Digitized by Google

R1-1-3

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GRAND

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION.

TOME TROISIÉME.

COR=G

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE

OU

LE MÉLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE:

QUI CONTIENT EN ABREGÉ

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux & des Heros de l'Antiquité Payenne:

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches; des Juges; des Rois des Juifs; des Papes; des saints Martyrs & Confesseurs; des Peres de l'Eglise, & des Docteurs Orthodoxes; des Evêques; des Cardinaux & autres Prélats célébres; des Héréfiarques & des Schismatiques; avec leurs principaux Dogmes.

Des Empereurs; des Rois; des Princes illustres; & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes; des Philosophes; des Inventeurs des Arts; & de ceux qui se sont rendus recommandables en toute sorte de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, & par quelque action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRÉS

Des Ordres Religieux & Militaires; & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GENEALOGIES

De plusieurs Familles illustres de France, & d'autres Pays:

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves, & autres lieux considérables de l'ancienne & nouvelle Géographie: où l'on remarque la situation, l'étendue & la qualité du Pays; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coûtumes des Peuples: Où l'on voit les Dignitez, les Magistratures ou Titres d'honneur: les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: les principaux noms des Arts & des Sciences: Les Actions publiques & solemnelles: Les Jeux, les Fêtes, &c. Les Edits & les Loix, dont l'Histoire est curieuse, &c.

L'Histoire des Conciles généraux & particuliers, sous le nom des lieux où ils ont été tenus.

Le tout enrichi de Remarques, de Dissertations & de Recherches curieuses, pour l'éclaircissement des difficultez de l'Histoire, de la Chronologie & de la Géographie, tirées de differens Auteurs, & sur-tout du Dictionnaire Critique de M. BAYLE.

Par Mre LOUIS MORERI, Prêtre, Docteur en Théologie.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION REVÛE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE;

TOME III.

A PARIS,

Chez PIERRE-AUGUSTIN LE MERCIER, rue Saint Jacques, à Saint Ambroise.

MDCCXXXII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE.

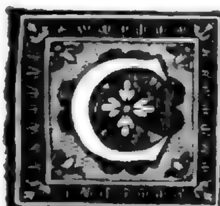

CORACE, riviere du royaume de Naples, en latin *Crotalus*, Elle prend sa source dans l'Apennin, aux confins de la Calabre citerieure & de l'ulterieure, traverse cette derniere, & se décharge dans le golfe de Squilace, près de la petite ville de Cantazaro. * Baudrand.

CORACOTA, fameux voleur en Espagne, ayant sçû que l'empereur Auguste avoit promis dix mille écus à celui qui le prendroit, vint se jetter volontairement aux pieds d'Auguste, qui non seulement lui donna sa grace, mais lui fit encore des presens. * Dion, *in Augusto.*

CORAIL ou CORAL. Plante maritime qui croît au fond de la mer. On en voit des arbrisseaux de la hauteur d'un homme. Ils s'arrachent du fond de la mer avec des crochets en forme d'ancres. Le pere Bouhours dit avoir vû un collier de l'ordre du Saint-Esprit, fait d'une seule piece de corail. On en trouve de rouge, de noir, de blanc, en une même branche. On en voit aussi de verd, de jaune, de cendré, de sombre & d'autre couleur mêlée, & dont les extrémités des branches paroissent visiblement n'être que du bois; les autres étant changées en corail blanc & rouge: ce qui montre qu'il se forme peu à peu d'un suc petrifiant, & qu'il ne rougit qu'après avoir acquis sa pleine maturité, comme font les fruits. Lorsque les branches sont vertes ou blanches, c'est une marque qu'il n'est pas encore mûr. Il est terrestre, rude & raboteux au sortir de la mer; & on ne peut connoître sa bonté qu'il ne soit poli. Le rouge & le blanc sont les plus estimes. On tient que le corail est plus rouge porté par un homme que par une femme, & qu'étant porté par un malade, il devient pâle, livide & tout taché; de sorte que par le changement de sa couleur, il avertit de quelque maladie prochaine. On lui rend sa couleur en le suspendant sur du fumier, & en le couvrant de semence de moutarde, ou en le lavant avec du pain mouillé. Le corail noir est appellé par Dioscoride Antipathes. Pline dit qu'il s'endurcit, & qu'il ne devient rouge qu'au sortir de l'eau, & que c'est un arbrisseau verd dont les grains & les boutons sont hors de l'eau: mais il se trompe. Le corail se tire vers le bastion de France en Afrique, & vers l'isle de Corse & de Majorque, à Tabarque & vers le cap de Quiers en Catalogne. Les anciennes pêcheries étoient la mer Persique, la mer Rouge, la mer de Sicile & de Naples. On n'en trouve point dans l'Ocean. Le pere Kircher dit, qu'il y a des forêts entieres de corail dans la mer Rouge. On en voit des branches toutes mangées de vers comme du bois vermoulu. Les Japonois font plus de cas du corail que de toutes les pierreries. En Pharmacie on se sert de corail mis en poudre. On en fait des sirops, on en tire des teintures, & il sert à plusieurs medicamens. On dit aussi que le corail arrête le sang, qu'il défend les maisons de la foudre, & qu'il en écarte les mauvais Genies. On le nomme en grec & en latin λιθόδενδρον, *Lithodendrum*, comme qui diroit *pierre-arbre.* Gansius a écrit l'Histoire du corail, & dit que c'est un mineral qui vegéte. Les anciens l'ont aussi appellé *Gorgonium*, parce qu'ils croyoient qu'il se petrifioit à l'air, comme à la vûe de la tête de Meduse. Le jus de citron tire la teinture du corail, & le fait devenir blanc comme neige, quand il a trempé un jour ou deux, étant pulverisé. * Bouhours, *Relations des Voyageurs.*

CORAN ou CORIOLAN, (Ambroise) general, non de l'ordre de saint Dominique, comme Vossius, le Mire & d'autres l'ont écrit, mais de l'ordre des Augustins, vivoit sur la fin du XV. siecle. Il a écrit divers ouvrages, & entr'autres une vie de saint Augustin; une chronique de son ordre, où il parle des écrivains & des hommes illustres qu'il a produits;

un panegyrique de la ville de Rome, &c. Il mourut l'an 1485. * Joseph Pamphile, *in Chron. August.* Vossius, *de hist. Lat. lib 3.* Le Mire *in auct. de script. Eccl. &c.*

CORANTHO, *cherchez* CORINTHE.

CORARIO, (Antoine) cardinal, évêque d'Ostie, & doyen du sacré college, étoit Venitien, & neveu du pape Gregoire XII. Il fut l'un des fondateurs de la congregation de saint Gregoire *in Alga*, & mena une vie admirable, par sa pureté, & par le soin qu'il eut des pauvres. Le pape Gregoire son oncle, le fit cardinal en 1408. & l'envoya legat en France, puis en Allemagne. On lui attribue une histoire des affaires de son temps, qui est encore manuscrite dans la bibliotheque de la maison de S. Gregoire, dont nous avons parlé. Le cardinal Corario mourut l'an 1445.* Ciaconius & son Continuateur, *en Gregoire XII. & Eugene IV.* Sponde, *A. C. 1445. num. 7. &c.*

CORARIO, *cherchez* GREGOIRE XII.

CORAS, lac, *cherchez* CORAX.

CORAS, (Jean de) conseiller au parlement de Toulouse, & chancelier de Navarre, a été l'un des plus sçavans jurisconsultes du XVI. siécle. Il étoit de Toulouse même, ou, selon d'autres, de Realmont dans l'Albigeois, né d'une famille ancienne; & dès son bas âge, il fut comme élevé dans le sein de la jurisprudence, par le soin de ses parens. C'est par ses discours qu'il se rendit si habile dans le droit qu'il enseigna à Orleans, à Paris, à Angers, à Valence, à Toulouse & à Ferrare. Ennuyé de vivre dans l'école, il se fit recevoir conseiller au parlement de Toulouse, & peu de temps après, il fut honoré de la charge de chancelier de Navarre. Coras avoit embrassé la doctrine des Calvinistes, & cet entêtement lui fut fatal. Car dès l'an 1562. il fut chassé de Toulouse, & ne fut rétabli qu'avec peine. Le chancelier de l'Hôpital, qui étoit son ami particulier, & qui ne haïssoit pas ceux de son parti, le servit utilement dans cette occasion. Mais il eût été plus avantageux pour Jean de Coras, qu'il ne fût jamais rentré dans l'exercice de sa charge; car il fut assassiné à Toulouse, pendant le massacre de la saint Barthelemi en 1572. & son corps revêtu de sa robe de conseiller, fut pendu à un arbre qui étoit dans la cour du palais. Ce grand homme avoit composé d'excellens ouvrages en latin & en françois. Un ministre de sa famille a abjuré, au milieu du XVII. siecle les sentimens des Calvinistes, dans lesquels il avoit été élevé, & a composé avec très-peu de succès divers poëmes sacrés en notre langue, comme *Josué*, *David*, &c. * Gesner, *in biblioth.* La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. lib. 2.* De Thou, *hist. liv. 32. & 52.* Matthias Wesemechius, *in oratione de Joanne Corasio, &c.*

CORASAN ou CHORASAN, province de Perse, du côté du Zagathai & de la Tartarie, comprend la province d'Ariane des anciens, & une partie du pays des Parthes & de la Bactriane. Le pays est assez bon, arrosé de diverses rivieres, & on y entretient des manufactures, fécondes en tapis, étoffes de soïe, &c. Il y a aussi de bonnes villes, comme Herat, Nisabur, Sarachas, Turschie, Merverud, &c.

CORASMIENS, peuples de la haute Asie, voisins des Parthes, des Thamanéens, &c. furent soûmis aux rois de Perse, & ensuite aux Macedoniens. Ptolomée les place dans le Sogd; Pline & Denys Periegete sur les bords de l'Oxus, qui pourroit bien être l'Acès d'Herodote, lequel en ce cas s'accorderoit avec les autres auteurs. Les Parthes les assujétirent à leur domination, ensuite les Arabes, & ils subsistoient encore dans le treiziéme siecle. Ayant été vaincus par les Tartares en 1243. ils furent contraints de se refugier au-delà du Tigre & de l'Euphrate, d'où ils s'adresserent au soudan d'Egypte, qui leur permit de se jetter dans la Palestine, dont ils se pouvoient emparer fort aisément, parce que la plûpart des places y étoient sans défense. Ces fugitifs se répandirent aussi-tôt dans tout ce pays, pillant, brûlant & ruinant tout, sans trouver de résistance. Après avoir taillé en pieces plus de six mille Chrétiens, qui sur le bruit de leur approche, se sauvoient de Jerusalem, ils entrerent dans cette ville l'épée à la main, où ils égorgerent sur les autels même de l'église du saint Sepulchre, (respectée jusqu'alors de tous les Sarasins,) les Chrétiens qui s'y étoient refugiés. Quelque temps après, les Chrétiens s'étant joints avec les grands maîtres des trois ordres militaires de Jerusalem, composerent une armée pour chasser ces Infideles. La bataille fut donnée auprès de Gaza, au mois d'Octobre 1244. & dura deux jours; mais enfin les Chrétiens accablés de la multitude des ennemis, furent presque tous tués sur la place, ou faits prisonniers. Les grands maîtres du Temple, & des chevaliers Teutoniques, y perdirent la vie; & le grand maître de saint Jean de Jerusalem y fut pris, & mené captif en Babylone, avec Gautier de Brienne. Les Corasmiens, dont le soudan d'Egypte s'étoit servi pour se venger des Chrétiens, n'eurent pas de lui la récompense qu'ils en esperoient. Ce soudan les chassa de ses états, & tous périrent miserablement par les mains des Sarasins mêmes, qui les avoient en horreur, comme les plus méchans de tous les hommes. * Herodote. Pline. Ptolomée. Joinville, *Hist. de saint Louis.* L. Maimbourg, *Hist. des Croisades, liv. 11.*

CORAX, montagne d'Etolie, dont les anciens Geographes parlent souvent: ils en mettent une autre dans la Sarmatie. * Pline. Etienne de Bysance. Ptolomée.

CORAX ou LAC DE CORAS, lac de la Tartarie, dans la province de Mongul. Les modernes en parlent diversement, parce que ces pays ne nous sont pas encore bien connus.

CORAX, roi des Sicyoniens dans la Morée, regna après Marasus l'an 2523. du monde, 1512. avant Jesus-Christ, & regna 30. ans. Epopée lui succeda, *voyez* la Table chronologique des rois de SICYONE.

CORAX, orateur, passe pour l'inventeur de la Rhetorique, parce qu'il fut le premier qui donna des regles de cet art. Il vivoit sous la LXXXIX. Olympiade, vers l'an 424. avant l'ere chrétienne, & enseigna en Sicile, après la mort du roi Hieron. Ciceron parle de lui, aussi-bien qu'Aristote. * Cicero, *in Bruto.* Vossius, *de Rhetor. cap. 9. & 10.*

CORBACH, ville de la basse partie du cercle du Haut Rhin. Elle est dans le Comté de Waldeck à trois lieues de la ville de ce nom vers l'occident. Cette ville située sur l'Ister a un de ces colleges, que les Allemans appellent des *Ecoles illustres.* Elle étoit autrefois imperiale; mais elle dépend à present des comtes de Waldeck, qui y font le plus souvent leur residence. * Mati, *Dictionaire.*

CORBAN, nom que les Mahometans donnent à la ceremonie qu'ils font au pied de la montagne d'Arafat en Arabie, proche de la Mecque, en égorgeant plusieurs moutons qu'ils distribuent aux pauvres. *Corban*, signifie Oblation, *voyez* ARAFAT. * Ricaut, *l'empire Ottoman.*

CORBAVIE ou CORBAW, contrée du royaume de Hongrie, est une partie de la Croatie, & a la Morlaquie au midi & l'Esclavonie au nord. Les Turcs possedent la partie orientale de ce pays, & la maison d'Autriche l'autre. Carlostad & Wihits en sont les lieux principaux. * Baudrand.

CORBEAU ou DEMOLISSEUR, *Corvus*, que l'on appelle aussi *Grue:* c'est une machine de guerre inventée par Cetras Chalcedonien, qui servoit, dit Polybe, à accrocher les navires des ennemis. La description que cet historien en fait, est assez obscure; & ce que l'on y peut comprendre, c'est qu'il y avoit une colonne sur laquelle une échelle tournoit, & qu'au bout de l'échelle étoit une poulie par où passoit une corde, à laquelle étoit attaché un crochet de fer très-pesant, & que l'on laissoit tomber dans le navire ennemi. * *Antiq. Gr. & Rom.* Rosin. Dempster.

CORBEIL, en latin, *Corbolium* & *Josedum*, petite ville de France du diocèse de Paris, dans le pays du Hurepoix, & le gouvernement de l'Isle de France, avec titre de comté, châtellenie, & prevôté. Elle est située sur la Seine qui y reçoit la Juine, dite *la riviere d'Estampes*, à six lieues au-dessus de Paris, & à trois ou quatre lieues au-dessous de Melun. Ingeburge, reine de France, femme du roi Philippe *Auguste*, mourut à Corbeil l'an 1236. & y fut enterrée dans le prieuré de saint Jean de l'ordre de Malte, où l'on voit son épitaphe. Cette ville a eu ses comtes particuliers, depuis le X. & le XI. siecles. On assure qu'Aimoin, un de ses comtes, y jetta les premiers fondemens de l'église de saint Spire, & y établit le college des chanoines qui y sont. Alix de Corbeil, fille de Bouchard II. porta ce comté à Hugues du Puiset, qui fit la guerre au roi Louis *le Gros*; mais ce prince s'étant rendu

maître de Corbeil, se fit ceder par Huges tous les droits qu'il avoit sur cette ville, qui depuis a toûjours dépendu du domaine. Les Calvinistes l'attaquerent durant les guerres de la religion en 1562. sous le prince de Condé; mais elle fut courageusement défendue par les Catholiques. L'on a transporté en cette ville les corps de divers Saints, dont le culte y a été ensuite particulierement établi; celui de saint Yon martyr, prêtre & missionnaire de Chartres; celui de saint Guenau, abbé de Landevenec en Bretagne, celui de saint Spire ou Exupere, premier évêque de Bayeux. * Du Chesne, *Antiquités des villes*. De Thou, *Hist. liv. 33*. Du Pui, *droits du roi*, &c.

☞ Marlien, & plusieurs des nouveaux écrivains, ont crû que le *Metiosedum*, dont parle César dans ses commentaires, étoit Corbeil. Le P. Briet a jugé que c'étoit Melun. N. Sanson a conjecturé autrefois que c'étoit Milli; mais depuis il a plus heureusement éclairci cette difficulté dans ses remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, & dans ses vérités géographiques, où il a prouvé que ce *Metiosedum* étoit Meudon près de Paris. * *Lib. 7. Comment.*

CORBEIL, Maison. La maison des comtes de Corbeil a donné deux prélats à l'église de Sens, un à celle de Paris, & un à celle de Cambrai. MICHEL de Corbeil, doyen de l'église de Paris, fut nommé patriarche de Jerusalem; & avant d'avoir pris possession de cette dignité, fut mis sur le siege archiepiscopal de Sens en 1194. Il remplit très-bien son ministere, fit de grands biens aux eglises, & mourut sur la fin du mois de Novembre en 1199. Il eut pour successeur PIERRE de Corbeil, que sa science & sa pieté rendirent illustre dans le XIII. siecle. Il avoit été chanoine & docteur de Paris, puis évêque de Cambrai, & fut enfin archevêque de Sens, après Michel de Corbeil en 1200. Rigord, Alberic, Vincent de Beauvais, saint Antonin, Trithéme, Henri de Gand, &c. parlent très-avantageusement de lui. Ce prélat avoit enseigné la theologie dans l'université de Paris, où il avoit eu le pape Innocent III. pour disciple. Innocent le favorisa dans toutes les occasions, le mit sur le siege archiepiscopal de Sens, quoique les chanoines eussent souhaité d'avoir Hugues de Noyers, évêque d'Auxerre, & l'employa dans les affaires importantes. Pierre de Corbeil écrivit quelques ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous, & nous n'avons que quelques fragmens de ses ordonnances synodales. Il mourut le 3. Juin de l'an 1222. dans le chœur de son église où il celebroit un synode. On y voit encore son épitaphe. L'évêque de Paris de la même famille est RENAUD de Corbeil, fils de *Simon*. Il fut élû en 1250. après Gautier de Château-Thierri, & mourut le 8. Juin de l'an 1268. Son corps fut enterré à S. Victor, dans la chapelle de l'infirmerie, où l'on voit son épitaphe. * Alberic, *in Chron.* Saint Antonin, *tit. 17. c. 4. n. 3.* Innocent III. *in epist.* Henri de Gand, *c. 33.* La chronique d'Auxerre. Vincent de Beauvais. Trithéme. Sponde. Bzovius. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Boulai, *Hist. univers.* Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*.

CORBEIL, (Jean de) dit *de Grez*, seigneur de Jalemain, maréchal de France, fut choisi par Philippe d'Artois, seigneur de Conches, pour l'un de ses exécuteurs testamentaires, & est nommé au contrat de mariage de Guillaume comte de Hainault, passé le 19. Mai 1305. avec Isabelle, fille de Charles comte de Valois & d'Alençon, & fut l'un des seigneurs qui s'obligerent au payement de la dot de cette princesse. Il étoit maréchal de France dès l'an 1308. qu'il fut envoyé en Flandres, pour les affaires du roi, & lui fut donnée la somme de trois mille livres pour sa dépense. Le roi lui donna aussi la même année, par lettres du huit Octobre, trois cens livres de rente, à prendre sur son trésor, sa vie durant, en consideration de ses services, en échange de laquelle & d'autre que le roi Louis *Hutin* lui avoit donnée au comté de Champagne, il lui fut assis le 15. Mars 1317. cinq cens livres de rente sur la terre d'Isles, & le péage de Pont-Belin pour en jouir pendant sa vie. Il servoit en Flandres en 1313. & fut l'un des seigneurs que le roi Louis *Hutin* nomma en Mai 1315. pour traiter la paix avec Louis comte de Nevers & de Rethel, fils aîné du comte de Flandres. Il servoit encore en Flandres en 1318. en la compagnie du comte d'Evreux, & mourut sur la fin de cette année, ayant fait son testament dès le mois d'Août 1314. Ce maréchal étoit fils de JEAN de Corbeil, seigneur de Grez en Brie, & neveu de *Guillaume* de Corbeil, dit *de Grez*, évêque d'Auxerre, mort en 1295. Il eut pour frere, *Pierre*, chantre de l'église de Paris, puis évêque d'Auxerre, & chancelier de France, mort en 1325; & *Isabelle* de Corbeil, mariée à *Jean* de Courtenai II. du nom, seigneur d'Yerre. * Le P. Anselme, *Hist. des grands officiers*.

CORBERA, (Etienne) noble citadin de Barcelone, homme sçavant dans le XVI. siecle, fut auteur de quelques ouvrages, entre autres de la vie de *Marie Corbellon*, Barcelonoise, qu'il mit au jour en 1629. & d'une *Histoire de Catalogne*, qu'il laissa manuscrite lorsqu'il mourut en 1635. Il est fait mention de lui dans la bibliotheque Espagnole. On croit que ce manuscrit, dont M. de Marca eut la communication lorsqu'il séjourna à Barcelone, lui fut de quelque utilité pour la composition de son livre intitulé *Marca Hispanica*. Enfin l'ouvrage de Corbera fut imprimé à Naples l'an 1678. *in-folio*, sous le titre de *Cataluna illustrada*, par les soins du P. Joseph Gomez de Porres, Carme, professeur en l'université de Naples, & il y fit des additions. * *Preface de* Cataluna illustrada.

CORBERIA, *cherchez* PIERRE DE CORBERIA.

CORBERON (Nicolas de) sortoit d'une illustre famille, qui tire son origine d'une terre de même nom, située en Bourgogne entre Beaune & Bellegarde, & qui s'établit dans la suite du temps en Champagne, où lorsque les principales villes se laissoient entraîner par la rebellion, qui avoit pris le nom de *Ligue*, *Nicolas* de Corberon, commissaire general des poudres & salpêtres de Champagne, *Claude* de Corberon, capitaine de cent arquebuziers, & *Jean* de Corberon, trésorier de France, demeurerent inviolablement attachés au service du roi Henri IV. Le premier eut un fils nommé comme lui, *Nicolas*, qui fut lieutenant particulier au présidial de Troyes, & pere de celui qui fait le sujet de cet article. Il lui succeda en cette charge & l'exerça avec autant de suffisance que de probité, jusqu'en l'année 1634. que le roi Louis XIII. qui s'étoit mis en possession de la Lorraine, lui donna gratuitement une charge de conseiller au conseil souverain de Nanci, d'où à la persuasion de M. Cornuel, son oncle, intendant des finances, & président à la chambre des comptes, il passa en 1636. à celle d'avocat general au parlement de Mets, qui venoit d'être créée. Il fut honoré presque en même-temps d'un brevet de conseiller d'état, & en 1642. obtint une charge de maître des requêtes. Deux ans après il eut l'intendance des provinces de Limousin, la Marche, la Saintonge, Angoumois, & pays d'Aunis, & l'exerça avec une integrité & un zele, qui meriterent l'approbation generale de la cour & de ses provinces, où il mourut le 19. Mai 1650. âgé seulement de 42. ans. Ce fut dans la charge d'avocat general au Parlement de Mets, qu'il prononça les plaidoyers, que M. de Sainte Marthe son gendre a ramassés & publiés à Paris *in 4°.* en 1693. * *Voyez en la Préface.*

CORBICHON, (Jean) religieux de l'ordre des Augustins, docteur en theologie & chapelain du roi Charles V. dit *le Sage*, étoit François de nation, & vivoit en 1370. Il traduisit de latin en françois, un ouvrage de Barthelemi de Glanville, Cordelier Anglois, *De proprietatibus rerum*, & le dédia l'an 1364. au même prince, qui lui avoit commandé d'y travailler. Cette traduction fut imprimée l'an 1525. à Paris, sous ce titre: *Le grand proprietaire des choses de Barthelemi l'Anglois*. * La Croix du Maine. Du Verdier Vauprivas, &c.

CORBIE, ville de France en Picardie avec titre de comté, est située dans l'Amiennois, sur la riviere de Somme, qui y reçoit la riviere d'Ancre, à quatre lieues au-dessus d'Amiens, & à sept ou huit au-dessous de Peronne. Les auteurs Latins la nomment *Corbeia*. C'étoit une place fortifiée que les Espagnols surprirent en 1636. mais dont ils furent bientôt chassés. On dit qu'étant pressés dans cette ville par l'armée du roi, qui les avoit assiegés, ils écrivirent au prince Thomas en ces termes, *Fiat misericordia tua, Domine, super nos, quemadmodum speravimus in te*. Corbie n'étoit au commencement qu'une abbaye, qui est encore très-celebre. Elle fut fondée l'an 662. par sainte Bathilde reine de France, & par

le roi Clotaire III. son fils. Saint Adelard, mort en 827. en fut abbé dès l'an 777. Pascase Radbert, que quelques-uns appellent saint, en fut abbé l'an 844. & mourut en 865. Sainte Pusine, vierge de Champagne, se retira à Corbie & y mourut. Son corps fut transporté en 860. à l'abbaye de Hervorden, en Westphalie. Le corps de sainte Hindra sa sœur fut transporté à Corbie, où il est demeuré. Saint Gerauld, qui fut le premier abbé de la Seauve, près de Bourdeaux, étoit né à Corbie; il y avoit fait profession de la vie religieuse, & y avoit vécu jusqu'à ce qu'on l'eût fait abbé de saint Vincent de Laon, puis de saint Medard de Soissons. Il vivoit dans le XI. siecle. La B. Colette née à Corbie en 1381. y vécut recluse de l'ordre des penitens du tiers-ordre de saint François, jusqu'à ce qu'en 1406. elle se fit de l'ordre de sainte Claire, dont elle devint superieure generale, après la réforme qu'elle y mit. Le corps de saint Gentien martyr, compagnon de saint Fuscien & de saint Victoric, fut transporté d'Amiens à Corbie, vers la fin du IX. siecle & celui de saint Victoric à saint Quentin en Vermandois. On la nomme Corbie *l'ancienne*, pour la distinguer d'une autre qui est en Allemagne. Corbie est à present démantelée. L'abbaye est possedée par des Benedictins de la congrégation de saint Maur. * Aimoin. Flodoard. Hincmar, & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

CORBIE ou CORWEI, *Corbeia*, petite ville de Westphalie en Allemagne, est située sur le Weser, dans le diocèse de Paderborn, dont elle n'est qu'à huit ou neuf lieues. Il y a une celebre abbaye fondée par l'empereur Louis *le Débonnaire* en 822. Ce qu'il est important de remarquer, pour ne se pas tromper dans la lecture des auteurs, & ne pas confondre Corbie d'Allemagne, dite *Corbeia nova*, avec celle de Picardie qu'on nomme *Corbeia vetus*. On a publié à Jene en 1686. les vies & les éloges des abbés de la nouvelle Corbie, dans un livre intitulé *C. F. Paullini Theatrum illustrium virorum Corbeiæ Saxonicæ, in 4°.*

CORBIE, (Arnauld) premier président au parlement de Paris, & chancelier de France, étoit de Beauvais, & fils de *Robert* de Corbie, dont parle Nicole Gilles. Il fut employé par le roi Charles V. dit *le Sage*, pour le mariage de Philippe son frere, qui épousa Marguerite de Flandres, & eut encore la commission d'accompagner l'empereur Charles IV. qui étoit venu en France avec son fils Venceslas. Le même roi le pourvût de la charge de premier président le 2. Janvier de l'an 1374. & Charles VI. s'étant souvent servi de lui le fit chancelier de France, vers l'an 1388. Depuis, Arnauld de Corbie fut deux fois destitué de cette charge, & fut autant de fois rétabli; jusqu'en 1413. que son grand âge l'obligea de chercher le repos. En effet, il mourut le 24. Mars de la même année. Ce chancelier étoit frere de Jean de Corbie, qui fut évêque de Mande en 1419. après Jean de Costa, & qui sur la fin de l'an 1426. fut placé sur le siege de l'église d'Auxerre, après Philippe des Essars. Il mourut vers l'an 1438. & Laurent Pinon Dominicain lui succeda au mois de Mars. Arnauld de Corbie fut pere de Philippe, conseiller du roi, & maître des requêtes, qui de *Jeanne* de Chanteprime eut Guillaume de Corbie, conseiller au parlement, qui fut aimé du roi Louis XI. Ce prince ayant soupé en sa maison le 3. Septembre 1461. le choisit pour être premier président au parlement de Dauphiné; & depuis, pour l'avoir près de lui à Paris, il le récompensa d'une charge de président à mortier, en la cour souveraine de cette ville capitale. Son merite lui fit avoir divers emplois, dont il s'acquitta avec beaucoup de zele & de probité. Il mourut l'an 1490. comme on le voit par son épitaphe, qui est à saint Paul de Paris. * Le Feron & Godefroi, *des officiers de la Couronne*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Blanchard, *Histoire des présidens & des maitres des requêtes*. Le P. Anselme, *Hist. des grands officiers de la Couronne.*

CORBIERE, (la vallée de) lieu connu par une celebre victoire que Charlemagne y remporta sur les Sarasins. Il est dans le Languedoc vers les Pyrenées, & les diocèses d'Alet & de Narbonne. * Mati, *Diction.*

CORBIGNY, en Laonnois, ou plûtôt Corbeny, *Corbonacum* ou *Carbonacum*, bourg de France en Champagne, on l'appelle autrement *S. Marcoul*, à cinq lieues de Liesse au midi, en tirant vers la riviere d'Aisne, & à quatre de Laon au levant d'été, & à six de Reims. C'est une prévôté reguliere & conventuelle qui dépend de saint Remi de Reims. Le roi Charles *le Simple* ayant reçû à Corbigny dans le diocèse de Laon, le corps de saint Marcoul, que la crainte des Normands y avoit fait transporter de Nanteuil, monastere que le saint avoit bâti dans le diocèse de Coutance en basse Normandie, le fit mettre dans l'église de saint Pierre, & y fit bâtir un monastere pour entretenir les religieux qui étoient les dépositaires de ses reliques. L'année suivante qui étoit de Jesus-Christ 906. ce prince assigna le douaire de la reine Friderune sur la terre & le palais de Corbigny, où l'église de saint Pierre & le monastere de saint Marcoul se trouverent compris. Cette princesse en mourant donna la maison & la terre de Corbigny avec le monastere à l'abbaye de saint Remi de Reims, de la dépendance de laquelle il demeura depuis, sous le titre de prieuré. Mais le roi en voulut retenir le patronage, à cause du respect qu'il avoit pour la memoire de saint Marcoul. C'est à ce lieu, que l'on rapporte l'origine du privilege accordé à nos rois, pour toucher ceux qui sont malades des écrouelles contre lesquelles on reclamoit principalement l'assistance de saint Marcoul. C'est pour cela que les rois de France, au retour de leur sacre, vont ordinairement en pelerinage de Reims à Corbigny, où ils font une neuvaine, soit par eux-mêmes soit par un de leurs aumôniers à saint Marcoul. Saint Louis y érigea depuis une celebre confrairie, où il se fit inscrire le premier. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

CORBIGNY, ville de France en Nivernois, dit Corbigny S. Leonard, *Corbiniacum* près de la riviere d'Yonne, à douze lieues de Nevers, au levant d'été, vers Avalon dont elle est à sept lieues, dans le diocèse d'Autun. Le corps de saint Leonard y fut transporté de Vaudevore au Maine, sur la fin du regne de Charles *le Chauve*, & déposé dans l'abbaye qu'Egil. abbé de Flavigny y avoit bâtie l'an 865. Son culte y devint si celebre, que son nom s'est communiqué à la ville. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

CORBINELLI, (Jacques) natif de Florence, vint en France du temps de la reine Catherine de Medicis, dont il avoit l'honneur d'être allié, & cette princesse le mit auprès du duc d'Anjou son troisieme fils, en qualité d'homme de lettres. Corbinelli lui expliqua les anciens historiens Romains. Il étoit homme de cabinet aussi-bien que de lettres: il fut ami du chancelier de l'Hôpital, & patron de tous les sçavans qui étoient dans le besoin. Raphael Corbinelli son fils fut secretaire de la reine Marie de Medicis, & pere de M. Corbinelli, dont nous avons quelques ouvrages, & entre autres un *Extrait de tous les plus beaux endroits des ouvrages des plus celebres auteurs de ce temps*, imprimé en 1681. les *anciens historiens Latins réduits en maximes*, imprimé en 1694. dont la préface est attribuée au P. Bouhours Jesuite; l'*histoire genealogique de la maison de Gondi*, dont l'auteur étoit allié. Ce celebre écrivain mourut à Paris le 19. Juin 1716. âgé de plus de cent ans, laissant beaucoup de manuscrits. Scipion Corbinelli chevalier de Malte, natif de Florence, se signala beaucoup à la défense de cette isle en 1565. * Bosio, *hist. de l'ordre de Malte*. Bayle, *Dict. critiq.*

CORBINIEN, premier évêque de Frisingen, dans la haute Baviere, nâquit à Châtres proche de Paris, sous le regne du roi Clotaire III. Il se retira étant encore fort jeune, dans une cellule qu'il bâtit près d'une église dédiée sous le nom de saint Germain d'Auxerre proche de Châtres. Il mena une vie si exemplaire dans cette retraite, que la réputation de sa sainteté lui attira plusieurs visites: ce qui lui fit prendre la résolution de s'en aller à Rome. Lorsqu'il y fut arrivé en 710. il demanda au pape Constantin une retraite près de l'église de saint Pierre & de saint Paul; mais ce pape l'ayant voulu voir, & ayant connu son merite par ses entretiens, l'exhorta à prêcher la parole de Dieu, & lui en donna la mission. Il obéit à cet ordre, vint prêcher en France & en Allemagne, & retourna à Rome, pour se faire dispenser du ministere de la prédication: mais le pape Gregoire II. le renvoya en Baviere. Il fut arrêté en chemin par les gardes de Grimoald duc de Baviere. Il fit tant par ses sollicitations, qu'il porta ce prince à rentrer en lui-même, & à quitter la veuve de son frere qu'il avoit épousée; il s'établit ensuite à Frisingen, y bâtit une

église, & travailla avec beaucoup de zele à déraciner les restes de l'idolâtrie qui étoit dans la Baviere. Biltrude irritée de ce qu'il avoit engagé Grimoald à la repudier, ayant voulu le faire assassiner, le saint se retira dans le Tirol, jusqu'à ce qu'après la mort de Grimoald, Hubert son successeur le fit revenir en 726. il mourut en 730. Les Martyrologes modernes marquent sa fête au 8. Septembre. Sa vie a été composée par Aribon quatriéme évêque de Frisingen, donnée par Surius & par le P. Mabillon. * Bulteau, *Hist. monast. d'Occident*. Baillet, *Vies des Saints, Septembre*.

CORBRED I. de ce nom, roi d'Ecosse, succeda, dit-on, environ l'an 47. de la naissance du fils de Dieu, à Evenus III. & regna 18. ans. On prétend que Dardanus fut roi après lui, & que Corbred II. lui succeda. Son regne fut de 35. années. * Dempster & Buchanan, *Hist. d'Ecosse*.

CORBUEIL, (François) dit *Villon*, vivoit dans le XV. siecle, comme il paroit par un testament qu'il fit, daté en l'année 1456. Il paroit par ses œuvres qu'il nâquit à Paris, quoique l'épitaphe rapportée par le president Fauchet, mais certainement augmentée, dise le contraire. Il avoit beaucoup d'esprit; mais c'étoit, comme dit Pasquier, *un maitre passé en friponnerie*: ce qui fait dire à Marot:

Peu de Villons en bon sçavoir
Prou de Villons pour décevoir.

On voit à la page 40. de ce livre, un de ses tours d'adresse plus subtil que la grossiereté du siecle ne sembloit le permettre. Corbueil, dit-on, étoit son nom, & Villon un sobriquet, qui signifioit *fripon*; mais rien de plus faux, puisque son Pere s'appelloit Guillaume de Villon. Ses friponneries le firent condamner à être pendu par sentence, de laquelle il appella au parlement. Sa gaieté naturelle ne l'abandonna point dans cette extrémité, & lui fit faire deux épitaphes, une pour lui, qui se voit dans ses œuvres, & qui est rapportée autrement par le president Fauchet, en ces termes:

Je suis François, dont ce me poise,
Nommé Corbueil en mon surnom,
Natif d'Auvers emprès Pontoise,
Et du commun nommé Villon.
Or d'une corde d'une toise,
Sçauroit mon col, que mon cul poise:
Si ne fut un joli Appel,
Ce jeu ne me sembloit point bel.

L'autre en forme de balade, qu'il fit pour lui & pour ses compagnons, commençant par ces mots: *Freres humains, qui après nous vivez.*

Quelques-uns disent que Louis XI. lui sauva la vie, d'autres que le parlement jugeant son appel, changea la peine de mort prononcée contre lui, en celle de bannissement. Il se retira à saint Maixent en Poitou, chez un seigneur qui en étoit abbé. Rabelais, *c. 14. l. 4. & dans le chap. dernier du même livre*, dit que Villon s'étoit retiré de France vers Edouard V. roi d'Angleterre, & qu'il fut son favori. On peut dire à la louange de Villon, qu'il étoit né avec un genie propre pour la poësie, du moins pour le stile bas & comique. On prétend qu'il a été le premier qui ait débrouillé la poësie françoise, comme dit M. Despreaux:

Villon sçut le premier dans des siecles grossiers
Débrouiller l'art confus de nos vieux Romanciers.

**Recueil des poëtes François depuis Villon jusqu'à Benserade, to. I.*

CORBULON, (Cn. Domitius) capitaine Romain, très-renommé, s'opposa aux courses des Cauques, qui pilloient les Pays-bas sous l'empire de Claude, fut consul l'an de Jesus-Christ 39. & reduisit les Frisons à demeurer dans le pays qu'il leur marqua. Il faisoit observer si rigoureusement la discipline militaire, qu'il condamna à mort deux soldats qui avoient travaillé aux retranchemens: l'un sans épée, & l'autre sans le poignard. La Frise fut contrainte de lui donner des ôtages, & de se contenter des terres qu'il assigna à ses habitans pour y demeurer. Il lui donna aussi des loix & des magistrats, & pour les tenir en bride il y mit bonne garnison. L'empereur ne lui voulant pas permettre de faire de nouvelles entreprises, l'obligea de repasser le Rhin avec son armée, & de retirer ses garnisons l'an 47. On dit que ce commandement lui fut porté, lorsqu'il alloit asseoir son camp dans le pays ennemi, & que, sans deliberer davantage, il fit sonner la retraite, & ne dit autre chose, sinon que les anciens capitaines étoient trop heureux. Avant son rappel, pour empêcher que l'oisiveté ne corrompît ses soldats, il fit tirer un canal de cinq ou six lieues de long, entre la Meuse & le Rhin, contre les inondations de l'Ocean, que les Latins ont appellé *fossa Corbulonis*: on croit que c'est le canal appellé *de Fliet*, qui s'étend depuis Sluis sur la Meuse, jusques à Leiden sur le Rhin. En 59. sous Neron, il soûmit toute l'Armenie, & l'année suivante il fut fait gouverneur de Syrie. Il eut ordre de faire la guerre aux Parthes, qu'il trouva moyen de porter à la paix, & en 66. il envoya à Rome Annius Verianus son gendre, ou pour accompagner Tiridate, ou pour servir d'ôtage de sa fidelité; mais cette précaution n'empêcha pas que Neron, effrayé du merite de ce grand homme, que sa valeur & sa probité faisoient malgré lui juger digne de l'empire, ne commandât de le faire mourir, lorsqu'il eut appris qu'il étoit arrivé à Cenchrée, port de Corinthe. Corbulon ayant appris cet ordre, se passa lui-même son épée au travers du corps, l'an de Jesus-Christ 66. Il avoit laissé quelques memoires de ce qu'il avoit fait en Orient, que Pline a souvent cités. Sa fille unique Domitia fut mariée à L. Æmilius Lamia, auquel Domitien l'enleva. * Tacite, *l. 3. 11. 13. 14. 15. Ann. & 3. hist.* Pline, *l. 2. c. 70. l. 5. in Ind. &c. 8. l. 7. c. 5.* Dion, *l. 66. & 68.* Xiphilin, *in Neron. &c.* Vossius, *de hist. Lat. l. 1. c. 25.*

CORCANG ou CORCUNG, bonne & grande ville, que l'on met en Perse dans le Chorasan, sur le Jehun à vingt lieues de son embouchure. On met encore une autre Corcang, qu'on nomme la *petite*, dans la même contrée, à trois lieues de la grande. * Baudrand.

CORCHON (Robert) cardinal, *cherchez* CURSON.

CORCK, CORKE ou KORCACH, *Corcagia*, ville d'Irlande dans la Mommonie, avec titre de comté & d'évêché suffragant de Cashel. Camden dit que cet évêché est presentement uni à celui de Clon. Corck est sur la riviere de Saveren, qui se joint à un golfe de la mer d'Irlande, & elle a à quelque mille de sa situation, CORCKHAVEN, ou le port de CORCK. Cette ville est petite, mais assez bien fortifiée. Les Anglois l'ont très-maltraitée durant les guerres du XVII. siecle: elle est à dix milles de Kinsale vers Cashel. * Camden.

CORCHUT, frere de Selim I. du nom, empereur des Turcs, fut étranglé par son ordre. Lorsque ses bourreaux furent prêts de l'executer, suivant l'ordre qu'ils en avoient, il leur demanda une heure de temps qu'il employa à écrire contre l'empereur Selim, pour lui reprocher sa cruauté. * Jovius.

CORCYRE, *cherchez* CORFOU.

CORDACE, en latin *Cordax*, espece de danse ancienne, gaie & plaisante, remplie de postures ridicules & extravagantes, comme les danses des satyres & des villageois. * *Ant. Grec. & Rom.*

CORDEILLE, *cherchez* CORDILLE.

CORDELIERE, espece de Collier que l'on met autour des armoiries des femmes. L'usage de cet ornement a été introduit par la reine Anne de Bretagne épouse de Charles VIII. qui commença à regner en 1483. puis de Louis XII. qui lui succeda en 1498. Ce fut à l'imitation de son pere, François duc de Bretagne qui pour la devotion qu'il avoit à saint François d'Assise, mit un semblable cordon autour de ses armoiries, vers l'an 1440. & fit sa devise de deux cordelieres à nœuds serrés, comme les cordons que l'on nomme de saint François. Le roi François I. époux de Claude de France, fille de Louis XII. & de la reine Anne, fit aussi sa devise de ce cordon, pour marquer la devotion qu'il portoit à ce saint. Il changea même les aiguillettes du cordon de l'ordre de saint Michel, en une cordeliere tortillée, telle qu'on la voit encore aujourd'hui mêlée avec les coquilles de la premiere institution. Louise de Savoye, mere de François I. mit aussi cette cordeliere autour de ses armes, & prit pour devise un lis de jardin entouré d'une de ces cordelieres, & accosté de deux vols. Dans une vitre des Cordeliers de Blois sont les armoiries de Marie de Cleves, mere de Louis XII. environnées

d'une cordeliere : ce qui fait voir que l'usage en devint frequent en ce temps-là, & s'étendit à la plûpart des princesses & des dames de qualité. La cordeliere des veuves est un peu plus ancienne que celle qu'Anne de Bretagne portoit autour de ses armoiries ; car dès l'an 1470. Claude de Montagu, de la maison des anciens ducs de Bourgogne, ayant été tué au combat de Bussi, Louise de la Tour d'Auvergne, sa veuve prit pour devise une cordeliere à nœuds deliés & rompus, avec ces mots, *J'ai le corps delié.* Non seulement on a orné de la cordeliere les armes des reines & des princesses ; mais quelques prélats même tirés de l'ordre de S. François ont porté cet ornement autour de leurs armoiries. Avant cet usage des cordelieres, la plûpart des armoiries, tant des hommes que des femmes, se mettoient dans des guirlandes de feuilles ou de fleurs, comme les images s'y mettoient anciennement parmi les Grecs & les Romains, qui nommoient ces guirlandes *Stemmata.* A l'imitation de ces guirlandes ou couronnes de fleurs, les religieux & les religieuses ont mis autour de leurs armoiries, tantôt des couronnes d'épines, tantôt des chapelets. Les chevaliers de l'ordre de S. Jean de Jerusalem ont aussi choisi ces chapelets pour ornement de leurs armes. Aujourd'hui les personnes de qualité, particulierement les femmes, mettent deux palmes accostées à l'écusson de leurs armoiries : ce qui est un ornement & en même temps un symbole de l'amour conjugal, que les anciens ont representé par les palmes mâle & femelle. Les veuves ont retenu la cordeliere. * Le P. Menêtrier, *Origine des ornemens des armoiries.*

CORDELIERS, religieux de l'ordre de S. François, qui sont habillés de gros drap gris, avec un petit capuce, une mozette ou chaperon, & un manteau de même étoffe, & qui ont une ceinture de corde, où il y a trois nœuds. On les appelle autrement Freres mineurs. Le nom de Cordeliers leur fut donné au lieu de celui de *Franciscains*, du temps des guerres de la Terre sainte, où ils accompagnerent le roi saint Louis : un nombre considerable de ces religieux s'étant trouvé dans le corps que commandoit un seigneur Flamand, ils y firent de si beaux faits d'armes, qu'ils ranimerent les soldats qui avoient laché pied, & leur aiderent à défaire les Sarasins. Ce seigneur faisant le recit de cette action au roi & lui exaltant la bravoure de ces religieux sans pouvoir dire leur nom, qu'il avoit oublié, pressé par S. Louis, les designa en disant, *Ce sont ceux qui sont liés de corde*, d'où on les nomma depuis dans l'armée *Cordeliers.* Ils sont dans la Terre sainte depuis l'an 1238. & ont sous la protection du roi de France, la garde du saint sepulchre & de tous les lieux saints, à la charge d'un tribut qu'ils payent tous les ans au grand Seigneur. Ils ont outre cela presque dans toutes les villes des côtes de la Mediterranée sujettes au Turc, dans l'Egypte & les autres royaumes du Levant, des religieux qui administrent les sacremens aux Chrétiens. Ce fut S. Louis qui introduisit en France les Cordeliers du vivant de leur patriarche S. François ; & fonda leur grand couvent de Paris, qui est un college qui dépend immediatement du general de l'ordre. Ils ont dans le royaume huit nombreuses provinces, sçavoir celle *de France*, qui comprend la Champagne, la Bourgogne, la Picardie & un peu de la Normandie ; celle de *France Parisienne*, où est Rouen, & des couvens en Champagne & en Lorraine : celle de *Touraine* ; celle de *Touraine Pictavienne* ; celle de *S. Bonaventure*, où se trouve Lyon, &c. celle d'*Aquitaine ancienne* où se trouve Bourdeaux & Toulouse ; celle d'*Aquitaine nouvelle*, où se trouve Ausch &c. & celle de *S. Louis*, qui contient la Provence, le bas Languedoc, le Roussillon, &c. Il y a dans toutes ces provinces 284. couvents d'hommes & 125. de filles. Les Cordeliers sont aggregés dans l'université de Paris. Ils suivent le sentiment de Scot, c'est pour cela qu'on leur donne le nom de *Scotistes.* Les Cordeliers peuvent être évêques, archevêques, cardinaux & même papes, comme en effet il y en a eu qui l'ont été. Cet ordre fut le premier qui renonça à la proprieté de toutes les possessions temporelles. * Herman, *hist. des ordres religieux.* Le P. Heliot, &c. *Voyez* S. FRANCOIS & MINEURS.

CORDER, connu sous le nom de BALTHAZAR CORDERIUS, Jesuite, étoit d'Anvers, où il nâquit l'an 1592. & depuis fut docteur en theologie à Vienne en Autriche, où il enseigna assez long-temps avec beaucoup de réputation. Il sçavoit très-bien les langues, & particulierement la langue grecque, qu'il cultiva avec beaucoup de soin. On a de lui une traduction des œuvres de S. Denys Areopagite, qu'il publia l'an 1634. en deux volumes *in folio. Catena LXV. Græcorum Patrum in S. Lucam. Catena Græcorum Patrum in Joannem. Joannis Philoponi in cap. 1. Genes. De mundi creatione lib. IV. Expositiones Patrum Græcorum in Psal. tom. III. S. Dorothei Doctrina spirituales*, &c. Le P. Balthasar Corder a ajoûte des notes à tous ces ouvrages, & mourut à Rome le 24. Juin de l'an 1650. âgé de 58. ans. * Alegambe, *Bibl. script. soc. Jes.* Valere André, *Bibl. Belg.* &c.

CORDES (Jean des) chanoine de Limoges, a vécu dans le XVII. siecle, & a passé pour un homme d'une grande litterature, & pour amateur des bons livres. Il se satisfit là-dessus, en formant une des plus curieuses bibliotheques du royaume. Nous en avons un très-ample catalogue, où l'on voit à la tête l'éloge de des Cordes composé par Gabriel Naudé, avec les témoignages de messieurs de Marca, Oihenard, de Launoi, Bignon, Du Chêne, Grotius, Blanchot, &c. qui parlent très-avantageusement de lui. Il mourut à Paris l'an 1642. âgé de 72. ans, & y est enterré aux Chartreux. Des Cordes avoit beaucoup d'inclination pour les lettres dès son bas âge, cependant après la mort de son pere, ses parens l'ayant obligé de quitter les études, pour se faire marchand, il ne les reprit qu'à l'âge de trente ans. Depuis ayant fait un voyage à Rome, à son retour il entra chez les Jesuites à Avignon ; mais ses incommodités l'ayant contraint de sortir du noviciat, il étudia en particulier, & obtint un canonicat à Limoges qui étoit sa patrie. Il acheta ensuite la bibliotheque de Simon Bosius, & avec ce secours il dressa la sienne qui fut vendue après sa mort au cardinal Mazarin. Nous avons quelques traités de sa façon, comme *une Dissertation touchant saint Martial ; Une traduction de l'histoire des troubles de Naples, composée par Camille Portia ; Un autre du different du Pape Paul V. & de la republique de Venise*, &c.

CORDIER, (Mathurin) natif de Normandie, ou, selon d'autres, du Perche, vivoit encore sous le regne de Charles IX. âgé de 80. ans. Il écrivit quelques traités en latin entre autres, des colloques, que l'on fait lire dans les basses classes de plusieurs colleges. * Gesner, *in bibl. univ.* La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *Bibl. Franç.*

CORDILLE ou CORDEILLE, princesse d'Angleterre ; dont les historiens de cet état parlent très-avantageusement, étoit la troisiéme fille de Leïr roi de la grande Bretagne, & épousa un roi de Neustrie. Leïr ne lui donna rien pour sa dot, parce qu'il ne l'aimoit pas, & partagea presque tous ses états aux deux aînées, qu'il maria aux ducs d'Albanie & de Cornubie. Cette injustice fut punie fort severement. Car les deux ducs ses gendres l'ayant dépouillé de tous ses biens, il se vit obligé d'implorer le secours de Cordille qu'il avoit si maltraitée. Cette genereuse princesse fit si bien auprès du roi son époux, qu'il rétablit Leïr ; & depuis étant restée veuve, elle demeura près de son pere, auquel elle succeda. Son regne fut de cinq ans, pendant lesquels elle eut toûjours les armes à la main, pour défendre ses états contre ses beaux-freres ; mais bien que ses sujets fissent de grands efforts, pour lui conserver sa couronne, ils furent vaincus, & elle fut prise & enfermée dans une prison, où elle mourut de déplaisir. Tous ces faits paroissent extrêmement fabuleux ; car on prétend qu'elle vivoit long-temps avant l'ere Chrétienne. * Bede & Polydore Virgile, *Hist. d'Ang.*

CORDILLERAS, montagnes de l'Amerique meridionale, à l'orient du royaume de Chili, depuis le Perou jusqu'au détroit de Magellan. Elles ont près de mille lieues de largeur, & sont connues sous divers noms, *Cordillera de los Andes, Sierra Nevada*, &c. Ces montagnes sont extrêmement froides, & on y sent un certain vent si penetrant & si subtil, qu'il donne la mort, gele & durcit tellement le corps, qu'ils ne se corrompent point. Diegue Almagro, qui le premier des Castillans, passa du Perou dans le Chili, fut contraint d'abandonner plusieurs de ces gens ; & lorsqu'il y repassa long-temps après, il les trouva, dit-on, encore debout. On dit même qu'il y en avoit qui tenoient la bride de leurs chevaux gelés, & sur pied aussi bien que les hommes. A ce vent près

qui n'est pourtant pas violent, ces montagnes sont fertiles, & sur-tout dans le bas, où l'on trouve diverses mines considerables. Il y en a quelques-unes qui jettent du feu. * Garcilasso de la Vega, Sanson, &c.

CORDOUAN ou LA TOUR DE CORDOUAN, phare celebre de France, bâti sur un rocher à l'embouchure de la Garonne, à quinze lieues de Bourdeaux. Cette tour a été ainsi appellée du nom du premier architecte qui l'a bâtie, dans une isle que la mer a abîmée, & dont il ne reste plus que ce rocher. On y allume un flambeau la nuit pour servir de guide aux vaisseaux qui entrent dans cette riviere, aussi bien qu'à ceux qui en sortent, ce qui rend la navigation fort commode. Henri II. roi de France la fit rebâtir, il donna la conduite de cette construction à Louis de Foix, architecte de Paris. Après lui, Henri IV. y fit encore travailler; & comme elle tomboit en ruine, Louis XIV. la fit réédifier entierement en 1665. comme il se voit dans l'inscription qu'on y a posée. Il assigna aussi un revenu tous les ans, pour l'entretenir en bon état. * Baudrand.

CORDOUE, sur le Guadalquivir, ville d'Espagne, dans l'Andalousie, a porté autrefois titre de royaume, avec évêché suffragant de Tolede, & autrefois siege des rois Maures. Les Latins la nomment *Corduba*. Elle a été celebre sous la domination des Romains & des Maures; & ces derniers y bâtirent une Mosquée, qui étoit la plus belle qu'ils eussent après la Mecque. C'étoit un bâtiment fait sur le modele de l'ancien temple de Salomon, à ce qu'on assure. C'est aujourd'hui la grande église. Cordoue est celebre par la naissance des deux Seneques, le rheteur, & le philosophe, par celle du poëte Lucain, du grand capitaine Gonzalés, de Juan de Mena poëte Espagnol, de l'historien Ambroise Morales, qui a écrit à l'avantage de sa patrie, & d'autres grands hommes. Averroës & Avicenne y ont aussi enseigné. Elle est située dans une plaine, entre Andujar & Seville, qui sont aussi sur le Guadalquivir. L'église épiscopale, qui étoit la mosquée est soûtenue par un très-grand nombre de colonnes de marbre. Sa forme est presque quarrée avec diverses chapelles autour, & une au milieu qui est bâtie de neuf & très-proprement. Les voyageurs voient encore avec plaisir à Cordoue, le palais du roi dit *el Palatio del Rey*, & la grande place, dite *la Plaça Major*, avec de belles maisons soutenues de portiques. Cordoue a aussi eu de grands évêques, entre lesquels Osius est des plus celebres. Il acquit le titre de confesseur de J. C. sous l'empereur Diocletien & il est honoré en Espagne comme saint. Saint Acicle, saint Zoël ou Zoïle & sainte Victoire, souffrirent le martyre en cette ville du temps de l'empereur Diocletien, sous le gouverneur Dion. Saint Fauste, saint Janvier & saint Martyr y furent aussi martyrisés dans le même temps. Cette ville a été soumise à des rois Maures, pendant deux ou trois siecles. Ils y persecuterent cruellement l'église, & y firent un très-grand nombre de martyrs. Voici les noms des principaux qui y souffrirent sous les Sarasins, vers le milieu du IX. siecle; S. EULOGE prêtre, l'historien & l'apologiste des autres martyrs du lieu, martyrisé en 859. S. PARFAIT prêtre, martyrisé en 850. Sainte COLOMBE vierge, martyrisée l'an 853. de l'ere Espagnole 891. POMPEUSE vierge, religieuse près de Cordoue, martyrisée deux jours après sainte Colombe; sainte FLORE & sainte MARIE, vierges, martyrisées le 24. de Novembre de l'an 851. la derniere étoit religieuse de Cuteclar, & sœur de sainte Walabonze, martyrisée l'année précedente; S. Isaac; S. Paul Diacre; S. Theodemir moine; & S. Sance, martyrs en 851. au mois de Juin; S. Pierre, S. Walabonze, S. Wistramond, S. Habence, S. Sabinien, S. Jeremie, S. Sisenard diacre, tous martyrs en 851. S. Emilia diacre, S. Jeremie, S. Christophle, S. Leuvigilde moines, martyrs en 852. S. Rogel & S. Ser-Dieu, en la même année; SS. Athanase & Felix, S. Digne, & sainte Benilde, S. Faudille, martyrisés en 853. au mois de Juin; S. Argimir, sainte Aure ou sainte Aurée vierge, martyrisés l'an 856. Almansor, qui a été un des plus puissans des princes Maures, fut défait l'an 998. & mourut l'an 1002. qui étoit le 293. de l'Hegire. Son regne avoit été de 26. ans. Celui de son fils ne fut que de 6. & ensuite les Chrétiens Espagnols se rétablirent peu à peu, & chasserent les Sarasins en 1236. Le terroir de Cordoue est très-fertile. Cette ville est au milieu, entre Grenade au levant, & Seville au couchant, environ à 20. lieues de Chaume. * Strabon, *l. 3.* Pline. Ptolomée. Antonin. Jean de Gironne, *l. 1. paral. c. de flumin.* Ambrosius Morales. Baronius. Merula. Pedro Diaz de Riba, *Antiq. de Cord.* Alphonse Garcias, *Hist. de Cord.* Mariana. Botero, *Rel. d'Esp.* Francisco de Torreblanca, *de las Grand. de Cord.* Martin de Roa, *Princip. & Antiguid. de Cord.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

CONCILE DE CORDOUE.

Le celebre Osius, évêque de Cordoue, qui présida au concile general de Nicée, & depuis au concile de Sardique, assembla, l'an 348. en sa ville épiscopale un synode, dans lequel il condamna ceux que le même concile de Sardique avoit frappés d'anathême, & admit à sa communion, ceux que ce concile avoit reçûs. L'église de Cordoue étant affligée dans le IX. siecle par la persecution des Maures, on y tint un faux synode contre ceux qui s'offroient au martyre pour la défense de la religion Catholique. Saint Euloge qui fut martyrisé pendant cette persécution, en fait mention. * *Voyez* son ouvrage publié par Ambrosius Morales, *lib. 2. memor. Sanct. cap. 9. & seq.* Baronius *A. C. 851. num. 5. 852. num. 10. & seq.*

CORDOUE, l'une des plus anciennes maisons d'Espagne, recommandable par les grands capitaines qui en sont issus, par ses dignités & par ses alliances, dont on ne rapportera ici la posterité que depuis

I. DOMINIQUE Munoz ou Nunez, surnommé le *fameux Adalid*, qui étoit un emploi militaire, seigneur de Dos Hermanas, lequel ayant emporté la ville de Cordoue sur les Maures, dont sa posterité prit le nom, il en fut grand alguazil, & vint s'établir en Andalousie. Il épousa *Gile* ou *Gilette* Fernandez, fille d'*Alvare* Colodro, gentilhomme du royaume de Galice, dont il eut FERDINAND, qui suit.

II. FERDINAND Nunez ou Munoz, seigneur de Dos Hermanas, laissa de *Ora* de Temez sa femme, 1. *Munno* Fernandez, seigneur des Dos Hermanas, & grand alguazil de Cordoue, mort en 1275. laissant de *Marie*, fille de *Jean* Martinez de Fermosilla, *Ferdinand*, mort jeune; *Sanche* & *Eleonore* Munoz; 2. *Roderic* Fernandez, archidiacre de l'église de Cordoue, vivant en 1295; 3. ALFONCE FERNANDEZ, qui suit; 4. *Elvire*; 5. *Jeanne*, mariée à *Ferdinand* Inniguez de Carcamo; 6. *Majore*, alliée à N. de Sosa, Portugais; 7. *Eleonore*, qui épousa *Alfonce* Perez de Saavodra; & 8. *Constance* Fernandez.

III. ALFONCE FERNANDEZ, seigneur de Dos Hermanas, de Cagnette, &c. grand alguazil de Cordoue & adelantade major de la Frontera, vivoit en Octobre 1325. Il épousa *Therese* Ximenez de Gongora, fille de *Louis* Valdonta de Gongora, ou selon d'autres, *Elvire* de Soto-major, fille de *Pierre-Alvare* de Sotomajor, dont il eut FERDINAND-ALFONCE, qui suit; MARTIN-ALFONCE, qui a fait la *branche des comtes d'*ALCAUDETE, *rapportée ci-après*; *Jean-Alfonce*, mort avant son pere; *Urraque*, mariée à *Garcie* Melandez de Sotomajor, seigneur del Carpio & de Jodar; *Marie*, alliée à *Roderic* Gonsalez Messia, seigneur de Messia, & grand commandeur de Leon; & *Constance*.

IV. FERDINAND-ALFONCE de Cordoue, seigneur de Cagnette, alcade major & grand alguazil de Cordoue, alcade d'Alcaudete, &c. vivoit en 1343. Il épousa 1°. *Urraque* Gonsalez, fille de *Gonsalve*, seigneur de Messia: 2°. *Marie* Ruiz, de Bredma, fille de *Roderic* Inniguez de Biedma, & de *Jeanne* Diaz de Fines. Du premier lit vinrent, *Therese* Fernandez; *Constance* & *Eleonore* Fernandez, mariée à *Bartelemi* Boccanegra. Et du second sortirent. 1. GONSALVE, qui suit; 2. *Alfonce*, premier alcade de Los Donzelez, dont on fait descendre les infans de Cordoue; 3. *Martin*, seigneur de Villaverde, qui épousa *Beatrix* Fernandez de Carcamo, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Cordoue, dame de Villaverde, mariée à *Gomez* de Aguayo; & 4. DIEGUE, qui a fait la *branche des seigneurs de* CHILLON, *marquis de Comares, & ducs de Segorbe & de Cardonne, rapportée ci-après. Il eut aussi pour fils* naturel RODRIGUE, *qui a fait la branche des seigneurs de* BELMONTE, *& marquis de Moratilla rapportée en son lieu.*

V. GONSALVE Fernandez de Cordoue, seigneur de Cagnette, d'Aguilar, de Priego, &c. mourut en 1422. Il épousa *Marie-Garcie* Carillo, dame de Villaquiran, &c. fille de *Pierre* Ruiz Carillo, dont il eut *Pierre* Fernandez de Cordoue, mort en 1379. ALFONCE, qui suit; DIEGUE, qui a fait la *branche des seigneurs de* BAENA, POZA & REQUENA, *rapportée ci-après*; *Urraque* Alonso de Cordoue, mariée 1°. à *Louis* Diaz de Baëzas, seigneur de Guardia : 2°. à *Alfonce* Boccanegra, seigneur de Palma; *Eleonore* Fernandez, alliée à *Rodrigue* Gonsales Messia, seigneur de la Guardia; *Marie* Garcia Carillo, qui épousa *Pierre* Venegas, seigneur de Luque; & *Constance* Fernandez, mariée à *Martin-Alfonce* de Cordoue; seigneur de Guadalcazar.

VI. ALFONCE Fernandez de Cordoue, & Aguilar, seigneur d'Aguilar, de Priego, de Cagnette, &c. Rich-homme de Castille, épousa *Therese* Venegas, fille d'*Ega*, seigneur de Luque, dont il eut 1. *Gonsalve-Fernandez* de Cordoue & Aguilar, qui mourut avant son pere, ayant eu d'*Isabelle* de Figueroa, fille de *Laurent* Suarez de Figueroa, maître de l'ordre de S. Jacques, *Alfonce* dit *le desherité*; & *Diegue* Fernandez 2. PIERRE, qui suit; & 3. *Marie* Garcia de Cordoue, alliée à *Martin-Alfonce* de Montemajor, seigneur d'Alcaudete.

VII. PIERRE Fernandez de Cordoue & Aguilar, seigneur d'Aguilar, Priego, &c. Rich-homme de Castille, eut part à la confiance de Jean II. roi de Castille, qui le nomma gouverneur de la personne d'Henri IV. son fils, & mourut en Avril 1424. Il épousa *Leonore* d'Arellano, fille de *Charles*, seigneur d'Aguilar & de los Cameros, dont il eut *Alfonce* Fernandez de Cordoue & Aguilar, seigneur d'Aguilar, &c. mort sans alliance en 1441; PIERRE, qui suit; *Eleonore* de Cordoue, mariée à *Martin* Fernandez de Cordoue, alcade de los Donzelos; & *Therese* de Cordoue, alliée à *Pierre* Afan de Ribera, adelanto d'Andalousie.

VIII. PIERRE Fernandez de Cordoue & Aguilar, seigneur d'Aguilar, Priego, &c. Rich-homme de Castille, mourut en 1455. Il épousa *Elvire* de Herrera, fille de *Pierre* Nunez de Herrera, seigneur de Pedraza, dont il eut ALFONCE, qui suit; & *Gonsalve* Fernandez de Cordoue, dit *le grand Capitaine*, duc de Terranova, Sessa, S. Angelo & Torremaggiore, marquis de Bitonte, prince de Venouse, de Squilace, &c. grand connetable du royaume de Naples, dont *l'éloge sera rapporté ci-après dans un article separé*. Il mourut le 2. Decembre âgé de 62. ans, ayant eu de *Marie* Manrique, fille de *Federic* Manrique de Castille, seigneur del Hito, Bagnos, &c. *Marie* morte jeune; *Beatrix*, morte sans alliance, en 1508; & *Elvire* de Cordoue heritiere de son pere, mariée à *Louis* Fernandez de Cordoue, comte de Cabra.

IX. ALFONCE Fernandez de Cordoue, seigneur d'Aguilar, alcade d'Alcala, & grand alguazil de Cordoue, fut tué en la guerre de Grenade le 16. Mars 1501. Il épousa *Catherine*, fille de *Jean* Pacheco, marquis de Villena, dont il eut PIERRE, qui suit; FRANÇOIS, qui fit la *branche des seigneurs d'*ALMUNAR, *rapportée ci-après*; *Elvire*, mariée à *Frederic* Henriquez, marquis de Tarife; *Marie*, religieuse; & *Louise* de Cordoue, alliée à *Louis* Mendez de Sotomajor, seigneur de Carpio.

X. PIERRE Fernandez de Cordoue, seigneur d'Aguilar, &c. se trouva à la bataille où fut tué son pere, dont il enleva le corps sur ses épaules hors de la mêlée. Il fut créé marquis de Priego en 1501. & mourut le 24. Janvier 1517. Il épousa *Elvire* Henriquez, fille d'*Henri* Henriquez & de *Marie* de Luna, morte en 1512. dont il eut CATHERINE, qui suit; *Marie* Henriquez de Cordoue, alliée à *Pierre* Davila, marquis de las Navas; *Elvire* de Cordoue, mariée en 1519. à *Pierre* Manrique, comte d'Osorno, morte le 11. Septembre 1539; *Therese* Henriquez, fondatrice des religieuses d'Aguilar, morte sans alliance; & *Isabelle*, abbesse de sainte Claire de la ville de Montilla.

XI. CATHERINE Fernandez de Cordoue & d'Aguilar, marquise de Priego, dame d'Aguilar, &c. épousa en 1518. *Laurent* Suarez de Figueroa, comte de Feria, dont elle eut, 1. *Pierre* Fernandez de Cordoue, & Figueroa, comte de Feria, chevalier de la Toison d'or, mort avant sa mere en 1552. ayant eu d'*Anne* Ponce de Leon, fille de *Rodrigue*, duc d'Arcos, *Laurent* Suarez de Cordoue & Figueroa, mort jeune; & *Catherine* Fernandez de Cordoue & Aguilar, marquise de Priego, mariée à *Alfonce* Fernandez d'Aguilar, marquis de Villafranca son oncle; 2. GOMEZ, qui suit; 3. ALFONCE, qui a fait la *branche des marquis de* VILLAFRANCA & *de* PRIEGO, *rapportée ci-après*; 4. *Antoine* Fernandez de Cordoue, Jesuite & fondateur du college des Jesuites de la ville de Montilla; 5. *Laurent* Suarez de Figueroa, prieur de saint Paul de Cordoue ordre de saint Dominique, puis évêque de Segovie; & 6. *Marie* de Tolede & Figueroa, alliée à *Louis-Christophle* Ponce de Leon, duc d'Argos.

XII. GOMEZ Suarez de Figueroa, fut créé duc de Feria en Septembre 1567. & mourut le 7. Septembre 1571. Il épousa *Jeanne*, fille de *Guillaume* Dormer, seigneur de Tameri en Angleterre, dont il eut LAURENT, qui suit; & *Pierre*, mort jeune.

XIII. LAURENT Suarez-Figueroa & Cordoue, duc de Feria, marquis de Villalva, seigneur de Zafra, &c. né le 28. Septembre 1550. fut viceroi de Catalogne, puis de Sicile, & mourut en Janvier 1607. Il épousa 1°. *Isabelle* de Cardenas, fille de *Bernardin*, marquis d'Elche : 2°. *Isabelle* de Mendoza, fille d'*Innico* Lopez, duc de l'Infantade, morte le 18. Septembre 1593. De ce dernier mariage sortirent GOMEZ, qui suit; & *Inico* Lopez de Mendoza, mort jeune.

XIV. GOMEZ Suarez de Figueroa & Cordoue, duc de Feria, marquis de Villalva, comte de Zafra, &c. né le 30. Decembre 1587. fut viceroi de Valence, puis gouverneur du Milanez, conseiller d'état & de guerre, & mourut le 12. Janvier 1634. Il épousa 1°. en Août 1607. *Françoise* de Cordoue, fille d'*Antoine* Folch, de Cardonne de Cordoue, duc de Sessa, morte le 25. Janvier 1623: 2°. le 9. Decembre 1626. *Anne* Fernandez de Cordoue, fille d'*Alfonce*, marquis de Priego. Elle se remaria à *Pierre-Antoine* d'Aragon, & mourut en Octobre 1679. Du premier lit étoient issus *Laurent* Suarez de Figueroa de Cordoue, né en 1616. mort jeune; *Isabelle* & *Jeanne*, mortes jeunes. Et du second sortit LAURENT BALTASAR, qui suit.

XV. LAURENT BALTASAR de Figueroa de Cordoue, duc de Feria, mourut peu après son pere sans alliance.

BRANCHE DES COMTES DE VILLA-FRANCA, Marquis de PRIEGO & *de* CELADA, *ducs de* FERIA & *de* MEDINA-CELI.

XII. ALFONCE Fernandez d'Aguilar, troisiéme fils de CATHERINE Fernandez de Cordoue & d'Aguilar, marquise de Priego, dame d'Aguilar, &c. & de *Laurent* Suarez de Figueroa, comte de Feria, fut comte de Villa-Franca, & épousa *Catherine* Fernandez de Cordoue & Aguilar, marquise de Priego sa niece, & fille unique de *Pierre* Fernandez de Cordoue, & Figueroa, comte de Feria son frere aîné, dont il eut 1. PIERRE, qui suit; 2. *Alfonce* d'Aguilar & de Cordoue, chevalier & commandeur de l'ordre de Calatrava, qui fut créé marquis de Celada par le roi Philippe III. & mourut le 23. Decembre 1621. Il épousa *Anne-Antoinette*, de Alvarado & Velasco, fille de Garcie, comte de Villamor, dont il eut pour fils unique, *Alfonce-Gaspard* de Cordoue, marquis de Celada, commandeur de Bolanos, ordre de Calatrava, mort le 2. Novembre 1635. sans laisser de posterité de *Françoise* Portocarrero, marquis de Villanueva, del Fresno; 3. *Laurent* Suarez de Figueroa, mort sans alliance; 4. *Anne* Ponce de Leon & Cordoue; & 5. *Catherine* Fernandez de Cordoue, religieuse aux Carmelites déchaussées de Cordoue.

XIII. PIERRE Fernandez de Cordoue & Figueroa, marquis de Priego, seigneur d'Aguilar & de Cordoue, mourut le 24. Août 1606. Il épousa *Jeanne* Henriquez de Ribera, fille de *Ferdinand*, duc d'Alcala, dont il eut ALFONCE, qui suit; *Louis*, mort sans posterité, *Catherine* Fernandez de Cordoue, mariée à *Henri* de Cordoue & d'Arragon, duc de Cardonne & de Segorbe; & *Jeanne* Henriquez de Cordoue, alliée en 1620. à *Pierre-André* de Guzman, marquis d'Algave.

XIV. ALFONCE Fernandez de Cordoue & Figueroa, marquis de Priego, duc de Feria après la mort de *Laurent-Baltasar*, fut chevalier de la toison d'or, & mourut le 24. Juillet 1645. Il épousa *Jeanne* Henriquez de Ribera, fille de *Ferdinand*, marquis de Tarifa, dont il eut *Pierre*, marquis de

de Montalvan, mort avant son pere; LOUIS-IGNACE, qui suit; *Anne* Fernandez de Cordoue, mariée 1°. en 1626. à *Gomez* Suarez de Figueroa & Cordoue, duc de Feria, &c. gouverneur du Milanez: 2°. à *Pierre-Antoine*, d'Arragon, morte en Octobre 1679; *Marie* Fernandez de Cordoue, premiere femme de *Pierre* Portocarrero, comte de Medelin; *Jeanne* Henriquez de Ribera, alliée à *Gaspard* Guzman, duc de Medina-Sidonia; *Isabelle* de Cordoue qui épousa en 1641. *François* Fernandez de Cordoue & Cardonne, duc de Sessa; & *Josephe* de Cordoue, mariée à *Innico* de Velasco, duc de Frias.

XV. LOUIS-IGNACE Fernandez de Cordoue, Figueroa & Aguilar, marquis de Priego, duc de Feria, &c. fut fait grand d'Espagne de la premiere classe, & mourut le 22. Août 1665. Il épousa *Marieanne* de Cordoue & Arragon, fille d'*Antoine* Fernandez, duc de Sessa, dont il eut LOUIS-FRANÇOIS-MAURICE, qui suit; *Alfonce*, d'Aguilar & Cordoue, lequel après avoir été chevalier de l'ordre d'Alcantara & chanoine de Cordoue, fut créé cardinal par le pape Innocent XII. le 22. Juillet 1697. nommé grand inquisiteur d'Espagne en 1699. & mourut le 19. Septembre de la même année, âgé de 46. ans; *Antoine* de Cordoue, qui a épousé *Catherine* Portocarrero & Guzman, comtesse de Teva, marquise d'Ardales, fille de *Christophe*, marquis de Montijo; *François* Fernandez, chevalier de Malte, gouverneur de Valence sur le Pô, puis mestre de camp general de Melan, gouverneur de la province de Guipuscoa, capitaine general d'Estramadoure, & commissaire general de la cavalerie d'Espagne en 1703.; *Jeanne* Fernandez de Cordoue, mariée le 16. Septembre 1669. à *Pascal-François* de Borgia duc de Gandie, morte au mois d'Août 1720. âgée de 68. ans; *Josephe*, morte jeune; *Marieanne*, alliée le 16. Janvier 1684. à *Melchior* de Guzman Osorio & Davila, marquis d'Astorga, de Velada, Villamanque & Ayamonde; *Therese*; *Anne* & *Marie* de Cordoue, religieuses au monastere de sainte Claire de Montilla.

XVI. LOUIS-FRANÇOIS MAURICE Fernandez de Cordoue, Figueroa & Aguilar, marquis de Priego, duc de Feria, &c. chevalier de la toison d'or, mourut le 23. Août 1690. Il épousa en 1675. *Felice-Marie* de la Cerda & Arragon, fille de *Jean-François-Thomas* de la Cerda, duc de Medina-Celi & d'Alcala, dont il eut *Emanuel* Fernandez de Cordoue Figueroa & Aguilar, marquis de Priego, duc de Feria, mort sans alliance; NICOLAS, qui suit; *Louis*; *Marie-Françoise*; & *Marie de l'incarnation* Figueroa, la Cerda & Arragon, alliée à *Vincent Pierre-Ferdinand* Alvarez de Tolede & Portugal, comte d'Oropesa.

XVII. NICOLAS Fernandez de Cordoue Figueroa, & Aguilar, marquis de Priego, duc de Feria & de Medina-Celi, &c. a herité de tous les biens des maisons de Cardonne & de Medina-Celi, après la mort de *Louis* de la Cerda-Cardonne, duc de Medina-Celi, mort en 1711. Il a épousé *Hieronyme-Marie* Spinola, fille de *Philippe Antoine*, marquis de Los-Balbases, dont des enfans.

BRANCHE DES MARQUIS D'ALMUNAR ET DE CARPIO.

X. FRANÇOIS PACHECO de Cordoue, second fils d'ALFONCE Fernandez de Cordoue, seigneur d'Aguilar, &c. & de *Catherine* Pacheco, fut seigneur d'Almunar. Il épousa *Marie* de Cordoue, fille de *Diegue* Fernandez de Cordoue, comte de Cabra, dont il eut *Alfonce* Fernandez de Cordoue, seigneur d'Almunar, qui mourut sans laisser de posterité de *Therese* de Hozes-de-Cordoue, dame d'Albaida; DIEGUE, qui suit; *François* Pacheco de Cordoue, évêque de Malaca; *Catherine* Pacheco de Cordoue, mariée à *Emanuel* Ponce de Leon, comte de Baylin; *Françoise & Claire*, religieuses.

XI. DIEGUE Fernandez de Cordoue, seigneur d'Almunar, chevalier de l'ordre de Calatrava, épousa *Anne-Marie* Lasso de Castille, fille de *Pierre*. Lasso, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Diegue* Pacheco de Cordoue, marquis d'Almunar, mort sans posterité; *Philippe*, mort en Angleterre; *Diegue*, doyen de l'église de Cordoue & de Seville; *Catherine*, mariée en 1592. à *Pierre*, Manrique de Lara, comte de Paredes, morte sans posterité; *Marie*, marquise d'Almunar, alliée à *Jean-Baptiste* Centurioni, marquis d'Estapa; & *Anne-Marie*, qui épousa *Antoine* de Cordoue, seigneur de Guadalcazar.

XII. FRANÇOIS Pacheco de Cordoue, marquis d'Almunar, épousa *Marie* Diaz de Haro, marquise del-Carpio, &c. dont il eut *Diegue* Lopes de Haro, marquis del-Carpio, seigneur d'Almunar, mort sans enfans de *Jeanne* de Sandoval, fille de *François* Gomez de Sandoval, duc de Lerme.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BAENA, POZA & REQUENA.

VI. DIEGUE Fernandez de Cordoue, troisiéme fils de GONSALVE Fernandez de Cordoue, seigneur de Cagnette, & d'Aguilar, & de *Marie-Garcie* Carillo, fut seigneur de Baëna, Villaizan, Villacisla, Mazariegos, Bascones, Revenga, &c. maréchal de Castille, alcade de Los-Donzelos & de Cabra, & grand alguazil de Cordoue. Il épousa 1°. *Sanche-Garcie* de Rojas, dame de Poza, fille de *Sanche* Sanches de Rojas, & de *Jeanne* de Tolede: 2°. *Agnès* de Ayala, dame de Casarubios, fille de *Pierre* Suarez, seigneur de Casarubios. Du premier mariage vinrent JEAN, qui suit; PIERRE, qui fit la *branche des seigneurs de* BAENA, *rapportée ci-après*; *Sanche* Rojas de Cordoue, évêque d'Astorga; & *Jeanne* de Cordoue, dame de Bascones, mariée à *Innico* Lopez de Mendoza: & du second sortit *Marine* de Cordoue, dame de Casarubios, alliée à *Frederic* Henriquez, amiral de Castille.

VII. JEAN Rodriguez de Rojas, seigneur de Posa, mourut vers l'an 1454. Il épousa *Elvire*, fille de *Gomez* Manrique, grand adelante de Castille, dont il eut DIEGUE, qui suit; GOMES, qui fit la *branche des seigneurs de* REQUENA, *rapportée ci-après*; *Marie* Manrique, dame de Monquillo, alliée à *Emanuel* de Benavides, seigneur de Javalquinto; *Sanche* de Rojas, mariée à *Lascon* de Guevarra; *Maxime* de Rojas, qui épousa *Garcie* Sanchez de Arze, seigneur de Villerias; *Mencie* de Rojas, alliée à *Loup* de Mendoza; & *Jeanne* de Rojas, prieure de sainte Marie de las-Huelgas.

VIII. DIEGUE de Rojas, seigneur de Poza, Villaquiran, Villacisla, &c. épousa *Catherine* de Castille, fille de *Pierre* de Castille, comte de Pernia, évêque d'Osma, puis de Plaisance, dont il eut *Elvire* de Rojas, dame de Poza, Villaquiran, &c. mariée à *Diegue* de Rojas, seigneur de Monzon, dont sont issus les marquis de Poza; *Marie* de Castille, alliée à *Jean* de Zuniga, seigneur de saint Martin, Valueni, &c; & *Jeanne* de Castille, nommée depuis *Catherine*, mariée en 1479. à *Jean* Manuel, seigneur de Belmonte de Campos.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE REQUENA.

VIII. GOMEZ Manrique, fils puîné de JEAN Rodriguez Rojas, seigneur de Posa, & d'*Elvire* Manrique, fut seigneur de Requena, & mourut le 6. Decembre 1460. dont il eut *Antoine* de Rojas, évêque de Majorque, puis de Plaisance, de Burgos, archevêque de Grenade, & patriarche des Indes; JEAN, qui suit; & *Elvire* de Rojas, religieuse, puis nommée *Isabelle*, mariée à *Bertrand*, de Guevarra, seigneur de Morata. *Il eut aussi de* Jeanne *de Arce un fils naturel nommé* Diegue *de Rojas Manrique, qui fut legitimé le 11. Novembre 1515. lequel épousa* Marie *de Contreras, dont il eut* Beatrice *Manrique, alliée à* Tristan *de Avellaneda.*

IX. JEAN Rodriguez de Rojas, seigneur de Requena, épousa *Catherine*, fille de *Jean* Manrique, dont il eut *Gomez* de Rojas, seigneur de Requena, mort sans posterité; *François* de Rojas; *Isabelle*; *Catherine*; *Marie*; *Françoise*; & *Anne* de Rojas Manrique. Cette Dame de Requena fut mariée 1°. à *Pierre* de Velasco: 2°. à *Jean* de Acugna Portocarrero, seigneur de Pajares, mort le 15. Octobre 1580.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BAENA, ALMODAVAR, & ESTRELLA.

VII. PIERRE Fernandez de Cordoue, second fils de DIEGUE Fernandez de Cordoue, seigneur de Baëna, & de *Sanche-Garcie* de Rojas, dame de Poza, fut seigneur de Baëna, & maréchal de Castille. Il épousa *Jeanne* de Cordoue & Montemajor, fille de *Martin-Alfonce*, seigneur d'Alcaudete,

dont il eut GONSALVE, qui suit; DIEGUE, qui a fait la *branche des comtes de* CABRA, *rapportée ci-après; Pierre*, religieux; *Marie; Therese; Sanche* Fernandez de Cordoue, femme d'*Alfonse* Fernandez de Cordoue, alcade des-los Donzeles; & *Gonsalve* Carillo de Cordoue, qui de *Marie*, fille de *Gonsalve* Cervantes, eut pour enfans *Anne* Carillo, mariée 1°. à *Jean* de Castillejo: 2°. à *Alfonse* Mendez de Sotomajor; autre *Marie* de Carillo, alliée à *Pierre* de Montemajor; autre *Marie*, religieuse; & *Constance* Cervantes Carillo, qui épousa *Jean* de Herrera.

VIII. GONSALVE Carillo de Cordoue, seigneur d'Almodavar & de Rodrigalvares, maître de salle du roi Henri IV. épousa *Jeanne* de Sousa & de Los-Rios, dont il eut DIEGUE, qui suit; *Pierre; Gonsalves* & *Beatrix* de Cordoue, mariée à *Pierre* Venegas, seigneur de Luque.

IX. DIEGUE Fernandez de Cordoue, seigneur d'Estrella, alcade d'Almodavar, mourut sans posterité de *Françoise*, fille de *Marie* Fernandez Portocarrero, seigneur de Palma, qu'il avoit épousée en 1470.

BRANCHE DES COMTES DE CABRA, SEIGNEURS de la GUAIARAS, *& ducs de* SESSA, BAENA *&* SOMA.

VIII. DIEGUE Fernandez de Cordoue, second fils de PIERRE Fernandez de Cordoue, seigneur de Baëna, & de *Jeanne* de Cordoue & Montemajor, fut comte de Cabra, vicomte de Isnajar, seigneur de Baëna, Rute, Zambra, &c. maréchal de Castille, & alguasil-major de Cordoue. Il épousa 1°. *Marie* Carillo, fille d'*Alvare*, ou *Pierre* Carillo d'Albornoz: 2°. *Mencie*, fille de *François* Ramire de Valenzuela & Aquilera. Du premier mariage vinrent *Pierre*, mort sans alliance; DIEGUE, qui suit; MARTIN, qui a fait la *branche des seigneurs de* SALZAREJOZ *& la* CAMPANA, *rapportée ci-après;* SANCHE, qui a fait *celle des comtes de* CASAPALMA *& marquis de* MIRANDA DE AUTA, *aussi rapportée ci-après; Gonsalve* Carillo de Cordoue, tué en un combat contre les Maures; *Marie* de Cordoue, alliée à *Martin-Alfonse* de Cordoue, seigneur d'Alcaudete; *Beatrix* Carillo de Cordoue, mariée à *Louis* Portocarrero, seigneur de Palma; & *Sancie* de Cordoue, qui épousa *François* de Cordoue, seigneur de Gualdalcazar. Du second mariage sortirent, *François & Mencie:* & *Louis* Fernandez de Cordoue, maître de salle du roi Ferdinand, dit *le Catholique*. Il épousa *Constance*, fille de *Pierre* Afan de Ribera dont il eut, 1. *Diegue* Fernandez de Cordoue, conseiller de la cour de Grenade, lequel d'*Anne* de Trevigno & Loaisa, eut pour fille unique, *Eleonore* de Cordoue & Guzman, mariée à *Gonsalve* Uzeda & Gongora; 2. *Eleonore* de Cordoue, alliée à *Ferdinand* de Carillo; & *Mencie* de Guzman, prévôte du couvent de la Mere-Dieu de Baëna.

IX. DIEGUE Fernandez de Cordoue, comte de Cabra, &c. épousa *Marie* de Mendoza, fille de *Diegue* Hurtado, duc de l'Infantade, dont il eut 1. DIEGUE, qui suit; 2. INNICO, qui fit la *branche des seigneurs de* GUETOR SANTILLAN *&* PALOMARES, *rapportée ci-après;* 3. *François* de Cordoue, évêque de Plaisance, comte de Pernia, qui fut pere de *Diegue* de Cordoue, évêque d'Avila; 4. *Ferdinand*, chevalier de l'ordre de Calatrava, président du conseil des ordres; 5. ANTOINE, qui fit la *branche des seigneurs de* TORREQUEBRADILLA, *comtes de* TORRALVA, *mentionnée ci-après;* 6. *Françoise*, religieuse; & 7. *Briande* de Cordoue, mariée à *Diegue* Ramirez de Guzman, comte de Teva.

X. DIEGUE Fernandez de Cordoue, comte de Cabra, &c. épousa *Françoise* de Zuniga-de-la-Cerda, fille de *Diegue* Lopez de Zuniga, seigneur de Villorias, dont il eut 1. *Diegue*, mort jeune; LOUIS, qui suit; 3. *Jean*, chanoine & doyen de Cordoue; 4. PIERRE, qui a fait la *branche des seigneurs de la* ZUBIA, *rapportée ci-après;* 5. ALVARE, qui a fait *celle de* VALENZUELA, *aussi rapportée ci-après:* 6. *Gabriel*, seigneur de la Guajaras, qui épousa *Anne* Zapata, dont il eut pour fille unique, *Françoise* de Cordoue, mariée à *Louis* Fernandez de Cordoue, seigneur de la Zubia son cousin; 7. *Antoine;* 8. *François*, évêque de Canarie; 9. *Marie*, alliée à *François* Pacheco, seigneur d'Almugnan; 10. *Françoise*, mariée à *Louis* Fernandez de Cordoue, marquis de Comares; 11. *Jeanne*, prieure du couvent de la Mere-Dieu de Baëna; 12. *Eleonore*, alliée à *Louis* Fajardo, marquis de Los-Velez; & 13. *Anne* de Cordoue.

XI. LOUIS Fernandez de Cordoue, comte de Cabra, vicomte de Isnajar, seigneur de Baëna, Dona Mencia, Albendin, Rute, Zembra, &c. mourut à Rome le 17. Août 1526. Il épousa *Elvire* de Cordoue, duchesse de Sessa, Terranova & S. Angelo, fille & heritiere de *Gonsalve* de Cordoue, dit *le grand Capitaine*, duc de Sessa, &c. morte en couches en 1524. dont il eut *Gonsalve* Fernandez de Cordoue, duc de Sessa, Terranova, S. Angelo, de Baëna, comte de Cabra, marquis de Bitonte, &c. chevalier de la toison d'or, gouverneur du Milanez, &c. mort le 3. Decembre 1578. sans laisser de posterité de *Marie* Sarmiento de Mendoza, sœur de *François* de Los-Cobos, marquis de Camarasa; *Diegue*, né & mort en naissant avec sa mere; *Marie* Manrique de Cordoue, morte jeune; *Françoise* de Cordoue & la Cerda, duchesse de Sessa & de Baëna, mariée en 1542. à *Alfonse* de Zuniga & Sotomajor, marquis de Gibraleon, morte le 9. Juin 1597. sans posterité; & BEATRIX, qui suit.

XII. BEATRIX de Figueroa, fut mariée à *Ferdinand* Folch de Cordoue de Requesens, duc de Soma, comte de Palamos, Cologne & Olivito, baron de Belpuch & de Linola, seigneur du Val d'Almonaced, grand amirante de Naples. De ce mariage vinrent *Louis* de Cardonne & Cordoue, duc de Soma, comte de Palamos, mort peu après son pere, sans alliance; ANTOINE, qui suit; & *Anne*, mariée à *Jean* Ramirez de Guzman, marquis des Ardales.

XIII. ANTOINE Fernandez de Cordoue Cardonne & Requesens, duc de Soma, fut aussi duc de Sessa, de Terranova & de S. Angelo, marquis de Bitonte, comte de Cabra, vicomte de Isnajar, &c. par la cession que lui en fit *Françoise* sa tante, qui n'avoit point d'enfant d'*Alfonse* de Zuniga & Sotomajor, marquis de Gibraleon. Il fut pendant 14. ans ambassadeur à Rome, où il rendit de grands services à Philippe II. & Philippe III. rois d'Espagne; il fut depuis majordome de la reine Marguerite, & mourut le 6. Janvier 1606. âgé de 55. ans. Il épousa le 19. Juin 1578. *Jeanne* de Cordoue & Arragon, fille de *Diegue*, surnommé l'*Africain*, marquis de Comares, mort en 1615. dont il eut 1. LOUIS, qui suit; 2. *Diegue*, mort jeune; 3. *Ferdinand*, abbé de Rute & archidiacre de Cordoue, *qui eut d'*Anne Boer *&* Figueroa Ferdinand *de Cordoue & Cardonne, marquis de Belfuerte:* 4. *Gonsalve* Fernandez de Cordoue, prince de Maratra, dit *le second grand Capitaine*, qui fut gouverneur du Milanez, en 1627. & mourut sans alliance le 16. Fevrier 1645; 5. *Raymond* de Cardonne, chevalier de Malte, commandeur del Viso; 6. *François* de Cordoue, qui fut marquis de Poza par son mariage avec *Jeanne* de Cordoue & Rojas, dont il eut pour fille unique, *Françoise* de Cordoue, mariée à *Frederic* de Tolede Osorio, marquis de Villafranca, morte en 1679; 7. *Alfonse*, mort jeune à Rome; 8. *Isabelle*, morte jeune à Rome; 9. *Beatrix*, morte jeune; 10. *Jeanne*, mariée en 1597. à *Innico* Fernandez de Velasco, comte de Haro; 11. *Françoise*, alliée en 1607. à *Gomez* Suarez de Figueroa & Cordoue, duc de Feria; & 12. *Laurent*, religieux de l'ordre de saint Dominique.

XIV. LOUIS Fernandez de Cordoue-Cardonne & Requesens, duc de Soma, de Sessa & Baëna, comte de Cabra, &c. amiral de Naples, mourut le 14. Novembre 1642. Il épousa en 1598. *Marieanne* de Rojas, fille & heritiere de *François*, marquis de Posa, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Françoise*, mariée à *Henri* Pimentel-Henriquez de Guzman, marquis de Tavara, comte de Villada; & *Jeanne* de Cordoue & Rojas, marquise de Poza, mariée 1°. à *François* de Cordoue son oncle: 2°. à *Loup* Hurtado de Mendoza & Moscoso, marquis d'Almazan: 3°. à *Diegue* Messia Philippez de Guzman, marquis de Leganez.

XV. ANTOINE Fernandez de Cordoue-Cardonne & Requesens, duc de Sessa, Baëna & Sama, comte de Palamos, &c. vicomte de Isnajar, baron de Belpuig, &c. grand amiral de Naples, mourut le 20. Janvier 1659. Il épousa *Therese* Pimentel de Quinones, fille d'*Antoine-Alfonse*, comte de Benevent, morte le 30. Août 1689. dont il eut, *Louis* comte de Palamos, mort jeune; FRANÇOIS, qui suit; *Gonsalve*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, tué en 1663. à la guerre d'Estramadoure; *Diegue* Fernandez de Cordoue, marquis de Santillan, comte de Villa-Umbrosa, chevalier des ordres de saint

Jacques & d'Alcantara. Il épousa 1°. en Avril 1661. *Marie* Bazan, fille de *François* de Benavides, comte de saint Estevan : 2°. *Marie-Petronille* Nino de Porres Henriquez de Guzman, comtesse de Villa-Umbrosa, & Castronuevo, marquise de Quintana, veuve de *Pierre* Nunez de Guzman, dont il n'eut point d'enfans; *Marie-Anne*, alliée à *Louis-Ignace* de Cordoue-Figueroa, marquis de Priego ; & *Manuele*, qui épousa *Frederic* de Tolede-Osorio, marquis de Villa-Franca, morte en 1679.

XVI. François Fernandez de Cordoue-Cardonne & Requesens, duc de Sessa, &c. marquis de Tavora, &c. president du conseil des ordres, mourut le 12. Septembre 1688. Il épousa 1°. en 1642. *Isabelle* Fernandez de Cordoue, fille d'*Alfonse*, marquis de Prieguo : 2°. *Mencie* d'Avalos, morte religieuse en 1679. son mariage ayant été déclaré nul : 3°. *Anne-Marie* Pimentel & Henriquez, marquise de Tavora & comtesse de Villada, morte le 16. Mars 1676 : 4°. en 1683. *Marie-Andrée* de Guzman, & Zuniga, fille de *Louis* marquis de Villa-Manrique. Du premier mariage vinrent, *Antoine*, comte de Palamos, mort jeune ; *Alfonse*, mort jeune ; *François*, comte de Cabra, mort en 1685. sans enfans d'*Eleonore* de Moscoso, veuve de *Gaspard* de Haro, comte de Carillo, & fille de *Loup* de Moscoso, marquis d'Almazan ; & Felix, qui suit. Du second étoit issue *Marie-Reine*, religieuse Capucine à Cordoue. Du troisiéme sortirent, *Antoine* Pimentel de Cordoue, comte de Villada, mort jeune; *Louise* Pimentel, marquise de Tavora, qui se rendit religieuse Carmelite déchaussée en 1693; *Marie*, morte jeune; *Therese*, religieuse ; & *Anne-Marie* Pimentel de Cordoue, marquise de Tavora, comtesse de Villada, mariée à *Antoine* de Tolede-Osorio. Et du quatriéme mariage sont issus *Emmanuel* de Cordoue & Guzman, né en Septembre 1684. qui a épousé *Faustine-Domenique*, comtesse de Montezuma & Sarmiento ; *Diegue*, né en 1688. mort jeune ; & *Therese*.

XVII. Felix Fernandez de Cordoue-Cardonne & Requesens, duc de Sessa, &c. mourut en Juillet 1709. âgé de 54. ans. Il épousa 1°. en 1678. *Françoise* Fernandez de Cordoue, comtesse de Casapalma, marquise de Guadalcazar, morte en Septembre 1680 : 2°. en Mars 1685. *Marguerite* d'Arragon, fille de *Raymond* Folch de Cordoue, duc de Segorbe & de Cardonne. Du premier mariage vint *Françoise-Marie-Manuel*, comtesse de Casapalma, marquise de Guadalcazar, née le 21. Juillet 1679. mariée en 1693. à *François-Nicolas* de Ayala-Velasco & Cardenas, comte de Colmenar : & du second sont issus *Antoine-Michel*, né & mort en Decembre 1685 ; *François-Xavier*, né en Decembre 1687 ; *Emanuel*, né en Septembre 1689 ; *Antoine-Joseph*, né en Avril 1692. mort jeune ; *Joseph*, né en Juillet 1694 ; *Louis*, né en Juin 1695 ; *Joachim*, né en Octobre 1699. mort jeune ; *Marie-Françoise* de Cordoue Borgia, née en Octobre 1688. mariée en 1702. à *Pierre* Colomb de Portugal, marquis de la Jamaïque ; & *Marie-Anne* de Cordoue, née en Septembre 1696.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA ZUBIA.

XI. Pierre de Cordoue, quatriéme fils de Diegue Fernandez de Cordoue, comte de Cabra, & de *Françoise* de Zuniga & la Cerda, fut seigneur de la Zubia & president du conseil des ordres. Il épousa *Philippe* Henriquez, dont il eut Louis, qui suit ; & *Anne* de Cordoue, mariée à *Rodrigue* Venegas, seigneur de Luque.

XII. Louis Fernandez de Cordoue, seigneur de la Zubia, chevalier de l'ordre de saint Jacques, & commandeur de Villanova de la Fuente, épousa *Françoise* de Cordoue, fille de *Gabriel*, seigneur de los Guajaras, dont il eut pour fils unique Jean, qui suit.

XIII. Jean Fernandez de Cordoue, seigneur de la Zubia, grand porte-étendart du royaume de Grenade, mourut sans posterité legitime.

BRANCHE DES MARQUIS DE VALENZUELA.

XI. Alvare de Cordoue, cinquiéme fils de Diegue Fernandez de Cordoue, comte de Cabra, & de *Françoise* de Zuniga & la Cerda, fut seigneur de Valenzuela, & épousa *Marie* d'Arragon, fille de *Jean* Manuel dont il eut 1. Antoine, qui suit ; 2. *Jean* de Cordoue & Arragon, ambassadeur en France pour le roi Philippe II. Il épousa *Marie* de Isaguirre & Oquendo, dont il eut *Helene-Marie* de Cordoue & Arragon, mariée à *François* de Chiriboga & Horaa, seigneur de Chiriboga ; 3. *Gonsalve* Fernandez de Cordoue, mort sans alliance ; 4. *Philippe* ; 5. *Diegue* ; 6. *Alvare* de Cordoue, qui épousa 1°. *Hippolite* de Cardonne : 2°. *Agnès* de Alagon. Du premier lit vint *Hippolite* de Cardonne & Cordoue, mariée à *Louis* Henriquez, comte de Villaflore, & du second étoit issu *Christophle* de Cordoue ; 7. *Jeanne* de Cordoue, alliée à *Claude* Landi, prince de Val-de-Tare ; 8. *Marieanne*, qui épousa N. comte de Olanda ; 9. *Eleonore*, mariée à *Alvare* de Portugal, comte de Gelves ; 10. *Marie*, qui ne fut point mariée, & fonda le couvent des Augustines de Madrid ; & 11. *Françoise* de Cordoue & Arragon, mariée à *Jean* de Acugna, comte de Buendia.

XII. Antoine de Cordoue & Arragon, seigneur de Valenzuela, commandeur de Mora de l'ordre de saint Jacques, épousa *Polixene*, fille de *Pierre* Lasso-de-Castille, dont il eut Antoine, qui suit ; *Pierre* de Cordoue & Castille ; & *Magdelaine* religieuse.

XIII. Antoine Fernandez de Cordoue & Arragon, marquis de Valenzuela, seigneur de la Taha, Orgiua & Busquitar, chevalier de l'ordre de Calatrava, épousa 1°. *Louise* de Ayala, fille d'*Athanase*, comte de Salvatierra : 2°. *Anne-Marie* de Cordoue & Osorio : 3°. *Antoinette* de Bracamonte, sœur de *N.* marquis de Fuentelsol. Du premier mariage vinrent Alvare-Louis, qui suit ; *Polixene* ; & *Louise*, religieuses. Du second étoit issue *Ursule* de Cordoue, mariée à *Gaspard* de Teves-Tello-de-Guzman, marquis de la Fuente, morte en 1642. Du troisiéme mariage sortit *Jeanne* de Cordoue, alliée à *Jean* Alvarez de Tolede, fils de *N.* comte de Cedillo.

XIV. Alvare-Louis Fernandez de Cordoue & Ayala, marquis de Valenzuela, seigneur de la Taha, &c. épousa *Anne* de Castille, fille de *Diegue*, seigneur de Gors, dont il eut pour fils unique, Antoine-Dominique, qui suit.

XV. Antoine-Dominique Fernandez de Cordoue & Ayala, marquis de Valenzuela, seigneur de la Taha, commandeur de l'ordre de saint Jacques, épousa *Jeanne* Lasso de Castille, sœur & heritiere de *Joseph*, comte de Villamantique, dont il eut *Anne* de Cordoue & Castille, marquise de Valenzuela, &c. mariée en Fevrier 1685. à *Charles-Joseph* Venegas, de Cordoue & Villegas, seigneur de la Torre-de-los Barrios ; & *Louise-Marie* de Cordoue & Castille, alliée en 1685. à *Ega-Sauveur* Venegas de Cordoue, comte de Luque, frere aîné de *Charles-Joseph*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GUETOR, SANTILLAN & PALOMARES.

X. Innico Fernandez de Cordoue, second fils de Diegue, comte de Cabra, &c. & de *Marie* de Mendoza, fut chevalier de l'ordre de saint Jacques, conseiller d'état du roi Ferdinand dit *le Catholique*, & son ambassadeur à Rome. Il épousa *Anne*, fille de *Diegue* de Aguayo, seigneur de los Guadapalares & de Villaverde, dont il eut Innico, qui suit.

XI. Innico Fernandez de Cordoue, épousa *Marie* de Santillan, dame de Coton, Guetor & Santillan, dont il eut *Innico*, mort sans alliance ; *Gomez*, religieux de l'ordre de saint Jerôme, puis évêque de Nicaraga & de Gatimala aux Indes, mort en Juillet 1598 ; *Emmanuel*, mort en la guerre de Grenade ; Gonsalve, qui suit ; *Benoît*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, mort sans posterité de *Marie* de la Cuëva ; *Gabriel*, mort sans alliance ; *Jerôme*, mort en Flandres ; *Pierre*, prieur de l'église cathedrale de Cadix ; *Françoise*, mariée à *Jean* d'Avalos, seigneur de Ceuti ; *Anne*, alliée à *Gilles* de Boccanegra ; *Marguerite*, *Major*, & *Marie*, religieuses ; & *Constance*, morte sans alliance.

XII. Gonsalve Fernandez de Cordoue, seigneur de Santillan, épousa *Agnès* Mexia de las Roëlas, dont il eut Innico, qui suit.

XIII. Innico Fernandez de Cordoue & las Roëlas, seigneur de Guetor, Santillan & Palomares, mourut en 1622. sans posterité d'*Antoinette-Marie* de Cordoue, fille de *François* Fernandez de Cordoue, comte de Guadalcazar.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TORREQUEBRADILLA, *Comtes de* TORRALVA.

X. ANTOINE Fernandez de Cordoue & Mendoza, cinquiéme fils de DIEGUE, comte de Cabra, &c. & de *Marie* de Mendosa, fut chevalier de l'ordre de saint Jacques, & corregidor de Tolede. Il épousa *Marie* Hurtado de Mendoza, fille & heritiere de *Jean* seigneur de Torrequebradilla, Torralva, & Torrejon, dont il eut *Jean*, chevalier de l'ordre de Calatrava, mort sans alliance; DIEGUE, qui suit; & *Marie* de Cordoue & Mendoza, dame de l'imperatrice Isabelle, alliée à *Balthazar* Mercader, seigneur de Buriol.

XI. DIEGUE de Cordoue & Mendoza, seigneur de Torrequebradilla, &c. chevalier de l'ordre de saint Jacques, senateur de Gien, épousa *Marie* Rotulo & Carillo, fille de *Gaspard* seigneur de Semotin & Fines, dont il eut *Antoine* Fernandez de Cordoue & Rotulo, seigneur de Torrequebradilla, mort sans posterité de *Therese* de Cordoue; *Gaspard*, chevalier de l'ordre de Calatrava, mort en la guerre de Grenade; *Jean*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, mort en la guerre de Portugal; *Diegue*, archidiacre de Cordoue, inquisiteur de la foi; GABRIEL, qui suit; *François*, commandeur de Coria de l'ordre d'Alcantara, mort sans posterité d'*Anne* Negron de Cueva; *Marie* de Mendoza, alliée à *Ferdinand* de Argote, seigneur de Cabrignana; *Damienne* & *Isabelle*, religieuses; & *Marguerite*, qui épousa Paëz de Castillejo, seigneur de Villahurta.

XII. GABRIEL de Cordoue, seigneur de Torrequebradilla, &c. épousa *Aldonce* Manrique de Cordoue, fille d'*Innico* de Cordoue-Ponce de Leon, seigneur de Campana, dont il eut INNICO, qui suit; *François*, chevalier de l'ordre de saint Jacques; *Gabriel*, chevalier de l'ordre de saint Jacques; *Jean-Ferdinand*, chevalier de l'ordre de saint Jacques; *Gaspard*, religieux de l'ordre de saint Dominique, élû évêque de Guodix; & *Marie*, alliée à *Rodrigue* de Corral seigneur de la Reina.

XIII. INNICO de Cordoue fut fait comte de Torralva en Septembre 1640. fut chevalier de l'ordre d'Alcantara, & épousa *Blanche* Messia de Guzman, dont il eut *Gonsalve* de Cordoue, seigneur de Semotin, chevalier de l'ordre d'Alcantara, & commissaire general de la Cruzade, dont il se démit en 1701. & mourut en Juillet 1702. âgé de quatre-vingt ans; FRANÇOIS, qui suit; *Antoine*, chevalier de l'ordre de saint Jacques, general de bataille, & gouverneur de Terre-ferme; *Diegue*, chevalier de l'ordre de Calatrava; & *Aldonce* de Cordoue.

XIV. FRANÇOIS de Cordoue, comte de Torralva, seigneur de Totanes, chevalier de l'ordre de saint Jacques, épousa *Marie-Anne* de Griman & Lupia, dont il eut JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit; *Gonsalve*; *François*, chanoine de Jaën; *Marie-Anne* alliée à *Ferdinand-François* de Zafra, seigneur de Custril; & *Françoise*, dame de la reine Marie-Louise, puis religieuse.

XV. JOSEPH-FRANÇOIS Fernandez de Cordoue, comte de Torralva & Talara, marquis de Fuentes.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SALZAREJOZ & de la CAMPANA *vicomtes de la* PUEBLA.

IX. MARTIN de Cordoue, troisiéme fils de DIEGUE, comte de Cabra, &c. & de *Marie* Carillo, sa premiere femme, fut seigneur de Salzarejoz, commandeur d'Estepa de l'ordre de saint Jacques, alcade de Teya, Bujalance & Calahorra, & capitaine des gardes d'Henri IV. roi de Castille. Il épousa *Marie* Ponce de Leon, dame de la Campana, fille de *Jean* comte d'Arcos, dont il eut *Diegue* Fernandez de Cordoue, seigneur de Salzarejoz & de la Campana, grand porte-étendart de Cordoue, mort sans posterité de *Guiomare* Manrique, fille de *Garcie*, seigneur d'Amaynolas; BERNARDIN, qui suit; *Pierre* Ponce de Leon; & *Marie* de Carillo, alliée à *Martin* Fernandez Venegas.

X. BERNARDIN Fernandez de Cordoue-Ponce de Leon, grand porte-étendart de Cordoue, épousa 1°. *Marie*, fille de *Pierre* de Cabrera: 2°. *Isabelle* de Malgarejo, fille de *Diegue* Ortiz de Zuniga. Du premier lit vint *Eleonore* de Zuniga, mariée à *Henri* de Guzman; & du second sortirent DIEGUE, qui suit; *Pierre* Fernandez Ponce de Leon, évêque de Plaisance, & inquisiteur general de la foi; *Jerôme*, qui s'établit à Urrea, où il se maria & n'eut que des filles; & *Marie* de Carillo, premiere femme de *Jean* Perez de los Roëlas & Guzman, de la maison de Torralva.

XI. DIEGUE Fernandez de Cordoue-Ponce de Leon, seigneur des domaines de la Campana, grand porte-étendart de Cordoue, épousa *Aldonce* Manrique, fille d'*Innico* Manrique de Lara, seigneur de Frigiliana, dont il eut INNICO, qui suit; *Diegue*, chevalier de l'ordre de saint Jacques; *Martin*, mort jeune; *Marie*, morte jeune; & *Isabelle* Carillo, mariée à *Gomez* de Cordoue, seigneur de Belmonte.

XII. INNICO de Cordoue-Ponce de Leon, seigneur de la Campana, grand porte-étendart de Cordoue, épousa *Marie* de Cordoue & Figueroa, fille d'*Antoine*, seigneur de Belmonte dont il eut DIEGUE, qui suit; *Marie*, morte sans alliance; & *Aldonce* Manrique de Cordoue, mariée 1°. à *Gabriel* de Cordoue & Mendoza, seigneur de Torrequebradilla: 2°. à *Pierre* Ponce de Leon, seigneur de Torre-Rodrigo.

XIII. DIEGUE de Cordoue-Ponce de Leon, chevalier de l'ordre de saint Jacques, grand porte-étendart de Cordoue, épousa *Aldonce* Manrique de Cordoue, fille de *Gomez*, seigneur de Belmonte, dont il eut INNICO, qui suit; & *Jeanne* de Cordoue, mariée à *Jean* Perez de Saavedra.

XIV. INNICO de Cordoue-Ponce de Leon, chevalier de l'ordre de Calatrava, grand porte-étendart de Cordoue, épousa *Major* de Gongora, sœur de *Jean*, marquis d'Almodavar, dont il eut DIEGUE, qui suit; & *Aldonce* Manrique de Cordoue, mariée à *Pierre* de Pargas & Heredia, seigneur de Fuen-Real.

XV. DIEGUE de Cordoue-Ponce de Leon, chevalier de l'ordre de Calatrava, grand porte-étendart de Cordoue, & gouverneur de Malaga, épousa *Eleonore-Marie* de Azevedo, dont il eut LOUIS, qui suit; *Balthazar*, chevalier de l'ordre de Calatrava, mort sans posterité d'*Eleonore* Tinoco, vicomtesse del Fresno; *Beatrix*, mariée à *Louis* Ortiz de Zuniga, marquis de Valenzina; & *Catherine*, alliée à *Antoine* de los Rios, vicomte de Miranda.

XVI. LOUIS Fernandez de Cordoue, vicomte de la Puebla de los Infantes, grand porte-étendart de Cordoue, épousa *Urraque* de Gongora, sœur de *N.* marquis d'Almodavar, dont il eut *François*, *Diegue*, *Antoine*, *Innico*, *Eleonore* & *Marie* de Cordoue.

BRANCHE DES COMTES DE CASAPALMA.

IX. SANCHE de Cordoue & Rojas, quatriéme fils de DIEGUE, comte de Cabra, & de *Marie* Carillo, sa premiere femme, fut seigneur de Casapalma, Villa-de-Nuno, Arroyo, Pililla, Quintanilla & Villaverde del Monte, alcade de Cazabonela, capitaine des gardes, & maître de salle du roi Ferdinand *le Catholique*. Il épousa *Marguerite* de Lemos, fille de *Gomez* Martinez de Lemos, Portugais, & de *Marie* de Meira, dont il eut SANCHE, qui suit; JEAN, qui a fait la *branche des comtes de* MIRANDA, *rapportée ci-après*: *Ferdinand*: *Isabelle* Carillo de Cordoue, mariée à *Innico* Manrique de Lara, seigneur de Frigiliana; *Françoise* de Lemos, abbesse du couvent de la Conception de la Vierge à Malaga; *Marie*, abbesse du couvent de sainte Isabelle la Real à Grenade; & *Marguerite* de Lemos, abbesse du couvent de la Conception de la Vierge de Malaga après sa sœur.

X. SANCHE de Cordoue & Rojas, seigneur de Casapalma, grand porte-étendart de Malaga, épousa *Marie* de Mendoza, sœur de *N.* marquis de Cagneta, dont il eut SANCHE, qui suit.

XI. SANCHE de Cordoue & Rojas, seigneur de Casapalma, &c. épousa *Eleonore* de Guzman & Acuna, fille de *Rodrigue*, seigneur d'Alguve, dont il eut *Sanche*, seigneur de Casapalma, mort sans enfans d'*Isabelle* de Medina; RODRIGUE, qui suit; *Pierre*, qui épousa *Therese* d'Avendagno, & s'établit en Amerique; *François*, qui épousa *Jeanne* de Ulloa; *Marie*, alliée à *Antoine*, seigneur de Monroi; & *Françoise* de Cordoue, religieuse.

XII. RODRIGUE de Cordoue, seigneur de Casapalma, &c. épousa *Mencie* de la Cueva & Mendoza, fille d'*Alfonse* de la Cueva, seigneur de Bedmar, dont il eut *Sanche*, qui tomba dans un fossé, & mourut sans alliance; *Alfonse*, mort jeune; FRANÇOIS, qui suit; & *Hieronyme* de Cordoue,

mariée à *Pierre* de Castro, frere du comte de Lemos.

XIII. FRANÇOIS de Cordoue, chevalier de l'ordre d'Alcantara, & grand porte-étendart de Malaga, fut créé comte de Casapalma en 1632. Il épousa *Marie-Anne-Françoise* de Cordoue-Portocarrero, fille de *Diegue* Fernandez, marquis de Guadalcazar, dont il eut JOSEPH-DIEGUE, qui suit.

XIV. JOSEPH-DIEGUE Fernandez de Cordoue-Portocarrero & Manrique, comte de Casapalma, &c. grand porte-étendart de Malaga, épousa *Eleonore-Marie* de Zapata & Silva, fille d'*Antoine* de Zapata & Mendoza, comte de Barajas & de la Coronne, dont il eut pour fille unique *Françoise* de Cordoue-Portocarrero & Manrique, comtesse de Casapalma & la Posodas, marquise de Guadalcazar, dame de Guadamelena, née le 27. Novembre 1662. mariée en Août 1678. à *Felix* Fernandez de Cordoue-Cardonne & Arragon, duc de Sessa & de Baëna, morte en couches le 12. Septembre 1680.

BRANCHE DES MARQUIS DE MIRANDA de AUTA *& de* COLMENARES.

X. JEAN de Cordoue & Rojas, second fils de SANCHE, seigneur de Casapalma, & de *Marguerite* de Lemos, fut alcade de Cazarabonela, & épousa *Marie* de Mendoza, fille de *N.* comte de Teva, dont il eut CHRISTOPHE, qui suit; *Françoise*, mariée à *Louis* Lasso de la Vega, dont la posterité a possedé dans la suite le marquisat de Miranda; & *Marguerite* de Cordoue, alliée à *Ferdinand* de Medina, seigneur de Castrejon.

XI. CHRISTOPHE de Cordoue, seigneur de Miranda de Auta, alcade de Cazarabonela, épousa *Isabelle* Carillo, fille de *Gomtier* Lasso de la Vega, seigneur de Pueroliana, dont il eut *Jean & Gomtier*, mort sans alliance; *François*, mort sans posterité d'*Anne* de Sotomayor; GOMEZ, qui suit; *Diegue*, provincial des Dominiquains; *Sanche*, provincial des Trinitaires; *Innico*, religieux Trinitaire; & *Françoise* de Cordoue, mariée à *Pierre* Coalla-Ponce de Leon.

XII. GOMEZ de Cordoue, seigneur de Miranda de Auta, épousa *Anne* Manrique, fille de *Gonsalve* Fernandez de Coello, seigneur de Colmenares, dont il eut JEAN, qui suit; *Gonsalve*, mort sans alliance; & *Marie* de Coalla & Cordoue, alliée à *Pierre* Gonsalez de Ocon, seigneur de Villar del Olmo, dont la posterité a aussi possedé le marquisat de Miranda de Auta.

XIII. JEAN de Cordoue & Coalla, marquis de Miranda de Auta, seigneur de Colmenares, épousa *Antoinette* Ortiz, fille de *Thomas* Ximenes Ortiz, seigneur de Horihuelos, dont il eut ANTOINE, qui suit.

XIV. ANTOINE de Cordoue, marquis de Miranda de Auta, vicomte de Colmenares, épousa *Claire-Hiacinthe* de Velasco, dame de Villamiel, fille de *Pierre*, comte de Revilla, dont il eut pour fille unique *Jeanne* Fernandez de Cordoue, morte à l'âge de trois ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHILLON, marquis de COMARES, *ducs de* SEGORBE *& de* CARDONNE.

V. DIEGUE Fernandez de Cordoue, dernier fils de FERDINAND-ALFONSE, seigneur de Cagnette, & de *Marie* Ruiz de Biedma sa seconde femme, fut seigneur de Chillon, Richhomme, & alcade de los Donzeles. Il épousa *Agnès* Martinez de Ponte, dont il eut MARTIN, qui suit.

VI. MARTIN Fernandez de Cordoue, seigneur de Chillon & alcade de los Donzeles, épousa 1°. en 1381. *Marie* Alonso de Argote & Godoi, dame d'Espejo & de Lucena, fille de *Jean* Martinez de Argote, & de *Therese* de Godoi: 2°. *Beatrix* de Solier, fille de *Moyse* Arnas de Solier, comte de Villalpando. Du premier mariage vinrent, 1. *Alfonse* de Cordoue, alcade de los Donzeles, mort sans laisser posterité de *Sanche* de Cordoue, fille de *Pierre*, seigneur de Baëna; 2. DIEGUE, qui suit; 3. *Gonsalve*, qui de *Beatrix* de Angulo, eut pour fils *Louis* de Angulo, senateur de Cordoue, lequel épousa *Marie* de Torres & Portugal, fille de *Ferdinand*, seigneur de Villardompardo, dont il eut pour fille unique *Elenore* de Cordoue, mariée à *Laurent* de los Infanta. Du second mariage de MARTIN sortirent 1. *Pierre* de Solier, évêque de Cordoue, qui, de *Catherine* Gutierrez, eut pour fils naturel MARTIN-ALFONSE, *qui fit la branche des seigneurs de* ZUHEROS, *rapportée ci-après*; 2. *Jean* de Cordoue, commandeur de Lora de l'ordre de saint Jacques; 3. *Georges* de Solier, commandeur de las Casas de l'ordre de Calatrava; 4. *Ferdinand* de Solier, commandeur de Moralla; 5. *Marie* de Solier, alliée à *Louis* Mendez de Sotomayor, seigneur de Carpio; 6. *Agnès*, mariée à *Pierre* de Venegas, seigneur de Luque; 7. *Isabelle*; & 8. *Marine*, qui épousa *Alfonse* Fernandez de Argote.

VII. DIEGUE de Cordoue, seigneur de Chillon, de Lucena & d'Espejo, alcade de los Donzeles, épousa *Catherine* de Sotomayor, fille de *Garcie* Mendez de Sotomayor, seigneur de Carpio, dont il eut MARTIN, qui suit; & *Isabelle* de Cordoue, mariée à *Ega* Venegas, seigneur de Luque.

VIII. MARTIN Fernandez de Cordoue, seigneur de Chillon, Lucena & Espejo, & alcade de los Donzeles, épousa *Eleonore* de Cordoue & Arelano, fille de *Pierre* Fernandez, seigneur d'Aguilar, dont il eut DIEGUE, qui suit; PIERRE, qui a fait la *branche des seigneurs de* SALARES *&* ALGARROBO, *rapportée ci-après*; & *Marie* de Cordoue, alliée à *Pierre* Lopez de Padilla, seigneur de Mejorada.

IX. DIEGUE Fernandez de Cordoue, seigneur de Chillon, Lucena & Espejo, & alcade de los Donzeles, fut créé marquis de Comares en 1512. Il épousa *Jeanne* Pacheco, fille de *N.* duc d'Escalonne, dont il eut LOUIS, qui suit; & *Eleonore* Pacheco, mariée à *Martin-Alfonse* de Cordoue & Velasco, comte d'Alcaudete.

X. LOUIS Fernandez de Cordoue, marquis de Comares, seigneur de Chillon, & alcade de los Donzeles, épousa *Françoise* de Zuniga & de la Cerda, fille de *Diegue* Fernandez de Cordoue, comte de Cabra, dont il eut DIEGUE, qui suit, *Louis* & *Pierre*, morts jeunes; *Jeanne*, mariée à *Rodrigue* Portocarrero, comte de Medelin; *Marie*, alliée à *François* Fernandez de la Cueva, duc d'Albuquerque; & *Anne* de Cordoue, qui épousa *Antoine* Guzman & Zuniga, & marquis d'Aiamonte.

XI. DIEGUE Fernandez de Cordoue, surnommé l'*Africain*, marquis de Comares, &c. chevalier de la Toison d'or, épousa *Jeanne* Folch d'Arragon, duchesse de Segorbe & de Cardonne, marquise de Pallas, comtesse de Prades, dont il eut LOUIS, qui suit; *Alfonse*, mort en Hollande sans posterité; *Jeanne*, mariée en 1578. à *Antoine* Fernandez de Cordoue-Cardonne & Requesens, duc de Soma & de Sessa; *Françoise*, alliée à *Beltram* de la Cueva, duc d'Albuquerque; & *Anne* de Cordoue.

XII. LOUIS Fernandez de Cordoue-Cardonne & Arragon, comte de Prades & d'Ampuries, mourut avant son pere, ayant eu d'*Anne* Henriquez de Mendoza, fille de *Louis*, amirante de Castille, *Diegue* Fernandez de Cordoue, mort jeune; HENRI, qui suit; *Louis*, chevalier de l'ordre de saint Jacques; *Jeanne*, seconde femme de *Jean* Fernandez de Velasco, duc de Frias, connétable de Castille; & *Anne*, mariée à *Pierre* Portocarrero, comte de Medelin, &c.

XIII. HENRI Fernandez de Cordoue-Cardonne & Arragon, duc de Segorbe & de Cardonne, marquis de Comares & de Pallas, comte d'Ampuries & de Prades, connétable d'Arragon, grand de Castille, épousa 1°. *Jeanne* de Roxas, fille de *François*, marquis de Poza, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Catherine* Fernandez de Cordoue & Figueroa, fille de *Pierre*, marquis de Priego, dont il eut LOUIS, qui suit; *Pierre-Antoine* d'Arragon, viceroi de Naples en 1666. qui mourut le 1. Septembre 1690. sans avoir eu des enfans d'*Anne* Fernandez de Cordoue, veuve de *Gomez* Suarez de Figueroa, duc de Feria, morte en 1679. ni d'*Anne-Catherine* de la Cerda, fille de *Jean-François*, duc de Medina-Celi, qu'il avoit épousée en 1680; *Antoine* d'Arragon de Cordoue, créé cardinal diacre par le pape Innocent X. le 7. Octobre 1647. mort le 8. Octobre 1650; *Vincent*, chevalier de l'ordre d'Alcantara; *Pascal*, qui fut créé cardinal par le pape Alexandre VII. le 5. Avril 1660. fut nommé viceroi de Naples en 1665. puis inquisiteur general d'Espagne & archevêque de Tolede, & mourut le 28. Septembre 1677; *Anne-Françoise* d'Arragon, mariée à *Rodrigue* Ponce de Leon, duc d'Arcos; & *Catherine* Fernandez de Cordoue, alliée à *Louis* Mendez de Haro-Sotomayor, marquis de Carpio.

XIV. Louis Ramon-Folch-d'Arragon-Cordoue & Cardonne, duc de Segorbe, Cardonne, &c. chevalier de la Toison d'or, mourut le 13. Janvier 1670. Il épousa 1°. en 1630. *Marie-Anne* de Sandoval, duchesse de Lerme, marquise de Denia, Cea, Villamizar, comtesse de Buendia, &c. morte en 1658 : 2°. *Marie-Therese* de Benavides, fille de *François*, comte de saint Istevan. Du premier mariage vinrent *Henri*, comte d'Ampuries, né en 1632. mort en 1637; *François*, comte d'Ampuries, mort à l'âge de 14. ans; *Ambroise* de Sandoval de Cordoüe-Arragon, &c. duc de Lerme, mort sans alliance en 1660; *Catherine-Antoinette* d'Arragon Sandoval, &c. duchesse de Segorbe & de Cardonne, marquise de Denia, Comares, &c. mariée à *Jean-François-Thomas* de la Cerda, duc de Medina-Celi, morte le 16. Fevrier 1697; *Marie* d'Arragon, alliée à *Ferdinand-Joachim* Faxardo, marquis de los Velez, morte en 1686; *Felicie*, morte sans alliance; *Therese-Marie-Manuelle*, qui épousa en 1662. *Pierre-Damian-Lutgard* de Menesez Portocarrero, comte de Medelin; & *Françoise*, mariée à *François* de Benavides, comte de S. Istevan, morte le 29. Janvier 1697. Du second mariage sortirent *Joachim*, duc de Segorbe, mort le 5. Mars 1670; *Antoinette*, morte jeune; *Jeanne*, mariée en 1677. à *Henri-Ernest*, prince de Ligne, morte le 18. Janvier 1691; *Marguerite*, alliée en Mars 1685. à *Felix* Fernandez de Cordoue & Cardonne, duc de Sessa; & *Angelle*, qui épousa *Louis* de Moscoso Osorio, comte d'Altamira.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SALARÈS, ALGARROBO & BENESCALERA.

IX. Pierre Fernandez de Cordoue, fils puîné de Martin, seigneur de Chillon, Lucena & Espejo, & d'*Eleonore* de Cordoue & Arellano, fut commandeur de las Casas, & épousa *Marie* Mexia, de la maison de la Guardie, dont il eut Diegue, qui suit.

X. Diegue Fernandez de Cordoue, dit *Donzel*, seigneur de Salares & Algarrobo, chevalier de l'ordre de S. Jacques, épousa *Isabelle* de Cabeza de Vaca, dont il eut Louis, qui suit; & *Marie* Carillo de Cordoue, alliée à *Ferdinand* de Torreas-Portugal, comte de Villardompardo.

XI. Louis Fernandez de Cordoue, dit *Donzel*, seigneur de Salares, &c. épousa *Isabelle* Tellez de Guzman, fille de *Jean* Gutierrez de Tellez, seigneur de Lerena, dont il eut pour fille unique *Isabelle* de Cordoue, dame de Salares, Algarrobo & Benescalera, mariée à *Antoine* de Cordoue, seigneur de Belmonte.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE DOS HERMANAS, Comtes d'ALCAUDETE.

IV. Martin-Alfonse de Cordoue, surnommé *le bon*, second fils d'Alfonse Fernandez, seigneur de Cagnete, & de *Therese* Ximenez de Gongora, fut seigneur de dos Hermanas, de la Rayna & el Frayle, chevalier de l'ordre de la Banda, grand porte-étendart de Cordoue, & mourut le 8. Juillet vers l'an 1349. Il épousa *Aldonce* Lopez de Haro dame de Fernan-Nunez & Bencalez, fille de *Loup* Gutierrez de Haro, dit *le Vieil*, dont il eut 1. Alfonse, qui suit; 2. Loup, qui fit la *branche des marquis de* Guadalcazar, *rapportée ci-après :* 3. *Martin-Alfonse*, alcade major de Cordoue; 4. *Diegue-Alfonse*, seigneur de las Cuevas, qui fut pere de *Diegue-Alfonse* de Cordoue, mort sans posterité d'*Aldonce* Lopez, morte sans alliance; & d'*Elvire* de Montemajor, dame de las Cuevas, mariée à *Jean-Manuel* de Lando; 5. *Therese* Alonso de Montemajor, alliée à *Etienne* Venegas; & 6. *Agnès* de Cordoue, dame de Fernan-Nunez, mariée en 1388. à *Diegue* Gutierrez de los Rios.

V. Alfonse Fernandez de Montemajor, seigneur de dos Hermanas, Albendin & Montemajor, alcade major de Cordoue, adelante major des limites du royaume, fut seigneur d'Alcaudete, & vivoit en 1317. Il épousa *Jeanne*, fille de *Jean* Martinez de Leiva, dont il eut 1. Martin-Alfonse, qui suit; 2. *Ferdinand-Alfonse* de Montemajor, seigneur de Albendin, qui épousa *Beatrix* de Cordoue, dont il eut *Diegue*, chanoine de Cordoue; *Pierre; Agnès* de Montemajor, mariée à *Alfonse* de los Rioz, seigneur de Fernan-Nunez; *Marie; Jeanne;* & *Alfonse* Fernandez de Cordoue, seigneur d'Albendin & de Montalvan, qui étoit l'aîné : il fit son testament en Août 1448. & laissa d'*Elvire* de Hinestrosa, sa femme, *Isabelle* de Montemajor, dame d'Albendin, mariée à *Ega* Venegas, seigneur de Luque; & *Beatrix*, dame de Montalvan; 3. *Diegue;* 4. *Beatrix* Alonso de Montemajor, mariée à *Diegue* Lopez de Angulo; 5. *Constance*, alliée à *Jean* Perez de Godoi, seigneur de Espejo; 6. *Aldonce*, femme de *Ferdinand* Inniguez de Carcamo, seigneur d'Aguilarejo; 7. *Berengere*, qui épousa *Jean* Perez de Valenzuela, seigneur de Valenzuela; 8. *Eleonore;* & 9. *Marie*.

VI. Martin-Alfonse de Montemajor, seigneur d'Alcaudete & de dos Hermanas, épousa 1°. *Therese* de Soto, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Marie Garcie* Carillo, fille d'*Alfonse* Fernandez de Cordoue, seigneur d'Aguilar, dont il eut pour fils unique Alfonse, qui suit.

VII. Alfonse Fernandez de Montemajor, seigneur d'Alcaudete, de dos Hermanas, Montemajor & Torre-Cardera; épousa *Elvire* Ponce de Leon, fille de *Pierre* comte de Medelin & d'Arros, dont il eut Alfonse, qui suit; Martin-Alfonse, qui continua la posterité, *qui sera rapportée après celle de son frere aîné : Ferdinand* Perez Ponce de Montemajor; & *Eleonore* Ponce de Montemajor, mariée à *Louis* de Cordoue, seigneur de Guadalcazar.

VIII. Alfonse Fernandez de Montemajor, mourut avant son pere : il épousa *Aldonce* de Riberá, fille de *Diegue* Gomez de Ribera, dont il eut Alfonse, qui suit

IX. Alfonse Fernandez de Montemajor, épousa *Elvire* Lasso de la Vega, dont il eut François, qui suit.

X. François Fernandez de Montemajor, épousa *Jeanne* de Vadilla, dont il eut Diegue, qui suit; *Martin-Alfonse* de Montemajor; *Diegue* Ponce de Leon de Cordoue; *Ferdinand* Perez Ponce de Montemajor, & *Eleonore* Ponce, mariée à *Louis*, seigneur de Guadalcazar.

XI. Diegue Fernandez de Cordoue & Montemajor, épousa *Marie* de Guzman, dont il eut pour fille unique *Françoise* de Montemajor, mariée à *Frederic* Manrique Portocarrero, seigneur de Guadamelena.

SUITE DES SEIGNEURS D'ALCAUDETE.

VIII. Martin-Alfonse, second fils d'Alfonse Fernandez de Montemajor, seigneur d'Alcaudete, &c. & d'*Elvire* Ponce de Leon, succeda en la seigneurie d'Alcaudete, son frere aîné étant mort avant leur pere. Il épousa *Marie* Fernandez de Carillo, fille de *Diegue* de Cordoue, comte de Cabra, dont il eut Alfonse, qui suit; 2. Louis, qui a fait *la branche de* Cordoue Ponce de Leon, *seigneurs de* Zuheros, *rapportée ci-après :* 3. *Pierre* Carillo de Cordoue, seigneur de Santo-Mia, qui épousa *Eleonore* Manrique, dame de Salazar, fille de *Frederic*, seigneur de Banos, dont il eut *Martin*, mort en la guerre d'Italie; *Anne*, morte sans alliance; *Elvire*, mariée à *Bernardin* de Mendoza; *Eleonore*, religieuse; & *Beatrix*, alliée à *Antoine* de Bobadilla, seigneur de Pinon; 4. *Françoise* Fernandez de Cordoue, mariée à *François* de Velasco, comte de Siruela; & 5. *Beatrix* Carillo, alliée à *Alfonse* de los Rios, seigneur de Fernan-Nunez.

IX. Alfonse Fernandez de Cordoue & Montemajor, seigneur d'Alcaudete, épousa *Marie* de Velano, fille de *Jean* comte de Siruela, dont il eut Martin, qui suit; & *Marie*, alliée à *François* de Benaudez, comte de S. Istevan.

X. Martin Fernandez de Cordoue Montemajor & Velasco, fut créé comte d'Alcaudete, & mourut en Août 1558. Il épousa *Eleonore* Pacheco, fille de *Diegue* de Cordoue, marquis de Comares, dont il eut Alfonse, qui suit; *Diegue*, évêque de Calahorra en 1556. mort en 1558; *Martin*, marquis de Cortez, par sa femme *Hieronyme* de Navarre, veuve de *Jean* de Benavides, & fille de *Pierre*, marquis de Cortez, maréchal de Navarre, dont il n'eut point d'enfans; & *François*, chevalier de l'ordre de Calatrava.

XI. Alfonse Fernandez de Cordoue & Velasco, comte d'Alcaudete, mourut en Fevrier 1565. ayant eu de *Françoise* de Mendoza, fille d'*Antoine*, viceroi des Indes, *Martin* & *Antoine*, morts jeunes; *Alfonse*, comte d'Alcaudete, mort à l'âge de 19. ans; François, qui suit : Diegue, qui a fait la *branche d'*Alagon, *comtes de* Sastaga, *rapportée ci-après : Alfonse*, mort jeune; *Eleonore*, alliée à *François* de Rojas,

comte de Mora, *Catherine*, morte sans alliance; & *Elvire*, mariée à *Diegue* de Aguayo & Godoi, seigneur de Villaverde.

XII. FRANÇOIS Fernandez de Cordoue & Velasco, comte d'Alcaudete, mourut le 6. Janvier 1632. Il épousa *Anne* Pimentel de Herrera, marquise de Viana, fille de *Pierre*, marquis de Viana, dont il eut *Alfonse* & *Pierre*, morts jeunes; *Antoinette* de Cordoue Velasco & Pimentel, comtesse d'Alcaudete, marquise de Viana, mariée à *Jean* de Zuniga-Requesens & Pimentel, marquis de Villar de Gazanezo, morte en 1633; & *Françoise* de Cordoue.

BRANCHE D'ALAGON, COMTES DE SASTAGA.

XII. DIEGUE de Cordoue, chevalier de l'ordre de Calatrava, second fils d'ALFONSE, comte d'Alcaudete, & de *Françoise* de Mendoza, épousa *Agnès* Alagon, comtesse de Sastaga, dont il eut CHRISTOPHLE, qui suit.

XIII. CHRISTOPHLE de Cordoue & Alagon, comte de Sastaga, épousa *Eleonore* de Zuniga, dont il eut MICHEL, qui suit.

XIV. MICHEL de Cordoue & Alagon, comte de Sastaga, commandeur de Montanchuelos de l'ordre de Calatrava, & gouverneur de Valence, épousa en 1671. *Constance* de Bazan-Herrera & Roxas, marquise de Penalva, dame de Mariotos, Olmos, & Villantodrigo, fille de *Gaspard* Bazan, seigneur de Penalva, &c. dont sont issus CHRISTOPHLE, qui suit; *Gaspard*; *Melchior*; *Jean-Antoine*; *Augustin-Joseph*; *Eleonore* de Cordoue & Bazan, mariée en 1694. à *Alvare* Sarmiento de Mendoza, comte de Ribadavia; *Baltasare*; *Marie* & *Michelle* de Cordoue & Alagon.

XV. CHRISTOPHLE de Cordoue & Alagon, comte de Sastaga, marquis de Penalva & Aguilar, commandeur de Montanchuelos, a quitté le parti du roi d'Espagne pour prendre celui de l'Empereur, qui l'a fait l'un de ses principaux chambellans, & l'a honoré de plusieurs autres dignités. Il a épousé *Marie-Françoise* de Moncajo-Palafox & Cardonne, fille de *N.* marquis de Coscopreta, dont il a *François* de Alagon & Cordoue; *Christophle*; *Michelle*; *Marie-Rose*; *Marie-Françoise*; & *Marie-Therese*.

BRANCHE DE CORDOUE-PONCE DE LEON, Seigneurs de ZUHEROS.

IX. LOUIS Ponce de Leon & Cordoue, second fils de MARTIN-ALFONSE seigneur d'Alcaudete, & de *Marie* Fernandez de Carillo, épousa *Aldonce* de los Infantas, dont il eut 1. *Martin* de Cordoue, qui d'*Anne* de Hoces, dame d'Albaida, eut pour fille unique *Therese* de Cordoue, dame d'Albaida, mariée à *Alfonse* de Cordoue, seigneur d'Almunna; 2. ANDRÉ, qui suit; & 3. *Beatrix* Carillo, alliée à *Alfonse* de Cordoue, seigneur de Zuheros.

X. ANDRÉ Ponce de Leon & Cordoue, épousa *Gregoire* Portocarrero, dont il eut LOUIS, qui suit; & *Diegue*, mort sans enfans d'*Alfonsine* de Cordoue, fille d'*Alfonse*, seigneur de Zuheros.

XI. LOUIS de Cordoue Ponce de Leon, épousa *Elvire* de Cordoue, dame de Zuheros, dont il eut LOUIS, qui suit.

XII. LOUIS de Cordoue Ponce de Leon, seigneur de Zuheros, épousa *Philippe* de Venegas, fille de *N.* seigneur de Luque, dont il eut LOUIS, qui suit; & *Elvire*, mariée à *Jean-Louis* Ponce de Messia.

XIII. LOUIS de Cordoue Ponce de Leon, seigneur de Zuheros, fut pere de NICOLAS, qui suit.

XIV. NICOLAS Fernandez de Cordoue Ponce de Leon, chevalier de l'ordre de S. Jacques, general des galeres de Naples, & commandeur general de l'infanterie d'Espagne, épousa *Laurente* Bazan, dame de la Granja, fille de *Jean*, seigneur de la Granja & de *Catherine* de Solis, morte en 1687. dont il eut pour fille unique *Marie-Anne* de Bazan & Cordoue, marquise de la Granja, mariée la même année 1687. à *Ferdinand* de Solis, marquis de Rianzuela.

BRANCHE DES MARQUIS DE GUADALCAZAR, Comtes de la POSADA.

V. LOUP Gutierrez de Cordoue, second fils de MARTIN-ALFONSE de Cordoue, surnommé *le Bon*, seigneur de Dos Hermanas, fut seigneur de la Montilla, qu'il changea depuis pour celle de Guadalcazar, & vivoit en 1409. Il épousa *Agnès-Garcie* de Oces & Lobos, dont il eut 1. MARTIN-ALFONSE, qui suit; 2. *Garcias* Fernandez de Cordoue, qui épousa *Marie* de Ayala, dont la posterité prit le nom, & finit en la troisiéme generation en la personne de *Constance* de Ayala, mariée à *Innico* de Mendoza, seigneur de Colmenar; 3. *Alfonse* Fernandez de Cordoue, qui épousa *Eleonore* de Sossa, dont il eut pour fille unique *Aldonce* de Cordoue, mariée à *Alfonse* Ruiz de las Infantas, seigneur de cette maison, dont sont issus les seigneurs de la Morena & comtes de Fernan-Nunez; 4. *Ferdinand* Lopez de Cordoue; 5. Rodrigue, qui a fait la *branche des marquis de* VILLAMAYOR, MONDEJAR & AGROPOLI, *rapportée ci-après*; & 6. *Marie* Alonso de Cordoue, alliée à *Diegue-Alfonse* de Sosa, l'un des 24. Rich-hommes de Cordoue.

VI. MARTIN-ALFONSE de Cordoue, seigneur de Guadalcazar, épousa *Constance* de Cordoue, fille de *Gonsalve*, seigneur d'Aguilar, dont il eut GARCIAS, qui suit.

VII. GARCIAS Fernandez de Cordoue, seigneur de Guadalcazar, alcade major de Cordoue, épousa *Aldonce* de Benavides, fille de *Diegue* Sanchez de Benavides, dont il eut LOUIS, qui suit; *Marie*, seconde femme de *Pierre* Gonsalez de Mendoza, seigneur de Monteagudo & d'Almazan; & *Agnès*, mariée à *Alvare* de Sosa, seigneur de Villamor.

VIII. LOUIS de Cordoue, seigneur de Guadalcazar, épousa *Eleonor* de Cordoue, fille d'*Alfonse* Fernandez, seigneur d'Alcaudete, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS, qui suit.

IX. FRANÇOIS de Cordoue, seigneur de Guadalcazar, épousa *Sancie* de Cordoue, fille de *Diegue*, comte de Cabra, dont il eut LOUIS, qui suit; GARCIAS, tige de la *derniere branche des marquis de* GUADALCAZAR *rapportée ci-après*; & *Jeanne* de Cordoue.

X. LOUIS de Cordoue, seigneur de Guadalcazar, épousa *Eleonore* Ponce de Montemayor, fille de *François* Fernandez de Montemayor, dont il eut FRANÇOIS, qui suit.

XI. FRANÇOIS de Cordoue, seigneur de Guadalcazar, chevalier de l'ordre de S. Jacques, épousa *Isabelle* de Carvajal, fille de *Laurent* Galindez de Carvajal, dont il eut ANTOINE, qui suit; & LOUIS, qui continua la *branche des marquis de* GUADALCAZAR *rapportée ci-après*.

XII. ANTOINE de Cordoue, seigneur de Guadalcazar, chevalier de l'ordre de Calatrava, épousa 1°. *Briande* de Mendoza, fille de *Frederic* Manrique Portocarrero: 2°. *Françoise* de Venegas & Cordoue, fille de *Martin* Fernandez de Venegas, seigneur de Luque, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, FRANÇOIS, qui suit; *Frederic* Portocarrero de Cordoue, doyen de l'église de Cordoue; & *Louis* Fernandez de Cordoue, né en Fevrier 1555. évêque de Salamanque, puis archevêque de Compostelle & de Seville, mort en Juin 1625.

XIII. FRANÇOIS de Cordoue, seigneur de Guadalcazar, épousa *Françoise* Melgarejo de las Roëlas, dont il eut *Antoine* de Cordoue, seigneur de Guadalcazar, chevalier de l'ordre de Calatrava, mort sans laisser de posterité d'*Anne* de Cordoue, fille de *Diegue* Fernandez de Cordoue, seigneur d'Almunar; DIEGUE, qui suit; & *Antoinette-Marie* de Cordoue, mariée à *Innico* Fernandez de Cordoue & las Roëlas, seigneur de Guetor & de Santillan, dont elle n'eut point d'enfans.

XIV. DIEGUE Fernandez de Cordoue fut créé marquis d'Alcazar, & comte de la Posada, & fut nommé vice-roi des Indes. Il épousa *Marieanne* de Riederer de Paar, dame Allemande, dont il eut 1. FRANÇOIS-ANTOINE, qui suit; 2. *Marieanne-Françoise* de Cordoue Portocarrero & Manrique, alliée à *François* de Cordoue & Rojas, comte de Casapalma, dont la fille *Françoise* fut marquise de Guadalcazar après l'extinction des mâles de cette branche; 3. *Briande*, mariée à *Baltazar* Alvarez de Tolede, comte de Cedillo; 4. *Louise*, morte jeune.

XV. FRANÇOIS-ANTOINE de Cordoue, marquis de Guadalcazar, comte de la Posada, seigneur de Guetor, & de Santillan, chevalier de l'ordre de S. Jacques, mourut en 1650. Il épousa *Louise* de Benavides, fille de *François*, comte de S. Istevan, dont il eut *Marie* de la O, morte

sans alliance en 1655 ; & *Anne* de Cordoue, morte sans être mariée.

Après la mort de ce dernier marquis de Guadalcazar, cette terre, dont les filles étoient excluses, tant qu'il y auroit des mâles de cette branche, passa à Louis, lequel étant mort sans posterité masculine en 1671. elle fut adjugée par sentence du mois de Decembre 1673. à un autre Louis, ainsi qu'on le pourra voir dans la suite : mais ce dernier Louis étant mort sans posterité, elle revint à la petite fille de *Marieanne-Françoise* de Cordoue qui étoit fille aînée de *Diegue*, marquis de Guadalcazar, ainsi qu'il a été remarqué ci-devant.

SUITE DES MARQUIS DE GUADALCAZAR.

XII. Louis Fernandez de Cordoue, second fils de François, seigneur de Guadalcazar, & d'*Isabelle* de Carvajal, épousa *Catherine* Matroqui de Montehermoso, dont il eut François, qui suit.

XIII. François Fernandez de Cordoue, épousa *Marie* de Santillan, dont il eut Louis, qui suit.

XIV. Louis Fernandez de Cordoue, chevalier de l'ordre d'Alcantara, fut marquis de Guadalcazar après la mort de *François-Antoine*, mort en 1650. sans posterité masculine, & mourut le 7. Octobre 1671. Il épousa *Agnès-Marie* Portocarrero, fille de *Louis-André*, marquis d'Almenara, dont il eut pour fille unique *Josephe-Marie*, morte jeune.

BRANCHE DES DERNIERS MARQUIS DE Guadalcazar.

X. Garcias Fernandez de Cordoue & Benavides, second fils de François, seigneur de Guadalcazar, & de *Sancie* de Cordoue, épousa *Jeanne* de Agulo, dont il eut Louis, qui suit.

XI. Louis Fernandez de Cordoue & Benavides, épousa *Jeanne* de Cabrera & Torquemada, dont il eut Garcias, qui suit.

XII. Garcias Eernandez de Cordoue & Benavides, fut marié à *Catherine* de Morales Negrette, dont il eut Louis, qui suit.

XIII. Louis Fernandez de Cordoue & Benavides, chevalier de l'ordre de S. Jacques, fut marquis de Guadalcazar en vertu de la substitution faite aux aînés mâles de cette branche par *Loup* Gutierrez de Cordoue qui la commença, & dont il fut mis en possession par sentence du 13. Decembre 1673. & mourut sans alliance.

BRANCHE DES MARQUIS DE VILLAMAYOR, Mondejar & agropoli.

VI. Rodrigue Lopez de Cordoue, cinquiéme fils de Loup Gutierrez de Cordoue, seigneur de Guadalcazar, & d'*Agnès-Garcie* de Oces & Lobos, épousa *Jeanne* ou *Eleonore* de Boccanegra, fille d'*Ambroise*, seigneur de Palma, *dont on n'a pas exactement la posterité jusqu'à* Bernardin, qui suit.

Bernardin de Cordoue & Boccanegra, seigneur de la Monclava, épousa *Elvire* Ponce de Leon, dont il eut Ferdinand, qui suit.

Ferdinand Perez de Cordoue & Boccanegra, épousa *Beatrix* Pacheco de Chaves, dont il eut Nonnio, qui suit.

Nonnio Pacheco de Chaves-Cordoue & Boccanegra, seigneur de Los Aposteos, épousa *Marie* Vasquez, marquise de Villamayor, fille de *François* Vasquez de Coronado, viceroi de la nouvelle Galice, & de *Beatrix* d'Estrada, dont il eut François, qui suit.

François de Cordoue de Boccanegra, marquis de Villamayor, comte de Los Aposteos, Odelante de la nouvelle Galice, chevalier de l'ordre de S. Jacques, épousa *Jeanne* Colon de la Cueva, fille de *Charles* de Arellano & Luna, seigneur de Ciria, maréchal de Castille, & de *Marie* Colon de la Cueva, dont il eut Charles, qui suit ; & *Nonnio* de Cordoue & Boccanegra, chevalier de l'ordre d'Alcantara, general & gouverneur de Villeneuve de la Serena, seigneur de Santa Fé, qui de *Marie* de Mendoza & Arragon, marquise d'Agropoli, fille de *Georges*, marquis d'Agropoli, eut pour enfans, *Françoise-Jeanne* de Mendoza & Arragon, marquise de Mondejar & Val-de-Hermoso, comtesse de Tandilla, mariée 1°. à *François-Dominique* de Cordoue, comte de Coruna, son cousin : 2°. à *Diegue* de Silva & Mendoza, comte de Gelves, mort sans posterité en Janvier 1677 ; & *Marie-Gregoire* de Mendoza, comtesse de Mondejar, &c. après sa sœur, mariée en 1654. à *Gaspard* de Mendoza-Ibanez de Segovie & Arevalo, chevalier de l'ordre d'Alcantara.

Charles de Cordoue & Boccanegra, marquis de Villamayor, comte de Los-Aposteos, chevalier de l'ordre de S. Jacques, épousa *Jeanne-Marie* de Portugal & Mendoza, comtesse de Villardompardo, Corugna & Paredes, marquise de Vilegna & vicomtesse de Torija, fille de *Jean*, comte Villardompardo, &c. dont il eut *François-Dominique* de Cordoue, comte de Coruna, mort sans posterité de *Françoise-Jeanne* de Mendoza & Arragon, marquise de Mondejar, &c. fille de *Nonnio* de Cordoue, & Boccanegra, son oncle ; Diegue, qui suit ; & *Jeanne-Therese* de Cordoue Portugal & Mendoza, mariée à *Emmanuel* de Belvis, marquis de Benavettes, morte en Fevrier 1692.

Diegue de Cordoue-Portugal & Mendoza marquis de Villamayor, comte de Villardompardo, & de los Aposteos, mourut en 1699. Il épousa 1° *Honorée* de Bergh fille d'*Eugene*, comte de Grimberg, morte en 1689 : 2°. *Marie-Antoinette* de Mendoza, & Camano, fille d'*Antoine*, marquis de Villagarcia, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit étoit issue *Marie* de Cordoue de Portugal & Mendoza, mariée à *Pierre* de Segovie-Ibanez de Leguizamon, marquis de Gramosa, vicomte de Las-Vegas, morte sans posterité.

PREMIERS SEIGNEURS DE ZUHEROS.

VIII. Martin-Alfonse Fernandez de Cordoue, fils *naturel* de *Pierre* de Solier, évêque de Cordoue, & de *Catherine* Gutierrez, lequel étoit fils de *Martin* Fernandez de Cordoue, seigneur de Chilon, & de *Beatrix* de Solier sa seconde femme, fut seigneur de Zuheros, & épousa *Major* de la Cueva & Carjaval, fille de *N.* seigneur de Jodar, dont il eut Jean, qui suit ; *Isabelle*, mariée à *Jean* Diaz de Cabrera, seigneur de Torres-Cabrera ; *Eleonore*, qui épousa *N.* seigneur de Harina ; & *Marie* de Cordoue, alliée à *Pierre* de Carillo, seigneur de los Quartos.

IX. Jean Fernandez de Cordoue, seigneur de Zuheros, épouvsa *N.* dont il eut Alfonce, qui suit ; *Jerôme* ; & *André* Fernandez de Cordoue, qui de *N.* de Cabrera, dame Torres-Cabrera, eut pour fils unique *André* Fernandez de Cordoue & Cabrera, comte de Torres-Cabrera, mort sans posterité de *Bernarde-Therese* de Hoces, fille de *Pierre*, comte de Hornahuelos.

X. Alfonse Fernandez de Cordoue, seigneur de Zuheros, épousa *Beatrix* Carillo, fille de *Louis* Ponce de Leon, dont il eut *Elvire* de Cordoue, dame de Zuheros, alliée à *Louis* de Cordoue Ponce de Leon, *ainsi qu'il a été ci-devant remarqué* ; & *Alfonsine* de Cordoue, alliée à *Diegue* de Cordoue Ponce de Leon.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BELMONTE, *Marquis de* Maratilla, *Comtes de* Priego.

V. Rodrigue Fernandez de Cordoue, fils *naturel* de Ferdinand-Alfonse de Cordoue, seigneur de Cagnete, fut seigneur de Belmonte, & senateur de Cordoue, mais sa posterité est inconnue jusqu'à

Antoine Fernandez de Cordoue, seigneur de Belmonte, qui épousa *Marie* de Figueroa, & Venegas, dont il eut Gomez, qui suit ; & *Marie*, alliée à *Innigo* de Cordoue-Ponce de Leon, seigneur de la Campana.

Gomez Fernandez de Cordoue, seigneur de Belmonte, chevalier de l'ordre de saint Jacques, & grand porte-étendart de Cordoue, épousa *Isabelle* Carillo, fille de *Louis* de Cordoue - Ponce de Leon, seigneur de la Campana, dont il eut Antoine, qui suit ; & *Aldonce* de Cordoue, mariée à *Diegue* de Cordoue-Ponce de Leon.

Antoine Fernandez de Cordoue, seigneur de Belmonte, Moratilla, chevalier de l'ordre de Calatrava, épousa *Isabelle* de Cordoue, dame de Salaras, Algarrova, &c. dont il eut *Antoine*, mort sans alliance ; Ferdinand-Alfonce, qui

qui suit; *Louise*: & *Constance* de Cordoue, mariée à *Pierre* de Silva Manrique.

FERDINAND-ALFONSE Fernandez de Cordoue, seigneur de Belmonte, Moratilla, &c. épousa *Marie-Anne* de la Cerda & Mendoza, fille de *Rodrigue* Messia, seigneur de la Vega, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Louis* Gomez de Figueroa, seigneur d'Encinar; & *Beatrix* de Cordoue, alliée à *Diegue* Fernandez de Argote, marquis de Casareal.

FRANÇOIS Fernandez de Cordoue, marquis de Moratilla, seigneur de Belmonte, Salvares, Algarrova, Benescalara, &c. chevalier de l'ordre de Calatrava, épousa *Marie-Sidonie* Garces de Carillo & Mendoza, sœur & heritiere de *Pierre*, comte de Priego, dont il eut JOSEPH, qui suit.

JOSEPH de Cordoue Carillo & Mendoza, comte de Priego, Baron de Gabiel, Sainte-Croix, &c. a épousé le 28. Janvier 1690. *Marie-Therese* Pardo de la Castra, fille de *Balthasar* Pardo de la Castra & Aguilar, marquis de la Castra, comte de Alaquaz.

CORDOUE, (Gonsalve Fernandes de) dit *le grand Capitaine*, duc de Terranova, de Sessa, Saint-Angelo, de Terramajor, prince de Venouse, de Squillace, &c. grand connétable du royaume de Naples, étoit fils de PIERRE Fernandez de Cordoue, seigneur d'Aguilar, &c. & d'*Elvire* de Herrera. Après s'être signalé dans la guerre contre les Portugais, il servit sous le regne de Ferdinand & d'Isabelle à la conquête du royaume de Grenade, où il prit Tajara, Lora, Montefrio, &c. Ferdinand V. roi d'Arragon, le mit à la tête des troupes qu'il envoya dans le royaume de Naples sous pretexte de donner secours à Frederic & Alfonse ses cousins, mais en effet pour les dépouiller; car il partagea le royaume de Naples avec les François. Ceux-ci avoient Naples, la Terre de Labour, & l'Abruzze; Ferdinand eut pour partage la Pouille & la Calabre. Gonsalve de Cordoue exécuta les ordres de son prince avec exactitude & avec succès. Il emporta toutes les places qui devoient appartenir aux Espagnols, & alla assieger Tarente où étoit Alfonse duc de Calabre, fils de Frederic roi de Naples. Il la prit par capitulation en 1501. & jura sur la sainte Eucharistie au jeune prince, qu'il lui laisseroit la liberté de se retirer par tout où il voudroit; mais après la reddition de la place, il feignit qu'il avoit reçû de nouveaux ordres du roi son maître, & envoya le duc prisonnier en Espagne. Peu de tems après les François & les Espagnols eurent quelques differends au sujet du partage qu'ils avoient fait. On n'avoit pas bien exprimé quelles seroient les limites, & il survint une nouvelle contestation pour celles de la Capitanate. L'affaire étoit de la derniere consequence, à cause de la douane des bestiaux qu'on y menoit paître en hiver. On chercha inutilement le moyen de la pouvoir terminer. Il en fallut venir aux armes, & les Espagnols donnerent sujet de les prendre, après avoir violé deux fois la paix. On leur prit d'abord toutes leurs meilleures places, & Gonsalve fut investi dans Barlete, sans vivres & sans poudres: d'Aubigni l'un des generaux de l'armée de France, opinoit à l'accabler d'abord; le duc de Nemours sépara mal à propos les troupes pour assieger quelques villes qui restoient, cependant Gonsalve temporisant sagement, reçût un secours de munitions des Venitiens, & rétablit peu à peu ses affaires. Ferdinand qui doutoit du succès de cette guerre, persuada à Philippe archiduc d'Autriche son gendre, de passer en France, & de terminer ses differends; l'archiduc le fit; mais Gonsalve qui avoit reçû du secours, se mocqua de ce traité. L'évenement répondit à l'opinion qu'il avoit conçûe; car il fut bientôt reçû à Naples comme en triomphe l'an 1503. après avoir remporté deux victoires signalées, l'une auprès de Seminara en Calabre, où il défit l'armée de d'Aubigni, qu'il fit prisonnier avec les principaux chefs, & l'autre près Citignola dans la Pouille, où Louis d'Armagnac, duc de Nemours fut tué. Enfin après une rude bataille qui fut donnée près du Garillan, où il acheva de ruiner les troupes Françoises, il se rendit maître de Gayette, & établit dans le royaume de Naples la domination Espagnole, qui y avoit été incertaine & douteuse. On dit que Gonsalve voulut se rendre souverain de ce royaume, ou du moins le remettre à l'archiduc Philippe. Soit que cela fut vrai ou non, Ferdinand qui étoit un prince jaloux & peu reconnoissant, vint à Naples, obligea ce grand capitaine à le suivre en Espagne. Ferdinand vit en passant le roi Louis XII. à Savonne; & ce monarque qui avoit un fond admirable de generosité, fit l'honneur à Gonsalve de le faire manger à sa table, & de s'entretenir très-long-tems avec lui. Lorsque ce general fut de retour en Espagne, il se retira chez lui très-mécontent, & mourut à Grenade le 2. Decembre 1515. âgé de 72. ans, ne laissant que des filles. * Fourquevaux, *vie des Capitaines*. Brantôme, *vie des Capitaines étrangers*. De Thou, *hist. l. 1.* Du Bellai, *memoires*. Claude de Seissel. Jean d'Anthon. Paul Emile, *Louis XII.* Guichardin. Paul Jove. Mariana. Jean de saint Gelais. Mezerai. Imhoff, *familles d'Espagne*, &c.

CORDOUE, (Ferdinand de) *cherchez* FERDINAND.

CORDUBA, *cherchez* COMANA.

CORDUS (Aulus Cremutius) senateur Romain, historien Latin, composa du tems d'Auguste, l'histoire des guerres civiles, où il donnoit de grandes louanges à Brutus & à Cassius, ce qui fut la cause de sa mort. Tacite en parle ainsi, dans le quatriéme livre des annales; *Sous le consulat de Cornelius Cossus & d'Asinius Agrippa, Cremutius Cordus fut accusé d'un crime tout nouveau & tout extraordinaire, qui étoit d'avoir loué Brutus & Cassius dans ses annales; & d'avoir appellé celui-ci le* DERNIER DES ROMAINS, ultimus Romanorum. *Satrius Secundus & Pinarius Natta, deux creatures de Sejan, étoient ses accusateurs, ce qui causa sa ruine, outre que Tibere laissa remarquer qu'on ne lui feroit pas plaisir de prendre sa défense. Mais Cremutius Cordus, résolu à tout évenement, parla ainsi, &c.* Tacite rapporte la harangue de cet annaliste, & ajoûte qu'il se laissa mourir de faim. Un de ses crimes prétendus fut d'avoir trois mois auparavant parlé trop librement de la puissance de Sejan. Suetone parle de Cordus, dans la vie d'Auguste, dans celle de Tibere, & dans celle de Caligula, *ch. 16.* où il dit que cet empereur permit de rechercher & de lire les écrits de Titus Labienus, de Cremutius Cordus, & de Cassius Severus, quoiqu'ils eussent été supprimés & défendus par arrêt du senat. Seneque parle au long de la mort de Cordus, dans sa consolation à Marcia sa fille, & Pline en fait mention. Le recit de Tacite nous apprend que Cremutius Cordus mourut l'an 25. de J. C. qui étoit celui du consulat de Cossus & d'Agrippa. * Seneque, *suas. 6.* Pline, *l. 10. c. 26.* Solin, *c. 43.* Tacite, *l. 4. annal. c. 34. 35.* Sueton, *in Aug. c. 35. in Caligula, c. 16. &c.*

CORDUS, (Julius) gouverneur d'Aquitaine, l'an de Jesus-Christ 69. se soumit à Othon & abandonna le parti de Galba. * Tacite, *Hist. l. 1. c. 8.*

CORDUS ou CODRUS, poëte Latin, dont parle Martial, vivoit sous le regne de Domitien. * Vossius, *de poët. Lat.*

CORDUS, (Ælius Julius) historien Latin, vivoit dans le III. siecle, du tems des Maximins & des Gordiens. Jule Capitolin le cite deux fois dans la vie de Clodius Albinus, en parlant des présages pour l'empire, & de la gourmandise extraordinaire de ce prince. Il en parle aussi en la vie des Maximins, dans celle de Macrin, & ailleurs, & il fait presque toujours connoitre que cet auteur avoit écrit beaucoup de choses frivoles. * Vossius parle aussi de lui, *l. 2. des hist. Lat. ch. 3. p. 179. &c.*

CORDUS, connu sous le nom d'ERICIUS CORDUS, medecin & poëte Allemand, étoit de Simesuse, petit bourg dans la Hesse. Son pere avoit douze enfans, & n'avoit que très-peu de bien: ce qui fit comprendre à Ericius, qu'il se devoit faire un établissement par son merite. Après avoir étudié dans les meilleures Universités d'Allemagne, il s'occupa à l'instruction de la jeunesse, & il nous reste encore une lettre qu'Erasme lui écrivit sur cet emploi. Vers l'an 1521. il alla en Italie, y étudia en medecine à Ferrare, & y reçut les honneurs du doctorat. Ensuite étant de retour en son pays, il enseigna à Marpurg & à Bremen, où il mourut le 24. Decembre, en 1535. d'autres disent en 1538. Nous avons divers ouvrages de sa façon, comme les recueils de ses poësies, *Botanologicum sive Colloquium de herbis. Judicium de herbis. De abusu Horoscopiæ, &c.* * Camerarius, *in vita Eobani I.* Georgius Sceneck, *in biblioth. Iatric.* Justus, *in Chron. medic.* Melchior Adam, *in vit. Germ. med.*

CORDUS (Valerius) fils d'Ericius, nâquit le 18. Fevrier de l'an 1515. Son pere l'éleva avec soin, en lui apprenant les langues, & s'appliqua à lui donner du goût pour les bon-

nes choses. Au sortir de cette école, le jeune Cordus étudia à Wittemberg & ailleurs, & ensuite il expliqua lui-même Dioscoride, & se donna tout entier à la connoissance des plantes. Pour y réussir, il parcourut toutes les montagnes d'Allemagne, où il rechercha les simples les plus curieuses, & depuis il entreprit le voyage d'Italie, en 1542. Il s'arrêta à Padoue, à Pise, à Luques, & à Florence. Environ deux ans après ayant reçû un coup de pied de cheval à la jambe, lorsqu'il étoit en chemin pour Rome, ses amis lui conseillerent de s'arrêter à Sienne, où cet accident lui étoit arrivé; mais comme la blessûre étoit legere, il ne voulut pas interrompre son voyage. Il partit donc, & il arriva par malheur, qu'étant obligé de passer par des chemins difficiles, où l'on ne pouvoit aller à cheval sans danger, il mit pied à terre, & fut obligé de marcher long-tems. Cet exercice violent enflamma sa blessûre, & lui donna la fievre. Il se fit porter à Rome, où il mourut le 25. Septembre de l'an 1544. qui étoit le 29. de son âge. Son corps fut enterré dans l'église des Allemands de sainte Marie *dell' anima*, où l'on voit son épitaphe. Il avoit publié quelques traités, comme *Annotationes in Dioscoridem. De medica materia libri 5. Dispensatorium pharmacorum qua in usu sunt. Historia stirpium lib. 4.* Ce dernier ouvrage est posthume. Gesner le fit imprimer, & on y ajoûta 5. livres, *Sylva rerum fossilium in Germania plurimarum, metallorum, lapidum, &c.* * Gesner, *in præf. & epist.* Justus, *in chron. medic.* Vander Linden, *de script. medic.* Melchior Adam, *in vit. Germ. med. &c.*

CORDUS, *cherchez* MUTIUS.

CORE', fils d'*Esaü* & d'*Oolibama*, frere de *Jehul* & d'*Helon*, succeda dans le royaume d'Idumée à Cenez, & Gathon à Coré. Il y a eu un autre CORE' dont il est beaucoup parlé dans l'Ecriture Sainte, fils de Isaar, frere de Nepheg & de Zechri. Coré qui étoit levite eut trois fils, Aser, Elcana & Abiasaph, il fut aussi le chef de la famille des Corites. CORE' fut un des principaux chefs de la révolte de plusieurs Israëlites contre Moyse. Jaloux de l'autorité que ce legislateur des Juifs s'étoit acquise parmi ce peuple: il voulut lui disputer & à Aaron son frere le pouvoir dont ils étoient revêtus. Moyse fut extrêmement touché de cette révolte; il ordonna à Coré & à ceux qui l'avoient suivi de venir le lendemain à la porte du tabernacle avec des encensoirs à la main, de mettre le feu & de l'encens, les assurant que Dieu feroit connoître celui qu'il vouloit pour faire la fonction de grand prêtre, Coré ne manqua pas de s'y trouver avec 250. levites. Le seigneur ordonna à Moyse de faire retirer le peuple des tentes de Coré, de Dathan & d'Abiron, & lui prédit qu'il vouloit faire perir tous ceux qui avoient suivi & imité Coré dans sa rebellion. Moyse fit assembler le peuple & leur déclara ce que le Seigneur lui avoit dit. Coré fut englouti tout vivant dans la terre, lui & tout ce qui lui appartenoit, à l'exception néanmoins de ses fils, qui ne moururent point. Le Seigneur fit aussi sortir un feu qui consuma les 250. hommes qui avoient suivi Coré. Cet évenement arriva l'an 2536. du monde, 1489. avant Jesus-Christ. David fit de grands honneurs aux descendans de Coré, à qui il donna l'office de portiers du temple, & les charges de chanter devant l'arche du Seigneur. Il y avoit une ville qui portoit le nom de CORE' dans la tribu de Manassé à l'extrémité de la tribu d'Ephraïm. * *Genes. 36. Exod. 6. Num. 16. & 26. II. Paralip. 20.*

CORE', fille de Cerès, ainsi nommée du grec *κόρος*, qui signifie *rassasiment*, parce que Cerès produit les fruits de la terre dont nous sommes nourris & rassasiés. On lui celebroit une fête que l'on appelloit *Corée*, comme nous l'apprenons du scholiaste de Pindare, *Olymp. od. 7.* & de Plutarque, *dans la vie de Dion.*

CORE'E, COREA, ou CORIA, est une presqu'isle de la Chine, à l'orient de Leaotung & de Xantung, dont elle est separée par le golfe de Cang. Quelques-uns disent que c'est une isle, & prétendent avoir navigé tout autour; mais leur erreur vient de ce qu'ils ont crû que la grande isle de Fungma, qui est au midi de la Corée, étoit la Corée même. Elle est jointe vers le septentrion, au royaume de Niuche, dans la Tartarie. Les Chinois ne la nomment point Corea, mais Choasien, & le nom que nous lui donnons vient du Japonois. Ce pays est sous la puissance d'un roi tributaire de l'empereur de la Chine. Toute la presqu'isle est divisée en huit provinces. Celle qui est au milieu, se nomme Kinki, où est la celebre ville de Pingiang, sejour ordinaire du roi. Il y a plusieurs villes fort peuplées, dont les habitans ont les mêmes coûtumes, & la même religion que les Chinois. Ils gardent, comme eux, les corps des défunts trois ans après leur decès, dans des cercueils fort propres, en quelque endroit de leur maison, & ne les enterrent qu'après ce tems pendant lequel ils rendent des honneurs & des respects, comme s'ils étoient encore en vie. La Corée abonde en froment & en ris. Il y croît de deux sortes de ris, comme au Japon; l'un qui est semé & qui vient dans l'eau; & l'autre qui vient dans les campagnes seches, comme le froment, & ce dernier est bien meilleur que l'autre. Il s'y fait du papier de differentes sortes, & d'excellens pinceaux de poil de loup, dont on se sert pour écrire. On y trouve de riches mines d'or & d'argent dans les montagnes, & on y pêche de très-belles perles dans l'Ocean. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le recueil de* Thevenot, *vol. 3.*

CORELA, ou KORELAB, bourg ou petite ville de Moscovie, est dans la province de Dwina, sur la riviere du même nom, à vingt-cinq ou trente lieues au-dessus d'Archangel. * Mati, *Diction.*

CORENE, *cherchez* CYRENE.

CORENTIN, (Saint) premier évêque de Cornouailles, ou de Kimper en Bretagne, fut disciple de saint Martin de Tours, qui l'établit, à ce que l'on croit, évêque à Kimper. On honore sa memoire dans cette ville qui a pris son nom. On y a conservé ses reliques jusqu'en 966. que la crainte des Danois les fit transporter à Paris, où elles furent mises par ordre d'Hugues *Capet*, dans l'église de saint Barthelemi. On dit qu'elles ont été portées depuis à l'abbaye de saint Corentin, que le roi Philippe *Auguste* fit bâtir pour des filles, près de la ville de Mantes, l'an 1201. Une partie avoit été portée long-tems auparavant à Montreuil sur mer en basse Picardie. Quelques-uns ne laissent pas de soutenir encore que les reliques de saint Corentin, sont maintenant à l'abbaye de Marmoutier près de Tours. * Argentré, *hist. de Bretagne.* Morlain, *histoire ecclesiastique de Bretagne.* Henschenius, & Bollandus. Baillet, *vies des Saints.* Septembre.

CORESSIUS, (George) Grec schismatique de l'isle de Chio, qui prend la qualité de theologien de la grande église, a écrit plusieurs ouvrages contre les Latins, où il suit la methode & les expressions des scholastiques, parce qu'il avoit appris la theologie dans les écoles d'Italie. Allatius, qui a parlé de lui & de ses ouvrages dans son livre du *Consentement perpetuel de l'église Occidentale & Orientale*, le represente comme un homme rude & barbare dans ses expressions, & grand ennemi des Latins, ausquels il étoit néanmoins redevable de ce qu'il sçavoit. M. Simon a aussi parlé assez au long de cet auteur dans son livre de la *créance de l'église Orientale sur la transsubstantiation*, où il marque que Coressius est en partie l'auteur de l'abregé de la theologie des Grecs, publié par Gregoire Proto-Syncelle. *Voyez* GREGOIRE PROTO-SYNCELLE.

CORESUS, prêtre de Bacchus, dans la ville de Calydon dans l'Achaïe, province de la Grece, est celebre dans l'histoire par l'amour passionné qu'il eut pour Callirhoé, *Voyez* CALLIRHOE'.

CORF-CASTLE, ancien bourg du comté de Dorset en Angleterre, dans l'isle de Purbeck. Il est situé entre deux montagnes, sur l'une desquelles est le château: il est gouverné par un maire, & est à 103. milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CORFINIUM, c'étoit une ville d'Italie, qui appartenoit aux peuples nommés *Pelignien*s. Strabon, *au liv. 5. ch. 167.* dit que c'étoit leur ville capitale, & que s'étant joints aux Samnites & à d'autres peuples, ils l'avoient établie leur ville commune, au lieu de Rome, à laquelle ils faisoient la guerre; qu'ils l'avoient fait leur arsenal, lui avoient donné le nom d'*Italica*, & y avoient établi des consuls & des preteurs; enfin qu'ils réussirent dans leur dessein, & firent la guerre, qui fut appellée *Marsique*. Elle étoit près de la ville de Sulmone, vers l'occident d'été. Ce n'est plus à présent, qu'un

petit village, que l'on nomme *San-Pelino*; dans l'Abruzze citerieure, près du fleuve Pescara : d'autres disent, que c'est le village *Pentina*, dans la même Abruzze, au pied du mont Apennin. * Lubin, *Tables geographiques sur les vies de Plutarque.*

CORFOU, isle de la mer Ionienne, vers la côte de l'Epire, province de la Turquie méridionale en Europe, & à l'embouchure du golfe de Venise. Les anciens la nommoient *Corcyra* & *Phaacia* : & d'autres *Drepano*, qui signifie en grec une Faulx, parce qu'elle en a la figure. On dit que la longueur de cette isle est de 45. ou de 50. milles, c'est-à-dire, d'environ 15. ou 18. lieues, sa plus grande largeur de 24. milles; & son tour de 120. Elle a deux principaux caps ou promontoires; l'un vers le septentrion, nommé *Capo Bianco*, ou cap blanc; l'autre, vers le midi & l'orient, qu'on appelle de Leuchin. Quelques-uns appellent celui-ci, *Capo Bianco di Levante*, c'est-à-dire, cap blanc d'orient. Cette isle est divisée en quatre parties, ausquelles les Venitiens donnent le nom de *Baglia*, ou *Reggimento*, c'est-à-dire, gouvernement. Ces quatre gouvernemens sont, di Leros; di Mezo, ou du Milieu; de la Guire, ou d'Agiru; & de Leuchin. L'air est par tout fort sain, & les terres y sont très-fertiles. Il y a quantité de citroniers & d'orangers, qui rapportent d'excellens fruits. C'est-là où étoient les fameux jardins du roi Alcinoüs. Les vins y sont délicieux; & on y trouve du miel, de la cire, & de l'huile en abondance. Le territoire de Leuchin renfermoit autrefois l'ancienne ville épiscopale de Gardichi, qui y étoit à deux milles de la mer du Levant. On y compte 25. villages, & environ dix mille ames. Potami est le plus gros, & peut passer pour un bon bourg. Il est peuplé de personnes riches & polies, & il y a un canal assez profond pour porter des vaisseaux jusqu'à la mer. Agiru, ou la Guire, contient 20. villages, où l'on compte environ huit mille habitans. La contrée *di Mezo*, ou du Milieu, est la plus peuplée. C'est où est la ville de Corfou, capitale de l'isle, avec 30. villages qui contiennent environ vingt-cinq mille personnes. Leros a 25. villages, & huit mille habitans. *Cassiope*, aujourd'hui Cassopo, en étoit la capitale. Quoique les Venitiens ayent beaucoup de ports & de châteaux dans cette isle, il n'y en a point qui égalent la ville de Corfou. Elle est entre deux forteresses, la vieille, & la neuve. La forteresse neuve est à l'occident de la ville; sur l'avenue qui répond dans les terres. La vieille est sur l'entrée du port, accompagnée de tout ce qui peut rendre une place de guerre capable d'une forte resistance. Cette ville est située à l'extrémité d'une presqu'isle, qui lui forme un port vers le septentrion & l'orient, dont l'ancrage est très-bon. Il y a un archevêque du rit Latin, & sa cathedrale est magnifique. Les Grecs qui y sont en grand nombre, ont pour prélat un vicaire general qu'ils appellent proto-papa. Les anciens habitans de Corcyre aimoient la navigation & les jeux d'exercice. Ce furent les Corinthiens qui bâtirent Corfou, sous la XIX. olympiade, vers l'an 704. avant J. C. & depuis les habitans de cette ville bâtirent celle de Durazzo, sous la XXXIX. olympiade, 624. ans avant J. C. Thucydide parle d'une longue guerre qu'ils eurent contre les Corinthiens, vers l'an 239. avant J. C. Les peuples de Corfou étoient autrefois sous l'obéissance des rois de Naples : mais les brouilleries de ce royaume leur fournirent une occasion de se donner à la republique de Venise en Juin 1386. Le pere Giulio Vanello, de l'ordre des Mineurs conventuels, contribua beaucoup à cette affaire, par ses conseils & par ses actions. Ce fut lui qui fit prendre possession de la ville à Miani capitaine du golfe, dans l'église de saint François, alors consacrée sous le nom de saint Angelo, où ce seigneur Venitien reçut les clefs pour la republique. Pour en conserver la memoire tous les ans, le 20. de Mai, ceux qui representent la republique, se rendent à cette église, accompagnés du clergé : là le proto-papa ou superieur, fait un discours sur ce sujet, & les officiers de la republique donnent deux ducats de reconnoissance à l'ordre de saint François, pour la cire de l'église. Les Venitiens possederent à ce titre l'isle de Corfou, jusqu'au mois d'Août de l'année 1401. que Ladislas roi de Naples, fils de Charles, la leur ceda entierement pour 30. mille ducats. Dans les derniers temps, parce que la puissance des Turcs s'étoit rendu formidable, les Venitiens firent des dépenses extraordinaires pour rendre cette place imprenable; car elle est dans un poste propre à soûtenir les autres états de la republique. Elle empêche d'ailleurs que les ennemis n'entrent dans le golfe de Venise. C'est pour cela que Corfou est nommée par excellence, La porte du golfe, & le boulevart de l'Italie. La republique y envoie six nobles, dont le gouvernement dure deux ans. Le premier a titre de baile, le second, de provediteur & de capitaine, le troisiéme & le quatriéme de conseiller, le cinquiéme est *Capitan-Grande* dans la nouvelle citadelle, le sixiéme est castellan ou gouverneur du château de la Campana, dans la vieille ville. En 1537. vingt-cinq mille Turcs firent une descente dans cette isle vers la Campana : Soliman II. leur avoit donné pour general le fameux Barberousse. La republique envoya à Rome un ambassadeur extraordinaire, pour representer au pape, & par son moyen à l'empereur, de quelle consequence étoit cette place, pour la conservation du royaume de Naples, & de toute l'Italie. Mais avant qu'il vint du secours, les Venitiens forcerent Barberousse de faire une honteuse retraite. Les Turcs ayant declaré la guerre à la republique de Venise, ils assiegerent la ville de Corfou, dont ils furent obligés d'abandonner le siege, le 22. Août 1716. & y perdirent leurs canons, leurs vivres & leurs munitions. * Thucydide, *l. 1. & 3.* Diodore, *l. 12.* Strabon, *l. 7.* Pline, *l. 4.* Pausanias. Justin. Eusebe. Ortelius. Mercator. Le Mire, *Pol. eccl. 1. & en la geograph. eccl.* Botero, *l. 1. de la republ. de Ven.* Porcaccio. P. Coronelli, *Description de la Morée.*

CORGNE, ou FULVIO DE LA CORGNIA, en latin, *Fulvius Corneus*, dit le cardinal de Perouse, vivoit dans le XVI. siecle, & nâquit dans la même ville de Perouse, le 19. Novembre 1517. Dès son jeune âge il se consacra à Dieu dans l'état ecclesiastique, & Jules III. son oncle maternel, ayant été fait pape, lui donna l'évêché de Perouse, puis celui de Spolete, & le fit enfin cardinal en 1551. Fulvio eut très-grande part au gouvernement, sous le Pontificat de Jules III. Il avoit deux freres, JEAN & ASCAGNE de la Corgnia, qui avoient la reputation d'être d'excellens capitaines. Le dernier avoit alors le gouvernement du château de Veletri, qui est une des plus importantes places de l'état de l'église. Paul IV. étoit sur le point de rompre avec les Espagnols, qui tâcherent d'attirer dans leur parti Ascagne de la Corgnia, qui avoit quelque sujet de se plaindre du procedé des Carafes. Ceux-ci s'en douterent; & ayant intercepté quelques lettres, persecuterent la famille de la Corgnia, se saisirent de leurs biens, firent arrêter le cardinal de Perouse, & eussent traité de même le capitaine Ascagne, s'il ne se fût retiré dans le royaume de Naples, où le duc d'Albe le fit maréchal de camp en son armée. Quelque temps après le cardinal de Perouse fut mis en liberté, après avoir payé une rançon de soixante mille écus. Sa famille souffrit encore sous le pontificat de Pie IV. Ces malheurs le firent rentrer dans lui-même, il se désabusa des grandeurs du siecle, & resolut de n'avoir plus d'ambition que pour les biens qui ne finissent jamais. Dès l'an 1551. il avoit contribué à l'établissement d'un college de Jesuites dans la ville de Perouse : il voulut travailler à l'aggrandissement de celui de Rome; mais comme la fortune lui avoit enlevé les biens qu'il pouvoit employer à cette œuvre, il fit lui-même une quête pour suppléer à ce qui lui manquoit. Ce cardinal mourut à Rome un lundi 2. Mars de l'an 1583. âgé de 66. ans. * De Thou, *hist. liv. 12. 14. & 17.* François de Baucaire, *liv. 27.* Onuphre Ughel. Petramellario. Auberi, &c.

CORGNE, premier president au parlement de Paris, & chancelier de France, *cherchez* MARLE.

CORI, anciennement *Armastis* & *Armactica*, ville d'Asie, est une des principales de la Georgie. Elle est capitale du pays, dit *Bacatralu*, qui répond à l'Iberie des anciens. Cori est à côté du lac d'Exechie, vers l'orient. * Sanson, Baudrand.

CORI, petite ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise. Elle est dans la Campagne de Rome, entre Veletri & Anagnie, à deux lieues de la premiere, & à trois de la derniere. Cori est fort ancienne. Elle a été fondée, dit-on, par les Troyens, avant la fondation de Rome. * Baudrand.

CORI ou KORIN, *Corninum*, bourg dans la Dalmatie, a été autrefois une ville considérable, dont Pline & Ptolomée ont fait mention. Ce bourg qui appartient aujourd'hui aux Turcs, est situé sur une montagne à cinq ou six milles de Novigrod, comme nous l'apprenons de Lucio, qui nous a donné une description très-exacte de ce pays. * Baudrand.

CORIA, que les auteurs Latins nomment *Cauria*, *Caurium*, & *Coritia*, selon Clusius, ville d'Espagne dans la Castille *la vieille*, avec évêché suffragant de Compostelle, & autrefois de Merida. Elle est située sur la riviere d'Alagon, à six ou sept lieues au-dessus de son embouchure dans le Tage, à quatre ou cinq lieues des fontieres de Portugal: Pline & Ptolomée en font mention. * Baudrand.

CORIA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Il est sur le Guadalquivir, environ à trois lieues au-dessus de Seville, & à un quart de lieue de la *Puebla de Coria*, qui apparemment est un de ses hameaux. * Mati, *Diction*.

CORIBANTES, *cherchez* CORYBANTES.

CORICE'E, *Coriceum*, pieces des palestres des anciens. Les Grammairiens ne conviennent point de la signification de ce mot: la plûpart des interpretes le dérivant du mot grec κόρη qui signifie une *jeune fille*, veulent que CORICEUM, *soit un lieu où les jeunes filles s'exerçoient à la lutte & à la course*. Palladio estime que c'étoient les *petites écoles de filles*. D'autres prennent son étymologie du mot grec κουρὰ qui signifie les *cheveux*, comme si ce lieu étoit destiné pour faire le poil. Mercurial, sans se mettre en peine de l'étymologie, veut que ce soit le lieu où l'on serroit les habits de ceux qui s'exerçoient dans les palestres ou qui se baignoient, & il n'en apporte point d'autre raison, sinon que ce lieu étoit nécessaire dans les palestres: mais Baldus qui dérive ce mot *Coriceum*, du mot grec κώρυκος, qui signifie une *bale* ou un *éteu*, donne une explication plus juste de ce mot: c'est pourquoi on peut dire que CORYCEUM est un *jeu de longue paume* ou *de balon*, qui est une piece essentielle & necessaire dans une palestre. * *Antiq. grec. & rom.*

CORICIUS, (Jean) vécut à Rome sous le pontificat de Jules II. de Leon X. & de Clement VII. Il se fit aimer des gens de lettres, par l'affection singuliere qu'il leur porta, & ils le louerent si amplement, qu'ils lui procurerent une très-grande réputation. Il les assembloit très-souvent dans son jardin; & en faveur des Poëtes, que la liberalité de Leon X. avoit attirés à Rome, il établit un combat de poësie, qui se celebroit tous les ans le jour de sainte Anne, & qui avoit pour matiere l'éloge de cette Sainte, celui de la Vierge Marie, & celui de Jesus-Christ. Il tomba entre les mains des soldats, qui prirent la ville de Rome, l'an 1527. & il lui en coûta une très-grosse rançon. Il avoit caché sous la cour de la porte de son logis une partie de son argent: personne ne le sçavoit que le maçon, qui avoit fermé l'ouverture. Ce maçon le pria de lui prêter vingt-cinq pistoles qui lui étoient necessaires, pour se racheter des mains des soldats, & ne pouvant les obtenir: il revéla tout le mystere à un capitaine Espagnol. Celui-ci s'en alla au logis de Coricius, écarta le maître sous diverses prétextes, & s'empara de l'argent caché. Coricius s'en plaignit aux generaux, & n'y gagna rien. Se voyant donc réduit à une extrême indigence, il tâcha à sortir de Rome, & après beaucoup de difficultés, il executa ce dessein. Il fut entretenu à Veronne pendant quelque tems par les liberalités de Caliste Amadée, & comme il se préparoit à s'en retourner à Treves sa patrie, il tomba malade, & mourut, accablé de douleur & de chagrin. * Pierius Valerianus, *lib. 2. de litteratorum infelicitate*. Paul Jove, *élog. chap. 103*.

CORIDERES, montagne avec un bourg de même nom. Elle est en Asie, dans la Natolie, environ à deux lieues d'Ephese du côté du levant. On prend Corideres pour l'ancienne *Corossus*, qui étoit une montagne fort haute de l'Ionie. * Baudrand.

CORIGLIANO, ville de Calabre, *cherchez* CURIGLIANO.

CORIGLIONE, bourg de la vallée de Mazara en Sicile. Il est dans les montagnes, entre les sources du Belice, à 8. lieues de Palerme, du côté du midi. * Mati, *Dict.*

CORINI, (Antoine) chevalier de l'ordre de saint Etienne de Florence, & celebre jurisconsulte, a vécu vers l'an 1620. & 1625. Il étoit Italien, natif de Pontremoli, & fils de *Blaise* Corini, aussi celebre jurisconsulte. Il enseigna longtemps à Pise, d'où il fut appellé à Sienne & à Florence par Ferdinand II. grand duc de Toscane, qui l'honora du collier de son ordre de saint Etienne, & qui lui donna diverses charges considerables, comme celle de juge ou prévôt des marchands de Florence. Corini s'en acquitta très-bien, & acquit beaucoup de biens & de réputation à Florence, où il mourut. Il a laissé divers ouvrages, & sur-tout de droit. * *Voyez* son éloge dans Jean-Victor Rossi, ou Janus Nicius Erythræus, *Pin. III. imag. illustr. cap. 21*.

CORINIAN, (Richard dit) *cherchez* RICHARD.

CORINNE, dame Grecque, celebre par ses talens pour la poësie, avoit été disciple d'une autre dame sçavante nommée *Myrtis*, & étoit de Thespi, ville de Beotie. D'autres auteurs ont crû qu'elle étoit de Tanagre, ville de la même province: d'autres de Thebes, & d'autres encore ont assuré qu'elle étoit de Corinthe. Un auteur moderne met deux femmes poëtes de ce nom, & on a surnommé celle de Thespi *Corinthia*. L'ancienne Grece fit tant d'estime des vers de Corinne, qu'on lui donna le nom de *Muse Lyrique*. On dit qu'elle remporta quatre ou cinq fois le prix de poësie contre Pindare: mais d'autres ajoûtent que ce fut sa beauté seule, qui lui procura cet avantage. Pausanias écrit néanmoins dans les beotiques, que Pindare, usant de la dialecte dorique, étoit moins intelligible & moins agréable que Corinne dans ses ouvrages. Elle vivoit sous la LXXVI. olympiade, & vers l'an 474. avant J. C. * Elien. Pausanias. Suidas. Plutarque, *au traité de la Musique*.

CORINNE, beauté celebre dans les écrits d'Ovide, étoit une maîtresse dont il cachoit le veritable nom, comme il l'avoue lui-même.

Noverat ingenium, totam cantata per urbem
Nomine non vero dicta Corinna mihi.

Il en parle assez diversement dans plusieurs endroits de ses ouvrages. Quelques auteurs croient que cette Corinne étoit Jnlie fille d'Auguste. Catulle, Tibulle & Properce, ont aussi celebré leurs maîtresses sous les noms supposés de Lesbie, Delie & Cinthie: & nos auteurs modernes n'ont pas manqué de les imiter.

CORINNUS, disciple de Palamede, écrivit en vers l'histoire du siege de Troye, & y employa, dit-on, les lettres doriques, inventées par ce celebre heros. On ajoûte qu'il décrivit aussi la guerre de Dardanus roi de Troye, contre les Paphlagons, & qu'Homere s'est servi avantageusement de ses poësies: mais Suidas, auteur recent, & peu sûr pour des tems si éloignés, est le seul de qui l'on prend ce qu'on dit ici. * Vossius, *historiens Grecs*.

CORINTHE, aujourd'hui CORANTHO ou CORINTHO, ville de la Grece, dans la Morée, est située près de l'isthme, c'est-à-dire, de cette petite langue ou col de terre, qui joint la Morée à la Grece, entre le golfe de Lepanto & celui d'Engia. On croit que Sisyphe, fils d'Eole, la bâtit environ l'an 1438. avant Jesus-Christ, & du monde 2597. Elle fut appellée diversement, *Centhyre*, *Epopé*, *Ephyre*; & ayant été sauvée du feu, ou rebâtie par Corinthus, fils de Pelops ou d'Oreste, elle prit le nom de ce second fondateur. On lui donna aussi le nom d'Heliopolis, ou ville du Soleil. Elle étoit défendue par une citadelle, qu'on appelloit *Acro-Corinthe*, bâtie sur la croupe d'une montagne, dont la hauteur étoit excessive. Les Corinthiens établirent diverses colonies: la seconde année de la XIX. olympiade, & 703. ans avant Jesus-Christ, ils bâtirent la ville de Corcyre, depuis Corfou, dans l'isle de ce nom. Avant que de se former en republique, leur ville avoit été gouvernée par des rois. Sisyphe & ses successeurs la possederent environ 308. ans, jusqu'à ce que les Heraclites descendus d'Hercule, s'étant saisis du Peloponnese, sous la conduite de Temenus, Cresphonte & Aristodeme, environ 55. ans après la prise de Troye. Alethes chassa Doride & Hyantides, & s'y établit l'an 2895. du monde, & 1130. avant Jesus-Christ; il regna 35. ans, & eut pour successeur Ixion. On compte douze rois de cette famille pendant 323. ans qu'elle a regné, jusqu'à Automenes, qui ne regna qu'un

an. Il mourut, selon les uns, ou fut déposé, selon les autres, environ l'an 807. avant Jesus-Christ. On lui substitua un magistrat annuel, qu'ils appelloient *Prytane*. L'an 658. avant Jesus-Christ, Cypsele, & ensuite son fils Periandre, usurperent une espece de tyrannie sur les Corinthiens, & la tinrent l'un trente, & l'autre quarante-quatre années. *Voyez la Table*. Corinthe eut depuis beaucoup de part aux guerres qui se firent dans la Grece. Leocrates, general des Atheniens, les défit sous la LXXX. olympiade, l'an 459. avant J. C. L'an 439. avant J. C. & sous la LXXXV. olympiade, la guerre de Corinthe fut comme le prélude de celle du Peloponnese, si celebre dans l'histoire Grecque. L'an 243. avant Jesus-Christ, Aratus, préteur des Achéens, surprit la citadelle de Corinthe, & en chassa la garnison qu'y tenoit Antigonus *Gonatas*, roi de Macedoine. Cette ville avoit eu aussi part aux malheurs de la Grece, sous les regnes de Philippe de Macedoine & d'Alexandre *le Grand*, & de leurs successeurs. Ciceron dit que cette ville est une des trois que les Romains reconnurent seules capables de soutenir le poids d'un grand empire, & de s'en rendre les capitales. Strabon nous apprend qu'on lui donnoit ordinairement l'épithete de *sourcilleuse*, & que la situation de son *Acro-Corinthe* la rendoit comme une forteresse de toute la Grece, où elle a merité seule, qu'on dit qu'il n'étoit pas permis à chacun d'y aborder, *Non licet omnibus adire Corinthum*, ou, comme dit plus élegamment Horace, *Non cuivis homini contingit adire Corinthum*. D'autres disent que ce proverbe prenoit son origine de Laïs courtisanne de Corinthe, qui demandoit des sommes excessives à ses amans; ce qui fit dire à Demosthene, qu'il n'achetoit pas si cher un repentir. Corinthe a produit d'excellens ouvriers, & sur-tout des peintres, des architectes & des sculpteurs. Enfin, elle fut miserablement détruite par les Romains la troisiéme année de la CLVIII. olympiade, & 146. ans avant Jesus-Christ. Lucius Mummius, qui commandoit l'armée, avoit soumis toute l'Achaïe, & fut surnommé *Achaïque*. On ne sçauroit s'imaginer combien de richesses se perdirent, & furent consumées par le feu à la prise de Corinthe: il suffit de remarquer que ce métal si fameux, qu'on appelle *cuivre de Corinthe*, dont on faisoit tant d'estime, n'étoit, comme plusieurs l'ont crû, que des restes de cet embrasement. Jule-César fit rebâtir & repeupler cette ville dont il fit une colonie Romaine nommée *Laus Julia Corinthus*, où S. Paul prêcha la foi, & demeura un an & demi. Il écrivit depuis aux Corinthiens les deux épitres que nous avons encore. Sous les empereurs d'Orient, Corinthe fut métropole soumise au patriarchat de Constantinople, & eut pour suffragans, Zante & Cephalonie: elle étoit métropole de la Grece, lorsque saint Paul y alla prêcher l'Evangile. Saint Eraste le trésorier, saint Crispe, saint Caïus étoient de cette ville, de même que Sosthene, Phebé & d'autres Saints du tems de cet apôtre. Elle fut aussi dans la suite une métropole ecclesiastique, tant sous les empereurs de Constantinople, que sous les Venitiens. Saint Crispe & saint Caïus furent batisés de la main même de saint Paul: ce qui est arrivé à peu de personnes. Le premier étoit chef de la synagogue des Juifs de Corinthe; & l'on dit qu'il fut depuis évêque de l'isle d'Egine, près de la côte d'Attique. Saint Caïus étoit Macedonien; mais il demeuroit à Corinthe, lorsque saint Paul y arriva, & il le logea chez lui. Cenchrées ou *Cenchrée* étoit un bourg où étoit le port de Corinthe, du côté de l'Asie. Il y avoit une église de fideles à part dès le tems de saint Paul; *Phebé* en étoit diaconesse. Saint Denys fut évêque de Corinthe, du tems de Marc-Aurele. Prime l'avoit été du tems d'Adrien. Saint Cyriaque, celebre anachorete de Palestine, étoit né à Corinthe en 448. Cette ville tomba depuis sous la domination des Venitiens, & Mahomet II. empereur des Turcs, s'en rendit maître en 1458. Elle fut reprise en 1687. par les Venitiens, après la victoire qu'ils remporterent proche de Patras. Le seraskier ayant perdu la bataille se sauva à Corinthe avec le reste de son armée; mais le generalissime Morosini le poursuivit avec sa flote, augmentée de quatorze galiotes qui avoient été prises sous les châteaux de Lepante pendant que le comte de Konigsmarck s'avança pour s'y rendre par terre. Le desespoir où le seraskier se vit, de ne pouvoir se défendre le porta à mettre le feu aux magasins, & aux principaux endroits de la ville: après quoi il prit la fuite vers les montagnes de Thebes, & abandonna ainsi Corinthe, & toute la Morée. Les Venitiens firent promptement éteindre le feu, & se rendirent maîtres de la ville & de la citadelle. * Strabon, *liv. 8. georg.* Pausanias, *in Corinth.* Pline, *l. 4. c. 5. l. 34. c. 2.* Florus, *l. 2. c. 11.* Tite-Live. Plutarque. Polybe. Thucydide. Eutrope. Eusebe. Orose. Zonare. Eumelus. Laurenbergius. Palmerius, *en la chron.* Chalcondyle, *l. 9. &c.* Baillet, *Topograph. des Saints.*

Il ne nous reste plus qu'à donner la succession chronologique des rois de Corinthe, que nous emprunterons d'Eusebe. Elle remonte très-avant dans les tems fabuleux: ainsi l'on peut juger quel fonds on doit faire sur les époques des premiers rois. Ce n'est proprement qu'au tems de Cypsele & de Periandre son fils, que l'histoire commence à se débrouiller. Cypsele s'empara de la tyrannie la troisiéme année de la XXX. olympiade, & 658. ans avant Jesus-Christ: ainsi en conservant aux Prytanes & aux rois qui les précederent, la durée du regne qu'Eusebe leur a assignée, Sisyphe, le premier roi de Corinthe, a commencé à regner.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS de Corinthe.

HERACLIDES.

Ans du monde	*Ans avant J. C.*		*Ans de regne*
2905	1130	Alethes *regna*	35
2940	1095	Ixion,	37
2977	1058	Agelas,	37
3014	1021	Prymnis,	35

ROIS BACCHIADES.

3049	986	Bacchis,	35
3084	951	Agelatte,	30
3114	921	Eudeme,	25
3141	896	Aristodeme,	35
3174	861	Agemon,	16
3190	845	Alexandre,	25
3213	820	Thelespes,	12
3227	808	Automenes,	1

Les Magistrats appellés Prytanées, gouvernerent ensuite jusqu'à ce que Cypsele s'empara de l'autorité.

3377	658	Cypsele,	30
3407	628	Periandre,	44

CORINTHE, autre ville; Apollodore dit qu'il y en avoit trois de ce nom, une dans la Thessalie, l'autre en Epire, & la troisiéme dans l'Elide.

CORINTHIEN, *l'ordre Corinthien*, un des trois ordres d'architecture; qui consiste dans ses colonnes, & son chapiteau qui a plusieurs ornemens délicats, que la sculpture lui donne, en y taillant deux rangs de belles feuilles au nombre de seize, d'où sortent autant de petites branches ou caulicoles recouvertes par autant de volutes. Son invention est fondée sur une rencontre qu'eut le sculpteur Callimaque d'un panier posé sur une plante d'Achante, qu'on avoit couvert d'une tuile, qui avoit fait recourber ses feuilles en leur extrémité. Cette forme nouvelle lui plut infiniment, & il en imita la maniere dans les colonnes qu'il fit depuis à Corinthe, établissant & reglant sur ce modele les proportions & les mesures de l'ordre Corinthien. Villalpandus, dit que cette histoire de Callimaque est fabuleuse, & que les Grecs n'ont point inventé le chapiteau Corinthien; mais qu'ils ont pris le modele sur le temple de Salomon, où les chapiteaux étoient ornés, à ce qu'il rapporte, des feuilles de Palmes ausquelles les feuilles d'olivier ressemblent mieux qu'à celles d'Achante, qu'il prétend n'avoir jamais été mises dans des chapiteaux Corinthiens par les anciens: neanmoins

le contraire se remarque dans plusieurs chapiteaux qui se voient encore dans la Grece, & même aux colonnes de Tutelles à Bourdeaux, où les chapiteaux Corinthiens ont des feuilles d'Achante. * *Antiqq. Grec. & Rom.*

CORIO, *cherchez* CORIUS.

CORIOLAN, (Caius Marcius) fameux capitaine Romain, rendit de grands services à sa patrie, dans l'établissement de la république. Il prit en l'an 261. de Rome, & 493. avant Jesus-Christ Corioles, ville des Volsques, d'où il acquit le nom de *Coriolan*. On dit qu'ayant reçu de Posthumius le choix des récompenses qui lui étoient dûes pour ses exploits de guerre, il se contenta d'un cheval, & de la permission de retirer de captivité un des ennemis qui étoit son hôte, lorsqu'il alloit en son pays. Quelque tems après, en 263. de Rome & 491. avant Jesus-Christ Coriolan irrité de n'avoir pas obtenu le consulat qu'il demandoit, ne distribua pas également le bled qu'on avoit fait venir de Sicile, ou pour se venger, ou plûtôt pour faire ensorte que le peuple étant contraint par la nécessité d'aller labourer la terre, ne s'arrêtât plus à exciter des séditions dans la ville. Coriolan fut banni de Rome, après avoir été accusé devant le peuple par le tribun Decius, & s'etant retiré chez les Volsques, il prit la conduite de leurs troupes contre sa patrie, avec leur chef Actius ou Aufidius Tullius. Cette armée vint camper à quatre milles de Rome, où Coriolan se montra inflexible à toutes les prieres des Romains, qui lui envoyerent à diverses fois des heraults pour lui demander la paix. Il fut enfin émû par les larmes de sa femme Veturia, & par celles de sa mere Volumnia, toutes deux suivies des dames Romaines. Coriolan posa les armes & peu de tems après, en 264. ou 265. de Rome, 490. ou 489. ans avant Jesus-Christ les Volsques le firent mourir, comme un traitre qui leur avoit fait abandonner leurs conquêtes. Les dames Romaines prirent le deuil, & au même lieu qui fut rougi de son sang, on consacra depuis un temple à la fortune feminine. * Plutarque, *en sa vie*. Tite-Live, *l. 2.* Denys d'Halicarnasse, *l. 7. & 8.* Aurelius Victor, *des hommes illustres, chap. 19.* Florus, *l. 1. c. 22.*

CORIOLAN, *cherchez* CORAN ou CORIOLAN (Ambroise.)

CORIOLES, ville dont parle Plutarque, dans la vie de Marcius, qui de cette ville prit le surnom de *Coriolanus*. C'étoit, comme dit Plutarque, la ville capitale des Volsques. Stephanus la nomme *Coriola*, les auteurs Latins *Corioli* au plurier. Il ne reste plus aucun vestige de cette ville. * Lubin, *Tables geograph. sur les vies de Plutarque*.

CORIPPUS, grammairien & poëte Africain, vivoit dans le VI. siecle, du tems de l'empereur Justin II. dit *le Jeune*. Il composa un poëme historique en quatre livres à la gloire de cet empereur, & le dédia à Anastase questeur. Michel Ruizius est le premier qui ait donné ce poëme au public: Nicolas Alleman remarque dans la preface de l'histoire secrete de Procope, que ce Corippe est aussi mauvais poëte, que flatteur outré de Justinien & de Justin, aussi l'a-t'on appellé grand flatteur, & petit poëte, *voyez là-dessus*, Baillet, *Jugement des sçavans, tom. 6. p. 539. édit. de Paris.* * Vossius, *liv. 3. ch. 3. des hist. Latin. & ch. 5. des poetes.*

CORIUS ou CORIO, (Bernardin) nâquit sur la fin du XV. siécle. Il étoit d'une des meilleures familles de Milan, & fut très-avant dans la confidence du duc Louis Sforce, & du cardinal Ascagne. Il écrivit l'histoire de sa patrie avec beaucoup de soin; mais d'un style si grossier, que les libraires rejetterent cette piece avec mépris, & qu'il fut obligé de la faire imprimer à ses dépens. On l'accuse d'avoir manqué de fidelité en ce qu'il rapporte; ce que Sponde observe très-souvent. Corius laissa encore la vie des empereurs depuis Jules César, jusques à Frederic *Barberousse* * Paul Jove, *in elog. Doctor.* Gesner, *in bibl.* Vossius, *de hist. Lat.* Ripamonté, *hist. Mediol. &c.*

CORLIN, ville d'Allemagne dans la Pomeranie, avec une assez bonne forteresse. Elle est sur la petite riviere de Persant, vers Corlin & Colbert. Cette ville a été autrefois à l'évêque de Camin, & elle a été cedée à l'électeur de Brandebourg, par un des articles de la paix de Westphalie en 1648.

CORMAN, ville d'Asie, *cherchez* CARMON.

CORMANTIN, bourg avec un fort des Hollandois. Il est sur la côte d'Or en Guinée, environ à dix-huit lieues de *S. George* de la Mine, du coté du levant. * Mati, *Diction.*

CORMERI, bourg de France avec une abbaye dans la Touraine, sur la riviere d'Indre, entre Loches & Tours, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *Diction.*

CORMICI, bourg de France en Champagne. Il est du domaine de l'archevêque de Reims, & situé à trois lieues de la ville de ce nom, du coté du nord. * Mati, *Diction.*

CORNARA-PISCOPIA, (Lucretia Helena) de l'illustre famille des Cornaro de Venise, étoit fille aînée de *Jean-Baptiste* Cornaro, procurateur de saint Marc. Sa rare érudition, jointe à la connoissance qu'elle avoit des langues latine, grecque, hebraique, espagnole & françoise, fit que l'université de Padoue fut sur le point de lui accorder une place parmi les docteurs en theologie; mais le cardinal Barbarigo évêque de cette ville, crut ne devoir pas permettre qu'elle fût admise à ce degré; & on se contenta de lui donner le bonnet des docteurs en philosophie, qu'elle prit publiquement le 25. de Juin 1678. en présence d'une nombreuse assemblée de sçavans, de plusieurs nobles Venitiens d'autres seigneurs d'Italie, & plus de cent dames de qualité, qui étoient venues exprès à Padoue, pour voir une ceremonie si extraordinaire. Le docteur Rainaldini fut son promoteur, & lui donna les ornemens du Doctorat dans l'église cathedrale, parce que les salles du college ne pouvoient suffire à l'affluence du monde; elle fut reçûe d'une maniere qu'on appelle à la *Nobilista*, c'est-à-dire, après avoir expliqué deux passages d'Aristote à l'ouverture du livre, & sans dispute. L'amour qu'elle avoit pour l'étude & pour la retraite, lui donna tant d'éloignement du mariage, que pour se défaire des poursuites des plus grands partis qui la recherchoient, elle fit vœu de virginité en qualité d'*Oblate* de l'ordre de S. Benoît, entre les mains de l'abbé de S. Georges. Elle mourut au mois de Juillet de l'année 1684. ou au commencement de 1685. la 38. de son âge, & fut enterrée dans l'église de S. Antoine, quon appelle à Padoue par excellence *del Santo*, où le procurateur son pere lui fit faire un tombeau de marbre. Elle a laissé plusieurs ouvrages, qu'elle n'avoit pas fait imprimer pendant sa vie. Beaucoup de sçavans en ont fait à sa gloire, devant & après sa mort, *voyez* le livre intitulé, *Le Pompe funebre celebrate da Signori Academici Infecondi, per la morte del'illustrissima Signora Elena, &c.* imprimé à Padoue en 1688. * *Memoires historiques.*

CORNARIUS, (Jean) *cherchez* HAGUENBUIT ou HAYAPOL CORNARIUS (Jean)

CORNARO, maison. La maison de CORNARO est des plus nobles & des plus illustres de Venise. Elle a donné de grands hommes à cette republique, entre lesquels il y a eu plusieurs doges, comme MARC Cornaro, qui fut duc de Venise dans le XIV. siecle & qui soûmit l'isle de Candie soulevée contre les Venitiens. Il mourut l'an 1368. ayant été duc pendant 2. ans & 8. mois. Un autre MARC Cornaro, petit-fils de ce premier, fut pere de *Catherine*, reine de Chypre laquelle fut mariée l'an 1470. à *Jacques* bâtard de Chypre, qui s'en fit roi; & la république de Venise l'adopta, & la dota comme fille de S. Marc. Jacques mourut le 5. Juin de l'an 1473. laissant sa femme grosse. Elle accoucha d'un fils qui ne vécut qu'un an. Depuis, elle gouverna ce royaume avec beaucoup de difficultés, & eut même le chagrin de voir tuer dans une sédition ANDRE' Cornaro son oncle. Les Venitiens craignant qu'elle ne songeât à des secondes nôces, lui envoyerent GEORGES Cornaro son frere, qui lui conseilla de venir passer le reste de ses jours à Venise & de remettre à la republique l'état qu'elle avoit gouverné pendant 12. ou 14. ans, ce qu'elle fit. *Georges* Cornaro épousa *Elizabeth* Morosini, & en eut entr'autres enfans, *Marc* & *François*, cardinaux. Cette famille a produit d'autres cardinaux, *André*, *Louis* & *Frederic* Cornaro. ANDRE' Cornaro fut honoré de la pourpre sacrée, par le pape Paul III. le 19. Decembre de l'an 1544. On dit qu'il étoit alors évêque de Bresce, qu'il fut depuis administrateur de l'archevêché de Spalatro, & qu'il mourut à Rome le 30. Janvier de l'an 1551. LOUIS Cornaro, né le 12. Fe-

vrier de l'an 1516. fut chevalier de Malte, & grand prieur de Chypre, puis revêtu de la pourpre par le pape Jule III. en 1551. Ensuite on le créa archevêque de Zara, & administrateur des évêchés de Trani, de Bergame, &c. & le pape Pie V. le fit Camerlingue de l'église. Il mourut à Rome le 10. Mai, jour de l'Ascension de l'année 1584. étant alors en la 63. année de son âge. JEAN Cornaro après avoir exercé divers emplois, fut élû doge en 1625. eut le bonheur de travailler utilement pour la republique contre ceux qui la vouloient opprimer, & mourut en 1630. FRANÇOIS Cornaro son fils, fut honoré de la même dignité en 1656. & ne la garda que très-peu de tems. FREDERIC Cornaro, cardinal, patriarche de Venise, autre fils de *Jean*, fut mis dans le sacré college par le pape Urbain VIII. en 1626. après avoir été évêque de Bergame, de Vicence, & de Padoue, grand prieur de Chypre, abbé de sainte Marie la Bonne, & clerc de la chambre apostolique. Il ceda l'évêché de Padoue à un de ses neveux, & fut fait patriarche de Venise en 1632. mais depuis, étant incommodé de la goutte, il s'en démit en 1644. & mourut le 5. Juin 1653. âgé de 78. ans, étant évêque d'Albano. GEORGES BASILE Cornaro, né le premier Août 1658. évêque de Padoue, fut fait cardinal par le pape Innocent XII. le 22. Juillet 1697. & mourut le 10. Août 1722. JEAN Cornaro né le 4. Août 1647. frere aîné de ce cardinal, qui avoit été élû doge de la republique le 22. Mai 1709. mourut peu de jours après son frere, le 14. Août 1722. âgé de 75. ans, laissant posterité. Ils étoient fils de FREDERIC Cornaro, & de *Cornelle* Contarini, issus des plus illustres familles de la republique, & du nombre de celles qu'on nomme à Venise *Case Vecchie*. LOUIS Cornaro de la même famille, qui vivoit dans le XVI. siecle, composa un livre des commodités de la vie sobre, que Lessius traduisit en latin, & qui l'a été en françois en 1701. Sous le titre de *Conseils pour vivre long-tems*. Il mourut à Padoue le 26. Avril 1566. âgé de plus de 100. ans. De Thou parle ainsi de lui dans le XXXVIII. livre de son histoire. *Il faut parler*, dit-il, *de Louis Cornaro, rare & memorable exemple d'une longue vie; car il vécut cent ans sain de corps & d'esprit. Il étoit de la plus illustre maison de la noblesse de Venise; mais à cause du défaut de sa naissance, il fut exclus des honneurs & de l'administration de la republique. Il épousa à Udine dans le Frioul*, Veronique, *de la maison de Spilembergo; & comme il avoit de grands biens, il mit toutes choses en usage, pour en avoir des enfans. Enfin par les vœux qu'il fit, & par l'aide des medecins, il surmonta la froideur de sa femme, qu'il aimoit uniquement, & qui étoit déja vieille; & lorsqu'il y pensoit le moins, il eut une fille nommée* Claire, *qu'il maria à* Jean Cornaro, *fils de* Fantin, *de la riche maison de Cornaro de Chypre, & en eut une grande posterité. Car* Jean *eut de* Claire *huit fils & trois filles. Au reste*, Louis *corrigea par sa sobrieté & par son regime de vivre, les infirmités contractées par l'intemperance de sa jeunesse, & modera, par la force de sa raison, l'inclination qu'il avoit à se mettre promptement en colere. De sorte qu'il fut en sa vieillesse d'une aussi bonne constitution de corps, & d'un esprit aussi doux & moderé, qu'il avoit été infirme, & prompt à se fâcher dans la fleur de son âge. Il composa là-dessus des livres, étant déja vieux, dans lesquels il parle du déreglement de sa premiere vie, & il s'y promet de vivre long-tems. En effet, il ne fut pas trompé; car il mourut sans douleur, & d'une mort douce, âgé de plus de cent ans à Padoue où il avoit choisi sa demeure. Sa femme qui n'étoit gueres moins âgée que lui, lui survêquit, & mourut quelque tems après. Ils furent tous deux enterrés dans l'église de S. Antoine, sans pompe, comme ils l'avoient ordonné.* * Justiniani & Bembo. *Hist. Venet.* Cabrera, *in elog. Card. Franc.* Cornel. Sabellic. *Ened.* 10. *l.* 8. Dandoli, *in Chron.* Leo Mantina, *in elog. &c.*

CORNARO (Catherine) reine de Chypre, *voyez* l'article précedent.

CORNARO (Marc) cardinal, évêque de Padoue, étoit fils de *George* Cornaro, & d'*Elizabeth* Morosini, neveu de Catherine, qui fut reine de Chypre, & petit-fils de *Marc* Cornaro, doge de Venise. La republique de Venise lui procura le chapeau de cardinal, & le pape Alexandre VI. le lui donna en 1500. avec le titre de sainte Marie la Neuve. Depuis, Cornaro rendit de grands services aux Venitiens qu'il reconcilia avec le pape Jules II. Il fut pourvû de l'évêché de Padoue par Leon X. fut depuis évêque de Veronne, patriarche de Constantinople; & comme cardinal, opta les évêchés d'Albe & de Palestrine. Cornaro, en qualité d'archidiacre de l'église Romaine, couronna les papes Adrien VI. & Clement VII. C'est sous le pontificat de ce dernier qu'il mourut à Venise le 20. Juillet de l'an 1524. étant encore assez jeune. * Bembo, *in epist.* Onuphre. Garimbert, &c.

CORNARO (François) cardinal, évêque de Bresce étoit frere du cardinal *Marc* Cornaro, & avoit été élevé dans les armes. En 1509. il se trouva à la bataille de Ghiaradadda, que les François gagnerent sur les Venitiens, & recueillit les debris des troupes de la republique. Quelque tems après, il servit dans l'armée qui reprit Padoue sur les Imperiaux, & défendit si bien cette ville, qu'elle ne pût être emportée une seconde fois par les ennemis. Cornaro cultiva les lettres pendant le loisir que lui donna la paix, & ensuite il fit un voyage à la Terre Sainte. A son retour il fut envoyé ambassadeur vers l'empereur Charles V. qu'il suivit en Allemagne, en Espagne, & dans les Pays-bas; & en 1527. il fut honoré du chapeau de cardinal par le pape Clement VII. Il eut encore l'évêché de Bresce, où il travailla à remplir parfaitement ses devoirs, & se fit extrêmement considerer par son érudition, dans le college des cardinaux, où il étoit consulté comme un oracle. Sur la fin de sa vie, il fut affligé de diverses incommodités, & sur-tout de la goutte. Il mourut au mois de Septembre de l'an 1543. âgé de 65. ans. * Jerôme le Noir, *in orat. fun. Fr. Corn.* Onuphre. Victorel. Ughel. Auberi, &c.

CORNARTISTES, disciples de Theodore Cornhart ou Cornhert, secretaire des états de Hollande, heretique enthousiaste, *voyez* CORNHERT.

CORNAZANI (Antoine) natif de Plaisance, selon Leandre Alberti, ou de Ferrare, selon Jacques de Bergame, Trithéme, & Simler, vivoit vers l'an 1490. Il composa un poëme *de la vie & du trépas de la sainte Vierge*, outre *la vie de Barthelemi Coglioni en prose*, & plusieurs autres ouvrages en latin & en italien. * Trithéme, *au Cat.* Leandre Alberti, *p.* 375. *&c.*

CORNE D'ABONDANCE (la) *Cornu copia*, selon la fable, c'est une corne d'où sortoit tout ce que l'on pouvoit souhaiter, par un privilege que Jupiter donna à sa nourrice, qu'on a feint avoir été une chêvre ou Amalthée. Le vrai de cette fable est, qu'il y a un terroir en Libye de la figure d'une corne de bœuf, fort fertile en vins & en fruits exquis, qui fut donné par le roi Ammon à sa fille Amalthée, que les poëtes ont feint avoir été nourrice de Jupiter.

CORNEILLE (la) oiseau de la couleur d'un corbeau, mais de taille un peu moindre, croaçant de même, & vivant de charogne comme lui. On prétend qu'elle annonce la pluie par son croacement. Le chant de la Corneille étoit, selon les Romains, d'un mauvais présage à celui qui commençoit quelque entreprise:

Sæpè sinistra cava prædixit ab ilice Cornix.
Virg. Eglog. 1.

Et quelquefois d'un heureux présage.

Tarpeio quondam quæ sedit culmine Cornix;
Est, benè non potuit dicere, dixit, erit.
Epigram. Maronis.

Cependant la Corneille étoit en la protection de la concorde, comme le dit Ælien, qui rapporte que les anciens avoient coûtume d'invoquer la Corneille, lorsqu'ils venoient à se marier. Politien confirme cette verité, & assure qu'il avoit vû une médaille d'or de la jeune Faustine, fille de Marc-Aurele, & femme de L. Verus, sur le revers de laquelle étoit representée une Corneille, symbole de la concorde.

CORNEILLE, centenier, ou capitaine d'une compagnie Romaine de gens de pied, dont la cohorte appellée Italienne, étoit en quartier à Césarée en Palestine, vers l'an 40. de J. C. Quoiqu'il fût du nombre des Gentils, il avoit la connoissance du vrai Dieu, peut-être par la communication qu'il avoit eue avec les Juifs. L'écriture sainte nous apprend,

qu'il servoit Dieu dès-lors avec beaucoup de ferveur, qu'il faisoit de grandes aumônes au peuple, qu'il prioit & qu'il jeûnoit, & que toute sa maison vivoit dans la crainte du Seigneur comme lui. Quoiqu'il n'observât pas la loi, les Juifs ne laissoient pas de rendre un témoignage avantageux à sa pieté & à sa vertu. Dieu ayant égard par sa misericorde aux aumônes & aux prieres de Corneille, lui envoya un ange, pour l'avertir d'envoyer chercher saint Pierre dans la ville de Joppé, & pour apprendre de sa bouche ce qu'il devoit faire. Corneille fit partir aussi-tôt deux de ses domestiques & un soldat pour aller à Joppé chercher saint Pierre, ils partirent sur le champ, & arriverent le lendemain à Joppé sur le midi. Pierre, qui logeoit chez un corroyeur nommé *Simon*, près de la mer, étoit monté dans une chambre haute, pour prier à l'écart, pendant qu'on lui préparoit à manger. Il eut un ravissement d'esprit, dans lequel il vit le ciel ouvert avec une nappe, qui descendoit du ciel, pleine de toutes sortes de bêtes, de reptiles & d'oiseaux, & dans le même tems il entendit une voix, qui lui dit, *Levez-vous, Pierre, tuez & mangez.* Comme ces animaux étoient impurs selon la loi, Pierre répondit qu'il n'en pouvoit manger, & qu'il n'avoit jamais rien mangé d'impur. La voix qu'il avoit ouie lui répartit, *N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié.* Aussi-tôt les hommes envoyés par Corneille vinrent frapper à la porte du corroyeur, & demanderent Pierre. Le saint Esprit fit connoître à cet apôtre, que les trois personnes qui le demandoient étoient envoyées par son ordre. Pierre les reçût, & ayant sçû le sujet de leur voyage, les fit entrer, & les retint pendant ce jour-la. Le lendemain il partit avec eux, & avec six Chrétiens de la ville de Joppé, & ils arriverent le jour d'après à Césarée. Corneille vint au-devant de saint Pierre, le reçût dans sa maison, & lui raconta ce qui lui étoit arrivé. Comme saint Pierre commençoit à l'instruire avec toute sa famille qui étoit presente, le Saint-Esprit descendit visiblement sur eux; ce qui détermina saint Pierre à le baptiser sur le champ. *Peut-on*, dit-il, *refuser le baptême à ceux qui ont reçu le Saint-Esprit comme vous?* Voilà ce qui est rapporté de Corneille par saint Luc, dans les actes des apôtres, *ch. x. & xj.* On ne sçait rien davantage de la vie de Corneille. Quelques-uns disent qu'il a été depuis évêque de Césarée, d'autres, qu'il a été évêque en Phrygie ou dans l'Asie mineure. Les Grecs en font un martyr. Toutes ces histoires n'ont aucun fondement. Du tems de saint Jerôme, il y avoit une église à Césarée que l'on prétendoit avoir été la maison de Corneille, & sainte Paule la visita par devotion l'an 385. Il est mis au rang des Saints, le 2. Fevrier chez les Latins, & le 13. Septembre chez les Grecs. * *Actes des Apôtres, ch. x. & xj.* Baillet, *Vies des Saints.*

CORNEILLE, patriarche d'Antioche, vivoit dans le II. siecle. Il succeda l'an 129. à Heron I. qui fut martyrisé, & eut pour successeur l'an 143. Heron II. * Eusebe, *en la Chron.* Baronius, *en ses annales.*

CORNEILLE, (Saint) pape, Romain de nation, fils de *Castin*, succeda le 30. Avril de l'an 251. à saint Fabien, après que le siege Romain eut vaqué, depuis le 10. Janvier de l'an 250. Il avoit passé par toutes les fonctions ecclesiastiques; & parvint au pontificat par sa science & par sa vertu. Son élection fut troublée par le schisme de Novatien, choisi par quelques seditieux, à la sollicitation de Novat, prêtre de Carthage, qui avoit été de la cabale & du schisme de Felicissime contre saint Cyprien. Novatien ajoûta depuis l'heresie à la revolte. Corneille écrivit aux prélats orthodoxes, tint un concile de 60. évêques à Rome, en 251. où Novatien fut condamné, & il n'oublia rien pour ruiner les schismatiques, & pour conserver son troupeau dans un tems, où il souffroit extrêmement par la persecution des empereurs payens, & par l'obstination des heretiques. Gallus & Volusien, qui avoient succedé à Dece, renouvellerent la persecution contre les fideles avec une violence extraordinaire. Ce pape ayant glorieusement confessé le nom du Seigneur, au milieu de divers tourmens, par lesquels on essaya d'ébranler sa constance, fut envoyé à Centumcelles, que Leandre Alberti appelle *Terrole*, & les autres *Civita Vecchia*, où il mourut en exil le 14. Septembre de l'an 252. Il y a deux lettres de ce pape parmi celles de saint Cyprien, & Eusebe fait mention de trois autres adressées à Fabius, évêque d'Antioche, dans lesquelles il rapporte ce qui s'étoit passé au concile de Rome, en abusant de la simplicité & de la facilité de trois évêques, l'un desquels ayant reconnu sa faute, en avoit fait penitence. Il y a dans la bibliotheque des peres une lettre attribuée à saint Corneille, adressée à Lupicinus, évêque de Vienne; mais cette lettre n'est point de ce pape, non plus que les deux qui sont sous son nom parmi les decretales. Le cardinal Baronius, dit que le pape Corneille ne fit point d'ordination, en ayant été empêché par le schisme & par la persecution. Mais Anastase écrit qu'il en celebra deux au mois de Decembre, ausquelles il fit quatre prêtres, quatre diacres, & sept évêques, pour diverses églises. Son corps fut rapporté à Rome. Saint Luce lui succeda. * Saint Jerôme, *ch. 69. des aut. eccl.* S. Cyprien, *ep. 52. 55. 57. &c.* Baronius, *aux annales.* Bellarmin, *au Cat.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif. p. 59. &c.* Tillemont, *hist. eccles. tom. III. Voyez* Baillet.

CORNEILLE, fils de *Seron*, ambassadeur des Juifs auprès de l'empereur Claude. Il obtint que les sacrificateurs garderoient les habits sacrés du souverain Pontife, & en apporta l'ordre à Longinus & à Fadus. * Josephe, *antiq. liv. X. chap. 1.*

CORNEILLE, brave capitaine Romain, qui voyant son frere *Longus*, au siege de Jerusalem par Tite Vespasien, exposé dans un portique du temple, d'où il ne pouvoit sortir sans se rendre aux ennemis, ni être secouru des siens: il l'exhorta à mourir glorieusement plûtôt que de fletrir sa réputation. * Josephe, *guerre des Juifs, livre XV. ch. 19.*

CORNEILLE, surnommé *Faustus*, fils de *Sylla*, se rendit recommandable au siege que le grand Pompée mit devant Jerusalem, ayant été le premier qui entra par la breche dans le temple. * Josephe, *antiq. liv. XIV. c. 18.*

CORNEILLE, (Saint) abbaye, autrefois nommée Inde, (en allemand *Cornelis-Munster*) l'empereur Louis *le Debonnaire*, voulant avoir auprès de lui saint Benoit abbé d'Anianne en Languedoc, fit bâtir en sa faveur le monastere d'Inde, à deux lieues d'Aix-la-Chapelle, où étoit la cour. On en jetta les fondemens vers l'an 815. sur la riviere de Dente qui va se décharger dans le Roër près de Juliers. Le saint le fit dédier sous le nom de saint Corneille. Il y fut enterré l'an 821. & son corps s'y est toujours conservé depuis. On y apporta la tête & un bras de saint Corneille, dont on dit que Charlemagne avoit fait venir le corps de Rome. * *Topograph. des Saints de* Baillet.

CORNEILLE, (Corneille) fils de *Pierre*, étoit un habile peintre, qui nâquit en 1562. & quoiqu'il n'ait jamais été en Italie, il a neanmoins fait de fort belles choses & de bons disciples. Il établit avec Charles van-Mandre, une académie de peinture à Harlem environ l'an 1595. * De Piles, *abregé de la vie des Peintres.*

CORNEILLE, (Pierre) celebre poëte François, de l'académie Françoise, nâquit à Rouen le 6. Juin 1606. Son pere qui s'appelloit aussi *Pierre* Corneille, étoit maître des eaux & forêts en la vicomté de Rouen, & rendit en diverses occasions de si bons services au roi Louis XIII. que ce prince lui donna des lettres de noblesse. Pierre Corneille, son fils aîné, exerça long-tems à Rouen la charge d'avocat general à la table de Marbre; sans faire connoître au public, & sans connoître lui-même le talent extraordinaire qu'il avoit pour la poësie, par lequel il a elevé le théatre François au plus haut point où on l'ait jamais vû. Ce fut une avanture de galanterie, qui lui donna occasion de faire la premiere piece qu'on ait vûe de lui, qu'il intitula *Melite*, & qui fut d'abord representée avec un succès si prodigieux, qu'elle fit faire même une nouvelle troupe de comediens, sur l'esperance que l'on conçût que le theatre alloit être plus frequenté que jamais. On n'avoit connu jusqu'alors qu'un tragique froid & languissant, ou un comique tout-à-fait bas. Hardi, qui étoit l'auteur le plus fameux de ce tems-là, surpris & jaloux des nombreuses assemblées que cette nouvelle piece attiroit, se contentoit de dire: *Voilà une jolie bagatelle.* Corneille cependant animé par la réussite de ce premier ouvrage; continua de travailler, & donna sept ou huit pieces

pieces de theatre, en cinq ou six ans, qui le firent considerer comme un des plus habiles poëtes en ce genre. Mais en l'année 1637. sa reputation reçut un nouvel accroissement par la tragedie du Cid, qu'il fit representer, & qui lui attira des applaudissemens si universels, qu'en voulant louer une belle chose, on disoit communément par une espece de proverbe: *Cela est beau comme le Cid.* La préference que le public lui adjugea sur tous ses concurrens, lui attira l'envie de plusieurs auteurs, entre lesquels il y en eut qui écrivirent contre le Cid. L'académie Françoise se vit même obligée par le cardinal de Richelieu d'examiner cette piece, plus pour y trouver des défauts, que pour en faire remarquer les beautés dont elle est remplie. C'est ce qui produisit le livre intitulé, *Sentimens de l'académie Françoise sur la tragi-comedie du Cid.* Le cardinal, malgré l'estime qu'il avoit pour Corneille, à qui même il donnoit pension, voyoit avec déplaisir tous les travaux des autres auteurs, & les siens même effacés par ce dernier. Car ce ministre se piquoit d'exceller en poësie, comme en toute autre chose, & avoit même donné des pieces de theatre au public sous des noms empruntés. Mais on eut beau écrire & caballer, la tragedie du Cid eut toujours une approbation generale; & c'est ce qui a fait dire au celebre Despreaux dans la neuviéme de ses satires:

En vain contre le Cid un ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimene a les yeux de Rodrigue:
L'académie en corps a beau le censurer;
Le public revolté s'obstine à l'admirer.

Il faut sçavoir, pour entendre ces vers, que Chimene est l'heroïne de la piece, comme Rodrigue en est le heros. Corneille publia bientôt après la tragedie intitulée les *Horaces*; & il courut un bruit qu'on feroit encore des observations, & une nouvelle critique sur cette piece. Comme l'auteur ne doutoit point que la persecution contre le Cid n'eût été suscitée par le cardinal, & par une autre personne de grande qualité; il prévit que si on s'élevoit contre les *Horaces*, ce seroit encore par le mouvement de ces deux mêmes puissances. En écrivant là-dessus à un de ses amis: *Horace*, dit-il, *fut condamné par les Duumvirs: mais il fut absous par le peuple.* Ce sont ces alarmes & ces petits chagrins, que le Cardinal avoit causés à Corneille, qui lui firent faire ces quatre vers après la mort de ce ministre, qu'il consideroit d'un côté comme son bienfaicteur, & de l'autre comme son ennemi.

Qu'on parle mal ou bien du fameux cardinal,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien:
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

Cinna, qui suivit après les *Horaces*, soûtint parfaitement, & affermit même la reputation que Corneille s'étoit acquise, & tous ses rivaux demeurerent bien loin derriere lui. On ne vit presque plus partir de ses mains que des chefs-d'œuvres nouveaux pendant plusieurs années; & c'est-là précisément le tems qu'on peut marquer pour celui, où le theatre François arriva au plus haut point de sa gloire, & infiniment au-dessus de l'ancien theatre d'Athenes. Jamais homme n'a mieux connu & conservé les caracteres de ses Heros; chez lui les Romains parlent en Romains, les rois en rois: par tout de la grandeur & de la majesté; la tendresse même y est traitée avec une noblesse, qu'on ne rencontre point ailleurs. Ces grands talens n'empêchent pas que quelques pieces du grand Corneille composées dans sa vieillesse, ne fussent reçûes froidement du public. Peut-être auroit-il dû se retirer plûtôt de la carriere: mais on peut dire, que s'il est inferieur à lui-même dans quelques-unes de ces dernieres pieces, il est souvent au-dessus de ceux qui se sont exercés dans le même genre. Comme Corneille etoit un de ces genies extraordinaires qu'on ne peut trop louer, un très-grand nombre de personnes ont entrepris de faire son éloge; il n'y en a point qui lui fasse plus d'honneur, que celui que M. Racine a fait de lui dans un discours qu'il prononça, comme directeur de l'académie Françoise le 2. Janvier 1685. C'est-là, où après avoir representé l'état pitoyable où étoit le theatre parmi nous, sans ordre, sans goût, sans regle, & ce qui étoit de plus pernicieux, sans honnêteté, sans bienséance; il fait remarquer la force avec laquelle Corneille surmontant tous ces monstres, fit le premier paroître sur la scene la raison accompagnée de toute la pompe, & de tous les ornemens dont notre langue est capable: *Il n'est pas aisé*, dit-il, *de trouver un poete qui ait possedé à la fois tant de grands talens, tant d'excellentes parties, l'art, la force, le jugement, l'esprit. On ne peut trop admirer la noblesse, l'economie dans les sujets, la vehemence dans les passions, la gravité dans les sentimens, la dignité, & en même temps la prodigieuse varieté dans les caracteres.* Tout l'éloge est de la même force: mais ce peu de mots suffit pour établir la gloire de Corneille, en faisant voir les sentimens qu'a conçûs de lui l'homme du monde qui étoit le plus capable de juger de son merite, & qui, si l'on croit le bruit public, n'avoit pas été fâché du peu de succès de quelques pieces du grand Corneille. Cet homme celebre fut reçû à l'académie Françoise en 1647. & étoit le doyen de cette compagnie, lorsqu'il mourut en 1684. âgé de 78. ans. Les pieces de theatre que nous avons de lui, sont celles qui suivent, selon l'ordre des temps où elles ont été composées: *Melite*, com. *Clitandre*, trag. *la Veuve*, com. *la Galerie du Palais*, com. *la Suivante*, com. *la place Royale*, com. *Medée*, trag. *l'Illusion comique*, com. *le Cid*, trag. *les Horaces*, trag. *Cinna*, trag. *Polieucte*, trag. *la mort de Pompée*, trag. *le Menteur*, com. *la suite du Menteur*, com. *Rodogune*, trag. *Theodore*, trag. *Heraclius*, trag. *dom Sanche d'Arragon*, com. *Andromede*, trag. *Nicomede*, trag. *Pertharite*, trag. *Oedipe*, trag. *Sertorius*, trag. *la Toison d'or*, trag. *Sophonisbe*, trag. *Othon*, trag. *Attila*, trag. *Pulcherie*, trag. *Berenice*, trag. & *Surena*, trag. Il a aussi fait une traduction en vers des quatre livres de l'*Imitation de Jesus-Christ*; une autre des *sept pseaumes de la penitence*, & *de toutes les Hymnes du breviaire Romain*: les *Vêpres*, les *Complies des Dimanches*, & *l'office de la sainte Vierge en prose & en vers.* Pierre Corneille avoit trois fils, dont l'aîné prit le parti des armes: le second fut tué étant lieutenant de cavalerie; & le troisiéme fut abbé d'Aiguevive, près de Tours, & mourut en 1699.

CORNEILLE, (Thomas) frere du précedent, fut membre de l'académie Françoise, de celle des Inscriptions & médailles, & eut beaucoup de goût pour la poësie. Il le remarqua dès sa jeunesse, lorsqu'étudiant en rhetorique chez les peres Jesuites de Rouen, il composa en vers latins une piece de theatre, que son regent trouva si fort à son gré, qu'il l'adopta & la substitua à celle qu'il devoit faire representer par ses écoliers, pour la distribution des prix de l'année. Peu de tems après être sorti du college, il donna des *traductions* des métamorphoses d'Ovide & des épîtres du même auteur. Il fit ensuite des pieces de theatre, qui sont au nombre de 36. recueillies en cinq volumes. Plusieurs d'elles eurent beaucoup d'applaudissement, & furent representées avec beaucoup de succès à la cour & à Paris, entr'autres *Bertrand de Sigarale*, *Timocrate*, *la mort de l'empereur Commode*, *Camma*, *l'Ariane*, *le Comte d'Essex*, &c. Il travailla dans le goût lyrique, témoins les operas de *Bellerophon* & de *Psiché*. Il posseda en perfection la langue françoise, & il en donna des preuves par ses *remarques sur Vaugelas*: il composa aussi un *Dictionaire des Arts*, en deux volumes *in folio*, qui furent débités conjointement avec les deux volumes du Dictionaire de l'académie sur la langue françoise, & *un Dictionaire universel, geographique & historique* en trois volumes *in folio*, qu'il donna au public en 1707. Quoiqu'il fût devenu aveugle sur la fin de ses jours, il préparoit neanmoins une seconde édition de ces deux Dictionaires, lorsqu'il mourut à Andeli le 8. Decembre 1709. âgé de 84. ans. Il eut toujours un grand fond de probité, de droiture, de sagesse & de modestie. Ce qui est extrêmement rare, c'est que dans le cours d'une si longue vie, il ne se fit pas un seul ennemi. * *Memoires du tems.*

CORNEJO, (Pierre) Carme Espagnol, est connu sous le nom de *Cedro Cornejo de Pedrosa.* Il étoit de Salamanque, où ayant été reçû docteur dans l'université, il fut depuis choisi pour y enseigner la philosophie & la theologie. Il remplit les premieres charges de son ordre; & mourut le 31. Mars

de l'an 1618. Il a écrit sur saint Thomas, &c. * Alegre, *in parad. carm.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c.*

CORNELIE, illustre dame Romaine, femme de Sempronius Gracchus qui fut consul l'an 577. de Rome, & 77. ans avant Jesus-Christ, étoit fille de Scipion l'*Africain*, & mere des deux Gracques. Elle étoit sçavante, & laissa quelques lettres louées par Ciceron & par Quintilien. Valere Maxime dit qu'une certaine dame Campanoise logée chez Cornelie, mere des Gracques, lui ayant fait montre de grand nombre de bijoux, desirant qu'à son tour elle lui fit aussi montre de ses richesses, Cornelie lui fit voir ses enfans, comme le seul trésor qu'elle estimoit, parce qu'elle les avoit élevés, pour l'avantage de sa patrie. Il semble que Juvenal l'ait voulu attaquer pour ses hauteurs, & pour sa trop grande fierté. * *Dans la Sat. 6. v. 167.* Cicero, *in Brut. c. 58.* Quintilien, *l. 1. c. 1.* Valere Maxime, *l. 4. c. 4. ex. 1.* Plutarch. *in vit. Grac. &c. Voyez sa vie plus au long dans un petit livre latin de Paul Nunnius; qui a pour titre:* De claris Corneliis Romæ.

CORNELIE, dame Romaine, fille de *Cinna*, fut mariée à Jules César, qui eut de ce mariage Julie, femme de Pompée. César, pour témoigner l'amour qu'il avoit pour cette femme, fit son oraison funebre & rappella de l'exil Cinna son frere, vers l'an 708. de Rome; & 46. ans avant Jesus-Christ.

CORNELIE, nom de plusieurs dames Romaines. CORNELIE, de la famille des Cosses, qui fut élûe Vestale en la place de Lælia, morte du temps de Neron, &c. * Tacite, *l. 15. Annal. &c.* CORNELIE, femme du grand Pompée.* Plutarque, *dans sa vie. Cherchez* les autres aux lettres de leurs surnoms.

CORNELIE (Maximille) Vestale, que l'empereur Domitien fit enterrer toute vive, dans l'extravagante pensée d'illustrer son siecle par un tel exemple. Il l'a fit accuser de galanterie avec Celer, chevalier Romain, & sans autre formalité de procès, il la condamna au supplice des Vestales criminelles. *Quoi César, s'écria-t-elle, me declare incestueuse? moi dont les sacrifices l'ont fait triompher.* Comme il fallut l'enfermer dans le caveau, & qu'en y descendant sa robe fut accrochée, elle se retourna & se débarrassa tranquillement. Le bourreau voulut alors lui presenter la main, elle en eut horreur, & rejetta l'offre, comme si elle n'eût pû l'accepter, sans ternir la pureté, dont elle faisoit profession, & se souvenant jusqu'à la fin de ce qu'exigeoit d'elle la plus severe bienséance, elle eut soin de tomber modestement. * Pline, *Lettre XI. à Minutien, l. 4. de la traduction de Saci.*

CORNELIE, femme de Pompée, pour laquelle il eut des tendresses & des égards, qu'il n'avoit pas eus pour tout l'empire. Il n'eut des appréhensions que pour elle, & lui témoigna des empressemens pour la soustraire au danger public, & à la ruine de l'univers. Après la perte de la bataille de Pharsale, il l'anima à la constance, lui representant, que si elle avoit aimé la personne de son mari, elle n'avoit rien perdu; si elle avoit aimé sa fortune, elle devoit être bien aise de ne pouvoir plus aimer que sa personne. Cornelie s'embarqua avec Pompée, & quitta l'isle de Lesbos où elle avoit été comme en dépôt pendant la guerre; ceux de l'isle regretterent generalement son départ, parce qu'elle y avoit toûjours vécu pendant les prosperités de son mari, avec la même modestie, qu'elle eût pû faire dans l'adversité.

Stantis adhuc fati vixit quæ conjuge victo.

Après la mort de Pompée, elle fit tout son plaisir de ses larmes, & il sembloit qu'elle avoit autant d'amour pour la douleur, qu'elle en avoit eu pour Pompée.

CORNELIENS. La famille des CORNELIENS, une des plus illustres patriciennes parmi les Romains, a été divisée en diverses branches, dont il y en eut quatre principales; I. celle des Maluginiens; II. celle de Scitriens; III. celle des Rufins; & la IV. celle des Lentules. La premiere des Maluginiens a eu SERVIUS CORNELIUS MALUGINENSIS, qui fut consul avec Q. Fabius Vibulanus en 269. de Rome, & 485. ans avant Jesus-Christ. Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, & Cassiodore parlent de lui. Il laissa deux fils qui firent chacun une branche dans la famille des Corneliens Maluginiens. L'aîné L. CORNELIUS Maluginensis Cossus fut consul en 295. de Rome, & 459. avant Jesus-Christ, avec Q. Fabius Vibulanus, qui l'avoit déja été avec son pere. Il commanda l'armée contre les Eques, qu'il acheva d'opprimer par le pillage de ce qui restoit dans leurs champs. Celui-ci eut trois fils: le premier fut nommé *Marcus*, & laissa deux fils, dont l'aîné P. CORNELIUS fut dictateur en 345. de Rome, & 409. ans avant Jesus-Christ, & tribun militaire en 347. L'autre nommé CN. CORNELIUS, fut consul en 344. & tribun militaire en 349. Leur oncle troisiéme fils de *L. Cornelius*, fut aussi tribun militaire; & mourut sans posterité. La branche du second AULUS CORNELIUS Maluginensis Cossus dura davantage. Il fut lui-même consul en 326. & 428. avant Jesus-Christ, colonel de la cavalerie en 328. lorsque Mamercius fut dictateur; puis tribun du peuple. AULUS CORNELIUS son fils dictateur en 369. de Rome & 385. ans avant Jesus-Christ, défit les Volsques, les Latins, & les Herniques; dont il triompha; & étant revenu à Rome, il fit arrêter Manlius qui troubloit le repos public. Il laissa P. CORNELIUS surnommé *Arvina*, qui fut pere d'AULUS CORNELIUS Cossus Arvina. Celui-ci fut colonel de la cavalerie en 401. & 405. de Rome & 353. & 349. ans avant Jesus-Christ, dans le temps que Manlius Torquatus fut dictateur. Il merita aussi la dignité de consul en 411. & commanda l'armée contre les Samnites. Ce fut dans cette occasion que s'étant engagé dans une vallée commandée de toutes parts, & ne sçachant alors quel parti prendre, il fut dégagé par un brigadier nommé Decius: ensuite ayant donné bataille, il défit entierement ses ennemis. CORNELIUS fut derechef consul en 420. & puis dictateur en 431. Il défit encore les Samnites, & laissa P. CORNELIUS Cossus Arvina, qui fut consul en 448. & en 466. de Rome; & 288. ans avant Jesus-Christ. L'autre branche des Corneliens Maluginiens, sortis de Servius Cornelius, a pour tige MARCUS CORNELIUS Maluginensis, qui fut un des dix magistrats souverains, qu'on établit l'an 304. de Rome, & 450. avant Jesus-Christ, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnasse, de Tite-Live. Son fils M. CORNELIUS fut consul en 318. avec L. Papirius Crassus. Celui-ci laissa trois fils M. CORNELIUS qui fut censeur; P. CORNELIUS qui fut tribun militaire en 349. & 405. ans avant Jesus-Christ; AULUS CORNELIUS, pere de Cneius, qui fut consul en 345. avec L. Fur. Medullinus, & deux fois tribun militaire. SER. CORNELIUS Maluginensis, fils de PUBLIUS, fut six fois tribun militaire, & se distingua par sa probité & par sa valeur. M. CORNELIUS son frere, eut la même charge en 384. & en 386. de Rome, & avant Jesus-Christ 370. & 369. ans; SERVIUS CORNELIUS son fils, fut colonel de la cavalerie en 395. sous le dictateur T. Quintilius Panus, dans le temps que les Gaulois firent une troisiéme descente en Italie. Voilà quels ont été les hommes les plus illustres de cette premiere famille des Corneliens. Nous parlerons des autres branches sous le nom de Lentulus, de Rufin, & de Scipion. Les Corneliens ont publié diverses loix durant leur magistrature, telles que sont, *Cornelia testamentaria nummaria, sive de falso. Cornelia de ambitu. Cornelia de sicariis & veneficiis. Cornelia de præscriptione. Cornelia de tribunis plebis. Cornelia sumptuaria judiciaria. De ordine magistratuum. De solut. Legibus. De edictis perpetuis. De captivis. De injuriis, &c.* * *Consultez* Denys d'Halicarnasse, *l. 8. 9. & 10.* Tite-Live, *lib. 2. 3. & seq.* Cassiodore. Fulvius Ursinus. Richard Streinnius, &c.

CORNELISSON, Cornelissonius, *cherchez* BOCKENBERG.

CORNELIUS Gallus, Nepos, Severus, &c. *cherchez* CORNELIENS aux lettres de leurs surnoms.

CORNELIUS CALLIDIUS, *cherchez* CALLIDIUS.

CORNER, connu sous le nom de CHRISTOPHORUS CORNERUS, Allemand, ministre Protestant, étoit de Fage, dans la Franconie, où il nâquit en 1518. On l'éleva dans la theologie protestante, qu'il enseigna à Francfort; & depuis il fut ministre & surintendant des églises de la Marche de Brandebourg. Il mourut le 17. Avril de l'an

1594. & laissa divers ouvrages, comme des commentaires sur les pseaumes & sur les épîtres de saint Paul aux Romains & aux Galates. *Cantica sacra Symbola œcumenica.* Des notes sur les oraisons de Ciceron, &c. * Melchior Adam, *in vit. Germ. theol.*

CORNET (Nicolas) docteur en theologie de la faculté de Paris, nâquit à Amiens le 12. d'Octobre de l'année 1592. fit dès sa jeunesse de grands progrès dans les belles lettres, & demeura quelques années parmi les Jesuites, où il prononça un discours en françois, en latin & en grec. Il sortit des Jesuites, se mit sur les bancs de Sorbonne, & parvint enfin au degré de docteur en theologie de la faculté de Paris, maison & societé de Navarre. Le cardinal de Richelieu voulut l'avoir pour confesseur, mais ce docteur refusa d'accepter un emploi, dont il connoissoit trop le poids; il se contenta d'entrer dans le conseil de ce cardinal, qui se servit de lui, à ce que l'on croit, pour composer la belle preface qui est à la tête de son livre de controverse. Le cardinal Mazarin le fit président de son conseil de conscience, & lui offrit l'archevêché de Bourges. Il fit par son testament quantité de legs pieux, & mourut dans le college de Boncourt, le 18. Avril 1663. Il fut inhumé dans la chapelle du college de Navarre, où M. l'abbé Bossuet, depuis évêque de Meaux, prononça l'oraison funebre, qui nous fournit cet article, & qui a été imprimée à Amsterdam en 1698. En 1649. étant syndic de la faculté de theologie, & s'étant apperçû que quelques bacheliers faisoient imprimer dans leurs theses quelques propositions sur les matieres de la grace, sur lesquelles on étoit alors fort échauffé, quoiqu'il les eût rayées, il s'en plaignit à la faculté, à laquelle il denonça en même temps sept propositions, dont les cinq premieres sont celles qui ont été condamnées depuis comme extraites du livre de Jansenius.

CORNETO, en latin *Cornnetum*, ville d'Italie, dans le patrimoine de saint Pierre. Elle est située vers l'embouchure de la Marta dans la mer de Toscane, avec évêché qui est joint à celui de Monte-Fiascone, parce que l'air est trop dangereux à Corneto. Jerome Bentivoglio y fit des ordonnances synodales en 1561. Un autre prelat en fit de nouvelles en 1622. *Leandre Alberti, *Descript. Ital.* Le Mire, *geogr. ecclef.*

CORNETO, (Adrien Castellesi, dit le cardinal) prit le nom du lieu de sa naissance dans le patrimoine de saint Pierre. S'étant poussé à la cour de Rome, le pape Innocent VII. l'envoya nonce en Angleterre, où il devint si agréable au roi Henri VII. qu'il eut les évêchés d'Herford, de Bath & de Wels. Il passa ensuite en France avec la même qualité. Etant de retour à Rome, après avoir été clerc & tresorier de la chambre apostolique, Alexandre VI. dont il avoit été secretaire, lui donna le chapeau de cardinal l'an 1503. Peu de mois après Cesar Borgia, fils *naturel* de ce pape, qui vouloit avoir de la dépouille de Corneto, & qui avoit pris des mesures pour l'empoisonner, engagea son pere d'aller souper à la Vigne d'Adrien; mais le souverain pontife qui ignoroit la chose, but lui-même du vin préparé pour ce funeste dessein, & en mourut. Le cardinal échappé de ce peril, n'évita pas l'inimitié du Jules II. qui alla si loin, que Corneto fut obligé d'aller se jetter dans les montagnes du Trentin pour s'en mettre à couvert. Ayant été rappellé par Leon X. il eut l'ingratitude d'entrer dans une conjuration contre lui, & dont le cardinal Petrucci étoit le chef. Quelques-uns disent qu'il s'y engagea dans l'esperance d'être pape, se flattant qu'une certaine espece de prédiction, qui promettoit la thiare à un Adrien de basse naissance, mais illustre par sa doctrine, le regardoit; elle eut son effet en la personne du pape Adrien VI. Leon X. pardonna à Corneto, lui en fit expedier des lettres d'abolition: mais celui-ci qui avoit avoué son crime en plein consistoire, se voyant condamné avec le cardinal Soderin à une amende de dix mille écus, crut ne pas devoir se fier à la parole du pape; ainsi il prit le parti de sortir la nuit de Rome, déguisé en moissonneur, & l'on n'a jamais pû sçavoir ce qu'il étoit devenu. Cela arriva en 1517. Pierius Valerianus qui écrivoit en 1534. dit que l'on avoit crû que le valet de ce cardinal l'avoit assassiné, pour profiter des pistoles que son maître avoit cousues dans sa chemisette. Le P. Oldoini a écrit que le pape Leon X. ayant dégradé Corneto de la pourpre & de ses benefices, il craignit tant pour sa vie, qu'il s'enfuit en Thrace, où il mourut, sans qu'on ait sçu ni le jour, ni l'année. Ce cardinal fut des premiers qui mit la main à la reformation du style latin: comme il avoit beaucoup lû Ciceron, il y avoit fait quantité d'excellentes recherches concernant la pureté de cette langue, qu'il mit au jour dans un traité qu'il composa pendant sa retraite aux Alpes, qu'il intitula, *de sermone latino*, & qu'il dédia à Charles V. pour lors prince d'Espagne. Il avoit interrompu pour travailler à ce traité, une traduction latine qu'il avoit commencée du vieux testament. Il fit encore un livre *de vera philosophia*, qui a été imprimé à Cologne en 1548. Corneto fut aussi poëte, témoin son traité *de poetis*; son poëme sur *la chasse*; un autre intitulé *Iter Julii II. pontificis Romani*; des vers à la louange de la sainte Vierge, & la description du palais qu'il avoit fait bâtir assez près du Vatican, qui fut nommé *le palais Anglois*, à cause qu'il le legua au roi d'Angleterre, qui a été depuis possedé par la maison de Colonne. * Pierius Valerianus, *de infelicitate litteratorum.* Oldoini, *Athen. Rom.* Paul Jove, *vie de Leon X.* Bayle, *diction. crit. &c.*

CORNHERT, ou KOORNHERT, (Theodore) heretique enthousiaste du XVI. siecle, nâquit en 1522. d'une bonne & ancienne famille d'Amsterdam. Il fit dans sa premiere jeunesse un voyage en Espagne & en Portugal, & à son retour s'étant marié, contre les dispositions du testament de son pere, & sans consulter sa mere, à une femme qui n'avoit presque aucun bien, il fut obligé, pour pouvoir subsister, de se faire maître d'hôtel de Renaud de Brederode, baron de Vianen; mais il le quitta peu après, & fut s'établir à Harlem, où il gagna sa vie au métier de graveur: il lui prit depuis fantaisie, à l'âge de 30. ans, d'apprendre le latin, où il fit en peu de tems tant de progrès, qu'il traduisit peu après en flamand *les offices de Ciceron*, & quelques autres ouvrages. En 1572. il fut secretaire de la ville de Harlem, & deux ans après secretaire des bourgmaîtres de la même ville. En 1565. & 1566. on le députa plusieurs fois vers le prince d'Orange, gouverneur d'Hollande: il eut plusieurs conferences avec Henri de Brederode, fils de celui qu'il avoit servi, sur les mouvemens qu'il y avoit alors dans le pays, & le prince se servit de la plume de Cornhert, pour composer le premier manifeste qu'il publia en 1566. La duchesse de Parme qui le sçût, le fit enlever de Harlem & conduire dans les prisons de la Haye, où il passa quelque temps: ce fut alors que sa femme craignant qu'il n'en sortît jamais, tâcha de gagner la peste, afin que la lui communiquant, ils en mourussent l'un & l'autre: il reprit séverement sa femme d'un dessein si extravagant, & se défendit si bien, qu'on le relâcha, se contentant de lui défendre de sortir de la Haye: mais il s'évada furtivement, & se sauva au pays de Cleves, où il reprit son métier de graveur pour subsister. Les Etats de Hollande ayant secoué le joug des Espagnols en 1572. Cornhert retourna en son pays, où il fut fait secretaire des Etats de la province: mais s'étant voulu opposer aux désordres des gens de guerre, ceux-ci le décrierent comme un fauteur des Catholiques, & on résolut de le tuer; ce qui l'obligea la même année de se sauver encore au pays d'où il étoit revenu. Louis de Requesens l'excepta de l'amnistie qu'il fit publier à Bruxelles en 1574. en faveur de ceux qui voudroient rentrer dans le sein de l'église. Cet homme qui avoit commencé depuis quelque temps à dogmatiser, revint encore à Harlem, où il eut à Delft & à la Haye de grandes disputes par écrit & en paroles contre les ministres prétendus reformés, qui ne purent souffrir ses sentimens; car quoiqu'il s'élevât contre la religion Catholique, il ne laissoit pas de condamner les entreprises de Luther & de Calvin, prétendant que sans une mission extraordinaire, soutenue de miracles, personne n'avoit droit de s'ingerer aux fonctions du ministere évangelique. Ainsi en confessant que les differentes communions avoient besoin de reforme, il auroit voulu qu'en attendant que Dieu suscitât des réformateurs semblables aux apôtres, que toutes les sectes Chrétiennes se réunissent sous une forme d'*interim*; dont le plan

étoit, qu'on ne feroit autre chose que de lire au peuple le texte de la parole de Dieu, sans proposer aucune explication, sans rien prescrire aux auditeurs, par maniere de préceptes ou de défenses, mais tout au plus par maniere d'avertissement. Il ne croyoit point que pour être veritable Chrétien, il fût necessaire d'être membre d'aucune eglise visible, ce qu'il pratiqua; car il ne communiqua ni avec les Catholiques, ni avec les Protestans, ni avec aucune autre secte. Il se déclara enfin contre la religion pretendue reformée, & nommément contre Calvin, Beze, Lipse, &c. Il reçut beaucoup d'invectives à ce sujet de la part des ministres Calvinistes; mais on croit que le prince d'Orange le soûtenoit en secret, parce que connoissant son aversion pour les Espagnols, il s'étoit souvent servi de la plume de Cornhert pour écrire contr'eux. Ce prince perit malheureusement, & Cornhert qui s'étoit etabli à Delft, reçut dans la suite ordre des magistrats d'en sortir dans 24. heures. On vouloit même qu'on l'enfermât pour le reste de ses jours. Il mourut le 29. Octobre 1590. ses œuvres furent imprimées en trois volumes *in folio* en 1630. * Bayle, *diction. crit.*

CORNICULAIRES, en latin *Cornicularii*, sorte d'huissiers qui se tenoient à l'un des coins du parquet, où le magistrat rendoit la justice, pour empêcher que personne n'y entrât, & qu'on ne le troublât. Cassiodore les appelle *Cornicularii, quia cornibus secretarii praetoriani praerant.* * *Antiquités Grecques & Romaines.*

CORNIFICIA, sœur du poëte Cornificius, faisoit très-bien des vers, & composa plusieurs épigrammes. S. Jerôme parle d'elle dans sa chronique. Vincent de Beauvais la nomme *Cornificina*. Elle vivoit sous l'empire d'Auguste, vers l'an de Rome 737. & dix-sept avant Jesus-Christ. Vossius croit que c'est la même dont parle Gui de Bourges, au titre *de la memoire*, qui disoit que la science étoit la seule chose qui n'étoit point en butte aux injures de la fortune. * Vincent de Beauvais, *lib. 32. spec. nat. 51.* Vossius, *Phil. c. 2. §. 3. &c.*

CORNIFICIUS, poëte Latin, & homme de guerre, vivoit du temps d'Auguste, & en même temps que sa sœur, dont nous venons de parler. On ne doute point que Cornificius ne soit ce critique de Virgile. Mais on n'est pas assuré, s'il est le même, à qui Ciceron écrit quelques lettres, celui à qui on attribue la rhetorique d'Herennius, ou enfin celui à qui Catule se plaint en sa 31. épigramme en ces termes:

Malè est, Cornifici, *tuo Catulo*,
Malè est, mehercùlè, & laboriosè, &c.

Macrobe cite des livres d'un Cornificius. Il y a aussi eu deux consuls Romains de ce nom. Saint Jerôme dit que le poëte Cornificius, dont nous parlons au commencement de cet article, fut tué par des soldats; parce que se mocquant de leur lacheté, il les avoit appellés dans ses vers, *des lapins armés*. * Macrobe, *l. 3. Saturn. 11. & l. 6. c. 5.* Crinitus. Vossius, &c.

CORNILLAN, ou de CORNEILLAN (Pierre de) vingt-huitiéme Grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succeda en 1353. à Deodat de Gozon. Il étoit natif du Dauphiné, à ce qu'a dit Bosio; sa maison étoit pourtant du comté d'Armagnac, où est situé le vicomté de Corneillan. Un de ces vicomtes avoit été élû capitoul de Toulouse en 1299. & l'an 1226. pendant les guerres des Albigeois, *Pierre-Raimond* de Corneillan avoit promis au cardinal legat du saint siege, de ne point assister Raimond comte de Toulouse. Cette maison qui avoit fait deux branches de Mondenar & de Villeneuve, est éteinte. * La Faille, *traité de la noblesse des capitouls.* Pierre de Cornillan fut élû Grand-maître étant grand-prieur de saint Gilles, de la langue de Provence. Sa justice & sa prudence lui firent donner le nom de *Correcteur des coûtumes*. Il ordonna, que les commanderies & les prieurés seroient conferés par le grand-maître & le couvent, & non plus par les grands-prieurs, pour éviter les abus qui se commettoient à l'insçû du grand-maître. Sa mort arriva l'an 1355. & ROGER DE PINS fut élû en sa place. * Bosio, *hist. de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.*

CORNOAILLE ou CORNWALL, province d'Angleterre, avec titre de comté. C'est la *Cornubia* des anciens. Elle est située vers la pointe la plus occidentale d'Angleterre, entre la mer d'Irlande & l'ocean Britannique. Elle portoit autrefois titre de royaume, & c'étoit autrefois le pays des Ostidamniens & des Damneniens. Ses principales villes sont Bodman, Launston, Camelsford, Helston, Low, saint Ithyes, &c. Le pays est très-fertile, & celebre par ses mines d'étain fin: on dit même qu'il y en a d'or, d'argent, de plomb & d'airain, & qu'on y trouve aussi des diamans, naturellement polis & taillés à facetes. Les habitans ont une langue particuliere, qu'on croit être l'ancien langage de l'isle. Ils sont simples & peu civilisés. Guillaume *le Conquérant* érigea, dit-on, ce pays en comté, & le donna à Robert Moriton, son frere uterin. * Speed. & Camden, *desc. Brit.* Mercator, *Athlas mundi, &c.*

CORNOAILLE ou QUIMPERCORENTIN, ville de France dans la basse Bretagne, avec presidial, & évêché suffragant de Tours. Elle est sur la riviere d'Oder, à deux ou trois lieues de la mer; entre Blaver & Concarnau, à l'orient, & Penmark au couchant. C'est le *Coriosopitum Curiosolitarum* de Cesar & de Pline. Elle est aussi nommée *Cornubia* & *Cornugallia* dans les anciennes chartes. On la nomme aujourd'hui pour l'ordinaire QUIMPERCORENTIN ou KEMPERCORENTIN. Kemper étoit le nom de la ville, & Corentin celui de son premier évêque, qu'on croit avoir été ordonné par saint Martin de Tours. Cornoaille eut autrefois des comtes. C'est une grande ville, de grand commerce & bien bâtie. La riviere d'Oder y en reçoit une autre petite, qui fait le tour des murailles; de sorte que Cornoaille est comme dans une isle. Le reflux y fait remonter de grosses barques, & le port est au confluent de deux rivieres, où est le fauxbourg, dit *la terre du duc*, qui est très-grand; & c'est l'endroit où demeurent les plus riches marchands. L'église cathedrale est ancienne, & ornée de deux grandes tours. Le chapitre est composé d'un doyen, de deux archidiacres, d'un tresorier, d'un chantre, d'un theologal, & de douze autres chanoines. L'abbé de Daoulas est le premier chanoine de l'église cathedrale de Cornoaille; il a sa chaire jointe à celle de l'évêque & sous le même dais, & a le droit d'annates sur les benefices de la cathedrale; il marche à la gauche de l'évêque dans les processions, & ses religieux à la gauche des chanoines. Ces religieux ne sont point reformés, & ne sont distingués des chanoines, par aucunes marques dans leurs habits. Entre les évêques de Cornoaille, Corentin, Guenucus, & Allorus y sont reconnus pour saints. Il y en a eu d'autres illustres par leur qualité & par leur merite, comme Benoît, Oriscand, & Budic de Cornoaille, tous trois de la maison des comtes de cette ville; Bernard de Moëlan, Thomas Danast, Alain Gonthier, Gatien de Monceaux, Bertrand de Rosmadec, Raoul le Moël, dit *le Chauve*, Claude de Rohan, Louis Simonetta, cardinal, &c. Outre l'église cathedrale, il y en a plusieurs autres très-belles à Cornoaille, divers monasteres, & un college de Jesuites. La maison épiscopale est très-magnifique. On voit près la porte, dite *de Tourbie*, une tour d'une largeur extraordinaire, qui servoit autrefois de château à la ville de Quimpercorentin. * Merula, *cosmogr.* Du Chêne, *Antiquit. des villes.* Bertrand d'Argentré, & Augustin du Pas, *hist. des Bret.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. II. p. 551. &c.*

CORNOAILLES, (Richard de) dit *Corinian*, *cherchez* RICHARD.

CORNU ou CORNUT, (Gautier) archevêque de Sens, florissoit dans le XIII. siecle, & étoit fils de *Simon* Cornu, seigneur de Villeneuve, près de Montreuil. Après avoir paru avec beaucoup de reputation dans l'université de Paris, il fut doyen de l'église de cette ville, aumônier du roi Philippe *Auguste*, & puis archevêque de Sens en 1223. Guillaume le Breton remarque que Gautier Cornu avoit été élû évêque de Paris, avant que d'être mis sur le siege de Sens. Ce prelat eut beaucoup de part aux affaires de son temps. Le roi saint Louis le nomma en 1239. pour aller recevoir la couronne d'épines de notre-Seigneur, qu'on lui envoyoit de

Constantinople ; & par ordre de ce même monarque, Gautier en écrivit l'histoire, que nous avons dans le volume des auteurs de l'histoire de France. Il mourut le 20. Avril de l'an 1241. & fut enterré dans le chœur de son église. On lui impute d'avoir empêché saint Louis de faire brûler le Talmud ; & l'on dit qu'il avoit reçu pour cela de l'argent des Juifs. Ce prélat eut pour successeur GILLES ou GILLON CORNU son frere qui étoit déja archidiacre de Sens. Il fut sacré par le pape Innocent IV. l'an 1244. dans la ville de Lyon, où il assista l'année suivante au concile general. Ensuite il suivit le roi saint Louis en son voyage d'outremer ; & à son retour il travailla à rétablir la discipline dans son diocese ; & il mourut en 1254. Son corps fut enterré auprès de celui de son frere, dans son église. HENRI CORNU, neveu de ces deux prelats, fut leur successeur dans l'archevêché de Sens. On dit qu'il fut empoisonné en 1258. Il avoit six freres, entre lesquels il y a eu ALBERIC CORNU, qui enseigna le droit à Paris avec beaucoup de réputation, & qui fut depuis evêque de Chartres, où il mourut en 1244. GUILLAUME CORNU, fut évêque de Nevers en 1251. après Robert son oncle. * Alberic, *in chron.* Guillaume le Breton, *l. 12. Phil.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Boulai, *hist. univ. Paris. &c.* La Chaise, *hist. de S. Louis*, *l. 5. art.* 4.

CORNU ou DE CORNE, (Pierre) connu sous le nom de PETRUS DE CORNIBUS, religieux de l'ordre de saint François, & docteur de Paris, a vécu dans le XVI. siecle. Il étoit natif de Baune en Bourgogne, & fut un de ceux qui prêcherent avec le plus de zele contre les hérétiques, qui pour cette raison ne l'aimoient pas. C'est de lui dont Rabelais & quelques autres libertins, ont fait des railleries. Il mourut l'an 1555. Le docteur François le Picart fit son oraison funebre, & saint François Xavier parle de lui dans une de ses épitres. C'est dans la 5. du I. livre, datée de Cochin le 12. Janvier de l'an 1544. * Du Boulai, *hist. univ. Paris.* Hilarion de Coste, *vie du doct. Franç. le Picart, &c.* Rioche, *comp. temp.*

CORNUTUS, (Cæcilius) ayant été faussement accusé de conspiration sous Tibere, aima mieux, quoiqu'innocent finir sa vie par une mort volontaire, que de souffrir les inquiétudes d'une justification douteuse, auprès d'un prince chez qui les moindres soupçons passoient pour des crimes averés. * Tacite, *an. 4. c. 28.*

CORNUTUS, Afriquain de nation, philosophe stoïcien, florissoit à Rome sous l'empire de Claude & de Neron, qui le fit mourir vers l'an de Jesus-Christ 54. Cornutus fut précepteur du poëte Perse. On le met aussi au nombre des grammairiens & des poëtes, il est très-souvent allegué par Aulu-Gelle, par Eusebe, par Suidas, & par l'auteur de la vie de Perse. Macrobe cite aussi un CORNUTUS, qui fit des commentaires sur Virgile. Un autre CORNUTUS, fut contemporain, & même émulateur de Tite-Live. Ces deux auteurs lisant leurs histoires en même-tems, briguoient à l'envi, les suffrages pour grossir la foule de leurs auditeurs. Suidas dit que Cornutus en avoit davantage ; mais que ceux de Tite-Live étoient gens choisis. Quelques auteurs confondent ces deux Cornutus ; mais les autres, pour ne point pecher contre la chronologie, croient que ce dernier contemporain de Tite-Live, étoit pere de l'autre, qui fut précepteur de Perse. *Consultez* Vossius. Ciceron parle d'un CORNUTUS préteur. * Aulu-Gelle, *l. 2. c. 6. & l. 9. c. 10.* Macrobe, *Saturn. l. 5. c. 19.* Eusebe, *in chron.* Vossius, *l. 1. de hist. Lat. 26. &c.*

CORNWALL, *cherchez* CORNOAILLE.

CORNWALLIS, (Jean) descendoit d'une ancienne & illustre famille de ce nom, qui a fleuri long-tems dans les comtés de Nortfolk & de Suffolck. Il témoigna beaucoup de courage & fit des actions fort hardies sous Thomas, duc de Nortfolk à la prise de Morlaix en France du tems du regne d'Henri VIII. Ce prince le fit chevalier, & peu après son retour il obtint la charge de grand-maître de la maison du prince Edouard fils de Henri. Thomas Cornwallis chevalier, étant sherif de Nortfolk, la derniere année du regne d'Edouard VI. leva des troupes contre ceux qui s'opposoient au droit de la reine Marie qui succedoit à Edouard son frere. Cette reine pour le recompenser, le fit membre de son conseil privé, trésorier de Calais, & ensuite contrôleur de sa maison. FREDERIC CORNWALLIS descendant de cette famille, ayant servi le roi Charles I. & à la cour, & à l'armée, & ayant perdu ses biens, sa liberté, & étant enfin exilé pour s'être attaché à ce prince, Charles II. le fit baron du royaume, sous le titre de *Lord Cornwallis d'Eye*, dans le comté de Suffolck. Il épousa 1°. *Elizabeth* fille de *Jean* Ashburnham d'Asburnham, dans le comté de Sussex, chevalier, de laquelle il eut trois fils, CHARLES, qui suit ; *Frederic* & *George* ; & une fille nommée *Henriette-Marie* : 2°. *Elisabeth*, fille d'*Henri* Crofts, de Saxham, dans le comté de Suffolck, chevalier, de laquelle il eut *Jeanne*. Etant mort en 1661. CHARLES, son fils ainé lui succeda ; celui-ci eut cinq fils, *Charles*, qui a été Lord après son pere ; *Frederic ; Guillaume ; Thomas* & *George* ; & une fille nommée *Henriette-Marie*. * Dugdale.

CORO VENEZUELA, ville de l'Amerique meridionale, avec évêché suffragant de saint Domingue. Cette ville est dans la province de Venezuela, & est située près de la mer dans un terroir fertile, dont l'air est doux & agréable. On lui donna le nom de *Venezuela* ou *de petite Venise*, parce qu'elle avoit été bâtie entre diverses petites isles, & dans un lac, à la façon de la ville de Venise. Elle fut miserablement ruinée ; & depuis on l'a rétablie. Coro est aux Espagnols. * Laët. Sanson.

COROBANDER, *cherchez* COROMANDEL.

COROEBUS, natif de la province d'Elide, fut le premier qui fut couronné aux jeux olympiques, après avoir vaincu ses concurrens à la course l'an 778. avant la venue du Messie. Athenée dit dans ses discours des Dipnosophistes, que ce Coræbus étoit cuisinier de son métier. Il y a un autre COROEBUS Archonte d'Athenes. Un autre jeune prince tué à la guerre de Troye, par Penelée, à qui Cassandre, dont il étoit amoureux, avoit prédit son infortune. C'est de-là qu'est venu le proverbe *Stultior Coræbo.* Il en est fait mention dans le deuxiéme livre de l'Eneide.

COROMANDEL ou COROBANDER, pays de la presqu'isle deça le Gange dans le royaume de Narsingue ou Bisnaguar, est situé le long de la côte orientale, vers la pêcherie de l'isle de Ceilan. Coromandel est ainsi nommé, à cause du ris qu'il produit abondamment. Il a les meilleurs ports de l'Inde, depuis Nagapatan au midi, en remontant vers le septentrion, jusqu'à la riviere d'Aremogan. Il y a Maliapour ou saint Thomas, Paliacatas, Sadrapatan, Trangabar, Nagapatan, &c. Ce pays est divisé en plusieurs provinces, dont les plus considerables sont, Maduré, Traujaür, & Gingi.

CORON, ville sur la côte meridionale de la Morée, dans la province de Belvedere, à cinq lieues de Modon par terre, & environ dix par mer. Les anciens la nommerent *Coron*, du mot *Coronis*, qui en grec signifie une *Corneille*, parce qu'on en trouva une d'airain en creusant les fondemens de cette ville. C'étoit autrefois le siege d'un évêque, suffragant de l'archevêché de Patras ; & a été érigée en metropolitaine. Elle est de la figure d'un triangle, dont un des angles regarde un rocher escarpé, sur lequel en 1463. les Venitiens éleverent une bonne tour. Les deux autres angles sont vûs du golfe de Coron, mais ils ne sont pas battus des eaux de la mer ; & l'on peut en les cotoyant, faire facilement le tour de cette forteresse. Coron fut soumise en 1204. aux Venitiens ligués avec quelques princes, qui partagerent avec eux les débris de l'empire Grec. En 1208. le corsaire Genois Leon Vetrano s'empara de cette place, aussi-bien que de Modon ; mais la république de Venise s'y rétablit peu de tems après. Le sultan Bajazet II. ayant conquis Modon l'an 1498. tourna ses armes victorieuses du côté de Coron, & s'en rendit maître par composition. En 1533. l'amiral Doria qui commandoit la flotte d'Espagne, composée de trente-cinq gros vaisseaux de guerre, & de quarante-deux galeres, résolut de l'attaquer. Les troupes Espagnoles avoient pour general Jerôme Mendoza ; les Italiennes obéissoient à Jerôme Tuttavilla, & au comte de Sarno. On foudroya la place, on fit breche, on donna l'assaut ; mais les Turcs résisterent avec beaucoup de bravoure : les Espagnols redoublerent leurs efforts, & obligerent enfin le commandant à arborer le pavil-

lon blanc, pour capituler. Les infidéles en sortirent vie & bagages sauves, & Mendoza entra dans la place ; mais quelque tems après les Turcs la bloquerent, & les Espagnols l'abandonnerent, suivant les ordres de l'empereur, qui ne vouloit point d'engagemens, qui pussent traverser la paix d'Hongrie. En 1685. le general Morosini assiegea Coron. Aussi-tôt les Turcs vinrent du côté de la terre se poster à une portée de pistolet de ses lignes, qu'ils attaquerent & prirent une redoute. Mais à peine y furent-ils entrés, qu'ils en furent chassés, après un combat qui dura trois heures. Les vainqueurs les poursuivirent, & en tuerent environ 400. & en blesserent un pareil nombre. Les Chrétiens firent un riche butin, prirent dix-sept drapeaux des ennemis, & exposerent 130. têtes de Turcs au bout de leurs piques, pour intimider les assiegés. La perte des Chrétiens ne fut que d'environ 130. hommes morts ou blessés. Le commandeur de la tour, general de terre des Maltois, y perdit la vie. Les Turcs qui avoient été mis en déroute, se rallierent ; & après avoir fortifié leurs troupes, se jetterent sur les tranchées des Chrétiens, mais ils furent repoussés vivement, & Hali Bassa visir leur general, fut emporté d'un coup de canon. Morosini résolut ensuite de chasser les ennemis de leur poste, ce qu'il executa le 7. Août. Les Chrétiens, qui ne perdirent que très-peu de monde, se rendirent maîtres du camp des infidéles, où ils firent un riche butin. On y trouva beaucoup d'artillerie & de munitions, plus de 300. chevaux, les tentes, les drapeaux & enseignes, & six canons de bronze : mais ce qui rendit cette victoire plus considerable, fut la prise de l'étendart du sultan, & des queues de cheval, qui étoient les marques de l'autorité de Hali Bassa, general des Turcs, lequel avoit été tué dans la mélée. Les Venitiens se préparerent ensuite à donner l'assaut, qui fut soutenu par les assiegés avec une vigoureuse résistance ; mais enfin ils arborerent le drapeau blanc, pour traiter de la capitulation, qui n'eut point d'effet par la perfidie de ces barbares. Les Venitiens s'en vengerent bientôt, & pour terminer les fatigues d'un siége de 49. jours, ils forcerent les retranchemens des ennemis, passerent au fil de l'épée toute la garnison, & tout ce qu'ils rencontrerent d'habitans. On trouva dans la place 128. pieces de canon, & une grande quantité de munitions de guerre & de bouche. L'étendart du sultan fut exposé par l'ordre du sénat dans l'église des Theatins à Venise, pour y demeurer toujours. On choisit ce lieu, préferablement à tout autre, parce que cette victoire fut remportée le jour que l'église celebre la fête de saint Gaëtan. Les caractéres qui sont gravés sur le côté droit de la lame, à laquelle l'étendart est attaché, signifient en françois : *Au nom du très-haut, Dieu tout-puissant, Dieu Seigneur de toutes choses, & des saints Prophetes élevés au-dessus des autres saints : Mehemet, Abubechir, Homer, Osman, & Ali.* De l'autre côté on voit le sens de ces mots : *Il n'y a point d'autre Dieu qu'un seul Dieu, & Mehemet est son Prophete notre Dieu, vous êtes le créateur des Nations, vous êtes le souverain bien, & le dispensateur du bien :* Et au bas : *Hali Bassa.* Les paroles brodées sur le fond de l'étendart signifient : *Il n'y a point d'autre Dieu qu'un seul Dieu, & Mehemet est son Prophete.* * Strabon, *l. 8.* Ptolomée, *l. 3.* Coronell. *Description de la Morée.*

CORONA, (Leonardo) peintre, nâquit à Murano dans l'état de Venise en 1461. Il apprit à peindre à Venise sous Roch de Saint-Sylvestre, & surpassa bientôt son maitre même. Ce fut en s'attachant aux ouvrages du Titien, qu'il copia, & dont il imita très-bien la maniere & le coloris. Lorsque le palais de Venise eut été brûlé, Corona fut employé par la republique pour y peindre la salle du grand conseil. Il travailla aussi longtems, pour des particuliers, peignit plusieurs églises ; & mourut en 1505. âgé de 44. ans. * Rodolfi, *vitte de pittor. Venet.*

CORONE'E, ville de la Béotie des anciens, étoit située près de Leuctres, qu'elle avoit à l'orient, & au septentrion du fleuve Cephise. Etienne de Bysance dit que Coronée fut bâtie par un certain Coronus, fils de Thersandre ; Tolmidès, general des Atheniens, fut tué devant cette ville la seconde année de la LXXXIII. olympiade, l'an 447. avant Jesus-Christ. Depuis, Agesilaüs défit les Béotiens, près de Coronée, l'an 395. avant l'ere Chrétienne. Elle eut vers le troisiéme siecle le siége d'un évêché suffragant d'Athénes. Aujourd'hui ce n'est qu'un miserable village habité par quelques Turcs. * Diodore de Sicile, *l. 4.* Etienne de Bysance. Thucydide. Pline. Strabon, &c. Il y a eu une presqu'isle, & quatre autres villes de ce nom.

CORONEL, (Paul) ecclesiastique Espagnol, natif de Segovie, qui vivoit au commencement du XVI. siecle sçavoit les langues orientales, & la theologie ; & s'appliqua sur-tout à l'etude de l'écriture-sainte. Il enseigna aussi dans l'université de Salamanque, & fut consideré du cardinal Ximenès, qui l'employa pour l'édition des bibles d'Alcala. Il mourut le 30. Septembre de l'an 1534. & passa pour auteur d'une addition à l'ouvrage de Nicolas de Lira, *De translationum differentiis.* * Nicolas Antonio, *biblioth. scrips. Hisp.*

CORONEL, (Alfonse) grand seigneur Espagnol, se défiant de Pierre le *Cruel* roi de Castille, forma un parti dans l'Andalousie, pour se maintenir contre son roi. Il leva des troupes, fortifia des places, & envoya Jean de la Cerda son gendre en Mauritanie, pour demander du secours. Il s'assuroit principalement sur la ville d'Aiguilar, où il commandoit. Le roi de Castille lui ayant ôté quelques autres places, se préparoit à mettre le siege devant celle-là, lorsque des affaires plus pressantes l'obligerent à marcher vers l'Asturie, où l'un de ses freres s'étoit soulevé. Mais dès qu'il eut pacifié cette province, & les troubles, qui étoient ailleurs, il retourna en Andalousie & attaqua Aiguilar. Coronel s'y défendit avec beaucoup de vigueur pendant quatre mois. Enfin, la ville fut prise d'assaut au mois de Fevrier 1353. Il entendoit la messe, lorsqu'on lui vint dire, que les ennemis étoient entrés dans la ville. Ce qui ne l'obligea point à interrompre ses devotions. Il se tint-là jusques à ce que la messe fut achevée, & ensuite s'enferma dans une tour, où il fut pris, & fut puni du dernier supplice, comme criminel de leze-majesté. *Marie* l'une de ses filles mariée, à *Jean* de la Cerda, eut tant de zele pour la conservation de sa chasteté, qu'elle aima mieux se faire mourir, que de s'exposer à être infidelle à son mari qui étoit absent. Un jour qu'elle se trouva agitée de violens desirs charnels, craignant d'y succomber, elle prit un tison ardent, & l'appliqua à l'endroit où le feu de sa passion se faisoit plus vivement ressentir. * Mariana, *de reb. Hisp. l. XVI.*

CORONEL ; *cherchez* GARCIAS DE SALCEDO.

CORONIS, fille de Phlegyas, fut aimée par Apollon, auquel elle manqua de fidelité pour un jeune homme de Thessalie nommé Ischis. Apollon en eut tant de dépit, qu'il lui tira un coup de fleche. Quelque tems après, se repentant de ce qu'il avoit fait, il tira, du sein de Coronis l'enfant qu'elle avoit conçu, & le fit élever par Chiron. C'est lui qui fut connu depuis sous le nom d'Esculape. Le corbeau, qui avoit fait le rapport de l'infidelité de Coronis eut son plumage blanc changé en noir. Coronis, fille de Coronée roi de Phocide, fuyant les importunités de Neptune, fut metamorphosée en Corneille par Minerve, chez qui elle se retira. * *Consultez* Ovide, *dans le 2. livre des metamorphoses.*

CORONIS, déesse honorée en Sycione, selon Pausanias. Elle n'avoit point de temple, & on lui sacrifioit dans celui de Pallas. * *Antiq. Romaines.*

COROPA, province de l'Amerique meridionale, dans la Gujane, située entre la riviere des Amazones, & le lac, ou mer de Parime. Elle est le long de la riviere de Corapatube, qui se jette dans l'Amazone ; entre la riviere de Gempape à l'orient, & celle d'Orizamine au couchant.

COROZAIM, ville de Galilée, de la tribu de Manassé, & l'une des dix qui composoient la contrée de Decapolis. Elle est située vis-à-vis de Capharnaüm, sur le bord du Jourdain, proche de la mer de Tiberiade. Cette ville étoit si plongée dans les debauches, que Jesus-Christ, dont les frequentes prédications n'avoient point converti ses habitans, prédit que leur châtiment seroit plus severe que celui des villes de Tyr & de Sidon. * *Matth. 11. Luc. 10.*

CORPOBALIO, (César) poëte Italien, qui fit une peinture si vive de la misere des pauvres gentilshommes, qui servent les grands seigneurs à Rome, que ceux-ci en étant

touchés penserent tout de bon à les mieux traiter. Mais Urbain VIII. qui jugea bien qu'après tout, ces gens-là seroient toujours miserables, fonda un hôpital pour leur servir de retraite, sur la fin de leurs jours. * De Vigneul Marville, *melanges d'histoires*, &c. *p. 190.*

CORPS DE JESUS-CHRIST, (religieux du) ou du *Saint Sacrement*, ordre fondé vers le commencement du XIV. siecle, mais on ignore le fondateur. On croit qu'après que le pape Urbain IV. eut institué la fête du saint Sacrement, il y eut quelques personnes devotes, qui s'engagerent à une adoration particuliere du saint Sacrement, & à en reciter le nouvel office, composé par saint Thomas d'Aquin, d'où il se forma une societé, qui fut depuis érigée en congregation sous le nom de *Religieux blancs du Saint Sacrement*, ou de *Freres de l'office du saint Sacrement*, ausquels on donna la regle de saint Benoît. Leur premier couvent fut à Galdo, au diocese de Nocera en Ombrie, d'où ils furent transferés en 1373. en l'église de sainte Marie près de Foligni. Le pape Boniface IX. les unit en 1393. à l'ordre de Cîteaux, sous condition pourtant qu'ils en seroient toujours distingués sous leur premier titre de *Fréres du corps de J. C.* Leur general portoit le titre d'abbé de sainte Marie des Champs, qui étoit leur maison près de Foligni : il s'élisoit tous les trois ans ; mais il devoit être confirmé par l'abbé de saint Sauveur de Montaigu au diocese de Perouse. Le pape Boniface IX. faisoit mention dans sa bulle de douze maisons, dont les Freres du corps de J. C. étoient alors en possession. Depuis ils en augmenterent le nombre ; & lorsqu'ils s'établirent à Todi en Ombrie, on leur accorda le privilege de porter tous les ans le jour de la Fête-Dieu, le saint Sacrement dans la procession solemnelle precedés du clergé & suivis de tout le peuple. L'abbaye de saint Sauveur à laquelle celle de sainte Marie avoit été rendue dépendante, ayant été ruinée, celle-ci fut de nouveau unie par le pape Boniface IX. à celle de saint Gulgan de Volterre ; mais cette derniere ayant eu aussi le même sort, le monastere de sainte Marie des Champs fut declaré indépendant de l'ordre de Cîteaux ; ce qui fut confirmé par le pape Martin V. en 1419. & par le pape Eugene III. l'an 1443. Ce qui subsista jusqu'en 1582. que le pape Gregoire XIII. unit cette congregation à celle du Mont-Olivet. * Hermant, *histoire des ordres religieux.*

CORRADINI, (Aloïsio) de Padoue, celebre jurisconsulte, étoit fils d'Hercule, & enseigna le droit avec beaucoup de réputation. Il fut aussi employé dans diverses affaires importantes ; & mourut sur la fin du mois de Septembre de l'an 1618. laissant divers ouvrages, entre lesquels on n'a publié que la vie de Cesar. * Thomasini, *in elog. illust. Vir.*

CORRADO, (Sebastien) professeur à Boulogne en Italie dans le XVI. siecle, étoit de Castello, d'Arcetto, & étudia sous Baptiste Egnatius. Il enseigna depuis les langues grecque & latine à Boulogne ; & eut pour amis Flaminio, Romulo Amaseo, & Paul Manuce. Il mourut le 18. Août 1556. * De Thou, *hist. liv. 17.*

CORREA, (Thomas) Portugais, natif de Conimbre, a été l'un des plus celebres grammairiens du XVI. siecle. Il enseigna à Palerme en Sicile, puis à Rome, & ensuite à Boulogne ; & s'acquit par tout une très-grande réputation, par ses poësies, par ses pieces d'éloquence, & par sa grande érudition. On a de lui *De eloquentia, lib V. De epigrammate. De elegia. Explicationes in lib. Horatii de arte poëtica*, &c. Thomas Correa mourut à Boulogne le 25. Fevrier de l'an 1595. en la 59. année de son âge. * Ghilini, *Theat. de gli huom. letter.* Janus Nicius Erythræus, *pinac. imag. illust.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.* &c.

CORRETE, general des Bellovaciens, anciens peuples des Gaules (qui occupoient le pays qu'on nomme à présent le Beauvaisis) rendit son nom illustre, par son courage & par la vigoureuse resistance qu'il fit à César. Il se dégagea une fois d'un poste désavantageux, par un stratagême assez ingenieux. Ayant commandé aux soldats de s'entredonner de mains en mains les bottes de paille, ou les fascines sur lesquelles ils avoient accoûtumé de s'asseoir, lorsque l'armée demeuroit en bataille, il les fit ranger à la tête du camp, & les ayant fait allumer sur le soir, il favorisa par cet artifice la retraite de ses troupes, la cavalerie des ennemis craignant de passer à travers ce grand feu. Ensuite il prit un poste assez avantageux, d'où il croyoit pouvoir attirer les Romains dans quelque embuscade : mais César qui avoit prévû ses desseins, disposa si bien les choses, que le combat particulier, qui se donna dans la plaine que Corrée avoit choisie pour cet effet, devint une bataille generale, où l'armée des Gaulois fut contrainte de plier, & de s'écarter deçà & delà pour se sauver. Il n'y eut que le brave Corrée qui resolut de se défendre jusqu'au dernier soupir. On voulut lui donner quartier, mais il le refusa, & mourut les armes à la main. * Hirtius, *comm. liv. VIII.*

CORREGE, (Antoine) ou Antonio de Correggio, fameux peintre à qui la ville de Corregio à donné son nom, a vécu sur la fin du XV. siecle, & au commencement du XVI. il mourut vers l'an 1513. âgé de 40. ans. Le Correge peignit presque toujours à Parme, & dans la Lombardie. Ce qu'il a peint à fresque au dome de Parme est un de ses meilleurs ouvrages. Son pinceau étoit admirable ; & il avoit pour des vierges, des saints, & des enfans, certaines naïvetés gratieuses, qui lui ont été particulieres. * Vasari, *Vie des peint.* Félibien, *Entret. des peint. Academia pict. erud.*

CORREGIDOR, c'est ainsi qu'on nomme un juge en langue portugaise.

CORREGIO, ville & principauté d'Italie dans le Modenois, avec un beau château. Elle a eu autrefois des seigneurs particuliers, & à present elle appartient au duc de Modene.

CORREGIO, famille. La famille des seigneurs de Corregio a produit de grands hommes. GILBERT de Corregio VIII. de ce nom, ou X. selon Sansovin, épousa en secondes nôces *Veronique* Gambara, qui a été renommée dans le XVI. siecle par son esprit & par sa vertu ; & il en eut *Hippolite*, mort en 1552 ; & JERÔME de Corregio cardinal. Ce dernier ayant achevé ses études à Boulogne, alla à Rome, & fut envoyé par le pape Paul III. en France. Il fut mis par Pie IV. au nombre des cardinaux en 1561. & fut nommé à l'archevêché de Tarente en 1569. Pie V. l'envoya dans la Marche d'Ancone, pour y faire fortifier les places maritimes contre les Turcs, qui menaçoient d'y venir avec une puissante armée. Corregio s'acquita très-bien de cette commission, & après la mort du pape, il fut l'un de ceux qu'on proposa, pour être mis sur le trône pontifical. Il mourut quatre ou cinq mois après, le 8. Octobre de l'an 1572. * *Consultez* Sansovin ; Corso qui a écrit la vie de Gilbert III. sieur de Corregio, &c.

CORRESE, bourg de l'état de l'Eglise en Italie. Il est situé dans la Sabine, sur la petite riviere de Corr領se, à deux lieues de Tivoli du côté du nord, & à six ou sept de Rome. On croit que c'est l'ancienne *Cures*, ville episcopale, capitale de la Sabine, & patrie de Numa Pompilius, auteur des loix de la religion de l'ancienne Rome. On prétend même, que l'ancienne *Cures* ayant donné le nom de *Curenses*, à tous les Sabins, ce nom se changea en celui de *Quirites*, qu'on donna aux Romains, lorsque les Sabins furent confondus avec eux. * Baudrand.

CORRIERS, *cherchez* COTEREAUX.

CORROZET, (Gilles) libraire de Paris, vivoit dans le XVI. siecle, & composa divers ouvrages en prose & en vers, comme *la fleur des antiquités de Paris* : un *catalogue des villes des Gaules ; le tableau de Cebés, & les fables d'Esope* en vers, *l'abregé de l'histoire des rois d'Espagne, des rois de Boheme & de Hongrie, & des maisons d'Augsbourg, le Parnasse des poëtes François*, &c. Il mourut à Paris le 4. Juillet 1568. âgé de 58. ans, & fut enterré dans le cloître des Carmes de la place Maubert, où l'on voit son épitaphe écrite en caracteres gothiques. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Franç.*

CORRUPTICOLES, secte d'Eutychiens dans le VI. siecle, qui disoient, que la chair de Jesus-Christ avoit été corruptible & sujette à la corruption. * Prateole, Sandere.

CORS, *cherchez* LAMBERT LI CORS.

CORSALI, (André) de Florence, vivoit selon toutes les apparences dans le XV. ou XVI. siecle. Il avoit écrit une relation de la navigation de la mer Rouge & du golfe Persique. * Poccianto, *de script. Florent.* Vossius *de scient. math. c.* 36. &c.

CORSCHI, nom que les Perses donnent aux habitans du pays, qui sont descendus des Turcs, & qui vivent sous des tentes, de même que les Turcomans. Ils pouvoient fournir cinquante mille hommes de guerre; c'est pourquoi Schah-Abas, roi de Perse, s'attacha sur-tout à les abbaisser, élevant les Goulans, & leur donnant toutes les dignités. (Ces Goulans sont des esclaves, ou fils d'esclaves de toutes sortes de nations.) Il y a environ vingt-cinq mille Corschi au service du roi de Perse. Leur general doit toûjours être de leur corps, & on l'appelle *Corschi-Bachi*. Ils ont plusieurs grands seigneurs parmi eux. L'armée du roi de Perse est composée de trois sortes de troupes, dont les premieres sont les Corschi, les secondes les Goulans ou esclaves; & les troisiémes les Tufenkgi ou paysans. Les Corschi & les Goulans combattent à cheval, & portent un arc & des fléches, & quelquefois une arquebuse. Les Tufenkgi ont un mousquet, & vont à cheval, mais ils combattent à pied. * Thevenot, *voyage du Levant, tome 2.*

CORSE, en latin *Corsica*, isle de la mer Mediterranée, au midi de la republique de Genes, à qui elle appartient, & au septentrion de la Sardaigne. Elle fut d'abord nommée *Tercepne*, puis *Cyrne*, de Cyrnus, fils d'Hercule: & enfin *Corsica*, d'une femme de Ligurie nommée *Corsa Bubulca*, qui eut le courage d'y conduire une colonie de son pays. Sa longueur du midi au septentrion est d'environ 38. ou 40. lieues, sa largeur de 17. & tout le tour d'environ 90. ou 100. Elle n'est éloignée de la Sardaigne, que d'une heure de trajet. Ses villes celebres étoient autrefois Aleria & Mariana. On dit que la derniere fut bâtie par Sylla, & l'autre par Marius. Elles n'ont aujourd'hui que peu de restes de leur ancienne splendeur. Les autres plus considerables sont, la Bastia qui est capitale de l'isle, Adiazzo, Nebio, Calvi, Corte, Bonifacio, &c. On y compte cinq évêchés, Adiazzo, Aleria, Sigona, Mariana, & Nebio. Ces quatre dernieres villes sont ruinées, & les évêques font leur demeure ou à la Bastia, ou dans les villages. Les trois premiers évêchés sont suffragans de Pise, & les deux autres de Genes. Ceux du pays divisent leur isle en quatre parties, qui correspondent aux quatre parties du monde. Ils nomment la partie orientale *Banda di dentro*, l'occidentale, *Banda di Fuora*, celle du midi *di la monti*, & celle du septentrion *di qua monti*. L'air de l'isle de Corse est mal sain, & le terroir peu fertile. On y recueille pourtant, dans les vallées, du froment, du vin, de l'huile, & des fruits. On y trouve aussi des mines de fer & des bestiaux de toutes sortes; mais comme l'air y est mal sain, & la rend peu habitée, les Genois y ont reçu depuis quelques années cinq ou six cens Magnotes, ou Mainotes, qui vivoient en forme de republique sur les côtes de la Morée, c'est-à-dire à l'orient du golfe de Coron, depuis le cap de Matapan, jusques à la riviere de Calamata, & qui ont abandonné leur pays, depuis la prise de Candie par les Turcs. L'isle de Corse est arrosée de quelques rivieres, & entre autres de celle de Liamon & de Tavignan, qui ont leur source au lac de Crena. Ce lac est sur le mont de Gradaccio, qui est vers le milieu de l'isle; & on y voit encore le lac d'Ivo, d'où sort la riviere da Guolo. On trouve dans cette isle, la pierre dite *Catochite*, qui tient aux mains comme de la glue. Le port le meilleur & le plus commode de l'isle, est celui de Bonifacio, qui a aussi une bonne forteresse. Le Capo-Corso, ou Punta di Morono, est le *Sacrum Promontorium* des anciens; & le capo di Manza, est le *Promontorium Graniacum*. Les Toscans se rendirent premierement maîtres de cette isle. Les Carthaginois la soumirent depuis; & enfin les Romains la conquirent entierement sous Scipion, qui y emporta Aleri l'an 495. de Rome, & 259. avant Jesus-Christ. Dans le VIII. siecle, les Sarasins s'en saisirent, mais ils en furent chassés quelque tems après. Ceux de Genes & de Pise ont combattu très-long-tems, pour la possession de cette isle, qui est restée aux premiers, lesquels y envoient de deux ans en deux ans un gouverneur. Les Corses sont bons soldats mais cruels, vindicatifs, & mal polis. On croit que leurs pilleries ont fait donner le nom de corsaire aux pirates & voleurs de mer. La maison d'Ornano, est venue de cette isle en France. Sampietro d'Ornano conseilla la conquête de Corse au roi Henri II. Il conduisit l'entreprise: & par ses soins on emporta en 1553. plusieurs places, qui furent rendues par le traité de paix de l'an 1559. * Pline, *l. 3. c. 6.* Strabon, *liv. 2. & 5.* Pomponius Mela, *liv. 2.* Philippini, *hist. de Cors.* Michaël Metellio, *della guerra di Cors.* Justiniani, *hist. Venet.* De Thou, *hist. liv. 12. &c. Athenes ancienne & nouvelle.*

CORSI, (Dominique-Marie) cardinal évêque de Rimini, né en 1637. d'une des plus illustres familles de Florence; après avoir été clerc de la chambre apostolique, il fut nommé auditeur de la même chambre, & créé cardinal le 2. Septembre 1686. par le pape Innocent XI. qui lui donna le titre de saint Pierre *in Montorio*. Il mourut dans son diocèse, le 9. Novembre 1697. âgé de 61. ans.

CORSINI, (Pierre) cardinal, évêque de Florence, vivoit sur la fin du XIV. siecle, & au commencement du XV. Il étoit natif de Florence, où sa famille feconde en hommes illustres, a produit saint ANDRE' CORSINI, religieux de l'ordre des Carmes, & évêque de Fiesole, mort en 1373. Pierre Corsini, après avoir pris le degré de docteur ès droits, fut pourvû d'une charge d'auditeur du sacré palais, & ensuite de l'évêché de Volterre. En 1363. le pape Urbain V. l'envoya legat en Allemagne, lui donna à son retour l'évêché de Florence, & ensuite le fit cardinal en 1370. Gregoire XI. le fit évêque de Porto en 1370. Depuis Corsini suivit le parti de Clement VII. & mourut le 16. Août de l'an 1405. à Avignon, où son corps fut déposé dans l'église des Augustins. Ughel dit qu'il fut depuis porté à Florence, & enterré dans l'église cathedrale, où l'on voit encore son portrait & son épitaphe. Le cardinal Corsini composa les vies de quelques papes, & un traité dans lequel il proposoit les moyens de pouvoir finir le schisme. * Scipio Ammirati, *Vesc. di Volt.* Ughel, *Ital. sac.* Bzovius & Sponde, *in annal. eccl.* Auberi, Vossius, &c.

CORSINI, (Nerée) cardinal, né à Florence, fils du marquis *Philippe* Corsini, & de *Magdelaine* Machiavelli, après avoir été trésorier general de la chambre apostolique, archevêque de Damiette, évêque d'Arezzo en Toscane, fut nommé cardinal par le pape Alexandre VII. en 1664. réservé *in petto*, & publié le 15. Fevrier 1666. du titre des saints Nerée & Achillée. Il se démit en 1674. de l'évêché d'Arezzo, & mourut à Florence le 19. Septembre 1678. Il y a encore un cardinal de cette famille, qui a donné plusieurs gonfaloniers à Florence. LAURENT Corsini né le 7. Avril 1652. après avoir exercé plusieurs prélatures à Rome, étant trésorier general de la chambre apostolique fut élevé au cardinalat par Clement XI. le 17. Mai 1706.

CORSINS, *cherchez* CAORSINS.

CORTACIUS, (Michel) prêtre de Crete, a composé une homelie sur la dignité de la prêtrise, qui a été imprimée à Venise en 1641. M. Simon s'est servi du témoignage de cet auteur, pour prouver que les Grecs d'aujourd'hui croient la même chose que les Latins sur le sujet de la transsubstantiation, & qu'ils se servent même, aussi bien qu'eux, du mot *transsubstantier*. * M. Simon, *Créance de l'église Orientale sur la transsubstantiation.*

CORTE, (Jacques de) Jurisconsulte, *cherchez* CURTIUS ou DE CORTE (Jacques.)

CORTE, ville de l'isle de Corse. Elle est vers le milieu de l'isle, & vers les sources des rivieres de Golo, Limone & Tavignana. Corte est une petite ville, mais assez bonne. Elle est située sur un rocher escarpé & défendue par une citadelle. La plûpart des géographes la prennent pour la ville nommée anciennement *Cenestum*, laquelle pourtant quelques-uns mettent à *Santa-Lucia*, village voisin, où l'on voit quantité de masures. * Baudrand.

CORTEGANA, ancien bourg avec un château. Il est dans l'Andalousie, près de la riviere d'Odier, de l'Estramadure à cinq lieues de Xeres de Badajos, du côté du midi. * Mati, *Diction.*

CORTEZ ou CORTESIO, (Gregoire) religieux de saint Benoît à Padolirone, près de Mantoue, puis au monastere de Lerins en Provence, & abbé du mont-Cassin, etoit natif de Modene en Italie, & s'acquit beaucoup de réputation auprès de Leon X. Il avoit une grande connoissance de la langue latine & de la grecque, & étoit habile theologien

gien. Le pape Paul III. l'envoya Nonce en Allemagne; & à son retour, le fit cardinal en 1542. Il mourut à Rome en 1548. & laissa divers ouvrages, dont quelques-uns ont été publiés par Hersesia Cortesia sa niéce, long-temps après sa mort. *Sponde, *A. C. 1547. num. 30.* Le Mire, *de script. sec. XVI.* Possevin, Auberi, &c.

CORTEZ, (Ferdinand ou Fernand) natif de Medellino, ville de l'Estramadure castillane sur la Guadiana, s'est rendu trop celebre dans le XVI. siécle par la conquête du Mexique ou *nouvelle Espagne*, pour ne pas parler de ses exploits un peu amplement. Il étoit fils d'un gentilhomme nommé *Martin* Cortez, & de *Catherine* de Pizarra-Altamirano. Après avoir étudié seulement deux ans à Salamanque, il se dégoûta des belles lettres, & fit voir que son penchant étoit pour les armes. Pour y satisfaire il passa aux Indes l'an 1504. & après avoir resté quelque-tems à saint Domingue, il se rendit à Cuba, où ses exploits furent si heureux, qu'on lui donna le surnom de *Brave*. Il y épousa *Françoise* Suarez-Pacheco, & fut fait alcade de la ville de San-Jago. Don Diego Velasquez, gouverneur de l'isle de Cuba, le préfera quelque temps après à plusieurs prétendans, pour être capitaine general de l'armée qu'il destinoit à la découverte de nouvelles terres. Cortez accepta cet emploi avec plaisir, & ayant mis à la voile à San-Jago le 18. Novembre 1518. il se rendit à la Havane, où il disposa sa petite armée en onze compagnies, dont il en plaça une sur chacun de ses bâtimens, & partit de-là le 10. Fevrier 1519. Il arriva à Tabasio, province du royaume de Mexique, & le 25. Mars il remporta une signalée victoire sur les Indiens. De-là il poussa à Quiabislan, où il fonda la ville de Vera-Crux; puis ayant formé, après quelques expéditions, l'étonnante résolution d'aller à Mexico, capitale de cet empire; il fit couler bas ses vaisseaux, pour ôter à ses gens tout espoir de retour, & leur fit entendre qu'il falloit vaincre ou périr. Il laissa donc dans sa nouvelle place de la Vera-Crux cent cinquante hommes de garnison, & se mit en marche avec cinq cens pietons, quinze cavaliers & six pieces de canon. Ce fut avec cette petite armée qu'il entra dans la province de Tlascala, où après avoir battu les Indiens au nombre de plusieurs milliers en deux combats, & soûtenu un assaut de nuit dans un petit lieu où il s'étoit retranché, contre un nombre très-considerable d'entr'eux, il les obligea à lui demander la paix. Ces barbares le reçûrent dans la ville de Tlascala, qui se soûmit à lui, & il y fit son entrée avec pompe le 23. Septembre 1519. De-là il marcha à Chalula, où les habitans qui l'avoient appellé & reçû avec une feinte marque de soûmission, lui dresserent des embuches pour le faire périr; mais s'étant apperçû de leur trahison, il la prévint, & fit de cette ville perfide un exemple severe, capable d'intimider les autres. Cortez arriva enfin près de Mexico le 8. Novembre 1519. L'empereur Motezuma qui avoit mis en usage toutes sortes de feintes & de moyens pour lui en ôter l'envie, se vit contraint d'aller au-devant de lui hors les portes de sa capitale: ils vécurent quelque temps en assez bonne intelligence. L'Espagnol commença à se défier de ce prince, surtout lorsqu'il apprit qu'un de ses generaux avoit fait une invasion sur les terres des Indiens qui lui avoient laissé bâtir la Vera-Crux, pour les punir de ce qu'ils s'étoient soûmis à lui: que le gouverneur de la place, qui avoit voulu secourir ses alliés, avoit été blessé à mort en battant les troupes Mexicaines, & qu'ensuite ce general de Motezuma avoit envoyé à son maître la tête d'un Espagnol qu'il avoit fait prisonnier dans le combat. Ainsi Cortez alla trouver ce monarque dans son palais, & après lui avoir fait de vifs reproches de sa mauvaise foi, il l'obligea de le suivre au logement qu'il avoit donné aux Espagnols, & l'y retint plusieurs jours prisonnier. Ce fut à la verité avec une espece de liberté, puisqu'on souffrit qu'il y vécût comme il auroit fait dans son palais ordinaire; à la fin pourtant on lui mit les fers aux mains, jusqu'à ce qu'il eût fait venir le general qui avoit fait l'expédition contre les Indiens alliés, pour le punir de mort; ce qui fut fait en place publique. On permit après cette execution à Motezuma d'aller à son grand palais, aux temples de ses idoles & à quelques promenades; mais il falloit tous les jours revenir coucher chez Cortez.

Dans ces entrefaites Cacumazin, roi de Tescuco, premier électeur de l'empire, & neveu de l'empereur, fit une conjuration pour tirer son oncle des mains des Espagnols. Motezuma, bien loin d'applaudir à ce dessein, vouloit faire ôter la vie à son neveu; Cortez l'en dissuada, se contentant qu'il fût privé de son royaume, qui fut donné au frere de Cacumazin. L'empereur convoqua ensuite ses états generaux, en leur presence il soûmit son empire à Charles-*Quint*, roi des Espagnes; se déclarant dès ce moment lui & ses sujets vassaux de ce monarque. Cortez les reçut en cette qualité au nom de son maître, & l'on dressa un acte autentique de ce nouveau vasselage, qui fut publié solemnellement dans tout l'empire. Ensuite Motezuma lui fit present, comme par espece de tribut, de plusieurs raretés de son tresor, & tous les nobles suivirent son exemple. Cette premiere contribution se monta à 600000 écus, dont on mit un cinquiéme à part pour le roi d'Espagne, & de ce qui resta, on en adjugea un cinquiéme à Cortez, tant pour lui, que pour subvenir aux besoins publics; le restant fut partagé aux capitaines & aux soldats Espagnols, y compris ceux qui étoient restés à la Vera-Crux; après pourtant en avoir tiré ce qui étoit necessaire pour rembourser les frais de l'embarquement, & acquitter les dettes contractées pour cela à Cuba. Ce partage ne laissa pas de causer du murmure parmi les soldats: les plus chetifs d'entr'eux se plaignoient de n'avoir pas eu autant que ceux qui s'étoient distingués, & même que les capitaines. Cortez les appaisa en leur donnant du sien propre.

La vûe de Motezuma, en faisant ce qu'il avoit fait, avoit été de se débarrasser de Cortez; ainsi il lui conseilla de retourner en Espagne, n'étant plus necessaire qu'il restât à sa cour, ayant obtenu ce qu'il pouvoit souhaiter de lui; mais le rusé Espagnol éluda le coup, en demandant du temps pour faire bâtir les vaisseaux qui lui étoient necessaires. Il vouloit par-là attendre le retour d'Alonzo Fernandez Portocarrero & de François Montejo, qu'il avoit envoyés de la Vera-Crux en Espagne, pour informer la cour des premiers succès de son entreprise. Motezuma d'un autre côté impatient du départ d'un pareil hôte, donna ses ordres pour lui fournir du bois & des ouvriers à la Vera-Crux, où se devoient fabriquer les bâtimens de mer; mais Cortez donna des ordres secrets aux siens de prolonger le plus qu'il seroit possible cette fabrique.

Pendant que cela se passoit au Mexique, Diego Velasquez gouverneur de l'isle de Cuba, jaloux de la gloire & des avantages de Cortez, forma la fatale résolution de le traverser, sous prétexte qu'il avoit commencé son expédition sans ses ordres: il envoya donc sur une flotte de douze vaisseaux & d'autres bâtimens, un corps de huit cens hommes d'infanterie & de quatre-vingt chevaux, avec douze pieces de canon, pour forcer Cortez à quitter son entreprise. Cette armée étoit commandée par Pamphile de Narbaès. Si-tôt qu'il eut pris terre, il voulut obliger Gonzal de Sandoval, nouveau gouverneur de la Vera-Crux, à lui livrer la place, ce que celui-ci ne voulut jamais faire. Cortez averti de ce qui se passoit, envoya pour traiter avec Narbaès, & lui représenter qu'il feroit bien mieux de se joindre à lui, afin d'achever de concert ce qui avoit été commencé avec tant de bonheur, que de se faire les uns aux autres une espece de guerre civile: qu'il étoit prêt de lui ceder l'honneur du commandement, s'il avoit des ordres du roi pour cela, & qu'il se feroit un vrai plaisir de lui obéir. Narbaès, bien loin d'écouter ces propositions, menaça les envoyés de les retenir prisonniers; & traitant Cortez de rebelle & de traître au roi, il déclara qu'il vouloit lui faire la guerre à feu & à sang, avec promesse de grande récompense à celui qui pourroit se saisir de lui, mort ou vif. Sur ces nouvelles Cortez prit le parti d'aller au-devant de son ennemi, ou pour l'engager à accepter de bonne volonté la paix qu'il lui proposoit, ou pour l'y forcer par les armes. Il laissa seulement quatre-vingts hommes à Mexico, sous le commandement de Pierre d'Alvaredo, avec ordre de veiller sur Motezuma, & de ne le point laisser deloger du quartier qu'occupoient les Espagnols. Ce prince parut entrer dans les interêts de Cortez, & lui offrit même

des troupes pour l'aider dans son entreprise, dont celui-ci le remercia. Narbaès étoit resté à Zampoala, & Cortez marcha droit à lui; & n'ayant en tout que deux ceus soixante-six hommes. Aux approches de la place, il envoya encore offrir à son ennemi des conditions de paix plus que raisonnables, puisqu'il lui proposoit de le rendre maître de Mexico, pendant qu'il iroit avec sa petite troupe tenter de nouvelles découvertes. On crut la paix faite : mais Cortez ayant découvert, que sous le prétexte de la negocier, on cherchoit à se saisir de lui, il rompit toutes conferences, & s'avança à une lieue de Zampoala : Narbaès sortit aussi pour combattre; mais un violent orage qui survint lui ayant fait peur, il rentra dans Zampoala pour y passer la nuit. Cortez, qu'aucune difficulté ne pouvoit arrêter, méprisa l'orage, & le fut assaillir au milieu de la nuit dans un temple où il s'étoit retiré, comme dans une espece de forteresse. Narbaès surpris, courut aux armes; mais un des soldats de Cortez lui allongea un coup de demi-pique, dont il lui creva un œil, & le renversa par terre : on l'arrêta prisonnier. Ceux qu'il commandoit se voyant sans chef, ne soutinrent pas long-temps un combat qui n'étoit pas de leur goût, & se rendirent. Cortez leur offrit sur le champ de renvoyer à Cuba ceux d'entr'eux qui voudroient y retourner : pas un n'accepta ces offres ; tous se rangerent sous ses étendars; & à l'aube du jour il se trouva sous ses ordres une armée de plus de mille Espagnols, avec onze vaisseaux & sept brigantins.

A peine Cortez eut-il recueilli le fruit de sa valeur, qu'il apprit avec douleur, que les Mexicains mécontens de quelques mauvais procedés de Pedro d'Alvaredo, s'étoient révoltés au commencement de Juin 1520. & qu'ils le tenoient assiegé dans le palais où Motezuma étoit enfermé. Il crut donc devoir s'y rendre avec toutes ses troupes, qui se montoient à mille hommes d'infanterie & cent chevaux. En passant à Tlascala, on lui offrit un secours considerable, dont il n'accepta que deux mille hommes, & avec cela il entra dans Mexico le jour de saint Jean. Les révoltés n'apporterent aucun obstacle à son entrée, se flattant qu'ayant tous les Espagnols dans leur ville, ils s'en deferoient bientôt par quelque coup de main. Cortez fit d'abord tout ce qu'il put pour les appaiser, mais cela fut inutile : il se vit assailli plusieurs fois dans le quartier qu'il occupoit, & les assauts furent si vivement réiterés, que lui & les siens eurent besoin de toute leur valeur pour les soûtenir. Il fit trois sorties, dans lesquelles il y eut un grand massacre de Mexicains, sans que ce carnage pût les réduire; au contraire, ils s'animerent de plus en plus, & il reçut dans une de ces sorties un coup de fléche à la main gauche. Un jour qu'ils alloient donner un nouvel assaut, Motezuma qui crut que sa presence pourroit les arrêter, se presenta à eux de dessus une terrasse, leur promit, en ayant parole de Cortez, que si ils vouloient quitter leurs armes, celui-ci étoit prêt de se retirer de la ville : ces mutins ne répondirent à leur souverain, que par des injures, des coups de fléches & des pierres, une desquelles l'atteignit à la tête, & le renversa sur la terrasse : il en mourut trois jours après ; & Cortez qui le pleura, renvoya son corps à ce peuple, qui lui donna la sépulture.

Quelques jours après la mort de Motezuma, Cortez fit attaquer un temple, du haut duquel les Mexicains l'incommodoient beaucoup : ils soûtinrent le choc avec vigueur, & le general Espagnol courut ce jour-là deux grands risques de sa vie : le premier fut sur le haut de ce temple, où deux Indiens s'étant approchés de lui, en feignant de lui crier merci, ils lui saisirent les jambes & se précipiterent de haut en bas, pour l'entraîner avec eux; ce ne fut pas sans une espece de miracle qu'il se débarrassa d'eux; le second fut dans sa retraite, après avoir fait mettre le feu à cet édifice, il tomba deux fois dans deux gros corps d'ennemis qui l'envelopperent seul, & il ne s'en tira qu'en se faisant jour avec ses armes. Les ennemis après cela parlerent de paix; mais on connut que ce n'étoit qu'une tromperie, leur dessein étant d'éluder, afin de forcer les Espagnols à se rendre faute de vivres: cela obligea le capitaine à opiner la retraite, & il fut conclu que la nuit suivante elle se feroit. Cortez se conformant en cela à la pluralité des voix. L'exécution en fut difficile, parce que les Mexicains qui prévoyoient qu'on en viendroit-là, avoient rompu en quelques endroits les chaussées sur lesquelles falloit passer. On fut obligé d'apporter du bois pour jetter des ponts aux endroits rompus, & l'on trouva differens corps de troupes qu'il fallut percer ; ainsi l'on combattit sur ces chaussées, jusqu'à ce que l'on eût attrappé terre. Il en coûta la vie à mille Indiens & à deux cens Espagnols, parmi lesquels il y eut quatre capitaines fort regrettés, qui furent Amador de Larez, François de Morlo, François de Salcedo, & Jean Velasquez de Leon. L'on se trouva encore harcelé en terre ferme ; & pour comble de disgrace, Cortez trouva dans la vallée d'Otumba une multitude de près de deux cens mille Indiens préparés à lui disputer ce passage : alors n'y ayant plus d'autre parti pour les Espagnols que de vaincre ou de périr, ce general n'eut besoin que de son exemple pour les animer. Comme ces barbares ignoroient absolument la maniere de combattre en ordre de bataille, on fondit sur les premiers qui se rencontrerent & qui furent bientôt renversés. Cortez perça jusqu'à leur chef qui tenoit en main le grand étendart de l'empire; étendart dans lequel ces infidelles mettoient toute leur confiance. Ce general étoit assis sur une espece de brancard élevé sur les épaules de ses gens, d'où il donnoit ses ordres. Cortez qui étoit à cheval, le renversa d'un coup de lance; & Jean de Salamanque, l'un des cavaliers qui l'environnoient, sauta de son cheval à terre, acheva de tuer ce general Indien, & lui enleva son étendart, qu'il mit entre les mains du general Espagnol. C'en fut assez pour jetter la terreur dans cette multitude de barbares. Ils prirent aussi-tôt la fuite; les Espagnols les poursuivirent vivement; & on fit état que le massacre qu'ils firent, fut de près de vingt mille hommes. L'empereur Charles-*Quint* récompensa dans la suite la bravoure de Jean de Salamanque, en lui donnant pour timbre de son écusson, la panache qui étoit au haut de cet étendart.

Après cette victoire, que l'on estime la plus signalée que les Espagnols ayent remportée en ces pays-là, & où les soldats firent un grand butin, notre heros qui y avoit reçû une contusion à la tête d'un coup de pierre, poursuivit sa route avec plus de tranquillité, & arriva sur les terres de la république de Tlascala. Ces terres étoient séparées de celles du Mexique, par une forte muraille que ces républicains avoient élevée, pour se garantir des courses des Mexicains leurs ennemis jurés. Les Espagnols furent reçûs avec de grandes acclamations sur leur derniere victoire; & leur entrée dans la capitale eut tout l'air d'un triomphe; mais Cortez y pensa mourir du coup qu'il avoit reçu à la tête. Il étoit à peine hors de danger, lorsqu'il apprit qu'à la sollicitation des Mexicains, la province de Tepeaca, par laquelle il falloit passer pour se rendre à la Vera-Crux, avoit pris les armes & massacré quelques Espagnols. Il résolut aussi-tôt d'aller à eux pour les punir, & avec huit mille Indiens de Tlascala & quatre cens vingt Espagnols, il défit les troupes Mexicaines qui les étoient venues joindre, & les força à lui demander la paix. Ils le reçurent dans leur capitale, où pour assurer la route de la Vera-Crux à Mexico, dont il ne perdoit pas l'esperance de refaire la conquête, il fit élever une citadelle, qu'il nomma *Segura de la Frontera.* Là il apprit la mort de Cuetlavac, seigneur d'Iztapalapa, qui avoit succedé à Motezuma, & que Guatimozin, neveu & gendre de Motezuma, avoit été élevé sur le trône de Mexico. C'étoit un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, qui donna d'abord toute son application à faire vivement la guerre aux Espagnols, & à ceux qui s'étoient soumis à eux. Le cazique de Guacachuna qui étoit de ce nombre, envoya au plûtôt demander du secours; & Cortez lui envoya trente mille Tlascaltains avec trois cens Espagnols, sous les ordres de Christophle d'Olid, mestre de camp; mais il fut obligé d'y aller aussi lui-même, & il défit en deux rencontres les troupes Mexicaines. Les caziques voisins étonnés de tant de valeur, se vinrent soûmettre, & en peu de jours il eut cent vingt mille Indiens sous ses ordres, avec lesquels il prit la ville d'Yzucau, & purgea toute cette frontiere des Mexicains.

Cortez ne faisoit que rentrer dans Segura de la Frontera,

lorsqu'il apprit que Magiscatzin, senateur de Tlascala se mouroit : c'étoit un venerable vieillard, qui par sa prudence & ses sages conseils, s'étoit acquis un grand crédit dans sa république, & qui avoit toujours favorisé les Espagnols. Cortez, aux premieres nouvelles qu'il eut du danger où étoit cet ami, fit partir en diligence le pere Barthelemi d'Olmeda, religieux de l'ordre de S. François,& aumônier de son armée, pour prendre soin du salut de l'ame de cet homme, qui avoit toutes les vertus morales. Ce pere agit en cela avec tant de zéle, qu'il persuada ce sage vieillard de demander le baptême : il mourut, détestant le culte de ses faux dieux, exhortant ses enfans d'en faire autant, & d'être fidéles aux Espagnols, „persuadé, ajoûta-t'il, que Dieu leur avoit destiné la souveraineté de tout leur pays.„ Le general Espagnol vint a Tlascala vêtu de deuil, aussi-bien que ses principaux capitaines, pour la mort de son ami ; & ses troupes en marquerent leur douleur en la maniere usitée parmi elles : il fit donner la place qu'occupoit le défunt, à un de ses fils qui demanda le baptême, & fut nommé dom Laurent de Magiscatzin. Xicotencal le vieux, l'un des sénateurs, suivit cet exemple : celui-ci étoit un sage vieillard, dont on rapporte un trait bien singulier. Il avoit un fils general des armées de sa république, & qui avoit été battu plusieurs fois par Cortez, lorsqu'il passa la premiere fois sur les terres de Tlascala ; celui-ci ayant ouvert un avis en plein conseil, qu'il falloit écouter les propositions de paix que les Mexicains leur faisoient depuis la sortie de Cortez de Mexico, & s'unir à eux contre les Espagnols ; son pere qui étoit aveugle en fut si indigné, qu'il se fit porter au conseil, où il demanda avec instance, que son fils fût condamné à la mort, en punition du mauvais avis qu'il avoit donné. On eut beaucoup de peine à obtenir de lui, qu'il se contentât qu'on le dégradât honteusement du generalat ; ce qui fut fait : mais Cortez eut la generosité de le faire rétablir peu après.

Dans ces entrefaites, il lui survint des secours d'hommes, d'armes & de vivres, que Diego Velasquez envoyoit a Narbaès, le croyant victorieux de Cortez : mais dès qu'ils apprirent ce qui s'étoit passé, ils se joignirent au vainqueur, qui voulut bien permettre à quelques-uns de ceux qui étoient venus avec Narbaès, de s'en retourner à l'isle de Cuba. Il écrivit pour la seconde fois à Charles-*Quint*, pour lui rendre compte de tout, lui demander ses ordres & de nouveaux secours ; & il fit porteurs de ses dépêches, Alfonse de Mendoza & Diego d'Ordaz, qu'il envoya exprès en Espagne au mois d'Octobre 1520. Les amis de Velasquez n'épargnerent rien pour traverser leur négociation : mais secondé de deux autres députés qui les avoient précedés, & de Martin Cortez pere de Fernand, ils agirent si bien, qu'après avoir recusé l'évêque de Burgos, président de la chambre de la contratation, où se devoit juger cette affaire, & qui étoit un homme tout dévoué à Velasquez, cette chambre donna un jugement tout favorable au conquerant du Mexique. Le gouverneur de Cuba fut blâmé de la conduite qu'il avoit tenue ; l'empereur Charles-*Quint* lui écrivit des lettres de repréhension, avec défenses de troubler Cortez dans ses entreprises. Celui-ci fut declaré gouverneur & capitaine general des terres qu'il avoit conquises & de celles qu'il pourroit conquerir dans la suite, avec promesse qu'on lui envoyeroit du secours. Ces dépêches furent expédiées le 22. Octobre 1522. mais il étoit déja redevenu maître de Mexico, comme nous allons le rapporter.

Pendant que l'on agissoit ainsi en Espagne, ce grand homme s'immortalisoit par ses exploits dans le nouveau monde. A peine avoit-il fait partir ses envoyés, qu'il forma le dessein de retourner à Mexico. Dans cette vûe, il ordonna la construction de treize brigantins pour s'y rendre par le lac, & n'être plus exposé aux perils qu'il avoit courus sur les levées lorsqu'il en étoit revenu ; & comme la poudre lui manquoit, il trouva le secret d'en faire faire avec du soulphre qu'on avoit découvert sur les bords du volcan Popacatepec. Ce volcan étoit situé sur une haute montagne à huit lieues de Tlascala ; & Diego d'Ordaz avoit eu la hardiesse d'aller le reconnoître, lorsqu'on passa la premiere fois par ce pays-la, sans être intimidé par les flammes qui sortoient avec violence de cette ouverture. Cortez s'occupa ensuite à faire des ordonnances pour le reglement de ses troupes, & de celles qu'il regardoit comme auxiliaires. Il arriva encore heureusement près de la Vera-Crux un vaisseau des Canaries, chargé d'armes à feu, de poudre & autres munitions de guerre, qu'il fit acheter ; & quelques passagers qui étoient sur ce navire prirent parti avec lui.

Cortez voyant que ses brigantins étoient presque achevés, partit enfin de Tlascala le 28. Decembre 1520. avec une armée de 540. Espagnols d'infanterie, 40. cavaliers, neuf pieces de canon, & près de 60000. Indiens, ausquels il s'en joignit un si grand nombre, tous ennemis des Mexicains, que lorsqu'il acheva la conquête de Mexico, il y avoit plus de deux cens mille hommes qui combattoient pour lui. Il s'approcha de Tezcuco, premiere des villes que l'on trouve de ce côté-la sur le lac de Mexique. Le roi, après avoir vû les troupes qu'il avoit envoyées contre ce conquerant mises en fuite, avoit abandonné la place ; & comme c'étoit un tyran, ses peuples furent ravis de sa retraite. Cortez s'y étant etabli, leur donna pour nouveau roi le fils de celui sur lequel le tyran avoit usurpé la couronne : c'étoit un jeune homme de 19. à 20. ans, qui marquoit de belles dispositions. Cet acte de justice de l'Espagnol envers lui, le toucha : il prêta l'oreille aux instructions qu'on lui fit, & peu de jours après il se fit baptiser publiquement ; Cortez fut son parrain, & le nomma *Ferdinand*. Après cet acte de pieté, ce brave general voulut s'emparer d'Iztapalapa, autre ville du lac, & qui avoit dix mille maisons ; les habitans firent semblant de l'abandonner ; on s'y logea : mais la nuit ils rompirent leurs digues, de maniere que la place fut en peu de temps tellement inondée, que Cortez eut bien de la peine à s'en retirer pour revenir à Tezcuco, dont il fit sa place d'armes. Là il reçut des brigantins qui lui furent apportés pendant quinze lieues sur les épaules de dix mille Indiens de charge, gens faits à porter des fardeaux, & qui suppléent au défaut des animaux destinés ailleurs à ces besoins.

Cortez, après avoir secouru les provinces de Chalco & d'Otumba contre les Mexicains, ce qui ne se fit pas sans combattre, mais d'où il tira beaucoup de troupes, il marcha à Alcotan, à cinq lieues de Tezcuco : c'étoit une ville dans un petit lac, voisin du grand lac de Mexico, laquelle ne communiquoit à la terre que par une chaussée. Il rompit en chemin un corps de troupes ; mais aussi il trouva qu'elles avoient rompu leur chaussée, & creusé dans le lac un fossé si profond, qu'on ne pouvoit le passer qu'à la nâge. Un Indien l'avertit heureusement qu'il y avoit un gué : il y envoya quelques troupes qui passerent, ayant en quelques endroits de l'eau jusqu'à la ceinture. Les Mexicains surpris de ce passage imprévû, prirent la fuite à l'aide de leurs canots ; & comme les habitans avoient maltraité peu de jours auparavant ceux par qui il avoit envoyé offrir la paix, la ville fut donnée au pillage, & l'on mit le feu à leurs temples & autres principaux édifices, pour donner plus d'épouvante aux autres places. Cortez prit encore trois autres villes, qu'il fit traiter avec plus de douceur : mais ayant voulu reconnoître la ville de Tacuba, qui étoit aussi considérable que Tezcuco, il courut risque de se perdre avec les vingt mille hommes qu'il avoit pris pour ces petites expéditions. Cette course fut d'abord heureuse, car il battit une armée considerable, & resta cinq jours à la vûe de la place, ne pensant qu'à harceler la garnison & à la fatiguer ; mais ayant apperçû des troupes Mexicaines sur la chaussée, il marcha à elles. Ces barbares qui ne s'étoient montrés que pour l'attirer en cet endroit-la, feignant de fuir pour l'engager davantage à avancer, il suivit son courage. Alors il fut surpris de voir une multitude presque innombrable de canots qui assaillirent cette chaussée de tous côtés, pendant que les troupes fugitives firent volte-face. Le combat fut fort opiniâtre, & ce ne fut qu'avec une peine extraordinaire & par un grand carnage, que Cortez se tira de ce mauvais pas ; il lui en coûta aussi bien du monde, & eut beaucoup de blessés.

Revenu à Tezcuco, il y apprit qu'il lui étoit encore arrivé un vaisseau de secours à la Vera-Crux : mais comme il sçut, que pour lui couper la communication avec Tlascala,

par où ces secours devoient passer, les Mexicains étoient entrés sur les terres de ceux de Chalo, dans le dessein de s'y établir, il y envoya Christophle de Sandoval, qui en deux ou trois expéditions les battit & les chassa de deux places où ils s'étoient cantonnés. Celui-ci étant revenu de cette expédition, les Mexicains retournerent, ce qui obligea Cortez de s'y rendre lui-même. Il partit le 5. Avril 1521. pour maintenir par sa presence le cazique de Chalo en son alliance : ce cazique venoit de battre nouvellement les Mexicains avec ses forces seules, sur quoi le general Espagnol le felicita beaucoup : delà il passa à Guastepeque ; mais ce ne fut pas sans peine, car les Mexicains s'étoient fortifiés sur les montagnes de sa route, & il les trouva acharnés à les défendre les unes après les autres. Le cazique le reçut avec joie, & lui prêta l'obeïssance. Son palais étoit aussi beau qu'aucun de ceux que Motezuma avoit eus dans le Mexique, & si vaste, que Cortez avec sa troupe y fut logé très-commodement. Ce seigneur, outre ce palais, avoit aux portes de la ville un jardin si grand, si bien cultivé & si fertile, qu'on l'a toûjours regardé depuis comme une des merveilles de ce nouveau monde ; il avoit plus d'une demi-lieue de long & presque autant de large, & étoit rempli de toutes sortes de fleurs, fruits, plantes, herbes medicinales qui croissent dans le Mexique, avec de beaux canaux. Delà Cortez voulut aller reconnoître Suchimilco, ville importante, située, partie dans un des petits lacs qui regorgent dans le grand lac de Mexico, partie sur la terre ferme & distante seulement de quatre lieues de la capitale. En chemin il trouva un fond de plus de mille pas de profondeur, où aboutissoient les torrens des montagnes voisines : les Mexicains ayant rompu tous les ponts, s'étoient retranchés de l'autre côté de cet affreux fossé : mais Cortez les faisant occuper en un endroit par les fléches de ses Indiens, il remonta le long de ce terrain ; & ayant fait un pont formé de trois grands arbres qu'on coupoit par le pied, & dont la tête tomboit de l'autre côté du précipice, il passa heureusement ; il y eut même des Espagnols, entr'autres Bertrand Dias de Castillo, l'un des historiens de cette conquête, qui se hazarderent de s'élancer par-dessus le précipice, au moyen de quelques branches d'arbres, dont une partie pendoit de l'autre côté : les Mexicains se voyant ainsi surpris, s'échaperent dans les montagnes.

Aux approches de Suchimilco, Cortez trouva une grande armée qui défendoit le passage d'un torrent, & un pont de charpente qui étoit dessus. Il mit d'abord cette armée en déroute, qui s'étant ralliée sous les murs de la ville, fut battue une seconde fois, & Cortez entra avec les fuyards dans la place, où il courut risque d'être pris ; car après de rudes combats qui se donnoient de rue en rue, son cheval qui étoit très-fatigué, s'abattit sous lui. Il se trouva seul alors & environné d'un nombre considerable de ces barbares, qui s'efforçoient de le prendre vif, pour le conduire à leur empereur, lorsque Christophle de Olea, natif de Medina-del-Campo, reconnoissant le péril où étoit son general, accourut & se fit jour à travers de cette multitude, secondé de quelques Indiens de Tlascala, & le dégagea, blessé en deux endroits, mais légerement ; ce valeureux soldat y reçut trois blessures considerables. Pendant que cela se passoit dans Suchimilco, les troupes qui étoient restées dehors pour assurer la retraite, furent assaillies par dix mille Mexicains, presque tous gens de considération, qui avoient pris terre à l'aide de leurs canots. Ils furent repoussés vivement, & obligés de regagner le lac, après avoir jetté par terre leurs armes pour être plus legers dans leur fuite. Les trois capitaines qui commandoient les troupes Espagnoles, sçavoir, Christophle de Olid, Pierre d'Alvaredo, & André Tapia, furent blessés dans ce combat : Cortez demeura quatre jours dans la partie de la ville qui étoit située sur la terre ferme, mais ayant vû arriver dans celle qui étoit sur le lac, plus de deux mille canots qui apportoient un secours considerable, il sortit en campagne pour se mieux mettre en bataille, combattit ce secours qu'il obligea de prendre la fuite, puis il se retira lui-même, non sans être harcelé dans sa retraite.

Il courut un autre risque à son retour dans Tezcuco : il s'y étoit formé une conjuration contre lui de la part de ses propres soldats ; ils vouloient le tuer lui & ses plus affidés, & s'élire un nouveau general qui les reconduiroit à l'isle de Cuba. A la veille de cette expédition, un des conjurés pressé par ses remords, vint découvrir toute la trahison. On se saisit d'Antoine de Villosana, qui en avoit été le premier mobile ; on trouva sur lui l'acte signé de tous ceux qu'il avoit seduits, & le conseil de guerre le fit aussi-tôt punir de mort. Cortez en demeura-là ; il feignit d'ignorer les noms de ses complices, pour n'être pas obligé de faire périr des gens qui lui étoient necessaires pour achever son entreprise : mais il se tint sur ses gardes ; & les conjurés ayant vû la punition de leur chef, n'oserent plus rien entreprendre. D'un autre côté Xicotencal le jeune, general des Tlascalains, en débaucha plusieurs compagnies, avec lesquelles il se retira. Cortez envoya après lui des troupes Espagnoles ; les propres soldats de Xicotencal, qui ne le suivoient que par force, l'abandonnerent, & il fut mis à mort, suivant l'ordre secret qui en avoit été donné. Le senat de Tlascala bien loin de se plaindre, prononça que l'action de leur general étoit digne de la mort qu'il avoit reçûe ; & l'on remarqua que Xicotencal le pere fut de cet avis.

Pendant que toutes ces choses se passoient, on se pressoit de calfater les brigantins & de les lester ; & dès qu'ils furent en état de naviger, l'attaque de Mexico fut résolue. L'armée étoit alors de 900. Espagnols, dont 96. cavaliers, & dix-huit pieces d'artillerie : les troupes auxiliaires se montoient à cent mille hommes. Cortez ordonna trois attaques par trois differentes chaussées, dont il vouloit s'emparer, pour ôter la communication des vivres aux assiegés, & l'on rompit leurs aqueducs pour les priver d'eau douce. On leur vit défendre leurs chaussées en désesperés ; elles furent prises & reprises plus d'une fois : il y eut plusieurs combats sur le lac des treize brigantins contre les canots, qui se montoient quelquefois jusqu'au nombre de quatre mille. Il est incroyable à quels artifices de guerre ces barbares eurent recours pour leur défense. Cortez penetra un jour jusques dans Mexico ; mais la fureur des habitans l'obligea de ceder à leur impetuosité ; il fut blessé, son cheval tué sous lui, & le capitaine François Gusman, qui accourut avec le sien pour le tirer du danger où il étoit, fut pris & sacrifié la nuit même avec quarante Espagnols par les prêtres de leurs idoles : vingt autres furent tués dans cette action ; plusieurs blessés, & l'on perdit une piece de canon. Cortez sentit vivement cet échec ; mais il en fut consolé par la jonction de nouvelles troupes Indiennes de diverses provinces, dont il n'avoit encore reçû aucun secours, & il se trouva une armée de cent mille Indiens, tous également animés à la destruction des Mexicains, dont les violentes extorsions les avoient soulevés.

Avec ce renfort Cortez résolut de faire un dernier effort par les trois chaussées, avec ordre, en cas de succès, d'aboutir tous à la grande place de Mexico : cela fut executé avec valeur, & soûtenu par les Mexicains avec une bravoure étonnante. Quand ceux-ci virent leurs ennemis maîtres de la plus considerable partie de leur ville ; ils se retirerent au dernier quartier pour défendre leur roi jusqu'au dernier moment. Le general Espagnol les fit sommer de se rendre, avec des nouvelles offres de paix avantageuses pour eux : ils feignirent de vouloir y entendre, & il y eut une suspension d'armes pendant quatre jours ; mais leurs vûes n'étoient que de gagner du tems, pour faire échaper Guatimosin leur roi & sa cour : ils préparerent pour cela quelques pirogues & un nombre considerable de canots. Cortez qui s'en méfioit, envoya de ce côté-là ses brigantins sous la conduite de Gonzales de Sandoval : celui-ci ayant vû paroître la petite flotte ennemie, fondit dessus, & Garcias de Holguin, un de ses capitaines, s'attacha à un des pirogues : c'étoit celle du malheureux Guatimosin ; elle fut bientôt arrêtée, & Holguin ayant sauté dedans, l'empereur vint à lui, & lui dit : *Je suis votre prisonnier, & me voilà prêt d'aller où il vous plaira me conduire, je vous demande seulement d'avoir quelques égards pour l'imperatrice & pour les femmes de sa suite :* puis voyant que ce capitaine étoit attentif pour ne pas laisser échaper aucune des pirogues, *Ne vous embarrassez pas,* lui dit-il, *de ceux qui me suivent, tous viendront*

mourir où leur prince mourra. On reconduisit Guatimosin à la ville, & Cortez averti de cette prise, fit suspendre l'attaque que l'on avoit recommencée avec vigueur. Il fut audevant de l'empereur qu'il reçut avec beaucoup de respect, & ce prince dès qu'il fut à portée de lui parler, *Qu'attendez-vous*, s'écria-t-il, *valeureux capitaine, pour m'ôter la vie avec ce poignard que je vois à votre côté; des prisonniers tels que moi, sont toujours à charge aux vainqueurs, débarrassez-vous en donc tout d'un coup: ce sera un grand bonheur pour moi de mourir par vos mains, puisque je n'ai pas eu celui de mourir pour ma patrie.* Cortez lui répondit, *qu'il n'étoit pas son prisonnier, & que S. M. n'étoit pas tombée dans une si grande indignité, puisqu'il étoit prisonnier du plus puissant monarque qu'il y eut dans le monde, & si benin, qu'il pouvoit esperer qu'il recevroit de lui non-seulement sa liberté, mais encore ses états, sans vouloir autre chose de lui que son amitié: qu'en attendant qu'il eût des nouvelles de l'empereur son maître, il le prioit de vouloir rester parmi les Espagnols, de qui il seroit honoré & servi mieux encore que parmi ses propres sujets.*

Après cela ce prince qui étoit homme de valeur & de fermeté, pria Cortez de faire cesser tous actes d'hostilité, puisque la nouvelle de sa prison suffiroit seule pour obliger tous ses sujets à mettre les armes bas & à se soumettre. Cela fut ainsi, Cortez se retira ensuite avec son prisonnier à la ville de Guyocan, donnant les ordres pour nettoyer celle de Mexico, qui étoit déja presque toute infectée par la misere qu'elle avoit soufferte, & par le nombre prodigieux qu'on y trouva de corps morts, qu'ils conservoient dans l'esperance de leur donner la sépulture, lorsqu'ils seroient plus tranquilles.

Cet évenement heureux de la prise de Guatimosin dernier empereur du Mexique, & de la prise de la capitale de son empire, arriva le 13. Août 1521. après 93. jours de siege, presque tous marqués par des combats singuliers: c'étoit le jour que l'on solemnisoit la fête de S. Hippolite martyr, & ce saint fut choisi pour patron de l'église metropolitaine qu'on y érigea. Tous les princes tributaires de cet empire & ceux des confins vinrent bientôt se soumettre au joug des Espagnols; ainsi Cortez immortalisa son nom par sa valeur, en conquerant pour le roi d'Espagne son maître, une vaste monarchie qui fut depuis nommée *nouvelle Espagne*.

Il avoit tiré dans toute son expedition de grands secours de ses interpretes, dont l'un fut Jerôme d'Aguilar, diacre, natif d'Ecija, qui avoit été long-temps captif à Yucatan, après un naufrage qu'il avoit fait en passant de Darien à l'isle de S. Domingue, & qui fut delivré par un bonheur extraordinaire, lorsque Cortez passa de ces côtés-là. L'autre interprete fut une Indienne, fille à ce que l'on crut, du cazique de Guascoalca, & qui étoit devenue par les guerres esclave du cazique de Tabasco, lequel en fit présent à Cortez quand il arriva dans cette province. Elle apprit le Castillan en peu de tems, & suivit ce conquerant dans toutes ses entreprises: elle fut bâtisée & nommée *Done Marine*. Cortez en eut un fils naturel nommé *Don Martin* Cortez qui fut chevalier de l'ordre de S. Jacques. L'empereur recompensa les services de Fernand Cortez en lui faisant présent de la vallée de la Guaxara au Mexique, que S. M. érigea en marquisat de la valeur de cent cinquante mille livres de rente, & ce grand homme mourut en Espagne comblé de biens & de gloire le 2. Decembre 1554. âgé de 63. ans. Nous avons la relation de son voyage en quatre lettres traduites en diverses langues. Bernard Diaz de Castillo, l'un de ses soldats écrivit cette histoire qu'il laissa à un religieux de la Merci, & elle fut imprimée long-tems après sa mort. Celle qui parut la premiere au jour, fut composée par François Lopez de Gomera. Antoine de Herrera le suivit dans celle qu'il donna en 1554. Barthelemi Leonard d'Argensola en fit imprimer une autre; mais la meilleure de toutes & la mieux écrite sans contredit, est celle de dom Antoine de Solis, qui fut imprimée en espagnol à Bruxelles l'an 1701. sous le titre d'*Historia de la conquista du Mexico*. Elle fut traduite en françois & parut la même année à Paris en deux volumes *in*-12. où les actions de Cortez depuis qu'il s'étoit rendu maître de Mexico jusqu'à sa mort, sont sommairement rapportées dans la préface. Le grand Cortez avoit épousé *Jeanne* d'Arellano, fille de *Charles*, comte d'Aguilar, & de *Jeanne* de Zuniga, dont il eut MARTIN, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Ferdinand* Henriquez de Ribera, duc d'Alcala; & *Marie* Cortez, alliée à *Louis* de Zuinonez comte de Luna. *Il laissa aussi des enfans* naturels d'Isabelle, *fille de* Motezuma, *l'un desquels nommé* Ferdinand, *laissa posterité: & de Marine, Indienne, il eut aussi pour fils naturel*, Martin *Cortez, qui fut chevalier de l'ordre de saint Jacques, il est marqué ci-dessus.*

MARTIN Cortez de Monroi, marquis de Guaxara, épousa sa cousine germaine *Anne* d'Arellano, fille de *Pierre*, comte d'Aguilar, & d'*Anne* d'Arellano, heritiere du comté d'Aguilar, dont il eut FERDINAND, qui suit; *Jerôme*, mort sans alliance; *Pierre*, marquis del-Valle, qui épousa *Anne* Giron de la Cerda la Teloya, fille d'*Alfonse* Telles Giron; *Anne*, mariée à *Pierre* Carillo de Mendoza, comte de Priego; *Angelique*, épouse de *Louis* de Benavides, marquis de Fromesta; *Anne* & *Catherine*, religieuses; & *Françoise* Cortez, morte sans alliance. FERDINAND Cortez de Monroi, marquis de Guaxara, se maria avec *Mencie* de Cabrera la Cerda, fille de *Pierre Ferdinand* Cabrera Bobadilla, comte de Chinchon & d'*Agnès* Pacheco, fille de *Diegue*, duc d'Escalone, *voyez* MEXIQUE. * Costa, *l.* 7. Sponde, *A. C.* 1521. *n.* 11. 1547. *n.* 29. Valere, *bibl. script.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.*

CORTEZ, (Paul) Italien, protonotaire apostolique, a fleuri dans le XVI. siecle, sous le pontificat de Jules II. à qui il a dedié ses ouvrages. Il est le premier qui a entrepris de traiter la théologie avec politesse & avec élegance dans ses *commentaires sur les 4. livres des sentences*. Rhenanus les fit imprimer en 1540. & dit dans sa préface, qu'il ne sçavoit ce qu'il devoit le plus admirer, ou l'élegance du style, ou l'esprit divin de ce sçavant homme, qui venoit d'écrire en si peu de mots, avec netteté & clarté les differentes opinions des Theologiens. Rhenanus exhortoit dans cette préface l'université de Paris, de mettre Paul Cortez, à cause de son mérite singulier, au rang des docteurs de Sorbonne. Cortez avoit donné dès l'an 1510. un *traité de la dignité des cardinaux*, qu'il avoit dedié à Jules II. & qui fut imprimé dans le château de Cortez. Ce traité est moins bien écrit que l'autre. * Du Pin, *biblioth. eccl. du XVI. siecle.*

CORTINA, *voyez* TREPIE'.

CORTONE, ville d'Italie en Toscane, est le siege d'un évêché érigé par le pape Jean XXII. & suffragant de Florence. Côme Maneberti & Laurent Rabio y publierent des ordonnances synodales; le premier en 1624. & l'autre en 1625. Cortone fut bâtie par Miscellus, la troisiéme année de la XVII. olympiade, & 710. avant Jesus-Christ. Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, Polybe, &c. en parlent très-souvent, & la nomment diversement *Corto*, *Cortona*, *Cyrtonium*, &c. Elle est bien bâtie, assez forte, est située sur les frontieres de l'état du grand duc du côté des terres de l'Eglise, & vers le Perugin. Cette ville a donné le surnom à la B. MARGUERITE, penitente du tiers ordre de saint François; parce que ce fut le lieu de sa penitence, de sa mort & de sa sepulture; & que cette ville, qui garde son corps chez les Cordeliers où on l'expose tous les ans à la veneration publique au jour de sa fête, est le centre du culte qui lui est rendu. * Denys d'Halicarnasse, *antiq. Rom. liv.* 2. Tite-Live. *liv.* 4. Pline. Polybe. Cluvier. Silius Italicus, *liv.* 5.

CORTONE, (Pierre de) peintre, *cherchez* BERETIN.

CORTUSI, (Guillaume) de Padoue, acheva une histoire de sa ville, qu'un de ses cousins avoit commencée. Ils vivoient tous deux du tems des empereurs Henri VII. & Louis IV. dans le XIV. siecle. * Bernardin Scardeoni, *l.* 2. *de l'histoire de Padoue.*

CORVIN, (Laurent) qui vivoit à Cracovie en 1465, publia une geographie du monde habité.

CORVIN, (Matthias) *cherchez* MATTHIAS CORVIN.

CORVINUS CLEMENS, ou CELER, ami d'Apulée a vécu dans le II. siecle, sous l'Empire d'Antonin *le philosophe*. Il étoit historien & poëte, & a écrit quelques ouvrages. Cuspinien parle de lui dans les commentaires des consulats de Cassiodore, vers l'an 204. après Jesus-Christ. Consultez aussi Pierre Crinitus & Lilio Giraldi, *sur les poëtes*; & cherchez les autres CORVINUS sous le nom sous lequel ils sont le plus connus.

CORUNCANUS, (Titus) est le premier Romain de

famille plebeïenne qui fut élevé à la dignité de Souverain pontife. On dit qu'ayant été envoyé à Teuca, ou Teuta reine des Illiriens, il fut massacré contre le droit des gens, vers l'an 526. de Rome, & 228. avant Jesus-Christ. Le peuple Romain lui érigea une statue, comme nous l'apprenons de Pline *dans le 6. chapitre du livre 34. de son histoire naturelle*. Ciceron le loue dans l'oraison *pour sa maison*. * Tite-Live, &c.

CORUNE ou LA CORUNA, ville d'Espagne dans la Galice avec port de mer. Les auteurs Latins la nomment *Caronium* & *Adrobicum*; & quelques-uns la prennent pour le *Flavium Brigantium* des anciens. Elle est située sur un golfe, en la partie septentrionale de l'Espagne, à sept ou huit lieues de Compostelle, & un peu moins de Mondonedo. Son port est commode & fameux. La ville est assez forte, & est située sur le panchant d'une colline qui a au pied un autre ville habitée par des gens de mer. * Sanson. Baudrand.

CORVO, ou CUERVO, l'isle de Corvo, c'est-à-dire du corbeau. C'est une des isles de l'Ocean. C'est une des Açores, ou Terceres, la plus occidentale de toutes, petite, & n'ayant que deux ou trois petits villages, avec un assez bon port, qui porte son nom. Quelques geographes font passer leur premier meridien par cette isle. * Mati, *diction.* Robbe, *geographie*.

CORWEI, abbaye d'Allemagne, *cherchez* CORBIE.

CORYBANTES, prêtres de Cybele, mere des Dieux, poussés d'une fureur qu'ils appelloient divine, celebroient leurs fêtes en battant le tambour, sautant, dansant & courant de tous côtés, comme des personnes insensées. Catulle dans son poëme intitulé *Atys*, en fait une agreable description. Maxime de Tyr, oraison 22. dit que ceux qui sont poussés de la fureur des Corybantes, aussi-tôt qu'ils entendent le son d'une flutte, sont saisis d'enthousiasme, & perdent l'usage de la raison. Les Grecs se servent du mot κορυβαντιᾶν, *corybantiser*, pour dire être transporté, enthousiasmé, ou être possedé d'un démon. * Virgile. Horace. Claudien, &c. Natalis Comes, *liv. 9. Mith. chap. 7.* Strabon a fait une digression curieuse touchant les Corybantes, dans son X. livre. C'étoient les gardes des premiers rois de Phrygie, & le mot *Cheroub* signifie *vaillant*, en phenicien * Voyez *Fr. not. in Scholiast.* Luciani, *tom. 2.* Pitiscus, *lexicon antiquitatum*, &c.

CORYBUT, ancienne & illustre maison en Pologne, où elle tient rang de prince, est alliée aux rois qui ont regné dans ce pays. CORYBUT, cousin germain du roi Ladislas IV. dit *Jagellon*, appuya fortement le dessein de ce prince, pour introduire des ecclesiastiques de Bohéme dans la grande église de sainte Croix de Cracovie, afin d'y faire le service divin en langue vulgaire qui étoit l'esclavone; ce qui arriva vers l'an 1431. * Voyez Lasicius, *lib. 1. de gest. Fr.* & Lætus, *en l'abregé de l'hist. univ.* La Pologne a eu depuis un roi de ce nom, & de la même famille, nommé MICHEL CORYBUT Wietznoviski, qui succeda à Casimir, & qui avoit épousé une sœur de l'empereur *Leopold* I.

CORYCE, *Corycus*, ville de Cilicie, celebre sous les empereurs Romains, à cause de trois prérogatives qu'elle avoit; le premier étoit que c'étoit un port considerable, où les empereurs entretenoient toûjours une flotte; le second que la ville étoit un lieu d'asyle à ceux qui s'y retiroient; le troisiéme que les habitans se gouvernoient par leurs loix; on apprend tout cela de leurs médailles frappées sous les regnes de Valerien & de Gallien. On y faisoit aussi, comme on le voit dans les mêmes médailles, avec beaucoup d'appareils, la fête des nôces de Proserpine avec Pluton à ce que donne à entendre Pollux, qui explique ainsi le mot ΘΕΟΓΑΜΙΑ, mais comme c'est Bacchus, qui y est representé, il y a plus d'apparence que ce sont les nôces de ce dieu qu'on celebroit à Coryce. Quelques modernes ont dit que ce lieu s'appelle presentement *Curcu*.

COS, isle de l'Archipel, *cherchez* CO.

COSAQUES ou COSAKES, peuples voisins de la Pologne, sont ainsi nommés, à cause de leur agilité, car *Cosa* ou *Kosa*, veut dire une *chevre* en polonois. Dès le tems de Sigismond I. roi de Pologne, les Cosaques habitans des frontieres de Russie, de Volhinie, de Podolie & autres provinces de Pologne, s'attroupoient, ainsi qu'ils ont fait depuis pour pirater sur la mer Noire. Ils en remportoient presque toujours un très-grand butin, tant des galeres Turques qu'ils rencontroient sur cette mer, que des descentes qu'ils faisoient dans la Natolie. On les a vû piller des villes entieres, comme Trebisonde & Sinope, & ils ont même eu quelquefois la hardiesse de s'avancer jusqu'à deux lieues de Constantinople, & de faire des prisonniers & du butin. Sur la fin de la saison, chacun de ces avanturiers se retiroit chez soi, après s'être donné rendez-vous pour se rassembler au printemps aux isles & écueils du Borysthene, & retourner faire leurs courses. Outre leur butin, les rois de Pologne leur donnoient quelque recompense, comme cela fut ordonné dans la diette de 1562. Depuis, le roi Etienne Batori, qui commença de regner en 1576. considerant les grands services qu'on pouvoit tirer de ces coureurs, pour la garde de la frontiere de Russie & de Podolie, toujours exposée aux courses des Tartares, en forma un corps de milice, & leur donna la ville & le territoire de Threthimirow, sur le Borysthene, pour leur servir de places d'armes. Il leur créa en même tems un general & des officiers subalternes, & leur accorda divers privileges, outre leur paye ordinaire. Il joignit deux mille chevaux à cette infanterie Cosaque, & pour leur subsistance, il destina la quatriéme partie des revenus de son domaine: d'où vient qu'on les appella *Quartani*, & par corruption *Quartiani*. Ces troupes établies, pour la garde de la frontiere, l'assurent tellement contre les irruptions des Tartares, que tout le pays désert au-delà des villes de Braclaw, Bar, & Kiovie, commença à se peupler. L'on y bâtit quantité de villes & de forteresses, chacun y menant des colonies de toutes les provinces voisines. Cette milice ainsi reglée, rendit de grands services à la Pologne; mais autant que l'union avoit été avantageuse pour faire tête aux Tartares, & couvrir la frontiere, autant devint-elle ensuite dommageable à la république, contre laquelle elle se souleva très-souvent. Les Cosaques refuserent d'abord de reconnoître les seigneurs Polonois dont ils relevoient, & ensuite prirent les armes. Leur premiere revolte éclata en 1587. après la mort du roi Etienne Batori. Ils s'assemblerent en armes, sous leur general Jean Podkowa, qui y succomba, & qui eut la tête coupée. En 1596. ils se revolterent encore & eurent d'abord quelque avantage sur l'armée Polonoise, commandée par le general Zolskiewki; mais ce dernier qui étoit un grand homme de guerre, les serra de si près, qu'il les força de lui livrer leur chef Nelevaiko, qui eut une destinée pareille à celle de son predecesseur. Les Cosaques se revolterent de nouveau en 1637. avec aussi peu de succès qu'autrefois. Le general Potoski les défit en plusieurs occasions, & prit leur chef Paulucus, avec quatre autres de leurs principaux officiers, qui eurent la tête coupée à Varsovie, pendant la diette de 1638. La perte de leurs generaux fut suivie de celle de leurs privileges, & de la place de Threthimirow, & enfin de la suppression de leur milice. Après ces disgraces, ayant encore éprouvé le sort des armes contre le même general Potoski, ils se retrancherent au-delà du Borysthene, & se firent promettre leur rétablissement. Mais on ne leur tint pas parole: on composa de leurs troupes une milice presque nouvelle, & on changea de tems en tems leur general. Les Polonois sentirent bientôt le dommage qu'apporta ce changement. Les Tartares firent des courses dans la Pologne: ce qui fut la cause qu'on remit sur pied la milice des Cosaques: le roi Ladislas Sigismond y contribua dans le dessein qu'il avoit de faire la guerre aux Turcs. Il donna pour chef aux Cosaques Theodore ou Bogdan Kmielniski. Celui-ci eut un different, pour les limites d'une de ses terres, avec Czaphiniski lieutenant de Konielposki, grand enseigne de la couronne. Ce démêlé s'aigrit, par le mauvais traitement, que reçut la femme & le fils de Kmielniski, à qui l'on donna des coups de bâton. Le pere trouva bientôt le moyen de tirer raison de cet outrage, par la disposition qu'il découvrit dans les Russes de se mettre en liberté, ne pouvant gouter la paix qu'on avoit faite avec eux. Ayant donc menagé leur mécontentement, & s'étant assuré de ses Cosaques, il se retira au commencement de

l'an 1648. vers les isles du Borysthene, pour s'y fortifier, & se mettre à couvert de l'insulte des Polonois. Quelque tems après, il se joignit aux Tartares, & ils remporterent de grands avantages en deux occasions, sur les troupes de la republique: perte qui devint encore plus sensible à la couronne par la mort du roi survenue en même-tems. Kmielniski l'apprit un peu tard, & sçut que Jean Casimir, frere du roi, avoit été mis sur le trône. Il lui écrivit avec de feintes protestations d'obéissance, & renvoya même les Tartares; mais dans le même tems Crzivonos, autre chef des Cosaques, homme de néant, mais hardi & cruel, ravageoit la Russie & la Podolie. Quelque tems après, ils coururent aux armes, & la guerre fut encore plus cruelle l'année suivante. Le cham des Tartares les joignit avec une armée de plus de cent mille hommes; & ils allerent assieger Zbaras, qui souffrit les dernieres extrêmités. Le roi de Pologne s'étant mis en campagne pour la dégager, s'avança jusqu'à Zborow, où la paix fut concluë, le 17. Août de l'an 1649. Cependant Kmielniski recommença en 1651. une guerre qui fut terminée au mois de Septembre par le general Potoski, lequel mourut ensuite d'apoplexie. Les Cosaques reprirent encore les armes en 1652. & 1653. & ont causé depuis de grands malheurs à la Pologne. Car quoiqu'on ait fait divers traités de paix avec eux, ils n'ont pas laissé de se révolter de tems à autre, leurs troupes étant grossies par les paysans, qui les joignoient de tous côtés.

Les Cosaques habitent l'Ukraine, qui veut dire *frontiere*, & c'est le pays qui s'étend au-delà de la Volhinie & de la Podolie, & qui fait partie des Palatinats de Kiovie & de Braclaw. On nomme ceux-la Cosaques Zaporouski, pour les distinguer des autres qui sont en Moscovie, & sur le Don ou Tanais. C'est des Porohis du Borysthene, qu'ils ont tiré leur nom de Zaporouski. Car *Porohi* en russien veut dire *roche* ou *pierre de roche*; & ce fleuve, à cinquante lieues de son embouchure, est traversé de roches, où les Cosaques passent, quand ils vont faire leurs courses dans la mer Noire. Par delà les Porohis, ils ont dans les isles leur Skarbniça Woyskowa, c'est-à-dire, le trésor de l'armée, où ils serrent tout le butin qu'ils font. Les habitans de l'Ukraine, qui sont tous aujourd'hui appellés Cosaques, & qui font gloire de porter ce nom, sont de belle taille, robustes, adroits, agissans, liberaux, grands amateurs de leur liberté, ne pouvant souffrir aucun joug; infatigables, hardis & bons soldats; mais yvrognes, perfides & traitres. Ils s'occupent à la chasse & à la pêche, & à tous les arts necessaires à la vie rustique & à la guerre. Ce qu'ils ont de particulier, c'est qu'ils sont les gens du monde qui sçavent le mieux préparer le salpêtre dont leur pays est abondant, & d'où on en transporte en plusieurs endroits de l'Europe. Ce pays est extrêmement incommodé en été, des mouches & des sauterelles: elles vont par nues, qui ont cinq ou six lieues de long, & trois de large, & qui obscurcissent tellement l'air, que le tems le plus serein en devient sombre. Aux endroits où elles se posent, elles moissonnent en moins de deux heures les bleds, quoiqu'encore en herbes. Ces insectes ne vivent que six mois. Les grandes pluies les font mourir, & les vents du nord les chassent dans la mer Noire. Les Cosaques sont affligés d'une maladie qui leur est particuliere, que ceux du pays nomment *Goschist*, & les medecins *plica*. Ceux qui en sont attaqués, demeurent un an perclus de leurs membres comme des paralytiques, sentant de grandes douleurs dans les nerfs. Après ce tems, il leur vient en une nuit une grande sueur de tête: de sorte que le matin suivant ils trouvent leurs cheveux collés ensemble. Alors le malade se sent beaucoup soulagé, & est gueri peu de jours après; mais ses cheveux demeurent entortillés; & s'il se les faisoit couper dans ce moment l'humeur qui se purge par les pores de la tête lui tomberoit sur la vûe, & le rendroit aveugle. La langue des Cosaques est un dialecte de la polonoise. Elle est délicate, & remplie de diminutifs, & de façons de parler agréables. Quant à la religion ils font profession de la grecque; & des évêques schismatiques ont souvent fomenté leurs révoltes. C'est pour cette raison que les Cosaques ont songé à se mettre sous la protection du grand duc de Moscovie, qui professe la même religion. La meilleure partie de la noblesse de l'Ukraine fait profession de la Religion Catholique ou de la Protestante. * Paul Piaseki, *in chron.* Pierre Chevalier, *hist. de la guerre des Cosaques.* Le Laboureur, *voyage de la reine de Pologne.* Tuldenus, *hist. nostri temp. ad an. 1652. 1653. & seqq.*

☞ Il est à propos de remarquer que ces Cosaques, sont les Russes, dont parle Constantin Porphyrogenete, dans son traité du gouvernement de l'empire. Ils venoient dès-lors, c'est-à-dire, dès le dixiéme siecle dans la mer Noire, & même jusqu'à Constantinople tous les ans; mais les Patzinacites les arrêtoient souvent dans leurs courses, & il paroit même qu'alors ils venoient plûtôt pour le commerce, que comme pirates. La maniere dont cet auteur décrit leur navigation sur le Borysthene est fort curieuse, mais elle est trop longue pour avoir place ici.

COSCONIUS, étoit un malheureux faiseur d'épigrammes, qui vivoit du tems de Martial. Peut-être est-ce un nom déguisé. C'est dans le deuxiéme livre de ses épigrammes, dans la 77.

Cosconi, *qui longa putas Epigrammata nostra,*
Utilis ungendis axibus esse potes, &c.

COSCONIUS, auteur Latin, est allegué par Solin dans le chapitre VII. ce qui fait croire qu'il avoit écrit quelque ouvrage historique. On ne sçait en quel tems il a vécu; mais on conjecture qu'il étoit grammairien, par ce que dit de lui Varron dans le V. livre de la langue latine. * Vossius, *de hist. Latinis.*

COSDAR, vingt-cinquiéme calife, fut élû après la mort de Caym-Adan en 908. Il y eut encore trois califes qui s'éleverent dans l'Orient; mais ils passerent pour des tyrans, & Cosdar fut reconnu pour legitime successeur. Il étoit calife de Babylone ou de Syrie; le second étoit calife de Perse; le troisiéme d'Egypte; & le quatriéme d'Iconie dans la Cappadoce. Il assiegea inutilement Antioche sur l'Oronte, d'où il se retira à Bagdat, avec ce qui lui resta de troupes. Quelque tems après il conquit la Perse; mais en 958. un capitaine Persan, nommé *Inargue*, affranchit le pays de la domination des Arabes; & son fils Mahomet qui lui succeda, appella les Turcs à son secours, pour se défendre contre Cosdar, lequel mourut dans la même année, laissant pour successeur son fils Pisasive. * Marmol, *de l'Afriq. l. 2.*

COSELOW, ou GIUSLEVE, petite ville de la Tartarie Crimée. Elle est sur la côte meridionale de cette presqu'isle, à vingt lieues de la ville de Precop, du côté du midi. On croit que c'est dans ce lieu qu'étoit le *Chersonitarum Portus* des anciens. * Baudrand.

COSENCE ou COZENZA, en latin *Cosentia* ou *Cozentia*, ville d'Italie dans la Calabre citerieure, avec archevêché. Fantin Petrignan, prélat de cette ville, y publia des ordonnances synodales l'an 1579. du tems du pape Gregoire XIII. Cosence est une des principales places de la Calabre, près de la riviere de Crathe, à dix ou douze milles de la mer. C'est en cette ville qu'Alaric mourut, en 410. de J.C. * Leandre Alberti. Sanson

COSERANS, CONSERANS, ou S. LIZER DE COSERANS, petit pays de France en Gascogne, avec une ville de ce nom, située sur la riviere de Salat. Cette ville est le siege d'un évêché suffragant de la metropole d'Auch. Il est fait mention de ce pays dans la notice de l'empire sous Honorius. Pline met les peuples de Coserans dans l'Aquitaine; & Gregoire de Tours en a aussi parlé, au sujet de l'union qui se fit vers l'an 585. entre Gontran roi de Bourgogne, & Childebert II. roi d'Austrasie. La ville de Coserans, que les auteurs nomment *Civitas Consuarannorum & Fanum sancti Licerii*, est près des sources de la Garonne, vers saint Bertrand de Comminges, à douze ou quatorze lieues de Toulouse, & à peu près autant d'Auch. Sa situation est très-agréable, sur la riviere de Salat, qui tire son nom des pays salés, dont il y a grande quantité dans son voisinage. Coserans est divisé en cité & en ville; & on y passe la riviere sur un pont, qui a dans le milieu une forte tour, dont les gens du pays font des contes. Il y a deux églises qui sont comme con-cathedrales, l'une de Notre-Dame dans la cité, qui est proprement Coserans; & l'autre de saint Lizer dans la ville, dont elle porte le nom. Le chapitre est composé de douze chanoines, dont

le premier est archidiacre, de deux sacristains, de deux ouvriers, de deux préchantres, & d'un aumônier. Il y a encore vingt-quatre prêtres prébendés, avec un curé dans chacune de ces églises, où l'on fait l'office en même-tems. Chacune a son sacristain, un ouvrier & un préchantre. On assure que celle de Notre-Dame est proprement le siege de l'évêque, qui a son palais épiscopal près de l'église. Celle de S. Lizer porte le nom d'un de ses évêques. On croit ordinairement que c'est le cinquiéme prélat qui a gouverné ce diocèse, & qui a aussi donné son nom à la ville. Valere est le premier évêque qui y prêcha l'évangile, au rapport de Gregoire de Tours, qui en fait mention dans le 84. chapitre *de la gloire des Confesseurs*, où il dit que Theodore, un de ses successeurs, ayant trouvé son corps dans un petit oratoire, fit au même endroit construire une église en son nom. Glicere succeda à Valere, & souscrivit au concile d'Agde l'an 506. Theodore dont nous avons parlé, fut évêque après lui, & envoya l'an 549. Eleuthere archidiacre, pour se trouver de sa part au cinquiéme concile d'Orleans, saint Quitien lui succeda & saint Lizer qu'on nomme aussi *Licer* ou *Licerius*. S. Licer est devenu le patron titulaire de la cathedrale de Conserans; & c'est de lui que la ville porte le nom de saint *Licer* ou *Lizer*, ils ont eu d'illustres successeurs, comme Bernard Raimondi, surnommé *Pelet*, Navarre d'Acqs, Arnauld Frederi, Ponce de Villemur, Jean de Aula, Menald de Martori, Hector d'Ossun, Pierre de Marca, &c. Le pays de Coserans est proprement dans le Commingeois, & porte titre de vicomté. On prétend qu'il a été possédé en titre de comté par Jean Arnauld d'Espagne, tige de la maison de Montespan. Ensuite il passa dans la famille des comtes de Carcassonne. Roger II. comte de Carcassonne donna le pays & évêché de Coserans à Bernard son fils puîné, avec le titre de vicomté, vers l'an 990. Depuis, en 1257. Esquivar, comte de Bigorre, devint vicomte de Coserans, par la mort de Roger comte de Paliers, d'où cette succession tomba dans la maison de Navarre. * Pline, *l. 4. c. 19.* Gregoire de Tours, *l. 9. c. 20.* De Marca, *hist. de Bearn.* Oihenard, *not. utriusque Vascon.* Catel, *hist. de Lang.* Besse, *hist. de Carc.* Papyre Masson, *Descr. flum. Gall.* Du Chêne, *Ant. des villes*, Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

COSIMO, (Pierre de) celebre peintre d'Italie, fut ainsi nommé, parce qu'il étoit disciple de Cosme de Rosselli. Il représentoit ordinairement des bacchanales, afin d'avoir la liberté, en peignant des faunes, & des satyres, de faire voir des figures & des actions extraordinaires. Il dessinoit souvent des monstres, & prenoit des corps ce qu'il y remarquoit de plus étrange & de moins commun. Son esprit fecond en idées extravagantes, le faisoit suivre de tous les jeunes hommes de ce tems-là, qui lui faisoient la cour, pour avoir des sujets de balets & de mascarades. Il mourut l'an 1521. âgé de 80. ans. On parle d'une sorte de mascarade qu'il inventa sur la fin de ses jours, pour les réjouissances du carnaval dans la ville de Florence. Il fit paroître sur le soir un char plein de noir, semé de croix blanches & d'os de morts, qui étoit tiré par quatre bufles, & au haut duquel il y avoit une figure tenant une faulx à la main. Cette figure représentoit la mort qui avoit sous ses pieds plusieurs sepulchres, d'où sortoient à demi des corps morts & tout décharnés. Quantité de gens vêtus de noir, & couverts de masques faits comme des têtes de morts, marchoient devant & derriere ce char avec des flambeaux à la main. Cette machine lugubre étoit environnée de chantres, qui joignoient leurs voix lamentables au son enroué de quelques trompettes sourdes. Un triomphe de cette nature jetta d'abord l'épouvante dans toute la ville; mais la nouveauté de l'invention, & la maniere ingenieuse avec laquelle tout étoit conduit, ne laisserent pas de plaire à beaucoup de monde, & de divertir les spectateurs. * Felibien, *Entretiens sur les vies des peintres.*

COSIMO, (André) peintre Italien, a été un des premiers, qui ont mis en usage les ornemens dans les ouvrages de peinture moderne, & il s'y rendit fort habile. Il travailla aussi de clair obscur, de la maniere qu'on appelle égratignée, en italien *Sgrafitti.* Il vivoit dans le XVI. siecle, & vécut 64. ans. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

COSINGAS, prince des Certhenicns peuples de Thrace, & prêtre de Junon, selon la coûtume du pays, s'avisa d'un plaisant artifice pour réduire ses sujets rebelles. Pendant qu'il faisoit attacher plusieurs longues échelles de bois les unes aux autres, il fit courir le bruit qu'il alloit monter au ciel vers Junon, pour lui demander raison de la désobéïssance de ses sujets. Alors les Thraces naturellement grossiers & stupides, craignant que Cosingas ne fit ce qu'il leur disoit, lui demanderent pardon, & s'engagerent par serment de lui rendre à l'avenir une fidelle obeïssance. * Polyæn. *l. 7. c. 2.*

COSLIACO, petite ville, située près d'un lac de même nom. Elle est dans la partie de l'Istrie, qui appartient à la maison d'Autriche, à cinq lieues de saint Weith, du côté du couchant. * Mati, *Diction.*

COSLIN, ville d'Allemagne dans la Pomeranie, à deux lieues de la mer Baltique. Elle a été autrefois à l'évêque de Camin, qui y faisoit sa résidence ordinaire; & depuis elle a été cedée à l'électeur de Brandebourg, qui en est le maître depuis la paix de Munster en 1648. * Sanson.

COSME, femme qui entreprit d'écrire une histoire d'Egypte; on ne la connoit que par le scholiaste d'Apollonius qui la cite *liv. 1.* sur la question si inutilement agitée, Quel est le peuple le plus ancien.

COSME & DAMIEN, (Saints) freres, medecins & martyrs, dont le culte est aussi celebre dans toutes les églises, que leur histoire est incertaine. Les Grecs honorent trois saints du nom de Cosme, & trois du nom de Damien, qu'ils apparient aussi ensemble. Ils font la fête des premiers au premier jour de Juillet; des seconds, au premier jour de Novembre; & des troisiémes au 17. d'Octobre. Ils prétendent que les premiers vivoient à Rome, & qu'ils y furent martyrisés sous l'empire de Carin; que les seconds étoient d'Asie, où ils moururent en paix; & les troisiémes d'Arabie, martyrisés à Eges en Cilicie, sous l'empereur Diocletien & le gouverneur Lysias, avec trois autres de leurs freres, qu'ils nomment Anthime, Leonce, & Euprepe: ces derniers sont les seuls, que les Latins reconnoissent. On tient que leurs corps furent portés de Cilicie dans la Syrie, proche de la ville de Cyr, & il est certain que dès le tems de Theodoret, il y avoit là une église bâtie en leur honneur. Il y en avoit aussi une à Constantinople, que l'empereur Justinien fit rebâtir magnifiquement. Le pape Felix III. en fit bâtir une à Rome en 528. leurs noms se trouvent dans le canon de l'église Romaine. Les histoires de la translation de leurs reliques, tant à Venise qu'à Luzarches en France, sont fort douteuses. * Theodoret, *ep. 135. in collect. Lup. Marcellini Chronic.* Procop. *ædific. l. 2. c. 11. & l. 11. c. 6. Acta apud Bollandum.* Bona, *de reb. liturg.* Tillemont, *mem. Eccles.* Baillet, *Vies des saints, Septembre.*

COSME, saint prêtre, Italien de nation, vivoit dans le VIII. siecle. Il fut pris sur mer par les Sarasins, & mené à Damas, où le pere de saint Jean Damascene le racheta, & lui confia le soin de l'éducation de son fils. Cet excellent homme rendit en peu de tems son disciple plus habile que lui, comme il l'avoua lui-même, & se retira dans un monastere. Divers auteurs croient qu'il est le même que ce Cosme de Jerusalem, dit *Hagiopolite*, évêque d'un diocèse de Palestine & compagnon du même saint Jean de Damas, qui vivoit dans le VIII. siecle, & qui composa plusieurs hymnes. Nous en avons treize dans la bibliotheque des peres. Il est auteur d'une partie des Odes qui sont dans le *Triodum*. des Grecs. Il y a dans la bibliotheque de Vienne en Autriche une explication des pseaumes en vers ïambes, qui porte le nom de Cosme de Jerusalem. * Baronius, *A. C. n. 1. & 734. n. 1. &c.*

COSME I. de ce nom, patriarche de Constantinople, originaire de Jerusalem, succeda l'an 1075. à Jean Xiphilin. Il gouverna cette église jusqu'au 7. Mai 1081. Cosme II. succeda l'an 1146. à Michel, & mourut dix mois après en 1147. * Curopalate, Nicetas, & Baronius, *in Annal.*

COSME, autre auteur Grec, qui a écrit la vie de S. Jean Chrysostome, ou l'histoire de la translation de ses reliques. Ce Cosme étoit surnommé *Vestitor.* Il est cité dans le catalogue qu'on a mis devant la vie de saint Chrysostome, écrite par Georges d'Alexandrie au VIII. tome de l'édition de Henri Savill. L'éditeur qui avoit cette vie entre les mains, dit

dit qu'elle ne lui a pas paru digne de revoir le jour.

COSME, ou *Mundus*, capitaine Romain, se signala du tems de l'empereur Justinien dans les guerres d'Afrique, où il fut tué avec son fils. Sa mort fit revivre les esperances de tout le peuple qui étoit dans une grande consternation, depuis la conquête d'Afrique par Belisaire sous l'empereur Justinien. Une prétendue prophetie s'étoit répandue, qui portoit, qu'après cette conquête le monde devoit finir, selon l'interpretation de la prophétie de la Sibylle. Mais la nouvelle de la mort de Cosme & de son fils, surprit agréablement tout le monde, lorsqu'on sçut d'un interprete que le mot *Mundus* répondoit en latin au mot grec κόσμος, c'est-à-dire, *Cosme*, ce grand capitaine, qui étoit mort avec son fils, & que c'étoit véritablement ce que la Sibylle prédisoit par ces vers.

Africa cùm fuerit Romanis victa sub armis;
Tunc Mundus cum prole cadet.

Voyez Procope.

COSME I. de ce nom, grand duc de Toscane, étoit fils de JEAN II. Il fut fait duc de Florence après la mort d'Alexandre de Medicis, & eut beaucoup de part à la guerre d'Italie, entre les François & les Imperiaux. Il avoit fait ses efforts pour éviter de prendre parti; mais n'en ayant pû venir à bout, il se rangea en 1553. du côté de l'empereur dans la guerre de Sienne, dont il fut enfin maître en 1557. Cosme fonda en 1554. ou 1562. l'ordre militaire de S. Etienne. Le pape PIE V. le créa l'an 1569. grand duc de Toscane, malgré les oppositions de l'empereur Maximilien & de Philippe II. roi d'Espagne. La connoissance qu'il avoit acquise dans les sciences, fut cause qu'il aima les sçavans, & qu'il les attira auprès de lui. Il fonda pour eux l'université de Pise, & mourut, âgé de 55. ans, en 1574. après en avoir gouverné près de 38. avec beaucoup de bonheur & de réputation. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à MEDICIS. * Jean-Baptiste Adriani, *l. 19. 20. 21. &c.* De Thou, *hist.* Sponde, *aux ann.* Imhoff.

COSME II. grand duc de Toscane, fils de FERDINAND, auquel il succeda l'an 1609. étoit un prince d'un merite singulier, doux, honnête, liberal, & qui ne negligea rien pour entretenir le calme dans son état. Il fut presque toûjours malade, & mourut en 1621. *Voyez* sa posterité à MEDICIS.

COSME III. grand duc de Toscane, fils de FERDINAND II. né le 14. Août 1642. lui a succedé en 1670. Il épousa en 1661. *Marguerite-Louise* d'Orleans, fille de *Gaston-Jean-Baptiste* de France, duc d'Orleans, &c. & de *Marguerite* de Lorraine, & il en a eu *Ferdinand* prince de Toscane, mort sans laisser de posterité de *Violante-Beatrix* de Baviere son épouse, le 30. Octobre 1713; *Jean-Gaston*, qui a épousé *Anne-Marie-Françoise*, fille de *Jules-François* duc de Saxe-Lavembourg, de qui il n'a point d'enfans, le 2. Juillet 1697; & *Anne-Marie-Louise*, née le 11. Août 1667. mariée le 29. Avril 1691. à *Jean-Guillaume*, électeur Palatin, mort le 8. Juin 1715. sans posterité. *Voyez* MEDICIS.

COSME de Medicis, *cherchez* MEDICIS, &c.

COSME, surnommé l'*Egyptien*, étoit d'Alexandrie, & a vécu au commencement du VI. siecle. Dans les premieres années de sa vie, il voyagea pour trafiquer dans l'Ethiopie, dans les Indes & dans d'autres pays: il embrassa ensuite la vie monastique, & composa en 535. une topographie chrétienne, que le P. dom Bernard de Montfaucon nous a donnée depuis peu dans sa nouvelle collection de quelques écrivains Grecs. Il avoit aussi fait une cosmographie des parties australes de l'Afrique, depuis Alexandrie jusqu'à l'Ocean Austral; des tables astronomiques, & un commentaire sur le cantique des cantiques, ouvrage dont il fait mention dans sa topographie. Le but de ce dernier livre, est de refuter ceux qui soûtiennent, que le monde & la terre sont sphériques. Le systême qu'il propose est, que la terre est platte, & que le ciel fait au-dessus une voûte, dont elle est la base. * Dom Bernard de Montfaucon, *Collectio nova Patrum. Voyez encore la Paleographie du même Benedictin.*

COSMOGRAPHIE, c'est-à-dire, description du monde, est une science qui comprend l'*Uranographie*, c'est-à-dire, la description du ciel, ou la connoissance des spheres celestes, & la *geographie*, qui est la description de la terre, y comprise celle des eaux, que l'on appelle proprement *Hydrographie*. De la geographie dépend la *Corographie*, qui est la description d'un pays, comme d'un royaume ou d'une province: & la *Topographie*, qui n'est que la description d'un lieu particulier, ou d'une ville. Munster, Thevet, Daviti, nous ont donné des cosmographies. Ce nom vient de κόσμος, *monde*, & γράφω, *écrire*.

COSMOPOLITE, auteur d'un excellent ouvrage sur la physique & la chimie, dont le titre est ainsi conçu en latin, *Cosmopolitani novum lumen chymicum, auctore, divi Leschi genus amo.* On a crû jusques ici que Michel Sendivogius en étoit l'auteur, parce qu'on trouvoit son nom dans cette anagramme, qui signifie, *J'aime la nation de saint Leschus;* c'est-à-dire, les Polonois, dont Leschus a été le premier roi. Mais d'autres ont assuré depuis, que Cosmopolite étoit Anglois, & que Sendivogius n'avoit eu que les manuscrits de cet homme illustre, qu'il a donnés au public, sous l'anagramme de son nom. * Borel, *Antiq. Gall. & Franc.*

COSNAC, (Bertrand de) évêque de Comminges, puis cardinal, étoit François de la province de Limosin, & chanoine regulier de saint Augustin. Le pape Urbain V. l'envoya en 1370. nonce en Espagne. Gregoire XI. lui continua le même emploi, & le créa cardinal en 1371. Il s'acquitta très-bien de la commission qu'on lui avoit donnée, de ménager un traité de paix entre les rois d'Arragon & de Castille. A son retour il mourut à Avignon l'an 1374. * Auberi, *hist. des Card.* Victorel. Onuphre, &c.

COSNAC, (Daniel de) archevêque d'Aix, sorti de la même maison que ce cardinal, a vécu jusques dans le XVIII. siecle. Il étoit fils de *François* baron de Cosnac, & de *Leonore* de Taleyran de Chalais, veuve d'*Henri* de Beaupoil, seigneur de S. Aulaire. Il s'attacha à Armand de Bourbon, prince de Conti, & eut part à la négociation du mariage de ce prince avec Anne-Marie Martinozzi, niece du cardinal Mazarin. Peu après il fut nommé évêque de Valence & de Die, qui étoient alors unis ensemble. Dans la suite il fut honoré de la confiance de Philippe de France, duc d'Orleans, frere unique du roi Louis XIV. Le roi le nomma à l'archevêché d'Aix en 1687. lui donna l'abbaye de S. Riquier, diocèse d'Amiens, en 1695. & le fit commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1701. Il eut des demêlés avec le clergé regulier de son diocèse, pour la visite qu'il prétendoit faire dans leurs églises; & Rome ne lui fut pas favorable, non plus que le conseil du roi, dans ses prétentions sur le couvent de saint Barthelemi d'Aix, ordre de saint Dominique. Il mourut à Aix le 18. Janvier 1708. en sa 81. année, étant alors le plus ancien prélat du royaume: sa noblesse étoit si ancienne, que ses preuves pour être admis à l'ordre du Saint-Esprit, contenoient quatorze degrés de generation. Il n'eut que deux neveux: l'aîné ne laissa de *Marguerite-Louise* d'Esparbes de Lussan d'Aubeterre, que *Marie-Angelique* de Cosnac, mariée en 1697. à *Procope-François*, comte d'Egmond, prince du S. Empire, chevalier de la toison d'or, & general de la cavalerie & des dragons du roi d'Espagne, morte sans posterité le 14. Avril 1717. âgée de 43. ans; & le cadet nommé *Gabriel*, lequel après avoir été agent general du clergé, a été nommé évêque de Die en Decembre 1701. * Le P. Sainte-Marthe. *Gallia Christ. Memoires du temps.*

COSNE, en latin *Conium* & *Conada*, petite ville de France sur la Loire, entre Nevers & Orleans. Quelques-uns la mettent dans la Beausse, & d'autres dans le Nivernois. Elle est du diocèse d'Auxerre, située sur le côté droit de la Loire, qui y reçoit le Zozaim. Cosne est renommée par sa coûtellerie. Elle fut souvent prise & reprise durant les guerres civiles du XVI. siecle. * Sanson. Baudrand.

COSROEZ, *cherchez* CHOSROES.

COSS, ville d'Egypte dans la Thebaïde superieure, que les Arabes appellent *Said Aala.* Elle est située sur le bord du Nil, & l'on dit qu'après le grand Caire, il n'y a point aujourd'hui de plus grande ville en Egypte. Il y a apparence que c'est l'ancienne Thebes. On donne à cette ville 61.

degrés, & 30. minutes de latitude. Cette ville est aussi appellée par les Arabes *Ain al Schams*, & par les Turcs *Guneschi Cossi*, comme qui diroit *Heliopolis* en grec. Cependant les Grecs ont donné ce nom à une autre ville, qui est située dans la basse Egypte. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

COSSART, (Gabriel) Jesuite, né en 1615. à Pontoise dans le Vexin François, d'une famille noble, entra dans la Compagnie de Jesus à dix-huit ans. Après avoir enseigné en divers colleges, il professa la rhetorique à Paris durant sept ans, avec un succès & un applaudissement general. Il pouvoit passer pour un des meilleurs orateurs, & un des meilleurs poëtes de son temps : on en voit la preuve dans le recueil de ses *oraisons* & de ses *vers*, que le P. de la Rue Jesuite donna en 1675. & qu'il dédia au fameux évêque de Paderborn (Ferdinand) baron de Furstemberg. Ce sçavant prélat avoit honoré le P. Cossart de son estime, & lui avoit donné des marques de sa munificence. Au sortir de la rhetorique il s'appliqua à l'étude des conciles, & se joignit au P. Labbe, pour en commencer une nouvelle édition, beaucoup plus ample que celles qui avoient précedé. Le P. Labbe étant mort en 1667. lorsqu'on imprimoit l'onziéme volume, le P. Cossart continua seul ce grand ouvrage, qui parut en dix-huit volumes l'an 1672. Il mourut à Paris le 18. Septembre 1674. Plusieurs poëtes honorerent sa mémoire d'éloges funebres. * *Mem. hist.*

COSSE', la maison des seigneurs de COSSE', ducs de BRISSAC, a été illustre par les grands hommes qu'elle a produits. Rouillard la faisoit descendre ridiculement de Cocceïus-Nerva ; & quelques autres ont crû avec aussi peu de fondement, qu'elle venoit des Cossa de Naples, quoiqu'apparemment cette famille soit venue de cet état. Cossé est une terre dans le Maine, près de sainte Susanne, qui a donné le nom aux seigneurs de Cossé. L'on se contentera de la rapporter ici depuis

I. THIBAULT seigneur de Cossé, gouverneur du château & comté de Beaufort en Vallée, pour Jeanne de Laval, veuve de René, roi de Jerusalem & de Sicile, duc d'Anjou, laquelle, pour recompense de ses services, lui fit don de la terre de Beaulieu. Il épousa *Felice* de Charno, fille de *Huguenin* de Charno, & de *Jeanne* de saint Julien, dont il eut RENE', qui suit ; & *Jean* seigneur de Cossé, sénéchal de Provence, qui étoit l'aîné, & qui de *Lyonne* du Four, eut pour fille unique *Françoise* dame de Cossé, mariée à *Jacques*, seigneur du Plantis.

II. RENE' de Cossé, seigneur de Brissac, par acquisition qu'il en fit des seigneurs de la Varenne, puînés de la maison de Brezé, fut premier pannetier de la maison du roi, & grand fauconnier de France, depuis 1516. jusqu'en 1521. Il avoit épousé avant l'an 1502. *Charlotte* Gouffier, gouvernante des enfans de France, fille de *Guillaume*, seigneur de Boisi, & de *Philippe* de Montmorenci, dont il eut CHARLES de Cossé, I. du nom, comte de Brissac, qui suit ; *Philippe*, évêque de Coûtance, abbé du Mont-saint-Michel & de saint Jouin sur Marne, grand aumônier de France en 1547. mort le 24. Novembre 1548 ; *Adrienne-Jeanne*, mariée à *Girard*, seigneur de Basoges ; *Anne*, alliée à *René* de Fonseque, seigneur de Surgeres ; & ARTUS de Cossé, seigneur de Gonnor, aussi maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. qui étoit le second fils, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, qui épousa 1°. *Françoise* du Bouchet, fille de *Charles*, seigneur de Pui-Greffier : 2°. *Nicolle* le Roi, fille de *Guyon*, seigneur de Chillou, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de sa premiere femme *Renée* de Cossé, comtesse de Secondigni, alliée à *Charles* de Montmorenci, duc de Damville, pair & amiral de France, morte sans enfans en Octobre 1622 ; *Jeanne*, dame de Gonnor, mariée 1°. à *Gilbert* Gouffier, duc de Rouannez : 2°. à *Antoine* de Sulli, comte de Rochepot ; & *Magdeleine* de Cossé, premiere femme de *Jacques* de l'Hôpital, comte de Choisi, chevalier des ordres du roi, gouverneur & sénéchal d'Auvergne.

III. CHARLES de Cossé, I. du nom, comte de Brissac, &c. maréchal de France, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article separé*, épousa *Charlotte* d'Esquetot, fille de *Jean* seigneur d'Esquetot, Buglise, Ricarville, &c. & de *Magdeleine* Picart, dame d'Estelan, dont il eut *Timoleon* de Cossé, comte de Brissac, colonel de l'infanterie françoise, grand fauconnier de France, qui fut tué au siege de Mucidan en Mai 1569. à l'âge de vingt-six ans, sans alliance, & *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article separé* ; CHARLES, II. du nom, duc de Brissac, maréchal de France, qui suit ; *Diane*, premiere femme de *Charles*, comte de Mansfeld ; & *Jeanne* de Cossé, mariée à *François* d'Espinai, seigneur de saint Luc, grand maître de l'artillerie de France. *Ce maréchal eut encore trois enfans naturels ; sçavoir*, Artus *de Cossé, évêque de Coûtance ;* N. *de Cossé, abbesse d'Estival ;* & N. *de Cossé, damoiselle de Beaulieu.*

IV. CHARLES de Cossé, II. du nom, duc de Brissac, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Paris, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article separé*, épousa 1°. *Judith*, dame d'Acigné : 2°. *Louise* d'Ognies, fille de *Louis*, comte de Chaulnes, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de son premier mariage, FRANÇOIS, duc de Brissac, qui suit ; & *Charles* de Cossé, marquis d'Acigné, mort sans enfans d'*Helene* de Beaumanoir, fille de *Toussaints*, vicomte de Besse.

V. FRANÇOIS de Cossé, duc de Brissac, pair & grand pannetier de France, lieutenant-general au gouvernement de Bretagne, mourut le 3. Decembre 1651. en sa soixante & dixiéme année. Il épousa *Guyonne* Ruelan, fille de *Giles*, seigneur du Rocher-Portail, & de *Françoise* de Miolaix, morte en Janvier 1672. dont il eut LOUIS de Cossé, duc de Brissac, qui suit ; TIMOLEON comte de Cossé, qui a fait *la branche des comtes de* COSSE', *rapportée ci-après ; Charles*, abbé de Maures, mort en Septembre 1693 ; *François*, abbé de la Bussiere, grand-vicaire & official de Chartres ; *Jean-Armand*, chevalier de Malte, mort le 13. Fevrier 1658. à l'âge de vingt-quatre ans ; *Marie*, alliée en Mai 1637. à *Charles* de la Porte, duc de la Meilleraie, pair & maréchal de France, grand maître de l'artillerie, chevalier des ordres du roi, &c. morte le 14. Mai 1710. en sa quatre-vingt-neuviéme année ; *Anne-Ursule*, mariée 1°. à *Charles* de la Porte, marquis de Vezins : 2°. à *Henri-Marc-Antoine* le Petit, de Verno, seigneur de la Chausseraye, morte le 20. Octobre 1687 ; *Elizabeth*, femme de *François* de Gontault, marquis de Biron, morte le 18. Decembre 1679 ; & *Marguerite-Guyonne* de Cossé, abbesse de Chelles, morte le 13. Juillet 1707.

VI. LOUIS de Cossé, duc de Brissac, pair de France, &c. mourut le 26. Fevrier 1661. âgé de trente-cinq ans. Il épousa *Marguerite* de Gondi, fille de *Henri*, duc de Retz, morte le 30. Mai 1670. dont il eut HENRI-ALBERT, qui suit ; & *Marie-Marguerite* de Cossé, mariée le 28. Mars 1662. à *François* de Neufville, duc de Villeroi, pair & maréchal de France, morte le 20. Octobre 1708.

VII. HENRI-ALBERT de Cossé, duc de Brissac, pair de France, &c. mort sans posterité le 29. Decembre 1698. âgé de cinquante-quatre ans. Il avoit épousé 1°. en 1663. *Gabrielle-Louise* de Saint-Simon, fille de *Claude* duc de Saint-Simon, pair de France, chevalier des ordres du roi, & de *Diane-Henriette* de Budos, marquise des Portes, morte le 28. Fevrier 1684 : 2°. le 20. Juillet de la même année, *Elizabeth* de Vertamon, fille de *Michel* de Vertamon, seigneur du Breau, maître des requêtes, & de *Marie* d'Aligre, morte sans posterité, le 13. Fevrier 1721. en sa soixante-troisiéme année.

BRANCHE DES COMTES DE COSSE', PUIS DES ducs de BRISSAC.

V. TIMOLEON comte de Cossé, &c. chevalier des ordres du roi, & grand pannetier de France, second fils de FRANÇOIS, duc de Brissac, &c. & de *Guyonne* Ruelan, mourut le 15. Janvier 1675. Il avoit épousé *Marie* Charron, dame d'Ormeilles, morte en Juin 1679. dont il eut ARTUS-TIMOLEON-LOUIS, qui suit ; *Charles-Albert*, abbé ; & *Guyonne-Françoise-Judith* de Cossé, abbesse de saint Pierre de Lyon en 1708.

VII. ARTUS-TIMOLEON-LOUIS comte de Cossé, grand pannetier de France, &c. fut reçu au parlement le 6. Mai 1700. duc de Brissac, pair de France après la mort de Henri-

Albert de Cossé, duc de Brissac son cousin germain, & mourut subitement le 1. Juillet 1709. à l'âge de 41. ans. Il avoit épousé en Avril 1692. *Marie-Louise* Bechameil, fille de *Louis*, seigneur de Nointel, surintendant des maisons & finances de Philippe de France, duc d'Orleans, & de *Marie* Colbert, dont il a eu CHARLES-TIMOLEON-LOUIS de Cossé, duc de Brissac, qui suit; *Emmanuel-Henri*, abbé de Fontfroide; *Jean-Paul*, chevalier de Malte, né jumeau le 12. Octobre 1692; & *René-Hugues*, dit *le comte de Cossé*.

VIII. CHARLES-TIMOLEON-LOUIS de Cossé, duc de Brissac, &c. né le premier Fevrier 1693. a été nommé grand pannetier de France, après la mort de son pere en 1709. & a épousé en Novembre 1720. *N.* fille unique de *Claude* Pecoil, seigneur de la Ville-Dieu, maître des requêtes, & de *N.* le Gendre. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers*, &c.

COSSE', (Charles de) I. de ce nom, maréchal de France, dit le MARECHAL DE BRISSAC, comte de Brissac, chevalier de l'ordre de S. Michel, lieutenant general des armées du roi en Piémont, fils aîné de RENE' de Cossé, seigneur de Brissac en Anjou, premier pannetier du roi & grand fauconnier de France, & de *Charlotte* Gouffier, fut élevé auprès de François de France, dauphin de Viennois & duc de Bretagne, dont son pere avoit l'honneur d'être gouverneur. Le chagrin qu'il témoigna de la mort funeste de ce prince, arrivée en 1536. le porta à s'attacher uniquement aux armes, & c'est par leur moyen qu'il s'éleva si glorieusement. Il servit d'abord dans les guerres de Naples & de Piémont, & ensuite il se trouva l'an 1541. au siege de Perpignan, où il se distingua en qualité de colonel de l'infanterie Françoise, ou, selon d'autres, de quinze compagnies, dites *les Enseignes jaunes*: il y fut blessé d'un coup de pique, après avoir regagné, lui septiéme, l'artillerie, dont les ennemis s'étoient emparés. Le dauphin Henri de France, témoin de son courage, dit hautement, que s'il n'étoit le dauphin de France, il souhaiteroit d'être le colonel Brissac. Charles de Cossé étoit de petite taille, & paroissoit extrêmement délicat: il étoit si agréable de visage, que les dames de la cour ne le nommoient que le *beau Brissac*. On dit qu'étant en Italie dans sa premiere campagne, un officier Espagnol, qu'on avoit fait prisonnier, le voyant si beau, lui dit qu'il croyoit que sa maîtresse l'avoit envoyé en ce pays pour défendre sa beauté. Brissac voyant que la lance de cet officier n'étoit point rompue, lui répondit froidement, qu'il en viendroit facilement à bout si les autres cavaliers étoient aussi peu courageux que lui, & se laissoient prendre sans rompre leur lance. Après le siege de Perpignan, le roi lui donna une compagnie d'ordonnance, avec la charge de colonel general de la cavalerie legere de France, dont il s'acquitta avec tant de réputation, que les premiers gentilshommes du royaume, & les princes mêmes, faisoient gloire d'apprendre le métier de la guerre sous un si excellent capitaine. En 1543. l'empereur Charles V. ayant attaqué Landreci, Brissac y jetta du secours; & ayant été trois fois enveloppé il se tira d'affaires, & vint joindre l'armée du roi près de Vitri. François I. y étoit alors en personne, & sortoit de table, lorsque Brissac arriva. Il lui témoigna une reconnoissance extrême du service qu'il venoit de lui rendre; & après l'avoir embrassé avec beaucoup de tendresse, il lui fit l'honneur de le faire boire dans sa propre coupe, parce qu'il revenoit échauffé de cette action si dangereuse. Ce monarque le fit aussi chevalier de son ordre. Quelque tems après Brissac défit l'arriere-garde de l'armée de l'empereur, à la levée du siege de Guise; secourut la ville de Luxembourg, & se fit admirer à la retraite de Châlons au mois de Juillet de l'an 1544. L'année suivante, il défit deux mille Anglois au combat de Meure près de Calais, & fut honoré par le roi Henri II. en 1547. de la charge de grand maître de l'artillerie de France. Il fut envoyé en qualité d'ambassadeur à l'empereur pour la paix, eut le gouvernement de Piémont & fut fait maréchal de France en 1550. Lorsqu'il fut arrivé à Turin, il rétablit la discipline militaire, réforma les abus & accoutuma les soldats à la fatigue, les obligeant d'être toujours armés, & d'obéir bien exactement à leurs officiers. Ensuite il secourut les princes de Parme & de la Mirandole, fit tête à Ferdinand de Gonsague, puis au duc d'Albe, generaux des ennemis: prit sur eux Quiers, saint Damien, Yvrée, Casal & un très-grand nombre d'autres places, & défit leurs troupes en diverses occasions, sans avoir jamais eu de désavantage. A son retour en France après la mort du roi Henri II. en 1549. il eut le gouvernement de Picardie, & continuant à rendre des services importans, il contribua en 1562. à la prise du Havre de Grace sur les Anglois, & au gain du combat de Châlons sur les Calvinistes. Le maréchal de Brissac étoit alors très-incommodé des goutes, dont il mourut à Paris le 31. Decembre de l'an 1563. âgé de 57. ans. * Du Bellai, *Mem.* Paul Jove & de Thou, *hist.* Le Feron. Brantôme. La Colombiere. Godefroi. Le P. Anselme, &c.

COSSE', (Artus de) maréchal de France, comte de Secondigni, & seigneur de Gonnor, chevalier des ordres du roi, gouverneur des pays d'Anjou, de Touraine & d'Orleans, a été connu sous le nom de *Maréchal de Cossé*. Il étoit fils de RENE' de Cossé, & frere du maréchal de Brissac. En 1552. il fut établi gouverneur de la ville de Mets, qu'il défendit contre l'armée de l'empereur; & en 1554. il fut aussi fait lieutenant de roi à Mariembourg, puis grand pannetier de France, & surintendant des finances. Brantôme parle ainsi de lui: « Il eut deux gouvernemens de place l'un après l'autre, « fort scabreux, & sur lesquels l'empereur jetta l'œil incessamment, qui étoient Metz & Mariembourg, dont bien « lui servit d'être ce qu'il étoit & même à Mariembourg: car « il étoit là bien à l'écart, & donnoit de la peine à le secourir & d'hommes, & de vivres. Il avoit la tête aussi bonne que le bras, encore qu'aucuns lui donnerent le nom de « Maréchal de bouteilles, parce qu'il aimoit quelquefois à « faire bonne chere, rire & gaudir avec les compagnons; « mais pour cela sa cervelle demeuroit fort bonne & saine; « & le roi & la reine se trouvoient bien de ses avis, ce disoient-ils. Aussi l'avancerent-ils; car ils le firent sur-intendant des finances, où il ne fit pas mal ses affaires, & mieux « que les miennes, ce disoit-on: aussi sa femme, qui étoit « de la maison de Pui-Greffier en Poitou, mal habile pourtant, & n'étant jamais venue à la cour, sinon lorsqu'il eut « cette charge des finances, lorsqu'elle fit la reverence à la « reine, elle remercia d'abord sa majesté de l'intendance des « finances, qu'elle avoit donnée à son mari: Ma foi, dit-elle, « nous étions ruinés sans cela, Madame; car nous devions « cent mille écus; Dieu merci depuis un an nous en sommes « acquittés, & nous avons gagné de plus cent mille écus pour « acheter quelque belle terre. Qui rit là-dessus? ce fut la reine, & tous ceux & celles qui étoient en sa chambre, sans « que son mari qui, bien fâché, dit assez bas qu'on l'ouit: Ha! « parbieu, madame la folle, vous vuiderez d'ici, vous n'y « viendrez jamais, qu'au diable soit-elle; me voilà bien accoutré: la reine l'ouit, car il disoit fort bien le mot, qui en « rit encore davantage. Dès le lendemain il lui fit plier son « pacquet, &c. « Artus de Cossé fut fait maréchal de France en 1567. Il se trouva à la bataille de saint Denys, & à celle de Moncontour en 1569. Avant cela, il s'étoit opposé au prince d'Orange, qui vouloit entrer en Picardie; mais en 1570. il fut défait par les Calvinistes au combat d'Arnai-le-Duc. En 1573. il servit utilement au siege de la Rochelle & empêcha le secours d'y entrer. L'année suivante il fut arrêté, & mis à la Bastille, d'où il ne sortit que par les soins du duc d'Anjou, au mois d'Avril de l'an 1575. Ce service l'attacha à la personne de ce prince, qui fut depuis le roi Henri III. & l'honora en 1559. du collier de ses ordres. Le maréchal de Cossé rendit encore quelques autres services, & mourut en son château de Gonnor en Anjou, le 15. Janvier de l'an 1582. * De Thou. *hist.* Davila. Brantôme. Le P. Anselme, &c.

COSSE', (Philippe de) évêque de Coutance, grand aumônier de France, abbé de S. Michel en l'Erm, & de S. Jovin sur Marne, étoit frere de CHARLES & d'ARTUS de Cossé, maréchaux de France. Il aimoit les lettres, & les sçavans, & fut élevé en l'an 1550. sur le siege épiscopal de Coutance, après René de la Tremoille. C'est ce prélat qui persuada à Louis le Roi, d'écrire la vie de Guillaume Budé, & de la dédier au chancelier Poyet en 1541. Il faut voir l'épitre qui est à la tête de cet ouvrage, dans laquelle Louis le Roi parle si avantageusement de Philippe de Cossé. Salomon Macrin

le loue aussi dans ses vers, de la grande passion qu'il avoit pour les lettres, & particulierement pour la langue hebraïque, pour la philosophie & pour la poësie. Le celebre Nicolas Bourbon fut aussi des amis particuliers de ce docte prélat, qui mourut vers l'an 1550. * Salomon Macrin, *l. 2. hymn. carm. 2.* Louis Bourbon, *l. 8. carm. 118.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

COSSE', (Timoleon) dit le comte de Brissac, grand fauconnier de France, colonel des bandes de Piémont; étoit fils de CHARLES I. maréchal de Brissac, & de *Charlotte* d'Esquetot, dame d'Estelan. Il fut élevé dans les lettres & dans les armes, s'y fit admirer; mais il fut tué malheureusement au siege de Mucidan, dans le Perigord, l'an 1569. âgé seulement de 26. ans. Brantôme parle ainsi de lui: « Or le comte de Brissac étant sous le fouet & gouvernement de ses maîtres, tout jeune qu'il étoit, montra toujours quelque chose de gentil, & de grand au jour; & prêt à porter les armes, pour sa premiere guerre il vit le siege de Rouen, & ce qui se fit devant Paris aux premieres guerres. En ces deux factions, on notoit toujours en ce jeune homme une fort grande curiosité d'apprendre & de sçavoir quelque chose, & de se tenir sujet à M. de Guise .... M. de Guise l'en estimoit beaucoup de cette subjection & souci, & disoit souvent, car je l'ai vû: Ce jeune garçon sera quelque jour un gentil garçon, & homme de guerre. Et en quoi il le prisoit le plus, c'étoit qu'il ne s'amusoit point à petites choses & folâtreries, ainsi que les enfans d'honneur comme lui, qui étoient avec le roi Charles; & encore que plusieurs fussent plus vieux que lui, ils ne venoient que fort peu souvent aux tranchées; & lui tous les jours y étoit & n'avoit peur de rien. Ayant vû ces deux factions, il fallut qu'il allât faire sa charge de colonel; car ses bandes y étoient & alla trouver M. de Nemours, qui étoit lieutenant general du roi vers le Lyonnois, Forez & Dauphiné, & se fit une entreprise pour surprendre Lyon ..... La paix s'ensuivit; nous fimes le voyage de Malte, où il n'avoit point charge autrement; mais pourtant on lui déferoit au moins aucuns gratuitement, car nous étions tous à nous & à nos volontés. La seconde guerre civile vint; il commanda à trois regimens, mais toujours en titre de colonel general de Piedmont. Ces deux armées firent peu de factions, sinon le siege de Paris, où le comte de Brissac, en plusieurs escarmouches, commença à se faire valoir, puis à la bataille de saint Denys, où il fit très-bien; puis au voyage de Lorraine, où s'aidant quelquefois de son infanterie, quelquefois de sa compagnie de gendarmes & de la noblesse volontaire de la cour, alloit à la guerre, & en retournoit toujours avec une bonne fortune & réputation. Entr'autres factions, il défit à saint Florent en Champagne, deux compagnies d'Huguenots; l'une de M. de Tors, de la maison noble de Montberon en Angoumois, brave, vaillant & gentil compagnon de guerre, ainsi que ses braves predecesseurs; l'autre du baron de Brion, brave & vaillant aussi, & fort habile Huguenot, & si n'avoit pas la moitié d'hommes que les autres: & outre cela, fallut forcer le bourg gardé de plus de trois cens arquebusiers, & deux cens gendarmes Huguenots. La petite paix se fit, qui ne dura gueres, & pour ma part, comme l'on dit. La troisiéme guerre se suscita, en laquelle nulle occasion se presenta de mener les mains, que ledit comte ne s'y trouvât, & s'y fit signaler; & quand elle lui manquoit, il la sçavoit bien aller querir, fût de près, fût de loin, où il falloit. A la bataille de Jarnac, lorsqu'il falloit faire la charge de son état de colonel, il la fit très-bien; mais fût devant ou après qu'il vit qu'il n'étoit point necessaire, il fit toujours faction d'homme de cheval, & ne fit, comme M. de Foix tuer ses beaux chevaux; car il voyoit bien que jamais on ne présumeroit de lui qu'il s'en voulût aider pour s'enfuir, chacun de l'armée le jugeant très-mal propre pour faire ce trait; & aussi que de son côté il s'assuroit bien de son cœur & de sa résolution: par quoi cette bataille faite, & qu'il n'y avoit plus nulle apparence de combattre en bataille rangée, il monta à cheval pour suivre la victoire, laquelle certes il poursuivit très-bien .... Pour retourner à ce brave Brissac, M. l'amiral le voyant tel & si chaud à la guerre (car ordinairement il étoit sur ses bras ou des siens) comme prophétisant bientôt sa mort, il disoit un jour: Je le veux tel & ainsi courageux; car il n'en durera gueres, & bientôt nous le perdrons, & ne l'aurons plus sur nos gens, qu'il vient à toute heure fatiguer. Aussi n'y faillit il pas; car étant venu au siege de Mucidan, M. son general ne le voulant, & tenoit cette place indigne d'y envoyer ses colonels, tous deux y allerent à l'envi l'un de l'autre, & le comte s'apprêtant pour l'assaut, armé de toutes pieces; car il ne dédaignoit nullement les armes, qui étoit signe qu'il en vouloit manger à bon escient, il eut un coup à la tête près les deux yeux; & encore qu'il eut son casque très-bas & couvert, il en mourut. Un bon soldat Perigourdin le tua, qui étoit dedans, que l'on appelloit Corbonniere, lequel avoit été à moi & de ma compagnie, & étoit un des meilleurs & des plus justes arquebusiers qu'on eut sçû voir & ne faisant autre chose leans, sinon qu'étant assis sur un petit tabouret, & la plûpart du tems dinoit & soupoit regardant par une canoniere, que tirer incessamment, & avoit deux arquebuses à rouet & une méche, & sa femme & un valet près de lui, qui ne lui servoient que de lui charger ses arquebuses, & lui de tirer si bien, qu'il en perdoit le boire & le manger. Il fut pris, & Monsieur, frere du roi, le voulut voir, & pour avoir tué un si grand personnage, commanda qu'il fût pendu .... Bref, ce comte de Brissac a été l'un des plus parfaits & accomplis seigneurs que j'aye point vû en notre cour. Je n'en ai guerres vû qui en leur jeunesse n'ayent fait quelque tour de sottise; mais jamais celui-là n'en a fait, &c. » De Thou parle ainsi de la mort du comte de Brissac, au sujet du siege de Mucidan. « De Pompadour de la premiere noblesse du Limousin, y fut tué: & comme de Brissac, qui eut beaucoup de ressentiment de sa mort, vouloit aller lui-même reconnoître la brèche & le fossé, & qu'il sortoit de la tranchée couvert d'un casque & d'un bouclier, il fut tué d'un coup d'arquebuse, qu'il reçut dans la tête, s'étant découvert le visage sans y penser. Les siens le regretterent beaucoup; car outre qu'il étoit fils d'un pere illustre, il s'étoit déja fait par sa vertu un chemin aux plus hautes dignités, bien qu'il n'eût à peine que vingt-cinq ans. » Le roi témoigna un déplaisir extrême de la mort du comte de Brissac, dont le corps fut porté à Paris, & enterré aux Celestins dans la chapelle d'Orleans, où l'on voit encore son épitaphe, que le poëte Jodelle composa. * Brantôme, *mem. des hommes illust. Franç.* De Thou, *hist. liv. 45.* Le Laboureur, *tome des hommes illust.* Davila, *liv. 4. &c.*

COSSE', (Charles II. de) duc de Brissac, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Paris, &c. étoit fils puîné de CHARLES de Cossé I. du nom, & frere de *Timoleon*. Dès son jeune âge il porta les armes pour se rendre digne de la réputation de ses ancêtres. En 1582. il se trouva au combat naval donné le jour de sainte Anne contre les Espagnols; puis se déclara pour le parti de la Ligue, & en 1593. il défendit Poitiers contre l'armée royale. Ensuite, il fut nommé par le duc de Mayenne gouverneur de Paris, qu'il remit entre les mains du roi Henri IV. le 22. Mars de l'an 1594. Ce fut en cette occasion que le roi voulant reconnoître ce bon service, le fit maréchal de France, puis chevalier de ses ordres en 1595. Le roi Louis XIII. érigea l'an 1620. la terre de Brissac en Anjou, en duché & pairie. En 1621. il se trouva au siege de saint Jean d'Angeli, & mourut la même année, à Brissac.

COSSE DE GENEST, ordre militaire institué en France, & comme on croit par S. Louis l'an 1234. lorsqu'il épousa Marguerite de Provence. Le collier de cet ordre n'étoit apparemment qu'une marque d'honneur, car on ne voit pas qu'en le prenant on prît aucun engagement particulier. Il étoit fait en forme de deux gros tuyaux ronds, entre lesquels étoient passé des cosses de genest doubles s'entretenant par les queues: & sur ces cosses étoient neuf potences garnies de pierreries, avec encore d'autres ornemens qu'on peut voir dans la description que le P. Menestrier a copiée dans les registres de la chambre. Ce pere est tombé dans une assez plaisante erreur, lorsqu'il a pris le nom du roi Jamés, qu'il avoit trouvé dans la description du collier destiné pour le roi d'Angleterre, pour le mot *Jamais*, qui auroit été la

devise des chevaliers. Quelques sçavans prétendent que S. Louis n'institua aucun ordre militaire ; & s'ils ont raison, on doit convenir que cet ordre est plus ancien que lui, puisqu'on apprend de Guillaume de Nangis, historien contemporain, que ce saint roi le confera l'an 1238. à Robert de France, & l'an 1267. à Philippe de France, son fils aîné, & à plusieurs princes de son sang, & grands seigneurs. * Heliot, *hist. des ord. mon. tom. 8. ch. 37.* Guillaume de Nangis, *en La vie de S. Louis.* Favin, *l. 3. du theatre d'honneur & de chevalerie, p. 581.*

COSSE'ENS, peuples qui habitoient les montagnes de Perse. Ils ne vivoient presque que de brigandages. Diodore & Arrien disent qu'Alexandre *le Grand*, transporté de douleur, à cause de la mort de son cher Epheſtion, marcha contr'eux ; & par un cruel massacre qu'il en fit, les immola tous aux manes de ce favori. * Diodore, *l. 17.* Polyen, *l. 7.* Arrien, *in exp. Alexandr.*

COSSIR, CHOSAIR, ALCHASIR, ville d'Egypte. Elle est située dans une contrée qui porte son nom, sur la mer Rouge, où elle a un assez bon port, environ à quatre-vingts lieues de Minio du côté du levant. La plus grande partie des geographes mettent à Cossir l'ancienne Berenice d'Egypte : mais les autres la prennent pour l'ancienne Myos Hormos, qui étoit sur la même mer que Berenice. * Baudrand.

COSSUS, nom d'une branche de la famille Cornelia, à Rome, de laquelle sont sortis des consuls & d'autres grands hommes.

COSTA, (Laurento) peintre estimé, qui vivoit dans le quinziéme siecle. Il peignit à Bologne & à Ferrare, & eut pour disciple le Dosse & Hercule de Ferrare. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

COSTA, ou A COSTA, (Georges) cardinal, né de pauvres parens dans le diocése de Lisbonne en Portugal, se rendit très-recommandable par sa vertu. Catherine de Portugal, fille du roi Edouard, laquelle, après avoir été fiancée à Charles de Navarre, prince de Viane, & à Edouard IV. roi d'Angleterre, sans avoir épousé ni l'un ni l'autre, s'étoit rendue religieuse au monastere de sainte Claire, honora Georges Costa de sa confiance. Elle lui procura des benefices, & sa sage conduite lui merita depuis d'être élevé à l'archevêché de Lisbonne. Alfonse V. roi de Portugal, le nomma son ambassadeur auprès du roi de Castille, le fit son premier ministre, & obtint pour lui du pape Sixte IV. le chapeau de cardinal, l'an 1476. Le pape l'ayant appellé en Italie, il y passa en 1480. & sa S. le nomma son legat à Venise. Jean II. roi de Portugal, qui s'étoit laissé prévenir par les ennemis du cardinal de Lisbonne, n'eut pas pour lui la même consideration qu'avoit eu son pere ; il passa même jusqu'à soupçonner sa fidelité : mais ce prince s'en repentit au lit de la mort, & dit publiquement qu'il lui en demandoit pardon. Le roi Emanuel étant monté sur le trône en 1495. il chargea ce cardinal de rendre en son nom, l'obédience au pape Alexandre VI. Il l'invita même de repasser à Lisbonne, pour l'assister de ses conseils ; mais quand les vaisseaux qui devoient le transporter furent arrivés, il s'excusa sur son grand âge, & sur ce que le pape ne vouloit pas qu'il sortît de Rome : sa presence n'y fut pas inutile au roi son maître. Enfin il y mourut, le 14. Septembre 1508. âgé de 102. ans, après avoir eu les évêchés de Frascati, d'Albe, & de Porto. * Ciaconius. Auberi, *hist. des cardinaux, &c.*

COSTA, DA COSTA, ou ACOSTA, (Christophle) né en Afrique, d'un pere qui étoit Portugais, a fleuri dans le XVI. siecle, vers l'an 1580. Il étudia en medecine ; & dans un voyage en Asie, il fut pris par les barbares, & y vécut long-temps en esclavage. Dans cet état, il ne perdit pas l'occasion de satisfaire le penchant qu'il avoit pour la connoissance des herbes medicinales, & des drogues que produit cette partie du monde. Il les remarqua avec soin ; & ayant trouvé moyen de sortir de captivité, il voyagea dans le même pays, puis étant venu en Espagne, il exerça la medecine à Burgos. C'est en cette ville qu'il publia, l'an 1578. son ouvrage intitulé, *Tratado de las drogas y medecinas de las Indias.* Outre ses remarques, il se servit d'un livre que Garcias de Orta avoit composé sur le même sujet, comme il l'avoue lui-même de bonne foi. Charles Clusius traduisit en latin ce traité d'Acosta, qui composa d'autres pieces ; & entr'autres une relation d'un voyage des Indes ; un livre à la louange des femmes, &c. On dit que sur la fin de sa vie il se retira dans une solitude, où il mourut. * Vander Linden, *de script. med.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c.*

COSTA, (Emanuel) jurisconsulte celebre, étoit Portugais, & enseigna, l'an 1550. dans l'université de Salamanque. Il avoit étudié sous Martin Aspilcueta, & il a merité les éloges de Covarruvias, de François de Sarmiento, & de tout ce que l'Espagne a eu de plus considerable dans la science du droit. Costa a laissé divers traités qu'on recueillit l'an 1582. à Salamanque, en deux volumes *in folio.*

COSTA, (Emanuel A) Jesuite Portugais, vivoit en 1561. & a écrit en portugais une histoire de sa societé en Orient, traduite en latin par Jean-Pierre Maffée, outre une autre histoire des Indes, & une autre du Japon. * Alegambe, *biblioth. script. soc. J.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. &c.*

COSTA, (Jean) historiographe d'Espagne, vivoit en 1578. Il étoit né dans la province d'Arragon, & enseigna la rhetorique à Salamanque. Depuis ayant été appellé à Sarragosse, il y fut professeur en droit, & fut nommé historiographe après la mort de Jerôme Blanca. Jean Costa a écrit un ouvrage en deux livres, *de conscribenda rerum historia. El Gobierno del Ciudadano*, & divers autres traités. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. &c.*

COSTA, (Marguerite) native de Rome, a vécu dans le XVII. siecle. Elle avoit du genie & du talent pour la poësie, & prépara pour le roi de France une fête à cheval, en forme de carrousel & de ballet. Le sujet de cette fête étoit un défi d'Apollon & de Mars. On en trouve la description dans les représentations en musique du pere Menestrier, Jesuite. L'execution de ce dessein ayant paru trop difficile, on lui préfera l'Orphée, qui fut représenté en 1647. On ne laissa pas de faire imprimer cette fête de la *Signora Costa*, avec ses autres poësies, qu'elle dédia au cardinal *Mazarin.* * *Voyez Representations du P. Menestrier, Jesuite.*

COSTAGUTI, (Jean-Baptiste) cardinal Romain, doyen des clercs de la chambre, il fut nommé cardinal par le pape Alexandre VIII. le 13. Fevrier 1690. qui lui donna le titre de sainte Anastasie. Il mourut à Rome, la nuit du 7. au 8. Mars 1704. d'une attaque d'apoplexie, âgé de 78. ans, & fut inhumé en l'église de saint Charles de Catinari.

COSTARICA, province de l'Amerique septentrionale dans la nouvelle Espagne. Elle est des plus orientales de l'audience, ou gouvernement de Guatimala, & est située entre les deux mers de Nord, & la mer Pacifique, au couchant de Veragua. Le terroir est fertile, & a quelques mines d'or & d'argent. La principale ville est Carthage située au milieu des terres, entre la mer du Sud & la mer du Nord : c'est pourquoi elle a un port sur chacune des deux côtes. Les autres sont Aranjuez & Nicoya, sur la mer du Sud ou mer Pacifique ; Castro d'Asturia, dans les terres, &c. On dit que cette province est un pays desert & plein de montagnes. Ainsi le nom de Costa-Rica, ou Côte-Riche, ne lui convient précisement que pour ses mines. * De Laët, *histoire du nouveau monde.* Herrera, *l. 13.* Sanson.

COSTE, (Hilarion de) Parisien, religieux de l'ordre des Minimes, a été celebre dans le XVII. siecle par sa pieté, par son zele & par divers ouvrages. Il a composé l'histoire catholique du XVI. siecle : l'histoire des dauphins : les éloges des dames illustres : la vie du docteur Picart : celle du pere Mersenne, &c. On dit qu'il descendoit de la sœur de saint François de Paule ; ce qui lui avoit inspiré la pensée d'entrer dans son ordre. Il étoit entré dans l'ordre des Minimes le 21. Octobre 1615. & il mourut à Paris le 22. Août de l'an 1661. Goussancour, dans son martyrologe des chevaliers de Malte, met entre les heros de cet ordre, le chevalier Simon de Coste qui fut tué à Zara, l'an 1552. La famille de Coste est de la province de Dauphiné, où il y a eu JACQUES de Coste, comte de Charmes, president au parlement de Grenoble. On dit que les comtes d'Arignan, de la Trinité, & de Polonguerre en Piémont, sont de la même famille,

d'où sont sortis *Jean-François* de Coste, comte d'Arignan, gouverneur du duché d'Aoste & d'Ivrée, chevalier de l'ordre de l'Annonciade en 1568. & *François* de Coste, comte de Polonguerre & d'Arignan, premier écuyer de Madame Royale, aussi chevalier du même ordre en 1650. * Thuillier, *Diarium Minim.*

COSTE d'Aian, *cherchez* AYAN.

COSTE-BLANCHE, (Marie) de Paris, se distingua vers l'an 1560. par la connoissance qu'elle avoit de la philosophie, des mathematiques, & des langues. Elle traduisit trois dialogues de Pierre Messie, Espagnol : de la nature du soleil, de la terre, &c. Cet ouvrage fut imprimé à Paris en 1566. * La Croix du Maine, *biblioth. franç.* Hilarion de Coste, *élog. des dames illust.*

COSTE DES DENTS, ou COSTE DE L'IVOIRE, côte d'Afrique dans la Guinée, entre le cap de Palmes, dans l'endroit où finit la côte de Malaguete, & le cap des trois pointes, & où commence la côte d'or. Elle est nommée Coste des dents, à cause du grand nombre de dents d'élephant qu'on y trouve, & Coste de l'Ivoire pour la même raison. On la divise encore en deux parties, dont la plus orientale, entre les rivieres dos Barbos, de Majo, & de Siveria, se nomme côte de *Bonnes-Gens* ; & la plus occidentale, depuis la même riviere dos Barbos, jusques à celle de saint André, est connue sous le nom de côte de *Males-Gens.* Ce pays est fort habité, & très-commode pour le commerce. Les François, les Anglois, les Hollandois, &c. negocient sur cette côte, d'où ils tirent de l'ivoire, des cuirs, de la cire, de l'ambre gris, &c. Il n'y a aucune ville considerable : mais seulement des villages.

COSTE D'OR, côte d'Afrique dans la Guinée, est ainsi nommée, à cause de la grande quantité d'or qu'on y trouve. Elle s'étend depuis le cap des trois pointes, où finit la Coste des dents ou de l'ivoire, jusques à la riviere de la Volte & le royaume de Benin, qu'elle a à l'orient. Sa longueur est d'environ 130. lieues. Cette côte s'étend aussi dans les terres, où il y a divers royaumes & seigneuries, comme Ashin, Axime, Commendo, Fetu, Acara, Sabou, Fantin, &c. Les Portugais y ont eu autrefois des forts considerables, comme celui de saint Georges de la Mine, qu'ils bâtirent en 1482. Axime & autres lieux, que les Hollandois leur ont enlevés : ils y ont encore la Meure & le fort de Nassau, Cormentin, Botru, &c. Les Anglois y possedent Eniacham & Capo Corso, & les Danois Frederichs-bourg. On tire de cette côte de l'or, de l'ivoire, du cuir, &c.

COSTE DESERTE. On a donné ce nom à une partie de la Cafrerie. Cette côte est vers le cap de Bonne Esperance, entre le Capo de Infante, & la riviere de ce même nom, qui la sépare de la terre de Natal. C'est un pays desert & inculte, & c'est de là, qu'il a pris son nom. * Mati, *diction.*

COSTE DESERTE, c'est une partie de la côte des terres Magellaniques. Elle est du côté de l'orient, entre la riviere de la Plata & le Port desiré. On lui a donné ce nom, parce que les Européens n'y ont point de colonie, quoiqu'il soit habité par des Americains. * Mati, *diction.*

COSTE DE MELINDA, *cherchez* MELINDA.

COSTE DE LA PESCHERIE, *cherchez* PESCHERIE.

COSTENTIN, *voyez* TOURVILLE.

COSTER, (François) Jesuite, natif de Malines, fut reçû en 1551. dans la societé par saint Ignace même, qui l'envoya en 1555. à Cologne, où il reçut le bonnet de docteur, & où il enseigna depuis avec une grande reputation. Coster servit beaucoup à la propagation de la Compagnie dans les Pays-bas : il eut la conduite de cette province & celle du Rhin ; & s'employant avec un zele extrême pour la défense de la foi contre les Protestans, il acquit le surnom de *Marteau des Herétiques.* Cet homme zelé mourut à Bruxelles en odeur de sainteté, le six Decembre de l'an 1619. âgé de 88. ans. Il a composé *Enchiridion controversiarum*, qu'on a traduit en diverses langues ; & un très-grand nombre d'autres ouvrages, dont on pourra voir le dénombrement dans les auteurs qui suivent. * Alegambe, *biblioth. script. S. J.* Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. sæc. XVI. &c.*

COSTER, (Jean) prieur des chanoines reguliers du Val-saint-Martin de Louvain, qui étoit la ville de sa naissance, vivoit dans le XVI. siecle. Il fit imprimer les œuvres de saint Ambroise en cinq volumes, & publia depuis l'Avertissement de Vincent de Lerins, avec un petit commentaire de sa façon, & les œuvres de l'abbé Guerric. On lui attribue encore des commentaires sur le cantique des cantiques, tirés de saint Ambroise, & quelques autres ouvrages. Jean Coster mourut à Louvain, le 9. Mars de l'an 1559. * *Consultez* Possevin, *in appar. sac.* & les auteurs cités après cet autre Jean COSTER.

COSTER, (Jean) qu'il ne faut pas confondre, comme a fait Possevin, avec le précedent, étoit d'Alost, & curé d'Oudenarde. Il mourut le 10. Juin de l'an 1580. & fut auteur d'un ouvrage intitulé : *Institutio de exitu Ægypti, & fuga Babylonis.* * Possevin, *in appar. sac.* Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *script. sæc. XVI. &c.*

COSTER, (Laurent) Hollandois, natif de Harlem, à qui ceux de son pays attribuent l'invention de l'imprimerie. Ils disent que dès l'an 1420. il forma les premiers caracteres de bois de hêtre, qu'ensuite il en fit d'autres de plomb & d'étain, & qu'enfin il trouva l'encre dont les imprimeurs se servent encore aujourd'hui : de sorte que vers l'an 1440. cet art se trouva presque en sa perfection. On est tellement persuadé de ces faits à Harlem, que le senat a voulu éterniser la memoire de Coster, par l'inscription qu'il a fait mettre sur la porte de sa maison, en ces termes, avec les vers suivans :

Memoriæ sacrum. Typographia, Ars Artium omnium Conservatrix, nunc primum inventa circa annum 1440.

Vana quid Archetypos, & prala, Moguntia, jactas ?
Harlemi Archetypos pralaque nata scias.
Extulit hic, monstrante Deo, Laurentius artem ;
Dissimulare virum, dissimulare Deum est.

Parmi diverses raretés que l'on voit dans la maison de ville de Harlem, on conserve avec un soin tout particulier, sous une enveloppe de soye dans un coffret d'argent, le premier de tous les livres (selon ceux de Harlem) qui ait jamais été imprimé : son titre est *Speculum humanæ salvationis.* Il y a plusieurs figures. La garde de ce livre est donnée à plusieurs magistrats, qui ont chacun une clef differente du lieu où il est ; de sorte qu'il n'est pas aisé de le voir. La statue de Laurent Coster se voit aussi dans le même lieu. Mais tout cela ne donne pas un degré de vraisemblance à ce qu'on dit de cet homme. * Misson, *Voyage d'Italie, tom. I. p. 24. 25. 26.*

COSTES, (Gautier de) chevalier, seigneur de la Calprenede, Toulgou, Vatimeni, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, s'est distingué entre les auteurs du XVII. siecle qui ont composé des romans. Il étoit fils de *Pierre* de Costes (*prononcez toûjours l's*) & de *Catherine* du Verdier-Genouillac, & nâquit au château de Toulgou, du diocése de Cahors, & éloigné seulement de deux lieues de Sarlat. Après avoir fait ses études à Toulouse, il vint à Paris vers l'année 1632. & entra en qualité de cadet dans le regiment des Gardes, où il fut ensuite officier. Depuis, & peu après 1650. il fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. La Calprenede, car c'est sous ce nom qu'on le connoît le plus, a donné quelques pieces de theatre, & entr'autres la tragedie intitulée, *La mort de Mithridate*, qui parut dès l'an 1635. mais ses romans lui ont acquis plus de réputation. N'étant encore que cadet, il commença sa Cassandre, qu'il finit vers 1640. Sa *Cleopatre* fut achevée vers l'an 1645. l'un & l'autre roman est en douze volumes *in 8°.* pour son *Pharamond*, il le composa avec moins de précipitation, mais avec plus d'art ; il n'en avoit fait imprimer que sept volumes lorsqu'il mourut, & M. de Vaumoriere composa le reste. Il avoit épousé en 1648. *Magdeleine* de Lée, dame de Saint Jean de Livet & du Coudrai, d'une ancienne maison de Normandie, veuve en premieres nôces de *Jean* de Vieuxpont, chevalier, seigneur de Compant, & en secondes & dernieres, d'*Arnoul* de Braque, chevalier, seigneur de Vaulart & de Château-vert, (ce sont

les propres termes du contrat de mariage, passé à Paris le 6. Decembre 1648.) & il eut de ce mariage une fille nommée *Jeanne*, mariée en 1669. à *Armand* de Coustin de Bourzolles de Caumont, vicomte de Beaurepos. Revenant de Normandie vers l'an 1661. il fut blessé au front d'un coup de tête que lui donna son cheval, qu'il avoit relevé trop vivement dans un faux pas, & il en mourut peu de jours après dans la maison d'un de ses amis, au grand Andeli sur Seine. On ne peut se dispenser de relever ici deux fautes considerables au sujet de la Calprenede & de sa veuve. La premiere se trouve dans l'édition de ce Dictionaire de l'an 1718. où on a avancé sur des memoires infideles, que la Calprenede épousa une femme qui avoit cinq maris, & qu'il en fut separé par arrêt du parlement. La seconde est de Gui Patin, qui chargeant ses lettres de tous les bruits vrais ou faux, écrivoit ainsi le 8. Decembre 1666. à un de ses amis (*lettre 386.*) *Les grands jours d'Auvergne ont fait couper la tête à une certaine Madame de la Calprenede, qui avoit eu en sa vie divers maris, mais accusée d'avoir empoisonné le dernier, qui étoit un gentilhomme Gascon, qui parloit bien, & qui avoit fait des romans.* Tout cela est absolument contraire à la verité: le nom de M. de la Calprenede ne se trouve point dans l'imprimé des *grands jours d'Auvergne*; d'ailleurs on sçait par les registres des convois & enterremens de la paroisse de saint Sulpice à Paris, que cette dame qui demeuroit non en Auvergne, mais en Normandie, étant venue à Paris, y mourut, & fut enterrée le 14. Mars 1668. dans l'église des freres de la Charité où elle fut transportée de l'église de saint Sulpice. Les mêmes registres en la disant veuve en dernieres nôces de messire Gautier de Costes, chevalier, sieur de la Calprenede, détruisent la fiction de la separation: & quant au nombre de ses maris on le connoît par le contrat de mariage, dont on a rapporté ci-dessus les propres termes.

COSTES, (Jean de) surnommé de Toulgou, frere puîné du precedent, après avoir été quelque tems cadet dans le regiment des gardes avec son frere, servit dans les guerres d'Italie en qualité de capitaine d'infanterie, & fut fait gouverneur de Monte-Calvo dans le Montferrat, par Christine de France, duchesse de Savoye, vers l'an 1638. Cette place ayant été assiegée par les Espagnols, commandés par le prince Thomas de Savoye & le marquis de Leganès, Toulgou se retira dans la citadelle, résolu de la défendre jusqu'à l'extrémité, & il y périt n'étant âgé que d'environ 28. ans, ayant été emporté par une mine des assiegeans. Ricci, dans son livre intitulé *Rerum Italicarum narrationes*, fait le détail de ce siege, mais il se contente de louer le capitaine François, qui soutint tous les efforts des Espagnols pendant douze jours, sans le designer par son nom.

COSTES, (Antoine de) seigneur de Maurival, cousin germain des précedens, nâquit à Sarlat en 1605. & après avoir étudié le droit à Paris & à Toulouse, fut conseiller au présidial de Sarlat. Son assiduité à l'étude, sa profonde connoissance du droit & des belles lettres, sa probité, son amour pour les pauvres, & ses autres vertus l'ont rendu très-celebre dans sa patrie, où il mourut en 1689. à l'âge de 84. ans, étant depuis long-tems doyen de sa compagnie. En 1652. les habitans l'avoient choisi pour être à leur tête, dans un tems où ils avoient besoin d'un homme sage & de conduite, pour obvier aux troubles que les guerres civiles causoient presque par tout. Maurival se mit d'abord en campagne à la tête de 300. fusiliers pour se joindre à MM. de Biron & de S. Abre, & empêcher les troupes des princes de passer la Dordogne; mais ce projet n'ayant pas réussi, la ville de Sarlat fut assiegée sur la fin de l'année, par l'armée du comte de Marchin, avec qui les habitans capitulerent le premier Janvier 1653. Ce malheur ne servit qu'à relever le merite de Maurival: il n'avoit pû persuader aux habitans de soutenir plus de huit jours de siege, mais il ne voulut pas signer la capitulation, ce qui n'empêcha pas que les ennemis ne lui confiassent la garde des armes de la bourgeoisie qu'on avoit jugé à propos de désarmer, & cette marque d'estime de la part des chefs lui ayant attiré la confiance des officiers, il en pratiqua quelques-uns, ayant reçu peu après de M. Candale un secours de 400. hommes du regiment de Champagne, il entra dans l'évêché, où demeuroit le sieur de Chavagnac, commandeur de la place pour le prince de Condé, se saisit de lui, & remit la ville sous l'obeïssance du roi, dès le 23. Mars 1653. La ville le députa le même jour pour en porter la nouvelle au roi & à la reine mere, qui lui donnerent beaucoup de marques d'estime.

COSTOBARE, Iduméen, épousa Salomé sœur d'Herode le *grand*, qui le fit gouverneur de l'Idumée, & de Gaza. Sa femme le répudia contre la coûtume des Juifs, qui ne permettoit le divorce qu'aux hommes, vers l'an 26. avant Jesus-Christ, parce qu'il étoit entré dans les desseins de Lysimachus, d'Antipater & de Dosithée contre Herode. Ce prince fit depuis assassiner Costobare. * Josephe, *l. 15. c. 11.*

COSTOBARE & SAÜL étoient deux freres Juifs d'une très-illustre famille, tous deux honorés de la sacrificature & proches parens d'Agrippa. Ils ternirent le lustre de leur famille par une infinité de violences, & on eût dit qu'ils se faisoient un plaisir singulier de tyranniser le peuple, & de le faire tyranniser par une troupe de gens de guerre, gens perdus & déterminés, dont ils se faisoient accompagner. Ils n'oublierent rien neanmoins pour maintenir la ville de Jerusalem & ses habitans dans l'obeïssance qu'ils devoient aux Romains: mais étant à la fin convaincus que leurs soins & leurs prieres étoient inutiles, & ne servoient qu'à rendre les rebelles plus fiers & plus obstinés dans leurs résolutions, ils sortirent de la ville avec Silas, & se rendirent dans l'armée de Cestius avec les troupes d'Agrippa, auquel ils rendirent de très-bons services. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. 2. chap. 3.*

COTA, (Rodriguez) de Tolede, poëte Espagnol, que ceux de sa nation nomment *Rodrigo Cota el Tio*, c'est-à-dire, l'oncle, pour le distinguer d'un autre de même nom, que l'on ne connoît plus. Il vivoit vers l'an 1540. & composa divers ouvrages de poësie, comme *Tragicomedia de Calisto y Melibea*, connue sous le nom de *la Celestina*, que quelques auteurs ont voulu attribuer à Jean de Mena de Cordoue, sous le regne de Jean II. roi de Castille. Gaspard Barthius Allemand & grand amateur des livres espagnols, a traduit cet ouvrage en latin, & l'a publié sous le titre énergique de *Pornobosco-didascale*. Ce traducteur, qui d'ordinaire est plein de tendresse & de bonne opinion pour les auteurs sur lesquels il a travaillé, ne fait point difficulté de dire, que cet ouvrage espagnol est un livre tout-à-fait divin. C'est une espece de jeu comique, rempli de sentences, d'avis moraux, d'exemples & de figures très-propres pour instruire le lecteur;& ce qu'il y a de remarquable,c'est que la langue espagnole a un avantage tout particulier sur les autres pour les ouvrages de morale; & celui-ci est en effet un des mieux écrits en cette langue. Aussi les Espagnols comptent cet ouvrage parmi les meilleures productions de leur pays. On en a fait une traduction françoise, imprimée plus d'une fois. Elle est de Jacques de Lavardin du Plessis Bourrot; mais elle ne contribue pas beaucoup à conserver la haute idée, que Barthius a voulu nous donner de cet ouvrage. * Barthius, *adverf.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. tom. II. pag. 212, 213.*

COTA, ville de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange, dans le Malabar, à un mille seulement de la côte, & de la ville de Cananor. Elle est capitale d'un royaume, qui porte son nom. * Mati, *Diction.*

COTATIS, ville de la Mingrelie, qui étoit la capitale du petit royaume d'Imirete, & qui appartient maintenant au Turc. Ce n'est proprement qu'un bourg qui n'a même ni fortifications, ni murailles, & qui est ouvert par tout, hormis aux endroits où la riviere du Fasso & la montagne l'enferment. On y compte environ deux cens maisons de simples habitans: celles des grands, & le palais où demeuroit le roi d'Imirete, sont aux environs, à quelque distance. De l'autre côté du fleuve, sur une haute colline, est la forteresse de Cotatis, qui a un double mur fort élevé, avec des tours, un donjon, & une bonne garnison Turque. * Le chevalier Chardin, *Voyage de Perse en 1673.*

COTBET, discours, par lequel les imans, ou recteurs des mosquées commençoient ordinairement leurs prieres du Vendredi. Mahomet comme prophete & chef de sa religion

parloit aux peuples les jours d'assemblée, & pour être entendu plus facilement, il montoit sur une estrade élevée de quelques degrés. Son discours s'étendoit particulierement sur les louanges de Dieu, & sur les graces que les Mahometans étoient obligés de lui rendre, lorsqu'ils avoient remporté quelque avantage sur leurs ennemis. Ensuite il proposoit les affaires qui devoient être mises en déliberation. Les califes Rachedis, comme on appelle ceux qui lui succederent, jusqu'à l'établissement de la famille d'Ommia, continuerent de faire eux-mêmes cette fonction, & ils y ajoûterent les louanges de Mahomet. Ils proposoient en même tems les affaires importantes aux peuples, parce que dans le commencement du Mahometisme le gouvernement n'étoit pas monarchique, & que les tribus des Arabes, ceux de Medine, de la Meque, de Bassora, & quelques autres avoient part aux affaires, qui après les prieres publiques, étoient décidées ensuite de la proposition que les califes en avoient faite.

L'empire des Mahometans s'étant fort étendu en très-peu de tems, les califes qui avoient changé la premiere forme du gouvernement, abandonnerent la coûtume de parler aux peuples, & alors la Corbet commença à se faire à leur nom par des muftis, des mullas & d'autres officiers des mosquées. On ajouta aux louanges de Dieu & aux éloges de Mahomet, l'éloge du calife; & lorsqu'elle se faisoit pour la premiere fois à l'avenement du nouveau calife, le peuple levoit les mains, & les mettoit l'une sur l'autre, ce qui tenoit lieu de serment de fidelité. Leur main gauche representoit le calife, & en y touchant de la droite, ils representoient leur ancienne maniere de prêter serment.

Ce qu'on vient de dire fait voir que celui au nom de qui se faisoit la Corbet, étoit par-là reconnu souverain. C'est pourquoi les princes de la maison de Bouia, les Seljukides, & les autres de differentes familles, qui se revolterent contre les califes de Bagdad, leur conservoient cet honneur de la mosquée. Les enfans de Bouia, qui s'emparerent de toute l'Asie soumise à ces califes, firent toujours faire la Corbet en cette maniere. Le catib, ou predicateur, après avoir loué Dieu & Mahomet, parloit premierement du calife & ensuite du sultan. Sous le regne des Seljukides, dont l'empire s'étendoit jusqu'en Egypte, & jusqu'aux portes de Constantinople, comme il y avoit plusieurs princes tributaires, on faisoit mention du calife par religion, du sultan par devoir en reconnoissance de sa souveraineté, & enfin du prince, qui par-là reconnoissoit le calife comme son superieur en matiere de religion, & le sultan, comme son souverain.

Il n'en étoit pas de même des Fatimides, qui prirent le nom de califes en Egypte & en Afrique. Se separant entierement des califes de Bagdad, ils firent faire la Corbet à leur nom, & en cela ils se declarerent heretiques. Nouraddin, sultan de Syrie fit rétablir la Corbet au nom des califes de Bagdad dans l'Egypte, aussi-tôt que Saladin, general de ses armées, se fut rendu maître du Caire. Son exemple fut suivi par tous les princes Mahometans qui s'établirent en Mésopotamie, en Syrie, & en Egypte, jusqu'au tems des Mamelucs Turcs qui devinrent sultans d'Egypte l'an 648. de l'hegire, & 1250. de Jesus-Christ.

Les Tartares qui conquirent alors tout l'Orient jusqu'aux frontieres d'Egypte, & qui firent perir le calife Mostasem, dernier des Abbassides, en faisant passer sur lui toute leur armée, après l'avoir enfermé dans un sac, ayant détruit le califat, abolirent aussi la Corbet. Mais au bout de quatre ans, l'an 659. de l'hegire, 1259. de Jesus-Christ, le sultan Bibars-Bondocdari, quatriéme des Mamelucs Turcs, revêtit de la dignité de calife, un inconnu qui prétendoit être de la famille d'Abbas. Ce nouveau calife ayant été tué cinq mois après, Bibars en établit un autre nommé Hakem, qu'il tint enfermé dans un palais, sans aucune liberté, lui faisant rendre néanmoins tous les honneurs de califat, & particulierement celui de la Corbet. Les Mamelucs Turcs & Circassiens conserverent cette coûtume, & les princes qui leur étoient soumis faisoient aussi faire la Corbet, en reconnoissance du pontificat & de la souveraineté imaginaire de ce calife, ce qui dura jusqu'à la mort de Tumambei, dernier sultan Circassien qui fut pendu en 1515. par ordre de Selim, empereur des Turcs. Le califat ayant été détruit alors, la ceremonie de la Corbet, aussi ancienne que le Mahometisme, fut suprimée entierement.

On remarque que les premiers califes en des occasions importantes pour exciter le peuple par le souvenir de leur prophete, se revêtoient quelquefois de sa robe blanche; ce qui donna lieu dans la suite à la coûtume de prendre un habillement particulier. Les Abbassides ayant dépouillé les enfans d'Ommia, prirent des vestes noires. Ceux qui firent la Corbet à leur nom, monterent aussi à la tribune ou manbar, vêtus de vestes noires; & ainsi s'établit la coûtume que les catibs prenoient des vestes de cette couleur dans tous les lieux où les Abbassides étoient reconnus souverains dans le temporel ou dans le spirituel. Le manbar même étoit couvert de noir, & c'étoit en cette maniere que se faisoit la ceremonie. Les califes Fatimides, qui traitoient les Abbassides d'heretiques, avoient au contraire des vestes blanches, & garnissoient le manbar d'un tapis blanc, parce que le blanc étoit la couleur d'Hali, dont les sectateurs portent encore des vestes ou écharpes blanches.

Les premiers califes, & particulierement Hali, qui étoit fort éloquent en sa langue, ayant affecté d'enrichir ces discours de plusieurs traits d'éloquence & de poësie, cela donna origine à la coûtume de les faire dans le stile le plus poli, & de les mêler de vers & de prose. * Renaudot, *relation des Indes*.

COTBUTZ, petite ville du royaume de Bohême. Elle est dans la basse Lusace, sur la Sprée, entre Dresde & Francfort sur l'Oder, à quinze lieues de la premiere, & à treize de la derniere. Cotbutz appartient à l'électeur de Brandebourg. * Baudrand.

COTELIER, (Jean-Baptiste) bachelier en theologie de la maison & societé de Sorbonne, & professeur royal dans la langue grecque, né à Nimes dans le Languedoc l'an 1628. étoit fils d'un ministre de ce pays, qui s'étant converti à la foi Catholique, destina son fils à servir un jour l'église. Le jeune Cotelier fit un si grand progrès dans l'étude des langues, que dès l'âge de douze ans ayant été introduit dans la salle de l'assemblée generale du clergé de France, qui se tenoit à Mante en 1641. il expliqua facilement le nouveau testament grec, à l'ouverture du livre, & la bible en hebreu, & rendit en même tems raison des difficultés qu'on lui fit sur la construction de la langue hebraique, & sur ce qui dépendoit des usages des Juifs. Il fit ensuite quelques démonstrations de mathematique, en expliquant les définitions d'Euclide; ce qui le fit regarder dès-lors comme un prodige d'esprit, & lui acquit l'estime de tout le clergé. Depuis, il se rendit fort illustre par sa science & par son érudition. Il étudia ensuite à Paris, prit le degré de bachelier en theologie, & fut reçû de la maison & societé de Sorbonne. Il ne voulut pas faire sa licence, pour ne pas s'engager dans les ordres sacrés. Il se donna tout entier à l'étude de l'antiquité ecclesiastique, & se rendit très-habile dans la langue Grecque. Il fut choisi pour travailler avec M. du Cange à faire la revision, le catalogue & les sommaires des manuscrits grecs de la bibliotheque du roi, & pourvû en 1676. d'une chaire de lecteur & professeur en langue grecque au college royal de France, qu'il exerça avec beaucoup d'assiduité & de réputation. Le genre d'étude auquel il s'étoit principalement appliqué, est celui des peres Grecs; il lisoit avec exactitude leurs ouvrages, tant imprimés que manuscrits; il faisoit ses observations & ses notes, & les traduisoit en latin. Il donna un essai de son travail en faisant imprimer en 1661. en grec & en latin, quatre homelies de saint Chrysostome sur les pseaumes, avec tout le commentaire de ce pere sur le prophete Daniel, *in 4°*. Mais son grand ouvrage auquel il avoit travaillé pendant plusieurs années, est son recueil des monumens des peres qui ont vécu dans les tems apostoliques; sçavoir de l'épitre de saint Bernabé, des lettres de saint Clement, & des autres ouvrages qu'on lui attribue, imprimés & non imprimés, du livre d'Hermas, des lettres de saint Ignace & de saint Polycarpe, & des actes de leur martyre, revûs & corrigés sur plusieurs monumens nouvellement traduits & enrichis de notes à la fin, en deux volumes *in folio*, imprimés

més à Paris en 1672. & réimprimés en Hollande en 1698. Ce qu'il y a de plus considerable dans cet ouvrage, ce sont les notes recherchées & pleines d'érudition, tant sur les termes grecs, que sur diverses matieres d'histoire, de dogme & de discipline, dans lequel il rapporte en peu de mots, ce qu'il y a de plus curieux & de plus singulier sur chaque sujet, & insere les remarques nouvelles, qu'il avoit faites sur les peres dans tout le cours de ses études, ayant soin de ne mettre que ce qu'il croyoit n'avoir point encore été observé par les autres.

Il a donné depuis trois volumes *in quarto* de recueils de plusieurs monumens de l'église Grecque, tirés des manuscrits de la bibliotheque du roi & de celle de M. Colbert, avec une version & des notes critiques, qui ne sont pas si étendues, mais aussi singulieres que celles qui se trouvent dans son grand ouvrage. Le premier volume parut en 1675. le second en 1681. & le troisiéme en 1686. Il auroit continué, si la mort ne l'eût enlevé le 12. Août 1686. dans un âge qui n'étoit pas encore fort avancé; mais cassé d'infirmités & attenué de travail: car il peinoit beaucoup en faisant ses ouvrages, ayant toujours le texte grec & la version à côté de sa main, lorsqu'il écrivoit, ne citant rien dans ses notes, qu'il ne verifiât sur les originaux & étant quelquefois plusieurs jours à chercher un passage.

Il n'est pas necessaire de parler davantage de son érudition, de ses connoissances dans la langue grecque & dans l'antiquité ecclesiastique, ni de son assiduité au travail, & de son exactitude: on les connoit assez par ses ouvrages. Mais ce que nous sommes obligés de remarquer, pour rendre entierement justice à son merite, c'est qu'il étoit d'une probité, d'une simplicité, & d'une candeur digne des premiers tems, sans faste, sans ostentation, & d'une modestie surprenante. Il vivoit dans une grande retraite, ne faisoit & ne recevoit presque point de visites, se communiquant peu: & à peu de gens, paroissoit mélancolique & reservé, mais étoit dans le fonds bon & familier. *Voyez* sa vie écrite par *Etienne Baluze*, qui est à la tête de *Patres Apostolici*, de l'édition d'Amsterdam. * *Memoires du tems.* M. du Pin, *Biblioth. des auteurs eccl. du XVII. siecle.*

COTEREAUX, CATHARES ou COURRIERS, ou ROUTIERS, secte sortie de la source des Petrobusiens, infectoient le Languedoc & la Gascogne, sur la fin du XII. siecle, sous le regne de Louis VII. roi de France. Ces malheureux se louoient à ceux qui avoient besoin d'eux, pour se venger de leurs ennemis, ou ravageoient eux-mêmes le pays. Ils ne s'en prenoient pas aux biens seulement, mais aux personnes, sans épargner ni âge, ni sexe, ni condition. La plûpart n'avoient point de religion; mais ils assistoient les heretiques, pour avoir sujet de piller les clercs & les églises. Les uns s'appelloient Brabançons: les autres Cathares, Aragonois, Navarrois & Basques, à cause qu'ils venoient de ces pays; mais plus ordinairement Cotereaux & Triaverdins. Les Cotereaux étoient la plûpart fantassins, & les Routiers cavaliers. Henri II. dit le *Vieil*, roi d'Angleterre, prit à son service en 1174. les Cotereaux & les Routiers, pour faire la guerre à son fils Richard, comte de Poitou. Ils embrasserent depuis les erreurs des Albigeois. Le concile de Latran assemblé en 1179. sous Alexandre III. excommunia les uns & les autres, défendit de leur donner la sepulture ecclesiastique, & exhorta les Catholiques à les attaquer, à se saisir de leurs biens, & à mettre leur personne en servitude, accordant à ceux, qui prendroient les armes, des indulgences, à proportion de leurs services, & selon la discretion des prélats. Le même concile excommunia aussi les Orthodoxes, qui refuseroient de suivre les avis des évêques, dans le dessein de purger la terre de ces malheureux bandits, & priva de leurs dignités les personnes ecclesiastiques, qui ne s'employeroient pas avec zele pour les détruire entierement. Les habitans du Berri s'étant assemblés avec les troupes du roi Philippe *Auguste*, tuerent l'an 1183. plus de 7000. de ces Cotereaux, qui dans cette province faisoient des desordres incroyables, & qui s'attachoient principalement à persecuter les ecclesiastiques. Il faut que les courses de ces pillards eussent duré long-tems avant Alexandre III. puisque Pierre de Cluni écrivant à Bernard, maître des Templiers, l'exhorte de s'opposer aux violences de ces malheureux bandits. Il en écrivit de même au pape Eugene III. * Pierre de Cluni, *l. 6. ep. 27. & 28.* Saint Antonin, *tom II. tit 7. p. 17.* Sandes, *hær. 148.* Baronius, *A. C. 1179. 1183.*

COTHARDI, (Pierre) premier president au Parlement de Paris, suivit long-tems le barreau, & parvint l'an 1486. à la charge d'avocat general. C'est dans l'exercice de cette charge qu'il fut connu du roi, qu'il eut le bonheur de lui plaire, & qu'il se fit aimer du peuple. Il fut fait premier president en 1497. & mourut vers l'an 1505. La famille de Cothardi n'est pas bien connue. * Blanchard, *hist. des premiers presidens du Parlement de Paris.*

COTHB-EDDIN, premier sultan de Kowarezm, étoit fils de *Bousteghin Gurgé*, issu de la race turque, & esclave de *Balcateghin* ou *Malcateghin*, qui étoit lui-même aussi du nombre de ces esclaves de consideration qui possedoient les plus grands emplois de la cour de Melek Sebak sultan de la dynastie de Selgiucides. Après la mort de son maître, Bousteghin lui succeda dans la charge de grand échanson du sultan; & parce que les revenus de la province de Khowarezm étoient destinés pour l'entretien de cette charge, il en obtint aisément le gouvernement. Gothb-Eddin son fils lui succeda dans toutes ses charges, & comme il avoit de l'esprit & de la valeur, il les soutint avec dignité, & s'acquit un grand crédit à la cour des Selgiucides. Enfin son credit augmentant toujours sous divers regnes, il obtint le titre de *Khovvarezme-Schah*, c'est-à-dire, *roi* ou *prince de Kovvarezm.* Ce titre est toujours demeuré depuis dans sa famille, quoiqu'elle ait été depuis maîtresse de plusieurs autres provinces très-grandes, & la dynastie qu'elle a établie, porte le nom de *Khovvarezmiens.* Cothb-Eddin, malgré sa puissance, rendit assidument ses services aux sultans Selgiucides, & il ne se départit jamais de leur obéissance. Car pendant l'espace de trente ans, il faisoit sa charge à la cour de *Sangiar* une année, & étoit relevé l'année suivante par son fils *Atziz*, qui lui succeda. Il mourut l'an de Jesus-Christ 1127. en réputation d'un des plus sages & des plus puissans seigneurs de son tems. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

COTHMANNUS, (Jean) docteur en theologie de la R. P. R. étoit de Rostok. Il nâquit en 1595. & mourut en 1650. Il a publié un *traité de la cene.* Une *description du fondement du Papisme.* Un traité de *Conjugio comprivignorum*, contre Boblius. * Witte, *in theol. p. 747.*

COTHON, nom que l'on donnoit au port de Carthage, lequel étoit divisé en trois parties, sçavoir, Byrsa, Megare, & Cothon. Les Africains, selon Festus, donnoient aussi ce nom aux havres ou ports de mer qui étoient faits à la main, & par le secours de l'art. Bochart croit que ce nom, qui n'étoit point en usage parmi les Romains, ni parmi les Grecs, vient du mot hebreu *Katam* ou *Katham*, qui signifie *couper*, parce qu'il falloit couper & creuser la terre pour former ces havres. On appelloit aussi Cothon le port d'Adrumete, autre ville d'Afrique, bâtie par les Pheniciens, entre Carthage & les Syrthes; ce qui confirme l'opinion de Festus.

COTHURNES, chaussure avantageuse dont on se servoit sur le theatre pour donner un plus grand air aux acteurs. Il y en a de differentes sortes, les unes pour les tragedies, qu'on appelloit *Major Cothurnus*, & les autres pour les comedies, que l'on nommoit *Minor Cothurnus.* Quelques femmes s'en servoient aussi pour paroître plus grandes qu'elles ne l'étoient effectivement. On s'est servi du nom de Cothurne pour exprimer les pieces mêmes du theatre; & quelquefois l'enflure du style. L'usage des Cothurnes est venu des Grecs & a passé d'eux aux Romains. * *Antiquités grecques & romaines.*

COTHUS, Athenien, *cherchez* ÆCLIUS.

COTIGNAC, bourg de France en Provence, près de la riviere d'Argens, à trois lieues de Brignoles, vers l'occident septentrional. Quelques geographes prennent Cotignac pour l'ancien *Mattavonium*, que d'autres placent à Brignoles. * Baudrand.

COTIS, *voyez* COTYS.

COTISON, roi des Daces, ayant envahi la Pannonie avec son armée, fut défait par Cornelius Lentulus, lieutenant d'Auguste. * Horace, *en ses Odes.*

Occidit Daci Cotifonis agmen.

Abraham Mylius, *en son traité de la langue belgique*, *c. 26.* dit que le nom de Cotison vient de *Gotes son*, c'est-à-dire, dans la langue teutonique, *Fils de Dieu*, parce que ce roi Dace, ses enfans & les principaux de son royaume, vouloient que l'on crût qu'ils étoient de la race des Dieux.

COTON, *cherchez* COTTON.

COTOUAL, dans les Indes, est le juge des affaires criminelles. Il s'appelle en Turquie *Soubachi*, & en Perse *Daroga*. Il ne peut faire mourir personne, qu'il n'ait envoyé un courier au roi, pour apprendre sa volonté sur le procès de celui qui merite la mort. Ce Cotoual doit répondre de tous les vols qui se font dans la ville; c'est pourquoi il a des archers, qui font des corps de garde, & qui y font la visite trois fois la nuit, sçavoir, à neuf heures, à minuit, & à trois heures. * Thevenot, *Voyage des Indes*, *tom. 3.*

COTTA, nom d'une illustre famille de Rome, qui a produit plusieurs consuls & d'autres magistrats.

COTTA, (Marcus Aurelius) consul avec L. Lucullus, l'an de Rome 680. & 74. avant la naissance de J. C. fit la guerre contre Mithridate avec très-peu de succès. Il fut battu auprès de Chalcedoine & perdit une bataille par mer, pendant que tout réüssissoit à Lucullus son collegue. Trois ans après, il fit le siege d'Heraclée, qu'il convertit en blocus. Enfin il la prit par la trahison de Connacorix, & y exerça les dernieres cruautés. Il retourna à Rome l'an de cette ville 685. avant J. C. 69. & y fut reçû avec honneur par le sénat, qui lui donna le surnom de *Pontique*, à cause de la prise d'Heraclée. * Tite-Live, *l. 93.* Orose, *l. 6. c. 2.* Appien, *in Mithridatic.* C. Memnon, *c. 53.*

COTTA, (Caïus Aurelius) fils du précedent, & de *Rutilie*, sœur de Rutilius Publius, fut banni de Rome pendant les querelles de Marius & de Sylla. Sa mere l'aimoit si tendrement qu'elle le suivit dans son exil, d'où ils revinrent lorsque le parti de Sylla triompha. Il fut consul l'an de Rome 679. & 75. ans avant la naissance de J. C. Il est probable qu'il mourut deux ans après d'une blessure qui se r'ouvrit, ce qui le priva de la gloire du triomphe qu'on lui avoit décerné. Il fut bon orateur; Ciceron en parle dans son livre *de oratore* & *in Bruto*; mais il n'est point le Cotta interlocuteur de Ciceron dans son livre *de natura Deorum*, comme Glandorf l'a débité. * Bayle, *Diction. critiq. art.* Rutilia.

COTTA, (Lucius Aurunculeïus) capitaine Romain, servoit dans les Gaules sous César, qui le nomma lui & Titurius Sabinus, pour commander une legion qu'il envoyoit dans le pays de Liege. Ils ne furent pas plûtôt campés, qu'Ambiorix, à la tête des Gaulois, les y vint attaquer; mais n'ayant pas eu l'avantage qu'il esperoit, il fit dire à ces generaux que tous les Gaulois s'étoient revoltés contre les Romains, & que les Germains arriveroient dans deux jours. Sabinus donna dans ce piege, quoique Cotta s'y opposât; & dès le lendemain ces deux chefs firent partir leurs troupes. Les Gaulois les attaquerent dans leur marche, les defirent, & Aurunculeïus Cotta y fut tué. Cela arriva vers l'an 700. de la fondation de Rome, 54. ans avant la naissance du Fils de Dieu. Au reste on croit que ce capitaine est le même qu'Athenée cite comme auteur d'une histoire de Rome. * Cæsar, *de bell. Gal. l. 5. c. 5.* Athenée, *l. 6.*

COTTA, (Jean) poëte Italien de nation, dans le XVI. siecle, n'étoit pas de Veronne, comme on le dit ordinairement; mais d'un village sur l'Adige, près de Veronne. Il apprit les langues, & s'acquit beaucoup de réputation par ses poësies. Il enseigna quelque tems à Lodi, où sa belle mere s'étoit remariée: depuis il alla joindre Pontanus à Naples; puis il vint à Venise, où son merite lui acquit de l'emploi. Mais ayant été pris en 1509. par les François à la bataille de la Ghiara d'Adda, il perdit une partie de ses écrits. Il trouva pourtant moyen de se rétablir avec le secours de Barthelemi d'Alvianne, general de l'armée Venitienne, qui étoit son patron, à la suite duquel il fut pris. Ce general l'envoya au pape Jules II. qui étoit à Viterbe, où il mourut vers l'an 1510. ou 1511. d'une fievre pestilentielle, n'étant qu'en la 28. année de son âge. Nous avons des épigrammes & des oraisons de sa façon; mais nous avons perdu sa chorographie en vers; & des notes sur Pline, qu'il avoit composées. Latomus & Flaminius ont fait des épigrammes en son honneur. Mais il n'en valoit gueres la peine; car la plûpart de ses vers paroissent produits en dépit des Muses & d'Apollon. * Paul Jove, *elog. doct. c. 45.* Pierius Valerianus, *de infel. litterr. &c.*

COTTA, (Carellien) a fait des scholies *ad Mediolanensium statuta*, & un petit traité des jurisconsultes, où il commence par Mutius Scevola, & finit par André Alciat. Il a fait aussi un livre intitulé, *Memorabilia*, qui fut imprimé à Venise l'an 1572. *in 8°.* & qui n'est qu'un pillage des autres auteurs. Il le reconnoît au frontispice de son ouvrage, & cela le purge du crime de plagiaire. * Teissier, *Biblioth.* Gentilis, *in apologia Apuleii.*

COTTE D'ARMES, habit militaire que les anciens appelloient *Colobium* du mot grec κολοβὸς qui signifie *coupé*, parce que c'étoit une tunique sans manche, qui ne descendoit pas jusqu'aux genoux. Elle n'étoit pas en usage du tems des Consuls Romains, & on ne commença à s'en servir que sous les empereurs, qui la défendirent aux esclaves, comme nous l'apprenons de Servius, *sur le premier livre de l'Eneïde.* Les gens de guerre même n'avoient pas encore accoûtumé de s'en servir. Les sénateurs étoient obligés de porter en ville une pareille tunique, selon le code theodosien, *liv. 4. tit. 10.* Ensuite les évêques s'en servirent, & même le pape Eutychien, qui succeda à Felix I. l'an 275. ordonna qu'on n'enseveliroit à l'avenir les corps des martyrs, que dans des tuniques de pourpre. Ce qui fut néanmoins aboli par saint Gregoire *le grand*, *Regist. liv. 4. epist. 48.* La tunique est aujourd'hui un des ornemens ecclesiastiques, appellée communément *Dalmatique*, dont le diacre & le soûdiacre se servent quand il faut officier. La Cotte-d'armes, qui est à peu près de la même maniere, est à present la marque & l'habit du héraut, quand il exerce sa charge. Plusieurs hommes de guerre sont representés avec cet habit sur leurs tombeaux. Cotte-d'armes, en termes de blason, se dit d'un habillement que mettoient autrefois les chevaliers sur leurs armes, tant à la guerre, que dans les tournois, & qui se porte encore par les hérauts-d'armes, c'est ce que les Romains appelloient *Sagum*. C'étoit un petit manteau qui descendoit jusques vers le nombril, ouvert par les côtés, avec des manches courtes, comme des manches d'ange, quelquefois fourré d'hermines & de vair, sur lequel s'appliquoient les armoiries du cavalier, brodées en or & en argent, & avec de l'étain battu émaillé de couleurs, d'où est venue la regle du blason, de ne point mettre couleur sur couleur, ni métail sur métail. Ces couleurs étoient faites d'un étain battu & émaillé de rouge, de verd, de noir, & de bleu: ce qui leur a fait donner le nom d'*Emaux*. Ces Cottes-d'armes étoient volantes, & souvent diversifiées de plusieurs bandes de couleurs differentes, alterées & mises en divers sens, comme les drapeaux sont encore aujourd'hui écartelés, ondés & vivrés. Ces sortes d'habits s'appelloient *Devises*, parce qu'ils étoient composés de plusieurs pieces divisées & cousues ensemble, d'où sont venus les mots de *Fasce*, de *Pal*, de *Chevron*, de *Bande*, de *Croix*, de *Sautoir*, de *Losange*, &c. dont on a fait depuis les pieces honorables, de l'écu. Les Cottes-d'armes & les bannieres, n'ont jamais été permises qu'aux chevaliers & aux anciens nobles. * Budée & Spelman, *Hist. de France.*

COTTER, ou KOTTER (Christophle) *cherchez* KOTTER.

COTTIENNES, *Alpes Cottiæ*, est le nom que les anciens ont donné à une partie des Alpes, qui contiennent le mont Viso, le mont au col de la Croix, le mont Genevre, le mont Cenis, & du côté d'Italie, les vallées de Lucerne & de Perouse. Elles séparent le Dauphiné du Piémont, & comprennent les monts qui sont depuis le mont Viso, au midi où commencent les Alpes Cottiennes, jusqu'au mont Cenis au septentrion, où est le commencement des Alpes Grecques ou Gregeoises. Ce nom d'Alpes Cotties ou Cottiennes, est tiré de celui de COTTIUS, qui étoit prince de ce pays. Sa souveraineté comprenoit douze villes, chacune capitale d'une petite province; & la ville de Suze étoit capitale de l'état. Auguste avoit tâché de soûmettre Cottius; & n'ayant pû y réüssir, il le reçut au nombre des alliés du peuple Romain. L'empereur Claude donna à Julius Cossus le titre de roi, l'an de

Jesus-Christ 44. & après sa mort, ou celle de son successeur en 65. Neron reunit cet état à l'empire. Suetone parle en la vie de Tibere de Cottius, roi de ce pays. C'est dans le chap. 37. & dans la vie de Neron, chap. 18. *Cherchez* ALPES. * Pline, *l. 3. c. 20.* Strabon, *l. 4.* Tacite. Dion. Ammien Marcellin. Aurelius Victor. Leandre Alberti. Chorier, &c.

COTTIN, (Charles) Parisien, chanoine de Baïeux, succeda dans l'academie Françoise à la place de M. Habert, abbé de Cerisi en 1656. Il a fait quelques ouvrages de vers & de prose, qui sont imprimés; & a été maltraité par le celebre Boileau-Despreaux. On voit son apologie & plusieurs particularités de sa vie dans les paralleles de Perault, *part. II.* Il mourut en 1682.

COTTIUS, roi des Alpes Cottiennes, *voyez* l'article penultième au mot COTTIENNES.

COTTON, CONTON, ou COTON, (Robert) Anglois de nation, & religieux de l'ordre de saint François dans le XIV. siecle, vers l'an 1340. fut docteur de Sorbonne, & acquit le surnom de docteur agréable, *Doctor amoenus*. Il laissa des sermons & des commentaires sur le Maitre des sentences; *Quodlibeta scholastica; disceptationes magistrales, &c.* * Pitseus, *de script. Angl.* Wadinge, *biblioth. Franç. &c.*

COTTON, (Pierre) Jesuite, confesseur des rois Henri IV. & Louis XIII. étoit d'une noble famille de la province de Forez, & nâquit le 7. Mars 1564. à Neronde près la Loire, dont *Guichard* Cotton son pere, seigneur de Chenevoux, etoit alors gouverneur. Ayant atteint l'âge de vingt ans, il fut reçû parmi les Jesuites, au mois de Septembre 1583. à Arone dans le Milanez, celebre par la naissance de saint Charles. En sortant du noviciat, il fut étudier en philosophie à Milan, & de-là il alla commencer son cours de theologie à Rome, sous le P. Nicolas Bobadilla, un des premiers compagnons de saint Ignace. Après que le P. Cotton eut passé une année à Rome, ses superieurs l'envoyerent en France, où il acheva sa theologie dans le college de Lyon. Il y fut élevé à la dignité du sacerdoce. On le chargea de prêcher un carême, dont il s'acquitta si bien, que depuis il fut toûjours employé dans ce saint ministere. Il enseigna aussi les cas de conscience à Avignon, & rendit d'autres grands services à sa compagnie & au public. Entre plusieurs conversions qu'il opera, il suffira de citer celle de M. de Lesdiguieres, qui fut depuis connétable de France. Il avoit connu le P. Cotton à Grenoble; & se trouvant l'an 1603. à la cour, il parla au roi Henri *le Grand* de ce sçavant religieux. Le roi qui avoit résolu de rappeller les Jesuites, voulut entendre le P. Cotton, qu'on fit venir d'Aix en Provence, où il étoit alors; & il fut si satisfait de son éloquence & de sa pieté, qu'il le choisit pour son confesseur. Il le voulut même nommer à l'archevêché d'Arles, & lui procurer un chapeau de cardinal; mais ce bon pere s'y opposa toûjours. Il prêchoit continuellement, se trouvoit à des conférences avec les herétiques, composoit les ouvrages que nous avons de lui, & s'étoit fait une solitude au milieu de la cour. Après la mort funeste du roi Henri *le Grand* en 1610. la reine Marie de Medicis, regente du royaume, souhaita que le P. Cotton continuât à rendre ses services ordinaires au jeune roi Louis XIII. dont il fut aussi confesseur. Il accepta cet emploi, quoique son inclination l'éloignât de la cour. Après avoir si souvent demandé d'en sortir, il l'obtint enfin en 1617. & se retira dans la maison professe, que sa compagnie possede à Lyon. En 1621. il fut nommé recteur du college de Bourdeaux, & en 1623. provincial de la province d'Aquitaine. Au commencement de l'an 1626. ayant achevé son tems de provincial de la province d'Aquitaine, il eut le même emploi dans celle de France. Un arrêt que le parlement de Paris donna contre sa compagnie, & qu'il ne put éviter, lui fit tant de chagrin, qu'il en tomba malade, & en mourut trois jours après. Ce fut le 19. Mars de la même année 1626. à l'âge de 63. ans. Il prêchoit alors le Carême à Paris dans l'église de saint Paul. Il a laissé quelques ouvrages, comme *du sacrifice de la messe; Geneve plagiaire; la rechute de Geneve plagiaire; l'Institution catholique; des Sermons, &c.* * La vie du P. Cotton, composée par le P. Pierre Royer. Alegambe, *biblioth. script. soc.* Jesu. Le Mire, *de script. sac. XVII.* Dupleix. Pierre de S. Romuald. *Vie du pere Cotton*, par le pere d'Orleans.

COTTON, (Robert) chevalier Anglois, s'est acquis beaucoup de reputation dans le XVII. siecle, par son érudition, & par l'amour qu'il a eu pour les livres. Il a dressé une belle bibliotheque avec d'excellens manuscrits, restes precieux des bibliotheques des monasteres anglois qui avoient échapé à la fureur brutale de ceux qui pillerent les monasteres sous Henri VIII. & que Cotton ramassa avec de grands soins & beaucoup de dépense. C'est la societé royale de Londres qui en est en possession. Il mourut en 1631. âgé de 61. ans. On donna en 1652. un recueil de traités qu'il avoit composés dans des occasions importantes.

COTYCIENNES, (Feles) *cherchez* COCYTE.

COTYLE, (la) du mot grec κοτύλη, étoit une mesure ancienne des choses liquides, qui contenoit neuf onces d'Italie, c'est-à-dire, une once moins que l'hémine romaine; Apulée veut que la cotyle & l'hémine soient synonymes parmi les anciens, & que toutes deux se prennent pour le demi-setier. L'hémine, dit-il, est la moitié du setier; d'où vient que les Grecs l'appellent *Cotyle*, c'est-à-dire, *incision* ou *division*, parce qu'elle divise le setier en deux. S. Isidore dit aussi la même chose dans ses origines. S. Epiphane dit formellement que la cotyle est la moitié du setier, & qu'elle est appellée cotyle, parce qu'elle divise le setier en deux. Galien en ses livres de remedes, est plein de semblables expressions. Suidas dit aussi que la cotyle s'appelloit de son tems demi-setier. * *Antiqq. grec. & rom.*

COTYS, roi de Paphlagonie, fit alliance avec Agesilaüs, roi de Sparte. * Plut. *in vit. Agesil.*

COTYS, roi de Thrace, contemporain de Philippe, pere d'Alexandre, vers la 1. année de la CVI. Olympiade, & 356. ans avant Jesus-Christ, fut un prince très-cruel. Il regna 24. ans, & fut tué par un certain Python, qui se retira à Athenes. Peut-être est-ce celui, dont Plutarque a fait mention dans ses apophthegmes. * Ath. *l. 12. c. 8.* Bayle, *dict. crit.*

COTYS, roi de Thrace, envoya son fils au secours de Pompée, à la tête de 500. chevaux. * Cæsar, *de bello civil. l. 3.*

COTYS, fils de Rhœmetalces, roi de Thrace. Auguste, après la mort de son pere, partagea la Thrace entre son oncle Rhescuporis & lui, 15. ans avant Jesus-Christ. Rhescuporis regna sur les montagnes, & Cotys sur les plaines les plus voisines de la Grece. Ce partage subsista entr'eux tant qu'Auguste vécut; mais après sa mort, Rhescuporis prince très-cruel, résolut de perdre son neveu, & l'assassina, après l'avoir fait prisonnier, dans un festin. Cette trahison fut vengée par une autre. Pomponius Flaccus, ami de Rhescuporis, fut choisi pour l'attirer à Rome, & on fit tuer ce prince à son retour. Son royaume fut partagé entre Rhœmetalces son fils, & les fils de Cotys. Ce Cotys est celui, à qui Ovide écrivit quelques élegies, entr'autres celle du 2. livre *de Ponto*, qui commence ainsi:

> *Regia progenies, cui nobilitatis origo,*
> *Nomen ab Eumolpi pervenit usque Cotis, &c.*

* Tacite, *Annal. l. 2. c. 64.* Vell. Paterc. *l. 2. Voyez* Bayle, *dict. crit.*

COTYS, fils du précedent, après avoir partagé la Thrace avec son cousin Rhœmetalces, fut obligé de la lui ceder par ordre de Caligula, qui lui donna en échange l'an 38. de Jesus-Christ, la petite Armenie, & une partie de l'Arabie. On voulut l'élire roi de la grande Armenie, l'an 47. mais l'empereur Claude lui défendit d'y penser. * Dion, *l. 59.* Tacit. *ann. 11. c. 9.*

COTYS, frere de Mithridate, roi du Bosphore sous l'empire de Claude, fut couronné, & mis à la place de son frere, qui avoit intention de se revolter, & duquel il avoit découvert les desseins. * Tacit. *ann. 12.*

COTYS, autre roi du Bosphore, dont Arrien manda la mort à l'empereur Adrien, vers l'an de J. C. 134. * Arrien *de Pont.*

COTYTTO, déesse de l'impudence, dont les Baptes,

qui étoient ses sacrificateurs, celebroient pendant la nuit les fêtes en dansant. Probus croit qu'elle étoit une comedienne, & que ces Baptes étoient des personnes de la même profession. * Juvenal, *en sa seconde satire, v. 91.*

COVARRUVIAS, (Diego) évêque de Segovie, & président du conseil de Castille, dans le XVI. siecle, nâquit à Tolede le 25. Juillet l'an 1512. d'*Alfonse* de Covarruvias, & de *Marie* Guttierrez. Covarruvias est une terre en Espagne, dans le diocèse de Burgos, dont ceux de cette famille portoient le nom; & ils avoient aussi celui de Levia. Diego étudia à Salamanque avec son frere ANTOINE, *dont nous parlerons.* Il y enseigna le droit canon, & fut choisi pour être juge de Burgos, puis conseiller de la cour de Grenade. En même tems l'empereur Charles V. le nomma à l'archevêché de saint Domingue dans l'isle Hispaniola, une des Antilles, qu'il refusa: mais en 1559. Philippe II. roi d'Espagne, lui ayant donné l'évêché de Ciudad-Rodrigo, il fut sacré le 28. Avril de l'an 1560. Quelque tems après, ce sçavant prelat fut nommé pour reformer l'université de Salamanque, & eut ordre de se trouver au concile de Trente, où il s'acquit une si grande reputation de doctrine, de vertu, & de probité, qu'il fut commis pour dresser les decrets de la reformation. Il y travailla avec Hugues Bon-compagno, qui fut depuis le pape Gregoire XIII. & qui ne parloit jamais de Diego Covarruvias, que comme d'un ami, pour lequel il avoit beaucoup d'affection. Lorsqu'il fut de retour en Espagne l'an 1564. le même roi Philippe II. le nomma à l'évêché de Segovie. Covarruvias y étoit occupé, l'an 1572. dans les fonctions de son ministere, lorsqu'après la mort du cardinal d'Espinosa, président du conseil de Castille, il fut choisi pour remplir cette charge. Depuis le roi le nomma à l'évêché de Cuença, & il mourut avant que d'en avoir pris possession, à Madrid le 27. Septembre de l'an 1577. qui étoit le 66. de son âge. Son corps fut porté à Segovie. Diego Covarruvias sçavoit les langues, la theologie, les belles lettres, & il avoit une connoissance du droit si particuliere, qu'il en a été surnommé *le Bartole Espagnol.* Ses ouvrages ont été mis en *2. volumes.* * Morales, *Antiq. Hisp.* André Schottus & Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Le Mire, *de script. sæcul. XVI.* Ægidius Gonzales d'Avilas, *grand. de Madr. &c.*

COVARRUVIAS, (Antoine) chanoine de Tolede, étoit frere de l'évêque de Segovie, qu'il suivit au concile de Trente. Il avoit une très-vaste connoissance des sciences, & en particulier de la jurisprudence civile & canonique, qu'il enseigna à Salamanque. Depuis on le nomma conseiller au conseil de Castille, & il seroit parvenu à des charges plus considerables, si sa surdité ne l'eût contraint de se retirer. On lui donna un canonicat dans l'Eglise de Tolede sa patrie, dont il fut aussi theologal, & il y mourut sur la fin du mois de Decembre de l'an 1602. âgé de 78. ans. Ses ouvrages n'ont pas été publiés. * André Schottus & Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.* Le Mire, *de script. sæc. XVII. &c.*

COVARRUVIAS, (Pierre) Espagnol, religieux de l'ordre de saint Dominique, au commencement du XVI. siecle, prêcha avec beaucoup d'applaudissement, & composa quelques ouvrages. On met sa mort en 1530. * Antoine de Sienne, *de vir. illust. Præd.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

COVARRUVIAS Horosco, *cherchez* de OROSCO, (Alfonse.)

COUBELS, fort des Hollandois, situé dans l'isle d'Amboina, une des Moluques. * Mati, *diction.*

COUCO, ville d'Afrique dans la Barbarie. Elle est dans la province d'Alger, vers les confins de celle de Bugie, à dix ou douze lieues de la ville de ce nom, vers le midi occidental. Couco, que l'on prend pour la *Tubusuptus* des anciens, est une ville assez grande, & forte par sa situation sur un rocher escarpé de tous côtés. Elle est capitale d'un royaume qui est tout dans des montagnes, dont les avenues sont fort difficiles, & dont les peuples & le roi ont souvent disputé leur liberté contre les Algeriens, desquels ils sont tributaires. * Mati, *diction.*

COUCI, la maison de Couci, si celebre par elle-même & par ses alliances, tiroit son nom de la terre de Couci en Picardie. Le plus ancien de cette famille dont nous ayons connoissance, est DREUX de Couci, seigneur de Boves, &c. qui vivoit vers l'an 1035. Il eut ENGUERRAN I. seigneur de Couci; *Robert*, seigneur de Marle; & *Anselme* ou *Ansean* de Boves.

II. ENGUERRAN de Couci, I. du nom, vivoit en 1080. Ce fut lui qui usurpa le château de Couci sur un seigneur nommé Alberic, à qui il appartenoit. Il épousa *Alde* de Rouci, dame de Marle, dont il eut THOMAS, qui suit.

III. THOMAS seigneur de Couci, de Marle, de la Fere & de Boves, comte d'Amiens, fit le voyage de la Terre-sainte en 1096. Ce seigneur, dont le naturel étoit cruel, se revolta contre son pere. Il tua de sa propre main trente hommes dans une occasion contre le vidame & l'évêque d'Amiens, qui défendoient les terres de l'église, dont il vouloit s'emparer. Le roi Louis *le Gros* entra dans ces guerres. Thomas fut excommunié par un concile de Beauvais en 1114. & dépouillé par le roi du comté d'Amiens. Il regagna les bonnes graces des gens d'église, en dotant l'abbaye de Prémontré de plusieurs biens en 1118. mais ayant recommencé ses premieres violences & dépouillé plusieurs marchands, malgré le saufconduit du roi de France, ce prince l'alla assieger dans son château de Couci en 1130. Il voulut faire une sortie, mais y ayant été mortellement blessé par Raoul comte de Vermandois, il expira peu après dans la ville de Laon, où on l'avoit conduit prisonnier. Il avoit épousé *Ide* de Hainaut, puis *Milessende* de Creci. De la premiere il eut *Ide* de Couci, qui epousa *Alard* de Cimai, puis *Bernard* d'Orbais; & *Beatrix*, mariée à *Everard*, seigneur de Breteuil en Beauvoisis. De la seconde il eut ENGUERRAN II. qui suit, *Robert*, seigneur de Boves, qui mourut dans une grande vieillesse, en un voyage d'outre-mer l'an 1191. Sa posterité finit en la personne de son petit-fils, *Robert II.* seigneur de Boves, mort après l'an 1246.

IV. ENGUERRAN II. du nom seigneur de Couci, de Marle, de la Fere, Vervins, Crêci & Pinon, fit du bien à plusieurs abbayes, sur tout à celle de Premontré, & fut au voyage d'outre-mer avec le roi de France Louis *le Jeune*, où il mourut avec Everard de Breteuil son beau-frere. Il avoit épousé en 1132. *Agnès* de Boisgenci, parente du roi de France, dont il eut RAOUL, qui suit; & *Enguerran*, mort en 1174. enterré dans l'église de saint Denys en France.

V. RAOUL de Couci assista le roi Philippe-*Auguste*, en la guerre que ce prince eut l'an 1181. contre Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Il suivit le même roi au voyage d'outremer, & fut tué au siege d'Acre l'an 1191. Son corps fut porté à l'abbaye de Foigni. C'est lui que regarde le trait d'histoire, rapporté par Fauchet dans ses *anciens poëtes Franç.* & par la Croix du Maine, *bibl. Franç.* sçavoir, que Raoul de Couci aima beaucoup la dame de Fagel, pour laquelle il fit quantité de poësies, & que se voyant blessé à mort, il ordonna à son écuyer de porter son cœur à cette dame, avec une lettre qu'il lui écrivit; que cet écuyer executa ses ordres; & qu'approchant du château qu'habitoit cette dame, il rencontra son époux, qui le força à lui remettre entre les mains ce qu'il portoit; que le seigneur de Fagel étant maître de ce cœur, le fit hacher & servir à sa femme, parmi de la viande qu'elle mangea: de quoi ayant été instruite, elle fut si saisie de douleur & de desespoir, qu'elle ne voulut plus prendre de nourriture, & mourut. Du Chêne dans son *histoire de la maison de Couci*, ne fait aucune mention de cette avanture. Raoul avoit épousé, 1°. *Agnès* de Hainaut, fille de *Baudouin* comte de Hainaut, dont il eut *Toland* de Couci, mariée à *Robert* II. comte de Dreux, petit-fils du roi Louis *le Gros*; *Isabeau*, épouse de *Raoul* comte de Couci, puis de *Henri*, comte de Grandpré; & *Ade*, alliée à *Thierri*, seigneur de Bevre en Flandres. RAOUL épousa en secondes nôces *Agnès* de Dreux, fille de *Robert* de France, comte de Dreux, & de sa troisiéme femme *Agnès* comtesse de Braine, & sœur de *Robert* II. qui épousa la fille aînée de *Raoul*. De cette seconde femme il eut ENGUERRAN III. qui suit; THOMAS, tige des seigneurs de Vervins, qui mourut en 1252. & son fils *Thomas* II. avant l'an 1276. Celui-ci eut pour fils *Thomas* III. dont un fils aussi nommé *Thomas* fut tué à la bataille de Courtrai en 1302. La posterité des comtes de Vervins, fut dit-on, continuée par *Jean* de Couci, second

fils de *Thomas* III. mais du Chêne n'a pû la poursuivre, faute de preuves certaines. Les autres enfans de RAOUL sire de Couci, furent *Raoul*, que quelques-uns disent avoir été évêque de Noyon; *Robert*, seigneur de Pinon, dont la posterité finit en 1377; & *Agnès*, mariée à *Gilles* de Beaumes, seigneur châtelain de Bapaumes.

VI. ENGUERRAN de Couci II. du nom, surnommé *le Grand*, rendit la place de Couci plus forte qu'elle n'avoit été auparavant, l'enrichit de somptueux édifices, refit le château, y bâtit une chapelle avec une grosse & magnifique tour, qu'il accompagna de quatre autres moindres, environna la ville d'autres belles tours & fortes murailles, & fit encore construire d'autres châteaux sur ses terres, avec une extraordinaire dépense. Il servit le roi Philippe *Auguste* à la bataille de Bouvines l'an 1214. & accompagna l'année suivante avec cinquante chevaliers, le prince Louis de France, depuis roi Louis VIII. à l'expedition d'Angleterre; mais en 1216. il fut excommunié par ordre du pape Honoré III. pour avoir ravagé les terres de l'église de Laon, & pris le doyen prisonnier: il en eut l'absolution l'an 1218. Sous le roi saint Louis, il se ligua avec Henri III. roi d'Angleterre & Pierre, dit *Mauclerc*, duc de Bretagne, en apparence contre Thibault comte de Champagne; mais le dessein principal de la ligue étoit d'ôter la couronne au roi. Les anciennes chroniques disent même qu'on l'offrit à Enguerran de Couci, & que les principaux liguez parlerent de l'élever sur le trône. La reine Blanche dissipa bientôt ce parti par sa prudence, & Couci rentra dans son devoir. Le roi le manda en 1236. à saint Germain en Laye, afin de servir sa majesté contre le même Thibault de Champagne, qui étoit devenu roi de Navarre, & qui faisoit mine de remuer. Il fut aussi appellé par le même prince à Chinon l'an 1242. contre Hugues comte de la Marche, qui s'étoit ligué avec Henri III. roi d'Angleterre; mais il mourut l'an 1243. Il épousa 1°. *Beatrix* de Vignori, veuve de *Jean* I. comte de Rouci: 2°. *Mahaut* de Saxe, fille de *Henri* de Saxe & de *Mahaut* d'Angleterre, & veuve de *Geofroi* III. comte du Perche: 3°. *Marie* de Montmirel, fille de *Jean* seigneur de Montmirel & d'Oisi, qui se rendit religieux à Longpont, & de *Helvide* de Dampierre. Il n'eut des enfans que de la derniere; sçavoir, *Raoul* II. tué à la bataille de la Massoure en 1250. sans laisser de posterité de *Philippe* de Ponthieu son épouse; ENGUERRAN IV. qui suit; *Jean*, qui servit avec son pere contre le comte de la Marche, & qui mourut peu après lui; *Marie*, alliée 1°. à *Alexandre* II. roi d'Ecosse, & qui fut mere d'Alexandre III: 2°. à *Jean* de Brienne, dit d'*Acre*, grand bouteiller de France, fils puîné de *Jean* roi de Jerusalem; & *Alix* de Couci, épouse d'*Arnoul* III. comte de Guines, dont elle eut des enfans qui hériterent de leur oncle Enguerran IV.

VII. ENGUERRAN de Couci IV. du nom, fut seigneur de Couci, d'Oisi, de Montmirel, de Crevecœur, d'Havraincourt, des Fertez Ancoul & Gaucher, de Tresmes & de Condé en Brie, vicomte de Meaux & châtelain de Cambrai. Il aimoit si passionnément la chasse, que trois jeunes-hommes Flamans, qui étudioient à l'abbaye de S. Nicolas de Laon, ayant été surpris l'an 1256. chassans sur les terres de Couci, Enguerran les fit pendre: de quoi le roi S. Louis fut si indigné, qu'il lui auroit fait subir la peine du tallion, sans ses parens qui solliciterent ce saint roi à commuer la peine de mort en une grosse amende. Il fut donc condamné à fonder deux chapelles pour les ames des trois jeunes gentilshommes, & à la somme de 10000. livres que l'on employa pour faire bâtir l'hôtel-Dieu de Pontoise, & pour achever les couvens de saint Dominique & de saint François à Paris; & outre cela, d'aller servir quelque tems à ses dépens en la Terre-sainte, avec un certain nombre de chevaliers. Il fut dispensé par la suite de ce voyage, par *Raoul* évêque d'Evreux, suivant le pouvoir que le pape lui en donna, à condition pourtant d'envoyer 12000. livres aux Chrétiens d'outremer: ce qui fut confirmé par le roi en 1261. Il mourut enfin en 1310. sans enfans de ses deux femmes, qui furent *Marguerite*, fille d'*Othon* III. comte de Gueldres, & de *Marguerite* de Cleves: & *Jeanne* de Flandres, fille aînée de *Robert*, dit *de Bethune*, comte de Flandres, & d'*Yoland* de Bourgogne, comtesse de Nevers: ainsi ses biens passerent à ENGUERRAN & *Jean* de Guines ses neveux, fils d'*Alix* de Couci, comtesse de Guines. *Jean* fut vicomte de Meaux; mais il n'eut qu'une fille *Jeanne* de Guines, dite de Couci, vicomtesse de Meaux, accordée à *Gaucher* VI. seigneur de Châtillon.

II. RACE DES SEIGNEURS DE COUCI.

VIII. ENGUERRAN sire de Couci V. du nom, étoit second fils d'ARNOUL III. du nom, comte de Guines & d'*Alix* de Couci, sœur & heritiere d'*Enguerran* IV. Voyez GUINES. Enguerran prit le nom & les armes de Couci après la mort de son oncle maternel, & partagea cette succession avec Jean son frere, ayant eu pour sa part les seigneuries de Couci, de Marle, de la Fere, d'Oisi, & d'Havraincourt, de Montmirel, de Condé en Brie, &c. & l'hôtel de Couci à Paris. Comme il avoit été élevé à la cour d'Alexandre III. roi d'Ecosse son cousin germain, il y fut marié avec *Chrétienne* de Bailleul, avec laquelle il repassa en France, & y mourut après l'an 1321. ayant eu GUILLAUME, qui suit; *Enguerran*, qui fut seigneur de Condé en Brie, puis vicomte de Meaux, par succession, de Jean de Guines son oncle, il mourut en 1344. étant pere de *Philippe* de Couci, vicomte de Meaux, qui ne laissa que des filles.

IX. GUILLAUME de Couci prit le surnom & les armes pleines de Couci, & mourut en 1335. ayant eu d'*Isabeau* de Châtillon, fille de *Gui*, comte de S. Paul, ENGUERRAN VI. qui suit; *Jean*, seigneur d'Havraincourt, mort sans posterité après l'an 1354; *Raoul*, seigneur d'Havraincourt après son frere, seigneur aussi de Montmirel, de la Ferté Gaucher, d'Encre, &c. dont les fils ne laisserent point de posterité: un d'eux *Raoul* de Couci, fut évêque de Mets, puis de Noyon, & mourut en 1424; *Aubert*, quatriéme fils de *Guillaume* fut seigneur de Dronai, & mourut en 1388. ne laissant que des filles.

X. ENGUERRAN de Couci VI. du nom, fut marié par les soins du roi Philippe de *Valois*, avec *Catherine* d'Autriche, fille de *Leopold* I. duc d'Autriche, & de *Catherine* de Savoye; il n'en eut qu'un fils unique qui suit, & mourut en 1344.

XI. ENGUERRAN de Couci VII. du nom, seigneur de Couci, de Marle, de la Fere, & d'Oisi, comte de Soissons & de Betfort, fut un des plus considerables du royaume. Après la prise du roi Jean à la bataille de Poitiers, Enguerran de Couci passa avec d'autres ôtages en Angleterre, pour la délivrance de ce prince: là il fut si agréable au roi d'Angleterre Edouard III. qu'il le choisit pour son gendre, le fit comte de Betford, & lui donna le comté de Soissons, que Gui de Blois résigna à ce monarque, pour se tirer d'ôtage. Revenu en France, & voyant que la guerre s'allumoit entre le roi de France, & celui d'Angleterre, il se retira en Lombardie pour n'être point forcé à prendre les armes contre son beau-pere, & il prit le parti du pape Gregoire XI. contre Barnabon Visconti; mais à la fin il revint trouver le roi Charles V. qui l'envoya en Bretagne pour des affaires importantes l'an 1368. & qui lui donna même des troupes pour passer en Allemagne, & y faire valoir les droits de sa mere sur le duché d'Autriche. N'ayant pû réussir à moyenner la paix avec l'Angleterre il prit ouvertement le parti du roi, lui aida à reprendre Cherbourg, Carantan & autres places appartenantes au roi de Navarre, comte d'Evreux: services dont le roi Charles V. fut si content qu'il voulut lui donner l'épée de connetable, après la mort de Bertrand du Guesclin; mais il remercia sa majesté, disant qu'Olivier de Clisson en étoit plus capable que nul autre. Ce prince l'instala gouverneur de Picardie, & le roi Charles VI. lui donna en 1384. la charge de grand bouteiller de France. Il fut employé encore pour des negociations importantes en Bretagne & en Savoye; puis à la priere de Philippe de France, dit *le Hardi*, duc de Bourgogne, il accompagna Jean de Bourgogne son fils, comte de Nevers, à une expedition contre les infidéles: le voyage ne fut pas heureux, & l'armée Chrétienne fut battue à Nicopoli l'an 1396. Enguerran de Couci y resta prisonnier avec les principaux seigneurs, & mourut le 16. Fevrier de l'année suivante. Il avoit épousé 1°. comme nous l'avons dit, *Isabelle*, fille d'*Edouard* III. roi d'Angleterre: 2°. *Isabeau*, fille de *Jean* I. duc de Lorraine. De la premiere il eut MARIE, qui suit; & *Philippe*, élevée en

Angleterre, où elle épousa *Robert* de Vere, duc d'Irlande, marquis de Dublin, comte d'Oxford, grand chambellan d'Angleterre; mais le mariage fut cassé. De la seconde nâquit *Isabeau* de Couci, mariée l'an 1409. à *Philippe* de Bourgogne, comte de Nevers & de Rethel, morte en 1411.

XII. MARIE de Couci, comtesse de Soissons, dame de Couci, d'Oisi, &c. fut mariée du vivant de son pere à *Henri* de Bar, fils aîné de *Robert* duc de Bar, marquis de Pont, & de *Marie* de France, sœur du roi *Charles* V. son mari, fut tué à la bataille de Nicopoli en 1396. Elle vendit en 1400. la terre de Couci & les châtellenies de Marle & de la Fere à Louis de France duc d'Orleans, frere du roi Charles VI. & mourut en 1484.

Ainsi finit la seconde famille de Couci, sortie en ligne masculine de celle de Guines. Tous les biens passerent dans celle de Bar, puis dans celle de Luxembourg, & enfin dans la maison royale de Bourbon qui les a apportés à la Couronne. * L'Allouete, *hist. de la maison de Couci*. Du Chêne, *hist. de la maison de Couci*. La Morliere, *des maisons illustres de Picardie*. Albert chanoine d'Aix, *hist. Hierof. l. 1. c. 7*. Sainte-Marthe. Mezerai. Godefroi. Le P. Anselme, &c.

COUDE'E. On appelle ainsi l'espace qui est depuis le pli du bras que l'on nomme coude, jusqu'au bout du doigt du milieu de la main. Les Hebreux, les Grecs, les Babyloniens & les Romains se servoient communément de la coudée pour mesurer les terres qu'ils vendoient ou achetoient. La coudée des Hebreux differoit en longueur de celle des Grecs & de celle des Romains. La plus grande, qui est la coudée geometrique dont se servoient les Hebreux, étoit de deux pieds deux pouces de roi. La moyenne avoit un pied dix pouces, & la plus petite n'avoit qu'un pied cinq pouces. La coudée est la plus ancienne de toutes les mesures. Nous lisons dans l'écriture sainte que Dieu ordonna à Noé de bâtir une arche de 300. coudées de long, de 50. de large & de 30. de haut, & d'y faire une fenêtre d'une coudée; & que les eaux surpasserent de 15. coudées les plus hautes montagnes. Le lit d'Og roi de Basan étoit de 9. coudées & large de 4. Lorsque les Israëlites passerent le Jourdain, Josué leur ordonna de laisser une distance de 2000. coudées entre eux & l'arche, qui étoit longue de 2. coudées & demie. Lorsque Dieu traça à Moïse le plan du tabernacle, il se servit de la mesure & d'un certain nombre de coudées pour lui en marquer l'étendue. Dans le nouveau testament notre Seigneur se servoit aussi de cette mesure. Saint Jean dans son Apocalypse rapporte que les murs de Jerusalem qu'il avoit vûs, avoient 144. coudées de long. Enfin par l'un & par l'autre testament il paroît que la maniere de mesurer par coudées étoit en usage parmi les Hebreux. Des Hebreux cette mesure passa chez les autres nations. La potence qu'Aman fit dresser pour Mardochée étoit haute de cinquante coudées. Enfin nous lisons dans les auteurs Grecs & Latins que ces peuples se servoient de la coudée pour mesurer. * *Genes. 6. & 7. Exod. 26. Num. 11. & 35. Josué, 3. Ester. 5. Matt. 6. Luc. 12. Apocal. 21.* Herodote. Pline, &c.

COUDRAI MONTPENSIER, (seigneur de) *cherchez* ESCOUBLEAU.

COVENTER, *cherchez* GUILLAUME DE COVENTRI.

COVENTRE, ou COVENTRI, *Coventria*, ville d'Angleterre, dans le comté de Warwic, avec évêché suffragant de Cantorberi. Cette ville est presque au milieu de l'Angleterre. L'évêché y fut établi vers l'an 656. à Leichfield. On en mit depuis un autre à Coventri, & ensuite ils ont été unis ensemble. Cette ville a eu Gautier & Guillaume de Coventri. * Camden.

COVENTRE ou DE COVENTRI, *cherchez* GAUTIER COVENTRE, &c.

COUESNON, anciennement *Lerra*, petite riviere de France en Bretagne. Elle baigne Fougeres, Antrain, & ensuite Pont Orson en Normandie, & elle se décharge dans le canal, vis-à-vis de la petite isle de saint Michel. * Baudrand.

COULAN, ville & royaume de l'Inde dans la presqu'isle deçà le Gange, sur la côte de Malabar. Ce royaume est entre celui de Cochin qu'il a au septentrion, & celui de Travancor au midi. La ville de Coulan a été considerable, très-riche, bien peuplée & extrêmement florissante, à cause du commerce; mais les sables de la mer ayant presque bouché son port, Goa & Calicut ont attiré le négoce. Les Portugais ont eu une forteresse à Coulan, & on assure que par leur moyen il y a eu plusieurs Chrétiens en ce royaume. * Maffé, *liv. 2.* Jarric. *l. 6. c. 17.* Barbosa, &c.

COULIN, (Guillaume) que les autres appellent Coësin ou Coaversin, de Douai, vice-chancelier de l'ordre de Malte, vivoit en 1480. Il est auteur de divers ouvrages, & entr'autres de l'histoire du siege de Rhodes, &c. * Cuspinien, *de Imper.* Valere André, *bibl. Belg.*

COULOGNE, bourg de France en Gascogne. Il est dans le petit pays de Gaure, à sept lieues de Toulouse, du côté du couchant. On le prend pour la petite ville d'Aquitaine, qui portoit le nom de *Casinomagum*, *Cosinomagus*, & *Salomacum*. * Baudrand.

COULOM-CHA: nom que l'on donne en Perse aux gentilshommes que le roi envoie aux gouverneurs des provinces, aux vice-rois, & autres personnes considerables. *Coulom-cha* signifie *Esclave du roi*: non pas qu'ils soient esclaves; mais ils prennent ce nom pour marquer qu'ils sont entierement dévoués au service de leur souverain. Ce sont la plûpart des enfans de qualité, élevés dès leur jeunesse à la cour, pour s'y rendre capables des grands emplois. Le roi les envoie porter aux gouverneurs ses présens ou ses ordres. Celui vers lequel ils sont envoyés leur doit donner un riche habit à leur arrivée, & un présent convenable à leur qualité lorsqu'ils s'en retournent. Souvent même le roi taxe le présent que l'on doit faire à son Coulom-cha; & quand cela arrive, on est obligé de le payer d'abord, comme une dette, & de faire encore des liberalités selon le merite de l'envoyé, & le crédit qu'il a à la cour. * Le chevalier Chardin, *Voyage de Perse en 1673.*

COULOUR est un bourg dans le royaume de Golconde, à sept lieues de la ville de Golconde, dans la presqu'isle de l'Inde, en deçà du golfe de Bengala. Proche de ce bourg, il y a une mine de diamans, que l'on appelle la mine *du Coulour*, en langue persienne, & *de Gani*, en langue du pays. Ce fut un pauvre homme qui la découvrit dans le XVI. siecle, en bêchant un bout de terre, où il rencontra une pointe-naïve, pesant près de vingt-cinq carats. Cette sorte de pierre lui étant inconnue, & la voyant briller de quelque éclat, il la porta à Golconde & s'adressa sans le sçavoir à une personne qui faisoit négoce de diamans. Ce marchand fut surpris de voir un diamant d'un tel poids, parce qu'auparavant les plus grands que l'on voyoit étoient au plus de dix à douze carats. Le bruit de cette nouvelle se répandit bientôt dans le pays, & quelques-uns du bourg, qui étoient riches, commencerent à faire fouiller la terre, où l'on trouva des diamans en grande quantité. On en voit qui vont jusqu'à quarante-cinq carats, & plus. Et il s'y en est trouvé un qui étant brute, pesoit près de huit cens carats, & étant taillé près de deux cens quatre-vingt carats. Mirgimola, ministre d'état d'Aurengzeb, grand Mogol de l'Inde, en fit présent à cet empereur. Les mineurs tirent toute la terre, & la portent dans un enclos preparé près de là, où ils la détrempent & la lavent deux ou trois fois; puis ils la laissent sécher au soleil, & après l'avoir vannée, ils l'étendent avec une maniere de rateau. Ensuite ils la battent avec des billots de bois. Enfin ils la vannent une seconde fois; & l'ayant étendue & rendue unie, ils commencent par un des bouts à y chercher des diamans. Le negoce s'en fait comme à la mine de Raolconde * Tavernier, *Voyage des Indes.*

COVOLA, château de l'état de Venise en Italie. Il est dans le Trevisan, aux confins du Vicentin, & de l'évêché de Trente, près de la Brenta, à une lieue au-dessus du bourg de Cismonte, & de l'embouchure de la riviere de ce nom. Ce château est extrêmement fort par sa situation sur une pointe de rocher, si escarpée de tous côtés, que rien ne peut y monter, ni en descendre, que par une poulie. * Mati, *diction.*

COUPER, petite ville de l'Ecosse meridionale, située dans le comté de Fife, sur la riviere d'Eden. Il y a une autre COUPER, dans le petit pays de Gowrée, à six lieues de celle-ci, du côté du nord. * Mati, *dictionaire.*

COUR, en latin *Curia*. Lieu, selon Festus, où s'assem-

bloient ceux qui avoient soin des affaires publiques. Mais *Curia* chez les Romains ; signifioit plûtôt les *personnes qui composoient le conseil*, que le lieu où l'assemblée se faisoit, parce que ce lieu n'étoit point certain, le senat s'assemblant tantôt dans un temple, tantôt dans un autre. Il y avoit néanmoins de certains lieux appellés *Curia*, comme *Curia Hostilia*, *Curia Calabra*, *Curia Saliorum*, *Curia Pompeii*, *Curia Augusti* : mais on ne sçait pas bien distinctement quels édifices c'étoient. Ces lieux ou ces cours étoient de deux sortes; les unes où les pontifes s'assembloient pour regler les affaires de la religion, qu'on appelloit d'un mot general *Curia Veteres* : on en comptoit quatre, sçavoir *Forensis*, *Ravia*, *Vellensis*, & *Velitia*, qui étoient dans le dixiéme quartier de la ville : les autres où le senat s'assembloit pour les affaires de l'état. Nous apprenons cette division de Varron au livre quatriéme de la langue latine ; *Curia duorum genera ; & ubi Sacerdotes res divinas curarent, ut Curia Veteres : & ubi senatus humanas, ut Curia Hostilia.*

La Cour Calabre fut bâtie par Romulus sur le mont Palatin auprès de sa maison, selon Varron, ou, selon d'autres, au Capitole, au lieu où est maintenant le magasin du sel, au logis des conservateurs. Elle fut appellée *Calabra* du verbe *Calare*, qui signifie Appeller, parce que c'étoit le lieu designé par Romulus, où le roi des sacrificateurs convoquoit le senat & le peuple, pour leur annoncer les premieres lunes, les jours des sacrifices & des jeux publics.

La Cour Hostilie, *Curia Hostilia*, fut bâtie par Tullus Hostilius, en la place romaine, où le senat s'assembloit souvent.

La Cour de Pompée, *Curia Pompeii* ou *Pompeia*, tout joignant le theâtre qu'il fit bâtir en la place qu'on nomme aujourd'hui *Campo-di-Fiore*. C'est un palais fort magnifique, où le senat étoit assemblé, lorsqu'on assassina Jules-Cesar, qui arrosa de son sang la statue de Pompée. Il y avoit à l'entrée de ce palais un superbe portique soutenu de cent belles colonnes ; il demeura en son entier près de trois cens ans, & fut brûlé du tems de l'empereur Philippe, successeur de Gordien III.

La Cour des Saliens au Palatin, *Curia Saliorum*, où, après qu'elle eût été réduite en cendres, on trouva la litue, ou le bâton augural de Romulus en son entier, sans avoir été endommagé par le feu, si Ciceron en doit être cru dans ses livres de la *divination*.

La Cour de Jules-César, *Curia Julia* ou *Julii*.

La Cour d'Auguste, *Curia Augusti*.

La Cour d'Octavie, sœur d'Auguste, *Curia Octavia*.

La Cour Pompilienne, *Curia Pompiliana*.

La Cour de Caton, *Curia Catonis*.

Il y avoit encore plusieurs autres cours, dont Vopiscus fait mention dans la vie des Gordiens. Tous ces lieux avoient été bâtis par ceux dont ils portoient les noms ; & n'étoient pas autrement considerables. Il falloit que ces cours fussent dediées par les augures, afin que le senat s'y pût assembler. * *Antiquités grecques & romaines.*

COUR DES AYDES, jurisdiction souveraine établie pour connoître & décider en dernier ressort tous procès tant civils que criminels entre toutes personnes de quelque état, rang, qualité & condition qu'elles soient, & de quelque privilege qu'elles jouissent, au sujet des subsides & impositions, tailles, aydes, gabelles & autres fermes & droits du roi. Cette cour reçoit les appels interjettés des sentences des élections, grenier à sel & autres sieges de son ressort ; comme aussi des jugemens des intendans & commissaires départis dans les provinces & generalités, & des cottes d'offices par eux faites. Elle est seule compétente pour juger du titre de noblesse ; & non seulement elle en juge sur les contestations des parties, mais son procureur general est en droit d'obliger tous ceux qui se disent nobles, à produire les pieces sur lesquelles ils fondent cette qualité. Les états de la maison du roi, ceux des maisons de la reine, des enfans de France, & du premier prince du sang, doivent être verifiés à la cour des aydes de Paris, & déposés dans son greffe, & tous les officiers compris dans ses états, n'ont pour juge en dernier ressort, pour ce qui regarde leurs exemptions, que cette cour, quoiqu'ils soient domiciliés dans l'étendue des autres cours des aydes. Elle connoît privativement aux autres en premiere instance & dernier ressort, tant au civil qu'au criminel, de tous les differends pour raison des finances, dont le calcul, audition & clôture des comptes appartient à la chambre des comptes ; comme aussi des exécutoires de cette chambre, & en consequence de tous débats concernans le maniment & l'administration des deniers royaux, entre les trésoriers, receveurs generaux & particuliers, leurs commis & leurs cautions ; pareillement de tous contrats de cession, transport, & association, entre les fermiers & munitionnaires du roi traitans & soûtraitans de ses affaires, pour le fait de leurs fermes, munitions, & traités, circonstances & dépendances, sous quelque scel ; privilegié ou non, que ces contrats ayent été passés, à Paris ou ailleurs. Elle connoît aussi en premiere instance & dernier ressort, exclusivement à toutes autres cours & Juges, de la discussion des biens de tous les comptables & gens d'affaires du royaume, & de leurs descendans & heritiers à perpetuité, en quelque lieu de l'obéissance du roi que soient situés ces biens, lesquels ne peuvent être purgés d'hypotheque que par des decrets faits en ladite cour des aydes de Paris. Si ces affaires sont portées en quelque autre jurisdiction, la cour des aydes de Paris a droit de les évoquer ; ainsi que toutes les affaires dans lesquelles les fermiers generaux, ou le contrôleur general des restes sont parties, & elle décide en tous ces cas les appellations de toutes sortes de jurisdictions. Elle seule peut juger en premiere instance & dernier ressort, ses trois chambres assemblées, toutes les affaires criminelles de quelque nature qu'elles soient, des présidens, conseillers, gens du roi, & autres officiers de sa compagnie : elle a toute jurisdiction & correction, non seulement sur les officiers des sieges de son ressort ; mais aussi sur les trésoriers, receveurs, collecteurs & leurs commis, dans ce qui regarde les fonctions de leurs charges, offices & commissions, & pour cet effet elle a son pilori dans la cour du palais, au bas de l'escalier de la sainte Chapelle, comme le parlement a le sien au bas de l'escalier du mai ; & ses jugemens portans condamnation de mort, ou autres peines, s'executent aussi tant à Paris que dans toutes les autres villes & lieux de son ressort, dans les places où l'on a coûtume de faire les autres exécutions.

Il y a eu de tout tems en France des Officiers commis pour prendre connoissance des aydes & subsides, les levées extraordinaires de deniers ayant été assez fréquentes en ce royaume, à cause des grandes guerres que nos rois ont été obligés de soutenir ; mais il n'y a eu de lieu déterminé pour leur séance que sous le regne de Philippe le Bel, qui les fixa à Paris dans son palais, où la cour des Aydes occupe encore aujourd'hui l'appartement des reines, comme le parlement y occupe celui des rois. Dans une ordonnance de l'an 1360. qui regle la maniere de lever les deniers destinés à la rançon du roi Jean, ces officiers sont appellés *Conseillers Generaux* ; & Charles VI. dans des patentes de l'an 1383. les nomme *Generaux Conseillers*. Pendant plusieurs années leur nombre ne fut pas fixe : il est assez ordinaire d'en trouver alors qui n'avoient connoissance que de la finance, & d'autres seulement de la justice ; quelquefois dans chacun de ses districts il y avoit un archevêque ou évêque qui y présidoit ; mais quelquefois aussi il y avoit un président pour les deux districts, comme en 1401. & 1402. où cette présidence fut déferée successivement à Charles d'Albret, & à Louis duc d'Orleans ; le premier cousin, & le second frere du roi Charles VI. En 1425. Charles VII. transfera la chambre des Aydes à Poitiers, parce que les Anglois s'étoient rendus maîtres de la ville de Paris, où elle ne fut rétablie qu'en 1436. lorsque les étrangers furent chassés de cette capitale du royaume : c'est pour cela que la cour des aydes, ainsi que celle du parlement, qui fut aussi transferée dans la même ville, celebre la fête de saint Hilaire.

Louis XI. à son avenement à la couronne supprima la chambre des aydes, & en attribua la jurisdiction aux maîtres des requêtes de son hôtel, ausquels néanmoins il joignit quelques officiers experts au fait des aydes & finances ; mais en 1464. il établit la chambre des aydes sans présidens ; & seulement avec des generaux & conseillers sur le fait de la

justice des aydes, ausquels officiers il donna l'année suivante Louis Raguier, évêque de Troyes, pour president. Il paroît qu'en 1470. les mêmes officiers connoissoient de la finance & de la justice sans distinction, de sorte qu'il n'y avoit à la tête de la compagnie qu'un president; mais comme son état ecclesiastique l'obligeoit souvent à se retirer à cause des affaires criminelles qui occupoient la chambre, Louis XI. créa un second president pour le criminel. Lorsque cette compagnie n'étoit pas suffisamment garnie de conseillers, elle appelloit les gens du conseil & maitres des requêtes de l'hôtel du roi, comme elle peut encore les appeller en cas de besoin; & ils y siegent, comme ils ont toûjours fait, sur le banc des conseillers, au-dessus du doyen. Henri II. ayant par son édit du mois de Mars 1551. confirmé & augmenté la jurisdiction des aydes, y ajoûta une seconde chambre pour juger tous les procès par écrit, & créa un troisiéme & un quatriéme président pour y présider, comme aussi aux plaidoyeries dans la premiere chambre, en l'absence du premier & du second president. Il créa aussi par le même édit, pour le service de cette nouvelle chambre, huit conseillers generaux (nom que les conseillers de la cour des aydes ont quitté sur la fin du XVII. siecle) & donna à cette compagnie, ainsi composée de deux chambres, le titre de cour des aydes & finances, qu'elle avoit eu long-tems auparavant, & dès l'an 1389. ainsi qu'il se voit par un de ses arrêts de cette année-là. Après la mort d'Henri III. les fureurs de la ligue ayant mis tout en désordre à Paris, & les fidéles serviteurs du legitime roi Henri IV. ayant été obligés de sortir de cette capitale, le parlement qui fut pour lors transferé à Tours, connut pendant quelque tems par attribution que le roi lui en fit, des affaires dont la jurisdiction appartient à la cour des aydes; mais en 1592. Henri IV. ayant réuni un nombre suffisant d'officiers de cette cour, la rétablit dans sa jurisdiction, qu'elle exerça dans la même ville de Tours jusqu'en 1594. où elle fut rappellée à Paris après la réduction de cette ville sous l'obéïssance du roi. Enfin, Louis XIII. créa en 1636. une troisiéme chambre, avec un cinquiéme & un sixiéme president, & plusieurs conseillers; & depuis le nombre des chambres de cette cour n'a pas augmenté, mais seulement le nombre des officiers; de sorte que par differentes créations la cour des aydes de Paris est composée presentement de dix présidens: sçavoir du premier, à qui le roi donne ce rang, dont il s'est reservé la disposition par l'édit de création de la seconde chambre; & de neuf autres présidens, qu'on nomme second, troisiéme, & ainsi de suite suivant l'ordre de leur réception; de cinquante-quatre conseillers, de trois avocats generaux, d'un procureur general, de deux greffiers en chef, tant pour le civil que pour le criminel, &c. Les premier, second, troisiéme & quatriéme présidens servent à la premiere, & les six autres présidens servent dans les deux autres chambres, trois dans chacune; mais comme présidens du corps & compagnie. Ils peuvent assister aux grandes audiences dans la premiere chambre, & même ils doivent y presider en l'absence des quatre autres. Pour ce qui regarde les conseillers, à l'exception du doyen & du sous-doyen, qui sont fixés à la premiere chambre, & des deux derniers reçûs qui restent dans la seconde & dans la troisiéme chambre, tous les autres sont sujets au service des trois chambres, suivant les migrations des tremestres de Janvier, Fevrier & Mars; Avril, Mai & Juin, & des bimestes de Juillet & Août; Novembre & Decembre; car dans les vacations de Septembre & Octobre, les trois chambres se réduisent en une seule, laquelle est composée pendant le mois de Septembre de quatre présidens de la premiere chambre, & de vingt-sept conseillers; & pendant le mois d'Octobre de six autres presidens & des vingt-sept autres conseillers de la compagnie; les anciens ayant la liberté de choisir l'un de ces deux mois pour leur service des vacations.

Quand la cour des aydes envoie des députés à la grand-chambre du parlement pour quelque conference, ils y ont séance; sçavoir les présidens au côté droit des présidens à mortier immédiatement, & avant les maitres des requêtes, comme étant chefs de cour superieure; & les conseillers sur le banc du bureau.

Les jours de ceremonie les presidens de la cour des aydes ont la robe de velours noir, avec le chaperon de même étoffe fourré d'hermine; les conseillers, les avocats generaux, le procureur general & les greffiers en chef portent la robe rouge, avec le chaperon noir à la longue cornette. A la mort des rois & des reines, tous les officiers de cette cour ont droit de deuil, avec lequel ils assistent à leur enterrement, étant reputés commensaux, ainsi que tous les officiers de la chambre des compres.

Outre la cour des aydes de Paris, il y a en France quatre cours des aydes; sçavoir celle de Montpellier, créée en 1437. par Charles VII. supprimée six ou sept années après, & depuis rétablie par Louis XI. en 1467. On y a uni au mois de Juillet 1629. la chambre des comptes, qui avoit été créée en 1522. dans la même ville, & que cette cour des aydes avoit toûjours précedé comme étant de plus ancienne création. Celle de Bourdeaux, qui fut d'abord établie à Perigueux en 1554. & en 1557. transferée à Bourdeaux. Celle de Clermont en Auvergne, qui y fut transferée en 1630. de Montferrant, où elle avoit été établie en 1557. & celle de Montauban, qui ne fut établie dans cette ville qu'en 1660. après avoir tenu ses séances pendant dix-huit ans à Cahors, où elle avoit été créée en 1642. Les autres cours des aydes sont unies ou aux parlemens, ou aux chambres des comptes; sçavoir celles de Grenoble, Dijon, Rennes, Pau & Mets aux parlemens de ces villes; & celles de Rouen, Aix en Provence & Dole en Franche-Comté, aux chambres des comptes. Les chambres des comptes & cours des aydes réunies, sont appellees cours des comptes, aydes & finances.

Les édits, déclarations & lettres patentes de nos rois sont envoyées aux cours des aydes, ainsi qu'aux parlemens & aux chambres des comptes, pour les verifier & enregistrer, ou y faire des remontrances, si le cas y échet. * Miraulmont, *origine & institution des cours souveraines*, &c. Corbin, *recueil des édits, ordonnances*, &c. & les *édits, ordonnances*, &c. *posterieurs à ces deux ouvrages.*

COUR, (Didier de la) reformateur de l'ordre de S. Benoît en Lorraine & en France, & instituteur des congrégations réformées de saint Vanne & de saint Maur, nâquit l'an 1550. à Monzeville, à trois lieues de Verdun, d'une famille noble. Son pere se nommoit *Bertrand* de la Cour, & sa mere *Jeanne* Bouccart, alliée aux premieres maisons du pays. Didier de la Cour fut élevé à Monzeville avec assez peu de soin, & sans application à l'étude des lettres jusqu'à l'âge de dix-sept ans, qu'il fut envoyé à Verdun. Là se sentant fortement inspiré de se consacrer à Dieu dans l'ordre de saint Benoît, il souhaita d'être reçû frere convers dans l'abbaye de saint Vanne de Verdun. L'évêque, abbé commendataire de cette abbaye, dont la manse abbatiale est unie à l'évêché de Verdun, & parent de Didier du côté maternel, fit plus qu'il ne souhaitoit; car il le fit recevoir religieux de chœur. Ce ne fut pas sans contradiction de la part des religieux, qui souffrirent impatiemment qu'un jeune homme élevé à la campagne & sans étude, entrât parmi eux; mais cedant à l'autorité de l'évêque, ils furent contraints de lui donner l'habit. Didier eut beaucoup à souffrir pendant son noviciat, jusqu'à ce que le prieur du monastere nommé Anselin, & un autre religieux nommé Boncompan, touchés de sa patience & de sa douceur, le prirent en affection, & lui apprirent les premiers principes de la langue latine: il obtint ensuite de l'évêque que le professeur Christophe de la Vallée depuis évêque de Toul, vint enseigner à saint Vanne, pour le perfectionner. Le premier usage que le jeune Didier fit de cette langue, fut d'étudier avec soin, & de méditer avec application la regle de saint Benoît. Ayant compris toute l'étendue des devoirs qu'elle exige de ceux qui la professent, il tâcha de les remplir avec une fidelité d'autant plus louable, qu'il vivoit au milieu d'une troupe de religieux indisciplinés, qui contens de sauver les apparences, n'avoient rien de religieux que le nom & l'habit. On l'envoya à Pont-à-Mousson pour y achever ses humanités, accompagné d'un novice plus jeune que lui, nommé Claude-François, qui fut depuis un des premiers superieurs de la reforme. Ces deux religieux vécurent au

au milieu de la dissipation des colleges, comme s'ils avoient été dans la solitude la plus profonde, & sans oublier ce qu'ils devoient à leur état, ils s'appliquerent à l'étude avec beaucoup de succès. La peste ayant obligé le frere Didier de la Cour de passer à Reims, il y fit sa rhetorique, & revint à Pont-à-Mousson, dès que la contagion fut cessée, pour y faire son cours de philosophie & de theologie. Au commencement de sa theologie, qui fut en l'annee 1581. il reçût l'ordre sacré de prêtrise, âgé de trente-un ans, & fut employé pendant quelque tems au ministere de la prédication, dont il s'acquitta avec beaucoup de fruit & d'édification. Sur la fin de son cours de theologie il retourna à saint Vanne, dans une forte résolution d'observer la regle, autant qu'il plairoit à Dieu de lui en découvrir le chemin. Mais sa vie reguliere étant insupportable à ses confreres déreglés, ils lui persuaderent de retourner à Pont-à-Mousson, sous prétexte d'y achever ses études, mais en effet pour se délivrer d'un censeur importun. Ayant fini son cours de theologie, & appris les langues grecque & hebraïque, il fut reçû docteur en theologie, en prit le bonnet avec distinction, & fut le second de sa licence. Il revint ensuite à saint Vanne, plus occupé que jamais du dessein qu'il avoit d'y rétablir une vie reguliere. Il en parla plusieurs fois à l'évêque assez inutilement. Le prieur Anselin, qui avoit quelque inclination pour le bien, lui donna l'emploi de maître des novices; mais il trouva si peu de disposition dans les sujets qu'on lui donna à élever, qu'il fut contraint de le quitter deux fois. Ayant redoublé ses sollicitations auprès de l'évêque, tout ce qu'il en put obtenir, fut que ce prélat menaça les religieux de les réformer. Ceux-ci qui n'apprehendoient rien davantage, voulant se délivrer de la crainte qui les agitoit, presserent dom Didier de la Cour d'entreprendre le voyage de Rome, pour travailler à la desunion de la manse abbatiale de saint Vanne, d'avec la manse épiscopale de Verdun. Didier se prêta à leur dessein, quoiqu'avec beaucoup de peine & de répugnance. Il partit de Verdun l'an 1587. selon la chronique de S. Benoît, tome 4. chap. 7. page 176. Mais ayant été lâchement abandonné & trahi par ses confreres, ce voyage n'eut point d'autre succès, que d'attirer sur lui toute la colere de l'évêque qui étoit alors en place. On ignore le nom de ce prélat, quelques-uns prétendent que ce fut Nicolas Boucher, d'autres au contraire croient que cet évenement arriva sous Nicolas Bousmard, ou Charles de Lorraine. Didier, dans des conjonctures si fâcheuses, perdant toute esperance de voir le bon ordre rétabli dans son abbaye, résolut, pour mettre son salut à couvert, de se retirer dans un hermitage. Il choisit pour le lieu de sa retraite la chapelle de saint Christophle, proche de Ratecourt, à quatre lieues de Verdun. Il y vécut pendant dix mois sous la voûte de la chapelle, dans une séparation entiere des créatures, & dans une penitence continuelle, ne mangeant que d'un pain bis qu'on lui envoyoit chaque semaine. Mais pendant la ligue, les soldats heretiques ayant penetré jusqu'au lieu de sa retraite, il crut qu'il devoit la quitter pour ne pas tenter Dieu dans un lieu où sa vie n'étoit plus en sureté. Ne pouvant se résoudre à demeurer à saint Vanne, où le déreglement continuoit toûjours, il prit enfin la résolution de changer d'ordre & de passer dans celui des Minimes. Il en prit l'habit, mais Dieu qui l'appelloit à l'ordre de saint Benoît, ne permit pas qu'il jouît du repos hors de son centre; de sorte qu'après avoir demeuré un peu de tems dans le couvent des Minimes, il en sortit contre leur gré, & revint à saint Vanne, où la province commença à lui donner des ouvertures plus favorables pour la réforme. Le prieur Anselin s'étant demis volontairement de sa charge, porta la communauté à choisir dom Didier de la Cour pour son successeur. Celui ci fit tout ce qu'il put pour empêcher l'effet de sa nomination, & ne se rendit qu'aux remontrances de quelques personnes de pieté, qui lui firent un point de conscience de son refus, & à l'ordre qu'il reçut de l'évêque d'obéir. Ce prélat étoit pour lors Erric, prince de Lorraine. Le nouveau prieur s'adressa à lui avec une sainte liberté, & lui representa que le commandement qu'il lui avoit fait, de prendre la conduite d'une maison relâchée, l'obligeoit de le soûtenir dans la réforme qu'il y vouloit introduire. L'évêque lui promit de le seconder; il ne put néanmoins consentir à l'observation litterale de la regle de saint Benoît, que le prieur desiroit de rétablir dans l'abbaye; il vouloit qu'on proposât seulement une vie mitigée, pour aider à la pratique des vœux essentiels. Mais on trouva encore tant de contradictions dans ce projet de la part des anciens religieux, qu'il fut résolu de recevoir de nouveaux sujets pour les élever dans l'etroite observance de la regle. La réforme de l'abbaye de saint Vanne étant conclue sur ce pied-là, le prieur reçut cinq novices, qui d'abord promettant assez peu, & paroissant même assez chancellans, firent cependant profession, & s'engagerent à observer la regle de saint Benoît dans sa pureté, & de la même maniere qu'ils l'avoient pratiquée pendant leur noviciat. Dès-lors Dieu benissant la réforme, & inspirant à plusieurs bons sujets de se venir joindre aux premiers, l'évêque de Verdun sollicita dom Didier d'entreprendre celle du monastere de Moyen-Moustier en Vosge, dediée à saint Hydulphe. Il le fit avec succès; & c'est ce qui ouvrit la porte à l'érection d'une nouvelle congrégation, qui commença d'abord par l'union des deux monasteres de saint Vanne & de saint Hydulphe. La bulle en fut expediée à Rome par le pape Clement VIII. le 7. Avril 1604. & le 31. Juillet de la même année, le premier chapitre general fut celebré dans l'abbaye de saint Vanne, où dom Didier fut élû président, tant du chapitre que du régime, & prieur de saint Vanne; dom Roset, visiteur, & dom Claude-François, prieur de saint Hydulphe. Le cardinal Charles de Lorraine, legat *à latere* dans les diocèses de Mets, Toul & Verdun, & dans les duchés de Lorraine & de Bar, se servit de l'occasion de cette congrégation naissante, pour introduire la réforme dans les monasteres de sa legation. Ayant obtenu un bref de Rome conforme à son dessein, en date du 27. Septembre 1605. il commença par l'abbaye de saint Miel, dont il étoit abbé. La réforme de cette abbaye fut suivie de celle de plusieurs autres, entr'autres de celle de saint Hubert en Ardennes, de saint Denys, & des autres des Pays-bas, érigées en congrégation sous le nom de saint Placide. C'est encore de cette réforme de saint Vanne, que celle de la congregation de saint Maur en France a pris naissance. Le premier monastere auquel on accorda des religieux de saint Vanne, fut l'abbaye de saint Augustin de Limoges en 1613. Quelques années après l'abbaye de saint Faron de Meaux embrassa la même réforme. Les abbayes de Nouaillé en Poitou, de Jumieges & de Bernai en Normandie suivirent de près. Ce fut ce grand nombre de maisons qui s'offroient tous les jours, qui obligea dom Didier de la Cour de proposer l'érection d'une nouvelle congrégation en France, sous le nom de S. Maur; parce qu'on jugea qu'il y auroit trop de difficulté & d'inconveniens, surtout en tems de guerre, d'entretenir le commerce & la correspondance necessaire entre les monasteres de Lorraine & de France, réunis dans une seule & même congrégation. Ces deux congrégations de S. Vanne & de S. Maur ont cependant toûjours conservé le même esprit & les mêmes loix, & sont demeurées unies de suffrages & de prieres. Enfin dom Didier de la Cour mourut en odeur de sainteté le 14. de Novembre 1623. dans l'abbaye de saint Vanne, étant pour lors simple religieux, la soixante-douziéme année de son âge. * *Voyez* le quatriéme tome des chroniques de saint Benoît, & l'histoire de la mere de Blemure.

COURBON, (le marquis de) nâquit à Châteauneuf du Rhône, petit bourg du bas-Dauphiné. Son pere s'appelloit *Bornas*, & sa mere *Reynier*, tous deux d'une assez médiocre naissance, & d'une fortune au-dessous du médiocre. Ils eurent trois fils. Le marquis fut le dernier. Comme il avoit de l'esprit, il fut envoyé au college, où il ne demeura pas long-tems sans se dégoûter des livres, en sorte qu'il pria ses parens de lui permettre de suivre l'inclination qu'il se sentoit pour les armes. N'ayant pû rien obtenir d'eux, il écrivit sous le nom de son pere, une lettre à un marchand, pour le prier de fournir à son fils ce qui seroit necessaire pour le mettre en équipage. Après avoir reçu de l'argent du marchand, il acheta des habits & des armes, déroba le cheval de son frere, & alla servir comme volontaire dans l'armée des Pays-bas. La paix ayant été faite bientôt après entre

la France & l'Espagne, il résolut d'aller chercher de l'emploi dans les pays étrangers. En traversant les Pyrenées il tomba dans une embuscade de voleurs, qui lui ôterent jusqu'à ses habits. Malgré cette disgrace il continua son voyage, & il fit rencontre d'un hermite François nommé *du Verdier*, qui le retint plusieurs mois dans son hermitage, & lui conseilla de retourner en France, où l'on recommençoit à faire des levées. L'hermite lui prêta cinquante piastres pour son voyage : mais Courbon repassant les Pyrenées rencontra des Miquelets, ausquels ne pouvant échapper, il s'avisa de leur demander d'être reçu dans leur troupe, qui étoit environ de trente hommes. Y ayant été admis, il s'accoûtuma bientôt à leur maniere de vivre, qui étoit de changer souvent de poste, & de coucher tantôt dans des cavernes ou dans des mazures & tantôt en rase campagne. Il ne songeoit cependant qu'à apprendre les chemins pour leur échapper. Voyant une nuit qu'ils dormoient d'un profond sommeil, il se leva sans faire de bruit, gagna un sentier qui aboutissoit au grand chemin, & marcha avec tant de vitesse, qu'en peu d'heures il se mit hors de danger & arriva à Perpignan. Après s'y être reposé quelques jours, il prit le chemin de Paris. En Bourgogne il rencontra un seigneur, qui lui proposa de demeurer avec lui en qualité de son gentilhomme, & lui offrit des appointemens considerables. Il y demeura deux ans, au bout desquels il chercha un autre emploi, dans l'esperance de trouver l'occasion de s'avancer. Pour cet effet il se mit sur le Rhône & descendit à Marseille, où il se presenta à un capitaine qui armoit une barque de guerre, contribua à l'armement en donnant deux cens pistoles qu'il avoit gagnées en Bourgogne, & fut si heureux que de faire une prise, dont il eut dix mille livres pour sa part. Avec ce secours il fit un voyage à Rome, où les connoissances qu'il trouva l'engagerent à paroitre avec éclat, & à dépenser une partie de son argent. Quand il vit qu'il commençoit à lui manquer, il songea à faire une retraite honorable, & supposa des lettres de ses parens qui le rappelloient. A peine avoit-il fait trente milles, qu'il trouva dans une hôtellerie une dame qui alloit à Rome, à cause qu'elle s'étoit brouillée avec son mari. Il lui offrit d'y retourner avec elle, ce qu'elle accepta. Quand ils y furent, il employa ses amis pour ménager l'accommodement de la dame avec son époux, qui lui envoya l'argent necessaire pour son retour. Le marquis de Courbon l'accompagna jusqu'à Lyon, où il voulut prendre congé d'elle : mais elle l'engagea d'aller jusqu'à Paris, & par reconnoissance lui fournit de l'argent pour se mettre à l'academie, où en peu de tems il apprit parfaitement tous ses exercices. Le comte, mari de la dame, qui avoit besoin d'un écuyer, prit Courbon en cette qualité, sans sçavoir qu'il eût été à Rome avec sa femme. Il ne l'apprit que par un Romain, qui étant à sa table, y reconnut Courbon, lequel après cette reconnoissance demanda son congé. Le comte en le lui donnant, s'offrit de lui procurer ailleurs de l'emploi, & lui procura en effet une lieutenance dans le regiment de Furstemberg. Son capitaine qui étoit Allemand de nation, prit confiance en lui, & l'envoya faire une recrue. Mais pendant que Courbon y travailloit, le capitaine mourut, & sa place fut donnée à un autre Allemand, qui trouvant que Courbon n'étoit pas d'une assez grande diligence, fit donner sa lieutenance à un autre. Sur cet avis, Courbon se hâta de retourner avec les nouveaux soldats qu'il avoit levés, & trouvant sa place remplie par un autre, en demanda raison à son capitaine, le contraignit de mettre l'épée à la main & le tua. Appréhendant d'être arrêté, il se refugia dans les états de l'évêque de Munster, qui faisoit alors la guerre aux Provinces-Unies, & y obtint une cornette. Dans la suite, la crainte de la peine qu'il avoit meritée en tuant son capitaine, l'engagea à porter les armes contre son légitime souverain. Peu s'en fallut qu'il ne reçût bientôt après le châtiment de sa faute ; car commandant un parti d'Allemands, il fut pris par un parti de François, parmi lesquels il se trouva un de ses parens qui l'aida à se sauver. Quand il fut de retour en son quartier, il obtint une lieutenance ; & ayant donné des preuves de sa valeur, il fut fait bientôt après capitaine de cavalerie. Après la conclusion de la paix entre la France & l'Empire, il obtint son congé pour aller voir ses parens. Etant au bourg de Pierre-Latte en Dauphiné, comme il étoit à la fenêtre du logis où il demeuroit, il apperçut l'hermite qui l'avoit si obligeamment traité en Espagne, lui rendit ses cinquante piastres, & le quitta pour ne le revoir jamais. Quand Courbon fut de retour en Allemagne, il y prétendit un des nouveaux regimens que l'empereur levoit alors contre le Turc. La chose ne réussit pas, & il fallut qu'il se contentât d'être le troisiéme officier du regiment du comte de Castel. En cette qualité, il battit en plusieurs rencontres les renforts que les Turcs envoyoient à leur armée qui assiegeoit Vienne. Après la levée du siege, il apprit la mort du comte de Rimbourg, ministre d'état de l'empereur, & grand maître de toutes les monnoyes de l'Empire, & rechercha sa veuve en mariage : mais elle ne voulut jamais l'écouter sans le consentement de la cour de Vienne, qui y donna volontiers les mains, en consideration des services qu'elle avoit reçus de Courbon. Le comte de Rimbourg avoit laissé à la comtesse des biens fort considerables, qu'il avoit acquis une partie dans ses emplois, & l'autre par le secret de changer, à ce qu'on dit, les métaux en argent. Voici de qu'elle maniere on raconte qu'il apprit ce secret. Dès sa jeunesse il prit l'habit & fit profession dans un des plus anciens ordres religieux, où exerçant un jour la fonction de portier, il donna l'aumône à une femme, qui, pour recompenser sa charité, l'avertit d'aller creuser en un endroit où il trouveroit une tête de mort, & au-dedans un papier qui lui apprendroit un secret de s'enrichir. Il trouva le papier, le lut & reconnut qu'il enseignoit l'art de changer certains métaux en argent, par le moyen d'une poudre d'injection. L'épreuve qu'il en fit, réussit de telle sorte, qu'en peu de tems il mit quantité de vases d'argent dans l'église de son monastere. La cour de Vienne sçut bientôt qu'il avoit ce secret, & le pressa de le découvrir. Sur le refus qu'il en fit, elle s'assura de lui, & l'obligea à y travailler. Après avoir passé quelques années dans ce travail, il fut tenté de quitter le cloître, obtint dispense de ses vœux, à la recommandation du prince qu'il servoit, & épousa la comtesse de Rosemberg, d'une des plus illustres familles de Bohême, vécut avec elle quelques années sans avoir d'enfans, & en mourant lui laissa de grands biens & son secret, qu'elle cacha toûjours à l'empereur, & ne le découvrit qu'à Courbon en l'épousant. Mais tous ces faits sont contraires à la verité, & ne peuvent s'accorder avec ce que nous venons de dire de Courbon. Il n'y avoit pas longtems qu'il avoit épousé la comtesse de Rimbourg, lorsque les Venitiens obtinrent la permission de lever des regimens sur les terres de l'Empire, & de choisir des officiers pour les commander. Le marquis fut choisi par Contarini, ambassadeur de cette république, pour être mis à la tête d'un régiment de dragons. La marquise son épouse le suivit jusqu'à Venise, où elle loua une maison pour demeurer, pendant qu'il iroit faire la campagne, qui commença par le siege de la ville de Coron, à la prise de laquelle le marquis de Courbon contribua beaucoup par sa valeur & par sa prudence. La campagne suivante, il se signala à la prise du nouveau Navarein, & pendant le siege de Napoli de Romanie, il perdit la marquise son épouse, qui mourut d'une dyssenterie contractée pour avoir trop mangé de raisins de Corinthe. La douleur de cette perte n'empêcha pas le marquis de faire des courses durant tout l'hiver dans le pays ennemi. La campagne suivante s'étant glorieusement terminée pour les Chrétiens, il se rendit à Venise & de-là à Vienne, pour se mettre en possession des biens que sa femme lui avoit laissés par testament, pour faire sa cour à l'empereur & au prince Charles, & pour tirer raison par les armes du comte de Castel qui l'avoit offensé. A la fin de l'hiver il retourna à Venise, & s'y embarqua pour rejoindre l'armée disposée à entreprendre le siege de Negrepont. Un jour que le marquis s'étoit avancé pour visiter les travaux des mineurs, le canonier de la ville qui l'apperçut, pointa si bien son canon, que le boulet prit le marquis au-dessous du bras gauche, & l'enleva du monde en 1688. à l'âge de trente-huit ans. Au bruit de cette mort les assiegés reprirent cœur, & se défendirent

si vaillamment, qu'ils obligerent les Venitiens à lever le siege. Il avoit été élevé par son merite à la charge de maréchal des camps & armées de la république de Venise ; & après la mort du maréchal de Conigsmarc, il devint l'un des commandans en chef sous le generalissime. Il avoit une passion démesurée pour la gloire, qui le portoit toûjours aux entreprises les plus éclatantes. Il brilloit beaucoup dans la conversation ; mais sans jamais offenser personne. Il étoit magnifique dans sa maison, où il entretenoit plus de soixante personnes, parmi lesquelles il y avoit des joueurs de toute sorte d'instrumens ; en sorte que les concerts n'y manquoient jamais. Sa vie a été écrite par M. Aimar, juge de Pierre-Latte en Dauphiné, son intime ami, & imprimée à Lyon, *in-12.* en 1692. * *Voyez le journal des sçavans, tome XXI. page 142.*

COURCELLES, (Etienne de) originaire de Picardie, né à Geneve l'an 1586. mourut à Amsterdam l'an 1658. Après avoir été ministre en France, pendant plusieurs années, il fut deposé & se retira en Hollande, où il acquit une grande réputation dans le parti des Protestans Arminiens. Il enseigna la theologie à Amsterdam, pour ceux de ce parti-là, & succeda dans cette profession à Simon Episcopius. On a de lui plusieurs ouvrages de theologie, qui ont été imprimés en 1675. il y suit les sentimens d'Episcopius, qu'il ne fait souvent qu'abroger, mais d'une maniere fort nette. Il avoit une assez grande connoissance de la langue grecque, & s'étoit de plus appliqué à la critique des exemplaires grecs du nouveau testament, dont il a donné une nouvelle édition, avec diverses leçons tirées de differens manuscrits. Il a mis à la tête de cette édition, une grande preface, où il traite de diverses leçons, & où il remarque entr'autres choses, qu'il seroit à souhaiter, qu'il n'y eût aucune varieté de leçons dans le livre du nouveau testament ; mais que l'experience nous fait voir qu'il y en a un assez grand nombre, & qui sont même très-anciennes: qu'au reste il n'y a aucune de ces varietés qui puisse nuire à la foi. Christophle Sandius a mis mal à propos Courcelles dans sa bibliotheque des Anti-trinitaires, comme s'il avoit en effet suivi le sentiment des Sociniens. On peut voir là-dessus *bibliotheca Anti-Trinitariorum*, & la vie de Courcelles, qui est à la tête de ses ouvrages, dans une harangue composée par A. Poelemburg son successeur.

COURCILLON (Philippe de) marquis de Dangeau, comte de Mesle & de Civrai, baron de Sainte-Hermine, de Saint-Armand & de Bressuire, seigneur de Chausseroie & de la Bourdaisiere, nâquit dans le pays Chartrain de *Louis* de Courcillon, chevalier, marquis de Dangeau, & de *Charlotte* des Noues. Il y a eu dès le VII. siecle en Anjou des seigneurs de Courcillon qui y ont fait une assez grande figure ; & c'est de cette terre, qui fut portée par le mariage de l'heritiere de la branche aînée de cette maison, dans la maison des comtes de Sancerre, qu'a été formée en 1667. la duché-pairie de la Valiere : mais ceux qui ont porté le nom de Courcillon dans les XVI. & XVII. siecles, n'ayant pas pris le soin de prouver qu'ils descendoient de ces anciens seigneurs, on ne dira ici de leur famille, que ce que celui qui fait le sujet de cet article s'est contenté d'en faire connoître pour jouir de l'honneur que le roi Louis XIV. lui avoit fait de le nommer chevalier de ses ordres. Il prouva alors par des titres autentiques & publics, que JACQUES de Courcillon, chevalier, mort avant 1565. & *Anne* de Vavasseur eurent entr'autres enfans LOUIS de Courcillon, chevalier, seigneur de Dangeau, la Motte-Motteau, Dizier, Breniende, & des Bardillieres, à qui le roi Henri IV. adressa en 1589. trois commissions ; la premiere du mois de Fevrier, pour lever des gens de guerre, tant de cheval que de pied ; la seconde du trois Mars, de capitaine de soixante chevaux legers ; & la troisiéme du cinq Mai, de capitaine de trente lances fournies des ordonnances au titre de cinquante. Que de LOUIS & de *Jacqueline* de Sintrei nâquit JACQUES de Courcillon, chevalier, seigneur de Dangeau & autres lieues, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi : & que JACQUES eut de *Suzanne* de Baudrés, LOUIS de Courcillon, chevalier, marquis de Dangeau, pere de *Philippe*, à qui le roi Louis XIV. écrivit le 12. Novembre 1652. une lettre, où *sur la confiance qu'il avoit en sa sage conduite & en sa prudence*, il lui marquoit qu'il lui feroit *chose agreable de representer à la noblesse du pays Chartrain, qui avoit beaucoup de croyance en lui*, qu'elle ne devoit pas s'assembler sans sa permission. Il paroit par les mêmes titres, que Jacques de Courcillon étoit mort avant 1632. & que Charlotte de Noues veuve de Louis, étoit morte avant le mois d'Août 1658. Philippe leur fils après avoir été cornette, & ensuite capitaine de cavalerie, fut fait en 1665. colonel du regiment du roi, qu'il garda jusqu'en 1670. Dès l'année 1666. le roi lui donna le gouvernement de Touraine, avec celui de la ville & château de Tours. En 1672. ce prince allant en personne faire la guerre en Hollande, le fit un de ses aides de camp, & sur la fin de la même année il le nomma envoyé extraordinaire auprès de l'électeur de Treves & de l'électeur Palatin. L'année suivante après avoir été faire compliment à l'électeur de Mayence sur son avenement à l'électorat ; il revint auprès du roi, qui après la campagne l'envoya à Modene pour faire le mariage de la princesse Marie d'Est avec le duc d'York, qui depuis a été Jacques II. roi d'Angleterre, où il eut l'honneur de mener la princesse ; & ayant servi en 1674. en la même qualité d'aide de camp, il fut choisi en 1675. pour commander non seulement dans son gouvernement, mais dans ceux d'Anjou & du Saumurois. La sagesse & la prudence du marquis de Dangeau, dans toutes les rencontres où le roi l'honoroit de ses ordres, lui avoit gagné toute la confiance de ce prince, sur-tout, depuis qu'il avoit renoncé à la religion prétendue reformée, dans laquelle il avoit eu le malheur d'être engagé par sa naissance. Dès l'an 1670. sa majesté lui avoit accordé un brevet de permission d'entrer à toutes les heures, & dans tous les lieux où elle pourroit être: il fut nommé en 1680. pour être auprès de monseigneur le dauphin, en qualité de menin. En 1685. le roi le fit chevalier d'honneur de madame la dauphine ; en 1688. chevalier de l'ordre du saint Esprit ; en 1693. grand-maître de l'ordre de notre-Dame de Mont-Carmel & de saint Lazare ; & en 1696. conseiller d'état d'épée. Il fut aussi chevalier d'honneur de madame la duchesse de Bourgogne, qu'il avoit été recevoir en 1696. avec la duchesse de Lude au Pont de Beauvoisin ; son merite lui avoit procuré dès l'an 1668. l'entrée dans l'académie Françoise ; & il fut élû académicien honoraire de l'académie royale des sciences le trois Mai 1704. La reconnoissance des bienfaits du roi, engagea le marquis de Dangeau à écrire le caractere de ce grand prince, & à le representer principalement tel qu'il étoit au milieu de sa cour : cet ouvrage qu'on peut appeller *le journal de la chambre du roi*, est très-curieux, & feroit honneur à son auteur, si on le rendoit public. Il mourut âgé de 84. ans ou environ à Paris le 13. Mai 1720. & fut inhumé dans l'église paroissiale de saint Sulpice. Il avoit épousé le 23. Mai 1682. *Françoise* Morin, fille de *N.* Morin, fermier general, de qui il eut *Marie-Anne-Jeanne* de Courcillon, mariée en 1694. à *Honoré-Charles* d'Albert, duc de Luynes & de Montfort. Après la mort de sa premiere femme, il épousa au mois de Mars 1686. la comtesse *Sophie* de Lewestin, d'une branche de la maison de Baviere, qui étoit alors fille d'honneur de madame la Dauphine ; & de ce mariage nâquit PHILIPPE-EGON marquis de Courcillon, qui fut fait en 1704. colonel du regiment de Furstemberg cavalerie, eut une jambe emportée à la bataille de Malplaquet en 1709. fut fait brigadier de cavalerie en 1710. obtint en 1712. le gouvernement de Touraine sur la démission de son pere, & mourut le 20. Septembre 1719. ne laissant qu'une fille de son mariage avec *Françoise* de Pompadour, fille de *Leonor-Elie* de Pompadour, chevalier, marquis de Lauriere, gouverneur & senechal de Perigord & de *Gabriel* de Montaut de Navailles, qu'il avoit épousée en 1708.

COURCILLON, (Louis de) connu sous le nom d'abbé de Dangeau, étoit frere du marquis de Dangeau, & avoit été élevé comme lui dans la religion pretendue reformée, qu'il professoit encore en 1667. lorsqu'il alla en qualité d'envoyé extraordinaire en Pologne ; mais il rentra peu après dans le sein de l'église. Il obtint en 1671. l'agrément du roi, pour acheter de la veuve du president de Perigni l'office de Lecteur ; & ayant revendu cet office en 1685. il confes-

va les entrées. Dès le 24. Fevrier 1680. le roi lui avoit donné l'abbaye de Fontaine Daniel, & au mois de Juillet 1710. il lui donna encore celle de Clermont. Il fut aussi prieur de Gournai & de saint Arnoul. Il y a eu peu de gens qui ayent aimé les belles lettres autant que lui, & qui se soient donné autant de mouvement pour en rendre l'étude facile & agreable; continuellement occupé à imaginer de nouvelles méthodes, & n'en trouvant aucune tout-à-fait à son gré, quoiqu'il s'en fût presenté à lui plusieurs qui avoient beaucoup d'avantage du côté de la facilité sur les anciennes, dans le cours d'une longue vie, il eut à peine le loisir de donner quelques essais de geographie, d'histoire, de genealogie, & de l'art des armoiries, &c. On voit dans ces essais un homme poli, exact, qui possedoit parfaitement sa langue, qui s'embarrassant peu des applaudissemens du public vouloit lui être utile, & qui, en un mot, étoit capable d'executer les plus grands desseins. Le pape Clement X. qui l'avoit connu dans son voyage de Pologne, l'avoit nommé son camerier d'honneur. Innocent XII. lui avoit accordé le même titre, mais il n'alla jamais en Italie prendre possession de cette charge. Son merite lui procura dès l'an 1682. l'entrée dans l'académie Françoise: il fut aggregé en 1698. à l'académie des *Ricovrati* de Padoue, & il forma chez lui une espece d'académie des sciences composée de plusieurs personnes d'esprit & de merite, qui se rendoient à son hôtel tous les vendredis: ce qui continua jusqu'à sa mort arrivée le premier Janvier 1723.

COURDES, *cherchez* CURDES.

COUR-DIEU, abbaye située dans l'Orleanois à six lieues de la ville d'Orleans du côté du levant. * Mati, *Diction.*

COUREZE, ou COURRESE, petite riviere du Limousin, province de France. Elle prend sa source au bourg de Coureze, arrose Tulle & Brive, & peu après elle se décharge dans la Vezere. * Mati, *diction.*

COURIER, que les Romains appelloient *Cursor*, dont Martial fait mention dans une de ses épigrammes.

Cursorem sextâ, tibi Rufe remisimus horâ.

Tite-Live nous apprend que Sempronius Gracchus, le plus dispos de la jeunesse, fut choisi pour cela; & qu'en trois jours il arriva à Bella, s'étant servi de deux chevaux disposés pour ce sujet, par où l'on voit que long-tems avant Auguste, les Romains avoient des chevaux de poste établis dans l'empire Romain, Suetone en parle aussi. Xenophon, *livre de la Cyropedie*, dit que Cyrus en fut le premier inventeur; car voulant avoir plus promptement des nouvelles des lieux éloignés, il établit des chevaux de poste de distance en distance, avec un maître de la poste, qui avoit la charge de recevoir les paquets des couriers. Herodote, *dans Uranie*, en attribue l'invention à Xercès après sa défaite. * *Antiq. gr. & romaines.* Jean Rosin. Th. Dempster.

COURLANDE ou CURLANDE, *Curonia*, duché entre la mer Baltique, la Samogitie, province du royaume de Pologne, & la Livonie. Goldingen est la capitale de ce duché, & la ville de Mittau est le lieu de la residence ordinaire des ducs: les autres sont Windoa ou *Wenden*, qu'on nomme aussi *Ries*, Dalen, Selburg, Goldin, Liba, Argermund, Baulx, &c. Ce duché faisoit autrefois partie de la Livonie, de laquelle il est separé par la riviere de Dune: mais cette province ayant été ruinée par les Suedois & par les Moscovites, l'archevêque de Riga, & le grand maître de l'ordre de Livonie, se mirent sous la protection du roi de Pologne, avec tout ce qu'ils y possedoient encore. Alors Sigismond Auguste roi de Pologne, érigea la Courlande en duché en l'année 1561. & la donna à GODARD Ketler de Nesselrod, dernier grand-maître de l'ordre, pour la tenir en fief de la couronne de Pologne, & après l'avoir obligé de quitter la dignité de grand-maître, il le déclara duc de Curlande & de Semigallie, ce qui passa à ses successeurs.

La province de Semigallie, où est la ville de Mittau, residence du duc, est une dépendance de ce duché, Goldingen est la capitale de Courlande; il y a encore la province de Pilten, qui étoit jadis un évêché. Le duc de Courlande pourroit lever dans des occasions 15000. hommes de guerre, & entretenir 15. vaisseaux. La religion que l'on y professe est la Lutherienne, suivant la confession d'Augsbourg. La noblesse y est puissante & extrêmement jalouse de ses droits & de ses privileges, que chaque duc à son avenement promet avec serment de maintenir. * Olearius, *Voyage de Moscovie. Descrip. de la Livonie, imprimée en 1705.*

I. GODARD, dernier grand-maître de l'ordre de Livonie, & premier duc de Courlande, étoit issu de la maison de Ketler, l'une des plus anciennes & principales du duché de Cleves, & portoit aussi le nom de Nesselrod par sa mere. Il mourut en 1587. ayant eu d'*Anne* de Mekelbourg, fille d'*Albert* duc de Mekelbourg, & d'*Anne* de Brandebourg, qu'il avoit épousée en 1566. *Frederic* duc de Courlande, mort sans posterité d'*Elisabeth-Magdelaine*, fille d'*Ernest-Louis*, duc de Pomeranie-Wolgast; GUILLAUME, qui suit; *Anne*, mariée en 1586. à *Albert* prince de Radzevill, duc d'Olika; & *Elisabeth*, alliée en 1595. à *Adam-Venceslas* duc de Totchen en Silesie.

II. GUILLAUME duc de Courlande, fut dépossedé par Sigismond III. & par les états de Pologne; vecut en exil jusqu'en 1610. qu'il fut rétabli, & mourut en 1643. Il avoit épousé *Sophie*, seconde fille d'*Albert-Frederic* duc de Prusse, & marquis de Brandebourg, & de *Marie-Eleonore* de Cleves, sœur aînée de *Jean-Guillaume*, dernier duc de Cleves, de Juliers, &c. dont il eut JACQUES, qui suit.

III. JACQUES duc de Courlande, &c. né en 1610. prit le parti de la neutralité lors des guerres de Charles-Gustave roi de Suede, contre les Polonois; nonobstant laquelle Robert Douglas general des Suedois, s'empara par surprise de Mittau, & envoya le duc & la duchesse de Courlande prisonniers à Juvanogrod, où il resta jusqu'en 1660. & mourut en 1680. Il épousa le 30. Septembre 1645. *Louise-Charlotte*, fille de *Georges-Guillaume* électeur de Brandebourg dont il eut *Ladislas-Frederic*, mort jeune; FREDERIC-CASIMIR, qui suit; *Charles-Jacques*, né en 1654. mort à Berlin en 1677; FERDINAND, *dont il sera parlé ci-après*; *Alexandre*, tué au siege de Bude en 1686; *Louise-Elisabeth*, née en 1646. mariée en 1661. à *Frederic* Landgrave de Hesse-Hombourg, morte en 1670; *Charlotte-Sophie*, abbesse de Hereford, née le 17. Septembre 1651; & *Marie-Amelie*, née le onze Juin 1653. mariée à *Charles* landgrave de Hesse-Cassel, morte le 16. Juin 1711.

IV. FREDERIC-CASIMIR duc de Courlande, né en 1650. mourut le 22. Juin 1698. Il épousa 1°. en 1675. *Sophie-Amelie*, fille de *Henri* comte de Nassau Siegen, morte en 1688: 2°. en 1691. *Elisabeth-Sophie*, fille de *Frederic-Guillaume*, électeur de Brandebourg. Elle prit une seconde alliance le 30. Octobre 1703. avec *Christian-Ernest*, marquis de Brandebourg-Bareith: & une troisiéme le 3. Juin 1714. avec *Ernest-Louis*, duc de Saxe-Meiningen. Du premier mariage Frederic-Casimir, eut *Marie-Dorothée*, née le 11. Juin 1686; & *Louise-Amelie*, née le 27. Juillet 1687. mariée le 6. Mars 1703. à *Frederic-Guillaume*, prince de Nassau-Siegen; & du second vint FREDERIC-GUILLAUME, qui suit.

V. FREDERIC-GUILLAUME duc de Courlande, de Semigallie, de Pilten, &c. né le 19. Juillet 1692. Son pays souffrit beaucoup de la part des Suedois, des Polonois & des Moscovites qui s'en emparerent tour à tour. Il mourut le 20. Janvier 1711. sans posterité d'*Anne*, fille de *Jean*, empereur de Moscovie, le 13. Novembre 1710. Elle s'est remariée le 19. Avril 1716. à *Charles Leopol* duc de Mekelbourg-Swerin.

VI. FERDINAND, quatriéme fils de JACQUES duc de Courlande, &c. & de *Louise-Charlotte* de Brandebourg, né le 2. Novembre 1655. a servi en diverses occasions, & a été administrateur des états de *Frederic-Guillaume* son neveu, ausquels il a succedé en 1711.

COURONNE, marque de victoire, ou de dignité, a été employée à d'autres usages. Les anciens disent que Bacchus & Janus furent les inventeurs des couronnes: que Bacchus se couronna de lierre, après la conquête des Indes, & que Janus roi d'Italie s'en servit dans les sacrifices. Les premieres couronnes des Romains étoient composées de deux ou trois rubans liés ensemble autour de la tête. Ensuite ils en

firent de branches d'arbres, puis de fleurs attachées à des branches de saule, de lierre & d'autres arbres qui se ployent aisément. Dans les festins, on composoit les couronnes de fleurs d'herbes, & de branches qui avoient la vertu de rafraîchir, ou de fortifier le cerveau, comme de roses, de pouliot, de quintefeuille, de lierre, d'if, de feuilles d'oliviers, &c. Les conviés portoient trois couronnes, l'une qu'ils plaçoient d'abord sur le haut de la tête; l'autre dont ils se bandoient le front; & la troisiéme, qu'ils se mettoient autour du col. Pline rapporte que ce fut la bouquetiere Glycere, que le peintre Pausanias aimoit fort, qui inventa les nuances & les liaisons de fleur pour augmenter leur odeur & leur beauté, par cet assemblage industrieux. Il dit aussi que P. Claudius Pulcher, consul l'an de Rome 569. & avant Jesus-Christ 185. introduisit la coutume de dorer le cercle de la couronne couvrant de feuilles d'or la branche de tilleul, ou de jonc auquel on attachoit les fleurs. On y ajoûta ensuite des rubans qui pendoient sur les épaules, & qui étoient quelquefois de laine ou de lin, quelquefois tissus d'or ou brodés. Dans la ceremonie des nôces, l'époux portoit une couronne; l'épouse en avoit deux, l'une de fleurs naturelles, lorsqu'on la conduisoit dans la maison de l'époux, & l'autre de fleurs artificielles representées en or, & enrichies de diamans. Dans les temples, les payens couronnoient les statues de leurs Dieux. On donnoit à Bacchus une couronne de branches de vigne ou de lierre, à Saturne une couronne de branches de figuier; à Jupiter de toutes sortes de fleurs; à Apollon de laurier; à Hercule de peuplier; à Pan de Pin & d'hibles; aux Dieux Penates, de myrthe & de romarin; à Castor & à Pollux de roseaux; à Venus, de roses & de myrthe; aux Graces, de branches d'olivier, comme à Minerve; à Junon, de branches de vigne; à Lucine ou Diane, de dictame.

On offroit aussi des couronnes d'or aux Dieux, comme celle qu'Attalus roi de Pergame envoya à Rome pour mettre dans le capitole, laquelle pesoit 246. livres d'or; & celle que Philippe roi de Syrie, y fit porter par ses ambassadeurs, qui étoit du poids de cent livres d'or. Les prêtres & les sacrificateurs, étoient couronnés pendant les ceremonies du sacrifice: leurs couronnes étoient d'or, ou de branches d'olivier; mais celles des flamines étoient de laurier. On couronnoit même les victimes de branches de cyprès, ou de pin. Dans les funerailles, on mettoit des couronnes sur les sepulchres, qui étoient faites de branches de laurier ou d'olivier, & quelquefois de lis. Cette coutume passa de Lacedemone à Athenes, & d'Athenes à Rome. Les magistrats dans les jours de ceremonies, portoient des couronnes d'olivier, ou de myrthe; les ambassadeurs de verveine, ou d'olivier.

Il seroit ennuyeux de rapporter ici toutes les sortes de couronnes dont les anciens se sont servis, & leurs differens usages. Mais il est bon de parler des couronnes militaires, qui étoient données au merite, c'est-à-dire, aux generaux d'armées, aux capitaines, ou aux soldats, pour recompense de leurs belles actions. La couronne *Triomphale*, étoit pour celui qui triomphoit, après quelque illustre victoire. Au commencement elle étoit de laurier; puis on la fit d'or; & ensuite on en porta un grand nombre faites de ce métal, devant le char du triomphant. Tite-Live nous apprend qu'on porta deux cens trente-quatre couronnes d'or dans le triomphe de Scipion *l'Asiatique*, l'an de Rome 564. avant Jesus-Christ 190. & Appien en compte deux mille huit cens vingt-deux dans celui de Cesar. On representoit autour de ces couronnes les principaux exploits du triomphateur. La couronne *ovale*, que portoient ceux qui recevoient l'honneur du petit triomphe appellé *Ovation*, étoit de myrthe, ou quelquefois de laurier. La couronne *obsidionale*, étoit presentée par les assiegés au capitaine, ou gouverneur qui avoit fait lever le siege: elle étoit faite avec de l'herbe verte, crue dans la ville assiegée. La couronne *civique* se donnoit par le general d'armée, à un citoyen qui avoit conservé la vie à un autre citoyen, en tuant son ennemi: elle étoit de feuilles de chêne avec les glands. La couronne *murale*, étoit pour celui qui avoit été le premier à l'escalade, & qui avoit monté sur les murs d'une ville assiegée, ou entré par la breche; elle étoit d'or, & son cercle étoit élevé en forme de crenaux de murailles. La couronne *castrense* ou *vallaire*, se donnoit à celui qui étoit entré le premier dans les retranchemens des ennemis: sa figure representoit en or, une palissade forcée. La couronne *navale* étoit donnée à celui qui étoit monté le premier sur le bord du vaisseau ennemi dans un combat naval: elle étoit d'or & environnée de petits éperons, & de proues de navires le tout de ce même métal. Dans les jeux de la Grece, on couronnoit pareillement le victorieux; aux jeux Olympiques dédiés à Jupiter, la couronne étoit d'olivier sauvage: aux jeux Pythiens en l'honneur d'Apollon, pour avoir défait le serpent Python, elle étoit de laurier; aux jeux Isthmiens en l'honneur de Palemon, qui se donnoient en l'Isthme ou détroit de Corinthe (lequel sépare le Peloponese de la terre ferme,) la couronne étoit faite de branches de pin; & aux jeux Neméens institués pour le jeune Archémore, on donnoit une couronne d'ache, ce qui est justifié par ces quatre vers latins d'Alciat, traduits sur le grec d'Archias:

Sacra per Argivas certamina quatuor urbes
Sunt; duo facta Viris, & duo Cœlestibus.
Ut Jovis & Phœbi, Melicertaque Archimorique
Præmia sunt pinus, poma, apium, atque olea.

On donnoit aussi aux gladiateurs qu'on mettoit en liberté, une couronne de laine.

On a déja remarqué que dans les festins & réjouissances publiques on se couronnoit de lierre, de roses & d'autres fleurs naturelles & artificielles. Pline nous dit qu'on n'avoit point l'usage de ces couronnes ou chapeaux de fleurs, & qu'il étoit reservé aux statues des Dieux du ciel, mais l'on voit le contraire dans les historiens Grecs & Romains, & dans leurs poëtes. Menestus & Callimaque medecins écrivirent contre l'usage des couronnes de fleurs dans les festins, prétendant qu'elles étoient nuisibles au cerveau; mais le medecin Typhon, & Ariston le peripateticien ont soutenu le contraire, disant que les fleurs peuvent ouvrir les pores du cerveau, & donner par ce moyen un libre passage aux fumées des viandes & du vin. Il pourroit arriver néanmoins que quelques fleurs & quelques herbes odoriferantes seroient nuisibles au cerveau: & on ne sçait pas bien, dit l'abbé Danet, si ce ne seroit pas pour cela qu'on changea les chapeaux de fleurs en bandelettes de laine, dont on se ceignoit la tête dans la débauche. * Pline, *liv. 16. chap. 4. & liv. 21. c. 2.* Rosin, *Antiq. romaines, liv. 10. chap. 27.*

COURONNE, ornement du casque, ou de l'écusson des armoiries. Les couronnes sont de plus ancien usage sur les casques que sur les écussons. On en portoit anciennement dans les tournois particulierement en Allemagne, où la couronne sur le casque étoit une marque de chevalerie: & cet usage étoit commun pour les gentilshommes de nom, d'armes, & de cri, il y a deux ou trois cens ans. Ces couronnes sont ou à pointes, comme les anciennes couronnes radiales qu'ont les empereurs Romains, dans leurs médailles, ou à fleurons d'ache ou de persil. Quelques-unes sont à fleur-de-lis. Celle que l'on voit encore à Châlons en Champagne, sur la porte de l'hôtel de Senecei, est très-singuliere. C'est une couronne de vairs, par rapport aux armes de Beaufremont, qui sont vairées d'or & de gueules. Les souverains portent aussi la couronne sur le casque. A l'égard des armoiries, on ne voit presque point d'écus couronnés, que depuis deux cens ans. C'est pourquoi on ne sçauroit trouver d'armes couronnées des anciens dauphins Viennois, des ducs de Milan, des comtes de Champagne & de Flandres, l'usage des couronnes n'étant pas introduit dans leur tems pour les armoiries. C'est par les monnoies que l'usage s'est introduit de couronner les écussons. On commença sous Philippe *de Valois*, vers l'an 1330. à faire des Gros, dont le revers étoit une couronne sur trois fleurs-de-lis sans écusson. Enfin, sous Charles VII. vers l'an 1450. on mit la couronne sur l'écusson des trois fleurs-de-lis dans les écus d'or, & depuis ce tems-là, on a toujours continué. Il n'y avoit alors que les rois qui missent des couronnes sur l'écu de leurs armoiries; & ces couronnes étoient ouvertes & à bas fleurons; mais depuis, cet usage passa à d'autres; & les ducs, les marquis & les comtes en firent des marques de leurs dignités. Les rois d'Espagne ont même permis à quelques maisons il-

lustres, de porter la couronne royale sur leur écusson, comme à celle des ducs de Cardonne, &c. Ils ont encore accordé ce privilege à plusieurs villes, avec le titre de villes couronnées, comme à Madrid, à Tolede, à Burgos, &c. L'empereur Maximilien a fait une pareille concession à la ville d'Amsterdam, qui met sur les armoiries le diadème imperial. L'empereur Charles-*Quint*, par ses lettres patentes, permet à Jean Cervellon, seigneur d'Oropesa, de mettre, lui & ses successeurs, la couronne royale sur leurs armoiries.

Il y a aujourd'hui en armoiries deux sortes de couronnes; celles des souverains, & celles de la noblesse ou des dignités. Toutes les couronnes des souverains étoient autrefois assez semblables. C'étoient des couronnes ouvertes à feuilles d'ache, comme sont à present celles des ducs. A present il y a sept sortes de couronnes pour les souverains. 1. Celle de *l'Empereur*, est une espece de bonnet entr'ouvert des deux côtés, & dont le milieu est surmonté de la figure du monde, sommé d'une croix, ayant au bas un cercle de fleurons. 2. Celle des *rois de France*, est un cercle avec des fleurs-de-lis, fermé de six ceintres qui portent en haut une autre fleur-de-lis. 3. Celle des *rois d'Angleterre*, est un cercle de croix patées, & de fleurs-de-lis, fermé de ceintres qui portent un globe croisé. 4. Celles des rois d'*Espagne*, de *Portugal*, de *Danemarck* & de *Suede*, ont des fleurons sur le cercle, & sont fermées de ceintres, avec un globe croisé sur le haut. 5. La couronne des ducs *de Savoye*, rois de Chypre, a des fleurons sur le cercle, & est fermée de ceintres, avec la croix treflée de saint Maurice sur le bouton d'en haut. 6. Celle du *grand duc de Toscane*, est ouverte à pointes mêlées de grands trefles sur d'autres pointes, avec la fleur-de-lis de Florence au milieu. 7. La couronne des *archiducs*, a un seul demi-cercle en ceintre, garni de perles, qui porte un globe croisé, le reste est comme un bonnet. Les couronnes de la noblesse sont de cinq sortes en armoiries. 1. La couronne *ducale* est toute de fleurons, à fleurs d'ache ou de persil. 2. La couronne de *marquis* est de fleurons & de perles mêlées alternativement. 3. Celle des *comtes* est de perles sur un cercle d'or. 4. Celle des *vicomtes*, est un cercle avec neuf perles de trois en trois entassées. 5. Enfin celle des *barons*, est une espece de bonnet, avec des tours de perle en bande sur le cercle. Les Flamands & les Espagnols ont une espece de bonnet different de celui-là. Les *electeurs* de l'empire ont un bonnet particulier pour couronnement de leurs armoiries. Il est rouge & retroussé d'hermine; mais il y a d'autres souverains d'Allemagne qui en portent un pareil, entr'autres le landgrave de Hesse, le marquis de Baden, & quelques autres.

Les couronnes de dignités ne sont pas les mêmes en tous les pays. En Allemagne, elles sont de feuilles de persil, de quelque condition que soient ceux qui les portent. En Italie, il y en a à fleurons de diverses manieres, & quelques-unes à pointes, comme celles des anciens empereurs. En Espagne, celles des ducs, & des marquis, sont d'ordinaire à fleurons. Celles des comtes sont de perles éloignées les unes des autres, avec trois sur le milieu. En Angleterre, la couronne des barons est un cercle ou bourlet à six perles. La couronne des vicomtes est un chapelet de perles sans nombre. Celle des comtes est un cercle d'or à hautes pointes, soutenant des perles. Celle des marquis, est un cercle de feuilles de fraisier, avec une grosse perle; & la couronne des ducs, est un cercle de fleurons, ou de feuilles sans perles.

A Venise, aucun noble Venitien, en quelque dignité qu'il soit, ne met de couronne sur ses armoiries. Le doge seul met sur les siennes le bonnet ducal. A Genes, les vingt-huit familles principales ausquelles toutes les autres se sont unies, mettent la couronne ducale sur leurs armoiries. A Rome nul cardinal, quoique prince, ne porte la couronne sur ses armes. En France, tous les prélats qui ont titre de ducs ou de comtes, mettent la couronne sur leur écusson. Les archevêques d'Embrun, d'Arles, & de Tarantaise, les évêques de Grenoble, de Geneve & de Viviers, qui prennent titre de princes, portent la couronne ducale. Cet usage n'est établi que depuis environ cent cinquante ans; car on ne trouvera pas avant ce tems-là, qu'aucun prélat en France, ait mis la couronne sur ses armoiries, non pas même les princes. Les princes du sang en France, portent à present des couronnes de fleurs-de-lis, depuis qu'Henri II. prince de Condé eut été declaré premier prince du sang, après monsieur Gaston de France, frere du roi Louis XIII. Le dauphin de France portoit une couronne rehaussée de fleurs-de-lis, & fermée de deux cercles ou croix, avec une fleur-de-lis au sommet, & à present elle est fermée par quatre dauphins, dont les queues aboutissent à un bouton, qui soutient la fleur-de-lis à quatre angles.

Charles VIII. est le premier des rois de France, qui ait porté la couronne fermée; & ce fut après qu'il eut pris la qualité d'empereur d'Orient l'an 1495. Philippe II. roi d'Espagne, qui commença de regner en 1558. portoit la couronne ouverte sur les reales frappées de son tems; & elle est fermée sur les ducats qui furent faits en Flandres sous son regne: ce qui fait voir que c'est lui qui en a introduit l'usage pour les rois d'Espagne. Le roi de Hongrie la portoit ouverte en ses monnoies de l'an 1566. Elle est encore ouverte sur les monnoies de Jean III. roi de Portugal, vers l'an 1550. Sur les Jacobus d'Angleterre & d'Ecosse de 1601. la couronne est fermée: auparavant elle étoit ouverte sur les nobles Henris & sur les nobles à la Rose. Elle est aussi ouverte sur les testons de Navarre du roi Antoine en 1561. A present tous les rois la portent fermée: & c'est ce qui les distingue des autres souverains. On voit dans l'eglise de saint Denys proche de Paris, la statue de Marie d'Espagne, femme de Charles de France, duc de Valois, couronnée d'une couronne murale ou crenelée, pour marquer son origine de la maison de Castille. Sur les tombeaux des amiraux de Hollande, il y a des couronnes rostrales, c'est-à-dire, de proues de vaisseaux, pour marquer leur dignité de surintendant de la mer. * Le pere Menestrier, *origine des ornemens des armoiries.*

DES COURONNES DES ROIS DE FRANCE.

M. Du Cange a fait une sçavante dissertation sur les couronnes, dont nous avons tiré les remarques suivantes. Les rois de France de la premiere race ont porté quatre sortes de couronnes de diadêmes ou de bonnets royaux. *La premiere sorte de couronnes* est le diadême de perle fait en forme de bandeau qu'on lioit au derriere de la tête. Ce diadême est semblable à celui qui se voit dans la plûpart des médailles des empereurs Romains avec cette difference, que quelquefois c'est un cercle d'or enrichi d'un double rang de perles, & qu'en d'autres occasions ce cercle est entremêlé de perles & de pierres précieuses enchassées dans l'or; mais ordinairement les rois de France de la premiere race ne portoient qu'un rang de perles pour diadême. *La seconde sorte de couronnes* est un cercle d'où s'éleve des pointes en forme de rayon. Cet ornement a été choisi par les rois de la plus grande antiquité, pour se rendre plus augustes, en paroissant comme des soleils. C'est ainsi que Virgile represente la couronne du roi Latinus, qu'il compose de douze rayons, parce que c'étoit une opinion reçue par les anciens, que le soleil en avoit un pareil nombre, par rapport aux douze mois de l'année. Les historiens remarquent qu'on presenta en plein theatre à Jules César une couronne éclatante de rayons; & que Caligula en prit une semblable, lorsqu'il voulut se faire adorer comme un Dieu. Les medailles des empereurs Romains ont fort souvent de ces couronnes. *La troisiéme sorte de couronne* est un bonnet enrichi de pierreries, dont le bord est orné d'un diadême de perles qui ceint le front, avec un ornement à la pointe, en forme de pennache, ou toufe de plumes, qui commence au derriere du bonnet, & s'éleve sur le devant. Tzetzès dit que c'étoit la couronne dont les empereurs Grecs se servoient, lorsqu'ils retournoient de leurs expeditions militaires, après avoir remporté des victoires sur leurs ennemis. *La quatriéme sorte de couronne* dont les rois de France de la premiere race ont usé, est le mortier, tel que les grands presidens du parlement le portent à present. Cet ornement a été porté par quelques empereurs de Constantinople. On voit dans la ville de Ravenne l'empereur Justinien representé avec ce mortier, qui est environné par le bas à l'endroit du front, d'un rang de perles, & d'un autre rang par le haut. Cette espece de diadême a passé dans la seconde & dans la troi-

sième race des rois de France. Le P. Petau nous a représenté une vieille peinture qu'il avoit tirée d'un ancien manuscrit, où Charlemagne est figuré avec le mortier. Aux vitres de la sainte chapelle à Paris, saint Louis y paroît avec le même ornement; & l'on tient communément que nos rois ayant quitté le palais de Paris, pour en faire le siege de la justice, ils communiquerent en même-temps leurs ornemens royaux à ceux qui devoient y présider, afin que leurs jugemens eussent plus d'autorité, & qu'ils fussent reçûs des peuples, comme s'ils avoient été rendus par le prince même. A l'égard des rois de la seconde race, les premiers rois & les premiers empereurs de cette famille, paroissent dans leurs monnoyes, la tête ceinte d'un double rang de perles. Dans leurs sceaux ils sont couronnés de laurier. Les annales de France tirées du monastere de Fulde, nous apprennent que Charles *le Chauve*, après s'être fait couronner empereur, quitta les couronnes, & les habits des rois de France ses prédecesseurs, & prit les diadêmes, & les vêtemens des empereurs Grecs. L'ornement de tête étoit alors un bonnet de soye enrichi de perles & de pierreries, par dessus lequel étoit la couronne ou le diadême, autour du front. Dans les derniers siecles, la couronne des empereurs d'Occident a été composée d'un cercle d'or, enrichi de pierres précieuses, & rehaussé de fleurons, comme les autres couronnes des rois, avec une mitre ouverte, portant sur cette ouverture un autre cercle d'or surmonté d'une croix. Dans la troisiéme race des rois de France, on voit ordinairement pour couronne, un cercle d'or enrichi de pierreries, & rehaussé de fleurs-de-lis. Quelques-uns disent que François I. commença à la porter fermée pour contrequarter l'empereur Charles-*Quint*, ou parce que Henri VIII. roi d'Angleterre la portoit ainsi. Le même roi François I. est figuré dans quelques testons avec un bonnet retroussé, & une couronne de fleurs-de-lis sur le retroussis. Il paroît en quelques-uns, avec une couronne entremêlée de fleurs-de-lis, & de rayons. Enfin il est representé en d'autres avec une couronne rehaussée de fleurs-de-lis & de fleurons, & fermée par-en haut. Mais il n'a pas été le premier qui ait porté la couronne fermée; car Louis XII. la porta fermée, ayant au sommet une fleur-de-lis, à son entrée dans Paris l'an 1498. & Charles VIII. son prédecesseur en avoit introduit l'usage en France.

DES COURONNES DUCALES, &c.

Il est probable que Charles *le Chauve*, roi de France & empereur, a été le premier de nos rois, qui a accordé la couronne aux ducs; & l'on peut dire qu'il suivit l'exemple des empereurs Grecs, lesquels accordoient ordinairement une couronne aux principales dignités de l'empire, mais très-differente de celle de l'empereur; car le diadême imperial étoit semé de pierreries, & en étoit couvert par-dessus; au lieu que ces autres couronnes étoient seulement enrichies de quelques pierres précieuses & sans couverture. Quelquefois c'étoit un cercle d'or chargé de pierreries par intervalles, avec un diamant sur le devant, & un rang de perles autour. Selden, *en ses titres d'honneurs*, dit que les couronnes des ducs & des comtes sont d'une invention nouvelle, & qu'en l'an 1200. elles n'étoient point encore en usage. Neanmoins les annales de France nous apprennent le contraire. On y lit que Charles *le Chauve*, étant venu de Rome à Pavie en 876. y établit Boson frere de sa femme, duc de cette province, & le couronna d'une couronne ducale. Il semble que non seulement les ducs & les comtes ont eu le privilege de porter la couronne pour marque de leur dignité; mais que les simples gentilshommes l'ont aussi portée, pour marque de leur noblesse. Car on voit, dans un grand nombre de sceaux attachés à des lettres ou titres anciens, les armoiries de plusieurs gentilshommes, qui n'avoient aucune dignité de duc ou de comte, avec le casque couronné d'une couronne ducale, de laquelle sort un cimier. Mais, comme il est remarqué au commencement de cet article, c'étoit une couronne de casque, & non pas une couronne d'écusson; & ces anciens titres, ni les anciens tombeaux, où l'on voit la même chose, ne peuvent servir à justifier la prétention de quelques gentilshommes, qui ont crû avoir droit de porter une couronne sur leurs armes, parce que leurs ancêtres la portoient sur leur casque; car ce n'étoit alors qu'une marque de noblesse pour les gentilshommes de nom, d'armes & de cri, & principalement pour ceux qui avoient été couronnés dans les Tournois, après avoir bien fait. * Du Cange, *dissertation 24. sur l'histoire de saint Louis.*

COURONNE ROYALE, certain ordre de chevalerie imaginaire, qu'on attribue à l'empereur Charlemagne. Martin Anconius dit que ce monarque l'institua pour récompenser le courage de ses soldats. Les chevaliers portoient, dit-on sur la poitrine une couronne, avec ces mots pour devise: *Coronabitur legitimè certans.* La principale ceremonie qu'on observoit en donnant cet ordre, étoit de mettre l'épée au chevalier, & lui ceindre le baudrier: on ajoûta depuis le baiser & l'accolade. * Favin, *l. 3. du theat. de chev. p. 528.*

COUROUK, en Perse, est une défense de se trouver sur le chemin, par où le roi doit passer avec ses femmes. Il faut que tous les hommes abandonnent leurs maisons, & fuyent dans un quartier éloigné ou à la campagne: car si un homme les avoit seulement regardées, le roi le feroit mourir sans remission. Ces Courouk sont extrêmement fâcheux, à Ispahan. Il s'y en est fait quelquefois jusqu'à quarante en trois mois. Les rois de Perse exercent encore cette tyrannie, de faire de temps en temps, Courouk de volailles, de poissons, & autres denrées qui se trouvent à leur goût; & quand il y a Courouk de quelque chose, il n'y a personne qui en ose vendre, si ce n'est pour le roi. * Thevenot, *Voyage du Levant, tom. 3.*

COURS ROYALES: COURS SOLEMNELLES: COURS COURONNE'ES, ou FESTES ROYALES: assemblées que les rois de France faisoient aux principales fêtes de l'année, où ils se montroient à leurs peuples & aux étrangers, avec une pompe & une magnificence digne de la majesté royale. Elles étoient differentes des champs de Mars, dont il a été parlé ci-devant en leur place: car ces champs de Mars se convoquoient tous les ans au mois de Mars, pour les affaires publiques, & les cours royales se tenoient aux grandes fêtes de Pâques & de Noël. Gregoire de Tours remarque dans son histoire, que le roi Chilperic fit cette ceremonie, en la ville de Tours, à la fête de Pâques. Eginhard rapporte que Pepin tint sa cour royale, aux fêtes de Pâques & de Noël, ce qui fut continué par ses successeurs. Le même auteur écrit que Charlemagne avoit coûtume de paroître dans ces grandes fêtes revêtu d'habits de drap d'or, de brodequins brodés de perles, & des autres ornemens royaux, avec la couronne sur la tête. Les rois de la troisiéme race ont observé cette coûtume avec autant ou plus de magnificence que leurs prédecesseurs. Helgaud parle des cours solemnelles que le roi Robert tint aux jours de Pâques, en son palais de Paris, où il fit des festins publics. Le roi saint Louis qui pratiquoit la modestie jusques dans ses habits, avoit neanmoins égard en ces occasions à la dignité royale; comme il le fit en cette *cour & maison ouverte*, qu'il tint à Saumur, où, selon le récit du Sire de Joinville, il fut superbement vêtu, & où le roi de Navarre se trouva *en cotte & mantel, avec le chapel d'or fin.* Les rois portoient la couronne en ces occasions, comme le rapporte Eginhard, & comme on le voit par le testament de Philippe de *Valois* en 1350. C'est pourquoi on appelloit ces solemnités, cours couronnées, *Curia coronata.* Sous la seconde race des rois de France, cette ceremonie ne se faisoit qu'aux fêtes de Pâques & de Noël; mais dans la troisiéme, on fit aussi ces assemblées aux fêtes des Rois & de la Pentecôte. Les historiens remarquent que dans ces cours royales, il se faisoit des festins publics, où les rois mangeoient en presence de toute leur suite, & où ils étoient servis par les grands officiers de la couronne & de l'hôtel. Mais ce qui faisoit sur-tout paroître la magnificence des princes dans ces fêtes royales, c'étoit les liberalités qu'ils exerçoient à l'égard de leurs principaux officiers, en leur donnant divers joyaux, & entr'autres, ceux qu'ils portoient sur leurs habits. Outre cela, pendant que les herauts d'armes crioient *Largesse*, on jettoit au peuple une grande quantité de pieces de toutes sortes de monnoyes. L'usage de ces fêtes fut introduit en Angleterre par Guillaume *le Bâtard*,

après qu'il eut conquis ce royaume. Eadmer parlant de Henri I. roi d'Angleterre, appelle ces jours de solemnités, *les jours de la couronne du roi*, parce que le roi y paroissoit avec sa couronne sur la tête. * Du Cange, *dissertation 5. sur l'histoire de saint Louis.*

COURSON, comté dans l'Auxerrois, *cherchez* COIGNET, seigneur de la Tuillerie.

COURSON, (seigneur de) *cherchez* LAMOIGNON.

COURT, (Charles Caton de) étoit fils de *Charles* de Court, gentilhomme ordinaire du roi de France, & d'*Anne* de Saumaise. Il nâquit à Pont-de-vaux au mois de Mars de l'année 1654. fit ses premieres études à Bourg en Bresse, sa rhetorique & sa philosophie à Lyon. Quand il fut retourné à la maison de son pere, pour s'y guerir d'une fievre quarte, il y lut par maniere de divertissement les meilleurs livres françois, & y apprit la pureté de la langue. Il étudia ensuite les originaux, & profita plus, en lisant seul les auteurs Grecs, qu'il n'avoit fait dans les colleges avec le secours des maîtres. A l'âge de vingt ans, il se rendit à Paris, déja fort sçavant, & avec une ardent desir de le devenir davantage. Bien qu'il fût maître de sa conduite dans une ville, où regne le luxe & les plaisirs, il n'eut point d'autre desir que d'apprendre. Des vingt-quatre heures du jour, il en étudioit vingt, & donnoit à peine le reste à la nourriture & au sommeil. Il apprit les langues mortes & vivantes, & puisa une infinité de connoissances dans leurs propres sources. Il étudia les livres sacrés dans leurs langues originales, & les lettres profanes dans les livres les plus rares & les plus curieux sur l'antiquité. Tout ce qu'il avoit lû lui étoit présent, & sur quelque sujet que l'on le mit, il en parloit de la même sorte, que si c'eût été son unique étude. Il fit un nouveau plan du droit civil & du droit ecclesiastique, & donna des marques d'une grande connoissance dans les matieres de religion. On ne lui pouvoit montrer d'inscription, ni de médaille, qu'il ne lût sur le champ. Il y avoit peu de monument antique, qu'il ne réparât. S'il se délassoit d'une occupation c'étoit par une autre. Le but qu'il se proposoit n'étoit ni la réputation, ni la fortune. C'étoit uniquement de découvrir la verité & d'acquerir la vertu. Après avoir formé son esprit, il voulut juger des mœurs & des coûtumes étrangeres. Il alla à Rome, où l'architecture, la peinture, & la sculpture perfectionnerent son goût. Enfermé près d'un an dans le Vatican, il y découvrit des richesses que peut-être leurs possesseurs ne connoissoient point. Il observa aussi la cour de Rome, & tâcha de penetrer sa profonde politique. Il eut envie d'aller en Grece, & même jusqu'à la Chine, mais il retourna en son pays, pour obéir à son pere, qu'il perdit bientôt après. De-là il se rendit à la cour, pour aider à l'éducation du duc du Maine, fils naturel de Louis XIV. En 1687. comme il étoit à Londres, Boyle, membre de l'académie royale, & tous ceux qui avoient le plus de réputation voulurent être de ses amis. Il se trouva au siege de Philisbourg avec le duc du Maine, qui faisoit sa premiere campagne. Son desir de tout sçavoir lui fit examiner avec soin tout ce qui se fit à ce siege. Au retour de l'armée, il reprit le commerce de ses livres avec la même tranquilité qu'auparavant. Il fut attaqué d'une fievre violente au camp de Vignamont près de Hui, & mourut le 16. Août 1694. L'abbé Genest, a fait son portrait, qui a été imprimé *in 8°.* à Paris en 1696. & duquel nous avons tiré ce que nous venons de dire.

COURTE-CUISSE, (Jean) en latin *Brevis-Coxa* ou *Brevi-Coxa*, nommé par quelques autres *Curta-Coxa*, natif du Mans, fut reçû dans le college de Navarre en 1367. Il passa maître-ès-arts en 1374. & prit le bonnet de docteur en theologie de la faculté de Paris l'an 1388. Il fut un des députés envoyés par l'université de Paris en 1395. à Benoît XII. & à Boniface IX. contendans au pontificat, pour les engager l'un & l'autre à y renoncer. Courte-Cuisse fut en réputation pour sa science & pour son éloquence, car il enseigna la théologie, & fit plusieurs discours publics, entre autre un touchant la soustraction d'obéissance aux deux contendans, & un autre contre les bulles de Benoît. Il en fut recompensé par une charge d'aumônier du roi. Il fit les fonctions de chancelier en l'absence de Gerson, & fut élevé l'an 1420. à l'évêché de Paris. Mais n'ayant pas été agréable au roi d'Angleterre qui pour lors étoit maître de Paris, il fut obligé de quitter la maison de l'évêché, & de se cacher dans l'abbaye de saint Germain des Prés; & aima mieux sortir de Paris, que d'obéir au roi d'Angleterre. Il s'en alla à Geneve, ville dont il fut fait évêque en l'an 1422. On ne sçait pas combien il a vécu depuis. Il y a dans les bibliotheques plusieurs écrits de ce docteur: le plus considerable est son grand traité de *la foi, de l'église, du souverain pontife & du concile*, que M. du Pin a fait imprimer dans la nouvelle édition des œuvres de Gerson, sur un manuscrit de la bibliotheque de l'abbaye de saint Victor. * *Gersoniana*, *par* M. Du Pin.

COURTELIN, petite ville de France, dans le Dunois sur l'Yerre, à trois lieues de Château-Dun au couchant.

COURTENAI, petite ville, dans le gouvernement de l'Isle de France, & dans le Gatinois, sur le ruisseau de Clairi, avec un ancien château situé sur une colline, entre Sens au levant, & Montargis au couchant, avec titre de principauté. Elle est celebre pour avoir donné son nom à la royale maison de COURTENAI, dont on rapporte ainsi la genealogie.

I. PIERRE de France I. du nom, septiéme & dernier fils du roi LOUIS *le Gros* & d'*Adelais* de Savoye, (*Voyez* PIERRE) épousa *Elisabeth* dame & heritiere de Courtenai, de Montargis, de Château-Renard, de Champignelles, de Tanlai, de Charni, & de Chantecoq, fille aînée de *Renaud* seigneur de Courtenai. De ce mariage contracté en 1150. nâquirent cinq fils & six filles. Les enfans mâles furent 1. PIERRE II. du nom seigneur de Courtenai, qui suit; 2. ROBERT, qui a fait *la branche des seigneurs de* CHAMPIGNELLES, *rapportée ci-après*: 3. *Philippe*: 4. GUILLAUME, qui a fait *celle des seigneurs de* TANLAI, *dont il sera parlé ci-après*: & 5. *Jean*. Les filles furent 6. *Alix*, mariée à *Guillaume* I. comte de Joigni, dont elle fut séparée, & remariée à *Aymar* I. du nom, comte d'Angoulême; 7. *N.* mere d'*Eudes* de la Marche en Hongrie; 8. *Clemence*, épouse de *Gui* V. comte de Tiern; 9. *N.* mariée à *Aymon* III. seigneur de Charros en Berri; 10. *Constance*, alliée 1°. au seigneur de Châteaufort près de Paris: 2°. à *Guillaume*, seigneur de la Ferté-Arnaud, & de Ville-preux; & 11. *Eustache*, épouse de *Gautier* de Brienne, seigneur de Rameru, puis de *Guillaume* I. du nom, comte de Sancerre.

II. PIERRE II. du nom seigneur de Courtenai, comte de Nevers, d'Auxerre, & de Tonnerre, marquis de Namur, & empereur de Constantinople, mourut en 1218. (*Voyez* PIERRE.) Il avoit épousé en 1184. *Agnès* comtesse de Nevers, &c. fille de *Gui* I. comte de Nevers & d'Auxerre, dont il eut *Mahaud* de Courtenai, comtesse de Nevers, d'Auxerre, & de Tonnerre, accordée en 1193. à *Philippe* de Hainaut, second fils de *Baudouin* V. comte de Hainaut, & mariée en 1199. à *Herve* IV. seigneur de Donzi, dont elle resta veuve, & se remaria avant l'an 1226. à *Guines* IV. comte de Forez. Depuis elle se rendit religieuse à Fontevrault, & mourut après l'an 1254. PIERRE II. prit une seconde alliance avec *Ioland* de Hainaut, fille de *Baudouin* V. comte de Hainaut, & de *Marguerite* de Flandres, & sœur de *Baudouin* I. & de *Henri* de Hainaut, empereurs de Constantinople: elle fut couronnée à Rome avec son mari, par le pape Honoré III. le 9. Avril 1217. & mourut après le mois de Juin 1219. Leurs enfans furent 1. *Philippe* de Courtenai, marquis de Namur, surnommé *à la lévre*, qui suivit le parti de Ferdinand de Portugal, comte de Flandres, & combattit pour lui contre son oncle le roi Philippe-*Auguste*, à Bovines l'an 1214. Après le decès de son pere, il refusa d'aller recueillir la couronne de Constantinople, & eut de grandes guerres contre Valeran II. duc de Limbourg, qui prétendoit le marquisat de Namur, à cause de sa femme: il suivit le roi Louis VIII. au siege d'Avignon, & y mourut en 1226; 2. *Pierre*, ecclesiastique; 3. *Robert*, empereur de Constantinople, (*cherchez* ROBERT) 4. *Henri*, marquis de Namur après son frere, mort en 1229; 5. BAUDOUIN, qui suit; 6. *Marguerite*, alliée 1°. à *Raoul* III. seigneur d'Issoudun: 2°. à *Henri*, comte de Vianden; 7. *Elizabeth*, mariée 1°. à *Gaucher* comte de Bar-sur-Seine: 2°. à *Eudes* I. seigneur

gneur de Montagu ; 8. *Ioland*, seconde femme d'*André* II. du nom, roi de Hongrie, morte en 1233 ; 9. *Marie*, alliée à *Theodore* Lascaris, empereur des Grecs en Asie, morte en 1222 ; 10. *Agnès*, mariée à *Godefroi* de Villehardouin, II. du nom, prince d'Achaïe & de la Morée ; 11. *Eleonore*, premiere femme de *Philippe* de Montfort, seigneur de la Ferté-Aleps, morte en 1230 ; 12. *Constance*, & 13. *Sibylle*, mortes jeunes.

III. BAUDOUIN de Courtenai, empereur de Constantinople, mourut en 1273. (*Voyez* BAUDOUIN) Il avoit épousé *Marie* de Brienne, fille de *Jean*, roi de Jerusalem, & empereur de Constantinople, dont il eut PHILIPPE, qui suit.

IV. PHILIPPE de Courtenai, empereur titulaire de Constantinople, né en 1243. fut donné en ôtage par son pere à des gentilshommes Venitiens, pour sûreté de notables sommes qu'il avoit empruntées d'eux. Etant en liberté il fit un voyage l'an 1269. à la cour d'Alfonse, roi de Castille, qui le fit chevalier, & retourna en Italie, auprès de Charles I. roi de Naples & de Sicile. Là il traita avec ce prince & les Venitiens, pour faire la guerre à Michel Paleologue, empereur de Constantinople. Mais l'évenement des vêpres Siciliennes empêcha l'execution de ce traité, & Philippe mourut l'an 1285. laissant de *Beatrix*, seconde fille de *Charles* I. roi de Naples & de Sicile, une fille unique CATHERINE DE COURTENAI, imperatrice titulaire de Constantinople, laquelle épousa en 1300. *Charles* de France, comte de Valois, son cousin, & mourut en Janvier 1308.

SEIGNEURS DE CHAMPIGNELLES.

II. ROBERT de Courtenai, second fils de PIERRE de France, I. du nom, seigneur de Courtenai, fut seigneur de Champignelles, &c. & bouteiller de France. Il se trouva à la guerre contre les Albigeois en 1210. & au siege de Lavaur. Il passa ensuite en Angleterre au secours du prince Louis de France en 1217. & y fut fait prisonnier. Revenu en France, le roi Louis VIII. le fit grand bouteiller en 1223. Il accompagna ce monarque à la guerre de Poitou, & au siege d'Avignon en 1226. servit utilement le roi S. Louis, contre le comte de Champagne ; le suivit au voyage d'Outre-mer, & y mourut en 1239. Il avoit épousé *Mahaud*, fille unique & heritiere de *Philippe* seigneur de Mehun-sur-Yerre, & de Selles en Berri, dont il eut 1. *Pierre* de Courtenai, seigneur de Conches, &c. qui suivit le roi saint Louis aux guerres de la Terre-Sainte, & y mourut après la bataille de la Massoure en 1250. Il avoit épousé *Perrenelle* de Joigni, fille de *Gaucher* de Joigni, II. du nom, seigneur de Château-Regnart, dont il eut *Amicie* de Courtenai, qui fut accordée à *Pierre*, second fils de *Thibaud* VI. comte de Champagne, & roi de Navarre : mais étant mort avant le mariage, elle épousa en 1262. *Robert*, II. du nom, comte d'Artois ; 2. *Philippe* de Courtenai, seigneur de Champignelles, mort en 1245 ; 3. *Raoul*, seigneur d'Illiers & de Neufvi en Auxerrois, qui accompagna Charles de France, comte d'Anjou, à la conquête du royaume de Naples, où il mourut en 1271. laissant d'*Alix* de Montfort, *Mahaud* de Courtenai, mariée à *Philippe*, fils puîné de *Gui* de Dampierre, II. du nom, comte de Flandres, morte en 1300 ; 4. *Robert*, seigneur de Damville & de Nonancourt, évêque d'Orleans, qui accompagna le roi saint Louis au voyage d'Afrique, & mourut en 1279 ; 5. *Jean*, chanoine & archidiacre de Paris, puis archevêque de Reims, mort en 1271 ; 6. GUILLAUME, qui suit ; 7. *Blanche*, épouse de *Louis*, I. du nom, comte de Sancerre ; & 8. *Isabeau*, mariée 1°. à *Renaud* de Montfaucon : 2°. à *Jean* I. comte de Bourgogne & de Châlons.

III. GUILLAUME de Courtenai, seigneur de Champignelles, &c. suivit le roi saint Louis au voyage d'Afrique, & mourut en 1280. Il épousa 1°. *Marguerite* de Bourgogne, veuve de *Henri* de Brienne, seigneur de Venisi, & fille de *Jean* I. comte de Bourgogne & de Châlons, de *Mahaud* de Bourgogne sa premiere femme : elle mourut après l'an 1259. Il se remaria avec *Agnès* de Toci, veuve de *Guillaume* de Culant, fille d'*Anseric* de Toci, seigneur de Baserne. Du premier lit, sortirent *Robert*, archevêque de Reims, qui sacra les rois Louis *Hutin*, Philippe *le long*, & Charles *le Bel*, & mourut en 1323 ; JEAN, qui suit ; *Pierre*, mort en 1290 ; *Isabeau*, seconde femme de *Guillaume* de Bourbon, I. du nom, seigneur de Becai, morte en 1296 ; & *Marguerite*, mariée 1°. au fils aîné de *Raoul* de Sores, dit d'*Estrées*, maréchal de France : 2°. à *Renaud* de Trie.

IV. JEAN de Courtenai, I. du nom, seigneur de Champignelles, de la Ferté-Loupiere, &c. se trouva à la bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304. avec plusieurs chevaliers à sa suite, & mourut en 1318. Il avoit épousé en 1290. *Jeanne* de Sancerre, fille aînée & heritiere d'*Etienne*, II. du nom, seigneur de S. Briçon, morte en 1313. dont il eut JEAN II. qui suit ; PHILIPPE, qui a fait *la branche des seigneurs de la* FERTÉ-LOUPIERE, *rapportée ci-après ; Robert*, chanoine de Reims & de Sens, prevôt de Lisle en Flandres ; *Guillaume*, chanoine & vidame de Reims ; *Etienne*, chanoine & prévôt de Reims, élû archevêque de la même église, mort en 1352. avant son ordination ; *Pierre*, seigneur d'Autri, de Cours-lez-Barres, & de Villeneuve-des-Genets, mort, laissant de *Marguerite* de la Loupiere, trois filles ; *Jeanne*, dame d'Autri, mariée à *Jean* de Beaumont, seigneur du Coudrai ; *Isabeau*, dame de la Loupiere, mariée trois fois ; & *Jeanne*, religieuse ; une autre *Jeanne* de Courtenai, fille de *Jean* I. fut religieuse à N. D. de Soissons.

V. JEAN de Courtenai, II. du nom, seigneur de Champignelles, &c. mourut en 1333. Il avoit épousé *Marguerite* de saint Verain, dame de Bleneau, fille de *Philippe* de saint Verain, seigneur de Bleneau, dont il eut *Jean*, seigneur de Champignelles & de Saint Briçon, qui se trouva à la bataille de Poitiers en 1356. fut en Angleterre un des ôtages pour le roi Jean ; servit en Guienne contre les Anglois l'an 1371. & 1377. & qui mourut en 1392. sans enfans de *Marguerite*, fille unique de Gui de Thianges, I. du nom, seigneur de Champalement ; N. & PIERRE, qui suit.

VI. PIERRE de Courtenai, II. du nom, seigneur de Champignelles, de Saint Briçon, de Bleneau, & de Nulli, servit le roi Jean contre les Anglois, & fut fait chevalier avant l'an 1361. Il suivit Philippe de France, duc de Bourgogne, avec dix-huit écuyers, sur les frontieres de Picardie en 1369. se trouva à la bataille de Rosebecque en 1382. & mourut en 1395. Il avoit épousé *Agnès* de Melun, dame d'Esprenne en Brie, dont il eut PIERRE III. qui suit ; JEAN, *tige des seigneurs de* BLENEAU, *rapportée ci-après ; Marie*, dame d'Esprenne, mariée en 1399. à *Guillaume* de la Grange ; *Agnès*, dame de Nulli, épouse de *Hugues* d'Autri, seigneur de Brion, puis de *Jean* de S. Julien, seigneur de Mairroi ; & *Anne*.

VII. PIERRE de Courtenai, III. du nom, seigneur de Champignelles & de Saint Briçon, chambellan ordinaire du roi Charles VI. mourut en 1411. Il avoit épousé *Jeanne* Braque, fille unique & heritiere de *Blanchet* Braque, maître d'hôtel du roi Charles VI. Elle se remaria à *Jean* Coligni, surnommé *Lourdin*, seigneur de Saligni. Il laissa JEAN, qui suit.

VIII. JEAN de Courtenai IV. du nom, seigneur de Champignelles, servit au siege de Pontoise en 1441. Il vendit dix ans après la seigneurie de Champignelles & la baronie de Saint Briçon, ayant acquis par-là le surnom de *Sans-Terre*. Il mourut après l'an 1472. sans posterité légitime & sans biens. Il avoit été marié 1°. à *Isabeau* de Châtillon, fille de *Jacques*, seigneur de Dampierre, amiral de France : 2°. à *Marguerite* David, fille unique de *Henri*, seigneur de Longueval, de Frise, & de Ghisen en Flandres, & veuve d'*Etienne* de Vigoles, surnommé *la Hire*, seigneur de Montmorillon. *Il laissa* Pierre bâtard, *seigneur des Esves, qui a fait la branche des seigneurs* DU CHESNE & DE CHANGI, *rapportée ci-après.*

SEIGNEURS DE BLENEAU.

VIII. JEAN de Courtenai, second fils de PIERRE II. seigneur de Champignelles, eut la seigneurie de Bleneau pour son partage. Il fut aussi seigneur de Tannerre & de Chassenai, de l'Espinai, de Marquant, &c. obtint en justice, l'an 1454. par retrait lignager, la terre de Champignelles. Il ra-

cheta aussi la Ferté-Loupiere & Chevillon, & mourut en 1460. De *Catherine* de l'Hôpital son épouse, fille de *François*, seigneur de Choisi, il eut JEAN, qui suit; *Guillaume*, seigneur de Croquetaine, mort avant l'an 1485. laissant deux filles; PIERRE, qui a fait *la branche des seigneurs de la* FERTÉ-LOUPIERE, *rapportée ci-après; Renaud*, seigneur d'Arrablai, mort sans posterité; CHARLES, aussi seigneur d'Arrablai, qui fit tige, *rapportée ci-après;* & trois filles.

VIII. JEAN de Courtenai, II. du nom, seigneur de Bleneau, &c. mourut l'an 1480. ayant épousé en 1457. *Marguerite* de Boucart, fille de *Lancelot*, chevalier, seigneur de Blancafort, dont il eut JEAN III. qui suit; *Marguerite*, religieuse; *Louise*, alliée à *Claude* de Chamigni, seigneur de Briare; & *Catherine* de Courtenai, mariée à *Jean* de Longueau, seigneur d'Escrignelles.

IX. JEAN de Courtenai, III. du nom, seigneur de Bleneau, &c. commença à servir en 1484. sous le commandement de Jean d'Amboise, seigneur de Bussi, son cousin, en faveur du roi Charles VIII. contre le duc d'Orleans, & mourut le 7. Janvier 1511. Il avoit épousé 1°. *Catherine* de Boulainvillier: 2°. *Magdeleine* de Bar, dame de Planci & de l'Hermite, fille de *Robert* de Bar, seigneur de Baugi & de la Guierche. Il eut de celle-ci FRANÇOIS, qui suit; *Philippe*, abbé de Loroi; *Edme*, qui servit fidélement le roi Henri II. dans les guerres, & se distingua à la prise d'Ivoi, dont il eut le gouvernement en 1552. Il fut aussi l'un des gentilshommes ordinaires de la maison du roi, & mourut sans enfans de *Vandeline* de Nicé; *Jean*, chevalier de S. Jean de Jerusalem; & *Antoinette*, mariée à *François*, seigneur de Monceau, de Quinquempoix & de S. Cyr.

X. FRANÇOIS de Courtenai, seigneur de Bleneau, &c. fut gouverneur & bailli d'Auxerre & premier pannetier d'Eleonor d'Autriche, reine de France; il avoit été élevé à la cour, enfant d'honneur du roi Louis XII. se trouva à la bataille de Marignan l'an 1515. & mourut en 1561. Il avoit épousé 1°. en 1527. *Marguerite* de la Barre, fille aînée de *Jean*, comte d'Estampes, vicomte de Bridiers, baron de Verets, premier gentilhomme de la chambre du roi, & prevôt de Paris, morte avant 1542: 2°. en 1547. *Helene* de Quinquet, fille de *Guillaume*, seigneur de Montifaux, & d'*Emée* de Courtenai-la-Ferté-Loupiere. Du premier lit il eut *Françoise*, dame de la Grange en Brie, mariée à *Antoine*, seigneur de Lignieres, chevalier de l'ordre du roi, & gouverneur de Chartres. Du second lit il laissa GASPARD, qui suit; *Odet*, seigneur de Parc-vieil, mort sans enfans; *Charles*, mort sans être marié; *Jean*, seigneur des Salles, qui se retira en Angleterre avec Jean de Courtenai, seigneur de Frauville, son cousin, & mourut en 1618. ayant eu de *Magdeleine* d'Orleans un fils mort sans posterité, & deux filles qui ne laisserent point aussi de posterité; *Marie-Elizabeth*, mariée à *François* de Loron, baron de Limanton; *Susanne*, alliée à *Joachim* de Chastenai, seigneur de Villars; & *Magdeleine* de Courtenai, mariée à *Jacques* de l'Enfernat, baron de Thoigni & Pruniers.

XI. GASPARD de Courtenai, seigneur de Bleneau, &c. sollicita six à sept ans, sous le regne de Henri IV. pour être reconnu prince du sang royal, & ne pût l'obtenir. Il mourut le 5. Janvier 1609. ayant eu d'*Emée* du Chesne, fille de *Jean*, seigneur de Neufvi, & de *Claude* de Rochechouart, morte en 1604. *François*, seigneur de Neufvi, mort jeune en Hongrie; EDME, qui suit; *Jeanne*, prieure des filles de S. Dominique de Montargis, morte en 1638; *Edmée*, superieure du même monastere, morte en 1641; *Claude*, mariée à *Antoine* de Brenne, seigneur de Boneton; & *Gasparde* de Courtenai, mariée 1°. à *Claude* de Bigni: 2°. à *Jacques* de Bossu, seigneur de Longueval: 3°. à *Paul* de Thianges, seigneur de Creuset. Il se remaria à *Louise* d'Orleans, fille de *Louis*, seigneur de Rere dont il eut trois enfans morts en bas âge.

XII. EDME de Courtenai, seigneur de Bleneau, &c. fit plusieurs poursuites pour son rang, mais inutilement. Il mourut en 1640. ayant eu de *Catherine* du Sart son épouse, GASPARD II. qui suit.

XIII. GASPARD de Courtenai, II. du nom, seigneur de Bleneau, s'attacha au cardinal de Richelieu, dont il étoit parent par les Rochechouarts. La mort de ce ministre renversa les esperances qu'il avoit conçues, d'être reconnu prince du sang, & il mourut en 1655. sans posterité de *Magdeleine* de Durfort, fille de *Godefroi* de Durfort, seigneur de Ciurac.

DERNIERS SEIGNEURS DE LA FERTÉ-LOUPIERE, issus des seigneurs de BLENEAU.

VIII. PIERRE de Courtenai, seigneur de la Ferté-Loupiere, de Chevillon, de Frauville, de Bontin, &c. fut le troisiéme fils de JEAN, seigneur de Bleneau, & de *Catherine* de l'Hôpital. Il mourut en 1504. ayant eu de *Perrine* de la Roche, fille puînée de *Vincent* seigneur de la Roche, & de *Marie* de Trie, HECTOR, qui suit; JEAN, *tige des seigneurs de* CHEVILLON, *rapportée ci-après; Charles*, seigneur de Bontin, mort en 1514; LOUIS, aussi seigneur de BONTIN, *qui eut posterité, qui se verra à son rang; Pierre*, seigneur du Martroi; *Edme*, qui fut d'église, & vivoit encore en 1526; *Edmée*, mariée à *Guillaume* de Quinquet, seigneur de Montifaux; & *Blanche* de Courtenai, femme de *Marie* de Marelan, seigneur de Marinville, gentilhomme Ecossois.

IX. HECTOR de Courtenai, seigneur de la Ferté-Loupiere, vivoit encore en 1548. De *Claude* d'Ancienville qu'il épousa en 1508. il eut RENÉ, qui suit; *Philippe*, seigneur de Villeneuve-la-Cornue, mort après l'an 1551; *Jeanne*, dame de Villeneuve-la-Cornue, qui épousa 1°. *Guillaume* de saint Phale, seigneur de Neuilli & de Brion: 2°. *Titus* de Castelnau, seigneur de la Pincerie, chevalier de l'ordre du roi, & capitaine des gardes Suisses du duc d'Alençon: 3°. *François* de Verneuil, seigneur de S. Estin; *Marie*, alliée à *Jean* de Sailli, seigneur de Hartanes, capitaine de Soissons; *Barbe*, mariée 1°. à *Philippe* de saint Phale, seigneur de Thou: 2°. à *Philippe* de Boisserand, seigneur de Laivenac: 3°. à *Gilbert* de Culons, seigneur de Seuri; & *Charlotte* de Courtenai, aussi mariée trois fois, 1°. à *Jean* des Marins, seigneur de l'Echelle: 2°. à *Julien* de Condé, seigneur de Boulages: 3°. à *Nicolas* de la Croix, vicomte de Semoine, premier maître d'hôtel de la reine Marguerite.

X. RENÉ de Courtenai, seigneur de la Ferté-Loupiere, épousa *Anne* de la Magdelaine, fille de *Girard*, seigneur de Ragni, dont il n'eut point d'enfans & fut tué au siege de Bourges l'an 1562.

SEIGNEURS DE CHEVILLON, ISSUS DES seigneurs de la FERTÉ-LOUPIERE, *seule branche de cette maison qui subsiste.*

IX. JEAN de Courtenai, seigneur de Chevillon, du Martroi, de Frauville, & second fils de PIERRE, seigneur de la Ferté-Loupiere, mourut le 24. Mai 1534. Il avoit épousé en 1513. *Louette* de Chantier, fille de *Guillaume*, seigneur de Moulins écuyer du roi Charles VIII. Elle se remaria à *François* Girard, seigneur de Paci. Ses enfans furent *Jacques*, mort en Chypre l'an 1557. allant visiter les lieux saints; GUILLAUME, qui suit; *Marie*, femme de *Jean* de Sailli, seigneur de Gastines; & *Marthe* de Courtenai, mariée à *Marc* de Giverlai, seigneur de Châtres.

X. GUILLAUME de Courtenai I. du nom, seigneur de Chevillon, &c. mourut le 21. Mai 1592. ayant eu de *Marguerite* Fretel, qu'il épousa en 1555. *François*, mort en 1583; *Jacques*, qui à l'âge de 21. ans étoit colonel d'infanterie au siege d'Issoire l'an 1577. & qui fut blessé dangereusement à celui de la Fere en 1580. Il avoit été gentilhomme de la chambre du roi Henri III. & sollicita puissamment avec ses cousins, leurs droits de prince du sang, il mourut sans alliance le 8. Janvier 1617; *René*, abbé de Jumieges & des Eschalis, prieur de saint Eutrope de Choisi en Brie & de Chevillon, qui joignit ses sollicitations à celle de son frere, & qui vivoit encore en 1627; JEAN, qui suit; & *Catherine*, mariée en 1598. à *Edme* seigneur de Chevri.

XI. JEAN de Courtenai II. du nom, seigneur de Chevillon, de Frauville, &c. servit le roi Henri IV. dans ses guerres, depuis le commencement de son regne jusqu'à la paix de Vervins. Ce fut celui de toute sa famille, qui agit avec plus de vigueur durant plusieurs années, pour obtenir le

rang dû à leur naissance; à quoi n'ayant pû réussir, il demanda permission de sortir du royaume, & se retira en Angleterre, l'an 1614. avec son cousin *Jean* de Courtenai, seigneur des Salles. Le roi d'Angleterre écrivit en leur faveur au roi Louis XIII. M. le prince Henri de Bourbon fit inserer dans les articles de la paix de Loudun, quelques articles concernans la maison de Courtenai, à quoi les députés répondirent en marge, qu'on en parleroit au roi. Mais la prison de M. le prince l'empêcha de solliciter pour ces seigneurs, ainsi qu'il l'avoit promis. Jean de Courtenai revint en France en 1617. & dès l'an 1620. il recommença ses poursuites pour la gloire de sa maison: il ne put rien obtenir, & mourut le 3. Fevrier 1639. Il avoit épousé en 1599. *Magdeleine* de Marle, fille de *Jerôme* II. du nom, seigneur de Versigni, & veuve de *Claude* de Faulx, chevalier seigneur de Pouailli, dont il eut Louis, qui suit; *Robert*, abbé des Eschalis en 1627. par la demission de son oncle; *Magdeleine*, morte sans alliance; & *Amicie* de Courtenai, mariée à *Jacques* Belloi, seigneur de Castillon.

XII. Louis prince de Courtenai, comte de Cesi, seigneur de Chevillon, de Bleneau, de Frauville, & de Briant, né le 25. d'Août 1610. servit à l'attaque des barricades de Suze, l'an 1629. & dans toutes les campagnes depuis 1635. & devint en 1655. le seul chef de toute la posterité de Pierre de France, septiéme fils du roi Louis *le Gros*, par la mort de *Gaspard* de Courtenai, seigneur de Bleneau son cousin, qui lui donna en 1653. la terre de Bleneau. Il mourut le 23. Novembre 1672. ayant eu de *Lucrece-Chrétienne* de Harlai, fille puinée de *Philippe*, comte de Cesi, & de *Marie* de Bethune-Congi, qu'il épousa en 1638. Louis-Charles, qui suit; *Roger*, abbé des Eschalis & de saint Pierre d'Auxerre, & prieur de Choisi en Brie, né en 1647; *Jean-Armand*, né en 1652. reçû chevalier de Malte en 1656. tué au siege de Cambrai en 1677; *Gabrielle-Charlotte*, née en 1639. morte en 1652; *Chretienne*, née en 1643. morte sans alliance; *Lucrece*, née en 1643. religieuse à Notre-Dame de Sens; & *Elisabeth*, née en 1647. toutes deux mortes.

XIII. Louis-Charles prince de Courtenai, comte de Cesi, &c. né le 24. Mai 1640. Après avoir fait la campagne de Gigeri en 1668. il suivit le roi en Flandres, l'an 1667. & fut blessé au siege de Douai. Il se signala encore à celui de Lille, & en la guerre d'Hollande en 1672. &c. & mourut le 28. Avril 1723. âgé de 83. ans. Il épousa 1°. le 9. Janvier 1669. *Marie* de Lamet, fille aînée d'*Antoine-François*, marquis de Bussi gouverneur de Mezieres, morte le 20. Août 1676: 2°. le 14. Juillet 1688. *Helene* de Besançon fille de *Bernard* du Plessis-Besançon, lieutenant general des armées du roi, & gouverneur d'Auxonne, morte le 30. Novembre 1713. Du premier lit il a eu *Louis-Gaston*, né le 9. Octobre 1669. tué au siege de Mons étant mousquetaire du roi, en 1691; & Charles-Roger, qui suit. Du second lit il eut *Helene* de Courtenai, née le 7. Avril 1689. mariée le 5. Mars 1712. à *Louis-Benigne* de Beaufremont, marquis-comte de Listenois, chevalier de la Toison d'or.

XIV. Charles-Roger prince de Courtenai, né en Juillet 1671. a épousé le 19. Novembre 1704. *Marie-Claire-Genevieve* de Bretagne, fille de *Claude*, marquis d'Avaugour, comte de Vertus, &c.

SEIGNEURS DE BONTIN ISSUS DES SEIGNEURS de la Ferte'-Loupiere.

IX. Louis de Courtenai, quatriéme fils de Pierre, seigneur de la Ferté-Loupiere, fut seigneur de la ville au Tartre, d'Yville sur Seine, de Bontin & de la Cartiniere. Il mourut le 24. Septembre 1540. ayant eu de *Charlotte* Dumesnil-Simon, dame de Morogue, François, qui suit; *Claude*, chevalier de Malte; *Loup*, seigneur de Beaulieu en Auvergne, & de la Cartiniere, mort après l'an 1551; *Barbe*, morte sans alliance; & *Jeanne* de Courtenai, femme de *François* de Rochefort, seigneur de Chars en Auvergne.

X. François de Courtenai, seigneur de Bontin, &c. embrassa la religion Protestante, & étoit mort l'an 1578. Il avoit épousé *Louise* de Jaucourt, fille de *Jean*, seigneur de Villarnood, dont il eut *Françoise* de Courtenai, mariée à *Gui* de Bethune, seigneur de Mareuil; & *Anne*, dame de Bontin, mariée le 4. Octobre 1583. à *Maximilien* de Bethune I. du nom, marquis de Rôni, depuis duc de Sulli, pair & maréchal de France, morte en Juin 1549.

SEIGNEURS D'ARRABLAI, ISSUS DES SEIGNEURS de Bleneau.

VIII. Charles de Courtenai, cinquiéme fils de Jean I. seigneur de Bleneau, fut seigneur d'Arrablai, de l'Espinai, &c. fut l'un des seigneurs qui prirent les armes en 1485. sous le commandement de François comte de Vendôme, contre Louis duc d'Orleans, depuis roi Louis XII. Il se trouva à la bataille de saint Aubin en 1488. & mourut peu après. De *Jeanne* de Cheri son épouse, il eut François, qui suit; & *Jeanne* de Courtenai, femme de *Jean* de Guarchi, seigneur de Blannai.

IX. François de Courtenai, seigneur d'Arrablai, &c. mourut avant l'an 1540. ayant eu de *Françoise* de Menipeni, fille d'*Alexandre*, seigneur de Concressaut & de Varenne en Berri, chevalier d'honneur de Marie d'Angleterre, reine de France, *Gilberte* de Courtenai, mariée à *François* de Chamigni, seigneur de Briare: elle vivoit encore en 1590.

ANCIENS SEIGNEURS DE LA FERTE-LOUPIERE, sortis de la branche de Champignelles.

V. Philippe de Courtenai, second fils de Jean de Courtenai I. du nom, seigneur de Champignelles, eut la terre de la Ferté-Loupiere pour son partage, & accompagna le roi Philippe *de Valois* au voyage de Flandres l'an 1328. combattit à Mont-Cassel, se trouva avec Jean de France, duc de Normandie, au siege de Thin-l'Evêque sur l'Escaut l'an 1340. & mourut après 1344. Il avoit épousé *Marguerite* d'Arrablai, dont il eut *Marguerite* de Courtenai, dame en partie de la Ferté-Loupiere, mariée à *Raoul* le Bouteiller de Senlis. D'une seconde femme il eut Jean, qui suit; & *Jeanne*, épouse de *Gaucher* de Bruillart, seigneur de Coursant.

VI. Jean de Courtenai I. du nom, seigneur de la Ferté-Loupiere, mourut avant 1412. Il avoit épousé 1°. *Perrenelle* de Manchecourt, dont il eut Jean II. qui suit: 2°. *Anne* de Valeri, dame de Tannere & de Chassenai.

VII. Jean de Courtenai II. du nom, seigneur de la Ferté-Loupiere, embrassa le parti de Charles de France dauphin. Le roi Charles VI. le déclara rebelle, & confisqua ses biens en 1418. qui lui furent rendus par le dauphin, dès qu'il fut parvenu à la couronne. On n'a point le nom de sa femme, dont il eut deux filles, *Jeanne*, dame en partie de la Ferté-Loupiere, qui vendit cette part à Jean de Courtenai II. du nom, seigneur de Bleneau: elle avoit épousé *Gui* de Cournoi, seigneur de Bonnelle; & *Michelle*, femme de *Michelet* Bourdin, qui vendit aussi au seigneur de Bleneau, la part qu'elle avoit à la Ferté-Loupiere.

SEIGNEURS DE TANLAI, ISSUS DE PIERRE de France.

II. Guillaume de Courtenai, quatriéme fils de Pierre de France, & d'*Elisabeth* dame de Courtenai, fut seigneur de Tanlai, de Mailli-le-Château, de Joux, de Ravieres, & mourut avant l'an 1248. Il avoit épousé *Adeline* de Noyers, fille de *Clerambaut* sire de Noyers, & d'*Alix* de Brienne, dont il eut Robert, qui suit; *Jean*, seigneur de Joux, mort après l'an 1248; *Baudouin*, mort sans posterité; & *Alix*, mariée à *Millon* de Tonnerre, dit *Tourbillon*.

III. Robert de Courtenai, seigneur de Tanlai, &c. mourut en 1260. De *Marguerite* de Mello, fille aînée de *Guillaume*, seigneur de saint Prise, il eut Jean II. qui suit; & *Marie*, épouse de *Guillaume* de Joinville, seigneur de Juilli.

IV. Jean de Courtenai II. du nom, seigneur de Tanlai, &c. mourut le 15. Juillet 1281. De *Marguerite* de Planci, dame de saint Winemer, il laissa Robert II. qui suit; *Etienne*, seigneur de Tannere, mort sans enfans; *Philippe*, seigneur de Ravieres & de saint Winemer, mort sans posterité en 1309; *Jean*, doyen de l'abbaye de Quinci, mort aussi en 1300; & *Marie*, alliée à *Gui* de Montreal, seigneur d'Atheis.

V. Robert de Courtenai II. du nom, seigneur de Tanlai, &c. mourut en 1310. Il avoit épousé *Agnes* de saint Yon,

dont il eut GUILLAUME II. qui fuit; *Philippe*, prieur de Juilli; & *Agnès*, dame de Bragelonne, épouse de *Robert* seigneur de Rochefort.

VI. GUILLAUME de Courtenai II. du nom, seigneur de Tanlai, fut du nombre de plusieurs seigneurs du comté d'Auxerre & de Tonnerre, qui se liguerent en 1315. pour empêcher quelques exactions du tems du roi Louis X. surnommé *Hutin*. Il mourut avant l'an 1328. laissant d'une femme dont le nom est inconnu, *Robert* III. qui accompagna le roi Philippe *de Valois* à la guerre contre les Flamans; se trouva à la bataille de Montcassel en 1328. servit encore en 1340. & 1341. & mourut sans posterité après l'an 1347; *Jean*, seigneur de Ravieres & de saint Winemer, qui se trouva à Montcassel avec son frere aîné, & mourut après l'an 1340. sans enfans d'*Odette*, fille de *Gui*, seigneur de Pleepape, ni de *Jeanne* de Saux; & PHILIPPE, qui suit;

VII. PHILIPPE de Courtenai, seigneur de Tanlai, &c. se trouva à la bataille de Creci, le 26. Août 1346. suivi d'onze écuyers, & mourut avant l'année 1385. Il avoit épousé *Phileberte* de Châteauneuf, dame de Poisi, de sainte Savine & de Poligni, dont il eut *Pierre*, mort avant son pere l'an 1383. au siege de Bourbourg, où il avoit accompagné le roi Charles VI; ETIENNE, qui suit; *Jeanne*, épouse de *Jean* de Chamigni, puis de *Hugues* Postel, seigneur d'Ailli, pannetier de Louis de France, duc d'Orleans; & *Alixant*, abbesse de Crisenon.

VIII. ETIENNE de Courtenai, seigneur de Ravieres, servit le roi Charles V. contre les Anglois, se trouva avec le roi Charles VI. au siege de Bourbourg en 1383. & mourut sur la fin de l'année, n'ayant eu de *Jeanne* de Marmeaux, que *Jeanne*, dame en partie de Tanlai, mariée 1°. après l'an 1393. à *Guillaume* de Blezi: 2°. à *Robert* de Chaslus, seigneur d'Entragues. Sa seconde femme fut *Marguerite* de Valeri.

SEIGNEURS DU CHESNE ET DE CHANGI.

Cette branche qui est finie, étoit issue de PIERRE de Courtenai, qui a toujours passé pour fils *naturel* de *Jean* de Courtenai, IV. du nom, seigneur de Champignelles. Ainsi en avoient parlé du Bouchet, & le P. Anselme. Ces seigneurs du Chesne & de Changi, qui se seroient trouvés les aînés de cette maison, si celui dont ils tiroient leur origine eût été légitime ne parurent point dans les poursuites faites par les seigneurs de Bleneau & de Chevillon dans le commencement du XVII. siecle, pour obtenir le rang de princes du sang, & la derniere requête presentée par ceux-ci au roi Louis XIII. le 16. Mars 1626. fut signée de huit d'entre eux, se disant *les seuls mâles vivans de la maison de Courtenai, issus legitimement par mâles du roi Louis le Gros*. Il y avoit pourtant alors quatre à cinq mâles vivans de la branche de Changi, preuve qu'on ne la regardoit point comme legitime. Cependant, comme il s'est glissé dans l'edition de ce dictionaire en 1704. que les descendans de Pierre de Courtenai, seigneur de Changi, avoient prouvé sa naissance légitime, dans une instance qu'ils avoient intentée au parlement contre la branche de Chevillon, & qu'ils avoient obtenu un arrêt en leur faveur; on s'est informé de ce fait, & l'on a sçu que la verité est, que le prince de Courtenai, *Louis-Charles*, avoit intenté une instance aux requêtes du palais, contre ceux de Changi, pour les obliger de quitter les armes pleines de Courtenai, & de ne se plus qualifier *seigneurs de Courtenai*: que ceux-ci avoient répondu, qu'ils avoient pour eux une possession de près de cent années, qui leur suffisoit pour n'être point troublés: sur quoi étoit intervenu M. de Harlai, lors procureur general, & depuis premier president, ce qui avoit suspendu le jugement de cette affaire. Mais tous ces seigneurs de Changi étant morts peu après, & leur branche s'étant trouvée éteinte, l'instance n'a plus été poursuivie. Nous rapporterons pourtant leur descendance.

IX. PIERRE de Courtenai, fils *naturel* de JEAN IV. seigneur de Champignelles, nâquit pendant le second mariage de ce seigneur, d'une demoiselle nommée *Jeanne* de la Brosse. Son pere lui donna le fief des Esves, dans la paroisse de Dannemarie en Puisaye. Il porta les armes pour le service du roi, en qualité d'archer, sous le nom de *bâtard de saint Bricon & de Courtenai*, dans la compagnie de gendarmes de Philippe de Hocberg, maréchal de Bourgogne l'an 1485. dans celle de Matthieu bâtard de Bourbon l'an 1490. & dans celle de François de Bourbon, comte de Vendôme, l'an 1491. On ne sçait pas le tems de sa mort. De *Denyse* Charnier, dame de la Chaponniere du Chêne & de Changi, il eut entr'autres enfans JACQUES, qui suit,

X. JACQUES de Courtenai, seigneur des Esves, du Chêne-les-saint-Eloge, de Changi, &c. vivoit encore en 1563. Il épousa *Christine* de Villeblanche, dame de Cernoi & d'Autri, dont il eut *François*, mort en 1575. sans enfans; JACQUES II. qui suit; *Françoise*, mariée en 1563. à *Bertrand* de Voues, seigneur de Malesherbes; *Lucrece*, mariée le 4. Juillet 1574. à *Louis* d'Orleans, seigneur de Foisseau; *Marguerite*, femme de *Maximilien* de Salazart, seigneur de Ferrieres, & de Vendeuvres; & *Jeanne* de Courtenai, alliée à *Paul* de Coste, seigneur de Champ-Festu.

XI. JACQUES de Courtenai II. du nom, seigneur du Chêne, &c. gentilhomme ordinaire du duc d'Anjou, frere du roi Henri III. fut tué dans une rencontre le 21. d'Août 1589. Il avoit épousé en 1577. *Marie* de Gauville, dame de Formaville, fille de *Jean*, seigneur de Javerci & de Montcelart, & de *Marie* d'Estampes la Ferté-Imbaud, dont il eut JACQUES III. qui suit; *Joseph*, chevalier de Malte; *Claude*, mariée le 13. Fevrier 1605. à *Charles* de Loron, baron de Limanton; & *Agnès* de Courtenai, religieuse de sainte Claire à Gien.

XII. JACQUES de Courtenai III. du nom, chevalier, seigneur du Chêne, de Changi, &c. mourut le 10. d'Août 1642. Il épousa en 1606. *Françoise* de Loron, dame de Ferrieres, &c. fille de *François*, seigneur de Limanton, & de *Marie-Elisabeth* de Courtenai, morte en 1625. dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Jacques*, chevalier de Malte, mort en 1628; *Joseph*, seigneur de Montcelart & de Moulaines, marié, en 1646. à *Catherine* Guyon, mort en 1674. dont il a eu *Jean-Marie* de Courtenai, de Montcelart, né en 1654. élevé page de la chambre du roi, qui a épousé en 1676. *Marie* de la Marre, veuve de *N.* du Grouchet, seigneur de Soquens, conseiller au parlement de Rouen, dont il n'a point eu d'enfans; *Catherine*, mariée le 20. Fevrier 1686. à *Charles* de Gauville, seigneur de Javerci, morte au mois de Decembre suivant; *Jeanne*, mariée 1°. en 1692. à *Jacques* du Grouchet, seigneur de Soquens: 2°. en 1702. à *Louis-Gilles* de Barville, marquis de Boissi, capitaine au regiment royal d'artillerie; *Marguerite*, religieuse à la Magdeleine d'Orleans; *Marie-Anne*; *Genevieve*; & *Françoise* de Courtenai. JACQUES de Courtenai eut aussi quatre filles religieuses, & se remaria en 1632. à *Jacqueline* de Paviot, fille de *Charles* de Paviot, seigneur de Boissi-le-Sec, & de *Marie* de Rochechouart, morte en 1671.

XIII. FRANÇOIS de Courtenai, seigneur de Changi, &c. servit le roi Louis XIII. dans ses guerres, & mourut en 1671. Il avoit épousé 1°. en 1645. *Marie* de Crepi, veuve de *Henri* de Bernard, chevalier seigneur de Montgermont: 2°. en 1653. *Louise-Marie* de Rochechouart, fille de *Louis*, seigneur de la Brosse Montigni, dont il eut *Louis*, mort jeune; & *Marie-Louise*, dame de Changi, mariée à *Charles* le Coigneux, seigneur de Bezonville, conseiller au châtelet. * Du Bouchet, *hist. de la maison de Courtenai*. Le pere Anselme, *hist. de la maison royale de France*.

Il y a encore une branche de COURTENAI en Angleterre; mais elle est sortie de l'ancienne maison de Courtenai, d'où étoit aussi issue *Elizabeth* de Courtenai, qui épousa PIERRE de France. Aussi ceux de cette branche portent-ils les armes de cette maison avec un lambel. Ils ont possedé longtems le comté de Devonshire. Il y a eu plusieurs chevaliers de la Jarretiere de cette maison, & autres grands hommes qui ont eu de tristes sorts durant les guerres des ducs d'Yorck & de Lancastre. Un des plus considerables fut HENRI de Courtenai, comte de Devonshire, marquis d'Exester, chevalier de la Jaretiere, que le roi Henri VIII. fit décapiter en 1538. & dont le fils EDOUARD de Courtenai, aussi comte de Devonshire, mourut sans posterité en 1556. non sans soupçon de poison. Il en reste toûjours une branche dans ce comté, qui jouit encore de plus de 150000 livres de rente. * Imhof, *hist. geneal. magna Britannia*.

COURTENAI, (Joſſelin de) comte d'Edeſſe, s'eſt rendu celebre pendant les croiſades par ſa vertu & par ſon courage. Ce prince qu'on avoit retiré demi-mort, & tout froiſſé de deſſous les ruines d'une forteresſe qu'il avoit attaquée auprès d'Alep en Syrie, l'an 1131. languiſſoit dans ſon lit, où il n'attendoit que la mort, lorſqu'on lui vint dire que le ſoudan d'Iconium, voulant profiter de ſa maladie, avoit mis le ſiege devant une de ſes places, appellée *Croſſon*. Auſſi-tôt il donna ordre au prince Joſſelin ſon fils, d'aller promptement contre l'ennemi: mais ce lâche lui répondit, qu'il ne jugeoit pas à propos d'attaquer un ennemi plus fort que lui. Alors ce genereux vieillard ayant fait promptement aſſembler ſes troupes, ſe fit mettre à leur tête dans une litiere, où il ne pouvoit agir que de l'eſprit, qu'il conſervoit encore dans toute ſa force. Il marchoit en cet état vers l'ennemi, lorſque le ſoudan qui en eut avis, n'oſant ſoûtenir le combat, leva le ſiege & ſe retira. A cette nouvelle, ce brave comte fit mettre ſa litiere à terre au milieu de l'armée; & après avoir rendu des actions de graces à Dieu de ce qu'il mouroit en prince croiſé, faiſant la guerre aux infideles, expira plutôt par l'excès de ſa joie, que par la violence de ſes douleurs. Son armée victorieuſe remporta ſon corps dans ſa litiere, comme ſur un char de triomphe, dans la ville d'Edeſſe, pour lui rendre les honneurs que meritoit une des plus belles actions qui ſe ſoient jamais faites.* Maimbourg, *hiſt. des Croiſades, liv. 3.*

COURTENVAUX, (marquis de) *cherchez* SOUVRE' & LE TELLIER.

COURTET, (Guillaume) étoit de Serignan, près Beziers, & entra parmi les Dominicains au couvent d'Albi, dans le commencement de la réforme du pere Sebaſtien Michaelis. Ses ſuperieurs connoiſſant ſa pieté & ſa ſcience, l'envoyerent à Toulouſe, pour y élever les novices, & enſeigner la theologie. Il fut enſuite fait prieur de la maiſon d'Avignon: mais plein de zele pour porter les lumieres de l'Evangile dans les pays idolâtres, il paſſa en Eſpagne, afin de trouver l'occaſion d'aller au Japon. Il s'embarqua pour les Philippines avec vingt-deux religieux de ſon ordre, conduits par le P. Diego Collado qui en étoit le ſuperieur. Le P. Courtet étant arrivé à Manille, on le nomma lecteur en theologie: dans cet emploi, il ſe diſpoſa à ſa miſſion: il partit le 10. Juin 1636. avec deux religieux de ſon ordre pour le Japon, & ils y arriverent le 16. Juillet. On les découvrit d'abord, & on les mit en priſon, où ils demeurerent un an, ſouffrant de cruels tourmens. Par ordre de l'empereur ils furent condamnés à mort, & le P. Courtet fut conduit à Nagazanchi, lieu du ſupplice, où après lui avoir fait ſubir deux fois l'horrible tourment de l'eau, on lui enfonça au bout des doigts de longues aleines, & on lui coupa enfin la tête le 29. Septembre 1637. * *Hiſt. Philip. tom. 1. l. 2. c. 60. & 61. Diarium Dominic. ann. 1637. 17. Septembr.* Jean de Sainte-Marie, *Vies des ſaints de l'ordre de S. Dominique, tome 3.*

COURTILZ (Gatien de) ſieur de Sandras, né en 1644. à Paris, après avoir été capitaine dans le régiment de Champagne, alla vers l'an 1683. en Hollande, pour y faire imprimer pluſieurs ouvrages de ſa compoſition. Il eſt d'autant plus neceſſaire de faire connoître tout ce qui eſt ſorti de la plume de cet auteur, qu'entre ſes ouvrages il y en a pluſieurs qui ont été publiés ſous differens noms, & qu'ayant pris plus garde à y éviter ce qui ſent le roman, que dans quelques autres, quoiqu'il n'y ait au fond gueres plus de verité, il a mis plus de perſonnes en danger d'y être trompés. Dès l'an 1683. parut *la conduite de la France depuis la paix de Nimegue*, ouvrage où de Courtilz parle contre ſa patrie, & qu'il refuta dès l'année ſuivante, où il publia auſſi des *Memoires, contenant pluſieurs évenemens arrivés ſous Louis XIV.* En 1685. parurent *la conduite de Mars; les nouveaux interêts des Princes; & la vie du vicomte de Turenne*, ſous le nom de M. du Buiſſon, ſous lequel cette même vie reparut encore en 1688. *La vie de l'amiral de Coligni*, eſt encore un ouvrage de Courtilz, qui le publia en 1686. & qui s'y deguiſa juſqu'à parler comme un Religionnaire, quoique devant & après il ait toûjours fait profeſſion de la Religion Catholique. Ce fut cette même année qu'il commença à faire imprimer un *Journal*, ſous le titre de *Mercure hiſtorique & politique*, qu'il ne put continuer que juſqu'en 1688. à cauſe de la guerre qui ſurvint. En 1687. il donna les *Memoires de M. le C. de R.* c'eſt-à-dire, de M. le chevalier, ou de M. le comte de Rochefort; & en 1689. il fit paroître ſon *Hiſtoire de la guerre d'Hollande, depuis l'an 1672. juſqu'en 1682.* ouvrage qui déplut tellement à ceux avec qui il vivoit, qu'il fut obligé de revenir en France. Il n'y demeura que juſqu'en 1694. & étant retourné en Hollande, il mit ſous la preſſe le *Teſtament politique de M. Colbert.* En 1696. il publia une hiſtoire galante fort ſatirique; & en 1698. il commença à donner l'*Elite des nouvelles des cours de l'Europe*, dont il ne put publier que quatre mois, la ſuite ayant été ſupprimée. Ce fut en cette même année que parurent les *Memoires de Jean-Baptiſte de La Fontaine*, qui deux ans après furent ſuivis des *Memoires de M. d'Artagnan.* En 1701. il publia les *Memoires du marquis de Montbrun*; ceux *de madame de Freſne*; les *Entretiens de M. Colbert avec Bauyn*; les *Memoires du marquis* D. & les *Annales de Paris & de la Cour, pour les années 1697. & 1698.* Mais il n'eut pas plutôt fini tout cela, qu'il revint en France, & il fut arrêté à Paris en 1702. par ordre du roi & conduit à la Baſtille, où il fut renfermé très-étroitement pendant trois ans: mais ayant obtenu enſuite un peu plus de liberté, il fit connoiſſance avec le duc de Tyrconnel, ſur les récits de qui il compoſa des memoires ſous le nom de ce duc. Il compoſa encore d'autres ouvrages pendant ſa détention à la Baſtille, & en étant ſorti en 1711. il fit imprimer la même année à Rouen, les *Anecdotes d'Angleterre*; les *Memoires pour ſervir à l'hiſtoire du maréchal de Fabert*; les *Memoires d'un homme de guerre*; & les *Memoires de M. B. ſecretaire du C. D. R.* On lui a fauſſement attribué les memoires de Vordac, dont le premier volume eſt d'un prêtre du Languedoc, nommé Cavard; & le ſecond de M. Olivier, chanoine de Milli dans le Gâtinois. Enfin il mourut à Paris le 6. Mai 1712. âgé de 68. ans, & fut enterré à ſaint André des Arcs. Il a laiſſé un grand nombre de manuſcrits. * Lelong, *biblioth. hiſtor. de France.*

COURTIN, (Antoine de) reſident general pour le roi de France, auprès des princes & états du Nord, nâquit à Riom l'an 1622. & eut pour pere *Antoine* Courtin, conſeiller du roi, greffier en chef au bureau des finances de la generalité d'Auvergne, qui peu avant ſa mort, fut honoré par le roi d'un brevet de conſeiller d'Etat. Après avoir fait ſes études & ſes exercices, il paſſa en Suede l'an 1645. avec M. Chanu, alors reſident auprès de la reine Chriſtine, puis ambaſſadeur & conſeiller d'état. Il profita ſi bien ſous cet habile miniſtre, intime ami de ſon pere, que cette reine ayant eu occaſion de goûter ſon eſprit, voulut l'attacher à ſon ſervice, dans lequel pourtant il ne s'engagea, qu'autant que la Suede ſeroit en paix avec la France. Elle le fit ſecretaire de ſes commandemens; & la maniere dont il exerça cette charge, augmenta l'eſtime que ſa majeſté avoit déja pour lui. Il gagna auſſi l'amitié des grands de la cour, & particulierement de Charles-Guſtave, héritier préſomptif de la couronne, auprès duquel la reine le mit, en la même qualité de ſecretaire de ſes commandemens, lorſqu'elle envoya ce prince en Allemagne, generaliſſime de ſes armées. Etant de retour en Suede, il reprit les fonctions de ſa charge auprès de la reine, qui le fit noble Suedois l'année 1651. ajoûtant aux armes de ſa famille, une bordure aux armes de Suede, & qui lui donna une ſeigneurie, à laquelle elle fit porter le nom de Courtin. Quelque tems après le changement d'affaires qui ſurvint en cette cour, le détermina à revenir en France; mais le prince n'y conſentit que ſous la promeſſe qu'il exigea de lui de repaſſer en Suede, lorſqu'il ſeroit parvenu à la couronne. Deux ans après la reine ayant fait abdication de la couronne, le prince devenu roi, lui écrivit de ſa propre main, & lui manda de ſe rendre inceſſamment auprès de ſa perſonne. Il alla donc trouver Charles-Guſtave en Pologne, où il faiſoit la guerre: il le ſuivit dans ſes expeditions, & eut l'honneur de ſe trouver auprès de ſa perſonne en deux batailles rangées. Ce prince avoit une ſi parfaite confiance en lui, qu'il le choiſit pour ſon envoyé extraordinaire en France, où il remplit les devoirs de

cet important ministere, avec toute la prudence & toute la fidelité possible, jusqu'à la mort de sa majesté Suedoise. M. Colbert peu de tems après l'envoya chercher de la part du roi, qui lui fit l'honneur de le declarer son resident general vers les princes & états du Nord. Quoiqu'il fût extrémement glorieux de servir un maître si auguste, & de se donner tout entier à son propre roi; il n'accepta neanmoins cet emploi, qu'après en avoir obtenu l'agrément de la Suede, à laquelle il étoit engagé; de sorte qu'il eut le bonheur de servir successivement dans le même emploi deux souverains, avec une égale satisfaction de l'un & de l'autre. Cette derniere négociation étant heureusement finie, & sa santé ne lui permettant plus de s'engager à d'autres, il s'appliqua dans sa retraite à divers ouvrages utiles & agréables au public: il donna *les traités de la civilité*, *du point d'honneur*, *de la paresse*, *de la jalousie*, & *la traduction du traité de la guerre & de la paix de Grotius*, *divisée en trois livres*. Il en a laissé encore d'autres, que l'on promet de donner au public. Antoine Courtin mourut à Paris en 1685. dans les mêmes sentimens de pieté & de religion, qu'il avoit conservés pendant toute sa vie. Il avoit épousé *Marie-Salomé* de Bauvers, dont il n'eut point d'enfans.

COURTOIS, docteur de Paris, *cherchez* MATURIN CLEMENT.

COURTRAI, sur la Lis, ville de Flandres dans les Pays-bas, avec une bonne citadelle, est entre les villes de Lille, de Tournai, d'Ipre & d'Oudenarde. Les auteurs Latins la nomment *Corteriacum* & *Cortracum*, & ceux du pays *Cortrick*. On croit qu'elle étoit du tems de César, sous la jurisdiction des Nerviens & des Tournisiens. Philippe *le Hardi* y fit bâtir un château. Les François y perdirent une bataille l'an 1302. par leur trop grande précipitation. La ville de Courtrai fut pillée & brûlée l'an 1382. mais elle fut rebâtie dans la suite du tems, & depuis elle devint très-marchande. La Lis divise en deux parties cette ville, celebre par ses manufactures de draps & de toiles. Il y a une église collegiale, & diverses maisons religieuses. Les François en 1646. prirent Courtrai, qui fut reprise en 1647. Le roi Louis XIV. la soûmit en 1667. & elle est demeurée sous la domination de France, par le traité d'Aix-la-Chapelle en 1668. Depuis ce tems elle a été fortifiée très-regulierement: mais ayant été rendue aux Espagnols par le traité de Nimegue, fait en 1678. & puis reprise par les François; ils ne la rendirent aux Espagnols que démantelée après la tréve de 1684. Les François s'en étoient emparés pendant les dernieres guerres, & ils l'ont encore rendue aux Espagnols par la paix de Riswick en 1697. * Guichardin, *description du Pays-bas*. Gramaye. Valere André, &c.

COURZOLA, isle, avec une ville du même nom, sur les côtes de Dalmatie. C'est le siege d'un évêque, suffragant de l'archevêque de Raguse. Elle appartient à la republique de Venise, qui a obligé celle de Raguse à la lui ceder, par un artifice assez singulier. Les Venitiens ont un écueil appellé saint Marc, qui commande la ville de Raguse, avec un autre petit rocher encore plus prêt, qui n'a pas plus de terre-plain qu'il en faut pour les fondemens d'une maison médiocre. Etant brouillés avec les Ragusiens, ils envoyerent une nuit des gens qui bâtirent un petit fort de carton peint en couleur de terre sur ce petit rocher, & qui y porterent quelques canons de bois fabriqués à la hâte. Le matin les Ragusiens ayant vû une citadelle achevée & garnie d'artillerie en si peu de tems, en furent allarmés, & demanderent à parlementer. La paix fut faite, à condition que la republique de Raguse cederoit à celle de Venise l'isle de Courzola en échange de ce petit rocher. Les Ragusiens demandoient aussi l'écueil de saint Marc: mais ils ne purent l'obtenir. Courzola est fort commode aux Venitiens; car elle sert comme d'arcenal pour construire & radouber leurs bâtimens, étant presque toute couverte de bois de haute-futaye. Les sardines & le vin en font les principaux revenus. L'église cathedrale, les murailles de la ville, & presque toutes les maisons sont bâties de marbre qui se taille dans l'isle même, à quatre ou cinq milles de-là. Il y a cinq villages peuplés de quatorze ou quinze cens ames chacun. Comme l'isle est pleine de bois; on y voit plusieurs bêtes sauvages, entr'autres un certain animal qu'on dit être fait comme un chien, mais qui a le cri d'un chat ou d'un paon. Lorsqu'on allume du feu la nuit proche de ces bois, on entend crier un grand nombre de ces animaux, & leur cri approche de la voix d'un homme. On dit aussi qu'ils déterrent les morts pour s'en nourrir. Au reste, ils ne sont bons à rien, si ce n'est à faire quelques méchantes fourrures. Les Grecs les appellent *Zachalia*, & les Turcs *Thakal*. Plusieurs croient que c'est l'*Hyana* des anciens, & que quelques-uns ont dit être successivement un an mâle & un an femelle, & qui imite parfaitement bien la voix d'un homme. * J. Spon, *voyage d'Italie*, &c. *en* 1675.

☞ On est persuadé que Spon n'a pas eu dessein de nous tromper, lorsqu'il a écrit ce qu'il avoit oüi dire de la maniere dont les Venitiens acquirent Courzola: mais on ne peut douter qu'il n'ait crû trop legerement un conte si mal imaginé.

COUS, (Antoine de) évêque de Condom, fils de *Philippe* seigneur de Cous & du Tronchet, reçut le bonnet de docteur l'an 1592. & fut vicaire general & grand archidiacre de Condom; puis en 1603. il fut nommé coadjuteur de Jean du Chemin, son oncle maternel. L'année suivante il fut sacré évêque de Condom. Il assista deux fois aux Etats Generaux, defendit Condom de la fureur des Heretiques, & reduisit les rebelles; ce qui lui acquit l'amitié du roi, qui écrivit deux fois à ce prélat, pour lui témoigner son estime & sa bienveillance. Il assista à l'assemblée du clergé qui se tint à Paris en 1624. & établit à Condom les Peres de l'Oratoire en 1628. pour avoir soin de l'instruction de la jeunesse. Cous fit plusieurs fondations pieuses; & après s'être démis de son évêché en 1647. il mourut fort vieux à Cassagne, un an après, & fut enterré à Condom. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

COUSAN, (Gui seigneur de) de Lugni, de la Perriere, de la Baume-d'Autun, Poligni-le-Bois, &c. IV. du nom, conseiller & chambellan du roi, servit en 1359. en Auvergne sous Hugues de la Roche, seigneur de Tournouelles, qui y étoit capitaine general, où il mena de son château de Cousan quatre chevaliers bannerets, cinquante chevaliers simples ou bacheliers, trois cens quatre-vingt-trois écuyers, quatre cens archers à cheval, & huit cens sergens à pied, qui servirent à Clermont. Le roi lui donna la même année une somme de neuf cens quarante-deux moutons d'or, pour aider à payer sa rançon aux ennemis; & dix ans après son fils ayant été fait prisonnier des Anglois, ce prince lui fit encore donner une somme de mille francs. Il fut pourvû en 1385. de la charge de grand échanson de France, & en 1386. de celle de souverain maître d'hôtel du roi, & servit en Flandres la même année avec huit chevaliers & 120. écuyers. En 1388. il accompagna le roi au voyage qu'il fit en Allemagne, & fut pourvû en 1401. de la charge de grand chambellan de France, à 2000. livres de pension, & l'exerçoit encore en 1407.

I. Il tiroit son origine de DALMAS I. du nom seigneur de Cousan en Forez, qui est nommé dans une donation faite à l'abbaye de Cluni en 1063. par Almodis comtesse de Rhodez. De *N.* sa femme, dont le nom est inconnu, il eut DALMAS II. qui suit; & *Robat*, qui fit le voyage d'outremer, & qui donna l'an 1106. quelques biens à l'abbaye de Cluni avec *Lobita* sa femme.

II. DALMAS II. du nom seigneur de Cousan, vivoit en 1113. avec *Laurence* sa femme, dont il eut DALMAS III. qui suit; *Robert*, vivant en 1130. & *Auxiliande*, mariée en 1113. à *Agne* II. du nom, seigneur d'Oliergues.

III. DALMAS III. du nom seigneur de Cousan, vivoit en 1130. & fut pere de HUGUES I. du nom, qui suit; & de *Robert*, vivant en 1189.

IV. HUGUES Dalmas ou Damas I. du nom seigneur de Cousan, donna en 1160. quelques heritages à l'abbaye de Cluni, & vivoit en 1180. Il épousa *N.* fille unique de *Robert*, vicomte de Chalon, seigneur de Marcilli, dont il eut *Albert*, mort sans posterité; HUGUES II. qui suit; *Renaud*, vivant en 1212. & 1226; & *Jeanne* de Cousan, mariée à *Jean*, seigneur de Blesi.

V. HUGUES Dalmas II. du nom seigneur de Cousan,

vicomte de Chalon, seigneur de Marcilli, vivoit en mil deux cens vingt-six. De *N.* sa femme, il eut RENAUD, qui suit; & *Dalmas*.

VI. RENAUD Dalmas, seigneur de Cousan, vicomte de Chalon, seigneur de Marcilli, vivoit en 1243. & eut pour enfans, GUI I. qui suit; *Robert: Henri*, bailli de Mâcon en 1255; & *Jean* de Cousan, évêque de Mâcon, mort le 16. Janvier 1264.

VII. GUI Dalmas I. du nom seigneur de Cousan, vicomte de Chalon, seigneur de Marcilli, de Monestei, mort avant l'an 1260. épousa *Dauphine* de Lavieu, fille unique de *René* de Lavieu, seigneur de saint Bonnet, de Mirebel-en-Forez, de saint Domingue-de-Laignes, & de Montarchier. Elle épousa 2°. *Gui*, sire de Baugé, dont elle eut *Sebylle*, dame de Baugé, mariée à *Amé* V. du nom, comte de Savoye: 3°. *Jean*, seigneur de Chastillon-en-Barois: 4°. avant l'an 1277. *Pierre*, seigneur de la Roue, dont elle n'eut point d'enfans. Ceux qu'elle eut de son premier mariage, furent *Gui* II. du nom seigneur de Cousan, &c. mort sans posterité après l'an 1279; RENAUD II. qui suit; ROBERT, qui fit *la branche des seigneurs de* MARCILLI, *rapportée ci-après*; & *Guyonne* de Cousan, mariée en mil deux cens soixante dix-neuf à *Bertrand* II. du nom, seigneur de Chalençon.

VIII. RENAUD II. du nom seigneur de Cousan, de Lugni & de Coulanges, vivoit ès années 1263. & 1301. Il épousa *Beatrix* de Montigni, fille de *Guichard* de Montigni, dont il eut HUGUES III. qui suit; *Gui*, chanoine de Clermont en Auvergne en 1317; & *Alix* de Cousan, mariée à *Gui* Renaud.

IX. HUGUES Dalmas III. du nom seigneur de Cousan, de Lugni, de Moncelas & de Mainosac, laissa de *N.* sa femme, dont le nom est ignoré, *Gui* III. du nom seigneur de Cousan, mort en 1313. sans alliance; AMÉ, qui suit; & *Isabeau* de Cousan, mariée en 1301. à *Louis* de Thiern, seigneur de Volor.

X. AMÉ Dalmas seigneur de Cousan, Lugni, &c. après son frere, vivoit en 1314. & eut pour enfans, HUGUES IV. qui suit; & *Isabeau* de Cousan, mariée 1°. en 1337. à *Jean* IV. du nom, seigneur de la Motte-saint-Jean: 2°. en 1367. à *Erard*, seigneur de Crux.

XI. HUGUES IV. du nom seigneur de Cousan, Lugni, &c. mourut avant l'an 1350. Il épousa *Alix*, dame de la Perriere, fille de *Gui*, dont il eut GUI IV. qui suit; *Jean*, abbé de Montier-Ramei, puis de Cluni, mort en Septembre 1400; & *Catherine* de Cousan, mariée à *Jean* seigneur de Montagu en Auvergne.

XII. GUI IV. du nom seigneur de Cousan, la Perriere, &c. grand échanson de France, souverain maître de l'hôtel du roi, & grand chambellan de France, *qui a donné lieu à cet article*, fut marié trois fois, 1°. à *Marguerite* de la Tour, fille de *Bertrand* II. du nom, seigneur de la Tour en Auvergne & d'*Isabeau* de Levis: 2°. en Janvier 1389. à *Maragde*, fille unique de *Jean*, seigneur de Castelnau, de Caumont, saint Santin, &c. & de *Marguerite* de Villemur: 3°. en 1392. à *Alix* de Beaujeu, veuve de *Josserand* de Lavieu, seigneur de Fougerolles, & d'*Etienne* de Sancerre, seigneur de Vailli, & fille de *Guichard* de Beaujeu, seigneur de Pereux, & de *Marguerite* de Poitiers, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage, furent HUGUES V. qui suit; *Catherine*, mariée 1°. à *Antoine* Flotté, dit *Floton*, seigneur de Revel & d'Escolle: 2°. à *Jean* de sainte Croix, chevalier; & *Anne* de Cousan, morte sans alliance. Du second mariage sortit *Antoinette* de Cousan, mariée le douze Fevrier 1404. à *Gui* de Chauvigni, seigneur de Châteauroux, vicomte de Brosse, vivante en 1446.

XIII. HUGUES V. du nom seigneur de Cousan, la Perriere, Lugni, &c. mourut avant l'an 1405. Il épousa *Alix* Dalmas, troisiéme fille de *Girard* Dalmas, seigneur du Plessis, & de *Catherine* de l'Esginasse, dont il eut *Gui* V. du nom seigneur de Cousan, la Perriere, &c. mort sans alliance en 1423; & *Alix* dame de Cousan, heritiere des biens de sa maison après la mort de son frere, mariée à *Eustache* de Levis, seigneur de Villeneuve.

SEIGNEURS DE MARCILLI ET MARQUIS DE THIANGES.

VIII. ROBERT Damas I. du nom, fils puîné de GUI I. du nom seigneur de Cousan, & de *Dauphine* de Lavieu, prit le nom de Damas; fut seigneur de Marcilli, vicomte de Chalon, & pere de JEAN I. du nom, qui suit.

IX. JEAN de Damas I. du nom, seigneur de Marcilli, vicomte de Chalon, fut pere de ROBERT II. qui suit.

X. ROBERT de Damas II. du nom, seigneur de Marcilli, vicomte de Chalon, &c. épousa *Isabelle* de Montagu, dame de Leisot, fille d'*Eudes* II. du nom, dit *Odart*, seigneur de Montagu, issu des premiers ducs de Bourgogne, & de *Jeanne* de sainte Croix sa premiere femme, dont il eut HUGUES I. qui suit; *Philibert*, seigneur de Montagu en partie, duquel sont descendus les seigneurs de Montagu, de Breves & de Digoine; & *Marguerite* de Damas, alliée à *Jean* de Nanton, chevalier.

XI. HUGUES de Damas I. du nom, seigneur de Marcilli, vicomte de Chalon, épousa en 1362. *Philibert* de Crux, fille d'*Erard* seigneur de Crux, dont il eut ERARD I. du nom, qui suit.

XII. ERARD de Damas I. du nom, seigneur de Marcilli, chevalier & chambellan de Jean duc de Bourgogne, lieutenant general pour le roi des pays de Mâconnois & Auxerrois, épousa *Isabelle* d'Avenieres, fille de *Jean*, seigneur d'Anlezi, dont il eut entr'autres enfans, JACQUES, qui suit; & JEAN Damas, seigneur d'Anlezi, qui a fait la branche des seigneurs d'Anlezi.

XIII. JACQUES de Damas I. du nom, seigneur de Marcilli, vicomte de Chalon, &c. épousa le 10. Fevrier 1446. *Claudine* de Mello, fille aînée de *Jean* de Mello, seigneur des Prise, & de *Marguerite* de Ventadour, dont il eut JEAN II. qui suit.

XIV. JEAN de Damas II. du nom, seigneur de Marcilli, épousa le 13. Novembre 1472. *Anne* de Digoine, dame de Thianges, fille de *Chrétien*, seigneur de Thianges, dont il eut GEORGES, qui suit.

XV. GEORGES de Damas, seigneur de Marcilli & de Thianges, mourut en 1552. Il épousa *Jeanne* de Rochechouart, dame d'Yvoi, fille de *François*, seigneur de Chandenier, dont il eut CLAUDE, qui continua la posterité des seigneurs de Marcilli; & LEONOR, qui suit.

XVI. LEONOR de Damas, seigneur de Thianges, lieutenant de la compagnie des gendarmes du duc de Mayenne, épousa par contrat du 25. Janvier 1554. *Claudine* d'Orge, dame du Deffand, dont il eut FRANÇOIS, qui suit.

XVII. FRANÇOIS de Damas, seigneur de Thianges, &c. épousa par contrat du 31. Janvier 1580. *Françoise*, fille de *Jean* Palatin de Dyo, & de *Louise* de Chantemerle, dont il eut entr'autres enfans, CHARLES, qui suit.

XVIII. CHARLES de Damas, marquis de Thianges, &c. chevalier des ordres du roi, maréchal de camp, lieutenant general des pays de Bresse, & de Charollois, mourut le 26. Juin 1638. Il épousa *Jeanne* de la Chambre, fille de *Jean* comte de Montfort, dont il eut *Jacques*, comte de Chalencé, maréchal de camp, tué à la bataille de la Marfée près Sedan, le 6. Juillet 1641. sans avoir été marié; CLAUDE-LEONOR, qui suit; & *Edmée-Catherine* de Damas, morte sans alliance le 16. Janvier 1648.

XIX. CLAUDE-LEONOR de Damas, marquis de Thianges, &c. épousa en 1655. *Gabrielle* de Rochechouart, fille aînée de *Gabriel*, duc de Mortemar, pair de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Paris, morte le 12. Septembre 1693. en sa 62. année, dont il eut CLAUDE-PHILIBERT, qui suit; *Diane-Gabrielle*, mariée le 15. Decembre 1670. à *Philippe-Julien* Mancini-Mazarini, duc de Nevers, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. morte le 12. Janvier 1715; & *Louise-Adelaïde* de Damas, seconde femme de *Louis* Sforce, duc d'Ornano, comte de Santa-Fiore, &c. chevalier des ordres du roi, mariée le 30. Octobre 1678.

XX. CLAUDE-PHILIBERT de Damas, marquis de Thianges, comte de Chalencé, &c. fut colonel d'un regiment en 1688. brigadier d'infanterie en Mars 1693. maréchal de

camp en Janvier 1702. lieutenant general des armées du roi en Octobre 1704. commandant pour le roi à saint Malo, & mourut le 4. Janvier 1708. âgé de 44. ans. Il épousa 1°. *N.* de la Roche-Giffard, morte en couches le 7. Juillet 1686 : 2°. le 2. Mars 1695. *Genevieve-Françoise* de Harlai, fille de *François-Bonaventure*, marquis de Breval & de Champvallon, lieutenant general des armées du roi, & de *Genevieve* de Fortia, dont il eut des enfans morts jeunes. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

COUSIN, (Louis) president en la cour des monnoyes, né à Paris le douze d'Août 1627. sembloit être destiné à l'état ecclesiastique. Après avoir fait ses études d'humanités dans l'université avec succès, il étudia en theologie, soûtint sa tentative avec distinction, & fut reçû bachelier en theologie de la faculté de Paris. Ayant été ensuite appellé à un autre état, il se fit recevoir avocat en 1646. frequenta le barreau & plaida quelques causes, jusqu'en 1657. qu'il traita d'une charge de president en la cour des monnoyes, dont il prêta le serment le 19. Octobre de la même année. Comme sa charge lui laissoit beaucoup de tems, il sçut bien le menager, & l'employa à la lecture des meilleurs auteurs Grecs & Latins, orateurs, poëtes & historiens. Il s'appliqua particulierement à l'étude des saints peres, & de l'histoire ecclesiastique : de sorte que tout seculier qu'il étoit, on peut dire qu'il étoit bon theologien, & très-versé dans l'antiquité ecclesiastique. Il a joint à cela la pureté du langage & la connoissance de ce qu'il y a de plus curieux dans les arts & dans les sciences. Après avoir beaucoup lû, il entreprit de traduire les anciens historiens ecclesiastiques en françois & commença par Eusebe de Césarée, qu'on peut appeller le pere de l'histoire de l'église ; il donna la traduction élegante & fidelle de son histoire en 1672. & mit à la tête une préface, dans laquelle il le justifie de l'Arianisme. Il y avoue qu'Eusebe s'est trompé en quelques endroits, en suivant Africanus & Hegesippe, sans examiner avec assez de soin ce qu'ils ont écrit. Il a depuis publié en 1676. la version des histoires de Socrates, de Sozomene & de Theodoret, & celle des historiens de Constantinople, depuis le regne de l'ancien Justin, jusqu'à la fin de l'empire, en neuf volumes *in quarto*. Il avoit aussi entrepris de traduire les meilleurs historiens de l'Empire d'Occident, depuis Charlemagne jusqu'à notre temps, dont on a imprimé deux volumes *in 12*. (le reste est même achevé & en état d'être publié) sans parler de la version du discours d'Eusebe à Herocles, contre les miracles attribués à Appollone de Thyane. Toutes ces versions sont faites en maître, par un homme qui possedoit sa matiere, & qui loin de s'arrêter trop scrupuleusement aux termes des auteurs, fait, sans s'éloigner de la fidelité à laquelle un traducteur est obligé, une histoire bien écrite & agréable, & qui peut passer pour un original. Sa critique est exacte, sa fermeté à soûtenir les bons sentimens, & son attachement à la doctrine de l'église Gallicane, & des maximes du royaume, le firent choisir pour censeur royal : il s'acquita de cet emploi avec une diligence, une application, & une équité, dont les auteurs qui passerent par ses mains, se sont toujours loués. Il fut encore chargé du journal des sçavans, & le fit sans discontinuation depuis l'an 1687. jusqu'en 1702. Tant d'ouvrages écrits poliment en françois lui meriterent une place dans l'académie Françoise, où il fut reçû le 15. Juin 1697. & y fit depuis diverses actions avec éclat. Il étoit d'une probité sans égale, d'une justesse d'esprit admirable, d'un jugement droit & fin ; & il a satisfait également à la dignité de sa charge, & au rang que son merite lui avoit donné dans la republique des lettres. Il apprit l'hebreu à l'âge de 70. ans dans le dessein d'employer les dernieres années de sa vie à la lecture de l'écriture sainte. Il mourut le 26. Fevrier 1707. âgé de 80. ans, sept mois. Par son testament il a fait une fondation à perpetuité au college de Beauvais, pour six boursiers destinés à l'état ecclesiastique, qui seront nourris, entretenus & défrayés de tout, depuis la philosophie jusqu'à la prise du bonnet de docteur en theologie. Cette fondation n'ayant pas été acceptée au college de Beauvais, elle a été transportée dans celui de Laon, où elle s'execute. Il a aussi laissé sa bibliotheque à l'abbaye de saint Victor, avec vingt mille livres, pour faire un fonds, dont le revenu doit être employé tous les ans à l'augmentation de la bibliotheque ; à la charge que l'on dira tous les ans une messe haute le jour de son decès, & que l'on fera le même jour un discours sur l'utilité des bibliotheques publiques. * *Journal des sçavans de Paris 1707.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XVII. siecle.*

COUSIN, (Gilbert) en latin, *Cognatus*, né en Franche-Comté l'an 1506. avoit été valet d'Erasme, qui lui procura un canonicat à Nozeret sa patrie : il étoit sçavant & vivoit encore en 1563. * Bayle, *dict. crit.*

COUSIN, (Jean) celebre peintre François, natif de Souci proche Sens, sçavoit la geometrie, & dessinoit parfaitement bien. Comme en ce temps-la on peignoit beaucoup sur le verre, il s'adonna à cette sorte de travail, & vint s'établir à paris, où il fit quantité d'excellens ouvrages. Un des plus beaux que l'on voye de lui, c'est un tableau du jugement universel, qui est dans la sacristie des Minimes du bois de Vincennes. C'est lui qui a peint sur les vîtres du chœur de saint Gervais à Paris, le martyre de saint Laurent, la Samaritaine, & l'histoire du Paralytique. Il a laissé des marques de son sçavoir dans les livres que nous avons de lui, où il donne de belles regles pour la geometrie, pour la perspective, & pour ce qui regarde l'accroissement des figures. Ce peintre avoit encore le talent de plaire à la cour, où il étoit fort aimé, & où il passa une partie de ses jours, auprès des rois Henri II. François II. Charles IX. & Henri III. Comme il travailloit fort bien en sculpture, il fit le tombeau de l'amiral Chabot, qui est aux Celestins de Paris. Quelques-uns ont voulu faire croire qu'il étoit de la religion pretendue reformée, parce que dans une vître de l'église de saint Romain de Sens, où il a representé le jugement universel, il a peint la figure d'un pape en enfer au milieu des demons. Mais il ne l'a fait que pour montrer, qu'il n'y a point de condition exempte des peines de l'autre vie. On ne sçait pas précisement en quel temps il est mort, mais seulement qu'il vivoit en 1589. étant fort âgé. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

COUSINOT, (Guillaume) seigneur de Monstreuil, maître des requêtes, &c. dans le XV. siecle, natif de Paris, étoit fils de *Pierre* Cousinot, procureur general au parlement de Paris, neveu de *Guillaume* Cousinot, president du parlement en 1430. & petit fils de *Pierre*, procureur du roi à Auxerre, qui fut annobli par Charles VI. en 1411. Il fut employé sous le regne de Charles VII. & de Louis XI. & envoyé l'an 1445. en Angleterre avec le comte de Vendôme, l'archevêque de Reims, & le seigneur de Percigni, pour traiter une suspension d'armes. Il fit encore d'autres voyages pour la paix ; mais après qu'elle eut été malheureusement rompue en 1448. par l'Anglois, le roi alla assieger Rouen en 1448. Cousinot paya très-bien de sa personne pendant ce siege, particulierement au premier assaut. Ensuite le roi le nomma bailli de Rouen ; & ce prince s'étant rendu maître de cette ville, y fit son entrée, où Cousinot parut habillé de velours bleu. Il passa l'an 1457. en Angleterre, & s'y signala au siege de Sandwich. L'année précedente il avoit arrêté le duc d'Alençon, accusé d'intelligence avec l'Anglois. Après la mort du roi Charles VII. en 1460. Cousinot continua de rendre ses services au roi Louis XI. qui l'employa l'an 1465. pendant la guerre dite *du bien public* ; en 1468. il fut nommé entre les commissaires mandés pour interroger le cardinal de la Balue ; & en 1470. il assista aux états du royaume tenus à Tours. Cousinot se trouva encore à ceux qui furent assemblés l'an 1484. en cette ville, sous le regne de Charles VIII. ce que nous apprenons de Jean de saint Gelais, qui parlant de ces états : *L'ordre*, dit-il, *étant mis en tous endroits, comme il appartenoit, & s'en mêloit fort un fort ancien homme, qu'on nommoit maître Guillaume Cousinot.* Il mourut peu de temps après ; & on lui attribue une chronique, qu'on trouve manuscrite dans le cabinet de quelques curieux. * Alain Chartier, *chron. hist. de Charles VII. hist. scandaleuse.* La Croix du Maine, *biblioth. Franç.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes, &c.*

☞ Les COUSINOT, medecins à Paris, prétendoient être de

de la meme famille, mais leurs armes sont differentes.

COUSTANT, (Pierre) religieux Benedictin de la congregation de saint Maur, s'est appliqué, comme les autres sçavans religieux de cette congregation, à travailler sur les peres de l'église. Le saint Hilaire lui tomba en partage. Il en donna une nouvelle édition *in folio*, imprimée à Paris en 1693. En 1706. il prit la défense du P. Mabillon au sujet des regles que ce sçavant avoit établies pour discerner les pieces veritables des supposées, ce livre qui est contre le pere Germon Jesuite, a pour titre: *Vindiciæ manuscriptorum codicum à R. P. Bartholomæo Germon impugnatorum, cum appendice in qua S. Hilarii quidam loci ab Anonymo* (l'abbé Faydit) *obscurati & depravati illustrantur & explicantur.* Il a donné en 1715. *Vindiciæ veterum codicum confirmatæ*, contre un autre livre du même P. Germon, *de veteribus hæreticis ecclesiasticorum codicum corruptoribus.* On a encore du P. Coustant le premier tome des lettres des papes, *in fol.* D. P. Coustant mourut le 18. Octobre 1721. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XVII. siecle. tom. VII.*

COUTANCE, ville épiscopale de France, & capitale d'un petit pays en basse Normandie, *cherchez* CONSTANCE.

COUTELIER, (Jean) *cherchez* CLEMENT.

COUTIGNAC, (Arnaud de) gentilhomme Provençal, vivoit dans le XIV. siecle, & se distingua par ses poësies à la cour de Jeanne I. reine de Naples, comtesse de Provence. Elle l'employa contre ceux de Tende qui s'étoient revoltés, & il servit avec tant de prudence & de zele que cette princesse le combla de biens. On assure qu'Arnaud de Coutignac fit un voyage au Levant, qu'il composa divers ouvrages en vers, & qu'il mourut l'an 1354. * Nostradamus, *hist. des poetes Provençaux.* La Croix du Maine, & du Verdier-Vauprivas, *bibl. Françoise.*

COUTO, (Diego de) de Lisbonne en Portugal, né en 1542. fut élevé auprès des princes de Portugal, & apprit la philosophie sous le celebre Barthelemi des Martyrs, depuis archevêque de Brague. Dans la suite, s'étant engagé dans les affaires, il fit divers voyages dans les Indes, où il se maria à Goa, & il y mourut le 10. Decembre de l'an 1616. âgé de 74. ans. Il ne laissa point d'enfans de *Louise* de Melo son épouse. Diego de Couto eut des emplois considerables à Goa, & s'y occupa à continuer l'histoire des Indes de Jean de Barros, dont nous avons la IV. la V. la VI. & la VII. decade. Il composa les autres; mais il n'y a que la XII. seule, imprimée à Rouen en 1645. Nous avons d'autres pieces de sa façon, comme l'abregé de l'histoire des Indes, un traité contre la relation d'Ethiopie de Louis de Urreta, &c. * Emmanuel de Faria, *discurs. polit.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp. &c.*

COUTRAS, bourg de France dans la Guienne, près des frontieres du Perigord, est situé vers le confluent des rivieres de Droune ou Drougne, & de l'Isle. Il est celebre par la bataille qu'Henri roi de Navarre, & depuis de France, y gagna le 20. Octobre de l'an 1587. Le duc de Joyeuse, general de l'armée royale, y fut tué.

COWALE, petite ville de la grande Pologne. Elle est capitale d'une châtellenie du palatinat de Breste, & située sur la Vistule, vis-à-vis de la ville de Ploczko. * Baudrand.

COWBRIDGE, ville avec marché dans le comté de Glamorgan, au pays de Galles en Angleterre. Elle est capitale de sa contrée, & est gouvernée par des baillis qu'on choisit tous les ans, & qui pretent serment entre les mains du connetable député sous le comte de Pembrook. Elle est à 136. milles de Londres. * *Dict. Angl.*

COUVERDEN, COEVORDEN, ou COUVORDE, petite ville & forte place, des plus regulieres de l'Europe, en la province d'Over-issel, au Pays-bas. C'est la capitale du pays de Drenten, & son assiete au milieu d'un grand marais en rend les approches très-difficiles. Maurice prince d'Orange, fils de Guillaume I. l'ôta aux Espagnols l'an 1592. & les Etats Generaux des Provinces-unies l'ont possedée depuis. L'évêque de Munster, assisté des forces de la France, la prit l'an 1672. mais elle fut rendue deux ans après. Elle est située aux frontieres de Westphalie, & du diocese de Munster, elle sert de boulevart à Groningue & aux villes voisines; & c'est le grand passage pour l'Allemagne, quoique par un chemin fort étroit entre les marais. * Hugues Grotius, *livre 2. de son histoire.*

COUVIN, bourg de l'évêché de Liege. Il est entre la Sambre & la Meuse, à une lieue de Mariembourg; sur les confins du Hainaut, dont il dépendoit autrefois. Mais il fut vendu à l'évêque de Liege par Baudouin, comte de Hainaut l'an 1090. * Mati, *Dict.*

COWIE, bourg de l'Ecosse septentrionale. Il est sur la côte de la province de Mernis, où il y a un assez bon port, à six lieues de la ville de Montrose, & environ à cinq de celle d'Aberdeen. * Mati, *Dict.*

COWLEI, (Abraham) nâquit à Londres en 1618. Il fut élevé dans l'école de Westminster, & dans le college de la Trinité à Cambridge, où il fit de grands progrès. Dans le tems des guerres civiles, sa fidelité pour son prince le fit aller à Oxford, où le roi Charles I. faisoit son séjour ordinaire. Son sçavoir lui acquit l'estime des gens de la cour. Il entra ensuite dans la maison du lord de saint Alban, & suivit la reine, lorsqu'elle fut obligée de se retirer en France. Il fut douze ans absent de son pays; pendant lesquels, il fut toujours employé dans les affaires de son prince, en Flandres, en Hollande, en Ecosse, &c. & souvent occupé à déchiffrer les lettres, que le roi & la reine s'écrivoient. Quelque tems avant le rétablissement du roi Charles II. il fut envoyé en Angleterre pour examiner la situation des affaires, mais il ne fut pas long-tems à Londres sans être découvert & pris. Le parti du protecteur voulut le gagner, & ne pouvant réussir, il fut mis en prison, d'où il sortit à la faveur d'une caution. On prétend que c'étoit un homme sans ambition, & que son sçavoir ne rendoit ni vain, ni impoli. Il avoit un genie extraordinaire pour toutes sortes de poësies, excepté la dramatique. Il avoit une imagination belle & riche, un jugement solide, un stile agreable, & propre à son sujet. Ses maîtresses étant le sujet ordinaire de ses premieres pieces, elles sont les moins importantes de toutes. Le mélange qu'il faisoit de l'écriture avec des sujets peu graves, étoit un défaut considerable. Dans un âge plus avancé sa muse devint plus severe. Il avoit dessein de rechercher les sentimens & les coûtumes des Chrétiens des quatre ou cinq premiers siecles, & d'y joindre ses remarques; mais il fut prevenu par la mort. Il vécut environ cinquante ans. Outre ses ouvrages imprimés *in folio* en anglois, il écrivit un poëme en latin en six livres sur les plantes. * *Voyez* sa vie mise au devant de ses ouvrages.

COUVOYON, (saint) premier abbé de Redon en Bretagne, dans le IX. siecle, étoit fils d'un gentilhomme de Bretagne nommé Conon. Il fit ses études à Vannes, où il fut élevé aux ordres sacrés, & fait archidiacre de cette église; mais il quitta bientôt cette place; renonça entierement au monde, & se retira dans la solitude de Redon, où il bâtit un monastere, dont il obtint le fonds d'un des seigneurs du pays nommé Ratwil; mais Couvoyon fut troublé dans la possession de cette terre: il ne laissa pas néanmoins de continuer de bâtir son monastere, & d'y établir la regle de S. Benoit. Enfin le duc de Bretagne & le roi de France confirmerent la donation faite par Ratwil, qui mourut dans cette abbaye, & y laissa encore d'autres biens. Couvoyon fit un voyage à Rome en 848. pour y faire decider la question, *Si un évêque pouvoit sans simonie recevoir des presens de ceux à qui il conferoit les ordres.* Le pape Leon IV. condamna cette pratique dans un synode, où saint Couvoyon fut admis. Le duc de Bretagne Nomenoïus, qui avoit la qualité de roi, fit en consequence citer Suzan évêque de Vannes; & Felix évêque de Cornouaille ou Kimper, & deux autres évêques de Bretagne, accusés, par saint Couvoyon; les priva de leur dignité, nomma quatre autres évêques à leur place, créa trois nouveaux évêchés en Bretagne, saint Brieux, Treguier & Dol, & donna le titre d'archevêché à ce dernier. Les évêques déposés porterent leur plainte à Charles *le Chauve*, & leur cause fut soutenue dans un concile de Tours. Quand les Normands & d'autres barbares vinrent ravager les côtes de la Bretagne en 865. saint Couvoyon se retira près de Salomon duc de Bretagne, qui lui donna un lieu pour bâtir un nouveau monastere. C'est à present l'abbaye de saint Maixent. Saint Couvoyon s'y renferma, & y mourut

l'an 868. âgé d'environ 80. ans, le 5. de Janvier. L'abbaye de Redon fut rebâtie dans le X. siecle. On fait la fête de saint Couvoyon le 28. Decembre, qui est le jour de la translation de son corps, de saint Maixent à Redon. * Sa vie est écrite par deux auteurs dans le pere Mabillon, *in sac. IV. ord. S. Benedicti*. Baillet, *vies des saints*.

COWTON, (Robert) de l'ordre des Freres mineurs, *cherchez* ROBERT.

COXAM, (Hercule) heretique, qui fut détenu longtems prisonnier en Angleterre, à cause des erreurs qu'il osoit soutenir. Il prêchoit qu'il n'y a ici bas aucun autre pasteur des ames que Jesus-Christ; & qu'il instruit suffisamment par l'onction du saint Esprit. Que tous les dimanches & toutes les fêtes sont abolies entierement; qu'il ne faut point admettre d'autre penitence pour les élûs que la justification; que ces saints enfans du pere Eternel ne doivent prier qu'en louanges & actions de graces: que la cêne ne consiste que dans le pain & le vin, & que c'est idolâtrie de la recevoir à genoux. Ce fanatique publioit ces erreurs, vers l'an 1619. * Gautier, *chron. du XVII. siecle, c. 22*.

COXIDA, (Elie de) abbé de Dunes, *cherchez* ELIE.

COXIS, (Michel) excellent peintre Flamand, étoit de Malines. Il alla à Rome, où il peignit sous Raphaël, & il en rapporta plusieurs desseins, qu'il avoit faits d'après les ouvrages des meilleurs peintres d'Italie, & dont il se servit heureusement dans la composition de ses tableaux. Il mourut à Anvers l'an 1592. âgé de 95. ans. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres*.

COYACO, en latin *Coyacum*, place dans le diocese d'Oviedo, en Espagne, celebre par un concile que tous les prélats, abbés, & princes d'Espagne y tinrent l'an 1050. On y dressa treize chapitres sur la discipline ecclesiastique & la police du royaume, sous le nom de Ferdinand I. surnommé *le Grand*, roi de Castille, & de sa femme Sanche, fille d'Alfonse roi de Leon. * Baronius, *tom. 11. annal ecclesf. A. C. 1505*.

COYPEL, (Antoine) premier peintre du roi, né en 1661. n'avoit qu'onze ans lorsque le roi nomma *Noel* Coypel son pere pour être directeur de l'académie de Rome. M. Colbert remarquant dans ce jeune homme des dispositions favorables pour la peinture, conseilla à son pere de le mener avec lui en Italie: il y fit des études au dessus de son âge sur les ouvrages de Raphaël, de Michel-Ange, d'Annibal Carache, & sur les statues antiques. Le chevalier Bernin conçut pour lui une forte amitié, & présagea dès-lors ce qu'il seroit un jour. Après trois années de sejour à Rome, le jeune Coypel s'arrêta dans la Lombardie, pour y étudier les divers chefs-d'œuvres du Correge, du Titian & de Paul Veronese. Enfin il revint en France, & fit connoître au public par plusieurs grands ouvrages, qu'il avoit heureusement employé son tems en Italie. Il peignit à l'âge de dix-neuf ans le tableau que les orfevres avoient coûtume de presenter tous les ans à l'église de Notre-Dame de Paris le premier jour de Mai. L'année suivante il fit trois grands morceaux pour l'église du monastere des religieuses de l'Assomption de la rue saint Honoré; un tableau pour les Chartreux, & peu de tems après un platfond à Choisi. Il étoit fort jeune lorsque Philippe de France, duc d'Orleans, frere unique du roi Louis XIV. lui accorda l'agrément de la charge de son premier peintre. La vivacité de son esprit, & son amour pour l'étude, engagerent M. le duc d'Orleans regent, de lui accorder la protection dont il l'a toujours honoré: ce prince lui fit peindre la grande galerie du palais royal, & l'honora d'une pension en 1719. Il peignit la voute de la chapelle de Versailles, ensuite de quoi il fut occupé à une suite de grands tableaux des principaux sujets de l'écriture sainte, qui ont été executés en tapisserie aux Gobelins, tel qu'Atalie, le sacrifice de Jephté, Susanne accusée, le jugement de Salomon, Esther, Tobie, Jacob, Laban, &c. L'académie de peinture & sculpture l'élut directeur en 1714. L'année suivante il fut nommé premier peintre du roi, & fut annobli par sa majesté. Tous ces honneurs semblerent animer son genie de nouveau, & lui firent entreprendre une nouvelle suite de grands tableaux des plus beaux sujets de l'Iliade, qui eût été sans doute son plus bel ouvrage. De tous les honneurs que lui avoit procuré son art, il n'y en eut point qui lui fut plus sensible que celui qu'il eut d'être choisi pour donner les desseins des médailles de l'histoire de Louis XIV. & à l'avantage qu'il eut d'enseigner la peinture à M. le duc d'Orleans regent, auquel il dédia le livre qu'il composa sur la peinture, dans lequel il fait voir qu'il avoit une érudition peu commune; mais très-nécessaire à ceux de sa profession. L'épuisement dans lequel l'avoient jetté ses prodigieuses études, & le chagrin de la mort de sa femme, le firent tomber dans une langueur qui le conduisirent à une fin aussi chrétienne, que sa vie a été laborieuse, le 7. Janvier 1722. en sa soixantehuitiéme annee, & fut inhumé à saint Germain l'Auxerrois, laissant posterité de *Marie-Jeanne* Bideau, morte au mois d'Avril precedent. * *Memoires du tems*.

COYTIER, (Jacques) fut medecin du roi Louis XI. & il eut le secret d'en tirer ce qu'il voulut, en le menaçant de la mort. Philippe de Commines dit qu'il reçut de ce prince jusqu'à 10000. écus par mois: ce qui étoit une somme immense pour ce tems-là, sans des benefices, des évêchés, & des charges, *dont il fit*, dit-il, *pourvoir largement tous ceux qui lui appartenoient, & qui étoient de son sang: & c'étoit merveille de voir comme ce bon roi le craignoit tant & redoutoit ses menaces, lui qui n'avoit peur de rien, & qui faisoit trembler tout le monde*. Le roi Louis XI. en revint pourtant, & dégoûté de Coytier, il donna ordre à son prevôt de l'en defaire sourdement. Le medecin averti par ce prevôt son bon ami, des ordres fâcheux qu'il avoit reçûs, songea à éluder le malheur qui le menaçoit: & connoissant la foiblesse que le roi avoit pour la vie, il dit au prevôt que ce qui l'affligeoit le plus, c'est qu'il avoit remarqué par une science particuliere qu'il avoit depuis long-tems, que le roi ne vivroit que quatre jours après lui, & que c'étoit un secret qu'il lui vouloit bien confier comme à un ami fidele. Le prevôt donna dans le panneau, & avertit le roi qui fut si épouvanté, qu'il ordonna qu'on laissât Coytier en repos, mais qu'il ne se presentât plus devant lui. Le medecin obéit de bon cœur, se retira avec des biens considerables, fit bâtir une maison dans la rue saint André des Arcs, & fit mettre au dessus de la porte pour devise un *abricotier*, pour montrer que Coytier étoit à l'*abri* ou en sureté dans ce lieu éloigné de la cour. On voyoit encore il y a quelques années cette inscription sur sa maison, *Jacobus Coytier Miles & Consiliarius, ac Vice Præses cameræ computorum Parisiensis, aream emit, & in ea ædificavit hanc domum, an. 1490*. * Brice, *description de Paris*.

COZBI, fille de Zur, prince Madianite, se prostitua dans le camp des Hebreux. Phinées fils d'Eleazar, voyant que Zambri de la tribu de Simeon, entroit effrontement dans un lieu public, pour pecher avec cette Madianite, les perça tous deux de son poignard. * *Nombres, chap. 25*. Torniel, *A. M. 2383. n. 19*.

COZOCOIS, heretiques, *cherchez* BAGNOLOIS.

COZRI: quelques Juifs prononcent *Cuzari*, est le titre d'un excellent livre juif composé il y a plus de cinq cens ans par R. Juda, levite. Il contient une dispute en forme de dialogue, touchant la religion, où l'on défend celle des Juifs contre les philosophes Gentils, & où l'on s'appuye principalement sur l'autorité & sur la tradition, n'étant pas possible, selon cet auteur, qu'on établisse aucune religion sur les seuls principes de la raison. C'est pourquoi il attaque en même tems la secte des Juifs qu'on nomme *Caraites*, & qui ne reconnoissent que l'écriture sainte, sans les traditions juives. On trouve dans ce même ouvrage un abregé assez exact de la créance des Juifs. Il a été écrit premierement en arabe, puis traduit en hebreu de rabin, par R. Juda Ben-Tibbon, dont il y a une édition de Venise, qui ne contient que le texte de l'auteur. Il y en a une autre de la même ville, avec le commentaire d'un rabin nommé Juda Muscato. Buxtorf l'a aussi fait imprimer à Bâle en 1660. avec une version latine, & des notes. On en trouve encore une traduction espagnole, faite par le Juif Aben-Dana, qui a joint des remarques écrites en espagnol. * Simon Buxtorf, *biblioth. rab.*

CRA

CRABBE ou CRABIUS, (Jean) religieux de l'ordre de saint Augustin, étoit de Louvain, où il nâquit en 1543. Dès son jeune âge, il témoigna une aversion extrême contre les Novateurs; & depuis qu'il se fut consacré à Dieu dans l'ordre des hermites de saint Augustin, il les poussa encore avec plus de force. C'étoit un des hommes de son temps qui prêchoit avec le plus de facilité & d'éloquence. Les heretiques n'y trouvant pas leur compte, se déchaînerent contre le P. Crabbe. Ils le prirent l'an 1572. à Dordrecht en Hollande, & le jetterent dans une basse fosse, où il languit pendant deux ans. Ensuite ayant trouvé moyen de sortir, il continua à rendre ses services à l'église, dans le ministere de la prédication. Il servit aussi son ordre, dans lequel il exerça les dignités de provincial & de prieur, & mourut en 1598. On a de lui quelques traités manuscrits, entr'autres un journal de controverses contre les Protestans intitulé: *Diarium controversiarum.* * Cornelius Curtius, *in elog. vir. illustr. August.* Le Mire, *in biblioth. Franc.*

CRABBE ou CRABBIUS, (Pierre) de Malines, religieux de l'ordre de saint François, dans le XVI. siecle, se distingua dans son ordre, & y fut élevé aux premieres charges. Il travailla avec beaucoup de soin, pour s'opposer aux Protestans dans les Pays-bas, & recueillit les conciles en trois volumes, dont les deux premiers furent publiés l'an 1538. à Cologne, & le troisiéme en 1550. Surius y en ajoûta depuis un quatriéme. Pierre Crabbe mourut à Malines l'an 1553. âgé de 83. ans. * Valere Andre, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. sec. XVI.* Willot, *Ath. Franc.*

CRAC, *cherchez* PITRA.

CRACOVIE ou KRAKOW, sur la Vistule, *Cracovia*, ville dans la haute Pologne, capitale du royaume, avec université, & évêché suffragant de l'archevêque de Gnesne. Elle fut autrefois la demeure ordinaire des rois de Pologne; mais aujourd'hui ils font presque toujours leur residence à Varsovie. Quelques auteurs la prennent pour le *Corrodunum* de Ptolomée. Elle est située à neuf lieues de la Silesie, & un peu plus de la Hongrie. Cracus, premier prince de Pologne, jetta vers l'an 700. les fondemens de cette ville, à laquelle il donna son nom. Depuis, elle a été augmentée très-considerablement, & est divisée en quatre villes, qui ont chacune leurs officiers differens, sçavoir, Cracovie, Cazimirie, Stradomie, & Cleparia. La premiere est environnée de murailles, fortifiée de quelques tours rondes de brique, avec des fossés, mais de peu de defense. Elle enferme le château bâti sur un rocher, qui a environ un mille de circuit. C'est un grand corps de logis de pierre de taille, avec deux aîles, autour d'une grande cour quarrée, où l'on voit trois galeries soutenues de colonnes, & pavées de marbre blanc & noir. Elles donnent dans les appartemens, & sont ornées de diverses peintures & statues. Il en est de même de tous ses appartemens, & sur-tout de celui des rois, qui est au second etage, où l'on estime la délicatesse des lambris. L'église cathedrale de saint Stanislas est très-belle & très-magnifique. Elle est environnée de chapelles, avec divers tombeaux des rois de Pologne. Celle de saint Stanislas est à main droite, contre la clôture du chœur. Cette église est encore renommée par son chapitre, où l'on fait preuve de noblesse, & par son trésor. Il y a plus de cinquante autres églises à Cracovie, qui ont toutes quelque chose de singulier, comme celle des Dominicains qui possede le corps de saint Hyacinthe Polonois. L'église cathedrale est enfermée dans le château, & celle de Notre-Dame est dans la grande place. Elle est très-vaste, répond à dix grandes rues, & est environnée de quatre superbes rangs de palais à l'italienne. L'académie de Cracovie fut fondée l'an 1364. par Casimir I. roi de Pologne, qui obtint du college de Sorbonne à Paris, des professeurs, qui ont été les principaux auteurs de cette haute réputation que cette université s'est acquise. Aussi Cracovie par excellence est appellée *la Rome de Pologne*, & son académie *la ville de Sorbonne.* Cette ville souffre des Juifs, qui ont une synagogue à Cazimirie: ils portent un chapeau avec une fraise au cou, & une longue robe noire. Les Suedois prirent Cracovie en l'an 1655. après un siege d'environ cinq semaines. La partie dite Stradomie fut presque toute ruinée. Les habitans donnerent trois cens mille richedales, pour se racheter du pillage. Ils sont presque tous marchands & étrangers. Le roi de Pologne leur donne des lettres de naturalité. Les maisons y sont de pierre & assez bien bâties: il y a aussi de beaux palais, & la campagne a des maisons très-agréables. Saint Stanislas fut fait évêque de Cracovie l'an 1071. & sacré l'année suivante. Son prédecesseur Lampert, pour avoir negligé de demander le *Pallium*, fut cause que Cracovie ne fut plus qu'évêché, d'archevêché qu'il avoit été sous les évêques précedens. Saint Hyacinthe de l'ordre de saint Dominique, fut chanoine de Cracovie sous l'évêque Yves de Konski son oncle, avant que de se rendre religieux. Il mourut en 1257. dans la même ville, où l'on a depuis gardé son corps. * Cromer, *de situ Polon.* De Thou, *hist. l. 55.* Le Laboureur, *voyage de la reine de Pologne.* Cluvier, &c. Baillet, *Topog. des saints.*

CRACUS, premier prince de Pologne, fut élû par les Palatins, environ l'an 700. Cracus II. son frere lui succeda; mais il ne porta pas long-temps la couronne; car il fut assassiné à la chasse par Lech son frere, qui usurpa par ce fratricide la souveraine puissance. C'est Cracus qui a bâti la ville de Cracovie, & qui lui a laissé son nom. * Cellario, *Nuova descr. Polon.* Cromer, *liv. 1.* Michou, *l. 1.*

CRAFFTHEIM, *cherchez* CRATON.

CRAFURD, c'est le nom d'un comte qui est chef des *Lindseis*, ancienne & noble famille d'Ecosse. Cambden dit, que le château de Crafurd situé dans le Clidesdale, avec le titre de comté fut conferé par Robert II. roi d'Ecosse à *Jacques* Lindsei, à cause de la valeur qu'il avoit fait paroître dans un combat singulier, contre un Anglois nommé le baron de *Welsez*; & selon ce recit, ceux de cette famille ont été comtes l'espace de 400. ans. Il ajoûte que ces Lindseis avoient rendu de bons services à leur patrie; & étoient d'une ancienne famille, depuis que *Guillaume* de Lindsei, épousa une des heritieres de *Guillaume* de Lancastre, lord de Candale en Angleterre, dont la niéce au troisiéme degré s'étoit mariée dans l'illustre famille de Couci en France. (Cambden. *Britan.*) Buchanan, dans l'histoire de Jacques II. parle du comte de Crafurd, qui conjointement avec les Douglas ravagea les terres de Jacques Kennedi, évêque de saint André leur ennemi, & méprisa son excommunication. Mais son fils *Alexandre* Lindsei ayant été dépossedé de sa charge de sherif d'Aberbrothock par ce monarque, en faveur d'un Ogylvi, il survint une guerre entre les Lindseis & les Ogylvis: & sur le point que les deux partis alloient en venir aux mains, le comte de Crafurd, qui étoit un homme d'une grande autorité se mit entre les deux partis dans le dessein de porter son fils & les Ogylvis à un accommodement; mais ayant été tué dans ce moment par un soldat du parti contraire, les Lindseis tomberent sur leurs ennemis, & après un sanglant combat, ils remporterent une victoire, qu'ils pousserent autant qu'ils purent. Le même auteur parle dans l'histoire du même regne, d'une ligue entre les comtes de Crafurd, de Ross, & de Douglas, qui étoient alors les familles les plus remarquables & les plus puissantes d'Ecosse. Cette ligue irrita fort le roi contre Douglas, qui étant allé à Edimbourg, sur la foi d'un sauf conduit, fut poignardé par le roi lui-même en l'an 1452. parce qu'il n'avoit pas voulu rompre la ligue. Sur cela le reste des Douglas, le comte de Crafurd & leurs autres alliés prirent les armes. Le roi n'ayant pas assez de forces, pour leur resister, attendit la venue d'Alexandre Gordon, comte de Huntlei, qui avoit levé une grande armée, pour le secourir; mais comme il traversoit le comté d'Angus, le comte de Crafurd lui livra bataille à Brechin, força la meilleure partie des troupes du roi à reculer, & auroit apparemment remporté la victoire, si Colace, qui commandoit l'aîle gauche de l'armée de Crafurd, ne l'eût pas abandonné pour quelque mécontentement, ensorte que Gordon remporta la victoire. Ensuite étant obligé de retourner sur ses pas, pour defendre son propre pays, qui avoit été envahi par le comte de Murrai, autre allié des Douglas; Crafurd s'empara des châteaux, & pilla les terres de ceux qui l'avoient abandonné. Après cela Crafurd & les autres gentilshommes

du parti des Douglas, furent déclarés rebelles par une assemblée des Etats tenue à Sterlin, & on leva une armée pour les poursuivre. Le comte de Crafurd ennuyé de la guerre, s'adressa au roi & obtint son pardon, Jacques Kennedi, évêque de saint André, qui avoit beaucoup de credit, & toute la noblesse d'Angus ayant intercedé pour lui, afin de prévenir la perte d'une si ancienne & si illustre famille. Crafurd, ayant obtenu son pardon, fit bientôt pancher la balance du côté du roi, & agit si efficacement pour lui, que la guerre fut bientôt terminée. Il en usa avec tant de complaisance & de civilité avec la noblesse de son voisinage dans la suite, qu'étant mort peu de tems après, il fut generalement regretté du roi & de tout le peuple. Jacques III. étant en differend avec la noblesse, tâcha d'en gagner quelques-uns par ses complaisances, & en leur conferant des titres. Entr'autres il créa David Lindsei, comte de Crafurd, duc de Montros; parce qu'il avoit beaucoup de pouvoir dans son canton. Les archives & les titres qui appartenoient à cette famille, ayant été dissipés pendant les vingt années de prison du dernier duc pour avoir demeuré fortement attaché au parti du roi, on n'en peut pas dire de plus grandes particularités. Le comte de Crafurd, qui vivoit encore en 1701. vécut éloigné de toutes les affaires publiques durant les regnes de Charles II. & de Jacques II. parce qu'il étoit nonconformiste. Mais au temps de la revolution, la faveur du roi Guillaume III. & le choix du peuple le firent president de toutes les justices du royaume, à l'exception de celle des communs plaidoyers. La demeure ordinaire de cette famille est à Struhers dans le comté de Fife. Le fils aîné du dernier comte, dont nous venons de parler, portoit le titre *de Lord Lindses*. * Cambden. Buchanan. *Memoires du temps*.

CRAINBURG, ou KRAINBURG, ville d'Allemagne dans le cercle d'Autriche. Elle est dans la Carniole, sur la Save, au couchant de la ville de Laubach, dont elle est éloignée environ de huit lieues. Cette ville est fortifiée, & elle a donné le nom aux anciens marquis de Crainburg, qui ont été les maîtres de toute la Carniole. * Mati, *diction*.

CRAINTE, déesse adorée des Gentils. Elle avoit un temple à Sparte, dans lequel on lui rendoit un culte religieux, fondé sur la prevention où l'on étoit que c'étoit elle qui maintenoit le plus les hommes dans leur devoir, & qui leur inspiroit les actions les plus louables. On croyoit même parmi les Grecs, que la valeur, la hardiesse & le courage, n'étoient que des effets de la crainte qu'on avoit d'être blamé, d'être vaincu, & d'être deshonoré, car il est certain que ceux qui craignent le plus le reproche & la honte, sont ceux qui font les plus grands efforts pour l'éviter. Les Lacedemoniens ne reveroient donc pas la crainte comme une de ces divinités pernicieuses, qu'on ne prioit que pour en détourner les effets, mais plûtôt comme le principe de toutes les bonnes actions. C'est pour cela que les éphores avoient placé le temple de la crainte auprès du palais, où ils tenoient leurs séances, soit pour avoir toûjours devant les yeux la crainte de faire quelque chose indigne de leur rang; soit pour mieux inspirer aux autres la crainte de violer leurs loix, & leurs ordonnances. Les Romains avoient aussi dressé un temple à la crainte, sous le regne de Tullus Hostilius; mais il semble qu'ils ne la regardoient que par son mauvais endroit, suivant le témoignage de saint Augustin, qui en parle de la sorte: *Hostilius mit au nombre des divinités, la crainte & la pâleur, deux des plus dangereuses passions ausquelles les hommes soient sujets, la premiere étant une émotion fâcheuse & involontaire de l'ame epouvantée; & l'autre étant moins une maladie, qu'un coloris désagreable qui défigure le corps.* Ainsi la crainte reverée à Rome, étoit reconnue sous l'idée d'une passion servile, foible & basse; au lieu que celle que les Lacedemoniens adoroient, étoit un sentiment louable, d'une ame bien née. L'idée que saint Augustin donne de la crainte & de la pâleur est confirmée par une medaille qu'on peut voir dans les recueils des medailles consulaires. * Plutarque, *sur Cleomon*. Saint Augustin, *de la cité de Dieu*, *liv. 6. chap. 10*.

CRAMAUD, (Simon de) cardinal & patriarche d'Alexandrie, étoit natif de Cramaud, près de Rochechouard en Poitou. Il fut maître des requêtes, & chancelier de Jean de France, duc de Berri, comte de Poitou & d'Auvergne, fils du roi Jean. En 1385. il succeda à Bertrand de Maumont, évêque de Poitiers; depuis il fut patriarche d'Alexandrie, & reçut le chapeau de cardinal en 1413. du pape Jean XXIII. Ce prélat eut beaucoup de part à tout ce qui se fit en France, pour faire cesser le schisme qui affligeoit l'église. Il présida à diverses assemblées qui se firent pour cela; & même il se trouva au concile de Pise, où il fut transferé à l'archevêché de Reims, étant déja patriarche d'Alexandrie, & administrateur de l'église de Carcassonne. Il mourut en 1429. * Ciaconius, *in Joan XXIII*. Jean Besli, *des évêques de Poitiers*. Sponde, *in annal*. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. Du Pui, *histoire du schisme*, &c.

CRAMMER ou CRANMER, (Thomas) archevêque de Cantorberi, né à Nottingham le 2. Juillet 1489. sortoit d'une noble famille dans la province de Nottingham, qui avoit passé en Angleterre, à la suite de Guillaume *le Conquerant*. Dès son jeune âge il fit du progrès dans les lettres, & embrassa l'état ecclesiastique. Il vint ensuite à la cour dans le temps que le roi Henri VIII. étant devenu amoureux d'Anne de Boulen, cherchoit à faire dissoudre son mariage avec Catherine d'Aragon, pour épouser sa maîtresse. Crammer crût que cette conjoncture lui étoit favorable, pour s'avancer auprès du prince. Il trouva le moyen d'approcher Anne de Boulen, & il agit avec tant d'adresse, qu'Henri l'envoya à Rome, pour y solliciter la dissolution de son mariage. A son retour, il obtint l'archevêché de Cantorberi en 1532. à la sollicitation de la même Anne de Boulen, après la mort de Guillaume Warham. Quelque temps après il prononça la sentence de divorce entre Henri & Catherine, declarant nul leur mariage, & leur permettant d'épouser qui il leur plairoit. Depuis Crammer appuya le ressentiment du roi, qui se revolta contre l'église, & il épousa une fille qu'il avoit amenée d'Allemagne. Au commencement du regne de Marie, fille de Henri VIII. il fut arrêté. L'esperance de sauver sa vie lui fit retracter sa doctrine; & par un acte signé de sa main, il reconnut qu'il avoit changé dix-sept fois de religion. Mais voyant que cette démarche n'étoit pas capable de le sauver, il professa de nouveau sa doctrine heterodoxe, & fut brûlé à Oxfort le 21. Mars de l'an 1556. Crammer avoit composé plusieurs ouvrages. * Sanderus, *de schism. Angl.* Holand, *herool. angl.* De Thou. Melchior Adam.

CRAMOISI (Sebastien) celebre imprimeur de Paris, étoit un des principaux de sa profession. Quoique ses éditions n'eussent ni l'exactitude, ni la beauté de celles qui étoient sorties des imprimeries des Etiennes, des Manuces, des Plantins, & des Frobens, neanmoins il avoit une capacité plus qu'ordinaire, qui non seulement le faisoit considerer comme le chef de la celebre societé du *Grand Navire*, c'est-à-dire, des plus considerables libraires de Paris, mais qui fut cause encore qu'on jetta les yeux sur lui, pour lui donner la direction de la plus belle imprimerie du monde, nouvellement établie au Louvre, par la magnificence du roi Louis XIII. Le catalogue de ses éditions, a été imprimé plus d'une fois, tant par lui que par son petit-fils qui lui succeda dans la direction de l'imprimerie royale. Il avoit été échevin de la ville de Paris. Il mourut au mois de Janvier 1669. * Baillet, *jugemens des sçavans sur les imprimeurs*.

CRANA, *cherchez* CARNA.

CRANAUS, second roi d'Athenes, succeda à Cecrops, l'an 2527. du monde, & 1508. avant J. C. Sous son regne arriva le déluge de Deucalion en Thessalie. Ce Deucalion sauvé du déluge, se retira à Athenes, la neuviéme année du regne de Cranaüs. Il avoit un fils nommé *Amphiction*, qui épousa la fille de Cranaüs, à qui il succeda. * Castor cité par Eusebe *in Chron*.

CRANBOURN, ville avec marché, dans le comté de Dorset, la capitale de son canton. Elle est à la source d'une riviere, qui se jette dans la Stowre. Elle est ancienne, & située à quatre vingt-cinq milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois*.

CRANBROOK, ville avec marché dans la contrée de

comté de Kent en Angleterre, qu'on nomme Sutrei-Lath, à la source de la riviere de Medwai, à 44. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

CRANENBOURG, bourg du cercle de Westphalie en Allemagne. Il est dans le duché de Cleves, à une lieue & demie de la ville de ce nom du côté du couchant. On le prend pour l'ancien *Burcinacium* ou *Burginacium*, lequel pourtant Sanson croit avoir été au lieu où est maintenant le fort de Skenck. * Baudrand.

CRANEVELD (François) conseiller au grand Conseil à Malines, étoit de Nimegue. Il étudia à Louvain, & depuis fut pensionnaire de Bruges, avant que d'être conseiller de Malines, où il mourut le 4. Octobre 1564. On dit qu'il apprit la langue grecque sur la fin de sa vie, & l'usage qu'il fit de cette étude, fut de traduire les six livres de Procope des edifices de Justinien & trois homelies de saint Basile. * Le Mire, *elog. Belg.* Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ.* Valere André, *biblioth. Belg.*

CRANGANOR, royaume dans la presqu'isle de l'Inde en deçà du golfe de Bengala, sur les côtes de Malabar, avec une ville de même nom. Elle appartenoit aux Portugais qui possédoient presque tout le pays, mais aujourd'hui les Hollandois en sont les maîtres. Les peuples y sont presque tous Chrétiens. L'évêque d'Angamale y fait souvent sa residence, depuis 1609. * Jarric, *l. 6. c. 14.* Govea, *progrès de l'église, l. 2. c. 19.*

CRANOSTAW ou KRANITAW, *Cranostavia*, ville de Pologne dans la Russie noire. Elle est située sur la petite riviere de Wieprz qui y forme un étang, ce qui contribue à la rendre très-forte. Cranostaw est aujourd'hui le siege épiscopal de Chelm, qu'on y a transferé. * Sanson.

CRANTOR, natif de Solos, philosophe académicien, disciple de Xenocrates, florissoit sous la CXVI. olympiade, vers l'an 316. avant J. C. & fut compagnon de Cratès & de Philemon. Il avoit laissé des commentaires, qui alloient jusqu'à trente mille lignes, outre plusieurs poëmes qu'il scella de son cachet, & qu'il mit dans le temple de Minerve. On dit qu'il étoit très-ingenieux à inventer des mots. Diogene Laërce marque qu'on estimoit particulierement un livre de la consolation, qu'il avoit fait. Il mourut d'hidropisie: mais on ne sçait en quelle année. Il fut le premier qui composa des commentaires sur Platon. Il laissa à Arcesilas tout son bien qui montoit à douze talens. * Diogene Laërce, *l. 4. de la vie des Philosophes.*

CRANZ, *cherchez* KRANTS.

CRANUS, fils de *Crana* & de *Janus*, & non pas son frere, comme dit Berose. Il rendit à Crana toutes sortes d'honneurs, lui ayant dédié un bois sur les bords du Tibre, & institué une fête tous les ans. Il regna cinquante-quatre ans sur les Aborigénes. * *Ant. Grecques & Romaines.*

CRAON sur l'Oudon, petite ville de France en Anjou, vers les frontieres du Maine & de la Bretagne, a donné son nom à la maison des barons de CRAON, assez renommés dans notre histoire. Cette baronnie de Craon entra en 1386. dans la maison de la Tremoille, par le mariage de GUI VI. sire de la Tremoille, avec *Marie* de Sulli, fille unique & heritiere de *Louis* de Sulli, & d'*Isabelle* de Craon. *Marie* de Sulli avoit été accordée avec *Charles* de Berri, comte de Montpensier, fils de *Jean* de France, lequel mourut en 1383. La ville de Craon souffrit beaucoup en 1562. durant les guerres civiles.

I. ROBERT, surnommé le *Bourguignon*, seigneur de Craon, fils puîné de RENAUD I. du nom, comte de Nevers, & d'*Adele* de France, sœur de *Henri* I. du nom roi de France, fut elevé auprès d'Agnès de Bourgogne, comtesse d'Anjou, sa grande tante, & fort consideré de Geofroi, dit *Martel*, comte d'Anjou qui le maria à *Avoise* dame de Sablé, lui donna la baronnie de Craon en Anjou, confisquée sur Guerin de Craon. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, où il mourut vers l'an 1098. & eut pour enfans RENAUD II. du nom, dit *le Bourguignon*, qui suit; ROBERT, surnommé *Vestrob*, qui a donné origine aux seigneurs de Sablé, rapportés par M. Ménage en son histoire de Sablé; *Henri*, seigneur du Lion d'Angers; & *Beatrix*, mariée à *Geofroi*, seigneur de Châteaugonthier.

II. RENAUD, dit *le Bourguignon*, II. du nom, seigneur de Craon, dont la posterité prit le nom, fut aussi seigneur de Brion & du Lion d'Angers, & fonda l'abbaye de la Rue, dans le voisinage de Craon en 1096. Il avoit épousé avant l'an 1078. *Ennoguen* de Vitré, surnommée *Domite* & *Domitille*, dame de Craon, fille de *Robert*, seigneur de Vitré, & de *Berthe* dame de Craon, dont il eut *Mahaud* de Craon, mariée, selon la Morliere, à *Raoul*, seigneur de Crequi; MAURICE I. du nom, qui suit; *Henri*, & *Robert* de Craon, qui fut fiancé à la fille unique de *Jourdain* Eschivat II. du nom, seigneur de Chabanois & de Confolant: mais voyant qu'on lui manquoit de parole, il s'en alla de dépit en la Terre-Sainte, où il prit l'habit de Templier, & fut le second des maîtres des Templiers, dits autrefois *du Temple*, depuis l'an 1130. jusqu'en 1149.

III. MAURICE I. du nom seigneur de Craon, accompagna Foulques V. du nom, comte d'Anjou, depuis roi de Jerusalem, dans la guerre qu'il eut contre Henri I. du nom, roi d'Angleterre. Il épousa l'an 1100. *Typhaine* de Chantocé, surnommée l'*Anguille*, dame de Chantocé & d'Ingrande, fille de *Hugues* seigneur de Chantocé, &c. dont il eut

IV. HUGUES seigneur de Craon, de Chantocé & d'Ingrande, qui épousa 1°. *Agnès* de Laval, fille de *Gui* III. du nom, sire de Laval, & d'*Emme* de Mortain: 2°. *Isabelle*, dite *Marquise*. De sa premiere femme vint *Renaud* de Craon, mort jeune. De la seconde sortirent MAURICE II. du nom, qui suit; *Foulques*, mort sans posterité; *Gui*, qui fit le voyage de la Terre-Sainte en 1192; *Robert*, chanoine d'Angers en 1190; & *Marquise* de Craon, mariée à *Hugues*, seigneur de la Guerche, & de Pouancé & de Segré.

V. MAURICE II. du nom seigneur de Craon, &c. étoit mort en 1215. ayant eu d'*Isabelle* de Meullence, dite de *Beaumont*, *Maurice* III. du nom, sire de Craon, mort sans posterité avant l'an 1224; *Pierre*, avant l'an 1215; AMAURI I. du nom sire de Craon, qui suit; *Havoise*, mariée 1°. à *Gui* VI. du nom, sire de Laval: 2°. à *Yves* le Franc; & *Constance* de Craon, vivante en 1216.

VI. AMAURI I. du nom seigneur de Craon, Chantocé, Ingrande, &c. senechal hereditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, fit la guerre en 1222. à Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, duc de Bretagne, qui le fit prisonnier, & étant sorti de prison l'année suivante, après avoir payé une grosse rançon, il mourut le 12. Mai 1226. sur le point de faire un voyage contre les Albigeois. Il avoit épousé avant l'an 1214. *Jeanne* des Roches, dame de Sablé, de Briolé, de Châteauneuf-sur-Sarte, &c. fille aînée & heritiere de *Guillaume* des Roches, seigneur de Sablé, &c. senechal hereditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, & de *Marguerite* dame de Sablé, dont il eut MAURICE IV. du nom sire de Craon & de Sablé, qui suit; *Jeanne*, fiancée à *Artus*, second fils de *Pierre* duc de Bretagne; & *Isabelle* de Craon, mariée 1°. à *Raoul* seigneur de Fougeres: 2°. à *Caron* de Bodegat, chevalier Breton, avec lequel elle vivoit en 1257.

VII. MAURICE IV. du nom sire de Craon, de Sablé, &c. senechal hereditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, épousa *Jeanne*, dont la famille n'est pas connue. Il en eut *Amauri* II. du nom sire de Craon, &c. senechal d'Anjou, qui étoit mort en 1269. sans laisser posterité d'*Yolande* de Dreux, fille de *Jean* I. du nom comte de Dreux; &

VIII. MAURICE V. du nom sire de Craon, &c. senechal d'Anjou, &c. qui mourut en 1282. De lui & d'*Isabelle* de Lusignan, fille de *Hugues* X. du nom, dit *le Brun*, comte de la Marche, & d'*Isabelle* comtesse d'Angoulême, morte le 14. Janvier 1299. vinrent MAURICE VI. du nom, qui suit; & *Jeanne* de Craon, mariée à *Gerard* Chabot II. du nom, seigneur de Retz, de Machecoul, &c.

IX. MAURICE VI. du nom sire de Craon, &c. senechal hereditaire d'Anjou, &c. fit son testament le 1. Fevrier 1292. au retour de son ambassade d'Angleterre, & mourut dix jours après. Il avoit épousé en 1277. *Mahaud* de Malines, fille de *Gaulthier-Berthoul*, seigneur de Malines, & de *Marie* d'Auvergne, morte le 28. Septembre 1306. dont il eut AMAURI III. du nom, qui suit; *Marie*, alliée le 25. Août 1303. à *Robert* de Brienne, vicomte de Beaumont au

Maine, &c. morte le 21. Août 1312 ; *Isabelle*, mariée à *Olivier*, seigneur de Cliſſon, morte le 30. Juillet 1350 ; & *Jeanne* de Craon, morte ſans alliance le 25. Août 1312.

X. Amauri III. du nom ſire de Craon, &c. ſenechal hereditaire d'Anjou, &c. fut nommé avec quelques autres ſeigneurs, pour terminer le different qui étoit entre le roi Philippe le *Long*, & Eudes duc de Bourgogne, & les nobles de Champagne & de Brie, au ſujet des hommages & de la maniere de les faire. Il fut le dernier de ſa maiſon, qui poſſeda la charge hereditaire de ſenechal d'Anjou, Touraine & du Maine, ayant cedé celle de Touraine au roi en 1323. & échangé en 1330. celles d'Anjou & du Maine avec le roi, & mourut le 26. Janvier 1332. âgé de 53. ans. Il épouſa 1°. *Iſabelle* de ſainte Maure, dame de ſainte Maure, Marcillac, Montbaſon, Montcontour, Jarnac, &c. fille unique & heritiere de *Guillaume* IV. du nom ſeigneur de ſainte Maure, &c. morte le 13. Decembre 1310 : 2°. *Beatrix* de Rouci, fille de *Jean* IV. du nom comte de Rouci, & de *Jeanne* de Dreux. De ſa premiere femme vinrent Maurice VII. du nom ſire de Craon, qui ſuit ; & Guillaume de Craon, ſurnommé *le Grand*, ſeigneur de ſainte Maure, *qui fit la branche des vicomtes de* Chasteaudun, *rapportée ci-après*. De la ſeconde ſortirent *Simon* de Craon, dit auſſi *Maurice*, mort le 26. Janvier 1330. à l'âge de ſept ans ; Pierre, *qui a fait la branche des ſeigneurs de la* Suze, *rapportée ci-après : Jean*, évêque du Mans, puis archevêque de Reims, mort le 26. Mars 1373 ; *Beatrix*, mariée à *Eon*, ſeigneur de Loheac & de la Roche-Bernard, morte le 26. Septembre 1356 ; *Iſabeau*, morte ſans alliance en 1333 ; & *Marguerite* de Craon, deſtinée religieuſe à Longchamp près Paris, où elle mourut le 26. Août 1336.

XI. Maurice VII. du nom ſire de Craon, de Sablé, &c. mourut le 8. Août 1330. Il avoit épouſé *Marguerite* de Mello, dame de Sainte-Hermine, fille de *Dreux* de Mello, ſeigneur de Château-Chinon, Sainte-Hermine, &c. & d'*Eleonore* de Savoye, dont il eut Amauri IV. du nom ſire de Craon, qui ſuit ; *Iſabeau* dame de Craon après la mort de ſon frere, mariée 1°. à *Gui* de Laval XI. du nom ſire de Laval, de Vitré, de Gaure & d'Aquigni : 2°. à *Jean* Bertrand de Briquebec, vicomte de Fauquernon : 3°. à *Louis* I. du nom, ſire de Sully, morte le 2. Fevrier 1394 ; & *Iolande* de Craon, dont l'alliance eſt ignorée, vivante en mil quatre cent quatre.

XII. Amauri IV. du nom ſire de Craon, de ſainte Maure, Chantocé, Ingrande, Sablé, &c. ſervit les rois Philippe *de Valois*, Jean ſon fils, & Charles V. dans leurs armées : fut auſſi chef de guerre & capitaine ſouverain en Xaintonge, Poitou, Anjou & baſſe Normandie, demeura priſonnier à la bataille de Poitiers, & mourut le 30. Mai 1373. ſans poſterité de *Perronnelle* de Thouars, fille aînée de *Louis* vicomte de Thouars, & de *Jeanne* comteſſe de Dreux, qu'il avoit épouſée en 1324.

BRANCHE DES VICOMTES DE CHASTEAUDUN.

XI. Guillaume de Craon I. du nom, ſurnommé *le Grand*, ſeigneur de la Ferté-Bernard, de ſainte Maure, &c. ſecond fils d'Amauri III. du nom ſire de Craon, &c. & d'*Iſabelle* dame de ſainte Maure, &c. ſa premiere femme, fut chambellan des rois Philippe *de Valois*, & de Jean ſon fils, & l'un des favoris de Louis I. du nom, duc d'Anjou. Il acquit les terres de Dommart & de Bernarville en Ponthieu, & vivoit encore en 1382. Il avoit épouſé *Marguerite* de Flandres, vicomteſſe de Chaſteaudun, fille puînée de *Jean* de Flandres, ſeigneur de Neſle & Tenremonde, vicomte de Chaſteaudun, &c. & de *Beatrix* de Châtillon-Saint-Paul, dont il eut Guillaume II. du nom, qui ſuit ; Pierre, *qui fit la branche des ſeigneurs de la* Ferte'-Bernard, *qui ſera rapportée ci-après ;* Jean, ſeigneur de Dommart, *tige des ſeigneurs de* Dommart, *auſſi rapportée ci-après ; Gui*, ſeigneur de ſainte Julitte, chambellan du roi Charles VI. qui fit ſon teſtament en 1401. & mourut ſans enfans de *Jeanne* de Chourſes, ſœur de *Jean*, ſeigneur de Malicorne ; *Marie*, dame de ſaint Aignan, mariée en 1373. à *Hervé*, ſeigneur de Mauni & de Thorigni, morte en 1401 ; & *Beatrix* de Craon, mariée à *Renaud*, ſeigneur de Maulevrier & de Toureil.

XII. Guillaume de Craon II. du nom, vicomte de Chaſteaudun, ſeigneur de Marcillac, de Montbaſon, de ſainte Maure, de Jarnac, &c. chambellan du roi Charles VI. épouſa *Jeanne* de Montbaſon, fille de *Renaud* ſeigneur de Montbaſon, & d'*Euſtache* d'Anthenaiſe, dont il eut *Guillaume* de Craon III. du nom, vicomte de Chaſteaudun, ſeigneur de ſainte Maure, &c. mort ſans lignée ; Jean, qui ſuit ; *Marguerite* de Craon, dame de Montbaſon, de ſainte Maure, &c. après la mort de *Jean*, ſon frere, mariée à *Gui* VIII. du nom, ſeigneur de la Rochefoucaud ; *Iſabeau*, alliée à *Guillaume* Odart, ſeigneur de Verrieres ; *Marie*, dame de Precigné, de Verneuil & de Ferrieres, puis de Jarnac, de Montſoreau & de Montcontour, mariée 1°. en 1396. à *Maurice* Mauvinet, chevalier : 2°. à *Louis* Chabot, ſeigneur de la Greve ; & *Louiſe* de Craon, alliée 1°. en 1404. à *Miles* de Hangeſt, dit *Rabache*, ſeigneur d'Aveſnecourt, écuyer d'écurie du roi : 2°. à *Jean* de Mailli, ſeigneur d'Auvillers, de Maurez, &c. avec lequel elle vivoit en 1423. que ſes biens furent confiſqués & donnés à Thibault Chabot, ſeigneur de la Greve, à cauſe qu'il tenoit le parti des ennemis.

XIII. Jean de Craon, ſeigneur de Montbaſon, de ſainte Maure, &c. puis vicomte de Chaſteaudun après la mort de ſon frere aîné, fut établi grand échanſon de France en 1413. & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. ſans poſterité de *Jacqueline* de Montagu, fille *Jean* ſeigneur de Montagu & de Marcouſſis, grand maître de France, qu'il avoit épouſée le 7. Novembre 1399.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA Ferte'-Bernard.

XII. Pierre de Craon, ſeigneur de la Ferté-Bernard, de Brunetel, de Sablé, &c. *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſeparé*, étoit ſecond fils de Guillaume de Craon I. du nom, vicomte de Chaſteaudun, & de *Marguerite* de Flandres, & épouſa *Jeanne* de Châtillon, dame de Roſoi, troiſiéme fille de *Gaucher* de Châtillon, ſire de Roſoi, vidame de Laon, &c. & de *Marie* de Couci, dont il eut Antoine, qui ſuit ; & *Marie* de Craon, qui étoit une fille très-belle, ſelon l'auteur anonyme de la vie de Charles VI.

XIII. Antoine de Craon, ſeigneur de Beauverger par acquiſition, chambellan du roi, fut reçu pannetier de France en 1411. & en fut deſtitué en 1413. Il tenoit le parti du duc de Bourgogne, qui l'établit gouverneur de Soiſſons en 1413. & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. ſans poſterité de *Jeanne* de Hondeſchote.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE DOMMART.

XII. Jean de Craon I. du nom, ſeigneur de Dommart, Bernarville, Claci, Monſoreau, &c. vidame de Laon, troiſiéme fils de Guillaume de Craon I. du nom, vicomte de Chaſteaudun, & de *Marguerite* de Flandres, étoit mort en 1400. Il avoit épouſé en 1364. *Marie* de Châtillon, fille aînée & heritiere de *Gaucher* de Châtillon, vidame de Laon, ſeigneur de Roſoi, &c. & de *Marie* de Couci, dont il eut *Jean & Aubert*, morts jeunes ; *Simon*, ſeigneur de Dommart & de Claci, tué à la journée d'Azincourt en 1415 ; *Guillaume*, ſeigneur de Monſoreau & de Nouaſtre ; Jean II. du nom, qui ſuit ; *Marguerite*, alliée 1°. en 1381. à *Bernard* de Dormans, ſeigneur de Soupi, & chambellan du duc d'Anjou : 2°. à *Jean* ſeigneur de Croi & de Renti, grand bouteiller de France ; *Marie*, femme de *Gaucher* de Thorotte ; *Jeanne*, abbeſſe d'Origni ; *N.* abbeſſe d'Avenai ; *Agnès*, abbeſſe de Meſſines ; & *Blanche* de Craon, doyenne & grande prieure de Fontevrault en 1431.

XIII. Jean de Craon II. du nom, dit *le jeune*, ſeigneur de Dommart, &c. demeura priſonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. & mourut en 1420. Il épouſa *Guyotte* de Lonroi fille de *Jean* ſeigneur de Lonroi, & de *Marie* de Querieu, dame de Monſures, dont il eut

XIV. Jacques de Craon, ſeigneur de Dommart, &c. qui fut deputé par Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, avec pluſieurs ſeigneurs, pour l'aſſemblée des notables, qui ſe tint à Arras en 1435. & mourut à Rhodes en allant à Jeruſalem, avant le 12. Septembre 1440. Il avoit épouſé en 1427. *Bonne* de Foſſeux, fille puînée de *Jean*

seigneur de Fosseux, & de *Jeanne* dame de Preure, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Pierre*, nommé dans le testament de son pere; *Jeanne* de Craon, dame de Preure, de Dommart & de Claci, mariée à *Jean* de Soissons, seigneur de Moreuil, chambellan du roi; & *Marie* de Craon, destinée à être religieuse par le testament de son pere. On ajoute *Catherine* de Craon, mariée 1°. à *Jean* de Wallenaër, seigneur de Lande: 2°. à *Jean* de Hallwin, chevalier de la toison d'or.

XV. ANTOINE de Craon, seigneur de Dommart, Bernarville, Claci, &c. bailli d'Amiens, né en 1434. suivit le parti de Jean duc de Bourgogne contre le roi Louis XI. à cause de quoi ses biens furent confisqués, & mourut sans enfans de *Claude* de Crevecœur, fille de *Jean* seigneur de Crevecœur.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA SUSE.

XI. PIERRE de Craon, seigneur de la Suse, de Chantocé, d'Ingrande, &c. troisiéme fils d'AMAURI III. du nom sire de Craon, &c. & de *Beatrix* de Rouci sa seconde femme, mourut le 13. Novembre 1376. Il épousa 1°. *Marguerite* de Pons, fille de *Renaud* sire de Pons, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Catherine* de Machecoul, fille unique de *Louis* seigneur de Machecoul, la Benaste, &c. & de *Jeanne* de Bauçai, dont il eut JEAN, qui suit; *Pierre*, mort sans alliance vers l'an 1393; & *Jeanne* de Craon, mariée 1°. à *Ingerger* d'Amboise II. du nom, seigneur de Rochecorbon: 2°. à *Pierre* de Beauveau, seigneur de Montpipeau & de la Roche-sur-Yon, sénéchal d'Anjou & de Provence, morte le 28. Decembre 1421. de l'operation césarienne.

XII. JEAN de Craon, seigneur de la Suse, de Chantocé, &c. chevalier banneret en 1411. mourut le 15. Decembre 1432. Il épousa 1°. *Beatrix* de Rochefort, morte en 1421: 2°. *Anne* de Sille, veuve de *Jean*, seigneur de Montejan, dont il n'eut point d'enfans, & eut de sa premiere AMAURI, qui suit; & *Marie* de Craon, alliée 1°. vers l'an 1404. à *Gui* de Laval, seigneur de Blason & de Rans: 2°. à *Charles* d'Estouteville, seigneur de Villebon, morte sans enfans.

XIII. AMAURI de Craon, seigneur de Briolé, &c. mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. sans enfans de *Jeanne* du Pui-d'Amboise. * *Voyez* M. Menage, *hist. de Sablé*; le Pere Anselme, *hist. des grands officiers*; M. de Thou, *liv. 30. &c.*

CRAON (Piere de) seigneur de la Ferté-Bernard, de Sablé, &c. *dont la posterité a été rapportée ci-dessus*, s'étant attaché à la personne de Louis d'Anjou, fut envoyé en France, par ce prince qui étoit en Italie avec ordre de lui faire venir de l'argent & du secours: mais aulieu de hâter son voyage, il s'amusa à se divertir avec les courtisannes de Venise: de sorte que ce prince l'ayant attendu longtems, sans en avoir eu de nouvelles, mourut de chagrin. Ce retardement rendit Craon évidemment coupable de la perte de ce prince, & le duc de Berri l'avoit menacé de le faire pendre; mais la grandeur de sa naissance & de ses richesses, le tira de ce danger. C'étoit sous le regne de Charles VI. pendant les années 1384. & 1392. Depuis de Craon tomba dans la disgrace du duc d'Orleans; & croyant que le connétable de Clisson lui avoit rendu de mauvais offices, il resolut de s'en venger. Le soir du 14. Juin 1381. fête du saint Sacrement, il attaqua le connétable en trahison, dans une rue à Paris assisté de vingt estafiers, qu'il avoit fait assembler dans son hôtel. Le connétable néanmoins ne mourut pas de ses blessures, & fit faire le procès à de Craon. Ses biens furent confisqués, & donnés au duc d'Orleans; son hôtel changé en un cimetiere, pour l'église de saint Jean en Greve, & ses belles maisons de la campagne démolies. Il ne put sauver que sa personne, s'étant retiré vers le duc de Bretagne, qui le tint soigneusement caché. Quelques années après le roi lui accorda sa grace, à la priere même du duc d'Orleans. Avant cet assassinat il avoit obtenu du roi Charles V. qu'on donneroit des confesseurs aux criminels qu'on menoit au supplice. * Mezerai, *en l'ar. chron. au regne de Charles VI.*

CRAON ou CREON (Pierre de) ancien poëte François, vivoit dans le XIII. siecle en 1250. Il est souvent cité par les auteurs de ce tems, & on lui attribue quelques ouvrages. * *Voyez* Fauchet, & la Croix du Maine.

CRAPAC, monts, *voyez* KRAPAC.

CRAPONE, la famille de CRAPONE est originaire de Pise en Italie, & s'étoit attachée à la maison d'Anjou. Depuis un FREDERIC Crapone suivit le roi Charles VIII. à la conquête du royaume de Naples. Il vint s'établir en France, où *Gerard* Crapone, son frere, étoit commandeur de S. Jean de Marseille de l'ordre de Malte. Frederic demeura à Montpellier, où il épousa *Charlotte* d'Andrea, dont il eut GUILLAUME Crapone, qui se maria l'an 1518. à Salon en Provence, avec *Marie* de Marc, fille de *Louis*, seigneur de Château-neuf. Il eut de ce mariage ADAM, *dont nous allons parler*, & FREDERIC Crapone II. de ce nom. Ce dernier s'établit à Montpellier, & y épousa en 1550. *Claire* de la Coste, dont il eut une fille unique nommée *Jeanne*, qui fut heritiere de son oncle Adam Crapone. Elle prit alliance avec *Jean* de Grignan, dont la posterité réside encore à Salon. * Bouche, *hist. de Prov.* L'Hermite, *Thesc. Franc.*

CRAPONE (Adam de) gentilhomme natif de Salon en Provence, fut celebre par son esprit & par ses ouvrages dans le XVI. siecle. Ce fut en 1558. qu'il travailla au canal appellé de son nom. Il avoit aussi entrepris de joindre les deux mers en France; & le roi Henri II. lui donna pour cela des commissaires, qui avoient même commencé à faire travailler. C'est lui qui fit écouler des eaux croupissantes près de Frejus, & qui travailla encore à Nice & ailleurs à plusieurs autres ouvrages dignes de mémoire. Il entendoit très-bien les fortifications; & le roi Henri II. le preferoit aux étrangers, que la reine Catherine de Medicis protegeoit en France. Mais sa trop grande capacité lui fut fatale, car le roi l'ayant envoyé à Nantes en Bretagne pour y démolir les travaux d'une citadelle, qu'on avoit commencée sur un très-méchant terrain, il fut empoisonné par les premiers entrepreneurs, en la quarantiéme année de son âge.

CRAPONE est le nom d'un canal de France en Provence, tiré de la riviere de Durance jusques à Arles sous la conduite d'ADAM DE CRAPONE, qui lui donna son nom. Il commence au village de la Roque, qui est six lieues au-dessus de l'embouchure de la Durance dans le Rhône, & qui porte l'abondance dans des campagnes steriles: il sert à faire tourner des moulins, & est d'une très-grande utilité pour les villes de Salon & d'Arles, & pour les villages d'Aiguiers, de Grans, & d'Istres.

CRASSITIUS, (Lucius) de Tarente, né d'une famille affranchie, prit le surnom de *Pansides*. Il vivoit sous l'empire d'Auguste, & fut très-bon grammairien. Il enseigna à Rome, où il fut précepteur de Julius Antonius, fils de Marc-Antoine, & ensuite il s'adonna tout-à-fait à la philosophie. * Suetone, *des illust. grammairiens, c. 18.*

CRASSO, (François) cardinal, né à Milan d'une famille noble & ancienne, fut d'abord avocat, puis conseiller au senat, procureur general du duché, & président au criminel. Depuis, s'étant fait connoître à l'empereur Charles-*Quint*, il eut une des premieres places dans le conseil de ce prince, dont il fit l'oraison funebre en 1559. Le pape Pie IV. qui l'avoit beaucoup estimé, le rappella à Rome, lorsqu'il fut veuf, & lui donna le gouvernement de Boulogne. Crasso remplit si bien les devoirs d'un bon gouverneur, que le pape en étant satisfait, le mit dans le sacré college en 1565. Il mourut à Rome le 1. Septembre 1566. Son corps fut transporté à Milan dans l'église des religieux de saint François, où ses fils *Pierre*, *Antoine* & *Hypolite* firent élever un tombeau. * Auberi, *histoire des Card.* Petramellario.

CRASSO, (Jules-Paul) de Padoue, medecin celebre, vivoit dans le XVI. siecle. Il enseigna avec beaucoup de réputation; & composa divers ouvrages remplis d'une grande érudition. Crasso sçavoit les langues & les belles lettres. Il mourut en 1574. Paul Crasso a traduit divers ouvrages de plusieurs anciens medecins Grecs, comme d'Aretæus de Capadoce, de Rufus d'Ephese, de Palladius, & de Theophile ou Ptolomée, de Galien & d'Hippocrate, dont on peut voir la liste dans Vander Linden. La version qu'il a faite des huit livres d'Aretæus n'est pas fort exacte, parce que, dit

Reinesius, il n'a travaillé que sur des exemplaires fort corrompus, qui l'ont empêché souvent d'entrer dans la pensée de son auteur. Mais comme dit M. Huet, si Crasso a fait la faute d'ajoûter & de retrancher quelque chose à ses originaux, elle lui est pardonnable, parce qu'il est d'ailleurs assez fidele & assez élegant, & qu'il represente la pensée de ses auteurs, avec beaucoup de netteté & d'ordre. Cette famille de Crasso a eu NICOLO CRASSO, celebre jurisconsulte. * Ricobon, *de illust. Patav.* Imperialis, *in mus. hist.* Castellan, *in vit illust. medic.* Vander Linden, *de script. medic.* Thomas Reinesius, *apud Konig. biblioth. vet. & nov. p. 55.* Dan. Huet, *de clar. interpr. l. 2. p. 267.*

CRASSO, (Laurent) Italien, a donné les *éloges des hommes de lettres*, qui parurent dans la ville de Venise, en deux volumes *in quarto*, l'an 1666. Cet ouvrage est écrit en italien, & il est estimé pour l'exactitude & le soin que cet auteur a apporté à recueillir les principales actions & les écrits des auteurs dont il parle. * Baillet, *jugemens sur les critiques historiens, t. 74.*

CRASSO PADUANO, ou Crassus Paduanus, *cherchez* CRASSUS PADUANUS.

CRASSOT, (Jean) né à Troyes en Champagne, enseigna la philosophie dans l'université de Paris pendant plus de trente ans. Il étoit professeur au college de sainte Barbe dès 1587. Il mourut le 14. Août de l'année 1616. où parut sa philosophie en deux volumes *in quarto* de près de douze cens pages chacun. On y remarque de l'esprit, & de la netteté, mais elle est gâtée par un trop grand nombre de divisions, ainsi que l'a observé l'auteur de l'*Art. de penser, part. II.*

CRASSUS, surnom qu'ont pris & conservé long-tems quelques familles Romaines des plus illustres, comme celles des Papiriens, des Veturiens, des Claudiens, & des Otaciliens, & sur-tout celle des Liciniens. Une branche de cette derniere famille s'est rendu le nom de CRASSUS tellement propre, qu'elle n'est point connue sous d'autres. Le premier des Liciniens, que l'on trouve dans l'histoire avec le surnom de *Crassus*, est P. LICINIUS CRASSUS, consul l'an 549. de Rome, & 205. avant J. C. plusieurs autres du même nom ont depuis exercé la même dignité; PUB. LICINIUS CRASSUS, en l'an 583. de Rome, & avant J. C. 171. C. LICINIUS CRASSUS en 586. P. LICINIUS CRASSUS, *dont nous parlerons dans un article exprès*, en 623. de Rome, & avant J. C. 131. P. LICINIUS CRASSUS, en 657. de Rome, & avant J. C. 97. M. LICINIUS CRASSUS, *dont nous ferons l'histoire plus bas*, en 684. & 699. de Rome, & avant J. C. 70. & 55. M. LICINIUS CRASSUS en 724. de Rome, & avant J. C. 30. M. LICINIUS CRASSUS en 740. de Rome, & avant J. C. 14. M. LICINIUS CRASSUS, sous Tibere, l'an 27. après J. C. LICINIUS CRASSUS *Frugi*, sous Neron en 64. outre quelques autres distingués par d'autres endroits que par le consulat, desquels quelques-uns trouveront leur place dans des articles separés.

CRASSUS, (Publius Licinius) grand pontife & très-habile Jurisconsulte, fut créé consul en 623. de Rome, & 131 avant J. C. avec L. Valerius Flaccus. Il y eut dispute entre ces deux collegues, à qui prendroit le commandement de l'armée destinée contre Aristonicus. Crassus l'emporta sur Flaccus, qui étoit prêtre de Mars, & lui défendit, en qualité de grand pontife de sortir de Rome, où les fonctions du sacerdoce l'attachoient. Cependant il abandonna lui-même celle du pontificat, (irregularité sans exemple jusqu'alors) & passa en Asie, où il commença par apprendre la langue grecque avec tant d'exactitude, qu'il en possèda les cinq dialectes en très-peu de tems, & se vit en état de traiter avec ses alliés sans interprete. Cet avantage ne rendit pas son expedition plus heureuse; car l'année suivante, quoique soûtenu par les troupes des rois de Bithynie, de Pont, de Cappadoce & de Paphlagonie, il fut vaincu dans une grande bataille, & fut pris par les Thraces qui étoient à la solde d'Aristonicus. Alors ne songeant qu'à éviter, par sa mort, la honte de la captivité, il donna de sa houssine dans l'œil d'un Thrace qui le conduisoit, & qui se sentant frappé, le tua d'un coup de poignard. La tête de Crassus fut portée à Aristonicus, & son corps fut enterré à Smyrne. * Ciceron, *Philipp. II.* Tite-Live, *l. 59.* Val. Max. *l. 3. c. 2. & l. 8. c. 7.* Quintillien, *l. 11. c. 2.* Flor. *l. 2. c. 20.* Strab. *l. 14.* Justin, *l. 36. c. 4.*

CRASSUS, (L. Licinius) excellent orateur, lequel est loué par Ciceron dans ses livres *de oratore*, & ailleurs.

CRASSUS, (P. Licinius) suivit le parti de Marius contre Sylla, & se tua de peur de tomber entre les mains de ses ennemis.

CRASSUS, (M. Licinius) celebre par ses malheurs, par ses richesses & par son avarice, épousa la veuve de son frere & fit commerce d'esclaves pour s'enrichir. On dit que lorsqu'il commença d'avoir part aux affaires publiques, il etoit riche de trois cens talens, c'est-à-dire, de cent quatre-vingt mille écus. Depuis il acquit de si grands biens, qu'il fit un festin public au peuple Romain, & donna à chaque citoyen autant de bled qu'il en pouvoit consommer durant trois mois. Lorsqu'il marcha contre les Parthes, il fit l'inventaire de ses biens, & trouva qu'il étoit riche de sept mille cens talens, c'est-à-dire, de quatre millions deux cens soixante mille écus. Il disoit ordinairement, comme le remarque Ciceron, qu'il n'estimoit pas un homme riche, s'il n'avoit de quoi entretenir une armée. Ne pouvant vivre en sûreté à Rome, sous la tyrannie de Cinna & de Marius en 668. de la fondation de Rome, & 86. avant J. C. il se retira en Espagne, où un de ses amis nommé Vibius, le tint caché pendant huit mois, dans une caverne. De-là il passa en Afrique vers Sylla, qui lui donna de l'emploi. Il donna sur-tout des marques de son courage dans la guerre contre les esclaves fugitifs conduits par Spartacus: ce qui lui fit meriter l'honneur du petit triomphe. Ce fut pendant sa préture en 683. de Rome, & 71. avant J. C. qu'il decima les soldats fugitifs, défit Spartacus, & fit mourir en croix ceux qui avoient évité la mort dans le combat. Il fut consul l'année suivante avec Pompée, puis censeur, & ensuite il exerça une espece de triumvirat avec le même Pompée & César. Cette union ne dura pas longtems; mais Crassus s'étant ligué avec le premier, obtint le consulat l'an 699. de Rome, & 55. avant J. C. La Syrie fut le partage de Crassus; & comme son avarice étoit insatiable, il pilla le trésor du temple de Jerusalem, & emporta de la Judée des richesses inestimables en l'année 700. Son avidité lui avoit inspiré la pensée d'entreprendre la guerre contre les Parthes, quoique tous les présages fussent funestes pour lui. Il reduisit d'abord quelques villes de la Mesopotamie; & au lieu de suivre le cours de ses victoires, il donna le tems aux soldats Romains, de s'amolir dans les delices de Syrie, & aux Parthes de se préparer à la guerre. Orodes, qui étoit leur roi, envoya des ambassadeurs à Crassus, pour se plaindre de son invasion dans la Mesopotamie, & porta la guerre pour faire diversion dans les états d'Artabaze, roi d'Armenie, & allié des Romains. Crassus dévorant en esperance toutes les richesses des Parthes, refusa la paix que leur roi lui offroit; & méprisant les conseils salutaires d'Artabaze, & du questeur Cassius, dont l'un lui conseilloit de le venir joindre en Armenie, & l'autre d'aller droit à Seleucie, il s'avança contre Surena & Sillaüs, generaux des Parthes. Il laissa l'Euphrate derriere lui, & fit engager le combat, près la petite riviere appellée Balissus, par son fils, qui fut tué dans cette occasion. Les Romains qui voulurent venger sa mort furent défaits. Crassus se retira la nuit à Carrhes en Mesopotamie. Quatre mille soldats qui étoient demeurés dans le camp furent taillés en pieces, & Crassus lui-même ayant été conduit par le traître Andromachus dans des défilés inconnus aux Romains, y fut investi par les Parthes. Il se laissa tirer, sous prétexte d'une conference, des postes avantageux qu'il occupoit, & fut tué près de Sinnaca, ville de la Mesopotamie, l'an 701. de Rome, & avant J. C. 53. De cent mille hommes, dont étoit composée l'armée Romaine, à peine en revint-il dix mille en Syrie. On dit que les Parthes ayant coupé la tête à Crassus, la porterent à Orodes leur roi, lequel fit couler dans sa bouche de l'or fraîchement fondu, afin, disoit-il, que comme son esprit avoit brûlé d'un insatiable desir d'avoir de l'or, son corps aussi épuisé de sang & de vie

vie, fut brûlé avec le même métail. * Plutarque, *en sa vie.* Florus, *l. 3. c. 11.* Joseph, *l. 14. des antiqq. Jud.* Dion. *l. 4.* Appien, *in Parthico.*

CRASSUS, (Publius Licinius) fils du précédent, s'étoit distingué dans les guerres des Gaules sous Jules César, & avoit amené en Asie mille hommes de cavalerie, pour servir dans la guerre des Parthes où il fut tué, comme nous le venons de dire. Il étoit augure, & eut Ciceron pour successeur dans cette dignité. * Plutarque, *en la vie de M. Licinius Crassus ; & in Cicerone.* Cæsar, *de bello Gallico.*

CRASSUS, (M. Licinius *Frugi*) étoit un homme aussi bête (si l'on en croit Seneque) que l'empereur Claude, qui lui fit couper la tête, l'an de J. C. 47. après l'avoir élevé, & l'avoir honoré deux fois des ornemens du triomphe. Sa femme Scribonia, son fils gendre de l'empereur, qui, pour avoir été adopté dans la famille des Pompées, s'appelloit Cn. Pompeius Magnus, & plusieurs autres *Crassus*, furent enveloppés dans sa condamnation. * Senec. *Lud. in mort. Claud. Cæsar.* Suet. *l. 5. c. 77. & 27.*

Outre Cn. Pompeius Magnus, M. Licinius Crassus *Frugi*, *duquel on vient de parler*, eut encore pour fils M. Licinius Crassus *Frugi*, qui fut consul en 64. après J.C. sous l'empereur Neron qui le fit mourir ; & L. Pison *Frugi* Licinianus, qui fut adopté pour fils & successeur de l'empereur par Galba, & tué aussi-tôt par les soldats de la faction d'Othon, l'an de J. C. 69.* Dion. *l. 64.* Senec. *ibid.* Sueton. *in vit. Galb.*

CRASSUS PADUANUS ou CRASSO, religieux de l'ordre de S. François, étoit de Barlette dans le royaume de Naples. Il vivoit en 1540. & se fit estimer par son éloquence & par divers ouvrages qu'il publia, comme la concorde des épitres de saint Paul, tirée des écrits de saint Augustin, & des autres saints docteurs. *De republica ecclesiastica. Enchiridion ecclesiasticum, &c.* * Willot, *in Ath. Franc.* Le Mire, *de script. sec. XVI.*

CRASTON, (Jean) Carme, de Plaisance. Cet auteur est le premier, selon Henri-Etienne, qui a fait un Lexicon grec & latin ; mais cet ouvrage est fort défectueux, parce que l'auteur n'a produit aucun endroit des auteurs, pour en faire connoître la signification ou l'usage des mots grecs, par leur autorité. * Henric. Stephan. *Epist. de statu Typogr. sua & de thesauro ling. græc. pag. 156.*

CRATE, en latin *Crathes* ou *Cratis*, riviere de la Calabre citerieure, province du royaume de Naples. Elle sort du mont Apennin, baigne Cosence, Bisignano & S. Marco, & après s'être enrichie des eaux de plusieurs petites rivieres, elle se decharge dans le golfe de Tarente, à trois lieues de la ville de Rossano, du côté du Nord. Leandre Alberti assure que cette riviere s'appelle *Gratti.* Eustathe dit qu'elle passoit par Sibaris, ville autrefois si celebre par la mollesse de ses habitans. La riviere *Crathis*, dans le pays occupé d'abord par les Ioniens, & ensuite par les Achéens, c'est-à-dire, dans la partie la plus occidentale & la plus septentrionale du Peloponese, avoit donné son nom à la riviere d'Italie, ainsi qu'on l'apprend d'Herodote, *liv. 1.* qui est suivi par Strabon, par Pausanias, par Eustathe, &c.

CRATE'E ou CRETE'E, fils de Minos & de Pasiphaë, fille du Soleil, étoit frere de Deucalion, avec lequel il partagea la souveraineté de l'isle de Crete. Ayant consulté l'oracle sur son destin, il apprit qu'il seroit tué par un de ses enfans. Il avoit un fils nommé Althemenes, & trois filles. Althemenes sçachant le malheur dont son pere étoit menacé, se bannit lui-même & se retira à Rhodes. Il tua l'une de ses sœurs, qui avoit été violée par Mercure, & les deux autres furent mariées à des princes étrangers, & hors de leur patrie. Ainsi Cratée sembloit être en sureté : mais le déplaisir qu'il eut de l'absence de son fils, l'obligea à équiper un vaisseau pour l'aller chercher. Il aborda en l'isle de Rhodes, dont les habitans prirent aussi-tôt les armes pour se défendre, dans la pensée que c'étoit un ennemi. Althemenes y accourut pour faire son devoir, & tira une fléche contre le plus apparent, qui étoit Cratée, lequel mourut de cette blessure. Alors Althemenes, dit-on, pria les dieux de ne pas le laisser survivre à son pere, & obtint que la terre s'entr'ouvrit pour l'engloutir. * Apollodore, *liv. 3.*

CRATERUS, favori d'Alexandre *le Grand*, & à cet égard rival d'Antipater. Pour les concilier ensemble, Alexandre disoit qu'Antipater étoit l'ami d'Alexandre, & Craterus l'ami du roi, c'est-à-dire, qu'Antipater étoit seulement attaché à sa personne, & Craterus à sa dignité. C'étoit un seigneur dont l'esprit étoit extrêmement élevé, & dont le cœur méprisoit les plus grands dangers. Après la mort d'Alexandre, il fut tué dans un combat contre Eumenes, lequel l'ayant remarqué expirant dans la mêlée, descendit de cheval pour lui rendre les derniers devoirs, & le fit inhumer honorablement. Strabon, *l. 15.* attribue à Craterus une lettre à sa mere Aristopatre, sur les choses merveilleuses des Indes qu'il copie souvent. * Quint. Curt. Arrien.

CRATERUS, habile medecin, dont se servoit T. Pomponius Atticus, comme nous l'apprenons de Ciceron qui en parle dans ses lettres, au sujet de la maladie d'une fille du même Atticus. Horace en fait aussi mention *au liv. 2. sat. 3.* Perse, dans la troisiéme satire, se sert de ce mot pour dire un medecin. Porphyre parle aussi du medecin Craterus, qui vivoit l'an 760. de Rome, & 54. avant J. C. dans le premier livre de l'abstinence de la chair des animaux. Il y a eu encore deux CRATERUS, l'un sculpteur, & l'autre peintre, tous deux loués par Pline. * Ciceron, *l. 12. epist. 13. & 14.* Pline, *l. 35. c. 11. & l. 39. c. 5.*

CRATERUS, auteur d'un recueil de decrets du peuple d'Athenes. * Plutarch. *in Arist.*

CRATE'S, disciple de Diogene *le Cynique*, étoit Thebain, fils d'Ascondus, & vivoit sous la CXIII. olympiade, 328. ans avant l'ere de J. C. Antisthene dit dans ses successions, que Cratés ayant vû dans une comedie, qu'un certain Telephas, qui tenoit un panier rempli de bijoux précieux, s'étoit tout d'un coup mis à suivre la philosophie cynique, il vendit tous ses biens & en fit de même. Quelques auteurs disent qu'il jetta son argent dans la mer ; & les autres assurent que l'ayant remis à un banquier, il lui donna ordre de le rendre à ses enfans, s'ils n'avoient point d'esprit : mais s'ils devenoient philosophes, il l'engagea à distribuer au peuple cet argent, parce que ses enfans en ce cas n'auroient besoin de rien. Nicodrome joueur d'instrumens, lui ayant donné un soufflet qui lui fit enfler la joue, il mit dessus un écriteau avec ces paroles : *Nicodrome l'a fait.* Alexandre lui demandant s'il vouloit qu'on rebâtit sa patrie, il répondit qu'il ne s'en soucioit pas, parce qu'un autre Alexandre la ruineroit encore. Il ajoûta que le mépris de la gloire & de la pauvreté étoit son pays, & qu'il ne tomberoit jamais entre les mains des ennemis. Diogene Laërce parle de lui dans le sixiéme livre. La celebre Hipparchie étoit femme de ce Cratés. *Voyez* HIPPARCHIE.

CRATE'S, philosophe académicien, fils d'*Antigonus*, étoit d'Athenes, selon Diogene Laërce, ou plutôt d'un village nommé Trie. Il fut disciple de Polemon, & son successeur dans son école. Polemon mourut sous la CXXII. olympiade, & 270. ans avant J. C. ce qui fixe le tems auquel Cratés a vécu. Ces deux philosophes s'aimerent toûjours avec une extrême tendresse, & leurs corps furent mis après leur mort dans le même tombeau. Cratés en mourant laissa, au rapport d'Apollodore, plusieurs ouvrages de philosophie, outre quelques comedies. Il composa aussi plusieurs harangues qu'il recitoit devant le peuple, & d'autres qu'il fit dans ses ambassades. Il a eu des disciples très-illustres, comme Arcesilaüs, Bion de Borysthene, Theodore chef d'une secte. * Diogene Laërce, *au liv. 4.* Lilio Giraldi, *dial. 6. des poëtes.* Hesychius.

CRATE'S, surnommé *Mallotes*, fils de Timocrates étoit grammairien & philosophe stoïcien. Attale l'envoya à Rome, comme le remarque Suetone dans la vie des illustres grammairiens. Pline le cite *au liv. 4. c. 12.* & Varron en fait mention, aussi-bien que Strabon. Ce même Cratés fut surnommé *Homerique*, pour avoir écrit neuf livres de corrections sur l'Iliade & l'Odyssée d'Homere. Il vivoit sous la CLV. olympiade, & 160. ans avant J. C. * Varron, *l. 8. de L. L.* Strabon, *l. 1. 3. 13. & 14.* Vossius, *des historiens Grecs, l. 3. des poëtes, c. 8.*

CRATE'S, Athenien, poëte comique, fut le premier qui fit paroître des ivrognes sur le théâtre. Ses pieces étoient divertissantes, mais fort satiriques. * Plutarque.

CRATE'S, natif de Pergame, historien Grec, fit un ouvrage des choses admirables qui se voient dans divers pays. Pline en fait mention, *l. 7. c. 2.* aussi-bien qu'Elien dans le *liv. des animaux, c. 9.* On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Diogene Laërce parle aussi d'un CRATE'S, qui avoit excellé dans l'ancienne comedie, qui est apparemment le précedent; d'un orateur; d'un ingenieur, qui servit dans les armées d'Alexandre *le Grand*; d'un philosophe peripateticien; d'un philosophe académicien de Tharse; d'un poëte, qui avoit fait des épigrammes; & d'un géometre. C'est dans la vie de Cratés l'academicien au livre 4. * Pline, *l. 7. c. 1.*

CRATESIPOLIS, femme d'*Alexandre*, tyran de Sicyone, se maintint dans la possession de ce royaume, après la mort de son mari qui avoit été assassiné, & fit pendre trente ou quarante des plus considerables d'entre les séditieux. * Diodore, *liv. 10.*

CRATEVAS, *voyez* CRATIVAS.

CRATILE, *cherchez* CRATYLE.

CRATINUS, Athenien, poëte de l'ancienne comedie, composa vingt-une pieces, & fut neuf fois victorieux. De vingt-une comedies qu'il avoit faites, il ne nous reste qu'un petit nombre de vers qui ne sont pas suffisans, pour nous faire reconnoître son caractere. Il étoit ferme & hardi en ses compositions, dit M. le Fevre, & n'épargnoit pas même les premiers officiers de la république. Plutarque dit en la vie de Pericles, que ce dernier ne fut point exempt de la censure de Cratinus. Quintilien faisoit tant de cas de ses comedies, qu'il en recommandoit particulierement la lecture à ceux qu'il vouloit former pour l'eloquence. Aristophanes remarque qu'il mourut lorsque les Lacedemoniens firent leur premiere descente au pays d'Attique, c'est-à-dire, au commencement de la guerre du Peloponese, qui s'éleva sous la LXXXVII. olympiade, & 431. ans avant J. C. Ce poëte vécut plus de 95. ans, & fut, dit-on, un des plus grands bûveurs de son tems. Horace le remarque dans une de ses épitres à Mecenas, *l. 1. epist. 19.* & fait encore mention de Cratinus dans ses satires, *l. 2. sat. 4.* Quintilian. *instit. orat. l. 10. c. 1. & ap.* Tanaq. Le Fevre, *ut suprà.* Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poetes, tom. 5. pag. 179.*

CRATIPPUS, historien Grec, étoit contemporain de Thucydides, & vivoit sous la XCII. olympiade, l'an 412. avant J. C. Il recueillit avec soin dans ses écrits, ce que ce dernier a oublié, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnasse, au jugement de l'histoire de Thucydides, & de Marcellin, en la vie du même auteur.

CRATIPPUS, natif de Mitylene, philosophe peripateticien, enseigna la philosophie dans cette ville, & fit les mêmes fonctions à Athenes, où il eut pour disciple le fils de Ciceron, qui par reconnoissance lui obtint le droit de bourgeoisie romaine, & engagea les juges de l'Areopage à faire un decret, pour engager Cratippe à rester à Athenes pour y instruire la jeunesse du pays. Il le fit avec autant de succès, que les personnes les plus considerables de son tems, comme Brutus & Pompée, se faisoient un plaisir d'être ses auditeurs. Il consola aussi Pompée qui s'étoit retiré à Mitylene, après la bataille de Pharsale, comme nous l'apprenons de Plutarque, *vie de Pompée.* * Bayle, *diction. critiq.*

CRATIVAS ou CRATEVAS, medecin, vivoit du tems d'Hippocrate, sous la XCI. olympiade, vers l'an 416. avant J. C. Il fit une étude particuliere de la Botanique, & est cité par Dioscoride & par le Scholiaste de Nicandre.* *Consultez* aussi Castellan, *in vit. Medic.*

CRATON (Jean) surnommé DE CRAETHEIM, medecin des empereurs Ferdinand I. Maximilien II. & Rodolphe II. étoit de Breslau en Silesie, où il nâquit en 1519. Il se rendit très-habile dans les langues, dans la philosophie, dans les belles lettres & dans la medecine, & fut successivement medecin des trois empereurs que nous avons nommés. Il mourut le 9. du mois de Novembre en 1585. âgé de 66. ans, & laissa de très-beaux ouvrages, tels que *Isagoge Medicinæ. Periocha methodica in Galeni libros, de elementis, natura humana, atrabile, temperamentis & facultatibus naturalibus. μικροτέχνη seu parva ars medicinalis. Methodus Therapeutica. Consilia, epistolæ, &c.* * Chytræus, *in monum.* Gesner, *in bibl.* Melchior Adam, *in vit. medic.* Germ. René Moreau, *de V. S. in pleur.* Vander Linden, *de script. med. &c.* Teissier, *eloge des hommes illustres, pag. 2.*

CRATOR, affranchi de l'empereur Marc-Aurele, a vécu dans le II. siecle. Il fit une description assez exacte des noms, & du tems des consuls & des autres magistrats Romains, depuis l'établissement de la république, jusqu'à son tems. * Theophile d'Antioche, *au l. 3. à Autolicus.* Vossius, *des hist. Grecs, l. 2. c. 14. & l. 4. c. 17.*

CRATS, (Jean-Philippe) comte de Schapfenstein, fut colonel dans l'armée du general Tilli, & se signala en diverses rencontres. Il reprit Fridberg & Lansperg sur les Suedois, s'empara de Weissembourg, & rendit d'autres grands services à l'empereur & au duc de Baviere, qui lui confia en 1633. la garde d'une de ses forteresses: mais ce comte aima mieux faire la guerre, que de garder des citadelles, & demanda son congé, sous prétexte de retourner en Bohéme pour défendre ses terres du pillage. Il passa à Ratisbonne, sans attendre la réponse, & se rendit enfin au camp des Suedois qui lui donnerent de l'emploi. Il fut pris à la bataille de Nordlinguen, & eut la tête tranchée dans les prisons de Vienne, la même année 1634. * Le Blanc, *histoire de Baviere, &c.*

CRATYLE, philosophe d'Athenes, fut disciple d'Heraclite, & précepteur de Platon, après la mort de Socrate. Il vivoit sous la XCIV. olympiade, vers l'an 404. avant J. C. Platon a écrit un livre intitulé de son nom Cratylus. * Diogene Laërce, *vie de Platon, au l. 3.*

CRAU (la) grande campagne en Provence, où est la ville de Salon. Elle a sept ou huit lieues d'étendue, & est toute pleine de pierres, entre lesquelles il croît un peu d'herbe, qui est excellente pour le pâturage. Strabon assure qu'un grand vent faisoit rouler les pierres; mais si cela arrive, c'est fort rarement. Les anciens ont recherché la raison de cette prodigieuse quantité de pierres, sans la pouvoir découvrir. Aristote croyoit qu'elles y avoient été poussées par ces sortes de tremblemens de terre, qui en élevent quelquefois un grand nombre, que le vent pousse ensuite comme une pluie dans les plaines. Possidonius s'imaginoit que cette campagne avoit été autrefois un lac qui s'étoit desseché. Mais Eschyle, à qui il étoit permis de feindre, aussi-bien qu'aux autres poëtes, raconte que pendant qu'Hercule combattoit contre les Liguriens, Jupiter voyant son fils en danger, fit tomber une si grande pluie de pierres, qu'il en accabla tous ses ennemis. * J. Spond, *Voyage d'Italie 1675.*

CREADOS (les) sont les estafiers des combattans dans la course des taureaux à Madrid.

CRECI ou CRESSI, sur l'Authi, *Carisiacum*, bourg de France en Picardie, dans le comté de Ponthieu & le bailliage d'Abbeville entre cette même ville & Hesdin. Autrefois ce n'étoit qu'un village qui devint celebre par la fameuse bataille que Philippe *de Valois* y perdit contre Edouard III. roi d'Angleterre, le 26. Août de l'année 1346. Du côté des François il demeura sur la place 30000. hommes de pied, 1200. de cheval, & 80. bannieres. Jean roi de Bohéme; Charles comte d'Alençon, frere du roi; Louis comte de Flandres, & dix ou douze comtes des plus illustres y perdirent la vie. Le roi Jean, tout aveugle qu'il étoit, y combattit fort vaillamment, ayant fait attacher son cheval par le frein à celui de deux de ses plus braves chevaliers. Ce lieu est different de CRESSI EN BRIE, qui est un bourg de Brie, dans le gouvernement de Champagne, à deux ou trois lieues de Meaux, & sur la petite riviere de Morin. Quelques-uns l'ont confondu avec Quersi sur l'Oise, *Carisiacum ad Isaram*, où il a été tenu quelques conciles. Il y a encore un autre CRECI, ou plutôt CRESSI sur Serre dans le Tierache, proche de Laon. * Froissart, *hist.* Du Chêne, *des villes du comté de Ponthieu, chap. 1.* Mezerai, *hist. de France, en Philippe de Valois, &c.*

CRECI, (Hugues) seigneur de Creci, de Gomets & de Châteaufort, étoit senechal de France en 1107. Il se rendit si redoutable, qu'il ébranla la couronne par les divers mouvemens qu'il suscita dans l'état, ainsi que le témoigne la chronique de l'abbaye de Morigni. Il fit mourir Milès, vicomte de Meaux, son cousin; puis il se retira dans un monastere de Cluni, pour y faire penitence de ses pechés; &

il y mourut, sans avoir laissé d'enfans de *Luciane* de Montfort sa femme. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

CREDI, (Lorenzo di) celebre peintre de Florence en Italie, s'attacha à imiter les ouvrages de Leonard de Vinci, & en fit de si belles copies, que l'on avoit peine à les distinguer des originaux. Il étoit longtems attaché sur un même tableau, parce qu'il prenoit plaisir à le bien finir. Il mourut en 1530. âgé de 78. ans. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

CREDITON, ville avec marché en Angleterre, dans le comté de Devon, sur les rivieres Credit & Forion: elle est la capitale de son canton. C'étoit autrefois un évêché, que le roi Edouard *le Confesseur*, transfera à Excester. Elle a une belle église en forme de cathedrale; est bien peuplée; a un terroir fertile, & fait un bon négoce de serge. Les deux rivieres dont nous avons parlé, se déchargent dans l'Ex. Crediton est à 148. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CREDO, nom d'une montagne de Bugei au pied de laquelle passe le Rhône sur le grand chemin de Lyon à Geneve, entre le fort de la Cluse & Châtillon de Michaille. C'est où commence proprement la longue & droite chaine du mont Jura, qui sépare le comté de Bourgogne d'avec la Suisse. * Baudrand.

CREDOTES, *cherchez* CRIOLES.

CREIL, en latin *Creolium*, petite ville de France dans le Valois, est située sur la riviere d'Oyse qu'on y passe sur un pont entre le pont sainte Maixence & saint Leu sur la même riviere, à deux lieues de Senlis; & un peu plus de Crespi. * Sanson. Baudrand.

CREKELADE, ville & marché en Angleterre dans la contrée du comté de Wilt, qu'on appelle *Higuvorth*. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est presque toute environnée d'eau, & à 65. milles anglois de Londres * *Diction. Anglois.*

CRELL ou CRELLIUS, (Nicolas) chancelier de Christian, electeur de Saxe; lequel eut la tête coupée en 1692. pour avoir voulu introduire la doctrine de Calvin dans la Saxe.

CRELL, (Paul) ou Paulus Crellius, ministre Protestant d'Allemagne, étoit d'Islebe, où il nâquit le 5. Fevrier 1531. Il enseigna la theologie à Wittemberg, & eut de grandes disputes avec les Calvinistes, qui écrivirent contre lui. Crell laissa quelques traités de la justification, de la penitence, des bonnes œuvres, &c. & mourut d'apoplexie, le 24. Mai de l'an 1579. âgé de 49. ans.

CRELLIUS, (Jean) est celui tous les Unitaires ou Sociniens, qui est le plus estimé parmi ceux de cette secte après Socin. C'est pourquoi ses ouvrages tiennent le second rang dans la bibliotheque des Freres Polonois, où l'on trouve principalement ceux qu'il a écrits sur le N. T. sçavoir les quatre premiers chapitres de saint Matthieu, & le commencement du 5. & sur les trois premiers chapitres de l'épître de saint Paul aux Romains & 3. versets du 4. & sur les autres épitres de saint Paul. Il étoit né en 1590. dans un village près de Nuremberg. Après avoir été élevé dans cette ville, où il tomba dans les sentimens de Socin, il alla en Pologne en 1612. & s'établit à Cracovie, où les Unitaires avoient une école. Il en fut regent, & puis ministre, & y mourut à l'âge de 42. ans. Grotius ayant écrit un livre *de la satisfaction de Jesus-Christ*, contre le sentiment de Fauste Socin, Crellius y fit une réponse, qui ne fut pas fort désaprouvée de Grotius, dont on trouve quelques lettres écrites à Crellius, où il semble lui donner trop de louanges. Ce qui fit soupçonner à bien des gens, que Grotius n'étoit pas fort éloigné des sentimens des Unitaires, dont il disoit trop de bien. Crellius a aussi écrit sur la morale chrétienne, & ses livres sont fort recherchés; car c'est celui des Unitaires qui a écrit avec le plus de sens. On en peut voir le catalogue dans la bibliotheque des écrivains Anti-trinitaires. Sa vie est imprimée dans la bibliotheque des Freres Polonois. * *Memoires des sçavans.*

CREME, ville d'Italie, dans l'état de Venise, avec évêché, érigé par le pape Gregoire XIII. & suffragant de Boulogne, est capitale d'un petit pays, que les Italiens appellent *Cremasco*. Creme est située sur la riviere de Serio, qui se jette dans l'Adda, à l'entrée du Milanez, & est remarquable par son palais, son château & ses fortifications. Autrefois ce n'étoit qu'une simple ville, ou *Castello*, comme disent les Italiens; & on la mettoit au nombre des trois villes d'Italie, qu'on pouvoit comparer aux cités. Ces trois, selon Leandre, sont *Barlette*, *Prato*, en Toscane, & *Creme*, dans la Pouille. On dit aussi que le nom de Creme est celui qu'on lui donna, lorsqu'elle eut été rebâtie sur les ruines d'une ville heretique, que l'archevêque de Milan fit brûler l'an 951. Elle fut premierement soumise aux empereurs, puis aux vicomtes de Cremone & de Plaisance, aux ducs de Milan, & enfin aux Venitiens. Jean-Jacques Diedi, évêque de Creme, y publia des ordonnances synodales en 1590. & 1609. * Merula, *des vicomtes*, *liv. 4. 6. 7. 8. &c.* Blondus, *l. 14.* Leand. Alberti, *descr. de la Lomb.* Le Mire, *geog. eccl. &c.*

CREME, (Gui de) antipape, *cherchez* PASCHAL antipape.

CREMENELA, château ou palais du grand duc de Moscovie, dans la ville de Moscou. Ce palais est environné de trois enceintes de murailles, & les remparts sont bordés de quantité de pieces de canon. L'espace qu'il renferme est d'une très-grande étendue, & peut passer pour une petite ville dans une grande. Au milieu de la cour on voit deux belles tours, dont le toît est couvert de cuivre doré. La plus haute est appellée *Jean-Welike*, c'est-à-dire, le grand-Jean. Dans l'autre il y a une cloche d'une grandeur & d'un poids extraordinaire. On prétend qu'elle pese trois cens trente-six quintaux. Il faut vingt-quatre hommes des plus forts pour la mettre en branle; & cela ne se fait qu'aux grandes fêtes, au couronnement du grand duc, à l'entrée des ambassadeurs, ou dans quelqu'autre ceremonie solemnelle. Le palais du grand duc est sur le derriere du château. Il a d'un côté l'hôtel du patriarche, & de l'autre des pavillons qui servent d'appartement aux Knez & aux Bojares, c'est-à-dire, aux seigneurs les plus considerables de la cour. Vers l'an 1630. on y bâtit un palais de pierre de taille, à l'italienne, pour le jeune prince. L'ancien est bâti de bois, que l'on a cru être plus sain que la pierre. Les ameublemens des deux palais sont très-magnifiques, & remplis de ce qu'il y a de plus rare & de plus précieux, dans les pays étrangers. A l'une des extrémités de la grande place, on voit la chambre du trésor du grand duc. Il y a dans l'enceinte du château plus de cinquante chapelles ou petites églises, toutes bâties de pierre, & couvertes de cuivre doré. La plus considerable est celle de saint Michel, où sont les tombeaux des czars. On y voit encore deux beaux monasteres, l'un de religieux, & l'autre de filles, qui suivent la regle de saint Basile & le rit grec, ainsi que toutes les autres églises de Moscovie. A la porte du château & hors de ses murailles, du côté du midi, se voit une belle église dédiée à la Trinité, & communément appellée *Jerusalem*. C'est la plus magnifique de Moscou. On assure que le grand duc Jean Basilovitz, qui la fit bâtir vers l'an 1530. fut tellement charmé de sa structure, qu'il fit crever les yeux à l'architecte, pour empêcher qu'il n'en bâtit de semblables. Auprès de cette église sont deux grosses pieces d'artillerie, qui sont pointées vers l'endroit où les petits Tartares avoient accoûtumé de faire leurs irruptions. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

CREMERA, petite riviere de Toscane, est celebre dans l'histoire romaine, par la défaite des trois cens Fabiens, qui tomberent dans une embuscade des ennemis, & qui furent tous tués sur les bords, l'an de Rome 277. & 477. avant J. C. Cette disgrace causa tant de douleur aux Romains, qu'ils marquerent ce jour-là entre les jours de triste augure; & qu'ils nommerent la porte par où les Fabiens étoient sortis, *scelerata*, c'est-à-dire, *malheureuse*. Cette riviere est appellée à present, *Bagano*, ou *la Valca*, du nom d'un petit bourg où elle passe: elle se jette dans le Tibre à cinq milles au-dessus de Rome. * Tite-Live. Ovide, *an 1. des fastes.* Juvenal, *sat. 2.* Baudrand.

CREMONE, près du Pô, ville d'Italie dans le Milanez, capitale du Cremonois, avec évêché suffragant de

Milan, étoit anciennement colonie des Gaulois Senonois, & puis des Romains. Cremone est située dans une grande plaine près de la riviere du Pô, avec laquelle elle est jointe par le canal d'Oglio, qui remplit d'eau les fossés de la ville, dont le circuit est de près de cinq mille pas. Son château est très-fort, & sa tour est extrêmement haute. Presque toutes ses rues sont larges & droites, ornées de grands édifices, d'églises magnifiques, & de belles places. Le portail de la cathedrale est élevé sur plusieurs colonnes de marbre; & le maître autel est d'un goût excellent. On conserve dans l'église collegiale de saint Pierre, un corps que l'on prétend être celui de sainte Marie Egyptienne. Les voyageurs y admirent la maison épiscopale, & les couvents des Augustins, des Carmes, des Dominicains, & des Jeronymites, qui sont aussi extrêmement magnifiques. Cremone a été sujette à de grandes révolutions. Elle ne souffrit pas seulement lorsqu'Annibal passa en Italie; mais encore du tems d'Auguste, parce que ses habitans avoient pris le parti d'Antoine contre lui. Cet empereur se vit maître du pays, distribua les terres des habitans à ses soldats *veterans*, mais comme ces terres ne suffisoient pas pour la quantité du monde, Auguste y joignit encore les terres qui étoient aux environs de Mantoue, sans nulle autre raison, que parce qu'elles se trouvoient proche de celles de Cremone, c'est ce qui a fait dire à Virgile, *Eglogue 9. v. 28.*

Mantua væ miseræ nimium vicina Cremonæ.

Cremone souffrit encore du tems de Vitellius. Dans la suite des tems elle fut ravagée par les Goths, & fut entierement ruinée par les Esclavons & les Lombards, vers l'an 630. Ce qu'on pourra voir plus au long dans Paul Diacre, Corio, &c. Ainsi Cremone ensevelie dans ses masures, fut rebâtie l'an 1284. par les soins de l'empereur Frederic *Barberousse*, qui y fit élever cette tour, qu'on considere comme une des plus hautes de l'Europe. Depuis, elle a eu ses vicomtes, & on l'a vûe soumise aux François, aux Venitiens, puis aux ducs de Milan. Les François & les Modenois l'assiegerent en 1648. sans la pouvoir prendre. Au commencement de l'année 1702. elle fut surprise par les Imperiaux, commandés par le prince Eugene, qui y entrerent par trahison au nombre de cinq à six mille hommes. La garnison composée de François & d'Irlandois, qui tenoient cette ville pour Philippe V. roi d'Espagne, defit & chassa les ennemis, par des efforts de valeur presque incroyables, quoiqu'elle eût été surprise pendant la nuit, & qu'elle se trouvât dispersée lorsqu'elle fut attaquée. Cette garnison combattit avec tant de vigueur, depuis la pointe du jour, jusqu'à la nuit, & fit un si grand carnage des Allemands, qu'ils furent obligés de se retirer, & d'abandonner une entreprise qui paroissoit si bien concertée. Cette action passe pour une des plus hardies & des plus extraordinaires des guerres de ce siecle. * Tite-Live, *liv. 20. & 27.* Tacite, *liv. 3. & 5. de l'hist.* Pline, *chap. 18. du liv. 3.* Strabon, *liv. 5.* Polybe. Sabellicus, *liv. 3. Ennead. 7.* Paul Diacre, *liv. 4.* Blondus, *liv. 9.* & Corio, *1. part. hist.* Leandre Alberti, *descr. Ital.* Antonio Campo, *hist. Crem.* Louis Camtelli a fait les annales de cette ville, depuis sa fondation, jusques à l'année 1583. *Memoires du tems.*

CREMONINI, (César) celebre philosophe, nâquit à Cento dans le Modenois en 1550. Dès son jeune âge, il témoigna beaucoup d'inclination pour les sciences. Il eut de très-étroites liaisons à la cour des princes d'Est avec le Pigna, avec le Tasso, & avec les autres sçavans hommes, qu'on y trouvoit alors. Cremonini s'attacha particulierement à la philosophie d'Aristote, & y fit de si grands progrès, qu'on le considera comme un des premiers peripateticiens de sa nation. Il enseigna dix-sept ans à Ferrare; & fut attiré par les Venitiens dans leur université de Padoue, où il professa pendant quarante ans. Il s'acquit tant de réputation, que les princes, & les rois voulurent avoir son portrait. Au reste, l'érudition de Cremonini étoit obscurcie par de grands défauts. Il étoit naturellement malfaisant, envieux, dissimulé, médisant, & avoit très-peu de religion: ce qu'on peut connoître par son traité de l'ame, qu'il croyoit être capable de corruption, & mortelle aussi-bien que celle des brutes: en cas, disoit-il, pour se sauver par cette restriction captieuse, qu'il fallût suivre les principes d'Aristote. Outre ce traité, il en a composé d'autres, qui n'ont pas soutenu l'estime que leur auteur s'étoit acquise; sçavoir, *De cœlo. De sensibus. De calido innato. De semine, &c.* César Cremonini mourut en 1630. à l'âge de 80. ans, durant cette furieuse peste, dont la ville de Padoue fut affligée, & fut enterré dans le monastere de sainte Justine, auquel il laissa tous ses biens. * Imperialis, *in mus. hist.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. P. II. &c.*

CREMPEN ou KREMPE, *Crempa*, petite ville du Holstein, dans la province de Stormaren, au roi de Danemarck. Elle est très-bien fortifiée, & est située sur la riviere de Store, qui se jette ensuite dans l'Elbe, près de Glukstad * Sanson. Baudrand.

CREMUTIUS CORDUS, historien, *cherchez* CORDUS CREMUTIUS.

CREOLES, *cherchez* CRIOLES.

CREON, roi des Thebes, fils de Menecée, & frere de Jocaste, s'empara du gouvernement du royaume, après la mort de Laïus, mari de Jocaste tué par son fils Oedipe: il le ceda ensuite à Oedipe, qui avoit expliqué l'énigme du sphinx, & qui épousa, sans le sçavoir, sa mere Jocaste. Oedipe ayant reconnu les fautes qu'il avoit commises en tuant son pere, & en épousant sa mere, sans avoir connoissance, ni de l'un ni de l'autre, se creva les yeux selon quelques-uns, se retira à Athenes, & laissa son royaume à Etheocle & à Polynice, à condition qu'ils regneroient l'un après l'autre. Mais Etheocle s'étant rendu seul maître, chassa Polynice, qui vint avec les princes d'Argos faire la guere à Thebes l'an 3463. de la periode Julienne, 1251. avant Jesus-Christ. Etheocle & Polynice s'étant tués tous deux dans un combat singulier, Creon reprit le gouvernement du royaume de Thebes. Il fit mourir Antigone & Agrie; l'une pour avoir enseveli ses freres, & l'autre son époux: ce qui parut si cruel, que Thesée, à la priere des dames Thebaines, lui ravit le sceptre & la vie. Stace en fait souvent mention dans sa Thebaïde.

CREON, roi de Corinthe, que Medée fit mourir avec sa fille Creüse, qu'on avoit mariée à Jason. Seneque, & les autres poëtes en parlent assez souvent. *Voyez* CREUSE.

CREON, archonte ou préteur d'Athenes. Les archontes qui l'avoient devancé, avoient gouverné durant dix ans; mais Erixias étant mort, ou ayant été déposé, sous la XXIII. olympiade, on lui substitua des archontes, qui ne gouvernerent que durant un an; & Creon fut le premier de ces magistrats la premiere année de la XXIV. olympiade, & 684. ans avant Jesus-Christ. *Voyez* ARCHONTES.

CREON, poëte François, *cherchez* CRAON.

CREOPHYLE, hôte & ami d'Homere, étoit de Samos ou de Chio, comme veulent quelques-uns. Les autres disent qu'il étoit gendre ou ami d'Homere, qui lui fit présent de son poëme sur la prise d'Oechalie. Les anciens eux-mêmes n'ont pû convenir entr'eux si ce poëme étoit d'Homere ou de Creophyle. Callimaque l'a attribué au dernier, & c'est apparemment son autorité qui a porté Pausanias à citer Creophyle plûtôt qu'Homere sur la situation d'Oechalie. * Strabon, *liv. 14.* Pausanias, *in Messen.* Suidas.

CREOPHYLE, historien Grec, dont Athenée fait mention, *liv. 8.*

CREPA ou LYSI, bourg de la Morée, situé dans la partie septentrionale de la Zaconie, entre les rivieres d'Alphée & d'Orchomene, à sept ou huit lieues de Mantinée, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

CREPI, *cherchez* CRESPI.

CREQUI, la maison de Crequi très-ancienne & illustre par elle-même & par ses alliances, a pris son nom de la seigneurie de Crequi en Artois, d'où elle a passé en Picardie, & dans plusieurs autres provinces du royaume. Les anciennes genealogies donnent plusieurs degrés au-dessus de Ramelin II. du nom sire de Crequi, mais comme ils ont été confondus & transposés, ainsi que le prouvent plusieurs chartes, on se contentera de commencer la genealogie de cette maison à

I. Ramelin II. du nom sire de Crequi & de Freslin,

qui fonda l'abbaye de Ruisseauville en 986. & à qui l'on donne pour femme *Alix*, fille de *N.* seigneur d'Oisi & d'Honnecourt, dont il eut

II. BAUDOUIN I. du nom sire de Crequi & de Fressin; qui se trouva en 1007. avec l'armée Françoise, commandée par Baudouin IV. du nom, comte de Flandres, au siege de Valenciennes, contre l'empereur Henri III. Il épousa *Marguerite* de Louvain, dame de Bierback, fille de *Henri* comte de Louvain, dont il eut BOUCHARD, qui suit; *Henri*, seigneur de Bierback, qui laissa posterité, & *Anne* de Crequi, mariée à *Warin*, ou *Guerin*, sire de Craon.

III. BOUCHARD sire de Crequi & de Fressin, vivoit en 1052. & épousa *Richilde* de S. Pol, fille d'*Hermez*, comte de S. Pol, dont il eut entr'autres enfans,

IV. GERARD sire de Crequi & de Fressin, &c. qui fit le voyage de la Terre-sainte en 1096. & épousa *Tolande*, fille de *Baudouin* III. du nom, comte de Hainaut, & d'*Tolande* de Gueldres, dont il eut RADULPHE ou RAOUL, qui suit; *Geofroi*; *Baudouin*; *Anselme*; & *Mahaud* de Crequi, alliée à *Baudouin* de S. Omer.

V. RADULPHE ou RAOUL sire de Crequi, de Fressin, &c. mourut en 1181. ayant eu de *Mahaud*, fille de *Renaud* sire de Craon, & d'*Ennoguen* de Vitré, BAUDOUIN II. du nom, qui suit; *Warin*; *Arnoul*; & GEOFROI de Crequi, duquel on fait descendre la branche des seigneurs de Boyer en Bourgogne.

IV. BAUDOUIN II. du nom sire de Crequi, &c. vivoit en 1198. & épousa 1°. *Clemence*, dont on ne sçait pas le nom du pere: 2°. *Alix* de S. Omer, fille de *Guillaume* châtelain de S. Omer, & de *Ides* d'Avênes, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent BAUDOUIN III. du nom, qui suit; & *Alix* de Crequi, mariée à *Baudouin* de S. Omer, seigneur de Péennes.

VII. BAUDOUIN II. du nom sire de Crequi & de Fressin, dit *le Jeune*, vivoit en 1237. Il avoit épousé *Marguerite* de S. Omer, sœur d'*Alix* sa belle-mere, dont il eut PHILIPPE, qui suit; BAUDOUIN, vivant 1241. qui fit la branche des seigneurs de Torchi & de Royon, finie en 1465; & *Guillaume* de Crequi, prevôt d'Aire en 1256.

VIII. PHILIPPE sire de Crequi & de Fressin, &c. mourut en 1255. ayant eu pour enfans d'*Alix* de Pequigni, sœur de *Gerard*, vidame d'Amiens, qu'il avoit épousée en 1224. BAUDOUIN IV. du nom, qui suit; HUGUES, seigneur de Raimboval, mort en 1296. dont la posterité a subsisté jusqu'en 1625; *Philippe*, seigneur de Hechin, vivant en 1270; *Enguerrand*, évêque de Cambrai, puis de Therouenne, vivant en 1317; *Marguerite*, alliée 1°. à *N.* fils aîné du seigneur de Guistelles: 2°. à *Jacques*, seigneur de Harchicourt: 3°. à *Valeran* de Bevre: 4°. à *N.* seigneur de Trasignies; & *Alix* de Crequi, mariée à *Vautier*, seigneur de Vignacourt.

IX. BAUDOUIN IV. du nom sire de Crequi, de Fressin, de Beaurain, &c. vivoit en 1266. & épousa *Alix*, dame de Heilli & de Rumilli, dont il eut JEAN I. du nom, qui suit; PHILIPPE de Crequi, qui eut en partage la terre de Heilli, dont il prit le nom & les armes, & continua la maison de Heilli, *rapportée sous le nom de* HEILLI; & ESTHEUIL de Crequi, seigneur de Mareuil, dont il prit aussi le nom, & dont la posterité est inconnue.

X. JEAN I. du nom sire de Crequi, de Fressin, &c. surnommé l'*Etendart*, est nommé entre les seigneurs qui tenoient le parti de Robert, comte de Flandres, contre Guillaume comte de Hainaut & de Hollande en 1310. & épousa *Marguerite* de Beauvais, fille de *Guillaume* II. du nom châtelain de Beauvais, & de *Leonore* Crespin, dame de Ferrieres, dont il eut JEAN II. du nom, qui suit; *Guillaume*, seigneur de Tronquoi; *Enguerrand*, seigneur de Canten, tous deux morts sans posterité; *Catherine*, mariée en 1327. à *Guillaume*, sire de Breauté; *Marie*, alliée à *Bertrand*, seigneur de Briançon; *Ide*, femme de *Hugues*, seigneur de Monchi; & *Jeanne* de Crequi, mariée à *Jean*, seigneur de Bouberck ou Boubers.

XI. JEAN II. du nom sire de Crequi, de Fressin, &c. est nommé entre les seigneurs qui se trouverent en 1340. à la journée de S. Omer, contre Robert d'Artois. Froissart dit qu'il accompagna le seigneur de Charni, gouverneur de Picardie, à l'entreprise qu'il fit sur la ville de Calais en 1348. & Belleforest dit qu'il y mourut. Il avoit épousé *Jeanne* de Pequigni, dame de Canaples, &c. veuve de *Jean* de Mailli, seigneur de Talmas, fille de *Jean* de Pequigni, seigneur de S. Huin, & de *Marthe* d'Amiens, dame de Canaples. Elle prit une troisiéme alliance avec *Henri* de Bevre, seigneur de Disquemue, & vivoit encore en 1373. ayant eu de son second mari, JEAN III. du nom, qui suit; *Enguerrand*, dit le *Begue*, mort sans posterité; & *Marguerite* de Crequi, mariée 1°. en 1347. à *Jean* sire de Drinkam: 2°. à *Gerard* de Guistelles, seigneur d'Escleboek, vivant en 1386.

XII. JEAN III. du nom sire de Crequi, de Fressin, de Canaples, &c. étoit à la garde des portes de Paris en 1370. avec plusieurs seigneurs, lorsque les Anglois vinrent jusqu'aux fauxbourgs de cette ville, après avoir parcouru presque toute la France, & étoit mort en 1377. Il avoit épousé en 1366. *Jeanne* de Haveskerke, dame de Flechin, &c. fille de *Jean*, seigneur de Fontaines, & de *Jeanne*, dame de Moliens. Elle vivoit encore en 1425. & eut pour enfans, JEAN IV. du nom, qui suit; autre *Jean*, dit *le Jeune*, seigneur de Moliens, mort à la bataille d'Azincourt en 1415; & *Jacques* de Crequi, religieux en l'abbaye de saint Jean au Mont.

XIII. JEAN IV. du nom sire de Crequi, de Fressin, de Canaples, &c. fut l'un des chefs de l'armée dressée contre les Anglois par Valeran de Luxembourg, comte de S. Paul en 1405. & mourut en 1411. Il avoit épousé en 1395. *Jeanne* de Roye, fille de *Jean* seigneur de Roye, du Plessis, de Beaufault & de Breteuil, & de *Jeanne* de Bethune, morte en 1434. dont il eut *Raoul* sire de Crequi & de Fressin, surnommé l'*Etendart*, comme son trisayeul, pour avoir conquis plusieurs drapeaux sur les Anglois, mort à la journée d'Azincourt en 1415. laissant de *Jeanne* Quieret sa femme, un fils unique nommé *Antoine*, mort jeune; JEAN V. du nom, qui suit; autre *Jean*, dit *le Jeune*, abbé de saint Jean au Mont; *Raoulequin*, seigneur de Villers-au-Bocage, mort en 1472. sans enfans de *Jacqueline* de Lalain, fille de *Guillaume*, seigneur de Houdain, & de *Marguerite* de la Hamayde; *Arnoul*, seigneur de Quesnt, mort sans alliance; *Jeanne*, mariée 1°. à *Robert*, sire de Waurin, senechal de Flandres: 2°. à *Guillaume* de Lalain, seigneur de Buignicourt & de Fontaines, gouverneur & bailli de Hainaut & de Hollande; *Perrone*, alliée à *Andrieu*, sire de Rambures II. du nom; autre *Jeanne*, mariée en 1425. à *Jean* de la Tremoille, seigneur de Dours; & *Marguerite* de Crequi, religieuse.

XIV. JEAN V. du nom sire de Crequi, de Fressin & de Canaples, conseiller & premier chambellan de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, qui le nomma chevalier de la Toison d'or, à la premiere création qu'il en fit à Bruges en 1420. Il le suivit au siege de Calais en 1436. fut envoyé en 1461. porter le collier de cet ordre au roi d'Arragon; fut ambassadeur auprès du roi Louis XI. en 1464. se trouva à la bataille de Montlheri en 1465. & mourut fort âgé en 1474. Il épousa 1°. *Marguerite* de Bours, fille & heritiere de *Guillaume* seigneur de Bours, dit *Wicart*, chambellan du roi, & de *Catherine* de Pouques, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1430. *Louise* de la Tour, fille de *Bertrand* seigneur de la Tour, comte de Bologne & d'Auvergne, & de *Jacqueline* du Peschin, dont il eut JEAN VI. du nom, qui suit; *Jacques*, seigneur de Pontdormi, &c. chambellan du duc de Bourgogne, qui fut fait prisonnier à la bataille de Nanci en 1476. & mourut en 1480. sans posterité; *François*, seigneur de Douriers, &c. gouverneur & senechal du Boulonois, conseiller & chambellan du roi, chevalier de son ordre, vivant en 1518. & mort sans posterité de *Marguerite* Blondel, dame de Longuilliers, fille de *Jean*, seigneur de Longuilliers, & de *Catherine* de Courtehense, dame d'Antignie, qu'il avoit épousée en 1473; *Louis*, prevôt & grand archidiacre de sainte Croix de Liege; *Bertrand*, chevalier de Rhodes; *Charles*, grand doyen de Tournai, puis évêque de Therouenne; *Louise*, nommée au testament de son pere; & *Jacqueline* de Crequi, dame d'Applaincourt, du Verger & du Rozel, mariée à *Jacques* de Beaufort, mar-

quis de Canillac, morte fort âgée en 1509. sans laisser de posterité.

XV. Jean VI. du nom sire de Crequi, Fressin, Canaples, &c. fit son testament en 1483. Il épousa 1°. en 1478. *Françoise* de Rubempré, dame de Bernieulles & de Blequin, fille de *Jean*, seigneur de Bievres, chevalier de la Toison d'or, gouverneur d'Yvoi, & de *Catherine*, dame de Bernieulles, morte en Mai 1503: 2°. *Marie* d'Amboise, dame de Ricci, veuve de *Robert* de Sarrebruche, comte de Braine, & fille de *Charles* d'Amboise, seigneur de Chaumont, &c. & de *Catherine* de Chauvigni, morte en 1519. De sa premiere femme vinrent Jean VII. du nom sire de Crequi, qui suit; Philippe, qui a fait les branches de Bernieulles & de Chemont; *Gabrielle*, dame de Mesnil-Argence, morte sans alliance; *Catherine*, dame de Villers-au-Bocage, mariée en 1503. à *Jean* de Neufville, seigneur de Bourbers; & *Antoine* de Crequi, dit *le Hardi*, qui étoit le second fils, seigneur de Pontdormi, gouverneur de Picardie, bailli d'Amiens, chevalier de l'ordre du roi, tué au siege de Hesdin. Il avoit épousé en 1511. *Jeanne* de Saveuse, fille & heritiere de *Ferri* seigneur de Saveuse, & de *Charlotte* de la Vieuville, dont il eut pour fille unique *Anne* de Crequi, mariée à *Guillaume* du Bellai, seigneur de Langei, chevalier de l'ordre du roi, & son lieutenant en Piémont, morte sans posterité. Du second lit sortit Georges de Crequi, qui fit la branche des seigneurs de Ricci, finie vers l'an 1620.

XVI. Jean VII. du nom sire de Crequi, de Fressin, de Canaples, &c. surnommé *le Riche*, gouverneur de Montreuil, fit son testament en 1543. Il avoit épousé en 1497. *Jossine* de Soissons, fille & heritiere de *Jean* de Soissons, prince de Poix, seigneur des Quesnes, de Moreuil, &c. & de *Barbe* de Châtillon, dame de Dommart, Bernarville, &c. dont il eut Jean VIII. du nom, qui suit; *François*, évêque de Therouenne, mort avant son pere; *Louis*, chevalier de Malte, commandeur de Cobrieu, qui survêquit tous ses freres & neveux, & vivoit encore en 1579; *Antoine*, évêque de Therouenne après son frere, puis de Nantes; *Charles*, seigneur de Moreuil & de Beauval, à la charge de porter le nom & les armes de sa mere, qui fut capitaine de cinquante hommes d'armes sous son pere, & mourut sans enfans de *Magdeleine* Picart, veuve de *Charles* de Boissei, baron de Maignieres; *François*, seigneur de Douriers, &c. colonel des legionaires de Picardie, mort sans posterité de *Jeanne* de Cleri, dame d'Esne; & *Marguerite* de Crequi, religieuse à la Souffaye près Paris.

XVII. Jean VIII. du nom sire de Crequi, Fressin, Canaples, prince de Poix, seigneur de Pontdormi, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine des cent gentilshommes de la maison du roi, servit avec ses oncles en Picardie dès l'an 1523. contre les Anglois, & à la bataille de Pavie en 1525. fut envoyé ambassadeur en Angleterre avec l'amiral d'Annebaut, pour y voir jurer la paix au roi Henri VIII. servit dans les armées, commandant les cent gentilshommes de la maison du roi, & les gardes Françoises & Ecossoises, & mourut en 1555. Il avoit épousé en 1525. *Marie* d'Acigné, dame du Bois Joli, fille de *Jean* sire d'Acigné, & de *Gillette* de Coëtmen, morte en 1558. dont il eut *Jean* IX. du nom sire de Crequi, prince de Poix, seigneur de Canaples, &c. qui à l'âge de dix-sept ans fut guidon des gendarmes du duc de Guise au siege de Metz; eut en 1553. une compagnie de cinquante hommes d'armes, avec laquelle il se trouva en une escarmouche, commandée par le prince de Condé contre les Imperiaux, près la ville de Dourlens, où il demeura prisonnier pour s'être trop avancé à la poursuite des ennemis, & mourut à la journée de S. Quentin, dite de *S. Laurent* en 1557. étant alors fiancé à *Henriette* de Savoye, fille d'*Honorat*, comte de Tende, amiral de France, & de *Françoise* de Foix, laquelle épousa depuis 1°. *Melchior* des Prez, seigneur de Montpezat: 2°. *Charles* de Lorraine, duc de Mayenne; *Antoine* de Crequi, cardinal & évêque d'Amiens, *dont il sera parlé dans un article separé*; *Louis*, seigneur de Pontdormi, mort en 1557. à la bataille de S. Quentin, près du comte d'Enguyen son colonel; & Marie de Crequi, qui suit. *Il eut aussi une fille naturelle nommée* Guillemette, *mariée 1°. à* Pierre *Lyon, seigneur de Varennes: 2°. à* Jean d'*Ogdenfort, seigneur de Grandvilliers: 3°. à* Jean *de Riveri, seigneur de Potonville, lieutenant pour le roi à Brouage.*

XVIII. Marie de Crequi, dame de Moreuil, épousa en Janvier 1543. *Gilbert* de Blanchefort, seigneur de S. Janurin, baron de Mirebeau & de S. Severe, &c. mourut fort âgée le 24. Decembre 1610. & eut entr'autres enfans Antoine, qui suit; *voyez* BLANCHEFORT.

XIX. Antoine de Blanchefort, seigneur de S. Janurin, &c. fut institué heritier de tous les biens de la maison de Crequi, par le cardinal de Crequi son oncle maternel, à condition par lui & ses successeurs de porter le nom & les armes de Crequi. Il épousa en Novembre 1572. *Chrêtienne* d'Aguerre, fille de *Claude*, seigneur de Vienne-le-Chastel, & de *Jeanne* de Hangest-Moyencourt. Elle prit une seconde alliance avec *François-Louis* d'Agoult, comte de Sault duquel elle eut un fils mort sans enfans, qui institua sa mere son heritiere en tous ses biens, qu'elle donna au fils de son premier mari, qui fut Charles, qui suit.

XX. Charles I. du nom sire de Crequi, prince de Poix, duc de Lesdiguieres, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, épousa 1°. en Mars 1595. *Magdeleine* de Bonne, fille de *François*, duc de Lesdiguieres, pair & connêtable de France, & de *Claudine* Berenger sa premiere femme: 2°. en Decembre 1623. *Françoise* de Bonne sa belle-sœur, fille du même connêtable, & de *Marie* Vignon sa seconde femme, qui avoit été fiancée à l'âge de huit ans à *Charles-René* du Pui, seigneur de Montbrun, & dont le mariage n'avoit point été consommé. Il n'eut des enfans que de sa premiere femme, qui furent François de Bonne, de Crequi, d'Agoult, de Vesc, de Montlaur & de Montauban, duc de Lesdiguieres, pair de France, chevalier des ordres du roi, qui continua *la branche des ducs de* Lesdiguieres. *Voyez* LESDIGUIERES; Charles II. du nom sire de Crequi & de Canaples, qui suit; *Françoise* de Crequi, mariée en Septembre 1609. à *Maximilian* de Bethune II. du nom, marquis de Rosni, &c. grand maître de l'artillerie, morte le 23. Janvier 1657; & *Magdeleine* de Crequi, mariée en Juillet 1617. à *Nicolas* de Neufville, duc de Villeroi, pair & maréchal de France, &c. morte le 31. Janvier 1675. âgée de soixante-six ans.

XXI. Charles II. du nom sire de Crequi & de Canaples, mestre de camp du regiment des Gardes, mourut de la blessure qu'il reçut au siege de Chamberi la nuit du 14. au 15. Mai 1630. ayant eu d'*Anne* du Roure, fille de *Claude*, seigneur de Bonneval & de Combalet, & de *Marie* d'Albert-Luynes, qu'il avoit épousée en Mai 1620. & morte le 18. Fevrier 1686. Charles III. du nom duc de Crequi, qui suit; *François*, mort jeune; *Alfonse* de Crequi, comte de Canaples, qui devint duc de Lesdiguieres, pair de France, par l'extinction des branches aînées de sa maison, mort le 5. Août 1711. âgé de 85. ans, sans posterité de *Gabrielle-Victoire* de Rochechouart, fille de *Louis*, duc de Vivonne & de Mortemar, pair & maréchal de France, & d'*Antoinette* de Mesmes, qu'il avoit épousée le 12. Septembre 1702; & François de Crequi, maréchal de France, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné.*

XXII. Charles III. du nom duc de Crequi, pair de France, prince de Poix, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Paris, &c. commanda la cavalerie dans les armées de Catalogne & dans celles d'Italie, où il fut blessé d'un coup de mousquet au siege d'Orbitelle; après quoi le roi Louis XIV. le nomma lieutenant general de ses armées. Ce prince le fit duc & pair en 1653. chevalier de ses ordres en 1661. & gouverneur de Paris en 1675. il fut aussi ambassadeur extraordinaire à Rome, puis en Angleterre; & en 1680. il fut nommé pour aller à Munich en Baviere, porter les presens de nôces, & amener en France la princesse Marie-Anne-Christine-Victoire de Baviere, qui épousa Louis Dauphin, fils du roi Louis *le Grand*. Il mourut à Paris après une longue maladie le 13. Fevrier 1687. âgé de soixante-trois ans, laissant de *Armande* de S. Gelais, fille puînée & heritiere de *Giles*, seigneur de Lansac, marquis de Balon, &c. morte le 11. Août 1709. *Magdeleine* de Crequi, mariée le 3. Avril

1675. à *Charles-Belgique-Holland* de la Tremoille, prince de Tarente, & de Talmond, duc de Thouars, &c. chevalier des ordres du roi, morte le 12. Août 1707.

XXII. FRANÇOIS sire de Crequi, marquis de Marines, marechal de France, &c. quatriéme fils de CHARLES II. du nom sire de Crequi & de Canaples, & d'*Anne* du Roure, *dont les actions seront rapportées ci-après dans un article separé*, épousa *Catherine* de Rougé, fille de *Jacques*, seigneur du Plessis-Belliere, & de *Susanne* de Bruc, morte le 5. Avril 1713. dont il eut FRANÇOIS-JOSEPH marquis de Crequi, qui suit; & *Nicolas-Charles* sire de Crequi, marquis de Blanchefort, comte du Passage, baron de Dommart, &c. marechal de camp des armées du roi, mestre de camp du regiment de cavalerie d'Anjou, & commandant la cavalerie depuis l'Escaut jusqu'à la Lys, mort sans alliance à Tournai le 16. Mars 1696. âgé de 27. ans, en réputation de l'un des plus braves gentilshommes de l'armée du roi.

XXIII. FRANÇOIS-JOSEPH marquis de Crequi, &c. né en 1662. colonel du regiment de la Fere en 1677. & du regiment d'Anjou en 1680. puis lieutenant general des armées du roi, fut tué au combat de Luzzara en Italie, le 15. Août 1702. extrémement regreté pour sa valeur & ses belles qualités. Il avoit épousé le 4. Fevrier 1683. *Anne-Charlotte* d'Aumont, fille de *Louis-Marie* duc d'Aumont, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Magdeleine-Fare* le Tellier, sa premiere femme dont il eut *N.* de Crequi, morte en Juillet 1697. en sa quatorziéme année; & *N.* & *N.* de Crequi jumelles, mortes jeunes. * Voyez le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

CREQUI, (Antoine de) sire de Crequi & de Canaples, prince de Poix, &c. cardinal, évêque de Nantes, puis d'Amiens, abbé de S. Julien de Tours, de Selincourt & de Valloires, & chancelier de l'ordre de saint Michel, fils de JEAN VIII. de ce nom sire de Crequi, & de *Marie* d'Acigné, herita des grands biens de sa maison, après la mort de ses deux freres, & les laissa à *Antoine* de Blanchefort, fils de sa sœur. S'étant consacré dès son jeune âge à l'etat ecclesiastique, il eut l'abbaye de saint Julien de Tours, puis l'évêché de Nantes qu'il permuta pour celui d'Amiens en 1561. Depuis, le roi Charles IX. lui procura un chapeau de cardinal que le pape Pie IV. lui donna le 12. Mars de l'an 1565. Il s'attacha ensuite à son église, à laquelle il acquit de grands biens, & il mourut le 5. Juin de l'an 1574. âgé de 43. ans. Jacques Seguier, chanoine & chancelier d'Amiens, fit l'oraison funebre de ce cardinal, dont le corps fut enterré dans l'église de l'abbaye de Moreuil, près de cette ville selon quelques auteurs. Il portoit pour devise la colonne qui servit de guide au peuple d'Israël, avec ces mots : *Prisca lux, lux certa salutis.* * La Morliere, *antiquités d'Amiens*. Auberi, *hist. des Cardin.* Frizon, *Gall. purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

CREQUI, (Charles I. de ce nom) sire de Crequi & de Canaples, prince de Poix, duc de Lesdiguieres, pair & maréchal de France, comte de Sault, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, & gouverneur du Dauphiné, a été l'un des plus celebres capitaines de son tems. Depuis le siege de Laon en 1594. jusqu'à sa mort, il porta sans relâche les armes pour le service de nos rois. Le duel qu'il fit contre dom Philippin, bâtard de Savoye qu'il tua en 1599. est très-connu. Le sujet venoit d'une écharpe. Le seigneur de Lesdiguieres ayant emporté un fort, dit *Chamousset*, que les troupes de Savoye avoient élevé sur les bords de l'Isere, dom Philippin qui y étoit, pressé de se retirer, changea son habit pour celui d'un simple soldat, & lui laissa ou par oubli, ou autrement, une belle écharpe, qui, par la prise de ce soldat, devint le partage d'un sergent du regiment de Crequi. Crequi avoit servi à la prise de ce fort; & le lendemain, lorsqu'un trompette des troupes de Savoye vint demander les morts, il le chargea de dire de sa part à dom Philippin d'être une autre fois plus exact à conserver les faveurs des dames. Cet avis venant de la part d'un ennemi, étoit un reproche offensant. Le bâtard de Savoye en fut outré; & deux ou trois ans après, lorsque la paix fut conclue à Vervins, il vint chercher Crequi, qui le porta par terre d'un coup d'épée, & qui lui donna la vie avec un chirurgien pour le penser. Le duc de Savoye sçachant ce combat, & étant extrêmement piqué contre dom Philippin du desavantage qu'il avoit eu, lui fit défendre de le voir, qu'il ne l'eût réparé, sa colere s'augmentant par le bruit qui couroit, que Crequi s'étoit vanté d'avoir du sang de Savoye; de sorte que dom Philippin l'ayant fait appeller une seconde fois fut tué près du Rhône, où ils se battirent. Le seigneur de Crequi accompagna en 1601. le maréchal de Biron dans l'ambassade d'Angleterre. En 1606. il fut mestre de camp du regiment des gardes, & fut reçû en survivance de la lieutenance de Dauphiné. En 1620. il se signala au combat du Pont de Cé, fut blessé l'année suivante au siege de saint Jean d'Angeli, & reçut en 1622. le bâton de maréchal de France. Depuis il se trouva au siege de Montpellier; & ayant été envoyé en Piémont, il secourut Ast & Verrue en 1625. contre les Espagnols. Il fut aussi l'an 1630. l'un des lieutenans generaux de l'armée que le roi laissa en ce pays, & prit Pignerol & la Maurienne. En 1633. le roi l'envoya ambassadeur extraordinaire au pape Urbain VIII. & il se fit admirer à Rome par son honnêteté & par sa magnificence, aussi-bien qu'à Venise, où il vint l'année suivante. A son retour il remporta dans le Milanez divers avantages sur les Espagnols qu'il défit au combat du Tesin le 22. Juin 1636. & il contribua à la victoire gagnée sur eux à Montalbon le 8. Septembre 1637. Ensuite voulant jetter du secours dans la ville de Breme assiegée par les Espagnols, il fut tué d'un coup de canon, le 17. Mars de l'an 1638. Son corps fut porté dans la chapelle du château de Lesdiguieres. Le maréchal de Crequi avoit naturellement beaucoup d'éloquence, & avoit l'art de persuader sans peine ce qu'il vouloit.

CREQUI, (François marquis de) maréchal de France, fut fait lieutenant general des armées du roi en 1655. créé general des galeres en 1661. & maréchal de France en 1668. Dans les guerres qui suivirent, il se trouva dans toutes les occasions importantes. En 1675. il fut défait au combat donné le 11. Août près du Consarbrick sur la Sarre. Ensuite il se jetta dans Tréves, que les ennemis avoient assiegée, & dont il ne voulut jamais signer la capitulation. En 1676. il servit dans l'armée du roi au siege de Condé & ailleurs. L'année d'après il fut fait gouverneur de Mets, de Bethune, gouverneur general de Lorraine, Barois, comté de Chini, duché de Luxembourg & du pays Messin, & commanda les armées de sa majesté dans la Lorraine & en Allemagne. Les Allemans qui étoient venus en Lorraine sous le prince Charles en 1678. furent contraints d'abandonner leurs projets d'établissement & de conquête en ce pays. Le maréchal de Crequi les observa avec tant de soin, qu'il rompit toutes leurs mesures; & qu'après une perte de plus de huit mille des leurs, il les obligea de se retirer de-là le Rhin. Il leur tua sept ou huit cens hommes au combat de Kocberg, puis il s'avança dans leur pays & leur enleva Fribourg au commencement du mois de Novembre. Il prit en 1684. la ville de Luxembourg, capitale du duché de même nom. Enfin, après avoir servi le roi & l'état avec beaucoup de valeur & de distinction, il mourut à Paris le 4. Fevrier 1687.

CRES, un des Curetes, premier roi de Crete dans les tems fabuleux, donna son nom à cette isle. Il bâtit la ville de Gnosse, & un temple à Cybele, mere des dieux. * Eusebe, *en la Chron.*

CRESCENS, philosophe cinique, vivoit dans le II. siecle en 154. C'étoit un homme infâme pour ses vices, & qui chargea les Chrétiens de tant de calomnies, que S. Justin pour les repousser, écrivit sa seconde apologie, qu'il adressa aux empereurs & au senat: ce qui fut la cause de sa mort, que ce saint souffrit glorieusement pour J. C. le 13. Avril de l'an 163. * Eusebe, *en la chron.*

CRESCENT, (saint) étoit disciple de S. Paul. Cet apôtre dit dans la seconde épître à Timothée, qu'il avoit été envoyé en Galatie, ou, comme dit S. Epiphane, dans la Gaule: ce qui a donné lieu de croire que S. Crescent avoit annoncé l'évangile dans nos Gaules. On lui attribue la fondation des églises de Vienne & de Mayence; mais c'est sans aucun fondement, si l'on en croit la plûpart des modernes. S. Paul, disent-ils, parle de la Galatie d'Asie, que l'on appelloit aussi Gaule, & non point de nos Gaules, qui n'ont reçû

les lumieres de l'évangile que long-temps après S. Paul. * *Epist. II. ad Timoth. c. 4. v. 10.* S. Jerôme, *in catalog.* Baron, *A. C. 110.* Martyrologe Romain, *au 27. Juin.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ. tom. 1. p. 791.* De Tillemont, *memoires ecclesiastiq.* Baillet, *vies des Saints, Juin.*

CRESCENTINO, petite ville des états de Savoye, est située dans le marquisat d'Yvrée, sur le Pô, vis-à-vis de Verrue. On croit que c'est la *Quadrata* de l'ancienne Gaule Subalpine. * Baudrand.

CRESCENTIO, (Marcel) cardinal, évêque de Marsico dans le royaume de Naples, nâquit à Rome, où sa famille étoit des plus nobles & des plus anciennes. Dès son jeune âge, il fit un très-grand progrès dans les lettres, & particulierement dans la jurisprudence civile & canonique. Il avoit un canonicat dans l'église de sainte Marie majeure, lorsqu'on lui procura une charge d'auditeur de Rote. Depuis, le pape Clement VII. le nomma à l'évêché de Marsico, & le pape Paul III. le créa cardinal le 2. Juin de l'an 1542. Crescentio fut protecteur de l'ordre de Cîteaux, legat perpetuel à Boulogne, évêque de Conserans, &c. Jule III. le nomma legat pour présider au concile de Trente, & il y presida à cinq sessions, qui sont la XI. la XII. la XIII. la XIV. & la XV. Cette derniere finit en 1552. & le cardinal Crescentio demeura malade à Trente. On publia que sa maladie étoit venue de ce qu'après avoir travaillé presque toute la nuit le 26. de Mars pour écrire au pape : comme il se levoit de son siege, il s'imagina voir un chien qui ouvroit effroyablement la gueule, & qui lui parut les yeux en feu & les oreilles baissées, prêt à se jetter sur lui, comme s'il eût été enragé. En même temps Crescentio appella, dit-on, ses valets, & fit apporter de la lumiere, mais ce chien ne se trouva point : de sorte que le cardinal épouvanté de ce spectre tomba dans une grande réverie, & de cette réverie, dans une maladie, qui lui fit en même-temps desesperer de sa guerison quoique ses amis & ses medecins l'assurassent qu'il n'y avoit rien à craindre. Mais on regarde ce récit comme un conte. Crescentio mourut à Veronne le 1. Juin de l'an 1552. Son corps fut transporté à Rome. * Ughel, *Ital. sac.* Bzovius & Sponde, *in annal.* Auberi, *histoire des card.* De Thou, *l. 5. 8. & 9.* Sleidan, *l. 23.* D'Aubigné, *l. 1.* La Roche-Pozai, *nomencl. cardin.* Victorel, &c.

CRESCENTIO, (Alexandre) cardinal, Romain, fut maître de chambre du pape, patriarche d'Alexandrie en 1670. d'Antioche en 1671. fut nommé cardinal du titre de S. Prisque par le pape Clement X. le 27. Mai 1675. évêque de Lorette & de Recanati en 1676. En celebrant la Messe le 7. Mai 1688. il tomba en apoplexie, mourut le soir âgé de 81. ans, & fut inhumé en l'église de saint Philippe de Neri.

CRESCENTIUS NUMANTIANUS, patrice, Romain, vivoit sur la fin du X. siecle. S'étant emparé du château saint Ange à Rome, il y exerçoit une tyrannie incroyable vers l'an 985. de sorte que le pape Jean XV. ayant été mis sur le siege pontifical, fut obligé de prendre la fuite en Toscane. Il fut pourtant rappellé quelque temps après, & Crescentius vécut assez bien avec lui. Après la mort de ce pontife, Gregoire V. fut élû ; mais le tyran lui opposa un Jean, Calabrois, natif de Rosano & évêque de Plaisance, qui fut nommé Jean XVI. L'empereur Othon III. indigné contre Crescentius, vint au secours de Gregoire son cousin, & fit mourir l'anti-pape. Le tyran ayant été pris dans son fort, fut jetté du haut d'une tour en bas, traîné de côté & d'autre, & enfin pendu. C'est ce que rapporte Glaber Rodolphe ; mais le cardinal Pierre Damien assure dans la vie de S. Romuald, que l'empereur promit à Crescentius de lui sauver la vie, pourvû qu'il lui remît le château Saint Ange ; & que malgré cette promesse il lui fit couper la tête. * Leon d'Ostie, *hist. l. 2. c. 18.* Sigonius, *hist.* Baronius, *A. C. 985. 986.*

CRESCIMIR I. petit fils du roi Paulimir, & fils de Tresceslar, qui ne possèda qu'une très-petite partie de la Dalmatie, paroît avoir été élevé à la cour de Cidomir, ban de Croatie son ayeul maternel, qui en mourant lui laissa cette province, laquelle comprenant alors la Paganie, s'étendoit jusqu'à la riviere de Narenta. Les desordres de la Servie donnerent à Crescimir la facilité de reprendre aussi la Bosnie, pendant que son frere Predemir au-delà de la Narenta, se faisoit reconnoître par tout ce qui avoit été soûmis autrefois au roi Paulimir : & ainsi le royaume de Dalmatie rétabli par ces deux freres, fut partagé en deux royaumes, l'un de Dalmatie & de Croatie, où les descendans de Crescimir regnerent quelque tems, sans prendre le titre de rois avant Dircislas, & l'autre de Servie. Crescimir mourut fort âgé après l'an 980. & Etienne son fils lui succeda. * Le prêtre de Dioclée, *hist. de Dalmatie.*

CRESCIMIR II. l'un des fils d'Etienne, souverain de Dalmatie & de Croatie, & petit-fils de Crescimir I. qui rétablit ce royaume, regnoit dès l'an 994. Andre Dandulo l'appelle *Murcimir*, & l'un des rois ses descendans lui donne le surnom de *Grand.* La possession d'une partie des états de son pere lui fut disputée par Surigura son frere, qu'il obligea de prendre la fuite. Il eut guerre avec les Venitiens, qui autorisés par les empereurs de Constantinople, le contraignirent d'abandonner ses prétentions sur les places, qui jusqu'alors avoient fait partie du theme de Dalmatie. On ne sçait comment M. Ducange a pû le confondre avec un Crescimir ban de Croatie, qui vivoit avant Constantin Porphyrogenete, & même avant Basile de Macedoine, ainsi qu'on le peut voir à l'article de la Croatie. Il y a entr'eux une difference d'un peu plus de 150. ans ; mais ce n'est pas là la seule faute que cet habile moderne a faite en parlant de la Dalmatie. Crescimir laissa ses états à son fils nommé Dircislas ; ce qui montre la fausseté de ce qu'Orbino a écrit, qu'il n'eut qu'une fille, mariée au roi de Hongrie. * Jean Lucio, *de la Dalmatie.* Dandulo, *annales de Venise, M S S.*

CRESCIMIR III. fils de Mirosthlas, qui le premier reprit le titre de roi de Croatie & de Dalmatie, lui succeda l'an 1015. & eut guerre avec les Venitiens, autorisés par les empereurs de Constantinople, à l'empêcher d'inquiéter Zara, & quelques autres places maritimes, muguettées par ce roi, comme par ses prédecesseurs.

Crescimir n'en fut pas quitte pour la peine que lui fit cette république ; l'empereur Basile dégagé de la guerre de Bulgarie, ne l'eut pas plutôt conquise, qu'il fit marcher ses troupes dans la Dalmatie, & dès l'an 1024. elle fut toute réunie à l'empire. On dit que Crescimir s'étant rendu de bonne heure, fut conduit à Constantinople, où on le consola de la perte de ses états par quelques dignités dans le palais de l'empereur. Etienne son frere rentra quelque temps après dans son royaume par la concession des empereurs. * Ducange, *familles Bizant.*

CRESCIMIR IV. nommé aussi PIERRE, fils d'Etienne II. roi de Dalmatie & de Croatie, & petit-fils de Crescimir III. regnoit dès l'an 1059. dans la dépendance des empereurs de Constantinople ; mais il s'en délivra au plus tard l'an 1069. On a de lui plusieurs actes, qui sont les plus sûrs monumens de l'histoire de la Dalmatie, parce qu'il y rappelle la mémoire de ses prédecesseurs. Son regne fut tranquille. Il mourut apparemment l'an 1073. & l'on croit qu'il fut inhumé dans l'église de saint Etienne à Salone. * Ducange, *familles Bizant.*

CRESCONIUS, évêque de Todi, vivoit dans le V. siecle. Le pape Anastase l'envoya en 497. legat en Orient à l'empereur, aussi nommé Anastase. Germain de Capoue l'accompagnoit, & ils avoient ordre de travailler à faire quitter à ce prince la protection des heretiques. Il les reçut bien, & les retint jusqu'à la fin de l'année suivante, sous l'esperance de procurer la reconciliation des églises ; mais ce n'étoit en effet que pour trouver moyen de porter le pape à souscrire l'édit de Zenon, s'étant servi pour cela du patrice Festus, qui avoit accompagné les legats, comme le remarquent Theodore le lecteur & Nicephore. Ce dessein rendit inutiles les soins de Cresconius & de Germain. * Theodore le lecteur, *au livre 2. de la collection des canons ;* & Nicephore, *livre 16. chap. 35.*

CRESCONIUS ou CRISCONIUS, évêque d'Afrique, vivoit sur la fin du VII. siecle sous l'empire de Leonce, qui fut mis sur le trône, en l'année 695. que Justinien *le Jeune* fut envoyé en exil. Il fit une collection de canons, qu'on appelle communement le livre ou la concorde des canons,

nons, composée de deux parties differentes: la premiere intitulée, *Abregé du droit canonique*, contient les titres qui indiquent les matieres avec les citations des canons: la seconde contient les canons mêmes rapportés dans toute leur étendue; celle-ci est intitulée, *Concordia canonum & collectio Cresconiana*. Cet auteur a aussi décrit en vers l'histoire des progrès de Jean patrice sur les Sarasins en Afrique. Ce que Cedrene met sous l'année 696. Baronius parlant de l'abbé Denys, & des autres qui ont fait des collections des canons, parle aussi de celle de Cresconius, qu'on voit manuscrite en la bibliotheque du Vatican. Ce cardinal en rapporte l'inscription en ces termes: *La concorde des canons faite par Cresconius, & divisée en trois cens chapitres. Le même auteur a décrit en vers hexametres la relation de la guerre & des victoires remportées sur les Sarasins par le patrice Jean.* Cette collection des canons fut imprimée à Paris l'an 1609. avec l'abregé de Fulgence Ferrand. P. Pithou en avoit publié l'abregé dès l'an 1588. Depuis, l'ouvrage entier tiré de la bibliotheque des peres Jesuites du college de Clermont, & de celle de M. de Thou, a été donné au public en 1661. dans la bibliotheque du droit canon de Justel & Voël. * Baronius *A. C.* 27. Vossius, Pithou, Justel, &c.

CRESCONS, sont des peuples, parmi lesquels un mari a plusieurs femmes. Lorsqu'un mari vient à mourir, il s'éleve alors un grand démêlé parmi ces femmes, pour sçavoir celle qui a le plus cheri le défunt pendant qu'il vivoit. Après une recherche exacte, la femme qui a eu le plus de tendresse pour son mari, en ayant donné des preuves, se couvre de ses plus beaux habits; on la mene en cet état au tombeau du mort, où ses parens les plus proches se font honneur de tuer cette femme, & de l'enterrer avec son mari.

CRESPELLANO, bon bourg de l'état de l'Eglise en Italie, dans le Boulonnois, à trois ou quatre lieues de la ville de Boulogne, tirant vers celle de Modene. * Mati, *Diction.*

CRESPET, (Pierre) natif de Sens, religieux de l'ordre des Celestins, s'est rendu recommandable par sa science & par sa vertu; & a donné au public plusieurs ouvrages très-doctes, dans un siecle où les belles lettres commençoient à revivre. Il fit un voyage à Rome, où le pape Gregoire XIV. lui voulut donner un évêché, que ce sçavant homme refusa par humilité. Il mourut en 1594. Les principaux de ses ouvrages sont, *Summa Catholicæ fidei, & ecclesiasticæ disciplinæ. Absolutissima legis evangelicæ pandecta. Discours catholiques sur l'immortalité de l'ame, &c.* * L'histoire des Celestins, *MS. in biblioth. Paris.*

CRESPHONTE, roi de Messene dans le Peloponese, étoit frere de *Temene*, tous deux Heraclides, c'est-à-dire, descendans d'Hercule. Il tira au sort avec les enfans d'Aristodeme, pour sçavoir à qui écheroit la Messenie; mais d'une maniere assez extraordinaire. Ils convinrent que l'on jetteroit leurs noms dans un seau, & que celui dont le nom seroit tiré le premier posséderoit le royaume. Cresphonte eut l'adresse de faire graver son nom sur une piece de brique, & celui de ses concurrens sur un morceau d'argile. Les noms étant jettés dans l'eau, l'argile vint à se dissoudre, & la brique demeura entiere: de sorte qu'il n'y eut que le nom de Cresphonte qui parut. Il fut assassiné depuis avec tous ses enfans, à la reserve d'Epytus. * Pausanias, *in Messeniac.*

CRESPI, dite *en Valois*, petite ville de France, capitale du Valois, en l'isle de France à sept lieues de Meaux, au septentrion en tirant vers Compiegne, dont elle n'est qu'à cinq lieues, & à treize de Paris à l'orient. Les auteurs Latins la nomment *Crepiacum*. Elle a prévôté & châtellenie. Il y a un prieuré conventuel de l'ordre de Cluni. Les anciens comtes de Valois portoient le titre de comtes de Crespi. *Voyez* VALOIS.

CRESPI, bourgade de France en Picardie dans le Laonnois. Elle n'est qu'à une lieue de Laon, en allant à la Fere. C'est en cet endroit que le roi François I. conclut la paix avec l'empereur Charles V. le 18. Septembre de l'an 1544. Pour la distinguer de l'autre de ce nom, on l'appelle souvent Crespi en Laonnois. * Baudrand.

CRESPI, (Lisiard de) évêque de Soissons, *cherchez* LISIARD.

CRESPI BORIA, (Louis) évêque de Placentia en Espagne, excellent prédicateur, étoit de Valence, où il enseigna la theologie. Il eut l'archidiaconé de Morviedo, dans l'église de cette même ville, & y fut écolâtre, ou prefet des écoles: ce que les Espagnols nomment *Parbardre*. Il fonda les peres de l'Oratoire de S. Philippe de Neri à Valence, & entra parmi eux. On lui donna l'évêché d'Orivella en l'an 1651. & celui de Placentia en 1658. Quelque tems après on l'envoya à Rome au sujet de la Conception immaculée de la sainte Vierge. A son retour en Espagne il mourut vers l'an 1665. à Novès près de Tolede, en allant de Placentia à Madrid. Louis Crespi a composé divers ouvrages; un de la Conception contre Hyacintho Horpaleguo, sous le titre de *Propugnaculum theologicum*; un autre intitulé, *Quæstiones selectæ morales contra Caramuel, &c.* Il publia aussi sous le nom de Silvio Ciprès de Povar, qui est l'anagramme du sien, un ouvrage qui a pour titre, *Tractatus de origine & progressu præpositurarum S. Valentinæ ecclesiæ.* Ce prélat étoit frere de Christophle CRESPI DE VALDAURA, president du conseil d'Arragon, qui est l'auteur d'un ouvrage en deux volumes *in-folio*, imprimés à Lyon en 1662. sous ce titre: *Observationes illustratæ decisionibus sacri supremi Aragonum concilii, &c.* * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.*

CRESPIN, *cherchez* CRISPIN.

CRESPIN, *cherchez* BEC CRESPIN, famille.

CRESSI en Brie, *voyez* CRECI.

CRESSI sur Serre, *voyez* CRECI.

CREST ou LE CREST, près la Drome, *Cristidium*, *Crestum*, & *Crista Arnaldi*, ville de France dans le Dauphiné, située dans le Valentinois, à cinq lieues de Valence, & à un peu plus de distance de Montelimart. Dès le XII. siecle on y voyoit une tour & un château qui la rendoit la meilleure place que les Valentinois possedassent alors. Le comte de Montfort l'assiegea dans le XIII. siecle sans la pouvoir prendre. La jurisdiction superieure des comtés de Diois & de Valentinois s'est longtems exercée à Crest, où Jean Rabot introduisit en 1469. un nouveau reglement & un nouveau style; le tout divisé en cent articles, que le parlement homologua. Dans le XVI. siecle cette ville s'étoit declarée pour la ligue; & en 1589. Clermont-Montoison, qui y commandoit, reconnut le roi Henri *le Grand*. Depuis on a démoli la tour. * Chorier, *histoire du Dauphiné*. Videl, *histoire du connétable de Lesdiguieres.*

CRESTE, village & abbaye de France dans le Bassigni en Champagne sur le Regnon, à trois lieues de Chaumont vers le levant. * Mati, *Diction.*

CRESUS, *cherchez* CROESUS.

CRETE, isle de la mer Mediterranée au midi de la mer Egée ou Archipel, connue presentement sous le nom de CANDIE, qui lui vient de sa ville capitale, bâtie par les Sarasins dans le neuviéme siecle. On en a déja parlé fort au long sur l'article de Candie, & il ne reste à en dire que ce qu'il y a de plus considerable depuis le premier tems où on la connoît, jusqu'à celui où elle changea de nom. Tout ce qu'on en dit avant Minos est très-obscur; & il paroît impossible d'y démêler la verité d'avec la fable. Ce prince qui regnoit en Crete, profitant de la situation de cette isle qui paroissoit faite pour dominer sur tout l'Archipel, se rendit maître de toutes les isles qui y sont en si grand nombre, & obligea aussi les peuples maritimes de l'Asie mineure à se soûmettre à lui: mais il ne paroît pas que ses successeurs ayent conservé cet empire, qui est le plus ancien de ceux que nous connoissons en Europe. Il y a apparence que ce qui en causa la ruine, fut le changement qui arriva dans le gouvernement de l'isle. Minos, dit Aristote, *l. 2. de ses Politiques*, avoit donné des loix aux Cretois, il avoit mis toute l'autorité entre les mains des Cosmes, qui devoient être choisis dans certaines familles, & qui retenoient cette dignité tant qu'il leur plaisoit; & d'un conseil composé de ceux des Cosmes qui avoient abdiqué volontairement. Cet auteur ajoûte que peu après on ne voulut plus de rois dans cette isle; & il observe encore, qu'entre les Cretois il y avoit des especes de serfs appellés *Periæques*, attachés aux terres qu'ils cultivoient, & dont les fruits étoient livrés

par eux aux magistrats qui en faisoient deux parts; l'une destinée au culte des dieux, & l'autre reservée pour la nourriture des habitans. Il est aisé de juger que ceux qui n'étoient ni serfs ni du conseil, jouissoient d'un grand loisir, dans un tems où le commerce occupoit beaucoup moins qu'il ne fait presentement, & où l'on ignoroit les divers emplois qui occupent aujourd'hui tant de gens. Aussi l'isle étoit toute pleine de gens remplis de vices, & des vices les plus honteux. On sçait ce que c'étoit que les amours de ces insulaires: ils n'avoient rien qui les détournât de s'y abandonner que la raison naturelle, qui a toûjours agi foiblement dans les esprits de ceux qui n'étoient pas instruits de la veritable religion; car les exercices qu'ils étoient obligés de faire de tems en tems, ne servoient qu'à animer leurs passions brutales. Un autre fruit de ce loisir, fut les fréquentes révoltes dont l'isle fut agitée: tout y étoit en désordre, à la reserve des Periæques, qui toûjours soûmis à leurs maîtres, les regardoient tranquillement s'égorger pour forcer les Cosmes à renoncer à une autorité qui paroissoit trop grande, quand elle étoit toûjours exercée par une même personne. Voilà l'idée qu'Aristote donne du gouvernement & des mœurs des Cretois. Saint Paul qui envoya Tite son disciple en Crete, pour leur prêcher la foi Chrétienne, n'avoit pas meilleure opinion d'eux, & il ne croit pas s'écarter de la verité, en assûrant qu'un poëte qui les haïssoit, quoiqu'il fût né parmi eux, avoit eu raison de dire qu'ils étoient toûjours disposés à mentir, que c'étoit des esprits difficiles & farouches, & que leur gourmandise les rendoit extrêmement paresseux. Leur mauvaise foi étoit passée en proverbe. Polybe écrit que leur avarice leur rendoit le gain agréable de quelque côté qu'il vînt; & longtems encore après, c'est-à-dire, au tems de Constantin Porphyrogenete, on disoit qu'il y avoit trois peuples également méchans, dont les noms commençoient par la même lettre; sçavoir, les Cretois, les peuples de Cappadoce, & ceux de la Cilicie. Tous ces défauts n'empêchoient pas qu'il n'y eût quelque chose d'estimable en eux. Ils étoient bons soldats, & Idomenée l'un des plus puissans de cette isle, se distingua entre les heros Grecs au siege de Troye, non seulement par son intrepidité, mais par les autres qualités qui font les grands hommes. Dictys qui avoit écrit une histoire de ce fameux siege, étoit aussi de Crete, & il y a eu d'autres personnes illustres qui y ont pris naissance. On prétend que Philopœmen, préteur des Achéens, & l'homme de son tems qui sçavoit le mieux faire la guerre, s'étoit formé sous la discipline des Crétois. Ce fut sans doute moins la situation avantageuse de leur isle, que la prudence de leurs magistrats, qui fut cause qu'ils conserverent longtems leur liberté. Il y avoit longtems que tous les peuples voisins l'avoient perdue, lorsque Metellus les dompta & les soûmit aux Romains, à qui ils étoient alliés depuis longtems, sans autre obligation que de leur fournir quelques soldats pour tirer de l'arc, en quoi ils ont toûjours excellé. Il ne paroît pas qu'il y soit rien arrivé de considerable jusqu'au tems que les Sarasins s'en rendirent les maîtres. On apprend seulement de Festus Rufus, & de la notice des dignites de l'Empire, que cette isle fit partie du grand gouvernement d'Illyrie, lorsque Diocletien dépeça, pour ainsi dire, les provinces; & que lorsque l'Empire fut partagé, elle fut dépendante de l'empire d'Orient. * Chevreau, *histoire du monde*. *Voyez* CANDIE.

CRETÉE, *Cretea*, contrée d'Arcadie, aux environs du mont Lycée, où les habitans de ce lieu assûrent que Jupiter fut élevé, & non pas dans l'isle de Crete en Candie. * Pausanias, *liv. 8*.

CRETENET, (Jacques) instituteur de la congrégation des Prêtres missionnaires de saint Joseph, nâquit au bourg de Chamlite dans le comté de Bourgogne l'an 1603. & après avoir appris d'un de ses oncles les premiers élemens de la grammaire, il alla demeurer à Langres, où il apprit la chirurgie. Le baron de la Roche l'employa ensuite au château de l'Amnistie, entre Nismes & Usez, d'où il sortit en 1629. pour aller à Lyon, où la peste faisoit de grands ravages. Les services qu'il rendit en cette occasion, furent récompensés par des lettres de maîtrise, qui lui furent accordées par les magistrats, & il épousa dans ce tems-là même une personne riche qu'il avoit guérie. M. Cretenet avoit fait voir beaucoup de vertu dès sa plus grande jeunesse: mais les connoissances qu'il fit à Lyon avec quelques personnes pieuses, acheverent de le perfectionner, & l'on conçut une si haute estime de lui, que leur directeur commun, homme d'un grand merite, crut devoir lui confier la conduite de cette société naissante pendant son absence. La sagesse que le chirurgien fit paroître dans cette espece de superiorité sur une douzaine de personnes, entre lesquels il y avoit trois ecclesiastiques, justifia le choix qu'on avoit fait de lui; plusieurs écoliers voulurent aussi se mettre sous sa conduite; il les forma à la pieté, & la plûpart d'entr'eux embrassant l'état ecclesiastique, allerent sous ses ordres faire des missions en plusieurs endroits. Le fruit qu'on prétend que firent ces missions, ne put pourtant empêcher que les missionnaires & leur chef ne fussent persecutés. L'archevêque de Lyon mal informé, publia un mandement par lequel il declara excommunié un certain chirurgien qui se mêloit de gouverner des prêtres; & défendant aux mêmes prêtres de se conduire à l'avenir par les conseils de ce laïque, il leur ordonna de comparoître devant lui pour rendre compte de ce qui s'étoit passé: mais cet orage ne servit qu'à faire mieux connoitre le merite de M. Cretenet, & le prelat desabusé par les informations des mauvaises impressions qu'on lui avoit données, révoqua son mandement, & permit aux missionnaires, à qui il donna de très-amples pouvoirs, de consulter leur directeur comme auparavant. Il y a pourtant bien de l'apparence que cette société n'auroit jamais fait d'etablissement, si le prince de Conti ne s'étoit interessé pour elle. Ce fut lui qui leur obtint des lettres patentes du roi pour s'établir à Lyon. Le marquis de Coligni fit toutes les dépenses de la premiere fondation, & ils entrerent tous dans leur premiere maison, où sans changer d'habit ils continuerent à suivre les reglemens que leur avoit donné M. Cretenet, qui alla demeurer avec eux, sans discontinuer l'exercice de sa profession. Ces missionnaires qui se mirent sous la protection de saint Joseph, & que dans quelques endroits on appelle *Cretenistes*, ont fait quelques établissemens hors de Lyon, & sont gouvernés par un general. Leur instituteur ne perdit sa femme qu'en 1665. L'année suivante au mois d'Août il reçut les ordres sacrés, & il mourut le premier Septembre suivant, âgé d'environ soixante-trois ans. * N. Orame, *vie de M. Cretenet*.

CRETHÉE, fils d'*Eole*, & petit fils d'*Hellen*, roi d'une partie de la Grece, posseda la province d'Iolcos dans la Thessalie. Sa femme Demodice accusa faussement le jeune Phryxus, fils d'*Athamas*, & neveu de Crethée, d'avoir voulu commettre un inceste avec elle, Crethée la crut trop legerement, & le destina à la mort, mais Phryxus échappa ce danger; (*Voyez* son article) & Crethée ayant depuis connu l'innocence de son neveu, fit mourir sa femme Demodice, & se remaria avec *Thiro*, fille de son frere *Salmonée*. Il en eut trois enfans, dont l'aîné nommé Æson, lui succeda. * Apollodore. Hygin, *poët. astron. l. 11. c. 20*.

CRETHEIS, femme d'*Acaste* roi de Thessalie, devint passionnement amoureuse du jeune Pelée qui avoit épousé depuis peu une belle princesse nommée Erigone. L'ayant en vain sollicité de commettre un adultere; elle chercha tous les moyens de se venger. Elle fit accroire à Erigone que son mari recherchoit une autre princesse, & que le mariage étoit sur le point de s'accomplir. Erigone croyant trop facilement cette calomnie, s'abandonna au desespoir & se fit mourir elle-même. Cette méchante femme se plaignit ensuite à Acaste, que Pelée avoit voulu la suborner, & gagna de faux témoins pour soûtenir cette accusation. Acaste trop credule condamna Pelée à être exposé aux Centaures: mais ce genereux prince retourna victorieux du combat, & tua Cretheis en presence de son mari, puis Acaste même. * Apollodore, *liv. 3*.

CRETHON, fils de *Diocles*, partit avec son frere Orsiloque pour porter du secours aux Grecs, qui assiegeoient la ville de Troye. Ces deux freres se confiant un peu trop sur leurs forces, ne firent point difficulté d'en venir aux

mains avec Enée, qui les tua l'un & l'autre, pour les punir de leur temerité. Menelas & Antiloque eurent encore bien de la peine à retirer leurs corps morts d'entre les mains des ennemis. * Homer. *Iliad.*

CRETIN, (Guillaume) trésorier de Vincennes, & chantre de la sainte chapelle de Paris, vivoit en 1500. & composa une chronique, avec quelques ouvrages en vers. La Croix du Maine le nomme dans sa bibliotheque, poëte François, historien, secretaire & chroniqueur du roi de France Louis XII. &c.

CREVACORE, bourg d'Italie, il est dans la principauté de Masseran, enclavé entre les états de Milan & de Savoye, sur la riviere de Sessera, environ à sept lieues de Bielle du côté du levant. Crevacore a titre de marquisat. Il est fortifie & défendu par un bon château.

CREVANT, sur la riviere d'Yone, petite ville de France en Bourgogne dans l'Auxois, est renommée dans l'histoire, par le combat qui s'y donna au mois de Juillet de l'an 1423. dans lequel les François conduits par Jean Stuart comte de Boucan & de Douglas, & puis connétable de France, furent défaits par les Anglois & les Bourguignons. * Mezerai, *histoire de France.*

CREVANT. La maison de CREVANT, originaire de Touraine, est noble & ancienne.

I. ARCHAMBAULT de Crevant, seigneur de Bauché en Touraine, épousa en 1302. *Isabeau* de la Fauconniere, dont il eut ARCHAMBAULT II. du nom, qui suit; & *Marguerite* de Crevant, alliée en 1322. à *Estrevant* Museau, seigneur de Combleaut.

II. ARCHAMBAULT de Crevant II. du nom, seigneur de Bauché, servit le roi en ses guerres, & étoit en son ost de Bouvines en 1340. Il épousa *Colette* de Prie, dont il eut HUGUES, qui suit; *Olivier*, vivant en 1379; & *Guillaume* de Crevant, qui servit en Berri & en Auvergne sous le seigneur de Sancerre en 1367. sous M. le duc d'Anjou en 1379. & au siege de Bourbourg en Flandres en 1383.

III. HUGUES de Crevant, seigneur de Bauché, mort en 1369. avoit épousé *Jeanne* de Montrochier, dont il eut *Louis*; & HUGUES II. du nom, qui suit.

IV. HUGUES de Crevant II. du nom, seigneur de Bauché, servit au siege de Partenai en 1419. & epousa *Michelle* de Château-Chalon, morte en 1441. dont il eut JEAN, qui suit; *Philippe*, seigneur de Puygirault, mort sans alliance en 1477; *Helion*, mort sans posterité; *Guillemette*, mariée à *René*, seigneur de Laage & de Chazelles; & *Jeanne* de Crevant, alliée à *René* d'Alogni, seigneur de la Groye.

V. JEAN de Crevant, seigneur de Bauché, servit le roi aux siéges de Beauvais, Gerberoi, Louviers, Damville & autres lieux, & merita d'être fait chevalier. Il servit aussi sous le maréchal de Saintrailles, en 1460. sous le bâtard d'Armagnac en 1461. & mourut en Novembre 1485. Il avoit épousé en 1439. *Catherine* Brachet, fille de *Jacques*, seigneur de Perouse, & de Magnac, & de *Marie* de Sulli, dont il eut JEAN II. du nom, qui suit; *Christophle*, mort sans alliance; *Louis*, abbé de Conches, puis de Vendôme; JACQUES, qui a fait *la branche des seigneurs des* CINGE' *& des ducs d'*HUMIERES, *rapportée ci-après; Pothon*, chevalier de saint Jean de Jerusalem; *Marguerite*, alliée à *Poncet*, seigneur de Lespinace; *Catherine* & *Jeanne* de Crevant, religieuses.

VI. JEAN de Crevant II. du nom, seigneur de Bauché, obtint en 1485. droit de foire & de marché pour sa terre de Bauché, & mourut le 20. Fevrier 1491. ayant eu de *Catherine* de la Jaille, dame de la Mothe, fille de *Pierre* seigneur de la Jaille, morte en Mars 1528. FRANÇOIS, qui suit; *Jean*, mort sans alliance; *Charles*, abbé de Ferrieres; *Louis*, abbé de Tyron; *Marguerite; Anne; Antoinette*, dont les alliances sont inconnues; *Isabeau*, mariee à *Claude* Berruyer, seigneur de saint Germain près Loches; & *Claude* de Crevant, seigneur de la Mothe, Novastre & des Roches, qui suivit le roi François I. en Italie; se trouva à la bataille de Pavie, où il fut blessé, & vivoit encore en 1544. avec *Renée* Fresneau, dame de la Fresnaye sa femme, dont il eut *Marie* de Crevant, alliée à *Leonard* Guerin, seigneur de Poisieu; *Claude* de Crevant, seigneur de la Mothe, &c. chevalier de l'ordre du roi, qui de *Marguerite* de Halluyn, fille d'*Antoine*, seigneur de Piennes, & de *Louise* de Crevecœur, ne laissa que deux filles, sçavoir *Leonore* de Crevant, mariée à *Charles* Turpin, comte de Crissé, &c; & *Gabrielle* de Crevant, alliée en 1583. à *François* de la Grange, seigneur de Montigni, maréchal de France, morte en Mai 1643.

VII. FRANÇOIS de Crevant, seigneur de Bauché, mort le 25. Octobre 1543. avoit épousé *Marguerite* d'Archiac, fille d'*Odet*, seigneur d'Availles, & de *Jeanne* de Vivonne, dont il eut FRANÇOIS II. du nom, qui suit; autre *François*, tué à la journée de saint Quentin; *Michelle* de Crevant, mariée à *Jean* Brachet, seigneur de Peruse, morte le 5. Avril 1565; & autres enfans morts sans alliance.

VIII. FRANÇOIS de Crevant II. du nom, seigneur de Bauché, epousa *Claude* de la Marthonie, fille de *Geofroi* seigneur de la Marthonie, & de *Marguerite* de Mareuil, dont il eut LOUIS, qui suit; & *Serene* de Crevant, alliée à *François* de Chabannes, comte de Saignet.

IX. LOUIS de Crevant, seigneur de Bauché, épousa *Marguerite* Olivier, fille de *Jean*, seigneur de Leuville, & de *Susanne* de Chabannes, dont il eut entr'autres enfans,

X. LOUIS-ARCHAMBAULT de Crevant III. du nom, marquis de Bauché, qui épousa en 1627. *Louise* de Villautrais, fille de *Louis*, conseiller au parlement, & de *Marguerite* Boisson, morte le 9. Janvier 1683. dont il eut LOUIS-ARCHAMBAULT III. du nom, qui suit; & *Magdelaine-Angelique* de Crevant, mariée à *Pierre* de Vassé, marquis de saint Georges & de Fouletorte.

XI. LOUIS-ARCHAMBAULT de Crevant III. du nom, marquis de Bauché, mort en 1681. avoit épousé *Catherine* de Fleuri, dont il eut *Angelique-Magdelaine* de Crevant.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CINGE',
*puis marquis & ducs d'*HUMIERES.

VI. JACQUES de Crevant, seigneur de Cingé & du Guerret, fils puiné de JEAN de Crevant, seigneur de Bauché, & de *Catherine* Brachet, étoit mort en 1501. Il avoit épousé en Janvier 1484. *Isabeau* de Salignac, fille aînée & heritiere de *Pons* de Salignac, seigneur de Cingé, & de *Françoise* de Sulli, dont il eut entr'autres enfans FRANÇOIS, qui suit; & *Louis* de Crevant abbé de Vendôme.

VII. FRANÇOIS de Crevant, seigneur de Cingé, Jumilhac, Chaulmes, &c. vivoit en 1567. Il avoit épousé en Mars, 1532. *Louise* de Ronsard, dame de la Villegaye, fille de *Louis*, seigneur de la Possoniere, &c. maître d'hôtel du roi, & de *Jeanne* Chaudrier, dont il eut LOUIS, qui suit; & *Antoinette* de Crevant, dame du Guerret, Sarcelles, &c. mariée en 1559. à *Pierre* de Saltun, seigneur de Fontenailles.

VIII. LOUIS de Crevant, seigneur de Cingé, Azay-le-Feron, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, épousa en Juillet 1561. *Jacquette* de Reillac, dame de Brigueuil, fille de *François*, seigneur de Brigueuil, vicomte de Merinville, & d'*Anne* de Mortemer, dont il eut LOUIS II. du nom, qui suit; RENE', qui a fait *la branche des seigneurs de* CINGE', *rapportée ci-après; Françoise*, alliée en 1588. à *Imbert* de Rochefort, seigneur de la Croisette, &c; & *Magdelaine* de Crevant, mariée à *Martin* Fumée, seigneur des Roches-Saint-Quentin.

IX. LOUIS de Crevant II. du nom, vicomte de Brigueuil, seigneur d'Azai, Argi, &c. gouverneur de Ham, puis de Compiegne, chevalier des ordres du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, & des cent gentilshommes de la maison du roi, mourut le deux Novembre 1648. âgé de 83. ans. Il avoit épousé en 1595. *Jacqueline* d'Humieres qui devint heritiere de sa maison, fille de *Jacques* sire d'Humieres, marquis d'Ancre, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Renée* d'Averton, dame de Belin, dont il eut *Charles-Hercules* de Crevant, marquis d'Humieres, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Compiegne, &c. tué au siege de Rovan le 12. Mai 1622; &

X. LOUIS de Crevant III. du nom, seigneur d'Argi, puis marquis d'Humieres, premier gentilhomme de la chambre du roi, & capitaine des cent gentilshommes de sa mai-

Digitized by Google

son, qui mourut le 20. Mars 1648. âgé de 42. ans. Il avoit épousé en Juillet 1617. *Isabelle* Phelippeaux, fille de *Raymond*, seigneur d'Herbault, & de *Claude* Gobelin, dont il eut Louis IV. du nom, qui suit; *Jacob*, marquis de Preuilli, chef d'escadre, & lieutenant general des armées navales du roi, abbé de saint Maixant, mort à Messine en 1675; *Roger*, chevalier de Malte; *Baltasar*, aussi chevalier de Malte, commandeur de Villiers-au-Liege, abbé de saint Maixant & de Preuilli, mort en Septembre 1684. *Raymond-Louis*, marquis de Preuilli, seigneur de Lassigni, lieutenant general des armées navales du roi, mort le 20. Juin 1688; *François*, baron de Contai; *Marie*, religieuse à Blois; *Isabelle*, religieuse à Jouarre; & *Jeanne* de Crevant d'Humieres.

XI. Louis de Crevant d'Humieres IV. du nom, duc d'Humieres, pair & maréchal de France, vicomte de Brigueuil, baron de Preuilli, &c. chevalier des ordres du roi, grand-maître de l'artillerie, gouverneur de Bourbonnois, puis de Flandres, Hainault & pays conquis, & des villes de Lisle & de Compiegne, & capitaine des cent gentilshommes de la maison du roi, servit aux prises des villes d'Aire, fort de Linck, saint Guillain, Hombourg, Bitsche, Courtrai, Dixmude, & à la bataille de Cassel. Il fut lieutenant general des armées du roi en 1657. lieutenant de roi en Picardie, après le traité des Pyrenées, créé maréchal de France en 1668. grand-maître de l'artillerie en 1685. & chevalier des ordres du roi en 1688. Sa terre de Mouchi fut érigée en duché sous le nom d'Humieres, par lettres du mois d'Août 1690. qui portent que le duché passeroit au mari de Julie de Crevant sa troisiéme fille, & il mourut le 30. Août 1694. Il avoit épousé en 1653. *Louise-Antoinette-Therese* de la Châtre, dame du palais de la reine, fille d'*Edme* de la Châtre, comte de Nancei, & de *Françoise* de Cugnac-Dampierre, dont il eut *Henri-Louis* de Crevant, marquis d'Humieres, tué au siege de Luxembourg en 1684; *Louis-François-Roger*, comte de Brigueuil, mort le 7. Septembre 1679; *Marie-Therese*, mariée le 10. Fevrier 1677. à *Jean* de Gand, dit *Vilain*, prince d'Isenghien; *Marie-Louise*, abbesse de Mouchi; *Anne-Louise*, mariée 1°. en Août 1682. à *Louis-Alexandre*, comte de Vasse, Vidame du Mans: 2°. à *Charles-Louis* de Hautefort, marquis de Surville, lieutenant general des armées du roi; & Anne-Louise-Julie de Crevant, qui suit;

XII. Anne-Louise-Julie de Crevant, duchesse d'Humieres, suivant les lettres d'érection du mois d'Août 1690. obtenues par le maréchal son pere, qui portent que ce duché passeroit à elle & à son mari, à la charge de porter le nom & les armes d'Humieres, & à leurs enfans mâles. Elle a épousé en 1690. *Louis-François* d'Aumont, duc d'Humieres, à cause de sa femme, gouverneur des ville & château de Compiegne, dont elle a eu *Louis* d'Humieres, mort en Octobre 1708. à l'âge de quatre ans; & *Louise-Françoise* d'Aumont d'Humieres, mariée en Mars 1710. à *Louis-Antoine-Armand* de Grammont, duc de Grammont, dit *le duc de Guiche*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CINGE'.

IX. René' de Crevant, seigneur de Cingé, &c. fils puîné de Louis de Crevant, seigneur de Cinge, & de *Jacquette* de Reillac, épousa en 1604. *Gabrielle* Prevôt, fille de *Louis*, seigneur de Fabresan, & de *Françoise* Morin, dont il eut *Louis*, mort page de la chambre du roi en 1631; *Gabriel*, chevalier de Malte; Hercules-Charles, qui suit; *François-Alexandre*, chevalier de Malte; *Françoise* de Crevant, mariée en 1632. à *Louis* Gillier, baron de Mauzai, marquis de Ville-Dieu; & *Claude-Bonaventure* de Crevant, seigneur de Bruilles, prince d'Ivetot, qui épousa en Juin 1648. *Marie* d'Appelvoisin, dame de la Chastaigneraye & de la Mothe-Rousseau, fille de *René* d'Appelvoisin, & de *Marie* de Sains, dont il eut *Louise-Marie*, morte sans alliance le premier Avril 1685; *Julie-Françoise* de Crevant, princesse d'Ivetot, mariée à *Camille* d'Albon, marquis de saint Forgeux, morte le 23. Novembre 1698. âgée de 28. ans.

X. Hercules-Charles de Crevant, baron de Cingé, vivant en 1644. épousa *Marguerite* de la Brousse. * *Voyez* le pere Anselme, *hist. des grands officiers*. Le chevalier l'Hermite Souliers, *hist. de la noblesse de Touraine*.

CREVECOEUR, *Crepicordium*, petite ville de France dans le Cambresis, est celebre par la victoire que Charles *Martel* y remporta en 717. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg situé auprès du mont Revellon. Il y avoit une citadelle de même nom en Hollande sur la Meuse, à une lieue de Bosleduc; mais les François qui la prirent en 1672. la raserent entierement en 1674. * Mezerai, Cordemoi, *hist. de France*. Baudrand.

CREVECOEUR, maison, qui a été en grande réputation.

I. Hugues seigneur de Crevecœur, que l'on dit troisiéme fils d'Evrard III. du nom, sire de Breteuil, & de *Beatrix* de Couci, vivoit en 1157. & eut entr'autres enfans de *Ade* sa femme, Enguerran, qui suit;

II. Enguerran seigneur de Crevecœur, étoit mort en 1220. & eut pour enfans de *Clemence* de Gerberoi sa femme, Jean, qui suit; *Eudes*, seigneur de Ronquerolles, chevalier; & *Gui* de Crevecœur, vivant en 1236.

III. Jean I. du nom seigneur de Crevecœur, fut l'un des seigneurs mandés en 1236. pour se trouver à S. Germain en Laye, pour rendre service où il seroit ordonné, & est reputé l'un des fondateurs des Jacobins de Beauvais, avec *Alix* de Fouilleuse sa femme, morte en 1279 dont il eut *Oudard*; & Renault I. du nom, qui suit;

IV. Renault I. du nom seigneur de Crevecœur, vivoit en 1282. On lui donne pour femme *Perrone* de S. Sanson, dont il eut

V. Jean II. du nom seigneur de Crevecœur, qui fut pere de Renault II. du nom, qui suit; de *Oudard*, seigneur d'Hestomenil, mort en 1342; & d'*Antoine* de Crevecœur, prevôt de Paris depuis l'an 1343. jusqu'en 1353.

VI. Renault II. du nom seigneur de Crevecœur, acquit beaucoup de gloire & d'honneur en 1310. en la guerre qu'eut Robert comte de Flandres, contre Guillaume comte de Hainault, au sujet de la Zelande, & vivoit encore en 1348. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut Jean III. du nom, qui suit; & *Dreux* de Crevecœur, qui servit en l'ost de Bouvines en 1340.

VII. Jean III. du nom seigneur de Crevecœur, dit *Flamenc*, demeura prisonnier à la bataille de Poitiers en 1356. & étoit mort en 1370. Il épousa 1° *Jeanne* d'Argis: 2°. *Jeanne* de Beauvais, fille de *Guillaume* III. du nom châtelain de Beauvais, & de *Jeanne* d'Estouteville: 3°. *Jeanne* Crespin, veuve de *Raoul*, dit *Herpin*, seigneur de S. Saussieu. Du premier lit vinrent *Dreux*, seigneur de Crevecœur, mort avant l'an 1383. sans enfans de *Jeanne* de Ponthieu, veuve de *Guyot* Quieret, & fille de *Guillaume* de Mentenai, dit *de Ponthieu*, seigneur de Pierrecourt, & de *Jeanne* de Couci, dame de Penon; *Guillaume* de Crevecœur, évêque de Coutance, mort avant l'an 1408; *Regnault*, vivant en 1398; & Jean IV. du nom, qui suit. Du second lit vint *Colart* de Crevecœur, & du troisiéme sortit *Agnès* de Crevecœur, morte sans enfans de *N.* du Hamel son mari.

VIII. Jean IV. du nom seigneur de Crevecœur & de Thois, surnommé aussi le *Flamenc*, servit dans les armées du roi ès-années 1383. & 1386. & mourut le 29. Septembre 1402. Il épousa *Blanche* de Saveuse, dame du Belloi, Hubermont, &c. fille de *Guillaume*, seigneur de Flesselles, &c. & de *Renaude* d'Inchi, dont il eut *Marguerite* de Crevecœur, mariée à *Robert* seigneur d'Esneval; Jacques, qui suit; *Guillaume*, seigneur de Nesle; & *Jean* de Crevecœur, seigneur du Projart, qui suivit le parti du duc de Bourgogne, & épousa *Marguerite* de Nesle, fille de *Raoul* de Nesle, seigneur de saint Crespin, dont il eut pour fille unique *Claude* de Crevecœur, dame de Projart, mariée 1°. à *Antoine* de Craon, seigneur de Dommart, bailli d'Amiens: 2°. à *Pierre* Blosset, seigneur de Conches & de Breteuil, bailli des eaux & chambellan du roi.

IX. Jacques seigneur de Crevecœur & de Thois, conseiller & chambellan du roi & du duc de Bourgogne, capitaine & garde de la ville de Compiegne pour ce duc, eut commandement dans ses troupes en 1421. & le gouvernement de la ville & du comté de Clermont pour le roi d'Angleterre en 1428. & le defendit en 1430. avec son frere contre le maréchal de Boussac. Le duc de Bourgogne le nom-

ma son ambassadeur en Angleterre, pour traiter la paix entre les couronnes de France & d'Angleterre, laquelle fut concluë à Arras en 1435. avec le duc seulement. L'année suivante il accompagna ce prince au siege de Calais; se trouva depuis à toutes les expeditions qui se firent contre les Anglois au recouvrement de la Normandie, & étoit mort en 1441. Il épousa 1°. *Bonne* de la Viefville, dame de Thiennes, & de Calonne, fille de *Jean*, seigneur de Thiennes, &c. & de *Marguerite*, dame de la Vacquerie: 2°. *Jeanne* de la Tremoille, dame des Cordes, veuve de *Philippe*, seigneur du Bois, & fille de *Pierre*, seigneur de Dours, & de *Jeanne* de Longuilliers, dame d'Angoudessent. Du premier lit vinrent ANTOINE, qui suit; & *Jacqueline* de Crevecœur, mariée à *Jean* de Hangest IV. du nom, seigneur de Genlis. Du second, sortit PHILIPPE de Crevecœur, seigneur des Cordes, maréchal de France, chevalier de la Toison d'or, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, mort sans posterité d'*Isabeau* d'Auxi, fille aînée de *Jean* IV. du nom sire d'Auxi, maître des arbalêtriers de France, & de *Jeanne*, dame de Flavi.

X. ANTOINE seigneur de Crevecœur, de Thiennes, de Thois, &c. bailli d'Amiens, conseiller & chambellan du duc de Bourgogne, puis chevalier de l'ordre du roi, son conseiller & chambellan, gouverneur & senechal d'Artois, & grand louvetier de France, épousa 1°. en 1448. *Jeanne* de Bernieulles, fille de *Jean* seigneur de Bernieulles, & d'*Ide* d'Abbeville, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marguerite* de la Tremoille, dame de Dours, fille unique de *Jean* de la Tremoille II. du nom, seigneur de Dours, & de *Marguerite* de Contai, dont il eut *Jean* V. du nom seigneur de Crevecœur, &c. gouverneur d'Artois après son pere, mort sans alliance; FRANÇOIS, qui suit; *Philippe*, dame de Dours, mariée vers l'an 1485. à *Charles* d'Ailli, baron de Pequigni, vidame d'Amiens; *Louise*, dame du Tronquoi, &c. mariée en 1493. à *Jean* du Bois, seigneur de Tanquet, &c. mort avant l'an 1498; & *Jeanne* de Crevecœur, mariée 1°. en 1498. à *Jean* seigneur de Cleri près Peronne, vidame de Laon: 2°. à *Antoine* du Fai, seigneur de Fercourt & de Château rouge.

XI. FRANÇOIS de Crevecœur, seigneur d'Angoudessent, succeda à son frere aîné ès terres de Crevecœur, de Thois, &c. & mourut à l'âge de 22. ans. Il avoit épousé *Jeanne* de Rubempré, veuve de *Jacques* de Bourbon, bâtard de Vendôme, seigneur de Bonneval & de Ligni, & fille de *Charles* de Rubempré, & de *Louise* d'Ailli, dont il eut pour fille unique *Louise* dame de Crevecœur, de Thois, de Thiennes, &c. mariée 1°. en Janvier 1517. n'étant âgée que de 13. ans, à *Guillaume* Gouffier, seigneur de Bonnivet, amiral de France; 2°. à *Antoine* de Halluyn, seigneur de Piennes, Maignelais, &c. * *Voyez* le P. Anselme, *histoire des grands officiers*.

CREVECOEUR, (Philippe) seigneur d'Esquerdes, maréchal de France dans le XV. siecle, s'attacha au service de Charles *le hardi* ou *le temeraire*, duc de Bourgogne, pour lequel il combattit à la bataille de Montlcheri en 1465. Deux ans après, pendant la guerre contre les Liegeois, il eut la conduite des francs-archers de ce prince, qui le pourvut du gouvernement d'Artois, & l'honora du collier de la Toison d'or. Après la mort du duc de Bourgogne en 1477. il passa au service du roi Louis XI. qui lui donna le gouvernement de Picardie, & le fit chevalier de son ordre de saint Michel. Il soûmit plusieurs places de l'Artois; mais il ne fut pas heureux à la bataille de Guinegate près de Therouane, en 1479. Depuis ayant été fait maréchal de France en 1483. il commanda les armées du roi en Picardie, où il s'opposa aux forces que Maximilien d'Autriche y voulut faire entrer en 1486. & l'année suivante il fit prisonniers près de Bethune le duc de Gueldres & le prince de Nassau. Il surprit saint Omer & Therouane; mais il manqua Nieuport en 1489. Ensuite accompagnant le roi Charles VIII. à la conquête du royaume de Naples, il mourut à la Bresle près de Lyon en 1494. & son corps fut porté dans l'eglise de Notre-Dame de Bologne, où il est enterré. Philippe de Commines lui donne la qualité d'homme sage; & le roi Louis XI. un peu avant sa mort, le recommandant au dauphin son fils, lui conseilla de se servir du maréchal de Crevecœur, comme d'un sage & vaillant chevalier. * Commines. Mezerai.

CREUSE, *Crosa*, ou *Crosia*, riviere de France, a sa source dans la marche du Limousin, à une lieue au-dessus de Feletin. Elle passe à Aubusson, à Ahun, à Glenic où elle a par tout des ponts, & au-dessous de Froiselines, elle reçoit une autre petite riviere dite LA PETITE CREUSE. Celle-ci accrue par le Veiron, & par quelques autres ruisseaux, augmente la grande Creuse, qui coule à Argenton, puis au Blanc en Berri, & separe le Berri du Limousin & du haut Poitou. Elle s'avance ensuite à Isserre, à la Roche-Pozai, à la Haye en Touraine, au port de Pile, &c. puis ayant reçû la Gartampe, le Claise, & diverses autres rivieres, elle se jette dans la Vienne. * Papire Masson, *descript. flum. Gall.*

CREUSE, fille de CREON roi de Corinthe, fut mariée à *Jason*. Ce qui irrita si fort Medée, repudiée par Jason, que, pour s'en venger, elle remplit la maison royale de meurtres & de morts, par la force de ses charmes magiques. Creon perit miserablement; & Creuse fut consumée par les feux d'une robe empoisonnée de la main de Medée. * Ovide, *l. 7. metam. fab. 20. & suiv.*

CREUSE, fille de *Priam* & femme d'*Enée*, perit durant l'embrasement de la ville de Troye, dans le tems qu'elle fuyoit pour l'éviter. Virgile en fait mention dans le 2. livre de l'Eneïde, & feint qu'elle disparut, & fut transportée par Cybele. Quelques-uns prétendent qu'elle fut tuée par Enée même, de concert avec les Grecs, afin qu'il ne restât aucun de la race de Priam. D'autres disent qu'elle ne fut pas tuée, mais abandonnée par Enée; & de dessein formé, afin que cette femme ne fût point un obstacle à Enée dans la necessité où il étoit de chercher une nouvelle habitation, & un nouvel établissement dans des pays éloignés: ce qui ne peut gueres réussir que par un mariage.

CREUSE, fille d'*Erecthée*, roi des Atheniens, étoit femme de *Xuthus*, lequel ayant été chassé de la Thessalie, s'étoit refugié dans le Peloponese; elle fut mere d'Achæus & d'Ion. * Apollodor. *l. 1. c. 7.*

CREUSEN, bourg du cercle de Franconie en Allemagne, dans le marquisat de Culembach, à trois lieues de la ville de Barhut du côté du midi. * Mati, *diction.*

CREÜTZ, ville du royaume de Hongrie, est capitale du comté de Creutz, & est située sur la riviere de Hun, à douze lieues d'Agram, du côté du levant. * Mati, *Diction.*

CREUTZ, (le comté de) petite province d'Esclavonie en Hongrie. Elle s'étend d'orient en occident; depuis le comté de Possega, jusqu'à celui de Cillei. Celui de Varadin avec la Drave le bornent au nord; & celui d'Agram avec la Save au midi. Creutz, qui lui donne le nom, en est le seul lieu considerable. * Mati, *diction.*

CREUTZBURG, bourg de Silesie, est sur la riviere de Brinnitz, dans la principauté de Brieg, & à douze lieues de la ville de ce nom, vers le levant. * Baudrand.

CREUTZNACH, ville du cercle électoral du Rhin en Allemagne. Elle est dans le palatinat sur la Nahe, à trois lieues de son embouchure dans le Rhin, & de la petite ville de Bingen. Creutznach capitale d'une préfecture, qui a celle de Simmerin au nord, & celle de Meissenheim au midi, est separée par la Nahe en deux parties fortifiées & defendues par la citadelle de Kausemberg. La ville appartient toute entiere à l'électeur palatin; mais le marquis de Bade a sa part à la citadelle. * Baudrand.

CREWKERN, ville avec marché en Angleterre, capitale de son canton, est située sur les bords de la riviere de Parret, à 133. milles de la ville de Londres. * *Diction. Anglois.*

CRIASE ou PEIRASE, cinquiéme roi des Argiens, succeda à AGÉE, ou, AGUS son pere, l'an du monde 2392. & avant J.C. 1643. & regna 54. ans. Phorbas tint le sceptre après lui. * Jule Africain, *dans sa Chron.*

CRIBELLI, *cherchez* LEODRISIUS CRIBELLI.

CRICKHOWEL, ville d'Angleterre avec marché, dans la principauté de Galles, & dans le comté de Brecknok, est capitale de son canton. Le marquis de Worcester y a un château. Cette ville est à 148. milles anglois de Londres.

CRILLON (Louis DE BERTON DE) d'une illustre famille de Provence, chevalier de Malte, a été un des plus fameux capitaines du XVI. siecle. Il servoit dès l'année 1557.

Digitized by Google

& il se trouva au siege de Calais, n'étant âgé que de quinze ans & depuis il combattit contre les Huguenots dans les batailles de Dreux en 1562. de Jarnac en 1568. & de Moncontour en 1569. Après quoi faisant ses caravannes, il se distingua tellement à la bataille de Lepante en 1571. qu'on le choisit, quoique blessé, pour porter la nouvelle de la victoire que l'armée Chrétienne venoit de remporter, au pape & au roi de France. On le trouve deux ans après en 1573. au siege de la Rochelle, & dans presque toutes les autres rencontres considerables. Son extraordinaire bravoure lui attira l'estime d'Henri III. qui après l'avoir fait mestre de camp du regiment des Gardes, le nomma chevalier de ses ordres à la promotion de 1585. Crillon joignoit à plusieurs bonnes qualités un inviolable attachement pour son roi, qui prévalut en lui sur la haine qu'il avoit toûjours eue pour les Huguenots. Les belles apparences de la Ligue ne le seduisirent pas; & rien ne fut capable de le faire renoncer à la fidelité qu'il avoit promise à Henri III. qu'il servit utilement contre les faux zeles à la journée des Barricades, à Tours, & ailleurs. Le P. François Bening Jesuite, qui dans l'éloge funebre de Crillon, imprimé en 1616. à Avignon, sous le titre de *Bouclier d'honneur*, a décrit les principales actions de ce grand homme, observe qu'il fut conseiller d'état, & le premier colonel general de l'infanterie Françoise: mais il n'a pas dû posseder longtems cette derniere charge, qu'on croit communement avoir eté instituée par Henri III. pour le duc d'Epernon, qui la posseda effectivement sous ce regne. Lorsqu'Henri IV. fut parvenu à la couronne, Crillon lui fut aussi fidele qu'à son prédecesseur; il repoussa les ligueurs de devant Boulogne, & l'armée de Villars ayant investi Quillebœuf en 1592. il y entra lui troisiéme dans un petit bateau, répondit aux assiegeans lorsqu'ils sommerent la garnison, *Crillon est dedans & l'ennemi dehors*, & fit ensorte que le conseil de guerre se determina à défendre la place. Les grandes maladies dont il fut attaqué ensuite, ne lui permirent plus de servir aussi assiduement son roi, qui ne l'appelloit pas autrement que *le brave Crillon*: il en eut enfin une qui dura sept ou huit ans, & qui le mit au tombeau le 2. Decembre 1615. dans la 74. année de son âge. * Voyez *son eloge funebre*.

CRIM, ville de la petite Tartarie que l'on nomme aussi Tartarie de Crim, ou *Crimée*. Ce pays comprend toute la presqu'isle que les anciens nommoient *Chersonnese Taurique*, qui étoit habitée par les peuples appellés *Cimmeriens*. *Voyez* TARTARIE.

CRIMINAS (Antoine) Jesuite, nâquit à Sise dans le duché de Parme le 7. Fevrier 1520. fut reçu dans la compagnie de Jesus à l'âge de 22. ans par saint Ignace qui le destina d'abord à la mission des Indes, & l'envoya achever son noviciat & ses études à Conimbre. Il arriva à Goa au mois de Septembre 1545. d'où saint François Xavier l'envoya au cap de Camorin; il y travailla à la vigne du Seigneur avec un zele qui lui merita d'être le premier de sa compagnie qui avoit versé son sang pour J. C. en 1549. Les badages étant venus fondre sur Pumicaël qui étoit le lieu de sa mission, & les Portugais voulant l'obliger à se sauver dans un esquif, il ne put jamais consentir à abandonner son troupeau dans le tems où il avoit plus de besoin de lui, & comme un bon pasteur il donna sa vie pour les ouailles qui lui étoient confiées. * Alegambe. Orlandinus, *historia societatis Jesu*.

CRINIS, prêtre d'Apollon, dans l'isle de Crete, ayant negligé les sacrifices de ce dieu, en fut puni; car il ne put rien recueillir de tous ses bleds pendant une année, parce que les souris & les rats avoient mangé tous ses grains. Ce prêtre touché d'un si grand desastre, se remit à son devoir, & offrit avec beaucoup de religion les sacrifices ordinaires à Apollon. Ce prétendu dieu aussi-tôt, pour marquer à Crinis qu'il lui pardonnoit sa negligence passée, tua tous ces animaux à coups de fleches. D'où il lui est resté le nom d'Apollon *Smintheus*; car ceux de Crete nomment *Sminthes* les rats & les souris. * Jean Jacques Hoffman, *Lexicon. univers*.

CRINISUS, ou CRIMISUS, riviere dans la partie occidentale de la Sicile: on la nomme aujourd'hui *Il Belici destro*. Elle a sa source dans la vallée de Mazare à 25. milles de Palerme, & se décharge dans la mer de Tunis. Servius recite cette fable du fleuve Crinisus. Lorsque Laomedon eut refusé à Neptune & à Apollon la recompense qu'il leur avoit promise pour avoir bâti les murailles de Troye, Neptune irrité de cette injustice, envoya un monstre marin qui desoloit cette ville. L'oracle consulté sur ce malheur, répondit, que, pour s'en delivrer, il falloit exposer à ce monstre, un certain nombre de jeunes filles Troyennes. Hippotes, un des plus considerables d'entre les Troyens, craignant que le sort ne vînt à tomber sur sa fille Egeste, aima mieux l'exposer dans un vaisseau à la merci de la mer, & la soûmettre au danger de perir loin de lui, que de la voir devorer à ses yeux. Par bonheur elle aborda en Sicile, où, dit la fable, le fleuve Crinisus devint amoureux d'elle, & en jouit sous la forme d'un chien, ou, comme d'autres veulent, sous celle d'un ours. Il en eut Aceste roi de Sicile. * Virgile, *au cinquiéme livre de l'Eneide*.

Troia Criniso conceptum Flumine mater:
Quem genuit.

Servius, *in hunc locum*.

CRINITUS (Pierre) de Florence, vivoit vers l'an 1504. Il s'acquit beaucoup de reputation par son esprit & par son sçavoir. Son veritable nom étoit *Riccio*, comme l'assure Paul Jove. Il fut disciple de Politien & d'Ugolin Verrin, qui en fait mention, *l. 2.* Après la mort d'Ange Politien, il enseigna les belles lettres à Florence; mais se laissant emporter à la plus criminelle de toutes les brutalités, il corrompit les jeunes gens dont il avoit la conduite: ce qui fut cause de sa mort. Car étant à la campagne avec ses écoliers, & leur parlant un peu trop librement durant le repas; un d'eux, à qui le vin avoit échauffé la tête, lui donna un grand coup de bouteille sur le visage: cet affront fut si sensible à Crinitus, qu'il en mourut de déplaisir, en la 40. année de son âge. Paul Jove conte la chose un peu autrement. Il dit que Crinitus mourut vers l'an 1505. à la fleur de son âge, d'un saisissement qu'il eut d'une tasse d'eau fraiche, qu'un de ses disciples lui avoit jettée au visage au sortir de table, croyant se divertir avec lui. Il a composé des poësies en 2. livres. *De honesta disciplina* en 25. & *de Poetis Latinis* en 5. Il promettoit la vie des grammairiens & d'autres pieces que nous n'avons pas. Crinitus s'est exercé dans divers genres de poësies: ses vers ont été imprimés au premier tome des *délices des poetes Latins d'Italie*. Lilio Giraldi témoigne qu'ils ne sont pas entierement à rejetter, mais qu'ils ne valent pourtant pas mieux que sa prose. On retrouve dans ses vers le même genie, & les mêmes qualités d'esprit que dans ses autres compositions, beaucoup d'ostentation & de riches promesses, conçûes en des expressions souvent magnifiques, mais toûjours empoulées, qui ne produisent que du vent ou de la bagatelle. Borrichius trouve ce jugement de Giraldi un peu trop severe: quoi qu'il en soit, les poësies de Crinitus ne sont pas au goût de tout le monde. Les vies des poëtes Latins qu'il a données en cinq livres, sont écrites, si l'on en croit Paul Jove, avec érudition & avec travail. Mais, selon Vossius, il n'y a rien que de mediocre dans tout cet ouvrage, & pour dire plus, il n'y a rien qui ne soit même au-dessous du caractere de la mediocrité. * Paul Jove, *in elog. c. 55.* Hugolinus Verrinus, *l. 2. illust. Florent.* Lilius Giraldus, *l. 1. des poetes de son tems.* Gesner, *tom. II. biblioth. l. 7. part. 6.* Et encore Vossius, *des hist. Lat. l. 3. c. 12. pag. 673.* Olaüs Borrichius, *dissert. de poet. Lat. pag. 97.* Baillet, *jugemens des sçavans, Poëtes modernes*.

CRIOLES, CREOLES ou CREDOCES, nom que l'on donne aux familles descendues des premiers Espagnols, qui se sont établis dans le Mexique en l'Amerique. Il faut remarquer qu'il y a trois sortes d'Espagnols qui sont habitans de l'Amerique: les Espagnols, les Mestecies & les Crioles. Ces derniers sont en bien plus grand nombre que les deux autres; mais ils ne peuvent jamais parvenir à aucune dignité considerable. C'est ce qui fait qu'il y a une antipathie étrange entre ces anciens Espagnols & les Espagnols européens. La haine est si grande, que les Crioles recevroient, s'ils pouvoient, dans le pays quelque nation que ce fut de l'Europe, pourvû qu'à ce prix ils pussent se soustraire à la domination des Espagnols européens. Aussi les rois d'Espa-

gne veillent avec une attention extraordinaire, afin qu'aucun des Crioles ne soit viceroi, ni chef de la nation. * George Horn. *Orb. Polit.* Jean-Jacques Hoffman, *Lexic. univers. edit. de Leide en 1698.*

CRIONERO, riviere de la Natolie en Asie, prend sa source dans le mont Taurus, traverse la petite Caramanie, où elle baigne Candelor, & se décharge dans la mer Mediterranée à Side. * Mati, *Diction.*

CRISPE ou FLAVIUS JULIUS CRISPUS, fils de *Constantin* & de *Minervine* sa premiere femme, nâquit lorsque son pere étoit en ôtage auprès de Diocletien ou de Galere-Maximien, ce qui montre qu'on a eu tort de faire honneur de sa naissance à Arles. Constantin l'honora de la dignité de César avec Constantin *le jeune* son frere & Licinius *le jeune*, le 1. Mars 317. & il eut en même-tems le commandement des armées dans les Gaules, dont il chassa ou écarta les François & les Allemans, à qui il accorda enfin la paix en 320. Il eut ensuite le commandement de la flotte dans la guerre contre Licinius; & se montrant aussi habile sur mer que sur terre, il battit les ennemis au mois d'Août de l'an 324. mais peu après la malheureuse passion de Fausta sa belle-mere causa sa mort. Cette imperatrice qui voyoit avec peine en lui un prince capable de disputer la possession entiere de l'Empire à ses enfans, résolut pour le perdre, de l'accuser de l'avoir voulu suborner, & elle eut trop de facilité à le persuader à Constantin. Crispus sans être entendu, fut condamné à la mort; on l'empoisonna, & son innocence fut reconnue peu après. Il avoit épousé Helene, dont il eut un fils ou une fille l'an 322. Eusebe ne parle ni de la part qu'eut Crispus dans la guerre contre Licinius, ni de sa mort; sans doute pour ne pas défigurer l'éloge qu'il s'étoit proposé de faire de Constantin. C'est apparemment son silence qui a porté Evagre à nier cette mort, mais elle n'est que trop averée. * Zozime, *liv. 2.* Amm. Marcellin, *l. 14.* Eutrope. Philostorge. Sozomene, *liv. 1.* Aur. Victor. Sidon. Apollin. *liv. 5. epist. 8. liv. 7. epist. 18.*

CRISPE SALLUSTE, historien Latin, *cherchez* SALLUSTE.

CRISPE, chef de la synagogue des Juifs de Corinthe en Achaïe, lorsque S. Paul vint prêcher l'évangile dans cette ville, embrassa avec toute sa famille la foi de J. C. & fut baptisé par cet apôtre. On dit qu'il l'établit évêque d'Egine dans le golfe de Saron, dans les côtes de l'Attique. On fait sa fête au 4. d'Octobre. * *Act. ch. 18. v. 8. I. Corinth. c. 1. v. 14. Const. apolog. liv. 7. ch. 46.* Baillet, *Vies des Saints.*

CRISPIN, historien Grec, est auteur de la vie de S. Paternus, évêque de Lampsaque, que nous avons en latin dans Simeon Metaphraste, dans Surius & dans Bollandus, *tome I. au 7. Fevrier.* On ne sçait en quel tems il a vécu.

CRISPIN ou CRESPIN, (Jean) imprimeur à Geneve, natif d'Arras, vivoit dans le XVI. siecle, & sçavoit assez bien le droit & les belles lettres. Il s'établit à Paris, où il fut quelque tems clerc du celebre Charles Dumoulin, & se fit ensuite avocat au parlement. Depuis ayant fait amitié avec Theodore de Beze, il embrassa ses sentimens & se retira à Geneve vers l'an 1548. dans le dessein d'y faire profession ouverte de la prétendue reforme. Il s'y appliqua à l'imprimerie, & s'acquit de la reputation par plusieurs ouvrages qu'il y imprima, entre lesquels sont l'histoire des prétendus martyrs du Calvinisme, & un Lexicon grec & latin. Il mourut de la peste l'an 1572. Eustache Vignon son gendre, continua de conduire l'imprimerie de Crispin après sa mort. * Valere André, *biblioth. Belg.* Balduin, *in resp. ad Calv.* La Croix du Maine, *biblioth. Franç.* Melchior Adam, *in vita Bezæ, &c.* Poster. Scaligerana, *page 23.* Colomiez, *biblioth. chois. pag. 79. 80. 200.* Bayle, *diction. critiq. Voyez aussi* M. Baillet, *jugemens des sçavans sur les imprimeurs de France.*

CRISPO, (Tiberio) cardinal, archevêque d'Amalfi, né à Rome le 31. Janvier 1498. avoit beaucoup d'inclination pour les belles lettres; & par le progrès qu'il y fit, il s'introduisit chez le cardinal Farnese. Ce prélat ayant été élevé au pontificat, sous le nom de Paul III. donna plusieurs emplois importans à Crispo, & le fit enfin cardinal au mois de Decembre 1544. Depuis, Crispo fut encore pourvû de l'archevêché d'Amalfi, des évêchés de Sutri, de Sabine, &c. & mourut à Sutri le 6. Octobre 1566. en la soixante-neuviéme année de son âge. * Auberi, *histoire des cardinaux.* Petramellario. Victorel, &c.

CRISPUS, (Jean-Baptiste) theologien, & assez bon poëte, qui florissoit au commencement du XVI. siecle, étoit de Gallipoli dans le royaume de Naples. Les ouvrages de Crispus sont deux harangues sur la guerre contre les Turcs, imprimées à Rome l'an 1594. *in 4°. De medici laudibus, oratio ad cives Gallipolitanos*, imprimée à Rome l'an 1591. *in 4°.* La vie de Sannazar, imprimée à Rome l'an 1583. & réimprimée à Naples l'an 1633. *in 8°.* Le plan de la ville de Gallipoli, dedié à Flaminius Caraccioli, le 1. Janvier 1591. Mais le principal des livres de Crispus, est celui qui fut imprimé à Rome l'an 1594. *in fol. De ethnicis philosophis cautè legendis...* C'est un ouvrage de critique sur le discernement & la précaution qu'il faut apporter dans la lecture des philosophes. Possevin dit que cet ouvrage est très-bon, & qu'il n'y a point d'école dans toute la Chrétienté, où ce livre ne doive être lû & mis en pratique pour le bien du public, & celui des particuliers. Il ajoûte que cet auteur est un homme d'un jugement fort délicat & très-exquis. Et quant aux précautions & aux maximes qu'il apporte, elles sont tirées du fonds de la veritable philosophie, c'est-à-dire, de l'écriture sainte, des conciles, des saints peres & des theologiens; de sorte que, selon lui, il ne se peut rien lire de plus utile que ces regles, pour découvrir d'un côté les erreurs des philosophes; & de l'autre, la verité qu'on cherche dans la philosophie. Le P. Mersenne le cite comme un très-bon ouvrage. * Consultez *bibliotheca Neapolitana* du Toppi, *pag. 134.* Possevin, *Apparat. sacr. tom. 2. pag. 117.* Mersenne, à la fin de ses *observationes & emendationes in problemata Georgii Veneti in Genesim*; Bayle, *diction. critiq. 2. édit. 1702.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les critiques histor. c. 165. & 267.*

CRISSA, ancienne ville de Grece dans l'Achaïe, est entre les ruines de Delphes & le golfe de Salone, à une lieue & demie des deux. * Mati, *diction.*

CRISSAMIS, de l'isle de Cô, ayant apperçû un dragon qui lui enlevoit une de ses brebis, eut l'adresse de le tuer, & la nuit suivante il s'imagina voir ce même dragon qui lui demandoit la sépulture. Il se mocqua de ce songe, & perit, dit-on, peu de tems après avec toute sa famille. * Suidas.

CRITHEIS, mere d'*Homere*, natif de la ville de Cumes dans l'Eolie, province de l'Asie mineure, étoit fille d'*Atelles*, qui la laissa en mourant sous la conduite de son frere Meon. Celui-ci étant devenu amoureux de sa niéce, la rendit enceinte; pour couvrir son honneur, il la maria à *Phemius*, celebre grammairien de la ville de Smyrne. L'enfant fut nommé *Melesigne*, parce qu'il étoit né sur le bord du fleuve Melés, qui baigne les murs de cette ville, & prit ensuite celui d'*Homere*, qui signifie en grec *aveugle*, lorsqu'il eut perdu la vûe. C'est ce que rapporte Herodote; mais Aristote en parle autrement *dans le 3. liv. de sa poëtique.* * *Voyez* Homere; Plutarch. *in vita Homeri.*

CRITHON, un des principaux citoyens d'Ocante, ville d'Achaïe, refusa sa fille *Themisto* à Phricodeme qui la lui avoit demandée en mariage pour Philon son fils. Ce qui irrita tellement ce tyran, qu'il fit tuer tous les fils de Crithon, en presence de leur pere. * Polyen, *Stratagem. l. 8.*

CRITIAS, l'un des trente tyrans établis sur la ville d'Athenes, après qu'elle eut été prise par les Lacedemoniens, étoit un homme de naissance & d'esprit, adroit, éloquent, mais dangereux, avare, violent, & qui sembloit être né pour être le fleau de sa patrie. Après avoir porté Lysander à démolir les murailles d'Athenes, il y remplit tout de meurtres, & l'emporta sur ses collegues pour la cruauté. Ce fut encore lui qui procura la mort d'Alcibiade & celle de Theramenne, deux chefs dont la valeur menaçoit son autorité tyrannique. Il poussa l'inhumanité jusqu'à poursuivre les bannis d'Athenes, dans les lieux mêmes où ils s'étoient refugiés, & à empêcher par ses brigues qu'on ne les reçût dans aucune ville de la Grece. Cette violence fut un des principaux motifs qui les reunit en corps d'armée. Ils entrerent dans l'Attique, sous la conduite de Thrasybule, & attaquerent le port de Pyrée, où Critias fut tué en le défendant la premiere année de la XCV. olympiade, & 400. ans avant J. C. Philostrate a rangé Critias entre les anciens sophistes;

Digitized by Google

& d'autres auteurs ont vanté son éloquence, & lui ont attribué des sentimens impies sur la divinité. Nous ne doutons point avec M. Bayle, que Critias, fils de *Caleschrus*, qui composa des élegies & d'autres poëmes, ne soit le même que ce Critias, qui avant que d'usurper la tyrannie, avoit été disciple de Socrate. * Xenophon, *de fact. & dict. Socrat. de fest. Græcor. l. 2.* Pilostrat. *in vit. Sophist.* Corn. Nep. *in Thrasybul. & in Alcibiad.* Plutarch. *in Alcibiad.* Cicer. *in Bruto.* Bayle, *dict. critiq.*

CRITIAS, auteur d'un traité historique du gouvernement des divers peuples, & entr'autres des Lacedemoniens. Pollux le cite *l. 7. c. 13.* & Athénée, *l. 11.* Saint Clement d'Alexandrie en a conservé un beau fragment *au 6. l. des tapisseries*; & c'est apparemment encore cet écrivain que Plutarque cite dans les vies de Lycurgue & de Cimon.

CRITIAS, excellent medecin de Marseille, vivoit du tems de Neron. Il étoit aussi astrologue, & se servoit des éphemerides, & de la connoissance des astres pour la guérison & pour la nourriture des malades. Il gagna tant de richesses, qu'il laissa jusqu'à un million pour faire bâtir les murailles de sa ville; & une autre somme considerable pour en redresser d'autres. * *Consultez* Pline, *liv. 29. chap. 1.*

CRITIQUE, art de juger, que l'on applique particulierement au jugement que l'on fait, soit des ouvrages des auteurs, soit du sens ou de la maniere de lire quelques passages, soit de quelque point d'histoire. Les anciens grammairiens avoient specialement le nom de critiques. Leur art consistoit principalement à corriger les ouvrages des auteurs & à en juger. Politien, au rapport de Scioppius, a été le premier des critiques modernes, qui ait examiné & corrigé les anciens auteurs, en les faisant imprimer. Les grands critiques des derniers siecles ont été Erasme, Lipse, les deux Scaligers pere & fils, Budée, Turnebe, Saumaise, Casaubon & plusieurs autres. Il faut autant de bon sens que d'érudition, pour bien réussir dans la critique.

CRITIQUES, on donne ce nom à ceux qui font profession de juger des ouvrages d'esprit. C'est un mot grec qui vient de κρίνω, *juger*. Aristarque & Zoïle ont été les plus fameux Critiques de l'antiquité; mais il y a une grande difference entre ces deux grammairiens: car le premier étoit sçavant & judicieux, & le second étoit un critique passionné & médisant. La réputation d'Aristarque étoit si bien établie, que lorsqu'il entreprit la correction des poëmes d'Homere, sa censure fit recevoir tout ce qu'il y approuvoit, & rejetter tout ce qu'il y condamnoit. Zoïle au contraire fit une critique de ce même poëte, de Platon, & d'Isocrate, avec tant d'emportement & de temerité, que son nom est devenu odieux, & a été donné depuis aux critiques impertinens, & jaloux de la gloire des bons auteurs. Quoiqu'on ne soit pas sûr ni du lieu ni du tems de sa mort, on convient assez qu'elle a été violente, en punition de sa temerité & de son envie. Ceux qui l'ont fait passer de Grece en Egypte ont écrit que Ptolomée *Philadelphe* le fit pendre; ceux qui l'ont fait aller en Asie, disent qu'il fut brûlé tout vif à Smyrne; & ceux qui l'ont laissé dans son pays, rapportent qu'il y fut lapidé. On a vû dans le XVII. siecle certains critiques présomptueux, qui s'étoient imaginés pouvoir entreprendre impunément la censure de nos plus celebres écrivains: mais la severité du parlement & des magistrats de la police a reprimé leur hardiesse & leur insolence. On peut voir dans la sentence du prevôt de Paris du 7. Juin 1614. ce qui est arrivé au faux Gallus pour avoir entrepris de faire la critique de l'histoire du president de Thou; & dans la sentence du 25. Octobre 1646. aussi-bien que dans le recueil des arrêts donnés en faveur du clergé, ce qu'il en a coûté au faux Romanus, c'est-à-dire, au pere Vavasseur, Jesuite, pour s'être mêlé de censurer la prose & les vers de M. Godeau évêque de Vence. Les critiques outrés, qui ont échappé à la justice des princes & des magistrats, n'ont pû éviter la haine du public qui les a notés d'infamie. Les noms d'Anitus, de Melitus, & de Lycon ont été odieux parmi les anciens, à cause de la hardiesse qu'ils avoient eue de critiquer Socrate. Et de notre tems la memoire de Gaspard Scioppius semble être en horreur à tous les sçavans, tant aux Catholiques, qu'aux Heretiques, pour l'effronterie avec laquelle il a attaqué les écrits & les personnes que l'on considere le plus dans la république des lettres; comme de Thou, Scaliger, Vossius, le pere Strada, &c. Il y a eu même des sçavans dans le XV. & le XVI. siecle, à qui une critique téméraire a fait perdre la vie. On est presque assuré que le celebre mathematicien Regiomontanus, c'est-à-dire, Jean Muler de Konisberg, fut empoisonné par les enfans de Georges de Trebizonde, parce qu'il avoit censuré les écrits de leur pere. Personne n'ignore l'assassinat de Ramus, executé par les pratiques de Carpentier qui prétendit venger ainsi l'honneur d'Aristote, que Ramus avoit attaqué avec emportement; & l'on prétend que la crainte du même traitement fit mourir le celebre Denys Lambin un mois après, parce qu'il avoit eu plusieurs prises avec le même Carpentier pour le même sujet. François Robortel ayant censuré quelques ouvrages de Baptiste Egnace Venitien, pensa être tué d'un coup de bayonnette, qu'Egnace lui donna dans le ventre, pour répondre à sa critique. Georges de Trebizonde s'étant appliqué à censurer les écrits de Platon, fut tellement humilié par les réponses du cardinal Bessarion, qu'il en perdit l'esprit, & devint l'objet de la risée des uns, & de la compassion des autres. Ceux qui veulent s'acquerir de la gloire par leur critique, doivent avoir plusieurs qualités excellentes qui se trouvent assez rarement dans une même personne. La plus importante est le jugement, c'est-à-dire, le bon sens & la justesse de l'esprit dans le discernement du vrai & du faux, du bon & du mauvais. Il faut encore qu'un bon critique ait de la science & de l'integrité, & qu'il soit exempt de toutes sortes de préjugés & de préventions. *Voyez* les jugemens des sçavans de M. Baillet, *Tom. I.*

CRITIQUES de l'histoire Byzantine. On a choisi pour former ce beau corps d'histoire, ceux qui ont le mieux travaillé sur chacun des auteurs qui le composent. Ainsi il suffira de les nommer pour les faire connoître.

1. Charles de CHANTECLER, Henri de VALOIS, & Philippe LABBE, ont fait les notes & les corrections qu'on y a imprimées sur les *extraits des ambassades*, recueillis par les ordres de Constantin *Porphyrogenete*.

2. Phil. LABBE en a fait sur ce qu'il y a d'*Olympiodore*, de *Candide l'Isaurien*, de *Theophane*, & de *Suidas*.

3. Jean MEURSIUS, sur *Hesychius*, l'illustre, touchant l'origine de Byzance.

4. Claude MALTRAIT, Jesuite, sur le *Procope* entier, & Nicolas ALAMANNI, sur les *anecdotes* en particulier.

5. Bonaventure VULCANIUS, sur l'*Agathias* de l'histoire de l'empereur Justinien.

6. Jacques PONTANUS, Jesuite, & Charles-Annibal FABROT, celebre avocat d'Aix en Provence, sur le Theophylacte *Simocatte*.

7. Matthieu RADERUS, & Phil. LABBE, tous deux Jesuites, sur la *chronique d'Alexandrie*, mais l'imprimerie du Louvre n'a point encore donné le jour à cet ouvrage.

8. Jacques GOAR, celebre Jacobin, sur le *George Syncelle*. On dit que Jean-Baptiste Hautin, conseiller au châtelet y avoit aussi travaillé, & qu'on avoit pareillement quelque chose du pere Petau; mais on n'en a rien vû.

9. Jacques GOAR, & François COMBEFIS, Jacobin, sur *Theophanes le confesseur*: On dit que J. Baucard ou Bouchard avoit commencé quelque chose sur cet auteur.

10. Denys PETAU, Jesuite, sur *Nicephore*, patriarche de Constantinople.

11. Guillaume XYLANDER, Jacques GOAR, & Charles-Annibal FABROT, sur *Georges Cedrene*.

12. Jacques GOAR, & Charles-Annibal FABROT, sur *Jean Scylitze Curopalate*.

13. Jean LEUNCLAVIUS, & Philippe LABBE, sur *Michel Glycas*.

14. Charles du Fresne, sieur DU CANGE, sur *Jean de Zonare*. Il a été imprimé au Louvre en 1685. avec les notes que Jerôme WOLFIUS, Jacques GOAR, & Phil. LABBE avoient données sur cet auteur.

15. Pierre POSSIN, ou de Poussines, Jesuite, sur *Anne Comnene*.

16. Charles du Fresne, sieur DU CANGE, sur *Jean Cinnamus*.

17. Jean MEURSIUS, Jean LEUNCLAVIUS, Charles-Annibal FABROT, & Leon ALLATIUS, sur *Constantin Manassès*.

18

18. Jerôme Wolfius & Charles-Annibal Fabrot, sur *Nicetas Acominat*, dit *Choniates*.

19. Theodore Douza, & Leon Allatius, sur *Georges Logothete Acropolite*, sur la chronologie de *Joel*, & sur *Jean Camanus*.

20. Pierre Polsin, Jesuite, sur *Georges Pachymere*, incorporé à cette histoire, quoique de l'édition de Rome. On se disposoit, dit M. Baillet, à donner au Louvre en 1685. la version de *Jean Tarin*. Jerôme Wolfius, le pere Petau & Leon Allatius avoient fait aussi des notes & des corrections sur cet auteur.

21. Jean Meursius, sur *Theodore Metochite*.

22. Jerôme Wolfius, & Charles-Annibal Fabrot, sur *Nicephore Gregoras*.

23. Jacques Pontanus, & Jacques Gretser, Jesuites, sur *Jean Cantacuzene*.

24. Charles-Annibal Fabrot, avec la version de Conrad Clauser, sur *Laonique Chalcondile*.

25. Ismaël Bouilliaud, celebre mathematicien, sur la chronique anonyme *des Turcs*.

26. Jacques Pontanus, Jesuite, sur *Georges Phranze*.

27. Jacques Gretser, Jesuite, Jacques Goar, Jacobin, avec quelque chose de Muret, & du Dujon, quoique peu estimé, sur *Georges Codin*.

28. Pierre Lambec, bibliothecaire de l'empereur sur le même *Codin*, des origines & antiquités de Constantinople.

29. Leon Allatius, sur *Georges Hamartole*, ou le Pecheur.

30. Le même Allatius, sur le *Continuateur* de Theophanes, que quelques-uns croient être *Leonce de Byzance*.

31. Pierre Possin, Jesuite, & Charles du Fresne du Cange, sur le *Nicephore Brienne*, imprimé avec le Procope: mais ce qu'a fait M. du Cange est avec le Cinnamus.

32. François Combefis, sur *Leon le grammairien*, imprimé avec Theophane, sur le *Continuateur* de *Constantin Porphyrogenete*, & divers autres monumens de l'histoire Byzantine.

33. Ismaël Bouilliaud, sur l'histoire de *Ducas*, imprimée avec Georges Acropolite.

34. Boivin, sur la continuation de *Zonare* & autres traités historiques.

35. Anselme Banduri de Raguse, moine Benedictin, sur les auteurs & monumens qu'il a donnés sous le titre d'*Imperium Orientale*, en deux volumes *in fol.* imprimé à Paris en 1711.

De tous ces critiques, les deux plus considerables sont le pere Goar, qui étoit très-bien versé dans ce qui regarde l'histoire de l'église Orientale, dont nous avons encore des notes critiques sur l'*eucologe* des Grecs. Le second est M. Fabrot, très-habile jurisconsulte, qui a donné au public l'édition des *Basiliques*, en six volumes; de toutes les œuvres de Cujas en dix volumes; des instituts de *Theophile*, avec des notes. Il a fait encore des remarques sur Theod. *Balsamon*, sur l'histoire ecclesiastique, & sur les vies des papes d'*Anastase* le Bibliothecaire, sur quelques titres du code *Theodosien*, l'*Usure* contre Saumaise, & quelques traités sur d'autres matieres de droit. * Baillet, *jugemens des sçavans sur les critiques grammairiens, ch. 603. pag. 577.*

CRITIQUES dauphins, que l'on appelle aussi Scholiastes ou Interpretes Dauphins. C'est par l'ordre de Louis XIV. pour l'usage de Monseigneur le Dauphin son fils, sous la conduite de M. de Montaulier & M. de Bossuet, évêque de Meaux; & suivant les avis de M. Huet, que ceux à qui l'on a donné ce nom, ont travaillé sur differens auteurs prophanes.

L'Abbé Danet (Pierre) a donné le *Phedre* en 1675. revû, corrigé & augmenté par le P. F. ** prêtre de l'Oratoire, en 1726. & un *Dictionaire latin-françois*, un *françois-latin*; & il est aussi auteur du *Dictionaire françois des antiquités romaines & grecques*.

Daniel Crispin a donné le *Salluste* en 1674. & l'*Ovide* en 1689.

Nicolas le Camus a donné en 1675. le *Terence*.

Nicolas Courtin, le *Cornelius Nepos* en la même année.

Le P. Robert Riguez, Jesuite, a donné le *Velleius Paterculus* en la même année.

Le P. la Rue, le *Virgile* en la meme année.

Le P. Joseph Cantel, Jesuite, mort en 1684. a publié le *Justin* en 1677. & le *Valere-Maxime* en 1679.

Le P. Michel Tellier, Jesuite, a publié le *Quinte-Curce* en 1678.

Pierre Danet a donné le *Plaute* en 1679.

Michel la Faye a donné le *Manilius*, avec des notes de M. *Huet*, en 1679.

Louis Desprez a donné le *Juvenal* & le *Perse* en 1684. & l'*Horace* en 1691.

G. Pyron a donné le *Claudien* en 1677.

Vincent Collesson a donné le *Martial* en 1680.

Jean Doujat a donné le *Tite-Live*, avec les supplémens de Freinshemius, des commentaires & des corrections fort amples en six volumes en 1679.

Jacques de la Baune, Jesuite, a donné les *Panegyrici veteres* en 1671.

Ce critique s'est distingué entre les autres par son érudition, qui paroît dans l'éclaircissement de quantité de faits historiques & chronologiques du bas Empire & dans quelques autres points de critiques.

Anne le Fevre, femme de M. Dacier, a donné le *Florus* en 1674. l'*Aurelius Victor* en 1680. le *Dictys Cretensis* en 1681. & l'*Eutrope* en 1683. sans parler du *Callimaque* grec.

André Dacier, de l'académie Françoise, a donné *Pompeius Festus*, & *Verrius Flaccus* en 1681.

Philippe Dubois, de l'académie Françoise, a donné *Catulle*, *Tibulle* & *Properce* en 1685. deux vol.

Augustin Babelon a donné le *Suetone* en 1684.

Le P. Charles Merouville, Jesuite, a donné en 1684. en trois volumes *Ciceronis orationes*, où il donne une bonne analyse de chaque oraison de Ciceron, avec une explication courte & nette des endroits difficiles, & des principaux points d'érudition.

N. Pichon a donné le *Tacite* en 1684. quatre vol.

Jean Hardouin, Jesuite, a donné le *Pline* en trois volumes *in folio*.

Jacques Proust, Jesuite, l'*Aulu-Gelle*.

On peut joindre à ces auteurs le P. Rodelle, (Pierre) Jesuite, qui a suivi la même methode dans son édition d'*Horace* faite en 1680.

On a encore le *Lucrece* par M. de la Faye, en 1680. le *Boece*, par Pierre Cailli, professeur à Caën, en 1680. le *Prudence*, par le P. Chamillard, Jesuite, en 1687. les *commentaires de César*, par Godouin, en 1678. le *Stace*, par Claude Beroald, en 1685. deux volumes; l'*Apulée*, par Julien Fleuri, chanoine de Chartres, en 1688. & l'*Ausone*, par le même, revû, corrigé & augmenté par M. Souchai, de l'académie des belles lettres, en 1730.

Voici ce qu'on a observé dans l'édition des livres à l'usage du Dauphin: on y a premierement donné le texte, dont on a fait ensuite une paraphrase suivie de notes, & à la fin de l'ouvrage des index, contenant generalement tous les mots contenus dans l'ouvrage, & renvoyés à leurs pages. Ils ne sont pas tous de la même force, ni d'un merite égal. * Baillet, *jugemens de sçavans sur les critiques grammairiens*. Bayle, *diction. critiq. & république des lettres, Sept. 1640.*

CRITOBULE, medecin celebre, vivoit sous la CX. olympiade, 340. ans avant J. C. Il tira si adroitement une fleche d'un œil de Philippe de Macedoine, qu'on ne pouvoit juger qu'il eût été blessé. Peut-être est-ce le meme dont parle Quinte-Curce, *l. 9. c. 4.* qui guérit Alexandre d'une dangereuse blessure qu'il reçut à l'attaque de la ville des Oxydraques, ou plûtôt des Malles, ainsi que l'observe Arrien, *liv. 4.* Pline fait mention de lui dans le septiéme livre de son histoire naturelle, *ch. 37.*

CRITOBULE, fils du philosophe *Criton*, & disciple de Socrate, dont parle Diogene Laërce dans la vie de Criton, *l. 4.*

CRITODEME, ancien écrivain, dont Pline seul fait mention, *liv. 7. ch. 56.* Ce qu'il en dit, montre que cet auteur est contemporain de Berose, puisqu'il comptoit quatre cens quatre-vingts ans depuis l'ere de Nabonassar, dont la seconde année est fixée à la seconde année de la VIII. olympiade.

CRITOGNATE, seigneur Auvergnat, se déclara pour la liberté de sa nation, & suivit la fortune de Vercingentorix. L'armée Gauloise que César tenoit assiegée dans Alexi ou

Alesia, (maintenant Alise dans le duché de Bourgogne) venant à manquer de vivres, & la plûpart des avis allant à se rendre, ou à faire une sortie genereuse pour mourir les armes à la main, Critognate dit qu'il ne pouvoit approuver ni l'un ni l'autre; que ceux qui avoient été du premier avis, ne meritoient pas le nom de Gaulois, puisqu'ils vouloient se jetter dans une servitude honteuse; & que les autres qui vouloient mourir les armes à la main, paroissoient ne chercher la mort, que pour se délivrer bientôt de l'incommodité d'un siege, ce qui étoit une foiblesse; que pour lui il étoit d'avis de porter la défense à toute extrémité, & d'imiter en cette rencontre le courage des anciens Gaulois qui, se voyant renfermés dans leurs villes & réduits à une extrême necessité par les Teutons & les Cimbres, se nourrirent de ceux qui n'étoient pas en âge de combattre. On prit cette résolution, & les Gaulois furent bientôt secourus, mais inutilement; car ceux qui vinrent pour les dégager, ne purent jamais forcer les retranchemens des Romains. * J. Cæsar, *de bel. Gal. lib. 7.*

CRITOLAUS, historien Grec. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Il rendit son nom recommandable par un traité des Epirotes, dont Plutarque cite le troisiéme livre. Il composa aussi un ouvrage d'astronomie, intitulé *Phenomenes*, que le même Plutarque cite encore dans la vie de Pericles. Aulu-Gelle qui en a fait de même mention, & qui en cite un endroit considerable, *liv. 11. ch. 9.* parle aussi d'un CRITOLAUS peripateticien, & marque qu'il fut envoyé à Rome avec Diogene le stoïcien, & Carneade l'académicien. Macrobe dit le même dans le premier livre des Saturnales. Il est difficile de dire si l'historien & le philosophe ne sont qu'un même homme. Il est sûr qu'il y a plusieurs auteurs de ce nom, & entr'autres un grammairien cité dans l'étymologie. * Plutarch. *in parall. c. 6. & 9.* Aulu-Gelle, *liv. 9. c. 5. liv. 7. c. 14. & liv. 11. c. 9.* Diogene. Vossius, *&c.*

CRITOLAUS, fils de Reximachus, citoyen de la ville de Thegée en Arcadie, étoit l'aîné de deux autres freres, avec lesquels il combattit contre les trois fils de Damostrate, citoyen de Phenée, autre ville d'Arcadie, pour terminer par ce combat la guerre qui duroit depuis longtems entre ces deux villes. Les deux freres de Critolaüs étant demeurés sur la place, après avoir blessé leurs adversaires, Critolaüs tua son homme nommé Demotique, & les deux blessés. Lorsque ce vainqueur fut retourné chez lui, sa sœur Demodice qui étoit promise à Demotique, s'abstint seule de se rejouir de sa victoire, ce qui irrita si fort Critolaüs, qu'il la tua. Sa mere l'accusa devant le senat de la ville: mais les Tegeates ne purent se résoudre à condamner un homme qui venoit de leur rendre la liberté & d'assurer leur puissance contre leurs ennemis. On dit qu'étant general des Achéens, il s'empoisonna de chagrin d'avoir été vaincu au passage des Thermopyles par Cec. Metellus, la troisiéme année de la CLVIII. olympiade, & 146. ans avant J. C. * Plutarch. *in parall.* Tite-Live. Pausan.

CRITON, medecin, disciple d'Acron d'Agrigente, vivoit sous la LXXXVIII. olympiade, l'an 428. avant J. C. Ce Criton dégrada la medecine, jusqu'à la faire servir à l'embellissement des corps. C'est-à-dire, qu'il fut medecin de toilette, & qu'il composa des fards pour procurer & conserver la beauté. Il laissa même des préceptes sur cet art, où l'on ne voit rien que de très-vain, pour ne rien dire de plus.

CRITON, Athenien, philosophe, vivoit sous la XCIV. olympiade, vers l'an 404. avant J. C. Il étoit un des disciples les plus zélés de Socrate; & il en eut un si grand soin, qu'il lui fournissoit tout ce dont il avoit besoin. Critobule, Hermogene, Ctesippe & Epigenes ses enfans, furent les disciples de ce grand homme. Criton composa dix-sept dialogues, dont Diogene Laërce rapporte les titres *au liv. 2.* * Xenophon, *de fact. & dict. Socratis, lib. 1.*

CRITON, pythagoricien, florissoit sous la LXX. olympiade, vers l'an 500. avant Jesus-Christ.

CRITON, (Quintus) historien, né à Pierée dans la Macedoine, apparemment depuis la venue de Notre-Seigneur, puisqu'aucun ancien auteur n'en fait mention, composa plusieurs ouvrages, dont nous n'avons que les noms. Julius Pollux, *liv. 10.* cite son *histoire de Messene.* Etienne Suidas, son *histoire des Getes.* Le dernier nomme encore une *histoire de Pallene*, une *de Perse*, une *de Sicile*, *la description de Syracuse*, l'*origine de la même ville*, un *traité de l'empire des Macedoniens.* * Vossius, *lib. 3. de hist. Græc. pag. 3. 9.*

CRITON, (Jacques) Ecossois, vivoit sur la fin du XVI. siecle. Il étoit fils de *Robert* de la famille royale de Stuart, & avoit fait de si merveilleux progrès dans la connoissance de toutes sortes de sciences & d'arts, qu'il passoit pour un prodige. On dit qu'à l'âge de vingt-un ans il parloit de dix sortes de langues, sçavoit la philosophie, la theologie, les mathematiques, les belles lettres, jouoit très-bien des instrumens, sçavoit danser, monter à cheval, faire des armes, & possedoit enfin toutes les bonnes qualités qu'un jeune homme pourroit souhaiter. Les guerres civiles pour la religion l'ayant obligé de sortir de son pays, il se retira en Italie & alla à Venise. De-là il fit un voyage à Padoue, où les plus habiles docteurs qui y étoient alors, admirerent le genie merveilleux de ce jeune homme, qu'ils connurent dans les entretiens particuliers, & dans les disputes publiques. Quelque tems après Criton revint à Venise, & y soûtint des theses publiques sur toutes sortes de sciences: ce qui renouvella en sa personne le prodige qu'on avoit autrefois admiré en Pic de la Mirandole. Etant allé à Mantoue, pour y faire plaisir au duc Guillaume de Gonzague, il y fut tué par un accident funeste. Jacques Criton se promenoit tout seul durant la nuit, comme c'est la coûtume des Italiens, n'ayant que son épée & une guittare. Le prince Vincent l'ayant rencontré en cet état, voulut éprouver si ce jeune homme avoit autant de courage que d'esprit. Il commanda à deux de ses gens qui l'accompagnoient de le charger, & se mit en état de les soûtenir. Criton poussa si bien ses aggresseurs, qu'il les obligea de prendre la fuite; & se retournant vers le prince, qu'il ne connoissoit pas, il le mit en état de ne pouvoir se tirer d'affaire, qu'en se faisant connoître. Le jeune homme en fut au desespoir; il se jetta aux pieds de Vincent, pour lui demander pardon; & ce prince outré de ce qui venoit d'arriver, lui donna brutalement un coup d'épée, qui le jetta mort par terre. C'étoit au commencement du mois de Juillet de l'an 1583. qui n'étoit que le vingt-deux de l'âge de Criton. * Alde Manuce, *in not. in epist. dedic. paradox. Cicer.* Joannes Impetialis, *in musæo hist. &c.*

CRITON, (Jacques) professeur en langue grecque dans le college royal à Paris, avoit épousé la fille d'Adam Blacudæus, Ecossois, & conseiller au présidial de Poitiers. Il mourut le 8. Avril 1611. * Bayle, *diction. critiq.*

CRITON, prince des Rugiens, bâtit la ville de Lubeck, & fut un cruel persecuteur des Chrétiens. Après avoir tué Buthucé, prince des Obortites, il s'empara de ses états. Mais Henri, frere du défunt, vengea sa mort en tuant Criton. Il fut aidé dans cette entreprise par Flavine femme de *Criton*, que Henri épousa ensuite. A celui-ci succeda RAZON, ou son fils, ou son parent, prince belliqueux, fondateur de Rozebourg, dans le XII. siecle. * Phil. Jac. Spener, *syll. genealog. hist. in familia Vandalica.*

CRITOPULE, *cherchez* METROPHANE.

CRIVELLI, (Alexandre) cardinal, étoit de Milan, de la famille qui a donné à l'église le pape Urbain III. Il étoit fils d'*Antoine*, comte de Lumelio, & porta d'abord les armes pour l'empereur Charles V. auquel il rendit de grands services. Depuis ayant quitté cet exercice, il devint senateur du conseil souverain de Milan. Il étoit déja marié & avoit trois fils, *Antoine*, *Jerôme* & *Louis* Crivelli. Il perdit sa femme un peu après que Pie IV. eut été fait pape. Ce pontife qui avoit toujours eu beaucoup d'amitié pour Alexandre Crivelli, l'appella pour lors à Rome, lui donna les évêchés de Cariate & de Girace dans le royaume de Naples, ensuite l'envoya nonce en Espagne, & lui donna enfin le chapeau de cardinal en 1565. A son retour, Crivelli logea à Milan dans l'archevêché avec saint Charles; & ce fut dans ce tems que Farinula voulant assassiner le saint archevêque, s'arrêta dans la chapelle où il le croyoit seul. Le voyant à genoux avec le cardinal Crivelli, il craignit de prendre l'un pour l'autre. Ce dernier mourut à Rome le 22. Decembre de l'an 1574. * Auberi, *hist. des Card.* Petramellario, &c.

CROATIE ou CHROBATIE, est le nom que les Grecs donnoient au pays voisin des monts Crapack ou Chrobates

qui séparent la Hongrie de la Pologne. Une nombreuse troupe des habitans de ces montagnes les ayant quittées vers l'an 610. de J. C. Heraclius leur permit de s'établir dans la Liburnie, & dans la partie la plus proche de la Dalmatie, que les Avares avoient envahie. Leurs chefs étoient cinq freres, dont l'un fut pere de Porga, qui demeura seul maître du nouveau peuple avec le titre de ban, ou duc. Le pays qu'ils occuperent, appellé depuis Croatie, s'étendoit le long des côtes depuis l'Istrie jusqu'à la riviere Cettina, & il étoit borné à l'Orient par la Save, par l'Unn, & par une ligne tirée des sources de l'Unn à celles de Cettina. Les Croates se contentant d'en occuper ce que les Avares en avoient occupé avant eux, laisserent aux empereurs Grecs les isles voisines, & quelques places du continent de la Dalmatie enclavée dans leur état, comme Trau, Spalato, & d'autres encore. Ils permirent aussi dès-lors qu'on leur prêchât la religion Chretienne, & plusieurs d'entr'eux reçurent le batême; mais le paganisme ne fut aboli parmi eux que du tems de Basile de Macedoine, Porin étoit alors ban de Croatie. On ne sçait quand cette province devint membre du royaume de Dalmatie; mais on apprend que sous le regne de Charanemir, les François s'en rendirent les maîtres, & que ce roi fut tué en les combattant. On nomme ces bans de Croatie, qui reconnoissent la souveraineté des empereurs d'Occident: *Borna*, appellé duc de Dalmatie & de Liburnie par nos historiens en 817. *Ladusclas*, son petit-fils en 821. *Mislas* ou *Musclas*; *Tirpimir* en 837. *Crescimir*, fils de *Tirpimir*. Ce fut du tems de celui-ci, ou de son predecesseur, que Crepimir roi de Dalmatie reprit la Croatie, & qu'il en chassa les François après une rude guerre qui dura sept ans. Ce roi laissa la Croatie à ses bans. Crescimir eut un fils nommé *Moroslas*, qui, après quatre ans de regne, fut tué par *Pribun*. Celui-ci se revolta contre Rodoslas, roi de Dalmatie, qui entra dans la Croatie avec Ciaslas son fils, & la ravagea toute entiere. Ce sont-là les malheurs de la Croatie, dont a parlé Constantin Porphyrogenete, qui la dépeuplerent, parce que Ciaslas fit vendre les prisonniers de guerre. Ciaslas étant mort tous les bans se rendirent indépendans: on nomme ceux-ci dans la Croatie, *Porin*, qui vécut vers l'an 868. du tems de Basile de Macedoine, & du roi Paulimir, à qui il se soumit apparemment comme les autres bans; Domogaii: ce fut de son tems, ou de celui de son prédecesseur, que l'empereur Basile permit aux Croates de se faire payer un tribut par les habitans des isles & des enclaves. Paulimir étant mort, lui ou son successeur *Sedesclas*, qui chassa ses enfans, fut indépendant. Sedesclas fut chassé luimême par *Branimir*. Le pape Jean VIII. écrivit à l'un & à l'autre de ces bans, qu'il appelle comtes des Esclavons, en 879. ce qui fait voir que c'est à cette année qu'on doit fixer la fin de l'un, & le commencement de l'autre. André Dandulo, qui les appelle princes des Esclavons, insinue aussi qu'ils étoient maîtres de la Paganie, ou Narenta, puisque les Venitiens se prirent à eux de tous les desordres commis par les corsaires de Narenta. On trouve après Branimir, un *Iliac-Benne*, & en 912. *Michel*, qui peut être le même que *Cidomir*. Ce Cidomir maria sa fille à Tiescemir roi legitime de la Dalmatie, qui n'en occupoit que très-peu de places dans la partie la plus meridionale; & de ce mariage naquirent deux enfans mâles. Crescimir & Predemir, qui rentrerent dans tous les états que Paulimir leur ayeul avoit possédés. On nomme quelques-uns des bans de Croatie, qui la gouvernerent depuis sous l'autorité des rois de Dalmatie. *Prebinna Gussich*, & *Godomir*, sous le regne de Dircislas; *Pierre*, qui eut des démêlés avec le roi Slavison, vers l'an 1073. *Lasimir*, qui lui succeda, & devint en 1075. roi de Dalmatie. Les Hongrois ayant détruit ce royaume après sa mort, furent toujours depuis maîtres de ce qu'on appelle encore presentement la Croatie, c'est-à-dire de cette partie de la Croatie, qui est au nord de la Zermagna. Le reste leur fut disputé long-tems par les Venitiens, qui en sont demeurés maîtres, & l'on commença dès le XIV. siecle à regarder tout ce qui est au-delà de cette riviere jusqu'à la Cettina, comme une portion de la Dalmatie. *Voyez* DALMATIE.

* Constantin Porphyrog. *du gouvernement de l'empire.* Le Prêtre de Dioclée, *hist. de Dalmatie.* André Dandulo, *annales MSS.* Jean Lucius, *de la Dalmatie.* Du Cange, *famill. Bysant.*

☞ Ces deux derniers auteurs n'ayant pû concilier Constantin Porphyrogenete avec le prêtre de Dioclée, parce qu'ils confondoient les rois avec les bans, & qu'ils ignoroient combien de tems les rois de Servie ont été maîtres de la Dalmatie, ont commis une infinité de fautes & dans l'histoire & dans la chronologie. On a rectifié tout, & concilié parfaitement ces deux écrivains, en remarquant d'une part que Constantin Porphyrogenete ne parle de l'état de la Servie, que depuis le regne de Basile jusqu'à son tems; & de l'autre que le prêtre de Dioclée s'est borné à donner la suite des rois de Dalmatie, sans s'arrêter à décrire ce qui arriva pendant le tems qu'ils ne jouissoient pas. Les annales MSS. de Dandulo ont fourni les noms de bans de Croatie qu'on ignoroit jusqu'à cette heure.

CROC, roi des Allemans, qui ravagea les Gaules, *cherchez* CHROCUS.

CROCODILE. Le crocodile est un animal amphibie, qui se nourrit dans les joncs, sur le rivage des grandes rivieres, & qui vit partie dans l'eau, & partie sur la terre. Il a la figure d'un lezard, une grande gueule, quatre pieds courts, mais bien garnis d'ongles, les yeux semblables à ceux d'un cochon, & une queue fort longue. Sa peau est si dure, que le trait d'une arbalêtre ne la peut percer; mais sous le ventre il a la peau tendre. Cet animal est hardi, & ennemi de l'homme. On dit qu'il a l'adresse de jetter de l'eau aux endroits où l'on peut descendre dans le Nil, (ou pour s'y laver, ou pour y prendre de l'eau) afin de rendre le chemin glissant, & de se mettre en état, si quelqu'un vient à y tomber, d'en faire plus aisément sa proie. Il est fort bas sur ses pieds, rampant presque à terre, il vit longtems, & fait ses œufs sur la terre, quelquefois jusqu'au nombre de plus de cinquante. Il y en a de fort grands, & qui ont devoré des enfans entiers. Il s'en trouve de si monstrueux dans les Indes, qu'un homme de la plus haute taille pourroit demeurer debout entre les mâchoires, quand leur gueule est ouverte. Ce mot, selon quelques-uns, vient du grec κρόκος *Saffran*, & de δειλὸς, participe qui signifie *Craignant*. Les crocodiles, à ce que l'on tient, apprehendent le saffran, à le voir seulement, encore plus à le sentir. Quelques-uns aiment mieux dériver ce mot de κρόκη, *Littus*, ou, *Ripa*, *bord*, *rivage*, parce que cet animal accoûtumé dans les eaux, n'aime gueres à venir à terre, où ceux du pays lui dressent ordinairement des embuscades. Dans l'isle de Bantan, il y en a plusieurs qu'on apprivoise, qu'on engraisse, & dont on fait après les avoir tués, un mets très-délicat. Lorsqu'on les blesse ou qu'on les éventre, leurs entrailles sentent fort bon, & parfument l'air tout au tour. On a trouvé quelquefois dans le ventre de ces animaux des cailloux, & l'on croit qu'ils se servent de cette invention, pour appesantir leurs corps, & aller à fond, parce qu'ils n'y peuvent pas descendre bien bas sans cela. Aux Indes occidentales, on les appelle *Caymans*; & il y en a de si forts, que l'on en a vû un se défendre contre trente hommes, qui lui tirerent six coups d'arquebuse, sans le pouvoir percer. (*Herrera.*) On n'en voit que dans les grands fleuves, & dans les pays chauds, comme le Nil, le Gange, l'Orenoque, &c. Thomas Gage dit, qu'il s'est garanti d'un crocodile en fuyant & tournoyant, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, sans aller tout droit, parce qu'il ne sçauroit tourner ni plier son corps que difficilement, à cause qu'il est roide & pesant; mais en récompense, il court en avant aussi vîte qu'une mule. Pline *l. 8. c. 25.* appelle le crocodile, un méchant animal, également dangereux dans l'eau comme sur la terre, *quadrupes malum & terra pariter ac flumine infestum*, & en a fait une description assez juste. Il remarque qu'il n'y a point d'animal dont l'origine soit plus petite, & la croissance plus grande & plus extraordinaire; l'œuf dont il sort en venant au monde, n'est gueres plus grand que celui d'une oye, & il parvient souvent à vingt-deux coudées de long, la grosseur à proportion. Cet animal par une espece de prevoyance ou d'instinct, choisit toujours pour faire ses œufs un endroit où l'eau du Nil ne puisse pas monter. Strabon, *l. 17.* dit qu'on vit pour la premiere fois à Rome dans les spectacles donnés au peuple, par l'édile M. Scaurus, cinq

crocodiles en vie. * Marmol, *liv. 1. chap. 23.*

CROCODILON, ou CROCODILOPOLIS, ville de la Thebaïde ou haute Egypte, située sur le bord du Nil, & ainsi appellée, parce que les crocodiles y étoient adorés comme des dieux. * Strabon, *liv. 7.*

CROCUS, jeune homme éperdument amoureux de la Nymphe Smilax, fut changé en cette herbe, que nous appellons *Saffran*; & cette nymphe, en l'arbre que nous nommons *if.* * Ovide, *liv. 4. metam. v. 283.*

CROCUS, (Corneille) d'Amsterdam, Jésuite, mort en 1550. peu après être entré dans la societé, âgé d'environ 50. ans. Il montroit de la pieté, avant même sa profession. Le zele lui avoit fait concevoir le dessein de bannir des écoles à quelque prix que ce fut, les livres de grammaire, composés par les heretiques ou par les libertins. Ainsi il avoit fait une grammaire pour l'opposer à celle de Melanchthon, qu'on enseignoit publiquement; des *formules*, ou *façons de parler*, & des *colloques* à l'usage des enfans, pour tâcher d'abolir ceux d'Erasme; un *dictionaire*, & un autre recueil qu'il a appellé *Farrago sordidorum verborum*, ou *Lima barbarici*. On dit qu'il écrivoit avec beaucoup de netteté de style; & Adrien Junius ou de Jonche, quoiqu'heretique, dit que Crocus étoit si fleuri, qu'il sembloit avoir voulu exprimer tout Terence & tout Ciceron. * Adrian. Junius, *in Batavia sua.* Phil. Alegamb. *biblioth. soc. J.* Valere André, *biblioth. Belg.* Alard. Amstelod. *apud* Phil. Alegamb. Adrien Baillet, *Jugemens des sçavans sur les grammairiens Latins, chap. 654. p. 93.*

CRODIELDE, fille de Cherebert, roi de France, *cherchez* BAZINE & LUBOVERE.

CRODO, faux dieu des anciens Saxons, étoit particulierement reveré par ces idolâtres dans la ville d'Altembourg, sous la figure d'un vieillard qu'ils representoient debout sur un poisson qu'on appelle *Perche*, tenant d'une main une roue, & de l'autre une urne. Plusieurs croient avec raison que c'étoit l'idole de Saturne; car outre que le nom de Crodo a quelque rapport à Κρόνος en grec, qui signifie *Saturne*; il est certain que toutes les circonstances de cette divinité des Saxons conviennent à ce dieu du tems. Il n'y a rien de plus vieux que le tems signifié par ce vieillard; le poisson & la roue en marquent l'inconstance, & l'urne l'abondance qu'il produit. L'empereur Charlemagne ayant subjugué ces peuples, détruisit cette idole avec les autres du pays. * Crantz, *in Saxon. l. 2. c. 12.*

CROESUS, cinquiéme & dernier roi de Lidie de la famille des MERMNADES, succeda à ALYATTES son pere l'an 3478. du monde, & 557. avant J. C. étant âgé de trente cinq ans. Il s'assura d'abord la succession par la mort d'un riche seigneur de la cour, qui avoit fait beaucoup d'efforts auprès d'Alyattes pour l'engager à laisser ses états à Pantaleon son second fils, & il s'appliqua ensuite à étendre sa domination. Le succès avec lequel il le fit est surprenant: les Ephesiens qu'il attaqua les premiers ne conserverent leur liberté qu'en consacrant leur ville à Diane; toutes les autres villes d'Ionie furent forcées de recevoir le joug; celles de l'Eolide, & de la Doride ne resisterent pas long-tems: les Phrygiens, les Myses, les Chalybes, les Paphlagones, les Thynes & Bithynes les Pamphyliens, en un mot tous les peuples de l'Asie en deça du fleuve Halis, hors les Lyciens, se soûmirent à lui, le reconnurent pour leur souverain, & lui payérent tribut. Crœsus devenu un des plus puissans princes du monde, en devint bientôt le plus magnifique & le plus liberal. Il n'y avoit point de temple celebre dans la Grece où il n'envoyât des presens dignes d'un grand roi. Il attira les plus sçavans hommes à sa cour, & voulut profiter de leurs entretiens. Sa grande puissance ne l'éblouit pas tellement, qu'il n'approuvât la liberté avec laquelle ils lui parloient. Solon lui assura impunement qu'il faisoit peu de cas de son bonheur, & Bias, ou Pittacus gagna ses bonnes graces, en lui faisant sentir par une assez vive raillerie la temerité de l'entreprise qu'il étoit prêt de former sur les isles voisines du continent de l'Asie. Son bonheur fut troublé d'abord par la mort du seul de ses fils qui fût capable de regner après lui. Atys, c'étoit le nom d'un jeune prince, qui s'étoit distingué à la tête des armées; mais un songe fâcheux qui le menaçoit de périr par le fer, engagea le roi son pere à le rappeller à la cour; on le maria, & il n'avoit pas même la liberté de sortir du palais. Crœsus lui permit enfin d'aller à la chasse, & le fit accompagner par Adraste prince du sang de Phrygie, qui s'étoit retiré à sa cour après avoir tué son frere par mégarde. Cet homme né malheureux, voulant frapper un sanglier perça Atys de sa lance, & quelque modération que Crœsus lui fit voir, il se donna la mort à lui-même sur le tombeau du prince. Deux ans après ce funeste accident, Astyages fut détrôné, & l'empire des Medes détruit par Cyrus. Crœsus beau-frere d'*Astyages* fut moins touché de son malheur, que des progrés du nouveau conquerant, & le desir d'ajoûter la Cappadoce à ses autres états se joignant encore à la jalousie qu'il avoit conçue contre Cyrus, l'engagea enfin dans une guerre qui lui fut fatale.

Xenophon, qui a donné une histoire de la vie de Cyrus, ne parle point de la destruction de l'empire des Medes; il le fait regarder au contraire comme subsistant, & parle de Crœsus comme d'un prince allié de l'empereur d'Assyrie, ennemi des Medes, & des Perses. « Cyrus, (dit cet auteur,) » remporta d'abord de grands avantages sur les Assyriens, » & Crœsus qui s'étoit avancé pour se joindre à eux se retira avec précipitation lorsqu'il eut appris leur defaite. » Peu après le roi d'Assyrie lui envoya de grands tresors, & » lui donna le commandement general de toutes les troupes des alliés. Les Cappadoces, les Ciliciens, les Arabes, » les Pheniciens étoient du nombre de ces alliés: Crœsus » prit encore à sa solde de nombreuses troupes d'Egyptiens » & de Thraces; mais une seule bataille dissipa tout ce grand » corps, & reduisit son empire à la seule ville de Sardes, » qui fut prise presque aussi-tôt après. Cyrus maître de la personne de Crœsus le traita avec beaucoup d'humanité, & le » tint toujours auprès de lui. « Voilà ce que Xenophon a écrit de plus au long touchant ce prince, *l. 6. & 7.* de la Cyropedie.

Ctesias qui merite moins de croyance que Xenophon, puisque dans une histoire assez étendue de la vie de Cyrus il ne parle point du tout de la destruction de l'empire de Babylone, ne marque point quel sujet eut Crœsus de lui déclarer la guerre; mais en récompense il raconte plusieurs particularités qu'on croira si l'on veut. On ne comprend pas ce qu'il dit qu'Oebares un des principaux officiers de l'armée de Cyrus fit paroître sur les murs de Sardes des statues de bois, dont les habitans furent tellement effrayés qu'ils demanderent à capituler. Crœsus aussi épouvanté que ses sujets donna son propre fils pour ôtage, & peu après, Cyrus pour le punir des délais qu'il apportoit à livrer la place, ordonna qu'on fit mourir ce jeune prince. Un si tragique évenement jetta la reine sa mere dans le desespoir, elle se précipita des murs de Sardes & cette chute ne lui ayant pas procuré sur le champ la mort qu'elle cherchoit, elle aima encore assez le peu qui lui restoit de vie pour vouloir la conserver, lorsque la ville fut prise: elle se refugia dans le temple d'Apollon, où elle finit peu après ses jours. Crœsus qui s'étoit retiré dans le même asile s'y vit chargé par trois fois de chaînes, & par trois fois il les vit tomber à ses pieds. On mit ensuite le sceau aux portes du temple, & l'on en confia la garde à Oebares, qui vit bientôt échaper son prisonnier. Le vainqueur irrité fit trancher la tête à tous les Lidiens qui avoient eu la même prison que leur roi, & il le fit conduire dans le palais, où on l'enchaina encore plus étroitement qu'on n'avoit fait; mais les éclairs & les tonneres survenus tout à coup firent enfin comprendre à Cyrus qu'il devoit plus de menagement à ce prince, & après lui avoir donné plusieurs marques de bonté, il le gratifia d'une grande ville voisine d'Ecbatane, nommée Barene, où l'on pouvoit lever jusqu'à cinq mille chevaux, & dix mille hommes de pied.

Herodote, dont nous avons pris (*liv. 1.*) tout ce que nous avons dit ci-dessus, parle tout autrement que Ctesias & que Xenophon de ce grand évenement qui rendit Cyrus maître d'une grande partie de l'Asie mineure. » Crœsus, (dit-» il) ayant entrepris d'arrêter les conquêtes des Perses, fit » alliance avec le roi de Babylone, avec Amasis roi d'Egyp-» te & avec les Lacedemoniens, & sans attendre les troupes » qu'ils devoient lui envoyer il marcha contre la Cappadoce.

Il eut de la peine à passer le fleuve Halys, mais lorsqu'il fut « au-delà, rien ne lui put résister ; toutes les villes de ce pays « furent obligées de le recevoir. Pterie l'une des plus considé- « rables qui étoit fort proche de Sinope, lui parut propre à « servir de place d'armes, & il résolut d'y attendre les Perses. « Il ne fut pas long-tems sans les voir paroitre, & selon l'u- « sage de ce tems-là les deux princes engagerent presque « aussi-tôt la bataille. La victoire, (dit notre auteur) ne se « déclara ni pour l'un ni pour l'autre, & la nuit sépara les « deux armées ; mais les soldats de Crœsus lui témoignerent « du mécontentement de ce qu'il les avoit fait combattre « avec une armée plus nombreuse que celle qu'ils compo- « soient ; & pour les satisfaire il prit le parti de rentrer dans « ses états pour attendre les secours de ses alliés. « On ne sçait si Cyrus craignit de se battre une seconde fois, ou s'il voulut tromper son ennemi ; mais il ne s'opposa point à sa retraite, & Crœsus fut si persuadé que la campagne étoit finie, qu'il licentia aussi-tôt toutes ses troupes. Il n'eut presque pas le loisir de se repentir de sa précipitation. Les Perses attentifs à toutes ses démarches entrerent dans la Lydie, & mirent le siege devant Sardes avant qu'on eût pû rappeller les troupes débandées. Crœsus, quoique surpris, se prépara néanmoins à faire une vigoureuse résistance, & il osa bien entreprendre de combattre Cyrus avec les seuls habitans de la ville. Ils étoient aussi dans ce tems-là les meilleurs cavaliers du monde, & Cyrus ne trouva pas d'autre moyen de s'opposer à leur violence que de faire placer les chameaux à l'avant-garde, parce que les chevaux ne peuvent supporter ni la vûe ni l'odeur de ces animaux. Le siege de Sardes ne dura que quatorze jours, elle fut prise par un endroit qu'on ne gardoit pas, parce qu'il paroissoit inaccessible. Crœsus près d'être tué alors par un soldat Persan qui ne le connoissoit pas, fut delivré de la mort par le seul fils qui lui restoit, qui avoit été muet jusqu'alors, ce prince effrayé au dernier point de ce spectacle, s'écria par un effort merveilleux que la nature fit en lui: *Arrête soldat, ne porte point ta main sur mon pere.*

Crœsus comptoit alors la quatorziéme année de son regne, & ce fut-là que finit le royaume de Lydie, l'an 3491. du monde, 544. avant Jesus-Christ. On le mena devant Cyrus, qui fit elever aussi-tôt un bucher pour l'y brûler avec quatorze jeunes Lydiens ; & ce fut alors que reconnoissant la verité de ce que Solon lui avoit dit, qu'on ne pouvoit assurer de personne avant sa mort qu'il fût heureux, il ne put s'empêcher de s'écrier, *O Solon, Solon.* Cette parole remarquée par Cyrus lui sauva la vie, on obligea Crœsus de déclarer ce qui le faisoit s'écrier ainsi ; & son vainqueur prenant des sentimens plus humains, ordonna qu'on éteignît le feu, ce qu'on n'auroit pû faire, si une pluye abondante n'avoit favorisé l'empressement des Persans. Crœsus delivré pour la seconde fois de la mort, entra bientôt dans la confidence de son nouveau maitre par les avis qu'il lui donna pour conserver les richesses de la ville de Sardes, & pour empêcher les Lydiens de se révolter. Il l'accompagna ensuite dans toutes ses expeditions, & en particulier dans celle que ce conquerant entreprit contre les Messagetes, occasion où il fit paroitre tant de prudence & de grandeur d'ame, que Cyrus près d'exposer sa vie, jugea à propos de le conserver à l'abri du danger, pour servir de conseil à Cambyses son fils. Celui-ci après avoir traité quelque tems Crœsus comme il le meritoit, lui fit enfin sentir le poids de la servitude : (Herodote *liv. 3.*) car s'offensant des sages conseils qu'il lui donnoit, il se saisit de son arc pour le percer d'une fleche, & le voyant échappé il ordonna qu'on le fit mourir. Herodote ne dit plus rien de Crœsus, sinon que ceux qui reçurent cet ordre ne l'exécuterent pas & que Cambyses charmé de le revoir, punit néanmoins de mort ceux qui l'avoient conservé. On ne sçait pas quand il mourut, mais il y a apparence qu'il survêquit peu à Cambyses, puisqu'on ne le retrouve plus sous le regne de Darius. * Justin *l. 1. c. 7.* Herodote, *l. 1. ou Clio.* Plutarque *en Solon.* Valere Maxime. Aulu-Gelle. Pline.

CROI, (Jean de) en Latin *Croius*, ministre de Besiers, puis d'Usez, dont il étoit natif, vivoit dans le XVII. siecle, a laissé quelques ouvrages de controverse en françois, & quelques autres de critique en latin : le plus considérable est : *Observationes sacræ & Historicæ in novum Testamentum. Columna Gallia orientalis.* Il mourut le 31. Août 1659. * Bayle, *Diction. crit.*

CROISADE : on a donné ce nom aux expeditions que les Chrétiens ont entreprises contre les Infideles, pour la conquête de la Terre-Sainte, parce que ceux qui s'y engageoient, portoient une croix sur leur habit, & dans leurs étendarts. Voici quelle fut l'occasion de la premiere croisade.

PREMIERE CROISADE.

En 1080. pendant les divisions des Grecs, sous les empereurs Michel Ducas, & Nicephore Botoniate, qui fut déposé par Alexis Comnene, Soliman, prince des Turcs, établit à Nicée le siege de son empire, ou plûtôt de sa tyrannie, sous laquelle gemissoient l'Asie, la Syrie & la Palestine, & principalement Jerusalem. Parmi un grand nombre de pelerins, qui visitoient alors les saints lieux de la Palestine, un François d'Amiens en Picardie, nommé Pierre l'Ermite, parce qu'il étoit solitaire de profession, fit en 1093. le voyage de Jerusalem, & y confera avec le patriarche Simeon, s'offrant de porter des lettres au pape, & à tous les princes Chrétiens d'Occident, pour les exciter à chasser de la Terre-Sainte, cette nation barbare & infidelle. Ce bon patriarche accepta volontiers ces offres, & donna à Pierre l'Ermite toutes les dépêches qu'il avoit demandées. Pierre s'embarqua sans differer, & se rendit à la cour du pape, où il présenta les lettres du patriarche de Jerusalem, à Urbain II. qui témoigna beaucoup d'ardeur pour une si sainte expedition. Environ vingt ans auparavant, c'est-à-dire en 1074. le pape Gregoire VII. avoit entrepris d'unir tous les peuples Chrétiens dans une guerre contre les Infideles, & les croisés étoient déja au nombre de plus de cinquante mille ; mais la défiance qu'il eut des mauvais desseins de l'empereur Henri IV. qui refusa de s'unir avec lui, l'avoit obligé de suspendre ce projet, pour s'appliquer à la défense de l'Eglise. Urbain II. ne trouvant pas les mêmes obstacles, résolut d'executer ce dessein, & envoya Pierre l'Ermite dans toutes les provinces en deça & au-delà des Alpes, pour traiter en particulier avec les princes, & pour prêcher publiquement la croisade. D'ailleurs, l'empereur Grec, Alexis Comnene, sollicitoit le pape de lui procurer un puissant secours, contre les Turcs & contre les Sarasins qui faisoient des ravages continuels, jusqu'aux murs de Constantinople. Urbain convoqua un concile à Plaisance, & avertit cet empereur d'y envoyer ses ambassadeurs, afin que leur demande servit d'ouverture à la guerre sainte, pour empêcher les Infideles de pousser leurs conquêtes jusques dans l'empire d'Occident, qu'ils sembloient déja menacer. Ce concile fut tenu en Mars 1095. & il y vint de toutes les provinces d'Italie, de France, & d'Allemagne, près de quatre mille ecclesiastiques & trente mille laïques. Tous ceux qui apprirent le dessein du pape, témoignerent beaucoup d'empressement, pour une si sainte entreprise ; mais Urbain jugea à propos de convoquer encore un concile à Clermont en Auvergne, où il présida lui-même, comme il avoit fait au précedent. Pendant ce concile tenu en Novembre 1095. il fit un discours dans la grande place de la ville, & anima tellement toute l'assemblée, qu'une infinité de personnes s'écrierent tous ensemble comme de concert, *Dieu le veut, Dieu le veut.* Le pape voulut qu'une parole de si heureux présage fût la Devise de toute l'armée, qu'on la portât sur les drapeaux & sur les étendarts, & qu'elle fût le cri des soldats & des chefs dans les combats, pour s'animer à bien faire. Il voulut aussi que ceux qui s'enrôleroient dans cette milice, portassent une croix rouge sur l'épaule droite, pour montrer qu'ils étoient les soldats de celui qui avoit vaincu par la croix. On fit ensuite dans les autres séances du concile, de nouveaux decrets en faveur des croisés, & l'on y confirma sur-tout celui de la paix & de la trêve ; (*Voyez* TREVE) ordonnant que la treve dureroit pour les croisés, pendant tout le tems de leur service, & qu'on ne les pourroit attaquer, ni dans leurs personnes, ni dans leurs biens, jusqu'à leur retour de la Terre-Sainte. Ensuite le pape nomma Aymard de Monteil, évêque du Pui, pour être son legat apostolique dans cette sainte expedition, que l'on appelloit communément *Le voyage* ou *la voie de Dieu.*

Il y eut plusieurs princes qui se croiserent, & qui furent

conjointement les chefs de cette sainte entreprise, sans qu'aucun prétendit avoir le droit de commander aux autres. Ces princes furent Hugues *le Grand*, comte de Vermandois, & frere de Philippe I. roi de France; Robert duc de Normandie; Robert comte de Flandres; Raymond, comte de Toulouse & de S. Gille; Godefroi de Bouillon, duc de la basse Lorraine ou du Brabant, avec ses freres Baudouin & Eustache; Etienne, comte de Chartres & de Blois; Hugues comte de saint Paul, avec un très-grand nombre de seigneurs de la premiere qualité. Pierre l'Ermite qui avoit été le prédicateur de la croisade, fut aussi chef d'une grande armée, par un zele qui ne convenoit gueres à sa profession, puisqu'il étoit prêtre:& un gentilhomme François nommé Gautier, & surnommé, *Sans avoir*, parce qu'il étoit pauvre, en conduisit un autre corps. Tous ces croisés firent le voyage par differentes routes, pour se joindre tous ensemble à Constantinople. Le premier des princes, qui fit avancer ses troupes, fut l'illustre Godefroi de Bouillon, qui eut plus de part que tous les autres à cette premiere croisade, bien qu'il n'eût pas le commandement general de l'armée des croisés, comme on le croit communément. Il se mit en marche, le 15. d'Août 1096. avec une puissante armée de dix mille chevaux, & de soixante-dix mille hommes de pied, tous aguerris, & la plûpart choisis de la noblesse de France, de Lorraine & d'Allemagne. Outre son frere Baudouin, il avoit en sa compagnie Baudouin du Bourg son cousin, comte de Retel, les comtes Hugues de saint Paul, Bertaud de Toul, Baudouin de Mons, & plusieurs autres seigneurs. Hugues *le Grand*, frere du roi de France, se mit en chemin au mois de Septembre accompagné de Robert, duc de Normandie; d'Etienne comte de Chartres; du prince Eustache de Boulogne, frere de Godefroi de Bouillon, & de Robert, comte de Flandres. Lorsque les princes François traverserent l'Italie, pour passer au Levant, Boëmond, prince de Tarente, ayant sçû leur dessein, voulut être de ce voyage, & laissant au siege d'Amalphi son oncle Roger comte de Sicile, il passa la mer peu de tems après Hugues *le Grand*. Il avoit dans son armée dix mille chevaux, & beaucoup plus de fantassins, avec la plus grande partie de la noblesse de Sicile, & les princes Normands, dont les principaux étoient le brave Tancrede son neveu, & le comte Richard son cousin. Il arriva à Constantinople un peu après Pâques de l'année 1097. Robert comte de Flandre, s'y rendit presque en même-tems, & ensuite Raimond comte de Toulouse, accompagné d'Aimard, évêque du Pui & légat du pape, & de Guillaume, évêque d'Orange, des comtes Gerard de Roussillon, Guillaume de Montpellier, & de plusieurs autres illustres seigneurs, tant de Gascogne que de Provence. Robert duc de Normandie, Etienne comte de Blois, & le prince Eustache, qu'on attendoit avec impatience, arriverent à Constantinople, sur la fin de Mai, avec le reste de l'armée Chrétienne. Avant l'arrivée de ces princes à Constantinople, le duc de Godefroi & Tancrede avoient passé le détroit, & avoient commencé le siege de la ville de Nicée, dès le 6. Mai. Ce fut-là où on découvrit la trahison de l'empereur Alexis, qui, après avoir fait de belles promesses aux Francs, ne songeoit qu'à en tirer tout l'avantage qu'il pourroit, en attendant l'occasion de les faire tous perir. On sçut, que dès le commencement du siege, cet empereur avoit fait secrettement solliciter les assiegés par son lieutenant, de se rendre à lui, & de refuser d'obéir aux Francs. Les croisés ayant reconnu sa mauvaise foi, ne laisserent pas de consentir que la ville lui fût rendue, après sept semaines de siege. Delà les princes Chrétiens conduisirent leur armée victorieuse par l'Asie mineure, entrerent dans la Syrie, & prirent la ville d'Antioche, qui fut cedée à Boëmond, & Edesse que l'on donna à Baudouin l'an 1099. La ville de Jerusalem fut prise, & Godefroi de Bouillon en fut élû roi. Peu de tems après, les Chrétiens gagnerent la celebre bataille d'Ascalon, contre le soudan d'Egypte; & cette victoire fut la fin de la premiere croisade; car les princes & les seigneurs, & ceux qui les avoient suivis, croyant avoir pleinement accompli leur vœu, prirent congé du roi Godefroi, pour s'en retourner en leur pays. Avant que les princes passassent le détroit, les croisés qui avoient marché sous les ordres de Pierre l'Ermite & de Gautier *sans avoir*, avoient été taillés en pieces par le soudan de Nicée. * Guillelm. Tyr. Abbas Guibertus, *hist. Hierosol.* Albertus Aquensis. Robertus Monachus. Notitia Concilior. Baldricus archiepiscopus. Anna Comnen. *Alexiad.*

SECONDE CROISADE.

La seconde croisade se fit en 1144. après la prise de la ville d'Edesse sur les Chrétiens, par Sanguin, prince Turc, qui faisoit toûjours de nouvelles conquêtes. Louis VII. roi de France, ayant été averti que ce conquerant menaçoit la ville d'Antioche, forma le dessein d'aller lui-même secourir les Chrétiens; & pour cet effet, il convoqua à Bourges, pour les Fêtes de Noël, une grande assemblée de princes, de seigneurs & de prélats de son royaume, où il voulut que saint Bernard se trouvât. La croisade y fut résolue; mais le saint abbé fut d'avis que l'on consultât le pape sur ce dessein, avant que de l'entreprendre: c'est pourquoi le roi envoya ses ambassadeurs au saint pere, pour avoir sa réponse. Eugene III. loua fort les bonnes intentions du roi, & envoya un bref apostolique à saint Bernard, par lequel il lui ordonnoit de prêcher la croisade en France & en Allemagne, & d'exhorter les peuples & les princes à prendre la croix. Louis VII. convoqua une assemblée generale à Vezelai en Bourgogne, pour Pâques de l'année 1146. Le roi y prit la croix: ce que firent ensuite tous les grands du royaume, dont les principaux furent, Robert comte de Dreux, frere du roi; Alfonse comte de saint Gilles; Thierri comte de Flandres; Gui comte de Nevers; Renaud son frere, comte de Tonnere; Yves comte de Soissons; Guillaume comte de Ponthieu; Henri, fils de Thibaud comte de Blois; Guillaume comte de Varennes; Archambaud de Bourbon; Enguerrand de Couci; Hugues de Lusignan; Guillaume de Courtenai; & entre les prélats, Simon, évêque de Noyon; Godefroi, évêque de Langres; Aluin, évêque d'Arras; Arnoud, évêque de Lisieux. Le roi voulut encore deliberer sur ce sujet, dans une autre assemblée qu'il convoqua à Chartres, où presque tous les archevêques & évêques se trouverent, comme dans un concile de toute la France. La résolution du roi y fut generalement approuvée; & l'on y résolut que saint Bernard auroit le commandement general de toute l'armée; mais ce saint abbé en écrivit au pape, qui le dispensa même de faire le voyage de la Terre-Sainte, à cause de sa complexion fort foible, & qui lui ordonna seulement de prêcher la croisade en Allemagne, où il engagea dans la guerre sainte l'empereur Conrad III. son frere Henri, duc de Souabe, son neveu Frideric, & la plûpart des princes. Leur exemple fut suivi du celebre Othon, évêque de Frisingue, frere uterin de l'empereur, des évêques de Ratisbonne & de Passau, & d'une infinité de seigneurs, de gentilshommes & de soldats. Labuslaüs duc de Bohéme; Odoacer marquis de Syrie; & Bernard comte de Carinthie, prirent la croix peu de tems après.

Au mois de Fevrier 1147. le roi de France fit assembler les états du royaume à Etampes, où il choisit Suger, abbé de saint Denys, pour être regent du royaume en son absence. Il reçût ensuite la benediction du pape Eugene III. qui vint en France, un peu après la tenue des états; puis il alla prendre l'Oriflamme à S. Denys. Tout étoit prêt pour son voyage, Il partit après les fêtes de la Pentecôte, vers la mi-juin, pour se rendre à Mets, où étoit le rendés-vous general de toutes les troupes: tandis que l'empereur Conrad, selon qu'on en étoit convenu, marchoit déja avec toutes les siennes vers Constantinople, où ils se devoient rencontrer. Ce prince étoit parti de Nuremberg sur la fin de Mai, avec une armée de soixante-dix mille gendarmes, tous cuirassiers, sans compter les chevaux-legers, avec une infanterie la plus nombreuse qu'aucun empereur ait jamais eue. Cependant une flotte composée de plus de cent vaisseaux que des particuliers Allemans, Anglois, Flamans & François, au nombre de treize à quatorze mille hommes, avoient armée, pour faire le voyage de Constantinople par mer, & qui étoit partie d'Angleterre au mois d'Avril, fut agitée par des vents contraires, & obligée d'entrer dans la riviere de Lisbonne, pour s'y rafraîchir. Elle y trouva une armée de Chrétiens sous la conduite d'Alphonse, fils du comte Henri, & premier roi de Portugal, qui assiegeoit la ville de Lisbonne occupée par les Maures. Ces croisés trouvant en Europe ce qu'ils alloient chercher en Asie,

résolurent de combattre ces infideles: ce qu'ils firent avec un très-grand succès; car ils exterminerent les Sarasins, & établirent ce nouveau roi sur son trône. Mais parce qu'après les victoires qu'ils y remporterent, il étoit trop tard pour faire le voyage de la Palestine, la plûpart s'en retournerent en leur pays, & d'autres demeurerent en Portugal. L'empereur Conrad étant arrivé à Constantinople, esperoit d'être bien reçu de l'empereur Manuel, qui étoit son beau-frere: mais cet ennemi caché des Francs, employa toute sorte d'artifices pour ruiner l'armée des croisés. Dès qu'il eut appris que l'on faisoit en Occident les préparatifs de cette croisade, il envoya secrettement en donner avis au sultan de Coni; & lorsque les troupes de Conrad furent sur ses terres, il leur donna pour guides des traitres qui les livrerent entre les mains des Turcs, en les conduisant de Nicomedie dans des pays deserts où ces Infideles vinrent les investir, & en firent un si grand carnage, que Conrad eut bien de la peine à se sauver avec la dixiéme partie de son armée, laquelle il ramena vers le camp des François, qui étoient alors près de Nicée. Les seigneurs Allemans demanderent leur congé, sous prétexte qu'ils n'avoient plus d'équipage, & l'empereur Conrad fut obligé de retourner à Constantinople.

Cependant l'armée du roi de France marcha vers Antioche, où il n'arriva presque que la cavalerie, toute l'infanterie ayant été taillée en pieces en diverses rencontres: & delà elle s'avança jusqu'à Jerusalem. Le roi y fut reçu en 1148. par Baudouin III. du nom, roi de Jerusalem, avec des honneurs extraordinaires. Ensuite les princes Chrétiens & les prélats tinrent une assemblée generale à Ptolemaïde, pour y prendre une derniere résolution, sur ce qu'il falloit entreprendre pour la sûreté des Chrétiens en Orient. L'empereur Conrad s'y trouva accompagné du cardinal Theodin & des grands de l'Empire, qui étoient restés auprès de lui; car un grand nombre de seigneurs Allemans s'étoient retirés en leur pays. Le roi Baudouin y assista avec la reine sa mere, le patriarche de Jerusalem, les archevêques de Césarée, & de Nazareth, les comtes de Napoli, de Tiberiade, de Sidon, de Beryte & de Césarée, le connétable Manassés, & les grands-maitres de saint Jean de Jerusalem & du Temple. On y conclut qu'il falloit assieger Damas en Syrie: mais cette entreprise eut un mauvais succès, par la trahison des Syriens, & particulierement par celle de Raymond, prince d'Antioche, qui avoit conçu quelque haine contre le roi Louis VII. Ces Syriens contrefaisant fort les zelés pour le bien public, firent accroire au conseil de guerre qu'il falloit attaquer la ville d'un autre côté que celui qu'on avoit choisi: mais cet avis ayant été suivi, on reconnut que c'étoit l'endroit le mieux fortifié: ce qui porta les François & les Allemans à lever le siege sur le champ, en reprochant aux Syriens leur lâcheté & leur perfidie. Ainsi l'empereur Conrad prit congé du roi de France, & du roi Baudouin, qui étoit innocent de la trahison des siens, & se rembarqua sur les vaisseaux de Manuel son beau-frere, avec lequel il s'aboucha dans l'Achaïe, d'où il retourna en Allemagne. Quant au roi de France il demeura encore à Jerusalem, jusqu'après la fête de Pâques de l'année 1149. pour attendre l'occasion de rendre quelque signalé service à Dieu: mais voyant qu'un plus long séjour y seroit inutile, en l'état où il se trouvoit, parce que le comte de Dreux son frere, & la plûpart des princes & grands seigneurs s'en étoient déja retournés, il résolut de revenir incessamment en son royaume, où l'abbé Suger le supplioit de se rendre au plûtôt. S'étant donc embarqué au port de Ptolemaïde, il aborda au mois de Juillet en Calabre, d'où il prit son chemin par Rome. Après avoir conferé avec le pape, il se rendit en son royaume, ne remportant pour tout fruit de son voyage, que la satisfaction d'avoir visité les lieux saints. Alors une infinité de gens s'emporterent contre saint Bernard, le traitant même de faux prophéte, parce qu'il avoit promis que cette croisade auroit un heureux succès. Mais ce saint abbé se justifia en remontrant à ceux qui faisoient ces plaintes, qu'il n'avoit pas été l'auteur, mais le prédicateur de la croisade, en quoi il avoit obéi au pape. Qu'à l'égard du succès, il étoit arrivé quelque chose de semblable aux Israëlites, à qui Moïse promit solemnellement que Dieu les conduiroit dans un pays très-abondant, où ils seroient heureux; & que néanmoins ces gens-là perirent dans les deserts, & ne virent point cette terre promise, qui ne fut que pour leurs enfans. Il ajoûta, que comme les Israëlites durant ce voyage firent mille choses contre Dieu,& mériterent cette punition, au lieu du bonheur dont ils auroient joui, s'ils avoient été fidéles à ses commandemens; de même les crimes & les grands desordres de la plûpart des croisés avoient attiré la vengeance de Dieu sur leur armée. * Vincent Bellovacensis, *Specul. histor.* Otho Frisingensis, *de gestis Frederici.* Gaufred, *Vita sancti Bernardi.* Odo de Diogil. *de profect. Ludov. VII.* Sanctus Bernardus, *in epist.* Petrus Cluniacensis, *in epistolis.* Matthæus Parisiensis. Guillelmus Tyr. Nicetas, *in Manuele. Gesta Ludov. VII.*

TROISIEME CROISADE.

La troisiéme croisade se fit en 1188. après la prise de Jerusalem par Saladin sultan d'Egypte. Guillaume archevêque de Tyr en Syrie, & le cardinal Albano, legats du S. Siege, vinrent en France pour traiter la paix entre Philippe-*Auguste*, roi de France, & Henri II. roi d'Angleterre, afin de les unir dans l'entreprise de la guerre sainte contre Saladin. Ces legats obtinrent une entrevûe des deux rois dans la plaine de Gisors; & l'archevêque de Tyr fit un discours si fort & si touchant, que ces rois s'étant embrassés, se presenterent les premiers pour recevoir la Croix. Richard, fils du roi d'Angleterre & duc de Guienne, la reçut en même-tems de la main des legats, comme firent aussi Philippe, comte de Flandres; le duc de Bourgogne; les comtes de Blois, de Dreux, de Champagne, de Soissons, du Perche, de Clermont, de Bar, de Beaumont, de Nevers; Jacques, seigneur d'Avenes, & presque tous les grands seigneurs de France, d'Angleterre & de Flandres qui se trouverent à cette assemblée. Pour se distinguer les uns des autres, il fut arrêté que les François prendroient la croix rouge, comme on la portoit en la premiere croisade; que les Anglois en auroient une blanche; & que celle des Flamands seroit verte. Et pour rendre éternelle la memoire d'une si grande action, on fit dresser une Croix, & bâtir une église au milieu de ce champ de la conference des deux rois, qu'on appella depuis *Le champ sacré*. Ensuite de cela, les rois de France & d'Angleterre, pour subvenir aux frais de la guerre, firent publier une ordonnance, qui portoit entr'autres choses, que ceux qui ne seroient pas de la croisade, même les ecclesiastiques, (excepté les Chartreux, les Bernardins & les religieux de Fontevraud) payeroient une fois la dîme de leur revenu: ce qui fut depuis appellé *La dîme Saladine*, parce qu'on la payoit à l'occasion de la guerre contre Saladin. Cette ordonnance défendoit aussi expressément tous les jeux de hazard, les juremens, les blasphêmes, & de mener aucunes femmes à la suite de l'armée, afin d'éviter les desordres & les crimes qui avoient attiré la vengeance de la justice divine sur les Chrétiens dans la seconde croisade. Cette alliance des deux rois fut bientôt rompue par Henri II. & la guerre qui se renouvella, retarda la croisade de France & d'Angleterre. Cependant le cardinal d'Albano, & Guillaume, archevêque de Tyr, légats du S. Siege, passerent en Allemagne, pour porter aussi l'empereur à l'entreprise de la guerre sainte. Aussi-tôt que la proposition en eut été faite dans une assemblée generale tenue à Mayence l'an 1188. l'empereur Frederic *Barberousse* reçut la Croix par les mains des legats: ce que fit aussi Frederic, duc de Souabe son second fils, avec la plûpart de ceux qui se trouverent à cette assemblée, dont les principaux furent Leopold, duc d'Autriche; Berthol, duc de Moravie; Herman, marquis de Baden; les comtes de Nassau, de Thuringe, de Missen, de Hollande, & plus de soixante autres des plus signalés princes de l'empire, avec les évêques de Besançon, de Cambrai, de Munster, d'Osnabruk, de Missen, de Passau, de Wisbourg, & plusieurs autres. L'empereur Frederic partit de Ratisbonne vers la fin d'Avril 1189. passa victorieux dans la Thrace, malgré l'empereur Grec, & de-là dans l'Asie mineure, où il défit le sultan d'Iconium: mais approchant de la Syrie, il mourut l'an 1190. Son fils Frederic, duc de Souabe, mena l'armée à Antioche, puis à Tyr, & de-là au camp devant Acre ou Ptolemaïde que Gui de Lusignan, roi de Jerusalem, assiegeoit depuis deux ans. Il étoit déja arrivé deux flottes

au secours de Gui de Lusignan. La premiere des Danois & des Frisons, ausquels étoient joints ceux d'entre les Anglois qui voulurent partir malgré le retardement de la croisade, & quantité de vaisseaux qui portoient un grand nombre de noblesse volontaire & de soldats, sous plusieurs princes & seigneurs François, dont les principaux étoient Robert II. comte de Dreux, & son frere Philippe, évêque de Beauvais, cousins du roi; Thibaud, comte de Chartres; Etienne, comte de Sancerre son frere; Raoul, comte de Clermont en Beauvoisis; Gui de Châtillon sur Marne; & son frere Gaucher III. qui fut depuis comte de S. Paul; & autres vaillans hommes. Ces genereux François ne purent attendre que Philippe-*Auguste* fût en état d'accomplir son vœu, & arriverent à la rade de Ptolemaïde, en même-tems que les Danois, les Frisons & les Anglois. L'autre flotte étoit des Allemands qui avoient pris la mer, pour renforcer celle de l'empereur, sous la conduite du landgrave de Thuringe, & du duc de Gueldres.

Pendant que ces armées Chrétiennes assiegeoient Ptolemaïde, Frederic, duc de Souabe, fut reçu au camp avec toutes sortes d'honneurs, & proposa de donner un assaut general, ce que l'on fit par terre & par mer; mais l'entreprise ne réussit pas. Ce fut la derniere action militaire de Frederic, car la maladie qui se mit au camp l'enleva peu de jours après. Cette mort fut très-funeste à l'armée Chrétienne, parce que les Allemands desesperés d'avoir perdu leur empereur & leur prince, ne voulurent plus reconnoître de chef & s'en retournerent, à la reserve de quelques-uns qui demeurerent sous la conduite du duc Leopold d'Autriche. Ainsi les Chrétiens ne firent autre chose que de se défendre dans leurs retranchemens contre les insultes de Saladin, & contre les sorties des assiegés, jusqu'à l'arrivée des rois de France & d'Angleterre. Richard *Cœur de Lion*, qui avoit succedé à son pere Henri II. en 1189. s'appliqua dès le commencement de son regne à faire ses préparatifs pour la guerre sainte. Il fit un grand amas d'or & d'argent, non pas en chargeant son peuple par l'exaction rigoureuse de la dime Saladine, que l'on avoit toute employée à la guerre qui s'étoit faite entre les deux couronnes; mais en vendant tout ce qu'il put de dignités, de charges & de terres de son domaine, & il équippa une flotte composée de cent cinquante grands vaisseaux, & de cinquante-trois galeres, outre les barques & les tartanes & autres bâtimens pour porter les vivres & les munitions. En même-tems Philippe-*Auguste* leva une puissante armée des deniers de son épargne, & de ce qui restoit encore dans ses coffres de la dime Saladine. Il fut accompagné des grands du royaume, dont les principaux furent Eudes, duc de Bourgogne; Pierre, comte de Nevers; Renaud, comte de Chartres; Geofroi, comte du Perche; Matthieu de Montmorenci, depuis connétable de France; & plusieurs autres seigneurs. Philippe arriva le 16. Septembre au port de Messine en Sicile, où les deux rois avoient concerté de se rendre, & Richard y entra huit jours après. Au mois de Mars 1191. le roi de France partit de Messine avec toute sa flotte & arriva la veille de Pâques devant Ptolemaïde, où il fut reçu des autres croisés avec des transports incroyables d'allegresse. En peu de tems il y fit une brêche considerable, & les François se présentoient pour donner l'assaut: mais on résolut d'attendre l'arrivée du roi d'Angleterre, qui s'étoit arrêté dans l'isle de Chipre, laquelle il avoit conquise sur le tyran Isaac, prince de la maison des Comnenes du côté de sa mere. Une partie de la flotte de Richard parut devant Acre le premier Juin veille de la Pentecôte, & ce prince y arriva lui-même le 8. du même mois. Ainsi l'armée Chrétienne qui étoit composée de plus de 300000. hommes, se voyoit en état de triompher bientôt de Saladin, si la discorde n'eût formé plusieurs partis entre les princes Chrétiens. Les rois de France & d'Angleterre eurent de grands differends ensemble; & cette division fut augmentée par celle qui étoit entre Gui de Lusignan, & Conrad, marquis de Montferrat, au sujet du royaume de Jerusalem, que l'un prétendoit retenir, & dont l'autre vouloit s'emparer. Cette discorde néanmoins ne dura pas longtems; & la paix étant conclue, du moins en apparence & pour un temps, entre les deux rois, on s'appliqua à presser le siege de la ville qui se rendit le 12. Juillet 1191. Philippe-*Auguste* étant malade, se retira après cette conquête, laissant en Syrie une bonne partie de son armée sous le commandement du duc de Bourgogne. Il partit le premier Août, passa par Rome, où il salua le pape Celestin III. qui approuva son retour, & arriva en France dans le mois de Decembre. Richard, roi d'Angleterre, demeura en Syrie encore plus d'un an: mais enfin il fit une treve avec Saladin, dont les conditions furent, *Que toute la côte, depuis Jaffa jusqu'à Tyr, demeureroit aux Chrétiens, & tout le reste de la Palestine à Saladin, excepté Ascalon qui seroit, après la treve expirée, à celui qui se trouveroit alors le plus puissant; & que les Chrétiens pourroient entrer librement à petites troupes dans Jerusalem, pour y faire leurs dévotions pendant la treve, qui seroit de trois ans, trois mois, trois semaines & trois jours.* Ensuite le roi Richard partit au mois d'Octobre 1192. laissant le royaume de Jerusalem au comte de Champagne son neveu, & celui de Chipre à Gui de Lusignan. * Sanutus. Godefrid. Monachus. Matthæus Parif. Ursperg. Nicetas. Tagenon *Descript. expedit. Asiat.*

QUATRIEME CROISADE.

La quatriéme croisade fut entreprise en 1195. après la mort de Saladin. Le pape Celestin III. voyant qu'il ne pouvoit attendre de secours ni de la France, ni de l'Angleterre, envoya un legat à l'empereur Henri IV. qui déclara sa résolution sur la guerre sainte dans une diete generale qu'il convoqua à Wormes, où il prit la croix, que prirent en même-tems tous les princes seculiers & ecclesiastiques de l'Empire, dont les principaux étoient Henri, duc de Saxe; Othon, marquis de Brandebourg; Henri, comte Palatin du Rhin; Herman, landgrave de Thuringe; Henri, duc de Brabant; le duc de Baviere; Frederic, fils de Leopold, duc d'Autriche; Valeran, fils du duc de Limbourg, & plusieurs autres, avec les évêques de Virsbourg, de Breme, de Verden, d'Alberstad, de Passau, & de Ratisbonne. Ce qu'il y a eu de plus extraordinaire, c'est que Bela, roi de Hongrie, étant mort un peu après cette diete, la reine Marguerite de France sa veuve, sœur de Philippe-*Auguste*, s'engagea solemnellement à la guerre sainte, & joignit ses troupes à l'armée des princes croisés. L'empereur mit sur pied trois grandes armées. La premiere prit son chemin par terre jusqu'à Constantinople, d'où elle passa à Antioche, puis à Tyr, & de là à Ptolemaïde ou Acre. La seconde fut une armée de mer, qui, après avoir côtoyé les Pays-bas, l'Angleterre, la France & l'Espagne, reprit en passant la ville de Sylves en Portugal, que les Sarasins possedoient alors: après quoi elle continua son voyage jusqu'au port d'Acre. La troisiéme passa en Sicile, où l'empereur qui la conduisoit en personne, vouloit entierement exterminer la race des princes Normands. Après y avoir fait perir par de cruels supplices ceux qui s'étoient ligués contre lui, il fit embarquer une grande partie de son armée, qui arriva en peu de jours à Ptolemaïde. Les Chrétiens gagnerent plusieurs batailles contre les Infideles, & prirent un bon nombre de villes. Mais la nouvelle que l'on reçut en 1198. de la mort de l'empereur Henri IV. obligea les princes croisés de s'en retourner promptement en Allemagne.* Godefrid. Monach. Matth. Parif. Otto *à S. Blasio.* Heroldus. Ville-Hardouin. Albericus Monachus.

CINQUIE'ME CROISADE.

La cinquiéme croisade fut publiée par ordre du pape Innocent III. en 1198. Ce fut Foulques, curé de Neuilli sur Marne qui la prêcha par toute la France avec un zele infatigable, pendant que d'autres faisoient de même dans les autres états Chrétiens. Thibaut, comte de Champagne; & Louis, comte de Blois & de Chartres, furent les premiers qui prirent la Croix en 1199. En même-tems plusieurs seigneurs & barons, principalement de l'isle de France & de la Picardie, se joignirent à ces deux princes. Bientôt après Baudouin, comte de Flandres & de Hainaut, s'engagea dans la guerre sainte, avec la plûpart des seigneurs Flamans. Le comte de Champagne fut élu chef de la croisade, & l'on résolut d'entreprendre le voyage par mer, pour se garantir des maux que l'on avoit soufferts par terre dans les croisades précédentes. Pour cet effet les princes croisés envoyerent des députés à la république de Venise, qui promit de fournir des vaisseaux,

vaisseaux, & de joindre à l'armée de terre cinquante galeres bien équippées & fournies de soldats, à condition de partager également toutes les conquêtes que l'on feroit durant l'année de leur confederation. Dans cet intervalle, le comte de Champagne vint à mourir, après avoir nommé le comte Raoul de Dampierre, pour faire en son nom le voyage d'outre-mer avec ses troupes particulieres, dont il lui donna la conduite. On élût alors pour chef de la croisade, le marquis Boniface de Montferrat, parent du roi Philippe-*Auguste*. Les princes croisés partirent en 1201. vers la Pentecôte pour se rendre à Venise, où les Venitiens les prierent de se joindre à eux, afin de reprendre Zara ville de Dalmatie, qui s'étoit révoltée contre la république. Les François ne pouvant s'exempter d'y consentir, à moins que de rompre l'entreprise, s'accorderent à ce qu'on demandoit, à condition qu'après la prise de Zara, les Venitiens iroient avec eux attaquer l'Egypte, dont on esperoit que la conquête seroit très-facile.

Dandolo, doge de Venise, fut si charmé de cette generosité des François, qu'il prit lui-même la Croix, quoiqu'il fût dans un âge très-avancé. En même-tems on vit arriver une troupe choisie de seigneurs Allemans & Brabançons, avec Conrad, évêque d'Halberstad; & Bertold, comte de de Catzenelbogen; de sorte que l'armée se trouvant complete, elle sortit du port de Venise au mois d'Octobre, sur une flotte composée d'environ trois cens vaisseaux, & alla mettre le siege devant Zara, qui se rendit à composition. Comme la saison étoit trop avancée pour faire la guerre en Egypte, on résolut de passer l'hiver à Zara. Pendant qu'on y faisoit tous les préparatifs necessaires, il vint des ambassadeurs de l'empereur Philippe de Souabe, pour prier les princes croisés de rétablir le prince Alexis sur le trône de Constantinople, que son oncle Alexis l'Ange, surnommé depuis *Comnene*, avoit usurpé. Les princes François & les Venitiens, persuadés que le vrai moyen de délivrer la Terre-sainte, étoit de s'assurer du côté de Constantinople, s'obligerent de rétablir le jeune Alexis en chassant l'usurpateur, quelques-uns néanmoins voulurent poursuivre leur voyage en Syrie, & quitterent l'armée des confederés, qui arriva au port de Chalcedoine le jour de saint Jean-Baptiste de l'année 1203. d'où elle passa le détroit, & assiegea Constantinople. La ville ayant été prise, Isaac l'Ange & son fils Alexis furent rétablis sur le trône. Après leur mort les confederés chasserent le tyran Murtzufle; & Baudouin, comte de Flandres, fut élû empereur de Constantinople l'an 1204. Ainsi cet empire fut transporté des Grecs aux François 900. ans après son établissement sous *le Grand* Constantin; & une si illustre conquête se fit en une seule campagne. Pendant que les princes confederés faisoient la guerre aux tyrans de Constantinople, ceux qui s'étoient separés d'eux pour aller dans la Palestine, ou qui s'étoient rendus sous d'autres chefs, firent des efforts inutiles pour la conquête de la Terre-sainte. Jean de Nêle qui commandoit la grande flotte qu'on avoit équippée en Flandres, arriva à Ptolemaïde un peu après Simon de Montfort, Renaud de Dampierre, & les autres seigneurs qui avoient quitté les confederés avant leur départ de Venise. Le moine Herloin y avoit aussi conduit une grande multitude de Bretons; de sorte qu'il y avoit plus de forces qu'il n'en falloit pour chasser les Infideles de la Palestine. Mais la peste fit périr une grande partie des croisés; une autre se rembarqua & reprit le chemin de l'Europe; & les princes Chrétiens du pays se firent la guerre l'un à l'autre, où s'engagerent aussi les croisés, prenant de differens partis dans cette fatale division; de sorte qu'il ne fut pas difficile au soudan d'Alep, de défaire toutes leurs troupes en 1204. Le brave Simon de Montfort qui se rendit si celebre depuis dans la guerre contre les Albigeois, fut contraint de revenir en France, sans avoir rapporté de son voyage autre chose que le regret de n'y avoir rien fait. *Voyez les auteurs cités à la fin de la quatriéme croisade.*

SIXIE'ME CROISADE.

Le pape Innocent III. sçachant combien il étoit necessaire d'envoyer du secours aux Chrétiens de la Terre-sainte, écrivit en 1213. des lettres circulaires à tous les Fideles, pour les exciter à courir promptement dans la Palestine. Ces lettres ne produisirent aucun effet, & furent au contraire l'occasion d'un très-grand désordre; car il arriva que par une étrange illusion, une infinité de jeunes enfans se mirent dans l'esprit que Dieu vouloit se servir d'eux pour retirer le S. Sepulchre d'entre les mains des Sarasins. Il s'en assembla jusqu'à trente mille en France, & plus de vingt mille en Allemagne, qui prirent tous la Croix, sous la conduite de plusieurs clercs, & même de quelques prêtres. Mais la plûpart de ceux d'Allemagne périrent de misere par les chemins, ou furent dépouillés par les voleurs. Ceux de France qui allerent jusqu'à Marseille, se mirent entre les mains de deux marchands, insignes scelerats, qui leur ayant promis de les passer gratuitement dans la Palestine, en chargerent sept de leurs vaisseaux, dont deux firent naufrage avec perte de tous ces enfans qu'ils portoient; & les cinq autres arriverent en Egypte, où les traîtres les vendirent aux Sarasins. Le même pape continua toûjours son zele pour procurer du secours aux Chrétiens de l'Orient, & fit un decret, pour une croisade generale, dans le concile de Latran, tenu en 1215. Sa mort étant survenue, Honoré III. qui lui succeda en 1216. envoya des legats à tous les princes Chrétiens; & une infinité de croisés, particulierement des Nations septentrionales, se trouverent prêts à partir au premier commandement. L'empereur Frederic II. qui s'étoit croisé des premiers, devoit être leur chef: mais comme il n'avoit pas encore reçû à Rome la couronne de l'Empire, André, roi de Hongrie, prit sa place; & fut l'unique entre tous les rois de l'Europe, qui se mit à la tête des croisés; les autres en étant empêchés par des interêts particuliers, qui ne leur permettoient pas de s'engager dans cette guerre contre les Infideles. Le roi de Hongrie fut accompagné des ducs d'Autriche, de Baviere, de Moravie, de Brabant, de Limbourg; du comte Palatin du Rhin; des comtes de Juliers & de Hollande, du marquis de Bade, avec l'archevêque de Mayence; les évêques de Bamberg, de Passau, de Strasbourg, de Munster & d'Utrecht, & la plûpart des prélats de Hongrie qui voulurent suivre leur roi. Le rendez-vous de toutes les troupes étoit dans l'isle de Chypre, d'où vers la fin de Septembre 1217. elles passerent en Syrie, & entrerent dans le port d'Acre. Hugues de Lusignan, roi de Chypre, les y accompagna; & Jean de Brienne, roi de Jerusalem, y mena quelques jours après le peu de troupes qu'il avoit, avec les chevaliers du Temple & de S. Jean de Jerusalem, & les Teutoniens ou chevaliers Allemands. L'armée Chrétienne ne put rien faire cette année, & le roi de Hongrie se vit obligé de s'en retourner dans son royaume, où sa presence étoit necessaire. Il partit en 1218. sitôt que la saison fut propre pour naviger. Mais cette perte fut reparée par le secours qui vint peu de tems après; car la flotte septentrionale des croisés conduite par le comte de Hollande, qui s'étoit arrêtée en Portugal, où elle avoit aidé les Portugais à remporter une victoire contre les Mores d'Alcazar, arriva heureusement pour renforcer l'armée Chrétienne. On resolut alors de porter la guerre en Egypte, d'où venoient toutes les grandes armées des soudans, afin de détruire le mal dans sa source; & l'on commença par le siege de Damiete, qui dura dix-huit mois. Durant ce tems il vint de nouveaux secours de Rome & de toute l'Italie, de la France, de l'Allemagne, des Pays-bas & d'Angleterre. Le cardinal d'Albano, legat du pape, étant arrivé avec une puissante armée, voulut commander toutes les troupes; mais le roi de Jerusalem y conserva l'autorité qui lui avoit été donnée. Saint François d'Assise y vint en 1219. pour animer les Chrétiens, & dans le dessein de gagner la couronne du martyre, en prêchant la foi aux Infideles. Enfin la ville de Damiete fut prise le 5. Novembre 1219. & attribuée du consentement du legat & de toute l'armée, au royaume de Jerusalem.

Après que l'armée eut passé l'hiver à Damiete, plusieurs des croisés s'en retournerent en leur pays; & le roi de Jerusalem reprit le chemin de la Palestine, promettant de revenir au plûtôt. C'est pourquoi le legat écrivit au pape pour lui demander du secours. Le pape en obtint de l'empereur, qui envoya à Damiete Louis duc de Baviere, avec de belles troupes & quarante-trois galeres bien équipées. Les Veni-

tiens, les Genois & les Pisans y menerent en même-tems un grands secours, & le roi de Jerusalem revint quelques jours après. On tint alors conseil : l'avis du legat fut, que l'on donnât bataille à Meledin, soudan d'Egypte ; & celui du roi de Jerusalem étoit que l'on retournât à la conquête de la Terre-sainte ; mais le legat fit tant qu'il entraîna les chefs de son côté. Ainsi au mois de Juillet 1221. l'armée des croisés se mit en marche pour aller vers Babylone à trente lieues de Damiete, où étoit le soudan. Mais à moitié chemin elle fut obligée de s'arrêter à la rencontre de Meledin, & d'accepter une treve de huit ans, à condition de lui rendre Damiete. En 1228. l'empereur Frederic fit enfin le voyage de la Terre-sainte, dont il avoit fait vœu dès le commencement de cette croisade ; & l'année suivante il conclut avec le soudan une treve pour dix ans, à ces conditions : *Que le soudan cederoit la ville de Jerusalem à Frederic, avec les villes de Bethléem, de Nazareth, de Thoron & de Sidon ; mais que le temple de Jerusalem demeureroit aux Sarasins, pour faire librement tous les exercices de leur loi.* Ensuite l'empereur revint en Allemagne, sans avoir rétabli les murailles de Jerusalem, ni celles des autres villes qu'on lui avoit cedées ; de sorte que les Chrétiens n'en étoient les maîtres qu'en apparence. L'an 1234. le pape Grégoire IX. convoqua une grande assemblée de prélats à Spolete, où l'empereur même assista, avec les patriarches de Constantinople, d'Antioche & de Jerusalem, que le pape avoit fait venir pour déliberer avec eux sur les affaires d'Orient. Là il fut résolu qu'on recommenceroit la guerre dans la Palestine, dès que la treve seroit expirée, c'est-à-dire, en 1239. & que cependant on publieroit la croisade. Thibaud V. du nom, comte de Champagne & roi de Navarre, fut le chef des princes croisés, dont les principaux étoient Hugues, duc de Bourgogne ; Pierre de Dreux, duc de Bretagne ; Jean son frere, comte de Mâcon ; Henri, comte de Bar ; Gui, comte de Nevers ; le connétable Amauri, comte de Montfort ; les comtes de Joigni & de Sancerre, & plusieurs barons de France, de Navarre & de Bretagne, avec une multitude infinie de croisés François & Allemands, qui n'attendoient qu'un general de cette réputation pour les conduire. Il y avoit sujet d'esperer un très-heureux succès : mais par une fâcheuse rencontre, le pape fut obligé de publier en même-tems une autre croisade, pour secourir Baudouin II. empereur de Constantinople, attaqué par deux puissans ennemis, Jean Ducas, surnommé *Vatace*, empereur des Grecs ; & Azen, roi des Bulgares. Ainsi la plûpart des croisés pour la Terre-sainte, s'engagerent pour Constantinople, entr'autres Pierre de Dreux, duc de Bretagne ; & au lieu d'une grande croisade qui pouvoit réussir, ou dans la Palestine ou dans la Grece, si l'on n'eût eu qu'un même dessein, il s'en forma deux médiocres, qui n'eurent ni en Grece ni en Syrie le succès que l'on esperoit.

La division qu'on vit naître de nouveau entre le pape & l'empereur, & qui donna lieu aux factions des Guelphes & des Gibelins, affoiblit encore l'armée des croisés. Ils ne perdirent pas neanmoins courage ; & s'étant partagés, les uns s'embarquerent à Marseille, & les autres allerent par terre en Syrie. Lorsqu'ils furent arrivés à Ptolemaïde ou Acre, ils marcherent vers Ascalon, pour en rebâtir les murailles & la fortifier. Cependant le duc de Bourgogne, le comte de Bar, & le connétable Amauri de Montfort, se séparerent du gros de l'armée, & voulurent surprendre la ville de Gaze ; mais ils y furent défaits par l'armée du soudan de Babylone. Le reste de l'armée qui étoit à Ascalon, reprit le chemin d'Acre, où l'on fit deux traités avec les Infideles, qui furent fort honteux aux Chrétiens ; car les Templiers qui avoient pour eux une partie de l'armée Chrétienne, firent tréve avec Nazer, soudan de Damas, à condition qu'il leur rendroit le territoire de Jerusalem, avec les châteaux de Beaufort & de Sephet, & qu'ils le serviroient aussi de toutes leurs forces contre le soudan de Babylone. Et les Hospitaliers soûtenus du roi de Navarre, des ducs de Bourgogne & de Bretagne, & de l'autre partie de l'armée, firent tréve avec Melech-Salah, soudan de Babylone, contre le soudan de Damas ; après quoi le roi de Navarre, le duc de Bretagne, & la plûpart des croisés s'étant embarqués au port d'Acre, retournerent en leur pays, presque au même-tems que Richard, comte de Cornouaille, & pere de Henri III. roi d'Angleterre, arrivoit dans la Palestine avec de bonnes troupes de croisés Anglois. Ce Prince connut bientôt que pendant la division qui continuoit toûjours entre les chefs, & sur-tout entre les Templiers & les Hospitaliers, il n'y avoit nulle apparence qu'on pût réussir par les armes. C'est pourquoi voyant que le soudan de Babylone offroit de renouveller la tréve avec de nouveaux avantages pour les Chrétiens, il résolut par l'avis du duc de Bourgogne, du grand-maître de l'Hôpital & de la plûpart des croisés, de l'accepter à ces conditions : *Que l'on rendroit de part & d'autre tous les prisonniers, & sur-tout ceux qui avoient été à la bataille de Gaze*, entre lesquels étoit le connétable de Montfort ; *& que les Chrétiens jouiroient de quelques terres que le soudan possedoit dans la Palestine.* Après cela Richard remonta sur sa flotte en 1241. & cingla vers l'Italie. L'an 1244. les Corasmins, peuples issus des anciens Parthes, étant chassés de la Perse par les Tartares, passerent l'Euphrate, & vinrent demander quelques terres au soudan d'Egypte, qui leur abandonna la Palestine, où ils firent d'abord irruption. Alors toutes les forces des Chrétiens s'étant jointes pour résister à ces barbares, on leur donna bataille auprès de Gaze; mais l'armée Chrétienne y fut défaite, & il ne se sauva qu'un fort petit nombre de chevaliers, avec le connétable ; le comte Philippe de Montfort, prince de Tyr ; le patriarche Robert, une partie des évêques & quelques cent soldats. Les grands-maîtres du Temple & des chevaliers Teutons y demeurerent sur la place ; & celui de S. Jean de Jerusalem fut mené dans les fers à Babylone avec l'illustre Gautier de Brienne, comte de Jaffa & neveu du roi Jean. * Nicetas. Alberic. Sanut. Nangis, &c.

SEPTIE'ME CROISADE.

La nouvelle de cette défaite ayant été portée au pape, le fit résoudre à convoquer un concile general qui se tint à Lyon en 1245. où l'on fit un decret pour une nouvelle croisade contre les Sarasins. Mais le secours qu'on envoya à Constantinople contre Vatace, empereur Grec ; les troubles d'Allemagne & d'Italie, & la croisade particuliere que le pape fit publier contre l'empereur Frederic, furent comme autant de diversions qui affoiblirent tellement la principale croisade, que de tous les rois de l'Europe il n'y eut que le roi S. Louis, qui avec les seuls François entreprirent cette guerre sainte. Les plus illustres d'entr'eux qui prirent la Croix à son exemple, furent les trois princes freres du roi ; Alphonse, comte de Poitiers ; Robert, comte d'Artois ; & Charles, comte d'Anjou ; avec Hugues, duc de Bourgogne ; Pierre, duc de Bretagne ; Guillaume, comte de Flandres ; Hugues de Châtillon, comte de S. Paul ; Hugues de Lusignan, comte de la Marche ; les comtes de Dreux, de Bar, de Soissons, de Blois, de Retel, de Montfort & de Vendôme ; le connétable de Beaujeu, & plusieurs autres seigneurs & grands officiers de la couronne ; outre Jean sire de Joinville, & quantité de prélats qui suivirent le cardinal légat, que le pape avoit envoyé pour publier la croisade en France. Le roi S. Louis ayant fait les preparatifs nécessaires, & ayant pourvû au gouvernement du royaume, dont il déclara regente la reine Blanche sa mere, se vit en état de partir après la Pentecôte de l'année 1248. Il s'embarqua à Aiguesmortes le 25. Août, où la plus grande partie de sa flotte l'attendoit; l'autre étant à Marseille, pour y recevoir le reste de l'armée. Il arriva vers la mi-Septembre en l'isle de Chypre, où les autres vaisseaux le joignirent peu de tems après. Les seigneurs de son armée & les barons du royaume de Chypre l'obligerent à y demeurer jusqu'à l'été de l'année suivante, qu'il se rembarqua avec Henri roi de Chypre, & parut à la vûe de Damiete après les fêtes de la Pentecôte de l'année 1249. Cette ville fut bientôt prise, & on résolut d'aller droit à Babylone qui étoit la capitale du royaume : mais on trouva les Sarasins campés auprès de Massoure ; & après plusieurs batailles, la maladie s'étant mise dans le camp des Chrétiens, le roi fut contraint de faire une retraite, dans laquelle il fut poursuivi par les Infideles qui firent un étrange massacre des Chrétiens, & prirent le roi, avec les seigneurs de l'armée en 1250. Alors on fit un traité, par lequel il fut arrêté : *Qu'il y auroit tréve pour dix ans ; Que les Chrétiens possederoient paisiblement toutes les pla-*

res qu'ils tenoient dans la Palestine & dans la Syrie : Que le roi payeroit huit cens mille bezans d'or, c'est-à-dire, environ quatre cens mille livres, selon quelques-uns, ou quatre cens mille écus d'or, selon d'autres) pour la rançon de tous les prisonniers ; & que pour la sienne, il rendroit Damiete au soudan. Ainsi après trente-deux jours de captivité, le roi, tous les princes & les seigneurs de Chypre & du royaume de Jerusalem, & le peu de soldats qui restoient d'une si grande defaite furent délivrés ; les comtes de Flandres, de Bretagne & de Soissons, accompagnés de plusieurs grands seigneurs prirent congé du roi, & firent voile vers la France ; mais le roi voulut passer en Syrie, & arriva en peu de jours au port d'Acre. Après y avoir mis les places maritimes en état, il revint en France l'an 1254. * Sanut. Matth. Paris. Joinville. Nangis, &c.

HUITIEME ET DERNIERE CROISADE.

L'an 1255. les Venitiens & les Genois qui étoient en Syrie, se firent une cruelle guerre, où les princes & les chevaliers d'outre-mer s'engagerent, les uns pour les Venitiens assistés des Pisans, & les autres pour les Genois. Cette guerre dura fort longtems, & causa la perte de la Terre-sainte : car Bendocdar soudan d'Egypte, profita de cette division, & se presenta en 1262. avec trente mille hommes devant Ptolemaïde, dont il ruina les fauxbourgs. Ensuite il prit la ville de Césarée, le château d'Assur, & la forteresse de Sephet. Continuant ses conquêtes, il s'empara du château de Jaffa, de la plûpart des places des temples, & enfin de la ville d'Antioche en 1268. Le pape & le roi de France étonnés de ces progrès formerent le dessein d'une nouvelle croisade ; & pour cet effet Clement IV. envoya le cardinal de Sainte-Cecile légat en France, & le cardinal Ottobon en Angleterre, avec ordre de passer de-là en Espagne & en Portugal ; puis il ordonna aux religieux de saint Dominique & de saint François, de prêcher la croisade par toute l'Allemagne, & jusqu'en Danemarck & en Pologne. Mais tous ces soins n'eurent de succès qu'en France, ou par le zele & par l'exemple du roi saint Louis, qui prit la croix, la plûpart des princes & des seigneurs se croiserent. Les principaux furent les trois princes ses enfans ; (sçavoir, Philippe son aîné, Jean Tristan, comte de Nevers ; & Pierre comte d'Alençon :) Alfonse comte de Poitiers & de Toulouse, son frere ; Thibaud roi de Navarre, & comte Palatin de Champagne, son gendre ; Robert comte d'Artois son neveu : Jean fils du duc de Bretagne, & gendre du roi d'Angleterre ; les comtes de Flandres, de Nemours, de Laval & de Montfort ; les seigneurs de Courtenai, de Beaujeu de Montmorenci, & quantité d'autres. Tout étant disposé pour une si grande entreprise, le roi partit le 1. Mars 1270. accompagné du cardinal d'Albano, que le pape avoit nommé légat pour la croisade, & se rendit à Aiguesmortes, où il s'embarqua au commencement du mois de Juillet, en même-tems que l'autre partie de la flotte partit de Marseille. L'armée chrétienne etant arrivée à Gagliari dans l'isle de Sardaigne, le roi tint conseil de guerre, où on resolut l'entreprise de Tunis en Afrique. La flotte parut à la vûe de Tunis & de Carthage vers le vingtiéme Juillet ; & l'on s'empara d'abord du port de Carthage, puis de la tour, & ensuite du château. Mais on differa d'assieger la ville de Tunis jusques à l'arrivée du roi de Sicile, qui ne vint qu'un mois après le roi de France, & qui fut cause par un si long retardement, du malheureux succès de ce voyage, qu'il avoit lui-même conseillé avec beaucoup d'empressement ; car comme on étoit au fort de l'été, & que l'on manquoit d'eau douce, les maladies, & principalement la dissenterie & les fievres aigues se mirent dans l'armée, où elles firent en peu de tems un furieux ravage. Jean Tristan comte de Nevers, prince âgé de vingt ans, en mourut le 3. Août ; le cardinal legat ne survécut ce jeune comte que de quatre ou cinq jours ; & saint Louis peu de tems après laissa son armée dans une extrême desolation par sa mort, qui arriva le 25. du même mois. Charles roi de Sicile, parut avec une assez belle flotte, au même tems que le roi son frere rendoit l'esprit, & pria le roi Philippe *le Hardi*, fils aîné & successeur de saint Louis, d'achever une guerre si importante. On s'avança donc vers Tunis, pour la serrer de plus près, & on donna plusieurs combats contre les Mores, qui avoient toujours du désavantage. Le roi de Tunis craignant l'issue de cette guerre, envoya demander la paix, ou du moins la treve. Après avoir tenu conseil, les deux rois de France & de Sicile accorderent à ce barbare une treve pour dix ans ; à ces conditions : *Qu'il délivreroit tous les esclaves Chrétiens qui étoient dans son royaume ; Qu'il permettroit aux religieux de saint Dominique, & de saint François d'y prêcher l'Evangile, d'y bâtir des monasteres, & d'y donner le baptême à ceux qui voudroient le recevoir : & qu'il payeroit pour tribut au roi Charles tous les ans les 40000. écus, que ce roi payoit au pape pour Naples & pour Sicile.* Ensuite les deux rois s'embarquerent pour retourner, l'un en Sicile, & l'autre en France. Mais le prince Edouard d'Angleterre, qui arriva devant Tunis avec sa flotte, lorsque ce traité fut conclu, voulut faire voile vers Ptolemaïde, où il prit terre avec Jean, fils du duc de Bretagne. Ses troupes qui n'étoient que de trois cens chevaliers, tant Anglois que François, furent depuis fortifiées de cinq cens Frisons, & d'un autre petit renfort, que le prince Edmond son frere lui amena d'Angleterre. Ce secours empêcha que Bendocdar n'assiegeât la ville d'Acre ; mais enfin, Hugues roi de Chypre & de Jerusalem, ne se voyant pas assez fort pour s'opposer aux conquêtes de ce Soudan obtint de lui une treve en 1271. & le prince Edouard s'en retourna en Angleterre, pour prendre possession du royaume qu'Henri son pere lui avoit laissé. Ainsi cette croisade ne produisit aucun effet, pour la délivrance de la Terre-sainte. En 1291. la ville d'Acre fut prise & saccagée par le Soudan d'Egypte, & les Chrétiens perdirent tout ce qu'ils avoient dans la Syrie. Depuis ce temslà, il ne s'est fait aucune croisade, quoique les papes ayent souvent fait de grands efforts, pour y exciter les Chrétiens, comme Nicolas IV. en 1292. Clement V. en 1311. & plusieurs autres papes. Outre les historiens cités ci-dessus, *consultez* Maimbourg, *hist. des croisades.*

CROISILLES, (seigneurs de) *cherchez* MONTMORENCI.

CROISSANT, ordre de chevalerie institué à Angers en 1448. par René d'Anjou, dit *le bon*, roi de Sicile, duc d'Anjou, & comte de Provence. Le symbole de cet ordre étoit un croissant d'or, sur lequel étoit écrit en lettres bleues *Loz en croissant*, qui est une sorte de rebus, signifiant qu'on acquiert *loz* ou *louange*, en croissant en vertu & gloire. On attachoit à ce croissant autant de bouts d'Aiguillettes d'or émaillés de rouge, que les chevaliers de l'ordre s'étoient trouvés en de dangereuses occasions : de sorte que, par le nombre de ces petites branches pendantes, on pouvoit facilement juger de leur valeur, & des belles actions qu'ils avoient faites. Les chevaliers portoient aussi le manteau de velours cramoisi rouge, & le mantelet de velours blanc, avec la doublure & sourane de même, & sous le bras droit un croissant d'or pendant à une chaîne de même, attaché sur le haut de la manche. L'ordre étoit composé de cinquante chevaliers, en y comptenant le chef qu'on nommoit *le senateur*, ou pour mieux dire *le president* ; car on doit remarquer que le roi René, qui fit cette institution, ne prit point ce titre, mais seulement celui de *mainteneur* ou *entreteneur*, sous la protection de saint Maurice, auquel il voulut attribuer la gloire d'être le chef de cette chevalerie, dont le premier article étoit, *que nul n'y pût être reçu, ni porter cet ordre, s'il n'étoit duc, prince, marquis, comte, vicomte, ou issu d'ancienne chevalerie, & gentilhomme de ses quatre lignées, & que sa personne fût sans vilains cas de reproche.* Voici le serment en bref, tel que les chevaliers le faisoient, & qu'on le trouve dans des manuscrits, qui sont dans la bibliotheque de l'abbaye de saint Victor de Paris.

La Messe ouir, ou pour Dieu tous donner
Dire de Notre-Dame, ou manger droit le jour,
Que pour le souverain ou maistre, ou sa cour,
Armer les freres, ou garder son honneur,
Festes & dimanches doit le croissant porter,
Obeir sans contredit toûjours au senateur.

L'assemblée de cet ordre qu'on nommoit aussi *l'ordre d'Anjou*, se faisoit en l'église de saint Maurice d'Angers. *

MSS. de l'abbaye de S. Victor de Paris. Mennius, *dans les délices de chevalerie.* Favin, *theat. d'hon.* Bouche, *hist. de Prov. l. 7. &c.*

CROISSANT DOUBLE, ou DOUBLE CROISSANT, nom d'un ordre de chevalerie, *cherchez* NAVIRE.

CROISIL bon bourg de France dans la Bretagne. Il est à une lieue & demi de la petite ville de Guerrande, entre l'embouchure de la Loire, & celle de la Villaine sur la côte, où il a un port fort grand & en même tems fort sûr, que l'on croit être le *Brivas Portus* des anciens. * Baudrand.

CROISSI, (marquis de) *cherchez* COLBERT.

CROIX. La croix étoit un supplice, par lequel on faisoit mourir les criminels, que la justice avoit condamnés à ce genre de mort. En vieux latin, la croix s'appelloit *gabalus*, comme nous le voyons dans Varron; & elle a été aussi appellée *patibulum* par Tite-Live, Ciceron, Plaute, Tacite, & autres. Les Grecs l'appelloient σταυρός. La figure de la croix a été differente, selon les tems & la diversité des nations. La plus ancienne n'étoit qu'un pal de bois tout droit, sur lequel on attachoit le criminel, ou avec des cordes par les bras & par les jambes, ou avec des clous dans les mains & dans les pieds: on s'est même souvent servi des arbres pour cela, afin d'avoir plutôt fait. Il y en a quantité d'exemples; & l'empereur Tibere en fournit un. Il fit ainsi mourir quelques prêtres de Saturne, qui sacrifioient des enfans, lorsqu'il n'étoit encore que proconsul en Afrique. Les autres croix composées de deux pieces de bois, ont été de trois sortes de figures. L'une étoit comme un X. ou ce qu'on nomme *sautoir* en terme de Blason: c'est elle que nous appellons aujourd'hui *croix de saint André*. L'autre étoit faite en T, c'est-à-dire, que l'une des deux pieces de bois étoit droite, & l'autre étoit en travers précisément au bout de celle-là. La troisiéme enfin étoit faite de telle maniere, que la piece de bois qui étoit en travers n'étoit pas sur le haut de la piece droite; mais le bout du bois droit de la croix passoit un peu au-delà du bois en travers; & c'est de cette derniere figure que l'on croit qu'étoit la croix où Jesus-Christ fut attaché; comme on le peut conjecturer par l'inscription que Pilate fit mettre au bout d'en haut au dessus de la tête de Jesus-Christ. Tous les anciens écrivains ecclesiastiques en demeurent d'accord. Il y avoit des croix de toute hauteur: les plus hautes étoient les plus infames: on crucifioit de differentes manieres, soit en empallant les suppliciés, soit en les pendant par les bras ou par les pieds, soit en les attachant à la croix avec des cordes, ou avec des clous: ordinairement il y avoit un poteau ou une planche sous les pieds du patient pour le soutenir. Le supplice de la croix est un des plus anciens. On ne voit pas neanmoins clairement qu'il ait été bien ancien parmi les Juifs, car ce qui est dit dans la Genese chap. 40. v. 19. du pannetier de Pharaon, suivant notre vulgate, *auferet caput tuum ac suspendet te in cruce, & lacerabunt volucres carnes tuas*, ne marque point que ce pannetier ait été crucifié, comme quelques-uns l'ont prétendu. Le terme de la croix n'est ni dans l'hebreu, ni dans la version des Septante, & tout ce qu'on peut inferer de ce passage, est que le corps du pannetier, après qu'il eut été executé à mort, fut attaché ou suspendu à un poteau; & exposé à être mangé par les oiseaux du ciel. Ce qui est dit dans *le livre des Nombres chap. 25.* que Dieu irrité contre son peuple, à cause du commerce que plusieurs Israëlites avoient eu avec des femmes Moabitides, ordonna de pendre les principaux à des potences. *Suspende eos contra solem in patibulis*, n'a aucun rapport avec le supplice de la croix; non plus que ce qui est dit, *II. Reg. c. 21. v. 6.* du supplice des descendans de Saül que David livra aux Gabaonites, car aulieu qu'il y a dans la vulgate qu'ils furent crucifiés, le texte hebreu & toutes les autres versions portent qu'ils furent pendus ou égorgés. L'exemple d'Aman, *Esther, 7. 9. & 10.* ne prouve pas davantage. Cette piece de bois haute de 50. coudées, qu'il avoit fait dresser pour Mardochée, & à laquelle il fut pendu, n'étoit point une croix, mais plutôt une potence. Les Rabins croient qu'anciennement avant que de pendre les criminels, on les faisoit mourir, soit en les lapidant, soit par quelqu'autre supplice, & qu'ensuite on attachoit leurs corps à un poteau ou à une potence. Enfin nous n'avons point d'exemple certain du supplice de la croix parmi les Juifs avant le regne d'Alexandre Jannæus, fils d'Hircan III. qui fit crucifier jusqu'à 800. de ses sujets rebelles. On ne peut pas dire que le supplice dont on se servit en cette occasion fut autre que celui de la croix, car outre que Josephe, *antiquités liv. 3. chap. 22.* se sert du terme de *crucifier*, il ajoûte que pendant qu'ils souffrirent ce supplice, leurs femmes & leurs enfans furent égorgés à leurs yeux pour augmenter leur peine. Il devint sans doute commun depuis ce tems-là, puisque les Juifs demanderent à Pilate que J. C. fût crucifié, & qu'il y eût deux larrons aussi crucifiés à ses côtés dans le lieu où se faisoient les exécutions. Nous lisons dans Diodore de Sicile & ailleurs, que Ninus premier roi des Assyriens étant entré dans la Medie avec une puissante armée, Pharnus, qui étoit roi du pays, le vint rencontrer avec toutes ses forces; & que lui ayant livré la bataille il fut vaincu & fait prisonnier avec sept fils qu'il avoit, qui furent ensuite tous crucifiés avec leur pere par l'ordre de Ninus.

Ce supplice étoit encore usité parmi les Egyptiens. Ils en punissoient même les femmes, puisque Justin rapporte qu'Agathoclée, concubine d'un roi d'Egypte, fut attachée à une croix. Il étoit ordinaire chez les Perses, Herodote rapporte que pendant la guerre de Darius contre les Grecs, Harpagus un de ses chefs, fit crucifier Histiée de Milet. Alexandre d'Alexandrie dit que ce même Darius, condamna à la croix l'intendant de l'Eolide parce qu'il s'étoit laissé corrompre par argent, pour juger injustement une affaire. Ce fut ainsi que mourut Polycrate prince de Samos. Il avoit été heureux pendant toute sa vie; il avoit pratiqué des intelligences avec Orete, gouverneur pour le roi de Perse de la ville de Sardes; il crut que ce gouverneur lui devoit remettre entre les mains tous les trésors du roi Cambyse son maître; il partit de Samos pour les aller recevoir: mais à peine son vaisseau fut-il entré au port de Magnesie, qu'il fut pris & mis en croix, où il mourut. Chez les Scythes & chez les Sarmates on crucifioit aussi; car s'il en faut croire Diodore de Sicile, Cyrus, roi de Perse, fut crucifié par un roi des Scythes, ou par une reine, encore qu'Herodote raconte sa mort autrement. Outre cette autorité, nous avons celle de Strabon, qui parle d'un fleuve nommé Lethé, qui est en ce pays-la, au pied d'une montagne appellée Thorax sur laquelle, dit-il, on prétend que fut autrefois crucifié un Grammairien, qui s'appelloit Daphita, pour avoir fait des vers contre les rois, d'où est venu ce proverbe dont parle Erasme, φύλαττε τὸν Θώρακα, *prens garde à Thorax*, ou bien *gare Thorax*, qui se dit à ceux qui osent parler des puissances, sans le respect qui leur est dû. Chez les Grecs, Xantippe, general des Atheniens, fit mourir sur une croix Arctayte Persan, gouverneur d'Eolie pour le roi Xerxès, parce qu'il avoit pillé le temple & le sepulchre de Protesilas. (*Herodot. in Calliope.*) Chez les Carthaginois la mort de Bomilcar est fameuse. Ce grand capitaine fils d'Amilcar, étant soupçonné à Carthage, de conspirer contre sa patrie, fut crucifié au milieu de la place publique, où avant que d'expirer, il reprocha de dessus la croix à ses concitoyens, leur ingratitude & leur inhumanité. Nous lisons outre cela dans Justin, le supplice de Carthalon, que son pere Machée, general des troupes Carthaginoises, fit mourir sur une croix. Chez les Romains il y avoit une loi qui condamnoit les rebelles à la croix, selon le témoignage de Ciceron. L. Imbricus fit crucifier Val-Bestius, parce que son fils Ruscius lui ayant été donné en garde, il l'avoit tué, pour prendre une quantité d'or qu'il avoit. Les femmes même étoient crucifiées à Rome, comme il paroît par l'histoire de ce Decius Mundus jeune Romain, qui étant devenu éperdument amoureux de la belle Pauline, femme de Saturnin, se servit de l'adresse d'une affranchie de son pere nommée Ida, pour corrompre les gardiens du temple de la déesse Isis, afin qu'ils persuadassent à Pauline, que le dieu Anubis exigeoit qu'elle couchât une nuit dans son temple. Après quoi il fut introduit dans le temple où Pauline étoit venue, & où elle reçût Mundus, dans la pensée que c'étoit ce dieu. Cette fourbe ayant été découverte, l'empereur Tibere ordonna que ces ministres scelerats du temple

d'Ilis fussent crucifiés ; & que la méchante Ida, qui avoit trouvé la premiere cette dangereuse invention, fût crucifiée avec eux. Il est inutile de mettre ici encore plus d'exemples, comme on en pourroit trouver une infinité pour montrer que l'usage de crucifier les criminels a été pratiqué chez toutes les nations.

Les Gentils les laissoient pourrir sur la croix ainsi que nous le témoignent plusieurs passages de divers auteurs, entre lesquels Valere Maxime decrit d'une maniere bien vive le spectacle hideux du corps de ce Policrate, roi de Samos, dont nous avons parlé, tombant par lambeaux de dessus la croix, où Orete l'avoit fait mourir. Les Juifs avoient soin de les ôter des croix le soir même, principalement avant le jour du Sabbath, parce qu'ils regardoient un pendu comme un objet de malediction, *maledictus omnis qui pendet in ligno*. Si les crucifiés n'étoient pas encore morts, on leur rompoit les os pour achever de les faire mourir. Le vin, dans lequel on mettoit de la myrrhe que les Juifs donnoient quelquefois aux patiens, n'étoit pas tant, comme quelques-uns l'ont crû, pour les faire vivre, que pour les assoupir, ou étourdir, afin qu'ils souffrissent moins, comme M. le Fevre & Baronius l'ont fait voir : car la myrrhe, selon Dioscoride, a une vertu carotide. On leur donnoit encore d'autres soulagemens ; c'est ainsi que l'on presenta du vin aigre à Notre-Seigneur.

Le supplice de la croix étoit le plus infame de tous, & servoit à punir les crimes les plus odieux, comme les vols de grand chemin, les trahisons, &c. ainsi qu'on le voit par les loix des peuples. Les Romains en usoient à l'égard de leurs esclaves, & non à l'égard des citoyens Romains. Ciceron fait un crime énorme à Verrès d'avoir crucifié un citoyen Romain ; & Valere Maxime remarque, comme une chose extraordinaire, que Scipion l'*Africain*, qui faisoit exercer la discipline militaire avec une rigueur qui tenoit quelque chose de la cruauté, ayant pris Carthage, & tenant en sa puissance tous les déserteurs de l'armée Romaine, il les partagea en deux troupes, dans l'une il mit les soldats Romains ; dans l'autre les soldats étrangers; & ayant fait couper la tête à ceux-ci, pour avoir manqué de foi au parti auquel ils étoient engagés, il fit crucifier les autres comme coupables d'un crime plus honteux, pour avoir abandonné la défense de leur propre patrie, & pour avoir porté les armes contre elle-même. Nous lisons aussi dans Lampride, que l'empereur Alexandre Severe, ayant demandé à plusieurs fois quel étoit chez eux le supplice des voleurs, ils répondirent tous que c'étoit la croix.

C'est cependant ce genre de mort qu'il a plû au Fils de Dieu de choisir pour racheter le genre humain. *Il s'est abaissé*, comme dit saint Paul, *en prenant la forme d'un esclave, & il s'est humilié jusqu'à souffrir la mort, & encore la mort de la croix*. Tant que le Paganisme a été dominant dans l'Empire, & dans les pays où le Christianisme n'avoit point été reçû, le supplice de la croix a continué. Constantin le *Grand* l'abolit dans tout l'Empire. Sous son regne Helene sa mere étant allée à Jerusalem pour y visiter les saints lieux, y découvrit la vraie croix de Notre-Seigneur. Ce fut, selon les historiens ecclesiastiques, l'an de Notre-Seigneur 326. le 21. de l'empire de Constantin, le 13. du pontificat de saint Sylvestre, le premier après la celebration du concile de Nicée. Il est étonnant qu'Eusebe qui rapporte la découverte du sepulchre de Jesus-Christ, & ce que fit Helene à Jerusalem, ne parle point de l'invention de la croix. Voici ce que les autres historiens ecclesiastiques & les peres en ont écrit.

Cette princesse âgée de 79. ans, entreprit le voyage de Jerusalem avec un zele ardent ; & étant montée sur la montagne de Golgotha, brûlant du desir de trouver la croix du Sauveur, elle surmonta toutes les difficultés qui sembloient devoir la rebuter de sa recherche. Ces difficultés étoient fort grandes, à cause, dit-on, que les Gentils en haine du nom Chrétien, avoient fait tous leurs efforts pour cacher le lieu même où étoit le sepulchre de J. C. Ils y avoient fait apporter quantité de terre & de pierres : ensorte qu'ils avoient considerablement élevé le terrain sur cet endroit-là. Non contens de cela, ils avoient bâti un temple à Venus, sur la même montagne de Calvaire, où Notre-Seigneur avoit été crucifié, afin que ceux qui y viendroient pour adorer J. C. parussent y venir rendre leurs hommages à une idole de marbre, qu'ils tenoient-là consacrée à cette fausse divinité. Saint Jerôme rapporte qu'ils avoient placé la statue de Jupiter sur le même endroit où Notre-Seigneur étoit ressuscité, & que cette statue y demeura environ 180. ans, depuis l'empereur Adrien jusqu'à l'empereur Constantin. » Les payens, (dit ce pere) » croyoient par-là faire prendre le change aux Chrétiens, & » abolir la memoire & la foi de ces deux grands mysteres » res de la mort & de la resurrection du Fils de Dieu. » Mais Helene ne voulant rien épargner, pour venir à bout de son pieux dessein, consulta tout ce qu'il y avoit aux environs de Jerusalem de personnes capables de lui donner quelques lumieres touchant les moyens de découvrir le tresor qu'elle cherchoit ; & comme elle s'informoit non-seulement entre les Chrétiens ; mais encore entre les Juifs, il se trouva parmi ceux-ci un curieux de l'antiquité, dont Sozomene & Gregoire de Tours font mention, qui, sur des memoires qu'il avoit eus de ses predecesseurs, trouva quelques indices du lieu où la croix qu'on cherchoit, devoit être cachée, c'est-à-dire, du lieu où le corps de Notre-Seigneur avoit été enterré. Car c'étoit une chose sûre, que, si on trouvoit le lieu du sepulchre, on trouveroit aussi tous les instrumens du supplice, à cause que c'étoit de tout tems la coûtume des Juifs de faire une grande ouverture dans la terre, auprès du lieu où ils avoient enterré le corps du criminel qu'ils avoient fait mourir, & d'enfouir là-dedans tous les instrumens qui avoient servi à son supplice, regardant tout cet attirail comme des objets de malediction, qu'il falloit ôter de dessus la terre ; ainsi que nous avons dit du corps même du criminel.

Comme l'imperatrice eut fait creuser bien avant en un certain endroit sur les indices du Juif, ayant auparavant renversé toutes les idoles que les payens y avoient mises, & fait applanir & nettoyer le terrain ; on trouva effectivement trois croix, & auprès de ces croix, le bois sur lequel étoit l'inscription que Pilate avoit fait mettre au-dessus de la tête de Notre-Seigneur : ce qui donna à connoitre que l'une de ces trois croix étoit celle qu'on cherchoit, & les deux autres celles des deux larrons. C'est ainsi que tous les anciens écrivains rapportent la chose ; il n'y a que saint Ambroise, qui ait dit que l'inscription se trouva attachée à l'une des croix, & que ce fut à ce signe que l'on reconnut celle du Sauveur. Tous les autres auteurs du même tems, comme saint Paulin, évêque de Nole, Sulpice Severe, Ruffin, & ensuite Theodoret, Socrate, Sozomene, disent que la croix du Sauveur fut reconnue par un miracle, ou même par deux miracles, dont l'un est écrit par les uns, l'autre par les autres, & tous les deux par Nicephore. C'est que l'imperatrice, après avoir trouvé ces trois croix, étant en peine de découvrir quelle étoit la croix du Sauveur, Macaire évêque de Jerusalem, à qui elle demanda conseil, fut d'avis qu'on les fit toucher toutes les trois à des malades : ce qui ayant été executé, une dame de grande consideration, qui étoit alors à l'agonie, recouvra sur le champ une parfaite santé, par l'attouchement de l'une des trois, au lieu que les deux autres furent appliquées inutilement : après quoi pour s'assurer encore davantage, on mit des corps morts sur ces croix, & la seule qui avoit déja fait le premier miracle, ressuscita celui qui fut mis sur elle. Nous passons ici sous silence grand nombre d'histoires suspectes, qui se lisent touchant le bois dont la croix du Sauveur étoit faite, & même touchant la maniere dont elle fut trouvée ; & nous nous y arrêtons d'autant moins, que le pape Gelase en son decret des livres apocryphes, les a jugé si douteuses, qu'il a laissé au discernement d'un lecteur habile, le soin de distinguer le vrai d'avec le faux.

L'imperatrice Helene ayant trouvé la croix, fit bâtir une église au même endroit où elle l'avoit trouvée, & dans cette église elle remit ce bois sacré avec toutes les marques d'une profonde veneration, l'ayant fait enchasser le plus richement qu'il lui fut possible, non sans en avoir pris auparavant une partie considerable qu'elle apporta à l'empereur Constantin son fils. Ce prince persuadé qu'il ne pouvoit donner une plus grande marque de son affection à la ville de Constantinople, que d'enfermer dans ses murs un trésor si précieux, comme une sauve-garde assurée contre toutes sortes de dangers, coupa une petite partie de ce bois de la croix, & l'enferma dans sa propre statue placée dans cette ville, sur une magni-

fique colonne de porphyre, au milieu de la place appellée de Constantin. Le reste fut placé à Rome dans une église somptueuse, que cet empereur y fit bâtir exprès, & qui fut appellée pour cela l'église de sainte Croix de Jerusalem. Outre cela il en fit bâtir une autre très-magnifique en l'honneur de la même croix, au milieu de la ville même de Jerusalem, où Helene en avoit déja élevé une. Ce fut alors que l'empereur Constantin abolit entierement le supplice de la croix, & défendit par un édit de jamais à l'avenir condamner dans tout l'Empire aucun criminel à ce genre de mort: ce qui a depuis été observé dans tout le Christianisme. Cela se doit entendre des croix qui s'appellent proprement croix dans le tems où nous sommes, & qui sont faites comme celle où est mort le Sauveur du monde; car il y en a d'autres figures dont nous avons parlé, qui sont encore en usage. L'église fit encore plus en l'honneur de la sainte Croix: elle institua des fêtes pour être celebrées tous les ans, dont la premiere, en memoire de ce qu'elle avoit été trouvée, est celle que nous celebrons le 3. Mai, & les Grecs le 14. Septembre, auquel jour la seconde fut instituée depuis en memoire de l'exaltation de cette même Croix. Encore que cette seconde fête, au rapport de Nicephore, *liv. 8. chap. 28.* soit aussi ancienne que la premiere, comme ayant été ordonnée en memoire du jour qu'on exposa pour la premiere fois avec ceremonie la croix à la veneration du peuple, dans la ville de Jerusalem où elle avoit été en horreur; néanmoins la solemnité de cette fête a été redoublée dans l'église depuis le miracle que cette sacrée Croix fit en la personne de l'empereur Heraclius.

L'an 628. le fameux roi de Perse Chosroës s'étoit rendu maître de l'Egypte & de l'Afrique, sur la fin de l'empire de Phocas, & ayant taillé en pieces un grand nombre de Chrétiens, il avoit tourné ses armes contre la ville de Jerusalem. Il avoit pris & saccagé cette ville, & avoit enlevé & emporté en Perse cette grande partie de la croix de Notre-Seigneur, qu'Helene avoit laissée dans son église sur la montagne de Calvaire. Alors l'empereur Heraclius, qui avoit succedé à Phocas, ayant imploré le secours du ciel par des jeûnes & par des prieres contre ce formidable ennemi de la Chrétienté, leva trois puissantes armées avec une humble confiance en Dieu; & en trois batailles il défit entierement trois generaux de Chosroës, lequel ayant été ensuite tué par l'un de ses fils, qui massacra aussi son frere pour monter sur le trône de Perse, l'empereur n'eut point de peine à faire avantageusement les conditions de la paix avec ce nouveau roi; & la premiere de ces conditions fut, que la croix du Sauveur du monde seroit rendue aux Chrétiens, qui en étoient privés il y avoit déja 14. ans. Cela ayant été executé, la croix fut d'abord portée à Constantinople en grand triomphe, les chemins étant par tout bordés d'une foule de Chrétiens, qui faisoient des acclamations de joie & chantoient des louanges à Dieu: après quoi l'empereur voulut avoir l'honneur de rapporter à sa premiere place sur ses épaules, ce sacré fardeau que le fils de Dieu avoit porté sur les siennes; mais on dit que lorsqu'il fut arrivé à la porte de Jerusalem par où il falloit sortir pour aller au Calvaire, il fut arrêté par une force invisible, & que quelque effort qu'il fit, il lui fut impossible de passer outre. Il est aisé d'imaginer l'étonnement où il se trouva, aussi-bien que la nombreuse assistance qui accompagnoit la croix, lorsque le patriarche de Jerusalem, qui étoit alors Zacharie, s'étant approché de lui: *Si vous m'en croyez, Seigneur,* lui dit-il, *vous quitterez ces riches vêtemens d'or & de pierreries dont vous êtes si magnifiquement paré, & qui ne s'accordent pas avec la pauvreté de* JESUS-CHRIST *portant sa croix.* A quoi l'empereur ayant consenti volontiers, se dépouilla de toute cette pompe; & s'étant revêtu d'un habit fort simple, étant même nuds pieds, il se remit sous la précieuse charge qu'il avoit portée jusques-là, & acheva sans nul obstacle de la porter jusqu'à sa place. Suidas, qui rapporte ce fait, après les rituels ecclesiastiques, après les Grecs, & sur la tradition commune de l'église, n'y change qu'une circonstance peu importante; qui est que le patriarche Zacharie, dit-il, étant alors absent de Jerusalem, Modeste, qui étoit en sa place, fut celui qui donna à l'empereur l'avis de quitter ses ornemens. Cela arriva le 14. de Septembre, & ceux qui ne veulent pas que la fête de l'Exaltation de sainte Croix soit aussi ancienne que nous avons dit, disent que ce fut alors seulement qu'elle fut instituée en memoire de ce grand miracle.

Ce n'est pas ici le lieu de rapporter les autres miracles operés par la croix de Notre-Seigneur: il suffira de remarquer que de cette partie que l'imperatrice Helene en laissa à Jerusalem, on en a coupé depuis une infinité de morceaux, étant même la coûtume des évêques de cette ville-là, d'en donner à tous les fideles qui venoient de toutes les parties du monde voir avec une profonde veneration ce sacré instrument du salut des hommes. Cependant cette partie, qui naturellement devoit à peine suffir à une distribution beaucoup moindre, s'est toujours miraculeusement conservée d'une égale grandeur, sans jamais diminuer, non plus que si on n'y avoit point touché. Saint Paulin dit là-dessus, que cette vertu miraculeuse de ce bois, qui tout mort qu'il est, semble se reproduire encore, comme s'il étoit vivant, lui a sans doute été communiquée par l'attouchement de cette chair divine, qui ayant souffert la mort sur ce même bois, l'a surmontée par une resurrection glorieuse. Les paroles de ce pere sont trop belles, pour n'être pas rapportées ici en original. *Crux in materia insensata vim vivam tenens, ita ex illo tempore innumeris penè hominum votis lignum suum commodavit, ut detrimenta non sentiret, & quasi intacta permaneret, quotidie dividuam sumentibus: & semper totam venerantibus: sed istam imputribilem virtutem, & indetribilem soliditatem de illius carnis sanguine bibet, quæ passa mortem non vidit corruptionem.* C'est dans l'épitre 11. à Severe; & saint Cyrille patriarche de Jerusalem même, & témoin oculaire, dit que les petites parties de ce bois, prises de celle qui est dans cette ville-la, ont rempli toute la terre, sans qu'il paroisse qu'on en ait ôté de Jerusalem, & compare ce miracle à celui des cinq pains dont cinq mille hommes furent nourris: c'est dans ses catecheses 4. 10. & 13.

Pour ce qui regarde les clous avec lesquels le Sauveur du monde fut attaché à la croix, les mêmes auteurs que nous avons cités, disent qu'ils furent aisement distingués de ceux qui avoient servi au crucifiement des deux larrons, parce que les uns étoient tous mangés de rouille, au lieu que les autres s'étoient miraculeusement conservés. Au reste, les Chrétiens conviennent qu'il n'y eut pas plus de quatre clous, ni moins de trois. Les principales raisons de ceux qui en mettent quatre, se reduisent à trois; la premiere, que la coûtume étoit presque toujours de crucifier avec quatre clous; la seconde, qu'en effet cette maniere est plus facile, mettant un clou à chaque pied, aussi-bien qu'à chaque main; la troisiéme que les anciennes images du Crucifix le representerent attaché à la croix avec quatre clous; ce qui se voit particulierement dans l'église de Notre-Dame de Lorette. L'opinion de ceux qui ne mettent que trois clous est confirmée par les historiens ecclesiastiques, Ruffin d'Aquilée, Nicephore, & Zonare, & par l'usage presque universel de representer JESUS-CHRIST crucifié avec trois clous seulement. Saint Ambroise & saint Gregoire de Nazianze assurent que sainte Helene ne trouva que trois clous avec la croix; & leur autorité est très-considerable. On répond à ceux qui ont un sentiment contraire, que les revelations de sainte Brigitte qui le soutient, ne contiennent pas des verités tout-à-fait certaines; que le pape Innocent III. a parlé avec doute; que saint Bonaventure n'écrit pas en historien, mais en contemplatif; & qu'aux Crucifix de l'église de Lorette, on ne voit point quatre clous. On ajoûte qu'à Boulogne, dans la bibliotheque de sainte Marie des Graces, on garde un ancien livre, où il est écrit que les soldats avoient préparé quatre clous; mais que Notre-Seigneur mit lui-même son pied droit sur le gauche. Enfin on a remarqué dans les saints Suaires de Besançon & de Turin, que la playe du pied droit paroît plus ouverte & plus large que celle du pied gauche, parce que celui-ci ne fut percé que par la pointe du clou, qui entroit par le pied droit. Les mêmes S. Ambroise & saint Gregoire de Nazianze rapportent que Ste Helene fit mettre un des clous sur le casque de l'empereur Constantin son fils, qu'elle en fit attacher un autre au mords du cheval de cet empereur, & qu'elle jetta le troisiéme dans la mer Adriatique, pour appaiser une tempête. Ce clou, dit la tradition, ne fut point perdu, & revint sur l'eau, comme autrefois la hache du prophéte Elisée, de sorte

que sainte Helene l'estima plus que les autres, & le donna à l'église de Treves, dont saint Agrice étoit archevêque. Elle fit ensuite present à l'église de Latran, de celui qui avoit été mis au casque de l'empereur, & envoya à l'église de Milan, celui que l'on avoit attaché au mords du cheval de Constantin. Quoi qu'il en soit du nombre de trois, ou de quatre, il est certain, dit Gretser, qu'il n'y a point d'auteur Catholique qui en mette davantage. Que si plusieurs églises en montrent dans leur trésor, qui vont au-delà de ce nombre, cela vient de ce qu'ayant eu quelque partie d'un clou de la croix, ils l'ont enfermée dans un autre clou entier, que l'on a regardé ensuite comme un clou sacré; ou bien ce sont des clous qui attachoient le titre de la croix, le billot sur lequel posoient les pieds de Jesus-Christ, & même les divers morceaux de bois dont la croix étoit composée. On les a tous appellés des clous de Notre-Seigneur. Quelques-uns apportent encore une autre raison. Les Grecs schismatiques fichent tous les ans des clous dans le pavé de l'église du saint Sepulchre, le Vendredi saint, pour marquer l'anathême qu'ils osent fulminer contre les Catholiques; & il se peut faire que quelques pelerins de la Terre-sainte en ayent attaché, & qu'on leur ait donné le nom de clous de Notre-Seigneur, parce qu'ils venoient de l'église du Sepulchre de Notre-Seigneur, & qu'ils y avoient été mis dans le tems de la Passion. Cette raison paroît assez vraisemblable à M. du Saussai, évêque de Toul; mais s'il y a quelques clous de cette sorte, cela ne peut venir que de l'ignorance du peuple, qui a introduit cette opinion, laquelle s'est conservée, parce qu'on n'a pas pû éclaircir la verité de leur origine. On en doit dire autant de la conjecture de quelques-uns, qui disent que l'on a pû nommer clous de Notre-Seigneur, ceux avec lesquels les Juifs ont quelquefois attaché à une croix l'image de Jesus-Christ, & même des enfans Chrétiens, en haine de notre religion; ce qu'ils faisoient le jour du Vendredi saint.

Calvin faisant une critique sur le nombre des clous de Notre-Seigneur, en compte quatorze ou quinze, pour montrer qu'il y a de la superstition, & de la fausseté. Il dit que les Milanois se vantent d'avoir celui qui fut mis au mords du cheval de Constantin; que ceux de Carpentras assûrent avoir ce même clou; qu'il y en a un à Rome dans l'église de sainte Helene; & un autre dans celle de sainte Croix; un à Sienne & un autre à Venise; trois en Allemagne; sçavoir, un à Cologne; un en l'église des trois Maries, & un autre à Treves; qu'on en voit un à Paris dans la sainte Chapelle du palais; un autre aux Carmes, & un troisiéme en l'église de saint Denys en France; qu'il s'en trouve un à Bourges; un au village de la Tenaille, & un autre à Draguignan. Mais cette énumeration n'est pas tout-à-fait juste; car on n'a point oui parler d'aucune contestation entre ceux de Milan & de Carpentras pour le même clou. L'église de sainte Helene à Rome est la même que l'église de sainte Croix. Il ne paroît point qu'il y ait un clou à Sienne, ni à Venise, ni à Cologne, ni aux Carmes de Paris, non plus qu'à la sainte Chapelle, où l'on conserve la couronne & le fer de la lance. Le clou de saint Denys en France qui est plus petit que les autres, étoit, dit-on, au titre de la croix. Il n'y en a point à Draguignan, & l'on ne sçait point où est ce village de la Tenaille.

A l'égard du clou que l'on garde à Treves, sainte Helene le donna, dit-on, pour honorer cette église, dont Agrece ou Agrice étoit alors évêque, & qu'elle consideroit, parce qu'elle étoit née dans cette ville. Depuis, vers l'an 1000. saint Gerald évêque de Toul, obtint une partie du clou de Treves, qui en est la pointe. Pour le clou de saint Denys en France, on dit que ce fut Charles *le Chauve* qui le donna à cette église, après l'avoir apporté d'Aix-la-Chapelle, où l'empereur Charlemagne l'avoit déposé.

Après tout, il faut avouer qu'il y a bien de l'incertitude dans la plûpart des miracles & des faits rapportés. On a souvent debité pour du bois de la vraie croix ce qui n'en étoit pas; donné pour des clous de Jesus-Christ des clous ordinaires, & pour des instrumens de la passion de Notre-Seigneur, des choses qui n'y ont jamais servi. Si le culte de la croix n'a pas été établi dès le commencement de l'église, il est certain qu'il est très-ancien parmi les Chrétiens. Dans le VIII. siecle les évêques de France, qui ne reconnoissoient point le culte des images, ont avoué qu'il falloit excepter la croix. On s'est même servi du terme d'*adoration* à l'égard de la croix, mais l'adoration interieure se rapporte à Jesus-Christ, & celle de la croix ne consiste que dans des signes exterieurs de respect & de veneration, que l'on rend à la croix, pour témoigner les sentimens interieurs d'amour, de reconnoissance & d'adoration que l'on a pour Jesus-Christ même. Les croix simples sont plus anciennes dans l'église que les crucifix, & les crucifix qui représentent Jesus-Christ mort, plus anciens que ceux qui le représentent vivant. Dès les premiers siecles, les Chrétiens avoient coûtume de faire très-frequemment des signes de croix sur eux, comme Tertullien & les anciens l'ont remarqué. Mais il ne se faisoit pas alors, comme on le fait communément à present: ce n'étoit qu'un simple signe de la main ou du pouce; ainsi ils le faisoient sur eux de la maniere qu'on le pratique encore dans les cerémonies de l'église, où les prêtres font le signe sur eux, sur les évangiles & sur les choses qu'ils consacrent, ou benissent. On peut lire là-dessus le cardinal Bellarmin, *de cultu imaginum, lib. 2. c. 27.* Vasquez, *de adorat. lib. 3.* & plusieurs auteurs qui en ont écrit. * Anc. Testam. *Deuterom. 21. Ezech. 9. Amos. 2. Proverb. ult.* Talmud, *tit. Avel. Kabbat. cap. 1.* Phil. *de Special. Leg.* Tertullien contre Marcion, *l. 3. c. 22.* Le même, *Apol. c. 9.* Lactance Firmien, *Divin. Instit. l. 1. c. 21.* Josephe, *de bello Judaïc. l. 13. c. 21. & 22.* Le même, *antiqq. Judaïc. l. 6. c. 15.* Saint Augustin, *serm. 63. ad fratr. in erem.* Saint Ambroise, *orat. in fun. Theodos.* Le même, *exhort. ad Virg.* Saint Chrysost. *hom. 1. de cruce & Latrone, & hom. 77. in cap. 24. Matt.* Saint Cyrille de Jerusalem, *Catecu. 15.* Saint Paulin, *epist. 11. ad Sever.* Severe, *hist. liv. 2.* Fulgence, *3. Mythol. 8.* Ruffin, *l. 1. c. 7. & 8.* & *l. 2. 29.* Socrate, *l. 1. c. 13.* & *l. 5. c. 17.* Theodoret, *l. 1. c. 18.* Sozomene, *l. 2. c. 1.* Nicephore, *l. 8. c. 29.* Theophane, *l. 18.* Cedren. *an. 18. Heraclii.* Gregoire de Tours, *de glor. Mart. c. 6.* Seneque, *de consol. ad Martiam.* Martial. *l. 14. epigram.* Pline, *l. 14. c. 13. l. 23. c. 1.* & *l. 31. c. 11.* Dioscoride, *l. 5. c. 14.* Athenée, *l. 11. c. 30.* Plaute, *in Mustel.* Diodore de Sicile, *l. 2. Antiq. c. 1.* Le même, *l. 3.* Sabell. *l. 1.* Justin, *hist. l. 18. 22. & 30.* Alexander ab Alex. *l. 3. c. 5.* Strabon, *l. 4. & 14.* Denys d'Halicarnasse, *l. 3.* Valere Maxime, *lib. 2. c. 7.* & *lib. 6. cap. ult.* Digest. Nov. *de pœnis lib. Capitali, n. 28.* Thom. Waldensis, *tom. 3. oper. tit. 20. cap. 158.* Ephrem. Syrus, *lib. de vera pœnit. c. 4.* Arnold. Mermannius, *tract. de S. Cruce.* Just. Lipf. Gretser. Thom. Bosius, *de Cruce.* Baronius, *annal. ecclef.* Lettres de *Saumaise à Bartolin*, de Cruce. M. du Saussai évêque de Toul, *de bipartito Domini clavo.* Dom. Calmet, *dissertation sur les supplices, à la tête de son commentaire sur le Deuteronome.*

CROIX, (filles de la) filles vivant en communauté, dont l'occupation est de tenir des écoles Chrétiennes, & d'instruire les personnes de leur sexe. Cet institut a commencé l'an 1265. à Roye en Picardie, & est venu de-là à Paris. N. Guerin curé de Roye en est l'instituteur & madame de Villeneuve, Marie Luillier lui procura l'établissement de Paris; mais celle-ci fit faire à une partie des filles les trois vœux simples de pauvreté, de chasteté & d'obéissance, & les autres voulurent conserver toute leur liberté, ce qui les obligea de se séparer. Les unes & les autres ont fait divers établissemens, & chacune des deux congrégations a un Superieur qui gouverne toutes les maisons qui en dépendent. * Heliot, *hist. des ord. mon. tom. 8. c. 18.*

CROIX, (freres de la Rose-Croix) C'est le nom que les Chymistes ont donné à certains visionnaires qui cherchoient la pierre philosophale, qui étoient si cachés, qu'ils passoient pour invisibles, & leur cabale étoit marquée par ces lettres F. R. C. que quelques-uns d'entr'eux ont interpretées, *Fratres Roris Cocti*, à cause qu'ils prétendoient que la matiere de la pierre étoit la rosée cuite. *Voyez* Gabriel-Naudé qui a fait un livre très-docte contr'eux.

CROIX DE CASTRIES, (la) maison noble & ancienne en Languedoc, dont quelques auteurs attribuent l'origine aux anciens comtes de Montpellier. On prétend même que S. Roch, fils de JEAN de la Croix gouverneur de Montpellier, pour les rois de Majorque, seigneurs alors de cette ville,

étoit de cette maison, & que c'est de la croix que ce saint apporta sur son estomac en venant au monde, que les seigneurs de la Croix ont pris dans la suite leur nom & leurs armes : c'est ainsi qu'en parle Andoque dans son *Histoire du Languedoc*, *l. 12.* Il y a une autre tradition dans la maison, qui porte que le nom de la Croix leur est resté d'un de leurs ancêtres, qui au retour des croisades, conserva toûjours la croix qu'il avoit prise sur sa cotte-d'armes, & transmit à sa posterité le nom & les armes de la Croix.

I. Jean de la Croix, chevalier, vivoit en 1320. & possedoit plusieurs terres, partie desquelles il tenoit à foi & hommage de Bertand de Goth, vicomte de Lomagne : on ignore le nom de son fils.

III. Jean de la Croix II. du nom, petit-fils du précedent, fut baron de Castries, selon la genealogie de cette maison, que M. d'Hozier dressa en 1637. Les chroniques de France font une honorable mention de lui, pour s'être signalé à la bataille de Baugé en Anjou, sous le roi Charles VI. en 1421. par la vigoureuse résistance que lui & ses gens firent dans une église : ce qui fut cause du gain de la bataille sur les Anglois. Ce genereux chevalier vivoit encore en 1424. & laissa un fils, qui suit.

IV. Jean de la Croix III. du nom, baron de Castries, épousa *Judith* de Pierrefort, dont il eut Guillaume, qui suit.

V. Guillaume de la Croix, baron de Castries, de Gourdieges, & de la Roquete, seigneur de saint Brez, & autres lieux, fut gouverneur & sénéchal pour le roi, des villes, comtés & baronies de Montpellier & Homelas. Il se trouve qualifié en plusieurs titres de *noble, haut, magnifique, & puissant seigneur*, & une déliberation des Etats generaux de Languedoc, tenus à Montpellier en 1503. peu de tems après sa mort, en faisant mention de lui, le traite de *monseigneur*. Son testament est de 1496. Il laissa de *Françoise* Cezelli, dame de S. Aunez & de Frigaret, qu'il avoit épousée en 1476. Louis, qui suit; *Jean*, chevalier de Malte; *Etienne*, protonotaire du S. Siege; & Geofroi, qui étoit le troisiéme, & qui s'étant allé établir en Champagne, fit la branche des barons de Planci & de Riquebourg, vicomtes de Semoine, dont étoient Claude de la Croix, baron de Planci, chevalier de l'ordre du roi, premier écuyer de la reine Marguerite, mort en 1572. & qui a laissé posterité; & *Nicolas* de la Croix, vicomte de Semoine, aussi chevalier de l'ordre du roi, & premier maître d'hôtel de la même reine, lequel épousa en 1561. *Charlotte* de Courtenai, fille d'*Hector*, seigneur de la Ferté-Loupiere : cette branche finit en la personne de *Marie* de la Croix, vicomtesse de Semoine, mariée en 1604. à *Gabriel* de Guenegaud, seigneur du Plessis-Belleville, trésorier de l'épargne.

VI. Louis de la Croix, baron de Castries, &c. qui testa en 1522. avoit épousé *Jeanne* de Montfaucon, fille unique & heritiere de *Claude*, baron d'Alais, de Vezenobre, & de Miremont, & d'*Anne*, dame d'Ussel, dont il eut Henri, qui suit; *Guillaume*, seigneur de Fegaret, executeur du testament de son neveu; *Honorade*, femme de *Raimond* de Berenger, seigneur de Montmouton; & *Françoise*, épouse de *Jacques*, seigneur de Belloi, chevalier de l'ordre du roi, maître d'hôtel ordinaire de sa majesté.

VII. Henri de la Croix, dit *Ussel*, baron de Castries, qui testa en 1542. fut tué fort jeune en Allemagne, étant guidon des gendarmes du comte de Sancerre : les archives de Montpellier le qualifient de *monseigneur*. Il avoit épousé en 1535. *Catherine* de Guilhens, fille de *Jacques*, chevalier, seigneur de Montjustin, dont il eut Jacques, qui suit; Jean de la Croix, *qui a fait la branche des seigneurs d'*Anglars *en Limousin*; *François*, seigneur de saint Prez, executeur du testament de son frere avec son oncle.

VIII. Jacques de la Croix, baron de Castries, &c. fut fait chevalier de l'ordre du roi par le maréchal de Damville, qui en eut commission de Charles IX. en date du 21. Novembre 1568. Il fut aussi capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur des villes, châteaux & citadelles de Sommieres, Gignac & Frontignan, fut député plusieurs fois à la cour, comme un des principaux barons des états du Languedoc; & il entretint longtems pour le service de nos rois des troupes qu'il avoit levées à ses dépens. Il testa le cinquiéme Octobre 1572. & laissa de *Diane* d'Aubenas, qu'il avoit épousée en 1565. Jean, qui suit; & Gaspard-François, *tige des seigneurs de* Meyrargue, *de* Suellles, *& de* Candillargues, qui mourut en 1523.

IX. Jean de la Croix IV. du nom, baron de Castries, capitaine de 150. lances des ordonnances, & gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, épousa en 1590. *Marguerite* de la Voglia, fille de *Pierre*, seigneur de la Lauze, premier président de la chambre des comptes de Languedoc. Il mourut âgé de 21. ans en 1592. laissant un fils unique, qui suit.

X. Jean de la Croix V. du nom, comte de Castries, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, colonel des legionnaires de Languedoc, qui fit ses premieres armes guidon de la compagnie d'ordonnance du duc de Montmorenci : mais ayant été obligé par sa mauvaise santé de quitter le service, il se retira dans sa province, gratifié par le roi Louis XIII. d'une pension de 3000. livres. Le malheur du duc de Montmorenci, dont sa femme étoit proche parente, entraîna sa disgrace. Le comte de Castries fut privé du droit que lui donnoit la baronnie de Castries, d'entrer aux états de Languedoc, & testa le 16. Octobre 1640. Il avoit épousé en 1609. *Louise* de l'Hôpital, fille aînée de *Jacques*, comte de Choisi, chevalier des ordres du roi, gouverneur & grand sénéchal d'Auvergne, & chevalier d'honneur de la reine Marguerite, & de *Magdeleine* de Cossé; cette dame eut en 1629. un brevet de dame d'honneur de la reine. Leurs enfans furent *Jacques*, comte de Gourdieges, colonel d'infanterie, tué au siege de Mastrick en 1632; Rene'-Gaspard, qui suit; *Henri*, baron de Villebresse, capitaine de cavalerie, emporté d'une volée de canon, au siege de Tarragone en 1641; & *Nicolas-François*, chevalier de Malte, mestre de camp de cavalerie, tué au combat de la porte S. Antoine en 1652.

XI. Rene'-Gaspard de la Croix, marquis de Castries, baron de Gourdieges, de Castelnau, &c. lieutenant general des armées du roi, aussi lieutenant general en Languedoc, chevalier des ordres, gouverneur de Sommieres & de Montpellier, fit ses premieres campagnes l'an 1636. en qualité de capitaine d'une compagnie franche de chevaux-legers, & se trouva par la suite aux sieges de Corbie, de Landreci, du Catelet, de Turin, de Perpignan, & donna par tout des marques d'une grande valeur. Le roi récompensa ses services en 1639. par le don du marquisat de Varembon, qui étoit confisqué au profit de sa majesté, & le reçut au nombre des gentilshommes ordinaires de sa chambre. En 1643. il fut rétabli par des lettres patentes au droit d'entrer aux états de Languedoc, comme ses ancêtres, & gratifié deux ans après d'une pension de 3000. livres, qui fut augmentée d'autant en 1655. Il avoit été fait gouverneur de Sommieres en 1646. & la noblesse de la sénéchaussée de Montpellier l'avoit députée aux états generaux du royaume, convoqués en 1651. ce qui lui merita un brevet de conseiller d'état. Il fut fait aussi la même année capitaine-lieutenant des gendarmes de Gaston de France, duc d'Orleans, & en 1660. il fut pourvû du gouvernement de Montpellier, & créé chevalier des ordres l'année suivante. La lieutenance generale du Languedoc lui échut en 1668. & en 1670. il reçut ordre de se rendre en Vivarais, pour réduire à l'obéissance du roi un canton qui s'étoit révolté. Le marquis de Castries y marcha d'abord, suivi de la principale noblesse du bas Languedoc; mais peu après sa majesté lui envoya des troupes reglées, avec une partie de sa maison; & avec ce secours il dissipa les rebelles, rétablit la tranquillité dans tout le pays, & fit prendre le chef de cette révolte, nommé *Roure*, qu'il fit executer dans Montpellier. En 1672. la province ayant levé deux régimens à ses dépens pour le service du roi, le marquis de Castries eut ordre de la cour d'en nommer tous les officiers; & l'année 1674. sa majesté lui permit de mettre sur pied un régiment d'infanterie, & un de cavalerie de son nom. Il eut l'honneur de tenir plusieurs fois en chef les états generaux de sa province, & il s'y distingua toûjours par son zele pour le service du roi, autant que par son attention à ménager les interêts du peuple : ce qui le fit regretter universellement après sa mort, arrivée le 22. Août 1674. à l'âge de 63. ans. Il avoit épousé 1°. en 1637. *Isabelle* Brachet, fille de *Gui*, baron de Perusse

&

& de *Diane* Maillé de la Tour-Landri & veuve de *François* d'Aubusson, comte de la Feuillade, morte en Novembre 1638. 2°. en 1644. *Elizabeth* de Bonzi, sœur du cardinal de ce nom, & fille de *François* comte de Bonzi, & de *Christine* Riari, morte le 13. Novembre 1708. âgée de 80. ans, dont il eut Joseph-François, qui suit; *Armand-Pierre*, docteur de Sorbonne, abbé de Monestier & de Valmagne, grand archidiacre de Narbonne, & premier aumônier de madame la duchesse de Berri, nommé archevêque de Tours & du conseil de conscience en Fevrier 1717. puis nommé archevêque d'Albi au mois de Novembre de la même année; *Louis-Languedoc*, chevalier de Malte, mort en bas âge; *Louise* & *Marie*, successivement abbesses de saint Geniés; *Renée-Angelique*, abbesse de Gigean; *Marie-Henriette* & *Gabrielle*, religieuses de sainte Marie; *Elizabeth*, veuve de *Louis-Joseph* de Pujols, de Panat, de Castelpers, & de Levi, marquis de Villeneuve, vicomte de Lautrec & Montredon, baron des états de Languedoc, lieutenant du roi en cette province; & *Françoise*, femme de *Louis*, marquis de Doni, d'une ancienne & illustre maison de Florence, établie à Avignon à la fin du XV. siecle.

XII. Joseph-François de la Croix, marquis de Castries, &c. lieutenant du roi en Languedoc, gouverneur & sénéchal de Montpellier, maréchal des camps & armées du roi, chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Orleans, Françoise-Marie de Bourbon, legitimée de France, fut pourvû en 1674. d'un regiment d'infanterie de son nom, à l'âge d'onze ans. Il se trouva à la tête de ce régiment en 1684. au combat du Pont Major, & à l'assaut de Gironne en Catalogne; & en 1689. à la retraite de Nuys dans l'électorat de Cologne, où il eut l'avantage, par sa valeur & ferme contenance, de sauver l'infanterie qu'il commandoit, ayant été attaqué en rase campagne par quatre à cinq mille chevaux des ennemis. Le roi, pour le récompenser, le fit brigadier de ses armées, & l'honora d'un brevet de style particulier, dans lequel toute l'action est détaillée. La même année, il se trouva avec son régiment dans Bonne, & il y donna, pendant tout le siege, de nouvelles marques de son courage. Ce fut lui qui eut l'honneur de négocier avec l'électeur de Brandebourg une capitulation très-honorable à la garnison de cette place. En 1690. il commanda une brigade d'infanterie à la bataille de Fleurus, où il fut blessé, & eut un cheval tué sous lui. En 1691. il servit au siege de Mons, & en 1693. il fut fait maréchal de camp. Il épousa 1°. le 20. Mai 1693. *Marie-Elizabeth* de Rochechouart-Mortemar, fille de *Louis-Victor*, duc de Vivonne, pair & maréchal de France, & d'*Antoinette* de Mesmes, morte le 4. Mai 1718. âgée de 55. ans: 2°. étant âgé de 70. ans, le 12. Janvier 1722. *Marie Françoise*, âgée de 19. ans, fille de *Charles-Eugene*, marquis de Levis, comte de Charlus, lieutenant general des armées du roi, gouverneur de Mezieres. Du premier mariage etoit issu Jean-François-Joseph, qui suit.

XIII. Jean-François-Joseph de la Croix, comte de Castries, mourut sans posterité le 25. Septembre 1716. Il avoit épousé le 20. Janvier 1716. *Marie-Marguerite-Charlotte* du Mouceau, fille de *Charles* du Mouceau de Nollant, seigneur d'Ollainville, Esgli, &c. intendant des armées du roi, & de *Marie-Charlotte* Camus des Touches, morte le 8. Août suivant. * *Chroniques de France*. Andoque, *hist. de Languedoc*. P. Benoît Dominicain, *hist. des Albigeois*. *Genealogie* par M. d'Hozier en 1637. *Nobiliaire de Picardie*. *Nobiliaire de Champagne*. *Procès verbaux des états de Languedoc*, & *Archives de Montpellier*.

CROIX (La) *cherchez* CRUCIUS.

CROIX, (Roderic de sainte) religieux Augustin, *cherchez* RODERIC DE SAINTE CROIX.

CROIX-CHEVRIERES, famille du Dauphiné, laquelle a produit de grands hommes. Son premier surnom étoit celui de Guerre, qui ne lui sert aujourd'hui que de cri, elle le changea en celui de la Croix au commencement du XVI. siecle, en vertu d'une donation qui lui fut faite sous cette condition.

I. Pierre de Guerre, natif de Voreppe en Dauphiné, se trouve nommé le troisiéme des cinq gentilshommes qui habitoient ce lieu, dans un dénombrement de l'an 1335. qui est conservé dans la chambre des comptes de cette province. Il épousa le 22. Mai 1352. *Beatrix* de Chypre, fille de *Guillaume* de Chypre, du lieu de Chireste en Dauphiné. Il vivoit encore en 1369. & fut pere de Jean, qui suit.

II. Jean de Guerre I. du nom, est qualifié fils de *Pierre* dans son contrat de mariage du 13. Oct. 1396. avec *Louise* Lambert, fille de *Louis* Lambert, & de *Françoise* de Villeines. La qualité de *noble* lui est donnée dans des actes de lui du 2. Juillet 1406. 22. Janv. 1426. & 24. Avril 1438. Il fut pere de Pierre, qui suit; & d'*Hugues* de Guerre, qui en 1450. étoit chanoine de S. Chef, chapitre où l'on fait preuves de noblesse.

III. Pierre de Guerre II. du nom, servit en Italie dans les troupes que le roi Charles VII. avoit données à René, roi de Sicile, comte de Provence, & à son retour il s'établit à Romans par le mariage qu'il y contracta le 6. Octobre 1452. avec *Catherine* Chomard, fille de *Hugues* Chomard, & de *Catherine* Copier. Il fut connu du dauphin Louis, (depuis roi XI. du nom) pendant le séjour que ce prince fit dans cette province, & par son crédit, il lui fit donner une somme considerable par la ville de Romans. Il suivit le dauphin en Flandres, d'où il revint en Dauphiné. Il se jetta ensuite parmi les troupes que le comte de Cominges, gouverneur du Dauphiné, commandoit contre le duc de Savoye: eut en 1475. une compagnie de gens de pied, qu'il conduisit en Savoye, lorsque Louis bâtard de Bourbon, comte de Roussillon & amiral de France, eut ordre de se saisir de cet état. L'année suivante il soûtint à main armée dans la ville de Romans les interêts du roi, contre les prétentions du pape sur le comté de Valentinois, & mourut l'an 1492. pere de Jean, qui suit.

IV. Jean de Guerre II. du nom, sieur de Guerre & de la Ruiniere, prit le surnom de la Croix, qu'il transmit à sa posterité, au moyen de la donation qui lui fut faite sous cette condition, par un gentilhomme de ce nom. Il se trouva en qualité de volontaire à la bataille de Ravenne en 1512. & à la journée de Marignan en 1515. fut ensuite capitaine d'infanterie, & resta prisonnier à la bataille de Pavie en Février 1524. vieux stile. Enfin il mourut capitaine de cavalerie, des blessures qu'il reçut au passage de Suze l'an 1536. Il avoit epousé le 7. Mars 1498. *Drevonne* de Monistrol, fille de *Ponson* de Monistrol, du lieu de saint Donat, & de *Jeanne* de Leusse. Elle testa le 5. Avril 1535. Leurs enfans furent 1. *Pierre* de la Croix qui commanda des compagnies de gens de pied & de cheval, aux batailles de Renti, de Dreux, de S. Denys, de Jarnac, & fut tué à celle de Montcontour en 1569. Il s'étoit marié près de Chartres en Beausse, où il s'établit. Son fils *Claude* de la Croix, sieur de Mourvilliers, transigea le 15. Juillet 1584. avec Jean de la Croix son cousin germain, sur la succession de leurs ayeul & ayeule; 2. Felix, qui suit; 3. *Gerard*, chanoine sacristain de saint Bernard de Romans, chanoine de S. André de Grenoble, & prieur de saint Romain, qui testa le 31. Août 1551; & 4. *Artaud* de la Croix, chanoine de Romans.

V. Felix de la Croix, seigneur de Chevrieres, par la vente que lui en fit Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, en Avril 1560. fut reçu conseiller au parlement de Dauphiné le 8. Mai 1543. & nommé par le roi François I. le 8. Fevrier 1544. pour l'un des commissaires qui devoient faire le procès au chancelier Poyet. Il fut ensuite membre de la chambre de justice, établie pour juger quelques criminels d'état, entr'autres le maréchal du Biez & Vervico son gendre, fut fait avocat general au parlement de Grenoble par lettres du 3. Janv. 1549. & y fut reçu le 18. Decembre 1551. S'étant défait de cette charge, le roi le fit conseiller d'état, & seul maître des requêtes du dauphin, c'est-à-dire, intendant de justice, police & finances de la province du Dauphiné. Ses lettres pour cet office sont du 10. Août 1553. confirmées par d'autres du 14. Juin 1554. Il testa le 23. Fevrier 1569. mais il ne mourut qu'en 1583. Il épousa le 19. Juin 1541. *Guigonne* Portier, dame de Brie en Dauphiné, fille & heritiere de *Jacques* Portier, sieur de Brie, & de *Catherine* de Merard-d'Arces, dont il eut *Felix*, colonel de trois cens hommes de pied, par commission du 5. Août 1576. Il prit Moreste, place sur la frontiere du Dauphiné du côté de la Savoye, & y reçut sept coups de mousquet, & fut tué au siege d'Issoire en Auvergne, l'an 1590. sans avoir été marié; Jean, qui suit; *André*, sieur de Satuzange, mort sans alliance; & *Guigonne* de la Croix, mariée 1°. le 6. Avril 1580. à *Gabriel-Ode* de Triest: 2°. à *Hugues* de Dorgeoise, sieur de Tivoliere, gouverneur de Montelimart.

VI. Jean de la Croix III. du nom, sieur de Chevrieres, de Brie, de Chamemerle-les-Cottanes, Faramans, Lieu-Dieu,

Ornacieux & Pisançon, baron de Serve & de Clerieu, comte de Saint Vallier & de Val, mort évêque de Grenoble, se rendit recommandable dans tous les differens emplois par où il passa. Il fut d'abord conseiller au parlement de Grenoble, par lettres du 25. Juillet 1578. puis avocat general au même parlement le 29. Novembre 1585. Par d'autres lettres du 29. Novembre 1588. il fut fait maître des requêtes & intendant des finances dans l'armée que le duc de Mayenne commandoit en Dauphiné. Le roi Henri IV. l'établit surintendant de ses finances en cette province, par lettres du 13. Septembre 1595. & lui donna en même tems un brevet de conseiller d'état. Ce monarque ayant conquis la Savoye y établit un conseil & un parlement & en fit garde des sceaux le sieur Chevrieres par lettres du mois de Septembre 1600. La paix s'étant faite, il rendit les sceaux au chancelier de France, & s'en fit décharger le 26. Octobre 1601. Il eut un second brevet de conseiller d'état le 18. Decembre suivant, & fut commis en cette qualité pour traiter avec les deputés du duc de Savoye, pour l'execution de la paix. Le roi le récompensa par une charge de président à mortier au parlement de Grenoble, le 31. Decembre 1605. En cette qualité le parlement & les états de la province, le deputerent à la tête de quatre autres, pour poursuivre auprès du roi, la jonction des pays de Bresse, Bugei & autres échangés par le traité de paix, au gouvernement, ressort & états du Dauphiné, mais ils ne réüssirent pas, & ces pays furent unis au gouvernement de Bourgogne. Le roi le consola de ce peu de succès en le nommant le 27. Mai 1605. son ambassadeur extraordinaire auprès du duc de Savoye, & l'y chargea de plusieurs commissions secrettes qui se trouvent dans les papiers de ses descendans. A son retour le roi le sçachant veuf, le nomma à l'évêché de Grenoble, dont il obtint les bulles le 11. Juillet 1607. Il résigna son office de président le 2. Octobre suivant; & le même jour le roi le maintint (sans tirer à conséquence) dans les rangs de sa seance où il étoit auparavant, tant au parlement de Grenoble, que dans tous les autres parlemens du royaume; ce qui fut verifié à celui du Dauphiné au mois de Decembre suivant, & à celui de Paris le 23. Fevrier 1609. La reine mere Marie de Medicis, le choisit pour être de son conseil ordinaire & lui en fit expedier le brevet le 25. Juin 1611. & par un autre du 17. Septembre 1612. il fut fait conseiller d'état ordinaire, avec une pension de 2000. livres. Il assista aux états generaux en 1615. & à l'assemblée des notables tenue à Rouen en 1618. Il mourut à Paris durant l'assemblée du clergé, au mois de Mai 1619. son cœur fut mis chez les Jacobins de la rue S. Honoré, & son corps fut porté en Dauphiné dans le tombeau de ses ancêtres, en l'église de S. Bernard de Romans. Il avoit fait son testament dès le 21. Mars 1609. C'est lui qui acquit de la maison de Poitiers, les comtés de saint Vallier & de Val, avec la baronie de Clerieu & la terre de Pisançon, en 1584. & 1586. & les terres d'Ornacieux, Faramans, & la baronie de Serve de la maison de Chaumont. C'étoit un homme d'un esprit excellent, d'un jugement très-solide & d'un sçavoir fort étendu. Il lisoit toutes sortes de livres, disant n'en avoir jamais lû de si mauvais, qu'il n'y eût trouvé quelque chose de bon. Il y a dans Gui pape un *commentaire* sous son nom, & il en fit un sur le statut du roi Louis XI. touchant les donations entre-vifs, suivant l'usage du Dauphiné. Il avoit épousé le 7. Septembre 1577. *Barbe* d'Arzac, fille de *Joachim* d'Arzac de la Cardonniere, & de *Claudine* de Costaing-de-Pusignan. Elle testa le 3. Fevrier 1581. mais ne mourut qu'en 1594. Leurs enfans furent Felix, qui suit; *Alfonse*, sieur d'Ornacieux, des Cottanes, de Barbin, Faramans & Lieu-Dieu. Il fut nommé coadjuteur de son pere en l'évêché de Grenoble le 30. Avril 1611. fut sacré en qualité d'évêque de Chalcedoine, à Lyon le 9. Novembre 1615. succeda à son pere en 1619. se démit en 1620. eut le brevet de conseiller d'état, & les prieurés de Notre-Dame de Grosse en Normandie, de Beaulieu dans la ville d'Angoulême, d'Aubigni en Nivernois, & de saint Pierre de Joigni au Perche: mourut à S. Marcellin en Dauphiné l'an 1637; *Jean*, sieur de Pisançon, fut mestre de camp d'infanterie, & laissa d'*Anne* Bailli, *Gabriel*, sieur de Pisançon, président à mortier au parlement de Grenoble, pere par *Magdeleine* de Sayve, de *Jean-Bernard* de la Croix, sieur de Pisançon, vivant en Fevrier 1723. président à mortier honoraire au même parlement, pere de quelques enfans; *Catherine*, mariée à *Pierre* de la Baume, mort conseiller d'état, & doyen du parlement de Grenoble; *Marguerite* de la Croix, alliée par contrat du 24. Avril 1618. à *Laurent* de Rabot-d'Aurillac, sieur de Veissilieu & de Bussieres, conseiller au même parlement.

VII. Felix de la Croix II. du nom, sieur de Chevrieres & de Chantemerle, baron de Serve & de Clerieu, comte de S. Vallier & de Val, fut pourvû d'un office de conseiller au parlement de Grenoble, le 24. Nov. 1608. devint avocat general au grand conseil le 17. Fevrier 1613. maître des requêtes le 19. Juin 1619. fit son testament le premier Octobre 1624. & mourut à Grenoble le 13. Novembre 1627. Il épousa par contrat du 11. Juillet 1610. *Claudine* de Chissé, fille de *Michel* de Chissé, baron de la Marcousse, & de *Claudine* de Montainard, dont il eut Jean, qui suit; *François-Octavien*, baron de Clerieu, enseigne de la mestre de camp du régiment des Gardes, mort au siege d'Arras; *Jeanne*, mariée à *Felicien* de Boffin, baron d'Huriage, avocat general au parlement de Grenoble. Etant devenue veuve elle s'appliqua avec un soin particulier à l'éducation & à la conduite des nouveaux convertis, & ce fut par son moyen qu'il s'établit dans Grenoble une maison de la propagation de la foi; *Catherine*, qui épousa *Annet* de la Baume-de-Suze, comte de Rochefort en Languedoc, baron de Lupé & de S. Julien en Forez, mestre de camp d'infanterie; *Barbe*, religieuse de la visitation de sainte Marie à Grenoble; *Marie* & *Françoise* de la Croix, religieuses de S. Dominique à Mont-fleuri près de Grenoble.

VIII. Jean de la Croix IV. du nom, sieur de Chevrieres, Chantemerle, Blanieu, Lieu-Dieu, Beaumont, Monteux, Croses, Faramans & les Cottanes, baron de Serve & de Clerieu, comte de saint Vallier & de Val, marquis d'Ornacieux, fut reçu conseiller au parlement de Grenoble le 9. Août 1633. puis pourvû d'un office de président à mortier au parlement de Dijon le 6. Octobre 1642. & y fut reçu le 15. Juin suivant. Au mois de Novembre 1644. le roi l'envoya à Rome pour negocier des affaires importantes & secrettes, & à son retour fut fait conseiller d'état le 1. Fev. 1645. en prêta le serment le 9. Août suivant. Il avoit obtenu au mois d'Avril de la même année l'érection de sa terre d'Ornacieux en marquisat. La reine mere le fit conseiller de son conseil d'état l'an 1648. & par lettres du 25. Juin 1650. il fut fait président à mortier au parlement de Grenoble, où il mourut sur la fin de 1680. Il avoit épousé par contrat du 29. Avril 1642. *Marie* de Sayve, fille unique & heritiere de *Jacques* de Sayve, sieur d'Echigei & de Chamblanc, & Contigneux, de Cassei en Bourgogne, président à mortier au parlement de Dijon. Il fut dit que le second fils qui naitroit de cette alliance, seroit obligé de porter le nom & armes de Sayve. Elle mourut à Grenoble en 1702. Leurs enfans furent Pierre-Felix de la Croix, qui suit; *Jacques-Benoît*, qui fut assassiné à Madrid; François de la Croix, qui a fait la *branche des comtes de* Sayve *& marquis d'*Ornacieux, *rapportée ci-après*; *Jean*, chevalier de Malte, puis aumônier du roi, évêque de Quebec, vivant au commencement de 1723; *Barbe*, mariée à *Louis* de Pontevés, marquis de Boulx, lieutenant du roi en Provence; *Anne*, alliée à *N.* Prunier, sieur de Beauchêne, président à mortier au parlement de Grenoble; *Angelique*, alliée à *Louis* de Clermont, comte de Montoison; *Magdeleine*, religieuse de la Visitation à Grenoble; & *Isabelle* de la Croix, religieuse à Mont-fleuri.

IX. Pierre-Felix de la Croix-Chevrieres, comte de S. Vallier, &c. conseiller du roi en ses conseils d'état, capitaine des gardes de la porte de sa majesté, charge qu'il exerçoit déja en 1672. & en 1687. mais dont il se démit avant 1689. fut aussi colonel d'un des petits vieux régimens d'infanterie. Il avoit servi à Gigeri sous le duc de Beaufort, & il servit depuis en differentes autres occasions à la tête de son régiment, & mourut en Juin 1699. Il avoit épousé en 1675. *N.* de Rouvrai, fille d'honneur de la reine, dont il laissa Jean-Baptiste, qui suit; & *François-Paul*, dit *le chevalier de S. Vallier*, colonel du régiment de Bretagne infanterie, chevalier de l'ordre de S. Lazare, où il a été reçu en 1716. & de l'ordre de S. Louis.

X. Jean-Baptiste de la Croix-Chevrieres, comte de saint Vallier, &c. ci-devant colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre de S. Louis, a épousé *N.* de Louviers, dont il a deux garçons & deux filles, l'aîné est né en 1715.

BRANCHE DE SAYVE, MARQUIS D'ORNACIEUX.

IX. FRANÇOIS de la Croix-Chevrieres, comte de Sayve, marquis d'Ornacieux, &c. conseiller, puis president à mortier au parlement de Grenoble, mort le 21. Janvier 1695. ayant fait son testament le 6. Août précedent. Il avoit épousé *Antoinette* de la Tour-Vidaud, fille de *N.* de la Tour-Vidaud, procureur general au parlement de Grenoble, vivante en Fevrier 1723. Les enfans qui resterent de cette alliance sont, JEAN-DOMINIQUE, qui suit; *Gabriel*, comte de Marigni, mort abbé; *Pierre-Felix*, dit chevalier de Sayve, colonel d'infanterie au service du roi qui a passé en Espagne, où il est brigadier d'armée; *Matthieu* de Sayve; autre *Matthieu* de Sayve, dit *le chevalier d'Ornacieux*, capitaine de cavalerie; *Nicolas-Amedée*, dit *le chevalier de Marigni*, aussi capitaine de cavalerie, tous deux dans le regiment commissaire general; *Gabrielle*, religieuse de la Visitation à Grenoble; & *Anne* de Sayve, prieure perpétuelle du monastere de S. Benoît à Lyon.

X. JEAN-DOMINIQUE de la Croix-Chevrieres, comte de Sayve, marquis d'Ornacieux, conseiller, puis president à mortier au parlement de Grenoble, a épousé *N.* de la Poype de saint Julien de Grammont, fille d'un president à mortier au même parlement, dont il a *Artus* de Sayve, un autre fils & deux filles. * *Consultez le sieur* Allard, *qui a dressé la genealogie de cette famille en 1678.*

Les armes de la Croix-Chevrieres sont *d'azur à la tête & col de cheval animé d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois croisettes d'argent.* Pour devise, *Indomitum domuere cruces.*

CROIX DU MAINE, (François de Grudé sieur de la) nâquit dans la province du Maine en 1552. Dès son jeune âge il eut une extrême passion pour les sciences & pour les livres, qu'il chercha avec un très-grand soin. Voici comment il en parle lui-même. » Je dirai que dès l'an de mon âge dix-» sept, sçavoir est l'an de salut 1569. étant envoyé en l'uni-» versité de Paris pour faire profit aux lettres, j'étois si cu-» rieux d'avoir toutes sortes de livres, non seulement en grec, » latin & autres langues, & sur-tout en françois, qu'enfin » l'amas que j'en fis étoit si grand, que le catalogue d'iceux » se montroit tenir plus d'un juste volume. De façon qu'il » me prit dès-lors envie de mettre à part les Grecs & les La-» tins, & d'un autre côté les François ou auteurs qui avoient » écrit en notre langue, sans parler des Italiens, Espagnols, » &c. « Il publia en 1584. la bibliotheque Françoise, qui est un catalogue general de toutes sortes d'auteurs qui ont écrit en notre langue. Il promettoit encore une bibliotheque latine des auteurs François qui ont écrit en latin, & divers autres ouvrages, comme *la recherche des bibliotheques, ou cabinets des plus renommés de France, avec la déclaration des livres rares, medailles, portraits, statues ou effigies, pierreries, ou autres gentillesses ou gentilles curiosités, qui se voient ès maisons des princes & autres, qui font amas de telles magnificences.* Ce sont ses propres termes. La Croix du Maine n'avoit alors que 32. ans. On ne sçait pas en quelle année il mourut; apparemment que ce fut durant les guerres civiles.

CROMARTI, petite ville du comté de Ross. Elle est sur un golfe qui porte son nom, où elle a un des meilleurs & des plus assurés ports de toute l'Ecosse septentrionale. * Baudrand.

CROMER, (Martin) Polonois, secretaire du roi Sigismond II. & ensuite évêque de Warmie après le cardinal Hosius, a vécu dans le XVI. siecle. Il écrivit l'histoire de Pologne en 30. livres, depuis l'an 550. jusqu'en 1548. avec un autre ouvrage de la situation, des coûtumes, des peuples, &c. du même royaume. Il publia quelques traités de controverses contre les Protestans, *Colloquiorum de religione, lib. IV. De cælibatu sacerdotum. &c.* Martin Cromer mourut le 23. Mars de l'an 1589. * Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Martin Zeiller, *de histor. &c.* Hartsnoch. *de orig. relig. Christ. in Pruss.*

CROMER, ville d'Angleterre avec évêché, dans la contrée du comté de Norfolck, qu'on nomme North-Erpingham. Elle est sur la mer, à 102. milles de Londres. * *Diction. Angl.*

CROMNA, ville, *cherchez* AMASTRE.

CROMWEL, (Thomas) Anglois de nation, fils d'un maréchal, a été celebre sous le regne de Henri VIII. roi d'Angleterre. Il avoit été domestique du cardinal Wolsei; & c'est sous ce politique qu'il apprit l'art de se conduire à la cour. Le roi Henri VIII. s'étoit alors déclaré pour Anne de Boulen. Cromwel s'attacha à cette Dame, & fut un des premiers qui se sentit du pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit du roi; car ce prince voyant que cet homme étoit agréable à sa maîtresse, résolut de se servir de lui. Il lui donna en 1536. la baronnie d'Oukam, dans la petite province de Rutland, & quelque tems après il l'établit garde des chartes royales. Ensuite il le fit secretaire d'état, puis chevalier de l'ordre de la Jarretiere, comte d'Essex, grand chambellan, & garde du sceau privé; enfin il le choisit non seulement pour premier ministre dans les affaires d'état, mais encore pour son vicaire general dans les affaires spirituelles & ecclesiastiques: de sorte qu'à parler proprement, Cromwel succeda à l'autorité & au credit du cardinal Wolsei. Il avoit toûjours eu du penchant pour les opinions nouvelles de la religion; son credit, son nouvel emploi & son ambition le retinrent dans ces sentimens, & le rendirent protecteur de ceux qui étoient contre le pape & contre les ecclesiastiques. Le roi, qui s'étoit déclaré chef de l'église Anglicane, voulut qu'on traitât de sa primauté dans des conferences particulieres; & ayant établi Cromwel son vicaire general dans les affaires ecclesiastiques, il lui donna un sceau particulier pour l'expédition des affaires de cette nature. Il voulut même qu'il présidât au synode & à l'assemblée des évêques qui se devoit tenir, quoiqu'il fût seculier, & qu'il eût peu de connoissance des lettres. Ensuite Cromwel dressa des ordonnances ecclesiastiques qu'il appella *Injonctions*, scellées de son sceau, & y soûmit les prélats & tout le clergé d'Angleterre. Toutes ces démarches plaisoient extrêmement à Henri. Cromwel aigrissoit son esprit contre les Catholiques, & tâcha de l'unir avec les Protestans d'Allemagne, par une ligue contre l'empereur Charles V. Pour en venir à bout, il lui proposa le mariage d'Anne de Cleves. Le roi y consentit & l'épousa. Ce fut alors qu'Henri donna à Cromwel le comté d'Essex, & la charge de grand chambellan le 13. Avril de l'an 1540. Il honora encore son fils de la qualité de baron, & lui fit d'autres graces considerables. Cinq jours après le parlement s'assembla. Cromwel y tenoit le premier rang en faveur & en autorité. Il contraignit l'assemblée d'accorder au roi la dixiéme partie, & quatre de quinze de tous les biens de ses sujets. Ensuite il continua à persecuter les Catholiques, & en fit mourir plusieurs avec une cruauté odieuse. Sur ce qu'on en sauva quelques-uns dans le tems qu'il étoit arrêté au lit par la goûte, il conseilla au roi de faire une ordonnance, par laquelle il déclara que les sentences rendues contre les criminels de leze-majesté, quoiqu'absens & non défendus, seroient de pareille force que celles des douze juges, qui est le plus celebre tribunal d'Angleterre. La providence fit tourner ce conseil contre son auteur; car Henri commençant à se dégoûter d'Anne de Cléves, résolut d'en épouser une autre, & de perdre Cromwel qui l'avoit porté à ce mariage. On prit pour prétexte, la liberté qu'il s'étoit donnée de signer au nom du roi le second traité de ligue avec les Protestans d'Allemagne, contre l'empereur. On lui fit son procès, sans lui permettre de se défendre, de peur que pour se justifier de ce crime, & de plusieurs autres dont il étoit accusé, il n'alléguât qu'il n'avoit rien fait que par ordre & du consentement du roi. Ainsi tout étant préparé pour la ruine de ce malheureux le 8. Juillet, le roi, après lui avoir témoigné plus de bienveillance que jamais, lui commanda de le venir trouver le lendemain à son lever, parce qu'il avoit des affaires de conséquence à lui communiquer. Cromwel y vint accompagné d'un nombreux cortege. Ensuite, lorsqu'il eut pris sa place au conseil, & qu'il eut commencé à y parler, Thomas Howart, duc de Norfolc, l'interrompit, & lui dit qu'il s'agissoit d'examiner ses trahisons, & qu'il le faisoit prisonnier de la part du roi. Cromwel étonné d'un évenement si peu attendu, eut à peine la force de proferer une parole; & contraint par la necessité, il suivit le duc de Norfolc, qui le fit conduire dans la tour de Londres. Dix jours après sa détention, le roi l'ayant accusé lui-même, le parlement le condamna à mort pour crime d'heresie, de trahison, & de felonie; qui comprend le vol, l'homicide & le peculat. Par un juste jugement de Dieu, il passa le premier par la rigueur de la loi qu'il avoit établie, & fut condamné sans être entendu. Neuf jours après on lui coupa la tête publiquement en 1540. trois mois après

qu'Henri l'eut élevé au comble de la fortune & de la gloire. Tous ses biens furent confisqués. * Sanderus, *de schism. Angl.* Hollandus, *hereol. Angl.* Du Chêne, *hist. d'Angl.* Burnet, *histoire de la réformation d'Angleterre.* Imhoff. *en ses pairs d'Angleterre.*

CROMWEL, (Olivier) protecteur de la république d'Angleterre après la mort du roi Charles I. nâquit en 1599. & fut mis au college dès son jeune âge, où il fit un grand progrès dans les lettres; on assure pourtant qu'il negligea la jurisprudence, qu'il appelloit une science à charge & inutile à l'etat, & qu'il n'eut de goût que pour les livres de politique & pour l'histoire. Il se maria en 1630. avec *N.* Bourchier; & après avoir fait une campagne en Hollande en 1631. il revint en Angleterre, & y prit l'habit ecclesiastique dans l'esperance d'y faire fortune; mais cela ne lui réussit pas: il le quitta en 1641. & fut servir en Irlande sous les ordres du comte de Straffort. Au retour il fut un des membres de la chambre basse du parlement, au parti duquel il s'attacha contre Charles I. roi d'Angleterre. Ce prince ayant assiegé la ville de Hull, Cromwel alla s'y jetter avec douze cavaliers seulement, traversa toute l'armée royale; & quoiqu'il essuiât une grande multitude de mousquetades, il ne perdit qu'un de ses gens. Il fit pendant le reste du siege des prodiges de valeur; & on peut dire qu'il sauva la ville: aussi fut-il fait colonel pour récompense, par Robert d'Evreux, vicomte d'Herefort, depuis comte d'Essex, generalissime de l'armée du parlement, sous les ordres duquel il se signala dans un combat que le roi gagna le 23. Octobre de la même année. Cromwel y fut blessé legerement à la jambe d'un coup de mousquet, à l'épaule d'un coup de pistolet, & eut un cheval tué sous lui. Après en avoir repris un autre, & à la tête de cinquante des siens, il alla se jetter jusque dans le régiment du roi qui étoit assez éloigné & y fit un grand carnage: il y perdit pourtant la moitié de ses gens, & eut bien de la peine à s'en retirer à la faveur de la nuit. En 1644. il se trouva encore à une bataille, où il gagna lui-même trois drapeaux, deux de cavalerie & un d'infanterie, sans avoir reçû qu'une legere blessûre au bras. La même année on l'envoya à Cambridge & à Oxford, dont il traita très-indignement les universités & en vrai tyran, quoiqu'il fût docteur de celle de Cambridge, où il avoit étudié. S'étant mis à la tête de cent chevaux qu'il avoit levés à ses dépens, il fut déclaré lieutenant general sous les ordres d'Edouard de Montagu, comte de Manchester, lequel étoit devenu generalissime par la déposition du comte d'Essex, qui venoit d'être battu par le prince Robert Palatin, & qui trois mois après que le parlement lui eut redemandé sa commission, mourut non sans soupçon de poison. La même année Cromwel courut risque d'être pris par le prince Robert, dans une victoire que le roi remporta le 2. Mai; & le 13. Juin suivant, il reçût encore dans une bataille donnée près d'Yorck, une dangereuse blessure au bras d'un coup de pistolet que lui lâcha le marquis de Montrose: l'armée parlementaire fut mise en déroute, & Manchester prit la fuite; mais Cromwel, sans attendre qu'on eût bandé sa playe, courut à ce generalissime pour le faire revenir au combat; il ramena les fuyards, & le lendemain on donna une seconde bataille, où ces rebelles défirent entierement l'armée royale, après quoi Manchester se démit du generalat, qui fut donné à Thomas Fairfax. Cromwel resta son lieutenant, & défit peu après un corps de 12000. chevaux que le colonel Goring conduisoit: il ne s'en sauva que 200. qu'il fit prisonniers, & 700. qui prirent la fuite. La même année il maria Brigitte sa fille aînée qui étoit née en 1630. à Jean Ireton, qu'il avoit fait nommer membre de la chambre basse. L'an 1645. il battit le duc d'Hamilton, qui s'avançoit avec 6000. hommes pour secourir Colchester assiegée par Fairfax, & ce duc fut pris dans le combat. Il entreprit ensuite d'enlever le roi de Næsbi où il s'étoit retiré, & sans l'adresse de Barleton, valet de chambre de sa majesté, qui mit le feu au château, afin que dans le mouvement de l'incendie son maître pût se sauver plus facilement, Cromwel réussissoit dans son entreprise. Irrité d'avoir manqué son coup, il se jetta avec fureur sur l'armée royale qui étoit composée de 8000. hommes: il n'avoit que 6000. chevaux; les princes palatins Robert & Maurice neveux du roi, furent blessés dès le commencement du combat, ce qui déconcerta les troupes; de sorte qu'en moins de six heures tout fut taillé en pieces, à l'exception de 1400. qu'on fit prisonniers, & de 1800. qui trouverent leur salut dans la fuite: la cassette du roi fut prise & envoyée au parlement. Ce fut la derniere déroute de ce prince, qui prit le parti de s'aller jetter entre les mains des Ecossois. On assiegea Oxford, Cromwel y tua de sa propre main le fameux colonel Legde dans une sortie; & la ville étant prise, il alla au parlement solliciter la dégradation du roi, qui fut prononcée en 1646. L'année suivante les Ecossois eurent la lâcheté de livrer ce prince infortuné aux Anglois moyennant deux millions. Fairfax renonça au generalat, & Cromwel se fit proclamer generalissime par l'armée. Les Etats avoient demandé que les troupes fussent congediées; Cromwel avoit semblé entrer dans leur sentiment, pendant qu'il portoit les troupes à la révolte, & qu'il leur avoit fait demander l'exclusion d'onze membres du parlement. Il conduisit l'armée droit à Londres, où par ses cabales il avoit semé de la division: ainsi le parlement fut forcé d'approuver le choix que les troupes avoient fait. Le nouveau generalissime fit bientôt parler de lui: il alla dans la province de Galles en 1648. & là il défit le duc de Buckingham, qui s'étoit mis en campagne pour tirer de prison le roi son maître, & qui peu auparavant avoit battu les troupes parlementaires. Dans ce combat Cromwel courut des perils extraordinaires, car on en vouloit à sa personne; & les royalistes mettoient tout en usage pour l'avoir mort ou vif. Il y tua plus de douze officiers de sa main, entr'autres les colonels d'Igbi & d'Alber, & le frere du duc de Buckingham. Cet évenement fut suivi de la défaite du comte de Holland, que les troupes de Cromwel battirent, & firent prisonnier, & de celles du marquis d'Hamilton, general des Ecossois, qui fut fait aussi prisonnier. Revenu comme en triomphe à Londres, il fut commis pour examiner les papiers du roi, ausquels il donna la plus maligne interprétation qu'il lui fut possible, & conclut que ce prince étoit indigne de porter plus long-tems la couronne: sçachant même que quelques membres du parlement parloient d'accommodement avec leur souverain, il s'y opposa fortement, & de sa propre autorité il fit enlever le roi de l'isle de Wight, où il s'étoit sauvé après s'être évadé du château d'Holembi, où Cromwel l'avoit fait mettre. Le rusé politique avoit donné en secret les mains à cette évasion, afin d'avoir un prétexte de publier dans la suite que Charles I. ne prenoit la fuite que pour perdre l'état, en le jettant dans une plus cruelle guerre. Il le fit donc transferer de l'isle de Wight où il avoit été arrêté, par ceux-mêmes qui avoient feint lui vouloir donner azile au château de Hurts, puis à celui de Carisbrac, d'où ce prince pensa encore s'échapper, & ensuite à celui de Windsor; & comme il vit que le parlement n'étoit point porté à faire le procès à son souverain, il s'emporta si fort dans la chambre, que si Ireton son gendre ne l'avoit retenu, il cassoit le parlement de sa propre autorité; mais il fit avancer l'armée dans Londres, & y fit conduire le roi par elle; ensuite il fit jetter en prison quarante des membres du parlement: plusieurs autres prirent la fuite, ensorte qu'il n'y resta plus que 154. députés. Il fit trancher la tête au roi son maître le 9. Fevrier 1649. dont l'on peut voir le détail à l'article de CHARLES I. Après ce coup qui n'eut jamais d'exemple, il fit abolir la chambre haute, permettant seulement que les pairs pussent être élûs par les villes & communes pour membres de la chambre des communes; & le 17. Mars il fit abolir la monarchie, & établit un conseil d'état, donnant à ceux qui le composoient le titre pompeux de *protecteurs du peuple* & de *défenseurs des loix.* Le 23. Mars il fit couper la tête au duc d'Hamilton, au comte de Holland & au baron Capel. Après ces expéditions il partit avec la qualité de generalissime pour l'Irlande; où il fit lever le siege de Dublin, & défit le marquis d'Ormond. Il ne fut pas moins heureux en Ecosse, où les états avoient pris les armes pour Charles II. leur roi: il y battit leurs troupes le 13. Septembre 1650. & leur tua 4000. hommes, en fit 8000. prisonniers, & leur prit trente pieces de canon: il eut deux chevaux tués sous lui en cette occasion. A son retour dans Londres il cassa fierement le parlement, en chassa honteusement les députés, ferma lui-même la chambre de l'assemblée, & fit mettre au dessus *Maison à louer.* Dans la suite il réforma le conseil de sa propre autorité, dépouilla de leurs charges seize conseillers, & y fit

mettre seize nouveaux; puis il établit la liberté de conscience par toute l'Angleterre, à l'exception des Catholiques. Irreton son gendre etant mort cette année-là, il remaria la veuve à Charles Fleedwood, homme de basse naissance, mais d'un grand courage. Le roi Charles II. ayant été rappellé par les Ecossois en 1651. Cromwel eut peur; ce qui lui fit convoquer un nouveau parlement duquel il obtint tout ce qu'il voulut: aussi-tôt il marcha au roi, & le battit près de Worchester par la trahison des Ecossois, qui mirent bas les armes; quelque chose que pût faire pour les empêcher le jeune duc d'Hamilton qui les commandoit âgé seulement de vingt ans. L'année suivante il fit la guerre aux Hollandois, lesquels ayant perdu leur general Tromp en 1653. songerent à faire leur paix. Ces succès firent que le parlement offrit à Cromwel la couronne d'Angleterre qu'il refusa, se contentant du titre de *Protecteur*, qu'on lui donna le 12. Decembre, dont il prêta serment le 6. Janvier 1654. & maria *Isabelle* sa seconde fille à *Thomas* Bellassise, qui fut déclaré vicomte de Falcombrige, & que Cromwel fit tresorier & president du conseil d'état. Isabelle mourut le 25. Mars 1713. âgée de 80. ans. La même année 1654. il manqua d'être tué par une demoiselle, qui lui tira un coup de pistolet, lorsqu'il alloit en triomphe à la maison de ville. Ayant conclu la même année la paix avec la Hollande, il voulut licentier le parlement, qui de son côté vouloit déja lui ôter le titre de protecteur; ainsi entrant dans la salle des communes, il leur dit fierement: *J'ai appris, Messieurs, que vous avez résolu de m'ôter les lettres de protecteur: les voilà*, dit-il les jettant sur la table, *je serai bien aise de voir s'il se trouvera parmi vous quelqu'un assez hardi pour les prendre:* & les menaçant ensuite, il éxigea d'eux le serment de fidelité & d'obéissance au protecteur; après quoi il les renvoya chez eux, & cassa ce parlement. Il perdit sa mere sur la fin de cette année, & lui fit faire de magnifiques funerailles. En 1656. il envoya Henri son second fils viceroi en Irlande; conclut l'année suivante une ligue avec la France, & déclara la guerre à l'Espagne. Cette même année 1657. Il convoqua un parlement, qui déclara la qualité de protecteur hereditaire dans sa famille, d'aîné en aîné. Ses troupes aiderent les François à prendre Mardick, dont on mit les Anglois en possession, de même que de Dunkerque que sa flotte & ses troupes aiderent à prendre en 1658. mais il fit laisser Mardick aux François. Enfin il mourut d'une rétention d'urine âgé de 59. ans le 15. Septembre 1658. & conseilla en mourant à MM. du conseil d'état & aux principaux officiers de l'armée, de choisir un autre protecteur que son fils Richard, aussi ne le fut-il que jusqu'au 7. Juin 1659. qu'on le dépossEda. Cromwel triompha de ses ennemis, & maintint sa tyrannie jusqu'au dernier soupir de sa vie; mais après le retour du roi Charles II. le corps de cet usurpateur fut déterré par une ordonnance du parlement, & attaché aux fourches patibulaires, & ses effigies pendues & brûlées dans toutes les villes. Sa veuve sortit du royaume, & se retira à Hambourg avec ce qu'elle put emporter de meilleur, & y épousa un ministre de village. Richard & Henri ses deux fils s'ensevelirent eux-mêmes dans une obscurité volontaire; une partie de leurs parens disparut, & les autres prirent leur ancien nom de *William*, pour être moins odieux, & faire oublier qui ils etoient. * Raguenet, *hist. de Cromwel.* Greg. Leti, *vie de Cromwel.* Imhoff. *en ses pairs d'Angl.* &c.

CROMWEL, (Richard) fils aîné d'*Olivier*. Son pere l'ayant nommé son successeur il fut proclamé par ordre du conseil privé lord protecteur d'Angleterre avec beaucoup de solemnité, & reçut ensuite les complimens de felicitation sur son élevation, & de condoleance en même tems sur la mort de son pere, du lord maire des aldermans de Londres, &c. On lui présenta après cela presque de toutes parts des adresses, où on lui promettoit de le maintenir. La premiere chose qu'il fit, fut de celebrer les funerailles de son pere avec tant de magnificence, qu'on dit qu'il en coûta près de 60000. livres sterling. On pensa après cela à convoquer un parlement pour établir ce nouveau protecteur. Il s'assembla à Westmunster le 27. Janvier 1659. Après que Richard l'eut harangué, & après lui le lord commissaire Fiennes, on passa un bil pour le reconnoitre pour protecteur, & pour rétablir la chambre des seigneurs, qui avoit été abolie sous le gouvernement du pere. Il y survint ensuite des disputes pour mettre des bornes au pouvoir des magistrats, & de la chambre haute. Le parti de Richard demandoit qu'on bornât cette autorité, conformément à la demande & à l'avis de son pere dans le dernier parlement. Le parti contraire soutenoit que ce n'étoit pas là une loi. Il obtint donc par force ce qu'il demandoit, & ensuite l'exclusion de plus de cent membres du parlement. On ôta en même tems la bourse à la chambre des communes, en accordant à une seule personne pour toûjours un million trois cens mille livres sterling par an. Richard prit ensuite ses mesures pour mettre & la flotte & la milice dans ses interêts. Il pensa aussi aux moyens d'abolir toutes les loix au sujet des impôts & des droits de la coûtume de trois en trois ans. On élargit plusieurs personnes, qui avoient été emprisonnées contre les loix, & le protecteur & ceux de son parti témoignerent leur ressentiment à ceux qui avoient été cause qu'on avoit envoyé dans des plantations contre leur volonté des personnes libres nées en Angleterre. Ces procedures firent naître de la jalousie entre le protecteur & son armée. Le conseil general des officiers tint ses assemblées à Wallingfard-house; & le protecteur & son parti à Whitehall pour les contreminer. Cela causa une remontrance de l'armée à Richard où on lui representoit le danger dans lequel se trouvoient leur cause, leur parti, & en particulier les juges du roi. Qu'on privoit à dessein l'armée de sa paye, pour la porter à se mutiner. Cette remontrance fut appuyée par Tychburne, lord maire de Londres. Lui & les officiers de la ville se déclarerent pour Fleetwood & pour l'armée; & assistés de Lambert, ils résolurent de se défaire de Richard. On conseilla à celui-ci de se saisir de leur personne. Mais son peu de courage, & la confiance qu'il avoit en Fleetwood & en Desboroug, qui étoient de ses parens, lui firent négliger cet avis, ce dont il se repentit, mais trop tard. La chambre des communes resolut de faire sçavoir aux officiers, qu'elle les regardoit encore comme étant à son service, & déclara qu'aucun n'auroit de commandement dans l'armée, qu'après avoir juré qu'il n'interromproit point les assemblées libres du parlement. Les disputes augmenterent entre le protecteur & les officiers de l'armée, ensorte que les uns & les autres avoient des gardes pour veiller jour & nuit reciproquement sur leurs actions. Il défendit aux officiers de s'assembler, conformément à ce que la chambre avoit voté. Les choses continuerent de même jusqu'au 22. Avril, que Fleetwood beaufrere du protecteur, & Desboroug son oncle l'abandonnerent & entraînerent après eux une grande partie de l'armée. Par-là il se vit contraint de donner à Desboroug & à quelques autres le pouvoir de dissoudre le parlement, ce qui fut executé, malgré toute la repugnance & toutes les oppositions de la chambre des communes. Cela fait, Fleetwood, Desboroug, & les autres officiers déposerent Richard, & prirent le gouvernement en main. Mais voyant que le peuple n'étoit pas content de leurs procedures militaires, ils convoquerent autant de membres du long parlement, qu'ils en trouverent dans la ville de Londres; s'étant assemblés ils se declarerent pour la religion, la liberté, & les privileges de la nation, contre un roi, le commandement d'un seul, & la chambre des pairs. Ils ne permirent à aucun de leurs partisans de prendre séance, s'il ne souscrivoit l'engagement, & s'il n'avoit deja été de leur assemblée en 1648. Alors ils choisirent un conseil d'Etat de deux personnes, après quoi ils vendirent les biens du roi & les autres biens publics. Ils deputerent à Richard pour l'obliger à se demettre du gouvernement, & à donner un état de ses dettes. Il repondit au premier, qu'il avoit appris à ne s'inquieter de rien sous la conduite de Dieu; qu'il se conduiroit paisiblement, sous le gouvernement dont il attendoit la protection. Ils le déchargerent de ses dettes, & lui donnerent une protection pour six mois. Sur cela, il enleva tous les meubles, toute la vaisselle d'argent, &c. qu'il trouva à Whitehall; après quoi il se retira à la campagne, où il vécut dans la retraite, & mourut le 24. Juillet 1702. âgé de quatre-vingts ans. * Larre, *elenchus motuum. Memoires de* Whitlock. Dugdale, *courte description*, &c.

CRONACH, ville d'Allemagne dans le cercle de Fran-

conie. Elle est dans l'évêché de Bamberg, à 9. lieues de la ville de ce nom, du côté du Nord. Cronach située au Confluent des rivieres de Radach, de Haslac, & de Cronach, est une place bien fortifiée, & défendue par une bonne citadelle, construite sur une petite montagne qui domine la ville. * Mati, *Diction.*

CRONEMBURG, château considerable de l'isle de Zelande en Danemarck, sur le détroit du Sund. Frideric II. roi de Danemarck, le fit bâtir en 1577. & le fortifia avec soin. Il est à cinq lieues de Coppenhague, proche de la ville d'Elseneur; de-là on s'oppose à ceux qui voudroient attaquer le pays, soit du côté de l'Ocean, soit du côté de la mer Baltique. On y paye les droits au roi de Danemarck. Les Suedois prirent cette forteresse durant les guerres du XVII. siecle en 1659. & la rendirent quelque tems après.

CRONEMBURG, *cherchez* DESSENIUS.

CRONIES, *Cronia*, étoient des fêtes en l'honneur de Saturne, qui se celebroient à Rome le XIV. des Calendes de Janvier. Ainsi appellées ἀπὸ τοῦ Κρόνου, c'est-à-dire, Saturne, ces fêtes s'appellent *Saturnalia*. Macrobe en fait mention, *l. 1. c. 7. extr.* & cite sur cela le témoignage d'un ancien poëte dans lequel il avoit lû.

Maxima pars Grajûm Saturno, & maxima Athenæ
Conficiunt sacra, quæ Cronia appellantur ab illis.

Voyez SATURNALES. * Macrobe, *antiquités grecques & Romaines.*

CRONIUS, philosophe, écrivit des principes de la philosophie de Platon & de Pythagore. Les anciens parlent souvent de lui; mais on ignore en quel tems il a vécu. * Vossius, *philosoph. sect. §. 19.*

CRONSTAT, *cherchez* BRASSAW.

CROQUANS, sobriquet, qui fut donné à quelques gentilhommes de Guienne, parce que durant les troubles qui agiterent la France au commencement du regne de Henri *le Grand*, ils devoroient les pauvres gens de la campagne. * Mezerai, *au regne de Henri IV.*

CROS, (Pierre du) cardinal, évêque d'Auxerre, étoit François, & natif de la province de Limosin. Il étudia à Paris, où il fut reçû docteur de Sorbonne; il eut ensuite le doyenné de l'église de Paris, & fut enfin élû évêque de Senlis, le 29. Mai de l'an 1345. Il passa à celui d'Auxerre en 1349. fut fait cardinal en 1350. par le pape Clement VI. & mourut de peste à Avignon, le 23. Septembre de l'an 1361. * Baluze, *vita pap. Avenion. tom. I.*

CROS, (Jean du) cardinal évêque de Limoges, sçavoit le droit canon & civil, qu'il enseigna avec beaucoup de réputation. On le mit sur le siege de l'église de Limoges en 1348. & le pape Gregoire XI. qui étoit son parent le fit cardinal en 1371. Quelque tems après, ayant ôté l'évêché de Palestrine, il fut encore pourvû de l'office de grand penitencier de l'église. Jean de Cros se trouva à la création d'Urbain VI. & ayant ensuite protesté de la violence qu'on avoit faite au sacré college, il donna sa voix à Urbain VI. qui l'envoya légat en France. Depuis étant revenu à Avignon, il mourut le 22. Novembre de l'an 1383. * Bosquet, *in vita Greg. XI.* Du Chêne, *hist. des card.* Frizon, *Gall. purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Auberi, *hist. des card.* Saxi, *pontif. Arelat.* Du Pui, *hist. du schisme.* Ciaconius, &c.

CROS, (Pierre du) cardinal, archevêque d'Arles, étoit frere de *Jean*, & François de nation. Il se fit religieux de saint Benoit, dans le monastere de saint Martial de Limoges, d'où il passa à celui de Roussac, ensuite à celui de Tulle; & ayant été honoré de divers emplois, il fut élû prieur de la Voute, & en 1351. abbé de Tournus. Dix ans après en 1361. on le choisit pour être évêque de saint Papoul. De cet évêché il passa à l'archevêché de Bourges en 1370. après la mort du cardinal Pierre d'Estaing. L'année suivante le pape Gregoire XI. le fit son camerier, & en 1383. il fut fait cardinal par Clement VII. Comme c'étoit durant le schisme, on ne le compte pas ordinairement au nombre des cardinaux. Pierre du Cros s'acquit beaucoup d'estime par sa pieté & par sa sagesse, & mourut l'an 1388. à Avignon, où l'on voit son épitaphe dans l'église de saint Martial. * Baluze, *vita pap. Aven.*

CROSNE, ville de Pologne dans la Russie noire, & la châtellenie de Przemislie, est située au pied des monts Carpathiens, vers les rivieres de Visloc & de Jasiolde, & près des frontieres de la haute Pologne & de la Hongrie. * Sanson. Baudrand.

CROSPIERE, ou CROPIERRE, petite ville de France, dans l'Auvergne sur la riviere de Dore à deux lieues au dessus de Thiers, & à six de Clermont du côté de l'orient. * Baudrand.

CROSSE, ou bâton pastoral, dont se servent les évêques dans les ceremonies. Quelques-uns supposent cet usage établi dès le tems des apôtres; mais c'est sur des histoires fabuleuses: on ne trouve point qu'il en soit fait mention avant le XI. siecle. On donnoit la crosse & l'anneau à un évêque, en le mettant en possession de sa Jurisdiction épiscopale. Chez les Grecs, il n'y avoit que les patriarches qui portassent des crosses: chez les Latins au contraire, les abbés se sont aussi arrogés le droit d'en porter. Les premieres crosses n'étoient que de simples bâtons, qui avoient la forme d'un T. dont on se servoit pour s'appuyer: depuis on les a faites plus longues, recourbées par le haut, & pointues par le bas. Autrefois elles n'étoient que de bois & toutes simples, depuis on les a ornées de differentes manieres & couvertes d'argent, & quelquefois d'or. * Louis Thomassin, *discipl. eccl. tom. 1. l. 2. c. 58. num. 2.*

CROSSEN, près de l'Oder, ville d'Allemagne, dans la Silesie, sous la domination de l'électeur de Brandebourg; est la capitale d'un duché, & est défendue par une bonne forteresse. Elle est à cinq ou six lieues au dessus de Francfort. * Sanson. Baudrand.

CROTALE, du latin, *Crotalum*, les crotales étoient une espece de castagnetes, faites d'un roseau coupé en deux par sa longueur, & fait de sorte qu'en frappant ces deux morceaux l'un contre l'autre avec differens mouvemens des doigts, il en résultoit un son pareil à celui que fait une cigogne avec son bec: d'où vient que les anciens donnoient à cet oiseau l'épithete de *Crotalistria*, comme qui diroit une *joueuse de crotales*. Le poëte Aristophane appelle aussi un *grand parleur* un *Crotale*.

Pausanias rapporte, que Pisander Camirensis disoit qu'Hercule n'avoit pas tué les oiseaux stymphalides avec ses fléches; mais qu'il les avoit chassés, & épouvantés par le bruit des crotales: de sorte, que si on croyoit cet auteur, les crotales sont un instrument fort ancien, puisqu'il étoit d'usage au tems d'Hercule. Ovide les joignit avec les cymbales.

Cymbala cum crotalis prurientiaque arma Priapo
Ponit, & adducit tympana pulsa manu.

On faisoit differentes postures en jouant des crotales, de même que dans nos sarabandes en jouant des castagnetes, comme on le voit par le poëme intitulé *Copa*, attribué à Virgile. Clement Alexandrin, qui attribue l'invention de cet instrument aux Siciliens, vouloit bannir les crotales des banquets des Chrétiens, à cause des postures indécentes qui accompagnoient leur son.

CROTONE, ville de cette partie d'Italie, qu'on appelloit *la grande Grece*, fut bâtie, selon quelques auteurs, par Diomede, & selon le sentiment de Denys d'Halicarnasse, par Myscellus, sous la troisiéme année de la XVII. olympiade, qui étoit la quatriéme du regne de Numa Pompilius, roi de Rome, & la 710. avant Jesus-Christ. Elle fut renommée par ses athletes, dont il y en eut sept, selon Strabon, qui remporterent le prix en un même jour: de-là vint qu'on disoit en proverbe, *que le plus foible des Crotoniates étoit le plus fort des Grecs.* Pline croit que cet avantage venoit de la bonté de l'air. Milon si renommé par sa force étoit de cette ville, aussi-bien qu'Ischomachus, Tisicrate, Astole, fameux athletes, & Democede medecin, fort consideré de Polycrate, roi de Samos, & de Darius roi des Perses. Alcmon, autre medecin, disciple de Pythagore, dont parle Favorin. Orphée poëte, & grand nombre d'autres grands hommes, ont rendu le nom de cette ville très-celebre. Thucidide, Strabon, Pline, Denys d'Halicarnasse, Pomponius Mela, Ptolomée, Tite-Live, &c. font mention de Crotone. Elle avoit anciennement douze milles de circuit, & étoit divisée en deux parties, par la riviere d'Esaro. Aujourd'hui, quoiqu'extrêmement diminuée, elle est pourtant une des meilleures villes de la Calabre ulterieure,

avec une forteresse & un évêché suffragant de Reggio. *Denys d'Halicarnasse, *l. 2. hist.* Strabon, *l. 6.* Pline, *l. 2. c. 98.* Herodote, *l. 3.* Tite-Live, Leandre Alberti, &c.

CROTOPE, huitiéme roi des Argiens, & fils d'Agenor, succeda l'an 2527. du monde, & 1508. avant J. C. à Triopas, qui avoit regné seize années, & en regna lui-même 21. comme nous l'apprenons d'Eusebe, après Jule Africain.

CROTOY, (le) bourg de France dans la Picardie, sur l'embouchure de la Somme, vis-à-vis de S. Valleri, & à quatre lieues au-dessus d'Abbeville. Cluvier croit que c'est en ce lieu, qu'étoit la ville de la Gaule-Belgique, nommée *Caracotinum* ou *Gravinum*, que les autres geographes mettent au Havre de Grace, & avec plus de raison, puisque ce *Caracotinum* étoit dans la Gaule Lyonnoise, suivant l'itineraire d'Antonin, & que le Crotoy est de ce qu'on appelloit autrefois la Belgique.

CROU, ou LE CROU, *Crodoldus*, petite riviere dans l'isle de France. Elle passe à Louvres en Parisis, à Châtillon, à Gonesse, à S. Denys, &c. & accrue par les eaux de quelques ruisseaux, elle se jette dans la Seine. C'est un abbé de S. Denys, qui a fait ramasser les eaux de plusieurs fontaines, & construire le canal, pour la commodité de son abbaye, & de la ville de saint Denys. *Papyre Masson, *descript. flum. Gall.*

CROUVE', (Guillaume) prêtre, Anglois Protestant & regent à Croydone, a fait un catalogue des auteurs qui ont écrit sur la bible, sous cet titre, *Elenchus scriptorum in S. Scripturam*, imprimé à Londres en 1672. Il y marque leur pays, leur profession & le tems de leur mort. Il fait connoitre la communion ou la secte de chaque écrivain; celle des Catholiques par un *P.* qui veut dire chez eux un *Papiste;* celle des Lutheriens par une *L.* celle des Calvinistes par un *C.* & celle des Sociniens par une *S.* Il donne les titres de leurs ouvrages, leurs volumes, & leurs éditions: il y a mêlé les éloges de quelques-uns de ces auteurs qui se sont le plus distingués dans l'intelligence de la bible. Mais comme il en a oublié un grand nombre, le pere le Long, prêtre de l'Oratoire, pour rendre ce travail plus utile & plus complet, nous en a donné en latin un ouvrage de ce même genre, en deux volumes *in octavo*, beaucoup meilleur, imprimé à Paris en 1708. & puis en Allemagne avec quelques augmentations en 1709. que l'on a réimprimé *in fol.* en 1723. augmenté considerablement. *Voyez* le LONG. Crouveus se pendit de desespoir l'an 1677.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les critiques historiques.*

CROWLAND, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Lincoln, qu'on appelle Ellow, sur la riviere de Weeland, dans un fond bas & marécageux. Les plus belles rues sont séparées les unes des autres, par des canaux d'eau courante, à peu près comme à Venise, & les chaussées sont si étroites, qu'un chariot n'y sçauroit passer, ce qui justifie le proverbe, que tous les chariots qui passent par Crowland sont garnis d'argent. Ce qu'il y a de plus rare dans cette ville est un pont triangulaire, qui répond aux trois principales rues. Elle est éloignée de 88. milles anglois de Londres.* *Diction. Angl.*

CROY, est un village de France dans la Picardie, à deux ou trois lieues d'Amiens, & c'est de ce village que la maison de Croy dans les Pays-bas, a tiré son nom.

CROY, maison. La maison de Croy a tiré son nom du village de Croy, que le roi Henri IV. érigea l'an 1598. en duché pour *Charles* de Croy, duc d'Arschot.

On donne diverses origines à cette maison. L'on en voit à Havre, près des tombeaux des ducs de ce nom, une genealogie depuis Adam jusqu'à André II. roi de Hongrie, de qui on pretend que sortent les seigneurs de Croy, par le fils puîné de ce roi, que l'on dit s'être retiré sur les terres des Venitiens, & avoir eu un fils nommé *Marc*, qui vint s'établir en France, où il épousa l'heritiere de la maison de Croy. Sans donner dans ces fables, nous nous contenterons de rapporter ce qu'il y a de sûr de cette maison.

I. MARC, sorti des terres de Venise, épousa en France *Catherine*, heritiere d'Araines & de Croy, dont il eut deux enfans, qui prirent le nom & les armes de leur mere; *Jean*, sire d'Araines, qui suivit le roi Philippe-*Auguste* à la bataille de Bovines en 1214. & qui mourut sans enfans de *Jeanne* de Beaumont; & GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME sire de Croy, épousa en 1220. *Anne* de Guisnes, fille d'*Arnoul* comte de Guisnes, & de *Beatrix*, vicomtesse de Bourbourg, dont il eut

III. JEAN de Croy. Il herita de son oncle, & épousa *Jeanne* d'Araines, qui le rendit pere de ANTOINE, qui suit.

IV. ANTOINE de Croy, baron d'Araines, burgrave de Gervelingen & de Bourbourg, fut marié avec *Marguerite* de Soissons, dame de Moreuil, & il en eut

V. JACQUES de Croy I. du nom. Il épousa *Marie* de Pequigni, fille du vidame d'Amiens, dont il eut

VI. GUILLAUME de Croy II. du nom, baron d'Araines, &c. servit les rois Philippe *de Valois*, & Jean, à la tête d'une compagnie de gendarmes l'an 1350. &c. & épousa en 1354. *Isabeau*, fille & heritiere d'*André*, baron de Renti, & de *Marie* de Brimeux. Il en eut

VII. JEAN sire de Croy II. du nom, seigneur d'Araines & de Renti. Il fut conseiller & chambellan de Philippe *le Hardi*, & de Jean, duc de Bourgogne. Ce dernier lui procura en 1411. la charge de grand-bouteillier de France. Il fut aussi gouverneur des comtes d'Artois & de Boulogne, & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Marie* de Craon, veuve de *Gaucher*, seigneur de Thorotte, & fille de *Jean* de Craon I. du nom, seigneur de Dommart, & de *Marie* de Châtillon, dont il eut *Archambault*, tué auprès de son pere; ANTOINE, qui suit; JEAN, tige des *comtes de* CHIMAI, *dont la posterité sera rapportée ci-après: Leon*, chevalier de la Toison d'or, grand bailli & capitaine de Hainaut; *Jeanne*, mariée 1°. à *Jean* de Lannoi, chevalier de la Toison d'or: 2°. à *Jean* de Sombresse; *Agnès*, dame d'honneur d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne; *Jacqueline*, femme d'*Antoine* de Rubempré; *Jeanne*, épouse de *Louis* de Bournel, seigneur de Thienbrune; & quatre autres morts en jeunesse.

VIII. ANTOINE sire de Croy & de Renti, comte de Porcean, de Guisnes, &c. fut premier chambellan du duc de Bourgogne, chevalier de la Toison d'or, & puis grand maître de France en 1463. par la faveur de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne. Il mourut fort âgé en 1475. Ce seigneur avoit épousé en premieres nôces *Marie* de Roubais, fille de *Jean*, seigneur d'Herzele, & d'*Agnès* de Lannoi, qui le fit pere de *Marie*, alliée à *Henri*, vicomte de Montfort en Hollande. Il prit une seconde alliance en 1432. avec *Marguerite* de Lorraine, dame d'Arschot & de Bierbek, fille aînée d'*Antoine*, comte de Vaudemont, & de *Marie* de Harcourt, dont il eut PHILIPPE, qui suit; JEAN, seigneur de Rœux, qui a fait la *branche des comtes de* ROEUX, *rapportée ci-après: Charles*, mort jeune; *Jeanne*, femme de *Louis* de Baviere, dit *le noir*, comte Palatin de Deux Ponts; *Marie*, alliée 1°. à *Guillaume* de Los, comte de Blankenheim: 2°. à *Georges*, comte de Wernembourg; *Isabelle*, mariée à *Guion* d'Estouteville, seigneur de Moyon; *Jacqueline*, épouse de *Jean*, baron de Ligne, chevalier de la Toison d'or; & *Jeanne*, religieuse au Moncel, puis au monastere des Cordelieres du fauxbourg S. Marcel de Paris, où elle fut abbesse durant dix ans, & où elle mourut en 1512.

IX. PHILIPPE I. de ce nom sire de Croy, d'Arschot, de Renti, &c. mourut en 1511. Il épousa en 1455. *Jacqueline* de Luxembourg, fille de *Louis*, comte de saint Paul, &c. connétable de France, & de *Jeanne* de Bar, sa premiere femme, dont il eut HENRI, qui suit; *Antoine*, évêque de Therouanne, mort le 12. Septembre 1495. en l'isle de Chipre, revenant de la Terre-sainte; & *Guillaume*, seigneur de Chievres, mort le 28. Mai 1521. sans laisser posterité de *Marie* de Hamal sa femme. (*Voyez son article ci-après.*)

X. HENRI sire de Croy, &c. mourut en 1514. étant encore jeune. Il avoit épousé *Charlotte* de Châteaubriant, dame de Loigni au Perche, fille aînée de *René*, seigneur de Loigni, & d'*Helene* d'Estouteville, & laissa PHILIPPE II. qui suit; *Charles*, comte de Porcean, qui vint s'établir en France, où il épousa *Françoise* d'Amboise, dont il eut *Antoine*, qui se fit Protestant, suivit le parti des Coligni, & mourut à 26. ans le 5. Mai 1467. sans posterité de *Catherine* de Cleves, comtesse d'Eu; *Guillaume*, cardinal (*voyez son article ci-après;*) *Robert*, évêque de Cambrai en 1519. par résignation de son frere, il publia des ordonnances synodales en 1551. & mourut le 31. Août de l'an 1556; *Charles*, évêque de Tournai, mort le 2. Decembre 1564; *Jacqueline*, femme d'*Antoine*, marquis de Berghes sur l'Escaut, chevalier de la Toison d'or; *Charlotte*, abbesse de Gilhengien; & *Helene*, mariée à *Jacques* de Luxembourg III. du nom, seigneur de Fiennes, comte de Gavre, chevalier de la Toison d'or.

XI. PHILIPPE sire de Croy II. de ce nom, premier duc d'Arschot, grand d'Espagne, &c. chevalier de la Toison d'or, fut créé duc d'Arschot par l'empereur Charles V. qui se servit de lui en diverses occasions. Il mourut en Avril 1549. ayant épousé 1°. en 1520. *Anne* de Croy, princesse de Chimai, fille aînée de *Charles*, & de *Louise* d'Albret, morte le 6. Août 1539: 2°. le 9. Juillet 1548. *Anne* de Lorraine, veuve de *René* de Nassau, prince d'Orange, & fille d'*Antoine* duc de Lorraine, laquelle mourut en 1568. Du premier lit il eut *Charles*, assassiné en 1551. sans laisser posterité de *Louise* de Lorraine-Guise, ni d'*Antoinette* de Bourgogne-la-Vere, ses deux femmes; PHILIPPE III. qui suit; *Antoine* & *Louis*, morts en enfance; *Guillaume*, marquis de Renti, chevalier de la Toison d'or, qui eut d'*Anne* de Renesse sa femme, une fille unique, *Anne* de Croy, marquise de Renti, mariée 1°. à *Emanuel* de Lalain, seigneur de Montigni, chevalier de la Toison d'or: 2°. à *Philippe* de Croy, comte de Solre aussi chevalier de la Toison d'or, & *Louise* de Croy, née en 1524. mariée 1°. à *Maximilien* de Bourgogne, marquis de Vere, chevalier de la Toison d'or: 2°. à *Jean* de Bourgogne, seigneur de Froimont. Du second lit de PHILIPPE II. nâquit un fils posthume CHARLES-PHILIPPE, *tige des marquis d'*HAVRE', *dont la posterité est rapportée ci-après.*

XII. PHILIPPE III. du nom sire de Croy, duc d'Arschot, prince de Chimai, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne, &c. mourut le 11. Decembre de l'an 1595. après s'être acquis beaucoup de réputation durant les troubles des Pays-bas. Il épousa 1°. *Jeanne-Henriette*, dame de Halluyn, fille de *Jean*, seigneur de Comines, morte en 1581: 2°. en 1582. *Jeanne* de Blois, fille de *Louis*, seigneur de Trelon. Du premier lit il eut *Charles* duc de Croy & d'Arschot, chevalier de la Toison d'or, &c. mort en 1612. sans laisser lignée de *Marie* de Brimeu, ni de *Dorothée* de Croy Havré, ses femmes; *Marguerite*, alliée 1°. en 1584. à *Pierre* de Hennin, comte de Bossut: 2°. à *Vratislas* comte de Furstemberg, chevalier de la Toison d'or; & *Anne* l'aînée qui porta ce riche heritage dans la maison de Ligne, par son mariage avec *Charles* de Ligne, prince d'Aremberg, dont la posterité subsiste encore, *voyez* AREMBERG.

MARQUIS D'HAVRE', éteints.

XII. CHARLES-PHILIPPE de Croy, marquis d'Havré, chevalier de la Toison d'or, fils posthume du second lit de PHILIPPE de Croy II. du nom, fut ambassadeur d'Espagne à la diete de Ratisbonne, où l'empereur Rodolphe II. le créa prince du S. Empire. Il mourut en 1613. ayant eu de *Diane* de Dompmartin son épouse, comtesse de Fontenoi, & dame en partie de Vistingen, CHARLES-ALEXANDRE, qui suit; ERNEST, *dont nous parlerons dans la suite: Dorothée*, seconde femme de son cousin *Charles* duc de Croy & d'Arschot, morte en 1662; & *Chrêtienne*, épouse du rhingrave *Philippe-Othon*, comte de Salm, morte en 1664.

XIII. CHARLES-ALEXANDRE sire & duc de Croy, marquis d'Havré, prince & marechal hereditaire du saint Empire, comte de Fontenoi, vicomte d'Havrache, châtelain hereditaire du château de la ville de Mons, seigneur d'Acai, Inverbak, Blecourt, &c. pair du pays & comté de Cambresis, du conseil de guerre du roi d'Espagne, gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes de ses ordonnances, chevalier de la Toison d'or, né en 1581. prit le nom de duc de Croy après la mort du duc Charles son cousin & son beau-frere. L'archiduc Albert, gouverneur des Pays-bas, se servit souvent de ses conseils dans son gouvernement. Le duc de Croy lui rendit aussi de grands services dans les armées. Il fut fait par le roi d'Espagne Philippe III. conseiller d'etat, surintendant des finances, chevalier de la Toison d'or & grand d'Espagne. Après s'être signalé à la bataille de Prague, il fut tué dans son palais d'un coup de mousquet qu'on lui tira par une fenêtre le 9. Novemb. 1624. Il avoit épousé 1°. *Iolande* de Ligne, fille de *Lamoral* prince de Ligne & du saint Empire, chevalier de la Toison d'or, & de *Marie* de Melun: 2°. par contrat du 6. Janvier 1617. *Genevieve* d'Urfé, fille aînée de *Jacques* comte d'Urfé, marquis de Baugé, &c. conseiller du roi en son conseil d'etat, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, bailli de Forez, & de *Marie* de Neufville-Magnac. Elle se remaria à *Antoine*, comte de Mailli, vice-amiral de France. De sa premiere femme il eut *Marie-Claire* de Croy, mariée 1°. à *Charles-Philippe* de Croy, marquis de Renti: 2°. à *Philippe-François* de Croy, vicomte de Langle, seigneur de Turcoin, frere de pere de son premier mari. Elle mourut à Nanci au mois de Septembre 1664. & de la seconde femme étoit issu *Ferdinand-Philippe* de Croy, mort jeune.

DUCS DE CROY, *sortis des marquis d'*HAVRE'. *Ils sont éteints.*

XIII. ERNEST de Croy, fils puîné de CHARLES-PHILIPPE, marquis d'Havré, fut baron de Fenestrange. Après avoir épousé en 1619. *Aimée* de Pomeranie, fille de *Bogeslas* XIII. du nom duc de Pomeranie, & de *Claire* de Brunswic, il prit le titre de *duc de Croy*, & mourut le 7. Octobre 1633. laissant un fils unique.

XIV. ERNEST-BOGESLAS duc de Croy, prince de Neugarde & de Massovie en Pomeranie, fut évêque de Camin, mourut le 6. Fevrier 1584. sans avoir été marié, laissant *un fils* naturel, *qui se fit Catholique, & entra chez les Jesuites en 1679.*

SEIGNEURS DE ROEUX.

IX. JEAN de Croy, fils d'ANTOINE II. sire de Croy, de Renti, de Porcean, de Guisnes, &c. fut seigneur de Rœux, épousa *Jeanne*, dame de Cresseques en Artois & de Clarques, dont il eut FERRI, qui suit; JEAN, seigneur de Creseques, qui a fait la *branche des seigneurs de* CRESEQUES, *mentionnée ci-après*; & *Iolande* de Croy, mariée à *Claude* de Baudoche, seigneur de Moulins en Lorraine.

X. FERRI de Croy, seigneur de Rœux, de Beaurain, &c. chevalier de la Toison d'or, chambellan de l'empereur Maximilien I. maître d'hôtel de l'empereur Charles V. gouverneur d'Artois, mourut le 17. Juin 1524. Il avoit épousé *Lamberte* de Brimeu, fille de *Gui*, comte de Meghen, seigneur d'Humbercourt, & d'*Antoinette* de Rambures, dont il eut ADRIEN, qui suit; *Ferri*, seigneur de Fremessen, mort sans alliance; *Eustache*, évêque d'Arras, mort le 5. Novembre 1538; & *Marie* de Croy, dame de Longpré, mariée à *Adrien* de Boullainvilliers, vicomte de Dreux, seigneur de la Coudraye.

XI. ADRIEN de Croy, seigneur de Beaurain, fut fait chevalier de la Toison d'or, par l'empereur Charles V. qui le fit comte de Rœux, son chambellan, son premier maître d'hôtel, son premier gentilhomme de sa chambre, & gouverneur des villes de Lille, Douai & Orchies. Il eut beaucoup de peine à débaucher le connétable de Bourbon, ayant traversé toute la France en païsan, pour le venir trouver en Bourbonnois, & faire le traité de ce prince en 1523. Il mourut en 1553. ayant épousé le 9. Août 1531. *Claude* de Melun, fille de *François*, comte d'Espinoi, chevalier de la Toison d'or, & de *Louise* de Foix-Candale sa premiere femme, dont il eut *Jean* de Croy, comte de Rœux, gouverneur de Tournai & de Flandres, mort en 1581. sans posterité de *Marie* de Recourt, fille de *Jacques*, baron de Liques, & d'*Isabelle* de Fouquesolles; *Eustache* de Croy, comte de Rœux après son frere, mort en 1609. aussi sans laisser de posterité de *Louise* de Ghistelles, fille de *Louis*, seigneur de la Motte, & d'*Helene* de Baënst; *Gerard* de Croy, seigneur de Fremessen, prévôt de Lille, chanoine de Tournai & de saint Omer, puis comte de Rœux après ses freres, mort sans lignée le 15. Novembre 1585; *Lambertine* de Croy, mariée 1°. à *Antoine* de Croy, seigneur de Fontaine-l'Evêque: 2°. à *Gilles*, comte de Berlaymont, seigneur d'Hierges, sans enfans; *Claude* de Croy, mariée à *Antoine* de Rubempré, seigneur de Bievre, dont elle n'eut point d'enfans; *Marie* & *Louise* de Croy, mortes sans alliance.

SEIGNEURS DE CRESEQUES, *puis comtes de* ROEUX, *aujourd'hui aînés de la maison.*

X. JEAN de Croy, deuxiéme fils de JEAN de Croy, seigneur de Rœux, & de *Jeanne*, dame de Creseques, fut seigneur de Creseques par sa mere. Il épousa *Eleonore* de Thiennes, fille de *Jean*, seigneur de Loubez, dont il eut EUSTACHE, qui suit; & *Marie* de Croy, religieuse.

XI. EUSTACHE de Croy, seigneur de Creseques, épousa 1°. *Louise* d'Ognies, fille de *Jean* seigneur d'Ognies, gouverneur de Tournai, & de *Marguerite* de Lannoi, dont

dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Anne*, dame de Northoud & de Meliffent, fille d'*Antoine* seigneur de Northoud & d'*Antoinette* de Floris : 3°. *Anne* de Bernemicourt, veuve de *Louis* de Longueval, seigneur de Menelles, & fille de *François*, seigneur de Thieuloi, & de *Louise* de Canteleu, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa seconde femme furent *Anne* de Croy, mariée 1°. à *Louis* de Longueval, seigneur d'Escornais : 2°. à *Philippe* de Rubempré, comte de Witaing; *Marie*, religieuse à Warst; *Jeanne* de Croy, mariée à *Antoine* du Châtel, seigneur de la Hourderie, de haut-Bourdin; CLAUDE, qui suit; & *François-Henri*, comte de Meghem, seigneur de Cresseques, &c. qui d'*Honorine* de Withem, laissa *Albert-François* de Croy, prince du saint Empire, comte de Meghem, gouverneur de Namur, & chevalier de la Toison d'or, mort en Octobre 1674. sans enfans de *Marie-Magdeleine-Eugenie* de Gand-Vilain, fille de *Philippe* Lamoral, comte d'Isenghien, & veuve de *Ferdinand-Philippe* de Merode, marquis de Westerloo, qu'il avoit épousée en 1659; *Magdeleine-Cecile-Dorothée* de Croy, chanoinesse à Nivelle, puis mariée en 1643. à *Charles-François* de Diedeghen, comte de Warthou, &c; *Anne-Alexandrine* de Croy, mariée en 16.. à dom *Antonio* de la Cueva, lieutenant general de la cavalerie du roi d'Espagne aux Pas-bays.

XII. CLAUDE de Croy, fut comte de Rœux, par la mort de ses petits cousins, fils d'*Adrien* de Croy, & mourut en 1609. Il épousa *Anne* d'Estourmel, fille de *Jean*, baron de Douslieu, dont il eut EUSTACHE, qui suit; *Louis*, mort évêque d'Ypres en 1647; *Charles* de Croy, colonel d'un régiment Allemand, tué en défendant Dunkerque en 1658; JACQUES-PHILIPPE de Croy, baron de Millendonck, qui a fait la *branche des princes & ducs de* CROY, *rapportée ci-après; Jeanne-Françoise-Marie*, alliée à *René* de Thiennes, baron de Heukelen; *Claire-Eugene-Françoise*, chanoinesse à Nivelle; *Floris*, baron de Clarques, tué sur le rempart à la prise de Rhimberg en 1672; & *Claude* de Croy, baron de Clarques après son frere, sergent major en Espagne, qui de *Francisca* Menciador, veuve du comte de Hanaps, fille de *Jean*, secretaire d'état, & d'*Eugenie* de Wolquelaire, a eu pour fils *Henri* de Croy, baron de Clarques.

XIII. EUSTACHE de Croy II. du nom, comte de Rœux, & chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Lille & de Douai, mort en 1653. laissa de *Theodore-Gertrude-Marie*, fille de *Guillaume* baron de Ketter & de Langhen, & d'*Elisabeth* Bronchorst; *Claude-Albert*, mort sans alliance en 1660; FERDINAND-GASTON-LAMORAL, qui suit; *Philippe-François*, marquis de Wareck, qui est mariée; *Marie-Leopoldine*, épouse de *N.* marquis de Lannoi; *Charlotte-Henriette-Marie*, morte jeune; *Catherine-Françoise-Elisabeth-Marie*, épouse de *Walrad* prince de Nassau-Usingen, morte en 1686; & *Marie-Philippe-Hippolite*, chanoinesse de Mons.

XIV. FERDINAND-GASTON-LAMORAL de Croy, comte de Rœux, prince du saint Empire, grand d'Espagne, baron de Beaurain, Ville, Langhen, &c. chevalier de la Toison d'or, pair de Hainaut, conseiller du roi d'Espagne pour la guerre, general de ses armées, gouverneur de Mons & du Hainaut, *chef de toute la maison de Croy*, mort en Octobre 1697. des blessures qu'il avoit reçûes au combat donné entre les Imperiaux & les Turcs, avoit épousé *Anne-Antoinette* de Berghes, fille d'*Eugene*, comte de Grimbergue, morte le 30. Août 1714. dont il eut *N.* prince de Croy, &c. mestre de camp, tué à la bataille de Spire le 15. Novembre 1703; *N.* mort jeune; PHILIPPE, qui suit; *Marie-Philippe*, alliée le 2. Fevrier 1709. à *Gillon-Oton*, marquis de Trazegnies; & *N.* de Croy, chanoinesse de Mons.

XV. PHILIPPE prince de Croy, &c.

PRINCES DE CROY SORTIS DES COMTES de ROEUX.

XIII. PHILIPPE de Croy, dernier fils de CLAUDE, comte de Rœux, portoit le nom de comte de Croy, lorsqu'il reçût de l'empereur Leopold le titre de prince du saint Empire, & mourut en 1681. ayant épousé en 1642. *Isabelle* de Bronchorst, fille de *Jean-Jacques*, comte d'Anholt, qui lui apporta la seigneurie de Millendonck. Leurs enfans furent CHARLES-EUGENE, qui suit; *Casimir*, mort en 1689; *Maurice*, tué à la levée du siege de Vienne en 1683; *Philippe-Henri*, chanoine & sous-doyen de Cologne; & *Jean-Jacques*, aussi chanoine de Cologne, mort peu avant son pere.

XIV. CHARLES-EUGENE duc de Croy, prince du saint Empire, marquis de Montcornet & de Renti, libre baron de Millendonck, chevalier de la Toison d'or &c. a servi le roi de Danemarck contre les Suedois, & ce prince le fit lieutenant general de ses armées, & gouverneur d'Elsinbourg. Après la paix il s'attacha au service de l'empereur, qui lui ordonna en 1690. de se jetter dans la ville de Belgrade assiegée par les Turcs, ce qu'il executa le 8. Octobre; mais le feu ayant été mis par les bombes aux magasins de poudres, tout sauta; la ville fut prise dans le tumulte, & ce duc eut bien de la peine à se sauver. Il commanda l'armée Imperiale en chef dans la Hongrie en 1693. ouvrit la tranchée devant Belgrade le 13. Août, mais il leva le siege le 10. Septembre suivant. Le Czar de Moscovie le nomma depuis generalissime de l'armée de Livonie; mais Charles XII. roi de Suede ayant forcé en personne les Moscovites à la levée du siege de Nerva le 30. Novembre 1700. ce duc fut fait prisonnier & envoyé en Suede, où il mourut à Revel le 30. Janvier 1702. Il épousa en 1681. *Julie*, fille de *Henri* comte de Berg, & veuve de *Bernard* comte de Witgenstein.

COMTES DE CHIMAI, SORTIS des premiers seigneurs de CROY, *éteints.*

VIII. JEAN de Croy, seigneur de Thou sur Marne, troisiéme fils de JEAN sire de Croy II. du nom, fut fait chevalier de la Toison d'or, à la premiere promotion, en 1430. & créé comte de Chimai en 1473. par le duc de Bourgogne Charles *le Hardi*. Il fut gouverneur du Hainaut, & épousa *Marie* Lalain, dame de Quievrain, dont il eut entr'autres enfans, *Jacques*, évêque & duc de Cambrai, (*voyez* son article ci-après;) PHILIPPE, qui suit; & *Michel*, seigneur de Sempi, chevalier de la Toison d'or, mort sans enfans d'*Isabelle*, de Rotzelaër.

IX. PHILIPPE de Croy, comte de Chimai, chevalier de la Toison d'or, mort le 18. Septembre 1482. avoit épousé *Valpurge* comtesse de Mœurs, dont il eut CHARLES, qui suit; ANTOINE, *tige des comtes de* SOLRE, *rapportée ci après; Catherine*, mariée à *Robert* de la Marck, seigneur de Sedan; *Françoise*, femme d'*Antoine* de Luxembourg, comte de Charni; & *Marguerite* de Croy, alliée à *Jacques* de Hornes.

X. CHARLES de Croy, fait prince de Chimai par l'empereur Maximilien I. en 1486. fut aussi chevalier de la Toison d'or. Il tint sur les fonts de batême l'empereur Charles V. & mourut en 1521. ayant eu de *Louise* d'Albret plusieurs enfans, qui moururent jeunes. Il ne resta qu'*Anne*, princesse de Chimai, mariée à *Philippe* de Croy II. du nom, duc d'Arschot son cousin; & *Marguerite*, dame de Waurin, épouse de *Charles* comte de Lalain.

COMTES DE SOLRE SORTIS DES COMTES de CHIMAI.

X. ANTOINE de Croy, second fils de PHILIPPE, comte de Chimai, fut seigneur de Sempi, & mourut en 1546. Il épousa 1°. *Louise* de Luxembourg, veuve de *Jean* de Ghistelles, seigneur de Dudgele, fille de *Jacques* de Luxembourg, seigneur, de Richebourg, chevalier de la Toison d'or, & d'*Isabelle*, dame de Roubaix : 2°. *Anne* Vandergracht, dame de Lenuvergen. De la premiere il eut JACQUES, qui suit. De la seconde, *Anne* de Croy, mariée à *Martin* de Hornes, comte de Houtekerke.

XI. JACQUES de Croy, seigneur de Sempi, &c. épousa 1°. *Anne* Hennin, dame de Fontenoi, dont il eut *Antoine*, seigneur de Fontenoi, mort sans posterité : 2°. *Anne* de Hornes, dame de Pamele, dont il eut pour fille unique *Anne* de Croy, dame de Bermeraing & de Pamele, mariée à *Nicolas* de Montmorenci, seigneur de Vendegis, chef des finances des archiducs d'Autriche, morte sans posterité le 12. Avril 1618 : 3°. *Iolande* de Lannoi, dame de Molembais & de Solre, qui fut mere de PHILIPPE, qui suit.

XII. PHILIPPE de Croy, fut créé en 1592. comte de Solre, & mourut le 4. Fevrier 1612. ayant été marié trois fois, 1°. à *Anne*, fille de *Philippe*, seigneur de Beaufort &

de Ranfart: 2°. à *Anne* de Croy, fille & heritiere de *Guillaume*, marquis de Renti, veuve d'*Emanuel* Lalain, comte de Montigni: 3°. à *Guillemette* de Couci, dame de Biez. Du premier lit, il eut JEAN, qui suit; *N.* qui mourut sans enfans de *Magdeleine* de Lens; *Jacques*, qui se maria en Espagne à la marquise de Falces, dont il eut un fils, *Diegue* de Croy de Peralto, & de Mendoza, marquis de Falces en Navarre & de Mondejar en Castille, grand d'Espagne, mort en 1678. sans posterité de son épouse de la famille de Mendoza & de Tendille. Du second lit il eut *Anne*, dame de Pamele mariée à *Claude* d'Ognies, comte de Coupigni; & *Charles-Philippe-Alexandre*, marquis de Renti. Il épousa sa cousine *Marie-Claire* de Croy, fille & heritiere de *Charles-Alexandre*, marquis d'Havré, & mourut en 1642. laissant *Philippe-Eugene*, marquis de Renti, qui fit profession de Carme déchaussé en leur couvent près de Valenciennes le 24. Juillet 1655. sous le nom de pere *Philippe de saint Joseph*, & qui mourut à Madrid le 18. Decembre 1665; & *Marie-Ferdinandine*, marquise de Renti, mariée en 1659. à *Philippe-Louis* comte d'Egmont, prince de Gaure, grand d'Espagne, & viceroi de Sardaigne, dont elle resta veuve en 1682. Enfin, le comte de Solre eut de son troisiéme lit PHILIPPE-FRANÇOIS, qui commença une nouvelle *branche des ducs d'*HAVRE', *rapportée ci-après.*

XIII. JEAN de Croy, comte de Solre, baron de Molembais & de Beaufort, chevalier de la Toison d'or, mourut en 1640. ayant eu de son épouse *Jeanne* de Lalain, dame de Condé, fille d'*Emanuel* de Lalain, seigneur de Condé, & d'*Anne* de Croy, PHILIPPE-EMANUEL, qui suit; *Marie-Philippe*, mariée à *Albert* de Longueval, comte de Buquoi; & *Anne-Marie* de Croy, épouse d'*Antoine* de Crequi, seigneur de Urolant, morte en 1700. âgée de près de cent ans.

XIV. PHILIPPE-EMANUEL de Croy, comte de Solre & de Buren, &c. chevalier de la Toison d'or, mestre de camp d'un regiment d'Infanterie Walonne, & grand veneur hereditaire du pays & comté de Hainaut, mourut le 19. Janvier 1670. Il avoit épousé *Isabelle-Claire* de Gand-Vilain, fille de *Philippe-Lamoral*, comte d'Isenghien, & de *Marguerite-Isabelle* baronne de Merode & du saint empire, comtesse douairiere d'Isenghien. Leurs enfans furent PHILIPPE-EMANUEL-FERDINAND, qui suit; BALTASAR, qui a fait *la branche des barons de* MOLEMBAIS *rapportée ci-après*; *Louis*, mort chanoine de Tournai; *Albert*, mort en Hongrie; *Marie-Jeanne*, épouse de *N.* prince de Hornes, morte le 31. Janvier 1704; *Marie-Philippe*, femme de *Philippe* de Montmorenci, prince de Robecq, morte; & *Dorothée*, mariée à *N.* marquis de Leide.

XV. PHILIPPE-EMANUEL-FERDINAND de Croy, comte de Solre & de Buren, baron de Molembais & de Beaufort, seigneur de Condé, &c. grand veneur hereditaire de Hainaut, & lieutenant general des armées du roi de France, chevalier de ses ordres, lieutenant general pour sa majesté au pays de Santerre, gouverneur & grand bailli de Peronne, & de Roye, fut pris dans Valenciennes en 1677. étant colonel d'un régiment Walon pour le roi d'Espagne, & mourut à Paris le 22. Decembre 1718. âgé de 77. ans. Il épousa en 1672. *Anne-Marie-Françoise* de Bournonville, fille d'*Alexandre* prince de Bournonville, & de *Jeanne-Ernestine-Françoise* d'Aremberg, dont il eut PHILIPPE-ALEXANDRE, qui suit; *N.* chevalier de Solre, brigadier des armées du roi & colonel d'Infanterie, tué à la bataille de Malplaquet près de Mons le 11. Septembre 1709; *N.* comte de Beaufort, colonel d'Infanterie après la mort de son frere; & *N.* de Croy, mariée le 12. Janvier 1704. à *Charles* de Montmorenci, prince de Robecq, &c.

XVI. PHILIPPE-ALEXANDRE de Croi, comte de Solre, &c. né en 1677. lieutenant general des armées du roi.

BARONS DE MOLEMBAIS SORTIS DES COMTES de SOLRE.

XV. BALTASAR de Croy, second fils de PHILIPPE-EMANUEL, comte de Solre, & d'*Isabelle-Claire* de Gand-Vilain, fut baron de Molembais, & mourut en 1704. Il épousa *Marie-Philippe-Anne* de Crequi, fille aînée d'*Antoine*, seigneur d'Urolant, Erain, &c. & d'*Anne-Marie* de Croy Solre, dont il a eu *Ferdinand-Joseph*, marquis de Croy, mestre de camp de cavalerie au service de France, mort de la petite verole en Octobre 1711; PHILIPPE, qui suit; *Guillaume*, chanoine de Lille; *N.* religieux en l'abbaye de saint Bertin en Flandres; *Jacques-Bertin*, chevalier de Malte, & capitaine de cavalerie au régiment de son frere aîné; *N.* fils; *N.* religieuse aux filles de sainte Marie d'Amiens; *N.* chanoinesse à Maubeuge; & *N.* de Croy, chanoinesse à Mons, puis mariée en 1710. à *N.* de Wignacourt.

XVI. PHILIPPE marquis de Croy, capitaine aux gardes Walonnes du roi d'Espagne.

DERNIERS DUCS D'HAVRE', sortis des comtes de SOLRE.

XIII. PHILIPPE-FRANÇOIS de Croy, fils du troisiéme lit de PHILIPPE, comte de Solre, fut vicomte de Langle, & seigneur du Turquoing. Il fut aussi chevalier de la Toison d'or, gouverneur du duché de Luxembourg, & comté de Chini, & mourut le 19. Juin 1650. ayant épousé 1°. *Marie-Magdeleine* de Bailleul: 2°. en 1643. *Marie-Claire* de Croy, duchesse d'Havré, veuve de son frere, dont il eut FERDINAND-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit; & *Leopoldine-Willelmine-Claude-Isabelle.*

XIV. FERDINAND-FRANÇOIS-JOSEPH de Croy, duc d'Havré, prince & maréchal de l'empire, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, colonel du régiment Walon, né en 1644. mourut le 10. Août 1694. ayant epousé le 29. Octobre 1668. *Joseph-Barbe* de Halluyn, derniere de sa maison, fille d'*Alexandre*, seigneur de Walli, & d'*Iolande* de Bassompiere, dont il a eu *Charles-Joseph*, duc d'Havré, &c. né le 15. Juin 1683. lieutenant general des armées du roi d'Espagne, colonel des gardes Walonnes de sa majesté Catholique, qui fut tué d'un coup de canon à la bataille près de Sarragosse le 20. Août 1710; JOSEPH, qui suit; *Ferdinand-Joseph-François*, né en 1688; *Marie-Therese-Josephe*, née en 1672. élevée fille d'honneur de la reine d'Espagne, & mariée en 1692. à *Arias-Gonzalve* d'Avila, marquis de Casa-Sola; *Marie-Ernestine-Josephe*, née en 1673. mariée en 1693. à *Philippe* landgrave de Hesse, de la branche de Darmstad; *Marie-Claire-Josephe*, née en 1679; *Marie-Magdeleine-Josephe*, née en 1681. alliée en Decembre 1711. à *Paschal* Caëtano d'Arragon, comte d'Alisse, fils aîné du duc de Laurenzano; & *Marie-Elizabeth-Josephe*, née en 1682.

XV. JOSEPH de Croy, duc d'Havré, & de Croy, prince & maréchal de l'empire, grand d'Espagne, souverain de Fenestrange, comte de Fontenoi, vicomte de Langle, seigneur de Walli, &c. né en 1686. a épousé en Juin 1712. *Marie-Anne-Césarine* de la Rouere, fille d'*Antoine*, duc de Bonmars, prince de Belmont, marquis de la Roche-Sinibalde, &c. chevalier de l'ordre du saint-Esprit, & de *Louise-Angelique* de la Tremoille, dont il a eu *N.* en Mars 1713; *N.* en Fevrier 1714. * Jean Scohier, *comport. des armes.* François l'Allouette, *geneal. de Croy.* Jean-Baptiste Maurice, *des chevaliers de la Toison d'or.* Sainte-Marthe. Du Chêne. Le pere Anselme. La Roque. Chifflet. Imhoff, *Notitia. Imper.*

CROY, (Jacques de) évêque & premier duc de Cambrai, fils aîné de JEAN, comte de Chimai, fut pourvû de cette dignité, en 1502. Les chanoines qui avoient élû François de Melun, & le magistrat de la ville s'étant opposés à la reception de Jacques de Croy, il fulmina plusieurs excommunications contr'eux, & mit en interdit son évêché: ce qui dura jusqu'au 10. Mars en 1504. que l'accord fut fait. De son tems l'empereur Maximilien érigea la ville de Cambrai en duché. Ce prélat mourut en 1516. âgé de 80. ans. * Guil. Gazet, *hist. eccl. du Pays-Bas.*

CROY, (Guillaume de) seigneur de Chievres, duc de Soria, chevalier de la toison d'or, fils de PHILIPPE premier du nom sire de Croy & d'Arschot, avoit été gouverneur de la personne de Charles d'Autriche, qui fut depuis empereur, & nommé Charles-*Quint*. Il se signala sous les rois de France Charles VIII. & Louis XII. à la conquête de Naples, & au recouvrement du duché de Milan, après en avoir obtenu l'agrément de son maître l'archiduc Philippe d'Autriche, fils unique & successeur de Marie de Bourgogne. La premiere rupture survint peu de tems après entre la France & l'Espagne; & Jeanne d'Arra-

gon, femme de l'archiduc, étant devenue heritiere de la derniere de ces monarchies, Chievres discontinua de porter les armes pour les François, & se retira dans la province de Hainaut, mais l'archiduc l'en tira pour lui donner une commission qui marquoit assez que ce prince le préferoit aux plus grands seigneurs du Pays-bas. Il l'y laissa pour gouverneur, lorsqu'il passa en Espagne. Philippe, archiduc & roi de Castille, étant mort, laissa deux fils, dont l'aîné nommé Charles n'avoit que six ans. On lui avoit donné le nom de duc de Luxembourg, & il prit le titre d'archiduc, après la mort de son pere. Chievres fut choisi pour être son gouverneur & son tuteur. Après s'être acquis une grande réputation dans toute l'Europe, & avoir rendu des services très-considerables à l'empereur Charles-*Quint*, il mourut à Wormes au mois de Mai 1521. d'un poison que ses ennemis lui avoient donné, à l'âge de 63. ans. Le duc d'Arschot son neveu lui succéda dans ses charges & dans la faveur de l'empereur. * Mezerai, *histoire de France*. Varillas, *éducation de Charles-Quint*.

CROY, (Guillaume de) cardinal, archevêque de Tolede, évêque de Cambrai, fils d'HENRI de Croy, comte de Porcien, & de *Charlotte* de Châteaubriant, & frere de *Philippe*, duc d'Arschot, fut élevé à Louvain, où le celebre Jean-Louis Vivès Espagnol, fut son précepteur; & dès l'an 1516. n'étant qu'en la dix-huitiéme année de son âge, il fut nommé évêque de Cambrai, après la mort de Jacques de Croy son oncle. L'année suivante le pape Leon X. le fit cardinal, à la priere de Charles roi d'Espagne, puis empereur. Ce prince éleva encore Guillaume de Croy à la dignité d'archevêque de Tolede, primat d'Espagne, & ajoûta à ces dignités celle de chancelier de Castille. Mais ce jeune prélat jouit peu de tous ces honneurs. Pendant la diete de Wormes en 1521. étant allé à la chasse, il tomba de cheval le 6. Janvier; & s'étant rompu, de cette chûte, une veine, ou, selon d'autres, une côte, il mourut peu de jours après, en la vingt-troisiéme année de son âge. Son corps fut enterré dans l'église des Celestins, que son pere avoit fondés à Heverde, près de Louvain. * Sanderus, *in elog. card.* Gazet, *hist. ecclef. des Pays-bas*. Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. & hist. l. 28*. Bembe Victorel, &c.

CROYANTS, *Credentes*, nom que l'on donnoit en Lombardie à ceux que l'on appelloit *Vaudois* en France & en Allemagne.

CROYDON, ou CROYDEN, en latin *Neomagus*, ville d'Angleterre avec marché dans le comté de Surrei, & capitale de son canton tout près de la source de la riviere de Wandle, à neuf milles anglois de Londres. L'archevêque de Cantorberi y a une maison de campagne. Il y a un hôpital pour les pauvres & une école libre pour les enfans, fondée par l'archevêque Whitgift. * *Diction. anglois*.

CROYE, ou CROIE, *Croïa*, qu'on croit être l'Eribée des anciens, ville capitale d'Albanie, sous la domination du Turc. Volaterran dit qu'elle fut aussi nommée *Troye*. Elle fut long-tems le séjour du brave Georges Castriot, dit *Scanderberg*, quatriéme & dernier des enfans de Jean Castriot, prince d'Albanie. Après la mort de Scanderberg, Mahomet II. prit Croye en 1477. Elle étoit autrefois ville épiscopale, sous l'archevêque de Duraz ou *Dyrrachium*. Croye est arrosée de la riviere de Lizane; & est la même que Chalcondile nomme *Crua*. * Leunclavius, *Pand. Turc. cap. 126.* Le Mire, *Geogr. ecclef.* Volaterran, *l. 8. Geogr.*

CRUAS, bourg de France, situé dans le Vivarez sur le Rhône, à trois lieues au-dessus de Viviers. Il y a une abbaye. * Mati, *Diction.*

CRUCEIUS, ou DE LA CROIX (Emeri) a donné une édition de *Stace*, mais elle n'est pas fort estimée: ses notes ne sont pas assez sçavantes, comme Gronovius l'a bien remarqué dans sa dissertation sur ce poëte. * *Bibliograph. Cur. hist. Philolog. pag. 59.* Gronovius. Salmasius. Baillet, *Jugemens des sçavans sur les critiques grammairiens.*

CRUCIFERES, *cherchez* PORTE-CROIX.

CRUCIGER, (Gaspard) Allemand, nâquit à Leipsic, le premier Janvier de l'an 1504. Il fit de grands progrès dans les langues, dans les mathematiques, & dans la theologie des Protestans, dont il tâcha de défendre les erreurs à Wormes, & ailleurs. Il enseigna aussi à Magdebourg & à Wittemberg, où il mourut le 16. Novembre de l'an 1548. âgé de 45. ans. Cruciger a composé des commentaires sur les pseaumes de David, sur l'évangile de S. Jean, sur la premiere épitre de S. Paul à Timothée, &c. * Melchior Adam, *in vit. theol. Germ. &c.*

CRUCIUS ou LA CROIX, vulgairement *Van den Cruys*, & connu sous le nom de *Levinus Crucius*, d'Oudenarde, & curé de Boscep, vivoit vers l'an 1548. & composa divers traités de pieté. Il est different de JACQUES CRUCIUS, ministre Calviniste en Hollande, qui a publié en 1635. des épîtres, &c. * Valere André, *bibliotheque Belg.*

CRUCIUS ou CRUCEIUS, *Della Croce* (Annibal) de Milan, secretaire de la ville, vivoit dans le XVI. siecle, & mourut de peste en 1577. âgé de 101. ans. Il a écrit au nom du sénat de Milan plusieurs lettres en latin aux papes, aux empereurs, cardinaux, princes & républiques. Il a aussi fait imprimer un livre de poësies latines. Outre cela Cruceius a traduit du grec en latin les huit livres du roman de Clitophon & Leucippe, composé par *Achilles Statius*, avec tant de bonheur, au sentiment de Ghilini, que sa traduction va presque de pair avec son original; mais l'on ne doit pas s'arrêter beaucoup au jugement de Ghilini qui est fort accoûtumé à louer les ouvrages mediocres. * Gerol. Ghilini, *Theatr. d'huom. letter. tom. 2. p. 20.* Ant. Teissier, *elog. part. 1.*

CRUCIUS, (Julius César) ou de la CROIX, surnommé *de Lira*, fils d'un maréchal de Boulogne, eut tant de genie pour la poësie, quoiqu'il n'eût point étudié, qu'on a compté jusqu'à 468. de ses pieces en vers. * Le Mire, *de script. sec. XVI.* Bumaldi, *biblioth. Bonon.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. 1. imag. illust. c. 135.*

CRUCIUS, ou LA CRUZ, (Louis) Jesuite, né à Lisbonne, en 1532. sçavoit les langues, la theologie, & les belles lettres. Il traduisit les Pseaumes de David, souvent imprimés à Ingolstad, à Naples, à Milan, à Lyon, & composa des tragedies sacrées, &c. On a encore de lui diverses tragedies, ou comedies, ou pieces dramatiques, imprimées à Lyon en 1605. *in 8°.* Il a choisi des sujets pieux, conformément à ses inclinations & à la sainteté de sa profession. Mais quoique Possevin loue fort ses ouvrages, la Cruz n'a point sçû les regles du theâtre, ni les maximes des maîtres de l'art. Louis de la Cruz mourut à Coimbre le 18. Juillet de l'an 1604. * Ribadeneira, & Alegambe, *biblioth. script. soc. Jesu.* Possevin. *in apparat.* Nicolas Antonio. Le Mire, &c. Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poetes, tom. 8. pag. 63.*

CRUCQUIUS, (Jacques) de Messene en Flandres, qui vivoit vers l'an 1621. a fait des corrections & des notes sur Horace qui sont assez estimées: on y trouve néanmoins des choses assez inutiles, & il auroit pû y en ajoûter d'autres plus importantes & plus necessaires à son sujet. * Baillet, *Jugemens des sçavans sur les critiques grammairiens.*

CRUMAW, ou CRUMEAU, *Crumavia*; ville d'Allemagne dans la Moravie, avec titre de duché. Elle est entre Brin & Zuaim du côté de l'Autriche avec une bonne forteresse. * Sanson. Baudrand.

CRUMMUS, ou CRUMNUS, roi des Bulgares encore payens, fut continuellement en guerre avec Nicephore I. empereur de Constantinople, & prit Sardique sur lui, la perte qu'il fit d'une bataille en l'an 811. le força de demander la paix; & desesperé du refus qu'on lui fit il donna pendant la nuit sur le champ des Grecs, qu'il força; jusques-là même qu'il attaqua la tente de Nicephore, & le tua avant qu'il eût le loisir de se reconnoître. Il défit ensuite toute son armée, & fit passer au fil de l'épée, ou emprisonner tous les grands de l'Empire, qui avoient suivi l'empereur. Il emporta cette grande victoire, où Staurace, fils de l'empereur & empereur lui-même, fut blessé très-dangereusement, & pour en laisser une marque à la posterité, après avoir exposé quelque tems sur un gibet la tête du malheureux Nicephore, il fit faire une tasse de son crâne, enchassée dans de l'argent, afin que ses successeurs s'en servissent, aussi bien que lui, dans leurs festins, pour boire à la santé de leurs sujets qui se seroient signalés à la guerre. Il voulut contraindre les pri-

sonniers à racheter leur vie & leur liberté par l'apostasie ; mais ces genereux capitaines aimerent mieux souffrir les plus cruels supplices, & moururent martyrs. Michel Rhangabe, gendre & successeur de Nicephore, voulut inutilement en avoir sa revanche. Dès la même année il perdit Mesembrie, & les séditions ne lui permirent pas de faire de grands efforts avant l'année 813. Crumme qui remporta encore cette année-là une victoire complette a Andrinople, n'en jouit pas long-tems, il mourut peu après, & son royaume passa à

CRUMP (Henri) religieux de Citeaux, *cherchez* HENRI CRUMP.

CRUSCA, (la) celebre académie à Florence en Italie, s'est distinguée sous ce nom, qui signifie *du son*, & tout ce qui reste de la farine lorsqu'elle est blutée, pour marquer le soin qu'elle prend à épurer la langue toscane. Le lieu où les académiciens ont accoûtumé de s'assembler, est orné de devises qui font allusion au mot de *Crusca* ; & chaque académicien y prend un nom qui répond à ce sujet. Les sieges sont faits en hottes à porter le pain, & leur dossier en pêles à remuer le bled ; les grandes chaises en façon de cuves d'osier ou de pailles, où l'on garde le bled ; les coussins des chaises des princes de l'académie sont de satin gris en forme de sacs ; & l'on met les flambeaux dans des étuis qui ressemblent à des sacs de farine. Le dictionaire de la Crusca *Vocabolario de gli accademici della Crusca*, a donné beaucoup de réputation à cette académie. * Monconys, *premier voyage d'Italie.*

CRUCEVATZ, ou CRUSCHIMET, bonne petite ville de Turquie en Europe. Elle est dans la Servie, près de la riviere de Nissava, sur le chemin de Nissa à Sophie. * Baudrand.

CRUSCIANUS, ou TRUSIANUS, celebre medecin de Florence, a vécu dans le XIII. siecle. Il étoit disciple de Matthieu, que Trithéme & Volaterran nomment *Thadée*, & qui enseignoit à Boulogne avec grande réputation. Crusciamus se dégoûta si fort du monde, qu'il entra dans l'ordre des Chartreux, où il mourut saintement. Il avoit composé quelques traités de medecine. * Trithéme, *des écriv. eccles.* Sponde, *A. C. 1287. n. 4.* Petreius, *biblioth. Carth. p. 49. & 294.*

CRUSENIUS, (Nicolas) religieux de l'ordre de S. Augustin, étoit de Mastricht, & a été celebre par sa pieté & par son érudition. Il fut docteur de Pavie, prieur des monasteres de Bruxelles & d'Anvers, & ensuite visiteur general de son ordre, dans l'Autriche & la Bohême. L'empereur Ferdinand II. le fit son historiographe, & le retint à Vienne en Autriche, où le pere Nicolas Crusenius mourut en 1629. Il a écrit *Monasticon Augustinianum.* * Le Mire, *de scrip. sæc. XVII.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

CRUSER, (Herman) natif de Campen dans le Pays-bas, a vécu dans le XVI. siecle. Il appprit les langues, la philosophie, & la medecine ; & s'étant ensuite attaché à la jurisprudence, il fut docteur ès droits, & conseiller de Charles duc de Gueldres, puis de Guillaume, duc de Cleves. Sa doctrine lui acquit beaucoup de réputation. En 1573. il accompagna Marie-Eleonore de Cleves, mariée à *Albert Frederic* de Brandebourg, duc de Prusse ; & en revenant il mourut à Conisberg en 1574. Il avoit composé divers ouvrages, *Comment. in Hippoc. L. I. & III. de Morbis vulgaribus & in lib. de dieta.* Cruser a traduit seize livres de Gallien, qui sont quatre traités differens sur le poulx. Il a aussi traduit les vies & les morales de Plutarque. Les sentimens ont été partagés sur la version, les uns la mettent au-dessus de celle de Guillaume Xilandre ; mais d'autres ont remarqué qu'il avoit fait beaucoup de fausses démarches pour n'avoir pas bien suivi ses auteurs, & n'avoir pas assez bien entendu le grec. Outre cela il a encore changé l'ordre des vies de Plutarque, & souvent les pensées & les expressions de cet auteur. * Pantaleon, *liv. 3. Pros.* Le Mire, *in elog. Belg.* Melchior Adam, *in vit. Germ. medic.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.* P. D. Huet, *de claris interpretibus, lib. 2. p. 174.* André Baillet, *Jugemens des sçav. sur les traduct. Latins, p. 227.*

CRUSIUS, (Martin) que les Allemans nomment KRAUS, étoit de Bottenstein, dans les montagnes de l'évêché de Bamberg, ou, selon d'autres, de Grebern, dans le même pays, & naquit le 19. de Septembre de l'an 1526. Il apprit les langues & les belles lettres, qu'il enseigna à Tubinge & ailleurs ; & donna au public un excellent recueil de pieces de la nouvelle Grece, intitulé *Turco-Græcia*, imprimé à Bâle en 1584. On voit d'abord dans cet ouvrage une histoire de Constantinople, depuis l'an 1391. jusqu'à 1578. qu'il a appellée histoire politique & civile de Constantinople. Après cette histoire, suit une lettre de Theodose Zygomala à Martin Crusius, dans laquelle ce Grec décrit la prise de Constantinople par les Turcs. Ces deux ouvrages sont écrits en grec. Le troisiéme livre de ce recueil est intitulé, *L'histoire des patriarches de Constantinople*, depuis 1474. jusqu'à 1478. & elle est écrite en grec vulgaire. Crusius a ajoûté sa version latine à ces trois pieces. Le reste de son recueil consiste en plusieurs lettres qui sont aussi en grec & en latin, & cet ouvrage est d'une grande utilité à ceux qui veulent être instruits de l'etat des Grecs de ces derniers tems, & qui veulent apprendre le grec vulgaire. Crusius laissa un grand nombre d'autres ouvrages, & mourut à Eslinguen, le 25. Fevrier 1607. * Jacques Gretser, *de episc. Eristet. cap. 4.* Melchior Adam, *in vit. Philos. Germ.* R. Simon.

CRUSSIE, ce sont deux petites villes desertes, situées dans l'Archipel, un peu au couchant de l'isle de Nicaria. * Baudrand.

CRUSSOL, maison. La maison DE CRUSSOL prend son nom de la terre de CRUSSOL, qui est située dans le Vivarais, près du Rhône, & qui a titre de comté.

I. GERAUD-BASTET I. du nom sire de Crussol, vivoit en 1304. & laissa de *Marguerite* Pagan son épouse,

II. JEAN-BASTET sire de Crussol, qui prit alliance avec *Beatrix* de Poitiers, dont vint

III. GERAUD-BASTET II. du nom sire de Crussol & de Beaudisner, épousa 1°. *Beatrix* : 2°. *Emelie* de Châteauneuf, dont il eut

IV. GERAUD-BASTET III. du nom, lequel épousa *Alix* de Lastic, fille d'*Etienne* seigneur de Lastic, qui le rendit pere de LOUIS de Crussol, qui suit ; & de *Geraud* de Crussol, archevêque de Tours, patriarche d'Antioche, évêque de Valence & de Die, mort le 28. Août de l'an 1472.

V. LOUIS de Crussol, seigneur de Crussol, de Beaudisner, de Levi, de Florensac, s'éleva par son merite, dans la cour du roi Louis XI. qui le fit son chambellan & grand pannetier de France en 1461. Il lui confia depuis le gouvernement de Dauphiné en 1473. le fit sénéchal de Poitou & general de l'artillerie de France, & l'employa encore dans des affaires importantes. Il mourut à Villemagne en Languedoc, le 15. Août de l'an 1473. ou 1483. selon d'autres. Il avoit pris alliance avec *Jeanne*, dame de Levi & de Florensac, fille unique de *Philippe* & d'*Isabeau* de Poitiers, dont il eut JACQUES, qui suit ; *François*, seigneur de Laleu, &c. mort sans posterité de *Peronne* de Salagnac ; & *Louise*, mariée en 1478. à *François* de la Rochefoucaud I. du nom.

VI. JACQUES sire de Crussol, grand pannetier de France en 1575. épousa *Simonne*, vicomtesse d'Usez, fille unique & heritiere de *Jean* & de *Jeanne* de Brancas, dont il eut CHARLES, qui suit ; *André*, seigneur de Beaudisner, mort sans lignée de *Peronnelle* de Levi-Vantadour ; & cinq filles.

VII. CHARLES de Crussol, vicomte d'Usez, sire de Crussol, &c. chevalier, conseiller & chambellan du roi, étoit grand pannetier de France en 1533. & mourut vers l'an 1546. Il épousa *Jeanne* de Genouillac, dame d'Acier, fille de *Jacques*, grand maître de l'artillerie, & grand écuyer de France ; & leurs enfans furent ANTOINE, qui suit ; *Jean*, seigneur de Beaudisner, tué par des soldats des gardes, au massacre de la S. Barthelemi l'an 1572 ; JACQUES, seigneur d'Acier, *qui continua la posterité* ; *Louis*, mort sans lignée ; *Charles*, abbé de Feuillans ; *Galiot*, marié à *Françoise* de Warti, dont il eut *Marguerite*, morte sans alliance en 1592 ; *Marie*, femme de *François* de Cardillac ; & *Marguerite*, qui ne fut point mariée.

VIII. ANTOINE de Crussol, premier duc d'Usez, eut beaucoup de part aux affaires de son tems, durant les guerres contre les Calvinistes. Il commanda en Languedoc, Provence & Dauphiné, où il fut appellé pour être gouverneur en 1562. Le roi Charles IX. érigea en sa faveur Usez en duché & pairie, vers l'an 1572. Il mourut

en 1573. sans posterité de *Louise* de Clermont-Tallard.

VIII. Jacques de Crussol son frere, auquel il sauva la vie durant le massacre de la saint Barthelemi, s'étoit fait connoître sous le nom du seigneur d'Acier pendant les guerres civiles. Depuis ayant succedé à son aîné, il fut conseiller d'état, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances, & chevalier du saint-Esprit, à la premiere creation l'an 1578. & mourut en Septembre 1586. Il épousa *Françoise* de Clermont, fille d'*Antoine*, vicomte de Tallard, dont il eut Emmanuel, qui suit; *Louise*, femme d'*Anne* de la Jugie, baron de Rieux; *Marie*, femme de *Christophle* de Chabannes, marquis de Curton; *Diane*, mariée à *Jean-Vincent* d'Anceзune, baron du Tor; & *Elizabeth*, qui épousa *François* de Lostange, seigneur de S. Alvaire en Perigord.

IX. Emmanuel de Crussol I. de ce nom, duc d'Usez, pair de France, &c. fut nommé chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche, & fut honoré du collier des ordres du roi en 1619. & mourut le 19. Juillet 1657. Il épousa 1°. *Claude* Ebrard, dame de saint Sulpice, fille de *Jacques*, dit *Bertrand*, lieutenant de roi en Querci, & de *Françoise-Louise* Balaguier, dame de Monsalez: 2°. *Marguerite* de Chaseron, fille de *Pierre*, marquis de Flageac. Du premier lit il eut 1. François, duc d'Usez, qui suit; 2. Jacques-Christophle, qui a fait *la branche des marquis de* Saint Sulpice, *rapportée ci-après*; 3. *Louis*, abbé de Figeac, nommé depuis le marquis de Crussol, mort en Octobre 1704. laissant posterité de *Charlotte* Vernon de la Riviere-Bonneuil, morte le 28. Janvier 1699. âgée de 89. ans; 4. *Alexandre-Galliot*, marquis de Montalez, mort en 1680. qui de *Rose* de Perusse d'Escars de Merville son épouse, a laissé deux fils & une fille, mariée en 1707. à *N.* d'Escars, marquis de Merville son cousin; 5. *Anne-Gaston*, seigneur de Florensac, tué au siege de Turin l'an 1640; 6. *Louise* de Crussol, mariée en premieres nôces avec *Antoine-Hercule* de Budos, marquis de Portes, chevalier des ordres du roi, vice-amiral de France, &c. & en secondes nôces, avec *Charles*, marquis de saint Simon, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Senlis, mort en Avril 1695; 7. du second lit, *Armand*, dit *le comte d'Usez*, qui a laissé un fils & deux filles d'*Isabeau* de Vairat-de-Paulian, dame de Cuifieux.

X. François de Crussol, duc d'Usez, pair de France, chevalier des ordres du roi en 1661. chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche, mort le 14. Juillet 1680. âgé de 80. ans. Il avoit épousé *Louise-Henriette* de la Châtre, de laquelle il fut separé, & se maria avec *Marguerite* d'Apcher, fille unique de *Jean* II. baron d'Apcher, morte le 17. Avril 1708. âgée de 91. ans, dont il a eu 1. Emmanuel II. qui suit; 2. Louis, qui a fait *la branche des marquis de* Florensac, *rapportée ci-après*; 3. *Galliot*, dit *l'abbé d'Usez*, mort; 4. *Marguerite-Anne*, mariée à *N.* marquis de Murveil; 5. *Marguerite*, Carmelite à Paris; 6. *Anne-Louise*, religieuse à la Ville-l'évêque; 7. *Rose*, épousé de *N.* de Loudun; 8. *Susanne*, ancienne abbesse d'Hyeres.

XI. Emmanuel de Crussol II. du nom, comte de Crussol, duc d'Usez, &c. pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Xaintonge & d'Angoumois, qui s'est signalé dans les armes, mourut à Paris le premier Juillet 1692. âgé de 50. ans. Il avoit épousé le 16. Mars 1664. *Jules-Marie* de sainte Maure, fille unique & heritiere de *Charles*, duc de Montausier, chevalier des ordres du roi, & de *Julie-Lucie* d'Angennes, marquise de Rambouillet & de Pisani, morte le quatorze Avril 1695. âgée de 48. ans, dont il eut 1. *Louis* de Crussol, duc d'Usez, tué à la tête de son regiment à la bataille de Nerwinde, le 29. Juillet 1693; 2. Jean-Charles, qui suit; 3. *Julie-Françoise* de Crussol, mariée le 11. Août 1686. à *Louis-Antoine* de Gondrin de Pardaillan, duc d'Antin, lieutenant general, l'un des seigneurs assidus auprès de monseigneur le dauphin, lieutenant general de la haute & basse Alsace, & sur-intendant des bâtimens; 4. *Louis*, abbé, mort le 9. Juin 1694; 5. *François*, comte d'Usez, lieutenant general des armées du roi, & mestre de camp de cavalerie, heritier du duché de Montausier, qui épousa le 27. Decembre 1705. *Charlotte-Magdeleine* Paquier de Franclieu des Bergeries, veuve de *Nicolas* Hamelin, fermier general, morte le 31. Mars 1713. dont *N.* de Crussol, né le 28. Octobre 1706; 6. *Felix-Louis*, chanoine de Strasbourg, abbé de Lezat, mort en 1712; 7. *Catherine-Louise-Marie*, mariée le 12. Novembre 1691. à *Louis-François* le Tellier, marquis de Barbezieux, &c. secretaire d'état, commandeur des ordres du roi, morte le 4. Mai 1694. âgée de 20. ans.

XII. Jean-Charles de Crussol, duc d'Usez, pair de France, prince de Soyon, gouverneur de Xaintonge & Angoumois, épousa 1°. le 18. Juillet 1696. *Anne-Hippolyte* de Grimaldi, fille de *Louis*, prince de Monaco, morte en couches le 23. Juillet 1700. laissant une fille née à la fin de 1696. morte au commencement de 1706: 2°. le 13. Mars 1706. *Anne-Marie-Marguerite* de Bullion, fille de *Charles-Denys*, seigneur de Bonnelles, marquis de Gallardon, prévôt de Paris, gouverneur du Maine, Perche & comté de Laval, & de *Marie-Anne* Nouillé, dont il a eu Charles-Emmanuel, qui suit; *N.* marquis d'Acier, né le 13. Mars 1711; & *N.* de Crussol, damoiselle d'Usez.

XIII. Charles-Emmanuel comte de Crussol, né en Janvier 1707. gouverneur de Xaintonge & Angoumois, en survivance du duc son pere en Septembre 1720.

BRANCHE DES MARQUIS DE FLORENSAC.

XI. Louis de Crussol, second fils de François, duc d'Usez, & de *Marguerite* d'Apcher, fut marquis de Florensac, &c. maréchal de camps, l'un des seigneurs nommés par le roi Louis XIV. pour être assidus auprès de MM. les dauphins, & mourut le 15. Mai 1716. âgé de 71. ans. Il épousa le 10. Janvier 1688. *Marie-Therese-Louise* de Senneterre, fille d'*Henri*, marquis de Châteauneuf, vicomte de Lestrange, lieutenant de roi du haut Poitou, & d'*Anne* de Longueval, morte le 2. Juillet 1705. âgée de 35. ans, dont il eut François-Emmanuel, qui suit; & *Anne-Charlotte* de Crussol, mariée en Août 1718. à *Armand-Louis* de Wignerot, comte d'Agenois.

XII. François-Emmanuel de Crussol, marquis de Florensac, comte de Lestrange, baron de Privas, colonel du régiment de Bearn, mourut en Septembre 1719. Il épousa le 17. Decembre 1614. *Marguerite* Colbert, fille de *Pierre*, marquis de Villacerf, &c. premier maître d'hôtel de madame la dauphine, & de *Marie-Magdeleine* de Senneterre-Brinon, dont des enfans.

BRANCHE DES MARQUIS DE SAINT SULPICE.

X. Jacques-Christophle de Crussol, second fils d'Emmanuel, duc d'Usez, & de *Claude* Ebrard, dame de S. Sulpice sa premiere femme, fut marquis de S. Sulpice, & mourut en 1680. Il épousa en 1637. *Louise* d'Amboise, fille de *François*, comte d'Aubijoux, & d'*Isabelle* de Levis, dont il eut *N.* qui suit.

XI. *N.* de Crussol, marquis de S. Sulpice, &c. épousa *N.* fille de *N.* de Ciron, président au parlement de Toulouse, dont il eut *N.* marquis de S. Sulpice, colonel du régiment d'Orleans, qui fut tué au siege de Keiservert le 9. Juin 1702; Philippe-Emmanuel, qui suit; & *N.* de Crussol, fille.

XII. Philippe-Emmanuel de Crussol, marquis de S. Sulpice, comte d'Aubijoux, &c. senechal de Toulouse, colonel d'infanterie, a épousé le 5. Mai 1715. *Louise-Antoinette* d'Estain, fille de *N.* comte d'Estain, lieutenant general des armées du roi, & de *Marie* de Nettancourt de Haussonville de Vaubecourt. * Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes.* Le pere Anselme, *hist. de grands offic.*

CRUX DE CARAVACCA, *cherchez* CARAVACCA.

CRUY-SCHANS, c'est-à-dire, *le fort de la Croix*: ce fort a été construit par les Espagnols dans le Brabant, entre des marais, près de Lescaut, entre la ville d'Anvers & la forteresse de Lillo, à une lieue de celle-ci & à deux lieues de celle-là. * Mati, *Diction.*

CRUX, *cherchez* CRUCIUS.

CRY D'ARMES, ou CRY DE GUERRE, certaines paroles pour animer au combat, ou pour se faire connoître dans les batailles & dans les tournois. Le cri anciennement étoit une suite de la Banniere; parce que nul n'étoit reconnu pour gentilhomme de nom, d'armes & de cri, s'il n'avoit droit de lever banniere; l'un & l'autre servant à mener des troupes à la guerre, & à les rallier. Dans les batailles les bannieres faisoient le cri; de sorte que dans une armée il y avoit autant de cris, qu'il y avoit de bannieres ou enseignes. Mais outre ces

cris particuliers; il y en avoit un qui étoit general pour toute l'armée;& c'étoit celui du general d'armée,ou celui du roi s'il y étoit en personne. Quelquefois il y avoit deux cris generaux dans une même armee, lorsqu'elle étoit composée de deux differentes nations. Ainsi en la bataille qui fut donnée entre le bâtard Henri de Castille, & le roi dom Pierre en 1369. on cria de la part des Espagnols du parti de Henri, *Castille, au roi Henri*, & de la part des François qui étoient à son secours, sous la conduite de Bertrand du Guesclin, on cria *Notre-Dame, Guesclin*. Le cri general se faisoit unanimement par tous les soldats en même-tems, dans l'instant de la mêlée. Ce qui se faisoit, tant pour implorer l'assistance du Dieu des armées, que pour s'animer à combattre. Cette coûtume est fort ancienne, & a été observée par toutes sortes de peuples. Le cri de guerre de l'armée de Gedeon dans le combat qu'il donna contre les Madianites, étoit *Domino, & Gedeoni*; à Dieu & à Gedeon (*Juges, c. 7.*) Joseph à Costa raconte, qu'en la bataille que les Mexicains livrerent aux Tapaneques, sous la conduite du roi Iscoalt, ils crierent tous d'une voix, *Mexique, Mexique*. Dans les tournois, c'étoient les heros d'armes qui faisoient le cri, lorsque les chevaliers étoient prêts d'entrer en lice. Le cri de la famille appartenoit à l'aîné; & les puînés ne prenoient le cri de leur maison, qu'en y ajoûtant le nom de leur seigneurie.

Enfin le roi Charles VII. ayant établi des compagnies d'ordonnance, vers l'an 1450. & ayant dispensé les gentilshommes bannerets d'aller à la guerre & d'y conduire leurs vassaux, l'usage du cri d'armes a été aboli; mais il s'est conservé dans les armoiries, auquel on joint souvent le cri de la maison. Le cri le plus ordinaire des princes, des chevaliers, & des bannerets, étoit leur nom. Quelques-uns ont pris le nom des maisons dont ils étoient sortis, quoiqu'ils eussent d'autres noms. Plusieurs ont pris le nom de certaines villes, parce qu'ils en portoient la banniere. Ainsi le comte de Vendôme crioit, *Chartres*. Les princes & seigneurs très-considerables ont crié leurs noms, ou ceux de leurs villes principales avec une espece d'éloge. Ainsi le comte de Hainaut crioit, *Hainaut, au noble comte*. Le duc de Brabant, *Louvain, au riche duc*, &c. (ce mot *riche*, signifioit *puissant*.) La seconde maniere du cri étoit celui d'*invocation*. Les seigneurs de Montmorenci crioient, *Dieu aide*, & ensuite *Dieu aide au premier Chrétien*, parce qu'ils prétendoient qu'un seigneur de cette maison fut le premier qui reçut le baptême après le roi Clovis. La maison de Bauffremont en Lorraine & en Bourgogne, avoit, dit-on, un cri semblable, *Bauffremont, au premier Chrétien*, à cause, peut-être, qu'un de cette maison fut le premier d'entre les Bourguignons qui embrassa la foi Chrétienne. Les ducs de Normandie crioient, *Diez aye, Dam Diez aye*, c'est-à-dire, *Dieu nous aide, le Seigneur Dieu nous aide*: car *Dam* signifioit *Seigneur*, & la Colombiere s'est trompé, lorsqu'il a ainsi expliqué ce cri, *Dieu & Notre-Dame nous aide*. Le duc de Bourbon crioit, *Notre-Dame, Bourbon*. Le duc d'Anjou, *Saint Maurice*. La troisiéme espece étoit un cri de *résolution*, comme celui que prirent le croisés pour la conquête de la Terre-sainte; du tems de Godefroi de Bouillon, *Dieu le volt*, ou *Dieu le veut*. La quatriéme sorte de cri est celui d'*exhortation*, tel est celui du seigneur de Montoison de la maison de Clermont en Dauphiné, à qui le roi Charles VIII. cria dans la bataille de Fornoue, *à la recousse Montoison*. Et celui des seigneurs de Tournon, *Au plus drux*; c'est-à-dire, *au plus épais & au gros de la mêlée*. La cinquiéme espece est le cri de *defi*, comme celui des seigneurs de Chauvigni, *chevaliers pleuvent*, c'est-à-dire, *viennent en foule*. La sixiéme sorte de cri est celui de *terreur* ou de *carnage*: ainsi les seigneurs de Bar crioient, *Au feu, au feu*. Les seigneurs de Guise, *Place à la banniere*. Charles de France, duc de Normandie, crioit, *Au vaillant duc*. La septiéme espece est des cris d'*évenement*, comme celui de Prye, *Cant l'oiseaux*, parce qu'un seigneur de cette maison avoit chargé l'ennemi dans un bois où chantoient des oiseaux. La derniere sorte de cri étoit celui de *ralliement*, comme celui de *Montjoie saint Denys*; c'est-à-dire, rangez-vous sous la banniere de saint Denys. *Voyez* MONTJOIE. * Du Cange, *dissertation* XI. *sur l'histoire de saint Louis*. Le pere Ménetrier, *origine des ornemens des armoiries*.

CRYPTES, lieux obscurs & soûterrains, ou creusés dans le roc comme le nom le fait connoître. Il y en avoit chez les Egyptiens de faits exprès pour mettre & conserver les corps de leurs morts embaumés. Ils étoient d'usage dans les pays chauds pour se garantir de l'extrême chaleur. On y faisoit des sieges pour se reposer, & pour y passer commodement quelque tems. Les premiers Chrétiens s'en servirent pour tenir leurs assemblées en secret, & depuis on en a fait des oratoires, ou des chapelles, où l'on enterroit les corps des martyrs. * Du Pin. Gafarel, *de Cryptis celebribus*. Du Cange, *Glossaire*.

C T E.

CTEATE, pere d'Amphimaque, fut l'un des quatre gemeaux des Epéens, qui menerent quarante navires à la guerre de Troye. * Homere.

CTESIAS, medecin, natif de Gnide, vivoit du tems de Xenophon; car il fut pris en cette bataille que Cyrus *le Jeune* donna la quatriéme année de la XCIV. olympiade, & 401. ans avant J. C. à son frere Artaxerxes, dit *Mnemon*, & il guerit ce dernier d'une blessure qu'il avoit reçue au combat. Depuis, il s'arrêta près de ce roi, & exerça durant 17. ans la medecine en Perse. Il composa en 23. livres une histoire des Assyriens & des Perses, avec quelques autres ouvrages. Diodore de Sicile & Trogue Pompée ont fait tant d'estime de cette histoire, qu'ils ont mieux aimé la suivre que celle d'Herodote, parce que Ctesias assure qu'il avoit pris tout ce qu'il avance, dans les archives de la maison royale. Mais cet endroit-la même devoit le rendre suspect, puisque ces archives étoient chimeriques. On sçait qu'Herodote en donnant l'histoire de Cyrus environ soixante & dix ans après sa mort, fut forcé de choisir entre quatre diverses manieres dont on la racontoit en Perse. On voit aussi par le livre d'Esdras, qu'il ne restoit point de monument de la liberté que ce prince avoit rendue aux Juifs, & que doit-on penser des évenemens plus anciens? Aussi n'ajoûtons-nous aucune foi à ces listes d'empereurs d'Assyrie, & des rois des Medes, qui sont toutes contraires à l'histoire sainte. Antigone de Caryste, Alexandre Polyhistor, & plusieurs autres anciens étoient convaincus qu'il ne meritoit aucune créance; & c'est presentement l'opinion commune, ce qui n'empêche pas qu'on ne bâtisse encore des systêmes sur ce qu'il y a dans ses ouvrages de plus fabuleux. Les efforts que font ceux qui suivent la chronologie de la vulgate, & qui veulent y accommoder cet auteur, sont étonnans; & l'on ne comprend pas sur quel fondement ils peuvent s'imaginer être en droit d'adopter une partie de ses listes, & de rejetter le reste, seulement parce que ce partage leur donne à peu près le nombre d'années qu'ils cherchent. Ceux qui suivent la chronologie des Septante, ne se servent pas plus heureusement de cet auteur; & ce n'est que par la violence qu'ils font, pour ainsi dire, à l'écriture, qu'ils trouvent qu'on y peut ajoûter ce qu'on trouve dans Ctesias des rois des Medes. Il ne reste de ses ouvrages que des extraits faits par Photius qui ne l'estime pas beaucoup, & ses listes conservées par Eusebe. * Diodore, *liv. 2. & 14.* Strabon, *l. 14.* Photius, *cod. 62.* Suidas. Vossius, *de hist. Gr. l. 1. c. 5. & l. 3. Memoir. de litter. & d'hist. recueill. par le pere Desmolets de l'Orat. tit. premier & seconde part.* On y trouve 1°. une dissertation de M. Goujet, chanoine de saint Jacques de l'Hôpital, en faveur d'Herodote contre Ctesias: 2°. une reponse à cette dissertation, par M. Freret de l'academie des inscriptions, & une replique de M. Goujet: 3°. une dissertation sur l'empire des Assyriens favorable à Ctesias, par M. l'abbé Seguin.

CTESIAS. Athenée (*liv. 10.*) cite un traité de Ctesias touchant les tributs qu'on payoit en Asie: Etienne de Byzance & Harpocration en citent un autre des Periples: Plutarque au livre *de flum.* fait mention des livres de Ctesias touchant les fleuves, & il cite encore de lui un traité des montagnes, que Stobée emploie aussi au chapitre de la maladie. De tous ces traités il n'y a que le dernier qu'on dise être de Ctesias de Gnide, & il est difficile de dire si on doit lui attribuer tous les autres, parce que Plutarque cite une histoire de Perse d'un autre Ctesias; qu'il distingue du premier, en disant qu'il étoit d'Ephese: mais peut-être est-ce une méprise de cet auteur; car tous les traités cités ont pû faire par-

rie du grand ouvrage de Ctesias, qui de même qu'Herodote, se seroit écarté de la suite de l'histoire pour décrire divers pays. Suidas dit que Pamphila avoit fait un abregé de l'histoire de Ctesias.

CTESIBIUS, ancien historien. Hermippe de Smyrne, qui vivoit du tems de Ptolomée Evergete l'avoit cité touchant Demosthenes, ainsi que l'on apprend de Plutarque dans la vie de ce celebre orateur, ce qui montre qu'il florissoit à peu près du tems d'Alexandre. Apollodore dans ses chroniques assure qu'il vécut cent quatre ans, & si l'on en croit Lucien *in Macrobiis*, il en vécut cent vingt-quatre; mais le premier est plu[illegible]able.

CTE[illegible]US d'Alexandrie, mathematicien, fut le premier inventeu[illegible]es orgues hydrauliques qui jouoient par le moyen de l'e[illegible]nt Neron retrouva l'invention, comme nous l'apprenons de Suetone dans la vie de cet empereur. Il vivoit du tems de Ptolemée, roi d'Egypte, dit *Physcon*, environ 120. ans avant la naissance du fils de Dieu, & sous la CLXV. olympiade. Vitruve, Pline, Athenée, &c. parlent de lui. Ctesibius composa un traité de geodesie, ou de la science de diviser & de mesurer les corps. Possevin dit que ce traité se trouve dans la bibliotheque du Vatican. * Vitruve, *l. 9. c. 9.* Pline, *l. 7. c. 37.* Athenée, *l. 4.* Possevin, *l. 9. biblioth. select. c. 8.* Vossius, *de scient. mathem. cap. 48. §. 9. & cap. 28. §. 7. de artic. pop. §. 31.*

CTESICLES, general Athenien, fut envoyé au secours de ceux de Corfou, que Mnasippe, general des troupes Lacedemoniennes avoit assiegés. Il jetta du secours dans cette ville; ensuite de quoi dans un combat il tua Mnasippe, & obligea les ennemis de se retirer, la troisiéme année de la CI. olympiade, 374. ans avant J. C. * Diodore de Sicile, *l. 15.*

CTESIDEME, fameux peintre, se distingua par ses ouvrages, & eut Antiphile pour éleve. Pline parle de lui, *au l. 35. cap. 10. & 11.*

CTESILOQUE, peintre, peignit Jupiter coëffé en matrone, & se plaignant au milieu des sages-femmes, tout prêt d'accoucher de Bacchus. * Pline, *l. 35. c. 11.*

CTESIPHON, ancienne ville d'Assyrie, près du Tigre. On dit que les Parthes la firent bâtir en haine de Seleucus, pour l'opposer à Seleucie. * Strabon, *liv. 15.* Pline, *liv. 6.* Ammien Marcellin.

CTESIPHON, fameux architecte, qui est aussi nommé *Chersiphron*, donna ses desseins du celebre temple de Diane d'Ephese, qui furent executés en partie sous sa conduite, & en partie sous celle de son fils Metagene, & autres architectes. Ctesiphon inventa une machine dont il se servit pour transporter les colonnes qui devoient servir d'ornement à ce temple, les ayant fait amener depuis les carrieres où on les prenoit jusqu'à Ephese; mais n'osant pas se fier à des charrettes, parce qu'il prévoyoit que les chemins étant peu fermes, la pesanteur des fardeaux qu'il avoit à conduire feroit enfoncer les roues, il assembla quatre pieces de bois de quatre pouces en quarré, dont il y en avoit deux qui étoient jointes en travers avec les deux autres qui étoient plus longues, & égales au fût de chaque colonne. Il ficha aux deux bouts de chaque colonne des boulons de fer faits à queue d'aronde, & les y scela avec du plomb, ayant mis dans les pieces de bois traversantes des anneaux de fer, dans lesquels les boulons entroient. De plus, il attacha aux deux bouts de la machine des bâtons de chêne, ensorte que lorsque les bœufs la tiroient par ces bâtons, les boulons qui étoient dans les anneaux de fer y pouvoient tourner assez librement, pour faire que les fûts des colonnes roulassent aisement sur la terre; & ainsi il fit amener toutes les colonnes. Plutarque parle d'un autre CTESIPHON, qui étoit historien, & qui avoit composé une histoire de la Beotie, dont il cite le dixiéme livre au *12. chap.* des petits paralleles. Et il est difficile de dire le même, dont le traité des plantes & des arbres est cité au liv. *de flumin.* * Vitruve, *in praef. l. 7.* Pline, *l. 7. c. 37. & l. 36. c. 14.*

CTESIPHON, d'Athenes, persuada à ses citoyens de faire une ordonnance, par laquelle il fut arrêté que Demosthene seroit couronné en pleine assemblée d'une couronne d'or, pour juste récompense de ses services & de son mérite. Mais Eschine, ennemi de Demosthene, ne pouvant souffrir qu'on lui fit cet honneur, accusa Ctesiphon, comme auteur d'une sédition, & Demosthene le défendit de cette calomnie dans cette belle harangue qu'il a intitulée de la *Couronne*. * Demosthene, *in corona.* Ciceron.

CTESIPPE, fils de *Chabrias*, après la mort de son pere, fut reçu dans la maison de Phocion, qui avoit été son ami, avec toutes les marques d'une tendre & sincere affection. Ce vertueux Athenien vouloit retirer ce jeune homme de la débauche où il le voyoit plongé; & quoique le naturel fâcheux de Ctesippe fit avorter tous ses soins, il ne laissa pas de cacher & de supporter longtems tous les défauts de son éleve; mais enfin on tient que la moderation de Phocion, le plus patient des hommes, ne put tenir contre l'indiscretion de ce jeune éventé: un jour qu'il en fut importuné par de sottes demandes, tandis qu'il vacquoit à une affaire d'état, il ne put s'empêcher de s'écrier: *O Chabrias, Chabrias, je te paye au double l'amitié que tu m'as témoignée, lorsque je souffre ainsi les folies de ton fils!* * Plutarch. *in Phocion.*

CTESIPPE, certain historien Grec, qui composa un traité des Scythes. On ne sçait pas en quel tems il a vécu: mais seulement que Plutarque le cite, *lib. de flumin.*

CTIMENE, *cherchez* ANTIPHUS.

C U A.

CUAMA ou COAMA, fleuve qui traverse le royaume de Sofala en Afrique. On prétend qu'il tire sa source du lac Sachaf, où il a le nom de *Zamber*, vers le mont de la Lune; qu'un autre fleuve, dit *de Spiritu Sancto*, en sort de même; & que tous les deux renferment les états du roi de Monomotapa. Vincent le Blanc de Marseille, se vante dans sa relation, d'avoir remonté par le fleuve de Cuama jusqu'au lac où on place la source du Nil, & d'avoir fait descendre ensuite ses vaisseaux jusqu'à Alexandrie d'Egypte. Si ce fait étoit veritable, il donneroit l'éclaircissement de deux difficultés. On trouveroit par ce fleuve une jonction des deux mers, que les anciens ont ignorée: on descendroit le Nil depuis sa source, ses chûtes nommées *Catadupes*, ne se rencontreroient qu'en quelques bras de ce fleuve, & il y en auroit d'autres navigables; mais le Blanc n'explique pas nettement ces difficultés. * Sanut, *liv. 13.* Pigafette, *liv. 12.* Magin. Linschot, &c.

CUBA, isle de l'Amerique, & la plus grande des Antilles dans la mer du Nord, a environ 230. lieues de longueur, 40. de largeur aux endroits les plus larges, & 15. aux plus étroits. Elle appartient au roi d'Espagne, & fut découverte par Christophe Colomb, Genois. Son terroir est fertile, & l'air y est plus sain qu'à l'isle Hispaniola. Elle est divisée par une chaîne de montagnes, d'où naissent un grand nombre de torrens, & plusieurs rivieres remplies de très-bon poisson, principalement de *Lisas* ou *Barbeaux*, & de *Sabalas* ou *Aloses*. On voit dans les forêts quantité de cedres d'une hauteur & d'une grosseur extraordinaire, dont les insulaires se servoient pour faire des canots, c'est-à-dire, des bateaux faits d'un tronc creusé, qui contiennent jusqu'à 50. hommes. Il y a aussi une grande abondance de vignes sauvages, qui portent des raisins aigres, faute d'être cultivées. *Le Caninga* qui y croît est un arbre dont l'écorce a le goût de canelle & du clou de girofle, dont on se sert pour assaisonner les viandes & pour remede au lieu de caffé. Les pâturages y nourrissent quantité de bétail, dont on trafique les peaux. Du côté du midi, il y a un grand nombre de petites isles, que les Espagnols nomment *Jardin de la Reyna*, où il se trouve des tortues de mer si grosses & si fortes, qu'elles portent aisément cinq hommes sur leurs écailles, & marchent en les portant. Cette isle est estimée riche en metaux; car elle a plusieurs rivieres qui portoient de l'or très-fin. Elle étoit autrefois divisée en plusieurs provinces, qui obéissoient chacune à leur cacique ou prince; sçavoir, Mayzi, Bayamo, Cueyba, Camagueya, Macacam, Xagua & Uhima. Le fleuve Caure y est remarquable, à cause de la grande quantité de crocodiles qu'il nourrit. Entre les villes, la plus ancienne est celle de *San-Jago* ou S. Jacques, qui fut bâtie l'an 1514. au fond d'un port, qui est des plus grands & des meilleurs de l'Amerique. Elle a une église cathedrale, dont l'évêque est suffragant de l'archevêque de S. Domingue, avec un couvent de

Cordeliers. A trois lieues de San-Jago, il y a des mines de cuivre très-abondantes. La ville de San-Salvador, dans la province de Bayamo, est à 30. lieues de la ville de S. Jacques, dans un terroir très-fertile & très-agréable. On trouve sur le chemin de San-Salvador à San-Jago, une grande quantité de cailloux de diverses grosseurs, mais tous parfaitement ronds : de sorte qu'on pourroit s'en servir comme des boulets à canon. La plus forte ville de l'isle est *la Havane*, dont le port est renommé par la bonté de ses fonds, par les deux châteaux qui peuvent empêcher le passage à la plus grande flotte du monde. La ville est aussi défendue par un château très-bien fortifié, & tellement opposé au devant des navires qui approchent du port, qu'il les peut battre en proue, pendant que les autres châteaux les battroient en flanc. Toutes les flottes d'Espagne qui viennent de la terre-ferme, de l'Amerique méridionale, de la nouvelle Espagne & des isles, ont coûtume de se retirer à la Havane, & d'y demeurer pour y prendre de l'eau & des rafraîchissemens ; & de-là au mois de Septembre elles gagnent par le détroit de Bahama, la mer du Nord, & s'en vont en Espagne. Le gouverneur de l'isle & les autres officiers royaux, y font leur séjour ordinaire ; & c'est une des plus riches villes de l'Amerique à cause de la sûreté de son port, & du grand commerce qui s'y fait. Il y a six bourgs ou habitations principales de Chrétiens, S. Jacques, Baracoa, Bayamo, le port des Princes, le S. Esprit & la Havane, qui ont chacun trente ou quarante chefs de familles, excepté ceux de S. Jacques & de la Havane, qui ont environ quatre-vingts maisons chacun. Il y a peu d'esclaves, parce que plusieurs se sont pendus pour se délivrer des miseres qu'on leur fait souffrir dans les mines. On dit qu'un commandant ou intendant d'un des plus riches habitans de l'isle, sçachant que les Indiens qui étoient sous sa charge, avoient résolu de se pendre, alla les attendre avec un cordeau à la main, au lieu où ils devoient executer cette funeste résolution ; & qu'aussi-tôt qu'il les vit venir, il s'avança vers eux, leur disant qu'ils ne devoient pas s'imaginer qu'aucun de leurs desseins échappât à sa connoissance, & qu'il venoit se pendre avec eux, pour les tourmenter en l'autre monde cent fois plus qu'il n'avoit fait en celui-ci. Ce discours leur fit abandonner le dessein qu'ils avoient pris, & les fit revenir avec lui pour travailler sous ses ordres. * Linschot, *ch. 4.* Herrera, *ch. 6.* Oviedo, *liv. 7.* De Laët, *histoire du nouveau monde.*

CUBINE, déesse, *cherchez* EDUZE.

CUBLAI, grand cham de Tartarie vers l'an 1256. reçut le batême & etablit le Christianisme dans son royaume, à la sollicitation de Hayton, roi d'Armenie. Depuis il envoya son frere Haolone avec une puissante armée en Armenie, pour y défendre ce roi contre les invasions des Sarasins qui ravageoient ses provinces. *Voyez* HAOLONE. * Kircher, *de la Chine.*

CUBO-SAMA, étoit autrefois la premiere dignité de l'empire Japonois. *Cubo* veut dire Chef de milice, & *Sama* signifie Seigneur. Vers la fin du cinquiéme siecle un Cubo-Sama usurpa l'empire sur le Dayr, à qui cependant il laissa son nom & tous les dehors de la royauté, & retint le titre de Cubo-Sama. Les histoires que nous avons de ce peuple, nous parlent de deux Cubo-Sama, dont l'un fut tué en combattant contre deux de ses favoris qui l'étoient venus attaquer dans son palais en 1565. L'autre qui étoit frere du précédent, & avoit été bonze, fut détrôné par Nobuvaugar, roi de Boari, qui l'avoit placé sur le trône, & qu'il paya d'ingratitude, jusqu'à le vouloir perdre. * Solier. Trigault. Crasset. De Charlevoix, *histoire du Japon.* Bartoli, *Asia.*

CUBRICUS, en grec Κούβρικος. C'est le nom qu'avoit l'heresiarque Manés étant encore enfant. C'est du moins ainsi qu'on le lit dans S. Cyrille, S. Epiphane, & dans quelques autres. Dans la dispute qu'eut Archelaüs, évêque de Mesopotamie, contre cet heretique, il est nommé *Cobricius.* * *Voyez son histoire à l'article* MANE'S.

CUCK, le pays de Cuck ou de Cuyck, contrée du Brabant Hollandois. Ce pays qui est une partie de la mairie de Boisleduc, est situé entre le marais de Peel & la Meuse. Il n'y a rien de considerable que le bourg de Cuyck, qui lui donne le nom ; & la ville de Grave qui en est la capitale. * Mati, *Dict.*

CUCO, ville du royaume d'Alger, vers la riviere Major ou de Bulgie, est ceinte d'une haute montagne escarpée, & d'un bon mur flanqué de bastions à l'endroit où la roche manque. Les plaines qui sont au pied de la montagne rapportent beaucoup de bled, & sur le sommet on recueille quantité d'orge. Il y a aussi grand nombre de gros & de menu bétail, une infinité de mouches à miel. Les oliviers fournissent de l'huile en abondance ; & l'on y fait les meilleures toiles de Barbarie. Il y a plusieurs de ces barbares qui font de la poudre à canon, parce qu'ils ont des mines de salpêtre ; les marchands leur portent du soufre de France. Ils ont encore des mines de fer, & de bons ouvriers qui font des épées, des poign[illegible] & d[illegible] fers de lance ; mais ils n'ont point d'acier, non [illegible] que le reste de la Barbarie ; & celui qu'ils emploient e[illegible] fer, auquel ils donnent la trempe avec de l'eau, du [illegible] des herbes, & qu'ils mettent recuire, afin de le rendre dur comme l'acier. Il n'est pas néanmoins si bon que celui qu'on leur porte de l'Europe. * Marmol, *de l'Afrique, liv. 5.*

CUCUBAO, disciple de Xaca, avec son compagnon nommé *Cambadagi*, introduisit dans le Japon le culte de l'adoration des diables. * Kircher, *de la Chine.*

CUCUNTINA, *cherchez* CONSTANTINE.

CUCURON, est un bourg du bailliage d'Apt en Provence, qui est celebre par ses bons vins ; & où il y a un monastere de religieux Servites. * Sanson. Baudrand.

CUCUSE, ville de la petite Armenie, sur les frontieres de Cilicie & de Cappadoce, avoit autrefois titre d'évêché, & est celebre dans l'histoire, parce que c'est le lieu où S. Paul, évêque de Constantinople fut relegué, puis étranglé par les Ariens l'an 351. S. Jean Chrysostome, évêque de la même ville, y fut relegué aussi l'an 404. mais on ne l'y laissa point mourir. * Baillet, *Top. des Saints.*

CUEMASTE, ville, *cherchez* LARISSE.

CUENCA, en latin *Concha*, ville d'Espagne dans la Castille neuve, avec évêché suffragant de Tolede, est située sur une colline entre deux rivieres & de hautes montagnes. On croit que c'est l'ancienne *Valerie*, qui ayant été détruite par les Maures, fut rebâtie par Alfonse IX. & honorée d'un siege épiscopal, par le pape Luce III. * Le Mire, *Geographie ecclesiastique.* Lucius Marinæus. Mariana, &c.

CUENCA, petite ville du Perou. Elle est dans la province de Quito, environ à quarante lieues de la ville de ce nom, du côté du midi, & sur les confins du pays de los Quixos. * Mati, *Diction.*

CUEVA. La maison de la Cueva, qui tire son nom de la Cueva, bourg dans la Castille, est très-considerable en Espagne. L'on n'en rapporte ici la posterité que depuis

I. DIEGUE-FERNANDEZ de la Cueva, qui fut créé vicomte de Huelma en 1460. & laissa de *Major*, fille de *Jean* Alonso, seigneur de Mercado, sa femme, JEAN, qui suit ; BELTRAM, qui donna origine à la *branche des ducs d'*ALBUQUERQUE, *rapportée ci-après ; Gontier*, évêque de Palencia, mort en 1469 ; *Diegue*, gouverneur de Carthagene ; *Marine*, alliée à *Diegue-Sanche* de Carvajal, seigneur de Nodaor ; *Leonore*, mariée à *Estienne* de Villacrece ; & *Isabelle* de la Cueva, qui épousa *Jean* Manrique.

II. JEAN seigneur de la Cueva & de Solera, commandeur de Bedmar & d'Albanchez, mort en 1476. épousa *Leonore*, fille de *Roderic* de saint Martin, dont il eut LOUIS, qui suit ; *Argente*, mariée à *Diegue-Fernandez* de Iranzo ; & *Diegue* de la Cueva, qui, de *Marie* de Ribera & Bedmar, eut pour enfans *Louis-Guntier* ; & *Jean* de la Cueva, chevaliers de l'ordre de S. Jacques, morts sans enfans.

III. LOUIS seigneur de la Cueva & de Solera, commandeur de Bedmar & d'Albanchez, qui épousa *Marie-Manrique*, fille de *Jean-Alfonse* de Benavidez, seigneur de Javalquinto, dont il eut JEAN, qui suit ; *Emmanuel*, tué par les Maures en 1518 ; *Diegue*, tué au siege de Fontarabie ; *Beltram*, mort sans posterité de *Marguerite* vicomtesse de Xelua ; ALFONSE, qui a fait la *branche des marquis de* BEDMAR, *rapportée ci-après ; Jeanne*, morte sans alliance ; *Françoise*, mariée à *Adelante* Alvaredo aux Indes ; *Beatrix ; Leonore*, alliée à *Pierre* de Bazan ; & *Christophle* de la Cueva, chevalier

chevalier de l'ordre de saint Jacques, qui, de *Therese* de Guzman, fille de *Pierre-Diaz* de Guzman, eut *Mencie*, alliée à *Ferdinand-Rodrigue* de las Varillas, seigneur d'Aranzo; *Isabelle*, mariée à *Louis* Fagiardo, seigneur de Montealegre; *Jeanne*, qui épousa *Pierre* de Aiala, seigneur de Peromoro; & *Pierre* de la Cueva, chevalier de l'ordre de S. Jacques, qui, d'*Isabelle* Ordonez, fille d'*Antoine-Rodrigue* de las-Varillas, seigneur d'Aranzo, eut *Christophe*; *Jeanne*; & *Josephe* de la Cueva & Guzman, mariée à *Emanuel* de Benavidez, marquis de Javalquinto.

IV. Jean seigneur de la Cueva & de Solera, &c. mort en 1522. épousa *Mencie-Emanuel* de Bazan, fille d'*Alvare*, seigneur de Finelas, dont il eut *Jean*, seigneur de Solera, mort sans posterité; & *Isabelle* de la Cueva, dame de Solera, mariée à *François* de Benavidez, comte de S. Istevan, morte en 1599.

SEIGNEURS ET MARQUIS DE BEDMAR.

IV. Alfonse de la Cueva & Benavidez, fils puîné de Louis seigneur de la Cueva & de Solera, & de *Marie-Manrique* de Benavidez, fut seigneur de Bedmar, & mourut le 20. Septembre 1565. Il épousa *Jeanne* de Mendoza, fille de *Pierre* Manrique, seigneur de Genevilla, qui étoit fils *naturel* de *Pierre* Manrique de Lara, duc de Nagera, dont il eut Louis, qui suit; *François*, surnommé l'*Africain*; *Marie*, alliée à *Sanche* de Castella, seigneur de Gor; *Mencie*, qui épousa *Rodrigue* de Cordoue, seigneur de Casapalma; *Isabelle*; & *Bernardine* de la Cueva. *Il eut aussi pour fils* naturel, Jean *de la Cueva, mort à Novarre en 1593.*

V. Louis de la Cueva & Benavidez, seigneur de Bedmar, chevalier de l'ordre de saint Jacques, mort le 17. Octobre 1598. épousa *Elvire* Carillo, fille de *Jean* de Mendoza, dont il eut *Alfonse*, marquis de Bedmar, créé cardinal en 1622. mort le 10. Août 1655. *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; *Jean*, marquis de Bedmar, mort en 1626. sans posterité de *Marie-Anne* de Ribera, veuve de *N.* comte de Mora, & fille de *François* Bartoso de Ribera, marquis de Malpica; *Bertrand*, mort sans alliance; *Diegue*, chevalier de saint Jean; *Pierre*, chevalier de saint Jacques; *Emanuel*; *François*; *Louis*, morts jeunes; Gaspard, qui suit; *Jeanne*, seconde femme de *Jean* d'Arragon & Tagliavia, duc de Terranova; *Anne*, religieuse; *Marie*, alliée à *Pierre* Carillo de Mendoza, comte de Priego; *Hieronyme*, mariée à *Vasco* Mascaregnas, comte d'Obedos; & *Mencie* de la Cueva, dame de la reine de Hongrie, morte sans alliance.

VI. Gaspard de la Cueva & Mendoza, marquis de Bedmar, &c. mourut en Juillet 1664. Il épousa *Emanuele* Henriquez Osorio, fille de *Rodrigue*, marquis de Valdunquillo, morte le 22. Juin 1691. dont il eut Isidore, qui suit; *Melchior*, mort sans alliance; *Françoise*, mariée à *Pierre* de Acuna, marquis de Sentar; *Marie*, alliée à *Antoine* de Aiala, Velasco & Cardenas, comte de Fuensalida; *Elvire*, morte sans alliance; *Anne*; *Jeanne*; *Isabelle*, religieuse; & *Eugenie*, de la Cueva, morte jeune.

VII. Isidore-Jean-Joseph-Dominique de la Cueva de Benavidez, marquis de Bedmar, né le 23. Mai 1652. servit dans sa jeunesse dans l'état de Milan, en qualité de capitaine d'infanterie, d'où il passa en Flandres, où il fut successivement mestre de camp d'une terce d'infanterie Espagnole, general de bataille, gouverneur de Bruxelles, capitaine general de l'artillerie, & gouverneur general des armes. Il fut nommé commandant des Pays-bas pendant l'absence du duc de Baviere en Mars 1701. fut fait grand-d'Espagne en Mai 1702. dont il ne prit possession que le 22. Mars 1708. conseiller d'état en Septembre 1703. viceroi de Sicile en Septembre 1704. & reçût le collier de l'ordre du Saint-Esprit le huit Mars 1705. fut nommé vicaire general de l'Andalousie en Avril 1709. president du conseil des ordres en Decembre 1711. avec la permission de continuer l'exercice de celle de ministre de la guerre, en laquelle il fut constitué en Fevrier 1715. & fut nommé president du conseil de guerre en Janvier 1717. Il mourut le 2. Juin 1723. en sa soixante-onziéme année, desquelles il en avoit passé cinquante-deux au service des rois, s'étant attiré dans tous ces differens emplois, par sa prudence & par son integrité, l'estime generale & l'approbation de leurs majestés. Il épousa 1°. le 19. Novembre 1697. *Emanuele* d'Acuna sa niéce, fille de *Pierre*, marquis de Sentar, & de *Françoise* de la Cueva, morte à Bruxelles le 13. Juillet 1702: 2°. le 24. Novembre 1703. *Françoise* Henriquez de Velasco. Du premier mariage sont issus *Gaspard* de la Cueva-Acuna, morte jeune; *Marie-Emanuele*, morte jeune; *Marie-Françoise*, marquise de Sentar; & *Marie-Therese* de la Cueva.

DUCS D'ALBUQUERQUE.

II. Beltram de la Cueva, fils puîné de Diegue-Fernandez de la Cueva, vicomte de Huelma, fut favori de Henri IV. dit l'*Impuissant*, roi de Castille, qui le créa comte de Ledesma en 1462. duc d'Albuquerque en 1464. & lui donna la grande maîtrise de l'ordre de saint Jacques, avec plusieurs terres considerables. On tient que ce roi, qui étoit impuissant, persuada à la reine *Jeanne* de Portugal sa seconde femme, de permettre que le duc d'Albuquerque habitât avec elle, & qu'elle eut de ce commerce Jeanne, dite *la Bâtarde*, qui disputa la couronne à Elisabeth, sœur du roi Henri IV. Le duc d'Albuquerque, qui mourut le premier Novembre 1492. épousa 1°. *Mencie* de Mendoza, fille de *Diegue-Hurtado* de Mendoza, duc de l'Infantade: 2°. *Mencie* Henriquez, fille de *Garcie-Alvarez* de Tolede, duc d'Albe: 3°. *Marie* de Velasco, veuve de *Jean* Pacheco, duc d'Escalone, & fille de *Pierre-Fernandez* de Velasco, connétable de Castille. Du premier mariage vinrent François-Fernandez, qui suit; *Briande*, mariée à *Ferdinand-Gomez* d'Avila, seigneur de Villadoro; & *Majore* de la Cueva, alliée à *Pierre* de Navarre. Du troisiéme sortirent Christophle, qui a fait la *branche des comtes de* Siruela, *rapportée ci-après*: Antoine, qui a fait *celle des marquis de* Ladrada, *aussi mentionnée ci-après*: *Eneco*, visiteur general de la milice au royaume de Grenade; & *Pierre* de la Cueva, grand commandeur d'Alcantara.

III. François-Fernandez de la Cueva, duc d'Albuquerque, marquis de Cuellar, comte de Ledesma, épousa *Françoise* de Tolede, fille de *Garcie-Alvarez* de Tolede, duc d'Albe, dont il eut 1. Beltram, qui suit; 2. *Mencie*, alliée à *Pierre* Fajardo, marquis de Las-Velez; 3. *Louis*, qui, de *Jeanne* de Tolede, fille de *Jacques* Colomb, duc de Veraguas, eut pour fils unique *Marie* de la Cerda, seconde femme de *Charles* de Arellano, seigneur de Ciria; 4. *Barthelemi*, cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé*; 5. Diegue, qui continua *la posterité des ducs d'*Albuquerque, *rapportée après celle de son frere aîné*; 6. *Pierre*, mort sans posterité; 7. *Therese*, mariée à *Ferdinand* de Cabrera & Bobadilla, comte de Chinchon; 8. *Marie* de la Cueva, alliée à *Jean-Tellez* Giron, comte de Urena, morte le 19. Avril 1566.

IV. Beltram de la Cueva, duc d'Albuquerque, chevalier de la Toison d'or, en 1534. viceroi d'Arragon & de Navarre, mourut en 1559. il épousa *Isabelle* Giron, fille de *Jean-Tellez*, comte de Urena, dont il eut 1. François-Fernandez, qui suit; 2. *Jean*, mort sans posterité; 3. Gabriel, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; 4. *Françoise*, mariée 1°. à *Bernard* de Sandoval, comte de Lerme: 2°. à *Claude* de Quignonez, comte de Luna, morte le 11. Janvier 1572; & 5. *Leonore* de la Cueva, alliée à *Pierre-Fernandez* de Castro, comte de Lemos.

V. François-Fernandez de la Cueva, IV. duc d'Albuquerque, marquis de Cuellar, épousa 1°. *Constance* de Leyva, fille d'*Antoine*, prince d'Ascoli: 2°. *Marie-Fernandez* de Cordoue, fille de *Louis-Fernandez*, marquis de Comares. Du premier mariage vinrent *Beltram*, & *Isabelle*, morts jeunes. Du second sortit *Isabelle* de la Cueva, mariée en 1573. à *Beltram* de la Cueva, VI. duc d'Albuquerque, dont elle fut la premiere femme.

V. Gabriel de la Cueva succeda à François-Fernandez son frere aîné, fut V. duc d'Albuquerque, viceroi de Navarre, gouverneur du Milanez en 1564. & mourut en 1571. Il épousa *Jeanne* de la Lama, fille de *Gonsalve* de la Lama & d'*Isabelle-Benoite* de la Cueva, dame de Ladrada, dont il eut *Anne* de la Cueva, marquise de Ladrada, alliée à *Jean* de la Cerda, duc de Medina-Celi; & *Marie* de la Cueva.

IV. Diegue de la Cueva, fils puîné de François-Fernandez, duc d'Albuquerque, fut commandeur de la Puebla-de-Sancho-Perez de l'ordre de S. Jacques, & épousa *Marie*, fille de *Jean* de Castella, dont il eut Beltram, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Pierre* Giron, duc d'Offone; & *Françoise* de la Cueva, alliée à *Pierre* de Portillo & Villarroël, seigneur de Villavidas.

V. Beltram de la Cueva, VI. duc d'Albuquerque, viceroi d'Arragon, mourut le 13. Mars 1612. Il épousa 1°. en 1573. *Isabelle* de la Cueva, fille de *François* Fernandez IV. duc d'Albuquerque: 2°. *Françoise* de Cordoue, fille de *Diegue* Fernandez, marquis de Comarez, duc de Cardonne & de Segorbe. Du premier mariage vinrent François-Fernandez, qui suit; *Diegue*, chevalier de saint Jacques; *Maurice*; Antoine, qui a fait la *branche des marquis de* Florès-d'Avila, *rapportée ci-après*; *Marie*, alliée 1°. à *Pierre* de Zuniga & Avellaneda, marquis de Baënza: 2°. à *François* Perez de Cabrera, marquis de Moja; & *Françoise* de la Cueva, qui épousa *Rodrigue* Pacheco, marquis de Cerralvo.

VI. François-Fernandez de la Cueva, duc d'Albuquerque, viceroi de Catalogne, puis de Sicile, épousa 1°. en 1598. *Antoinette* de Tolede, sœur d'Antoine V. duc d'Albe, morte sans posterité: 2°. *Anne-Marie* de Padilla, fille de *Martin*, comte de S. Gadea: 3°. en 1614. *Anne* Henriquez, fille de *Louis*, amiral de Castille. Du second mariage sortit *Beltram-Christophle*, marquis de Cuellar, mort le 12. Decembre 1717. âgé de seize ans. Du troisiéme vinrent François-Fernandez, qui suit; *Baltasar*, mort en 1689. sans enfans de *Therese-Marie* de Savedra, marquise de Malagon, veuve de *Louis* d'Alencastro; Melchior, qui continua *la posterité des ducs d'*Albuquerque, *rapportée après celle de son frere aîné*; *Isabelle-Fernandez*, mariée 1°. à *Georges* Manrique de Cardenas, duc de Nagera: 2°. en 1645. à *Pierre* Nunez & Colomb de Portugal, duc de Varagua; & *Anne* Henriquez de la Cueva, premiere femme de *Jean* Henriquez-de-Almanza-Borgia, marquis d'Alcanises.

VII. François-Fernandez de la Cueva, VIII. duc d'Albuquerque, grand d'Espagne, mort en Août 1676. épousa *Jeanne-Françoise* de Ribera & Armandariz, marquise de Cardereyta, & comtesse de la Torre, morte le 15. Septembre 1696. dont il eut *Rosalie*, de la Cueva-Armandariz-Ribera, marquise de Cadereyta, & comtesse de la Torre, mariée à *Melchior* de la Cueva son oncle.

VII. Melchior de la Cueva succeda à son frere aîné François-Fernandez, VIII. duc d'Albuquerque, dont il épousa *Rosalie*, sa fille unique, *ainsi qu'il vient d'être remarqué*, & mourut le 21. Octobre 1686. laissant pour enfans François-Fernandez, qui suit; & *Jeanne-Rosalie* de la Cueva, mariée en 1686. à *Jean-Emanuel* de Mauleon, Navarre-Haro & Avellaneda, seigneur de Castrillo.

VIII. François-Fernandez de la Cueva, X. duc d'Albuquerque, viceroi de la nouvelle Espagne en Avril 1702. chevalier de la Toison d'or en Avril 1707. épousa le 6. Fevrier 1684. *Jeanne* de la Cerda, fille de *Jean-Louis*, duc de Medina-Celi, dont il a eu François, marquis de Cuellar, né en Novembre 1692; & *Jeanne* de la Cueva, née en Janvier 1690.

MARQUIS DE FLORES-D'AVILA.

VI. Antoine de la Cueva, fils puîné de Beltram VI. duc d'Albuquerque, fut commandeur de Reina en l'ordre de saint Jacques, & épousa *Majore-Ramirez* de Zuniga, marquise de Florès-d'Avila, fille de *Bernard-Ramirez* de Vargas & Mandoza, seigneur de Castillejo, dont il eut Pierre, qui suit.

VII. Pierre de la Cueva & Zuniga, marquis de Florès-d'Avila, mort le 12. Octobre 1669. épousa 1°. *Mencie* de Mello, fille de *François* de Mello & Portugal, marquis de Villesca: 2°. *Françoise* de Silva-Manrique, marquise d'Aguilar, comtesse de Castagneda, fille de *Bernard* de Silva, marquis de Eliseda, morte le 30. Novembre 1696. De ce dernier mariage vinrent Antoine-Ferdinand, qui suit; & *Emanuel* de Zuniga-Manrique, né en 1660. chanoine de Tolede.

VIII. Antoine-Ferdinand Manrique de la Cueva-Silva & Zuniga, comte de Castagneda, marquis de Florès-d'Avila, d'Aguilar & de Eliseda, comte de Buelna, grand d'Espagne, né en 1656. mourut en Novembre 1709. Il épousa en 1688. *Catherine* Giron & Sandoval, fille de *Gaspard* Tellez Giron, duc d'Offone, dont il n'eut point d'enfans.

COMTES DE SIRUELA.

III. Christophle de la Cueva & Velasco, fils de Beltram de la Cueva, duc d'Albuquerque, & de *Marie* de Velasco sa troisiéme femme, épousa *Leonore* de Velasco, fille & heritiere de *François* de Velasco, comte de Siruela, dont il eut *Jean* de Velasco & Cueva, comte de Siruela, seigneur de Roa, qui épousa 1°. *Françoise* Mexia-Carillo, fille de *Rodrigue* Mexia-Carillo, seigneur de la Guardie: 2°. *Mencie* de Cardenas, fille de *Bernardin*, duc de Maqueda, dont il n'eut point d'enfans; Gabriel, qui suit; & *Marie-Angele* de Velasco, alliée à *Diegue-Lopez* de Haro, marquis de Carpio.

IV. Gabriel de Velasco & Cueva, comte de Siruela, épousa *Therese* de Zuniga, fille de *Pierre*, seigneur d'Aquila-Fuente, dont il eut Christophle, qui suit; *Gabriel*; *Jeanne*; *Leonore*, mariée à *Jean* Suarez de Carvajal, seigneur de Pegnalver; & *Magdeleine-Angele* de Velasco, qui épousa *Michel* Daza. *Il eut aussi pour fils* naturel François, *chanoine de Seville*.

V. Christophle de Velasco & Cueva, comte de Siruela, épousa 1°. *Anne* de Potres & Medrano, dame d'Agoncillo: 2°. *Anne* Manrique de Vargas. Du premier mariage vint Gabriel, qui suit. Du second sortirent *François*; Antoine, qui continua *la posterité qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; & *Anne* Manrique.

VI. Gabriel de Velasco & Cueva, seigneur d'Agoncillo, comte de Siruela, &c. épousa *Victoire* Pacheco & Colonne, fille de *Jean* Pacheco, marquis de Cerralvo, dont il eut *Christophle*, & *Sebastien*, morts jeunes; *Jean* de Velasco & Cueva, comte de Siruela, gouverneur du Milanez en 1641. mort en 1650. sans alliance; *Gaspard* de la Cueva, comte de Siruela, mort sans alliance; *Anne-Marie*, comtesse de Siruela, qui épousa en 1654. *Bernardin* de Velasco, comte de Fuensalida; *Agnès*; & *Eleonore* de Velasco, comtesse de Siruela, morte sans alliance.

VI. Antoine de la Cueva, fils de Christophle, comte de Siruela, & de *Anne* Manrique de Vargas, sa seconde femme, épousa *Etienette* de Mendoza, dame du Majorat de Noqueros, dont il eut Christophle, qui suit.

VII. Christophle de Velasco & Cueva, fut comte de Siruela, après la mort d'*Eleonore*, sa cousine, & épousa *Marie* de Arellano & Tolede, dont il eut pour fils unique Antoine, qui suit.

VIII. Antoine de Velasco & Cueva, fut comte de Siruela, seigneur de Roa & Cervera, épousa *Louise* de Alarcon, comtesse de Valverde, & dont il eut pour fille unique *Joseph* de Velasco & Alarcon, mariée en 1701. à *Ferdinand* de Silva & Meneses, comte de Cifuentes, marquis d'Alconchel, &c.

MARQUIS DE LADRADA.

III. Antoine de la Cueva, fils puîné de Beltram, duc d'Albuquerque, & de *Marie* de Velasco sa troisiéme femme, épousa *Elvire* d'Ayala, fille de *Jean*, seigneur de Cebolla, dont il eut François, qui suit; *Hyerome*, mort sans posterité de *Marie* de Molina, fille de *François* seigneur de Cortijo; & *Anne* de la Cueva, mariée à *Honoré* de Carvajal.

IV. François de la Cueva, seigneur de Ladrada, épousa *Jeanne* Portocarrero, fille de *Pierre*, seigneur de Moguer, dont il eut 1. Antoine, qui suit; 2. *Diegue*, marquis de Ladrada après son frere aîné, mort sans enfans de *N.* Singler; 3. *Hyerome*, qui, de *Marie* de Molina, fille de *François*, seigneur de Cortijo, eut *Michelle* de la Cueva, mariée à *Hyerome* de Briceno-de-Mendoza; & 4. *Isabelle-Benoite* de la Cueva, marquise de Ladrada après ses freres, qui épousa *Gonsalve* de la Lama, d'où sortit *Jeanne* de la Lama, marquise de Ladrada, mariée à *Gabriel* de la Cueva V. duc d'Albuquerque.

V. Antoine de la Cueva, marquis de Ladrada, mourut sans laisser de posterité de *Petronille* Pacheco, fille de *Jean*, seigneur de Montalvan. * *Voyez* Imhoff, *en ses vingt familles d'Espagne, &c.*

CUEVA, (Barthelemi de la) Espagnol, cardinal, archevêque de Siponte, nâquit le 14. Août de l'an 1499. L'empereur Charles V. lui procura le chapeau de cardinal, que le pape Paul III. lui donna le 19. Decembre 1544. Depuis il fut viceroi de Naples, évêque de Cordoue, d'Avellino, & enfin archevêque de Siponte. Il mourut à Rome le dernier jour du mois de Juin en 1562.

CUEVA, (Alphonse de la) cardinal, évêque d'Oviedo & de Malaca en Espagne, & de Palestrine dans la Campagne de Rome, a été long-tems connu sous le nom du marquis de Bedmar, & fut envoyé par Philippe III. roi d'Espagne, ambassadeur à Venise. Ce fut lui qui en 1618. avec le duc d'Ossone gouverneur de Naples, dressa le plan de cette conjuration, qui pensa ruiner Venise. Ils y entretenoient des intelligences secretes, ils y avoient fait entrer des gens de guerre, & leurs mesures étoient très-bien prises; car on devoit mettre le feu au fameux arcenal de la Republique & se saisir des postes les plus importans, dans le tems qu'une armée navale qu'ils faisoient avancer, pourroit venir les soûtenir. La providence permit que cette détestable conjuration fût découverte par deux François. Nous en avons une histoire particuliere en notre langue. Le marquis de Bedmar prit la fuite, pour se dérober aux justes ressentimens des Venitiens. La haine qu'il avoit conçue contre cette Republique le porta à écrire un traité italien, où il examine sa liberté, au moins l'opinion la plus commune lui attribue cet ouvrage, qui est intitulé, *Squittinio della liberta Veneta*, & qui a été traduit depuis en françois par monsieur Amelot de la Houssaye. On prétend que les Venitiens n'oserent répondre à cet ouvrage, qui à la verité est très-sensé, & écrit en apparence avec beaucoup de sang froid. Le pape Gregoire XV. fit Alfonse de la Cueva cardinal en 1622. à la sollicitation du roi d'Espagne, qui l'envoya ensuite gouverneur dans les Pays-bas. Il s'y fit des affaires par sa conduite un peu trop severe. Les Flamans allerent porter leurs plaintes à la cour d'Espagne, & le cardinal de la Cueva fut disgracié. Il se retira à Rome, & eut ensuite l'évêché de Palestrine & de Malaca. Il mourut le dix Août 1655. en sa 83. année. * *Histoire de la conspir. de Venise.*

CUFA, ville d'Asie dans la Chaldée, ou province d'Yerac, est située sur l'Euphrate, vers les frontieres de l'Arabie déserte; & les Turcs, qui l'ont enlevée aux Perses, en sont aujourd'hui les maîtres. Cufa a été autrefois une ville considerable, & le siege des Caliphes durant quelque tems; mais aujourd'hui elle est beaucoup déchue de ce qu'elle a été autrefois.

CUGNIERES ou CUGNIER (Pierre de) avocat & conseiller du roi, ou, selon d'autres, avocat general au parlement de Paris, étoit un homme d'un merite singulier, grand jurisconsulte, & magistrat integre. Il entreprit de soutenir devant le roi Philippe *de Valois* en 1329. que la jurisdiction ecclesiastique étoit une usurpation sur les droits des souverains. Il commença son discours par ces paroles du Fils de Dieu: *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, & quæ sunt Dei Deo:* & dans la suite il s'emporta contre les prélats, & parla très-désavantageusement de leur conduite, & de la justice spirituelle, qu'il nomma une usurpation temeraire. Pierre Bertrand l'*ancien* lui répondit avec tant d'éloquence, & établit avec tant de force la jurisdiction ecclesiastique, que le roi improuva la harangue de Cugnieres, & prononça en faveur de Bertrand. Celui-ci eut pour récompense le chapeau de cardinal, & l'autre a été mis par quelques-uns au nombre des heretiques, quoique sans raison légitime. L'historien Dupleix, ayant raconté ce qui se passa dans cette assemblée, ajoûte ceci: « Au surplus, Pierre de Cugnieres se rendit » si odieux au clergé par cette action, que par dérision on » le nomma, *maître Pierre de Cugnet*, donnant le même » me nom & sobriquet à une petite statue de Marmouset, » qu'on montre encore aujourd'hui en un coin, sur le de- » vant du chœur de l'église de Notre-Dame de Paris, au » nez duquel on éteint les cierges qui servent à l'autel » prochain, afin de le rendre plus difforme. » La Croix du Maine dit, » que ce Pierre de Cugnieres étoit seigneur » de Santines, près de Verberie, dans le duché de Va- » lois, qu'il fut archidiacre en l'église de Notre-Dame » de Paris, & que depuis il se maria avec *Jeanne de Ners.* » Il promettoit sa vie parmi celles des hommes d'état qui n'ont pas été publiées. * La Croix du Maine, *bibliotheque Franç.* Bzovius, *A. C.* 1327. *n.* 8. Sponde, *A. C.* 1327. Genebrard, *in Joan. XXII.* Dupleix, *T. II. hist. de France.*

CUHIUNG, ville de la province de Junan dans la Chine, est capitale du territoire du même nom, & commande à six cités. Ce pays est fertile & très-agréable. On y trouve de la pierre d'azur, & de fort beau verre pour les peintres. Il y a aussi quelques mines d'argent. Au septentrion de ce territoire étoit autrefois le royaume de Kinchi, c'est-à-dire, *de dents d'or*, ainsi nommé, parce que ces peuples garnissoient leurs dents de petites plaques d'or. Encore à présent on y observe une coûtume fort particuliere proche du Nangan, une des six cités. Ils couvrent d'or tous les ans une grosse pierre qu'ils adorent. Cette pierre a environ dix perches de hauteur; & ils l'appellent *Xinte*, terme qui signifie *pierre spirituelle*. * Martin Martini, *description de la Chine dans le recueil de* Thevenot, *tom. III.*

CUJAS, (Jacques) le plus celebre jurisconsulte du XVI. siecle, étoit de Toulouse, où il nâquit en 1520. de parens de la lie du peuple. *Mais la nature*, dit Scevole de sainte-Marthe, *l'avantagea d'un esprit extrêmement élevé, pour le consoler de la bassesse de sa condition.* Ce qui doit paroître extrêmement surprenant, c'est que sans le secours d'aucun maître, il parvint à cette grande connoissance du droit ancien, dont il a développé tous les mysteres. Ce n'est pas qu'il n'eût étudié quelque tems sous le sçavant Arnoul Ferrier; mais le peu qu'il avoit appris sous ce professeur, n'avoit fait que lui donner une plus grande envie de s'appliquer profondement à la jurisprudence. Après y avoir fait par lui-même de très-belles découvertes, il eut sujet de se plaindre de l'ingratitude de sa patrie, où on lui refusa une chaire de professeur, pour en honorer Etienne Forcadel, qui au reste n'étoit point un competiteur à mépriser. Il enseigna dans plusieurs autres universités; les étrangers venoient de toutes parts pour étudier sous lui; & les plus celebres magistrats que la France eût alors, avoient été faits, pour ainsi dire, de la main de cet incomparable ouvrier. Cujas ayant enseigné quelque tems à Toulouse, fut appellé dans l'université de Cahors, puis dans celle de Bourges, ensuite à Valence en Dauphiné, à Turin, & encore à Bourges. Bertrand de Simiane, seigneur de Gordes, lieutenant general au gouvernement de Dauphiné, l'avoit attiré à Valence. Le roi lui permit de prendre seance avec les conseillers au parlement de Dauphiné; & d'y paroître sur les fleurs de lis, comme un des plus illustres interprêtes des loix, privilege qu'il ne refusa point, mais dont il ne voulut point se servir. Emmanuel-Philibert duc de Savoye l'attira à Turin, & eut pour lui toute la consideration qui étoit due à son merite. Le pape Gregoire XIII. qui étoit lui-même un excellent jurisconsulte, souhaita avec une passion extrême de faire valoir l'université de Boulogne, sa patrie, on lui procura Cujas pour professeur; & ce jurisconsulte même ne s'y feroit pas opposé, si ses incommodités & son grand âge lui eussent permis d'accepter des offres si avantageuses. Il resta à Bourges, où il se faisoit un très-grand plaisir de communiquer familierement à ses amis & à ses écoliers, ce qu'il avoit découvert dans le droit. Il leur frayoit des voies courtes & faciles pour y arriver, & souvent il alloit boire & manger avec ces jeunes gens, pour leur inspirer un plus grand amour pour la jurisprudence, & pour les attacher davantage; il leur prêtoit même de l'argent & des livres: de sorte qu'il étoit autant le pere que le professeur de ses écoliers. « M. Cujas, *dit Joseph Scaliger*, étoit un si bon homme; c'étoit le » pere des écoliers, & il a perdu plus de quatre mille francs » pour avoir prêté à de jeunes étudians. Il prêtoit aussi des » livres à tous ceux qui lui en demandoient, &c. » Jacques Cujas mourut à Bourges le 4. Octobre l'an 1590. âgé de 70. ans. Papyre Masson a écrit sa vie, où l'on voit l'épitaphe que Pithou consacra à sa memoire. Cujas avoit épousé en premieres nôces *Magdeleine* Roure, fille d'un medecin d'Avignon, de laquelle il eut un fils qui mourut jeune. Depuis, etant veuf, il se remaria à Bourges avec *Gabrielle* Hervé, dont il eut en 1587. une fille nommée *Susanne*; à qui ses déreglemens acquirent depuis une très-mauvaise réputation. Sebastien Nivelle imprima les œuvres de Cujas, l'an 1584. à Paris en cinq volumes *in fol.* Depuis, le ce-

lebre Charles-Annibal Fabrot ayant recueilli ses autres ouvrages, publia toutes ses œuvres en 1658. & en 1659. à Paris en dix volumes. Cujas étoit de ces genies heureux, qui apprennent tout d'eux-mêmes; il se perfectionna dans les langues grecque & latine, & apprit tout ce qui regarde les belles lettres, sans l'aide de personne. C'est celui de tous les jurisconsultes modernes qui a penetré le plus avant dans les origines & les forces des loix & du droit romain: il se servoit pour cela de deux choses; de l'analogie des mots & de la connoissance de l'histoire, suivant la methode des anciens jurisconsultes. Avec toutes ces bonnes qualités on ne peut se défendre de le blâmer de son indifference sur la religion, & la réponse qu'il faisoit à ceux qui lui demandoient son sentiment sur l'heresie, qui faisoit de si grands ravages en France, que cela ne regardoit point l'édit du préteur (*Nihil hoc ad edictum pratoris*) prise à la lettre, feroit croire qu'il n'étoit pas bien sûr du parti qu'il devoit suivre. * Papire Masson, *in vit. Jac. Cujas.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l. 4.* De Thou, *hist.* La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibliotheq. Franç.* Joannes Imperialis, *in mus. hist.* Le Mire. Fabrot, &c. *Melanges d'histoire & de litterature, recueillis par* Vigneuil de Marville, *edit. de Rouen, in 12. 1699. Menagiana, tom. 3.*

CUJAVIE, province de Pologne, qu'on met ordinairement dans la Prusse, dite la basse Pologne, au midi de la Prusse, & vers les bords de la Vistule.

CUICKIUS, *voyez* CUYCK.

CULANT, maison qui tire son nom de la terre de ce nom, l'une des plus considerables de Berri, a donné à la France un grand maître de la maison du roi, deux maréchaux de France, un amiral, & plusieurs grands capitaines dont l'on rapporte la posterité depuis

I. Guillaume sire de Culant, qui fonda avec son fils aîné l'abbaye de Bussieres, & vivoit en 1188. ayant eu pour enfans, Renoul I. du nom, qui suit; *Helie*; *Cloud*; & *Guillaume* de Culant.

II. Renoul I. du nom sire de Culant, laissa de *Beatrix* sa femme, Helie, qui suit; *Cloud*; *Guillaume*, auquel on donne pour femme *Agnès* de Toci, fille d'*Anseric*, seigneur de Baserne, & de *Guillelmine* de Montfaucon; & *Raoul* de Culant, prieur de Vatan.

III. Helie sire de Culant, vivoit en 1217. & fut pere de Renoul II. qui suit; & de *N.* de Culant.

IV. Renoul II. du nom sire de Culant, de Château-neuf-sur-Cher & de saint Desiré, qui vivoit en 1253. épousa 1°. *Marguerite* de Mirebeau: 2°. *Catherine* dame de Carenci, dont il n'eut point d'enfans; & eut de son premier mariage Renoul III. qui suit.

V. Renoul III. du nom sire de Culant, de Château-neuf & de saint Desiré, vivoit en 1270. Il épousa *Sibylle*, dont il eut Renoul IV. qui suit; & *Mahaud* de Culant mariée à *Renaud* de Toci, seigneur de Baserne, vivante en 1301.

VI. Renoul IV. du nom sire de Culant, de Château-neuf, &c. servit le roi Philippe *le Bel*, en ses guerres de Flandres en 1297. & 1298. & le roi Philippe *le Long*, & vivoit en 1323. Il épousa *N.* dont le nom est ignoré, & il eut Jean, qui suit; Gaucelin, qui fit *la branche des seigneurs de* Saint Amand *& de la* Creste, *rapportée ci-après*; *Rollin*, seigneur de Chassemais, vivant en 1320; *Guyot*, seigneur de la Creste, qu'il donna à *Guichard*, son neveu; *Hugues*, chanoine d'Orleans, mort à la bataille de Creci en 1346; & *Agnès* de Culant, mariée à *Gui* VII. du nom, seigneur de la Rochefoucaud.

VII. Jean I. du nom sire de Culant, Jaloignes, &c. servit le roi contre les Anglois, & ne vivoit plus en 1342. Il épousa en Juillet 1309. *Jeanne* de Bouville, dame de Romefort & de Savigni en Berri, fille d'*Hugues* II. du nom, seigneur de Bouville, &c. & de *Marie* des Barres, dont il eut Jean II. qui suit; Eudes, qui a continué *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; *Huet*; *Gaucelin*, chanoine de Bourges; *Henri*, seigneur de Lenginerie près d'Orleans, archidiacre de Bologne en l'église de Therouanne, & chanoine de Paris, mort avant l'an 1356; *Josseaume*, qui servit le roi Philippe *de Valois*, dans ses guerres, & vivoit en 1353; *Marie*, alliée à *N.* Boudet, seigneur de la Frogerie; & *Alix* de Culant, mariée 1°. à *Godefroi* de Surgeres: 2°. à *François* de Linieres, seigneur de Rougemont.

VIII. Jean II. du nom sire de Culant, de Romefort, de Savigni, &c. mourut le 27. Novembre 1347. laissant d'*Agnès* de Sancerre, de Menetou-Salon, *Renoul* V. du nom sire de Culant, mort sans alliance, après l'an 1347; *N.* fille; & *Agnès* dame de Culant, morte après l'an 1352. sans enfans de *Louis* de Sancerre, seigneur de Menetou-Salon.

VIII. Eudes sire de Culant, &c. fils puîné de Jean I. du nom sire de Culant, succeda à *Agnès* dame de Culant sa niece, servit le roi dans ses armées en Guienne, Poitou, & Xaintonge, & mourut en 1380. Il épousa 1°. *Blanche* de Beaujeu, veuve de *Jean* de Linieres, seigneur de Breci: 2°. *Isabelle*, fille & heritiere de *Robert* sire de Charôt, morte après l'an 1370: 3°. *Marguerite* de Joinville, fille d'*Anne*, seigneur de Meri & d'Estraelles. Du second mariage vint *Gilbert* seigneur de Culant, mort après l'an 1381. Du troisiéme sortirent *Jeanne*, morte sans alliance; & *Ænor* dame de Culant, de Châteauneuf, de Romefort, Savigni, & mariée, 1°. à *Philippe* de la Tremoille, seigneur de Montreal: 2°. à *Guichard* Dauphin II. du nom, sire de Jaligni, grand maître de France, & gouverneur du Dauphiné, morte sans enfans en 1420. ayant institué son heritier en tous ses biens, *Louis* de Culant son cousin, qui fut depuis amiral de France, *& dont il sera parlé ci-après.*

SEIGNEURS DE S. AMAND ET DE LA CRESTE.

VII. Gaucelin de Culant, second fils de Renoul IV. du nom sire de Culant, eut en partage la terre de saint Amand, & vivoit en 1353. Il épousa *N.* de Barbezieux, fille de *Viven* seigneur de Barbezieux & d'*Ænor* de Sulli, dont il eut Guichard, qui suit; & *Charles* de Culant, seigneur de Dervant.

VIII. Guichard de Culant, seigneur de S. Amand, de Changi, étoit encore jeune, lorsque *Guyot* de Culant son oncle lui fit don de la terre de la Creste. Il fut depuis capitaine du château de Chalucet en Guienne, servit en Flandres sous le duc de Berri, & mourut avant l'an 1413. ayant eu d'*Isabeau* de Brosse sa femme, fille de *Louis*, seigneur de saint Severe, & de *Constance* de la Tour, Jean, qui suit; *Louis*, amiral de France, qui fut institué heritier en tous les biens de la maison de Culant, par *Ænor* dame de Culant, de Châteauneuf, de Romefort, Savigni, &c. sa cousine. Il fut amiral de France, & mourut en 1444. sans laisser de posterité de *Jeanne* de Châtillon, dame de la Palisse en Bourbonnois, veuve de *Gaucher* de Passac, seigneur de la Creuzette; & *Marie* de Culant, alliée à *Helie* de Chanac, duquel elle étoit veuve en 1419. *Il eut aussi pour enfans* naturels Pierre, Anne & Marguerite *de Culant, ausquels il donna la terre de Lamburas en 1404.*

IX. Jean de Culant, seigneur de la Creste, vivant en 1413. avoit épousé avant l'an 1407. *Marguerite* de Sulli, fille de *Guillaume*, seigneur de la Chapelle & de Vouillant, & d'*Isabeau* de Marigni, sa seconde femme, dont il eut Charles, qui suit; & *Philippe* de Culant, seigneur de Jaloignes, de la Creuzette, de saint Amand & de Chulus, qui fut capitaine de la grosse tour de Bourges, & senechal de Limosin. Il rendit de grands services au roi Charles VII. en la guerre contre les Anglois; & fut fait maréchal de France en 1441. pendant le siege de Pontoise. Il suivit le dauphin en Allemagne au secours du duc d'Autriche en 1444. d'où étant de retour il commanda l'armée du roi au siege de Mante, dont il fut gouverneur après sa reduction. Il se signala à la reduction de toute la Normandie; ne servit pas moins à la conquête de la Guienne, ayant été l'un des capitaines qui aiderent le plus à chasser les Anglois de France, & mourut en 1454. laissant d'*Anne* de Beaujeu, fille d'*Edouard*, seigneur d'Amplepuis, & de *Jacqueline* dame de Linieres, qu'il avoit épousée en 1441. *Marie* de Culant, dame de Jaloignes, la Creuzette, &c. mariée à *Jean* de Castelnau, seigneur de Bretenoux & de Caumont, vivante en 1466.

X. Charles sire de Culant, de Châteauneuf, &c. par la donation que lui en fit *Louis*, amiral de France, son oncle, fut chambellan du roi, gouverneur de Mantes, de Paris, & de Chartres, capitaine de cent hommes d'armes,

& fut nommé grand maître de France en 1449. & mourut en Juin 1460. Il épousa 1°. en 1453. *Belle-assez* de Sulli, dame de Cluys, de Bouesse, & de Magnac, fille aînée & heritiere de *Geofroi*, seigneur de Cluys, & de *Catherine* de Vaulée, fille d'*Antoine*, seigneur de Castelnau, & de Caumont, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent Louis, qui suit; Jean, qui fit *la branche des seigneurs de* Chasteauneuf, *rapportée ci-après: Marguerite*, dame d'Aunai-le-Viel, mariée à *Louis*, seigneur de Belleville, de Montagu, & de Cosnac, dont elle étoit veuve en 1473; *Georgette*, qui épousa le 7. Decembre 1456. *Pierre* de Pocquieres, seigneur de Bellarbre; *Agnès*, religieuse à Cassel; *Anne*, mariée à *François* de Beaujeu, seigneur de Linieres & de Rezai; *Catherine; Jeanne; & Dauphine* de Culant, alliée à *Pierre* de Villiers, seigneur de Beauvoir.

XI. Louis seigneur de Culant & de S. Desiré, vivant en 1487. avoit épousé le 20. Juin 1468. *Michelle* de Chauvigni, fille de *Hugues*, seigneur de Blot, laquelle vivoit en 1499. ayant eu de ce mariage Gabriel, qui suit; *Claude; Bertrand; Anne*, mariée 1°. à *Gilbert* de Rochefort, seigneur de Châteauneuf: 2°. le 19. Septembre 1508. à *Guyot* du Bus, seigneur du Tison; *Françoise*, alliée en 1492. à *Gilles* de Mamont, seigneur de Villars; & *Isabelle* de Culant.

XII. Gabriel seigneur de Culant, de Mirebeau, &c. vivoit en 1553. & épousa 1°. *Marguerite* d'Espinai: 2°. *Françoise* de Perusse-Escars qu'on dit veuve du seigneur de la Fayette. Du premier mariage, vinrent *Pierre* seigneur de Culant, mort sans enfans de *N.* fille d'*Auguste* d'Azai, seigneur d'Entraigues; & Charles, qui suit.

XIII. Charles de Culant, servit le roi dans ses guerres: demeura prisonnier au siege de Hesdin en 1553. Sa prison fut longue, & le payement d'une grosse rançon diminua son bien notablement. Il épousa le 9. Fevrier 1529. *Gabrielle* d'Apcher, dame de Breci, de Moulins & de sainte Solenge, dont il eut *Silvain*, mort sans lignée; Jean, qui suit; & *François* de Culant, seigneur de saint Desiré, qui de *Charlotte* de Grailli, dame de la Forêt, fille de *Jean*, seigneur de Chalette, & de *Claude* de Beaumont, eut pour fille unique *Françoise* de Culant, mariée à *Amador* de la porte, seigneur d'Ifferieux.

XIV. Jean de Culant, seigneur de Breci, de Moulins, & de Sainte Solenge, gentilhomme de la chambre du roi, mourut en 1605. Il épousa 1°. le 23. Août 1573. *Anne* d'Aguzande, fille de *Jean*, seigneur du Plez: 2°. le 15. Septembre 1584. *Claude* de Gamaches, fille de *François*, seigneur de Jussi, vicomte de Remond, & de *Philippe* du Pui. Du premier mariage vint *Marguerite* de Culant, alliée à *Charles* Trancho-Lyon, seigneur de Boissart. Du second sortirent Louis, qui suit; & *Philippe* de Culant, mariée le 3 Mars 1612. à *Charles* de la Chassaigne, baron de Château-Geoffroi.

XV. Louis de Culant, baron de Breci, de Moulins, de sainte Solenge, &c. gentilhomme de la chambre du roi en 1619. capitaine des gardes de M. le prince en 1621. lieutenant colonel du regiment d'Enghien en 1637. & capitaine du ban & arriereban de Berri, épousa *Renée* de Cleves, fille de *Claude*, seigneur de Rozoi, & de *Guyonne* de la Grange-Montigni dont il eut *Louis*, mort jeune; *Antoine*, seigneur de Breci, mort sans enfans de *Gabrielle* de Contremoret, fille de *Gabriel*, seigneur de Savoye, & de *Genevieve* Boüer, qu'il avoit épousée le 14. Avril 1654; Edme, qui suit; & *François-Henri* de Culant, seigneur de sainte Solenge, mort sans alliance.

XVI. Edme de Culant, baron de Breci, &c. épousa *Françoise* Guyot, dont il eut pour fils unique Louis-François, qui suit.

XVII. Louis-François de Culant, baron de Breci, seul mâle de cette maison.

SEIGNEURS DE CHASTEAU NEUF.

XI. Jean de Culant, fils puîné de Charles sire de Culant, & de *Belle-assez* de Sulli, fut seigneur de Châteauneuf sur Cher, de saint Julien, & de Beauvoir sur Arnon, & épousa le 23. Octobre 1480. *Anne* de Gaucourt, fille de *Charles* seigneur de Gaucourt, & de *Colette* de Vaux, dont il eut 1. *Claude*, seigneur de Châteauneuf, mort sans posterité de *Catherine* de Cenesme; 2. *François*, seigneur de Châteauviollet & de Bois-Grenon, qui epousa *Pernelle* de Chauvigni-Blot, laquelle se remaria à *Gilbert*, seigneur de Chaugi, ayant eu de son premier mariage *Françoise* de Culant, alliée le 25. Juillet 1540. à *Jacques* seigneur de Chaugi & de Durbise, fils de son beau-pere; 3. Bertrand, qui suit; 4. *Isabeau* de Culant, mariée à *N.* d'Anzeli, seigneur du Bois-Buart.

XII. Bertrand de Culant, baron de Châteauneuf, &c. fut assassiné le 29. Juillet 1529. par les habitans de Châteauneuf en haine d'un procès qu'il avoit contre eux. Il épousa le 14. Avril 1516. *Louise* Aubert, veuve de *Jean* du Pui, seigneur de Barmont, laquelle prit une troisiéme alliance avec *Joachim* Girard, seigneur de Chavenan, ayant eu de son second mariage François, qui suit.

XIII. François de Culant, baron de Châteauneuf, &c. n'avoit que quatorze ans, quand son beau-pere & sa mere l'engagerent de contracter mariage le 14. Janvier 1532. avec *Gilbert* Girarde, dame de saint Franchi, fille de *Joachim* Girard, seigneur de Chavenon, &c. & de *Marie* de la Perriere sa premiere femme; mais ce mariage ne fut pas heureux; car outre qu'il n'en eut point d'enfans, il eut un procès criminel contre sa femme & François Girard son beaufrere, qui par jugement du prevôt des maréchaux de Bourges, rendu par contumace le 14. Avril 1551. furent condamnés, sçavoir ledit François Girard à avoir la tête tranchée comme atteint des insidiations, excès, voies de fait, & énormes blessures proditoirement commises en sa personne; & sadite femme condamnée à faire amende honorable l'audience tenant au bailliage de Châteauneuf, & à perdre sa dot & son douaire, il consentit en 1565. que la vente qui avoit été faite des terres de Châteauneuf & de Beauvoir à Claude de Laubespine fût executée, & mourut quelque tems après sans posterité * Voyez la Thaumasiere, *hist. de Berri*; le P. Anselme, *hist. des grands officiers*, &c.

CULEMBACH, sur le Mein, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, avec titre de marquisat. Elle est située presque à la source du Mein, entre Bamberg & Coburg, & donne son nom aux marquis de Culembach, de la maison de Brandebourg. Ce marquisat renferme un assez grand territoire, les forteresses de Bassemburg, de Bareith, &c. Le marquis est directeur du cercle de Franconie avec l'évêque de Virtzbourg. *Cherchez* BRANDEBOURG. * Sanson.

CULEMBOURG, petite ville du Pays-bas dans la province de Gueldres, avec titre de comté: elle est située sur la rive gauche de la riviere de Leck, à une lieue de Buren. Il y a une forteresse. * Sanson.

CULEMBOURG, (Assuere de) évêque d'Utrecht étoit fils de *Gerard* seigneur de Culembourg, & administra cet évêché sept ans; mais il n'en fut que dix mois seigneur temporel. Car ayant abandonné la ville, sans vouloir y revenir, il fut privé de tous ses droits temporels & ecclesiastiques, par les états d'Utrecht: ce qui fut confirmé par le pape Eugene IV. qui lui donna néanmoins le titre d'évêque de Césarée, il en appella au concile de Bâle; mais il mourut bientôt après en 1432. * Wilhel. Heda, *hist. Ultraject.* Jean-François le Petit, *grande chronique d'Hollande, de Zelande, d'Utrecht, &c.*

CULIACAN, ou saint Miguel de Culiacan, province de l'Amerique septentrionale dans la nouvelle Espagne. Elle est proprement comprise sous l'audience de Guadalajara, & a le nouveau Mexique au septentrion, la mer Vermeja au couchant, la nouvelle Biscaye au levant & la province de Chiamelan au midi. Son principal bourg est Culiacan; les autres sont S. Miguel, Quinola, &c. Il y a par tout de riches mines, des fruits, du maïs, du coton, &c. * Laët. Sanson.

CULLEN, bourg du vicomté de Banf, dans l'Ecosse septentrionale. Il est sur la côte entre l'embouchure de la Spei & celle du Dovern. On assure qu'il a été autrefois une ville considerable. Il a encore aujourd'hui séance & voix dans le parlement d'Ecosse. * Mati, *diction.*

CULLERA, bourg sur un cap, qui porte son nom, est à l'embouchure du Xacar, du côté du nord, dans le royaume de Valence, province d'Espagne. * Mati, *diction.*

CULLI, petite ville de Suisse sur le lac de Geneve, située près de Venai, dans le canton de Bern, est agréable & bien

bâtie. Près de là croît le meilleur vin de toute la Suisse ; & qui est en effet très-excellent : aussi ceux de Culli ont pour leurs armes une grappe de raisin. * Plantin, *description de la Suisse.*

CULM, ville épiscopale de Pologne, dans la Prusse royale, est capitale du petit pays de Culmie, que les habitans nomment *Colmischland*. L'évêché fut autrefois suffragant de la ville de Riga en Livonie ; mais depuis la paix conclue l'an 1466. entre les Polonois & les Porte-Croix de Prusse, on le restitua à la metropole de Gnesne, de laquelle il avoit été séparé pendant deux cens ans. Cette ville ayant été presque ruinée durant les guerres des Suedois, l'évêché a été encore transferé dans un bourg voisin. Culm est sur la Vistule, à cinq lieues au-dessous de Thorn. * Cromer, *descrip. Polon.* Sponde, *A. C.* 1466. Le Mire, *geogr. eccl.*

CULMSE'E, CULMENSE'E, & COLMENSE'E, petite ville de la Prusse royale, située dans le palatinat de Culm ; à cinq lieues de la ville de ce nom, & environ à quatre de Thorn. Culmsée est le siege de l'évêché de Culme, celui de la Pomerellie lui a été uni, & ils sont suffragans de Gnesne. * Mati, *diction.*

CUMANA, l'un des pays de l'Amerique septentrionale, qui furent les premiers découverts par Christophle Colomb. Il est au couchant des Antilles, près des isles de Cubagua, & de la Marguerite, sur la mer du Nord. * Laët. Sanson.

CUMANO, (Raphaël) très-docte jurisconsulte, a laissé divers traités de sa façon, & vivoit à Padoue, vers l'an 1420.

CUMANUS, gouverneur de Judée, succeda à Tibere Alexandre. Il s'éleva de son tems une furieuse sédition à Jerusalem, à l'occasion d'un soldat qui commit une horrible insolence à la fête de Pâques. Voici comment la chose se passa. Comme Cumanus avoit mis une compagnie de gens de guerre, pour faire garde à la porte du temple, afin qu'il ne s'y passât aucun désordre, un soldat fut si effronté que de se découvrir à nud devant tout le monde, de montrer ce que la bienséance & la pudeur obligent de cacher. Cette action irrita si fort le peuple, que tous commencerent à crier, que cet outrage ne tomboit pas seulement sur eux, mais que c'étoit s'en prendre à Dieu-même. Il y en eut qui accuserent Cumanus d'en être l'auteur, & quelque excuse & protestation qu'il pût faire, le peuple parut si prévenu contre lui, qu'il ne voulut jamais lui donner créance. On en vint jusqu'à lui dire mille injures, ce qui l'obligea de commander à ses troupes de se rendre dans la forteresse Antonia. Une telle précaution épouvanta si fort le peuple, que tous se mirent à fuir, dans la croyance qu'ils étoient perdus & qu'on les alloit tous massacrer ; & même on se pressa tellement dans les rues étroites, qu'il y en eut vingt mille d'étouffés. Ce Cumanus commit contre les Juifs des injustices & des extorsions horribles ; non-seulement dans la province, mais encore contre les Samaritains, qui, à la fin, s'étant joints à ceux de Jerusalem en porterent leurs plaintes à Quadratus gouverneur de Syrie. Celui-ci fit prendre Cumanus avec quantité d'autres ministres de ses cruautés, & les envoya à l'empereur Claude chargés de chaînes. Cet empereur exila Cumanus, & donna le gouvernement de Judée à Claudius Felix frere de Pallas. * Josephe, *Antiquit. liv. XX. chap. 5.*

CUMBERLAND, en latin *Cumbria*, province d'Angleterre, avec titre de comté. Elle est vers les frontieres de l'Ecosse qu'elle a au septentrion ; ayant celle de Westmorland au levant, la mer d'Irlande au couchant & au midi. Carlile est sa ville capitale ; & les autres sont, Drumburg, Penreth, Keswich, Lerbie, &c. * Camden.

CUME'E, surnom de la Sibylle, dite l'*Italique*, parce qu'elle prophétisa en Italie. On dit qu'elle étoit originaire de Dimmerie, petit bourg près de Cumes dans la Campanie. Elle vivoit quelque tems après la prise de Troye, c'est-à-dire vers l'an 1184. avant Jesus-Christ, du moins s'il en faut croire Virgile qui parle d'elle, & marque qu'Enée alla la consulter. Il la faut distinguer de la Sibylle *Cumane*. *Voyez* AMALTHE'E. * Virgile, *l. 6. de l'Eneid.* Lactance Firmien, *l. 1. des divin. Instit. c. 6.* Onuphre. Blondel, *Traité des Sibylles, &c.*

CUMES, ville ruinée d'Italie, près de Naples avoit un évêché qui a été uni à celui d'Aversa. Les anciens auteurs Grecs & Latins font mention de Cumes, & Virgile parle de son admirable temple d'Apollon, & de sa forteresse. * *Consultez* Leandre Alberti.

CUMES, ville dans l'Eolie, est la Foya Nova d'aujourd'hui, située sur le golfe de Smyrne, dans l'Asie Mineure, entre Smyrne au midi, & Pergame au couchant. Il y a une forteresse & un bon port ; & c'est près de-là que la flotte des Venitiens défit celle des Turcs en 1650. * Sanson.

CUMES, nom de plusieurs autres villes. * *Consultez* Strabon, Pline, & Etienne de Bysance, qui en font mention.

CUMIMEM, petite isle de la mer de Sicile, des dépendances de Malte, où le grand maître de Vignacourt, François de nation, bâtit une forteresse.

CUMO, (Guillaume) jurisconsulte François vivoit au commencement du XIV. siecle vers l'an 1310. Il enseigna à Orleans & composa divers ouvrages, *Super veteri Lib. XXIV. super Codice Lib. IX. &c.* * Trithéme, *de script. eccles.*

CUNÆUS, (Pierre) jurisconsulte, étoit de Flesingue dans la Zelande, où il nâquit en 1586. Il fit de grands progrés dans les belles lettres & principalement dans les langues. Il apprit d'abord la latine & la grecque, & ensuite l'hebraïque, la chaldaïque, & la syriaque sous Jean Drusius : & avec ce secours, il s'acquit une grande connoissance des antiquités judaïques. Ses amis lui conseillerent d'apprendre le droit : ensuite de quoi il fut jugé capable en 1615. de l'enseigner dans l'université de Leiden, où il avoit déja enseigné la langue latine & la politique. Cunæus continua d'exercer cet emploi, jusqu'au mois de Novembre de l'an 1638. qu'il mourut âgé de 52. ans. Il avoit composé divers ouvrages. *Sardi Venales. Satira Menippæa in sui seculi homines inepte eruditos. De republica Hebræorum, lib. III. &c.* Il publia aussi les Césars de Julien, & des remarques sur les *Dionysiaques* de Nonnius. * Meursius, *Ath. Batav.* Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. sæc. XVII. &c.*

CUNCAN, (le royaume de) pays de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange. C'est une des provinces du royaume de Decan. Elle a au nord le Decan propre, au levant la province de Balaguate, dont les montagnes de Gate la séparent. Le royaume de Canara la confine au midi, & l'Ocean Indien la baigne au couchant. Ses Villes principales sont Visapor, Saliapor, & Paranda, toutes trois sur la riviere de Mandona, & Goa, que les Portugais tiennent sur la côte. * Mati, *diction.*

CUNEGONDE, de la maison des comtes palatins, fille de *Sigefroi*, seigneur palatin, & premier comte de Luxembourg, fut mariée à l'empereur Henri II. & vécut en perpetuelle virginité avec lui. On dit que ce prince ayant eu quelque soupçon contre sa vertu, elle entreprit pour se justifier de marcher en sa presence sur des charbons ardens, ou comme les autres disent, elle prit avec ses mains une barre de fer ardente. Après la mort de l'empereur arrivée en 1024. Conrad ayant été élû en sa place en 1025. Cunegonde passa le reste de ses jours, qui furent de quinze années, dans un monastere de filles, qu'elle avoit fondé ; elle y prit le voile de religieuse, & y pratiqua tous les exercices de pieté & de religion. * *Consultez* le martyrologe romain, *au 3. Mars ;* Baronius, *A. C.* 1014. 1024. 1025. l'auteur de sa vie, rapporté par Surius & par Bollandus, sous le 3. Mars.

CUNEGONDE, fils de l'empereur *Frederic III.* épousa *Alberic*, duc de Baviere vers l'an 1487. Cuspinien a écrit faussement, & Calvisius après lui, qu'elle avoit été promise à Mahomet, empereur des Turcs. * Sponde.

CUNERUS (Petrus) *cherchez* PETRI.

CUNGCHANG, ville de la Chine. C'est la cinquiéme de la province de Xensi, & elle a une grande jurisdiction, sous laquelle sont renfermées seize autres villes. On trouve Cungchang vers la source de la riviere de Guei, environ à 60. lieues au dessus de Sigan. * Mati, *diction.*

CUNHA, (Rodriguez de) archevêque de Brague en Portugal, étoit de Lisbonne, où il nâquit en 1577. Il étoit fils de *Pierre* de Cunha, & de *Marie* de Silva, qui le destinerent à l'église, il s'avança dans l'étude de la jurisprudence canonique. On le nomma en 1615. à l'évêché de

Portalegre; trois ans après il eut celui de Porto sur le Douero, & enfin en 1627. il obtint l'archevêché de Brague, qui est le siege primatial de Portugal. Cette dignité devoit satisfaire Rodriguez de Cunha: cependant l'amour de sa patrie la lui fit quitter, pour accepter l'archevêché de Lisbonne, où il mourut après avoir beaucoup contribué au retablissement des rois legitimes de Portugal, dans la personne de Jean IV. qui fut mis sur le trône en 1640. Nous avons divers ouvrages de la façon de ce prélat, dont il y en a trois qui sont en latin, *Super primam P. Decreti Gratiani Comment. De confessariis sollicitantibus. De primatu Ecclesiæ Bracharensis*. Les autres en Portugais, sont l'histoire des évêques de Porto; l'histoire ecclesiastique de Brague: celle de Lisbonne, &c. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c.*

CUNIBERT ou HUNEBERT, (Saint) évêque de Cologne dans le VII. siecle, nâquit de parens fort nobles & très-pieux, en Austrasie, sous la fin du regne de Childebert II. fut fait diacre de l'église de Treves, & élû évêque de Cologne en 623. Il assista au concile de Reims, en 625. & fut ensuite choisi par le roi Dagobert, pour être à la tête de son conseil. Ce prince se servit utilement de ses conseils, & le donna pour gouverneur à Sigebert roi d'Austrasie. Il s'acquitta dignement de cet emploi; & après la mort de Dagobert, il partagea avec Pepin le gouvernement du royaume d'Austrasie, & continua à être dans un grand crédit, tant que Sigebert vécut. Après sa mort, Grimoald fils de Pepin, ayant ôté la couronne à Dagobert, fils de Sigebert, pour la mettre sur la tête de son fils Childebert, saint Cunibert se retira dans son évêché. Clovis II. frere de Sigebert, & après lui Clotaire III. regnerent seuls; mais l'Austrasie ayant été donnée à Childeric, fils de Clovis II. Cunibert fut encore chargé des affaires du gouvernement. Il mourut le 12. Novembre de l'an 663. * *Vita apud Sur.* Baillet, *vies des saints, mois de Novembre*.

CUNIBERT, fils de PERTARITH, roi des Lombards, fut associé à la souveraineté, vers l'an 680. Il regna seul après la mort de son pere en 689. Alahis, duc de Trente, à qui il avoit sauvé la vie, se révolta contre lui en 691. & lui enleva la ville de Pavie, qu'il perdit quelque tems après. Cet ingrat reprit encore les armes contre Cunibert, qui le défit en 694. dans une bataille où il perdit la vie. Ensuite ce roi regna assez paisiblement, & mourut en 701. * Paul Diacre, *hist. des Lombards*. Sigonius, *hist. d'Ital.*

CUNIMOND ou GUIMOND, roi des Gepides, qui vivoit dans le VI. siecle, fit la guerre aux Lombards, & fut depuis vaincu par le roi Alboin, l'an 571. Ce dernier qui avoit épousé *Rosemonde*, fille de *Cunimond*, la voulut obliger de boire dans le crane de ce malheureux prince, dont il avoit fabriqué une tasse garnie d'or. Cette action inspira à Rosemonde une si grande horreur pour le meurtrier de son pere, qu'oubliant qu'il étoit son mari elle le fit assassiner, en 574. * Paul Diacre, *l. 2. des gestes des Lombards*. Sigonius, *histoire d'Italie, &c.*

CUNINE, déesse, qui, selon les anciens payens, avoit le soin des enfans dans le berceau, appellé en latin *Cuna*, & qui les conservoit contre tous les accidens qui pouvoient leur arriver. On ne se servoit point de vin, mais de lait, dans les sacrifices qu'on offroit à cette divinité. * Caron, *traité de l'éducation des enfans, cité par Nonnius*. Saint Augustin, *de la cité de Dieu, l. 4.*

CUNINGHAM, province de l'Ecosse meridionale, entre celles de Kile & de Lenox, & le golfe d'Arrent. Ses villes sont Reinfrew, Irwin, Kilmarnock, &c. * Buchanan. Sanson.

CUNNON, *cherchez* CONON.

CUNON, pape, *cherchez* CONON.

CUNTUR, oiseau fameux au Perou, & que les peuples ont adoré comme un de leurs principaux dieux. Il y en a de si grands qu'ils ont cinq à six aunes de long, à les mesurer d'une pointe de l'aîle à l'autre, & qui sont si furieux, qu'il s'en est trouvé qui ont tué des hommes. C'est un oiseau de proye, qui n'a aucunes serres, comme les aigles. Ses pieds ressemblent à ceux des poules. Il a un bec si fort & si dur, qu'il en perce le cuir d'un bœuf, & que quand ils sont deux, ils combattent un taureau & le mangent. Il est tacheté de noir & de blanc comme les pies, & a sur la tête une crête faite en façon de rasoir differente de celle du coq, en ce qu'elle n'a aucune pointe. Son vol est si effroyable, que du grand bruit qu'il fait, il étourdit ceux qui le voient fondre à terre. Les Espagnols le nomment Condor, (*voyez* l'histoire des Incas.) Le pere Jerôme Lobo dit, que l'on trouve aussi des Condos dans la region de Sophala, des Caffres, & de Monomotapa, jusqu'au royaume d'Angola. Ils ressemblent à l'aigle. Ils ont des plumes qui ont vingt-quatre paumes de long & trois de large, dont le tuyau est long de cinq paumes, & de la grosseur du bras, lequel est blanc; & dont la plume est noire. Il y en a, si l'on en croit les relations, qui ont la grandeur de deux Elephans joints ensemble; & qui ont emporté des vaches & autre bétail, & qui ont d'étendue d'un bout d'une aile à l'autre jusqu'à 30. pieds. On en a vû qui ont vomi jusqu'à deux cens livres de chair. C'est peut-être le *Rouch* des Arabes, (*voyez* l'histoire d'Ethiopie du pere Bolivart.) On garde dans le trésor de la sainte-Chapelle de Paris, une serre d'oiseau, qui fait voir qu'il y en a de bien grands. * *Relat. des voyages.*

CUPER ou CUYPER, (Laurent) religieux de l'ordre des Carmes dans le XVI. siecle, étoit natif de Grantmont, ou Geersberg, en Flandres. Il mourut à Bruxelles, le 29. Mars de l'an 1594. âgé de 66. ans, après avoir composé les chroniques de Brabant, la vie & genealogie de sainte Anne, des sermons, &c. * Lucius, *in biblioth. Carmel.* Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire. Alegre, &c.

CUPER, (Gilbert) homme très-connu dans la republique des lettres, qui vivoit dans le XVII. siecle, fut professeur en histoire dans l'académie de Deventer, puis député de la province d'Oweriſſel à l'assemblée des Etats generaux d'Hollande. Il a donné au public trois livres *d'observations critiques & chronologiques* in 4°. 1678. fit imprimer en 1684. un volume *in* 4° divisé en six livres, qu'il intitula, *apotheosis vel consecratio Homeri*, qu'il avoit composé au sujet d'un marbre précieux & fort ancien, que l'on avoit trouvé en 1658. dans le territoire de Sorentino, depuis *Frattochia*, proche les ruines d'une maison de plaisance de l'empereur Claude, & dont le pere Kirker avoit donné une explication dans son *Latium*, en 1687. Cuper a encore donné, *Harpocrates monumenta antiqua* in 4°. * Bottremans, *var. lect.* Ezech. Spanheim, *observ. ad Julian. Cæsares*. Baillet, *Jugemens des sçavans sur les critiques grammairiens. Republique des lettres, Mars 1684.*

CUPIDON, divinité que les anciens croyoient presider à l'amour, *cherchez* AMOUR.

CUPPI, ou CUPIS, (Jean-Dominique) cardinal étoit Romain. Il fut très-habile jurisconsulte, protonotaire apostolique, évêque d'Adria, administrateur des églises de Nardo, de Recanati, de Macerata, de Montepeluso, & de Camerin, puis archevêque de Trani. Après avoir rendu de grands services à l'église, le pape Leon X. le fit cardinal en 1517. Il eut la légation de la Marche en 1537. & le gouvernement de Tivoli l'année suivante. Il assista aux conclaves d'Adrien VI. de Clement VII. de Paul III. & de Jules III. & mourut doyen des cardinaux, évêque d'Albe & de Palestrine le 19. Decembre 1553. ayant alors la protection des affaires de France en cour de Rome. Janus Vitalis composa en son honneur une oraison en vers. Il y a eu de son nom TOSCA & PAUL de Cupis, tous deux évêques de Recanati, l'un avant le cardinal, & l'autre après lui; BERNARDIN, évêque d'Osimo en 1551; THEODORE, Jesuite dans le XVII. siecle; PIERRE, abbé de saint Laurent *extra muros*; & JEAN DOMINIQUE de Cupis, tous deux vivans en 1665. * Michel Justiniani, *histoire des gouverneurs de Tivoli*. Ughel, *Ital. sacr.* Ciaconius, Victorel. Auberi, *hist. des cardinaux, &c.*

CURACAO ou CURASSAW, isle de l'Amerique meridionale, est une de celles qu'on nomme *Isles de Sottovento*. Elle est vis-à-vis la province de Venezuela, entre l'isle de Bonnaire & Doraba. Les Espagnols en ont été autrefois les maîtres; mais les Hollandois la leur enleverent en 1632. & l'ont gardée depuis. * Laët. Sanson.

CURATEURS. Il y en avoit de plusieurs sortes à Rome.

Curatores omnium tribuum, c'étoient les syndics, qui étoient comme les protecteurs des quartiers de Rome, ausquels répondent les *Quartiniers* de Paris & de quelques autres villes.

Curatores operum publicorum. Les surintendans des ouvrages publics, qui en prenoient le soin.

Curatores Alvei, Tiberis, & Cloacarum. Les commissaires pour le nettoyement du canal public, & des égouts de la ville. Suetone nous apprend qu'ils furent établis par Auguste. *Nova officia excogitavit, curam operum publicorum, viarum & aquarum Alvei & Tiberis.*

Curatores viarum, extra urbem. Les commissaires des grands chemins hors de Rome, & des ponts & chaussées.

Curatores Denariorum flandorum, qu'on trouve exprimé par ces trois lettres dans les inscriptions antiques. C. D. F. *maîtres des monnoyes*, qui sont encore appellés *Viri monetales*, qui avoient le soin de faire battre monnoye. On trouve dans les inscriptions des pieces d'or & d'argent anciennes, ces cinq lettres *A. A. A. F. F.* qui signifient *Ære, Argento, Auro flando, feriundo*. C'est-à-dire, *commis à faire fondre & battre les especes de cuivre, d'argent, & d'or*.

Curatores Kalendarii. Ceux qui donnoient l'argent de la maison de ville à usure, & qu'on payoit aux calendes ou le premier jour du mois, d'où ils ont été nommés *Kalendarii*. * *Antiq. rom.*

CURBICUS, est le veritable nom de l'heresiarque Manès, lorsqu'il étoit esclave, *cherchez* MANES.

CURCE, *cherchez* CURTIUS.

CURCHUS, faux dieu des anciens habitans de la Prusse, qui les faisoient présider au boire & au manger. Ces peuples après avoir fait la recolte des fruits de la terre, lui en offroient les premices. Ils entretenoient aussi un feu perpetuel en son honneur, & lui érigeoient tous les ans une statue nouvelle, brisant celle qu'ils avoient adorée. * Hartnock, *dissert. de cultu deorum Pruss.*

CURDES, peuples du Curdistan, qui se sont aussi répandus dans la Mesopotamie ou *le Diarbek*, dans l'Armenie, & dans la Syrie, vivent sous la protection du roi de Perse, & parlent une langue qui approche assez de la persienne. Les uns sont Mahometans & les autres Jasides. *Les Curdes Mahometans* sont gouvernés par des émires ou princes, qui sont presque souverains dans leurs principautés, & comme indépendans du grand seigneur. Il y a de ces émirs jusques à la ville d'Aisan, à six journées de Diarbekir, aux environs de laquelle on voit aussi un grand nombre de Chrétiens Nestoriens, Jacobites & Armeniens. *Les Curdes Jasides* sont de cinq sortes; sçavoir, les Dacenies, les Sachelies, les Dennedies, les Caledies, & les Errans. Ils sont Parthes d'origine, & en partie Manichéens de religion, ils adorent Dieu; mais ils ont aussi de la veneration pour le diable, qu'ils craignent comme auteur du mal. Il y en a qui adorent le soleil, & on les appelle *Chamsies*, c'est-à-dire, adorateurs du soleil. Jasides signifie disciples de Jesus du mot *Jasid*, qui veut dire Jesus en langue curde; & vient du turc *Aisa*, qui signifie le même. Ils reconnoissent la divinité de Jesus-Christ & son origine du Pere Eternel. Ils croient aussi comme les Catholiques, qu'il est né de la Vierge Marie, laquelle ils nomment *Meyreme*. Les Dacenies ont leur principale demeure à une demi-journée de Mosul, qui est la nouvelle Ninive. Ces sortes de Curdes reçûrent le Christianisme le jour même de la descente du saint-Esprit, & sont nommés dans l'écriture, entre les nations qui virent le miracle de la Pentecôte; le mot *Parthi*, qui est dans le second chapitre des actes des Apôtres, est traduit du syriaque *Kerad*, qui signifie *Curdes*, & ce sentiment est appuyé sur l'histoire, qui nous apprend que l'empire des Parthes a été établi par des fugitifs de la Scythie, & que cet empire s'étendit jusques dans l'Assyrie & la Mesopotamie. Les Jasides sont donc venus des Parthes, & particulierement des Assyriens appellés Dacenies, qui reçûrent encore les lumieres de la foi par saint Jude ou Thadée, en l'honneur duquel ils ont bâti un temple, qui est l'unique de toute leur secte. Ils nomment cet apôtre en leur langue *Cheié-Adi*. Les Dacenies aiment autant les Chrétiens, qu'ils haïssent les Mahometans; & comme ils ont l'humeur fort guerriere, & le courage des anciens Parthes, on leur entend quelquefois, dire que si les Francs venoient en leur pays, ils extermineroient ces Infideles. Les Jasides Sachelies ont un fort sur le mont Sangare, qui étoit autrefois une forteresse des Romains dans la Mesopotamie. Cette montagne dont l'étendue contient environ trois journées de chemin, a des fertiles plaines sur sa hauteur, & est revêtue de vignes & d'arbres fruitiers. Au bas, il y a encore une grande plaine très-abondante en bled. Ainsi cette nation se soutient par elle-même. Elle est partagée en un grand nombre de villages, où les enfans s'exercent à manier les armes dès l'âge de sept ans. Les hommes ont de longs cheveux à la façon des François, & les femmes, qui se servent des armes à feu avec autant d'adresse que les hommes, ne portent point de longs voiles, comme toutes les autres de l'Orient. Pour peu que les Turcs approchent de leur pays, ils ne perdent point l'occasion de courir sur eux; c'est pourquoi le grand seigneur ne leur fait point payer de tribut & se contente d'un present qu'ils lui portent. On dit communement qu'un Sachelie battroit sans peine cinq ou six Turcs, tant on est persuadé de l'adresse & du courage de ce peuple. Les Jasides Dennedies sont les paysans des Curdes, dont quelques-uns demeurent à une journée de Mardin, proche la riviere de Chobar, qui a son cours vers Bagdet & se jette dans l'Euphrate. Il y en a d'autres qui habitent la terre de Serouge, à une demi-journée de l'Euphrate; où se voient les restes de l'église du celebre évêque Jacques de Serouge, surnommé *le docteur*, qui a laissé de sçavans ouvrages aux Chaldéens & aux Syriens. Il vivoit dans le V. siecle, & s'acquit une réputation qui dure encore, quoique les Grecs ayent de l'aversion pour la memoire de cet évêque. Les Caledies sont au dessus de Diarbekir, vivent de brigandages, & font des courses dans la Syrie & dans la Mesopotamie. Quelques-uns les appellent *Calethlues* ou *Catelues*, & croient que ce sont les assassins si renommés dans l'histoire des Croisades. Ces bandes de brigands, qui suivent en ce tems-ci les caravanes, suivoient les pelerins dans les autres siecles; & l'on voit encore aujourd'hui leur ancien château au dessus de Tortose en Syrie. Les Jasides Errans, que les Turcs nomment *Conchar*, changent de demeure, selon les saisons, pour trouver de bons pâturages, & vont depuis Mosul jusqu'à Arzerum, dans l'espace de vingt-cinq journées de chemin. Ils passent souvent auprès du mont-Achout où il y a plus de 20000. grottes d'autres Jasides, qui y vivoient sans religion, à la reserve qu'ils ont de la veneration pour Jasid, & pour le diable qu'ils craignent comme l'auteur de tous les maux. Ces Jasides errans ont une demeure très-agréable dans une terre appellée *Benguesl*, c'est-à-dire, mille fontaines. On y voit une colline revêtue de beaux arbres & d'une infinité de fleurs, où l'on compte mille bassins & mille sources d'eau, qui coulant dans le vallon, se joignent en quatre endroits, & forment, dit-on, quatre grandes rivieres: le Tigre; l'Euphrate; le Guoeso, & le Calich, dont les eaux s'étant plusieurs fois perdues sous terre, & paroissant de nouveau après plusieurs détours, vont enfin se rendre à Basora dans l'Yerack. Ce paradis terrestre est habité par les Curdes errans, dans les grandes chaleurs de l'été. Les Jasides forment dans leurs devotions nocturnes une maniere de danse, au son de leurs petits tambours. Leur turban & leurs habits sont noirs; & lorsque les enfans Turcs, ou des Arabes les rencontrent dans les rues, ils leur jettent des pierres, en criant, *Dieu confonde le diable*. Ils croient que le démon se reconciliera avec Dieu, & ne peuvent souffrir qu'on le maudisse, dans la crainte qu'ils ont de sa colere. Ces peuples ont un *Scheile* ou prélat, qui est aussi le grand superieur de tous les moines Jasides. * *Relation de la mission de* Mardin, 1681.

CURDISTAN, ou PAYS DES CURDES, vaste pays d'Asie, s'étend en partie dans la grande Armenie, & en partie vers la Perse, même jusques à Bagdad, où il comprend le royaume de Carnaba. * Sanson. Baudrand.

CURDO, anciennement *Niphates mons*. C'est une longue chaîne de montagnes, qui fait partie du mont Taurus. Elle s'étend depuis l'Euphrate jusques aux montagnes de Tchildir, qui sont les monts Caspiens des anciens. Ces montagnes séparoient autrefois la grande Armenie

menie de la Mesopotamie & de l'Assyrie : aujourd'hui elles séparent entre l'Euphrate & le Tigre, la Turcomanie du Diarbeck, & ensuite elles traversent le pays des Curdes, d'où elles prennent le nom de Curdo. * Baudrand.

CURE, petite riviere de France. Elle coule le long des confins de la Bourgogne & du Nivernois, baigne Vezelai, & se décharge dans l'Ionne, un peu au-dessus de Crevant. Il y a sur cette riviere le village de Cure, avec abbaye à deux lieues au dessus de Vezelai.

CURE, est le nom que l'on donne aux benefices, dont le titulaire a le soin de la conduite des ames dans une certaine étendue de terre, qu'on appelle une paroisse. Les curés sont aussi anciens que l'église. Car les apôtres établissoient dans les églises nouvellement établies, des prêtres pour les gouverner conjointement avec le premier évêque. Cet évêque avoit le pouvoir d'en ordonner quand il étoit besoin pour le gouvernement de l'église. Dans la suite, l'église & le nombre des fidéles se multipliant, il fallut bâtir plusieurs églises dans une même ville, celle de l'évêque n'étant pas suffisante, & établir des prêtres pour gouverner des églises dans la campagne. On voit qu'il y avoit à Rome du tems d'Optat quarante basiliques, qui étoient régies par des prêtres; & le pape Corneille dans son épitre à Fabius, assûre qu'il y avoit quarante-six prêtres dans l'église de Rome. Il y avoit des curés à Alexandrie dès le tems de saint Athanase. Il y en avoit aussi aux environs de la Mareote. Ces prêtres avoient chacun une église, dans laquelle ils assembloient le peuple. Cela étoit general dans toute l'église. Il y avoit des prêtres de la ville, dont les uns étoient dans l'église épiscopale, les autres avoient leurs églises ou leurs titres dans la ville, & quantité d'autres qui étoient dans la campagne. Entre ceux-ci, il y en avoit de plus considerables que l'on appelloit chorévêques, ausquels ont succedé les doyens ruraux. Les theologiens regardent les curés comme les successeurs des 72. disciples de Notre-Seigneur, & les croient de droit divin. C'est en particulier le sentiment de la faculté de theologie de Paris. Les curés avoient droit d'assembler le peuple, de leur administrer les Sacremens dans leurs églises, & d'excommunier les coupables. On a donc depuis le VIII. siecle uni des cures à des chapitres & à des monasteres. Mais depuis on a exclus les moines de l'administration des cures. Les chanoines reguliers se sont maintenus dans le droit de posseder des cures. Les chapitres & les monasteres qui ont des cures, sont obligés d'y nommer des vicaires perpetuels. Les curés ne sont point amovibles: ils dépendent des évêques; mais pour les destituer, il faut un jugement canonique. Les droits spirituels des curés, sont de gouverner les fideles qui dépendent de leur paroisse, pour ce qui regarde le spirituel, de leur administrer les sacremens, de les confesser & communier à Pâques. Les temporels sont de percevoir les grosses dixmes, à moins qu'elles n'ayent été alienées, (& en ce cas les gros décimateurs sont tenus de leur faire une pension congrue,) de jouir des novales menues, & autres dixmes, & du creux de l'église, c'est-à-dire, des offrandes, des droits de baptême, de mariage, de mortuaires, &c. * Thomassin, *discipline de l'église*. Filesac, *& autres*.

CUREAU de la Chambre, *cherchez* CHAMBRE, (Cureau de la)

CUREOTIS, en grec κουρεῶτις (de Κουρεῶτις, c'est-à-dire, l'action de tondre) étoit le troisiéme jour des Apaturies, qui étoient certaines fêtes que les Athéniens celebroient pendant quatre jours. Les peres amenoient ce jour-là leurs enfans pour être rasés, & pour être ensuite reçûs dans les tribus du peuple. Car jusques à l'âge de puberté ils entretenoient leur chevelure en l'honneur de quelque divinité; lorsque le tems étoit venu de la faire raser, cela se faisoit dans le temple de cette même divinité, à laquelle ils l'avoient consacrée. C'étoit le plus souvent à Apollon, quoiqu'il n'y eût point de loi pour cela. Le petit peuple d'Athenes consacroit sa chevelure à Hercule, & les principaux de la ville à Apollon *Pythien*, dans le temple de Delphes. Mais pour ce qui est du jour nommé *Cureotis*, Hesichius dit clairement qu'ils avoient accoutumé de consacrer leur chevelure à Diane. *Voyez* APATURIES.

CURES, ancienne ville d'Italie dans le pays des Sabins, qu'on croit avoir été fondée par Medius Fidius. En la septiéme année de la fondation de Rome, & 747. avant Jesus-Christ. Tatius roi des Sabins, quitta Cures pour venir demeurer avec ses peuples à Rome, d'où les Romains prirent le nom *Quirites*. Numa Pompilius étoit natif de Cures, & cette ville a été depuis ruinée. Leandre Alberti a crû que cette ville étoit bâtie dans l'endroit où est le village dit *Torre*; & d'autres croient que c'étoit où est le bourg de *Curesse*; mais il y a plus d'apparence, que c'est sur les ruines de Cures qu'on bâtit depuis la ville de *Vescovie*, où a été l'évêché de Sabine. Vescovie n'est aujourd'hui qu'un bourg.

CURETES, peuples de l'isle de Crete, originaires du mont Ida, celebroient leurs fêtes au son des instrumens, à la façon des Corybantes. On dit qu'on leur donna le soin de Jupiter nouvellement né, & qu'ils furent ministres de Cibele. *Voyez* CRETE & CORYBANTES. * Strabon, *liv. 10*.

CUREUS, (Joachim) medecin Allemand dans le XVI. siecle, né à Freistat en Silesie, le 23. Octobre 1532. étoit fils de *Gregoire* Cureus, qui étoit un ouvrier en laine, mais qui avoit étudié, & qui aimoit les lettres. Il fut élevé avec soin, & alla ensuite consulter les sçavans d'Italie dans les plus celebres universités, principalement dans celle de Padoue, où il étudia en philosophie & en medecine. Depuis étant revenu en son pays, il exerça la medecine avec reputation, & mourut le 21. Janvier 1573. âgé de 41. ans. Joachim Cureus composa les annales de Silesie & de Breslaw, que Henri Rattel traduisit en allemand, l'an 1585. & que Jacques Schikfusius augmenta depuis, & publia à Jene l'an 1625. outre ces annales il avoit entrepris d'autres ouvrages historiques qui se sont perdus. * Joannes Berinarius, *in orat. de vita & morte Cur.* Raderus *Sac.* Melchior Adam, *in vit. med. Germ. &c.*

CURIACES, trois freres de la ville d'Albe, soutinrent en combattant, les interêts de leur patrie contre les Romains. Ces derniers, sous le roi Tullius Hostilius, avoient déclaré la guerre à ceux d'Albe; mais comme les forces de ces deux peuples se trouverent égales, ils convinrent entre eux que trois freres gemeaux de chaque parti soûtiendroient les prétentions de leur nation; trois Curiaces pour ceux d'Albe; trois Horaces pour les Romains. Le combat qui se donna l'an 85. de Rome, & 669. avant Jesus-Christ fut long-tems douteux. Les trois premiers étant blessés, & deux des derniers tués, celui des Horaces qui restoit, joignant l'adresse à la valeur, feignit d'avoir peur & de prendre la fuite; & ayant par cette feinte extrêmement fatigué les Curiaces, les attaqua l'un après l'autre, & les tua. * Florus, *l. 1. c. 3.* Tite-Live, *l. 1.* Denys d'Halicarnasse, &c.

CURJAT, petite ville du Jaman, contrée de l'Arabie heureuse, est sur la côte, vis-à-vis l'isle de Mazira, environ à cinquante-cinq lieues du cap de Razal-Gate. On conjecture, que ce lieu peut être celui que Ptolomée appelle *Dianæ oraculum*. * Baudrand.

CURATIUS MATERNUS, poëte Latin, vivoit du tems de l'empereur Vespasien, vers l'an 70. après Jesus-Christ. Ses ouvrages sont perdus, & nous n'avons qu'une tragedie de Medée, citée par l'auteur des causes de l'éloquence corrompue, *au dial. 6.* & par Vossius, *des poëtes Latins chap. 3.*

CURIE, Romulus divisa le peuple Romain en trente curies, dont il y en avoit dix dans chaque tribu, afin que chacun fit les ceremonies des fêtes & des sacrifices dans le temple, ou dans un lieu sacré, destiné pour chaque curie, dont le prêtre, ou sacrificateur s'appelloit curion, *à sacris curandis*, parce qu'il avoit soin des sacrifices. Le peuple s'assembloit par curies, pendant les premieres années de la fondation de Rome, parce qu'il n'y avoit point encore de centuries, & qu'il n'y avoit alors que trois tribus. Ainsi on créoit les rois & les magistrats, on faisoit les loix & les ordonnances, & on rendoit la justice dans les assemblées des curies, lorsque l'on prenoit les suffrages du peuple. Mais enfin on ne tint plus ces assemblées, que pour faire certaines loix, ou pour créer les flamines & le grand curion; car les curions particuliers étoient élûs par chaque curie. On tenoit ces assemblées en un lieu appellé *Comitium*, qui étoit dans la place romaine. * Rosin, *antiq. Rom. liv. 6. chap. 3. & 5.*

CURIEL, (Jean-Alphonse) chanoine de Salamanque, professeur en theologie, étoit Espagnol, & natif de Palenciola, petit bourg dans le diocese de Burgos. Il étoit déja

maître-ès-arts & docteur en theologie, lorsqu'il s'associa avec les Benedictins, quoiqu'il portât seulement l'habit ecclesiastique. Ensuite il eut un canonicat à Burgos, & puis un autre dans l'eglise de Salamanque. Depuis étant choisi pour enseigner la theologie dans l'université de cette ville, il fut professeur durant plus de trente ans, & y mourut le 28. Septembre de l'an 1609 Jean-Alfonse Curiel avoit une très-belle bibliotheque, qu'il laissa aux Benedictins. De tous les ouvrages qu'il a composés, on n'en a publié que deux. *Lectura in D. Thoma 102. & controversia in diversa loca S. Scriptura.* * Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Le Mire, *de script. sac. XVII. &c.*

CURIEUS, fils de Cinyras, roi de Chypre, qui bâtit une ville dans cette isle, qu'il nomma *Curium*, Κύριον, si l'on en croit Etienne de Bysance; mais cet auteur & les autres Grecs modernes ne manquent jamais de sçavoir les noms des fondateurs des villes. Bochart tire celui de *Curium* d'un mot phenicien, qui signifie *Poissonneux*. * *Chanaan, lib. 1 cap. 3.*

CURIGA, petite ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange, est dans le Malabar, environ à sept lieues de la côte & de la ville de Cranganor, & est capitale d'un royaume qui est sous la protection du roi de Calecut. On l'appelle aussi *Cirigat*. * Baudrand.

CURIGLIANO ou CORIGLIANO. Petite ville sur une riviere de même nom. Elle est dans la Calabre citerieure, province du royaume de Naples, à une lieue du golfe de Tarente & à deux de la ville de Rossano, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

CURION, nom que les Romains donnoient au sacrificateur de chaque curie. Romulus ayant divisé le peuple en trois tribus & en trente curies, ordonna que chaque curie auroit son temple, où elle feroit ses sacrifices & ses fêtes, par le ministere d'un sacrificateur, qui seroit nommé *Curion*. Ainsi il y avoit trente curions, qui recevoient les ordres du grand curion, élû par toutes les curies assemblées, pour être le chef de toutes les autres. Jule Capitolin nomme aussi certains crieurs publics, qui lisoient dans les jeux les requêtes que les comediens faisoient au prince ou au peuple. Denys d'Halicarn. *liv. 2.* Festus.

CURION (C.) orateur Romain, vivoit du tems de Jules César, en l'année 700. de Rome 54. avant Jesus-Christ, & étoit fils d'un autre orateur de ce nom. Il étoit naturellement éloquent, comme Ciceron le témoigne. Tacite dit qu'il étoit de ces orateurs, qui avoient mis leurs talens à prix d'argent, & remarque que Claudius & lui, prenoient de grandes sommes, pour plaider. Ce fut Curion, qui dans une harangue appella César, *l'homme de toutes les femmes, & la femme de tous les hommes.* * Tacit. *lib. 11. Annal.* Suetone, *en la vie de Jules Cés. 49.* Cicero, *in Bruto.*

CURION, (C. Scribonius) tribun du peuple, fils de l'orateur, contracta de grandes dettes, & pour s'en délivrer, il porta César à entreprendre la guerre civile, comme Ciceron s'en plaint, en écrivant à son frere Quintus. Depuis, Curion ayant été envoyé en Afrique, combattit avec courage contre Varus, qu'il mit en fuite; mais se voyant surpris par Juba, il punit par sa mort l'imprudence qu'il avoit eue d'exposer son armée l'an 706. de Rome, & 48. avant Jesus-Christ. * Plutarque, *dans la vie de Pompée & de Jules César.* Florus, *ep. &c.*

CURION, (Cœlius secundus) sçavant Piémontois, se retira en Suisse, après avoir été inquieté en Italie; parce qu'il étoit suspect de Protestantisme. On le reçût très-bien au canton de Berne. Il y fut principal du college de Lausanne. Ensuite il passa à Bâle, où on lui donna la charge de professeur en éloquence, qu'il exerça avec une grande réputation. Il publia plusieurs livres, dont on peut voir la liste dans les additions de M. Teissier aux éloges tirés de M. de Thou: mais il en faut ôter l'*historia saracenica*, car c'est un ouvrage d'*Augustin* Curion fils de Cœlius. Le livre le plus singulier du pere, est celui qui a pour titre, *De amplitudine beati regni Dei*, qu'il dédia en 1554. à Sigismond Auguste roi de Pologne, où il prétend montrer, que le nombre des prédestinés est plus grand que celui des réprouvés. Il mourut l'an 1569. âgé de 67. ans. Il avoit enterré depuis peu son fils Augustin Secundus Curion. Leur bibliotheque, qui étoit très belle, fut achetée par un duc de Lunebourg. Elle fait partie de celle de Wolfembutel. Curion le fils avoit été professeur en éloquence dans l'université de Bâle, & quoiqu'il n'ait vécu que 28. ans, il a donné des preuves publiques de son sçavoir. Trois livres de l'histoire sarrasine, un du royaume de Maroc; & un sur la vie & sur la mort de ses quatre sœurs, dont l'une étoit sçavante. Cœlius eut aussi un autre fils, *Horace* Curion, qui traduisit un ouvrage italien de Marsile Andreasi, Mantouan, sur la prédestination. * Bayle, *Diction. critique, & les auteurs qu'il cite.*

CURION, (Jacques) medecin Allemand, nâquit en 1497. & ayant appris les belles lettres, il s'attacha à la medecine & aux mathematiques, qu'il enseigna à Ingolstad, & à Heidelberg, où il mourut le premier Juillet de l'an 1572. âgé de 75. ans. Il fut enterré dans l'église de S. Pierre, où l'on voit son tombeau avec son épitaphe.

CURIOSOLITES, peuples d'entre les Celtes, qui habitoient cette partie de la Bretagne Armorique, que nous appellons aujourd'hui le diocèse de Cornouaille, ou de Quimpercorentin, comme qui diroit la corne ou pointe des Gaules. *Cherchez* CORNOUAILLE.

CURISCH-HAFF, *Lacus Curonensis*, lac de la Prusse ducale près de la mer Baltique, où il se décharge près de la forteresse de Memel. Il reçoit plusieurs petits ruisseaux, & est fort long, mais peu large, ni ayant qu'une langue de terre, ou plûtôt de sable entre ce lac & la mer. * Baudrand.

CURISCH-NERUNG, presqu'isle de la Prusse ducale en Pologne. Elle est entre le lac de Curisch-haff, & la mer Baltique. Cette presqu'isle a environ vingt lieues de long, mais elle n'en a pas plus d'une dans sa plus grande largeur. Il y a quelques villages, dont Sarckaw & Rossiten sont les principaux. * Mati, *Diction.*

CURIUS DENTATUS, (Marcus Annius) citoyen Romain, fut trois fois consul l'an 464. 479. 480. de Rome, & 290. 275. 274. avant Jesus-Christ. Il vainquit les Samnites & les Sabins & mérita l'honneur du triomphe, pour avoir été victorieux des Lucaniens. Il distribua quarante arpens de terre à chaque citoyen, & n'en réserva pas davantage pour soi, disant, que celui-la ne meritoit pas le nom de Romain, à qui cette quantité ne pouvoit suffire. Après avoir vaincu les ennemis de sa patrie, il se retira à la campagne. Un jour les ambassadeurs des Samnites l'ayant trouvé dans le tems qu'il faisoit cuire des raves dans un pot de terre, lui offrirent des vases d'or pour l'obliger de les suivre. Curius les refusa genereusement, & leur dit qu'il préferoit sa vaisselle de terre à la leur, pouvant avec sa pauvreté commander à ceux qui possèdoient des richesses infinies. Il défit Pyrrhus, près de Tarente, l'an 479. de Rome, & 275. avant Jesus-Christ. * Plutarque, *en la vie de Caton le censeur.* Aurelius Victor, *en sa vie des hommes illustres, c. 33.* Tite-Live. Florus, &c.

CURIUS FORTUNATIANUS, historien, semble avoir vécu dans le III. siecle, du tems de Gordien & de Philippe l'*Arabe*, comme on le peut recueillir de ce que Jules Capitolin dit de lui en la vie de Maxime & de Balbin. Il a écrit lui-même la vie de Maxime & de Pupien, & Vossius témoigne que cet ouvrage se conserve encore dans la bibliotheque de l'empereur. * Vossius, *de hist. Lat. l. 2. c. 3.*

CURLANDE, *voyez* COURLANDE.

CUROPALATE, historien Grec, *cherchez* SCYLITZE.

CURSEURS APOSTOLIQUES, officiers du pape, qui représentent les anciens curseurs, dont l'histoire ecclesiastique fait mention, & qui du tems des persécutions, portoient les lettres des évêques, pour avertir les fideles de se trouver aux Synaxes. De même les curseurs apostoliques avertissent les cardinaux, les ambassadeurs, & les princes du thrône de se trouver aux consistoires, aux cavalcades & aux chapelles papales; & quand ils s'acquittent de ces fonctions, ils ont une robe violette, & un bâton d'épines en main. Lorsqu'on en reçoit un, le plus ancien des curseurs le présente au pape, en lui disant: *Beatissime Pater, iste est Cursor novus qui humiliter à Sanctitate vestra petit osculum pedis.* Deux curseurs vont tour à tour au palais, pour recevoir les ordres du pape. Si l'on doit tenir consistoire, ils sont introduits à l'audien-

re par le maître de chambre, & ayant les genoux en terre, ils disent à sa sainteté, *Sanitas & longa vita, Beatissime Pater, cras erit consistorium*? Le pape en leur donnant sa benediction leur répond, *Erit consistorium*. Pour lors ils vont intimer le consistoire à tout le sacré college, au trésorier de la chambre, à l'auditeur de la chambre, & au gouverneur de Rome. Chaque cardinal est obligé de leur donner audience sur le champ, en tel état qu'il soit, sans les faire attendre, & est debout & découvert. Les curseurs ont un genouil en terre, & disent *Eminentissime ac Reverendissime Domine, crastinâ die, hora N. erit consistorium*. Si c'est pour donner le chapeau à un cardinal, ils disent à celui qui le doit recevoir: *Salus & gaudium: Eminentissime ac Reverendissime Domine, die N. erit consistorium publicum, in quo SS. D. noster tradet pileum rubrum Eminentiæ vestræ, ac aliis Eminentissimis nuperrimè creatis*. Si c'est pour une chapelle papale, ils observent les mêmes ceremonies, n'y ayant que le compliment de changé; mais aux ambassadeurs & aux princes, du trône, ils ne mettent pas un genouil en terre. Ils intiment aussi les obseques d'un cardinal à tout le sacré college & aux quatre ordres mandians; & les heritiers du cardinal defunt sont obligés de leur donner dix ducats *di camera*, 24. livres de cire, & 8. ducats *di Moneta*. Chaque nouveau cardinal leur doit dix ducats *di camera*. Ils assistent encore aux cavalcades, où le pape est présent; ils entourent sa litiere, revêtus de leur robe violette, tenant en main une masse d'argent, montés sur des mules. Ils sont au nombre de 19. dont l'un exerce pendant trois mois l'office de maître; & c'est à lui seul que sont adressées les commissions qui sont signées par le pape, ou par le cardinal préfet de la signature de justice. * Carlo Bartol Piazza, *Eusevolog. Rom. Tract. II. cap. 16*.

CURSINET, (***) celebre fourbisseur à Paris, étoit en réputation vers l'an 1660. pour les ouvrages de damasquinerie. Cette sorte de travail a pris son nom de la ville de Damas en Syrie, & les anciens s'y sont fort adonnés. C'est un assemblage de filets d'or & d'argent appliqués dans des hachûres ou creux taillés sur le fer, pour y faire des ornemens arabesques, moresques ou grotesques. Ces ouvrages sont plats, ou de bas relief. Ceux que Cursinet travailloit, étoient incomparables, tant pour le dessein, que pour la belle maniere d'appliquer son or, & de cizeler de relief par dessus. * Felibien, *Principes des arts*.

CURSOL, (Guillaume de) *cherchez* PINTO.

CURSOLAIRES (les) que les Italiens nomment *Curzolari*, & que les Latins appelloient *Echinades*, sont cinq petites isles vis-à-vis de l'embouchure du golfe de Lepante, autrefois de Corinthe. Ce fut auprès de ces isles que les Chrétiens gagnerent en 1571. cette fameuse bataille *de Lepante*, contre l'armée des Turcs, commandée par Hali, sous Selim II. L'année précedente, les Turcs qui s'étoient rendu maîtres de l'isle de Chypre, faisant quelque séjour dans cette rade, allerent insulter ces isles, & voulurent attaquer la principale; mais elle fut garantie par une avanture digne d'admiration. Antoine Balbo, gouverneur de cette isle, s'étoit enfui la nuit au premier bruit de la flotte Turque, & avoit été suivi par les principaux habitans. Leurs femmes fermerent les portes; & par le conseil d'un prêtre nommé Antoine Rosoneo, qui avoit tâché inutilement de retenir le gouverneur & les bourgeois, elles prirent les habits & les armes de leurs maris, monterent sur les murailles, & firent contenance de gens qui vouloient se défendre: stratagême qui fut secondé par un coup fort heureux; car une de ces femmes voyant les galeres ennemies s'approcher des murs, mit hardiment le feu à une piece de canon, pointée par hazard vers la flotte. Il arriva par bonheur que ce coup rompit le mât d'une des galeres: de sorte que les Infidéles persuadés que la garnison étoit nombreuse, & en résolution de se bien défendre, se retirerent sans mettre pied à terre. Le senat de Venise fut tellement satisfait de cette action, que quelque tems après, lorsque les habitans de Curzolari pressés par une grande disette, envoyerent demander quelques bleds à la république, on leur répondit qu'ils n'avoient pas assez bien servi l'etat, pour meriter cette grace; mais qu'ils devoient employer la faveur de leurs femmes, à la valeur desquelles ils étoient redevables de leur salut, & dont la république reconnoîtroit la bravoure. * Gratiani, *Histoire de Chypre*.

CURSON, CURTON, CORCON, en latin *de Corcona*, (Robert) cardinal, Anglois, qui sortoit d'une famille noble & illustre, etudia dans l'université d'Oxfort, puis vers l'an 1180. à Paris, où il fut docteur & chancelier de l'église & de l'université. Le pape Innocent III. qui l'y avoit connu, le fit venir à Rome, lorsqu'il fut elevé sur la chaire de saint Pierre, & le fit cardinal en 1211. Robert Curson avoit toûjours témoigné beaucoup d'ardeur pour le recouvrement des lieux saints qui étoient retombés sous le pouvoir des infidéles. Son zele le fit choisir par Innocent III. pour publier la croisade en France. Il tint un concile à Paris en 1212. & y fit faire de beaux reglemens pour la correction des mœurs; il en tint encore d'autres ailleurs: mais dans celui qu'il avoit convoqué à Beziers: il se rendit si odieux par ses entreprises contre les droits de l'église Gallicane, que l'on appella de ses procedures. Les députés du clergé de France pousserent l'appel avec vigueur, & confondirent de telle sorte ce cardinal dans une assemblée generale qui se tint à Rome, que le pape les pria de se relâcher sur les griefs dont ils se plaignoient. Curson mena beaucoup de croisés en 1214. à Simon comte de Montfort, qui faisoit la guerre aux Albigeois. Il passa encore en Angleterre; & fut envoyé legat en Orient, où il mourut presque en arrivant à Damiette l'an 1218. On attribue divers ouvrages à ce cardinal, comme *Summa Theologia*, qui se trouve manuscrite dans la bibliotheque de saint Victor de Paris, & qui a été citée par M. de Launoi. *Lecturæ solemnes. An Origenes salvus sit? De septem septenis, &c.* * Jacques de Vitri, *hist. or. 9.* Matthieu de Westmunster, *in annal.* Onuphrius, *in chron.* Le continuateur de la chronique d'Auxerre, *an. 1215.* Balæus & Pitseus, *de script. Angl.* Auberi, *hist. des card.* Godwin, *des card. Angl.* Du Pin, *biblioth des aut. ecclesf. XIII. siecle.* Bayle, *Diction. crit. &c.*

CURSOR, *cherchez* PAPIRIUS.

CURTESIUS CURTESIUS, poëte Italien, natif de Padoue, où il florissoit au commencement du XVII. siecle, & où il mourut le 4. Fevrier de l'an 1618. âgé de 68. ans, a écrit divers ouvrages, comme un poëme de la vie de Ste Justine; les amours d'Orestille, &c. * Thomasini, *I. P. elog. doct.*

CURTI, (Guillaume) cardinal, évêque d'Albi, surnommé *le Cardinal blanc*, (parce qu'il étoit religieux de l'ordre de Cîteaux) vivoit dans le XIV. siecle, & avoit fait profession dans l'abbaye de Bolbone. Il etoit natif de Toulouse ou du diocèse. Benoît XII. le nomma l'an 1337. à l'évêché de Nîmes, & le 3. Decembre de la même année à celui d'Albi. Le même pape le fit cardinal le 18. Decembre 1338. & en 1342. Clement VI. l'envoya legat en Italie, où il rendit de grands services au saint siege. A son retour, il fit continuer l'église des Bernardins de Paris, que le pape Benoît avoit commencée. Il y fonda une bibliotheque, avec un revenu suffisant pour l'entretien de seize écoliers en theologie, & mourut à Avignon le 12. Juin de l'an 1361.* Bosquet, *in vit. Benedict. XII. & Clement. VI.* Frizon. *Gall. purp.* Du Chêne. Auberi, *hist. des card.* Baluze, *Vita pap. Aven. t. 1.*

CURTISIUS, (Titus) soldat Pretorien, fut le premier auteur de la révolte des esclaves en Italie, la 10. année de l'empire de Tibere, & la 24. de J.C. Il en jetta les fondemens à Brindes & aux environs, par des assemblées secretes, & fit ensuite courir des libelles pour exciter tous les peuples de la campagne à prendre les armes, & à recouvrer leur liberté; mais Curius Lupius questeur défit ces rebelles, & envoya leur chef à Rome. * Tacite, *ann. 4. c. 27.*

CURTIUS, nom d'une illustre famille de Rome, vint du pays des Sabins s'établir dans cette ville, sous le regne de Romulus: elle produisit depuis des consuls & d'autres magistrats.

CURTIUS, (Quintus) chevalier Romain, qui vivoit en l'an 392. de Rome, & 362. ans avant J. C. se dévoua pour le salut de sa patrie. La terre s'étoit entr'ouverte; & l'oracle interrogé là-dessus, avoit répondu, que ce gouffre ne pouvoit être comblé, qu'en y jettant ce que le peuple Romain avoit de plus précieux. Q. Curtius meditant sur ces paroles, conclut que la ville de Rome n'avoit rien de plus excellent que les armes & la valeur: de sorte que s'équipant comme s'il eût eu dessein d'aller au combat, il monta à cheval; & le

pressant des éperons, il se précipita avec lui dans cet abyme: après quoi on ajoûte que la terre se referma. * Valere Maxime, *l. 5. c. 6. ex. 2.*

CURTIUS, (Matthieu) celebre medecin de Pavie, dans le XVI. siecle, mourut à Pise en 1544. & laissa des ouvrages qui lui acquirent beaucoup de reputation. Les plus considerables sont, *In mundins anatomen explicatio. De curandis febribus. Ars medica. De septimestri partu. Methodus defandi, &c.* * Justus, *in chron. medic.* Vander Linden, *de script. medic. &c.*

CURTIUS ou DE CORTE, (Jacques) jurisconsulte de Bruges dans le XVI. siecle, étudia à Orleans, & fut conseiller de son pays, où il vivoit en 1550. Il composa quelques ouvrages, *Εἰκαστῶν seu conjecturalium, lib. III. &c.*

CURTIUS, (Cornelius) religieux de l'ordre de S. Augustin, natif de Bruxelles, se distingua par sa science & par sa pieté, & mourut au mois d'Octobre de l'an 1633. âgé de 47. ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon, *Poëmatum, lib. III. Elogia virorum illustrium ordinis sancti Augustini, &c.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. sæc. XVII.*

CURTIUS LANCINUS, *cherchez* LANCINUS CURTIUS.

CURTIUS MONTANUS, orateur, *cherchez* MONTANUS CURTIUS.

CURTIUS NICIAS, grammairien, *cherchez* NICIAS CURTIUS.

CURTIUS, (le lac de) c'est une grande ouverture de terre qui se fit dans la grande place de la ville de Rome. Suidas au mot *Liburna*, dit que les Romains nommerent depuis ce lieu *Liburnum*. Plutarque en parle dans la vie de *Romulus*. * Le pere Lubin, *dans ses tables geographiques sur Plutarque.*

CURTON, cardinal, *cherchez* CURSON & CHABANNE.

CURUBE, *Curubis & Curubis*, petite ville d'Afrique, sur la mer au cap de Mercure qui regardoit la Sicile, à dix-sept lieues environ de Carthage. Ce lieu qui étoit un peu désert, mais agréable & en bon air, est devenu celebre par le bannissement de S. Cyprien, qui y fut relegué par le proconsul Paterne le 13. Septembre de l'an 257. un an avant sa mort. On en a fait depuis une ville épiscopale: elle fut appellée dans la suite *Calibia*. * Baillet, *topographie des Saints.*

CUSA, (Nicolas de) cardinal, *cherchez* NICOLAS.

CUSCO ou CUZCO, ville du pays de Cusco, dans la province de Lima au Perou, étoit autrefois la capitale du Perou, & le séjour des Incas ou empereurs du Perou. Elle est environnée de montagnes, & ses premiers édifices furent bâtis sur le panchant de celle qu'on nomme *Sacsa-huama*, où étoit une forteresse, dont les restes font connoître que c'étoit un ouvrage d'une structure surprenante. La ville est divisée en deux parties; dont l'une est appellée *Hanan-Cusco*, c'est-à-dire, *le haut-Cusco*; & l'autre *Hurin-Cusco*, c'est-à-dire, *le bas-Cusco*. Le palais de l'Incas étoit dans la forteresse de Sacsa-huama, & étoit composé de trois châteaux disposés en triangle, dont celui du milieu lui servoit d'appartement. Les murailles étoient couvertes d'or & d'argent, & embellies de diverses figures d'animaux. On alloit d'un château à l'autre par des souterrains, qui faisoient plusieurs tours & retours en forme de labyrinthe. Les Espagnols ont détruit ce superbe bâtiment, & en ont emporté quantité de pierres dans la ville pour y bâtir. Ils n'y ont laissé que les murailles, dont ils n'ont pû remuer les pierres qui sont d'une grosseur & d'une grandeur prodigieuse. Les maisons de Cusco sont bâties de vives roches fort massives, l'architecture en est fort belle. La grande place de la ville est quarrée, & regarde quatre chemins tracés au cordeau, qui vont vers les quatre parties du monde. Le plus fameux des anciens temples de cette ville étoit dedié au soleil, qu'ils nommoient *Curiacanche*. C'étoit un édifice magnifique & rempli de richesses, où les Incas faisoient sacrifier des enfans à cette fausse divinité qu'ils y adoroient. Ils y renfermoient aussi les idoles des peuples qu'ils avoient subjugués, comme des trophées érigés en l'honneur de leur dieu. Pendant le regne des Incas, on apportoit tout l'or & l'argent des autres provinces du Perou. Il s'y voit plusieurs caves & lieux souterrains, où les Espagnols ont trouvé des trésors immenses qui y avoient été gardés. Cette ville est maintenant le siege d'un évêque suffragant de l'archevêque de Lima. Il y a huit paroisses, quatre couvents de religieux de saint Dominique, de saint François, de saint Augustin & de la Merci, un monastere de religieuses, & un college de Jesuites. On y remarque aussi un Hôpital pour les Indiens, qui est extrêmement riche. L'air y est un peu froid, mais sain, & rien n'y manque de tout ce qui est necessaire à la vie. Au milieu de la ville il y a une fontaine, dont l'eau fait un sel excellent. On compte environ trois mille Espagnols dans Cusco, & dix mille Indiens qui obéissent à un corregidor ou gouverneur, établi par le viceroi du Perou, dont le séjour est à Lima. Le terroir de Cusco est fertile & agréable pour la diversité des arbres & des fleurs qu'il produit. A quatre lieues de la ville est la vallée de Yucai, qui est un lieu délicieux pour la beauté de ses jardins, & pour la bonté de l'air qui y est fort temperé. Elle est environnée de hautes montagnes qui sont couvertes d'arbres, & d'où sortent plusieurs ruisseaux. Les Incas y prenoient souvent leurs plaisirs, & l'on y voit encore quelques restes des bâtimens superbes où ils faisoient quelque séjour. Les principaux de Cusco ont aussi eu souvent le dessein d'y établir leur demeure. Les Incas avoient dans cette même vallée une forteresse bâtie sur un haut rocher, entouré d'autres roches qui formoient une espece de couronne, & sur lesquels on avoit taillé des figures de lions, & d'autres animaux sauvages, qui tenoient diverses armes dans leurs pattes. Les Espagnols cultivent avec soin cette vallée, où ils sement du bled, & plantent des cannes de sucre. On a coûtume aussi d'y mener les malades pour recouvrer plus promptement leur santé. * De Laët, *histoire du nouveau monde.*

CUSPINIEN, (Jean) Allemand de Sweinfort en Franconie, philosophe, historien, orateur, poëte & medecin, vivoit au commencement du XVI. siecle, & fut très-consideré de l'empereur Maximilien I. qui l'employa en diverses négociations. Il composa un commentaire des Consuls, des Césars & des empereurs Romains; une histoire d'Autriche, où il parle des marquis, ducs & archiducs de cette maison; une histoire de l'origine des Turcs, de leur religion, & de la tyrannie qu'ils exercent contre les Chrétiens; & plusieurs autres ouvrages; Nicolas Gerbel a composé la vie de Cuspinien, que l'on trouve à la tête de son livre des Césars. Jean Cuspinien mourut en 1529. à Vienne en Autriche, où il étoit conseiller. * Paul Jove, *elog.* Melchior Adam, *in vit. philos. Germ.* Vossius, *lib. de hist. Lat.*

CUSPIUS Fadus, fut envoyé par l'empereur Claude, après la mort du grand Agrippa, pour gouverner la Judée, & s'acquitta très-dignement de cet emploi. A son arrivée il fit prendre Ptolemée chef des voleurs qui ravageoient les côtes de l'Idumée & de l'Arabie. Il apprit aussi qu'un enchanteur nommé *Theudas*, faisoit le prophête, & qu'il persuadoit aux peuples de le suivre avec tout ce qu'ils avoient de biens, leur promettant d'arrêter d'une seule parole les eaux du Jourdain, & de leur faire passer ce fleuve à pied sec. Il envoya quelques cavaliers après ces pauvres abusés, qui les surprirent, en tuerent une partie, firent plusieurs prisonniers, & mirent les autres en fuite. Theudas fut arrêté, & eut la tête tranchée. Cuspius eut Alexandre Tibere pour successeur. * Josephe, *Antiq. liv. XX. chap. 3. & 5.*

CUSSET, bourg ou petite ville de France dans l'Auvergne, sur les confins du Bourbonnois, à demi-lieue de Vichi, & à dix de Clermont, vers le septentrion oriental. * Mati, *Diction.*

CUSTODES, *Custodes*, certains officiers Romains, qui prenoient garde qu'on ne fît quelque supercherie, en donnant les bulletins dans l'élection des magistrats. * *Antiq. Grecq. & Rom.*

CUSTRIN, sur l'Oder, ville d'Allemagne, dans la nouvelle marche de Brandebourg, est défendue par un bon château, & est située entre le marais, à quatre ou cinq lieues de Francfort.

CUTBERT, archevêque de Cantorberi, mort en 760.

publia les actes d'un synode qu'il avoit tenu en 747. *Ad Zachariam Papam, de tumulis illustr. vir. &c.* * Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *l. 2. de hist. Lat. c. 29. &c.*

CUTBERT, religieux de l'ordre de saint Benoît, qui vivoit en 740. composa la vie du venerable Bede, dont il avoit été le disciple.

CUTH ou *Cutha*, ville d'Assyrie, dont les habitans furent transportés en Samarie par Merodach. Cela fit que les Samaritains furent longtems appellés *Cuthéens*. Ils adoroient l'idole de Nergel. * *II. Rois, XVII. 24.*

CUTHBERT, (Saint) évêque de Lindisfarne en Angleterre, qui étoit né parmi les Pictes dans la Merche, petite province de l'Ecosse meridionale, fut employé dans sa jeunesse à garder des troupeaux : fut ensuite moine dans l'abbaye de Mailros, & prieur de ce monastere pendant douze ans ; après lesquels il se retira avec la permission de son abbé dans l'isle de Farne, où il vécut neuf ans dans la solitude, pratiquant de grandes austerités. Il fut élû en 684. évêque d'Hagulstad ; & comme il ne voulut point l'accepter, on lui donna celui de Lindisfarne, qu'il gouverna pendant deux ans, & mourut le 20. Mars 687. * Bede, *vita S. Cuthberti.* Bollandus. Mabillon, *siecle IV. P. 2.* Bulteau, *hist. monast. d'Occident, l. 3. c. 9.* Baillet, *vie des saints 20. Mars.*

CUTNBERG, ville en Bohéme, près de laquelle sont de certains puits, où trois mille Hussites furent jettés tout vifs l'an 1418. * Lasicius, *liv. 1. Daubr.* en l'histoire de ce royaume. Depuis, dans une assemblée qui se tint dans la même ville l'an 1485. sous le regne de Ladislas, il fut ordonné qu'il seroit permis à chacun de vivre selon sa créance, & selon que sa conscience l'inspireroit. * Lætus, *en l'abregé de l'hist. univers.*

CUTTEMBERG ou HORA, bourg ou petite ville de Bohéme dans le cercle de Czaslaw, aux confins de celui de Caurzin, environ à deux lieues de la ville de Czaslaw, & à trois de celle de Caurzin. * Mati, *Diction.*

CUYCK, pays, *cherchez* CUCK.

CUYCK, (Henri) second évêque de Ruremonde, natif de Culembourg, dans le pays d'Utrecht, fut docteur & professeur en theologie, puis chancelier de l'université de Louvain, doyen de saint Pierre, grand vicaire de l'évêque de Malines, & enfin évêque en 1596. Après avoir travaillé à remplir les devoirs d'un S. Pasteur, il mourut au mois d'Octobre 1609. Henri laissa divers ouvrages, *Quæstiones quodlibeticæ de anno jubilæo. Orationes panegyricæ. Epistola parænetica, &c.* Il fit imprimer les œuvres de Cassien, & quelques traités de S. Bernard. * Arnoldus Havensius, *de erect. novor. epis.* Gazet, *hist. des Pays-bas.* Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du XVII. siecle, tom. 1.*

CUYPER, *cherchez* CUPER.

CUZCO, *cherchez* CUSCO.

CUZT, province du royaume de Fez en Afrique, est située vers le midi, à l'orient de Temesne, on croit qu'elle est appellée ainsi, parce qu'elle est d'une grande étendue ; car *Cuz* signifie *Beaucoup* en langue du pays. Elle a quatre-vingts lieues de long, depuis la riviere de Gureygure, jusqu'à celle d'Esaha, & comprend tous les sommets du mont Atlas, qui sont entre ces deux rivieres. La noblesse y est fort guerriere, & le roi de Fez s'en sert avantageusement contre ceux d'Alger. Les principales villes sont, Tezar ou Teza, Sofroi, &c. * Marmol, *de l'Afrique, l. 4.*

C Y A.

CYAMON ou CHELMON, montagne & ville près d'Esdrelon & de Bethulie, où Holoferne avoit mis une partie de ses troupes, lorsqu'il assiegea cette derniere place. * *Judith. VII. 3.*

CYANE, nymphe de Sicile, s'étant voulu opposer au ravissement de Proserpine, fut, si on en croit les poëtes, métamorphosée en fontaine par Pluton. * Ovide, *liv. 5. metam. fab. 6.*

CYANE'E, fille du fleuve Méandre, épousa Milet, fils d'Apollon, de qui elle eut Caune & Biblis. * Ovide, *liv. 9. metam.*

CYANES, isles, *voyez* SYMPLEGADES.

CYANIPPE, de Syracuse, méprisa les fêtes de Bacchus : en punition de quoi ce dieu le frappa d'une si forte yvresse, que dans l'égarement de sa raison il viola sa fille Cyane. Quelque tems après la peste désola la ville & les environs avec une violence extrême ; & les habitans sçurent de l'oracle que le ciel ne pouvoit s'appaiser que par le sacrifice de l'incestueux. Cyane traîna son pere par les cheveux sur un autel, l'égorgea & se tua ensuite elle-même. Plutarque fait mention de cet évenement dans les paralleles, où il parle d'un autre CYANIPE, qui se tua sur le corps mort de sa femme, que les chiens avoient déchiré.

CYATHE, en latin *Cyathus*, petit vase avec lequel on puisoit le vin d'un autre plus grand. Le Cyathe contenoit une once & demie de liqueur. * *Antiq. Rom.*

CYAXARES I. roi des Medes, succeda à son pere PHRAORTES, qui venoit d'être tué au siege de Ninive, l'an du monde 3399. & avant Jesus-Christ 635. Dès qu'il fut monté sur le trône, il se prépara à la guerre contre les Assyriens, pour venger la mort de son pere, & les vainquit dans une grande bataille : mais en assiegeant Ninive, il fut attaqué lui-même & défait par Indathyrse, roi des Scythes, ausquels cette victoire soûmit l'empire de l'Asie pour vingt-huit années. Au bout de ce terme, Cyaxares, secondé des Medes ses sujets, extermina entierement cette nation, l'an du monde 3429. avant J. C. 606. & eut ensuite une guerre de 5. années contre Halyattes, roi de Lydie, qui avoit donné retraite à quelques-uns d'eux. Après divers succès la paix se fit entre ces deux princes ; & Halyattes, pour la mieux établir, donna sa fille Ariane à Astyages, fils de Cyaxares, qui mourut après un regne de quarante ans, l'an du monde 3440. & avant J. C. 595. * Herodote, *l. 1. 2. 3. 4. &c.*

CYAXARES II. roi des Medes, fils d'ASTYAGES, petit-fils de *Cyaxares I.* & frere de *Mandane*, mere de Cyrus, nâquit l'an du monde 3435. & avant Jesus-Christ 600. Il succeda à son pere, l'an du monde 3475. avant J. C. 560. & quatre ans après, assisté de son neveu Cyrus, il défit Evilmerodach, fils du roi de Babylone, & Crœsus, roi de Lydie. Lorsque Cyrus se fut rendu maître de Babylone & de toute la Chaldée, il en ceda l'empire à Cyaxares son oncle & son beau-pere, qui mourut l'an du monde 3499. & avant J. C. 536. C'est ce Cyaxares que Daniel nomme Darius Mede, fils d'Assuerus ou Astyages. Mais Herodote, plus croyable que Xenophon, ne reconnoît point ce second Cyaxares, fils d'Astyages, oncle de Cyrus ; & tous les auteurs anciens conviennent que ce fut Astyages & non pas Cyaxares, qui fut dépouillé de l'empire par Cyrus. Dans l'histoire de Susanne, il est dit que Cyrus succeda à Astyages. * *Daniel, cap. 4. 5. & 9.* Xenophon, *in Cyropædia.* Ctesias. Justin. Diodore. Polyen. Africanus. Eusebe.

CYBELE, que l'on dit fille du ciel & de la terre, & femme de Saturne, appellée autrement *Ops*, *Rhée*, *Vest*, la *bonne Déesse*, la *mere des dieux*, *Dindimene & Idéenne*, *Berecynthe*, avoit tiré son nom de la montagne de Cybelus en Phrygie, où on dit qu'elle avoit été exposée après sa naissance, & nourrie par des bêtes sauvages, puis par la femme d'un berger qui l'avoit trouvée. Elle étoit honorée d'une maniere particuliere en ce lieu. On la représentoit avec une tour sur la tête, une clef à la main, & un habit parsemé de fleurs, assise sur un char traîné par quatre lions. Le pin lui étoit consacré, parce que le jeune Atys qu'elle aimoit avec passion, avoit, selon les poëtes, été metamorphosé en pin, ou, selon d'autres auteurs, parce que pour éviter les poursuites de Cybele, il s'étoit mutilé sous un pin. Du tems de la seconde guerre Punique, les Romains avertis par les livres des Sybilles, qu'ils ne pourroient pas chasser les Carthaginois d'Italie, s'ils ne faisoient venir à Rome la mere Idée, envoyerent des députés à Pesinunte en Phrygie, où le roi Attalus leur livra une pierre, que les habitans du lieu disoient être la mere des dieux. Elle fut reçue à Rome par Scipion *Nasica*, que le Senat choisit comme le plus honnête homme pour obéir à l'oracle, qui avoit ordonné que la mere des dieux seroit reçue par le plus homme de bien qu'il y eût à Rome. Cette déesse avoit des prêtres & des sacrifices particuliers. Ses prêtres appellés *Galli*, *Corybantes*, *Dactyles*, *Curetes*, portoient sa statue par les rues & par les places publiques, en dansant autour,

faisant des contorsions, jouant des tymbales, se déchiquetant & ayant grand soin de demander l'aumône. Les sacrifices qu'on offroit à cette déesse étoient appellés *Taurobolium* ou *Criobolium*, parce qu'on lui immoloit un taureau ou une chévre, sur une fosse couverte de planches percées, & que le sang de ces animaux découloit sur le prêtre qui étoit au-dessous dans la fosse. Les préteurs Romains lui faisoient faire encore tous les ans un sacrifice d'une truye, qui étoit immolée par un prêtre & une prêtresse venus de Phrygie. Les mythologistes ont cherché des raisons naturelles dans les symboles & dans les attributs de Cybele.

☞ Par la couronne de tours & de villes que l'on donne à Cybele, on a voulu marquer que la terre habitable en est couverte. La clef qu'on lui met à la main, marque que durant l'hiver elle renferme cette fécondité de semences, qui dans le printemps commence à germer; & alors on dit que la terre s'ouvre. Cet habit peint de differentes couleurs qu'on lui donne, convient parfaitement à la terre qui est émaillée de tant de sortes de fleurs; les lions qui tirent son char, désignent son empire sur les animaux qu'elle produit & qu'elle nourrit. Enfin Saturne qui signifie le temps, est dit mari de cette déesse, pour signifier que la terre ne produit qu'avec le tems. Eusebe croit avec plus de raison, après Diodore de Sicile, que Cybele étoit une femme qui avoit des remedes très-salutaires pour les petits enfans, & que les anciens tirerent de cette source toute leur theologie. * Eusebe, *prep. evang*. Diodore, *liv. 3*. Hesiod. Apollodore. Tite-Live, *decade III. liv. 9*. Suetonius, *in Tiberio II*. Silius Italicus, *lib. 17. belli Punici*. Virgile. Ovide. Lucain. Martial, &c.

CYCLADES, isles de la mer Egée, dite aujourd'hui l'*Archipel*, ont été ainsi nommées, parce qu'elles font un cercle dans la mer autour de l'isle de Delos, où les habitans envoyoient toutes les années leur jeunesse pour se trouver aux fêtes qu'on y celebroit. Les plus connues sont la même isle de Delos, où Apollon & Diane avoient pris naissance: (on la nomme aujourd'hui Sdille) Paros estimée pour son marbre blanc, Andros, Zea ou Cia, Micoli, Naxia, Quiniminio, Siro, Tine, Serphone, Siphane, &c. Les poëtes & les geographes anciens joignent d'ordinaire les Sporades aux Cyclades; car les anciens donnoient ce nom de Cyclades aux cinquante-trois isles de la mer Egée, depuis Tenedos jusqu'à Crete, Horace donne l'épithete de *nitentes*, brillantes, aux isles Cyclades; & ce sont proprement les Sporades, qui sont blanches & lumineuses de l'argile dont elles sont pleines: ce qui a donné lieu à Denys le geographe de les comparer à des astres: *Après les Cyclades*, dit-il, *on voit reluire les Sporades*, comme les astres dans un air serain, lorsque le violent Borée a chassé les nuages humides. * Horat. *lib. 1. od. XIV. v. 19*. Dacier, *Remarques sur les œuvres d'Horace, 3. édit. de Paris, 1709*. Pline, *liv. 4. ch. 12*. Strabon, *liv. 10*. Dionys. Mela.

CYCLE DU SOLEIL: révolution de vingt-huit ans, après lesquels l'année ajustée au cours du soleil par le bissexte précedent, recommence au même jour de la semaine: par exemple au Dimanche. Pour entendre ceci, il faut sçavoir que l'année ordinaire est composée de 365. jours, qui font 52. semaines & un jour; d'où vient que le dernier jour de l'année est le même que le premier; & l'année suivante commence par un autre jour que l'année précedente. S'il n'y avoit point d'autre changement, le Cycle du soleil se feroit en sept ans; mais les bissextes que l'on insére de quatre ans en quatre ans, rendent l'année plus longue d'un jour, & alors l'année ne finit pas par le même jour que le premier, mais par le suivant; c'est pourquoi il faut aller jusqu'au nombre de 28. (qui est quatre fois sept ou sept fois quatre) afin de revenir justement au même commencement d'année. Mais il est à remarquer que ceci regarde le calendrier de Jule-César; car depuis la réformation du calendrier par le pape Gregoire XIII. le cycle solaire doit être de quatre cens ans, & il faut que ce nombre d'années s'écoule avant que la lettre dominicale, c'est-à-dire, celle qui marque le Dimanche, revienne au même point qu'auparavant. Ce cercle de quatre cens ans commença l'an 1610. & se terminera l'an 2000. & durant ce tems les années 1700. 1800. & 1900. ne seront point bissextiles. *Voyez* ANNE'E SOLAIRE. * P. Petau, *de doctr. temp.*

CYCLE LUNAIRE: révolution de 19. ans, après lesquels la nouvelle lune revient au même jour du mois de l'an solaire; (mais près d'une heure & demie plutôt que dans le cycle précedent.) Ce cycle est composé de dix-neuf ans lunaires, dans lesquels il y a sept embolismes ou sept mois insérés: ce qui fait deux cens trente-cinq mois lunaires, qui valent six mille neuf cens trente-neuf jours, seize heures, trente-deux minutes. Or dix-neuf ans solaires, selon le calendrier Julien, font six mille neuf cens trente-neuf jours & dix-huit heures: d'où il s'ensuit que ce cycle de dix-neuf ans du cours de la lune est moindre de presque une heure & demie. C'est pourquoi le pape Gregoire XIII. ordonna la réformation du calendrier en 1582. où il se trouva qu'en l'espace de douze cens cinquante-sept ans écoulés depuis le concile de Nicée celebré en 325. cette heure & demie negligée avoit causé une anticipation de quatre jours: de sorte que la nouvelle lune étoit marquée par le nombre d'or quatre jours trop tôt, & qu'ainsi on n'observeroit pas les regles établies pour la solemnité de Pâques. Ce fut Meton, fils de Pausanias, qui inventa le cycle lunaire. *Voyez* METON, & NOMBRE D'OR. * P. Petau, *de doctr. temp.*

CYCLE PASCHAL: révolution de 532. années, à la fin desquelles la fête de Pâques revenoit au même jour de Dimanche. Denys le Petit & le venerable Bede, ont travaillé sur ce sujet; & le premier a donné le nom à la periode Dionysienne, composée des cycles du soleil & de la lune, multipliée l'un par l'autre, & tellement disposée, que son commencement a été fixé en l'année de l'incarnation & naissance de Jesus-Christ, qui précede immédiatement la premiere année de l'ere Chrétienne. Cette période étant achevée en l'an 532. il en fut commencé une autre, & après cela une troisiéme, & ainsi de suite. Mais elle n'est plus en usage depuis l'an 1582. auquel par le commandement du pape Gregoire XIII. on retrancha du calendrier dix jours entiers. Il faut néanmoins la sçavoir, à cause de Pâque & des autres fêtes mobiles, dont il est parlé dans l'histoire ancienne, que l'on ne peut connoître sûrement sans ce secours. Ajoûtez qu'encore maintenant plusieurs Protestans en Angleterre, Danemark, Suede, Allemagne, Suisse, & autres pays ennemis du S. Siege, n'ont point voulu recevoir la réformation du pape Gregoire XIII. & se servent toûjours de la vieille année Julienne: de sorte qu'ils celebrent leur Pâque en un autre jour que les Catholiques, & sont quelquefois éloignés d'un mois entier de notre Pâque. C'est ce qui les oblige de marquer dans les actes publics, & dans leurs lettres missives, les deux styles, l'ancien & le nouveau, le Julien & le Gregorien. * P. Petau, *de doctr. temp.*

CYCLE CHINOIS: période de soixante années, dont l'usage a du rapport à celui des olympiades, des indictions du cycle solaire, du cycle lunaire, ou du nombre d'or. Ce cycle est composé de dix lettres repetées, & de douze caracteres Chinois, qui signifient les heures. Nous représenterons ici ces lettres par les dix premieres de notre alphabet, & ces caracteres par les douze premiers chiffres. Chaque année est marquée par une lettre & par un chiffre, continuant jusqu'à ce que l'on revienne à une année qui ait la premiere lettre & le premier chiffre: ce qui se fait après soixante ans. En voici la table.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	10
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	
11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	20
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	
9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	30
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	
7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	40
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	
5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	50
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	60
A	B									
1	2 &c.									

Ces cycles ont une révolution perpetuelle de soixante ans en soixante ans, & sont des regles très-certaines pour la chronologie. Car marquant le nombre du cycle avec la lettre & le chiffre de l'année, on donne une connoissance infaillible du tems auquel une chose s'est faite : par exemple, en disant I. cycle, K. 2. nous marquons l'an 50. du premier cycle, lequel commence l'an 2697. avant la naissance de Jesus-Christ. Ainsi l'an 50. de ce cycle, est l'an 2648. avant le Messie ; ce que l'on connoît en ôtant 49. de 2697. Pour entendre mieux cette supputation, nous ajoûterons ici un parallele des commencemens de chaque cycle, avant les années d'avant ou après Jesus-Christ.

Commencemens des Cycles.		*Ans avant* Jesus-Christ.			
I.	Cycle,	1. an. 2697.	sec. an. 2696.	trois. an. 2695.	quatr. an. 2694.
II.	Cycle,	1. an. 2637.	sec. an. 2636.	trois. an. 2635.	quatr. an. 2634.
III.	Cycle,	1. an. 2577.	sec. an. 2576.	trois. an. 2575.	quatr. an. 2574.
IV.	Cycle,	1. an. 2517.	sec. an. 2516.	trois. an. 2515.	quatr. an. 2514.
V.	Cycle,	1. an. 2457.	sec. an. 2456.	trois. an. 2455.	quatr. an. 2454.
VI.	Cycle,	1. an. 2397.	sec. an. 2396.	trois. an. 2395.	quatr. an. 2394.
VII.	Cycle,	1. an. 2337.	sec. an. 2336.	trois. an. 2335.	quatr. an. 2334.
VIII.	Cycle,	1. an. 2277.	sec. an. 2276.	trois. an. 2275.	quatr. an. 2274.
IX.	Cycle,	1. an. 2217.	sec. an. 2216.	trois. an. 2215.	quatr. an. 2214.
X.	Cycle,	1. an. 2157.	sec. an. 2156.	trois. an. 2155.	quatr. an. 2154.
XI.	Cycle,	1. an. 2097.	sec. an. 2096.	trois. an. 2055.	quatr. an. 2094.
XII.	Cycle,	1. an. 2037.	sec. an. 2036.	trois. an. 2035.	quatr. an. 2034.
XIII.	Cycle,	1. an. 1977.	sec. an. 1976.	trois. an. 1975.	quatr. an. 1974.
XIV.	Cycle,	1. an. 1917.	sec. an. 1916.	trois. an. 1915.	quatr. an. 1914.
XV.	Cycle,	1. an. 1857.	sec. an. 1856.	trois. an. 1855.	quatr. an. 1854.
XVI.	Cycle,	1. an. 1797.	sec. an. 1796.	trois. an. 1795.	quatr. an. 1794.
XVII.	Cycle,	1. an. 1737.	sec. an. 1736.	trois. an. 1735.	quatr. an. 1734.
XVIII.	Cycle,	1. an. 1677.	sec. an. 1676.	trois. an. 1675.	quatr. an. 1674.
XIX.	Cycle,	1. an. 1617.	sec. an. 1616.	trois. an. 1615.	quatr. an. 1614.
XX.	Cycle,	1. an. 1557.	sec. an. 1556.	trois. an. 1555.	quatr. an. 1554.
XXI.	Cycle,	1. an. 1497.	sec. an. 1496.	trois. an. 1495.	quatr. an. 1494.
XXII.	Cycle,	1. an. 1437.	sec. an. 1436.	trois. an. 1435.	quatr. an. 1434.
XXIII.	Cycle,	1. an. 1377.	sec. an. 1376.	trois. an. 1375.	quatr. an. 1374.
XXIV.	Cycle,	1. an. 1317.	sec. an. 1316.	trois. an. 1315.	quatr. an. 1314.
XXV.	Cycle,	1. an. 1257.	sec. an. 1256.	trois. an. 1255.	quatr. an. 1254.
XXVI.	Cycle,	1. an. 1197.	sec. an. 1196.	trois. an. 1195.	quatr. an. 1194.
XXVII.	Cycle,	1. an. 1137.	sec. an. 1136.	trois. an. 1135.	quatr. an. 1134.
XXVIII.	Cycle,	1. an. 1077.	sec. an. 1076.	trois. an. 1075.	quatr. an. 1074.
XXIX.	Cycle,	1. an. 1017.	sec. an. 1016.	trois. an. 1015.	quatr. an. 1014.
XXX.	Cycle,	1. an. 937.	sec. an. 936.	trois. an. 935.	quatr. an. 934.
XXXI.	Cycle,	1. an. 897.	sec. an. 896.	trois. an. 895.	quatr. an. 894.
XXXII.	Cycle,	1. an. 837.	sec. an. 836.	trois. an. 835.	quatr. an. 834.
XXXIII.	Cycle,	1. an. 777.	sec. an. 776.	trois. an. 775.	quatr. an. 774.
XXXIV.	Cycle,	1. an. 717.	sec. an. 716.	trois. an. 715.	quatr. an. 714.
XXXV.	Cycle,	1. an. 657.	sec. an. 656.	trois. an. 655.	quatr. an. 654.
XXXVI.	Cycle,	1. an. 597.	sec. an. 596.	trois. an. 595.	quatr. an. 594.
XXXVII.	Cycle,	1. an. 537.	sec. an. 536.	trois. an. 535.	quatr. an. 534.
XXXVIII.	Cycle,	1. an. 477.	sec. an. 476.	trois. an. 475.	quatr. an. 475.
XXXIX.	Cycle,	1. an. 417.	sec. an. 316.	trois. an. 415.	quatr. an. 414.

XL.	Cycle,	1. an. 357.	sec. an. 356.	trois. an. 355.	quatr. an. 354.
XLI.	Cycle,	1. an. 297.	sec. an. 296.	trois. an. 295.	quatr. an. 294.
XLII.	Cycle,	1. an. 237.	sec. an. 236.	trois. an. 235.	quatr. an. 234.
XLIII.	Cycle,	1. an. 177.	sec. an. 176.	trois. an. 175.	quatr. an. 174.
XLIV.	Cycle,	1. an. 117.	sec. an. 116.	trois. an. 115.	quatr. an. 114.
*XLV.	Cycle,	1. an. 57.	sec. an. 56.	* La 58. année de ce cycle est la premiere depuis Jesus-Christ.	

Ans depuis Jesus-Christ.

XLVI. Cycle, 1. an. est la 4. depuis Jesus-Christ. sec. an. de ce Cycle, 5. depuis J. C. &c.

XLVII.	Cycle,	1. an. 64.	sec. an. 65.	trois. an. 66.	quatr. an. 67.
XLVIII.	Cycle,	1. an. 124.	sec. an. 125.	trois. an. 126.	quatr. an. 127.
XLIX.	Cycle,	1. an. 184.	sec. an. 185.	trois. an. 186.	quatr. an. 187.
L.	Cycle,	1. an. 244.	sec. an. 245.	trois. an. 246.	quatr. an. 247.
LI.	Cycle,	1. an. 304.	sec. an. 305.	trois. an. 306.	quatr. an. 307.
LII.	Cycle,	1. an. 364.	sec. an. 365.	trois. an. 366.	quatr. an. 367.
LIII.	Cycle,	1. an. 424.	sec. an. 425.	trois. an. 426.	quatr. an. 427.
LIV.	Cycle,	1. an. 484.	sec. an. 485.	trois. an. 486.	quatr. an. 487.
LV.	Cycle,	1. an. 544.	sec. an. 545.	trois. an. 546.	quatr. an. 547.
LVI.	Cycle,	1. an. 604.	sec. an. 605.	trois. an. 606.	quatr. an. 607.
LVII.	Cycle,	1. an. 664.	sec. an. 665.	trois. an. 666.	quatr. an. 667.
LVIII.	Cycle,	1. an. 724.	sec. an. 725.	trois. an. 726.	quatr. an. 727.
LIX.	Cycle,	1. an. 784.	sec. an. 785.	trois. an. 786.	quatr. an. 787.
LX.	Cycle,	1. an. 844.	sec. an. 845.	trois. an. 846.	quatr. an. 847.
LXI.	Cycle,	1. an. 904.	sec. an. 905.	trois. an. 906	quatr. an. 907.
LXII.	Cycle,	1. an. 964.	sec. an. 965.	trois. an. 966.	quatr. an. 967.
LXIII.	Cycle,	1. an. 1024.	sec. an. 1025.	trois. an. 1026.	quatr. an. 1027.
LXIV.	Cycle,	1. an. 1084.	sec. an. 1085.	trois. an. 1086.	quatr. an. 1087.
LXV.	Cycle,	1. an. 1144.	sec. an. 1145.	trois. an. 1146.	quatr. an. 1147.
LXVI.	Cycle,	1. an. 1204.	sec. an. 1205.	trois. an. 1206.	quatr. an. 1207.
LXVII.	Cycle,	1. an. 1264.	sec. an. 1265.	trois. an. 1266.	quatr. an. 1267.
LXVIII.	Cycle,	1. an. 1324.	sec. an. 1325.	trois. an. 1326.	quatr. an. 1327.
LXIX.	Cycle,	1. an. 1384.	sec. an. 1385.	trois. an. 1386.	quatr. an. 1387.
LXX.	Cycle,	1. an. 1444.	sec. an. 1445.	trois. an. 1446.	quatr. an. 1447.
LXXI.	Cycle,	1. an. 1504.	sec. an. 1505.	trois. an. 1506.	quatr. an. 1507.
LXXII.	Cycle,	1. an. 1564.	sec. an. 1565.	trois. an. 1566.	quatr. an. 1567.
LXXIII.	Cycle,	1. an. 1624.	sec. an. 1625.	trois. an. 1626.	quatr. an. 1627.
LXXIV.	Cycle,	1. an. 1684.	sec. an. 1685.	trois. an. 1686.	quatr. an. 1687.
		5. an. 1688.	6. an. 1689.	7. an. 1690.	8. an. 1691.
		9. an. 1692.	10. an. 1693.	11. an. 1694.	12. an. 1695.
		13. an. 1696.	14. an. 1697.	15. an. 1698.	16. an. 1699.

Ainsi par exemple, l'année 1699. est la seiziéme du 74. cycle chinois. *Philip. Couplet, Jesuite, *Confucius Sinarum philosophus.*

Le pere Martini a écrit que ce cycle fut inventé par Hoamti, qui regnoit dans la Chine 2697. ans avant Jesus-Christ: mais le pere Couplet dit qu'il le perfectionna, ce qui le suppose plus ancien. Ni l'un ni l'autre n'a prévû les difficultés qu'on pouvoit faire là-dessus. Il est necessaire, si on les croit, de suivre la chronologie des Septante, & de rejetter celle du texte hebreu & de la vulgate. D'ailleurs, comment ont-ils pû croire qu'un cycle si composé ait été perfectionné en si peu de tems, surtout après ce qu'on dit que ce fut sous ce même regne que l'arithmetique fut inventée. Les histoires chinoises, d'où ils ont pris ce qu'ils disent, devoient leur être suspectes, n'avoient-ils pas remarqué qu'elles attribuent aux premiers empereurs de la Chine, plusieurs inventions que l'écriture sainte attribue à d'autres? Si ces histoires leur ont paru fabuleuses dans tous les tems qui ont précedé le regne de Hoamti, quelles preuves ont-ils eu qu'elles n'étoient plus veritables depuis? S'ils emploient pour preuve la suite reglée de ces cycles, on leur objecte qu'elle n'est reglée que depuis quelque tems & par les Européens. Les premiers voyageurs qui sont entrés dans la Chine les deux derniers siecles, trouverent que les Chinois comptoient 880063. ans depuis le commencement du monde jusqu'en 1594. ce qu'ils ne faisoient qu'après avoir déja diminué beaucoup du prodigieux nombre d'années qu'ils comptoient au tems d'Ulugbeg, & qui l'an 1444. de Jesus-Christ montoient à 88639860. ans. On ajoûte à cela, qu'il faut, en suivant même les histoires chinoises, que ce cycle ait été bien imparfait pendant plusieurs siecles, puisqu'elles reconnoissent que cinq cens ans après Hoamti, les astronomes Chinois ne purent prédire une éclipse qui arriva sous l'empereur Choukang, qui pour cela les fit mourir. *Renaudot, *relat. des Indes.*

CYCLOPES, premiers habitans de la Sicile avec les Lestrigons. On les fait dans la fable fils du ciel & de la terre, selon Hesiode, ou fils de Neptune & d'Amphitrite, selon Euripide & Lucien; & on prétend qu'ils n'avoient qu'un œil au milieu du front en forme ronde, d'où ils ont été appellés Cyclopes. On feint qu'ils ont été les forgerons de Vulcain, & qu'ils travailloient à faire les foudres de Jupiter, d'où les trois principaux Cyclopes sont appellés *Brontes, Steropes, & Pyrachmonides* par les poëtes. On rapporte qu'Apollon les tua à coups de fléches, pour venger la mort de son fils Esculape, que Jupiter avoit tué d'un coup de foudre, qu'ils avoient forgé. Polyphéme, amant de Galathée, à qui Ulysse creva l'œil, est aussi fameux parmi les Cyclopes, dans les ouvrages des poëtes: c'est ce que la fable nous apprend des Cyclopes. Quant à l'histoire, ce que l'on en sçait; c'est que ce sont des premiers habitans de Sicile, qui se rendirent redoutables à leurs voisins. Quelques-uns croient qu'ils furent appellés *Cyclopes*, parce qu'ils avoient toûjours l'œil au guet, pour surprendre & voler leurs voisins. On leur donne une figure gigantesque à cause de leur force. Isidore place d'autres Cyclopes dans les Indes, & Aristote dans la Thrace. *Hesiode, *en sa Theog.* Homere, *Odyss. l. 9.* Virgile, *l. 8.* Ovide, *l. 4. fastor.* Stace, *l. 1.* Claud. *de tertio Honorii consulatu.* Apollodore. Thucydide, *l. 1.* Justin, *l. 4.* Natalis Comes. Leandre Alberti, *descript. d'Italie.* Jacquelot, *dissert. de l'exist. de Dieu.*

CYDESSA,

CYDESSA, grand bourg près de Giscala, dans la tribu d'Aser, aux confins de celle de Nephtali. Il appartenoit aux Tyriens, & les habitans avoient toujours été ennemis des Galiléens. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l. IV. c. 9.*

CYDIAS, peintre fameux, avoit fait entre autres ouvrages un tableau des Argonautes, dont l'orateur Hortensius donna une somme très-considerable. On croit que ce peintre vivoit vers la CVI. olympiade, du tems d'Euphranor aussi peintre celebre, & vers l'an 356. avant Jesus-Christ. * Pline, *liv. 35. chap. 11.*

CYDIPPE, historien, natif de la ville de Mantinée, est mis par Clement Alexandrin, au nombre de ceux qui ont traité des inventeurs des choses. * *Liv. 1. des tapisseries.*

CYDIPPE, *voyez* ACONCE.

CYDNUS, riviere de l'Asie mineure dans la Cilicie, selon Pline, & non de la Bithynie, comme le veut Etienne de Byzance, sort du mont Taurus, & passe à Icone & à Tarse. Ses eaux sont si froides, qu'Alexandre *le Grand* s'y étant baigné, en fut malade à l'extrémité. Il fut même abandonné d'une partie de ses medecins, & ne fut gueri que par un breuvage que Philippe lui donna. Quelques auteurs ont écrit que les eaux de cette riviere firent mourir l'empereur *Barberousse*, à son retour d'Orient, vers l'an 1100. On la nomme aujourd'hui *Carasu*. * Quinte-Curce, *l. 3.* Strabon. Arrien. Pline, &c.

CYDON, ou *Cydonia*, selon Strabon, & *Cydonis*, selon Ptolomée, une des principales villes de l'isle de Crete, fut ainsi nommée de Cydon, fils d'Acacallis, & de Mercure, ou d'Apollon. On la nomma aussi *Apollonia*. Elle étoit bien fortifiée, avec un havre capable de contenir un grand nombre de vaisseaux. C'est aujourd'hui la Canée, place renommée en Candie, que les Turcs enleverent aux Venitiens l'an 1646. Il y avoit une autre ville de ce nom en Sicile. * Etienne de Byzance. Strabon, *l. 10.*

CYDONIUS, *cherchez* DEMETRIUS CIDONIUS.

CYGNUS, roi des Liguriens, fut metamorphosé par Jupiter en oiseau de son nom, pour avoir pleuré l'avanture de Phaëton & de ses sœurs. Ovide en fait mention dans le second livre des metamorphoses, & il parle dans le quatriéme du fils d'Hirée, changé en ce même oiseau, & dans le douziéme d'un autre Cygnus, fils de Neptune, tué par Achille. Les poëtes ont regardé le cygne comme le symbole de la mélodie, & se sont imaginé qu'il ne chantoit jamais plus tendrement, que lorsqu'il étoit sur le point de mourir; fiction que détruisent les observations des naturalistes, qui n'ont jamais ouï former à cet oiseau, qu'une espece de cri très-désagréable. Le cygne étoit aussi consacré à Venus, & étoit ordinairement attelé à son char.

CYLAPARUS, nom défiguré, *voyez* l'article qui suit.

CYLARABES, roi d'Argos, succeda à son pere Sthenelus, & reunit les diverses parties de ce royaume, qui avoit été partagé en trois souverainetés, dont l'une avoit été possedée par les descendans de Melampe, l'autre par les descendans de Bias; & la troisiéme, qui étoit la plus grande, par les descendans de Prœtus. Cyanippe, le dernier de la race de Melampe & de Bias, n'ayant point laissé de posterité, le seul Persée auroit eu droit sur ce royaume, à cause de Danaé, fille d'Acrise, mais il y renonça, pour aller regner à Mycene, l'an du monde 2723. & 1312. avant J. C. de sorte que tous ses états furent reunis sous la domination de Cylarabes. Il séduisit Egialé pendant l'absence de son mari Diomedes qui étoit au siege de Troye. Depuis n'ayant laissé aucun enfant, sa couronne passa dans la famille de Pelops. * Pausanias.

CYLLENE, montagne d'Arcadie, celebre par la naissance ou l'education que Mercure y reçut. Cyllen, fils d'Elathus, roi d'Arcadie, lui donna ce nom. Il y a aussi eu une ville d'Elide de ce nom, que le Noir nomme Antravida. * Pausanias. *in Arcad.* Pomponius Mela. Virgile. Ovide, &c.

CYMBALES, instrument composé de deux pieces separées. Le mot de cymbale vient du grec κύμβος, qui signifie creux, parce qu'elles étoient faites comme deux petites écuelles de bronze: ce qui a fait qu'on les appelloit quelquefois simplement *Æra*. Elles étoient rondes, comme on le peut voir par les figures que nous en avons, & par ce vers de Properce.

Quà numerosa fides, quàque æra rotunda Cybeles.

Cassiodore en fait la description, & leur donne le nom d'*acetabula* la boëte des os. Fulgence, dans le premier livre de sa mythologie, dit que les deux levres sont comme deux cymbales qui forment les sons, & que la langue est comme l'archet, qui coupe & partage ces sons. Ovide, dans le troisiéme livre de l'art d'aimer, leur donne un nom qui paroit assez obscur, en leur donnant l'épithete de *genialia*, apparemment parce que les cymbales etoient d'usage dans les nôces & dans les autres divertissemens. * *Antiq. Gr. & Rom.* Laurent Pignorius, *comment. de Servis* a donné gravé sur l'airain, la figure des cymbales. Rosin, *Antiq. l. 2. c. 4.*

CYNA, fille de Philippe II. roi de Macedoine, & sœur d'Alexandre le *Grand*, épousa Amyntas, fils de Perdiccas III. qui étoit le legitime heritier de la couronne, que Philippe avoit usurpée. Elle fut ensuite mariée à Lagée roi des Argiens. C'étoit une princesse d'un courage mâle & heroique, qui commanda des armées, remporta plusieurs victoires, & tua de sa main Cœria reine des Illyriens. Après la mort d'Alexandre *le Grand* son frere, la premiere année de la CXIV. olympiade, & 324. ans avant J. C. elle ne put souffrir que ses royaumes vinssent en d'autres mains qu'en celles de ses enfans, & elle s'opposa fortement aux prétentions de Perdiccas, qui la fit tuer. * Plutarque. Justin.

CYNEAS, Thessalien, & disciple de Demosthenes, vivoit sous la CXXV. olympiade, & vers l'an 280. avant Jesus-Christ & fut ministre de Pyrrhus, roi des Epirotes. Ce prince l'envoya à Rome, pour demander la paix qu'on étoit sur le point d'accorder à son éloquence, & qu'on lui refusa neanmoins à la persuasion du vieillard Appius Claudius. Pline, citant la memoire de Cyneas comme un prodige, dit que le jour après son arrivée à Rome, il salua tous les senateurs & les chevaliers, & les nomma tous par leur nom. Cyneas écrivit avec Pyrrhus un traité de l'art militaire, cité par Ciceron dans une de ses lettres à Papirius Pætus. Strabon parle d'une histoire remplie de fables, composée par un Cyneas; mais on ne croit pas que ce soit ce secretaire de Pyrrhus, qui étoit homme d'esprit. * Plutarque, *dans Pyrr.* Pline, *l. 7. c. 24. & l. 14. c. 1.* Cicero, *l. 9. epist. 25.* Strabon, *l. 7.* Vossius en parle aussi *au l. 4. c. 11. p. 466. des hist. Grecs.*

CYNEGIRE, soldat Athenien, signala son intrepidité contre les Perses à la bataille de Marathon, donnée la troisiéme année de la LXX. olympiade, & 498. ans avant l'ere Chrétienne. Il poursuivit les ennemis jusques dans leurs vaisseaux, s'attacha à l'un de la main droite, & ne quitta la prise que quand cette main lui fut coupée. Alors il le reprit encore de la gauche, & après qu'elle lui eut été coupée, il le saisit avec les dents comme une bête farouche. * Justin, *l. 2. c. 9.* Valere Maxime, *liv. 3. c. 2. ex. 25.*

CYNETHE, poëte Grec, natif de l'isle de Chio ou Scio, fut le premier qui rassembla à Syracuse des vers d'Homere, & les recita en public. On ne sçait en quel tems il a vécu, comme le témoigne Pindare, *sur la 2. od.* * Meursius, *des Archontes d'Athenes*, *l. 2. c. 1.*

CYNETHON de Lacedemone, poëte Grec, vivoit sous la troisiéme année de la V. olympiade, & 758. ans avant Jesus-Christ. Il composa quelques ouvrages cités par Eusebe, *en sa chron.*

CYNIQUES, secte de philosophes, fondée par Antisthenes d'Athenes, qui vivoit sous la XCIV. olympiade, vers l'an 404. avant J. C. Le fameux Diogene, Monime de Syracuse, Cratès de Thebes, Hipparchie, sa femme, Onesicrate, Menippe, & plusieurs autres, furent les plus illustres membres de cette secte. Elle a pris son nom du lieu où Antisthenes faisoit ses leçons, qui étoit fort peu éloigné de l'une des portes d'Athenes, & qui se nommoit *Cynosarges*, c'est-à-dire *des chiens*; quoiqu'on ait dit depuis que la façon de vivre trop libre & comme canine, que pratiquoient ces Cyniques, les fit appeller ainsi, ou bien à cause que ces philosophes étoient mordans, & parce qu'ils aboyoient après tout le monde comme des chiens. Quoi qu'il en soit, ceux de cette profession se mocquoient de ce titre injurieux; & Diogene a fait souvent de plaisantes reparties à ceux qui croyoient l'injurier, en le nommant Cynique. On dit qu'il demanda à Alexandre *le Grand* qui l'étoit venu voir, s'il n'avoit point eu peur

que le chien ne le mordît. Au reste, de toutes les parties de la philosophie, les Cyniques ne cultivoient que la morale, se mocquant de la dialectique & de la physique, & même des arts liberaux, de la musique, de la geometrie, & de l'astrologie, &c. Cette morale n'étoit pourtant pas exemte de beaucoup de fautes. Rien n'étoit plus aigre & plus offensant que leur maniere d'agir, pour rendre un homme sage, ils vouloient qu'il commençât par un très-grand mépris de soi-même; & pour l'y accoûtumer, leurs leçons tenoient plus de l'insulte que de la remontrance. Outre cela leur morale avoit des vûes très-extraordinaires; car, par exemple, en posant pour fondement que tous les biens de ce monde appartiennent à Dieu, & que l'homme sage étoit son image & son ami intime; ils concluoient que, comme toutes choses sont communes entre les amis, le sage pouvoit se servir de tout ce qui est en ce monde, comme d'un bien qui étoit à lui. On les blâme encore d'avoir voulu faire passer pour indifferentes beaucoup d'actions deshonnêtes & sales qu'ils soutenoient par cet argument. « Ce qui est bon, *disoient ils*, » est bon par tout. Il est bon de boire, de manger & de faire » les actions naturelles: Il n'y a donc point de mal de man- » ger dans les rues, & de faire en plein marché, comme le » reste des animaux, tout ce que les hommes ne pratiquent » ordinairement que dans les tenebres. » Hipparchie se laissa connoitre à Crates devant tout le monde, & on veut que Diogene ait fait une action semblable dans un lieu public. Plusieurs auteurs prétendent excuser ces fautes des Cyniques, & quelques peres parlent de leur patience dans la pauvreté & la mendicité. L'empereur Julien les compare à ces boëtes peintes de grotesques par dehors, qui n'ont rien de curieux en dedans. Ils se vantoient de vivre selon la parfaite vertu, qui étoit la fin de leur secte. * *Consultez* Diogene Laërce, *vies des philosophes, l. 6.* Arrien, *des propos d'Epictete*, & sur-tout, *au 3. liv. chap. 22.* Suidas, &c. & entre les modernes, Vossius, *des sectes des philosophes, c. 18.* & la Mothe le Vayer, *de la vertu des payens, seconde partie de Diogene, & de la secte cynique.*

CYNIRE, *Cyniras*, roi de Chypre ou d'Assyrie, selon d'autres, fut aimé de sa fille Myrrha, qu'il reçût dans son lit sans la connoitre, & de laquelle il eut Adonis. Il étoit si puissant, que ses richesses ont donné lieu au proverbe, *Cynire opes*. On dit encore que son royaume fut ruiné par les Grecs, ausquels il avoit manqué de parole, après s'être engagé de leur fournir des vivres au siege de Troye. On le compte parmi les anciens devins, & on veut qu'il ait été l'amant & le prêtre de Venus, qu'il ait eu cinquante filles metamorphosées en alcyons, ou en pierres. Quant aux rapports prétendus que quelques auteurs trouvent entre Cynire & Noé, il sont si forcés que ce seroit une grande inutilité d'en faire la discussion; car sans s'arrêter aux difficultés, comment les partisans de cette application se débarrasseront-ils de l'anachronisme grossier dans lequel ils s'engagent? Noé vivoit au tems du premier déluge, & Cynire florissoit pendant la guerre de Troye, est-il aisé de rapprocher deux hommes si fort éloignés l'un de l'autre; & de supposer avec vraisemblance, qu'ils ayent été contemporains? Mais c'est la manie de la plûpart de nos antiquaires mystiques, d'appliquer, bon gré malgré, aux anciens patriarches les plus bizarres évenemens de la fable. * Erasm. *adag. tit. Divitiæ.*

CYNISCA, fille d'Archidamus, roi de Sparte, & sœur d'Agis & d'Agesilaüs, fut la premiere femme qui entra dans la carriere des jeux olympiques, & qui y remporta le prix de la course; ce qui obligea les Lacedemoniens à lui ériger une statue, pour éterniser sa memoire. Elle vivoit vers la LXXXIV. olympiade, & environ 444. ans avant J. C. * Pausanias, *in Laconic.*

CYNOCEPHALE, étoit la figure d'un animal fabuleux, que les Egyptiens avoient en veneration: il avoit une tête de chien; quelques-uns ont cru qu'il representoit Anubis: d'autres Mercure. Le Cynocephale, dans l'histoire des animaux, est une espece de singe. On a dit de cet animal, qu'il rendoit son urine douze fois le jour par intervalles égaux; & que c'est ce qui a donné lieu, suivant l'imagination de quelques-uns, aux Egyptiens de partager le jour en douze heures. Pline, & quelques anciens, ont dit qu'il y avoit des hommes qu'ils nomment *Cynocephales*, dans les montagnes de l'Inde & d'Ethiopie, c'est-à-dire, dans les montagnes qui sont au-dessus de la source de l'Inde, qui avoient des têtes de chien, qui aboyoient de la même sorte, qui étoient très-farouches, & dont la morsure étoit fort dangereuse; mais les relations de tous les modernes n'en font aucune mention. * Pline, *liv. 6. chap. 30. l. 7. c. 2.*

CYNOCEPHALE, ou *tête de chien*, certaine contrée de la Béotie, où le poëte Pindare mourut, selon Etienne *de Byzance*. Elle est differente d'une colline de la Thessalie, près de laquelle le proconsul Quintius gagna la bataille contre Philippe. Tite-Live, Polybe, Justin, &c. en font mention. * Tite-Live, *liv. 23.* Polyb. *l. 19.* Etienne *de Byzance.*

CYNOPOLIS, ville d'Egypte en la partie occidentale du Nil, où Anubis, Dieu des Egyptiens, étoit adoré. Les chiens y étoient nourris des deniers du public. *Κυνόπολις* signifie *ville des chiens.* * Strabon, *l. 7.* Plutarch. *de Isid. & Osirid. Voyez* Saumaise, *sur Solin, pag. 452.*

CYNORTAS, un des anciens rois de Lacedemone, frere d'Argalus, fils d'Amyclas, & petit-fils de Lacedemon, vivoit long-tems avant la guerre de Troye, vers l'an 3260. de la periode Julienne, 128. de l'ere Attique. Il eut pour successeur Oebalus. * Joh. Marsham. *Canon. chron. sæc. IX.* Du Pin, *bibl. univ. des hist. proph. &c.*

CYNOSURE, *Cynosura*: c'est un nom que les Grecs ont donné à la petite Ourse. Il signifie *queue de chien*; c'est une constellation la plus voisine de notre pôle, qui a sept étoiles, dont quatre sont dispersées en quarré, & les trois autres en long qui representent un timon: ce qui fait que les paysans appellent cette étoile *le chariot*; & c'est du nombre de ces sept étoiles qu'on a appellé le pôle septentrional, toute la partie du ciel qui s'étend jusques à la Ligne. Les poëtes content que Cynosure étoit une nymphe du mont Ida, & une des nourrices de Jupiter, & qu'étant devenu maître du ciel, elle fut changée en étoile de ce nom, qu'Aglaosthene le dit dans Hygin, *l. 2. Astron. poet. c. 2.* Ovid. *l. 3. fast. v. 170.* Valer. Flac. *l. 1. v. 17.*

CYNTHE, que les Latins appellent *Cynthus*, & les Italiens, *Monte Cincio*, est une montagne au milieu de l'isle de Delos, où, selon la fable, Latone donna la naissance à Apollon & à Diane. Les payens y bâtirent un temple fort celebre, & pour lequel on avoit tant de veneration, que les Perses mêmes venant faire la guerre en Grece avec une flotte de plus de vingt mille voiles, n'y aborderent qu'avec des sentimens de religion & de respect. * Strabon. Jacob Spon.

CYNTHIEN & *Cynthienne*, épithetes qu'on donne à Apollon & à Diane, à cause d'une montagne de ce nom dans l'isle de Delos, où ils avoient été élevés, & où le premier avoit un temple.

CYNTHIUS, *cherchez* GIRALDUS.

CYPARISSE, ville de Messenie, aujourd'hui Arcadia, ou Philatra & S. Elie, donnoit son nom à un cap, dit presentement cap Gonello, &c.

CYPARISSE, jeune garçon, très-bien fait, qui fut aimé d'Apollon. Il nourrissoit un cerf qu'il tua par mégarde, & en eut tant de regret, qu'il se voulut donner la mort. Apollon touché de pitié le métamorphosa en un arbre appellé *Cyparissus*, ou *Cyprès*, de son nom, qu'on porta depuis dans les pompes funebres, & qui fut consacré aux morts. * Ovide, *liv. 10. metamorph. fab. 3.*

CYPRE, isle de la mer Mediterranée, *voyez* CHYPRE.

CYPRIEN (saint) natif d'Afrique, évêque de Carthage, a vécu dans le troisiéme siecle de l'église. Il s'appelloit de son nom Tascius, & prit le nom de Cecilius, du prêtre Cecile qui le convertit. Avant que d'être Chrétien, il enseigna la rhetorique avec beaucoup de reputation. Dès qu'il fut catechumene, il se resolut de vivre en continence, croyant, comme dit Ponce Diacre, qui a écrit sa vie, qu'il étoit presque impossible d'arriver autrement à la connoissance de la verité. Aussi-tôt qu'il fut baptisé, il vendit tous ses biens pour assister les pauvres; il fut ensuite ordonné prêtre; & après la mort de Donat, évêque de Carthage, il fit élû évêque en sa place l'an 248. par les suffrages du clergé & du peuple de Carthage, & son élection fut confirmée par un grand nombre d'évêques qui se trouverent alors en cette ville. La persecution de Dece ayant commencé deux ans ou environ après son

ordination, il se retira de Carthage, & il écrivit du lieu de sa retraite, plusieurs lettres à son peuple, à son clergé, aux confesseurs & au clergé de Rome. Quand la persecution fut ralentie, il revint à Carthage, & y assembla un concile l'an 251. le 15. de Mai, dans lequel il regla avec les évêques ses collegues, ce qui regardoit la penitence de ceux qui étoient tombés durant la persecution, soit en prenant des billets ou des attestations des magistrats, qui témoignoient qu'ils avoient idolâtré, soit en offrant publiquement de l'encens sur les autels des dieux, ou en mangeant des viandes immolées. A l'égard des premiers, ils ordonnerent qu'on les reconcilieroit. Mais pour les derniers, ils jugerent à propos de les laisser en penitence, & de ne les reconcilier qu'en cas qu'ils tombassent malades, & encore pourvû qu'ils eussent commencé à faire penitence avant que de l'être. Les ecclesiastiques qui étoient tombés dans l'idolâtrie, furent exclus pour toûjours du clergé. Le prêtre Felicissime qui avoit excité des troubles dans l'église de Carthage pendant l'absence de S. Cyprien, y fut condamné avec Privat, heretique de la colonie de Lambese, lequel avoit déja été condamné dans un synode precedent de quatre-vingt-dix évêques. En ce tems-là Corneille venoit d'être élû évêque de Rome, & Novatien lui disputoit le saint siege, soûtenu par le parti de Novat, qui refusoit la grace de la reconciliation à ceux qui étoient tombés dans des crimes après le batême. S. Cyprien & les evêques d'Afrique, après s'être informés de l'élection de Corneille, se déclarerent pour lui. Les Novatiens pour se venger de S. Cyprien, firent elire un certain Maxime, évêque de Carthage; & d'un autre côté Felicissime fit aussi ordonner un certain Fortunat par Privat de Lambese. Néanmoins S. Cyprien fut mis en possession du siege de Carthage, & assembla en 252. un concile de 66. évêques, dans lequel on fit quelques reglemens touchant le prêtre Victor & le batême des enfans. La même année il assembla un autre concile pour la reconciliation generale des penitens, en consideration de la persecution prochaine: elle arriva sous l'empire de Gallus. Corneille fut envoyé en exil sur la fin de 252. & souffrit le martyre la même année. Lucius qui lui succeda fut aussi envoyé en exil, d'où il revint; mais il mourut au commencement de l'an 253. Etienne fut élû en sa place. Ce fut sous ce pape que s'éleva la celebre dispute de la validité du batême des heretiques, entre l'église d'Afrique & l'église de Rome. S. Cyprien & les autres évêques d'Afrique soûtinrent fortement l'usage de rebatiser ceux qui avoient été batisés par les heretiques, établi en Afrique par un concile tenu sous Agrippin. Etienne au contraire soûtint la validité du batême des heretiques, suivant la tradition de l'église de Rome, & refusa non-seulement la communion, mais encore le droit d'hospice aux députés des Africains. Saint Cyprien & les evêques d'Afrique, sans se départir de leur usage qui fut confirmé dans un concile general d'Afrique, protesterent qu'ils ne vouloient point se séparer de la communion de l'évêque de Rome, ni de celle de ceux qui étoient dans une pratique contraire; mais qu'ils vouloient entretenir l'union & la paix avec leurs freres: en quoi saint Augustin qui n'a pas été de leur avis, loue leur charité. Dans le tems de la persecution de Valerien, saint Cyprien fut relegué l'an 257. le 30. Août à Curube, ville distante de dix à douze lieues de Carthage, par le commandement du proconsul Aspasius Paternus. Après y avoir demeuré onze mois, il fut rappellé par le proconsul Galere Maxime, qui lui ordonna de demeurer dans des jardins qu'il avoit auprès de Carthage. S. Cyprien ayant appris que le proconsul avoit envoyé des soldats pour le prendre & l'amener à Utique, il se retira dans un lieu caché, afin de ne pas souffrir le martyre hors de son église, & autre part qu'en la presence de son peuple: enfin étant revenu dans ses jardins, après le retour du proconsul à Carthage, il fut arrêté & mené devant lui, & ayant confessé genereusement la foi de J. C. il eut la tête tranchée, dans un lieu appellé *Sexti*, proche la ville de Carthage, le 14. Septembre de l'an 258. sous le consulat de Tuscus & de Bassus.

Le corps de S. Cyprien après avoir demeuré quelque tems exposé dans le lieu de l'execution, fut enterré par les Chrétiens dans une place des Aires du procurateur Candide, sur le chemin de Mappale, près des Piscines. Dans la suite on bâtit près de Carthage deux églises en l'honneur de S. Cyprien, l'une au lieu même de son martyre, & l'autre à Mappalie où étoit son corps. Son culte a été celebre dans l'une & l'autre église, & son nom a été inseré dans le canon de la Messe. Son corps s'est conservé à Carthage jusqu'au commencement du IX. siecle. Sous Charlemagne il fut transporté à Arles & d'Arles à Lyon, d'où l'on prétend que Charles *le Chauve* le fit porter à Compiegne, dans l'abbaye de S. Corneille: mais ce fait est sans apparence, & d'autres croient qu'il est dans l'abbaye de S. Cyprien de Poitiers.

On a quatre-vingt-une lettres de S. Cyprien, & plusieurs traites, sans compter la lettre à Donat, qui contient la relation d'un entretien qu'il avoit eu avec cet ami, peu de tems après son batême, dans laquelle après avoir parlé des effets merveilleux de ce sacrement, il décrit avec éloquence le péril que l'on court dans le monde, les crimes & les injustices qui s'y commettent; & faisant voir l'excellence & le bonheur de ceux qui se consacrent au service de Dieu, il exhorte son ami à vivre dans la retraite, à renoncer au monde, & à être assidu à la lecture & à la priere. Cette lettre est très-fleurie, & saint Augustin remarque qu'il n'a plus écrit de même depuis. Il a embrassé une eloquence mâle, plus grave & plus digne d'un Chrétien dans ses autres lettres, qui contiennent des instructions très-solides sur les points les plus importans de la discipline ecclesiastique. Le traité de la vanité des idoles a suivi de près la lettre à Donat. Celui des témoignages adressé à Quirin est un recueil de passages contre les Juifs & sur leur morale. Celui de la conduite ou de l'habit des vierges est excellent en son genre. Les traités de ceux qui étoient tombés durant la persecution, & celui de l'unité de l'église, sont des chefs-d'œuvres en leur genre. Le premier est contre Felicissime, qui accordoit trop legerement la grace de la reconciliation à ceux qui étoient tombés dans l'idolâtrie pendant la persecution. Le second est contre les Schismatiques. Le livre de l'oraison dominicale, est un excellent commentaire sur le *Pater*, plein d'instructions très-utiles. L'exhortation au martyre adressée à Fortunatien, est un recueil des passages de l'Ecriture sainte, pour exhorter les Chrétiens à confesser courageusement le nom de Jesus-Christ, & à souffrir genereusement le martyre. Celui de la mortalité composé à l'occasion de la contagion qui affligea l'Empire sous les regnes de Gallus, de Volusien, & de Gallien, est une exhortation très-patetique aux Chrétiens pour souffrir avec patience. Dans l'écrit à Demetrien, il venge les Chrétiens de l'accusation que l'on faisoit contr'eux, qu'ils étoient cause de cette contagion. Le traité des œuvres de misericorde & de l'aumône est un des plus forts qui ayent été composés, pour exhorter les riches à donner l'aumône dans les necessités. Celui de la patience, composé à l'occasion de la question, sur la réiteration du batême des heretiques, contient les loix generales sur la patience des Chrétiens. Le livre de l'envie, composé quelque tems après celui de la patience, est une forte exhortation aux Chrétiens, pour les détourner de ce vice, & pour les engager à pratiquer l'humilité chrétienne. Il y a plusieurs autres traités attribués faussement à saint Cyprien.

Saint Cyprien est le premier des auteurs Chrétiens qui ait été veritablement éloquent, comme Lactance l'a remarqué. S. Jerôme dit que son discours ressemble à une fontaine d'eau pure, dont le cours est doux & paisible; on peut dire aussi qu'il ressemble très-souvent à un torrent impetueux, qui entraîne tout ce qu'il rencontre, étant capable d'exciter de grands mouvemens, & de persuader tout ce qu'il veut; son éloquence est naturelle & très-eloignée du style d'un déclamateur. Quoique son style soit pur, il y est resté quelque chose du genie africain, & de la dureté de Tertullien, qu'il appelloit lui-même son maître: mais il a poli & embelli ses pensées, & a évité ses défauts. Il raisonne presque toûjours avec beaucoup de justesse, est exempt non-seulement d'erreurs grossieres, mais aussi de celles qui sont legeres & communes dans les peres des trois premiers siecles, à l'exception de ce qui regarde le batême des heretiques. Il traite de quantité de points de discipline & de morale. Il y a beaucoup à apprendre dans la lecture de ses ouvrages.

La premiere édition de saint Cyprien, faite peu de tems après qu'on eut trouvé l'art d'imprimer, ne porte ni le nom de l'imprimerie ni celui de la ville où elle a été faite. Elle est plus correcte & plus exemte de fautes que les suivantes. La seconde édition est celle qui a été faite par Vindelin de Spire, l'an 1471. Elle est pleine de fautes. Ces deux éditions sont suivies de celle de Rembolde de l'an 1512. Erasme l'ayant revûe en donna une édition en 1520. qui fut suivie dans les éditions suivantes jusqu'à celle qui fut faite à Rome en 1563. par les soins de Paul Manuce, augmentée d'un cinquiéme livre de lettres. L'édition de Morel faite à Paris l'année suivante, est plus ample & revûe plus exactement. Pamelius fit une nouvelle édition des œuvres de saint Cyprien, dans laquelle il disposa les lettres dans un autre ordre; donna une vie de saint Cyprien, & joignit de longues observations au texte. Cette édition parut d'abord à Anvers en 1568. & a été réimprimée depuis plusieurs fois. M. Rigaut a travaillé utilement sur saint Cyprien; & sans rien changer à l'ordre observé par Pamelius, il a corrigé seulement les ouvrages de cet auteur sur les differentes leçons de deux manuscrits d'Italie, & y a joint des notes pour expliquer les endroits difficiles, & des observations pour éclaircir la discipline qui étoit en vigueur du tems de S. Cyprien. Cette édition parut à Paris en 1648. En 1682. Jean Pearson évêque d'Oxfort, & Jean Fell évêque de Chicester, firent paroître une nouvelle édition des œuvres de saint Cyprien, plus exacte & plus ample que toutes les precedentes. Le texte y est imprimé en beaux caracteres, revû sur quatre nouveaux manuscrits. Les differentes leçons y sont marquées exactement, & l'on a inferé les meilleures notes de Pamelius & de Rigaut. La vie de saint Cyprien, & l'histoire d'Afrique qui le regarde, s'y trouvent dans un ouvrage qu'ils ont intitulé, *Annales Cyprianici*. M. Baluze travailloit lors de sa mort à une nouvelle édition des œuvres de saint Cyprien qu'il avoit déja revûe sur un grand nombre de manuscrits, & qui a été publiée en 1726. par les soins de dom Marand, Benedictin de la congrégation de S. Maur, *in fol.* de l'imprimerie royale. M. Lombert a donné une belle traduction en françois de toutes les œuvres de ce saint évêque, & a rangé les lettres dans un ordre nouveau, sur les memoires de M. le Maître. On a changé quelque chose à cet ordre dans l'édition d'Angleterre. * *Actes du martyre de S. Cyprien. Vie de saint Cyprien*, par Ponce Diacre. Lactant. *Inst. divin. l. 5. c. 4.* Saint Jerôme. Baronius. Tillemont. Baillet, *vies des Saints* 16. Septembre. S. Hieronym. *de viris illustribus.* Saint Augustin *en plusieurs endroits.* Preface de M. Lombert *sur sa version. Annales Cyprianici.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. des III. prem. siecles.*

CYPRIEN, (Saint) évêque d'Antioche, étoit originaire de la même ville, qui n'étoit pas assurement Antioche *la grande*, mais peut-être celle de Phenicie. Illustre par sa naissance, par son credit & par son esprit, il profana d'abord ces avantages en les consacrant au démon, & en les employant à fouiller dans les mysteres du Paganisme. Personne n'étoit plus versé que lui dans les secrets abominables de la magie, aussi, pour en épuiser la connoissance, n'avoit-il épargné ni voyages, ni argent, ni crimes, jusques à sacrifier des hommes, des femmes, des filles & sur-tout des enfans. Il étoit d'ailleurs ennemi déclaré des Chrétiens, blasphémant contre leurs dogmes sacrés, persecutant leurs ministres, & s'occupant à corrompre leurs vierges: mais il fut enfin désarmé par la vertu d'une d'entr'elles appellée Justine. En voulant servir un de ses amis auprès d'elle, il en devint éperduement amoureux, & mit en œuvre pour s'en faire aimer, tous les ressorts de son art criminel: ce fut inutilement, la chasteté de Justine fut inébranlable; & Cyprien confus de voir la force de ses charmes & le pouvoir de ses demons ceder aux prieres d'une fille Chrétienne, rompit les chaines du peché, & se soûmit tout entier à Jesus-Christ. Il avoua ses crimes, abjura l'idolâtrie, brûla ses livres magiques; & après s'être fait batiser, il convertit lui-même un grand nombre de personnes. Dieu qui en avoit fait un vase d'élection, voulut consommer son choix, en l'appellant à l'épiscopat de la ville où il étoit né. Il la gouverna saintement jusques à ce qu'ayant été pris en même tems que Justine, sous la persecution de Diocletien, il fut mené devant le juge d'Antioche. Ce magistrat, après leur avoir fait souffrir plusieurs genres de supplices, les envoya à Diocletien qui leur fit enfin trancher la tête à Nicomedie, l'an de Jesus-Christ 304. Ce saint Cyprien, si sa vie & son martyre sont rapportés fidelement par saint Gregoire de Nazianze, (*Orat. 18.*) & par Eudocie, dans l'extrait qu'en fait Photius, (*cod. 184.* est certainement different de saint Cyprien de Carthage. Il n'a jamais été évêque d'Antioche, quoique Eudocie le dise. Saint Cyprien fut martyrisé à Carthage, & celui-ci à Nicomedie. Le premier pendant la persecution de Dece, & l'autre longtems après, dans la persecution de Diocletien. Mais peut-être est-il plus vraisemblable, que les Grecs qui avoient peu de connoissance de ce qui s'étoit passé en Occident, avoient feint ces circonstances de la vie de saint Cyprien évêque de Carthage. En effet, S. Gregoire de Nazianze dit, que celui dont il parle étoit évêque de Carthage. Ce qui fait voir ou qu'il a attribué à l'évêque de Carthage, ce qui convenoit à un autre Cyprien, ou qu'il a eu de mauvais memoires sur les circonstances de la vie & du martyre de saint Cyprien évêque de Carthage. * Phot. *biblioth. c. 184.* Cypr. Antioch. *Confess.* Greg. Nazianz. *Orat. 18.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques des III. premiers siecles.*

CYPRIEN, archevêque de Bourdeaux, vivoit dans le VI. siecle: il se trouva au concile d'Agde, tenu l'an 506. & au celebre synode d'Orleans, assemblé l'an 511. sous Clovis I. On croit même qu'il y présida. Il avoit succedé à Leonce I. ou plûtôt à Amelius, car Leonce I. ne tint le siege qu'après Cyprien. Nous ne sçavons pas bien le tems de sa mort. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Jerôme Lopès, *élog. de Bourd.*

CYPRIEN, (Saint) de l'illustre famille de Montolieu de Marseille, vivoit dans le VI. siecle, avoit été moine du monastere de Toulon, & en fut tiré en 510. pour être fait évêque de cette église. Il assista l'an 524. au concile d'Arles, & en 529. à celui d'Orange, & puis à ceux de Valence & de Vaison. Il mourut vers l'an 545. On lui attribue la vie de saint Cesaire évêque d'Arles, avec qui il avoit de grandes liaisons: mais elle est d'un autre écrivain de même nom. Quelques-uns en font un martyr tué par les Lombards ou par les Sarasins: mais celui-ci est different de l'évêque. Quelques-uns distinguent trois saints du nom de Cyprien à Toulon, l'évêque, l'abbé, & le martyr. On fait la fête de l'évêque au troisiéme jour d'Octobre. Sa vie a été écrite par un inconnu, & est pleine de faussetés. * Baillet, *vies des Saints.*

CYPRIEN de sainte Marie, religieux du tiers ordre de saint François, Espagnol de la province de Grenade, docteur en theologie, a vécu dans le XVII. siecle. Il a composé, *Diligens compendium, quo probatur mysterium Immaculatæ Conceptionis B. V. Mariæ, esse propè definibile*, imprimé à Grenade l'an 1651. Un autre traité en langue espagnole, imprimé à Grenade en 1645. où il avance que la bienheureuse Vierge n'est point ressuscitée en terre, mais au ciel, où les anges ont élevé son corps de la terre; un autre aussi en espagnol, contenant une apologie sur la revelation de s'abstenir plusieurs jours de manger, si elle est de Dieu ou du demon, imprimé l'an 1649.

CYPRON, château ou palais très-magnifique auprès de Jericho; qu'Herode *le Grand* fit bâtir à l'honneur de sa mere Cypros. * Josephe, *Antiquit. l. XVI. c. 9.*

CYPROS, mere d'HERODE *le Grand* roi des Juifs, étoit d'une des plus illustres maisons de l'Idumée. Elle épousa *Antipater*, & fut mere d'*Herode*, de *Phasael*, de *Pheroras*, de *Joseph*, & de *Salomé*. * Josephe, *Antiquit. l. XVI. chap. 9.*

CYPROS, fille d'HERODE *le Grand* roi des Juifs, & de *Mariamne*, sœur d'Alexandre & d'Aristobule, & femme d'*Antipater*, fils de *Salomé*. Elle eut une fille appellée aussi Cypros. * Josephe, *Antiquit. liv. XVI. chap. 11. & XVII. chap. 7.*

CYPROS, fille de PHASAEL, frere d'HERODE *le Grand* roi des Juifs, & de *Salampso*, fille de ce roi, & de Mariamne sœur d'Alexandre & d'Aristobule. Elle fut femme du grand *Agrippa*, & mere d'Agrippa *le jeune*, de *Drusus*, de *Berenice*, de *Mariamne*, & de *Drusille*. * Josephe, *Antiquit. liv. XVIII. c. 7.*

CYPSELE, roi d'Arcadie, pour éviter les violences des

Heraclides, donna sa fille à Cresphonte fils d'Aristomaque. * Pausanias en fait mention, *liv. 4. & 8.*

CYPSELE, ou CYPSELUS I. fils d'*Eetion* ou *Aetion*, étoit de Corinthe. On dit que sa naissance fut prédite par l'oracle de Delphe, lequel étant consulté par son pere, répondit que l'aigle produiroit une pierre qui accableroit les Corinthiens. L'aigle marquoit Eétion, dont le nom approchoit d'*Aëtis*, *Aigle*, & cette pierre étoit Cypsele, qui opprima les Prytanes, ou souverains magistrats de Corinthe. Les Corinthiens épouvantés de cet oracle, tâcherent de le faire mourir; mais ils ne purent executer leur dessein. On dit qu'il fut appellé *Cypsele*, parce que sa mere le cacha quelque tems dans un coffre, pendant qu'on le cherchoit pour lui ôter la vie. Κυψέλη en grec signifie un *coffre & une ruche*. Dans la suite il s'empara de la principauté de Corinthe, la 3. année de la XXX. olympiade, & la 658. avant Jesus-Christ. Après trente ans de regne, ou vingt-huit, selon Eusebe, il laissa ce royaume à Periandre son fils, & sa succession continua jusqu'à un autre Cypsele, fils de Periandre. * Diogene Laërce, *vies des philosophes, liv. 1.* Aristote, *liv. 5. ch. 12.* Pausan. *in Corinth. 2.*

CYPSELE II. fut fils & successeur de PERIANDRE, roi de Corinthe & de l'isle de Corcyre. Quelque tems après que Periandre eut tué sa femme Melisse à coups de pieds, Cypsele & son frere Lycophron furent envoyés à la cour de Patrocles, tyran d'Epidaure, & pere de cette princesse, qui leur représenta la cruauté de Periandre envers leur mere. Cypsele n'en parut pas fort touché; mais Lycophron jura, qu'il ne retourneroit jamais à Corinthe, tant que son pere vivroit. Periandre ayant été averti de cette résolution promit de ceder la couronne à Lycophron, & de se retirer à Corcyre; ce qu'il fit: mais les Corcyréens craignant la presence de Periandre, crurent s'en garantir en faisant mourir le jeune Lycophron, qu'ils assassinerent. Ainsi Cypsele qui étoit l'aîné, monta sur le trône après son pere qui mourut la derniére année de la XLVIII. olympiade, & 588. ans avant Jesus-Christ. Dans la suite Cypsele devint insensé. * Herodote, *in Thalia. &c.*

CYPSELE, ville de Thrace, dont Belon fait mention, *liv. 2. chap. 61.*

CYR. (Saint) martyr, medecin d'Alexandrie, se servoit de sa profession pour annoncer la foi aux malades qu'il visitoit. On denonça ce saint aux magistrats qui le firent chercher, & donnerent ordre de le mettre en prison. Saint Cyr en ayant été averti se sauva en Arabie, où il vécut quelque tems dans la retraite. Un soldat d'Edesse nommé *Jean*, l'engagea de le seconder dans le dessein qu'il avoit de travailler à la conversion des payens. Ils passerent en Egypte où ils furent découverts; ayant été menés au gouverneur de ce pays, il leur fit d'abord souffrir plusieurs tourmens, & enfin trancher la tête le 31. Janv. de l'an 311. On prétend que saint Cyrille d'Alexandrie transporta leurs reliques dans la ville de Canope, & que depuis ce tems leurs tombeaux étoient devenus si celebres par un grand nombre de miracles qui s'y operoient, que le second concile de Nicée tenu en 787. se servit de ces mêmes miracles pour autoriser le culte des saints & de leurs images. Mais les actes composés en grec par Sophrone, dont on a tiré tout ce que l'on avance de ces saints & de leurs miracles, ayant été écrits dans un tems éloigné de celui de ces martyrs, & par un homme facile & très-credule, ne meritent pas beaucoup de croyance. Le culte de saint Cyr & de Jean son collegue est fort celebre en Egypte & en Syrie. Les Grecs & les Latins celebrent leur fête le 31. Janvier. Il y a une église sous le nom de saint Cyr dans la ville de Rome, où on prétend que les reliques de ces martyrs ont été transportées: on ne dit ni le tems, ni les circonstances de cette translation. * Baillet, *vie des saints, 31. Janvier.* Bollandus, *act. SS. Cyri & Joan.* Leont. *c. 1. n. 3. c. 10. &c.* Sophron. *act. SS. Cyri & Joan.*

CYR, *Cyr*, ville & évêché de Syrie, sous le patriarchat d'Antioche. C'est la même dont Theodoret a été évêque. Les Latins la nomment *Cyrus* ou *Cyropolis*, & quelques auteurs croient que c'est le *Quars* d'aujourd'hui. Procope de Césarée, (*lib. de edif. Justin.*) dit qu'elle fut bâtie par les Juifs qui lui donnerent ce nom, pour témoigner leur reconnoissance de la liberté que Cyrus leur avoit rendue. D'autres comme Gennade, (*de script. eccl.*) prétendent que ce fut ce prince lui-même qui la fit bâtir. Jean évêque de cette ville y assembla un synode contre Pierre le Foulon, vers l'an 476. * Aubert le Mire, *geogr. eccles.*

CYRAN, (abbé de S.) *cherchez* DU VERGER.

CYRANO DE BERGERAC, auteur François, d'un caractere singulier, a fleuri dans le XVII. siecle. Il nâquit à Bergerac dans le Perigord, vers l'an 1620. & fut mis par son pere qui étoit un bon gentilhomme, chez un prêtre de la campagne, qui avoit plusieurs pensionnaires qu'il instruisoit. Son pere le tira de chez cet ecclesiastique, chez lequel il avoit fait peu de progrès, & l'envoya à Paris, où il s'abandonna à la débauche. Un de ses amis lui conseilla de prendre de l'emploi, & le fit entrer cadet au régiment des Gardes, qui étoit alors le poste où la jeune noblesse faisoit son apprentissage des armes. Cyrano n'avoit que dix-neuf ans, lorsque M. de Carbon-Castel-Jaloux le prit dans sa compagnie, & les Gascons qui composoient presque seuls cette compagnie, le regarderent bientôt comme le démon de la bravoure, parce qu'il ne se passoit presque point de jour, qu'il ne se battît en duel; ce qui étoit dans ce tems déplorable, le plus prompt & presque l'unique moyen de faire connoitre son courage. Ce qu'il y a de moins blâmable dans Cyrano, c'est qu'il n'eut jamais une querelle de son chef, & qu'il ne fit tant de combats qu'en qualité de second, étant naturellement très-brave, & ardent à servir ses amis. Il en donna entr'autres une grande marque un jour, où cent hommes s'étant attroupés sur le fossé de la porte de Nesle, pour insulter un de ses amis, il les dispersa lui seul, en ayant tué deux sur la place, & blessé sept dangereusement. M. le Bret qui rapporte ce combat presque incroyable, dit que plusieurs personnes de distinction en furent témoins, entr'autres M. de Bourgogne mestre de camp du régiment d'infanterie de Conti, qui donna à Cyrano le nom d'*intrepide*. Cyrano se trouva au siege de Mouzon, où il reçut un coup de mousquet au travers du corps; & ensuite étant au siege d'Arras en 1640. il y reçut un coup d'épée dans la gorge. Les incommodités que lui laisserent ces deux plaies, le peu d'esperance qu'il avoit d'être consideré, faute de patron, & l'amour qu'il avoit pour les lettres, le firent entierement renoncer au métier de la guerre. Il composa depuis plusieurs ouvrages, où l'on découvre un feu prodigieux, & une imagination très-vive. Le maréchal de Gassion, qui aimoit les gens d'esprit & de cœur, souhaita d'avoir auprès de lui Cyrano, que son humeur libre & indépendante empêcha d'accepter ce parti. Neanmoins pour plaire à ses amis qui le pressoient de se faire un patron à la cour, il se mit auprès de M. le duc d'Arpajon, en 1653. C'est à ce duc qu'il dedia ses ouvrages en la même année; car il n'avoit encore jusques-là rien fait imprimer. Ses ouvrages étoient plusieurs lettres faites en differens tems dans sa premiere jeunesse, & une tragedie en vers intitulée, *La mort d'Agrippine, veuve de Germanicus*. Il fit depuis imprimer une comedie en prose intitulée, *Le Pedant joué*. Et ce n'a été qu'après sa mort, que le public a eu les autres pieces qu'il avoit composées. M. le Bret son ami, donna en 1656. *l'histoire comique des états & empires de la lune*: & en 1661. on imprima *l'histoire comique des états & empires du soleil*; plusieurs lettres qui n'avoient pas encore été imprimées; un petit recueil d'*entretiens pointus*, & un *fragment de physique*. Tout cela dans un volume que le libraire dedia à M. Cyrano de Mauvieres, frere de l'auteur. Ce fragment de physique, aussi bien que ces histoires comiques, montrent que Cyrano sçavoit fort bien les principes de Descartes; aussi étoit-il ami particulier de l'illustre Rohaut, grand partisan de ce philosophe. La mort de Cyrano arriva en 1655. en la 35. année de son âge, on croit qu'elle fut causée par un coup d'une piece de bois, qu'il avoit reçu par inadvertance sur la tête, quinze ou seize mois auparavant, en se retirant un soir chez M. le duc d'Arpajon. Il s'étoit desabusé, avant que de mourir, de plusieurs maximes très-dangereuses sur la religion, & il avoit renoncé au libertinage dont il avoit été soupçonné, pour mener une vie plus chrétienne. Il étoit fort sobre dans son manger, & ne buvoit du vin que rarement. M. le Bret dans la préface *des états & empires de la lune*, en a fait l'éloge, qu'on

pourra consulter. Les ouvrages de Cyrano sont remplis de pointes & d'équivoques, ce qui n'est gueres du goût d'apresent. * *Mem. du tems.*

CYRBES, & AXONES; nom que l'on donna aux loix faites par Solon, pour les Atheniens (ainsi que les loix de Lycurgue, fondateur de celles de Sparte, furent nommées *Rheta.*) C'est des unes & des autres que les Romains tirerent leurs loix somptuaires, que le dictateur Sylla remit en vigueur, comme le remarque Ammien Marcellin, *liv. 16.* Les Atheniens donnerent le nom d'*Axones* aux loix de Solon, parce qu'elles étoient écrites en des tables de bois, qui étoient faites en triangles. Les Cyrbes contenoient ce qui regardoit particulierement le service des dieux, & toutes les autres loix étoient comprises dans les Axones. On garda ces loix dans l'Acropolis, qui étoit la forteresse d'Athenes, où l'on tenoit les archives. Depuis, Ephialte en transporta des copies au Prytanée, laissant les originaux dans l'Acropolis. Au reste, ces loix étoient écrites de telle maniere, que la premiere ligne alloit de la gauche à la droite, & la seconde de la droite à la gauche, & ainsi de suite, comme les bœufs font les sillons en labourant. Plutarque, *dans la vie de Solon*, dit qu'on voyoit encore de son tems quelques restes de ces tables. * F. Rossæus, *Archaol. liv. 5.* Bochard, *geogr. sac.*

CYRE, (sainte) anachorete, *cherchez* MARANNE (sainte.)

CYRE, (saint) l'un des chefs de la conspiration d'Amboise, *cherchez* SAINT CYRE.

CYRENAIQUES ou CYRENE'ENS, secte de philosophes, ainsi nommés de leur fondateur Aristippe de Cyrene, disciple de Socrate, qui vivoit sous la XCVI. olympiade, & environ 396. ans avant J. C. Ils mettoient deux mouvemens dans l'ame, la douleur & le plaisir, définissant le plaisir un mouvement de douceur, & la douleur un mouvement de violence, & assûrant que les plaisirs étoient semblables, & que l'un ne differoit en rien de l'autre. Ils ne faisoient état de la vertu, qu'autant qu'elle pouvoit servir à la volupté; comme on n'estime une medecine, qu'à cause qu'elle est utile à la santé, selon leur comparaison ordinaire. Ils méprisoient la physique, & plusieurs même d'entr'eux rejettoient de la même façon la dialectique, comme veut Meleagre, rapporté par Diogene Laërce. Aristippe eut plusieurs disciples outre sa fille Areta, & entr'autres Hegesias, le même qui représentoit si fortement les calamités de cette vie, que la crainte d'y tomber, portoit souvent ses auditeurs à se donner une mort volontaire. Ce qui obligea un des Ptolomées à lui défendre de plus examiner en public cette matiere. Celui-ci fut le chef de la secte des Cyrenéens, dits Hegesiaques. Annicere & Theodore, disciples du même Aristippe, formerent la secte des Anniceriens & des Theodoriens ou Athées. * Diogene Laërce, *vie d'Aristippe au liv. 2.* Hesychius. Suidas. Ciceron, & Vossius, *des sectes de phil. c. 9. p. 58. & suiv. Geogr. hom. phil. l. 3. c. 17.*

CYRENIUS, ou CYRNIUS, gouverneur de Syrie, *voyez* QUIRINIUS.

CYRENE, aujourd'hui CAIROAN, ou COREN, ville d'Afrique, en Barbarie, dans le royaume de Barca. On croit qu'elle fut construite par les Theréens, Grecs de nation, qui s'habituerent en l'isle de Plater, d'où ils passerent en Afrique. Depuis, à la persuasion des Libyens, ils passerent dans la contrée appellée *Trasa*, où ils fonderent la ville de Cyrene, sous la conduite de leur premier roi Battus, la 2. année de la XXXVII. olympiade, & 631. ans avant J. C. Battus regna 40. ans, & eut pour successeur son fils Arcesilaüs, qui en regna 16. Ce dernier laissa le royaume à un autre Battus, son fils surnommé *Eudemon*, sous lequel les Grecs accourant en foule, ravagerent la Libye, où ils s'étendirent. La famille de Battus posseda Cyrene sous huit rois pendant le cours de 200. ans, jusqu'à Arcesilaüs IV. qui fut tué par ses sujets la 2. année de la LXXXVII. olympiade, & 431. ans avant J. C. Ensuite elle fut quelque tems libre, puis soûmise à divers tyrans. Un d'eux nommé Nicocrate fut amoureux d'Aretaphile, femme de Phedine. Il fit mourir celui-ci pour épouser sa maitresse, laquelle le fit souffrir quelque tems, jusqu'à ce qu'elle trouva moyen de s'en défaire, & de remettre sa patrie en liberté. Depuis, Cyrene fut soûmise à Alexandre *le Grand*, puis aux Ptolemées. Un de ce nom surnommé Apion & frere bâtard de Lathurus, étoit roi de Cyrene, en 658. de Rome, & 96. ans avant J. C. Il fit heritier le peuple Romain; & le sénat ordonna, que les villes de ce petit état seroient libres. Mais Cyrene s'étant revoltée, les Romains la ruinerent, puis la rétablirent. Enfin elle passa aux Arabes, & d'eux elle est tombée sous la puissance des Turcs. La Libye CYRENAIQUE, que l'on a depuis nommée Pentapole, & aujourd'hui *Mesrata*, comprenoit cinq belles villes, Berénice, Teuchire, Ptolemais, Apolonnie & Cyrene. Les quatre premieres sont le long de la mer Méditerranée; celle-ci en est à dix lieues, située sur une colline, près du fleuve Droësus. Elle devient tous les jours moins considerable. Strabon nous assure que Cyrene fut illustre par la naissance d'Aristippe disciple de Socrate, & chef de la secte des philosophes Cyrenéens; par celle d'Areta, fille d'Aristippe, qui lui succeda dans la profession de philosophie; par celle de Callimachus, d'Eratosthene, de Carneades, & de plusieurs autres. On prétend que S. Marc l'évangeliste étoit de cette ville, où il y avoit un grand nombre de Juifs. Il en fut depuis le catechiste & l'apôtre, & il y fit beaucoup de conversions. * Strabon, *au l. 17. sur la fin.* Mela, *l. 1. c. 8.* Pline, *l. 5. c. 5.* Ptolomée, *l. 4.* Tite-Live. Justin. Eusebe. Le P. Petau. Marmol, *l. 8. c. 10. &c.* Baillet, *Topographie des Saints.*

CYRIAC, *cherchez* QUIRIACE.

CYRIADE, sorti d'une famille très-noble de Syrie, vivoit dans le III. siécle. On dit que fuyant la colere de son pere, qu'il avoit affligé par son luxe & par ses débauches, il se retira chez les Perses avec de grandes richesses qu'il avoit emportées. Il s'insinua dans la confidence du roi Sapor, & après lui avoir suggeré la pensée de faire la guerre aux Romains, il servit de guide à Odenat, encourage contre les Romains par Sapor, & ensuite à ce prince lui-même. Les Perses après avoir pillé une partie de l'Orient, y laisserent Cyriade, qui se fit nommer César, & puis Auguste: mais comme Valerien approchoit avec son armée, il fut tué par ceux de sa suite, l'an 269. * Trebel. Pol. *des trente tyrans, c. 1.*

CYRIAQUE, vivoit dans le IV. siecle, pendant que saint Macaire étoit évêque de Jerusalem. Il se nommoit auparavant *Jude*, & après s'être converti, il prit le nom de Cyriaque au batême. On dit que ce fut lui qui enseigna à sainte Helene le lieu où l'on avoit caché la vraie croix de Notre-Seigneur, qui fut trouvée en 326. de la maniere que S. Ambroise, S. Paulin, Rufin, Socrate, Theodoret & Sozomene le rapportent. On prétend encore que ce Cyriaque fut alors instituteur des religieux Porte-croix, à qui le pape Alexandre III. donna depuis des constitutions sous la regle de saint Augustin en 1160.* Gregoire de Tours, *l. 1. c. 36.* Baronius, *A. C. 326.* Baillet, *vies des saints, Septembre.*

CYRIAQUE, dans le IV. siecle, évêque d'Adene, ou Aden en Cilicie, fut envoyé par les prélats d'Orient, qui avoient assemblé un synode à Constantinople, pour se trouver à un autre que le pape Damase tenoit l'an 382. à Rome avec les évêques d'Occident, & pour leur expliquer ce qui se passoit en Orient, au sujet de la promotion de Flavien au siege d'Antioche. * Baronius, *ad an. 383.*

CYRIAQUE, patriarche de Constantinople, vivoit dans le VI. siecle, & fut ordonné l'an 595. après Jean *le Jeûneur*, qui avoit pris le nom d'*évêque œcumenique*, ou *universel.* Aussitôt qu'il fut élû, il envoya deux députés au pape, qui étoit alors S. Gregoire, sçavoir Gregoire prêtre, & Theodore diacre de son église, pour lui porter sa profession de foi. Le saint pontife lui fit une réponse pleine d'amitié; mais cela n'empêcha pas qu'il ne donnât ordre à Sabinien son nonce, de ne pas assister à la celebration des saints mysteres que feroit Cyriaque, s'il ne renonçoit au titre d'évêque universel. Depuis ce prélat fit tenir un synode à l'insçû de S. Gregoire, lequel craignant qu'il ne s'y fit confirmer le même titre, écrivit aux prelats d'Orient de s'y opposer. Cependant l'empereur Phocas ayant attaqué les immunités & les privileges de l'Eglise, le patriarche s'y opposa genereusement. Cette résistance fâcha Phocas qui, pour s'en venger, fit un édit, par lequel il défendit de donner le nom d'*œcumenique* à un autre évêque qu'à celui de Rome, ce qui parut si rigoureux à Cyriaque, qu'il en mourut, dit-on, de déplaisir l'an 606. * Nicephore, *liv. 18.* Theophanes. Cedrenus & Baronius.

CYRIAQUE, d'Ancone, que la grande recherche qu'il faisoit des antiquités, fit nommer *Antiquaire*, vivoit dans le XV. siecle. Il voyagea par toute l'Europe, dans une partie de l'Asie & de l'Afrique, & fit une relation fort curieuse de tout ce qu'il avoit vû. Antoine Augustin, & d'autres disent, qu'il étoit peu fidele, & qu'il inventoit plusieurs choses. Il composa en italien les vies des empereurs, jusqu'à Frederic *Barberousse*, &c. & mourut en 1445. ou l'année suivante. * Leandre Alberti, parle fort avantageusement de lui *en sa descrip. d'Italie, pag. 285.* Vossius, *des hist. Lat. liv. 3. c. 10.*

CYRIAQUE, que quelques modernes font pape, *voyez* la remarque après ANTERE, ou ANTEROS pape.

CYRILLE, (saint) patriarche d'Antioche, illustre en doctrine & en sainteté, vivoit dans le III. siecle. Il succeda à Timée l'an 279. & mourut l'an 301. * Eusebe, *en la chron. & Hist. l. 7. c. 26.* Baronius, *A. C. 283. n. 9. & 299. n. 9.* Du Pin, *bibliotheque des Auteurs ecclesiastiques.*

CYRILLE, (saint) patriarche de Jerusalem, après avoir été ordonné prêtre par Maxime évêque de cette ville, ne voulut, si nous en croyons saint Jerôme, faire que les fonctions de diacre, pendant que cet évêque vécut. Après sa mort, il fut mis en sa place, l'an 350. par Acace & par les évêques de son parti : ce qui rendit sa foi suspecte aux Catholiques. Mais il ne fut pas long-tems ami d'Acace. Les differends qu'ils eurent pour les prérogatives de leurs sieges, & touchant les ordinations des évêques dans la Palestine, les brouillerent. Acace fit déposer saint Cyrille dans un concile, tenu l'an 357. sous prétexte qu'il avoit vendu les ornemens de l'église & les vases sacrés, pour assister les pauvres dans un tems de famine. Il mit en sa place Eutychius, qui étoit apparemment évêque d'Eleuteropole. Saint Cyrille interjetta appel de la sentence de ce synode à un concile plus nombreux ; mais il fut obligé de se retirer à Tharse, où il demeura quelque tems avec Silvain, évêque de cette ville, qui lui permit de celebrer les saints mysteres, & de prêcher dans son diocèse. Il se tint en ce tems-la un synode à Meliste, ou Malathia, composé d'évêques du parti d'Acace, où saint Cyrille se trouva. Il vint ensuite à celui de Seleucie, où il fut reçu entre les évêques par Basile d'Ancyre, Eustache de Sebaste & les autres, que l'on appelle demi-Ariens. Acace, pour se venger se jetta dans le parti d'Eudoxe, & fit déposer Saint Cyrille dans le concile de Constantinople. Ce fut en ce tems-la que l'on ordonna Herennius évêque de Jerusalem ; parce qu'apparemment Eutychius n'avoit pas voulu quitter son église. Après Herennius, il y eut un nommé Heraclius sur le siege de Jerusalem, & à celui-ci succeda un Hilaire. Après la mort de l'empereur Constance, Julien son sucesseur, ayant rappellé les évêques exilés, saint Cyrille fut rétabli, & demeura en possession du siege de Jerusalem jusqu'à l'empire de Valens. Il en fut chassé une troisiéme fois sous cet empereur, & ne revint à Jerusalem qu'après la mort de ce prince en 378. Il se tint en 379. un concile à Antioche, où l'on parla des églises de Jerusalem qui étoient dans le trouble, & saint Gregoire de Nysse y alla pour l'appaiser. Enfin saint Cyrille fut confirmé, & son ordination approuvée par le concile de Constantinople, tenu l'an 380. Il mourut le 18. Mars de l'an 386. & eut pour successeur Jean. Saint Jerôme nous assure, que saint Cyrille avoit composé des catecheses dans sa jeunesse. Nous en avons presentement dix-huit adressées aux catechumenes, & cinq autres appellées mystagogiques, qui sont pour l'instruction des nouveaux baptisés. Les premieres sont citées par Theodoret & par d'autres anciens. Les dernieres sont promises dans les précedentes. Celles-ci y sont citées par les anciens, & elles sont de même style. Quelques critiques Protestans assurent, que ces dernieres ne sont pas de saint Cyrille ; mais les conjectures qu'ils alleguent ne sont pas assez fortes pour en détruire l'autorité ; & l'interêt qu'ils ont à les combattre, parce qu'elles établissent clairement la présence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, rend leur critique suspecte. Nous avons une lettre de saint Cyrille à l'empereur Constance, sur le sujet de l'apparition d'une croix lumineuse, qui fut vûe sur la ville de Jerusalem. On attribue à saint Cyrille un sermon sur la presentation de Jesus-Christ au temple, qui n'est pas si certainement de ce pere. La lettre qui porte son nom, adressée à S. Augustin, touchant les miracles de saint Jerôme, est visiblement supposée. Le style des instructions de saint Cyrille est simple & naïf, il rapporte clairement la doctrine de l'église, & réfute solidement les erreurs des Heretiques. Jean Grodecius est le premier qui ait traduit ces catecheses, sur un manuscrit grec du cardinal Hosius. Elles furent imprimées en 1564. à Anvers. Morel donna l'original grec des onze premieres ; & des cinq dernieres, sur un manuscrit de la bibliotheque de M. de Mesme. Le sieur Prevôt les ayant trouvées toutes dans un manuscrit du Vatican, les fit imprimer à Paris en 1609. On a suivi cette édition dans celle de 1631. & l'on trouve toutes les œuvres de saint Cyrille, dont nous avons parlé dans la bibliotheque des peres. M. Grancolas, docteur en theologie de la faculté de Paris, a donné une traduction françoise des catecheses de saint Cyrille avec des notes, imprimée à Paris en 1715. & le pere Touttée, Benedictin de la congrégation de saint Maur, a donné une nouvelle édition grecque & latine de tous les ouvrages de saint Cyrille *in folio* à Paris en 1720. Il a corrigé le texte sur plusieurs manuscrits, fait une nouvelle version, & composé des notes pour l'éclaircissement du texte. * Saint Jerôme, *en la chron. & au cat. c. 112.* Saint Epiphane, *heref. 66. & 73.* Ruffin, *l. 1. c. 23.* Saint Jean de Damas, *or. 3. des Imag.* Bellarmin, *des écriv.* Baronius, *A. C. 351. 353. 381. 386.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du IV. siecle.* Baillet, *vies des saints.* De Tillemont, *mem. pour l'hist. eccles.*

CYRILLE, (Statius *ou* Tatius) historien, qui vivoit du tems de Constantin *le Grand*, dans le IV. siecle, traduisit de grec en latin les vies des empereurs Romains, comme il est aisé de le juger, par ce que dit Jules Capitolin en la vie des deux Maximins. * Vossius le remarque de même, *liv. 2. des histor. Lat. c. 7.*

CYRILLE, (saint) patriarche d'Alexandrie, a vécu dans le V. siecle. Il succeda le 6. Octobre de l'an 412. à Theophile frere de sa mere ; & à peine fut-il installé, qu'il chassa les Novatiens de la ville, & dépouilla leur évêque Teopemptus de ses biens. Peu après, les Juifs ayant insulté les Chrétiens d'Alexandrie, il se mit à la tête des Chrétiens, enleva aux Juifs leurs synagogues, les mit en fuite, & laissa piller leurs biens, ce qui le brouilla avec Orestes, gouverneur d'Alexandrie. Cette désunion forma deux partis dans la ville : cinq cens moines attroupés, pour venger leur évêque, blesserent Orestes dans son chariot, & la celebre philosophe Hypatie fut massacrée dans une sédition populaire. Ce qui rendit saint Cyrille plus celebre, fut la querelle qu'il eut à soutenir contre Nestorius. Cet évêque de Constantinople ayant souffert que son prêtre Anastase & l'évêque Dorothée prêchassent hautement, que la Vierge Marie ne devoit point être appellée mere de Dieu, & ayant lui-même appuyé ce sentiment dans ses sermons, scandalisa son église. Le clergé, les moines & le peuple s'y opposerent. La dispute passa en Egypte, où les partisans de Nestorius avoient envoyé ses sermons. Quelques moines d'Egypte prirent parti pour lui. Saint Cyrille leur écrivit contre la doctrine de Nestorius. Après plusieurs écrits faits de part & d'autre, l'affaire fut portée à Rome au pape Celestin. S. Cyrille y envoya le diacre Possidonius, & Nestorius lui écrivit aussi de son côté. Celestin ayant reçû des instructions de part & d'autre, assembla un concile à Rome au mois d'Août de l'an 430. dans lequel la doctrine de Nestorius fut condamnée, & celle de saint Cyrille approuvée. Ce dernier fut commis par le pape, pour executer le jugement rendu contre Nestorius, qui portoit, qu'il seroit déposé & privé de la communion, si, dix jours après la signification de la sentence, il n'acquiesçoit au jugement du concile de Rome. Saint Cyrille ne manqua pas de le faire signifier à Nestorius, & dressa douze anathematismes contre la doctrine de Nestorius. Cette contestation s'étant échauffée, parce que les évêques d'Orient prenoient parti pour Nestorius, l'empereur Theodose crut devoir assembler un concile general pour l'appaiser : il l'indiqua par sa lettre du 19. Novembre 430. pour le jour de la Pentecôte de l'année suivante. Saint Cyrille y présida ; quelques-uns disent que ce fut au nom du pape, mais il y a bien plus d'apparence que

ce fut en son nom. Nestorius y fut condamné & déposé, & les anathematismes de Saint Cyrille y furent approuvés. Jean d'Antioche & les autres évêques d'Orient, se séparerent de ce concile, soûtinrent Nestorius, & tinrent un synode à part, où saint Cyrille fut déposé. La cour de l'empereur fut d'abord favorable à Nestorius, & se declara ensuite pour saint Cyrille. Les évêques d'Orient resisterent quelque tems; mais enfin ils s'accommoderent avec saint Cyrille, par l'entremise de Paul d'Emese. Nestorius qui avoit été l'auteur de tous ces troubles, fut relegué à Oasis, & ses livres furent condamnés au feu. Saint Cyrille continua de gouverner le siege d'Alexandrie jusqu'en l'année 444. qui fut celle de sa mort. Nous avons ses œuvres en grec, avec une traduction latine en six tomes, qui font sept volumes *in folio*, recueillies & imprimées par les soins de Jean Aubert, chanoine de Laon, l'an 1638. Le premier tome contient les livres de l'adoration & du culte de Dieu en esprit & en verité, avec les Glaphyres ou commentaires sur les cinq livres de Moïse; le second, le commentaire sur Isaïe; le troisiéme, un commentaire sur les douze petits Prophetes; le quatriéme, un commentaire sur l'évangile de saint Jean; le cinquiéme tome est divisé en deux parties, qui font deux volumes, le premier contient le trésor & les dialogues sur la Trinité & sur l'Incarnation; & le second, ses homelies & ses lettres; le sixiéme tome renferme les traités contre Nestorius, les livres contre Julien, un traité contre les Antropomorphites, & un ouvrage sur la Trinité. Il y a quelques autres ouvrages attribués à S. Cyrille, qui ne sont pas de lui, & on en a perdu plusieurs veritables. S. Cyrille avoit une merveilleuse facilité pour composer, & s'étoit appliqué à un genre d'écrire, où il est facile de fournir; car ou il copie des passages de l'Ecriture, ou il fait de grands raisonnemens, ou il debite des allegories. Il s'étoit fait, comme remarque Photius, un style tout particulier: il avoit un génie subtile & métaphysique, & débitoit facilement la plus fine dialectique. Il y a un lexicon & un traité des animaux, qui porte le nom de CYRILLE; mais c'est apparemment d'un autre que de notre patriarche d'Alexandrie. Le ménologe des Grecs en fait mémoire le 9. de Juin, & l'église Latine le 28. Janvier. Evagre, Nicephore & Socrate parlent de lui dans leur histoire. Ce dernier ne lui rend pas toujours justice, & quelques autres auteurs, entr'autres saint Isidore de *Damiette*, lui ont reproché le trop de chaleur avec laquelle il agissoit dans ses démêlés. * Gennade, *c. 57. des homm. illustr.* Photius, *dans sa biblioth.* Sigebert, *c. 24. des écriv. ecclef.* Sixte de Sienne, *l. 4. biblioth. A. C. 432.* Trithéme & Bellarmin, *au catal.* Baronius, *depuis l'an 412. jusqu'en 444. & au mart. 28. Janvier.* Godeau, *hist. eccl. to. III.* Du Pin, *biblioth. ecclef. Dissertat. sur Hypatie*, *par* M. Goujet, *chanoine de S. Jacques l'Hôpital. Mem. de litter. & d'hist. to. 5. part. 1.*

CYRILLE, diacre de l'église d'Heliopolis, proche du Liban sous l'empire de Constantin, excité par un zele indiscret, brisa plusieurs simulacres adorés par les payens. Ceux-ci s'en souvinrent, lorsque leur religion fut dominante sous l'empire de Julien; & ils s'en vengerent avec beaucoup de fureur, puisque non contens de le tuer, ils l'éventrerent & lui mangerent le foye. Tous ceux qui eurent part à cette action en furent punis d'une façon étonnante. Ils perdirent d'abord toutes les dents, ensuite la langue, & enfin les yeux. Alcyonius assure que Cyrille, avant que de faire cet exploit contre ces idoles, avoit été banni de l'isle de Naxos, & que Julien commanda lui-même qu'on le tuât, & que ses courtisans se repussent des entrailles de ce saint homme. On ne trouve point cela dans Theodoret. * Theodoret, *hist. ecclef. l. 3. c. 7.* Petrus Alcyonius, *fol. 104.* Bayle, *dict. crit.*

CYRILLE, moine de Palestine, & disciple du grand Euthyme, vivoit dans le VI. siecle. Il a écrit la vie de son maître, que Surius & Bollandus rapportent au 20. Janvier; celle de saint Sabas, & celle de saint Jean, que son admirable amour pour le silence fit appeller le *Silentiaire*; & Surius les a mises toutes deux dans son recueil, sous le 13. Mai & le 5. Decembre. La vie de saint Euthyme a été donnée aussi par M. Cotelier au second volume des monumens grecs, & depuis plus correcte par D. Jacques Loppin dans ses analectes grecs. Baronius a fait l'éloge de cet écrivain, & il croit que les vies de saint Theodose le *Cenobite*, & celle de saint Cyriac ou Quiriace, sont encore de lui. * Baronius, *A. C. 475. 491. & 511.* Vossius, *liv. 2. des historiens Grecs, c. 21.*

CYRILLE, certain patriarche d'Antioche, qui succeda l'an 1619. à son frere Athanase, & fut troublé par Ignace, qui le fit mourir l'an 1628. & qui se mit en sa place. * Gautier, *Chron. XVII. siecle.*

CYRILLE, patriarche d'Alexandrie II. de ce nom vivoit dans le XVII. siecle. Il étoit heretique Eutychien, & tenoit le siege vers l'an 1618. * Gautier, *Chron.*

CYRILLE LUCAR, patriarche d'Alexandrie, & puis de Constantinople dans le XVII. siecle, nâquit dans l'isle de Candie le 12. Novembre 1572. A l'âge de 12. ans il fut envoyé à Venise, & de-là à Padoue, pour y faire ses études, & y eut pour maître le celebre Margunius, évêque de Cythere. Quand il eut achevé ses études, il alla en Allemagne, où il eut une grande liaison avec les Protestans, & porta leur esprit & leur doctrine en Grece. Il fut fait prêtre & puis archimandrite par son parent Meletius Piga, alors protosyncelle, & depuis patriarche d'Alexandrie, qui l'envoya en Lithuanie, où il s'opposa à la réunion des Lutheriens avec les Romains. Comme il fut soupçonné de favoriser les Lutheriens, il donna une confession de foi conforme à la doctrine de l'église Romaine, sur les points controversés entre les Lutheriens & les Catholiques. Etant retourné à Constantinople, il y trouva Meletius Piga, qui y faisoit alors les fonctions patriarchales, à l'extrémité. Après sa mort il fut élû patriarche d'Alexandrie. Il se rendit en cette ville, & en gouverna l'église pendant quelque tems. En 1612. Néophite, patriarche de Constantinople, ayant été relegué dans l'isle de Rhodes par le grand seigneur Achmet. Cyrille fut chargé du gouvernement de l'église de Constantinople. Après la mort de Neophyte, il fut proposé pour remplir le siege de cette ville; mais Timothée, évêque de Patras, l'emporta. Cyrille se retira en Valachie, & de-là vint à Alexandrie. Après la mort de Timothée arrivée en 1621. il trouva moyen de se faire élire patriarche de Constantinople en 1621. Il continua d'avoir des liaisons avec les Protestans, & enseigna leur nouvelle doctrine dans l'église Grecque. Les évêques Grecs & le clergé s'y opposerent: il fut dépouillé du patriarchat, & envoyé en exil à Rhodes. Anthime, évêque d'Andrinople fut déclaré patriarche de Constantinople en sa place. Quelque tems après l'ambassadeur d'Angleterre ayant obtenu son retour, Anthime se retira, & Cyrille fut rétabli. Quand il fut paisible possesseur du siege de Constantinople, il voulut faire imprimer des catechismes de sa façon, & on rendit publique une confession de foi, qu'il avoit faite conforme aux dogmes des Protestans. En 1636. il fut relegué à Tenedos, & rappellé trois mois après; mais il ne fut pas long-tems en repos après son retour: car dès le 27. Juin de 1637. il fut enlevé de Constantinople, & étranglé, selon quelques-uns, sur le vaisseau; & selon les autres envoyé en prison dans un château sur la mer Noire, où il fut étranglé en 1638. il eut pour successeur Cyrille de Berée, qui tint en 1638. un synode à Constantinople, dans lequel il fit anathematiser Cyrille Lucar. Ce Cyrille de Berée fut relegué à Tunis, & Parthenius, évêque d'Andrinople, mis en sa place. Parthenius, épargna la mémoire de Cyrille Lucar, mais il condamna sa confession de foi, dans un synode tenu en 1642. dont le decret fut reçû en Moldavie, & confirmé dans le synode de Jassi. * Gautier, *Chron. XVII. siecle, col. 4. pag. 860. 862. 864.* Sponde, *A. C. 1627. n. 9. 1638. n. 14. & 1639. n. 12.* L'auteur de la réponse au ministre Claude, &c. Jean Claude, *dans sa réponse à la perpetuité de la foi.* Jean-Henri Hottinger, *analecta historica theolog.* Thomas Smith, *abregé de la vie de Cyrille Lucar. Défense de la perpetuité de la foi de M. l'abbé* Renaudot, *contre le livre intitulé: Monumens authentiques de la religion des Grecs. Bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVIII. siecle de M.* Du Pin.

CYRSILLE, Athenien, fut assommé à coups de pierre, en punition du lâche conseil qu'il donna à ses citoyens. Les Atheniens voyant qu'il leur étoit impossible de tenir bon dans leur ville contre les Perses; avoient résolu à la sollicitation de Themistocles, de la leur abandonner, & de mettre leurs femmes & leurs enfans en sûreté dans Trœzene,

Trœzene, pour monter ensuite sur leurs vaisseaux, & défendre la Grece par mer, plus sûrement qu'ils ne le pouvoient faire par terre. Cyrsile leur voulut persuader d'attendre le roi Xerxès, & s'attira par cet avis l'indignation de tout le peuple, qui le lapida sur le champ, la premiere année de la LXXV. olympiade, & 420. ans avant J. C. * Ciceron, *au 3. liv. des offices.*

CYRSILE ou CERSILE de Pharsales, auteur contemporain d'Alexandre *le Grand*, dans les armées de qui il servit. Il écrivit ce qu'il observa dans les pays par où il passa; & Strabon (*liv. 11.*) emploie ce qu'il avoit remarqué des antiquités d'Armenie.

CYRUS, roi des Perses, dont le nom signifioit *Soleil*, selon Ctesias, naquit de Cambyses, fils d'Achæmenès & roi des Perses, & de Mandane, fille d'Astyages, roi des Medes, l'an du monde 3436. & avant Jesus-Christ 599. A l'âge de seize ans etant auprès de son ayeul, il porta les armes pour la premiere fois, & eut part à la défaite d'Evilmerodach, fils de Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, qui avoit fait des courses dans la Medie. Peu après il fut rappellé par son pere, qui le fit elever avec un soin extrême dans tous les exercices capables de former un grand prince. En l'année 3476. du monde, la seconde de la LV. olympiade, & la 559. avant J. C. il prit le commandement de l'armée des Perses & de celle des Medes, pour faire la guerre à Neriglissorus, roi de Babylone, avec Cyaxarès son oncle maternel. Les années suivantes, il défit Crœsus, & les autres alliés de Neriglissorus, ravagea les environs de Babylone, & prit quelques places. Lorsque l'empire de Babylone eut passé à Nabonidus, Cyrus continuant la guerre, défit Crœsus, general des Babyloniens, près du fleuve Halys, sur les confins de la Medie & de la Lydie, & le fit prisonnier, l'an du monde 3491. & avant J. C. 544. ans. Il condamna ce prince à être brûlé, & lui ayant fait grace sur le bucher, il se servit ensuite de lui dans toutes ses expéditions. Pendant son séjour à Sardes, capitale de la Lydie, il appaisa par les armes les dissentions civiles des Cariens, marcha ensuite à Ecbatane, défit par ses lieutenans les Lydiens qui s'étoient revoltés, leur interdit l'usage des armes pour les punir, & les appliqua aux exercices les plus mols & les plus infimes. Ce fut en 3492. & 543. avant J. C. qu'il soûmit l'Ionie, par le moyen d'Harpagus, general de ses armées. De-là il tourna encore ses armes contre Nabonidus, défit ce prince, l'assiegea dans Babylone, & ayant pris cette ville, il éteignit l'empire des Babyloniens; l'an du monde 3497. & avant J. C. 538. Il en laissa la souveraineté à son oncle Cyaxarès, ou Darius Mede, dont il épousa la fille unique, & regna depuis sur l'Arabie, les deux Phrygies, l'Ionie, la Lydie, la Carie, l'Eolide, la Paphlagonie, la Cilicie & l'isle de Chypre. Enfin après avoir levé une armée de 600000. hommes d'infanterie, de 120000 de cavalerie, & 2000. chariots armés de faux, pour réduire tous les peuples qui s'étendoient depuis la Syrie jusqu'à la mer Rouge, il succeda à son pere Cambyses, & à son beau-frere Cyaxarès, qui venoient de mourir, & réunit ainsi la monarchie de tout l'Orient. La même année il permit aux Juifs dispersés dans son empire de retourner en Jerusalem, & d'y rebâtir le temple de Dieu sous la conduite de Zorobabel; & ce fut alors que finit la soixante-dixiéme année de la servitude de Babylone. Enfin peu après la révolte d'Amasis, qui retourna en Egypte, où il se mit sur le trône, Cyrus mourut âgé de 70. ans, l'an 3506. du monde, 529. avant J. C. trente ans après avoir commandé pour la premiere fois les armées des Perses & des Medes; neuf ans depuis la prise de Babylone, & sept ans depuis la réunion de tout l'Orient sous sa puissance. Son fils Cambyses lui succeda. Les auteurs varient extrêmement sur la maniere dont mourut Cyrus. Herodote & Justin disent, qu'ayant été vaincu par Tomyris, reine des Massagetes ou Scythes, elle lui fit couper la tête, & la plongea dans un outre rempli de sang, pour lui reprocher la soif qu'il avoit eue du sang humain. Diodore dit, que l'ayant fait prisonnier elle le fit crucifier. Ctesias rapporte, que dans un combat contre les Derbices, peuples voisins de l'Hyrcanie, Cyrus fut blessé d'un coup de trait, dont il mourut trois jours après. D'autres disent qu'il fut tué dans une bataille navale contre les Samiens. Xenophon le fait mourir dans la Perse, de mort naturelle. C'est l'auteur que l'on a suivi jusqu'ici dans cet article. Les autres auteurs disent qu'Astyages épouvanté par un songe, maria sa fille à Cambyses, Perse de basse condition; qu'il fit exposer dans un bois Cyrus, qui sortoit de ce mariage; mais que ce jeune prince conservé par Harpagus, détrôna depuis son ayeul Astyages, & fonda l'empire des Perses sur les ruines de celui des Medes. La premiere année de son regne en Perse & en Medie, est la 559. avant J. C. L'empire de Babylone subsista encore vingt-un ans. Cyrus le conquit sur Nabonide, l'an 538. avant J. C. & réunit les empires d'Assyrie, de Babylone, de Medie, de Perse, de Syrie & de toute l'Asie. Il regna ensuite encore neuf ans. Il fut tué dans la guerre qu'il fit aux Scythes, l'an 529. avant J. C. C'est-là l'histoire la plus veritable de Cyrus. * Xenophon, *in Cyropædia.* Josephe, *l. 11. des ant.* Eusebe, *en la chron. l. 60. prap. evang.* Herodote, *l. 1. en Clio.* Diodore de Sicile, *l. 2.* Justin, *l. 1.* Ctesias cité par Photius, Scaliger, *liv. 5. de emend. temp.* Petau, *liv. 10. de la doctr. des tems.* Usserius, *in annalibus.* Du Pin, *bibliotheque des historiens.*

CYRUS, dit *le Jeune*, étoit fils puîné de Darius *Nothus*. Dès l'âge de 16. ans, l'an du monde 3528. la seconde année de la XCIII. olympiade, & 407. ans avant J. C. il fut fait gouverneur des côtes d'Asie, & des provinces voisines par le roi son pere, avec ordre de secourir les Lacedemoniens contre les Atheniens; ce qu'il executa. Trois ans après il fut accusé d'avoir conspiré contre son frere Artaxerxès *Mnemon*, successeur de leur pere Darius; & il ne fut sauvé du supplice, que par les prieres de leur mere Parysatis. A peine fut-il retourné en Lydie, qu'il leva secretement des troupes, & après avoir fait soulever les villes d'Ionie en sa faveur, il marcha droit à son frere par la Cilicie, où sa flotte vint aborder près la ville d'Issus. De-là il s'avança en Syrie vers Babylone, jusqu'à Cunaxa, où il donna bataille à son frere, la premiere année de la XCV. olympiade, & la 400. avant J. C. Son armée étoit composée de cent mille barbares, & de treize mille Grecs, ou de dix mille, selon d'autres; celle d'Artaxerxès étoit de quatre cens mille hommes, & l'on combattit de part & d'autre avec beaucoup d'opiniâtreté. Cyrus avoit même blessé Artaxerxès de sa main; mais après cet avantage, s'exposant avec trop de temerité, il fut tué par un soldat inconnu, & laissa la victoire à son frere qui pilla son camp, & fit prisonniere la celebre Aspasie, fille d'Hermonime, dont il devint aussi amoureux, que Cyrus l'avoit été. Cependant les Grecs combattoient dans un autre aîle, & ils avoient même vaincu Tissaphernes, qu'ils avoient en tête. Lorsqu'ils eurent appris la mort de Cyrus, ils ne perdirent point courage, & prirent la résolution de se retirer en Grece. Le perfide Tissaphernes, qui leur avoit juré de les escorter, en fit perir deux mille avec leurs chefs. Xenophon fut élû chef de ceux qui restoient, & leur fit faire cette belle retraite, qu'il a lui-même décrite dans un ouvrage, qui en porte le nom. * Ctesias, *apud Photium.* Plutarch. *in Artaxerx.* Xenophon, *retraite des dix mille.*

CYRUS, natif de Panopolis en Egypte, dans le V. siecle, se fit connoître par son esprit à la cour de l'empereur Theodose *le Jeune*, & par la facilité merveilleuse avec laquelle il faisoit des vers, il merita l'estime de l'imperatrice Eudoxe. Il commanda les troupes Romaines en Afrique, à la prise de Carthage; fut consul en 441. & ensuite prefet de la ville de Constantinople. Après cet étrange tremblement qui la ruina presque toute l'an 446. il la répara si avantageusement par de nouveaux ouvrages, que le peuple en presence de l'empereur qui étoit dans l'hippodrome, s'écria: *Constantin l'a bâti & Cyrus l'a réparé.* Ce qui donna tant de jalousie à Theodose, qu'il lui ôta la préfecture, & confisqua tous ses biens, sous prétexte qu'il étoit idolâtre; mais ce qui ruina sa fortune en ce monde, fut cause de son salut pour l'éternité; car se voyant abandonné des hommes, il eut recours à Dieu, chercha son azile dans l'église, reçût le sacrement de baptême, & fut évêque de Smyrne, selon Nicephore. Suidas, & l'auteur de la vie de saint Daniel *Stylite*, rapportée par Surius après Metaphraste, le font évêque de Cotiée dans la Phrygie. Quoi qu'il en soit, on dit qu'il mourut saintement. * Evagre, *livre 1. chapitre 19.* Nicephore, *livre 14. chapitre 46.* Surius, *ad diem Decembris, &c.*

CYRUS, évêque d'Alexandrie & heretique Monothelite dans le VII. siecle, insinua ses erreurs à l'empereur Heraclius, qui pour récompense le fit patriarche d'Alexandrie. Au commencement il contrefit l'orthodoxe, & feignit d'embrasser la doctrine du concile de Chalcedoine; mais cette pieté apparente n'avoit pour but, que de tromper les fideles. Le pape Honorius, qui gouvernoit alors l'église, employa tous ses soins à combattre les erreurs de ce prélat, dont la memoire fut condamnée dans le VI. synode general, tenu en 681. Cyrus étoit mort dès l'an 640. après avoir tenu 10. ans le siege d'Alexandrie. * Baronius, *A. C. 529. 530. 533. 540. 581.* VI. synode, *act. 13.*

CYRUS, patriarche de Constantinople avoit été moine de l'isle d'Amestriade, & vivoit dans le VIII. siecle. Il fut fait patriarche à la sollicitation de Justinien *Rhinotmete*, auquel il avoit prédit, qu'il seroit rétabli sur son trône. Il alla au-devant du pape Constantin, qui vint à Constantinople, l'an 710. & l'année suivante il fut chassé de son siege par Philippique Bardanes, qui avoit usurpé l'Empire. * Baronius, *A. C. 703. n. 3. 710. n. 1. & 712. n. 2.* Banduri, *Imp. Orient. l. 8. Comm.*

CYRUS, auteur Grec, qui a écrit quelques vies de saints. Simeon Metaphraste & Surius, sous le 18. Juin, rapportent la vie de saint Leonce & de ses compagnons, écrite ou continuée par Cyrus. Il y a un autre CYRUS évêque d'Alphrodise de Carie, qui assista au concile d'Ephese, &c.

CYTHARE, (la) ou plûtôt CITHARE, instrument à cordes, de figure triangulaire, qu'on touchoit avec un archet, comme il est écrit dans une lettre attribuée à saint Jerôme. On peut juger par ce que dit Pausanias, que la cythare & la lyre étoient deux instrumens fort differens, & que Mercure fut l'inventeur de la lyre, & Apollon de la cythare. Cependant la plûpart des poëtes confondent ces deux instrumens, parce qu'ils sont à peu près semblables, & que leur figure n'est pas fort differente; la cythare étant triangulaire, & la lyre ayant la figure de deux SS opposées. On voit même des statues ou des medailles, où Apollon est representé avec la lyre à la main, aussi-bien que la cythare. * *Antiqq. Gr. & Rom.* Joann. Rosin. Thom. Dempster. Paralipom.

CYTHERE, isle de la Grece, au midi du Peloponnese, fut aussi appellée *Porphyris*. Ce fut près de-là que Venus, selon la fable, fut formée de l'écume de la mer; ce qui la fit surnommer *Cytherée*. Les habitans de Cythere adoroient cette déesse dans un temple superbe, qu'ils lui avoient consacré, sous le nom de *Venus Urane*, cherchez CERIGO. * Etienne de Byzance. Ptolom. *l. 3.* Pline, *l. 4.*

CYTHERON, montagne de Béotie, celebre dans les écrits des poëtes, qui feignoient qu'elle étoit consacrée à Bacchus. Ovide en parle dans le troisiéme livre des métamorphoses. Junon est aussi appellé *Cytheronienne*, parce qu'un certain Cytheron conseilla à Jupiter, qui étoit en divorce avec Junon, de feindre qu'il vouloit s'engager dans un nouveau mariage, afin de ramener cette déesse. Ce conseil fut suivi, & réussit parfaitement. * Plutarque, *dans Arist.*

CYZ, (Marie de) nâquit à Leiden, en 1656. de parens nobles, qui l'éleverent dans l'heresie de Calvin. Elle fut mariée à 19. ans, à un gentilhomme fort riche, nommé *de Combe*, avec lequel elle eut tant à souffrir, qu'au bout de 18. mois, il fallut les séparer. Mais six mois après il la laissa veuve. Le frere de feu son mari l'amena en France, où ayant connu les erreurs qu'elle avoit sucées avec le lait, elle en fit abjuration à Paris; ce qui lui attira de mauvais traitemens de ses parens, jusqu'à lui refuser la nourriture. Mais le curé de saint Sulpice, sur la paroisse duquel elle demeuroit, se chargea de son instruction & de sa subsistance. Après quelques années d'une vie cachée & retirée, Dieu inspira à cette pieuse étrangere de retirer chez elle les filles & femmes pecheresses qui vouloient faire penitence volontaire de leurs déreglemens, & en peu de tems, elle en forma une espece de communauté, qu'elle nomma du *Bon Pasteur*. Le Seigneur ayant beni son oeuvre, il fallut penser à avoir une plus ample demeure. Le roi averti de cet heureux succès, donna en 1688. une maison, sise au fauxbourg saint Germain, rue Chassemidi, qui appartenoit à un Calviniste, qui s'étoit retiré du royaume, ajoûtant une ordonnance de 1500. liv. pour les réparations: c'est-là que madame de Combe eut la consolation de voir sous sa conduite une centaine de filles penitentes, qu'elle gouverna sagement jusqu'à sa mort arrivée le 16. Juin 1692. n'étant âgée que de 36. ans. Son institut s'est répandu en plusieurs villes de France, & il y en a trois maisons dans Paris. * *Voyez* sa vie imprimée en 1700.

CYZICIN, auteur natif d'Athenes, vivoit vers la CV. olympiade, & environ 360. ans avant J. C. & cultiva avec succès l'étude des mathematiques, & de la geometrie. * Vossius, *des mathem. c. 13. §. 5. p. 49.*

CYZIQUE, ville d'Asie, bâtie sous la XXIV. olympiade, & vers l'an 684. avant J. C. sur la Propontide, ou mer de Marmora, étoit l'une des villes les plus celebres de l'Hellespont, & fut souvent un sujet de guerre entre les Grecs. Elle étoit située dans une isle qu'Alexandre *le Grand* joignit au continent, par le moyen de deux ponts, & elle fut nommée *Arctonnesos*, ou *isle des Ours*. Strabon dit seulement qu'une montagne voisine fut nommée *Arcton Oros*, mont des Ours. Elle fut depuis metropolitaine sous le patriarche de Constantinople. Aujourd'hui elle est encore renommée par une petite isle située vis-à-vis de ses ruines, d'où l'on tire du marbre appellé de Cyzique. * Thucydide, *au l. 8.* Pinet. *Cosmogr.* Ptolomée, &c.

CYZIQUE, *Cyzicus*, roi de la presqu'isle de la Propontide, traita magnifiquement les Argonautes, qui aborderent sur ses terres en allant à la conquête de la toison d'or. Ces Heros étant partis & ayant vogué un jour entier, furent repoussés de nuit sur la côte de la presqu'isle, par un coup de tempête. Cyzique craignant que ce ne fussent des ennemis, ou des pirates, & les voulant empêcher de prendre terre, fut tué dans le combat. Jason le reconnut le lendemain parmi les morts, & lui fit de superbes funerailles. * Hygin.

CZAR, c'est-à-dire, *roi*, nom que les Russes donnent en leur langue à leur souverain, que nous appellons communément *grand duc de Moscovie*. Becman ne doute point, qu'ils n'ayent tiré ce nom de celui de Cesar; parce que les autres peuples de l'Europe appelloient ainsi celui qui étoit élû empereur. Aussi ont-ils pris l'aigle de l'empire Alleman avec le nom de César, pour l'ajoûter avec leurs armes: néanmoins ils font distinction entre les noms *de Czar* & *de Kesar*, comme on le peut voir dans tous leurs livres, le premier étant pris pour le nom *de roi*, & l'autre pour le nom d'*empereur*. Le premier qui prit le titre de Czar fut Basile fils de Jean Basilide, lequel vers l'an 1470. commença à faire parler de la puissance des Moscovites. *Voyez* MOSCOVIE.

CZASLAW, ville de Bohéme, & une des préfectures du pays, renferme Guttemberg & quelques autres bourgs. Elle est assez grande & bien peuplée, & est située sur un ruisseau dit *Crudimk*. C'est en cette ville qu'est enterré le celebre Jean Zisca chef des Hussites. * Sanson. Baudrand.

CZEBRYN, petite ville fortifiée. Elle est dans la basse Volhinie, en Pologne, sur la riviere de Tasmin, environ à trois lieues de son embouchure, dans le Borysthéne, & à dix de la ville de Czyrcassi, du côté du midi. * Baudrand.

CZENSTOCHOW ou CZESCHOW, monastere de l'ordre de saint Paul hermite dans la haute Pologne, situé sur une colline, au pied de laquelle coule une riviere. Ses fortifications ont retenu long-tems l'armée de Suede, durant les guerres du XVII. siecle. Czenstochow est vers Polanieca, entre Cracovie & Sandomir, mais plus près de cette derniere ville. * Sanson. Baudrand.

CZEREMISSES, peuples de la Moscovie en Europe. Ils habitent autour du Wolga, & ils sont bornés au Levant par les royaumes de Casan & de Bolgar; au midi par celui d'Astracan; au couchant par les Morduates, & par le duché de Nisinovogrod; & au nord par la province d'Oustioug, & par le duché de Wiadski. Ces peuples sont une dépendance du royaume de Casan, Tartares, Mahometans, & tributaires des Moscovites. Le Wolga les divise en deux sortes, qu'on distingue par les noms de

Logowoi & de *Nagornoi*. Les Czeremisses Logowoi sont au nord du Wolga, dans des vallées abondantes en foin, & c'est de-là, qu'ils ont pris leur nom. Les Czeremisses Nagornoi, c'est-à-dire, montagnards, sont au midi du Wolga. Ils ont pris leur nom des montagnes rudes & incultes dans lesquelles ils habitent. Ils ne se contentent pas de mépriser la culture de la terre, commes les Logowoi; ils négligent même d'entretenir des bestiaux. Ils n'ont, dit-on, parmi eux aucune forme de gouvernement, & ils ne se nourrissent que de leur chasse & du miel, qu'ils trouvent dans les forêts. *Voyez* CEREMISSES.

CZERIM ou CZCHRYN, & qu'on prononce *Cherchim*; en Latin *Czerinum*, étoit autrefois une ville forte de Pologne dans l'Ukraine, sur la riviere de Tasmin, éloignée du Borysthéne de deux lieues de Pologne, & sept de Czyrkassi vers le midi. Les murailles en ont été démolies par les Turcs, qui la prirent sur les Moscovites, & la prise de cette importante place fut le dernier coup fatal porté à la province d'Ukraine. Le Seraskier Kara Mustapha Pacha l'assiegeoit avec une armée formidable; & le general des Moscovites la couvroit avec des forces très-nombreuses, dont il introduisit des détachemens dans la ville, pour rafraîchir successivement les troupes qui la défendoient. Le general Turc s'appercevant de ces secours, se servit d'une ruse, & fit semblant d'abandonner l'entreprise en se retirant de devant Cherchim. Le Moscovite jugeant mal de cette démarche se retira aussi, après avoir changé la garnison, qu'il croyoit fatiguée: & mis à sa place de nouvelles troupes, qui n'étoient point aguerries. La nouvelle, qui en fut portée au seraskier, lui fit juger que la place ne lui coûteroit plus tant, & que les Moscovites en faciliteroient eux-mêmes la prise. En effet, l'armée des Turcs y retourna brusquement, & emporta la place en peu de jours, à la vûe de plus de deux cens mille hommes accourus pour la secourir. * Baudrand. *Memoires de Beaujeu.*

CZERNICK, bourg de l'Esclavonie, situé sur la petite riviere de Czernick, à deux lieues de Possega, tirant vers l'occident. Quelques geographes croient, que ce bourg est l'ancienne *Cirtissa*, ou *Certissa*, ville de la basse Pannonie, que d'autres placent à *Ezech*, village de la même contrée, situé sur la riviere d'Oriava, au midi de la ville de Possega. * Baudrand.

CZERNIKOW ou CZERNISHAW, ville de Pologne dans la Lithuanie, au grand duc de Moscovie. Elle est sur la riviere de Denza, dans le duché de Sewiera, vers les frontieres de Volhinie. * Sanson. Baudrand.

CZERNOBEL, ville de Pologne dans la basse Volhinie, sur la riviere d'Usz, à deux ou trois lieues du Borysthéne. Elle est peu considerable. * Sanson. Baudrand.

CZERSK ou CZERSKO, *Czerchia*, ville de Pologne, dans la Massovie ou Mazovie. Elle est sur la Vistule, chef d'un palatinat considerable, où sont Varsovie, Wisna, Lumsa, Liw, &c. * Sanson. Baudrand.

CZERWINSK, ville de Pologne, *cherchez* CHERVINSKO.

CZESCHOW, *cherchez* CZENSTOCHOW.

CZEZEW, ville de Pologne, *voyez* DIRCHAU.

CZIIK ou CZYCK, ville de Transylvanie. Elle est au pied du mont Crapak, à douze lieues de Brassovie, sur la riviere de Czyck, & elle est capitale d'un des comtés des Sicules, lequel est entre ceux de Kysdi & d'Utwarhel. * Mati, *Diction.*

CZIRNITS, bourg ou petite ville du cercle d'Autriche en Allemagne. Ce lieu est dans la basse Carniole, près le bord occidental du lac de Czernitz, auquel il donne son nom. * Mati, *Diction.*

CZONGRAD, petite ville de la haute Hongrie. Elle est capitale du comté, qui porte son nom, & est située sur la Teisse, à cinq ou six lieues au-dessus de Segedin. * Mati, *Dict.*

CZONGRAD, (le comté de) petite province de la haute Hongrie. Elle est presque renfermée entre le Marose, le Keres, & la Teisse. Cette derniere la sépare au couchant des comtés de Bodrog & de Zolnoc. Elle a au nord celui de Turtur, & celui de Kalo, lequel le confine aussi du côté du levant. Elle a du même côté & au midi le comté de Chonad. Outre la petite ville de Czongrad, qui en est capitale, on y voit encore Giula, Jena, & Sarawas. * Mati, *Diction.*

CZYRKASSI, ville de Pologne, dans la basse Volhinie. Elle est située sur le Borysthéne au-dessous de Kiovia, & a été souvent exposée dans le XVII. siecle à la fureur des Moscovites & des Cosaques. * Sanson. Baudrand.

CZYRKNIZERZE'E, ou ZIRICHNITZ, en latin *Lugeum* ou *Lugea*, grand lac de la Carniole, province d'Allemagne vers l'Italie. Il a quatre milles d'étendue, entre des montagnes & des bois, & est très-celebre, parce que tous les ans on y fait la pêche, on y chasse, & on y recueille du bled; les eaux ayant un flux & reflux fort extraordinaire. Vers le printems on voit descendre des montagnes voisines plusieurs petits ruisseaux, trois du côté de l'orient, & quatre du côté du midi. L'eau de ces ruisseaux diminue à mesure qu'ils coulent, parce que la terre en boit une partie; & enfin ils se déchargent dans des fosses de pierres qui semblent être taillées par la main des hommes. Lorsque ces fosses sont remplies, il arrive une chose digne d'admiration; car, non-seulement les eaux se répandent dans le lit du lac, mais celle qui est dans les fosses en ressort avec une violence & une rapidité prodigieuse; & les ruisseaux ayant cessé de couler, toutes ces eaux forment un lac. Dans les endroits les plus profonds, ces eaux sont hautes de huit coudées, & ailleurs d'environ cinq pieds. Quelque tems après les eaux de ce lac se retirent dans les fosses, pendant qu'une partie se perd sous terre. Alors on fait la pêche du poisson qui y est demeuré, & ceux qui sont voisins de ce lac, y sement des bleds. La terre y est si fertile, que vingt jours après y avoir semé, on fait la moisson. Lorsque les bleds sont coupés, les chasseurs y poursuivent le gibier qui sort des forêts d'alentour. Ainsi ce lac est un lieu de pêche & de chasse, & une terre labourable. * Lazius. Sanson.

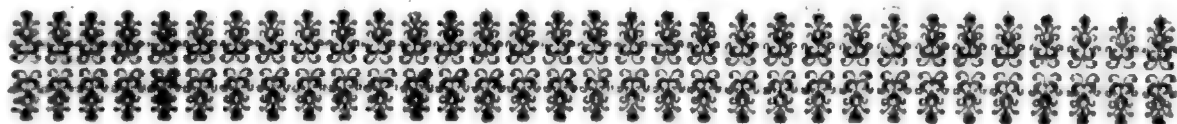

D.

D CETTE lettre est une de celles qu'on nomme *muettes*, & quelques-uns disent, qu'elle étoit autrefois representée par trois étoiles mises en triangle, & que c'est pour cette raison que les Grecs ont marqué leur grand D. par cette figure Δ. Cette expression, venoit, dit-on, des Egyptiens, & ce hieroglyphe étoit celui de Dieu; parce que dans leur theologie, on prétend qu'ils avoient quelque connoissance de la Trinité des personnes; mais tout cela se dit sans aucun fondement, & l'ancien D grec étoit rond, & non pas en triangle. Cette lettre avoit aussi diverses significations dans les inscriptions des anciens. Ainsi D. M. se prenoient pour *Diis Manibus*; D. pour *Divus*; D. N. pour *Dominus noster*, en parlant des empereurs Romains. Chez les Latins, le D marque le nombre de cinq cens; parce qu'on a joint l'IↃ. pour en former un D. & chez les Grecs, le Δ signifie 4. & avec une barre dessous, quatre mille, comme chez les Latins, D. avec une barre dessus cinq mille. Le D. se change souvent en T. & se prononce de même. Le Δ chez les Grecs signifioit celui de 4000. Les curieux pourront consulter Pierius. * Pierius, *hier. lib. 37. cap. 30. & lib. 38. cap. 46.* Muret, *var.*

lect. lib. 15. cap. 19. Martini, *Etymol. &c.*

D A B.

DABIR ou DEBIR, ville de la Tribu de Juda dans la Palestine, près de celle d'Hebron, avoit aussi été connue sous le nom de *Kiriath* ou *Cariat sepher*, c'est-à-dire, *ville des livres* : soit parce qu'on y avoit inventé les premiers caractéres des Chananéens, comme de Lira, & quelques autres interprétes le croient ; soit parce que c'étoit en cette ville que ce peuple avoit ses écoles, ce qui est le sentiment de Salian & de grand nombre d'autres interprétes. Cette ville fut prise & rasée par Josué, l'an du monde 2570. avant J. C. 1445. & vingt années après elle fut encore assiegée par le juge Caleb, qui promit de donner en mariage sa fille Axa, à celui qui s'en rendroit maître. Othoniel monta le premier à l'assaut, & remporta le prix que Caleb avoit promis. * *Josué, c. 1. Juges, c. 1.* Usser. *in annal.*

DABIR, roi d'Eglon, & un des quatre princes qu'Adonisedec roi de Jerusalem assembla contre Josué. Ce chef du peuple de Dieu, les ayant enfermés dans une caverne en 2574. du monde, & 1451. ans avant J. C. les fit mourir, après avoir défait leurs troupes, & fit arrêter le soleil, pour avoir le tems de les poursuivre. * *Josué, c. 10.* Usser. *in annal.*

DABO, petite ville d'Alsace; *cherchez* DACHSBOURG.

DABRONE ou DAURONE, riviere de la Mommonie, province d'Irlande. C'est aujourd'hui, selon Sanson, celle que l'on nomme *Brodvvater*, appellée auparavant *Avanmore*, c'est-à-dire, *grand fleuve*, qui passe par le comté de Cork. Mais Camden croit que la Dabrone est le Saucben au même pays. * Ptol. Camden.

DABUCH, sorte d'animal en Afrique, qui est de la grandeur d'un loup & presque de la même forme, mais qui a des pieds & des mains comme un homme ; il tire les corps morts des sepulchres, & les mange ; on dit que cet animal est si charmé du son des trompettes & des timbales, que c'est en jouant de ces instrumens, que les chasseurs le prennent. Les Arabes le nomment *Hyene*, & les Afriquains *Jesif*. L'on voit dans les lettres de Busbeque ambassadeur du roi Henri IV. auprès du Grand Seigneur, la maniere dont on prend cet animal. * Abl. Mar. *T. 1. l. 1. c. 23.*

DABUL, ville des Indes dans le royaume de Decan, dans la presqu'isle deçà le Gange. Elle est située sur l'Ocean Indien, à l'embouchure du fleuve Helewacho, au midi du golfe de Cambaïe. Dabul est une bonne ville, avec un port très-commode & une forteresse. Elle appartient encore au roi de Decan, quoiqu'elle ait été plusieurs fois attaquée par les Portugais & par d'autres. Cette ville est presque au milieu, entre Daman au septentrion, & Goa au midi.* Sanson.

DABUSIJAH ou DABUSCA, ville de la grande Tartarie. Elle est dans le Mawrelnahar, au septentrion oriental de la ville de Bochara, à quelques lieues d'un lac, où la riviere de Sog se joint à celle de Jehan, selon la carte de M. Witsen.

DAC, (Jean) peintre Allemand, ainsi appellé, à cause que son pere étoit d'Aix-la-Chapelle, que les Allemands nomment *Aken*. Pour lui il nâquit à Cologne en 1556. Après avoir été quelque tems sous la discipline du peintre Spranger, il alla étudier sa profession dans les principales villes d'Italie. De-là, il repassa en Allemagne, où l'empereur Rodolphe le prit en affection, & le renvoya à Rome, pour y dessiner les antiques. Il ne faut pas s'étonner des soins où descendoit ce prince, pour avancer les ouvriers, en qui il voyoit du genie ; car il aimoit passionnement les beaux arts & s'y connoissoit très-bien. Jean Dac à son retour fit beaucoup d'ouvrages pour cet empereur, qui sont très-dignes de louange, & qui le firent passer pour le plus habile de son tems. Sa prudence le mit en grande consideration auprès de ce prince : mais il ne se servit de son credit, que pour obliger plusieurs personnes de merite. Il mourut à la cour imperiale, comblé d'honneurs & de biens. * De Piles, *Abregé de la vie des peintres.*

DACA, ville du Mogolistan en Asie. Elle est dans le royaume de Bengale, au confluent de la riviere de Caor, avec l'embouchure orientale du Gange, entre la ville de Gouro & celle du Charigan, environ à soixante lieues de l'une & de l'autre. Daca est une des plus considerables villes du royaume de Bengale. * Mati, *Diction.*

DACHAW, petite ville d'Allemagne. Elle est dans le duché de Baviere, sur la riviere d'Amber, qu'on y passe sur un pont, à quatre ou cinq lieues de Muniek, vers le couchant septentrional. * Mati, *Diction.*

DACHSBOURG, ou DABO, petite ville de la basse Alsace. Elle est dans les montagnes de Vosge, aux confins de la Lorraine, près de la source du Sarr, environ à trois lieues de la ville de Saverne. Dachsbourg qui appartient au comte de Linange, est une place forte par sa situation sur le haut d'un rocher. * Mati, *Diction.*

DACHSTEIN, autrefois DAGOBERSTEIN, petite ville de la basse Saxe, située dans l'évêché de Strasbourg, sur la riviere de Brusch, environ à trois lieues au dessus de la ville de Strasbourg. Cette ville qui a pris son nom de Dagobert, roi de France son fondateur, avoit un bon château, que les François ont ruiné. * Mati, *Diction.*

DACE, ou DACIE, grand pays, qui avoit pour bornes au nord, les monts Carpatiques, *Carpathica* ou *Sarmatica juga*, & le fleuve Prut ; & à l'orient la même riviere avec le Danube qui lui servoit aussi de bornes du côté du midi ; & au couchant de la Teisse. De nos jours une partie de la Hongrie, de la Transilvanie, de la Valachie, & presque toute la Moldavie sont renfermées dans les bornes de l'ancienne Dacie. Elle étoit autrefois divisée en trois parties. La premiere qu'on nommoit *Ripense*, comprenoit une partie de la Hongrie & de la Valachie d'aujourd'hui. Ses peuples étoient les Prandavesiens, les Albocenses, les Saldensiens, les Tervingiens, les Burrhiens, & les Singusiens. Dans la seconde qu'on appelloit *Alpestre*, & qui répond à une partie de la Valachie & à la Moldavie, on y trouvoit les Piephigiens, les Siginniens, les Sinsiens, &c. La Transsylvanie étoit dans la troisiéme partie, on la nommoit Dacie *Mediterranée* ou *Gepide*, & elle renfermoit les Tauriques, les Biephiens, &c. Varhel ville de Valachie, que d'autres nomment diversement, étoit la capitale de la Dacie : on l'appelloit *Zarmis Segethusa*, & depuis Trajan qui en fit une colonie Romaine, *Ulpia Trajana*. Les fleuves les plus celebres sont le Marisius, aujourd'hui *la Marise*, que les Allemands appellent *Marisch*, & les Hongrois *Maros* ou *Marous* ; & Aluta, que ces derniers nomment *Olt*, & les autres *Die Alt*. Pline assure qu'on donna d'abord le nom de *Getes* à ces peuples de *Dacie* ; & que les Romains leur donnerent depuis celui de *Daces*. Ils eurent des rois jusqu'à ce que Trajan, l'an 98. de Jesus-Christ, reduisit leur pays en province, ayant vaincu Decebale que la lâcheté de Domitien avoit rendu extrêmement orgueilleux. Les Goths attaquerent vivement cette province du tems de l'empereur Philippe, qui eut peine à soûtenir leurs efforts, & qui pour retenir les habitans dans le devoir, leur accorda l'exemption des tributs dont jouissoient les habitans de l'Italie : ce qu'on apprend des medailles de ce prince, où la Dace commence à être appellée heureuse, *Felix*. Ce fut aussi pour la même raison, qu'on y distribua des terres aux veterans des legions, cinquiéme de Macedoine, & treiziéme Jumelle, qu'on établit à Viminace. Trajan Dece qui commandoit alors dans la province, ainsi qu'on l'apprend de Jornandes, tout obscur qu'il est, fut peu après empereur, & n'eut pas de peine à conserver la Dace, qui étoit la premiere exposée aux incursions des barbares. Les guerres civiles qui agiterent ensuite l'Empire, rendirent la conservation de cette province plus difficile ; & enfin Aurelien l'abandonna, mais d'une maniere extraordinaire ; car il fit passer le Danube aux habitans, & il les y établit dans une partie de la Mesie, à laquelle il donna le nom de Dace. C'est cette nouvelle province que Diocletien partagea en Dace Ripense, & Dace Mediterranée, lesquelles formerent depuis deux provinces du grand gouvernement de l'Illyrie, comme on l'apprend de Festus Rufus. On appella même Dace un des dioceses de ce gouvernement, & ce diocese, ainsi qu'on le voit dans la Notice, fut composé de deux provinces de ce nom, de la premiere Mesie, de la Dardanie, & de la Prevalitane

avec partie de la Macedoine falutaire. Les peuples qui vinrent s'établir dans l'ancienne Dace, en prirent le nom ou du moins les Romains les appellerent ainsi. Saint Nicetas les convertit à la foi, & fut leur premier évêque, comme nous l'apprenons de saint Paulin. Ils ne furent pas toujours constans dans la religion Orthodoxe. * Saint Paulin, *de reditu S. Nic. in Dac.* Pline, *l. 4. c. 12.* Strabon, *l. 7.* Ptolomée, *l. 3. c. 8.* Dion Cassius, *l. 68.* Baronius, *A. C. 396.* Vopiscus, *in Aureliano. Notitia dignit. Imp.* Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

DACIA (Pierre de) philosophe & astronome, *cherchez* PIERRE DE DACIA.

DACIEN, gouverneur d'Espagne pour les empereurs Diocletien & Maximien, vivoit sur la fin du III. siecle. Il persecuta les Chrétiens avec une fureur étrange. Ce fut lui qui fit mourir saint Vincent & plusieurs autres fideles. * Prudence, *Peristeph. hymn. 4. & 5. in Laud. XVIII. Mart. Cesar-Aug. &c.* Metaphraste, Surius, & Bollandus, *au 22. Janv.*

DACIER, (André) né à Castres, Protestant d'abord, & ensuite Catholique, un des quarante de l'académie Françoise, secretaire perpetuel de la même académie, pensionnaire de celle des inscriptions & belles lettres, & garde des livres du cabinet du roi, s'est distingué par plusieurs belles éditions des anciens auteurs, par des traductions qui sont fort recherchées à cause de leur fidelité, & par quelques ouvrages de sa composition. C'est lui qui a donné le Verrius Flaccus à l'usage de monseigneur le Dauphin avec des notes très-sçavantes, & des corrections fort judicieuses. Dès 1681. il publia une nouvelle traduction d'Horace avec des remarques critiques, qu'il a beaucoup augmentées depuis dans la nouvelle édition de 1709. qui le cede néanmoins à celle d'Amsterdam en 1726. Il a travaillé aussi sur Theocrite, mais ce qu'il a fait n'a point été imprimé. Ses observations sur Longin ont paru dignes à M. Despreaux d'entrer dans toutes les éditions que ce celebre poëte a données de ses œuvres. Monsieur Dacier a montré son bon goût dans le choix qu'il fit d'une compagne, aussi-bien que dans celui des auteurs sur lesquels il a travaillé. Anne le Fevre, fille de Tanegui le Fevre de Saumur, lui plut par ses belles qualités; on parle d'elle dans un article particulier. Le fruit de leur mariage fut une fille que la mort enleva à la fleur de son âge, & plusieurs belles éditions: il travailloit à une traduction françoise de Plutarque, lorsque madame Dacier mourut. M. Dacier avoit été aidé dans ce travail par cette sçavante femme, mais sa mort ne le lui fit point interrompre, & cette traduction a paru en 1721. en 8. vol. *in* 4°. Monsieur Dacier mourut le 18. Septembre 1722. en sa 71. année. *Cherchez* FEVRE (Anne le.) * *Mem. du tems.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les critiques grammairiens.* Art. 597. 979.

DACIUS, évêque de Milan, dans le VI. siecle, gouverna cette église, depuis environ l'an 527. jusqu'en 552. ou 555. Il anima les habitans de cette ville à se défendre contre l'armée des Goths qui les assiegeoit. Mais ses soins furent inutiles: cette miserable ville fut emportée, trois cens mille personnes furent égorgées à cette prise, au rapport de Procope, & Dacius se vit contraint de se sauver. Il prit le chemin de Constantinople, & passant à Corinthe, il logea dans une maison habitée par des phantômes, & l'en délivra, si l'on en croit les dialogues de saint Gregoire. L'empereur Justinien, qui avoit publié un écrit en forme de constitution, contre les trois chapitres, voulut l'obliger à le signer; mais ce prélat le refusa absolument. Victor évêque d'Afrique parle de lui en sa chronique, & met sa mort dans l'année 555. Saint Gregoire en fait mention dans le 3. livre de ses dialogues au chapitre 4. qui commence ainsi, *Ejusdem quoque Principis tempore, &c.* On attribue à Dacius une chronique, qui n'a point encore été imprimée, & que l'on dit être dans la bibliotheque de Milan. Il est vrai qu'il y a dans cette bibliotheque une chronique manuscrite de six cens ans, qui porte le nom de Dacius; mais le titre est écrit d'une main beaucoup plus recente, & elle est de differente écriture & de differens auteurs: car la premiere partie est écrite par Landulphe; la seconde par Arnulphe; & la troisiéme par Landulphe *le jeune.* Cette chronique contient l'histoire de l'église de Milan, depuis le huitiéme siecle jusqu'à l'an 1067. Nous avons un lettre de Cassiodore à Dacius, que d'autres nomment Datius. * Cassiodore, *l. 12. var. ep. 27.* Baronius, *A. C. 538. 539. 546. &c. sur le martyrolog. au 14. Janv.* Bellarmin, *des écriv. ecclef.* Vossius, *de hist. Lat. l. 2. c. 19.* Procope, *l. 2. de la guerre des Goths.* Ripamontius, *hist. Med. dec. 1. lib. 7.* Le Mire. Ferdinand. Ughel, &c. Mabillon, *Analector. t. 1.*

DACRYEN, *voyez* BLOSIUS.

DACTYLES IDE'ENS, prêtres de la déesse Cybelle, qui demeuroient au pied du Mont-Ida. Quelques poëtes les font fils du Soleil & de Minerve, & d'autres, fils de Saturne & d'Alciope. Sophocle en compte dix, cinq garçons & cinq filles; d'où vient qu'on les appella *Dactyles*, du mot grec δάκτυλοι, qui signifie *doigt*, parce que l'homme a dix doigts, cinq à la main droite, & cinq à la main gauche. Les noms de ces cinq prêtres étoient, *Hercule, Peon, Epimede, Jasius & Idas.* On les appelloit autrement *Corybantes.* * Lilio Giraldi. Strabon, *l. 10.*

DACTYLIS, ou selon la correction du P. Hardouin, Dereglis, celebre sculpteur, dont on voyoit des Athletes dans les jardins de Servilius. * Pline, *l. 36. c. 5.*

DADASTANE, étoit un lieu situé entre la Galatie & la Bithynie. L'empereur Jovien étant à Antioche en 363. & s'appliquant à rétablir le culte de la religion Chrétienne, que Julien l'*apostat* son prédecesseur avoit tâché de détruire, réprima les heretiques Ariens & Macedoniens; rappella les évêques exilés; rendit aux ecclesiastiques les privileges, qui leur avoient été accordés par les précedens empereurs. Peu après il vint à Dadastane, où il mourut le 17. Fevrier 364. * Godeau, *hist. de l'église du IV. siecle, l. 4. c. 37.*

DADIVAN, plaine de quatre ou cinq lieues de circuit, entre Schiras & Lar, villes de Perse dans le Farsistan. La plus grande partie de cette campagne est couverte d'orangers, de citronniers & de grenadiers; il y a de ces orangers que deux hommes auroient beaucoup de peine à embrasser, & qui sont aussi hauts que nos plus grands noyers. Le reste de la campagne est semé de ris & de bled. C'est le lieu qui fournit tout Ispaham d'oranges, de citrons & de grenades, & c'est véritablement un séjour de delices, ou du moins un des plus délicieux de toute la Perse. La riviere qui traverse la plaine est abondante en poisson, & l'on y trouve des carpes, des brochets, des barbeaux, & quantité d'écrevisses. Les Anglois & les Hollandois qui sont à Ormus, vont souvent passer la fin de l'été dans cette plaine, où l'on reçoit de la fraîcheur des arbres & de la riviere, & où il vient des baladines des environs, pour divertir les habitans par leurs danses. * Tavern. *voyage de Perse.*

DADON, *voyez* OUEN (saint.)

DADUCHUS, grand prêtre d'Hercule parmi les Atheniens. * Alex. ab Alex. 2. *Strom.* Quelques anciens appellent *Daduques*, ceux qui portoient les flambeaux dans les fêtes solemnelles de Cerès Eleusine.

DAEN MAALLE', prince Indien, frere de Craën Sombanco, roi de Macaçar, & pere des deux jeunes princes Louis Daën Rourou, & Louis Dauphin Daën Toulôlo, que le roi Louis XIV. fit élever aux Jesuites du college de Clermont à Paris. Il devoit succeder à la couronne après la mort de Sombanco; car là, comme dans la plus grande partie des Indes, les freres succedent, à l'exclusion des enfans du défunt. Mais les Hollandois qui l'appréhendoient extrêmement, à cause de son courage & de sa prudence, trouverent moyen de le rendre suspect à son frere, & de l'éloigner de la cour, & ce fut son absence qui donna lieu à Craën Bisei, fils unique de Sombanco, de monter sur le trône. Lorsqu'il fut contraint de s'enfuir de la cour, il se retira en l'isle de Java, où il épousa la fille d'un des plus grands seigneurs du pays. Après avoir demeuré trois ans dans cette isle, les Hollandois menacerent le souverain qui lui avoit donné retraite, de lui faire la guerre, s'il ne faisoit sortir Daën Maallé de ses états. Ce prince obtint son congé, pour laisser son bienfaiteur en repos, & se refugia à Siam, où il fut très-bien reçû en 1664. Le roi lui donna la charge de *Doja-Pacdi*, qui est à Siam le grand trésorier de la couronne; & ayant donné des terres à ceux de sa suite, il leur ordonna de lui rendre les mêmes devoirs, & de lui payer les mêmes tributs, qu'ils lui payeroient, s'il étoit leur roi dans l'isle de Macaçar. Daën

Maallé reconnut ses bienfaits par sa fidelité & par ses services pendant plusieurs années : mais le zele de la religion Mahometane, dont il faisoit profession, le porta à soûtenir la révolte des Maures contre son bienfaicteur. La conspiration des chefs des rebelles ayant été découverte, le roi fit grace aux conjurés : mais Daën Maallé refusa d'avoir recours à la clemence de ce prince ; parce qu'il nioit d'être coupable. Il se retira dans une place forte, où il fut assiegé par les troupes du roi : il fut enfin tué dans un combat avec tous ses gens. Mais les deux princes ses fils se sauverent en France. Le roi Louis XIV. & Monseigneur, Dauphin de France, son fils, ont été leurs parrains. * *Description du royaume de Macaçar.*

DAES, auteur Grec, étoit natif de Colone, ville du Peloponnese. On ne sçait pas précisément en quel tems il a vécu, & on le croit historien, par le témoignage que Strabon cite de lui, touchant le temple d'Apollon Cilléen. * Vossius, *liv. 4. des histor. Grecs, pag. 511.*

DAFILA, contrée du royaume de Barnages en Abyssinie. Elle est aux confins de la côte d'Abex, entre la ville de Barva, & la contrée de Canfila. * Baudrand.

DAFFIS, (Jacques) avocat general au parlement de Toulouse, fut étranglé le 10. Fevrier 1589. dans la conciergerie du palais. Ce fut le même jour qu'Etienne Duranti premier président du même parlement avoit été tué aux Jacobins, pendant les troubles de France, sous le regne d'Henri III. pour s'être opposés aux séditieux qui avoient pris les armes contre leur prince. Leurs corps furent traînés dans les rues avec l'effigie du roi, & furent pendus au gibet. * Mezerai.

DAGALAIPHE, l'un des generaux de l'empereur Julien, dans son expedition contre les Perses, l'an de Jesus-Christ 362. se distingua sous les regnes suivans, à la tête des armées, dont il eut souvent le commandement. * Amm. Marcell. *l. 26. & suiv.*

DAGELIUS, historien Latin, *cherchez* GELLIUS FUSCUS.

DAGEROORT, ou DAGHEROORT, château de la Suede, situé dans l'isle de Dagho, sur la pointe occidentale, à laquelle il fait porter le nom de cap de Dageroort. * Baudrand.

DAGESTAN ou DAGHESTAN, province d'Asie, entre la mer Caspienne à l'orient, & le mont Caucase à l'occident; les Circasses au septentrion, & le Schirwan province de Perse au midi. Ce pays est habité par les Tartares que les Perses nomment *Lesgi*, qui se nomment eux-mêmes *Dagestan Tar*, c'est-à-dire, Tartares montagnards. Ils sont Mahometans, & leur commerce ordinaire consiste à faire des esclaves, à s'enlever leurs enfans les uns aux autres, à piller les marchands, & à courir continuellement à la petite guerre. Ils nourrissent aussi quelque betail, en quoi consiste tout leur bien. Ces peuples n'appréhendent ni les Perses, ni les Moscovites, à cause des montagnes inaccessibles où ils se retirent lorsqu'on les attaque. Les habitans du Dagestan ont plusieurs seigneurs, entre lesquels il y en a un qui est le chef & capitaine par élection. Ils ont quelques bourgs. Tarcu, qui est le plus considerable, est situé sur la montagne, entre les rochers escarpés, d'où sortent diverses sources. Ce bourg est près de la mer Caspienne, & il est composé d'environ mille maisons, comme nous l'apprenons d'*Olearius*.

DAGNO, ou TERMIDAVA, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans l'Albanie, entre le Drin *blanc*, & le Drin *noir*, vers le confluent de ces deux rivieres. * Mati, *Dict.*

DAGO, ou DAGHO, *Daghoa*, isle de Livonie. Elle est en forme de triangle, située à l'entrée du golfe de Riga, sur les côtes de la Livonie, au septentrion de l'isle d'Oësel. Ses principaux bourgs sont Dageroort & Pade. * Sanson. Baud.

DAGOBERT I. de ce nom, fils de CLOTAIRE II. & de *Bertrude* sa seconde femme. Du vivant de son pere il fut fait roi d'Austrasie l'an 622. sous la conduite de saint Arnoul évêque de Metz, & quatre ans après il épousa *Gomatrude*, sœur de la reine Sichilde sa belle-mere, mais il la repudia depuis, parce qu'elle étoit sterile. Clotaire étant mort en 628. Dagobert lui succeda aux royaumes de Neustrie, de Bourgogne, & d'Aquitaine, mais il ceda une partie de ce royaume à *Charibert* ou *Aribert* son frere puîné, qui mourut peu après sans laisser de posterité. Dagobert joignit à plusieurs bonnes qualités une passion pour les femmes, qui alla jusqu'à en avoir trois qui portoient le nom de reines, outre plusieurs maîtresses. La premiere de toutes & la seule legitime, fut *Nantilde*, qu'il épousa peu après avoir repudié *Gomatrude*, & dont il eut *Clovis* II. On a crû qu'il l'avoit enlevée dans un monastere, mais il est vrai que c'étoit une des filles d'honneur de la reine : la méprise d'un copiste qui avoit écrit dans Aimoin *puellam de monasterio*, pour *puellam de ministerio*, avoit donné lieu à l'erreur : la seconde fut *Ragnetrude*, dont il eut un fils nommé *Sigebert*. Celui-ci fut fait roi d'Austrasie dès l'an 631. & ce qui y donna occasion, fut le mécontentement des Austrasiens qu'il avoit accablés d'impôts : pour Clovis, il fut reglé en 633. qu'il succederoit aux royaumes de Bourgogne & de Neustrie. Dagobert eut guerre avec les Esclavons Vinides, dont le roi Samon, qui étoit François, lui fit beaucoup de peine. Il aida aussi Sisenande à s'emparer du royaume des Goths en Espagne, & à détrôner le roi Suintila, & il soûmit les Gascons : mais le massacre de près de neuf mille Bulgares, à qui il avoit permis de passer l'hiver en Baviere, sans qu'on voye qu'ils ayent causé aucun desordre, ne lui fait pas honneur. On ne peut déterminer le temps de la mort de Dagobert, parce qu'on ne sçait si on doit compter les seize années de son regne, de l'année où il fut fait roi d'Austrasie, ou de celle où il succeda à son pere : mais on suit plus communement la derniere opinion, & l'on place sa mort à l'an 638. Elle arriva le 9. Janvier à Epinay, maison de plaisance sur la Seine auprès de Paris, & il y fut enterré à l'abbaye de saint Denys qu'il avoit fondée. Entre ses maîtresses, on nomme *Wolfgonde* & *Dortilde* ou *Bertile*. On lui donne quelques filles, entr'autres sainte *Irmine*, qui mourut à Treves le 24. Decembre, selon le martyrologe romain; *sainte Modeste*, religieuse au même lieu ; *Adele*, grand'mere de saint Gregoire, évêque d'Utrecht ; & d'autres que les critiques de ce temps n'avouent pas pour telles, & que l'on donne aussi à Dagobert II. roi d'Austrasie, *voyez* FRANCE. * Aimoin, *l. 4.* Fredegaire, *en la chron. c. 17. & suiv.* Henschenius, *des trois Dagob.* Valois. Le P. Anselme, &c.

DAGOBERT II. dit le *Jeune*, roi de France, étoit fils de CHILDEBERT, surnommé *le Jeune*, succeda au nom de roi, l'an 711. pendant que les maires du palais regnoient en effet. Grimoald qui gouvernoit sous son nom, ayant été assassiné en 714. Theodoalde son petit-fils, fut fait maire du palais par Pepin, ce qui fut suivi de grands desordres ; mais Dagobert mourut avant que d'être témoin de ces malheurs, le 19. Janvier 715. Il laissa un fils nommé THIERRI de sa femme, que quelques modernes appellent *Clotilde* de Saxe. * Gregoire de Tours, *App. c. 105.* Aimoin, *l. 4. c. 49. 50. & 51.* Adrien. Valois, *tom. III.* Mezerai, *hist. de France, &c.*

DAGOBERT I. roi d'Austrasie, *cherchez* DAGOBERT I. roi de France.

DAGOBERT II. de ce nom, roi d'Austrasie, que les Chroniques de la Fontaine, de Beze & de saint Benigne de Dijon appellent *le Jeune*, étoit fils de SIGEBERT III. Il nâquit vers l'an 648. Son pere étant mort en 656. le laissa à l'âge de huit ans sous la conduite de Grimoald, maire du palais, qui mit sur le trône Childebert son fils, & enferma dans un monastere Dagobert, sous la garde de Didon évêque de Poitiers ; ensuite dequoi il l'envoya en Irlande. La reine Immechilde, veuve de Sigebert, vint à Paris se refugier auprès du roi Clovis II. & les Austrasiens se saisirent de Grimoald & de Childebert, & envoyerent le premier au roi Clovis, qui le fit mettre en prison, où il mourut. Ce prince chassa ensuite Childebert ; & sur un faux bruit qui avoit couru de la mort de Dagobert, il se mit en possession du royaume d'Austrasie, dont son fils Clotaire III. & ensuite son second fils Childeric jouirent pendant que Dagobert vivoit inconnu dans un endroit de l'Irlande, où il épousa Mathilde, dont il eut plusieurs enfans. Après la mort de Childeric, Dagobert revint en 673. & fut remis en possession de l'Austrasie, après un exil de dix-sept ans. Ce fut un prince pieux, qui fonda divers monasteres, & qui gouverna son peuple en paix. Mais ses generaux ayant declaré la guerre à Thierri

roi de France, & venant lui-même en personne à l'armée, il fut assassiné dans une embuscade par ordre d'Ebroin, maire du palais, en 678. On croit que c'est lui que l'on trouve marqué en divers calendriers & martyrologes au 23. Decembre. Dom Mabillon croit, avec les plus doctes critiques de ce tems, que ce Dagobert est apparemment le même qui est à Stenai, où il est honoré comme martyr. Les curieux pourront consulter, outre ces auteurs, Adrien de Valois en son *Berengarius Augustus*, & au premier tome des gestes des anciens François, le pere Jordan Jesuite, dans son histoire de France, & la dissertation du pere Henschenius des trois Dagoberts. Ce sçavant homme, dans sa préface du III. volume des vies des saints du mois de Mars, attribue au même Dagobert, les fils suivans, 1. *Sigebert*, qui mourut en même tems que son pere; 2. *Clotaire* IV. roi de France; 3. *Sainte Irmine*, abbesse du Grenier, qui mourut à Treves le 24. Decembre, nous ne sçavons pas l'année; 4. *Adele*, grand'mere de saint Gregoire, administrateur de l'église d'Utrecht; 5. *Ragnetrude*; & 6. *Rotilde*. Mais ces opinions manquent de preuves bien sûres. * Le pere Mabillon, *preface du 3. tome des siecles Benedict.* Le pere le Cointe, *actes de saint Agobert, publiés par le pere Alexandre Wilthem*. Voyez *la vie de saint Menge évêque de Châlons, & la vie de saint Vilfride.*

DAGOBERT prince de France, étoit fils du roi CHILPERIC I. & de *Fredegonde*. Il mourut de dissenterie à Braine, en 580. & fut enterré à saint Denys-lès-Paris. Fortunat de Poitiers fit son épitaphe, & celle de son frere *Childebert*, qui mourut peu de tems après lui.

DAGON, idole des Philistins, representée sous la figure d'un homme, avoit les jambes jointes aux aînes, & n'avoit point de cuisses. Depuis les reins & le bas du ventre, elle avoit, à la reserve des jambes, la forme d'un poisson couvert d'écailles, dont la queue relevoit par derriere. Dagon en hebreu signifie *Poisson*. Quelques modernes ont confondu Dagon & Atergatis; mais, selon Bochart, il vaut mieux suivre le sentiment des anciens, qui les distinguoient comme le frere, & la sœur. L'écriture nous apprend que les Philistins s'étant saisis de l'arche d'alliance, la placerent dans le temple de Dagon; mais que cette idole n'en put soutenir l'aspect & fut brisée en morceaux. * I. *Rois, chap. 5.* Kircher, *Oedipus Ægyptiacus tom. 1.* Seld. *de diis Syriis.*

DAGON, forteresse dans les plaines de Jericho du partage de la tribu d'Ephraïm, où Ptolomée fils d'Abobi se refugia, l'an du monde 3887. avant Jesus-Christ 138. après qu'il eut fait mourir son beau-pere Simon *Machabée*. Il y fit mourir sa belle-mere & deux de ses beaux freres. Hyrcan fils de Simon l'y alla assieger, pour venger la mort de ses parens; mais l'année sabbatique étant venue, il fut contraint de se retirer avec le déplaisir de n'avoir pû tirer vengeance d'une si grande méchanceté. * I. *Mach. XVI. 1. &c.* Josephe, *Antiq. L. XIII. c. 15.*

DAIBERT, ou THEOBERT, patriarche Latin de Jerusalem, étoit auparavant évêque de Pise. Le pape Urbain II. lui ayant donné le *Pallium* d'archevêque, le nomma legat du saint siege en Orient. Depuis dans une assemblée generale des princes, tenue après le jour de la Nativité de Notre-Seigneur, l'an 1099. ce prélat fut mis sur le siege de Jerusalem, d'où l'on avoit chassé un certain Arnoul ou Arnulphe. Le zele qu'il eut pour maintenir les droits de son église, le mit mal avec le roi Baudouin. Il fut renvoyé par l'artifice d'Arnoul, & passa en Italie avec Boëmond, prince d'Antioche, qui venoit en France épouser Constance, fille du roi Philippe I. & faire dans le même tems un second mariage, de Cecile, autre fille du roi, avec son neveu Tancrede. Le pape Paschal II. qui avoit succedé à Urbain reçut favorablement le patriarche Daibert, qui fut renvoyé en son siege, & qui mourut en Sicile pendant son voyage, l'an 1107. * Guillaume de Tyr, *l. 8. 9. 10.* Baronius, *T. XI. ann. Christ. 1095. 1098. & T. XII. A. C. 1104. 1105.* Berthold, &c.

DAIBUTH ou DAIBOTH, faux dieux des Japonnois, dont le principal temple est dans la ville de Meaco.

DAILLÉ, (Jean) ministre de Charenton, étoit de Châtelleraut, où il nâquit le 6. Janvier de l'an 1594. Son pere, qui étoit receveur des consignations à Poitiers, & qui l'avoit destiné à des emplois seculiers, crut néanmoins ne devoir pas s'opposer au penchant de son fils pour les sciences. Dès l'âge d'onze ans Daillé étudia à saint Maixent, ensuite à Poitiers, puis à Châtelleraut & enfin à Saumur, où il entra l'an 1612. chez du Plessis-Mornai, qui en étoit gouverneur, pour veiller à l'éducation de deux de ses petits fils, MM. de saint Germain & de sainte Hermine. Depuis en 1619. il fit avec eux le voyage d'Italie, & de-là ils passerent en Allemagne, en Hollande & en Angleterre. Daillé eut soin de voir & de consulter les gens de lettres dans les villes où il s'arrêtoit; & étant à Venise, il y fit amitié avec le celebre pere Paul Servite connu sous le nom de *Fra-Paolo*, qui voulut inutilement l'engager à s'établir dans cette ville. En 1621. lorsque Daillé fut arrivé en France, du Plessis, qui faisoit alors sa demeure en son château de la Forêt-sur-Saive, dans le bas Poitou, le fit recevoir ministre de la R. P. R. en 1623. Ce seigneur mourut quelque tems après, entre les bras de Daillé, qui employa une partie de l'an 1624. à mettre par ordre les Memoires de du Plessis, qu'on imprima alors en deux volumes. On avoit crû qu'il étoit auteur de la vie de ce gentilhomme; mais il est sûr que cet ouvrage est de la façon d'un gentilhomme, nommé *de Lignes*, domestique de du Plessis, & que Daillé ne fit alors que le revoir. En 1625. il fut ministre de Saumur, & en 1626. le consistoire de Paris l'appella pour exercer le même emploi à Charenton où il passa tout le reste de sa vie. Son merite & la consideration que ceux de sa communion avoient pour sa probité, le rendirent l'arbitre de leurs differentes affaires. Il fut partisan de la grace universelle, & écrivit contre un professeur de Leiden, défenseur de l'opinion contraire. Son livre est intitulé, *Apologie des synodes d'Alençon & de Charenton.* Daillé mourut à Paris le mardi 15. Avril de l'an 1670. âgé de 77. ans. Il a composé divers ouvrages en françois & en latin; un traité de l'emploi des saints peres. Apologie des églises reformées. *De pœnis & satisfactionibus humanis. De libris suppositis Dionysio Areopagita, & Ignatio. De jejuniis & Quadragesima. De cultu religioso. De fidei ex Scripturis demonstratione. De Confirmatione & Extrema-unctione. De Confessione, &c.* Il eut pour fils ADRIAN Daillé, né en 1628. qui fut reçu ministre à la Rochelle en 1653. & devint collegue de son pere à Paris l'an 1658. mais après la revocation de l'édit de Nantes, il se retira en Suisse, où il mourut à Zurich l'an 1690. Tous ses manuscrits, parmi lesquels il y avoit plusieurs ouvrages de son pere, furent portés dans la bibliotheque publique. Il avoit fait l'abregé de la vie de son pere. * Bayle, *diction. critiq.*

DAILLON, maison, a été feconde en hommes illustres.

I. JEAN de Daillon I. de ce nom, vivoit en 1420. & laissa de *Philippe* de la Jumeliere de la maison de Montespedon,

II. GILLES de Daillon, seigneur du Lude au Maine, qui étoit en consideration sous le regne de Charles VII. Il épousa *Marguerite* de Montberon, & en eut

III. JEAN de Daillon II. de ce nom. C'est celui qui eut tant de part aux bonnes graces du roi Louis XI. *Il falloit bien*, dit Brantôme, *qu'il fût quelque chose de poids; car ce roi se connoissoit en gens de bien.* Il avoit été nourri auprès de ce monarque, dont il fut chambellan, & qui le fit capitaine de sa porte, & de cent hommes d'armes, gouverneur d'Alençon, du Perche, de Dauphiné, en 1473. de la ville d'Arras, & comté d'Artois, en 1477. & lieutenant general de ses armées en Picardie, & avant cela dans le Roussillon, où il avoit pris Perpignan en 1473. Philippes de Commines parle de lui dans ses memoires: « Monseigneur du Lude, (dit-il,) étoit en grande autorité avec le roi, lui étoit fort agréable en aucunes choses, aimoit fort son profit particulier, & il n'aimoit jamais à abuser ni à tromper personne, aussi legerement croyoit, & étoit trompé bien souvent. Il avoit été nourri avec le roi en sa jeunesse, il lui sçavoit très-bien complaire, & étoit homme très-plaisant. » Jean de Daillon mourut de dissenterie à Roussillon en Dauphiné, l'an 1480. Il avoit épousé en 1459. *Marie* de Laval, fille de *Gui* de Laval II. du nom, seigneur de Loué, morte en 1488. dont il eut deux fils & trois filles; JACQUES, qui suit; *Louise*, femme d'*André* de Vivonne, seigneur de la Chastaigneraye, senechal d'Anjou, & gouverneur de François de France, Dauphin de Viennois, laquelle est celebre dans les

memoires de Brantôme son petit fils; *Jeanne*, mariée à *Jacques* de Miolans; *Françoise*, alliée 1°. à *Jacques* vicomte de Rohan: 2°. à *Joachim*, seigneur de Marignon, lieutenant du roi en Normandie; & *François* de Daillon, seigneur de la Crotte, capitaine de cinquante Lances, qui se signala aux batailles de saint Aubin du Cormier, de Fornoue, & de Ravenne, où il fut tué en 1512. Brantôme en parle ainsi: » Or ce Monsieur Jacques Daillon, que je puis proprement appeller ce grand M. du Lude, eut un jeune frere » qu'on appella Monsieur de la Crotte, très-brave & très-vaillant, & qui alloit plus vîte que l'aîné, ainsi que j'ai oui dire à ma grand-mere, sa sœur, & comme, j'ai connu par aucunes lettres que lesdits freres lui écrivoient. » Nonobstant qu'il fût un peu plus bouillant que l'aîné, » si est-ce que le roi Louis XII. voulut que pour sa valeur » & suffisance, il fût lieutenant de la compagnie de cent » hommes d'Armes de M. le marquis de Montferrat, le » fit gouverneur de Linage, terre appartenante aux Venitiens, & qui leur avoit été prise par force. Il l'a gardée » très-bien. Il cuida y mourir pourtant d'une forte maladie qui le prit: mais le Dieu des armes ne voulut que la » mort hideuse & affreuse d'une maladie & d'un lit en triomphât: mort, certes, par trop indigne de sa valeur: devenu sain, l'ôtât du lit, & le prit par la main & le mena » mourir plus glorieusement à la bataille de Ravenne, en » combattant très-vaillamment. Il fut un des premiers qui » donna la premiere charge avec sa compagnie, où il fut » blessé; & ainsi qu'on lui dit qu'il se retirât. *Rien, rien*, » dit-il, *je veux faire ici mon cimetiere, & mon cheval me* » *servira de tombe*, &c. On appelloit communement messieurs de Bayart, de la Crotte, & le capitaine de Fontrailles, chevaliers sans peur & sans reproches: qualités, » certes, très-belles, & des plus belles du monde, &c.

IV. Jacques de Daillon, seigneur du Lude, &c. conseiller & chambellan des rois Louis XII. & François I. senechal d'Anjou, & gouverneur de Fontarabie, se distingua dans toutes les occasions, par sa conduite, & par sa bravoure. C'est lui qui défendit en 1522. Fontarabie assiegée par les Espagnols: » Il fut assiegé, (dit Martin du Bellai,) » par les Espagnols dans cette place l'an 1522. durant dix » ou douze mois, où il fit si bien son devoir en ce siege & » supporta telle extrêmité, qu'il ne s'en étoit vû de pareille de son tems. » Il avoit aussi défendu le château de Bresce en Italie. Brantôme qui l'a remarqué, ajoûte ensuite. » Ces exploits avec plusieurs autres, donnerent grande réputation de vaillance & de conduite à M. du Lude: en-sorte que quelque tems après le roi François l'envoya dans » Fontarabie son lieutenant general, que l'Espagnol vint assieger, où il fit très-bien; car il endura le siege l'espace » de treize mois, combattant & soutenant tous les assauts, » plus que vaillant homme ne sçauroit faire, n'étant pas » seulement assailli & combattu de la guerre, mais de la famine, jusques-là qu'il leur convint manger les chats & » les rats, jusques aux cuirs & parchemins bouillis & grillés, &c. » Le seigneur du Lude mourut en 1532. Il avoit épousé en 1491. *Magdeleine*, dame d'Illiers, fille de *Jean* & de *Marguerite* de Chourses, dont il eut Jean, qui suit; *Antoinette*, troisiéme femme de *Nicolas*, dit *Gui* XVI. comte de Laval; & *Anne*, mariée à *Louis* d'Estissac.

V. Jean de Daillon III. du nom, premier comte du Lude, baron d'Illiers, &c. fut senechal d'Anjou, conseiller & chambellan du roi, chevalier de son ordre, gouverneur du Poitou, de la Rochelle & du pays d'Aunix, lieutenant general en Guienne, &c. mourut à Bourdeaux le 21. Août 1557. ayant eu d'*Anne* de Batarnai, fille de *François*, baron de Bouchage, & de *Françoise* de Maillé, quatre fils & trois filles: 1. Gui, qui suit; 2. *René*, évêque de Bayeux, commandeur des ordres du roi, mort en 1661; 3. *François*, seigneur de Briançon, tué au siege de Poitiers le 16. Août 1569; 4. un autre *François*, seigneur de Sautré, mort sans lignée de *Jacqueline* de Montigni; 5. *Françoise*, femme de *Jacques* de Marignon, maréchal de France; 6. *Anne*, alliée à *Philippe* de Voluire, marquis de Ruffec, chevalier des ordres du roi, & gouverneur d'Angoulême; & 7. *Françoise*, mariée, à *Jean* de Chourses, seigneur de Malicorne.

VI. Gui de Daillon, comte du Lude, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Poitou, senechal d'Anjou, donna très-souvent des preuves de son courage, à la défense de Mets, à la bataille de Renti, à la prise de Calais, de Guines, de Marans, de Brouage, & au siege de Poitiers, qu'il défendit contre les Huguenots en 1596. depuis le 21. Juillet jusqu'au 7. Septembre. Il mourut à Briançon le 11. Juillet, ayant eu de *Jacqueline* de la Fayette, dame de Pontgibaud qu'il avoit épousée en 1559. François, qui suit; *Anne*, femme de *Jean* de Beuil, comte de Sancerre, &c. grand échanson de France; *Diane*, mariée à *Jean* de Levi, comte de Charlus; & *Antoinette*, mariée à *Philibert* de la Guiche, seigneur de Chaumont & de la Palisse, grand-maître de l'artillerie de France.

VII. François de Daillon, comte du Lude, marquis d'Illiers, seigneur de Pontgibaud & de Briançon, senechal d'Anjou, servit en plusieurs rencontres les rois Henri III. Henri IV. & Louis XIII. & fut fait gouverneur de Gaston de France, duc d'Orleans. Il épousa *Françoise* de Schomberg, fille de *Gaspard*, comte de Nanteuil; & de *Jeanne* Chasteigner-la-Rochepolai, dont il eut Timoleon, qui suit; *Roger*, baron de Pontgibaud, mort sans lignée; *Erasme*, comte de Briançon, mort sans posterité de *Marguerite* Hurault, fille de *Henri*, comte de Cheverni, &c. gouverneur du pays Chartrain, & de *Marie* Gaillard, sa seconde femme qu'il avoit épousée le 17. Septembre 1635. Elle prit une seconde alliance en Fevrier 1637. avec *Charles*, marquis d'Aumont, lieutenant general des armées du roi, dont elle n'eut point d'enfans; & *Gaspard* de Daillon, évêque d'Albi, commandeur des ordres du roi, mort le 24. Juillet 1676.

VIII. Timoleon de Daillon, comte du Lude, &c. épousa *Marie* Feydeau, fille d'*Antoine*, seigneur du Bois-le-Vicomte, morte en Juillet 1663. dont il eut Henri, qui suit; *Françoise*, morte sans enfans de *Louis* de Bretagne, marquis d'Avaugour, & comte de Vertus; & *Charlotte-Marie* de Daillon, alliée le 17. Septembre 1653. à *Gaston*, duc de Roquelaure, chevalier des ordres du roi, &c. morte d'une couche avant terme, le 15. Decembre 1657. agée de 21. ans.

IX. Henri de Daillon, duc du Lude, &c. chevalier des ordres du roi, grand-maître de l'artillerie de France, capitaine des châteaux de saint Germain en Laye & de Versailles: après avoir été premier gentilhomme de la chambre du roi Louis XIV. fut pourvû en 1669. de la charge de grand-maître de l'artillerie, après avoir rendu de grands services en diverses occasions importantes. Sa majesté, qui l'avoit fait chevalier de ses ordres en 1661. lui donna un brevet de duc & pair en 1675. Il mourut la nuit du 29. au 30. Août 1685. sans laisser de posterité de *Renée-Eleonore* de Bouillé, fille unique de *René* marquis de Bouillé, morte le 12. Janvier 1681. âgée de 49. ans: ni de *Marguerite-Louise* de Bethune, veuve du comte de Guiche, qui fut nommée dame d'honneur de madame la Dauphine, alors duchesse de Bourgogne en 1697. * Philippe de Commines, *l. 5. c. 10. & 13.* Martin du Bellai, *l. 1. des mem.* Brantôme, *vie des hommes illustres François.* De Thou. Davila. Sainte-Marthe. Le P. Anselme. Godefroi, &c.

DAILLON DU LUDE, (René de) évêque de Bayeux, abbé de Châteliers, &c. commandeur des ordres du roi, étoit fils de Jean de Daillon, comte du Lude, & d'*Anne* de Batarnai du Bouchage. Il se fit estimer par son mérite, & par son zele pour la foi, durant les guerres contre les Heretiques. Vers l'an 1587. il fut nommé à l'évêché de Luçon; & ensuite il passa à celui de Bayeux, par la résignation de Charles, cardinal de Bourbon. Le roi Henri III. l'honora de son ordre du Saint-Esprit, à la premiere création qui se fit le 31. Decembre de l'an 1578. René de Daillon mourut le 8. Mars de l'an 1601. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

DAIMACHUS ou DEIMACHUS ou DAMACHUS de Platée, fut ambassadeur de Seleucus, auprès d'Allitrocade, roi des Indes, & fils de cet Androcode ou Sandrocote, dont Justin fait mention dans le quinziéme livre, qui vivoit vers la CXIV. olympiade, environ l'an 324. avant Jesus-Christ. Daimachus composa l'histoire des Indes; mais le peu de connoissance qu'il avoit des mathémati-

ques

ques lui fit faire de grandes bevûes, & il mêla aussi tant de fables dans son ouvrage, qu'au jugement de Strabon, (*liv. 1.*) il est celui de tous ceux qui ont écrit de ce pays-là, qui merite le moins de créance. Athenée & le scholiaste d'Apollonius le citent. Etienne de Byzance, sur le mot *Lacedemone*, lui attribue des memoires sur l'art d'assieger des places.

DAIMENES, fils de Tisamene, fut l'un des premiers souverains de l'Achaïe avec ses freres Sparton, Telles & Leontomenes. * Pausan. *in Achaic.* Un autre DAIMENES, que Denys, tyran de Syracuse, fit mourir, parce qu'étant né Grec, il avoit pris les armes pour les Carthaginois, contre les Siciliens, l'an 4. de la XCV. olympiade. & 400. ans avant Jesus-Christ.

DAIN, (Olivier le) barbier du roi Louis XI. étoit natif de Thielt en Flandres près de Gand, & fils d'un païsan. Le nom de sa famille étoit *le Diable*, qu'il changea en celui de *le Dain*. Il vint en France, & entra près du roi Louis XI. dont il fut premierement barbier. Sa faveur le rendit orgueilleux, comme il arrive d'ordinaire à ces sortes de gens. Il eut de grands gouvernemens; il acquit des terres considérables, & prit effrontement le titre de comte de Meulant, seigneurie dont le roi Louis XI. lui avoit fait don, à la charge d'une maille d'or de redevance. Sa conduite & sa vanité le firent haïr de tout le monde. Il prit en 1472. la commission de reduire la ville de Gand; mais les Gantois qui le connoissoient, se mocquerent de lui. A son retour il fit entrer par surprise des soldats dans Tournai. Sa faveur continua tant que Louis XI. regna; mais au commencement du regne de Charles VIII. après l'assemblée des états à Tours, le procureur general du parlement fit le procès à cet insolent ministre, qu'on attacha à un gibet l'an 1484. * Pierre Matthieu, *hist. de Louis XI.* Du Pui, *hist. des fav.* Philippe de Commines. Mezerai. Theod. Godefroi, *dans les preuves & observations sur les memoires de Philippe de Commines.*

DAIRO, est le nom que portoient les empereurs Japonnois. On les croyoit descendus du soleil, & on avoit pour eux une veneration qui alloit jusqu'au culte. L'empire du Japon appartenoit à la famille de ce prince, & a été usurpé par les prédecesseurs de l'empereur qui regne à present. Le palais du Dairo est dans la ville de Meaco; & celui de l'empereur dans la ville de Iedo, qui est maintenant la capitale du Japon. La sainteté que les Japonnois attribuent à leur Dairo est si grande, qu'il ne faut pas que ses pieds touchent la terre, que le soleil donne sur sa tête, qu'il soit jamais découvert à l'air, qu'on lui coupe ni les cheveux, ni la barbe, ni les ongles. Les viandes qui sont portées sur sa table doivent toûjours avoir été apprêtées dans de nouveaux pots, & mises dans de nouveaux plats. Lorsque ce prince sort, c'est toûjours dans une litiere faite à peu près comme nos carosses, & dont les colonnes sont d'or massif. Les dehors de l'imperiale sont enrichis de plusieurs figures de même métal, & la litiere est entourée d'une étoffe si fine, que le Dairo peut voir tout le monde sans être vû. Ce prince est porté dans sa litiere par quatorze gentilshommes des plus qualifiés de sa cour. Il est précedé de ses soldats, & suivi d'un carosse tiré par deux chevaux, dont les housses sont toutes semées de perles & de diamans. Deux gentilshommes en tiennent les rênes, pendant que les deux autres qui marchent toûjours à côté, l'un remue sans cesse un évantail pour rafraîchir l'air, & l'autre porte un parasol. Ce beau carosse est pour la femme du Dairo, & pour des concubines. Plusieurs belles caleches aussi tirées par des chevaux, suivent ce magnifique carosse. Ces caleches sont entourées d'une certaine étoffe, au travers de laquelle les dames voient sans être vûes. * *Ambassade des Hollandois au Japon.*

DALANGUER, (les montagnes de Dalanguer ou de Naugracut) c'est une grande chaîne de montagnes, dans le Mogolistan en Asie. Elle environne la province de Naugracut du côté du nord, & en partie du couchant, & la separe du pays de Kakares. Au reste, quelques geographes donnent le nom de Dalanguer à toute la chaîne de montagnes, qui separe le Mogolistan de la grande Tartarie, lesquelles on appelle plus communément *Caucase.* * Baudrand.

DALEBOURG, petite ville de la Dalie, province de Suede. Elle est sur le bord occidental du lac Wener, à cinq lieues de la ville de Brette, du côté du Nord. * Mati, *Diction.*

DALECARLIE, grande province de Suede, qui a la Norvege au septentrion & au couchant; l'Helsingie à l'orient; & au midi le Wermeland, province de la Gothie. C'est un pays de montagne, où il n'y a que de petits villages, dont les principaux sont Idra, Funeldalh, Serna, &c. La riviere de Dalecarlie est des plus considerables de la Suede. Elle donne le nom à cette province. * Sanson. Baudrand.

DALECHAMPS, (Jacques) medecin, étoit natif de Caën en Normandie, & vivoit dans le XVI. siecle. Il exerça la medecine à Lyon, depuis l'an 1552. jusqu'à sa mort qui arriva le premier de Mars 1588. Il étoit âgé de 75. ans. Dalechamps sçavoit très-bien les belles lettres, & les ouvrages que nous avons de sa façon le témoignent assez. Il composa l'histoire generale des plantes en 18. livres. Cet ouvrage est en françois. *De peste, lib. III. scholia in Pauli Æginete lib. VII.* Il donna aussi l'histoire naturelle de Pline, qui parut avec des notes de sa façon, à Lyon, *in fol.* 1587. & il traduisit de grec en latin, les 15. livres d'Athenée, qui furent imprimés aussi à Lyon, en 2. volumes *in fol.* l'an 1652. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. franç.* Vander Linden, *de script. med. &c.*

DALEM, petite ville du Pays-bas, dans le duché de Limbourg, sous la domination des Hollandois. Elle est située sur une petite riviere, à deux lieues de Liege, & à trois d'Aix-la-Chapelle. Dalem est défendue par un bon château, & outre le titre de comté, elle a jurisdiction sur un très-grand territoire, qui comprend divers villages au-delà de la Meuse. Henri II. duc de Brabant, ayant pris cette ville, l'avoit unie à ses états, mais aujourd'hui elle est du duché de Limbourg. * Sanson. Baudrand.

DALIE, province de Suede dans le Westrogotland, c'est-à-dire, Gothie occidentale, entre le lac Wener, & le gouvernement de Bahus. Le bourg le plus considerable de ce pays est Daleborg. Les autres sont Holm, Killen, &c. * Sanson.

DALILA, Philistine, maîtresse de Samson, juge des Israëlites, grand ennemi des Philistins, qui, pour s'en défaire, gagnerent Dalila, qui étoit de leur pays. Cette femme infidelle ayant sçû que la force de Samson consistoit en ses cheveux, les lui coupa & le livra à ses ennemis, l'an du monde 2887. & avant Jesus-Christ 1117. *Cherchez* SAMSON. * *Juges, chap. 16.*

DALKETH, petite ville de l'Ecosse meridionale. Elle est dans la Lothiane, sur la riviere d'Esk, à deux lieues d'Edimbourg, vers le midi oriental. * Baudrand.

DALLION ou DALLON, medecin, étoit Grec de nation. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Pline, (*liv. 20.*) dit qu'il s'appliqua à la connoissance des simples, & il rapporte de lui, (*au liv. 6. chap. 30.*) une observation sur les peuples qui habitoient au midi du Nil.

DALMACE, archimandrite des monasteres de Constantinople, après avoir vécu dans le siecle & avoir été marié, se retira avec son fils Fauste en 383. sous la discipline de l'abbé Isaac. Dalmace vécut comme simple religieux dans ce monastere, jusqu'à ce qu'il succeda l'an 410. à Isaac, & prit soin non seulement de ce monastere, mais des autres de Constantinople, ce qui lui fit donner la qualité d'archimandrite. Il en bâtit un nouveau, qui fut appellé de son nom. Il vivoit encore du tems du concile d'Ephese, & fut un des plus zelés adversaires de Nestorius. Il sortit exprès de ce monastere avec plusieurs de ses religieux, pour aller en cour détromper Theodose, qui étoit prévenu contre saint Cyrille, fit sçavoir au concile ce qu'il avoit fait, & fut nommé par les peres, pour agir en leur nom à Constantinople. Dalmace étoit alors, c'est-à-dire, en 430. âgé de 80. ans. On croit qu'il est mort peu de tems après, les Grecs font sa fête le troisiéme d'Août. D. Anselme Banduri a fait imprimer sa vie écrite en grec par un homme qui paroît avoir eu de bons memoires, au second tome de *l'imperium orientale.* * *Actes du concile d'Ephese.* Sozomene, *liv. 6. chap. 40. liv. 8. chap. 10.* Theodoret, *liv. 4. chap. 34.* Bulteau, *essai de l'hist. monast. d'Orient.* Baillet, *vies des saints, mois d'Aout.*

DALMACE *Moner*, nâquit au bourg de sainte Colom-

be de Farnes, proche de Gironne l'an 1289. il commença ses études dans son pays, & vint les continuer à Montpellier. Après les avoir achevées, il retourna à Gironne, & entra dans l'ordre de saint Dominique à l'âge de 25. ans. Il se rendit illustre par ses miracles; car on dit qu'il guerissoit les malades, rendoit la vûe aux aveugles, appaisoit les tempêtes, & qu'il avoit même le don de prophetie. Le roi d'Arragon, & les seigneurs du pays l'honorerent de leur amitié. Dalmace mourut saintement le 24. de Septembre 1341. âgé de 52. ans. Quoiqu'il ne soit ni beatifié ni canonisé, on l'honore en la ville de Gironne comme un saint, & sa fête se celebre avec solemnité le jour de son decès. * *Martyrolog. Hisp. 24. Sept.* Diar. Dominic. Diag. *histor. Prov. Arragon. lib. 2. cap. 89. 90. &c.* Lop. *3. p. hist. S. Dominic. lib. 1. cap. 11. 12.*

DALMANUTHA, ville de la tribu de Manassé de-là le Jourdain. C'est-là où les Pharisiens vinrent trouver Jesus-Christ, dans le dessein de le surprendre, & commencerent par lui demander qu'il leur fit voir quelque signe du ciel. Mais le seigneur déplorant leur aveuglement, les assura qu'il ne leur en seroit point donné d'autre que celui du prophéte Jonas. Il les laissa ensuite & s'en alla. * *Matth. XVI. 1. Marc. VIII. 10.*

DALMAS ou DAMAS, maison, *cherchez* COUSAN.

DALMATIE, ce ne fut d'abord qu'un très-petit pays voisin de la Liburnie entre les rivieres de Cerca & de Cettina; mais depuis on a donné ce nom à tout le pays qui s'étend le long de la mer Adriatique depuis la Cerca jusqu'au Drin. La Cerca, & une ligne tirée de cette riviere au confluent du Drin & du Lim, séparoient la Dalmatie de la Liburnie & de la Pannonie: elle étoit séparée de la Macedoine par le Lim, par les montagnes qui regnent depuis les sources du Lim jusqu'au Drin, & par le Drin même qui décharge ses eaux dans la mer Adriatique: de sorte qu'elle étoit située entre le 34. & le 38. degré de longitude, & entre le 41 $\frac{1}{4}$ & le 44 $\frac{1}{2}$ de latitude. On a conservé les noms des anciens peuples de la Dalmatie: entre la Cerca & la Cettina, les Tariotes, les Hylles, les Dalmates, les Derriens, les Ditiones, les Mazées, les Sardiates: entre la Cettina & la Narenta, les Ceraunes, les Daorizes, les Desitiates, les Docleates, les Deretins, les Deremistes, les Dindares, les Glinditiones, les Melcomans, les Naresiens, les Scirtares, les Siculotes, les Vardées; & dans une antiquité plus reculée les Ozuées, les Parthenes, les Hemasins, les Arthites & les Armistes: entre la Narenta & le Drin, les Labeates, les Enderoduns, les Grabées, les Illyriens & les Pirées. Les plus puissans de ces peuples furent les Illyriens: leurs rois furent pendant quelque tems maîtres de toute la Dalmatie & de la Liburnie: à quoi ils ajoûterent encore quelques places de la Macedoine, Apollonia & Durazzo, dont les habitans étoient nommés Taulantiens, & les Dassaretes. On nomme un de ces rois d'Illyrie *Agron*, & l'on dit que *Teuca* sa veuve, ayant fait mourir les ambassadeurs des Romains, attira leurs armes dans l'Illyrie l'an 524. de Rome 230. avant Jesus-Christ. On pourroit croire que la Liburnie se remit alors en liberté; du moins il paroît que soixante ans après, *Gentius*, dernier roi d'Illyrie, ne possedoit rien au-delà de la Cerca. Ce roi fut dépouillé de ses états, & fait prisonnier l'an 586. de Rome, 168. avant Jesus-Christ, par les Romains, qui rendirent la liberté à tous les peuples d'Illyrie. On ne sçait pas précisément quels établissemens les Romains firent dans la Dalmatie jusqu'au regne d'Auguste, qui en fit la conquête. Elle ne fut toute soumise que la septiéme année de Jesus-Christ; & l'on dit que les Daorizes & les Desitiates défendirent leur liberté avec un courage extraordinaire. Elle devint alors, avec la Liburnie, une province de l'empire Romain. On nomme trois villes principales, où les magistrats administroient la justice aux peuples; Scardone pour la Liburnie, Salone & Narente pour la Dalmatie. Diocletien ayant changé la forme du gouvernement, la Dalmatie devint une province du grand gouvernement d'Illyrie, qui jusques-là n'avoit été que la Dalmatie même; & elle fut gouvernée comme auparavant par un president, n'ayant point souffert d'autre changement que d'être appellée les Dalmaties, au lieu de la Dalmatie, & que l'on en prit la partie la plus meridionale arrosée par la Serne, pour en faire la province appellée Prevalitane. L'empire Romain ayant été partagé entre Arcadius & Honorius, l'an 395. de Jesus-Christ, la Dalmatie devint une des provinces de l'empire d'Occident, & quatre-vingts ans après, cet empire ayant été détruit par Odoacre, les empereurs de Constantinople la reprirent, ou prétendirent la reprendre. Si l'on en croit le prêtre de Dioclée, cette province devint aussi-tôt le théatre d'une sanglante guerre entre les Grecs & les Barbares; & la maniere dont il en parle ne s'accorde guere avec ce qu'on apprend de Procope. Cet historien insinue que les Gots devenus maîtres de l'Italie, crurent que la Dalmatie, comme membre de l'empire d'Occident, devoit leur appartenir. *Marcellien*, dit-il, ancien ami d'Aëtius, avoit fait soulever les peuples: les Gots le défirent, prirent Salone & quelques autres places. Justinien leur ayant déclaré la guerre en 535. chargea le general Monde de leur enlever la Dalmatie, & cette expédition où la fortune balança long-tems entre les deux parties, se termina enfin par la conquête de la province, que les Grecs réunirent à leur empire. Ils ne la conserverent pas long-tems: les generaux à qui ils en conferent le gouvernement, agissoient en souverains. On le dit en particulier d'*Acumе*, Hun de nation, appellé maître de la milice par Theophane, & roi, par Cedrene, qui fut tué vers l'an 539. en combattant une troupe de Bulgares, qui s'établit dans la Liburnie. On ne peut marquer en détail tous les malheurs dont la Dalmatie fut accablée après la mort de Justinien. Les Avares ou Huns y commirent des désordres horribles jusqu'au regne d'Heraclius, qui ne se délivra d'eux qu'en abandonnant aux Croates & aux Serviens les pays où ces Barbares sembloient vouloir s'établir, après les avoir dépeuplés presque entierement. Les Croates occuperent la Liburnie, & partie de la Dalmatie jusqu'à la Cettina. On parlera d'eux dans un article séparé. Les Serviens prirent possession du reste de la Dalmatie; les uns & les autres laisserent aux empereurs quelques places, dont fut composé le theme de Dalmatie. On n'a rien dit jusqu'ici de raisonnable touchant la Dalmatie & de ses princes, depuis que les Serviens y furent entrés, jusqu'au regne de Basile de Macedoine. Elle fut partagée en six gouvernemens, quatre en deça des montagnes, & deux au-delà: la Paganie, autrement Arenta, entre la Cettina & la Narenta: le pays des Zachlumes, depuis la Narenta jusqu'à Raguse: la Terbunie ou Trebigne, depuis Raguse jusqu'à Cataro: la Dioclée, depuis Cataro jusqu'auprès du Drin, au-deça duquel les Grecs tenoient quelques places, qui faisoient partie du theme de Durazzo. Le pays où étoient les deux autres gouvernemens s'appelloit Surbie, ou pays des Sorabes: il s'étendoit au nord jusqu'à la Save, au sud-est jusqu'au Vadar, & comprenoit une petite partie de la Pannonie, & une partie considerable de la Dardanie: le gouvernement de la Bosnie étoit au nord, celui de Rascie au midi. Les bans ou gouverneurs de ces provinces en furent presque toûjours proprietaires, sous la souveraineté des rois de Dalmatie: les empereurs de Constantinople y conservoient quelques places sur les côtes, & l'on reconnoissoit en eux une prérogative de dignité & de noblesse, qui faisoit respecter les gouverneurs qu'ils envoyoient dans ces villes, & les mettoit à couvert d'insulte. Le prêtre de Dioclée donne ainsi la suite des rois de Dalmatie.

Suetmir qui, selon ce qu'on dit des années de ses successeurs, fut contemporain d'Heraclius. *Budimir* qui lui succeda, regna 40. ans, & fut inhumé dans l'église de Dioclée. *Sfetolie*, fils, regna 12. ans. *Vladislas*, fils, se tua en tombant de cheval à la chasse. *Tomislas*, qu'on nomme aussi *Polislas*, frere, regna 17. ans. *Sebeslas* fils, regna 24. ans. *Rabisvoi*, & *Vladimir*, fils de Sebeslas, & freres jumeaux partagerent les états de leur pere. Rabisvoi eut les provinces maritimes, & Vladimir la Surbie: ce dernier recueillit la succession de son frere au bout de sept ans, & regna ensuite vingt ans. *Charanimir*, fils: de son tems les Croates se révolterent, & Charanimir fut tué dans une bataille qu'il leur livra. *Tuardoslas*, fils, mourut sans enfans. *Ostrivoi*, fils de sa sœur, regna 22. ans. *Tolimir*, fils, regna 11. ans. *Pribislas*, fils, s'étant fait haïr par ses sujets, fut assassiné. *Crepimir*, fils, vengea sa mort avec

l'aide du ban de Bosnie. Les Allemands entrerent alors dans la Croatie & furent chassés. Il regna 20. ans & un mois de plus. *Svetoraric*, fils : *Rodoslas*, fils : de son tems les Croates se revolterent : il les défit, & par lui-même, & par son fils *Ciaslas* ; mais ne voulant pas permettre aux soldats de vendre les prisonniers de guerre, il s'attira leur haine. Son propre fils se fit chef de la revolte, chassa son pere, & lui succeda. Il fut fait prisonnier lui-même, & precipité peu après dans la Save par les Hongrois. Tous les seigneurs ou jupans se rendirent alors indépendans, & entr'autres Tycomil gendre de Ciaslas se cantonna dans la Rascie. Quelques années après les Sarasins coururent toutes les côtes de Dalmatie, & y firent de grands ravages. Les peuples effrayés implorerent le secours des Grecs, & appellerent à la couronne *Paulimir*, petit-fils de Rodoslas, qui fut couronné à Trebigne; reprit la Rascie, qui seul refusoit de le reconnoitre, après la mort de son ban; fit la paix avec les Hongrois, avec qui il convint que la Save sépareroit les deux états, & enfin fut inhumé dans l'église de saint Michel à Trebigne.

Voilà la suite des rois de Dalmatie, appellés par le prêtre de Dioclee, rois de Servie, jusqu'au regne de Basile de Macedoine. Car ce qu'on dit de la descente des Sarasins dans cette province ne convient qu'à ce tems; & par consequent Paulimir regnoit à Trebigne, en même-tems que Basile à Constantinople. Les peuples établis alors dans la Dalmatie étant incontestablement des Serviens, ce royaume doit avoir été démembré d'assez bonne heure de celui de Servie; car on trouve d'autres rois dans la Servie, & ceux-ci n'y possedoient rien, ainsi que notre historien le fait voir à l'article de Radoslavoi & de Vladimir. Ce qu'il écrit des Croates n'est pas exact. Il a dû dire que la Croatie fut conquise par les François sous le regne de Charanimir, & que Crepimir, l'un de ses descendans, la reprit.

La foiblesse de l'Empire de Constantinople dans le commencement du IX. siecle, lui attira le mépris des Esclavons; & les villes mêmes qui lui avoient toujours été soumises, commençoient à se remettre en liberté : mais le besoin que les uns & les autres eurent des empereurs pour se defendre des Sarasins, les fit rentrer dans le devoir. Basile qui commença à regner en 867. remit les villes sous sa souveraineté, & se fit respecter des peuples qui ne lui étoient pas soumis.

On dit ensuite que Paulimir en mourant laissa la reine grosse, & qu'elle accoucha sept jours après d'un enfant mâle, qu'on nomma *Tiescemir*, & qui ne fut reconnu que d'une très-petite partie de la Dalmatie. Ce Tiescemir épousa la fille de Cidomir, ban de Croatie, de qui il eut deux fils, Predemir, & Crescimir, notre historien ne s'étant proposé que de donner la suite des rois, ne parle point de ce qui arriva dans la Dalmatie après la mort de Paulimir jusqu'au regne de ses deux freres : mais on apprend de Constantin Porphyrogenete, que les rois de Servie furent maîtres alors de six gouvernemens, & que la Croatie eut des bans particuliers. Il nomme entr'autres, les bans de Trebigne, *Bela*, qui vivoit du tems de Paulimir; *Crainan*, son fils, gendre de Blastemir roi de Servie, qui le déchargea de tout hommage; Phalimir, fils de Crainan, *Tzutzemir*, fils de Phalimir, qui vivoit de son tems. On donnera ailleurs les bans de Croatie : Cidomir le dernier d'entr'eux, eut pour successeur, *Crescimir*, fils de sa fille, qui reprit la Paganie, le pays des Zachlumes, & la Bosnie, en même-tems que *Predemir* son frere reprit la Trebigne & la Rascie.

La posterité de ces deux freres regna dans la Dalmatie, qui depuis ne se trouva plus toute sous la puissance d'un seul homme. Crescimir eut pour successeur *Etienne*, son fils; & à celui-ci succeda son fils *Wemir*, qui mourut sans laisser de posterité. On nomme aussi ceux qui regnerent après lui, *Crescimir II.* son frere, surnommé *le Grand; Dircislas*, fils de Crescimir, qui commença à regner l'an 1000. de J. C. *Crescimir III.* fils de Dircislas, qui fut fait prisonnier, & conduit à Constantinople, par les generaux de l'empereur Basile, l'an 1024.

Predemir en mourant partagea ses états entre ses quatre fils qui furent tous tués, sans qu'il se pût sauver de cette famille que Sylvestre, fils de Boleslas, l'un des quatre freres. Après leur mort, Leget fils naturel du roi Etienne, regna peu de tems, & mourut de peste avec ses sept enfans. *Sylvestre* fut appellé alors à la couronne, & il eut, à ce qu'on prétend, pour successeurs *Tugomir*, son fils qui enleva le pays de Zachlumes aux rois qu'on vient de nommer; *Hralimir*, fils de Tugomir; *Petrislas*, fils de Hralimir; *Vlamir*, fils de Petrislas, qui fut fait prisonnier par Samuel roi de Bulgarie, puis se laissa surpendre par Vladislas dernier roi du même pays, qui lui fit trancher la tête le 22. Mai de l'an 1015. & *Draghimir*, autre fils de Hralimir, qui se préparant à rentrer dans ses états après la destruction du royaume de Bulgarie, fut assassiné à Cataro.

L'empire de Constantinople ne s'étoit vû de long-tems si florissant : Basile y réunit en peu d'années la Bulgarie, la Bosnie, la Rascie & toute la Dalmatie, où ses predecesseurs, depuis Heraclius, ne conservoient que quelques places, souvent envahies dans les derniers tems par les rois dont on vient de parler. On peut voir ailleurs comment ses successeurs perdirent ces belles provinces : ils rendirent à *Etienne II.* tous les états dont Crescimir son pere avoit joui; & *Crescimir IV.* son fils qui lui succeda, regnoit avant l'an 1059. & se montrant peu reconnoissant envers les Grecs, cessa de reconnoitre leur souveraineté l'an 1067. Il vivoit encore en 1073. *Slavison*, qu'on met au rang des rois de Dalmatie, doit lui avoir succedé; & c'est probablement lui, qui fut fait prisonnier en 1075. par le comte Ami, gentilhomme Normand. *Zuinimir* succeda à Slavison, mit la Dalmatie sous la protection du Saint Siege, à qui il s'engagea de payer tous les ans un tribut, & fut le dernier roi de cette partie de la Dalmatie; car *Etienne III.* qui lui succeda, & qui paroit avoir été fils de Crescimir IV. ne fut roi que de nom. Zuinimir vivoit encore en 1080. & ce fut de son tems que Bodin roi de Servie, ou de l'autre partie de la Dalmatie, détacha de celle-ci la Bosnie qui en avoit toujours dépendu. Sa veuve traitée d'une maniere peu convenable à sa dignité sous le regne d'Etienne, appella à son secours *Ladislas* roi de Hongrie son frere, qui envahit presque tout le royaume.

Par ce qui a été dit ci-dessus, on voit que ce royaume ne comprenoit plus alors que la Croatie & la Dalmatie jusqu'à la Narenta. On va continuer de décrire les révolutions qui y sont arrivées, avant de reprendre la suite des successeurs de Predemir dans la Dalmatie meridionale. Les Venitiens avoient eu occasion d'y mettre le pied pour le service des empereurs Grecs dès le regne de Crescimir II. & ils y avoient pris quelques places où il semble qu'ils ayent conservé depuis quelque autorité. Le royaume étant détruit, ces places goûterent la douceur de la liberté pendant quelques années; parce que Ladislas detourné par d'autres guerres, ne put porter ses armes jusques-là; ce qui fut cause qu'il ne s'appella roi que de la Croatie : mais *Caloman* son neveu & son successeur, étant entré dans ce pays l'an 1102. & ayant défait *Pierre*, qui portoit le titre de roi, obligea toutes les places de se soumettre, & se fit solemnellement couronner roi de la Croatie & de la Dalmatie à Belgrade, ville épiscopale, dont le siege a été transferé depuis à Scardonne. On remarque que ce prince fit alors un traité avec les Venitiens pour la conservation des places maritimes, que les Normands paroissoient mugueter; mais que ces Republiques y porterent le trouble les premiers : Spalato & Zara se livrerent à eux, & elles furent punies rigoureusement de leur révolte. Le mauvais succès de la premiere entreprise ne rebuta pas la république. Le doge Ordelafe Falier se fit autoriser en 1115. par Alexis Comnene pour envahir la Dalmatie : il prit Zara, Belgrade, Trau, Spalato; se fit appeller duc de Dalmatie & de Croatie, & fut enfin tué les armes à la main, l'an 1117. Ce ne fut plus ensuite que troubles & que confusion; les Venitiens chassés plus d'une fois, s'obstinerent à reprendre les places qu'ils avoient eues une fois en leur pouvoir; & Néeman, roi de l'autre partie de la Dalmatie, y formant des prétentions pour lui-même, augmenta le desordre qui devint extrême, quand Bela frere d'Etienne roi de Hongrie prétendit que ces pays devoient lui être accordés pour appanage. L'empereur Manuel, dont Bela étoit gendre, s'interessant pour lui, entra dans la Dalmatie vers l'an 1169. & ne menageant pas plus les Venitiens que les Hongrois, prit aux uns & aux autres jusqu'à cinquante-sept places. Trau, Spalatro, Salone, Sebe-

nico, Scardonne furent du nombre : les Venitiens en reprirent quelques-unes, les Hongrois d'autres : enfin Manuel mourut en 1180. & l'année suivante Bela ayant succedé à son frere au royaume de Hongrie, les Grecs se retirerent, & il n'y eut plus de guerre qu'entre lui & les Venitiens. Ce n'est pas ici le lieu de marquer en détail combien de fois chaque place fut prise & reprise par les uns & par les autres ; ils ne purent jamais s'accorder, & les papes eurent beaucoup de peine à menager entr'eux quelques tréves de peu de durée. *Emeri*, fils du roi Bela fut pendant quelques années gouverneur de la Dalmatie. *André* son frere qui lui succeda avec le titre de duc d'Esclavonie, y réunit quelques places du pays de Chelm, de l'autre partie de la Dalmatie. On dit que la même qualité fut donnée à *Caloman* fils d'André ; que les gouverneurs qui y furent envoyés depuis de Hongrie furent appellés bans de l'Esclavonie ; & on en nomme deux, *Ladislas*, vers 1245. & *Etienne*, vers 1251. Il y survint bientôt de nouveaux desordres : les peuples mécontents du gouvernement eurent pour ban *Radic* ou *Stepcon*, qui devint, aux dépens des Hongrois, un des plus puissans princes de son tems ; car tenant sous sa main tout ce qu'ils avoient possedé au midi de la Save, il fut maître de toute la Croatie, de la Dalmatie jusqu'à la Narenta, du pays de Chelm, & de la Bosnie que les Hongrois avoient prise dès l'an 1154. Il n'osa pourtant se déclarer souverain de ces pays, & reconnut la superiorité des rois de Servie. Il eut deux fils, *Paul*, & *Gregoire* : le premier laissant à son frere le titre de comte Maritime avec une ombre d'autorité, fut en effet maître de tout : & *Mladin*, son fils fut pendant quelques années aussi grand maître que Paul & que Stepcon. On dit que dans ce tems-ci *Gregoire*, neveu de Mladin, comte ou gouverneur des villes de la Croatie, entre Zermagna & la Cerca, s'étant fait donner le titre de comte de Dalmatie, ou des villes de la Dalmatie par le pape Boniface VII. ce pays commença à être regardé comme une portion de la Dalmatie. Mladin eut plusieurs démêlés avec les Venitiens qui l'inquieterent, comme ils avoient inquieté les rois de Hongrie ; mais son insolence seule le perdit. Les seigneurs s'étant révoltés contre lui, il se vit en moins de rien exclus de la plûpart des places, & en l'an 1322. il fut obligé d'implorer le secours de *Charles* roi de Hongrie, qui le retint en prison & remit sous sa souveraineté toutes les provinces qu'il avoit perdues au commencement de son regne. *Louis*, fils de Charles, enleva aux Venitiens toutes les places qu'ils tenoient dans la Dalmatie, & les força en l'an 1381. d'accepter un traité, par lequel les Doges renoncerent à leurs prétentions & au titre de ducs de la Dalmatie & de la Croatie qu'ils avoient conservé jusqu'alors. La Bosnie devint en 1366. par sa concession un royaume séparé de la Dalmatie ; & après sa mort, le pays de Chelm fut uni au royaume de Bosnie. Peu après les diverses prétentions de Sigismond, de Ladislas roi de Naples, qui se disputoient la couronne de Hongrie, donnerent occasion aux Venitiens de rentrer dans la Dalmatie. Ladislas leur vendit Zara en 1409. & les années suivantes ils prirent toutes les places maritimes, que les rois de Hongrie n'ont pû reprendre depuis, bornés au vain titre de ban de Dalmatie, qui a passé avec leurs droits aux princes de la maison d'Autriche. Sultan Mahomet ayant détruit en 1463. le royaume de Bosnie, en fit un Beglierbeglicz, d'où dépend tout ce que les Turcs prirent en même-tems dans la Dalmatie.

Avant que de reprendre la suite des successeurs de Prédemir, il est necessaire d'examiner pourquoi ces princes furent appellés rois de Servie. Il est certain que le prêtre de Dioclée a eu tort d'appeller ainsi les prédecesseurs de Prédemir, puisqu'il y avoit alors d'autres rois dans la Servie ; & l'on sçait aussi que Prédemir & ceux qui lui succederent, ne posséderent rien dans la Servie que dans le treiziéme siecle, c'est-à-dire, après le tems où le prêtre de Dioclée écrivoit. Il a donc fallu que ce titre ait été donné à ces rois, parce qu'ils avoient succedé aux droits des rois de Servie ; & comme le royaume fut entierement détruit du tems de Prédemir, il est probable que c'est lui qui a acquis ces droits. On peut voir à l'article de la Rascie, comment il a pû les acquerir. Ce qu'on dit ici, suffit pour faire voir que le prêtre de Dioclée ne s'est trompé, que parce qu'il a cru que les prédecesseurs de Prédemir avoient eu le même titre que lui. On a déja parlé de quelques successeurs de ce prince : en voici la suite.

Etienne Dobroslas, appellé aussi *Boesthlas*, fils de Draghimir, s'étant échappé de Constantinople, entra dans les états de son pere, y rétablit le royaume de Servie vers l'an 1040. & battit plusieurs fois les Grecs : *Michel*, fils, vers l'an 1050. *Constantin Bodin*, fils, vers 1080. *Michel* II. fils, vers 1106. *Dobroslas* II. petit-fils de Dobroslas ; *Vladimir* II. petit-fils de Michel I. *George*, frere de Michel II. vers 1115. *Grabessa*, arriere-petit-fils de Dobroslas I. *George*, rétabli vers 1124. *Draghinna*, frere de Grabessa vers 1144. *Rodoslas* II. son fils, vers 1155. Bodin avoit ajoûté vers l'an 1080. la Bosnie aux états que son pere lui avoit laissés, & il possédoit aussi quelques places voisines de la Rascie au-delà de la Morava, comme Naisse, & le petit canton de Dendra : mais ses enfans se rendirent odieux, & les divisions entre les princes causerent des desordres qui auroient ruiné ce royaume, s'il avoit été attaqué au dehors. Rodoslas n'étant plus inquieté par les princes du sang, fut detrôné par quatre freres, fils d'Urose, qu'on nomme *Bela*, *Desa*, *Primislas* & *Urose*. Geiza roi de Hongrie, qui les favorisa, eut d'eux la Bosnie, & l'empereur Manuel ne s'y opposa pas, parce qu'ils lui cederent le canton de Dendra. Desa reprit, dit-on, presqu'aussitôt ce petit pays, & après qu'il eut été conduit à Constantinople en 1173. *Néeman* son fils, attaqué par Manuel qui se déclara pour Rodoslas, ne se tira de l'embarras où la mauvaise foi de son pere l'avoit jetté que par ses soûmissions. On dit qu'il se fit appeller grand Jupan de Servie, & qu'il établit son siege à Prestine dans la Rascie. Ses successeurs furent en 1189. *Thiomile*, fils ; en 1190. *Symeon*, frere ; *Etienne*, fils, vers 1198 ; *Vulc* ou *Vulcan*, frere ; *Etienne*, rétabli vers 1204 ; *Néeman* II. surnommé *Crapale*, fils, vers 1232. *Etienne Urose*, fils, vers 1254 ; *Urose Milutin*, fils, vers 1288. Rodoslas, dernier roi de la premiere race, ne mourut que du tems d'Etienne I. à qui les Hongrois enleverent une partie du pays de Chelm, dont le reste fut tenu en proprieté par des comtes. Il n'eut le titre que de grand Jupan de Servie : son frere Vulc qui en même-tems étoit appellé roi de Dalmatie & de Dioclée, le dépouilla de ses états vers l'an 1202. mais il y rentra depuis, & vers l'an 1220. il fut couronné roi de Servie de l'autorité du pape Honorius III. Néeman Crapale, son fils, ajoûta à ses états quelques places qu'il enleva aux Grecs dans l'Albanie & la Macedoine, l'ancien royaume de Servie, & une partie de la Bulgarie, au-delà de la Morava. Urose I. étant mort vers l'an 1288. Etienne Dragutin, l'aîné de ses fils renonçant à la couronne, ne retint que l'ancien royaume de Servie, qui de son nom fut appellé la Terre du roi Etienne. Urose le reprit après sa mort, l'an 1309. & neuf ans après, Charles roi de Hongrie, favorisant la révolte de plusieurs seigneurs, le força de soûmettre son royaume à celui de Hongrie. *Vladislas*, fils d'Etienne Dragutin, succeda à son oncle au mois de Novembre de l'an 1321. mais sa cruauté aliena les peuples de lui, & dès l'année suivante on lui fit succeder *Etienne* III. fils naturel d'Urose. Ce fut sous le regne de celui-ci que les bans de Bosnie commencerent à se rendre maîtres du pays de Chelm ; & ils acheverent de l'envahir du tems d'*Etienne Duscien*, qui détrôna son pere en 1333. & fut le plus illustre des rois de Servie. Comme on doit parler ailleurs de lui, il suffit de dire ici, que pendant les troubles il prit aux Grecs l'Acarnanie, la Macedoine, la Thessalie, & se fit appeller empereur des Romains & des Serviens. Il se préparoit à achever de détruire l'empire de Constantinople lorsqu'il mourut, le 18. Decembre de l'an 1356. *Urose* III. son fils, fut le dernier roi de Servie : Sinisçien son oncle lui disputant la couronne, les Grecs reprirent sur lui la Thessalie : ensuite voulant dépouiller un seigneur nommé Vucascin, à qui il avoit donné le titre de crale, ou roi de Servie, inferieur à celui d'empereur qu'il avoit retenu, il perdit la bataille, & fut fait prisonnier par ce Vucascin, qui pour n'avoir plus rien à craindre de lui, le fit assommer l'an 1368. On verra ailleurs ce que devinrent après sa mort les provinces qui ne sont pas de la Dalmatie. La Zenta continua d'être gouvernée par des comtes, qui furent bientôt sous la dépendance des rois de Bosnie, & elle fut prise en même-tems que la Bosnie par les Turcs qui l'ont

mise sous le Beglierbeglicz de Macedoine. On parlera en son lieu de ce qui regarde Raguse & son état. * Pline, *liv. 3.* Tite-Live. Velleius Paterculus. Suetone. Constantin Porphyrog. *du gouvernement de l'Emp.* Le prêtre de Dioclée, *l. 31. de la Dalmatie.* Du Cange, *familles Byzant.*

DALMATIQUE, ornement d'église que portent les diacres & les soûdiacres quand ils assistent le prêtre qui chante une Messe, ou lorsqu'il va en quelque procession ou ceremonie. On peint saint Etienne revêtu d'une dalmatique. Du Cange dit que les empereurs & les rois, dans leurs sacres & autres grandes ceremonies, étoient vêtus de dalmatiques. Cet ornement n'appartenoit autrefois qu'aux diacres de l'église de Rome. Les autres ne le pouvoient porter que par indult & concession du pape, dans quelque grande solemnité. Herbert dit que la tunique étoit le propre des soûdiacres; la dalmatique des diacres, & la chasuble des prêtres. Le pape Zacharie avoit coûtume de la porter sous sa chasuble, & les évêques en portent encore. C'étoit un ornement sacerdotal, qu'on a pris souvent pour la chasuble, qui étoit blanc, moucheté de pourpre; & c'étoit auparavant un habit militaire, à ce que dit Amalarius. Alcuin dit que le pape Sylvestre en introduisit le premier usage dans l'église: mais elle étoit differente de celles d'a-present. Elle étoit faite en forme de croix, avoit du côté droit des manches larges, & du côté gauche de grandes franges, lesquelles signifioient, suivant ce que dit Durandus, les soins & les superfluités de cette vie. On n'en mettoit point par consequent du côté droit, à cause que l'autre vie en est exempte. Les chappes des crieurs & des maîtres de confrairies, sont faites en forme de dalmatique ou de tunique. L'usage en est venu originairement de Dalmatie, ce qui leur a donné ce nom, à ce que disent Isidore & Papias. En Berri & en Touraine on l'appelle *Courtibaut.* Les paisans de Berri & autres lieux de la Loire, ont des habits en forme de casaques longues, qu'ils appellent *Daumais,* ce qui est apparemment un mot corrompu de dalmatique.

DAMASIENS, (les monts) montagnes de l'Asie. Elles sont vers les sources des rivieres d'Hoang & de Kiang, & s'etendent du nord au sud, entre la Chine & l'Inde de-là le Gange. * Mati, *diction.*

DAMASIPPE, general des armées de Philippe I. roi de Macedoine fut honteusement banni du royaume pour ses debauches.

DAMASIPPE, homme de bas lieu à Rome, qui parvint à l'honneur de la préture: prit l'infame commission d'égorger comme des victimes, les plus nobles citoyens qui avoient favorisé le parti de Sylla. Il massacra Arvina tribun du peuple, & fit traîner son corps par toute la ville; enfin Sylla eut le dessus, & Damasippe reçut le châtiment que meritoient ses cruautés, la 672. année de Rome & la 82. avant Jesus-Christ.

DAMASIPPE, nommé autrement *Licinius*, senateur Romain, qui accompagna le roi Juba qui entroit victorieux dans Utique, & depuis mourut en Afrique avec Scipion, l'an 708. de Rome, & 46. ans avant Jesus-Christ. * Cæsar, *de bell. civil. lib. 2.*

DAMASIPPE, ancien curieux sous l'empire d'Auguste, de l'espece de ceux que nous appellons du nom italien, *Brocanteurs.* Horace en fait mention dans la III. satire *du 2. liv.*

Insanit veteres statuas Damasippus emendo.

Il faisoit trafic de toutes sortes d'antiquités, & c'est de lui apparemment que Ciceron se plaint d'avoir acheté certaines pieces curieuses dont il n'étoit pas content. * Cicero, *epist. lib. 7. ad Fab. Gall.* Horace, *satir. 3. lib. 2.* Lambin, *in Horat.*

DAMASTES de Sigée, historien Grec, fils de Dioxippe, & disciple d'Hellanicus, florissoit sous la LXXXVII. olympiade, vers l'an 432. avant Jesus-Christ. Il composa divers traités de la Grece; une espece de genealogie de ceux qui avoient été au siege de Troie; un catalogue des villes & des peuples, des Poëtes, & des Sophistes, &c. * Denys d'Halicarnasse, *liv. 1. des antiqq.* Strabon, *liv. 14.* Valere Maxime, *liv. 8. chap. 13.* Pline. Plutarque. Suidas. Vossius, *des historiens Grecs, liv. 3. ch. 5. & des math. ch. 69. §. 1.*

DAMATRION, femme de Sparte, qui tua son fils de sa propre main, parce qu'il s'étoit comporté lâchement dans la guerre entre les Spartes & les Messeniens. On mit sur son tombeau une épitaphe grecque, qu'on a ainsi traduite en vieux françois.

Damatrion tua ce gend'arme fuitif,
Combien qu'il fût sorti de son ventre fidelle,
Et puis le vint jetter dans ce vallon chetif,
Comme du tout indigne & de sa ville & d'elle.

Fulgose, *liv. V. chap. 8.* nous l'a donnée ainsi en latin.

Hunc timidum mater Damatrio ipsa peremit,
Indignum matre hac atque Lacedemone.

DAMBEE, ville & royaume d'Afrique dans le pays des Abyssins. Les dernieres relations qui nous viennent de ce pays-la, assurent que c'est assez souvent le séjour du Negus. Marmol en parle aussi. On assure qu'il y a un lac du même nom, que le Nil traverse, & que ce lac a vingt-une isles, dont la principale est nommée *Dek.* * Marmol, *l. 9.* Isaac Vossius, *de Nilo.*

DAMGARTEN, petite ville de la Pomeranie royale en Allemagne. Elle est située à l'embouchure de la riviere de Rekenitz, dans le comté de Bardt, à neuf lieues de la ville de Stralsund, du côté du couchant. * Mati, *Diction.*

DAMHOUDER, (Josse) jurisconsulte celebre, étoit de Bruges, où il nâquit en 1507. Après avoir étudié à Louvain, puis à Orleans où il fut reçu docteur, il retourna dans son pays, où il s'éleva par son merite aux premieres charges de judicature. Il fut employé à l'administration des finances dans les Pays-bas, par l'empereur Charles V. & Philippe II. & il mourut au mois de Janvier de l'an 1581. âgé de 74. ans, laissant divers ouvrages tels qu'*Enchiridion rerum criminalium. Praxis rerum civilium. Paraneses christianæ, &c.* * Gesner, *in biblioth.* Opmeer. *in chron.* Le Mire, *in elog. Belg. & de script. sæc. XVI.* Melchior Adam, *in vit. Germ. jurisc.* Valere André, *bibl. Belg. &c.*

DAMIANISTES, certaine secte d'Heretiques, qui suivoient les erreurs des Acephales dans le VI. siecle. * Nicephore, *l. 18. c. 49.* Baronius, *A. C. 535.*

DAMIE, étoit un nom qu'on donnoit à la bonne déesse, en latin, *Damia*, prêtresse, s'appelloit aussi Damie, *Damias*, & le sacrifice qu'on lui faisoit étoit encore nommé Damie, *Damium.* Festus qui rapporte ces particularités, prétend que ces noms étoient pris du mot grec δημόσιον, pour δημόσιος qui signifie *public*, pour exprimer par une contre-verité, celui de tous les sacrifices qui étoit le moins public & le plus secret; car on ne sacrifioit à la bonne déesse, que dans des maisons particulieres, portes & fenêtres fermées, sans qu'il fût permis à aucun homme d'être present au sacrifice, & il étoit défendu aux femmes qui seules y pouvoient assister, de reveler ce qui s'y passoit. C'est peut-être pour cela qu'on a si peu de connoissance de ce qui regarde la bonne déesse. Quelques-uns disent que cette Damie étoit une Dryade, femme de Faune, qui fut si chaste & si retirée, qu'elle ne vit jamais, ni n'entendit nommer aucun homme que son mari. De-là venoit ce grand soin d'exclure les hommes de ses fêtes, & de voiler même dans la chambre où on les celebroit, tout ce qui pouvoit avoir la forme de mâle; soit en peinture, gravûre, sculpture ou autrement. Les femmes seules magnifiquement parées, se donnoient alors toute sorte de licence pendant neuf jours & neuf nuits, dansant, chantant, & faisant ce qui leur plaisoit. * Festus. Alexand. ab Alex. *liv. 6. c. 8.*

DAMIE, nom défiguré, *voyez* LAMIE dans l'article AUXESIE.

DAMIEN, (Pierre) cardinal, *voyez* PIERRE.

DAMIEN, auteur Grec, mathematicien & philosophe, étoit fils d'Heliodore de Larisse. Il composa deux livres d'optique qui sont dans la bibliotheque du cardinal François Barberin, & qu'Isaac Vossius fit transcrire pour les donner au public, comme Jean-Gerard Vossius, pere du premier, l'assure *au traité des mathematiques, chap. 61. §. 1.*

DAMIEN, sophiste qui étoit d'Ephese, a été loué de Philostrate, non tant à cause de son éloquence, que pour l'in-

clination qu'il avoit à faire du bien à tous les miserables. Il dépensa une somme très-considerable d'argent pour faire reparer le temple de Diane à Ephese ; il en prêta à la république, & laissa plusieurs autres monumens de liberalité que le même Philostrate remarque *au l. 3. des vies des sophistes.*

DALMATIUS ou DELMATIUS, fils de l'empereur Constance-*Chlore*, & de Theodore belle-fille de Maximien-*Hercule*, étoit frere de Constantin *le Grand*. Il porta la pourpre & le titre de *nobilissime*, & eut deux fils, dont l'un se nomma DELMATIUS comme lui, & l'autre *Annibalien*. Le premier qu'on avoit créé César vers l'an 335. ou 336. fut assassiné par ordre de son cousin Constance, fils de Constantin *le Grand*, l'an 338. Le nom de *Dalmatius* est corrompu; on ne trouve sur les médailles que celui de *Delmatius*. * S. Jerôme, *en sa chron.* Zosime, *l. 2.* Eutrope, *l. 10.* Orose, *l. 7. c. 28.* Victor, *epist.* Bullenger, *imp. Rom. l. 4. c. 19.*

DALMATIUS ou DELMATIUS, évêque de Cyzique, dans le V. siecle, assista au concile d'Ephese.

DALTON, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Lancastre, qu'on nomme *Lansdale* : elle est située dans une campagne qui n'est pas éloignée de la mer. Il y a un ancien château où l'on conserve les regîtres, & où l'on enferme les prisonniers pour dettes. Elle est à 200. milles anglois de Londres. * *Diction. Angl.*

DAM, petite ville du Pays-bas à une lieue de Bruges, & à deux lieues de l'Ecluse, sur le confluent du vieux canal qui mene de Bruges à Gand, avec celui qui va de Bruges à l'Ecluse. C'est aussi le nom d'un bourg de la province de Groningue.

DAMALA, ou PLEDA, anciennement *Troezen*, & *Troezena*, petite ville autrefois épiscopale. Elle est dans la Zacanie en Morée, près de la côte, environ à quinze lieues de Napoli de Romanie, du côté du levant. * Baudrand.

DAMAN, que les Portugais appellent *Damaon*, ville du royaume de Guzarate, dans l'Inde, au-deçà du Gange, est située sur la côte du golfe de Cambaie, à vingt lieues de Surate. Son port est très-commode, & sa citadelle est bien fortifiée. Les Portugais qui ont bâti cette ville, l'ont conservée jusqu'à present, malgré les efforts des Indiens. Les habitans qui passent pour les meilleurs cavaliers des Indes, resisterent sur la fin du XVII. siecle, à quarante mille hommes que le grand Mogol avoit envoyés pour les assieger. Il n'y a qu'une portée de canon de la mer à Daman, & l'on voit de l'autre côté du rivage le fort de saint Jerôme, qui défend la ville. Les Portugais estiment plus cette place que toutes celles qu'ils possédent en Orient. Elle est gardée par quatre cens soldats blancs, & l'on n'y laisse point entrer les noirs. * Dellon, *relation des Indes Orientales.*

DAMARIS, femme d'Athenes, fut convertie par la prédication de saint Paul, comme on le voit dans le 17. chap. des actes des Apôtres. Quelques saints peres ont cru sans beaucoup de fondement, que cette femme étoit l'épouse de saint Denys l'Areopagite. Le menologe des Grecs marque sa fête au 4. Octobre. * *Voyez* saint Ambroise, *ep. ad Verſ.* Saint Augustin, *serm. de serm.* S. Chrys. *de sacerd.*

DAMAS, *Damasco* ou *Darmsuc*, autrefois ville capitale de Syrie, aujourd'hui de la Phenicie, est des plus grandes & des plus magnifiques du Levant. Les Turcs qui en sont maîtres depuis plus de deux cens ans, la nomment *Scham* ou *Scam Damusco*, & y ont un bassa. Autrefois elle étoit la neuviéme metropole sous le patriarchat d'Antioche. On croit qu'elle fut bâtie par Hus, fils d'Aram, petit-fils de Noé, comme le rapporte Josephe dans le premier livre des antiquités judaïques. L'Apôtre saint Paul fut batisé en cette ville par Ananias, & y précha l'évangile : mais ayant été averti du dessein que les Juifs avoient formé contre sa vie, pendant qu'ils faisoient garde nuit & jour aux portes pour le tuer, les disciples le firent sortir durant la nuit par dessus les murailles dans une corbeille. Damas est située dans une plaine très-fertile, au pied du mont Liban. Elle est enfermée de collines, à la façon d'un arc de triomphe; & est arrosée de la riviere que les anciens ont nommée *Chrysorrhoas*, comme qui diroit *coulant d'or* : cette riviere s'y divise en divers canaux. Damas a encore un très-grand nombre de fontaines qui la rendent extrémement agréable. Ses campagnes fertiles & délicieuses, couvertes de fleurs & de fruits, contribuent beaucoup à la rendre fameuse. C'est pour cela que l'écriture la nomme, *ville celebre*, *maison de plaisir & de volupté*; & que divers auteurs l'appellent *le paradis du monde*. Le commerce qui s'y fait de vin, de fruits, de soyes, de laines, de prunes, de raisins, d'eaux de senteurs, de sabres, d'autres armes, &c. y attire nombre de marchands, & porte son nom par tout. Ses maisons sont plus belles au dedans qu'elles ne le paroissent au dehors. Il y a au milieu de la ville un très-beau château bâti par un Florentin, à ce qu'on dit. Le négoce est assez florissant à Damas, où les Juifs sont les principaux marchands. Presque toutes les sectes des Chrétiens Orientaux y ont quelque établissement; on y trouve aussi des Catholiques & les Cordeliers, les Jesuites & les Capucins y ont chacun un hospice. Voilà l'état moderne de la ville de Damas, qui a souffert de très-grands changemens, aussi-bien que les autres villes de la Syrie & de la Phenicie. Elle a été prise, reprise, ruinée & retablie assez souvent par les Assyriens, par les Babyloniens, par les Perses, par les Macedoniens, par les Romains, par les Parthes, par les Sarasins, par les Tartares, & par les soudans d'Egypte, dont elle a été sujette, jusqu'au regne de Selim I. empereur des Turcs, qui s'en rendit le maître en 1517. & depuis ce tems-là les Turcs l'ont toûjours gardée, & la possédent encore à present. Elle est le siege d'un beglierberg ou gouverneur general de ces quartiers-là : mais nonobstant cela, elle est assez déchue, quoiqu'elle soit encore fort habitée, étant presqu'au milieu, entre Antioche au septentrion & Jerusalem au midi, environ à cent quarante mille pas de chacune de ces villes, à deux cens quarante d'Alep, aussi au midi, & à soixante de Barut, & de la côte de la mer de Syrie au levant. Le beglierbeg de Damas, que l'on prononceroit en latin *Damasci præfectura*, est une province ou un gouvernement general de la Turquie, en Asie, ainsi nommée de la ville de Damas sa capitale. Il a sous lui dix sangiacats ou gouvernemens particuliers, qui comprennent la partie meridionale de la Sourie, avec la Terre-sainte, selon le sieur Ricaut & d'autres : mais il y a quelques-uns de ces gouvernemens qui sont hereditaires, & sont plûtôt des principautés. Damas devint vers l'an 2891. du monde, 1044. avant J. C. la capitale d'un royaume qui fut fondé par Rasin, general des troupes d'Adarezer, que David venoit de défaire. Il eut d'illustres successeurs : Benadad son petit-fils ayant fait alliance l'an 940. avant Jesus-Christ avec Asa roi de Juda, prit plusieurs places du royaume d'Israël, & après de longues guerres il assiegea enfin Samarie, mais il fut contraint de lever le siege, & étant revenu une seconde fois, il fut fait prisonnier. Il vécut peu après avoir obtenu sa liberté. Hazaël general de ses troupes lui succeda, & l'an 884. avant J. C. il défit les rois d'Israël & de Juda alliés contre lui : mais il abusa de ses victoires en commettant des cruautés inouies. Ses successeurs furent moins heureux que lui à la guerre, même vers l'an 836. avant Jesus-Christ Damas fut prise par Jeroboam II. roi d'Israël. L'an 742. avant J. C. 3293. du monde, Rasad dernier roi de Damas, alliée avec Phacée roi d'Israël, osa entreprendre le siege de Jerusalem; il fut repoussé, & deux ans après son royaume fut détruit par Theglatphalasar roi d'Assyrie, & lui défait & tué. Depuis Damas fut la capitale de la Syrie, avant qu'Antioche eût eu cet honneur, sous les rois Seleucides : elle l'a depuis été de l'empire des Sarasins sous les califes, & elle l'est encore de la Phenicie. * Josephe, *l. 1. ant. c. 6. Actes des Apôtres, c. 9.* Usserius. Pline. Strabon. Ptolomée, &c. Le Mire, *geog. eccles.* Belon, *l. observ. c. 94. & suiv.* Sanson. Baudrand.

DAMAS, historien Grec, auteur de la vie d'Eudeme Rhodien, disciple d'Aristote, & le même qu'Aulu-Gelle appelle *Menodeme*. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Aulu-Gelle, *au livre 13. ch. 5.* Vossius, *au liv. 3. des hist. Gr. pag. 350.*

DAMASCENE, partie de la Syrie, nommée autrement *Cœlesyrie*, c'est-à-dire, *creuse* ou *enfoncée*. Elle prend son nom de la ville de Damas sa capitale.

DAMASCENE, *cherchez* S. JEAN DE DAMAS, & NICOLAS DE DAMAS.

DAMASCIUS, de Damas, vivoit dans le sixiéme siecle,

du tems de l'empereur Justinien. Il écrivit un ouvrage en quatre livres des choses extraordinaires & surprenantes. Le premier, qui contenoit 352. chapitres, étoit des *fictions incroyables*. Le second, *des narrations incroyables des demons*, en avoit 52. Le troisiéme de 63. traitoit des *apparitions incroyables*. Et enfin le dernier de 104. chapitres, parloit *des choses qui surpassent la portée de la nature*. C'est ce que Photius nous apprend dans les 130. chapitres de sa bibliotheque : il marque dans le 180. que le même Damascius avoit écrit la vie d'Isidore, dont il rapporte quelques fragmens dans le chapitre 142.

☞ Quelques auteurs croient avec raison, que ce Damascius est le même philosophe, natif de Syrie, que Suidas dit avoir eté de la secte des Stoïciens, & disciple de Simplicius & d'Elamite, tous deux Phrygiens. En effet, il vivoit du tems de l'empereur Justinien, comme Agathias le remarque dans le second livre de son histoire, où il le nomme entre les illustres philosophes de son siecle. Suidas assure qu'il écrivit une histoire philosophique, qui comprenoit autant les vies, que les sentences des philosophes. C'est aussi le sentiment de Vossius, *au l. 2. des hist. Grecs. ch. 22. p. 272. & 273.*

DAMASE, évêque de Rome, étoit Espagnol, selon Anastase & l'auteur du pontifical, & avoit une sœur nommée *Irene*, qui fit vœu de virginité, & mourut à vingt ans. On dit aussi que son pere fut diacre, & prêtre de l'église de Rome; mais tout cela est fort incertain : on sçait seulement qu'il fut fait diacre de cette église de Rome sous le pape Libere, & qu'il accompagna ce pape dans son exil. Libere étant mort le 24. Septembre 366. Damase fut élû en sa place quelque tems après sa mort, par la plus grande partie du clergé & du peuple de Rome, & ordonné par des évêques; mais d'un autre côté Ursin ou Ursicin, qui avoit fait sa brigue pour être pape, se fit ordonner par quelques autres évêques dans l'église de Sicine. Cette contestation excita une grande division dans la ville de Rome, & y causa même une sédition, qu'on eut de la peine à appaiser : les deux partis en vinrent aux mains, & il y eut un grand nombre de Chrétiens tués dans les églises de Rome, pour cette querelle. Le gouverneur de Rome, nommé *Pretextat*, voulant l'appaiser, envoya Ursicin en exil par ordre de l'empereur. Son exil ne calma pas entierement cette émotion; car les partisans d'Ursicin s'assemblerent dans les églises, dont ils étoient en possession, sans vouloir jamais communiquer avec Damase; & l'empereur avant ordonné de leur ôter ces églises, ils firent leurs assemblées hors de la ville : de sorte que l'on fut contraint de les chasser tout-à-fait de Rome. Tout cela n'empêcha pas Ursicin d'avoir des partisans secrets en Italie & à Rome. L'évêque de Pouzolles, appellé *Florentius*, & celui de Parme, étoient les plus zelés pour ses interêts; ils furent condamnés dans un concile tenu à Rome l'an 372. & ensuite relegués par l'autorité de l'empereur. Néanmoins ils trouverent moyen de revenir dans leur pays, & y exciterent de nouveaux troubles. Ils firent accuser de quelque crime le pape Damase par un Juif nommé *Isaac*. L'accusation fut examinée dans un concile d'évêques, tenu à Rome l'an 378. qui declara Damase innocent. Ce concile écrivit une lettre à l'empereur Gratien, pour le prier de rétablir la paix de l'église de Rome. Cet empereur leur écrivit, qu'Ursicin étoit retenu à Cologne, qu'il avoit ordonné qu'Isaac seroit relegué dans un coin de l'Espagne, & que les évêques de Pouzolles & de Parme, seroient chassés de leur pays. Cependant Urcisin ne laissa pas de revenir en Italie l'an 381. Il excita de nouveaux troubles & tâcha de prevenir l'empereur; mais les évêques d'Italie assemblés dans le concile d'Aquilée l'an 381. lui écrivirent si fortement, qu'il le bannit pour toujours, & laissa Damase paisible possesseur du siege de Rome. Damase tint un concile à Rome en 369. dans lequel Ursace & Valens Ariens furent condamnés. Il en tint un autre en 370. contre les Ariens, dans lequel Auxence, évêque de Milan, fut excommunié. Damase reçût Valerien d'Aquilée, & Pierre d'Alexandrie à Rome; & prit le parti de Paulin contre Melece. Il fut presque surpris par Vital Apollinariste; mais ayant connu l'artifice de cet heretique, il condamna en un concile tenu en 377. Apollinaire, Vital & Timothée. Il établit Aschole & Anysius évêques de Thessalonique ses vicaires en Illyrie. Il se déclara contre les Luciferiens. Il eut un illustre secretaire en la personne de saint Jerôme. Après avoir gouverné l'église de Rome pendant dix-huit ans, il mourut l'an 384. & fut enterré, si l'on en croit Anastase, dans le cimetiere qui porte le nom de Damase. Saint Jerôme met Damase au nombre des écrivains ecclesiastiques, à cause de plusieurs opuscules très-courts qu'il avoit composés en vers heroïques, ausquels on peut ajouter ses lettres. Il y en a deux adressées à saint Jerôme dans les œuvres de ce pere. La troisiéme est écrite au nom de ce pape, & des autres évêques d'Occident, assemblés à Rome en 370. sur la condamnation d'Auxence, & adressée aux évêques d'Illyrie. Elle est rapportée par Theodoret, *l. 2. c. 22.* de son histoire, & par Sozomene, *l. 6. c. 23.* La quatriéme Lettre de Damase est contre Vital, & adressée à Paulin, évêque d'Antioche. Il envoya en même tems des anathematismes, rapportés par Theodoret au *c. 11.* du *liv. 5.* de son histoire, & en latin par Holstenius. On croit que ce sont ces anathematismes, qui sont appellés le *tome des Occidentaux* dans le concile de Constantinople. On a encore une lettre de Damase, rapportée par Theodoret, *l. 5. c. 10.* écrite contre Theodoret. Toutes les autres lettres attribuées à Damase, sont supposées. Les decrets qui lui sont attribués dans la collection de Gratien n'ont pas plus d'autorité. Il avoit écrit en vers un poëme de la virginité, dont il ne nous reste rien. On lui attribue des épigrammes & des épitaphes en vers, rapportées par Baronius & par Gruter, comme tirées d'inscriptions de tombeaux de martyrs, recueillies par Sarrazani, & imprimées à Rome en 1639. mais il n'est pas certain qu'elles soient de lui : quoiqu'on ne puisse douter qu'elles ne soient d'un Damase, poëte Espagnol qui vivoit du tems d'Eutrope & d'Orose, comme Suidas l'a observé. Le pontificat où l'histoire des papes qu'on lui attribue, n'est point certainement son ouvrage. Prudence a fait une description du baptistére qu'on croyoit qu'il avoit fait bâtir à Rome. On tient aussi qu'il y fit construire deux églises, & qu'il orna le tombeau de saint Pierre & de saint Paul, qu'il fit chanter les pseaumes suivant la correction des Septante, faite par saint Jerôme, & qu'il introduisit la coûtume de chanter l'*alleluia* pendant le tems de Pâques; mais tout cela n'est fondé que sur des témoignages fort incertains. * *Consultez* saint Jerôme, *c. 103. des écriv. eccl. en la chron.* Saint Athanase, *ep. ad Afr.* Saint Ambroise, *ep. 30.* Optat, *l. 2.* Ruffin, *l. 1. c. 10.* Saint Augustin, *ep. 164.* Marcellini, *lib. prec.* Sulpice Severe. Socrate. Sozomene. Theodoret, &c. Bellarmin & Trithéme, *des écriv. eccl.* Ciaconius, *in Damaso.* Baronius, *depuis l'an 359. jusqu'en 384.* Godeau, *hist. eccl. t. 1. l. 4.* Possevin. Bini. Vossius, *des hist. Lat. l. 2. c. 8. p. 200.* Louis Jacob, *biblioth. pontif. &c.* Tillemont. Baillet. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccl. du IV. siecle.*

DAMASE II. pape, auparavant évêque de Brixen, ou, comme les autres disent, d'Aquilée, vivoit dans le XI. siecle. Il étoit nommé *Popon*, & fut envoyé à Rome par l'empereur Henri III. dit *le noir*, dans le tems que Benoît IX. s'étoit mis pour la troisiéme fois sur le siege pontifical, après la mort de Clement II. Popon, qui fut élû legitimement, prit le nom de *Damase*, & mourut de poison, à ce qu'on croit, vingt-trois jours après, à Palestrine l'an 1048. Pendant le reste de l'année, le siege fut vacant, ou occupé par le même Benoît, qui continuoit dans ses désordres. * Leon d'Ostie, *l. 2. c. 82.* Hermann, *en la chron.* Onuphre. Genebrard. Ciaconius. Baronius, *A.C. 1048.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. XI. siecle.*

DAMASIE, étoit une ancienne forteresse des Lycatiens dans la Vindelicie sur le Lech, au lieu où depuis a été bâtie la ville d'Augsbourg, selon le sentiment de Cluvier, & de quelques autres geographes. Quelques-uns aussi tiennent que Damasie est l'ancien nom de *Diessen*, ville des Rhetiens ou Grisons, appellée depuis *Pontes Thessenis*, aux confins de la Vindelicie. *Cherchez* AUGSBOURG.

DAMIEN & FULGATIUS, furent envoyés, selon Bede & quelques Anglois qui l'ont suivi dans la grande Bretagne, par le pape Eleuthere, l'an 181. pour prêcher l'évangile, à la priere de Lucius roi de ce pays. Ils y baptiserent ce roi avec toute sa famille, & tous ses sujets, & abolirent le faux culte des idoles, en érigeant des autels au vrai Dieu. * Polydore. Virgile, *hist. l. 2.*

DAMIEN, chef d'une troupe de voleurs, se voulant signaler par quelque action hardie resolut en 1537. d'aller tuer Soliman II. dans sa tente, au milieu de son armée, qui étoit campée sur le rivage de la mer Ionienne, proche de la ville de Butronto en Albanie. Il communiqua son dessein à quelques-uns de ces peuples sauvages, qui habitoient sur le mont de la Chimere, dans la même province; & leur representant la gloire & le profit qu'ils recueilleroient de cette action, il les fit résoudre à entrer dans son entreprise. Mais ce malheureux étant descendu des montagnes, pour découvrir précisement l'endroit où étoit la tente de ce prince, & étant monté sur un arbre, dont quelques branches s'éclaterent, le bruit le fit découvrir aux Janissaires, qui se saisirent de lui, & qui à force de tourmens, lui firent déclarer sa conspiration. Soliman le fit devorer par une bête feroce qu'il venoit de prendre, & détacha quelques-unes de ses troupes pour aller exterminer ces peuples, qui étoient complices de cette perfidie. * Jovius Pontanus, *l. 36.*

DAMIEN, *cherchez* de HONESTIS.

DAMIEN DE GOEZ, Portugais, *cherchez* GOEZ.

DAMIETE, ville d'Egypte, sur la mer, & dans le califat ou gouvernement de Garbia. C'est la *Tambatis* des anciens située vis-à-vis de Peluse, que l'on confond quelquefois avec cette ville. Damiete suivit la destinée des autres villes de ce royaume, lorsque les Sarasins s'en rendirent maîtres. Les Chrétiens croisés l'assiegerent l'an 1213. & s'en rendirent maîtres l'année d'après. Elle fut rendue au sultan, l'an 1221. Depuis, le roi saint Louis passa en Egypte, l'an 1249. & aborda le 4. Juin à la rade de Damiete, que les Sarasins lui abandonnerent. L'année suivante, ce prince ayant été fait prisonnier, il la rendit pour sa rançon aux Barbares qui y mirent le feu, comme disent quelques auteurs, craignant qu'elle ne fût à l'avenir un sujet d'une guerre fatale à leur pays. Damiete a été depuis reparée, & est encore aujourd'hui grande, bien peuplée, & une des clefs du pays, à cause de l'importance de sa situation & de son port sur la mer Mediterranée. Cette ville a été metropole. * Holstenius, *annotat. ad geogr. sacram.* Joinville, *mem.* Jacques de Vitri, *hist. or. l. 3.* Saint Antonin, *tit. 19. c. 3.* Blondus, *l. 2. dec. 7.* Paul Emile. Sanut, *l. 3. par. 12. c. 4.* Le Moine de Padoue, *en la chron l. 2.* Sponde, *aux annal. &c.*

DAMIGELLA TRIVUZI, *cherchez* TRIVULCE.

DAMINO ou DAMINI, (Pierre) peintre, Italien de nation, étoit de Castel-Franco, & fils de Damino Damini. Il nâquit en 1592. fit un très-grand progrès dans la peinture, & se signala par divers ouvrages à Padoue, aussi-bien qu'à Vicence, à Creme, & ailleurs. Il peignoit avec beaucoup de facilité, & possedoit assez bien l'histoire & la fable. Il mourut de peste, l'an 1631. aussi bien qu'un de ses freres, nommé Georges DAMINI, qui étoit aussi peintre. * Rodolfi, *vit. de Pitt.*

DAMIS, Assyrien, vivoit dans le I. siecle, & étoit ami d'Apollonius de Tyane. Il écrivit même un livre de ses discours & de ses propheties. Philostrate en fait mention dans le livre de la vie d'Apollonius, & Suidas en parle après lui: Eusebe le cite aussi en écrivant contre Hierocles. Il est different de DAMIS philosophe.

DAMISQUE, *Damiscus*, de Messene, ville de Grece, dans le Peloponese, âgé seulement de 12. ans, remporta le prix de la course aux jeux olympiques, un an après le retablissement de Messene, la 4. année de la CII. olympiade, & 369. ans avant J. C. Parce qu'après cette victoire, ce jeune homme en remporta encore cinq autres, tant aux jeux qui se faisoient à Nemée ville de la même province, qu'à ceux qu'on celebroit dans l'Isthme de Corinthe, les Messeniens lui erigerent une statue. * Pausanias, *in Eliac 2.*

DAMMARTIN, bourg de France, dans la province de l'Isle de France, avec titre de comté, est situé sur une haute montagne à sept lieues de Paris, & à quatre de Nanteuil le Haudouin. Il y a un bailliage, auquel furent unies en 1633. les justices de Mori, saint Mesme, saint Suplex, &c. & une église collegiale, composée d'un doyen d'un religieux de l'abbaye de saint Martin aux Bois, premier chanoine prebendé, & de quatre autres chanoines seculiers, qui fut fondée par les comtes de Chabannes, & un prieuré considerable.

Ce bourg a donné son nom aux anciens comtes de Dammartin, dont l'on rapporte la posterité depuis

I. MANASSÉ's comte de Dammartin, qui souscrivit en 1028. avec plusieurs grands du royaume, la charte de confirmation que le roi Robert accorda à l'abbaye de Coulombes de tous les dons qui y avoient été faits par Roger évêque de Beauvais; & fut pere de HUGUES I. qui suit.

II. HUGUES I. du nom comte de Dammartin, vivoit en 1081. & eut entr'autres enfans de *Raide* sa femme, HUGUES II. qui suit.

III. HUGUES II. du nom comte de Dammartin, laissa de *Rothuilde*, sa femme, ALBERIC I. du nom, qui suit.

IV. ALBERIC I. du nom comte de Dammartin, chambrier de France, vivoit ès années 1162. & 1181. & épousa *Clemence* de Bar, veuve de *Renaud*, comte de Clermont en Beauvoisis, & fille de *Renaud* I. du nom comte de Bar, & de *Gille* de Vaudemont, dont il eut ALBERIC II. qui suit.

V. ALBERIC II. du nom comte de Dammartin, mort vers l'an 1200. laissa de *Mahaut*, sa femme, RENAULT, qui suit; SIMON, qui fit *la branche des comtes d'*AUMALE *& de* PONTHIEU, *rapportée ci-après : Alix*, mariée à *Jean* II. du nom, seigneur de Trie & de Mouci, dont le fils continua *la posterité des comtes de* DAMMARTIN. (*Voyez* TRIE); *Agnès*, alliée à *Guillaume*, seigneur de Fiennes; & *Clemence* de Dammartin, qui épousa *Jacques* de Saint Omer.

VI. RENAULT comte de Dammartin, épousa 1°. *Marie* de Châtillon, fille aînée de *Gui* II. du nom seigneur de Châtillon & d'*Alix* de Dreux, qu'il répudia pour épouser *Ide*, fille & principale heritiere de *Matthieu* de Flandres, comte de Bologne, lors veuve de *Gerard*, comte de Gueldres, & de *Bertrand* duc de Xeringuen, dont il eut *Mahaut* comtesse de Dammartin & de Bologne, mariée 1°. à *Philippe* de France, comte de Clermont : 2°. à *Alfonse* III. du nom roi de Portugal, morte sans posterité de ses deux maris avant l'an 1258.

Après sa mort MATTHIEU seigneur de Trie lui succeda au comté de Dammartin, ainsi qu'il vient d'être remarqué; & ce comté resta dans la maison de Trie, jusqu'à ce que *Blanche* de Trie comtesse de Dammartin, & dame de Nesle le porta à *Charles* seigneur de la Riviere; laquelle étant morte sans enfans, ce comté échut aux descendans de *Jacqueline* de Trie sa tante, qui avoit épousé *Jean* de Châtillon, comte de Porcean, representés par JEAN de Fayel, vicomte de Breteuil, qui en jouit peu de tems étant mort sans posterité, & *Marguerite* de Fayel sa sœur, mariée à RENAULT de Nanteuil, seigneur d'Aci, qui suivit le parti du roi Charles VII. & qui n'en put jouir, le roi d'Angleterre l'ayant donné à *Antoine* de Vergi, seigneur de Champlite, gouverneur de Champagne & de Brie; mais *Marguerite* de Nanteuil leur fille unique, y rentra, & porta ce comté en mariage en 1439. à ANTOINE de Chabannes, grand pannetier de France, d'où il passa dans la maison d'Anjou-Mezieres, par le mariage d'*Antoinette* de Chabannes avec RENÉ d'Anjou, seigneur de Mezieres, &c. dont vint entre autres enfans, *Françoise* d'Anjou, comtesse de Dammartin, mariée 1°. à *Philippe*, seigneur de Boullainvilliers & de Courtenai : 2°. à *Jean* III. du nom sire de Rambures, grand maître des eaux & forêts de Picardie, desquels elle eut des enfans. Ceux du premier lit vendirent ce comté à ANNE duc de Montmorenci, connétable de France, par contrats des années 1554. 1556. & 1561. & ceux du second lit le vendirent au duc de Guise, ce qui fut le sujet d'un grand procès, entre ces deux maisons; mais il fut adjugé au connétable, & confisqué en 1632. lors de la mort du maréchal de Montmorenci; & est à présent possedé par la maison de Bourbon Condé, à qui le roi Louis XIII. en fit don après la mort de ce maréchal.

COMTES D'AUMALE ET DE PONTHIEU.

VI. SIMON de Dammartin, second fils d'ALBERIC II. du nom comte de Dammartin, fut comte d'Aumale, & mourut en 1239. Il épousa *Marie* comtesse de Ponthieu, fille de *Guillaume* comte de Ponthieu, & d'*Alix* de France. Elle prit une seconde alliance avec *Matthieu* de Montmorenci, seigneur d'Attichi, ayant eu de son premier mariage,

mariage, *Jeanne* comtesse de Ponthieu & d'Aumale, seconde femme de *Ferdinand* III. du nom roi de Castille, morte en 1279; *Agathe*, qui épousa *Jean* vicomte de Châtelleraut; *Philippe*, mariée 1°. à *Raoul* II. du nom, comte d'Eu & de Guynes: 2°. à *Raoul* II. du nom, seigneur de Couci, de Marle, & de la Fere: 3°. à *Othon* III. du nom, dit le *Boiteux*, comte de Gueldres & de Zulphen; & *Marie* de Ponthieu, alliée à *Jean* II. du nom, comte de Rouci. * Sainte-Marthe, *histoire de la maison de France*. Du Pui, *droits du roi*. Du Chêne, *hist. de Chât.* De Thou, *liv. 15*. Le P. Anselme, *histoire des grands officiers*, &c.

DAMME, petite ville forte de la Pomeranie royale en Allemagne. Elle est sur le bord oriental de l'Oder, dans le duché de Stettin, environ à deux lieues de la ville de ce nom * Mati, *diction.*

DAMNA, ville de Palestine, située dans la tribu de Zabulon, & donnée aux Levites. * *Josué*, 21. 25.

DAMNA, ville de Turquie, *cherchez* DELMINO.

DAMNIENS, peuples de l'isle nommée premierement *Albion*, & depuis *Grande-Bretagne*. Ils habitoient le pays appellé à present Westmorland. Baudrand après Camden, les met dans l'Ecosse meridionale, où sont aujourd'hui les pays de Sterling, Mentrith & Cludesdale. * Camden. Baudrand.

DAMNIO, ville de Turquie, *cherchez* DELMINO.

DAMNONIENS, peuples de l'isle Albion, appellée aujourd'hui Angleterre occupoient les pays nommés à present Devonshire & Cornouaille. * *Consultez* Camden, qui fait aussi mention du promontoire nommé par les anciens *Damnonium* & *Ocrinum*.

DAMO, fille du philosophe Pythagore, vivoit sous la LXX. olympiade, vers l'an 500. avant Jesus-Christ. Elle avoit beaucoup d'esprit, de prudence & de fidelité; & ce fut à elle que son pere confia tous les secrets de sa philosophie, & même ses écrits en mourant, avec défense de les jamais publier. Elle observa si inviolablement ces ordres, que se voyant dépourvûe des biens de la fortune, & pouvant tirer une grande somme d'argent de ces livres, elle préfera son indigence & la derniere volonté de son pere à tous les biens du monde. Elle garda sa virginité toute sa vie par ordre de Pythagore, & prit sous sa conduite nombre de filles, qui firent comme elle profession du celibat. * Diogene Laërce, *liv. 8. de la vie des phil. Pyth.*

DAMOAN, est une montagne d'Armenie en Asie. Son sommet s'éleve en forme de pyramide, & passe en hauteur tout le reste du mont Taurus. L'on dit qu'on découvre de cette montagne la mer Caspienne, qui en est à huit vingts lieues angloises. Le haut est tout de souffre, ce qui fait que la nuit elle jette de la clarté, & paroît en feu comme le mont Etna. Toute la Chaldée & la Perse vient en ce lieu pour se fournir de souffre. Il y a aussi des bains chauds sur la croupe de cette montagne; dont quelques-uns sont reservés pour les personnes de qualité, & d'autres pour le commun du peuple. * T. Herbert, *relation de la Perse*.

DAMOCIDE, sœur de Critolaüs, citoyen de Tegée en Arcadie, le voyant revenir vainqueur des trois Damostrates, l'un desquels elle devoit épouser, se laissa transporter à la douleur pour la perte de son amant, & fit mille reproches à son frere, que le peuple recevoit avec des applaudissemens extraordinaires. Critolaüs en fut si fort irrité, qu'il la tua sur le champ. *Voyez* CRITOLAUS. * Plutarque, *in parall.*

DAMOCLES, flatteur de Denys *le Tyran*, affectoit d'admirer la fortune de ce prince. Il changea de sentiment lorsqu'étant assis sur un lit magnifique, dans un festin où Denys l'avoit convié, il apperçut au-dessus de sa tête une épée nue qui ne tenoit qu'à un petit fil: alors il pria, dit-on, le tyran de le remettre dans son premier état, pour jouir de la mediocrité de sa condition. * Perse, *sat. 3.* Horace, *l. 1. od. 1.*

DAMOCRITE, historien Grec, rendit son nom celebre par deux ouvrages; le premier l'art de ranger une armée en bataille; le second des Juifs, où il rapporte qu'ils adoroient la tête d'un âne, & qu'ils prenoient tous les ans un pelerin qu'ils sacrifioient. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Suidas. Vossius, *des hist. Grecs, l. 3. p. 350.*

DAMOCRITE ou DAMOCRATE, medecin. On ignore en quel tems il a vécu; mais on sçait seulement qu'il écrivit un traité de médecine en vers, comme Gallien le dit assez souvent dans ses écrits; & Pline, *au liv. 35*.

DAMOCRITE, étant préteur, ou general des Etoliens, pendant la guerre qu'ils firent aux Romains, avec Antiochus *le grand*, roi de Syrie, la premiere année de la CXLVII. olympiade, & 192. ans avant Jesus-Christ, porta ses citoyens à se joindre avec ce prince. Il avoit répondu à T. Quinctius, ambassadeur des Romains, qui lui demandoit copie de la résolution des Etoliens en faveur d'Antiochus, qu'il la donneroit en Italie, lorsque les Etoliens y seroient campés. Mais il fut pris par Acilius Glabrio au siege d'Heraclée ville d'Etolie, & fut emmené captif à Rome, pour y suivre son triomphe. Il s'échapa de ceux qui le gardoient, & ayant été repris, il se tua en se perçant de son épée. * Tite-Live, *l. 31. 36. & 37.*

DAMOCRITE, ou DEMOCRITE, dame de Lacedemone, *voyez* ALCIPE, Lacedemonien.

DAMOISEAU, ou DAMOISEL: nom que l'on donnoit anciennement en France aux fils des rois & à ceux des grands seigneurs. Ce nom s'entend aussi d'un petit seigneur, à la difference d'un plus grand, ou d'un plus âgé. Etienne Pasquier dit que le damoiseau est le diminutif de *Dom*, qui signifie *Seigneur*, comme les mots de dame & de damoiselle s'appliquent aux femmes; le premier à celles qui sont de la plus haute condition; le dernier aux filles excepté celles qui qui sont sorties des têtes couronnées, selon l'ancien usage de France. On distingue aujourd'hui les noms de damoiselle & de demoiselle, bien qu'il n'y ait qu'une lettre qui y mette la difference; le premier ne se donnant dans les titres & actes publics, qu'aux filles de qualité veritablement nobles; & l'autre aux filles de mediocre condition, & même lorsqu'elles sont mariées, pour les discerner de celles qu'on appelle dames. Plusieurs bourgeoises au-dessus du commun, ne se contentent plus même du titre de demoiselle, & prétendent à celui de dame. Autrefois le nom de dame se donnoit communement aux femmes de la lie du peuple, que l'on appelloit dame Jeanne, dame Marie, &c. On donne aux dames de qualité, le nom de *madame*, qui est très-respectueux. Les filles des comtes en Angleterre, bien qu'elles ne soient pas mariées, prennent aussi le nom de madame, *Miledy*, selon la coutume du pays. Au reste, la qualité de damoiseau est fort ordinaire en Gascogne, & a été très-fameuse dans la maison de Sarbruche, & autres qui ont possedé la seigneurie de Commerci sous le titre de damoiseau, en latin *Domicellus*. Neanmoins du tems de Marculfe on ne disoit ni *Dominus*, ni *Domicellus*, mais bien *Domnus*, & *Domnicellus* (*l. 2. form. ult.*) Les registres de la chancellerie de France contiennent une remission du mois d'Avril 1339. accordée par le roi Philippe *de Valois* à Arnaud d'Orbesson, dit le Mange, damoiseau, qui avoit tué Hugonet & Pierre de Bassedan, chevaliers. * Henri Spelman, *Gloss. Archaeol.* De la Roque, *traité de la noblesse*.

DAMON, philosophe de la secte de Pythagore, florissoit sous la XCV. olympiade, vers l'an 400. avant Jesus-Christ. Il contracta une si étroite amitié avec Pythias, instruit dans l'école du même philosophe, que Denys *le Tyran* ayant résolu de faire mourir l'un d'eux, & ayant permis à Damon d'aller avant sa mort en sa maison donner ordre à quelques affaires domestiques, l'autre lui servit volontiers de caution, & se mit en sa place sous la puissance du tyran. Damon revint précisement à la même heure qui lui avoit été marquée par Denys, lequel admirant la fidelité de ces deux amis, pardonna en faveur de l'amitié à celui qui étoit destiné à la mort, les priant de l'associer dans cette bienveillance reciproque. * Valere-Maxime, *l. 4. c. 7. ex. 10.*

DAMON, historien Grec, étoit de Cyrene, & laissa une histoire des philosophes, comme nous l'apprenons de Diogene Laërce, *vie de Thalès*. Athenée le cite dans le *liv. 10.* où il dit que Damon avoit parlé de Bysance. On ne sçait en quel siecle il a fleuri. *Voyez* aussi Plutarque en la vie de Thesée & de Numa. * Pline, *l. 7. c. 2.* Vossius, *des histor. Grecs, l. 3. p. 351. &c.*

DAMON, de la ville de Chæronée, fut un rejetton des descendans du devin Peripoltas, qui ayant mené dans la

Béocie le roi Ophletas & les peuples qui étoient sous son obéïssance, y laissa une posterité qui fleurit longtems depuis, & dont la plûpart s'habitua dans la ville de Chæronée, qui fut la premiere conquête sur les Barbares qu'ils en chasserent. Ceux de cette maison, qui étoient presque tous des gens de cœur, s'exposerent tellement, du tems que les Medes faisoient des courses dans la Grece, & dans les guerres contre les Gaulois, qu'ils y périrent presque tous; il ne resta que Damon, orphelin de pere & de mere, & qui fut surnommé *Peripoltas*, à cause du devin chef de la race. Il surpassoit tous les autres jeunes hommes en beauté corporelle & en grandeur de courage; mais il étoit extrêmement fier & rude. Un romain, capitaine d'infanterie, qui étoit en garnison dans Chæronée, devint amoureux de lui, dans le tems qu'il sortoit à peine de l'adolescence; & comme ce brutal n'en put venir à bout par prieres, on craignit qu'il n'employât la force. Damon resolut de s'en venger. Il s'associa quinze jeunes hommes de son âge, & afin que la chose fût plus difficile à découvrir ils se barbouillerent le visage de suye, & dès le matin au point du jour ils se jetterent sur ce Romain, comme il faisoit un sacrifice dans la place publique, & le tuerent, lui & un grand nombre de ses gens. Ils s'enfuïrent ensuite hors de la ville, qui fut extrêmement troublée de ce meurtre, craignant la vengeance des Romains. Pour la prevenir le conseil s'assembla, & condamna sur le champ Damon & ses complices. Mais le même soir, comme les officiers de la ville qui avoient donné ce jugement, soupoient ensemble selon la coûtume, Damon, & ses gens se jetterent sur eux & les assommerent, puis sortirent tout de nouveau de Chæronée. Lucius Lucullus qui alloit à quelque expedition militaire, passa par cette ville avec son armée, pour s'informer de la verité du fait: & voyant que les habitans n'étoient point coupables, il continua son chemin, & emmena la garnison avec lui. Cependant Damon couroit & pilloit tout le pays, ensorte qu'il réduisit les habitans à députer vers lui, & à tâcher par de douces paroles & par des decrets favorables, de l'attirer dans leur ville. Quand il y fut retourné, ils l'élurent gymnasiarque ou maître des exercices, & peu de tems après, comme il se faisoit frotter d'huile dans une étuve, ils le tuerent en trahison. Les descendans de ce Damon furent appellés *Asbolomenoi*, comme qui diroit *les barbouillés de suye*, à cause que Damon & ses compagnons s'en barbouillerent, quand ils attaquerent le capitaine Romain & ses gens. * Plutarque, *dans la vie de Cimon*.

DAMON, précepteur de Periclès, fut banni d'Athenes pour être trop sage, comme nous l'apprend Plutarque dans le commencement de la vie d'Aristide. Il est vrai qu'il en parle un peu autrement dans la vie de Periclès. Il dit que Damon étoit un habile politique, qui cachoit sa capacité sous le nom & sous les apparences de la musique: qu'il ne se servoit de la lyre, que comme d'une introduction & d'un pretexte, & qu'il fut banni d'Athenes par l'Ostracisme, parce qu'il se mêloit de trop d'affaires, & qu'il favorisoit la tyrannie. C'est sans doute le même Damon dont Platon fait mention au *4. liv.* de la république, où il dit que suivant ce politique, on ne pouvoit changer la musique, que l'état de la république ne fût changé en même-tems.

DAMOPHILE, femme sçavante de Lesbos, écrivoit fort bien en vers. Elle vivoit en même-tems que Sapho, c'est-à-dire, sous la XLIII. olympiade, & vers l'an 608. avant Jesus-Christ. Pamphile étoit le nom de son mari. * Philostrate en fait mention en la vie d'Apollonius.

DAMOPHILE, philosophe & sophiste, vivoit dans le II. siecle, du tems d'Antonin *le Philosophe*. Il composa un traité du choix des livres, un de la vie des anciens, & quelques autres. * Suidas. Vossius, *des historiens Grecs*, *l. 2. c. 14*.

DAMOR, anciennement *Leonton*, *Leontopolis*, ancien bourg de la Syrie, situé dans la Phenicie, entre Sidon & Bayrut, à l'embouchure de la riviere de Danor, que les anciens ont nommé *Leon*, *Tamyras*, *Damyras*, & *Magoras*. * Baudrand.

DAMOSTRATE, citoyen de la ville de Phenée en Arcadie, fut pere de trois fils qu'on appella les trois Damostrates qui combattirent contre Critolaus & ses deux freres, pour terminer la guerre qui duroit depuis long-tems entre les Tegéens & les Phenéens. Ce combat eut à peu près un pareil succès que celui des Horaces & des Curiaces. *Voyez* CRITOLAUS & DAMODICE. * Plutarque, *in parall.*

DAMOSTRATE, senateur Romain, dont le siecle nous est inconnu, écrivit un livre de la pêche: un de l'hydromantie, ou l'art de deviner par l'eau; & quelques œuvres mêlées. * Suidas. Elien, *hist. animal. l. 13. c. 21. & l. 15. c. 4. & 9.*

DAMOUT ou DAMUT, ville & royaume d'Afrique dans la haute Ethiopie. Il a été autre fois de l'empire des Abyssins: mais on dit qu'aujourd'hui il est soumis à d'autres rois. Damut est vers le lac de Zembre ou Zaire, & il y a grande quantité de mines d'or. * Jerôme Lobo, *hist. d'Ethiopie*.

DAMOXENE, poëte comique d'Athenes, vivoit du tems de Ptolemée *Philadelphe*, sous la CXXVII. olympiade, & vers l'an 272. avant Jesus-Christ Athenée nous a conservé dans le III. livre, environ soixante & dix de ses vers, & c'est là qu'il dit qu'un cuisinier apprit son art d'Epicure.

DAMPIERRE sur Boutonne, est une baronnie, dans le pays d'Aunis. Elle étoit de la maison de Maingot, & elle passa dans celle de Clermont en Dauphiné, par le mariage d'*Aimar* de Clermont avec *Jeanne* Maingot, dame de Surgeres & de Dampierre: c'est de cette alliance que sont descendus les seigneurs de Surgeres & de Dampierre, si renommés dans notre histoire. Leur posterité finit en la personne de *Claude-Catherine* de Clermont, dame de Dampierre, alliée 1°. à *Jean* d'Annebaut, baron de Retz, pair & maréchal de France: 2°. à *Albert* de Gondi, duc de Retz, pair & maréchal de France, morte au mois de Fevrier de l'an 1603. âgée de 60. ans. *Voyez* CLERMONT.

DAMPIERRE (Gui de) comte de Flandres, étoit second Fils de GUILLAUME de Dampierre; & de *Marguerite* comtesse de Hainault. *Guillaume*, son frere aîné mourut jeune & sans posterité de *Beatrix* de Brabant son épouse. Alors GUI, désigné comte de Flandres du vivant de sa mere, en fit le serment au roi S. Louis, & après la mort de la comtesse *Marguerite*, il prêta un nouvel hommage en 1295. Depuis il se ligua avec l'Anglois, & avec divers autres princes assemblés à Cambrai, contre le roi Philippe *le Bel*. Il fut fait prisonnier, & ayant été mené à Compiegne, il y mourut l'an 1305. âgé de 80. ans, lorsqu'il étoit sur le point d'être mis en liberté, par un traité qu'on lui avoit permis d'aller lui-même ménager en Flandres. Il épousa en premieres nôces *Mahaud* de Bethune, fille & heritiere de *Robert*, avoué d'Arras, seigneur de Bethune, dont il eut *Robert*, dit de Bethune III. du nom, comte de Flandres; *Guillaume*, seigneur de Tenremonde & de Richebourg, qui laissa posterité; *Baudouin*, mort jeune; *Jean*, évêque de Mets, puis de Liege; *Philippe*, comte de Thiete & de Lorette; *Marguerite*, fiancée à *Floris* ou *Florent*, comte de Hollande, & mariée à *Jean I.* du nom, duc de Brabant; *Beatrix*, alliée 1°. à *Hugues* de Châtillon: 2°. à *Florent* comte de Hainault & de Hollande: & *Marie*, femme de *Guillaume* comte de Juliers, puis de *Simon*, seigneur de Châteauvillan. Le comte GUI prit une seconde alliance avec *Isabelle* de Luxembourg, fille de *Henri*, dit *Blondel*, comte de Luxembourg & de la Roche, dont il eut *Jean*, comte de Namur, & seigneur de l'Ecluse; *Gui*, comte de Zelande; *Henri*, comte de Los; deux fils, morts jeunes: *Marguerite*, alliée 1°. avec *Alexandre*, fils d'un autre *Alexandre*, roi d'Ecosse: 2°. à *Renaud* comte de Gueldres; *Jeanne*, religieuse à Flines; *Beatrix*, femme d'*Hugues* de Châtillon II. du nom, comte de Blois, seigneur de Guise, d'Avênes, &c; *Philippe*, alliée à *Edouard* prince d'Angleterre; *Isabelle*, femme de *Jean*, seigneur de Fiennes, &c; & une autre fille morte jeune. * *Consultez* Meier, le Mire, du Chêne, &c.

DAMPIERRE, (Jean) natif de Blois, avocat au conseil, puis Cordelier, florissoit sous le regne de François I. Il avoit beaucoup de genie pour la poësie latine, & composa des vers, dont le caractere approchoit fort de celui de Catulle. Il s'appliqua principalement au droit, dont la connoissance le rendit celebre entre les avocats du grand-conseil. S'étant retiré chez les Cordeliers, il fut directeur d'un monastere de religieuses d'Orleans, où il mourut avant l'an 1540. comme on le croit. Il s'y étoit lié d'amitié avec Germain Audebert, qui étoit dans la ré-

putation d'être également docte & pieux, & qui eut soin de recueillir le peu de poësies que nous avons de Dampierre, & qui se trouvent au premier tome des delices des poëtes Latins de la France. * Scevole de Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall.* Le Mire, *de script. sec. XVI. &c.* Liron, *biblioth. Chart.*

DAM-REMI ou DOM-REMI-LA-PUCELLE, village de France, situé dans le duché de Bar, sur la Meuse, entre Neufchâtel & Vaucouleurs. Ce village est celebre pour avoir donné la naissance à Jeanne d'Arc, connue sous le nom de la pucelle d'Orleans. * Mati, *Diction.*

DAMS, isle d'Ecosse, l'une des Orcades. Elle est située sur la côte septentrionale de celle de Mainland. Dams est fort petite, mais fertile en bleds & en pâturages. On dit qu'il n'y a point de bête venimeuse, & que même les rats y étant transportés n'y peuvent pas vivre. Il n'y a pourtant pas d'apparence, qu'on ait voulu en faire l'épreuve. * Mati, *Diction.*

DAMVILLE, *voyez* MONTMORENCI.

DAMVILLIERS, *voyez* DANVILLIERS.

DAMUT, *voyez* DAMOUT.

DAN, interpreté jugement, cinquiéme fils de Jacob, & le premier de Bala, servante de Rachel, nâquit l'an du monde 2245. & avant J. C. 1788. & mourut âgé de 127. ans. La benediction de son pere le compare au serpent & au ceraste, selon quelques-uns, à cause de Samson qui fut de sa tribu, ou plutôt à cause de l'inclination des hommes de cette tribu, chap. 9. de la Genese. Il est parlé du partage de sa tribu, dans le 19. chap. du liv. de Josué, & dans le 16. du liv. des Juges. * *Consultez* aussi Salian & Torniel, *A. M. 2286. num. 2. 2345. num. 6. 2591. num. 4.* Il y a un lieu de même nom dans la basse Syrie, d'où sort une des sources du Jourdain.

DANAE', fille d'Acrise roi d'Argos, & d'Euridice fille de Lacedemon fondateur de Lacedemone, fut enfermée dans une tour d'airain par son pere qui avoit appris de l'oracle, qu'il seroit tué par l'enfant qui sortiroit de sa fille. Malgré ces obstacles, Jupiter devint amoureux de Danaé; & pour en jouir se transforma en pluie d'or. Elle accoucha de Persée; & Acrise au desespoir, fit enfermer la mere & l'enfant dans un coffre, & le fit jetter dans la mer. Ce coffre aborda dans l'isle de Seriphe, une des Cyclades, où commandoit Polydecte, qui épousa Danaé. *Voyez* PERSE'E. * Apollodore. Ovide, *l. 4. des metam. fab. 16.* Horat. *l. 3. carm. od. 16.*

DANAE', fille de *Leontium*, courtisanne Athénienne, mena la vie de sa mere. Elle devint concubine de Sophron, gouverneur d'Ephese. Elle s'insinua aussi dans les bonnes graces de Laodice, jusqu'à être sa conseillere & la confidente de tous ses secrets. Ayant sçû que Laodice vouloit faire mourir Sophron, elle lui fit signe de se retirer. Il comprit le peril dont elle l'avertissoit, & il feignit d'avoir oublié quelque chose, sans quoi il ne pouvoit pas répondre sur la matiere qu'on donnoit à examiner. Il obtint du tems pour rappeller ses idées, mais il ne comparut plus. Il se sauva de nuit à Corinthe. Laodice n'eut pas plutôt découvert que Danaé avoit été cause de cette évasion, qu'elle la condamna à être précipitée. Danaé sçachant le peril qu'elle couroit, fut assez fiere pour ne vouloir rien répondre aux questions de Laodice; mais elle ne fut pas muette en allant au supplice. Il lui échappa un murmure très-insolent contre la divinité, puisqu'elle permettoit qu'elle fût punie, pour avoir sauvé son mari de la mort; pendant que Laodice qui avoit fait mourir le sien, jouissoit d'une grande dignité. * Athenée, *l. 13.*

DANAIDES ou BELIDES, étoient cinquante sœurs, filles de Danaüs, qui épouserent leurs cinquante cousins germains, fils d'Egyptus. Ce dernier étoit frere de Danaüs, tous deux fils de Belus Egyptien, (issus de Neptune & de Libye fille d'Epaphe, dont la mere fut Io,) & de Memphis fille du Nil. Ces cruelles femmes, par ordre de leur pere qui craignoit, selon l'oracle, d'être dépossedé d'Argos par un gendre, dès la premiere nuit de leurs nôces égorgerent leurs maris, excepté la seule Hypermnestre qui sauva Lincée, dont elle eut Abas; & celui-ci d'Ocalea, fille de Mantinée, eut Pretus & Acrise, pere de Danaé. La fable dit que leur supplice en enfer, étoit de travailler éternellement à remplir une cuve percée. *Voyez* les auteurs cités dans l'article DANAUS.

DANAWORTI, DOUNAWORTI & DUNWERT, bourg du comté d'Argile dans l'Ecosse meridionale. Il est à l'extrêmité de la presqu'isle de Cantyr, vis-à-vis de l'Irlande. * Mati, *Diction.*

DANAUS, roi d'Argos, étoit Egyptien de nation: quelques-uns croient qu'il étoit nommé *Armaïs* dans son pays, & qu'il fut frere de Ramessés, appellé par les Grecs *Egyptus.* Ils ajoûtent qu'il regna sur l'Egypte conjointement avec son frere pendant neuf années, au bout desquelles, poursuivi par Ramessés, il fut contraint de chercher un azyle dans le pays d'Argos, dont il fonda le royaume l'an du monde 2559. & avant J. C. 1476. Dans la suite il feignit de se reconcilier avec son frere, & donna même cinquante filles qu'il avoit à cinquante de ses neveux: mais avec ordre à chacune de tuer son mari la premiere nuit de leurs nôces. Cet arrêt barbare fut executé, & le seul Lincée qui succeda depuis à Danaüs, fut sauvé par son épouse Hypermnestre. Danaüs regna 50. ans. Les poëtes placent les Danaïdes ses filles aux enfers, en punition de leur cruauté. * Eusebe, *in chron.* Herodote, *l. 2.* Diodor. Sicul. *l. 1.* Apollodor. *l. 1.*

DANCALA, ville & royaume d'Afrique dans la Nubie. Il s'étend le long de la mer Rouge, vers le détroit de Babel-Mandel.

DANCALI, DANKALI & DANGALI, royaume de l'Ethiopie en Afrique. C'est la partie meridionale de la côte d'Abex. * Mati, *Diction.*

DANCASTER, ville d'Angleterre, *cherchez* DUNCASTER.

DANDALIENS, anciens peuples d'Allemagne, étoient très-puissans dans le XII. siecle; mais tellement adonnés à la superstition des idoles, qu'ils refuserent d'entendre parler de la religion Chrétienne. On fut obligé d'avoir recours à la force; & Valdemar roi de Danemarck, qui étoit leur voisin du côté de la mer; les princes de la Pomeranie du côté d'orient & au midi; Henri *le Lion*, duc de Saxe, les presserent si fortement, qu'ils furent contraints de recevoir les prédicateurs évangeliques, qui amenerent ce peuple à la connoissance de J. C.* Crantzius, *in Metropol.*

DANDERI, étoit un certain fou, qui suivoit la cour de l'empereur Theophile vers l'an 830. & divertissoit ce prince par ses naïvetés. Comme il avoit la liberté d'aller par tout, il entra un jour brusquement dans le cabinet de l'imperatrice Theodora, lorsqu'elle faisoit ses prieres devant un oratoire orné de très-belles images qu'elle gardoit fort secrettement, pour empêcher que l'empereur qui étoit iconoclaste, n'en eût connoissance. Ce fou qui n'avoit pas accoûtumé de voir des images, lui demanda ce que c'étoit, à quoi Theodora lui répondit, que c'étoient des poupées qu'elle préparoit pour ses filles. Sur cela Danderi étant allé, selon sa coûtume au diner de l'empereur, lui dit qu'il avoit trouvé l'imperatrice qui baisoit & embrassoit les plus jolies poupées du monde. Mais Theophile qui se douta que c'étoient des images que Theodora reveroit en secret, se leva promptement de table, & alla trouver l'imperatrice, à laquelle il fit de rudes réprimandes: l'imperatrice lui dit en riant que ce fou s'étoit trompé agréablement, en prenant pour des poupées les images de ses filles, avec lesquelles elle étoit devant le miroir. Theophile croyant une chose qu'il trouvoit plaisante, se prit à rire & s'en retourna. Cependant Theodora reflechissant davantage sur le danger qu'elle avoit couru, que sur le mensonge qui l'en avoit tiré, & voulant éviter à l'avenir un semblable peril, fit si bien châtier ce fou, pour lui apprendre à ne plus parler de poupées, qu'aussi-tôt qu'on lui en parloit, il mettoit le doigt sur la bouche, & n'osoit parler. * Maimbourg, *hist. des Iconoclastes.*

DANDINI, (Jerôme) cardinal, né en 1509. à Cesene, ville d'Italie dans la Romagne, étudia en droit à Bologne; & étant allé à Rome, il s'y avança à la cour, & fut évêque de Cassano & puis d'Imola. Le pape Paul III. l'envoya nonce en France. Jules III. se servit aussi de lui, & le créa cardinal en l'an 1551. Dandini eut depuis d'autres emplois, & mourut à Rome le 4. Decembre de l'année 1559.* De Thou, *hist. l. 8.* Ughel, *Ital. sacr.* Auberi, *hist. des Card.* Onuphre. Petramellario, &c.

DANDINI, (Jerôme) Jesuite, étoit de Cesene, de la même famille que le cardinal ci-dessus, de laquelle sont sortis des comtes, qui se sont distingués dans l'état ecclesiasti-

que. Il est le premier de son ordre qui ait enseigné la philosophie à Paris : il professa aussi la theologie à Padoue & ailleurs. Il fut recteur de college à Ferrare, à Forli, à Bologne, à Parme & à Milan, visiteur dans la province de Venise, dans celle de Toulouse, & dans celle de Guienne, & provincial en Pologne, & au Milanez. Le pape Clement VIII. l'envoya l'an 1596. au mont Liban, en qualité de nonce chez les Maronites. A son retour il mourut à Forli le 26. Novembre de l'an 1634. âgé de 83. ans. Il a composé un traité de philosophie, & la relation de son voyage au mont Liban, qu'on a imprimée l'an 1556. à Cesene. Cette relation est en italien. Nous en avons une traduction françoise de Richard Simon, avec des remarques qui font tout le prix de ce voyage. Elle a été imprimée à Paris en 1675. & à la Haye en 1684. * Bayle, *dict. crit.*

DANDOLO, famille. La famille de DANDOLI ou DANDOLO, a été feconde en personnes illustres, & a donné plusieurs doges à la république de Venise; entr'autres HENRI Dandolo, *dont nous parlerons dans un article exprès.* JEAN Dandolo succeda à Jacques Contarini en 1280. Il fit la guerre aux Istriens revoltés, envoya du secours aux Chrétiens de la Terre-sainte, fut le premier qui fit battre des ducats, & mourut l'an 1290. FRANÇOIS Dandolo, que sa fidelité fit surnommer *le Chien*, adoucit par soûmission l'esprit du pape Clement V. extrêmement indigné contre les Venitiens. Il acquit plusieurs villes à la république, & mourut l'an 1339. après avoir gouverné onze ans. Un de leurs descendans, NICOLAS Dandolo commandoit l'an 1570. dans Nicosie lorsqu'elle fut prise par les Turcs, & contribua à la perte de cette place par sa négligence. Il ramassa néanmoins des troupes dans la place, où André Pesaro manqua de le tuer, lui reprochant que c'étoit par sa lâcheté que la ville étoit tombée entre les mains des ennemis. Dandolo fut tué peu de tems après par les Turcs, qui le surprirent sous prétexte d'une composition.

DANDOLO, (Henri) doge de Venise, gouvernoit depuis neuf ans cette république, lorsque les princes croisés y envoyerent des députés en 1201. C'étoit un prince d'une grande majesté, qu'une vieillesse de plus de quatre-vingts ans rendoit encore plus venerable. Son âge n'avoit point diminué la force de son corps, & avoit augmenté celle de son esprit. Il avoit une prudence consommée, un courage invincible & une fermeté inebranlable dans les resolutions qu'il prenoit pour le bien de sa patrie : il étoit d'ailleurs aussi grand capitaine qu'habile politique. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'il agissoit en toutes choses avec une vigilance admirable, quoiqu'il eût presque perdu l'usage de la vûe. Car 50. ans auparavant, étant ambassadeur à Constantinople, où il soûtenoit genereusement les interêts de la république, le perfide empereur Manuel lui avoit fait mettre une lame d'airain ardente devant les yeux, pour le rendre aveugle. Ses yeux demeurerent parfaitement beaux, mais extrêmement affoiblis, de sorte qu'il ne voyoit presque pas. Les chefs de la croisade lui ayant fait sçavoir leurs intentions, il n'accorda pas seulement les vaisseaux qu'ils demandoient, pour passer en Syrie ou en Egypte : mais il ajoûta, que la république, pour contribuer à cette sainte entreprise, joindroit à l'armée des croisés cinquante galeres bien équipées & bien armées pour combattre par mer, en même tems que les François agiroient sur terre : à la charge de partager également avec eux les conquêtes que l'on feroit durant l'année de cette confédération. Il fit bien plus ; car l'année suivante, en une grande assemblée du senat, des seigneurs croisés & des principaux du peuple, dans l'église de saint Marc, il monta à la tribune ; & malgré son extrême vieillesse & l'affoiblissement de sa vue, il supplia la république de lui permettre de prendre la croix, & de conduire en personne l'armée Venitienne, en laissant son fils à Venise, pour y tenir sa place. Ce qu'ayant obtenu, il se fit attacher la croix sur son bonnet ducal, afin qu'elle fût vûe de tout le monde. A l'assaut de Constantinople en 1203. il fit une action qui merite que toute la posterité honore sa memoire. Tout cassé de vieillesse qu'il étoit, il s'avança armé de toutes pieces & l'épée nue sur la proue de la Capitanasse, avec le grand étendart de saint Marc, qu'on portoit devant lui, & commanda absolument qu'on le mît promptement à terre, où il attira par cet exemple tous ceux de sa flotte, qui sortirent avec précipitation hors des galeres, pour courir à l'assaut après leur chef. Les François furent étonnés de voir tout à coup le grand étendart de saint Marc arboré sur une tour ; & cette vûe leur donna encore plus de courage. Dandolo s'étant rendu maître de vingt-cinq tours, des cent dix qui étoient de ce côté-la, le long du port, apprit ensuite la sortie de l'empereur de Constantinople, & se fit promptement mener au camp des François, qui n'étoit pas loin de son poste, pour soûtenir avec eux l'effort de l'ennemi, lequel bientôt après fit sonner la retraite, & rentra dans la ville. Après la prise de Constantinople, on nomma douze électeurs pour élire un empereur, comme on étoit convenu, dès que l'on entreprit ce siege. Il y en eut six du côté des Venitiens, & six du côté des François. Les six électeurs Venitiens concouroient tous en la personne de Dandolo leur doge; qui quoique vieux ne laissoit pas d'être très-capable de gouverner un grand empire ; mais suivant l'avis de leur doge, avec lequel ils en avoient conferé auparavant ; & de concert avec les François, ils nommerent le comte Baudouin, qui fut en même-tems proclamé empereur de Constantinople. * Nicetas. Blondus. Egnatius. Sabellicus. Maimbourg, *hist. des croisades, liv. 8.*

DANDOLO, (André) doge ou duc de Venise, succeda l'an 1342. à Barthelemi Gradonic. La république par ses conseils fit une ligue avec le pape Clement VI. & envoya une puissante armée au Levant. Il composa aussi une petite chronique des belles actions des Venitiens que Petrarque, Blondus, Justinien, Sabellicus, Leandre & Cuspinien citent avec eloge. Baronius en fait aussi mention dans le IX. tome des annales de l'église, sous l'an 1353. Ce doge mourut l'an 1354. après avoir gouverné pendant douze ans. * Pierre Marcel, *en la vie des princes de Venise.* Sansovin, *l. 2. chron.* Merula, *Part. 2. Ital.* Gaspard Contareno, *de repub. Ven.* Vossius, *de hist. Lat. l. 3. c. 9. &c.*

DANEAU, en latin *Danaus*, (Lambert) ministre Calviniste, natif d'Orleans, étudia en droit en cette ville, sous Anne du Bourg, conseiller clerc au parlement de Paris, qui fut pendu & brûlé en 1559. pour avoir soûtenu les sentimens de Calvin : Daneau qui les embrassa dans ce tems-la même, se retira en 1560. à Geneve, où il fut ministre & docteur en theologie, qu'il alla depuis enseigner à Leiden en Hollande. Ensuite il vint à Gand ; & en ayant été chassé par les guerres civiles, vers l'an 1582. il alla dans le Bearn, & fut appellé l'an 1594. à Castres en Languedoc, où il mourut deux ans après en 1596. Daneau étoit sçavant & a écrit divers ouvrages, entre lesquels il y en a plusieurs contre les Lutheriens. On a de lui des commentaires sur l'évangile de saint Matthieu & de saint Marc. *Loci communes. Harmonia sive tabula in Salomonis proverbia & Ecclesiasten. Geographia poetica lib. IV. Vetustissimarum mundi antiquitatum lib. IV. Elenchus hereticorum. Methodus sacræ scripturæ, &c.* * La Croix du Maine, *bibl. franç.* De Thou, *hist. l. 17.* Meursius, *Ath. Bat. l. 2.* Melchior Adam, *in vit. theol. exter. &c.* Teissier, *elog. tom. 5.*

DANEBERG, ville d'Allemagne, dans le duché de Lunebourg. Elle est située sur la riviere de Jetze, dans la basse Saxe, à une lieue de l'Elbe, avec un bon château. Son territoire est assez grand. * Sanson. Baudrand.

DANEMARCK ou DANNEMARC, *Dania*, royaume d'Europe, a pour bornes l'Ocean au couchant & au septentrion, la mer Baltique à l'orient, & l'Allemagne au midi. On croit que le Danemark est le pays des anciens Cimbres. Les Danois ont été autrefois très-puissans, & ont souvent fait des descentes en Angleterre & en Ecosse. Leur royaume n'a aujourd'hui qu'environ 80. ou 90. lieues du midi au septentrion, & 45. ou 50. lieues d'orient en occident, depuis Coppenhague jusqu'à la côte occidentale du diocese de Ripen. On a autrefois divisé le Danemarck en trois parties, 1. en Jutland, 2. en isles, & 3. en Schonen. Mais cette derniere a été cedée aux Suedois par le traité de Coppenhague de l'an 1660. ainsi le Danemarck n'a que la presqu'isle de Jutland, & les isles qui sont à l'orient. Le Jutland, qu'on appelloit autrefois Chersonese cimbrique, se divise en Sud-

jutland & en Nortjutland, c'est-à-dire, que l'un est au midi & l'autre au septentrion. Les principales isles sont, Zeeland, Langeland, Laland, Fuinen, Mone, Falster, Arsen, Bornholm, Femeren, Anhoult, Leslo, Arroë, Wendans, Heselo, &c. Le detroit du Sund est entre l'isle de Zeeland & la province de Schonen. Il y en a quelques autres, comme celui de Belt, de petit Belt, &c. Coppenhague est la capitale de Danemarck, dans l'isle de Zeeland. Les autres sont, Elseneur, Roschilt, &c. Le Jutland a quatre diocéses vers le septentrion, Ripen, Arhusen, Alborg, & Viborg, avec deux duchés vers le midi, Sleswic, & Holstein. Le roi est aussi souverain de la Norwege, de la Groënlande, des isles d'Islande & du Fero, du nouveau Danemarck dans l'Amerique, & de quelques places dans la Guinée. Il prend aussi le titre de comte d'Oldembourg, de Delmenhort, &c. L'air du Danemarck est extrêmement froid, mais le pays, quoiqu'entouré de mers est peu marécageux, & assez fertile en grains & en pâturages. Il y a quantité de cerfs & d'élans, beaucoup de chevaux & de boeufs, que les étrangers y vont acheter; de sorte que l'on en emmene tous les ans plus de cinquante mille en Allemagne. La pêche y est aussi très-bonne, & sur-tout celle des harengs. Le negoce n'est pas grand en Danemarck, & le plus grand revenu du roi se tire du tribut que payent les marchandises au détroit du Sund, qui est la clef de la mer Baltique. Ce revenu n'est pas pourtant si considerable depuis que les Suedois n'y payent plus; & il le sera encore moins, si on fait réussir le dessein que l'on a eu de joindre la mer Baltique à l'Elbe, par le moyen du lac de Swerin, si l'on continue le transport des marchandises par terre de Hambourg à Lubeck, & si l'électeur de Brandebourg peut venir à bout du canal qu'il a commencé à Mulraa, pour transporter les marchandises de Pologne & de Silesie, de l'Oder dans l'Elbe. Les Danois ont à peu près les mêmes inclinations que les Suedois & les Allemands. La noblesse est vaillante & magnifique, passionnée pour la chasse, & n'affecte point, comme ailleurs, les distinctions que donnent les titres de marquis, de comtes, & de barons. Le peuple en general est bon & affable, laborieux & menager, docile & fort soûmis aux volontés de son prince. On y a vû quantité de gens de lettres, comme les Bartholins pour la medecine, Ticho-Brahé pour les mathematiques, &c. Au reste, c'est aimer aveuglément les fables, que de croire avec quelques auteurs Danois, que le nom de leur pays est tiré de celui de Dan, fils de Jacob, dont ils font descendre leurs rois. Ce royaume qui a été de tout tems électif, est hereditaire depuis l'an 1660. & la noblesse n'y a plus les prérogatives dont elle jouissoit depuis si longtems. Le roi d'aujourd'hui est descendu de la maison des comtes d'Oldembourg, dont nous rapportons toute la succession sous le mot HOLSTEIN.

Les auteurs Danois font un grand dénombrement des rois fabuleux depuis Dan: mais pour ne point en imposer au public, en marquant les noms de ces princes imaginaires, nous avons crû qu'il suffisoit d'en rapporter ici la succession chronologique, depuis HAROLD ou HEROLD VI. de ce nom, qui se fit Chrétien, & qui commença de regner vers l'an 930.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS de Danemarck depuis l'an 930.

Vers l'an 930.	Herold VI.	regna 50. ans.
980	Suen ou Suenon II.	34
1014	Canut, dit *le Grand*,	21
1036	Canut III.	9
1045	Magnus *le Norvegien*,	4
1049	Suen ou Suenon III.	27
1074	Herold VII. dit *le Faineant*,	2
1076	S. Canut IV.	9
1085	Olaüs,	10
1095	Eric III.	7
1102	Herold VIII. ou Nicolas,	33
1135	Eric IV.	4
1139	Eric V.	8
1147	Canut V.	8
1155	Suen ou Suenon IV.	2
1157	Valdemar I.	28
1185	Canut VI.	18
1202	Valdemar II.	40
1241	Eric VI.	8
1250	Abel,	2
1252	Christophle I.	7
1259	Eric VII. dit *le Vieil*,	27
1286	Eric VIII. dit *le Jeune*,	35
1321	Christophle II.	12
1333	Valdemar III.	42
1375	Marguerite avec Aquin,	37
1412	Eric IX. se déposa en 1438.	
	Anarchie de 6. ans.	
1445	Christophle III.	3
1448	Christierne ou Chrétien I.	34
1482	Jean,	32
1513	Christierne II. *le Néron du Nord*, déposé,	10
1523	Frederic I. dit *le Pacifique*,	11
1534	Christierne III.	24
1559	Frederic II.	29
1588	Christierne IV.	60
	Christierne élû.	
1648	Frederic III.	22
1670	Christierne V.	
1699	Frederic IV.	

*Saxon le grammairien. Adam de Bremen, & Albert Crantz. Arngrinus Jonas, *de Island.* Jonas Zoldingensis, *desc. Dan.* Jean Martin, *chron. Norveg.* Joannes Lifcander *de antiq. Danic.* Pontanus & Meursius, *hist. Dan.* Janus Suaningius, *chron. Dan.* Ziegler, *de Schondia, &c.* Zieller, *de regno Daniæ*, Colnitz, *Geogr. l. 2. c. 10.* Cluvier, *German.* Bertius, *l. 2. comment. German. &c.*

DANEMARCK, LE NOUVEAU DANEMARCK. C'est une contrée des terres Arctiques. Elle est sur le bord occidental de la mer Christiane, au nord du pays, qu'on appelle la mer Glaciale sur les cartes ordinaires: & que le P. Hennepin assure dans ses nouvelles découvertes être une terre ferme.

DANE'S, (Pierre) évêque de Lavaur, étoit Parisien, & eut pour maîtres Budé, Jean Lascaris, & quelques autres sçavans de son tems. Le roi François I. le fit professeur en langue grecque. Henri II. le nomma pour être precepteur du dauphin François II. Le cardinal de Tournon l'aimoit & le protegeoit. On le choisit pour être envoyé au concile de Trente, où il prononça en 1546. un très-beau discours qui fut imprimé dès la même année à Paris, & en 1567. à Louvain, avec les actes de ce concile. Il fut nommé l'an 1556. évêque de Lavaur. Scevole de Sainte-Marthe, qui a mis son éloge parmi ceux des doctes François, s'étonne que ce prélat, qui étudioit continuellement, ait donné si peu de ses productions au public. Il remarque pourtant qu'il avoit composé divers ouvrages, & fait grand nombre de traductions qui ont été perdues. Genebrard qui parle souvent de lui dans sa chronologie, lui dédia l'an 1575. son livre *de la Trinité*, & fit depuis son oraison funebre. C'est-là qu'il cite une réponse ingenieuse de Danès, que Sponde a aussi rapportée dans ses annales après le président de Thou. Dans le tems que ce prélat étoit au concile de Trente, Nicolas Paulme évêque de Verdun parla avec assez de liberté contre les abus qui se commettoient à la cour de Rome au sujet des benefices. Ce discours ne fut pas du goût de l'évêque d'Orviette, qui regardant les François avec un soûrire amer, lui dit, (en faisant une froide allusion au mot *Gallus*, qui veut dire *François* & *Coq*) *Gallus cantat.* Ce n'est qu'un Coq *ou un François* qui chante. *Utinam*, reprit l'évêque de Lavaur, *ad istud Gallicinium Petrus resipisceret!* Plût à Dieu que ce chant du coq pût exciter Pierre à la penitence. Turnebe dédia aussi un ouvrage à Danès, & de Thou parle de lui en divers endroits de son histoire. Ce sçavant Prélat mourut à Paris le 23 Avril 1578. âgé de 72. ans. Son corps fut enterré dans l'église de l'abbaye de saint Germain des Prés, où l'on voit son tombeau près du grand autel, dans l'endroit où est aujourd'hui la chapelle de saint Casimir. *Genebrard, *in chron.* Turnebe, *in Loc. Cicer.* Sponde, *in annal.* De Thou, *hist.* Sainte-Marthe, *en elog. doct. Gal. & T. III. Gal. Christ.* Le Mire, *de script. sac. XVI. & Mem. du concile de Trente.*

DANET, (Pierre) abbé de S. Nicolas de Verdun, donna un dictionaire latin & françois, & un dictionaire françois & la-

tin, à l'usage de monseigneur le Dauphin & des princes ses fils. Depuis il corrigea & augmenta considerablement ces deux dictionaires. On trouve que son dictionaire latin est plus éxact que celui qu'il a fait en françois. Cet auteur avoit donné un essai de ces dictionaires dans un petit volume *in 4°.* latin & françois, intitulé, *les racines de la langue latine.* Il a encore donné un dictionaire françois des antiquités grecques & romaines, à l'usage de monseigneur en 1698. *in 4°.* Danet est aussi du nombre des interpretes Dauphins, choisis par M. le duc de Montausier, pour éclaircir les auteurs, à l'usage de monseigneur le Dauphin, il eut en partage le Phedre, qu'il donna avec une interpretation & des notes latines. Cet auteur est mort à Paris en 1709. * *Mem. du tems.* Voyez *Critiques Dauphins.* Baillet, *Jugem. sur les gram. Lat. art.* 638. *t.* 3. *p.* 65.

DANGEAU, bourg de France dans le Perche. Il est sur la riviere de Douzaine, environ à trois lieues de Châteaudun du côté du nord. * Mati, *dictionaire.*

DANGU, bourg de France, dans le Vexin Normand, sur la petite riviere d'Epte, environ à une lieue au dessous de Gisors. * Baudrand.

DANHAWER (Jean-Conrad) né en 1603. & mort en 1666. exerça la profession en theologie à Strasbourg pendant plusieurs années. Il a donné plusieurs ouvrages au public. *Collegium physicologium : idea boni disputatoris : Disputationes decalogicæ : Christosophia Antichristosophia : Christeis. Balthazar.* Bebelius fit son oraison funebre. * Spizelius, *in templo honoris.* Reiserus, *in epist. ad Spiz. pag.* 413.

DANIEL, le quatriéme en nombre entre les grands prophétes, étoit de la Tribu de Juda, & issu, à ce que l'on croit, de la race des rois de Juda. Il nâquit en Judée vers la vingt-cinquiéme année du regne de Josias, lorsque la ville de Jerusalem fut prise par l'armée de Nabuchodonosor, l'an 3419. & avant J. C. 606. & il fut conduit captif à Babylone avec le roi Joachim & les plus considerables de la noblesse, il n'étoit âgé que de dix ans. Depuis, il fut choisi pour être du nombre des jeunes gens que Nabuchodonosor destinoit à son service, (& fut nommé *Balthazar*) avec Ananias, Misaël, & Azarias, qui furent nommés *Sidrach, Misach, & Abdenago.* L'eunuque Asphenès ayant reçu ordre du roi de leur donner des maîtres qui leur apprissent la langue & les sciences des Chaldéens: & de les nourrir des viandes les plus délicates que l'on servoit à sa table. Daniel ne voulant pas se souiller, en mangeant de ce qu'on servoit à un roi idolâtre, pria l'eunuque de ne lui donner pour nourriture, à lui & à ses compagnons, que des legumes, ce qu'Asphenès lui refusa: mais Malazar qui étoit sous Asphenès, le lui accorda, ayant connu par experience, & après l'assurance que lui en avoit donné Daniel, que cette nourriture leur causoit plus d'embonpoint, que s'ils avoient été traités comme les autres. La sage conduite du jeune Daniel l'insinua dans les bonnes graces du roi, qui le préfera à tous ceux qui approchoient de sa personne, & qui lui donna des emplois considerables. A l'âge de douze ans, il délivra Susanne de la calomnie des vieillards, (si toutefois le jeune Daniel qui confondit les vieillards, faux accusateurs de Susanne, est le même que le prophéte.) Depuis il expliqua à Nabuchodonosor le songe de cette statue mystique, qui signifioit la durée des quatre monarchies; & ce prince fut si content de l'interprétation de Daniel, qu'il le déclara chef des mages, & préfet de la province de Babylone, l'an du monde 3401. & avant J. C. 603. Quelques années après, le même prince vainqueur de grand nombre de nations, se voulut faire adorer comme un Dieu. Il fit faire une statue d'or, & par un édit public, il commanda à tous ses sujets de l'adorer. Les compagnons de Daniel, qui l'avoient refusé, furent jettés dans une fournaise ardente, d'où on les tira, sans qu'ils fussent brûlés. Quelques tems après, le même Nabuchodonosor vit en songe un arbre, dont la tête touchoit le ciel, qui couvroit la terre de ses branches, & à l'ombre duquel tous les animaux se retiroient; mais qui fut coupé en un moment. Daniel interpréta au prince ce songe, par rapport au changement qui devoit arriver en sa personne royale. Il lut aussi à Balthasar les caracteres qu'une main écrivit sur la muraille, & qui étoient l'arrêt de condamnation de ce prince profanateur. L'envie que les grands du royaume lui porterent sous Darius Mede, fut cause qu'on le condamna à être jetté dans la fosse aux lions; mais ces animaux perdant leur ferocité, respecterent sa personne, & ne lui firent aucun mal. Cette disgrace lui arriva pour avoir fait connoître la malice des prêtres de Bel. Cet endroit de son histoire n'est point, non plus que l'histoire de Susanne dans le texte hebreu, ni chaldaïque; mais seulement dans la version de Theodotion & dans la vulgate. Daniel prophétisa jusqu'au regne de Cyrus, & mourut, à ce que l'on croit, vers la fin du regne de ce prince, à l'âge d'environ 88. ans. Les Juifs ne le mettent pas au nombre des prophétes, peut-être parce qu'il n'a pas vécu à la maniere des autres prophétes, ou pour d'autres raisons. Mais Jesus-Christ lui donne la qualité de prophéte, & on ne peut douter que son livre ne soit une prophétie, comme les Juifs même en conviennent. Ses prophéties ont paru si claires, que les ennemis mêmes de la foi ont cru, qu'il n'avoit fait qu'écrire ce qui étoit déja arrivé. La plus celebre de ses prophéties est celle des septante semaines, à la fin desquelles le Messie devoit mourir. L'Ange Gabriel les lui avoit revelées. Nous avons remarqué ailleurs, que c'est de la vingt ou vingt-uniéme année du regne d'Artaxerxès, dit *Longue-main*, qui est la 452. avant J. C. que les plus doctes chronologistes, après les anciens peres, comptent ces mêmes semaines. Elles font quatre cens quatre-vingt-dix ans hebreux ou lunaires; & J. C. ayant été batisé au commencement du soixante-dixiéme, fut crucifié la troisiéme année suivante. Ce qui vérifie litteralement la prophétie, qui porte qu'au milieu de la derniere semaine, l'hostie & le sacrifice devoient cesser, c'est-à-dire, par l'oblation de celui, dont ils étoient la figure. Peterius prouve solidement cette opinion, qui est la plus claire & la plus suivie. C'est dans les commentaires sur Daniel, (*c.* 9.) où il réfute les autres sentimens. Theodoret dit que le même prophéte voyant que Cyrus avoit délivré les Juifs de la captivité, dans laquelle ils languissoient depuis 70. ans, lui montra dans Isaïe son nom, & la prédiction de ce retour. Quelques auteurs ont cru que les Juifs ne tenoient pas pour canonique le livre de Daniel, parce qu'ils le mettent dans le nombre des livres, qu'ils nomment *Chetoubim*, mot que quelques-uns traduisent par celui d'*Agiographes* ou *Saints écrits* : néanmoins il est dans leur canon des livres sacrés comme dans le nôtre. On a fort douté autrefois de la verité des deux derniers chapitres qui contiennent l'histoire de Susanne, & de l'idole de Bel. Jules Africain, Eusebe, & Apollinaire ont rejetté ces narrations; & il semble que S. Jerôme étoit de même sentiment dans sa préface sur Daniel. Origene a défendu la verité de cette histoire, sans néanmoins assurer qu'elle fût canonique. L'auteur du livre des choses merveilleuses, attribué à S. Augustin, (*tom.* 3. *liv.* 2. *ch.* 32.) ne parle point de l'histoire de Bel. Theodoret expliquant Daniel, ne dit pas un mot de ces histoires: Nicephore met celle de Susanne entre les livres apocryphes. Mais l'action de Susanne est rapportée & louée par S. Clement, *liv.* 4. *Strom.* par Tertullien, *livre de la couronne*, *ch.* 4. par S. Cyprien, *ep.* 4. par S. Augustin, *serm.* 118. par S. Basile, *liv.* 3. *du S. Esprit*, *ch.* 7. par S. Ambroise, *l.* 2. *du S. Esprit*, par S. Chrysostome, *dans une homelie qui est au tome* 5. par Gregoire de Nazianze, *dans l'oraison* 29. par Avitus, *dans l'épitre à sa sœur*, par S. Fulgence, *dans ses réponses à Ferand*, & par Bede. L'auteur de l'abregé attribué à S. Athanase & Ruffin semble les reconnoître pour un livre canonique, aussi-bien que S. Ambroise & Sulpice Severe. Le premier chapitre & le second, jusqu'au quatriéme verset, sont écrits en hebreu; les suivans jusqu'au huitiéme, en chaldaïque, à l'exception du cantique des enfans dans la fournaise, qui n'est qu'en grec; l'original des suivans est hebreu, les deux derniers ne se trouvent que dans les exemplaires grecs. Les auteurs apocryphes des livres des prophétes, disent que Daniel fut enterré à Babylone, & que l'on y voyoit son sépulchre: mais il nous apprend lui-même, que sur la fin de sa vie, il habita dans une ville située sur le Tigre, où il eut ses dernieres visions. Les Grecs & les Moscovites font la fête de ce prophéte le 17. de Decembre. Elle est marquée dans quelques martyrologes au 10. d'Avril, dans d'autres au 21. Juillet, & dans plusieurs autres au 11. Decembre. * Daniel, *aux Proph.* Ezechiel, 14. & 2. I. des Machabées, 2. Saint Epiphane, *en la vie des prophétes.* Saint

Jerôme, *Pref. Com. sur Dan.* Saint Isidore, *de la vie & mort des saints.* Torniel & Salian. *ann. depuis l'an 3426. jusqu'à 3535.* Bellarmin, *des ecriv. eccl.* Pererius, *aux com. sur Dan.* Sulpice Severe, *liv. 2. hist. sacr.* Petau, *lib. 12. de doct. de temp. cap. 32. & seq.* Bellarmin, *lib. 1. de Verbo Dei, c. 9. &c.* Du Pin, *dissert. prélim. sur la bible.* D. Ceillier, *hist. des aut. sacr. & ecclef. t. 1.*

DANIEL, grand duc de Moscovie dans le XIV. siecle, transporta le siege de son empire à Moscow, qu'il enferma de murailles, y fit bâtir un château, & fut le premier qui prit le nom du grand prince de Wolodimire, & de Moscow. Il eut pour successeur Jean Kaletri.

DANIEL, clerc qu'on fit roi de France, *cherchez* CHILPERIC II.

DANIEL, surnommé *Stylite*, saint moine, du V. siecle, fut imitateur de la vie & des vertus de saint Simeon *Stylite*, & habita, comme lui, sur une haute colonne, élevée sur l'embouchure de la mer Noire. Gennadius évêque de Constantinople, ayant connu sa vertu, le fit prêtre. Il délivra de la possession du démon, une femme qui l'avoit calomnié, & opera un nombre infini de merveilles, rapportées par l'auteur de sa vie, que Surius rapporte au onziéme jour de Decembre. * Baronius, *au martyrol. & aux annal. A. C. 446. n. 19. 460. n. 20. & 480. n. 4. &c.* Baillet, *Vies des saints, 11. de Decembre.*

DANIEL, moine de Raïte, près de la mer Rouge, vers l'an 600. de J. C. écrivit la vie de saint Jean Climaque, que Surius & Bollandus rapportent au 30. Mars. Le cardinal Baronius en fait aussi mention, écrivant sur le martyrologe romain, & parlant de saint Jean Climaque, au jour, où les Grecs celebrent sa fête: *Daniel*, dit-il, *a representé la vie & les vertus de ce pere*, &c. *au trentiéme Mars.*

DANIEL, évêque de Winchester, en Angleterre, étoit contemporain de Bede, dans le VII. siecle. Il écrivit quelques ouvrages historiques, qui sont, *De rebus gestis Australium Saxonum. Historia sua provincia. De insula Vecbti. De vita S. Cedda Episc. &c.* Divers auteurs parlent de ce Daniel, qui gouverna 42. ans son église, & mourut en 746. Baronius rapporte une épître qu'il écrivit à S. Boniface, pour l'instruction des infideles. * Balæus & Pitseus, *de script. Angl.* Baronius, *A. C. 724.* Vossius, *l. 2. de hist. Lat. c. 28. &c.*

DANIEL, (Gautier) religieux de l'ordre de Cîteaux, dans le XII. siecle, mourut vers l'an 1170. Il composa divers ouvrages. *De Conceptione B. Mariæ. De Virginitate ejusdem. De vera amicitia. &c.* * Pitseus, *de script. Angl.* Charles de Visch, *biblioth. Cister. &c.*

DANIEL, (Arnaud) de Tarascon, gentilhomme & poëte Provençal, vivoit dans le XII. siecle, sous le regne d'Ildefonse, ou Alfonse I. de ce nom, comte de Provence. Quelques auteurs ont dit, qu'il étoit de Montpellier, d'autres le font Limosin, & il y en a même qui ont crû qu'il avoit pris naissance dans le Perigord; mais il est sûr qu'il étoit de Tarascon. Il composa plusieurs ouvrages en vers, qui ne servirent pas peu à Petrarque, lequel faisoit gloire de les imiter. Ce fameux poëte, nommant les celebres poëtes, dans le chapitre 4. du triomphe d'amour, avoue qu'Arnaud Daniel étoit celui de sa nation, qui avoit le plus de merite. Le poëte Dante parle aussi très-avantageusement de Daniel. Entre ses ouvrages, on distingue celui qu'il avoit composé contre les erreurs du Paganisme, sous le titre de *Las Phantaumarias del Paganismo.* Il en écrivit un autre de morale, qu'il dédia au roi Philippe *Auguste*, & il mourut vers l'an 1189. * Dante, *nel Can. 26. Purg.* Nostradamus, *hist. de Provence, & vies des poëtes Provenç.* La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Franç. &c.*

DANIEL, docteur Syrien, de la secte des Jacobites, a composé un abregé des constitutions de l'église des Jacobites, écrit en arabe, & traduit par Abraham Ecchellensis, qui en avoit un exemplaire. * Ebed-Jesu, *catalogue des écrivains Chaldéens.*

DANIEL BAR MARIAM, écrivain Syrien, a composé une histoire ecclesiastique divisée en quatre tomes, & un autre livre de chroniques. *Voyez* Ebed-Jesu dans son catalogue des écrivains.

DANIEL, (Marguerite) femme de René Rondeau, du bourg du Plessé, dépendant du marquisat de Blin, étant devenue grosse l'an 1685. environ le 18. Octobre, & ayant senti remuer son enfant le jour de la Chandeleur, entendit le Vendredi saint suivant, trois cris sortir de son ventre. Depuis son enfant continua de faire les mêmes cris, trois ou quatre fois le jour, & à chaque fois quatre ou cinq cris, & quelquefois jusqu'à huit ou neuf fort distincts, & comme d'un enfant nouvellement né; mais quelquefois avec de tels efforts, qu'on voyoit l'estomac de cette femme s'enfler, comme si elle eût dû étouffer. * *Journal des sçavans. Journal de Medecine de Paris.*

DANIEL de Volterre, ou Ricciavelli, peintre, *cherchez* RICCIAVELLI (Daniel) ou de Volterre.

DANIEL, (Gabriel) né à Rouen l'an 1649. est entré chez les Jesuites en 1667. Il a enseigné en divers endroits les humanités, la rhetorique, la philosophie, & ensuite la theologie. Depuis, ayant quitté les exercices de classe, il a écrit divers ouvrages sur differentes matieres: *Un essai de l'histoire de France, in-4°.* contenant le regne de Clovis & des enfans de ce prince, avec des dissertations & des notes: *Voyage du monde de Descartes*: ce livre a été traduit en anglois par un docteur d'Oxford, & en italien par Dominico de Georgio: *Nouvelles difficultés touchant la connoissance des bêtes*: cet ouvrage a été reüni au voyage du monde de Descartes, dans une nouvelle édition imprimée en 1703. Une *réponse aux lettres provinciales*, sous le titre d'*entretiens de Cleandre & d'Eudoxe*: cet ouvrage a été traduit en latin par le pere Jouvenci, puis en italien, en anglois & en espagnol. *Deux lettres de M. l'Abbé*** à Eudoxe* touchant la nouvelle apologie des lettres provinciales; *dix lettres au P. Alexandre Dominicain*, où il fait le parallele de la doctrine des Thomistes & des Jesuites sur la probabilité, & sur la grace: elles ont été traduites en latin par le pere Jouvenci, & imprimées à Augsbourg. *Systême de Louis de Leon, touchant la derniere Pâque de* JESUS-CHRIST *Notre Seigneur, avec une dissertation & des notes sur la doctrine & la pratique des quarto-Decimans; défense de S. Augustin contre un livre attribué* au sieur de Launoi. Quatre *lettres*; une au R. P. Cloche general des Dominicains; & trois au R. P. Serri, au sujet du livre de *la défense de S. Augustin: traité theologique touchant l'efficacité de la grace en 2. vol.* dans le second *vol.* il répond au livre du P. Serri, intitulé, *Schola Thomistica vindicata. Remontrance à monseigneur l'archevêque de Reims sur son ordonnance du quinziéme de Juillet 1697.* il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage qui a été traduit & imprimé en latin par le pere Jouvenci: *Dissertatio de Judiciis criticorum & nuperi interpretis Gallici super loco sancti Chrysostomi Homilia 3. in epistolam ad Hebræos.* Il a aussi donné en 1713. une histoire de France en 3. vol. *in-fol.* à Paris, où on l'a réimprimée 1°. l'an 1721. en 7. vol. *in-4°.* A cette édition on a ajoûté les fastes de Louis XIII. & de Louis XIV. 2°. l'an 1729. en dix vol. *in-4°.* En 1724. il a fait paroître l'abregé de cet histoire, y compris les mêmes fastes de Louis XIII. & de Louis XIV. en 9. vol. *in-12.* que l'on a réimprimé 1°. en 6. vol. *in-4°.* en 1727. 2°. en cette année 1731. en 9. vol. *in-12.* Nous avons encore de lui l'*histoire de la milice françoise* en 2. vol. *in-4°.* en 1721. Enfin on a imprimé en 1724. 3. vol. *in-4°.* un recueil des opuscules de ce Jesuite, sous le titre de *Recueil de divers ouvrages philosophiques, theologiques, historiques, apologetiques & critiques.* Trois de ses ouvrages n'avoient point encore vû le jour. Sçavoir un petit traité metaphysique du mouvement, l'histoire du concile de Palestine, & le traité des pechés d'ignorance. L'essai sur l'histoire de France, son grand ouvrage de l'histoire de France & l'histoire de la milice Françoise ne se trouvent point dans ce recueil. Le P. Daniel est mort à Paris le 23. Juin 1728.

DANSE, (la) se trouve en usage chez tous les peuples, tant civilisés que barbares. Elle a été pourtant estimée chez quelques-uns, & méprisée par les autres. Socrate apprit à danser d'Aspasia. Ceux de Sparte & de Crete alloient à l'assaut en dansant. Au contraire Ciceron fait reproche à Gabinius homme consulaire d'avoir dansé. Tibere chassa de Rome les danseurs. Domitien ôta du Senat quelques senateurs, pour avoir dansé. Les anciens avoient trois sortes de danses; l'une grave, nommée *Emmelie*, qui répond à nos basses danses & pavanes;

la seconde étoit gaye qu'ils nommoient *Cordax*, qui répond à nos gaillardes, voltes, courantes & gavottes; la troisiéme nommée *Siccinnis* entremêlée de gravité & de gayeté, qui répond à nos branles. Neoptolemus fils d'Achille enseigna à ceux de Crete une danse appellée *Pyrrichie*, ou la danse armée, pour s'en aider à la guerre. Mais la fable dit que les Curetes inventerent cette danse pour amuser le petit Jupiter, avec leurs épées dont ils frappoient sur leurs boucliers. Numa institua aussi une danse pour les Saliens prêtres de Mars, qui servoient avec des armes; & de ces danses on en a composé une qu'on appelle des bouffons, & matassins, dont les danseurs sont vêtus de petits corcelets avec des morions dorés, des sonnettes aux jambes, avec l'épée & le bouclier à la main. On y fait plusieurs passages, dont Thoinot Arbeau a donné la tablature en son *Orchesographie*. Lucien en fait un traité & Julius Pollux un chapitre. Il en est aussi parlé dans Athenée, Cœlius Rhodiginus, & Scaliger. On tient que la déesse Rhea fut la premiere qui se plût à l'exercice de la danse, & qu'elle l'enseigna à ses prêtres en Crete & Phrygie. Quelques-uns en attribuent l'invention à Minerve, qui dansa de joie après la défaite des titans; d'autres à Castor & à Pollux. On a donné en françois depuis quelques années deux traités d'*Orchesographie* ou de la danse, où l'on voit par certaines marques, les pas, la mesure, & les cadences de cet art.

DANSEURS DE CORDE, *cherchez* SCHOENOBATES.

DANTE, petite ville où les Portugais ont une forteresse. Elle est sur la côte de Congo en Ethiopie, aux confins du royaume d'Angola. On pêche à Dante des sardines qui ont plus d'un pied de longueur. * Mati, *diction.*

DANTE ALIGHIERI, un des rares esprits de son tems, grand poëte Toscan, & bon philosophe, a vécu sur la fin du XIII. siécle, & au commencement du XIV. Il nâquit à Florence l'an 1265. & fut un des gouverneurs de cette ville, pendant les factions des noirs, ou Guelfes, & des blancs, qui étoient la plûpart Gibelins. Charles de France, comte de Valois, que le pape Boniface VIII. avoit fait venir l'an 1301. à Florence, pour dissiper les factions dont cette république étoit horriblement tourmentée, ne put empêcher, ou consentit peut-être que les noirs proscrivissent les blancs, & ruinassent leurs maisons. Dante qui étoit de la faction des blancs, quoique d'ailleurs il fût Guelfe, se trouva du nombre des bannis, sa maison fut abattue, & toutes ses terres furent pillées. Il s'en prit au comte de Valois, comme à l'auteur de cette injustice, & essaya de s'en venger sur toute la maison de France, en parlant très-mal de son origine dans ses ouvrages: ce qui auroit fait sans doute impression dans les esprits, si des preuves très-claires ne dissipoient cette calomnie. Cette animosité n'est pas la seule, qui défigure les ouvrages de Dante: ses emportemens contre le saint siege, l'ont fait mettre au nombre des auteurs censurés. A cela près, il avoit beaucoup de genie. Petrarque dit, que son langage étoit délicat; mais que la pureté de ses mœurs ne répondoit pas à celle de son stile. Il mourut à Ravenne l'an 1321. en la cinquante-sixiéme année de son âge au retour de Venise, où Gui Polentan, prince de Ravenne l'avoit envoyé pour détourner la guerre dont la République le menaçoit, sans y avoir réussi, & sans avoir pû se faire rappeller de son exil. Dante a composé divers poëmes, que nous avons avec les explications de Christophe Landini, & d'Alexandre Vellutelli. Il a aussi laissé des épîtres, *De monarchia mundi*, &c. Il s'étoit lui-même composé cette épitaphe, un peu avant que d'expirer.

Jura Monarchiæ, superos, Phlegethonta lacusque
Lustrando cecini, voluerunt fata quousque.
Sed quia pars cessit melioribus hospita castris,
Auctoremque suum petit felicior astris,
Hic claudor Dantes, patriis extorris ab oris,
Quem genuit parvi Florentia mater amoris.

Plusieurs auteurs ont consacré des éloges funebres à sa memoire. Dans le XV. siecle, Bernard Bembo, pere du cardinal de ce nom, étant gouverneur de Ravenne, & ayant trouvé le tombeau de Dante ruiné, le fit refaire de marbre. Il laissa un fils qui quitta le nom d'Alighieri & prit celui de Dante. Il fut avocat & s'établit à Veronne. Il fut pere de PIERRE Dante, à qui Philippe adressa la vie de notre poëte. N. Dante fut exhorté par les Florentins en 1495. de revenir à Florence mais il rejetta leurs offres. Il étoit docte & faisoit de bons vers latins. Il mourut à Mantoue dans une extrême misere, ayant tout perdu dans Veronne, lorsque les Venitiens prirent cette ville. * Villani, *l. 9. c. 135.* Saint Antonin, *tit. 21. c. 5. §. 2.* Petrarque, *rerum memor. l. 2. c. 4.* Paul Jove, *in elog. c. 4.* Trithéme, *de script. eccl.* Rubeus, *histoire de Ravenne*, 6. Bartoli, *l. 1. de iniquit. reis.* Volaterran, *Antrop. L. 1.* Sponde, *an. Christ. 1291. 1301. n. 4. &c. num. 7. Voyez* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes*; Bayle, *dict. critiq.*

DANTE, (Pierre Vincent) natif de Perouse, étoit de la famille des *Rainaldi*. Il se distingua par son esprit, par son amour pour les belles lettres, & par son habileté dans les mathematiques & dans l'architecture, & surtout par sa délicatesse dans la poësie. Il y étoit si expert qu'il surpassoit, ou du moins égaloit le fameux *Dante*, dont on lui donna le nom. Il inventa aussi plusieurs machines, & composa un commentaire sur la sphere de Jean de Sacro-Bosco. Il mourut fort âgé l'an 1512. & laissa un fils nommé JULES DANTE très-habile dans l'architecture & dans les mathematiques, qui composa un livre *de alluvione Tyberis*, & des notes *in ornamenta Architecturæ*, & mourut en 1575. Ce dernier eut un fils nommé IGNACE, *dont il est parlé dans l'article suivant.* Pierre-Vincent Dante eut aussi une fille appellée THEORA DANTE, qui s'est rendue illustre parmi les sçavans, à cause de son habileté dans les mathematiques, dont elle composa plusieurs ouvrages à la campagne, où elle s'étoit retirée, à cause de la peste, qui désola la ville de Perouse où elle demeuroit en 1497. *Athenæum Augustum Augustini Oldoini.* * Bayle, *diction critique 2. edition.*

DANTE, (Ignace) de Perouse en Italie, religieux de l'ordre de saint Dominique, au couvent de Perouse. Comme il étoit habile theologien, bon philosophe, & fort versé dans les mathematiques, il fut fort consideré des ducs de Toscane Cosme I. & François. L'an 1583. il fut nommé évêque d'Alatri par Gregoire XIII. Il gouverna avec beaucoup de zele & de charité son troupeau. Il mourut le 19. Octobre 1586. âgé de 49. ans, & fut enterré dans sa cathedrale. * Ughell. *Ital. sac. t. 1.* Fernand. *concert. prædicat.* Font. *theat. Dominic. p. 11. & histoire Prov. Rom. p. 364.*

DANTE, (Vincent) fils de JULES Dante, petit fils de *Pierre-Vincent*, sçavant mathematicien, & très-habile architecte, sculpteur & peintre. Il fit à Perouse une statue du pape Jules III. que l'on a regardée comme un chef-d'œuvre de sculpture. Philippe II. roi d'Espagne lui offrit des pensions considerables pour l'attirer en Espagne, afin d'y achever les peintures de l'Escurial; mais Dante n'eut pas assez de santé pour accepter ces offres. Il resta à Perouse, où il mourut l'an 1576. âgé de 46. ans. Dante s'appliqua à la poësie & aux mathematiques. Il composa plusieurs ouvrages, & entr'autres la vie de ceux qui ont excellé dans le dessein des statues. * Oldoini *Athenæum Augustum.* Bayle, *diction. crit. 2. édition.*

DANTE (Jean-Baptiste) natif de Perouse, excellent mathematicien, dont on ne sçait point la famille, florissoit à la fin du XV. siecle. Il inventa une maniere de faire des aîles artificielles, si exactement proportionnées à la pesanteur de son corps, qu'il s'en servit pour voler en l'air, & en fit plusieurs fois l'experience avec succès sur le lac de Thrasimene. Il voulut donner ce spectacle à la ville de Perouse, dans le tems de la solemnité du mariage de Barthelemi d'Alviane. Il s'éleva très-haut en l'air, & vola par-dessus la place, mais le fer avec lequel il dirigeoit une de ses aîles, s'étant cassé, Dante ne pouvant plus balancer la pesanteur de son corps, tomba sur l'église de Notre-Dame, & se brisa une cuisse, dont il fut gueri par d'habiles chirurgiens. Après cette guerison il professa les mathematiques à Venise, & mourut âgé de 40. ans. * Oldoini, *Athenæum Augustum.* Bayle, *2. édition de son dictionnaire critique.*

DANTECOURT, (Jean-Baptiste) né à Paris le 24. Juin 1643. entra le 8. Septembre 1662. chez les chanoines reguliers de S. Augustin dans la congregation de sainte Genevieve. Il fut fait chancelier de l'université de Paris en 1680. & curé de saint Etienne du Mont à Paris en 1694. Il a fait deux *Factums* pour la défense de la préseance de son ordre sur les religieux Benedictins aux états de Bourgogne,

gogne ; & un livre de controverse, qui porte pour titre, *Défense de l'église* contre le livre de M. Claude, intitulé, *Défense de la réformation*, imprimé à Paris en 1689. Il quitta la cure de S. Etienne en 1710. & s'étant retiré à sainte Genevieve, il y mourut le 5. Avril 1718. âgé de près de 75. ans. * Du Pin, *bibliotheque des auteurs eccl. du XVII. siecle tom. 5. Regist. de sainte Genevieve.*

D'ANTHON, *cherchez* ANTHON.

DANTISCK ou DANTISCUS, (Jean) évêque de Warmie en Pologne, dans le XVI. siecle, fut employé dans diverses ambassades, & s'acquit beaucoup de réputation par son esprit, par sa prudence, & par ses poësies. * Paul Jove, *in elog. c. ult.* Starovolski, &c.

DANTUS, *cherchez* ELDAD DANTUS.

DANTZICK, ville que les auteurs Latins nomment *Gedanum* & *Dantiscum*, capitale de la Prusse royale, se tient sous la protection de Pologne. C'est une ville libre, l'une des quatre capitales Anseatiques, grande, belle, riche, & des plus marchandes de tout le Septentrion. Elle est située sur la Vistule, qui lui apporte tout le commerce de la Pologne, à une lieue de la mer Baltique, au golfe de Dantzick, où elle a un très-bon port, & un très-beau canal, pour le transport des marchandises ; mais dont l'entrée est difficile, parce qu'il n'y a pas assez d'eau pour les grands vaisseaux. Outre la Vistule, il y a encore deux petites rivieres, qui sont la Rodaune & la Motlave. Le canal divise la ville en deux parties ; dans l'une il y a une isle où sont les magasins, & le reste n'est pas habité ; l'autre a six grandes rues, qui traversent tout ce côté de la ville, & qui aboutissent au quai de ce canal, toujours couvert de navires, qui y viennent de toutes les parties de l'Europe. Les églises, les bâtimens publics y sont magnifiques, & les maisons bien bâties. Les Dantziquois étoient tous Catholiques, mais en l'an 1525. ils embrasserent les erreurs de Luther. On y tolere la religion Catholique & la secte Calviniste, quoique les Lutheriens y administrent seuls le gouvernement. L'église des Catholiques est desservie par les Dominiquains : c'est leur paroisse ; outre laquelle il y a encore dans le fauxbourg une maison de Jesuites, qui ont un college à Dantzick, & un monastere de religieuses. C'est une chose remarquable qu'à Dantzick, les Lutheriens reconnoissent le nonce du pape, qui est en Pologne, pour plusieurs affaires ecclesiastiques, comme pour avoir dispense des mariages au degré défendu. Les Polonois nomment Dantzick, GDANSK. L'église de S. Pierre, la maison de ville, l'arcenal, la bourse où les marchands s'assemblent, le quai & la place de S. Dominique sont les édifices que les voyageurs y voient avec plus de plaisir. On croit que les Danois firent bâtir une forteresse dans l'endroit où est Dantzick, qu'ils nomment *Dans-Wik* comme qui diroit *les bourgs des Danois*. C'est ce mot *Dans*, que les Prussiens & les Polonois prononcent, *Cdam*, *Gdans*, & *Gdansk* selon la dialecte de la langue esclavone. De là on a formé le mot latin *Gedanum* & le vulgaire de *Dantzick*. On dit que Subislaüs, petit-fils de Suantiborus, vers l'an 1186. enleva aux Danois cette forteresse qu'il aggrandit considerablement. Depuis les Polonois s'en rendirent maîtres, & Primislaüs en fit une ville en 1295. Les chevaliers Teutoniques l'usurperent vers l'an 1305. & l'entourerent de murailles en 1343. Mais Casimir III. roi de Pologne, la reprit vers l'an 1454. Il accorda de grands privileges aux habitans, leur remit un tribu qu'ils payoient, & leur donna la garde de la mer, avec la permission d'imposer une sorte de tribut nommé *Zulag*. C'est pour cette raison qu'en 1637. ceux de Dantzick s'opposerent à l'impôt que Ladislas-Sigismond, roi de Pologne avoit mis sur les marchandises qui passeroient à sa nouvelle ville d'Wlaslavie. Le droit du roi fut très-bien établi par Daniel Crulius. Les Dantziquois s'étoient déclarés pour Maximilien d'Autriche, élû contre Etienne Bathori. Ce dernier les fit proscrire à la diete de Thorn en 1576. les assiegea en 1577. & les obligea à lui demander pardon, à lui jurer fidelité, à payer tribut de leur port, & le recevoir sans condition, à donner cent mille écus d'amende, & vingt mille autres, pour la réparation de l'abbaye d'Oliva, qu'ils avoient ruinée. Depuis ceux de Dantzick ont recouvré leur premiere liberté, battent monnoye au coin du roi de Pologne, & administrent la justice en son nom. Ils sont un des membres de l'état, & ont été reçûs en 1632. à donner leurs suffrages pour l'élection du roi, aussi-bien que ceux de Cracovie, & ceux de Wilna en Lithuanie. Le roi y prend la moitié des droits, sur les entrées, & sur la douane. Dantzick résista courageusement aux Suedois l'an 1655. & temoigna une grande fidelité pour le roi Casimir son prince, qui y fit son entrée le 15. Novembre de la même année. Elle est très-bien fortifiée, & elle le seroit davantage, si elle n'étoit commandée par quelques collines, qu'on garde en tems de guerre ; outre que les remparts, qui sont extrêmement élevés, du côté de ces collines, couvrent très-bien la ville. Il y a aussi un château à l'embouchure de la Vistule dans le golfe de Dantzick. Les Polonois tirent de cette ville, les draps, les soyes, les cuirs, le papier, les huiles, le sucre, & toutes les épiceries, dont ils se servent pour assaisonner les viandes & le poisson. Ils n'y prennent point des vins, des eaux de vie, ni du sel, qu'on y porte de France, & qui n'y vaut qu'un écu le muid, parce qu'ils n'aiment que le vin d'Hongrie, qu'ils font de l'eau-de-vie avec du bled ; & ont beaucoup de sel. * Henneberger, *descript. Borusc.* Cluvier, *descript. German.* Berthius, *l. 3. comment. Germ.* Erasmus Suella, *de antiq. Boruss.* Le Laboureur, *voyage de la reine de Pologne, &c.* Voyez encore la description allemande de Dantzick par R. *Curicken*, imprimée à Amsterdam en 1686. où l'on voit aussi l'histoire de cette ville.

DANUBE, en latin *Danubius*, un des plus grands fleuves de l'Europe, est l'*Ister* des anciens, le *Danaw* des Allemands, & *le Dunai* des Hongrois. Strabon & Pline croient que ce fleuve s'appelloit *Ister* dès son entrée dans la Pannonie, maintenant la Hongrie. Appien Alexandrin ne s'éloigne pas de ce sentiment, puisqu'il demeure d'accord, que c'étoit dans l'endroit, où il reçoit le Save auprès de l'ancien *Taurunum*, à present Belgrade. Ptolomée lui laisse passer Belgrade, & ne lui donne ce nom que lorsqu'il est arrivé à Axiopolis, ville de l'ancienne Mœsie inferieure, aujourd'hui la Bulgarie. Pline & Ptolomée le font entrer dans le Pont-Euxin ou mer Noire, par six embouchures seulement, & Ammien Marcellin par sept. Acron sur Horace, dit qu'on l'appelloit *Tanaïs*, & il est certain que Zosime lui a donné ce nom dans l'endroit de son histoire, où il parle de Trajan Dece. Selon la geographie moderne, le Danube a sa source en Allemagne dans le comté de Bar en Suabe, qui est la forêt Noire, au pied d'une montagne nommée *Die-Baau*, que les anciens appelloient *Abnoba* ou *Aubnoba*. Il traverse la Souabe, la Baviere, l'Autriche, la Hongrie, la Servie, la Bulgarie, & va se jetter par six canaux principaux dans la mer Noire, après avoir reçû environ soixante rivieres, dont il y en a plus de trente navigables. Les principales sont l'Inn, l'Iler, le Leck, l'Ens, le Morave, le Vague, le Drave, le Save, le Tibisque, &c. On dit que ce fleuve se décharge avec tant de rapidité dans le Pont-Euxin, que ses eaux gardent encore leur douceur dans la mer l'espace de vingt lieues de France. Le Danube commence d'être navigable à Ulm en Souabe. L'on compte plus de 700. lieues depuis sa source jusqu'à son embouchure, & toute cette étendue renferme un très-beau pays. Les principales villes que le Danube arrose, sont Ulm, Donavert, Ingolstat, Ratisbonne, Passau, Lints, Vienne, Presbourg, Komore, Grand, Bude, Belgrade, &c. Les anciens n'ont pas connu le Danube si exactement que les modernes. * Pline, *l. 4. c. 12.* Tacite, *de mor. Gen.* Ortelius. Cluvier. Sanson. Baudrand, &c.

DANVILLIERS ou DAMVILLIERS, petite ville du Pays-bas dans le Luxembourg. Les auteurs Latins la nomment *Dampvillerium* & *Donvillerium*. Elle est située dans un pays marécageux, à quatre lieues de Verdun, & cinq de Luxembourg. L'empereur Charles V. la fit fortifier en 1528. contre les François, qui l'ont prise deux ou trois fois, & entr'autres en 1637. Elle leur est restée par la paix des Pyrenées de 1659. Ce qui est marqué dans l'art. 38.

DAOIZ, (Etienne) chanoine de Pampelune, dans la Navarre, où il avoit pris naissance, florissoit au commencement du XVII. siecle. Nous avons de lui, *Index Juris civilis, tam textûs quàm gloss.* en 2. tomes *in folio*, & *Index juris pontificis*, aussi en deux tomes. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.*

DAPHIDE, certain sophiste, consulta l'oracle d'Apollon à Delphes pour faire de ses réponses un sujet de railleries.

N'ayant point de cheval, il lui demanda, s'il en pourroit trouver un : L'oracle lui dit que oui & que ce cheval le feroit tomber. Il revint en se mocquant de l'oracle, dont il croyoit avoir trompé la science; mais il tomba entre les mains d'Attalus roi d'Asie, dont il avoit souvent médit, qui le fit précipiter du haut d'un rocher, qu'on appelloit *Cheval*. * Valere Maxime, *l. 1. c. 10. ex. 24.*

☞ Ce DAPHIDE est peut-être le même que DAPHITAS, poëte & grammairien, qui fut crucifié sur une montagne de Magnesie, nommée *Thorax*, parce qu'il avoit mal parlé de quelques princes. Vossius en fait mention, *des poetes Grecs.* 88.

DAPHNE', fille du fleuve Penée, fuyant la poursuite d'Apollon amoureux d'elle, fut transformée en laurier, qui est le symbole de la pureté. * Ovide, *metam. l. 1.*

DAPHNE', fille du devin Tiresias, prophetisoit à Delphes, & acquit le nom de sibylle. On dit qu'elle employoit des vers d'Homere, dans les réponses qu'elle faisoit. * Diod. Sicul. *rerum antiq. l. 4.*

DAPHNE' ou NERO, lieu agréable près de la ville d'Antioche en Syrie, sur le bord de la riviere d'Oronte. C'étoit un village avec un bois de dix milles de circuit, qui passoit pour un des fauxbourgs de cette ville, dont il étoit éloigné de quarante stades, ou cinq milles. Le bois de cyprès qu'il entouroit, étoit consacré à Apollon & à Daphné, dont ce faux dieu des payens avoit été amoureux, selon la fable rapportée par Ovide. On y voyoit un superbe temple dedié à Apollon, surnommé *Daphnéen*, dont la statue égaloit en grandeur celle de Jupiter *Olympien*, avec un autre temple consacré à Diane, sœur d'Apollon, & une fontaine qu'on nommoit *la fontaine de Daphné*. Ce lieu délicieux dans lequel on n'étoit point sans être accompagné de maîtresses, & qui ne sembloit être destiné qu'aux plaisirs, ne laissoit pas d'être fortifié. Il y avoit même une legion Romaine pour le garder; mais l'empereur Alexandre Severe s'étant apperçû que plusieurs soldats en étoient devenus lâches & effeminés fit mourir quelques-uns de leurs officiers, pour n'avoir pas empêché ce desordre. Long-tems auparavant, Pompée *le Grand*, charmé de la beauté de ce lieu, avoit donné de nouvelles terres aux habitans, afin de rendre ce village plus spatieux & plus agréable. Le nom de *Nero* lui fut aussi donné à cause de l'abondance de ses eaux; car *Ner* en syriaque signifie *fontaine* ou *fleuve*, & *Nero* dans la langue grecque moderne veut dire *eau*. En un mot ce que les bayes étoient à l'égard de l'Italie, & Canope à l'égard de la ville d'Alexandrie, Daphné fauxbourg d'Antioche l'étoit à l'égard de la Syrie; c'est-à-dire des lieux de plaisirs & de délices : ce qui a donné lieu à un proverbe, vivre à la Daphné, *Daphneus moribus vivere*. Capitolin, en parlant de Marc-Antonin, dit que cet empereur vivoit délicieusement à Antioche & à Daphné, *in deliciis apud Antiochiam & Daphnen vixit*. En effet tout conspiroit à en faire un lieu agréable; l'air y étoit le meilleur du monde, le terroir amirable de sa nature, le devenoit encore plus par l'art, & étoit propre à fournir toutes sortes de fruits, pour satisfaire le goût le plus délicat. Deux choses sur-tout rendoient ce lieu charmant; les arbres de haute futaye, accompagnés de mille petits bocages; & une abondance surprenante des meilleurs eaux de la terre. Tant de commodités qui se trouvoient ramassées dans le seul fauxbourg de Daphné, y attiroient une infinité de ces sortes de gens, qui ne soupirent qu'après une vie aisée & tranquille; en sorte que ce lieu sembloit être le sein même de la nature, où l'on sembloit renaître, dès qu'on en avoit goûté l'air; c'est à peu près la peinture qu'en fait Procope. Pendant le regne de l'empereur Constance Gallus créé César en 351. fit transporter à Daphné le corps de saint Babylas, patriarche d'Antioche, qui avoit souffert le martyre sous l'empereur Philippe en 251. alors Apollon cessa de rendre les oracles dans son temple. En 362. l'empereur Julien l'*Apostat* ordonna aux Chrétiens de transporter ailleurs les reliques de ce martyr. Ils furent contraints d'obéir : mais aussi-tôt par un miracle visible, le tonnerre tomba sur le temple d'Apollon, qui fut consumé par le feu. Du tems de saint Chrysostome, vers l'an 385. il ne restoit plus qu'une seule colonne de ce grand édifice, & maintenant il n'y en a plus aucun vestige. Les empereurs qui succederent à Julien, fonderent en ce lieu les églises de sainte Euphemie, & de saint Michel. * Procop. *Persicor. lib. 2. cap. 18.* Sozomene, *hist. l. 5.* Saint Chrysostome, *hom. in Gentes.* Baronius, *A. C. 362.*

DAPHNE', château bâti dans la Thrace, sur les bords du Danube du tems de Constantin qui lui donna son nom; car on le trouve nommé *Constantiniana Daphne* sur les médailles de ce prince. Il y avoit des troupes pour le garder, qu'on appelloit les Daphnenses de Constantin, & les Daphnenses de Balistaires, ainsi qu'on l'apprend de la notice des dignités de l'Empire. Procope (*lib. 4. de ædif. Just.*) place ce château au-de-là du Danube sur son bord septentrional, mais Ammien Marcellin le place en deça du même fleuve. Ortelius qui ne connoissoit pas ce château, s'étoit imaginé que c'étoit du fauxbourg de Daphné qu'il étoit fait mention sur les médailles, & beaucoup de gens l'avoient suivi.

DAPHNIS, originaire de Sicile, & fils de Mercure, ayant promis fidelité à une nymphe, & souhaité par une espece d'imprécation, d'être privé de la vûe s'il manquoit de constance, devint aveugle, en punition de son changement. Suidas en fait mention. Diodore de Sicile le fait inventeur des vers Bucoliques, *liv. 4. hist. chap. 84.*

DAPHNUS, d'Ephese, medecin celebre dans le II. siecle, à qui sa capacité avoit fait meriter les honneurs divins, est l'un des acteurs du dialogue des *Deipno-Sophistes* d'Athenée. Il préferoit aux repas du jour les repas de nuit, parce que, disoit-il, la lune qui putrifie de sa nature, aide en ce tems à la digestion. * Athenée, *l. 1. & 7.*

DAPS, (Emengard) dixiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, succeda l'an 1187. à Garnier de Naples, & fut le dernier grand-maître de ceux qui resideront dans la ville de Jerusalem. Dès la premiere année de son regne, cette ville fut prise par Saladin, qui tenoit prisonnier Gui de Lusignan, roi de Jerusalem. Les habitans se voyant privés de tout secours, furent contraints de se rendre par composition le 2. Octobre 1187. Alors toutes les religions militaires des chevaliers de S. Jean de Jerusalem, du Temple, du saint Sepulchre, de saint Lazare, & de sainte Marie des Teutons, chercherent une retraite ailleurs. Le grand-maître Emengard Daps alla s'établir à Margat, en Phenicie, pendant quatre ans, & puis à Ptolemaïde autrement nommée Acre. Il mourut l'an 1192. & eut pour successeur Geofroi de Donjon. * Bosio, *histoire de l'ordre de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

DARABEGERD, ville du royaume de Perse en Asie. Elle est dans la province de Kerman, vers les confins du Farsistan, à vingt lieues de Lar, vers le midi oriental. Quelques geographes prennent cette ville pour l'ancienne *Passagarda*, que Cyrus roi de Perse fonda, & dans laquelle il fut enseveli. Mais d'autres mettent l'ancienne Passagarda à Chabonkara, ville de la même province, située environ à 30. lieues de Darabegerd, du côté du couchant. * Baudrand.

DARAPS, roi des Gangarides ayant été blessé dangereusement dans une guerre des Perses envoya son general Daris avec des troupes au secours du roi de Perse, contre Aëtus & les Argonautes. * Valer. Flacc. Argonaut. *l. 6.* Cet auteur dit en un endroit que Daraps fut présent au combat, quil tua Latagus; & qu'il fit fuir Xetes.

DARAUN, ville de Zagathai, dans la grande Tartarie. Elle est dans le Mawrelnahar, environ à trente lieues de la ville de Samarcand, du côté du levant. * Mati.

DARBI ou DARBISHIRE, province d'Angleterre, avec titre de comté. Elle a la province de Nottingham à l'orient, celle de Staford au couchant, celle de Leicester au midi, & celle d'Yorck au septentrion. Le comté de Darbi ou Derbi, est divisé, par la riviere de Darvent en deux parties; sçavoir en orientale & en occidentale, dans lesquelles il y a six Hundreds, ou Centuries, selon Speed. Ses lieux principaux sont, Derbi, qui est la capitale, & Chesterfield. * Camden.

DARDANE, ville de la Troade, située sur la mer, dont parle Plutarque dans la vie de Sylla. Strabon (*livre treizieme*) remarque que c'étoit un lieu très-ancien, & que l'on en faisoit si peu d'estime, que ses gouverneurs alloient souvent demeurer à Abyde, & obligeoient ses habitans de faire de même. Etienne de Byzance dit qu'elle s'appelloit

loit auparavant *Teucris*, & qu'elle a donné à la region circonvoisine le nom de *Dardanie*. Cette place a sans doute donné le nom aux Dardanelles qui sont à présent, l'une au même lieu, l'autre vis-à-vis, dans la Thrace. * Lubin, *tables geographiques sur les vies de Plutarque.*

DARDANELLES, château sur les deux bords du détroit de Gallipoli, entre l'Archipel & la mer de Marmora. A l'entrée de ce détroit, on trouve deux châteaux nouvellement bâtis, dont l'un est appellé *le château neuf d'Asie* ou *de Natolie*, l'autre *le château neuf d'Europe* ou *de Romelie*. Mahomet IV. qui fut déposé en 1687. les avoit fait construire en 1658. après avoir reconnu que les deux anciennes forteresses qui sont plus avant dans le détroit, n'étoient pas suffisantes pour empêcher le passage de la mer de Marmora. Ces deux nouveaux châteaux sont vis-à-vis l'un de l'autre, & le trajet de l'un à l'autre est d'environ cinq quarts de lieues. Celui d'Asie, que les Turcs nomment *Natolie Inghi-issar*, est placé sur une langue de terre qui s'avance dans la mer, & ses murailles sont flanquées de bonnes tours, dont quelques-unes sont quarrées & d'autres rondes. Elles sont garnies de canons braqués & chargés, pour tirer sur ceux qui tenteroient le passage sans permission. Mais ces canons ne sont braqués que sur de grosses pierres ou morceaux de bois quarrez, sans aucun affut; de sorte que leurs premiers coups etant tirés, il faut un tems considerable pour les recharger & les rebraquer; & dans cet intervalle, une bordée de canons bien chargés, tirés d'un vaisseau qui seroit devant, pourroit facilement abbatre une bonne partie de la muraille, & mettre ce château en etat d'être pris d'emblée. La mosquée de cette forteresse est assez belle, & placée au bout d'une grande rue. Entre ce château de Natolie, & le cap de Jannizari qui est vers le midi, il y a un petit village qui n'a rien de considerable que huit moulins à vent. Ces moulins ont chacun huit aîles, comme dans toute la Turquie, ce qui les fait aller plus vite, & moudre avec plus de force: d'où il arrive aussi, que le son est très-delié; c'est pourquoi le pain des Turcs n'est pas si blanc que le nôtre, parce que ce son passe avec la farine. Le château neuf d'Europe ou de Romelie, que les Turcs appellent *Roumeli Inghi-issar*, est situé proche du cap des Grecs, & est d'une forme tout-à-fait irréguliere. Il renferme dans son circuit quelques maisons pour l'aga & les officiers, avec une mosquée, dont le dôme & le minaret paroissent beaucoup en dehors, aussi-bien que les autres édifices; parce qu'ils sont la plûpart bâtis sur le haut de la place, d'où, par de grands dégrés on descend aux embrazures des canons qui sont à fleur d'eau. On voit de ce château un petit village qui n'a rien de recommandable. En avançant dans le détroit, on trouve deux autres forteresses, qu'on appelle *les vieux châteaux* ou *Dardanelles*, situées vis-à-vis l'une de l'autre, à une demi-lieue de distance. Les Turcs nomment ces forteresses *Boghase-Issars*, c'est-à-dire, château du Gosier ou détroit. Le vieux château de Natolie, que les Turcs appellent *Natoli Iski-issar*, & que quelques-uns nomment *Abydo* ou *Avido*, est d'une figure quarrée, flanquée aux quatre coins de tours, dont celles qui donnent sur la mer sont quarrées, les autres rondes. Il y a au milieu de ce château une grande tour en donjon, d'une figure quarrée, sur la plate-forme duquel on a placé quelques coulevrines. Derriere le château est un gros village qui est peuplé de Turcs, de Juifs, & d'un petit nombre de Chrétiens. Cette place n'est considerable que pour sa situation, & la plûpart de ses canons sont sans affut. Il y en a vingt-huit ou trente, dont le moindre calibre est de soixante-livres, & qui portent d'Asie en Europe, malgré la pesanteur des gros boulets de pierre dont on les charge. Le vieux château d'Europe ou de Romelie, que les Turcs appellent *Roumeli Iski-issar*, & que quelques-uns nomment *Sesto*, est placé sur le panchant d'une colline. Il est d'une forme triangulaire, & son donjon est d'une figure ronde. On y voit environ trente canons du même calibre & de même portée que ceux du château d'Asie. Ils sont tous braqués obliquement, de peur qu'en tirant, ceux d'un château n'offensent l'autre. Plusieurs croient que ces deux châteaux, & les deux villages qui sont auprès, sont situés sur les ruines de deux anciennes villes, de *Sestos* & *Abydos*: mais cela n'est pas certain. Lorsqu'un vaisseau marchand approche des châteaux, il doit les saluer de cinq, ou au moins de trois coups de canon; si c'est un vaisseau de guerre, il doit en tirer onze, neuf ou sept, ausquels les châteaux répondent de cinq, de trois ou d'un; le vaisseau le remercie de trois, de cinq, ou de sept coups: après quoi il continue sa route, si c'est pour aller à Constantinople. On oblige les vaisseaux marchands, & quelquefois ceux de guerre, qui sortent de cette ville, à rester trois jours devant le château d'Asie, pour être visités, & pour payer les droits du passage. * Grelot, *voyage de Constantinople.*

DARDANIE, ancien pays de la haute Mœsie, qui fit ensuite partie de la nouvelle Dace. Les peuples de ce pays ne furent soûmis aux Romains que vers l'an 679. de Rome, 75. avant J. C. par C. Scribonius Curio. On détacha une partie de cette province pour en faire la Dace, sous le regne d'Aurelien, & lorsque l'empire fut partagé en diocese, la Dardanie fut celui de la Dace. C'est proprement la partie meridionale de la Servie d'aujourd'hui, où sont Nizza & Uschub.

DARDANIE étoit aussi une province de la Troade, avec une ville appellée *Dardanos*, bâtie par Dardanus. Strabon, Pline, Pomponius Mela, Plutarque, &c. font mention de ces Dardanies.

DARDANUS, étoit fils de Jupiter, & d'Electre fille d'Atlas. Etant affligé de la mort de son pere Jasion, il sortit de Crete ou de Samothrace, & fonda le royaume des Troyens en Phrygie province d'Asie, l'an 2555. du monde, & 1480. avant J. C. Il épousa Batée, fille de Teucer, qui regnoit en ces pays-la, auquel après la mort de ce prince, il fit donner le nom de Dardanie. Il avoit aussi bâti au pied du mont Ida une ville qu'il nomma *Dardanie* ou *Dardanus*, qui fut depuis appellée *Troye*, du nom de Tros, un de ses successeurs. Son regne fut d'environ trente-un ans; & ce royaume dura deux cens quatre-vingt-seize années. Ilus & Ericthon lui succederent. * Eusebe, *en la chron.* Apollodor. *l. 3.* Ovid. *fast. l. 4. v. 31. & 32.* Virgil. *Æneid. l. 8. v. 34.*

DARDANUS, que d'autres nomment *Dornadille*, roi d'Ecosse, qu'on prétend avoir vécu avant l'ere Chrétienne. On dit qu'ayant commencé son regne par des actions de prudence & de generosité extraordinaires, il s'abandonna depuis à tant d'infamies & de cruautés, qu'on le fit mourir pour s'en délivrer. * Dempster & Buchanan, *histoire d'Ecosse.*

DARDANUS, (Claudius Posthumus) prefet du prétoire des Gaules, engagea le tyran Jovin qui avoit pris les ornemens imperiaux dans les Gaules vers l'an 411. de renoncer à l'alliance d'Ataulfe roi des Goths, & fut ensuite mis à mort, comme nous l'apprenons de la chronique de Prosper, & des extraits d'Olympiodore. Le code Theodosien fait mention de sa dignité en la loi CXVII. d'Honorius, *de Decurion.* On voit dans la Provence, près de Sisteron, une inscription de ce Dardanus. Elle est rapportée par le P. Sirmond, dans ses notes sur Apollinaris Sidonius, & par Bouche, en son histoire de Provence. S. Augustin & S. Jerôme écrivirent à ce Dardanus. Le même Apollinaris Sidonius parle aussi de lui en ces termes, *lib. 5. epist. 9. Cùm in Constantino inconstantiam, in Jovino facilitatem, in Gerontio perfidiam, singula in singulis, omnia in Dardano crimina simul execrarentur, &c.* qui le représente comme le plus méchant homme de son siecle.

DARES, prêtre Troyen, celebré par Homere, écrivit l'histoire de la guerre de Troye en grec, quon voyoit encore du tems d'Elien, comme il l'assure lui-même. Photius en parle aussi dans sa bibliotheque. Cette histoire est perdue; car celle que nous avons, & que quelques-uns disent être une traduction de Cornelius Nepos est un ouvrage supposé, contre lequel les sçavans se sont inscrits en faux, & que Glandorpius a voulu neanmoins soûtenir. Mathurin Heret & Jean de la Lande, traduisirent dans le XVI. siecle l'histoire de Dares en françois. La meilleure édition est celle qui a été corrigée à l'usage de M. le Dauphin, par *Mademoiselle le Fevre.* Outre Dares, plusieurs, comme Dictys de Crete, Corinnus & Sisiphe, à ce que l'on prétend, ont écrit avant Homere de la guerre de Troye. *Voyez* là-dessus Joh. Marsham. *canon. chron. sæc. XV.* où il parle aussi du poëte Hesiode. * Elien, *hist. div. l. 11. c. 2.* Photius, *cod. 190.* Glandorpius, *in Onom.* Louis Vivès, *de trad. discip. l. 3.* Vossius, *de hist.*

Lat. lib. 3. & *de Græc. lib.* 4. *c.* 1. &c. Du Pin, *biblioth. des historiens prophanes.*

DARHA, pays d'Afrique, dans le Biledulgerid, avec une ville & une riviere de ce même nom. Il est situé entre les royaumes de Maroc, de Thesset & de Segelmesse; & est divisé en trois parties, dont l'une est appellée *Darha propre*, l'autre *Itata*, & la derniere *Tafilet*. Le roi de cette derniere partie l'est aussi des autres, qui ont été soûmises aux cherifs de Fez & de Maroc. Darha propre, aux environs de la riviere de même nom, a les villes de Darha, Benisabih ou Mucubach, Quiteva, Taragalel, Tinzulin, Tigumedet, &c. Les habitans de ce pays demeurent presque tous sur les bords de la riviere, où ils font des levées pour empêcher ses débordemens qui sont grands en hiver; au lieu qu'en été on la passe à pied en plusieurs endroits. Elle commence à croître dès les premiers jours d'Avril, & elle arrose tout le pays. Lorsque son inondation est grande, on recueille beaucoup de bled; mais si elle vient à manquer, la moisson est fort petite. Les palmiers sont le principal revenu de cette province; parce que les dattes en sont excellentes & fort grosses, & se conservent plus longtems que par tout ailleurs. On plante ces arbres en sorte que le mâle soit proche de la femelle; car les mâles ne jettent que des fleurs, & les femelles portent du fruit: mais pour le rendre bon, on dit qu'il faut, lorsqu'il est en fleur, y enter un brin de la fleur du mâle: ce qui rend la datte grosse, & d'un goût plus agréable. On y voit beaucoup de Juifs, tant artisans que marchands, & particulierement des orfévres. On y recueille aussi quantité d'indigo qui sert aux teintures, comme le pastel. Ces peuples nourrissent des troupeaux d'autruches qui ont de belles plumes noires, blanches & quelquefois grises; mais leur chair n'est pas bonne à manger. * Marmol, *de l'Afrique, livre* 7. Jean de Leon. Diego de Torrez.

DARIEN, ville de l'Amerique meridionale, sur le golfe d'Uraba, dans la province de la Terre-ferme. Elle a été autrefois assez considerable. Les Espagnols y avoient bâti une ville, qu'ils nommerent *Sancta Maria del Darien*, mais ils furent obligés de l'abandonner quelques années après à cause du mauvais air, & de transferer l'évêché à Panama. Les Anglois ont fait depuis plusieurs tentatives pour s'y établir; mais les Espagnols les ont toûjours chassés. * Laët. Sanson.

DARIEN, la grande riviere de Darien ou de S. Juan. Elle a sa source & une partie de son cours dans le gouvernement de Popayan, traverse une partie de celui de Carthagene, & se décharge dans le fond du golfe de Darien, qu'on nomme plus ordinairement le golfe d'Uraba. * Mati, *Diction.*

DARIES, consul de Marseille, secondé d'un certain Boniface, excita une sedition dans cette ville au mois d'Avril de l'an 1585. & s'empara du château de N. D. de la Garde. Trois jours après ces deux scelerats furent pris & menés dans l'hôtel de ville. On leur fit leur procès sur l'heure, & en un même jour ils furent interrogés, condamnés & pendus aux flambeaux. * Mezerai, *au regne d'Henri III.*

DARIUS, surnommé *le Mede*, est le même, selon quelques-uns, que Cyaxares II. fils d'Astyages, & oncle maternel de Cyrus qui regna dans Babylone. Ce fut lui qui fit jetter Daniel dans la fosse aux lions, préoccupé par la malice des envieux de ce prophéte, qu'il combla depuis de grands biens, & qu'il éleva à des emplois très-considerables. Quant au détail des ses autres actions, *voyez* CYAXARES II. Le canon mathematique, Berose, Josephe, Sulpice-Severe, saint Maxime, Scaliger, Petau, Riccioli, &c. croient que Darius *le Mede*, est le même que Nabonidus, contre Pererius, Torniel, Salian, Sponde, Usserius, &c. Ce dernier systême est le plus vraisemblable. Laborosoarchodus, fils de Neriglissor, roi des Babyloniens, ayant été tué par une conspiration des seigneurs Babyloniens, un des conjurés, âgé de 62. ans, fut mis en sa place. Il étoit Babylonien, mais Mede d'origine, fils d'*Oxiares* Mede, nommé *Nabonide* par les Babyloniens, & *Darius* par les Medes. Cyrus le vainquit, le prit dans Bersippes où il s'étoit refugié, & le fit gouverneur de la Caramanie: il y mourut âgé de 80. ans. On accorde par-là tous les historiens. Il fut mis en la place de Laborosoarchodus, l'an 554. avant Jesus-Christ, dépossedé par Cyrus l'an 538. * Josephe, *l.* 10. *ant. Jud. c.* 10. Herodote. Berose. Megasthene. Saint Jerôme, *in Dan. c.* 5. & 9. Torniel. Salian. Sponde, *A. M.* 3454. 3472. 3516. &c. S. Maxime, *l. de comp. Eccl.* Sulpice Severe, *l.* 2. *hist. sac.* Petau, *l.* 10. *doct. c.* 8. 9. 10. Tirinus, *en la chron. sac. c.* 34. & 35. Langius, *liv.* 2. *des ans de J. C. c.* 12. Riccioli, *chron. refor. to.* 1. *l.* 5. *p.* 233. & *suiv.* Du Pin, *biblioth. des auteurs prophanes.*

DARIUS I. de ce nom, fils d'HYSTASPES, s'unit avec six des plus nobles d'entre les Perses, pour détruire la tyrannie des mages, & massacrer le faux Smerdis qui avoit usurpé la couronne. Après avoir executé leur dessein, ils convinrent de se trouver le lendemain dans un fauxbourg de la ville, & de déferer la couronne à celui dont le cheval henniroit le premier. Le cheval de Darius, par l'artifice de son écuyer Ocbares, hannit avant les autres; & ce seigneur fut élû roi, l'an 3514. du monde, le 3. de la LXIV. olympiade, & le 521. avant l'ere Chrétienne. Un peu après son élection, il fit mourir Orœtes gouverneur de Sardes, qui avoit fait attacher à une croix Polycrate, tyran de Samos, & donna la souveraineté de cette isle à Syloson, frere de Polycrate, qui lui avoit autrefois fait present d'un habit. Zorobabel, dont il étoit connu, vint à sa cour, y obtint ce qu'il demandoit pour le bâtiment du Temple; & engagea même ce prince de contribuer à la dépense, de sorte que cet ouvrage s'acheva la sixiéme année du regne de Darius, la seconde de la LXVI. olympiade, 415. ans avant Jesus-Christ, comme on peut l'apprendre du premier livre d'Esdras, des deux chapitres de la prophetie d'Aggée, du premier de celle de Zacharie, de Josephe, d'Eusebe, de saint Jerôme, &c. Trois ans après Darius assiegea Babylone qui s'étoit révoltée, & la soûmit après un siege de vingt mois, par l'adresse de Zopyre. Depuis il tourna ses armes contre les Scythes, qui étant entrés autrefois dans la Medie, y avoient exercé toute sorte d'hostilités. Darius les attaqua la premiere année de la LXVIII. olympiade, 508. ans avant Jesus-Christ, avec une armée de 700000. hommes, sans y comprendre l'armée navale, qui étoit de six cens voiles. Il fit aussi bâtir un pont sur le Bosphore de Thrace, pour passer dans la Scythie. Mais cette expedition ne fut pas aussi heureuse qu'il se l'étoit promis. Il y perdit beaucoup de monde, & en s'en retournant il laissa son general Megabyse en Europe avec 80000. hommes. Ce general soûmit la Thrace & quelques pays voisins de la Grece, que ces progrès allarmerent. Enfin la guerre éclata entre les Perses & les Grecs, à l'occasion d'Aristagoras qui commandoit dans Milet, pour Histiée son beau-pere. Après avoir donné retraite à quelques bannis de l'isle de Naxos, il entreprit une guerre, dans laquelle il engagea Darius, la premiere année de la LXIX. olympiade, 504. ans avant Jesus-Christ. Artaphernes frere de ce prince, & satrape d'Ionie, arma deux cens vaisseaux, & attaqua vainement l'isle de Naxos, conjointement avec Aristagoras, qui changea peu après de parti. Ce perfide fit soûlever l'Ionie, se mit à la tête des Grecs, & secourut des Atheniens qui armerent contre les Perses par terre & par mer, il alla brûler la ville de Sardes, qui fut entierement consumée, hors la citadelle où résidoit Artaphernes. Cet affront outra Darius, déja irrité par Nippias, tyran d'Athenes, & par les autres bannis de la Grece; les Ioniens, quoiqu'abandonnés des Atheniens, ne laisserent pas de continuer la guerre; mais Onesile de Salamine fut défait par Artybie general des Perses, & l'isle de Chypre fut contrainte de rentrer dans le devoir. L'année suivante, qui étoit la seconde de la LXX. olympiade, les generaux soûmirent Dardanum, Abydos, Lampsaque, & plusieurs autres villes, tant sur l'Hellespont, que dans la Mysie, la Carie & l'Eolie. La guerre continua avec differens succès, & les Perses deux ans après vainquirent les Ioniens sur mer, dans une grande bataille donnée près de la ville de Milet, qui fut prise & ruinée. Les autres villes d'Ionie eurent le même sort, aussi-bien que les isles de Chio, Lesbos & Tenedo. Ces conquêtes ne servirent qu'à enflâmer davantage Darius, à entreprendre celle de la Grece: il imposa un tribut fixe sur les provinces, & sur les villes qu'il avoit soumises, & donna le commandement de ses troupes à Mardonius, qui d'abord

soûmit les Thasiens par mer, & les Macedoniens par terre; mais sa flotte fut battue d'une furieuse tempête, qui lui fit perdre trois cens vaisseaux & vingt mille hommes, près du mont Athos; & les Bryges, peuples de Thrace, ayant attaqué son armée de terre dans la Macedoine, lui défirent quelques troupes. Darius continua ses preparatifs contre la Grece, pendant que les Lacedemoniens attaquerent les Eginetes, comme traîtres à leur patrie. Datis & Artaphernes, nommés generaux des Perses à la place de Mardonius, prirent Noxas, assiegerent Eretrie, & ravagerent une partie de l'Attique; mais ils furent entierement defaits dans la celebre bataille de Marathon, donnée le sixiéme jour du mois, que les Grecs nomment *Boëdromion*, qui revient au penultiéme de Septembre, la troisiéme année de la LXXII. olympiade, 490. ans avant l'ere Chrétienne, & la 32. du regne de Darius. Son armée composée de plus de 500000. hommes, selon les uns, ou de 300000. selon les autres, fut défaite par 10000. Atheniens & 1000. Platéens, commandés par Miltiade. Les Perses y perdirent 200000. hommes, outre un nombre infini de vaisseaux. Darius résolu de réparer cette perte, fit de nouveaux apprêts pendant trois années, tant contre les Grecs que contre les Egyptiens, qui venoient de se révolter. Au bout de ce terme, il déclara son fils XERXES son successeur, parce qu'il l'avoit eu depuis son élection à la royauté, à l'exclusion d'Artabarzene son aîné, venu au monde lorsque son pere n'étoit encore qu'un homme privé. Enfin il mourut après un regne de 36. ans, la quatriéme année de la LXXIII. olympiade, & l'an 485. avant Jesus-Christ. * Josephe, *l. 11. des antiquit. c. 3.* Herodote, *depuis le liv. 3. jusqu'au 7.* Justin, *l. 1. & 2.* Orose, *l. 2. c. 8.* Thucydide, *l. 1.* Plutarque, *vie d'Arist.* Cornelius Nepos, *en celle de Miltiade.* Denys d'Halicarnasse, *l. 5.* Aulu-Gelle, *l. 17. c. 21.* Torniel. Salian. Sponde, *A. M. 3532. & suiv.* Eusebe, *chron.* Bede, *des six âges.* Scaliger, *lib. 5. de emend. &c.*

DARIUS II. surnommé *Ochus*, ou *le Bâtard*, parce qu'il étoit né d'une maîtresse d'Artaxerxès *Longuemain*, nommée *Cosmartidene* de Babylone, s'empara du trône sur Secundien ou Sogdien, son frere de pere, qui venoit d'assassiner Xerxès II. leur frere commun, dans un festin. Il commença à regner la seconde année de la LXXXIX. olympiade, & 423. avant Jesus-Christ, & épousa Parisatis sa sœur, femme très-cruelle. Il en eut, avant qu'il fut roi, ARSACE, qui lui succeda à la couronne, sous le nom d'Artaxerxès *Mnemon*, & Amestris. Depuis qu'il fut roi, il eut Cyrus *le jeune*, & treize autres fils, & mourut l'an 3630. du monde environ 405. ans avant Jesus-Christ. * Justin, *l. 5.* Thucydide, *l. 8.* Diodor. de Sicile, *l. 12. & 13.* Adon, & Eusebe, *en la chron.* Scaliger, *l. de emend. temp.* Torniel, *A. M. 3631. n. 2. 3649. n. 1. &c.*

☞ Sulpice Severe, Scaliger & quelques auteurs modernes ont crû que Darius *Ochus*, est le Darius sous lequel Zorobabel fit achever le temple, comme il est rapporté *dans le 6. ch. du I. livre d'Esdras, dans le ch. 1. & 7. de Zacharie, & dans les chap. 1. & 2. d'Aggée.* Mais cette opinion n'est pas suivie, parce que, si ce qu'on suppose étoit veritable, il faudroit que Zorobabel eût été âgé de plus de cent ans, lorsqu'on fit la dédicace du temple. Cependant nous apprenons dans *le III. d'Esdras, aux chapitres 3. & 4.* qu'il étoit encore jeune, lors même qu'il eut fait achever ce merveilleux ouvrage. C'est à la sixiéme année du regne de Darius *Hystaspes* que cet évenement doit se rapporter. * Sulpice Severe, *liv. 2. hist. sac.* Scaliger, *lib. 6. de emend. temp. cap. de Hebel. Dan.* Torniel, *A. M. 3631. n. 1. &c.*

DARIUS III surnommé *Codoman*, que quelques-uns font frere d'Artaxerxès *Ochus*, étoit fils de Sysigambis, & fut élevé sur le thrône de Perse par l'eunuque Bagoas, frere de ce prince, qui avoit fait mourir Arses, le plus jeune des fils du même Artaxerxès *Ochus*. Ce scelerat mécontent de son dernier choix, presenta du poison à Darius: mais ce prince le lui fit avaler à lui-même, & vengea ainsi tous les assassinats que ce traître avoit commis sous la premiere année de la CXI. olympiade, & la 336. avant Jesus-Christ dans le tems qu'Alexandre commençoit déja à rendre son nom redoutable. Ce conquerant, après avoir établi son autorité dans la Grece, resolut de faire la guerre aux Perses; & étant entré comme un foudre dans leurs états, il gagna trois batailles celebres sur Darius. La premiere est celle du Granique dans la Phrygie, où l'armée des Perses fut entierement défaite: elle fut donnée la troisiéme année de la CXI. olympiade, l'an 334. avant J. C. Dans la seconde bataille donnée l'année suivante, vers le detroit du mont Taurus & de la ville d'Ajazzo, Darius perdit avec ses soldats, sa mere, sa femme & ses enfans, & à peine pût-il se sauver par la fuite, pour aller dans la Perse mettre de nouvelles troupes sur pied. Il présenta ensuite la paix à son vainqueur, qui la refusa, & le défit sans ressource près de la ville d'Arbelles, le premier Octobre, onze jours après cette grande éclypse de Lune, arrivée un lundi 20. Septembre, l'an du monde 3075. la troisiéme année de la CXII. olympiade, & la 330. avant J. C. & rapportée par Diodore de Sicile, par Pline, & par Ptolomée. Après ces pertes, le malheureux Darius s'enfuit dans la Medie, & fut assassiné par Bessus gouverneur de la province Bactriane, la sixieme année de son regne. Ainsi la monarchie des Perses finit en ce prince, 229. ou 230. ans après que Cyrus en eut jetté les premiers fondemens. * Diodore, *l. 7.* Eusebe, *en la chron.* Justin. Arrien. Quinte-Curce. Plutarque. Pline, *l. 11. c. 70.* Ptolomée, *en sa Cosmogr. c. 4.* Salian. Torniel, &c.

DARIUS, l'un des descendans d'ATROPATUS, premier roi de la nouvelle Medie, lui succeda après quatre autres, dont les noms & les regnes ne sont point marqués dans l'histoire. Il regna dans la Medie, au tems que Pompée faisoit la guerre à Mithridate *Eupator*, roi de Pont, & fut vaincu par cet illustre general, qui lui accorda la paix, l'an de Rome 689. & le 65. avant J. C. Son fils Artuasdes lui succeda. * Dion, *l. 49.* Appien, *in Mithridaticis.* Plutarque.

DARIUS TIBERTUS, poëte de Cezene, en Italie, a vécu dans le XV. siecle. Il écrivit l'an 1491. un abregé des vies de Plutarque, qu'on a donné depuis au public.

DARKING, ville d'Angleterre avec marché dans le comté de Surrei, capitale de son canton. Elle est située sur une branche de la riviere Mole, qui dans un endroit appellé *Swallow*, au pied d'une montagne, se cache sous terre, & en resort à un mille de distance pres de Norburi. M. Charles Howard y a un jardin curieux de Plantes pour la medecine. * *Diction. Angl.*

DARLINGTON, ville avec marché dans l'évêché de Durham en Angleterre. Elle est capitale de son canton, & a un beau pont sur la riviere de Skern, où une autre petite riviere se décharge. Elle est à 242. milles anglois de Londres. * *Diction. Angl.*

DARMSTAT, ville du bas palatinat, en Allemagne, à deux lieues du Rhin, & trois lieues de Francfort, appartient à la maison de Hesse, & fut conquise l'an 1547. par l'empereur Charles-*Quint*, sur PHILIPPE landgrave de Hesse. Ce prince laissa deux fils qui partagerent ses états, GUILLAUME landgrave de Hesse-Cassel, & GEORGES landgrave de Hesse-Darmstat. Ce dernier fut pere de LOUIS I. qui eut pour fils, GEORGES landgrave de Darmstat, pere de LOUIS II. *voyez* HESSE. Ces deux branches professent une religion differente; celle de Hesse a embrassé la confession Helvetique, & celle de Darmstat suit la confession d'Augsbourg. Elles ont eu de grands differends qui ont été appaisés, pendant la vie de Guillaume VI. landgrave de Hesse-Cassel. La ville de Marpourg qui en étoit le sujet, est demeurée à la branche de Hesse-Cassel.

DAROCA, ville d'Espagne dans l'Aragon, est située sur la riviere de Xiloca, entre deux montagnes, à quatre ou cinq lieues de Calatajud, & à dix ou douze de Saragosse. Daroca est renommée par les sacrés corporaux qu'on y conserve. * Alphonse Fernandez *hist. de los Corporal de Daroca.* Paulus Albinianus de Rajas, *de script. del reino d'Arag.*

DARON, *Darona*, anciennement *Anthedon*, *Agrippias*, ville de la Palestine sur la mer Mediterranée, à trois lieues de Gaza, du côté du midi. Herode *le Grand* la nomma *Agrippiade* en l'honneur d'Agrippa. Elle étoit considerable, & fut épiscopale sous le Christianisme. Elle donnoit même le nom de Daron à la contrée voisine, laquelle cependant est plus connue sous le nom d'Idumée.

DARPIUS, *cherchez* DORPIUS.

DARTFORD, ville d'Angleterre avec marché, du canton d'Axstance, dans la partie nord-west du comté de Kent, qu'on appelle *Dareford* de la riviere Darent sur la rive occidentale de laquelle elle est située, deux ou trois milles avant qu'elle se décharge dans la Tamise. Cette situation facilite beaucoup son commerce avec la ville de Londres. Comme elle est d'ailleurs près de Douvres, c'est un passage en tems de paix pour ceux qui vont en France ou qui en viennent. Ce fut-là où commença la rebellion suscitée par Jackstraw, sous le regne de Richard III. en 1381. Cette ville est à 15. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

DARTIS (Jean) antecesseur aux écoles de droit de Paris, & professeur en droit canon au college royal de France, étoit né à Cahors en 1572. de *Pierre* Dartis & de *Bourgoenne* d'Andral, bourgeois de cette ville. Après avoir fait ses études à Cahors & à Rhodez, il suivit Jean Tarisse prieur de Cessenon, puis general de la congregation de saint Maur, dans son prieuré & y étudia trois ans avec lui. Etant revenu à Cahors, il s'appliqua à l'étude du droit, & y fut reçû bachelier & ensuite docteur en droit à Toulouse. Il accompagna le président de Verdun à Paris, & y disputa la chaire d'antecesseur, vacante par la démission de Nicolas Oudin, qu'il obtint en 1618. & succeda cinq ans après à Hugues Guyon dans la chaire royale de droit canon. Il employa les dernieres années de sa vie à composer des ouvrages, & en publia presque tous les ans quelqu'un. Il mourut le 21. d'Avril 1651. M. Doujat son successeur dans ses deux chaires, a recueilli tous les ouvrages de cet auteur en un volume *in folio*, imprimé à Paris en 1656.

Dartis avoit beaucoup lû, beaucoup étudié, & fait beaucoup de recueils. Il s'est servi utilement de ses recueils pour composer ses ouvrages, qui ne sont presque qu'un tissu de passages de canons, de decretales, d'ouvrages des peres & de canonistes. Il se sert aussi du droit civil, & des auteurs profanes en divers endroits. Il a fait quelquefois des observations curieuses & recherchées; mais souvent il ne dit rien que de commun, & de connu de tous ceux qui ont quelque lecture. Il n'est pas toûjours heureux, ni judicieux dans ses conjectures. Il lui arrive bien des fois de citer des passages qui ne prouvent pas ce qu'il prétend. Il est toûjours très-louable pour son assiduité au travail, & ses ouvrages sont utiles par le grand nombre de matieres & de passages qu'ils contiennent. Son style est simple, sans ornement, mais assez pur & très-intelligible. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du XVII. siecle, tom. II.*

DARTMOUTH, ville avec marché & un port celebre dans la partie meridionale du comté de Devon. Dartmouth signifie *l'embouchure de la riviere de Dart*, où elle est située. Elle est défendue par deux châteaux, l'un de chaque côté de la riviere. Le port est fort frequenté, particulierement par les vaisseaux qui passant la Manche, sont obligés d'y relâcher par les vents contraires. Le roi Charles II. honora cette ville du titre de baronie, qu'il confera à George Leg, baron de Dartmouth. Il y a trois églises. Elle est à 165. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

DASIPODIUS, (Conrad) professeur des mathematiques à Strasbourg, sur la fin du XVI. siecle, expliqua Euclide, & fit quelques traités de geometrie, d'optique, d'astronomie, &c. Il mourut âgé de 68. ans, le 26. Avril de l'an 1600. * Vossius, *de mathem. cap. 12. §. 27. cap. 26. §. 12. &c. 36. §. 22.* Melchior Adam, *in vit. philos. Germ.*

DASIPODIUS, (Pierre) mathematicien, étoit Suisse de nation, & enseigna longtems à Strasbourg; où il publia divers dictionaires, un grec, un latin-alleman, & un autre alleman-latin. Il mourut vers l'an 1159. dans la même ville.

DASQUILLO, ou DIASCHILO, & DIASCOLI, bonne petite ville autrefois épiscopale. Elle est dans la Natolie en Asie, sur la mer de Marmora, entre Burse & Cyzique. * Baudrand.

DASSOUCI, (Charles Coypeau sieur de) musicien & poëte François au XVII. siecle, fils de *Gregoire* Coypeau, avocat en parlement, & d'une femme de Lorraine. Il nâquit à Paris en 1604. L'humeur bizarre de son pere lui fit prendre le parti de quitter sa maison paternelle & d'aller à Calais, où pour subsister il fit accroire qu'il sçavoit parfaitement l'astrologie qu'il avoit apprise du fameux César, dont il se disoit fils. Il surprit les simples, quoiqu'il ne fût encore âgé que de neuf ans, en guerissant par un tour de souplesse un malade d'imagination; ce qui le fit passer pour un magicien, & donna lieu à ses amis de le faire sortir secrettement de Calais. Le duc de saint Simon lui procura une audience de Louis XIII. à saint Germain en 1640. L'humeur gaye & enjouée de Dassouci, lui conserva pendant quelque tems la bienveillance de ce prince. S'ennuyant de la cour, il prit le parti de s'en retirer, & de retourner à Turin en 1655. Il passa par Lyon, où il resta pendant trois mois. Il s'arrêta ensuite pendant l'hiver dans la ville de Pezenas, où se tenoient les états de Languedoc, mais peu après ayant été soupçonné de quelques actions criminelles, il fut obligé de prendre la fuite; il arriva enfin à Turin, où il tâcha inutilement de se faire un établissement fixe. Il voulut ensuite se procurer le necessaire en faisant imprimer quelques ouvrages. Mais l'impieté, le libertinage & les impuretés dont ils étoient remplis, furent cause qu'aucun libraire ne voulut en entreprendre l'impression. Il en débita quelques copies manuscrites que les sçavans ont critiquées; en sorte qu'il n'en est plus mention. Il s'attacha au burlesque, à l'imitation de Scarron, & traduisit en vers françois une partie des metamorphoses d'Ovide, qu'il intitula l'*Ovide en belle humeur*, *le ravissement de Proserpine* de Claudien, & fit plusieurs autres poësies du même goût, qu'il publia lui-même en trois volumes. Il vivoit encore vers l'an 1674. * Despreaux. Bachaumont, & de la Chapelle. Dassouci. Bayle, *dict. critiq. seconde édition.*

DATAINO, riviere, *cherchez* DITTAINO.

DATAIRE, officier de la cour de Rome, dont la charge est fort honorable, quoiqu'elle ne s'exerce que par commission. Les suppliques pour toutes sortes de benefices qui n'excedent pas vingt-quatre ducats de revenu, passent par les mains du dataire, qui les fait signer, sans en parler au pape. Quant aux autres benefices de plus grande valeur, dignités, ou canonicats, il en porte les suppliques au pape pour les signer, & il y met la date en ces termes: *Datum Romæ apud*, &c. Si cet officier est cardinal, il est appellé protodataire. Il a plusieurs officiers sous lui qui sont le soûdataire, deux reviseurs, un officier nommé *des petites dates*, (par les mains duquel passent toutes les suppliques, au pied desquelles il met la petite date) en attendant qu'on les étende, & qu'on y mette la grande date; & plusieurs autres qui observent quantité de formalités, avant que la supplique devienne provision. Toutes ces précautions se prennent pour arrêter le cours des faussetés qui se sont souvent commises, & qui ont donné lieu à l'article de l'ordonnance de l'année 1667. par lequel il a été ordonné par le roi Louis XIV. qu'il ne seroit ajoûté foi aux signatures d'expeditions de la cour de Rome, qu'après qu'elles auroient été verifiées par deux banquiers expeditionnaires. * Le Pelletier, *instructions sur les expeditions de cour de Rome.*

DATAMES, capitaine, Carien de nation, fut d'abord l'un des gardes du roi Artaxerxès Mnemon, & commanda ensuite ses armées avec beaucoup de valeur & de prudence. Ses envieux l'ayant desservi auprès de ce prince, il fit révolter la Cappadoce dont il étoit satrape, défit Artabaze general d'Artaxerxès, l'an du monde 3675. & avant J. C. 362. & fut tué peu après par ordre de ce roi, selon Diodore. * Cornel. Nepos, *vies des generaux d'armée, chap. 14.* Polyene, *liv. 7.* Diodore, *ad Olymp. 104.*

DATERIE: tribunal à Rome où l'on s'adresse pour les expeditions qui regardent les benefices ou dispenses de mariage. Voici les formalités qui s'observent dans les expeditions des bulles & des dispenses. Si un benefice vaque par mort, il faut s'adresser à celui qui est chargé des expeditions, qui est le substitut du dataire; mais en toutes autres graces, comme résignations, permutations, impetrations de benefices & autres semblables, il faut s'adresser au dataire, même au sousdataire. On peut aussi s'adresser directement au pape, par le moyen de quelque cardinal ou ambassadeur, & sa sainteté remet ensuite la supplique au dataire. Après que l'on est assuré de la parole du dataire ou du sousdataire, pour l'expedition

de la supplique qu'il souscrit en ces termes, *Annuit Sanctissimus*, on dresse une seconde supplique en forme avec les clauses & restrictions que l'on desire être étendues, & qui doivent être selon le style: on la porte au sousdataire, qui écrit au bas en peu de mots le sommaire de ce qui y est contenu, & la donne au dataire, l'instruisant de nouveau de toute l'affaire. Le dataire porte ensuite la supplique au pape, qui la signe en accordant la grace par ces paroles: *Fiat ut petitur*. Le dataire consigne la supplique au préfet des componendes qui la taxe selon la nature de l'affaire, & on ne la peut retirer de ses mains qu'après avoir payé la somme à laquelle elle a été taxée. Elle est ensuite portée à un officier qu'on appelle *des petites dates*, qui a soin de sçavoir le jour qu'elle a été signée, & il le marque au bas. Elle passe après par les mains du premier reviseur, qui efface & corrige ce qu'il juge à propos. Du premier reviseur elle va au second, qui corrige aussi, & même change quelquefois ce que le premier a mis. De ce second reviseur, elle va entre les mains du registrateur qui l'écrit sur un registre. On la consigne ensuite au maître du registre, qui la collationne mot à mot, & écrit au dos une grande R. qui veut dire *Registrata*. La supplique retourne au dataire, qui y met la date avec ces mots: *Datum Romæ apud Sanctam Mariam majorem*, ou bien, *apud sanctum Petrum*, selon que le pape demeure à Monte-Cavallo, ou au Vatican, & marque l'année de J. C. la date du mois, & l'année du Pontificat. C'est de-là qu'est venu le nom de *Daterie*. Après cela la supplique est remise entre les mains d'un officier qu'on appelle *de Missis*, qui la porte en chancellerie, sans qu'elle puisse retomber, sinon par grace, entre les mains de l'expeditionnaire. Etant en chancellerie, elle est d'abord consignée au regent, qui la distribue à un des prélats nommés abbreviateurs *de parco majori*, pour faire faire la minute de la bulle, la corriger & en adresser l'execution où bon lui semble. Ce prélat dresse ou fait dresser par son substitut la minute de la bulle, qui est remise à un des cent scripteurs apostoliques, pour l'écrire de sa propre main sur le parchemin. Ces scripteurs taxent ce qui doit être payé à leur corps, à raison de ce que vaut le benefice ou l'importance de l'affaire, & leur taxe sert de regle aux autres officiers de la chancellerie, dont quelques-uns n'ont d'autres exercices ni d'autres fonctions que de recevoir de l'argent, tels que sont les cubiculaires apostoliques, les écuyers apostoliques, les janissaires, les chevaliers de saint Pierre, les chevaliers de saint Paul, les chevaliers du Lis, les chevaliers Lauretans, les chevaliers de Pie, & après que la bulle a passé par toutes ces mains, elle retourne à un substitut des abbreviateurs. Celui qui a fait la minute ayant vû que rien n'y manque, la fait signer à un prélat, & cela s'appelle *envoyer la bulle au plomb*. Les registrateurs l'inserent dans le registre, les maîtres du registre la collationnent, le sommiste ou receveur y attache le plomb, & le garde des archives ou registres garde la minute de la bulle. Pour l'expedition des dispenses de mariage, il y a des reviseurs, des officiers qu'on appelle *de minoribus*, des procureurs, des scripteurs & abbreviateurs *de parco minori*. * De Seine, *descript. de Rom. tom. 1.*

DATHAN, fils d'Eliab, s'étant révolté avec Coré & Abiron, contre Moïse & Aaron à cause du sacerdoce, auquel ils prétendoient, fut châtié, avec ses complices, d'une façon terrible, l'an du monde 2546. & avant J. C. 489. Car la terre s'ouvrant sous les pieds de ces murmurateurs, elle les engloutit avec toutes leurs familles. Il n'y eut que les enfans de Coré, lesquels, n'ayant pas consenti au peché de leur pere, furent préservés de ce châtiment. * *Nombres, c. 6.* Josephe, *ant. jud. l. 4. c. 5.* Ussel, Torniel & Salian, *in annal. &c.*

DATHEMAN, forteresse de la Galatide dans la tribu de Gad sur les frontieres de l'Arabie, celebre pour avoir soûtenu vigoureusement les efforts de l'armée de Timothée. Ce general ayant sçû que Judas *Machabée* avoit repassé le Jourdain, pour s'en revenir à Jerusalem, après avoir pillé & brûlé la ville de Jasor, & emmené captifs tous les habitans, ne manqua pas de profiter de son absence. Il fit des courses & des ravages si épouvantables sur les frontieres de Galaad, qu'il obligea les Juifs de se retirer dans la forteresse de Datheman. S'y trouvant un peu plus en assurance, ils écrivirent à Judas, qu'ils ne manquoient ni de cœur ni de fermeté; mais que s'il ne venoit les secourir promptement, ils se verroient réduits à ne pouvoir plus soûtenir les efforts de l'ennemi. A cette nouvelle, Judas accompagné de son frere Jonathas prit huit mille hommes, passa le Jourdain, alla droit aux assiegeans, qu'il trouva dressant leurs machines & prêt à escalader la forteresse. Sans leur donner le tems de se reconnoître & d'empêcher ses approches, il divisa son armée en trois corps, fit sonner la charge, & attaqua si brusquement les ennemis, qu'ils abandonnerent l'assaut. Plusieurs qui étoient déja au haut des échelles se jetterent en bas, pour chercher leur salut dans la fuite; mais ils furent poursuivis si vivement, qu'outre un grand nombre de prisonniers, il y eut huit mille hommes des ennemis de tués. Cela arriva l'an 163. avant J. C. * *I. Machab. V. 9.* Josephe, *antiq. judaiq. liv. XII. ch. 11. & 12.*

DATHENUS, (Pierre) au commencement du XVII. siecle traduisit en flamand, sur les rimes de Clement Marot, & de Theodore de Beze, les pseaumes, dont on se sert encore aujourd'hui dans les Provinces-Unies. Les états avoient promis une récompense à celui qui les auroit plus promptement traduits, & Dathenus fut le plus diligent, quoiqu'il ne fût pas le meilleur poëte. De Reidan l'accuse d'avoir été brouillon & seditieux. * Reidanus, *in annal. Belgarum.*

DATHI, ou DATHUS, Augustin de Sienne, vivoit dans le XV. siecle, sous le pontificat du pape Pie II. vers l'an 146.. C'étoit un homme d'un merite singulier; car il étoit en même-tems orateur, philosophe, & sçavant dans les langues. La ville de Sienne, qui se gouvernoit encore en république, le choisit pour secretaire, & par ce choix lui facilita les moyens de rendre service aux hommes de lettres. Il laissa divers discours sur saint Bernardin, sur sainte Catherine de Sienne, sur le pape Pie II. & une histoire de Sienne en 3. livres; celle de Piombino, & dix traités intitulés, *De animarum immortalitate*, imprimés à Sienne en 1503. & 1516. des lettres, &c.

DATI (Leonard) XXV. general des Dominicains, étoit de Florence, & prit l'habit dans la même ville. Après avoir été provincial de la province, & inquisiteur de Boulogne, il fut fait maître du sacré palais. Le pape l'envoya au concile de Constance, où il fut un de ceux qui furent nommés pour examiner les articles de Jean Hus. Martin V. ayant été élû pape dans ce concile, envoya Dati en qualité de legat au concile qui se tenoit à Pavie, mais qui fut transferé à Sienne à cause de la peste. Ses negociations ayant réussi, le pape, en reconnoissance de son merite, le nomma cardinal. Il ne jouit point de cette dignité, étant mort à Florence deux jours après, l'an 1425. Ses ouvrages sont *sermones de flagellis peccatorum festinanter converti nolentium; de sanctis; de tempore, &c.* * Pio, *de vir. illust. ord. Præd. part. II. l. 3. p. 1.* Font. *theat. Dominic. p. 375. & 456.*

DATI, (Carlo) professeur en humanités à Florence sa patrie, est devenu fort celebre, tant par ses ouvrages, que par les éloges, qu'une infinité d'écrivains lui ont donnés. Il étoit fort honnête & fort officieux envers tous les doctes voyageurs, qui passoient par la ville de Florence. Plusieurs d'entr'eux lui ont témoigné leur gratitude dans leurs écrits. Il étoit membre de l'académie *della Crusca*, & se donnoit en cette qualité le nom de *Smaritto*. Il fit en italien le panegyrique de Louis XIV. & le publia à Florence l'an 1669. La version françoise qu'un autre en fit, fut imprimée à Rome l'année suivante. Il avoit déja publié quelques poësies italiennes à la louange du même prince. * Gregorio Leti, *Italia regnante*. Bayle, *dict. critiq. seconde édition de l'année 1702.*

DATISME, maniere de parler désagréable & ennuyeuse, lorsqu'on entasse plusieurs synonymes les uns sur les autres, pour exprimer une même chose. C'est un proverbe qu'on a tiré de Datis, satrape de Darius fils d'Hystaspes, & gouverneur d'Ionie, qui affectoit de remplir son discours de synonymes, pour lui donner, ce lui sembloit, plus d'expression & plus de force. C'est ainsi que pendant qu'il étoit gouverneur dans cette partie de la Grece, & qu'affectant de parler grec, il disoit ἥδομαι, ἢ τέρπομαι, ἢ χαίρομαι: *delector, gaudeo, lætor*: Je suis bien aise, je m'en réjouis, je suis ravi. Encore mêloit-il le bar-

barisme avec la repetition ennuyeuse, disant χαλιμμα au lieu de χαλιν & usant presque toûjours de mots qui finissoient avec le même son. C'est ce qui fit que les Grecs appelloient *Datisme*, la sotte imitation du langage de Datis. Il en est fait mention dans Aristophane, *in Pace*, qui appelle cette imitation, le ramage ou la musique de Datis, Δάτιδος μέλος.

DAU, (Girard) peintre de Leiden, fut disciple de Rembrant dont il est parlé ailleurs, & quoique sa maniere d'operer soit éloignée de celle de son maître, il lui devoit néanmoins l'intelligence, & les principales régles de son art dans la partie du coloris. Il peignoit en petit à huile, & ses figures, qui pour l'ordinaire ne passent pas la hauteur d'un pied, sont aussi terminées, que si elles étoient grandes comme le naturel. Il ne faisoit rien que d'après le vrai, qu'il regardoit dans un miroir convexe. Il a fait peu de portraits de grands seigneurs & de dames; parce que ces sortes de personnes n'ont ordinairement ni le tems, ni la patience de se tenir aussi long-tems, que l'exigeoit ce peintre. La femme d'un résident de Danemarc, laquelle vouloit avoir son portrait de Girard Dau, lui servit de modele cinq jours durant, pour une main seulement, sans parler de la tête. Aussi faut-il avouer que ses ouvrages sont terminés comme la nature même, sans rien perdre de la fraîcheur de l'union, ni de la force des couleurs, non plus que de l'intelligence du clair-obscur. Quoique, comme on l'a déja remarqué, la grandeur ordinaire de ses tableaux ne passât pas un pied, le prix qu'il s'en faisoit payer étoit néanmoins tantôt 600. liv. tantôt 800. liv. & tantôt mille, plus ou moins, selon le tems qu'il y avoit employé: car pour régler son prix, il comptoit chaque heure à vingt sols. Son cabinet étoit percé d'une lumiere haute pour avoir des ombres avantageuses, & du côté d'un canal, pour éviter la poussiere. Il faisoit broyer ses couleurs sur une glace de cristal. Sa palette & ses pinceaux étoient soigneusement enfermés dans une boëte, quand il ne travailloit pas. Et lorsqu'il se mettoit au travail, il demeuroit quelque tems assis en repos, pour laisser rasseoir la poussiere. Quand il voyoit un beau tems, il quittoit son ouvrage, & alloit prendre l'air pour réparer les esprits qu'il consumoit dans un travail si attachant. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

DAUBRUSCA, fille de Boleslas, roi de Bohême, fut donnée en mariage à Miecziflas, fils de Zemomisse, prince de Pologne, à condition qu'il embrasseroit la religion Chrétienne, ce qu'il executa l'an 965. Ainsi la Pologne reçut la lumiere de l'évangile. * M. Cromer, *hist. Pol. l. 3.*

DAVENTRI, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Northampton, appellée *Fausseles*. C'est une ville de passage pour les comtés d'Angleterre qui sont au nord-west. Elle est gouvernée par un maire & douze bourgeois. Elle est éloignée de 73. milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

DAUFERS ou TAUFERS, petite ville d'Allemagne dans le Tirol. Elle a titre de comté, & est située dans l'évêché de Brixen, sur la riviere d'Aycha, au-dessous de la ville de Brixen. * Mati, *dict. geogr.*

DAUGE ou Auge, en latin, *Augerius*, ou *Augentius*, (Daniel) *cherchez* AUGE.

DAVID, le dernier fils de Jessé, ou Isaïe, de la tribu de Juda, de la ville de Bethléem; nâquit l'an 2954. du monde, & avant Jesus-Christ 1085. Pendant que son pere l'employoit à garder les brebis; Dieu le choisit pour être roi à la place de Saül, & envoya Samuel pour l'oindre de l'huile destinée au sacre des rois: ce qui fut executé l'an 2976. du monde, & 1063. avant Jesus-Christ; David étant alors âgé de 22. ans. Quoique son regne n'ait commencé que depuis la mort de Saül, neanmoins pendant les années qui s'écoulerent, depuis son sacre jusques-là, il fit de très-belles actions. La défaite du geant Goliat, qu'il vainquit avec une fronde, est une des plus considerables. Saül, selon sa promesse, lui devoit donner sa fille Merob en mariage, pour récompense de sa victoire; mais il le trompa, & lui proposa Michol, qu'il lui fit encore acheter, au prix de cent prépuces de Philistins. Ce prince avoit conçû une extrême aversion contre David; & la haine qu'il lui portoit, s'augmentant tous les jours de plus en plus, il resolut de le faire mourir. Jonathas fils de Saül, prit le parti de l'innocent opprimé, & s'opposa vainement aux fureurs injustes de son pere. Un jour il s'en fallit peu, que le roi ne tuât David d'un coup de javelot. Il le fit chercher dans sa maison; & sans l'adresse de Michol sa femme, il l'auroit fait assassiner par ses satellites. Ces violences obligerent David à s'enfuir. Il prit le chemin de la ville de Nobé, où étoit le tabernacle; & le pontife Achimelech s'appercevant que lui & ses gens mouroient de faim, leur donna des pains de proposition. Saül l'ayant appris, fit égorger ce pontife avec ses prêtres, ruina la ville de Nobé, & fit passer les habitans au fil de l'épée. David ne laissa pas d'agir pour le salut du royaume, & défit les Philistins qui assiegeoient la ville de Ceila. Ensuite, il se retira dans les deserts, où Saül le poursuivit. David eût pû le tuer deux fois; l'une dans une caverne, où il se reposoit, & où Saül qui le cherchoit, entra pour quelque necessité naturelle; & l'autre dans sa tente. Mais il se contenta de lui faire connoître que sa vie avoit dépendu de lui. Aussi ses actions heroïques parurent toucher le cœur du roi; mais David crut ne pas devoir se fier aux marques de reconciliation qu'il lui donna. Il s'enfuit à la cour d'Achis, roi de Geth, dont il fut bien reçû, quoiqu'il n'y demeurât pas long-tems, ayant obtenu Siceleg, pour s'y retirer avec ses gens. La guerre s'étant allumée entre les Juifs & les Philistins, David devoit combattre avec les Philistins contre les Juifs, mais avant que d'en venir aux mains, les Philistins le renvoyerent à Siceleg. Il trouva que les Amalecites avoient pillé & brûlé cette ville, & qu'ils avoient fait esclaves tous les habitans, avec deux de ses femmes, Achinoam & Abigail: il les poursuivit, & leur enleva leur butin. Cependant Saül s'étant tué, l'an du monde 2984. & avant Jesus-Christ 1055. après avoir perdu une bataille contre les Philistins, David en fut averti par un Amalecite, qu'il fit mourir, parce qu'il se vantoit d'avoir passé son épée au travers du corps de ce prince. Après cet acte de justice, il alla en Hebron, où de nouveau il fut sacré roi sur la tribu de Juda, l'an du monde 2985. & avant J. C. 1054. le trentiéme de son âge. Dans le même tems Abner, que Saül avoit fait general de ses armées, fit reconnoître pour roi Isboseth son fils, par les autres tribus: mais l'an du monde 2989. & avant Jesus-Christ 1048. Isboseth, après la défection d'Abner, fut tué dans son palais. David fit mourir ses meurtriers; & dans une assemblée generale des tribus, il fut proclamé roi, & fut sacré pour la troisiéme fois. L'année suivante, il assiegea la citadelle de Sion, qu'il emporta sur les Jebuséens; & par ce moyen étant maître de Jerusalem, il y établit sa demeure, & en fit la capitale de son royaume. Il vainquit encore les Philistins, subjugua les Moabites, mit la Syrie sous sa puissance, & fit la guerre aux Ammonites, pour venger l'injure, que leur roi avoit faite à ses ambassadeurs. Confus d'occuper un palais de cedre, pendant que l'arche étoit sous des tentes, il forma le dessein d'élever un temple magnifique pour l'y déposer. Les préparatifs en furent faits; mais Dieu lui fit dire par le prophete Nathan, qu'il se contentoit de sa bonne volonté, & qu'il ne vouloit pas qu'un prince ensanglanté par tant de guerres, lui bâtit un temple de paix. La gloire du regne de David fut fletrie par l'adultere, qu'il commit avec Bethsabée, & par l'homicide d'Urie, mari de cette femme. Nathan lui fit connoître son peché par une ingenieuse parabole; & son repentir fut si parfait & si puissant, que Dieu lui pardonna; mais l'enfant né dans l'adultere mourut. David l'an 3014. du monde, & 1023. avant J. C. se vit contraint par la revolte d'Absalon son fils, de sortir de Jerusalem, les pieds nuds, avec peu de gens, pour se dérober à la fureur de cet enfant dénaturé, qui vouloit monter sur le trône, par un parricide. Joab donna bataille à ce prince, & le perça d'un coup de lance, contre les ordres de son pere, qui vouloit qu'on se contentât de le vaincre sans le tuer, & à qui cette mort fit verser des torrens de larmes. Cette guerre étoit à peine finie, qu'il en survint une autre, par la revolte de Seba, dont la mort appaisa bientôt cette émotion. Alors David vécut dans une profonde paix, & rendit son regne extrêmement florissant. Dans cet heureux état, il voulut reconnoître les forces de son empire, & fit faire par Joab le dénombrement de ses sujets, l'an du monde 3020. & avant Jesus-Christ 1017. David qui s'étoit laissé transporter à un mouvement

vement de vanité, reconnut sa faute, & Dieu pour l'en punir, lui proposa par le prophete Gad, le choix d'une famine de trois ans, ou d'une deroute & d'une fuite de trois mois, ou d'une contagion, qui feroit regner la mort durant trois jours. Il choisit le fleau de la peste, & vit mourir jusqu'à soixante-dix mille hommes frappés par l'Ange du Seigneur, David implora la misericorde de Dieu, & desarma sa colere, en s'offrant pour le salut public. Quelque tems après, ce prince accablé d'années & d'infirmités, mit sur le thrône Salomon, qu'il avoit eu de Bethsabée, & le déclara son successeur, malgré les brigues d'Adonias. Sadoc sacra Salomon, & David voyant que sa mort approchoit, regla ce qui regardoit l'ordre du culte divin dans le temple que son fils devoit bâtir. Il le benit ensuite avec le peuple; & n'ayant plus rien à souhaiter, il mourut l'an du monde 3023. & avant Jesus-Christ 1014. en la 70. année de son âge, & la 40. de son regne. * *I. des Rois, depuis le chap. 6. jusqu'à la fin.* Au II. & au III. *c. 1. & 2. I. Paralipomenes, c. 2. & 11. jusqu'au 29.* Joseph, *l. 6. & 7. des antiq. Judaïq.* Sulpice Severe, *hist. sacr. l. 1.* Eusebe & Genebrard, *en la chron.* Sponde, Torniel & Salian, *aux ann. sacr.* L'écriture sainte fait mention de neuf femmes de David; la premiere fut Michol, fille de Saül, dont il n'eut point d'enfans. La seconde s'appelloit Achinoam de Jezraël mere d'Amon. La troisiéme Abigaïl. La quatriéme Maacha, fille de Tholmaï, prince de Gessure, mere d'Absalon & de sa sœur Thamar. La cinquiéme Bethsabée, veuve d'Urie, mere de Salomon, de Nathan, de Samoneta, & de Sobad. Quelques auteurs croient qu'elle eut ces trois derniers enfans d'Urie son premier mari, mais l'écriture paroît les attribuer tous à David. La sixiéme Aggith, mere d'Adonias. La septiéme Abital, mere de Sapphathia. La huitiéme Egla, mere de Jethraam. La neuviéme enfin Abisag Sunamite, avec qui il n'eut aucun commerce charnel. Outre ces femmes l'écriture nomme encore plusieurs concubines de David, entre autres Jebaar, Elisuma, Eliphaleth, Noge, Nopheg, Japhia, Elisama, Eliada, & Elipheleth, &c. * *I. Rois, c. 15. 18. & 19. II. Rois, 3. 6. & 33. III. Rois, c. 1. I. Paralipomenes, c. 3.*

☞ Les sçavans agitent entre eux, si David est l'auteur de tous les cent cinquante pseaumes, que l'église reçoit parmi les livres canoniques, ou s'ils ont été composés par quelque autre que lui. Saint Ambroise, saint Hilaire, saint Jerôme, saint Isidore de Lira, &c. croient que, puisque le pseautier, par son titre, n'est point attribué à David, il faut conclure que chaque pseaume en particulier a été composé par celui, dont son titre porte le nom: par exemple le quarante-unième, le quarante-troisiéme, &c. où on lit à la fin: *Aux fils de Coré, cantique d'instruction:* & aux autres qui ont le nom d'*Asaph*, de *Heman*, *&c.* Ces auteurs ne donnent à David qu'environ soixante-dix pseaumes, & tiennent que les autres sont de Moïse, de Samuel, de Salomon, des enfans de Coré, d'Ethan, d'Idithun, &c. Au contraire, saint Augustin, saint Ambroise, saint Basile, saint Gregoire de Nazianze, saint Epiphane, saint Jean Chrysostome, Theodoret, Cassiodore, Bede, Euthimius, Paul de Burgos, Cajetan, Bellarmin, Torniel, Salian & plusieurs autres, soûtiennent que David a composé tous les Pseaumes, & que ceux dont le nom est dans le titre, sont les chantres, à qui le roi prophete avoit donné ordre de mettre les mêmes pseaumes en musique. En effet, nous voyons dans le I. livre des Paralipomenes, chap. 15. 16. 25. que les mêmes qui sont nommés dans ces titres, étoient les maîtres du chant. Outre cela, le venerable Bede ajoûte dans sa preface sur les pseaumes, qu'Esdras, qui a écrit selon quelques sçavans, les titres des pseaumes, y a mis de lui-même le nom de ces chantres. Quant à ce qu'on objecte que le psautier ne porte point le nom de David dans son titre, c'est peu de chose. Car on peut considerer les titres des livres canoniques en cinq façons, ou par les premiers mots qui les composent, comme les cinq livres de Moïse, qui pour n'être pas distingués par son nom, ne laissent pas d'être de lui, & qui ont les premiers mots pour titre. En effet, les Hebreux nomment la Genese *Bereschith*, c'est-à-dire, *In principio*, au commencement. L'inscription du livre de l'Exode est *Veelle Semoth*, c'est-à-dire, *Et hæc nomina*, & ces noms. On doit dire le même du Levitique, des Nombres, du Deuteronome qui ont pour titre parmi les Hebreux, les premiers mots de ces livres. On intitule aussi les livres canoniques, de ce qui est leur sujet principal, comme ceux des Juges, de Ruth, des Rois, de Job, de Judith, d'Esther, &c. Souvent ils ont pour titre le nom de l'auteur, comme les propheties, ou bien la doctrine qu'ils enseignent, comme l'Ecclesiaste, les Proverbes, &c. Enfin leur inscription témoigne pourquoi ils ont été composés, ce qui se voit aux livres des cantiques, & aux pseaumes qui sont des ouvrages en vers. Le pseaume que quelques auteurs mettent outre les cent cinquante, doit passer pour apocryphe, puisqu'il n'est point nommé dans le dénombrement qui en a été fait dans le concile de Laodicée, chapitre dernier, & dans celui de Trente, IV. session. On ne peut donc contester raisonnablement, que l'opinion qui attribue tous les pseaumes à David, n'ait été la plus suivie, soit parmi les Juifs, soit parmi les Chrétiens. Il y a apparence, que le recueil en a été fait par Esdras. C'est selon saint Jerôme & les anciens, un ouvrage poëtique, & l'on y reconnoit le genie de la poësie. * Saint Augustin, *l. 17. de la cité de Dieu, c. 14. & livre des heresies, heresie 26.* Saint Ambroise, *sur le pseaume 43. & 47.* Saint Basile, *en l'exp. du pseaume 44.* Saint Gregoire de Nazianze, *orat. in encan. or. ad Nazian.* Saint Epiphane, *adv. Origen.* S. Jean Chrysostome, *in 1. & 2. prop. sup. psalt.* Saint Athanase, *in Synop.* Saint Hilaire, *prop. in psal.* Saint Jerôme, *ep. 133. & 139.* Saint Isidore, *l. 6. Eth. c. 2.* Liranus, *in postil. biblioth.* Bellarmin, *des aut. eccles. & praef. in psal.* Torniel. *A. M. 2964. num. 4. 5. & suiv.* Salian, *A. M. 2969. num 72. & suiv.* Du Pin, *dissertation préliminaire sur la bible, tom. I.* D. Ceillier, *hist. des aut sacr. & eccl. tom. I.*

DAVID, de la famille COMNENE, dernier empereur de Trebisonde, succeda à son frere Jean, & fit alliance avec Usuncassan roi de Perse, à qui il donna la fille de son frere en mariage. Mahomet II. empereur des Turcs le détrôna; & l'ayant attiré à Constantinople, sous esperance de lui donner quelques états en échange des siens, il le fit lâchement mourir avec ses fils l'an 1461. D'autres disent que Mahomet l'avoit fait prisonnier de guerre. * Chalcondile, *l. 9.* Cranz, *l. 3. c. 17.*

DAVID I. de ce nom, roi d'Ecosse, étoit fils de MALCOLME III. & fut mis sur le trône l'an 1124. après la mort d'*Alexandre* I. son frere. Son regne fut très-heureux, si l'on en excepte la guerre qu'il eut contre Etienne roi en Angleterre. Il s'étoit jetté l'an 1138. sur le pays de Northumberland. Pendant que le roi Etienne, étoit occupé à dissiper quelque revolte domestique, il le poursuivit, & après avoir perdu dix mille des siens dans une bataille, il acheta la paix de l'Anglois. Depuis, pour donner des marques de sa pieté, il fonda quatre évêchés, outre ceux qui étoient déja en Ecosse, & les dota richement. David épousa *Mahaud*, comtesse de Huntington, dont il eut HENRI, mort avant lui, & pere du roi MARCOMER IV. qui succeda à son ayeul. Il mourut l'an 1153. en ayant regné 28. * Dempster & Buchanan, *hist. d'Ecosse.*

DAVID II. de ce nom roi d'Ecosse, fils de ROBERT de Bruis, & d'*Isabelle* Burch, qui avoit été preferée à Jean de Bailleul, pour la succession au royaume, fut couronné à l'âge de huit ans l'an 1329. après la mort de son pere. Il commença à regner sous la tutelle de Thomas Ranulphe ou Randolphe, qui depuis long-tems gouvernoit le royaume avec grande prudence. Cependant Edouard de Bailleul, fils de Jean, repetant les droits qu'il avoit sur l'Ecosse, y entra avec une armée nombreuse, en chassa David, & l'obligea de se retirer en France avec sa femme. Les sujets de ce jeune prince, le remirent sur le trône, & le porterent à faire la guerre aux Anglois, qui avoient soutenu Edouard; mais il fut fait prisonnier par les Anglois en 1346. & fut obligé de donner une grande somme d'argent pour se retirer d'une captivité qui dura dix ans. La suite de son regne ne fut pas plus heureuse. Il mourut le 7. Mai 1370. qui étoit la 47. année de son âge, & la 39. de son regne. Les historiens louent la justice & la bonté de ce prince, & avouent que s'il ne réussit pas dans ce qu'il entreprit, ce ne fut pas qu'il eût manqué de prudence. Il ne laissa point de lignée de *Jeanne*, fille d'*Edouard* II. * Major, *l. 5.* Buchanan, *l. 8. c. 9.* Leslé, *l. 7. &c.*

DAVID AWDRAHAM, Espagnol, disciple de Mardo-

Digitized by Google

chée, ou plûtôt du R. Ben Harosch, a fleuri à Seville, vers l'an 1340. Il a composé une explication des prieres, qui se recitent tous les jours de l'année, imprimée à Constantinople en 1514. & à Venise en 1570. un traité de l'an intercalaire, des tables astronomiques, & un écrit sur les solstices & équinoxes. * Bartolocci, *biblioth. rabbin.* Du Pin, *histoire des Juifs depuis Jesus-Christ jusqu'à present.*

DAVID D'ISTELLE, dans le royaume de Navarre, a écrit un livre intitulé, *la tour de David.* C'est un recueil de discours imprimé à Thessalonique. Il avoit encore fait un ouvrage intitulé, *La ville du livre*, où il refutoit ceux qui prétendent que tous les préceptes judiciels & ceremoniels sont fondés dans la raison. Il n'en reconnoissoit point d'autre que la volonté de Dieu, & étoit en cela different de Maimonide. * Bartolocci, *biblioth. rabbin.* Du Pin. *hist. des Juifs depuis Jesus-Christ jusqu'en l'an 1710.*

DAVID, fils de ROBERT III. roi d'Ecosse, fut réduit par son frere à mourir de faim dans une maison, & fit des miracles après sa mort. * Boëtius, *liv. 15.* Sponde, *A. C.* 1402. *num.* 2.

DAVID, roi d'Ethiopie, succeda l'an 1507. à son pere Nahu, & commença de regner sous la tutelle de sa mere Helene. Lorsqu'il eut pris soin lui-même des affaires, il remporta de grandes victoires sur ses ennemis, & envoya des ambassadeurs à Emanuel, roi de Portugal, à son fils Jean, & au pape Clement VII. Son regne fut d'environ 36. ans. Voici les titres que ce prince se donnoit, au rapport de Marmol. *David aimé de Dieu, colonne de la foi, du sang & de la lignée de Juda, fils de David, fils de Salomon, fils de la colonne de Sion, fils de la semence de Jacob, fils de la main de Marie, fils de Nahu par la chair, empereur de la grande & haute Ethiopie, & de tous les royaumes & états qui en dépendent : roi, &c.* On met quelques autres rois d'Ethiopie du même nom. * Louis Marmol, *descr. Af. l. 1. c. 20.* Paul Jove, *liv. 18. hist.* Genebrard, *en la chron.* Franciscus Alvarez, & Damien à Goez, *descr. Eth. tom. II. rer. Hisp. & I. navig. Ram.* Sponde, *an. Christ.* 1521. *num.* 13. 1525. *num.* 15. & 1533. *num.* 1.

DAVID, archevêque Maronite, a traduit de syriaque en arabe, vers l'an de Jesus-Christ 1059. les constitutions de l'église des Maronites, à la sollicitation d'un certain abbé Joseph, & de ses moines. Abraham Ecchellensis se sert souvent dans ses livres du témoignage de ses constitutions, & on en a imprimé même quelques sommaires en latin, dans le recueil des lettres du pere Morin, qui ont été publiées sous le titre de *bibliotheca Orientalis*, en Angleterre. * Sanson.

DAVID SCOTUS, ou l'*Ecossois*, ami & contemporain de Marianus Scotus, fut premierement maître d'école à Wirtburg, & de-là il vint à la cour de Henri V. empereur, dont il écrivit la vie. Vossius croit qu'il est le même qui a composé un traité du royaume d'Ecosse. David Scotus a vécu dans le XII. siecle, vers l'an 1110. ou 1115. * Vossius, *liv. 2. des hist. Lat. c. 48.* Conrad, l'abbé d'Usperg, *en la chron.* Trithême, *au Cat.* Aventin, &c.

DAVID DE DINANT, heretique, fut disciple d'Amauri, & vivoit vers l'an 1204. Il enseignoit, que Dieu étoit la matiere premiere ; & fut refuté par saint Thomas. D'autres ont écrit aussi contre lui. * Saint Thomas, *lib. 1. cont. Gent. c. 17. & p. 1. q. 3. art. 9.* Sponde, *A. M.* 1204. *n.* 8. Gautier, *en la chron. du XIII. sec. c. 2.*

DAVID, dit DE MORGAN, parce qu'il étoit natif de cette ville en Angleterre, vivoit vers l'an 1480. & fut trésorier de l'église de Landaff. Il écrivit les antiquités de la principauté de Galles, & en fit, dans un ouvrage particulier, une description geographique. On assure qu'il eut soin de voir tous les lieux, dont il parloit dans son ouvrage geographique. * Lelandus. Pitseus, & Baleus, *de script. Anglor.* Vossius, *de hist. Lat. &c.*

DAVID GEORGE, heretique, natif de Gand, & fils d'un bâteleur, étoit vitrier de profession, ou, comme les autres disent, peintre sur verre. Il commença vers l'an 1525. à prêcher ses rêveries, débitant qu'il étoit le vrai Messie, le troisiéme David, neveu de Dieu, non pas par la chair, mais par l'esprit. Le ciel, à ce qu'il disoit étant vuide, il avoit été envoyé, pour adopter des enfans qui fussent dignes de ce royaume éternel, & pour réparer Israël, non pas par la mort, comme Jesus-Christ mais par la grace. Avec les Saducéens il nioit, dit-on, la vie éternelle, la resurrection des morts, & le dernier jugement ; avec les Adamites, il reprouvoit le mariage, & admettoit la communauté des femmes ; & avec les sectateurs de Manès, il s'imaginoit, que l'ame ne pouvoit être tachée du peché, & qu'il n'y a que le corps, qui en pût être souillé. Les ames des infideles, selon lui, devoient être sauvées, & celles des Apôtres damnées. Il assuroit enfin, que c'est une grande folie de croire, que ce soit peché de renier Jesus-Christ, & il se mocquoit des martyrs, qui avoient préferé la mort à l'apostasie. La guerre que les Catholiques faisoient à ses sectateurs, l'obligea de passer dans la Frise, & de-là à Bâle, où il prit le nom de *Jean Bruck.* Il mourut l'an 1556. en cette ville, & promit en mourant à ses disciples, qu'il ressusciteroit trois jours après. Le sénat de Bâle fit déterrer son cadavre le troisiéme jour, & le fit brûler avec ses écrits. * Prateole, *au mot Georg. David.* Lindanus, *Dubitan liv. 1.* Sanderus, *heres.* 202. Florimond, *liv. 2. orig. des heres. c. 15. num. 4.* Sponde, *An. Christ.* 1525. *num.* 25. 1543. *num.* 10. 1556. *num.* 9. Gautier, *chron. sec. XVI. c. 8.*

DAVID GANZ, Juif, a composé une histoire chronologique intitulée *Tsemah David*, depuis la creation du monde, jusqu'au tems de l'auteur, qui vivoit en 1562. Guillaume-Henri Vorstius en a fait une traduction latine, imprimée avec des notes de sa façon en 1644. à Leyde. M. Simon, qui a examiné cette version latine de Vorstius, & qui l'a conferée avec l'hebreu, a remarqué dans le catalogue des auteurs Juifs, qu'il y a un grand nombre de fautes dans cette version, & qu'il faut avoir recours à l'exemplaire hebreu, pour les corriger. Mais l'exemplaire hebreu, qui a été imprimé à Prague se trouve difficilement. On remarquera de plus, que Vorstius n'a traduit que la moitié de cette chronique, qui est divisée en deux parties ; car il ne nous a donné que la premiere, & quelques extraits seulement de la seconde. * Simon.

DAVID DE POMIS, medecin Juif, se disoit de la tribu de Juda, & d'une ancienne famille de ce nom, qui fut emmenée, dans le tems de la prise de Jerusalem, par Tite. Il a composé un dictionaire de la langue hebraïque, & de l'hebreu de rabbin, imprimé à Venise en l'an 1587. Ce dictionaire est fort utile à ceux qui veulent lire les rabbins, & renferme de sçavantes remarques sur la litterature des Juifs. David de Pomis l'a écrit en italien sous ce titre : *Dictionario novo hebraico, molto copioso, dechiarato in tre lingue, cum bellissime annotationi, e con l'indice latino, e volgare de tutti li suoi significati.* * Simon.

DAVID, (Pierre) moine, avoit été chassé d'Agen, où, en faisant profession de prêcher une morale severe, il tâchoit adroitement d'insinuer le Calvinisme dans les esprits. Il se retira ensuite à Nerac, & séduisit tellement Antoine de Bourbon, roi de Navarre, que ce prince le prit pour son prédicateur, ou plûtôt pour son ministre, & embrassa son heresie. * Maimbourg, *histoire du Calvinisme.*

DAVID de Courtrai, (Jean) vivoit encore au commencement du XVII. siecle, & après avoir été curé de saint Martin de Courtrai, il entra parmi les Jesuites, & travailla à la conversion des Heretiques. Il fut recteur des colleges de Courtrai, de Bruxelles, & de Gand, & mourut le neuf Août de l'an 1613. âgé de 67. ans. On a de lui divers ouvrages de pieté, & de controverse. *Historia ecclesiæ heretica, &c.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Alegambe, &c.

DAVID, (Jean) Hollandois, celebre avanturier du XVII. siecle, s'étant retiré à la Jamaïque fit de riches prises sur les Espagnols, & des actions fort hardies. Son équipage n'étant que de 90. hommes, il osa piller la ville de Granada sur le bord du lac de Nicaragua, où il y avoit pour le moins 800. hommes armés, & capables de se défendre, & emporta beaucoup de butin. * Oexmelin, *hist. des Indes Occid.*

DAVID BETON, *cherchez* BETON.
DAVID, *cherchez* NICETAS DAVID.
DAVID DU PERRON, *cherchez* PERRON.

DAVID el DAVID, faux messie des Juifs, qui se révolta contre le roi de Perse. Etant tombé entre les mains de ce prince, celui-ci lui demanda une marque de son pouvoir: David répondit qu'il s'offroit à avoir la tête coupée, après quoi il revivroit aussi-tôt; mais cet imposteur ne fit cette demande, que pour éviter de plus grands tourmens & les supplices qu'on lui préparoit. C'est ce que l'on voit dans une lettre intitulée, *Rambam*, que Vorstius a donnée toute entiere dans la chronologie de R. Ganza. Les Juifs, en haine de leur imposteur, furent accablés en Perse de toutes sortes de taxes & d'impôts, & réduits dans une extrême misere. * *Consultez* là-dessus la continuation de *l'histoire des Juifs*, depuis Jesus-Christ jusqu'à présent, par Basnage, & revûe par Du Pin.

DAVILA, (Henrico-Catherino) sortoit d'une des plus illustres maisons du royaume de Chypre, dont ses prédecesseurs avoient été connétables. Ils y possédoient de grands biens; mais lorsque les Turcs se furent rendus maîtres de cette isle en 1570. & 1571. Davila fut obligé d'abandonner son pays, pour se dérober à leur tyrannie. Il se retira à Avila, en Espagne; parce que suivant une ancienne tradition, qui étoit dans sa famille, ses prédecesseurs tiroient leur nom & leur origine de cette ville. On dit même qu'il y avoit des parens, qui étoient très-riches. Mais desesperant d'en tirer aucun soulagement, il vint en France, & se fit connoître à la cour du roi Henri III. Il avoit un frere & deux sœurs, que la reine Catherine de Medicis prit à son service. Son frere étoit ce LOUIS DAVILA, qui avoit commandé pour les Venitiens, dans le fort de Zara, & qui fut depuis gentilhomme servant de la reine Catherine de Medicis. Henri Davila fait mention de lui dans le IX. livre de son histoire. La mort de la reine mere, arrivée en 1589. & celle du roi qui suivit après, firent échouer les esperances de cet historien. Il resta neanmoins quelque tems en France, sous le regne de Henri *le grand*, & paya de sa personne en diverses occasions, comme devant Honfleur en Normandie, & l'an 1597. devant Amiens, où il fut blessé. Depuis il se retira à Venise, & reçût de la république de quoi subsister honorablement. Ce fut alors qu'il travailla à son histoire des guerres civiles de France. Elle contient 15. livres, tout ce qui s'y est passé de plus memorable depuis la mort du roi Henri II. en 1559. jusqu'à la paix de Vervins en 1598. Davila étoit à Padoue, lorsqu'il reçût une commission de la république de Venise, pour aller à Verone. Il se mit d'abord en chemin, & étant arrivé dans un lieu nommé Villeneuve, il y demanda des voitures, pour faire porter ses meubles, comme cela se doit à ceux qui ont reçû quelques commissions de la république. Celui qui les devoit fournir, étoit fermier d'un gentilhomme de Verone, qui se trouva alors à Villeneuve, & qui se mit furieusement en colere contre les gens de Davila. Ceux-ci présenterent leur commission avec douceur, & ce gentilhomme emporté les maltraita de paroles. Leur moderation ne servant qu'à l'aigrir davantage, il tira un pistolet de sa poche & le déchargea sur Henrico-Catherino Davila, qui en mourut peu de tems après. Il avoit avec lui un fils âgé de 18. ans, qui se jetta sur le meurtrier, & le mit en pieces. Le fermier fut traité de la même façon. L'histoire de Davila, écrite en italien, a été mise en françois par Jean Baudouin, qui assure que ce grand homme vécut environ 56. ans, en quoi il paroît s'être trompé. On ne sçait pas précisément en quel tems il mourut, mais on a lieu de croire qu'il vivoit encore en 1634. puisque cette année-là il parut à Venise une nouvelle édition de son histoire, qui fut suivie en 1638. d'une autre qu'on annonça comme corrigée par l'auteur. En ce cas il auroit vécu au moins 76. ans, & c'est ce qui est assez probable: car il peut être venu tout jeune en Espagne, & presque aussi-tôt en France. * *Voyez* Imperialis, *in musf. histor.* &c.

DAVILA, *cherchez* AVILA.

DAVILA, (Augustin) archevêque de saint Domingue, prit l'habit de saint Dominique dans la ville de Mexico. Le roi d'Espagne informé de son merite, le nomma à l'archevêché de saint Domingue l'an 1599. & le pape Clement VIII. lui en expedia les bulles. Il gouverna cette église l'espace de cinq ans, avec beaucoup de prudence & de charité, & mourut en 1604. Il a fait l'histoire de saint Jacques de son ordre, qui est au Mexique. * *Theatr. eccles. Hisp. concert. Predic. p.* 323. Pio, *lib.* 4. *part.* 2. *Theatr. Dominic. p.* 80.

DAVIO, anciennement, *Phialia*, *Phigalea*, petite ville de la Morée. Elle est dans la Zaconie, sur la riviere de Longarola, vers les confins du Belvedere, & à huit lieues de la ville d'Arcadie, du côté du Levant. * Baudrand.

DAVIS, (Jean) Anglois, parcourut en 1585. l'Amerique septentrionale, pour trouver un passage de-là aux Indes Orientales; mais pour tout succès de trois voyages qu'il y fit, il y découvrit un détroit, auquel il donna son nom. Il est fort large, & s'étend du septentrion au midi, entre la côte occidentale de Groënlande & l'isle de Jacques. * Th. Hackluyt, *tom. III. itiner.*

DAVITI, (Pierre) gentilhomme du Vivarais, étoit de Tournon. Il a vêcu au commencement du XVII. siecle, & a composé l'ouvrage intitulé *Le monde*, en six volumes *in folio*. N. Chorier parle de lui, sur la fin de son histoire de Dauphiné, & le celebre Antoine le Maître a fait son éloge dans la préface. Daviti mourut à Paris l'an 1635. âgé de 63. ans.

DAULETABAD ville, *cherchez* DOLTABAD.

DAULIE, que les anciens ont nommée *Daulia* & *Daulis*, ville de Phocide, étoit située dans le voisinage de Delphes, au midi. Ptolomée, Strabon, Tite-Live, &c. en ont fait mention. Elle a eu depuis un évêché suffragant d'Athenes. Cette ville est aujourd'hui ruinée, & est bien differente d'une autre, qui étoit dans la Macedoine.

DAUMA, ou DUAMA, ville des Indes en Asie. Elle est sur la côte septentrionale de Java, où elle a un bon port, environ à huit lieues de la ville de Japara, du côté du couchant. * Mati, *Diction.*

DAUMIUS, (Christian, ou Chrétien) étoit recteur de l'université de Swickau, ville de Saxe. Il nâquit le 29. Mars 1611. & il y est mort le 15. Decembre 1687. On a publié deux volumes de ses lettres. Entre les ouvrages, qu'il a publiés lui-même, il se trouve une édition d'un livre intitulé *Palpan. Bernhardi Geystensis vita aulica & privata*: qu'il donne pour la premiere édition des ouvrages de ce poëte; mais il en avoit paru une autre dès l'an 1650. par les soins de Henri Zventelius. * *Journal des sçavans*, *Avril* 1710.

DAUN, ou DHAUN, petite ville de l'archevêché de Tréves en Allemagne. Elle est à cinq lieues de Montroyal démoli, du côté du nord, sur la riviere de Lizer, au pied d'une montagne, sur laquelle on a construit un château, qui domine la ville. * Mati, *Diction.*

DAVOS, qu'on nomme aussi *Tafaas*, village des Grisons, situé dans la ligue des dix Droitures, à cinq ou six lieues de la ville de Coire. Davos est un des principaux lieux du pays des Grisons, & on y tient assez souvent les assemblées generales de la république. * Mati, *Diction.*

DAUPHIN, nom d'un poisson de mer celebre chez les anciens, par son amour pour les hommes. *Voyez* ARION.

Il y a une constellation de ce nom, composée de quatre étoiles, selon Aratus, & de neuf selon Ovide. * Ovide, *fast.* 1. & 2. Cœsius Ascron. *poët. c.* 2.

DAUPHIN, titre que porte le premier fils du roi de France, durant la vie de son pere, en conséquence de la donation que Humbert, dauphin de Viennois, fit de ce pays au roi Philippe *de Valois* en 1343.

DAUPHIN. (le fort) Ce fort fut construit par les François l'an 1643. sur la côte meridionale de l'isle de Madagascar, dans la contrée qu'on appelle Carcanossi. * Mati, *Dict.*

DAUPHINE' province de France, voisine d'Italie, vers le levant, où les Alpes la séparent du Piémont: elle a partie de la Savoye, & partie de la Bresse au nort; partie du Lyonnois & du Vivarais au couchant, où le Rhône la borne; & la Provence, avec le comté de Venaissin, & la principauté d'Orange au midi. Sa situation est entre le 43. & 46. de latitude, & entre le 26. & le 29. de longitude. La ville de Grenoble en est capitale avec évêché, parlement & autres cours souveraines. Le Dauphiné a deux archevêchés, Vienne & Ambrun; & cinq évêchés, Grenoble, Gap, Valence, Die, & saint Poltrois-Châteaux. Les autres villes & bourgs sont Montelimar, Crest, Romans, S. Marcellin, Beaumont, Loriol, Salians, Pierelatte, Dieulefit, Cremieu, saint Antoine, Serres, le Buis, Nions, la Mure, la Côte saint André, Bourgoin;

Briançon, &c. Cette province, telle qu'elle est aujourd'hui, est un corps composé de plusieurs petits états, réunis par la suite des tems, depuis les débris du royaume de Bourgogne. Ces états sont le Viennois, le Valentinois, le Diois, le Gresivaudan, le Briançonnois, le Gapançois, les Baronies, l'Ambrunois, &c. Le premier prince particulier, qui s'y établit en qualité de Comte, se nommoit Gui ou Guigue, & vivoit l'an 889. Ses successeurs porterent tous le même nom, & se qualifierent premierement comtes d'Albon & de Grenoble, puis comtes de Vienne, depuis que Bertold de Zeringhen eut cedé ses droits sur cette ville à Gui VIII. C'est ce Gui, fils de Gui, *le gras*, qui prit le nom de Dauphin. On en rapporte differemment la cause; mais lorsque ses descendans en eurent fait leur nom de famille, il devint même un titre de dignité; & enfin le nom de toute la province. De cette premiere race il ne resta que Beatrix dauphine, fille de *Gui* ou *Guigue* IX. & sœur de *Guigue* X. mort sans enfans; laquelle épousa *Hugues* III. duc de Bourgogne, prince du sang de France l'an 1184. André second fils de ce mariage, comme principal heritier de sa mere, prit le nom de Gui XI. avec la qualité de dauphin, & quitta pour cela le nom & les armes de Bourgogne. Guigue XII. son fils n'eut qu'une fille, Anne dauphine, qui porta ses états à son mari Humbert I. seigneur de la Tour du Pin. Gui XIII. leur petit-fils, n'ayant point laissé d'enfans d'*Isabeau* de France, fille du roi Philippe *le Long*, son frere Humbert II. lui succeda. Ce fut lui, qui donna le Dauphiné au roi Philippe *de Valois*, à condition que les aînés de nos rois en porteroient le nom & les armes. Philippe investit son petit-fils *Charles*, depuis roi de France V. de ce nom. Ce transport se fit l'an 1349. Depuis ce tems-là jusqu'à présent, on compte vingt fils aînés de nos rois, qui ont été dauphins. Charles V. fut le premier. Son fils aîné fut dauphin pendant son regne, & après roi, VI. du nom. Il eut cinq fils, tous dauphins, *Charles* né le 25. Septembre de l'an 1386. au bois de Vincennes, & mort peu après; un autre de ce nom, né un mardi 6. de Fevrier 1392. à l'hôtel de saint Paul, & mort l'an 1400; *Louis* dauphin, duc de Guienne, né le 22. Janvier 1397. épousa *Marguerite*, fille de *Jean* duc de Bourgogne, & mourut sans enfans le 18. Decembre l'an 1415; *Jean* dauphin, duc de Berri & de Touraine, nâquit le 31. d'Août de l'an 1398. & déceda à Compiegne, un lundi 5. Avril 1416. sans lignée de sa femme *Jacqueline* de Baviere, fille de *Guillaume*, comte de Hainaut; enfin, le cinquiéme fils de Charles VI. nommé depuis *Charles* VII. fut aussi dauphin. Ce fut à lui que Louis de Poitiers, comte de Valentinois, & de Diois, donna ses états l'an 1419. *Louis* XI. son fils fut dauphin, avant que d'être roi de France. *Joachim*, né à Genep en Brabant l'an 1459. fut peu de tems dauphin. *Charles* son puîné, depuis roi VIII. de ce nom, a été le dixiéme dauphin de France. *Charles-Orland*, né au château de Montils-lez-Tours, le 10. Octobre 1492. & un autre de même nom, tous deux fils de Charles VIII. furent dauphins, & moururent en bas âge, aussi-bien que deux fils de Louis XII. *François* dauphin, duc de Bretagne, fils aîné du roi François I. étant mort de poison à Tournon l'an 1536. *Henri* son frere lui succeda en cette qualité, & fut depuis roi, sous le nom de Henri II. Son fils aîné *François*, depuis roi, & II. de ce nom, étoit nommé Monseigneur le duc, avant que son pere fût roi. Lorsqu'il devint dauphin, parce qu'il avoit épousé *Marie* Stuart reine d'Ecosse, on l'appella le roi dauphin jusqu'à ce qu'il parvint à la couronne. Le roi Louis XIII. & le roi Louis XIV. ont porté, dans leur enfance, la qualité de dauphin. *Louis* de France, fils du roi *Louis* XIV. l'a porté jusqu'à sa mort arrivée le 14. Avril 1711. auquel tems *Louis* de France duc de Bourgogne son fils, commença de porter la qualité de dauphin. Après sa mort, arrivée le 18. Fevrier 1712. *Louis* de France, duc de Bretagne, son fils aîné devint dauphin; & après sa mort arrivée le 8. Mars de la même année, *Louis* de France, duc d'Anjou, son frere, devint dauphin, & est à présent roi, sous le nom de Louis XV. Les plus celebres auteurs anciens & modernes parlent de cette province, de son climat, de sa situation, de sa fertilité, de ses rivieres, de ses étangs, de ses fontaines, & de ses sept merveilles, qui sont la tour sans venin, la montagne inaccessible, la fontaine ardente, les cuves de Sassenage, les pierres précieuses de la montagne de Sassenage, la manne de Briançon, & la grotte de Notre-Dame de la Balme. Gervais de Tilisberi & Berchorius rapportent encore d'autres merveilles, que les curieux pourront voir dans l'histoire de cette province écrite par N. Chorier. Quant à l'origine de ce nom de Dauphiné, Chorier, après avoir rapporté les differentes opinions des auteurs, se tient à celle de Guillaume, chanoine de l'église de Grenoble, qui écrivit la vie de Marguerite, fille d'Etienne comte de Bourgogne, & femme de Guigue VIII. fils de Guigue *le Gras*, vers l'an 1120. Il est vraisemblable, dit-il, que ce prince choisit le *dauphin* pour devise, qu'il en fit le timbre de son casque, qu'il en chargea sa cotte-d'armes, & qu'il en mit la figure sur la housse de son cheval, en quelque occasion celebre. Il se fit remarquer entre tous les autres, par son adresse & par sa valeur, & de-là il fut appellé le *comte du dauphin*, & le *comte dauphin*. Ce nom qui lui fut agréable le devint aussi pour ses descendans, qui prirent le titre de dauphin. Cette province est une des plus grandes & des plus belles de la France, & sa noblesse s'est toujours distinguée par sa valeur. Le Dauphiné a produit plusieurs hommes de lettres: les habitans de ce pays sont ordinairement adroits, ingenieux, & amis des ceremonies & des complimens.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Dauphins.

I. RACE.

889.	Gui ou Guigue I.	
940.	Guigue II.	
995.	Guigue III.	mort vers l'an 1016.
Vers l'an 1016.	Guigue IV. *mort religieux de Cluni.*	
Vers l'an 1057.	Guigue V.	
	Guigue VI. dit *le vieux*,	mort en 1075.
1075.	Guigue VII. dit *le gras*.	
Vers l'an 1120.	Guigue VIII.	
1143.	Guigue IX.	mort en 1167.
	Humbert dit Guigue X.	
	Beatrix sa sœur heritiere,	morte vers l'an 1228.

II. RACE DE BOURGOGNE.

1228.	André dit *Guigue* XI.	mort en 1237.
1237.	Guigue XII.	mort en 1270.
	Jean II.	1281.
	Anne sa sœur, dauphine.	1296.

Voyez BOURGOGNE.

III. RACE, DES SEIGNEURS DE LA TOUR DU PIN.

Humbert I	1309.
Jean II.	1318.
Guigue XIII.	1333.
Humbert II.	1337.

PRINCES DE FRANCE DAUPHINS.

1349. Charles I.
1368. Charles II.
1386. Charles III.
1391. Charles IV.
1400. Louis I.
1415. Jean.
1416. Charles V.
1423. Louis II.
1459. Joachim.
1470. Charles VI.
1492. Charles Orland.
1496. Charles VII.

DEUX FILS DU ROI LOUIS XII.

1517. François I.
1536. Henri II.
1543. François II.
1601. Louis III. & XIII. du nom, roi de France.
1638. Louis IV. & XIV. du nom, roi de France.
1661. Louis de France, dauphin de Viennois, V. de ce nom.
1711. Louis de France, dauphin de Viennois, VI. du nom.
1712. Louis VII. & XV. du nom, roi de France.

DAUPHINE' d'Auvergne. C'est une petite contrée de la basse Auvergne. Elle est près de la riviere d'Allier & de la ville d'Issoire. Le bourg de Vodable en est le lieu principal. * Baudrand.

DAUPHINS, (la riviere des) riviere de l'Amerique septentrionale. Elle coule dans la Floride Françoise, & se décharge dans la mer du Nord, entre la riviere de Mai & la presqu'isle de Tegesta. * Mati, *diction.*

DAURAT, *cherchez* AURAT.

DAUSQUEIUS, ou *Dausquius*, ou d'*Ausqueius*, (Claude) chanoine de Tournai, où il nâquit le 5. Decembre de l'an 1566. Il se fit Jesuite: mais il quitta la societé; on n'en sçait pas bien la raison ni le tems. Il y étoit encore, lorsque le pere Scribanius publia son *Amphitheatrum honoris*, l'an 1607. Il fut loué dans cet ouvrage comme l'un des plus sçavans hommes de son siecle. Il étoit habile en grec & en latin, & dans tout ce qu'on appelle litterature: mais il n'écrivoit pas bien. Son style est affecté, obscur & rempli de vieilles phrases. Valere André dit qu'il a été bon prédicateur. Robert Dausqueius son pere, quatriéme fils d'Antoine Dausqueius, bailli de saint Omer, fut tué au service du roi d'Espagne, pendant les guerres que le duc d'Alençon excita dans le Pays-bas. Dausqueius le chanoine a fait une traduction latine de quarante homelies de saint Basile de Seleucie, & la publia avec des notes en 1604. Il fit imprimer des notes sur Quintus Calaber en 1614. & Silius Italicus, avec un long commentaire en 1616. Il donna outre cela *Antiqui novique Latii Orthographica* en 1632. & il mourut vers 1636. Dausqueius combattit l'opinion de quelques Cordeliers, qui soûtenoient que saint Paul & saint Joseph avoient été sanctifiés dès le ventre de leur mere. * Valere André. Alegambe. Bayle, *diction. crit. 2. édit.* Baillet, *crit. grammairiens, art.* 493. 609. 914.

DAUVET, (Jean) premier président du parlement de Paris, fut employé par René roi de Sicile ès années 1441. & suivantes comme son conseiller; & le roi Charles VII. l'ayant aussi employé en plusieurs négociations & ambassades, lui donna en 1446. la charge de procureur general du parlement de Paris. Le roi Louis XI. lui donna en 1464. celle de premier président du parlement de Toulouse. Il prit place en cette qualité en celui de Paris le 23. Avril de la même année, après les prélats au dessus des maîtres des requêtes; & le 8. Novembre 1465. il fut reçu en celle de premier président du parlement de Paris, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée le 23. Novembre 1471.

Il descendoit de SIMON Dauvet, seigneur de la Bourgongniere en Anjou, de Basoches & du Plessis, conseiller & chambellan du roi Charles V. qui fut pere de JACQUES, qui suit; de *Guillaume*, mort sans alliance; & de *Blanche* Dauvet, religieuse à Fontevrault.

II. JACQUES Dauvet, seigneur de la Bourgongniere, &c. senechal d'Anjou, mort en Italie, épousa *Joland* de Villeprouvée, dont il eut entr'autres enfans, JEAN, qui suit.

III. JEAN Dauvet, seigneur de Clagni, premier président au parlement de Toulouse, puis en celui de Paris, *qui a donné lieu à cet article*, mourut le 23. Novembre 1471. Il épousa *Jeanne* Baudrac, fille de *Bureau*, seigneur de Clagni, secretaire du roi Charles VII. & d'*Eudes* de Vitri, morte le 23. Mars 1460. dont il eut GUILLAUME, qui suit; *Robert*, chanoine d'Angers, du Pui, & archidiacre de Reims en 1477; *Eudes*, mariée à *Pierre* Bursau, seigneur de Montglas, trésorier de France, morte en 1492; *Jeanne*, alliée à *Charles* d'Orgemont, seigneur de Meri, maître des comptes, & trésorier de France; & *Michelle* Dauvet, qui épousa *Guillaume* de la Haye, seigneur de Vaujours, président ès requêtes du palais.

IV. GUILLAUME Dauvet, seigneur de Clagni, conseiller au parlement en 1462. & maître des requêtes en 1472. mourut le 25. Août 1520. Il épousa le 8. Septembre 1480. *Jeanne* Luillier, dame de Rieux, & de Francourt, fille de *Gilles*, seigneur d'Ursines, & de *Catherine* le Bastier sa premiere femme, dont il eut PIERRE, qui suit; ROBERT, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné;* JEAN, qui a fait *la branche des seigneurs & comtes des* MARESTS, *rapportée ci-après;* *Jeanne*, mariée à *François* le Clerc, seigneur de Fleurigni, baron de la Forest-le-Roi; *Genevieve*, alliée à *Jean* de Monceaux, dit d'*Auxi*, seigneur de Hodene; *Anne*, qui épousa *Pierre* Lescot, seigneur de Lisi sur Oureg, procureur general de la cour des aydes; & *Marie* Dauvet, alliée à *Julien* de Bourgneuf, seigneur de Cussé en Bretagne.

V. PIERRE Dauvet, seigneur des Marests, fut reçû maître des requêtes en 1515. & fait chevalier de la main du roi en Octobre 1521. Il épousa *Magdeleine* Petit, dame de saint Sanson, fille d'*Etienne* Petit, secretaire du roi, audiencier en la chancellerie, & de *Charlotte* Briçonnet, dont il eut pour fils unique *Nicolas* Dauvet, seigneur des Marests d'Hellicourt, tué en 1540. par le seigneur de Clermont-Tallart, au camp de Marolles, étant fiancé à *N.* fille du comte de Montgommeri.

V. ROBERT Dauvet, second fils de GUILLAUME, seigneur de Clagni, fut seigneur de Rieux, d'Esraines & de Montigni, baron de Pins en Champagne, &c. fut reçû conseiller au Parlement le 30. Juillet 1523. président en la chambre des comptes le 23. Fevrier 1533. & mourut le 6. Septembre 1549. Il épousa par contrat du 5. Fevrier 1524. *Anne* Briçonnet, fille de *Jean*, seigneur du Plessis-Radeau, président en la chambre des comptes, & de *Louise* Raguier, dont il eut JEAN, qui suit; GUILLAUME, qui fit *la branche des seigneurs d'*ESRAINES, *rapportée ci-après;* *Louis*, abbé de N. Dame des Planches, prieur de Longpont; *Etienne*, seigneur de Marcilli, mort jeune; *Robert*, mort sans alliance vers l'an 1564; *Anne*, mariée 1°. à *Robert* de Pellevé, seigneur de Cueilli: 2°. à *Jean* le Bouteiller, seigneur de Houllebecq; *Charlotte*, qui épousa *François* de Bethune, baron de Rosni, seigneur de Baye & de Mareuil; & *Jacqueline* Dauvet, alliée 1°. à *Philippe* le Comte, baron de Nonant: 2°. à *N.* de Gontaut, seigneur de Champagnac.

VI. JEAN Dauvet, seigneur de Rieux, baron de Pins, &c. conseiller en la cour des aydes, puis au parlement le 17. Juillet 1556. & maître des requêtes le 5. Decembre 1567. mourut le 6. Octobre 1582. Il épousa par contrat du 4. Fevrier 1557. *Charlotte* Luillier, fille d'*Eustache*, seigneur de Gironville, & de *Marie* Poncher, dont il eut *Guillaume*, seigneur de Rieux & de Savieres, mort sans alliance; JEAN, qui suit; & *Anne* Dauvet, mariée par contrat du 7. Juillet 1587. à *Philippe* le Bouteiller, seigneur de Monci & de Vineuil.

VII. JEAN Dauvet, seigneur de Rieux, de Basoches, baron de Pins, épousa 1°. par contrat du 29. Novembre 1583. *Jeanne* du Pui-Varan, fille de *Philippe*, seigneur de S. Valerien, conseiller au parlement, & de *Jeanne* de Harlai: 2°. en 1597. *Marie* Gaillard, fille de *Michel* Gaillard, seigneur de Longumeau, & de *Claude* de la Fayette. Du premier mariage vinrent PIERRE, qui suit; *Anne*, mariée à *François* de Chabannes, comte de Saignes; *Charlotte*, religieuse à Variville; & *Anne* Dauvet, religieuse Carmelite à Troyes. Du second sortirent *Louis*, ecclesiastique; *Gaspard*, tué au combat de Veillace, sans alliance; *François*, chevalier de Malte, commandeur de la Brocque; *Charles*, mort sans alliance; *Catherine*, religieuse à Clair-Ruissel; *Charlotte*, religieuse à Poissi; *Magdeleine*, religieuse à saint Paul; *Claude*, Carmelite à Rouen; *Françoise*, & *Marie* Dauvet, mortes sans alliance.

VIII. PIERRE Dauvet, seigneur de S. Valerien, de Rieux, de Basoches, baron de Pins, &c. capitaine de cavalerie, mourut le 3. Mars 1642. Il épousa par contrat du 8. Octob. 1628. *Anne* Jubert, fille de *Jacques*, seigneur de Thil, président aux requêtes du palais, & d'*Anne* Danez, dont il eut *François-Jean-Baptiste*, seigneur de Rieux, lieutenant aux gardes, & ensuite Chartreux; LOUIS-OCTAVE, qui suit; *Pierre*, chevalier de Malte, qui se rendit Chartreux de déplaisir d'avoir tué en duel un de ses amis à Malte; ANNE-FRANÇOIS, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné;* & *Lucrece* Dauvet, mariée à *Antoine* d'Assigni, seigneur du Pontmarquis.

IX. LOUIS-OCTAVE Dauvet, marquis de Rieux, &c. mourut le 19. Mars 1716. âgé de 75. ans. Il épousa en 1670. *Marie-Christine* de Berulle, fille de *Charles* de Berulle, seigneur de Guyencourt, Ceant, &c. maître des requêtes, & de *Christine* de Vassan, dont il eut *Charles*, mort jeune; *Magdeleine*; & *N.* Dauvet.

X. ANNE-FRANÇOIS Dauvet, fils puîné de PIERRE, seigneur de saint Valerien, de Rieux, &c. & d'*Anne* Jubert de Thil,

fut seigneur de S. Valerien, de la Motte-Tilloi & de Lesglantiere, &c. lieutenant au régiment des Gardes, & mourut en Decembre 1684. Il épousa le 3. Mars 1669. *Anne* de Lescoux, fille de *Charles*, seigneur de S. Bohaire, & de *Marguerite* de Croisilles, dont il eut SIMON-FRANÇOIS, qui suit; & autres enfans.

XI. SIMON-FRANÇOIS Dauvet, seigneur de S. Valerien, &c. né en Decembre 1669.

SEIGNEURS D'ESRAINES.

VI. GUILLAUME Dauvet, fils puîné de ROBERT, seigneur de Rieux, &c. président en la chambre des comptes, & d'*Anne* Briçonnet, fut seigneur d'Esraines, &c. président ès enquêtes du parlement, & mourut avant l'an 1579. Il épousa *Aimée* Raguier, fille de *Jacques*, seigneur de Poussé, & de *Charlotte* de Longuejoue, dont il eut JACQUES, qui suit; & trois filles.

VII. JACQUES Dauvet, seigneur d'Esraines, &c. épousa *Bonne* de Romain, fille de *Charles*, seigneur de Betz, gouverneur de Meaux, & d'*Anne* de Sernac, dont il eut *Nicolas* Dauvet, seigneur d'Esraines, mort sans alliance.

SEIGNEURS ET COMTES DES MARESTS.

V. JEAN Dauvet, troisiéme fils de GUILLAUME Dauvet, seigneur de Clagni, &c. & de *Jeanne* Luillier, fut seigneur de Berneuil des Marests, de Fraucourt, de Malassise, &c. conseiller en la cour des aydes, puis bailli & capitaine de Meaux, & mourut le 7. Septembre 1559. Il épousa par contrat du 15. Juin 1529. *Jeanne* de Longuejoue, fille de *Mathieu*, seigneur d'Yverni, maître des requêtes, & de *Magdeleine* Chambellan, morte le 6. Juin 1575. dont il eut PIERRE, qui suit; *Louise*, mariée à *Gaspard* de Canjon, seigneur d'Orgereux près Mantes; *Jacqueline*, alliée à *Gabriel* de la Vallée, seigneur de S. Escobille, & d'Everli, chevalier de l'ordre du roi; & *Jeanne* Dauvet, qui épousa *Charles* Raguier, baron de Poussé, seigneur de Chastel-les-Nangis.

VI. PIERRE Dauvet, seigneur des Marests, Fraucourt, Berneuil, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, mourut avant l'an 1596. Il épousa par contrat du 5. Juillet 1577. *Marthe* de Rouvrói saint Simon, fille de *Jean*, seigneur de Sandrincourt, & de *Louise* de Montmorenci, dont il eut GASPARD, qui suit; *Claude*, chevalier de Malte, capitaine de Galere; *Gabriel*, seigneur de Fraucourt, *Louis*, seigneur de Berneuil, morts sans alliance; *Jeanne*, mariée à *Charles* le Bouteiller, seigneur de Vineuil; *Anne*, religieuse à Corentin; *Marguerite*, morte âgée de 23. ans; & *Louise* Dauvet, morte sans alliance.

VII. GASPARD Dauvet, seigneur des Marests, gouverneur de Beauvais, maître d'hôtel du roi, chevalier de ses ordres & ambassadeur en Angleterre, mourut le 23. Octobre 1632. Il épousa par contrat du 30. Juillet 1601. *Isabelle* Brulart, fille de *Nicolas*, seigneur de Silleri, chancelier de France, & de *Claude* Prud'homme, dont il eut NICOLAS, qui suit; *François*, abbé de Longuai, prieur du pont S. Esprit, &c; *Gabriel*, grand prieur d'Aquitaine, commandeur de saint Etienne de Renneville; PIERRE, qui a fait *la branche des seigneurs & marquis d'*AUVILLARS, *rapportée ci-après*; *Marie*, alliée en Fevrier 1623. à *Jacques* le Conte, marquis de Nonant; *Marthe*, abbesse du Mont N. Dame près Provins; *Charlotte*, morte jeune; & *Victoire-Christine* Dauvet, abbesse du Mont N. Dame après sa sœur.

VIII. NICOLAS Dauvet, comte des Marests, baron de Boursault, &c. fut fait grand fauconnier de France en Juin 1650. & mourut en Octobre 1678. Il épousa en 1635. *Chrêtienne* de Lantaiges, dame de Vitri le Croisé, fille de *Jacques*, seigneur de Vitri, & d'*Anne* de Froissi, dont il eut ALEXIS-FRANÇOIS, qui suit; LOUIS-ANNE, qui a fait *la branche des marquis d'*EGUILLI, *rapportée ci-après*: *Marie-Anne*, allié à *Philippe* de Bethune, comte de Selles, dit *le comte de Bethune*; *Jeanne-Gabrielle*, religieuse au Mont N. Dame près Provins; *Scholastique*; *Marie*: & *Louise-Diane* Dauvet, mariée le 18. Juillet 1678. à *Gaspard* de Castille, marquis de Montjeu, baron de Draci, morte le 7. Decembre 1717. laissant pour fille unique *Marie-Louise-Christine* de Castille, mariée le 2. Juillet 1705. à *Anne-Marie-Joseph* de Lorraine, prince d'Harcourt.

IX. ALEXIS-FRANÇOIS Dauvet, comte des Marests, marquis saint Phale, gouverneur de Beauvais, & grand fauconnier après son pere, mourut le 25. Avril 1688. Il épousa le 19. Decemb. 1676. *Jeanne* de Bouexe de Villemor, fille d'honneur de madame duchesse d'Orleans, & fille de *Robert*, seigneur de Villemor en Poitou, & de *Marie* d'Escoubleau, morte le 24. Avril 1717. âgée de 68. ans, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; & *Françoise-Chrêtienne* Dauvet, mariée en Novembre 1704. à *Guillaume-Alexandre* marquis de Vieuxpont, morte le 24. Novembre 1707. âgée de 25. ans.

X. FRANÇOIS Dauvet, comte des Marests, baron de Boursault, Rupereux, seigneur de Berneuil Fraucourt, &c. grand fauconnier de France en 1688. après son pere, mourut le 23. Fevrier 1718. âgé de 37. ans. Il épousa le 22. Decembre 1701. *Marie* Robert, fille de *Louis*, seigneur de la Fortelle, président en la chambre des comptes, & d'*Anne* Maudet, dont il eut FRANÇOIS-LOUIS, qui suit.

XI. FRANÇOIS-LOUIS Dauvet, comte des Marests, &c. fut reçu grand fauconnier de France, en survivance de son pere, dont il prêta serment le 13. Novembre 1717.

COMTES D'EGUILLI.

IX. LOUIS-ANNE Dauvet, fils puîné de NICOLAS Dauvet, comte des Marests, &c. & de *Chrêtienne* de Lantaiges, fut comte d'Eguilli, &c. & épousa le 15. Octobre 1677. *Marie-Magdeleine* de Chambes, filles de *Bernard*, comte de Montsoreau, &c. & de *Genevieve* Boivin, morte le 15. Mai 1720. âgée de 75. ans, dont il eut pour fille unique, *Françoise-Chrêtienne* Dauvet, mariée en Mai 1701. à *Adrian* marquis d'Arbouville, enseigne des gendarmes de la garde du roi.

MARQUIS D'AUVILLARS.

VIII. PIERRE Dauvet, fils puîné de GASPARD Dauvet seigneur des Marests, & d'*Isabelle* Brulart, fut seigneur de Tresigni, Boussé, Launai, & Repentigni, & épousa par contrat du 23. Fevrier 1649. *Louise-Marie* de Mion, dame d'Auvillars, fille unique de *Louis*, seigneur d'Auvillars, & de *Jacqueline* Gruel de la Frette, dont il eut *Jacques*, sous-lieutenant aux Gardes; PIERRE, qui suit; *François*, chevalier de Malte; *Marie*, alliée à *N.* vicomte de Manneval; *Jacqueline*, & *Catherine*, religieuses à Lisieux; *Claire*, religieuse à Bernai; & *Anne* Dauvet, religieuse à Alençon.

IX. PIERRE Dauvet, baron d'Auvillars, &c. capitaine au regiment de Bourgogne, mort à Grave, épousa en 1684. *Therese* Maureau, fille d'*Hector*, seigneur de Villeregis, conseiller au parlement, & de *Marie* de Maupeou, morte le 25. Juillet 1690. dont il eut LOUIS, qui suit.

X. LOUIS Dauvet, marquis d'Auvillars, &c. lieutenant des gendarmes Ecossois en 1705. * *Voyez* Blanchard, *hist. des premiers présidens & des maîtres des requêtes*; le P. Anselme, *hist. de grands officiers*.

DAVUS, *cherchez* APOLLONIUS.

DAX, D'ACS ou ACQS, sur l'Adour, ville de France, capitale des landes de Gascogne, avec évêché. C'est l'*Aqua Augusta*, ou *Aqua Tarbellica* des Latins; autrement on l'appelloit aussi *Tasta*: les autres la nomment *Tarbela & Vibio*. Elle est sous le parlement de Bourdeaux, dans l'archevêché d'Auch, & a un siege de senechal assez considerable. Dax est situé à cinq lieues des côtes de l'Ocean, & à huit lieues de Bayonne. C'est une ville de commerce, riche & bien bâtie, avec un château flanqué de plusieurs grosses tours rondes, où il y a garnison. On passe la riviere d'Adour sur un beau pont de pierre. Cette ville est celebre par ses eaux chaudes & salutaires tout ensemble. Elles étoient renommées du tems des Romains, qui donnerent à cette ville le nom d'*Aqua*, d'où est venu depuis celui d'*Aquitaine*, donné à toute la province. C'est le sentiment de M. de Marca. L'église cathedrale de Notre-Dame a un chapitre composé de dix chanoines, & une communauté de chapelains. La ville renferme diverses maisons religieuses, & un college de Barnabites. Le diocese est divisé en dix-sept archiprêtrés, & environ en 194. paroisses. On croit que saint Vincent martyr, fut le pre-

mier évêque de Dax. Gratien souscrivit au concile d'Agde l'an 506. Carterius assista au IV. concile d'Orleans, tenu en l'année 541. & Liberius fut à celui de 549. Leurs plus illustres successeurs sont Bernard de Mugueron, Raimond de Senses, Guillaume Bertrand de Bayonne, Navarre de Miossens, Garcias-Arnaud de Caupene, Pierre Itier, Bernard la Plaigne & Pierre de Foix, cardinaux; Bertrand & Arnaud de la Boric, Jean & Goston de la Marthonie, &c. Dax a eu des seigneurs particuliers. Gregoire de Tours, dit que sous la premiere race de nos rois, cette ville avoit un comte; sous la seconde & la troisiéme, elle eut des vicomtes. Du Chêne dit, qu'elle fut appellée la cité des nobles; parce qu'avant la réduction des nobles, elle fut gouvernée par douze seigneurs. Le plus ancien vicomte dont nous avons connoissance, est ARNAUD-LOUP, dont le nom se trouve parmi les chartes de l'an 980. Il laissa ARNAUD, qui vivoit en 1020. & 1033. & qui fut pere de GARCIAS ARNAUD. Celui-ci continua la guerre, que ses prédecesseurs avoient commencée contre les vicomtes de Bearn, prit la ville d'Ortès, & quelques autres places, entre lesquelles on met l'église de Muret. *Leo-franc*, son fils puîné, la retint, & fut excommunié dans un concile provincial de Gascogne, tenu l'an 1097. RAIMOND ARNAUD, fils aîné de *Garcias Arnaud*, avoit succedé à son pere, vers l'an 1080. Il laissa *Navarre*, qui tua un de ses cousins nommé *Garcias Marre*. Ce dernier étoit parent de Gaston vicomte de Bearn, lequel prit les armes pour venger cette mort, tua *Navarre* dans une bataille, donnée vers l'an 1205. & se rendit maître du vicomté de Dax. Richard, duc de Guienne & puis roi d'Angleterre, assujettit l'an 1177. *Pierre* dernier vicomte qui s'étoit revolté contre lui. Charles VII. unit Dax à la couronne l'an 1451. & donna une amnistie generale à ses habitans, qui avoient suivi le parti de l'Anglois. * Pline, *l. 4. c. 17. & 19.* Strabon, *l. 3. & 4.* Scaliger, *in Auson. lect. c. 6.* Ptolomée, la table de Peutinger, Gregoire de Tours, Ausone, *in carm. & in par.* Vinet, *in Auson.* Oihenart, *not. utr. Vasc.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tom. II.* De Marca, *hist. de Bearn.* Du Chêne, *antiq. des villes, p. 2. liv. 3. c. 25. &c.*

DAYSU-SAMA, nom qui veut dire grand gouverneur & chef de la regence, ce que prit Gaïazo, roi du Quanto, lorsque Yaïco-Sama, empereur du Japon, l'eut fait tuteur de son fils, & chef du conseil de regence qu'il avoit établi. Ce prince qui étoit homme de tête & grand capitaine, écarta bientôt tous ses collegues, se défit de tous ceux qui pouvoient s'opposer à ses desseins, & après s'être donné le tems de se faire des créatures & de remplir ses coffres, il leva le masque, fit la guerre à l'empereur qui avoit été son pupille, & qu'il tenoit encore en tutelle à vingt ans, le défit à la journée d'Ozaca, où ce malheureux prince disparut. Il se fit ensuite proclamer empereur sous le nom de Cubo-Sama, & mourut la même année 1615. L'empire est encore aujourd'hui dans sa famille. * *Histoire du Japon, des peres* Solier, Crasset, de Charlevoix. Bartol. *Asia.*

DAZA, (Antoine) Espagnol, religieux de l'ordre de S. François, a vécu au commencement du XVII. siecle, & a écrit divers ouvrages de pieté. * Le Mire, *de script. sec. XVII.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c.*

DAZA, César, *cherchez* MAXIMIN C. VALERE.

DAZA, (Diego) Jesuite Espagnol, étoit natif de Colmenar, bourg près de Tolede, & avoit été disciple de Vasquez, qui estimoit beaucoup son esprit. Il accompagna Diego Hurtado de Mendoza, qui alloit en ambassade, en Angleterre, & mourut en arrivant en cette isle le 15. Octobre de l'an 1623. âgé de 44. ans. Il laissa des commentaires sur l'épître de saint Jacques, qu'on a depuis publiés.

DEA

DEALE, château d'Angleterre. Il est sur la côte du comté de Kent, entre les châteaux de Sandowne & de Walmer, & il est destiné, de même que les autres, à la défense d'une grande plage, que les Anglois appellent *les Dunes*. Au reste, Deale est l'endroit où César aborda, quand il passa en Angleterre. * Baudrand.

DEAN, (la forêt de) c'est une des principales forêts d'Angleterre, & qui produit le meilleur chêne qu'il y ait au monde pour les vaisseaux. Elle est dans le comté de Glocester, à l'occident de la Saverne, entre cette riviere & la Wye. On compte qu'elle a vingt milles Anglois de long & dix de large. Quand le chêne de cette forêt est coupé dans une bonne saison, & qu'il est sec, il est aussi dur que du fer. Il y a dans cette forêt trois centeniers, comme parlent les Anglois; 23. paroisses; & on croit qu'elle a 32000. arpens d'étendue. * *Diction. Anglois.*

DEBERA, ville de Palestine, dans la tribu de Benjamin, dans la vallée d'Achor. * *Josué, XV. 7.*

DEBIR, ville de la tribu de Juda, *cherchez* DABIR.

DEBORA, femme de Lapidoth, prophetesse, jugeoit le peuple Hebreu, l'an 2750. du monde, & avant J. C. 1285. Jabin, roi des Chananéens, avoit tenu durant 20. ans les Israëlites dans l'esclavage: elle conseilla au juge Barach de mettre sur pied dix mille hommes des tribus de Nephtali & de Zabulon, avec lesquelles il délivra sa nation de la servitude, & défit ses ennemis. Jabin leur avoit opposé Sisara, à la tête d'une puissante armée; mais toutes ses troupes frappées d'épouvante prirent la fuite, & le general fut tué par Jaël, femme de Haber Cinéen. Après cette victoire, Debora chanta un excellent cantique pour en remercier Dieu. S. Ambroise croit qu'elle étoit veuve. Le même pere, S. Augustin & S. Jerôme tiennent, qu'elle étoit juge & chef; & les autres, qu'elle n'étoit que juge. On pourra consulter sur cette difficulté Salian, sous l'an 2723. du monde. * Petau, *l. 9. de doctr. temp.* Possevin, *Genebr. chron. c. 29.* Riccioli, *to. I. chron. refor. l. 6. c. 8.* Cappel. Usser, *in annal. &c.*

DEBORA, nourrice de Rebecca. Il faut consulter la *Genese, c. 35. v. 8.* * Torniel, *A. M. 2304. n. 4.*

DEBORA, femme de Rabbi Joseph Ascaliel, Juif Romain, vivoit au commencement du XVII. siecle. Cette femme s'étant appliquée à la poësie italienne, a traduit quelques pieces hebraïques en italien, comme l'*habitation des demandans*, de R. Moïse de Rieti, ouvrage moral, imprimé à Venise en 1602. & 1609. Elle a aussi traduit en vers italiens quelques autres opuscules du même Rabbin. Bartolocci, *biblioth. rabb.* Du Pin, *hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à present, édit. de Paris* in-12. *1710.*

DEBREZYN, ville de la haute Hongrie, dans le comté de Kalo, entre le grand Waradin & Tokai, environ à douze lieues de l'une & de l'autre. Elle a été presque ruinée par un incendie le 17. Juillet 1719. qui consuma en peu de tems 260. maisons des principales de la ville. * Mati, *Diction.*

DECA, *cherchez*, DEZA.

DECALITRON, monnoye des Egynetes, qui valoit dix oboles d'Egine, & seize Attiques. * Frid. Gronov. *l. 3. de pecun. veter. 3.*

DECALOGUE. On appelle de ce nom les dix préceptes que Dieu donna aux Israëlites sur le mont Sinaï, & que tout le peuple d'Israël entendit. Le nombre des dix préceptes est certain; mais les commentateurs ne conviennent pas de leur distinction; car quelques-uns comptent quatre préceptes qui regardent Dieu, en distinguant la défense de faire des figures taillées, du précepte qui ordonne de ne point avoir des dieux étrangers; les autres n'en comptent que trois qui regardent le Seigneur, & en font sept qui regardent le prochain, en séparant ce précepte, *Vous ne desirerez point la maison de votre prochain*, d'avec celui-ci, *ni sa femme, &c.* Le décalogue contient des préceptes de la loi naturelle, qui sont d'un éternelle obligation. * *Exod. cap. 20. Deuter. cap. 5.* & les Commentateurs.

DECAN, royaume des Indes, dans la presqu'isle de deça le Gange. Il a pour limites à l'orient Orixa, province de Bengala; à l'occident la mer des Indes, où est le golfe de Cambaye; le royaume de Binasgar au midi; & au septentrion les états du grand Mogol, où se rencontrent les provinces de Gusarate ou Cambaye, de Chitor, &c. Ce pays étoit autrefois sous la domination d'un seul roi, dit Idalmac ou Idal-Scach, & étoit divisé en diverses belles provinces, avec grand nombre de villes riches & vastes. Mais les choses sont changées depuis cent ou six vingts ans. Outre que les Portugais y ont la celebre ville de Goa, le grand Mogol y a pris les villes de Kerbi, de Chaoul, Darvatabad, &c.

Digitized by Google

& il y a fait bâtir celle d'Aureng-Abad. L'Idalcam fait sa résidence à Visapour; car cette ville est la capitale du royaume de ce nom. Il en possèdoit autrefois plusieurs autres, comme Decan, Cunan, Balagate, Candis, Hamedanage, &c. * Texeira, *l. 1. c. 22.* Jean de Baros, *l. 9. c. 1. &c.*

DECAPOLIS, canton de la Palestine, qui faisoit partie de la Galilée, près du Jourdain, & de la mer de Tiberiade. Il étoit ainsi appellé, parce qu'il y avoit dix principales villes, sçavoir 1. Scythopolis, qui en étoit la capitale & la plus grande. 2. Tarichée. 3. Tiberiade. 4. Jotapat. 5. Bethsaïda. 6. Capharnaüm. 7. Coraïm. 8. Gamala. 9. Gerosa ou Gaddor. 10. Lippon. Baudrand leur donne d'autres noms, du moins à la plûpart. Les voici: 1. Cesarée de Philippe. 2. Asor. 3. Cedès de Nephtali. 4. Sepher. 5. Corasim. 6. Capharnaüm. 7. Betsaïda. 8. Jotapat. 9. Tiberiade. 10. Bethsan, qui est Scythopolis. Toutes ces villes étoient grandes & fortes, situées aux environs de la mer de Galilée. L'évangile rapporte, que Jesus-Christ ayant passé la mer, & étant venu dans le pays des Gergeseniens, il delivra deux possédés, qui étoient si furieux, que personne n'osoit approcher du chemin où ils se tenoient, & que tous les lieux d'alentour en étoient dans l'épouvante. Ces esprits troublés & tourmentés par la presence du Sauveur, sortirent de certains tombeaux où ils faisoient leur démeure, & le prierent que puisqu'ils étoient obligés de quitter les corps de ces deux hommes, il leur permit du moins d'entrer dans les pourceaux qui paissoient près de-là. Le Seigneur leur permit, & les pourceaux se précipiterent du haut des rochers dans la mer. (*Matth. VIII. 28.*) Il en est aussi parlé dans S. Marc, avec cette difference, qu'il n'est fait mention que d'un possédé, peut-être qu'il étoit plus furieux & plus à craindre que l'autre, ou qu'il se distingua de son compagnon, en ce qu'après sa guérison, il voulut suivre Jesus-Christ, ce que le Seigneur ne lui permit point, lui ordonnant de s'en aller dans sa maison retrouver ses parens, & leur témoigner les grandes graces qu'il avoit reçûes. Il le fit, & commença à publier en Decapolis les merveilles que Jesus avoit operées en sa personne, dont tout le monde ravi en admiration se mit à benir Dieu. Le Seigneur fit encore un autre miracle dans ce même pays. On lui presenta un homme sourd & muet, qu'il guerit en lui mettant les doigts dans les oreilles, & de la salive sur la langue. * *Marc. VII. 31.* Baudrand, *Diction. geograph.*

DECAPOLIS, contrée de l'Asie mineure, faisant partie de la Cilicie & de l'Isaurie, ainsi appellée de dix principales villes, qui y étoient, sçavoir 1. Germanicopolis. 2. Titiopolis. 3. Domitiopolis. 4. Zenopolis. 5. Neapolis. 6. Claudiopolis. 7. Irenopolis. 8. Diocesarée. 9. Lausade. 10. Dalisande. Il ne paroit pas necessaire d'avertir, que ces mots: *Germanicopolis*, *Titiopolis*, *&c.* signifient *ville de Germanicus*, *ville de Titus*. On pourroit leur donner une terminaison françoise, *Germanicople*, *Titiople*, comme on dit, *Constantinople*, *Andrinople*.

DECAPOLIS, il y avoit une province d'Italie, qu'on nommoit ainsi vers l'an 700. de Jesus-Christ. La capitale étoit Ravenne comme il paroit par les lettres du pape Gregoire II. On la nommoit auparavant *Pentapole*. * Lucas Holstenius. Baudrand.

DECE, (*Gnæus Messius Quintus Trajanus Decius*) étoit né à Bubalie, bourg du territoire de Sirmich dans la basse Pannonie. On apprend de Jornandès, que Dece commandoit dans la Dace, sous le regne de Philippe. Les révoltes des troupes dans la Mesie furent l'occasion de son élevation à l'Empire. Philippe se confiant également à sa fidelité & à sa prudence, lui donna commission d'aller soumettre les rebelles: mais au lieu de le faire, il se joignit à eux, & rentra presqu'aussitôt en Italie avec une nombreuse armée, devant laquelle les troupes de Philippe ne purent tenir. La mort de ce prince & de son fils assura l'empire à Dece, qui aussi-tôt déclara Césars ses deux fils, Q. Herennius Etruscus Messius Decius, & C. Valens Hostilianus Messius Quintus, qu'on appelle communément *Hostilien*. On ne sçait si ce fut le zele que Dece fit paroitre contre les Chrétiens, qui le rendit agréable au peuple; mais tous les historiens, qui à la verité sont en petit nombre, parlent avantageusement de lui; & il est vrai qu'il donna un grand exemple de moderation, en renouvellant la charge de censeur, dont l'autorité étoit presque égale dans Rome, à celle de l'empereur en faveur de Valerien Priscus, frere de Philippe, & gouverneur de Macedoine, qui voulut d'abord lui disputer l'empire; mais quoiqu'il eût mis les Goths dans ses interêts, il ne put faire aucune entreprise considerable, & fut enfin tué. M. Aufidius Perpenna Licinianus, autre tyran, soûtint si peu la dignité imperiale, qu'on a conservé à peine son nom; pour Jotapien ou Papien, qui s'étoit déclaré empereur en Syrie sous le regne précedent, sa tête fut un des premiers presens qu'on fit à Trajan Dece. Il n'y eut rien de remarquable pendant toute la premiere année de son regne, & la tranquillité de l'Empire lui permit de demeurer plusieurs mois à Rome; mais la persecution qu'il fit aux Chrétiens, & qui est comptée pour la septiéme par Orose, lui attira la colere du ciel; les Goths pénetrerent dans l'empire, & y firent de grands ravages: le jeune Dece, qui alla le premier à leur rencontre, eut le malheur d'être tué; & son pere voulant forcer les Barbares au-delà d'un marais, s'y engagea imprudemment, & périt après un an & demi de regne. Comme il est certain que sa mort arriva au mois de Decembre de l'an 251. on voit qu'il faut placer le commencement de son regne au milieu de l'année 249. En allant combattre les Goths, il avoit laissé à Rome son second fils, dont quelques auteurs ont fait un tyran, à qui ils donnent le nom de Valens. Il eut pour successeur Q. Trebonianus Gallus. * Aurelius Victor, *epist. de Cæsar.* Orose, *lib. 7. cap. 21.* Eusebe, *hist. liv. 6. chap. 32. 34. &c.* Banduri, *Numism. imper. Rom.*

DECE, (*Quintus Herennius Etruscus Messius Decius*) fils du précedent, fut fait César vers la fin de l'année 249. & l'an 251. son pere l'associa à l'empire. Il prit alors le commandement de l'armée contre les Goths, & les poussa assez vivement, mais il fut tué dans une rencontre. * *Consultez* les auteurs cités ci-dessus.

DECEBALE, roi des Daces, prince sage, habile & vaillant sur la fin du premier siecle, soûtint heureusement la guerre contre l'empereur Domitien, & defit deux de ses generaux, Oppius Sabinus & Cornelius Fuscus. Depuis, Trajan étant parvenu à l'Empire l'an 98. remporta une victoire sur Decebale, qui demanda la paix. Il l'obtint de l'empereur & du senat, par des ambassadeurs qu'il avoit envoyés à Rome. Mais il reprit les armes, & sollicita les princes voisins à se soulever contre les Romains; ce qui obligea Trajan de se mettre en campagne l'an 101. Decebale se voyant trop foible pour résister à un si puissant ennemi, se tua lui-même l'an 106. La premiere victoire de Trajan sur ce roi de Dace, fut remportée l'an 103. selon Eusebe, bien que Scaliger s'efforce de prouver par certaines inscriptions qu'il rapporte, que ce fut l'année précedente. * Dion, *l. 68.* Suetone, *en Domitien, chap. 6.*

DECEMBRE, mois de l'année, ainsi appellé, parce qu'il étoit le dixiéme depuis le mois de Mars, qui étoit anciennement le premier de l'année: comme on avoit donné au mois de Juillet, appellé anciennement *sextilis*, le nom de *Jules-César*: & au mois d'Août celui d'*Auguste*. Les flatteurs de l'empereur Commode, voulurent donner celui d'*Amazone* au mois de Decembre, à cause d'une maîtresse qu'il avoit, & dont il portoit dans un anneau le portrait où elle étoit peinte en Amazone; mais ce nom n'eut pas le même sort que celui d'Août & de Juillet, pour les mois ausquels on les avoit donné, & celui de Decembre lui est demeuré, quoiqu'il soit à present le douziéme mois de l'année. * Ælius Lampridius, *in vita Commodi.*

DECEMBER, (Petrus Candidus) *cherchez* CANDIDUS DECEMBER.

DECEMVIRS, magistrats de Rome, qui eurent soin de composer les loix des douze tables. Cette ville souffroit beaucoup, à cause de l'obscurité & du petit nombre des loix faites du tems de ses rois. Hermodore, natif d'Ephese, qui étoit pour lors exilé en Italie, conseilla aux Romains d'envoyer des ambassadeurs à Athenes, & dans les autres villes les mieux policées de la Grece, pour apprendre leurs coûtumes. On suivit ce conseil, & de ces loix étrangeres, on composa celles des douze tables l'an 303. de Rome. Trois ans après, ces magistrats ayant commis

mis plusieurs violences, & ne voulant pas quitter d'eux-mêmes la magistrature, furent déposés par force. Ce fut principalement à l'occasion de cet Appius Claudius, qui se fit adjuger Virginie pour esclave : ce qui obligea son pere de la tuer de sa propre main. *Voyez* au mot CONSULS, dans sa table chronologique, celle des DECEMVIRS. Ces decemvirs étoient differens des militaires. Dans la suite on établit des decemvirs pour garder les livres des Sibylles, pour lesquels les Romains avoient une grande veneration. Quand il arrivoit quelque malheur à la république, ou quelque nouveau prodige qui meritoit d'être expié, le sénat ordonnoit à ces decemvirs de consulter ces oracles. Les decemvirs executoient religieusement cet ordre, & ils alloient faire leur rapport au senat, qui sur cela ordonnoit des sacrifices & des ceremonies. *Voyez* JEUX SECULAIRES & LIVRES DES SIBYLLES. Ce nom a encore été donné à d'autres magistrats ou officiers publics. Il y avoit des *decemvirs* pour conduire & regler des colonies ; des *decemvirs*, entre ceux qui avoient soin de préparer les festins que l'on faisoit en l'honneur des dieux, appellés *Epulones* ; des *decemvirs* pour juger les causes des particuliers ; des *decemvirs* pour les sacrifices. * Tite-Live, *l. 3.* Denys, *antiq. Rom. l. 10.* Florus, *l. 1. c. 24.* Ciceron, *l. 2. de fin.* Dacier, *remarques sur Horace, carmin. l. 5.*

DECENTIUS, (Magnus) étoit frere de Magnence, qui se fit saluer empereur en 350. & qui fit mourir l'empereur Constans. Ce Decentius qui avoit été créé César par son frere, eut le commandement des troupes dans les Gaules, où il n'eut pas plus de bonheur que Magnence dans l'Illyrie. Il fut battu par Chnodomaire, roi des Allemans, & chassé de Treves par un nommé Pœmenius. Enfin ayant appris que son frere battu par tout, & contraint de rentrer dans les Gaules, après la perte d'une derniere bataille à Vienne, s'étoit tué de desespoir à Lyon le 11. Août 373. il se pendit à Sens le 18. du même mois. Fesch a donné une medaille, où on l'appelle Auguste ; mais on ne peut assurer qu'elle soit ancienne. * Aurel. Victor, *ep. Cæsar.* S. Jerôme. Eusebe. Idatius, *en la chron.* Socrate, *l. 2. c. 7.* Zozime, *l. 2. sur la fin.* Eutrope, &c.

DE CHALES, Jesuite, *cherchez* CHALES.

DECIANUS, (Tiberius) jurisconsulte celebre, étoit d'Udine, ville dans le Frioul. Il fit de grands progrès dans le droit, & enseigna depuis l'an 1549. jusqu'en 1581. qu'il mourut âgé de 73. ans. Decianus enseignoit en même tems que Marcus Mantua, & Jacques Menochius. Il composa cinq volumes de consultations, deux intitulés *Tractatus criminales, &c.* Son corps fut enterré dans l'église des Carmes de Padoue, où l'on voit son éloge. * Jacques-Philippe Thomasini, *part. 1. elog. &c.*

DECIMATION, en latin *Decimatio*, peine dont les Romains usoient en guerre envers les soldats qui avoient abandonné leur poste, ou excité quelque émûte dans le camp, ou qui s'étoient comportés lâchement dans le combat, ce qu'ils pratiquoient ainsi. Le general assembloit toutes les troupes : alors le tribun lui amenoit les coupables : il les accusoit & leur reprochoit leur lâcheté & leur perfidie en presence de toute l'armée. Ensuite mettant leurs noms dans une urne ou dans un casque, il en tiroit cinq, dix ou vingt, suivant leur nombre, de sorte que le cinquiéme, le dixiéme ou le vingtiéme passoit par le fil de l'épée ; le reste étoit sauvé, & cela s'appelloit *decimer.* * *Antiqq. Grec. & Rom.*

DECIMES : on appelle ainsi les deniers que le clergé de France leve ordinairement ou extraordinairement sur les ecclesiastiques de ce royaume. Elles sont differentes des dixmes qui se prennent par les ecclesiastiques sur les fruits de la terre, & quelquefois même sur le bétail & sur la volaille : néanmoins on a donné quelquefois le nom de dixme, à la subvention que l'on nomme aujourd'hui decime, témoin la dixme SALADINE, *dont nous parlerons plus bas.* Dès le commencement de la monarchie, les rois de France faisoient des levées même ordinaires sur le clergé ; car Gregoire de Tours, (*liv. 3.*) rapporte que Theodebert, fils de Theodoric, roi d'Austrasie, & petit-fils de Clovis, déchargea les eglises d'Auvergne, de tous les tributs qu'elles lui payoient. Le même Gregoire de Tours nous apprend que Thierri, roi de Mets, & petit-fils de Clotaire I. affranchit le clergé de Tours de toute sorte d'impositions ; mais (*au liv. 12.*) il dit que Clotaire, roi de Soissons, & fils de Clovis, voulut prendre le tiers du revenu des églises de son royaume, & qu'Injuriosus, évêque de Tours, lui fit changer de dessein. Dans le VIII. siecle Charles *Martel* prit une partie du bien des églises, & sur-tout de celles qui étoient de fondation royale, pour la donner en récompense à ses gens de guerre. (*Pasquier, recherc. l. 3.*) Sous la seconde race de nos rois, il ne s'est fait qu'une seule levée extraordinaire sur le clergé en l'an 877. Alors Charles *le Chauve*, roi de France & empereur, ayant resolu d'aller secourir le pape Jean VIII. contre les Sarasins qui ravageoient les environs de Rome, imposa un tribut sur les ecclesiastiques. (*Fauchet, liv. 10.*) Mais, comme nous l'avons remarqué, le clergé payoit tous les ans des subventions ordinaires, en faisant un don au roi dans l'assemblée du parlement ou des états.

Voici à peu près ce qui s'est passé à l'égard du temporel des églises du royaume, pendant les deux premieres races de nos rois. Les levées ordinaires & extraordinaires que les rois firent en ce tems-là sur les ecclesiastiques n'eurent le nom ni de dixmes, ni de decimes. Ces mots, en cette signification, ne furent connus que dans la III. race sous le regne de Philippe *Auguste*, & au tems des guerres de la Terre-sainte. Le roi Louis *le jeune*, fit une levée sur le clergé en 1147. pour fournir à la dépense de la croisade ; mais elle n'eut point le nom de decime. En 1188. le roi Philippe *Auguste* assembla à Paris les états, dans lesquels il fut ordonné qu'on leveroit sur les ecclesiastiques, le dixiéme d'une année de leur revenu ; & sur les laïques, qui ne feroient point le voyage, le dixiéme de leurs biens. Cette levée fut appellée la dixme *Saladine*, du nom de Saladin, soudan d'Egypte, qui avoit chassé les Chrétiens de Jerusalem, & presque de toute la Terre-sainte. Depuis ce tems-là toutes les impositions mises sur le clergé furent nommées *Decimes*, quoiqu'elles ne fussent pas du dixiéme du revenu des ecclesiastiques. Du Haillan dit qu'en 1204. il se fit encore sous Philippe *Auguste* un second voyage d'outre-mer, & une levée du vingtiéme de tous les revenus du clergé ; mais pendant le regne de S. Louis, il y eut treize decimes en vingt ans ; & sous Philippe *le Bel*, vingt-une decimes en vingt-huit ans. Il s'en trouve aussi presque dans tous les regnes depuis Philippe *Auguste*. Comme on publioit des croisades non seulement contre les Infideles, mais encore contre les Heretiques ou autres excommuniés ; on étendit aussi les decimes à ces croisades. Ainsi en 1226. le pape Honorius III. accorda une decime à Louis VIII. apparemment pour la guerre contre les Albigeois. Urbain IV. en permit une à Charles d'Anjou, pour la guerre contre Mainfroi ; & après les vêpres Siciliennes, Martin IV. en accorda une pour la guerre contre Pierre d'Arragon. Les rois de leur côté permirent aussi aux papes de faire des levées sur le clergé de France, pour leurs guerres contre les ennemis de l'église. Ainsi Philippe *Auguste* accorda une aide à Innocent III. pour la guerre contre l'empereur Othon IV. & Philippe *le Bel* consentit que le pape Jean XXII. levât deux decimes pour la guerre contre Louis de Baviere. Les necessités de l'état furent encore un motif suffisant pour autoriser les levées des decimes. Ce fut pour ce sujet que le pape Clement VI. en accorda deux au roi Philippe *de Valois*, en 1348. Depuis, en 1516. Leon X. permit à François I. de lever une decime pour un an sur le clergé de France, pour employer à la guerre contre le Turc, suivant le dessein que le roi en avoit pris. On dressa pour lors une taxe de chaque benefice, qui est au-dessus de la dixiéme partie du revenu ; & ce département de l'an 1516. a toûjours été suivi jusqu'à present. Depuis ce tems-la, il y a eu plusieurs levées faites sur le clergé de France, sans consulter le pape ; & en 1527. le clergé fournit 130000. liv. pour la rançon de François I. En 1534. le revenu des ecclesiastiques fut partagé entre le roi & le clergé. En 1551. le clergé offrit & paya une somme considerable. En 1557. les receveurs des decimes furent créés en titre d'offices, & pour leurs gages on augmenta les decimes d'un sol pour liv. ce qui prouve qu'il y avoit alors des decimes ordinaires. Depuis le contrat de Poissi fait en 1561. les levées sur le clergé au profit du roi, ont été continuelles. Par ce contrat le clergé s'obligea à payer au roi 130000. livres par an pendant six ans ; & de plus, à le remettre en pos-

ſeſſion de ſes domaines, de ſes aides & de ſes gabelles, engagées à l'hôtel de Ville pour 630000. livres de rentes, faiſant 7560000 livres de principal, qu'il promit de racheter dans dix ans. En 1580. le clergé aſſemblé à Melun fit un contrat, par lequel il s'obligea encore à fournir au roi 1300000 livres par an pendant ſix ans. Cette levée fût renouvellée en 1586. pour dix ans, & a continué depuis de dix ans en dix ans: c'eſt ce qu'on appelle *Decime ordinaire*. Les chevaliers de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem furent compris en la decime de 1515. ſous le nom de Rhodiens, parce que leur grand-maître tenoit alors ſon ſiege à Rhodes: ils furent auſſi compris au contrat de Poiſſi en 1561. & aux autres ſuivans; & parce qu'ils prétendoient être exempts en vertu de leurs privileges, il y eut long-tems procès entr'eux & le clergé au conſeil, juſqu'en l'année 1606. qu'ils s'obligerent à contribuer aux decimes & leur taxe fut réduite à 28000. livres Les Jeſuites ont été ſoûmis aux decimes, pour les benefices unis à leurs colleges. Depuis le contrat de Melun en 1580. la decime étant établie comme une levée reglée & ordinaire, & le roi ne s'en pouvant ſervir, parce qu'elle étoit employée au payement des rentes conſtituées ſur l'hôtel de Ville, a demandé au clergé d'autres ſecours. Ce ſont les *ſubventions extraordinaires*, qui, d'abord n'ont été accordées qu'en de grandes occaſions, & depuis à toutes les aſſemblées du clergé. En 1621. à l'occaſion de la guerre contre les prétendus Reformés, le clergé conſentit à une nouvelle création d'offices, dont la finance fut au profit du roi. En 1628. le roi obtint un bref du pape Urbain VIII. pour exhorter le clergé à l'aider pour les frais du ſiege de la Rochelle, & le clergé donna trois millions. Ces ſortes de *ſubventions* ou *dons gratuits*, ſont enfin devenus ordinaires, & ont été accordés par toutes les aſſemblées du clergé de cinq ans en cinq ans ou environ, & pour des ſommes plus ou moins grandes, ſuivant les beſoins de l'état. * Patru, *traité des decimes.* L'abbé Fleuri, *institution au droit eccleſiaſtique.*

DECIO, (Bertrand de) cardinal, *cherchez* D'EUX.

DECIUS, ou DECIENS, famille très conſiderable à Rome, a eu pluſieurs conſuls, & quelques autres grands hommes, qui ſe ſont particulierement diſtingués en ſe dévouant à perdre la vie pour l'avantage de leur partie. Cette famille étoit Plebeïenne: & Juvenal en parle ainſi,

Plebeia Deciorum animæ, plebeïa fuerunt
Nomina: pro totis legionibus attamen, & pro
Omnibus auxiliis, atque omni plebe Latina,
Sufficiunt Diis infernis, Terraque parenti.

Le nom des Deciens ſe trouve auſſi dans quelques inſcriptions. * Tite-Live, *liv. 7. 8. & 10.* Valere Maxime, *lib. 5. cap. 6. ex. 5. & 6.* Polybe, *liv. 2.* Diodore de Sicile, *liv. 12.* Aurelius Victor, *des hommes illuſt. c. 26. 27.* Pline, *22. c. 25. & l. 29. c. 2.* Cicero, *in Tuſcul. & l. de fin. de natura Deor. pro domo ſua, &c.* Florus, *l. 1. c. 14.* Tacite, *l. 3. annal. &c.*

DECIUS MUS, (P.) conſul Romain, donna des marques de ſon courage en diverſes occaſions. En 411. de Rome, & 343. avant Jeſus-Chriſt, n'étant que ſimple tribun dans l'armée, il tira le conſul Cornelius d'un pas avantageux, & contribua à la victoire remportée ſur les Samnites. Depuis étant conſul l'an 414. & 340. avant Jeſus-Chriſt avec Manlius Torquatus, il ſe devoua aux dieux infernaux pour ſa patrie, dans la bataille donnée contre les Latins. Les Romains la gagnerent & Decius Mus y fut tué. Les conſuls avoient réſolu que celui des deux dont l'aîle ſeroit ébranlée, ſe dévoueroit pour le ſalut de l'armée. Celui qui ſe devouoit, s'étant revêtu de ſes habits de ceremonie, mettoit ſes deux pieds ſur un javelot, ayant la tête couverte, & hauſſant la main droite à la hauteur du menton, il prononçoit à haute voix de certaines paroles que lui ſuggeroit le pontife. Enſuite s'armant de toutes pieces, il ſe jettoit dans le fort de la mêlée, & ſes ſoldats éblouis par la ſuperſtition le croyoient voir plus grand & plus venerable. Ce conſul laiſſa P. Decius Mus, qui fut grand pontife, & quatre fois conſul, dans les années 442. 446. 457. & 459. & 332. avant Jeſus-Chriſt. La premiere année il prit quelques places dans la Toſcane. Pendant ſon troiſiéme conſulat il défit les Samnites, puis ceux de la Pouille près de Benevent; & dans ſon dernier conſulat s'oppoſant aux Gaulois joints aux Toſcans & aux Samnites, il ſe dévoua aux dieux infernaux, animé de la même ſuperſtition, qui avoit couté la vie à ſon pere. Mais cette generoſité eût été inutile aux Romains ſans l'arrivée de Scipion & de Martius. Cette maniere de ſe dévouer pour le ſalut de la patrie, fut encore fatale à P. Decius Mus, fils de ce dernier, & conſul en 475. de Rome & 279. avant Jeſus-Chriſt, P. Sulpicius Averio y fut tué avec cinq mille Romains, dans la bataille donnée contre Pyrrhus, qui y fut bleſſé, & qui y perdit vingt mille hommes.

DECIUS, empereur, *voyez* DECE.

DECIUS, (Philippe) celebre juriſconſulte de Milan, où il nâquit en 1454. étoit fils *naturel* de *Triſtan* de Dexio, & frere de Lancelot Decius, qui étoit très-ſçavant dans le droit, & ſous lequel il étudia à Piſe. Il eut pour profeſſeur Jaſon, Barthelemi Socin, Jerôme Zanetin, & d'autres grands hommes ſous leſquels il ſe rendit très-habile dans la juriſprudence civile & canonique. Enſuite n'étant encore âgé que de 21. ans, il obtint la chaire des inſtituts à Piſe, & ſe retira à Pavie, où il profeſſa. L'empreſſement qu'il eut de ſoûtenir les déciſions du concile de Piſe, lui fut fatal. On pilla ſa maiſon à Pavie, & il ſe vit contraint de ſe retirer en France, où il s'arrêta deux ans à Bourges. Depuis, le roi Louis XII. l'appella à Valence; & pour l'y arrêter avec honneur, il lui donna une charge de conſeiller au Parlement. Mais quelque tems après l'amour de la patrie fit retourner en Italie Decius, qui mourut à Sienne l'an 1535. âgé de plus de quatre-vingts ans. Nous avons ſes ouvrages de diverſes éditions. *Conſil. jurid. lib. IV. comm. in regul. juris ſuper 1. & 2. ff. ret. Et ſuper 1. & 2. cod. &c.* Il ne laiſſa qu'une fille *naturelle* mariée à un bourgeois de Sienne, & ſon corps fut porté à Pavie, où il s'étoit préparé un tombeau de marbre, mais dont l'épitaphe étoit ſi peu latine qu'elle a donné ſujet à divers auteurs d'en faire des railleries. * Paul Jove, *chap. 88. élog.* Fichard, *in vit. juriſc.* Geſner, *in biblioth.* Chorier, *T. II. de l'hiſtoire de Dauphiné, liv. 15. §. 17.* Le continuateur de Trithéme, *de ſcript.* * *Eccl.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVI.* Bayle, *dict. crit. &c.*

DECIUS (Antoine) poëte Italien, vivoit en 1590. & s'acquit beaucoup de reputation par ſes tragedies, & par l'amitié qu'il lia avec Torquato Taſſo. Il mourut jeune. *Voyez* ſon éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. imag. illuſtr. c. 107.*

DECIZE, ville de France dans le Nivernois, eſt dans une iſle que forme la Loire à ſept ou huit lieues au-deſſous de Nevers, & eſt un paſſage important pendant les guerres. Il y a un pont ſur la riviere qui reçoit l'Airon. Decize étoit la *Decetia* des anciens; & les medailles romaines qu'on y a trouvées, prouvent que c'eſt une ville ancienne. C'étoit le lieu de la naiſſance de Gui Coquille qui a fait l'éloge de cette ville dans ſon hiſtoire du Nivernois. Elle eſt aux ducs de Nevers qui y ont un château. On croit qu'elle eſt appellée *Deciſe*, parce que l'induſtrie des hommes, jointe à la nature, l'a ſeparée du continent, pour en faire une iſle dont il eſt fait mention dans l'Itineraire d'Antonin.

DECKENDORF, petite ville d'Allemagne dans le duché de Baviere. Elle eſt dans le gouvernement de Straubing à demi-lieue du bord ſeptentrional du Danube, vis-à-vis de l'embouchure de l'Iſer. * Baudrand.

DECKER, (Jean) Jeſuite, natif d'Haësbrouck en Flandres, a vécu ſur la fin du XVI. ſiecle & au commencement du XVII. Il entra parmi les Jeſuites à Rome; enſuite il alla étudier à Naples; d'où étant revenu dans les Pays-bas, il y enſeigna aſſez long-tems. Depuis, ayant été envoyé dans la Stirie, il fut chancelier de l'univerſité de Gratz, où il mourut le 10. Janvier de l'an 1619. Decker a compoſé divers ouvrages. *Theoremata de anno ac morte Domini. De primario divina ac humana chronologiæ vinculo*, en 3. tomes, &c. Il eſt different d'un autre JEAN Decker, conſeiller de Brabant, qui publia en 1631. *Diſſertationes ac Deciſiones juris.* * Alegambe, *bibl. ſcript. ſoc. J.* Valere André, *bibl. Belg. &c.*

DECRETALES. Celles qui ſont attribuées aux premiers papes avant Sirice, ſont ſuppoſées, ſelon le ſentiment des ſçavans. Perſonne ne doute à préſent, que toutes ces decretales n'ayent été inconnues à tous les anciens

peres; excepté celle de saint Clement à saint Jacques, qui a été traduite par Rufin, & que pas un auteur n'en a cité aucune avant le IX. siecle. Le premier qui les a publiées, si nous en croyons Hincmar, est un nommé *Riculphe*, évêque de Mayence, qui mourut au commencement du IX. siecle. On croit qu'il les avoit apportées d'Espagne, parce que la collection portoit le nom d'*Isidore*: mais elle ne peut pas être du grand Isidore, archevêque de Seville, qui étoit mort en 636. L'auteur des decretales les a composées de passages tirés du concile de Tolede de l'an 675. du VI. concile tenu l'an 681. des lettres des papes Gregoire II. & III. de Boniface de Mayence, & de plusieurs autres qui ont vécu depuis Isidore de Seville. C'est en France où cette collection a paru; & c'est à Mayence où elle a été découverte. Ces fausses decretales sont attribuées à un Isidore surnommé *Mercator* ou *Peccator*, & qui est peut-être celui qui étoit frere d'Euloge, & qui vint d'Espagne avec des marchands de France, & se retira ensuite à Mayence. On donne encore plusieurs preuves de la supposition de ces decretales. L'écriture sainte y est citée suivant la version vulgate de S. Jerôme: ce qui fait voir qu'elles sont posterieures à ce pere, & par consequent qu'elles ne sont point des papes dont elles portent le nom, qui ont vécu longtems avant lui. Le style de ces lettres est barbare; elles sont pleines de solecismes; & l'on y trouve des termes qui n'ont été en usage, que dans les siecles de la plus basse latinité. Toutes ces lettres sont du même style; & il est impossible que tant de papes differens, qui ont vécu en differens siecles, ayent tous parlé de la même maniere. On apporte des raisons particulieres, pour montrer la supposition de chacune de ces decretales. La premiere est celle de S. Clement à S. Jacques, évêque de Jerusalem. Il y est dit que S. Clement l'avoit écrite après la mort de S. Pierre: or il est constant que S. Jacques étoit mort avant S. Pierre. Il y est parlé d'archiprêtres, de primats, &c. La seconde épître de S. Clement, adressée au même S. Jacques, porte les mêmes marques de supposition. Il allegue à S. Jacques les paroles mêmes de cet apôtre, *Faites votre salut avec crainte & tremblement*, & les cite sous le nom de S. Pierre. Il y est fait mention d'archidiacre, &c. La troisiéme lettre de S. Clement est adressée *à tous les corevêques, aux prêtres, aux diacres, & aux autres clercs; à tous les princes, grands & petits, & à tous les fideles*: & du tems de S. Clement, il est certain qu'il n'y avoit point de princes souverains qui fussent soûmis à l'église. La quatriéme lettre doit être rejettée par les mêmes raisons. Dans la cinquiéme écrite à S. Jacques, l'auteur dit qu'il a été present à la mort d'Ananias: or S. Clement n'étoit pas encore converti, lorsque S. Pierre condamna Ananias à la mort. On trouve de pareilles preuves de supposition dans les autres decretales, qui sont deux lettres du pape Anaclet; deux lettres du pape Evariste; trois épîtres du pape Alexandre; deux du pape saint Sixte; une de Telesphore; deux du pape Hygin; trois du pape Pie; une du pape Anicet; deux de Soter; une d'Eleuthere; quatre de Victor; deux du pape Zephyrin; deux de Calliste: une d'Urbain; deux de Pontien; une d'Anteros; trois de Fabien; trois du pape Corneille; une de Lucius; deux d'Etienne; deux de Sixte II. deux du pape Denys; trois de S. Felix; deux d'Eutychianus; une de Carus; deux de Marcellin; une de Marcellus; trois d'Eusebe; une de Miltiade avec son decret, & autres rapportées par Isidore. Quoiqu'il en soit, ces lettres furent reçues sans beaucoup de contestation, parce qu'elles parurent dans un siecle peu éclairé. Il est vrai qu'elles furent d'abord suspectes à Hincmar archevêque de Reims, & à quelques évêques de France; mais peu après elles acquirent de l'autorité, & furent inserées dans les collections des canons. Le pape Gregoire IX. fit recueillir les decretales de plusieurs papes qui avoient tenu le saint siege depuis l'an 1150. que Gratien publia son decret, [ou recueil des constitutions ecclesiastiques] jusqu'en l'an 1230. Il trouva bon aussi d'en inserer quelques-unes des precedens pontifes, & même quelques décisions des peres de l'église, qui étoient échappées à la diligence de Gratien. Ces decretales sont divisées en cinq livres. Le pape Boniface VIII. fit faire en 1298. un sixiéme livre des decretales, que l'on appella *le Sexte*. Clement V. qui le premier fit sa residence à Avignon, dressa une nouvelle collection, tant des decrets du concile general de Vienne, auquel il présida en 1311. que de ses épîtres & constitutions: mais sa mort étant survenue, son successeur Jean XXII. la publia en 1317. sous le nom de *Clementines*. Ensuite parurent les *Extravagantes* de Jean XXII. & les *Extravagantes communes*. *Voyez* EXTRAVAGANTES. * Doujat, *hist. du droit canon*. Du Pin, *bibl. des aut. eccles.*

DECURION ou DIXAINIER, officier dans l'armée Romaine, qui commandoit à dix hommes de cheval. Romulus ayant d'abord divisé le peuple Romain en trois tribus, il mit à la tête de chaque tribu un colonel pour la commander, & partagea ensuite chaque tribu en dix curies ou compagnies, à qui il donna un centurion ou capitaine qui commandoit à cent hommes, & un autre appellé decurion, qui commandoit à dix hommes. * *Hist. Rom.*

DECURIONS MUNICIPAUX. C'étoit une cour de juges ou de conseillers qui représentoient le senat Romain dans les villes municipales. Ils furent appellés *Decurions*, parce que dans le tems qu'on envoyoit des colonies Romaines dans les villes conquises, on choisissoit dix hommes pour composer un senat, & une cour de conseillers, à peu près comme les bailliages & les présidiaux de France; & ils s'appelloient *civitatum Patres curiales; honorati municipiorum senatores*, & leur cour se nommoit *curia decurionum*, & *minor senatus*. On les élisoit à peu près avec les mêmes ceremonies que les senateurs Romains. Il falloit avoir vingt-cinq ans & mille écus de rente. L'élection s'en faisoit le premier Mars. Le *Duum-vir* assembloit pour cela la cour des decurions avec l'intendant de justice de la province, & ils étoient élus à la pluralité des suffrages. Le décurion élû payoit sa bienvenue à tout le corps, en argent ou en un present, qui étoit plus ou moins considerable, selon la coûtume des lieux, comme nous l'apprenons d'une lettre de l'empereur Trajan à Pline *le Jeune*, qui l'avoit consulté sur ce droit d'entrée. L'empereur lui répond, qu'on ne pouvoit établir sur cela de reglement general, & qu'il falloit suivre en cela la coûtume des lieux. Ces deniers se distribuoient également à chaque decurion, selon Ulpien. Leur charge étoit d'avoir soin de tout ce qui regardoit le bien de la ville, & des revenus de la république, dont une partie étoit employée à rebâtir les murailles & les autres édifices publics, & l'autre à l'entretien des gens de lettres. Ils rendoient des sentences, qui s'appelloient *Decreta decurionum*, mettant à la tête deux DD. * *Antiq. Romaines.*

DEDALE, Athenien, & ouvrier fort ingenieux, inventa plusieurs instrumens de mechanique, & fit même des statues mouvantes. Sa grande capacité ne l'exempta pas des bassesses de l'envie; car craignant que le genie de *Calus* ou *Talus*, fils de sa sœur, qui avoit inventé une sorte de roue pour les potiers ne surpassât le sien, il le précipita, & s'enfuit en Crete avec son fils Icare, vers le roi Minos. C'est-là qu'il bâtit le Labyrinthe dont on a tant parlé, où il fut lui-même renfermé, parce qu'Icare servoit Pasiphaé dans ses amours. Soit pour cette raison, ou pour quelqu'autre, Dedale se sauva si subtilement avec son fils, qu'on crut qu'il s'étoit envolé, s'étant appliqué des ailes; & la fable ajoûte, qu'Icare n'ayant pas suivi exactement ses conseils en volant, tomba dans la mer. Dedale trouva un asile près de Cocalus roi de Sicile, chez lequel il se retira; mais quelque tems après ce prince le fit suffoquer dans les étuves, craignant que Minos qui lui demandoit avec grand empressement ce fugitif, ne portât la guerre dans ses états. Voilà ce que la fable nous raconte de Dedale. L'histoire nous apprend qu'il vivoit un peu avant le dernier siege de Troye. Plutarque dit qu'il étoit cousin germain de Thesée. Il fit ses plus beaux ouvrages à Memphis en Egypte. Les habitans en furent si satisfaits, qu'ils lui permirent de s'ériger une statue dans le temple de leur dieu Vulcain & qu'ils lui rendirent des honneurs divins. Outre que Dedale étoit très-habile architecte, il passoit encore pour un excellent sculpteur; & on lui attribue la découverte de differentes inventions sur l'art de charpenterie, & sur celui de construire des vaisseaux. Son fils Icare perit sur un navire, faute de le sçavoir gouverner; car les ailes dont les poëtes ont feint que Dedale & Icare se servirent pour s'enfuir de l'isle de Crete, marquent seulement que dans cette occasion

Dedale inventa l'usage des voiles pour échapper plus sûrement à la colere du roi Minos, qui le poursuivoit dans des vaisseaux qui n'alloient qu'à force de rames.* Diod. de Sicile, *l. 4.* Eusebe, *sous l'an 726. d'Abraham.* Ovide, *liv. 8. metam.* Pline, *lib. 7. cap. 56. & lib. 36. cap. 13.* Hygin. Apollodore, &c. Pausanias, *in Achaïcis & in Bœot.* Felibien, *vies des architectes.*

DEDALION, frere de Ceyk, fut si touché de la mort de Chione sa fille, à laquelle Diane avoit percé la langue d'un coup de fleche, que de desespoir il se précipita du sommet du mont Parnasse. Apollon le metamorphosa en Faucon. * Ovide, *liv. 11. des metam. fab. 8.*

DEDAN, ville de l'Idumée. *Jerem. XXV. 23.* L'isle de Rhodes s'appelloit *Dedan.* On dit qu'elle fut habitée par le quatriéme fils de *Javan*, & qu'elle changea ensuite son nom de *Dedan* en celui de *Rhodes*, qui vient d'un mot grec, qui signifie *rose*, parce que cette isle en a la figure. * *Ezechiel, XXVII. 15.* On croit que ce sont les habitans de l'isle de Rhodes, qui sont nommés *Dedanim.* * Isaie, *XXI. 13.*

DEDES, partie des montagnes de l'Atlas en Afrique. Elles s'étendent beaucoup du sud au nord entre le Tedles, province du royaume de Maroc, le Segelmesse & le royaume de Fez. * Mati, *diction.*

DEDICACE : c'est la ceremonie que l'on fait lorsque l'on dédie un temple, une église, ou un autel. Cette fête se renouvelle tous les ans, & conserve le nom de fête de la dédicace. L'usage des dédicaces des temples est commun aux Juifs, aux Chrétiens, & aux Payens. Les Juifs, après avoir purifié le temple qui avoit été prophané par Antiochus, non seulement celebrerent alors la dédicace du temple, mais firent depuis une fête tous les ans en mémoire de cette dédicace. Ils nomment cette fête *Hanuca*, c'est-à-dire, *exercice ou renouvellement*, parce qu'on renouvelle l'exercice du temple qui avoit été prophané. Cette fête dure huit jours, & commence le 25. de Casleu, qui répond au mois de Decembre. Elle a été instituée pour celebrer la memoire de la victoire que les Machabées remporterent sur les Grecs. Voici ce que le Rabbin Leon de Modene remarque sur ce sujet dans son traité des ceremonies, *part. 3. c. 9.* On allume une lampe le premier jour, deux le second, & ainsi en continuant jusqu'au dernier qu'on en allume huit. Cette pratique est fondée, sur ce que les ennemis étant entrés dans la ville & dans le temple qu'ils avoient déja profané, furent défaits par Jocanam & ses enfans. Comme au retour il n'y avoit point d'huile pure pour allumer les lampes du chandelier, Jocanam en trouva dans un petit vase scellé, ce qu'il en falloit pour brûler pendant huit nuits entieres. Le même Rabbin ajoûte qu'on celebre aussi en cette fête l'entreprise de Judith sur Holoferne, bien que, selon quelques-uns, elle ne se soit pas executée en une même saison. Pendant ces huit jours les Juifs peuvent travailler : tout ce qu'il y a d'extraordinaire pour eux, consiste en l'ordre d'allumer ces lampes, & en ce que l'on ajoûte aux prieres ordinaires une louange pour Judith. Il y a aussi quelque petite difference pour le manger.

La dédicace des églises des Chrétiens a commencé à se faire avec solemnité du tems de Constantin. On assembloit plusieurs évêques pour la faire, & ils solemnisoient cette fête qui duroit plusieurs jours, en celebrant les saints mysteres, & en faisant des discours sur la dédicace de l'église. On appelloit cette fête *Encænia*, nom qui signifie *renouvellement.* Eusebe parle amplement des dédicaces des églises faites du tems de Constantin à Jerusalem & à Tyr. Il n'étoit point permis de celebrer dans les églises qui n'avoient point été dédiées, & on fit un crime à saint Athanase, d'avoir tenu l'assemblée du peuple dans une église qui n'étoit pas encore dédiée. Depuis ce tems-là, les dédicaces des églises furent des fêtes solemnelles parmi les Chrétiens, & furent celebrées par un grand concours de peuple. Depuis le IX. siecle, on a observé diverses ceremonies pour la dédicace des églises qui se fait par l'évêque.

Les dédicaces des temples, des autels & des statues, étoient aussi fort solemnelles chez les payens ; elles se faisoient par les plus considerables magistrats, comme chez les Atheniens par les juges de l'Areopage ; & chez les Romains par les consuls, préteurs, censeurs, decemvirs ; & par les empereurs sous l'état monarchique. Ces dédicaces étoient autorisées par le senat & par le peuple, du consentement du college des pontifes. La maniere dont les Romains en usoient dans cette ceremonie, étoit d'entourer le temple de guirlandes & de festons de fleurs. Les Vestales y entroient tenant en leurs mains des branches d'olivier, & arrosoient d'eau lustrale les dehors du temple. Celui qui dédioit le temple s'approchoit de la porte, ayant à ses côtés le pontife, qui l'appelloit pour tenir le poteau de cette porte ; il repetoit après le pontife les paroles de la dédicace ; ensuite il offroit une victime dans le parvis ; & en entrant dans le temple, il oignoit d'huile la statue du dieu auquel le temple étoit dédié, & la mettoit sur un oreiller frotté d'huile. La ceremonie étoit marquée par une inscription dans laquelle on exprimoit l'année de la dédicace, & le nom de celui qui avoit dédié le temple. On renouvelloit tous les ans la fête du jour de la dédicace. * *I. Machab. 4. v. 52. II. Machab. 2. v. 16. Calendrier des Juifs.* Selden, *de Synedriis.* Simon, *sur Leon de Modene*, pour ce qui regarde la dédicace du temple des Juifs. Sur celles des églises des Chrétiens, *voyez* Eusebe, *de vita Constantini*, & ceux qui ont traité des Rites. Pour ce qui regarde les dédicaces des temples des payens, *voyez* Ciceron; Tite-Live; Tacite ; & Rosin, *antiq. Grec. & Rom.*

DEE, riviere de l'Ecosse septentrionale. Elle traverse tout le comté de Marr, qu'elle sépare vers l'orient de celui de Mernis, & elle se décharge dans la mer d'Allemagne, à la New-Aberdeen ou la nouvelle Aderdonne. On pêche dans la Dee une fort grande quantité de Saumons. * Baudrand.

DEE, riviere de l'Ecosse meridionale. Elle a sa source aux confins du comté de Kyle, traverse celui de Gallowai du nord au sud, baigne Kirkuberighe, & peu après se décharge dans la mer d'Irlande, vis-à-vis de l'isle de Man. * Baudrand.

DEE, riviere d'Angleterre. Elle a sa source dans le comté de Merioneth, baigne ceux de Denhig & de Chester, elle se décharge dans la ville de Chester dans le fond du golfe de Dee. * Baudrand.

DEE, (le golfe de) golfe de la mer d'Irlande. Il n'est pas fort large ; mais il entre assez avant dans les terres, entre le comté de Flint & celui de Chester. Quelques geographes croient que ce golfe est celui des anciens Cornaviens, que l'on appelloit *Seteïa*, que d'autres mettent au golfe de Mersei, qui est entre les côtes de Chester & de Lancastre.* Baud.

DEENSCHE EYLANC, c'est-à-dire, l'isle des Danois, parce qu'ils l'ont découverte. Elle est dans l'Ocean septentrional, & vers les côtes du Spitsbergen. Elle est deserte. * Mati, *dict.*

DEFENSEUR, nom d'office & de dignité, qui a été anciennement en usage dans l'église & dans l'empire. On appelloit ainsi, dit Cassiodore (*liv. 9. c. 25.*) ceux qui défendoient & conservoient le bien public, que l'on avoit confié à leurs soins. Il y avoit des défenseurs dans les églises patriarchales ; & c'étoit une charge qui les obligeoit à défendre la cause des pauvres, & à maintenir les droits & les biens ecclesiastiques. Cette charge de défenseur de l'église, fut créée vers l'an de J. C. 423. comme nous l'apprenons par le 42. canon du concile d'Afrique. On appella aussi défenseur du patrimoine de S. Pierre, ceux que les papes envoyoient dans les provinces, pour conserver le patrimoine de l'église Romaine : il en est souvent fait mention dans les épîtres de S. Gregoire. Le même S. Gregoire créa sept défenseurs regionaires, c'est-à-dire, dans les sept quartiers de Rome, comme il y avoit sept diacres & sept soûdiacres regionaires. Depuis on institua encore des défenseurs particuliers des églises paroissiales, nommés aujourd'hui marguilliers. Ces défenseurs de l'église furent aussi appellés Avoués *Advocati*, dont les uns étoient hereditaires, & les autres étoient nommés par le prince (*can. 9. du concile de Carthage.*) Ainsi les Romains élurent Charlemagne pour avoué de S. Pierre contre les rois Lombards ; & même encore aujourd'hui l'empereur dans la ceremonie de son sacre, prend le titre d'*Avoué de l'église.* Les rois d'Angleterre se disent aussi *Défenseurs de la foi*, depuis que ce titre fut donné par le pape Leon X. & confirmé par Clement VIII. son successeur, à Henri VIII. pour avoir écrit contre Luther. Ce prince retint ce nom même après avoir

abandonné l'église Romaine, & ses successeurs l'ont conservé. Pour ce qui est des défenseurs dans l'état politique, Cassiodore en fait mention au *liv. 8*. Lorsqu'ils travailloient pour le public, on les appelloit *Défenseurs de l'état* ; & lorsqu'ils soûtenoient seulement les interêts du peuple, ils étoient nommés *Defenseurs du peuple*. Ils connoissoient des causes civiles jusqu'à une certaine somme, & même des criminelles dans les faits qui n'étoient pas importans. Les donations & autres contrats de cette nature, se passoient aussi devant eux, & ils avoient pour cela leurs greffiers & leurs archives. * Novel. 15. Henri Spelman, *Gloss. Archaol.*

DEFTERDAR ou TEFTERDAR, dans l'empire du Turc, est le trésorier des finances. Ce nom est composé du mot *Defter*, qui signifie *livre de compte*, & de *Dar*, qui vient du verbe persan, *Datscben*, c'est-à-dire, *avoir*, *tenir*. C'est cet officier qui reçoit le revenu du grand seigneur, qui paye les soldats, & qui fournit tout ce qui est necessaire pour les affaires publiques. Cette charge est differente de celle du chaznadar, ou trésorier du serrail. Il y a un defterdar dans chaque beglerbeglic ou gouvernement, & il est un des principaux conseillers du beglerberg ou bacha. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

DEGRADATION, destitution d'une charge, d'une dignité, & d'un degré d'honneur. Geliot & la Colombiere rapportent des choses fort curieuses sur la dégradation de la noblesse & des ceremonies qui s'y observoient. Elles se pratiquerent sous François I. en 1523. contre le capitaine Franget, gentilhomme Gascon, qui avoit lâchement rendu Fontarabie. Ces deux auteurs disent qu'on assembloit vingt ou trente chevaliers sans reproche, devant lesquels le gentilhomme étoit accusé de trahison & de foi mentie, par un roi ou un heraut d'armes. On dressoit deux échaffauts ; l'un pour les juges, assistés des rois, herauts, & poursuivans d'armes ; l'autre pour le chevalier condamné, qui étoit armé de toutes pieces, ayant son écu planté sur un pied devant lui, renversé, & la pointe en haut. A côté assistoient douze prêtres en surplis qui chantoient les vigiles des morts ; à la fin de chaque pseaume ils faisoient une pause, pendant laquelle les officiers d'armes dépouilloient le condamné de quelque piece de ses armes, en commençant par le heaume, jusqu'à ce qu'ils l'eussent dépouillé tout-à-fait, puis ils brisoient l'écu en trois pieces avec un marteau. Ensuite le roi d'armes renversoit un bassin d'eau chaude sur la tête du condamné. Enfin les juges prenoient des habits de deuil, & s'en alloient à l'église. Le dégradé étoit descendu de l'échaffaut par une corde attachée sous les aisselles, & mis sur une civiere, & couvert d'un drap mortuaire, & les prêtres chantoient encore à l'église quelques prieres pour les trépassés, puis on le livroit au juge royal, & à l'executeur de la haute justice. Quant à Franget, après qu'il eut été dégradé à peu près de cette sorte dans la ville de Lyon, on lui laissa la vie sauve, pour plus grande marque d'infamie. Pour les prêtres, on n'attend plus les formalités de la dégradation, pour les executer à mort à cause des difficultés & des retardemens qu'on y apportoit. D'ailleurs, la dégradation envers les ecclesiastiques n'est qu'une pure formalité, puisqu'elle n'efface pas le caractere. Le pape Boniface avoit décidé qu'il falloit six évêques pour dégrader un prêtre ; mais cela n'a point été mis en usage. * Du Bois, *histoire de France. Memoires historiques*. Mezerai, *au regne de François* I.

DEGRE' en terme d'université, est une qualité qui se donne pour honorer les sçavans après leurs études : telles sont les qualités de bachelier & de docteur, communes aux trois facultés, de theologie, de droit & de medecine. *Voyez* GRADUE'S.

DEGRE' se prend dans un autre sens par les philosophes & par les mathematiciens ; les premiers divisent les qualités par degrés, comme quand ils disent chaud au troisiéme degré ; froid au septiéme degré ; & les autres entendent par un degré la trois cens-soixantiéme partie d'un cercle. Un degré dans les grands cercles du globe terrestre, comme l'equateur, le meridien, le zodiaque, comprend vingt-cinq lieues communes de France, ou trente, selon quelques geographes : d'où il est aisé de juger en multipliant trois cens soixante par vingt-cinq, que la terre a neuf mille lieues de circuit. Chaque degré se divise en 60. minutes, chaque minute en soixante secondes, & ainsi du reste. Ces degrés & ces minutes sont les mesures des geographes, pour estimer la distance des lieux ; mais dans les petits cercles, comme sont les deux tropyques & les autres paralleles, les degrés vont toûjours en diminuant, à mesure que les cercles deviennent plus petits, jusqu'à ce qu'enfin les 360. se reduisent à un point sous le pole.

DEHLI, royaume des Indes, *cherchez* DELLI.

DEJANIRE, fille d'OENE'E, roi d'Etolie, fut la conquête d'Hercule qui combattit pour elle contre le fleuve Achelous. Il l'épousa, & s'en retournant, étant arrivé sur une rive du fleuve Evene, il pria le centaure Nessus de passer Dejanire de l'autre côté : Nessus le fit, mais dans l'intention de l'enlever. En effet, il l'emportoit dans ses bras, lorsqu'Hercule qui étoit encore sur l'autre rive, le perça d'un coup de fléche. Nessus se voyant réduit à l'extrêmité, donna sa chemise teinte de son sang à Dejanire, & l'assura que tandis qu'Hercule la porteroit, il ne pourroit jamais aimer une autre femme qu'elle. Dejanire le crut trop facilement ; & ayant sçû depuis que son mari aimoit Iole, elle lui envoya par son valet Lichas, cette chemise empoisonnée, qui le rendit furieux. Il se jetta dans le feu d'un sacrifice qu'il faisoit, & sa femme trop credule se tua de desespoir. * Ovide, *l. 8. metam. fab. 1. 2. 3. 4.*

DEIDAMIE, fille de LYCOMEDE roi de l'isle de Sciro, en la cour duquel Thétis avoit fait élever son fils Achille déguisé en fille, pour le garantir de la mort, dont les destins le menaçoient à la guerre de Troye. Achille eut des habitudes particulieres avec Deidamie, & il en eut un fils qui fut nommé *Pyrrhus*, de son pere qui étoit nommé Pyrrha, pendant son déguisement. * Propert. *l. 2. eleg. 9.* Il y a une autre DEIDAMIE, fille de Pyrrhus, qui fut tuée par les Epirotes. * Poliæn. *l. 8.*

DEILEON, compagnon d'Hercule dans son expedition contre les Amazones, joignit les Argonautes proche Synope. * Valer. Flacc. *Argonaut. l. 5.*

DEILOQUE, ancien auteur cité en plusieurs endroits par le scholiaste d'Apollonius, & par Etienne de Bysance sur le mot Lampsaque. On apprend de l'un & de l'autre que Deiloque avoit composé une histoire de Cyzique. Je ne sçai si ce n'est pas le même que Deiloque de Proconnese, qui avoit écrit avant la guerre du Peloponnese, comme Denys d'Halicarnasse l'a remarqué.

DEINSE, en latin *Deinsa* ou *Donsa*, petite ville du comté de Flandre sur la Lis, dans le territoire de Courtrai, & à deux lieues de Gand. * Baudrand.

DEJOCES, fit secouer aux Medes le joug des Assyriens ; & après qu'il les eut gouvernés quelque tems en forme de republique, ils le choisirent pour roi. Il bâtit, selon Herodote, la ville d'Ecbatane, & regna 53. années, depuis l'an du monde 3326. & 709. avant Jesus-Christ, jusques à l'an 3379. & avant Jesus-Christ 656. * Herodote, *au l. 1.* intitulé *Clio*. Diodore de Sicile.

DEIOPEIA, une des plus belles nymphes de la suite de Junon, que cette déesse promit en mariage à Eole pour l'engager par là à faire perir la flotte d'Enée, ainsi que Virgile le rapporte dans l'Eneide, *liv. 1. v. 71.*

DEJOTARUS, l'un des tetrarques de Galatie, rassembla sous sa domination toutes les parties de cette province, ausquelles il joignit la petite Armenie, & obtint enfin du senat Romain le titre de roi de ces provinces. Dès que la guerre civile eut éclaté entre César & Pompée, l'an de Rome 706. & avant Jesus-Christ 48. il mena du secours au dernier. César en fut très-irrité. Dejotarus, pour l'appaiser, lui fournit beaucoup d'argent, donna des quartiers à ses troupes, & essuia neanmoins de fâcheux reproches. Il fut privé même de la petite Armenie, & fut obligé de suivre le vainqueur contre Pharnaces roi de Pont ; mais il eut permission de retenir le titre de roi, & l'obtint même pour son fils. Dans la suite, Dejotarus fut accusé par Castor son petit-fils, d'avoir attenté à la vie de César, & fut défendu par Ciceron dans cette belle harangue, sur laquelle il ne paroît point neanmoins que César ait prononcé. Quelque tems après ce dictateur fut assassiné ; & pour lors Dejotarus rentra dans ses

états, dont il avoit été dépouillé, & joignit Brutus en Asie avec de bonnes troupes. Il fit la guerre à Saocundarius qui avoit épousé sa fille, & les fit mourir l'un & l'autre, peut-être pour avoir eu part à l'accusation de Castor leur fils, qui, pour avoir échappé à la vengeance de Dejotarus, & qui obtint, selon les apparences, l'an de Rome 714. & 41. avant J. C. les pays vacans par la mort d'Attalus, & de Dejotarus. On ne sçait pas positivement en quelle année mourut ce dernier : mais il étoit extrémement vieux, dès l'année 702. de Rome, & 52. avant J. C. Au reste, il étoit fort attaché aux augures & fort superstitieux. Son zele lui fit prendre les armes contre Brogitarus l'un de ses gendres, qui avoit été installé par le tribun P. Clodius dans le temple de Cybele, à Pessinunte ville de Phrygie, & qui en avoit chassé les prêtres. * Hirtius, *de bello Alexandrino*. Strab. *liv. 12*. Cicero, *pro Dejotaro & Philippic. 2*. Dio, *l. 47. & 49*. Plutarch. *in Bruto*. Bayle, *diction. crit.*

DEIPHILE, fille d'Adraste roi d'Argos, fut mariée à Tydée, duquel elle eut Diomede, si celebre dans la guerre de Troie. * Apollodore.

DEIPHOBE, fils de Priam roi de Troye, épousa Helene après la mort de Pâris; mais cette princesse le trahit & le livra tout endormi à Menelaüs, afin de rentrer en grace avec lui. Menelaüs le fit cruellement mourir. * Virgile, *Eneid. 6.*

DEIPHON, fils d'Hipothoon, roi d'Eleusie dans l'Attique, fut tellement aimé de Cerès, que cette déesse voulut l'immortaliser. La fable dit qu'elle le mit dans les flâmes pour le purifier & pour lui ôter tout ce qu'il y avoit de mortel; mais Meganire, mere de ce jeune prince, alarmée d'un si étrange spectacle, voulut le retirer, & troubla par ses cris, les mysteres de cette déesse, qui monta aussi-tôt sur son char tiré par des dragons, & laissa Deiphon au milieu des flâmes, qui le consumerent en un instant. * Apollodore.

DEIPHONTHES, general des Doriens, ayant abordé proche d'une colline, où il ne pouvoit être découvert, envoya un espion donner un faux avis aux Argiens, leur assûrant que les Doriens étoient sortis de leurs vaisseaux pour piller & ravager le pays. Alors les Argiens sortirent de leur camp, pour aller combattre les Doriens qu'ils croyoient dispersés dans la campagne. Mais Deiphonthes sortant de ses vaisseaux avec ses troupes, s'empara du camp des ennemis, qui étoit sans défense. Les Argiens qui virent leurs femmes, leurs enfans & leurs peres faits prisonniers, furent contraints pour les conserver avec leur pays, de ceder leurs villes aux Doriens. Ce trait d'histoire, qui est rapporté par Polyen (*liv. 2.*) ne peut être placé qu'au tems où les descendans d'Hercule entrerent dans le Peloponnese, c'est-à-dire, à la cinquante-cinquiéme année après la prise de Troye. * Polyæn. *l. 2.*

DEISTES, autrement appellés TRINITAIRES, ou nouveaux Ariens : heretiques du XVI. siecle, qui disoient que le Fils & le saint Esprit n'avoient pas la même essence que Dieu le Pere. Gregoire Pauli de Cracovie a été, selon Genebrard, l'auteur de cette secte en 1530. On entend aujourd'hui par *Deistes*, certains esprits forts, répandus dans toutes les sectes du Christianisme, qui croient qu'il y a un Dieu, une providence, l'immortalité de l'ame, des récompenses & des peines après la mort, pour la vertu & pour le vice : mais qui ne croient point les autres dogmes de la religion Chrétienne, ni ceux de quelqu'autre religion que ce soit. On accuse un seigneur Anglois nommé *Herbert*, comte de Cerburi, d'avoir défendu cette opinion dans ses livres, vers le milieu du XVII. siecle.

DELBENE, *cherchez* ELBENE.

DEL-BENE, (François) jurisconsulte de Verone, florissoit vers l'an 1490. & vivoit encore en 1508. Il a composé une chronique des familles de Verone, & quelques autres ouvrages. * Jule du Pui, *in elog. Advoc. Veron. &c.*

DELBRUK, petite ville de Westphalie, entre les rivieres Demps & de la Lippe, étoit habitée autrefois par les peuples nommés *Bructeres*, qui furent défaits par Germanicus, fils de Drusus. Après cette victoire, Germanicus rétablit le sepulchre honoraire, nommé *Ara Drusi*, c'est-à-dire, l'*Autel de Drusus*, que ces ennemis du peuple Romain avoient renversé. Cet autel étoit bâti proche du camp de Wintfeld. Il amassa aussi tous les ossemens de ceux qui y avoient été tués avec Varus, & les enterra dans un même sepulchre. * *Monumenta Paderbornensia*, imprimés en 1672.

DEL-CADILLO NUGNES, (Augustin) religieux de l'ordre des Carmes, a été un des plus habiles prédicateurs de l'Espagne dans le XVII. siecle. Il étoit de Cabra, qui est un bourg dans le diocese de Cordoue, & après avoir enseigné longtems, il se distingua par ses prédications. Il mourut à Madrid l'an 1631. âgé de 59. ans. Nous avons divers traités de sa façon, qu'il avoit composés en sa langue naturelle, comme une exposition sur le pseaume XVII. intitulée, *la victoire des Justes*; des sermons, &c. * Alegre, *in parad. Carm.* Le Mire, *de script. sæc. XVII.* Nicolas Antonio, *de script. Hisp.*

DELCON, ville de Romanie, *cherchez* DERCON.

DELEAN, ville de Palestine, dans la tribu de Juda. * *Josué, 15. 38.*

DELF ou DELFT, *Delphi & Delphium*, ville du Pays bas & la troisiéme de Hollande, est ainsi nommée à cause du canal qui la traverse, & qui a été conduit jusques à la Meuse; car *Delven* en flamand signifie faire un *fossé* ou un *canal*. Sa biere & ses draps l'ont fort enrichie. On y voit de beaux bâtimens, entre lesquels l'hôtel de ville & la maison des Sabourgs tiennent le premier rang. Elle a aussi deux belles églises. Dans l'une est le tombeau de l'amiral Tromp, qui est de marbre, enrichi de peintures, avec une très-belle inscription. Dans l'autre, on voit le tombeau du prince Guillaume de Nassau, qui fut tué en cette ville par Balthasar Gerard, Francomtois, l'an 1584. Delft est située dans une plaine, à quatre lieues de Leiden, & à une de la Haye. On dit qu'elle fut bâtie par Godefroi *le bossu*, qui avoit conquis la Hollande, & qu'Albert de Baviere, après l'avoir prise, en renversa les murailles & le château. Elle fut entierement brûlée par un accident en 1536. & elle a été rebâtie beaucoup plus belle qu'elle n'étoit auparavant. En 1654. elle fut encore fort endommagée, le feu s'étant mis au magasin general des poudres, qui étoit alors en cette ville, aussi-bien que celui des armes. Depuis on a fait bâtir le magasin des poudres à la campagne. Le bourg de DELFT HAVEN, c'est-à-dire, du HAVRE de Delft, qui est fort beau, & à un quart de lieue de Roterdam, est sous la jurisdiction de Delft. * Guichardin, *description des Pays-bas.*

DELFAU, (dom François) moine Benedictin de la congregation de S. Maur, nâquit en 1637. à Montet au diocese de Clermont en Auvergne. Ses talens ayant bientôt été connus chez les Benedictins, parmi lesquels il étoit entré de bonne heure, on le chargea de revoir tous les ouvrages de S. Augustin, ce qu'il fit avec l'aide de Dom Robert Guerard & de dom Jean Durand. Ces religieux furent bientôt après separés à l'occasion du livre intitulé, l'*Abbé commendataire*, dont le pere Delfau étoit l'auteur au moins en partie. On a encore de lui une dissertation in 8°. sur l'auteur du livre de l'Imitation, de l'Apologie du cardinal de Furstemberg, injustement arrêté à Cologne par les troupes de l'empereur, & l'épitaphe de Casimir roi de Pologne, mort abbé de saint Germain des Prés. Dom François Delfau perit malheureusement dans une tempête, au trajet de Landevenech à Brest, où il alloit faire le panegyrique de sainte Therese le 13. Octobre 1676. Il n'étoit âgé que de 39. ans. * De Vigneul-Marville, *mélanges d'histoires, &c. pag. 76.*

DELFINI, ou DELFINO. Cette famille est une des branches de celle de Gradenigo, maison aussi ancienne que la république de Venise. Il y eut un seigneur de cette maison, vers le IX. siecle, qui étant bien fait de sa personne, dispos de corps, adroit dans ses exercices, & très-habile nageur, fut surnommé *le Dauphin*. Ses descendans prirent ce nom, pour se distinguer des autres branches de Gradenigo, & changerent leurs armes, qui étoient un degré ou escalier, en un dauphin d'argent, sur un champ parti d'azur & d'argent. GREGOIRE Delphini étant devenu très-puissant & très-riche, changea ses armes en trois dauphins d'or, nageant dans un champ d'azur, pour faire connoître l'éclat & l'opulence de la branche de sa maison. Les Delfini ont été féconds en hommes illustres. JEAN Delfini vivoit en réputation de sainteté, vers l'an 1075. JACQUES Delfini étoit capitaine general de l'armée des Venitiens en 1258. BAUDOUIN Delfini le fut quelque

tems après, & JEAN Delfini fut élû doge de Venise en 1356. après avoir passé par les principales charges de la république, à laquelle il rendit de grands services. Il avoit fait lever le siege de Trevise, conservé la Dalmatie ; & après s'être signalé par grand nombre d'autres belles actions, il mourut en 1361. MICHEL Delfini fut encore capitaine general de l'armée Venitienne en 1370. PIERRE Delfini, general des Camaldules au commencement du XVI. siecle : *il en sera parlé ci-après.* ZACHARIE Delfini nâquit le 29. Mai de l'an 1527. Son pere fut *André* Delfini, & son frere *Aloise* Delfini. Il s'acquit tant de réputation par son esprit, que le pape Paul IV. le fit évêque de Phare, & l'envoya en cette qualité nonce en Allemagne. Ce ne fut qu'un prélude de sa grande nonciature. Le pape Pie IV. l'ayant député avec Commendon pour lors évêque de Zante, vers les princes Protestans en Allemagne, pour les engager à se trouver au concile de Trente, il se trouva en cette qualité à l'assemblée de Naumbourg, où il soûtint fortement les interêts du saint siege. Le pape en reconnoissance le fit cardinal en 1565. & lui donna l'administration de l'évêché de Javarin en Hongrie. Il mourut le 19. Decembre 1583. en la cinquante-septiéme année de son âge. JEAN-PIERRE Delfini, évêque de Zante, puis de Cephalonie, se distingua beaucoup au concile de Trente par son érudition. Il fut ensuite évêque de Torcelano, & enfin de Brescia. JEAN Delfini, fut ambassadeur de la république en Pologne, en Espagne, en France & auprès de l'empereur, puis à Rome, il fut aussi procurateur de saint Marc, & ensuite évêque de Vicence. Le pape Clement VIII. le créa cardinal en 1604. Il mourut à Venise l'an 1622. NICOLAS Delfini, frere de ce cardinal servit très-bien la république en diverses ambassades, & dans la charge de general des isles du levant de Candie, &c. D'*Elisabeth* Prioli son épouse il eut, entre autres enfans, JEAN Delfini. Celui-ci né en 1617. fut sénateur de Venise, patriarche d'Aquilée, & cardinal créé par Alexandre VII. en l'an 1667. Il a très-bien écrit en prose & en vers. *Voyez* son éloge dans la *scena d'huom. illustr. d'Italia* de Gualdo Priorato, & dans l'ouvrage des hommes de lettres de Lorenzo Crasso. Il mourut à Udine dans le Frioul, le 20. Juillet 1699. âgé de 83. ans. Son corps fut apporté à Venise, & enterré dans l'église de saint Michel des Camaldules. Ses neveux sont 1. DANIEL Delfini, proveditteur general de Dalmatie, proveditteur extraordinaire de l'armée, & commandant des vaisseaux de guerre de la république. En cette qualité il remporta une victoire signalée sur l'armée navale des Turcs près de Metelin, le 20. Septembre 1698. avec perte de plus de trois mille des infideles, ayant combattu lui seul durant un très-long tems contre quatorze sultanes, & ayant eu quatre cens hommes tant tués que blessés sur son bord. Le sénat fut si satisfait de lui, qu'il lui expedia une ducale pleine d'éloges de sa valeur, de sa prudence & de sa bonne conduite, ordonnant même que cette ducale demeureroit dans les archives de la république, pour servir de titre honorable à sa personne, à sa maison & à sa posterité, & pour exciter ses concitoyens à imiter un si bel exemple. Il fut ensuite general des trois isles, puis élû general de la Morée en 1700. & la même année on l'élût encore proveditteur extraordinaire & capitaine general de l'armée navale, enfin ambassadeur à Vienne en 1701. Ses autres neveux sont, 2. MARC Delfini, vicelegat d'Avignon, nonce en France en 1696. évêque de Brescia en 1698. & créé cardinal par Innocent XII. le 14. Novembre 1699. mort le 5. Août 1704. en sa cinquantiéme année ; 3. N. Delfini, mort coadjuteur du patriarche d'Aquilée son oncle en 1698 ; 4. DENYS Delfini, coadjuteur après son frere, puis patriarche d'Aquilée après la mort de son oncle. * *Memoires hist.*

DELFINI, (Pierre) fut general de l'ordre des Camaldules, au commencement du XVI. siecle. On a des lettres de lui qui furent écrites avant son generalat, depuis l'an 1462. jusqu'à l'an 1480. elles sont composées avec esprit & bien écrites. On en a retranché dans l'impression, un endroit dont le pere Mabillon a fait part au public. Il porte que les Florentins qui ont un lion pour armes, ayant placé un lion sur le haut de la grande église d'Arezzo, pour marque de leur souveraineté, les habitans de cette ville s'étant révoltés, abattirent ce lion, & le jetterent dans un puits ; & que lorsque les François entrerent dans cette ville sous Charles VIII. on tira ce lion du puits, on le plaça au milieu de la grande rue, & que tous les habitans d'Arezzo qui passoient par-là furent obligés de se mettre à genoux devant ce lion, & de demander pardon de leur révolte. Delphinus mourut le 15. de Janvier 1525. & fut enterré à Muran proche de Venise, dans le couvent de S. Michel. * *Hist. de l'ordre des Camaldoli.* Mabillon, *musæum italicum. tom. 1. part. 1. pag. 179. 203.*

DELFSLANDT, petite contrée du comté de Hollande. Elle a le Rhynland au nord : le Schielandt au couchant ; l'embouchure de la Meuse au midi ; & l'Ocean au levant. On voit la ville de Delft, qui lui donne le nom, celle de la Haye, & les gros bourgs de Vlaërdingen & de Maëslant. * Mati, *dict.*

DELFZIIL-SCHANS, c'est-à-dire, le fort de Delf-Ziil. Forteresse des Provinces-unies, située dans la province de Groningue, à trois lieues de la ville de ce nom. Elle est à l'embouchure du Fivel ou du Damster-Diep dans la riviere d'Embs, où elle a un assez bon port. * Mati, *diction.*

DELGADO, riviere dans la basse Ethiopie. Elle coule dans le Zanguebar, & se décharge dans la mer de même nom, au midi de la ville de Quiloa. On ne voit entre les deux qu'un grand cap qu'on nomme capo Delgado, & qu'on croit être le *Promontorium Raptum* des anciens. * Baudrand.

DELGADO de Mattos, (Emanuel) Portugais, né à *Castello de Vide*, professa le droit romain avec beaucoup de succès dans l'université de Coimbre, & il ne quitta sa chaire, que pour exercer l'office de *desembargador dos agravos*, ou conseiller au parlement de Lisbonne. Il avoit étudié avec beaucoup de soin l'histoire des familles de divers pays de l'Europe, & il avoit fait décrire celles de Portugal, d'Espagne, de France & d'Angleterre ; mais ces ouvrages qui faisoient sept volumes n'ont point encore paru. * *Memoires envoyés de Portugal.*

DELGADO. (Roderic) *Cherchez* DOSMA.

DELIES, fête celebre parmi les Atheniens, établie en l'honneur d'Apollon, surnommé Delien, *Delius*, pour qui ils avoient une veneration toute extraordinaire. Pendant cette fête, il étoit défendu d'executer à mort aucun criminel, parce que tout le monde étoit occupé à aller & revenir de l'isle de Delos. La loi des Atheniens étoit formelle là-dessus Δηλιάδα μηδένα ἀποκτείνειν πρὶν ἂν εἰς Δῆλον ἀφίκηται τὸ πλοῖον, καὶ πάλιν δεῦρο. *Deliorum festos dies, dum Delum itur, reditur, damnatorum suppliciis ne funestato.* Xenophon & Platon font tous deux mention de cette fête, & ils remarquent que le fameux Socrate, quoique déja condamné à mort, resta encore trente jours dans la prison, parce que les fêtes Deliennes s'étoient rencontrées dans cet intervalle. C'étoit un privilege particulier attaché aux fêtes d'Apollon, que les Atheniens ne vouloient aucunement souiller par la mort d'un homme. Ils n'avoient pas le même égard pour les autres fêtes, puisque l'on voit que Phocion ayant été condamné par un jugement du peuple, à mourir par le poison, le jugement fut executé un jour de fête consacré à Jupiter. * *Voyez* Plutarque, *sur Phocion.*

DELIS, nom que les Turcs donnent aux gardes du premier visir. Il en a ordinairement depuis cent jusqu'à quatre cens, selon que le visir est plus ou moins magnifique. Ils affectent de parler fierement & de faire des recits de leur bravoure. Leurs armes sont une lance, & une hache d'armes, avec l'épée. Il y en a aussi qui portent des pistolets à leur ceinture. Ils sont la plûpart de la Bosnie & de l'Albanie ; & comme ils sont naturellement plus fidéles que les Turcs, le grand visir Coprogli en entretenoit deux mille pour sa garde. Ce mot signifie *hardis, intrépides, braves.* * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

DELIUS, ou DELLIUS, (Quintus) un des Officiers d'Antoine, étant envoyé vers Cleopatre, lui persuada de paroître devant lui dans ses plus riches ornemens : elle le crut : & par sa magnificence autant que par sa beauté, elle gagna ce vainqueur l'an 713. de Rome, & 41. avant J. C. Messala Corvinus appelloit Delius, *Desultor bellorum civilium*, faisant allusion à ceux qui dans une course de chevaux montoient ceux qu'on appelloit *Desultorii*, & sautoient de l'un sur l'autre sans s'arrêter. Delius avoit imité leur manege dans les dissentions qui partagerent la républi-

que ; car il passa du parti de Dolabella à celui de Cassius ; de celui de Cassius à celui d'Antoine ; & de ce dernier à Auguste César. Son dernier changement ne fut pas tout-à-fait volontaire. Quelques traits un peu libres qui lui avoient échappé, le rendirent odieux, & on le chassa, comme il le disoit lui-même dans l'histoire de son tems qu'il avoit composée. C'est lui que Strabon (*liv. 11.*) appelle Adelphius : il dit qu'il étoit ami d'Antoine, dont il avoit décrit l'expedition contre les Parthes. * Plutarque, *vie d'Antoine*. Josephe, *liv. 14.* Appien, *liv. 5.* Dion, *liv. 48.*

DELLES, est le nom que les anciens donnoient à deux lacs qui sont en Sicile près de la ville de Catane, & qui ont été depuis appellés *Crateres*. Ils sont de fort peu d'étendue, mais d'une profondeur très-considerable. Les premiers habitans de la Sicile ont crû que ces lacs étoient consacrés aux dieux paliques, parce que c'étoit par leur ouverture que ces dieux étoient sortis de la terre. Lorsque quelque chose avoit été volée, celui qu'on accusoit du larcin étoit obligé de se purger par serment, & de verifier son serment, par l'épreuve des eaux de ces lacs. *Voyez* PALIQUES.

DELLI ou DEHLI, ville & royaume des Indes, dans les états du grand Mogol. La ville est située dans une vaste campagne, sur le bord de la riviere dite de Gemna. L'ancienne Delli n'est plus qu'un fauxbourg d'une nouvelle ville, dite *Chagehan-Abad*, & par abbreviation *Gehan-Abad*, qui veut dire colonie de Chage-han, parce qu'un grand Mogol de ce nom l'a fait bâtir au commencement du XVII. siecle. Il la destina pour être la capitale de son empire. Elle est entourée de murailles de brique, excepté du côté de la riviere. On y voit aussi une grande forteresse, outre le vieux Delli, & un autre fauxbourg. * Bernier, *histoire du Mogol*.

DELMATIUS, *cherchez* DALMATIUS.

DELME, bourg de Lorraine, situé entre Mets & Marsal. On croit que c'est le lieu, que les anciens nommoient *ad Duodecimum*. * Baudrand.

DELMENHORST, petite ville d'Allemagne dans la principauté d'Oldembourg, avec titre de comté. Elle est sur la riviere de Delmen qui lui donne son nom, & qui se jette peu après dans le Weser, à trois lieues de Bremen, & un peu plus d'Oldembourg. Le roi de Danemarck en est le maître, depuis l'an 1667. * Sanson. Baudrand.

DELMINO, DAMNA, DAMNIO, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bosnie près de la Drina, à quinze lieues de Seraïo du côté du couchant. Delmino est aujourd'hui peu de chose. C'est assez mal à propos que quelques-uns prétendent que cette ville a donné le nom à la Dalmatie, & qu'on suppose sans la moindre preuve qu'elle fut la capitale d'une petite republique de ce nom. On a vû ci-dessus que les Dalmates étoient un peuple particulier d'Illyrie, qui occupoit un fort petit pays, entre la Cerea & la Cettina, & l'on ne peut deviner ce qui engagea à appeller Dalmatie, le pays qu'on avoit connu d'abord sous le nom d'Illyrie. * Mati, *diction.*

DELMONT, ou DELSPERG. Petite ville d'Allemagne, située dans l'évêché de Bâle, sur la riviere de Birs, à six lieues au-dessus de Bâle, & à quatre lieues de la ville de Soleurre. * Mati, *diction.*

DELOS, isle de l'Archipel, vers l'Europe au midi de Tine, fut celebre autrefois par le temple d'Apollon, & par les oracles qu'il y rendoit. La fable veut que ce Dieu soit né dans une isle, avec sa sœur Diane. Delos est appellée par les Grecs modernes, δῆλος, *Deli*, au nombre plurier, parce qu'ils comprennent sous le même nom, l'isle *Rhenaa*, qui de loin semble ne faire que la même isle avec Delos. Ils appellent celle-ci la grande Delos, parce qu'elle a plus d'étendue ; & l'autre (qui est la veritable) la petite Delos. Les mariniers les appellent *Sdiles*, parce que les Grecs parlant d'aller à ces isles, ils disent *s'Deilous*, pour εἰς δήλους ; c'est-à-dire, *à Delos*, d'où l'on a fait *Sdiles*, par une erreur dont on peut voir d'autres exemples dans l'article SETINES. La grande Delos a quelques masures, & de bonnes terres, que les habitans de Myconé viennent cultiver ; mais la veritable Delos est toute couverte de ruines, & n'est peuplée que de liévres & de lapins. Il y en a toûjours eu une grande quantité : c'est pourquoi on l'appelloit autrefois *Lagia*, du grec λαγὼς, qui signifie un *lievre*. Les anciens lui ont aussi donné le nom d'*Ortygia*, comme qui diroit *Isle des Cailles*; parce que, selon la pensée de Solin, c'étoit-là que les premieres avoient été vûes. A present qu'il ne s'y seme plus de grain, on n'y voit plus de cailles. Herodote assure que cette isle étoit fertile en palmiers ; mais aujourd'hui il n'y en a pas un seul, & il n'y vient que des lentisques, qui produiroient du mastic, comme ceux de l'isle de Chio, si on les cultivoit. Quelques auteurs ont prétendu que Delos étoit la premiere des isles, qui parut après l'écoulement des eaux du déluge d'Ogygès, long-tems avant celui de Deucalion ; & que pour ce sujet on l'avoit nommé Delos, du grec δῆλος qui signifie *manifeste*. Mais c'est une fable mal inventée, supposé même que ces déluges particuliers eussent pû beaucoup enfler la mer ; car les eaux venant à se retirer, Delos auroit plûtôt été des dernieres à paroître, puisque cette isle est plus basse que celles qui sont aux environs. Aristote dit que Delos fut ainsi appellée, parce qu'elle vint à paroître tout d'un coup hors de la mer, dans un endroit où il n'y avoit point eu d'isle auparavant. Ce qui n'est pas incroyable, puisque souvent les tremblemens de terre ont poussé au-dessus de la mer, des terres qu'on n'y avoit point encore vûes, & ont élevé des montagnes dans des plaines. Strabon s'est trompé, lorsqu'il a dit que le mont Cinthus, qui est au milieu de l'isle, est une haute montagne, puisqu'elle n'a qu'environ vingt ou trente toises de haut. C'est un roc de marbre granite assez approchant de celui d'Egypte. Ceux qui ont examiné les ruines de Delos, y ont vû les restes d'un college, que les mariniers appellent à present les écoles ; d'un ovale pour les Naumachies, ou combats de mer ; d'un temple d'Apollon ; & d'un theatre. Au reste, l'isle est si couverte de debris & de monceaux de marbre, que, si on y vouloit à present bâtir une ville, il ne seroit pas besoin d'y employer d'autres pierres. * J. Spon, *voyage d'Italie, &c. en 1675.*

DELPHES, ville de la Phocide, sur le mont Parnasse, étoit autrefois renommée par ses oracles, qui se rendoient dans le temple d'Apollon. Diodore de Sicile dit que la premiere découverte en est due à un troupeau de chevres qui paissant autour d'une ouverture de terre, jettoient des cris extraordinaires, toutes les fois qu'elles s'en approchoient. Le pasteur voulant voir ce que c'étoit, surpris par des exhalaisons qui en sortoient, prononça des propheties qui se trouverent, dit-on, veritables. Lorsque ce prodige se fut répandu dans le pays, grand nombre de personnes curieuses de l'avenir se transportoient en cet endroit, & s'entredonnoient des réponses sur leurs demandes. Mais comme l'ouverture de la fosse étoit dangereuse, & que plusieurs agités de fureur y tomboient, sans jamais être vûs dans la suite, on s'avisa de fermer cette ouverture avec un trepié, qui empêchoit d'y tomber. Au commencement on choisit de jeunes filles consacrées à Diane, pour prononcer les oracles de son frere, jusqu'à ce qu'un certain Echecrates de Thessalie, épris de la beauté d'une de ces filles, eut l'insolence de la ravir : ce qui fit qu'on n'en destina plus à cet office, qui ne fussent âgées de plus de cinquante ans. Plutarque dit que ce pasteur, qui le premier fut transporté de cette fureur prophetique, se nommoit Coretas. Depuis, cet oracle fut celebre par toute la terre. Le temple, qui s'étoit extrêmement enrichi des offrandes qu'on y envoyoit de toutes parts, fut plusieurs fois pillé. Pausanias nomme, entre ceux qui commirent ce sacrilege, un insulaire d'Eubée, la nation des Phlegyes, Pyrrhus fils d'Achille, Xerxès, les Phocéens, nos anciens Gaulois, & enfin Neron qu'il accuse d'y avoir volé cinq cens statues de cuivre. Dion ajoûte que ce prince distribua aux soldats tout le territoire de Cyrrhée, qui étoit le domaine d'Apollon ; outre qu'il combla le propre endroit d'où sortoient les oracles, faisant égorger des hommes sur la bouche de l'antre. L'Oracle d'Apollon se rendoit dans le temple de cette ville, à l'endroit d'une caverne creuse en terre, dont l'ouverture n'avoit pas beaucoup de largeur. La Pythienne ou devineresse s'asseyoit sur un trepié posé au-dessus de cette ouverture ; & après avoir reçû une fumée odoriferante qui en sortoit, elle paroissoit comme remplie d'une fureur divine, & rendoit des oracles en vers & en prose. Ce trepié étoit environné & couvert de lauriers, qui en cachoient presque la vûe à ceux

ceux qui venoient consulter l'oracle; & la fumée formoit un nuage, qui les empêchoit encore de voir l'artifice de la Pythienne, qui prenoit quelquefois une trompette parlante, pour faire entendre une voix plus qu'humaine, par cette sorte d'instrument, que le pere Kircher & le chevalier Morland ont retrouvé de nos jours. Ceux qui servoient à l'artifice de la devineresse, passoient au fond de la caverne, par un chemin soûterrain, qui faisoit une communication secrete entre leurs appartemens & cette espece de puits. Nous avons un illustre exemple de ces passages pratiqués sous terre, dans l'histoire des prêtres de Baal dont le prophete Daniel découvrit l'artifice. La Pythienne paroissoit remplie de l'esprit d'Apollon: ce qui étoit quelquefois un effet du demon qui la possedoit; mais souvent cette fureur apparente étoit causée par la force des parfums & des odeurs souffrées que l'on brûloit au fond de la caverne, & étoit augmentée par les emportemens étudiés de la devineresse; laquelle, après ces contorsions violentes, reprenant son bon sens & son air serieux, prononçoit les vers que les ministres du temple avoient composés sur le sujet, pour lequel on avoit consulté l'oracle, & qu'elle avoit appris par cœur.

Suidas, Cedrene, Nicephore, & plusieurs auteurs rapportent, que, vers le tems de la naissance du Sauveur du monde, ce fameux oracle d'Apollon de Delphes devint muet; & qu'Auguste étonné de ce silence extraordinaire reçut pour réponse, qu'un enfant Hebreu, Dieu des dieux, le chassoit de son trône, & le contraignoit de descendre dans les enfers; c'est ce que nous apprenons de ces vers, qui neanmoins ont tout l'air d'être supposés, quoique la cessation de l'oracle n'en soit pas moins certaine.

Me puer Hebræus, divos Deus ipse gubernans,
Cedere sede jubet, tristemque redire sub Orcum,
Aris ergo de hinc tacitis abscedito nostris.

Delphes fut épiscopale & suffragante d'Athenes dans le Christianisme. Ce n'est plus presentement qu'un grand amas de ruines, sur lesquelles il y a un petit village nommé Castri au pied du mont Parnasse, entre Salonne & Lucudra. * Strabon, *liv. 9.* Pausanias, *liv. 10.* Dion, *liv. 62.* Diodore. Cedrene, *in Camp.* Suidas, *in Aug.* Orose, *liv. hist. c. 18. & suiv.* Baronius, *App. ad. Ann. & A. C. 1.* Vandale, *de Oraculis.*

DELPHIDIUS, (Atticus Tyro) rheteur celebre & professeur à Bourdeaux, florissoit dans le IV. siecle. Le poëte Ausone a fait son éloge en vers, en parlant des illustres professeurs de Bourdeaux, *carm. 5.* Apollinaris Sidonius parle aussi de lui dans la lettre qu'il écrivit à Sapaudus, qui est la 10. du V. livre, & loue son abondance dans les discours. *Tua verò tam clara, tam spectabilis dictio est, ut illi divisio Palemonis, gravitas Gallionis, abundantia Delphidii, &c. non modo non superiora, sed vix æquiparabilia scribantur.* Saint Jerôme en parle *en la Chron. A. C. 360.*

DELPHIN, (Saint) évêque de Bourdeaux, dans le IV. siecle, fut appellé au concile de Saragosse, tenu l'an 381. & y contribua beaucoup à la condamnation de Priscillien, d'Helvidius, de Salvien, & d'Instantius heretiques de ce tems-là. Il se retira ensuite en son diocese, pour empêcher que ses séducteurs, qui n'avoient pas voulu paroître au concile, n'y vinssent semer leurs erreurs. Ils eurent la hardiesse d'entrer dans Bourdeaux; mais ce saint prélat les contraignit d'abandonner l'Aquitaine, & de fuir en Italie. Son zele le porta à assembler un concile contre eux en sa ville épiscopale l'an 385. où Priscillien & Instantius, que ceux de leur parti avoient fait évêques furent condamnés de nouveau, & declarés indignes & déchûs de toute dignité ecclesiastique. Ce fut Delphin qui baptisa saint Paulin, & qui lui donna les premieres instructions de la vie spirituelle. * Martyrologe romain, *24. Decembre.* Saint Paulin, *en ses Ep.*

DELPHINUS, (Pierre) general des Camaldules, *voyez* DELFINI (Pierre.)

DEL-RIO, (Martin-Antoine) Jesuite, né à Anvers, en 1551. Il étoit fils d'*Antoine* Del-Rio, gentilhomme Espagnol, qui possedoit de grands biens dans les Pays-bas, & d'*Eleonore* Lopez de Villeneuve. Après avoir fait ses basses classes dans son pays, il vint étudier en rhetorique & en philosophie à Paris, dans le college de Clermont sous le celebre Jean Maldonat. De-là il alla étudier en droit à Douai & à Louvain, & alla ensuite en Espagne, où il fut reçû docteur dans l'université de Salamanque en 1574. A son retour dans le Pays-bas, il fut conseiller au parlement de Brabant, intendant d'armée, & exerça depuis d'autres emplois considerables. Mais lorsque les guerres civiles eurent commencé de diviser ces provinces, il fit un second voyage en Espagne, & entra parmi les Jesuites à Walladolid l'an 1580. qui étoit le 29. de son âge. Cinq ou six ans après, étant revenu dans les Pays-bas, il fut employé à enseigner la philosophie, les langues, & les lettres sacrées: ce qu'il continua assez longtems à Louvain, où il fit amitié avec Juste-Lipse, à Douai, à Liege, à Mayence, à Gratz en Stirie, & à Salamanque en Espagne. Il mourut à Louvain le 29. Octobre 1608. en la 58. année de son âge. Martin Del-Rio commença de bonne heure à être auteur; car dès l'âge de 20. ans il donna au public Solin, corrigé sur les manuscrits de Juste-Lipse son ami avec des notes, imprimé à Anvers en l'an 1572. Il fit depuis d'autres ouvrages de belles lettres sçavoir des notes sur Claudien, & sur les tragedies de Seneque, imprimés à Anvers en 1576. & quelques traités de droit imprimés à Lyon en 1606. Mais l'ouvrage qui a fait le plus parler de lui est son traité des *disquisitions magiques* en trois tomes, imprimé pour la premiere fois à Louvain en 1599. & 1601. & depuis à Mayence & à Lyon. Comme on est curieux de ces histoires extraordinaires, cet ouvrage eut beaucoup de cours, quoiqu'il soit rempli de beaucoup de contes & de fables que l'auteur adopte, & qui ne meritent pas d'être rapportés. Il y cite une infinité d'auteurs la plûpart obscurs & inconnus. Del-Rio a encore fait treize panegyriques de la Vierge, intitulés, *Florida Mariana*, imprimés à Anvers en 1598. & avec d'autres ouvrages sur le même sujet, à Lyon en 1607. sous le titre d'*opus Marianum*, qui contient le miroir de la Vierge, le miroir de la charité & de la patience de Jesus & de Marie, les polemiques & les panegyriques de Marie. Ceux qu'il a composés sur l'écriture sont plus solides & plus estimables. Il a composé un commentaire sur la Genese, intitulé *le Phare de la sagesse sacrée*, imprimé à Lyon en 1608. des commentaires sur le cantique des cantiques, imprimés à Ingolstad en 1604. & sur les lamentations de Jeremie, imprimés à Lyon en 1608. Les adages sacrés de l'ancien testament *ibid.* en 1602. & trois tomes des passages les plus difficiles & les plus utiles de l'écriture-sainte. Enfin l'on a deux ouvrages de Del-Rio contre Scaliger; l'un anonyme, sous le titre de *Vindiciæ Areopagiticæ*, imprimé en 1607. & un autre sous le nom de Liberius Sanga Verinus Espagnol, intitulé *Peniculus Foriarum elenchi Scaligeriani pro societate Jesu*, addressé à Charles Bonartius Flamand. Ces ouvrages sont principalement sur les livres attribués à saint Denys l'Aréopagite, sçavoir s'ils sont veritablement de celui qui a été converti par S. Paul. Del-Rio soûtient l'affirmative, & Scaliger la négative qui est le seul sentiment vrai; & de part & d'autre cette question fut traitée avec beaucoup d'emportement. Il y a un traité Pseudonyme de Del-Rio, imprimé à Madrid en 1610. & à Cologne en 1611. intitulé, *Commentarius rerum in Belgio gestarum à Petro Henriquez comite Fontano, addito tractatu de tumultibus Belgicis, autore Rolando Mirtæo Onatino*, qui est l'anagramme d'Antonio-Martin Del-Rio. Il y a encore l'édition qu'il fit avec des notes de partie du *Commonitorium* d'Orientius evêque dans les Gaules, & des énigmes de saint Aldelme, imprimés à Anvers en 1600. Cet auteur avoit beaucoup de lecture & de sçavoir; mais il étoit fort credule & fort prévenu; son style est dur & affecté. Il ne faut pas confondre les écrits de cet auteur avec ceux de Jean Del-Rio de Bruges, doyen & grand-vicaire d'Anvers, qui a publié des commentaires sur le pseaume 118. *Beati immaculati*, & sur les sept pseaumes de la penitence. Ce dernier mourut en 1624. * Le Mire, *in elog. Belg.* Valere André, *biblioth. Belg.* Alegambe, *de script. soc. Jesu*, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XVII. siecle tom. 1.*

DELSPERG, ville d'Allemagne, *cherchez* DELMONT.

DELTA, est le nom que les anciens donnerent à l'isle que le Nil forme en Egypte, parce qu'elle est semblable

à cette lettre des Grecs. Ptolomée en met deux, le grand & le petit. C'est après avoir lavé le Caire, que le Nil se sépare en ces deux bras, qui embrassent le pays, & font un triangle. Ces deux bras en produisent d'autres qui formoient certaines bouches, dont quelques-unes sont fermées. Herodote parle d'un temple de la ville de Busiris, au milieu du Delta; & par-là il prétend prouver que les Egyptiens ont les premiers établi les fêtes. * Herodote, *au liv. 2. ou Euterpe.* Ptolomée, *l. 4. geogr.* Strabon, *l. 15. & 17.* Pline, *l. 5. c. 9.*

DELTA, historien, *cherchez* ANTENOR.

DELUGE. L'an du monde 1656. & avant Jesus-Christ 2379. Noé se retira dans l'arche avec sa femme, ses trois fils, Sem, Cham, & Japhet, & leurs femmes, & y assembla une couple d'animaux de toute sorte d'espece. L'histoire sacrée dit qu'aussi-tôt après, les fontaines du grand abime, & les cataractes du ciel furent ouvertes, & qu'il plût pendant quarante jours & quarante nuits. Les meilleurs interpretes entendent par les fontaines du grand abîme, les gouffres d'eau qui sont sous terre, & dans les creux des montagnes; & par les cataractes du ciel, un amas extraordinaire de nuées qui tomberent de l'air, (que l'écriture appelle ciel,) comme les eaux des cataractes du Nil, & d'autres fleuves, dont la chûte dans des précipices fait un bruit épouvantable. Cet amas s'étoit fait par une puissance surnaturelle, n'étant pas possible autrement que les eaux surmontassent de quinze coudées les plus hautes montagnes de la terre. L'inondation dura pendant 150. jours, faisant cinq mois solaires. Les uns les comptent depuis l'entrée de Noé dans l'arche, les autres depuis la fin de la pluye continuée durant quarante jours. Toute la durée du déluge fut d'un an lunaire & dix jours, qui font une année solaire; car il commença l'an 600. de Noé le 17. jour du second mois; & il finit l'an 601. de ce patriarche, le 27. jour du second mois.

Les hommes, qui vivoient avant le deluge, étoient grands & robustes, & ne se nourrissoient néanmoins que de fruits, & de legumes, selon quelques auteurs. D'autres se sont imaginés que les descendans de Seth se contenterent de legumes & de fruits, & que la posterité seule de Caïn, n'épargna ni les poissons ni les bêtes: ensuite ces deux races ayant fait des alliances par mariage, elles suivirent une même maniere de vie.

A l'égard du vin, l'écriture dit que Noé fut le premier qui planta la vigne, peut-être parce qu'il montra le premier la maniere de la cultiver. Quelques-uns ont crû que l'arc-en-ciel ne paroissoit point avant le deluge; parce que le texte sacré nous apprend que Dieu l'établit, pour être un signe public, que le déluge n'arriveroit jamais dans la suite des tems. D'autres assûrent que l'arc-en-ciel étant un météore naturel, il avoit paru dans les premiers siecles du monde; mais qu'après le déluge il commença d'être un signe, suivant l'ordre de Dieu, ce qu'il n'étoit pas auparavant. On demande si Noé eut des enfans après le deluge, ou s'il n'y eut que Sem, Cham, & Japhet, qui multiplierent le genre humain. Dieu ayant beni Noé, & lui ayant commandé de croître & de multiplier, il n'est pas croyable que ce patriarche n'ait pas contribué de sa part à repeupler la terre, pendant les 350. ans qu'il vécut depuis. Cajetan semble être de ce sentiment; mais Pererius & d'autres, tiennent le contraire; parce que l'écriture ne parle que de Sem, de Cham, & de Japhet. Les Rabbins rapportent, à ce sujet, une fable semblable à celle de Cœlus & de Saturne; ils disent que Cham rendit son pere sterile par art magique, pendant qu'il dormoit. Les Chaldéens donnent à Noé un fils, nommé Junithun; mais ce Junithun, autrement Hermès, étoit un petit fils de Noé & non pas son veritable fils, dont il fut immediatement le pere.

Il est aisé de croire que la surface de la terre a changé par le deluge; mais on ne peut juger de ce changement que par des conjectures. Il y a apparence que plusieurs terres molles & basses ont été couvertes d'eau, & ont formé des lacs ou des parties de mer; qu'ailleurs il a paru de nouvelles terres; qu'il y a eu des presqu'isles détachées de la terre-ferme, par la rupture des isthmes; & qu'en d'autres endroits, il s'est élevé des langues de terre & de sable, qui ont joint des isles au continent; que les eaux ayant creusé de grands canaux dans certains pays, les ont divisés en plusieurs isles, & que de-là s'est fait des archipelages ou archipels nouveaux. De pareils changemens sont arrivés dans la suite des tems depuis le déluge; & la mer a separé plusieurs pays qui étoient unis, & dans un même continent.

On a peine à comprendre comment les animaux passerent, après le déluge, dans les diverses parties du monde; mais l'Asie étoit peut-être jointe, (& l'est peut-être encore) à l'Amerique, vers la Tartarie & les terres de Jesso: on prétend qu'elle tient à l'Afrique par l'isthme de Suez, & qu'elle confine à l'Europe vers la Moscovie. L'Europe & l'Afrique pouvoient être jointes au lieu où est le détroit de Gibraltar. Platon & les annales des Atheniens nous apprennent, qu'il y avoit une très-grande isle, nommée isle Atlantique, entre l'Europe, & l'Amerique. Les animaux ont pû passer dans les isles, en nageant ou par des isthmes, que la violence des flots a coupés & emportés depuis. On a bien pû aussi les y transporter dans des navires, comme on fait encore à present d'Europe en Afrique. De quelque maniere qu'on explique ce passage, il est certain que l'on trouve ces animaux dans ces pays depuis le deluge, & qu'il faut, qu'ils y ayent passé. Un auteur moderne, dont le livre fut condamné à Rome l'an 1650. a osé avancer, que le déluge ne fut point universel, & que les eaux ne couvroient que les plus hautes montagnes de la Judée: de sorte que les animaux purent se sauver sur les autres montagnes; mais c'est une opinion contraire au texte de l'écriture sainte.

Le paradis terrestre fut détruit par le déluge; & c'est sans aucun fondement que quelques-uns croient, qu'il fut élevé au-dessus des eaux par les Cherubins qui en avoient la garde. L'Ecriture-sainte ne dit nulle part que ni Enoch, ni Elie furent transportés dans le paradis terrestre; mais que Dieu prit, ou enleva Enoch, & qu'il fut transporté dans l'air: ainsi on ne doit point conclure de-là, que ce lieu de délices subsiste encore, pour être la demeure des patriarches.

Presque tous les auteurs Latins, Grecs, Hebreux, Arabes, & Egyptiens assurent, qu'il y avoit des livres touchant les sciences & les arts, avant le deluge; qu'Adam fut le premier auteur, aussi-bien que le premier pere; que Seth & Enoch écrivirent des livres; ce que firent aussi les descendans de Caïn; que Noé enferma les bons livres dans l'arche; & que son fils Cham, qui étoit extrêmement curieux des secrets, y cacha ceux qui traitoient de magie. * Kircher, *arca Noë, lib. 2.*

☞ La fable & l'histoire profane font mention de deux déluges celebres. Le deluge d'Ogygès inonda l'Attique, & celui de Deucalion la Grece propre. Voyez ce qu'on en dit sous leurs titres propres.

DEMADES d'Athenes, de marinier devint orateur, & fit passer, comme nous l'apprend Ciceron, les bons mots de la marine, dans le barreau. Son éloquence lui acquit un si grand pouvoir sur l'esprit de Philippe de Macedoine, qu'après la fameuse bataille de Cheronée, que ce prince gagna la troisiéme année de la CX. olympiade, & la 338. avant Jesus-Christ sur les Atheniens, il adoucit tout-à-fait son esprit. Une autrefois remarquant, que le même Philippe se presentant avec tous les ornemens de la royauté aux prisonniers, qu'il avoit faits en cette bataille, leur insultoit inhumainement. *Je m'étonne*, lui dit-il, *de ce que la fortune t'ayant distribué le personnage d'Agamemnon, tu t'amuses à faire celui de Therfite.* Au reste ce que Plutarque rapporte de lui, fait connoitre qu'il aimoit l'argent & la bonne chere. Il dit qu'Antipater se vantoit d'avoir deux amis à Athenes, Phocion & Demades, qu'il ne pouvoit persuader au premier de recevoir des presens, & qu'il n'en pouvoit faire assez, pour satisfaire à l'avidité de l'autre. Le même le comparoit aux victimes immolées, dont il ne restoit que la langue & le ventre. Cassander fils d'Antipater, le fit mourir avec son fils, comme suspect de trahison. Quelques autres disent, que ce fut Antipater même qui le condamna à la mort, après avoir intercepté des lettres qu'il écrivoit à ses ennemis, vers la troisiéme année de la CXIV. olympiade, & 322. ans avant J. C. * Diodore de Sicile, *l. 17. & 18.* Cicero, *in orat.* Plutarque, *en Phocion.* Demosthene, *aux Apoph. &c.* Photius, *bibl. cod. 29. ex Arriano. cod. 245. ex Phocione* Athenée. Stobée, &c.

DEMADES, riche Athenien, prenoit plaisir à faire paroître sa magnificence dans des dépenses tout-à-fait inutiles. Les Atheniens ayant défendu par une loi d'admettre aucun étranger, pour jouer dans les jeux publics, imposerent une amende de mille drachmes (qui étoit la valeur de plus de cinquante écus de notre monnoie,) à celui qui contreviendroit à cette ordonnance : ce qui n'empêcha pas Demades de donner des spectacles au peuple, où il introduisit jusqu'à cent étrangers, se soûmettant à la peine de payer cent mille drachmes. * Pontanus, *cap. 3. de magnificentia.*

DEMAGORAS, auteur ancien, avoit écrit en grec de la fondation de Rome. Il est cité par Denys d'Halicarnasse; mais on ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Denys d'Halicarnasse, *au liv. 1. des antiq. Rom.*

DEMAGORAS, grand flateur que les Atheniens condamnerent à dix talens d'amende, pour avoir appellé Alexandre un dieu.

DEMARATE, l'un des principaux citoyens de Corinthe, de la famille des Bacchiades, vivoit vers la troisiéme année de la XXX. olympiade, & la 658. avant J. C. Ne pouvant souffrir la domination de Cypsele qui avoit usurpé dans cette ville l'autorité souveraine, il sortit du pays avec toute sa famille, & passa en Italie, où il s'établit à Tarquini en Toscane. C'est-là qu'il eut un fils nommé *Lucumon*, qui fut depuis roi de Rome, sous le nom de *Tarquin l'ancien.* * Denys d'Halicarnasse, *liv. 3. antiq. Rom. chap. 10.* Tite-Live, *liv. 1.*

DEMARATE, fils d'Ariston roi de Sparte, lui succeda au royaume. Cleomenes, roi de l'autre famille & son ennemi, persuada aux Lacedemoniens qu'il n'étoit pas fils d'Ariston, & corrompit même la Pythienne du temple de Delphes où l'on avoit envoyé pour éclaircir le soupçon. Ainsi Demarate fut chassé du trône, & se retira en Asie, vers la premiere année de la LXXII. olympiade, & la 492. avant J. C. Darius, fils d'Hystaspes, le reçut genereusement, & lui fit de grands biens. On dit qu'il avertit les Lacedemoniens des desseins que formoient les Perses contr'eux; se croyant plus obligé à sa patrie, quoiqu'injuste, qu'à ses ennemis bien que genereux. Herodote dit que ce prince s'étoit rendu très-illustre parmi les Lacedemoniens, par ses conseils, par ses actions, & par le prix qu'il avoit remporté aux jeux olympiques, dans la course du chariot à quatre chevaux, ce qui n'étoit jamais arrivé à aucun roi de Sparte. * Herodote, *lib. 6. ou Erato.* Justin, *liv. 3.* Pausan. *in Lacon.*

DEMARATE, de Corinthe, composa divers traités cités par les anciens. Plutarque dans son traité des rivieres, parle d'un traité sur le même sujet, dont il cite le troisiéme, & au même endroit il se sert du quatriéme livre de l'histoire de la Phrygie. Un autre traité historique de l'Arcadie est cité par le même auteur *au chap. 16. des petits paralleles*; & par Stobée, *au chap. de la patrie*, qui a pris encore une petite histoire du troisiéme livre des sujets de tragedie. Ce dernier ouvrage étoit connu de S. Clement d'Alexandrie qui en fait mention, *in Protrept.* Enfin on trouve trois petits vers d'un Demarate au premier livre de l'anthologie.

DEMARQUE, auteur d'un traité des jeux institués en l'honneur de Bacchus, cité par le scholiaste d'Aristophanes, *in aves.*

DEMAS, de la ville de Thessalonique en Macedoine, embrassa l'évangile, & fit paroître d'abord beaucoup de dévotion & de zele pour la publication de cette doctrine. Il s'attacha à l'apôtre S. Paul qui l'avoit instruit dans les verités de la Religion; il fut même mis en prison, & souffrit beaucoup de maux avec l'apôtre. Mais enfin la vanité & le siecle present l'emporterent sur la pieté. Il abandonna lâchement l'apôtre S. Paul, & s'en retourna en son pays. On dit que dans la suite il embrassa les erreurs de Simon le magicien, de Nicolas, de Phigelle & d'Hermogene, & ne fit pas même scrupule de donner de l'encens aux idoles. * *II. Timoth. IV. 9.*

DEME, riviere de la Prusse ducale. Elle coule dans la Nadravie; & quoiqu'elle ne soit pas grande, elle est néanmoins considerable, parce qu'elle joint le golfe qu'on appelle *Curisch Haff*, avec la riviere de Pregel, & par son moyen avec un autre grand golfe qui porte le nom de *Frisch Haff.* * Mati, *Diction.*

DEMENETE, Athenien, *cherchez* DEMON.

DEMEOCLITE, auteur d'une histoire de Perse, qui avec celle de Cleoxene, fut copiée par Polybe, sans autre changement que celui du stile. * Suidas, *sur le mot de Cleoxene.*

DEMER, riviere des Pays-bas. Elle a sa source près de Bilsen, au couchant de Mastricht, dans le pays de Liege, où elle baigne Hasselt, ensuite entrant dans le Brabant Espagnol, elle passe à Diest, à Siechen, à Arschot & à Malines; & ayant reçû les rivieres de Geete, de Dyle, de Senne & de Nethe, elle prend au-dessous de celle-ci le nom de *Rupel*, & va se décharger dans l'Escaut, vis-à-vis de la ville de Ruppelmonde. * Mati, *Diction.*

DEMETBIOVITZ, petite ville de Moscovie. Elle est dans le duché de Smolensko, environ à 40. lieues de sa capitale, du côté du levant. * Mati, *Diction.*

DEMETES, ancien peuple de la grande Bretagne, le long de la mer d'Irlande, ayant les Silures au levant, & les Ordovices au nord. Ainsi ils occupoient ce que l'on nomme aujourd'hui les comtés de Cardiguan, de Pembrock & de Caërmarden. *Maridunum*, à present Caërmarden, étoit leur capitale. * Camden. Sanson. Baudrand.

DEMETRIADE, ville de Thessalie, & capitale du royaume de Macedoine, dans le pays de Magnesie, avec évêché suffragant de Larisse. Strabon, Pline, Etienne de Byzance, Tite-Live, &c. parlent de cette ville qui étoit située sur le golfe Pelasgien, *Pelagicus sinus*, dit aujourd'hui golfo di Vollo, & Goiro d'ell Armiro.

DEMETRIADE, fille d'Olibrius, de l'illustre famille des anciens de Rome, vivoit dans le V. siecle. S'étant retirée en Afrique avec sa mere Julienne & son ayeule Proba, pour éviter la fureur des Goths qui avoient inondé l'Italie, elle fut si touchée de ce qu'elle oüit dire dans Carthage à S. Augustin sur l'état de la virginité chrétienne, qu'elle fit dessein de l'embrasser, & de quitter un époux auquel on l'avoit promise. S. Jerôme la voulant affermir dans une si sainte résolution, lui écrivit une belle lettre. C'est celle qui commence, *Inter omnes materias, &c.* Le pape Innocent I. qui gouvernoit alors l'église, & les plus grands personnages de ce téms, lui écrivirent sur le même sujet. S. Augustin surtout loue cette sainte résolution, *epist. 143. 179. &c.* Un autre auteur, apparemment Africain, adressa aussi à Demetriade une lettre qu'on trouve parmi celles de S. Prosper, à qui elle est faussement attribuée. Pelage étoit alors en réputation pour sa pieté; cela fut cause que Julienne le pria d'écrire à sa fille, pour la fortifier dans sa résolution : au moins il en parle en cette sorte. Il le fit avec beaucoup d'art; mais entre les beautés du discours il glissa le venin de son heresie, pour corrompre l'esprit de celle qu'il feignit de vouloir exhorter à la vertu : ce qui obligea S. Augustin d'y répondre par une lettre qu'il écrivit à Julienne. C'est la 143. que nous avons alleguée. * Baronius, *an. Christ. 410. 413.*

DEMETRIEN, patriarche d'Antioche, succeda l'an 253. à Fabius, & tint le siege jusqu'en l'année 260. Il eut pour successeur Paul de Samosate, celebre par ses impietés. * Eusebe, *l. 6. hist. & en la chron.* Baronius, *A. C. 255. n. 37. 262. n. 7.*

ROIS DE MACEDOINE DU NOM DE DEMETRIUS.

DEMETRIUS I. de ce nom, roi de Macedoine, surnommé *Poliorcetes*, c'est-à-dire, *le preneur de villes*, étoit fils d'Antigonus, capitaine, & fut un des successeurs d'Alexandre *le Grand.* Sa vie a été extrémement mêlée. Il perdit la premiere année de la CXVII. olympiade, & 312. avant J. C. la premiere bataille qu'il donna contre Ptolomée *Lagus*, près de la ville de Gaze en Syrie : mais ce malheur ne l'étonna point, il obtint de nouvelles troupes de son pere. Il poursuivit son vainqueur, défit son lieutenant Cilles, & le chassa lui-même de devant Halicarnasse qu'il assiegeoit. Après ces avantages, ayant été joint par son pere Antigonus, il vengea la défaite des siens sur les Arabes, & leur donna la paix qu'ils violerent peu après, recouvra la Satrapie de Babylone, & délivra la ville d'Halicarnasse du siege qu'y avoit mis Ptolomée. L'année suivante passant dans la Cilicie, il y défit les troupes ennemies, & la soûmit à ses armes. En la quatriéme année de la CX. olympiade, ayant formé le dessein, avec son pere Antigonus, de remettre en liberté les villes Gre-

ques, il partit avec une puissante armée, s'empara du Pirée, prit & rasa le fort de Munichie, chassa Demetrius Phalereus de la ville d'Athenes, & fit alliance avec les habitans; ensuite de quoi il prit Megare. Ce fut pour lors que les Atheniens, par une lâche complaisance, ordonnerent que le vingt-sixiéme jour de leur mois, nommé parmi eux *Thargelion*, qui revient à l'onziéme de Mai, auquel Demetrius entra dans la ville, fût nommé [illegible] *le jour de salut* & de la liberté publique, & qu'ils donnerent le surnom de [illegible] ou *Sauveur*, au même prince. Dans le même tems Antigonus le rappella & l'envoya dans l'isle de Chypre où il défit Menelaüs, general des troupes de Ptolomée, prit Salamine avec plusieurs autres villes, & remporta sur mer une victoire contre le même Ptolomée qui venoit au secours de la ville de Paphos. En même tems Demetrius reçut le nom de roi de son pere, qui venoit aussi de le prendre pour la premiere fois. Il perdit une partie de sa flotte dans l'expedition d'Egypte; & en l'an 304. il fut obligé par un traité de lever le siege de Rhodes. Deux ans après il fit avec Cassander une paix de peu de durée, remit Ephese en liberté, recouvra Lampsaque, Paros, & perdit avec son pere, contre Seleucus, Cassander & Lysimachus, la fameuse bataille d'Ipsus, qui mit leur royaume en proie aux vainqueurs. Antigonus y fut tué, & Demetrius se retira en Chypre, donna sa fille Stratonice en mariage à Seleucus, & s'empara de la Cilicie où il se maintint, aussi-bien que dans les villes de Tyr & de Sydon. En 296. avant J. C. il ravagea la ville de Samarie, & deux ans après il se dédommagea de la perte de l'isle de Chypre, par la conquête de la Macedoine, où il regna sept ans. Au bout de ce terme, il fit de grands préparatifs pour recouvrer tous les états de son pere; mais il fut chassé de la Macedoine par Seleucus, Ptolomée & Lysimachus, joints avec Pyrrhus. Il alla attaquer Athenes, leva le siege, passa dans la Carie & la Lydie, & ensuite dans la Phrygie; mais en étant chassé par la disette de vivres & de fourages, il se retira à Tarse, d'où il eut vainement recours à la clemence de Seleucus son gendre. Il lutta encore quelque tems contre sa mauvaise fortune. Enfin, ayant été trahi par ses soldats dans la Cyrrhestique, contrée de la Syrie, il fut obligé de se soûmettre à la clemence de Seleucus, qui l'envoya à Apamée ou *Pella*, dans la Chersonese de Syrie. Demetrius y fut si bien traité, que ne songeant qu'à faire bonne chere, il mourut de trop d'embonpoint, la quatriéme année de la CXXII. olympiade, & la 286. avant J. C. après trois ans de prison. Demetrius laissa pour successeur Antigonus Gonatas: on dit qu'il fut le plus beau prince de son tems. * Plutarque, *en sa vie.* Diodore, *l. 19. & 20.* Justin, *l. 19. & suiv.* Eusebe, *en la chron.* Appien Alexandrin, *de bello Syriac. &c.*

DEMETRIUS, fils de PHILIPPE, fut envoyé en ôtage à Rome, & se concilia par son bon naturel, l'affection des plus considerables de cette ville. Depuis, lorsque son pere fut accusé dans le senat, il le justifia par sa modestie. A son retour en Macedoine, les peuples exprimerent l'amour qu'ils avoient pour lui par des éloges si éclatans, que son frere Persée, outré de jalousie, aposta de faux témoins qui le rendirent suspect à Philippe. Ce pere soupçonneux se laissant surprendre à ces calomnies, se défit de Demetrius par la conduite de Persée, & il mourut de regret du parricide qu'il avoit commis, & desherita en mourant le dernier qui l'avoit porté à le faire, & qui néanmoins lui succeda. * Tite-Live, *liv. 10.* Polybe, *aux frag.* Justin, *liv. 52.*

ROIS DE SYRIE.

DEMETRIUS I. dit *Soter* ou *Sauveur*, roi de Syrie, étoit fils de Seleucus *Philopator*, qui l'envoya en ôtage à Rome. Pendant ce tems Seleucus ayant été empoisonné la premiere année de la CLI. olympiade, & 176. avant J. C. son frere Antiochus *Epiphanes*, puis son fils Antiochus *Eupator*, furent élûs rois au préjudice de Demetrius, la premiere année de la CLI. olympiade, & 176. avant J.C. Son jeune âge lui fit supporter cette injustice assez patiemment, jusqu'à la mort de son oncle Antiochus *Epiphanes*. Mais alors étant déja âgé de 23. ans, & voyant que les Romains ne s'empressoient point de le rétablir sur le trône de ses peres: environ deux ans après l'avoir demandé vainement au sénat, il prit la fuite, sous prétexte d'une chasse, la troisiéme année de la CLIV. olympiade, & 162. avant J. C. se rendit maître du royaume, & fit tuer son cousin germain Antiochus *Eupator*, avec son tuteur Lysias. Alcime qui avoit acheté le pontificat des Juifs d'Antiochus *Eupator*, ayant sçû ce changement, vint trouver Demetrius, pour obtenir la confirmation de sa dignité, & lui dépeignit Judas *Machabée*, comme un tyran, & comme un ennemi des rois de Syrie. Cela fut cause que Demetrius envoya Nicanor, & puis Bacchides ses generaux, qui désolerent la Judée en diverses occasions. Le dernier de ces deux donna une bataille dans laquelle Judas *Machabée* perdit la vie. Cependant Demetrius se rendit insupportable à Ptolomée *Philometor*, roi d'Egypte; à Ariarathes, roi de Cappadoce, qu'il avoit vaincu; à Attale, roi de Bergame; & aux Juifs: de sorte que par une conspiration generale ils seconderent les desseins d'Alexandre *Balas*, qui passoit pour fils d'Antiochus *Epiphanes*. Ce dernier vainquit Demetrius, & le tua après un regne d'onze années, la troisiéme année de la CLVII. olympiade, & la 150. avant J. C. * I. *des Machabées, ch. 7. 9. & 10. & II. ch. 14. 15.* Josephe, *liv. 12. antiq. ch. 16. liv. 12. ch. 1. 2. 7. 8. &c.* Appien, *de bell. Syriac.* Justin, *liv. 34. & 35.* Strabon, *liv. 16.* Polybe.

DEMETRIUS II. dit *Nicanor*, fils de Demetrius *Soter*, fut placé la quatriéme année de la CLVIII. olympiade, & la 145. avant J. C. sur le trône de Syrie, par Ptolomée *Philometor*, roi d'Egypte. Ce prince avoit envahi cet état; & après en avoir chassé Alexandre *Balas* son gendre, il lui avoit ôté sa fille *Cleopatre* qu'il donna à Demetrius. Il ne jouit pas longtems de son usurpation; trois jours après avoir reçu la nouvelle de la mort d'Alexandre, il mourut miserablement. Ainsi Demetrius resta seul maître paisible du royaume. L'année suivante, tandis qu'il étoit à Laodicée où il se plongeoit dans les débauches, & s'abandonnoit à toutes sortes de violences, Diodore, surnommé *Tryphon*, se servit d'un fils d'Alexandre *Balas*, pour usurper la Syrie. Il en vint à bout, & une année après il fit assassiner par ses medecins, ce malheureux prince, qui est Antiochus VI. dit *Theos* ou *Dieu*. Demetrius, pour résister à Tryphon, fit alliance avec les Juifs, & marcha contre les Parthes, à qui, pour faire perdre la memoire de sa molesse, il avoit declaré la guerre. Il fut pris & mené à Phraates leur roi, qui lui fit épouser sa fille Rhodogune l'an 141. avant J. C. Cleopatre sa premiere femme épousa de dépit Antiochus VII. dit *Sidetes*, frere de Demetrius. Après que ce dernier eut été tué dans un combat contre les Parthes, l'an 130. avant J. C. Demetrius fut remis sur le trône, qu'il occupa quatre ans. Son orgueil le rendit insupportable à ses sujets; & pour s'en délivrer, ils demanderent à Ptolomée, surnommé *Physcon*, roi d'Egypte, qu'il leur donnât quelqu'un de la famille des Seleucides, pour les gouverner. Alexandre, dit *Zebina*, fut choisi par lui, & venant en Syrie, il fut reçu de tout le peuple pour roi, & contraignit Demetrius de prendre la fuite. On le chassa de tous les lieux où il voulut chercher un asile, & enfin il fut tué par quelques gens apostés par ses ennemis, selon Josephe, la troisiéme année de la CLXIII. olympiade, & 126. ans avant J. C. Appien & Tite-Live disent que Cleopatre le fit mourir, pour se venger de ce qu'il avoit épousé Rhodogune; & Justin rapporte encore diversement cette mort. * I. *des Machabées, c. 15. &c.* Josephe, *l. 13. des antiq. & 1. de la guerre.* Appien, *des guerres de Syrie.* Justin, *l. 36. 38. 39.* Tite-Live, *l. 60.*

DEMETRIUS III. surnommé *Eucere*, étoit le quatriéme fils d'Antiochus *Grypus*. A l'exemple de son frere Philippe, qui s'étoit fait roi d'une partie de la Syrie, & à la persuasion de Ptolomée *Lathure*, roi d'Egypte, il sortit de la ville de Gnide, voisine de Rhodes, la premiere année de la CLXXII. olympiade, & la 92. avant J. C. & se saisit de Damas, où il se maintint quelque tems. Il se joignit à quelques Juifs mécontens d'Alexandre Jannée: mais après avoir quitté la Judée, & défait à Beroé son frere Philippe, il fut pris la quatriéme ou cinquiéme année de son regne par les Parthes, qui l'envoyerent à leur roi Mithridate, frere & successeur de Phraates, chez lequel il mourut de maladie. Il est difficile de fixer la durée du regne de ce prince, parce que les auteurs n'en parlent presque point. * Josephe, *l. 13. des antiq. c. 21. 22. &c. l. 1. des guerres, c. 3.*

PRINCES ET GRANDS HOMMES DE CE NOM.

DEMETRIUS PHALEREUS, ou *le Phalerien*, philosophe peripateticien, fils de Phenostrate, & disciple de Theophraste, florissoit du tems d'Alexandre *le Grand*. Après la mort de ce prince, il fit plusieurs harangues à Athenes, fut archonte sous la CXVII. olympiade, l'an 309. avant J. C. & gouverna dix ans avec un pouvoir presque absolu dans cette ville, qui l'honora de 360. statues d'airain, dont plusieurs étoient élevées sur des chars à deux chevaux. Il enrichit la ville de beaucoup de revenus, & l'embellit de grand nombre d'édifices. Quelques-uns de ses ennemis ayant conspiré sa perte, le firent condamner à mort pendant son absence; mais n'ayant pû se saisir de lui, ils déchargerent leur rage sur ses statues, qu'ils renverserent. Demetrius l'ayant sçu s'en mocqua, & dit qu'il avoit sujet de se consoler du tort que ses ennemis avoient fait à ses statues, puisqu'ils n'avoient point de pouvoir sur la vertu qui les lui avoit fait élever. Il se retira vers Cassandre, puis chez Ptolomée *Lagus*, roi d'Egypte. On dit que ce prince qui l'aimoit lui demanda conseil touchant la succession de ses enfans, pour juger s'il préfereroit ceux qu'il avoit eus d'Eurydice, à Ptolomée *Philadelphe*, qu'il avoit eu de Berenice; & que Demetrius lui conseilla de mettre la couronne sur la tête des premiers. Ce qui fâcha, dit-on, si fort Philadelphe, qu'après la mort du roi son pere, l'an 283. avant J. C. il relegua Demetrius qui mourut de la morsure d'un aspic. C'est ainsi qu'en parle Diogene Laërce, qui est contredit par d'autres auteurs. Au reste, Demetrius *Phalereus* a plus travaillé en prose & en vers qu'aucun autre peripateticien de son tems. Ses écrits étoient partie d'histoire, partie de politique, de poësie, d'éloquence, de harangues & d'ambassades, de collections, de fables d'Esope, outre plusieurs autres traités. Diogene Laërce nomme cinq livres des loix des Atheniens; deux des citoyens d'Athenes; deux de la maniere de conduire un peuple; & un grand nombre d'autres qu'il rapporte en sa vie, que l'on peut consulter. Il y a pourtant lieu de s'étonner que cet auteur qui a paru si éxact à faire le dénombrement des ouvrages de Demetrius, ne parle point des livres des Archontes, qu'il cite dans la vie de Thalès, & que plusieurs écrivains ont cités. Pour son stile, Diogene dit, qu'il étoit grave, quoiqu'élegant. Ciceron en fait un autre jugement. Ce philosophe avoit coûtume de dire, que les veritables amis ne venoient dans la prosperité qu'après qu'on les avoit mandés; mais qu'en l'adversité, ils se présentoient toûjours sans être priés. Il vouloit aussi que la jeunesse eût dans la maison du respect pour les parens, dans les rues pour ceux qu'elle rencontroit, & dans le particulier pour soi-même. Josephe dit dans le premier livre contre Appion, qu'il avoit parlé des Juifs; & dans le second, il le cite avec éloge. Plutarque l'allegue aussi souvent dans les vies de Lycurgue, de Solon & de Demosthene. * Strabon, *liv. 9.* Pline, *liv. 34. c. 6.* Diogene, *en sa vie, au liv. 5.* Cicer. *in Brut. & l. 1. offic.*

☞ L'opinion commune est que Demetrius *Phalereus* amassa 200000. volumes pour la bibliotheque de Ptolomée *Philadelphe*; & que de son tems ce prince fit faire la premiere traduction des livres sacrés de l'hebreu en grec, qu'on nomme ordinairement la version des Septante. Ce qui est visiblement contraire au sentiment de Diogene Laërce, qui veut que Ptolomée *Philadelphe* ait banni Demetrius, aussitôt après la mort de son pere. Pour concilier ces difficultés, on pourroit croire que cette traduction celebre se fit dans le tems que Ptolomée *Philadelphe* regnoit avec son pere Ptolomée *Lagus*. Ainsi Clement *Alexandrin* & S. Irenée n'ont pas eu tort d'avancer qu'elle fut executée sous le regne du dernier; & Aristée, Aristobule, Josephe, Philon, Tertullien, S. Epiphane, S. Cyrille, S. Augustin, Eusebe & une infinité d'autres illustres auteurs, ont aussi eu raison d'assûrer qu'on l'entreprit pendant le regne de l'autre, c'est-à-dire, environ 285. ans avant la naissance de J. C. On peut employer la même époque contre Scaliger, pour justifier que Demetrius *Phalereus* eut soin de la bibliotheque de Philadelphe. L'opinion que nous rapportons ici, est suivie par le pere Petau sous l'année 284. avant l'ere Chrétienne, & dans les notes sur le livre de S. Epiphane; par Gerard & Isaac Vossius, & par le pere Riccioli; mais il y a lieu de douter si Demetrius a travaillé & fini la version, que l'on appelle des Septante, & si elle a été faite par septante interpretes Juifs. *Voyez* les SEPTANTE. PTOLOMÉE II. dit *Philadelphe*, & la remarque qui y est jointe. * Saint Irenée, *l. 3. c. 25.* Clement Alexandrin, *l. 1. de strom.* Josephe, *l. 12. des antiq. c. 2. & l. 2. contre Appion.* S. Cyrille, *cath. 4.* S. Epiphane, *de pond. & mens.* S. Augustin, *l. 18. de civ. c. 42.* Tertullien, *apol. c. 18. & 19.* Philon, *l. 2. de la vie de Moïse.* Eusebe, *l. 7. hist. eccles. c. 26. & l. 8. de la prepar. evang. c. 1.* Petau, *chron. & in epist.* Gerard Vossius, *des hist. Grecs, l. 1. c. 12.* Isaac Vossius, *de transl. LXX. interp. cap. 2. & 3.* & Riccioli, *chron. reform. tom. I. l. 3. 4. 6.*

DEMETRIUS, auteur contemporain de Ciceron, étoit né dans une des villes appellées Magnesie. L'orateur Romain le fait connoître dans l'onziéme lettre du huitiéme livre, où il prie Atticus de lui communiquer le livre que Demetrius lui avoit envoyé touchant la Concorde περὶ ὁμονοίας. Plutarque, Athenée, Diogene Laërce font mention d'un autre ouvrage de Demetrius, touchant les auteurs qui avoient porté le même nom. Il y donnoit une liste & une idée de leurs ouvrages. * Vossius, *hist. Grecs.*

DEMETRIUS, auteur Grec, composa un livre des rois des Juifs, où il parloit de leur captivité. S. Jerôme le met dans le catalogue des écrivains illustres, & rapporte un passage de Clement *Alexandrin*, dans lequel il fait mention de Demetrius. On connoît par-là qu'il est different de Demetrius *Phalereus*, qui mourut du tems de Ptolomée II. dit *Philadelphe*, parce que celui-ci parle de Ptolomée IV. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Clement Alexandrin, *lib. 1. strom.* S. Jerôme, *in cat. c. 38.*

DEMETRIUS TRICLINIUS, mathematicien, que quelques-uns font auteur de la sphere, qu'on attribue à Empedocle. *Consultez* Vossius, *des math. chap. 33.* Il est different d'un mathematicien de ce nom, d'Alexandrie. Blancanus le met dans le V. siecle, en sa chronologie des mathematiciens.

DEMETRIUS, nom de vingt auteurs, tous considerables, dont Diogene Laërce fait mention. Le premier étoit orateur de Carthage, & plus ancien que Thrasymachus. Le second est le Demetrius *Phalereus*, dont nous avons parlé. Le troisiéme qui étoit de Bysance, fut philosophe peripateticien, & est sans doute celui dont parle le même Diogene Laërce en la vie de Socrate. Le quatriéme, qui eut le surnom d'*Ecrivain*, étoit peintre. Le cinquiéme, disciple d'Apollonius de Selos. Le sixiéme, composa vingt livres de l'Asie & de l'Europe. Il avoit le surnom de *Calentien*: Denys d'Halicarnasse, Etienne de Bysance & quelques autres le citent. Le septiéme natif de Bysance, a décrit en treize livres le passage des Gaulois de l'Europe en Asie; & en huit les actions d'Antiochus & de Ptolomée, avec le gouvernement de la Libye, sous leur empire. On connoît par-là qu'il vivoit sous la CXXVI. olympiade, 275. ans avant J. C. la cinquiéme année du regne de Ptolomée *Philadelphe*, la sixiéme de celui d'Antiochus *Soter*, lorsque les Gaulois passerent de Grece en Asie. Le huitiéme étoit sophiste, & demeuroit à Alexandrie, où il enseignoit la rhetorique. Le neuviéme, appellé *Ixion*, étoit grammairien. Le dixiéme, surnommé *Stamnus*, grammairien de Cyrenne. L'onziéme étoit Scepsien, noble, riche & amateur des sciences. Le douziéme fut grammairien d'Erythrée, & fut fait citoyen de Lemnos. Le treiziéme étoit de Bithynie, fils du Stoïcien Diphylus, & disciple de Panetius de Rhodes. Le quatorziéme étoit orateur. Quelques-uns de ces Demetrius ont écrit en prose. De ceux qui ont été poëtes, le premier fit des comedies. Le second fut poëte épique, & écrivit contre les envieux; il ne reste de lui que trois vers que Diogene rapporte. Le troisiéme de Tarse, faisoit des satires. Le quatriéme étoit un homme d'une humeur fâcheuse, & composoit en vers iambes. Le cinquiéme fut un sculpteur, dont parloit Polemon; c'est peut-être aussi le même dont Pline fait mention *au l. 34. c. 8.* Le dernier d'Erythrée, a traité de l'histoire, & a fait des harangues. * Diogene Laërce, *vie de Demet. l. 5.*

DEMETRIUS, philosophe de la secte des Cyniques, vivoit du tems de l'empereur Caligula, l'an 40. de J. C. C'est celui dont Seneque a dit ces paroles: *La nature l'avoit produit pour faire voir à son siecle, qu'un grand genie pouvoit se garder*

d'être perverti par la multitude. Comme il avoit acquis une très-haute réputation dans la profession qu'il faisoit de la liberté philosophique, l'empereur Caligula voulut l'attacher à ses interêts, & s'imagina qu'il lui seroit aisé de le gagner par un present. Demetrius se mocqua de ce projet, & dit: *Que si l'empereur avoit dessein de le tenter, il lui falloit tout d'un coup envoyer son diadême. Toto fuit ille experiendus imperio.* Depuis, chassé de Rome par Vespasien, il se tint longtems à Corinthe. Phavorin fait mention de Demetrius; & Philostrate dit qu'il avoit été disciple d'Apollonius de Tyane. Tacite parle aussi de lui sur la fin des annales, & dit que Thrasea, condamné à la mort, s'entretint avec Demetrius de la nature de l'ame. Dans le quatriéme livre de l'histoire, il dit qu'on le blâmoit d'avoir entrepris trop legerement la défense d'un criminel. * *Voyez* Phavorin, *in or.* & Philostrate, *lib. 4. de vita Appoll. cap. 8.* Seneque, *lib. 6. de beneficiis cap. 8. & 11.*

DEMETRIUS, patriarche d'Alexandrie, succeda l'an 189. à Julien, il reprit le sçavant Origene de ce qu'il avoit osé se faire eunuque, & blâma les évêques de Palestine, qui l'avoient ordonné prêtre. Il l'obligea depuis de quitter Alexandrie, & le fit déposer & même excommunier dans un synode d'évêques d'Egypte. Demetrius gouverna environ 43. années l'église d'Alexandrie, & mourut la neuviéme année de Severe, l'an 231. Il eut pour successeur Héraclas. * Eusebe, *l. 5. & 6. histoire en la chron. A. C. 190. &c.* Onuphre, *en la chron.* Baronius, *A. C. 190. & suiv.* Du Pin, *des III. premiers siecles.*

DEMETRIUS CYDONIUS, de Thessalonique, très-sçavant en grec & en latin, s'opposa à Nicolas Cabasilas son ami, qui avoit écrit contre saint Thomas. Il prit avec passion le parti de ce S. Docteur; & pour témoigner l'estime qu'il faisoit de son merite, il traduisit de latin en grec son ouvrage contre les Gentils. Il traduisit aussi quelques livres de saint Augustin, & composa plusieurs autres ouvrages, & sur-tout contre Eunomius. On dit qu'il mourut saintement en l'isle de Crete. * Jean Cantacuzene parle de lui *au 4. liv. de l'histoire ch. 16.* Gesner, *en la biblioth.* Volaterran, *liv. 15. Anthropol.* Echard. *script. ord. Præd. pag. 346.*

DEMETRIUS PEPAGOMENE, medecin de l'empereur Michel Paleologue, vivoit vers l'an 1261. Il écrivit, pour les ordres de ce prince, un traité de la goute, que Guillaume Morel fit imprimer à Paris, en grec & en latin. Pline parle d'un medecin de ce nom *au l. 28. c. 6.*

DEMETRIUS CHALCONDYLE, de Constantinople, très-sçavant en grec, vivoit dans le XV. & dans le XVI. siecle, & passa en Italie, après que la ville où il avoit pris naissance eut été emportée par le Turc. Il professa à Florence, après Argyropyle: mais ayant été obligé de se retirer par les violences d'Ange Politien son ennemi, il s'en alla à Milan; où il fut appellé par Louis Sforce, & il y enseigna. On dit même que le roi Louis XII. s'étant rendu maître de cet état, attira en France Chalcondyle avec Jean Lascaris. Son livre des *Rudimens de la langue grecque*, qui est très-utile, fut imprimé à Milan en 1499. & ses *Erotemes* ou questions, à Paris en 1525. Demetrius avoit trois fils. THEOPHILE, qui étoit l'aîné, enseignoit la langue grecque à Paris, où il fut assassiné la nuit, en courant par la ville avec une troupe de débauchés. Le second nommé BASILE, mourut à Rome, où le pape Leon X. l'avoit fait venir pour y enseigner le grec. Le troisiéme aussi nommé BASILE, mourut jeune, & un fille mariée à *Janus* Parhasius. *Voyez* PARHASIUS. Le pere décéda à Milan quelques jours avant la mort de Jules II. pape, l'an 1513. âgé de 106. ans. * Paul Jove, *in elog. c. 29.*

DEMETRIUS, Grec, de l'isle de Negrepont, embrassa le Mahometisme, pour faire sa fortune. Il avoit l'esprit subtil & intriguant: outre qu'il entendoit la guerre, & étoit fort brave de sa personne. Après la prise de Negrepont, il alla demeurer à Rhodes, & de-là à Constantinople, où ayant pris le turban, il s'insinua dans l'amitié des grands de la Porte, & gagna peu à peu la faveur de Mahomet II. en lui rendant compte de la situation & des forces de l'isle de Rhodes. Le grand seigneur le choisit pour chef d'une ambassade, qu'il envoya au grand maître de Rhodes, au nom de Zizim son fils, & de Chelebi son neveu, qui excitoient le grand maître d'Aubusson à payer quelque tribut au sultan, pour vivre avec lui en bonne intelligence. Après que Demetrius eut presenté la lettre de ces deux princes au grand maître, il lui declara qu'on ne lui demandoit qu'un leger tribut pour toute condition de paix, & lui representa par un discours éloquent la puissance de Mahomet: mais ses grandes paroles firent peu d'effet; car le grand maître fut averti qu'on avoit dessein de le surprendre; & le nom seul de renegat lui donna de l'ombrage. Il regarda Demetrius comme un traître dont il devoit se défier, & non pas comme un homme de creance, avec lequel il pût negocier surement. Demetrius n'eut pas plûtôt rendu compte de son ambassade, que les princes Ottomans le renvoyerent à Rhodes, pour promettre une suspension d'armes, avec la liberté du commerce; suite de negociation qui n'étoit encore qu'artifice. En effet le grand seigneur écouta les conseils de Demetrius & de Meligale, qui l'animerent contre la religion de S. Jean, & lui firent prendre la résolution d'assieger Rhodes. Le sultan même ordonna que ces deux renegats qui étoient les principaux auteurs de cette entreprise, accompagnassent le bacha Paleologue general de l'armée. Demetrius fit paroître beaucoup de courage dans le commencement du siege; mais son cheval étant tombé mort sous lui, il fut lui-même renversé par terre & foulé aux pieds par les chevaux. * *Histoire de S. Jean de Jerusalem.* P. Bouhours, *histoire d'Aubusson.*

DEMETRIUS I. grand duc de Moscovie, succeda à Georges I. & eut pour successeur un autre Georges, qui fut tué l'an 1237. DEMETRIUS II. fils de Jean, remporta une celebre victoire sur les Tartares, & laissa son fils Basile, qui vivoit l'an 1400. * Sponde, *aux annales.*

DEMETRIUS CRISKAUTCOPOJA, religieux Moscovite, né d'une famille noble de Gereslau, étant fort bien fait de sa personne, & ayant l'esprit subtil, osa, par les conseils de quelques mécontens, former le dessein de monter sur le trône pendant le regne de Boris, grand duc de Moscovie. Il feignit d'être le prince Demetrius fils de Jean Basilowitz, mort en 1584. & frere de Fedor, prédecesseur de Boris. Cet imposteur sortit de son couvent, & passa dans la Lithuanie, où il se mit au service d'un seigneur de grande qualité, nommé Adam Wesnewetski. Un jour son maître étant fâché contre lui, le maltraita. Alors Griska se servant de cette occasion, se mit à pleurer, & dit à son maître, que s'il sçavoit de quelle naissance il étoit, il ne le traiteroit pas de la sorte. La curiosité du seigneur Polonois, l'engagea à presser Griska de declarer qui il étoit. L'imposteur répondit qu'il étoit fils legitime du grand duc Jean Basilowitz, que Boris Gudenou l'avoit voulu faire assassiner; mais que le malheur étoit tombé sur un jeune garçon qui lui ressembloit beaucoup, & que ses amis avoient substitué en sa place, pendant qu'ils l'avoient fait évader. Il montra en même tems une croix d'or garnie de pierres précieuses, qu'il disoit lui avoir été pendue au col, lorsqu'il fut baptisé. Il ajoûta que l'apprehension de tomber entre les mains de Boris, l'avoit empêché de se découvrir jusqu'alors. Après ce discours artificieux, il se jetta aux pieds du seigneur Polonois, & lui demanda sa protection, accompagnant son recit de tant de circonstances qu'il avoit étudiées, que son maître lui fit donner un équipage convenable à la grandeur d'un prince. Le bruit de cette nouveauté se répandit aussi-tôt par tout le pays: ce qui obligea le grand duc Boris d'offrir une grande récompense à ceux qui ameneroient ce faux Demetrius, mort ou vif. Son maître croyant que ce prétendu prince ne seroit pas en sûreté chez lui, l'envoya auprès du vaivode de Sandomir en Pologne, qui lui promit un secours suffisant pour le remettre sur le trône, à la charge qu'il permettroit en Moscovie l'exercice de la religion Romaine, dès qu'il seroit remis en ses états. Demetrius n'accepta pas seulement la condition, mais se fit secrettement instruire dans la créance de l'église Catholique, & promit d'épouser la fille du vaivode, aussi-tôt après son rétablissement. Le vaivode excité par cette esperance, leva une puissante armée, entra dans la Moscovie, & declara la guerre à Boris qui possedoit la souveraineté. Il prit d'abord plusieurs villes, & attira à son parti plusieurs officiers de Boris, qui en mourut de déplaisir en 1505. Les Knez & les Bojars reconnurent aussi-tôt pour leur prin-

ce Fedore ou Theodore, fils de Boris, qui étoit encore fort jeune; mais faisant reflexion sur la prosperité des armes du faux Demetrius, ils resolurent de lui donner la couronne, qu'ils croyoient lui appartenir; ce qu'ils firent agréer au peuple, lequel courut aussi-tôt au château, & y arrêta prisonnier le jeune grand duc, avec sa mere. On envoya en même tems avertir Demetrius de la disposition où les Moscovites étoient de le recevoir pour leur souverain, & le supplier de venir prendre possession de son royaume.

Cet heureux imposteur n'eut pas plûtôt appris ces nouvelles, qu'il commanda à un deak ou secretaire, d'aller étrangler le jeune Fedor, & la princesse sa mere, & de faire courir le bruit qu'ils s'étoient empoisonnés: ce qui fut executé le 10. Juin 1605. Le 16. du même mois, Demetrius arriva à Moscou, avec son armée, qui s'étoit extrêmement grossie par le chemin. Toute la ville fut au-devant de lui; on fit des réjouissances publiques, & il fut couronné le 21. Juillet avec beaucoup de ceremonies. Afin qu'on ne pût douter de la verité de sa naissance, il envoya chercher la mere du veritable Demetrius, que Boris Gudenou avoit renfermée dans un couvent fort éloigné de Moscou. Il alla au devant d'elle avec un grand cortege, & lui donna un appartement dans le château, où il la faisoit traiter avec beaucoup de magnificence. Cette bonne princesse sçavoit fort bien que son fils Demetrius avoit été tué; mais elle le dissimuloit adroitement de peur d'être maltraitée par ce faux Demetrius. D'ailleurs elle étoit bien-aise d'être vengée de la perfidie de Boris, & de jouir des douceurs d'une vie commode, après les ennuis qu'elle avoit soufferts dans le cloître depuis la mort de son fils. Cependant les Moscovites observerent les actions de ce nouveau prince, & reconnurent qu'il faisoit plus d'état des Polonois, que des Moscovites, outre qu'il avoit une garde étrangere, composée de plusieurs compagnies de François, d'Anglois, d'Allemands, & de Livoniens, ou Suedois. Voyant d'ailleurs qu'il avoit dessein d'épouser une femme Catholique Romaine, qui étoit la fille du vaivode de Sandomir, ils commencerent à entrer dans quelque soupçon. Un des principaux Knez, nommé Basile Zuinski, en parla à quelques autres seigneurs, qui écouterent ses avis, & prirent le dessein de faire périr cet imposteur; mais la conjuration fut découverte, & Zuinski fut condamné à la mort. Le grand duc néanmoins lui envoya sa grace sur le point de l'execution, esperant gagner par cette douceur l'affection des Moscovites. En effet tout fut paisible jusqu'au jour de ses nôces, qui fut le 8. Mai 1606. Alors la princesse Polonoise étant arrivée avec un grand nombre de Polonois armés, les Moscovites recommencerent leurs complots, Zuinski assembla chez lui plusieurs Knez & Bojars, les engagea à secouer le joug de cet imposteur. Le neuviéme jour de la ceremonie des nôces, qui étoit le 17. Mai, il se présenta une occasion favorable au dessein des conjurés. Le grand duc & ceux de sa compagnie étant yvres & endormis, les Moscovites firent sur le minuit sonner le tocsin de toutes les cloches de la ville, & ayant pris les armes, ils allerent attaquer le château. Ils tuerent d'abord les gardes Polonoises; & après avoir forcé les portes ils entrerent dans la chambre de Griska, lequel voyant sa mort présente, crut la pouvoir éviter en sautant par la fenêtre dans la cour à dessein de se sauver parmi les gardes, qui y étoient encore sous les armes; mais il fut arrêté, & aussi-tôt Zuinski s'adressant à la prétendue mere du grand duc, lui fit faire serment sur la croix, si ce Demetrius étoit son fils: sur quoi ayant répondu que non, & que le sien avoit été malheureusement assassiné par l'ordre de Boris Gudenou, on donna un coup de pistolet dans la tête de ce faux Demetrius. Son corps fut dépouillé & traîné dans la place devant le château, où il demeura pendant trois jours exposé à la vûe & aux insultes de tout le monde. Ensuite on le mit en terre; mais la populace le déterra aussi-tôt, pour le brûler & le reduire en cendres. La grande duchesse sa veuve, avec son pere & son frere, & l'ambassadeur de Pologne, furent gardés dans une prison. Les dames furent outragées, & il y eut plusieurs hommes tués. Zuinski, chef de cette entreprise, fut élû grand duc & couronné le premier Juin 1606. Remarquez que quelques auteurs soûtiennent que ce Demetrius étoit véritable fils de Jean Basilowitz. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

DEMETRIUS, nom de plusieurs imposteurs qui parurent en Moscovie, après celui dont nous venons de parler.

Le premier ne se montra jamais, & ne fut qu'un fantôme. Georges Schacopski, garde du grand sceau de Moscovie, voyant tout en combustion après l'assassinat de son maître, & que l'on cherchoit ceux qui avoient été attachés à ce prince, chercha son salut dans la fuite. Il sortit de Moscou accompagné de deux Polonois en habit russien, & prit le chemin de Putiwol, ville qui avoit toujours été fidelle au défunt grand duc. Sur la route il sema le bruit que le czar Demetrius avoit échapé à la fureur de ses ennemis; & montrant l'un des Polonois qui l'accompagnoient, il laissoit soupçonner que c'étoit ce prince. Les liberalités, dont il accompagnoit ses discours, lui donnerent beaucoup de croyance. Arrivé à Putiwol, il assura les bourgeois que Demetrius s'étoit sauvé en Pologne, pour y implorer le secours de ses alliés, & qu'il l'avoit envoyé vers eux, pour leur dire qu'il étoit vivant & en lieu de sureté. Ces sujets fideles protesterent à Schacopski, qu'ils étoient prêts à sacrifier leurs biens & leurs vies pour leur souverain. Content de ce premier succès, il envoya vers les Tartares, & leur donna rendés-vous à Putiwol. Les Cosaques s'y rendirent aussi de tous côtés, & quatorze châteaux se declarerent pour le prétendu Demetrius. Ishoma, l'un des plus grands seigneurs de Russie, fortifia le parti d'un corps de troupes considerable. Le nouveau grand duc Zuinski allarmé de ces nouvelles, assembla une armée à la hâte, & marcha pour combattre ses ennemis; mais à la premiere rencontre il fut mis en déroute, & eut peine à se sauver à Moscou. Ishoma le poursuivit, & bloqua la ville; mais sur ces entrefaites, Jean Polutnich arriva de Pologne avec un renfort de douze mille Cosaques, & une commission du faux Demetrius, qui ordonnoit à Ishoma de lui remettre le commandement de l'armée. Celui-ci indigné de l'affront qu'on lui faisoit, se jetta du côté de Zuinski avec neuf mille Cosaques qu'il débaucha, & l'assura qu'il n'y avoit point de Demetrius à Putiwol. Quatre mille hommes ayant encore suivi son exemple, Schacopski & Polutnich furent contraints de se retirer, & se jetterent dans Thula, où Zuinski les alla assieger. La ville se trouva bientôt à la derniere extrêmité, manque de provisions. Les habitans réduits à manger les animaux les plus sales, menacerent ces deux generaux de se rendre à Zuinski. Polutnich tâcha de les rassurer, en leur protestant qu'il avoit vû en Pologne un jeune homme de 28. à 30. ans qui se faisoit passer pour grand duc de Moscovie; qu'il ne pouvoit pas dire précisément si c'étoit Demetrius, parce qu'il ne l'avoit jamais vû; mais que si ils lui vouloient donner quelqu'un qui eût connu ce prince, il l'envoiroit en Pologne, pour en sçavoir la verité, & qu'après cela, ils prendroient telle résolution qu'ils voudroient. Ils consentirent à cette proposition; mais le prétendu Demetrius ne jugea pas à propos de se montrer. C'étoit un jeune gentilhomme Polonois, qui ayant fait reflexion sur ce qu'on lui faisoit entreprendre, aima mieux vivre en son pays dans une condition privée, que de courir la fortune de celui dont on lui avoit fait prendre le nom.

Un second DEMETRIUS prit sa place. Michavetski seigneur Polonois produisit celui-ci, & l'ayant conduit à Putiwol, il y fut reçû avec tous les honneurs imaginables. Après y avoir passé quelques jours à ramasser des troupes, il se mit en campagne, où il fut rencontré par l'envoyé des habitans de Thula, dont il a été parlé ci-dessus. Celui-ci ayant connu le veritable Demetrius, fut surpris de l'effronterie de celui qui prenoit son nom. Le faux Demetrius craignant qu'il n'allât publier ce qui en étoit, le retint, & marcha droit à Thula, pour y porter de ses nouvelles. Il n'étoit plus tems; la ville venoit de se rendre, & Zuinski, contre la parole qu'il avoit donnée, avoit fait prendre Fedrowitz, homme de merite & de qualité, & fait charger de fers Polutnich & Schacopski, qui moururent de faim, & de miseres dans leur prison. Thula ayant été reduite au pouvoir de Zuinski, les Cosaques qui étoient dedans, embrasserent son parti, & ce prince les envoya au siege de Catuga principale retraite de ceux qui tenoient pour Demetrius. Mais sur sa route, ses soldats sollicités par ceux qui venoient de se ranger sous ses enseignes, se mutinerent. Le désordre se mit dans son camp, les trou-

pes prirent la fuite, jettant leur armes & leur bagage, & les Cosaques porterent à Catuga comme en triomphe, les provisions & le canon du grand duc. Demetrius fortifié de ce secours & d'un grand nombre de Polonois & de Moscovites, qui se joignirent à lui, marcha à ses ennemis, leur tua huit mille hommes, & fit prisonnier Misinoweski leur general. Plusieurs villes se soumirent à son obéissance, & il lui vint une recrue de huit mille Cosaques. Le duc de Wesnoveski & plusieurs autres personnes de qualité se rendirent près de lui avec des troupes. Zuinski, qui avoit ramassé un corps de 17000. hommes peu aguerris, voulut tenter un second combat, qui ne lui fut pas plus avantageux que le premier. Il fut mis en déroute, à peine 5000. hommes se purent-ils sauver dans Boscow, où peu de jours après ils furent forcés de se rendre au vainqueur, & de prendre parti dans son armée. Tous les forts & villes des environs ouvrirent leurs portes à Demetrius. Alors se voyant maître de la campagne, il s'avança à grandes journées vers Moscou, qui se seroit aussi rendue d'abord sans la trahison de cinq mille hommes de son armée qui se jetterent dans cette ville. Moscou fut assiegée. Les habitans firent des propositions: on ne voulut point les écouter qu'ils ne livrassent Zuinski entre les mains de Demetrius. Cependant sur la nouvelle qui s'étoit repandue que Basile Zuinski, parent du duc, avoit levé une armée, & s'étoit fortifie à une lieue de Moscou, le duc Roman-Reniski Polonois, general de l'armée des assiegeans, l'alla forcer dans ses retranchemens, lui tua bien du monde, & le fit prisonnier. Le grand duc ayant rallié les débris de cette armée, vint de nouveau attaquer celle de Demetrius; mais ce ne fut qu'à sa confusion: ses troupes repoussées se retirerent en desordre & les Moscovites affoiblis par tant de pertes, songerent à prendre de nouvelles mesures. Ils donnerent la liberté aux ambassadeurs Polonois, au palatin de Sandomir, & à la grande duchesse sa fille, veuve de Demetrius Griska; à condition qu'ils s'employeroient auprès du roi Sigismond, pour l'obliger à rappeller ses troupes. Demetrius en ayant eu avis, & connoissant de quelle importance il lui étoit d'avoir ces personnes en son pouvoir, envoya deux mille chevaux leur couper passage, & les fit amener dans son camp. L'étonnement parut d'abord sur leur visage à la vûe du faux Demetrius, & les assurances, qu'ils donnerent ensuite, que ce n'étoit point le mari de la grande duchesse, exciterent quelques murmures; mais on prit soin de les étouffer. Cependant le palatin de Sandomir deliberoit avec ses amis si cette princesse reconnoîtroit ce Demetrius pour son mari. Les sentimens étoient partagés; mais Marine (c'étoit le nom de cette princesse) se flattant que ce mariage seroit plus heureux que le premier, fit évanouir tous les scrupules, & resolue de s'accommoder au tems, & de se conserver dans la grandeur, elle alla trouver Demetrius comme son mari en presence de toute l'armée, & l'embrassant, lui fit paroître les marques les plus violentes d'une grande joie & d'une forte tendresse. On feignit qu'une indisposition avoit retardé cette démarche durant les dix jours qui s'étoient écoulés depuis son arrivée au camp. Une infinité de gens se trouverent affermis par-là dans le parti de Demetrius, & toute la Moscovie, à la reserve des provinces de Novogorod & de Smolensko le reconnut. Il auroit sans doute regné paisiblement, si la Pologne avoit continué à lui donner du secours, & si le roi Sigismond, voulant profiter des troubles de Moscovie, n'avoit pas songé à s'en rendre maître. L'armée de Demetrius s'affoiblit donc par la désertion des Polonois; le desordre se mit dans ses troupes; & les Moscovites lassés du gouvernement de Zuinski, qu'ils regardoient comme l'auteur de tous leurs malheurs, le dépouillerent de sa dignité, & élurent pour grand duc Ladislas fils du roi de Pologne. Demetrius, qui s'étoit retiré à Catuga, qui lui fut toujours fidelle, ayant reçû quelque secours, voulut se mettre en campagne; mais il fut assassiné au milieu d'un festin, sur la fin de l'année 1610. par les Tartares, qui vengerent par-là la mort de leur prince Kazimowski qu'il avoit fait noyer. Personne ne doutoit qu'il ne fût un imposteur; plusieurs assuroient qu'il avoit été maître d'école à Socola ville de la Russie blanche, d'où les Polonois l'avoient tiré à dessein de s'en servir pour l'avancement de leurs desseins; & d'autres vouloient qu'il eût été Juif. Son fils ne laissa pas d'être élû grand duc par les habitans de Catuga. Le duc Zarveki general des Cosaques se declara pour lui, & fit consentir les Russiens à le reconnoitre pour leur prince legitime, sous promesse de leur aider à chasser les Polonois. On croit avec fondement que cet enfant étoit supposé; mais Michel Federowich ayant été élû grand duc par les Moscovites, il gagna par argent les Cosaques qui étoient encore à Catuga, qui lui livrerent le duc Zarveki, la grande duchesse Marine, & son prétendu fils. Le premier fut empalé, & les deux autres jettés dans la riviere sous la glace & noyés.

Cet évenement n'ôta pas le goût des Demetrius. Il s'en présenta peu après un troisiéme. C'étoit une espece d'écrivain, qui prenant le nom de Demetrius, fit répandre le bruit qu'il s'étoit sauvé non seulement d'Ulglez & de Moscou; mais encore de Catuga, d'entre les mains & de la fureur des Tartares. Quelque grossiere que fût cette imposture, elle eut des partisans. Ce nouveau Demetrius étoit hardi, entreprenant, & ne manquoit ni d'esprit ni de conduite. Il ramassa d'abord une centaine de Russiens restés des dernieres guerres; plusieurs gens du néant se joignirent à lui; & son parti étant devenu considerable, il se mit en campagne; & après avoir publié un manifeste pour exhorter ses fideles sujets à le reconnoitre, il marcha vers Novogorod, où la populace le reçut. Les habitans de Jama & d'Iwanogrod suivirent cet exemple. Lorsqu'il se vit maître de ces places, il dépêcha un envoyé au roi de Suede, pour le prier d'embrasser sa défense contre l'usurpation de Federowich. Le roi fut surpris de cette ambassade. Il admiroit comment ce Demetrius pouvoit être immortel, & ressusciter après avoir été tué tant de fois. Cependant il envoya un de ses sujets à Iwanogrod, pour s'informer qui étoit ce Demetrius, & lui promettre du secours, s'il étoit vrai qu'il fut celui qui avoit été couronné à Moscou en 1605. Mais comme cet imposteur sçut que l'envoyé de Suede avoit connu particulierement celui dont il prenoit le nom, il feignit quelque incommodité, & envoya ses conseillers pour traiter avec lui. Mais le Suedois lui fit dire qu'il avoit des instructions secretes qu'il ne pouvoit communiquer qu'à lui. On le remit de jour en jour, & ces remises firent connoître à cet envoyé qu'il y avoit de la fourberie: ainsi il se retira. L'imposteur ne laissa pas de s'avancer vers Plescow qu'il fit sommer. Cette place considerable étoit sur le point de se rendre, lorsque l'armée de Federowich paroissant, le nouveau Demetrius prit l'allarme s'enfuit, & laissa ses bagages & ses canons au pouvoir du grand duc. Les officiers de ce prince croyant avoir tout-à-fait dissipé cette populace, se retirerent avec l'armée. Mais à peine furent-ils éloignés, que les habitans de Plescow rappellerent Demetrius, & le reçurent comme leur prince legitime. Il profita peu de cet avantage, & abusant de son autorité jusqu'à violer brutalement les femmes & les filles, on le chassa, les Moscovites l'abandonnerent, les Cosaques se retirerent; enfin on se saisit de lui, & on l'envoya pieds & mains liées au grand duc, qui le fit pendre à un chêne à une des portes de Moscou.

Un quatriéme Demetrius parut sur la scene: on le disoit fils de Demetrius Griska, ajoûtant que, lorsque celui-ci avoit été assassiné, la princesse sa femme demeura grosse, & trouva moyen de sauver la vie à son fils aussi-tôt qu'il fut né. Elle fit pratiquer un Cosaque dont la femme venoit d'accoucher, lequel apporta secretement son enfant, & emporta celui de la princesse. Ce petit prince fut baptisé par un pope ou prêtre du pays, qui lui imprima des caracteres en croix sur les épaules, avec une eau forte préparée, pour marquer qu'il étoit d'une naissance royale. Ce Cosaque l'emporta en son pays, & l'y éleva avec beaucoup de soin, parce qu'on lui avoit donné une grande somme pour le nourrir. La mere de Demetrius mourut quelque tems après, lorsqu'elle se disposoit à retourner en Pologne. Elle fit confidence, avant que de mourir, à quelques-uns de ses domestiques, de la maniere qu'elle avoit sauvé son fils; mais le Cosaque mourut sans qu'on pût sçavoir le tems ni le lieu de sa mort, ni où il avoit laissé le petit Demetrius. Dieu permit qu'en l'année 1632. ce jeune prince allât aux étuves d'une petite ville de la Russie noire, appellée Samburg, à douze milles

milles de Lovemburg, où l'on apperçut les marques de son dos, qui parurent extraordinaires. Jean Nicolas Danielonski, tresorier du royaume, en eut avis, & envoya chercher ce jeune homme marqué, que l'on trouva dans une hôtellerie de la ville. Ayant consideré ces caracteres, il les fit déchiffrer par un pope ou prêtre Russe qui entendoit la langue, & qui l'assura que ces lettres signifioient *Demetrius fils du Tzaar Demetrius*. (Tzaar signifie empereur.) Aussi-tôt on entendit par tout des cris de joie; & le trésorier lui fit faire des habits très-riches pour le faire paroître en prince. Il envoya en même-tems un courier exprès au roi de Pologne Uladislas IV. qui fit venir le jeune Demetrius à Warsovie, & lui donna un fort bel équipage. Il étoit alors âgé de 26. ans, & son air majestueux inspiroit de la veneration pour sa personne. Le neveu du grand Cham de Tartarie, disgracié, fugitif de la cour de son oncle, étoit en cette même cour; & ces deux princes contracterent amitié ensemble.

Ces nouvelles étant portées à Moscou, le grand duc Alexis Michaëlowitz envoya en Pologne pour demander qu'on lui livrât Demetrius, sans pouvoir l'obtenir. Après la mort du roi Uladislas, qui arriva l'an 1648. les choses changerent de face; car Jean Casimir son successeur se vit obligé de cultiver l'amitié du grand duc de Moscovie: ce qui obligea Demetrius de se retirer à Revel en Livonie, qui est une petite république sous la protection du roi de Suede; & delà à Riga, d'où il passa en Suede. N'y trouvant pas assez de sureté, il alla chercher un asyle auprès du duc de Holstein, prince de la maison royale de Danemarck, où il fut très-bien reçu. Ce duc avoit envoyé deux ambassadeurs en Moscovie, dont l'un nommé Burchan, avoit emprunté au nom du duc une somme de cent mille écus (d'autres disent de trois cens mille) aux gardes du trésor du grand duc de Moscovie. Un facteur Moscovite qui étoit à Lubek, fit offrir au duc de Holstein, la remise de l'obligation de cette somme, s'il vouloit renvoyer au grand duc le prince Demetrius, qu'il traitoit d'imposteur. L'affaire fut concluë, & le malheureux prince fut mis par force dans un vaisseau, & conduit à Moscou. Dès qu'il y fut arrivé, on fit paroître devant lui une pauvre femme corrompue par argent, qui protesta qu'elle étoit sa mere. Demetrius détourna la tête & les yeux, qu'il leva au ciel, ne pouvant parler, parce qu'on lui avoit mis un baillon dans la bouche. Le même jour, qui étoit le dernier de Decembre 1653. on lui coupa la tête & les quatre membres, qu'on éleva sur des perches devant le château de Moscou. Le tronc du corps fut laissé sur la place, & dévoré par des dogues. * De Rocoles, *les imposteurs insignes*. Relation de la Russie. *Russiæ descriptio topographica*.

DEMETRIUS, Juif de nation, étoit affranchi de Pompée, & originaire de Gadara. Ce fut pour l'amour de lui que Pompée fit rebâtir cette ville un peu après qu'il eut pris Jerusalem.

DEMETRIUS, de la ville d'Ephese, orfévre de son métier, suscita une sédition contre l'apôtre S. Paul, & les nouveaux Chrétiens, parce qu'ils condamnoient le culte & l'adoration des idoles de la déesse Diane. *Act. XIX. 24.* Serrarius croit qu'il se convertit & fit penitence, & que c'est lui que S. Jean loue dans sa troisiéme épître, *vers. 12.* Mais cela ne se trouve appuyé ni sur le sentiment d'aucun pere, ni sur le rapport d'aucun historien.

DEMICIEN, (Jean) Grec, florissoit au commencement du XVII. siecle, & étoit de l'isle de Cephalonie dans la Grece. Il étudia la langue latine à Rome, voyagea dans toute l'Europe, & fut employé par les princes de Mantoue en diverses negociations. Il vint même à Paris, où il fut lié d'amitié avec l'avocat general Servin, & Janus Cœcilius Frei qui enseignoit la philosophie. Quelques personnes qui le voyoient raisonner sur toutes sortes de sujets, le crurent du nombre des freres de la Roze-Croix, qui faisoient alors un grand bruit en Allemagne, & même à Paris en 1615. Demicien mourut en cette ville. * *Voyez* son éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. imag. illust. c. 126.*

DEMITRIOF, ville de la Moscovie, dans la province d'Ourioug, sur la riviere de Duina. Elle est ainsi nommée du grand duc Demetrius qui la fit bâtir. * Sanson. Baudrand.

DEMMIN, ville d'Allemagne, dans la Pomeranie citerieure, sur la riviere de Péene, au duché de Stetin, & aux frontieres du duché de Mekelbourg. Elle est assez forte, & appartient au roi de Suede, à qui elle a été cedée par le traité de Westphalie: elle fut prise en 1676. par l'électeur de Brandebourg, qui la rendit aux Suedois en 1679. par la protection du roi très-Chrétien, & en execution du traité de paix fait à S. Germain en Laye près de Paris. Elle n'est qu'à six milles d'Allemagne, de Stralsund au midi.

DEMOCEDES de Crotone, le plus fameux medecin de son tems, étoit fils de Calliphon, & ami de Polycrates, tyran de Samos. Ce dernier ayant été tué par Orœtes; Darius fils d'*Hystaspes* fit mourir l'assassin, & transporter toutes ses richesses à Suse avec ses esclaves, entre lesquels étoit Democedes. Quelques tems après il guérit le roi, qui s'étoit démi le pied en descendant de cheval. Cette cure le mit si fort en crédit, qu'on lui donna dans Suse une maison magnifique. Il eut même l'honneur de manger à la table de Darius; & on ne pouvoit obtenir de grace à la cour, que par son moyen. Ensuite il guérit Atosse, fille de Cyrus, & femme de Darius, d'un ulcere à la mammelle; & la persuada de faire ensorte que le roi, qui avoit dessein de porter la guerre en Grece, l'envoyât comme espion pour en reconnoître la situation. La chose fut executée, & Democedes s'enfuit à Crotone, où il épousa une fille de Milon ce fameux lutteur, dont la force étoit extraordinaire, vers la LXV. olympiade, l'an 520. avant J. C. * Herodote, *au l. 3. ou Thalie*, & *liv. 4.* Ælian, *var. 8. c. 18.*

DEMOCHARES, d'Athenes, orateur, étoit neveu de Demosthenes, ou, selon Plutarque, dans les vies des dix orateurs, fils de sa fille & de Laches. Diogene Laërce le dit fils de ce Laches dans la vie d'Arcesilaüs, *au liv. 4.* & de Zenon, *au l. 7.* Timée en avoit fait une peinture très-desavantageuse; mais Polybe fait son appologie *au livre douziéme*, & nous apprend qu'il fut extrêmement consideré des Atheniens, qui lui decernerent de grands honneurs. Athenée fait mention d'une harangue de Demochares contre Philon, ami d'Aristote. Elien le cite aussi; & Ciceron parle du style de Demochares, au sujet d'un traité qu'il avoit composé sur ce qui s'étoit passé de son tems à Athénes. * Athenée, *liv. 6. 11.* & *13.* Elian. *var. hist. l. 3. cap. 8.* & *l. 8. c. 12.* Cicero, *in Bruto*, & *l. 2. de orat.* &c.

DEMOCHARES, de Solos, poëte, fit une comedie sur Demetrius Poliorcetes, c'est-à-dire, *Preneur de villes*, comme le remarque Plutarque en sa vie, Vossius, qui le rapporte après lui, en parlant des poëtes Grecs, s'étonne que Lilio-Giraldi n'en ait point fait mention.

DEMOCHARES, ou DEMOUCHI (Antoine) *cherchez* MOUCHI.

DEMOCLES, ancien historien Grec, vivoit longtems avant la guerre du Peloponnese, qui commença la deuxiéme année de la LXXXVII. olympiade, & la 430. avant l'ere Chrétienne: ainsi que Denys d'Halicarnasse l'a observé. Il étoit de Phigalie. Plutarque dit dans la vie de Demetrius *Poliorcetes*, qu'un jeune homme de ce nom se jetta dans le feu, pour fuir les caresses criminelles de ce prince.

DEMOCLES, flateur de Denys le Tyran, *voyez* DAMOCLES.

DEMOCRATE, athlete d'une force extraordinaire, étant tourmenté de la goutte, ne laissa pas de se trouver aux combats publics. Lorsqu'il fut sur la place, il fit un cercle autour de lui, & défia ses adversaires de l'en faire sortir. Tous ceux qui combattirent contre lui furent vaincus; & n'ayant pû être poussé hors de son poste, il remporta la couronne des jeux. * Elian. *lib. 4. var. hist.*

DEMOCRATIE, espece de gouvernement politique, directement opposé à la monarchie. C'est un état populaire, où l'élection des magistrats dépend des suffrages de tout le peuple. Ce nom vient de *δῆμος peuple* & *κρατεῖν commander*.

DEMOCRITE, philosophe, qu'on nomme l'*Abderitain*, parce qu'il étoit natif d'Abdere, ou de Milet, selon quelques-uns, & fils d'un homme qui logea Xercès chez lui. Ce prince lui fit présent de quelques mages, qui furent les premiers maîtres de Democrite, & qui lui apprirent leur theologie & l'astrologie. Depuis, Democrite fut disciple de Leucippe; & dans le dessein de se former

l'esprit à la philosophie, & de le remplir de grandes connoissances, il voyagea en Egypte, en Perse, & en Chaldée, pour y voir les sçavans de ces pays, & en conferer avec eux. On dit même qu'il passa jusques dans les Indes, pour s'y entretenir avec les Gymnosophistes. Lorsqu'il fut de retour de ses voyages à Abdere, il se retira dans un jardin où il faisoit ses experiences philosophiques. Cependant, comme dans ses voyages il avoit consumé son patrimoine, qui montoit à plus de 100. talens de 600. écus chacun, aussi-tôt qu'il eut montré son grand Diacosme, le plus excellent de tous ses livres, il fut absous de la rigueur de la loi, qui privoit de la sepulture ceux qui faisoient ces grandes dépenses: le public lui fit même présent de cinq cens talens, & lui dressa des statues d'airain. On dit que sa modestie alla si loin, qu'en passant à Athenes il ne s'y voulut jamais faire connoître. Mais quelques auteurs nient qu'il ait jamais été en cette ville. Etant un jour à la cour du roi Darius, & voulant le consoler de la mort de la plus chere de ses femmes, il lui promit de la faire revivre, pourvû que le prince employât son pouvoir à lui faire recouvrer les noms de trois personnes, qui n'eussent jamais essuyé d'adversité en ce monde, pour les graver sur le tombeau de la reine. Comme la chose étoit impossible, Democrite prit alors sujet de faire avouer à Darius, qu'il avoit tort de prendre si fort à cœur les afflictions, puisque de tous les hommes, qui étoient sur la terre, il n'y en avoit pas un d'exempt. Au reste ce philosophe rioit toûjours, & ce ris étoit fondé sur une profonde meditation de notre foiblesse & de notre vanité tout ensemble, qui nous fait concevoir mille desseins ridicules dans un lieu où il croyoit que toutes choses dépendoient du hazard & de la rencontre fortuite des atômes. Les Abderites le voyant ainsi rire continuellement, manderent Hippocrate, & le prierent de guerir ce philosophe qu'ils croyoient insensé, d'autant qu'il parloit de l'enfer, des images qui sont en l'air, d'une infinité de mondes, du langage des oiseaux, & d'autres choses semblables. Hippocrate s'étant entretenu avec Democrite, eut tant de veneration pour son esprit & pour sa science, qu'il ne put s'empêcher de dire aux Abderites, qu'à son avis ceux qui s'estimoient les plus sains, étoient les plus malades. Diogene Laërce, ajoûte que, lorsqu'Hippocrate rendit cette visite à Démocrite, il connut que le lait qu'on lui avoit présenté, étoit d'une chevre noire, qui étoit encore à sa premiere portée. On dit même qu'il salua comme vierge une fille, qui étoit avec ce celebre medecin, & que le jour d'après il la traita de femme, parce qu'on en avoit abusé pendant la nuit. Quelques auteurs ont écrit qu'il s'aveugla pour mieux philosopher, ce qui a tout-à-fait l'air d'une fable. Il mourut âgé de 109. ans, selon Diogene Laërce, de 104. ans, ou de 99. seulement, selon d'autres auteurs la troisiéme année de la CIV. olympiade, & l'an 361. avant J. C. Entr'autres opinions, Democrite croyoit que les atômes & le vuide sont le principe de toutes choses, & qu'il y a une infinité de mondes sujets à generation & à corruption; que rien ne se fait de rien; & que rien ne se résout en rien; que les atômes sont infinis, soit pour leur nombre, soit pour la diversité de leurs figures; qu'ils roulent & sont portés dans l'univers, & que de leur rencontre se font le feu, l'eau, l'air, & la terre, puisqu'ils sont composés de certains atômes; qu'ils ne sont pas sujets au changement, à cause de leur dureté & de leur solidité; Que le soleil & la lune sont aussi formés par ces mouvemens, & l'ame même, qu'il dit être la même chose que l'esprit; Que tout se fait par necessité, parce que ce mouvement tournoyant est cause de la generation de toutes choses, &c. Diogene Laërce, & Thrasyle, qui ont fait le dénombrement des ouvrages de Democrite, les divisent en divers ordres, en ceux de morale, de physique, d'astrologie, de mathematique, de medecine, d'agriculture, de geometrie, de peinture, & de l'art militaire. * Diogene, *en sa vie l. 9.* Elian, *var. hist. l. 4. c. 20.* Valere Maxime, *l. 8. c. 7.* Hippocrate, *ep. ad Domagetum.* Cicero, *l. 5. de fin. l. 3. de nat. Deor. & l. 4. de Acad. quæst.* Pline, *l. 21. c. 11. & l. 18. c. 35. &c.* Strabon, *l. 1. & 15.* Celsus, *l. 2. c. 5.* Suidas. Eusebe, *en sa chron.* Vossius, *de la philos. c. 11. §. 14. des philos. c. 1. §. 10. & 21. & c. 7. §. 8. & suiv. des Math. c. 39. §. 7. &c. des hist. Gr. l. 4. c. 2. p. 437.*

DEMOCRITE, nom de six auteurs, dont Diogene Laërce fait mention. Le premier est le philosophe, dont nous venons de parler. Le second étoit un musicien de Chio, qui vivoit du tems du premier. Le troisiéme étoit un sculpteur, dont Antigone parloit. Le quatriéme avoit fait une description du temple de Diane d'Ephese & de la ville de Samothrace. Athenée cite le premier ouvrage, au livre 12. Le cinquiéme composa de fort belles épigrammes. Et le dernier fut un celebre orateur de Pergame. On doit encore ajoûter à ceux-ci, DEMOCRITE de Milet, cosmographe, qui vivoit vers la LXXIX. olympiade, & environ 464. ans avant J. C. * Diogene, *liv. 9.* Gilles Menage fait mention dans ses notes de sept autres Democrites differens des précedens. * Menagius, *in Diog. l. IX. §. 49.*

DEMOCRITE, *cherchez* DAMOCRITE.

DEMODICE, femme de Crethée, roi d'Iolcos dans la Thessalie, conçut un amour criminel pour le jeune Phryxus, fils d'Athamas, frere de Crethée. N'ayant pû séduire ce jeune prince, elle l'accusa devant son mari, du crime qu'il n'avoit pas voulu commettre. Crethée se laissa persuader trop facilement, & destina Phryxus à la mort; mais ayant connu l'innocence de son neveu, il fit mourir sa femme Demodice. * Hygin.

DEMODOCUS, auteur d'une histoire d'Heraclée citée par Plutarque, au liv. *de flumin.*

DEMON, est un mot pris du grec δαίμων qui signifie *genie*, & selon Platon, il vient de δαήμων *Sçavant.* Ce philosophe donne ce nom à certains esprits qu'il dit être revêtus d'un corps subtil. Menandre appelle aussi *Demons*, les genies soit bons, ou mauvais, qui, selon les payens, ont soin des hommes. D'autres ont donné ce nom aux manes ou aux ombres des morts. Dans l'écriture sainte ce nom se prend toûjours en mauvaise part, pour les mauvais anges; & l'église nous apprend ce que nous devons croire des demons; sçavoir que tous les anges ayant été créés bons & parfaits, une partie déchut de cet état de perfection par son orgueil, en voulant s'égaler à Dieu, & qu'elle fut condamnée aux feux éternels; que ce fut un demon qui se servant du ministere du serpent, séduisit le premier homme: & que depuis ce tems, les demons n'ont jamais cessé de dresser des embuches aux hommes, soit pour se faire adorer, soit pour les porter au mal. On croit que ce sont les démons qui rendoient les réponses des oracles, & qui soûtenoient l'idolâtrie dans le monde. C'étoit eux au moins qui entretenoient les faux prêtres des idoles, dans les fourberies dont ceux-ci se servoient pour rendre ces prétendus oracles. La puissance du démon a été liée par J. C. il a chassé les démons des corps des hommes, a fait cesser les oracles, & a détruit l'idolâtrie. Les anciens ont crû que les anges avoient des corps, & quelques-uns même ont prétendu que les geans étoient nés du commerce des démons avec les femmes. Mais le concile de Latran a décidé que les démons, aussi bien que les anges étoient des substances spirituelles. *Voyez* les theologiens qui ont fait des traités sur les anges & sur les demons.

DEMON, ancien peintre d'Athenes, vivoit du tems de Pharrasius & de Socrate, vers la XCIII. olympiade, & 408. ans avant J. C. Il s'attacha fort à l'expression, & fit plusieurs tableaux qu'on estima beaucoup. Il y en avoit entr'autres un à Rome qui représentoit un prêtre de Cybele, que l'empereur Tibere acheta soixante sesterces, c'est-à-dire, environ mille écus de notre monnoye. Mais la vanité insupportable de ce peintre diminuoit beaucoup de l'estime qu'on avoit de lui. Il se disoit descendu de la race d'Apollon, & se vantoit d'avoir souvent communication avec Hercule. Demon fit un tableau d'Ajax, en concurrence de Timante qui l'emporta sur lui. * Pline, *l. 35.* Felib. *ent. des peintres.*

DEMON ou DEMENETE, Athenien, fils de la sœur de Demosthenes, gouverna la république d'Athénes, pendant l'absence de son oncle, vers la CXIV. olympiade & l'an 323. avant J. C. Il écrivit & parla en public pour procurer le retour de ce grand orateur, & obtint enfin qu'on lui envoyeroit un vaisseau pour revenir, & que non seulement on lui remettroit les trente talens ausquels il étoit condamné, mais qu'encore on en tireroit trente du trésor public, pour ériger sur le port de Piré, une statue à Jupiter conservateur, en action de graces de ce qu'il avoit conservé Demosthenes. * Plutarque.

DEMONA, le val de Demona, province de l'isle de Sicile, & une de ses trois parties qui s'étend le plus au septentrion, & à l'orient vers la Calabre, dont elle n'est séparée que par le fare de Messine. Elle a au midi le val de Noto, & à l'occident le val de Mazare. Ses villes principales sont Messine, Cefalu, & Milazzo, Patti & Taormina.

DEMONAX, philosophe, vivoit du tems de l'empereur Adrien, vers l'an de Jesus-Christ 120. Il étoit de l'isle de Crete, d'une maison assez illustre & opulente; mais il méprisa ces avantages pour s'adonner à la philosophie. Quoiqu'il eût vécu familierement avec Agathobule, Demetrius le *Cynique*, Epitecte, & Timocrate d'Heraclée, il n'embrassa point de secte particuliere; mais prenant ce qu'il y avoit de bon en chacune: il laissa indecis laquelle il estimoit le plus. On voyoit bien pourtant qu'il faisoit plus d'état de Socrate que des autres philosophes, quoiqu'en son habit & sa façon de vivre, il imitât davantage Diogene. Etant extrêmement âgé, il dit à ceux qui étoient présens: *On peut se retirer, le spectacle est achevé.* Il mourut faute de manger, sans rien perdre de sa gayeté ordinaire, & fut enterré aux dépens du public. Lucien a écrit sa vie.

DEMONIAQUES, Anabaptistes, qui croyoient que les demons seront sauvés à la fin du monde. * Hosius.

DEMONICE, jeune fille Ephesienne, promit à Brennus prince des Gaulois, de lui livrer la ville d'Ephese, s'il lui vouloit donner les colliers, les brasselets, & les autres joyaux des dames de cette ville: ce que ce prince lui accorda. Ainsi Ephese étant prise, Brennus commanda à ses soldats de lui jetter dans le sein tout ce qu'il y avoit de joyaux d'or: ce qu'ils firent en telle quantité, que cette fille en fut accablée, & ensevelie dessous toute vive. * Plutarque, *en ses paralleles*.

DEMOPHILE, sibylle de Cumes, *cherchez* AMALTHE'E.

DEMOPHILE, fils de l'historien Ephore vivoit du tems d'Alexandre *le grand*, sous la CXI. olympiade, & 336. ans avant Jesus-Christ. Diodore de Sicile rapporte qu'il écrivit la guerre sacrée, après que Philomele se fut saisie du temple d'Apollon à Delphes. Suidas se trompe, lorsqu'il dit que cet historien étoit fils d'Ephippe. Pline parle d'un peintre de ce nom, *au l. 35. c. 9. & 12.* * Diodor. Sicul. *l. 16.*

DEMOPHILE, évêque de Berée, étoit Arien, & présenta à ce qu'on dit en 357. la confession de foi de Sirmich au pape Liberius qui la reçut. Depuis, Demophile fut condamné au concile de Rimini en 359. & fut mis néanmoins par intrigue en 370. sur le siege de Constantinople, où il persecuta cruellement saint Gregoire de Nazianze. Il se trouva au concile de Constantinople, assemblé pour la paix de l'église. Philostorge dit que sa famille étoit illustre, & que Thessalonique étoit sa patrie. L'empereur Theodose *le grand* étant venu à Constantinople en 380. & souhaitant avec une passion extrême d'établir la paix dans les églises, demanda à Demophile, évêque des Ariens, s'il vouloit embrasser la foi de Nicée & réunir le peuple en un même corps. Mais ce prélat heretique refusant d'accepter cette proposition de l'empereur, ce prince le fit sortir de la ville. Il passa le reste de ses jours autour de Constantinople, jusqu'en 386. qui est le tems de sa mort, se regardant toûjours pour évêque de cette ville imperiale, parmi ceux de sa secte, qui malgré toute l'autorité de l'empereur ne laisserent pas de tems en tems de faire divers efforts; pour troubler les Ortodoxes. Au sujet des lettres du pape Liberius aux evêques d'Orient, consultez son article. * Theodoret, *l. 5. c. 39.* Sozomene, *l. 7.* S. Epiphane, &c. cités par Baronius, *A. C. 357. 359. 370. 378. 383.* Herman, *vie de S. Athanase & de S. Gregoire de Nazianze.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du IV. siecle.*

DEMOPHON, fils de *Thesée*, succeda à MNESTHE'E roi d'Athenes, qui mourut dans l'isle de Delos, au retour de la prise de Troye. Son regne fut de 33. ans, & commença l'an 2856. du monde, 1181. avant Jesus-Christ. Ovide dit qu'il fut amoureux de Philis, fille de *Lycurgue*. * Eusebe, *in chron.* Ovide, *ep. 2.*

DEMOPHON, capitaine dans l'armée d'Antiochus *Eupator*, ayant été laissé dans la Judée après la treve faite entre ce roi, Lysias son gouverneur, & Judas *Machabée*, il fit autant de mal aux Juifs que durant la guerre, & fut cause que la paix ne dura que bien peu de tems, l'an du monde 3841. & avant Jesus-Christ 163. * II. *Mach.* 12. 2.

DEMOPOLIS, & **NEOCLES**, fils de Themistocle, ayant publié à Athenes des loix qui avoient été faites contre les exilés, furent assommés à coups de pierre par les ennemis de leur pere. * Cæl. Rhod. *l. 8. c. 12.*

DEMOSTHENES, general des Atheniens, entra en Sicile, après avoir ravagé les terres des Epidauriens. Il succeda au celebre Alcibiades; l'un des trois qui avoient persuadé la guerre, & qu'on avoit rappellé à Athenes, pour se justifier de ce qu'on lui imposoit d'avoir fait abattre toutes les statues de Minerve. Avant ce tems, en l'an 425. avant Jesus-Christ il avoit fortifié la ville de Pylos dans la Morée, contre les Lacedemoniens, & avoit bien servi la republique; mais cette guerre ne fut pas si heureuse pour lui. Nicias fut obligé de lever le siege qu'il avoit mis devant Syracuse, les armées perirent, & les ennemis firent mourir ces deux generaux. D'autres disent que Demosthenes se tua, & que Nicias demanda quartier, sous la XCI. olympiade, & l'an 413. avant Jesus-Christ. * Plutarque, *en la vie de Nicias.* Diodore, *l. 13.* Thucydide, *l. 4. 5. 6. & 7.* Justin, *l. 4.*

DEMOSTHENES, celebre orateur, étoit d'Athenes, fils d'un homme de même nom, qui étoit coûtelier ou forgeron, & de Cleobule: il nâquit la quatriéme année de la XCIX. olympiade, & l'an 381. avant Jesus-Christ. Demophile étant alors archonte d'Athenes. Il fut laissé orphelin par son pere à l'âge de sept ans. Ses tuteurs lui volerent une partie de son bien, laisserent perdre l'autre, & négligerent son éducation. S'étant néanmoins porté de lui-même à l'étude de l'éloquence, il fut disciple d'Isocrate, de Platon, & ensuite d'Isæus, qui le tint quatre ans chez soi. A l'âge de 17. ans. il plaida contre ses tuteurs, & les fit condamner à lui payer trente talens, qu'il leur remit. L'on dit qu'étant encore jeune, pour se former à bien déclamer, il prononçoit ses propres harangues devant un miroir, afin de mieux regler son geste. Lorsqu'il fut entré dans le gouvernement des affaires publiques, il s'opposa à Philippe roi de Macedoine, & conçut pour lui une haine mortelle. Il se trouva même en l'an 338. avant J. C. à la bataille de Chæronée, où il prit la fuite, quelque tems après avoir prononcé sa belle oraison pour la couronne d'or que le peuple lui avoit décernée, à la persuasion de Ctesiphon. Après la mort de Philippe, il se déclara contre Alexandre *le Grand* son fils. Mais s'étant laissé corrompre par le present d'une coupe d'or que lui fit Harpalus, il fut condamné à une amende; & n'ayant pas de quoi la payer, il sortit de la ville. Il y revint glorieusement, lorsqu'Alexandre fut mort, & continua à haranguer contre les Macedoniens. Antipater demanda aux Atheniens qu'ils eussent à lui livrer les orateurs qui haranguoient contre lui. Cette demande étonna Demosthenes, il prit la fuite en divers lieux, & enfin se retira dans l'isle de Celauria, où Archias étant venu de la part d'Antipater, pour le prendre, de désespoir il suça du poison qu'il avoit dans une plume, feignant d'écrire à quelqu'un de ses parens. Il mourut le 16. du mois Pyanepsion, qui revient au 10. de Novembre, sous la CXIV. olympiade, & l'an 322. avant J. C. Plutarque dit qu'il laissa 65. oraisons, dont Photius avoit lû une bonne partie, comme il le dit *cod. 265. bibl.* Ciceron parle souvent de Demosthenes avec admiration. Cependant dans un endroit de son traité de l'orateur: » Nous sommes, (dit-il,) d'un goût si difficile & si bizarre, que « Demosthenes même ne nous contente pas toujours. « *Usque adeò difficiles & morosi sumus, ut nobis non satisfaciat ipse Demosthenes, qui, quanquam unus eminet inter omnes in omni genere dicendi, tamen non semper implet aures meas.* Juvenal, (*sat. 10. v. 118.*) remarque que l'éloquence a été la cause de la mort des deux plus grands orateurs du monde, Ciceron & Demosthenes. Après la mort de Demosthenes les Atheniens lui firent dresser une statue d'airain avec cette inscription:

Εἴπερ ἴσην γνώμῃ, Δημόσθενες, εἶχες
Οὔ ποτ' ἂν Ἑλλήνων ἦρξεν Ἄρης Μακεδών.

Ce que l'on peut traduire ainsi:

Si tibi par menti robur, vir magne, fuisset,
Grecia non Maceda succubuisset hero.

L'on voit encore aujourd'hui à Athenes, une petite tour de marbre soutenue de six colonnes canelées, que l'on appelle *la lanterne de Demosthenes*, & qui sert d'hospice aux Capucins. La tradition commune est que cet orateur s'y enferma quelque tems, après s'être rasé la moitié de la barbe, afin que dans cet état, n'osant se montrer en public, il s'adonnât tout entier à l'étude. Mais il y a plus d'apparence que cette tour est plûtôt un monument consacré à la mémoire de quelque honneur remporté aux jeux olympiques. C'est la conjecture de M. Spon, fondée sur quelques figures qui y sont gravées. L'on trouve une description exacte, & la figure de cette tour dans le voyage de la Grece de Spon, *part. 2. p. 172*. Plutarque, *en sa vie, & en celle des dix orateurs, c. 7.*

DEMOSTHENES, historien de Bithynie, composa un ouvrage de ce pays, dont Etienne de Byzance cite le neuviéme, le dixiéme, & le douziéme livre. Il fit aussi un traité de l'origine des villes. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Un autre de ce nom, de Thrace, fit des commentaires sur l'iliade d'Homere, & sur l'origine des dieux d'Hesiode, après les avoir mis en prose. * Suidas. Vossius, *des hist. Grec. liv. 5. pag. 354.*

DEMOSTRATES. Il y a eu un archonte d'Athenes de ce nom sous la XCVII. olympiade, l'an 390. avant J. C. Pline cite un autre DEMOSTRATES, qui dit que Scipion l'*africain* fut le premier des Romains qui ait porté une pierre precieuse nommée Sardoine. * Pline, *l. 27. c. 6.*

DEMOTELE, écrivain, que Pline met au nombre des douze, qui ont écrit des pyramides d'Egypte. On ignore en quel tems il a vécu. * Pline *au liv. 36. c. 6.*

DEMOTELE, fut celui qu'Arius, roi de Lacedemone envoya à Onias, grand sacrificateur des Juifs, pour faire alliance avec lui, vers l'an du monde 3803. avant J. C. 232. * Josephe, *l. 12. c. 5.*

DEMPSTER, (Jean) que d'autres nomment Themistor, parent de Thomas Dempster, étoit docteur en droit à Paris. Il fut bibliothecaire de la bibliotheque de Venise, & mourut vers l'an 1590. * *Consultez* les auteurs cités après Thomas Dempster.

DEMPSTER, (Thomas) gentilhomme Ecossois a vécu sur la fin du XVI. siecle, & au commencement du XVII. & s'est acquis beaucoup de réputation par son sçavoir. Il sortit de son pays durant les guerres civiles d'Ecosse, & aima mieux perdre ses biens, que d'abandonner la religion de ses peres, pour suivre la doctrine des Protestans. Il vint à Paris: mais comme il étoit extrêmement violent, il s'y fit quelques affaires avec des gens qui rechercherent sa vie, & fut obligé de repasser en Angleterre. Il en amena une très-belle femme, que ses écoliers lui enleverent à Pise, où il étoit allé enseigner. On dit que Dempster la perdit avec la même indifference qu'il avoit perdu ses biens en Ecosse. Depuis il vint à Boulogne, où il enseigna avec beaucoup d'applaudissement, étant aimé & estimé de tous les gens de lettres, non seulement de cette ville, mais de toute l'Italie. Dempster étoit jurisconsulte, historien, poëte & orateur. Avant que de venir à Paris, il avoit enseigné à Tournai, à Toulouse, à Nimes, & ailleurs. Il fut academicien de l'academie *della Notte*, à Boulogne, où il mourut le cinq Septembre de l'an 1625. Ovidio Montalbano prononça dans la même académie son oraison funebre, qu'on publia l'année d'après sous ce titre: *Ragionamento funebre havuto publicamente nell' academia della Notte, per la morte dell excellentissimo Tomaso Dempstero.* Son corps fut enterré dans l'église de S. Dominique, où l'on voit son épitaphe sur son tombeau. Thomas Dempster a laissé divers ouvrages; IV. livres d'épitres; XIV. livres de diverses poësies; l'histoire ecclesiastique d'Ecosse en XIX. livres, dans laquelle il parle beaucoup des gens de lettres de ce pays, elle a été imprimée *in 4°.* à Boulogne en 1627. diverses notes sur les poëtes Latins; des traités de droit, de cosmographie, de mythologie, d'histoire, &c. * Ovidio Montalbano, *in Ragion. fun.* Le Mire, *de script. sec. XVI.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. imag. illust. c. 9. &c.* Bayle, *dict. crit.* Jac. Usser. *de Britan. eccl. Primord. c. 13. p. 463.* Jac. Waræus, *rer. Hibern.* Philip. Labbe, *bibl. p. 159.* Christ. Sand. *animad. in Voss. p. 174.* Nic. Antonio, *bibl. Hisp. præf. p. 34.* Baillet, *jug. des sçav. sur les crit. hist. art. 161. p. 188. de l'éd.* in 12. & *t. II. p. 1*[illegible] *de l'édit. in 4°.*

DENABA, ville d'Idumée, où Bela a regné. * *Genese, 36. 32.*

DENAIS, ou DENAISIUS, (Pierre) jurisconsulte, étoit de Strasbourg, ou il nâquit le premier jour de Mai 1561. Le prince Palatin, le fit son conseiller ordinaire, se servit de lui pour diverses négociations, & l'envoya même ambassadeur en Pologne, & en Angleterre. Depuis Denais fut assesseur de la chambre imperiale de Spire, & mourut à Heidelberg le 20. Septembre de l'an 1610. Il a composé divers ouvrages: *Jus camerale. De jure meri imperii, sive de jurisdictione Cameræ Spirensis, &c.* * Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ.*

DENBIGH, ville de la principauté de Galles en Angleterre, elle est capitale du comté de Denbigh & la meilleure de tout le nord-Galles. Elle est située sur le bord septentrional d'une petite riviere appellée *Istrad*; qui est à trois milles anglois delà, & mêle ses eaux avec celles du Cluyd, qui est la principale riviere de ce comté. Après que le roi Edouard I. eut achevé la conquête du pays de Galles, Henri Laci, comte de Lincoln, fut gratifié de la ville de Denbigh, qu'il environna d'un fossé, & fortifia d'un château, avec plusieurs tours fort hautes. Il laissa cet ouvrage imparfait, à cause de la perte de son fils unique, qui se noya. Cette ville ne devint pourtant capitale du comté, que sous le regne d'Henri VIII. qui ajoûta cinq comtés, au pays de Galles, dont celui de Denbigh fut un. Auparavant ce n'étoit que la capitale de la baronie de Denbigh. En 1564. ce comté donna le titre de baron ou pair du royaume à Robert Dudlei, créé baron de Denbigh & comte de Leicester, par la reine Elisabeth. Mais ce titre s'éteignit avec lui. En 1622. le roi Jacques I. créa Guillaume, vicomte de Fielding, comte de Denbigh, titre, qui en 1701. étoit possedé par son petit-fils, Guillaume Fielding, comte de Denbigh. * *Dict. Angl.*

DENBIGH-SHIRE, ou le comté de Denbigh, province de la principauté de Galles en Angleterre. Il est borné au couchant par le comté de Caërnarvan; au midi par les comtés de Merioneth & de Montgommeri; au levant par ceux de Shrop & de Chester, & au nord par celui de Flint & par la mer d'Irlande. Ce comté peut avoir treize lieues de long & cinq dans la moyenne largeur. Toutes ces extrêmités sont presque désertes, mais le milieu du pays, arrosé par la riviere de Cluyd, est bien cultivé & fort fertile Il y a de bonnes mines de plomb près de Wrexham, l'un de ses bourgs. On y considere encore celui de Ruthyn & la ville de Denbigh, qui en est la capitale. * Baudrand.

DENDER, qu'on nomme aussi *Derre & Tenre*, riviere des Pays-bas. Elle prend sa source à Leuze dans le Hainaut, où elle baigne encore Ath; & après avoir passé par Gramond, Ninove, & Alost, villes de Flandres, elle se jette dans l'Escaut à Dendermonde. * Mati, *diction.*

DENDERMONDE, DERMONDE, TENREMONDE: ville des Pays-bas, située dans la Flandre imperiale, à l'embouchure du Dender dans l'Escaut, entre Anvers & Gand, à cinq lieues de l'une & de l'autre. Dendermonde est une place fortifiée & capitale d'une seigneurie, qui est assez étendue. * Mati, *dict.*

DENDROPHORES, *voyez* COLLEGE DES DENDROPHORES.

DENHOFF, (Jean Casimir) cardinal, évêque de Cesena, né le 6. Juin 1649. d'une famille illustre de Prusse. Il vint à Rome du tems du pape Innocent XI. comme un ecclesiastique, qui n'avoit d'autre dessein que de voyager, Jean III. roi de Pologne, qui avoit alors quelques affaires à traiter avec la cour de Rome, lui en confia le soin, & lui donna, dans le tems du siege de Vienne, le caractere de son envoyé auprès du pape. Le pape qui l'estimoit beaucoup, le déclara prélat domestique, & lui donna l'administration de l'hôpital du S. Esprit à Rome, avec le titre de commandeur. Il le nomma même cardinal de son propre mouvement le 2. Septembre 1686. dont le roi de Pologne ne fut pas content, parce qu'il n'avoit pas obtenu le chapeau qu'il demandoit pour M. de Janson évêque de Beauvais, auquel le pape le donna depuis. Le cardinal Denhoff mourut à Rome le 20. Juin 1697. âgé de 48. ans, & fut inhumé en l'église de S. Charles, de la redemption des captifs aux quatre fontaines.

DENIA, petite ville autrefois épiscopale. Elle est en Espagne, sur la côte du royaume de Valence, entre la ville de ce nom, & celle d'Alicante, à quinze lieues de la pre-

miere, & à douze de la derniere. Il y a près de Denia une fort petite isle de même nom, que les anciens nommoient *Planasia*. * Baudrand.

DENIER, nom qui a été donné à diverses sortes de monnoyes. Le denier romain étoit d'argent marqué d'un X. parce qu'il valoit dix *As*; & il se divisoit en deux quinaires marqués d'un V. c'est-à-dire, chacun de cinq sols. Le denier étoit aussi une espece de monnoye d'argent en France du tems des rois de la premiere race; & ces deniers portoient quelquefois la même figure que les sols; mais souvent ils n'avoient aucune tête gravée. Un denier en France est aussi une sorte de monnoye de fonte, qui vaut la douziéme partie d'un sol, il s'appelle denier Tournois. Didymus Claudius (*de ann. Rom.*) parle des deniers d'or. Un denier de monnoyage est aussi une espece de monnoye de quelque qualité d'ouvrage que ce soit, comme écu d'or, &c. Denier de poids est la vingt-quatriéme partie de l'once & la 192. partie du marc. Denier en terme de monnoye & d'orfévrerie, se prend aussi pour le degré de la bonté de l'argent pur, qui est divisé en douze deniers, & ce denier s'appelle *denier de fin*.

Denier *à Dieu*, est le peu d'argent que l'on donne à celui de qui on loue, ou de qui on achete quelque chose, pour arrhe & assurance que l'on tiendra le marché qu'on a fait avec lui. On appelle cet argent *denier à Dieu*, parce qu'on le donne principalement pour en faire aumône aux pauvres: si on ne le retire dans 24. heures après qu'on l'a donné, il faut que le marché que l'on a fait tienne. Le troisiéme ou tiers denier étoit autrefois la part des amendes & des émolumens de justice qui revenoit au comte de son comté, les deux autres parts étant pour le roi.

Il ne faut pas oublier le tribut que les Anglois appelloient le DENIER DE S. PIERRE, & en leur langage; *Romescot, Romscach*, & *Romepenni*. On tient que l'origine en venoit d'Offa roi des Anglois merciens, qui, après avoir regné 36. ans, fit vœu de faire bâtir un somptueux monastere en l'honneur de S. Alban premier martyr Anglois, & alla ensuite à Rome trouver le pape Adrien I. qui lui fit un accueil magnifique. Le lendemain, étant allé visiter le college des Anglois qui florissoit alors à Rome, il destina pour son entretien une somme d'argent, qu'il se resolut de faire lever sur toutes les familles de son royaume qui seroient à leur aise, obligeant chacune de contribuer à un si pieux dessein. Cette rente annuelle fut appellée *denier de S. Pierre*, parce que le roi fit cette donation à l'église Romaine, le jour de S. Pierre aux Liens, pour l'entretien du college Anglois. La somme étoit tous les ans de trois cens marcs d'argent, & le payement dura jusqu'à Henri VIII. qui le supprima. Il fut rétabli sous le regne de Philippe & de Marie, & enfin entierement aboli sous celui d'Elisabeth. Quelques-uns tiennent que cette rente annuelle du denier qui se levoit sur chaque famille angloise, & se payoit à Rome à la fête de S. Pierre, fut premierement instituée par Inas, roi des Saxons occidentaux, & non pas par le roi Offa. Edouard III. en défendit la levée en 1365. mais elle fut bientôt après rétablie. Spelman parlant de ce denier de S. Pierre, assure qu'il a trouvé dans de vieilles chroniques, vers l'an de J. C. 858. qu'Atelwolfe premier roi, pere d'Alfred, faisoit payer 300. marcs à Rome, & qu'on en faisoit trois parts; une pour le luminaire de l'église de S. Pierre, l'autre en l'honneur de S. Paul, & la derniere pour augmenter les aumônes de pape. * Spelman, *glossar. Archaeol.*

DENIGU, petite ville de la Bulgarie. Elle est dans le pays des Tartares-Dobruces, près de la source de la Zanavarda, à l'orient meridional de Drimago. * Mati, *Dict.*

DENIN ou DENAIN, celebre abbaye dans le Pays-bas, sur le chemin de Valenciennes à Douai. Ce monastere a été fondé par S. Aldebert, comte d'Ostrevant, & par sainte Reine sa femme, qui étoit niece du roi Pepin. Ils donnerent tous leurs biens à dix filles qu'ils avoient, & qui furent les premieres chanoinesses de cette abbaye. L'aînée nommée *Renfroye*, qui en fut la premiere abbesse, en est la patrone, & a été canonisée avec ses sœurs. Dans la suite des tems, la souveraineté du comté d'Ostrevant est venue au roi, comme comte de Hainaut; & les chanoinesses conservent seulement le titre de comtesses d'Ostrevant. Le chapitre est composé de dix-huit dames chanoinesses, qui doivent faire preuve de noblesse de huit quartiers. Leur habit est blanc, avec un surplis de toile fine, & un grand manteau doublé d'hermine toute blanche, à la reserve de celle de l'abbesse qui est mouchetée. Ni l'abbesse, ni les chanoinesses ne font aucun vœu; & lorsqu'elles veulent se marier, elles ne font que remercier le chapitre de l'honneur qu'on leur a fait.* *Memoires du tems.*

DENONVILLE, (Charles de Hemard de) cardinal, évêque de Mâcon, puis d'Amiens, abbé de S. Pierre en Vallée, S. Nicolas d'Angers, &c. étoit fils de *Pierre* Hemard, seigneur de Denonville en Beauce, & de *Jeanne* Fremiere. Il s'avança à la cour du roi François I. qui se servit de lui dans son conseil, lui donna l'évêché de Mâcon, l'employa dans des ambassades importantes. Il fut ambassadeur à Rome après Jean du Bellai, & merita comme lui le chapeau de cardinal, que le pape Paul III. lui donna le 22. Decembre 1536. A son retour en France, il fut pourvû de l'évêché d'Amiens, & mourut le 23. Août 1540. son corps fut enterré dans sa cathedrale, où l'on voit son effigie en marbre blanc avec son épitaphe. La Croix du Maine lui attribue des memoires de ses ambassades, qui n'ont pas été publiés. * La Morliere, *antiquités d'Amiens*. Severe, *de episc. Matisc.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Frizon. Ciaconius. Onuphre, &c.

DENSUS (Sempronius) centenier Romain, se distingua par sa valeur & sa fidelité dans la conjuration d'Othon, contre Galba & Pison, l'an de J. C. 69. Il se mit au-devant de Pison, à qui pourtant il n'avoit point d'obligation particuliere, & le défendit de la voix, de la canne & de l'épée, jusqu'à ce qu'il fut accablé par le nombre, & tué aux pieds de son prince. Plutarque & Dion disent que ce fut en défendant Galba: Tacite, au contraire, raconte le fait comme nous l'avons exposé.

EVESQUES, PATRIARCHES ET ECCLESIASTIQUES du nom de DENYS.

DENYS AREOPAGITE, (Saint) c'est-à-dire, des juges de l'Areopage, souverain tribunal d'Athenes, après avoir été converti par S. Paul, comme il est rapporté dans les actes des apôtres, fut établi évêque d'Athenes, & finit sa vie dans cette ville par le martyre. Les anciens auteurs qui ont parlé de ce Saint, sont S. Luc évangeliste, dans les actes des apôtres; Denys, évêque de Corinthe, dans Eusebe; Aristide, philosophe Athenien, rapporté par Usuard & par Orderic Vitalis; l'auteur du martyrologe de Constantinople; & S. Césaire, frere de S. Gregoire de Nazianze. L'évangeliste S. Luc dit que S. Denys fut converti par S. Paul lorsqu'il prêcha la foi dans l'Areopage, l'an de J. C. 17. Denys, évêque de Corinthe, dit que S. Denys *Areopagite* fut le premier évêque d'Athenes. Aristide l'appelle évêque & martyr, & nous apprend qu'il mourut le 3. Octobre. L'auteur du martyrologe de Constantinople dit la même chose. S. Césaire ajoûte que S. Denys *Areopagite* étoit natif de Thrace, & qu'il eut pour successeur en l'évêché d'Athenes, S. Publius, qui y fut martyrisé le 23. Janvier, comme rapportent Usuard & Adon de Vienne. A l'égard du tems de la mort de S. Denys *Areopagite*, quelques-uns croient qu'il souffrit le martyre du tems de l'empereur Trajan, & d'autres sous Adrien; mais la plus ancienne opinion est, que ce fut sous le regne de l'empereur Domitien.

On a longtems confondu S. Denys *Areopagite*, avec S. Denys évêque de Paris: aujourd'hui les plus éclairés sont d'un sentiment opposé. Voici leurs preuves. Sulpice-Severe, dans le livre 2. de son histoire sacrée, parlant de la persecution qui s'éleva sous Marc-Aurele, fils d'Antonin, dit qu'alors on commença de voir des martyrs dans les Gaules. Cela étant, on ne peut pas dire que S. Denys *Areopagite* y ait souffert le martyre, puisqu'il mourut dans le premier siecle de l'église, avant le regne de Marc-Aurele. Gregoire de Tours dit que S. Denys, évêque de Paris, vint dans les Gaules du tems de l'empereur Dece, c'est-à-dire, après l'an 250. de J. C. Tous les anciens martyrologes des églises de France distinguent deux saints Denys, l'un évêque d'Athenes, & l'autre évêque de Paris, & mettent le martyre du premier le troisiéme jour d'Octobre, & celui du second le onziéme du même mois. Ils ne marquent point le genre de mort de saint Denys, évêque d'Athenes, & ne lui donnent point de compagnon

de son martyre : mais ils disent que S. Denys, évêque de Paris, eut la tête tranchée, avec S. Rustique prêtre, & saint Eleuthere diacre. Hilduin, abbé de S. Denys en France, fut le premier qui confondit les deux saints Denys. Vers l'an 834. l'empereur Louis *le Debonnaire* lui commanda de recueillir tout ce qu'il trouveroit dans les auteurs Grecs & Latins, touchant la vie de ce Saint, dans l'église duquel on venoit de faire la ceremonie de son rétablissement sur le trône de l'empire. Cet abbé fit un livre intitulé, *les Areopagitiques*, où il entreprit le premier de tous, de prouver que S. Denys, premier évêque de Paris, étoit le même que S. Denys l'*Areopagite*, évêque d'Athenes. Ce sentiment fut d'abord reçu de plusieurs avec grand applaudissement, parce qu'on étoit bien aise d'avoir pour protecteur & pour apôtre un homme si celebre, & à qui l'on attribuoit depuis environ 300. ans les livres de la theologie mystique, & des noms divins. L'évêque de Paris se déclara pour cette opinion : mais d'autre part il s'en trouva plusieurs qui la crurent fausse, parce que dans les siecles précedens, on avoit toûjours distingué S. Denys, évêque d'Athenes, d'avec S. Denys, évêque de Paris ; & que l'on ne croyoit pas que le voyage & le martyre de l'Areopagite à Paris, pût s'accorder avec l'histoire ancienne, & avec la veritable chronologie. Hincmar, archevêque de Reims, qui avoit été moine de S. Denys, & disciple de Hilduin, soûtint l'opinion de son abbé, dans son épître à l'empereur Charles *le Chauve*, l'an 867. où il appuye sur l'autorité d'une legende de S. Saintin, disciple de S. Denys, écrite en vieux parchemin, & sur les témoignages de Methodius, prêtre de Constantinople, & d'Anastase le bibliothecaire, qui avoit traduit en latin la vie de S. Denys, écrite en grec par Methodius. Mais Jean Erigene, dit *l'Ecossois*, l'un des plus sçavans hommes de son tems en grec & en latin, fit entendre à l'empereur, que c'étoit une nouvelle tradition inconnue à tous les anciens. En effet, pas un de ceux qui dans les huit premiers siecles ont écrit de S. Denys d'Athenes, ou de S. Denys de Paris, n'a dit, ou que celui d'Athenes fût venu à Paris, ou que celui de Paris fût venu d'Athenes. Le moine de S. Denys en France, qui écrivit l'histoire de l'invention des corps de S. Denys & de ses compagnons, environ cent ans après que le roi Dagobert eut fait bâtir ce celebre monastere, c'est-à-dire, vers l'an 730. ne parle point de l'Areopagite, non plus que de la tête de S. Denys, (que l'abbé Hilduin, & après lui Methodius, disent que ce saint martyr porta entre ses mains) quoique ce moine, dans cette histoire, aime à avancer des choses extraordinaires & surprenantes. Aussi, comme Hincmar le reconnoît, cette opinion étoit passée des François à Rome, par Hilduin ; des Romains en Grece par Methodius, qui vivoit en même tems que cet abbé ; & de la Grece elle étoit repassée en France par la traduction que fit Anastase de la vie de S. Denys, composée par Methodius, & qu'il envoya à l'empereur Charles *le Chauve*. Ainsi les opinions étant partagées là-dessus en France, la dispute continua longtems, comme il paroît par la lettre que le pape Innocent III. plus de 300. ans après écrivit en ces termes aux religieux de l'abbaye de saint Denys. » Il y a des opinions bien differentes sur ce qu'on » demande, si l'on doit croire que ce glorieux martyr & » évêque S. Denys, dont le venerable corps reside dans votre » église, soit cet Areopagite qui fut converti par S. Paul ; car » quelques-uns disent que S. Denys l'Areopagite mourut, & » fut enseveli en Grece ; & que ce fut un autre S. Denys qui » annonça la foi de Jesus-Christ aux François. Les autres au » contraire assûrent que S. Denys l'Areopagite vint à Rome » après la mort de S. Paul ; que ce fut un autre S. Denys qui » mourut en Grece ; que tous deux ont été de grands hom» mes en œuvres & en paroles. Pour nous, qui voulons ho» norer votre monastere, sans neanmoins donner atteinte » ni à l'une, ni à l'autre de ces deux opinions, nous vous » envoyons le sacré corps de S. Denys, que le cardinal Pierre » de Capoue, d'heureuse memoire, a apporté de Grece à » Rome, afin que, quand vous aurez les reliques des deux » saints Denys, on ne puisse plus desormais douter que cel» les de l'Areopagite ne soient dans votre monastere. » Ce pape qui a été un des plus grands ornemens de l'université de Paris, laisse à chacun la liberté de croire en son particulier ce qu'il lui plaira touchant cette tradition. *Erigene, *epist. ad Car. Calv.* Sirmond, *dissert. c. 2.* De Launoi, *dissertat. S. Dionys.*

☞ Les livres de la Hierarchie ont été longtems attribués à saint Denys l'*Areopagite* ; aujourd'hui que l'on pese les choses au poids de la critique, on est revenu de cette prévention. Il est certain que les livres inconnus à toute l'antiquité furent cités pour la premiere fois par les heretiques Severiens, dans une conference qu'ils eurent avec les évêques Catholiques à Constantinople, dans le palais de l'empereur Justinien, l'an 532. Ni Eusebe, ni S. Jerôme n'en ont fait aucune mention. Tous les anciens qui parlent de S. Denys l'*Areopagite*, comme S. Denys de Corinthe, S. Chrysostôme, S. Ambroise, S. Augustin, &c. ne disent rien de ses ouvrages. Enfin, voici ce que les évêques Catholiques répondirent aux heretiques Severiens: » D'où pouvez-vous » montrer que ces témoignages que vous dites être de S. » Denys l'Areopagite, soient veritables, comme vous le » soupçonnez ? Car s'ils étoient de lui, ils n'eussent pas pû » être inconnus au bienheureux Cyrille. Mais pourquoi ne » parler que de saint Cyrille ? Si saint Athanase eût crû qu'ils » eussent été de S. Denys, ne se fût-il pas servi de leur au» torité dans le concile de Nicée, pour prouver la consub» stantialité de la Trinité, contre les blasphêmes d'Arius ? » Que si pas un de ces anciens ne les a cités, d'où pouvez» vous montrer qu'ils sont de lui ? « On dit pour seconde raison, que le style de ces livres & leur methode, sont très-éloignés de la maniere dont on écrivoit dans le premier & second siecle, & que cet ouvrage paroît avoir été écrit par un philosophe fort éloquent. On ajoûte que cet auteur cite *dans son livre des noms divins, c. 4.* les paroles de l'épître de S. Ignace aux Romains, écrite par cet évêque, un peu avant son martyre : or S. Denys l'*Areopagite* étoit mort, lorsque S. Ignace écrivit cette lettre. Ce même auteur dit qu'il a été present à la mort de la sainte Vierge : or au tems que la Vierge mourut, S. Denys n'étoit pas encore converti ; car on croit communément qu'elle est morte 15. ans après la mort de Jesus-Christ ; & saint Paul qui a converti saint Denys, n'est venu à Athenes que dix-sept ans après la passion du Sauveur. On montre outre cela, que l'auteur des livres attribués à saint Denys, a écrit depuis le IV. siecle de l'église : 1°. parce qu'il parle des mysteres de la Trinité & de l'Incarnation, en des termes qui n'ont été usités que depuis le IV. siecle, comme celui d'hypostase : 2°. dans le livre de la hierarchie celeste : *Nous disons*, dit-il, *là-dessus ce que nos évêques nous ont appris selon une ancienne tradition ;* ces mots, *ancienne tradition*, font voir que ce n'est pas S. Denys l'*Areopagite* qui parle ; il cite saint Clement Alexandrin, sous le nom de Clement le philosophe ; & le passage qu'il rapporte est tiré du huitiéme livre des Stromates. Ce qui fait connoître qu'il parle de saint Clement, qui vivoit dans le III. siecle de l'église. On allegue encore plusieurs autres raisons, pour montrer que les livres attribués à S. Denys l'*Areopagite* ont été supposés dans le V. siecle ; & l'on demeure seulement d'accord, que depuis le commencement du VI. siecle ils acquirent en peu de tems beaucoup de credit & d'autorité. En effet, saint Ephrem d'Antioche les cite dans un traité composé pour la défense du synode de Chalcedoine. Le moine Jobius, André de Césarée, Anastase Sinaite, Suidas, Nicephore & plusieurs autres nouveaux Grecs, en parlent avec honneur. Enfin, Jean de Scythople, Maxime & Pachimere, firent des commentaires sur cet auteur. Parmi les Latins, saint Gregoire *le Grand* l'a cité avec éloge. Jean Scot Erigene l'a traduit en latin ; & Anastase le bibliothecaire envoya cette traduction à Charles *le Chauve*, roi de France, avec une préface & des notes. Tous les ouvrages attribués à saint Denys l'*Areopagite*, sont en deux volumes en grec & en latin, recueillis par le pere Balthasar Cordier, Jesuite : ils ont été imprimés à Anvers en 1634. Le premier contient des préfaces de saint Maxime & de Georges Pachimere ; le livre de la Hierarchie celeste en quinze chapitres : celui de la Hierarchie ecclesiastique en sept chapitres : & celui des noms divins en treize chapitres. Le second volume contient la theologie mystique en cinq chapitres ; & dix épîtres, quatre à Caïus, moine ; les autres à Doro-

thée, à Sosipatre; à Polycarpe, évêque; à Demophile, moine; à Titus, évêque; & à saint Jean l'évangeliste. * Sirmond. De Launoi, *de duobus Dionysiis*. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. des trois premiers siecles.*

DENYS, évêque de Corinthe, vivoit dans le II. siecle. Il fleurit sous l'empire de Marc-Antonin, & au commencement de celui de Commode. Eusebe fait mention de plusieurs de ses lettres, & entr'autres, de celles qu'il avoit écrites aux églises de Lacedemone, d'Athenes & de Nicomedie, de Pont, de Crete & de Rome; & une lettre à sa sœur Christophore. Cedrene & Glycas prétendent qu'il a souffert le martyre: ce qui a été suivi par les Grecs en leur office. Mais comme Eusebe & saint Jerôme ne parlent point de son martyre, l'église Romaine l'a mis seulement dans son martyrologe, au rang des confesseurs. Il y a plusieurs choses remarquables dans les fragmens des lettres de saint Denys de *Corinthe*, rapportées par Eusebe. On y apprend que S. Pierre a souffert le martyre à Rome, que saint Denys l'Areopagite, fut évêque d'Athenes, que l'église Romaine assistoit les autres églises, &c. Il y a aussi dans ses lettres des instructions morales fort utiles. Dans la lettre aux Gnossiens, il avertit Pynitus, évêque de cette église, de ne pas obliger tous les Chrétiens à la virginité, comme à une pratique necessaire. Dans la lettre aux Romains, il fait mention de la lettre de saint Clement aux Corinthiens, & témoigne qu'on la lisoit dans l'église de Constantinople, & qu'on lisoit aussi celle que les Romains avoient écrite aux Corinthiens. Il se plaint aussi dans cette lettre, que les heretiques avoient rempli les siennes de zizanie, en y retranchant & ajoûtant beaucoup de choses. Les Grecs font sa fête au 29. de Novembre, & les Latins au 8. d'Avril. Elle est marquée au 22. de Mars dans quelques martyrologes. * Le martyrologe Romain *au 8. Avril*. Saint Jerôme, *de script. c. 27*. Eusebe, *en la chron. A. C. 174*. Vignier, *172*. Baronius, *175. & au martyr. &c.* Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiast. des trois premiers siecles.*

DENYS, (Saint) patriarche d'Alexandrie, étoit d'une famille considerable, & fut d'abord engagé dans les erreurs du Paganisme; mais il se convertit par la lecture des épitres de saint Paul, & succeda l'an 248. à Heraclas, sur le siege épiscopal de cette ville, après lui avoir succedé dans l'emploi de catechiste de l'école d'Alexandrie. Bientôt après son élection, il signala son courage & sa charité pendant les persecutions qui s'éleverent contre son église sous l'empire de Philippe & celui de Dece, en 250. Il fut d'abord arrêté, & conduit jusques sur les frontieres de l'Egypte, par les persecuteurs; mais étant échappé de leurs mains, il se retira dans un desert de Libye, d'où il ne laissa pas de soûtenir son peuple par ses lettres. A son retour en 251. il travailla à éteindre le schisme de Novatien, contre le pape Corneille. En l'année 256. il écrivit au pape Etienne, au sujet de la condamnation de Novat, & de la rebaptisation de ceux qui avoient reçû le baptême des heretiques. Après la mort d'Etienne, qui arriva l'an 257. il écrivit sur le même sujet à Sixte son successeur, le priant de considerer la consequence de cette affaire, & de ne la pas poursuivre avec la même chaleur que l'avoit fait son prédecesseur. Il en écrivit aussi à Denys & à Philemon, prêtres de l'église de Rome, & adressa une seconde lettre à Sixte, dans laquelle il parle d'un heretique qu'il n'avoit osé rebaptiser, quoiqu'il eût été baptisé d'un baptême prophane, parce que cet heretique avoit reçû la communion. Pendant la persécution de Valerien, en 257. ou 258. le prefet Emilien lui fit défense de tenir les assemblées des fideles. N'ayant point voulu obéir à cet ordre, il fut envoyé avec ses prêtres en éxil dans un village près de Cephro en Libye. Il écrivit de ce lieu plusieurs lettres pastorales. Etant revenu à Alexandrie, il en fut chassé par une sédition. La peste y suivit ce trouble, & l'obligea de consoler son troupeau par une excellente lettre. Ce fut vers ce tems-là qu'il écrivit contre un évêque d'Egypte appellé Nepos, qui, entendant trop grossierement les promesses de l'évangile, & soûtenant avec opiniâtreté le regne de Jesus-Christ sur la terre pendant mille ans, avoit composé un livre intitulé: *Refutation des allegoristes*. Saint Denys étant venu à Arsinoé, où ce livre lui fut presenté, il le refuta d'abord de vive voix, & ensuite il composa contre cet ouvrage deux livres intitulés, *Des promesses divines*, dans lesquels il parle, en doutant, de l'apocalypse, & l'attribue à un autre auteur qu'à saint Jean l'évangeliste. Il combattit peu de tems après l'erreur de Sabellius, qui confondoit les trois personnes de la sainte Trinité. Cette heresie s'étant établie dans la Pentapole, saint Denys écrivit des lettres pour la réfuter, mais il lui arriva de se servir de termes qui sembloient favoriser l'erreur opposée à celle de Sabellius. Quelques Catholiques en ayant porté leurs plaintes à Denys, évêque de Rome: Denys d'Alexandrie se justifia dans un traité qu'il intitula: *Refutation & Apologie*. Saint Athanase rapporte plusieurs passages tirés de cet ouvrage, par lesquels il prouve invinciblement contre les Ariens, qui se servoient de son autorité, que son sentiment touchant la Trinité est conforme à la décision du concile de Nicée. Saint Basile l'accuse, en une de ses épîtres, d'avoir jetté les fondemens de l'heresie d'Arius, quoiqu'il avoue que ce ne fut pas à mauvais dessein; mais pour avoir trop penché vers l'extrémité, opposée à l'erreur de Sabellius. Cependant saint Denys avoit écrit un ouvrage exprès, pour montrer qu'on avoit eu tort de l'accuser, d'avoir nié que le Christ fût consubstantiel à Dieu. Il fut invité l'an 264. de se trouver dans un synode assemblé à Antioche, contre Paul de Samosate; mais sa vieillesse ne lui permettant pas de faire ce voyage, il écrivit une excellente lettre aux évêques assemblés, dans laquelle il réfutoit les erreurs de Paul. Saint Jerôme fait l'éloge de cet ouvrage. Saint Denys mourut le 17. Decembre 264. après avoir gouverné l'église d'Alexandrie durant dix-sept ans. La lettre contre Paul de Samosate, donnée au public par Turrien, & attribuée à saint Denys d'Alexandrie, est une piece supposée. Nous avons quantité de fragmens de ses autres lettres dans Eusebe; & une lettre canonique toute entiere, qui se trouve dans Zonare, dans Balsamon & dans la collection des conciles. Anastase de Nicée, dans la question 29. sur la Genese, cite un passage du livre de Denys d'Alexandrie contre Origene; mais il n'y a pas d'apparence que cet ouvrage soit de Denys d'Alexandrie, qui bien loin d'avoir été son adversaire, étoit son disciple & son défenseur. Le style de cet auteur est élevé & pompeux; il excelle dans les descriptions & dans les exhortations; il combat fortement ses adversaires dans ses ouvrages polemiques; il sçavoit parfaitement le dogme, la discipline & la morale; il avoit le jugement très-sain; & il étoit très-moderé, très-sage & de bon conseil. Enfin, la perte de ses ouvrages est une des plus considerables que nous ayons pû faire en ce genre. Ce Denys d'Alexandrie n'est pas le même qui a fait des commentaires sur les livres faussement attribués à saint Denys l'Areopagite. * Eusebe, *l. 6. & 7. hist.* Saint Athanase, *l. de sent. Dion & in comment. de Syn. Nicen. decr.* Saint Basile, *c. 29. l. de Spir. S. epist. ad Amphil. & epist. 41.* Saint Jerôme, *au cat. cap. 69. praef. l. 18. comment. in Isa. l. 2. contr. Ruffin. & epist. ad Pammach.* Gennad. *c. 3. de eccles. dogm.* Sixte de Sienne, *l. 4. biblioth.* Henri de Valois, *annot. in hist.* Eusebe, *p. 155. edit. Rom.* Bellarmin, *des écriv. eccles.* Baronius, *A. C. 248. 260. &c.* Le martyrologe Romain, *au 17. Novembre*. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. des trois premiers siecles.*

DENYS, pape étant encore prêtre de Rome écrivit une lettre à Denys d'Alexandrie, sur le baptême des Heretiques. Il succeda à S. Sixte, qui fut martyrisé le 6. d'Août de l'an 258. dans le siege de l'église de Rome. On croit que ce siege vacqua près d'un an, & que le pontificat de Denys ne commence qu'au 22. Juillet 259. Il gouverna l'église de Rome pendant dix ans quelques mois & mourut le 26. de Decembre 269. ou 270. Il tint un synode à Rome l'an 261. dans lequel il condamne l'heresie de Sabellius & l'erreur opposée, qui fut depuis soutenue par Arius. Il écrivit une lettre au nom de ce synode à Denys d'Alexandrie, dont S. Athanase a rapporté un fragment. S. Basile parle d'une lettre que ce pape adressa à l'église de Césarée en Cappadoce, qui avoit été ruinée par les Barbares, & de la charité qu'il eut d'envoyer en Cappadoce, pour racheter les Chretiens emmenés en captivité par les Barbares. C'est sans fondement qu'on lui a attribué des ouvrages contre Sabellius & Paul de Samosate, qui sont sans doute d'un autre Denys. Sa lettre à Urbain & l'autre à Severe, ne sont pas plus sûrement de lui. Le pontifical de Damase porte, qu'il or-

donna, en deux fois qu'il fit les ordres au mois de Decembre, douze prêtres, six diacres, & sept évêques, du nombre desquels fut Zama premier évêque de Boulogne ; mais il n'y a point de fonds à faire sur ce témoignage. Felix I. lui succeda. * S. Basile, *ep. 220.* Anastase, *de Rom. pont. Les catalogues des papes.* S. Athanase, *adv. Arian. & de sent. Dion. adv. Arian.* Baronius, *aux ann.* Du Pin, *bibl. des aut. eccles. des trois premiers siecles.*

DENYS, (Saint) premier évêque de Paris, vivoit dans le III. siecle. On tire l'histoire de sa vie de quatre anciens auteurs, qui sont l'auteur de la vie de S. Saturnin, Gregoire de Tours, Fortunat, & Usuard. Les deux premiers nous apprennent que saint Denys fut envoyé dans les Gaules, sous l'empire de Dece, qu'il fut évêque de Paris, qu'il y souffrit le martyre, & qu'il y eut la tête tranchée. Fortunat décrit son martyre à Paris, Usuard, religieux de saint Germain des Prés, dit que saint Denys vint dans les Gaules avec saint Platon, qui souffrit le martyre à Tournai, & si cela étoit, il n'y seroit arrivé que du regne de l'empereur Diocletien. Mais Usuard a suivi les actes de saint Fuscien & de saint Victorique, & n'avoit pas vû la vie de saint Saturnin, ni pris garde à ce qu'avoit rapporté Gregoire de Tours. Après la mort de ce saint martyr, on bâtit une église à son honneur à Paris, où étoit son tombeau, que Dieu rendit celebre par plusieurs miracles rapportés par Gregoire de Tours. *Hist. l. 5.* * De Launoi, *de duobus Dionysiis.*

DENYS, évêque de Milan, fut élevé sur ce siege, vers l'an 350. Il assista au concile, que Constance convoqua à Milan l'an 355. & y soûtint avec les autres évêques Catholiques la foi du concile de Nicée. Quand on proposa de condamner saint Athanase, Eusebe de Verceil & Denys declarerent qu'il falloit avant toutes choses s'assurer de la foi des évêques, en souscrivant au symbole de Nicée. Denys prit la plume pour le signer ; mais Valens évêque de Murse, & les autres évêques Ariens, ne voulurent point accepter ce parti. Le lendemain Lucifer de Cagliari, Eusebe de Samosate, & Denys furent mandés au palais. On voulut les obliger à signer la condamnation de saint Athanase, & ils refuserent de le faire ; mais Denys ayant été mandé une seconde fois au palais, il ne put resister aux instances de l'Empereur & des évêques, & il eut la foiblesse de signer la condamnation de saint Athanase. Eusebe de Verceil, trouva un moyen assez ingenieux, d'ôter aux Ariens cette signature. Car comme on le pressoit de faire la même chose, il dit qu'il les contenteroit, mais qu'il ne vouloit pas signer après Denys, qui étoit plus jeune que lui. Les Ariens qui souhaitoient avec une extrême passion d'attirer ce sçavant homme dans leur parti contre saint Athanase, effacerent le nom de l'évêque de Milan : ensuite de quoi Eusebe declara, qu'il ne pouvoit signer la condamnation d'un homme innocent. Denys s'estimant heureux de voir ainsi sa conscience déchargée & son honneur sauvé, continua de défendre avec Lucifer de Cagliari, & Eusebe de Verceil la foi orthodoxe & l'innocence de saint Athanase. L'empereur n'ayant pû rien tirer d'eux, les envoya en exil. Denys fut relegué en Cappadoce, où il mourut peu de tems après. Son corps fut rapporté à Milan du tems de saint Ambroise. Quelques-uns prétendent que ce fut par les soins de saint Basile; mais le fait n'est pas certain. D'autres assurent que saint Ambroise le déposa dans la ville de Cassano, sur la riviere d'Adda, à cinq lieues de Milan, & que la crainte des barbares le fit depuis transporter à Milan. On fait la fête de saint Denys au 25. de Mai. Ce que l'on a rapporté de la signature effacée de Denys, ne se trouve que dans des actes de ce concile rapportés par Ferdinand Ugelle, dont on trouvoit un ancien manuscrit dans la bibliotheque que possedoit M. de Colbert. & sur lequel M. Baluze les a donnés. * L'auteur inconnu, dans les œuvres de saint Ambroise, *serm. 69.* Saint Ambroise, *ep. 82. & de la nouvelle édition. 73. ad. Vercel.* Saint Athanase, *ad Solit.* Ruffin. Saint Hilaire, *dans les fragmens*, *l. 1. c. 20.* Sulpice Severe, *l. 2. hist. sacr.* Socrate, *l. 1. c. 29.* Sozomene, *l. 1. c. 8.* Baronius, *A. C. 355. 356.*

DENYS, surnommé *le Petit*, à cause de sa taille, né en Scythie ; moine & abbé, a fleuri depuis le commencement du V. siecle, jusqu'à l'an 540. Il sçavoit très-bien le grec & le latin, & il avoit bien étudié l'écriture sainte. Il composa à la priere d'Etienne évêque de Salone, un recueil de canons nouvellement traduits, qui contient, outre ceux qui étoient dans le code de l'église universelle, les cinquante premiers canons des apôtres, ceux du concile de Sardique, & cent trente-huit canons des conciles d'Afrique. Ce code de canons a été approuvé, & reçû par l'église de Rome, selon le témoignage de Cassiodore, & par l'église de France, & les autres églises Latines, suivant celui d'Hincmar. Il a été imprimé par les soins de M. Justel en 1628. avec la version de la lettre de saint Cyrille, & du concile d'Alexandrie contre Nestorius, qui est encore de la traduction de Denys *le Petit*. Cet ouvrage étant achevé, il crut qu'il y devoit joindre les decretales des papes. Il en fit donc une collection, qui commence à celles de Sirice, qui sont les premieres, & finit à celles d'Anastase. L'on y a depuis ajoûté celles d'Hilaire, de Simplicius, de Felix, & des autres papes jusqu'à saint Gregoire. Ce second recueil a été inseré par Justel dans la bibliotheque du droit canon. C'est ce Denys *le Petit*, qui en renouvellant le cycle paschal de 95. ans dressé par Victor, introduisit le premier la maniere de compter les années depuis la naissance de Jesus-Christ & qui l'a fixée suivant l'époque de l'ere vulgaire, qui n'est pourtant pas la veritable. Il a aussi écrit deux lettres sur la Pâque en 525. & en 526. qui ont été données par le pere Petau & par Bucherius, & fait un cycle de 95. ans. Le pere Mabillon a donné une lettre de lui écrite à Eugippius sur la traduction qu'il avoit faite d'un livre de saint Gregoire de Nysse, de la creation de l'homme, *p. 2. Analect. p. 1.*

Cassiodore nous assure qu'il sçavoit le grec si parfaitement, qu'en jettant les yeux sur un livre grec, il le lisoit en latin, & un latin en grec. Il y a apparence, qu'ayant ce talent, il a bien traduit des livres grecs. Nous n'avons neanmoins sous son nom que les versions des canons, celles de la lettre de saint Cyrille, d'une lettre de Proterius sur la Pâque, de la vie de saint Pacome, d'un discours & de deux lettres de Procle, & la version du traité de saint Gregoire de Nysse, de la creation de l'homme. On lui attribue aussi la traduction de l'invention de la tête de saint Jean-Baptiste, composée par l'abbé Marcel. Il rend ses sens fidelement & intelligiblement : mais ses termes ne sont pas toûjours bien choisis. Denys *le Petit* mourut vers l'an 549. Cassiodore qui connoissoit son merite, lui donne de grands éloges. * Cassiodore, *c. 25. div. inst.* Bede, *hist. eccl. l. 5. c. 22. & de rat. temp. c. 45.* Sigebert. *de vir. illust. c. 27.* Marianus Scotus, *A. C. 532.* Trithême, *au cat.* Genebrard, *en Boniface* II. Ciaconius, *en Felix IV.* Blancanus, *chron. mat. sec. VI.* Bellarmin, *des écriv. eccl.* Baronius, *A. C. 527. num. 67. & suiv.* Petau, *l. 6. de doct. temp. c. 5. & seqq.* Calvisius, *chron. c. 16.* Riccioli, *chron. refor. T. 1. l. 1. c. 29. l. 8. c. 1.* Vossius, *des hist. Lat. liv. 2. c. 19. & des math. c. 34. §. 12. & c. 46. §. 11. &c.* Du Pin, *bibl. des aut. eccles. des III. premiers siecles.*

DENYS, que quelques-uns font patriarche de Constantinople, étoit natif du Peloponnese, & fut disciple de Marc d'Ephese, ennemi de l'église Latine. On le fit esclave à la prise de Constantinople en 1453. & quelque tems après étant sorti de servitude, il merita d'être élû évêque de Philippopolis dans la Thrace, & ensuite d'être élevé sur le siege de Constantinople. Sa vertu lui fit des ennemis qui le persecuterent, & l'accuserent même de s'être fait autrefois Turc pour recouvrer sa liberté, & de s'être fait circoncire. Il prouva la fausseté de cette imposture dans un synode ; où il fit une abdication volontaire de sa dignité, après l'avoir gardée 8. ans. On le remit quelque tems après sur le siege, & il devint un des partisans du concile de Florence, pour l'union de l'église Grecque avec la Latine. * Sponde, *A. C. 1461. n. 18. 1471. n. 17. 1482. n. 9. & 10.* Bzovius, *A. C. 1489.* Malaxus *hist. part. l. l. 2. Turco-Gr.*

DENYS, moine du mont-Cassin, écrivit la vie de saint Ligdan, abbé de l'ordre de saint Benoît : le cardinal Baronius avoit vû cet ouvrage, qui est rempli de fautes : il en parle sous l'an 1119.

DENYS DE RIKEL ou DENYS *le Chartreux*, dit communément de RIKEL, parce qu'il étoit natif d'un petit bourg de ce nom dans le diocèse de Liege, à une lieue de Tron, s'est distingué dans le XV. siecle par sa science, & plus encore par sa sainteté. Il obtint le degré de maître-ès-arts, n'étant encore âgé que de vingt-un ans. Il

Il entra chez les Chartreux de Ruremonde l'an 1423. & y vécut 48. ans. Le nombre de ses ouvrages est si grand, qu'on s'étonne qu'un homme comme lui, qui passoit tous les jours tant d'heures en oraison, en ait pû tant composer. Cet attachement continuel à la contemplation, lui a fait donner le nom de *Docteur extatique*. Il écrivit au pape & à plusieurs princes Chretiens, & leur annonça que la perte de l'empire d'Orient, n'étoit qu'un effet de la colere du ciel, justement irrité contre les fideles. Ce saint homme mourut le 12. Mars de l'an 1471. âgé de 69. ans. On dit que le pape Eugene IV. ayant vû un de ses livres, s'écria avec admiration: *Lætetur mater ecclesia, quæ talem habet filium*. Il a donné lui-même le catalogue des ouvrages qu'il avoit composés, & plusieurs auteurs font le dénombrement de ceux qui ont été imprimés. Cet auteur écrivoit facilement; mais son style est simple, & n'a rien de poli ni d'élevé. Il avoit beaucoup lû & etudié, & ne manquoit pas d'érudition dans les choses communes. Son jugement étoit assez bon, & il appliquoit assez heureusement les passages de l'écriture; il est sobre & sage dans sa spiritualité, & plein de maximes & d'instructions salutaires. Enfin il n'y a gueres d'auteur mystique, dont on lise les ouvrages avec plus d'utilité & de plaisir, particulierement ceux qu'il a faits sur la reforme de la vie de tous les etats de l'église. * Trithème & Bellarmin, *au catal. des écriv. eccl.* Possevin, *ap. sacr.* Petreïus, *bibl. Carth. p. 49. & suiv.* Sponde, *A. C. 1453. n. 27. 1471. n. 14.* Dorland, *l. 7. chron. Carth.* Theodoric Loër, *en sa vie.* Sinler. De l'Espi. Coccius. & Onuphre, *en la chron.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclés. du XV. siecle.* Baillet, *vies des saints*, 12. *Mars.*

AUTRES GRANDS HOMMES DE CE NOM.

DENYS, tyran d'Heraclée dans le Pont, crut d'abord profiter de la ruine des Perses par Alexandre *le Grand*, pour l'affermissement de sa tyrannie; mais il ne se maintint qu'à force de souplesses pendant la vie d'Alexandre; & après sa mort il fut traversé par Perdiccas l'un des successeurs de ce prince. Perdiccas ayant été tué la quatriéme année de la CXIV. olympiade, & la 321. année avant J. C. Denys épousa Amastris, niece du dernier Darius, prit le titre de roi, passa le reste de sa vie dans une domination paisible, & dans une vie extrêmement voluptueuse. Il dormoit presque toûjours, & son sommeil étoit si profond, que pour le réveiller on étoit obligé de lui enfoncer des aiguilles dans la chair. Il étoit d'une si prodigieuse grosseur, qu'il avoit honte de sa figure, & qu'il n'osoit se montrer en public; lorsqu'il donnoit audience, ou lorsqu'il rendoit justice, il s'enfermoit dans une armoire, de peur que l'on ne vît son visage. Il mourut âgé de 55. ans, dont il en avoit regné 30. & laissa son royaume à ses enfans sous la tutelle de sa femme. * Memnon, *extrait par Photius. Bibl. n. 224.* Bayle, *diction. critiq.*

DENYS I. de ce nom, tyran de Syracuse, etoit fils d'un simple citoyen nommé *Hermocrate*, & fut d'abord capitaine general des Syracusains, contre les Carthaginois. En la quatriéme année de la XCIII. olympiade, & 405. ans avant J. C. il se rendit maître absolu de l'état, s'étant défait des autres generaux ses collegues, qu'il avoit accusés de trahison. Pour etablir sa tyrannie, il augmenta la solde des soldats, rappella les bannis, & se fit donner des gardes par le peuple. Depuis il soutint presque toûjours la guerre contre les Carthaginois; & après divers succès il les chassa de Sicile. La ville de Reggio sentit les effets de sa cruauté, ayant été prise à discretion par ce tyran l'an 387. avant J. C. après un siege d'onze mois. Les Siliciens voulurent se défaire de lui; mais leur dessein n'ayant pas réussi, ils augmenterent le poids de leurs chaines, bien loin de les briser. Denys avoit une passion extrême de passer pour bel esprit, & sur-tout pour poëte; mais ce fut inutilement. De grands hommes qu'il avoit auprès de lui, se mocquerent de ses vers; & les Grecs en firent de même dans une assemblée celebre. Ce qui le mit si fort en colere, que ne pouvant se venger de ses railleurs, il en devint plus cruel envers ses sujets. Son peu de respect pour les choses sacrées, est une marque de son naturel tyrannique. Il pilla grand nombre de temples; & on remarque sur-tout, qu'ayant ôté un manteau d'or à la statue de Jupiter, il dit en se mocquant que ce manteau d'or étoit trop froid en hiver, & trop pesant en été, & que ce bon fils de Saturne se devoit contenter d'un manteau de laine qu'il lui donna. Une autre fois il arracha une barbe d'or à une figure d'Esculape, ajoûtant que c'étoit mal-à-propos qu'il en portoit une, puisque son pere Apollon n'en avoit point. Sa cruauté le rendit si odieux & si défiant, qu'il fit bâtir, dit-on, une maison soûterraine, où il s'enfermoit. Nul n'y pouvoit entrer, non pas même sa femme & son fils, qu'il n'eût quitté ses habits, de peur qu'il n'y eût des armes cachées dessous. Il mourut après un regne de 38. ans, âgé de 63. ans, la premiere année de la CIII. olympiade, & 386. ans avant J. C. Les auteurs ne sont pas d'accord touchant le genre de sa mort, bien que tous conviennent qu'elle fut violente. Plusieurs ont crû qu'il mourut d'un excès de bouche, qu'il fit en rejouissance de ce qu'il avoit été proclamé victorieux à Athenes, aux jeux qu'ils nommoient *Lenéens*, en l'honneur du dieu Bacchus & des vendanges. Suidas, & d'autres, lui attribuent quelques ouvrages en vers, comme des comedies, avec une histoire, & quelques autres traités. * Diodore de Sicile, *l. 13. 14. & 15.* Plutarque, *en sa vie.* Justin, *liv. 20. en la Chron.* Suidas, &c.

DENYS II. dit *le jeune*, tyran de Syracuse, s'établit en la premiere année de la CIII. olympiade, & 386. ans avant J. C. sur le trône de son pere, par le secours des gens de guerre, & à la faveur des promesses qu'il fit au peuple de le gouverner avec douceur. Cependant il ne fut pas plûtôt installé, qu'il exerça des cruautés inouies, il fit mourir ses freres, & reduisit les Syracusains à le chasser de leur ville l'an 357. avant J. C. Il se retira à Locres ville d'Italie. On l'y reçut avec bonté; mais il ne s'y put maintenir long-tems. Il continua ses cruautés, débaucha les femmes de ses hôtes, & les obligea enfin de le renvoyer honteusement. Alors il revint à Syracuse, dix ans après en avoir été chassé. Il se retablit sur le trône par trahison, & recommença ses violences avec plus de fureur qu'auparavant. Dion & Timoleon le chasserent une seconde fois, la seconde année de la CIX. olympiade, & 343. avant Jesus-Christ. Il se retira à Corinthe, où il ne frequentoit que des lieux infames, & des gens de la lie du peuple & de mauvaise vie. On dit même que, reduit à la derniere extrêmité, il fut contraint de tenir école pour avoir de quoi subsister, & pour se faire des sujets & un empire de nouvelle espece. * Diodore de Sicile, *l. 16.* Justin, *l. 21. &c.*

DENYS, roi d'Egypte, *cherchez* PTOLOME'E XII.

DENYS, Argien, écrivain Grec. Clement Alexandrin l'allegue en parlant du tems de la prise de Troye, *l. 1. des tapisseries.*

DENYS, Milesien, historien, vivoit avant Herodote, c'est-à-dire, avant la LXXXIV. olympiade, & l'an 444. avant J. C. Suidas fait le denombrement de plusieurs de ses ouvrages; de cinq livres contenans ce qui s'étoit passé après Darius, la description de la terre, &c. * Vossius, *l. 1. des hist. Grecs, c. 2. p. 12. l. 2. c. 3. p. 174. l. 4. c. 3. p. 441. & des math. c. 69. §. 4.*

DENYS de Mitylene, poëte épique, composa des livres des anciennes fables. Diodore de Sicile parle de lui dans le 2. livre de sa bibliotheque historique. Quelques auteurs croient qu'il a composé une histoire de Lydie, qu'on attribue à Xantus, écrivain de ce pays. * *Voyez* Suidas.

DENYS d'Heraclée, surnommé *le deserteur*, philosophe, étoit fils de Theophante, & disciple d'Heraclide, puis de Menedeme, d'Alexinus, & enfin de Zenon, vers la CXXIX. olympiade, & environ 264. ans avant J. C. Il cultiva d'abord la poësie, & s'appliqua ensuite à la philosophie stoïque; puis ayant quitté l'école de Zenon, il suivit les Cyrenaïques, & ne fit point de difficulté d'entrer dans des lieux infames. On dit qu'il prit pour fin la volupté; & qu'étant tourmenté d'une excessive douleur d'yeux il cessa de croire que la douleur fut indifferente. Ayant atteint l'âge de 80. ans, il se laissa mourir de faim. Il composa quelques ouvrages, que Diogene Laërce cite *en sa vie, au l. 7. & 10.* Bayle, *dict. critiq. 2. edition.*

DENYS de Philadelphie, composa un livre des Dionysiades, ou de ce que Bacchus, que les Grecs nomment aussi Denys, avoit fait. On lui attribue encore quelques traités. * Vossius, *l. 2. des hist. Grecs, c. 3. p. 174.*

DENYS de Chalcide, composa cinq livres de l'origine des villes. Denys d'Halicarnasse le cite dans le I. livre des antiquités Romaines, ce qui fait croire qu'il est ancien.

On pourra voir les autres écrivains, qui parlent de lui dans Suidas & Vossius, *l. 3. des hist. Grecs.*

DENYS d'Alexandrie, dit de *Rhodes*, parce qu'il enseigna en cette ville, & surnommé le *Thracien*, étoit un grammairien, disciple d'Aristarque, qui enseignoit à Rome, du tems de Pompée *le grand*, vers l'an de Rome 700. & le 54. avant J. C. Il composa plusieurs ouvrages de grammaire, & d'histoire mentionnés par Suidas, & par d'autres. * Strabon, *l. 14.* Clement Alexandrin, *l. 1. des tapisseries.* Etienne de Byzance, *in μεγ..* Vossius, *l. 1. des hist. Grecs, c. 23. & l. 2. c. 3.* Gesner, &c.

DENYS d'Halicarnasse, historien, vivoit du tems des Ptolomées, *Epiphane* & *Philometor*, vers la CL. olympiade, & l'an 180. avant J. C. Polybe en fait mention au livre 14.

DENYS, d'Halicarnasse, auteur des antiquités Romaines, vivoit du tems d'Auguste, ce que nous apprenons du commencement de son histoire, & de Strabon dans le XIV. livre de sa geographie. Après qu'Auguste eut heureusement achevè les guerres civiles, Denys vint à Rome, & y séjourna vingt-deux ans entiers, pendant lesquels il apprit la langue latine, & lut tous les livres qui pouvoient servir au dessein qu'il avoit d'écrire l'histoire. Il composa vingt livres des antiquités Romaines, dont il ne nous reste plus que les onze premiers. Photius assûre, qu'il avoit lû les vingt livres, & un abrégé en cinq livres que Denys lui-même avoit fait. Sa chronologie est fort exacte & beaucoup estimée. Il composa aussi quelques autres ouvrages. Nous avons une excellente traduction françoise de ses antiquités Romaines par M. Bellanger docteur de Sorbonne, & une autre par le pere le Jai Jesuite. * Photius, *bibl. cod. 83. 84.* Suidas. Gesner. Vossius, *des hist. Grecs, l. 2. c. 3.* La Mothe le Vayer, *jugem. des hist.*

DENYS, auteur d'une espece de geographie en vers grecs, est celui que Vossius prétend avoir été envoyé par Auguste, pour parcourir les provinces de l'Orient, & pour lui en dresser des memoires, avant que d'y envoyer C. César. A ce compte il ne seroit mort que sous Tibere, au commencement du I. siecle. Ce Denys étoit de Carax, nommée aussi Alexandrie & Antioche, bâtie entre les fleuves du Tigre & d'Eulée, à la tête de l'Arabie heureuse; & c'est le dernier, selon Pline, qui, de son tems, avoit donné une description de la terre. Scaliger & Saumaise prétendent, avec quelque fondement, que celle que nous avons aujourd'hui, est d'un DENYS qui vivoit sous Severe ou sous Marc Aurele. Suidas attribue des descriptions du monde, à trois Denys differens, l'un de Corinthe, l'autre de Milet, & le troisiéme de Rhodes, ou de Samos. * Vossius, *des poëtes Grecs, c. 9.* Saumaise, *in Solin.* Scaliger, *in Euseb. chronic.* Suidas, *p. 747.* Tillemont, *hist. des empereurs sous Auguste.*

DENYS d'Alexandrie, fils de Glaucus, fut disciple du philosophe Cheremon, auquel il succeda en son école à Alexandrie, & precepteur du grammairien Parthenius. Il a vécu depuis le tems de Neron jusqu'à Trajan, c'est-à-dire, depuis l'an 54. jusques à l'an 97. de J. C. Il fut bibliothecaire, ambassadeur, & eut divers autres emplois. Ce qu'on peut voir plus au long dans Suidas. On croit qu'il est le même dont parle Athenée, *au liv. 1.* * Vossius, *des hist. Grecs, l. 2. c. 1. & 3. des poëtes. c. 9. p. 72. 73.*

DENYS d'Halicarnasse, sophiste, & descendant de l'auteur des antiquités Romaines, vivoit sous l'empire d'Adrien, vers l'an 120. de J. C. & porta le surnom de *Musicien*, parce que son principal talent étoit la musique, dont il fit plusieurs livres, entr'autres un où il interpretoit les endroits de la republique de Platon qui en parlent. Ce sophiste est sans doute le même qu'on nomma *l'Atticiste*, & qui avoit fait un lexicon des dictions attiques. Photius lui donne le surnom d'Ælius, & dit que son ouvrage contenoit dix livres, *cod. 152.* Strabon parle aussi d'un autre DENYS Sophiste, historien & auteur de grand nombre d'oraisons. Vossius dit qu'il étoit de Pergame, disciple d'Apollodore, & qu'il fut aussi surnommé l'*Attique.* * Suidas. Strabon, *l. 13.* Gesner. Vossius, *des hist. Grecs, l. 2. c. 5. & 12. des math. c. 59. §. 15.* La Mothe le Vayer, *jugem. des hist.*

DENYS de Milet, disciple d'Isée, sophiste celebre, sous l'empire d'Adrien, vers l'an 120. de J. C. fut aggregé par cet empereur dans le second college de Musée, qu'il fonda à Alexandrie. Il fut depuis fait chevalier Romain, & gouverneur de quelques peuples; mais enfin il fut disgracié, & fut un exemple, comme beaucoup d'autres sçavans de l'inconstance & de la legereté d'Adrien. * Philostr. *Soph. 22.*

DENYS de Byzance, est un de ceux qui a fait la description de la terre, où, selon Suidas, il parloit du fleuve Rhibas. * Vossius, *des hist. Grecs, l. 2. c. 3. & l. 3. p. 357. & des math. c. 69.* Suidas, &c.

DENYS de Rhodes, étoit de Samos, selon quelques auteurs; & enseigna à Rhodes: en effet Tertullien le nomme *Rhodien*, aussi-bien qu'Eustathius. Suidas ajoûte qu'il étoit fils de Musonius, & qu'il fut prêtre du soleil à Rhodes, où l'on rendoit de grands honneurs à cet astre, pour les raisons qu'en donne Solin. Suidas fait aussi le denombrement des ouvrages du même Denys. * *Voyez* encore Tertullien, *de anima, cap. 46. n. 526. edit. Pamel.*

DENYS, qu'on a surnommé *Scytobrachion*, historien Grec. * Vossius, *des hist. Grecs.*

DENYS, nom de plusieurs auteurs; d'un qui a écrit de la Perse; d'un autre qui a écrit de la Sicile: & de quelques autres, tous historiens qu'on peut voir dans Suidas, Vignier, Gesner, Simler & Vossius. Il y en a eu aussi un poëte élegiaque, surnommé *Epaitis* ou *Elaitis.* Un autre DENYS dit *le Pheréen*, que Plutarque met aussi entre les poëtes.

DENYS, roi de Portugal, fils d'ALFONSE III. & de *Beatrix*, fille naturelle d'*Alphonse* X. roi de Castille & de Leon, né le 12. Octobre 1262. Il succeda à son pere, l'an 1279. au préjudice de son frere *Robert*, né de *Mahaud* comtesse de Boulogne. Ce dernier fut comte de Boulogne, de qui Catherine de Medicis, aussi comtesse de Boulogne, étoit descendu. Denys épousa *Elisabeth*, fille de *Pierre* III. roi d'Aragon, que le pape Urbain VII. mit au catalogue des saints l'an 1625. & il en eut ALFONSE IV. son successeur; & *Constance*, femme de *Ferrand* IV. roi de Castille. Au commencement de son regne, il se brouilla avec les ecclesiastiques de son royaume; & depuis il eut guerre contre son fils; mais par la pieté de la reine sa femme, il trouva moyen de se procurer une paix constante. Denys bâtit ou rétablit quarante-quatre villes en Portugal, fonda l'ordre militaire de J. C. ou de Christ & mourut le prince le plus heureux de son siecle, le 7. Janvier de l'an 1325. âgé de 63. ans, & quatre mois moins deux jours, après un regne de 46. ans. * Mariana, *liv. 14 & 15.* Duard, *geneal. des rois de Port.* Le pere Anselme, &c.

DENYSOT, (Nicolas) peintre & poëte François, de la ville du Mans, où il nâquit en 1515. avoit de l'inclination pour les bonnes choses, peignoit assez bien, & excelloit sur-tout dans le dessein. Il passa en Angleterre, où il fut précepteur d'Anne, Marguerite & Jeanne de Seimour, qui ont été celebres par leur sçavoir. A son retour en France, il composa divers traités en prose & en vers comme les cantiques du premier avenement de J. C. les cent distiques latins des trois sœurs Anne, Marguerite & Jeanne de Seimour, mis en quatrains françois, &c. Il publia ces ouvrages sous le nom du comte d'Alsinois, qui étoit l'anagramme de son nom, *Nicolas Denysot*; il mourut à Paris l'an 1559. Michel de Montaigne, Remi Belleau, Jodelle, Du Bellai, Muret, &c. parlent de lui avec éloge. Gerard Denysot, celebre medecin étoit de la même famille, & a laissé divers ouvrages. * *Consultez* aussi la bibliotheque françoise de la Croix du Maine, & celle de Du Verdier Vauprivas.

DEO, (Jean) Espagnol, jurisconsulte & philosophe, chanoine de Lisbonne, florissoit l'an 1256. Il a fait une somme que l'on appelle *Cavillationum*; des tables & des concordances du decret & des decretales; *de abusionibus contra Canones.* * Denys Simon, *bibl. des aut. du droit Canon & Civil, &c. édition de Paris 1692.*

DEO-GOUMIDAS, prêtre Armenien, Catholique Romain, fort estimé de sa nation à cause de sa probité & de son zele. Il souffrit dans Constantinople le martyre pour la foi au commencement du XVIII. siecle, avec une constance des premiers tems. Il avoit abjuré le schisme des Armeniens pour entrer dans la communion Romaine, & cette abjuration lui fit essuyer beaucoup de persecutions de la part des schismatiques. Il fut même condamné aux galeres

six mois avant sa mort ; mais les principaux Armeniens l'en retirerent moyennant une somme considerable. Deo-Joannes patriarche de ces schismatiques, ayant gagné l'esprit du grand Visir contre ceux qui s'étoient retirés de sa communion, il fit emprisonner le patriarche Suri & 40. à 50. Armeniens Catholiques. Ce patriarche fut condamné à la mort lui huitiéme : mais ils eurent la lacheté de renoncer à leur foi pour sauver leur vie. Le saint prêtre eut plus de constance, car le grand Visir ayant envoyé des gens pour l'arrêter, & ceux-ci étant entrés dans plusieurs maisons de son quartier, & y ayant fait de grands désordres pour l'y chercher, au bruit qu'il entendit, il se presenta sur sa porte, & il leur demanda qui ils cherchoient. Ils lui répondirent *Deo-Gonmidas ; c'est moi*, dit-il, *laissez ces gens en paix*. Ils l'emmenerent, & deux jours après on le conduisit devant le grand Visir au divan. Le patriarche Deo-Joannes & plus de trois cens Armeniens schismatiques s'y trouverent, & le grand Visir lui demanda *pourquoi il s'étoit fait Franc*, c'est-à-dire, Catholique: il répondit » qu'étant prêtre, il étoit obligé » d'étudier sa religion pour l'enseigner aux autres, & qu'il » avoit trouvé parmi les Armeniens qui le persecutoient, des » erreurs qu'il ne pouvoit suivre en conscience. *Le visir lui » demanda* quelles erreurs il y avoit trouvé ; *& il lui demanda de son côté*, s'il étoit assez sçavant dans la religion Chré- » tienne pour en decider ? *Alors le visir lui dit* : Sçais-tu que » je te ferai mourir ? tu me feras une grande faveur, *répondit » Deo-Gonmidas*, mais souviens-toi qu'il ne t'est pas permis » de verser mon sang pour ma religion, n'étant pas la tienne, » & que tu en rendras compte à Dieu au jour du jugement. » *Alors le visir se leva en colere & dit à Deo-Joannes*: Tu ren- » dras compte du sang de cet homme ; *mais il répondit*, qu'il » soit sur celui qui l'a arrêté. *Le visir s'étant assis, dit à Deo- » Gonmidas* : Voilà des gens qui se plaignent que tu as aban- » donné leur secte pour en suivre une autre ; *sur quoi l'accusé » lui demanda* laquelle étoit la meilleure ? *le visir dit* qu'il les » croyoit toutes deux mauvaises. Et que t'importe donc, » *répondit-il*, laquelle des deux je suive : » ce fut alors que le visir ordonna qu'on le fit mourir, & aussi-tôt on le conduisit au lieu du supplice avec deux autres Armeniens ; il ne cessa de reciter des prieres pendant le chemin. Etant arrivé au lieu de l'execution, il exhorta les deux Armeniens à souffrir le martyre avec constance, leur disant qu'il alloit leur en donner l'exemple ; après quoi il se mit à genoux, & pendant qu'il recitoit tout haut sa profession de foi, le bourreau lui trancha la tête le 5. Nov. 1707. * *Gazette du 7. Avril 1708.*

DEO-GRATIAS, évêque de Carthage, fut élû vers l'an 454. à la priere de l'empereur Valentinien III. lequel voyant avec déplaisir que cette ville étoit sans pasteur, depuis 15. années que les Vandales avoient envoyé en exil les prélats, & ruiné les églises, obtint de Genseric la permission de mettre Deo-gratias sur ce siege. Après la prise de Rome par le même Genseric, il racheta les esclaves que les Barbares avoient faits, & qu'ils vendoient à vil prix, employant les trésors de l'église pour une si bonne œuvre. Comme les maisons lui manquerent pour loger ces malheureux captifs, il fut contraint de se servir de deux églises pour y mettre les malades, qu'il visitoit avec une charité de pere. Les Ariens ne pouvant souffrir qu'il exerçât ces œuvres de misericorde envers les Catholiques, lui dresserent souvent des embuches, pour se défaire de lui. Dieu l'en préserva, le retirant du monde après trois années d'épiscopat, l'an de J. C. 457. Victor de Vite qui rapporte ces faits, ajoûte que, si quelqu'un entreprenoit de rapporter toutes les actions de charité que Deogratias avoit faites, les paroles lui manqueroient dans une matiere si abondante. Le martyrologe Romain en fait memoire le 22. jour de Mars, comme d'un saint confesseur. Après sa mort, le siege de Carthage fut vacquant pendant 24. années. * Victor de Vite, *l. 1. Pers. Vand.* Baronius, *A. C. 452. 455. & 456. Geogr. sacr. Africa* de Du Pin sur Optat.

DEPORT, droit qui appartient aux prélats de la province de Normandie, chacun dans leurs dioceses. Il consiste à faire déservir un benefice-cure dans le tems de la vacance, soit qu'elle arrive par le decès, par la resignation, par la permutation, ou par la demission de celui qui le possedoit, & de percevoir en même-tems les revenus des fruits de la premiere année. On peut voir l'origine de ce droit dans du Moulin, Choppin, Louet, & autres differens auteurs qui en ont traité. Du Moulin prétend que l'origine du déport vient de la garde qu'avoient les archidiacres des églises qui étoient vacantes dans leurs archidiaconés ; c'étoient comme des œconomes nés pour conserver les fruits aux futurs successeurs. Il y a eu plusieurs conciles tenus en Angleterre, qui ont ordonné le déport ; c'est apparemment une des coutumes que les Normands y porterent dans la conquête qu'ils firent de ce royaume. Tout benefice-cure vacant de quelque maniere que ce soit, est donc sujet à cette charge en Normandie, à moins qu'il ne justifie quelque privilege qui l'en exemte, ou qu'il ne le redime par quelque rente annuelle. Bien plus, c'est que pendant l'année de la vacance, on ne sçauroit prendre aucune partie des fruits du benefice pour l'employer aux reparations, ni s'emparer de la moindre partie du domaine qui appartient à l'évêque sans son consentement. Le déportuaire même a droit de percevoir les fruits & le revenu qui lui est adjugé, avant le pensionnaire s'il y en avoit un sur le benefice, ainsi qu'il a été jugé le 28. Avril 1620. par un arrêt contradictoire rendu au parlement de Rouen en faveur de l'évêque de Bayeux & du curé de Fontenai sur le Rées. S'il arrive que pendant l'année du déport on confere plusieurs fois les benefices, l'on n'exige point pour cela plusieurs déports. Au reste les fruits ne vont pas tout-à-fait au profit de l'évêque ; il en a seulement les deux tiers, & l'archidiacre perçoit l'autre tiers. Les dignités & chanoines de la cathedrale ont le même droit de déport qui leur appartient en entier sur les cures de leur patronage. * Herman, curé de Maltot, *hist. du dioc. de Bayeux en 1705. dans la préface.*

DEPTFORD, grande ville d'Angleterre, dans la contrée du comté de Kent, qu'on appelle Suton. Elle est située près de l'embouchure de la riviere de Ravensburn, dans la Tamise, au milieu de riches prairies. Elle a un magasin pour la flotte royale. On la divise en haute & basse ville. * *Dict. Anglois.*

DEQUIN, le royaume de Dequin. On place ce petit royaume dans la Nubie en Afrique près de la riviere de Tacaze & des confins de l'Abissinie. On donne le nom de Baullons aux peuples qui l'habitent. * *Dictionaire de* Baudrand.

DERBE, c'étoit une ville de la Lycaonie dans l'Asie mineure. S. Paul y prêcha l'évangile, elle fut depuis épiscopale. Quelques auteurs disent qu'elle est détruite, & d'autres qu'elle subsiste encore dans la Caramanie, en Natolie, environ à treize lieues de Coigni du côté du midi, sous le nom de *Dervase*. * Baudrand. Thevet. *Actes des apôtres, chap. 14.*

DERBENT, ville & château dans la Georgie, au roi de Perse, est le plus grand & le plus commun passage qu'il y ait de la Perse, & de la plûpart des provinces meridionales de l'Asie, vers la Moscovie, la Circassie & les autres états septentrionaux de l'Asie & de l'Europe. Ce passage occupe l'espace qui est entre le mont Caucase, qu'ils appellent Elbours, & la mer Caspienne ; celle-ci à l'orient ; & l'autre à l'occident. Le château est sur la croupe de la montagne, & la ville est au dessous, & sur le penchant. On trouve ensuite deux murailles d'environ trois cens pas, qui achevent de fermer ce qui reste entre la ville & la mer. Derbent est ainsi appellée, à cause de sa figure longue & étroite. Les Turcs la nomment Demir, ou Temir-Capi, c'est-à-dire, *porte de fer* ; & les Arabes, Bab-Al-Abuad, c'est-à-dire, *la porte des portes*. Il y a un port assez commode, vers l'embouchure du fleuve Cyrus dans la mer Caspienne. Les auteurs Latins nomment Derbent, *Porta Caucasia*, & *Pila Iberia*. * Olearius, *in itin.*

DERBI, en latin, *Derventia*, ville capitale du comté de Derbi en Angleterre, environ à cent milles anglois de Londres au nord-ouest. Elle est dans la partie meridionale du comté, sur le bord occidental de la riviere de Derwent, à l'endroit où se vient rendre une autre petite riviere. Il y a un beau pont de pierre sur la riviere de Derwent, avec une chapelle qui portent tous deux le même nom de sainte Marie. Cette ville souffrit beaucoup de la part des Danois ; mais elle fut retablie par la Ladi *Ethelsled* ; en sorte que jusques à present, c'est une ville grande, bien située & bien peuplée, composée de cinq paroisses & inferieure à peu de villes du dedans du pays. Le titre de comte de Derbi fut premierement dans la maison des Ferrares, & ensuite dans celle de Lancaster, où

il finit en la personne d'Henri de Bullinbrook, qui parvint à la couronne d'Angleterre, sous le nom d'Henri IV. Sous le regne d'Henri VII. ce titre recommença à revivre en la personne de Thomas Lord Stanlei & de Man, dans la famille duquel il a continué jusqu'à present; étant possedé en 1701. par Guillaume Stanlei de Derbi. *Voyez* STANLEI. * *Diction. Anglois.*

DERBICES, ou DERBIENS, peuples de la Perse, sur les confins de la Scythie vers la mer Caspienne, & aux environs du mont Caucase, ou plûtôt des montagnes qui regnent au-dessus de l'Inde, & que les Grecs qui accompagnerent Alexandre, s'aviserent d'appeller Caucase, pour faire l'honneur à ce prince d'avoir passé une montagne si celebre, ainsi que l'observe Arrien (*liv. 5.*) ne connoissoient point d'autre divinité que la terre, à laquelle ils ne sacrifioient point d'animaux femelles; ils s'abstenoient aussi de manger de ces animaux. Cette nation exerçoit une très-grande severité dans la punition des moindres crimes. Ils se servoient ordinairement d'une espece de supplice très-cruel, qui étoit de courber les plus hautes branches de deux arbres voisins, & d'y attacher le criminel par les bras & jambes, afin que lâchant ces branches tout d'un coup, elles missent en pieces le corps de ce malheureux. Ces peuples avoient plusieurs autres coûtumes qui ne faisoient pas moins paroître leur naturel barbare: car ils tuoient ceux d'entr'eux qui passoient l'âge de 70. ans, & mangeoient leur chair, & même celle de leurs parens. Ils avoient neanmoins cette retenue de ne point manger ceux qui mouroient de mort naturelle; mais ils les enterroient. Ces Derbices sont sans doute dans le pays où Ctesias a écrit que Cyrus fut tué. * Strabon. Saumaise, *sur Solin, in exer. Plinian.*

DERBYSHIRE, c'est-à-dire, *comté de Derbi*. Il est au milieu d'Angleterre, ayant le comté d'Yorck au nord, celui de Leicester au midi, celui de Nottingham à l'est, & celui de Stafford & celui de Chester à l'occident. Il a 38. milles anglois du nord au sud, & 28. de l'est à l'ouest. La riviere de Derwent qui coule par le milieu du nord au sud & se décharge dans la Trente, divise ce comté en deux parties l'orientale & occidentale. Mais sa division commune est en six cantons ou centeniers, où il y a cent six paroisses, & dix villes ou bourgs avec marché. Entr'autres peuples, les Coritans l'habitoient du tems des Romains, & dans le tems des sept royaumes, c'étoit une province du royaume de Mercie; maintenant il est dans le diocese de Coventri & de Lichfield. L'air y est bon & sain, de même que dans les autres comtés du milieu du pays; le terroir est riche, principalement au midi & à l'orient. Au nord à l'occident il est montagneux, avec un terroir noir & plein de mousse; pauvre dans sa surface, mais riche dans le fond. Car au lieu de bois que les forges & les mines de plomb ont consumé, il y a une si prodigieuse quantité de charbons de pierre, qu'elle suffit non-seulement pour l'entretien des habitans du comté, mais aussi pour les comtés de Leicester, de Northampton, de Rutland, & de Lincoln. Pour les bâtimens, on y trouve non-seulement de la bonne terre pour y faire des briques; mais aussi des carrieres de bonnes & grandes pierres, & d'autres propres à faire de la chaux. On y trouve aussi de l'albâtre, du crystal, du marbre noir & gris, qu'on peut très-bien polir, outre des carrieres de pierres pour des meules à moulin, & à aiguiser. Mais ce qu'il y a de meilleur dans ce comté, c'est le plomb le meilleur de toute l'Angleterre, & peut-être de toute l'Europe. Il y a aussi des eaux chaudes & minerales. Les lieux principaux du comté, sont Alfreton, Ashbourn, Blankwel, Bolsover, Chapel-inthe-Frith, Chesterfield, Dranfield, Tidsweld, & Wirksworth. Outre les deux chevaliers du comté, ce pays envoie deux membres au parlement, qui sont choisis par la ville de Derbi. * *Diction. Anglois.*

DERCETO, ou DERCETE, étoit une déesse fabuleuse adorée par les Syriens, autrement appellée *Atergatis*, ou *Adargatis*. Ces peuples croyoient qu'elle avoit été aimée de Venus même, qui, pour jouir de ses amours, avoit pris la forme d'un jeune homme. Derceto enfanta, selon quelques-uns, la reine Semiramis; & la honte qu'elle en eut; fit qu'elle se précipita dans un lac, où elle fut métamorphosée en poisson. Aussi voyoit-on sa figure dans le temple d'Ascalon en Syrie, representée avec un corps de poisson & un visage de femme; & de-là vient que les Syriens firent longtems scrupule de manger du poisson. Pour la petite Semiramis, que sa mere avoit laissée à l'abandon dans un lieu champêtre, on prétend qu'elle fut nourrie par des colombes, d'où les poëtes ont pris occasion de feindre, que Semiramis elle-même avoit été metamorphosée en colombe. Ovide fait mention & de la metamorphose de Derceto en poisson, & de celle de Semiramis en colombe. Mnaseas rapporte que Derceto étoit une reine de Syrie, qui aimoit passionnement le poisson, & qui fit défense aux autres d'en manger: en punition de quoi elle fut précipitée dans la mer par Mopsus Lydien, & devorée des poissons. Quelques-uns font Derceto femme du dieu Adad. *Voyez* ADAD & ADARGATIS. * Hygin. Strabon, *l. 16.* Diodore, *l. 3.*

DERCON, ou DELCON, ville autrefois épiscopale. Elle est dans la Romanie, province de la Turquie en Europe, sur un lac formé par la riviere de Dercon, & à six lieues de Garopoli, du côté du couchant, & environ à quatre de la mer Noire. * Baudrand.

DERCYLE, historien Grec, composa un traité de l'origine des lieux. Plutarque cite le premier livre & le troisiéme de ceux d'Italie. On lui attribue aussi d'autres livres des montagnes, des pierres, &c. mais on ignore en quel tems il a vécu. * Plutarque, *in par. min. c. 17. 38. &c.* Athenée, *liv. 3.*

DERCYLLIDAS, ou HERCYLLIDAS, selon Justin, surnommé aussi *Sisyphe*, étoit general des Lacedemoniens. Il commanda leurs troupes contre les Perses la premiere année de la XCV. olympiade, 400. ans avant J. C. Mais voyant qu'il avoit à combattre en même tems contre Tissaphernes, & Pharnabaze, satrapes d'Artaxerxès *Mnemon*, qui pour lors étoient divisés entr'eux, il traita avec Tissaphernes, & marcha dans l'Eolide contre Pharnabaze, contre lequel il étoit extrêmement animé. La cause de sa haine venoit de ce qu'il avoit été autrefois condamné par ce general à souffrir une punition militaire. Il prit sur lui Larisse, Hamaxyte, & sept autres villes, en huit jours de tems: ensuite de quoi il conclut une tréve pour l'Eolide, & alla prendre ses quartiers d'hiver à Bithynique dans la Thrace. L'année suivante, ayant renouvellé la tréve avec Pharnabaze, il fit fermer pendant l'été l'isthme de la Chersonnese de Thrace, par un mur long de trente-sept stades. Sur la fin de l'année, il fit le siege d'Atarna, la prit sur les exilés de Chio qui s'en étoient emparés; & en l'an 397. avant Jesus-Christ, il fut sur le point d'en venir à une bataille avec Tissaphernes, que la crainte obligea de signer avec lui un traité, par lequel les Perses s'obligerent de laisser les villes Grecques en liberté; & les Grecs s'engagerent de sortir des états d'Artaxerxès. Dercyllidas eut pour successeur dans le commandement le roi Agesilaüs. * Xenophon, *Hellenic. liv. 3.* Polyen, *8.* Justin, *liv. 6.* Diodor, *olympiad. 95.*

DERG, grand lac d'Irlande, formé par la riviere de Shannon, sur les confins de la Conacie & de la Momonie, entre la ville d'Athlone & celle de Limerik. * Mati, *diction.*

DE RHODON, *voyez* RODON.

DERNIS, ville & forteresse de la Dalmatie, située sur une montagne proche de la riviere de Cicola. L'an 1684. le general Foscolo y conduisit les troupes de la république de Venise, se rendit maître de cette place, enleva les canons & les munitions, & mit le feu dans la ville. Les Turcs la repeuplerent après le départ de ce general; mais ils furent contraints de l'abandonner une seconde fois, du tems du general Dona. * P. Coronelli, *description de la Morée.*

DEROTE, autrefois *Latone, Latonæ civitas*, ville ancienne de la basse Egypte, située au couchant du Nil, vers l'endroit où ce fleuve commence à se diviser. On dit qu'elle est encore assez bonne; mais qu'elle n'a point de murailles. * Baudrand

DERP, ville de la Livonie, anciennement nommée *Torpatum*, située entre les lacs de Peipis & de Worzer, sur la riviere d'Embec. Les Moscovites l'appellent *Juriogorod*, & l'ont possedée jusqu'à l'an 1230. que le grand maître de l'ordre Teutonique la prit, & la fit ériger en évêché sous la metropole de Riga. Le grand duc de Moscovie la reprit en 1558.

sans aucune résistance, par une terreur panique des habitans qui se rendirent à la premiere sommation. En l'an 1571. Rainold Rose gentilhomme du pays, entreprit de mettre la ville entre les mains de Magnus duc de Holstein; mais son dessein ayant été découvert, il fut taillé en pieces par les Moscovites, qui exercerent ensuite toutes sortes de cruautés contre les habitans. Cette ville retourna à la couronne de Pologne, avec tout le reste de la Livonie, par la paix faite en 1582. entre le grand duc de Moscovie, & le roi de Pologne. Gustave-Adolfe roi de Suede, y fonda une université en 1632. & le czar en personne la prit sur les Suedois en 1704. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

DERRI ou DERRIE, *Deria* & *Derra*, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster au comté de Deri, & dans l'isle d'Inis Owen, avec un évêché suffragant d'Armach. On nomme cette place Londonderri, parce qu'elle sert d'entrepôt aux marchands de Londres, qui viennent faire commerce en Irlande. Cette ville qui tenoit pour la ligue dans le XVII. siecle, fut assiegée par les Ecossois qui soûtenoient le parti du roi Charles I. Ils furent obligés de lever le siege. Elle s'est fait aussi connoître en 1689. par l'opiniâtre défense que firent les Protestans qui s'y étoient jettés contre les troupes du roi Jacques II. qui ne put la reduire. * Sanson. Baudrand.

DERVIS, sorte de religieux Mahometans, appellés autrement *Mevelatives*, de leur fondateur Mevelava. *Dervis* signifie *pauvres*, ou détachés du monde, & est un nom commun à toutes sortes de religieux Turcs, mais destiné particulierement aux Mevelatives. Leur principal monastere est proche de Coigni en Natolie, où il y a quatre ou cinq cens religieux de cet ordre: lorsque le chapitre general se tient, il s'y en trouve quelquefois plus de huit mille. Leur general qui demeure ordinairement dans ce monastere, se nomme Hassem, ou Azem-Beba, c'est-à-dire, *très-grand prêtre.* Toutes les autres maisons de cet ordre dépendent de celle de Coigni, en vertu d'un privilege qui lui a été accordé par Ottoman I. empereur des Turcs. Ce prince avoit une si grande veneration pour ces religieux, qu'il fit un jour asseoir leur superieur sur son trône. Ces Dervis affectent de paroître modestes, patiens, humbles & charitables. Ils ont en tous tems les jambes nues & l'estomach découvert, que quelques-uns se brûlent avec un fer chaud, pour exercer leur patience. Outre le jeûne ordinaire du Ramadan, ils jeûnent encore tous les jeudis sans manger jusqu'au coucher du soleil. Tous les mardis & les vendredis ils s'assemblent devant leur superieur; & pendant qu'un d'eux joue de la flûte, ils tournent en rond avec une vîtesse qui les étourdiroit, s'ils ne s'y étoient accoûtumés dès leur jeunesse. Ils observent cette ceremonie avec beaucoup de dévotion, pour imiter, à ce qu'ils disent, leur fondateur Mevelava qui tourna miraculeusement de cette sorte quatorze jours de suite, sans prendre aucune nourriture, pendant que son compagnon Hamzé jouoit de la flûte, & tomba ensuite dans une extase, où il reçut des revelations admirables pour l'établissement de son ordre. Ils croient que la flûte est un instrument de musique, qui a été sanctifié par le patriarche Jacob, & par les autres bergers de l'ancien testament, qui s'en sont servis pour chanter les louanges de Dieu. Le grand Scheic, ou prédicateur du Sultan, a taché d'abolir cette coûtume de jouer de la flûte & de danser en rond; & a fait même publier des ordonnances des magistrats de Constantinople, qui la défendoient: mais il y a eu des personnes de grandes autorité qui ont protegé les Dervis, & qui ont fait continuer cet usage. Ils font profession de pauvreté, de chasteté & d'obéïssance; mais s'ils n'ont pas assez de vertu pour se contenir, ils peuvent obtenir la permission de sortir du monastere pour se marier. Il y a de ces religieux qui s'exercent à faire des tours de passe-passe, & des gentillesses, pour amuser le peuple. D'autres s'attachent à la sorcellerie, & ont, dit-on, des esprits familiers. Ils boivent beaucoup de vin, d'eau-de-vie & d'autres liqueurs qui enyvrent, pour exciter, disent-ils, la gayeté qui est permise à leur ordre.

Il y a un fameux monastere de ces Dervis en Egypte, où ils invoquent pour leur saint un certain Kederle, ou Chederles, qu'ils disent avoir été un vaillant cavalier qui tuoit les dragons & toutes sortes de bêtes venimeuses, & qui vit encore visiblement dans un état plein de force & de vigueur. Ils croient que ce prétendu saint donne la vertu de charmer les serpens & les viperes, & qu'il délivre du naufrage & d'autres dangers, ceux qui l'invoquent & esperent en lui. Quelques auteurs disent que ce Kederle, est saint Georges, selon d'autres *Kederle* est un mot corrompu de *Cheder Elias*, qui est le nom que les Arabes donnent au prophete Elie, ou *Cheder* signifie le verd, ou le vigoureux, parce que n'étant point mort, il demeure toûjours en sa vigueur. Il est vrai que les Turcs voyant le portrait de S. Georges, disent que c'est leur Kederle, parce qu'il est representé de la même maniere; mais il ne s'ensuit pas que ce soit S. Georges qu'ils honorent. Les Dervis ont des monasteres dans les lieux les plus considerables de la Turquie, où ils reçoivent les pelerins de leur ordre; car sous prétexte de prêcher pour l'avancement de leur foi, ils vont continuellement d'un lieu à un autre; c'est pourquoi ils servent souvent d'espion. Il faut encore remarquer ici l'extravagance des Dervis d'Egypte, qui ont placé dans le ciel le cheval de leur Chederles, avec l'âne qui a porté le Messie, le chameau de Mahomet, & le chien des sept dormans de la caverne. Ricaut fait mention de l'âne qui porta Jesus-Christ; mais les autres auteurs n'en parlent point. Dans l'énumeration que Thevenot fait des animaux, qui, selon l'opinion des Mahometans, doivent entrer dans le paradis, on y trouve le chameau du prophete Saleh, le mouton qu'Abraham sacrifia au lieu d'Isaac, la vache de Moyse, la fourmi de Salomon, le perroquet de la reine de Saba, l'âne d'Esdras, la baleine de Jonas, le chien des sept dormans, & le chameau de Mahomet; mais il n'y est point parlé de l'âne du Messie. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.* Thevenot, *voyage. I. partie.*

DERYK, (Pierre Corneille) peintre habile de la ville de Delft, qui a tellement imité la maniere du Bassan, qu'on y a souvent été trompé. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

DESA, l'un des fils d'Urose, *dont on parlera à l'article de* DRAGHINA, se revolta avec ses freres contre Rodoslas roi de Servie, vers l'an 1156. & partageant cet état avec ses freres, devint maître du pays de Chelm, de Trebigne, & d'une partie de la Zenta. On ne sçait pas bien comment ce partage fut fait entre ces freres, qu'on appelle Primislas, Bela, & Urose; mais on trouve que Primislas s'étant d'abord soûmis à l'empire de Constantinople, entreprit par deux fois de se rendre indépendant, & que sa portion fut enfin adjugée à Bela, qui abandonna tout peu après pour vivre tranquillement dans la Hongrie. Après cela, il semble qu'Urose ait recueilli les successions de ses deux freres, & qu'il eut des Grecs le titre d'archijupan de Servie, de sorte qu'on peut le regarder comme un des rois de ce pays-là; car c'est-là ce que signifioit ce titre. Les peuples mécontens de son gouvernement, élurent Desa à sa place, & craignant ensuite que les Grecs ne le châtiassent d'une résolution si importante prise sans eux, ils consulterent la cour de Constantinople, qui toûjours favorable à Urose, ordonna aux Dalmates de lui obéir. Il ne vécut pas longtems, & Desa devenu maître de tout le royaume, n'eut pas de peine à gagner l'empereur par la cession qu'il lui fit du pays de Dendra, dans le voisinage de Naisse. Il auroit pû regner paisiblement, & il n'auroit eu plus rien à craindre de Rodoslas, s'il avoit renoncé de bonne foi à la possession de ce petit pays; mais il le reprit peu après, & Manuel entreprit de l'en punir vers l'an 1173. On dit que Desa ne se sentant pas assez fort pour lui resister, alla le trouver dans son camp, & regagna aussi-tôt ses bonnes graces par sa soûmission: mais il eut lieu de se repentir bientôt après de s'être livré à ce dangereux prince. Il ne put dissimuler son inclination pour la Hongrie, avec qui les Grecs étoient en guerre alors, & Manuel craignant qu'il ne vînt encore à le détourner de ses autres affaires aussi-tôt qu'il auroit la liberté, le fit conduire à Constantinople, où il termina ses jours. Desa avoit trois fils, Néeman, Miroslas & Chrasimir, qui lui succederent après avoir eu plusieurs difficultés à surmonter. * Ducange, *familles Byzantines.*

DES-ADRETS, (François de Beaumont, baron) *cherchez* ADRETS.

DESAGUADERO, ou la riviere de San-Juan. Riviere de l'Audience de Guatimala, dans l'Amerique septentrionale.

Cette riviere sort du grand lac de Nicaragua, & va se décharger dans la mer du Nord. Elle est d'un grand usage pour le transport des marchandises d'une partie de l'Amerique mexiquaine à la Havana, d'où elles passent en Europe. * Mati, *diction.*

DESAGUADERO, grande riviere de l'Amerique meridionale. Elle a sa source aux montagnes des Andes, dans le quartier de Chili qu'on nomme *Chuquito* : ensuite traversant une partie du Tecuman & des terres Magellaniques, elle se décharge dans la riviere du même nom, entre la riviere de Camerones & la Côte deserte. * Mati, *diction.*

DES-BARREAUX, *cherchez* BARREAUX, (Jacques Vallée, seigneur des)

DESCARTES, (René) seigneur du Perron, philosophe celebre, & gentilhomme François, étoit de la Haye en Touraine, & d'une maison qui est encore à present illustre en Bretagne & en Poitou. On n'a gueres vû un genie plus heureusement né que le sien pour la philosophie & pour les mathematiques qu'il étudia avec assez de soin en sortant de l'enfance. Mais depuis, son âge & son inclination autant que sa naissance l'engagerent dans l'exercice des armes qu'il porta en Allemagne & en Hongrie. Ensuite, l'amour de la philosophie lui inspira la pensée de vivre dans la retraite pour y chercher, avec une assiduité extraordinaire, la verité & les raisons des principaux phénomenes de la nature, & de nos connoissances. Il se retira près d'Egmont en Hollande, & en quelques autres lieux des Provinces-Unies, où il passa vingt-cinq ans dans ce penible & glorieux exercice. Il publia d'abord son livre des meditations, sur lequel les sçavans firent diverses objections, ausquelles il répondit peu de tems après. Son systême est très-bien lié, & l'ordre en est très-bien imaginé. Sa solitude fut souvent interrompue par les lettres des curieux & des personnes de qualité, qui le consultoient comme l'oracle de la philosophie. Il vint ensuite à Paris, où le roi Louis XIII. & le cardinal de Richelieu essayerent inutilement de l'attirer à la cour. La reine Christine de Suede le faisoit prier depuis longtems de faire un voyage à Stokolm. Descartes obéit, & la reine lui fit dire de la venir trouver tous les jours à cinq heures du matin dans sa bibliotheque. Mais elle ne jouit pas longtems de cette satisfaction ; car ce grand homme mourut peu de tems après en 1650. âgé de 54. ans. Son corps a été apporté en France, & on voit son tombeau avec un éloge funebre qu'on lui a dressé dans l'église de sainte Genevieve du Mont à Paris. Outre ses méditations, ses principes, sa methode, ses passions de l'ame, &c. on a encore de lui un grand recueil de lettres, & on a ajoûté depuis sa mort, quelque chose à son traité de l'homme. * *Voyez* sa vie par Adrien Baillet. Perrault, *hommes illustres du XVII. siecle.*

DESCHAMPS, Jesuite, *cherchez* CHAMPS.

DESCORDES, (Jean) *cherchez* CORDES, &c.

DESENSANO, bon bourg de l'état des Venitiens en Italie. Il est dans le Bressan, sur le coin du lac de Garda qui joint la côte meridionale avec l'occidentale, à six lieues de la ville de Brescia. * Mati, *diction.*

DESERTE, ou DESIERTA. On a donné ce nom à deux isles qu'on a découvertes, & qu'on a trouvées sans habitans, l'une est entre celle des Larrons & l'autre est à sept lieues de l'isle de Madere. * Mati, *diction.*

DESERTS, lieux incultes, & qui ne pouvant rien produire pour l'entretien de la vie de l'homme, ne servent de sejour qu'aux bêtes farouches. Il y en a un grand nombre en Asie, en Afrique, & en Amerique, entre lesquels les plus fameux sont les déserts de Libye & d'Arabie, & ceux de la grande Tartarie, dont il est parlé dans les articles de ces pays-là. Le grand desert de Barcé, où étoit l'oracle de Jupiter *Ammon*, & les deserts de la Thebaïde où se sont retirés tant d'illustres solitaires, étoient aussi très-fameux. L'écriture sainte fait mention de quelques deserts particuliers, comme du desert de Hai, dans la tribu de Benjamin, (Josephe, *Antiquités des Juifs, liv. 5.*) & de ceux de Bethléem & d'Engaddi en la tribu de Juda. Le premier de ceux-ci étoit une vaste solitude pleine de lions & d'autres bêtes sauvages ; & du tems de S. Jerôme il n'y avoit au voisinage que des peuples tout-à-fait barbares. L'autre servit de retraite à David, lorsqu'il fuyoit la colere de Saül qui le vouloit tuer. * I. *Rois 24.*

DES-GABETZ, (D. Robert) nâquit d'une famille noble au village de Dugni au diocese de Verdun. Il entra dans la congregation de S. Vanne & de S. Hidulphe, & fit profession dans l'abbaye de Haut-Viller au diocese de Reims le 2. Juin 1636. Il s'y distingua par les emplois considerables qu'il y exerça ; mais il s'y fit remarquer beaucoup davantage par son erudition, & par son zele pour l'étude. Il en inspira l'amour à ses confreres, & on peut dire qu'il est un de ceux qui a le plus contribué à les mettre en honneur dans sa congregation. La philosophie de M. Descartes qui faisoit alors beaucoup de bruit, & les nouvelles experiences furent les principaux objets de ses études. Il fut envoyé à Paris en qualité de procureur general de son corps, & il profita du sejour qu'il fit en cette ville, pour y conferer avec les plus celebres philosophes qui y fussent alors. Il se lia principalement avec M. Clerselier, & entretint toûjours avec lui un commerce de lettres. Il ne s'écrivit rien de considerable sur la philosophie, la theologie & la controverse, à quoi il ne prît part, & qu'il n'examinât fort serieusement. Il inventa la transfusion du sang, qui consiste à tirer du sang des veines d'un homme, ou de quelque animal, & à le faire passer dans les veines d'un autre à qui on a tiré une partie du sien ; & il en fit l'ouverture à quelqu'un de ses amis à Paris : mais la chose ayant été negligée pour lors, les Anglois la publierent quelques années après, comme une découverte de leur invention. Le pere Des-Gabetz écrivit beaucoup sur l'Eucharistie : il souhaitoit trouver des manieres d'expliquer ce mystere ineffable suivant les principes de la nouvelle philosophie. Ses superieurs craignant qu'il ne donnât quelque atteinte à la créance de l'église, il leur expliqua ses sentimens, & leur donna des preuves de sa soûmission sincere à l'église & de sa déference à leurs ordres. Il mourut à Breuil proche Comerci, le 13. Mars 1678. Voici la liste de ses principaux ouvrages, dont il n'y en a que très-peu d'imprimés, & qu'on garde dans l'abbaye de saint Michel en Lorraine. *Remarques sur l'art de penser. Critique de la critique de la recherche de la verité. Guide de la raison naturelle. Lettres non imprimées de* M. Descartes *au pere Melan Jesuite. Lettre à* M. Clerselier, *touchant les nouveaux raisonnemens pour les atômes & le vuide, contenus dans le livre du discernement du corps & de l'ame. Remarques sur les éclaircissemens du P.* Poisson, *touchant la mechanique & la musique de* M. Descartes. *Reponse* du P. Des-Gabetz au R. P. Poisson. *Lettre au* R P. Malbranche, *par le P.* Des-Gabetz. *Principe fondamental. Indefectibilité des créatures. Indefectibilité du mouvement. Reponse à la lettre d'un philosophe à un Cartesien, par D. Robert* Des-Gabetz. (La lettre est du P. Rapin Jesuite, & la réponse est de D. Robert) *De l'union de l'ame & du corps. Le fondement de la philosophie & de la mathematique chrétienne. Lettre écrite touchant les défauts de la methode de* M. Descartes. *Les defauts de la methode de* M. Descartes. *Supplement à la philosophie de* M. Descartes. *Lettre aux religieux de la congregation de saint Vanne & de saint Hidulphe, pour les exhorter à l'étude. Lettre d'un Cartesien à un de ses amis touchant le premier supplement à la philosophie de* M. Descartes. *Réponse aux reflexions de M. le cardinal* de Retz, *sur quelques propositions de* M. Descartes *à l'alembic. Lettre à un ami touchant quelques questions de philosophie. Lettres sur diverses matieres de philosophie & de theologie. Avertissement touchant la reformation que l'on peut faire presentement dans l'empire des lettres. Lettre où l'on essaye de donner une harmonie des sciences divines & humaines. Examen des fondemens de la doctrine contenue dans les deux tomes de la recherche de la verité. Mechanique pratique. Ecrit à M. le cardinal* de Retz *touchant l'action positive du peché & le concours. Conclusion des écrits de D. Robert, pour servir d'éclaircissement à* M. le cardinal de Retz. *Incompatibilité de la philosophie de* M. Descartes, *avec le mystere de l'Eucharistie. Réponse à un écrit touchant l'incompatibilité de la philosophie de* M. Descartes. *Remarques sur la reponse précedente. Explication de la grace suivant les principes de* M. Descartes. *Traité de la religion Chrétienne, fait selon les principes de* M. Paschal. *Lettre touchant l'explication du mystere de l'Eucharistie. Lettre de* M. Clerselier *à D. Robert, du 6. Janvier 1672. Lettre à un prince pour la refutation du* pere Pardies. *Explication familiere de la theologie Eucharisti-*

que. Explication de la maniere dont le Corps de Jesus-Christ est present dans le saint sacrement de l'Autel. Reflexions sur le sens naturel des paroles de l'institution du très-saint sacrement de l'autel. Lettre sur l'Eucharistie. Examen des reflexions physiques d'un auteur de la religion prétendue reformée sur la Transubstantiation, & sur ce que M. Rohault *en a écrit dans ses entretiens. Objections proposées contre l'opinion de* M. Descartes *touchant le saint Sacrement par le* P. Poisson, *de l'Oratoire. Explication de l'opinion de* M. Descartes, *touchant l'Eucharistie. Lettre sur la même matiere. Autre lettre à un évêque. Memoire sur les contestations du tems.* Explicatio præsentiæ realis Christi Domini in sacra Eucharistia. *Extrait du dernier ouvrage de* Maître Claude, *contre la défense de la perpetuité de* Monsieur Arnauld. *Réfutation de la réponse de* M. Claude, *au livre intitulé La perpetuité de la foi, &c. Discours de l'état de la nature innocente, selon les principes de S. Augustin. Transfusion du peché originel expliquée par des principes évidens. Parallele des systêmes de saint Augustin & de S. Thomas, touchant l'ordre des decrets divins, la prédestination, la grace & la liberté. Examen de la prédestination physique de saint Thomas, par rapport aux systêmes de saint Augustin touchant la prédestination & la grace. Autre écrit touchant la prédestination & la grace. De l'incarnation du Verbe Divin. L'union de la foi & de la raison humaine dans le mystere de la très-sainte Trinité. Lettres touchant le mystere de la très-sainte Trinité. Pensées touchant la justification & le principe de la mort chrêtienne. Explication de la doctrine du concile de Trente touchant l'attrition. Les principes de la conduite pastorale.* Il y a encore diverses autres lettres & écrits qui sont entre les mains des curieux. M. Regis avoit eu beaucoup de relation avec le pere Des-Gabetz, & il a beaucoup profité de ses lumieres & de sa methode, dans les trois tomes de philosophie qu'il a donnés au public. * *Memoires du tems.*

DESIGNATEURS, *Designatores*, étoient parmi les Romains des huissiers qui marquoient les places dans les théâtres. Il y avoit de ces officiers à toutes les ceremonies & à toutes les pompes publiques, pour regler la marche & le rang de chacun. Il y en avoit aussi aux jeux qu'on faisoit pour les funerailles des personnes considerables. C'étoient des principaux ministres de la déesse Libitine. Quand le Designateur alloit lever un corps, il étoit accompagné d'une troupe d'officiers de funerailles, que Seneque appelle *Libitinarios*, comme les *Pollinctores*, *Vespillones*, *Ustores*, *Sandapilarii*, *Præficæ*, *&c.* Tous ces gens-là vêtus de noir, marchoient en pompe devant cet officier, comme les huissiers devant les magistrats. C'est à peu près ce que nous appellons aujourd'hui maître des ceremonies dans les pompes funebres, ou juré-crieur, qui marchent après le corps à la tête du convoi, & sont suivis d'une troupe de garçons vêtus de noir. * Rosin, *antiq. Rom.* Dacier sur Horace, *lib. 1. epist. 7. v. 6. Designatorem decorat lictoribus atris.* 3. édit. Paris 1710.

DESJARDINS, (Jean) celebre medecin, *cherchez* HORTENSIUS.

DESIRADE, (la) isle de l'Amerique septentrionale, & l'une des Antilles, appartient aux François, qui y ont diverses colonies. Christophe Colomb, qui est le premier qui l'ait découverte, lui donna ce nom, pour marquer qu'il étoit venu à bout de ses souhaits. La Desirade est environ à dix ou douze lieues de la Gardeloupe. Elle est petite, mais fertile. * Sanson. Baudrand.

DESIRE', le cap Desiré ou *Cabo deseado*, cap de l'Amerique meridionale. Il est sur la côte occidentale de la terre de Feu, à l'entrée du détroit de Magellan, vis-à-vis du cap de la Victoire. Il y a un autre cap de même nom dans la terre des Papous, lequel s'avance dans l'Archipel des Molucques, vis-à-vis de l'isle de Gilolo. * Mati, *Dictionaire.*

DESIRE', le port de Desiré. C'est une baye ou un petit golfe de la mer Magellanique, environ à 40. lieues de la riviere de Los Camerones, vers le midi. * Mati, *Dict.*

DESLIGNERIS, (Jacques) president au parlement de Paris, étoit cadet d'une ancienne famille du pays de Beausse. Il étudia à Paris, à Louvain & à Padoue; & ensuite étant de retour dans la capitale du royaume, il y parut dans le barreau entre les plus celebres avocats de son tems. Le roi François I. qui se faisoit un plaisir d'avancer les gens de lettres, honora Desligneris de la charge de lieutenant general au bailliage de la ville d'Amiens, puis d'une autre de conseiller au parlement de Paris, & enfin de celle de president de la troisiéme chambre des enquêtes en 1544. & de president à mortier la même année. Dans tous ces emplois Desligneris acquit beaucoup de réputation. Le parlement lui commit souvent ses plus importantes affaires, & l'employa sur-tout, lorsqu'il s'agissoit de faire des remontrances à sa majesté. Ce fut dans ces fonctions qu'il fut connu du roi Henri II. qui le destina pour être un de ses ambassadeurs au concile de Trente. Deslignerís y soutint avec beaucoup de courage les libertés de l'église Gallicane, & la réputation de ce monarque. Il mourut deux ans après, le 11. Août 1556. & fut enterré dans l'église des chanoines reguliers de sainte Catherine du Val des Ecoliers, dont il avoit acquis en 1544. un terrain en labour, où il fit bâtir un grand hôtel, que l'on nomme encore l'hôtel de Carriavalet. Sa posterité est rapportée par le sieur Blanchard, *histoire des presidens de Paris.*

DESMARES, (Toussaint) nâquit à Vire en basse Normandie, sur la fin du XVI. siecle. Il fut l'un des députés à Rome, pour défendre la doctrine de Jansenius, dont on poursuivoit la condamnation sous le pontificat d'Innocent X. Il prononça devant ce pape un discours fort éloquent, dont le but étoit de montrer, que la grace efficace par elle-même, qui fait vouloir & agir, est necessaire à tout bien, que c'étoit la vraie grace de Jesus-Christ, & que celle que soûtenoit le parti contraire étoit impie, & digne d'anathême. Quoiqu'il eût parlé une heure & demie, il ne put finir ce qu'il avoit préparé sur ce sujet; parce que la nuit qui survint, l'empêcha de pouvoir lire les passages qu'il avoit encore à citer, & obligea le pape à mettre fin à la séance. Après avoir fait ses premieres études à Caën, il étoit entré fort jeune dans la nouvelle congrégation de l'Oratoire à Paris, où le P. de Berulle, depuis cardinal, prit un soin particulier de sa conduite, & se rendit son ami, après avoir été son directeur. Il s'attacha sur toutes choses, à l'étude de l'Ecriture-sainte, de saint Augustin & de saint Thomas. Il s'adonna ensuite à la prédication & y réussit. Son attachement à la doctrine de saint Augustin, telle qu'elle étoit défendue par Jansenius, fut, ou la cause, ou le prétexte de diverses affaires qui lui furent suscitées. Il y eut des moines qui prêcherent publiquement contre lui, entr'autres le pere Castillon Jesuite, fameux prédicateur, qui fut interdit de la chaire pour cette raison. Cependant ses ennemis ne se lassant point de le harceler, on envoya un jour pour le prendre par ordre de la cour, dans une des maisons du duc de Luynes, pour le conduire à la bastille, mais il échapa heureusement, & demeura retiré chez un paysan, jusqu'à ce qu'une lettre de cachet fut expediée pour l'exiler. Le P. Desmares ne la reçut point, & elle n'eut point d'effet. Il se retira pour le reste de ses jours, dans la maison de M. de Liancourt au diocèse de Beauvais, où il composa une somme de theologie, toute tirée des ouvrages de saint Augustin, qui n'a point été imprimée. Le discours qu'il prononça à Rome devant le pape est inseré dans *le journal de saint Amour.* Il a composé quelques ouvrages sur les disputes de son tems, qui ont été imprimés: mais où il n'a point mis son nom. C'est lui qui est auteur de la premiere partie de l'excellent ouvrage intitulé, *l'idée du sacerdoce & du sacrifice de Jesus-Christ.* Il étoit simple dans ses manieres, & fort peu accommodé des biens de la fortune. Il étoit petit de taille, & n'avoit rien de provenant dans son exterieur. Il mourut à Liancourt en 1687. dans un âge fort avancé, & y est enterré dans le tombeau du duc & de la duchesse de ce lieu, qui le protegerent pendant toute sa vie, & qui lui donnerent un asile dans les diverses affaires qui lui furent suscitées. * *Histoire des cinq propositions de Jansenius. Journal de saint Amour. Memoires du tems. Histoire du Jansenisme.*

DESMARETS de saint Sorlin, *cherchez* MARETS.

DESMOUND ou DESMOUNE-COUNTIE, province & comté d'Irlande dans la Mommonie. Elle est au septentrion de l'Irlande, entre l'Ocean qu'elle a au midi & au couchant; & les comtés de Corck, & de Kerri au levant & au septentrion. Ses villes sont Donebio, Donekine, &c. * Baudrand. Sanson.

DESPAUTRE ou VAN-PAUTEREN, dit DESPAU-

TERE, (Jean) celebre grammairien du XVI. siecle, natif de Ninove, petite ville de Flandres, enseigna à Louvain, à Bois-le-Duc, à saint Vinox & ailleurs, & composa ses livres de grammaire, qu'on a si souvent réimprimés, *Ortographia. Ars epistolica, &c.* Despautere mourut l'an 1520. ou selon d'autres en l'an 1534. à Comines. Adrien Hecquet fit graver sur son tombeau un distique, qui nous apprend que cet excellent grammairien n'avoit qu'un œil. * Le Mire, *in elog. Belg. &c. Voyez* Baillet, *jugem. des sçav. sur les grammair.*

DESPENSE, *cherchez* ESPENSE (Claude d')

DESPORTES, *cherchez* PORTES (des).

DESPOTE. Ce mot, dans sa premiere origine, signifie *maître* ou *seigneur*, du grec δεσπότης ; mais dans l'empire Grec il signifioit la premiere dignité après celle de l'empereur, comme il se voit dans tous les auteurs Grecs qui ont parlé des Despotes. Latinius de Viterbe, qui a fait un petit discours touchant les Despotes, rapporté par Macer dans son *Hierolexicon*, a remarqué que, quand les princes & autres seigneurs parloient au Despote, ils lui donnoient le titre de βασιλεία σου, c'est-à-dire, *votre majesté*, de la même maniere qu'à l'empereur ; & qu'on donnoit même à la femme du Despote le nom de Βασίλισσα, reine. Il y avoit deux souverainetés affectées aux Despotes, dont l'une étoit le Peloponnese, maintenant la Morée, qui étoit possedée par le frere de l'empereur, & qui fut partagée entre deux Despotes freres de l'empereur sur la fin de cet empire. Le second département où commandoit un Despote étoit l'Etolie, l'Acarnanie & les isles adjacentes, qui faisoient la seconde Despotie. Il y eut depuis un troisiéme Despote hors de la Grece, qui étoit le Despote de Servie. C'est ce qu'on peut voir dans Gregoras, Pachymere, Acropolite, Christodule, & autres historiens Grecs. *Voyez* GEORGES DESPOTE de Servie.

DESQUERDES, *voyez* CREVECOEUR.

DESSAU, château où Nicanor se jetta à la priere de quelques Juifs, qui se mirent sous sa protection. Il le garda à leur priere, après plusieurs tentatives inutiles de leurs ennemis. * *II. Machab. XIV. 16.*

DESSAW, ville d'Allemagne dans la haute Saxe, capitale des terres du prince d'Anhalt, qui y fait sa residence ordinaire, dans un assez beau château. Elle est sur l'Elbe, qui y reçoit la petite riviere de Multen, entre Virtemberg & Magdebourg. Dessaw a une bonne citadelle. On y a établi une académie, sous le nom de *compagnie fructifiante.*

DESSENIUS, (Bernard) dit de *Cronembourg*, medecin, nâquit à Amsterdam en 1510. étudia en medecine à Boulogne en Italie, & la professa à Groningue & à Cologne où il mourut en 1574. âgé de 64. ans. Il étoit extrêmement laborieux, & a composé divers ouvrages, comme *de compositione medicament. Commentarium de peste. Defensio medicina veteris & rationalis, &c.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Melchior Adam, *in vit. jurisconf. German.* Vander Linden, *de script. med.*

DESTIN, *Destinée*, déesse des anciens Payens, qu'ils ont representée tenant le globe du monde sous ses pieds, parce qu'ils ont crû que tout ce qu'il renferme est soumis à ses loix. Elle porte en sa main un vase, qui n'est autre chose que cette urne fatale, où les poëtes feignent que tous les noms des mortels sont renfermés. Il n'est rien de plus ordinaire, dans les épitaphes des Payens, que les plaintes qu'ils faisoient de la malice, de l'envie & de la cruauté des destins, qui sont inexorables, & qui ne se laissent point fléchir aux larmes. Il ne sert de rien de dire, que le mot latin *Fatum*, qui signifie la destinée, n'étant point féminin, les Anciens ne devoient pas representer le destin sous la figure d'une déesse ; puisque nous voyons que plusieurs divinités, comme Venus, la Lune & Bacchus étoient estimées mâles & femelles : ce qui semble être tiré du sentiment des Stoiciens, qui disoient que les dieux étoient de l'un & de l'autre sexe. Les Grecs même, de qui les Romains avoient emprunté presque toutes leurs superstitions, nommoient le destin Εἱμαρμένη, d'un nom féminin, comme Phurnutus, dans son livre *de la nature des dieux. La destinée*, dit-il, *est ce qui fait que toutes les choses sont disposées & conduites selon l'ordre d'un principe éternel.* Il se trouve une medaille d'or de Diocletien, gravée dans les notes de *Pignorius*, sur les images des dieux, où les destinées sont représentées au revers sous le type de trois femmes. Procope dit que le temple de Janus étoit à Rome dans le marché, auprès des trois destins, que les Romains appellent les Parques. Cet auteur confond les Parques avec les Destinées, comme fait aussi Apulée. Les anciens les mettoient au nombre de trois, parce que, disoient-ils, tout ce qui est sous le ciel a son commencement, son progrès & sa fin. C'est la cause pour laquelle ces mêmes destinées sont figurées sous un autre emblême, qui est celui des trois Termes femelles, c'est-à-dire, par trois femmes representées seulement à demi corps & en maniere de Termes ; & afin qu'on n'en puisse douter, l'inscription qu'on y lit nous en assûre.

FATIS
Q. FABIUS
NYSUS
EX VOTO.

Car les Termes étant les dieux des bornes, se sont aussi, selon les Payens, les destins qui bornent notre vie, & terminent tous nos desseins. Lucain a confondu en plusieurs endroits de ses ouvrages la fortune & le destin. Ovide fait dire par Jupiter à Venus, qu'elle s'efforce en vain de rompre les decrets des trois Parques, qui sont immuables & éternels, & qui reglent tout ce qui se passe dans le tems. *Liv. XV. des metamorphoses.*

—— Sola insuperabile Fatum
Nata, movere paras? In tres licet ipsa sororum
Tecta trium, cernes illic molimine vasto
Ex aere, & solido rerum tabularia ferro;
Quae neque concursum coeli, neque fulminis iram,
Nec metuunt ullas tuta atque aeterna ruinas.
Invenies illic incisa adamante perenni
Fata tui generis: legi ipse, animoque notavi.

Mais ce poëte de même que tous les autres ont exprimé nettement, que c'est la volonté de Jupiter qui fait le destin : car il faut distinguer la fable des trois vieilles sœurs, qu'on appelloit les Parques, & qui n'étoit qu'un égayement poëtique, d'avec le sentiment universel de tous les poëtes. Ciceron rejette le destin de la superstition, qui est celui des trois sœurs, & nous dit que le destin est la verité éternelle, & la cause premiere & dominante de tous les êtres. Les Idolâtres representoient pour cela les heures & les parques sur la tête de Jupiter, pour montrer que les destins obéissent à Dieu, & qu'il dispose des tems & des heures selon sa volonté. Voici ce qu'en dit Pausanias. *In Jovis capite hora & parca consistunt; fata enim Jovi parere & ejus nutu temporum necessitudines describi nemo est qui nesciat.* Il parle ailleurs de Jupiter surnommé Μοιραγέτης, *Parcarum dux, le conducteur des Parques*: non seulement comme n'ignorant pas leur resolution, mais comme en étant le maître. Plutarque nous dit que ces trois déesses, qu'on appelle les Parques, sont les trois parties du monde ; sçavoir le ciel des étoiles fixes, les cieux des étoiles errantes, & ce grand espace d'air qui s'étend depuis la lune jusqu'à la terre ; l'enchaînement de tous ces corps & de toutes les causes comprises dans ces trois grandes parties du monde fait ce destin, pour ainsi dire, corporel, qui produit les effets naturels selon le cours ordinaire de la nature ; mais ce n'est pas sans quelque divinité, qui est comme l'ame du monde, & qui le meut par elle-même, & par des intelligences qu'elle y a répandues, & à qui elle a donné ses ordres, qui sont le destin intellectuel. Diogene Laërce assure que Zenon disoit que Jupiter, Dieu, le Destin & l'intelligence étoient la même chose. C'est aussi le sentiment d'Epitecte, & de plusieurs autres philosophes de l'antiquité. * *Ant. Gr. & Rom.*

DESULTEURS, *Desultores*, que les Grecs appellent μεταβάται, est le nom que les anciens donnoient à ceux qui sautoient avec beaucoup d'agilité & d'adresse d'un cheval sur l'autre. L'origine de cet exercice vient des nations barbares, qui à la guerre changeoient de cheval pour en prendre un plus frais. Cela étoit ordinaire parmi les Scythes, suivant Ammien Marcellin, *l. 22.* parmi les Indiens, selon Herodote *l. 7.* & parmi les Numides, au rapport de Strabon, & de Tite-Live, *liv. 23. c. 29.* L'usage en passa chez les Romains, dans leurs jeux de courses publiques, qui se faisoient dans le cirque, où l'on voyoit non seulement des chars à deux & à plusieurs chevaux, mais

mais de ces desulteurs qui couroient le prix avec un seul cheval, qu'ils changeoient en un moment, pour en monter un autre qui n'avoit point encore fatigué ni couru. Hygin en a fait la description dans son livre des fables, *c. 80.* & Isidore, *l. 18. c. 39.* Les Sarmates excelloient dans cet exercice, & les Housards en tiennent encore quelques restes. * Varr. *de re rustic. l. 2. c. 7.* Cicero, *orat. pro L. Murena.* Manil. *astronomic. l. 5.* Propert. *l. 4. eleg. 2. v. 35. Fest. Pomp. l. 17.* Thomas Dempster, *dans ses paralipom.* sur Rosin, *l. 5. antiqq. romaines c. 24.*

DETHMOLD, anciennement, *Teutoburgium*, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie. Elle est dans le comté de Lemgow, sur la riviere de Vehra, entre la ville de Paderborne, & celle de Lemgow, à six lieues de la premiere, & à une & demie de la derniere. Dethmold a un château, où reside la branche aînée des comtes de la Lippe. * Baudrand.

DETROIT, est un canal ou passage entre deux terres, qui communique d'une mer à l'autre. Les détroits remarquables de l'ancien continent sont ceux de *Waigats*, de *Jesso*, de *la Sonde*, de *Babelmandel*, de *Gibraltar*, le *Pas de Calais*, & le détroit *du Sund*. Le détroit de *Waigats*, qui est entre la terre de la nouvelle Zemble & la Moscovie, fait la communication de la mer de Niaren, qui est à l'orient de la nouvelle Zemble, avec celle de Mourmanskoi, qui est à l'occident de la nouvelle Zemble, ou plûtôt qui sert à joindre les mers de Tartarie & de Moscovie. Le détroit de *Jesso* est entre la terre de Jesso & la Tartarie. Le détroit de *la Sonde* est entre les isles Java & de Sumatra. Le détroit de *Babelmandel*, est à l'entrée du golfe de la mer Rouge, entre les terres de l'Arabie & celles de la côte d'Abek. Le détroit de *Gibraltar* sépare la Barbarie de l'Espagne. Le canal ou *Pas de Calais* est entre la France & l'Angleterre. Le détroit du *Sund* sépare le pays de Schonen, de l'isle de Zelande en Danemarck.

Les détroits les plus remarquables du nouveau continent, sont ceux de *Davis*, de *Magellan*, & de *le Maire*. Le détroit de *Davis* est dans les terres arctiques. Le détroit de *Magellan* sépare l'Amerique meridionale des terres & des isles Magellaniques. Le détroit de *le Maire* est à l'orient de l'isle Magellanique.

Il y a aussi des détroits sur terre, qui étoient appellés *Pyla*, par les Grecs, & *Porta*, par les Latins. Ce sont des passages étroits & difficiles dans les montagnes, où l'on ne peut marcher qu'en défilé, & qui pouvant être gardés & défendus par peu de gens, ne peuvent être que difficilement forcés. Tel étoit ce fameux passage des *Thermopyles* en Grece, où Leonidas, à la tête de 300. hommes, résista long-tems à l'armée innombrable des Perses, jusqu'à ce que ce vaillant general & ses braves soldats y furent tous tués. Il y a dans toutes les chaînes des montagnes des détroits de la sorte. Tous les passages des Alpes, comme le mont Cenis, le saint Bernard, le Sampion, le pas de Suze, &c. sont de véritables détroits, ou portes de montagnes; & il y en a de même dans les Pyrenées. * Consultez *les geogr. & les relat. des voyageurs.*

DEVA, (le) roi de Lassa dans la Tartarie, qui a le gouvernement du royaume. Il y a dans le même pays, & dans le même tems, un autre roi nommé LAMA, qui vit retiré dans un palais, sans se mêler du gouvernement.

DEVA, bourg ou petite ville d'Espagne dans la Biscaye. Ce lieu est dans le Guipuscoa, à l'embouchure de la riviere de Deva dans la mer de Biscaye, où il y a un bon port. * Mati, *dict.*

DEVANO, ville de l'isle de Niphon, une de celles du Japon. Cette ville, capitale, d'un royaume de même nom, est située dans la partie occidentale de la contrée d'Ochio. * Mati, *diction.*

DEUCALION, roi de Crete, succeda à son pere MINOS II. Il accompagna Jason à la conquête de la toison d'or, & à son retour declara la guerre à Thesée, pour ne lui avoir pas voulu rendre Dedale qui s'étoit retiré auprès de lui; mais depuis ayant consenti au mariage de sa sœur Phedra avec Thesée, & fait la paix avec lui, il regna tranquillement. Après sa mort son fils Idomenée monta sur le trône, vers l'an du monde 2832. & 1203. avant J. C. * Diodore, *l. 4.* Apollodore, *l. 3. bibl.*

DEUCALION, roi de Thessalie & fils de PROMETHÉE épousa sa cousine Pyrrha. De son tems la Thessalie souffrit une si grande inondation, que les poëtes en ont pris sujet de dire que tous les hommes y perirent. Pour reparer le genre humain, Deucalion & Pyrrha consulterent l'oracle de Themis, & suivant sa réponse jetterent derriere eux des pierres, qui se changerent en hommes & en femmes. Il est remarquable que Noé étant appellé *Ischbhaadamat*, c'est-à-dire, *Laboureur*, on peut traduire ce mot en grec ἀνὴρ ἀρούρης *mari de Pyrrha*. En phenicien *Eben* signifie une *pierre*, & un fils, de sorte que l'on peut croire, que les pierres que les poëtes disent avoir été jettées par Deucalion & Pyrrha, n'étoient autre chose que leurs enfans, que l'on a pris pour des pierres, à cause de l'équivoque du mot. Ovide en fait mention dans le premier livre des metamorphoses.

Les historiens sont fort partagés sur l'époque du déluge de Deucalion. Un ancien auteur rapporté par Clement Alexandrin dans *le I. livre des tapisseries*, le met 330. années avant la prise de Troyes. Ainsi il seroit arrivé l'an 2531. du monde, & le 1504. avant Jesus-Christ. Salien, Sponde & quelques autres, qui s'attachent particulierement aux époques de la chronologie d'Eusebe, mettent ce déluge en l'an 1523. avant l'ere Chrétienne, l'an 67. de Moïse & 34. de Cecrops. Saint Jerôme, saint Cyrille & saint Augustin croient que cette inondation arriva du tems de Cecrops roi d'Athenes, qui commença à regner l'an 1558. avant Jesus-Christ. Le dernier de ces saints docteurs, rapporte une autre opinion de Varron, à laquelle il semble se tenir: qui est, que ce déluge arriva sous le regne de Cranaüs, qui succeda à Cecrops, & monta sur le trône l'an 1508. avant Jesus-Christ. Georges Syncelle, Cedrene & quelques autres chronologistes, sont dans la même incertitude; & ne s'accordent entr'eux, ni sur le tems du regne de ces rois Atheniens, ni sur les autres circonstances. Ubbo Emmius met ce déluge en l'an 549. avant la prise de Troye, & 2533. avant l'époque de la naissance du fils de Dieu. Les marbres du comte d'Arondel, publiés & commentés pour la premiere fois par Seldenus, & depuis par M. Prideaux, avancent cette époque d'environ seize ans. Je croi qu'on doit dire avec Varron & Apollodore que ce déluge arriva sous le regne de Cranaüs, & le fixer à l'année 2535. du monde, qui est la 1500. avant Jesus-Christ. * Apollodore, *l. 1.* Diodore, *l. 4.* Strabon, *l. 9.* Pausanias, *l. 1. Att.* Conon rapporté par Photius, *cod. 186. nar. 27.* Saint Jerôme, *en la chron.* Saint Cyrille, *l. 1. contre Jul.* & saint Augustin, *l. 1. de la cité de Dieu, c. 10.* Ubbo Emmius, *l. 1. vet. Græc.* Petau, *P. 2. l. 2. c. 9. ration. temp. & in chron.* Riccioli, *reform. chron. T. I. l. 3. n. 6. p. 125.*

DEUCIUS, *cherchez* DEUX (Bertrand de)

DEUDORIX, fils de Betoris, fort celebre parmi les Cherusces, fut un des principaux captifs, qui parurent à Rome dans le triomphe du jeune Germanicus. * Strabon.

DEVELTO, ou ZAGORA, petite ville autrefois épiscopale & suffragante d'Andrinople. On la met sur la riviere de Paniza, aux confins de Bulgarie & de Romanie, à huit ou neuf lieues de Sisopoli, du côté du couchant. * Baudrand.

DEVENTER, ville des Pays-bas, capitale de la province d'Over Issel, avec évêché suffragant d'Utrecht. Elle est nommée par les auteurs Latins *Daventria*; & est située sur la rive droite de l'Issel, à quatre lieues de Zwol. C'est une grande & belle ville, bien bâtie, fort peuplée, entourée d'une muraille, avec diverses tours, & des fossés toujours remplis d'eau. Quelques-uns croient que cette ville a reçû son nom d'un riche habitant, nommé Davon, ami particulier de saint Lebuin, qui convertit ce pays à la foi. Deventer avoit une église sous le nom de ce saint. Bernulphe, évêque d'Utrecht, l'érigea en collegiale, & depuis en 1559. elle a été érigée en cathedrale; mais lorsque les Protestans furent devenus maîtres du pays, les évêques se retirerent ailleurs. * Guichardin, *descript. des Pays-bas.* Gazei, *hist. eccl. du Pays-bas.* Valere André, *in topogr. Belg.* Evrard de Rede.

DEVEREUX, ancienne maison d'Angleterre, que l'on tient venir de la ville d'Evreux en Normandie, a produit de grands hommes. L'on n'en rapporte ici la posterité que depuis

I. GUILLAUME Devereux, qui mourut après l'an 1295.

& fut pere de Jean, qui suit; & de Guillaume Devereux, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné.*

II. Jean Devereux rendit de grands services contre les François & les Flamans aux rois Edouard III. & Richard II. Ce dernier le fit gouverneur du château de Leeds dans le comté de Kent, & le retint pour servir auprès de sa personne avec cent hommes d'armes, dont cinq devoient être chevaliers, outre lui-même. Il fut ensuite capitaine de Calais, connétable du château de Douvres, gardien des cinq ports & maître de la maison du roi. Il fut aussi nommé pour traiter avec les François & les Flamans; fut deputé au parlement parmi les barons du royaume, & mourut en 1393. Il avoit épousé *Marguerite*, fille de *Jean* Barre, chevalier dont il eut *Jean* baron Devereux, mort en 1396. sans laisser posterité de *Philippe*, fille de *Gui* de Brien; & *Jeanne* Devereux, heritiere de son frere, mariée à *Gautier* Fitz-Walter.

II. Guillaume Devereux de Bodynham, frere puîné du precedent, fut pere de Gautier I. qui suit.

III. Gautier Devereux I. du nom, mourut en 1403. Il avoit épousé *Agnès*, fille de *Thomas* Crophull, dont il eut Gautier II. qui suit.

IV. Gautier Devereux II. du nom, épousa *Elizabeth*, fille de *Jean* Merburi, chevalier, dont il eut Gautier III. qui suit; & *Anne*, mariée à *Guillaume* Herbert, comte de Pembrock.

V. Gautier Devereux III. du nom, fut créé baron de Ferrers par le roi Edouard IV. en 1461. en recompense de ses services dans la guerre contre le roi Henri VI. & fut tué à la bataille de Bosuvorth-Fiel en 1485. Il avoit épousé *Anne*, fille & heritiere de *Guillaume* baron de Ferrers de Chartlei, dont il eut Jean, qui suit.

VI Jean Devereux, baron de Ferrers, mourut en 1497. laissant de *Cecile*, fille d'*Henri* Bourchier, comte d'Essex, Gautier, qui suit.

VII. Gautier Devereux IV. du nom, baron de Ferrers, fut créé vicomte de Hereford en 1550. fut aussi chevalier de la Jarretiere & mourut en l'an 1558. Il avoit épousé 1°. *Marie*, fille de *Thomas* Grei, marquis de Dorset: 2°. *Marguerite*, fille de *Robert* Garnish-de-Kenton. Du premier lit vinrent Richard, qui suit; *Catherine*, mariée à *Jacques* Baskervile, chevalier; & *Guillaume* Devereux, qui épousa *Jeanne*, fille de *Jean* Scudamore de Horne-Laci, dont il eut *Barbe*, mariée 1°. à *Edouard* Cauc: 2°. à *Edouard* Hastings; & *Marguerite* Devereux, alliée à *Edouard* Littleton de Pillaton. Du second lit sortit Edouard Devereux, qui a fait *la branche des vicomtes d'*Hereford *rapportée ci-après.*

VIII. Richard Devereux, chevalier, mourut avant son pere, laissant de *Dorothée*, fille de *Georges* Hastings, comte de Huntingdon, Gautier V. qui suit.

IX. Gautier Devereux V. du nom, vicomte d'Hereford, fut fait maréchal de camp de l'armée contre les comtes de Northumberland & de Westmorland dans la rebellion sous le regne de la reine Elisabeth, qui le créa comte d'Essex, & le fit chevalier de la jarretiere. Ceux qui étoient envieux de sa fortune, le firent envoyer en Irlande contre le grand Oneal; & on menagea si bien les choses, qu'il ne put rien executer de considerable, quoiqu'on lui eût promis la souveraineté de l'Ultonie. Abandonné de la cour, de ses amis & des soldats, il retourna en Angleterre, après avoir consommé une grande partie de ses biens; mais par les intrigues du comte de Leicester, il fut renvoyé en Irlande avec le titre de comte maréchal de ce royaume, où il mourut de chagrin & de dysenterie le 22. Septembre 1576. non sans soupçon de poison, qui fut augmenté par le prompt mariage du comte de Leicester avec sa veuve qui étoit une belle personne. Il avoit épousé *Lettice*, fille de *François* Knolles, chevalier de la jarretiere, laquelle prit une seconde alliance avec *Robert* Duddlei, comte de Leicester, qui répudia *Duglasse* Houvard sa seconde femme. Il eut pour enfans Robert, qui suit; *Gautier*, tué à Rouen en 1590; *Penelope*, mariée 1°. à *Robert* baron Rich: 2°. à *Charles* Blount, comte de Devon; & *Dorothée* Devereux, alliée 1°. à *Thomas* Perrot: 2°. à *Henri* Perci, comte de Northumberland.

X. Robert Devereux, comte d'Essex, vicomte d'Hereford, chevalier de la jarretiere, *dont sera parlé ci-après dans un article separé*, eut la tête tranchée le 25. Fevrier 1601. Il avoit épousé *Françoise*, fille de *François* Walsingham, veuve de *Philippe* Sidnei, dont il eut Robert II. qui suit; *Françoise*, mariée à *Guillaume* Seymour, baron de Beauchamp, puis duc de Sommerset; & *Dorothée* Devereux, alliée 1°. à *Henri* Shirlei-de-Stanton-Harold: 2°. à *Guillaume* Stafford de Blatheruvick.

XI. Robert Devereux II. du nom, comte d'Essex, vicomte d'Hereford, né en 1592. fut rétabli dans ses biens par Jacques I. roi d'Angleterre. Ayant reçu du chagrin à cause de la dissolution de son premier mariage, il alla dans le palatinat pour se former au métier des armes; & quand le roi Charles I. eut rompu avec son parlement, il commanda les troupes des parlementaires en qualité de general & mourut à Londres le 14. Septembre 1645. non sans soupçon de poison. Il avoit épousé 1°. *Françoise*, fille de *Thomas* Houvard, comte de Suffolck, dont il n'eut point d'enfans, & qu'il répudia: 2°. en 1631. *Elisabeth*, fille de *Guillaume* Paulet de Eddington, dont il eut *Robert* Devereux, mort jeune.

VICOMTES D'HEREFORD.

VIII. Edouard Devereux, fils de Gautier IV. du nom, baron de Ferrers &c. & de *Marguerite* Garnish-de-Kenton, fut baron d'Angleterre, & épousa *Catherine*, fille d'*Edouard* Arden de Pack-Hall, dont il eut Gautier IV. qui suit.

IX. Gautier Devereux VI. du nom, vicomte d'Hereford, après la mort de *Robert* comte d'Essex son cousin, épousa *Elizabeth*, fille de *Thomas* Knightlei de Borrowhall, dont il eut *Essex*, mort avant son pere, sans posterité de *Anne*, fille de *Guillaume* Corteine, chevalier; Leicester, qui suit; *Gautier*; *Edouard* & *Jean* Devereux.

X. Leicester Devereux, vicomte d'Hereford, épousa 1°. *N.* fille de *Guillaume* Withypole, chevalier, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Prisulle*, dont il eut, *Leicester*, vicomte d'Hereford, mort sans alliance; & Edouard, qui suit.

XI. Edouard Devereux, vicomte d'Hereford, épousa en 1689. *Elisabeth* Norbourne.

DEVEREUX (Robert) comte d'Essex, vicomte d'Hereford, chevalier de l'ordre de la jarretiere, fils de Gautier V. du nom, & de *Lettice* Knolles, fut celebre par sa faveur & par ses infortunes. Ce seigneur qui étoit des mieux faits, des plus braves & des plus spirituels de son tems, fut produit à la cour par le comte de Leicester mari de sa mere, & s'insinua dans l'esprit de la reine Elizabeth ce quelle découvrit avec quelque espece de passion, lorsqu'il quitta la cour pour aller en France. Elle envoya pour le faire revenir, & témoigna beaucoup d'impatience jusques à son retour, disant souvent: *Nous verrons ce jeune homme pris par la tête, comme ce fou de Sidnei par ses empressemens.*

Ses grands exploits à Cadix sur la flote d'Espagne, & le saccagement de cette ville, lui acquirent beaucoup de reputation parmi les soldats, & le rendirent fort populaire, ce qui lui fit beaucoup d'ennemis. Après quoi il fut envoyé contre le fameux rebelle Irlandois, nommé *Tirone*, mais ne pouvant ou ne voulant pas suivre les avis de la cour, il perdit la faveur de la reine; & revenant en Angleterre dans le dessein d'éloigner de la personne de cette princesse, ses ennemis, il fut relegué dans sa maison. Grand nombre de gens de guerre se rendirent près de lui, & lui persuaderent de se soulever. Il prit donc les armes dans le dessein, disoit-il, d'éloigner les méchans conseillers d'auprès de la reine. Mais étant trompé dans l'esperance que les habitans de Londres se déclareroient en sa faveur, il se retira à sa maison d'Essex où il fut obligé de se rendre, & de porter sa tête sur un échafaut. Son fils *Robert* fut rétabli, par le roi Jacques VI. ou Jacques I. Ayant reçû du chagrin au sujet de la dissolution de son mariage avec *Françoise*, fille de *Thomas* Howard, comte de Suffolk, il alla dans le palatinat pour se former au métier de la guerre: & quand le roi Charles I. eut rompu avec son parlement il commanda les forces des parlementaires en qualité de general. Il mourut sans enfans à Londres le 14. Septembre 1646. non sans soupçon de poison. Par cette mort le titre de vicomte d'Hereford vint à *Gautier* Devereux du châ-

reau Bromwich dans le comté de Warwick. *Gautier* eut de sa femme *Elisabeth*, fille de *Thomas* Knigthlei de Borthowal dans le comte de Stafford, entr'autres enfans, *Lecester*, qui lui succeda, & qui de sa femme *Priscille* eut *Edouard*, vicomte d'Hereford, de Dugdale, de Fuller, &c. qui vivoit en 1701. * *Dictiona. Anglois.*

DEVERRE, ou DEVERRA, déesse que les Payens honoroient pour entretenir la propreté dans leurs maisons. Ce mot vient du latin *Deverro*, balayer. C'étoit une des trois divinités, selon Varron & saint Augustin, *de la Cité de Dieu*, que les anciens avoient coûtume d'invoquer, pour garder une femme accouchée, de peur que Sylvain, dieu des forêts & des champs, n'entrât de nuit & ne lui fit quelqu'outrage. Ces trois divinités étoient *Intercidone*, ainsi nommée du taillant de la coignée; *Pilomne*, du pilon, & *Deverre*, des balais. Intercidone présidoit à la coupe des arbres, & Pilomne conduisoit le pilon, pour piler les bleds, & faire la farine. On faisoit ainsi cette ceremonie. Trois hommes alloient la nuit autour de la maison, & frappoient le seuil de la porte d'une coignée, puis d'un pilon; ensuite on la nettoyoit avec un balai, afin que ces signes de service leur ayant été rendus, elles conservassent l'accouchée contre la violence de ce prétendu dieu Sylvain. * Cartari, *en ses Im. des Dieux.*

DEVIL (Odon de) abbé de saint Denys en France, *cherchez* ODON.

DEVISE, est un composé de figures & de paroles. On donne à la figure le nom de *corps*: & aux paroles, celui d'*ame*: parce que comme le corps & l'ame, joints ensemble, font un composé naturel, certaines figures & certaines paroles étant unies font une devise. A le bien prendre, dit le pere Bouhours, la devise est une metaphore peinte, qui represente un objet par un autre, avec lequel il a de la ressemblance. Ainsi un soleil avec ces mots *Sufficit orbi*, c'est-à-dire, *il suffit seul au monde*, est une juste devise, par laquelle on comparoit le roi Louis *le Grand* avec le soleil, comme si on disoit, *le roi est un soleil, qui a assez de lumiere pour éclairer tout le monde lui seul*: c'est-à-dire, qu'il est un prince qui a assez de sagesse pour gouverner le monde lui seul. S'il n'y a point de comparaison, ou de similitude metaphorique, ce n'est point une vraie devise. C'est pourquoi les colonnes d'Hercule que l'empereur Charles-*Quint* prit, avec cette ame, *Plus ultra*, & les trois couronnes de Henri III. roi de Pologne, puis de France, dont deux sont representées en terre, & l'autre en l'air, avec ce mot, *Manet ultima cœlo*, c'est-à-dire, *la derniere m'attend au ciel*, sont des symboles illustres, mais ne sont point des devises regulieres. On dit qu'il faut une figure & des paroles pour faire une veritable devise. L'aigle representée dans les drapeaux des legions Romaines, n'étoit qu'un symbole hieroglyphique. Et ces paroles de Cesar Borgia, *Aut Cæsar, Aut Nihil*, c'est-à-dire, *être César, ou n'être rien*, ne font qu'une diction ou une sentence. Il faut remarquer que toutes sortes de figures n'entrent pas dans la composition de la devise; car elles ne doivent avoir rien de monstrueux, ni d'irregulier. Selon cette regle, ce ne sont pas des devises que la tortue à laquelle un prince de Salerne donna des ailes avec ce mot, *Amor addidit*, c'est-à-dire, *l'amour me les a données*: ni l'aigle de l'empire enchaînée aux colonnes d'Hercule, avec ces paroles, *Non ultra metas*, c'est-à-dire, *vous n'irez pas plus outre*, pour marquer la retraite de Charles-*Quint* de devant Metz; (car ce mot de *Metas* signifie *des bornes* & *la ville de Metz*.) La figure d'un homme, ni même celle d'un Dieu de la fable sous une figure humaine, ne peuvent faire le corps d'une devise; parce qu'il n'y a point-là de metaphore. Ainsi Jupiter avec son foudre; Hercule avec sa massue & sa peau de lion; l'Amour avec son flambeau à la main, & son bandeau sur les yeux; Mercure avec son caducée & avec ses ailes, ne sont bons que pour des emblêmes; car l'emblême admet indifferemment toute sorte de figures, & c'est ce qui la distingue le plus de la devise. A l'égard des statues, elles peuvent entrer dans la composition de la devise, comme des ouvrages de l'art, & non pas comme des figures humaines. Ainsi pour exprimer qu'une personne se sanctifie par les afflictions & par les pertes, on peut se servir d'une statue de Cesar, qu'une main taille avec le cizeau, en y ajoûtant ces paroles, *Perficitur, dum caditur*, c'est-à-dire, *en la frappant on la rend plus parfaite*. Il est vrai que les membres du corps humain ne peuvent être des parties de la devise; parce que les membres separés du corps, ont quelque chose de choquant, comme un œil au bout du sceptre, un cœur au haut d'une pyramide, une oreille en l'air; mais on y peut faire entrer une main sortant d'un nuage, parce qu'on la regarde comme attachée au reste du corps qui ne paroît pas; & qu'elle sert seulement à rendre la figure complete, par l'action dont elle l'anime. On y represente aussi des faces, avec des joues enflées, pour signifier les vents qui soufflent, comme dans la devise qui a pour corps des vents, peints de la sorte sur une mer, & pour ame ce mot, *Turbant sed extollunt*, c'est-à-dire, *ils l'agitent, mais ils l'élevent*. Le mot doit être proportionné à la figure, de sorte qu'il lui convienne, & qu'il ne puisse convenir à une autre figure. Ainsi ces paroles, *Ardo y adoro*, c'est-à-dire, *je brûle & j'adore*, sous l'encens allumé dans l'encensoir, ne sont pas propres; car elles ne peuvent s'entendre de l'encens, qui n'adore pas. Ce mot *Naturâ dictante*, c'est-à-dire, *suivant l'instinct de la nature*, sous un faucon prenant l'essor, n'est pas bon; car il convient aussi aux autres animaux. Le mot est comme le lieu de la figure & de la chose figurée, c'est pourquoi il doit convenir à la figure dans un sens propre, & à la personne dont il s'agit, dans un tems metaphorique; ainsi qu'il se voit dans la devise du roi, au commencement de cet article, & dans les exemples des devises heroïques, &c. Il ne faut pas que le mot ait un sens achevé, & qu'il puisse s'entendre sans la figure. Cette condition distingue encore la devise de l'emblême, dont les paroles seules ont toute la signification, qu'elles ont avec la figure, comme *Virtutem fortuna premit*, c'est-à-dire, *la fortune accable la vertu*, sous la fortune qui enchaîne un lion.

On fait plusieurs especes de devises: il y en a d'heroïques, de morales, & de politiques, de chrétiennes, de satiriques, de burlesques. Les *heroïques* comprennent les desseins militaires, les actions glorieuses, les vertus & les belles qualités, non seulement des princes & des grands, mais de toutes les personnes de merite. Les devises morales contiennent les regles des mœurs. Les politiques renferment les maximes d'état, & ce qui sert à l'éducation des princes, & au bon gouvernement des empires. Les chrétiennes nous representent les mysteres de la foi, & les verités de l'évangile. Les satiriques & les burlesques sont celles qui marquent les vices, & qui servent pour la raillerie & pour la censure. Voici quelques exemples de ces differentes especes. 1. Entre les devises heroïques. Une bombe qui creve en l'air, avec ces mots, *Alter post fulmina terror*, c'est-à-dire, *après la foudre, il n'y a rien tant à craindre*: pour faire entendre qu'après le roi Louis XIV. ses ennemis devoient sur-tout redouter feu M. le duc d'Orleans, frere unique de sa majesté. 2. Entre les morales. Le feu élementaire, avec cette ame, *Eterno perche puro*, c'est-à-dire, *je suis éternel, parce que je suis pur*, fait voir qu'il n'y a que les amitiés pures & désinteressées, qui soient éternelles. 3. Entre les devises politiques. Une montre d'horloge, avec ces paroles, *Motibus arcanis*, c'est-à-dire, *par des ressorts secrets*, donne une idée de la conduite d'un prince qui doit agir par des principes cachés, quoique ses actions soient publiques. 4. Entre les chrétiennes. Une enseigne de guerre toute déchirée, avec ces mots, *Quanto lacera più, tanto più bella*, c'est-à-dire, *plus elle est déchirée, & plus elle a de grace*, represente les beautés de la pauvreté évangelique. 5. Entre les satiriques. Un cancre marin qui recule en marchant, avec ces mots, *Plus citra*, c'est-à-dire, *plus en arriere*, pour railler la retraite de Charles-*Quint*, lorsqu'il fut obligé de lever le siege de devant la ville de Metz, & faire une opposition aux colonnes accompagnées de ces mots, *Plus ultra*, que cet empereur avoit prises pour devise. 6. Entre les devises burlesques, un âne parmi des chardons, avec ces paroles, *Pungant, dum saturent*, c'est-à-dire, *qu'ils me piquent, pourvû qu'ils me soulent*, pour marquer un parasite qui ne se soucie pas d'être sifflé à la table des grands, pourvû qu'il s'y puisse rassasier. En voilà assez pour donner une idée suffisante de la devise. Il faut remarquer que ni les Grecs, ni les Romains n'ont eu connoissance de l'art des devises; car l'histoire ne fait point mention de celles d'Alexan-

dre. Les Romains ne portoient que des aigles peintes sur leurs boucliers. Les figures hieroglyphiques, les énigmes & les emblêmes sont presqu'aussi anciennes que le monde. La devise considerée dans sa nature qui est la metaphore, a été de tout tems en usage, & lorsqu'Aristhene dit, que Cephisodote étoit semblable à l'encens, qui donne du plaisir en se consumant, il fit sans y penser une devise, dont l'encens étoit le corps; & les paroles, *il donne du plaisir en se consumant*, étoient l'ame. Mais à prendre la devise dans son veritable usage, tel que nous l'avons presentement, c'est une invention qui ne précede gueres le tems de Paul Jove, qui en a donné les premieres regles dans le XVI. siecle, quelque tems après l'expedition que les François firent en Italie, sous le roi Charles VIII. où l'on commença à se servir de devises dans les tournois & dans les carousels; non seulement pour rendre ces fêtes plus ingenieuses, mais encore pour marquer le caractere des chevaliers, & les distinguer les uns des autres. On en fait aussi dans les balets & dans les divertissemens des princes, & aux entrées des rois, à la naissance, au mariage, & à la mort des grands, pour celebrer les victoires des conquerans, & les succès heureux des grandes affaires. L'usage des devises s'étend encore à des ceremonies chrétiennes, comme au sacre des rois, à la canonisation des saints.

Au reste, le mot de *devise* est fort ancien dans la langue françoise; il y a peu d'auteurs qui ayent écrit depuis 600. ans, où on ne le trouve, pris en divers sens. Geofroi de Ville-Hardouin, qui écrivit sous le regne de Philippe-*Auguste* dans le XII. siecle, donne le nom de *devise* au testament, ou derniere disposition que font les personnes, pour être executé après leur mort. Dans un vieux Ovide manuscrit, traduit sous le regne du roi Jean, devise se prend pour volonté.

LORS FERA DIEX A SA DEVISE.

Les bornes & les limites des champs se nommoient aussi *devises*. Ce mot apparemment vient du latin *dividere*, qui signifie diviser, distinguer, & semble exprimer assez bien les deux usages des signes, dont le propre est de representer, & en même tems de distinguer. On appelle *devis*, le projet d'une entreprise, le plan d'un bâtiment, & l'ordonnance d'une affaire. Le nom de *devise* a encore été donné aux habits mi-partis de deux couleurs, comme ceux des échevins de quelques villes, aux livrées, aux armoiries, & à plusieurs autres choses qui distinguoient les personnes, & marquoient leur dignité. C'est pourquoi, selon le sentiment du pere Menêtrier, il y a eu autant d'especes de devises, qu'il y a eu de figures sensibles, & de paroles capables de distinguer les personnes, & d'exprimer leurs pensées ou leurs desseins. Ainsi en deux carousels qui se firent sous le regne d'Henri IV. on voit plusieurs devises de simples paroles, & des devises de simples figures. Les devises de simples mots furent tellement en usage dans le XVI. siecle pour tous les sçavans, qu'il n'y en avoit pas un qui n'eût une devise de cette sorte. Tous les abbés & tous les évêques des Pays-bas en ont de cette espece, depuis plus de trois cens ans. Les papes s'en font aussi une semblable de quelque passage de l'écriture. Les caliphes d'Egypte & les Turcs n'ont point d'autres devises dans les historiens. Ils n'ont jamais mis dans leurs étendarts, que le croissant, quelques étoiles, une épée fendue en deux, & des sentences arabes. Il faut avouer neanmoins, que les plus belles devises sont celles qui sont composées d'une figure & d'un mot. A l'égard des regles, l'auteur que nous venons de citer, n'approuve pas les sentimens de ceux qui en ont établi à leur maniere, & sans examiner les devises dans leurs principes & dans leurs divers usages. Il dit que le bon sens & les lumieres naturelles, nous servent de guide en toutes sortes d'ouvrages; & que l'usage nous donne enfin une justesse d'esprit, qui ne se trouve pas dans tous les hommes; parce que la plûpart ne s'appliquent presque jamais à former leurs jugemens; mais seulement à remplir leur memoire & leur imagination, d'une infinité de choses mal conçues & mal digerées. Il ajoûte, qu'il n'est pas permis à des particuliers de dégrader, de leur autorité privée, un grand nombre de ces belles inventions, qui sont en possession d'avoir le nom de devises depuis trois ou quatre cens ans. * Le pere Bouhours, *entretiens d'Ariste & d'Eugene*. Les *sentimens de Cléanthe sur ces entretiens*, *par* Barbier d'Aucour. Emmanuel Tesoro, *in Commocchiale*. Le pere Menêtrier, *la science & l'art des devises*.

DEVISES, ville ou bourg d'Angleterre avec marché au milieu du comté de Wilt, dans la contrée nommée, *Swanbourn*. Elle est ainsi nommée, parce qu'autrefois elle étoit partagée entre le roi & l'évêque de Salisburi. C'est la plus grande & la meilleure ville pour le negoce de tout le comté de Wilt, après Salisburi qui en est la capitale. Elle est à 89. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois*.

DEVON, DEVONIE, ou DEVONSHIRE, *Devonia*, province d'Angleterre, avec titre de comté, dans la partie meridionale de l'isle ou le pays de Westsex. Elle est entre les provinces d'Orset & de Cornwal ou Cornouaille. Excester est sa ville capitale, les autres sont, Plimouth, Betfort, Tornes, Sidmouth, &c. Camden. Sanson.

DEVONIUS, *voyez* BALDWIN, surnommé *Devonius*.

DEVREUX, *cherchez* DEVEREUX.

DEUS-DEDIT, pape, *cherchez* DIEU-DONNE'.

DEUSINGIUS (Antoine) de Meurs, nâquit en 1612. Il fut professeur en medecine à Groningue. Il étoit très-sçavant dans les langues arabes, persienne & turque, comme cela paroit par les notes qu'il a faites sur la grammaire arabe d'Erpenius. Il a aussi traduit en latin le Pentateuque. Il publia en 1653. *genesis microcosmi*. Il avoit donné en 1644. *universale naturæ theatrum*. En 1655. on vit paroître un traité sur le mouvement du cœur & du sang; & en 1659. une idée de la fabrique du corps de l'homme. En 1660. on vit de lui *Fasciculus 14. selectarum dissertationum. Voyez* l'auteur des vies des professeurs de Groningue, qui rapporte un grand nombre d'autres ouvrages de Deusingius.

DEUTERIE, fut maîtresse, puis femme de *Theodebert* I. roi de Metz, dans le VI. siecle. Ce prince faisant en 533. la guerre dans la Septimanie, qui est le Languedoc d'aujourd'hui, y trouva cette dame dans le château de Cabrieres ou Chevrieres, près de Beziers, & en devint amoureux. Il l'emmena, & la laissa à Clermont en revenant vers son pere *Thierri*, qui l'avoit obligé d'épouser *Wisigarde*, fille de *Vachon*, roi des Lombards. Theodebert après la mort de *Thierri*, arrivée en 534. répudia *Wisigarde* & épousa *Deuterie*, de laquelle il eut THIBAUD, qui lui succeda; & *Bertoare*, qui fut recherchée par Totila. Quelques auteurs ajoûtent *Ragintrude*, femme de *Theudon* prince de Baviere, qu'elle convertit à la foi. *Deuterie* étoit mariée lorsqu'elle vit *Theodebert*, & elle abandonna son mari pour suivre ce prince. D'autres disent qu'elle étoit veuve, & que de son premier mariage elle avoit une fille qui étoit extrémement belle, & dont la beauté la rendit si jalouse, que craignant que Theodebert ne la quittât pour cette fille, elle la fit mettre dans un chariot attelé de bœufs indomptés qui la traînerent dans la Meuse, où elle se noya. Les François qui eurent horreur de cette action, en témoignerent tant de ressentiment au roi, qu'il répudia *Deuterie*, & reprit *Wisigarde*. * Gregoire de Tours, *l. 3. c. 23. & 26.* Aimoin, *l. 2.* Valois, *T. I. des gestes des Franç. &c.*

DEUTERIUS, évêque Arien, qui vivoit au commencement du VI. siecle, vers l'an 506. osa changer la forme du baptême. Nicephore rapporte que baptisant un certain homme nommé *Barbas*, il eut la hardiesse de dire: *Barbas est baptisé au nom du Pere, par le Fils, au saint Esprit*: & que dans le même moment l'eau des fonts baptismaux disparut. * Nicephore, *l. 16. c. 35.*

DEUTERONOME, est le cinquiéme des livres de Moyse, appellé en hebreu *Ellé habdebarim*; parce qu'il est commencé par ces mots dans l'hebreu. Les rabbins le nomment quelquefois *Misna*, c'est-à-dire, répetition de la Loi; les Grecs & les Latins, *Deuteronome*, c'est-à-dire, *seconde loi*; parce qu'il contient une répetition abregée des loix contenues dans les livres precedens. Il contient outre cela, les principales circonstances de ce qui étoit arrivé au peuple d'Israël dans le desert, reprises par Moyse dans les premiers chapitres, & l'histoire de ce qui se passa depuis le commencement de l'onziéme mois de la quarantiéme année de la sortie d'Egypte, jusqu'au septiéme jour du douziéme mois. Quelques-uns ont douté que ce livre fût de Moyse, parce qu'au commencement il est dit: *Voici ce que dit Moyse aux enfans d'Israël, au-delà du Jourdain*, que Moyse n'a certainement point passé, & qu'à la fin la mort de Moyse y est décrite; description dont

il ne peut point être auteur, puisqu'elle ne peut avoir été faite qu'après sa mort. Cependant il est clair par le livre même, que Moyse en est l'auteur. Il est dit dans le *c. 31. v. 9.* que *Moyse écrivit cette loi, qu'il la donna aux enfans de Levi, qui portoient l'Arche d'alliance du Seigneur*, & au *v. 24.* que, *que quand il eut achevé d'écrire entierement les paroles de cette loi dans un livre, il donna ordre aux Levites de prendre cette loi, & de la mettre à côté de l'Arche d'alliance du Seigneur.* Il est enjoint dans le *c. 17.* du même livre, aux rois, qui devoient regner un jour sur les Israëlites, *de faire décrire aussi-tôt après qu'ils auront été élevés sur le trône, un exemplaire de cette loi, sur celui qui étoit entre les mains des prêtres.* Ces passages font voir clairement, que Moyse avoit écrit lui-même un exemplaire de la loi, qu'il l'avoit donné à garder aux prêtres & aux Levites, pour le mettre à côté de l'Arche, afin qu'il servit de monument original & autentique, sur lequel les rois en feroient tirer des copies, pour leur servir de regle. Le Deuteronome y est marqué visiblement par ces termes: *Deuteronome, ou le double de la loi. Cette loi, les paroles de cette loi.* Le Deuteronome est aussi appellé la loi de Moyse, dans le livre de Josué (*c. 5. v. 31.*) dans les livres des Rois & des Paralipomenes, dans le livre de Nehemie (*c. 13.*) & dans les propheties de Daniel & de Baruch. Quant aux objections que l'on fait, on répond à la premiere, que les paroles du texte hebreu peuvent aussi-bien signifier *au-deçà du Jourdain*, qu'*au-delà*, & à la seconde, que la narration de la mort de Moyse a été ajoûtée, ou par Josué, ou par Esdras, ou par la synagogue des Juifs, pour rendre l'histoire du Pentateuque complette. On ne disconviendra pas non plus qu'il n'y ait eu quelques autres endroits ajoûtés depuis Moyse: la suite des rois Iduméens jusqu'au tems où les Israëlites commencerent à être gouvernés par des rois, n'est certainement pas de lui; & on peut observer d'autres choses qui lui sont posterieures.* S. Jerôme, *prolog. Galeatus.* S. Augustin, *l. 1. de mir. script. c. 35.* Torniel, *A. M. 2583. n. 32. 2584. n. 18.* Salien, *en ses ann.* Sixte de Sienne, *l. 2. bibl.* Bellarmin, *des écriv. eccl. en Moyse.* Simon, *hist. crit. de l'anc. test.* Du Pin, *dissert. prelim. sur la bibl.* D. Augustin Calmet, *comment. sur le Deuter.*

DEUX, (Bertrand de) car il est nommé dans les anciens titres, *de Deucio*, cardinal du titre de S. Marc, & archevêque d'Embrun, étoit né à Blandiac, dans le diocese d'Usez. Il s'attacha à l'étude de la jurisprudence civile & canonique, fut pourvû de la prevôté d'Embrun, & ensuite fut élû archevêque de cette église, le 5. de Septembre de l'an 1323. Le pape Benoît XII. l'envoya en Italie l'an 1335. & trois ans après le créa cardinal & vice-chancelier de l'église. Deux fut depuis évêque de Sabine, fut renvoyé par Clement VI. en Italie, & se trouva à l'élection d'Innocent VI. Ce prélat avoit écrit l'histoire de la Passion de notre Seigneur en vers sapphiques. Il mourut à Avignon le 21. Octobre de l'an 1355. & fut enterré dans l'église collegiale de S. Didier qu'il avoit fondée, & où l'on voit encore son épitaphe.* Bosquet, *in Ben. XII.* Sponde, *in ann.* Frizon, *Gall. purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Ciaconius, *in vit. card.* Ughel, *T. I. Ital. sacr.* Nouguier, *hist. de l'église d'Avignon.* Chorier, *hist. de Dauph. & des arch. d'Emb.* Bernard Guidonis. Auberi, &c.

DEUX-PONTS, que ceux du pays nomment *Zweibruk*, *Bipontium*, ville d'Allemagne dans le palatinat du Rhin, & capitale d'un petit pays, à laquelle on donne le nom de duché. Elle est située sur la petite riviere de Schwolbe, & n'est pas fort grande, mais est assez bien bâtie, avec un château assez fort. Elle est vers les frontieres de la Lorraine, & appartient au roi de Suede.

DEUX-PONTS, maison à qui la ville de ce nom a donné son nom, est une branche de celle de Baviere. *Voyez* BAVIERE.

DEXICRATE, d'Athenes, poëte comique, Grec. On ignore en quel tems il a vécu, on sçait seulement qu'il composa quelques pieces de theatre. Nous avons encore dans Athenée & dans Suidas, quelque chose de celle qu'il nomma *les extravagans.*

DEXICREONTE, un des surnoms qui fut donné à Venus, à cause d'un certain Dexicreon bateleur, qui expia par des sacrifices les crimes des femmes de Samos, qui s'étoient abandonnées au luxe & à la débauche; ou plûtôt d'un autre Dexicreon capitaine de navire, qui s'étant rendu riche à vendre aux matelots & aux passagers une grande quantité d'eau douce, que Venus lui avoit donné ordre de charger, fit dresser une statue à cette déesse, qu'il appella de son nom Dexicreonte.* Cœlius Rhod. *liv. 29. chap. 15.*

DEXIPHANES, fameux architecte, natif de l'isle de Chypre, travailla en Egypte pour la reine Cleopatre, environ 25. ans avant la naissance de J. C. Il rétablit le phare d'Alexandrie, & le joignit au continent, qui auparavant en étoit éloigné de quatre stades, c'est-à-dire, d'un quart de lieue.* Tetzès, *Chil. 2.*

DEXIPPE, de Cos, medecin disciple d'Hippocrate, vivoit vers la XCI. olympiade, 416. ans avant J. C. & écrivit un livre sur la medecine, & deux autres, des presages des maladies. Il se rendit recommandable par le désinteressement personnel avec lequel il en usa avec Hecatomne, roi de Carie. Ce prince l'ayant envoyé chercher pour traiter deux de ses fils malades à l'extrémité & abandonnés des medecins, il les guerit, mais ce fut à condition que le roi leur pere cesseroit de faire la guerre à l'isle de Cos, & ne demanda point d'autre récompense pour lui.* Suidas en fait mention.

DEXIPPUS, Herennius, *cherchez* HERENNIUS Dexippus.

DEXTER, (Domitius) fut consul avec Messala Priscus, l'an 196. de l'ere Chrétienne. L'empereur Severe le laissa prefet de Rome, pendant un voyage qu'il fit, comme nous l'apprenons de Spartien, *vie de Severe, c. 8.*

DEXTER, (Julius Flavius) prefet du pretoire, & fils de Pacien, évêque de Barcelone, vivoit sur la fin du IV. siecle, du tems de Theodose *le Grand*, & fut contemporain du poëte Prudence. S. Jerôme lui dédia son ouvrage des écrivains ecclesiastiques. On ne doute point aussi qu'il ne soit le même qui est cité par ce saint, dans le même livre, & qui avoit composé une histoire qu'il vouloit donner au public, sous son nom. *Dexter, Paciani, de quo suprà dixi, filius, clarus apud seculum, & fidei deditus, fertur ad me omnimodam historiam texuisse, quam necdum legi, &c.* Sophronius qui a traduit, comme quelques-uns croient, de latin en grec, ce livre des écrivains de S. Jerôme, nous apprend que Dexter étoit prefet du pretoire. Les chroniques qui portent le nom de Flavius Dexter, ont été fabriquées par Jerôme Roman de la Higuera, Jesuite Espagnol, mort en 1611. Elles furent publiées en 1620. par François Bivarius Espagnol, de l'ordre de Citeaux. Il y joignit des commentaires trois ans après.* Baronius, *A. C. 388.* Vossius, *des hist. Lat. 2. c. 10. &c.*

DEZA, (Diego) archevêque de Seville, étoit Espagnol, & natif de Toro dans le royaume de Leon, il prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. Dominique; & après avoir fait de grands progrès dans la vertu & dans les sciences, il fut nommé professeur en theologie dans l'université de Salamanque. Depuis il fut précepteur de l'infant Jean, fils du roi Ferdinand & Isabelle, qui choisirent le pere Deza, pour être leur confesseur sur la fin du XV. siecle. Au commencement du XVI. ce sçavant homme fut élevé à l'évêché de Zamora, transferé à celui de Salamanque, puis à celui de Palencia, quelque tems après à celui de Jaën, ensuite à l'archevêché de Seville, & enfin à celui de Tolede. Deza mourut en 1525. avant que d'avoir pris possession de cette derniere dignité. Il avoit tenu en 1512. un synode à Seville, dont il publia les ordonnances. Nous avons de lui *Novarum defensionum doctoris Ang. D. Thomæ T. IV. defensiones ab impugnationibus M. Nicol. de Lira, &c.* * Alphonse Fernandès & Antoine de Sienne, *de script. Dominic.* Andreas Schottus & Nicolas Antonio, *de script. Hisp. &c.*

DEZA, ou DEÇA, (Pierre) cardinal, nâquit à Seville le 24. Fevrier de l'an 1520. d'*Antoine* de Deça, & de *Beatrix* de Gusman, étudia à Salamanque, où il eut une chaire de professeur en droit. Depuis il fut official de Compostelle, auditeur de Valladolid, archidiacre de Calatrava, conseiller de l'inquisition, & enfin président de Grenade, où le roi Philippe II. l'envoya vers l'an 1569. un an après que les Morisques se furent revoltés dans ce royaume. Le marquis de Mondejar, de la maison de Mendoça, en étoit gouverneur. Le président Deça y vécut en assez mauvaise intelligence avec lui, & servit cependant avec beaucoup d'integrité & de zele. Le roi d'Espagne lui procura le chapeau de cardinal, que Gregoire XIII. lui donna en 1578. Deza vint à Rome en

1580. & y perdit la réputation qu'il s'étoit acquise en Espagne. Il mourut à Rome le 27. Août de l'an 1600. âgé de 80. ans. * De Thou, *hist. l. 48.* Cabrera, *hist. Philip. II. l. 7. & 8.* Auberi.

DEZNA, DESNA, & DISNA, riviere qui a sa source dans la Moscovie, où elle baigne Novogrod Sewierski & Czernichow. Ensuite elle traverse une partie du palatinat de Kiovie en Pologne, & se joint au Nieper un peu au-dessous de la ville de Kiovie. * Mati, *diction.*

D H A.

DHAFAR, ou TACSEB, anciennement *Sabe.* Ville de l'Arabie heureuse. Elle est située sur le Nangeran, environ à douze lieues de la côte entre la ville de Zibit & celle de Zidden, à 80. lieues de la premiere & 90. de la derniere. Quelques geographes la font capitale du royaume de Tehama, & d'autres de la principauté de Dhafar, qui est entre celle de la Mecque au nord; de Tehama au levant; de Mocha au midi; & la mer Rouge au couchant. Elle a environ deux cens lieues de côte; mais sa moyenne largeur n'est que d'environ trente lieues. Outre la ville de Dhafar, on y distingue encore celles de Zibit & de Zidde. * Mati, *diction.*

DHAFER, ou ZAFER, douziéme calife de la race des Fathimites en Egypte, qui avant que de regner portoit le nom d'*Abou Mansor Ismail.* Il succeda à son pere *Hafedh Ledinillah*, l'an 544. de l'hegire, de J. C. 1149. Son regne fut assez tranquille. Cependant les Francs où les croisés prirent de son tems la ville d'Ascalon. Son visir le fit mourir, parce qu'il avoit un fils, à qui Dhafer faisoit des caresses un peu trop libres, qui donnoient une mauvaise reputation à son fils. Sa mort arriva l'an 549. de l'hegire, & de J. C. 1154. après un regne d'environ cinq ans. Son fils lui succeda. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

DHAHER LEE'ZAZ DINILLAH, ou selon Leb Tarikh, *Billah Aboul Hassan Ali Ben Heken*, septiéme calife de la race des Fathimites, qui ont regné en Egypte. Il succeda au calife Hakem son pere, l'an 411. de l'hegire, & de J. C. 1020. Alors la Syrie étoit jointe à l'Egypte. Ce qu'il fit de plus considerable, fut de rechercher & de punir très-severement les meurtriers de son pere. Il regna environ seize ans, & eut pour successeur son fils.

DHAHER *Billah Abou Nasser Mohammed*, fils de *Nasser*, trente-cinquiéme calife de la race des Abbassides, succeda à son pere l'an 622. de l'hegire, de J. C. 1225. Il fut tiré de la prison pour remonter sur le trône, & comme il étoit alors âgé de plus de 50. ans, il dit à ceux qui le mirent en liberté, qu'il n'étoit pas à propos d'ouvrir la boutique le soir. Il se rendit recommandable par sa justice, & il avoit déja fait bâtir un pont sur le Tigre à Bagdet, lorsqu'il mourut au bout de neuf mois & seize jours de regne. Son fils lui succeda. * D'Herbelot, *biblioth. orientale.*

DHONA, (Fabien de) general des troupes que le roi de Danemarck & les princes d'Allemagne envoyerent à Henri IV. roi de Navarre, & puis de France, & étoit de l'ancienne famille des burggraves & comtes de Dhona, originaires d'Allemagne. Il prit naissance le 6. Mai 1550. dans la ville de Stuma de la Prusse royale, où un de ses ancêtres s'étoit établi dans le XV. siecle. Son pere qui étoit chevalier de l'ordre Teutonique, avoit rendu de grands services à Albert, margrave de Brandebourg, qui, après l'abolition de cet ordre, fut le premier duc de Prusse. A l'âge de 22. ans Fabien commença ses voyages, & alla deux fois en Italie, & s'arrêta à Geneve pour y apprendre la theologie sous Theodore de Beze; depuis il servit Casimir, comte Palatin, duc de Baviere, & Etienne Battori, roi de Pologne; & commanda une armée de 30000. Allemands en France. Dans cet emploi, quoiqu'il remplît tous les devoirs d'un grand capitaine, il fut si mal soûtenu de son parti, qu'il ne put garantir une bonne partie de ses troupes, d'être taillées en pieces dans la petite ville d'Auneau en Beausse, par le duc de Guise. Dhona en ramena les restes hors de France à la faveur d'un traité. Il s'attacha depuis au prince Casimir, & après sa mort il servit l'électeur Frederic IV. son fils, qui lui confia les premieres charges de son conseil & de ses états. Ensuite il se retira âgé de 54. ans dans ses terres en Prusse, où il vécut encore dix-sept ans, cheri de tout le monde, & principalement de Frederic, électeur de Brandebourg, duc de Prusse, qui lui donna le gouvernement d'Insterbourg & de Tapiau, & le fit un des regens de la province. Enfin, après avoir rempli les devoirs d'un digne ministre dans trente-quatre ambassades auprès des empereurs, rois & autres princes, & republiques, Dhona mourut en 1621. âgé de 71. ans sans avoir été marié.

La famille de DHONA est fort ancienne en Allemagne: on en remarque le commencement sous le regne de Charlemagne, qui, en revenant de ses conquêtes du Languedoc, emmena, dit-on, avec lui un homme de consideration de ces pays-là nommé Aloysius d'Urpach, auquel il donna un château fort, nommé *Dhona*, avec sa ville & dépendances sur l'Elbe, d'où est venu le nom de sa famille. L'empereur, en lui donnant cette place, lui recommanda de garder les frontieres de l'Empire contre les incursions des Vandales & des Bohémes; commission dont il s'acquitta si bien, que Louis *le Debonnaire*, fils & successeur de Charlemagne, confirma non seulement la donation à son fils LOUIS CONRAD, mais lui donna encore la qualité de Burggrave, que cette famille a toûjours plus affectée que celle de comte: aussi la bulle d'or de Ferdinand III. donnée en faveur de cette maison en 1648. declare que de la dignité de comte elle a été élevée à celle de burggrave. Le cas que quelques électeurs de l'Empire font de cette dignité, qu'ils préferent dans leurs titres à celle de plusieurs duchés, montre clairement l'erreur des auteurs, qui, sans fondement, ont traduit le titre de burggrave par celui de vicomte. Le titre de baron est souvent donné à cette famille par les historiens qui en ont écrit, lorsque cette qualité étoit fort considerée en France, & affectée par les premieres maisons, comme Montmorenci & autres.

Dans la suite des tems, la famille de Dhona se multiplia tellement, que du premier lieu de son établissement elle se répandit dans les provinces voisines. Ce qui y contribua encore beaucoup, fut que dans la guerre que Venceslas, roi de Bohéme, fit contre Guillaume, surnommé *le Borgne*, marquis de Misnie, la ville de Dhona qui s'étoit mise sous la protection de la Bohéme, fut assiegée par ce dernier, qui la ruina entierement; car ce malheur obligea depuis cette famille à chercher un asile dans les pays circonvoisins. Il y en a eu en Prusse, en Bohéme & en Silesie, où depuis plus de 300. ans, ceux qui y sont établis ont droit de patronage dans la principale église de la ville de Ghuri, & le dernier de cette branche CHARLES-ANNIBAL DHONA possedoit encore en 1726. la baronie de Vartemberg, remplie d'une nombreuse noblesse, qui releve de ce burggrave.

Le premier qui s'établit en Prusse, il y a plus de 200. ans, fut STANISLAS, pere de PIERRE de Dhona, qui de *Catherine*, baronne de Zema, fille du palatin de Mariembourg, sénateur de Pologne, eut sept enfans mâles, dont *Abraham*, se trouva à la bataille de Moncontour, & mourut à Tarascon en Languedoc; *Henri*, colonel au service de la Pologne, fut tué à Pernowin en Livonie; *Frederic*, colonel au service de Danemarck, fut noyé en passant le Sund à l'âge de vingt-quatre ans; *Christophle*, fut general de l'armée, & maréchal de la cour du roi de Danemarck; *Albert*, mourut jeune. Le cadet de tous fut *Fabien*, dont nous avons parlé. Cette branche s'est perpetuée par l'aîné des dix freres nommé ACHATIUS, qui a servi glorieusement l'empereur Maximilien, & d'autres princes de l'Europe, dans de grands emplois. Il eut entr'autres fils FABIEN II. directeur de la noblesse de Prusse; & *Christophle*, grand chambellan du roi de Bohéme, dont le celebre Frederic Spanheim a écrit au long l'histoire. Fabien II. laissa FABIEN III. loué par Vicquefort, dans son traité de l'ambassadeur. Fabien III. a laissé CHRISTOPHLE-FREDERIC, qui, après s'être signalé dans les guerres de Hollande contre l'évêque de Munster, s'est retiré chez lui, ayant épousé 1°. *Jeanne-Elisabeth*, comtesse de Lippe: 2°. *Elisabeth-Christiane*, princesse palatine de Deux-Ponts, desquels il a des fils & des filles; CHRISTOPHLE, cadet de Fabien II. a laissé d'*Ursule*, comtesse de Solms, FREDERIC, gouverneur de la principauté d'Orange; *Christian-Albert*, gouverneur de la principauté d'Halberstat, & grand-maître de l'artillerie de Brandebourg; *Christophle Delficus*, maréchal de Suede,

mort ambassadeur à Londres : FREDERIC a laissé d'*Esperance* du Pui, comtesse de Terrassieres-Montbeun, ALEXANDRE, qui, après plusieurs ambassades, remplissoit en l'an 1726. dans le service de Brandebourg les charges de ministre d'état, de lieutenant general de l'infanterie, & de grand gouverneur du prince électoral; *Jean-Frederic*, capitaine des cent Suisses du roi d'Angleterre,& colonel d'un régiment d'infanterie; *Christophle*, colonel des grands mousquetaires de Brandebourg. CHRISTIAN-ALBERT a eu de *Sophie*, comtesse de Hollande-Brederode, huit fils, presque tous morts jeunes à la guerre; dont *Albert*, colonel au service de Hollande, fut tué dans Mastricht assiegée par les François; & *Charles-Emille*, & *Theodoric*, colonels de Brandebourg, furent tués au siege de Bude contre les Infideles. CHRISTOPHLE DEDICUS a laissé d'*Anne* comtesse d'Oxenstierne, FREDERIC-CHRISTOPHLE, plénipotentiaire de Suede à Vienne, & colonel d'infanterie. * Christophor. Harsneah. *dissert. origin. gentium Prussiæ*. Gerardus Joh. Vossius, *de rebus pace belloque gestis Fabiani senioris burggrav. à Dhona*. Philip. Jacob. Spenerus, *histor. insignium illustrium, lib. 2. c. 20. &c.*

DIA

DIA, déesse des Anciens. Aucun auteur ne nous apprend quelle étoit cette prétendue déesse, qui est si souvent nommée dans les inscriptions des freres Arvales, sacrificateurs. Sebastien Fesch de Bâle, docteur en droit & grand amateur de l'antiquité, croit que c'étoit la déesse Ops ou Cybele, femme de Saturne, grande-mere des dieux, que les Grecs appellent aussi *Rhea*, en l'honneur de laquelle on faisoit une fête solemnelle tous les ans nommée *Opalia*, pendant les saturnales : car Saturne & sa femme,selon le rapport de Macrobe, passoient pour les inventeurs de la culture de la terre & des fruits; ce qui obligeoit les hommes à adorer ces dieux en leur offrant des fruits de la terre, comme aux auteurs des commodités de la vie. C'est pour cela que les freres Arvales, dont le soin principal étoit de sacrifier pour les biens de la terre, avoient choisi cette déesse pour l'objet particulier de leurs prieres & de leurs sacrifices. Au reste, on peut lui avoir donné par excellence, le nom de *Dia*, qui signifie *divine*, comme à la mere, & à la reine des autres divinités. C'est de ce mot *Dia*, qu'est venu le nom de Die en Dauphiné, qu'on appelloit *Dia Vocontiorum*, parce que c'étoit le lieu où les Voconces, qui étoient les peuples des environs, adoroient particulierement cette déesse. Aussi y a-t-on trouvé depuis quelques années une inscription d'un sacrifice d'un bœuf fait à la mere des dieux, *matri deûm magnæ Idææ*, imprimée dans le traité intitulé, *Ignotorum deorum aræ*. On ajoûte *Idæa*, à cause du mont Ida en Phrygie, où elle étoit honorée d'un culte particulier. On voit aussi à Die, sur l'une des portes qui restent de l'ancienne ville, une tête de bœuf sur la clef de la voûte au-dedans de la ville, & il y a encore plusieurs bas reliefs dans la même ville, où sont representées des têtes de bœuf & de mouton, avec des instrumens pour la culture de la terre. D'autres ont crû que Dia étoit la déesse Hebé, qu'on faisoit présider à la jeunesse, & pour laquelle les Sicyoniens & les Philiasiens avoient une particuliere veneration. * Nicolas Chorier, *histoire du Dauphiné*.

DIA, l'une des isles Cyclades dans la mer Egée. * Pline, *l. 4. c. 12*. Les poëtes & les geographes anciens appellent de ce nom plusieurs autres petites isles.

DIABLE, pris du grec διάϐολος, qui signifie *Calomniateur*. C'est le nom que l'on donne aux anges rebelles chassés du paradis & precipités dans les enfers.

DIABLE, (la montagne du) *cherchez* MONTAGNE.

DIABLES, (mille) étoient de fameux voleurs, qui se firent ainsi nommer en l'an 1523. pour se rendre plus effroyables. De-là est venu cette façon de parler, *méchant comme les mille diables*. * Dupleix, *hist. de France*.

DIABLINTES ou DIABLINTRES, anciens peuples de la Gaule Celtique, qui habitoient le pays où est maintenant le Perche, entre la Beausse, & le Mans, & dont la ville capitale étoit *Neviodunum*, Nogent le Rotrou. D'autres disent que les Diablintes étoient dans la petite Bretagne, proche la ville de Dol, où il y a encore quelques territoires que l'on nomme les *Diableres*, & des familles nommées *les Diables*. * Baudrand.

DIACETIUS, *cherchez* JAVETIUS.

DIACO, nom que l'on donne dans l'ordre de Malte à ceux qui se présentent pour être reçûs au rang des chapelains, ce qu'ils font à l'âge de huit ou neuf ans. On les appelle aussi clercs conventuels, parce qu'ils servent dans le couvent de Malte; depuis dix ans jusqu'à quinze. Pour être reçus, ils obtiennent une lettre du grand-maître de l'ordre, que l'on nomme lettre de Diaco. * *Memoires historiques*.

DIACONAT, l'un des ordres sacrés dans l'église, *cherchez* DIACRE.

DIACONIE, en latin *Diaconia*, *Diaconium*, hospice établi pour assister les pauvres & les infirmes. On donne aussi ce nom au ministere de celui qui étoit préposé pour cette fonction. * Morin, *de sacris ordinat.* Thomassin, *discipline ecclesiastique*.

DIACONIQUE, lieu près de l'église, où l'on conservoit les vases sacrés, les livres, les habits sacerdotaux, &c. On gardoit aussi dans cette salle les oblations des fideles, on y conservoit même quelquefois l'Eucharistie. Lorsque l'évêque avoit à traiter de quelques affaires secrettes, il y assembloit son clergé. C'est de-là que l'on a donné à ce lieu le nom de *Secretarium*. Il y avoit des Diaconiques si spatieux, que l'on a tenu des conciles dans quelques-uns. Pendant les trois premiers siecles de l'église, c'étoit, comme nous l'avons dit, dans ce lieu où on conservoit les oblations des Fideles, qui consistoient quelquefois dans des meubles, & souvent dans l'argent qui provenoit de tout ce qu'ils avoient vendu. Les Payens recherchoient avec empressement ces Diaconiques, qu'ils regardoient comme les trésors des Chrétiens. Depuis que les persécutions sont finies, ces lieux ont servi à serrer les vases & les ornemens sacrés : on leur a aussi donné le nom de *Sacristie*. Voyez le concile de Laodicée tenu vers l'an 368. au canon 21. * Spelman, *Gloss. Archæol.*

DIACONISSES ou DIACONESSES, les Grecs nomment aujourd'hui de ce nom la femme d'un diacre, comme ils appellent *Papadie* la femme d'un papas ou prêtre. Mais le nom de *diaconesse* marquoit autrefois dans l'église des femmes vertueuses, choisies pour servir les personnes de leur sexe. Leur ordination se faisoit par l'imposition des mains de l'évêque. Il est souvent fait mention dans les anciens canons de ces diaconesses, ausquelles on a appliqué ces paroles de saint Paul, I. Timoth. c. 5. *Que celle qu'on choisira pour être parmi les veuves, n'ait pas moins de soixante ans*. En effet, on n'élisoit point de diaconesse qui n'eut soixante ans, jusqu'au concile de Chalcedoine, qui fixa l'âge de diaconesse à quarante ans. On doit cependant observer que le canon de ce concile, où il est arrêté de n'ordonner point de femme diaconesse avant quarante ans, ne s'entend point des femmes dont parle saint Paul, mais des filles qu'on élevoit à cette dignité, & qui devoient avoir au moins quarante ans. Leurs fonctions étoient anciennement de servir à l'administration du baptême des femmes, & d'assister les femmes fidelles, soit en leur distribuant les aumônes destinées pour les pauvres, soit en leur rendant d'autres services de charité. Les ceremonies qu'on observoit dans l'ordination des diaconesses, se trouvent encore presentement dans l'eucologe des Grecs. Matthieu Blastares, sçavant canoniste Grec, observe qu'on fait presque la même chose pour ordonner une diaconesse, que dans l'ordination d'un diacre. On la presente d'abord à l'évêque devant le sanctuaire, ayant un petit manteau qui lui couvre le col & les épaules, qu'on appelle *Marforium*; & après qu'on a prononcé la priere qui commence, *La grace de Dieu*, *&c.* elle fait une inclination de tête sans fléchir les genoux. L'évêque lui impose les mains avec la priere accoutumée. Les diaconesses étoient censées autrefois du clergé : il ne leur étoit pas permis de se marier après leur ordination, sous peine d'anathême. Justinien y ajoûta la peine de mort & la confiscation de leurs biens. Le concile d'Epaune défendit d'ordonner à l'avenir des diaconesses; & dans le VI. siecle l'ordre des diaconesses fut aboli dans les Gaules : il subsista plus long-tems en Espagne. On n'en voyoit plus en Occident, dans le XII. siecle : il y en avoit encore à Constantinople dans le XIII. siecle : mais Justinien avoit reduit leur nombre pour l'eglise de Constantinople à quarante. Macer remarque dans son *Hierolexicon*, au mot *Diaconissa*, que cet office subsiste

encore aujourd'hui dans l'église de Milan, où il y a des matrones qu'ils nomment *Vetulones*, qui portent du pain & du vin pour le sacrifice, à l'offertoire de la messe, qu'on chante selon le rite Ambrosien.

DIACRE, ministre de l'église, établi pour servir le prêtre ou l'évêque, auquel il devoit rendre compte de l'administration des biens de l'église qui étoit de son ministere. Leur origine & leur premier établissement se voit aux actes des apôtres, *c. 6.* Comme le nombre des Fideles se multiplioit de jour en jour, il arriva un incident qui obligea les apôtres à établir une nouvelle charge dans l'église. Jusques vers l'an 97. de J. C. ils avoient pû fournir non seulement à la prédication de l'évangile & à l'administration des sacremens, mais aussi à entretenir l'ordre exterieur de l'église, & à distribuer les deniers qu'on leur apportoit, à ceux qui en avoient besoin. Mais il s'éleva quelque murmure, par la multitude de ceux qui croyoient en Jesus-Christ. Ils étoient de deux sortes, les uns Juifs naturels, qui n'étoient point sortis de Jerusalem, ou de Judée, & qui ne se servoient que de la langue du pays, c'est-à-dire, de la syriaque ou de l'hebraïque. Les autres étoient veritablement Juifs de naissance, ou au moins Proselytes: mais ayant établi leur demeure parmi les Grecs, ils se servoient de la langue grecque, à cause de quoi ils étoient nommés Grecisans ou *Hellenistes*. Ceux-ci se plaignoient que leurs veuves étoient moins considerées que les autres, dans la distribution qui se faisoit pour leur nourriture, ou dans les repas qu'on leur donnoit. C'est ce qui donna sujet à la compagnie des Fideles d'élire sept d'entr'eux, hommes prudens, & dont la probité étoit connue pour prendre le soin de cette affaire. Ils furent nommés diacres & presentés aux apôtres, de qui ils reçurent l'imposition des mains, avec des prieres à Dieu. Ce nombre de sept diacres a subsisté long-tems dans les églises. Le concile de Neocésarée ordonne qu'il y en aura sept dans chaque église. Il n'y en avoit que sept à Rome pour les sept quartiers de la ville: mais depuis, le nombre des diacres ne fut plus fixé. Il y avoit deux rangs de diacres à Constantinople: le premier des grands diacres, qui étoient au nombre de six: & l'autre des petits, dont il y en avoit cent dans la grande église. * Justinien, *novel 3.* Heraclius en augmenta le nombre jusqu'à cent cinquante, voulant qu'il n'y eût que soixante soudiâcres, au lieu de quatre-vingt-dix qui étoient établis auparavant. Le diacre doit être ordonné par le seul évêque. Il a été un tems que les diacres se sont élevés au-dessus des prêtres, particulierement dans l'église de Rome; & le concile de Nicée, (*canon 14.*) leur défend d'administrer l'Eucharistie aux prêtres, & de la recevoir avant eux. Dans l'ancienne église ils distribuoient l'Eucharistie, même en présence des évêques, & du prêtre. Le pape Gelase leur défendit de le faire en présence de l'évêque & du prêtre. Quelques-uns furent assez hardis pour offrir le sacrifice; mais cela leur fut défendu dans le concile d'Arles, & dans le quatriéme de Carthage. On a commis quelquefois à des diacres le soin des paroisses: ils avoient pouvoir de baptiser avec la permission de l'évêque. On trouve qu'ils ont aussi quelquefois reconcilié les pénitens, dans le cas de nécessité, mais ce n'étoit pas une réconciliation sacramentelle. Les premiers diacres, du tems des apôtres, prêchoient l'évangile: mais la prédication fut depuis interdite aux diacres: ce ne fut que dans le VI. siecle qu'on commença dans les Gaules à leur donner la permission de prêcher. Les conciles de Nicée, de Carthage & de Trulle, leur défendent d'être assis en présence des prêtres. Ils assistoient aux conciles non seulement au nom des évêques, dont ils étoient députés, mais aussi en leur nom, ils y étoient de bout & derriere les prêtres. Dans le VII. siecle on cessa de les admettre à ces assemblées. Les diacres pouvoient être déposés par trois évêques, suivant le I. & le II. concile de Carthage & celui de Tribur. Le premier des diacres étoit appellé archidiacre. Dans ces derniers tems les diacres n'ont d'autres fonctions, que d'assister le prêtre dans la celebration de l'office divin, & le diaconat n'est presque plus regardé que comme un degré pour parvenir au sacerdoce. On donnoit le nom de diacre, dans les monasteres, aux œconomes, aux dépensiers, quoiqu'ils ne fussent pas ordonnés diacres. * Morin, *de sacris ordinat.* Le P. Thomassin, *discipl. eccl.* Rabanus Maur. *de l'inst. des clercs, l. 1. c. 2.* Durandus, *de divin. offic. l. 2. c. 2.* Isidore *le jeune.*

On trouve dans l'église primitive l'établissement d'un archidiacre, nommé autrement *Archilevite*, tel que fut S. Laurent, qui souffrit le martyre l'an de J. C. 260. *Voyez* ARCHIDIACRE.

DIACRIEN, étoit le nom que l'on donnoit dans la ville d'Athenes à ceux qui habitoient la haute ville, & qui tenoient pour l'*Oligarchie*, c'est-à-dire, pour le gouvernement de peu de personnes: contraire à ceux qu'on appelloit *Pediaques*, qui occupoient la basse ville, & qui tenoient pour le gouvernement democratique ou populaire. Selon les loix de Solon, les Diacriens devoient être gouvernés par les Pisistratides. On dit que Pandion distribua la Diacrie à ses fils, & qu'il donna la principale autorité à Lycus, le quartier d'autour de la forteresse à Egée, la Paralie à Pallas, & la Megarique à Nise. * Le scholiaste d'Aristoph. *Crabron.*

DIADEME, bandeau royal tissu de fil de laine ou de soye, qui étoit la marque de la royauté, parce que les rois s'en ceignoient le front, pour laisser la couronne aux dieux. Il étoit d'ordinaire blanc & tout simple; mais quelquefois il étoit de broderie d'or, chargé de perles & de pierreries. On entortilloit quelquefois le diadême autour des couronnes ou des chapeaux de laurier. Pline, (*l. 7. c. 5.*) dit que Bacchus fut le premier inventeur des diadêmes. Athenée dit que les buveurs s'en servoient pour se garantir des fumées du vin en se serrant la tête, & que depuis on en a fait un ornement royal. On ne convient pas du tems où les empereurs Romains prirent le diadême, qui étoit la marque de la souveraineté. On dispute si ce fut Caligula, ou Aurelien, ou le grand Constantin qui le porta le premier; tout ce qu'il y a de certain est, qu'on ne commence à le voir que sur les médailles du dernier de ces princes. Dans les premiers tems on representoit les empereurs la tête ornée d'une couronne de laurier: & ensuite sans renoncer à cette couronne, on employa la couronne garnie de rayons, qui parut un ornement si essentiel, qu'on l'ajoûta jusques sur les casques. Le laurier & les rayons ne parurent pas convenir à des princes Chrétiens: on les abandonna, & les empereurs se contenterent du diadême; ornement plus simple, & qu'on ne pouvoit pas regarder comme propre à aucune des divinités des payens. *Voyez* COURONNE. * *Antiqq. grec. & rom.*

DIADES, celebre mathematicien & ingenieur du tems d'Alexandre *le grand*, sous la CXII. olympiade, & vers l'an 330. avant J. C. se disoit inventeur des Helépoles ou tours roulantes, dont on se servoit pour approcher des murailles d'une ville assiegée. * Vitruve, *l. 10.*

DIADOCHUS, évêque de Photique dans l'Illyrie, vivoit sur la fin du IV. siecle, vers l'an 385. ou 390. Il écrivit un ouvrage de *la perfection*, en cent chapitres, qu'on trouve dans la bibliotheque des peres, sous ce titre: *de perfectione spiritualis, ascetica capita centum.* * Photius, *cod. 201. & 231.* Bellarmin, *des écrivains ecclesiastiques.* Le Mire, &c.

DIADUMENE, fils de l'empereur Macrin, dans le III. siecle, fut ainsi nommé, parce qu'il étoit venu au monde couronné d'un diadême. Après que l'armée eut proclamé son pere empereur en 217. après la mort de Caracalla, il fut fait César, quoiqu'il ne fût âgé que de dix ans. Macrin le fit appeller Antonin, nom cheri des soldats & du peuple, afin qu'avec le titre d'Auguste, il pût assûrer l'empire dans sa famille: mais ces précautions furent inutiles; car le pere & le fils furent assassinés, après un regne d'une année & deux mois, depuis l'an 217. jusqu'au sept de Juin de l'an 218. * Jule Capitolin, *en la vie de Macrin.* Lampridius, *en celle de Diadumene.*

DIAGO, (Francisco) religieux de l'ordre de S. Dominique, historiographe d'Aragon, étoit Espagnol & natif du bourg de Bibel, dans le royaume de Valence. Il enseigna assez long-tems la theologie, dans le couvent de Barcelone; & ensuite s'étant attaché à l'histoire, il écrivit en espagnol les livres que nous avons de lui, & qui sont l'histoire de son ordre de la province d'Aragon, la vie de S. Vincent, de Louis de Grenade, &c. avec le catalogue des évêques de Gironne. Mais les plus importans de ses ouvrages sont l'histoire des comtes de Barcelone, & la premiere partie de celle de Valence, qu'il publia en 1613. Il avoit promis la seconde, mais il mourut l'an 1615. avant que d'avoir pû s'acquitter de sa promesse. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

DIAGORAS, philosophe Athenien, fils de Teledyses natif de Melos, l'une des isles Cyclades, fut surnommé *l'Athée*. Les Atheniens le chasserent de leur ville, parce qu'il avoit osé nier, qu'il y eut des dieux. On ajoûte qu'après cet exil ils promirent deux talens à qui le rameneroit en vie, & un à qui apporteroit sa tête. Eusebe dit qu'il vivoit sous la LXXIV. olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 474. avant J. C. mais il se trompe; car Diagoras ne fut banni d'Athenes que sous la XCI. olympiade, & environ l'an 416. avant l'ere Chrétienne. Vossius croit qu'il est le même qui fut puni, pour avoir découvert les mysteres de Cerès, comme le dit Tatien dans son traité contre les Grecs. Il avoit écrit des discours Phrygiens, ou des mysteres de Cybele, selon la pensée du même auteur. * Cicer. *l. 1. de nat. Deor.* Valere Maxime, *l. 1. c. ext. 7.* Lactant. *l. 1. inst. c. 2. de ira Dei, l. 1. c. 9.* Theodoret, *Therapeut. c. 6.* Vossius, *l. 4. des hist. Grecs, c. 2.* Suidas. Bayle, *dict. critiq.* Du Pin, *bibl. univ. des hist. prof.*

DIAGORAS, fameux athlete de l'isle de Rhodes, descendoit du côté de sa mere, du celebre Aristomene, le plus grand heros d'entre les Rhodiens. La gloire qu'il remporta par ses victoires aux jeux publics de la Grece, devint remarquable, par celle que ses fils & les fils de ses filles y acquirent. Il y mena lui-même une fois deux de ses fils; ils obtinrent la couronne, & ils chargerent leur pere sur leurs épaules, & le porterent au travers d'une multitude incroyable de spectateurs, qui leur jettoient des fleurs à pleines mains, & qui applaudissoient à sa gloire. Si on en croit Aulu-Gelle, il fut transporté de tant de joie en cette rencontre, qu'il en mourut. Ce qui paroît fabuleux, puisque plusieurs anciens, qui ont parlé amplement de Diagoras, & sur-tout Pausanias n'en font aucune mention. Il vivoit vers la LXXX. olympiade, & environ 460. ans avant J. C. On trouve dans les œuvres de Pindare, une ode qu'il fit en l'honneur de cet athlete. On y apprend que Diagoras avoit remporté deux fois la victoire aux jeux de Rhodes, quatre fois aux jeux isthmiques, deux fois à ceux de Nemée; & qu'il avoit été victorieux aux jeux d'Athenes, à ceux d'Argos, à ceux d'Arcadie, à ceux de Thebes, à ceux de la Beotie, à ceux de l'isle d'Egine, à ceux de Pellene & à ceux de Megare. Cette ode fut faite sur la couronne du *Pugilat* qu'il remporta aux jeux olympiques de la LXXIX. olympiade. Son pere Damagete, ni Tlepoleme le fondateur des Rhodiens, & la souche de sa famille, ne furent pas oubliés. La digression de Pindare sur les avantures de Tlepoleme est même un peu longue. Cette ode de Pindare fut mise en lettres d'or dans un temple de Minerve. * Plutarque, *sur la fin de la vie de Pelopidas.* Pausanias, *l. 6. Eliac.* Aulu-Gelle, *l. 3. c. 15.* & Cicer. *l. 1. Tusc. quæst.* Pindar. *Od. 7. olymp.*

DIAH, ou DIAT, est le nom que les Arabes donnent à la peine du talion. Dans la loi Mahometane, lorsque quelqu'un a été tué par un autre, le frere, ou le plus proche heritier du mort, doit se porter partie contre le meurtrier, & demander le prix de son sang. Cette loi du Diah est conforme à celle de Moyse, selon laquelle le parent qui se porte pour partie contre un meurtrier, s'appelle en hebreu *Gohel Dam*, c'est-à-dire, celui qui demande le prix du sang: la vulgate l'a interpreté *Redemptor sanguinis.* Avant Mahomet c'étoit la coûtume des Arabes, dans le tems des guerres que leurs tribus se faisoient entr'elles, que celle qui avoit remporté la victoire, pour un esclave qu'elle avoit perdu au combat, faisoit tuer un homme libre, de ceux qu'elle tenoit prisonniers de guerre: pour une femme tuée, elle faisoit pareillement tuer un homme. Mahomet defendit cet usage, & reduisit les choses à la loi du Diah, par ces paroles de l'Alcoran: *On vous a ordonné le Diah en ce qui regarde le meurtre, un homme libre pour un homme libre, un esclave pour un esclave, &c.* * Alcoran. d'Herbelot, *bibl. Orient.*

DIALECTE, mot grec, qui signifie *langage particulier d'un pays*, où l'on use à la verité d'une langue commune à d'autres pays; mais avec differente maniere de prononcer ou même de conjuguer, & de décliner. La langue grecque étoit variée par quatre dialectes differens, le dorique, l'ionique, l'attique, l'eolique, ausquels on doit ajoûter le beotien, le cyprien, &c.

DIALECTIQUE, ou logique, est cette partie de la philosophie qui regle les operations de l'esprit, & lui apprend à former des raisonnemens justes & solides. Aristote est le plus excellent auteur pour la dialectique, & celui qui l'a le plus perfectionnée. Zenon d'Elée ou Eleates, fut le premier, à ce que l'on croit, qui trouva cette suite naturelle de principes & de consequences, dont il forma un art en forme de dialogue, qui pour cet effet fut appellé dialectique.

DIALLUS, Athenien, historien Grec, qui vivoit environ la CXX. olympiade, de la fondation de Rome l'an 454. a écrit en vingt-six livres les choses memorables de son tems. * Diod. de Sicile, *Frag. c. 5.*

DIAMAND, (le) grand rocher proche de la côte de la Martinique, est séparé de cette isle par un détroit d'une lieue. On y voit une si grande quantité d'oiseaux, qu'ils forment souvent comme un épais nuage, au-dessus des bateaux qui en approchent. On dit qu'en 1671. il parut dans la mer aux environs de ce rocher un homme marin, & l'on assûre qu'il fut vû par deux François accompagnés de quatre Negres, qui en firent le recit à un Jesuite missionnaire dans les côtes du voisinage, & au sieur de la Paire, capitaine de ce grand quartier de la Martinique. Ces témoins firent leurs dépositions pardevant un notaire, en présence des officiers, & des personnes les plus considérables du lieu, & s'accorderent tous à dépeindre ainsi le monstre en question. Il avoit la figure d'homme depuis la tête jusqu'à la ceinture, la taille petite, telle que l'ont ordinairement les enfans de quinze ans, la tête proportionnée au corps, les yeux un peu gros, mais sans difformité, le nés large & camus, le visage large & plein. Ses cheveux gris, mêlés de blancs & de noirs, étoient plats & arrangés comme s'ils eussent été peignés, & lui flottoient sur le haut des épaules. Une barbe grise également large par tout, lui pendoit sur l'estomach, qui étoit couvert de poil gris comme aux vieillards. Le visage, le cou, & le reste du corps étoit mediocrement blanc. Il paroissoit avoir la peau assez delicate, & on n'avoit rien remarqué de particulier au cou, aux bras, aux mains, aux doigts, ni aux autres parties du corps qui sortoient de l'eau. La partie inferieure, depuis la ceinture que l'on voyoit entre deux eaux, étoit d'une grandeur proportionnée au haut du corps, semblable à un poisson, & se terminoit par une queue large & fourchue. Ce monstre se montra sur l'eau plusieurs fois & fort long-tems. Un des François l'appella en sifflant, comme on appelle les chiens, & un Negre jetta une grosse ligne pour le prendre; mais elle ne l'atteignit pas. L'homme marin parut la premiere fois, une heure avant le coucher du soleil, à huit pas du rocher; il se montra plus près la seconde fois, & vint enfin tout proche du rivage; puis se retirant le long d'un herbage qui est au pied de ce rocher, il tourna plusieurs fois, & s'arrêta long-tems sur l'eau; enfin il disparut au commencement de la nuit. Les témoins ont assûré qu'ils l'avoient oui souffler du nés, & qu'ils lui avoient vû passer la main sur le visage, comme pour s'essuyer; mais qu'il n'avoit fait aucun bruit de la bouche, qui pût faire connoître s'il avoit de la voix. Les curieux remarquent que ce n'est pas le premier homme marin qui ait paru. Il y a quelques années qu'il parut un homme marin sur les côtes de Bretagne, proche de Belle-Isle, fort semblable à celui de la Martinique; & le pere Henriquez Jesuite, rapporte qu'il fut un jour appellé par des pêcheurs pour voir sept tritons, & neuf sirénes, qui avoient été pris auprès de l'isle de Manar, entre l'isle de Ceylan, & la pointe de l'Inde. * *Lettre écrite de la Martinique par M. Chrétien.*

DIAMANT, la plus dure, la plus brillante & la plus précieuse de toutes les pierreries. La terre où viennent les diamans est sablonneuse. Il y a plusieurs roches qui ont des veines d'environ un doigt de large, d'où les mineurs avec des fers crochus tirent le sable, parmi lequel se trouvent les diamans, quand on l'a bien lavé. La plus belle mine des diamans est à Raolconda dans l'empire du grand Mogol. La mine des diamans a été trouvée par hazard par un berger, qui ayant, dit-on, donné du pied contre une pierre qui lui parut avoir quelque eclat, la vendit pour un peu de ris sans la connoître. Cette mine, que l'on appelle la vieille-Roche, est à cent huit milles de Masulipatan. Il y a trente mille hommes qui y travaillent, & presque deux fois autant de toutes les nations du monde qui y trafiquent. On en paye au roi trois cens mille pagodes

de ferme, qui outre cela se reserve tous les diamans qui passent dix carats. Il n'y a dans l'Orient que quatre mines & deux rivieres d'où l'or tire les diamans, & ce sont les seuls lieux du monde où l'on en trouve. C'est dans les royaumes de Golconde & de Visapour où sont ces mines, qui appartenoient ci-devant au grand Mogol. Les rivieres sont dans le royaume de Bengala, & dans l'isle de Borneo. Mais ce qui paroit presque hors de creance, c'est que l'on assure que le diamant croît & acquiert sa perfection en deux années de tems. Les plus belles pointes de diamant, que l'on appelle *pointes naïves*, viennent dans la riviere de Grouel, dans les royaumes de Bengala. Le plus beau diamant du monde est celui du grand Mogol, il est de la forme d'une moitié de gros œuf de poule, & pese 279 $\frac{9}{16}$ de carats, & vaut onze millions sept cens vingt-trois mille deux cens soixante & dix-huit livres quatorze sols neuf deniers. Celui du grand duc de Toscane pese 139 $\frac{1}{2}$ carats & vaut deux millions six cens huit mille trois cens trente-cinq livres suivant la regle de la supputation de la valeur des diamans, que rapporte Tavernier dans ses voyages. C'est dommage que l'eau tire un peu sur la couleur de citron. Le roi très-Chrétien en a un plus beau qui n'est point taillé, & qui a coûté deux millions payés à Tavernier en 1670. Le diamant de Sanci tant vanté autrefois pesoit cent carats, étoit de la grosseur d'une amande, & taillé à facetes. Trois choses font estimer le diamant, son éclat ou son lustre que l'on nomme son eau, son poids ou sa grandeur & sa dureté. Sa couleur la plus parfaite, c'est le blanc. Il a cela de particulier, que, quand le soleil donne dessus, il jette autant de rayons qu'il a de faces, & tous de differentes couleurs, rouge, verte, jaune & bleue. C'est une erreur populaire, de croire que le diamant s'amolisse avec du sang de bouc tout chaud, comme aussi de croire, ainsi qu'ont fait les anciens qu'il resiste au marteau. Mais il resiste au feu le plus violent. Louis de Berquen est le premier, qui a trouvé l'invention de les tailler & de les polir avec la poudre de diamant, en l'an 1476. auparavant on les portoit bruts. La poudre de diamant est un poison, parce qu'elle perce les boyaux. Quelques-uns prétendent que le terme de diamant est venu par corruption d'*Adamas*, nom que les Grecs ont donné au diamant, & qui signifie *indomptable*, parce qu'ils croyoient alors qu'il resistoit au fer comme au feu. On ne parle point ici des diamans d'Alençon qui croissent en un village nommé Hertré à deux lieues de cette ville, dans un terroir sablonneux & plein de roches, dont les pierres sont fort dures & grises, & le sable fort reluisant. On en trouve de la grosseur d'un œuf & plus; & il y en a de si nets & de si brillants qu'ils ont trompé quelques lapidaires. Les premiers parmi les anciens qui ont parlé du diamant, sont Pline, *l. 37. c. 4.* & Solin. * *Voyez les remarques curieuses de Saumaise sur ce dernier auteur. Memoires de Robert de Berquen petit-fils de Louis de Berquen cité dans l'article.* Tavernier, *voyages des Indes, l. 2. & dans l'Empire du grand Mogol.*

DIAMASTIGOSE, sorte de sacrifice, chez les Lacedemoniens, dans lequel on fouettoit les enfans nobles au pied des autels, en presence de leurs parens, qui les encourageoient à la patience. C'est un mot grec, διαμαστίγωσις, qui signifie *flagellation*. * Philostrate, en la vie d'*Apollonius*.

DIANA, (Antonin) casuiste fameux, & clerc regulier de Palerme en Sicile, florissoit en 1650. sous le pontificat d'Innocent X. & mourut le 20. Juillet 1663. âgé de 77. ans. Il a écrit divers ouvrages. *Resolutionum moralium partes XII. Summa resolutionem, &c.*

DIANA, (Jean Nicolas) Jesuite, s'est distingué dans le XVII. siecle, par un sermon de saint Lucifer qu'il prêcha en 1640. que les inquisiteurs de Sardaigne condamnerent la même année. Diana n'acquiesça pas à ce jugement, & fit un écrit pour justifier ce qu'il avoit avancé, ce qui lui réussit si bien, que Diego Arze Reynoso inquisiteur general, cassa toutes les procedures, punit quelques-uns des inquisiteurs, & fit donner à Diana la charge de qualificateur du conseil de l'inquisition, en le faisant purger de toute suspicion d'heterodoxie, par un decret qui fut expedié exprès le 19. Decembre 1653. * *Libellus supplex PP. societ. Jesu.* Bayle, *diction. crit. 2. édit.*

DIANE, déesse de la chasse, étoit fille de Jupiter & de Latone, & sœur d'Apollon. Elle a ordinairement trois noms, & s'appelle en enfer, Hecaté; Diane, sur terre; & au ciel, la lune ou Phœbé. Elle fut surprise un jour dans le bain par Acteon qui chassoit; & de dépit elle lui jetta de l'eau au visage, le changea en cerf, & le livra à ses propres chiens qui le dechirerent. Cette déesse fut moins severe à l'égard d'Endymion berger de la Carie, pour lequel on dit qu'elle quittoit le ciel toutes les nuits. Elle étoit encore invoquée sous le nom de *Lucina*, par les femmes en couche. Les anciens avoient élevé plusieurs temples à Diane; mais celui d'Ephese, qu'on met entre les sept merveilles du monde, étoit le plus superbe. Aussi toutes les provinces de l'Asie avoient, durant plus de deux cens ans, contribué de leurs richesses pour l'achever. On y voyoit cent vingt-sept colomnes élevées par les liberalités d'autant de rois. Il fut brûlé le même jour qu'Alexandre *le grand* nâquit, la premiere année de la CVI. olympiade, 356. ans avant J. C. le sixiéme jour du mois que les Grecs nommoient *Hecatombæon*. Les mythologistes appliquent à la lune, tout ce qui se dit de cette déesse. Ce qui a été dit de Diane dans cet article regarde la fable; mais Ciceron semble avoir parlé en historien, quand il distingue trois Dianes, une née de Jupiter & de Proserpine, qui engendra Cupidon avec des aîles; une autre plus connue, née de Jupiter & de Latone; & la troisiéme qui a eu Upis pour pere & Glauce pour mere, que les Grecs appellent souvent Upis, du nom de son pere. Ce n'étoient même là apparemment que les Dianes de la Grece, imitées sur celle d'Egypte. Car Diane étoit entre les Dieux en Egypte, lorsque Typhoé leur fit la guerre & elle se transforma en chat, d'où les Egyptiens la nommerent Bubastis. Ovide exprimant ces transfigurations des Dieux n'oublie pas celle de Diane. Herodote dit que la ville de Bubastis en Egypte avoit un temple de Bubastis que les Grecs nommoient Diane. Il dit plus bas que les Egyptiens la faisoient naître elle & Apollon, de Denys & d'Isis. Sanchoniaton fait naître sept filles ou sept Dianes de Saturne & d'Astarte. Strabon fait mention d'une des Dianes Grecques qu'on nommoit *Britomartis*, & qu'on nomma aussi *Dictinna* du mot Dicte. Casaubon remarque sur cet endroit, que Solin assure que ceux de Crete donnerent ce nom à Diane; & parce qu'il signifie une vierge douce & humaine, Hesychius dit que ceux de Crete nommoient βριτὺ ce qui est doux, τὸ γλυκύ. Casaubon conjecture que le reste de ce mot vient de μάρπτω qui signifie *compagne*, parce qu'une vierge ne quitte jamais *la compagnie de sa mere*. Enfin Diodore de Sicile assure que ceux de Crete, qui avoient transporté en leur pays la theologie des Pheniciens & des Egyptiens faisoient naître de Jupiter Venus & les Graces, & que Diane avoit soin des enfans nés, mais que Lucine veilloit sur l'enfantement. On l'appelloit *Diana*, parce qu'elle étoit fille de Jupiter, comme le nom le porte; car les anciens Latins disoient *Dius* pour Διὸς Jupiter; on la nommoit encore *Delia*, parce qu'elle étoit née en l'isle de Delos. Cette déesse fit vœu de virginité qu'elle garda soigneusement: aussi les poëtes lui donnent-ils le nom *Casta Diana*. Elle étoit la déesse des bois, de la chasse & des carrefours. On lui donne toutes les nymphes pour compagnes; mais lorsqu'elles venoient à se marier, elles se séparoient de sa compagnie, & étoient contraintes de l'appaiser, en portant dans son temple des panniers pleins de fleurs & de fruits. Le jour de sa fête, qui arrivoit aux ides d'Août, il n'étoit pas permis de chasser, dans la pensée que Diane laissoit reposer ses chiens & son équipage de chasse: chacun couronnoit ses chiens, & on allumoit quantité de flambeaux dans les forêts, où on lui faisoit un sacrifice d'un bœuf, d'un verrat, & d'une biche blanche. On lui présentoit encore les prémices des fruits, depuis qu'Oeneus roi d'Etolie l'eut oubliée dans une offrande qu'il fit des premiers fruits aux dieux champêtres: ce qui l'indigna si fort, qu'elle envoya le sanglier Calydonien qui ravagea tout son pays. Les Scythes, dit Lucien, immoloient des hommes sur son autel. Outre le temple d'Ephese, cette déesse avoit aussi un temple à Rome sur le mont Aventin, du regne de Servius Tullius qui fut bâti à frais communs par les Romains & par les Latins, où ils s'assembloient tous les ans, pour y faire un sacrifice en memoire de la consideration qui étoit entre ces deux peuples. Ce temple étoit orné de cornes de vaches. Plutarque & Tite-Live nous en apprennent la raison, lorsqu'ils nous disent qu'un certain Autro

Coratius Sabin, ayant une fort belle vache, fut averti par un devin de sacrifier à Diane du mont Aventin, lui promettant pour ce sacrifice, qu'il ne manqueroit jamais de rien, & que la ville dont il seroit citoyen soûmettroit toutes les villes d'Italie. Autro vint à Rome dans ce dessein, qui fut découvert au roi Servius par un de ses esclaves: ainsi pendant qu'Autro s'étoit allé laver dans le Tibre, pour se purifier avant que d'offrir son sacrifice, Servius immola la vache à Diane, & fit attacher les cornes à son temple. On la dépeignoit ordinairement comme une déesse, ayant les cheveux épars, vêtue d'une robe velue, de couleur de pourpre, garnie de boules d'or, & qu'elle troussoit jusqu'au genou. Elle tenoit de sa main un arc, & portoit sur son dos un carquois garni de fléches. On la represente encore sur un chariot d'or traîné par des biches. Le philosophe Albericus, dans ses images des Dieux, dit qu'on representoit Diane tenant un arc & des fléches, & son croissant sur le front, au tour d'elle des troupes de Dryades, de Naïades, de Nereides, & des chœurs de Nymphes des bois, des montagnes, des fontaines & des mers; & même des satyres qui sont les divinités champêtres. Strabon (*l. 14.*) de la description du monde, rapporte qu'en l'isle d'Icare il y avoit un temple de Diane, nommé *ταυρόπολιον* ou Taurique, & Tite-Live (dans la quatriéme Decade) appelle ce temple *Tauropolium*, & les sacrifices qui s'y faisoient *Tauropolia*. Toutefois Denys, dans son livre de la situation du monde, dit que Diane n'a pas été nommée *Tauropola* du nom du peuple, mais du nom des taureaux qui sont communs en ce pays. * *Antiq. Gr. & Rom.* Ovide, *l. 3. met.* Hesiode, *in Theoc.* Pline, *l. 7. c. 38. & l. 16. c. 40.* Diodore de Sicile, *l. 16. bibl.* Aulu-Gelle, *noct. Attic. l. 2. c. 6.* Solin. Eusebe. Plutarq. Pauf. Strabon, &c.

DIANE, l'Etang de Diane, lac, qui est sur la côte orientale de l'isle de Corse, à quelques lieues de la ville d'Aleria Distrutta, du côté du nord. Il se vuide par un canal assez etroit dans la mer de Toscane. * Mati, *diction.*

DIANE, de Poitiers, duchesse de Valentinois, & maîtresse de Henri II. *voyez* POITIERS.

DIANE, legitimée de France, duchesse de Castro, puis de Montmorenci, étoit fille du roi *Henri* II. qui l'avoit eue de *Philippe* des Ducs, damoiselle de Coni. Le roi François I. l'aima beaucoup, à cause de son esprit & de sa vertu. On l'éleva avec un soin particulier, & comme elle avoit une memoire prodigieuse, on lui apprit l'italien & l'espagnol, & même un peu de latin. Le roi son pere la maria en 1553. avec *Horace* Farnese, duc de Castro, chevalier de l'ordre de S. Michel, fils puîné de *Pierre Louis* duc de Parme: mais ce jeune prince de très-grande esperance passa, pour ainsi dire, du lit de ses nôces dans le tombeau: il fut tué six mois après son mariage, en defendant la citadelle d'Hesdin. *Diane* prit une seconde alliance en 1557. avec *François* duc de Montmorenci, pair & maréchal de France, fils aîné d'*Anne*, connétable de France, & n'en eut qu'un seul fils mort peu après sa naissance. Cette dame prit beaucoup de part aux malheurs de la France, pendant les guerres civiles. Elle contribua à unir le roi Henri III. avec le roi de Navarre, depuis Henri IV. & sortit de Paris pour n'avoir pû approuver les desseins de la ligue. Elle eut soin de faire apporter de S. Sauveur de Blois, à S. Denys en France le corps de la reine Catherine de Medicis, qu'on y enterra en 1609. dans la chapelle des Valois; & l'année suivante elle fit apporter de S. Corneille de Compiegne le corps du roi Henri III. pour être enterré dans le même tombeau. Diane mourut à Paris le 11. Janvier de l'an 1619. âgée de 80. ans, & fut enterrée dans l'église des Minimes de la place royale, où l'on voit son tombeau dans la chapelle d'Angoulême.* De Thou, *hist.* Sainte Marthe, *hist. genealogique.* Hilarion de Coste *aux eloges des dames.* Brantôme, &c.

DIANE Morel, *voyez* MOREL.

DIANE, ou DIANA MANTUANA, de Volterre, fille de *Jean-Baptiste* Mantuan, vivoit dans le XVI. siecle, & s'acquit beaucoup de reputation par les ouvrages qu'elle grava en taille-douce. Son chef-d'œuvre est à la grande Bacchante de Jule Romain, qu'elle grava avec privilege du pape Gregoire XIII. & qu'elle dédia au seigneur Claude Gonzague en 1575. On y peut aussi ajoûter le bas relief antique du même Jule Romain, qu'elle dédia au seigneur Scipion Gonzague.

DIANO, bourg de l'état de Genes en Italie. Il est près d'Oneglia à trois lieues d'Albenga. Il y a un autre bourg de même nom dans le Montferrat savoyard, à une lieue d'Alba, vers le midi. Et un troisiéme dans la principauté citerieure, à quatre lieues de Policastro, du côte du nord. Celui-ci est la residence la plus ordinaire de l'évêque de Capaccio. * Baudrand.

DIANORO, ville de Macedoine, *cherchez* ELOVINA.

DIARBEK, ou DIAR-BECHIR, province de l'Asie, ainsi appellée comme qui diroit, *pays du duc Becre.* Elle est terminée de l'Euphrate à l'occident, & du Tigre à l'orient. C'est l'ancienne Mesopotamie, qu'on a aussi quelquefois nommée *Algiezira*, c'est-à-dire, isle. Les geographes de l'Orient la divisent en quatre parties. La premiere retient le nom de *Diarbeck*, qui s'étend sur la rive occidentale du Tigre. Sa capitale est Caraëmite. La seconde est *Diar-Modzar*, qui est presque toute dans la plaine sur la rive occidentale de l'Euphrate: sa capitale est Bakka. La troisiéme est *Diar-Rabaa*, qui est entre les villes de Mosul, Chabour & Rasolin, *Nisibin* est sa ville capitale. La quatriéme est *Diar-Algiezira*, & comprend le reste de la Mesopotamie: sa capitale est Ninive *la neuve*, Mosul ou Mausil. Tout ce pays appartient aux Turcs. * Baudrand.

DIARBEKIR, grande ville vers le bord du Tigre, dans l'ancienne Mesopotamie, est située sur une éminence, & est separée de ce fleuve par des précipices. Elle est ceinte d'une double muraille, dont celle de dehors est fortifiée par soixante-douze tours, que l'on dit avoir été élevées en l'honneur des soixante-douze disciples de Jesus-Christ. Il y a une magnifique mosquée, qui a été autrefois une église des Chrétiens. L'eau du Tigre, que l'on a fait venir par un canal dans la ville, sert à laver les maroquins rouges qu'on teint à Diarbekir, parce qu'elle a une qualité particuliere pour les rendre vifs; & ces maroquins, tant pour la couleur que pour le grain, surpassent de beaucoup tous les autres du Levant. On a à Diarbekir de très-bon pain & de très-bon vin; & on ne sçauroit trouver ailleurs de meilleures viandes; mais surtout on y mange des pigeonneaux, qui en bonté & en grosseur surpassent tous ceux que nous avons en Europe. La ville est fort peuplée; & entre les Chrétiens seuls on compte plus de vingt mille habitans; les deux tiers sont Armeniens, & le reste est de Nestoriens avec quelque peu de Jacobites. Il y a aussi des Capucins depuis quelques années. Le bacha ou beglerbei de Diarbekir est ordinairement un des visirs de l'Empire. Il n'a gueres d'infanterie, parce qu'elle est peu necessaire en ce pays-là, & que les Curdes & les Arabes qui y font des courses continuelles, sont tous à cheval; mais il y a beaucoup de cavalerie, & il peut mettre sur pied plus de vingt mille chevaux. Il a sous lui dix-neuf sangiacs ou gouverneurs particuliers, dans l'étendue de sa province. * Tavernier, *voyage de Perse.*

DIASCHILO en Asie, *cherchez* DASQUILLO.

DIASIES, certaines fêtes que les Atheniens celebroient en l'honneur de Jupiter, selon Suidas, & Lucien *dans son Charideme.* Aristophane en fait aussi mention, & Hesychius remarque qu'elle étoit accompagnée d'une tristesse particuliere & mysterieuse, qui regnoit sur le visage de tous ceux qui y assistoient.

DIAT, *cherchez* DIAH.

DIAVOLI, petite ville ancienne. Elle est dans la Macedoine, à trois lieues de Cogni, en tirant vers le lac de Lacrida. * Mati, *diction.*

DIAZ, (Jean) Espagnol, vivoit dans le XVI. siecle, & étudia en theologie à Paris vers l'an 1530. La lecture des livres de Luther l'ayant jetté dans les nouvelles opinions, il se retira à Geneve, où il se lia avec Calvin. Ensuite étant allé à Strasbourg, il y fut ministre avec Martin Bucer, qu'il accompagna l'an 1546. pour se trouver au colloque qui se devoit tenir à Ratisbonne. Jean Diaz avoit alors un frere à Rome, nommé *Alphonse*, qui ayant appris la figure que celui-ci faisoit en Allemagne, entra dans un desespoir extrême. Il vint à Ratisbonne, pour tâcher de faire changer de parti à son frere, qu'il attira dans un village voisin; & n'ayant pû fléchir cet esprit prevenu de sa nouvelle doctrine, il le fit tuer en trahison d'un coup de hache sur la tête le 26. Mars 1546.

Cette mort fit alors grand bruit parmi les Protestans qui coururent peu après aux armes. * *Voyez* les annales de Sleidan; De Thou; Bayle, *dict. crit.*

DIAZ, (Jean-Bernard) surnommé *de Lugo*, évêque de Calahorra, étoit Espagnol, & bâtard d'une maison illustre. Il nâquit à Seville, ou à Lugo, & ayant étudié dans l'université de Salamanque, il s'y rendit très-habile dans les sciences, particulierement dans la jurisprudence civile & canonique. Après avoir été grand vicaire de Salamanque, & du cardinal de Talavera, archevêque de Tolede, il fut nommé par l'empereur Charles V. conseiller du grand conseil des Indes, & obtint ensuite l'évêché de Calahorra. En 1552. il se trouva au concile de Trente; & à son retour continuant à remplir les devoirs d'un bon évêque, il mourut l'an 1556. Louis Lipoman avoit dédié le premier volume de ses vies des saints à Jean-Bernard Diaz, qui a aussi merité les éloges du docteur Navarre, de Covarruvias, de Garibai, de Vasæus, & de plusieurs autres grands hommes. Nous avons divers ouvrages de sa façon, en latin & en espagnol. *Practica criminalis canonica. Regulæ juris. Commentaria in Isaiam. Instruction de Prelados. De la Piedad. Aviso paralos curas de animas*, &c. * Jean Rojas, *de succ. ab intest. c. 15. n. 19.* Ignigo Lopès de Salcedo, *in ad Praas. Canon. Diaz. c. 14.* Nicolas Antonio, *bibl. scr. Hisp.*

DIAZ, (Bernard) surnommé *del Castillo*, composa en 1568. son histoire de la conquête de la nouvelle Espagne, intitulée, *la Historia verdadera de la conquista nueva Espanna.* Cet auteur étoit de Medine del Campo. * Alegambe, *de script. soc. Jes.* Nicolas Antonio, *bibl. scr. Hisp.*

DIAZ, (Pierre) Espagnol, natif de Lupiana, dans l'archevêché de Tolede, se fit Jesuite en 1566. & fut envoyé par S. François de Borgia en l'an 1572. dans le royaume de Mexique, où il mourut le 12. Janvier de l'an 1618. * Alegamb. *de script. soc. Jes.*

DIAZ, (Nicolas) Portugais, né à Lisbonne, entra dans l'ordre de saint Dominique, où il se distingua par son talent pour la prédication. Etant allé à Rome, il gagna l'estime de Pie V. qui a été mis depuis au nombre des saints, qui lui fit present de plusieurs reliques. Il fit aussi le voyage de Jerusalem, & mourut dans sa patrie, le 6. Fevrier 1696. Il composa plusieurs ouvrages en portugais. *Tratado do Juizo final.* Valladolid 1588. *in 4°. Tratado da Paixao de Christo senhor nesso*, Lisbonne 1580. *in 8°. Vida de serenissima princesa D. Joanna filha del rei D. Alfonso V. rei de Portugal*, Lisbonne 1585. *in 8°.* * *Memoires de Portugal.*

DIAZ, (Philippe) Portugais, né à Bragance, entra de bonne heure dans l'ordre de S. François, & s'étant appliqué à la prédication, il passa bientôt pour un des plus habiles prédicateurs de son tems, c'est-à-dire, pour celui qui avoit le plus de talent de toucher les cœurs. Dieu en lui accordant ce rare talent, voulut sans doute récompenser dès cette vie sa pieté. Son emploi de prédicateur ne le détournoit point de ses devoirs, il fut toûjours un de ceux qui se distinguerent le plus par leur assiduité à l'office divin. On prétend même qu'il lui arrivoit souvent de passer une partie de la nuit dans l'église de son couvent. Il joignit à ces exercices une étude continuelle de la doctrine des peres dans leurs écrits. Enfin après avoir donné quarante années au ministere apostolique, il finit une sainte vie par une mort précieuse devant Dieu, le 9. Avril 1600. Ses sermons ont été imprimés en huit tomes. * *Memoires de Portugal.*

DIAZ (Emmanuel) Portugais, né à Alpathao dans l'évêché de Portalegre, entra chez les Jesuites en 1576. & s'étant distingué par son application à l'étude, il fut envoyé dans les Indes & fait professeur à Goa. Des Indes il passa au Japon, & lorsqu'il étoit recteur de la residence de Macao, il écrivit quelques lettres qu'on a publiées, de l'an 1618. Les dernieres années de sa vie, il fut visiteur de la Chine & du Japon, & il mourut le 10. Juillet 1639. âgé de près de soixante & dix-neuf ans. * *Memoires de Portugal.*

DIAZ, (Emmanuel) Portugais, né à Castello-Branco dans l'évêché de Guarda, entra chez les Jesuites en 1592. & neuf ans après il fut envoyé dans les Indes & dans la Chine, où il exerça plusieurs emplois considerables dans sa compagnie pendant quarante-huit années. Il composa & fit imprimer en langue chinoise douze tomes sur les évangiles; & il fit encore un traité de la maniere de catechiser les Gentils, & un autre de la sphere. Il mourut le 4. Mars 1659. âgé d'environ 75. ans. * *Memoires de Portugal.*

DIAZ, (Emmanuel) Portugais, né à Alpathao, comme le premier des deux Jesuites dont on vient de parler, qui étoit son oncle, & entra dans la même societé, & eut l'honneur comme lui d'être chargé de la prédication de l'évangile dans les Indes. Ce fut dans ce pays-là qu'il observa en 1612. une comete, sur laquelle il composa un petit traité. Son zele l'engagea à entreprendre dans la plus rude saison un voyage où il courut plusieurs fois risque de sa vie; la rencontre des bêtes feroces dans les pays deserts, & la necessité de traverser des plaines toutes inondées ne le rebuterent point; mais à la fin de son voyage il trouva celle de sa carriere, & il mourut l'an 1630. dans le royaume de Morange.* *Memoires de Portugal.*

DIBON, pays dans le royaume des Amorrhéens, donné en partage à la tribu de Ruben. Il y avoit une très-belle ville. * *Juges, XIII. 17.* Il y avoit encore une ville de ce nom dans la tribu de Juda. * II. *Esdras*, 11. 25. C'étoit aussi le nom d'un fleuve des Moabites. * *Isaïe*, 15. 9.

DIBON, c'étoit anciennement une ville de la Palestine, située dans la tribu de Gad; entre la ville d'Hesebon, & le Jourdain, à cinq lieues de distance. Les Moabites l'usurperent sur les Gadides, comme il paroît dans Jeremie, *chap. XLVIII. v. 18.*

DIBONGAD, trente-neuviéme campement des Israëlites, où ils arriverent de Ijeabarim; & de-là ils allerent camper en Helmon vers Dablataim. * *Nombres, XXXIII. 45. 46.*

DIBOUF, qu'on écrit *Dibovv*, est un village sur les frontieres du duché de Mazovie, & le premier qu'on rencontre en quittant la Prusse. On commence à trouver là un langage different, & une monnoye particuliere. C'est aussi à la tête d'un pont qu'il faut passer en cet endroit; que sont les bureaux Polonois, où l'on paye les douanes.* *Memoires de* Beaujeu.

DIBRA, DIBRES & DIBRIE, petite ville de Macedoine, située vers les confins de l'Albanie, à huit lieues de l'Ocrida vers le nord oriental. On dit que les Turcs assiegeant cette place, l'an 1442. trouverent le moyen de jetter un chien mort dans la seule citerne qu'il y avoit, & que les habitans, ou par superstition, ou par délicatesse, aimerent mieux se rendre, que de boire de cette eau. * Barilet, *hist. de Scanderberg*, *l. 2.*

DICASTILLO, (Jean) Jesuite, nâquit l'an 1585. à Naples, de parens Espagnols, & enseigna la philosophie & la theologie à Murcie & à Tolede. Depuis, il suivit en Allemagne une dame de qualité, dont il étoit confesseur, & vivoit encore en 1650. Il a écrit *De justitia & jure. De juramento & de censuris. De sacramentis. De incarnatione.* * Alegambe, *biblioth. script. soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.* &c.

DICE, Δίκη, *Justice*, déesse de l'antiquité payenne, présidoit aux jugemens: ses ministres étoient appellés Dicastes, c'est-à-dire, *Juges*. On la faisoit vierge, parce que les juges doivent avoir une parfaite integrité; & fille de Jupiter, qui étoit estimé le souverain legislateur. *Cœl. Rodig. *l. 23. c. 16.*

DICEARQUE, fils de Phidias, né à Messine & non à Messene, philosophe, orateur & geometre, fut un des disciples d'Aristote, & profita beaucoup des leçons de ce grand maître. On parle de plusieurs de ses ouvrages, mais le plus important de tous, étoit une description de la Grece, où il s'attachoit à décrire les mœurs des Grecs dans les divers tems, d'où vient qu'il intitula, *Touchant la vie de la Grece.* On a encore un fragment ou un abregé de cet ouvrage, qui pourroit bien avoir été le même qu'on appella *le Tripolitique*, parce qu'il étoit divisé en trois livres. Il étoit si estimé, que pour cela seul Dicearque passa pour un des écrivains qui avoient écrit le plus exactement de la Grece: mais que ne pouvoit-on pas dire de lui, pour le traité où il décrivoit la republique de Lacedemone? On le trouva si beau, si exact, si utile à Lacedemone même, qu'il fut reglé que tous les ans on le liroit publiquement à toute la jeunesse assemblée dans le pretoire des ephores. Il composa aussi un traité des montagnes, d'où il est probable qu'on a extrait la description du mont Pelion, qu'on a encore aujourd'hui: & l'on cite encore d'autres compositions de lui, comme touchant la descente dans l'antre de

Trophonius, touchant le sacrifice fait à Troye, touchant Alcée & touchant Alcman. Quelques-unes pourtant pourroient bien être d'un Dicearque de Lacedemone, disciple d'Aristarque, qui vivoit peu après celui dont on parle ; & on le croiroit volontiers des deux dernieres, si Athenée ne disoit en termes exprès que leur auteur étoit de Messine ; car il semble que ces titres désignent des commentaires sur ces poëtes, qui convenoient mieux à un grammairien qu'à un philosophe. Un autre traité intitulé l'*Olympique*, fut attribué au même auteur, qui composa aussi un traité des exercices de musique, un autre de l'ame, un troisiéme de la divination & des songes, & enfin deux introductions à l'astronomie. Tous ces ouvrages etoient estimés, & Ciceron qui en avoit lû une partie, appelle leur auteur tantôt un excellent ecrivain, tantôt un homme très-sçavant dans l'histoire, & quelquefois un grand peripateticien. Son traité de l'ame, partagé en trois livres, comme le dit cet illustre Romain, l'a rendu indigne d'une partie de ces éloges, s'il a crû ce qu'il faisoit dire à un vieillard, descendu de Deucalion, que l'ame n'est rien ; & le témoignage de Ciceron, homme très-capable de discerner les vrais sentimens d'un auteur, d'avec ceux qu'il prête à ses interlocuteurs, semble ne pas permettre d'en douter. * Vossius, *historiens Grecs.*

DICENE'E, philosophe Egyptien, fut surnommé *Boroïste*, peut-être à cause qu'il avoit enseigné la philosophie à un roi des Goths nommé Boroïste, qui regnoit au tems de César-Auguste. Etant passé dans le pays des Scythes, il s'introduisit auprès de ce roi, lui apprit la philosophie morale, & adoucit le naturel sauvage de ce prince, qui le fit un de ses premiers conseillers. Ce fut alors que ce peuple barbare commença, à l'exemple de leur roi, à devenir plus poli, se soûmettant aux loix & aux maximes plus honnêtes que Dicenée leur prescrivit. Il leur apprit à aimer la justice, à conserver la paix, à honorer les dieux, etablissant des temples & des prêtres, pour faire les sacrifices, & observer les ceremonies de la religion qu'il inventa. De peur que ses maximes & ses loix ne s'effaçassent de leur esprit, il en fit un livre, & les appella en langue du pays, *Belagines*. Enfin ces peuples auparavant si sauvages & farouches, eurent tant de soûmission pour les ordonnances de leur roi, & pour les maximes de Dicenée, qu'ils arracherent leurs vignes, & se résolurent de ne plus boire de vin, sur l'avis que ce philosophe leur donna, que le vin faisoit tomber les hommes dans de grands désordres. * Joan. Magnus, *liv. 3. c. 18.* Bonfinius, *liv. 2. Dec.* Jornandes.

DICEOGENE, poëte Grec, composa des tragedies & des dithyrambes. Harpocration & Suidas en font mention. On ne sçait pas bien en quel tems il a vécu.

DICON, fils de Callibrote, qui étoit de Caulon, [dan]s le pays des Brutiens en Italie, s'acquit beaucoup de gloire dans les assemblées de la Grece, où l'on celebroit des jeux ; car il remporta cinq fois la victoire dans ceux que l'on celebroit en Macedoine, en l'honneur d'Apollon *Pythien*. Il fut couronné trois fois dans les jeux Isthmiens, qui se faisoient en l'honneur de Neptune ; & quatre fois dans ceux que l'on representoit dans l'Achaïe en l'honneur d'Hercule *Neméen*. De-là il passa aux jeux olympiques, où il fut une fois victorieux entre les enfans, & deux fois entre les hommes. Il fit paroître tant d'adresse en toutes ces assemblées, qu'on lui erigea dans la ville d'Olympe autant de statues qu'il y avoit remporté de victoires ; & même lui ayant changé le nom de son pays, qui étoit fort peu considerable, on lui donna la qualité de citoyen de Syracuse. * Pausanias, *liv. 6.*

DICTAMO, ville de Candie, dans le territoire de la Canée, étoit anciennement nommée *Dictamne* & *Dictynne*, ville de Crete dans le ressort de Cydonie. C'est d'où vient l'herbe fameuse, appellée *Dictamne*, que la medecine met entre les remedes souverains, principalement pour la guérison des plaies, & dont fait mention Aristote (*l. de mirab. auscult.*) Tertullien (*c. 1. de la penitence*) dit que le cerf percé des traits du chasseur, sçait tirer le fer de sa plaie, par la vertu du dictamne, dont Virgile fait la description *au l. 12. de l'Eneïde.*

DICTATEUR, souverain magistrat parmi les Romains. Les consuls le nommoient pour l'ordinaire, lorsque la republique se trouvoit en quelque danger. T. Larrius Flavius, consul, ayant appaisé une sédition, fut choisi l'an 257. de Rome, & 497. avant Jesus-Christ, pour le premier dictateur qui ait jamais porté ce titre. Il s'associa Spurius Cassius pour general de la cavalerie (*magister equitum*) qui devoit executer ses ordres. Ces magistrats n'étoient ordinairement que six mois en charge, quoique dans la suite Sylla & Jule César se soient fait nommer dictateurs perpetuels. Il y avoit cette difference entre le dictateur & le consul, que les consuls n'avoient devant eux que douze haches, & les dictateurs vingt-quatre. Outre cela les consuls avoient besoin d'être avoués du senat, pour executer beaucoup de choses ; mais le dictateur avoit une puissance absolue & indépendante : & aussitôt après son élection tous les autres magistrats, excepté les tribuns du peuple, déposoient leur autorité. C'est ce que remarque Polybe, au sujet de Q. Fabius Maximus, créé dictateur, auquel on en joignit un autre, par une nouveauté sans exemple, & qui avoit eté introduite par la republique. * Polybe, *l. 3.* Pomponius Lætus, *de magist. Rom. c. 16.*

SUITE OU DENOMBREMENT PAR ORDRE chronologique des dictateurs Romains.

T. Larrius premier dictateur, l'an de la fondation de Rome 257. Il eut pour general de la cavalerie Sp. Cassius.

A. Posthumius, l'an de la fondation de Rome 257. T. Ebutius general de la cavalerie.

M. Valerius fils de Volusus, l'an de la fondat. 260. Q. Servilius Priscus, general de la cavalerie.

L. Q. Cincinnatus, l'an de la fond. 294. L. Tarquinius, general de la cavalerie.

L. Q. Cincinnatus, l'an de la fond. de Rome 316. general de la cavalerie, C. Servilius Hala.

Mamercus Æmilius, l'an de la fond. 318. L. Q. Cincinnatus, general de la cavalerie.

Q. Servilius Priscus ou Structus, an de la fond. 319. general de la cavalerie, A. Posthumus Ebutius Helva.

Mamercus Æmilius pour la seconde fois dictateur, l'an de la fond. 321. general de la cavalerie, Posthumius Tubertus.

A. Posthumius Tubertus, an de la fond. 324. general de la cavalerie, Julius.

Mamercus Æmilius dictateur pour la troisiéme fois an de la fond. 326. general de la cavalerie, A. Cornelius.

Q. Servilius Priscus, an de la fond. 338. C. S. Hala son fils, general de la cavalerie.

P. Cornelius, an de la fond. 342. C. Servilius Hala, general de la cavalerie.

P. Cornelius, an de la fond. 342. C. Servilius Hala, general de la cavalerie.

M. Furius Camillus dictateur, an de la fond. 358. general de la cavalerie Cornelius Scipion.

M. Furius Camillus dictateur une seconde fois, an de la fond. 365. general de la cavalerie, L. Valerius.

M. Furius Camillus dictateur pour la troisiéme fois, an de la fond. 366. general de la cavalerie, Servilius Hala.

A. Cornelius Cossus dictateur, an de la fond. 370. T. Q. Capitolinus, general de la cavalerie.

T. Quintius Cincinnatus dictateur, an de la fond. 375. A. Sempronius Atracinus, general de la cavalerie

M. Furius Camillus encore dictateur, an de Rome 386. general de la cavalerie, L. Æmilius.

P. Manlius immediatement après Camille, general de la cavalerie, C. Licinius.

M. Furius Camillus dictateur pour la cinquiéme fois, an de la fondat. 387. general de la cavalerie, T. Quintius Pœnus.

L. Manlius Imperiosus dictateur pour ficher le cloud, an de la fond. 391. general de la cavalerie, L. Pinarius.

Appius Claudius fut créé dictateur peu de tems après.

T. Quintius Pœnus dictateur, l'an de la fond. 393. general de la cavalerie, Sergius Cornelius Maluginensis.

Q. Servilius Hala dictateur, an de la fond. 396. T. Quintius, general de la cavalerie.

C. Sulpitius dictateur, an de la fond. 397. general de la cavalerie, Marcus Valerius.

Cn. Marcus Rutilius, premier dictateur tiré du peuple, an de la fond. 399. general de la cavalerie, aussi du peuple, C. Plautius.

T. Manlius fils de L. dictateur, 401. general de la cavalerie, A. Cornelius Cossus.

C. Julius dictateur, 402. general de la cavalerie L. Æmilius.

M. Fabius Ambustus dictateur, 403. Quintus Servilius, general de la cavalerie.

L. Furius Camillus, dictateur, 404. P. Corn. Scipion, general de la cavalerie.

T. Manlius Torquatus dictateur, 405. A. Cornelius Cossus, general de la cavalerie.

L. Furius Camillus II. dictateur, 409. Cn. Manlius Capitolin, general de la cavalerie.

P. Valerius Publicola dictateur des Feries, 410. Fabius Ambustus, general de la cavalerie.

M. Valerius Corvinus dictateur, 412. L. Æmilius Mamercus, general de la cavalerie.

L. Papirius Crassus dictateur, 414. L. Papyrius Cursor, general de la cavalerie.

P. Philo dictateur, 415. Junius Brutus, general de la cavalerie.

Claudius Regillensis dictateur, 417. C. Claudius Hortator, general de la cavalerie: défaut dans son élection.

M. Papyrius Crassus dictateur, 421. P. Valerius Publicola, general de la cavalerie.

Cn. Q. Cincinnatus dictateur, 422. créé pour la ceremonie d'attacher le cloud, L. Valerius, general de la cavalerie.

M. Claudius Marcellus dictateur, 426. défaut dans son élection, Sur. Posthumus, general de la cavalerie.

L. Papyrius Cursor dictateur, 428. Q. Fabius Maxim. Rullianus, general de la cavalerie.

Q. Cornelius Arvina dictateur, 430. M. Fabius Ambustus, general de la cavalerie.

Q. Fabius Ambustus dictateur, 431. Q. Æmilius Pœtus, general de la cavalerie; défaut dans son élection.

M. Æmilius Papus dictateur, 433. L. Val. Flaccus, general de la cavalerie.

L. Æmilius dictateur, 436. L. Fulvius, general de la cavalerie.

Q. Fabius dictateur immediat après A. Cæretanus, general de la cavalerie, meurt à la guerre, Fabius lui succede.

G. Menenius dictateur, 438. pour prendre connoissance, faire information, & juger des crimes, M. Fabius, general de la cavalerie.

C. Petilius dictateur, 439.

L. Papyrius Cursor II. dictateur, 442. C. Junius Bubulcus, general de la cavalerie.

P. Cornelius Scipion dictateur, 445. P. Decius Mus, general de la cavalerie.

C. Junius Bubulcus dictateur, 449. M. Titinius, general de la cavalerie.

M. Valerius Maximus dictateur, 452. M. Æmilius Paulus, general de la cavalerie.

L. Cornelius Sylla, dictateur perpetuel en 669.

C. Jules César, créé dictateur pour la premiere fois en 703. pour la seconde en 705. & ensuite perpetuel, après lequel Auguste empereur refusa la dictature qui lui fut offerte par le peuple.

DICTINIUS, prêtre du IV. siecle, qui fut accusé de l'erreur de Priscillien. & condamné dans le concile de Sarragosse. S. Ambroise écrivit en sa faveur; mais à la charge qu'il condamneroit ce qu'il avoit fait, & qu'il resteroit prêtre toute sa vie. Dictinius n'executa point ce qu'on demandoit de lui, il persevera dans son ancienne erreur, & se fit ordonner évêque. Il fut cité au premier concile de Tolede l'an 390. avec Symphosius qui l'avoit ordonné. Ils ne voulurent point comparoître; mais ils se presenterent à un synode vers l'an 400. où après que Symphosius eut declaré qu'il avoit été contraint par le peuple d'ordonner Dictinius, & après que celui-ci eut fait une solemnelle retractation de ses erreurs, ils furent absous. S. Leon fait mention de Dictinius dans sa lettre à Turribius, évêque d'Astorga, disant qu'il avoit écrit quelques traités pour l'erreur des Priscillianistes; mais en même tems il fait connoître qu'il est mort Catholique; ce qui n'empêcha pas que ses livres ne fussent encore condamnés par le concile de Brague, de l'an 563. * Du Pin, *biblioth. eccl. du IV. siecle.*

DICTYNNE, nymphe de l'isle de Crete, à laquelle on attribue l'invention des filets, dont on se sert à la chasse & à la pêche. C'est ce qui lui fit donner le nom de Dictynne, du grec *δίκτυα*, rets; car elle se nommoit auparavant Britomarte Quelques poëtes ont dit qu'elle vivoit familierement avec Diane, que l'on a aussi appellée Dictynne. D'autres ajoûtent qu'elle fut aimée de Minos, & que ne pouvant éviter ses poursuites, elle se jetta du haut d'un rocher dans la mer, où elle tomba dans des filets de pêcheurs. Ce qui la fit surnommer Dictynne. * Strabon.

DICTYS, fils de MAGNES, roi de l'isle de Seriphe ou Serfino, y fit sa demeure avec le roi Polydecte son frere. Ce fut lui qui reçut sur le rivage Danaé & le petit Persée, qu'Acrise avoit exposé sur la mer. Polydecte épousa Danaé, & prit soin de l'éducation de Persée, qui se signala dans la suite par quantité d'exploits; mais voyant que Polydecte maltraitoit Danaé, il changea, dit-on, ce roi en pierre, lui montrant la tête de Meduse, & fit couronner Dictys roi de Seriphe. * Apollodore.

DICTYS, de l'isle de Crete, suivit Idomenée au siege de Troye, écrivit l'histoire de ce fameux siege. On croit que c'est de cet ouvrage, ou de celui de Darés, qu'est tiré ce qu'on lit dans la chronique d'Eusebe, qu'avec le secours d'Helene, le fils d'Hector chasserent de Troye ceux d'Antenor. On attribue aussi à Dictys une histoire d'Italie. On a imprimé un ouvrage latin, qu'on a voulu faire passer pour une traduction de l'histoire du siege de Troye, écrite par cet ancien, & pour le mieux faire croire, on fait parler dans la préface un Q. Septimius Romanus, qui envoyant cette traduction à Q. Arcadius, lui assure qu'une tempête ayant fait entr'ouvrir la terre de l'isle de Crete, des bergers découvrirent un cercueil de plomb, où l'on trouva l'ouvrage original de Dictys, écrit en caracteres pheniciens. Si l'on faisoit quelque usage de ce conte, on croiroit que ce petit ouvrage est du troisiéme où du quatriéme siecle; mais il suffit de le parcourir pour se convaincre qu'il est moderne, & composé par un sçavant, qui joignant ce qu'il avoit de lecture à une imitation assez heureuse de Salluste, a voulu se divertir, en imaginant un recit assez vraisemblable des grands évenemens que les poëtes ont alterés par des fables. * Vossius, *hist. Grecs.*

DIDACUS ou DIEGO, évêque d'Osma, ville d'Espagne dans la Castille la neuve, fut celebre par sa science & par sa pieté dans le XIII. siecle. Il alla à Rome l'an 1206. pour les affaires d'Alfonse IX. roi de Castille; & après les avoir terminées, il pria le pape Innocent III. de lui permettre de se défaire de son évêché, dans le dessein d'aller prêcher l'évangile aux infideles. Le pontife lui ordonna de retourner en son église, il obéit, & passant par le Languedoc, il se joignit à quelques abbés de Clairvaux, pour combattre l'heresie des Albigeois. * Sponde, *an. Chr. 1206. n. 8. p. 31.*

DIDIER, (saint) en latin *Desiderius*, évêque de Langres, étoit un pauvre paysan d'un village près de Genes, en Italie. Il s'y occupoit à labourer la terre, sur la fin du IV. siecle, lorsque le peuple de Langres, après la mort de son évêque, fut inspiré, dit-on, d'aller retirer Didier de la charrue, pour l'élever sur la chaire épiscopale de leur église. Ce S. homme se soûmettant à la volonté de Dieu, vint prendre possession de cette dignité, & s'acquitta de tous ses devoirs avec un zele veritablement apostolique. On croit que de simple & ignorant qu'il étoit, il devint tout d'un coup un grand docteur, & un sçavant interprête de l'écriture. Il souffrit le martyre pour la foi, sous l'empire d'Honorius: les Vandales ravageant les Gaules, le firent mourir en un lieu qui porte encore aujourd'hui son nom, & est appellé *Saint Disier*, petite ville de Champagne. Les actes de la vie de S. Didier, composés ou retouchés par Warner n'ont pas grande autorité. On n'est pas assuré du tems qu'il gouvernoit l'église de Langres. Quelques-uns disent que ce fut du tems de l'empereur Galien, d'autres disent qu'il vécut dans le IV. siecle; & quelques-uns le reculent au V. & mettent son martyre l'an 409. lorsque les Alains, les Sueves & les Vandales ravagerent les Gaules. On fait sa fête au 23. de Mai. * Baillet, *vie des saints, mois de Mai.* Ub. Foliet. *elog. clar. Lingon.*

DIDIER, (saint) archevêque de Vienne, étoit natif d'Autun, & succeda vers l'an 596. à Verus, dont il avoit été diacre. La vie scandaleuse de Brunehaut l'ayant obligé de lui faire quelques remontrances, cette princesse en fut si piquée, qu'elle résolut de le perdre. Dans cette vûe ayant fait assembler quelques prélats de sa faction à Châlon-sur-

Saône, ils y tinrent l'an 603. un synode, où Didier ayant été deposé, fut envoyé en exil dans une isle nommée Levise, que Chorier croit être l'Isle-Barbe près de Lyon. Quelque tems après la reine le rappella, croyant le gagner; mais ce saint prélat parut inflexible, & condamna avec le même courage les vices de la cour. Brunehaut le renvoya dans son diocese, & le fit assassiner l'an 608. à sept lieues au-dessus de Lyon, sur le bord de la riviere de Chalarone, qui est dans le pays de Dombes. Il y avoit alors un village nommé *Prisciamus*, qui est aujourd'hui la paroisse de saint Didier de Chalarone: ce qui prouve que cet assassinat ne fut pas commis près de Bregnais, comme l'a crû le Lievre, parce que le Garon y passe, riviere qu'il a confondue avec la Charone des anciens. Le pape saint Gregoire *le grand* écrivit trois lettres à Didier; par la premiere il tâche de le détacher de la lecture des poëtes; dans la seconde il lui recommande, à lui & à Siagre d'Autun, l'abbé Melite & le prêtre Laurent qu'il envoyoit en Angleterre, pour travailler avec Augustin à la conversion de cette isle; & par la troisiéme il lui défend de tirer Pancrace, l'un des clercs de son église, d'un monastere où il s'étoit jetté. *Voyez* CHAALON-SUR-SAONE. * Aimoin, *l. 3. c. 90.* Fredegaire, *add. à Greg. de Tours*, *c. 32.* Sigebert. Othon. Conrad. & Abon *en la chron.* Walafridus Strabo, *en la vie de saint Gal. l. 1. c. 10.* Saint Gregoire I. *l. 7. epist. 117. l. 4. ep. 62. & l. 10. ep. 39.* Baronius, *A. C. 612. & sur le martyr. rom.* Du Saussai, *en celui de France.* Le Lievre, *antiq. de Vienne*, *c. 22.* Chorier, *hist. de Dauph. l. 9. sect. 17.* & *antiq. de Vienne*, *c. 3.* Sainte Marthe, *Gall. Christ. T. I. p. 196.* Voyez les conciles. Baillet, *vies des saints*, *mois de Mai.*

DIDIER (saint) évêque de Cahors, fils de Salve d'Harchenefrede, & frere de Siagre & de Rustique, vivoit dans le VII. siecle. Il fut élevé dans la cour du roi Clotaire II. où ses parens possédoient les premieres charges, & il exerça lui-même celle de tresorier, ou de surintendant des finances. Dans la suite il succeda à son frere Rustique, au gouvernement de l'église de Cahors. Dagobert eut peine à se défaire d'un ministre si fidéle; mais l'interêt de l'église l'emporta sur celui de l'état. Ce prince, pour témoigner l'estime qu'il faisoit de Didier, écrivit au clergé, à la noblesse, & au peuple de Querci, & à Sulpice de Bourges, son metropolitain, des lettres dans lesquelles il rendoit témoignage de sa vertu. Ainsi le nouveau prelat fut reçû dans son église l'an 629. & la gouverna jusqu'au 19. Novembre 654. qu'il mourut dans l'Albigeois, où il étoit allé visiter quelques terres de son patrimoine. Sa vie fut écrite par un auteur anonyme, & a été communiquée par M. Vion d'Herouval à MM. de Sainte-Marthe, & au P. Labbe. Les premiers l'ont inserée dans le II. volume de leur France Chrétienne, au catalogue des évêques de Cahors. Le dernier l'a mise dans la nouvelle bibliotheque des manuscrits, tome I. & l'ayant conferée avec un ancien manuscrit de l'abbaye de Moissac, il y a corrigé des dates importantes. Nous avons diverses épîtres de ce saint évêque, qui ont été premierement publiées par Henri Canisius, *T. V. antiq. lect.* & depuis par Marquard Freher. Ensuite elles ont été imprimées dans la bibliotheque des peres de Cologne & de Paris, & dans le recueil des historiens de France de Du Chêne, *au t. 1.* Entre ces lettres il y en a de quelques prélats de son tems, qui lui écrivoient pour le consulter. * Bellarmin, *des écriv. eccl.* Du Saussai. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

DIDIER, dernier roi des Lombards, se fit élire l'an 756. après la mort d'Ataulfe, dont il étoit le connétable. Rachis, moine, frere des rois precedens, lui contesta son élection; mais le pape Etienne III. l'approuva, à condition que Didier restitueroit à l'église les terres que les princes Lombards avoient usurpées sur elle. Il promit tout & n'executa rien. Au contraire, pour se rendre maître de l'Italie, il suscita en 768. un schisme, après la mort de Paul I. successeur d'Etienne III. & employa la force lorsqu'il vit que la ruse lui étoit inutile. Il s'empara de plusieurs villes de l'Exarcat de Ravenne, & pilla les environs de Rome. Dans ce désordre le pape Adrien, qui étoit alors assis sur le siege apostolique, implora le secours de Charlemagne. Ce monarque, qui avoit d'ailleurs sujet de se plaindre du Lombard, passa en Italie avec une puissante armée. Il força l'an 773. les passages des Alpes en deux endroits; & ayant mis en pieces ceux qui les gardoient, il jetta l'épouvante dans l'armée commandée par Didier, laquelle se dissipa entierement à l'approche des victorieux. Charlemagne mit ensuite le siege devant Pavie, & avec le reste de ses troupes prit Verone, & les autres villes de la Lombardie. Ensuite ayant passé les fêtes de Pâques à Rome, il revint au camp, & prit Pavie qui se rendit à discretion l'an 774. Didier, sa femme, & ses enfans furent amenés prisonniers en France. Adalgise son fils s'étoit retiré à Constantinople. Ce miserable roi mourut peu de tems après, ayant regné dix-huit ans. Ainsi fut éteint en Italie le royaume des Lombards, qui y avoit duré 206. années. * Aimoin, *l. 4. c. 69. 80.* Eginhart & Acciaoli, *Vie de Charl.* Sigebert & Adon, *en la chron.* Paul Diacre, *l. 6. des gestes des Lombards.* Sigonius, *l. 3. & 5. du regne d'Italie.*

DIDIER LOMBARD, parce qu'il étoit de Lombardie, étoit docteur de Sorbonne, dans le XIII. siecle, & fut un des sçavans hommes de l'université, qui écrivirent contre les Mandians. C'est pour cette raison que ces derniers l'ont mis au rang des Heretiques, avec Guillaume de Saint Amour & les autres. Il est pourtant sûr que le pape Alexandre VI. ne le comprit jamais dans ce nombre. * Saint Thomas, *cont. Impug. relig. c. 6.* Du Boulai, *hist. univ. Paris.* Du Castro, *her. 3. V. Paup.* Sandere, *her. 156.* Bellarmin, *de monachis*, *c. 5.* Genebrard, *en Clement IV.* Prateole, *V. Desid. Longob.*

DIDIER, Spretus, *cherchez* SPRETUS.

DIDIUS JULIANUS, (M. Salvius Severus) empereur, étoit natif de Milan, & petit-fils de Salvius Julianus jurisconsulte, qui fut deux fois consul & prefet de Rome. Sa mere s'appelloit Clara Emilia, & son pere Petronius Didius Severus. Il fut nourri auprès de Domitia Lucilla, mere de l'empereur Marc-Aurele; & à la consideration de cette princesse, il obtint des emplois importans. Après la mort de Pertinax, il acheta la dignité imperiale des soldats; mais ne pouvant leur donner ce qu'il leur avoit promis, il fut mis à mort le 29. Septembre de l'an 193. ayant seulement regné deux mois & cinq jours, & vécu 60. ans, quatre mois & quatre jours. C'est ce que nous apprenons de Spartien, d'Aurelius Victor & de Dion. Severe s'empara de l'empire après lui, & se défit heureusement de Pescennius Niger & d'Albin, dont le premier s'étoit fait declarer empereur en Syrie, & l'autre en Angleterre. * Spartian. Dio, *in Julian.*

DIDON, fille de METHRE's ou BELLUS II. roi des Tyriens, épousa Sicharbas ou Sichée, que Pygmalion frere de cette princesse fit mourir. Pour se delivrer de sa tyrannie, elle s'enfuit en Afrique, où elle bâtit la ville de Carthage, que d'autres disent avoir été bâtie long-tems auparavant par Zorus & Carthedon. Trogue Pompée écrit que Didon étant arrivée en Afrique, acheta de ceux du pays autant de place qu'un cuir de bœuf en pourroit tenir; qu'elle fit couper ce cuir en petites courroyes, & enferma beaucoup plus de terre qu'on ne croyoit. *Voyez* CARTHAGE & BYRSA. Depuis, Hiarbas roi des Mauritaniens ou des Getules, la fit demander en mariage, & menaça de guerre les Carthaginois en cas de refus. Didon témoigna beaucoup de douleur de se voir reduite à la necessité, ou de se marier, ou d'exposer ses sujets au fleau de la guerre. Elle feignit de consentir à la recherche d'Hiarbas, & demanda trois mois pour faire ses préparatifs. Pendant ce tems-là elle fit construire un bucher & après y avoir immolé des victimes, comme pour appaiser les manes de son mari, avant que d'en épouser un autre, elle monta sur ce bucher, & se poignarda en presence du peuple. On prétend que cet action lui merita après sa mort le nom de Didon, qui en langue punique veut dire *virago*, *femme forte*; au lieu que pendant sa vie elle se nommoit Elise.

Virgile dans son Eneïde, dit qu'Enée, après la prise de Troye, alla à Carthage, où il fut reçû de Didon, qu'il quitta ensuite pour passer en Italie. Les sçavans sont partagés sur la verité de cette histoire; la plûpart sont persuadés que c'est une fiction du poëte, qui sert à embellir cet ouvrage, & à fonder la haine qui étoit entre les Carthaginois & les Romains. Voici les raisons qu'on allegue en faveur de Didon. Cette princesse vint en Afrique l'an sept du regne de Pygmalion, roi de Tyr, l'an 3097. du monde, & 907. avant la naissance de J. C. Elle commença d'y bâtir la ville de Carthage; & 20. ans après ou environ, elle fit construire la citadelle nommée Byrsa. La ville

de Troye fut prise par les Grecs l'an 2820. du monde, & 1184. avant J. C. Ainsi Enée, qui vivoit en ce tems, fit son voyage de Troye en Italie, 277. ans avant que Didon arrivât en Afrique. Ceux qui soûtiennent qu'Enée vit effectivement Didon reine de Carthage, rapportent cette genealogie.

Belus	Agenor	Phenix	Belus II.	Didon mariée à Sichée
	Danaüs	Cadmus	ou Methrès	Pygmalion.

Mais supposé que cet arbre genealogique fut veritable, on répond que Phenix, fils d'Agenor & frere de Cadmus, vivoit l'an 1454. avant J. C. En lui donnant 30. ans de vie, avant que d'être pere de Belus II. & autant à Belus II. avant qu'il fut pere de Didon, Didon auroit été âgée de 210. ans lorsque la ville de Troye fut brulée. Cela suffit pour montrer que Didon n'a pû regner en Afrique du tems d'Enée. Didon fonda Carthage l'an 3832. de la periode Julienne, & l'an 882. avant J. C. comme il paroît par la chronologie des rois de Tyr, que Josephe a tirée des historiens Tyriens : ce qui s'accorde avec le témoignage de Solin, qui dit que Carthage, fut détruite 737. ans après qu'elle avoit été bâtie par Elise, Phenicienne. Carthage fut certainement ruinée sous le consulat de Cn. Lentulus & de L. Mummius l'an 608. de Rome, 146. avant J. C. Ainsi la fondation tombe à l'an 882. avant J. C. La prise de Troye est arrivée l'an 1209. avant J. C. & plus de 300. ans par consequent avant la venue de Didon à Carthage. * P. Labbe, *hist. chron.* Du Pin, *bibl. universelle des hist. prophanes.* Menandre, *hist. des rois de Tyr.* Il est cité par Josephe, *l. 8. des ant. c. 13. & l. 1. contre Appion.* Justin, *l. 18.* Solon, *c. 30.* Macrobe, *l. 5. Satur. c. 17. & l. 1. c. 24.* S. Jerôme, *ep. à Gerontia & l. 1. adv. Jovin.* Petau, *Ration. temp. P. 1. l. 2. c. 4.* Riccioli, *chron. Reform. l. 5. c. 8. p. 239.* Servius, *in Æneid.*

DIDYME, fils d'un vendeur de poison, nâquit à Alexandrie, où son assiduité à l'étude, & le grand nombre de livres qu'il composa lui acquit une grande reputation. On comptoit jusqu'à trois mille cinq cens traités de sa composition, & Seneque en compte jusqu'à quatre mille. On juge bien qu'ils ne pouvoient pas être fort corrects; plusieurs étoient des recherches de la patrie d'Homere, de la mere d'Enée, des mœurs d'Anacreon, de ceux de Sappho, & d'autres choses pareilles. Didyme joignit à ces connoissances une grande hardiesse à reprendre les ouvrages d'autrui, & le style de Ciceron tout admirable qu'il est, ne fut pas exempt de sa critique. Il composa aussi un traité contre le roi Juba, qui étoit contemporain d'Auguste, ce qui fait connoitre en quel tems ce grammairien a vécu; & Eusebe dans sa chronique cite de lui une histoire étrangere de même qu'Etienne, sur le mot *Agatyrses*, cite une histoire de la ville de Cabasse. Les anciens ne nous ont pas donné la liste des autres ouvrages de Didyme; ç'auroit été un grand travail pour eux, qui d'ailleurs ne nous auroit pas été fort utile; l'auteur lui-même étoit quelquefois embarrassé à dire s'il avoit travaillé sur de certaines matieres, d'où vient qu'on l'appella *βιβλιολάθας*. On le nomma encore *χαλκέντερος*, c'est-à-dire, *entrailles d'Airain*, parce que l'étude ne le fatiguoit pas. On a des scholies sur l'Odyssée qu'on attribue communément à Didyme; mais il y est cité. On a aussi quelques proverbes qui passent pour être de lui, avec les proverbes de Tharrée. Suidas distingue ce grammairien d'un autre *Didyme*, qu'il dit être né aussi à Alexandrie, & à qui il attribue quelques ouvrages sur la grammaire. Un troisiéme *Didyme*, fils d'Heraclide, selon le même Suidas, fut aussi grammairien; mais cette profession lui fut moins avantageuse, que celle de musicien; car ce fut par celle-ci qu'il eut accès auprès de Neron, qui l'enrichit. Enfin un quatriéme *Didyme*, surnommé Claude, écrivit un traité des fautes que Thucydide avoit commises contre l'analogie, un épitome d'Heraclion, & quelques-autres ouvrages. * Vossius, *hist. Grecs.*

DIDYME, de Gnide, mathematicien, qui fit des commentaires sur Aratus.

DIDYME, apôtre, *cherchez* THOMAS (Saint)

DIDYME, cousin de l'empereur Honorius, que Constant fils du tyran Constantin fit mourir avec Verinien, aussi parent du même empereur, sans même épargner leurs femmes, après s'être rendu maître de l'Espagne vers l'an 408. * Cassiodore & Prosper, *en sa chron.* Orose, *l. 7. c. 40.* Sozomene, *l. 9. c. 11. & suiv.*

DIDYME d'Alexandrie fleurit dans le quatriéme siecle. Il avoit perdu la vûe à l'âge de cinq ans, & ne laissa pas de devenir très-docte, en se faisant lire les auteurs sacrés & profanes, jusques-là même qu'il penetra dans les mathematiques, qui semblent demander l'usage de la vûe. Il s'adonna particulierement à l'étude de la theologie, & fut choisi comme le plus habile pour remplir la chaire de l'école fameuse de l'église d'Alexandrie : sa reputation lui attira un très-grand nombre de disciples, dont les plus celebres sont saint Jerôme, Rufin, Pallade & Isidore. Il avoit composé plusieurs excellens ouvrages; mais il ne nous reste que le traité du saint Esprit traduit en latin par saint Jerôme, qui se trouve dans les œuvres de ce pere, & une version d'un commentaire sur les épitres canoniques donnée par Canisius, *Antiq. Lect.* & qui se trouve dans le IX. volume de la bibliotheque des peres, *col. 23. & 53. edit. ann. 1624.* & un fragment considerable d'un livre contre les Manichéens publié par Henri Canisius *T. V. Ant. Lect.* & par le pere Possevin dans son Apparat, & donné en grec par le pere Combefis dans l'*Auctuarium* de la bibliotheque des peres. Au reste, Didyme n'étoit pas moins pieux que sçavant : il vivoit encore quand saint Jerôme écrivoit son catalogue des auteurs ecclesiastiques, c'est-à-dire, l'an 392. & avoit 83. ans & plus. On croit qu'il est mort deux ans après. Selon Pallade, il est mort en 398. âgé seulement de 85. ans. L'attachement qu'il avoit eu aux sentimens d'Origene, dont il avoit commenté les livres des principes, l'a fait condamner par le V. concile general, & par Martin I. dans la séance cinquiéme du concile de Latran, quoiqu'il fût mort dans la communion de l'église, & que tous les anciens, même saint Jerôme, en eussent parlé comme d'un homme dont la doctrine étoit très-orthodoxe. Saint Athanase parle d'un entretien de saint Antoine & de Didyme : c'est dans la vie du premier. Les plus grands hommes du IV. siecle donnerent de grands éloges à cet illustre aveugle. On pourra consulter sur cela saint Jerôme qui avoit été son disciple *de script eccl. c. 109. in chron. A. C. 376. ep. 33. 51. 65. praef. in Epist. ad Gall. praef. lib. Didymi de Spir. S. Apol. adv. Ruff. &c.* Pallade, *hist. Laus. c. 38.* Rufin, *l. 2. hist. c. 7.* Socrate, *l. 1. c. 3.* Honoré d'Autun, *c. 110. de lumin. eccl.* Theodoret, *l. 4. c. 27.* Sozomene, *l. 7. c. 14.* Nicephore, *l. 17. hist. c. 27.* Cedrenus, *in annal.* Adon, Sigebert & Onuphre, *chron.* Baronius, *A. C. 386. n. 32. &c.* Bellarmin, *des écrivains eccl.* Godeau, *hist. T. II. l. 4. n. 43. p. 706.* Du Pin, *bibl. des auteurs eccl. du IV. siecle.*

DIDYME, soldat Chrétien, qui sauva Theodore, vierge Chrétienne d'Alexandrie, d'un lieu de prostitution où elle avoit été exposée, en lui donnant ses habits, & qui souffrit le martyre avec elle. *Voyez* THEODORE.

DIE, ville de France en Dauphiné, avec évêché suffragant de Vienne, est située près de la Drome, entre des montagnes. C'est la *Dia* ou *Dea Augusta* des anciens. Die étoit autrefois une des principales villes d'entre les dix-neuf des Voconces, & devint ensuite colonie Romaine. Les Lombards s'en rendirent maîtres, vers l'an 574. Depuis elle fut capitale d'un petit pays appellé Diois, & elle devint comté, par le démembrement du royaume d'Arles ou de Bourgogne. Il est vrai que la ville de Die & son territoire ne reconnoissoient point d'autres seigneurs que les évêques & les comtes mêmes n'avoient pas refusé de leur rendre hommage. PONCE est le premier de ces comtes, dont il reste quelque memoire. On dit que GUILLAUME comte de Forcalquier fut son pere. Ponce laissa un fils nommé GUILLAUME, qui vivoit en 1090. & ce dernier eut ISOARD I. pere d'ISOARD II. qui vivoit en 1166. mais leur race ayant manqué en 1189. le comté de Diois devint le partage d'AIMAR de Poitiers, & fut uni à celui de Valentinois. Louis de Poitiers, comte de Valentinois & de Diois, vendit en 1404. au roi Charles VI. ses états, qui ont été annexés au Dauphiné. La ville de Die fut une de celles qui souffrit le plus dans les guerres civiles du XVI. siecle. Les Huguenots la prirent en 1577. & depuis, après l'avoir abandonnée, ils y revinrent en 1585. & l'ayant reprise par composition, ils en raserent la citadelle. L'église de Die est sous la protection de la sainte Vierge. Elle a sous un doyen qui en est le chef, douze chanoines

chanoines, l'un desquels a la qualité de sacristain, & un autre celle de theologal. Martin est le plus ancien évêque de Die, dont on ait connoissance: ce qui se prouve par les écrits de Polycarpe de la Riviere, & par la vie de saint Marcel, évêque de Die, écrite en vers par l'évêque Vulfin. Saint Nicaise, cinquiéme évêque de Die, est le seul des prélats des Gaules qui assista au premier concile de Nicée. Il a eu d'illustres successeurs, entre lesquels il y en a dix ou douze qu'on reconnoit pour saints. Cet évêché fut uni l'an 1272. à celui de Valence par le pape, Gregoire IX. & en a été séparé sur la fin du XVII. siecle. Amedee de Roussillon gouvernoit alors l'église de Die. Pour le nom de cette ville, comme les Sycioniens adoroient la déesse *Dia*, on croit qu'il est Grec, & que suivant le sentiment de Gassendi, Die & Valence ont été bâties après l'entrée des Grecs dans les Gaules,& que par consequent elles sont moins anciennes que Marseille. * J. Columbi. *des evêques de Die*. N. Chorier, *hist. de Dauph. l. 14. c. 9. &c.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. II. p. 553. 554. &c.* Du Chesne, *antiq. des villes*. Gassendi, *l. 2. de la vie de M. de Peiresc.*

DIE', (Saint) en latin *Deodatus*, évêque de Nevers & abbé de Jointures en Lorraine. Le clergé & le peuple de la ville de Nevers le choisirent pour leur évêque vers l'an 655. saint Dié assista au second concile de Sens en 657. Il quitta son évêché, & se retira dans les montagnes de Vosge, pour y vacquer à la priere & à la meditation: de-là il passa en Alsace, & s'établit proche de Haguenau dans le monastere d'Abresennes, dont il devint le superieur. De-là il passa dans le diocèse de Bâle & bâtit un hermitage près d'Engeville,d'où les habitans l'obligerent de s'en aller: il revint s'établir dans les montagnes de Vosge près de la riviere de Meurte: il n'y resta pas long-tems, car un grand seigneur lui donna une de ses terres où il bâtit un monastere, auquel Childeric II. roi d'Austrasie donna toute la vallée de Galilée. Saint Dié mourut enfin le 19. Juin 679. ou 684. Il y a encore un autre saint Die', appellé quelquefois *Dieu-donné*, & en latin *Deodatus*. C'est ce dernier qui a donné le nom au bourg de saint Dié sur la Loire, entre Blois & Baugenci, près de Chambort. * Baillet, *vies des saints, 20. Juin.*

DIEBEN, DIBEN, bourg ou petite ville d'Allemagne. Ce lieu est sur la Mulde, dans le duché de Saxe, aux confins de la Misnie, à deux ou trois lieues de Torghaw vers le couchant. * Mati, *diction.*

DIEDO (François) Venitien, philosophe & orateur, vivoit dans le XV. siecle. Il étoit fort intelligent dans la science du droit ecclesiastique & civil: il donna au public des lettres, des harangues & une vie de saint Roch, & mourut environ l'an 1483. Pajarini parle de lui, *l. 2. hist. de Vicence.* * Trithême, *au Catal. &c.*

DIEGO de Yepes, ainsi nommé d'un bourg d'Espagne, fut premierement religieux de S. Jerôme, puis évêque d'Albarazin. Il mourut l'an 1614. âgé de 83. ans, après avoir composé en espagnol l'histoire des persécutions d'Angleterre, la vie de sainte Therese, & une relation de la mort de Philippe II. roi d'Espagne. * Francisco de Pisa, *hist. Tolet. l. 5. c. 31.* Martin. Carillo, *in Annal.* Nicolas Antonio, *bibl. historique.*

DIEGO, *cherchez* DIDACUS.

DIEME, ou DIMON, moine Allemand, de l'ordre de S. Benoit, vivoit dans le XII. siecle. Il composa quelques vies des saints. * Vossius, *des hist. Lat. l. 2. c. 49.*

DIEMENS, ou terre de Diemens,partie de la terre australe, qui a été découverte dans le XVI. siecle par Antoine Diemens Hollandois. On ne sçait pas si c'est une isle ou un continent.

DIEPHOLT, petite ville d'Allemagne dans la Westphalie, avec titre de comté. Elle est située sur une petite riviere, entre Bremen & Osnabruck, & elle appartient au duc de Brunswich. Cette ville a été presque ruinée durant les guerres d'Allemagne. * Sanson.

DIEPPE, sur la mer, *Deppa*, ville de France, avec château & port de mer en Normandie, dans le pays de Caux, à douze lieues de Rouen, vers le septentrion, à 36. de Paris, & à 18. du Havre vers le levant, entre Saint Valeri & la ville d'Eu. Elle est située au pied des montagnes. La riviere d'Arques, qui coule sous son grand pont de pierre, la sépare de son fauxbourg, dit *le Polet*, dont le fort a été rasé en 1689. & forme un port long & étroit, mais capable de contenir les vaisseaux qui y entrent avec le reflux de la mer qui y croît beaucoup. Ce port rend Dieppe une ville très-marchande. On s'y embarque pour l'Angleterre, pour le Pays-bas, & pour diverses regions du nouveau monde. Elle a été souvent prise & reprise durant les guerres des Anglois & des François, depuis le regne de Philippe de Valois jusques en l'an 1195. Dans le XVI. siecle, les Huguenots s'en rendirent maîtres pendant les guerres civiles & y pillerent les églises. Depuis ils y appellerent les Anglois: mais en 1562. elle fut rendue au roi; & peu après elle fut encore surprise par les premiers. Après la mort d'Henri III. le roi Henri *le Grand* se retira à Dieppe en 1589. Il défit peu après, presque sous les murailles de cette ville le duc de Mayenne à la bataille d'Arques. Ensuite cette ville fut encore prise par ceux de la Ligue, & se soûmit au roi en 1594. L'importance de sa situation fait qu'elle a été exposée à toutes ces révolutions durant les guerres. Elle fut très-endommagée par les Anglois qui la bombarderent en 1694. mais elle a été depuis rétablie plus belle qu'elle n'étoit auparavant, avec des rues tirées au cordeau, & des maisons toutes de pierre & de brique,d'une symmetrie reguliere & pour la face & pour la hauteur. Il y a deux belles églises paroissiales, dix monasteres, un college & deux hôpitaux. Le château bâti à l'antique & flanqué de tours, occupe toute l'étendue & toute la hauteur d'un côteau escarpé, & commande sur toute la ville & sur la mer. Les mariniers Dieppois sont connus sur-tout pour leur capacité dans les voyages de long cours. * De Thou, *l. 33. & seq.* Du Chêne, *recherches des villes de France, l. 7. c. 5. &c.*

DIESBACH, famille. Les maisons les plus anciennes ont leurs fables, celle de Diesbach en pourroit produire plusieurs, mais l'on ne trouvera dans cet extrait que tout ce que cette famille peut prouver par les pieces authentiques que l'on conserve actuellement dans la maison.

Le premier qui s'établit en Suisse étoit Rudolfe, baron de Diesbach, qui épousa *Adleide*, de l'ancienne maison de Waberen; il y vint d'Allemagne en l'année 1191. avec Bertolt V. duc de Zeringen, vicaire general du saint Empire, dont il étoit chambellan, & le suivit dans la guerre de la Terre-sainte. Rudolphe de Diesbach étoit seigneur de la baronnie de Diesbach, de Helmberg, Hinderstant, Beyersnos, Perswalden. Ebersol, Eglishuser, Otterbach, Ecka, Chalenberg, Oygis, & Ruttenbagh; ces seigneuries contigues auprès du lac de Thun vers la source de l'Are, formoient un petit pays dont il étoit *Zvvungher*, qui ne relevoit que de l'empire.

Ses successeurs Pierre & Rudolf, dont le premier épousa *Meninne* de Riquisberg, & le second *Anne* de Schwarzenburg, suivirent les empereurs dans les guerres, & s'établirent l'an 1270. à Berne où ils ont possedé les plus éminens emplois tant dans les commandemens des armées que dans la republique, & se sont trouvés en plusieurs tournois, comme les livres de Tournoi d'Allemagne en font foi.

Eloïse de Diesbach fut mariée en 1306. au comte d'Asberg, souverain de la maison des princes de Neuchâtel.

Louis de Diesbach negocia en 1384. le mariage d'Isabeau de Baviere avec Charles VI. roi de France, qui pour le recompenser de ses services, lui fit épouser l'héritiere de la maison de Pome en France, fille d'honneur de la reine, considerable par ses biens & sa naissance.

Nicolas de Diesbach étoit colonel dans le service de l'empereur Sigismond, qui lui donna à Bâle l'an 1434. une bague où il y avoit deux lions gravés, pour récompense des fideles services, qu'il lui avoit rendus en Hongrie. Ses descendans ont écartelé dans leurs armes ces lions.

Nicolas de Diesbach II. du nom, fut élû par son mérite à l'âge de 30. ans, advoyer de Berne, qui est chef de la republique, & fut envoyé en ambassade au nom des huit cantons auprès de Louis XI. roi de France, conclut la premiere alliance entre ce roi & le corps Helvetique en l'année 1474. & découvrit cette même année les desseins que Charles *le Hardi* duc de Bourgogne, avoit d'envahir la Suisse. Il fut envoyé auprès de ce prince pour le porter à ne point rompre la paix avec le corps Helvetique: ne pouvant réüssir il se retira à Berne, où il fut nommé general de l'armée des cantons, & marcha en Bourgogne contre ce duc, investit Blamont, & au commencement du siege il reçut un coup de pied de cheval

qui l'obligea de se faire transporter à Pourentrui, où il mourut six semaines après. Par sa négociation la même année il contribua à l'accord hereditaire ou *Erbeinigun* avec Sigismond archiduc d'Autriche. Il fut fort regreté de la nation, qui étoit sensible à la perte d'un general auquel elle avoit tant de confiance. * *Chron. de Steteler.*

Imber de Diesbach fut nommé l'un des ambassadeurs avec *Nicolas*, & commanda une armée de 15000. hommes contre le duc de Savoye. * *Chron de Steteler.*

Louis de Diesbach II. du nom, suivit l'empereur Maximilien en Italie; eut de l'emploi dans la cour de ce prince, & fut rappellé en Suisse, pour être fait gouverneur des souverainetés de Neuchâtel & Valengin.

Guillaume de Diesbach, advoyer de Berne, ayant cherché avec de grands frais la pierre philosophale. l'estime qu'en faisoit l'empereur Maximilien fut cause qu'il lui écrivit en l'année 1510. pour le détourner d'une si ruinante passion, l'honorant du titre de son ami : l'original de cette lettre est gardé dans la famille jusques aujourd'hui. Il vendit les seigneuries de Burgdorf, Creulingue, & Petterkinge, & le bailliage de Landshuet à leurs excellences de Berne, pour fournir aux frais où l'avoit engagé la chymie. * *Chronique de Steteler.* Il commanda aussi l'armée des Suisses conjointement avec Pierre de Waberen, avec laquelle ils conquirent le comté de Romond dans le pays de Vaux sur le duc de Savoye: il passa le mont Gottard avec Adrian de Buebenberg & 3000. hommes choisis pour l'expedition de Belenz en Italie. Il fut aussi envoyé à l'empereur à la conference de Costniz, & se distingua fort dans la guerre de Souabe: il entretenoit à Berne cent pauvres écoliers, vivoit avec beaucoup de magnificence tant dans la ville que dans ses châteaux, & faisoit beaucoup d'honneur aux étrangers de distinction. *Ce heros*, dit Jacques Grasser dans son histoire de Suisse, *mourut à l'âge de 80. ans passés, fort regretté de tout le monde, & en particulier des pauvres, à qui il faisoit de grands biens.*

Jean de Diesbach commandoit en 1515. l'armée des Suisses à la bataille de Marignan en Italie, que le cardinal de Sion avoit négocié pour le Milanez contre François I. roi de France. Par la valeur & bonne conduite de ce general & de ses troupes, elle dura deux jours, quoique l'armée des Suisses n'eût ni canon, ni cavalerie. * *Lib. anima hist.*

Jean de Diesbach II. du nom, fut élevé page de Louis XII. roi de France, qui écrivit à son pere en sortant de page une lettre des plus obligeantes, dont la famille conserve l'original. En l'année 1521. François I. roi de France le fit maréchal de camp. Charge qui dans ce tems étoit très-distinguée, n'y en ayant que deux ou trois dans le royaume, lorsque ce prince entra en Hainaut, il le fit conseiller d'état, & lui donna de plus pour récompense de ses services les terres de Lange en Poitou & de Vendable en Auvergne, confisquées sur le connetable de Bourbon. Il fut tué à la bataille de Pavie en Italie à la tête de son régiment, qui étoit de 6000. hommes, avec sept de sa famille: il y avoit sous ce regne quatre regimens de la même maison.

Nicolas de Diesbach III. du nom, chanoine dans le haut chapitre de Bâle, fut élû l'année 1519. coadjuteur de la principauté de Pourentrui & évêché de Bâle, & mourut peu avant le prince.

Sebastien de Diesbach fut nommé l'année 1522. general de l'armée des Suisses à la bataille de la Bicoque, & l'année 1529. advoyer de Berne. * *Chronique de Steteler.*

Lors de la P. reformation en 1532. Rochus de Diesbach s'établit à Fribourg ne voulant pas changer de religion; il n'eut qu'un fils, qui étoit Georges de Diesbach, gouverneur des souverainetés de Neuchâtel & Valengin en l'année 1570. qui commença la branche des Diesbach de Fribourg.

Une autre branche s'établit en Franche-Comté en l'année 1559. pour le même sujet, ils étoient chevaliers de saint Georges à Besançon, où il faut faire preuve de six quartiers pour y être reçu. * Histoire de Goulu *de Franche-Comté.* Ils entrerent dans le service de l'empereur; l'un eut un regiment de cuirassiers, & mourut en Flandres. Deux autres moururent lieutenans generaux & chambellans de l'Empereur; ils avoient des fiefs en Bohéme, lesquels faute de mâle furent alienés de la maison.

Gabriel de Diesbach étoit à peu près dans le même tems grand prévôt du chapitre de Besançon.

Imber de Diesbach, II. du nom, fut fait colonel en 1591. des gardes Suisses de Henri IV. roi de France. Il se battit en duel devant le roi & toute sa cour contre un seigneur Espagnol, qui avoit défié les chevaliers de la cour de France. Il reçut un coup d'épée à la main, mais il fendit la tête à son adversaire; le roi lui fit present d'une riche chaîne d'or avec son portrait pesant douze cens pistoles, qu'il laissa à sa famille, avec ordre de ne la point diviser. Il fit outre cela un fideicommis ou substitution de cent mille écus en faveur des messieurs de Diesbach de Liebistorff de Berne.

Nicolas de Diesbach IV. du nom, fut envoyé de la part des Cantons auprès de Louis XIII. roi de France, & fut fait advoyer du canton de Fribourg.

Augustin de Diesbach fut fait advoyer de Fribourg en l'année 1699. Son merite distingué, joint à son grand zele pour l'honneur de sa patrie, l'ont rendu très-recommandable dans toute la Suisse.

Romanus de Diesbach est actuellement general de bataille, & colonel d'un regiment Suisse de l'empereur, possede une substitution assez considerable à Fribourg, en faveur du plus ancien de la famille de cette branche.

Il y a à Berne une bourse pour cette famille depuis plus de deux cens ans, à la direction de six anciens, qui en accumulent toûjours le revenu, jusques à ce que par quelque accident il arrive que quelqu'un de la famille en ait besoin auquel cas on lui en distribue suivant que la famille l'ordonne. L'on conserve dans la même famille beaucoup de lettres obligeantes de tout tems, de plusieurs rois & princes, écrites à ceux de cette maison. * *Memoire imprimé.*

DIESSENHOVEN, ville de Turgow en Suisse sur le Rhin, entre Stein & Schaffouse à deux lieues de l'une & de l'autre, se gouverne presqu'entierement en ville libre, ayant son senat, son advoyer, & sa jurisdiction sur les villages voisins, qui sont obligés d'aller à la guerre sous son drapeau. * Mati, *diction.*

DIEST, petite ville du Pays-bas dans le Brabant, avec titre de Baronie, est située sur la riviere de Demere à une lieue près de Dalen, & à trois de Tillemont. Il y a deux églises collegiales. Diest est aussi considerable par ses diverses manufactures de draps, de toiles, &c.

DIETE; on appelle ainsi l'assemblée des états de l'empire d'Allemagne. Il y a des dietes de l'empire, & les dietes de chaque cercle. Quoiqu'il en soit parlé dans l'article Allemagne, il est encore à propos de donner ici le détail de quelques-unes de ces assemblées, qui sont fort celebres dans l'histoire du XVI. siecle.

I. DIETE D'AUGSBOURG, en l'année 1530. Elle fut convoquée par l'empereur Charles-*Quint*, qui s'y trouva lui-même, afin de faire cesser la discorde qui divisoit les esprits sur les points de la religion, & les réunir tous ensemble contre le Turc. L'empereur y arriva le 15. de Juin, & entra dans la ville avec la plus grande magnificence qu'on eût encore vûe dans l'Empire, parce qu'on n'y avoit jamais vû d'assemblée où il y eut tant d'électeurs & de princes ecclesiastiques & seculiers. Ce fut en cette diete où l'electeur de Saxe, accompagné du marquis Georges de Brandebourg, du duc François de Lunebourg, d'Ernest duc de Brunswic, de Philippe landgrave de Hesse, & de Wolphang prince d'Anhalt, presenta à l'empereur la profession de foi que l'on appelle la *Confession d'Augsbourg* (dont l'article est à son rang dans ce dictionaire.) La derniere conference touchant les points de foi & de discipline, étant terminée sur la fin du mois d'Août, la diete dura encore six semaines, pendant lesquelles on traita d'autres affaires, & surtout du secours qu'on demandoit contre les Turcs, & auquel les Protestans ne voulurent rien contribuer. Les électeurs, les princes, & les deputés Catholiques, s'unirent avec l'empereur pour maintenir la veritable religion, & l'empereur en concluant la diete le 17. Novembre fit un decret par lequel il ordonna que la seule religion Catholique fût exercée dans tout l'empire, & défendit de rien changer dans la doctrine, dans les usages, & dans les ceremonies de l'église, jusqu'à ce qu'il en fut autrement ordonné par le concile.

II. Diete d'Augsbourg, en 1547. Elle fut convoquée pour travailler au retablissement de la vraie religion dans

toute l'Allemagne, & l'empereur Charles V. y demanda qu'il fût arrêté, qu'on se soumettroit à toutes les decisions du concile de Trente. Les avis se trouverent partagés sur ce sujet. Les trois electeurs ecclesiastiques conclurent qu'on devoit s'y soûmettre absolument & sans condition. Les electeurs de Saxe & de Brandebourg, avec le Palatin, offrirent de recevoir ce concile, mais aux conditions que demandoient les Lutheriens. Les autres princes furent aussi d'avis que tous s'y soûmissent, après qu'on y auroit oüi les Protestans. Enfin l'empereur ayant demandé qu'on se reposât sur lui de cette affaire, il fut arrêté que tous seroient obligés de se conformer aux décisions du concile de Trente.

III. Diete d'Augsbourg, en 1548. L'empereur étant entré le 14. Janvier dans l'assemblée demanda que l'on nommât des theologiens, pour examiner certains memoires que des personnes très-considerables lui avoient mis entre les mains, & qui contenoient une confession de foi qu'on pourroit suivre, en attendant qu'un concile en eût ordonné. Mais comme ceux que l'on nomma, ne purent s'accorder, on trouva bon de s'en remettre à l'empereur, qui entre tous ces theologiens, en choisit trois, lesquels dresserent le projet de ce celebre *interim*, qui a fait tant de bruit en Allemagne, & ailleurs. *Voyez* INTERIM.

IV. Diete d'Augsbourg, en 1550. L'empereur s'y plaignit qu'on n'observoit pas l'*interim*, qui avoit eté reçu d'un commun consentement dans la diete précedente, & demanda que selon qu'on l'avoit deja conclu, tous se soûmissent au concile qu'on alloit recommencer à Trente. Les princes Protestans feignirent d'y consentir; mais les deputés du duc Maurice protesterent de sa part, qu'il entendoit ne s'être soûmis au concile, qu'à condition que les theologiens de la confession d'Augsbourg, non seulement y seroient oüis, mais aussi qu'ils auroient droit de suffrage comme les évêques Catholiques, & que le pape, qui étoit leur partie, n'y présideroit point. Cela n'empêcha pas qu'à la pluralité des voix, on ne conclût pour la soûmission que l'on devoit rendre au concile. Sur quoi l'empereur en ayant assuré le pape, on publia au mois de Novembre la bulle de la continuation du concile de Trente.

I. Diete de Nuremberg, en 1523. Le nonce François Cheregat, envoyé par le pape Adrien VI. y demanda l'execution de la bulle de Leon X. & de l'édit de l'empereur Charles-*Quint*, publié à Wormes contre Luther; mais on lui répondit qu'il ne s'agissoit plus d'agir contre Luther, & qu'il falloit assembler un concile en Allemagne, reformer l'état ecclesiastique, & satisfaire la nation Germanique sur les griefs dont elle se plaignoit. Ils furent réduits à cent articles, qui étoient de la façon des Lutheriens; car il y en avoit plusieurs qui tendoient manifestement à detruire l'autorité du pape, la discipline de l'église, & les plus saintes coûtumes du Christianisme. On ajoûta qu'en attendant le concile, on donneroit ordre que les Lutheriens, n'ecrivissent plus rien contre l'église Catholique, & que les prédicateurs, de part & d'autre ne prêchassent que la pure parole de Dieu, conformement à l'explication reçûe de l'église. A l'égard des prêtres qui s'étoient mariés, & des moines qui avoient quitté leur habit, on arrêta qu'on laisseroit aux ordinaires le soin de les reprimer, à quoi les magistrats seroient tenus de n'apporter aucun obstacle. On reduisit tout cela en forme d'édit qui fut publié au nom de l'empereur, le 9. de Mars.

II. Diete de Nuremberg en 1524. Le pape Clement VII. y envoya le cardinal Campege son legat, qui entra dans la ville en habit de campagne, à la priere des princes, de peur qu'une entrée en ceremonie, & avec les marques de sa dignité, n'irritât le peuple, qui étoit presque tout Lutherien. Les partisans de Luther y eurent l'avantage; quoique le légat eût pour lui l'archiduc Ferdinand, frere & lieutenant de l'empereur, avec les ducs de Baviere, le cardinal archevêque de Saltzbourg, l'évêque de Trente, & neuf ou dix autres, & que l'ambassadeur de Charles-*Quint* se plaignît de ce qu'on n'executoit pas l'édit fait en la ville de Wormes; les autres princes néanmoins, avec les deputés des villes imperiales, qui étoient déja pour la plûpart infectés du Lutheranisme, l'emporterent sur les Catholiques: de sorte qu'on fit un decret, par lequel on declara qu'il falloit que le pape convoquât un concile dans la Germanie du consentement de l'empereur; que cependant on tiendroit une nouvelle assemblée à Spire pour sçavoir ce qu'on devoit retenir ou rejetter, dans les ouvrages de Luther, & ce qu'il falloit croire ou pratiquer en attendant la décision du concile; & que, pour obéir à l'empereur, les princes seroient obligés de faire observer l'édit de Wormes, autant qu'ils le pourroient. L'empereur Charles-*Quint* fort en colere de ce qu'on avoit fait à Nuremberg, écrivit à tous les ordres de l'Empire, leur ordonnant de faire observer exactement l'édit de Wormes, & leur défendant de s'assembler à Spire.

I. Diete de Ratisbonne en 1541. L'empereur s'y trouva avec tous les électeurs, & presque tous les autres princes & seigneurs Catholiques & Protestans, & les députés des villes de l'un & de l'autre parti. Le cardinal Gaspard Contarini y vint en qualité de légat du pape; & comme il avoit dessein d'accorder les Catholiques avec les Protestans, l'empereur lui fit mettre secretement entre les mains par son premier ministre Nicolas Granvelle, un écrit contenant vingt-deux articles, qu'il disoit avoir été dressés par de bons & sçavans docteurs, qui croyoient en leur conscience qu'ils pouvoient être acceptés des uns & des autres, sans préjudicier à la foi Catholique. Le légat s'apperçut bien qu'on y avoit fait couler subtilement du venin de l'heresie; & en effet, Martin Bucer, prédicant de Strasbourg, & apostat de l'ordre de S. Dominique, y avoit mis la main. C'est pourquoi ce cardinal y changea quelque chose en vingt articles pour le rectifier; mais il y employa certaines expressions ambiguës, & certains adoucissemens qui ne plurent ni à l'un ni à l'autre des partis. Cette exposition de foi fut rendue à l'empereur, qui proposa à la diette de choisir quelques habiles theologiens, pour convenir à l'amiable sur les articles qu'elle contenoit. Toute l'assemblée l'ayant prié de faire lui-même ce choix, il en nomma trois pour les Catholiques; sçavoir, Jules Phlugius, Jean Gropperus, & Jean Ekius; & trois pour les Protestans, qui furent Philippe Melanchthon, Martin Bucer, & Jean Pistorius. Frederic, comte palatin, frere de l'électeur, & le seigneur Nicolas Granvelle, presiderent à cette conference, pour y faire garder l'ordre; & l'on y fit encore assister sept ou huit personnes de qualité, pour être témoins de ce qui s'y feroit. On y examina cette exposition de foi; mais après un mois d'examen & de dispute, ces theologiens ne purent jamais s'accorder que sur cinq ou six articles; & lorsque l'empereur eut communiqué leurs avis à la diete, on y trouva de nouvelles difficultés. Ainsi pour terminer par son autorité toutes ces contestations, il fit un édit, par lequel il ordonna que tout ce qui s'étoit fait dans la conference des docteurs, seroit remis au concile general, ou au national de toute l'Allemagne, ou enfin à la prochaine diete qui se tiendroit dix-huit mois après; & que cependant les Protestans seroient obligés de s'en tenir aux articles dont on étoit convenu, leur defendant très-expressément de ruiner les monasteres, de s'emparer des biens d'église, & de solliciter personne à quitter l'ancienne religion. Mais ce prince, pour s'assurer des Protestans pendant son voyage d'Italie, leur donna en particulier des lettres patentes; par lesquelles il leur donnoit la liberté de demeurer dans leur créance, nonobstant cet édit. L'empereur ayant fait cette espece de pacification, s'en alla promptement en Italie.

II. Diete de Ratisbonne en 1546. L'empereur s'y rendit au mois de Mai, & n'y trouvant aucun des princes Protestans confederés, il les pressa d'y venir, mais inutilement. Il ne laissa pas de tenir la diete au mois de Juin, & l'on y conclut à la pluralité des voix, qu'il falloit se soûmettre au concile de Trente; mais les députés des Protestans n'y voulurent jamais consentir, ce qui donna lieu de faire la guerre contre ces rebelles.

III. Diete de Ratisbonne en 1557. L'assemblée y pria Ferdinand roi des Romains, de faire un dernier effort, pour terminer toutes les controverses par une conference entre de celebres docteurs des deux partis. Ce prince y consentit avec la permission du pape Paul IV. lequel y envoya deux theologiens Jesuites, dont l'un fut le celebre Pierre Canisius. Cette conference se fit au mois de Septembre à Wormes, en présence des députés de plusieurs princes, entre douze theologiens Catholiques, & douze du parti Lutherien; & le docteur Jules Phlugius, evêque de Naumbourg, y presida. Mais elle fut bientôt rompue par la discorde des Lutheriens, lesquels formerent entr'eux plusieurs sectes qui ne purent s'accorder.

I. Diete de Spire en 1526. L'empereur Charles V. qui étoit en Espagne, nomma l'archiduc Ferdinand son frere, pour présider à cette assemblée, où le landgrave de Hesse, qui gouvernoit entierement le duc de Saxe, voulut d'abord avec lui, que l'exercice de la religion de Luther fût libre. Ainsi pendant que les autres princes & les évêques assistoient au service divin dans l'église cathedrale, ceux-ci faisoient faire publiquement le prêche dans la cour de leur palais, où le peuple accouroit en foule, attiré par la nouveauté, & par un plaisir malin qu'il prenoit à entendre declamer contre le pape & les évêques. Les domestiques des princes Lutheriens portoient alors sur leurs manches, en broderie cinq lettres capitales, V. D. M. I. Æ. qui signifioient, *Verbum Domini manet in aeternum.* La parole de Dieu subsiste éternellement: ce qu'ils faisoient pour montrer publiquement qu'ils ne vouloient suivre que *la pure parole de Dieu.* L'archiduc qui n'osa s'opposer à ces dangereuses nouveautés, proposa deux choses de la part de l'empereur: l'une concernant l'ancienne religion, qu'on vouloit maintenir en faisant observer l'édit de Wormes; & l'autre touchant le secours que Louis, roi de Hongrie, demandoit contre Soliman, empereur des Turcs. A l'égard du premier de ces deux points, le duc de Saxe & le landgrave, avec les députés des villes libres, étant les plus forts, firent ordonner que l'empereur seroit supplié de faire ensorte que dans un an il se tînt un concile, ou general ou national, en Allemagne: mais qu'en attendant ce concile, chacun pourroit agir pour ses états: en sorte qu'il pût rendre bon compte de sa conduite, & à Dieu & à l'empereur, c'est-à-dire, vivre en liberté de conscience. Quant à la demande du roi de Hongrie, tandis que l'on déliberoit sans rien conclure, ce vaillant prince, faute de secours, perdit la bataille de Mohazt, où il mourut.

II. Diete de Spire en 1529. Jean Thomas comte de la Mirande, y offrit de la part du pape, un secours d'hommes & d'argent pour la guerre contre le Turc, & promit de faire tout son possible pour réunir l'empereur Charles V. & le roi François I. afin que l'on pût au plûtôt celebrer un concile general. Les presidens de la diete, qui étoient le roi Ferdinand, Frederic comte Palatin, Guillaume duc de Baviere, & les évêques de Trente & de Hildesheim, obtinrent à la pluralité des voix, que l'on fit un nouveau decret, par lequel il étoit dit: « Que dans les lieux où l'on avoit reçû l'édit de Wormes » contre le Lutheranisme, il ne seroit permis à personne de » changer de créance; & que dans ceux où l'on avoit em» brassé la nouvelle religion, on y pouvoit persister, en at» tendant le concile, si on n'y pouvoit rétablir l'ancienne sans » un danger évident de sedition; Que l'on n'y pourroit néan» moins abolir la messe, ni même permettre qu'aucun des » Catholiques se fit Lutherien; Que les Sacramentaires se» roient bannis de l'Empire, & les Anabaptistes punis de » mort; & que les prédicateurs ne pourroient prêcher nulle » part l'évangile, autrement que selon le sens approuvé de » l'église. » Comme ce nouveau decret de Spire réparoit le dommage que celui de la premiere diete avoit causé, en laissant à chacun la liberté de quitter l'ancienne religion, pour suivre la nouvelle, six princes Lutheriens; sçavoir, l'électeur de Saxe, le marquis de Brandebourg, les deux ducs de Lunebourg, le landgrave de Hesse, & le prince d'Anhalt, auxquels, se joignirent encore les députés de quatorze villes imperiales, protesterent par écrit deux jours après, en pleine assemblée contre ce decret, auquel ils ne pouvoient obéir, disoient-ils, comme étant contraire à l'évangile; & qu'ensuite ils en appelloient au concile general ou national, à l'empereur & à tout autre juge non suspect. C'est de cette solemnelle protestation qu'est venu ce fameux nom de *Protestans*, que les Lutheriens prirent en même tems, & dont les autres Novateurs, & principalement les Calvinistes, se sont depuis accommodés, afin d'être traités un peu plus honorablement qu'ils ne l'étoient par certains autres noms qui ne leur plaisoient pas. A l'égard du secours de la Hongrie & de l'Allemagne contre les Turcs, on ne conclut rien, parce que les Protestans affirmerent encore qu'ils n'y contribueroient point jusqu'à ce qu'on eut établi par tout l'Empire le libre exercice de leur prétendue reforme, qu'ils avoient eu par le premier decret de Spire. Les députés des princes Lutheriens allerent presenter la protestation de leurs maîtres à l'empereur qui étoit à Plaisance, à quoi il répondit: qu'après avoir conferé avec le pape, & reglé les affaires d'Italie, il iroit donner ordre à celles de la Germanie. L'année suivante, l'empereur convoqua la celebre diete d'Augsbourg, dont nous avons parlé ci-devant.

Diete de Wormes en 1521. L'empereur Charles-*Quint* y fit avoir audience au nonce Alexandre, qui fit connoître à l'assemblée, que ce n'étoit pas seulement au pape & à la cour de Rome que Luther en vouloit, mais qu'il attaquoit les principaux points de la religion Chrétienne. Le duc de Saxe dit alors qu'il falloit entendre Luther; & l'empereur y consentit, donnant un sauf-conduit à cet heresiarque, à la charge qu'il ne prêcheroit point sur le chemin, ni en allant ni en retournant. Luther étant arrivé à Wormes, protesta qu'il ne se retracteroit point, jusques à ce qu'on lui eût fait voir par la parole de Dieu seul, & non pas par celle des hommes, qu'il avoit erré. C'est pourquoi l'empereur lui fit faire commandement de sortir de Wormes, & un mois après il le mit au ban de l'Empire, comme un heretique déclaré par son édit imperial publié le 26. Mai, en presence de tous les princes d'Allemagne. * Sleidan. Sckendorf, *histoire du Lutheranisme.* De Thou, *histoire.* Maimbourg, *histoire du Lutheranisme.*

DIETE DE POLOGNE.

En Pologne, selon les loix du pays, la diete generale ne se devroit tenir que tous les deux ans, mais les affaires pressantes la font tenir tous les ans, comme cela s'est pratiqué durant les derniers troubles. Selon les mêmes loix, elle ne devoit durer que quinze jours, neanmoins on la prolonge ordinairement à six semaines. Quant au lieu, Varsovie a toujours été jugé le plus commode, étant comme le centre du royaume: neanmoins on l'a tenue souvent en plusieurs autres villes; & sur-tout depuis quelque tems. Ceux de Lithuanie ont fort pressé sur leur droit d'alternative, pour la faire tenir chez eux, aussi bien qu'en Pologne. Pour ce qui est du tems, le roi en avertit par ses envoyés toutes les provinces, en leur notifiant aussi le sujet des déliberations; & dans l'interregne, c'est l'archevêque de Gnesne, qui s'acquitte de cette fonction. Les dietes particulieres des provinces precedent la generale de six semaines, & leurs résolutions y sont portées par trois députés élûs d'entre les gentilshommes qui y ont assisté.

DIETE DES SUISSES.

En Suisse la diete generale se tient deux fois l'année, à la fin de Juin & au commencement de Decembre; & Zurich, comme premier canton, a droit de la convoquer. Les cantons Catholiques & les cantons Protestans ont aussi leurs dietes particulieres. Les premiers s'assemblent à Lucerne, & la convocation appartient au canton de ce nom; les autres à Arau, & c'est à Zurich à convoquer l'assemblée; mais ces dietes particulieres n'ont point de tems préfix, & ne se tiennent que selon l'occurrence & la necessité des affaires. * *Memoires historiques.*

DIETERIC, originaire de Frise, homme noble & vaillant, reçut vers l'an 900. de Charles *le simple* roi de France, sous le nom & titre de comté, une partie de la Frise & de la Hollande, qui étoient devenus des pays presque abandonnés, à cause des incursions des Normands, à condition qu'il les défendroit contre ces nations barbares. Le pays de Frise, & de Westfrise a retenu le nom de comté jusqu'à Dieteric V. du nom; & ces comtes, outre la Frise, avoient encore sous leur domination la Hollande, la Zelande, le pays de Treves, & les autres terres jusqu'à Nimegue, qui bornoit l'ancien royaume de Frise. Dans la suite ces comtes prirent la qualité de comtes de Hollande. * Georg. Horn. *Orb. Imp.* Hofman, *Lexicon univ.*

DIETERIC, (Conrad) theologien d'Ulme en Allemagne, nâquit en 1573. & mourut en 1639. Il a composé des institutions en forme de catecheses, qui ont été imprimées plusieurs fois. On a aussi de lui deux volumes de sermons, sur le livre de la sagesse, *in fol.* Une analyse des évangiles qu'on lit tous les Dimanches. * Spizelius, *in templo honor. p.* 133. Wite, *in theol. p.* 455.

DIETERIC, (Jean Conrad) étoit de Butzbach dans la Weteravie. Il nâquit en 1612. & mourut en 1667. Il a composé divers ouvrages. *Antiquitates biblicæ. Antiquita-*

tes Romana. Jatreum Hippocraticum. Breviarium pontificum Romanorum. Breviarium hæreticorum & conciliorum. Index in Hesiodum. Græcia exulans. Lexicon etymologico-Græcum, *&c.* * Mart. Hankius, *part. 2. de script. RR.*

DIETHERIC, comte d'Issembourg, archevêque de Mayence, fut deposé en 1460. par le pape Pie II. pour avoir, dit-on, refusé de s'obliger par serment & par écrit de ne convoquer jamais le college électoral que du consentement du pape; mais étant secondé par Frederic *le victorieux*, électeur, comte palatin, il s'opposa fortement à l'installation d'Adolphe de Nassau, qui lui avoit été subrogé, & le défit l'an 1461. en bataille rangée, près d'Heidelberg. Toutefois ayant laissé surprendre Mayence d'où il se sauva si précipitamment par-dessus les murailles, qu'il pensa tomber dans le Rhin, il l'abandonna à son concurrent, par accord fait entr'eux l'an 1468. & se reserva seulement quelques bourgs avec leur territoire, pour son entretien. Adolphe étant mort en 1475. Dietheric se rétablit dans l'électorat, fonda l'académie de Mayence en 1482. & mourut la même année. * *Hist. d'All.*

DIETHEMARSIE, ou DITHMARSIE, province de Danemarck, ainsi nommée des Marais, qui en occupent une bonne partie. Elle est dans le Sud-Jutland, près des embouchures de l'Elbe, & appartient au duc de Holstein. Les habitans de ce pays ayant secoué le joug, vers l'an 1150. Jean, roi de Danemarck & de Suede, entreprit l'an 1500. de les remettre dans leur devoir; mais il fut repoussé & defait avec toute la fleur de la noblesse de Holstein. Enfin ces peuples, après avoir conservé leur liberté pendant quatre siecles, la perdirent l'an 1559. sous le regne de Frederic II. ayant été vaincus en trois batailles par Adolphe de Holstein, qui commandoit les troupes de Danemarck. *Chytræus, *part. 1. de l'hist. de Saxe.*

DIETHUMAR, ou DITMAR, fils de *Sigefroi*, comte de Saxe, fut premierement moine à Magdebourg, puis évêque de Mersbourg. Il composa en sept livres, une chronique qui comprenoit le regne de cinq empereurs, Henri I. & II. & Othon I. II. & III. Ce prélat avoit commencé cet ouvrage l'an 1107. qui étoit le quarantiéme de son âge, le dixiéme de son épiscopat, & celui qui préceda l'année de sa mort. * Paul Lange, *chron. Citizense*, George Fabrice, *hist. Saxon.* Possevin, *appar. sacr.*

DIETMANING, bourg, *cherchez* DITMANING.

DIETZ, petite ville d'Allemagne, située dans les états de Nassaw, en Weteravie, sur la riviere de Lohn, à six ou sept lieues de Coblentz. Dietz a un fort beau château, & elle est capitale d'un ancien comté, qui a maintenant le titre de principauté, & qui est entre les seigneuries d'Idstein & de Vilbaden, le bas comté de Catzenellebogen, & l'archevêché de Tréves. * Baudrand.

DIEU, nom de l'Etre éternel, infini, incomprehensible, qui a créé le monde par sa puissance, qui le gouverne par sa sagesse, & qui le conserve par sa bonté. Ce nom adorable est de quatre lettres dans les principales langues du monde. Le nom hebreu est יהוה; le grec θεὸς; le latin *Deus*; l'arabe *Alla*; le persan *Syre*. Les mages appellent Dieu *Orsi*, les Egyptiens, *Teut*, &c. Tous les hommes ont naturellement l'idée d'un Etre infini, qui existe necessairement, & cette seule idée suffit pour convaincre de son existence ceux qui y feront attention. Les philosophes apportent encore quantité de démonstrations metaphysiques, physiques & morales, de l'éxistence de cet Etre souverain. Les premiers hommes ont connu & adoré ce vrai Dieu; mais depuis ayant laissé corrompre leur jugement, ils ont d'abord adoré les astres, & ensuite ont admis une multiplicité de divinités dont ils ont fait des idoles, devant lesquelles ils se sont prosternés. La connoissance & l'adoration du vrai Dieu, qui avoit presque été abolie sur la terre, fut renouvellée par Abraham, & conservée par ses descendans dans le peuple d'Israël, & dans la nation Juive, c'est-à-dire, dans un petit canton de la terre, pendant que tout le reste du monde étoit plongé dans l'idolâtrie. Depuis que Jesus-Christ est venu au monde, l'adoration & le culte du vrai Dieu ont été établis, premierement dans tout l'empire Romain, & même dans les nations barbares. Il y en a neanmoins qui ont été, & qui sont encore dépourvûs de la connoissance du vrai Dieu.

DIEU, (Daniel de) natif de Bruxelles, où il fut ministre pendant 22. ans. En 1585. après que le duc de Parme se fut emparé de Bruxelles, de Dieu fut obligé de se retirer à Flessingue, où il exerça le ministere. Il étoit habile dans les langues orientales; prêchoit avec facilité en allemand, en italien, en françois & en anglois. Les églises Belgiques le députerent vers la reine Elisabeth en 1588. * Bayle, *diction. critiq.*

DIEU, (Louis de) ministre de Leide, & regent dans le college Wallon de la même ville, avoit beaucoup de capacité & de connoissance des langues orientales. Il nâquit le 7. d'Avril 1590. à Flessingue, où son pere Daniel de Dieu dont il est parlé dans l'article précedent, exerçoit le ministere. Il fit ses études sous Daniel Colonius son oncle maternel, qui étoit regent du college Wallon de Leide. Il fut quatre ans ministre de l'église Françoise de Middelbourg. Il auroit pû succeder à Wtenbogard, qui avoit été ministre de la cour du prince d'Orange, à la Haye; mais son éloignement naturel des manieres de la cour ne lui permit pas de satisfaire en cela aux desirs du prince Maurice. Il fut appellé à Leide en 1619. pour enseigner avec son oncle Colonius dans le college Wallon, & il s'acquitta de cet emploi avec un grand soin, jusqu'à sa mort qui arriva en 1642. Il publia en 1631. un commentaire sur les quatre évangiles, & des notes sur les actes des apôtres, & sur l'apocalypse de S. Jean, laquelle il fit imprimer en hebreu & en syriaque avec sa version latine. Il donna avec de sçavantes notes l'histoire de la vie de J. C. composée en langue persane par le Jesuite Jerôme Xavier, & il joignit à l'original une traduction en latin. L'histoire de S. Pierre écrite aussi en langue persane, est encore un des livres qu'il a publiés avec des notes. Quant aux deux premiers chapitres de la Genese traduits en persan par Jacques Taivusus, il se contenta de les publier avec un avertissement au lecteur. Il a aussi donné des rudimens de la langue hebraïque & de la langue persane, & un parallele de la grammaire des langues orientales. Depuis sa mort, on a fait imprimer son commentaire sur l'épître aux Romains, avec un recueil d'observations sur toutes les autres épitres des apôtres, & un commentaire sur le vieux testament. Son traité *de Avaritia*, sa *Rhetorica sacra*, & ses *Aphorismi theologici* ont vû le jour par les soins de M. Leydekker. On a réimprimé à Amsterdam en 1693. ses observations sur l'écriture, corrigées & augmentées, & on y a joint l'apocalypse en syriaque. Louis de Dieu refusa l'emploi qui lui fut offert de professeur en theologie dans la nouvelle université d'Utrecht, & s'il eût vécu assez long-tems, il en auroit eu un semblable dans celle de Leide. Il avoit épousé la fille de *Henri* Bogard, conseiller de Flessingue, de laquelle il eut onze enfans, dont l'un exerça la medecine à Leide, & puis à Amsterdam, & un autre étudia en theologie & fut ministre à Woubrugge. Le medecin a laissé deux fils, l'un medecin & l'autre docteur en droit. * Voyez *l'épître dédicatoire à la tête de l'édition de 1693.* Leydekker, *præf. Aphorism. Lud. de Dieu. L'oraison funebre, &c.*

DIEUCHIDAS, de Megare, historien, &c. écrivit l'histoire de son pays, que plusieurs des anciens ont citée. On ignore en quel tems il a vécu. * Clement Alexandrin, *au l. 1. & 5. des tapiss.* Etienne de Byzance, &c.

DIEU-DONNE', ou *Deus dedit*, pape Romain, fils d'Etienne, soudiacre, succeda le 13. Novembre de l'an 614. à Boniface IV. Il étoit extrêmement pieux, prenoit soin de visiter les malades, guérit un lépreux, en appliquant sa bouche contre la sienne. Son pontificat ne fut que de trois ans moins cinq jours. Il mourut le huitiéme de Novembre de l'an 617. Anastase dit le 18. D'autres mettent sa mort plus tard. On trouve une lettre de ce saint pontife, écrite à Gordien évêque de Seville. Après lui, le siege vaqua un mois & seize jours. * Anastase, *en la vie des papes.* Le martyrologe romain, *au 8. Novembre.* Gratien, *aux Decr. q. 30. 1. can.* Pervenit ad nos. Baronius, *A. C. 614. 615. 617.*

DIEU-DONNE' II. du nom, pape, *cherchez* ADEODAT.

DIEUSE, petite ville de Lorraine, située sur la Seille, à deux lieues de Marsal, du côté du levant. Quelques geographes prétendent que cette ville est celle qu'on nommoit autrefois *Duodeciacum*, laquelle pourtant quelques-uns placent à Delm , & d'autres à Douzi. * Baudrand.

DIEUX, fausses divinités qui se sont multipliées à l'infini

par le caprice de leurs adorateurs. On croit que les idolâtres ont rendu leur premier culte au soleil, à la lune & aux autres astres, qui ont un mouvement perpetuel dans les cieux; & que de-là est venu le nom grec θεοὶ, pris de θέω, qui signifie *courir*. La superstition s'augmentant dans la suite des tems, produisit des dieux celestes, des dieux terrestres & des dieux aquatiques. Ceux-ci présidoient à la mer, aux fleuves & aux fontaines. Les terrestres avoient soin des champs, des montagnes & des forêts. Les celestes avoient leur domicile dans le ciel. On y ajoûta encore les dieux infernaux, qui punissoient les impies dans les enfers. De tous ces dieux on faisoit deux ordres, l'un des grands & l'autre des petits. On comptoit principalement douze grands dieux; sçavoir, Jupiter, Junon, Apollon, Diane, Vulcain, Venus, Mars, Minerve, Neptune, Vesta, Cerès, & Mercure leur messager ou ambassadeur. Le poëte Ennius a renfermé leurs noms dans ces deux vers.

Juno, Vesta, Minerva, Cerès, Diana, Venus, Mars,
Mercurius, Jovi, Neptunus, Vulcanus, Apollo.

Entre les autres dieux les plus celebres, étoient Bacchus, dieu du vin; Pomone, déesse des fruits; Flora, déesse des fleurs; Eole, dieu des vents; Pan, dieu des pasteurs; & les nymphes que l'on distinguoit en Naïades, Nereïdes, Orcades, Dryades & Napées. Les Naïades présidoient aux fleuves & aux fontaines; les Nereïdes à la mer; les Orcades aux montagnes; les Dryades aux forêts; & les Napées aux vallons. Dans les enfers on avoit donné Proserpine pour femme à Pluton, avec trois furies pour executer ses ordres. On avoit même attribué la divinité à des animaux, à des plantes, & à d'autres choses semblables; & ces sortes de superstitions se voyoient principalement parmi les Egyptiens.

Les faux dieux étoient très-differens, selon les differens peuples. A l'égard des Romains, leurs principales divinités étoient au nombre de vingt; sçavoir, *Jupiter*, dieu du ciel & du tonnerre; *Junon*, déesse de l'air & des richesses; *Neptune*, dieu de la mer; *Orcus*, ou *Pluton*, dieu des enfers; *Saturne*, dieu du tems; *Cybele*, ou *Tellus*, déesse de la terre; *Vesta*, déesse de la terre & du feu; *Cerès*, déesse des bleds; *Janus*, dieu du labourage; *Bacchus*, ou *Liber*, dieu du vin; *Vulcain*, dieu du feu; *Mars*, dieu de la guerre; *Apollon*, dieu de la medecine; *Diane*, déesse de la chasse; *Minerve*, déesse de la sagesse; *Mercure*, dieu de l'éloquence; *Venus*, déesse de la beauté & du plaisir; *Genius*, dieu de la naissance; *le Soleil & la Lune*. Outre ces divinités, ils en adoroient encore plusieurs autres qu'ils mettoient dans un rang inferieur: comme *Bellone*, déesse de la guerre; *Victoria*, déesse de la victoire; *Nemesis*, déesse de la vengeance; *Cupidon*, dieu de l'amour; *les Graces*, déesses de la reconnoissance; les *Penates*, ou dieux de la famille; les *Lares*, ou dieux du foyer; les *Parques*, déesses qui présidoient au destin, à la vie & à la mort; les *Furies* qui punissoient les coupables; la *Fortune*, déesse du bonheur & du malheur. Ils honoroient encore d'autres dieux qu'ils appelloient *Indigetes*, & qui étoient des hommes faits dieux, comme *Hercule*, *Faunus*, *Castor* & *Pollux*, *Esculape*, &c. Non seulement les personnes vertueuses étoient déifiées, mais aussi les vertus mêmes, à qui l'on bâtissoit des temples: tels étoient ceux de l'honneur, de la vertu, de la paix, de la fidelité, &c. Les Romains rendoient aussi quelque culte à d'autres moindres divinités, qui présidoient, selon leur superstition, à une infinité de choses: comme la déesse *Nascia*, à la naissance; *Cunina*, au berceau; *Rumina*, à l'alaitement; *Potina*, au boire; *Educa*, au manger; *Carnea*, à la chair; *Juventus*, à la jeunesse; *Volupia*, au plaisir; *Lubentia*, au desir; le dieu *Jugatinus*, au mariage; *Domiducus*, aux nôces; la déesse *Pertunda*, aux accouchemens; *Libitina*, aux funerailles. Les paysans avoient leurs divinités particulieres. Ainsi le dieu *Pan* présidoit aux campagnes & aux pâturages: *Sylvanus*, aux bois & aux forêts; *Vertumne*, aux saisons; *Priapus*, aux semences; la déesse *Pomona*, aux fruits; *Flora*, aux fleurs; *Palès*, au fourage; *Hippona*, aux chevaux; les *Nymphes*, aux fontaines, &c. Les Romains honoroient aussi des dieux étrangers: comme *Deus-Fidius*, dieu des Sabins; *Isis*, *Serapis & Osiris*, dieux des Egyptiens. Les Grecs dont les Romains avoient emprunté la plûpart de leurs dieux, adoroient douze principales divinités; sçavoir, Jupiter, Junon, Saturne, Cerès, Bacchus, Vulcain, Mars, Apollon, Diane, Pallas ou Minerve, Mercure & Venus. Leur autel étoit nommé l'autel des douze dieux. Mais Neptune, Pluton, Proserpine, Hercule & les autres, étoient parmi eux presque dans le même rang. Les Atheniens avoient aussi dressé un autel à une divinité qu'ils ne connoissoient pas, & sur lequel ils avoient mis cette inscription: *Au dieu inconnu*, d'où saint Paul prit le sujet de sa prédication, étant à Athenes. Les Egyptiens, que l'on peut dire avoir été les auteurs de toutes les superstitions & idolâtries des payens, adoroient principalement Osiris & Isis; mais ils faisoient aussi présider des divinités aux planetes & aux élemens, & même aux bêtes & aux plantes. Ils adoroient le crocodile, le serpent, le bœuf, le chien, les pourceaux & les oignons: c'est pourquoi Juvenal les raille sur le bonheur qu'ils avoient, de voir naître leurs dieux dans leurs jardins. Il n'est pas necessaire de faire ici un détail des autres divinités, que tous les peuples idolâtres ont adorées & adorent encore dans les diverses parties du monde. Cette idée generale suffit, & l'on peut voir le reste dans les articles de chaque nation, comme des Chinois, des Indiens, des Gaulois, &c. * S. Augustin, *en la cité de Dieu*. Rosin, *antiquités Romaines*. Arnobe. Eusebe.

DIGANWEY, ç'a été une petite ville du comté de Denbich, en Angleterre. Elle étoit à l'embouchure du Conwei, dans la mer d'Irlande. Il y a quelques siecles qu'elle est perie par le feu que la foudre y alluma, dont elle fut si absolument consumée, qu'à peine en trouve-t-on les masures. * Mati, *diction.*

DIGAROIS, (isle de) c'est une isle que l'on trouve sur les cartes sous le nom de *Diego Roiz*, ou de *Diego Rodriguez*. Elle est dans l'Ocean éthiopien, à cent lieues de celle de Mascaregne, & à 180. de celle de Madagascar. Elle porte le nom d'un Portugais qui l'a découverte. * Mati, *diction.*

DIGBI, (Simon) étoit de la noble & ancienne famille de Tilton, dans le comté de Leicester en Angleterre. Ayant combattu vaillamment avec six de ses freres, tous braves, pour le comte de Richemont, contre le roi Richard, à la bataille de Bosworth, quand ce comte parvint à la couronne, il avança dans des charges d'une grande importance & d'un grand revenu. Il fut toûjours depuis en faveur, jusqu'à sa mort arrivée l'an 12. du regne de Henri VIII. Reginald son fils & son heritier, eut de sa femme *Anne*, fille de *George* Trockmorton de Coughton dans le comté de Warwick; chevalier; *George*, qui eut trois fils, *Robert*, *Philippe* & *Jean*. *Robert* épousa *Lettice*, petite-fille & heritiere de *Gerald*, comte de Kildare en Irlande, & eut pour fils & heritier *Robert*, créé lord Digbi de Geashill en Irlande par le roi Jacques I. & ses descendans jouissent encore de ce titre. *Jean* fut élevé dans le college de la Magdeleine à Oxford. Il voyagea ensuite en France & en Italie, où il donna tant de marques de sa capacité, que le lord Harington l'envoya à la cour, pour avertir le roi Jacques de la conspiration des poudres. Ce prince connoissant son habileté & sa fidelité, le fit gentilhomme de sa chambre, ensuite son vice-chambellan, & membre du conseil privé. Le seize de son regne, il le fit baron du royaume, sous le titre de lord Digbi de Sherburne, dans le comté de Dorset. En 1620. il fut envoyé ambassadeur à l'archiduc Albert, & l'année suivante à l'empereur Ferdinand, & au duc de Baviere. En 1622. il fut envoyé en Espagne, pour négocier le mariage du prince Charles d'Angleterre, avec l'infante Marie, fille de Philippe III. La même année, il fut créé comte de Bristol. Il épousa *Beatrix*, fille de *Charles* Walcot, dans le comté de Salop, chevalier, veuve de *Jean* Dive de Bromham dans le comté de Bedford, chevalier. Il en eut deux fils, *Georges*, né à Madrid en Espagne en 1612; & *Jean*, qui ne prit point d'alliance; & deux filles, *Marie*, mariée à *Arthur* Chicester, lord Dunegald en Irlande, & *Abigail*, qui fut femme de *Georges* Frenake, fils aîné de Jean Frenake de Shroughton dans le comté de Dorset. Etant mort à Paris en 1653. *Georges*, son fils & son heritier lui succeda. Il épousa *Anne*, fille de *François*, comte de Bedfort. Il en eut deux fils, & deux filles; sçavoir, *Jean*, son aîné & son heri-

tier, qui épousa *Alix*, fille unique de *Robert* Bourne de Blakhall dans le comté d'Essex, chevalier, de laquelle il n'eut point d'enfans : 2°. *Rachel*, fille de *Guillaume* Windham, chevalier un des juges des plaidoyers communs ; *François* qui fut tué sur mer en 1672. en combattant contre les Hollandois ; *Diane*, mariée au baron de *Mol* en Flandres ; & *Anne*, mariée à *Robert*, comte de Sunderland. Il y a eu un chevalier Digbi, qui a fait un discours de la poudre de sympathie, plein d'experiences pretendues qui sont toutes fausses. * Dugdale.

DIGESTE, compilation faite par ordre de Justinien, empereur d'Orient, & que l'on appelle *Digesta*, *Pandecta*. Il en donna la commission à Tribonien son quêteur, qui choisit seize jurisconsultes pour y travailler. Ils tirerent les plus belles decisions qu'ils trouverent dans les 2000. volumes des anciens jurisconsultes, & les reduisirent en un corps, qui fut publié en 533. sous le nom de Digeste. L'empereur donna à cette compilation la force de loi par la lettre qu'il a mise à la tête de l'ouvrage, & qui sert de preface. C'est ce qui composa la premiere partie du droit romain, & du corps du droit civil. On l'a appellée autrement *Pandectes*. Il y a cinquante livres du Digeste. Il fut traduit en grec du tems de Justinien. Cujas dit qu'on appelle *Digeste* les livres distribués dans un bel ordre. Ainsi Tertullien a appellé *Digeste* l'évangile de saint Luc. En droit on cite le *Digeste* en abbreviation par deux *ff.* jointes ensemble, ce qui vient de ce qu'on les appelle en grec Pandectes, qu'on abregeoit par la figure de deux ΠΠ ; & pour abreger davantage on a joint ensemble ces deux caracteres, que les copistes Latins ont crû être deux *ff* jointes, d'où l'on a donné communément aux Pandectes le nom d'*Infortiat*.

DIGNA, ou DUGNA, femme courageuse de la ville d'Aquilée en Italie, aima mieux se donner la mort que de consentir à la perte de son honneur. Car lorsque cette ville eut été prise par Attila roi des Huns, l'an de J. C. 452. voyant que ce prince vouloit attenter à sa pudicité, elle le pria de monter sur une haute galerie, feignant de lui vouloir communiquer quelque secret d'importance ; mais aussi-tôt qu'elle se vit dans cet endroit qui donnoit sur une riviere, elle se jetta dedans, en criant à ce barbare : *Suis moi, si tu veux me posseder.* * Bonfin, *l. 6. Dec. 1.* Sigonius, *l. 13. Imp. Occid.*

DIGNE, ville de France, en Provence, avec siege du sénéchal de la province, bailliage, & évêché suffragant d'Ambrun. Elle est située sur la riviere de Bleone, qu'on y passe sur un pont de bois, & où se décharge le ruisseau, dit *des eaux chaudes*, qui viennent des bains, dont nous parlerons. Digne est située entre les montagnes, & étoit anciennement la capitale du pays des Sentiens, dont parle Ptolomée. Pline la met entre les peuples Ambrons. Son nom est assez different parmi les Latins *Dinia*, *Digna*, *Dine*, *Civitas Dinensium*, *Dienensium*, *&c.* Scaliger la nomme *Dine*, & *Seud*, & Ortelius, *Donoi*. Cette diversité de noms a été cause qu'on a confondu quelquefois cette ville avec celle de Die en Dauphiné, & qu'on a même crû avec le P. Fronton du Duc, Papire Masson, & Robert en sa Gaule chrétienne, que S. Vincent évêque de Digne avoit assisté au premier concile general de Nicée, où l'on trouvoit sa signature en grec, Νικαίας. Mais depuis, Gassendi, le pere Columbi & plusieurs autres sçavans, ont prouvé solidement que ce Nicaise étoit évêque de Die, bien que Saxi s'efforce de prouver, sur je ne sçai quelles conjectures peu croyables, qu'il l'étoit d'Arles. S. Domnin est le premier évêque de Digne ; & S. Vincent le second. L'église cathedrale, sous le titre de Notre-Dame & de saint Domnin, a un chapitre qui a été autrefois regulier de l'ordre de saint Augustin, & qui est composé d'un prévôt, d'un capiscol, d'un sacristain & de neuf chanoines, un desquels est beneficier, avec huit prêtres prébendés ; deux curés, &c. Les évêques de Digne sont barons de Lauzieres. Pierre Gassendi prévôt de cette église en a écrit l'histoire, & a augmenté par son nom la réputation de cette ville. Digne est un des sieges du lieutenant de sénéchal de la province, institué depuis l'an 1535. par le roi François I. Il y a aussi un juge royal & un viguier pour le roi. Cette ville est au chef de plusieurs villages sous le titre de bailliage, & entre dans les assemblées des états pour les affaires de la province. Elle est aussi renommée par ses bains chauds, dont Gaspard Allemand medecin a fait un traité. Sebastien Richard, & David Lororet ont écrit sur le même sujet. * Ptolomée, *l. 3. c. 10.* Pline, *l. 3. c. 4.* Gassendi, *Notit. Eccl. Dinien.* J. Columbi, *de Episc. Diens.* Papire Masson, *Not. Episc. Gall.* Fronton du Duc, *in notis ad concil. Cabil.* Saxi, *Pont. Arel.* Bouche, *hist. de Prov. l. 4. c. 5. §. 2.* Sainte-Marthe, *Gall. Chr. T. I. p. 556.*

DIGS, (Leonard) mathematicien Anglois, vivoit dans le XVI. siecle en 1550. Il composa *Prognosticum generale Tectonicum*, *&c.*

DIJON, sur l'Ouche & le Suzon, ville de France, capitale du duché de Bourgogne, dans le diocese de Langres, avec parlement. C'est le *Divio* ou *Divionum* des Latins. Les auteurs disent que l'empereur Aurelien ayant fait abattre un bourg, nommé *bourg d'Ogne*, en latin, *Burgus Deorum*, craignoit d'avoir offensé les dieux, ausquels ce bourg étoit consacré. Pour reparer cette faute, ce prince, dit-on, prit la résolution, par le conseil de sa mere, que Vopiscus dit avoir été prêtresse du soleil & avoir sçû l'art de prédire, de bâtir sur la riviere d'Ouche un temple & un château nommé *Divio*, & depuis Dijon. Gregoire de Tours & Aimoin fournissent assez de témoignages, pour faire voir qu'Aurelien fut le fondateur de cette ville, contre ceux qui assurent qu'il n'en fut que le restaurateur. La Legende de la vie de S. Benigne confirme cette premiere opinion. Quoi qu'il en soit, il est sur que cette ville doit son premier aggrandissement aux enfans de Hugues Capet, qui succederent à l'ancienne race des ducs de Bourgogne, & qui choisirent presque toute la ville de Dijon, pour leur sejour ordinaire. Du Tillet dit que le duc Hugues III. au retour de son voyage de Jerusalem, y fonda, l'an 1165. la Sainte chapelle, Belleforêt veut que ce soit Philippe *le Bon*, qui y mit la sainte Hostie, que le pape Eugene IV. lui envoya l'an 1430. Gregoire évêque de Langres ayant trouvé le corps de S. Benigne, fonda la superbe abbaye de ce nom, que les ducs ont augmentée & enrichie par leurs liberalités. Plusieurs d'entr'eux y ont choisi leur sepulture. On y voit aussi celle d'un roi de Pologne. Cette ville a encore plusieurs autres abbayes & grand nombre d'édifices saints & profanes, qui sont un témoignage de la pieté & de la magnificence de ses habitans. Le parlement de Bourgogne fut institué, selon du Haillan, par Louis XI. qui avoit depuis peu etabli celui de Grenoble pour le Dauphiné. Pasquier dit que ce fut par Louis XII. Il est pourtant sur, que le premier etablit ce parlement en 1476. Le roi Charles VIII. le fixa en un lieu, en 1494. Le roi Louis XII. fit bâtir le palais, qu'on rendit plus magnifique, par ordre du roi Charles IX. en 1571. C'est ce qu'on peut voir plus en détail dans l'histoire du parlement de Bourgogne de Pierre Paillot. Outre la cour de parlement il y a à Dijon une chambre des comptes, une cour des monnoyes, dont les especes ont pour marque, la lettre P. un siege presidial, &c. Le maire ou majeur qui porte le titre de vicomte, a le gouvernement non seulement de la ville, mais encore de tout le tiers état de Bourgogne, & est accompagné de vingt-un échevins, qui autrefois portoient le titre de sénateurs. Au reste Dijon a eu des comtes particuliers, du tems même des ducs de Bourgogne. Louis XI. y fit bâtir le château, qu'on y voit, pour s'assurer de la ville & de la province, laquelle, après la mort du dernier duc, s'étoit donnée à lui par les soins du seigneur de Craon, & de Jean de Châlon prince d'Orange. Pendant les premiers troubles de la religion, le parlement, en vertu des lettres obtenues le 1. Mars 1562. interdit aux Protestans l'exercice de leur religion. Tavannes lieutenant pour le roi Charles IX. en l'absence du duc d'Aumale, les desarma, & le maire avec les échevins les mirent tous dehors, avec leurs femmes & leurs enfans. Près de Dijon on voit deux petites montagnes assez celebres, l'une par la forteresse de Talan, & l'autre par le château & bourg de Fontaines, lieu de la naissance de S. Bernard. Outre Gregoire de Tours, Aimoin, Du Tillet, du Haillan, Belleforêt & Pasquier que nous avons allegués, consultez aussi Guaguin, *hist. de France.* Merula, *geogr.* Pierre de saint Julien, *antiq. de Bourg.* Du Chêne, *recherches des villes*, *l. 6. c. 2. & hist. de Bourg.* Chassanee, *cout. de Bourg. sur le mot* Duc, *n. 7. & 8.* Sincerus, *Itin. Gall.* Le moine de S. Benigne, rapporté par le pere Labbe, *T. I. bibl. MSS. à p. 295. &c.* * Paillot, *hist. du parlement de Bourgogne.*

CONCILES DE DIJON.

Hugues de Die, legat du saint siege, assembla l'an 1075. un concile à Dijon contre les Simoniaques ; comme nous l'apprenons de Hugues de Flavigni, en la chronique que le pere Labbe a donnée au public. *T. I. bibl. MSS. à p. 196.* Le second concile fut assemblé au sujet d'Isemburge de Danemarck, épouse du roi Philippe-*Auguste*. Ce prince l'avoit répudiée, & avoit épousé Marie-Agnès, fille de Bertold duc de Meranie. Le pape Celestin III. sur les plaintes du roi Canut, frere de la premiere, commit l'an 1196. deux legats, pour connoître de cette affaire. Ils tinrent un concile à Paris, mais sans effet. Innocent III. successeur de Celestin, plus fortement pressé de rendre justice, envoya le cardinal Pierre de Capoue legat, & assembla, l'an 1199. les prélats François à Dijon, & sans avoir égard à l'appel interjetté par Philippe au pape, il prononça sentence d'interdit sur tout le royaume en presence & du consentement des évêques. Ce concile fut tenu le 6. Decembre fête de saint Nicolas, & le legat, pour avoir le tems de se retirer en lieu de sureté, voulut que la sentence ne fût publiée que vingt jours après Noël. Cet interdit dura sept mois, & pendant ce tems le roi sollicita si fort auprès d'Innocent, qu'il donna ordre à Octavien un de ses legats, de le lever, à condition que Philippe se remettroit avec Isemburge, & que dans six mois, six semaines, six jours & six heures, il feroit vuider la cause du divorce. L'assemblée se tint à Soissons, mais avant qu'elle fût concluë, le roi reprit cette princesse & la reconnut pour sa femme. * Rigord & Guillaume le Breton, *in Ph. Aug.* Le moine de S. Benigne cité par le pere Labbe. Belleforêt, *l. 3. c. 69.* Innocent III. *l. 1. ep. 4. 111. 346. 347.* & *l. 2. ep. 186.* Roger, &c.

DILECTION. L'origine de ce mot vient apparemment de ce que les empereurs écrivant à divers autres princes, leur donnerent par amitié le titre de *Dilectus*, c'est-à-dire, *bien-aimé* : d'où l'on a formé le titre de *Dilection*, que l'empereur donne aux électeurs & aux princes de l'Empire. Il le donne aussi aux cardinaux qui sont princes de l'Empire ; & même il donne aux rois le titre de *Dilection Royale*, en parlant d'eux. L'électeur de Mayence écrivant au cardinal de Hesse, le traitoit de *Dilection*. Lorsque le pape écrit à l'empereur, aux rois & au doge de Venise, il met dans la souscription, *charissimo filio* : & quand il écrit à monseigneur le dauphin, à monsieur le duc d'Orleans, & à tous les princes souverains qui ne sont point têtes couronnées, il met *dilecto filio*. On ne connoît que ces deux titres dans la chancellerie Romaine. * *Memoires curieux.*

DILINGHEN, en latin *Dilinga*, ville d'Allemagne dans la Souabe, est située sur le Danube, environ à quatre lieues au-dessus de Donavert, vers Ulm. Dilinghen est peu considerable, & appartient à l'évêque d'Augsbourg qui y fait souvent sa demeure. Le cardinal Othon Truchses, qui étoit aussi évêque d'Augsbourg, y fonda l'an 1549. une université par ordre du pape Jule III. Cette ville fut prise par les Protestans en 1546. & reprise par l'empereur. * De Thou, *l. 2.* Bertius, *l. 3. c. 2. rer. Germ.* Le Mire, *geogr. eccl. &c.*

DILLENBOURG, petite ville d'Allemagne dans la Weteravie qui est la Franconie. Elle est située sur la riviere de Dillen, comme son nom le fait assez connoître entre Marpurg, Giessen, Fulde, &c. Il y a un bon château, & elle appartient à la maison de Nassau, donnant son nom à la branche dite des princes de Dillenbourg. * Sanson. Baudrand.

DILSBO, petite ville ou bourg de Suede. Il est dans l'Helsingie, sur un petit golfe, qui fait une partie de celui de Bothnie, à 9. lieues de la ville d'Hudwickswald. * Mati, *diction.*

DIMANCHE, *dies Dominica* : c'est le premier jour de la semaine, qui est solemnel chez les Chrétiens, & appellé *Dominica*, parce que le Seigneur ressuscita en ce jour : ainsi les premiers Chrétiens changerent la solemnité du sabbat en celle du dimanche. Ce jour a été consacré parmi eux dès le tems des Apôtres, au service de Dieu & aux assemblées des fideles. Constantin, premier empereur Chrétien, ordonna la cessation de tout travail en ce jour, ce qui a toûjours été observé dans toute l'église.

DIMBRITOM, *cherchez* DUMBAR.

DIMEL, ou DYMEL, riviere d'Allemagne. Elle a sa source dans le comté de Waldek, coule le long des confins de la Hesse, & de la Westphalie, baigne Stadberg, Warboch, Liebenaw, & se décharge dans le Weser, au-dessus de l'abbaye de Corwei. * Baudrand.

DIMESSES, sont des filles, ou veuves entierement libres, qui vivent en commun, enseignent le catechisme aux personnes de leur sexe, & assistent les pauvres femmes dans les hôpitaux. Elles n'ont des établissemens que dans l'état de Venise, où elles furent instituées par Dianira Valmarana, veuve d'Agrippa Pristrato, en 1584. On ne les reçoit qu'après trois années d'épreuve, & en tout tems elles peuvent sortir de la congregation, même pour se marier. * Heliot, *hist. des ord. mon. tom. 8. c. 3.*

DIMITRONICIUS, (Basile) general d'armée du grand duc de Moscovie, maltraita quelques officiers d'artillerie, deux desquels résolurent de se délivrer de ses mauvais traitemens par la fuite ; mais ils furent arrêtés sur les frontieres de Lithuanie, & menés au grand duc. Pour sauver leur vie, ils eurent recours à la calomnie, & dirent à ce prince, que Basile avoit dessein de passer au service du roi de Pologne, & qu'il les avoit envoyés pour cela en Lithuanie. Le grand duc outré de colere manda aussi-tôt le general ; & malgré les protestations qu'il faisoit de son innocence, il lui fit souffrir de cruels tourmens ; ensuite il commanda qu'on le liât sur une cavalle aveugle attachée à un chariot, & qu'on chassât la cavalle dans la riviere. Ce malheureux étant sur le bord de l'eau, le grand duc lui dit à haute voix, que puisqu'il avoit dessein d'aller trouver le roi de Pologne, il y allât en cet équipage. Ainsi perit Dimitronicius, quoiqu'innocent du crime dont ces officiers l'avoient accusé. * Alexandre Guaguin.

DIMIZANA, ou DIMINIZA, ville ancienne ; mais aujourd'hui peu considerable. Elle est dans la Zaconie, en Morée, à quatre lieues de Gardichi, du côté du couchant sur la riviere de Dimizana ou d'Erymanthe, qui après avoir reçû le Gardichi, baigne Doria, & peu après se décharge dans l'Alphée. * Mati, *diction.*

DIMON, moine Allemand, *cherchez* DIEME.

DIMONA, ville de Palestine, dans la tribu de Juda. * *Josué, XV. 22.*

DIMOTUC, petite ville, autrefois archiepiscopale, située dans la Romanie, sur une montagne, dont la Mariza lave le pied. Cette ville est celebre par la naissance & par la retraite de Bajazet II. empereur Turc qui y mourut l'an 1512. empoisonné, dit-on, par l'ordre de Selim son fils, à qui il avoit été forcé de ceder l'empire. * Mati, *diction.*

DINA, fille de Jacob & de Lia, nâquit vers l'an 2289. du monde, & 1746. avant J. C. Son pere s'étant séparé de son frere Esaü, passa à Salem ville des Sichimites. Hemor en étoit roi, & avoit un fils nommé Sichem, qui étant devenu amoureux de Dina, la viola. Simeon & Levi freres de cette fille, pour venger une si cruelle injure, se servirent du tems auquel les Sichimites s'étoient fait circoncire, en execution de l'accord passé entre leur prince & Jacob, & les tuerent tous. Ils pillerent même la ville de Sichem avec leurs autres freres, & en emporterent toute la dépouille. Jacob en conçut une extrême douleur. * *Genese*, 30. 34. Josephe, *l. 1. c. 19.* S. Augustin, *quest. 103. sur la Genese.* Torniel, *A. M. 2289. n. 2. 2304. n. 1. 2. 3.* Salien & Sponde, *aux mêmes années.*

DINAMIUS, patrice, & gouverneur de Marseille pour le roi Gontran, vivoit sur la fin du VI. siecle. Il eut quelques démêlés avec Theodore, évêque de la même ville, & composa la vie de S. Marius abbé, près de Sisteron, & depuis évêque de la même ville, selon quelques-uns. A la priere d'Urbicus, évêque de Riez, il écrivit aussi la vie de S. Maxime, l'un de ses prédecesseurs. Il fonda un monastere de religieuses à Marseille. Le pape S. Gregoire *le Grand*, lui écrivit souvent, & lui envoya une croix enrichie de reliques. * S. Gregoire, *l. 2. ep. 33. l. 6. ep. 12. &c.* Surius, *au VI. T. 27. Novemb.* Barralis, *chron. Lirin. P. 2. n. 120.* Gregoire de Tours, *l. 6. hist. c. 11. &c.* Baronius, *aux ann.* Barthius, *adv. l. 59. c. 12.* Columbi, *de episc. Sister. l. 1. n. 1.* Bartel. *hist. præf. reg. p. 146. & seq.* Bouche, *hist. de Prov. l. 5. c. 4. §. 3. & 4.*

DINAN, (Jacques de) seigneur de Beaumanoir & de Montafilant, gouverneur de la ville & château de Sablé étoit grand bouteillier de France en 1427. & alla la même

année

année au secours de la ville de Pontorson. Il eut un grand procès en 1432. contre le duc d'Alençon, au sujet d'un chevalier Anglois, qui avoit été pris en guerre, par un ecuyer de sa compagnie, & il fut condamné par arrêt du 12. Juin 1436. de le rendre s'il étoit vivant, ou une somme suivant l'estimation qui en seroit faite par serment, laquelle fut reglée le 23. Juillet suivant à trente mille écus, sauf ses actions telles qu'il lui pouvoit competer. Il mourut le 30. Avril 1444.

I. Il descendoit de ROLAND de Dinan, chevalier, seigneur de Montafilant, vivant en 1263. qui de *N.* sa femme eut pour enfans ROLAND II. qui suit; & *Geofroi* de Dinan, vivant en 1278.

II. ROLAND de Dinan II. du nom, seigneur de Montafilant, vivoit en 1282. & fut pere de ROLAND III. qui suit; & d'*Alix* de Dinan, mariée à *Guillaume* de Broon, chevalier.

III. ROLAND de Dinan III. du nom, seigneur de Montafilant, fit son testament en Juin 1304. Il epousa *Anne*, fille d'*Hervé*, vicomte de Leon, dont il eut GEOFROI, qui suit; & *Jean* de Dinan.

IV. GEOFROI de Dinan, seigneur de Montafilant, mourut en 1312. Il épousa *Jeanne* d'Avaugour, fille d'*Alain* baron d'Avaugour, & de *Marie* de Beaumont, dont il eut ROLAND IV. qui suit; *Henri*; & *Marie* de Dinan, alliée en 1315. à *Jean*, seigneur de Beaumanoir.

V. ROLAND de Dinan IV. du nom, seigneur de Montafilant, eut different en 1328. avec le duc de Bretagne, au sujet des habitans d'une paroisse: se trouva en l'ost de Bouvines en 1340. & mourut le 9. Mars 1349. Il épousa en 1315. *Thomasse* de Châteaubriant, fille de *Geofroi* VI. du nom baron de Châteaubriant, & d'*Isabeau* de Machecoul, dont il eut ROLAND V. qui suit; & *Louis* de Dinan, qui épousa *Jeanne* Rousselot, fille & heritiere de *Jean*, seigneur de Limoëlan, dont il eut *Roland* de Dinan, seigneur de Limoëlan, mort sans enfans de *Clemence* de Carbonel; & *Thomine* de Dinan, mariée à *Etienne* Goyon, seigneur de Launai Goyon.

VI. ROLAND de Dinan V. du nom, seigneur de Montafilant, suivit le parti de Charles de Blois dans la guerre de Bretagne, au service duquel il fut tué à la bataille d'Avrai en 1364. On lui donne pour femme *Jeanne* de Craon, dont il eut CHARLES, qui suit; & *Jeanne* de Dinan, mariée à *Bertrand* Goyon II. du nom, sire de Matignon.

VII. CHARLES de Dinan, seigneur de Montafilant, recueillit en 1383. la succession de *Louise* dame de Châteaubriant sa tante. Il vint au service du roi en 1369. se trouva en toutes les guerres de son tems, & mourut le 19. Septembre 1418. Il épousa 1°. *Jeanne*, dame d'Ancenis, veuve de *Guillaume* de Rochefort, seigneur d'Acerac & de Châteauneuf: 2°. *Constance* de Coëtlen, veuve d'*Even*, vicomte du Fou: 3°. *Jeanne* de Beaumanoir, fille de *Jean* IV. du nom seigneur de Beaumanoir, maréchal de Bretagne, & de *Marguerite* de Rohan, dame de Montcontour, morte en 1398: 4°. *Jeanne* Raguenel, fille de *Jean*, vicomte de la Belliere, seigneur de Chastel-Oger, & de *Jeanne* Couppin. Il n'eut des enfans que de sa troisiéme femme, qui furent, 1. *Henri*, seigneur de Beaumanoir, mort sans alliance le 8. Fevrier 1403; 2. *Roland* VI. du nom, seigneur de Beaumanoir, puis de Montafilant, mort en 1419. sans enfans de *Marie* du Perrier, fille de *Jean*, seigneur du Plessis-Balisson, & d'*Olive* Rougé; 3. *Robert*, seigneur de Châteaubriant après son frere, mort le 13. Mars 1429. sans laisser de postetité de *Jeanne* de Châtillon, dite *de Bretagne*, fille de *Jean*, comte de Penthievre, & de *Marguerite* de Clisson; 4. BERTRAND, qui suit; 5. JACQUES, qui continua la *posterité rapportée ci-après*; 6. *Thomine*, mariée à *Jean* de la Haye, seigneur de Passavant & de Chemillé; & 7. *Jeanne* de Dinan, alliée 1°. à *Foulques* Paynel, seigneur de Hambye: 2°. à *Guillaume* de Graville, seigneur de la Buisette.

VIII. BERTRAND de Dinan, seigneur de Châteaubriant, de Montafilant, de Beaumanoir, de Huguetieres, de Châteauceaux, &c. maréchal du duc de Bretagne, fut lieutenant & capitaine general du pays du Maine & d'Anjou en 1425. où il servit le roi en la compagnie du connétable, & mourut le 21. Mai 1444. sans laisser de posterité. Il épousa 1°. le 24. Août 1409. *Marie*, fille de *Jacques*, seigneur de Surgeres, & de *Marie* de Vivonne: 2°. le 13. Mars 1434. *Jeanne* de Harcourt, veuve de *Jean* III. du nom, sire de Rieux, fille de *Jean* VII. du nom comte de Harcourt, &c. & de *Marie* d'Alençon.

VIII. JACQUES de Dinan, cinquiéme fils de CHARLES, seigneur de Montafilant, &c. & de *Jeanne* de Beaumanoir sa troisiéme femme, fut seigneur de Beaumanoir, &c. & grand bouteillier de France, ainsi qu'il est dit au commencement de cet article, auquel il a donné lieu, & mourut le 30. Avril 1444. Il épousa *Catherine* de Rohan, fille puînée d'*Alain* IX. du nom vicomte de Rohan, comte de Porhoët, &c. & de *Marguerite* de Bretagne sa premiere femme. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* d'Albret, vicomte de Tartas, ayant eu de son premier mariage, *Françoise* de Dinan, dame de Châteaubriant, &c. née le 20. Decembre 1436. heritiere de ses oncles morts sans posterité, mariée 1°. à *Gilles* de Bretagne: 2°. à *Gui* XIV. du nom, comte de Laval: 3°. à *Jean* de Proisi, gentilhomme de Picardie, auquel elle fit du bien par son testament, & mourut le 3. Janvier 1499. âgée de 63. ans. * *Voyez* le pere Anselme, *hist. des grands officiers*.

DINAN, ville de France en Bretagne. Elle a titre de comté, & a été l'appanage des fils puînés des ducs de Bretagne. Elle est située sur la riviere de Rance, à quatre ou cinq lieues de saint Malo au midi, à onze de Rennes, à cinq de Dol, au couchant, & elle a été autrefois bien fortifiée. * De Thou, *hist. l. 13.* Guichardin. D'Argentré, &c.

DINANT, ville du Pays-bas sur la Meuse, qu'on y passe sur un pont, entre Charlemont & Namur, a été souvent prise & reprise pendant les guerres du XVII. siecle. Elle a une bonne citadelle sur un rocher escarpé presque de tous côtés, & est située environ à un quart de lieue de Bouvines, à quatre lieues de Namur & à douze de Liege. Elle fut presque ruinée en 1554. par les François qui la prirent sous le regne d'Henri II. & qui raserent la citadelle. Depuis, elle fut retablie & soigneusement fortifiée. Le comte de Souches general de l'empereur, s'en rendit maître en 1674. Les François la prirent l'année suivante. Elle a été rendue à l'évêque de Liege par le traité de Riswick.

DINARQUE, orateur, fils de Sostrate, étoit natif de l'Attique, ou, comme les autres veulent, de Corinthe. Il vint à Athenes dans le tems qu'Alexandre *le Grand* passa en Asie, la quatriéme année de la CXI. olympiade, & la 333. avant J. C. & fut disciple de Theophraste. Comme la ville étoit alors sans orateurs, il gagna de grandes sommes d'argent à composer des harangues. Mais étant accusé d'avoir reçu des presens des ennemis de la republique, & craignant d'en être convaincu, il s'enfuit à Chalcide, d'où il ne fut rappellé qu'environ quinze années après. Plutarque dit que de son tems on lisoit 64. harangues de lui. Photius assure qu'il les avoit lûes; mais aujourd'hui nous n'en avons que trois. Denys d'Halicarnasse nomme cet orateur, *Demosthene le Sauvage*. Outre cet orateur, il y a eu trois autres écrivains de ce nom. Le premier avoit recueilli les fables de l'isle de Crete, qu'il avoit tâché d'expliquer; le second étoit de Delos; & le dernier avoit écrit sur le livre d'Homere. Demetrius de Magnesie avoit écrit des quatre Dinarques, dans son traité des auteurs qui ont porté le même nom. C'est ce que nous apprenons des anciens. * Plutarque, *en la vie des dix orateurs*. Photius, *cod. 267*. Ammien Marcellin, *liv. 30. hist.* Denys, *en Dinarq.*

DINDLOCHUS, de Syracuse, ou, comme les autres disent, d'Agrigente, vivoit sous la LXXII. olympiade, vers l'an 492. avant J. C. Il étoit poëte comique, & composa quelques pieces au nombre de quatorze, selon quelques auteurs. Les uns assurent qu'il étoit fils d'Epicharme; les autres qu'il étoit son adversaire, comme le veut Elien, *l. 6. des Anim. c. 51.* * Suidas.

DINGLE, ville d'Irlande dans le comté de Kerri, dans la Mommonie. Elle est sur la mer, avec un assez bon port & donne son nom au golfe, ou détroit de Dingle, que ceux du pays nomment *Bai of Dingle*. * Sanson. Baudrand.

DINGOLVING, en latin, *Dingolvinga*, petit lieu dans la Baviere, est celebre par un concile qui y fut tenu le 29. Septembre de l'an 772. qui étoit la 22. année de la domination du duc Tassillon. Il contient 14. chapitres, & 16.

de ces loix nommées *populaires*, qu'on fit pour l'avantage des peuples.

DINIAS ancien auteur, qui avoit composé une histoire d'Argos, dont le scholiaste de Sophocles cite le VII. livre: d'autres anciens font mention de lui, mais aucun d'eux ne nous apprend en quel tems il a vécu.

DINIENS, ou DINE'ENS, peuples d'Assyrie, qui furent transplantés en Samarie par Asarhaddon, & qui s'opposerent au retablissement du temple de Jerusalem. * I. *Esdras*, IV. 9.

DINKESPIEL, ou DINKESPUHEL, *Dinchespila* & *Dinkespula*, petite ville d'Allemagne dans la Souabe, est imperiale, & est située à trois ou quatre lieues de Nortlingue. Cette ville a été souvent prise par les Suedois, & puis par les François pendant les guerres d'Allemagne dans le XVII. siecle. * Sanson.

DINOCRATE, ou STENOCRATE, celebre architecte Macedonien, vers la CXII. olympiade, 332. ans avant J. C. voulant se faire connoître d'Alexandre *le Grand*, prit des lettres de recommandation pour les premiers de sa cour, afin d'avoir un accès plus facile auprès du roi, mais voyant qu'on le remettoit de jour à autre sous prétexte d'attendre une occasion favorable, il résolut de se produire lui-même. Il se dépouilla de ses habits ordinaires, se frotta tout le corps d'huile, se couronna d'une branche de peuplier & couvrant son épaule gauche d'une peau de lion, il prit une massue en sa main. En cet équipage, qui relevoit sa taille avantageuse, paroissant comme un autre Hercule, il s'approcha du trône d'Alexandre, pendant qu'il rendoit la justice: la nouveauté de ce spectacle surprit Alexandre, qui lui demanda qui il étoit. Dinocrate lui repondit qu'il étoit l'architecte Dinocrate Macedonien, & qu'il lui apportoit des desseins dignes de sa grandeur; qu'il tailleroit le mont Athos en forme d'un homme tenant en sa main gauche une grande ville, & en sa droite, une coupe qui recevroit les eaux de tous les fleuves, qui découlent de cette montagne, pour les verser dans la mer. Alexandre n'approuva pas ce dessein; mais il le retint auprès de lui, & le mena en Egypte, où il lui commanda de bâtir la ville qui fut nommée Alexandrie. Pline dit que Dinocrate acheva de rebâtir le temple de Diane à Ephese, ruiné par l'incendie d'Erostrate, & qu'après avoir mis la derniere main à ce grand ouvrage, il passa à Alexandrie, où Ptolomée *Philadelphe* roi d'Egypte, lui ordonna de bâtir un temple, pour être consacré à la memoire de sa femme Arsinoé. Dans le dessein que cet architecte forma de ce bâtiment, il s'étoit proposé de mettre à la voûte du temple une grosse pierre d'aimant qui auroit suspendu en l'air la statue de cette princesse, laquelle auroit été toute de fer, afin d'obliger les peuples par cette merveille, à avoir plus de veneration pour cette reine, & à l'adorer comme une déesse; mais la mort du roi étant survenue, ce dessein ne fut point executé. * Vitruve, *liv. 2.* Pline, *liv. 34.*

DINON, pere de Clitarque, qui vivoit du tems d'Alexandre ainsi qu'on l'apprend de Pline, *l. 10. c. 49.* écrivit une histoire de Perse, qui est souvent citée par les anciens, & d'où Plutarque a pris ce qu'il dit d'Ochus dans son livre *de Iside & Osiride*. Lucien *in Macrobiis*, se sert aussi du témoignage de cet auteur, & Diogene Laërce en cite jusqu'au cinquiéme livre. Il est inutile de remarquer que dans un endroit de ce dernier auteur, il est appellé Dion, ce n'est apparemment qu'une faute d'impression. * Vossius, *hist. Grecs.*

DINOSTRATE, mathematicien, trouva la *voluta delumbata*. Il vivoit après Pythagore, qui florissoit vers la LXIV. olympiade, & environ 524. ans avant J. C. * Blancanus, *chron. math.* Vossius, *de mathemat.*

DINTEVILLE, maison considerable de Bourgogne, tiroit son origine de

I. PIERRE de Jaucourt, seigneur de Dinteville & d'Ormoi, qui vivoit en 1255. & laissa de *Comtesse* sa femme, PIERRE II. qui suit; & *Erard* de Jaucourt, seigneur d'Ormoi, qui vivoit en 1328.

II. PIERRE de Jaucourt II. du nom, seigneur de Dinteville, prit le nom de Dinteville en retenant les armes de Jaucourt. On lui donne pour femme, *Jeanne* d'Arzillieres, dont il eut ERARD, qui suit; JEAN, qui fit la *branche des seigneurs de* POLISI & DES CHENETS, *rapportée ci-après*; & *Simon* de Jaucourt, chanoine de Châlon, & doyen d'Autun.

III. ERARD seigneur de Dinteville, mort avant l'an 1361. épousa *Jeanne* de Fontetes, dont il eut ERARD II. qui suit; & *Pierre* de Dinteville, docteur ès loix, chancelier de Bourgogne en 1371. & que quelques-uns disent avoir été évêque de Nevers en 1375.

IV. ERARD II. du nom seigneur de Dinteville & de Spoi, mort avant le mois de Mai 1416. épousa *Isabeau* de Grancei, veuve de *Jean* d'Arzillieres, & fille de *Guillaume* de Grancei, seigneur de Larei, dont il eut, LEGER, qui suit; JEAN, qui fit *la branche des seigneurs de* SPOI, *rapportée ci-après*: *Guillaume*, seigneur de Norroi, vivant en 1429; & *Jeanne* de Dinteville, mariée à *Jean* de Chaufour, seigneur de Marai & d'Eschelot.

V. LEGER seigneur de Dinteville, &c. chambellan du roi, mort avant le mois de Decembre 1476. épousa *Antoinette* de Lisignes, dame de Coolle & de Chapelaines, fille de *Trouillart* seigneur de Lisignes, laquelle prit une seconde alliance avec *Alexandre* Christon, ayant eu de son premier mariage, PIERRE, qui suit.

VI. PIERRE III. du nom seigneur de Dinteville, de Lisignes, Vireaux, & de Sambourg, pannetier du roi & capitaine du château de Coissi, eut divers emplois sous les regnes des rois Charles VII. & Louis XI. depuis l'an 1446. jusqu'en 1479. Il épousa *Louise* d'Alegre, fille d'*Yves* Tourzel, baron d'Alegre & de *Marguerite* d'Apcher, dont il eut *Catherine*, mariée par contrat du 26. Avril 1480. à *Didier* de Mandelot, seigneur de Ciseri; *Jeanne*, alliée à *Jacques* de Fussei, seigneur de Savrigni & de Neufuelles; *Jacqueline*, qui épousa *Robert* de Fougieres, seigneur de l'Etoille; *Marguerite*, épouse de *Jean* d'Igni, seigneur de Risaucourt; & *Susanne* de Dinteville, mariée à *Jean* de Nebechen, seigneur de Vincelles.

SEIGNEURS DE SPOI, FOUGEROLLES, &c.

V. JEAN de Dinteville, second fils d'ERARD II. du nom seigneur de Dinteville, & d'*Isabeau* de Grancei, fut seigneur des Roches & de Spoi, & vivoit en l'an 1440. Il épousa *Jeanne* de Pontaillier, dame de Fougerolles & de la Roche-sur-Aisne, veuve de *Jean* de Pontaillier, seigneur de Crespon, & sœur de *Jean* de Pontaillier, seigneur de Vaux, dont il eut ERARD III. du nom, qui suit; *Antoinette*, mariée à *Erard* de Saux, seigneur d'Orrain; & *Guyot* de Dinteville, seigneur de la Roche-sur-Aisne en Rhetelois, qui épousa 1°. *Jacqueline* d'Inchi: 2°. le 17. Septembre 1495. *Marguerite* de Marisi, veuve de *Guillaume* de saint Germain, seigneur de Cheuvres, fille de *François*, seigneur de Cecuel & de Valentigni, & d'*Isabelle* de Lourvemont: 3°. *Jeanne* d'Orjault, veuve de *Baudart* de Cuvilliers, seigneur d'Eppe. Il n'eut point d'enfans de sa premiere ni de sa troisiéme femme, & laissa de la seconde pour fille unique, *Jeanne* de Dinteville, mariée par contrat du 25. Juillet 1502. à *Antoine* de Cuvilliers, seigneur d'Eppe, fils aîné de *Baudart*, seigneur d'Eppe, & de *Jeanne* d'Orjault, sa belle-mere.

VI. ERARD de Dinteville III. du nom, seigneur de Spoi & de Fougerolles, vivoit en l'an 1500. & épousa 1°. le 28. Avril 1470. *Guyonne* de Vergi, fille de *Jean Bâtard* de Vergi, seigneur de Richecourt, & de *Catherine* de Haraucourt: 2°. *Françoise* de Feugerais, veuve de *Fremin*, seigneur de la Sangle. Du premier mariage vinrent *Louis*, qui retira la terre de Dinteville de ses cousins, & mourut sans enfans de *Jeanne* de Ferrieres, fille de *Jean*, seigneur de Presles; ANTOINE, qui suit; *Guillemette*, mariée à *Pierre* de Foissi, seigneur de Chamesson; *Françoise*, religieuse à Avenai; & deux autres religieuses. Du second mariage étoit issu *Jean* de Dinteville, vivant en 1505.

VII. ANTOINE seigneur de Dinteville, de Spoi, de Fougerolles, baron de Meurville, &c. mourut à Milan des blessures qu'il avoit reçûes au combat de Marignan en 1515. Il épousa *Barbe* de saint Maure, dame de Grignon & de Lorme en partie, fille d'*Adrian*, comte de Nesle, & de *Charlotte* de Châlon, comtesse de Joigni, dont il eut JEAN, qui suit; *Joachim*, abbé de Montier-Rainci en 1558; *Françoise*, mariée le 13. Avril 1529. à *Claude* de Haraucourt, seigneur d'Ubixi & de Magneres, lequel perdit la vûe & l'ouïe d'une maladie; & *Isabelle* de Dinteville, qui épousa le 7. Novembre 1533. *Jean*

de la Riviere, seigneur de Quinci & de Seignelai.

VIII. Jean seigneur de Dinteville, Meurville, Fougerolles, Grignon, &c. fut tué au siege de Metz en 1552. Il avoit épousé par contrat du 7. Fevrier 1534. *Gabrielle* de Stainville, dame de Sommelonne & de Montplaune, gouvernante des princesses de Lorraine, fille de *Louis* de Stainville, senechal de Barrois, & d'*Oudette* l'Huillier, dont il eut Joachim, qui suit; *Antoinette*, qui succeda à son frere en tous ses biens, & épousa *Claude* de Bussi, seigneur d'Ecia & de Grangeac, baron de Brion, vivante en 1609; *Agnès*, mariée le 25. Fevrier 1558. à *Joachim* de Chastenai, baron de Lanti; & *Renée* de Dinteville, abbesse de Remiremont, morte en 1581.

IX. Joachim baron de Dinteville, Meurville, &c. lieutenant general au gouvernement de Champagne & de Brie, chevalier des ordres du roi, &c. mourut sans posterité le premier Octobre 1607. Il épousa 1°. *Marguerite* de Dinteville, fille unique de *Gaucher*, seigneur de Vanlai, & de *Louise* de Coligni, morte en Septembre 1596: 2°. le 31. Decembre suivant, *Leonore* de Saulx, dame d'Autain, fille de *Guillaume* de Saulx II. du nom vicomte de Tavannes, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Catherine* Chabot, sa premiere femme. Elle prit une seconde alliance, par contrat du 8. Octobre 1608. avec *Aimé* de Rochecouart, seigneur de Tonnechatente, marquis de Bonnivet, dont elle fut la premiere femme.

SEIGNEURS DE POLISI ET DES CHENETS.

III. Jean de Jaucourt, dit de *Dinteville*, second fils de Pierre II. du nom seigneur de Dinteville, fut seigneur de Polisi, bailli de Châlon & de Dijon, & des terres d'outre Saone, reformateur & inquisiteur en Champagne, & vivoit en 1338. Il épousa en 1326. *Laure* de Joinville, dame des Chenets, fille de *Simon*, seigneur de Sailli, &c. dont il eut Jean, qui suit; Erard, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné; Pierre*, chanoine & penitencier de l'église d'Orleans; *Gerarde*, alliée à *Jean* de Noeix, seigneur de Tremilli; *Iolande*, dame de Vitri-le-Croisé, mariée 1°. à *Renaud* de Mello: 2°. à *Estienne* d'Oisellet, seigneur de la Villeneuve; & *Agnès* de Dinteville, religieuse à Troyes.

IV. Jean de Dinteville, seigneur de Polisi, vivoit en 1372. & épousa *Catherine* de Guarchi, fille de *N.* seigneur de Champlot, dont il eut *Jeanne* de Dinteville, dame de Polisi en partie, alliée à *Renaud* de Lamoncourt, morte sans enfans; *Isabelle-Guillemette* de Dinteville, morte sans alliance.

IV. Erard de Dinteville, fils puîné de Jean de Jaucourt, dit de *Dinteville*, seigneur de Polisi & de *Laure* de Joinville, dame des Chenets, fut seigneur des Chenets & de Polisi, & servit dans toutes les guerres de son tems, tant en Normandie, que sur les frontieres de Picardie depuis l'an 1358. jusqu'en 1387. Il épousa *Mahaud* de Circi, fille de *Girard* seigneur de Circi, & d'*Agnès* de Bullignevílle. Elle prit une seconde alliance avec *Renaud* de Verdelot, seigneur de Villiers-saint-Georges, ayant eu de son premier mariage, 1. *Girard*, seigneur des Chenets, qui épousa en 1373. *Alix* de Choiseul, dame de Dompmartin, fille de *Jean*, seigneur de Dompmartin, & de *Jeanne* de Noyers. Elle prit une seconde alliance avec *Galchaut* de Choiseul, seigneur d'Aigremont, ayant eu de son premier mariage, *Jean* de Dinteville, mort jeune; & 2. Jean, qui suit.

V. Jean de Dinteville, seigneur des Pins & du Grand-Pavillon, puis des Chenets après son frere, étoit bailli de Troye en 1420. & 1438. fut fait prisonnier & saccagé dans sa maison des Chenets par un nommé Fortepicce, par ordre du comte de Vaudemont; il se battit depuis avec cet homme dans les fosses de Chablis, & se tuerent tous deux. Il épousa 1°. *Agnes* de Courtejambe, dame de Commarin, fille & heritiere de *Jacques*, seigneur de Commarin & de Marigni, & de *Jacquette* de Blezi: 2°. *Marguerite* de Grancei, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vint Claude, qui suit.

VI. Claude de Dinteville, seigneur des Chenets, Commarin, Polisi, &c. surintendant des finances du duc de Bourgogne, avec lequel il fut tué en 1497. à la bataille de Nanci en sa 65. année, avoit épousé *Jeanne* de la Baume, fille de *Pierre*, seigneur du Mont-saint-Sorlin, &c. & d'*Alix* de Luyrieux, morte le 30. Septembre 1510. en sa 98. année, dont il eut dix fils & quatre filles, qui furent 1. *Louis*, abbé de saint Benigne de Dijon & de saint Vauge, mort à la Haye en Hollande le 23. Septembre 1500; 2. *Claude*, abbé de la Ferté-sur-Grosne, de la Bussiere, de Beaulieu en Argonne, du Val-de-Notre-Dame, & de Ragni, mort en Octobre 1507. *laissant pour fille* naturelle, Catherine, *qui fut gouvernante des filles de Guillaume de Dinteville, seigneur des Chenets*: 3. *Jacques*, seigneur de Commarin, des Chenets, & de Bar-sur-Seine, capitaine de Beaune, chevalier de l'ordre du roi, qui épousa *Alix* de Pontallier, dont il eut pour fille unique, *Benigne* de Dinteville, dame de Commarin, mariée à *Gerard* de Vienne, seigneur de Pimont, d'Antigni & de Ruffei, chevalier de la reine; 4. *Guillaume*, abbe de Montier-Ramei & de Saint-Seine, mort le 25. Juin 1501; *Jean*, chevalier de l'ordre de Calatrava, mort imbecille; 6. *Pierre*, chevalier de Rhodes, & commandeur de Troyes, senechal de son ordre, mort à Rhodes; 7. Gaucher, qui suit; 8. *Guyot*, seigneur des Chenets, capitaine de la garde du duc d'Orleans, mort sans alliance à la bataille de saint Aubin du Cormier en 1483; 9. *Jacques*, seigneur des Chenets & de Dompmartin, qui gagna les bonnes graces de Louis duc d'Orleans, qui le fit son grand veneur, depuis ce prince étant parvenu à la couronne, il le pourvût de la charge de grand veneur de France le premier Octobre 1498. & l'exerça jusqu'à sa mort, arrivée sur la fin du mois de Mars 1506. Il épousa *Anne*, dame de Château-villain, &c. laquelle prit une seconde alliance avec *Marc* de la Baume, comte de Montrevel, ayant eu de son premier mariage, *Claude* de Dinteville, mort à dix-huit ans; 10. *François*, abbé de Monstier-en-Der, de Châtillon, & de saint Benoît, prieur de Choisi, évêque de Cisteron, puis d'Auxerre, mort le 29. Avril 1530; 11. *Catherine*, mariée à *Henri* de Cicon, seigneur de Rançonnieres; 12. *Claude*, morte jeune; 13. autre *Claude*, abbesse de saint Maur de Verdun, morte le six Fevrier 1531; & 14. *Antoinette* de Dinteville, abbesse de Maubuisson, morte le 11. Janvier 1524.

VII. Gaucher de Dinteville, seigneur de Polisi, des Chenets, de Vanlai, &c. maître d'hôtel du roi, chevalier de son ordre, bailli de Troye, lieutenant en la ville de Sienne pendant les guerres d'Italie, gouverneur de François Dauphin, survécut tous ses freres, & mourut le 22. Mars 1539. âgé de 72. ans. Il épousa le 17. Juin 1496. *Anne* du Plessis, fille de *Jean*, seigneur d'Ouschamps, & de *Claude* de Popaincourt, morte le six Fevrier 1545. âgée de 65. ans, dont il eut *François*, né le 26. Juillet 1498. évêque d'Auxerre par la résignation de son oncle, abbé de Monstier-en-Der & de Monstier-la-Celle, qu'il fut obligé de resigner. Il avoit été ambassadeur à Rome en 1532. & mourut le 27. Septembre 1554; *Louis*, né le 25. Juin 1503. chevalier de Rhodes, commandeur de Tupigni & de Villedieu, mort à Malte le 22. Juillet 1531. *laissant pour fils* naturel Marin *de Dinteville, abbé de saint Michel de Tonnerre en 1557. qui fut tué à Paris d'un coup de pistolet en 1574*: *Jean*, né le 21. Septembre 1504. seigneur de Polisi & de Tenelierez, bailli de Troyes, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Charles de France, duc d'Orleans, & ambassadeur en Angleterre, mort sans alliance en 1555. étant perclus de tous ses membres; Guillaume, qui suit; autre *Jean*, né le premier Octobre 1505. mort jeune; Gaucher, qui fit *la branche des seigneurs de* Vanlai, *rapportée ci-après*: *Charlotte*, née le 28. Fevrier 1501. mariée à *Louis* Raguier, seigneur de la Motte-de-Tilli & d'Esternai; *Claude*, née le trois Août 1509. morte jeune; & *Françoise* de Dinteville, née le 24. Avril 1512. alliée à *Claude* d'Anglure, seigneur de Jours, colonel des Legionaires de Champagne & de Bourgogne, morte en 1542.

VIII. Guillaume de Dinteville, seigneur des Chenets, de Polisi, de Dompmartin, &c. bailli de Troyes, gouverneur de Bassigni, & capitaine de Langres, mort en 1559. âgé de 54. ans, epousa en 1546. *Louise* de Rochechouart, fille d'*Antoine* vicomte de Rochechouart, & de *Jacquette* de la Rochefoucaud, dame d'honneur de la reine, morte le 15. Decembre 1589. dont il eut *Antoine*, & *Claude*, morts jeunes; *Claude*, dame des Chenets, mariée à *François* de Cazillac, seigneur de Cessac, chevalier des ordres du roi; *Jeanne*, alliée 1°. à *Louis* de Lenoncourt, baron de Colombei: 2°. en 1555. à *Philibert* de Choiseul, baron d'Aigremont; *Gabrielle*, qui épousa *Philibert* de Coligni, seigneur de Crecia; *Marguerite*

femme de *François* baron de Dompmartin, colonel des Reiftres; *Françoise* abbeffe d'Argenfolles, puis de *N.* Dame de Troye, où elle mourut le 28. Decembre 1617; & *Antoinette* de Dinteville, mariée à *Chrétien* de Choifeul, baron de Beaupré.

SEIGNEURS DE VANLAI.

VIII. GAUCHER de Dinteville, né le 2. Août 1509. fils puîné de GAUCHER, feigneur de Polifi, &c. & d'*Anne* du Pleffis, fut feigneur de Vanlai, capitaine de Bar-fur-Seine, & gentilhomme de la chambre du duc d'Orleans; mais il tomba dans la difgrace du roi François I. ce qui l'obligea de fortir de France en 1538. & de fe retirer à Venife, où il demeura jufqu'à l'avenement à la couronne du roi Henri II. dont il avoit été gouverneur, & qui le rétablit en fes charges & biens. Il mourut le 20. Mars 1550. ayant eu de *Louife* de Coligni, fille de *Philibert*, feigneur de Crecia, & de *Jeanne* de Châteauvieux, qu'il avoit époufée le 13. Fevrier 1544. morte le 25. Août 1580; *Marc*; *Antoine*; *Jean* de Dinteville, morts jeunes; & *Marguerite* de Dinteville, née le 16. Janvier 1549. mariée à *Joachim* baron de Dinteville, Meurville, &c. lieutenant general au gouvernement de Champagne & de Brie, chevalier des ordres du roi, morte fans pofterité en Septembre 1596. * *Voyez* le P. Anfelme, *hift. des grands offic. &c.*

DINUS DE GARBO, medecin de Florence, floriffoit fur la fin du XIII. fiecle, & au commencement du fuivant. Il étoit fils d'un fameux chirurgien nommé *Brun*, & laiffa au public des commentaires fur Hippocrate, Galien & Avicenne; & un traité des poids & des mefures. Il eft affez furprenant que Pocciane, qui a fait le catalogue des illuftres écrivains de Florence, ne parle point de celui-ci qui eft fans doute le même dont Petrarque fait mention. * *Lib. viror. illuft. c. 3. de facet. & 4. de iron.* Volaterran, *Antrop.* Trithéme, *in Cat.* Gefner, *bibl.* Leandre Alberti, *defc. Ital. &c.*

DINUS, natif de Mugello, bourg de Tofcane, fut un des plus fçavans docteurs en droit de fon fiecle. Il étoit jurifconfulte & profeffeur en droit à Boulogne en Italie, & floriffoit fur la fin du XIII. fiecle. Le pape Boniface VIII. le fit travailler à la compilation du fixiéme livre des Decretales, appellé le Sexte. Il a encore fait plufieurs ouvrages de droit canonique & civil avec Richard de Sienne cardinal. Cynus, qui a étudié fous Dinus, affûre que fon commentaire fur les regles de droit, contient les principes choifis de toute la fcience du droit; & fi l'on en croit Alciat, c'eft un livre qui merite d'être appris mot à mot. Charles du Moulin y a fait des notes, & a corrigé une infinité de fautes qui s'y étoient gliffées. Dinus a encore écrit fur les Pandectes & *de Actionibus*; mais ces traités auroient befoin d'être corrigés. Contius en avoit promis une édition, fuivant le manufcrit d'Alberic qui étoit entre fes mains. Il eft mort en 1303. à Boulogne de déplaifir, dit-on, de n'avoir pas été fait cardinal. Dinus étoit le premier jurifconfulte de fon tems, tant par la facilité qu'il avoit à s'énoncer en public & en particulier, qu'à caufe de la vivacité de fon efprit & de la netteté de fon ftyle. * Trithéme, *de fcript.* Bellarmin, *de fcript. eccl.* Simler, *bibl. Gefn.* Leandre Alberti, *defcr. Ital. in Hetr.* Denys Simon, *bibl. hift. des aut. de droit.*

DIOCESARE'E, ville de la tribu de Dan, autrement appellée Goth, près de la mer de Syrie, à quatre lieues de Joppé, du côté du midi. Du tems des croifades elle fe nommoit Ibelin. Ce n'eft plus qu'un petit village nommé Yebna. * Baudrand.

DIOCESE. Le mot de diocefe eft fort équivoque, & a été pris en divers fens felon les differens tems. Il ne fignifie autre chofe, felon fon étymologie, qu'*adminiftration*; & il marquoit autrefois comme on voit dans Strabon, la province ou l'étendue de pays dans laquelle le prefident ou le preteur avoit fa jurifdiction & tenoit fes affemblées. Mais après la divifion que Diocletien fit de l'Empire, le diocefe eut une plus grande étendue; car il fe prit pour le gouvernement de plufieurs provinces. C'eft ce que les Grecs ont nommé *Exarchats*. Les auteurs ecclefiaftiques fe font fervis en ce fens-là du mot de diocefe, depuis Conftantin, auffi-bien que les jurifconfultes, parce que ces fortes de termes ont paffé des livres des loix dans les auteurs ecclefiaftiques. On s'en fert aujourd'hui dans un fens plus limité; car par le mot de diocefe on entend feulement le territoire d'un évêché. * M. Simon.

DIOCLES, auteur Grec de l'ifle de Peparethe, eft le premier des Grecs, qui ait écrit de l'origine de Rome. On fçait qu'il vivoit avant la feconde guerre de Carthage, parce qu'ainfi que Plutarque l'obferve (*in Romulo*) il avoit été copié en plufieurs endroits par Fabius Pictor. On ne fçait fi c'eft cet écrivain, ou un autre de même nom, natif de Rhodes, qui avoit écrit une hiftoire des Heros, mais c'eft certainement le dernier qui étoit auteur d'une hiftoire d'Etolie. Le même ou un autre DIOCLES avoit écrit une hiftoire de Perfe, fi l'on en croit Jofephe; mais Rufin traducteur de Jofephe, au lieu d'une hiftoire de Perfe, parle d'une hiftoire des colonies, dont Freculphe cite le fecond livre. Diogenes Laërce fe fert très-fouvent des vies des philofophes, écrites par un DIOCLES, qui pourroit bien être different de tous ceux dont on vient de parler. On doit encore diftinguer d'eux, DIOCLES de Carytte, medecin, qui vécut dans un tems peu eloigné d'Hippocrates, dont il égala prefque la réputation, ainfi que l'affure Pline qui le cite fouvent: DIOCLES de Carytte rheteur du tems d'Augufte, de qui Seneque fait mention dans fa premiere controverfe: DIOCLES d'Athenes poëte comique fouvent cité par Athenée: & DIOCLES d'Elée, muficien, qui ne nous eft connu que par Suidas. * Voffius, *hiftoriens Grecs.*

DIOCLETIEN (*Caïus Valerius Diocletianus*) nâquit dans la Dalmatie vers l'an 245. On ne s'accorde pas fur le lieu de fa naiffance. Quelques-uns prétendent que ce fut Salone, & d'autres Dioclée; on ajoûte que fa mere portoit le même nom, & il eft certain qu'il étoit d'une condition affez baffe, puifque ceux qui ont parlé le plus avantageufement de fon pere, en ont fait un écrivain, & que d'autres affûrent qu'il étoit efclave d'un fénateur nommé Anulin, qui affranchit Diocletien, car nous l'appellons toujours de ce nom, quoiqu'il ne l'ait pas toujours porté, & qu'il ait été appellé d'abord *Diocles*. Il prit de bonne heure le parti des armes, fit voir beaucoup de conduite & de bravoure, & parvint par degrés aux charges les plus honorables. Probus qui fe connoiffoit en hommes, lui avoit donné le commandement des troupes de la Mefie; & après la mort de ce prince, Carus qui lui fucceda, voulut avoir Diocletien auprès de lui, & lui confia la garde de fa propre perfonne; enfin Numerien ayant été tué, Diocletien fut proclamé empereur à Chalcedoine le dix-fept Septembre de l'an 284. & auffitôt il tua de fa main Arrius Aper préfet du prétoire qui avoit fait mourir l'empereur precedent. Il y a peu d'empereurs dont l'hiftoire foit auffi peu connue que celle de Diocletien, fi ce n'eft par les perfecutions dont il tacha d'accabler les Chrétiens, mais qui firent tant d'illuftres martyrs. Auffi-tôt qu'il eut été élu empereur, il marcha contre Carin, fils de Carus, qui étoit reconnu dans toute l'Europe, & il fe donna à Murge dans la Mefie une fanglante bataille, ou Diocletien eut, dit-on, du deffous; mais Carin trop animé à pourfuivre les fuyards, s'étant écarté de fes gardes, fut rencontré par quelques-uns de fes officiers, qui ne voulurent pas manquer cette occafion de venger l'honneur de leurs femmes. Ils le tuerent, & les deux armées s'étant réunies, tout fe foumit à Diocletien, qui ne laiffa pas que de conferver à tous ceux qui avoient fuivi Carin, le rang qu'ils avoient eu jufqu'alors, & qui affocia peu après Maximien fon ancien ami à l'empire. Eutrope affûre, & cela paroît auffi par les médailles, que celui-ci fut céfar avant que d'être empereur; mais on ignore l'époque de la premiere dignité, & l'on fçait feulement qu'il fut honoré de la feconde le premier Avril de l'an 286. Ce fut apparemment dans ce tems-là que Diocletien prit le furnom de *Jovius*, qui n'eft que l'explication de fon nom, & qu'il donna le furnom d'Herculius à Maximien, non pour s'égaler à Jupiter, & pour faire regarder fon collegue comme un fecond Hercules, ainfi que quelques-uns l'ont imaginé; mais pour montrer qu'ils étoient fous la protection l'un de Jupiter & l'autre d'Hercules, ainfi qu'on peut s'en convaincre par les médailles, & peut-être auffi pour marquer la fubordination qu'il y avoit entr'eux. Il falloit que les deux princes euffent une grande idée l'un de l'autre: rien ne put alterer l'affection, & diminuer l'eftime de Diocletien pour fon collegue: rien ne put engager Maximien tout ambitieux qu'il étoit à fouhaiter d'être

seul maître de l'Empire. Il combattit les barbares dans les Gaules, pendant que Diocletien les repoussoit dans les autres parties de l'Empire, & quoique l'un & l'autre eussent beaucoup de conduite & de valeur, les malheurs des tems leur parurent demander des moyens extraordinaires pour remedier à tout, & ils n'en trouverent point d'autres que de créer deux césars, qui s'accoûtumant à regarder le bien de l'état comme leur propre bien parce qu'ils devoient en être un jour les maîtres, gouverneroient tout autrement que ceux qui devoient demeurer toujours dans une condition privée. Cette creation des césars qui se fit le premier de Mars de l'an 292. fut la suite d'une conference que les empereurs avoient eue à Milan l'hiver precedent. Constance le premier nommé épousa Theodora fille de Maximien, & Galere Maximien, qui fut le second, épousa Valeria fille de Diocletien; on leur donna à chacun leur département, & afin de diminuer le pouvoir des gouverneurs des provinces, on partagea chacune d'elles en plusieurs petites provinces. On dit qu'ensuite Diocletien combattit avec beaucoup d'avantage les Carpes & les Sarmates, & que les premiers furent contraints en 295. de se soumettre. Il punit aussi la revolte d'Achillée, qui s'étoit emparé d'Alexandrie, & ayant envoyé Galere Maximien faire la guerre aux Perses, il les contraignit de lui ceder cinq provinces considerables au-delà du Tigre; mais en même tems il fut obligé d'abandonner quelques places de la haute Egypte, qui étoient trop exposées aux courses des Blemyes & des Ethiopiens. Eusebe assure dans son histoire ecclesiastique que de tous les empereurs payens, Diocletien fut celui qui pendant plusieurs années aima le plus les Chrétiens: tous ceux qui approchoient sa personne l'étoient, & dans la distribution des emplois, il preferoit d'ordinaire ceux qui faisoient profession du Christianisme. Galere Maximien le fit changer de sentiment: il commença par persecuter les gens de guerre, & ceux de sa maison, tous les autres Chrétiens furent bientôt traités également; & l'on ne vit jamais les peuples & les magistrats plus acharnés contre eux. Ce fut sans doute ce changement qui attira à Diocletien tous les malheurs dont il fut accablé peu après. Il alla à Rome l'an 303. pour y celebrer la vingtiéme année de son regne, mais il ne put souffrir les railleries des Romains sur son épargne, & étant retourné à Nicomedie, où il faisoit son sejour ordinaire, il tomba dans une maladie de langueur, qui affoiblit tellement son esprit, que ne se sentant plus capable de gouverner, il écouta l'avis que Galere Maximien lui donna de renoncer à l'Empire. Il ne voulut pas neanmoins le faire sans être assuré que son collegue en feroit autant, & il nomma aussi les deux césars qui devoient succeder à ceux qui devenoient augustes. On place ce grand évenement à l'an 305. & l'on dit que Diocletien devenu particulier, vécut tranquillement à Salone, qu'il ne quitta qu'une fois pour assister à la ceremonie de l'association de Licinius à l'empire; & il est vrai que cette vie dut être fort douce pour lui, tant que les césars de son tems vécurent, puisqu'ils le traitoient avec toute sorte d'honneurs; mais lorsque Constantin & Licinius furent seuls maîtres dans l'Occident, il ne trouva plus tant de plaisir à cultiver son jardin: le premier venoit de faire mourir Maximien, & Maxence son fils que Diocletien avoit toujours aimé, il lui écrivit peut-être trop vivement pour lui reprocher une amitié qui n'avoit eu rien de blamable, & le vieillard en fut si intimidé, qu'il resolut de finir sa vie en se refusant les alimens. Ce fut en 313. & l'on dit qu'il étoit âgé alors de 68. ans. * Tillemont, *hist. des emp. T. IV.* Banduri, *numism. imp. Rom.*

DIOCRE, (Raimond) prédicateur celebre, & chanoine de l'église de Notre-Dame de Paris, mourut en reputation de sainteté, l'an 1084. dans le tems que Guillaume de Montfort étoit évêque de cette ville. On dit que son corps ayant été apporté dans le chœur de cette église, il leva la tête hors du cercueil, à ces mots de la quatriéme leçon de l'office des morts, *Responde mihi*: & cria tout haut, *Justo Dei judicio accusatus sum*, c'est-à-dire, *je suis accusé au juste jugement de Dieu*; que tous les assistans étant saisis de frayeur, le service fut discontinué, & remis au lendemain; que cependant on mit le corps en dépôt dans la chapelle qu'on nomme aujourd'hui la *Chapelle noire*, ou la *Chapelle du damné*, qui est à main gauche, vers la croisée du côté du cloître; que le lendemain on recommença l'office des morts, & qu'à la même leçon, le corps se leva derechef, & cria qu'il étoit jugé par un juste jugement de Dieu, *Justo Dei judicio judicatus sum*; qu'on jugea à propos de remettre encore le service au jour suivant, & que l'on entendit encore la même voix, qui prononça ces paroles: *Justo Dei judicio condemnatus sum; je suis condamné par un juste jugement de Dieu.* Quelques auteurs content la chose autrement, & disent que le mort se leva trois fois le même jour pendant l'office; sçavoir une fois à chacun des trois Nocturnes. Il y en a qui assurent que son corps fut jetté à la voirie, & d'autres qu'un spectre l'enleva. On ajoûte que ce miracle fut la cause de la retraite de saint Bruno qui y étoit present. Plusieurs sçavans ont combattu cette tradition. M. de Launoi, docteur en theologie de la societé de Navarre, l'a attaquée par écrit dans des dissertations fort recherchées. Il soûtient dans cet ouvrage qu'avant le tems de Jean Gerson, chancelier de l'université de Paris, & de S. Antonin, archevêque de Florence, qui vivoit après l'an 1400. aucun auteur n'avoit parlé de ce prodige. D'autres ont répondu à ces dissertations, & ont rapporté le témoignage de quelques historiens, qui ont parlé de ce miracle avant l'an 1400. comme l'auteur de la relation des commentaires des Chartreux, écrite en 1150. Guillaume de Elbura, qui écrivit en 1313. Henri de Kalkar, qui composa en 1398. un traité de l'origine des Chartreux. *Voyez* BRUNO. Cette histoire qui a d'ailleurs tout l'air d'une fable, se trouve refutée par le témoignage de tous les auteurs qui ont parlé depuis l'an 1086. jusqu'à l'an 1420. de la conversion de saint Bruno, & de l'institution de l'ordre des Chartreux, qui non-seulement ne rapportent point cette fiction, mais qui attribuent la conversion de saint Bruno à un mouvement de pieté. Saint Bruno lui-même dans une lettre écrite à Raoul *le Verd*, prévôt de l'église de Reims, dit que c'étoit dans cette ville, & non pas à Paris, qu'il avoit pris la resolution de se retirer. Gerson est le premier qui ait fait mention de la resurrection de ce mort, mais comme d'une histoire douteuse. On y a ajoûté depuis diverses circonstances. Enfin cette relation n'est fondée que sur des bruits populaires, sur des tableaux, sur une tradition incertaine de l'ordre des Chartreux qui ne remonte pas bien haut, & qui est contredite par les meilleurs critiques. *Voyez* les raisons alleguées pour & contre dans les livres de MM. Launoi & du Saussoi, *de vera causa secessus S. Brunonis in eremum*, & dans la préface que le P. Innocent Masson, general de l'ordre des Chartreux, a mise à la tête du livre des coûtumes des Chartreux, recueillies par Guigues. * Jean de Launoi, *de vera causa secessus S. Brunonis.* Le pere Jean Colombi, Jesuite, *dissertatio de Carthusianorum initiis.*

DIODATI, (Jean) ministre de Geneve, s'est rendu celebre par quelques ouvrages qu'il a donnés au public, sur-tout par une traduction de toute la bible en italien, dont il publia la premiere édition avec quelques notes en 1607. à Geneve. M. Simon a remarqué que la methode que cet auteur a suivie, est plûtôt celle d'un theologien & d'un prédicateur, que d'un homme veritablement critique. Il s'est appliqué principalement à la netteté de l'expression, & à ôter ce qui semble quelquefois équivoque dans l'original: aussi trouve-t-on sa version agreable. A l'égard des notes, qui sont jointes à sa version, M. Simon assure qu'il y en a plusieurs trop éloignées du sens litteral, & qu'elles approchent plus des meditations d'un theologien, que du goût d'un homme judicieux. Il en donne même quelques exemples; mais il remarque que Diodati est encore aujourd'hui le grand auteur de ceux de Geneve, quoique son ouvrage soit plûtôt une paraphrase qu'une traduction. Diodati a aussi traduit la bible en françois, ou plûtôt en un langage barbare, tant il s'exprime mal en cette langue. C'est encore lui qui a donné la premiere version françoise de l'histoire du concile de Trente, composée par le P. Paul, appellé vulgairement Frà-Paolo. * M. Simon.

DIODORE, nom de plusieurs auteurs, dont il est fait mention dans cet article. DIODORE natif de la ville de Sardes, étoit un orateur qui vivoit du tems de la guerre de Mithridate, vers la CLXXIII. olympiade, & la 88. année avant J. C. Il avoit un fils de même nom que lui, aussi orateur, poëte & historien. Strabon qui étoit son ami parle de lui dans le XIII. livre. Les

auteurs en citent quelques autres ; DIODORE grammairien ; DIODORE qui écrivit les guerres de l'Attique ; un autre disciple d'Aristophane ; un autre d'Erythrée, allegué par Athenée dans le dixiéme livre ; un DIODORE, surnommé *Petronius*, dont parle Pline ; un autre DIODORE, philosophe de la secte d'Epicure, qui se donna la mort, selon Seneque. * Pline, *l. 20. c. 8.* Seneque, *de vita beata, c. 19.*

DIODORE, fils d'Echeanacte, aidé de ses deux freres Anaxagore & Codrus coupa la tête à Hegesias, tyran d'Ephese. Ces trois freres furent aussitôt mis en prison, & chargés de chaînes par Philoxene, un des generaux d'Alexandre *le grand*. Après y avoir beaucoup souffert, ils en sortirent par le moyen suivant : Un de leurs amis leur ayant apporté une lime, ils rompirent leurs fers, & ayant déchiré leurs habits pour les attacher à quelques bouts de corde, ils descendirent de la prison, en se laissant couler le long des murs. Mais Diodore malheureusement tomba, & étant devenu boiteux, il fut pris par les gens d'Alexandre, à qui il fut envoyé pour être puni. Alexandre étant mort à Babylone, Diodore fut envoyé à Perdiccas, pour subir la peine portée par les loix contre les meurtriers. Mais Anaxagore & Codrus sortirent alors d'Athenes, & se rendirent à Ephese, où ils le délivrerent. * Polyæn. *liv. 6.*

DIODORE d'Ephese historien, composa la vie d'Anaximandre : *voyez* Diogene Laërce *dans la vie de ce dernier.*

DIODORE, dit PERIEGETES, parce qu'il fit une description de la terre, & quelques autres traités. * Plutarque, *en Themist. Thesée & Cimon.*

DIODORE *Cronos*, fils d'Amenius, philosophe, fut disciple d'Apollonius *Cronos*. Il étoit grand dialecticien, & on croit que c'est lui qui inventa une sorte d'argument extrêmement embarrassant. Pendant qu'il étoit à la cour de Ptolomée *Soter*, qui mourut après un regne de 40. années, la premiere année de la CXXIV. olympiade, & la 284. avant J. C. Stilpon lui proposa quelque question de logique, à laquelle il ne put pas répondre sur le champ. Le roi qui étoit present, se mocqua de lui, & l'appella *Cronos* pour signifier *stupide & pesant*. Les autres disent que ce prince ne repetant que la derniere syllabe de son nom, pour χρόνος il l'appella ὄνος, *âne*. Ce qui lui donna tant de confusion, qu'étant sorti de la presence du roi, il fit un traité de ce qu'on lui avoit demandé, & mourut ensuite de déplaisir. * Diogene Laërce, *en sa vie, au l. 2.* Pline, *l. 7. c. 53.*

DIODORE, l'un des generaux de Demetrius I. roi de Syrie, vers la CXXII. olympiade, & l'an 292. avant Jesus-Christ, s'empara pour son maître de la ville de Sycionne ; depuis ayant été fait gouverneur d'Ephese, il résolut de livrer cette ville à Lysimachus ; mais il fut prevenu par Demetrius, & puni de sa trahison avant qu'il eût pû l'executer. * Polyæn. *lib. 4. in Demetrio.*

DIODORE, fils de Jason. Jean roi des Juifs, surnommé *Hyrcan*, l'envoya ambassadeur vers les Romains pour renouveller le traité d'alliance, l'an du monde 2874. avant J. C. 130. * Josephe, *antiq. liv. XIII. c. 17.*

DIODORE, de Sicile, étoit natif d'un lieu nommé *Agyrium*, qui s'appelle aujourd'hui, selon Cluvier, *San Filippo d'Agirone*. On croit qu'il vivoit encore sous le regne de Jule-César & d'Auguste, un peu avant la naissance de Jesus-Christ. Il employa environ trente années à la composition de sa bibliotheque historique, & se retira pour cela à Rome, où il faisoit des découvertes qu'il n'auroit pû faire ailleurs. Neanmoins il ne laissa pas de voyager en plusieurs provinces de l'Europe & de l'Asie pour éviter les bevûes qu'il avoit vû commettre aux autres, qui s'étoient voulu mêler de parler des lieux, dans lesquels ils n'avoient jamais été. Cet ouvrage comprenoit quarante livres, dont il ne nous reste que dix-sept. Pogge Florentin les traduisit en latin, par ordre du pape Nicolas V. Pline dit que ce Diodore est le premier d'entre les Grecs qui s'est abstenu de dire des bagatelles. Photius loue son style comme fort clair & très-propre à l'histoire. Louis Vivès & Jean Bodin ne sont pas de ce sentiment ; mais celui de Photius doit sans doute prévaloir. Au reste les plus habiles chronologistes, comme Sigonius, Pighius, conviennent que Diodore n'est pas fort exact dans le calcul des années. C'est-là le défaut qu'on peut lui reprocher le plus legitimement. * Photius, *biblioth. cod. 70.* Gesner, *en la bibliot.* Vossius, *des hist. Grecs, l. 2. c. 2.* La Mothe le Vayer, *au jugement des hist. Grecs.* Du Pin, *bibl. univ. des hist. prof. tom. 1. p. 138. & t. 2. p. 654.*

DIODORE, joueur d'instrument, fut aimé de Neron avec lequel il entra en triomphe à Rome, porté sur le char d'Auguste. * Dion, *l. 63.*

DIODORE, évêque de Tyr dans le IV. siecle, fut fait évêque de cette eglise, on ne sçait pas en quelle année, par saint Athanase patriarche d'Alexandrie, ainsi qu'on l'apprend de Rufin, *hist. eccl. l. 2. c. 21.* C'est à ce Diodore qu'est adressée la lettre de saint Athanase, qui dans les imprimés paroit adressée à Diodore évêque de Tarse. Facundus d'Hermiane est celui qui s'y est mépris le premier : de sçavans hommes l'ont suivi : mais l'erreur n'en est pas moins visible, puisque, comme on peut voir à l'article suivant, Diodore ne fut fait évêque de Tarse qu'en 378. c'est-à-dire, cinq ans après la mort de saint Athanase. Cet illustre prélat y donne de grands éloges à Diodore, il le felicite d'avoir maintenu la saine doctrine dans la ville de Tyr, il loue sa perseverance, & il assure qu'il lui a procuré le repos. M. de Tillemont dans ses memoires pour l'histoire ecclesiastique, *tom. 8. p. 803.* a fait connoître ce Diodore.

DIODORE d'Antioche, prêtre de cette église, & ensuite évêque de Tarse, metropole de Cilicie, a vécu dans le IV. siecle. Il fut disciple de Sylvain de Tarse, & maître de S. Jean Chrysostome & de Theodore de Mopsueste. Pendant l'absence de Melece, qui fut exilé sous l'empire de Valens, il prit soin du peuple d'Antioche, maintint la foi orthodoxe dans cette église, & introduisit la psalmodie alternative. Quand Melece, fut de retour il ordonna Diodore évêque de Tarse vers l'an 378. Il assista depuis au concile de Constantinople, & fut un de ceux qui furent choisis pour veiller sur le diocese d'Orient. Diodore fut accusé après sa mort d'avoir été l'un des maîtres & des précurseurs de l'heresiarque Nestorius. S. Cyrille dans l'épître à Successus, le charge d'avoir distingué le Verbe né de Dieu, du fils de Marie ; & le nomme dans celle qu'il écrivit à Jean d'Antioche, & à Acace de Meletine, *ennemi de la gloire* de Jesus-Christ. Au contraire, S. Basile, & S. Chrysostome, qui avoit été son disciple, le louent comme un évêque très-saint, & comme un défenseur invincible de la foi. Le premier concile de Constantinople le compte entre les prélats qu'il propose pour regle de la creance orthodoxe. Ce Diodore étoit fort habile dans l'intelligence de l'écriture, & il avoit composé des commentaires sur presque tous les livres de la bible. Il est un des premiers commentateurs qui se soient attachés à l'explication de la lettre, sans s'amuser à l'allegorie ; mais comme Diodore de Mopsueste s'est attaché à sa maniere d'expliquer l'écriture, on voit par le commentaire de celui-ci sur les petits prophetes, qu'on n'a rien perdu en perdant les commentaires de Diodore, puisqu'il poussoit l'amour pour le sens litteral jusqu'à détruire les propheties touchant Jesus-Christ. Il avoit aussi composé plusieurs ouvrages contre les heretiques, & un traité *du destin*, dont Photius rapporte un fragment considerable dans le code, 223. de sa bibliotheque. On a plusieurs lettres de Diodore dans Facundus. * Saint Basile, *ep. 167.* Saint Gregoire de Nazianze. Saint Epiphane. Saint Jerôme. Theodoret, *hist. l. 4. c. 23. 24. 25. l. 5. c. dern. & in Philost. c. 2. & 8.* Socrate, *l. 6. c. 3.* Sozomene, *l. 8. c. 2.* Facundus, *l. 4. c. 2.* Leontius, *l. 3. de haeres.* Photius, *bibl. cod. 18. 85. 102. 223.* Baronius, *A.C. 370. 392. 428. 435.* Godeau, *hist. eccl. V. siecle. l. 1. n. 81. p. 174. &c.* Hermant, *vie de saint Chrysostome.* Tillemont, *mem. de l'hist.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. IV. siecle.*

DIOGENE, *Diogenes*, d'Appollonie, philosophe, étoit fils d'Appollohemis, & se rendit très-habile sous Anaximenes, dans la connoissance des choses naturelles, dans la rhetorique & dans la philosophie. Demetrius, dans la défense de Socrate, dit qu'il fut en danger de la vie dans Athenes, à cause de l'envie qu'on lui portoit. Les opinions de Diogenes étoient : que l'air est un élement, qu'il y a une infinité de mondes, que le vuide est infini, que l'air se rarefie & se condense, & que c'est de cette maniere que se font les mondes ; que rien ne se fait de rien, que rien ne se resout en rien, que la terre est ronde située au milieu, & qu'elle a pris sa fermeté de la chaleur qui l'environne, son épaisseur & sa solidité du froid. Ce philosophe vivoit du tems d'Anaxagoras vers la LXX. olympiade, & la 500. année avant Jesus-Christ. * Diogene Laërce,

sa vie au l. 9. en celles des Cyniq. au l. 6. Clement Alexandrin, *l. 1. Pedag. & l. 1. Strom.* Suidas.

DIOGENE *le Cynique*, philosophe, qui eut Icesius pour pere, & Sinope pour patrie, nâquit la quatriéme année de la XCI. olympiade, 413. ans avant J. C. Convaincu d'avoir fait de la fausse monnoye, il prit la fuite, ou, comme les autres disent, il fut exilé de sa patrie, & se retira à Athenes. En cette ville il alla trouver Antisthene, qui le rebuta & le maltraita d'abord; mais qui touché de sa perseverance, le reçut enfin au nombre de ses disciples. Diogene rendit la secte des Cyniques si celebre, que, quoique son maître en fût le fondateur, il en est pourtant consideré comme le prince. Il embrassa la pauvreté volontaire, & préfera aux richesses le repos & la liberté de l'esprit. Pour tous meubles il n'avoit qu'une besace, un bâton & une écuelle qu'il rompit, ayant vû un jeune garçon qui bûvoit dans le creux de sa main. Sa maison étoit un tonneau, où il demeuroit exposé au soleil. Pendant qu'il étoit à Cranée, fauxbourg de Corinthe, Alexandre qui passoit en cette ville, ayant eu la curiosité de le voir, vint se promener en l'endroit où il étoit, & lorsqu'il l'eût vû, il se pressa de lui demander ce qu'il voudroit, avec promesse de le lui accorder. On dit que Diogene pria ce roi de se détourner seulement tant soit peu, & de ne lui pas ôter le soleil, & qu'Alexandre admirant un homme, à qui lui-même, dans une si haute fortune, n'avoit pas le pouvoir de faire du bien, s'écria, que s'il n'étoit pas Alexandre, il voudroit être Diogene. C'est ce qui fait dire à Juvenal sur ce sujet,

> *Sensit Alexander, testa cum vidit in illa,*
> *Magnum habitatorem, quantò felicior hic, qui*
> *Nil cuperet, quàm qui totum sibi posceret orbem.*

Ce philosophe s'appliqua uniquement à la morale. Ses réponses étoient extrêmement ingenieuses, & ses corrections très-justes. Un jour paroissant en plein midi dans une place publique avec une lanterne à la main, il répondit à ceux qui lui demandoient ce qu'il prétendoit faire, *qu'il cherchoit un homme*. Il se mocquoit des grammairiens qui s'amusent à gloser sur les erreurs d'Ulysse, & qui négligent de corriger les leurs; des musiciens qui ont soin de mettre un instrument d'accord, sans se soucier d'accorder leurs passions; des orateurs qui s'étudient à bien parler, & non pas à bien faire; des avares qui ne songent qu'à amasser des richesses, & qui ne sçavent pas s'en servir. Platon ayant défini l'homme *un animal à deux pieds sans plume*, Diogene pluma un coq, & le jettant dans son école: *Voilà*, dit-il, *l'homme de Platon*. Un jeune débauché jettant des pierres contre le gibet, *Courage*, lui dit-il, *tu l'attraperas*. Voyant un écriteau sur la porte d'un jeune marié, où il y avoit: *Arriere d'ici le mal*, il dit en faisant allusion à la femme, *après la mort le medecin*. Une femme s'étant pendue à un olivier, il s'écria qu'il seroit à souhaiter que tous les arbres portassent de semblable fruit. On lui reprochoit qu'il avoit fait de méchantes actions: *C'est que j'ai été comme vous*, dit-il, *mais vous ne serez jamais comme moi*. Il s'étonnoit qu'on se fortifiât le corps par des exercices, & qu'on ne se fortifiât pas l'ame par la vertu. Comme on le vendoit, étant alors captif, il cria, *Qui veut acheter un maître?* & dit à celui qui l'acheta, que quoiqu'il fût son maître, il devoit se resoudre à lui obéir comme les grands au medecin. On pourra voir plusieurs autres de ses réponses dans Diogene Laërce, ou dans le recueil qu'en a fait d'Ablancourt au liv. des apophtegmes, ou bons mots des anciens. Ce qu'il y a de plus condamnable dans Diogene, c'est le penchant qu'il paroît avoir eu à l'atheïsme, & l'effronterie cynique avec laquelle il s'abandonnoit publiquement aux derniers excès de l'impureté. Les anciens rapportent diversement sa mort; les uns disent qu'ayant mangé un pied de bœuf cru, il se causa un dégorgement de bile, dont il mourut; les autres assûrent que ce fut d'une morsure de chien; quelques autres ont pensé qu'il se fit mourir lui-même en retenant sa respiration. Quoi qu'il en soit, il mourut à l'âge de 90. ans, la 2. année de la CXIV. olympiade, & 323. ans avant J. C. Il composa plusieurs ouvrages que Diogene Laërce cite, & que nous avons perdus. Origene, S. Basile, S. Jean Chrysostome, saint Jerôme, saint Augustin, & quelques autres docteurs, parlent honorablement de lui. Au reste, il ne faut pas s'imaginer que la moderation ait été la vertu favorite de Diogene. Sous ses haillons & dans son tonneau, il cachoit un fonds d'orgueil, qui lui faisoit regarder le reste des hommes, comme étant infiniment au-dessous du degré de vertu qu'il prétendoit posseder. * Diogene Laërce, *en sa vie au l. 6.* Plutarque, *en la vie d'Alexandre, l. 8. Symp. quæst. 1. &c.* S. Basile, *de legend. gentil. lib.* S. Jerôme, *l. 2. contre Jovin. l. 6.* Valere Maxime, *l. 4. c. 3. ex. 19. &c.* Juvenal, *sat. 14.* La Mothe le Vayer, *de la vertu des payens, &c.*

DIOGENE *de Smyrne*, philosophe, disciple de Metrodore de Chio, & precepteur d'Anaxarque, vivoit en même tems que les précedens. * Clement Alexandrin, *l. 1. des tapiss.* Vossius, *hist. Grecs.*

DIOGENE (*Antonius*) historien Grec, a vécu après Alexandre *le Grand*, vers la CXX. olympiade, & la 300. année avant J. C. Il composa un ouvrage intitulé, *Les choses memorables de l'isle de Thule*, qui est l'Islande d'aujourd'hui, divisé en 24. livres. * Porphyr. *in vita Pythag.* Servius, *ad Virgil. l. 1. Georg.* Photius, *cod. 166.* Vossius, *l. 1. des hist. Grecs, ch. 15.*

DIOGENE *Babylonien*, philosophe stoïque, disciple de Chrysippe, étoit natif de Seleucie, & fut surnommé *Babylonien*, parce que sa patrie étoit voisine de Babylone. Athenée cite de lui un traité de la noblesse, & il en rapporte des choses très-desavantageuses, qui se passerent à la cour d'Alexandre roi de Syrie. Il dit même qu'Antiochus successeur de ce prince fit étrangler Diogene, en punition de ses médisances. On ne doute point qu'il ne soit le même, qui sous le consulat de P. Scipion & de M. Marcellus, du tems de la seconde guerre Punique, fut envoyé à Rome avec Carneades l'académicien, & Critolaüs le peripateticien, pour les affaires des Atheniens, l'an 599. de Rome, & 155. avant J. C. * Ciceron, *in Lucul. l. 6. de fin. l. 4. Tuscul. & l. 1. de nat. deor.* Aulu-Gelle, *l. 6. c. 14.* Macrobe, *l. 1. Saturn. c. 5.* Seneque, *l. 2. de la colere, c. 38.* Diogene Laërce, *vie de Diog. le Cyniq.* Quintilien, *l. 1. c. 1.* Athenée, *au l. 4.*

DIOGENE *de Cyzique* ou *Diogenien*, Grammairien, laissa sept livres qu'il composa touchant sa patrie. Etienne de Byzance le cite assez souvent; & Vossius croit qu'il est le même que cet autre Diogenete, ou Diogene, dont parle Suidas, qui avoit fait un livre à l'avantage de sa patrie. * Vossius, *liv. 2. des hist. Grecs, c. 13. p. 221. & liv. 3. p. 351.*

DIOGENE *Sicyonien*, qui avoit composé un livre de la guerre du Peloponnese.

DIOGENE *de Tarse*, qui écrivit des questions poëtiques. Diogene Laërce parle de ces deux auteurs dans la vie du Cynique, faisant mention de celui d'Apollonie, & du Babylonien. Ils sont differens d'un peintre de ce nom, dont Pline fait mention, *l. 35. c. 11.*

DIOGENE, ou DIOGENETE, *d'Erythrée*, qu'Hygin allegue, parlant du signe des poissons.

DIOGENE, sophiste cynique, sous l'empire de Tite, eut la hardiesse de déclamer en plein theatre contre ce prince & contre la reine Berenice sa maîtresse; ce qui obligea ce prince à le faire fustiger. * Dion, *liv. 66.*

DIOGENE, homme illustre & distingué de la Judée par son courage & par sa vertu. Alexandra, veuve d'Alexandre *Janneus*, le fit mourir, à la persuasion des Pharisiens, en haine de ce qu'il avoit été fidele au roi mari de cette princesse. Ce fut l'an 78. avant J. C. * Josephe, *Antiq. Liv. XIII. c. 24.*

DIOGENE LAERCE ou de LAERCE, historien, vivoit dans le II. siecle du tems d'Antonin *le Philosophe*, ou plûtôt sous l'empire d'Alexandre *Severe*, & de ses successeurs, depuis l'an de J. C. 193. Quelques auteurs croient qu'il est surnommé Laërce, parce qu'il étoit d'une petite ville de Cilicie, qu'Etienne appelle Laërta. On tient aussi qu'il composa ses dix livres de la vie des philosophes pour une femme; & on le persuade que cette femme est cette Arria aimée des empereurs, dont Gallien parle au traité de la theriaque. Il composa encore un livre d'épigrammes, auquel il renvoie fort souvent. On ne doute point qu'il ne fût de la secte d'Epicure: ce qui se prouve par plusieurs endroits de son traité de la vie des philosophes. Photius parle d'un auteur qui avoit pris beaucoup de choses de cet auteur, & qui mourut sous Constantin. La

meilleure édition de Diogene Laërce est celle d'Amsterdam de 1692. avec les observations de M. l'abbé Menage. * Photius, *cod. 161.* Louis Vivès, *l. 5. de tradend. discipl. p. 508.* Vossius, *des hist. Grecs, l. 2. c. 13.*

DIOGENE, prince de la Chersonese Taurique, secourut l'Empire contre les Goths, & fut comblé de presens par Constantin vers l'an 332. * Const. Porphyrog. *de adminis-trand. imper.*

DIOGENE ROMAIN, *cherchez* ROMAIN IV. dit *Diogene.*

DIOGENETE, *voyez* DIOGNETE.

DIOGENIEN d'Heraclée, dans le Pont, celebre Grammairien, vivoit sous l'empire d'Adrien dans le II. siecle, vers l'an de J. C. 120. Outre quelques traités de grammaire, il composa un dictionaire par ordre alphabetique; un traité des fleuves, des lacs & des montagnes; & une table qui comprenoit les villes du monde. Hesychius qui a beaucoup emprunté de lui dans son Lexicon, fait mention de lui, aussi-bien que Suidas. André Schot a été le premier qui a donné au public les Parœmies de cet auteur, qui sont cette sorte de proverbes qu'on accommode au tems & aux lieux. *Cherchez* DIOGENE *de Cyzique.* * Erasme, *pref. adag.*

DIOGNETE, general des Erythréens, peuple d'Ionie, mena du secours aux Milesiens, contre les habitans de l'isle de Naxos. Pendant le siege de la capitale de cette isle, il prit Polycrite, qu'il retint auprès de lui comme sa femme. Mais cette genereuse captive ne songeant toûjours qu'à la délivrance de sa patrie, profita d'une occasion où les Milesiens celebroient une grande fête dans des débauches extraordinaires. Elle eut l'adresse d'envoyer à un de ses freres qui étoit dans la ville assiegée, un gâteau où elle avoit caché une petite tablette de plomb, & lui marqua que les assiegeans étant noyés dans le vin, il étoit tems de faire une sortie. Cet avis fut executé; & les Milesiens surpris dans ce desordre, furent passés au fil de l'épée. Polycrite obtint la grace de Diognete, qui l'avoit fort bien traitée dans sa captivité, & retourna vers la ville capitale parmi les acclamations du peuple; mais elle mourut d'un excès de joie en y faisant son entrée. On l'inhuma dans ce même lieu, où on lui dressa un magnifique sepulchre, que l'on appella *monument du charme & de l'envie*, parce que l'on crut qu'elle étoit morte par les charmes magiques de l'envie. * Plutarque, *de la vertu des femmes.*

DIOGNETE, architecte & ingenieur Rhodien, rendit de grands services à sa patrie, lorsque Demetrius *Poliorcetes* assiegea la ville de Rhodes. Epimaque avoit fait, par l'ordre de ce prince, une helepole d'une grandeur prodigieuse, c'est-à-dire, une tour roulante pour approcher des murailles de la ville, & de-là combattre les assiegés, mais Diognete trouva moyen d'inonder promptement le terrain, par où l'helepole devoit passer, ce qui la rendit tout-à-fait inutile: de sorte que Demetrius qui avoit mis toute son esperance dans le succès qu'il attendoit de cette machine, fut obligé de lever le siege, la premiere année de la CXIX. olympiade, & 304. ans avant J. C. Les Rhodiens comblerent d'honneur Diognete, comme leur liberateur, & lui assignerent une pension très-considerable. * Vitruve, *liv. 5.*

DIOGNETE, écrivain qui vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, vers la CXI. olympiade, & 336. ans avant J. C. composa une espece d'Itineraire, qui étoit comme le compte du chemin que ce prince avoit fait. * Pline, *lib. 6. cap. 17.*

DIOGNETE, peintre de qui l'empereur Antonin *le philosophe* voulut apprendre cet art. Ce qu'on peut voir en la vie de cet empereur, écrite par Jule Capitolin, & en celle qu'il a composée lui-même.

DIOGNETE, philosophe, du tems de l'empereur M. Aurele, & precepteur de ce prince, apprit l'art de faire des dialogues. * M. Anton. *l. 1. M. Aurel. vit.*

DIOGNETE, septiéme juge ou archonte des Atheniens, succeda à Megacles, sous lequel Homere le poëte florissoit, l'an 3144. du monde, 891. avant J. C. & il eut Pherecle pour successeur. * Eusebe.

DIOMEDES, roi d'Etolie, étoit fils de Tydée, & fut après Achille & Ajax, le plus brave des Grecs qui se trouverent au siege de Troye. Il y combattit avec avantage contre Enée & contre Hector, & enleva le *Palladium*, qui étoit une enseigne sacrée des Troyens. Depuis Venus le metamorphosa, lui & ses compagnons en oiseaux blancs comme les cygnes, appellés *oiseaux de Diomedes.* * Ovide, *l. 13. & 14. metam.* Virgile, *Æneid.* Conon, *narr. 34.* dans Photius, 186.

DIOMEDES, roi de Thrace, nourrissoit ses chevaux de chair humaine. Hercule le fit mourir; & cette victoire fut le neuviéme de ses travaux. Lucrece en parle dans son V. livre. Ausone en fait aussi mention dans son épigramme des travaux d'Hercule, *Idyl. 29.* Ovide en parle de même en divers endroits, mais particulierement dans son poëme contre Ibis, & dans le IX. livre des metamorphoses. Il y a eu encore un grammairien Grec appellé DIOMEDES, nom que l'on a aussi donné à quelques isles, & à une region en Italie: ce qu'on peut voir dans Pline, *liv. 3. 8. 11. & 22. l. 10. c. 44.* Strabon, *l. 4. & 6. &c.*

DION, capitaine de Syracuse, fils d'Hipparin, qui vivoit sous les tyrannies des deux Denys, dont le plus ancien épousa sa sœur Aristomaque. Ce tyran en eut deux fils & deux filles, & donna l'aînée nommée Sophronisme à son fils Denys; & l'autre appellée Areta, à Dion qu'il honora de son amitié, & des premiers emplois, tant à cause de son merite, qu'en faveur de son alliance. Ce fut à sa consideration qu'il fit venir Platon à Syracuse. Denys *le jeune* ne fut pas si favorable à Dion; car en son absence il lui ravit sa femme, & la maria à un autre. Dion, pour s'en venger, lui fit la guerre, & le chassa de Syracuse, la quatriéme année de la CV. olympiade, & 357. ans avant J. C. Le peuple ne laissa pas de donner l'exclusion à Dion, & de lui preferer Heraclides, lorsqu'il fut question d'élire un capitaine general; mais il se vit contraint de rappeller Dion, dont le merite étoit reconnu de ses ennemis mêmes. Il délivra entierement sa patrie, & fut assassiné par la trahison d'un de ses amis nommé Callippe, la troisiéme année de la CVI. olympiade, & la 354. avant J. C. * Plutarque, *en la vie de Dion.* Diodore de Sicile, *l. 16.* Cornelius Nepos, *aux vies, c. 10. &c.*

DION CASSIUS, qui est encore connu par les surnoms de *Cocceïus*, & de *Coccreianus*, étoit de Nicée, ville de Bithynie, & vivoit dans le III. siecle. Son pere Apronianus, homme consulaire fut gouverneur de la Dalmatie, & ensuite proconsul de Cilicie. Il reçut lui-même l'honneur du consulat qu'il exerça deux fois, conjointement avec l'empereur Alexandre, fils de Mammée, l'an 229. après avoir passé par divers emplois, sous les empereurs précedens; car il avoit été établi gouverneur de Pergame & de Smyrne par Macrin, & avoit commandé en la même qualité, tant en Afrique que dans la Pannonie. Depuis, il composa une histoire Romaine, qui lui coûta douze années de travail, après dix autres qu'il avoit employées à preparer les memoires dont il avoit besoin. Cet ouvrage comprenoit quatre-vingts livres, divisés en huit decades: aujourd'hui les trente-quatre premiers sont perdus, & il ne nous en reste que quelques fragmens. Ce qui suit depuis le trente-cinquiéme jusqu'au soixantiéme est assez entier: & pour les vingt derniers, il se faut contenter de l'abregé fait par Xiphilin, moine de Constantinople. Il avoit commencé son histoire dès le tems d'Enée, & la finissoit à Alexandre *Severe.* On l'accuse d'avoir été trop partial pour César contre Pompée, pour Antoine contre Ciceron, & d'avoir trop maltraité Seneque, qu'il représente comme un homme extrêmement déreglé dans ses mœurs. Photius dit qu'il est plus clair que Thucydide, dont il imite le stile élevé dans ses harangues. Celles d'Agrippa & de Mecenas à Auguste, sur la proposition que ce prince leur fit de quitter l'empire ou de le retenir, sont des chefs-d'œuvre. Outre son histoire, Suidas lui attribue la vie du philosophe Arrien; les gestes de Trajan; & quelques itineraires. Raphaël Volaterran lui donne trois livres intitulés du Prince, & quelques traités de Morale. Cet historien se retira sur la fin de sa vie à Nicée. * Photius, *bibl. Cod.* Suidas. Volaterran, *Anth. l. 15. col. 451.* Vignier, *bibl. hist. A. C.* 230. Gesner, *bibl. tom. I.* Vossius, *des hist. Grecs, l. 2. c. 14.* La Mothe le Vayer, *au jugement des hist. Grecs, & Lat. c. 10.*

DION CHRYSOSTOME, orateur & philosophe, étoit de Pruse ville de Bithynie & eut pour pere Pasicrate. Son éloquence lui fit meriter le surnom de *Chrysostome* ou *bouche d'or.* Il voulut persuader à Vespasien de quitter l'empire: il fut fort haï de Domitien, & la crainte qu'il eut de ce

ce prince lui fit abandonner Rome. Il revint après sa mort en l'an de J. C. 96. & fut consideré par l'empereur Trajan, qui le faisoit souvent mettre dans sa litiere pour s'entretenir avec lui, & qui le fit monter sur son char de triomphe. On dit que Dion parut souvent en public vêtu d'une peau de lion. Il composa quatre-vingts oraisons, que nous avons encore aujourd'hui, outre quelques autres ouvrages qu'on lui attribue. Synesius disoit de lui, qu'on le pouvoit considerer comme aigle & comme cygne; c'est-à-dire, comme philosophe & comme orateur. * Synesius, *in Dione*. Suidas. Photius, *bibl. cod. 229*. Volaterran, *Antr. l. 15. col. 451. &c.*

DIONE est le nom d'une des nymphes, filles de l'Ocean & de Thetis, ou, selon d'autres, d'une Nereïde, fille de Nerée & de Doris. Les poëtes disent que Jupiter fut amoureux de Dione, dont il eut Venus. * Ovide, *Fast. lib. 5.*

DIONYSIA, nom qui fut donné à l'isle de Naxos, une des principales de la mer Egée, à cause de l'excellence & de l'abondance de ses vins. Les Payens celebroient aussi une fête en l'honneur de Bacchus, qu'ils appelloient *Dionysia*. *Voyez* BACCHANALES. * Pline.

DIONYSIADES. Ce sont trois petites isles de la mer Mediterranée. On les trouve à dix lieues de Candie, entre celles de Lovo, de Stampalia & de Scarpento. Elles sont presque désertes, parce qu'elles sont exposées aux courses des pirates. * Mati, *diction.*

DIONYSIODORE, excellent geometre, dont parle Pline, au sujet d'une lettre fabuleuse trouvée dans son tombeau, par laquelle les geometres de son tems jugeoient combien la terre avoit de circuit. * Pline, *l. 2. c. 109.*

DIONYSIODORE, Beotien, composa une histoire grecque, qui finissoit à Philippe de Macedoine, pere d'Alexandre *le Grand*. * Diodore, *l. 15. sur la fin.*

DIONYSIOPOLIS, ancien nom de plusieurs villes, dont la principale étoit Nagara ou Nysse, sur le fleuve Indus, bâtie par Bacchus, nommé aussi Dionysius. *Justin, Ptolomée, & Arrien.* C'est à present *Narus*, selon les geographes modernes. La même contrée de l'Asie étoit le lieu appellé *Dionysii columna*, près du mont Edmode, où le même Bacchus borna ses conquêtes. Il y a un autre DIONYSIOPOLIS en la basse Mysie, selon Antonin, à present *Varne*, ville de Bulgarie, selon Baudrand, sur une riviere de même nom, anciennement *Zyre*, près du Pont-Euxin, & vers les frontieres de Thrace. Elle est celebre par la bataille qu'y perdirent les Hongrois, où leur roi fut tué l'an 1444. Ciceron, (*ep. ad Quintum fratrem*,) parlant de ses habitans, les nomme *Dionysiopolitains*. Il y a encore deux autres villes de ce nom: l'une en Phrygie, selon Pline; & l'autre en Afrique, selon Etienne.

DIONYSIUS, un des noms que les anciens donnoient à Bacchus. Ce mot est composé de Διὸς genitif de Ζεὺς, qui signifie *Jupiter*, dont ils croient être fils; & de *Nysius*, à cause de la ville de Nysa en Egypte, sur les frontieres d'Arabie, où ils disoient que Bacchus avoit été élevé par des nymphes.

DIONYSIUS, (Papirius) intendant des vivres à Rome, sous l'empire de Commode, l'an 188. y causa la famine, pour en faire tomber la haine sur Cleandre, premier ministre de ce prince. Deux ans après, il fut executé pour ce crime, par ordre de Commode.

DIOPHANTE de *Mitylene*, orateur Grec, vivoit vers la CLVI. olympiade, l'an de Rome 598. & avant J. C. 156. Il passa pour un des plus eloquens personnages de son tems. Il fut précepteur de Tiberius Gracchus, & Ciceron fait mention de lui, *in Bruto.*

DIOPHANTE d'*Alexandrie*, excellent mathematicien, passe pour l'inventeur de l'algebre. On dit qu'il composa treize livres d'arithmetique, qu'on conserve dans la bibliotheque du Vatican. Xylander en a traduit six en latin, avec d'excellens commentaires; & quelques autres ont aussi travaillé sur le même sujet. Jean patriarche de Jerusalem le compare à Pythagore, dans la vie de saint Jean de Damas. Raphaël Bombel, & le pere de Billi, tous deux dans la préface de l'algebre, croient que Diophante vivoit sous le regne d'Antonin, vers le milieu du II. siecle. On pourra voir ce qu'en dit Blancanus, en sa chronologie des mathematiciens. * Blancanus, *XI. siec. II. de Jesus-Christ, pag. 51.* Regiomontanus, *pref. in Allegran.* Vossius, *de mathemat. 10. §. 5. pag. 33. & add. pag. 432.*

DIOPHANTE de *Sparte*, etoit auteur d'un ouvrage d'antiquités, qui comprenoit quatorze livres. On ne sçait en quel tems il a vécu; mais on doit le distinguer d'un DIOPHANTE de *Syracuse*, philosophe pythagoricien, de qui Theodoret rapporte le sentiment touchant l'origine du monde. * Theodoret, *l. 4. Therap.* Vossius, *des hist. Grecs, l. 3.*

DIOPHANTE, secretaire d'Herode *le Grand*, roi de Judée. Ce fut l'homme du monde le plus habile à bien imiter le caractere des autres. Il se laissa corrompre par Antipater, & écrivit une lettre contre son pere au nom d'*Alexandre*, si bien imitée, qu'il ne paroissoit aucune difference d'un caractere à l'autre. Il fut cause que ce prince & son frere *Aristobule* furent cruellement tourmentés. * Josephe, *antiq. liv. XVI. c. 16.*

DIOPTRIQUE, est une partie de l'optique ou science de la vûe, qui démontre les differentes refractions que souffre la lumiere, lorsqu'elle passe au travers des corps transparens & principalement à travers les verres qui servent aux lunettes: & les accidens qui arrivent alors à la vûe & aux objets visibles. Διόπτρα en grec signifie un *verre de lunette*.

DIOSCORE I. de ce nom, fut patriarche de l'église d'Alexandrie, après en avoir été premierement diacre & apocrisiaire. Il exerçoit cette derniere charge, lorsque voulant augmenter les droits de cette église; il renouvella la vieille querelle, pour la primatie, contre le patriarche d'Antioche. Ce prélat alleguoit le reglement fait dans les conciles de Nicée & de Constantinople; l'affaire fut conclue dans un synode que Proclus tint l'an 439. en cette derniere ville. Theodoret qui s'y trouva, defendit si fortement les droits de l'église d'Antioche dont il étoit suffragant, que Dioscore ne pouvant résister à la force de ses raisons, conçut une haine mortelle contre lui. En 444. après la mort de S. Cyrille, Dioscore fut élû à sa place, & démentit bientôt l'opinion que l'on avoit conçûe de sa vertu. Il avoit sçu déguiser habilement son entêtement pour les erreurs d'Origene & d'Arius, & avoit paru le plus digne successeur que l'on pût donner au grand S. Cyrille. Theodoret, incontinent après son ordination, lui écrivit une lettre respectueuse; mais Dioscore n'y fit point de réponse, ayant toûjours sur le cœur la résistance qu'il lui avoit faite dans le synode de Constantinople. Ce prélat accusa même Domnus d'Antioche de soûtenir les erreurs de Nestorius: ce qui obligea Theodoret de lui écrire une lettre apologetique pour rendre raison de sa foi. Le pape S. Leon, auquel il avoit envoyé Possidonius pour l'avertir de son ordination, lui écrivit une lettre pleine de tendresse & de bons avis. Dioscore n'en fit pas plus d'estime, que de ceux que son prédecesseur S. Cyrille lui avoit laissés dans son testament. Au contraire, il persecuta les neveux de ce dernier avec une extrême violence, usurpa leurs biens, & les reduisit à une très-grande pauvreté. Depuis, s'étant laissé infecter des erreurs d'Eutychès, il les soûtint opiniâtrement, & dans le synode d'Ephese, qui est celui qu'on nomme *brigandage d'Ephese*, qu'il tint l'an 449. il les approuva, & condamna Flavin, évêque de Constantinople defenseur de la verité orthodoxe. Lorsqu'il fut de retour à Alexandrie, il osa retrancher de la communion le pape S. Leon: mais l'année suivante il fut déposé dans un concile de Constantinople, & fut cité au concile general de Chalcedoine, assemblé l'année 451. auquel il refusa de paroître. C'est dans cette assemblée qu'on découvrit, par plusieurs requêtes présentées contre Dioscore, les crimes dont il s'étoit noirci. Aussi les prélats le condamnerent-ils unanimement, par la sentence prononcée par les légats du saint siege, & il fut déposé de la dignité épiscopale & du sacerdoce. L'empereur l'exila à Gangres en Paphlagonie, où il mourut en 458. * Saint Leon, *ep. 7. T. I. Pont. & 81. in ep. S. Leon Quantum dilectioni tuæ, &c.* Theodoret, *ep. 86. ad Flav.* Liberatus, *c. 12.* Nicephore, *l. 14. c. 47.* Idatius & Prosper, *chron.* Le II. concile d'Ephese, *III. T. des conciles.* Le concile de Chalcedoine, *act. 1. 2. 3. &c. au IV. T. à p. 1. usque ad 980.* Baronius, *T. IV. & V. ann. A. C. 439. 444. &c.* Godeau, *hist. eccles. l. 2. au V. siecle.* Du Pin, *bibl. des auteurs ecclesiast. du V. siecle.*

DIOSCORE II. ou *le jeune*, fut mis sur la chaire d'Alexandrie, l'an 517. après la mort de Jean surnommé *Ma-*

chiota. Ainsi un prélat heretique succeda à un heretique, & cela se fit, sans que, selon la coûtume, les évêques d'Egypte, le clergé & le peuple fussent assemblés pour cette election. Le peuple le regardant comme un usurpateur, ne le voulut pas reconnoître, & excita une sédition, ou plusieurs furent tués. Dioscore tint néanmoins ce siege jusqu'à l'année 519. * Liberatus, *Brev. c. 19.* Baronius, *A. C. 517. 519.*

DIOSCORE, diacre de l'église Romaine, & antipape, fut mis sur le siege de saint Pierre, & fut opposé au pape Boniface II. l'an 529. Le cardinal Baronius croit qu'il est le même que le pape Hormisdas avoit envoyé légat en Orient vers Justin. Athalaric roi des Goths, appuyoit cette élection; & le schisme s'alloit former dans l'église, si Dieu ne l'eût empêché, par la mort de Dioscore, qui arriva quelques jours après. Le pape Boniface l'excommunia après sa mort, parce qu'il avoit été accusé de simonie : mais Agapet son successeur, leva cette excommunication. * Justinien, *en son édit au pape Jean I.* Anastase, *en Agap.* Baronius, *A. C. 530.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du VI. siecle.*

DIOSCORI, petite isle de la mer Ionienne. Elle est sur la côte de la Calabre ulterieure, près du cap delle Colonne. * Mati, *diction.*

DIOSCORIDE, auteur Grec, écrivit un traité de la republique de Sparte. Athenée en cite le livre second, & Plutarque en fait mention dans la vie d'Agesilaüs & de Lycurgue. Quelques-uns le confondent avec DIOSCORIDE, poëte & auteur d'un livre d'épigrammes. * Vossius, *des hist. Grecs, l. 3. p. 559.*

DIOSCORIDE, surnommé *Phacas* ou *Lentinus*, à cause d'une lentille qu'il avoit sur le visage, étoit sectateur d'Herophile, & fut medecin d'Antoine & de Cleopatre, vers la CLXXXVI. olympiade, & la troisiéme année avant Jesus-Christ. * Galien, *præfat. gloss. Hippocr.* Vossius, *de philosoph. 11. §. 40.*

DIOSCORIDE, (Pedacius) medecin d'Anazarbe, ville de Cilicie, il nous assure dans la préface des livres *De materia medica*, que nous avons de lui, qu'il vivoit du tems de Licinius Bassus, qui pourroit être le même qui fut consul avec M. Licinius Crassus Frugi, du tems de Neron, l'an 46. de J. C. mais cette conjecture ne suffit pas pour fixer précisément le tems, auquel a vécu cet auteur. Cette question a partagé les sçavans critiques; & on sçait la grande dispute qu'il y a eu autrefois entre Pandolphe Collenucius & Leonicus Thomæus, pour sçavoir si Pline avoit suivi Dioscoride, comme ce dernier le croyoit, ou si Dioscoride avoit tiré son ouvrage de celui de Pline : ce qui étoit le sentiment de Collenucius, & celui des sçavans d'aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, Dioscoride d'Anazarbe, suivit premierement le métier des armes, s'adonna ensuite à la connoissance des simples, & composa son ouvrage *De materia medica*, que nous avons encore en sept livres. Tous ceux qui ont écrit après lui sur cette matiere, l'ont suivi avec assez d'exactitude. On lui attribue d'autres traités. * Galien, *Præfat. l. 6. simp. medicam. & l. 4. de comp. med. &c.* Photius, *bibl. Cod. 178.* Pierre Castellan. *in vit. medic. illust.* Vossius, *de Phil. c. 11.* Saumaise, *in judicio de Plinio.*

DIOSCORIOS, isle de la grande Grece, du côté de Crotone, differente de l'isle de Dioscoride d'Afrique qui est la Zocotora d'aujourd'hui. *Voyez* ZOCOTORA. * Pline, *liv. 6. c. 18.*

DIOSCURES, nom que les Grecs donnoient aux deux freres Castor & Pollux. *Voyez* CASTOR & POLLUX.

DIOSCURIAS, ville de la Colchide. Elle étoit si marchande, que trois cens nations, dont les unes n'entendoient point la langue des autres, y trafiquoient, & que les negocians de Rome y entretenoient cent trente interpretes. Pline qui assure cela sur la foi de Timosthenes, remarque que cette ville étoit deserte; cependant Ammien Marcellin témoigne que de son tems elle étoit encore considerable. Les uns en attribuoient la fondation à Castor & à Pollux, les autres aux deux cochers de ces deux heros. Arrien témoin oculaire assure qu'elle s'appelloit alors *Sebastopolis*, & qu'elle étoit une colonie des Milesiens à 2260. stades de Trapezunte. On l'appelle encore *Savastopoli.* * Strabon, *l. 11. p. 343.* Pline, *l. 6. c. 5.* Ammien Marcel. *l. 22. c. 8. p. m. 313. & in Periplo Pontis Euxini.* Pompon. Mela, *l. 1. c. 19.* Bayle, *dict. crit.*

DIOSPOLIS, ville d'Egypte, c'est-à-dire, *ville de Jupiter*, est la même que Thebes, où l'on dit qu'il y avoit anciennement cent portes, & cent magnifiques palais. Il y avoit encore quatre autres villes nommées DIOSPOLIS, en Egypte. *Voyez* THEBES. * Pline, *l. 5. c. 9.* Strabon, *l. 17.* Etienne *de Byzance.*

DIOSPOLIS, que quelques-uns nomment Lidde ou saint Georges, & les autres Rama, ville de Palestine, avec évêché suffragant du patriarche de Jerusalem. * Etienne *de Byzance.* Le Mire, *geogr. ecclef.*

CONCILE DE DIOSPOLIS.

Il fut assemblé l'an 415. contre Pelage, par quatorze prélats, sur l'accusation de Heros & de Lazare, évêques d'Arles & d'Aix. Pelage fut introduit dans le synode; on lui objecta les propositions heretiques qu'il avoit enseignées; mais par ses reponses subtiles & équivoques il trompa ces évêques, & fut renvoyé absous. Ceux qui l'avoient deferé, ne purent se trouver à ce synode, que saint Jerôme appelle malheureuse assemblée. Ce qui servit beaucoup à le faire absoudre; outre que les prelats Orientaux ne comprirent pas bien les propositions extraites de ses livres, à cause qu'ils ignoroient la langue latine, en laquelle ils étoient écrits. * S. Augustin, *l. 2. retract. c. 74. l. 1. contre Julien, c. 5. &c.* S. Jerôme, *ep. 79. ad Aug. & Alip.* Baronius, *A. C. 451. T. II. des Conc.*

DIOSPOLITES, nom des rois d'Egypte, qui ont regné à Diospolis, capitale de leur royaume, dans la basse Egypte (qu'il ne faut pas confondre avec la ville de Thebes, qui fut aussi nommée Diospolis.) Au sujet des Dynasties, des Diospolites, *voyez* EGYPTE.

DIOTALLEVI, (François) évêque de saint Angelo de Lombardie, dans le royaume de Naples, vivoit vers l'an 1610. Il étoit de Rimini, & étudia à Rome, où il se rendit habile dans la philosophie, & dans la theologie scholastique. Pendant le pontificat du pape Clement VIII. il disputa beaucoup au sujet de la grande question *de Auxiliis*, ou des secours de la grace, & composa un traité pour défendre l'opinion des Jesuites, sous le titre d'*Opusculum de concursu Dei ad actus liberos voluntatis creatæ.* Depuis ayant été fait évêque de saint Angelo, il fut envoyé nonce en Pologne, où il passa sept années. On ne doutoit point qu'il n'obtînt un chapeau de cardinal pour recompense de ses services; mais il mourut peu après son retour à Rome, n'étant qu'en la 41. année de son âge. Il avoit composé un traité *de Usuris*, qui n'a pas été publié. *Voyez* son éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. illust. cap. 155.*

DIOTREPHE, certain ambitieux dont parle S. Jean, comme d'un homme qui aimoit à dominer dans l'église, qui semoit de faux bruits contre ce saint apôtre, & qui le décrioit par ses médisances. Il excommunioit même ceux qui recevant leurs freres, s'acquittoient envers eux des devoirs de la charité & de l'hospitalité chrétienne. * *S. Jean, epist. 3. vers. 9. & 10.*

DIOU, cherchez DIU.

DIOXIPPE, d'Athenes, poëte comique. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Il y a eu un autre DIOXIPPE medecin, dont Aulu-Gelle a fait l'eloge, *au l. 17. c. 11.*

DIPEMBEC, (Abraham) peintre de Boisleduc, s'occupa fort dans sa jeunesse à peindre sur le verre, & s'étant mis ensuite dans l'école de Rubens, y devint un de ses meilleurs disciples. Il inventoit facilement & ingenieusement. Les estampes qu'on a gravées après lui, en sont de bons témoignages, & entr'autres celles qui sont dans le livre intitulé, *Le temple des muses*, qui suffit seul pour faire l'éloge de ce peintre. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

DIPHILE, de Synope, poëte comique, dont les pieces sont souvent citées par les anciens. On ignore en quel tems il vivoit. Il y a eu deux ou trois autres DIPHILES, qui ont tous écrit : ce qu'on pourra voir dans Vossius, *au l. 3. des hist. Grecs, p. 360. & des poëtes, c. 8. p. 60. 61.*

DIPHILE, sçavant architecte, a écrit sur l'architecture : ses livres ne sont point venus jusqu'à nous. Il étoit très-long à finir les ouvrages qu'il entreprenoit : ce qui donna lieu au proverbe, *Plus tardif que Diphile. Diphilo tar-*

ttior, pour dépeindre un homme extrêmement lent & qui ne finit point. * Vitruve, *l. 7.*

DIPTYQUES. Ce mot se trouve dans les plus anciennes liturgies des Grecs, & signifie, si l'on a égard à son étymologie, *plié en deux* : c'étoit un papier sur lequel on écrivoit les noms des défunts dont on faisoit memoire, & aussi des vivans sur-tout des évêques, qui tenoient le premier rang dans ces Diptyques ou Tables. C'étoit le diacre qui étoit chargé de lire ces noms, dans le tems de la liturgie. Cet usage des Diptyques ou Tables a été reçu dans l'église Latine, de la même maniere que dans l'église Orientale, & les Latins se sont même servis du mot grec *Diptyque*. * M. Simon.

DIRCE', femme de Lycus, roi de Thebes, épousa ce prince, après qu'il eut répudié Antiope. Les fils de cette derniere, pour venger leur mere, attacherent Dircé par les cheveux aux cornes d'un taureau indompté. Une autre Dircé ayant osé comparer sa beauté à celle de Pallas, fut métamorphosée en poisson. * Ovide, *l. 4. metam.*

DIRCHAU, ou DIRSCHOW, selon les Allemands, & selon les Polonois *Czczevv*, ou *Tiscozovv*, en latin *Dirchovia & Czevum*, petite ville de Pologne dans la Prusse royale, sur la Vistule, à trois lieues polonoises de Mariembourg vers l'occident, & à six de Dantzick vers le midi; elle a été autrefois fortifiée, mais ses fortifications sont presentement ruinées. * Baudrand. *Memoires* du chevalier de Beaujeu.

DIRCISLAS, fils de Crescimir II. souverain de Croatie, de Dalmatie & de Bosnie, lui succeda vers l'an 1000. & se fit appeller roi de Croatie & de Dalmatie. Il est surprenant que M. Du Cange l'ait confondu avec Mirosthlas Ban de Croatie, qui vivoit vers l'an 840. & qui fut tué par Pribuns. Le regne de Dircislas fut paisible, mais de peu de durée, puisque Crescimir III. son fils lui succeda l'an 1015. Il laissa deux autres fils Swetlas, & Goislas, dont l'un vivoit encore en 1024. lorsque l'empereur Basile conquit la Croatie & la Dalmatie. * Archidiacre de Spalato, *ch. 33.* Lucio, *de la Dalmatie.* Du Cange, *familles Byzant.*

DIRGH, lac d'où sort le fleuve Liffer, dans le comté de Dongall, en la province d'Ulster, au royaume d'Irlande. Il y a dans une isle de ce lac, un monastere dédié à saint Patrice; & près de-là on voit une caverne assez profonde, qu'on appelle *Purgatoire de saint Patrice*, parce que l'on y entend quelque bruit, que le peuple s'imagine être les plaintes de ceux qui souffrent en l'autre monde. Ce lieu appellé *Purgatoire* a été ainsi inventé par les Protestans, pour avoir occasion de plaisanter sur la croyance de l'église Romaine. * Girald, *topographia Hibernia.*

DIS, est celui que les anciens consideroient comme le Dieu des richesses, & étoit le même que Pluton. César dit que les Gaulois rapporterent leur origine à Dis, ou Samothes : c'est pour cela, ajoûte-il, qu'ils comptoient par les nuits, comme ayant précedé les jours. Tacite dit la même chose. * Cæsar, *l. 6. de bello Gall.* Tacite, *de morib. Germ.*

DISCALCIUS, (Ottonellus) celebre jurisconsulte de Padoue, a enseigné le droit civil & canon durant 40. ans. Il fut employé dans des negociations importantes, auprès de l'empereur Rodolphe II. qui l'honora de sa bienveillance, & le fit comte palatin. Discalcius laissa divers traités qui n'ont pas été publiés. Il mourut au mois de Decembre de l'an 1607. âgé de 71. ans. Sa famille est ancienne, & a produit de grands hommes. On dit même que les marquis de Ville en sont sortis. * Jacques-Philippe Thomasini, *in illust. vir. Belg.* Hieronymo Cavacia, *Aula Zabarella, &c.*

DISCIPLES. On a donné ce nom à ceux qui suivoient Jesus-Christ, comme leur maître & leur docteur. Outre les apôtres, on en compte 72. qui est le nombre marqué dans le chapitre 10. de saint Luc. Les noms de tous ces bienheureux disciples sont absolument inconnus. Dès-le troisiéme siecle, il n'en paroissoit aucune liste, & celles que nous avons aujourd'hui sous le nom d'*Hippolite* & de *Dorothée*, ne sont venues que long-tems après. Ce sont des productions vaines de quelque particulier, qui a oublié d'observer la vraisemblance pour accorder ses conjectures. Et ce n'est qu'en devinant, que Riccioli a donné la liste que nous allons rapporter.

S. Agabe, prophéte, dont il est parlé *aux actes des apôtres, chap. 21.*
S. Alexandre, fils de Simon Cyrenéen, *Marc, c. 15.* Il a été évêque d'Avignon.
S. Ammao, dont saint Ambroise fait mention sur le 14. *c. de saint Luc.*
S. Ampliat, évêque d'Odessus.
S. Ananias, qui baptisa Saul, appellé depuis saint Paul.
S. Andronique, évêque de Pannonie, *ad Rom. 16.*
S. Antipas, *Apocalyps. 2.*
S. Appellès, évêque de Smyrne, *Rom. 16.*
S. Archippe, *ad Coloss. 4.*
S. Aristarque, évêque d'Apamée, puis de Thessalonique, *Actor. 3.*
S. Aristobule, évêque de Bretagne, *Rom. 16.*
S. Ariston, évêque de Salamine.
S. Artimas, *ad Tit. 3.*
S. Asyncrite, évêque d'Hyrcanie.
S. Barnabé, appellé aussi Joseph, *Act. 4.*
S. Barsimée, à qui Jesus-Christ rendit la vie.
S. Carpus, évêque de Beroé dans la Macedoine, *II. ad Timoth. 4.*
S. Cephas, évêque de Canie.
S. César, évêque de Dyrrachium.
S. Clement, évêque de Sardique.
S. Cleophas, *Luc. 24.*
S. Crescent, évêque de Vienne en Dauphiné, *II. Tim. 2.*
S. Epaphras, évêque de Colosses, *ad Coloss. 1.*
S. Epaphrodite, évêque de Philippes, *ad Philip. 2.*
S. Evode, successeur de saint Pierre à Antioche.
S. Heraste, évêque de Paneade, puis de Philippes, *Act. 19. & II. ad Timoth. 4.*
S. Hermès, évêque dans la Dalmatie, *Rom. 16.*
S. Hermès, évêque de Philippopolis en Thrace.
S. Herodion, évêque de Patras, & puis de Tharse en Cilicie.
S. Jason, *Act. 17.*
S. Jean le vieux, que saint Jean l'Evangeliste fit évêque d'Ephese, *Hieron. in script. eccl.*
S. Jean Marc, *Act. 14. & 15.*
S. Jesus le Juste, *Coloss. 4.*
S. Ignace, évêque d'Antioche après saint Evode.
S. Joseph d'Arimathie, alla en la grande Bretagne.
S. Joseph le Juste, compagnon de saint Matthias, fut évêque d'Eleuteropolis, puis de Jerusalem. *Act. 1.*
S. Jule, surnommé Barsabas, *Act. 16.*
S. Junias, évêque d'Apamée, *Rom. 16.*
S. Lazare, frere de la Magdeleine, évêque de Marseille.
S. Lucius, évêque de Cyrene, *Act. 13.*
S. Lucius, évêque de Laodicée, puis d'Olympiade.
S. Manahen, *Act. 13.*
S. Marc Evangeliste.
S. Marc, cousin de saint Barnabé, fut évêque d'Apolloniade, *Act. 12. & II. ad Timoth. 4.*
S. Martial, évêque de Limoges. On dit que c'étoit ce jeune homme dont il est parlé dans le sixiéme chapitre de saint Jean, & qui avoit les cinq pains & les deux poissons que Jesus-Christ multiplia.
S. Matthias fut premierement disciple, & ensuite élû apôtre.
S. Maximin, évêque d'Aix en Provence.
S. Mnason, évêque de Tharse, *Act. 21.*
S. Narcisse, évêque de Patras.
S. Nathanaël, évêque de Bourges, *Joan. 1.*
S. Patrobe, évêque de Naples, *Rom. 16.*
S. Philologue, évêque de Sinopé dans la Paphlagonie.
S. Phlegon, évêque de Marathon dans l'Attique.
S. Prisque, évêque de Colophon, puis de Capoue.
S. Quartus, évêque de Beryte, *Rom. 16.*
S. Rufe, frere d'Alexandre, *Marc. 15.*
S. Rufe évêque de Thebes, *Rom. 16.*
S. Sidonius, ou Celydonius, qui étoit l'aveugle né de l'évangile, évêque d'Aix en Provence après saint Maximin.
S. Silas, évêque de Corinthe, *Act. 16.*
S. Simeon, fils de Cleophas, III. évêque de Jerusalem.
S. Simeon le Lepreux, Pharisien auparavant.
S. Simeon Niger, évêque de Bostra en Arabie, *Act. 13.*

S. Sosipater, évêque d'Iconium, *Act. 10. & ad Rom. 16.*
S. Stachis, évêque de Bysance.
S. Sylvain, évêque de Thessalonique, *II. ad Thess. 1.*
S. Tertius, évêque d'Iconium, *Rom. 16.*
S. Thadée, autre que l'apôtre.
S. Urbain, évêque dans la Macedoine.
S. Zachée, évêque de Cesarée en Palestine, *Luc 19.*
S. Zenas, évêque de Diospolis en Palestine, *ad Tit. 3.*

Eusebe nomme aussi Sosthene. Et saint Epiphane nomme Etienne, Juste, Nicanor, Nicolas, Niger, Parmenes, Philippe, Prochore, & Timon. L'église a jugé à propos de marquer un jour pour honorer la memoire des disciples de Jesus-Christ tout à la fois. Elle a choisi pour cet effet le 4. Janvier chez les Grecs, & le 15. Juillet chez les Latins. Ce jour est celui auquel on celebroit autrefois en France la fête *de la division des apôtres*, que l'on solemnise encore à Orleans, & dans le college de Montaigu à Paris. * Eusebe, *hist. l. 1. c. 12.* Papias, *apud Euseb. lib. 3. c. 33.* Baronius, *an 33.* Riccioli, *tom. 3.* Baillet, *vies des Saints, XV. Juillet.*

DISCOPIUS, *cherchez* BENOIST, (Saint) dit *Biscopius.*

DISCORDE, déesse à qui les anciens sacrifioient pour détourner les maux qu'ils en craignoient. On la represente ordinairement coëffée de serpens, tenant une torche ardente d'une main, une couleuvre, ou un poignard de l'autre, le teint livide, les yeux égarés & enflâmés, la bouche écumante, les mains ensanglantées, avec un habit en desordre & déchiré. Les poëtes ont feint que Jupiter la chassa du ciel; & que se sentant offensée de ce qu'elle n'avoit point été appellée aux nôces de Pelée & de Thetis où l'on avoit invité tous les dieux & les déesses, elle y jetta une pomme d'or qui fut cause d'une infinité de malheurs.

DISENTIS, celebre abbaye du pays des Grisons. Elle est dans le quartier, qu'on nomme *la Ligue Grise*, près de la source du haut Rhin. L'abbé de Disentis a droit de faire battre monnoye, & il fut des premiers qui formerent la ligue des Grisons. * Mati, *dict.*

DISNA, *cherchez* DEZNA.

DISQUE, ou palet, qui servoit aux jeux & aux exercices des anciens. C'est un rond de métail ou de pierre, large d'un pied, qu'on jettoit en l'air, pour faire voir sa force & son adresse. C'étoit aussi un bouclier rond consacré, destiné pour representer une action memorable de quelque heros de l'antiquité, & pour en conserver la memoire dans un temple des dieux, où il devoit être suspendu. * *Antiq. Rom.*

DISSÆUS, ou DISSE, religieux Carme, *cherchez* GAUTIER de Disse.

DISSENIUS, (Henri) religieux de l'ordre des Chartreux à Cologne, étoit d'Osnabruk, & florissoit dans le XV. siecle. Il se distingua par sa pieté, & par divers ouvrages. Petreïus marque jusqu'à 21. traités differens de la façon de cet auteur, qui mourut en 1424. * Petreïus, *bibl. Carth.*

DITHMARSIE, *voyez* DIETHEMARSIE.

DITHYRAMBE, surnom que les Grecs donnoient à Bacchus, ou parce qu'il avoit été nourri dans un antre, qui avoit deux ouvertures, du grec *dis bis & thyra janua*, ou à cause qu'il étoit comme né deux fois; sçavoir, du ventre de Semelé, & de la cuisse de Jupiter. C'est pour cela qu'on appelloit Dithyrambe une sorte d'hymne que l'on chantoit à l'honneur de Bacchus. Quelques auteurs ont cru que ce nom lui avoit été donné d'un certain Dithyrambe de Thebes, qui en étoit l'inventeur; mais si cela étoit, Pindare qui a porté si loin les louanges de son pays, n'auroit pas oublié d'en parler: ce poëte au contraire attribue l'invention du Dithyrambe aux Corinthiens, & Herodote en fait honneur à Arion, qui étoit de l'isle de Lesbos, ou Metelin. Cette sorte de poësie étoit si violente & si licentieuse, qu'elle sembloit avoir été faite par des gens yvres, & transportés d'une fureur bacchique. * Scaliger, *poët. liv. 1.*

DITIZELE, femme de Nicomede *le grand*, second roi de Bithynie, périt par la dent d'un des chiens du roi, qui la mordit à l'épaule, lorsqu'elle embrassoit son mari. Elle fut ensevelie dans un habit tissu d'or, & fut mise dans un riche tombeau, où l'on trouva depuis le poids de 113. livres d'or. Le roi lui fit dresser une statue d'yvoire. * Pausanias.

DITMANING, DIETMANING, bourg avec une citadelle. Il est du cercle de Baviere, & est situé sur la riviere de Saltz, dans l'archevêche de Saltzbourg, entre la ville de ce nom, & celle de Bruckausen, à sept lieues de la premiere & à deux de la derniere. * Baudrand, *dict. geograph.*

DITMARSEN, pays d'Allemagne dans la basse Saxe, qui fait une des quatre parties du duché d'Holstein ou Holsace.

DITMAR, évêque de Mesbourg, *voyez* DIETHUMAR.

DITTAINO, DICTAINO, DATAINO, anciennement *Chrysas*, riviere de Sicile. Elle coule sur les confins des vallées de Demona & de Noto, baigne la petite ville d'Assoro, & se decharge dans la Jarretta. * Baudrand.

DIU, ou DIOU, isle avec une ville de même nom, sur la côte de la province de Guzarate, dans l'empire du grand Mogol, au deça du Gange. Il y a une forteresse que l'on croit imprenable, parce qu'elle est entourée de deux grands fossés remplis d'eau de mer; dans le premier desquels les vaisseaux ont entrée; outre qu'elle est défendue de plusieurs bastions, bâtis sur le roc, extrêmement hauts & garnis de quantité de pieces d'artillerie. Les Portugais en sont les maîtres depuis l'année 1535. Le port est très-commode, & tout le trafic des Indes s'y faisoit autrefois, ou à Chaoul, qui est une autre place de l'autre côté du golfe de Cambaye tenue aussi par les Portugais: mais les Hollandois ont fait passer le commerce à Surate, où il se fait encore à present. * Thevenot, *voyage du Levant, T. II.*

DIVAN, grande salle, où les visirs s'assemblent à Constantinople pour les affaires d'état. Le conseil souverain d'Alger se nomme aussi DIVAN. Ce même nom se donne à la salle du conseil dans le palais du roi de Perse. Les voyageurs racontent des merveilles du silence qui se garde, & de l'expedition qui se fait dans les Divans de l'Orient. Divan est un mot arabe, qui signifie une *estrade.* * Thevenot, *voyage du Levant.* Tavernier.

DIVAN BEGHI, en Perse, chef de la justice. Ce nom signifie seigneur du Divan, ou du conseil. Il fait le procès des Cams, & autres grands de Perse, qui sont disgraciés, & il reçoit les appellations du Daruga, qui est comme le lieutenant criminel & de police. Il y a aussi des Divans-Beghis dans les provinces & dans les villes. * Thevenot, *voyage du Levant, T. II.* Olearius & Tavernier, *voyage de Perse.*

DIVAN DU ROU, est le nom que l'on donne à cinq ou six petites isles de la mer des Indes, qui appartiennent au roi de Cananor. Elles sont à vingt-cinq ou trente lieues de l'isle de Malicut vers les Maldives, & n'ont que six ou sept lieues de circuit: mais elles sont extrêmement saines. * Sanson.

DIVE, (la) en latin *Diva & Deva*, riviere de France en Normandie. Elle a deux sources au-dessous de Gacé, & separe le territoire de Lizieux d'avec celui de Séez. Elle reçoit l'Ante & plusieurs autres ruisseaux; & ayant arrosé Chambois, Trun, saint Pierre sur Dive, Sainte-Barbe-en-Auge, elle se jette dans la mer à saint Sauveur de Dive. * Papire Masson, *desc. flum. Gall.* Valois, *not. Gall.*

DIVE, (la) riviere de France dans le Poitou, a sa source à la Grimaudiere, passe à Moncontour, où elle reçoit le Grou, & s'y divise en deux. C'est en cet endroit où les Huguenots furent defaits en 1569. La Dive continuant son cours vers Loudun, reçoit le Martrai & la Briande, & va se joindre au-dessous de Saint Just au Thouai, qui se jette peu après dans la Loire. * Papire Masson, *descript. flum. Gall.*

DIVETO, bourg situé sur la côte septentrionale de la vallée de Demona en Sicile, environ à deux lieues de la ville de Messine. Diveto a été bâtie des ruines de la ville de Naulochus. * Baudrand.

DIVICON, chef & general des Helvetiens (maintenant les Suisses) se rendit celebre par la défaite de Cassius, & par la fierté avec laquelle il parla à Jules César, vers lequel il avoit été député par ces peuples, pour lui demander son alliance. César ayant demandé des ôtages, afin qu'il pût se fier à la parole que Divicon lui portoit, ce brave capitaine lui répondit, que sa nation n'avoit pas accoûtumé de donner des ôtages, mais d'en recevoir, & se retira ensuite. * Julius Cæsar, *de bello Gallico.*

DIVINATION, art de deviner, ou de sçavoir l'avenir & les choses cachées, par l'entremise du démon, en vertu d'un pacte exprès ou tacite fait avec lui. Cet art est impie & plein d'illusion, parce qu'il s'appuye sur les connoissances trompeuses du démon, qui peut sçavoir des choses inconnues aux hommes, mais qui ne peut penetrer dans l'avenir, que par des conjectures sujettes à l'erreur. Il y a plusieurs sortes de divinations, dont les principales sont celles qui se font par les augures ou auspices; par les évenemens, par les songes, par le sort, par le crible ou l'anneau, par la physionomie, par la chiromancie, & par l'astrologie judiciaire. Les Payens étoient si fort attachés aux augures & aux auspices, qu'ils n'entreprenoient rien, ni en public ni en particulier, sans les avoir auparavant consultés. Ils appelloient ainsi les bons ou les mauvais présages qu'ils prenoient du vol, du cri, du chant, de l'allûre, du manger, & du boire des oiseaux sauvages ou domestiques. Pline ajoûte que les anciens tiroient aussi quelquefois leurs présages, des renards, des rats, & des souris, des œufs, & de quelques autres choses. Gaspar Peucer, parlant des augures, dit qu'ils se prenoient de cinq choses: 1. du ciel; 2. des oiseaux; 3. des bêtes à deux pieds; 4. des bêtes à quatre pieds; 5. de ce qui arrive au corps humain, ou dans les maisons, de quelque maniere imprevûe & extraordinaire. Il y a des augures naturels qui dépendent de l'ordre que Dieu a établi dans la nature; comme ceux que les mariniers, & les laboureurs tirent des élemens, des meteores, des animaux, & autres choses semblables, pour prédire la tempête ou la bonace, la pluye ou le beau tems, l'abondance ou la disette des biens de la terre. Ainsi quand les plongeons quittent la mer, on peut dire que c'est un signe de calme & de bonace; & quand les chauve-souris volent loin des maisons, que c'est une marque de beau tems. Ces augures ne sont pas défendus; mais seulement ceux que l'on appelle artificiels, & qui sont inventés à plaisir, ou suggerés par le démon, sans avoir aucun fondement solide, ni aucune liaison avec les effets. Les plus sages d'entre les Payens ont méprisé cette sorte de divination; & Ciceron même, qui étoit du college des augures, reprend ceux qui reglent la conduite de leur vie, & fondent leurs esperances sur le chant, ou le cri des corbeaux, & des corneilles. Parmi les Chrétiens, les conciles ont condamné de superstition la coûtume de ceux qui s'imaginent qu'il leur arrivera quelque malheur, s'ils entendent le soir un chat huant crier sur le toît de la maison de leurs voisins; s'ils entendent la nuit le cri d'une chauve-souris, ou d'une orfraie: si en certains tems un chien vient à hurler, un corbeau à croasser, &c. La divination des évenemens n'est pas moins superstitieuse, puisque les conjectures de bonheur ou de malheur que l'on en tire, ne sont prises que des choses arrivées par hazard & sans dessein.

Ce n'est pas une chose surprenante, que les Payens se soient appliqués à certaines observations; ce que l'on peut remarquer dans Theophraste, dans Pausanias, & dans Ciceron, qui ont parlé de ces matieres. Mais il y a lieu de s'étonner de voir encore des Chrétiens, qui suivent ces folles superstitions, & qui croient qu'il arrivera du malheur, si le matin ils rencontrent en leur chemin un moine, une fille, ou un lièvre; s'ils saignent de la narine gauche, &c. Que c'est un presage de bonheur, s'ils rencontrent une femme, une chevre, ou un loup. Que quand l'oreille gauche tinte, ce sont des amis, qui parlent de nous, & que le contraire arrive, lorsque c'est l'oreille droite. Quelques-uns s'efforcent de justifier ces sortes d'imaginations, par un exemple de saint Marc. Simon Metaphraste dit que saint Marc allant prêcher l'évangile à Alexandrie, rompit son soulier en sortant du navire; & qu'après avoir rendu graces à Dieu, il assûra que son voyage seroit heureux. Mais l'autorité de Metaphraste n'est pas suffisante, pour appuyer cette histoire qui n'a rien que de puéril. D'ailleurs Pierre de Blois remarque fort bien que ce ne fut point par superstition que cet évangeliste fit la réponse qui lui est attribuée, & qu'il ne regardoit pas la rupture de son soulier, comme un signe de l'heureux succès de son voyage. Peut-être vouloit-il dire, que, si son soulier étoit rompu, le chemin ne laisseroit pas que de lui être aisé. D'autres rapportent ce qui arriva à Jules César, & à Guillaume *le conquerant* roi d'Angleterre. Jules César allant à la conquête de l'Afrique, tomba au sortir de son vaisseau, & prit cette chûte pour un bon présage, lorsqu'il dit: *Je te tiens, ô Afrique*, ce qui fut veritable dans la suite, mais il dut ce succès à sa valeur, & à celle de son armée. Sitôt que Guillaume *le conquerant* eut mis pied à terre en Angleterre, son cheval qu'il voulut pousser, tomba sous lui, & le renversa. Alors il dit, *La terre est à moi*, & effectivement il s'en rendit maître, ce qu'il auroit fait independamment de la chute. Car il ne faut pas conclure de-là qu'il y eût une liaison entre ces accidens, & ce qui arriva depuis. Ces paroles étoient des traits d'esprit pour guerir l'imagination de ceux qui auroient voulu tirer quelque fâcheux présage de ces évenemens; & la victoire qui suivit, fut un effet du courage, & des forces du conquerant.

A l'égard de la divination par les songes, on peut distinguer trois sortes de songes; de divins, de naturels, & de moraux. Les songes divins sont ceux dont Dieu est l'auteur, ou parce qu'il les envoie lui-même, ou parce qu'il les donne par le ministere des Anges: comme les songes du roi Abimelech de Jacob, de Laban, de Joseph, de Pharaon, de Salomon, de Nabuchodonosor, de Daniel, de Judas Machabée, & de saint Joseph, dont il est parlé dans l'écriture sainte. Les songes naturels viennent du temperament des personnes. Ainsi les billieux songent de querelles, de combats, d'incendies; les sanguins songent de jardins, de festins, de divertissemens; les mélancholiques songent de choses tristes, de lieux solitaires, de la mort; les pituiteux songent des bains, de naufrages, des fardeaux pesans, &c. Les songes moraux sont produits par les inclinations & par les mœurs d'un chacun. Ainsi nous reconnoissons souvent que nos songes sont des suites de ce que nous avons pensé, & de ce que nous avons desiré avec empressement. C'est une superstition que de vouloir deviner les choses futures par les songes naturels ou moraux. Il n'y a que les songes divins ausquels on doive s'arrêter, quand il est évident que ce sont des revelations envoyées du ciel. Les livres d'Artemidore, & ceux que l'on attribue faussement à Abraham, à Salomon, & au prophete Daniel, pour connoître l'avenir par les songes, sont des restes du Paganisme, & des inventions du malin esprit, pour séduire les hommes.

La divination par sort, suppose un pacte exprès ou tacite, avec le démon qui se sert de ses lumieres naturelles, pour découvrir aux hommes ce qu'il peut sçavoir; & c'est proprement d'où sont nommés les sorciers, quoique depuis on ait donné ce nom aux magiciens. Mais on remarque qu'outre le sort de divination, il y a un sort de division ou de partage, pour connoître à qui l'on donnera un héritage, une charge, ou autre chose, & ce qui doit écheoir en partage à plusieurs personnes. Il y a encore un sort de consultation, pour sçavoir ce qu'il faut faire en certaines occasions. On pratiquoit autrefois assez communément les sorts d'Homere, ceux de Virgile, & ceux de Musée en ouvrant les livres de ces trois poëtes, & en s'arrêtant au premier vers qui se presentoit à l'ouverture. Spartien rapporte que l'empereur Adrien se servoit des livres de Virgile, & Herodote parle de ceux de Musée. Après qu'on eut quitté ces sorts, quelques Chrétiens mirent en usage l'écriture sainte, & cette maniere de connoître ce qu'il étoit à propos de faire, étoit appellée *les sorts des Apôtres*, ou *les sorts des Saints*. Mais saint Augustin condamne cette coûtume d'appliquer les paroles sacrées de l'écriture à des usages profanes.

La divination, que l'on fait avec un crible ou un sas que l'on fait tourner pour sçavoir les choses dont on est en peine, étoit fort en usage parmi les anciens; & ceux qu'on appelle sorciers la pratiquent encore. Ils mettent un crible sur une table; & après avoir prononcé quelques paroles, ils nomment ceux que l'on soupçonne d'être coupables de quelque crime. Lorsqu'on nomme le coupable, le crible tourne sans cesse de lui-même, ou plûtôt par un mouvement que le demon lui donne. On appelle cet art diabolique *Coscinomancie*, du grec κόσκινον qui signifie un *crible* & μαντεία, c'est-à-dire, *Divination*. L'*Axinomancie* se fait avec une hache mise à plomb, qui remue lorsqu'on vient à nommer le coupable. Le *Dactilomancie*, ou divination avec un anneau suspendu sur un verre d'eau, où l'on voit paroître des figures, est encore un des artifices du démon; pour engager les hommes à lui rendre un culte superstitieux. Ce nom se donne aussi à une maniere de devi-

ner par le moyen d'un anneau parlant, c'est-à-dire, d'un esprit familier que les sorciers croient porter dans le chaton d'un anneau.

La physionomie s'occupe à connoître les mœurs & les inclinations des hommes, par l'inspection des signes exterieurs qu'elle remarque principalement sur le visage; mais cet art est fort trompeur, & ne peut servir qu'à tirer quelques conjectures assez incertaines. Il en faut dire autant de la chiromancie, ou divination par les traits & les signes de la main. L'astrologie judiciaire est ainsi nommée, parce que ceux qui s'y adonnent, font profession de juger des choses futures ou cachées, par l'inspection des astres, qu'ils supposent avoir des influences inévitables sur l'esprit & sur la volonté des hommes, & marquer par leurs differentes situations, & par leurs divers rapports, ce qui doit arriver de bon ou de mauvais. Cet art est condamné par les sçavans, par les loix civiles, & par les canons de l'église. * Thiers, *traité des superstitions.*

DIVITIAC, seigneur des plus qualifiés, non seulement d'entre les Eduens ou ceux d'Autun; mais même d'entre les Celtes, cultiva fidelement l'alliance des Romains; il fut très consideré de César, qui pardonna en sa faveur à son frere Dumnorix, complice de la revolte des Helvetiens. * Cæsar, *de bell. Gal.*

DIVITIO, (Bernard de) cardinal, *cherchez* BERNARD DE BIBIENNE.

DIVITIS *cherchez* RICQUIUS, (Jean) Chartreux.

DIVORCE, séparation du mari & de la femme, avec la liberté de se remarier. Cette liberté étoit accordée chez les Romains aux maris, & fut confirmée par la loi des douze tables; mais la même liberté n'étoit par accordée à la femme à l'égard du mari. Quoique la loi permît le divorce le premier qui la pratiqua à Rome fut Cornelius Ruga, qui fit divorce avec sa femme l'an 520. de la fondation de Rome, parce qu'elle étoit sterile. La formule dont le mari se servoit pour renvoyer sa femme, étoit, *Res tuas tibi habeto.* Il falloit qu'il apportât des raisons qui fussent approuvées. L'adultere, la sterilité, la mauvaise humeur de la femme etoient les principales: ce divorce se faisoit par écrit. Chez les Grecs, la femme avoit la liberté de faire divorce avec son mari, comme le mari de renvoyer sa femme: coûtume qui s'établit aussi parmi les Romains du tems des empereurs. La liberté du divorce étoit établie long-tems auparavant chez les Juifs. Le mari pouvoit donner à sa femme, suivant la loi de Moïse, un écrit par lequel il la renvoyoit: elle pouvoit ensuite se remarier: cela se pratique encore parmi eux. Mais les Rabbins ont établi tant de conditions pour la validité de cet acte de divorce, qu'ils le rendent fort difficile dans la pratique. Notre-Seigneur interrogé sur le divorce, dit que Moïse ne l'avoit permis ou toleré qu'à cause de la dureté du cœur des Juifs; que dans l'origine il n'en étoit pas ainsi, & que l'homme devoit demeurer attaché à sa femme, étant deux dans une même chair. Les divorces furent rares parmi les Juifs, & le nom de divorce ne se trouve dans l'écriture que dans le prophete Isaïe 700. ans après l'établissement de la loi. J. C. défendit absolument le divorce à l'exception du cas d'adultere. De-là est née une question, si en ce cas d'adultere, de la part de la femme, le divorce est permis au mari suivant la loi Chretienne. Il est constant que la séparation, quant à l'habitation est permise, non seulement en ce cas, mais encore en d'autres. La difficulté est de sçavoir si le mari ayant renvoyé sa femme pour cause d'adultere, elle peut se remarier. S. Augustin avoue que cette question n'est pas décidée clairement dans l'évangile. Les Interpretes anciens & modernes ont été de differens avis sur l'explication des paroles de J. C. & la pratique ancienne des églises a été differente. Les Grecs ont permis & permettent encore la dissolution des mariages, non-seulement en cas d'adultere, mais aussi pour d'autres raisons: ce qui a même autorisé par les loix des empereurs Chrétiens, & ce point ne fut pas regardé dans le concile de Florence, comme un sujet, qui pût empêcher la réunion des deux églises. Les peres & les conciles de l'église d'Occident semblent aussi avoir varié sur cet usage. Mais dans les siecles posterieurs, les Latins n'ont plus permis le divorce avec la liberté à la femme & au mari de se remarier avant la mort de l'un ou de l'autre, & ont distingué entre la séparation d'habitation, qu'ils ont appellée *quoad thorum*, de la séparation qui donne une entiere liberté, qu'ils ont appellée *quoad vinculum.* Le concile de Trente a menagé les termes du canon où il confirme cette discipline, en sorte que l'anathême ne tombe que sur ceux qui s'éleveroient en cela contre la doctrine & la pratique de l'église Romaine, & non sur la pratique des Grecs & des Orientaux, comme les historiens du concile l'ont remarqué. * *Voyez* les canonistes & les theologiens.

DIUS, patriarche de Jerusalem fut mis sur le siege épiscopal de cette ville, après que saint Narcisse se fut retiré dans la solitude. Il ne la gouverna pas long-tems, & il eut Germanion pour successeur vers l'an 199. ou 200. * Eusebe, *chron.* Baronius, *A. C. 199.*

DIUS, historien Grec. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Il composa un ouvrage historique de la Phenicie. Josephe en rapporte un fragment où il parle de Salomon & de Hiram. C'est dans le I. livre contre Apion.

DIXME. Dans l'ancienne loi le peuple Juif payoit aux Levites & aux prêtres la dixme de ses biens, & il n'y a pas de doute que ces dixmes ne fussent d'institution divine. Mais quoi qu'en ayent pensé quelques auteurs, on ne peut pas dire la même chose des dixmes que l'on paye aux ecclesiastiques. Car on ne voit pas que J. C. les ait instituées, ni que les premiers Chrétiens ayent payé au clergé la dixme des biens qu'ils possedoient. Les ecclesiastiques vivoient des aumônes des Fideles, qui leur devoient à la vérité la subsistance, parce qu'il est de droit divin & naturel, que *celui qui sert à l'autel vive de l'autel*: mais dans la suite l'usage s'établit de donner une certaine portion de ses revenus au clergé, que l'on appella dixme, par comparaison avec ce que les Juifs donnoient aux levites. On voit des vestiges de cet usage dès le IV. & V. siecle. Mais la chose ne passa en loi que dans les siecles suivans, dans lesquels les laïcs furent obligés par les canons, sous peine d'anathême, & par les loix des princes, de payer aux ecclesiastiques la dixme de leurs revenus, & des fruits qu'ils recueilloient. Elles appartenoient naturellement aux ecclesiastiques, qui servoient l'église dans les fonctions de leur ministere. Les laïcs s'en emparerent d'une partie dans le VIII. siecle, ou de leur autorité, ou par la concession des princes. Après les avoir possedées pendant quelque tems, ils les restituerent à des moines ou à des chapitres, & l'église tolera cette restitution: de-là viennent les dixmes infeodées, dont jouissent les laïcs; & les dixmes qui appartiennent aux abbés, aux moines & aux chapitres. Le concile de Latran tenu en 1179. sous Alexandre III. ordonna que les dixmes possedées par les laïcs seroient restituées à l'église; mais le concile IV. de Latran, sous Innocent III. tolera par son silence les dixmes que les laïcs possédoient par le passé, & fit des défenses très-expresses pour l'avenir. Autrefois les dixmes étoient partagées par l'évêque; presentement elles appartiennent de droit aux curés, dans les lieux mêmes où il y a de gros decimateurs autres que les curés. Les curés ont encore les dixmes des terres que l'on défriche & que l'on met en valeur, appellées *Novales*; & les menues dixmes des bestiaux, & les vertes dixmes des poix & autres legumes. Les dixmes ne sont plus en usage dans l'église d'Orient depuis long-tems. * Fra-Paolo, *traité des benefices.* Jerôme Acosta, c'est-à-dire, Richard Simon, *des revenus ecclesiastiques.* Thomassin, *discipl. de l'église.*

DIXMUDE, petite ville de Flandres dans le Pays-bas. Elle est agréable située sur l'Iperlée, à trois lieues de Nieuport & presque autant de Furnes & d'Oudembourg, dans un pays fort fertile, & très-connu pour son bon beurre. Dixmude a été souvent prise par les François dans les guerres du XVII. siecle, qui l'ont cedée aux Hollandois pour la maison d'Autriche, en conséquence de la paix d'Utrecht en 1713. Il y a une foire celebre au mois de Juillet.

DIYLLE d'Athenes composa une histoire qu'il commença par le pillage de Delphes, & qu'il continua jusqu'à la fin du regne de Philippe *de Macedoine.* Il a vécu après la mort d'Alexandre, c'est-à dire, depuis la CXI. olympiade, & l'an 336. avant Jesus-Christ, puisqu'il faisoit mention de Demetrius Phalereus. Il est different d'un statuaire de ce nom allegué par Pausanias. * Diodore, *liv. 16.* Athe-

née, *liv.* 13. Vossius, *des hist. Grecs*, *liv.* 3. *pag.* 600. Pausanias, *in Phoc.* Bayle, *diction. critiq.*

DNI. DOB.

DNIEPER, fleuve, *cherchez* BORYSTHENE.

DOARO, ville de la côte d'Ajan, en Ethiopie. Elle est à vingt-cinq lieues de la ville d'Adel, du côté du midi, & capitale d'une des provinces que les Galles ont conquises sur les Abissins. * Mati, *diction.*

DOBASS, province de l'Abissinie en Afrique. On la place entre le royaume de Dangali, & celui de Fatigara, & on y met la ville de Dobass, sur la riviere de Magadoxo. * Baudrand.

DOBEREIN, bourg ou petite ville du duché de Meckelbourg, en Allemagne. Ce lieu est environ à quatre lieues de Rostock, du côté du couchant. Pribislas dernier roi, & premier duc des Herules, s'étant converti à la foi, y fonda un monastere, où l'on voit son tombeau, & ceux de plusieurs ducs de Meckelbourg, ses successeurs. * Mati, *dict.*

DOBLIN ou DOBELIN, *Dublinum*, ville du duché de Curlande, à cinq ou six lieues de Mittaw, & vers les frontieres de la Samogitie, province de Lithuanie. * Sanson. Baudrand.

DOBROSLAS, fils de Draghimir, nâquit, si l'on en croit le prêtre de Dioclée, après que son pere eut été assassiné, à Cataro : ce qui n'est pas soûtenable, puisque vingt ans après il avoit des fils capables de porter les armes. On dit qu'il fut élevé à Raguse, & qu'ayant épousé Neda ou Dominique, petite fille de Samuel roi de Bulgarie, il en eut cinq fils, Michel, Goislas, Sagance, Rodoslas, & Predemire. On le laissa à Raguse, tant que les Grecs ne furent pas maîtres absolus de la Servie ; mais tous les bans, qui après la mort de Draghimir avoient voulu être indépendans, étant soûmis en 1036. on le conduisit à Constantinople. Il n'y demeura pas long-tems, & il n'eut qu'à se presenter dans la Dalmatie pour se faire une nombreuse armée. De plusieurs victoires qu'il remporta sur les Grecs, & qui meritent place dans l'histoire, celle de l'an 1043. est la plus celebre. Il en coûta la vie à quarante mille hommes, & au general même. Les bans qui avoient combattu sous les étendarts de l'empire, furent bientôt soûmis, & Dobroslas paisible possesseur de presque tout ce que ses ancêtres avoient possedé, laissa un assez beau royaume à ses enfans. Il mourut vers l'an 1047. * Ducange, *fam. Byz.*

DOBROSLAS II. fils de Rodoslas, & petit-fils de celui dont on vient de parler, fut un des princes refugiés à Raguse, sous le regne de Bodin, qui après avoir soûtenu un siege de sept années dans cette ville, se retirerent dans la Pouille, & de-là à Constantinople. Aussi-tôt après la mort de Bodin, quelques seigneurs ayant fait mettre en prison Michel son fils, offrirent la couronne à Dobroslas ; mais Volcan jupan de Rascie, & Cocciapor son propre frere, refuserent de le reconnoitre ; ce qui donna le commencement à une guerre civile, qui fut également funeste aux deux freres : Dobroslas fait prisonnier après la perte d'une bataille, demeura entre les mains de Volcan, qui peu après l'envoya au roi Uladimir, son cousin germain, qui se contenta de le retenir en prison, sans lui faire aucun mal : & Uladimir ayant été empoisonné peu après, Jaquinte veuve du roi Bodin, à qui on impute sa mort, lui fit crever les yeux, & le rendit inutile à la generation. On dit que n'étant plus à craindre alors, on lui redonna la liberté, & qu'il passa le reste de ses jours dans un monastere à Cataro. Cocciapor qui avoit contribué à le detrôner, en avoit deja été puni, car s'étant brouillé avec Volcan, il fut contraint d'abandonner la Zenta, dont il s'étoit emparé, & de se refugier dans la Bosnie, où faisant de vains efforts pour causer de nouveaux troubles, il fut tué. * Ducange, *familles Byzant.*

DOBROWICA, bourg ou petite ville du duché de Lithuanie. Ce lieu est situé sur la riviere d'Horin, dans la Polesie, aux confins de la haute Volhinie. * Mati, *diction.*

DOBRZIN, que les auteurs Latins nomment diversement, *Dobrinum*, *Debricinum* & *Dobriznum*, petite ville & pays de Pologne. Le pays est sur la rive droite de la Vistule, entre la Moscovie & la Prusse. Il comprend trois châtellenies, Dobrzin, Slonko & Ripina. La premiere fut donnée aux chevaliers de Prusse, par Conrad duc de Moscovie. On croit aussi que ces mêmes chevaliers firent bâtir le château de Dobrzin, situé sur un rocher près de la Vistule, entre Wladislas & Plosko. Depuis, les chevaliers de Prusse changerent cette châtellenie avec la republique de Pologne, qui leur donna d'autres terres. Outre ces châtellenies, le pays de Dobrzin a quelques autres villes, comme Gorsno qui est à l'évêque de Plosko, Skompe, celebre par une Image miraculeuse de la sainte Vierge, &c. * Gromer, Guagini & Starovolscius, *descr. Polon.*

DOC, (Jean) évêque de Laon, vivoit dans le XVI. siecle. Il étoit religieux Benedictin de l'abbaye de saint Denys en France, docteur en theologie & en droit canon, & excellent prédicateur. Son merite qui l'avoit élevé à la dignité de grand prieur de S. Denys, le plaça l'an 1557. sur le siege épiscopal de Laon. Il y succeda au cardinal de Bourbon, dont il étoit créature, & mourut en 1560. Jean Doc, en latin *Docceus*, a composé divers ouvrages : *De eterna Filii Dei generatione ac temporali nativitate, lib. II.* qu'il dédia au cardinal de Bourbon. *Homilia, &c.* * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le Mire, *de script. sac. XVI. &c.*

DOCAMPO, (Florian) chanoine de Zamora en Espagne, vivoit en 1555. & 1560. Il eut beaucoup de part à l'estime de l'empereur Charles V. qui l'engagea d'écrire l'histoire d'Espagne, dont il publia les cinq premiers livres sous ce titre, *Los cinco libros primeros de la cronica general de España.* Il a aussi composé d'autres traités, *Libro de linages, & armas, &c.*

DOCAMPO, (Conçalvo) archevêque de Lima, étoit de Madrid, & avoit demeuré long-tems en Italie, où le pape Clement VIII. lui témoigna beaucoup d'amitié en diverses occasions. Depuis il fut chanoine de Seville, archidiacre de Niebla, & fut enfin nommé à l'évêché de Cadis : mais avant que d'en avoir pris possession, il fut transferé l'an 1623. à l'archevêché de Lima dans le Perou, où il mourut en 1626. On lui attribue un ouvrage intitulé, *Del gouvierno del Piru.* * Ægidius Gonçales Davila, *in theat. eccles. Lym.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

DOCETES, certains heretiques sectateurs de Marcion, qui furent ainsi nommés, parce qu'ils enseignoient que ce qui est dit de J. C. qui a souffert & qui est mort, c'est seulement *qu'il l'a ainsi semblé.* Leur nom est tiré du mot grec δοκεῖν, qui signifie *paroître*, à cause qu'ils croyoient que les souffrances de J. C. n'avoient été qu'apparentes, & non pas réelles. * *Voyez les hist. ecclef.*

DOCH, forteresse, où Ptolomée fit tuer Simon par trahison. * *Matth.* 16. 17.

DOCHUM, ville du Pays-bas, dans la Frise occidentale; est le siege de l'amirauté de la province. Elle est située à deux lieues de Lewarden, & à cinq de Groningue, près de la mer & sur un canal. On y conserve un livre des évangiles, écrit, à ce que l'on croit, par saint Boniface. * Sanson.

DOCREUS, (Jean) vivoit l'an 1318. & composa un ouvrage de la vie, passion, & sepulture de S. Denys. * Possevin, *appar. sacr.*

DOCTEURS. On a donné ce titre d'honneur à ceux qui étoient capables d'enseigner dans certaines facultés particulieres. Il semble que ce nom n'ait été mis en usage que dans le XII. siecle, en la place de celui de *Maitre.* On en attribue l'établissement avec celui des autres degrés scholastiques, de bacheliers & de licentiés, tels que nous les voyons aujourd'hui, à Pierre Lombard, & à Gilbert de la Porrée, qui étoient alors les principaux theologiens de l'université de Paris. Gratien établit la même chose dans ce tems-là en l'université de Boulogne. Neanmoins ces deux noms de *Maitre* & de *Docteur*, n'ont pas laissé de subsister ensemble assez long-tems, & plusieurs croient, que les fonctions en étoient differentes, que les maîtres enseignoient les sciences humaines, & que les docteurs enseignoient les sciences qui dépendent de la revelation, & ne s'acquerrent que par la foi. Ceux qui se sont signalés par leur doctrine, dans les écoles des arts, de la medecine, de la jurisprudence, & de la theologie, n'étant pas assez distingués par le titre de docteur, qui marque seulement le degré & la profession, ont encore reçu une épi-

rhete specifique, qui faisoit connoître en quoi consistoit leur merite. C'est de ce rafinement que sont venus les titres fameux de *docteur angelique*, de *docteur seraphique*, de *docteur subtil*, de *docteur illuminé*; & une infinité d'autres, dont l'école a voulu honorer ses maîtres. Alexandre de Hallès, qui mourut en 1245. est appellé communément le *docteur irréfragable*, c'est-à-dire, dont on ne peut raisonnablement contredire les opinions; c'est avec justice que l'on appelle saint Thomas, *le docteur angelique*, ou *l'Ange de l'école*. S. Bonaventure est nommé, *le docteur seraphique*, ou parce qu'il avoit la science d'un Seraphin, ou parce qu'il étoit le plus illustre docteur de l'ordre seraphique, c'est-à-dire, de l'ordre de S. François. Scot, autrement Jean Duns, Ecossois, a la qualité de *docteur subtil*; Raimond Lulle, de *docteur illuminé*. Alain de l'Isle, recteur de l'université de Paris, qui mourut en 1294. a été nommé *le docteur universel*. Durand de S. Pourçain, evêque du Pui, & ensuite de Meaux a eu le titre de *docteur très-resolu*, parce qu'il passoit pour un theologien hardi, & quelquefois trop décisif. Gregoire de Rimini, general des Augustins, a été surnommé le *docteur authentique*; Jean Taulere, le *docteur illuminé*, à cause des lumieres celestes dont il paroissoit éclairé; Jean Gerson, le *docteur très-Chrétien*, parce qu'il a doctement combattu ceux qui vouloient introduire dans le Christianisme des nouveautés contraires à la liberté évangelique & à la simplicité de la religion: ce qui lui a fait donner aussi le titre de *docteur évangelique*. Le nom de docteur se prend d'une autre maniere dans l'église Orientale, que nous ne le prenons dans notre usage ordinaire. Les Grecs se servent du mot grec *didascalos*, qui est tiré du nouveau testament, où il marque les évêques & pasteurs qui enseignent la doctrine de l'evangile, & il repond chez eux à ce que nous appellons chez nous, *theologal*. Ils en ont de plusieurs manieres; il y en avoit un par exemple, dans la grande église de Constantinople, établi pour expliquer les evangiles, on le nommoit le *didascalos*, ou *docteur de l'évangile*; un autre pour expliquer les épitres de S. Paul, on l'appelloit le *didascalos*, ou *docteur de l'Apôtre*, c'est-à-dire, des épitres de l'apôtre; de plus, un *didascalos* ou *docteur du pseautier*, qui étoit préposé pour l'explication des pseaumes. Les évêques Grecs conferent encore ces sortes d'offices, en imposant les mains, de la même maniere que dans les ordinations. *Voyez* MAISTRES. * M. Simon. Vossius, *etymolog.* Possevin, *in appar. sac.* Baillet, *jugemens des sçavans*, tom. 1. *in* 4°.

DOCTORAT, dignité qu'acquerrent dans une université, ceux qui, après s'être rendus capables en quelque science qu'on y enseigne, & avoir soûtenu tous leurs actes, prennent solemnellement le bonnet. Rhenanus *en sa préface sur Tertullien*, dit qu'environ l'an 1140. ceux qui lisoient publiquement le livre des sentences de Pierre Lombard, évêque de Paris, commencerent à être appellés docteurs. En Angleterre le nom ou degré de docteur ne fut premierement connu que sous le roi Jean, vers l'an 1207. Par une ordonnance de l'université d'Oxfort de l'an 1384. les docteurs en medecine obtinrent la preéminence sur les docteurs en droit, sous le regne de Richard. En Allemagne on distingua le titre de docteur de celui de maitre, vers l'an 1135. du tems de l'empereur Lothaire. * Spelman, *Glossar. Archaeol.*

DOCTRINE CHRETIENNE, c'est une congrégation de prêtres seculiers, engagés par des voeux simples de chasteté, pauvreté, obeïssance, & stabilité, dont la principale fonction est de catechiser les enfans, & de leur enseigner les maximes du Christianisme. Le bienheureux César de Bus, né à Cavaillon dans le comtat Venaissin, ayant imaginé une nouvelle methode de donner des leçons du catechisme du concile de Trente, la mit en usage avec succès, & d'autres ecclesiastiques remplis de zele, s'étant joints à lui, ils allerent tous ensemble à Avignon, où l'archevêque leur permit de faire un établissement. Clement VIII. approuva cette nouvelle congrégation l'an 1597. & Cesar de Bus voulut l'affermir en engageant ses confreres à se lier par un voeu simple d'obeïssance; ce qui fit que quelques-uns qui prétendoient que le lien de la charité suffisoit, se séparerent de lui. Les Doctrinaires furent reçus ensuite à Toulouse, & à Brive dans le Limosin, & ils obtinrent l'an 1610. des lettres patentes qui affermirent les établissemens qu'ils avoient faits en France, & leur permirent d'en faire de nouveaux. Ils voulurent ensuite embrasser l'état regulier, & le pape Paul V. leur ayant permis de le faire, en s'unissant à quelque congrégation reguliere déja établie, ils choisirent les Somasques, & se soûmirent à leur superieur general, qui devint par consequent le leur. Mais il survint bientôt des contestations entr'eux, les Somasques voulant leur faire recevoir de nouvelles constitutions & les empêcher de faire un voeu particulier d'enseigner la Doctrine Chrétienne. Les Doctrinaires étoient partagés entr'eux; les uns vouloient que l'union subsistât, d'autres en demandoient la separation; prétendant toûjours vivre dans l'état regulier, sous la regle de S. Augustin, & il y en avoit quelques-uns qui assuroient que l'union étant nulle, leurs voeux l'étoient aussi & ne les engageoient à rien. Un arrêt qui fut rendu au parlement de Paris l'an 1645. contre un d'entr'eux qui s'étoit marié, ne laissa plus à choisir qu'entre les deux premiers partis. Et en attendant qu'on eût terminé entierement cette affaire, il fut défendu aux Doctrinaires d'admettre aucun de leurs novices à profession. Innocent X. fut celui qui y mit fin, par un bref du 30. Juillet 1647. Il rétablit la congrégation de la Doctrine Chrétienne dans son premier état, lequel étoit purement seculier, & neanmoins valida l'union pour le passé, & les professions qui avoient été faites pendant ce tems-là: ce qui fut observé malgré les entreprises de quelques-uns, qui firent de vains efforts pour être mis au rang des reguliers. Alexandre VII. a affermi cette congrégation, en leur permettant par un bref de l'an 1659. de faire quatre voeux simples, de pauvreté, de chasteté, d'obeïssance & de stabilité perpetuelle, dispensables seulement par le souverain pontife, ou par le chapitre, ou par le diffinitoire general de la congrégation. * Heliot, *hist. des ordres mon. tom. 4. chap. 24.*

DOCTRINE CHRETIENNE. Il y a en Italie sous ce nom une confraternité & une congrégation de prêtres seculiers, soûmis à un general. La confraternité est plus ancienne: Marc Cusani, gentilhomme Milanois l'institua l'an 1560. & s'associa plusieurs personnes qui instruisirent les fideles, soit dans la ville ou dans les campagnes avec tant de fruit, que Pie V. ordonna, que pour se conformer au concile de Trente, les curés dans chaque diocese établiroient des confrairies pareilles à celle de Rome. Celle-ci ne fut pas long-tems sans donner la naissance à une nouvelle congregation. Quelques-uns des confreres voulurent vivre en commun, sous la conduite de Marc Cusani, qui fut ordonné prêtre, & afin que la difference de leurs usages ne pût alterer leur union, ils élurent quatre superieurs dont deux furent pris entre les peres, & deux entre les confreres, jusqu'à ce qu'enfin les uns & les autres se voyant en grand nombre, élurent chacun un chef pour leur corps, l'an 1596. La confraternité par concession de Paul V. peut délivrer chaque année deux prisonniers pour crime, & la congrégation, quoique seculiere, obtint l'an 1621. un bref de Gregoire XV. qui déclare, que ceux qui en sortiront après avoir fait le voeu simple d'y demeurer, seront traités comme apostats, & encourront les mêmes peines que les fugitifs des ordres religieux. Ils sont exempts de la jurisdiction des curés, tant pour les sacremens que la sepulture, ainsi que les peres de la Doctrine Chrétienne en France, & ils ont neuf maisons en differens endroits d'Italie, où ils en auroient apparemment davantage, si leurs constitutions ne leur défendoient pas d'accepter un établissement, dont le fonds ne seroit pas suffisant pour l'entretien de six personnes. * Heliot, *hist. des ord. mon. tom. 4. chap. 35.*

DOD Jesu, écrivain Syrien, a composé d'excellens commentaires sur la prophetie de Daniel, sur les livres des Rois, & sur l'Ecclesiastique, qu'il a divisés en trois tomes. *Voyez* Ebed Jesu dans son commentaire des écrivains Chaldeens.

DODART, (Denys) medecin de Louis XIV. de madame la princesse de Conti la Douairiere, & de monseigneur le prince de Conti, docteur regent en la faculté de medecine de Paris, nâquit à Paris en 1634. de Jean Dodart & de Marie du Bois, fille d'un avocat. Après avoir fait ses humanités, il se détermina à étudier en medecine, & fit sa licence avec tant de succès, que M. Patin très-peu prodigue d'éloges, disoit de lui que c'étoit l'un des plus sages & des plus sçavans hommes de son tems, & l'appelloit

pelloit déja *Monstrum sine vitio*. Il fut medecin de la duchesse de Longueville, puis de la princesse de Conti Douairiere, après la mort de laquelle il demeura attaché aux princes ses enfans. Il fut reçu à l'académie des sciences en 1673. s'appliqua à l'histoire des plantes, & composa la sçavante preface du livre que l'academie fit imprimer en 1676. sous le titre de memoires pour servir à l'histoire des plantes : il étudia pendant 33. ans la transpiration insensible suivant les observations de Sanctorius, & fit aussi differentes dissertations sur la saignee, sur la diete des anciens, & sur leur boisson, qui n'ont pas été encore imprimées. M. Dodart avoit dessein de donner l'histoire de la medecine; mais ayant été prévenu par le celebre M. le Clerc, medecin de Geneve, il travailla à l'histoire de la musique, dont les memoires qu'il a donnés à l'académie étoient le preliminaire. Il mourut le cinquiéme Novembre 1707. âgé de soixante-treize ans, universellement regretté de tous ceux qui le connoissoient, tant à cause de sa pieté que de son profond sçavoir, il a laissé un fils qui après s'être distingué dans sa profession, a été nommé premier medecin du roi, le 3. Avril 1718. & est mort à la fin de Novembre 1730.* *Hist. de l'académie des sciences, édit. de Paris in 12. 1708.*

DODE, femme de S. Arnoul, depuis évêque de Mets dans le VII. siecle, se consacra au service de Dieu, & se fit religieuse à Treves, comme le rapporte l'auteur de sa vie. *Voiez* ARNOUL, (S.)

DODECHIN, ou DUDECHIN, Alleman, & abbé de S. Disibode dans le diocese de Treves, vivoit sur la fin du XII. siecle. On a deux ouvrages historiques de sa façon, le premier est une histoire sainte, ou pelerinage de la terre sainte: & le second une continuation à la chronique de Marianus Scotus ou l'Ecossois, depuis l'an 1084. jusqu'à 1200. auquel Dodechin vivoit. * Trithéme, *an Cat. A. C. 1200.* Bellarmin, *des écriv. eccl. Mar. Scot. &c.*

DODO, (Augustin) natif de la province de Frise dans le Pays-bas, & chanoine de S. Leonard à Bâle, est le premier qui ait eu le soin de recueillir les ouvrages de S. Augustin, pour les mettre en un même corps. Il travailloit même à y faire des argumens pour mettre au commencement de chaque traité, lorsqu'il fut emporté par une maladie contagieuse, en 1501. Amerbach fit imprimer cet ouvrage, qui parut en 1504.* Valere André, *bibl. Belg.* Le Mire, *bibl. ecclesf. &c.*

DODOENS, connu sous le nom de DODONÆUS ou DODONE'E (Rambert) étoit de Malines dans le Pays-bas, où il naquit en 1518. Il étudia en medecine à Louvain; & parcourut ensuite les plus celebres universités de France & d'Italie. Ainsi avec le secours de l'étude, & par la conversation des grands hommes qu'il put consulter, il se rendit extrêmement habile, & s'attacha particulierement à la connoissance des plantes. Les autres parties de la medecine ne lui étoient pas inconnues, non plus que les langues & les plus belles lettres. Etant de retour d'Italie, il passa en Allemagne, où il fut medecin des empereurs Maximilien II. & Rodolphe II. Ensuite il vint dans les Pays-bas, où il s'arrêta quelque tems à Cologne, puis à Anvers. Enfin ayant été professeur à Leiden, il y passa le reste de ses jours, & mourut en 1585. âgé de 68. ans. Rambert Dodoëns a composé divers ouvrages, *Historia florum, odoratarumque herbarum. Historia frumentorum, leguminum, &c. Historia stirpium. Praxis medicina. Consilia medica. Cosmographica isagoge de sphera, de astron. & geographia principiis, &c.* * Meursius, *Athen. Batav.* Melchior Adam, *in vit. Germ. medic.* Val. André, *bibl. Belg.* Castellan, *in vit. med.* Vander Linden, *de script. Medic. &c.*

DODON, frere d'Alpaïde, que Pepin maire du palais, prit pour concubine, pendant la vie de sa femme Plectrude. Ce fut lui qui tua S. Lambert, évêque de Liege, parce qu'il avoit condamné cette conjonction, comme un adultere public. Mais peu après ce meurtrier étant rongé de vers, & souffrant d'horribles douleurs, se précipita dans la Meuse, l'an 698. * Papire Masson, *hist.* Mezerai, *abregé chron. au regne de Childebert.*

DODONE, ville d'Epire dans le pays des Molosses, fut ainsi nommée d'une Nymphe marine de ce nom. La forêt prochaine de cette ville étoit renommée dans l'antiquité, par le temple de Jupiter, dit *Dodonéen*, où il rendoit ses oracles. Pline parle d'une fontaine qu'on y voyoit & dont les eaux rallumoient les flambeaux fraichement éteints, & éteignoient ceux qui étoient allumés, comme fait encore la fontaine brûlante du Dauphiné, par les vapeurs souffrées qu'elle exhale; ce que le poëte Lucrece explique en physicien. Pline parle aussi de ce bruit, semblable à celui des petites cloches qu'on faisoit dans ce temple. La ville de Dodone est détruite & l'on ne sçait pas même le lieu où elle étoit.* Pline, *l. 2. c. 103. l. 4. en la pref. & l. 36. c. 13.* Strabon, *l. 7. sur la fin, &c.* Lucrece, *l. 6.* Claudien, *de rapt. Proserp. l. 1.* Ovide, *Trist. eleg. 8. &c.* La fable parle encore de DODONE, fille de Jupiter & d'Europe; & les nymphes qui prirent soin de l'éducation de Bacchus, ont été nommees DODONIDES, ou Atlantides.

DODONE'E, (Rambert) qui est aussi connu sous le nom de DODONÆUS, *cherchez* DODOENS.

DOEG, Iduméen, homme lâche, & sans foi, voulant s'avancer à la cour de Saül par des trahisons, lui rapporta que David passant à Nobé, avoit conspiré contre sa personne avec Achimelech, grand pontife, qui lui avoit fourni des armes & des vivres; ce qui mit ce prince en si grande fureur, qu'il fit mourir le pontife & 85. prêtres, se servant pour cela de la main du même Doëg, qui fut le ministre de la cruauté de Saül, l'an du monde 2974. & 1061. avant J. C. La ville de Nobé fut aussi desolée, pour satisfaire la vengeance du même roi. Le seul Abiathar, fils du pontife, s'étant sauvé vers David, lui raconta ce qui s'étoit passé; & ce fut alors que ce dernier composa le pseaume LI. *Pourquoi vous glorifiez vous dans votre malice, &c.* Il est écrit contre Doëg, comme porte son titre. On croit aussi qu'il chanta dans la même occasion le CVIII. *Mon Dieu ne tenez pas ma gloire dans le silence, &c.* & le CXXXIX. *Délivrez-moi, seigneur, de l'homme malin, &c.** I. *des Rois, c. 22.* Josephe, *l. 6. c. 14. des Ant.* Torniel, *A. M. 2974. n. 8.* Salian. Sponde, *la-même.*

DOES (Vander) vice-amiral Hollandois, *cherchez* VANDER DOES.

DOESBOURG ou DOESBORCK, *Doësburgus, Drusiburgus, Teutoburgium*, & *Ars Drusiana*, ville du Pays-bas, dans le comté de Zutphen, est située sur l'Issel, à l'embouchure de l'ancien canal de Drusus, entre Zutphen, & le fort de Schenk. Doësbourg n'est pas fort grande, mais elle est forte, riche, & bien peuplée. Elle appartient à l'électeur de Brandebourg, qui y a établi une académie. * Sanson.

DOGADO, province de l'état de Venise en Italie. Elle est bornée par la Polesine au midi; par le Padouan au couchant; par le Trevisan au nord; & par le golfe de Venise au levant. Cette province comprend une côte qui s'avance fort peu dans les terres, & une grande quantité de petites isles qui sont près de cette côte, & qu'on appelle les *Lagunes de Venise*. Outre la ville de Venise, capitale de tout l'etat, on y remarque Loreedo, Chiozza, Murano, Mestre, Marghera, & Torcello. Baudrand & quelques autres geographes y ajoûtent Caorle, Marano, Grado, & les isles voisines, qu'on nomme les *Lagunes de Marano*; & ainsi ils étendent le Dogado, jusques à l'embouchure du Lisonso.

DOGE, nom qui signifie *Duc*, est celui qu'on donne au chef de la republique de Venise. Au lieu qu'il étoit autrefois comme souverain, aujourd'hui il ne peut rien faire que du consentement du senat. C'est lui qui répond aux ambassadeurs, mais il est seulement comme la bouche du corps de la republique. Toutes les lettres de creance qu'elle envoie sont écrites en son nom, toutefois elles ne sont pas signées de sa main, mais par un des secretaires du senat. La monnoye se bat aussi sous le nom du Doge, neanmoins elle n'est pas à son coin. Il nomme aux benefices de l'église de S. Marc, & a plusieurs autres privileges. Cependant il ne peut sortir de Venise sans la permission du senat. En un mot, le Doge dépend de la republique, & la republique ne dépend point du Doge. Il est créé par élection, possede cette dignité pendant sa vie, & est le chef de tous les conseils. On le traite de serenissime, & à l'exterieur il a toutes les marques de la majesté royale. Il ne se peut rien imaginer de plus pompeux, que de voir le Doge & les senateurs avec leurs habits de ceremonie, dans les actions solemnelles, comme lorsqu'ils sont rangés dans la magnifique salle du Bucentaure, le

jour que le Doge épouse la mer. *Voyez* VENISE.

DOIENS, *cherchez* DOYENS.

DOI CASTELLI, en latin *Lycastrum*, *Lycastum*, *Lycastia*, autrefois petite ville de la Cappadoce, maintenant petit bourg de la Natolie, que l'on place sur le golfe de Simiso, à l'orient de la ville de ce nom, entre l'embouchure de l'Ali, & celle du Casalmach. * Baudrand.

DOIRE, la grande Doire, ou *Doria Baltea*.

DOIRE, la petite Doire, *Doria minor*; voyez pour l'une & pour l'autre DORIA.

DOL, *Dolum*, ville épiscopale de France dans la haute Bretagne sous le Parlement de Rennes, & l'archevêché de Tours. Quelques auteurs croient qu'elle n'étoit au commencement qu'un simple château, bâti près d'un monastere, & que l'évêché n'y fut donné que vers l'an 844. sous le regne de Nomenoée comte de Bretagne. L. P. Sirmond est de ce sentiment, dans ses notes, sur les capitulaires de Charles *le Chauve*, & s'appuye sur une vieille charte, qu'il avoit tirée de l'abbaye de S. Michel sur la mer. D'autres auteurs assûrent que cet évêché étoit établi dès l'an 566. & que saint Samson, titulaire de l'église cathedrale, en fut le premier prélat. Quoi qu'il en soit, les évêques de Dol se voulurent ériger en metropolitains de Bretagne, & par cette prétention exciterent un procès assez long, qui fut enfin terminé en faveur des archevêques de Tours. Hugues & Amat, legats du pape Urbain II. y firent une assemblée d'évêques l'an 1094. Outre S. Samson, l'église de Dol a eu d'autres prélats qu'elle reconnoît pour saints. Cette ville est située dans une plaine marécageuse, à deux lieues de la mer, & à quatre de S. Malo au levant avec un château. Elle est petite, & n'a rien de considerable que son évêché. C'est une chose ridicule, que ce qu'on dit de l'origine de son nom, qu'un certain *Primat* lui donna le nom de *Dolum*, pour éterniser le déplaisir qu'il avoit de la mort de sa femme. * Etienne de Tournai, *ep. 126. 127. & 159.* Ives de Chartres, *ep. 176. 178.* Innocent III. *in regist. lib. 1. ep. 168. & lib. 2. ep. 79.* Argentré, *liv. 13. hist. de Bret. ch. 69.* Augustin de Pas, *hist. de Bret.* Du Chêne, *recherches des villes*, *2. P. liv. 8. ch. 3.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. II. p. 595.*

DOLABELLA, surnom de quelques Romains de la famille des Corneliens, qui ont eu de grands emplois dans la republique, tels que P. Cornelius Dolabella, qui défit les Toscans, joints aux Boïens Gaulois, l'an 471. de Rome, & 283. ans avant J. C. DOLABELLA, proconsul d'Afrique, s'opposa avec très-peu de troupes à Tacfarinas, qui ravageoit depuis sept ans cette province, & le tua. On lui refusa l'honneur du triomphe. Il est different d'un autre DOLABELLA, que Vitellius fit mourir.

DOLABELLA (Publius Cornelius) gendre de Ciceron, se distingua pendant les guerres civiles à Rome, par son humeur seditieuse, & par son attachement au parti de Jule-César. Il s'étoit trouvé avec ce dernier aux batailles de Pharsale, d'Afrique, & de Munda. Dans la suite, il se fit adopter dans une famille plebeïenne, pour se faire élire tribun du peuple; ce qu'il obtint. Il exerça cette dignité pendant que César étoit en Egypte, & voulut établir une loi pour l'abolition des dettes, à laquelle M. Antoine fut un de ceux qui s'opposa le plus ouvertement. César calma ces troubles à son retour, & quelques années après étant sur le point de marcher contre les Parthes, il fit nommer Dolabella consul en sa place, quoiqu'il n'eût pas atteint l'âge prescrit par les loix. Marc-Antoine, l'autre consul, traversa cette élection, jusqu'à ce que la mort de César l'obligea de reconnoître pour collegue Dolabella, auquel échut le gouvernement de Syrie. Cassius prévint ce nouveau gouverneur, qui s'arrêta à Smyrne, où il fit tuer en trahison Trebonius gouverneur de l'Asie mineure, l'un des conjurés, qui avoient eu part à la mort de César. Ce meurtre fit declarer Dolabella ennemi public, il fit cependant quelques progrès dans l'Asie mineure, & fut enfin réduit à se tuer dans Laodicée, où il étoit assiegé par Cassius l'an 711. de Rome, & 43. ans avant J. C. Il n'avoit alors que 26. ou 27. ans. Cicero, *Philipp.* Dion, *l. 42. & 47.* Plutarch. *in Antonio.* App. *de bello civili*, *l. 2.* Bayle, *dictionaire crit.*

DOLABELLA, (Publius) le même sans doute que le précedent, qui fut proconsul dans l'Asie. Pendant qu'il étoit en charge, il arriva à Smyrne, qu'on poursuivoit devant lui une femme, qu'on accusoit d'avoir empoisonné son mari & un fils, qu'elle en avoit eu; parce qu'ils avoient tué un autre fils, qu'elle avoit eu de son premier mari. Dolabella se trouvant embarrassé, & ne pouvant absoudre la criminelle, qui étoit dûement convaincue, ni la condamner, parce qu'elle y avoit été poussée par l'assassinat commis dans la personne d'un fils innocent, renvoya la connoissance de cette affaire à l'Areopage, qui pour lors étoit en grande réputation. Ce senat ayant mûrement pesé les raisons de part & d'autre, ordonna que l'accusateur & l'accusée comparoitroient dans 100. ans, pour être jugés en dernier ressort. Val. Maxime, *l. 8. c. 1.*

DOLABELLA (Horace) auteur d'un livre intitulé, *Apologia pro Puritanis.* C'est proprement une satire burlesque contre les Protestans. Ce livre est très-rare: il ne paroît pas même dans le catalogue des plus nombreuses bibliotheques. Le pere Garasse le cite dans sa *doctrine curieuse*; & il le blâme avec raison d'avoir fait des applications prophanes de divers passages de l'écriture.* Garasse, *doctrine curieuse*, *p. 672. 673.*

DOLAP, anciennement *Parthenius*, riviere de la Natolie. Elle baigne la ville de Bolli, & se décharge dans la mer Noire fort près de Samastro. * Baudrand.

DOLCE AQUA, petite ville des états de Savoye, située sur la petite riviere de Nervia, à une lieue de Vintemille. Dolce-Aqua est capitale d'un petit marquisat, qui n'a pas au-delà de deux lieues de long, & d'une de large, & qui est entre le comté de Nice & l'état de Genes. * Mati, *dict.*

DOLCE RIO, riviere de l'Audience de Guatimala dans l'Amerique septentrionale. Elle a ses sources près de la ville de Vera Pax, traverse toute la province de ce nom, où elle forme deux lacs, qu'on appelle *Lago Dolce*, & se décharge dans le golfe Dolce, qui est la partie meridionale du golfe de Guanajos. * Mati, *dict.*

DOLCIGNO, ville, *cherchez* DULCIGNO.

DOLE, sur le Doux, *Dola ad Dubim*, ville auparavant capitale de la Franche-Comté de Bourgogne, étoit le siege d'un parlement & d'une université; mais le roi Louis XIV. a fait transferer ce parlement à Besançon, capitale de la province, en l'année 1676. & l'université en 1691. C'est une ville ancienne, située dans un pays agréable & fertile. Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne en 1426. y fonda l'université, qui fut encore augmentée en 1484. par les soins de la duchesse Marguerite. Le roi Louis XI. prit Dole en 1479. après la journée de Guinegaste, & la fit saccager. Depuis, vers l'an 1530. l'empereur Charles V, connoissant l'importance de cette place, la fit fortifier de sept bastions, ausquels on a depuis ajouté d'autres ouvrages. Les François l'assiegerent en 1636. sans la pouvoir prendre. La conquête de cette ville & celle de toute la Franche-Comté, ne coûta que le mois de Fevrier de l'an 1668. à Louis XIV. On fit abbatre ensuite les fortifications & les murailles de Dole, que le roi rendit par le traité d'Aix-la-Chapelle, conclu le 2. Mai de la même année. Les Espagnols en ôterent alors le parlement, reparerent les murailles, & la firent fortifier de nouveau. Mais le roi après une nouvelle declaration de guerre, soûmit encore en 1674. Besançon, Dole, & tout le reste de cette province, qui est aujourd'hui à la France, comme elle a été autrefois. Dole est une belle ville, ornée d'édifices magnifiques: le principal est l'église de Notre-Dame. Il y en a encore d'autres considerables; diverses maisons religieuses, & un college de Jesuites. * Gollut, *memoires de la Franche-Comté.* Heuterus, *de reb. Burgund. &c.*

DOLERA (Clement) cardinal, évêque de Foligni, dans le XVI. siecle, étoit de Moneglia, petit bourg dans l'état de Genes, où il nâquit d'une famille peu connue. Il prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. François, & après avoir enseigné avec beaucoup de réputation dans son ordre, il en fut élû general. Le pape Paul IV. qui le connoissoit, lui donna le chapeau de cardinal en 1557. & Pie IV. le fit évêque de Foligni. Clement Dolera continua à mener dans l'épiscopat la vie reguliere qu'il avoit menée dans le cloître, & mourut à Rome le 6. de Janv. de l'an 1568. Nous avons divers ouvrages de sa façon. Le plus considerable est celui qui a pour titre: *Compendium theologicarum institutionum.* Il contient sept traités. *De symbolo Apostolorum. De sacramentis. De praeceptis divinis. De consiliis evangelicis. De oecumenico concilio.* * Auberi, *hist. des*

card. Soprani & Justiniani, *script. della Ligur.* Petramellario, &c.

DOLESUS, Juif, très-honnête homme & le plus considerable de la ville de Gadara. Ce fut lui qui voulant empêcher la ruine de sa patrie, persuada à ses compatriotes de se soûmettre aux Romains, & de suivre les ordres de Vespasien. Les mutins se sentant offensés d'une si sage remontrance le tuerent, & après sa mort exercerent des cruautés étranges sur son cadavre. * Josephe, *guerre des Juifs, l. IV. c. 25.*

DOLET, (Etienne) né à Orleans en 1508. imprimeur à Lyon dans le XVI. siecle, étoit poëte, orateur & grammairien. Il sçavoit bien le latin, & sa langue maternelle pour le tems où il vivoit. Il ne paroît pas par ses ouvrages qu'il sçût le grec. Il avoit lû les auteurs anciens, & s'étoit acquis beaucoup de reputation par son sçavoir. Mais ayant donné dans les opinions nouvelles au sujet de la religion, il les débita d'une maniere qui fut cause de sa perte. Il fut arrêté prisonnier, & trouva moyen de sortir de prison : mais retombant dans ses premiers égaremens, il fut arrêté une seconde fois, & fut brûlé à Paris, à la place Maubert, le trois Août de l'an 1546. comme athée relaps. On dit que lorsqu'on le menoit au supplice, ayant remarqué que le peuple prenoit part à son malheur, il fit ce vers :

Non dolet ipse Dolet, sed pia turba dolet.

Le docteur qui l'accompagnoit lui répondit en tournant ce même vers :

Non pia turba dolet, sed dolet ipse Dolet.

La Croix du Maine, qui étoit lui-même dans les sentimens de Dolet, remarque superstitieusement, que ce malheureux qui se nommoit Etienne, fut brûlé dans la place Maubert, qui est de la paroisse de saint Etienne du Mont, & que ce fut le jour de l'invention de saint Etienne. Dolet avoit composé divers ouvrages en latin & en françois, en vers & en prose, comme la vie de François I. jusqu'en 1539. *De re navali. Dialogus de imitatione Ciceroniana pro Longolio contra Erasmum. Orationes duæ in Tholosam. Epistolarum lib. II. Carminum lib. IV. Comment. linguæ latinæ II. tom. formulæ latinarum locutionum, &c.* * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *bibl. Franç. &c.*

☞ Bayle remarque que Dolet n'a point eu de place dans le martyrologe des Calvinistes, qu'au contraire *Calvin* le traite d'athée dans son traité des scandales, & dit qu'il avoit toûjours méprisé l'évangile.

DOLFAR, ville de l'Arabie heureuse, capitale de la principauté d'Hadramuth, ou de Xaëli, est située sur la mer d'Arabie, à quarante-cinq lieues de Fartach, du côté du levant, & un peu moins de Guesselhaman, vers le midi. * Mati, *diction.*

DOLICHA, petite ville de la Turquie en Asie. Elle est près de l'Euphrate, à vingt lieues d'Antioche, vers le nord oriental. Quoiqu'elle ait un évêché suffragant d'Edesse, elle est pourtant fort-mal peuplée. * Mati, *diction.*

DOLLART, partie de la mer d'Allemagne, entre Groningue & la Frise orientale, proche la ville d'Emden vers l'embouchure de l'Ems. C'est ce que nous appellons autrement golfe d'Emden, où l'an 1277. trente-trois villages furent submergés par une subite inondation, qui rompit toutes les digues. * Baudrand.

DOLNSTEIN, petite ville du cercle de Franconie. Elle est sur la riviere d'Altmul, dans l'évêché d'Aichstet, à deux lieues de sa capitale vers l'occident. * Mati, *dict.*

DOLOMIEU, village en Dauphiné, entre Moresel & la Tour du Pin. Ce lieu est fort renommé depuis l'an 1680. qu'un fermier de la presidente de Musi, appellé Jacques Tirenet, tua, dit-on, un dragon volant (que l'on nomme aussi couleuvre) qui portoit dans sa tête une escarboucle, dont l'éclat faisoit paroître tout cet animal en feu. Ceux qui ont inventé ce conte, disent que la présidente de Musi fit offrir à ce fermier des terres considerables, s'il lui vouloit donner cette pierre, & que l'évêque de Bellai lui presenta de grandes sommes ; mais qu'il nia fortement qu'il eût trouvé l'escarboucle. Il n'y eut, à ce qu'ils disent, que le sieur de Dilavela, seigneur de Belmont, qui lui fit avouer la verité, & qui ayant vû l'escarboucle, lui en offrit trente mille écus, dans le dessein de la presenter au roi : le fermier fit un billet par lequel il s'obligea de la livrer à ce prix, & le sieur de Belmont en vint donner avis à sa majesté, qui donna ses ordres pour faire conduire le paysan à la cour ; mais il n'y est point venu, & on n'a point vû cette escarboucle, tout ce recit, étant une chose feinte. Ces sortes de pierres sont très-rares, & les jouailliers donnent ordinairement le nom d'escarboucle aux plus gros & aux plus beaux rubis d'Orient. On dit que celui qui tua la couleuvre d'où est venu l'escarboucle qui est en Espagne, n'osa se servir de fusil, & qu'il se fit enfermer dans une machine de bois, en maniere d'un grand tonneau, garnie en dehors de pointes de clous, & sçachant où cet animal se retiroit, il se fit rouler dessus. La couleuvre mourut, mais la puanteur qui sortit de ses blessures, empoisonna l'homme dans la machine. A l'égard du dragon volant de Dolomieu, on dit qu'il avoit deux pas de long, la tête d'un chat, avec des oreilles de mulet, des ailes semblables à celles des chauve-souris, & une arrête sur l'épine du dos toute herissée de grand poil, qu'il étoit presque tout écaillé par tout, & que sa grosseur surpassoit celle de la cuisse d'un homme ; circonstances qui paroissent toutes inventées à plaisir. * *Memoires du tems.*

DOLOPES, peuples de Thessalie sur les frontieres de la Phthiotide. Ils étoient du tems de la guerre de Troye, sous la domination de Pelée, qui leur donna pour commandant Phenix. Non seulement Homere & Virgile parlent des Dolopes, mais aussi les anciens historiens & geographes. * Strabon, *l. 9.* Pline, *l. 4. c. 2.* Virgile, *Æneid. l. 2.* Valerius Flaccus, *l. 2.*

DOLTABAD ou DAULETABAD, ville du royaume de Decan, dans la presqu'isle de l'Inde deça le Gange. Elle est capitale de la province de Balaguate, & située sur la riviere de Guenga, aux confins du Mogolistan, & à 50. lieues de la ville de Visapour. Cette ville, qui est grande & fortifiée, a été conquise par le grand Mogol. On y met par conjecture l'ancienne Tabaso de Pline. * Baudrand.

DOM, titre d'honneur, emprunté de l'espagnol, qui signifie *Sieur* ou *Seigneur*, comme en ces exemples, dom Jean d'Autriche, dom Barthelemi des martyrs. Il est en usage en France parmi quelques ordres religieux, comme chez les Chartreux, les Benedictins, les Feuillans, & autres. Ce mot vient du latin *Domnus* abregé de *Dominus*. Onuphre dit, que c'est un titre qu'on donna d'abord au pape seul, puis aux évêques & aux abbés, ou autres qui avoient quelque dignité ecclesiastique, ou qui étoient recommandables par leur vertu & leur sainteté : il a été pris depuis par les simples moines.

DOM PHILIPPE, qui se nommoit auparavant Mahmet, étoit fils aîné d'Ahmet, dai de Tunis. Etant fort jeune, il fut general des galeres de Biserte, & à l'âge de dix-huit ans, Ahmet le maria avec la fille du bacha de Tripoli. Ce prince consentit à ce mariage pour éviter la colere de son pere ; car il n'aimoit pas cette dame, quoiqu'elle fût fort belle. Quelque tems après il fit semblant de vouloir aller se promener au-delà de la Goulette avec cinq esclaves Chrétiens & quelques Maures dans une petite barque. Aussi-tôt qu'il eut passé la Goulette, il tua une partie des Maures, & fit sauter les autres dans la mer, puis dressa sa route vers la Sicile, & après deux jours de navigation, il arriva à Mazzara, où le viceroi de Sicile le fit recevoir & amener à Palerme. Là il fut logé dans la maison professe des Jesuites, & après y avoir été instruit en la religion Chrétienne, il fut baptisé dans l'église cathedrale par l'archevêque de Palerme, & eut pour parrain & marraine le viceroi & la vicereine, qui le nommerent dom Philippe. Ensuite il passa à Rome, où il fut bien reçû du pape, puis il alla en Espagne, & y eut une pension du roi. S'étant retiré à Valence, il devint amoureux d'une demoiselle Espagnole qui avoit beaucoup d'esprit, jouoit bien du luth, & chantoit fort agreablement, & il l'épousa secretement. Cependant le dai ou roi de Tunis, ayant appris la retraite de son fils, entra dans une si furieuse colere, qu'après avoir fait mourir plus de vingt personnes, il fit même étrangler la malheureuse épouse de ce prince, croyant qu'elle avoit favorisé sa fuite, & ne pouvant se venger sur la personne de son fils, il le desherita. La mere de Mahmet ou dom Philippe, n'étoit pas moins affligée

de la perte de son fils, qu'elle aimoit passionnément: & cherchant partout le moyen de le recouvrer, elle fit tant auprès d'un capitaine Anglois qu'il lui promit de le lui ramener. Ce traître, pour executer son dessein, vint à Valence, où ayant bientôt fait connoissance avec ce prince, il trouva qu'il étoit sans argent, & lui en prêta. Quelque tems après, il lui redemanda son argent, & lui conseilla de retourner à Rome, où le pape lui donneroit plus qu'il ne falloit pour s'acquitter, offrant de l'y mener sur son vaisseau. Dom Philippe accepta l'offre, & s'embarqua avec sa femme & des valets Chrétiens; mais ce capitaine Anglois, au lieu de prendre le chemin de Rome, prit celui de Tunis, où étant arrivé, il voulut faire accroire à dom Philippe que c'étoit le mauvais tems qui les avoit jettés-là; & pour cacher sa trahison, il écrivit à la mere de ce prince (car son pere étoit mort) afin qu'on vînt l'enlever, comme par force, ce qui fut fait. On le conduisit devant le dai: puis on le mena à sa mere, qui l'attendoit avec grande impatience. Le dai donna ordre que, pour punition de ce qu'il s'étoit retiré parmi les Chrétiens, on le fit passer avec son habit espagnol, par le milieu de la ville, pour servir de risée au peuple, & sans le pouvoir de sa mere on lui auroit coupé la tête. On l'habilla ensuite à la turque, & on lui rasa les cheveux. Il obtint neanmoins la liberté de vivre dans la religion Chrétienne, avec sa femme & ses valets. Deux ans après, il jugea à propos de renvoyer sa femme en Espagne, ou en Italie. Il en obtint la permission avec beaucoup de difficulté, & retenant un fils qu'il avoit d'elle, il la fit mener à Genes, où elle entra dans un monastere de religieuses. Quelques années après il voulut tenter une autre évasion, & il fit semblant de faire un voyage à la Meque, où il alla avec son frere, qui fournit aux frais: mais après ce pelerinage, il fut contraint de retourner à Tunis en 1659. * Thevenot, *voyage du Levant*.

DOMAC, Dominicain Anglois, *cherchez* ROGER DOMAC.

DOMAZLISE, en Hongrie, *cherchez* TAUSS.

DOMBES, pays de France, entre la Bresse & la Saône, ou entre le Mâconnois & le Lyonnois, avec titre de principauté, reconnue absolument indépendante, dès le tems de Philippe-*Auguste*. Le roi Louis XIV. a encore donné des lettres patentes, par lesquelles il reconnoît cette indépendance, declarant *que le souverain de Dombes n'est point à son égard comme un vassal à l'égard de son seigneur, mais seulement comme un souverain à l'égard d'un plus puissant*. C'est un pays assez agreable, situé dans la Bresse même, où il est comme enclavé, & consistant en onze châtellenies, dont la premiere est Trevoux, capitale du pays. Elle a aussi un parlement, composé de trois presidens, de trois maîtres des requêtes, d'un chevalier d'honneur, qui siege l'épée au côté, de douze conseillers, dont il y en a deux clercs, outre le doyen de l'église collegiale de Trevoux, qui est aussi conseiller né, d'un procureur general, de deux avocats generaux, & de quatre secretaires. Les autres châtellenies sont Beauregard, Montmerle, Toissei, Lans, Chalamon, Chatelar, S. Trivier, Villeneuve, Amberieu & Lignieu. Cette principauté a fait autrefois partie du royaume de Bourgogne, & après diverses révolutions a été soûmise aux seigneurs de Beaujeu, par les alliances de ceux de cette maison, avec des demoiselles des maisons de Bresse, de Savoye & de Baugé, comme celle de Humbert V. avec Marguerite de Baugé, dame de Mirebel, &c. Depuis, Edouard II. donna en 1400. la principauté de Dombes à Louis II. duc de Bourbon: & c'est par lui qu'elle s'est conservée dans cette maison, jusqu'à HENRI de Bourbon, duc de Montpensier, &c. Il ne laissa qu'une fille unique, *Marie* de Bourbon, femme de *Gaston-Jean-Baptiste* de France, duc d'Orleans, fils puîné du roi Henri IV. dont est venue *Anne-Marie-Louise* d'Orleans, souveraine de Dombes, qui donna cette principauté en Mars 1682. à *Louis-Auguste* de Bourbon, duc du Maine, dont le fils aîné porte le nom. *Voyez* BEAUJEU. * Guichenon, *hist. de Bresse*. Du Pui, *droits du roi*, *&c.*

DOMESOPOLI, bourg de la Natolie, propre, situé aux confins de la Caramanie. C'étoit anciennement une ville épiscopale. * Mati, *diction*.

DOMFRONS, petite ville du Maine, province de France. Elle a titre de comté, & elle est située sur la Mayenne, à cinq ou six lieues au-dessus de la ville de ce nom. * Mati, *diction*.

DOMINATIONS, anges du premier ordre de la seconde Hierarchie. Ils sont ainsi appellés, parce qu'ils ont quelque empire sur les anges inferieurs. * Le pretendu saint Denys, *coelestis Hierarchia*, *c. 6*.

DOMINGUE (S.) ou SAN DOMINGO, isle d'Espagne, *voyez* HISPANIOLA.

DOMINICAINS ou PRE'CHEURS, ordre religieux institué par saint Dominique, à l'occasion de l'heresie des Albigeois, que ce saint combattit avec beaucoup de zele. Ce fut dans le dessein d'établir une mission pour ramener à l'unité de l'église ces Heretiques, & les autres qui pourroient s'en écarter dans la suite, qu'il reçut à Toulouse quelques personnes de pieté, & il alla aussitôt à Rome demander à Innocent III. la confirmation de son institut, qui ne lui fut accordé que de vive voix par ce pape; mais dès l'année suivante, qui est la 1216. de J. C. s'étant mis sous la regle de saint Augustin, à laquelle il joignit des constitutions particulieres, tirées de celles de l'ordre de Prémontré, il obtint d'Honorius III. une bulle qui confirma son institut sous le titre de l'ordre des Freres Prêcheurs. On dit que les principaux articles de ses constitutions ordonnoient le silence perpetuel, & des jeûnes presque continuels, à quoi on ajoûta le renoncement aux rentes, & à toutes possessions dans le premier chapitre general; qui fut tenu l'an 1220. ce qui a eu lieu jusqu'au pontificat de Martin V. vers l'an 1418. Saint Dominique fut le premier general de son ordre, qui se multiplia tellement, que presentement il est divisé en quarante-cinq provinces, dont il y en a onze en Asie, en Afrique, & en Amerique, sans compter douze congregations ou reformes particulieres, gouvernées par des vicaires generaux. Le maître du sacré palais à Rome, est toujours un religieux de cet ordre. On y prit aussi pendant long-tems les inquisiteurs de la foi en plusieurs pays, mais presentement les Dominicains n'exercent cet office que dans trente-deux tribunaux d'Italie, en qualité d'inquisiteurs provinciaux, & comme délegués des cardinaux qui composent la congrégation du saint office; & au lieu qu'autrefois c'étoit le general de l'ordre qui les nommoit; presentement ils sont institués ou par la congrégation, ou même par le pape. Le commissaire du saint office, est encore un Dominicain, aussi-bien que le secretaire de la congrégation de l'*index*, & le premier assiste avec le general & le maître du sacré palais à la congrégation du saint office, qui se tient tous les Mercredis dans l'appartement du general. L'ordre a donné un trèsgrand nombre de saints à l'église, entre lesquels le plus illustre par sa dignité est Pie V. qu'on a mis au nombre des saints. Innocent V. & Benoît IX. en étoient aussi: on compte qu'il en est sorti plus de soixante cardinaux, près de cent cinquante archevêques, & environ huit cens évêques. Les Dominicains sont appellés *Jacobins* en France, parce que leur premiere maison à Paris est située dans la rue S. Jacques. Entre les douze congrégations particulieres, il y en a onze dont la reforme ne consiste gueres que dans l'abstinence de la viande, qu'on y observe fort regulierement: mais il y en a une douziéme en France, qu'on nomme du S. Sacrement, ou de la primitive observance, où les religieux ont renouvellé par leur vie austere, & par leur renoncement à toutes possessions, le premier esprit de saint Dominique. Le P. Antoine le Quieu, né à Paris le 23. Fevrier 1601. en fut l'instituteur.

Saint Dominique avoit fondé dès l'an 1206. un convent de filles à Prouille, entre Carcassonne & Toulouse, d'où il est sorti des religieuses pour fonder dix ou douze autres couvens tant en France qu'en Espagne, & depuis en 1218. il rassembla par ordre du pape à Rome, toutes les religieuses dispersées en divers couvens, & la regle qu'il leur donna fut embrassée par plusieurs autres en Italie, en France, en Espagne, en Portugal, &c. En quelques endroits on les appelle *Precheresses*, il y a quelques couvens de ce second ordre, comme ceux de Poissi, d'Aix, & de Montfleuri, où on ne recevoit autrefois que des filles nobles: plusieurs dépendent des ordinaires des lieux où ils sont situés: d'autres sont soumis aux superieurs de l'ordre.

Le zele de saint Dominique le porta encore à assembler en Italie plusieurs laïcs pieux, & à en former une milice, dont le principal soin devoit être de recouvrer les droits

ecclesiastiques usurpés, & d'employer leurs armes pour la destruction de l'heresie. On appella cet ordre la milice de J. C. mais il devint inutile en peu de tems, parce qu'il ne restoit plus d'heresie à combattre; & après la mort de l'instituteur, ceux qui le composoient, changerent leur nom en celui de la penitence de saint Dominique. C'est-là l'origine du tiers-ordre. Les femmes de ces nouveaux penitens en reçurent d'autres dans leur compagnie: elles s'adresserent aux Dominicains pour apprendre quelle devoit être leur conduite, & le P. Munio de Zamorra, septiéme general, leur donna une regle, qui fut approuvée l'an 1405. par Innocent VII. & confirmée l'an 1489. par Eugene IV. Il y a dans ce tiers-ordre, des filles qui font des vœux solemnels, & sont veritablement religieuses.

Les Dominicains dans leur chapitre general tenu en 1603. à Valladolid, resolurent de rétablir l'ordre de la milice de Jesus-Christ, & l'on a des preuves que quelques laïcs y entrerent, mais suivant les statuts ils devoient être appellés chevaliers du saint empire de la croix de Jesus, & dans les lettres d'un d'entr'eux, il est dit chevalier de la croix de Jesus-Christ de S. Dominique & de S. Pierre martyr. Il ne faut pas confondre avec eux les compagnies de gentilshommes dans les dioceses de Milan, d'Yvrée & de Verceil, qui autrefois faisoient vœux d'exterminer les Heretiques chacun dans leur diocese, & d'obéïr à l'inquisiteur pour ce qui concernoit l'inquisition, mais dont tout l'emploi est borné presentement à servir l'inquisition, & à lui donner avis de ce qui pourroit lui être préjudiciable. Le nom de chevaliers de la foi de Jesus-Christ & de la croix de S. Pierre martyr, que le P. Cannepano leur a donné, est un nom fait à plaisir. Il en est d'eux comme de ceux qu'en Espagne on nomme *familiers*, parmi lesquels on voit des seigneurs très-qualifiés. * Heliot, *hist. des ordres relig. tom. III. c. 24. & suiv.*

DOMINICAL, voile dont les femmes se servoient anciennement en quelques églises, pour recevoir l'eucharistie, & pour couvrir leur tête quand elles la recevoient. * *Conc. Autissiod. c. 24.*

DOMINICALE, (*Lettre*) lettre d'alphabet, qui sert à marquer dans les livres d'église les Dimanches pendant tout le cours de l'année. Il y en a sept, A, B, C, D, E, F, G, & c'est pour trouver l'ordre de ces lettres qu'a été inventé le cycle solaire, qui fait partie du comput ecclesiastique, lequel dure vingt-huit ans; parce qu'au bout de ce tems les lettres dominicales reviennent dans le même ordre. Les premiers Chrétiens les placerent dans leur calendrier en la place des huit lettres nundinales, qui étoient dans celui des Romains. Les sept lettres dominicales se suivent & se succedent pour marquer le Dimanche, par un ordre contraire & retrograde: ensorte que si en cette année l'A étoit la lettre dominicale, l'année d'ensuite la lettre G seroit la lettre dominicale: ensuite F, & de même en remontant toujours jusqu'à ce qu'on revienne à l'A. La raison de cet ordre retrograde, est que l'année étant composée de 365. jours qui font 52. semaines & un jour, il s'ensuit que la lettre A marque encore le premier jour de la 53. semaine, & se trouve au dernier de Decembre, qui est un Dimanche. Ainsi le Lundi, qui est le premier Janvier, étant aussi marqué de la lettre A, le Dimanche suivant, qui est le 7. de Janvier, tombe sous la lettre G, laquelle devient la lettre dominicale de cette seconde année. Mais l'année bissextile apporte un changement dans le rang, & dans ce cercle des lettres dominicales, qui devroit s'achever en sept années. Car la lettre F. qui tombe au jour lequel precede le bissexte, se repetant deux fois, il arrive que la lettre E, qui est la lettre dominicale de cette année-là, ne se rencontrant plus au Dimanche, la lettre D par ce dérangement devient la lettre dominicale de la même année bissextile. Par consequent il faut deux lettres dominicales pour l'année intercalaire: l'une jusqu'au bissexte, c'est-à-dire, le 24. Fevrier, & l'autre pour le reste de l'année. Or cette interruption, qui forme le bissexte, est la cause que les lettres dominicales ne peuvent retourner dans le même ordre qu'au bout de 28. ans. C'est-là l'origine du cycle solaire. Par la réformation du calendrier sous les ordres du pape Gregoire XIII. l'ordre des lettres dominicales fut troublé; car l'année 1582. qui avoit dans son commencement la lettre G pour lettre dominicale, eut la lettre C, par le retranchement de dix jours, lequel se fit après le 4. Octobre de cette année-là. Ainsi la lettre dominicale de l'ancien calendrier précede de quatre sieges celle du calendrier Gregorien; ensorte que la lettre A de l'ancien répond à la lettre D du nouveau. Par cette raison, il a fallu construire une nouvelle table des lettres dominicales sur le modele de l'ancienne, pour leur assigner leur place dans le nouveau.

DOMINICALES, est le nom que l'on a donné anciennement, dans l'église, aux leçons, qui étoient lues & expliquées tous les Dimanches, & que l'on tiroit tant de l'ancien que du nouveau testament, mais particulierement des évangiles & des épitres des apôtres; ces explications étoient autrement nommées *Homelies*. Dans les premiers siecles de l'église, on commença d'y lire publiquement & par ordre les livres entiers de l'écriture-sainte, comme nous l'apprenons de saint Justin martyr, d'Origene, *en l'Homelie 15. sur Josué*, de Socrate, *l. 5. de l'hist. eccl.* & d'Isidore, *de l'office eccl.* ce qui a duré long-tems, comme on le peut voir aussi dans le decret de Gratien, *dist. 15. can. Sancta Romana Ecclesia*. Depuis, on prit peu à peu la coûtume de tirer de l'écriture des textes & passages particuliers, pour les lire, & les expliquer aux fêtes de Noël, de Pâques, de l'Ascension, & de la Pentecôte; parce qu'ils s'accommodoient mieux au sujet de ces grands mysteres, que la lecture ordinaire, dont on interrompoit la suite, durant ce jour-là; ce qui se voit dans S. Augustin, *sur la premiere epitre de S. Jean* au commencement. Dans la suite, on en fit autant les jours de fêtes des saints, & enfin tous les Dimanches de l'année, ausquels, selon les tems, on appliquoit ces textes ou leçons, qui pour cette raison, furent appellées *Dominicales*. Cet ordre des leçons dominicales, tel qu'on le voit aujourd'hui, est attribué par quelques-uns à Alcuin précepteur de Charlemagne, & par d'autres à Paul Diacre, mais sans autre fondement, que parce qu'il a accommodé certaines homelies des peres à ces passages, qu'on avoit tirés de l'écriture; d'où l'on peut juger, que cette distribution est plus ancienne. Elle ne fut pas reçue generalement, puisqu'à Cluni on lisoit encore toute l'écriture-sainte de suite au XII. siecle, ainsi qu'on le voit au premier livre de ses usages décrits par S. Udalric. * S. Augustin, *de temp. serm. 256.* S. Gregor. *l. ad Secund.* & le venerable Bede. Alting. *Prob. Theol. loc. 2.*

DOMINICI ou DOMINICUS DE DOMINICIS, évêque de Bresce en Italie, dans le XV. siecle, étoit de Venise. Les Papes Pie II. Paul II. & Sixte IV. l'honorerent de leur amitié, & l'employerent dans diverses negociations. Il fut évêque de Torcello, avant que de l'être de Bresce, où il mourut en 1478. Ses ouvrages ne sont pas venus jusques à nous. * Trithéme, *de script. eccl.*

DOMINICO DE SANTIS, Venitien, étant à Rome, se mit au service d'un seigneur Indien, qui avoit embrassé le Christianisme, & l'état ecclesiastique. Le pape ayant renvoyé cet Indien à Goa, pour y être vicaire apostolique, Dominico le suivit, & passa quelques années dans les Indes. Lorsqu'il fut de retour à Venise, il fit croire qu'il entendoit parfaitement le négoce de l'Asie, & engagea quelques particuliers à lui confier des marchandises, qui furent perdues en chemin, par un naufrage. Ce malheur l'obligea de retourner à Goa, où il reçut huit cent écus de quelques contributions charitables. Puis il se rendit à Ispahan, où il fit connoissance avec le pere Rigordi Jesuite. D'Ispahan, ils passerent ensemble en Pologne où Dominico de Santis s'étant vanté à la cour de connoître à fond l'état de l'Asie, le roi le choisit pour aller en ambassade vers le roi de Perse. L'empereur suivit l'exemple du roi de Pologne, la republique de Venise en fit autant, & ces trois puissances y firent joindre le pape, pour rendre cette ambassade plus solemnelle. L'avarice de Dominico, qui ne s'attachoit qu'à l'épargne, dans le dessein de s'enrichir, fut cause, qu'il arriva en Perse, avec un équipage si peu convenable à son caractere, qu'on le consideroit moins qu'un simple envoyé: ce qui préjudicia fort à l'honneur & à la gloire des puissances, qui faisoient faire l'ambassade. Ce désordre étant venu à la connoissance du roi de Pologne, il envoya aussi-tôt un autre ambassadeur capable de cette fonction, lequel étant arrivé à Ispahan, obligea ce téméraire de se désister de cet

emploi. Dominico n'osa retourner en Europe par la Turquie; parce qu'il avoit eu avis, qu'on l'épioit à son passage. L'atmadoulet, ou premier ministre de Perse, pria un ambassadeur de Moscovie, qui retournoit en son pays, de le recevoir en sa compagnie, mais le Moscovite l'ayant mené jusqu'à la mer Caspienne, s'en défit adroitement: de sorte que le Venitien fut contraint de retourner à Ispahan, & de-là à Goa, où les Portugais le firent embarquer pour Lisbonne. Enfin il se rendit à Venise vers l'an 1680. mais il y fut traité avec mépris, & peu s'en faillit que le sénat, mal satisfait de sa négociation, n'en témoignât son ressentiment par un châtiment severe. * Taverniet, *voyage de Perse.*

DOMINIQUE, (*Albia Dominica*) femme de l'empereur Valens, étoit fille de Petrone, à qui elle procura la dignité de Patrice. Elle étoit Arienne, & elle engagea l'empereur dans l'heresie dont elle étoit infectée en le faisant batiser par Eudoxe de Constantinople, l'an de Jesus-Christ 366. On ajoûte qu'elle lui fit faire un serment, par le moyen de ce faux évêque, de persecuter les orthodoxes; ce qu'il fit avec beaucoup de rigueur; mais il arriva ensuite, comme par un châtiment du ciel, que le prince Galata autrement Valentinien le jeune son fils, mourut miserablement, & qu'elle fut troublée par d'horribles visions. Elle eut deux filles, Anastasie & Carosie, dont l'une fut mariée à un homme illustre nommé Procope. Après la mort de Valens, elle repoussa les Gots du territoire de Constantinople avec beaucoup de vigueur; mais il fallut presque aussi-tôt renoncer à l'autorité dont elle avoit abusé, & S. Chrysostome assure qu'elle eut assez de peine à obtenir qu'on lui permît de demeurer à Constantinople. Ce fut ou sa fierté, ou son opiniâtreté dans l'heresie qui lui attira la haine de Theodose. On ne sçait rien du tems de sa mort, mais seulement qu'elle vivoit encore en 381. * Theodore, *l. 4. c. 21.* Banduri, *numism. imp. Rom.*

DOMINIQUE, surnommé *l'Encuirassé*, hermite, vivoit dans l'onziéme siecle. Ayant passé par tous les degrés de la clericature, il fut élevé à la prêtrise; mais comme ses parens avoient donné un présent à l'évêque pour son ordination, Dominique après avoir sçû ce crime, se condamna à n'exercer aucune fonction de ses ordres, se retira dans un hermitage de l'Apennin, y mena une vie fort austere, & y pratiqua l'usage de la discipline. Il étoit sous la conduite d'un superieur de ces hermites nommé *Jean Montferétre*, & depuis il se mit sous la direction de Pierre Damien, qui étoit dans son hermitage à Fontavelle en Umbrie. Dominique fut surnommé *l'Encuirassé*, parce qu'il portoit toujours une cuirasse de fer sur sa chair, qu'il ne quittoit que pour se déchirer le corps à coups de fouet. Il récitoit à ce que l'on dit, tous les jours deux ou trois pseautiers, pendant chacun desquels il se donnoit quinze mille coups de verges. Sur la fin de ses jours, il usa d'une discipline de cuir, hérissé de pointes de fer, & portoit des cercles de fer aux bras & aux jambes. Il mourut le 14. d'Octobre 1060. * *Sa vie par* Pierre Damien, *epist. 19.* Baillet, *vies des saints, mois d'Octobre.*

DOMINIQUE de Guzman, (saint) gentilhomme Espagnol & fondateur de l'ordre des Freres Prêcheurs, nâquit à Calarvega, bourg du diocese d'Osma dans la vieille Castille l'an 1170. Il étoit fils de Felix de Guzman & de Jeanne d'Aça. Si-tôt qu'il eut appris les humanités, on l'envoya à Palentia dans le royaume de Leon, pour étudier la philosophie dans cette université. Il n'étoit encore âgé que de quatorze ans. Il en passa neuf dans l'université de Palentia au bout desquels Diegue de Azebez évêque d'Osma lui donna d'abord un canonicat, & ensuite un archidiaconé de sa cathedrale. Depuis ce tems, Dominique voyagea en Espagne. A son retour il fut ordonné prêtre, & fait soûprieur de l'église d'Osma. Il ne se borna pas à cet emploi, il alla à Placentia & y professa la theologie. Il fut ensuite chargé de faire une mission dans la Galice, dans la Castille & dans l'Arragon. Il accompagna Diegue en France, où Alphonse roi d'Espagne l'avoit envoyé, pour accompagner la princesse, qui avoit été promise à son fils. La mort de cette princesse, arrivée à Gace, leur ôta le dessein de retourner dans leur pays, ils conçurent celui d'aller à Rome, & d'engager le pape Innocent III. de leur permettre d'aller annoncer la foi aux infideles du Nord, ou de combattre les Albigeois. Le pape les détermina à prendre ce second parti. Dominique se conduisit avec tant de prudence & de zéle; qu'il se fit craindre des Albigeois & aimer de tous les Catholiques. Simon comte de Montfort, qui fut le fleau de ces Heretiques, étoit rempli de veneration pour la vertu de ce saint prédicateur. Le pape lui donna la charge d'inquisiteur en Languedoc, où il jetta les premiers fondemens de son ordre, qui fut approuvé l'an 1216. par Honorius III. Ce fut lui, qui persuada au même pape d'établir un lecteur du sacré palais, office peu considerable dans les commencemens: mais ceux qui en furent pourvûs depuis, ayant obtenu le titre de maîtres du sacré palais, sont devenus des officiers de distinction, & c'est sur eux que les papes se déchargent des discussions qui regardent l'interpretation de l'écriture, & la censure des livres. Saint Dominique exerça le premier emploi de lecteur du sacré palais & commença à s'en acquiter par l'interpretation des épitres de saint Paul, qu'il expliquoit en public. Il mourut à Boulogne, en Italie, le 4. Août de l'an 1221. & fut canonisé par le pape Gregoire IX. le 3. Juillet de l'année 1235. Theodoric de Podio, ou Du Pui a écrit sa vie en huit livres, & Surius la rapporte dans la vie des saints, sous le 4. Août. * *Consultez* aussi saint Antonin, *3. P. tit. 23. ch. 12. &c.* Garsonius, Seraphin Razzi, Antoine de Sienne, & Leandre Alberti, &c. *des hommes ill. de l'ordre de saint Dominique.* Ferdinand de Castille, *chron. Domin.* Bzovius, Sponde & Rainaldi, *aux ann.* Le Bullaire, *tom. I. const. 2. Honorii III. & Gregorii IX.* Baillet, *vies des saints, IV. Août.*

DOMINIQUE ou DOMINICI, (Jean) cardinal, religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit de Florence, où il nâquit de parens pauvres, & de la lie du peuple. Dès son enfance, il témoigna une passion extrême d'entrer dans l'ordre de saint Dominique, & le demanda avec tant de perseverance, qu'on le lui accorda. Son mérite l'éleva aux premieres charges de son ordre, où il tâcha de rétablir la discipline reguliere: il y reçut d'excellens hommes, & entr'autres saint Antonin, qui fut depuis archevêque de Florence. Le pere Jean-Dominique vint l'an 1406. à Rome, comme député des Florentins, pour persuader aux cardinaux de songer après la mort d'Innocent VII. à finir le malheureux schisme, qui désoloit depuis si long-tems l'église. Il trouva qu'on avoit déja élû Gregoire XII. auquel il parla avec beaucoup de zele & de fermeté. Ce discours n'offensa point le nouveau pape, au contraire il donna l'archevêché de Raguse à Jean Dominique, & le mit ensuite au nombre des cardinaux en 1408. Dominique tint constamment le parti de Gregoire jusqu'en 1415. que ce dernier persuadé par l'empereur Sigismond, de faire une abdication volontaire du pontificat; s'y resolut, & envoya le cardinal Dominique & Charles Malatesta, pour la faire en son nom, dans le concile de Constance. Le cardinal Dominique y fut reçu avec honneur; & le pape Martin V. élû en 1417. l'envoya légat en Pologne, en Bohéme & en Hongrie, pour y combattre les erreurs des Hussites. Il s'acquitta avec zele de cette commission; mais étant tombé malade dans la ville de Bude, il y mourut le 10. Juin de l'an 1420. âgé de 63. ans, & fut enterré dans l'église des peres, de l'ordre de S. Paul hermite. Il est different de DOMINIQUE, cardinal, évêque d'Albe, que Clement VII. élû contre Urbain VI. envoya en Espagne, pour dissiper les factions suscitées contre les ecclesiastiques, à l'avenement d'Henri III. roi de Castille, sur le Thrône. * Mariana, *l. 17. c. 18. & l. 19. c. 1.* S. Antonin, *tit. 23. c. 11. & seq.* Ferdinand de Castille, *II. P. l. 2.* Sixte de Sienne, *bibl. l. 4.* Seraphin Razzi, *huom. illust. Domin.* Auberi, *hist. des card. &c.*

DOMINIQUE DE SAN GEMINIANO, celebre jurisconsulte, dans le XV. siecle, vers l'an 1440. étoit natif du bourg de San-Geminiano, dans la Toscane, & en porta le nom, qu'il a fait valoir par son érudition. Il fut un des plus sçavans hommes de son tems, dans le droit civil & ecclesiastique, & laissa des commentaires sur le VI. livre des decretales, des consultations, &c. * Trithéme, *de script. eccl.* Leandre Alberti, *desc. Ital.*

DOMINIQUE ou DOMINICUS FLOCUS, (André) natif de Florence, chanoine de la même ville, & secretaire d'un pape, vivoit dans le XV. siecle. Il fut disciple d'Emmanuel Chrysoloras, & composa un traité des

magistrats Romains, qu'on attribue à Lucius Fenestella. * Volaterran, *l. 21. comment. Urban.* Blondus, *in Hetrur.* Lilius Giraldi, *dial. 4. de poet.* Leandre Alberti, *descript. Ital.* Vossius, *des hist. Latin. liv. 1. ch. 19. & 3. c. 7.*

DOMINIQUE, peintre, vivoit dans le XV. siecle, & fut disciple d'Antoine de Messine, qui fut le premier des Italiens, qui peignit à huile, & qui fit part de son secret à Dominique en reconnoissance de l'attachement que celui-ci avoit pour son maître. Ce Dominique fut appellé à Florence pour quelques ouvrages. Il y trouva André del Castagno, qui de paysan s'étoit fait peintre, & qui ayant vû l'estime où étoit cette nouvelle façon de peindre, employa toutes les souplesses & toutes les complaisances artificieuses dont il étoit capable, pour avoir l'amitié de Dominique, & apprendre par-là cette nouvelle invention. Il en vint à bout, Dominique l'aima, voulut demeurer avec lui, lui découvrit tout ce qu'il sçavoit, & lui fit part de ses emplois. Mais l'avidité du gain ne laissa pas André long-tems en repos. Il se mit dans l'esprit que s'il étoit seul, tout le profit de Dominique lui reviendroit, & sans songer qu'il n'avoit pas d'ailleurs la même capacité, il prit la resolution de se defaire de son bienfaiteur. Il alla pour cet effet l'attendre un soir au coin d'une rue, & l'ayant assassiné, il retourna promptement dans sa chambre, & s'y occupa de quelque ouvrage, comme s'il n'en étoit pas sorti. Il avoit fait le coup si secretement, que Dominique n'ayant point reconnu son meurtrier, se fit porter chez ce cruel ami, pour en recevoir du secours, & mourut entre ses bras. Cet assassinat auroit été enseveli avec André, si lui-même ne l'avoit declaré au lit de la mort. Ce fut cet André, qui ayant peint à Florence contre le palais du Podesta, par ordre de la republique, l'execution des conjurés, qui avoient conspirés contre les *Medicis*, fut appellé dans la suite, *Andrea de gl'impiccati.* * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

DOMINIQUE, Chartreux du monastere de Tréves, composa divers ouvrages, marqués par Possevin, Theodore Petreius, & par Dorland. Ces deux derniers auteurs rapportent, qu'il but du poison sans en être offensé, & qu'il mourut âgé de 73. ans, le jour de S. Thomas, vers l'an 1541. Dominique étoit un religieux d'une pieté exemplaire, & qui avoit beaucoup d'érudition. * Possevin, *Appar. sacr.* Theodore Petreius, *bibl. Carth. p. 85. & suiv.* & Dorland, *chron. Carth. l. 7. c. 2. 3. & 4. & in not. Petrei, p. 148.*

DOMINIQUE de Jerusalem, né à Jerusalem vers l'an 1550. fut élevé & instruit dans l'école de Saphet, où il fut reçû Rabbin, & enseigna le Talmud. Il exerça ensuite la medecine, & fut appellé à Constantinople par le grand seigneur. Enfin à l'âge de 50. ans, il quitta le Judaïsme; & étant venu à Rome, il fut reçu dans le college des Neophytes, où il enseigna l'hebreu. Il a traduit tout le nouveau testament en hebreu. * Bartolocci, *bibl. Rab.* Du Pin, *hist. des Juifs depuis J. C. jusqu'à present, edit. de Paris 1710.*

DOMINIQUE, (La) isle de l'Amerique septentrionale, une des Antilles. Elle est située entre la Martinique, qu'elle a au midi, la Guadeloupe, la Marie-galante, & les Saints au septentrion. Elle a environ 20. lieues de tour, & appartient aux Caraïbes. Les Espagnols la nomment la Dominique, parce qu'ils l'avoient découverte le quatriéme Août, jour de la fête de S. Dominique.

DOMINIQUE, *cherchez* les surnoms de ceux qui ont été appellés ainsi.

DOMINIQUIN, (Le) peintre celebre, natif de Boulogne en Italie, se nommoit *Domenico Zampieri*, & fut appellé *Domenichino*, pendant sa jeunesse. Il fut éleve des Caraches, qui en faisoient beaucoup d'estime. Neanmoins parce qu'il apportoit de grandes précautions dans l'execution des tableaux, on prétendit que cela ne venoit que de lenteur d'esprit, & ses ennemis disoient que ses ouvrages étoient comme labourés à la charrue, Antoine Carache même le comparoit à un bœuf. Mais Annibal Carache répondit que ce bœuf laboureroit un champ, qu'il rendroit si fertile, qu'un jour il nourriroit la peinture. Il fit un admirable tableau de S. Jerôme, qui plut tellement à Poussin, que ce fameux peintre comptoit la transfiguration de Raphaël, la descente de croix de Daniel de Volterre, & de S. Jerôme du Dominiquin, pour les plus beaux tableaux qui fussent à Rome. Il entendoit aussi l'architecture, & le pape Gregoire XV. le nomma pour architecte du palais apostolique. Le Dominiquin mourut le 15. Avril 1641. âgé de 60. ans. On remarque qu'il étoit modeste & retenu dans sa conversation, & qu'il se plaisoit dans la retraite, croyant éviter par ce moyen, la malignité de ses envieux, qui ne laissoient pas de le persecuter. Le Poussin disoit de lui, qu'il ne connoissoit point d'autre peintre que le Dominiquin, pour ce qui regarde les expressions. En effet, il excelloit en l'art de bien exprimer les divers sentimens des personnes qu'il representoit. * Felibien, *entretien sur les vies des peintres.*

DOMINIS, (Marc-Antoine de) archevêque de Spalatro en Dalmatie, étoit de la maison de Theobalde de Plaisance, qui fut pape, sous le nom de Gregoire X. il a vécu sur la fin du XVI. siecle & au commencement du XVII. Il entra jeune parmi les Jesuites, & s'y rendit très-sçavant. Il en sortit dans la suite; & les amis qu'il avoit acquis par son érudition, lui procurerent l'évêché de Segni, puis l'archevêché de Spalatro. Cette élevation devoit fixer son inconstance naturelle: mais se trouvant déferé à l'inquisition, & mal dans l'esprit de Paul V. il se retira en Angleterre, attiré par les Protestans, & par l'espoir d'un grand repos, & de plusieurs avantages, ou comme il le dit, dans la vûe de travailler à la réunion des religions, & pour être dans un lieu, où il pût publier ses écrits avec liberté & sans crainte. Il y resta depuis le commencement du regne de Jacques I. jusqu'au mois d'Avril de l'an 1622. qu'il retourna à Rome, à la sollicitation de l'ambassadeur d'Espagne. Il fit abjuration de ses erreurs à Rome, & demanda pardon dans un consistoire public d'avoir quitté l'église; mais ensuite sur quelques soupçons, il fut admis dans le château S. Ange, où il mourut au mois de Decembre de l'an 1625. âgé de 64. ans. On découvrit après sa mort, que ses sentimens n'avoient pas été orthodoxes, & qu'il n'avoit point cessé d'entretenir des liaisons de doctrine avec les Protestans. Ainsi par sentence de l'inquisition, son cadavre fut deterré & brûlé avec ses écrits au champ de Flore. On a imprimé en Angleterre un grand ouvrage qu'il avoit entrepris, intitulé, *De Republica ecclesiastica*, en deux volumes *in fol.* en 1617. & 1622. & l'on en a donné depuis un troisiéme en Allemagne en 1658. Etant en Angleterre, il fit imprimer l'histoire du concile de Trente de Fra-Paolo. Il avoit composé un petit traité *de Radiis visûs & lucis*, dans lequel il expliquoit mechaniquement la raison des couleurs de l'Arc-en-ciel, à peu près de la même maniere que M. Descartes l'a fait depuis. Plusieurs propositions tirées de son livre de la republique ont été censurées l'an 1618. par la faculté de theologie de Paris. Richer a fait quelques notes sur cette censure, dans lesquelles il n'est pas du sentiment de ses confreres, sur plusieurs de ces propositions censurées, qui concernent la jurisdiction coactive de l'église, quoiqu'il condamne la plûpart des autres propositions. * Du Chêne, *hist. d'Angl.* Sponde, *in Annal. eccl.* Le Mercure françois, *V. IX. p. 189.* Rivet, &c. *Bilantia politica de Boccalini, tom. 3. Teatro Brittanico de Greg. Leti. Epist. de pace religionis ejusd. M. Anton. de Dominis.*

DOMITIA, (Longina,) femme de l'empereur Domitien, se diffama par ses debauches, dont elle faisoit vanité. Elle étoit fille du celebre Domitius Corbulon, & avoit été mariée à Lucius Ælius Lamia, auquel Domitien l'enleva. Il en coûta depuis la vie à Lamia. Domitia devint femme de son amant, & en eut un fils en l'an de J. C. 73 qui porta le nom de César, & mourut jeune. Son commerce avec le comedien Pâris, & ses autres impudicités publiques, la firent repudier par Domitien, qui ne put s'empêcher de la reprendre peu de tems après. Elle entra dans la conjuration de Parthenius & d'Etienne, dans laquelle Domitien perit, & ce fut ainsi qu'elle s'affranchit de la crainte où elle étoit tous les jours qu'il ne la sacrifiât à son ressentiment. On l'avoit accusée d'inceste avec l'empereur Tite son beau-frere; mais elle s'en purgea par serment; & l'effronterie avec laquelle elle avoit coûtume d'avouer ses autres desordres, la rendit croyable dans cette occasion. * Suetone *en Domit. & en Tit.* Aurelius Victor. Dion, *liv. 66. & 67.*

DOMITIEN, (Saint) évêque de Melitene en Armenie, étoit parent de l'empereur Maurice, sous le regne duquel il vivoit. Ce prince l'envoya l'an 589. près de Chosroès roi des

Perses, refugié dans les terres de l'empire Romain, pour l'assister de ses conseils, & l'aider à remonter sur le trône. Domitien fit ce qu'il put pour convertir ce roi; mais ce fut inutilement, comme il le témoigne au pape S. Gregoire, qui le consola par une belle lettre pleine de ses eloges. Domitien étant retourné à la cour de Constantinople, fut directeur & ministre de l'empereur Maurice, qui le déclara par son testament tuteur des princes ses enfans, & regent de l'empire, durant leur minorité. Mais Domitien mourut dès le commencement du VII. siecle, vers l'an 602. Les Grecs font sa fête le 10. de Janvier. * Evagre, *l. 6.* Theophile Simocatta, *l. 4.* S. Greg. *le Grand*, *l. 2. ep. 63.* Baillet, *vie des saints, mois de Janvier.*

DOMITIEN, fils de Vespasien, empereur, & le dernier des douze qu'on appelle Cesars, nâquit le 24. Octobre de l'an 51. de J. C. on lui donne les noms de *T. Flavius Domitianus.* Depuis sa naissance jusqu'au tems que son pere parvint à l'empire, il fut elevé dans une si grande pauvreté, que quelques auteurs ne font point difficulté d'assûrer qu'il manquoit presque de toutes choses. Il s'appliqua à tirer de l'arc, & surpassa tous ceux qui y étoient les plus adroits. Il succeda le 13. Septembre de l'an 81. de J. C. à Titus son frere, & selon l'opinion de plusieurs, il se servit de poison pour prendre sa place. A son avenement à l'empire, il publia plusieurs loix, fit la guerre à quelques peuples d'Ecosse, aux Cattes, à plusieurs autres peuples de Germanie, & aux Daces en l'an 86. Il acheva aussi à Rome plusieurs édifices commencés, & en commença d'autres, qu'il porta à leur perfection. Il rétablit des bibliotheques brûlées, & fit venir de divers lieux des exemplaires de livres, particulierement d'Alexandrie. Mais depuis il devint si cruel qu'il fit mourir plusieurs personnes de consideration. Il excita la seconde persecution contre les Chrétiens, dont il voulut éteindre le nom, & fit souffrir la mort à diverses personnes, entr'autres au pape Cletus, il fit enterrer toute vive la premiere des Vestales, nommée *Cornelia*, sous prétexte d'incontinence. Ce n'étoit pas par vertu que ce prince fit rendre cet arrêt; car Domitien vécut longtems avec sa propre niece, comme avec sa femme legitime; & ne se contentant pas de se souiller des horreurs d'un inceste, il se rendit infame par l'amour des garçons. Sa vanité égaloit son incontinence: il prit le nom de *Dieu* & de *Seigneur*, & vouloit qu'on le lui donnât dans toutes les requêtes qu'on lui presentoit. Au commencement de son empire, il avoit accoûtumé de se retirer en son cabinet, où il ne s'appliquoit à autre chose qu'à prendre des mouches, & à les percer d'un poinçon fort aigu. Ce qui fit faire cette réponse à Vibius Crispus, à qui on demandoit une fois s'il n'y avoit personne avec l'empereur, *Pas une mouche*, répondit-il. Domitien se préparoit à des cruautés plus horribles, lorsque Dieu délivra son église de ce violent persecuteur. Suetone écrit, que le jour avant qu'il fut assassiné, ayant commandé qu'on lui gardât pour le lendemain du fruit, dont on lui avoit fait present, il ajoûta ces paroles, *Du moins si nous en pouvons manger.* Se tournant vers ceux qui étoient auprès de lui, il leur assûra que le jour suivant la lune seroit sanglante au signe du verseau, & qu'il se passeroit quelque chose dont les hommes parleroient dans tout le monde. Les chronologistes inferent de-là, qu'il est mort deux ans plûtôt, que le cardinal Baronius ne le marque. En effet Domitien fut tué le 18. Septembre de l'an 96. de l'ere Chrétienne, âgé de 44. ans 10. mois & 26. jours, dont il avoit regné 15. ans & 5. jours. Son meurtrier fut Etienne, alors affranchi de sa femme Domitia, qui étoit elle-même complice de ce meurtre. Appollonius de Tyane, celebre magicien, que Domitien avoit consideré avant son avenement à l'empire, & qu'il avoit chassé depuis, étoit pour lors à Ephese, & dans le même tems que le coup se faisoit à Rome, en haranguant le peuple, reculant, dit-on, deux ou trois pas, & regardant la terre d'un œil affreux, il s'écria: *Frappe le tyran, frappe le tyran.* Ses auditeurs sçûrent depuis, qu'à la même heure on tuoit Domitien. Ce prince étoit bien fait, d'une taille avantageuse. Beaucoup de pudeur & de modestie paroissoient sur son visage, mais sa physionomie étoit trompeuse; car après s'être contraint dans les commencemens de son regne, il fut ensuite très-cruel. Il devint chauve, quoique fort jeune: ce qui fut attribué à ses débauches, & cette difformité lui tenoit si fort à cœur, qu'il falloit bien se donner de garde d'en railler quelqu'un en sa presence. C'est pourquoi les maîtres des monnoyes n'ont point representé ce défaut dans les medailles de cet empereur. * Suetone, *en sa vie.* Aurelius Victor, *des Césars.* Eutrope, *l. 7.* Xiphilin, *Ab. de Dion. en Diocl.* Philostrate, *vie d'Apol. 8.* Petau, *l. 11. rat. temp. ch. 19.* Riccioli, *chron. refor. T. I. l. 4. c. 8.* Baronius, *T. I. ann.* Spon, *recherches curieuses d'antiquité.*

DOMITIEN, (Lucius Domitius Domitianus) empereur, ou plûtôt tyran, qu'on a prétendu long-tems avoir pris la pourpre du tems d'Aurelien, mais que ses medailles entierement conformes à celles de Diocletien & des empereurs qui l'ont suivi, montrent être bien plus recent. On ne sçait rien de lui, sinon qu'il a eu le titre d'empereur à Alexandrie, ce qui peut faire croire que Maximin l'avoit associé à l'empire, parce que c'est le seul prince de ce tems-là de qui les historiens n'ont presque rien dit, que ce qui servoit à dépeindre sa cruauté & ses autres vices, pendant qu'ils parlent des autres avec assez d'étendue. S'il est mort avant Maximin, il n'est pas étonnant qu'ils n'ayent pas fait mention de lui.

DOMITIENS. La famille des DOMITIENS ou de DOMITIUS a été très-celebre à Rome. Cette famille fut distinguée en deux branches, qui furent celles des Calvinus & des Enobarbus. L'une & l'autre a fourni plusieurs magistrats à la republique. C. DOMITIUS CALVINUS, le premier qui ait été fait consul, eut pour collegue Cornelius Cossus Arvina, environ l'an 422. de Rome, & 332. avant J. C. de son tems les Romains firent la paix avec Alexandre roi d'Epire, comme nous l'apprenons de Tite-Live & de Cassiodore. Un autre de ce nom fut consul avec P. Cornelius Dolabella, l'an 471. de Rome, & 283. avant J. C. lorsque les Toscans, joints aux Boyens Gaulois furent defaits. Un troisiéme exerça cette même dignité avec Valerius Messala, l'an 701. de Rome, & 53. avant l'ere Chrétienne, avec Asinius Pollio, treize années après, &c. L'autre branche de la famille des Domitiens est celle des Enobarbus, qui tirerent leur origine de L. DOMITIUS. On dit que comme il revenoit des champs, deux jeunes hommes, dont la beauté avoit quelque chose d'auguste, s'apparurent à lui, & lui commanderent d'apprendre au senat & au peuple Romain une victoire, de laquelle on n'étoit pas encore bien assûré; & que pour preuve de leur divinité, ils lui froterent doucement les joues, de sorte que son poil changeant de couleur, de noir qu'il étoit, devint fort roux. Cette marque, ajoûte-t-on, pour continuer la fable, demeura depuis à ses descendans, & la plûpart eurent la barbe rousse comme de l'airain. Ils furent honorés de sept consulats, de deux triomphes, & de deux censures, & continuerent à porter le même surnom. Ce Domitius laissa un fils de même nom, qui fut consul en 562. de Rome, & 192. ans avant J. C. avec L. Quinctius Flamininus; & il eut CN. DOMITIUS consul en 591. de Rome, & 163. ans avant J. C. pere de C. DOMITIUS ENOBARBUS, tribun du peuple. Ce fut lui, qui poussé d'animosité contre les pontifes, parce qu'ils avoient mis dans leurs corps un autre que lui, à la place de son pere, transfera au peuple le droit de subroger les prêtres. Etant consul avec C. Fannius Strabo en 631. de Rome, & 123. ans avant Jesus-Christ, il vainquit les Auvergnats & les Allobroges. C'est à l'occasion de cette victoire, que Velleïus Paterculus parle de la famille des Domitiens. « Il y eut, (dit-il,) deux « illustres victoires remportées sur les Gaulois transalpins, « l'une par Domitius, qui defit les Auvergnats, & l'autre « par Fabius. (Il ajoûte ensuite): Dans la famille des Do- « mitiens on remarque un avantage illustre, & commun « à peu de personnes. Avant Cn. Domitius que nous voyons « aujourd'hui jeune homme, recommandable par sa fran- « chise, on trouve quatre grands hommes de cette mai- « son, qui tous furent fils uniques, qui parvinrent tous « comme de pere en fils au consulat & au sacerdoce, & qui « furent presque tous honorés des ornemens du triomphe. « L'orateur Licinius Crassus disoit du consul Cn. Domitius, dont nous venons de parler; *Qu'il ne falloit pas s'étonner qu'il eût la barbe d'airain: puisqu'il avoit la bouche de fer & le cœur de plomb.* Il laissa deux fils, L. DOMITIUS proconsul de Sicile, puis consul avec Cœlius Calvus en 660. de Rome, & 94. ans avant Jesus-Christ; & CN. DOMITIUS

ENOBARBUS,

Enobarbus, grand prêtre, puis consul en 659. de Rome, & 95. ans avant J. C. avec Cassius Longinus. L. Domitius, son fils fut preteur & puis consul en 700. de Rome, & 54. ans avant J. C. avec Claudius Pulcher. Depuis il prit le parti de Pompee, & fut tué l'an 700. de Rome, & 48. ans avant J. C. après la bataille de Pharsale. C. Domitius Enobarbus, sorti de ce dernier, fut accusé d'être de la conjuration de Cassius & de Brutus. Quoiqu'il n'y fût point entré, il les alla pourtant trouver, & commanda l'armée navale jusqu'à l'entiere defaite de son parti. Il suivit depuis Antoine, se rangea ensuite du côté d'Auguste, & mourut peu de tems après. Ce Domitius avoit eté consul en 722. de Rome, & 32. ans avant J. C. avec C. Sosius. Il eut deux fils, *L. Domitius*, consul en 737. de Rome, & 17. ans avant J. C. pere d'un autre *Cn. Domitius*, dont parle Velleïus Paterculus; & Cn. Domitius. Ce dernier merita les honneurs du triomphe en la guerre d'Allemagne, mais ses vices obscurcirent la gloire de ses vertus. Il fut édile & préteur, & épousa Antonia l'aînée, fille d'Octavie, sœur d'Auguste & de Marc-Antoine. De ce mariage elle eut le pere de l'empereur Neron & deux filles. Cn. Domitius pere de Neron, étoit un homme detestable par ses crimes, & sur-tout par sa cruauté. Il épousa Agrippine, fille de Germanicus. * Suetone, *en la vie de Neron*. Tacite, *l. 4. ann.* Dion. Eutrope. Tite-Live. Velleïus Paterculus. Pline. Cassiodore, *en la chron.*

DOMITILLE (Flavie) niéce de Domitien fut mariée à Flavius Clement, qui fut consul ordinaire, en l'an 95. Elle étoit Chrétienne aussi bien que son mari. Ils furent tous deux accusés. Clement fut tué par ordre de l'empereur l'an 95. aussi tôt après son consulat. Après sa mort, Domitien voulut obliger Domitille d'en épouser un autre. Comme elle ne put s'y resoudre, Domitien la relegua dans l'isle Pandataire, aujourd'hui l'isle de Sainte-Marie, située dans la baye de Pouzolles. L'histoire ne nous apprend rien davantage de cette dame; car ce qui est porté dans ses actes supposés, & faits par des Manichéens, qu'elle revint sous l'empire de Nerva: qu'elle fut ensuite releguée de nouveau à Tarracine pour la religion, sous l'empire de Trajan, & qu'elle fut brûlée avec Euphrosine & Theodore ses sœurs de lait n'est d'aucune autorité. Domitille eut une fille nommée comme elle, mariée à Flavius Onesimus. Ce que l'on sçait de l'histoire de Flavius Clement & de Domitille est tiré de Dion, de Suetone, d'Eusebe, & de saint Jerôme. * De Tillemont, *memoires eccl.* Fleuri, *hist. de l'église.*

Eusebe, *l. 3. c. 18.* parle d'une Flavie Domitille, Vierge, sœur du consul Flavius Clement releguée par Domitien dans l'isle de Ponce l'an de J. C. 96. Quelques-uns l'ont confondue avec la precedente; mais il y a plus d'apparence qu'elle est differente, & qu'elle fut releguée en même tems que la premiere, dans une isle voisine, & qu'elle y souffrit, selon saint Jerôme, un long & penible exil, après lequel on croit qu'elle reçut la couronne du martyre. * Eusebe *l. 3. c. 18.* Saint Jerôme, *Epitre 27.* Bollandus. De Tillemont. Baillet, *vies des Saints, mois de Mai.*

DOMITIUS, (*Sabinus*) tribun militaire, l'un des braves de l'armée de Vespasien & de Tite. Il se signala par quantité de belles actions dans la guerre contre les Juifs, & fut tué par l'empereur Vitellius, parce qu'il s'étoit saisi du Capitole & du temple de Jupiter en faveur de son frere Vespasien. * Joseph, *guerre des Juifs, l. III. c. 28. & l. V. c. 24.*

DOMITIUS, historien Latin, qui avoit écrit l'histoire de l'ancienne Rome, & de ses commencemens. Aulu-Gelle parle d'un Domitius grammairien de ce nom, qui fut surnommé l'Insensé, *Insanus*, parce qu'il n'étoit point sociable, & qu'il etoit toujours chagrin. Ce Domitius vivoit du tems de l'empereur Adrien vers l'an de J. C. 120. Il rapporte aussi la conversation qu'il eut avec lui & Phavorin, & la reponse remarquable qu'il fit: *Qu'il eût voulu que tous les hommes eussent perdu la parole, afin que les vices dont ils sont remplis, n'eussent pas le moyen de se communiquer.* * Aulu-Gelle, *l. 6. c. 7.*

DOMITIUS CORBULON, *cherchez* CORBULON, (Domitius.)

DOMITIUS DEXTER, *cherchez* DEXTER.

DOMITIUS LABEO, *cherchez* LABEO.

DOMITIUS MARSUS, *cherchez* MARSUS (Domitius.)

DOMITIUS AFER, *cherchez* AFER.

DOMITIUS CALLISTRATE, *cherchez* CALLISTRATE.

DOMITZ, en latin, *Domitium*, ville d'Allemagne, dans le duché de Meckelbourg, est située sur l'Elbe, à l'endroit où elle reçoit l'Esden, environ à une lieue de Daneberg. Domitz n'est pas une grande ville, mais elle est assez bien fortifiée. * Sanson. Baudrand.

DOMME, petite ville du Perigord, en France, sur la Dordogne, environ à une lieue de Sarlat, du côté du midi. Du tems des Anglois cette place étoit fortifiée, & il y avoit un château royal, dont on voit les masures. C'étoit dans ce lieu qu'on tenoit le sceau royal pour les provinces des environs. Ce qu'il y a de remarquable presentement est son vignoble, elle a encore de beaux restes de ses anciens privileges. * Mati, *diction.*

DOMNE, ou DOMNION, I. de ce nom, pape Romain, fils de Maurice, fut élû le premier jour de Novembre de l'an 676. après la mort d'Adeodatus ou *Dieudonné*. Il ne tint le pontificat qu'un an cinq mois & dix jours, car il mourut le 11. Avril de l'an 678. Anastase parle d'une comete qui parut pendant trois mois, sous son pontificat; & Bede ajoûte, qu'elle fut le présage d'une secheresse de trois années, suivie d'une peste effroyable. * Anastase, *en Domne.* Bede, *l. 4. hist. c. 12.* Platine & Ciaconius, *en sa vie*, Sigebert. Onuphre. Genebrard, *en sa chron.* Baronius, *A. C. 676. 678.*

DOMNE II. Romain, fut fait pape après Jean XIII. & ne vécut que trois mois après son élection, depuis le 20. de Septembre jusqu'au 19. de Decembre de l'an 972. Le siege ne vacqua qu'un jour après sa mort. * Volaterran, *Antrop. l. 22.* Nauclerc, *T. II. chron. gener. 31.* Saint Antonin, *2. P. tit. 16. c. 1. §. 17.* Marianus. Onuphre, *en sa chron.* Platine & Ciaconius, *en Domne II.* Baronius, *A. C. 971. n. 1. & 2.*

DOMNE I. de ce nom, patriarche d'Antioche, vivoit dans le III. siecle. Il fut élû l'an 270. par un concile d'évêques assemblés une seconde fois à Antioche, en la place de Paul de Samosate, qui deshonora par sa doctrine, & par sa vie la sainteté de l'épiscopat. Domne étoit fils de ce Demetrien, qui avoit gouverné cette église, avant le même Paul. Quoiqu'il eût été élû évêque d'Antioche en 270. il ne fut mis en possession de ce siege, qu'après que l'empereur Aurelien eut repris Antioche sur Zenobie l'an 272. Ainsi le cardinal Baronius s'est trompé dans ses annales, lorsqu'il a crû que Domne I. fut élû l'an 272. & qu'il mourut l'an 277. On ne sçait pas certainement l'année de sa mort; mais on la place à l'an 275. il eut Timée, pour successeur. * Eusebe, *hist. liv. 7. c. 23. & in chron.* Baronius, *A. C. 277. n. 47.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. III. siecle.*

DOMNE II. patriarche d'Antioche, succeda à Jean qui étoit son oncle & frere de sa mere, l'an 436. Il avoit fait profession de la vie solitaire dans le monastere d'Euthyme, d'où on le tira contre son gré, pour lui confier le gouvernement de l'église d'Antioche. Euthyme lui prédit que des méchans qui abuseroient de sa simplicité, le feroient déposer, & l'évenement justifia cette prediction. Maxime fut mis en sa place en 451. & le pape saint Leon confirma l'élection de ce dernier. Nous voyons, par la X. session du concile de Chalcedoine, que ce Maxime demanda au synode quelque portion des revenus de son église, pour la subsistance de Domne. Les legats laisserent le tout à sa discretion. Domne fut le seul des évêques déposés dans le *Brigandage d'Ephese* par Dioscore, qui ne fut pas rétabli dans son siege. L'auteur de la vie de saint Euthyme assure que ce prelat après sa déposition retourna dans son monastere, ayant beaucoup de regret d'en être sorti, & qu'il ne cessa de pleurer tout le reste de sa vie. Le pere Quesnel prétend qu'il étoit mort, quand on tint le concile de Chalcedoine, & que l'action attribuée à ce concile, où il est parlé de Domne, que les anciens mettent à la fin de la VII. & les nouveaux à la fin de la IX. est supposée. En effet on n'en a qu'une traduction latine, qui se trouve dans le seul manuscrit de M. Joli; les anciens n'en ont point parlé. Elle n'a point de place certaine; Justinien & le V. concile assurent que Domne fut condamné après sa mort. Eutychius dit qu'il mourut l'année qui suivit le

conciliabule d'Ephese. Ce sont à peu près les conjectures dont le pere Quesnel se sert pour détruire cette piece, dont il trouve aussi que le style est assez recent. M. Baluze soûtient au contraire qu'elle est très-veritable : qu'elle a été reconnue par le diacre Rustique dans le V. siecle ; que le manuscrit de M. Joli étoit copié sur un autre ancien manuscrit ; que cette action se trouve dans plusieurs autres manuscrits ; que les témoignages de Justinien & du V. concile ne sont pas de grande consideration, puisqu'ils ont allegué plusieurs faits faux ; que l'autorité d'Eutychius est encore moins considerable ; que le silence de quelques auteurs ne peut pas préjudicier au témoignage positif de Rustique, & à l'autorité des manuscrits, encore moins ce qui est dit dans l'action X. que tout ce qui avoit été fait dans le concile d'Ephese étoit nul, à l'exception de l'ordination de Maxime, parce que saint Leon l'avoit approuvée ; qu'enfin le style barbare de la version n'est pas une preuve que la piece soit supposée, puisqu'on en a d'anciennes aussi barbares que celle-là. * Quesnel, *Dissertationibus ad S. Leonem, dissert. actione* 9. M. Baluze, *Nova collectio concilior. Preface sur les actes du concile de Chalcedoine. Consultez* Cyrille *dans la vie d'Euthyme, rapportée par* Surius *au 25. Janvier*. Liberatus, *brev. c.* 12. Evagre, *l.* 1. *c.* 10. Les actes du concile de Chalcedoine, *sess.* 1. 2. & 9. Baronius, *A. C.* 440. 449. 451.

DOMNE III. fut mis sur le siege d'Antioche, après Ephrem, l'an 546. Il se trouva au synode general, qui est le III. de Constantinople, & mourut l'an 561. ayant gouverné cette église 14. années. * Baronius, *aux ann. A. C.* 546. *n.* 68. & 591. *n.* 1.

DOMNIN ou DONNIN, (Saint) martyr celebre d'Italie, au commencement du IV. siecle, qui a donné son nom à la ville de Borgo-San-Domnino, qui est aujourd'hui un siege épiscopal. Il étoit, dit-on, un des principaux officiers de la chambre de l'empereur Maximien Hercule. Maximien étant venu à Milan, y fit publier l'édit de la persecution, & voulut l'executer lui-même. Domnin prit la fuite pour se sauver à Rome. Les soldats l'arrêterent, lui couperent la tête & s'en retournerent. Son corps fut enterré dans le lieu-même, qui étoit entre les villes de Parme & de Plaisance, & l'on bâtit une église sur son tombeau, où il se forma à la fin une ville de son nom, comme il a été marqué. * *Actes de saint Domnin dans* Surius. De Tillemont, *au V. tom. de ses mem.*

DOMNION, *cherchez* DOMNE.

DOMNIZON, prêtre, vivoit sur la fin du XI. siecle, & au commencement du XII. sous l'empire de Henri IV. & Henri V. empereurs. Il écrivit la vie de la comtesse Mathilde, en vers heroïques. Le cardinal Baronius l'allegue souvent comme un auteur irreprochable, & comme témoin de la plus grande partie des choses qu'il rapporte. Son ouvrage, qui est en deux livres, fut publié par Sebastien Tengnager, bibliothecaire de l'empereur, en 1612. * Baronius. Vossius. Le Mire, &c.

DOMNULE, Africain, dans le V. siecle, avoit beaucoup de connoissance des belles lettres. L'auteur de la vie de saint Hilaire d'Arles loue ses ouvrages ; Apollinaris Sidonius fait mention de lui dans ses épîtres, & lui écrivit la derniere du livre IV. où il parle de saint Patient, archevêque de Lyon.* *L.* 9. *ep.* 13. 15. & *suiv.*

DOMO D'OSCELA, petite ville du duché de Milan, en Italie. Elle est fortifiée, & située sur la riviere de Tosa, dans le comté d'Anghiera, au couchant du lac Majour, * Mati, *diction.*

DOMOCHI, ville de Grece, dans la Thessalie. Elle est à quatre lieues de Zeiton, du côté du couchant. Cette ville a eu autrefois évêché : mais aujourd'hui elle est peu considerable, & presque déserte. * Baudrand.

DON, riviere d'Angleterre, *cherchez* DUN.

DON, riviere de France dans la Bretagne. Le Don a sa source près du Juigné, passe à Moisdon-Guimené, & se décharge dans la Vilaine, entre Avessac & Masserac.

DON, fleuve de Moscovie, *cherchez* TANAIS.

ROIS D'ECOSSE.

DONALD I. de ce nom, roi d'Ecosse, succeda à son frere *Satrael*, dans le III. siecle. On dit qu'il fut le premier prince de ce pays qui eut connoissance de la religion Chrétienne, qui fut baptisé par les missionnaires que le pape Victor envoya en Ecosse, & qu'il mourut vers l'an 216. Il est assez difficile de rien fixer sur ces faits, qui sont très-incertains. * Dempster, *hist. d'Ecosse.*

DONALD II. succeda à son frere *Findoch*, qu'un seigneur des isles Hebrides de même nom que lui, avoit fait assassiner. Il voulut venger cette mort ; mais il fut vaincu par le même.

DONALD III. usurpateur du royaume d'Ecosse, regna quelque tems avec beaucoup de cruauté, & fut tué par Craninthe fils de Findoch, vers l'an 277.

DONALD IV. fils d'*Eugene*, regna paisiblement pendant 15. années, après Ferchare ou Ferquhard, & se noya en pêchant dans un lac, l'an 647. ou 650. Ferquhard, fils de celui de même nom, à qui Donald avoit succedé, fut roi après lui.

DONALD V. frere d'*Alpin*, & oncle de *Kennet* ou *Clenet*, auquel il succeda l'an 855. étoit un prince faineant & voluptueux, qui laissa égorger vingt mille de ses gens, & qui ceda des terres considerables, pour se délivrer des armes des Bretons & des Saxons, ses ennemis. Ses sujets le mirent en prison, où il se tua lui-même de desespoir, l'an 857. ou 860. ayant regné cinq années.

DONALD VI. fils de *Constantin*, étoit un prince très-courageux, qui appaisa quelques séditions & regna 11. ou 12. années. Il mourut l'an 903. & Constantin III. lui succeda.

DONALD ou DUNCAN VII. fils de *Crenus*, prince des isles Hebrides, & de *Beatrix*, fille de *Malcolme* II. succeda à son ayeul maternel, en 1033. Son regne fut de sept ans. Il remporta de grandes victoires contre Suein, roi de Norvege, & donna occasion à la loi que firent les Norvegiens de n'attaquer jamais l'Ecosse.

DONALD VIII. étoit fils de Donald ou Duncan VII. & monta sur le trône après la mort de son frere Malcolme III. Il fut chassé, puis rétabli, & mourut en prison, où ses sujets le tinrent assez long-tems. Ce fut l'an 1103. ou 1105. * Leslé. Boëtius. Dempster. Buchanan. Belleforest, *hist. d'Ecosse. Abbr. & Gen. Scot. Reg. Stemm.*

DONALDSON, (Gautier) né à Aberdon en Ecosse, vers la fin du XVI. siecle, après un voyage qu'il avoit fait en Allemagne, quitta l'Angleterre, & alla à Heidelberg, où il dicta à quelques écoliers un cours de morale, qui fut imprimé à son insçu en 1604. Il fut depuis professeur en philosophie & en grec, & principal du college de Sedan pendant 16. ans. On a de lui *Synopsis œconomica. Synopsis locorum communium.* * Bayle, *dict. crit.*

DONAT, (Ælius) Grammairien, qui vivoit à Rome dans le IV. siecle, en 354. fut un des précepteurs de saint Jerôme, il écrivit des commentaires sur Terence & sur Virgile, & composa une grammaire. Vossius parle des vies de Virgile & de Terence, qu'on attribue à Donat *le Grammairien*, & croit que la premiere étoit d'un Tibere Claude Donat, comme il est sur que la seconde est de Suetone. * Saint Jerôme, *in chron. A. C.* 360. Volaterran, *anthr. l.* 16. Vossius, *orat. inst. l.* 6. *c.* 2. *des hist. Lat. l.* 1. *c.* 31. & *l.* 2. *c.* 2. &c.

DONAT, évêque de Cases-Noires, en Numidie, fut un des principaux chefs du parti de Majorin, qui fut depuis appellé le parti des Donatistes, quoique plûtôt à cause d'un autre Donat, *dont nous parlerons dans l'article suivant*, que par rapport à celui-ci. Il assista en 311. au concile de 70. évêques de Numidie, qui déposerent Cecilien & il fut son principal accusateur dans le concile de Rome, où il fut déposé & excommunié. Il retourna ensuite en Afrique, & se rendit à Carthage ; où il renouvella le schisme. *Voyez* l'article des DONATISTES.

DONAT, évêque schismatique de Carthage, different du precedent, mais du même parti, & même chef de ce parti après la mort de Majorin, auquel il succeda vers l'an 316. étoit un homme habile, éloquent, sçavant, de bonnes mœurs, mais si superbe, qu'il méprisoit tous les autres, & croyoit que personne ne lui pouvoit être comparé. Il eut tant d'autorité parmi ceux de son parti, qu'ils s'appellerent eux-mêmes, *le parti de Donat*. Il confirma le schisme en Afrique, tant par son autorité que par ses écrits. Saint Jerôme remarque qu'il en avoit composé plusieurs pour la défense de sa secte, avec un traité du saint Esprit,

dans lequel il s'accordoit avec le dogme des Ariens. S. Augustin remarque aussi qu'il avoit erré sur la Trinité, & quoiqu'il crût que les trois personnes étoient de la même substance, il assuroit que le Fils étoit inferieur au Pere, & le saint Esprit au Fils. Il fut envoyé en exil, sous l'empire de Constant, & c'est à cause de cela que Petilien, dans la conference de Carthage, l'appelle *sanctæ memoriæ martyrialis gloriæ virum*. Il mourut dans cet exil avant l'empire de Julien, vers l'an 355. *Voyez* le titre suivant des DONATISTES. * Optat. S. Augustin. La conference de Carthage. S. Jerôme, *de scriptoribus ecclesiast. L'histoire des Donatistes par* Du Pin, *dans l'édition d'*Optat, & particulierement sa note sur Majorin, *p. 19*.

DONAT, (Louis) évêque de Bergame, *cherchez* LOUIS DONAT.

DONAT, *cherchez* BOSSIO DONAT.

DONATISTES, schismatiques d'Afrique, ainsi appellés du nom de Donat chef de ce parti. Ce schisme commença à se former l'an 311. Mensurius évêque de Carthage étant mort l'an 310. en revenant de la cour, Cecilien fut élû en sa place, par le suffrage de tout le peuple, & ordonné par Felix d'Aptunge. Son ordination déplût à une dame puissante, nommée Lucille, qui demeuroit alors à Carthage, parce que Cecilien étant archidiacre, l'avoit reprise de ce qu'elle baisoit les os d'un prétendu martyr, avant que de communier. Il avoit eu pour concurrens Botrus & Celestius, qui voulant se faire ordonner en la place de Mensurius, avoient eux-mêmes assemblé les évêques voisins qui avoient ordonné Cecilien. Enfin Mensurius étant allé à la cour par ordre de l'empereur, avoit confié les ornemens sacrés à des notables, en ayant fait un memoire qu'il avoit donné à une vieille femme, pour rendre à celui qui seroit mis en sa place après sa mort. Ce memoire fut donné à Cecilien, qui fit venir ceux qui avoient ce dépôt. Eux, pour ne le point rendre, se joignirent à Botrus, à Celestius, & à Lucille pour faire schisme, ils appellerent Secundus & les évêques de Numidie à Carthage; ces évêques y vinrent au nombre de 70. & furent bien reçûs par les adversaires de Cecilien. Ils s'assemblerent dans une maison particuliere, & citerent Cecilien. Cet évêque n'ayant point voulu comparoître devant eux, ils prononcerent une sentence de déposition & d'excommunication contre lui, & ordonnerent évêque de Carthage Majorin domestique de Lucille, qui n'étoit que lecteur dans le tems que Cecilien étoit archidiacre. Après avoir porté ce jugement, ils écrivirent une lettre circulaire à toutes les églises d'Afrique, dans laquelle ils accusoient les évêques qui avoient ordonné Cecilien, d'avoir été traditeurs, c'est-à-dire, d'avoir livré les livres & les vases sacrés pendant la persecution, & d'être par consequent déchus du sacerdoce: d'où ils inferoient que l'ordination de Cecilien étoit nulle & en avertissoient les autres évêques, afin qu'ils s'abstinssent de sa communion, & qu'ils reconnussent Majorin pour évêque de Carthage. Plusieurs évêques d'Afrique ajoûterent foi à ces lettres: ce qui causa le schisme dans l'église d'Afrique, les uns étant du parti de Cecilien, & les autres de Majorin: mais Cecilien étoit reconnu par les évêques des églises d'Outremer, qui communiquoient avec lui, & non pas avec Majorin. L'empereur Constantin le reconnut pour legitime évêque en 313. & écrivit contre les schismatiques. Anulin, proconsul d'Afrique, ayant fait sçavoir cet ordre aux deux partis, & les ayant exhorté à la réunion, les adversaires de Cecilien lui presenterent deux requêtes, l'une cachetée, dont la souscription étoit: *Requête de l'église Catholique, contenant les crimes de Cecilien, donnée par le parti de Majorin;* & une autre requête toute ouverte, par laquelle ils prioient l'empereur de leur donner pour juges des évêques des Gaules. Anulin envoya ces requêtes à Constantin, qui nomma pour juges, Maternus évêque de Cologne, Reticius d'Autun, & Marin d'Arles, afin qu'ils jugeassent ce differend avec le pape Miltiade, à qui cet empereur en écrivit. Il donna en même tems ordre à Anulin d'envoyer à Rome Cecilien avec dix évêques de son parti, & le même nombre de ses adversaires. Ils obéirent les uns & les autres à cet ordre, & s'y rendirent au mois d'Octobre. Donat évêque de Cases-Noires, étoit à la tête de ceux du parti de Majorin. Les trois juges s'assemblerent avec Miltiade, & quinze évêques d'Italie. Ils déclarerent Cecilien innocent & déposerent Donat, laissant la liberté aux autres évêques du parti de Majorin de se réunir, s'ils vouloient, auquel cas ils conserveroient leur dignité; & qu'en cas qu'il y eût deux évêques dans un même siege, l'un ordonné par Majorin, & l'autre par Cecilien, celui qui seroit le plus ancien y demeureroit, & que le second seroit pourvû d'un autre évêché. L'empereur permit à Donat de retourner en Afrique, à condition qu'il n'entreroit point dans Carthage; & à l'égard de Cecilien, il le retint à Bresse, sous prétexte du bien de la paix; à l'instigation de Philuminus, on envoya en Afrique deux évêques pour faire executer la sentence du concile de Rome; mais le parti seditieux de Donat en empêcha l'execution. Donat vint lui-même à Carthage, & Cecilien, l'ayant appris, s'y rendit: ainsi la division recommença. Les Donatistes accuserent de nouveau Cecilien près de l'empereur, disant que les évêques du concile de Rome n'avoient pas examiné les faits dont ils l'avoient accusé. Constantin, pour faire cesser leurs plaintes, fit examiner, par le proconsul Elien, l'accusation qu'ils avoient formée contre Felix d'Aptunge, & indiqua un concile plus nombreux à Arles. Ce concile y fut tenu l'an 314. Cecilien fut encore declaré innocent; ses principaux accusateurs, & les auteurs du schisme y furent condamnés; & l'on suivit à l'égard des autres le temperament qui avoit été ordonné dans le concile de Rome. Les Donatistes appellerent encore de ce jugement à l'empereur même, qui les rejetta avec indignation; mais enfin vaincu par leurs importunités, & voulant terminer cette affaire par son autorité, il connut lui-même de cette affaire, & déclara Cecilien innocent, & ses adversaires de grands calomniateurs. Il rendit ce jugement au mois de Novembre 316. Cependant Majorin étant mort, il eut pour successeur un Donat, different de Donat de Cases-Noires, homme habile, de bonnes mœurs; mais superbe qui soûtint son parti, & acheva de confirmer le schisme en Afrique. Les Donatistes y avoient un grand nombre d'évêques de leur parti, & plusieurs Chrétiens, entre lesquels quelques-uns se signaloient par leur fureur contre les Catholiques. Mais voyant que toutes les autres églises adheroient à la communion de Cecilien, ils avancerent ce paradoxe étrange, que la veritable église étoit perie par tout, & qu'elle étoit restée seulement dans le parti qu'ils avoient en Afrique. Ils renouvellerent ensuite l'ancienne doctrine des évêques d'Afrique, *que le baptême & les autres sacremens conférés hors de l'église étoient nuls;* ils rebaptisoient tous ceux qui sortant de l'église Catholique entroient dans leur parti; ils avoient en horreur les sacrifices & les sacremens des Catholiques; ils fouloient aux pieds l'Eucharistie qu'ils avoient consacrée, ils étoient persuadés que le chrême, l'onction, les ordinations & les sacremens des Catholiques étoient nuls parmi eux: ils racloient ou brûloient leurs autels, rompoient leurs calices, lavoient les murailles & le pavé de leurs églises; & ils n'avoient aucun égard aux vœux des vierges, ni aux ordinations des évêques faites dans l'église Catholique. C'est pourquoi les défenseurs de l'église, contens d'avoir justifié Felix d'Aptunge, & Cecilien des crimes que les Donatistes leur avoient imputés, entreprirent de montrer contr'eux, que le baptême administré par des schismatiques étoit valable, & qu'ils commettoient un grand crime de rebaptiser ceux qui avoient été bâtisés par les Catholiques. Les Donatistes persistant dans leur folle imagination que l'église étoit perie par tout, voulurent avoir un parti à Rome, & y envoyerent d'Afrique un évêque qui y assembla un petit nombre de gens dans une caverne, ce qui leur fit donner ces noms, *Montenses, Campitæ, Rupitæ;* & cet évêque eut des successeurs qui se disoient évêques de Rome. Ils en envoyerent aussi en Espagne & en d'autres lieux; mais ils y eurent peu de sectateurs, & leur secte ne fut nombreuse qu'en Afrique. Les empereurs voulant arrêter leurs violences, firent des loix contr'eux, & envoyerent des officiers en Afrique, pour les obliger de rentrer dans le sein de l'église. L'empereur Constant y envoya Paul & Macaire, qui y procurerent la paix pour un tems; mais Julien l'*Apostat* leur ayant rendu la liberté; le schisme continua; ils se diviserent même entr'eux en differens partis, entre lesquels les plus fameux sont ceux des Rogatistes & des Maximianistes. S. Augustin combattit fortement la secte des Donatistes; dans un grand nombre d'écrits. Il se tint l'an 410. par ordre de l'em

pereur Honorius, une conference fameuse à Carthage, en presence du comte Marcellin, à laquelle se trouverent les évêques des deux partis en grand nombre. Il y en eut sept de part & d'autre choisis pour la dispute, qui entrerent en lice devant le comte Marcellin; il jugea en faveur des Catholiques, ordonna que les églises leur seroient données, & défendit les assemblées des Donatistes. Ce jugement fut confirmé par l'empereur Honorius, qui condamna à des amendes pecuniaires ceux qui ne voudroient pas rentrer dans l'église. Cela ne fit qu'augmenter la fureur des Donatistes. Neanmoins les instructions des évêques Catholiques, les amendes, l'exil, & l'impossibilité où ils étoient de tenir leurs assemblées, diminua de beaucoup le nombre des schismatiques. Ceux qui resterent, quand les Vandales s'emparerent de l'Afrique, subirent le même sort que les Catholiques, & furent presque tous chassés de l'Afrique. Il y en avoit neanmoins encore plusieurs du tems de S. Gregoire *le Grand*, c'est-à-dire, jusqu'au VI. & VII. siecle de l'église.* Optat. Milevit. *de schismate Donatistarum. Les œuvres de* S. Augustin, *contre les Donatistes, contenues dans le IX. tome. Collatio Carthaginiensis. Monumenta omnia ad Donatistarum historiam pertinentia*, recueillis par Du Pin, *dans son édition* d'Optat, *in fol.* Baronius, *Henrici Valesii Dissertatio de schismate Donatistarum.* De Tillemont, *memoires ecclesiastiques.*

S. Epiphane & Theodoret & quelques autres auteurs, ont accusé les Donatistes d'avoir erré sur la Trinité, en suivant leur chef Donat; mais S. Augustin remarque, que le commun des Donatistes ne le suivit point en cela, & qu'il seroit difficile d'en trouver aucun qui fut de ce sentiment. Il reconnoît neanmoins qu'il y en avoit quelques-uns de son tems, qui voulant se concilier les bonnes graces des Goths qui étoient Ariens & s'attirer leur protection, leur disoient qu'ils avoient la même croyance qu'eux sur la Trinité; mais ils étoient en cela convaincus de dissimulation, par l'autorité de leurs ancêtres, parce que Donat même du parti duquel ils se glorifioient d'être, n'avoit pas été Arien. * S. Epiphane. Theodoret *lib. de haref.* S. Augustin. *epist. 185. ad Bonifac. Comitem.*

DONATO, famille d'entre les nobles de Venise, a été feconde en hommes illustres. FRANÇOIS DONATO, celebre par sa sagesse, par sa conduite, & par ses emplois, vivoit dans le XVI. siecle, & fut fait doge en 1545. après Petro Landi. Il fit achever le palais de S. Marc, & dressa une très-belle bibliotheque. Il s'opposa aussi aux desseins des Turcs, & mourut en 1553. Jean Donato son cousin, fit son oraison funebre. LEONARD DONATO avoit été doge en 1606. après Marino Grimani. Il soûtint fortement les interêts de la republique, contre Paul V. & mourut en 1612. NICOLAS DONATO fut élû doge en 1618. & mourut 30. jours après ayant découvert la conjuration tramée contre la republique, & s'étant opposé glorieusement aux desseins de ceux qui vouloient asservir sa patrie. LOUIS DONATO, qui mourut en 1484. avoit été évêque de Bergame, & composa divers ouvrages, comme des commentaires sur le maître des sentences, qu'il dédia au pape Paul II. des oraisons, &c. Trithéme fait mention de lui dans le catalogue des écrivains ecclesiastiques. JEAN-PAUL DONATO, religieux de l'ordre des Carmes, étoit de la même famille. Il vivoit en 1569. & dédia au pape Pie V. un de ses ouvrages, intitulé, *Solutiones contradictionum in dictis Aristotelis & S. Thomæ.* * Pierre Marcel, *in vit. Donat.* Justiniani & Maurocenus, *hist. Venet.* Lucius, *biblioth. Carm.* Le Mire. Simler, &c.

DONATO, (Louis) cardinal, religieux de l'ordre de S. François, étoit de Venise. Il entra dès son jeune âge dans l'ordre des FF. Mineurs, & y parvint aux premieres charges, même à celle de general, vers l'an 1379. Le pape Urbain VI. qui l'avoit employé utilement dans diverses negociations, & qui avoit d'ailleurs besoin de gens de tête, se le voulut attacher pour toûjours en lui donnant le chapeau de cardinal en 1381. C'est le sentiment de Wadinge, quoiqu'Onuphre & Ciaconius ayent marqué la promotion du cardinal Donato en l'an 1378. Le pape l'envoya legat avec quelques autres cardinaux, vers Charles III. roi de Naples, auprès duquel leur negociation ne réussit pas, de la maniere qu'Urbain l'avoit esperé. Il en témoigna une colere furieuse, & traita les legats de la maniere du monde la plus barbare & la plus indigne d'un homme de son caractere. Louis Donato fut arrêté à Luceria, on lui donna la question, qu'il souffrit avec une constance très-chrétienne, & ensuite ayant été conduit à Genes, il eut la tête coupée au mois de Decembre de l'an 1385. * Theodore de Niem, *liv. 1. c. 50. 51. 52. & 53.* Wadinge, *in ann. Min. &c.*

DONATO, (Jerôme) de Venise, qui vivoit sur la fin du XV. siecle & au commencement du XVI. étoit un homme d'un grand merite, d'une probité singuliere, qui rendit divers services à sa patrie, & qui sçavoit les belles lettres & les langues. Les plus considerables de ses ouvrages sont des épîtres, qui ne sont au reste qu'au nombre de six, dont quatre sont imprimées parmi celles de Politien; on y trouve beaucoup d'esprit: la traduction d'un traité d'Alexandre *Aphrodisée*, de l'entendement, qu'il traduisit du grec en latin, & une apologie pour la primauté de l'église Romaine, qu'on publia en 1525. Il commandoit dans Bresce l'an 1496. Deux ans après, il commanda dans Ferrare. Il fut nommé ambassadeur en 1510. auprès de Jules II. qu'il reconcilia avec la republique de Venise, contre laquelle ce pape s'étoit declaré: il mourut à Rome en 1513. Comme il s'étoit appliqué particulierement aux affaires d'état, il n'a pu perfectionner les ouvrages qu'il avoit faits, & qui ont été supprimés en partie par ses heritiers. * Paul Jove, *in elog. c. 56. & hist.* Le Mire, &c.

DONATO, (Alexandre) Jesuite, né à Sienne & mort à Rome en 1640. le 23. Avril. On a de lui une description de Rome ancienne & nouvelle, bien mieux travaillée, que toutes celles qu'on avoit vûes avant lui. Elle parut à Rome en 1639. *in 4°.* mais on a cru qu'elle meritoit d'être répandue dans toute l'Europe, & Grævius lui a donné place dans le III. volume des antiquités Romaines. On a encore de lui trois livres de l'art poëtique, à Rome 1631. un volume de poësies latines en trois livres, &c.

DONATUS, (Marcellus) comte de Pouzane; ou de *Ponzano*, chevalier de S. Etienne, Florentin, eut des emplois considerables à Mantoue. Il mourut au commencement du XVII. siecle, avant que ses scholies sur les historiens Latins fussent achevées d'imprimer. Son parent Frederic Donatus eut soin de la suite de l'impression, & ils parurent à Venise en 1604. & à Francfort en 1607. *in 8°.* * Bayle, *dict. crit.*

DONAVERT, en latin *Donavertia & Vertia*, sur le Danube, ville imperiale d'Allemagne en Souabe, fut autrefois comprise dans le comté de Dillingen, & fut engagé aux ducs de Baviere, l'an 1266. pour deux mille marcs d'argent, & puis unie à l'Empire. Charles IV. l'engagea aux mêmes ducs, qui la rendirent sans avoir été payés sous Frederic III. Louis de Baviere la prit l'an 1458. & ne la garda qu'une année. Cette ville est très-importante à cause de son passage sur le Danube, entre Ulm & Neubourg. Les princes Protestans confederés contre l'empereur Charles V. la prirent en 1546. & ce prince la reprit quelque tems après. Dans le XVII. siecle la ville de Donavert fut mise au ban de l'empire, pour quelque entreprise des Lutheriens contre les religieux de l'abbaye de sainte Croix; & l'execution en fut commise l'an 1607. à Maximilien duc de Baviere, qui s'en rendit maître, & la garda pour les frais de la guerre. Depuis, cette ville a toûjours été sous la domination de ces ducs. * Sanson. Baudrand. Ortelius Mercator, &c.

DONAW, general des Reistres, *voyez* DHONA.

DONCALTER, ou DUNCASTER, ville d'Angleterre dans la partie occidentale du comté d'Yorck, est située sur la riviere Done ou Dune, sur le grand chemin d'Yorck à Londres. Elle est grande, bien bâtie, bien peuplée, gouvernée par un maire & par des aldermans. Il y a un bon negoce de bas, de camisoles, de jupes, & de gands, tout cela fait à l'aiguille. Cette ville a donné le titre de comte à Jacques, duc Monmouth & à quelques autres. Elle est éloignée de 155. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

DONCHERI, bourg de France en Champagne, dans le Rhetelois, est assez bien fortifié, & est situé sur la Meuse, vers les frontieres de Luxembourg, entre Charleville & Sedan.

DONDUS, (Jacques) celebre medecin de Padoue, fut surnommé *Aggregator*, à cause d'un grand amas de remedes qu'il avoit fait. Il étoit sçavant dans les mathematiques,

& inventa une nouvelle façon d'horloge, où non seulement on voyoit les heures du jour & de la nuit, mais aussi le cours annuel du soleil par les douze signes du Zodiaque, & celui que la lune fait tous les jours dans le ciel. On y voyoit encore les jours du mois, & les fêtes de l'année. Cette machine fut si ingenieusement executée par l'adresse du plus habile ouvrier qui fut dans la ville de Padoue, que l'on voyoit le soleil, la lune & les planettes, y faire tous les jours le même cours qu'ils font au ciel. Le succès de cette invention acquit tant d'honneur & de réputation à son auteur, qu'il fut appellé ensuite *Jacques de l'Horloge*, nom qui s'est toûjours depuis conservé dans sa famille, laquelle a tenu un rang considerable dans la ville de Padoue. On plaça en 1344. cette horloge sur le haut du palais du prince de Carare, qui est une ville de Toscane. Comme Dondus n'étoit pas moins sçavant naturaliste que mathematicien, il fut le premier qui trouva le secret de faire le sel avec l'eau de la fontaine d'Albano, dans le Padouan: en sorte que de mille livres d'eau il en tiroit une livre de sel: ce qui donna lieu en 1370. de bâtir une maison pour servir à cet usage, sur le bord du petit lac dont les eaux sont plus salées. * Bertrand Scard, *l. hist. Pat.* Michaël Savan, *de Thermis.*

DONEAU, ou DONELLUS, (Hugues) celebre jurisconsulte François, né en 1527. à Châlon-sur-Saône en Bourgogne, étudia le droit à Toulouse sous Jean Orras & Arnoul du Ferrier, qui avoient, dit-on, jusqu'à 400. auditeurs, & y fit de si grands progrès, qu'il fut bientôt en état de l'enseigner, comme il fit à Bourges, & à Orleans. Mais ayant donné dans les sentimens des Protestans, il se vit contraint de fuir pendant les massacres de la S. Barthelemi, en 1572. & se retira en Allemagne, où il enseigna à Heidelberg. Depuis, étant venu dans le Pays-bas, il fut nommé professeur en droit dans l'université de Leyden, & s'y acquit beaucoup de reputation. On l'obligea d'en sortir en 1588. pour avoir pris parti avec un peu trop de chaleur, en faveur des Anglois. Il fut appellé à Altorf dans la Franconie, où il mourut le 14. Mai de l'an 1591. âgé de 64. ans. Doneau a composé divers ouvrages de droit, *Comment. de Jure civili, lib. XXVIII. Comment. ad titul. Digest. de rebus dubiis. Comment. ad titul. C. de pactis & transact. &c.* * Meursius, *in Ath. Batav.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* De Thou, &c. Bayle, *dict. crit.*

DONEQUINE, *cherchez* DUNKERAN.

DONESCHINGEN, village de la principauté de Furstemberg en Souabe, n'est remarquable, que parce qu'on y voit la source du Danube. Il est situé à une lieue du château de Furstemberg, à trois de la ville de Rotweil, & à quatre de Schaffouse. * Mati, *dict.*

DONGARD, roi d'Ecosse, fils du roi Salvatius ou Solvathie succeda à Congar, l'an 824. Il se noya l'an 830. après un regne de six années, au passage d'une riviere, menant lui-même du secours à Alpin, roi des Pictes, son allié. * Dempster, & Buchanan, *histoire d'Ecosse.*

DONGARD, autre roi d'Ecosse dans le V. siecle, succeda vers l'an 449. à son frere *Eugene* II. & mourut dans une bataille en 453. combattant avec Hengiste Anglois, contre les anciens Bretons. * Leslé & Buchanan, *hist. Scot.*

DONGO, *cherchez* ANGOLA.

DONGO, petite ville située sur la côte septentrionale de l'isle de Xicoco, une de celles du Japon. * Mati, *dict.*

DONI, famille originaire de Florence. Une de ses branches s'est établie en Provence depuis l'an 1478. que LUCAS Doni vint habiter à Avignon, & laissa de *Helene* de Pazzi, son épouse, OCTAVIEN Doni, qui suivit en France la reine Catherine de Medicis, employé dans les finances, & épousa *Valence* de Marillac, fille de *Guillaume*, seigneur de Ferrieres, dont il eut *Achille*, qui mourut Jesuite; LOUIS, *dont nous parlerons ci-après*; *Antoine*, marquis d'Attichi, qui fut tué en Flandres l'an 1637. âgé de 25. ans, après avoir servi en Italie & ailleurs; *Genevieve*, mariée au comte de Château-Vilain, dit *le duc d'Atri*; *Anne*, femme de *Louis* de Rochechouart, comte de Maure; *Henriette*, Carmelite; & *Magdeleine*, Ursuline. * Tristan, *Toscane Françoise.*

DONI D'ATTICHI, (Louis) évêque de Riez, puis d'Autun, étoit fils d'*Octavien* Doni, seigneur d'Attichi, & de *Valence* de Marillac. Il prit l'habit de religion dans l'ordre des Minimes, où son merite l'éleva aux premieres charges. Le roi Louis XIII. le nomma à l'évêché de Riez, en 1628. & fut transferé en 1652. à celui d'Autun. Il mourut le 2. Juillet 1664. & laissa divers ouvrages; comme l'histoire des Minimes; *De S. R. Ecclesia cardin. &c.* * Bartel, *hist. Regiens. Eccles.* Robert, & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

DONI, (Latin) poëte Italien, natif de Rome, étoit un homme très-mal fait de corps, & dont les mœurs étoient extrêmement dereglées, mais excellent poëte. Dans ses pieces, qui n'ont point été recueillies, il fait paroître une humeur fort satirique, & cette envie de médire lui suscita souvent de mauvaises affaires. Etant denué des biens de la fortune: il eut l'avantage de rencontrer sur la fin de ses jours un honnête homme, nommé *Onuphre de sainte Croix*, amateur des belles lettres, qui le prit chez lui pour s'en servir en qualité de secretaire. * Jean Nic. Eryth. *Pynacoth. vir. illust.*

DONIEC SEWIERSKI, ou le petit Don, en latin *Tanaïs minor*, riviere de l'Europe septentrionale. Elle coule sur les confins de la Moscovie & de la petite Tartarie, dans des pays ruinés & presque deserts, & va se décharger dans le Don ou Tanaïs à 25. lieues au-dessus de la ville d'Azow.

DONJON, (Geofroi ou Godefroi de) onziéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, qui residoit alors à Ptolemaïde, ou S. Jean d'Acre, fut élû l'an 1192. en la place d'Emengard Daps. Il étoit François & grand capitaine; mais il ne regna que deux ans. Après la mort de Gui de Lusignan roi de Chypre, il fut nommé avec le grand-maître des Templiers, pour défendre contre les infideles, le peu de villes & de places qui restoient aux Chrétiens du royaume de Jerusalem. Il mourut en l'an 1194. & eut pour successeur Alfonse de Portugal. * Bosio, *hist. de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

DONNE, (Jean) docteur en theologie, né à Londres, étoit fils d'un riche marchand qui descendoit d'une ancienne famille du pays de Galles, où, du tems de notre docteur, plusieurs faisoient encore belle figure. Du côté de sa mere, il descendoit de *Thomas* Morus, lord chancelier d'Angleterre. Il avoit tant de genie pour les lettres, & fut élevé avec tant de soin, qu'on l'envoya dans l'université d'Oxford à l'âge de neuf ans; & il entendoit fort bien à cet âge le latin & le françois. A quatorze ans il alla à Cambridge, & trois ans après à Lincoln'sInn: à l'âge de vingt ans il voyagea en Italie & en Espagne, & fit diverses remarques sur les loix & le gouvernement de ces pays; puis il retourna chez lui bien instruit des langues qu'on y parle. Il épousa la fille de *Georges* More, chancelier de l'ordre de la Jarretiere, & lieutenant de la Tour de Londres. Ensuite il s'occupa à l'étude du droit civil & canonique; & y fit de grands progrès, & s'étant fait connoître à Jacques I. roi d'Angleterre, ce prince le chargea de répondre aux objections de l'église Romaine, contre le serment de supremacie & de fidelité. C'est ce qu'il executa dans le livre qui a pour titre *Pseudo-Martyr.* Le roi après la lecture de ce livre, lui conseilla de se faire ministre; il prit du tems pour se perfectionner dans l'étude du grec, de l'hebreu, & de la theologie, & trois ans après il fut reçû docteur en theologie à Cambridge, devint chapelain de sa majesté, & prédicateur de Lincoln'sInn. Quand le roi envoya le comte de Carlisle ambassadeur en Allemagne, ce docteur l'accompagna en qualité de theologien. Un peu après son retour en Angleterre, il fut fait doyen de S. Paul. Il avoit beaucoup de talent pour la poësie, des dons extraordinaires & beaucoup de sçavoir; comme cela paroît par ses ouvrages, qui sont le *Pseudo-Martyr Blothanathos*, & un volume de sermons *in folio* * *Voyez sa vie au devant de ses sermons.*

DONUSSA, est une petite isle de l'Archipel, située vers celle de Nicaria. Elle étoit anciennement connue par le marbre verd qu'on en tiroit. * Baudrand.

DONZI, petite ville de France dans le Nivernois, capitale d'un petit pays, dit le *Donziois*. Elle est située sur une petite riviere près de Cosne. * Sanson.

DOR, contrée de Canaan, & autrefois royaume dans la tribu de Manassé, deçà le Jourdain. Son roi fut tué par Josué: & sa capitale, qui s'appelloit aussi *Dor*, & toute la province fut ruinée. * *Josué, XII. 23.*

DORA ou DORAM. C'est la ville de Dor, dans la tribu de Manassé, delà le Jourdain ; elle est dans la Phenicie. Antiochus *Sidetes* y assiegea le traître Tryphon, qui s'y étoit refugié, après avoir assassiné le jeune Antiochus. L'armée d'Antiochus Sidetes étoit de six vingt mille hommes de pied & de huit mille chevaux, sans compter les vaisseaux qui fermoient le port. * *I. Mach. XV. 11. &c.*

DORA, Juif de Jerusalem, homme séditieux & impie dont se servit le gouverneur Festus, pour tuer le grand sacrificateur Jonathas, sans que l'amitié qui étoit entre ce pontife & Dora empêchât celui-ci de commettre une action si détestable. * Josephe, *antiq. Lib. XX. c. 6. num. 841.*

DORADO, *provincia del Dorado*, est un pays qu'on met dans l'Amerique meridionale, entre la riviere d'Orenoque, & celle des Amazones. On y met un grand lac qu'on nomme Parime, & une ville magnifique, sur le bord occidental du lac, & des mines d'or en quantité. Mais toutes ces choses sont enchantées. Baudrand assure qu'on les a cherchées plusieurs fois, sans jamais les trouver, & il conclut que ce ne sont que des fictions des Espagnols.

DORAGHIUS, prêtre Gaulois & auteur fabuleux, qu'on prétend avoir écrit l'histoire des Francs, ou François, avant l'établissement de la monarchie, sous le regne du duc Marcomir II. * Texeira, *en Odemar.*

DORAT, (le) en latin *Oratorium*, petite ville de France dans la province de la Marche. Elle est située sur la petite riviere de la Seve, à deux lieues de Belac, vers les frontieres de Poitou.

DORAT, *cherchez* AURAT.

DORCAS, *cherchez* TABITHA.

DORCAS fut un très-méchant homme, qui fit mourir quantité de personnes de qualité dans les prisons de Jerusalem, où les factieux les avoient fait mettre au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains. * Josephe, *guerre des Juifs, l. 4. c. 11.*

DORCATIUS, poëte Latin. On ne sçait pas bien en quel siecle il vivoit. Saint Isidore de Seville en fait mention à l'occasion de l'origine du mot latin *Pileus*. C'est *au l. 10. des origines, c. 69.*

DORCESTER, bourg d'Angleterre, dans le comté d'Oxford, étoit autrefois une ville assez considerable que les auteurs Latins ont nommée *Dorcestria*, differente de Dorchester *dont nous allons parler*. Dorcester est à neuf ou dix lieues de la ville d'Oxford. * Camden.

DORCHESTER, ville & comté dans la partie meridionale d'Angleterre, sur la riviere de Frome, est illustre par plusieurs monumens antiques qu'elle a conservés. Quelques auteurs croient qu'elle est la *Durnovaria* d'Antonin, qu'on a aussi nommée *Danium*, *Dorcestria*, *&c.* Ce fut autrefois le siege d'un évêque qui est aujourd'hui à Lincoln, comme nous l'apprenons de Guillaume de Malmesburi. Dorchester n'est pas éloignée de la mer. * Guillaume de Malmesburi, *l. 4. de gestis episc. Angl.* Camden, *desc. Angl.* Le Mire, *geogr. eccl. &c.*

DORDOGNE, en latin *Duranius*, riviere de France, qui a sa source en Auvergne, est formée de deux ruisseaux, qui sortent du mont d'Or. Le premier est nommé d'Or, & l'autre Dogne, & comme leurs eaux se mêlent pour ne faire qu'une même riviere, de leurs deux noms on en a formé celui de Dordogne. Elle descend à Bort, & entre dans le Limosin, accrue par les eaux de la Lusege, de la Rue, de la Bave, &c. reçoit ensuite celle de la Sere dans le Querci, & passant dans le Perigord, puis dans la Guienne, & arrosant S. Cyprien, Limeil, Bergerac, Sainte-Foi, Castillon, Libourne, Fronsac, &c. elle reçoit le Vezere, Lisle, &c. & se joint à la Garonne au-dessous du Bourg, au Bec d'Ambés, où est le confluent de ces deux rivieres. Elles ont alors le nom de Gironde, qui passe à Blaye, à Mortagne, & à Royan ; puis elle se jette dans la mer, dans l'endroit où est la tour de Cordouan. * Papire Masson, *desc. flum. Gall.* Ausone, *Edylle 10. p. 295. & suiv. de l'édit. ad usum Delph.* par Souchai.

DORDRECHT ou DORT, *Dordracum*, ville du Pays-bas, capitale de la Hollande, à six lieues de Leyden, & à trois lieues de Rotterdam, est fort ancienne, & la premiere des villes qui ont séance aux états de Hollande. Elle est située dans une isle, entre les rivieres de Meuse, de Merwe, du Rhin, & de Linghe. Elle avoit seule le droit de faire battre monnoie d'or & d'argent; mais aujourd'hui la West-Frise jouit du même avantage, & en fait battre tantôt à Horne, & tantôt à Enchuysen. Dordrecht étoit aussi autrefois la demeure des comtes d'Hollande, & l'étape des marchandises qui passoient dans les pays étrangers ; mais à present elle n'est étape que pour les vins du Rhin. Elle fut détachée l'an 1421. de terre ferme, par un débordement qui noya presque tout ce territoire, & ensevelit plus de soixante villages ou châteaux, & environ cent mille personnes. Elle a produit nombre d'hommes illustres, comme Guillaume Lindanus, Merula, Vossius, Junius, &c. Dordrecht avoit une église collegiale, fondée en 1363. par Albert de Baviere, comte de Hollande. Le duc de Brabant l'assiegea inutilement en 1304. C'est en cette ville que les Calvinistes assemblerent en 1618. un synode national, qui ne fut terminé que le six Mai de l'année suivante. Il s'agissoit d'y décider les controverses survenues au sujet de la prédestination entre les Gomaristes ou Contre-remontrans soûtenus par le prince d'Orange ; & les Remontrans ou Arminiens, qui y furent très-maltraités. Le dogme impie de l'inamissibilité de la justice y fut établi. *Marc Zuer. *in theot. Holland.* Guichardin, *description du Pays-bas.* Cluvier. Montanus. Arnaud. *Impietés de la morale des Calvinistes.*

DORE', (Pierre) docteur de Paris, de l'ordre de S. Dominique dans le XVI. siecle, étoit natif d'Orleans, comme il le dit lui-même dans plusieurs de ses ouvrages. Il fut licentié de la faculté de Paris en 1532. professa la theologie dans son ordre, & écrivit contre les Heretiques divers traités, dont Possevin fait grande estime ; comme *Anti-Calvinus ; Virtutis imago ; Spes secura, &c.* Il mourut en 1569. * Possevin, *in appar. S.* La Croix du Maine, *biblioth. Franç. pag. 393.* Du Verdier, *biblioth. Franç. pag. 1003.* Valere André, *bibl. Belg. pag. 735.* Echart, *script. ord. Pradic.*

DOREN, *cherchez* DUREN.

DORESTRO, ville, *cherchez* SILISTRIE.

DOREZ, en latin *Equites Aurati*, chevaliers d'Angleterre, ainsi nommés, parce qu'on leur donne des éperons dorés pour marque de chevalerie. Autrefois on ne conferoit cet honneur qu'à des gens d'épée, qui l'avoient merité par leurs services militaires ; mais depuis il est devenu plus commun, & a été donné aussi à des gens de robe, de même que dans les universités on donne quelquefois les degrés à des gens d'épée. Toutefois entre les gens de robe, on ne le donne qu'à des avocats & des medecins, & non pas à des theologiens. *Voyez* ACCOLLADE. * Ed. Chamberlayne, *en l'état present d'Angl.*

DORGOBUSK, ou DORGABUSA, petite ville du duché de Bielki en Moscovie est sur le Borysthene, environ à 15. lieues de Smolensko. * *Cartes geographiques.*

DORHIN, *cherchez* DURAN.

DORIA ou LA DOIRE, *Duria & Doria*, est le nom de deux grandes rivieres qui sont en Piémont. La premiere, dite la grande Doire ou Doria Baltea, a sa source dans les Alpes Apennines, & passe à Aouste, à Ivrée, & ailleurs. Après avoir reçu diverses rivieres, elle se jette dans le Pô entre Chivas & Crescentin. La petite Doire a sa source dans les Alpes Cottiennes, elle passe à Suze, à Veillane, à Rivoli, & se joint au Pô un peu au-dessous de Turin. * Sanson. Baudrand.

DORIA, maison. La maison de DORIA de Genes, est noble & ancienne, & s'est acquise beaucoup de réputation, par le merite & par la valeur des grands hommes qu'elle a produits. ANDRE' Doria qui vivoit en 1166. épousa la fille de *Barrison*, roi de Sardaigne, que d'autres nomment roi & juge d'Arborée ; HILAIRE Doria épousa l'an 1397. une fille d'*Emanuel* empereur de Grece. Dans le seiziéme siecle ANDRE' Doria contribua beaucoup à relever l'éclat de cette maison. PHILIPPIN Doria fut grand homme de mer, & défit l'an 1528. l'armée navale des Espagnols devant Naples, où Hugues de Moncade, viceroi de Sicile, & general des ennemis perdit la vie. JANNETIN Doria fils de THOMAS, fut occupé pendant sa jeunesse à faire des draps de soye, ce qui ne déroge point parmi les Genois. Comme *André* Doria, cousin de *Thomas* n'avoit point d'enfans, il résolut de faire *Jannetin* son heritier, comme son plus proche parent ; & il lui donna le commandement de vingt galeres. Ce Jannetin fut si heureux dans une de ses expéditions, qu'ayant trouvé le cor-

faire Dragut au port de Giralatte, entre Calvi & Layaco en Corse, où il se croyoit en assurance, il le prit avec treize galeres, & lui mit les fers aux pieds. Ce brave homme fut tué malheureusement en 1547. dans le tems que les Fiesques voulurent executer leur conjuration. Le bruit ayant mis en allarme les domestiques d'André Doria, Jannetin fut éveillé par sa femme. Comme il crut que ce n'étoit qu'une dispute survenue entre les gens de marine, il prit un habit de matelot, & accompagné d'un seul estafier, qui portoit un flambeau devant lui, il alla pour appaiser ce tumulte à la porte Fasciolana, qui étoit gardée par quelques-uns des conjurés : là ayant dit son nom à la sentinelle qui le demanda, il fut tué sur le champ. JEAN-ANDRE' Doria son fils, fut élevé par les soins de son grand-oncle André, qui l'institua son heritier. Celui-ci demanda l'armée d'Espagne à l'entreprise de Tripoli en 1560. Il donna pour la défense de l'isle de Gerbe de très-bons avis, qu'on se repentit de n'avoir pas suivis. Depuis il servit en diverses occasions, comme en 1564. dans l'isle de Corse, & l'année suivante il s'offrit d'aller secourir Malte assiegée par les Turcs. En 1570. il commanda l'armée navale d'Espagne pour le secours de l'isle de Chypre contre les Turcs ; mais ses délais affectés, & ses artifices ayant retardé ce secours, causerent la perte de cette isle. L'année suivante il fit une faute à la bataille de Lepante, qui pensa être fatale aux Chrétiens. Cette famille de Doria a produit de grands capitaines, & divers doges de Genes, que nous nommons dans l'article de cette ville. ANTOINE Doria, qui avoit été un grand capitaine sous Charles V. composa l'histoire de ce qui s'étoit passé de son tems : on la publia en 1571. sous ce titre : *Compendio d'Antonio Doria, delle cose di sua notitia & memorie occorse al mundo, del tempo dell' imperatore Carlo V.* JACQUES Doria, qui vivoit en 1270. fut un des quatre citoyens qu'on avoit nommés pour écrire l'histoire de la république de Genes. PERCEVAL & SIMON Doria vivoient dans le même siecle, dans la cour de Charles I. de ce nom, roi de Naples, &c. comte de Provence. Le premier étoit philosophe & poëte Provençal, & eut beaucoup de part à la bienveillance de la reine Beatrix. Il fut podestat d'Avignon, & d'Arles, & mourut à Naples l'an 1276. Il y eut de cette maison dans le XVI. siecle, IMPERIALE Doria, lequel étant resté orphelin & sans biens, trouva de la protection dans son parent André Doria, qui lui donna de l'emploi sur ses galeres ; mais après avoir servi long-tems, & amassé beaucoup d'argent, il lui prit envie d'embrasser l'état ecclesiastique. André Doria le confirma dans ce dessein, & lui procura dans la suite l'évêché de Sagone au royaume de Naples. Ce nouveau prélat se plut beaucoup dans son diocese, y résida toujours, & des biens qu'il avoit acquis pendant qu'il servoit sur mer, il acheta des terres considerables, qu'il laissa par reconnoissance à son parent & son bienfacteur, l'ayant laissé son legataire universel en mourant. La cour de Rome s'opposa à cette institution testamentaire : André Doria plaida à la Rote, & fut debouté de toutes ses prétentions. La cour de Rome ne voulant pas pourtant mécontenter entierement un si grand homme lui offrit de lui ceder toute la succession de son parent, pourvû qu'il voulût la recevoir comme une grace particuliere du saint siege ; mais il ne voulut jamais se soumettre à cette condition, & aima mieux se dédommager par la force des armes, en enlevant quatre galeres du pape, ainsi que le rapporte Varillas, (*hist. de François I. l. x11.*) Il y a eu quelques-uns de cette maison qui se sont attachés aux ducs de Savoye, JEAN DOMINIQUE Doria, marquis de Cirié, de S. Maurice, &c. general des galeres de Savoye, & grand écuyer du prince Maurice de Savoye, fut fait chevalier de l'Annonciade en 1633. & FRANÇOIS Doria, marquis de Dolce-Aqua le fut en 1653. * Sigonius, *vita And. Dor.* Foglieta & Justiniani, *annal. Gen.* De Thou, *hist.* Nostradamus, *vies des poëtes Provenç.* Soprani, *script. de la Ligur. &c.*

DORIA (Jerôme) cardinal, porta d'abord la qualité de comte de Cremolin, & sous ce nom rendit de grands services à sa republique, qui l'envoya l'an 1512. à Rome auprès du pape Jules II. Depuis il exerça d'autres emplois considerables, & fut nommé même entre les douze qui devoient retablir l'ancienne forme du gouvernement dans la republique. Mais ayant perdu sa femme, il résolut d'embrasser l'état ecclesiastique, dans l'esperance d'obtenir un chapeau de cardinal. André Doria le lui procura du pape Clement VII. en 1529. Il lui en témoigna sa reconnoissance en diverses occasions, & sur-tout en 1547. dans la conjuration des Fiesques, où le cardinal Doria s'exposa pour la défense de son parent. Il eut d'abord l'évêché de Nebbi, puis ceux de Jacca, & de Huesca, & enfin l'archevêché de Tarragone. Il mourut à Genes au mois de Mars de l'an 1558. * Hubert Foglieta, *in elog.* Ughel, *Ital. sac.* Sigonius, *in vita Andrea Doria.* Onuphre, Auberi, &c.

DORIA, (André) Genois, nâquit le 30. Novembre 1466. & fut l'un des plus celebres capitaines de mer dans le XVI. siecle. Etant allé à Rome, il commença de servir dans les troupes du pape Innocent VIII. en qualité d'homme d'armes, puis passa au service des rois de Naples, qui lui donnerent une compagnie de cinquante lances, qu'il quitta lorsque le roi Alfonse II. poussé par les armes de Charles VIII. roi de France, fut obligé de se retirer en Sicile. Il servit ensuite Jean de la Rouere duc d'Urbin, après la mort duquel il fut créé tuteur de François Marie son fils, dont il prit grand soin. Il revint à Genes, où il eut le commandement des galeres que le public entretenoit au service du roi Louis XII. alors seigneur de Genes & de toute la Ligurie, qui fut bientôt perdue par la revolte de cette ville, qui se mit sous la protection de l'empereur. Doria passa au service du roi François I. qui le fit chevalier de son ordre, lui donna la commission d'amiral des mers du Levant avec le titre de general de ses galeres, dont il lui laissa la conduite & le gouvernement absolu. Il rendit à ce monarque de grands services ; fit de très-belles actions en Sardaigne ; defit entierement l'armée navale de l'empereur dans le port & à la vûe de Naples le 28. Avril 1528. Mais ayant remarqué que la fortune envieuse des prosperités du roi se déclaroit pour l'empereur Charles V. il embrassa son parti, sous prétexte que l'on vouloit obliger Philippe Doria à livrer les prisonniers que ce neveu avoit faits dans la bataille navale, & retint les galeres de France. Il obligea peu de tems après celui qui commandoit une partie des galeres du roi devant Naples, & qui tenoit cette ville bloquée par mer pendant que M. de Lautrec avec une puissante armée la pressoit par terre, d'abandonner honteusement son poste, & de laisser cette ville libre du côté de la mer. Il se rendit maître en cette occasion de plusieurs galeres de France ; revint à Genes qu'il fit revolter ; & chassa la garnison Françoise, & s'engagea tout-à-fait avec l'empereur aux mêmes conditions & avantages qu'il recevoit de la France. Il donna de la terreur aux côtes de la Grece, & malgré la vigoureuse résistance des Turcs, il se rendit maître de Patras & de Coron en 1532. attaqua les vaisseaux des infideles, & remporta sur eux une fameuse victoire. A son retour il fut fait prince de Melphe, & chevalier de la toison d'or par Charles V. qu'il servit dans ses expeditions de Tunis & d'Alger, & dans celles d'Italie & de Provence. Il refusa genereusement la souveraineté de son pays, aima mieux en être le liberateur & le protecteur que le souverain. Il y établit de telle sorte l'administration de la république, que les nobles furent admis à la souveraine magistrature, dont ils étoient auparavant exclus, & que pour l'abaissement des familles populaires, l'autorité de la noblesse fut relevée. Ce qui fit renaître la haine inveterée, qui divisoit ces deux factions. Pour profiter de cette disposition, Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagne, jeune homme d'un grand courage & d'une famille illustre, conspira la ruine de la maison des Doria, à laquelle il n'estimoit pas que la sienne fût inferieure. Mais ce jeune comte ayant peri dans son entreprise, la faction d'André Doria conserva toute l'autorité. Philippe, prince d'Espagne, passant l'an 1548. à Genes, le sollicita assez long-tems, pour lui persuader de laisser bâtir une forteresse dans cette ville : mais il s'opposa toujours à ce dessein, qui menaçoit la liberté de sa patrie. Il éprouva un grand revers en 1552. Dragut Rais, general des corsaires, l'ayant surpris lorsqu'il y pensoit le moins, l'obligea de prendre la fuite ; & l'ayant suivi avec ses vaisseaux legers, il en prit d'abord un

de ceux de Doria, en coula deux à fond, & ayant suivi sa victoire; il en prit six autres avec sept cens Allemands qui étoient dedans, & Nicolas Madrucci leur chef, qui mourut bientôt après d'une blessure qu'il avoit reçue dans le combat. En 1554. Doria prit Sanfiotenzo dans l'isle de Corse, d'où il chassa les François; & ensuite étant extrêmement vieux, & sentant diminuer les forces de son esprit & de son corps il se retira dans un très-beau palais qu'il avoit fait bâtir dans un des fauxbourgs de Genes, où il mourut le 25. Novembre 1560. en sa 94. année sans laisser de posterité de *N.* Pirretti, niece du pape Innocent VIII. La republique de Genes lui fit faire de magnifiques funerailles, & fit ériger une statue en sa memoire avec cette inscription:

ANDREÆ AURIÆ.
Civi optimo fœlicissimoque Vindici atque auctori publicæ libertatis Senatus populusque Gennensis posuit.

Quelques auteurs l'accusent d'avoir été quelquefois trop cruel, & en rapportent cet exemple. Le marquis de Marignan, qui prit Porto-Hercole en 1555. y ayant fait prisonnier Otobon de Fiesque, frere de Louis complice de la conspiration dont nous avons parlé, le mit entre les mains de Doria pour venger, comme il lui plairoit, la mort de Jannetin Doria, qui avoit été tué dans cette conspiration. André, enflammé de colere fit coudre de Fiesque dans un sac comme un parricide, & le fit jetter dans la mer. Ceux qui ont écrit de Doria, ont passé cette action sous silence, comme étant indigne d'un homme qui s'étoit rendu illustre par tant d'actions d'éclat. Un jour un de ses pilotes, qui l'importunoit souvent, s'étant presenté devant lui, témoigna qu'il n'avoit que trois paroles à lui dire. *Je le veux*, répondit Doria, *mais souviens toi que si tu en dis davantage, je te ferai pendre.* Le pilote sans s'étonner reprit la parole, & lui dit: *Argent ou congé*, André Doria satisfait de cette réponse, lui fit payer ce qui lui étoit dû, & le retint à son service. * Sigonius, *en sa vie.* Du Bellai. Paul Jove. De Thou. Antonio Herrera. Brantôme, &c.

DORIA, *cherchez* AURIA.

DORIDE, ancienne contrée de la Grece propre qu'on nomme aujourd'hui, selon quelques-uns, *Val de Livadie.* Elle comprenoit les villes de Lilée, d'Erinée, de Boïum, de Citinium, &c. C'étoit dans ce pays que s'étoient retirés une partie des descendans d'Hercule lorsqu'ils furent chassés du Peloponnese. Quand ils voulurent y rentrer, c'est-à-dire cinquante cinq ans après la prise de Troye, les Doriens les accompagnerent, d'où vient qu'on appella Doriens les habitans des trois royaumes d'Argos, de Messene, & de Lacedemone, au moins Herodote leur donne ce nom, & c'est par cette raison que les colonies qui s'allerent ensuite établir dans l'Asie mineure en sa partie meridionale sur la mer Egée, donnerent le nom de Doride au pays qu'elles occuperent. Halicarnasse étoit la ville la plus considerable de la Doride d'Asie. Herodote, Strabon, Tite-Live, Pausanias, &c. en font mention. Le Dialecte Doride, un des quatre qui ont été en usage parmi les Grecs, fut d'abord employé par les Lacedemoniens & par les Argiens, & depuis passa dans l'Epire, dans la Carie, dans la Sicile, à Rhodes, & à Crete: c'est celui qui a été suivi par Archimede, par Theocrite, & par Pindare. L'un des cinq ordres d'architecture a aussi emprunté son nom des Doriens, qui peut-être en ont été les inventeurs. Δῶρον, en grec veut dire *present*: & c'est de-là qu'est venu le proverbe de *Dorica Musa* qui est dans Aristophane, pour ceux qui ne composoient des vers que pour avoir des recompenses. Les Grecs avoient aussi un autre proverbe, *Doricè concinere*, contre ceux qui promettent une chose, & qui en font une autre. Les auteurs Grecs & Latins ont nommé la Doride, *Doris.* * Strabon, l. 10. Ptolomée, *l. 3. c. 12. &c.*

DORIEUS, fils de Diagoras, Rhodien, & frere puîné d'Æusclaus & de Damagette, se rendit aussi celebre que son pere par les couronnes qu'il remporta dans les jeux olympiques, isthmiques, & nemeens. Il vainquit huit fois dans les isthmiques, sept fois dans les nemeens, fut couronné pour la seconde fois dans les jeux olympiques, la premiere année de la LXXXVIII. olympiade, & 428. ans avant Jesus-Christ. * Pausan. *liv. 6.* Bayle, *diction. critiq.*

DORIGNI, (Michel) peintre, natif de saint Quentin en Picardie, fut disciple & gendre du fameux Vouet. Il en suivit de fort près la maniere, grava à l'eau forte la plus grande partie de ses ouvrages, & leur donna le veritable caractere de leur auteur. Il mourut professeur de l'académie de peinture à Paris en 1663. âgé de 48. ans. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

DORILAUS, *voyez* DORYLAUS.

DORIOLLE, (Pierre) seigneur de Loiré en Aunis, chancelier de France, fils de *Jean* Doriolle, maire de la Rochelle, en fut aussi maire en 1451. puis fut general des finances & maître des comptes en 1456. dont il se démit en 1472. ayant été nommé chancelier de France par lettres du 26. Juin de la même année, & fut present en cette qualité à l'arrêt rendu contre le duc d'Alençon, au parlement tenu à Vendôme au mois d'Avril 1474. Il presida au jugement du connétable de saint Paul, & en prononça l'arrêt en plein parlement le 19. Decembre 1475. & à celui du duc de Nemours en 1477. Il fit la paix du duc de Bourgogne avec le roi en Mai 1476. & après la mort de ce duc plusieurs villes de Picardie s'étant remises en l'obéissance du roi, il alla à Arras; & reçut le serment des habitans avant que le roi y fit son entrée. Il fut aussi l'un de ceux qui traiterent avec le duc de Bretagne en 1477. & avec le roi de Sicile duc de Lorraine en 1480. Quoiqu'il eût rendu de très-grands services à l'état, il fut destitué de sa charge en Mai 1483. au lieu de laquelle il fut pourvû de celle de premier président des comptes par lettres du 23. Septembre de la même année; mais il ne l'exerça pas long-tems, étant mort le 14. Septembre 1485. Il épousa *Charlotte* de Bar, veuve de *Guillaume* de Varie, seigneur de l'isle-Savari, & fille de *Jean* de Bar, seigneur de Baugi, dont il eut pour fille unique *Marie* Doriolle, alliée 1°. à *Jean* Berard, seigneur de Chisse & de Bleré, premier président au parlement de Bourdeaux: 2°. à *Guillaume* Savari, chevalier. * *Voyez* du Chesne, *hist. des Chancel.* Le P. Anselme, &c.

DORIS, premiere femme d'Herode *le Grand*, roi des Juifs, & mere d'Antipater, étoit sortie d'une des premieres & des plus illustres maisons de l'Idumée. Elle entra dans la conspiration de son fils contre son mari; mais ayant été découverte, elle fut chassée du palais, dépouillée de toutes les marques de la royauté. * Josephe, *antiq. l. XVII. chap. 6.*

DORIS, Nymphe marine, fille de l'Ocean & de Thetis, ayant été mariée à son frere Nerée, mit au monde cinquante Nymphes qui furent appellées Nereïdes, du nom de leur pere. Souvent les poëtes emploient le nom de Doris, pour signifier la Déesse de la mer, & quelquefois pour la mer même. * Hygin. *in Præf.* Natalis Comes, *Mythol.*

DORISQUE, en latin *Doriscum* & *Dorisca*, petit pays de la Thrace, dans lequel Xerxès mesura ses troupes en gros, par l'espace de terre qu'elles occupoient, ne pouvant en faire un dénombrement plus particulier. * Pline, *liv. 4. chap. 11.*

DORKUM, *cherchez* DOCKUM.

DORLAND, (Pierre) prieur de la chartreuse de Zéelhem près de Diest dans le diocese de Liege, vivoit sur la fin du XV. siecle, & au commencement du XVI. Il composa une chronique de son ordre, que le pere Theodore Petreius a augmentée, & grand nombre de vies de saints, & d'ouvrages de dévotion, dont le même Petreïus fait un dénombrement assez exact, dans sa bibliotheque des Chartreux, aussi-bien que Valere André, Possevin, &c. Pierre Dorland mourut en odeur de sainteté le 21. Août de l'an 1507. âgé de 58. ans. Il étoit alors dans la chartreuse de Zéelhem. * Petreius, *in bibl. Carthusian.* Possevin, *in apparat. sac.* Val. André, *bibl. Belg.* Aubert le Mire, *in auct. &c.*

DORMANS, bourg de France en Champagne, situé sur la riviere de Marne, entre Epernai & Château-Thierri.

DORMANS. Famille. Le bourg de Dormans a donné son nom à la famille de Dormans, qui le prit selon l'usage de ce tems. JEAN de Dormans, procureur au parlement de Paris, vivoit en 1347. & eut entr'autres enfans, *Jean*, cardinal; GUILLAUME, chancelier de France, qui suit; PIERRE, sieur de Noisi, dont la posterité a eu un premier president de Bourgogne, & des conseillers au parlement de

de Paris; *Simon*, &c. GUILLAUME de Dormans, seigneur de Dormans & de Silli, fut premierement avocat general au parlement de Paris, puis chancelier de France en 1371. Il mourut le 11. Juillet de l'an 1373. & fut enterré dans le cœur de l'église des Chartreux de Paris. Il avoit épousé *Jeanne* Baube, dame de Silli, dont il eut *Jean*, chanoine de Paris, de Chartres, & de Beauvais, mort à Sens le deuxiéme Novembre 1386; *Bernard*, qui épousa en 1381. *Marguerite* de Craon, & mourut peu de tems après; *Renaud* archidiacre de Châlons, chanoine de Paris, de Chartres, & de Soissons, maître des requêtes de l'hôtel du roi, &c. mort en 1386; MILES, chancelier de France; *Guillaume* de Dormans, évêque de Meaux, puis archevêque de Sens, mort l'an 1405. & enterré dans le chœur de l'église des Chartreux de Paris; *Jeanne*, &c. MILES de Dormans fut president en la chambre des comptes de Paris en 1361. puis évêque d'Angers, de Bayeux, & enfin de Beauvais. Il fut élû en 1380. chancelier de France, & ayant abdiqué l'année suivante, il mourut en 1387. Son corps fut enterré dans la chapelle du college de Beauvais, où l'on voit son tombeau. * Le Feron & Godefroi, *hist. des Chanc.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes*, &c. Le Pere Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

DORMANS, (Jean de) cardinal, évêque de Beauvais, chancelier de France dans le XIV. siecle, fut avocat au parlement de Paris, & s'acquit une si grande reputation, que Charles de France, dauphin de Viennois & duc de Normandie, l'ayant voulu avoir auprès de sa personne, l'honora de sa bienveillance, & le fit chancelier de Normandie. Quelque tems après, il lui procura l'évêché de Beauvais, & depuis, étant roi sous le nom de Charles V. il le fit chancelier de France après Gilles Aycelin de Montaigu. Dormans ayant été fait cardinal par le pape Urbain V. au mois de Septembre de l'an 1368. il quitta quelque tems après la dignité de chancelier, qui fut donnée à Guillaume de Dormans son frere. Le cardinal fut nommé legat par le pape Gregoire XI. pour travailler à la paix entre le roi Charles V. & le roi d'Angleterre. C'est lui qui fonda à Paris l'an 1370. le college de Dormans, dit de saint Jean de Beauvais. Il fit aussi diverses autres fondations pieuses, & mourut le 7. Novembre 1373. Son corps fut enterré dans l'église des Chartreux de Paris, devant le grand autel, sous une tombe de marbre noir, élevée avec sa statue de cuivre habillée pontificalement, qui depuis a été transportée dans leur chapitre, avec une nouvelle inscription. * Bosquet, *Vita Greg. XI.* Loisel, *Mem. de Beauv.* Frizon, *Gall. purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

DORMANS, nom que l'on a donné à sept martyrs, qui souffrirent, à ce que l'on croit, sous le regne de l'empereur Dece l'an 253. Saint Gregoire de Tours, dit qu'ils étoient freres, & les nomme Maximien, Malch, Martinian, Denys, Jean, Serapion, & Constantin: ce que le martyrologe romain a suivi. Metaphraste donne à quelques-uns d'entr'eux d'autres noms: ce qui peut être venu de ce qu'ils en avoient deux, ou de ce que cet auteur s'est servi d'un exemplaire de leur vie peu correct. Ils étoient d'une naissance fort illustre, & avoient pour parens les premiers de la ville d'Ephese. L'empereur Dece ayant sçu qu'ils étoient Chrétiens, leur fit ôter la ceinture de chevaliers, & les cassa de sa milice: après quoi il les renvoya pour un tems, dans l'esperance qu'il les gagneroit par cette douceur. Mais ces sept freres ou compagnons se retirerent du danger; & après avoir reçû quelque argent de leurs parens pour les biens qu'ils leur cedoient, ils s'allerent cacher hors de la ville dans une caverne qui étoit sur une montagne voisine, que l'on nommoit le mont Ochlon: de-là ils envoyoient de tems en tems à la ville le plus jeune d'entr'eux déguisé en pauvre, pour en rapporter ce qui étoit necessaire pour leur nourriture. Quelque tems après, l'empereur Dece, qui étoit allé en d'autres villes d'Asie, retourna à Ephese, & y ordonna un grand sacrifice pour honorer ses idoles, où il commanda qu'on fit venir les sept freres qu'il avoit remis en liberté; mais on ne les put trouver. Le plus jeune des freres, qui alloit quelquefois à la ville, sçut qu'on les cherchoit, & en avertit ses freres, qui s'exciterent les uns les autres à souffrir courageusement le martyre; mais il arriva que s'étant couchés sur la terre à leur ordinaire, ils s'endormirent aussi paisiblement que s'ils n'eussent eu rien à craindre; & ce doux sommeil fut pour eux un sommeil de mort pendant lequel Dieu mit leurs ames en un lieu de repos. Cependant l'empereur ayant eu avis qu'ils s'étoient retirés dans cette caverne, & croyant qu'ils vivoient encore, commanda que l'on en bouchât l'entrée avec de grandes pierres, & que l'on y mît son sceau avec celui de la ville, afin que personne ne pût les secourir, & qu'ils fussent enterrés tout vivans dans cette grotte. Cet ordre fut executé; mais avant que l'entrée fut bouchée, Theodose & Barbe, deux officiers de l'empereur, qui étoient secretement Chrétiens, jetterent adroitement dans la caverne une boëte de cuivre bien scellée, où ils avoient enfermé une plaque de plomb, sur laquelle étoient gravés les noms de ces sept freres, avec le tems & le genre de leur martyre, (dans la pensée qu'ils étoient encore vivans.)

Vers l'an 408. c'est-à-dire, environ 155. ans après, au commencement de l'empire de Theodose *le Jeune*, fils d'Arcadius, on pretend que ces sept freres ou compagnons ressusciterent, & se leverent, comme s'ils s'éveilloient d'un sommeil ordinaire qui n'eût duré qu'une nuit. Le plus jeune sortit de la grotte qu'il trouva ouverte, & fit un voyage à la ville, pour y acheter quelques provisions, & pour apprendre ce qui se passoit; mais il fut étrangement surpris, lorsqu'il vit cette ville toute changée, & des croix plantées en plusieurs endroits. Il resolut alors d'acheter du pain, & de s'en retourner au plûtôt, pour annoncer à ses freres une nouveauté si surprenante. Comme il vouloit payer le boulanger, la monnoye qu'il presenta parut si ancienne, qu'on s'imagina qu'il avoit trouvé quelque trésor. C'est pourquoi on le mena devant le magistrat, à qui il declara qui il étoit, & d'où il venoit. De-là il fut mené à l'évêque, & le pria de reconnoître lui-même la verité, en se donnant la peine de voir la caverne. Ce prélat s'y transporta avec les officiers de la justice, & une infinité de monde. Il y trouva d'abord le petit coffre de cuivre: puis il rencontra les six autres freres dont le plus âgé raconta ce qui leur étoit arrivé sous l'empire de Dece. On donna au plûtôt avis de ce qui se passoit à l'empereur Theodose, qui vint à Ephese, & entra dans la caverne, d'où ces saints n'avoient pas voulu sortir. Après un assez long entretien, les sept freres se retirerent à l'écart, & s'endormirent de nouveau, ou plûtôt rendirent leurs ames à Dieu dans un doux sommeil. L'empereur voulut donner à chacun un sepulchre d'or; mais les saints lui apparurent & l'en empêcherent. Ainsi leurs corps demeurerent dans la grotte, couverts seulement d'une toile de soye. Saint Gregoire de Tours & Metaphraste disent qu'ils y étoient encore ainsi de leur tems. * Gregoire de Tours, *de gloria martyr. cap. 95.* Theophane, *hist.* Photius, *cod. 253.* Metaphraste, *dans Surius. Les Menées des Grecs.*

☞ Il y a trois opinions touchant le sommeil de ces bienheureux. La premiere est, qu'il n'y a eu en cela rien d'extraordinaire; mais qu'ayant souffert la mort dans une caverne sous l'empire de Dece, leurs corps y furent trouvés sous l'empereur Theodose *le Jeune*; ce qui fut pour eux comme une resurrection de gloire, & qu'on les appella *Dormans*, selon la maniere de parler de l'écriture, qui appelle la mort des justes un sommeil, & se sert du mot *dormir* pour mourir. La seconde est, qu'ils s'endormirent d'un veritable sommeil sans mourir, & qu'après 155. ans ils se reveillerent. La troisiéme enfin, qu'ils moururent; & que leurs corps étant demeurés sans corruption, ils ressusciterent: ce qui fit appeller leur mort un sommeil, & leur donna le nom de *Dormans*. Baronius *dans son Martyrologe, 27. Juillet*, est de la premiere opinion. Il refute la seconde, qu'ont suivie Metaphraste, Nicephore, Calliste & Cedrenus, entre les Grecs; & Gregoire de Tours & Sigebert entre les Latins; lesquels disoient que Dieu fit ce miracle pour confondre certains heretiques de ce tems-là nommés *Sadducéens*, qui nioient la resurrection des morts. A l'égard de la troisiéme, il reconnoît que les auteurs qui ont vécu de ce tems-là, n'ont point parlé de ce grand miracle, ni pour le sommeil, ni pour la resurrection. Les martyrologes latins font mention des sept Dormans le 27. Juillet; & les Grecs en leur menologe le quatriéme Août & le 22. Octobre, qu'ils disent être le jour qu'ils furent enfermés dans la caverne, & celui qu'ils y furent trouvés, 155. ans après. Mais tout ce que l'on dit des sept Dormans paroît fort incertain. S. Gregoire de Tours, est le premier qui

en ait parlé. Les Grecs qui ont rapporté ce fait, l'ont mêlé de quantité de circonstances fabuleuses, & ne conviennent pas du tems de la découverte de ces saints. Les uns disent que ce fut la 23. & les autres la 38. année du regne de Theodose. Ils nomment un évêque d'Ephese sous lequel cette histoire arriva; les uns Etienne; & les autres Marus, il n'y en a eu aucun de ce nom. Enfin ils disent que cela arriva à l'occasion d'un Theodore évêque d'Ege, qui nioit la resurrection, dans un tems où Theodose avoit fait mettre en prison plusieurs évêques qui la prêchoient. C'est un fait visiblement faux, & dont il n'est point parlé dans l'histoire ecclesiastique. Ainsi on peut mettre tout ce que l'on dit des noms & de la découverte des sept Dormans au rang des narrations fabuleuses. * De Tillemont, *mem. ecclesf. III. tom.* Gregoire de Tours. Metaphraste.

DORNA, (Bernard) celebre jurisconsulte dans le XIII. siecle, vers l'an 1240. étoit François, natif de Provence, & avoit étudié sous le fameux Azon de Boulogne. Il devint un des plus sçavans hommes de son tems, dans la jurisprudence civile & canonique, qu'il enseigna avec beaucoup de reputation. Suivant l'exemple de son maître, dit Trithéme, il composa divers ouvrages qui ont rendu son nom immortel. Il laissa entr'autres traités, celui *De libellorum conceptionibus*: les autres ne nous sont pas connus; & ils ne l'ont pas été à Trithéme même, qui a fait l'eloge de Bernard Dorna, parmi les écrivains ecclesiastiques. * Trithéme.

DORNADILLA, quatriéme roi d'Ecosse, n'est remarquable, que pour les loix qu'il fit sur la chasse, qu'on observe encore aujourd'hui dans le royaume; & mourut la 28. année de son regne, environ 232. ans avant Jesus-Christ. * Buchanan.

DORNBOURG, petite ville du duché d'Altenbourg en Misnie, est située sur le bord occidental de la Sale, & appartient avec le bailliage qui en dépend, aux ducs de Saxe-Weimar. * Mati, *diction.*

DORNE, (Antoine) celebre jurisconsulte, natif de Dauphiné, a vécu dans le XVI. siecle. N. Chorier en parle ainsi dans son histoire, après avoir marqué la mort de Jean de Boteon en 1560. » Dix ans avant lui, *dit-il*, étoit mort à Valence, Antoine de Dorne, après y avoir enseigné durant 35. » ans le droit, comme professeur royal. Son corps fut accompagné au tombeau par les consuls de cette ville, qui resolurent dans une assemblée generale, que cet honneur lui seroit rendu, à causa de son rare merite. Aussi avoit elle accoûtumé de lui faire chaque année, des presens & des gratifications considerables. Ce qui n'excitoit pas neanmoins contre lui l'envie de ses collegues, qui reveroient sa capacité » & sa vertu. » * Chorier, *hist. de Dauphiné.*

DORNOK, ou DORNO, *Dornodunum*, ville d'Ecosse dans la province septentrionale du Sutherland, avec évêché suffragant de saint Andre. Elle est sur la mer, avec un assez bon port sur le golfe, que ceux du pays nomment *Fyrthof Dornok.* * Camden. Sanson.

DORNSTET, petite ville du duché de Wirtemberg en Souabe, est sur la riviere de Glatt, près de la Forêt Noire. Quelques geographes la prennent pour la *Toradunum* des anciens, que d'autres placent à Fribourg. * Baudrand.

DORO, que Ptolomée & les auteurs Latins ont nommée *Oboca*, riviere d'Irlande dans la Lagenie. Elle a sa source dans le comté de Dublin; & ensuite passant dans celui de Caterlaght, elle reçoit quelques petites rivieres, & se jette dans la mer d'Irlande, près du pont d'Arkloë. * Camden. Sanson.

DOROTHE'E, intendant du palais royal de Ptolémée *Philadelphe*, roi d'Egypte, eut ordre de son maître de bien traiter les soixante & douze interpretes de la bible, & fit faire deux rangs de bancs sur lesquels ces députés devoient être assis, lorsqu'ils prenoient leur repas avec le roi. * Josephe, *antiq. l. VII. c. 2.*

DOROTHE'E, homme de merite, que les Juifs envoyerent pour ambassadeur vers l'empereur Claude, étoit fils de Nathanaël. Lui & quelques autres avoient ordre de demander à ce prince, qu'il fût permis à ceux de leur nation de continuer à garder les habits sacerdotaux, ce qui leur fut accordé. * Josephe, *antiq. l. XX. c. 1.*

DOROTHE'E, (sainte) d'Alexandrie, vierge & martyre, fut cette genereuse fille dont Eusebe fait mention, *liv. 8.* de son histoire, *chap. 14.* que Rufin appelle Dorothée, qui confessa hardiment la foi de J. C. sous Maximin. Elle avoit beaucoup d'esprit & de science. Elle fut attaquée par l'empereur, sans pouvoir être ebranlée; elle ne fut point condamnée à mort, mais seulement dépouillée de ses biens & bannie: ce qui arriva vrai semblablement vers l'an 311.

Il y a une autre sainte Dorothée dont l'église fait la fête au six de Fevrier. On suppose qu'elle étoit de Cappadoce & qu'elle y souffrit le martyre; mais cette sainte est inconnue aux Grecs, & les actes de son maryre cités par saint Adelme, qui vivoit en 709. ne sont pas de grande autorité. La ville de Rome se vante de posseder le corps de sainte Dorothée, dans l'église qui porte son nom, au-delà du Tibre. Les habitans de la ville de Boulogne en Italie, & ceux d'Arles pretendent aussi la même chose. A Lisbonne en Portugal, à Prague ville de Bohême dans la chartreuse de Sirck, entre Tréves & Thionville, & dans dix ou onze églises de Cologne, on montre des reliques d'une sainte Dorothée, sans qu'on sçache de laquelle, ni d'où, ni quand, ni comment elles y sont venues, non plus que celles qui sont à Rome, à Arles, & à Boulogne. * S. Adelme, *l. de Virginitate.* Bollandus. Baillet, *vies des saints, mois de Fevrier.*

DOROTHE'E chambellan de l'empereur Diocletien, qui souffrit avec Gorgone, Pierre, & quelques autres officiers de ce prince, pour la religion de J. C. au commencement de la persecution. * Eusebe, *l. 8. c. 1. & 6.* Lactance, *de mortibus persecutorum, c. 15.* Rufin, *liv. 8. c. 6.* Theone, *epist. ad Lucian. tom. XII. spicileg.* De Tillemont, *mem. eccl. tom. V.* Baillet, *vies des saints, mois de Septembre.*

DOROTHE'E d'Ascalon, auteur qui écrivit une histoire d'Alexandre *le Grand*, très-souvent alleguée par les anciens, qu'on peut voir recueillis par Vossius, *des hist. Grecs, liv. 3. pag. 361.* Il est different d'un DOROTHE'E surnommé *le Sidonien*, medecin d'Ascalon: d'un autre DOROTHE'E, qui écrivit un *Lexicon*, dont Photius fait mention, *cod. 156.* & d'un DOROTHE'E jurisconsulte, qui vivoit dans le V. siecle, allegué par Rutilius, *en la vie des Jurisconsultes.*

DOROTHE'E, prêtre, ou, selon quelques modernes, évêque de Tyr, vivoit sous le regne de Diocletien, & fut martyrisé le 15. Juin de l'an 362. sous la persecution de Julien *l'Apostat*, étant âgé de 107. ans; mais tout ce que l'on dit du martyre de ce Dorothée est fort incertain. Et le livre qui lui est attribué est inconnu aux anciens, plein de fautes grossieres contre l'histoire, & de fables faites à plaisir. Eusebe, (*au l. 7. c. 37. de son histoire,*) parle d'un Dorothée de Tyr, homme celebre & sçavant, qui depuis sa conversion avoit consacré tous ses talens à la religion Chrétienne, qui avoit appris la langue hebraïque & l'écriture-sainte, qu'il enseigna depuis dans l'église avec reputation. Mais ce Dorothée étoit prêtre d'Antioche, & Eusebe ne dit point qu'il étoit martyr. Les Grecs qui en ont fait un évêque de Tyr, l'ont avancé sans fondement. On lui attribue ordinairement le traité de la mort des apôtres & des disciples du Fils de Dieu, intitulé *Synopsis de vita & morte apostolorum, prophetarum, ac discipulorum Christi*, qui est un ouvrage rempli de fautes contre l'histoire & contre le bon sens.

☞ Quelques auteurs ne sont pas d'accord que cette ouvrage soit de ce Dorothée, & on l'attribuoit à un DOROTHE'E d'Antioche de ce nom. Il y en a encore qui le donnent à un certain Theodore qui vivoit dans le même tems. On pourra consulter Bellarmin, *des écriv. ecclesf.* Baronius, *aux ann. & au martyr. au 5. Juin.* * Blondel, *ap. pro. S. Hieron.* Du Pin, *dissert. prélim. sur le Nouveau Testament.* Baillet, *vies des saints, V. mois.*

DOROTHE'E, abbé, fut accusé dans la IV. session du concile de Chalcedoine en 451. d'être partisan d'Eutychès. Il est different de DOROTHE'E, gouverneur de la Palestine, mandé à Jerusalem pour appaiser les troubles que le faux évêque Theodose & les moines Eutychiens y avoient causés l'an 452. * Evagre, *l. 2. c. 5.* Nicephore, *l. 15. c. 9.*

DOROTHE'E, abbé, qui est auteur de XXIV. doc-

trines, ou sermons, qu'on trouve dans la bibliotheque des peres sous ce titre, *Doctrina seu sermones de vita recte & pie instituenda*. Hilation Veroneo, & depuis Balthasar Corder les ont traduites du grec en latin. On ne sçait pas précisément en quel tems a vécu ce Dorothée. Quelques auteurs le mettent sur la fin du IV. siecle & quelques autres dans le VI. siecle vers l'an 560. Il est certain que ce Dorothée, abbé en Palestine, est disciple du fameux Jean, moine, surnommé le prophete; & comme Jean son maître fut disciple de Barsanufius, moine Egyptien, réclus de la ville de Gaze, qui mourut, suivant Evagre, vers l'an 540. & que Dorothée fut le maître de Dosithée, dont on parle ci-dessous, il est certain qu'il a dû fleurir vers l'an 560. Il ne faut pas confondre ce Dorothée ni ce Barsanufius, avec deux autres moines de même nom de la secte des Severiens ou Acephales, comme le remarque l'auteur de la préface de l'ouvrage de Dorothée, composé de vingt-trois instructions pour des moines. Elles sont écrites d'un style assez simple, mais pleines de sentimens de pieté; il y rapporte diverses histoires des moines qui l'avoient précedé, & même celles qui lui étoient arrivées ou qu'il avoit vûes. Cet ouvrage se trouve en grec & en latin dans les orthodoxographes, & dans l'*Auctuarium* de la bibliotheque des peres de l'an 1624. Il est suivi de quelques lettres courtes de Dorothée. Ce moine, après la mort de son maitre Jean, sortit du monastere de l'abbé Seride, & établit un autre monastere en Palestine, dont il fut superieur. * Du Pin, *dissert. prelimin. sur la bible, & bibl. des aut. eccl. du VII. siecle*. Bellarmin, *des écrivains eccl.* Possevin, *appar. sacr. &c.*

DOROTHE'E, évêque de Marcianople dans la Mœsie, fut un des principaux sectateurs de Nestorius. Il soûtint publiquement son erreur dans l'église de Constantinople, avant le concile d'Ephese, en prononçant anathéme contre ceux qui diroient que Marie est mere de Dieu; il fut du nombre des évêques Nestoriens, qui vinrent à Ephese dans le tems du concile: & il fut déposé par ce concile, & relegué à Césarée en Cappadoce par ordre de l'empereur. * S. Cyrillus Alexand. *Epistola ad Acacium*. Il y a quelques lettres de ce Dorothée dans le recueil de lettres donné par le pere Lupus hermite de S. Augustin.

DOROTHE'E, surnommé le Thebain, à cause qu'il étoit né dans la ville de Thebes, anachorete en Egypte dans le IV. siecle, passa toute sa vie dans une solitude & y pratiqua de grandes austerités. Le nom de ce saint n'est pas encore dans les martyrologes. Petrus de Natalibus l'a mis dans son catalogue des saints. * Palladius, *hist. Lausiac. c. 97. tom. 2. l. 8. Vita Patrum Rosveid.*

DOROTHE'E, dit *le Jeune*, abbé d'un monastere en Bithynie, qui vivoit dans les X. & XI. siecles, étoit natif de Trebizonde ville de la Cappadoce, sur le bord du Pont-Euxin. Ses parens l'eleverent jusqu'à l'âge de 12. ans dans les exercices qui convenoient à un enfant de famille: au bout de ce tems, ils penserent déja à le marier, Dorothée ayant sçu que l'on prenoit des mesures pour l'engager promptement dans cet état, quitta la maison de son pere & vint à Amise, ville située sur les extrêmités du Pont & de la Paphlagonie. Jean abbé d'un monastere de Geune, le reçut au nombre des moines, & l'engagea de recevoir les ordres au bout de peu de tems. Il fonda le monastere de Chiliotom, au village de Chilte, en fut fait abbé, & y mourut dans le XI. siecle. * Joan. Metrop. Bolland. Baillet, *vies des Saints, 9. Septembre*.

DORPIUS, ou DARPIUS, (Martin) Hollandois, s'est distingué au commencement du XVI. siecle, par sa science & par sa pieté. Il sçavoit les langues, les belles lettres, & la theologie, enseigna assez long-tems à Louvain, & écrivit quelques traités. Dorpius mourut jeune, le 31. jour du mois de Mai de l'an 1525. Son corps fut enterré aux Chartreux de Louvain, où l'on voit son éloge qu'Erasme, qui étoit son ami particulier, fit graver sur son tombeau. * Barland, *in chron. duc. Brab.* Le Mire, *in elog. Belg. & de script. sac. XVI.* Valere André, *bibl. Belg.* Gesner, &c.

DORSEMNUS ou DOSSENUS, *cherchez* FABIUS DORSEMNUS.

DORSTEN, en latin *Dorsta*, ville d'Allemagne en Westphalie. Elle est dans les états de l'archevêque de Cologne, située sur la Lippe à quatre ou cinq lieues de Vesel. Cette ville a été prise & reprise durant les guerres d'Allemagne du XVII. siecle.

DORT, *cherchez* DORDRECHT.

DORTMONT, ville imperiale & anseatique d'Allemagne, dans la Westphalie, en latin *Tremonia*. Elle est sur la riviere d'Empser, à six ou sept lieues de Munster, & elle est aujourd'hui du comté de la Marck au marquis de Brandebourg. L'empereur saint Henri engagea les prélats à y tenir un concile le 7. Juillet de l'an 1005. pour la reforme du clergé. * Dithmar, *liv. 6.*

DORTUS, Juif le plus considerable du bourg du Lydde, sollicita ses compatriotes à se revolter contre les Romains: mais ayant été pris par Quadratus, il fut puni de mort. * Josephe, *antiquit. liv. 20. c. 5.*

DORYLAUS, celebre capitaine, sous Mithridate *Evergetes*, roi de Pont, fut envoyé par ce prince dans l'isle de Crete pour y lever des soldats, la quatriéme année de la CLXIII. olympiade, & 125. ans avant J. C. Une guerre venoit de s'y élever entre les Gortyniens, & les Gnossiens. Les derniers le choisirent pour general, & vainquirent leurs ennemis sous ses auspices. Après la mort de son roi, il s'établit chez eux avec toute sa famille, & y vécut comblé d'honneurs & de biens. C'est de lui que Strabon le geographe descendoit du côté de sa mere. Un autre *Dorylaüs* commanda les armées de Mithridate *le Grand*, & fut vaincu par Sylla la quatriéme année de la CLXXIII. olympiade, & la 85. avant J. C. * Strabon, *liv. 10.* Appian, *in Mithridatic.* Tite-Live.

DORYMENE, pere d'un certain Ptolomée, homme considerable, que Lysias, general du roi de Syrie, envoya avec des troupes, pour ruiner le pays de Juda. * *I. Machab. III. 38.*

DORYSSUS, roi de Lacedemone, de la race des Eurysthenides, succeda à son pere Labotas l'an 957. avant J. C. Pausanias dit qu'il fut tué peu de tems après d'un coup de couteau, dans une sédition de la populace; mais Eusebe lui donne vingt-neuf ans de regne. * Pausan. *lib. 3.* Euseb. *in chron.* Du Pin, *biblioth. univ. des histoires profanes.*

DOSIADES, auteur Grec, avoit écrit une histoire de Crete, alleguée par Pline. On croit qu'il est le même que Clement Alexandrin cite. * Pline, *liv. 4. c. 12.* Clement Alexandrin, *in Protrept.*

DOSITHE'E, astrologue, dont parle Pline, *l. 18. c. 31.*

DOSITHE'E, historien, qui est très-souvent allegué par Plutarque, *aux Paral. c. 19. 30. 33. 34. 37. &c.* On voit par ses citations, que Dosithée avoit écrit des histoires d'Italie, de Sicile, de Lydie, & des Pelopides.

DOSITHE'E, qui se disoit sacrificateur & levite, fut envoyé par les Juifs à Ptolomée, fils de Philometor & à Cleopatre, roi & reine d'Egypte, pour les informer de ce qui étoit arrivé à la reine Esther. Voyez *les additions d'Esther, chap. VII. vers. 11.*

DOSITHE'E, fils de *Bacenor*, étoit un homme d'une vigueur extraordinaire & d'une valeur incomparable. Il rendit de très-grands services à la republique des Juifs du tems de Judas *Machabée*. Lui & Sosipater défirent un jour trente mille hommes de l'armée de Timothée. Ils le prirent lui-même prisonnier; mais ils le relâcherent sur ce qu'il leur représenta qu'eux-mêmes ayant beaucoup de parens entre les mains de leurs ennemis, ils pourroient s'en trouver mal, s'ils ne leur faisoient pas quartier. Une autre fois il prit Gorgias dans une bataille, après lui avoir defait toute son armée. Mais comme il l'emmenoit, un cavalier des ennemis se jetta sur lui, pour délivrer son general, & lui déchargea un grand coup de sabre, dont il lui abattit l'épaule. Dosithée mourut quelques jours après de cette blessure, & de beaucoup d'autres qu'il avoit reçues en divers combats pour le service de sa patrie, l'an du monde 3841. & 163. ans avant J. C. * *II. Machab. XII. 19.*

DOSITHE'E, surnommé *Studite*, moine de profession, vivoit sur la fin du XII. siecle. Il tâcha de persuader à Isaac l'Ange empereur d'Orient, que Frederic I. empereur d'Occident ne s'étoit croisé, qu'à dessein de surprendre Constantinople. On l'avoit élevé au patriarchat de Jerusalem: mais ayant passé par ambition à celui de Constantinople en 1190. il fut chassé par le clergé, & perdit l'une & l'autre dignité en

1192. * Nicetas, *en Isaac l'Ange*. Baronius, *A. C.* 1189. 1193. &c. Banduri, *imper. Orient. l. 8. comm.*

DOSITHE'E, moine d'un monastere près de Gaze en Palestine, & disciple du fameux Dorothée, vivoit au VI. siecle. On ne convient ni du tems ni du lieu de sa naissance. On ignore aussi son extraction & le nom de ses parens. L'auteur de sa vie rapporte, qu'ayant eu la curiosité d'aller à Jerusalem, étant encore payen, il fut converti par la vûe d'un tableau qu'il y rencontra, qui représentoit vivement l'enfer; qu'il se retira ensuite dans le monastere, où il fut mis par l'abbé Seridon, sous la conduite de Dorothée; mais qu'il mourut au bout de cinq ans, après avoir pratiqué l'obéissance & les autres vertus religieuses, à l'exception des austerités dont S. Dorothée le dispensa. S. Dorothée se sert de cet exemple, pour montrer que l'on peut être saint, sans pratiquer de grandes austerités. Le nom de S. Dosithée n'est dans les martyrologes que depuis le XVI. siecle, au 23. de Fevrier. Le martyrologe romain ni le menologe des Grecs n'en font point mention. * Dorotheus, *Lib. institutionum de abnegatione sui. Vita Dosithei apud Bolland.* Baillet, *vies des saints, au mois de Fev.*

DOSITHE'ENS, schismatiques entre les Juifs. C'étoit une des quatre branches de la secte des Samaritains. Ils s'abstenoient de manger de tout ce qui étoit animé, & observoient le sabbat avec tant de superstition, qu'ils demeuroient dans la place & dans la posture où ce jour les surprenoit, sans remuer jusqu'au lendemain. Ils ne se marioient qu'une fois, & plusieurs d'entr'eux gardoient le celibat toute leur vie. Dosithée leur fondateur n'ayant pû obtenir, parmi les Juifs, le rang d'honneur qu'il affectoit, se rangea du côté des Samaritains, qui pour lors étoient considerés comme des heretiques, mais ne voulant pas encore s'attacher tout-à-fait à leur secte, il en inventa une nouvelle. Pour lui donner plus d'autorité, il se retira dans une caverne, où, par une abstinence continuée trop long-tems, il se fit mourir d'une façon également ridicule & impie. On donne le nom de Dosithéens à quelques disciples de Simeon *le Magicien*. S. Epiphane est le premier qui ait fait des Dosithéens une secte de Samaritains. S. Justin & Hesegippe les mettent entre les sectes des Juifs. On ne sçait rien de certain ni de Dosithée, ni de cette secte, & tout ce qu'on en dit n'a pas de fondement solide. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesf. des trois premiers siecles*. Saint Epiphane, *in panar. lib. 1. c. 13.* Origene, *περὶ ἀρχῶν lib. 4.* Baronius, *in ann.* Theodore, *her. fab. in Sim.*

DOSMA DELGADO, (Roderic) chanoine de Badajoz en Espagne, où il nâquit en 1533. étoit, dit-on, de la même famille que ce Pierre Dosma, qui se trouva à la conquête du Perou, & qui y découvrit la pierre de Bezoard. Roderic sçavoit les langues, & sur-tout les orientales. Ses ouvrages les plus considerables, sont ceux qu'il a écrits en latin sur les évangiles, sur les pseaumes, sur le cantique des cantiques, &c. Il mourut en 1607. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.*

DOSOLO, bourg, avec titre de marquisat, est situé dans le duché de Mantoue, sur le Pô, entre la ville de Mantoue & celle de Parme. * Mati, *diction.*

DOSSENUS ou DOSSENSUS, *cherchez* FABIUS.

DOSSES, (les) deux peintres de Ferrare en Italie, florissoient dans le XVI. siecle, du tems d'Alfonse, duc de Ferrare, & du poëte Arioste. Ils excelloient sur-tout dans le paysage. Lorsque François-Marie, duc d'Urbin, fit bâtir son palais de l'Imperiale, ils furent employés à travailler dans les appartemens de cette maison; mais le duc n'étant pas satisfait de leurs ouvrages, les renvoya, & fit effacer ce qu'ils avoient peint. L'aîné conserva les bonnes graces du duc, qui lui donnoit une pension. Il demeura à Ferrare où il mourut fort vieux. Son cadet nommé Baptiste lui survécut, & fit encore plusieurs tableaux. * Vasari, *vie des peintres*. Felibien, *entr. des peintres.*

DOTEKOM, petite ville des Provinces-unies, est dans le comté de Zutphen, sur le vieux Issel, à deux lieues de son embouchure dans le Rhin, & de la ville de Doësbourg. * Mati, *diction.*

DOTHAIN, ville de la Palestine, dans la tribu de Zabulon, environ à quatre lieues de la mer de Galilée, du côté du couchant. Ce lieu est celebre dans l'histoire sainte, par la vente de Joseph, par l'armée d'anges que Dieu fit voir au prophete Elisée, que les Assyriens avoient investi, & par la victoire que Judith remporta, en coupant la tête à Holoferne. Cette ville subsiste encore, & on y voit, dit-on, la citerne où Joseph fut jetté par ses freres. * Sanson. Baudrand.

DOUAI, ville des Pays-bas en Flandres, que les auteurs qui écrivent en latin nomment *Duacum*, est sur la riviere de Scarpe avec châtellenie, à cinq lieues de Cambrai, & autant de Lens. On croit qu'elle étoit la capitale des Catuaces, dont César parle dans ses commentaires, & que son église de Notre-Dame fut fondée au commencement du V. siecle par Ascanalde, officier du roi Clovis. Philippe II. roi d'Espagne fonda l'an 1563. l'université de Douai, à l'instance du pape Pie IV. que son successeur Pie V. confirma en 1569. Cette ville a deux églises collegiales. Louis XIV. prit en 1667. la ville de Douai qui lui fut cedée par le second article de la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668. Les alliés la prirent en 1710. après cinquante-quatre jours de tranchée ouverte. M. d'Albergotti qui l'avoit défendue, sortit le 24. Juin, avec huit pieces de canon, quatre mortiers, & toutes les marques d'honneur; mais elle rentra sous l'obéissance de la France le 8. Septembre, 1712. après 25. jours de tranchée ouverte. La garnison fut faite prisonniere de guerre par le maréchal de Villars. Elle appartient encore à la France, & le parlement de Flandres y reside. * Andreas Hojus, *desc. Duac.* Joannes Baptista Grammaius, *in ant. Fland.* Guichardin, *descript. du Pays-bas*, &c.

DOVARNENES, petite ville ou bourg de France en Bretagne, est à quatre lieues de Quimpercorentin, du côté du nord, & il y a un grand & bon port sur le golfe, qu'on appelle de son nom *la baye de Dovarnenes*. * Baudrand.

DOUCE, comtesse de Provence, fille de *Gilbert* comte de Provence, épousa *Raimond Berenger* premier de ce nom, comte de Barcelone, auquel elle porta en dot, vers l'an 1102. le comté d'Arles, ou la Provence orientale, & plusieurs autres terres dans la Provence occidentale & dans le Languedoc. Elle fut aussi mere de cinq ou six enfans, de deux fils & de trois filles, & selon plusieurs auteurs modernes, d'un troisiéme fils nommé *Gilbert*. Elle est differente de DOUCE-ETIENNETE, femme de *Geofroi*, comte de Provence, & d'une autre Douce, fille de *Raimond Berenger* III. promise à un *Raimond* V. de ce nom, comte de Toulouse. * *Consultez* Nostradamus; Saxi; Clapier; La Pise; Du Pui; Sainte-Marthe; Surita; Mezerai; Guesnai; Bouche; Ruffi, &c.

DOUE', *Dovaum* ou *Duaum*, ville de France dans l'Anjou, au-delà de la Loire, proche le ruisseau de Layon, a été très-considerable du tems des Romains, qui y avoient fait bâtir un amphitheatre, dont on voit encore des restes. Il n'a pas plus de 1600. pieds de circuit, mais il est construit d'une maniere à pouvoir contenir aisément plus de quinze mille spectateurs. On voit encore en ce même lieu plusieurs grottes, & autres lieux voûtés sous terre, d'une structure admirable, avec un puits d'une profondeur toute extraordinaire. * Baudrand.

DOUGLAS, ou, comme prononcent ceux du pays, *Duglas*, petite ville d'Ecosse, dans la partie orientale de la Lothiane, a donné son nom à une illustre & puissante famille de ce pays. Il y avoit autrefois une forteresse dans cette ville; mais elle fut ruinée en 1640. par un accident qui y arriva, le feu ayant pris aux poudres. Cette ville est differente de *Douglas*, dans l'isle du Man, sur la mer d'Irlande. * Baudrand.

DOUGLAS, grande & ancienne famille d'Ecosse, dont il y a une histoire particuliere, écrite par un habile homme, qui l'égale aux anciennes familles Romaines; & lui donne la préference sur toutes celles de l'Europe, si l'on en exempte les maisons souveraines. Elle a sur-tout été celebre par de grands generaux, qu'elle a produits en beaucoup plus grand nombre qu'aucune autre famille, dont il soit parlé dans l'histoire. Ce n'est pas leur seule patrie qui est redevable à leur valeur, ils se sont signalés dans la plûpart des parties de l'Europe, & sur-tout en France, où ils ont eu de grands commandemens & de grands titres. Ils se sont souvent alliés avec la famille royale d'Ecosse, & quelquefois ils ont prétendu à la couronne. Enfin cette famille surpasse toutes celles d'Ecosse, pour le nombre, pour la noblesse, & l'éclat de son nom, & la multitude de ses vassaux; en sorte qu'elle se fit craindre par les rois mêmes, ausquels ceux de cette famille étoient peu inferieurs, soit par la splendeur de leur cour, soit par la grandeur de leur pouvoir. Mais la malheureuse dispute qu'il y eut en-

tr'eux, le regent, & le chancelier Levingston & Creighton, sous le regne de Jacques II. leur fut fatale, par les ruses & les trahisons de leurs ennemis. La noble émulation entre cette famille & celle de Perci comtes de Northumberland, pour leurs faits militaires, est rapportée dans l'histoire; & la grande figure que les Douglas font encore presentement en Ecosse est assez connue. Leur chef en 1701. étoit le marquis de Douglas, dont le fils aîné porte le titre de comte d'Angus. Le comte d'Hamilton étoit dans la même année le fils aîné de cette famille du second mariage. Le duc de Queenborough porte aussi le surnom de Douglas, de même que les comtes de Morton, Forfar, le lord Mordingthon. * Baudrand, *hist. de Douglas*.

DOUGLAS, (Guillaume de) seigneur Ecossois, fut en grande réputation dans le XII. siecle, sous le regne de Robert de Bruis roi d'Ecosse, qui le choisit entre tous ses courtisans, pour une action qu'il avoit fort à cœur. Ce prince ayant fait vœu d'aller dans la Palestine pour combattre les infideles, & ne l'ayant pû accomplir pendant sa vie, ordonna à Douglas d'y porter son cœur après sa mort, & de le presenter au S. Sepulchre. Le roi étant mort en 1327. ce seigneur partit pour ce voyage, accompagné de quantité de noblesse du pays. Quelques-uns disent, que s'étant arrêté en Espagne, pour servir le roi Alfonse contre les Sarasins, il y fut tué avec toute sa suite: mais d'autres assurent que ce ne fut qu'au retour de Jerusalem, après y avoir executé la volonté de son maitre. * Froissard. Boëth.

DOUGLAS, ou DUGLAS (Galvin ou Gavin) évêque de Cunkelden en Ecosse, au commencement du XVI. siecle, composa en langage écossois divers poëmes, qu'il adressa au roi Jacques IV. Il travailla aussi à l'histoire de son pays, & donna au public quelques autres pieces pleines d'éloquence & de bon sens. Polydore Virgile qui parle très-avantageusement de ce prélat, témoigne qu'il mourut de peste en 1521. L'histoire d'Ecosse parle d'une dame du nom de DOUGLAS, dont la beauté gagna le cœur de plusieurs personnes, & sur-tout de Guillaume Leout, parent de son premier mari. Ce Leout l'accusa de crime de leze-majesté, pour un refus d'amour qu'il ne put souffrir, comme il l'avoua depuis, & fut ainsi cause de sa perte. * Polydore Virgile, *liv. 3. hist. Angl.* Dempster, & Buchanan, *hist. Scot &c.*

DOUGLAS, maréchal de Suede, eut part à plusieurs victoires du roi Charles Gustave, & signala particulierement sa valeur l'an 1659. lorsqu'il s'empara des états du duc de Curlande, après avoir pris ce duc & la princesse sa femme. Il alla ensuite faire lever le siege de Ticoczin, où il tailla en pieces environ vingt mille des assiegeans. * *Memoires* du chevalier Terlon.

DOUGLAS, ou DAOULAS, village avec abbaye en France dans la Bretagne, à trois lieues de Brest du côté du levant. * Baudrand.

DOUJAT, (Jean) doyen des docteurs regens de la faculté de droit en l'université de Paris, & premier professeur du roi en droit canon, poste dans lequel il avoit été reçu en 1651. fut aussi historiographe latin de sa majesté, & de l'académie Françoise, où il fut reçu en 1650. Il étoit né à Toulouse d'une famille de distinction, & descendoit de Louis DOUJAT, qui fut le premier avocat general que le grand conseil ait eu, vers l'an 1515. Celui-ci laissa un fils qui s'établit à Paris, & un autre qui fut conseiller au parlement de Toulouse, l'un des ayeuls de M. Doujat. M. de Marca l'estima beaucoup, & le proposa même pour être à Rome auditeur de Rote pour la France. Il n'eut point cet emploi: mais il fut choisi dans la suite par M. de Perigni, premier précepteur de M. le Dauphin, pour donner à ce prince les premieres teintures de l'histoire & de la fable: ce qui lui donna occasion de composer un *Abregé* de l'histoire grecque & romaine, en partie traduit de Velleius Paterculus, & de donner une bonne édition de Tite-Live, pour l'usage de M. le Dauphin, enrichie de notes très-sçavantes. On a encore de lui *Prænotiones canonicæ & civiles*, qui est son meilleur ouvrage; *l'histoire du droit canon; celle du droit civil*; *institutions* du droit canonique de Lancelot avec des notes; des *éloges* en petits vers françois, des personnes illustres de l'ancien testament, &c. Tous ces ouvrages lui acquirent l'estime des sçavans & des pensions considerables de la cour, du clergé, & de messieurs les chanceliers de France. Il mourut à Paris le 27. Octobre 1688. âgé de 79. ans, étant alors doyen de l'académie Françoise, du college royal, & de la faculté de droit. * *Memoires histor.*

DOUN, *cherchez* DOWNE.

DOUNAWORTI, *cherchez* DANAWORTI.

DOUNE, *cherchez* DOWNE.

DOURDAN, petite ville de l'isle de France dans le Hurepois, est située sur la riviere d'Orge, vers les frontieres de la Beauce, à treize lieues de Paris, & à deux ou trois d'Estampes. Elle appartenoit en propre au roi Hugues *Capet*, & par ce moyen fut annexée au domaine royal. Elle fut engagée par le roi Henri II. à M. de Guise, & vendue l'an 1596. à Imbert de Diesbach, natif de Berne en Suisse, qui ceda son droit au sieur de Harlai-Sanci. Ce dernier la transfera au seigneur de Rosni, qui en jouit jusqu'en 1610. que Louis XIII. le rembourfa, & rentra dans le domaine de Dourdan. Cette ville, pendant les guerres de la religion, fut prise & presque ruinée par les Huguenots en 1562. & 1567. * Jacques de Lescornai, *hist. de la ville de Dourdan.*

DOURLACH, *cherchez* DURLACH.

DOURLANS, ou DOURLENS, *Durlendum*, ville de France en Picardie, divisée en haute & basse, est située sur la riviere d'Authie, qui separe la Picardie de l'Artois, à sept lieues d'Amiens, & six de saint Riquier. Le château fut forcé par le comte de Fuentes le 28. Juillet 1595. Les Espagnols descendirent dans la ville qu'ils pillerent; six cens soldats y perirent, & quatre cens gentilshommes qui s'y étoient imprudemment renfermés y furent passés au fil de l'épée. Fernando Tellez Porto-Carrero y fut établi gouverneur. Deux ans après il surprit Amiens, où il fut tué pendant le siege. Louis XIV. a fait augmenter de moitié l'ancien château qui étoit de grès & l'a fait fortifier à la moderne. Il y a prévôté & élection. Cette ville appartenoit autrefois aux comtes de Ponthieu. GUILLAUME II. marié l'an 1195. à *Alix* de France, fille du roi *Louis* VII. eut *Marie*, comtesse de Ponthieu, qui ceda l'an 1225. son droit sur Dourlans, au roi Louis VIII. Le roi Charles VII. aliena cette ville à Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, par le traité d'Arras de l'an 1435. Elle fut rachetée en 1463. On en a depuis fait mention dans les traités de Conflans en 1465. de Paris en 1514. de Madrid en 1526. de Cambrai en 1529. & de Crespi en 1544. Antoine Bayencourt eut en don la ville de Dourlans, que le procureur du roi fit saisir en 1559. & fit réunir à la couronne comme étant du domaine royal.

DOURLENS, *cherchez* DOURLANS.

DOURO, riviere d'Espagne, *cherchez* DUERO.

DOUSA, vulgairement VANDER-DOES, (Janus) Hollandois, excellent poëte, étoit seigneur de Norwik en Hollande, où il nâquit le 5. Decembre 1545. Il étudia à Lire dans le Brabant, puis à Louvain, ensuite à Paris. De-là étant passé en Hollande, il y eut divers emplois, & fut chargé par le prince d'Orange en 1574. du gouvernement de la ville de Leyden, qu'il défendit avec beaucoup de courage & de prudence, pendant le siege que les Espagnols y mirent, sous le commandeur Requesens. Ce general sollicitant les bourgeois par lettres de se rendre, Dousa ne répondit qu'en vers latins au bas de chacune, & fit en sorte par sa bravoure & par ses soins, qu'il obligea les Espagnols à lever le siege, ayant été secourus peu de tems après. L'année suivante Janus Dousa fut nommé le premier curateur de l'université de Leyden, qui venoit d'être fondée. Il étoit digne de cet emploi, par son érudition; car il étoit très-sçavant, & a été nommé par quelques auteurs *le Varron de Hollande*. Il a composé divers ouvrages, des poësies, des notes sur Salluste, sur Petrone, sur Plaute, sur Catulle, sur Tibulle & Properce, sur Horace, des annales de Hollande en vers élegiaques, &c. Il mourut de la peste le 12. Octobre de l'an 1604. âgé de 59. ans, & fut enterré à la Haye. Il avoit épousé *Elisabeth* Van-Zulen, dont il eut quatre fils tous sçavans, & dignes de la réputation que leur pere s'étoit acquise. 1. JANUS DOUSA, poëte, philosophe & mathematicien, fut le premier garde de la bibliotheque de Leyden, où il mourut en 1597. n'étant que dans la 26. année de son âge. Il a donné diverses poësies que l'on a recueillies après sa mort, à Leyde, *in 8°.* en 1607. & qui avoient

couru dès son vivant en feuilles volantes : il a laissé des notes sur Catulle, sur Tibulle & sur Properce, qui ont aussi été imprimées *in fol.* à Paris 1604. *Spicilegium in Petronii satyricon ; animadversiones in Plauti comœdias, &c.* Dousa avoit été choisi, malgré sa grande jeunesse, pour être précepteur de Henri-Frederic de Nassau, prince d'Orange. 2. GEORGES DOUSA sçavoit les langues. Il fit le voyage de Constantinople, & publia une relation de ce voyage, avec diverses inscriptions qu'il avoit trouvées à Constantinople & ailleurs. Il fit encore imprimer en 1607. le traité que GEORGES Cedrenus a composé sous le titre *De originibus urbis Constantinopolitanæ*, avec les notes de Jean Meursius. 3. FRANÇOIS DOUSA donna l'an 1600. au public, les épîtres de Jules César Scaliger, avec ses commentaires sur l'histoire des animaux d'Aristote, & les fragmens de Lucilius, qu'il enrichit de notes de sa façon. 4. THEODORUS DOUSA, seigneur de Berkeinsteyn, eut divers emplois, & publia en 1614. la chronique de Georges Logothete avec des notes. En 1638. il donna un traité intitulé, *Farrago Ethica variarum linguarum variorumque auctorum, &c.* * Meursius, *Ath. Bat.* Melchior Adam, *in vita Germ. jurisc.* Valere André, *bibl. Belg.* Lorenzo Crasso, *in elog. &c.* Le Noble, *histoire de Hollande. Voyez* Baillet, *jugem. des sçav. tomes 2. 5. & 6. in 4°. de l'édition de 1722.*

DOWNE, ou DOUN que ceux du pays nomment *Down-Pandrick*, en latin *Dunum*, ville & comté d'Irlande dans l'Ultonie, avec évêché suffragant d'Armach, est située sur un bras de mer, vis-à-vis l'isle de Man. * Sanson.

DOWNHAM, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Norfolk, qu'on appelle *Clakloss*, située sur la riviere d'Ouse, sur laquelle elle a un port, est à 71. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

DOWNTON, ou DUNCTON, ville d'Angleterre avec marché, dans le comté de Will, est capitale de son canton, située sur la riviere Avon de Salisburi, ainsi appellée pour la distinguer d'autres rivieres qui portent le nom d'*Avon*. Elle envoie deux membres au parlement, & est éloignée de 84. milles anglois de Londres. * *Diction. Angl.*

DOUVRES, bourg, forteresse, & fameux port de mer d'Angleterre dans la partie meridionale. Ceux qui y passent de France, font ordinairement le trajet de Calais à Douvres, qui est le plus court & le plus commode.* Sanson. Baudrand.

DOUX, (le) en latin *Dubis & Alduadubis*, riviere dans la Franche-Comté de Bourgogne, a sa source au mont Jura, un peu au-dessous du village de la Mothe, & ensuite fait divers tours, tantôt coulant vers l'orient, puis au septentrion, & ensuite au couchant. Elle passe à Franquemont, à saint Hipolyte, à l'Isle, à Clervai, à Besançon, à Rochefort, à Dole, &c. & ayant reçu la Louve, la Doure, l'Aldua, d'où elle a le nom d'*Alduadubis*, & quelques autres, elle se jette dans la Saône à Verdun en Bourgogne.* Strabon, *liv. 4.* Cæsar, *in comment.* Chifflet, *Vesont. P. I. c. 4. &c.*

DOUZI, bourg sur le Cher ou Chiers, entre Ivoi & Sedan, dans le diocese de Reims. Les Latins le nomment *Duziacum* ou *Duodeciacum* : & quelques auteurs croient que ce pourroit être Tuisi sur la riviere de Vesle, qui est aussi dans le même diocese de Reims.

CONCILES DE DOUZI.

Les auteurs font mention de deux conciles assemblés à Douzi dans le IX. siecle. Le premier fut tenu au mois d'Août 871. contre Hincmar de Laon. Il fut accusé de plusieurs crimes, fut déposé & mis en prison, où deux ans après il eut les yeux crevés. *Voyez* HINCMAR. Le pere Cellot, depuis la mort du pere Sirmond, a fait imprimer les actes de ce concile, que ce dernier n'avoit pû recouvrer. Il nomme cet ouvrage : *Apotheca reconditioris doctrinæ.* Le second concile de Douzi fut assemblé l'an 874. contre les mariages incestueux, & contre ceux qui envahissent les biens de l'église. * *Tom. VIII. Conc.*

DOXAPATRIUS, (Nilus) écrivain Grec, *cherchez* NILUS.

DOXOLOGIE. Les Grecs ont ainsi nommé l'hymne angelique, qui est notre *Gloria in exelsis*, parce qu'il commence en grec par le mot Δόξα, c'est-à-dire, *gloire.* Ils ont encore donné ce même nom à notre *Gloria Patri*, qui commence aussi par le même mot Δόξα : de sorte qu'ils distinguent deux *Doxologies.* La premiere est appellée la grande Doxologie ; la seconde, la petite Doxologie. Ces mots se trouvent dans leur liturgie, & autres livres de leur office ecclesiastique. S. Basile dans le livre du saint Esprit, (*ch. 27. & 29.*) dit que c'étoit un usage très-ancien dans l'église, de chanter à la fin du jour, *Gloire au Pere, au Fils, & au saint Esprit.* Depuis que l'Arianisme se fut élevé, l'église Catholique conserva soigneusement cette pratique, mais les Ariens changerent la Doxologie, & au lieu de dire, *Gloire au Pere, au Fils, & au S. Esprit*, ils chantoient *Gloire au Pere, par le Fils unique, dans le S. Esprit.* Cette diversité éclata du tems du patriarche Leonce dans l'église d'Antioche ; les Catholiques chantant la premiere Doxologie, & les Ariens la seconde, à la fin des pseaumes & des prieres. Leonce qui, quoiqu'Arien, aimoit la paix, recitoit la Doxologie tout bas, & ne faisoit entendre sa voix que quand il étoit venu à ces paroles, *dans tous les siecles des siecles.* Philostorge dit que ce fut Flavien qui établit la Doxologie des Catholiques, & qu'avant lui on chantoit, *Gloire au Pere, par le Fils, dans le Saint Esprit* ; mais c'est une supposition de cet auteur Arien. Remi d'Auxerre assure que S. Jerôme introduisit dans l'église Romaine, l'usage de chanter le *Gloria Patri* à la fin de chaque pseaume. * S. Basile, *de Spiritu sancto, cap. 27. & 29.* Cyrillus Scytopolitan. *in vita sancti Euthym. n. 78.* German. Constantinopolit. *in Mystagogia.* Philostorg. *l. 3. c. 13.* Theodoret, *histor. l. 2. c. 14.* Goar, *in Euchologio.* Du Cange, *glossar. Græcit.*

DOYAC, (Jean de) gouverneur d'Auvergne, fut aimé du roi Louis XI. & rendit de bons services à ce prince, qui en mourant, le recommanda à Charles VIII. mais il abusa de son credit, & eut l'insolence d'entreprendre sur les biens & sur la personne de quelques princes. C'est pourquoi en 1484. il eut le fouet par la main du bourreau, eut la langue percée au pilori de Paris, & les deux oreilles coupées. * Enguerrand de Monstrelet, *chron.*

DOYEN, ce titre est ou d'âge ou de dignité ; d'âge, quand on l'applique au plus ancien d'une compagnie, comme on dit le *doyen du parlement, le doyen de la faculté de theologie de Paris* : de dignité ou d'office, quand on le donne à ceux qui ont un rang distingué dans une compagnie, quoiqu'ils ne soient pas les plus anciens. Il y avoit anciennement des doyens chez les moines dont il est fait mention dans la regle de S. Benoît. Ils tenoient le troisiéme rang après le prévôt & l'abbé dans les monasteres. Ces doyens furent proposés depuis, pour regir ce que les anciens moines appelloient *celles* ou *prieurés & obediences* qui dépendoient des monasteres. Comme il étoit pratiqué dans l'ordre de Cluni. Dans la suite les abbayes étant tombées entre les mains de seculiers, ils mettoient des prévôts, & des *doyens* en leur place pour les gouverner. A l'imitation de ces doyens reguliers, les chanoines donnerent le nom de doyen dans quelques chapitres à celui qui étoit à leur tête ; & cela est devenu fort commun, le titre de prévôt ayant été aboli dans plusieurs églises, ou ayant cedé à celui de doyen. Il y a encore des doyens parmi les curés de la campagne qu'on appelle *doyens ruraux*, qui sont en quelque maniere archiprêtres. Leur établissement est ancien dans les Gaules, en Angleterre & en Allemagne ; mais il étoit inconnu en Italie, où les évêchés sont fort petits. S. Charles Borromée les y a établis ; c'est à eux que l'évêque adresse ceux qui sont nouvellement pourvûs de benefices-cures, pour les mettre en possession. Les fonctions des doyens sont d'avoir une espece d'inspection sur les curés de leur doyenné, pour avertir l'évêque de la maniere dont ils se conduisent, d'indiquer & de tenir les conferences ecclesiastiques chez eux, d'approuver, en cas de besoin, pour quinzaine des prêtres pour la confession, & de veiller à ce qui se passe dans leur doyenné, tant pour le spirituel que pour ce qui regarde le temporel des églises. Ce nom étoit donné autrefois à celui qui commandoit dix soldats, & depuis chez les Grecs aux huissiers, de-là vient que les prisons étoient appellées *Decaniques*, ou *Doyennés*, comme on le voit dans les novelles de Justinien. Les évêques avoient aussi anciennement leurs decaniques ou prisons dont il est fait mention dans le concile d'Ephese III. general, & dans le concile de Cologne de l'an 1260. Il y avoit encore des officiers ecclesiastiques dans l'église Grecque que l'on appelloit *saints doyens*, pré-

posés pour ajourner les clercs, pour faire executer les jugemens des evêques, & avoir soin des enterremens. * Thomassin, *discipline ecclesiastique*. Simon, *dans son traité des benefices*. Du Cange, *glossaire grec*. Spelman, *gloss. Archæo.*

Le nom de *doyen* a aussi été donné aux tireurs d'horoscopes, parce qu'ils partageoient les 30. parties du ciel en trois dixaines & qu'ils donnoient pour président à chaque dixaine un astre ou un dieu; comme le poëte Manille le marque en ces vers:

Qui parte in decima dixere Decanon *agentem;*
A numero nomen positum est, quod partibus Astra
Condita tricenis triplici sub sorte feruntur.

DRA

DRABICIUS, (Nicolas) ministre Protestant, né vers l'an 1587. dans un petit bourg, de Moravie dit Strasnis, ou Strauvire, *Strasnicum*, s'est rendu celebre parmi ceux de son parti, par des prophéties pretendues, qu'il a débitées. Il fut fait ministre le 28. Avril de l'année 1616. & exerça le ministere à Drahotutz, jusqu'à ce que dans les guerres d'Allemagne il fut chassé de son pays en 1628. Ce qui lui fut commun, avec plusieurs autres de sa communion, Drabicius se retira en Hongrie, où il renonça au nom de ministre pour prendre celui de bon buveur, vers l'an 1629. Cette conduite le rendit méprisable. Il y épousa la fille d'un drapier; & se mêla de marchandise pour vivre plus commodement. Voyant qu'il étoit menacé de ses confreres, parce qu'il avoit quitté sa profession, il s'avisa, pour se remettre en estime, de feindre des revelations, qui commencent en l'année 1638. & finissent en 1664. Il ne cessoit point de faire servir ses visions & ses réveries, pour susciter des ennemis à la maison d'Autriche, qui persecutoit les Calvinistes. Comenius, autre visionnaire, le fit rétablir dans le ministere le 20. Juin 1654. Les imperiaux trouverent moyen de se venger de ses écrits séditieux, & le firent enfin périr, à ce qu'on pretend. Le sujet de ses visions, qui ont été toutes démenties par l'évenement, est le même que celui des prophéties de Christophle Kotter, & de Christine Poniatovia; & il semble que toutes ces revelations ayent été concertées dans un même dessein, pour exciter la guerre contre la communion Romaine. Jean Felen fameux ministre Protestant a tâché de faire supprimer ces écrits & a composé un livre intitulé, *Ignis fatuus Nicol. Drabicii*, dans lequel il montre que les prophéties de Drabicius sont des fictions de son esprit, ou des illusions du démon. Jean Comenius traduisit en latin ces prétendues prophéties, qu'on a publiées avec celles du même Christophle Kotter, corroyeur de Sprotaw en Silesie, comme nous le marquons ailleurs, & avec celles d'une paysane prétendue prophetesse, nommée Christine Poniatovia de Duchnik. * Bayle, *diction. crit.*

DRABOURG, bourg ou petite ville du cercle d'Autriche en Allemagne, est dans la Carinthie, & il prend son nom de la Drave, sur laquelle il est situé à trois lieues au dessous de Lavamynd. * Mati, *dict.*

DRACK, (François) Anglois de nation, & l'un des plus grands hommes de mer de son tems, nâquit dans le comté de Duo. Son pere fut chassé de son pays, pour avoir embrassé la créance des Protestans, & se retira dans le comté de Kent. Mais lorsque cette même doctrine eut été reçue en Angleterre, il devint lecteur sur un vaisseau, & puis ministre. Comme il n'avoit pas de quoi entretenir son fils, il le remit à un pilote de sa connoissance, maître d'un petit navire, avec lequel il faisoit quelque commerce en France & en Zelande. François Drack s'acquit tellement l'estime de son patron, que ce dernier mourant sans enfans, lui laissa son navire. Il continua quelque tems le même commerce; & ayant appris qu'on équipoit des vaisseaux à Plimouth pour l'Amerique, il vendit le sien en 1567. & vint joindre Jean Haukins, qui étoit capitaine de la flotte. On lui donna le commandement du navire, dit *le Dragon*; & étant partis en 1572. ils arriverent assez heureusement en Amerique. Ils prirent nombre de Dios dans la Castille d'Or, avec divers vaisseaux, & revinrent sur la fin de la même année. En 1577. Drack partit encore avec cinq navires, fit en trois ans le tour du monde, & remporta de grands avantages sur les Espagnols, ayant pris sur eux diverses places, & un très-grand nombre de navires chargés richement. En 1585. il entreprit une nouvelle expedition qui lui fut très-glorieuse; car il prit quelques places dans les Canaries, & les isles du Cap Verd, dans celle de S. Domingue, ou S. Dominique, dans l'isle dite Hispaniola, & celle de Carthagene, & dans plusieurs autres de l'Amerique. La reine Elizabeth l'avoit déja fait chevalier. Elle l'envoya contre les Espagnols, en 1588. & 1589. En 1595. François Drack se mit encore en mer, avec une flote de vingt-huit vaisseaux; & étant arrivé en Amerique il prit Sainte-Marthe, Rio de la Hacha avec plusieurs autres villes; & revenant à Porto-Bello, il mourut le 28. Janvier de l'an 1596. Son corps n'eut point d'autre tombeau que la mer. François Drack avoit fait une relation de sa seconde expedition. * Camden, *de Brit. Herolog. Angl. &c.*

DRACO, (Honoré) de Nice en Piémont, fut conseiller au parlement dans son pays. Il a fait un abregé des instituts en vers latins, qui a été imprimé à Lyon en 1561. *in 16. Sylva in laudes juris civilis.*

DRACON, ancien legislateur d'Athenes, qui vivoit avant Solon, vers la XXIX olympiade, & l'an 624. avant Jesus-Christ fit des loix si rigoureuses, qu'Herodicus disoit *qu'elles n'étoient pas d'un homme, mais d'un dragon*, faisant allusion au nom de Dracon, Demades disoit plus spirituellement, qu'elles avoient été écrites avec du sang, & non avec de l'encre. Solon jugea à propos de les abolir à cause de leur trop grande severité, à la reserve de celles qui regardoient les meurtres. Ceux qui étoient accusés de vivre dans l'oisiveté, ou d'avoir dérobé seulement un chou, y étoient condamnés à mort; & lorsqu'on en demandoit la raison à Dracon, il répondoit qu'il avoit jugé que les petites fautes meritoient cette peine, & que pour les grandes il n'en trouvoit point de plus griéve que la mort. Sa fin fut glorieuse, mais très-malheureuse en même tems; car on dit que, comme ce venerable vieillard étoit sur le theâtre, où il recevoit les acclamations du peuple pour les loix qu'il lui avoit données, il fut étouffé, sous la quantité de robes, de bonnets, & d'autres marques d'estime qu'on lui jetta de tous côtés, selon la coûtume qui étoit observée en ce tems-là. * Aulu-Gelle, *l. 11. c. 18.* Eusebe, *chron.* Suidas. Diogene Laërce, *in Solone*, Josephe, *l. 1. contr. Appion.* Tatian. *contra Gentes.* Clement Alexand. *Strom. l. 1.*

DRACON, celebre medecin, fils d'Hippocrate, & frere de Thessalus, florissoit sous la XCI. olympiade, vers l'an 416. avant Jesus-Christ. Soranus parle de ces deux fils d'Hippocrate. * *Consultez* aussi Pierre Castellan, *dans la vie des illustres medecins.*

DRACONAIRE, ou LE PORTE DRAGON, en latin *Draconarius*, enseigne de l'infanterie des Romains, qui avoit la tête d'un dragon d'argent, & le reste du corps étoit de tafetas, qui étoit attaché au bout d'une pique, & voltigeoit en l'air au gré du vent à la maniere d'un veritable dragon. On voyoit pendre de-là de gros cordons ayant des houppes de soye au bout. * *Antiq. Rom.*

DRACONITES, (Jean) ministre Protestant d'Allemagne, étoit de Carlostad, dans la Franconie. Après avoir appris les langues, il s'adonna à la theologie, fut employé en diverses affaires extrêmement importantes, & entreprit une polyglotte de la bible en cinq langues, à l'imitation de celle d'Origene, & de l'édition d'Alcala. Il ne put voir neanmoins la fin de ce grand ouvrage; car il mourut subitement, avant que de l'avoir achevé, le 18. Avril de l'an 1566. dans la 70. année de son âge. Il avoit publié des commentaires sur quelques prophetes, & d'autres petits ouvrages. * Melchior Adam, *in vit. theol. German.* De Thou, *hist. l. 38. &c.*

DRACONTIDE, l'un des trente tyrans d'Athenes, que Platon represente comme un scelerat. Il avoit fait l'édit de l'Oligarchie de ces trente tyrans. * Plato, *in Sophistis.* Aristot. *in Politic. Le Scholiaste d'Aristoph.*

DRACONTIUS, Espagnol, & poëte Chrétien fleurit vers l'an 440. sous l'empire de Theodose *le Jeune*, auquel il adressa une élegie. Il composa un poëme intitulé *Hexaemeron*; c'est-à-dire, *l'ouvrage des six jours de la creation*, que S. Eugene II. évêque de Tolede corrigea & augmenta, à la priere

de Chindiswinde, roi des Wisigoths en Espagne. C'est ce que nous apprenons de S. Ildefonse & de S. Isidore de Seville qui en font mention. Le poëme sur l'*Hexaëmeron*, ou l'ouvrage des six jours, se trouve dans la bibliotheque des peres, & a depuis été donné séparément par le pere Sirmond, avec l'élegie de Dracontius à Theodose, & imprimé en l'an 1617. * Ildefonse, *des hommes illustres*, c. 14. Saint Isidore, c. 24. Bellarmin, *des écriv. ecc.* Barthius, *in adversariis*, &c.

DRACULA, prince de Valachie, fit attacher avec des cloux les turbans de quelques ambassadeurs Turcs sur leur tête, parce qu'ils ne s'étoient pas découverts devant lui, ignorant la coûtume de Turquie, qui est de parler couvert. * *Rom. tom. I. Var. p. 508.*

DRAGAMESTRO, ou DRAGUEMESTRO, anciennement *Æniade*, ville de la Livadie, en Grece, est sur le golfe de Patras à l'embouchure de l'Aspri, & à douze lieues de Lepante, vers le couchant. * Baudrand, *diction.*

DRAGEMEL, bourg du cercle d'Autriche en Allemagne, est dans la Carniole sur la Save, à deux ou trois lieues de Laubach, du côté du nord. On le prend pour l'ancienne *Adrans*, ou *Adrantis*, petite ville de Pannonie. * Baudrand.

DRAGHINA, l'un des fils de Branislas, à qui Bodin roi de Servie, fit trancher la tête aux pieds des murs de Raguse, fut un des princes, qui soûtinrent un siege de sept années dans cette ville, & qui se retirerent ensuite à Constantinople. Il y vécut jusqu'au regne de Vladimir, qui le rappella à la cour. Ce prince ayant été empoisonné, vers l'an 1115. George, fils de Bodin, qui lui succeda, fit arrêter Draghina & ses freres, qui s'échaperent de prison deux ans après, & rentrerent aussi-tôt dans la Dalmatie, avec le secours des Grecs, qui chasserent George, & firent élire en sa place Grubessa l'aîné de ces princes. Celui-ci crut ne pouvoir mieux s'assurer la possession du royaume, qu'en donnant les gouvernemens à ses freres; & Draghina en eut un dans la Rascie. George rétabli sept ans après le lui laissa, & l'on ne sçait pourquoi Draghina reprit les armes contre lui. Elles furent aussi malheureuses qu'elles étoient injustes; Draghille son propre frere le chassa de son gouvernement, & rétablit dans le sien Urose, que Draghina retenoit prisonnier. La scene changea peu après de face: Draghille, le plus fidele serviteur de George, lui paroissant trop puissant, il le fit arrêter, ce qui effraya tellement ses freres & ses neveux que la plûpart se retirerent à Durazzo. Les Grecs s'étoient intéressés tant de fois pour ces princes, que le gouverneur de cette ville crut pouvoir entreprendre encore cette fois de le venger sans attendre l'ordre de l'empereur. On dit que la cour de Constantinople desapprouva la conduite de ce gouverneur, qui fut obligé de se retirer, après avoir penetré assez avant dans la Dalmatie: mais George ayant fait crever les yeux à Draghille, l'empereur changea de resolution, & Alexis Contostephane, nouveau gouverneur de Durazzo, étant entré par son ordre dans la Dalmatie, fit George prisonnier, & fit élire Draghina à sa place. On ne peut marquer l'année précise de son élection; mais elle est au plûtôt de l'année 1144. puisque Manuel Comnene regnoit alors. Les historiens Esclavons representent le regne de ce prince, qui dura onze ans, comme un regne paisible, & il est surprenant que M. Ducange les en ait crus sur leur parole; car comment a-t-il pû prendre pour Rodoslas, fils de Draghina un prince qui regnoit en 1152. & que Cinnamus & Nicetas appellent Bacchin? Ces auteurs ont sans doute parlé de Draghina lui-même, & voici ce qu'on apprend d'eux, & des historiens de Hongrie. Un Gliubomir, fils d'Etienne prêtre Grec, s'étoit tellement distingué par ses services, que les rois de Servie lui avoient donné le gouvernement de Tarnove, qui conserva longtems le nom de son premier comte ou Jupan; il laissa un fils, nommé Urose, que Draghina, étant ban de Rascie fit arrêter, & qui fut delivré de ses mains, comme on l'a dit, par Draghille. Cet Urose eut une fille nommée Helene, qu'il maria à Bela, dit l'*Aveugle*, roi de Hongrie, & quatre fils, Bela, Desa, Primislas & Urose. Draghina reconcilié avec cette famille, donna sa fille en mariage à Bela, qui l'engagea à entrer en confederation contre l'empire de Constantinople, avec les Hongrois & les Allemans. Manuel occupé alors à combattre Roger roi de Sicile, le quitta pour se venger de Draghina, qui ne se sentant pas assez fort pour tenir la campagne devant lui se retira dans les montagnes. L'année suivante qui est la 1152. de Jesus-Christ. Manuel averti que Geyza, roi de Hongrie avoit envoyé de grands secours en Dalmatie, y rentra, & après plusieurs combats où il eut presque toûjours l'avantage, abattit tellement le courage de Draghina, que ce prince fut forcé de l'aller trouver dans son camp, & de lui demander pardon de sa temerité. Ce fut apparemment à cette occasion qu'on fit crever les yeux à Bela gendre de Draghina, qui se vengea comme on le verra à l'article de Rodoslas. Draghina vécut encore à peu près deux ans, après avoir fait la paix avec l'empire, & en mourant il laissa ses états à ses trois fils, Rodoslas qu'on vient de nommer, Jean & Vladimir. * Luccari, *hist. de Raguse.* Orbini, *royaume des Esclavons.* Cinnamus, *l. 3.* Nicetas, *l. 2.* Ducange, *familles Bysantines.*

DRAGME, espece de monnoye du poids de trois scrupules, & la huitiéme partie de l'once. Elle valoit six oboles, ou un denier Romain, & les quatre dragmes attiques valoient un sicle, mais chez les Juifs la dragme étoit de la valeur de la moitié du sicle, ainsi elle valoit le double de la dragme attique. Les dragmes attiques avoient ordinairement pour empreinte une lampe allumée, qui étoit le symbole de Minerve, suivant Bouteroue dans son *traité des monoyes*; la dragme des Juifs portoit d'un côté l'empreinte d'une harpe, & de l'autre celle d'une grappe de raisin. Didragme chez les Juifs est une double dragme, qui valoit autant que le sicle. Quelques-uns croient que ce n'étoit qu'un demi sicle; mais il y a plus d'apparence que c'étoit un sicle. * Budæus, *de asse.* Gronovius. Walton. *Prolegom. bible de Vitré, dans la table des poids & mesures des anciens.*

DRAGO, riviere du royaume de Naples, a sa source aux confins de la principauté citerieure, & de l'ulterieure, baigne Nocera, & se décharge dans le golfe de Naples, aux confins de la terre de Labour. * Mati, *diction.*

DRAGOMAN, *cherchez* DROGMAN.

DRAGON RENVERSE', ordre de chevalerie, fut institué par l'empereur Sigismond, environ l'an 1418. après la celebration du concile de Constance, où il donna de si illustres témoignages de son zele & de sa pieté. Cet ordre fleurit en Allemagne & en Italie & les chevaliers portoient ordinairement une croix fleurdelisée de verd. Aux jours solemnels, ils se paroient d'un manteau d'écarlate; & sur un mantelet de soye verte ils portoient une double chaine d'or, au bout de laquelle pendoit un dragon renversé, aux aîles abattues, émaillées de diverses couleurs. Le sujet de cette institution étoit l'anathême prononcé contre les erreurs de Jean Hus & de Jerôme de Prague, & la condamnation de leurs personnes, que Sigismond representoit comme un dragon défait; & les couleurs diverses signifioient les differens appas dont l'heresie se sert ordinairement, pour tromper les fideles. Les Lutheriens, dans les guerres de la religion du XVI. siecle, affecterent de prendre pour devise, dans leurs enseignes, un dragon relevé contre l'église. * Bonfin, *hist. Hung.* Favin, *theat. d'hon. & de chev.* &c.

DRAGON serpent monstrueux, qui est parvenu avec l'âge à une prodigieuse grandeur. Les anciens naturalistes se sont égayés à décrire ce monstre en diverses manieres. Ils lui ont donné des aîles, des crêtes, des pieds, & des têtes de differentes figures, jusques-là qu'Aldrovandus fait mention d'un dragon né de l'accouplement d'une aigle avec une louve, qui avoit de grandes aîles, une queue de serpent & des pieds de loup. Mais il est le premier à dire avec les modernes que c'est un animal chimerique si on pretend qu'il soit different d'un vieux serpent. Quelques-uns mêmes ont dit qu'il y a en Afrique des dragons volans, qui peuvent emporter un homme & un cheval, & qu'ils emportent souvent les vaches. Albert *le Grand* fait mention d'un dragon de mer, semblable à un serpent qui a les aîles courtes, le mouvement très-prompt, & si venimeux, qu'il fait mourir par sa morsure. Les dragons étoient mis au nombre des dieux par les Egyptiens. Chez les Grecs, le dieu Esculape étoit representé par un dragon. Les Indiens, les Assyriens, les Perses, & les autres Orientaux adoroient des dragons consacrés à differentes divinités, comme à Belus, à Bacchus, à Minerve. Les Perses, les Parthes, & les Indiens,

Indiens portoient des dragons dans leurs étendarts, & les derniers empereurs Romains & Saxons les ont imités. Ceux qui portoient ces étendarts s'appelloient *Dragonaires*. Dans les derniers siecles, la coûtume étoit de porter des figures de dragons dans les processions, pour representer l'heresie, ou le diable, terrassé. Les Egyptiens & les Pheniciens avoient des dragons familiers qu'ils nourrissoient dans leurs maisons, & qui couchoient avec eux : de-là sont venues peut-être les fables, que les hommes étoient nés de dragons, ce qu'on a dit d'Alexandre, de Scipion, d'Auguste. * *Voyez* l'histoire du chevalier Gozon, & le combat qu'il fit contre un dragon dans l'isle de Malte.

DRAGONE, riviere du royaume de Naples, a sa source au mont de Somma, dans la terre de Labour baigne Nocera dans la principauté citerieure, & se décharge dans le Sarno. * Mati, *diction.*

DRAGUIGNAN, en latin, *Dracena* & *Draguinianum*, ville de France en Provence dans le diocese de Frejus, avec un siege de senechal de la province, institué l'an 1555. par le roi François I. Il y a un juge & viguier pour le roi qui est un seigneur temporel, comme comte de Provence. Cette ville a encore une église collegiale, en laquelle il y a un doyen, & six chanoines, avec d'autres prêtres habitués. L'église de Draguignan n'étoit autrefois que vicairie unie à l'archidiaconé d'Aix, par le pape Jean XXIII. & par Georges cardinal d'Armagnac, légat d'Avignon. Elle fut érigée en collegiale, à la priere de Jean de Rascas archidiacre d'Aix ; mais l'union qu'il s'étoit reservée de la vicairie, ou primauté de cette église avec son benefice, fut cassée par arrêt du parlement de Bourgogne, l'an 1642. Cette ville est des mieux situées de la province, & son terroir est des plus fertiles. Elle a été le theatre d'une infinité de désordres pendant les guerres civiles de la religion. Outre l'église collegiale, elle a encore diverses maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe, & un college de prêtres de la Doctrine Chrétienne. Draguignan a été feconde en personnes de sçavoir & de merite. C'étoit la patrie de Barthelemi Tixier, general de l'ordre de saint Dominique. * Nostradamus, & Bouche, *hist. de Prov.*

DRAGUT RAIS, chef des corsaires de Barbarie, s'éleva sous le regne de Soliman II. empereur des Turcs, par les services qu'il rendit à ce prince au désavantage des Chrétiens, sur lesquels il couroit de tous côtés. En 1550. les ravages qu'il fit sur les mers de Sicile & de Toscane, obligerent l'empereur Charles V. de commander à André Doria d'armer une flotte contre lui. Jannetin Doria son neveu, qui fut chargé d'executer cet ordre, fut si diligent & si heureux, qu'ayant trouvé Dragut au port de Giralate entre Calvi & Layaco en Corse, où il se croyoit en assurance, il le prit avec treize galeres & lui mit les fers aux pieds. On ne sçauroit dire combien ce vieux pirate eut de ressentiment de se voir pris par un jeune officier ; mais son dépit s'augmenta par les affronts qu'il reçut pendant sa prison. Lorsque Barberousse vint en Provence, Jannetin voulant appaiser la fureur de ce barbare, mit Dragut en liberté, après en avoir reçû sa rançon. La disgrace de ce corsaire, le rendit plus cruel envers les Chrétiens. Il fit une course jusqu'à Naples, saccagea & brûla la Calabre, & prit une galere de Malte. André Doria lui donna la chasse l'année suivante. Dragut mit l'an 1552. l'armée navale d'Espagne en déroute. En 1553. il fit une descente dans l'isle de Corse avec les François ; & en 1554. il courut les côtes de la Calabre, dans le golfe de Venise, & de-là se retira à Durazzo. Il avoit déja pris Tripoli, & Soliman l'avoit fait gouverneur de toute la côte voisine. En 1560. il se rendit maître de l'isle de Gerbe, par une horrible perfidie. Car ayant fait venir à Tripoli, sous pretexte d'amitié, un certain Soliman qui étoit seigneur de cette isle, il le fit pendre, & la lui enleva. Les Chrétiens le chasserent de l'isle de Gerbe ; mais il la reprit bientôt après avec le secours des Turcs. Depuis en 1565. Soliman qui avoit assiegé Malte, commanda à Dragut de s'y trouver. Il y vint avec quinze galeres ; & un jour qu'il reconnoissoit la breche, sans songer à se mettre à couvert du péril, un coup de canon qui donna contre une muraille, en fit sauter un éclat de pierre, dont le corsaire en fut frappé à l'oreille avec tant de violence, qu'il en tomba par terre jettant une grande quantité de sang par la bouche & par le nez. Il mourut quelque tems après de cette blessure. * Sigonius, *in vita Andr. Dor.* De Thou, *l. 11. 12. 14. 26. 38.* Mariana. *Contin. de Chalcondile.*

DRAGUTIN, (Etienne) fils d'Urose I. roi de Servie, eut le titre de roi du vivant de son pere dès l'an 1271. Il épousa *Elizabeth*, fille d'Etienne IV. roi de Hongrie, & il en eut deux fils, *Etienne* qui fut roi de Servie l'an 1321 ; & *Constantin*. On ne sçait d'où Luccari a pris, que Dragutin s'ennuyant de voir regner son pere trop long-tems, se revolta contre lui ; & qu'Urose ayant été tué dans un combat, Dragutin lui succeda jusqu'à ce que touché d'un vrai repentir, il abandonnât ses états à Milutin, son frere pour embrasser l'état monastique. Il n'y a pas plus de verité dans ce qu'Orbino a écrit, que Milutin, frere aîné de Dragutin, lui ayant donné pour appanage les pays proche de la Save, ce prince se revolta contre lui, & prit le titre de roi, d'où vient que ce pays fut appellé depuis la terre du roi Etienne. D'autres écrivains plus sûrs nous apprennent que Dragutin né boîteux des deux côtés, & d'une santé très-délicate, ne se sentant pas capable de gouverner le royaume, ne retint pour lui que le pays qu'on a dit, dans le voisinage de la Hongrie, dont il n'avoit rien à craindre à cause de l'alliance qu'il y avoit prise, & qu'il abandonna le reste à Milutin son frere puîné, qui s'engagea à laisser en mourant la couronne aux enfans de Dragutin. On ne sçait rien davantage de ce prince, sinon qu'il mourut l'an 1307. * Ducange, *famil. Byzant.*

DRAHOMIRE, femme d'*Uratislas* duc de Bohéme, irrité de ce que son mari, pendant la jeunesse de ses enfans, avoit laissé en mourant le gouvernement de ce pays à sa mere Ludmille, la fit étrangler par des assassins, en 929. Non contente d'une action si noire, elle poussa encore son fils Bodeslas qui étoit idolâtre & très-cruel, à tuer dans un festin son frere Venceslas, dont la vie sainte & innocente étoit insupportable à cette mere dénaturée. Mais de si grands crimes ne demeurerent pas long-tems impunis, car elle perit, en tombant dans un précipice auprès de la ville de Prague, où il sembloit que la terre se fût entr'ouverte pour l'engloutir. * Æn. Silvius, *in hist. Bohem.*

DRAMATIQUE, nom du poëme qui est fait pour être representé sur le theatre, & qui consiste proprement dans l'action. Ce nom vient du mot grec δρᾶμα, qui signifie *action*. La tragedie & la comedie sont ses deux especes. *Voyez* COMEDIE & TRAGEDIE. Ce mot se dit aussi des poëtes qui travaillent au theatre. Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Menandre, sont des poëtes dramatiques Grecs ; Plaute, Terence, & Seneque, des poëtes dramatiques Latins ; Corneille, Racine, & Moliere, des poëtes dramatiques François, &c.

DRANSES, anciens peuples de Thrace. On dit qu'ils pleuroient à la naissance des enfans, parce qu'ils entroient dans les miseres de la vie, & qu'ils se réjouissoient à l'enterrement des morts, parce qu'ils étoient hors de ces miseres. Les festins qu'on fait en Allemagne aux funerailles des morts, pourroient bien avoir une semblable origine.

DRANGIANE, province de Perse, qu'on nomme aujourd'hui *Sigistan* ou *Segestian*, est des plus orientales du pays. Les villes principales étoient Ariaspe & Prophthasie. * Strabon. Etienne de Byzance.

DRAUDIUS, (Georges) auteur Allemand, nous a donné une bibliotheque classique, en trois volumes, où il a ramassé toutes sortes de livres, qu'il a rangés sous des titres generaux des sciences & des arts, observant, autant qu'il a pû, l'ordre alphabetique des surnoms. Il a découvert en partie, quelle étoit la meilleure methode de dresser ces sortes d'ouvrages, & on peut dire qu'il y est entré, quoiqu'il l'ait fait d'une maniere fort imparfaite. C'est à peu près une compilation des livres qui ont paru aux foires de Francfort ; mais elle n'est pas en assez bon ordre, & elle est remplie d'une infinité de fautes, soit dans les noms des auteurs, soit dans l'exposition des titres des livres, ou dans les chiffres des années de l'édition. Cette bibliotheque ne laisse pas d'avoir son utilité, dans l'état même où elle est, principalement pour ceux qui connoissent déja les livres d'ailleurs. On y a corrigé quantité de fautes, & on y a fait beaucoup d'augmentation dans les deux dernieres éditions qui s'en sont faites. * Anonym. (Samuel Schotte, professeur en poësie dans l'université de Strasbourg.) *Bibliogr. historico-philolog.*

DRAUSEN, petit lac de Prusse, est près de la ville d'El-

bing. Il reçoit la riviere de Sargone, & par celle d'Elbing; il se décharge dans la Frisch-Haff. * Mati, *diction.*

DRAUSIN, (saint) ou DROSIN, évêque de Soissons, vint au monde du tems de Clotaire II. roi de France, il nâquit dans le Soissonnois. Son pere Leudomar & sa mere *Rachilde* le mirent sous la conduite de saint Anseric évêque de Soissons, qui en eut un très-grand soin, & l'admit au nombre des clercs. Bettolein son successeur donna l'archidiaconé de Soissons à Drausin, qui parvint peu de tems après à l'évêché de Soissons; il s'acquitta parfaitement de tous les devoirs d'un bon & pieux évêque, & fit bâtir l'abbaye de saint Pierre de Rotonde, entre la riviere d'Aine & les forêts de Cuisse & de Laigne, à sept lieues de la ville de Soissons: il y établit des religieux qu'il gouverna lui-même. Il fonda aussi en 658. une autre abbaye de filles aux portes de Soissons, qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de Notre-Dame de Soissons. Drausin mourut le cinq Mars de l'an 674. ou 675. après plus de vingt ans d'épiscopat. La fête principale de ce saint se celebre le 5. de Mars, auquel les martyrologes de France mettent sa mort. L'abbaye de Notre-Dame de Soissons fait une seconde fête de sa translation arrivée le 2. Juin 680. Nous avons perdu la premiere histoire que l'on a faite de ce saint. Celle qui nous reste n'est que du X. siecle. L'ordre des tems n'y est pas exact, ni tous les faits n'y sont pas certains. * Du Chêne, *des historiens de France.* Henschenius. Dom Michel Germain Benedictin, *dans son histoire de Notre-Dame de Soissons.* Baillet, *vies des saints 5. Mars.*

DRAW, ou LE DRAVE, *Draus & Dravus*, riviere d'Allemagne, qui a sa source dans les Alpes, près du bourg d'Innichen, dans le diocese de Salzbourg, & vers les frontieres du Tirol. De-là le Drave coule dans la Carinthie, & puis entre dans la Stirie & la Hongrie: & après avoir reçû le Muer, & un très-grand nombre d'autres rivieres moins considerables, il se jette dans le Danube au dessous de cinq églises au village d'Erdewdi ou de Trab. * Strabon. Pline. Ptolomée. Cluvier. Bertius, &c.

DRAYTON, bonne ville d'Angleterre avec marché dans la partie nord-est du comté de Shrop, dans la contrée appellée *Bradford*, sur les frontieres du comté de Stafford, située sur le côté occidental de la riviere de Terne. Elle est remarquable par la bataille qui se donna près de-là entre les maisons d'Yorck & de Lancastre. * *Diction. Angl.*

DRECSODERNHEIM, petite ville du palatinat du Rhin. Elle est sur la riviere de Glau, dans la prefecture de Creutznach, à deux ou trois lieues de la ville de ce nom. * Mati, *diction.*

DREISSEN, ville d'Allemagne, *cherchez* DRIESSEN.

DRELINCOURT, (Charles) ministre de l'église P. R. de Charenton, étoit né à Sedan le 10. Juillet 1595. Il fut choisi ministre de Charenton, où il prêcha son premier sermon le 15. Mars 1620. Il a été en grande estime parmi les personnes de sa communion, & a écrit divers ouvrages contre les Catholiques. Il mourut à Paris le 3. Novembre de l'an 1669. Avant que d'être ministre à Paris, il l'avoit été ailleurs, & ceux de sa communion l'avoient employé dans diverses affaires importantes. Ses ouvrages les plus connus, sont un catechisme, un abregé des controverses, & une consolation contre les frayeurs de la mort. Il épousa en 1625. la fille unique d'un riche marchand de Paris, nommé Bolduc, de laquelle il eut seize enfans, entr'autres LAURENT Drelincourt, qui a été ministre à la Rochelle, & est mort dans la même profession à Niort en 1680. six mois après être devenu aveugle, étant âgé de 56. ans. On a des sermons de lui, & un recueil de sonnets Chrétiens; HENRI Drelincourt, ministre à Gien, puis à Fontainebleau, mort avant 1685; CHARLES Drelincourt, qui suit; ANTOINE Drelincourt, medecin extraordinaire du canton de Berne; & PIERRE Drelincourt, ministre de l'église Anglicane, & doyen d'Armach, archevêque d'Irlande. Les autres enfans de Drelincourt sont presque tous morts en bas âge. * Bayle, *diction. critiq.*

DRELINCOURT, (Charles) fils du précedent, nâquit à Paris l'an 1633. & fut reçû docteur en medecine en la faculté de Montpellier l'an 1654. Après s'être signalé, tant à l'armée que M. de Turenne commandoit en Flandres, en qualité de premier medecin du roi pour ses armées, qu'à Paris, il fut appellé par les curateurs de l'academie de Leyde en 1668. pour y professer la medecine, & devint premier medecin de Guillaume prince d'Orange & de la princesse son épouse. Il brilla beaucoup dans ses leçons, aussi bien que dans ses ouvrages sur la medecine & sur l'anatomie, & mourut à Leyde le 31. Mai 1697. laissant un fils unique CHARLES Drelincourt, qui fut reçû docteur en medecine en 1693. Il est marié & a des fils. * Bayle, *dict. crit.*

DRENTE, ou LA DRENTE, contrée de Hollande, & l'une des trois parties de la province d'Over-Issel, est un pays rempli de marais, & qui a Coëverden pour capitale. Les François s'en étoient emparés en 1672. mais deux ans après ils l'abandonnerent aux Hollandois, sur lesquels ils l'avoient prise. * Baudrand.

DREPANIUS, *cherchez* FLORUS, surnommé *Magister*, & LATINUS PACATUS DREPANIUS.

DRESDE ou DRESDEN, ville capitale de la Misnie dans la haute Saxe en Allemagne, est située dans un lieu agréable, & fut fortifiée par Charlemagne dans le VIII. siecle, pour arrêter les incursions des Bohémes. Cette ville est devenue considerable, par la residence que les ducs de Saxe y font depuis plusieurs années. Elle est arrosée de l'Elbe qui la separe en deux parties, jointes par un pont de pierre d'une structure admirable. La partie qui est au de-là du fleuve, est appellée la Ville-Neuve; & on nomme ancienne ville celle qui est en deçà, où l'on voit le palais magnifique de l'électeur, accompagné d'un très-beau jardin. C'est encore dans cette partie que l'on voit la citadelle & l'arsenal, avec quantité d'autres beaux bâtimens, tant saints que profanes, qui rendent cette ville une des plus belles de la Saxe * Bibl. Germ. Lætus, *hist. univ.*

DRESDEN, ou de DRESSEN (Pierre de) Heretique, *cherchez* PIERRE.

DRESNERUS, (Thomas) de Leopol, a recueilli le droit polonois, suivant les constitutions & les statuts de ce royaume. * Denys Simon, *biblioth. des aut. de droit, tom. II.*

DRESSERUS, (Matthieu) Allemand, né à Erford, ville capitale de Thuringe, le 24. Août 1536. de parens obscurs, après avoir étudié avec assiduité sous Luther, sous Melanchthon, & Maurice Sideman, il enseigna dans diverses universités, & sur-tout dans celle de Leipsic où il mourut le 5. Octobre de l'an 1607. Après avoir composé divers ouvrages, *Isagoge historica, Gymnasmata litteraturæ Græcæ, &c.* * Melchior Adam, *in vit. Germ. philos. &c.* Bayle, *diction. crit.*

DREUX, sur la Blaise, en latin *Drocum*, ville de France, avec titre de comté, est située dans le Blaisois, ou, selon d'autres, dans le gouvernement de l'isle de France, à cause que son élection est de la generalité de Paris, à seize lieues de cette capitale, dans le diocese de Chartres, elle est bien bâtie & assez jolie, ayant sept églises dans son enceinte, & divers monasteres. On la croit une des plus anciennes du royaume, & la tradition fabuleuse veut qu'elle ait été bâtie par Drius IV. roi des Gaulois, & principal instituteur des Druides, qui y faisoient leur séjour. Robert, fils de Louis *le Gros*, eut en appanage le comté de Dreux l'an 1137. & est tige des comtes de ce nom, d'où la branche des ducs de Bretagne est sortie. PIERRE comte de Dreux, mort en 1345. ne laissa que *Jeanne*, qui mourut l'année suivante, & le comté de Dreux devint le partage de *Jeanne* II. sa tante, mariée à *Louis* vicomte de Thouars, dont il eut *Jean*, *Simon*, *Perronelle*, *Isabeau* & *Marguerite* de Thouars. Elles furent heritieres de *Simon* comte de Dreux leur frere, & transporterent leur droit au roi Charles V. ainsi Dreux, fut reuni à la couronne en 1376. Il fut cedé en 1381. par le roi Charles VI. à Marguerite de Bourbon, femme d'Arnaud Amanjeu, sire d'Albret, grand chambellan de France, dont la posterité en jouit l'espace de 170. ans, jusqu'au regne d'Henri II. qu'il fit réunir à la couronne par arrêt du parlement du 4. Mars 1551. Après la mort du roi Henri II. il fut donné en 1559. à la reine Catherine de Medicis, pour partie de son douaire, laquelle en jouit jusqu'en 1569. qu'il fut de nouveau donné par accroissement d'appanage, par le roi Charles IX. à François de Valois, duc d'Alençon son frere, lequel étant mort sans enfans, en 1583. ce domaine retourna à la couronne, & fut alienė

la même année aux auteurs de la duchesse de Nemours. Cette ville est celebre par la bataille que les Catholiques y gagnerent sur les Calvinistes en l'an 1562. L'armée royale leur avoit enlevé Rouen : cependant lorsqu'ils furent assurés que d'Andelot étoit aux environs de Joinville avec le secours qu'il leur amenoit d'Allemagne, l'amiral de Coligni sortit d'Orleans pour le joindre, dans le dessein de tenter une action. Le prince de Condé vouloit qu'on assiegeât Paris ; mais la diligence du connétable de Montmorenci & du duc de Guise, ayant rompu ce dessein, il fut contraint de donner la bataille de Dreux qu'il perdit, & où il fut fait prisonnier par l'armée royale, comme le connétable le fut par celle des Calvinistes. Depuis en 1593. le roi Henri *le Grand* prit la ville de Dreux après un siege de dix-huit jours, & ce siege fut memorable par la valeur des assaillans, & par la resistance des assiegés. Dreux étoit alors très-fort, & on y voyoit sur la montagne un château, qui est aujourd'hui presque entierement ruiné. Dans les états generaux du royaume, elle a la preseance sur Chartres & sur plusieurs autres villes. * De Thou, *hist. l. 34. & suiv.* Du Chêne, *hist. de la maison de Dreux*. Du Pui. Chopin. Le P. Anselme.

SUCCESSION GENEALOGIQUE & chronologique des comtes de DREUX, *sortis de la maison de* FRANCE.

IX. ROBERT de France I. du nom, surnommé *le grand*, cinquiéme fils de LOUIS VI. dit *le gros*, roi de France, fut comte de Dreux, du Perche, & de Braine, seigneur de Fere-en-Tardenois, de Pontarci, de Nesle, de Longueville, de Quinci, de Savigni, de Torci, de Brie-Comte-Robert, de Chilli, de Lonjumeau, &c. fut le premier des seigneurs de France qui se rendirent à Jerusalem pour le secours de la Terre-sainte, & mourut fort âgé le 11. Octobre 1188. Il épousa 1°. *Agnès* de Garlande, comtesse de Rochefort, dame de Gournai & de Gomets, veuve d'*Amauri* III. du nom, seigneur de Montfort l'Amauri, & fille unique d'*Anseau* de Garlande, comte de Rochefort, &c. sénechal de France, morte vers l'an 1143 : 2°. avant l'an 1145. *Harvise* d'Evreux, veuve de *Rotrou* II. du nom, comte du Perche, & fille de *Gautier* d'Evreux, baron de Salisburi en Angleterre, morte avant l'an 1152 : 3°. en l'an 1152. *Agnès* de Baudement, dame de Braine-sur-Vesle, de Fere-en-Tardenois, de Nesle, de Pontarci, de Longueville, de Quinci & de Baudement, veuve de *Milon* II. du nom, comte de Bar-sur-Seine, & fille unique de *Gui* de Baudement, seigneur de Braine, laquelle vivoit encore en l'an 1202. Du premier mariage vint *Simon* de Dreux, mort avant son pere. Du second sortit *Alix* de Dreux, mariée 1°. à *Valeran* III. du nom, seigneur de Breteuil : 2°. à *Gui*, seigneur de Châtillon-sur-Marne : 3°. à *Jean* de Torote, châtelain de Noyon : 4°. à *Raoul* de Nésle II. du nom, comte de Soissons. Et du troisiéme mariage vinrent ROBERT II. du nom, qui suit ; *Henri*, évêque d'Orleans, mort le 25. Avril 1198 ; *Philippe*, évêque & comte de Beauvais, mort le 2. Novembre 1217 ; *Pierre*, mort avant son pere ; *Guillaume*, seigneur de Chilli & de Torci, qui vivoit en 1185 ; *Jean*, qui vivoit dans le même tems ; *Alix*, seconde femme de *Raoul* I. du nom, sire de Couci, vivante en 1212 ; *Elisabeth*, dame de Baudement, mariée avant l'an 1178. à *Hugues* III. du nom, seigneur de Broyes & de Châteauvillain, morte en 1239 ; *Massilie*, surnommée *Beatrix*, prieure de Wareville ; & *Marguerite* de Dreux, religieuse au prieuré de Charmes.

X. ROBERT II. du nom, dit *le Jeune*, comte de Dreux, &c. mort le 28. Decembre 1219. épousa 1°. *Marie* de Bourgogne, fille unique de *Raymond* de Bourgogne, & d'*Agnès* de Thiern, dame de Montpensier, de laquelle il fut separé pour cause de parenté : 2°. l'an 1184. *Iolande* de Couci, fille aînée de *Raoul* I. du nom sire de Couci, & d'*Agnès* de Hainault sa premiere femme, morte le 18. Mars 1222. dont il eut ROBERT III. qui suit ; PIERRE de Dreux, duc de Bretagne, *cherchez* BRETAGNE ; *Henri*, archevêque de Reims, mort le 6. Juillet 1240 ; *Jean*, dit *de Braine*, comte de Mâcon & de Vienne, mort en 1239. en Outre-mer où il étoit allé pour le secours de la Terre-sainte, sans posterité d'*Alix* de Vienne, fille unique de *Gerard* comte de Vienne, & de *Guigonne* de Forez ; *Alienor*, mariée 1°. avant l'an 1212. à *Hugues* III. du nom, seigneur de Châteauneuf en Timerais : 2°. à *Robert* de saint Clair, chevalier ; *Isabelle*, mariée à *Jean* II. du nom, comte de Rouci, duquel elle fut separée pour consanguinité ; *Alix*, qui épousa 1°. *Gautier* de Bourgogne, dit *de Vienne*, sire de Salins : 2°. à *Bernard* III. du nom, seigneur de Choiseul ; *Philippe*, dame de Torci, de Quinci & de Longueville en Tardenois, alliée en 1219. à *Henri* II. du nom, comte de Bar-le-Duc ; *Agnès*, seconde femme d'*Etienne* II. du nom, comte de Bourgogne, morte le 19. Septembre 1248 ; & *Iolande* de Dreux, mariée à *Raoul* de Lezignen, dit d'*Issoudun* II. du nom, comte d'Eu, morte avant l'an 1240.

XI. ROBERT III. du nom, surnommé *Gâteblé*, comte de Dreux, &c. mort en 1233. épousa vers l'an 1210. *Ænor* de saint Valeri, fille unique de *Thomas* seigneur de S. Valeri, de Gamaches & d'Ault, & d'*Adele* de Ponthieu. Elle prit une seconde alliance l'an 1237. avec *Henri* I. du nom, seigneur de Sulli, & vivoit en 1250. ayant eu de son premier mariage JEAN I. du nom, qui suit ; ROBERT, qui a fait *la branche des seigneurs de* BEU, *rapportée ci-après* ; *Pierre*, qui vivoit en 1240 ; & *Iolande* de Dreux, mariée l'an 1229. à *Hugues* IV. du nom, duc de Bourgogne, dont elle fut la premiere femme.

XII. JEAN I. du nom comte de Dreux, seigneur de S. Valeri, &c. accompagna le roi S. Louis en son premier voyage d'Outre-mer l'an 1248. & mourut la même année en la ville de Nicosie, capitale de l'isle de Chypre. Il épousa en Avril 1240. *Marie* de Bourbon, fille d'*Archambaud* VIII. du nom sire de Bourbon, & de *Beatrix* de Montluçon, morte l'an 1274. dont il eut ROBERT IV. du nom, qui suit ; *Jean*, chevalier de l'ordre des Templiers, vivant en 1275 ; & *Iolande* de Dreux, dame de S. Aubin & de Dun, mariée 1°. à *Amauri* II. du nom, sire de Craon : 2°. à *Jean* I. du nom, sire de Trie, comte de Dammartin, &c. morte après l'an 1304.

XIII. ROBERT IV. du nom comte de Dreux, &c. mort le 14. Novembre 1282. avoit epousé avant l'an 1260. *Beatrix* comtesse de Montfort & dame de Rochefort, fille unique de *Jean* I. du nom comte de Montfort-l'Amauri, & de *Jeanne* de Châteaudun, morte le 9. Mars 1311. dont il eut JEAN II. du nom, qui suit ; *Robert*, seigneur du Château-du-Loir, &c. qui vivoit en l'an 1292. & mourut sans posterité de *N.* sa femme, dont le nom est ignoré ; *Marie*, premiere femme de *Matthieu* IV. du nom, seigneur de Montmorenci, amiral & grand chambellan de France, morte le 9. Mars 1276 ; *Iolande*, mariée 1°. l'an 1286. à *Alexandre* III. du nom, roi d'Ecosse : 2°. en 1294. à *Artus* II. du nom, duc de Bretagne, morte en 1322 ; *Jeanne* de Dreux, alliée 1°. à *Jean* IV. du nom, comte de Rouci : 2°. à *Jean* de Bar, seigneur de Puisaye.

XIV. JEAN II. du nom, surnommé *le Bon*, comte de Dreux, &c. grand chambrier de France, mourut le 7. Mars 1309. Il épousa 1°. l'an 1293. *Jeanne* de Beaujeu, dame de Montpensier, fille unique de *Humbert* de Beaujeu, seigneur de Montpensier, connétable de France, & d'*Isabelle* de Mello, dame de S. Maurice, morte en Janvier 1308 : 2°. au mois de Mars de la même année *Perrenelle* de Sulli, veuve de *Geofroi* de Lezignen II. du nom, vicomte de Châtelleraud, seigneur de Jarnac, &c. & fille de *Henri* III. du nom seigneur de Sulli, & de *Marguerite* de Beaumez. Du premier mariage sortirent *Robert* V. du nom comte de Dreux, &c. mort le 22. Mars 1329. qui épousa *Marie* d'Enguyen, fille de *Gautier* II. du nom seigneur d'Enguyen ; & d'*Iolande* de Flandres, dont il n'eut que des filles mortes jeunes du vivant de leur pere ; *Jean* III. du nom comte de Dreux, seigneur de Montpensier, &c. mort l'an 1331. sans enfans de *Ide*, fille de *Gui* de Montvoisin IV. du nom, seigneur de Rosni, & de *Laure* de Ponthieu. Elle prit une seconde alliance avec *Matthieu* de Trie, seigneur d'Araignes & de Vaumain, maréchal de France, & mourut en 1365 ; PIERRE, qui suit ; *Simon*, sous-doyen de l'église de Chartres ; & *Beatrix* de Dreux, morte sans alliance. Du second mariage vint *Jeanne* II. du nom, qui fut comtesse de Dreux, &c. après la mort de sa niece, & épousa *Louis* vicomte de Thouars, & mourut vers l'an 1355. laissant des enfans qui possederent le comté de Dreux.

XV. PIERRE comte de Dreux, seigneur de Montpensier, &c. mort le 3. Novembre 1355. épousa *Isabelle* de Melun, fille de *Jean* I. du nom vicomte de Melun, & d'*Isabelle* da-

me d'Antoing & d'Epinoi, dont il eut *Jeanne* I. du nom comtesse de Dreux, &c. née le 10. Juillet 1345. morte le 22. Août 1346. Sa succession échut à sa tante *Jeanne* II. du nom, ainsi qu'il vient d'être remarqué.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEU.

XII. ROBERT de Dreux I. du nom, second fils de ROBERT III. du nom comte de Dreux, & d'*Ænor* de S. Valeri, fut seigneur de Beu, de Montdoubleau, de Néelle-en-Tardenois, de Longueville & de Quinci, & mourut l'an 1266. Il épousa 1°. avant l'an 1253. *Clemence* vicomtesse de Châteaudun, fille de *Geofroi* V. du nom vicomte de Châteaudun, & de *Clemence* des Roches, morte avant l'an 1260: 2°. l'an 1265. *Isabelle* de Villebeon, dite *la Chambellane*, dame de la Chapelle-Gautier en Brie, & de Bagnaux au comté de Tonnerre, veuve de *Matthieu*, seigneur de Montmirail, & fille d'*Adam*, dit *le Chambellan*, seigneur de Villebeon. Du premier mariage vinrent, *Alix* de Dreux, vicomtesse de Châteaudun & dame de Montdoubleau, mariée à *Raoul* de Clermont III. du nom, seigneur de Néelle, connétable de France; & *Clemence* de Dreux, mariée 1°. à *Gautier* de Nemours, seigneur d'Acheres: 2°. à *Jean* des Barres, seigneur de Champrond. Et du second sortirent ROBERT II. du nom, qui suit; & *Isabelle* de Dreux, mariée l'an 1281. à *Gaucher* de Châtillon V. du nom, comte de Porcean, connétable de France, morte le 21. Avril de l'an 1300.

XIII. ROBERT de Dreux II. du nom, seigneur de Beu, &c. né vers l'an 1265. épousa *N.* nommée *Jeanne* de Vendôme par quelques-uns: 2°. en 1306. *Marguerite* de Beaumont, comtesse de Chamerlan, veuve de *Jean* de Montfort, comte de Squilace en Sicile, & fille de *Pierre* de Beaumont, comte de Chamerlan, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent ROBERT III. du nom, qui suit; JEAN, qui fit *la branche des seigneurs de* BEAUSSART, *rapportée ci-après*; & *Marguerite* de Dreux, alliée à *Barthelemi* de Montbazon.

XIV. ROBERT de Dreux III. du nom, seigneur de Beu, grand-maître de France, mourut l'an 1350. Il épousa 1°. avant l'an 1315. *Beatrix*, fille du seigneur de Courlandon: 2°. avant l'an 1341. *Isabeau*, dame de Saqueinville en Normandie, veuve de *Pierre* de Leon: 3°. à *Agnès* de Thianges, dame de Valeri, veuve de *Gilles*, seigneur de Soyecourt, échanson de France. Du premier mariage vinrent 1. *Robert* de Dreux, seigneur de Bagnaux, qui épousa *Isabeau* des Barres, dont il eut *Robert*, mort sans posterité; & *Jean* de Dreux, seigneur de Beu, &c. qui vivoit en 1368. & mourut sans enfans de *Jeanne* de Planci, veuve de *Gerard* de Jaucourt, chevalier; 2. *Isabelle*, mariée vers l'an 1327. à *Pierre* Trousseau, seigneur de Launoi-Trousseau, de Verest en Touraine, & de Châteaux en Anjou, chambellan du roi Philippe *de Valois*; 3. *Beatrix*, alliée en Mai 1339. à *Thibault*, seigneur de Mathefelon, & de Durestal, chambellan du roi Philippe *de Valois*, morte l'an 1356; & 4. *Marguerite* de Dreux, abbesse du Lys près Melun, morte le 12. Mai 1349. Du second sortit *Jeanne* de Dreux, dame de Saqueinville, mariée à *Jean* de Brie, seigneur de Serrant. Du troisiéme mariage vinrent ROBERT IV. du nom, qui suit; & *Marguerite* de Dreux, dame de Bagnaux, & de la Chapelle-Gautier, mariée avant l'an 1379. à *Roger* de Hellenvillier.

XV. ROBERT de Dreux IV. du nom, seigneur de Beu, &c. né vers l'an 1347. fut premier chambellan de Louis II. du nom, roi de Naples & de Sicile, duc d'Anjou, qui le fit capitaine & châtelain de la ville de Tarente en 1391. mourut sans enfans d'*Iolande* de Trie sa femme, morte l'an 1428.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEAUSSART.

XIV. JEAN de Dreux I. du nom, second fils de ROBERT de Dreux II. du nom, seigneur de Beu, &c. vivoit en 1331. & épousa *Marguerite* de la Roche, fille aînée d'*Etienne* de la Roche, dit *Gauvain*, seigneur de Châteauneuf, de Beaussart, de Senonches en partie, & vicomte de Dreux, dont il eut ETIENNE, dit *Gauvain* I. du nom, qui suit; *Philippe*, dame de Châteauneuf, mariée 1°. en 1345. à *Nicolas* Behuchet, seigneur de Musi, &c. amiral de France: 2°. avant l'an 1350. à *Jean* du Ponteau-de-Mer; & *Marie* de Dreux, alliée à *Amauri* de Vendôme, seigneur de la Chartre-sur-Loir & de Villepreux.

XV. ETIENNE de Dreux, dit *Gauvain* I. du nom, seigneur de Beaussart & de Senonches, vicomte & capitaine de Dreux, qui vivoit en 1392. épousa *Philippe* de Maussigni, dont il eut *Simon*, seigneur de Beaussart, &c. bailli de Chartres, mort l'an 1420. sans enfans de *Jeanne* de Vendôme; *Jean*, seigneur de Houlbec, tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. sans enfans de *Jeanne* du Plessis sa femme; GAUVAIN II. du nom, qui suit; *Marie*, alliée à *Guillaume* Morin, seigneur de Loudon & du Tronchet au Maine, morte le 18. Avril 1413; *Alix*, mariée à *Macé*, seigneur de Gemages, & de la Rosiere au Perche; & *Jeanne* de Dreux, mariée le 9. Novembre 1398. à *Guillaume* le Roi II. du nom, seigneur de Chavigni.

XVI. GAUVAIN de Dreux II. du nom, seigneur d'Esneval & de Berreville, fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. Il épousa vers l'an 1404. *Jeanne* dame d'Esneval, &c. veuve de *Jean* de la Personne, vicomte d'Aci & fille unique d'*Enguerrand* seigneur d'Esneval, vidame de Normandie, & d'*Isabelle* de Mallemains, dame de Berreville, morte le 25. Decembre 1420. dont il eut ROBERT, qui suit.

XVII. ROBERT de Dreux, seigneur de Beaussart, d'Esneval & de Persan, fut fait capitaine de Rouen, vers l'an 1449. & mourut le 20. Juin 1478. Il épousa *Guillemette* de Segrie, fille & heritiere de *Louis* de Segrie, seigneur de Morainville, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. GAUVAIN III. du nom, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; 3. *Louis* de Dreux, dit *Perceval*, seigneur de Pierrecourt, de Blancfossé, & de Cormeille, qui fut conseiller & chambellan du roi Louis XI. & vivoit en 1493. Il épousa *Catherine* d'Auxi, fille de *Hugues* d'Auxi, seigneur de Gennes & de Hangest, dont il eut *Marie* de Dreux, alliée à *Claude* de Clermont I. du nom, seigneur de Montoison; & *Jessée* de Dreux, morte sans enfans; 4. *François* de Dreux, seigneur de Croiset, & de saint Austier, mort sans alliance; 5. *Louis* de Dreux, le jeune seigneur d'Ausonville, mariée avec *Anne* de Frenai, dame de Gorreville-sur-Aunai, & de Granville, dont il n'eut point d'enfans; 6. JACQUES, qui a fait *la branche de* MORAINVILLE *rapportée ci-après*; 7. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Pisseleu, seigneur de Heilli; 8. *Austberte*, alliée à *Etienne* du Tremblai, dit *Mannours*, seigneur du Mont-de-la-Vigne, capitaine de Lisieux & d'Evreux; 9. *Magdelene*, qui épousa l'an 1477. *Georges* aux Espaules, seigneur du Mont-sainte-Marie; 10. *Catherine*, qui eut pour mari *Henri* de Carbonel, seigneur de Sourdeval; & 11. *Anne* de Dreux, religieuse.

XVIII. JEAN de Dreux, seigneur de Beaussart & d'Esneval, mort le 14. Juin 1498. épousa *Gillette* Picard, fille de *Louis* Picard, seigneur d'Estelan, bailli de Troyes, dont il eut *Catherine* de Dreux, dame d'Esneval, mariée à *Louis* de Brezé, comte de Maulevrier, grand senechal de Normandie, morte sans enfans le 20. Novembre 1512. à l'âge de 32. ans.

XVIII. GAUVAIN de Dreux III. du nom, second fils de ROBERT, seigneur de Beaussart & d'Esneval, fut seigneur de Musi & de Louye, & mourut l'an 1508. Il épousa *Marguerite* de Fourneaux, fille de *Robert*, seigneur de Ricarville, dont il eut JACQUES, qui suit; & *Louise* de Dreux, mariée le 20. Septembre 1489. à *Jean* d'Achei I. du nom, seigneur de Cerquigni.

XIX. JACQUES de Dreux, seigneur de Musi & de Louye, succeda aux seigneuries d'Esneval & de Pavilli après la mort de *Catherine* de Dreux, comtesse de Maulevrier sa cousine, & mourut le 18. Juillet 1516. Il épousa *Magdelene* de Hames, fille de *Jean* de Hames, seigneur de Bondus, gouverneur de Lille en Flandres, & de *Jacqueline* d'Ognies, dont il eut NICOLAS, qui suit; *Anne*, dame d'Esneval, mariée à *René* de Prunelé, seigneur d'Herbaud, &c. pannetier du roi Henri II; & *Charlotte* de Dreux, dame de Pierrecourt, qui épousa *Charles* de Môui, seigneur de la Mailleraye.

XX. NICOLAS de Dreux, vidame & baron d'Esneval, seigneur de Fresne, de Pavilli, de Berreville, de Louye, de Musi, de Pierrecourt, &c. mort en 1590. épousa 1°. *Catherine* de Brezé, fille de *Jean* de Brezé, grand senechal de Normandie: 2°. *Charlotte* de Moui, fille de *Jacques* seigneur de Moui, & de *Françoise* de Tardes, desquelles il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MORAINVILLE.

XVIII. JACQUES de Dreux, quatriéme fils de ROBERT, seigneur de Beaussart, d'Esneval, &c. fut seigneur de Morainville, de Beaussart, de Biville & de Betville, & vivoit en 1519. Il épousa avant l'an 1480. *Agnès* de Marueil, fille de *Jean* de Marueil, baron de Villebois, & de *Jeanne* de Vernon, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Jean*, seigneur de la Loyere, mort l'an 1540. sans lignée; *Jeanne*, mariée le 27. Juillet 1497. à *Antoine* Masquerel I. du nom, seigneur d'Hermanville; *Jacqueline*, alliée 1°. l'an 1506. à *Olivier* d'Espinai, dit *des Hayes*, seigneur de Boisgueroult: 2°. le 13. Juillet 1526. à *Jean* d'Angerville, seigneur d'Aurecher; & *Blanche* de Dreux, qui épousa *Guillaume*, seigneur de Villiers-sur-Port.

XIX. FRANÇOIS de Dreux, seigneur de Morainville, de Bonnetot, &c. qui vivoit en 1548. épousa 1°. *Catherine* d'Offancourt, fille de *Jacques* d'Offancourt, seigneur de Bonnetot, & de *Helene* le Beuf, dame de la Bonneville: 2°. *Jeanne* de Chambes-Montsoreau. Du premier mariage sortirent *Gilles* de Dreux, seigneur de Morainville, qui fut tué au siege de Rouen l'an 1562. sans laisser d'enfans d'*Antoinette* de Pestreval; *Marguerite*, alliée 1°. à *Jacques*, seigneur de Guiri: 2°. à *François* de la Riviere, seigneur du Mesnil: 3°. à *Nicolas* des Buats, seigneur du Noyer; & *Jacqueline* de Dreux, mariée à *Jean* de Mascaron, seigneur de la Mascaire. Du second vinrent JEAN, qui suit; & *Yvonne*, mariée à *Guillaume* Houel, seigneur de la Pommeraye.

XX. JEAN de Dreux, seigneur de Morainville, de Mauni & de Saint Ouen, gouverneur du Perche, mourut des blessures qu'il reçut au siege de Verneuil en Fevrier 1590. Il épousa 1°. *Jeanne* de Varennes, veuve de *Claude* Boullenc, conseiller au parlement de Rouen: 2°. *Charlotte* de la Fayette, fille de *Claude*, seigneur de S. Romain, desquelles il n'eut point d'enfans: *& laissa pour fils naturel* François, *qui fut legitimé en Mars 1606. & qui fut pere de* François *de Dreux, qui fut mis dans un rolle des partisans l'an 1655. & qui portoit les armes de Dreux divisées en forme de Santoir.* Les comtes de Dreux avoient pris, selon la coûtume de leur tems, les armes de l'heritiere de Braine, que Robert de France épousa. Elles étoient *échiquetées d'or & d'asur, à la bordure de gueules.* * *Voyez* Sainte-Marthe; le pere Anselme, *hist. de la maison de Dreux par* Duchêne.

DREUX ou DROGON, fils de Pepin *le gros*, *cherchez* DROGON.

DREUX ou DROGON, fils de Charlemagne, *cherchez* DROGON.

DREXELIUS, (Jeremie) Jésuite, étoit Allemand, natif d'Augsbourg. Après avoir enseigné longtems la rhétorique, il fut choisi par l'électeur de Baviere pour être son prédicateur ordinaire; & mourut à Munich le 19. Avril de l'an 1638. âgé de 57. ans. Il a composé divers ouvrages de pieté assez connus, surtout par leurs titres singuliers. On les a recueillis en deux volumes *in folio*. * Alegambe, *bibl. soc. Jes.*

DRIANDER, *cherchez* DRYANDER.

DRIEDE, vulgairement DRIEDOENS, (Jean) natif de Turnhout en Brabant, docteur & professeur en theologie à Louvain, chanoine de S. Pierre, & curé de la paroisse de saint Jacques de la même ville, s'est distingué entre les theologiens du XVI. siecle. Il laissa divers traités qu'on a souvent imprimés à Louvain, *in quarto* & *in folio* en 4. volumes, par les soins de Grævius. Les plus importans sont: *Libri 4. de ecclesiasticis scripturis. De libertate christiana. De captivitate & redemptione generis humani. De concordia liberi arbitrii & prædestinationis divinæ. Libri II. de gratia & libero arbitrio, &c.* Il mourut en 1535. * Bellarmin, *de script. eccl.* Valere André, Swert, Le Mire, &c.

DRIESCH, (Jacques) Flamand, superieur des Guillelmites de Bruges, sur la fin du XV. siecle, composa une chronique alleguée par Meyer, dans le cinquiéme livre des annales de Flandres, & les vies de S. Rambert & de S. Ausgan, celui-ci évêque de Hambourg, & l'autre de Bremen, qu'il dédia à Albert Crants. * Valere André, *bibl. Belg.* Vossius, &c.

DRIESCHE, *cherchez* DRUSIUS.

DRIESSEN, ou DREISEN, ville du marquisat de Brandebourg en Allemagne, est dans la nouvelle Marche, près de la Pologne, à dix lieues de Landsperg, du côté de l'Orient. Cette ville est forte par les nouveaux travaux qu'on y a faits, & par sa situation dans une petite isle formée par les rivieres de Trega & de Netze, aussi-tôt après leur confluent. * Mati, *diction.*

DRILLES, anciens peuples de Cappadoce vers le Pont-Euxin, auprès de Trebizonde dans le pays des Colches, selon Arien *in Periplo.* Xenophon dit la même chose qu'Arien. Ils avoient la reputation d'être bons soldats.

DRILLO, riviere de Sicile, anciennement *Achates*, coule dans la vallée de Noto, & se décharge dans la mer d'Afrique, entre Terra Nuova & Camarana. Cette riviere baigne à trois lieues de son embouchure le bourg de Drillo, que les anciens nommoient *Phintia.* * Baudrand.

DRIMAGO, anciennement *Dinogetia*, *Dinogutia*, *Dinigutia*, *Trimammium*, *Trimmanium*, ville de la Turquie en Europe, est dans la Bulgarie sur le Danube, à dix ou douze lieues au-dessous de Silistria. * Baudrand.

DRIN ou DRINAWAR, *Drinopolis*, ville de l'ancienne Illyrie dans la Servie, au Turc, est située sur la riviere de Drin ou Drino, entre Cumirza & Ternoviza, environ vingt lieues au-dessus du confluent du Drin dans la Save. * Sanson.

DRIN ou DRINO, en latin *Drilo*, est le nom de deux rivieres d'Albanie, dont Strabon, Pline & Ptolomée ont fait mention. La premiere, dite *Drino la blanche*, ou *Drino Bianco*, a sa source au mont Scardus. L'autre, dite Drino la Noire, ou *Drino Nero*, sort d'un marais que les anciens ont nommé *Lychnide*, & que les modernes nomment diversement. Ces deux rivieres se joignent, coulent ensemble, en reçoivent quelques autres, & ensuite se separent, & forment une isle, en se jettant dans la mer Adriatique par deux embouchures près d'Alessio. C'est où est le golfe de Drin, ou *golfo dello Drino*, que les anciens ont nommé *Sinus Drinelius.* * Jean Lucio. Baudrand, *dict. geographique.*

DRIN (le golfe du) *Drilensis Sinus*, *Sinus Illyricus*, partie du golfe de Venise, ou de la mer Adriatique, sur la côte de l'Albanie. Les Italiens l'appellent *il golfo dello Drino.* Il s'étend assez avant de l'orient à l'occident; mais il est assez resserré entre le cap de Redoni qui est à sa pointe au midi, & saint Jean de Medoa, ou même la bouche de la Boïane, qui est son extrêmité au septentrion, où il n'a pas plus de vingt-cinq mille pas de large. Ce golfe a pris son nom de la riviere du Drin, qui s'y rend au dessous de la ville d'Alessio. * Baudrand, *dict. geogr.*

DRIPETINE, fille de Mithridate *le grand*, & de Laodice, avoit un double rang de dents: ce qui marquoit, dit-on, la force de son corps & de son esprit. Elle suivit son pere, après sa défaite par Pompée, la troisiéme année de la CLXXVIII. olympiade, & l'an 66. avant Jesus-Christ, mais étant tombée malade, elle se fit tuer par un esclave, qui se tua lui-même après cette action qu'il n'avoit faite que malgré lui. * Val. Maxim. *l. 1.* Ammien Marcel. *liv. 16.*

DRIVASTO, en latin *Triastum*, & *Drivastum*, ville d'Albanie, sous la domination du Turc, a été le siege d'un évêché suffragant d'Antivari. Elle est située sur le lac de Scutari, ou de Penta. * Sanson.

DRIVERE, connu sous le nom de JEREMIAS TRIVERIUS, professeur en medecine dans l'université de Louvain, dans le XVI. siecle, étoit natif de Brakele, qui est un village en Flandres près de Granmond. Il s'acquit beaucoup de reputation par ses ouvrages. Nous avons de lui divers commentaires sur Hippocrate, sur Galien & sur Celse. *Disceptatio de securissimo victu, Disputatio cum Aristotele & Galeno, de natura solidarum partium, &c.* Drivere mourut en 1554. âgé de 52. ans. * Le Mire, *in elog. Belg.* Valere André, *bibl. Belg. &c.* Vander Linden, *in vit. illust. medic.*

DRIUS ou DRYUS, roi fabuleux des anciens Gaulois, étoit, dit-on, le quatriéme, & descendoit de Samosathes. Quelques auteurs ont crû qu'il fut instituteur des Druides. * Berose, *liv. 5.* Dupleix, *liv. 2. des mem. des Gaules, chap. 5.*

DROCTOVE'E, (saint) abbé de saint Germain des Prés, *cherchez* DROTOVE'.

DROGABUSA, *cherchez* DROGOBUSK.

DROGHEDA, ville d'Irlande, dans le comté de Louth,

dans la province de Leinster, sur la riviere de Boyne, à vingt deux milles de Dublin vers le nord, a un port bon & sur, & étoit fort peuplée & fort frequentée du tems de Camden. Olivier Cromwel prit cette place par assaut en 1649. & fit passer toute la garnison composée de 4000. hommes au fil de l'épée, de même qu'Arthur Aston qui en etoit gouverneur, les habitans, hommes, femmes & enfans. Il en usa ainsi, pour jetter la terreur dans les autres places du pays, & s'en emparer plus facilement. Aussi eut-il un succès incroyable dans toutes ses autres entreprises. Cette ville se rendit au roi Guillaume III. en deux jours après la bataille de la Boyne. * *Dict. Angl. Mem. du tems.*

DROGICIN ou DROGICZIN, petite ville de Pologne, est dans la Polaquie sur le Bug, environ à quinze lieues de Bielsko, du côté du midi. Drogicin a châtellenie. * Mati, *diction.*

DROGMAN ou DRAGOMAN, interprete des langues étrangeres, officier du bas empire des Grecs, c'est de-là qu'est venu le nom de *Truchemen*, qui signifie la même chose parmi nous. * Du Cange, *Glossar.* Hofman. *Lexic. Univ.*

DROGON, duc de Bretagne, succeda, étant encore au berceau, à son pere *Alain*, dit *Barbetorte*, vers l'an 952. ou 959. Thibaud comte de Chartres, son grand-pere maternel, eut la tutelle de ce prince, & sa mere eut la garde de sa personne; mais s'étant remariée à *Foulques* comte d'Anjou, ce dernier fit mourir le jeune duc, lui ayant fait verser de l'eau bouillante sur la tête. * Mezerai, *abregé de l'histoire de France, p. 289.*

DROGON ou DREUX, fils de Pepin *le gros*, dit *de Heristel*, & de *Plectrude*, fut établi duc de Champagne l'an 698. Il mourut en 708. & fut enterré dans l'abbaye de saint Arnoul de Mets. Ce prince epousa *Austrude*, veuve de *Berthaire*, & fille de *Waraton*, l'un & l'autre maires du palais; & en eut *Arnoul*, que Charles *Martel* fit mettre l'an 723. en prison, où il mourut peu de tems après; & *Hugues*, qui fut arrêté dans le même tems. La Chronique de Fontenelles dit qu'il gouverna ce monastere, & qu'il fut évêque de Paris, de Bayeux, & de Rouen, & qu'il mourut le huitiéme Avril de l'an 730. Orderic Vitalis ajoûte que les religieux de Jumieges transporterent son corps à Hispis, près de Cambrai. * Fredegaire, *c. 101. & 102.* Les annales de Mets. Adrien de Valois. Sainte-Marthe. Le pere Anselme.

DROGON ou DREUX, fils *naturel* de Charlemagne, évêque de Mets dans le IX. siecle, contribua beaucoup à faire rentrer dans le devoir Louis roi de Germanie, qui s'étoit revolté avec ses freres contre Louis *le Debonnaire* son pere. L'empereur Lothaire l'envoya à Rome, où il fut nommé par Serge II. vicaire du saint siege, en deçà des Alpes; mais les metropolitains de France se plaignirent de cette nomination. Il assista à quelques conciles. Sa naissance & son merite le firent prendre pour arbitre des plus importantes affaires de son tems. Il mourut en Bourgogne l'an 855. *Voyez* les auteurs qui parlent de lui, cités par Sainte-Marthe, *liv. 7. geneal. & Gall. Christ. tom. II.* Le pere Sirmond, *tom. III. conc. Gall.* Du Chêne, *hist. Franc. script. &c.*

DROGON ou DREUX, Flamand, dans le XI. siecle, fut religieux du monastere de saint Vinox, puis curé de Ghistel, & enfin évêque de Terouane, après Baudouin, mort l'an 1030. ou 1036. selon les autres. Il se trouva au concile de Reims, que le pape Leon VIII. assembla en 1049. & l'année suivante à l'élevation de S. Bertin à l'abbaye de Sithieu. Il composa plusieurs ouvrages de pieté, comme la vie de sainte Godelene, que Surius rapporte au IV. tome; la vie de S. Ovald, roi de Northumberland, les miracles de sainte Levine, & plusieurs autres. On croit qu'il mourut vers l'an 1078. * Meyer, *liv. 7. ann. de Gland.* Simler, *append. Gesn.* Vander Linden, *bibl. Belg.* Vossius, *des hist. Lat. l. 2. c. 45.* Vincent, *l. 29. c. 13.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tom. II. p. 430. &c.*

DROINHOLM, maison de plaisance du roi de Suede, à une lieue de Stokolm.

DROIT ROMAIN ou CIVIL. Loix établies parmi les Romains, pour maintenir l'état, & pour rendre la justice aux particuliers. Romulus fondateur de Rome donna commencement à ce droit, par les loix que l'on appelle *Curiatæ*, parce qu'elles se faisoient du consentement, & dans l'assemblée generale du peuple divisé en trente parties, nommée *Curiæ*. Les autres rois ses successeurs firent aussi des loix pendant leur regne, qui dura 244. ans. Sextus Papyrius les ayant recueillies, vers l'an 245. de la fondation de Rome, & 509. ans avant J. C. le recueil qu'il en fit, fut nommé *le droit civil Papyrien*; mais ce droit fut bientôt aboli par la loi *Tribunitia*, ou des tribuns: de sorte qu'il ne se trouve pas une de ces loix royales, dans les livres du droit Romain. Vers l'an de Rome 303. & 451. ans avant J. C. on choisit dix hommes sçavans, pour recueillir parmi les loix des Grecs, celles qui étoient les plus convenables à l'état de Rome. Ces dix hommes, appellés *Decemvirs*, dresserent dix loix; & l'année suivante y en ajoûterent encore deux. Ces loix furent gravées sur des tables d'yvoire, pour être exposées au peuple dans la tribune aux harangues: c'est pourquoi on les nomma les *Loix des douze tables*. On fut obligé ensuite de recourir aux jurisconsultes, pour avoir l'interpretation de ces loix en plusieurs rencontres; & leurs réponses furent tellement approuvées dans l'usage, qu'on leur donna le nom de *Droit civil*. On dressa presque en même tems des formulaires de procedures pour intenter les actions, & poursuivre les procès, ce que l'on nomma les *Actions de la loi*. Cneus Flavius ayant publié ces formulaires d'actions, on les appella le *Droit civil Flavien*. Quelque tems après, Sextus Ælius composa un autre livre d'actions, qui fut nommé *Droit Ælien*. Ainsi le droit Romain comprenoit alors la loi des douze tables, le droit civil, & les actions de la loi. Après que le peuple se fut desuni d'avec le senat, & se fut retiré sur le mont Aventin, il se fit des loix particulieres, qu'on appella *Plebiscites*, & qui furent ensuite observées comme loix publiques. Lorsque le peuple eut cedé au senat le pouvoir qu'il avoit de faire des loix, il y eut des *Senatusconsultes*, c'est-à-dire, *Arrêts* ou *Ordonnances du Senat*. Vers l'an 387. de Rome, & 367. ans avant J. C. on ajoûta au droit des Edits des préteurs qui étoient des magistrats annuels; & on les nomma le *Droit Honoraire*, c'est-à-dire, le *Droit des Magistrats*; car *Honoraires* signifioit *les Magistratures* ou *les Honneurs & les dignités publiques*. Le jurisconsulte Julien fit un recueil de ces édits, qu'on appella l'*Edit perpetuel*, & qui fut approuvé par l'empereur Adrien, vers l'an 130. depuis J. C.

L'Etat de Rome ayant changé peu avant la naissance de Notre-Seigneur, l'autorité de faire des loix fut transmise en la personne des empereurs, dont les *Constitutions* furent reduites en deux codes, sous l'empire de Diocletien, vers l'an 290. de J. C. par Gregoire, & Hermogene, celebres jurisconsultes. Ces deux recueils nommés *le Code Gregorien & le Code Hermogenien*, contenoient des constitutions des empereurs, depuis Adrien, jusqu'à Constantin. L'empereur Theodose *le Jeune* en ajoûta un troisiéme, qui fut appellé *Code Theodosien*, où il recueillit toutes les constitutions des empereurs suivans, depuis Constantin jusqu'à lui. Les réponses & les écrits des jurisconsultes firent aussi partie du droit Romain; car depuis l'empereur Auguste, il y en avoit de nommés par le prince, pour répondre sur les questions de droit, & leurs consultations servoient de décisions dans les affaires, parce qu'ils les faisoient avec une autorité publique. Les plus celebres de ces jurisconsultes ont été Publius Papyrius, Appius Claudius, Sempronius, Sextus Ælius, Q. Mucius Scevola, Ateius Capito, Antistius Labeo, Papinien, Ulpien, Julius Paulus, Pomponius, Modestinus, Africanus, &c.

L'empereur Justinien ayant trouvé le droit civil fort confus, vers l'année 530. fit retrancher ce qu'il y avoit d'inutile, & le mit dans l'ordre où il est à present. Il employa à cet ouvrage les plus habiles jurisconsultes de son tems, qui étoient Tribonien, Constantin, Theophile, Dorothée, Anatolius, Cratinus & quelques autres. Après avoir choisi ce qu'il y avoit de meilleur dans les douze Tables, dans les Plebiscites, dans les Senatusconsultes, & dans les édits des préteurs, dans les réponses des jurisconsultes, dans les constitutions ou rescrits des princes, on partagea le corps du droit en quatre livres, qui sont *le Digeste, les Institutes, le Code & les Novelles*. Le DIGESTE, appellé autrement *Pandectes*, est un recueil qui comprend les anciennes loix, avec les décisions des jurisconsultes. Les

INSTITUTS, contiennent les élemens du droit romain. Le Code est un recueil de toutes les Constitutions imperiales depuis Adrien, jusques à Justinien; (car il ne se trouve presque point de constitutions des empereurs avant Adrien.) Ainsi il comprend les trois codes, de Gregoire, d'Hermogene & de Theodose. Il fut appellé *le Code Justinien*, du nom de son auteur. Le Livre des Novelles, est un supplement du code, & contient les constitutions que cet empereur fit après la publication du Code. Ces Novelles sont exactement traduites du grec en latin, & sont appellées communément *Authentiques*, pour marquer la fidelité de la traduction, & pour les distinguer de l'épitome de Julien, consul à Constantinople, & de celles que le jurisconsulte Irnerius insera dans le Code, sous le regne de l'empereur Frederic I. vers l'an 1155. qui sont souvent peu exactes. Le droit civil des Romains ayant été heureusement achevé, par les soins de l'empereur Justinien, n'eut gueres lieu qu'en Grece, dans l'Illirie, & dans une partie de l'Italie, parceque les Goths, les Lombards, les Vandales, les Francs & autres peuples Barbares, s'emparerent des provinces occidentales, de l'empire Romain. Vers l'an 868. l'empereur Basile fit un abregé du code Justinien, & son fils Leon *le Philosophe* publia les *Basiliques* en 888. lesquelles s'observerent jusqu'à la fin de l'empire d'Orient qui arriva en l'an 1453. les livres de Justinien n'étant plus reçûs à Constantinople, ni dans les écoles publiques, ni dans l'usage du barreau. Après le livre des Basiliques, l'empereur Leon mit au jour 113. nouvelles constitutions, qui traitent de plusieurs questions, dont la décision ne se trouve pas dans Justinien. Les jurisconsultes Grecs firent des gloses sur les Basiliques; mais non pas en si grand nombre, que les Latins en ont fait sur le droit civil. Michel Attaliotte, jurisconsulte, qui florissoit vers l'an 1070. donna au public un autre abregé du Code Justinien, qu'il appella l'*Abregé de l'Abregé*, c'est-à-dire, l'abregé de celui de Basile. Presque en même tems, Michel Psellus fit aussi un petit recueil des Basiliques, (qui a été traduit en latin par Leunclavius, vers l'an 1580.) Enfin l'an 1143. Constantin Harmenopule composa encore un abregé du droit universel, qu'il nomma *Promptuaire*. La prise de Constantinople par Mahomet II. en 1453. abolit l'empire d'Orient, & le droit grec romain qui y étoit en usage.

Voilà ce qui se passa à l'égard du droit romain, dans la Grece. A l'égard de l'Italie, ce droit n'y fut gueres observé pendant environ 560. ans, depuis la mort de Justinien arrivée en 565. car les Goths se rendirent maîtres de l'Italie, environ 60. ans après le regne de Justinien; & les Lombards en ayant chassé les Goths, y regnerent pendant 200. ans. Dans le même tems les Visigots & les Vandales dominoient en Espagne; & les Goths, & les Huns, & autres peuples barbares, occupoient une partie des Gaules. Charlemagne, après avoir vaincu Didier roi des Lombards l'an 774. fut élû empereur des Romains par le senat & par le peuple de Rome, sous le pontificat de Leon III. & eut alors dessein de retablir le droit romain; mais ses jurisconsultes ne purent recouvrer les livres de Justinien. Enfin vers l'an 1137. du tems de Lothaire II. empereur d'Occident, & du pape Innocent II. on trouva à Amalfi dans la Pouille, un exemplaire du Digeste, que l'on appelle les *Pandectes Florentines*. En voici la raison. L'empereur Lothaire, & le pape Innocent, faisant la guerre ensemble contre Roger, roi de Sicile & de Naples, demanderent du secours aux Pisans, qui formoient alors une republique. La ville d'Amalfi ayant été prise & mise au pillage, le manuscrit de Justinien que l'on y trouva, fut donné aux Pisans, pour récompense des belles actions qu'ils firent en cette occasion. Ils garderent ces livres jusqu'en 1407. que les Florentins ayant vaincu les Pisans, transporterent les Pandectes à Florence, où on les conserve avec soin, comme le seul ou le plus authentique original du droit romain. On reconnoît à plusieurs marques, que ces Pandectes ont été écrites de la main d'un Grec: aussi la province où ce livre fut trouvé, est celle de toute l'Italie où les Grecs se sont maintenus le plus long-tems. Après la découverte des Pandectes, l'empereur Lothaire II. ordonna par un édit qu'on enseignât le droit romain dans les écoles publiques, & qu'on jugeât les procès, suivant ce même droit; & permit à Imerius en 1150. d'en faire des leçons dans l'université de Boulogne. Ce sçavant jurisconsulte avoit enseigné le droit à Constantinople, & tenoit une des premieres places dans l'administration des affaires de l'empire. Après lui on vit à Boulogne, Placentin, Bulgare, Odofrede, Azo, Accurse, & plusieurs celebres professeurs. Il y eut ensuite en divers endroit de l'Europe un nombre de sçavans jurisconsultes, comme Jean de Blanasco, Othofrede, Oldrade, Nicolas Spinelle, Jean Calderin, Bartole & Balde. Bartole professa le droit civil à Pise, & à Perouse; Balde à Boulogne & à Pavie. Ceux qui les ont suivis sont; Ange de Perouse frere de Balde, Salicete, Paul de Castro, Alexandre d'Imola, François Aretin, Jason, Alberic, Felin, Philippe Dece, Alciat, Covarruvias, Antoine Augustin, &c. Les plus fameux qui ont paru en France sont, Budé, Govea, Duaren, le Comte, Baron, du Moulin, Connan, Cujas, Hotman, Brisson, Tiraqueau, Chopin, Mornac, Pithou, &c. Le droit romain ne fut reçû en Allemagne que vers le XV. siecle, mais il s'y est établi avec plus d'autorité, parceque les empereurs de ce pays se disent successeurs des empereurs Romains. En France il n'a pas force de loi, si ce n'est dans les provinces qu'on appelle *le pays de droit écrit*, comme la Provence, le Languedoc, &c. Neanmoins lorsque les ordonnances & les coûtumes ne decident pas la matiere dont il s'agit, on s'en sert dans le pays coûtumier comme d'une raison écrite, suivant laquelle on rend les jugemens. *Voyez* ci-après DROIT FRANÇOIS. * Histoire du droit Romain, *à Paris chez Elies Josset.*

DROIT CANONIQUE, que l'on nomme vulgairement *Droit Canon*, est celui dont on se sert pour décider les differends qui surviennent entre les gens d'église, & pour regler les affaires ecclesiastiques. Il prend son nom du mot grec κανών, qui signifie generalement *une regle*: mais que l'usage a particulierement appliqué aux regles de la discipline de l'église, & aux préceptes qui regardent les choses sacrées. A l'égard des décisions qui concernent la foi, on les appelle *Dogmes*. Le droit canonique est composé 1. des Oracles de l'écriture-sainte; 2. des Constitutions des conciles, (dont les Statuts sont appellés *Canons*;) 3. des Decrets & des épîtres Decretales des papes; 4. des sentimens des peres de l'église. Outre cela on y a inseré encore quelques endroits du droit civil, soit romain ou françois, c'est-à-dire, du code Theodosien & du code Justinien, ou des Capitulaires des anciens rois de France. On distingue trois tems dans lesquels on a fait differens recueils des parties qui composent le droit canon. Le premier comprend l'ancien droit par lequel l'église a été gouvernée plus de mille ans, & qui est contenu dans les anciennes collections des constitutions ecclesiastiques. Le second contient ce qu'on appelle cours canons, composé des compilations qui ont été faites depuis l'an 1150. jusques en 1483. Et la troisiéme renferme tout ce qui a été ajoûté au droit précedent par les constitutions, tant des nouveaux conciles, que des papes des derniers tems, ou par les autres reglemens, qui servent de loix dans les affaires ecclesiastiques.

A l'égard du premier tems, il y a eu des collections grecques, & des collections latines. La premiere collection des Grecs fut mise au jour vers l'an 385. de la naissance de J. C. Ce fut Etienne, évêque d'Ephese, ou, selon d'autres, Sabin évêque d'Heraclée, qui en fut l'auteur. Elle comprenoit les canons des deux conciles generaux, de Nicée & de Constantinople, avec ceux des conciles d'Ancyre, de Neocésarée, de Gangres, d'Antioche, & de Laodicée, tenus en Asie dans le même siecle. La seconde collection fut faite peu après le concile de Chalcedoine, tenu en l'an 451. On y ajoûta aux canons de la premiere collection, plusieurs canons du concile general d'Ephese, & de celui de Chalcedoine. La plûpart des sçavans croient que cette collection fut dressée par Etienne, évêque d'Ephese, & ils ajoûtent, qu'il n'est point auteur de la premiere collection. On y joignit ensuite les canons du concile de Sardique, les canons des apôtres, & ceux de saint Basile. La troisiéme collection grecque fut ordonnée par le concile *in Trullo*, tenu à Constantinople l'an 692. Elle fut augmentée vers l'an 790. & on y ajoûta quelques canons du second concile general de Nicée, tenu l'an 787. La quatriéme collection grecque est attribuée à Photius, patriarche de Cons-

tantinople ; & l'on croit qu'elle a été dressée vers l'an 880. après le concile, où ce patriarche schismatique fut rétabli. Outre ces quatre collections grecques, où les canons étoient disposés selon l'ordre des conciles ou des épîtres des peres qui y sont inserées, Jean d'Antioche, surnommé l'*Ecolatre*, en fit une vers l'an 550. où les canons étoient rangés par matieres, sous cinquante titres. Le même Jean d'Antioche étant patriarche de Constantinople, vers l'an 564. fit le premier *Nomocanon*, divisé de même en cinquante titres, où il rapporte aux canons les loix civiles tirées du Code & des Novelles de Justinien, qui y étoient conformes. Photius fit un autre *Nomocanon*, ou conference des loix avec les canons vers l'an 883. Arsenius, moine du mont Athos, & qui fut depuis patriarche de Constantinople, composa en 1255. un nouveau Nomocanon ; & Matthieu Blastarès, moine de l'ordre de saint Basile, en fit encore un autre l'an 1335.

A l'égard des collections latines ; il y en a eu trois principales. La plus ancienne fut faite vers l'an 460. par l'autorité du pape saint Leon. La seconde collection latine fut dressée par Denys le Petit, qui fut aussi l'auteur du cycle paschal, & de la maniere de compter les années par l'ére Chrétienne. Elle parut au commencement du VI. siecle & Denys y ajoûta un recueil des decrets des papes. La troisiéme collection latine parut vers l'an 790. sous le nom d'*Isidorus Peccator* ou *Mercator*. Outre ces collections, où l'on a suivi à peu près l'ordre des conciles, ou des épîtres decretales, il y en a eu d'autres de tems en tems, où l'on a rangé les canons suivant la difference des matieres ; comme celles de Ferrand, diacre de l'église de Carthage, vers l'an 527. de saint Martin, archevêque de Brague en Espagne, vers l'an 572. de Cresconius, évêque d'Afrique, vers l'an 670. & de Reginon, abbé de Prum, au diocese de Treves vers l'an 900. Celui-ci joignit aux canons, les sentences des peres, & les loix civiles qui y avoient du rapport : de sorte qu'on pourroit appeller ce recueil, *Nomocanon*. Vers l'an 1008. Burchard, évêque de Wormes, fit une nouvelle collection de canons, qu'il divisa en 20. livres & qu'on appella par abus *les decrets de Burchard* (au lieu de dire, *le livre*, ou *le recueil des decrets*.) Quelques-uns nomment cet ouvrage *Brocardica*, pour *Burchardica*. Parce qu'il étoit plein de sentences, que les sçavans avoient souvent à la bouche, on prit le mot de *Brocard*, premierement pour toutes sortes de sentences ou de maximes ; & enfin, par l'abus de ceux qui s'en servoient mal à propos ou les tournoient en ridicule, on donna, dit-on, le nom de *Brocard* à tous les mots plaisans, & même aux paroles de raillerie, & d'injure. Vers l'an 1100. Yves, évêque de Chartres, fit deux compilations, dont l'une fut appellée vulgairement *le Decret* ; & l'autre *la Pannormie* ou *Pannomie*, comme qui diroit recueil de toutes les loix ; si cependant cette derniere collection est de lui. On met aussi au rang des collections du droit canon, les recueils des Capitulaires & des Ordonnances épiscopales : les penitentiels, ou livres penitentiaux ; & le *Polycarpe* ou recueil de Gregoire, prêtre Espagnol, qui vécut peu après Yves de Chartres. Voilà ce qui regarde le premier tems du droit canonique.

On met dans le second tems le corps du droit canon, nommé vulgairement, *le Cours Canon*. Il consiste en trois parties, dont la premiere contient le decret de Gratien. La seconde renferme les grandes Decretales recueillies par l'ordre de Gregoire IX. en 1230. La troisiéme comprend les quatre moindres compilations des Decretales, qui sont le Sexte, les Clementines, les Extravagantes de Jean XXII. & les Extravagantes communes. *Le Decret de Gratien* est un recueil des constitutions ecclesiastiques, & de l'ancien droit dont on s'étoit servi dans l'église jusqu'au milieu du XII. siecle. Gratien étoit un religieux de l'ordre de saint Benoît, qui employa 24. ans à composer cet ouvrage, & le mit au jour l'an 1151. Il est divisé en trois autres parties, dont la premiere comprend 101. distinctions, où il est traité principalement des personnes ecclesiastiques. La seconde contient 36. causes où il est parlé de la maniere & de la forme des jugemens. Et la troisiéme est composée de cinq distinctions, qui traitent de la consecration ou des choses sacrées. (Ce decret de Gratien fut revû & corrigé par le pape Gregoire XIII. & publié de nouveau l'an 1580.) Après le decret de Gratien on recueillit les épîtres Decretales, faites ensuite par divers papes. Bernard Circa, depuis évêque de Fayence, fit une nouvelle compilation, vers l'an 1188. Jean de Galles ou *Vallensis*, en dressa une autre environ 12. ans après. Pierre de Benevent composa un troisiéme recueil, qui fut approuvé par le pape Innocent III. l'an 1210. Après le IV. concile general de Latran, tenu l'an 1215. par le même Innocent III. il parut une quatriéme collection, dont on ignore l'auteur. Tancrede, archidiacre de Boulogne, en fit une cinquiéme vers l'an 1226. où il rangea par ordre les constitutions ou épîtres decretales du pape Honorius III. La seconde partie du Cours Canon, qui est une collection des Decretales, recueillies par ordre du pape Gregoire IX. comprend les épîtres de plusieurs papes, & particulierement celles qui furent faites depuis l'an 1150. qui est le tems auquel Gratien avoit publié son decret, jusques en l'an 1230. que ce recueil des Decretales fut mis au jour. Il y joignit aussi des decrets, ou constitutions, tirées des conciles, & quelques décisions des peres de l'église. Cette compilation fut mise en ordre par Raymond de Pegnafort, Dominicain, penitentier de ce pape, & divisée en cinq livres, dont le premier traite principalement des diverses especes du droit ecclesiastique en general, & des differens juges, qui ont quelque jurisdiction dans l'église. Le second regarde la procedure civile. Le troisiéme & le quatriéme parlent de la maniere des jugemens civils, & comprennent les affaires des clercs, & celles qui regardent le mariage. Le cinquiéme explique la matiere & la forme des jugemens criminels. La troisiéme partie du cours canon, qui est une compilation de nouvelles decretales, contient le sexte, des clementines, & les extravagantes. *Le Sexte*, c'est-à-dire, le sixiéme livre des decretales, fut fait par ordre du pape Boniface VIII. l'an 1298. Cette collection est divisée en cinq livres, comme celle de Gregoire IX. & les matieres y sont rangées dans le même ordre, & sous les mêmes titres. *Les Clementines* furent recueillies par le pape Clement V. quelque tems après la celebration du concile general de Vienne, tenu en 1311. & publiées l'an 1317. par son successeur Jean XXII. *Les Extravagantes* de Jean XXII. sont les Decretales de ce pape, qui furent ainsi appellées, lorsque n'étant pas encore inserées dans le corps du droit, elles sembloient *vaguer hors* du cours canon ; & ce nom leur est demeuré. On appella depuis *les Extravagantes communes*, les Decretales de plusieurs autres papes, jusques en 1483. Il y a aussi dans cette compilation quantité de constitutions du pape Jean XXII. qui sont en plus grand nombre dans la collection de celles qui portent son nom.

Le troisiéme tems du droit canon renferme les constitutions des conciles & des papes, faites depuis les dernieres compilations des Decretales, comprises dans le corps du droit, avec les autres reglemens, qui servent de loix dans les affaires ecclesiastiques. Ce dernier droit est ou commun, c'est-à-dire, reçû de tous les Catholiques ; ou particulier à quelque communauté. Il y a deux sortes de droit commun : l'un regarde la discipline ; & l'autre la forme des actes. Le premier consiste dans les decrets des conciles generaux, tenus depuis Clement V. & dans les bulles des papes, qui ne sont pas comprises dans le corps du droit, dont la plûpart ont été recueillies par Laërce & Jean-Marie Cherubins, pere & fils ; d'où Pierre Matthieu, jurisconsulte Lyonnois, a tiré une collection, à laquelle il a donné le nom du septiéme livre des Decretales. Le second comprend les regles de la chancellerie apostolique, faites depuis Jean XXII. qui sont au nombre d'environ 71. dont les trois principales sont reçûes en France, parce qu'elles sont fondées sur l'équité naturelle. Le droit propre & particulier est celui que chaque nation, chaque province, chaque église, diocese, chapitre ou communauté observe, outre le droit general de toute l'église. A l'égard de la France, notre droit particulier se prend premierement des anciens decrets & usages ou coûtumes de l'église, que nos peres ont conservées avec plus de soin que les nations voisines ; & c'est principalement en cela que consiste ce que nous appellons les *libertés* ou immunités de l'église Gallicane. En second lieu, on le tire des ordonnances & établissemens faits par nos rois de la troisiéme race dans les états du royaume, ou de leur mouvement, ou de concert avec le saint siege ; comme sont la Pragmatique Sanction ; les ordonnances d'Orleans, de Blois, & autres, en ce qui regarde

regarde l'église ; le concordat passé l'an 1516. entre le pape Leon X. & le roi François I. afin d'adoucir ce qui choquoit la cour de Rome dans la Pragmatique Sanction, qui est datée du 7. Juillet 1438. & le concordat germanique fait l'an 1447. entre le pape Nicolas V. & l'empereur Frederic III. que l'on garde encore parmi nous, en Lorraine, & en Alsace. La troisiéme espece de droit ecclesiastique particulier, qui a lieu en France, qui n'est pas generalement observé par tout le royaume, consiste dans les decrets des conciles provinciaux des derniers tems, dans les statuts synodaux, & dans les reglemens des communautés.

On a donné au public en 1687. une nouvelle édition du corps du droit canonique & des decretales, avec les notes & les corrections de Pierre & de François Pithou, celebres jurisconsultes, suivant leur original conservé dans la bibliotheque de monsieur le Pelletier, ministre d'état, & contrôleur general des finances, dont Pierre Pithou a été bisayeul. * Doujat, *hist. du droit canoniq.*

DROIT FRANÇOIS : loix & coûtumes, suivant lesquelles on rend la justice en France. Avant que les Francs venus de Germanie entrassent dans les Gaules, c'est-à-dire, avant le V. siecle, on y vivoit selon les loix Romaines, qui continuerent même d'y être observées sous les rois de la premiere race, mais avec quelque mélange des loix barbares. Les rois de la seconde race firent leurs ordonnances capitulaires. Mais les désordres du X. siecle confondirent toutes ces loix : & au commencement de la troisiéme race de nos rois, on n'observa presque plus qu'un usage fort incertain, lequel a donné naissance aux differentes coûtumes, qui ont été reformées depuis, & écrites par autorité publique. Le droit qu'on observe maintenant en France, est composé des ordonnances, des coûtumes, & du droit romain, qui a force de loi dans le pays qu'on appelle de droit écrit, comme la Provence, le Dauphiné, le Languedoc ; mais qui ne sert que de raison écrite dans le pays coûtumier, comme la Picardie, la Normandie, &c. lorsque les ordonnances & les coûtumes ne suffisent pas. Pour remonter à l'origine du droit françois, il faut remarquer que le droit romain, qui étoit en usage dans les Gaules avant le cinquiéme siecle, n'étoit pas celui de l'empereur Justinien, qui ne fut publié qu'environ cent ans après la premiere conquête des Francs, c'est-à-dire, dans le sixiéme siecle. On observoit alors les constitutions des empereurs, recueillies dans trois codes, qui étoient le Gregorien, l'Hermogenien, & le Theodosien. Celui-ci fut publié par l'empereur Theodose le *jeune* en 435. On suivoit aussi les décisions des jurisconsultes, dont les livres étoient autorisés par le code Theodosien ; sçavoir de Papinien, de Paul, de Caïus, d'Ulpien, de Modestin, & des autres dont ceux-ci alleguent les autorités, qui sont Scevole, Sabin, Julien, & Marcel. Tel étoit le droit romain reçû dans les Gaules, vers l'an 450. mais les barbares, qui vinrent s'y établir, formerent encore un autre droit. Leurs loix ou coûtumes furent recueillies, sous le titre de *Code des loix antiques* en un volume, qui comprend les loix des Wisigots, un édit de Theodoric roi d'Italie, les loix des Bourguignons, la loi Salique, (qui étoit celle des Francs) la loi des Allemands (c'est-à-dire des peuples d'Alsace & du haut Palatinat) les loix des Bavarois, des Ripuaires, des Saxons, des Anglois, des Frisons, la loi des Lombards, qui est beaucoup plus considerable que les précedentes, les capitulaires de Charlemagne, & les constitutions des rois de Naples & de Sicile. Il suffit de parler ici des loix, qui ont le plus de rapport à la France. Les plus anciennes sont les loix des Wisigots, qui occupoient l'Espagne & une grande partie de l'Aquitaine dans les Gaules. Elles furent premierement redigées par écrit sous Evaric, qui commença de regner l'an 466. & comme elles n'étoient faites que pour les Goths, son fils Alaric fit faire par les Romains un abregé du Code Theodosien, par Anien son chancelier, qui le publia en la ville d'Aire en Gascogne, après y avoir ajoûté quelques interpretations, comme une espece de glose. Cet abregé fut autorisé du consentement des évêques & des nobles en 506. On fit ensuite un autre extrait de ce code, qui ne contenoit que les interpretations d'Anien, & qu'on appelloit *Scintilla*.

La loi gothique ayant été augmentée par les rois suivans, on en fit un corps divisé en 12. livres. Ce recueil nommé le *livre de la loi gothique*, fut presenté aux évêques du concile de Tolede, tenu en 693. qui l'approuverent & le confirmerent. Cette loi s'est conservée en Languedoc long-tems après que les Goths ont cessé d'y commander, comme il paroît par le second concile de Troyes, tenu par le pape Jean VIII. l'an 878. La loi des Bourguignons fut reformée par Gondebaud, un de leurs derniers rois, qui en publia une nouvelle à Lyon l'an 501. C'est du nom de ce roi, que cette loi, fut depuis nommée *Gombette*. Il y a quelques additions qui vont jusques en 520. c'est-à-dire, dix ou douze ans avant la ruine du royaume des Bourguignons. Cette loi fait mention de la romaine ; & l'on y voit que le nom de *Barbare* n'étoit point une injure, puisque les Bourguignons même y sont nommés barbares, pour les distinguer des Romains. Comme ce qui obéissoit aux Bourguignons, fait presque le quart de la France, leur loi a fait une bonne partie du droit françois. Quant à la loi Salique, qui étoit la loi particuliere des Francs, sa préface porte qu'elle avoit été écrite avant qu'ils eussent passé le Rhin ; & les lieux des assemblées, avec les noms des quatre sages qui en furent les auteurs, y sont rapportés ; mais cette histoire est suspecte. Ce que nous avons de certain, c'est que les rois Childebert & Clotaire, fils & successeurs de Clovis, en firent une redaction, où ils abolirent tout ce qui ressentoit le Paganisme. Nous avons deux exemplaires de cette loi Salique, qui sont conformes dans le sens, mais differens dans les paroles. Le plus ancien qui a été imprimé le premier, contient en la plûpart de ses articles des mots barbares, qui signifient les lieux où chaque décision avoit été prononcée, ou la somme des amendes taxées pour chaque cas. L'autre exemplaire est l'édition de Charlemagne, & c'est celui qui est compris dans le code des loix antiques. Il faut joindre à la loi Salique celle *des Ripuaires*, qui lui est presque semblable. Quelques-uns ont crû que le nom de Ripuaires & celui des Saliens se donnoient également aux Francs ; le premier parce qu'ils habitoient vers les *rivages* de Sal & du Mein ; & le second à cause de la même riviere du *Sal*. Neanmoins dans la loi Salique, les Francs & les Ripuaires sont nommés comme des peuples differens. Voici donc le droit qu'on suivoit en France, sous les rois de la premiere race. Les Francs, qui en étoient les maitres, observoient la loi Salique ; les Bourguignons, la loi Gombette ; les Goths, qui étoient restés en grand nombre dans les provinces au-delà de la Loire, gardoient la loi Gothique ; & tous les autres, la loi Romaine. Les ecclesiastiques, qui étoient alors fort considerés, suivoient tous le droit romain, de quelque nation qu'ils fussent. Dans le cas où les loix particulieres ne décidoient rien, on avoit recours aux loix romaines, qui tenoient lieu de droit commun dans toute la France.

Charlemagne ayant réuni sous son empire toutes les conquêtes des Francs, des Bourguignons, des Goths, & des Lombards, laissa vivre chaque peuple selon ses loix ; & renouvela la même en 788. le code Theodosien, suivant l'édition d'Alaric roi des Wisigots ; & en 798. la loi Salique, à laquelle il ajoûta plusieurs articles. Louis *le Debonnaire* y fit aussi quelques additions en 823. Ainsi on suivit sous les rois de la seconde race, le même droit que l'on avoit observé sous ceux de la premiere. On y ajoûta seulement les capitulaires ou ordonnances faites dans les assemblées du royaume, dont il nous reste celles de Charlemagne, de Louis *le Debonnaire*, de Charles *le Chauve*, de Louis *le Begue*, de Carloman, & de Charles *le Simple*. Et voilà tout ce qu'on appelle le droit françois ancien. Le nouveau droit a commencé dans le X. siecle. Ce fut alors que, pendant les désordres du royaume, les coûtumes commencerent de s'établir ; car les personnes les plus puissantes s'érigerent en seigneurs, usurperent la justice dans leurs terres, & se firent payer des droits seigneuriaux, dont on n'avoit pas oui parler auparavant. D'ailleurs les ecclesiastiques étendirent leur jurisdiction sur les affaires séculieres, & firent du droit canonique une partie du droit françois. Dans le XII. siecle, on joignit le droit romain aux coûtumes ; & on l'enseigna publiquement en France, sçavoir à Montpellier & à Toulouse. On voulut aussi l'enseigner à Paris, mais le pape Honoré III. le défendit vers l'an 1220. sous peine d'excommunication. Il y a lieu de croire, que ce fut à la requisition du roi de France ; car Philippe *le Bel*, dit dans ses lettres pa-

tentes de l'an 1312. pour l'université d'Orleans, que ses prédecesseurs avoient obtenu ces défenses du saint siege. Quoique le droit romain fût lû dans les écoles publiques, il n'avoit pas néanmoins force de loi, comme le declare expressément le même roi Philippe *le Bel*; mais il tenoit lieu seulement de raison écrite, pour suppléer aux ordonnances & aux coûtumes, lorsqu'elles ne décidoient pas les difficultés dont il s'agissoit; ce qui se pratique encore aujourd'hui. Il faut maintenant dire quelque chose de la redaction des coûtumes.

Dans les commencemens, on prouvoit l'usage particulier d'un pays, par témoins & par les enquêtes; mais on fut obligé dans la suite de les rediger par écrit: ce qui fut commencé dans le XII. siecle. On les renouvella dans le XV. siecle, sous le regne de Charles VII. lequel, après avoir chassé les Anglois de toute la France, forma le dessein de réduire les coûtumes particulieres en une coûtume generale, & les fit rédiger par écrit, pour ensuite les concilier & n'en faire qu'une loi. Du Moulin dit que l'approbation des coûtumes qui fut faite alors, n'étoit que par une maniere de provision, pour établir un droit certain parmi les peuples, pendant que l'on travailloit à la reformation generale. Louis XI. successeur de Charles VII. desiroit aussi qu'on usât dans son royaume, d'une coûtume, d'un poids & d'une mesure, comme rapporte Philippe de Commines; mais cette entreprise est demeurée sans execution. A l'égard des ordonnances des rois, qui font la premiere & la plus considerable partie du droit françois, on peut remarquer en general, qu'elle regarde principalement le droit public, les droits du roi, le pouvoir des officiers, & les procedures de sa justice: & qu'il n'y en a pas beaucoup qui contiennent des regles, pour les difficultés particulieres du droit. * *Histoire du droit françois*

DROITWICH, bourg d'Angleterre, dans la contrée du comté de Worcester, qu'on appelle *Halfshire*, est situé sur les bords de la riviere de Salwarp. Il députe deux membres au parlement, & est renommé pour ses marais salés. Il est à 82. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

DROMODAIRES, ce sont les poulins des chameaux, appellés de ce nom à cause de leur grande vitesse, d'un mot grec, qui signifie *course*. La province de Madian, qui est de l'Arabie, en est fort peuplée. * *Isaie, LX. 6.*

DROME, (la) en latin *Druna* & *Druma*, riviere de France en Dauphiné. Papire Masson la compare aux torrens les plus impetueux: sa violence est si grande, que rien n'est capable de la contenir dans ses bords. Aucun des anciens geographes n'a parlé de cette riviere, & Ausone est le premier qui en a fait mention, *in Mosel.*

Te Druna, te sparsis incerta Druentia ripis.

Joseph Scaliger croit que Strabon a voulu parler de la Drome, dans un endroit de sa geographie, où il dit que cinq rivieres descendent des Alpes, entre l'Isere & la Durance. Quoi qu'il en soit, la Drome a sa source à l'entrée de la vallée de la Valdrome, auprès du village de la Bastie des Fons. Elle forme deux lacs dans cette même vallée, passe près de Die, de Saillans & de Crest; entre dans le territoire de Livron; & enfin dans celui de Loriol, où elle se jette dans le Rône, à trois lieues au-dessous de Valence. * Papire Masson, *descr. flum. Gall.* Chorier, *hist. du Dauph. &c.*

DROMO, isle de l'Archipel, située au couchant de celle de Saraquivo, vers le golfe de Salonichi & de l'Armiro. Cette isle est petite & mal cultivée. * Mati, *dict.*

DROMONE ou DRUMMORE, en latin *Dromoria*, ou *Drumorcia*, est une ville d'Irlande, avec évêché, suffragant d'Armach. Elle est située dans le comté de Louth en Ultonie, & sur la riviere de Lagane. * Le Mire, *geograp. ecclesiastique.*

DRONTHEIM, un des cinq gouvernemens de Norvege, entre celui de Berghen & celui de Vardus, la mer & la Suede. On le divise en gouvernement de Drontheim propre; & en sous-gouvernement de Saltem, & outre la ville de ce nom, il renferme encore Visk, Ostraford, Malagure, Wardal, Olfend, Mellung, Schardael, &c. * Sanson.

DRONTHEIM ou TRONTHEIM, (*Nidrosia*) ville de Norvege, a été le séjour des anciens rois: & est déchue de ce qu'elle a été autrefois, depuis que les viceroís de Norvege font leur séjour ordinaire à Berghen. Elle a encore le titre d'archevêché, & conserve les restes d'une des plus magnifiques églises du Septentrion. Les évêchés suffragans de cette metropole, sont Berghen, Staflanger & Hammer unis; Christiana dans l'Islande; Hola, & Scalholt. Drontheim est sur la mer: elle a un port assez commode; mais où les navires n'entrent qu'avec peine. * Sanson.

DROPIDES, frere de Solon, & poëte Grec, fut un des ancêtres maternels de Platon. Il vivoit sous la XLVI. olympiade, 594. avant l'ere Chrétienne. * Vossius, *des poëtes Grecs, chap. 3.*

DROSSEN, petite ville d'Allemagne, est dans le duché de Sternberg, dans la nouvelle marche de Brandebourg, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

DROTOVE', ou DROTOVE'E, vulgairement *Drotté* premier abbé de saint Germain des Prés à Paris, vint au monde dans le diocese d'Autun en Bourgogne, vers le tems de Childebert & de Clotaire rois de France. Ses parens le mirent sous la conduite de saint Germain abbé de saint Symphorien au diocese d'Autun. Childebert ayant bâti une église à Paris, sous le nom de saint Vincent, saint Germain, qui étoit devenu évêque de Paris, y mit des religieux dont il donna la conduite à Drotovée. Cet abbé se distingua dans ce monastere, qui embrassa dans la suite la regle de saint Benoît, par une grande humilité & par une extrême mortification. Depuis la mort de saint Germain, cette abbaye prit le nom de ce saint prélat qui y fut transferé. Drotové mourut saintement vers l'an 580. On celebre sa memoire dans l'église le dix Mars. On garde son corps dans l'abbaye de S. Germain des Prés. Les Benedictins le mettent au nombre des saints de leur ordre, ce qu'ils ont coûtume de faire à l'égard de ceux qui ont demeuré dans le monastere où la regle de saint Benoît s'est introduite posterieurement à leur établissement. Nous avons perdu la vie de ce saint dès le IX. siecle: Gislemar Benedictin a ramassé ce que la tradition en avoit conservé. * Dom Mabillon, *ann. benedict.* Bulteau. Baillet, *vies des SS. 10. Mars.*

DRUIDA, bon bourg de l'état de l'église, situé dans le Perousin, sur le bord oriental du Tibre à deux lieues de la ville de Perouse, est connu par sa vaisselle de terre, couverte d'un vernis, qui la fait paroitre dorée. * Baudrand.

DRUIDES, prêtres des anciens Gaulois, qu'on croit être les mêmes que les *Eubages* d'Ammien Marcellin, & les *Saronides*, dont Diodore de Sicile fait mention. Ils enseignent aux peuples les superstitions & les ceremonies qui leur étoient particulieres. Quelques auteurs croient qu'ils les avoient apprises des Phocéens, qui les avoient portés de Grece en Provence, où ils bâtirent Marseille. En effet Δρῦς en grec; & *Deru* dans le langage des Celtes, signifie *chêne*, qui est l'arbre que les Druides avoient en singuliere veneration, parce qu'il portoit le Gui. Ils le recevoient avec tant de respect & de ceremonies qu'ils témoignoient assez que selon leur croyance, c'étoit le plus beau present que les dieux leur pouvoient faire. Un de ces prêtres vêtu de blanc le recueilloit au commencement de leur année sacrée avec une faulx d'or, & le recevoit dans un saye blanc, lorsqu'il tomboit. Ensuite on faisoit un sacrifice de deux taureaux blancs, qui n'avoient jamais porté le joug, & on achevoit ces ceremonies par un celebre festin. Les Druides & les Gaulois s'imaginoient que le Gui pris en breuvage, rendoit toute sorte d'animaux plus feconds, & étoit un remede efficace contre toute sorte de venins. Ils lui attribuoient encore d'autres vertus singulieres. Quelques auteurs ont cru que l'origine du nom de Druide étoit hebraïque; & que ces prêtres qui s'appliquoient serieusement à la contemplation des ouvrages de la nature, avoient été appellés ainsi du mot *Derusim*, ou *Doresim* qui signifie dans la langue sacrée, *ceux qui recherchent* quelque chose. Aussi Diogene Laërce les compare aux sages de Chaldée, aux philosophes de Grece, aux mages de Perse, aux gymnosophistes des Indes. Diodore de Sicile ajoûte qu'ils étoient théologiens. Pherecides, précepteur de Pythagore, publia le premier aux sçavans de sa nation, les raisons que les Druides avoient inventées, pour persuader par-là l'immortalité de l'ame; & les Gaulois en doutoient si peu, qu'ils prêtoient volontiers en ce monde, à condition qu'on

es remboursferoit en l'autre : ce qui sembloit extravagant, dit Valere Maxime, s'ils n'eussent eu la même opinion que Pythagore. Les Druides avoient aussi une grande connoissance de l'astrologie, de la geographie, & de la geometrie, mais sur-tout de la politique : ce qui les rendoit les arbitres de toutes les affaires publiques & particulieres. Ceux d'entr'eux qui n'avoient point d'autre emploi que de contempler les choses divines, étoient appellés *Eubages*, ceux qui étoient destinés au service actuel des autels, étoient connus sous le nom de *Semnothées*; & le nombre des uns & des autres étoit si grand, qu'Etienne de Byzance parle d'eux comme d'un peuple. César remarque qu'ils avoient un chef revêtu d'une autorité souveraine; & Pomponius Mela ajoûte que leur science n'étoit qu'un effort de leur memoire; car ils n'avoient point de livres, & ils apprenoient quelquefois vingt mille vers, qui étoient comme une histoire des éloges des grands hommes qu'ils laissoient par tradition. On dit que les Druides se servoient d'œufs de serpent pour gagner l'affection des grands & pour réussir dans leurs affaires, & ils croyoient qu'il étoit impossible de trouver un secours plus favorable à leurs desirs. Pline est le seul des anciens auteurs, qui nous donne connoissance de cette superstition. Ils en avoient une très-cruelle, qui consistoit à faire des sacrifices, dont les hommes étoient les victimes. Auguste défendit étroitement cette sorte d'immolations barbares. Tibere fut plus rigoureux, & fit crucifier des personnes convaincues d'être tombées dans ces crimes. L'empereur Claude, si Suetone dit vrai, eut l'avantage d'abolir entierement ce culte sanguinaire. Il est pourtant sûr qu'Ammien Marcellin, Tacite, Lampridius, qui vivoient longtems après Claude, & sur-tout le premier, parlent encore des Druides, & de leurs sacrifices. Enfin ces prêtres des Gaulois furent tellement estimés, que les femmes mêmes voulurent apprendre leur science. L'empereur Aurelien s'adressa à une d'elles, pour sçavoir si l'empire seroit continué à sa posterité. Diocletien apprit d'une autre qu'il seroit empereur, après avoir fait mourir un sanglier; & cet oracle fut accompli, quand il eut tué *Aper*, beau-pere & assassin de l'empereur Numerien : Or ce mot *Aper* signifie en françois *Sanglier*. Il ne faut pas oublier qu'on croit que les Druides ont donné leur nom à la ville de Dreux, *voyez* DREUX. * Berose, *l. 5.* Diodore de *Sicile*, *l. 6. c. 9. 12.* Cæsar, *l. 6. de bell. Gall.* Valere Maxime, *l. 2. c. 1.* Etienne de *Byzance*; Pline, *l. 16. c. 44. l. 24. c. 11. l. 29. c. 3. l. 30. c. 1.* Strabon, *l. 4.* Pomponius Mela, *l. 3. c. 2.* Suetone, *en Claude.* Tacite, *l. 13. annal.* Diogene *Laerce*, *l. 1. de la vie des phil.* Lampridius, *en Alex.* Vopiscus, *en Aurel. & Numer.* Lucain, *l. 1. Pharſ.* Ammien Marcellin, *l. 15.* Cœlius Rhodiginus, *l. 18. c. 21.* Rouillard, *hist. de Chartres*, *c. 1. n. 5.* Dupleix, *mem. des Gaul. l. 1. c. 16. &c.*

DRUMA, c'est le nom que Josephe donne à la concubine de *Gédeon* juge des Israëlites. Elle étoit de la ville de Sichem, & fut mere du cruel & impie Abimelech, qui succeda à son pere Gédeon. * *Juges*, VIII. 31. Josephe, *antiq. liv. 5. chap. 9.*

DRUMMOND, famille très-noble & très-ancienne en Ecosse, dont le comte de Perth étoit chef en 1695. Le premier qui ait porté le nom de Drummond dans cette famille, étoit un gentilhomme Hongrois, nommé MAURICE, qui abandonna l'Angleterre avec Edouard Atheline heritier legitime du pays, pour éviter la persecution de Guillaume *le Conquerant*, qui s'empara de l'Angleterre l'an 1066. Maurice commandoit le vaisseau où Edouard Atheline accompagné de sa mere Agathe, & de Marguerite & Christine ses sœurs s'embarqua. Une violente tempête les contraignit de relâcher en Ecosse, & ils aborderent à un port sur la riviere de Forth, qui retient encore aujourd'hui le nom de l'une des sœurs d'Edouard (*St. Margarets Hoop.*) C'est celle qui ayant été fort illustre par sa sainteté pendant sa vie, fut canonisée après sa mort, & est connue sous le nom de *Ste. Marguerite.* Elle épousa Milcolombe III. du nom roi d'Ecosse, qui donna beaucoup de biens & de dignités à notre Maurice Drummond, beaucoup de terres dans la province de Dumbarton, & la charge de senechal de Lennox. La reine lui donna aussi des marques de son estime, car elle lui fit épouser une de ses filles d'honneur. De ce mariage sortit un fils, qui s'appella MILCOLOMBE, & qui fut pere de MAURICE, celui-ci le fut de JEAN, ce dernier de MILCOLOMBE. On ignore leurs actions & leurs alliances; mais on sçait leur suite genealogique par des actes qui ont été conservés avec un grand soin pendant quelques siecles dans l'abbaye d'Inchafri, & transportés enfin dans les archives de la famille. Il s'en est perdu quelques-uns par les pilleries où elle fut exposée dans la grande revolution de l'an 1688. mais il en reste assez pour faire foi de ce que l'on expose dans cet article, & d'ailleurs les historiens Ecossois fournissent de bonnes preuves.

MILCOLOMBE Drummond II. du nom, eut MILCOLOMBE III. surnommé *Begg*, c'est-à-dire, *le petit.* Celui-ci épousa *Ada*, fille de *Malduin* comte de Lennox, laquelle n'avoit qu'un frere, qui ne laissa point d'enfans, & qui épousa la sœur de ce *Jean* Monteith, qui vendit aux Anglois l'illustre Guillaume Wallace viceroi d'Ecosse. Ce Jean Monteith prévoyant que le comte de Lennox son beau-frere, laisseroit le comté à Milcolombe mari de sa sœur, conseilla au roi de le demander. Il espera que le roi l'ayant obtenu, le lui donneroit; mais il se trompa. Le roi en gratifia Robert Stuard, dont les descendans ont été comtes de Lennox. Milcolombe *Begg* eut d'Ada sa femme quatre fils, JEAN; *Maurice*; *Thomas* & *Walter*. Ce dernier fut secretaire du roi. *Maurice* épousa la fille du senechal de Strathern, & succeda à sa dignité & à ses grands biens. *Thomas* fut fait baron de Balstou. Leur aîné JEAN Drummond, septiéme senechal de Lennox, déclara la guerre à Jean Monteith. Il y avoit une ancienne haine entre leurs familles, Monteith fut vaincu & perdit trois fils dans cette guerre. Le roi imposa la paix aux parties. Les grands du royaume s'assemblerent pour cette pacification, de laquelle furent garands les comtes de Douglas, d'Angus, & d'Arran, & mylord Robert neveu du roi Robert Bruce. Drummond ayant perdu par l'un des articles du traité les terres qu'il possedoit au comté de Lennox, à cause de la mort des trois fils de Jean Monteith, se retira avec sa famille dans la province de Perth, où il possedoit les terres de Stobhall & de Cargil. Il épousa la fille aînée de *Guillaume* de Montifex grand tresorier d'Ecosse. Son fils aîné MILCOLOMBE IV. du nom épousa *Isabelle* Douglas, comtesse hereditaire de Marr, & fut lié d'une amitié très-étroite avec le comte Douglas son beau-frere. Il s'associa avec lui pour faire la guerre aux Anglois; se signala à la sanglante bataille d'Otterburn, où il fit prisonnier Ralph Percie, general de grande réputation parmi les Anglois, & fut gratifié d'une pension viagere pour cette action. Son frere *Guillaume*, épousa la fille du baron d'Airth, laquelle lui apporta en dot la baronie de Carnock. De ce mariage est issue la branche d'Athornden.

L'aînée des quatre filles de JEAN Drummond, qui s'appelloit *Anabella*, épousa *Robert* III. du nom roi d'Ecosse, est fort louée par les historiens Ecossois, à cause de sa vertu & de sa prudence singuliere, & fut mere de *Jacques* I. roi d'Ecosse. L'une de ses sœurs fut mariée à *Archibald*, comte d'Argyi, une autre à *Alexandre* Macdonald, seigneur des Isles, fils aîné du comte de Rosse, & une autre à *Stuart* de Dualli.

MILCOLOMBE IV. du nom, étant mort sans enfans, JEAN Drummond son frere fut le chef de la famille. Il épousa *Elizabeth* de sainte Clare, fille du comte d'Orknei, Caithness, Rossin, &c. très-illustre, tant parmi les Danois, que parmi les Ecossois. Il en eut trois fils & une fille. La fille fut mariée au seigneur *Thomas* baron de Kinnaird. Nous parlerons de WALTER l'aîné des trois fils. *Robert*, son puîné se maria avec l'heritiere de Barnbougall. *Jean*, le cadet de tous s'en alla aux isles de Madere, où sa posterité fait encore belle figure.

WALTER Drummond, marié à *Marguerite*, fille du seigneur *Patrice* Ruthven, chef d'une noble maison, fut pere de MILCOLOMBE, qui suit; de *Jean*, évêque de Dumblan; de *Walter*, qui fut fait baron de Liderief, duquel est sortie la branche de *Blair-Drummond*, qui a produit deux autres branches, celle de *Nevvton*, & celle de *Gardrum*.

MILCOLOMBE V. du nom, épousa *Marie* Murrai, fille du seigneur de Tullibardin, & eut JEAN mylord Drummond, créé pair du royaume; *Walter*, seigneur de Deanston; *Jacques*, seigneur de Corrivechter; *Thomas*, seigneur de Druminernoch, duquel sont sorties les branches d'*Invermai*,

de *Cultmalindre*, de *Comrie*, & de *Pitcairnt*.

Jean Drummond fils aîné de Malcolome V. se maria avec *Elizabeth* Lindsei, fille du fameux comte de Craivfurd, & se rendit puissant & illustre. Il fut grand justicier d'Ecosse, qui en ce tems-là étoit la principale charge du royaume. Il acheta toutes les terres du baron de Congraing son parent, situées dans la province de Stralthern, & avec la permission du roi la charge de senechal hereditaire de cette province. Il rendit de grands services à Jacques IV. roi d'Ecosse, car il mit en déroute le comte de Lennox, & le seigneur de Lysse avec leurs associés, qui alloient joindre le comte de Marisball & & le seigneur de Gordon, afin d'executer le complot qu'ils avoient tramé de s'assurer de la personne du jeune monarque, & de gouverner le royaume, sous prétexte de venger la mort de Jacques III. Il fut envoyé plenipotentiaire en Angleterre pour conclure un traité de paix avec Richard III. roi d'Angleterre. Après la mort du roi on le dépouilla de ses biens & de ses charges, parce qu'il avoit donné un soufflet à un roi d'armes, qui étoit allé le citer dans le château de Drummond à comparoître au parlement, pour y rendre compte du mariage de la reine; mais l'intercession des grands du royaume, fit qu'en consideration de sa noblesse & de ses services, on le rétablit dans ses biens & dans ses honneurs deux jours après. Il eut quatre filles, dont l'une nommée *Marguerite* plut si fort au roi Jacques IV. qu'il la voulut épouser: mais comme il falloit une dispense du pape, à cause de la parenté qui étoit entr'eux, le prince impatient celebra ses nôces en secret. De ce mariage clandestin vint une fille qui fut femme du comte de Huntlei. La dispense étant venue, le roi voulut celebrer ses nôces publiquement; mais la jalousie de quelques grands contre la maison de Drummond, leur inspira la criminelle pensée de faire empoisonner Marguerite, afin que sa maison n'eût pas la gloire de donner deux reines à l'Ecosse. Sa sœur *Elizabeth* fut comtesse d'Angus; *Euphemie*, son autre sœur fut femme du seigneur de Flenming; *Annabella* son autre sœur fut comtesse de Montros.

Guillaume Drummond, fils de Jean, & mari d'*Isabelle* Campell, fille du comte d'Argyll, eut deux fils, Walter & *André*. Il entra en guerre ouverte lui & sa famille avec celle de Murrai; & quelques-uns de ses amis brûlerent dans une église quelques gentilshommes de la maison de Murrai. Il étoit fort innocent de ce crime, & neanmoins, comme il n'étoit pas aimé du roi, il fut condamné à perdre la tête, ce qui fut executé. Son fils *André* fut créé baron de Bellichlon, & fonda une branche, dont le dernier mâle, *Maurice* Drummond laissa quatre filles, qui furent honorablement mariées en Angleterre. L'une d'elles fut femme de Caryl, secretaire du roi Jacques. Walter Drummond, fils aîné de Guillaume, n'eut d'*Elizabeth* Groham, fille du comte de Montros, qu'un fils sçavoir:

David Drummond, qui épousa 1°. *Marguerite* Stuart, fille du duc d'Albanie viceroi d'Ecosse, de laquelle il n'eut qu'une fille, qui fut femme du seigneur de Pouri Ogibi: 2°. *Lilia* Ruthven, dont il eut cinq filles, 1. *Jeanne*, femme de *Jean*, comte de Montros, chancelier & viceroi d'Ecosse; 2. *Anne*, mariée à *Jean*, comte de Marr, grand tresorier d'Ecosse; 3. *Lilia*, comtesse de Crawford; 4. *Catherine*, dame de Tullibardin; 5. *Marguerite*, dame de Keir. Les deux fils de David Drummond, furent Patrice, qui suit; & *Jacques*, seigneur de Maderli, duquel sont sortis les vicomtes de *Strathallan* & les barons de *Marchani*. Le premier qui fut créé vicomte de Strathallan, s'appelloit *Guillaume* Drummond. Il étoit lieutenant general des armées du roi Jacques, & grand homme, tant pour la guerre, que pour le cabinet.

Patrice Drummond, marié à *Marguerite* Lindsei, fille du comte de Crawfort, tige de la branche de d'Edzel, eut cinq filles, 1. *Catherine*, comtesse de Rothes; 2. *Lilia*, comtesse de Dumferlin, mere des comtesses de Lauderdale, de Kelli, de Balcarres, & de Cathness; 3. *Jeanne*, comtesse de Roxburgh, gouvernante des enfans du roi Charles I; 4. *Anne*, dame de Torrai-Barclai; 5. *Elizabeth*, femme de mylord Elphinston. Outre ces cinq filles Patrice Drummond eut deux fils, Jacques; & Jean, qui suivent.

Jacques Drummond, créé comte de Perth, épousa *Isabelle* Scotoun, fille du comte de Winton, dont il n'eut qu'une fille, qui a été comtesse de Sunderland, & mourut jeune.

Jean son frere, comte de Perth, lui succeda. Il fut marié avec *Jeanne* Kerr, fille du comte de Roxburgh, de laquelle il eut quatre fils & deux filles, l'une desquelles fut comtesse de Wigton, & l'autre comtesse de Tullibardin. Les quatre fils furent Jacques, qui suit; *Robert*, qui mourut en France; Jean, qui a fait la branche de *Logi Almond*; & Guillaume, comte de Roxburgh, qui a fait celle de *Roxburgh* & de *Bellandin*.

Jacques Drummond II. du nom, comte de Perth, épousa *Anne* Gordon, fille du marquis de Huntlei, dont il eut deux fils & une fille, sçavoir, Jacques, *dont il sera parlé ci-après*; Jean; & *Anne*, qui vivoit encore en 1695. C'est, dit-on, une dame de grand merite, qui a épousé le comte d'Erroll, connétable hereditaire d'Ecosse. Jean Drummond duc de Melford, chevalier de la Jarretiere, secretaire de Jacques II. roi de la Grand'Bretagne, mort le 25. Janvier 1714. en sa 64. année, avoit épousé 1°. l'heritiere de Lundin, dont il eut trois fils & trois filles. Celles-ci sont *Anne*, mariée au baron de Houston; *Elizabeth*, femme du vicomte de Strathallan; & *Marie*, qui n'étoit pas mariée en 1695. Les trois fils sont Jacques, baron de Lundin; *Robert*; & *Charles*. Il épousa 2°. *Euphemie* Wallace, fille de *Thomas* Wallace, baron de Craigie, chef d'une très-ancienne famille, dont il eut six fils & trois filles, *Jean*, seigneur de Torth; *Thomas*; *Guillaume*; *André*; *Rinald*; & *Philippe*; *Catherine*; *Therese*; & *Marie*.

Jacques Drummond III. du nom, duc de Perth, chevalier de la Jarretiere & de saint André, chef de cette famille en 1695. fut fait conseiller d'état l'an 1670. grand Justicier d'Ecosse l'an 1680. grand chancelier d'Ecosse l'an 1684. Il fut si touché par la lecture des papiers qui furent trouvés dans le cabinet de Charles II. concernant la controverse, qu'ayant examiné l'affaire de la religion très-sincerement, il crut que la religion Catholique étoit la seule veritable, & en fit profession publique. Son attachement à cette église, & au service du roi Jacques, qu'il tâcha d'aller joindre en France, l'exposerent, dit-on, à plusieurs mauvais traitemens, soit de la part de la populace, soit de la part du conseil d'Ecosse. Il fut gardé très-étroitement dans le château de Sterlin deux ans & sept mois: après quoi on lui permit de respirer un peu de tems, à cause qu'il étoit malade: puis on le mit en prison, d'où il ne sortit qu'au bout de neuf mois. Enfin on lui permit de sortir du royaume. Il se retira à Rome, où sa vertu & son zele pour la religion Catholique le firent extrêmement estimer. Etant passé en France, il fut premier gentilhomme du roi Jacques II. gouverneur de Jacques III. connu sous le nom de chevalier de saint Georges, & grand chambellan de la reine sa mere, & mourut à saint Germain en Laye le 10. Mai 1716. en sa 68. année, d'où son corps fut apporté à Paris & enterré au college des Ecossois. Ses plus grands ennemis n'ont jamais pû lui objecter d'autre crime, que la catholicité. Il fut marié trois fois, 1°. à *Jeanne* Douglas, fille de *Guillaume* marquis de Douglas: 2°. à *Lilia*, comtesse de Tullibardin: 3°. à *Marie* Gordon, fille de *Louis*, marquis de Huntlei, & sœur du duc de Gordon. Du premier mariage sont sortis *Marie*, femme de *Guillaume*, comte de Marshall, maréchal hereditaire d'Ecosse; *Anne*, qui n'étoit point mariée en 1695; & Jacques mylord Drummond, qui à l'âge de 15. ans quitta à Paris l'académie, pour passer en Irlande avec le roi Jacques l'an 1689. Il se trouva au siege de Londonderri, aux combats de Newton, de Butler, & de la Boyne. Etant repassé en France avec le roi Jacques, il fit ses exercices dans les académies de Paris, après quoi il voyagea en France, en Italie, en Flandres, & en Hollande. Il étoit en Ecosse en 1695. Les deux autres mariages du comte de Perth lui ont donné chacun deux garçons. * *Manuscrit composé en 1689.*

DRUMMORE, *cherchez* DROMONE.

DRUSBICKI, ou DRUZBICKI, (Gaspard) Jesuite Polonois, entra dans la societé le 24. d'Août 1609. âgé de 20. ans. Il y exerça successivement les charges les plus considerables; car non seulement il fut maître des novices pendant sept ans; mais aussi recteur de college diverses fois, & provincial de la province de Pologne deux fois. Cette province

l'envoya deux fois à Rome, en qualité de son procureur, & il assista à deux congregations generales. C'étoit un homme très-appliqué à l'oraison, & qui avoit une grande dévotion pour la sainte Vierge. Il étoit très-dur envers lui-même, & mourut à Posnanie le 2. Avril 1660. L'on dit que son corps a demeuré plusieurs années exemt de toute corruption. Il composa plusieurs livres ; mais il n'en publia pas beaucoup. Pendant l'interregne, un professeur de Cracovie fit imprimer un écrit contre les Jesuites, qui fut distribué à la noblesse : Drusbicki y répondit sous ce titre, *Declaratio memorabilis exorbitantium & processus academiæ Cracoviensis inter ordines distributi*. Les autres écrits de Drusbicki, qui ont vû le jour sont en latin, & sont des ouvrages de dévotion. *De Passione Jesu Christi Filii Dei. Fasciculus exercitiorum & considerationum de præcipuis virtutibus Christianæ Fidei. Sol in virtute sua, sive Jesus Christus in splendore suarum excellentiarum spectabilis.* Sa vie composée par Daniel Paulowski, contient plusieurs choses considerables. * Sotwel, *biblioth. soc. Jesu.*

DRUSENHELM, ville d'Allemagne, située dans la basse Alsace sur le Moter, fort près du Rhin, à quatre lieues au dessous de Strasbourg.

DRUSES, DRUSIS, ou DRUSIENS, peuples de la Palestine, qui habitent aux environs du Mont-Liban. Ils se disent Chrétiens, bien qu'ils n'en ayent aucune marque, & qu'ils n'observent point la religion Chrétienne. Ils parlent avec respect du Fils de Dieu, & de sa sainte mere, & ils ont une haine irreconciliable contre les Juifs & les Mahometans, parce qu'ils sont usuriers. Ils ont une religion differente de celle des Turcs, des Chrétiens, & de tous les autres peuples de la terre. Ils habitent dans des grottes & dans des cavernes ; ils ne sont point circoncis ; ils boivent du vin sans scrupule & croient qu'il leur est permis de prendre leurs propres filles en mariage, & de commettre toutes sortes d'incestes. Le rabbin Benjamin, qui mourut en Espagne l'an 1171. en parle dans son itineraire. Quelques-uns disent que ces Druses sont François d'origine, & qu'un seigneur de la maison de Dreux, qui étoit du nombre de ceux qui avoient accompagné Godefroi de Bouillon, à la conquête de la Terre-sainte, en 1099. & qui commandoit un regiment, se voyant pressé par les Sarrasins, se retira sur le mont Engaddi, près de Bethléem, où il ne put jamais être forcé ; qu'ils furent plus de 40. ans dans cet endroit, où ils avoient des femmes ; & qu'ils ont ensuite peuplé tout le pays. Ricaut rapporte, qu'après la perte de Jerusalem, en 1187. les Druses se retirerent dans les montagnes, où peu après ils ont perdu toute la connoissance qu'ils avoient du Christianisme, & ont embrassé une nouvelle religion, qu'un faux prophete, nommé Isman, introduisit parmi eux. Mais pendant que les Chrétiens étoient encore maîtres de Jerusalem & d'une bonne partie de la Palestine, il n'y a pas d'apparence qu'il y ait eu des Chrétiens qui se soient laissés séduire par un faux prophete, avant l'année 1173. On ne peut pas dire non plus, que cette retraite des Druses ne soit arrivée qu'après la prise de Jerusalem, par Saladin roi de Syrie, en 1187. puisqu'il y avoit des gens de cette religion en 1170. La conjecture de quelques historiens pourroit bien être veritable. Ils disent que ces Druses sont les mêmes que les Darares, ou Darases, dont parle Elmacin dans son histoire : ce qui paroît, en ce que leur religion consistoit, dit Elmacin, à autoriser toute sorte de libertinage, à permettre les mariages entre les freres & sœurs, les peres & les filles, les fils & les meres, & à abolir tous les exercices de pieté, comme le jeûne, la priere, le pelerinage à la Meque, &c. Leur demeure étoit dans la Syrie, & l'auteur de cette secte qui s'appelloit Muhammed Ben Ismaël, commença à la prêcher, vers l'an 1030. Ce qui a pû donner lieu de dire qu'Isman avoit établi cette nouvelle religion ; car il n'y a gueres de difference entre Isman & Ismaël. Les Druses sont toûjours dans les montagnes, & sont tout-à-fait endurcis au travail. Ils ont des mousquets & des sabres, dont ils se servent assez bien. Ils font eux-mêmes de la poudre avec du charbon, du soufre & du salpetre qu'ils préparent. Ils sont extraordinairement jaloux de leurs femmes, qui sçavent presque toutes lire & écrire. Les Druses méprisent ces connoissances, & croient qu'elles ne sont bonnes que pour des personnes foibles & incapables de porter les armes. Les marchands François ont grand commerce avec eux, à cause des soyes. Ces peuples ont des princes, qui sont de la maison de Maan, d'où sortoit Emir Fexhired-din, qui se disoit parent de la maison de Lorraine. Les affaires facheuses qu'il eut avec les Turcs dans le XVII. siecle, ont rendu celebre le nom des Druses. Il fut étranglé à Constantinople. Son fils Ali fut Emir après lui, auquel succeda son fils Ahmed-bin-Maan, qui vivoit en 1697. Le lieu de sa residence est un grand bourg dans le Mont-Liban, nommé Dayr Alcamar, à six lieues de Barut, qui est le port de mer des Druses, & un peu au-delà de Kosrouan. Il a toûjours 12000. hommes pour sa garde. Il commande le pays sous l'autorité du grand seigneur ; mais il met de son plein pouvoir dans Kosrouan un prince Maronite de la maison d'Abbounesel, qui mourut vers l'an 1689. Ces Emirs mettent un de leurs freres en ôtage à Constantinople ; & le grand seigneur met cet ôtage en leur place, quand il n'est pas content d'eux. Les marchandises du pays sont du vin & de la soye ; peu de bled & beaucoup de salpetre. Il y a dans la bibliotheque du roi, depuis l'an 1700. trois manuscrits arabes, contenant la religion & les loix des Druses. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*. Eugene Roger, Recollet, *hist. de la Terre-Sainte*.

DRUSIBARA, petite ville autrefois épiscopale, dans la Romanie, entre la ville d'Andrinople & celle de Selivrée, à vingt-quatre lieues de la premiere, & à dix-sept de la derniere. * Baudrand.

DRUSILLE, fille d'Agrippa *le Vieux*, roi de Judée, & sœur d'Agrippa *le Jeune*, fut premierement promise par son pere à Epiphane, fils du roi Antiochus, sur la parole qu'il donna à son pere de se faire Juif. Depuis, Agrippa *le Jeune* la maria à Azize, roi des Emeseniens, qui avoit embrassé le Judaïsme. Peu de tems après elle quitta le roi son mari, pour suivre Felix, gouverneur de la Judée. Elle étoit la plus belle femme de son tems ; & Felix ne l'eut pas plûtôt vûe qu'il conçut une violente passion pour elle, & lui envoya proposer par un Juif de Chypre, nommé Simon, son ami, & sçavant dans la magie, d'abandonner son mari pour l'épouser, lui promettant de la rendre la plus heureuse femme du monde. L'envie qu'elle portoit à sa sœur Berenice, la fit consentir à cette proposition, & lui fit même abandonner sa religion. S. Paul ayant été pris, parla devant ce Felix & Drusille, de la justice, de la chasteté, & du jugement dernier : ce qui est marqué dans les actes des apôtres. Drusille vivoit vers l'an 40. de J. C. * *Actes des Apôtres*, *c. 24. vers. 24. & 25.* Josephe, *l. 20. des Antiq. c. 5.*

DRUSILLE, (Julie) nâquit à Tréves, & étoit fille de Germanicus, qui étoit fils de Drusus, frere de Tibere. Germanicus l'avoit eue d'Agrippine, & ainsi elle étoit arriere-petite fille d'Auguste. Elle épousa Lucius Cassius en premieres nôces, l'an 786. de la fondation de Rome, & en secondes nôces son frere Marcus Lepidus. Elle fut débauchée par son frere Caligula, qui témoigna une douleur extrême de sa mort, & lui fit rendre des honneurs divins. * Suetone, *in Calig.* Dion, *hist. l. 59.* Tacite, *l. 59. & 6. des annal.*

DRUSIS, ou DRUSIENS, peuples, *voyez* DRUSES.

DRUSIUS, vulgairement DRIESCHES, (Jean) étoit natif d'Oudenarde, où il nâquit en 1550. le 28. Juin. Il étudia à Louvain, à Gand, & ailleurs ; ensuite étant allé en Angleterre, pendant les guerres civiles de la religion, avec son pere qui faisoit profession de la nouvelle doctrine, il y apprit l'hebreu à Oxfort, ayant déja fait de grands progrès dans le grec & dans le latin. Depuis, étant revenu dans le Pays-bas, il fut professeur à Leyden en Hollande, puis à Franeker dans la Frise, où il enseigna publiquement jusqu'à sa mort. Il a été très-versé dans la connoissance de la langue hebraïque, & a été l'un des plus sçavans & des plus moderés Protestans du XVI. siecle. On dit que ses confreres lui voulurent du mal, parce qu'il avoit refusé de souscrire la confession de foi des Calvinistes, & qu'ils l'accuserent d'avoir conservé quelques impressions de la religion Catholique. Il s'opposa vigoureusement à la traduction de la Bible de Junius & de Tremellius, dont il marqua plusieurs defauts. Les Protestans étoient neanmoins fort entêtés de cette version : mais plusieurs d'entr'eux reconnurent enfin que Drusius avoit raison ; & les Anglois même, qui avoient été les plus préoccu-

pés, revinrent de leur entêtement. Ils se sont aussi servis utilement de ses corrections & de ses remarques, pour faire leur derniere version. Ses livres sur l'écriture étoient devenus fort rares avant qu'on les réimprimât dans le recueil des critiques sacrés, imprimés en Angleterre par les soins de Cornelius Béé. M. Simon parle de cet auteur comme d'un habile Interprete; & l'estime de ce qu'il n'a pas seulement sçû l'hebreu, à la maniere de ses confreres, qui ne sçavent que ce qui est dans les grammaires & dans les dictionaires ordinaires; mais de ce qu'il a aussi consulté les anciens traducteurs Grecs de la Bible, & de ce qu'il avoit lû avec application les ouvrages de S. Jerôme. En effet nous avons de Drusius un recueil des fragmens des anciens interpretes Grecs sur le vieux testament, qui a été imprimé en 1622. par les soins de Sixtinus Amama son disciple, & professeur en hebreu dans l'académie de Franeker. Joseph Scaliger lui portoit envie, parce qu'il sçavoit plus d'hebreu que lui, comme il paroit par leurs écrits contre Serrarius, qui étoit un sçavant Jesuite, & qui en sçavoit pour le moins autant que Drusius & Scaliger, sur les faits qui étoient contestés entr'eux. Drusius s'est acquis beaucoup de reputation par sa capacité & par ses ouvrages, dont les principaux sont, outre ses fragmens des interpretes Grecs sur le vieux testament, *dont nous venons de parler*, une grammaire hébraïque. *De recta lectione linguæ sanctæ Alphabetum Hebraicum vetus. Veterum Sapientium Gnome. De tribus sectis Judæorum*, &c. Il mourut le 12. Fevrier 1616. * Meursius, *Athen. Batav.* Valere André, *bibl. Belg.* Baillet, *jugemens des sçavans, tom. 2. de l'édit. de 1722. in 4°. Voyez* aussi Abel Curiander son gendre, qui a écrit sa vie, avec un catalogue de ses écrits. * Simon.

DRUSIUS, (Jean) fils du précedent, fut un prodige d'esprit & d'érudition. N'étant encore âgé que de cinq ans, il avoit quelque teinture de la langue latine. A sept ans il expliquoit le Pseautier hebreu d'une maniere surprenante. A neuf ans, il sçavoit lire l'hebreu sans points, & ajoûter les points qu'il faloit selon les regles de la grammaire. A douze ans il écrivoit en prose & en vers à la maniere des Hebreux. A dix-sept ans il fit une harangue latine à Jacques I. roi d'Angleterre, qui fut admirée de toute sa cour. Il mourut de la pierre à l'âge de 21. ans en 1609. après avoir commencé de mettre d'hebreu en latin, l'itineraire de Benjamin Tudelle, & la chronique du second temple, &c. * J. Drusius, *in Præf. ad lib. præteritor.* Bayle, *dict. critiq.*

DRUSIUS, (Jean) abbé du Parc près de Louvain, de l'ordre de Prémontré, nâquit dans le Pays-bas en 1578. Il étudia à Louvain; & s'étant rangé sous la discipline d'Ambroise Loots son oncle, abbé du Parc, il prit l'habit dans l'ordre de Prémontré. Le pape Paul V. & l'archiduc Albert l'employerent pour la visite des universités du Pays-bas. Jean Drusius étoit déja abbé du Parc, & avoit succedé à François Uilerden. Il mourut le 25. Mars de l'an 1634. âgé de 56. ans. Libert Fromond fit son oraison funebre. Il a écrit les statuts de son ordre, & quelques autres ouvrages de pieté. * Valere André, *bibl. Belg.*

DRUSON, étoit un pitoyable historien, qui vivoit du tems d'Auguste. Comme il étoit extrêmement riche, & qu'il avoit placé beaucoup d'argent à interêt, il obligeoit ceux à qui il avoit prêté, d'oüir la lecture de ses ouvrages insupportables pour tous autres que pour ses débiteurs. Horace s'en mocque ingenieusement, *lib. 1. Serm. Sat. 3.*

DRUSUS, famille. La famille des Drusus étoit une branche de celle des Liviens, qui, quoique Plebeïenne, produisit huit consuls, & deux censeurs. Elle fut aussi honorée de la dictature, & de la charge de general de la cavalerie, & fut illustre par les grands hommes qui en sont sortis. Marcus Livius combattit seul à seul, contre un chef des Gaulois, nommé *Drusus* ou *Drausus*, l'an de Rome 471. & 282. avant Jesus-Christ, & l'ayant tué il en prit le nom qui lui fut glorieux & à toute sa posterité.

DRUSUS, fils du grand *Agrippa*, & de *Cypros*, mourut fort jeune. * Josephe, *antiq. l. XVIII. c. 7.*

DRUSUS, (Marcus Livius) fils de celui qui fut collegue de Caïus Gracchus dans le tribunat du peuple, & qui merita l'éloge de protecteur du senat, imita son pere pour ce qui est de favoriser les Patriciens; mais la maniere dont il s'y prit, excita de furieux désordres. Il avoit de grands dons, beaucoup d'éloquence, beaucoup d'esprit, beaucoup de cœur; mais il se perdit par l'ambition excessive qui le possédoit, & dont il donna des marques dès son enfance. Les factions qui divisoient la ville étoient celle du sénat, & celle des chevaliers. Ceux-ci, outre qu'ils faisoient la levée des deniers publics, possédoient toutes les charges de judicature, qui avoient autrefois appartenu aux sénateurs: par ce moyen, ils tenoient, pour ainsi dire, le pied sur la gorge au sénat. Drusus voyant que Cepion, son émule, favorisoit la cause des chevaliers, entreprit de soûtenir & de relever celle du sénat, & afin de ne manquer pas de creatures, il s'avisa de faire revivre les loix des Gracches, touchant la distribution des terres au peuple, & de promettre la bourgeoisie Romaine aux Latins. La violence dont il usa envers le consul Philippe qui s'opposoit à ces loix, ne sçauroit être assez condamnée; car on lui serra la gorge, jusqu'à ce qu'on lui vît sortir le sang par les yeux & par la bouche; & quelques-uns disent que Drusus exerça lui-même cette violence. La promesse qu'il avoit faite aux Latins, fut la source d'une guerre très-fâcheuse, & qui faillit à devenir funeste au peuple Romain. Il tomba évanoui dans une assemblée publique, & soit que ce fût tout de bon, soit qu'il y eût de la feinte, il profita en plusieurs manieres de cet accident. Le credit qu'il s'étoit acquis, n'empêchoit pas qu'il ne se trouvât bien embarrassé de l'état où il avoit mis les choses; c'est pourquoi tout le monde crut qu'il fût tué très-à-propos dans la cour de son logis, comme il revenoit de la ville, entouré, selon sa coûtume, de beaucoup de gens, dont une partie ne lui étoit pas connue. On n'informa point contre le meurtrier, & la plûpart des auteurs disent qu'il n'a point été connu. Ciceron est peut-être le seul qui le nomme; il dit qu'il s'appelloit Varius. *Cornelia* mere de Drusus témoigna une grande fermeté dans cette rencontre. Sa sœur *Livie* fut mere de *Caton* d'Utique. * Paterculus. Seneque, *de brevitate vitæ.* Ciceron, *lib. 3. de natura Deorum*, &c.

DRUSUS, étoit fils de *Tibere Neron*, & de *Livie*, qui épousa depuis Auguste, & frere de l'empereur Tibere. Il donna des marques de son courage en Allemagne, où il soûmit les peuples revoltés, & fit la guerre durant plusieurs années. En 739. de Rome, & l'an 15. avant Jesus-Christ, il défit les Rhétes, qui sont les Grisons, & étant consul en 745. il dompta les Cherusques & autres peuples de Germanie. Il se preparoit même à continuer ses conquêtes, dans le tems qu'étant tombé de cheval, il se rompit une cuisse, dont il mourut 13. jours après, âgé de 30. ans. Pedo Albinovanus écrivit une belle elegie à Livie sa mere, pour la consoler de la mort de Drusus: c'est la premiere des trois élegies qui nous restent de ce poëte. Son beau-pere Auguste & son frere Tibere, firent deux harangues funebres à sa louange. Ce fut Drusus qui fit tirer le canal du Rhin à l'Issel. Il mourut la même année 745. de Rome, qui étoit la neuviéme avant l'ere Chrétienne. Son corps fut porté à Rome, comme en triomphe, & on lui donna le surnom de *Germanique*. Il eut de la jeune *Antonia*, fille de *Marc-Antoine*, & d'*Octavie* sœur d'Auguste, trois enfans, qui furent, Germanicus; Livie; & Claude. * Dion, *l. 55.* Tite-Live, *l. 138. & suiv.* Velleïus Paterculus. Suetone. Tacite, &c.

DRUSUS, fils de *Tibere*, & de sa premiere femme *Vipsanie*, fille d'*Agrippa*, eut beaucoup des défauts de son pere. Après avoir été questeur l'an 764. de Rome, on l'envoya dans la Pannonie pour y appaiser les legions qui s'étoient mutinées après la mort d'Auguste, à quoi il réussit: ce qui lui merita le consulat. Il commanda une armée dans l'Illyrie l'an 770. d'où fomentant adroitement les divisions qui s'étoient glissées parmi les Allemands, il en tira beaucoup de profit; de sorte que le senat lui decerna les honneurs de l'ovation. Revenu à Rome l'an 773. il fut fait consul avec l'empereur son pere l'année suivante, puis tribun conjointement avec le même empereur. Ces dignités sembloient assurer l'empire à ce prince; mais Sejan à qui il avoit donné un souffler, corrompit sa femme *Livie*, que l'on nommoit *la Jeune*, qui étoit sœur de *Germanicus*, & de concert avec elle, il fit empoisonner Drusus par un eunuque. Le medecin de Livie, qui étoit aussi un des galants de la dame, fut du complot. Le poison fut lent, afin

de faire penser qu'il mouroit de maladie naturelle. Ce qui arriva l'an 23. de J. C. Ce crime fut découvert huit ans après. Il eut deux fils & une fille; l'un des fils mourut jeune, & Caligula fit mourir l'autre. La fille nommée *Julie Drusille*, fut mariée 1°. à *Neron*, fils aîné de *Germanicus*: 2° à *Rubellius* Blandus.

DRUSUS, fils de *Germanicus*, fut haï & persecuté par Sejan & par Tibere, qui le fit mourir de faim, l'an 33. de J. C. Tacite remarque qu'il vécut neuf jours, rongeant la bourre de son matelas, & que l'empereur eut encore la cruauté de l'accuser après sa mort, dans le sénat. Il rapporte de même, qu'il courut un bruit dans la Grece & dans l'Asie, qu'on avoit vû ce dernier Drusus dans les isles Cyclades & sur les côtes voisines. C'étoit un jeune homme, à peu près de son âge, que quelques affranchis de Tibere accompagnoient, comme par honneur, mais en intention de le trahir. Les Grecs accouroient de toutes parts pour le voir, attirés par la grandeur du nom; & l'on publioit qu'échappé de la prison, il fuyoit vers les legions de son pere, pour se rendre maître de l'Egypte. La jeunesse se joignit à lui, & par tout où il passoit, on lui rendit de grands honneurs. Sabinus, qui commandoit dans la Grece & dans la Macedoine, le rencontra à Nicopolis, sur la côte de l'Epire, où il apprit de ce jeune homme qu'il étoit fils de Marcus Silanus. Ce gouverneur en écrivit à l'empereur: le reste est inconnu. * Tacite, *l. 4. 5. Annales*. Suetone, *en Tibere*. Dion, *liv. 57*.

DRUSUS Nero, *cherchez* CLAUDE ou CLAUDIUS TIBERIUS, &c.

DRUSUS, (C.) historien, dont Suetone fait mention en parlant d'Auguste. « C. Drusus (dit-il) rapporte que sur » le soir, sa nourrice l'ayant mis au berceau dans une salle » basse, on ne l'y trouva point le lendemain; & qu'après l'a» voir cherché long-tems, on le trouva dans une tour extrê» mement haute, où il étoit couché, ayant le visage tourné » vers le soleil levant ». * Suetone, *vie d'Auguste, chap. 94*.

DRUTHMAR, *cherchez* CHRISTIAN.

DRYADES, nymphes qui présidoient aux bois & aux forêts, selon la superstition des payens. Ce nom vient du grec δρῦς, qui signifie un *Chêne*. Les dryades étoient differentes des amadryades, en ce qu'elles n'étoient pas attachées à un arbre, mais qu'elles avoient la liberté de se promener dans les forêts.

Sæpe sub hac Dryades Festas duxere choreas;
Sæpe etiam, manibus nexis ex ordine, trunci
Circumiere modum.

Ovid. *metam. lib. 8. v. 732.* * Servius *le grammairien*.

DRYANDER, (Jean) Protestant, étoit de Burgos en Espagne. Son nom espagnol étoit *Enzinas*, qu'on tourna en grec par *Dryander*, les Espagnols nomment *Enzina*, une espece de chêne. Jean Dias massacré par son frere, parce qu'il étoit Protestant, lui donna des instructions, qui lui firent quitter l'eglise Catholique, pour embrasser les sentimens de Calvin. Dryander étoit obligé de demeurer à Rome, pour obéir à son pere; mais il ne pouvoit s'empêcher de s'expliquer librement sur quelques abus qui regnoient dans l'église. Il étoit sur le point de s'en aller en Allemagne, pour y joindre François Dryander son frere, lorsqu'il fut déferé comme heretique. Le pape assisté des cardinaux le voulut interroger, Dryander ne biaisa point. Il declara ouvertement ses sentimens, il fut condamné au feu, & brûlé à Rome l'an 1545. * Theodore de Beze, *in Iconibus. Acta martyrum*. Crispini.

DRYANDER, (François) frere du precedent, natif de Burgos en Espagne, s'engagea dans les erreurs de Luther, & fit une traduction du nouveau testament qu'il presenta à l'empereur Charles V. Il fut mis dans une prison, d'où il se sauva au bout de quinze mois l'an 1545. Il est nommé François *Enzinas*, par M. Simon, qui parle de sa version. * Simon, *hist. critiq. du nouveau testament*. Bayle, *diction. crit.*

DRYANDER, (Jean) Allemand, medecin celebre, & mathematicien, natif de Wetteren, dans le pays de Hesse, professa avec beaucoup de réputation la medecine & les mathematiques, qu'il enrichit de quantité de doctes écrits. Il fit aussi beaucoup de découvertes dans l'astronomie, inventa de nouveaux instrumens, ou rendit meilleurs ou plus utiles, ceux qui étoient déja inventés. Après ces travaux, il mourut le 20. Decembre de l'an 1560. à Marpurg, où il avoit long-tems enseigné. Nous avons de lui. *Anatomica. De balneis Emsensibus. De annulo Astronomico. De Cylindro. De globo cælesti, &c.* * De Thou, *hist. liv. 20*. Justus, *in chron. medic.* Vossius, *de Math.* Vander-Linden, *de script. med. &c.*

DRYOPE, nymphe d'Arcadie, qu'Homere dit avoir eu habitude avec Mercure, & en avoir eu le dieu Pan. Lucien au contraire dans le dialogue de Pan & de Mercure, le fait fils de Penelope fille d'Icare, que Mercure força en Arcadie, s'étant métamorphosé en bouc, pour la surprendre: ce qui fut cause que Pan nâquit cornu, avec une barbe, une queue, & des pieds de chévre.

DRYUS ou DRIUS, roi fabuleux des anciens Gaulois, *voyez* les mots DRIUS, & DRUIDES.

D U A.

DUARE, forte place dans la Dalmatie, proche d'Almissa, est bâtie sur une montagne, & fortifiée à l'antique. En 1646. Paul Caotorta, provediteur extraordinaire sous le general Foscoli, l'enleva aux Turcs; mais le bacha, qui commandoit en ces quartiers-là, se mit à la tête de dix mille hommes, pour reprendre ce poste: ce qu'il fit en passant au fil de l'épée toute la garnison Venitienne. L'an 1652. le general Foscarini mit le siege devant Duare, & le reprit sur les infidelles. Les Venitiens resolurent alors de ruiner cette place, parce qu'il falloit une trop forte garnison, & une trop grosse dépense pour la conserver. Le grand-visir Sciaus entreprit de rétablir cette forteresse, pour empêcher les courses des Morlaques de la Croatie; & ce dessein fut achevé par Fassi son successeur en cette charge. Mais en 1684. les Morlaques forcerent Duare par escalade, peu de jours avant que le general Dona quittât la Dalmatie: il y a maintenant une bonne garnison Venitienne dans ce fort. * Coronelli, *description de la Morée*.

DUAREN, (François) natif de saint Brieu en Bretagne, celebre jurisconsulte, vivant dans le XVI. siecle. Les écrits qu'il a laissés au public, sont une marque certaine de sa profonde érudition. Il avoit été ami particulier du sçavant Guillaume Budé, qui lui fit part des découvertes qu'il avoit faites dans la langue grecque, & les antiquités romaines. Duaren s'en servit très-à-propos, & communiqua ces connoissances aux enfans de Budé. Pour s'y exercer lui-même par l'usage du barreau, il s'attacha à celui du parlement de Paris, qu'il suivit durant trois ans. Ensuite il enseigna le droit avec un applaudissement extrême, & composa les excellens ouvrages que nous avons de lui. Quelques auteurs parlent diversement de Duaren. On dit qu'il avoit la memoire si peu heureuse, qu'il étoit obligé de lire les harangues qu'il avoit composées: ce qui lui fut très-désavantageux en quelques occasions. Car passant en Allemagne, les sçavans à qui la renommée l'avoit fait connoître, perdirent, en quelque façon, quelque chose de l'estime qu'ils avoient conçue pour lui, parce que ce défaut de memoire l'empêcha de leur faire part de ses lumieres dans la science du droit. Il est pourtant sûr qu'il n'en fut pas moins consideré en France, & sur-tout à Bourges, où il enseigna avec applaudissement, & où il mourut l'an 1559. âgé d'environ 50. ans. Les ouvrages que nous avons de Duaren, sont sur le code; sur le Digeste; des épîtres, un traité des libertés de l'église de France; *De ratione beneficiaria: In consuetudine feudorum, &c.* Il ne sera peut-être pas inutile de rapporter ici ce que De Thou a dit de cet habile jurisconsulte. « Il étoit le plus sçavant de son tems, *dit cet historien*, « dans la science du droit civil après Alciat, sous lequel il a- « voit étudié à Bourges: & ayant été instruit par un si grand « homme, il joignit à la jurisprudence les belles lettres, & « une exacte connoissance de l'antiquité. Depuis il enseigna « lui-même glorieusement le droit dans la même université « de Bourges, avec Eginard Baron qui étoit de son pays, & « qui avoit acquis une réputation assez grande: neanmoins « on ne le connoît plus aujourd'hui, & à peine se souvient- « on de ses écrits. Quant à Duaren, il eut, étant deja « vieux de grandes contestations avec Jacques Cujas qui « étoit encore jeune; & de-là il nâquit une espece de guer- «

» re entre leurs disciples & leurs auditeurs : de sorte que » l'université deBourges étoit divisée ; & le mal eût été plus » grand, si Cujas n'eût cedé à Duaren, & ne se fût retiré à Valence en Dauphiné. Il dit depuis, qu'il étoit beaucoup obligé à la memoire de Duaren, parce que son émulation avoit » été cause qu'il avoit serieusement embrassé le droit. Les » ouvrages de Duaren sont aujourd'hui en grande considera- » tion parmi les doctes. Cujas même en faisoit un grand » état. Mais il arriva à ses écrits, ce que Cujas avoit toujours » appréhendé pour les siens. Car les choses qu'il dictoit, & » que les écoliers prenoient dans leurs cahiers, quoiqu'elles » n'eussent pas été destinées pour être imprimées, furent » ajoutées sans choix, après sa mort, aux ouvrages qu'il » avoit eu soin de publier durant sa vie «. * Sainte Marthe, *lib. 1. elog. Doct. Gall.* De Thou, *hist. liv. 23.* Genebrard, *in chron.* Sponde, *A. C. 1559. n. 35.*

DU BARTAS, *cherchez* BARTAS.

DUBLIN, que les auteurs Latins nomment *Eblana* & *Dublinum*, ville capitale du royaume d'Irlande, dans la province de Lagenie, ou Lleinster, avec titre d'archevêché & de comté, est située sur la côte orientale de l'isle, au midi, & sur la riviere de Liff. Dublin a aussi un port, où se font les embarquemens pour l'Angleterre. Autrefois cette ville fut le sejour des rois ; aujourd'hui elle l'est des viceroís. Le pape Eugene III. y fonda vers l'an 1151. un archevêché qui avoit, avec le titre de Primatie, neuf évêques suffragans. Cette ville est belle, grande & bien peuplée, avec une université, qui fut érigée en 1320. par une bulle du pape Jean XXII. sous le roi Edouard II.

Le comté de Dublin, est un pays d'Irlande dans la province de Leinster, ainsi dit de sa ville capitale, qui l'est aussi de tout le royaume d'Irlande ; ceux du pays l'appellent *Cunntae Balatachliach*, ou, *The Countye of Dublin*. C'est un pays assez fertile & cultivé, le long de la côte de la mer d'Irlande qui le borne à l'orient, ainsi que font au nord le comté d'East-Meath ; à l'occident celui de Kildare ; & au sud le comté de Wicko, mais il n'y a pas d'autre lieu considerable outre sa capitale. On la divise ordinairement en sept baronies ; sçavoir, New Castle, Upper, Croff, Rathdown, Castleknock, Coolock, Balruderi, & Mether-Croff : ce qui se voit par les anciennes annales d'Irlande, que Camden a recueillies. L'embouchure de la riviere est à l'abri de quelques hautes montagnes, qui s'avancent en mer en façon d'un promontoire. La marée remonte dans la riviere, où les grosses barques arrivent. Dublin est assez bien bâtie ; on y voit de grandes places, un beau château & des maisons assez commodes. C'est aussi le sejour de la meilleure noblesse, & des plus riches marchands de toute l'Irlande. * Camden, *descr. magna Britan. &c.*

DUBNO, petite ville du royaume de Pologne, est dans le Palatinat de Chelm dans la Russie rouge, à onze lieues de la ville de Chelm. * *Cartes geographiques.*

DUBOIS, (Guillaume) cardinal, archevêque duc de Cambrai, principal & premier ministre d'état de France, nâquit à Brive-la-Gaillarde dans le bas Limosin le 6. Septembre 1656. Etant précepteur de Philippe petit-fils de France duc d'Orleans, alors duc de Chartres, il fut pourvû au mois d'Avril 1690. d'un canonicat en l'église de saint Honoré à Paris ; & nommé en la même année abbé d'Airvau, diocese de la Rochelle. Le roi Louis XIV. lui donna l'abbaye de saint Just, diocese de Beauvais en 1693. celle de Nogent sous Couci, diocese de Laon en 1705. Louis XV. lui donna celle de Bourgueil, diocese d'Angers en 1719. celle de Cercamp, diocese d'Amiens en 1721. celle de Bergue saint Winox, diocese d'Ipres en 1722. & celle de saint Bertin, diocese de saint Omer en 1723. Il fut nommé conseiller d'état d'église le premier Janvier 1716. ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire pour le traité d'alliance entre la France, l'Angleterre & la Hollande, qu'il signa le 4. Janvier 1717. & à son retour le roi lui donna une des charges de secretaire de sa chambre & de son cabinet, & l'entrée au conseil des affaires étrangeres. Il retourna en Angleterre avec le même titre d'ambassadeur extraordinaire & plenipotentiaire du roi, & il y signa le 2. Août 1718. le traité conclu à Londres pour la pacification de l'Europe. Le 24. Septembre de la même année le roi le nomma ministre & secretaire d'état au département des affaires étrangeres, & en Mars 1720. à l'archevêché de Cambrai, dont il fut sacré archevêque le 9. Juin de la même année. Le pape Innocent XIII. le fit cardinal dans le consistoire du 16. Juillet 1721. & le 15. Octobre suivant sa majesté lui donna la charge de grand-maître & surintendant general des couriers, postes & relais de France, dont il prêta serment le 19. du même mois. Il eut seance au conseil de regence au mois de Mars 1722. & le 22. Août de la même année le roi le declara principal & premier ministre d'état, dont il prêta serment le lendemain. Il assista au sacre du roi le 25. Octobre suivant au rang des cardinaux qui y avoient été invités, & fut reçû à l'académie Françoise le trois Decembre suivant, & honoraire de l'académie royale des sciences, & de celle des inscriptions & belles lettres. Les prélats & autres députés à l'assemblée generale du clergé de France l'élurent le 29. Mai 1723. pour leur premier président, quoiqu'il ne fût pas membre de l'assemblée. Il mourut à Versailles le 10. Août suivant en sa 67. année & fut inhumé le 19. en l'église de S. Honoré à Paris, dont il étoit chanoine honoraire. Le roi lui fit faire un service solemnel en l'église de Paris le 27. du même mois où le clergé & les cours superieures assisterent en corps : le clergé en avoit celebré un le 21. precedent. * *Mem. du tems.*

DUBRAW, ou DUBRAVIUS SKALA, (Jean) évêque d'Olmutz en Moravie, a été estimé dans le XVI. siecle. Il nâquit à Pilsen ville de Bohéme, son nom de famille étoit *Skala* ; mais ayant obtenu des lettres de noblesse, il prit celui de *Dubrausiski*, qui est celui d'une ancienne famille de Moravie. Il fit ses études en Italie, où il reçût le bonnet de docteur en droit. Il fut dans la suite du conseil de Stanislas, évêque d'Olmutz, qui l'employa en diverses negociations, & même le chargea de mener ses troupes au secours de Vienne. Il fut pourvû de l'évêché d'Olmutz après la mort de Zanbeck, successeur d'Estaniolas, & le posseda un peu moins de dix ans. Ses fonctions de l'épiscopat ne l'empêcherent pas d'être ambassadeur en Silesie, puis en Bohéme, & président de la chambre établie pour faire le procès aux rebelles, qui avoient eu part aux troubles de Smalcade. Il a composé l'*histoire de Bohéme en 33. liv.* qu'il fit imprimer en 1552. Thomas Jourdain la fit réimprimer en 1574. & y ajoûta la liste des ducs, des rois, des évêques, les généalogies & les successions des princes, avec des notes de chronologie & d'histoire, qui y donnerent de grands éclaircissemens. C'est sur cette édition qu'on en donna une nouvelle à Francfort en 1688. & l'on y joignit l'histoire de Bohéme d'Æneas Silvius. Ce prélat qui avoit beaucoup de pieté & de doctrine, mourut au mois de Septembre 1553. Outre son histoire de Bohéme, il composa d'autres ouvrages rapportés dans le *journal des sçav. du 5. Janv. 1688.* * Teissier, *éloge des hommes sçav.*

DUC, nom de dignité. Les ducs avoient le gouvernement des provinces, le commandement des armées, & la principale administration de la justice. Ils avoient ordinairement avec eux des comtes qu'ils appelloient en latin *Comites*, comme qui diroit accompagnans, parce qu'ils étoient donnés aux ducs, pour être comme leurs ajoints à rendre la justice ; mais en l'absence des ducs, ils avoient souvent l'autorité de commander les troupes & les provinces où ils étoient établis. La fonction des marquis étoit d'être gouverneur des frontieres, que l'on appelloit *Marches* d'où vient que ceux qui en avoient le gouvernement étoient nommés *Marchis*, & depuis marquis. Il y avoit des ducs, dont le pouvoir étoit bien plus étendu que celui des autres ; car quelques-uns avoient sous eux plusieurs provinces, quoiqu'ordinairement chaque duc n'en eût qu'une. Il y avoit aussi des comtes qui avoient une jurisdiction plus grande les uns que les autres, comme étoient les comtes du palais du roi ou de l'empereur, d'où vient le titre de *comtes palatins*. Ceux-ci rendoient la justice en l'absence du prince, & dans les grandes affaires. Les autres comtes étoient établis dans les provinces, ou quelquefois dans les villes principales. Dans l'origine, ces qualités de duc, de marquis, de comte, de landgrave, & de burgrave, n'étoient que des titres d'offices & de gouvernement, & ne se donnoient que pour un tems. On attacha depuis à ces titres de dignités, la proprieté des provinces, & des villes, dont auparavant ces ducs, marquis, & comtes n'étoient que des administrateurs ; & des terres furent

furent données à des seigneurs ; aux uns à vie seulement, & aux autres à perpetuité dans leur Famille, de mâle en mâle, ou autrement, à charge de les tenir à foi & hommage du souverain, & de défendre le pays.

L'origine de ces titres vient des empereurs Romains. Sous la république Romaine, ceux qui avoient le commandement general des armées, étoient honorés du titre d'*Imperator*, ou empereur. Ensuite il fut donné aux césars, & celui de *duc* demeura à leurs lieutenans qui commandoient ou dans les armées, ou dans les provinces de l'empire. Le premier gouverneur qui a porté la qualité de duc, a été celui de la Marche Rhetique, pays entre l'Allemagne & l'Italie, que nous appellons presentement *les Grisons*. Les empereurs y envoyerent un duc pour s'opposer aux Allemans, qui tâchoient souvent de faire des irruptions en Italie par ce passage. Depuis ce tems-là, plusieurs gouverneurs, tant des autres provinces que des frontieres de l'empire, ont eu le même honneur, parce qu'on jugeoit necessaire d'y envoyer des gens de guerre, pour retenir les peuples dans l'obéissance, & pour donner aussi par ce moyen, un honorable entretien aux seigneurs qui avoient rendu de bons services à la guerre. Le duc ou gouverneur de province étoit l'un des deux premiers magistrats ; l'autre portoit le titre de comte, & chacun avoit son autorité à part ; le premier, pour les affaires de la guerre ; & le second pour les affaires civiles. On établit 13. ducs dans l'empire d'Orient, & 12. dans l'empire d'Occident. Voici le nom des provinces.

EN ORIENT.	*EN OCCIDENT.*
Libye.	Mauritanie.
Arabie.	Sequanique.
Thebaïde.	Tripolitaine.
Armenie.	Armorique.
Phenicie.	Pannonie seconde.
Mœsie seconde.	Aquitanique.
Euphrate, & Syrie.	Valerie.
Scythie.	Belgique seconde.
Palestine.	Pannonie premiere.
Dace Rip.	Belgique premiere.
Osrhoëne.	Rethie.
Mœsie premiere.	Grande-Bretagne.
Mesopotamie.	

Ces ducs de province en Allemagne, sous l'ancien empire, avoient été rois, comme nous l'apprenons de Munster, (*en sa cosmograph. l. 3. c. 20.*) mais il n'y avoit que le nom de changé, le pouvoir demeurant toujours le même, dependant neanmoins de celui de l'empereur. Nous avons encore d'autres exemples de royaumes changés en duchés, par des princes qui ne reconnoissoient pas l'empire Romain ; comme l'Allemagne proprement dite, autrement la Souabe, quand elle eut été soumise à Clovis roi de France, & la Bourgogne à Clotaire. Hincmar (*ep. ad Episc. Franc. c. 14.*) nous dépeint la charge des ducs de province ; & l'on peut voir dans Marculfe & dans Cassiodore (*l. 7. Var. c. 4.*) de quelle maniere on conferoit cette dignité. Quelquefois ils étoient élûs par le peuple. Chopin, qui allegue le témoignage de Tacite, dit que le duc ou general d'armée avoit sous lui douze comtes ; mais la plûpart des historiens n'en demeurent pas d'accord, & l'on ne peut rien fixer de certain sur ce nombre. Sous le regne des Visigoths chaque province avoit un duc, auquel on donnoit un évêque pour ajoint, & un comte pour substitut. Le premier assistoit le duc dans les affaires civiles ; & le second dans les affaires de guerre. Après la mort de Clephon ou Clephis roi des Lombards, qui fut tué l'an 575. par un de ses domestiques à Imola, à cause de sa tyrannie, les Lombards degoutés du nom de roi, n'en voulurent point élire d'autre, & choisirent trente de leurs principaux capitaines, qu'ils nommerent ducs, & qui partagerent entr'eux les villes d'Italie qu'ils avoient prises. Autaris, fils de Clephis, que les Lombards mirent sur le trône dix ans après, pour mieux résister aux armes de l'empereur Maurice, qui faisoit de grands préparatifs pour les attaquer, laissa aux trente ducs leur autorité dépendante de la sienne, & ordonna qu'elle seroit transmise à leur posterité mâle, pourvû qu'elle ne s'en rendît pas indigne ; mais à condition que tous les trois ans, ils lui apporteroient la moitié de leurs revenus, pour entretenir sa dignité royale ; ainsi que rapporte Sigonius, *de regul. Ital. lib. 7.* Dans les anciens historiens, qui ont écrit des Anglois-Saxons, on trouve rarement que le nom de duc soit employé pour signifier un gouverneur, ou un magistrat ; mais dans les écrivains des siecles suivans, les noms de duc, de consul, de comte, de prince, de viceroi, sont pris differemment. Depuis l'entrée des Normands jusqu'à Edouard III. on ne parle plus de ducs. Mais ce roi fit renaître ce titre en la personne d'Edouard son fils prince de Galles, qu'il créa duc de Cornouaille l'an 1336. & en celle de son quatriéme fils, qu'il fit aussi duc de Lancastre par l'érection de ces deux pays en duchés. Depuis, plusieurs grands seigneurs parvinrent à la même dignité, les rois leur accordant cet honneur, en considération de leur naissance, ou en reconnoissance de leurs services.

En France, du tems de Hugues *Capet*, la dignité de duc devint féodale & hereditaire ; mais il y en avoit aussi une autre qui étoit seulement honoraire, & à laquelle étoit attaché le commandement general dans tout un royaume, que les rois pouvoient donner & ôter. Ainsi il y avoit alors un duc pour la Lorraine, qui étoit Brunon, archevêque de Cologne, frere du roi Othon ; un pour l'Aquitaine ; & un pour la Bourgogne ; & Hugues, dit *le blanc*, pere de Hugues *Capet* étoit duc dans tous ces trois royaumes, c'est-à-dire, qu'il étoit comme le lieutenant general du roi : c'est le même qui sans sceptre regna plus de vingt ans, & qui a été fils de roi, pere de roi, oncle de roi, & beau-frere de trois rois. * Mezerai, *abregé chron.* Dans les années 955. & 956. le même Hugues *Capet*, avant que d'être roi, étoit duc de France comme son pere, & avoit toute l'autorité souveraine en main. * Flodoard, *chron. l'an 943.* & Aimoin, *l. 5. c. 44.* On ne peut se dispenser de parler ici des barons & des châtelains, à cause du rapport que ces sujets ont ensemble. La qualité de baron est ancienne en France, & se donnoit aux seigneurs de marque après les princes, les ducs & les comtes. Les châtelains étoient les anciens capitaines des places fortes, moindres que les grandes villes, où étoit la demeure des comtes. Aujourd'hui c'est ou un titre de seigneurie avec justice, ou un nom d'office, comme en Auvergne & en Languedoc, où les Châtelains sont ce qu'ils étoient anciennement. A l'égard de l'érection que les rois de France font des terres en duchés, marquisats, comtés & baronies, les édits de Charles IX. & de Henri III. portent que la terre d'un duché doit valoir huit mille écus de rente ; que le marquisat doit être composé de trois baronies, & de six châtellenies unies & tenues du roi à un seul hommage ; le comté, de deux baronies & de trois châtellenies, ou d'une baronie & de six châtellenies ; la baronie, de trois châtellenies incorporées ensemble ; & que la châtellenie doit avoir haute, moyenne & basse justice, & autres droits honorifiques, ou prééminences. Au reste il faut distinguer les ducs en trois ordres. Le premier est de ceux qui sont souverains, tels que sont le duc de Savoye, le duc de Mantoue, &c. Le second, de ceux qui jouissent des droits de la royauté, mais dont les terres sont féodales & mouvantes d'autres princes, comme plusieurs ducs en Allemagne & en Italie. Le troisiéme est de ceux qui sont seulement honorés de ce titre, & sujets d'un roi, comme en France & en Espagne, & encore aujourd'hui en Angleterre. Pour ce qui est des archiducs, il n'y a que les princes de la maison d'Autriche qui prennent ce titre. Il y a deux princes dans la Chrétienté, à qui nous donnons la qualité de grand duc, qui sont le grand duc de Moscovie & le grand duc de Toscane. Tous les ducs en Allemagne & en Italie, sont princes, & alliés la plûpart aux maisons royales. Quoique les comtes Palatins & les marquis de Brandebourg prennent le pas devant plusieurs princes, cela ne fait rien contre le titre de duc en general, puisque ces princes ne sont pas seulement comtes ou marquis, mais électeurs, & comme tels les premiers de l'Empire. Il faut ajoûter ici que les princes de Pologne, de Hongrie, & de Boheme, qui sont presentement de grands rois ont porté durant plusieurs siecles, la simple qualité de duc ; que les pays d'Athenes, de Bourgogne, de Baviere, & de Lorraine, ont autrefois porté, tantôt le titre de royaume, & tantôt de duché, avec une pareille autorité ; que quelques provinces d'Espa-

gne ont été gouvernées par des ducs, mille ans avant la venue de Jesus-Christ, & que lorsque ce pays fut attaqué par les Carthaginois, & après par les Romains, il fut vigoureusement défendu par les mêmes ducs, qui y étoient souverains & indépendans. En 1443. le concile de Bâle donna la qualité de premier duc de la Chrétienté à Philippe duc de Bourgogne en memoire de ce que ses ancêtres avoient toûjours défendu la religion Catholique. A present les republiques de Venise & de Genes donnent le titre de duc ou doge, à ceux qui en sont les chefs; mais ces sortes de ducs n'ont rien de commun avec ceux *dont nous venons de parler*; & leur dignité ducale n'est qu'une image & une representation de la souveraineté, qui réside toute entiere dans le corps des senateurs.

Quant à la preseance des ducs, marquis & comtes, il faut necessairement distinguer les tems; & d'ailleurs la chose a dépendu souvent de la fantaisie des hommes. Garibai, historiographe Espagnol, suivant l'opinion de Vasco, assure que les comtes ont été non-seulement plus grands que les marquis, mais aussi que les ducs. La Roque au traité de la noblesse, remarque qu'il y a eu des marquisats érigés en comtés, comme celui de Juliers par l'empereur Louis de Baviere en 1329. selon Froissart, *tom. 1.* que Raimond comte de Toulouse, prend la qualité de marquis de Provence, dans des lettres données l'an 1241. & que Gui comte de Flandres, prenoit le titre de marquis de Namur, à present comté. Il ajoûte que la qualité de pairie a été donnée à quelques comtés, comme aux comtés d'Eu, d'Evreux & de Clermont, & non à aucun marquisat, que les comtes se trouvent en France au sacre & couronnement des rois, & non les marquis. Mezerai, (*en la vie de Charles VI.*) observe sur ce sujet qu'aux tems de la seconde race, le titre de comte étoit aussi éminent que celui de duc, qu'il sembloit même que les grands en fissent plus d'état, puisqu'on en trouve qui ayant des duchés, ne se faisoient neanmoins appeller que comtes; comme en France celui de Toulouse, qui avoit les duchés de Septimanie & de Narbonne, &c. celui de Savoye, qui possedoit les duchés de Chablais & d'Aoste; mais que dans la suite on s'étoit imaginé quelque chose de plus grand, dans le titre de duc. Amé VIII. comte de Savoye, fut bien aise qu'on le donnât au comté dont il portoit le nom: ce qui se fit par l'empereur Sigismond l'an 1416. au château de Montluel en Bresse, quoique les lettres de l'érection soient datées de Chamberi le 19. Fevrier. Ainsi, quoique les comtes palatins, & les marquis de Brandebourg soient autant ou plus que les grands ducs en Allemagne, cela neanmoins ne déroge point au titre de duc en general, parceque ces princes ne sont pas simplement comtes, mais comtes Palatins, margraves, electeurs, & comme tels des premiers de l'empire. Mais à present qu'il n'y a plus de comtes de provinces, qu'il y a même peu de ducs qui ayent des provinces entieres: en France, sous le titre de duché; & que selon Charles Loiseau, les comtes ne vont qu'après les marquis; il y a une grande distinction à faire entre les comtes de l'Empire, les comtes de France, les comtes d'Espagne, & les comtes d'Angleterre; ce qu'il est bon d'expliquer. Les Allemans nomment les marquis margraves, c'est-à-dire, comtes des frontieres; les comtes, landgraves, c'est-à-dire, comtes de pays, ou province; & les gouverneurs des villes, burgraves, qui signifie comtes de ville.

Il y a trois sortes de comtes en Allemagne, sans y comprendre ceux que l'empereur a créés dans ses pays hereditaires, & qui ne sont pas comtes de l'Empire. Les premiers sont états de l'Empire, duquel seul ils relevent; tant à l'égard de leur personne, qu'à l'égard de leurs fiefs. Les seconds ont une ou plusieurs terres qui relevent immédiatement de l'Empire; mais ils ont aussi quelque autre fief qui releve d'un prince particulier, dont ils sont vassaux; & auquel ils sont obligés de rendre quelque devoir. Les troisiémes n'ont point de fief relevant immédiatement de l'Empire, & par conséquent point de séance aux dietes; & ainsi les premiers ont plus de part aux benefices & aux affaires de l'Empire que les autres, & semblent être d'une condition plus relevée. Tous les comtes immediats de l'Empire sont comme autant de petits souverains; & rendent fort peu de devoirs à l'empereur. Plusieurs d'entr'eux font battre monnoye, & ont d'autres droits qui les approchent du rang, & de la condition des princes: de sorte que les electeurs même ne se mésallient point, en prenant des femmes dans les maisons de ces comtes.

En France, il y avoit autrefois deux sortes de comtes; les uns superieurs, & les autres dépendans, dont la Roque donne des exemples *en son traité de la noblesse*. Pasquier, *en ses recherches* & d'autres auteurs, disent que, pour faire un comte, il faut qu'il ait quatre vicomtés qui lui soient soumises, *Comes quisque quatuor habere debet vicecomites, ut Pictonum comes*. Ainsi le comté de Poitou etoit composé de quatre vicomtés, sçavoir de Châtelleraud, de Thouars, de Rochechouart, & de Brosse, dont les trois premieres ont été depuis érigées en duchés. Il n'y a en France que six comtés pairies: trois ecclesiastiques, Châlons en Champagne, Noyon, & Beauvais, & trois seculieres, Clermont à la maison de Condé, Eu à M. le duc du Maine, Evreux à la maison de Bouillon. Pour ce qui est des dignités de nouvelle érection, le duc va le premier, le marquis suit le duc, & le comte suit le marquis, puis vient le vicomte, enfin le baron, *Vicecomites olim dicebantur; quibus Castri Dominus vices suas committebat, seu exactionem jurisdictionis in Castro.* Mais maintenant les vicomtes sont hereditaires & feodaux; & ceux qui en ont le titre ne rendent pas la justice, comme ils faisoient anciennement. Il y en a un grand nombre en Languedoc & en Poitou. Et il y a tel vicomte, & tel baron, qui ne voudroit pas changer son ancien titre, contre un nouveau titre de comte ou de marquis.

En Angleterre les comtes nommés *Earls*, dans la langue du pays, sont tous pairs du royaume, & le roi les traite de cousins. Quand il fait un comte, il lui met lui-même un manteau sur les épaules, l'épée au côté, un bonnet sur la tête, & les lettres patentes entre les mains. Ils sont tous nommés des provinces, villes ou places, dont ils portent le titre, à la reserve de deux dont l'un est personnel; sçavoir, le comte maréchal d'Angleterre; & l'autre est particulier à l'illustre famille de Rivers, dont l'aîné porte le titre de comte. Ce fut Henri VII. qui reduisit les ducs & les comtes féodaux à de simples offices & dignités à vie, leur donnant des qualités sans domaine. Autrefois on donnoit aux comtes, pour entretenir leur état, le troisiéme denier de ce qui provenoit de tous les procès qui se jugeoient dans le comté, dont ils étoient titulaires; mais cela ne se fait plus, & le roi leur accorde seulement vingt livres sterlin par an, c'est-à-dire, deux cens quarante livres monnoye de France: ce qui étoit autrefois une pension fort considerable: mais il n'y a point de ces comtes qui ne soit fort riche des biens de sa famille. On les traite en leur langue de *My-lord*, c'est-à-dire, *Monseigneur*: delà est venu le proverbe en France, c'est un *Mylord*, quand on veut parler d'un homme riche. Au commencement du XVII. siecle, il n'y avoit que vingt comtes en Angleterre; mais à present leur nombre va à plus de 70. Lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes, ou qu'ils donnent quelques lettres de concession à leurs vassaux, ils se servent du plurier, *Nous Henri de Perci, comte de Northumberland, &c.* Il en est de même à proportion des comtes d'Ecosse & d'Irlande. Pour en sçavoir davantage sur ce sujet, *voyez* Edouard Chamberlayne, *état present de l'Angleterre.*

En Espagne les comtes sont fort considerés; & plusieurs ont la dignité de *Grand* d'Espagne, qui est à peu près comme en France celle de *Pair*; au lieu qu'en France il n'y a que très-peu de comtés pairies.

L'Italie a un grand nombre de comtes, mais particulierement les royaumes de Naples, & de Sicile, & le Piémont.

La Suede a des comtes & des barons, qui sont avec les senateurs la premiere noblesse du royaume.

Le Danemarck n'a ni comtes, ni marquis, ni ducs, ni barons, comme les autres états, & la noblesse de ce royaume n'écartelle point ses armes. Il n'y a qu'une branche de la maison de Rantzau dans le duché de Holstein, qui prend le titre de comte, de même Frederic, viceroi de Norvege, fils naturel de Frederic III. roi de Danemarck, qui est aussi connu sous le nom de comte de Guldenlew.

* La Pologne, la Lithuanie & la Moscovie n'ont point aussi des comtes, mais seulement des ducs, des princes & des Palatins. *Voyez* COMTES PALATINS DE FRANCE.

DUC, (Fronton du) Jesuite, connu sous le nom de *Fronto Ducæus*, fils d'un conseiller de Bourdeaux, où il naquit l'an 1558. s'y fit Jesuite en 1577. & se distingua entre les gens de lettres de son tems. Ce pere étoit bon critique, sçavoit les langues, la theologie, & mourut à Paris le 25. Septembre de l'an 1623. Le cardinal Baronius a parlé de lui avec eloge dans le IX. tome des annales. Le pere du Duc a beaucoup travaillé, & nous lui sommes obligés d'avoir publié les ouvrages de saint Gregoire de Nazianze, de saint Gregoire de Nysse, de saint Basile, de saint Jean Chrysostome, de Nicephore Calliste, les canons des apôtres, la bibliotheque des peres Grecs, Antoine Melissa, &c. Il écrivit aussi contre le sieur du Plessis-Mornai. * Alegambe, *bibl. scr. soc. Jes.* Le Mire, *de scr. sæc. XVII. &c.* Du Pin, *bibl. des aut.*

DUCALA, DUCCALA, province du royaume de Fez en Afrique, s'étend le long de l'ocean Atlantique, entre la riviere d'Ommirabi, & celle de Tensift. Ses principales villes sont Amazor, El Madina, Azafia, & Mazagan, laquelle est entre les mains des Portugais. * Mati, *Dictionaire*.

DUCAS, illustre famille dans l'empire de Constantinople, auquel elle a donné deux empereurs. Le premier fut CONSTANTIN Ducas, intime ami de l'empereur Isaac Comnene, qui voulant reconnoître les services que Constantin lui avoit rendus pour l'élever à la dignité imperiale, la lui offrit à lui-même, lorsqu'il en fut las. Constantin l'accepta en 1059. & la retint jusqu'en 1067. qu'il mourut. Quoiqu'il fût alors sexagenaire, il ne laissa que des enfans en bas âge: Eudocie leur mere, regente de l'empire, faillit à le faire sortir de la famille, en se remariant à Romain Diogenes, mais MICHEL l'aîné de ses fils se le fit rendre en 1071. & gouverna ou plûtôt gâta tout jusqu'à l'an 1078. qu'on le contraignit d'abdiquer; CONSTANTIN son fils ne laissa pas que d'être appellé empereur quelques années après, mais ce ne fut en lui qu'un vain titre. Il mourut jeune, & en lui finit la branche aînée des Ducas, mais il y en eut d'autres qui furent toujours depuis très-considerables à Constantinople.

DUCAS ( ) auteur Grec, qui a écrit ce qui s'est passé sous les empereurs de Constantinople, Jean, Manuel, Jean & Constantin Paleologue jusques à la prise de la ville capitale & à la ruine de leur puissance. Son ouvrage a une plus grande étendue que celui de Chalcondyle, parce qu'il remonte plus avant dans le passé, & qu'il touche les plus importantes affaires du regne du vieil Andronique. Il est d'ailleurs conduit avec plus de jugement. On ne sçait de la vie de cet auteur que le peu qu'il en dit lui-même. Il parle dans le cinquiéme chapitre de son histoire, de Michel Ducas son ayeul, qu'il dit avoir eu de grandes lumieres en toutes sortes de sciences, mais surtout dans la medecine. Dans le dernier chapitre de son histoire, il nous dit qu'il fut lui-même envoyé par Gatiluzio, prince de l'isle de Lesbos, à Mahomet empereur des Turcs, pour lui payer le tribut qu'il lui donnoit tous les ans. L'histoire de Ducas fut imprimée au Louvre en 1649. par les soins d'Ismaël Bouillaud, qui y joignit une version latine & des notes. Elle a été traduite ensuite en françois par M. le president Cousin, & elle acheve le huitiéme tome de l'histoire de Constantinople qu'il a fait imprimer *in 4°.* à Paris, en 1672. & 1674. & dont on a donné une nouvelle édition *in 12.* en Hollande 1685.

DUCEI, bourg de Normandie, dans l'évêché d'Avranches, est sur la riviere d'Ardée.

DUCEI, autre bourg de Normandie, dans l'évêché de Bayeux, entre Caen & S. Lo.

DUCINO, bon bourg du Piémont, est dans l'Astesan, à une lieue de la ville d'Asti, du côté du levant. * Mati, *Dict.*

DUDECHIN, *cherchez* DODECHIN.

DUDERSTAT, ville d'Allemagne, capitale du petit pays d'Eichsfeld, qui est au midi de celui de Brunswic, est sur la riviere de Wipper, dans les états de l'électeur de Mayence. * Sanson.

DUDITH, (André) évêque de Knin, puis de Chonad, & de Cinq-Eglises, fut envoyé par l'empereur Ferdinand en qualité d'ambassadeur au concile de Trente l'an 1562. Quelques tems après il se fit Protestant, épousa une fille d'honneur de la reine de Pologne, & s'engagea dans les erreurs des Sociniens, en faveur desquels il écrivit plusieurs ouvrages. Il étoit extrêmement attaché à la maison d'Autriche; & c'est pour cette raison que les princes de cette maison, qui étoient persuadés de son affection, se servirent de lui en des occasions importantes. En 1573. il alla en Pologne, pour tâcher d'y faire élire roi l'archiduc Ernest. Il étoit alors sans qualité auprès de Guillaume Ursin de Rosemberg; l'empereur n'ayant osé lui donner le premier rang dans cette ambassade, parce que le pape s'en seroit offensé. Etienne Bathori ayant été élû roi de Pologne, ordonna à Dudith de se retirer de Cracovie; il revint à Vienne, & accompagna l'empereur à la diéte de Ratisbonne. Il s'établit ensuite à Pascow dans la Moravie & deux ans après à Wratislaw; mais y ayant appris la mort d'Etienne Bathori, il retourna en Pologne, où il mourut le 23. Fevrier 1585. * Sponde, *in annal.* De Thou, *hist. l. 32. 56. & seqq.* Beyerlinck, *in conc. chronogr.* Omeri, *observationum selectarum. tom. V. Memoires de Trevoux*, Août 1708.

DUDLEI, (Jean) comte de Warwic, puis duc de Northumberland, seigneur très-puissant en Angleterre, s'opposa aux desseins d'Edouard Seimour, duc de Sommerset, oncle du roi Edouard & protecteur du royaume pendant sa minorité, & resolut de le perdre. L'ayant fait arrêter prisonnier, avec l'agrément du roi dont il avoit toute l'autorité entre les mains, il lui fit trancher la tête le 22. Janvier 1552. Enflé de ce succès, il forma une faction pour mettre la couronne sur la tête de Guilfort son fils, en lui faisant épouser Jeanne Grei, fille du duc de Suffolc, petite niece du roi Henri VIII. Peu de tems après ce mariage, le roi Edouard mourut au mois de Juillet 1553. Alors Dudlei tacha de s'assurer de la personne de Marie, qui étoit heritiere de la couronne; mais cette princesse se retira en lieu de sureté, où elle se fit proclamer reine d'Angleterre. Cependant Dudlei, duc de Northumberland; & le duc de Suffolc se saisirent de la tour de Londres, prirent en secret le serment des principaux de la noblesse & du maire, & les obligerent à se déclarer pour Jeanne Grei fille du duc de Suffolc, mariée à Guilfort. Deux jours après par un édit public, ils firent proclamer Jeanne reine d'Angleterre. En même tems Dudlei leva une puissante armée, & marcha contre la reine Marie, laissant à Londres le duc de Suffolc pour s'assurer de la ville. Mais pendant son absence, le maire de Londres & la noblesse qui y étoit restée, le declarerent criminel de leze majesté, & arrêterent le duc de Suffolc avec Jeanne, que peu de jours auparavant ils avoient proclamée reine. Dudlei se remit entre les mains des magistrats, dans l'esperance, peut-être, d'obtenir sa grace. On le mena prisonnier à Londres, où il eut la tête tranchée le 22. Août 1553. Peu de jours après, le duc de Suffolc, & Jeanne avec Guilfort son mari, souffrirent le même supplice. * Sanderus, *hist. du schisme d'Angleterre.* * Imhoff. *Notitia Angliæ.*

DUDON, de Neustrie, écrivit l'histoire des conquêtes des Normans dans les Gaules, mais plûtôt en poëte qu'en historien. Il vivoit sur la fin du X. siecle; & est cité par Saxon *le grammairien*, sous le nom de l'écrivain d'Aquitaine. * Saxon *le grammairien, au liv. 1.* Vossius, *des hist. Lat. l. 2. c. 41.*

DUDON, docteur de Paris dans le XIII. siecle, fut clerc & physicien, c'est-à-dire, medecin du roi saint Louis, qu'il accompagna dans ses voyages d'outre-mer, & qu'il assista à sa mort en Afrique. Ensuite il revint en France avec Philippe *le Hardi*. Il se trouva extrêmement mal à saint Germain en Laie, où il avoit suivi le roi; & s'étant fait transporter à Paris, il y fut abandonné des medecins. Dans un état si fâcheux, il eut recours à Dieu, & lui demanda par les merites de saint Louis, la santé qu'il recouvra. Il écrivit lui-même une relation de ce qui venoit de lui arriver, & l'envoya à Guillaume de Chartres, qui composoit alors la vie de saint Louis. *Consultez* cette relation, & *voyez* l'histoire du XII. siecle de l'université de Paris, de du Boulai.

DUEGNAS ou DUENAS, bourg ou petite ville du royaume de Leon en Espagne. Ce lieu est sur la riviere de Pisuerga, entre Valladolid & Palencia, à six lieues de la premiere & à trois de la derniere. * Baudrand.

DUEL, combat singulier entre deux personnes, se livroit anciennement en champ clos, d'où est venu le nom de *champion*. Il étoit de deux sortes, l'un se faisoit à fer émoussé, & l'autre à fer émoulu. Dans le premier, on ne

cherchoit que l'honneur de la victoire ; dans le second on aspiroit à tuer son adversaire. Tous les deux se faisoient avec de grandes ceremonies & en presence des juges, quelquefois même en presence des rois, qui autorisoient ces combats. Pendant la guerre, les défis entre les chevaliers & les chefs des partis contraires étoient fort communs ; mais ils se faisoient plus souvent entre un certain nombre de combattans, que seul à seul. C'est ce qui avoit été même pratiqué dans l'antiquité ; dans le démêlé qu'eurent les Romains avec ceux d'Albe, lorsque pour épargner le sang de plusieurs milliers d'hommes, chaque parti remit les interêts & la gloire de son pays entre les mains de trois braves qu'il jugea les plus capables de les soutenir. On tient que, pour une pareille occasion, il se fit entre le roi François I. & l'empereur Charles-*Quint*, un défi qui n'eut point de suite. Les joûtes qui ne se faisoient que par divertissement & qu'en rompant une lance, étoient aussi une espece de duel, dont l'issue se trouva funeste pour Henri II. roi de France, qui y perdit un œil & dix jours après la vie. Quand un chevalier étoit accusé d'un crime, dont il se disoit innocent, il demandoit qu'il lui fût permis de se battre contre son accusateur, ce qui ne lui étoit gueres refusé. Ainsi pour repousser d'autres sortes d'injures, on avoit souvent recours aux duels. *Voyez* sur ce sujet d'Audiguier *de la permission des duels*. A present cette barbare coutume si opposée à la loi de Dieu, & si éloignée de la douceur du Christianisme, est entierement abolie dans le royaume de France, par la severité des ordonnances du roi Louis XIV. * *Voyez le memoire de l'abbé de* saint Pierre, *au sujet des duels*; *Dissertations sur les ordres de chevalerie, & les duels par* J. Basnage.

DUERO ou DOURO, en latin *Durius*, riviere d'Espagne, a sa source dans la Castille la Vieille, vers les frontieres de l'Aragon, dans la montagne d'*Idubeda*, que ceux du pays nomment diversement, *montes d'Occa*, *Sierra labéz*, *Sierra d'Urbion*, *&c.* Le Duero passe à Soria, à Almasen, à Borgo d'Osme, à Aranda, &c. qui sont dans la Castille la Vieille. De-là entrant dans le royaume de Leon, il arrose Simanças, Tordecillas, Camora, &c. puis venant dans le Portugal, il coule à Mirande, à Lamego, à Porto, &c. & se jette dans l'ocean, un peu au-dessous de cette ville, grossi par les eaux de l'Arlanza, de Tormes, & par celles de diverses autres rivieres qu'il reçoit. Les auteurs anciens parlent souvent du Duero. Silius Italicus dit qu'on trouvoit l'or parmi le sable de cette riviere, *liv. 1.* * Sanson. Baudrand.

DUESME, ville de France, en Bourgogne, sur la riviere de Seine, & dans le bailliage de la Montagne. Elle donne son nom au petit pays dit le Duesmois, qui est vers la source de la même riviere de Seine. * Sanson.

DU-FAI, (Michel Hurault de l'Hôpital, seigneur) chancelier de Navarre, sous le regne d'Henri IV. étoit un homme imperieux, & poussé d'une ambition incroyable. Ayant eu ordre de faire fortifier la place de Quillebeuf entre Rouen & le Havre de l'autre côté de la Seine, il voulut en être le gouverneur, & en empêcha l'entrée au maréchal de Bellegarde, qui avoit obtenu du roi ce gouvernement. Henri IV. lui envoya à diverses fois trois conseillers d'état, qui ne purent le reduire à son devoir : ce qui obligea ce prince de le menacer par des lettres pleines de couroux. Du Plessis-Mornai les lui porta ; mais il le trouva très-malade, & eut peu de peine à s'assurer de la ville & de la flotte. Du-Fai se voyant à l'extrémité, ordonna par son testament qu'on l'enterrât sous un des bastions de la place, ce que Du Plessis lui promit. Il mourut en 1592. Les beaux esprits du tems écrivirent les uns à sa louange, vantant son courage inflexible ; les autres à son desavantage, blâmant son orgueil opiniâtre. *Voyez* HURAULT. * Mezerai, *hist. de France sous Henri IV.* Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*, *&c.*

DUFFE, LXXVIII. roi d'Ecosse, reprima les pilleries, qui se faisoient sur les habitans des isles Vesternes, par leur jeune noblesse débauchée. Il ordonna que les gouverneurs, par la negligence desquels se feroient ces pilleries, rendroient ce qui auroit été pris, & bannit plusieurs des coupables. Les parens & amis de ceux-ci, irrités de cette severité, conjurerent contre le roi, sous pretexte qu'il méprisoit la noblesse. On pretend que dans le même tems une troupe de sorciers du comté de Murrai, car dans ces tems-là on ajoûtoit beaucoup de foi à ces sortes de gens, tourmentant la statue du roi en cire qu'ils avoient faite, ce prince fut lui même affligé si cruellement par des douleurs & des sueurs continuelles, qu'il diminuoit tous les jours sans qu'on pût trouver aucun remede à son mal, jusques à ce qu'on eût découvert ce sortilege. Pendant sa maladie les Hoglanders ou montagnards, surs de l'impunité, pillerent tous les pays voisins. Après qu'il fut rétabli, il marcha contr'eux, & fit punir leur chef. Donald gouverneur du château où le roi logeoit, n'ayant pû obtenir le pardon de plusieurs de ses amis, qui étoient du nombre des coupables, prit la resolution par les conseils & le secours de sa femme, de tuer le roi pendant la nuit, prit son corps, & l'enterra secretement, en sorte que les meurtriers ne furent point découverts. Donald, pour mieux couvrir son crime, fit mourir ceux qui avoient ordre de garder la chambre du roi, comme s'il eût été possedé de fureur pour leur negligence. Mais Cylenus ayant été élû roi par la noblesse, alla dans le nord pour s'informer de ce meurtre. Donald, qui se sentoit coupable, s'enfuit par mer, mais étant repoussé par la tempête, il fut pris & conduit au roi, qui fit porter à lui, à sa femme, & aux autres complices les justes peines de leurs crimes. Duffe fut tué après avoir regné quatre ans & demi vers l'an 973. de J. C. * Buchanan.

DUGDALE (Guillaume) fils de Jean Dugdale de Shustock, dans le comté de Warwick, gentilhomme, né en 1605. fut grand antiquaire, & d'une recherche infatigable. Il eut successivement divers titres que nous ne connoissons point en françois, & que les Anglois appellent *Rouge-Croix*, *Chester*, *Norroi*, *& Garter*. En 1641. étant gratifié par M. Christopher, ensuite lord Hatton, il se rendit dans l'église de saint Paul de Londres, en copia toutes les épitaphes, dessina les tombeaux, & toutes les armoiries qui étoient dessus. Ayant fait cela avec beaucoup d'exactitude, il alla à Peterborough, Eli, Norwich, Newark sur la Trente, Beverlei, Southwel, Kingston sur Hull, York, Selbi, Chester, Litchfield, Tamworth, Warwik, &c. & dans tous ces lieux, il fit la même chose qu'il avoit faite dans l'église de saint Paul, conservant par ce moyen tous les anciens monumens, dans la crainte que la guerre civile qu'il prévoyoit, n'en détruisît une bonne partie. Il fut fort fidele au roi pendant la rebellion, & après le retablissement du roi Charles II. il fut fait *garter*, chevalier en 1677. & mourut en 1685. Il a fait divers ouvrages, sçavoir *Monasticum Anglicanum*. Trois volumes *in folio*, ouvrage devenu fort rare. Les antiquités du comté de Warwik illustrées par les registres, &c. *in fol.* L'histoire de l'église de S. Paul, cathedrale de Londres depuis sa fondation, &c. *in fol.* L'histoire du dessechement de divers marais, &c. *Origines juridiciales*, ou *memoires historiques des loix, cours de justice, & maniere de proceder, &c. d'Angleterre*. *Le baronage d'Angleterre en deux volumes* in folio. *Courte description des derniers troubles d'Angleterre* in folio. *L'ancien usage de porter ces marques d'honneur, qu'on appelle maintenant armoiries. 8. &c.* * *Athen. Oxon.*

DUGLAS, cherchez DOUGLAS.

DUGLOSSE ou DUGLOSO, ou plûtôt, DLUGOS, (Jean-Longin) Polonois, chanoine de Cracovie, & puis archevêque de Leopold ou Luvow, vivoit dans le XV. siecle. Il fut élevé à cette dignité par le roi Casimir II. lequel après l'avoir persecuté pour quelque affaire particuliere, l'avoit employé en diverses negociations importantes, & lui avoit donné la conduite de ses enfans. L'an 1465. Dlugos composa en trois traités la vie de saint Stanislas, évêque de Cracovie & martyr, que Surius a abregée dans le III. volume des vies des saints, sous le huitiéme Mai. Il composa aussi une histoire de Pologne, qu'il continua jusques à l'année 1480. qui est celle de sa mort ; & cet ouvrage est manuscrit dans la bibliotheque des peres de l'Oratoire de Vallicelli de Rome. Le cardinal Baronius marque qu'il avoit vû cet ouvrage, & qu'il s'en étoit servi en parlant des affaires de Pologne. Cette histoire a été imprimée toute entiere depuis 1700. en deux volumes *in folio*, en latin. Eneas Silvius, depuis pape sous le nom de Pie II. & divers auteurs donnent de grands éloges à

Dlugos * Pie II. *ad Shing. card.* Cromer, *l. 29.* Herbert de Fulstin, *praef. comp. hist. Polon.* Michou, *l. 4. c. 7.* Sponde, *A. C. 1467. n. 6. 1480. n. 8. &c.*

DUILLIUS, (C.) surnommé *Nepos*, consul Romain, l'an de Rome 493. fut le premier de tous les capitaines de la republique, qui remporta une victoire navale sur les Carthaginois. Il en triompha, & pour memoire on érigea une colonne, dont l'inscription s'est conservée. Cette bataille se donna l'an 494. de Rome, & 260. avant J. C. Duillius étoit consul avec Cneus Cornelius Scipion, qui avoit été pris avec dix-sept navires. * Tite-Live, *l. 17. Brev.* Ciceron, *Dial. de sen.* Tacite en fait aussi mention, *l. 2. Ann. c. 12.*

DUISBOURG, en latin *Duisburgum*, ville d'Allemagne, dans le duché de Cleves, appartient à l'électeur de Brandebourg, & est sur la riviere de Roët, qui se jette peu après dans le Rhin, à trois ou quatre lieues de Dusseldorp, & autant de Wesel. C'est dans cette ville que mourut en 1594. Gerard Mercator, le plus habile geographe de son tems. Duisbourg a été autrefois ville imperiale, & est differente de DUISBOURG, qui est la plus ancienne vicomté du Brabant, à trois lieues de Bruxelles.

CONCILE DE DUISBOURG.

Il fut assemblé l'an 927. & l'on y fulmina sentence d'excommuniation, contre ceux qui avoient crevé les yeux à Bennon évêque de Mets. Flodoard en parle dans sa chronique, où il ajoûte que ce Bennon étoit un solitaire, qu'on tira du desert pour le faire évêque. * Reginon, *en la Continuat. tom. IX. Conc.* Guilliman, &c.

DULCIGNO & DOLCIGNO, *Olchinium*, *Olcinum*, *Ulcinum*, ville de l'ancienne Illyrie aujourd'hui de la Dalmatie, de la dépendance du Turc. Elle est située sur le bord de la mer Adriatique, avec un château & un bon port, sur le bord *du Drin.* Pline, Ptolomée, Tite-Live, &c. font mention de cette ville qui a été le siege d'Antivari. Les Turcs s'en rendirent les maîtres dans le XV. siecle, & elle fut assiegée en vain par les Venitiens en 1696.

DULCIN, heretique, & chef de ces heretiques qu'on nomma DULCINISTES, combattoit l'église par ses erreurs au commencement du XIV. siecle. Il se vantoit de venir prêcher le regne du saint Esprit; & sous pretexte de charité, il s'abandonna à toutes sortes d'abominations, négligeant les choses les plus saintes; il méprisoit le pape & les ecclesiastiques, & se faisoit lui-même le chef de ce troisiéme regne, ajoûtant que celui du Pere avoit duré depuis le commencement du monde, jusques à la naissance de Jesus-Christ, & que celui du Fils, qui avoit commencé pour lors, étoit expiré l'an 1300. Grand nombre de peuples suivirent ce malheureux dans les montagnes des Alpes, où il fut pris, & brûlé avec sa femme nommée Marguerite, par ordre du pape Clement V. peu après le commencement du XIV. siecle. Les Protestans disent, que ceux de Merindol & de Cabrieres en Provence, & ceux de la vallée d'Angrone en Piémont, où selon eux, leur église prétendue subsistoit depuis quelques siecles, étoient descendus des Vaudois & des Dulcinistes; mais ils nient qu'ils fussent souillés des erreurs dont on les accuse. * Sandere, *her. 159.* Prateole, *V. Dulc.* Genebrard, *dans Clement V.* Bzovius, *A. C. 1330. n. 13.* Sponde, *A. C. 1307. n. 16. 17.* Vignier, *bibl. hist. A. C. 1308. chron. XIV. sec. c. 2.*

DULEEK, DULEKE, bon bourg d'Irlande, est situé dans le comté d'East-Meath en Lagenie, à deux lieues de la riviere de Boyne, & de la ville de Drogheda, du côté du midi. Duleek a droit de deputer au parlement d'Irlande. * Mati, *diction.*

DULGADIR que les Turcs nomment aussi *Aladulid* ou *Aladulie* petit pays de la Natolie, est compris entre la Caramanie, le pays d'Alep, la petite Armenie & la Cappadoce, & a eu des princes particuliers, qui étoient de race Turcomane, jusqu'à Bajazet II. Alaëddulat, qui étoit un d'entr'eux, a laissé son nom à ce pays; car *Aladulet* ou *Alodule Ili*, signifie le *Domaine* ou la *province d'Alaëddulat*, comme *Aidin Ili*, *le pays d'Aidin.* * D'Herbelot, *bibl. Orient.*

DULLAR, (Jean) de Gand, vivoit dans le XVI. siecle, vers l'an 1523. & enseigna la philosophie à Paris dans le college de Beauvais. Divers auteurs se sont trompés à son sujet, en marquant le tems auquel il a vécu. Dullar composa divers ouvrages de philosophie, qui sont presque tous des commentaires sur Aristote. * Valere Andre, *bibl. Belg. &c.*

DUMBAR, petite ville d'Ecosse sur la mer, avec un château, est située à dix lieues de la ville d'Edimbourg, du côté de l'orient, & dans le comté de Louthian. Elle avoit autrefois un château qui est ruiné. Elle a encore un bon port, & est celebre par la bataille que Cromwel y gagna le troisiéme Septembre 1650. contre les Ecossois qui soûtenoient le roi Charles I. Quelques-uns confondoient Dumbar avec DUMBARTON ou DUMBRITTON, qui est un autre château extrêmement fort dans l'Ecosse meridionale. Ce dernier est dans le comté de Lennox, & donne son nom à un golfe assez renommé dans le pays. *Voyez-en* la description dans l'histoire de Thou, *l. 60.* * Camden. Sanson.

DUMBLAN ou DUNBLAN, en latin *Dumblanum*, ville d'Ecosse, dans le comté de Mentheït. Elle est peu considerable, & située sur la riviere de Taich. * Baudrand.

DUMFERMELING, bourg & château d'Ecosse, situé dans le comté de Fife, environ à cinq lieues de Sterling, du côté du levant. * Mati, *dict.*

DUMMERZE'E, en latin *Dummera*, lac d'Allemagne dans la Westphalie, entre les états de Munster, d'Osnabruck, de Minden, & de Diepholt. La petite ville de Diepholt est sur le même lac. * Baudrand.

DUMNORIX, illustre Gaulois, étoit un homme hardi & entreprenant, & avoit acquis de grands biens dans les fermes de la république, dans les Gaules, qu'il tenoit au prix qu'il vouloit, parce que personne n'osoit encherir sur lui. Les Helvetiens n'ayant pû obtenir de Jules César le passage qu'ils lui demanderent par la province Romaine, eurent recours, à ce seigneur, qui fut bien aise de les obliger, & le leur procura par les terres des Francs-comtois; action dont les Romains lui eussent fait un crime d'état, si Divitiac, qui étoit son frere, & qui avoit grand pouvoir sur l'esprit de César, n'eût intercedé pour lui. Il tâcha de s'emparer de la souveraineté de son pays; mais il n'eut pas le tems d'executer son dessein, à cause de l'execution de la Grand'Bretagne, où César l'appella, comme tous les officiers des Gaules. Il voulut s'en excuser, mais ce fut inutilement, parce que César qui étoit averti de ses desseins, craignoit qu'il ne les executât pendant son absence. Comme il vit qu'il ne pouvoit obtenir le congé qu'il souhaitoit il prit son tems; & lorsque la plûpart des troupes furent embarquées, il se retira avec la cavalerie de son pays, qu'il gagna par ses promesses. César ayant regardé cette désertion comme une affaire très-importante le fit suivre par la plus grande partie de sa cavalerie, avec ordre de le ramener, ou de le tuer, s'il faisoit la moindre résistance. Il voulut se défendre, criant toûjours qu'il étoit né libre, & que sa patrie n'étoit pas sujette aux Romains; mais il fut accablé par la multitude, & percé de plusieurs coups, vers l'an 59. avant Jesus-Christ. * Jul. Cæs. *de bello Gallico*, *l. 8.*

DUMNOTYR, bourg fortifié de l'Ecosse septentrionale, est sur la côte du comté de Mernis, entre la ville de Montrose, & celle de New-Aberdeen, à cinq lieues de l'une & de l'autre. * Baudrand.

DUN ou DON, riviere d'Angleterre, dans la province d'Yorck, nommée en latin *Danus*, donne son nom au bourg de Docaster, en latin *Danum*, où elle passe.

DUN, ville de Lorraine dans le Barrois, au-delà de la Meuse, est située près de cette riviere, entre Stenai & Damvilliers. Elle est differente de DUN, ville de France, dans la province de la Marche. * Sanson. Baudrand.

DUNA ou DZWINA, riviere de Pologne, que les auteurs Latins nomment *Duina*, & que quelques-uns prennent pour le *Rubo* de Ptolomée. Elle a sa source dans la Moscovie près du Volga, entre dans la Lithuanie, où elle passe à Vitepski & à Poloczk, & reçoit diverses rivieres. Ensuite elle traverse la Livonie, coule vers Dunebourg & Kokenhausen, & se jette dans la mer Baltique, auprès de Riga. * Sanson. Baudrand.

DUNAAN, Juif de nation, roi des Homerites peuple de l'Arabie heureuse vivoit au commencement du VI. siecle, sous Elesbaan roi d'Ethiopie. On dit qu'ayant été vaincu

dans une grande bataille, il déchargea sa colere sur les Chrétiens, qui habitoient dans ses terres. Il y avoit une ville nommée Nagran, qui en étoit remplie; il y mit le siege, & y exerça des cruautés incroyables contre les fideles, qui ne voulurent pas renier Jesus-Christ. Le martyre d'Aretas & d'un enfant de cinq ans est des plus remarquables; & le martyrologe romain en fait mention le vingt-quatriéme d'Octobre. Elesbaan, roi d'Ethiopie, à la priere du patriarche d'Alexandrie, vint venger les Chrétiens, dans la personne de ce tyran, qu'il fit mourir, après avoir défait ses troupes. * *Consultez* Zonare, Cedrene, Nicephore, Anastase, Theophane, Surius, *au 24. Octobre*, & Baronius, *A.C. 522.*

DUNALMA, fête des Turcs, qui dure sept jours & sept nuits, pendant lesquels ils font jouer des feux d'artifice, tirent les gros canons, font des salves de mousqueterie, battent le tambour, & sonnent de la trompette, avec des réjouissances extraordinaires. Le peuple fait des festins dans les rues, qui sont ornées de fleurs & de tapisseries, & se divertit à toute sorte de jeux. On celebre cette fête à la premiere entrée du Grand Seigneur dans une ville, ou après avoir reçû quelque bonne nouvelle, comme d'une victoire signalée. Elle se nomme autrement *Ziné* ou *Eziné*. * Ricaut, *de l'empire ottoman.*

DUNBLAN, *cherchez* DUMBLAN.

DUNBRITON ou DUNBARTON, ville de l'Ecosse meridionale, est dans le comté de Lennox, sur la riviere de Leth, qui peu après se decharge dans le golfe du Cluid, qu'on appelle aussi *le golfe de Dumbarton*. Cette ville, qui est à cinq lieues de Glascow, du côté du couchant, est la plus forte place de l'Ecosse, à cause de sa situation sur un rocher fort haut & fort escarpé, & des ouvrages qu'on y a ajoûtés. Elle fut autrefois la retraite des Bretons, dont elle a tiré son nom. On l'appelle aussi *Dunbarton*. Ces peuples s'y maintinrent plus de trois cens ans contre les efforts des Pictes des Ecossois & des Anglo-Saxons, qui vouloient les subjuguer. * *Dict. Anglois.*

DUNCAN, *cherchez* DONALD VII.

DUNCAN, (Martin) de Kempen, dans le diocese de Cologne, nâquit en 1505. & ayant etudié à Louvain, il s'y rendit si habile dans la theologie, qu'il fut un des plus zelés défenseurs de la foi contre les Protestans. Il fut pourvû d'une cure en Hollande, & passa toute sa vie dans ce pays. Il s'y opposa d'abord aux Anabaptistes, & en convertit un grand nombre; mais lorsque les Protestans se furent rendus maîtres de la Hollande, il eut beaucoup à souffrir de leurs persecutions. Martin Duncan défendit toûjours la religion Catholique avec courage, & mourut à Amersfort l'an 1590. âgé de 85. ans. Il composa divers ouvrages. *De vera Christi ecclesia. De sacrificio missæ. De piarum & impiarum imaginum differentia & cultu, &c.* * Joannes Hezius, *in vita Duncani.* Valere André, *bibl. Belg.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

DUNCAN, (Marc) gentilhomme Ecossois, s'établit dans le XVII. siecle à Saumur en Anjou, où il professa la philosophie dans le college des Calvinistes, & publia un abregé de logique. Il fut ensuite principal de ce college; puis il pratiqua la medecine avec tant de reputation, que Jacques I. roi de la Grand'Bretagne, le demanda pour servir auprès de sa personne en qualité de medecin ordinaire, & lui envoya la patente pour l'attirer en Angleterre; mais Duncan qui avoit épousé une demoiselle de Saumur, sacrifia sa fortune à la complaisance de sa femme, qui ne pouvoit se résoudre à sortir de sa patrie: il posséda très-bien la philosophie, la theologie, les mathematiques & la medecine. On a quelques ouvrages de lui; mais celui qu'il écrivit sur la prétendue possession des filles de Loudun, fit tant de bruit, que M. de Lauberdemont, commissaire pour examiner la possession de ces filles, lui en auroit fait une grande affaire, sans le crédit de la maréchale de Brezé dont il étoit medecin. Il mourut à Saumur l'an 1640. regretté, tant des Catholiques dit-on, que des prétendus reformés, & laissa trois fils: l'aîné fut nommé CERISANTES, *voyez* CERISANTES. Le second nommé *Montfort*, mourut à Stokolm; & le troisiéme qui prit le nom de *Sainte Helene*, écrivit l'apologie de son frere aîné, & mourut l'an 1697. à Londres, où il s'étoit refugié pour la religion, laissant un fils qui mourut en Irlande. * Bayle, *diction. critique.*

DUNCAN, (N.) autre medecin, sorti de la même famille que le precedent, nâquit à Montauban, où son pere étoit professeur de philosophie. Après avoir fait son cours de philosophie à Toulouse l'an 1668. avec Bayle, auteur du dictionaire critique, il retourna à Montauban, où il exerça la medecine avec reputation: mais après la revocation de l'edit de Nantes en 1685. il se retira à Berne, où il pratiqua sa profession avec beaucoup de gloire. Il a publié de très-bons livres, sçavoir une *explication nouvelle & methodique des actions animales*, imprimée à Paris en 1678. *La chymie naturelle, ou explication chymique & mechanique de la nourriture de l'animal* en trois parties, imprimées à Paris la premiere en 1681. & les deux autres en 1687. *L'histoire de l'animal, ou la connoissance du corps animé par la mechanique & par la chymie*, à Paris en 1687. * Bayle, *dict. crit.*

DUNCASTER, ou DANCASTER petite ville ou bourg du duché d'Yorck en Angleterre, est sur la riviere de Dun, vers les confins du comté de Lincoln, à neuf lieues de la ville d'Yorck, du côté du midi. * Baudrand.

DUNCKTON, bourg de l'Angleterre, *cherchez* DOUUNTON.

DUNDALK, en latin *Dunkeranum*, ville d'Irlande, dans la province d'Ultonie, & dans le comté de Louth, est située sur la mer d'Irlande, avec un bon port, entre Carlingfort & Drodagh. * Baudrand.

DUNDÉE, ou DUNDI, ville dans le Nord d'Ecosse, dans le comté d'Angus sur la rive septentrionale de l'embouchure du Tai. Elle a un bon port, fort frequenté & fort sûr, à dix milles vers le nord de saint André. Elle est très-forte, ce qui fit que la plûpart des autres places s'étant rendues, après la défaite de Dunbar, elle se maintint encore. Mais le general Monk la prit par assaut quoiqu'elle fût défendue par onze mille soldats, outre les habitans. Il fit passer au fil de l'épée tout ce qu'il trouva en armes, & pilla la ville, où il prit une grande quantité d'or, d'argent, & de meubles très-riches; parce que tous les voisins y avoient envoyé tous leurs meilleurs effets, comme dans une place de sureté. Il prit aussi soixante bâtimens, qui se trouverent dans le port. Après cela Aberdéen & saint André se rendirent à la premiere sommation. * *Dict. angl. Hist des troubles d'Angleterre.*

DUNEMONDE, bonne forteresse des Suedois dans la Livonie, à l'embouchure de la Dzwine dans le golfe de Riga, environ à deux lieues au dessous de la ville de Riga. * Mati, *diction.*

DUNENBOURG, petite ville de la Letonie, province de la Livonie. Cette ville, qui appartient aux Moscovites, est assez bien fortifiée, & est située sur la riviere de Dzwine, aux confins du Semigal, à cinq lieues de Breslaw, en Lithuanie, du côté du nord. * Mati, *dict.*

DUNES, c'est le nom que les Flamans donnent aux côteaux de sables, qui sont élevés sur le bord de la mer; & c'est d'où la ville de Dunkerque a tiré le sien, parce qu'elle est située entre les Dunes. Ce nom est particulierement affecté à cette côte d'Angleterre qui est entre Douvres & l'embouchure de la Tamise, où il y a un bon ancrage pour les vaisseaux. C'est où s'assemblent les flottes angloises; elle est défendue par les châteaux de Sandowne, de Deale & de Walmer.

DUNFREIS, en latin *Dunfreïa*, ville de l'Ecosse meridionale dans la province de Nithesdale, sur la riviere de Nithe, près du golfe d'Eden, que ceux du pays nomment *Solveyfrith*. * Camden.

DUNGAL, ou DUNGHALL, en latin *Dungalia*, ville du royaume d'Irlande, dans la province d'Ultonie, est située dans la partie occidentale de l'isle, avec un assez bon port. Dunghall a aussi un château, & donne son nom à un comté qui est aussi appellé Tirconnel. * Sanson. Baudrand.

DUNGAL, diacre, qui vivoit du tems de Charlemagne, écrivit une lettre à ce prince sur une éclipse du soleil. Il dedia depuis à l'empereur Lothaire un ouvrage pour le culte des images, composé contre Claude de Turin. C'est celui que nous avons dans la bibliotheque des peres, Dungal composa aussi des vers. * Bellarmin, *des écriv. eccl.* Possevin, *Appar. sacr.* Biblioth. PP. *pag. 2. c. 145. edit. 1624.*

DUNGANON, en latin *Danganum*, ville d'Irlande, dans l'Ultonie ou Ullter, est capitale du bas comté de Tironne, que ceux du pays nomment Uper Tiron. Dunganon est près d'Armagh. * Baudrand.

DUNGARVAN, ville & port de mer d'Irlande dans la Mommonie, & dans le comté de Vaterford, est située en la partie meridionale de l'isle, entre Vexford & Vaterford. * Baudrand.

DUNGCANON, DUNKANON, fort de la Lagenie en Irlande, est dans le comté de Vexfort sur le bord oriental de la baie de Waterfordt, à trois ou quatre lieues de la ville de ce nom. * Mati, *dict.*

DUNGHALL, *cherchez* DUNGAL.

DUNGIN, bourg d'Irlande, situé dans le comté de Londonderri en Ultonie, à six lieues de la ville de Londonderri, du côté du levant. * Mati, *diction.*

DUNGISBI, DUNISBEI, ou DUNSBEI, bourg de l'Ecosse septentrionale, est dans le comté de Cathnes, vis-à-vis des isles Orcades, & sur un cap qui porte son nom, & qu'on croit être le *Berruvium*, ou *Verruvium Promontorium* des anciens. * Baudrand.

DUNKELDEN, en latin *Duncheldinum* & *Castrum Caledonium*, ville d'Ecosse avec évêché suffragant de saint André, est située sur la riviere de Tai dans le comté de Perth; & Camden la prend pour l'ancienne Calidonie. * Baudrand.

DUNKERAN, ou DONEQUINE, *Juernis*, ville d'Irlande, dans le comté de Desmond, sur le golfe que forme la riviere de Maire, que ceux du pays nomment *Maire Flud.* son port est aujourd'hui peu frequenté. * Baudrand.

DUNKERQUE, ou DUNKERKE, *Dunquerca*, ville du Pays-bas dans le comté de Flandres, fut bâtie par le comte Baudouin III. dit *le Jeune*, fils du comte Arnoul I. vers l'an 960. Quelques-uns croient que son nom vient du mot Flamand, *Kerk*, qui veut dire *église*, à cause que la tour de son église est la premiere que les mariniers découvrent de la mer, par dessus les Dunes. Elle est située sur la mer, à trois lieues de Graveline, à six lieues de Calais, & à cinq lieues de Nieuport. Cette ville fut possedée d'abord par *Jean* d'Avenes, comte de Hainaut, qui la vendit à *Gui*, comte de Flandres. Depuis, *Robert* de Flandres, fils du comte *Robert* III. de Bethune, fut seigneur de Dunkerque, Cassel, &c. *Toland* sa sœur lui succeda, & épousa *Henri* IV. comte de Bar. *Robert* de Bar, comte de Marle & de Soissons, seigneur de Dunkerque, &c. n'eut de *Jeanne* de Bethune, qu'une fille unique, *Jeanne* de Bar, qui porta ce riche heritage dans la maison de Luxembourg par son mariage avec *Louis* de Luxembourg, connétable de France, qui l'épousa le 16. Juillet de l'an 1435. *Pierre* de Luxembourg, leur fils, laissa de *Marguerite* de Savoye, *Marie* de Luxembourg, comtesse de saint Paul, dame de Dunkerque, &c. qui prit alliance avec *François* de Bourbon, comte de Vendôme, quatriéme ayeul paternel du roi Louis *le Grand*. C'est sur cette alliance qu'étoient fondées les prétentions que ce monarque avoit sur la ville de Dunkerque. Le seigneur de Termes, maréchal de France, la prit l'an 1558. Le duc de Parme la reprit l'an 1583. Louis II. prince de Condé, pour lors duc d'Enguien, l'emporta l'an 1646. les Espagnols s'en rendirent maitres en 1652. Gaston duc d'Orleans, la leur avoit enlevée en 1642. Enfin le maréchal de Turenne s'en étant rendu maître en 1658. elle fut remise aux Anglois, de qui Louis XIV. la racheta l'an 1662. pour la somme de cinq millions. Il y fit faire une citadelle considerable, avec des fortifications. Les Anglois & les Hollandois, joints ensemble, bombarderent cette ville dans les années 1694. & 1695. avec des machines infernales dont ils se servirent; mais ce fut sans aucun effet. Les fortifications ont été détruites en 1712. en exécution du traité d'Utrecht. * Guichardin, *descript. des Pays-bas, & en l'Ad.* Strada, *de bell. Belg. dec.* 2. *l.* 5. Sarrasin, *Rel. du siege de Dunq.* Galland, *droits du roi, &c.*

DUN-LE-ROI, en latin *Regiodunum*, ville de France, dans le Berri, avec un siege royal, est située sur la riviere d'Auron, du côté du Bourbonnois, à sept ou huit lieues de Bourges. Humbert Astier & ses freres, vendirent l'an 1275. au roi, la moitié de la Viguerie de Dun-le-Roi. Elle fut réunie à la couronne par le roi Charles VII. en 1430. & par Louis XI. en 1465. Il ne faut pas confondre cette ville avec DUN-LE-ROI en Bourgogne, près du Beaujolois.

DUNLUCE, château d'Ultonie en Irlande, est sur la côte septentrionale du comté d'Antrim, à l'embouchure de la riviere de Bush. Ce château est fort par sa situation sur un rocher, & on l'a séparé de la terre ferme par un fossé. * Baudrand.

DUNOIS, petit pays & duché de France dans la Beauce, a pour ville capitale Château-Dun, qui fut du bailliage de Chartres, puis de celui d'Orleans. Le Dunois ou Château-Dun a eu autrefois des vicomtes, depuis ROTROU I. comte de Mortagne, qui vivoit dans le XI. siecle. Dans la suite ce vicomté entra dans la maison de Châtillon, & de Blois. GUI de Châtillon, fils de *Louis* comte de Blois, qui mourut à la bataille de Creci, vendit en 1391. le Dunois sous le titre de comté, à Louis duc d'Orleans, frere de Charles VI. Depuis, ce pays fut l'appanage du fameux JEAN *bâtard* d'Orleans, à qui la monarchie Françoise a de si grandes obligations. Charles duc d'Orleans, son frere, le lui donna le premier Juillet de l'an 1439. Ce pays comprenoit le vicomté de Château-Dun, Freteval, Marchenoir, &c. & en vertu de cette donation, Jean bâtard d'Orleans, rendit à son frere le comté de Vertus, Remorantin, &c. Le comté de Dunois fut érigé au mois de Juillet de l'an 1525. en duché & pairie par Louise de Savoye, mere du roi François I. & alors regente du royaume, en faveur de Louis, duc de Longueville, & de ses enfans mâles. La posterité de Jean bâtard d'Orleans, a joui du comté de Dunois. *Voyez* ORLEANS.

DUNQUEURRE, village de Ponthieu en Picardie, situé entre Abbeville & Dourlens. On le prend pour le lieu qu'on nommoit anciennement *Durocoregum*. * Baudrand.

DUNS, (Jean) dit SCOT, parce qu'il étoit natif d'Ecosse, fut religieux de l'ordre de saint François, sur la fin du XIII. siecle, & au commencement du XIV. Il se rendit celebre dans l'université de Paris, & eut pour maître, non Alexandre de Halès, comme quelques-uns l'ont crû, mais Guillaume Varron Anglois, celebre docteur de son ordre. Sa subtilité à expliquer les plus grandes difficultés de la philosophie & de la theologie, lui fit porter le nom de *docteur subtil.* D'autres croient qu'on le lui donna pour avoir défendu avec force & subtilité l'opinion de l'immaculée conception de la sainte Vierge. Au reste, il se piequa de soutenir des sentimens opposés à ceux de S. Thomas, & c'est ce qui a produit dans l'école les deux sectes de Thomistes & de Scotistes. Jean Duns, qui avoit une merveilleuse facilité à comprendre toutes choses, n'en avoit pas moins à réduire ses pensées par écrit; & c'est pour cette raison qu'il laissa un très-grand-nombre de traités, dont nous avons diverses éditions. Celle de Lyon de 1639. contient 12. volumes avec la vie de l'auteur, écrite par Vadingue, & les témoignages des grands hommes qui ont parlé de lui. Ce theologien fut le premier qui sans s'assujettir à suivre les principes d'aucun autre, prit des uns & des autres ce qu'il jugea à propos, & avança quantité de sentimens nouveaux, ce qui lui a fait donner la qualité de *docteur très-résolutif.* Il avoit composé un traité que nous n'avons plus, contre l'opinion de Jean XXII. qui prétendoit que la beatitude des ames justes étoit differée jusqu'au jour du jugement. Dans son livre de la jurisdiction ecclesiastique, il traite de la question agitée sur ce sujet en France l'an 1329. entre les prélats & Pierre de Cugnieres, sur les bornes de la jurisdiction ecclésiastique. Il n'est pas certain que Jean Duns fût Anglois, & l'on dispute s'il étoit d'Ecosse, d'Angleterre ou d'Irlande. Ceux qui le croient Anglois, disent qu'il étoit de Donston dans le Northumberland. Ceux qui le font Irlandois, lui donnent pour lieu de sa naissance Doune, ville d'Ultonie dans le royaume d'Irlande; & ceux qui le croient Ecossois, le font natif de Duns, village qui est éloigné de huit milles des frontieres d'Angleterre; mais il est marqué dans les manuscrits écrits peu de tems après sa mort, qu'il étoit de Donston en Angleterre. Il entra fort jeune dans le couvent des Freres Mineurs de Neuchâtel en Angleterre. Il fit ses études à Oxford, puis il enseigna la theologie. Il passa en France au commencement du XIV. siecle, & fit des leçons à Paris, après y avoir pris des degrés. Il proposa son sentiment sur l'immaculée conception, non com-

me un dogme certain, mais comme une opinion. Ceux qui ont dit qu'il la fit recevoir dans l'université de Paris comme une doctrine, qu'elle obligeoit par serment tous ses membres de tenir, se sont trompés; car il est constant que ce decret de l'université n'a été fait qu'en 1496. après la tenue du concile de Bâle. Scot alla de Paris à Cologne où il mourut le 8. Novembre de l'an 1308. âgé d'environ 33. ou 35. ans. Ses ennemis ont publié, qu'ayant été attaqué d'apoplexie, il fut d'abord enterré; & que, quelque tems après, cet accident étant passé, il mourut désesperé, se rongeant les mains, & donnant de la tête contre la pierre du tombeau. Mais on a si bien refuté cette calomnie, autorisée par Paul Jove, Latome & Bzovius, qu'il ne se trouve plus personne qui veuille y ajoûter foi. *Cave, *hist. litteraria*. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XIV. siecle*. Vadingue, *T. III. Ann. Min.* & *in biblioth.* Hervart, *in Mantiss. contra Bzovium*. Tritheme & Bellarmin, *in Catal.* Sixte de Sienne, *biblioth. S.* Possevin, *in Appar.* Sponde, *A.C. 1308. n.* Ferchius. Cavellus. Magnesius. Colganus. Pontinus, &c.

DUNS, bourg ou petite ville de l'Ecosse meridionale, est situé dans le comté de Merche, à trois lieues de Coldingam, vers le couchant. Il donna autrefois le nom au celebre Jean Duns, ou Jean Scot, selon quelques auteurs qui paroissent s'être trompés. * Mati, *diction.*

DUNSBEI, en Ecosse, *cherchez* DUNGISBI.

DUNSTABLE, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée meridionale du comté de Bedfort, qu'on appelle Manshead, sur les limites du comté de Buckingham. Elle est située sur une hauteur, dont le fond est de craye. Elle fut bâtie par Henri I. des ruines de l'ancienne *Maginum*, ou *Magiavinium*. Elle est composée de quatre rues, dont chacune à son vivier ou reservoir d'eau. Comme elle est sur la route de Chester, elle est fort frequentée, & pourvûe de bonnes hôteleries pour les voyageurs. Elle est honorée d'une de ces croix magnifiques que le roi Edouard I. fit ériger en memoire de la reine Eleonor, dans tous les endroits où reposa son corps, entre le comté de Lincoln, où elle mourut, & l'abbaye de Westmunster, où elle fut inhumée. * *Dict. Angl.*

DUNSTAFAG, en latin *Evonium*, ou, selon d'autres, *Stephandunum*, ville d'Ecosse dans le comté de Lorne. Elle est située dans la partie occidentale de l'isle, près de l'isle de Mula, vers les Hebrides. Il y a un assez bon port. * Camden. Sanson.

DUNSTAN, (Saint) archevêque de Cantorberi en Angleterre, florissoit dans le X. siecle, sous le regne d'Ethelstan dont il étoit parent. Il étoit fils de Heorstan & de Kinedride, & nâquit l'an 924. Après avoir fait ses études, il alla trouver Anthelme, archevêque de Cantorberi, son oncle paternel; & ce prelat le menant à la cour avec lui, le presenta au roi Ethelstan, qui avoit commencé à regner en 923. Ce prince le retint auprès de lui; mais s'étant refroidi à son égard, par les artifices de quelques envieux, Dunstan se retira auprès d'Elphege, évêque de Worcester, son cousin germain, qui lui confera l'ordre de prêtrise, & le porta à se faire religieux. Il embrassa cet état, & s'en alla à Glasco, où il bâtit une cellule proche d'une église dédiée à la Vierge. Edmond, qui succeda à Ethelstan son frere en 941. manda Dunstan & se servit de ses conseils pour gouverner son royaume. Ce prince assisté du saint, faisoit regner la justice, & la paix dans son état: cependant il fut assez credule pour ajoûter foi aux calomnies des ennemis de Dunstan; ce qui le porta à l'éloigner de sa cour, où il le rappella bientôt après. Edrede, frere & successeur du roi Edmond, ne témoigna pas moins d'affection à ce sage ministre, & se reposa sur lui d'une grande partie de la conduite de son royaume; mais Eduin, fils d'Edmond, étant parvenu à la couronne, s'abandonna à ses passions, & refusa d'écouter les bons avis de Dunstan: c'est pourquoi ce saint homme se retira dans son monastere à Glasco. Depuis il passa en Flandres, où le comte le reçût parfaitement bien, & s'arrêta dans la ville de Gand. Dans cet intervalle, plusieurs grands seigneurs d'Angleterre ne pouvant souffrir les désordres d'Eduin, élûrent pour roi Edgar son frere: ainsi le royaume fut divisé en deux parties, dont la Tamise faisoit la séparation. Ce nouveau roi rappella saint Dunstan, & lui fit accepter l'évêché de Worchester; mais il arriva une chose remarquable, lorsqu'il fut sacré dans l'église de Cantorberi. Odon, archevêque de cette église, au lieu de donner à Dunstan le titre d'évêque de Worcester, lui donna celui d'archevêque de Cantorberi, comme le déclarant son successeur. Après cette ceremonie, saint Dunstan s'en alla dans son évêché, où son zele & sa pieté lui attirerent l'admiration de tout le monde. Après la mort du roi Eduin tout le royaume fut réuni sous l'autorité d'Edgar, qui obligea Dunstan à gouverner l'évêché de Londres, avec celui de Worchester. Lorsque l'archevêché de Cantorberi vint à vacquer par la mort d'Odon, on voulut donner cette dignité à Dunstan, qui la refusa absolument. Ainsi Belphin, évêque de Winchester, fut élû archevêque. Ce prélat mourut bientôt après, & Bixtelin, évêque de Dorchester, fut mis en sa place; mais ce dernier n'ayant pas assez de vigueur pour maintenir la discipline ecclésiastique, retourna dans son évêché, & Dunstan fut contraint de remplir ce siege, dont il étoit très-capable de soûtenir la dignité. Il alla ensuite à Rome, où le pape lui donnant *le Pallium*, l'établit son legat dans toute l'Angleterre. Lorsqu'il fut de retour, il fit paroître un courage invincible pour résister à quelques désordres qui s'étoient introduits dans son archevêché. Il n'épargna pas les grands seigneurs ni le roi même, auquel il imposa une rude penitence, pour avoir violé une religieuse. Edgar mourut quelque tems après en 975. & laissa le royaume à Edouard son fils, que quelques refusoient de reconnoître pour roi, sous prétexte que la reine sa mere n'avoit point été couronnée, & que lorsqu'il nâquit, le roi son pere n'étoit pas encore sacré. Mais saint Dunstan, qui sçavoit que le royaume lui appartenoit legitimement, l'établit & le maintint sur le trône, malgré tous les efforts des rebelles. En 979. Alfrede, qui avoit été concubine d'Edgar, fit assassiner Edouard, pendant qu'il étoit à la chasse, pour faire regner Etelred son fils. Saint Dunstan parla à cette usurpateur du royaume, avec des paroles foudroyantes, & lui prédit que, comme il étoit monté sur le trône par l'effusion du sang de son frere, il passeroit sa vie d'une maniere sanglante, & qu'une inondation de barbares raviroit le sceptre à ses successeurs. Ce saint prélat se retira ensuite dans son archevêché, où il mourut l'an 988. six jours après l'Ascension. * Sa vie écrite par un prêtre contemporain, & par un autre, & ensuite par Adelard dans Heuschenius, & dans le pere Mabillon: celle qui est rapportée par Surius, est plus recente. * Baillet, *vies des Saints, mois de Mai.*

DUNSTER, bon bourg d'Angleterre. Il est situé sur l'embouchure de la Saverne, à dix lieues de la ville de Wels, du côté du levant, & autant de celle d'Excester du côté du nord. * Baudrand.

DUNWICH, ancien bourg d'Angleterre, autrefois ville puissante sur les côtes du comté de Suffolk. Felix *le Bourguignon*, qui confirma les East-Angles chancelans dans la religion Chrétienne en 630. y établit un siege épiscopal, qui y subsista, jusqu'à ce que Bisus, quatriéme évêque après lui, le transporta à North-Elmham, ne laissant qu'un évêché suffragant à Dunwich. Dans ce tems-là cette ville étoit fort peuplée, & si forte qu'elle arrêta Robert, comte de Leicester, qui s'étoit revolté contre son prince. Sous le regne d'Henri II. on y battoit monnoye. Maintenant ce n'est plus qu'un petit bourg, qui a cependant encore l'honneur de députer deux membres au parlement. Il est éloigné de 82. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

DUPLEIX, (Scipion) historiographe de France, nâquit en 1569. à Condom. Son pere Dupleix, né en Languedoc, s'étoit établi à Condom, servit dans les troupes du maréchal de Montluc, qui l'employa à la défense de Casteljaloux, & s'étant marié eut plusieurs enfans. L'aîné nommé Scipion l'historiographe, fut lieutenant particulier de Condom, & publia dès 1602. les loix militaires touchant le duel. Un autre de ses fils nommé François donna en 1615. à Paris un traité du droit en vers, intitulé, *Partitiones Juris Methodicæ*. Scipion qui fait le sujet de cet article, vint à Paris en 1605. avec la reine Marguerite, qui le fit depuis maître des requêtes de son hôtel; & en 1607. il publia un cours de philosophie, qui est le premier qu'on ait publié en françois, & qui est écrit avec beaucoup de netteté. Il donna en 1616. ses *memoires des Gaules*, & ayant été honoré cette année-là même du titre d'historiographe

[...]l. de France, il continua de travailler à son histoire de France, dont le quatriéme volume ne fut achevé qu'en 1635. & qu'il continua depuis jusqu'en 1645. La narration de Dupleix, quoique nette, est peu agréable : le cardinal de Richelieu avoit revû les feuilles des deux derniers regnes, où on ne manqua pas de le bien flatter : ce qui donna lieu à Mathieu de Morgues d'écrire contre Dupleix, qui fut aussi convaincu d'ignorance & de mauvaise foi par le maréchal de Bassompierre. Il repondit à l'un & à l'autre le moins mal qu'il lui fut possible ; mais après la mort du cardinal, il eut dessein de refondre une partie de son histoire, ce que sa vieillesse ne lui permit pas d'executer. On a de lui quelques autres ouvrages, comme l'histoire Romaine en 3. vol. un traité contre M. de Vaugelas, sous le titre *De la liberté de la langue Françoise*, & d'autres moins considerables. Il travailla aussi sur les libertés de l'église Gallicane pendant quinze ans, mais le chancelier Seguier ayant fait brûler en sa presence le manuscrit pour l'impression duquel il demandoit un privilege, il en eut tant de déplaisir, qu'il mourut peu après à Condom, au mois de Mars 1661. étant âgé de 92. ans. * Lelong, *bibl. hist. de France*.

DUPONT, (Jacques) surnommé LE BASSAN, peintre fameux, *voyez* BASSAN.

DU PUI, *cherchez* PUY.

DUPUI, (Christophle) c'étoit l'aîné de messieurs Dupui. Il suivit à Rome le cardinal de Joyeuse en qualité de son protonotaire, & y rendit service à M. de Thou, à l'occasion de la premiere partie de son histoire, que la congrégation de l'indice vouloit condamner, & ranger au nombre des livres hérétiques. Etant de retour en France, il se fit Chartreux à Bourgfontaine, où quelques années après le cardinal Barberin, qui connoissoit son merite, l'alla déterrer ; & par son crédit l'obligea d'aller à Rome exercer la charge de procureur general de son ordre, & de prieur *in urbe*. Le pape Urbain VIII. lui auroit donné des marques de son estime ; mais la part que messieurs Dupui ses freres avoient eue à la nouvelle édition des libertés de l'église Gallicane, empêcherent le pape de donner des marques de la bonne volonté qu'il avoit pour Christophle Dupui. Il mourut assez âgé, prieur de la Chartreuse de Rome, où il avoit fait faire tous les embellissemens dont ce lieu est capable. C'est lui qui a donné au public le *Perroniana*, dont il avoit une copie. * De Vigneul-Marville, *mélanges d'histoires*.

DURA, grande plaine dans la campagne de Babylone, où le roi Nabuchodonosor fit dresser cette grande statue, qui avoit soixante coudées de haut & six de large, & qu'il voulut faire adorer à tous ses sujets, donnant des ordres précis, que quand ils entendroient sonner la trompette, chacun se prosterneroit devant cette statue, sous peine de mort. Trois Hebreux, Sidrach, Misach & Abdenago ayant refusé de le faire, ils furent jettés dans une grande fournaise, pour y être brûlés tout vifs ; mais ils en furent délivrés par un ange, qui empêcha l'effet des flâmes, & les y conserva, sans qu'ils fussent le moins du monde offensés. Cela arriva l'an du monde 3405. avant J. C. 599. ans. * *Daniel. III. 1. &c.*

DURAN, ou DORHIN, (Nicolas) Carme Anglois, vivoit en 1426. Il écrivit sur le Maître des sentences, *originalia doctorum, &c.* * Lucius, *in biblioth. Carm.* Trithême. Pitseus. Alegre, &c. Ce dernier en met un autre de ce nom, qui vivoit vers l'an 1379. *in parad. Carmel.*

DURAN de Torres, *cherchez* DURAND (Jean)

DURANCE, riviere de France, dans le Dauphiné & dans la Provence. Strabon la nomme Δρουέντιος ; Ptolomée, Δρουεντίας ; & les Latins *Druentia*. On prétend qu'elle est formée de deux sources, dont l'une vient du mont Vesoul, & l'autre sort du mont Geneve. Sa source est le pays des anciens Caturiges, d'où elle entre dans le Dauphiné & la Provence, pour se jetter dans le Rhône, entre Avignon & Tarascon. Voici la route qu'elle tient. Elle passe à Guillestre, puis près d'Embrun, & ensuite elle reçoit l'Ulbanie & quelques autres ruisseaux. Elle vient de-là jusqu'à Sisteron, & elle y reçoit le Puech ou Buech, & quelque tems après le Jabron. De-là elle tourne à Volone & à Malijai, où elle reçoit la Bleone, aux Mées, & à la Briliane, puis elle reçoit Lauson, Laye, Asse, Verdon, &c. Ayant coulé près de Manosque, à saint Paul, à Pertuis, où Leze joint ses eaux aux siennes, elle passe à la Roque, où commence le fossé de Crapane ; puis à Cavaillon ; ensuite elle reçoit le Calavon, & se decharge dans le Rhône. Tite-Live dit que les Gaules n'ont point de riviere moins propre à la navigation, parce qu'elle est toûjours inconstante, sans lit & sans bornes certaines. Mais quoi que cet auteur rapporte de la rapidité de cette riviere, neanmoins l'industrie des Romains la rendit navigable, au rapport d'un historien de ce tems. Silius Italicus dit que cette riviere fut un obstacle à la marche d'Annibal, au-dessus du pays des Voconces. * Tite-Live, *liv. 20.* Silius Italicus, *l. 3.* Strabon, *l. 4. & 5.* Pline, *l. 3. c. 5.* Papire Masson, *descript. flum. Gall.* Vibius Sequester, *de flum.* Chorier, *hist. du Dauph. l. 1. & 4.* Bouche, *hist. de Prov. en la chron.*

DURAND, évêque de Liege, dans le XI. siecle, étoit né de pauvres parens ; & par son sçavoir s'eleva à l'épiscopat, après avoir été chancelier de l'empereur Henri II. Alberic dit qu'il avoit été moine, & qu'il avoit une parfaite connoissance des lettres saintes & prophanes. On lui attribue ordinairement une épitre fort sçavante sur l'Eucharistie, contre Berenger & contre Brunon d'Angers : nous l'avons dans la bibliotheque des peres, & Baronius l'a inserée dans les annales de l'église, sur l'an 1035. Durand étoit pourtant mort dès le 1. Fevrier de l'an 1025. comme Gilles Boucher l'a remarqué dans ses annales de Liege, & comme nous l'allons expliquer.

☞ La plûpart des critiques ne sont pas d'accord, que Durand de Liege, soit auteur de la lettre contre Eusebe Brunon d'Angers, & Berenger. En effet, le premier mourut vers l'an 1025. & le second ne fut évêque d'Angers que long-tems après. Ce qui fait croire, comme le remarque Jean Picard en ses notes sur le livre du saint sacrement de l'Autel, de saint Anselme de Cantorberi, que cette piece est de Duoduin, aussi évêque de Liege, ou plûtôt de Durand abbé de Troart, comme nous le dirons dans la suite. Les auteurs ont été trompés par la lettre D. qui commence le nom de l'un & de l'autre, & qu'on mettoit seule au commencement des ouvrages. Messieurs de Sainte-Marthe ont fait cette remarque generale, en parlant d'Eusebe Brunon, dans le second volume de la France chrétienne, *page 127.* mais sans se souvenir de l'appliquer à Durand en la *pag. 646.*

DURAND, né à Neubourg dans le diocese d'Evreux, moine de Fécamp, & puis abbé de Troart, ou Troarn, dans le diocese de Bayeux, vivoit dans le XI. siecle. Olderic ou Oldric Vitalis fait son éloge. On ne doute point qu'il ne soit auteur de l'ouvrage du saint sacrement de l'autel contre Berenger, qu'on attribue à Durand de Liege. Il florissoit sous Guillaume *le Conquerant*, roi d'Angleterre, & duc de Normandie, qui faisoit beaucoup de cas de ses conseils, il a vécu jusqu'à l'an 1088. Dom Luc Dacheri nous a donné le traité de Durand, avec les ouvrages de Hugues, évêque de Langres. * Olderic Vitalis, *liv. 7. & 8. &c.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. III.*

DURAND, évêque de Clermont en Auvergne, avoit été second abbé de la Chaise-Dieu dans la même province. Nous avons des preuves de sa science & de sa pieté, dans les lettres que saint Anselme de Cantorberi lui écrivoit, & dans les réponses qu'il lui faisoit. Hugues de Flavigni dit dans sa chronique, qu'il mourut quelque tems avant la celebration du concile de Clermont, tenu l'an 1095. pour l'expedition de la Terre-sainte. Baldric abbé de Bourgueil, a celebré sa memoire, par des épitaphes ingenieuses pour son tems. Elles sont rapportées par Du Chêne dans le quatriéme volume des écrivains de l'histoire de France. *Voyez* aussi les œuvres de saint Anselme, *T. IV. edit. Colon. 1612. & I. Lug. 1630.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. II. p. 528.*

DURAND DE WALDACH, heretique dans le XII. siecle, assisté d'un de ses amis qu'il avoit séduit, publia ses erreurs vers l'an 1117. & sur-tout celle-ci, que le mariage n'est qu'un concubinage caché. Ils furent pris & condamnés au feu : ce qui fut executé à cause de leur obstination. * Prateole. *Voyez* Gautier, *en la chron.*

DURAND, (Guillaume) surnommé *Speculator*, né au Puymoisson en Provence, disciple de Henri de Suze, fit ses premieres études à Boulogne, & y ayant pris le bonnet de docteur, il enseigna le droit canon à Modene, d'où il fut ap-

pellé par le pape Clement IV. pour être son chapelain & auditeur du palais. Il fut envoyé par Gregoire X. legat au concile de Lyon tenu en l'année 1274. & enfin fait évêque de Mende l'an 1286. Il refusa depuis l'archevêché de Ravenne que Nicolas IV. lui offrit ; & mourut à Rome le premier Novembre de l'an 1296. âgé d'environ 64. ans. Il étoit si habile dans les affaires, qu'il fut surnommé *le pere de la pratique*. Il nous a laissé un livre intitulé le miroir du droit, *speculum juris*, qui lui fit donner à lui-même le nom de *Speculator*. Il adressa cet ouvrage, qui est divisé en trois parties, au cardinal Ottobon, qui fut depuis Adrien V. Le repertoire du droit tiré de cet ouvrage, & le rational des offices divins ; un commentaire sur les canons du concile de Lyon ; & un abregé des gloses & du texte du droit canon. Le miroir & le repertoire du droit ont été imprimés avec le rational à Lyon l'an 1516. & 1551. Le miroir a été aussi imprimé séparement à Bâle en 1574. & à Francfort avec le repertoire en 1592. Le rational est le plus commun, & a été imprimé plusieurs fois en divers endroits : il parut pour la premiere fois à Mayence en 1459. Le commentaire sur les canons du concile de Lyon, a été imprimé à Fano en 1569. & l'abregé des gloses à Paris en 1519. * Majolus, *en sa vie*, Gesner & Simler, *biblioth.* Hottoman, *comment. de verbis juris.* Trithéme, *au cat.* Bellarmin, *des écriv. eccl.* Possevin, *appar. sacr.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Fischard, *aux vies des jurisconsultes.* Sponde, *A. C. 1274. n. 5.* Bouche, *hist. de Prov. liv. 9. sect. 3. §. 10.*

☞ Nous avons dit, avec plusieurs auteurs, que ce sçavant prélat étoit de Puymoisson dans le diocese de Riez en Provence, c'est l'opinion la plus commune, & la mieux établie ; cependant tous les historiens ne sont pas de ce sentiment. Quelques-uns le font Gascon. Jacques de Bellevûe, d'Aix, auteur d'un livre intitulé, *De ratione studendi in utroque jure*, assure qu'il étoit natif d'Aix ; Bartel dans son histoire des évêques de Riez, dit que cette ville fut le lieu de sa naissance : & Belleforêt croit qu'il étoit de Beauvais. Mais Durand lui-même dit dans le quatriéme livre qu'il étoit Provençal. *Nos Provinciales*, dit-il, *nobiles feudatarios*, &c. Outre Nostradamus, la Croix du Maine, & divers autres auteurs, son épitaphe en trente vers, qu'on voit sur son tombeau aux Dominicains de la Minerve à Rome, marque qu'il étoit de Puymoisson. Cette épitaphe est rapportée par Ughel dans le second volume de l'Italie sacrée, en parlant des évêques d'Urbin. * Nostradamus, *hist. de Prov.* Bartel, *hist. præsul. Regiens. in Matthæo 1. p. 230.*

DURAND, (Guillaume) neveu du celebre canoniste Durand, évêque de Mende, fut archidiacre de son oncle, lui succeda dans cet évêché l'an 1296. & gouverna cette église jusqu'à l'an 1328. ayant été appellé l'an 1310. au concile de Vienne par le pape Clement V. Il composa un excellent traité de la maniere de celebrer le concile general, divisé en trois parties, dans lequel il a recueilli & disposé sous differens titres une infinité de reglemens des conciles & des peres, pour reformer les abus & les déreglemens de toutes sortes d'états, & de conditions, particulierement des papes & de la cour de Rome, des prélats, des ecclesiastiques, & des religieux. Philippe Probus, jurisconsulte de Bourges, fit imprimer cet ouvrage à Paris l'an 1545. *in 8°.* & le dédia au pape Paul III. aux cardinaux, aux évêques, aux abbés, & aux autres fideles, qui devoient s'assembler au concile de Trente, comme très-utile à ceux qui vouloient travailler à la réforme des mœurs des Chrétiens. Il a depuis été imprimé à Paris dans un recueil de plusieurs ouvrages de même nature, que M. Faure docteur de la faculté de theologie de Paris, fit imprimer à Paris chez Clouzier l'an 1671. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIV. siecle.*

DURAND, ancien poëte François, qui vivoit vers l'an 1300. composa quelques romans, selon la coûtume du tems. Il y a bien de l'apparence que c'est le même dont Nostradamus fait mention, qui vivoit dans le XIII. siecle, & qui avoit la memoire si prodigieuse, qu'après avoir lû une fois seulement un ouvrage, soit en prose, soit en vers, il le recitoit mot pour mot. Etant amoureux d'une demoiselle de la maison des comtes de Balbi, il fit tirer l'horoscope de cette personne : on lui dit qu'on verroit des choses surprenantes en sa mort, quoiqu'elle dût être de longue vie. Quelque tems après la demoiselle fut attaquée d'une maladie si violente, qu'on la crut morte ; & l'on pensoit à l'enterrer, quand Durand apprit cette nouvelle : il en fut si vivement frappé, qu'il en mourut subitement. Sa maitresse ayant donné quelques signes de vie lorsqu'on alloit la mettre en terre, on la rapporta chez elle, où sa santé se retablit ; mais ayant appris le triste effet qu'avoit fait sur Durand la passion qu'il avoit pour elle, elle se fit religieuse, & y mourut âgée de 60. ans. * Nostradamus, *hist. de Provence, partie III.* Fauchet. La Croix du Maine.

DURAND de S. POURÇAIN, natif d'un bourg de ce nom, dans le diocese de Clermont en Auvergne, vivoit dans le XIV. siecle, fut Dominicain, & ensuite docteur de Paris, & maitre du sacré palais, d'où il fut tiré l'an 1318. pour être évêque du Pui en Velai, & transferé l'an 1326. à l'évêché de Meaux. Il a écrit des commentaires sur les quatre livres des sentences, & un traité de l'origine des jurisdictions. *Liber de origine jurisdictionum.* On dit qu'il mourut le 13. Septembre de l'an 1333. * Trithéme, *au cat.* Bellarmin, *des écriv. ecclef.* Possevin, *appar. sacr.* Sixte de Sienne, *bibl. sacr.* Sainte-Marthe.

DURAND Villegagnon, *cherchez* VILLEGAGNON

Durand (Nicolas)

DURAND, abbé de Castres, vivoit dans le X. siecle. Il refuta vers l'an 953. un certain Valfred, qui enseignoit que le corps & l'ame périssoient par la mort ; mais on ne sçait point si cette erreur eut quelque cours, & l'on n'a rien de l'ouvrage de Durand. * *Chronique de l'abbaye de Castres.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du X. siecle.*

DURAND, (Jean) ou DURAND DE TORRES, Espagnol, natif de Seville, avoit fait de grands progrès dans la jurisprudence civile & canonique. Le cardinal Pimentel le voulut avoir auprès de lui, & le mena à Rome. Durand de Torres y apprit la langue grecque, & y fit imprimer en 1655. une dissertation *de postliminio inter liberos fœderatosque populos.* Depuis étant revenu en Espagne, il s'acquit une grande connoissance de la langue arabique, & traduisit la chronique d'Aubuvalid Ben Shacenas ; mais cet ouvrage n'a pas été imprimé. Durand mourut le 12. Novembre 1662. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

DURAND DE CHAMPAGNE, de l'ordre des FF. Mineurs, confesseur de la reine de France & de Navarre, fleurit vers l'an 1350. & composa une somme de confessions, ou un directoire pour les confesseurs, divisé en quatre parties, qui se trouvoit dans la bibliotheque de M. Colbert, *cod. 451.* * Du Pin, *bibl. des auteurs ecclef. du XIV. siecle.*

DURAND, (Pierre) François de nation, poëte Latin & François, au commencement du XVI. siecle, étoit bailli de Nogent le Rotrou, au pays du Perche. * La Croix du Maine.

DURAND, (dom Jean) moine Benedictin de la congrégation de S. Maur, aidoit à dom François Delfau, conjointement avec dom Robert Guerard, à la revision des œuvres de S. Augustin ; mais ayant été accusé d'avoir fait conjointement le livre intitulé, l'*Abbé commendataire*, ils furent separés. Durand s'en alla à Rome, où il fut compagnon du procureur general de sa congrégation. A son retour, il mourut dans la charge de prieur de S. Nicaise de Reims. * De Vigneul-Marville, *mélanges d'hist.*

DURANGO, ville de l'Amerique septentrionale dans la nouvelle Biscaye, avec évêché suffragant de Mexico, est située au pied des montagnes, & a pris ce nom par rapport à Durango, qui est une petite ville d'Espagne, dans la Biscaye. * Sanson.

DURANTE DE DURANTI, ou DURANTIS DE DURANTIBUS, cardinal, évêque de Bresce, dans le XVI. siecle, étoit né de la même ville le 5. Octobre 1507. Après avoir achevé ses études, il alla à Rome, où il fut camerier secret du pape Paul III. qui lui donna l'évêché de Cassano, & ensuite le chapeau de cardinal en 1544. Quelque tems après il fut envoyé par le pape legat à Camerino, & ensuite en Ombrie. Enfin il fut pourvû de l'évêché de Bresce, sa patrie, où il mourut le 15. de Mai de l'an 1558. * Ughel, *Ital. sacr.* Auberi, *hist. des cardinaux*, &c.

DURANTI, (Jean-Etienne) premier president au parlement de Toulouse, étoit fils d'un conseiller aux requêtes du palais de cette ville. Jeune encore, il prit le

parti du barreau où il se distingua par son éloquence; & après avoir été capitoul en 1563. & ensuite avocat general, il fut enfin nommé premier president au parlement de Toulouse en 1581. par le roi Henri III. Il soutint avec ardeur le parti de son prince contre les liguears dont la fureur se renouvella à Toulouse, lorsqu'on y eut appris la mort du duc de Guise & du cardinal son frere en 1589. Duranti tint une assemblée du Parlement dans cette conjoncture, & voulut justifier la conduite du roi. Le peuple s'émût & courut au palais; le premier président eut bien de la peine à se sauver, & se jetta dans l'hôtel de ville, où il resta trois jours: de-là ses amis le transfererent au couvent des Dominicains. La populace y courut, & demanda à lui parler, il se presenta à elle avec ses habits du palais; mais un scelerat d'entr'eux lui tira un coup d'arquebuse, dont il le renversa mort; ensuite ils trainerent son corps par les rues, & l'attacherent à la potence publique. Le jour même on alla se saisir de Daffis avocat general son beau-frere, qui s'étoit retiré peu de jours auparavant en sa maison de campagne: on l'amena à la conciergerie du palais, où on l'étrangla le 10. Fevrier 1589. Le lendemain on enterra secrettement Duranti au grand couvent des Cordeliers, & on ne lui donna d'autre drap pour l'ensevelir que le tableau du roi Henri III. qui avoit été pendu auprès de son cadavre. Ses heritiers lui firent élever un tombeau magnifique dans l'église des Cordeliers; & environ cent ans après comme on voulut changer ce tombeau de place, on trouva le corps de cet infortuné magistrat encore enveloppé de ce tableau & sans aucune corruption. Sa maison fut pillée le jour de son massacre; mais les capitouls firent faire une exacte recherche de ce qui avoit été pillé, & le firent vendre à l'encan au profit de la ville: enfin ils demanderent au parlement que le procès fût fait à sa memoire, ce qui fut executé. Cependant en 1591. on lui fit & à Daffis des funerailles publiques, où assisterent le parlement, les capitouls & les autres compagnies de la ville; le roi Henri IV. donna à la ville de Toulouse, par l'édit de Folembrai du premier Janvier 1596. une abolition des meurtres de Duranti & de Daffis. Le buste de ce president est placé dans la gallerie des illustres Toulousains que l'on voit dans l'hôtel de ville de Toulouse. Il ne laissa de son mariage avec *Marie* Daffis qu'une fille, qui épousa *Simon* de Garaud, conseiller au parlement de Toulouse, de qui descendoit *Jean Georges* de Garaud, seigneur de Donneville, marquis de Miremont, president au parlement de Toulouse, lequel de *Marthe* de Caminade, eut pour fille *Jeanne-Françoise* de Garaud-de-Caminade, mariée en 1679. à *Yves*, marquis d'Alegre, lieutenant general des armées du roi, & gouverneur de saint Omer, morte le 28. Mai 1723. en sa 65. année. * La Faille, *annales de Toulouse*.

Le president Duranti est vraiment auteur de l'excellent livre intitulé, *De ritibus ecclesiæ*, que quelques sçavans, & entr'autres le pere D. Jean Martenne, ont faussement attribué à Pierre Danès évêque de Lavaur. On a prétendu que Duranti ayant acheté la bibliotheque de P. Danès, y avoit trouvé le livre en question, qu'il s'étoit attribué; cependant on ne peut se persuader que ce livre soit de Danès sur la seule autorité de M. le Bret, auteur d'un abregé de l'histoire universelle, peu connu dans la republique des lettres. Il témoigne avoir appris ces particularités de M. Pierre Berthier, évêque de Montauban qui les tenoit, selon lui, de son oncle M. Jean Berthier, évêque de Rieux, ami de Duranti & de Danès. Il est certain que Duranti a donné ce livre sous son nom. On ne peut sans témerité, & sans injustice traiter de plagiaire un homme d'une probité reconnue, à moins que d'être fondé sur des preuves évidentes & incontestables. D'ailleurs il est aisé de prouver que le president Duranti a composé le livre *de Ritibus*, & rien n'est plus facile que de détruire les raisons qu'on allegue au contraire. Le recit de M. le Bret ne fera pas beaucoup d'impression sur les esprits, si l'on considere qu'au mois de Juillet 1630. tems de la mort de M. Berthier, évêque de Rieux, son neveu n'étoit âgé que de douze ans. Il n'y a point d'apparence que ce dernier, dans un âge si tendre, fût à portée de semblables entretiens, & propre à de pareilles confidences. D'ailleurs Pierre Danès extrêmement vieux, se retira deux ans avant sa mort à l'abbaye de saint Germain des Prés, & il est vraisemblable qu'il y fit porter sa bibliotheque. Thevet semble autoriser cette conjecture, lorsque parlant des ouvrages de Danès, mort peu de tems auparavant, il espere qu'on en pourra trouver quelques-uns entre les papiers de ce sçavant homme, qui sont, dit-il, chez ses parens. Si l'on veut supposer qu'il se soit défait de ses livres, pour éviter les frais du transport, du moins n'est-il pas permis de croire qu'il ait vendu les manuscrits de sa composition. Jean Ange Papius, homme de lettres, qui le premier mit au jour le livre *de Ritibus* à Rome, & qui le dedia au pape Gregoire XIV. témoigne que Duranti, adressant cet ouvrage au cardinal de Pellevé, pour prendre soin de son impression, l'appelloit *le fruit de ses veilles*. Enfin Duranti lui-même, trois jours avant que d'être massacré par les Ligueurs, écrivit dans la prison une lettre à D. Jean de la Barriere, instituteur de l'ordre des Feuillans, par laquelle il le prie de faire approuver son livre à Rome après sa mort, & de l'y faire imprimer. Peut-on concevoir qu'un magistrat sage, integre, éclairé, comme l'étoit ce president, eût voulu, sur le point d'être sacrifié pour son prince, imposer au public & à ses amis, usurpant la proprieté d'un livre, que sa conscience lui eût reproché d'avoir dérobé à un autre? Cette pensée ne peut entrer dans l'esprit, & d'ailleurs la reputation de P. Danès n'a pas besoin de l'appui du mensonge pour se soutenir dans la posterité. On peut encore connoitre par le livre même qu'il est de Duranti, & non de Pierre Danès; car il cite ses décisions de droit, liv. 2. ch. 43. & l. 3. ch. 25. & un commentaire qu'il avoit fait sur le titre des élections, l. 1. ch. 25. Il cite un arrêt du parlement de Toulouse, qu'il dit avoir prononcé lui-même en robe rouge le 5. Avril 1581. l. 3. ch. 25. & dans une priere qu'il fait à Dieu, l. 2. ch. 48. il lui rend graces de ce qu'il l'a fait premier president du parlement de Toulouse. Il marque aussi qu'il n'est point Danès; car il cite Danès comme une tierce personne sur l'épître de saint Augustin à Boniface. Il dit dans le second livre chap. 5. touchant le droit des diacres dans l'administration de l'Eucharistie, que Danès, évêque de Lavaur, lui a indiqué un passage de saint Augustin, du sermon de saint Vincent. MM. de Thou & de Sainte Marthe, en faisant l'eloge de ce sçavant homme, disent positivement qu'il n'avoit laissé aucun ouvrage. On ne doit donc point contre la foi de ces auteurs, entreprendre de le parer des depouilles de Duranti, à qui personne avant M. le Bret, ne s'étoit avisé de disputer le livre *De Ritibus*. * Thuan. *lib. 63.* Scevola Sammarthan. *in elog.* Thevet, *in elogiis.* M. de la Faille, *annal. de Toulouse.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XVI. siecle. Vie de Jean-Etienne Duranti*, par M. Martel avocat, *dans les memoires sur divers genres de literature & d'histoire, dont ledit M.* Martel *est auteur, à Paris chez le Fevre, 1722.*

DURAO, (Antoine) Portugais, auteur d'une description des sieges de Mozambique en 1607. & en 1608. imprimée à Madrid en 1633. *in 4°.* Durao s'étoit distingué dans ces sieges. * *Memoires de Portugal.*

DURAS, bourg de France dans la Guienne, a titre de duché; & est situé sur la petite riviere de Drot, dans l'Agenois, aux confins du Bazadois, environ à neuf lieues de Bourdeaux du côté du levant. Il appartient à la maison de Durfort. *Voyez* DURFORT, * Mati, *dict.*

DURAS, ou DURAZZO, ville & port de mer d'Albanie, province de Grece à l'embouchure de l'Argentaro, fut bâtie par une colonie des habitans de Corcyre, aujourd'hui *Corfou*, la premiere annee de la XXXIX. olympiade, & 624. ans avant l'ere Chretienne. Son ancien nom, qui étoit *Epidamnus*, fut changé dans la suite des tems en celui de *Dyrrachium*, qui étoit le nom du port. Sous la LXXXV. olympiade, & 439. ans avant J. C. les habitans de cette ville assiegés par une troupe de bannis, implorerent le secours des Corinthiens, qui furent défaits par les Corcyréens. Les Atheniens prirent le parti de ces derniers, & cette querelle fut l'origine de la guerre nommée *Corinthiaque*, & comme le levain de la grande guerre du *Peloponnese*, si celebre dans l'histoire grecque. Duras étoit autrefois metropolitaine, sous le patriarchat de Constantinople, & avoit pour suffragans, Alessio, Liis, Benda, Canovia, & Croïa. Elle a un très-beau port; mais elle est peu habitée à cause de l'intemperie de l'air. Cette ville a donné son nom à quelques princes de la maison de France, de la branche d'An-

jou-Sicile, rapportés à ANJOU-SICILE. Depuis cette ville tomba sous la domination des Venitiens, à qui Bajazeth II. sultan des Turcs, l'enleva dans le XV. siecle. * Thucydide, *liv. 1. & suiv.* Strabon, *liv. 5.* Diodore de Sicile. Eusebe, *en la chron.* Magin, *geogr.* Le Mire, *geogr. eccl.* Villani. Sainte-Marthe. Le pere Anselme, &c.

DURAZZO, noble & ancienne famille de Genes, qui a toûjours rendu de grands services à la république, à laquelle elle a donné depuis deux siecles six illustres doges; le premier fut Jacques, en l'an 1573. qui par sa prudence & sa bonne conduite rendit le calme à sa patrie, qui depuis long-tems étoit troublée par les guerres civiles. Cinq autres de la même famille lui ont succedé, trois de pere en fils, & deux d'une autre branche, tous dans cette dignité ont remporté les louanges que meritoit leur vertu. On n'entreprendra point de faire ici l'eloge de tous les illustres sujets que cette famille a produits, il suffit de dire seulement qu'ils ont été revêtus des charges & des emplois les plus éclatans de senateur, de general, de gouverneur de Corse, de ministre & d'envoyé extraordinaire dans les plus puissantes cours de l'Europe, & même d'ambassadeur auprès du grand seigneur, & que tant sur mer que sur terre, ils ont toûjours fait briller leur zele & leur valeur.

Cette famille s'est encore distinguée dans l'église par les prélats d'un merite éminent qu'elle lui a donnés. Le cardinal ETIENNE qui fut élevé à la pourpre l'an 1634. par le pape Urbain VIII. qui le choisit pour legat de Ferrare, puis de Boulogne, a laissé dans sa patrie, dont il a gouverné l'église pendant 28. années, des marques d'une vie exemplaire, & d'une parfaite modestie, & mourut le 11. Juillet 1667. Marcel neveu de ce premier, fut fait cardinal par le pape Innocent XI. en 1686. & après avoir été ehargé sous son pontificat des premieres nonciatures, & de la conduite des plus celebres églises, ausquelles il a laissé assez de marques de ses bienfaits, il fut encore honoré par le pape suivant des legations de Boulogne & de tout l'état ecclesiastique; & mourut en son évêche de Faënza, le 27. Avril 1710. âgé de 74. ans. Plusieurs autres évêques & abbés d'un merite distingué sont encore sortis de cette illustre famille.

DURBU, & DURBUI, petite ville des Pays-bas, capitale d'un petit comté, qui porte son nom, est située sur la riviere d'Ourte, dans le duché de Luxembourg, à six ou sept lieues de la ville de Liege, du côté du midi. * Baudrand.

DUREN, ou DOREN, en latin *Durum*, ville du duché de Juliers, dans le diocese de Cologne, est sur la riviere de Roër, & celebre par le siege que l'empereur Charles V. y mit. Quelques auteurs la prennent pour *Marcodurum*, dont Tacite fait mention dans le quatriéme livre des annales. Par les soins du roi Pepin, & de son fils Charlemagne, on y assembla des conciles l'an 761. 775. & 779. Les deux derniers semblent plûtôt regarder les affaires seculieres que les ecclesiastiques. * Ortelius. Sanson. Baudrand.

DURENIS, ou ARDURNE, petite ville ou bourg de l'Ecosse septentrionale, est dans le comté de Strath-Navern, à l'embouchure de la riviere de Durenis, sur une petite presqu'isle, environ à quatre lieues de la ville de Tung, du côté du couchant. * Mati, *dict.*

DURER, (Albert) ou DURE, comme parlent nos peintres François, né à Nuremberg le 20. Mai de l'an 1471. eut pour pere *Albert* Durer très-habile orfevre, de qui il apprit en même tems l'orfévrerie, & la gravure, & fut mis à quinze ans sous la discipline de Michel Wolgemut peintre de Nuremberg. Après avoir passé trois ans chez son maitre, il en employa quatre à voyager en Flandres, en Allemagne, & à Venise; & à son retour il se maria dans son pays, à l'âge de 23. ans. C'est vers ce tems-là qu'il commença à mettre en lumiere quelques estampes de sa façon. Il grava les trois graces, & des têtes de mort, avec d'autres ossemens, un enfer avec des spectres diaboliques dans la maniere d'Israël de Malines: au-dessus, de ces trois femmes, il y a un globe, sur lequel on voit ces trois lettres *O. G. H.* qui veulent dire en alleman, O Gott Hute! *O Dieu, gardez nous des enchantemens.* Il avoit pour lors 26. ans; car c'étoit en 1497. Ayant ainsi exercé son genie, il s'attacha de lui-même à l'étude du dessein, & y devint si habile, qu'il servoit de regle à tous ceux de son tems, & que plusieurs Italiens même tiroient de ses estampes un grand avantage; ce qu'ils ont encore fait long-tems depuis: mais avec plus d'adresse & de déguisement. Nous voyons qu'Albert Durer a eu soin dans toutes ses planches, de mettre l'année en laquelle elles ont été gravées, qui est une chose dont les curieux ont sujet de se louer; car ils peuvent juger par-là à quel âge il les a travaillées. Dans la grande passion de Notre-Seigneur qu'il a gravée, il a disposé la Cene selon l'opinion d'Oecolampade; la *mélancholie* est sa plus belle piece, & les choses qui entrent dans la composition de ce sujet, sont une preuve de son habileté; ses *Vierges* sont encore d'une beauté singuliere. Ce peintre n'a pas été moins exact à marquer sur ses tableaux, l'année qu'ils avoient été peints, & Sandrart, qui en a vû plus que personne, n'en remarque point avant l'année 1504. Mais nous en venons de marquer de plus ancienne date. Au reste l'empereur Maximilien donna lui-même à Albert pour les armoiries de la peinture, trois écussons, deux en chef & un en pointe. La réputation d'honnête homme, dans laquelle Albert vivoit, son bon esprit, & son éloquence naturelle, le firent élire membre du conseil de la ville de Nuremberg; son genie universel le faisoit travailler avec facilité aux affaires de la republique, & à celle de sa maison; il étoit laborieux, d'un temperament doux, & dans un établissement qui auroit dû lui procurer du repos, si sa femme ne s'y étoit point opposée. Elle étoit de si mauvaise humeur, que quoiqu'ils n'eussent point d'enfans, & qu'ils eussent fait une fortune considerable, elle le tourmentoit jour & nuit, pour l'augmenter: ce qui l'obligea pour s'en separer, de faire un voyage aux Pays-bas, où il lia grande amitié avec Lucas de Leyde. L'inquietude de cette femme, ses larmes, & ses promesses de mieux vivre à l'avenir, obligerent les amis d'Albert, de lui écrire les dispositions où elle étoit. Il se laissa persuader, il revint; mais elle ne put jamais tenir sa promesse; & malgré la prudence, & la douceur de son mari, elle le traita comme auparavant, & le fit mourir de déplaisir à l'âge de 57. ans, en 1528. Albert a écrit lui-même la vie de son pere en 1524. Sandrart la rapporte après celle du fils. Albert y écrit la plûpart des choses que l'on vient de dire de lui-même dans son adolescence. Ce qu'il y a de surprenant, dans sa vie, c'est d'avoir travaillé avec tant d'assiduité à un si grand nombre d'ouvrages, dans des tems fort difficiles, & avec une femme telle que nous venons de depeindre la sienne. Il a écrit de la geometrie, & de la perspective, des fortifications, & de la proportion des figures humaines. Plusieurs auteurs parlent de lui avec éloge, & entr'autres Erasme, & Vasari. * De Piles, *vies des peintres.*

DURESTALL, petite ville de France. Elle est dans l'Anjou, sur le Loir, entre Angers & la Fleche, environ à trois lieues de celle-ci & à sept de celle-là. * Mati, *diction.*

DURET, (Louis) celebre medecin, dans le XVI. siecle, étoit natif de Baugé en Bresse, selon Guichenon, historien de cette province; mais Scevole de Sainte-Marthe le fait Bourguignon, dans l'éloge qu'il lui a consacré; & du Boulai dans l'histoire de l'université de Paris (*tom. 6. in fin.*) dit qu'il étoit du diocese d'Autun. Il étudia en medecine à Paris, & y fit de si grands progrès, qu'il l'enseigna depuis en qualité de professeur royal. On dit qu'il expliquoit Hippocrate avec une facilité admirable, & qu'il en sçavoit tous les aphorismes par cœur. Il composa sur les coïques de ce fameux medecin, des commentaires qui furent imprimés après sa mort, par les soins de son fils celebre avocat. On a encore de lui un livre contre le traité des maladies internes d'Hollier. Il mourut en 1586. * Sainte-Marthe, *lib. 3. elog.* Vander Linden, *de script. med.* Guichenon, *hist. de Bresse.*

DUREUS, ou DURÆUS, (Jean) theologien Protestant, Ecossois de nation, vivoit au XVII. siecle, s'employa avec chaleur à reunir les Lutheriens avec les Calvinistes. Il voyagea dans ce dessein dans plusieurs pays de l'aveu & du consentement de ses superieurs. L'archevêque de Cantorberi, l'évêque de Kilmore, & plusieurs autres personnes de consideration lui donnerent même des lettres de recommandation. Il commença par faire imprimer en 1634. les ouvrages qu'il avoit faits pour réussir dans ce

dessein sous le titre de *Aliquot Theologorum Galliæ & trium Ecclesiæ Anglicanæ Episcoporum (Scilicet Davenantii, Mortoni & Halli) Sententia de pacis rationibus inter Evangelicos usurpandis.* En 1634. il entra en conference à Francfort avec les Theologiens d'Allemagne. Il fit publier le sentiment que les eglises de Transilvanie lui avoient envoyé la même année. Il negocia ensuite avec les Theologiens de Danemarc & de Suede. Le peu de succès de ses negociations ne le rebuterent point jusqu'en 1674. qu'il commença à changer de batterie, & se promettre de venir à ses fins par une autre route. Il s'engagea dans une explication *touchant l'intelligence de l'Apocalypse, par l'Apocalypse même, &c.* qu'il publia en françois en 1674. & dont il esperoit beaucoup plus de succès que de tout ce qu'il avoit fait jusqu'alors, mais ses esperances furent frustrées; car il mourut sans avoir rapproché d'un seul pas les deux partis qu'il esperoit réunir. On ne sçait pas positivement le tems de sa mort ni le lieu de sa sépulture. Dureus a encore composé *Hypomnemata de studio pacis Ecclesiæ: Informatio de eis quæ in studio ecclesiastica concordiæ inter Evangelicos prosequendo, agitare instituit Duræus erga Ecclesiarum Danicarum Theologos; Joannis Durai Irenicorum tractatuum Prodromus, &c.*

Il ne faut pas confondre ce Dureus avec un autre Jean Dureus Jesuite Ecossois, qui a fait imprimer à Paris en 1581. & à Ingolstat en 1588. un livre contre la réponse de Witaker aux dix raisons de Campien que la bibliotheque d'Oxford attribue à Dureus le pacificateur. * Bayle, *diction. critiq. 2. édit.*

DURFORT, illustre & ancienne maison originaire des provinces de Guienne, & de Foix, est celebre depuis plusieurs siecles dans nos histoires. On sçait que le nom de DURFORT fut autrefois adopté par une branche de la maison souveraine de Foix. On convient qu'avant ce tems-là, les seigneurs d'une autre maison l'avoient porté avec éclat dans la Guienne; mais on a cru long-tems que ces deux maisons étoient demeurées distinctes, & separées quoiqu'elles se soient confondues l'une dans l'autre. Feu M. le marquis de Rouilhac-d'Espernon, aidé d'actes authentiques, a le premier combattu cette erreur, causée par le ravage des Anglois, qui transporterent de Guienne en Angleterre la plûpart des Chartres de cette province lorsqu'ils furent forcés de l'abandonner. D'autres titres anciens, recouvrés à force de recherches, seront les fondemens sur lesquels nous établirons la suite genealogique de la maison de Durfort, que nous nous contenterons de rapporter depuis

I. ARNAUD de Durfort, qui épousa *Marquise* de Gouth, qui lui apporta la terre de Duras, & autres, qui ont été longtems dans cette maison, fille d'*Arnaud Garcie*, de Gouth, vicomte de Lomagne, & de *Miramonde* de Mauleon. Elle étoit niéce du pape Clement V. & sœur de *Regine*, qui épousa *Bernard* de Durfort, seigneur de Flamarins. Le roi Philippe *le Bel* lui donna & à sa femme en 1308. à la priere de *Raymond*, cardinal du titre de Sainte Marie, frere de sa femme, la justice de la terre de Montaguillon. Il étoit mort en 1324. ayant eu pour enfans AYMERI, qui suit; *Gaillard* de Durfort, chantre de Cahors, & *Bernard* de Durfort.

II. AYMERI de Durfort, seigneur de Duras, servit le roi dans les guerres de Gascogne, en la compagnie du maréchal de Trie: en reconnoissance de quoi il reçut en don en 1328. la justice de la Tour en Agenois. Après la mort de *Jean* de Durfort, seigneur de Flamarins, son parent, le roi fit traiter avec lui en 1336. des droits qu'il pouvoit avoir à cause de sa mere, sur les vicomtés de Lomagne & d'Auvillars, & en la ville de Laitoure, & reçut en récompense les terres de Villandrau & de Blancafort: il étoit mort en 1345. en laquelle année le roi donna à ses heritiers une somme de 1100. livres par an, à prendre sur la recette de Toulouse, en recompense des pertes qu'il avoit souffertes pendant les guerres, & jusqu'à ce qu'ils eussent recouvré leurs terres, occupées par les ennemis. Il fut pere de

III. GAILLARD de Durfort I. du nom, seigneur de Duras, Blancafort, &c. qui suivit le parti du roi d'Angleterre, qu'il quitta à la sollicitation de Charles d'Espagne, connétable de France, qui le fit rentrer dans celui du roi par traité du troisiéme Mai 1352. Il avoit épousé *Marguerite* de Caumont, qui étoit veuve en 1357. & en eut entr'autres enfans,

IV. GAILLARD de Durfort II. du nom, seigneur de Duras, Blancaford, &c. lequel fit hommage au roi d'Angleterre en 1363. en presence du prince de Galles, en consequence du traité de paix fait entre la France & l'Angleterre. Il avoit épousé *Eleonore* de Perigord, fille de *Robert Bernard* comte de Perigord, dont il eut

V. GAILLARD de Durfort III. du nom, seigneur de Duras, Blancaford, Villandrau, &c. senechal de Guienne pour le roi d'Angleterre, qui épousa en 1390. *Jeanne* de Lomagne, fille de *Eudes*, seigneur de Fiesmarcon, & de *Catherine* de Ventadour, dame de Donzenac. Elle vivoit en 1435. & le rendit pere de

VI. GAILLARD de Durfort IV. du nom, seigneur de Duras, Blancafort, &c. qui se trouva à la reddition de la ville de Bourdeaux en 1451. & en signa la capitulation: fit un hommage au roi de sa terre de Duras en 1452. & dès la même année suivit le parti du roi d'Angleterre, qui lui donna le gouvernement de Calais, & l'honora de son ordre de la Jarretiere. Ses biens furent confisqués; sa terre de Blancafort fut donnée au comte de Dammartin, & la baronie de Duras au seigneur du Lau; mais il fut depuis retabli en tous ses biens par lettres de 1476. Il avoit épousé *Jeanne* de la Lande, morte en 1444. dont il eut *Aimeri* de Durfort, seigneur de Tilli, surnommé *à la grande barbe*, colonel d'infanterie, gouverneur d'Henri d'Albret roi de Navarre, mort sans laisser de posterité de *Jacquette* du Pui du-Fou, veuve de *Joachim* Girard, seigneur de Basoges, qu'il avoit épousée en 1518; & JEAN, qui suit.

VII. JEAN de Durfort, seigneur de Duras, de Blancafort, &c. maire de Bourdeaux en 1487. suivit le roi Charles VIII. en Italie, fut gouverneur de Crême, & laissé à Naples, où il se comporta vaillamment en plusieurs combats & rencontres contre les Arragonois. Il épousa 1°. *Jeanne* dame de Rozan, de Pujols & de Civrac: 2°. *Catherine* de Foix, dame de Montbardon, fille de *Corbeyran* III. du nom, seigneur de la Gardiolle, & de *Jeanne* de la Roque Nebouzan. De sa premiere femme sortirent FRANÇOIS, qui suit; & JEAN de Durfort, dont descendent les seigneurs de Civrac, de Castelbayac, & de Cuzaguet.

VIII. FRANÇOIS de Durfort, seigneur de Duras, &c. mourut en Italie, deux jours avant la journée de Pavie, commandant une compagnie de 50. Lances. Il avoit épousé en Octobre 1519. *Catherine* de Gontault, fille de *Pons*, baron de Biron, seigneur de Montferrand, dont il eut *Armand* de Durfort, seigneur de Duras, mort sans alliance; *N.* mort à la bataille de Dreux; SYMPHORIEN, qui suit; & *Jeanne* de Durfort, mariée à *Charles* de Belleville, comte de Caunac.

IX. SYMPHORIEN de Durfort, seigneur de Duras, &c. colonel des legionnaires de Guienne, mourut à Orleans en 1563. pendant les guerres civiles, ayant embrassé le parti Huguenot. Il avoit épousé en 1538. *Barbe* Cauchon de Maupas, fille de *Thierri*, seigneur de Maupas, & d'*Adrienne* de Bossut-Longueval, dont il eut *Jean* de Durfort, vicomte de Duras, que le roi Henri IV. n'étant encore que roi de Navarre, envoya en 1573. vers le pape Gregoire XIII. Il fut tué près de Livourne, sans laisser de posterité de *Marguerite* de Gramont, fille d'*Antoine*, & d'*Helene* de Clermont; JACQUES, qui suit; *Marguerite*, alliée 1°. à *Philippe* de Belleville, comte de Caunac, son cousin: 2°. à *Leonor* Chabot, comte de Jarnac; & *Jeanne* de Durfort, mariée en 1581. à *Georges* de Foix, comte de Rabat.

X. JACQUES de Durfort, marquis de Duras, &c. mourut en 1628. Il avoit épousé par contrat du 12. Avril 1603. *Marguerite* de Mongommeri, dame de Lorges, fille de *Jacques* comte de Montgommeri, & de *Pernelle* de Champagne, morte le 26. Septembre 1606. dont il eut *Henri*, mort sans alliance; & GUI-ALDONCE, qui suit.

XI. GUI-ALDONCE de Durfort, marquis de Duras, comte de Rozan, &c. mourut en 1690. Il avoit épousé par contrat du 13. Septembre 1624. *Elisabeth* de la Tour, fille d'*Henri*, duc de Bouillon, maréchal de France, & d'*Elisabeth* de Nassau, morte le premier Decembre 1685. dont il eut *Gui-Aldonce*, né en 1625. mort jeune; JACQUES-HENRI, duc de Duras, qui suit; *Frederic-Maurice*, comte de

Rozan, tué pendant le blocus de Paris en 1649. GUI-ALDONCE, qui a fait *la branche des ducs de* LORGES, *rapportée ci-après : Armand*, frere jumeau de *Gui-Aldonce*, mort jeune ; *Charles-Henri*, comte de Montgommeri, mort en 1661 ; *Louis*, marquis de Blancafort, comte de Feversham en Angleterre, capitaine des gardes du corps du roi Jacques, general de ses armées, grand chambellan de la reine douairiere d'Angleterre, chevalier de la Jarretiere en 1685. mort le 19. Avril 1709. âgé de 71. ans, sans laisser de posterité de *Marie*, fille de *Georges* Sonde, comte de Feversham, qu'il avoit épousée en 1676. morte en 1679 ; *Henri*, baron de Pujols, tué en Portugal ; *Godefroi*, comte de Rozan, colonel d'infanterie, tué en Candie le 25. Juin 1669. *Louise-Marie-Magdeleine*, morte jeune ; *Henriette*, mariée en 1653. à *Louis* de Bourbon, marquis de Malause ; *Isabelle*, mariée en 1656. à *Frederic-Charles* de la Rochefoucaud, comte de Roye & de Rouci, lieutenant general des armées du roi, grand maréchal de Danemark, morte à Londres le 14. Janvier 1715. âgée de 82. ans ; & *Marie* de Durford, dame d'atour de la duchesse d'Orleans, qui se fit Catholique en 1678. & mourut en 1679. sans alliance.

XII. JACQUES-HENRI de Durfort, duc de Duras, maréchal de France, capitaine des gardes du corps, gouverneur & lieutenant general du comté de Bourgogne, & de la ville & citadelle de Bezançon, chevalier des ordres du roi, &c. commença de donner des preuves de son courage, n'étant que capitaine de cavalerie, & continua de rendre des services considerables en celles de mestre de camp de cavalerie, de maréchal de camp, & de lieutenant general des armées du roi, depuis 1654. en Flandres, Allemagne, Catalogne & Italie, en plusieurs combats, sieges & batailles. Il fut fait capitaine des gardes du corps, en 1671. servit si dignement à la conquête de la France-comté en 1674. qu'il merita le gouvernement de cette province, & de la ville & citadelle de Bezançon. Il fut honoré de la dignité de maréchal de France, le 30. Juillet 1675. après la mort du maréchal de Turenne son oncle. Le roi le fit chevalier de ses ordres, le 31. Decembre 1688. & chevalier de l'ordre de saint Louis en Avril 1693. Il eut le commandement de l'armée d'Allemagne, sous monseigneur le Dauphin en 1688. & 1689. & son marquisat de Duras fut érigé en duché par lettres du mois de Fevrier, registrées au parlement le premier Mars de la même année 1689. Il mourut à Paris le 12. Octobre 1704. âgé de 74. ans. Il avoit épousé en 1668. *Marguerite-Felice* de Levi-Ventadour, fille de *Charles* duc de Ventadour, pair de France, & de *Marie* de la Guiche-Saint-Geran, morte le 10. Septembre 1717. dont il eut JACQUES-HENRI, qui suit ; *Felice-Armande-Charlotte*, mariée en Decembre 1685. à *Paul-Jules* duc de Mazarin, de la Meilleraye, gouverneur du Port-Louis ; JEAN, qui a continué la posterité, *& dont il sera parlé après son frere aîné : Marie*, religieuse à Conflans près Paris ; & *Louise-Bernardine* de Durfort, mariée le 17. Janvier 1696. à *Jean-François-Paul* de Bonne de Crequi, duc de Lesdiguieres.

XIII. JACQUES-HENRI de Durfort, duc de Duras, mestre de camp du regiment de cavalerie, né le 19. Decembre 1670. mourut à Mons de la petite verole au mois de Septembre 1697. en sa 27. année. Il avoit épousé le 7. Mars 1689. *Louise-Magdeleine* de la Marck, fille d'*Henri-Robert* comte de la Marck, & de *Jeanne* de Saveuse-Bouquainville, morte le 13. Avril 1717. âgée de 58. ans, laissant pour enfans *Jeanne-Henriette-Marguerite* de Durfort, née en 1691. qui a épousé le 22. Mai 1709. *Henri* de Lorraine, prince de Lambesc ; & *Henriette-Julie* de Durfort, née en 1696. mariée le 25. Novembre 1717. à *Procope-Marie-Antonin-Philippe-Charles-Nicolas-Augustin* Pignatelli, comte d'Egmont, grand d'Espagne de la premiere classe.

XIII. JEAN de Durfort, duc de Duras après la mort de son frere aîné, né le 28. Janvier 1684. nommé maréchal de camp le 30. Mars 1710. & lieutenant general des armées du roi le 31. Mars 1720. a épousé le 5. Janvier 1706. *Angelique-Victoire* de Bournonville, fille d'*Alexandre-Albert-François-Barthelemi* prince de Bournonville, comte de Henin, sous-lieutenant des gendarmes de la garde du roi, maréchal de camp, & de *Charlotte-Victoire* Albert-Luines, dont il a *Victoire-Felicité* de Duras, mariée le 10. Avril 1720. à *Jacques* Fitz-James, duc de Fitz-James, gouverneur du haut & bas Limosin, en survivance du maréchal duc de Berwick son pere.

BRANCHE DES DUCS DE LORGES.

XII. GUI-ALDONCE de Durfort, duc de Lorges-Quintin, capitaine des gardes du corps, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Lorraine, fils puîné de GUI-ALDONCE de Durfort, marquis de Duras & d'*Elizabeth* de la Tour, commença dès l'âge de 14. ans à porter les armes sous le vicomte de Turenne, son oncle maternel ; & après avoir commandé un régiment de cavalerie, il s'éleva successivement par ses services aux degrés de brigadier des armées du roi, de maréchal de camp, de lieutenant general. Il s'étoit signalé en Flandres & en Hollande, sur-tout au siege de Nimegue, dont le roi lui donna le gouvernement. Ce fut lui qui investit Mastricht, lorsque cette ville fut prise en 1673. En 1674. il commanda la cavalerie à la bataille d'Ensheim, où les Allemands furent défaits. Il servoit en qualité de lieutenant general dans l'armée de M. de Turenne, lorsque ce grand homme fut tué d'un coup de canon, près de la ville d'Acheren le 27. Juillet 1675. Alors suspendant la douleur que lui causa cette perte, il donna tous ses soins à sauver l'armée du roi, que la mort de son general avoit jettée dans la consternation. L'année suivante il reçut le bâton de maréchal de France, investit Condé, servit sous le roi en Flandres, & fut fait capitaine des gardes du corps de sa majesté. Il fut créé chevalier des ordres du roi en 1688. & au mois de Janvier de l'année suivante, il commanda en Guienne, où l'on appréhendoit une descente de la part des ennemis. La même année il fut general d'une armée entre la Meuse & l'Alsace, puis en Allemagne, où il commanda en chef pendant l'absence de Monseigneur, & où il défit à Pforzeim, le 27. Septembre 1692. le duc de Wirtemberg qui fut fait prisonnier ; puis repassant le Rhin, il vint en diligence faire lever le siege d'Ebernbourg que les Allemans vouloient emporter. L'année suivante il emporta en peu de tems la ville & le château d'Heidelberg qu'il ruina. En 1694. ayant reçû avis lorsqu'il étoit aux environs de Mayence, que les ennemis passoient le Rhin entre Philisbourg & Strasbourg, il marcha avec tant de précipitation, que les Imperiaux le voyans à portée de leur livrer bataille avant qu'ils eussent pû se fortifier, jugerent plus à propos de repasser au plus vîte ce fleuve entr'eux & lui. Le roi pour reconnoître ses services érigea en duché la ville & terre de Quintin, en basse Bretagne, pour lui & pour ses successeurs mâles. Les lettres furent verifiées au parlement le 23. Mars 1691. Il mourut à Paris le 22. Octobre 1702. âgé de 72. ans. Le maréchal de Lorges avoit épousé *Genevieve* de Fremont, fille de *Nicolas* de Fremont, seigneur d'Auneuil, Dominois, &c. garde du trésor royal, & de *Genevieve* Damon, de laquelle il a eu GUI, qui suit ; *Genevieve-Françoise* de Durfort, mariée le 8. Avril 1695. à *Louis* de Saint-Simon, duc & pair de France, gouverneur de Blaye, & grand bailli de Senlis ; *Genevieve-Marie* de Durfort, qui a épousé le 21. Mai 1695. *Antonin* de Caumont, duc de Lauzun, chevalier de la Jarretiere ; *Elizabeth-Gabrielle* de Durfort religieuse à Conflans, puis abbesse d'Andecies ; & *Claude-Susanne* de Durfort, aussi religieuse à Conflans, puis abbesse de saint Amand de Rouen.

XIII. GUI de Durfort, duc de Lorges, comte de Quintin, né en 1683. épousa 1°. le 14. Decembre 1702. *Genevieve-Therese* Chamillart, fille de *Michel* Chamillart, commandeur des ordres du roi, ministre & secretaire d'état, & contrôleur general des finances, & d'*Elizabeth-Therese* le Rebours, morte le 31. Mai 1714. en sa 28. année : 2°. le 14. Decembre 1720. *Marie Anne-Antoinette* de Mesmes, fille aînée de *Jean-Antoine* de Mesmes, premier president du parlement, & de *Marie-Therese* Feydeau de Brou. Du premier mariage sont issus GUI-MICHEL, qui suit ; & *Louis* de Durfort, né le 18. Fevrier 1714.

XIV. GUI-MICHEL de Durfort, comte de Lorges, né le 26. Août 1714.

Cette maison a fait encore plusieurs autres branches, telles qu'ont été celles des seigneurs de *Born*, dont étoit

Jean de Durfort lieutenant general de l'artillerie de France, chevalier des ordres du roi en 1597. & celle des seigneurs de la Boissiere en Perigord. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

La maison de Durford porte *écartelé au 1. & 4. d'argent, à la bande d'azur*, qui est Durfort; & au 2. & 3. *de gueules, au lion d'argent*, qui est de Lomagne. Le duc de Lorge ajoûte un *lambel de gueules.*

DURHAM, ville épiscopale & comté dans la partie septentrionale d'Angleterre, sous la metropole d'Yorck, & situé sur la riviere de Veere, à neuf ou dix lieues de la mer, est capitale du pays appellé le diocese de Durham, & en langage du pays *The Brisboprick of Durham.* Cette ville est assez agréable. Les Latins la nomment *Dunelmum*, & l'evêché y fut transferé de l'isle de Lindisfarne, vers l'an 990. sous Aldwin. C'est près de cette ville que se donna le 17. Octobre 1346. la bataille en laquelle le roi d'Ecosse fut pris par les Anglois. * Bede, *hist. eccl.* Guillaume de Malmesburi, *l.* 3. Godwin. Camden, &c.

DURHAM, (Laurent de) *Dunelmensis*, ainsi nommé de cette ville d'Angleterre, où il étoit moine du tems de Henri II. roi d'Angleterre, laissa des vies de quelques saints, & d'autres traités en prose & en vers. * Possevin, *in appar. sacr.* Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *de hist. Lat.*

DURHAM, (Simeon de) ou *Dunelmensis*, Anglois, ainsi nommé, parce qu'il fut précentre de l'église de Durham, étoit docteur d'Oxfort, & fort versé dans les sciences, & sur-tout dans les mathematiques & dans l'histoire. Celle de son pays etoit extrêmement embrouillée depuis la mort du venerable Bede, qui l'avoit écrite: il la continua jusqu'en 1130. Cet ouvrage qui comprenoit tout ce qui s'étoit passé pendant plus de 400. ans, étoit divisé en deux livres, qu'il intitula *De gestis regum Anglorum.* Il écrivit aussi l'histoire de l'église de Durham, celle des évêques d'Yorck, & quelques autres, & vivoit vers l'an 1160. * Leland; Pitseus; Balée, *de script. magnæ Britanniæ.* Arnould Wion, *in ligno vitæ.* Gesner. Vossius, &c.

DURHAM, (Nicolas de) religieux Anglois de la congrégation de Cluni, vivoit vers l'an 1169. & laissa quelques ouvrages historiques. Arnoud Wion, *in ligno vitæ.* Matthieu Paris, *in Henr. II.* Pitseus. Vossius, &c.

DURING, comte Allemand, celebre par sa perfidie, fut gouverneur du fils d'Uladislas, prince de Lutzen en Misnie, vers le commencement du IX. siecle. Ce lâche, après que Neclan prince de Bohéme, eut vaincu & depouillé Uladislas de ses Etats, coupa la tête à son eleve & la porta à Neclan, qui bien loin de lui donner les recompenses qu'il en attendoit, le fit pendre à un arbre, pour le punir de sa cruauté & de sa trahison. * Dubravius, *l.* 3.

DURIS, de Samos, historien Grec, florissoit du tems de Ptolomée *Philadelphe*, roi d'Egypte, vers la CXL. olympiade, & l'an 220. avant l'ere Chrétienne. Il écrivit un traité de la tragedie, une histoire de Macedoine, une d'Agathocles de Syracuse, & quelques autres ouvrages qu'on voit souvent allegués par les anciens auteurs. * Pline, *l.* 8. *c.* 40. *l.* 34. *c.* 8. 36. *c.* 12. Plutarch. *in Pericle, Alcibiade, Lysandro, Agesilao, &c.* Strabo, *lib.* 1. Clem. Alexand. *Stromatum, l.* 1. Laërtius, *in Socrate*. Suidas. Cicer. *ep. ad Atticum, l.* 6.

DURLACH, ou DOURLACH, ville d'Allemagne, dans le marquisat de Bade ou Baden, porte le titre de marquisat, & donne son nom à une branche de la famille de Bade. Durlach est située aux pieds des montagnes, à deux lieues du Rhin, & à quatre de Baden. On y voit un très-beau château. *Voyez* BADE.

DUROSRIGES, anciens peuples de la grande Bretagne. Ils avoient les Belges au levant & au nord, & les Damnoniens au couchant, & la mer au midi. *Dunum*, aujourd'hui *Dorcester*, étoit leur ville capitale. Ils occupoient ce qu'on appelle aujourd'hui le *Comté de Dorset.* * Baudrand.

DURSTUS, onziéme roi d'Ecosse, selon Buchanan, quoiqu'il fût fils d'un pere très-vertueux, il s'abandonna au vin & aux femmes, & chassa son epouse legitime, qui étoit fille du roi des Bretons. S'appercevant que les nobles conspiroient contre lui, il feignit de changer de conduite, rappella sa femme, assembla les principaux de ses sujets, prit un serment solemnel pour la reforme; pardonna à des criminels publics, & promit solemnellement, qu'à l'avenir il ne feroit rien sans l'avis de la noblesse. Cette reconciliation étant celebrée par des réjouissances publiques, il invita la noblesse à souper, & les ayant tous assemblés dans un lieu, il envoya des scelerats qui les égorgerent. Cette trahison irrita tellement ceux qui ne se trouverent pas à cette fête, qu'ayant assemblé une grosse armée, ils lui livrerent bataille & le tuerent vers l'an du monde 4604. * Buchanan.

DUSBURG, ou DUISBOURG, (Pierre de) auteur d'un livre des chroniques de Prusse, imprimé à Francfort en 1679. *in* 4°. en latin, vivoit au commencement du XIV. siecle, comme il paroît par l'épître dédicatoire de son livre. Il y a apparence qu'il étoit natif de Duisbourg dans le duché de Cléves, & que c'est de cette ville qu'il a pris son surnom. Il fut prêtre, non pas de l'ordre des chevaliers de Livonie, comme l'a écrit Albert Wijuk Kajalonick, mais de l'ordre Teutonique dans la Prusse, comme le témoigne Nicolas Jeroschinus, qui traduisit en vers allemands les chroniques de ce Pierre de Duisbourg, vers l'an 1340. & qui s'y qualifie chapelain du même ordre des Teutons. Wigandus de Marpurg, frere de ce même ordre, a continué cet auteur, aussi en vers allemands, jusqu'à l'an 1394. * Albert Wijuk Kajalonick, *part. I. hist. Lith. lib.* 1. *p.* 35. Gaspard Schuzius, *in indice scriptorum Prussicorum.* Hartknoch, *dissert.* 1. *de scriptor. hist. Prussiæ.*

DUSIENS: c'est ainsi que les Gaulois appelloient de certains démons, nommés par les Latins *Incubi* ou *Fauni*, & que nous appellons communément *Incubes.* S. Augustin parle d'esprits qui prenant la figure d'hommes, se rendoient fort importuns aux femmes, dont on pretend qu'ils abusoient quelquefois. * S. Augustin, *de civitate Dei.*

DUSMES MUSTAPHA, autrement *Mustapha Zelebis*, fils de Bajazet I. empereur des Turcs, ou, selon d'autres, imposteur, qui prit ce nom vers l'an 1425. sous le regne d'Amurat II. fils de Mahomet I. Les Turcs assuroient que Mustapha Zelebis avoit été tué dans la bataille contre Tamerlan, où Bajazet son pere fut fait prisonnier; mais les Grecs soûtenoient le parti de celui qui parut en 1425. & publioient qu'il étoit fils de Bajazet. Ce prince veritable ou supposé, fit quelque tems son séjour à Verdari, petite ville de Thessalie, & ensuite assiegea Serra, qu'il prit. Cette victoire lui fit concevoir de grandes esperances & le porta à marcher à Andrinople, qui etoit alors la capitale de l'empire Ottoman. Les habitans eurent si bonne opinion de lui, qu'ils lui ouvrirent les portes de la ville, & lui firent serment de fidelité. Toute la Romelie suivit cet exemple, & se soûmit à lui. Sultan Amurat qui passoit sa vie dans le Serrail de Burse en la Natolie, ayant appris les remuemens de ce Mustapha ressuscité, envoya contre lui le bassa Bajazet à la tête d'une puissante armée; mais ce traître étant devant Andrinople, se rangea du côté de Mustapha, qui le fit son visir ou premier ministre, & se mit en chemin pour aller à Burse. Jean Paleologue, empereur de Constantinople, promit un grand secours aux ambassadeurs de Mustapha; mais avant leur retour, un faux bruit mit l'allarme dans l'armée de ce pretendu prince, qui se vit aussi-tôt abandonné & hors d'etat de pouvoir tenir tête à ses ennemis. Il se retira vers Buga; puis passa le détroit de Gallipoli, & se cantonna dans la Romelie, où Amurat le suivit. Mustapha ne se voyant pas en sureté, tâcha de se sauver à Andrinople; mais il fut pris en chemin par Amurat qui l'y mena prisonnier, & le fit pendre aux crenaux des murailles de la ville. D'autres disent, qu'Amurat ayant contraint Mustapha de sortir de Gallipoli, il le poursuivit sans relâche, & le trouva caché dans un buisson de la montagne, nommée *Toganum*, où il le fit étrangler en sa presence. * De Rocoles, *les imposteurs insignes.*

DUSSELDORP, ville d'Allemagne, capitale du duché de Monts ou de Berg, est située sur le Rhin, à cinq ou six lieues de Cologne, & autant de Juliers. C'est une agréable ville, bien fortifiée, & qui est soûmise au duc de Neubourg, electeur palatin, qui la fit aggrandir considerablement au commencement du XVIII. siecle, & resolut d'y établir sa residence principale. Pour inviter les peuples à y venir habiter, il accorda par une déclaration du 4. Mars 1709. de

grands privileges à ceux qui voudroient bâtir dans l'enceinte de la nouvelle augmentation de cette ville. * Sanson.

DUSSELDORP, (Jean) religieux de l'ordre des Carmes, étoit de Strasbourg, & vivoit sur la fin du XV. siecle. Il étoit sçavant, & composa divers ouvrages, entr'autres une description de la Terre-Sainte. On assure qu'il fut prieur de la même ville de Strasbourg, où il mourut en 1493. * Alegre, *Paradis. Carmelit.*

DUSSELDORP, (François) prêtre, natif de Leyden en Hollande au commencement du XVII. siecle, sçavoit bien la jurisprudence civile & canonique & la theologie. Après avoir prêché long-tems dans la Hollande & dans le duché de Cleves, il fut dépouillé de tous ses biens par les Protestans, & se vit contraint de sortir de son pays. Il se retira à Cologne, où il mourut le 31. Mars de l'an 1630. On publia après sa mort quelques ouvrages de sa façon, comme deux volumes d'annales, un traité du mariage, &c.

DUSSON, noble & ancienne maison du pays de Donezan. Elle tire son nom de la baronie & château Dusson, situé sur la riviere Dussonne dans le même pays. Il relevoit autrefois du comté de Cerdagne, dépendant du royaume d'Arragon, & la justice en appartenoit aux seigneurs Dusson. On apprend par des titres de l'année 1235. que le Donezan avec les châteaux Dusson & de Querigut passerent sous la domination des comtes de Foix, ausquels les seigneurs Dusson en disputerent la possession pendant environ un siecle, & ne l'abandonnerent, après plusieurs procès, que par un accommodement. Ensuite des comtes de Foix, les rois de Navarre en furent les possesseurs. Il fut réuni en 1620. à la couronne par Louis XIII. & enfin en 1711. François Dusson seigneur de Bonrepaus, & le marquis de Bonnac son neveu y sont rentrés. On doit observer que le château Dusson a été appellé diversement de *So* dans les historiens Espagnols, de *Sono* dans les actes latins, *Dasson*, *Dasso*, & de *Asso* en bearnois, de *Sou*, & de *Son*, selon l'idiome du pays de Foix, & enfin *Dusson* depuis que la langue françoise s'y introduisit sous Magdelene de France, princesse de Viane, fille du roi Charles VII. qui ayant fait un long sejour en ce pays-la, y adoucit la langue vulgaire. Le premier de tous les seigneurs qui l'ont possedé, & depuis lequel on prouve constamment la filiation de mâle en mâle est :

I. BERNARD d'Alion, baron de Dusson, vicomte d'Evol, seigneur de Stavar, de Guerigut, & autres lieux dans le Donezan, qui paroît dans une reconnoissance féodale à lui faite le 29. Avril 1177. par Pierre d'Abenude, Guillaume d'Amorto & Bernard Oton. Ces deux derniers déclarent lui avoir fait une donation perpetuelle des châteaux d'Amorto, de Castelpor & de Beaufort avec toutes leurs fortifications. Ce seigneur étant tombé dans la disgrace de Pierre second roi d'Arragon, ses terres furent confisquées par l'autorité de ce prince, qui les donna par lettres datées à Tarragone des ides de Janvier 1208. à Raymond Roger comte de Foix son cousin, qui lui en fit hommage. De *Stephanie* son épouse, qui ne prend point de surnom, conformément à l'usage de ce tems-la, sortirent 1. *Arnaud* Dusson, qui dans les actes est nommé avant son frere, & qui paroît être mort sans alliance; 2. BERNARD II. qui continua la posterité. * *Titres des archives de Foix.* L'acte d'hommage rendu par Roger comte de Foix, est rapporté dans l'histoire de Bearn de M. de Marca, & dans le sixiéme tome, page 195. des extraits du président de Doat, qui sont dans la bibliotheque de M. Colbert.

II. BERNARD II. d'Alion, baron Dusson, vicomte d'Evol, seigneur de Querigut, de Stavar, Baïande & du Donezan, épousa par contrat du 13. Janvier 1235. *Sclarmonde* de Foix, sœur de *Roger-Bernard* comte de Foix, & en reçut pour dot dix mille sols melgoriens, que son frere & lui s'engagerent de rendre aux heritiers de Sclarmonde, en cas qu'elle mourut sans enfans, pour lesquels ils obligerent les terres d'Artigue & de Mediane. Le lendemain Roger-Bernard, sans doute en faveur de ce mariage, fit don en fief aux deux freres Arnaud & Bernard, en vertu du droit qu'il en avoit reçu du roi d'Arragon, des châteaux Dusson & de Querigut & de leurs appartenances, pour lesquels ils lui prêterent hommage & serment de fidelité. L'année suivante le 4. des nones de Fevrier 1236. le comte de Foix, changeant la disposition de sa premiere donation, au lieu des seuls châteaux Dusson & de Querigut, que les deux freres avoient eu de lui en fief, leur abandonna le Donezan tout entier: mais à titre de precaire seulement, & sous condition d'y pouvoir rentrer lui & ses successeurs quand bon leur sembleroit. Bernard fut depuis choisi pour arbitre avec Raymond de Josa, entre Pons évêque d'Urgel, & Roger comte de Foix, comme il paroît par un compromis en langue bearnoise en l'an 1244. De Sclarmonde de Foix son épouse, il laissa GUILLAUME, qui suit. * *Titres des archives de Foix. Extraits du président de* Doat, *Tome VI. fol. 67. & 246.* Oihenart, *notitia utriusque Vasconia, pag. 553.* De Marca, *histoire de Bearn. p. 726.*

III. GUILLAUME Dusson, chevalier, seigneur d'Evol, ne porta que ce dernier titre, parce que Roger-Bernard comte de Foix usant contre lui du droit de reprise, qu'il s'étoit reservé par les lettres de 1236. lui avoit enlevé les châteaux Dusson, de Querigut, & la terre de Donezan. Guillaume Dusson plaida neanmoins pour les recouvrer, & l'instance fut portée le Samedi avant la fête de sainte Catherine 1291. pardevant Raymond de Rozergue, jugemage du comté de Foix. On trouve ce seigneur nommé comme témoin avec Gaston vicomte de Bearn, Geraud d'Armagnac, Raymond vicomte de Cardonne, & autres de ce même rang, dans un acte passé au mois de Juin 1262. entre Arnaud d'Espagne & Raymond comte de Foix: il signa la même année le contrat de mariage dudit Arnaud avec Philippe de Foix fille dudit comte. Il écartela ses armes de celles de Foix, à cause de Sclarmonde de Foix sa mere, quartier que ses descendans ont toûjours porté, & au lieu du nom d'Alion qu'avoient pris son pere & son ayeul, il adopta celui de Dusson qui a passé à sa posterité. Il eut pour fils BERNARD III. qui suit, comme nous l'apprenons de differens titres, où la mere de ce dernier n'est pas nommée. * *Archives de Foix. Extraits du président de* Doat, *Tome VI. fol. 248. & Tome VIII. fol. 3.*

IV. BERNARD Dusson III. du nom, chevalier seigneur de la vallée de Miglos, vendit le 12. des Kal. d'Octobre 1308. à Jacques roi d'Arragon, la terre & village de S. Sebastien, avec ses dépendances en Fontarabie, & devint possesseur de celle de Miglos par transaction passée le 9. des Kal. de Mars 1310. avec Gaston comte de Foix, & lui ceda en échange tous les droits qu'il avoit sur les châteaux Dusson, de Prades & de Montaliou. Le 19. Mars de la même année ledit comte qui avoit interêt de s'assurer de la baronie de Dusson & de tout le Donezan, & de contenter ledit Bernard, lui donna, sans aucune reserve, le château, bourg & vallée de Miglos, avec la justice haute, moyenne & basse, mere & mixte impere quittes de toute taille. Le 2. des ides de Decembre 1312. ses vassaux de Miglos reconnurent lui devoir payer les mêmes rentes & droits seigneuriaux, & lui rendre les mêmes honneurs & hommages qu'ils avoient rendus ci-devant aux comtes de Foix. Dans la suite, au sujet de certaines redevances seigneuriales, il passa avec eux un compromis le Vendredi après la fête de saint Jacques 1320. en la personne de Gaston comte de Foix, qui donna une sentence arbitrale le 10. de Novembre de la même année, par laquelle il les en déchargea, en payant à leur seigneur la somme de deux cens cinquante livres de petits tournois. Depuis ne retenant que la qualité de seigneur de Corsan, il fit donation entre-vifs à JEAN Dusson son fils, du château & de la vallée de Miglos, le 7. des ides d'Octobre 1331. Cette donation est scellée de ses armes. C'est ce Bernard Dusson qui est nommé le vicomte d'Evol par Surita dans son histoire d'Arragon, & il y a apparence qu'il avoit conservé cette terre: en effet il en rendit hommage le 12. Juillet 1336. à Gaston comte de Foix. * *Archives de Foix, & de l'église paroissiale de Miglos.* Surita, *hist. d'Arragon.*

V. JEAN Dusson, chevalier seigneur de Miglos, &c. peu content de la transaction passée entre le comte de Foix & son pere, reprit l'instance commencée par son ayeul pour le recouvrement des châteaux Dusson, de Querigut, & des villes d'Evol & de Stavar, dont il se mit en possession, puisque l'an 1340. les procureurs de Gaston comte de Foix le firent assigner en restitution pardevant Jacques roi d'Arragon & son conseil. Ayant requis ses vassaux de la vallée

vallée de Miglos après la fête de l'Annonciation 1332. de le reconnoitre pour leur seigneur, ils députerent vers son pere pour sçavoir quelle étoit sur cela son intention. Il leur donna acte de le reconnoitre, en consequence duquel ils lui rendirent hommage la même année : il passa procuration le 29. Avril 1366. pour la levée des censives & droits seigneuriaux de ladite vallée de Miglos à son fils BERTRAND Dusson, qui suit. * *Archives de Foix & de l'église paroissiale de Miglos. Extrait du president de Doat, tome 18. fol. 195. dans la bibliotheque de M. Colbert.*

VI. BERTRAND Dusson, damoiseau seigneur de la vallée de Miglos, de Roquefort, & de Sainte-Colombe dans le diocese d'Alet, acheta cette derniere terre pour s'établir sous la domination de France, & se soustraire à celles des comtes de Foix, avec lesquels il étoit en procès. Il épousa *Saurimonde* de Rabat, comme il paroît par une obligation du 15. Mai 1371. de la somme de mille florins d'or en faveur de Bertrand Dusson, seigneur de Roquefort, pour la dot de ladite Saurimonde sa femme. Cette obligation fut faite par Jordain de Rabat damoiseau, en qualité de tuteur de noble Pierre Raymond de Rabat, damoiseau, fils de noble Jordain de Rabat chevalier. Il eut de cette alliance VEZIAN Dusson, qui suit; *Bertrand*, dont on ignore l'établissement; *Marguerite*, alliée par contrat du 22. Septembre 1411. à noble *Guillaume-Arnaud* de Cortonne, conseigneur de Montamate; *Naude*, qui épousa par contrat du 13. Août 1414. *Antoine* de Sauton, seigneur d'Escouloubre; & *Blanche* Dusson, religieuse à Perpignan dans le monastere appellé de Leuda. * *Archives du château d'Escouloubre, & de l'église paroissiale de Miglos.*

VII. VEZIAN Dusson, damoiseau seigneur de Sainte-Colombe, avoit été laissé en Bearn par son pere pour y jouir des terres de sa maison : il passa dans la suite en France après la mort de Bertrand, & s'établit aussi-bien que lui, dans la terre de Sainte-Colombe. Il y demeuroit lorsqu'en qualité d'heritier universel de Saurimonde de Rabat, il vendit, ayant été émancipé par son pere avant l'âge de 14. ans, à Corbeyran de Foix, chevalier seigneur de Rabat son parent, tous ses droits sur la seigneurie de Rabat & dans le comté de Foix, pour le prix & somme de mille florins d'or le 12. Mai 1396. Il se reserva neanmoins tous les biens qu'il possedoit du chef de son pere & les donna depuis à Pierre Dusson son petit-fils, par acte du 26. Avril 1469. étant fort vieux. * *Titres originaux des archives d'Escouloubre.*

VIII. GUILLAUME-RAMON Dusson, vicomte d'Evol fils de VEZIAN, quitta le Bearn pour repasser au service de Pierre roi d'Arragon, qui le rétablit dans la terre d'Evol, & lui donna d'autres biens en Roussillon, il prit la qualité de vicomte d'Evol, comme le remarque Surita. * *Hist. d'Arragon, liv. 17. c. 52.*

IX. PIERRE Dusson, n'ayant pour tous biens que ceux dont il avoit herité de Vezian Dusson son ayeul, par la susdite donation du 29. Avril 1469. s'attacha au service de Magdeleine de France, princesse de Viane, mere & tutrice de François-Phebus, comte de Foix, & de Marguerite depuis reine de Navarre, qui le fit son maître de salle; c'est-à-dire, chambellan, & capitaine châtelain du château de Pamiers, place la plus importante du pays de Foix. Cette princesse par lettres du 10. Octobre 1483. confirmées par la reine Catherine de Navarre sa fille en 1486. conserva ses emplois à Pierre Dusson, qui fut aussi gouverneur de François Phebus comte de Foix, roi de Navarre, & toutes les deux en reconnoissance de ses services, affranchirent pour toujours les biens que sa femme & lui possedoient dans leurs états, par lettres du 14. Fevrier 1471. du 19. Octobre 1483. du 8. Mai 1491. & du 9. Novembre 1499. L'épouse de Pierre Dusson fut *Jeanne* de Roquefort, fille de *Jean* de Roquefort, juge-mage du comté de Foix, homme d'un rare merite & d'une ancienne noblesse, qui fut employé dans les plus importantes negociations. Cette alliance, dont nâquit JEAN Dusson II. du nom, qui suit, donna lieu à ce dernier & à sa posterité de disposer l'écu de ses armes comme les portent aujourd'hui les seigneurs Dusson, marquis de Bonnac & de Bontepaus. On les verra ci-après blazonnées. * *Archives du chapitre de Pamiers. Titres originaux des archives du château de Bonnac. Testam. de* François *Dusson II. du nom, du 28. Avril 1667.*

X. JEAN Dusson II. du nom, succeda à la charge de chambellan, qu'avoit exercé son pere, & fut honoré de celle de maître des requêtes, par lettres patentes de la reine Jeanne de Navarre, données à Paris le 7. Decembre 1555. La reine Catherine, dont Jean Dusson avoit soutenu vivement les interêts contre Jean de Foix, vicomte de Narbonne, lui avoit déja confié les plus importantes negociations de l'état. De son épouse *Marie* de Rabonite, d'une des meilleures familles du pays de Foix, il laissa FRANÇOIS Dusson, qui suit. * *Titres originaux des archives du château de Bonnac.*

XI. FRANÇOIS Dusson I. du nom, fut maître des requêtes du roi de Navarre, juge-mage & lieutenant general du pays de Foix, garde du grand sceau, rigoureux conservateur & reformateur general des domaines du roi. Ce sont les qualités qui lui sont attribuées dans les differens actes & lettres patentes des 19. Août 1552. 12. Juillet 1567. 4. Novembre 1576. 18. Mai 1583. 27. Mars 1589. & autres, il fit son testament le 9. Octobre 1595. scelé de sept petits sceaux de ses armes, écartelées de celles de Foix & de Roquefort, de même que les portent aujourd'hui les seigneurs Dusson, marquis de Bonnac & de Bontepaus. Ce quartier de la maison de Foix, que les seigneurs Dusson ont constamment porté dans leurs armes en memoire de cette illustre alliance, est une double preuve qu'ils sont issus de Bernard baron Dusson & de Sclarmonde de Foix. François Dusson, dont nous parlons, épousa par contrat du 16. Octobre 1543. *Gentille* de Lordat, fille de *Bernard* de Lordat, seigneur de Donzan, & de *Jeanne* de Sacasse, mariage d'autant plus sortable, que la maison de Lordat est des plus anciennes & des plus distinguées du pays de Foix, il en nâquit deux fils, CHARLES Dusson, qui suit; & TRISTAN Dusson, *qui continua la posterité.* * *Titres originaux des archives du château de Bonnac.*

XII. CHARLES Dusson, seigneur de la Castellane, maître des requêtes, juge-mage du comte de Foix, prouva par enquête du 4. Août 1609. sa filiation depuis Pierre Dusson son bisayeul, *dont nous avons parlé*, & fut déchargé comme noble, par jugement souverain des commissaires du roi pour les francs-fiefs le 18. Decembre 1610. Il ne laissa qu'une fille unique *Jeanne* Dusson, mariée à *François* du Rieu, seigneur de Madron & de Brie. Cette dame transigea le 15. Septembre 1640. avec *François* II. du nom, son cousin germain, au sujet des biens provenans de la succession de *François* I. Dusson leur ayeul commun. Elle eut le chagrin de voir brûler sa maison à Pamiers, & de perdre dans cet incendie une partie des titres de sa famille, comme en fait foi le certificat des consuls juges ordinaires de cette ville, du 19. Septembre 1658. * *Archives de Pamiers. Titres originaux des Archives de Bonnac.*

XII. TRISTAN Dusson, fils puîné de FRANÇOIS Dusson I. du nom, & de *Gentille* de Lordat, suivit la profession des armes, il fit son testament le 3. Octobre 1595. De son mariage avec *Françoise* de Raspaud, famille qui a donné deux chevaliers de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, il laissa FRANÇOIS II. qui suit. * *Titres originaux des archives de Bonnac & du grand prieuré de Toulouse de l'ordre de Malte.*

XIII. FRANÇOIS Dusson II. du nom, seigneur de Bontepaus & de Bonnac, né le 5. Decembre 1595. prit le parti de la guerre à l'imitation de ses ancêtres, il fut député du corps de la noblesse par procuration du 20. Juin 1625. pour aller demander la paix au roi, en faveur de ceux de la religion prétendue reformée, & signa le traité de cette paix avec le sieur Damboix son beau-frere. Il servit utilement pour le roi sous le maréchal duc de Schomberg, gouverneur de Languedoc en 1639. fut déchargé en consequence de l'arriere-ban, & fut nommé par commission du 18. Août 1647. pour assister en qualité de commissaire du roi au synode tenu au Mas-d'Azil, François Dusson fit son testament le 23. Avril 1667. & de son épouse *Bernardine* de Faure, fille de *Salomon* de Faure, baron de Montpaon, & de *Bernardine* de Favier, il eut pour enfans, 1. SALOMON Dusson, qui suit; 2. FRANÇOIS Dusson, *dont il sera parlé après son frere aîné*; 3. TRISTAN Dusson II. du nom, *dont il sera fait mention ci-après*; 4. JEAN Dusson III. du nom, *dont la posterité sera rapportée après celle de leur frere aîné.* * *Titres originaux des archives du château de Bonnac. Memorial du pays de Foix par* Lescasses, *ch. 47. p. 215.*

XIV. SALOMON Dusson, marquis de Bonnac, fut fait

capitaine de cavalerie en 1673. subdelegué & lieutenant de messieurs les maréchaux de France dans le comté de Foix en 1694. & obtint l'érection de sa terre de Bonnac en marquisat en 1683. Le roi le gratifia d'une pension de 1500. livres en 1688. & le créa la même année capitaine garde des côtes maritimes de Languedoc. Il étoit mort en 1698. & avoit épousé le 20. Juin 1672. *Esther* de Jaussaud, fille de *Claude* de Jaussaud, baron de Tarabel, & d'*Isabeau* de Juge. De ce mariage sont sortis 1. *Claude-François*, aide de camp des armées du roi en 1690. qui après avoir servi en Piémont, en Irlande, & à la bataille de la Marsaille, a quitté le monde pour entrer dans l'ordre de saint Dominique; 2. JEAN-LOUIS, marquis de Bonnac, qui suit; 3. *Claude*, abbé de Perseigne, ordre de saint Benoît dans le diocese du Mans; 4. *Louis* Dusson, chevalier de Malte, reçu au grand prieuré de Toulouse le 30. Decembre 1706. & lieutenant au regiment des gardes Françoises.

XV. JEAN-LOUIS Dusson, marquis de Bonnac, après avoir été mousquetaire du roi, fut fait capitaine de dragons en 1694. servit sous *François*, seigneur de Bonrepaus, son oncle, en Danemarck en 1697. & en Hollande en 1698. & 1699. Il fut envoyé extraordinaire du roi en Allemagne en 1700. & mestre de camp d'un regiment de cavalerie en 1701. Le roi le nomma en 1702. son envoyé extraordinaire auprès du roi de Suede. En 1707. il a été pourvû de la charge héreditaire de lieutenant de roi au pays de Foix, & en la même année il a eu le commandement en chef de cette province. En 1711. il a été envoyé extraordinaire de sa majesté auprès du roi d'Espagne, & en 1713. il a été nommé par le roi pour aller en qualité de son ambassadeur extraordinaire à la porte Ottomane. Il a épousé le 22. Novembre 1715. *Magdeleine-Françoise* de Gontaut, fille d'*Armand-Charles* de Gontaut, duc de Biron, pair de France, lieutenant general des armées du roi, &c. & de *Marie-Antoine* de Bautru, dont il eut un fils né à Constantinople en l'année 1716.

XIV. FRANÇOIS Dusson III. du nom, seigneur de Bonrepaus, second fils de FRANÇOIS Dusson, seigneur de Bonrepaus & de Bonnac, & de *Bernardine* de Faure, fut sous-lieutenant de galere en 1671. & après avoir servi une année en cette qualité, il servit sur les vaisseaux du roi. Il fut pourvû en 1676. de la charge de commissaire general de la marine, avec le rang de capitaine de vaisseau, dont il fit les fonctions, tant sur la mer, que pour l'administration generale des arcenaux de marine. Il fut fait en 1689. intendant general de la marine & des armées navales, cette commission ayant été créée extraordinairement en sa faveur, avec le rang de chef d'escadre, il se trouva en cette qualité au bombardement de Genes en 1684. L'année suivante le roi le fit lecteur de sa chambre, & le nomma son envoyé extraordinaire en Angleterre, où il resta jusqu'en 1686. Il y retourna l'année d'après, y conclut un traité le 11. Decembre 1687. en qualité de plénipotentiaire, & y ayant été renvoyé pour la troisiéme fois au mois d'Août 1688. il y conclut un nouveau traité le mois suivant, & fut honoré à son retour d'une pension de trois mille livres. En 1689. sa majesté le retint auprès de sa personne, pour lui rendre compte des affaires de la marine. En 1690. il servit sur l'armée navale la campagne de la Manche dans ses fonctions ordinaires, & le rang de lieutenant general des armées navales, qu'il prenoit immediatement après le vice-amiral, conformément au brevet qui lui en fut expedié au mois de Janvier de la même année. Il continua à servir sur mer dans les mêmes fonctions pendant les campagnes de 1691. & 1692. Il fut recompensé au retour de cette derniere d'une nouvelle pension de douze mille livres. Depuis le roi l'ayant choisi pour son ambassadeur extraordinaire en Danemarck, & son plénipotentiaire auprès des princes d'Allemagne, il conclut un traité avec le roi de Danemarck, concernant le duc de Wolfembutel le 11. Mars 1693. & un autre avec le même roi pour l'entreprise de Ratzbourg au mois d'Avril suivant; & après avoir fait un nouveau voyage en Danemarck en 1696. où il demeura jusqu'à la fin de 1697. le roi le fit passer en Hollande en qualité de son ambassadeur extraordinaire auprès des états generaux pendant les années 1698. & 1699. Au retour de cette derniere ambassade le roi le gratifia de la charge de chevalier d'honneur au parlement de Toulouse. Il fut nommé conseiller du conseil de la marine par le roi Louis XV. lors de son avenement à la couronne, qui lui donna une expectative d'une charge de conseiller d'etat d'épée. Il mourut le 12. Août 1719. sans avoir été marié.

XIV. TRISTAN Dusson II. du nom, seigneur de la Querc, troisiéme fils de FRANÇOIS Dusson, seigneur de Bonrepaus & de Bonnac, & de *Bernardine* de Faure, fut fait lieutenant de galere en 1673. capitaine en 1676. & capitaine du port de Marseille en 1683. il fut gratifié d'une pension de trois mille livres en 1689. il se retira du monde en ce tems-là, & renonça à ses emplois, & à l'esperance d'une plus considerable fortune, pour ne s'occuper que de la grande affaire du salut. Il y a travaillé constamment depuis par la pratique du jeûne, de la priere & des plus grandes austerités, & après une retraite de plus de trente années il a terminé enfin une vie si pénitente par une sainte mort le 1714.

XIV. JEAN Dusson III. du nom, marquis de Bezac, vicomte de saint Martin, dernier frere des précedens, fut fait capitaine dans le regiment de Turenne en 1672. dans le regiment royal de dragons en 1675. major du même regiment en 1677. colonel du regiment d'infanterie de Touraine en 1680. inspecteur general des troupes en 1687. gouverneur de Furnes en 1690. & maréchal de camp en 1691. Depuis cette année il commanda successivement [illegible] Limerik en Irlande, à Pignerol, & dans la vallée de Barcelonnette. Il fut fait chevalier de saint Louis en 1694. & commandeur du même ordre en 1699. après avoir été nommé lieutenant general en 1696. Enfin le roi le choisit en 1701. pour son envoyé extraordinaire auprès des princes d'Allemagne, & pour commander en chef les troupes de ces mêmes princes alors ses alliés. Les mesures qu'on avoit prises pour l'execution de ce grand dessein dont il devoit être le chef ayant échoué, il revint en France, & continua de servir avec distinction dans les armées du roi en Flandres & sur le Rhin, jusques à ce que sa majesté ayant résolu de faire passer ses forces sur le Danube pour secourir l'électeur de Baviere, il fut choisi pour premier lieutenant general de cette armée, & eut part en cette qualité à tout ce qui s'executa de plus considerable dans ce pays-là, surtout à la premiere bataille d'Hocstet, où l'armée que le comte de Stirum commandoit pour l'empereur fut défaite. Ses incommodités l'ayant ensuite obligé de retourner en France, le roi lui donna le commandement de la ville & du comté de Nice, & du corps de troupes qui y étoit: sa majesté lui accorda en même tems des patentes pour commander son armée en Italie, en cas que le duc de la Feuillade qui en étoit le general, se trouvât hors d'état d'agir; mais les incommodités qui l'avoient obligé de quitter l'Allemagne, ayant considerablement augmenté, il se fit porter à Marseille, où il mourut au mois de Septembre 1705. Il avoit épousé au mois d'Août 1700. *Elisabeth* de Flecelles, veuve de *François-Gaston*, de l'Hôtel, marquis d'Escots, maréchal des camps & armées du roi, colonel du regiment d'Artois, & lieutenant general de la province de Brie, & fille de *Nicolas* de Flecelles, comte de Bregi, conseiller d'état d'épée, lieutenant general des armées du roi, & son ambassadeur extraordinaire en Pologne & en Suede, & de *Charlotte* Saumaise de Chazan, dame du palais de la reine mere de Louis XIV. qui mourut sans posterité de ce second mariage le 10. Juin 1706.

DUSSON *porte écartelé au premier de gueules au lion d'argent, qui est* d'Alion ancien, *ou* Dusson; *au quatriéme d'or à trois pals de gueules qui est de* Foix; *au second & troisiéme d'azur à un roc d'échiquier d'or traversé de sable, qui* [illegible] *de* Roquefort; *supports deux lions d'or; cymier un lion naissant.*

DUVAL, (Etienne) riche marchand de la ville de Caen, étoit natif de Mandreville, qui est un village de la basse Normandie. Ce fut lui qui fit entrer adroitement quantité de vivres dans la ville de Metz, peu de tems avant qu'elle fût assiegée par l'empereur Charles-*Quint* en 1552. Le roi Henri III. pour l'en récompenser lui donna gratuitement des lettres de noblesse. Duval fonda un prix annuel dans l'université de Caen, en faveur de celui qui réussiroit le mieux dans la composition d'un poëme en l'honneur de l'immaculée conception de la Vierge. Il laissa deux enfans de *Louise* de Malherbe sa femme, fille du

lieutenant general de Caen, où il mourut fort âgé.* Cahagn. *elog. civ. Cadomenf.*

DUVAL, (Henri) comte de Dampierre, François de nation, & general de l'Empire au commencement du XVII. siecle, fut très-estimé pour sa valeur. En 1618. il commanda pour l'empereur dix mille hommes contre les rebelles de Bohéme; & en 1619. il se joignit au comte de Buquoi, & eut part à ses conquêtes. Il se signala depuis au combat qui fut donné près du pont du Danube. Dampierre repassa en Hongrie, où Bethlem-Gabor assiegeoit Languebach avec six mille hommes. Ce brave capitaine se fit un passage au milieu de douze cens ennemis, & entra victorieux dans cette place, n'ayant perdu que trente soldats. Ce fut la derniere de ses victoires; car peu après appliquant lui-même le petard à la porte de Presbourg, il fut tué d'un coup de mousquet en 1620. Son corps qui avoit été pris par les ennemis, fut racheté à grand prix & porté à Vienne, où il fut enterré magnifiquement. * Julius Bellus, *Laurea Austriaca.* Petrus Lotichius, *Res German.* Le Blanc, *hist. de Baviere, &c.*

DUVAL, (André) natif de Pontoise, fut reçu docteur en theologie de la faculté de Paris, de la maison & societé de Sorbonne, le 15. Mars 1594. & puis fut pourvû de la chaire de theologie nouvellement établie par Henri IV. l'an 1596. Il fut choisi pour être directeur general de tout l'ordre des Carmelites en France. Il étoit senieur de Sorbonne, & doyen de la faculté de theologie de Paris, lorsqu'il mourut dans cette ville en 1638. âgé de 74. ans. On a imprimé sa theologie en 1636. Il s'étoit occupé à traduire en françois la vie des saints du pere Ribadeneira. Il etoit dans les sentimens des theologiens Ultramontains, & a fait un traité de la souveraine autorité du pape sur l'église, imprimé à Paris en 1614. Il fut un des plus grands adversaires de Richer, contre lequel il fit un ouvrage imprimé à Paris en 1612. * Du Pin *table de la bibl. eccles. Vie de Richer, par* M. Baillet, *liv. 2. art. 7. & suiv. l. 3. art. XI. &c. liv. 4. à la fin.*

DUVELANDT, ou *Duyvelandt*, que d'autres nomment *Bevelant*, isle des Pays-bas dans la Zelande, a environ quatre lieues de circuit, & contient divers villages. Elle est fort exposée aux inondations; & en 1530. ou 1532. elle fut tout-à-fait couverte des flots de la mer, ce qui causa une grande perte d'hommes & de bétail. L'isle fut alors divisée en deux, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on en repara les digues. * Guichardin, *description du Pays-bas, &c.*

DUVINA, ville de la Moscovie septentrionale, dans une province, & sur une riviere de même nom. La ville capitale de la province est Archangel. Il s'y fait un grand trafic de peaux d'ours. * Magin & Ortelius, *en la geogr.* Mercator, *Atlas mundi.*

DUUMVIRS, magistrats de la republique de Rome, étoient élûs au nombre de deux, comme le marque leur nom. Il y en avoit de plusieurs sortes; car les uns avoient soin des choses sacrées, comme de la reparation des temples; les autres veilloient aux affaires de la marine; & d'autres étoient comme des juges inferieurs. Le premier établissement des Duumvirs ou des deux hommes, se fit du tems de Tarquin *le superbe*, qui leur confia la garde des livres de la Sibylle. En 356. de Rome, & 398. ans avant J.C. après une grande peste, les Duumvirs chercherent un remede dans ces livres, & ordonnerent le premier *Lectisternium* ou banquet sacré. * *Antiq. Rom.*

DUUMVIRS MUNICIPAUX. Ces deux magistrats étoient dans les villes municipales, ce qu'étoient les consuls à Rome. On les élisoit du corps des Decurions aux calendes de Mars, & ils n'entroient en charge que trois mois après, afin qu'on eût le tems de s'enquerir si leur élection avoit été faite dans les formes, ou que s'il s'y rencontroit quelque défaut, on eût le tems d'en substituer un autre. Ils prêtoient serment de bien & fidelement servir la ville & les citoyens, & portoient la robe prétexte ou bordée de pourpre, ayant pardessous une tunique blanche, selon le témoignage de Juvenal *Satire 5.* Ils marchoient précedés d'huissiers, qui tenoient en leurs mains une petite baguette. Quelques-uns neanmoins s'attribuerent le droit de faire marcher devant eux des licteurs avec des haches & des faisceaux de verges, ce que nous apprenons de Ciceron dans l'oraison contre Rullus. Ils avoient coutume, après leur prise de possession, de faire quelque distribution aux Decurions, & de donner au peuple quelques spectacles de gladiateurs. Leur charge duroit ordinairement cinq ans. C'est pourquoi ils s'appelloient *quinquennales Magistratus*. Leur jurisdiction s'étendoit à plusieurs chefs, comme on peut le voir dans le traité de Pancirole, *chap. 8.*

Les Duumvirs commissaires de la marine furent créés l'an 542. à la requête de M. Decius tribun du peuple, lorsque les Romains avoient guerre contre les Samnites. Leur charge étoit de faire radouber les vaisseaux, & d'avoir soin des équipages.

Les Duumvirs surnommés capitaux ou juges des affaires où il alloit de la vie & d'autres peines afflictives, étoient juges criminels. On appelloit de leur sentence au peuple, auquel seul appartenoit de juger un citoyen à mort. Il y avoit de ces juges à Rome, & dans les autres villes municipales, qui étoient pris des Decurions, & avoient un grand credit & une grande autorité, ayant le soin des prisons, & étant du conseil public. Deux licteurs marchoient devant eux. * Tite-Live, *l. 5. & suiv.*

DUTLINGUE, petite ville de Souabe en Allemagne. Elle est sur le Danube, entre la ville de Constance & celle de Tubinge, dans la principauté de Furstemberg. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Juliomagus*, ville de la Vindelicie, laquelle pourtant d'autres mettent à Pfullendorf, bourg renfermé dans la même principauté. * Baudrand.

D Y N.

DYNASTIES DES EGYPTIENS. Le mot de dynastie est grec, & signifie *principauté*. Pour bien entendre l'origine des dynasties d'Egypte, il faut sçavoir qu'une ancienne chronique de ce pays, dont parle Georges Syncelle dans sa chronographie ou description des tems, fait mention du regne des dieux, des demi-dieux ou heros, & des hommes ou rois. Le regne des dieux & des demi-dieux a duré, selon cette chronique, *trente-quatre mille deux cens & un an;* & celui des rois *deux mille trois cens vingt-quatre ans*: ce qui fait 36525. ans de regne, jusqu'à Nectanebo, dernier roi, qui fut chassé du thrône par Ochus, roi des Perses, 19. ans avant la monarchie d'Alexandre *le Grand*. Cette histoire fabuleuse compte quinze dieux qui ont regné en Egypte, Vulcain, le Soleil, Saturne, Jupiter & les autres grands dieux; dix-sept demi-dieux, & quinze rois jusqu'au tems qu'elle a été écrite. Tous les sçavans tombent d'accord, que ce qui regarde le regne des dieux & des demi-dieux, ou heros, est une fable inventée par les Egyptiens, pour se faire plus anciens que les Chaldéens; & que Manethon, Egyptien, grand prêtre ou sacrificateur de la ville d'Heliopolis, & garde des archives sacrées de l'Egypte, qui a écrit l'histoire de ce royaume, par l'ordre du roi Ptolémée *Philadelphe*, vers l'an 3780. selon le même calcul, a voulu imiter cette ancienne chronique, (qu'il ne suit pas neanmoins entierement, ni dans le nombre des dieux, ni dans celui des heros, ni dans les années de leur regne) pour égaler l'antiquité de l'histoire des Chaldéens, inventée par Berose.

A l'égard des rois, tous les historiens qui ont parlé de ce royaume, comme Herodote, Manethon, Eratosthene, Apollodore, Diodore de Sicile, Josephe, Jules Africain, Eusebe & Syncelle, conviennent que Menès en a été le premier roi; & Josephe donne assez à entendre, que ce prince a été le premier qui ait porté le nom de Pharaon, qu'ont pris après lui tous ses successeurs. Ceux qui croient ces dynasties veritables, disent que Menès commença de regner cent dix-sept ans après la naissance de Phaleg, fils d'Heber, & la dispersion des peuples par tout l'univers. Ils ajoûtent, que l'Egypte fut habitée par les descendans de Cham, plus de deux cens ans avant que d'être gouvernée par des rois, car Cham fils de Noé s'y retira, dans le tems de la division des peuples, ou du moins son fils Mesraïm: c'est pourquoi l'Egypte est appellée terre *de Cham*, & terre *de Mesraïm* dans l'ecriture sainte. On prétend, & ce n'est pas sans fondement, que Mesraïm est le même que Menès qui fut le premier roi d'Egypte. Il eut, dit-on, trois fils qui partagerent son empire. Le premier nommé *Athotis*, commanda après lui dans la haute Egypte, où étoit la ville de Thebes, & fut aussi roi de This. L'autre appellé

Curudès, eut pour partage toute la basse Egypte, & tenoit peut-être sa cour à Heliopolis. Et le troisiéme, qui se nommoit *Tosothros*, regna à Memphis. Athotis qui possedoit la Thebaïde, partagea son royaume entre ses enfans : ce qui fit naître deux principautés ou petits royaumes, l'un de Thebes, & l'autre de This. Dans la suite du tems, par le partage des fils des autres rois, ou par la puissance des usurpateurs, il se forma plusieurs autres souverainetés en Egypte, que l'on a appellées *dynasties*. L'historien Manethon en compte trente, dont il y en a dix-sept depuis Menès, premier roi d'Egypte, jusques au gouvernement de Moyse, & sa sortie d'Egypte, & treize depuis le tems de Moyse jusqu'au regne de Nectanebe II. 350. ans avant la naissance de J. C. (c'est-à-dire, vers l'an 3704. du monde, suivant cette chronologie.) Les dix-sept premieres dynasties, ne sont pas toutes successives, c'est-à-dire, que les dynasties ne se suivent pas l'une l'autre, depuis la premiere jusqu'à la trentiéme ; car il y en a plusieurs de contemporaines, ou collaterales, c'est-à-dire, qui ont subsisté dans le même tems en diverses parties de l'Egypte. Elles portent sept noms differens, qui sont des Thinites, des Memphites, des Diospolites, des Heracleopolites, des Tanites, des Elephantins, & des Saïtes. Les Thinites eurent le siege de leur principauté en la ville de This ; les Memphites, à Memphis ; les Diospolites, à Diospolis la petite, dans la basse Egypte, (differente de Thebes, qui porta le même nom ;) les Heracleopolites, à Séthron, nommée depuis Heracleopolis ; les Tanites, à Tanis dans la basse Egypte ; les Elephantins, à Elephantine, vers les extrémités de la haute Egypte ; les Saïtes, à Saïs, ville située dans un lac, vers le milieu du Delta. On compte deux dynasties, c'est-à-dire, deux familles Thinites, cinq de Memphites, quatre de Diospolites, deux d'Heracleopolites, deux de Tanites & Pasteurs, une d'Elephantins, une de Saïtes. L'ordre, la succession & la durée des regnes de ces rois, est fort incertaine. Quelques-uns veulent que ces dix-sept premieres dynasties ayent duré pendant l'espace de 1039. ans.

Les treize dernieres dynasties ne sont pas moins embrouillées : ce sont celles des Diospolites, des Tanites, des Bubastites, des Saïtes, des Ethiopiens, des Perses, des Mendesiens, & des Sebennites. La dix-huitiéme dynastie a été la cinquiéme des Diospolites. Ces princes dont le chef fut Amosis, ont possedé toute la basse Egypte, avec l'état de Memphis, qui avoit eu fort long-tems des rois séparés. Il n'y eut que la haute Egypte, ou la Thebaïde, qui ne reconnut point leur puissance, parce qu'elle a presque toûjours eu ses souverains. La dix-neuviéme dynastie a été la sixiéme des Diospolites de la basse Egypte. On dit que Séthos ou Séthosis, en fut le chef ; & qu'il est le même que le fameux Sesostris, dont les Grecs parlent comme d'un des plus grands conquerans qui ayent jamais été. Le sixiéme & dernier roi fut Thuoris. La vingtiéme dynastie a été la septiéme des Diospolites. Le premier de ces rois fut Nechepsos, & Vennephès le douziéme & dernier, dans lequel finit le royaume des Diospolites de la basse Egypte. La vingt-uniéme dynastie a été la troisiéme des Tanites, qui devinrent les maîtres de la basse Egypte. Smedez fut le premier de ces rois, & Psusennès II. le septiéme & dernier. La vingt-deuxiéme dynastie a été celle des Bubastites, ou princes de Bubaste, qui s'emparerent du royaume de la basse Egypte, & en chasserent les Tanites. Sesonchosis en fut le premier roi, & eut huit successeurs, dont on ne sçait pas les noms. La vingt-troisiéme dynastie a été la quatriéme des Tanites, qui reconquirent leur royaume, sous Petubatès. Elle n'a eu que quatre rois : sçavoir Petubatès, Osorthon, Psammus & Zet, dernier roi des Tanites. La vingt-quatriéme dynastie est la premiere des Saïtes, qui a eu pour roi Bocchoris, lequel fut établi prince souverain de Saïs dans la basse Egypte par son pere Gnéphacte roi de Thebes. La vingt-cinquiéme dynastie a été celle des Ethiopiens ou Arabes, commencée par Sabbacon, qui eut deux successeurs, nommés Sué & Tarac. Ce prince Ethiopien, qui est un nom que les anciens ont donné aux Arabes voisins de la mer Rouge, se jetta sur l'Egypte avec une armée nombreuse, & prit la ville de Thebes. La vingt-sixiéme dynastie a été la deuxiéme des Saïtes, & commença à Psammitichus qui conquit toute l'Egypte. Psammithe, sixiéme roi de cette dynastie, fut vaincu par Cambyses roi de Perse, fils du grand Cyrus. La vingt-septiéme dynastie a été celle des rois de Perse, & commença par Cambyses. Dans cet intervalle de tems, l'Egypte fut reduite en provinces, & les rois de Perse y envoyoient des gouverneurs. La vingt-huitiéme dynastie a été la troisiéme des Saïtes, qui commença pendant le regne de Darius *Ochus*, roi de Perse, (l'an 3641. selon cette chronologie,) & n'eut qu'un prince nommé Amyrthée, qui regna six ans. La vingt-neuviéme dynastie a été celle des Mendesiens, dont le chef appellé Nepherites ou Nephreus, établit sa principauté à Mendes. Elle ne subsista que trente-deux ans sous quatre rois, dont le dernier fut Nephrites II. La trentiéme dynastie a été celle des Sebennites, qui a duré vingt-cinq ans sous trois rois ; sçavoir, Nectanébe I. Tachos & Nectanébe II. lequel fut vaincu par Artaxercès *Ochus*, roi de Perse, (l'an du monde 3704. selon le même calcul,) & s'enfuit en Ethiopie avec ses tresors : ce qui mit fin aux dynasties d'Egypte.

Ceux qui s'attachent à la supputation des historiens d'Egypte, veulent que les trente dynasties ayent duré 2619. ans depuis Menès jusqu'à Nectanébe II. Ils ajoûtent que Menès fonda l'empire d'Egypte 117. ans après la naissance de Phaleg, l'an du monde 2904. selon leur opinion, & 648. ans après le déluge. Que Nectanébe II. perdit la couronne l'an du monde 5523. & que depuis la chûte de ce dernier roi, il y a eu 350. ans jusqu'à l'ére Chrétienne ou naissance de J. C. qu'ajoûtant 50. à 2619. on trouve que l'empire des Egyptiens a commencé 2969. ans avant J. C. qu'enfin il y avoit des enfans de Cham en Egypte plus de 200. ans avant le regne de Menès, & que Mesraïm, fils de Cham, y étoit passé environ 430. ans après le déluge : ce qui fait plus de 630. ans depuis le déluge jusqu'à la premiere monarchie des Egyptiens ; & ce nombre étant joint à celui de 2969. fait une durée d'environ 3600. ans depuis le déluge : ce qui ne s'accorde pas avec le calcul de ceux qui ne comptant que 4000. ans ou environ, depuis la création du monde jusqu'à la naissance de notre-Seigneur, ne pouvant compter qu'environ 2350. ans depuis le déluge. C'est pourquoi ils concluent que l'on doit recourir à la supputation des septante interpretes, qu'ils croient être celle des premiers Hebreux, suivant laquelle ils comptent plus de 5500. ans depuis la creation du monde jusqu'à la naissance de J. C. au lieu de 4000. ans ou environ, que la plûpart des chronologistes modernes donnent à ce vaste espace de tems. Mais il n'est point necessaire de recourir au calcul des Septante : car en combinant bien les dynasties, on trouve que le regne de Menès commence l'an 2209. avant J. C. & que la fin du regne de Nectanébe dernier roi arrive à l'an 344. avant J. C. * Pezron, *antiq. des tems.* Marsham, *Canon Ægyptiacus Græcus*, &c. Rollin, *hist. ancienne tom. 1. pag. 117.* &c.

DYSARES, DIASARES, ou DUSARES, dieu qui étoit adoré des anciens Arabes, & qu'on croit avoir été le même que Bacchus, par la ressemblance de ce nom avec celui de Dionysius, un des noms de ce prétendu dieu : d'autres ont cru que c'étoit le soleil. On lit *Dysares* dans Tertullien, (*apolog. c. 24.*) où il dit que chaque pays avoit son dieu particulier ; que les Syriens avoient Astarte, & les Arabes Dysares. On trouve aussi Dusares dans Etienne ; & Vossius croit que ce nom vient du syriaque *Duts & Arets*, dont le premier signifie *joie*, & l'autre *terre*, comme si les Arabes eussent voulu dire, que leur dieu les réjouissoit en rendant leur terre feconde. Ceux qui voudront s'instruire plus à fond, touchant l'origine du nom Dysares, pourront consulter Bochart, *en son Phaleg. l. 3. c. 19.*

DYSART, bon bourg, ou petite ville de l'Ecosse meridionale. Ce lieu est dans le comté de Fife, sur le golfe de Forth, vis-à-vis de la ville d'Edimbourg, dont il est éloigné environ de quatre lieues. Dysart avoit droit d'élire des députés pour le parlement d'Ecosse, avant la réunion des deux royaumes. * Mati, *diction.*

D Z W.

DZWINA, *cherchez* DUNA.

E A

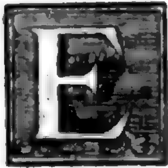

EST la seconde des voyelles. Cette lettre se prononce comme un E, fermé par les Grecs & par les Latins. Elle a plusieurs autres prononciations dans la langue françoise, sur lesquelles on peut consulter les grammairiens. Cette lettre voyelle se mettoit pour Æ; comme on le voit dans les anciens auteurs qui ont écrit *Etas* pour *Ætas*, &c.

E A.

EA: *Æa*, ou *Æetopolis*, ville autrefois capitale de la Colchide, que le roi Æëta fit bâtir, selon Etienne de Byzance, sur le bord des fleuves Hippus & Cyaneos, qui en font une presqu'isle, & se joignent au même endroit du fleuve Phasis, aussi très-considerable. C'est ce qui a donné sujet aux poëtes, de feindre que cette ville a été ainsi appellée du nom d'une belle fille, laquelle ne pouvant s'opposer à la tendresse du fleuve Phasis, pria les dieux de la métamorphoser en peninsule, ce qu'ils lui accorderent. Depuis, ce fleuve voulant, disent-ils, lui donner des marques éternelles de son amour, l'arrose & l'entoure incessamment de ses eaux. Cette ville porte aujourd'hui le nom de *Lipotamo* & *Lipotomo*, selon Moletius. * Pline, *l. 6. c. 4.* Valerius Flaccus, *Argon. l. 1 & 5.*

EA ou EAS, *Æa, Æas*, riviere d'Epire, qui sortant des montagnes de la Macedoine, appellées *Candaves*, près d'Apollonie, se va décharger dans la mer d'Ionie. Cette riviere est aussi nommée Aous. On croit que son nom moderne est *Vajussa*. * Pline, *l. 3. c. 23.* Strabon, *l. 6. & 7.* Ovide, *l. 1. metam.*

EACIDES, *Æacides*, est le nom qu'on donnoit à tous les princes descendus d'Eacus. Ainsi le celebre Achille & son fils Pyrrhus, sont appellés *Eacides*, parce que ce prince, chef de leur famille, étoit bisayeul de Pyrrhus, & grand pere d'Achille. * Pausanias, *in Attic.*

EACIDES, *Æacides*, fils de Neoptoleme, & frere d'Olympias mere d'Alexandre *le Grand*, fut roi d'Epire après la mort de son frere Alexandre, la troisiéme année de la CXIII. olympiade, 326. ans avant J. C. Il tourmenta si fort les peuples par les guerres continuelles qu'il eut contre les Macedoniens, qu'il se rendit odieux, & fut obligé de prendre la fuite, laissant son fils Pyrrhus âgé seulement de deux ans. Le peuple voulut faire mourir ce jeune prince en haine de son pere; mais il fut enlevé & nourri chez sa tante Beroé, femme de Glaucus roi des Illyriens, lequel refusa de le livrer à Cassander roi de Macedoine, qui le demandoit pour se défaire de cet ennemi, avant qu'il fût plus redoutable. *Voyez* PYRRHUS. * Justin, *l. 7.*

EADBERT, roi de Northumberland en Angleterre, succeda à Rulwolf son cousin en 738. Deux ans après il fit la guerre aux Pictes; & en son absence Ethelbald, roi de Mercie s'empara de ses états. Sur cela il se joignit à Unust, roi des Pictes contre les Bretons dans le Cumberland en 756. & enfin, suivant l'exemple de ses ancêtres, il se retira dans un monastere, après avoir regné avec applaudissement pendant 21. ans. Il laissa la couronne à son fils Osvel ou Oswald, qui ne la garda pas long-tems. * Bede, *hist. de l'église & de l'emp. part. VI. p. m. 458.*

EADIGE, ou HEADIGE, fut femme de Mahomet. Ce faux prophete se dégouta d'elle, parce qu'elle étoit fort âgée, ce qui lui donna la pensée d'établir la polygamie, pour n'être pas obligé de passer le reste de ses jours avec une vieille femme. *Voyez* MAHOMET.

EADMER, *cherchez* EDMER.

EAILREDE ou ETHELREDE, *cherchez* AILREDE.

EANFRID, roi de Bernicie dans le nord d'Angleterre, succeda dans ce royaume à Ethelfrid son pere, après la mort d'Edwin roi de Deira, qui s'en étoit emparé, l'avoit pris prisonnier lui-même & l'avoit fait mourir, pendant qu'Eanfrid & Oswald son frere, & plusieurs autres jeunes hommes de qualité vivoient exilés en Ecosse. Ils y furent instruits dans la religion Chrétienne. Mais Eanfrid montant sur le trône de Bernicie au même tems qu'Osric prit possession du royaume de Deira. Ils eurent tous deux la même conduite & le même sort. Ils devinrent apostats, & furent tués la même année, s'étant rendus imprudemment à Kedwalla, roi des Bretons. Ce fut en 634. * Bede, *hist. de l'égl. &c.*

EANTIDES, *Æantides*, tyran de Lampsaque s'étoit acquis une autorité tout-à-fait grande sur l'esprit de Darius roi des Perses, comme nous l'apprenons de Thucydide.

EANTIDES, *Æantides*, poëte Grec, étoit, selon quelques-uns, de ces sept fameux qui vivoient du tems de Ptolémée *Philadelphe*, vers la CXXV. olympiade, & l'an 280. avant J. C. dont il forma la pleïade, en faisant allusion à ces sept étoiles, que les astrologues mettent sur le dos du taureau. * Vossius, *de poët. Græc.*

EAQUE, *Æacus*, fils de Jupiter & d'Egine fille d'Asope, regna dans l'isle d'Oenone qu'il appella *Egine*, du nom de sa mere. La fable ajoûte que la peste ayant dépeuplé son pays, ce roi obtint de Jupiter son pere, que les fourmis fussent changées en habitans, qu'on nomma *Myrmidons*, selon la signification du mot grec. Au reste ce prince fut si consideré pour son integrité & sa prudence, que les anciens croyoient que Pluton l'avoit associé à Minos, & à Radamanthe, pour juger les morts. * Pline. Strabon. Etienne. Ovide.

EARDULF, *voyez* ARDULFE.

EARINUS, nom d'un beau garçon, dont il est fait mention dans Martial, *liv. 9. epigram. 12. 13. & 14.* Il fut ainsi nommé d'un mot qui signifie *printems*, pour exprimer sa beauté & sa jeunesse; & l'on croit que c'étoit un des eunuques de Domitien, que pour cette raison Papinien appelle *Puer Cæsareus*.

EARNE, grand lac d'Irlande dans le comté de Fermanagh en Ultonie, a environ dix lieues de long. Sa largeur est fort inégale, & si étroite vers le milieu, qu'il semble n'être qu'un canal d'environ deux lieues de long. C'est ce qui a fait qu'on l'a divisé en deux parties, dont l'orientale conserve le nom d'Earne, & l'occidentale prend celui de Broad. Il y a plusieurs petites isles dans ce lac. Les bergers des environs y mettent leurs troupeaux pendant la nuit, pour les garantir de la fureur des loups. La forteresse d'Enniskilling est située dans l'une de ces isles. * Baudrand.

EASINWOLD, bourg avec marché, dans la contrée du comté d'Yorck, qu'on appelle *Bulmer*. * *Diction. Anglois.*

EAST-ANGLES, c'est-à-dire, *Anglois orientaux*. C'étoit un des royaumes, que les Anglo-Saxons avoient fondés en Angleterre. Il avoit au couchant le royaume de Mercie, au midi celui des Saxons orientaux, & étoit baigné au levant & au nord par la mer d'Allemagne. Il comprenoit les comtés de Nortfolk, de Suffolk & de Cambridge. * Robbe, *geogr.* Baudrand.

EASTBOURN, bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie sud-est du comté d'Essex, qu'on nomme Pevensei, près de la mer. Il est remarquable pour une sorte d'oiseaux, que les Anglois appellent *Wheat-Ears, épis de froment*, qu'on y trouve en abondance. Il est à 52. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

EAST-JOLEI, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Berk, qu'on appelle *Compton*. Il est situé sur une montagne, au milieu du comté, près de la montagne, qu'on appelle *Withe-house*. * *Dict. Angl.*

EAST-LAW, bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie occidentale du comté de Cornouaille, à un mille de la Manche. * *Diction. Angl.*

EAST-MEATH, ou la Medie occidentale, comté de la

Lagenie en Irlande, est borné au couchant par celui de West-Meath, au nord par ceux du Caran & de Louth ; & par ceux de Kildare & de Dublin au sud. La mer d'Irlande le baigne au levant. Ce comté peut avoir 15. lieues de long, & 12. de large vers le couchant ; mais il est fort resserré vers le levant. La riviere de Boyne le divise en deux parties, qui consistent en des campagnes fort fertiles, & possédées presque toutes par des Anglois. Tryme en est le bourg principal. Il a voix au parlement d'Irlande, comme aussi ceux de Kelles, de Navan, d'Aboi, de Duleah, & de Ratooth. * Baudrand.

EASTON ou ESTON, (Adam) cardinal Anglois, natif du comté d'Herford, sortoit d'une famille très-obscure. Après avoir pris l'habit de religieux Benedictin dans le monastere de Norwich, il fit de grands progrès dans les sciences divines & humaines, & fut très-consideré de Richard II. roi d'Angleterre. Ce prince lui fit obtenir l'évêché de Londres, & lui procura le chapeau de cardinal qu'Urbain VI. lui donna en 1378. Depuis Easton ayant parlé trop librement des défauts du pontife, fut arrêté prisonnier avec six de ses confreres, & auroit été décapité, si le roi d'Angleterre ne se fût interessé pour lui. Il composa divers ouvrages en hebreu & en latin, & mourut à Rome l'an 1396.* Thierri de Niem, *de schism. lib. 1. c. 41. & 57.* Pitseus & Balæus, *de script. Angl.* Godwin, *de episc. Angl.* Auberi, *hist. des Card.* Onuphre. Ciaconius. Sponde, &c.

EATE, ou *Æatus*, ennemi juré des Beotiens, avoit une sœur nommée *Polyclée*, & tiroit son origine d'Hercule. L'oracle avoit prédit que le premier de cette famille, qui ayant passé le fleuve Acheloüs, mettroit pied à terre, seroit maître du pays. C'est pourquoi, lorsque leur armée fut prête de passer la riviere, Polyclée se banda le pied, feignant d'y avoir mal, & pria son frere Eate de la passer sur ses épaules. Dès qu'ils furent arrivés au bord, Polyclée se jetta à terre, & lui dit que, suivant la réponse de l'oracle, elle étoit reine de ce pays, puisqu'elle y avoit mis le pied la premiere. Alors Eate reconnoissant la tromperie de sa sœur, bien loin de la blâmer, la loua de son adresse, & l'épousa. Ainsi ils gouvernerent ensemble ce pays, & eurent un fils nommé *Thessalus*, qui donna son nom à la Thessalie. * Polyen, *liv. 8.*

EATON, en latin *Ætonia*, ou *Etona*, village ou bourg d'Angleterre, dans la contrée du comté de Buckingham, qu'on appelle *Oke*, sur la Tamise, vis-à-vis de Windsor. Elle est celebre par un college qui y a été fondé par le roi Henri VI. où l'on entretient, outre les maitres, soixante écoliers *gratis*. On leur apprend la grammaire, jusqu'à ce qu'ils soient reçus dans le college royal de Cambridge. * Camden.

EAU LUSTRALE, dont les anciens se servoient pour se purifier dans leurs sacrifices. Ils n'employoient pas indifferemment toutes sortes d'eaux pour ce sujet. Les Romains en envoyoient querir ordinairement à la fontaine Juturne, proche le fleuve Numique, & les Atheniens à celle qu'ils appelloient Callirhoë, les Trezeniens à la fontaine d'Hippocréne ; & les Perses au fleuve Choaspes ; se servant toûjours des eaux coulantes & claires, comme de celles des rivieres les plus rapides, ou de la mer, qu'ils bénissoient à leur maniere. Hospinien & Pontanus veulent que les anciens se soient seulement servis de l'eau toute pure, sans aucun mélange, pour faire leur eau lustrale, fondés sur ce passage du *liv. VI. de l'Eneïde, v. 229.*

Idem ter socios purâ circumtulit undâ,
Spargens rore levi. *

Neanmoins du Choul, parlant de cette eau lustrale, dit qu'ils prenoient les cendres du bois qui avoit servi à brûler la victime, ou de quelques morceaux de bois de cedre, d'hissope, & de cumin, qu'ils jettoient dans le feu du sacrifice, lorsqu'il venoit à s'éteindre, pour en faire leur eau lustrale ou sacrée, qu'ils mettoient à l'entrée de leurs temples dans des grands vases, & dont ils se purifioient en y entrant.

Ils avoient aussi des vases plus petits, ou benitiers, dans lesquels ils mettoient de cette eau, dont ils arrosoient les assistans avec des goupillons assez semblables à ceux dont on se sert dans nos églises.

Ovide parle encore de l'eau de Mercure, qui étoit auprès de la porte Capéne, dont les marchands s'arrosoient, croyant effacer par là les injustices & les tromperies commises dans leur commerce. Les anciens avoient la superstition de vuider toute l'eau d'une maison, & celle des voisins, lorsqu'une personne venoit à y mourir, estimant que l'ange de la mort, ou satan, qui s'apparoît à tous les mourans, alloit laver dans cette eau l'épée dont il avoit tué la mort. * *Antiq. Grec. & Rom.*

EAU DU SOLEIL, fontaine proche du temple de Jupiter *Ammon*, dans la vraie Libye en Afrique, où est maintenant le royaume de Barca. Au point du jour elle est tiéde ; à midi froide ; vers le soir elle s'échauffe peu à peu ; & à minuit elle est toute bouillante : puis à mesure que le jour approche, sa chaleur diminue, continuant toûjours dans cette vicissitude. Elle est ainsi nommée, parce que ses qualités changent, selon l'approche ou l'éloignement du soleil. * Silius *Italicus* en parle, *liv. 3.*

EAUSE, dans le pays d'Eausan sur la Gelise, ville ruinée de France dans l'Armagnac, étoit autrefois le siege metropolitain de la Novempopulanie. Les Latins la nomment *Elusa* ou *Elusaberis*: & Pomponius Mela en fait mention, aussi bien que les anciennes notices des provinces, & les souscriptions des conciles. Evaric, roi des Goths, pilla cette ville sur la fin du cinquiéme siecle ; mais il ne la ruina pas ; & s'il le fit, les prélats d'Eause avoient transferé leur siege en quelqu'autre lieu. En effet, nous voyons que Clarus souscrivit l'an 506. au concile d'Agde avant Nicet d'Auch, qu'on prétend avoir été métropolitain. La même chose fut observée dans le premier concile d'Orleans, tenu l'an 511. entre Leonce d'Eause, & Thedradius de Bourges. Il est vrai qu'en cet endroit les exemplaires ont été corrompus ; car il y a *Tolosanæ metropolitanus* ou *Elusanæ* : mais on sçait assez que Toulouse n'est metropole que depuis Jean XXII. Aspasius se trouva au II. IV. & V. conciles d'Orleans, l'an 533. 541. & 549. & au II. de Clermont. Un sçavant docteur de Paris ne convient pas qu'il ait été métropolitain : mais il est le seul qui combatte cette opinion. Laban assista l'an 573. au IV. concile de Paris, & l'an 585. au II. de Mâcon. Desiderius ou Desideratus lui succeda, comme nous l'apprenons de Gregoire de Tours, & Senochus après lui souscrivit au concile de Reims, vers l'an 630. selon Flodoard. Ainsi la ville d'Eause ne fut entierement ruinée, que par les courses d'Abderame, ou des Normands dans la Gascogne. Du moins c'est seulement depuis ce tems, que l'église d'Auch eut le titre de métropolitaine de la Novempopulanie, & que les revenus de celle d'Eause lui furent unis. Cela fut ordonné, ou par un concile, ou par les decrets des papes, & il faut croire que cette translation se fit avant l'année 879. ce qu'on peut juger par une lettre du pape Jean VIII. à Airard d'Auch ; & par la notice des provinces, faite par l'ordre de Charlemagne. Aujourd'hui on a bâti un bourg nommé *la Ciutat*, c'est-à-dire, *la Cité*, vers les masures de l'ancienne ville d'Eause. Sulpice Severe remarque que les Priscillianistes d'Espagne s'efforcerent inutilement d'infecter cette ville de leurs erreurs ; & que les peuples s'opposant à leurs desseins, y témoignerent une fidelité inviolable pour la verité. Ceux qui liront Ammien Marcellin, doivent observer qu'il se trompe, en mettant Eause metropolitaine dans la Gaule Narbonnoise, pour dire dans la Novempopulanie ; & que les exemplaires corrompus ont *Clusa* pour *Elcusa*. Sidoine Appollinaire, & divers autres auteurs, parlent de cette ville. * Sidonius Appollinaris, *l. 7. ep. 6.* Sulpice Severe, *liv. 2. hist. sacr.* Gregoire de Tours, *l. 8. c. 22.* Mela, *l. 3. c. 2.* Ammien Marcellin, *liv. 15.* Flodoard, *liv. 2. hist. eccl. Rhem. c. 5.* Oihenart, *notit. utriusque Vascon.* Sirmond, *not. in Sidon. pag. 73. 74.* Bajol, *l. 2. hist. sacra Aquit. c. 4.* J. Filiseau, *de episc. auct. c. 2. num. 4.* Dupleix, *memoires de France, liv. 1. c. 6. & hist. en Child. pag. 50.* Joseph Scaliger, *in not. Gall. & in lect. Auson. lib. 2. c. 7.* Le Mire, *geographie ecclesiastique.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tom. I. pag. 95.* De Marca, *hist. de Bearn, &c.*

EAUX de Meron, *voyez* SAMACHONITIS.

E B B.

EBBA, abbesse d'un monastere de religieuses en Ecosse, nommé Corlignan, sur la fin du IX. siecle, ayant

appris que Stuba & Hinguar, tous deux capitaines Danois, desoloient l'Ecosse, où ils mettoient tout à feu & à sang, & craignant pour son monastere quelque chose de plus triste que le pillage & le feu, assembla toutes ses religieuses. Après leur avoir fait concevoir de quelle importance étoit pour elles leur honneur, elle les engagea à prendre la résolution de s'en mettre à couvert en se défigurant le visage, & se coupant le nez & la levre d'en haut. Ces barbares les trouvant en ce pitoyable etat, déchargerent leur rage sur le monastere, où ils mirent le feu, & où ces saintes vierges meriterent la couronne du martyre. L'Ecosse en ce tems-là signifioit l'Irlande. * Le cardinal Baronius, *sur l'année 870.*

EBBES, *cherchez* EBLES.

EBED JESU, archevêque de Soba ou Muzal, a écrit plusieurs ouvrages en syriaque, dont il fait mention dans le catalogue des écrivains, qu'Abraham Ecchellensis a fait imprimer en syriaque à Rome en 1653. avec une version latine & des notes. Il paroit par ce catalogue qu'il y a plusieurs livres ecclesiastiques grecs & que nous n'avons plus, qui se trouvent en syriaque ou en arabe chez les Sectaires de l'eglise Orientale. Cet auteur a été de la secte des Nestoriens, a écrit plusieurs livres pour appuyer la créance des Schismatiques de sa secte, comme le remarque Abraham Ecchellensis dans la préface qu'il a mise au devant de ce catalogue des écrivains Syriens. Ebed Jesu étant vieux, vint à Rome sous le pape Jules III. & se reunit à l'église Romaine. Il y vint encore sous Pie IV. On garde dans la bibliotheque du Vatican deux poëmes composés en syriaque, & écrits de sa main, où il rend raison de sa réunion. Il a aussi composé en syriaque un recueil des canons, qui est cité par Ecchellensis, & un autre intitulé, *Margaritarum*: c'est le même qu'Abdissi. *Voyez* ABDISSI.

EBELSTOT, petite ville de Danemarck. Elle est dans le diocese d'Arhusen, en Jutlande sur une baie du Categat, à quatre ou cinq lieues de la ville d'Arhusen, du côté du nord-est. * Mati, *dict.*

EBENNOZOPHIN, que quelques auteurs nomment *Azophi*, mathematicien Arabe, vivoit dans le X. siecle, vers l'an 936. ou dans le XI. vers l'an 1061. selon les autres. Il s'appliqua à la connoissance des étoiles fixes. * Genebrard, *en sa chron.* Vossius, *des mathem. c. 31. §. 7.*

EBER ou EBERUS, (Paul) ministre Protestant d'Allemagne, né à Kitzing, ville de Franconie, le 8. Novembre 1511. il devint bossu dans son enfance, par une chute de cheval. Depuis il étudia à Nuremberg & à Wittemberg, où il se lia d'amitié avec Melanchthon, & enseigna avec beaucoup de réputation les sciences humaines & la theologie. Il se trouva au college de Wormes, & en 1558. il fut choisi pour être ministre de Wittemberg. Il enseigna encore à Jene, & eut d'autres emplois entre les Protestans. Enfin en 1561. il fut envoyé à une conference qui se tint à Altembourg, & à son retour il mourut le 10. Decembre 1569. âgé de 58. ans. Ce ministre laissa divers ouvrages; *historia populi Judaici: Calendarium historicum, &c.* * Melchior Adam, *in vit. jurisconf. German.*

EBER, *cherchez* HEBRE.

EBERARD, EBRARD ou EVERARD de Bethune, dans le XIII. siecle, fut surnommé *Gracista*, parce qu'il composa en 1212. une grammaire grecque, intitulée *Gracismus*, qui est peu de chose. Il écrivit encore un ouvrage contre les Vaudois, un traité sur les premieres paroles de l'évangile de saint Jean, *In principio erat Verbum, &c.* * Henri de Gand, *de script. eccl. c. 60.* Le Mire, &c.

EBERARD d'Althaën, archidiacre de Ratisbonne, vivoit sous l'empire de Rodolphe I. au commencement du XIV. siecle, écrivit des annales des ducs d'Autriche, de Baviere, & de Sueve, depuis l'année 1273. jusques en 1305. Elles ont été publiées par Henri Canisius, & ont été citées par Bellarmin & Gesner. L'ouvrage de cet auteur est un abregé des annales d'Henri Steron, moine du même monastere, qui finissoit à l'an 1273. & une continuation de l'histoire du même auteur depuis l'an 1273. jusqu'à l'an 1305. * Canisius, *Tom. I. ant. lect.* Bellarmin, *de script. eccl.* Gesner, *bibl.* Vossius, *l. 2. de hist. Lat. c. 62. &c.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIV. siecle.*

EBERARD, surnommé *le barbu*, duc de Wirtemberg, fonda l'université de Tubingue, & se fit tellement aimer de ses sujets, qu'on disoit qu'il n'y en avoit point dans le sein duquel il ne pût dormir en sureté. Il mourut en 1496. L'empereur Maximilien I. etant près de son tombeau, dit: *Il repose là un prince, auquel je ne connus jamais de semblable, pour sa sagesse & ses autres vertus.*

EBERARD, duc de Wirtemberg, fils de *Jean-Frederic*, qui mourut en 1628. fut exclu de l'amnistie publiée à la pacification de Prague en 1635. après la bataille de Norlingue. Mais il fut rétabli dans une bonne partie de ses états en 1638. Cependant il souffrit beaucoup jusqu'à la paix de Munster en 1648. qu'il fut parfaitement retabli dans tous ses états. Après quoi il gouverna ses sujets en paix, & s'acquit beaucoup de réputation, par sa justice, sa prudence & sa magnificence. * Ohil. Jac. Spener, *Syl. Geneal. Hist. in famil. Wirtemb.*

EBERHARD, disciple de saint Harwic, évêque de Saltzbourg, composa la vie de ce prélat, qui mourut l'an 1024. Henri Canisius l'a mise au jour, & Baronius en a fait mention. Un autre EBERHARD nâquit en 1085. étudia à Bamberg, dont il fut fait chanoine. Au bout de quelque tems il embrassa l'état monastique dans le monastere de S. Michel, fut abbé de Bibourg pendant 14. ans, & élevé l'an 1146. à l'évêché de Saltzbourg. Il tint le parti du pape Alexandre III. contre l'empereur Frederic *Barberousse*, & mourut le 22. Juin 1164. âgé de 79. ans après 18. ans d'épiscopat. * Canisius, *Tom. I. antiq. lect.* Baronius, *T. XI. Annal. & A. C. 1024.* Vossius, *l. 2. hist. Lat. c. 43. &c. Vies des Saints XXII. Juin.*

EBERNBERG, ou EBERNBOURG, château bâti sur un rocher & bien fortifié. Il est du Palatinat du Rhin, en Allemagne, & situé dans le comté de Spanheim, sur la riviere de Nahe, au confluent de celle d'Alsen, qui se sépare du château de Rhingravestein & du comté de ce nom, à une lieue de la ville de Creutznach. Le landgrave de Hesse-Cassel assiegea ce château l'an 1692. mais les François qui le défendoient l'obligerent à lever le siege. * Mati, *diction.*

EBERNSDORF, bourg de l'archiduché d'Autriche, où les archiducs d'Autriche ont un beau palais, est sur le Danube, à deux ou trois lieues au-dessous de Vienne. On prend Ebernsdorf pour l'ancienne *Ala Nova*, ville de la haute Pannonnie. * Baudrand.

EBERSBERG, petite ville de la haute Autriche. Elle est située sur l'Inn, environ à une lieue de son embouchure dans le Danube, & à deux lieues de la ville de Linz. Ebersberg appartient à l'évêque de Passau. * Baudrand.

EBERSHEIM, ou EBERS-MUNSTER, bourg avec une celebre abbaye. Il est dans l'évêché de Strasbourg en Alsace, sur la riviere d'Ill, entre Schelestat & Benefelt, à une lieue de la premiere, & deux de la derniere. * Mati, *dict.*

EBERSTEIN, (le comté de) contrée de la Souabe en Allemagne, est entre le duché de Wirtemberg, l'Ortnaw, & le marquisat de Bade. Le comté, qui prend son nom du château d'Eberstein, situé sur un rocher & fortifié, peut avoir environ six lieues de long & deux de large. Il a eu ses comtes particuliers. Maintenant le marquis de Bade en possede la plus grande partie, le duc de Wirtemberg possede Neustat. L'évêque de Spire & les comtes de Wolkenstein & de Grondsfeldt sont maîtres du reste. * Mati, *dict.*

EBERULFE, chambellan de Chilperic I. roi de France étoit un scelerat, qui s'étoit enrichi par plusieurs moyens injustes. Il s'attira la haine de la reine Fredegonde, parce qu'il l'accusa d'avoir fait assassiner le roi son mari. Elle rejetta le soupçon de ce crime sur Eberulfe lui-même, qui tâcha d'éviter la vengeance de cette cruelle femme, en se retirant avec tous ses tresors dans l'église de saint Martin de Tours, comme dans un asyle que la pieté des rois, & le respect des peuples avoit rendu inviolable. Mais Fredegonde & le roi Gontran qu'elle avoit prévenu, gagnerent un courtisan nommé Claude, qui jusques-là avoit fait profession d'être ami d'Eberulfe, pour le tirer de cet azyle. Ce traître fit sortir adroitement Eberulfe de l'église; & l'ayant mené avec lui dans un lieu, pour y boire ensemble du vin parfumé, il lui passa son épée au travers du corps; mais les gens d'Eberulfe étant survenus en ce moment, & se trouvant les plus forts, assassinerent Claude dans un monastere prochain, où il s'étoit sauvé. Ainsi perirent ces deux méchans hommes en 584. Tout le bien d'E-

berulfe fut donné aux grands seigneurs, qui étoient auprès du roi Gontran. * le Sueur, *hist. de l'église & de l'emp.*

EBERUS, *cherchez* EBER.

EBES, *cherchez* EBON.

EBEYS, soudan d'Egypte, tué en 1156. Le calife son maître se reposoit sur lui de tout le gouvernement du royaume, Ebeys se saisit de ses tresors, dont il jetta une partie dans le palais pour amuser le peuple, pendant qu'il se sauva l'épée à la main. Les Hospitaliers & les Templiers avertis de cet assassinat, allerent attendre Ebeys sur le chemin de Damas; & l'ayant tué ils partagerent entr'eux ses tresors, & les prisonniers. Les Templiers eurent dans leur lot Nosceradin fils d'Ebeys, jeune homme de belle esperance, & qui avoit déja reçû quelque instruction de la religion Chrétienne; mais au lieu de le conserver, ils le vendirent pour soixante-dix mille écus aux Egyptiens, qui le firent cruellement mourir. * Bosio, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, l. 1. c. 3.*

EBION étoit un philosophe stoïcien, à ce que l'on croit, disciple de Cerinthe, sorti de la secte des Nazaréens. On le fait auteur de la secte des Ebionites. C'est le sentiment non seulement de S. Epiphane, mais aussi de Tertullien, d'Optat évêque de Mileve, de S. Hilaire, de S. Jerôme, de S. Pacien, de Marius Mercator, & de plusieurs autres. Cependant, suivant Origene & Eusebe, les Ebionites n'ont point tiré ce nom du chef de leur heresie; mais du mot hebreu *Ebion*, qui signifie *un pauvre mendiant, un homme vil & méprisable*, parce qu'ils avoient des sentimens bas de J. C. S. Irenée ne parle point d'Ebion, mais seulement des Ebionites. Son silence & le témoignage d'Eusebe & d'Origene pourroient faire croire que cet Ebion est un nom imaginé, ou peut-être qu'il n'est pas different de Cerinthe, d'autant plus que S. Epiphane attribue à Ebion ce qui est dit constamment de Cerinthe; que S. Jean étant entré dans un bain où il étoit, s'en retira, de crainte que la presence de cet heretique ne fit tomber le bâtiment. Ce même pere assure qu'Ebion a prêché en Palestine & en Asie, ce qui convient à Cerinthe. * Origene contre Celse, *liv. 2.* Tertul. *lib. de Prascr. c. 34.* Eusebe, *lib. 3. cap. 31.* S. Epiph. *Heres. 30.* Hieron. *in Luciferianos.* Philastre, *cap. 37.* Optat. Milevit. *l. 4.* S. Augustin, *de Heresib.* Darius Mercator. Theodoret, *Haret. fabular. lib. 2.* Baronius. Tillemont, *mem. ecclef. tom. 2.* Du Pin, *trois premiers siecles.* Laurent Mosheim, *observationes sacra, historico-critica.* Il y a dans le *V. chapitre du I. livre* de ces observations une dissertation sur l'existence d'Ebion.

EBIONITES, secte d'heretiques du II. siecle, sortie des Cerinthiens & des Nazaréens, qui enseignoient, comme les précedens, que tous les hommes étoient obligés d'observer tous les preceptes & les cerémonies de la loi, & que Jesus-Christ étoit un pur homme, né de Marie & de Joseph, selon plusieurs d'entr'eux; & né d'une vierge, selon d'autres; car Origene, Eusebe & S. Epiphane distinguent deux sortes d'Ebionites. Ils ne connoissoient point d'autre Evangile que celui de S. Matthieu, qu'ils avoient en hebreu, mais corrompu & mutilé, qu'ils appelloient l'évangile selon les Hebreux. Ils rejettoient le reste du nouveau testament, & sur-tout les épîtres de S. Paul, considerant cet apôtre comme un apostat de la loi; ils observoient également le samedi & le dimanche ils se baignoient tous les jours comme les Juifs, ils adoroient Jerusalem comme la maison de Dieu: ils appelloient leurs assemblées synagogues, & non pas églises; & celebroient leurs mysteres tous les ans avec du pain azyme. Les premiers Ebionites menoient une vie fort reglée, & estimoient la virginité. Les derniers menoient une vie dereglée, blâmoient la continence & permettoient la dissolution du mariage. Ils s'abstenoient de manger de tout ce qui avoit été animé, ils recevoient le Pentateuque de Moïse, mais non pas entier; ils honoroient les anciens patriarches, mais ils méprisoient les prophetes, ils se servoient de faux actes des apôtres, comme des voyages de S. Pierre, & de plusieurs autres livres apocriphes. * S. Irenée, *l. 3.* & les autres auteurs cités dans l'article précedent.

EBLANIENS, ancien peuple d'Hibernie. Il étoit entre les Ménapiens au sud, & les Voluntiens au nord. Eblana, aujourd'hui Dublin étoit leur ville capitale, & ils occupoient le comté de Dublin & le Meath en Irlande. * Baudrand.

EBLES, EBBES, ou EBLON, abbé de S. Germain des Prés, ou de S. Denys, comme veulent les autres, étoit fils de Ranulfe & vivoit dans le IX. siecle. Quelques auteurs prétendent qu'il fut doyen de l'église de Paris, & premier comte de Poitiers, chancelier & ministre d'état sous Eude comte de Paris, qui fut élu regent du royaume, pendant l'enfance de Charles *le Simple*. Ebles porta aussi le titre d'abbé de S. Hilaire, & se distingua par ses exploits à la défense de Paris contre les Normans en 888. comme nous le voyons dans le poëme du moine Abbon. Il se trouva encore à la défaite des mêmes Normans à Mont-Faucon en 889. Quelques auteurs lui donnent le titre de comte de Poitiers, & de duc de Guienne; mais sans fondement. Reginon, après avoir parlé de lui & de ses deux freres Ranulfe II. & Gozbert sur l'année 892. marque qu'il fut tué l'année suivante d'un coup de pierre, au siege du château de Brillac en Poitou. * Abbon, *de obs. Paris. l. 2.* Reginon, *en la chron.* Auteuil, *hist. des ministres d'état.* Sainte-Marthe, &c.

EBLES, EBBES, ou EBLON, qualifié comte de Poitou, & duc de Guienne, étoit fils de RANULFE II. & selon quelques-uns d'*Adelaïde* de France, fille du roi Louis *le Begue*. Après avoir été élevé près du comte saint Geraud, seigneur d'Aurillac en Auvergne, il succeda l'an 927. à Guillaume *le Pieux*, duc de Guienne. Ebles eut trois femmes & deux fils. La premiere de ses femmes étoit *Aremberge*; la seconde *Emilienne*; & la troisiéme *Adele* ou *Edvvige*, fille d'*Edouard*, dit *le Vieux*, roi d'Angleterre. Ses fils furent GUILLAUME, surnommé *Tête d'Etoupes*, qui lui succeda; & *Eblon*, que le roi Louis d'*Outremer* son cousin fit evêque de Limoges, étant déja abbé de S. Maixent, & tresorier de S. Hilaire de Poitiers. On dit que ce dernier mourut l'an 975. de déplaisir, de ce qu'Elie I. comte de Perigord, fils aîné de Boson *le Vieux*; comte de la Marche, & d'Emme de Perigord, avoit fait crever les yeux à Benoît qu'il avoit établi coevêque. * Aimar de Chabanais, au *fragment de l'histoire d'Aquitaine. Chronique* de Maillezais. Justel. Sainte-Marthe, &c.

EBLON, baron de Rouci, fameux capitaine, vivoit au commencement du XII. siecle. Il assembloit souvent des gens de guerre, avec lesquels il passoit en Espagne, non pas tant pour combattre contre les Sarasins, quoique c'en fût le pretexte, que pour avoir sujet de piller les biens des églises, & de maltraiter les peuples de la campagne. Sur les plaintes des ecclesiastiques, Louis *le Gros* fils de Philippe I. qu'on nommoit le prince du Royaume, dont il avoit le gouvernement, accourut à Reims, & obligea Eblon de mettre les armes bas, & de cesser ses brigandages, vers l'an 1105. * Mezerai, *en Philippe I.*

EBON ou EBES, archevêque de Reims, étoit né de pauvres parens, ou pour se servir des termes de Charles *le Chauve*, dans son épître au pape Nicolas I. fut fils d'un Serf de mainmorte, & eut l'avantage d'être frere de lait & compagnon d'école de Louis I. qui fut depuis surnommé *le Debonnaire*, roi de France & empereur. Après avoir embrassé l'état ecclesiastique, il prêcha par ordre du pape Paschal I. l'évangile aux Normans & aux Danois; & fut mis sur le siege de l'église de Reims, vers l'an 815. il parut dans le concile de Thionville, & à l'assemblée de Paris tenue l'an 821. mais s'étant déclaré en faveur du prince Lothaire, contre Louis *le Debonnaire*, il fut un des principaux auteurs de la dégradation inouie de Louis *le Debonnaire*, son bienfaicteur, & agit si ardemment, que la chose fut exécutée dans l'assemblée de Compiegne l'an 833. Les François indignés s'assemblerent de tous côtés, pour tâcher de tirer l'empereur de cette oppression. En effet ce prince fut rétabli l'année suivante, & tous ceux du parti de Lothaire resterent sans appui. Ebon fut pris, comme il se sauvoit avec les thrésors de l'église, & fut amené l'an 835. à Thionville, où Louis *le Debonnaire* se rendit son accusateur. Le prélat n'essaya point de se défendre; il avoua sa faute par écrit, sur quoi il fut déposé par quarante évêques, & souscrivit même à cette déposition. On ajoûte qu'Ebon montant à la tribune, publia à haute voix, que l'empereur avoit été injustement déposé. Après la mort de l'empereur, Ebon soutenu de Lothaire, obtint son rétablissement signé de 20. évêques. Il ordonna même des clercs, & entr'autres

entr'autres Vulfrade, successeur de saint Raoul dans l'archevêché de Bourges; ce qui fut la cause de plusieurs differends. Ce prélat fut encore chassé de son église, vers l'an 853. & implora vainement la protection du pape Serge. Il perdit même deux abbayes que Lothaire lui avoit données en Italie: de sorte qu'il se retira en Allemagne vers Louis *le Germanique*, qui lui donna l'évêché de Hildesheim, que Louis *le Debonnaire* avoit fondé; il y mourut peu de tems après, c'est-à-dire, l'an 855. Robert, le pere de la Noue, & Miraumont ont écrit que cet Ebon avoit été chancelier du roi Charles *le Chauve*; mais sans raison. * Burchard, *l. 2. chap. 5.* Annales de Fuldes, *A. C.* 822. Flodoard, *liv. 2. c. 20.* Hincmar, *cont. Goth. ch. 36. T. VII. & VIII. Conc.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Hist. de France, &c.*

EBORIC, *cherchez* EBURIC.

EBRANCUS, fils de Mempricius, qu'on fait cinquiéme roi d'Angleterre, fut, à ce que prétendent ces historiens, qui aiment à donner dans les fables, un prince courageux, qui passa dans les Gaules, & y remporta d'illustres victoires. On dit qu'il fonda la ville de *Caer-Ebranc*, que les Romains appellerent *Eboracum*, & qui est Yorc d'aujourd'hui; que son regne fut de 40. années; & que Brutus II. lui succeda. Tout cela paroît fabuleux. *Voyez* les auteurs de l'histoire d'Angleterre, & Du Chesne, *hist. d'Angleterre, liv. 2. ch. 11. pag. 61.*

EBRARD *cherchez* EBERARD.

EBRBUHARITES, sorte de religieux Mahometans, ainsi nommés de leur fondateur Ebrbuhar, disciple de Nakschibendi. Ils font profession d'une grande sainteté, & d'un grand détachement; mais ils ne laissent pas de passer pour heretiques parmi les autres Musulmans, parce qu'ils ne croient point être obligés de faire le pelerinage de la Meque. Ils disent, pour s'exemter, que la pureté de leurs ames, & les extases qui les élevent au-dessus du monde, les mettent en état de voir la Meque dans leurs cellules, comme s'ils étoient effectivement dans ce lieu. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

EBRE, riviere de Thrace, *voyez* HEBRE.

EBRE ou EBRO, comme prononcent les Espagnols en latin *Iberus*, riviere d'Espagne, qui donna autrefois son nom à l'Iberie, a sa source dans la Castille la vieille sur les frontieres de l'Asturie, & vers le bourg que ceux du pays nomment *Fuentibre*, c'est-à-dire, *source ou fontaine de l'Ebre*. Elle traverse la Castille vieille & une partie de la Navarre. Dans la premiere, l'Ebre passe à Mirande-de-Ebro, à Jancugo, à Longrogno, & à Calahora étant déja grossie par les eaux de diverses rivieres. Celle d'Agra s'y joint dans la Navarre. Ensuite entrant dans l'Arragon, elle passe à Sarragoce, & reçoit la Guerna, Almonacid, Rio Martin, Rio Guadalo, l'Acanadre, & l'Alaguas qui sépare d'un côté l'Arragon de la Catalogne. Vers cette derniere province, l'Ebre reçoit le Segro, passe à Tortose, & se jette peu après dans la mer Mediterranée. La premiere division de l'Espagne a été par les provinces deça & delà l'Ebre. C'étoit aussi la frontiere qui séparoit les conquêtes des Carthaginois & des Romains; par le traité que Luctatius Catulus fit avec les premiers. Les auteurs anciens parlent souvent de l'Ebre. Festus Avienus fait mention d'une autre riviere de ce nom, que quelques auteurs croient être le *Rio Tinto*. * Strabon, *l. 3.* Pline, *l. 3. c. 3. & l. 4. c. 20.* Nonius, *Hisp. descr. &c.*

EBREMAR, patriarche de Jerusalem, fut élevé sur ce siege par le roi Baudouin, contre Daibert. Gibelin que le pape Paschal II. avoit envoyé en orient pour connoître de cette affaire, déposa Ebremar; mais parce qu'il remarqua qu'on avoit abusé de sa simplicité, il lui donna l'évêché de Césarée. Cela arriva l'an 1107. * Alberic, *en la chron.* Guillaume de Tyr, *l. 11. hist. sacr.* Baronius, *A. C.* 1107. *chap. 4.*

EBREMUDE, gendre de Theodat, roi des Goths en Italie, commandant l'armée de son beau-pere, l'an 536. le trahit lâchement, & se vint rendre à Belisaire, qui l'envoya à Constantinople, où l'empereur Justinien le reçut fort bien, & le fit patrice, non pas tant pour récompenser sa trahison, que pour attirer les Goths à son parti par la douceur & par les présens. * J. le Sueur, *hist. de l'église & de l'emp. l'an 536.*

EBRO, *cherchez* EBRE.

EBRODUNTIENS, anciens peuples de la Gaule narbonnoise. Ils avoient au nord les Brigantes, au levant les Vagienni au sud les Lonthiens; & au midi les Caturiges. Leurs pays porte aujourd'hui le nom d'*Embrunois*, & *Ebrodunum* leur capitale celui d'*Embrun*. * Baudrand.

EBROIN, maire du palais de Clotaire III. & de quelques autres rois, étoit Alleman, à ce que disent quelques auteurs. C'étoit un homme ambitieux, fier, & entreprenant. On crut que son gouvernement seroit équitable, parce qu'il étoit uni d'amitié avec les plus saints personnages de son tems, & qu'il avoit fondé quelques églises. En effet, il répondit à cette attente pendant quelques années; car il punit severement en 661. ceux qui avoient tué saint Aigulfe, abbé de Lerins, & exerça la justice avec un discernement merveilleux. Après la mort de Clovis II. lorsque Clotaire III. lui eut succedé, Erchinoald maire du palais, qui gouvernoit le royaume, mourut presque en même tems. Ebroin s'étant acquis l'estime des François, trouva le moyen de se faire donner cette grande dignité. La reine Batilde, avoit aussi part au gouvernement; & par ses soins l'état jouit d'une grande tranquilité, pendant environ dix années. Ebroin, pour demeurer seul maître, fit en sorte qu'on pria cette sage princesse de ne se mêler plus des affaires, & de se retirer; ce qu'elle fit. Alors Ebroin se voyant toute l'autorité en main, ne contraignit plus son orgueil, son avarice, sa cruauté, & sa perfidie. Il ravissoit les biens; il ôtoit les charges; il chassoit les grands qui étoient à la cour; & défendoit aux autres d'y venir sans sa permission. Il haïssoit sur-tout saint Leger évêque d'Autun, qui étoit le seul qui lui pouvoit faire tête & rallier les autres contre lui. Lorsque Clotaire III. fut mort en 670. Ebroin mit Thierri sur le trône; mais les grands, à qui l'on avoit commandé de sa part de ne sortir point de leurs maisons, déferent la couronne à Childeric II. mirent Ebroin dans le monastere de Luxeuil en Bourgogne, où il fut tondu, & enfermerent Thierri dans celui de S. Denys. Après la mort de Childeric en 673. Thierri fut mis sur le trône, & eut Leudese pour maire du palais. Ebroin dans le même tems quitta le monastere & l'habit de clerc, fit assassiner Leudese; & parce que le roi ne le vouloit pas recevoir, il supposa un Clovis qu'il disoit être fils de Clotaire III. força les peuples de lui jurer fidelité, & désola tous les pays qui refuserent de le faire. La ville d'Autun fut assiegée; & le saint évêque Leger y ayant été surpris, eut les yeux crevés, & fut mis dans un monastere par les ordres d'Ebroin de sorte qu'on fut obligé de recevoir ce tyran pour maire du palais de Thierri. Il gagna les grands de Neustrie & de Bourgogne, & renvoya son faux Clovis dont il n'avoit plus besoin. Dans cette haute puissance sa tyrannie n'eut point de bornes. Saint Leger & le comte Guerin son frere furent les victimes de sa haine, qui n'épargna aucun de ceux qu'il n'aimoit pas. Les plus prudens prirent la fuite. Enfin un seigneur nommé Hermenfroi, qu'il avoit dépouillé de tous ses biens, & qu'il menaçoit de mort, le tua un matin, les uns disent dans son lit, & les autres à la sortie de son palais. Ce fut l'an 681. * Gregoire de Tours, *append. ch. 94. & suiv.* Adon & Sigebert, *en la chron.* Aimoin, *l. 4. c. 44. 45. & suiv.* Mezerai, *histoire de France.*

EBURI, ou EBORIC, roi des Sueves en Galice, succeda l'an 581. à *Miron* son pere, & l'année suivante fut pris & enfermé dans un monastere par Andeca, usurpateur du royaume. Ce dernier se porta à cette entreprise, après avoir épousé la femme du roi défunt. Lewigilde, roi des Goths, le traita de la même façon, en 585. C'est ainsi que finit le royaume des Sueves en Espagne. * Gregoire de Tours, *l. 6. c. 43.*

EBURNIUS, *cherchez* ALBURNIUS VALENS.

EBURONS, nom de quelques peuples de la Gaule, du diocese de Liege; ce qui se doit entendre de l'ancien diocese, qui a été établi à Tongres, puis à Mastricht, & enfin à Liege. Il s'étendoit non seulement dans ce qui est aujourd'hui du domaine de l'évêché de Liege; mais aussi dans une bonne partie du Brabant, du Limbourg, du Luxembourg, &c. & dans tout ce qui est du duché de Namur, qui a été tiré de l'ancien diocese de Liege. Cesar, Pline, & Eutrope, ont aussi nommé Eburons & Eburonices, *Aulerci Eburovices*, ceux d'Evreux qui sont proprement les Eburonices. *Consultez* Strabon & Cesar, & entre les modernes Sanson, *de l'ancienne Gaule.*

EBUTIUS, (Titus Elva) fut general de la cavalerie romaine, sous A. Posthumius qui étoit Dictateur. Voyant balancer la victoire entre les Romains & les Latins, qui se battoient près du lac Regillus, à présent, *Lado di Castiglione*, il fit ôter les brides à tous les chevaux, pour ôter tout espoir de fuir, fondit impetueusement sur l'ennemi, & se rendit maître du champ de bataille, l'an de Rome, 320. & avant J. C. 434.

EBUTIUS, un des plus sages & des plus braves generaux de Vespasien pendant la guerre contre les Juifs. Il investit Jotapat, & empêcha que Flave-Josephe, gouverneur de Galilée, qui s'y étoit jetté, ne sortît de cette place. Il fut tué à ce siege, l'an 67. de l'ere vulgaire, qui étoit le dernier de l'empire de Neron. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. III. ch. II. & liv. IV. chap. 4.*

E C B.

ECBATANE, ville capitale de la Medie, que quelques-uns croient être la ville de Chalane, dont il est parlé dans l'écriture, (Genes. *c. 10.*) fondée par Dejocès, roi des Medes, fut bâtie vers l'an 700. avant J. C. Il est dit dans le livre de Judith, qu'Arphaxad, roi des Medes entoura la ville d'Ecbatane de murs de pierre de taille, larges de cinquante coudées, & hauts de soixante & dix; qu'il y fit des portes, & des tours de cent coudées de haut à chaque porte. Il y a bien de l'apparence que cet Arphaxad est Phraates, fils de Dejocès, qui perfectionna & acheva l'ouvrage que son pere avoit commencé. Diodore dit que l'enceinte de cette ville étoit de deux cens cinquante stades. Polybe prétend qu'elle n'étoit point entourée de murs. On y gardoit les trésors de la Medie dans une citadelle très-forte, entourée de sept murailles, dont les creneaux, à ce qu'on croit, étoient tous differens, blancs, noirs, de couleur de pourpre, bleus, orangés, argentés & dorés. Le palais royal, les sepulchres des rois, & un temple magnifique en faisoient l'ornement. Polybe & Josephe nous en donnent la description. La ville d'Ecbatane étoit située dans une plaine, environ à douze stades du mont Oronte. Cambyse reçut la blessure dont il mourut dans cette ville. Parmenion y fut tué par ordre d'Alexandre. Ephestion y mourut, & y fut enterré. Quelques-uns croient que l'ancienne Ecbatane est à présent la ville de Tauris dans la Perse sur les frontieres de Turquie, où les rois de Perse faisoient autrefois leur sejour. D'autres croient que c'est Ispahan; & d'autres que c'est Chabis dans la province d'Atrach; mais tout cela est incertain, & l'on ne trouve nulle part les vestiges de cette grande ville d'Ecbatane, qui dès le tems des empereurs Romains paroît peu connue. * *Judith.* Herodote, *l. 1. & 3.* Strab. *l. 11.* Polyb. *l. 10.* Plin. *l. 5. c. 19. l. 6. c. 4.* Quint-Curce, *l. 4. c. 5.* Sam. Bochart, *Phaleg. l. 3. c. 17.*

ECBERT, *cherchez* EGBERT.

ECCHELLENSIS (Abraham) sçavant Maronite, a été professeur royal des langues syriaque & arabe, en l'université de Paris. M. Gui-Michel le Jai, qui faisoit travailler à la grande bible, s'étant brouillé avec Gabriel Sionita, Maronite, fit venir à Rome Abraham Ecchellensis. Celui-ci eut quelques contestations avec M. de Flavigni docteur de Sorbonne, & professeur royal en langue hebraïque; & ils écrivirent l'un contre l'autre avec beaucoup d'aigreur, comme il paroît par leurs écrits qui sont imprimés. M. de Flavigni reprocha à Abraham son peu de capacité dans la langue syriaque: mais quoiqu'il ne fût pas peut-être si habile en syriaque & en arabe que Gabriel Sionita, on ne peut nier qu'il n'entendît très-bien ces deux langues. Il étoit très-capable d'ailleurs d'exécuter ce qu'il avoit entrepris, pour faire achever l'impression de la grande bible de M. le Jai, qui lui donnoit par an 600. écus d'or, suivant un traité qu'ils avoient fait ensemble. Pendant son séjour à Paris, il traduisit quelques ouvrages d'arabe en latin; mais il s'est rendu beaucoup plus recommandable par les livres qu'il a fait imprimer à Rome contre quelques Protestans, où il tâche de concilier les sentimens des Orientaux avec ceux de l'église Romaine. On reconnoît dans Abraham Ecchellensis une grande connoissance des livres de théologie écrits en syriaque & en arabe, comme il se voit dans les remarques qu'il a ajoûtées au catalogue des écrivains Chaldéens, composé par Ebed-Jesu, & qu'il a fait imprimer à Rome en 1653. Il a observé cette même methode dans son *Eutychius vindicatus* contre Selden, imprimé au même lieu en 1661. où l'on trouve aussi une censure exacte des fautes de Hottinger dans son histoire orientale. On a encore de lui un petit livre, intitulé *semita sapientia*, imprimé à Paris. Ce petit ouvrage, qui est un trésor de morale en son genre, est une traduction latine d'un écrit arabe. * Le P. Morin, *exercit. bibl.* M. Simon, *histoire critique.*

ECCLESIASTE: mot qui signifie *Predicateur*, est le nom d'un livre canonique de l'écriture, que les Hebreux nomment *Coheleth*, qui signifie à la lettre, *celui* ou *celle qui assemble*, soit parce que l'auteur de ce livre a ramassé les sentimens de plusieurs sages, soit à cause de la science de l'auteur, soit parce qu'il étoit nouvellement reuni ou rassemblé à la synagogue, ou plûtôt enfin, parce que ce livre est un discours fait à une assemblée. On l'attribue communément à Salomon. Quoi que son nom ne soit pas à la tête, il y a des circonstances dans le livre, qui ne conviennent qu'à ce roi. Néanmoins les Talmudistes le donnent à Ezechias. R. Kimchi en fait auteur Isaïe, & Grotius l'attribue à Zorobabel. Quelques anciens heretiques, dont parle Philastrius, ont crû qu'il avoit été composé par un impie, qui ne reconnoissoit point d'autre vie; mais il n'y a pas lieu de douter qu'il ne soit de Salomon, & les Juifs ont assuré que c'étoit le dernier de ses livres, & un fruit de sa penitence. Le sujet de ce livre est de prouver la vanité, ou le peu de solidité des choses de ce monde, & de faire voir que la felicité de l'homme consiste à craindre Dieu, & à observer ses commandemens. Les Hebreux & les Chrétiens ont toûjours mis ce livre au rang des livres canoniques. * Saint Jerôme, *in c. 1. eccl. &c.* S. Augustin, *ps. 126. &c.* Philastrius. *c. 130.* Sixte de Sienne, *au cat.* Bellarmin, *in verbo Dei scripto c. 5. & de script. eccles.* Pineda, *de reb. Salom.* Delrio. Salian. Torniel, &c. Du Pin, *dissertation prelim. sur la bible, t. 1.*

ECCLESIASTIQUE, (L') autre livre de l'ancien testament, que quelques anciens ont nommé *Πανάρετος*, c'est-à-dire, *le livre de toute vertu*, & que les Grecs nomment plus communément *Sagesse de Jesus, fils de Sirach*, avoit été composé en hebreu, comme la préface nous l'apprend, par un Juif de ce nom, & fut traduit en grec par son petit-fils. S. Jerôme dit en avoir vû de son tems un exemplaire hebreu, qui ne portoit pas le titre d'*Ecclesiastique*, mais celui de *Paraboles*. Il a été composé dans le tems du Pontificat d'Onias III. sous les regnes de Ptolemée *Epiphane* & d'Antiochus, & traduit sous le regne de Ptolemée *Physcon*, frere de Ptolemée *Philometor*. Quelques anciens ont attribué cet ouvrage à Salomon, peut-être à cause de la ressemblance du sujet & des pensées, qui est si grande qu'il est visible que l'auteur l'a voulu imiter. Il a pris plusieurs de ses pensées & suivi la methode qu'il a gardée dans les proverbes, d'enseigner la morale par sentences ou par maximes; mais ses expressions n'ont pas la même force, ni la même vivacité. Ce livre commence par une exhortation à la *Sagesse*, suivie de plusieurs sentences ou maximes morales, dont il est composé, jusqu'au chapitre 44. où l'auteur commence à faire les éloges des patriarches, des prophetes, & des hommes illustres parmi les Juifs, qu'il continue jusqu'au chapitre 51. & dernier, qui contient une priere à Dieu. Il y a long-tems que l'on n'a point le texte hebreu de l'Ecclesiastique. La traduction latine est differente en quelques endroits du texte grec. Les Juifs n'ont point mis cet ouvrage au rang des livres canoniques & dans les anciens catalogues des livres canoniques reconnus par les Chrétiens, il n'est mis qu'au nombre de ceux qu'on lit dans l'église avec édification, & distingué des livres canoniques. Cependant plusieurs peres des premiers siecles l'ont cité sous le nom d'écriture sainte. S. Cyprien, S. Ambroise & S. Augustin l'ont reconnu pour canonique, & il a été declaré tel dans le concile de Carthage, par Innocent I. dans le concile de Rome sous Gelase, par le decret d'Eugene, & dans le concile de Trente. * *Epist. S. Barnabæ.* Clemens Romanus, *Epist. ad Corinth.* Tertull. *l. 3. contra Marcion.* Clemens Alexand. *in libris Strom.* Origen. *l. 3. contra Cels.* Saint Cyprien, *passim.* Euseb. *l. 6. hist.* S. Hilarius, *in psalm. 140.* S. Basil. *l. 5. contra Eunom.* S. Ambroise. *passim.* Saint Jerôme, *in psalm. 73. in Isaïam & in Ezechiel.* S. Augustin. *passim & de doctrina Christi, l. 10. c. 8.* Saint Epiph. *in heres.*

Amentor. Sixte de Sienne. Bellarm. *de script. eccles. & de verbo Dei, l. 1. c. 14.* Jansenius *præf. in Eccl.* Du Pin, *bibl. Dissertation prelim. sur la bible.*

ECDICIUS, fils de l'empereur Avitus, étoit frere de Papianille, femme de Sidoine Apollinaire, & vivoit dans le V. siecle. Il fut sous l'empire d'Anthemius, comte & commandant de la cavalerie, & patrice sous celui de Nepos. Ce fut lui qui défendit la ville de Clermont en Auvergne contre les Visigoths, qu'il défit avec peu de monde l'an 471. Depuis, après que cette ville eut été rendue par un traité de paix, Ecdicius se retira l'an 474. chez les Bourguignons, & puis à Rome auprès de l'empereur Nepos. Gregoire de Tours fait mention de lui, & parle des liberalités qu'il fit aux pauvres durant une grande famine. * Gregoire de Tours, *l. 2. c. 24.* Marcellin & Cassiodore, *en la chron.* Sidoine Apollinaire, *liv. 2. ep. 1. liv. 3. ep. 3. ad Ec. l. 3. ep. 16. ad Papin. & Carm. 20. Natalis noster Nonas, &c.*

ECEBOLE, rheteur, natif de Constantinople, se laissant surprendre aux promesses de Julien l'*Apostat*, abandonna la religion Catholique pour adorer ses idoles, à l'imitation de cet empereur vers l'an 362. Après la mort de Julien, il demanda d'être reçu au nombre des fideles; & se tenant à la porte de l'église, il s'écrioit: *Foulez-moi au pied comme un sel gâté & corrompu.* * Saint Jerôme, *en la chron.* Socrate, *l. 3. c. 11.*

ECELIN, *cherchez* EZZELIN.

ECFRID, roi de Northumberland, dans l'isle d'Albion, ou l'Angleterre, succeda à Oswin son pere l'an 670. & en regna 15. Bede, *l. 4. de l'hist. d'Angl. c. 26.* dit que l'an 684. cet Ecfrid envoya en Irlande le capitaine Berthe & sa femme, avec ordre d'en exterminer les habitans, qui avoient été très-affectionnés à la nation Angloise. Pendant qu'on les massacroit, ils invoquoient la misericorde de Dieu, & lui demandoient vengeance du mal qu'on leur faisoit souffrir injustement. Il semble que Dieu exauça leurs desirs; car Bede remarque que le roi Ecfrid allant faire la guerre dans la province des Pictes qui feignoient de prendre la fuite, fut attiré dans des détroits, où la plûpart de son armée fut défaite, & lui-même tué le 20. de Mai de l'an 685.

E C H.

GRand ECHANSON, ou grand BOUTEILLIER DE FRANCE: officier de la couronne, qui presente à boire au roi dans les jours de ceremonie, comme au festin du sacre, & autres solemnités; ce que font les gentilshommes servans aux jours ordinaires. Voici ce que l'on peut recueillir des anciens titres touchant l'ordre & la suite de ces officiers.

I. Hugues étoit bouteillier de France l'an 1060. sous le roi Henri I.

II. Engenoul possedoit cet office en 1065. & en 1067.

* Adam exerçoit la charge d'échanson en 1067.

III. Renaud étoit bouteillier de France en 1069.

IV. Gui jouissoit de cette charge en 1071. & 1074.

V. Hervé de Montmorenci l'exerçoit en 1075. & 1079.

VI. Adelard en faisoit les fonctions l'an 1085.

VII. Lancelin étoit pourvû de cette charge en 1086.

VIII. Payen d'Orleans la possedoit en 1106. & 1107.

IX. Gui de Senlis, II. du nom, seigneur de Chantilli, fut en credit auprès du roi Louis *le Gros*, & étoit bouteillier de France en 1108. & 1111.

X. Gilbert de Garlande exerçoit cette charge en 1114. & en 1121.

XI. Louis de Senlis avoit cet office en 1130.

XII. Guillaume de Senlis, surnommé *le Loup*, seigneur de Chantilli, succeda à Louis son frere, en la charge de bouteillier de France, qu'il exerça depuis l'an 1131. jusqu'en 1147.

XIII. Gui de Senlis III. du nom, seigneur de Chantilli, fut bouteillier de France après son pere, jusqu'en 1188.

XIV. Gui de Senlis IV. du nom, succeda à son pere en cette charge l'an 1188.

XV. Robert de Courtenai I. du nom, seigneur de Champignelles, fut pourvû par le roi Louis VIII. de la charge de bouteillier de France, qui étoit alors la seconde de la couronne l'an 1223.

XVI. Etienne de Sancerre, seigneur de S. Brisson, possedoit cet office en 1248.

XVII. Jean de Brienne, dit d'*Acre*, étoit bouteillier de France l'an 1258.

* Ferri de Verneuil, maréchal de France en 1272. étoit Echanson de France l'an 1288. suivant les titres de la chambre des comptes.

* Matthieu, seigneur de Marli, chevalier, est qualifié maître Echanson de France par son épitaphe & mourut en 1305.

XVIII. Gui de Châtillon III. du nom, comte de S. Paul, fut pourvû de la charge de bouteillier de France par le roi Philippe le Bel en 1296.

* Erard de Montmorenci, seigneur de Conflans, étoit Echanson de France en 1309. & 1321.

XIX. Henri IV. du nom, sire de Sulli, succeda au comte de S. Paul, en la charge de grand bouteillier de France en 1317. & fut établi gouverneur du royaume de Navarre en 1329. dont il eut l'administration jusqu'en 1334.

* Pierre de Chantemesle, étoit maître Echanson du roi en 1325.

XX. Miles VI. du nom, sire de Noyers, maréchal & porte-oriflame de France, étoit bouteillier de France en 1336. & en 1343.

* Gilles, seigneur de Soiecourt, exerçoit la charge d'Echanson de France en 1328. & vivoit encore en 1344.

* Bryant III. du nom, sire de Montejan, étoit Echanson de France en 1346. & 1351.

XXI. Jean III. de Châlon, comte d'Auxerre & de Tonnerre, faisoit la fonction de grand bouteillier de France, au sacre du roi Jean l'an 1350. & posseda cet office jusques à sa mort, qui arriva l'an 1364.

XXII. Jean II. comte de Sarrebruch, & sire de Commerci, fut pourvû de la charge de grand bouteillier de France en 1364. & mourut vers l'an 1383.

* Tristan de Magnelers, étoit Echanson de France en 1367. & l'étoit encore en 1379.

* Guichard Dauphin, seigneur de Jaligni, fut fait Echanson de France en 1380.

XXIII. Enguerrand VII. sire de Couci, comte de Soissons, rendit de si grands services à Charles VI. que ce roi le voulut honorer de la charge de connétable de France, après la mort de Bertrand du Guesclin; mais il s'en excusa, & accepta seulement celle de grand bouteillier de France vers l'an 1384.

* Gui seigneur de Cousan, fut retenu grand Echanson de France en 1385.

* Louis de Guyac, fut Echanson de France, depuis l'an 1386. jusqu'en 1396.

XXIV. Jacques de Bourbon, seigneur des Preaux, fut institué grand bouteillier de France en Juillet 1397. & préta serment pour l'office de premier président lai en la chambre des comptes de Paris au mois d'Août suivant, prétendant que cette charge appartenoit au grand bouteillier, quoiqu'il n'en fût point fait mention dans ses lettres.

* Charles de Savoisi, seigneur de Seignelai, fut grand Echanson de France depuis 1397. jusqu'en 1413.

XXV. Guillaume de Melun IV. du nom, comte de Tancarville, fut pourvû de la charge de grand bouteillier de France, & de celle de premier président en la chambre des comptes l'an 1402.

XXVI. Pierre des Essars succeda au comte de Tancarville en la charge de grand bouteillier de France, & de premier président lai en la chambre des comptes par lettres du mois de Juillet 1410. Il eut la tête tranchée en 1413.

XXVII. Waleran de Luxembourg III. du nom, comte de S. Paul, fut pourvû de cet office en Octobre 1410. à la place de Pierre des Essars, & fait connétable de France en 1411.

XXVIII. Jean sire de Croi & de Renti, s'attacha aux interêts de Jean duc de Bourgogne, qui lui procura la charge de grand bouteillier de France en 1411.

XXIX. Robert de Bar, comte de Marle & de Soissons, prêta le serment de cet office l'an 1413. & fut aussi reçu premier president lai en la chambre des comptes de Paris.

Jean de Craon, seigneur de Montbazon, fut établi grand Echanson de France, en la place de Charles de Savoisi, l'an 1413.

XXX. Jean II. seigneur d'Estouteville, reçut les provisions de la charge de grand bouteillier de France en 1415. après la mort de Robert de Bar.

XXXI. Jean de Neuchâtel, seigneur de Montagu, fut nommé grand bouteillier de France en 1418. puis destitué, & ensuite rétabli en 1424.

* Nicolas Mabri, faisoit la fonction de grand Echanson de France en 1419.

* Philippe de Courcelles exerçoit cet office en 1421.

XXXII. Jacques de Dinan, seigneur de Beaumanoir, étoit grand bouteillier de France en 1427.

XXXIII. Louis I. sire d'Estouteville, possedoit cette charge l'an 1443.

XXXIV. Antoine de Châteauneuf, seigneur de Lan, grand chambellan, & bouteillier de France, fut arrêté prisonnier dans le château d'Usson en Auvergne l'an 1466. & échappa de cette prison deux ans après.

XXXV. Jean du Fou, gouverneur de Touraine, étoit premier Echanson du roi en 1469.

XXXVI. Charles de Rohan, seigneur de Gié, exerça cette charge depuis 1498. jusqu'en 1516.

XXXVII. François de Baraton, fut grand Echanson après Charles de Rohan jusqu'en 1519.

XXXVIII. Adrien de Hangest, seigneur de Genlis, lui succeda en 1520. & en fit la fonction jusqu'en 1533.

XXXIX. Louis de Bueil, comte de Sancerre, fut pourvû de cette charge l'an 1533.

XL. Jean IV. sire de Bueil, comte de Sancerre, grand Echanson de France, mourut en 1638.

XLI. Jean V. sire de Bueil, comte de Marans, grand Echanson, mourut en 1665.

XLII. Pierre de Perrien, marquis de Crenan, fut pourvû de cette charge, par la démission du comte de Marans son beau-frere & est mort en 1671.

XLIII. Louis de Beaupoil de saint Aulaire, marquis de Lanmari & de Chabannes, fut reçu grand Echanson, par la démission du marquis de Crenan.

XLIV. Marc-Antoine-Front de Beaupoil, marquis de Lanmari, a été reçu grand Echanson le troisiéme Septembre 1702. après la mort de son pere.* Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

ECHARD, (Jacques) religieux de S. Dominique, né à Rouen le 22. Septembre 1644. & mort à Paris le 15. de Mars 1724. étoit fils de *Robert* Echard, secretaire du roi, & de *Marie* de Cavelier, fille d'un maître des comptes. Il a fait profession dans l'ordre de S. Dominique à Paris le 15. Novembre 1660. & n'a pas peu contribué à son ornement par la bibliotheque des écrivains de l'ordre de S. Dominique, dont il a donné le premier vol. en 1719. & le deuxiéme en 1721. *in fol.* à Paris, sous ce titre; *Scriptores ordinis Prædicatorum recensiti, notisque historicis & criticis illustrati.* Il y donne une connoissance suffisante des actions de ceux des Freres Prêcheurs qui ont composé quelques ouvrages, marque quels sont ces ouvrages, en quel tems ils ont été imprimés, ou dans quelles bibliotheques on les garde manuscrits, & ne dit rien dont il ne donne de bonnes preuves, de sorte que cet ouvrage peut passer pour un chef-d'œuvre en son genre. Il a eu soin d'avertir dans sa préface que le P. Jacques Quetif, mort en 1698. avoit travaillé à cet ouvrage avant lui; mais il n'en avoit pas fait un quart, & avoit même laissé ce qu'il y avoit de plus difficile.

ECHERT, *cherchez* EGBERT.

ECHECRATE de Thessalie, enleva & força une jeune fille consacrée au service d'Apollon, dans le temple de Delphes: ce qui donna lieu de faire une loi, qu'à l'avenir on ne prendroit plus pour cet emploi que des femmes âgées de 50. ans. * Diodore de Sicile, *liv.* 16.

ECHEDORE, riviere de Macedoine, qui se jette dans la mer Egée près de Thessalonique. * *Ptolem.* C'est cette riviere que l'armée de Xerxès épuisa toute, au rapport d'Herodote, qui la nomme *Chidore.* Depuis elle a eu divers autres noms. Elle est appellée *Calique* dans Sophien; *Granée*, dans le Noir; *Vératasér*, dans Castallus.

ECHELIDES, lieu de l'Attique, celebre pour ses jeux Gymniques, qui se celebroient aux Panathenées. Il étoit près du Pirée, & avoit été ainsi appellé d'un Heros nommé *Echelus.*

ECHELLE: nom que les Europeens ont accoûtumé de donner aux villes du commerce du Levant, où ils ont des consuls: comme sont Smyrne, Alexandrie, Alep, & autres semblables. Ce mot vient d'*Escale*, vieux terme de marine, qui signifie *port de mer*, qu'on trouve sur sa route, où l'on entre par occasion pour acheter quelques vivres, ou pour éviter la tempête & les ennemis. C'est ce qu'on appelle *faire escale.* Du Cange dit que *Scala* signifioit autrefois *un petit port*, qui donne entrée en un plus grand.

ECHEME, fils d'Erops, succeda au royaume d'Arcadie après Lycurgue mort sans enfans. Il défit près de l'Isthme, les Doriens qui vouloient rentrer dans le Peloponnese, sous la conduite d'Hyllus, fils d'Hercule, qu'il tua de sa main, quarante-cinq ans avant la guerre de Troie, qui fut prise après dix ans de siege, l'an du monde 2851. & 1184. avant J. C. Il étoit different d'Echeme ou *Echme*, roi d'Arcadie, qui succeda à son frere Polimetor, & se joignit à Aristomene, & aux Messeniens contre ceux de Sparte. * Pausanias, *in Arcadic.*

ECHENE ou ECHEMENE, écrivit l'histoire de Crete. Athenée en parle au *liv.* 13.

ECHENEIS, petit poisson ayant la forme d'une grande limace, lequel, si l'on en veut croire les naturalistes, a une vertu si surprenante, qu'il peut arrêter tout court les plus grands vaisseaux sur mer, quoique poussés par la force des vents impetueux, & agités des rames de plusieurs galiotes. Ce qu'experimenta, dit-on, la galere capitane de M. Antoine, à la journée d'*Actium*, & celle de l'empereur Caligula. On attribue encore à ce poisson d'autres vertus & proprietés rapportées par Pline, *l. 9. ch. 26. & l. 32. chap. 1. de son hist. naturelle.*

ECHESTRATE, que l'on a crû fils d'Agis, lui succeda au royaume de Sparte, l'an du monde 3006. & avant J.C. 1029. & regna 35. ans. Herodote croit que Lycurgue fut tuteur de son fils Labotas; mais il est sûr qu'il ne le fut que de Charilaüs, fils de son frere Polydecte, roi de l'autre famille. * Pausanias, *Lacon.* Herod. *l. 1.* Plutarque. Diodore.

ECHETLE, ville de Sicile, autrefois très bien fortifiée, vers la source du fleuve Achates. Du tems de la premiere guerre punique, vers l'an 490. avant J. C. elle étoit située aux frontieres des Syracusains & des Carthaginois; & elle fut ainsi nommée par transposition de lettre, du mot hébreu *Etchela*, qui signifie une *forte place.* *Bochart. *Voyez* Etienne de Byzance & Polybe, *l. 1.* Diodore en fait aussi mention, parlant de Xenodochus general des Agrigentins. *Voyez* encore Cluvier, *en son ancienne Sicile, l. 2. c. 10.* On l'appelle aujourd'hui *Ochula* ou *Aquila.*

ECHIDNA: certaine femme monstrueuse, qu'Hercule trouva dans le pays qu'on a depuis appellé Scythie. On dit qu'ayant demeuré avec elle quelque tems, elle conçût de lui trois enfans. Lorsqu'Hercule la quitta, il lui donna un arc avec le baudrier, d'où pendoit un petit vase d'or, & lui ordonna de laisser dans la contrée celui de ses fils, qui pourroit tendre cet arc. Ces enfans étant nés, Echidna en appella l'un *Agathyrse*, le second *Gelon*, & le troisiéme *Scythe*; & lorsqu'ils furent devenus grands, elle executa l'ordre d'Hercule, & fit sortir du pays les deux premiers, qui n'avoient pû tendre l'arc. Celui qu'elle avoit nommé Scythe, & qui accomplit la volonté de son pere, resta dans le pays, & lui donna son nom; & depuis ce tems-là les Scythes portoient de petits vases au bout de leurs baudriers. C'est ce que les Grecs contoient de l'origine de ces peuples, selon Herodote, *l. 4. Melpomene.*

ECHIN, ou ERIZZO, (Sebastien) étoit d'une famille noble de Venise. Ayant fait ses études avec beaucoup de succès, il employa sa jeunesse dans les charges publiques; mais ensuite il se donna tout entier aux belles lettres. Il composa un traité de la monnoie des anciens; il expliqua la morale d'Aristote; il traduisit en italien le Timée de Platon; & il fit quelques autres ouvrages de philosophie. A l'âge de quarante ans, il s'engagea de nouveau dans les emplois de la republique, & il exerça avec beaucoup d'assiduité les charges qui lui furent commises. Il mourut l'an 1585. âgé de 55. ans, ayant acquis la réputation d'un homme également sage & sçavant. Il prit le nom d'Erizzo, parce que *Echin* en grec, &

rizzo en italien signifient la même chose, qu'un *Herisson.* C'est sous le nom d'Erizzo, qu'il a publié les ouvrages suivans; *Trattato del Instrumento e Via inventrice de gli antichi; Discorso supra medagli de gli antichi, con la dichiaratione delle Monete: Del governo civile le Sei giornate: Espozitione sopra le tre canzoni del Petrarcha, chiamate le tre sorelle:* & une traduction italienne du Timée de Platon. * Thuan. *hist.* & les additions de Teissier.

ECHINADES, cinq petites isles de Grece sur les côtes de l'Acarnanie, vis-à-vis l'embouchure de l'Acheloüs. On croit qu'elles ont été formées du sable & du limon que ce fleuve entraîne avec les eaux dans la mer.* Pline, *l. 2. c. 85.* Stace, *au deuxiéme l. de la Thebaïde.* Lucain, *l. 6.* Seneque le poëte tragique les nomme *Echinès.* Ovide, *au 8. l. des metamorph.* dit que Neptune & Acheloüs changerent les Nayades en ces isles, qui s'appellent à present *Curzolari* ou *Cozzolari*, selon Sophien. Ce fut près de-là que les Turcs perdirent une bataille contre les Chrétiens, qui ruinerent toute leur flotte le 7. Octobre 1571. sous la conduite de Jean d'Autriche, fils naturel de l'empereur Charles-*Quint.* * De Thou *l. 38. & 50. des hist. de son tems.*

ECHION, un des compagnons de Cadmus. Ce dernier avoit fait à Thebes, ce que Jason fit 200. ans après dans la Colchide. Il avoit semé les dents d'un dragon, & il en étoit sorti comme une moisson d'hommes qui se séparerent en deux bandes, & qui se défirent. Il n'en resta que quatre avec Echion, qui fut gendre de Cadmus, & qui lui aida à bâtir Thebes, laquelle fut aussi appellée Echionie: c'est pourquoi Horace od. IV. liv. IV. a écrit *Echioniaeve Thebae.* Ovide, *au 5. des trist. eleg. 3.* & au 8. *des metamorph.* fait mention d'un ECHION qui remporta souvent le prix de la course. Valerius Flaccus, *au 1. des Argon.* parle aussi d'un ECHION, fils de Mercure, qui fut du nombre des Argonautes, dont il étoit le heraut.

ECHION, ancien peintre de la Grece, étoit aussi excellent sculpteur. On ne sçait pas quelle étoit sa patrie; mais Pline assure qu'il vivoit sous la CVII. olympiade, vers l'an 352. avant J. C. Ses ouvrages étoient très-estimés chez les anciens. * Pline, *l. 35. c. 7.*

ECHIUS, (Leonard) connu sous le nom de LEONARDUS AB ECK, celebre jurisconsulte Allemand, né en Baviere, l'an 1480. étudia dans son pays, & en Italie, & fit de très-grands progrès dans l'une & l'autre jurisprudence. L'empereur Charles-*Quint* & les princes de la maison de Baviere, l'employerent en diverses occasions importantes. Un de ses fils acquit beaucoup de réputation, & augmenta la bibliotheque que son pere lui avoit laissée. Ce dernier mourut le 17. de Mars de l'an 1550. le 70. de son âge. * Pantaleon, *l. 3. prosop.* Melchior Adam, *in vit. jurist.*

ECHIUS, ou ECKIUS, (Jean) docteur en theologie, & professeur de l'université d'Ingolstad, nâquit en Souabe l'an 1486. & a rendu son nom celebre par ses écrits, & par ses conferences contre Luther, Carlostad, Melanchthon, & contre les autres chefs des Protestans d'Allemagne. Il se trouva l'an 1538. à la diete d'Augsbourg, où il combattit la confession des Protestans; & l'an 1541. à la conference de Ratisbonne, où il ne fut pas de l'avis de Pflug & de Gropper touchant les articles de l'union. Il fut le principal acteur dans toutes les disputes publiques que les Catholiques eurent avec les Lutheriens & les Sacramentaires. Il a composé un très-grand nombre d'ouvrages de controverses, & entr'autres le manuel des controverses, dans lequel il traite de la plûpart des questions controversées, & des points sur lesquels les novateurs attaquoient l'église Romaine. Ce livre fut imprimé à Ingolstad en 1555. Il composa dans la suite un ouvrage contre les articles proposés à la conference de Ratisbonne, imprimé à Paris en 1543. Il a encore fait deux traités sur le sacrifice de la Messe; d'autres ouvrages de controverse; un commentaire sur le prophete Aggée; & des homelies. Il avoit beaucoup d'érudition, de lecture, de memoire, de facilité, de zele & de pénétration d'esprit, & mourut à Ingolstad en 1545. âgé de 57. ans. * Bellarmin, *des écriv. eccl.* Surius, *in comment.* Simler & Sponde, *A. C. 1518. n. 3. 1530. n. 5. & 6. 1543. n. 12.* Le Mire, &c. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XVI. siecle.*

ECHMALOTARQUES, du mot *Aechmalotarcha*, chefs des tribus, ou gouverneurs du peuple Hébreu, pendant la captivité de Babylone; (car le roi de Perse leur avoit accordé la permission de vivre selon leurs coûtumes, sous la conduite des chefs qu'ils élisoient.) Ils n'étoient élûs que de la tribu de Juda & de la famille de David; au lieu que les *Nasi*, ou princes de la Synagogue dans la Terre-Sainte, se prenoient de toutes les tribus indifferemment. Après la captivité, le peuple étant de retour en sa patrie, eut pour chef Zorobabel, & Josué pour grand-prêtre, l'an du monde 3468. & 536. ans avant J. C. Le nom d'*Aechmalotarcha* est grec αἰχμαλωτάρχης, & signifie *prince des captifs.* * Selden *de Synedriis.*

ECHO, nymphe que les poëtes faisoient passer pour fils de l'air, habitoit proche le fleuve Cephise. Junon voyant que par ses discours elle l'empêchoit de surprendre Jupiter avec ses maîtresses, la condamna à ne répondre que deux ou trois mots à ceux qui l'interrogeroient. Ensuite Echo étant devenue amoureuse de Narcisse, & se voyant méprisée, elle s'enferma dans les bois & dans les grottes, où sechant de douleur, elle fut métamorphosée en pierre, & n'a retenu que la voix, & la faculté de repeter. C'est ce que la fable a feint sur ce qu'on appelle *Echo*, qui n'est autre chose dans la verité qu'une repetition de la voix, qui se fait par la reflexion de l'air reçu dans des cavités, & renvoyé avec les mêmes modulations. Il y a des Echos qui repetent jusqu'à six & sept fois les derniers mots des discours qu'on prononce. Ausone appelle l'Echo, fille de l'air & de la langue, *aëris & linguae filia.* Les Latins l'appellent, l'image de la voix, *vocis imago.* * Ovide, *metam. l. 3.*

ECHTER, ou ECHTERNACH, anciennement *Andethanna, Andethannale*, bourg ou petite ville avec une celebre abbaye. Ce lieu est dans le Luxembourg, sur la riviere de Sour, environ à trois lieues de la ville de Tréves, du côté du couchant. * Baudrand.

ECHTIN, ou ECHBIN, Breton, vivoit à ce qu'on prétend, vers l'an 160. sous Malgocun, roi des Bretons. On dit qu'il composa d'excellens ouvrages. Ils ne sont pas venus jusqu'à nous, & Pitseus n'en fait mention que sur la foi de S. Antonin, qui, comme l'on sçait, n'examine pas fort scrupuleusement toutes les histoires qu'il rapporte. * Pitseus, *de script. Angl.*

ECHTIUS, (Jean) natif des Pays-bas, dans le XVI. siecle, étudia à Wirtemberg; & ayant été reçu docteur en medecine à Padoue, il professa cette science à Cologne. Il s'attacha à la Botanique, & mourut pour avoir respiré une odeur trop forte qui lui offensa le cerveau. Ce fut vers l'an 1554. * Pantaleon, *l. 3. Prosopogr.* Bernardus Cronenburgius, *de compos. medic.* Melchior Adam, *in vit. medic. Germ.*

ECIJA, ECYA ECISE, ville d'Espagne dans l'Andalousie. Elle est épiscopale & située sur la riviere du Xenil entre Cordoue & Seville, à neuf lieues de la premiere & à quinze de la derniere, dont son évêché est suffragant. * Baudrand.

ECKARD, premier abbé du monastere d'Urangen, dans le diocese de Wirtzbourg en Franconie, vivoit sous l'empire de Conrad III. vers l'an 1140. Il écrivit une chronique, des épîtres, des sermons, & un traité qu'il appelle *Le flambeau des moines*, dont Trithéme seul fait mention. On a encore quelques sermons de lui. * Trithéme, *in Cat.* Possevin, *in Appar. Sacr. T. I.*

ECKARD, (Henri) étoit né de Wetter dans le Landgraviat de Hesse, en 1582. c'étoit un docteur Lutherien. Il fut surintendant general à Altembourg, & mourut en 1624. âgé de 49. ans & trois mois. Il a publié la theologie des peres. *Fasciculus & Pandectae Controversiarum*; la réfutation de *Piscator*; un commentaire sur les pseaumes; un traité de la descente aux enfers; l'*Anti-Pelargus*, qui est un recueil de disputes en deux tomes touchant les contestations entre les Lutheriens & les Calvinistes.* Henningus Witte, *in theolog. p. 549.*

ECKERARD, doyen de l'abbaye de S. Gal en Suisse, est auteur de la vie du B. Notkeïer, rapportée par Canisius. Vossius croit qu'il est ce même Eckerard, qui traduisit en latin la vie de S. Gal, que Ratpert avoit composée en allemand, il vivoit vers l'an 1025. * Canisius, *T. VI. ant. lect.* Vossius, *des hist. l. 2. c. 57.*

ECKIUS, *cherchez* ECHIUS.

ECLECTIQUES, philosophes ainsi appellés, parce que, sans s'attacher à aucune secte, ils choisissoient dans chacune ce qui leur plaisoit le plus. Potamon d'Alexandrie, qui vivoit du tems d'Auguste & de Tibere, fut auteur de cette maniere de philosopher, qui fut suivie par plusieurs. C'est effectivemen

la plus raisonnable, & celle qui est la plus propre pour parvenir à connoître la verité. * Vossius *de Philosophia*.

ECKLESTON, que Gesner & Possevin nomment ECLESON, religieux Anglois de l'ordre de S. François, dans le XIV. siecle en 1340. écrivit l'histoire de son ordre, où il fait mention du P. Agnelli, ou Aquelli, qui établit le premier des religieux de son institut en ce royaume. Il dédia cet ouvrage à un de ses amis, nommé Simon Essebio, professeur de son ordre: il en composa un autre de la persécution des Dominicains, contre les Cordeliers. * Gesner, *en la biblioth.* Possevin, *in appar. sacr.* Vossius, *des hist. Lat. l. 2. c. dern.*

ECLOGUE ou EGLOGUE, petit poëme pastoral où l'on introduit ordinairement des bergers qui parlent ensemble. Ce nom vient du grec ἐκλογὴ, qui signifie *choix* ou *recueil*; c'est pourquoi on le donne aussi à d'autres recueils, comme sont *les Eclogues de Polybe, de Diodore, & de Strabon*. Quelques satires d'Horace sont aussi intitulées éclogues dans les manuscrits anciens; & Apollinaris Sidonius appelle les odes de ce poëte, *vani carminis Eclogas*. Il y en a qui ont cru que l'Eclogue étoit proprement un poëme où l'on introduisoit des bergers, & que ce nom venoit d'αἶξ, *Chevre*, & de λόγος, *discours*, comme qui diroit, dialogue de ceux qui gardent des chévres: mais ils se sont trompés; car le sujet des églogues n'est pas restreint à ce qui regarde les pasteurs ou bergers; & les églogues de Strabon, de Diodore & de Polybe, dont nous venons de parler, sont des pieces choisies, ou extraites d'un plus grand ouvrage, qui ne traitent point des matieres pastorales. D'ailleurs on auroit dit αἰγολογία, Ægologie, & non pas ἐκλογὴ, églogue. * Le P. la Rue *sur Virgile*.

ECLUSE ou L'ECLUSE, *Slusa*, ville & port de mer de Flandres, de la dépendance des Provinces-unies, est fort ancienne, selon quelques auteurs, & étoit même celebre du tems des Romains. Elle est sur la mer à trois lieues de Bruges, qui avoit causé la ruine de l'Ecluse. Cette ville fut du partage des comtes de Nevers, descendus de Gui, comte de Flandres. Philippe de France, dit *le Hardi*, comte de Flandres, la fit entourer de murailles, après l'avoir eue de Guillaume de Nemours, auquel il donna Bethune. Il y avoit alors une garnison, pour tenir en respect les habitans de Bruges. C'est à l'Ecluse que le roi Charles VI. prépara une armée navale, pour passer en Angleterre. Cette ville fut assiegée & prise l'an 1492. par Maximilien d'Autriche. Dans le XVI. siecle, pendant la revolte des Pays-bas, le duc de Parme s'en rendit maître après un long siege, & au commencement du XVII. siecle les Hollandois la reprirent pendant le siege d'Ostende en 1604. On dit que le port de l'Ecluse peut tenir commodement 500 navires. * Guichardin, *descript. de Fland.* Strada, *de la guerre de Fland.* Bentivoglio. Mejer. Valere André, &c.

ECLUSE noire, que les Hollandois appellent *Swartsluys*, petite ville de Hollande, située dans le pays d'Overissel, proche le fleuve Watel. C'est une place forte que les François prirent en 1672. & qu'ils rendirent en 1674. après l'avoir ruinée. * Baudrand.

ECLUSE, ou CLUSIUS, (Charles de l'Ecluse) medecin celebre, étoit d'Arras, où il nâquit le 19. Fevrier de l'an 1526. Il étudia à Gand & à Louvain, où il apprit les langues & la jurisprudence, & ensuite voyagea en Allemagne, & s'arrêta dans les universités de Marpurg, de Wittemberg & de Strasbourg. Delà étant passé en France, il y étudia trois ans à Montpellier, sous le celebre Guillaume Rondelet, & y fut reçu docteur. Ensuite il revint l'an 1550. dans le Pays-bas; & en 1563. en étant sorti, il voyagea en Allemagne, en France, en Espagne, en Portugal, & en Angleterre. Lorsqu'il fut de retour à Arras en 1573. il en sortit encore à la sollicitation de l'empereur Maximilien II. qui lui donna le soin du jardin des simples. Clusius eut le même emploi sous Rodolphe II. pendant 14. ans ou environ. Mais comme il avoit beaucoup de peine à se faire à la vie de la cour, il y renonça, & se retira à Francfort sur le Mein, où il resta six ans, jusqu'en 1593. qu'ayant été attiré dans l'université de Leiden, il y fut professeur en Botanique pendant 16. ans, & y mourut le 4. Avril de l'an 1609. âgé de 84. ans. Nous avons divers ouvrages de Clusius, qu'on a mis en deux volumes, *Rariorum plantarum historia Exoticorum lib. X. Aromatum & simplicium aliquot medicamentorum apud Indos nascentium historia, &c.* * Valere André, *bibl. Belg.* Meursius, *Ath. Bat.* Melchior Adam, *in vit. jurisc.* Vander Linden, *de script. medic.* Lorenzo Crasso, &c.

ECNIBALE, le premier des juges des Tyriens, qui succederent aux rois de Tyr l'an 577. avant J. C. après que Nabuchodonosor eut détruit l'ancienne ville de Tyr. Il ne gouverna que deux mois & eut pour successeur Chelbès, & au bout de dix mois Abbare grand pontife, & après lui Myrgonus & Gerastrate. Le gouvernement de ces juges ne fut en tout que de 28. ans; & Balatorus leur succeda en qualité de roi, l'an 569. avant J. C. * Annal. de Tyr dans Josephe contre Apion. Du Pin, *biblioth univ. des historiens profanes*.

ECNOME, montagne de Sicile, à present mont d'*Alicata*, vers la mer d'Afrique, à l'embouchure du fleuve Himera. Le château de Phalaris, où l'on conservoit son taureau d'airain, en étoit tout proche. Fazelus met cette montagne aux confins de la vallée Néetinco, & de celle de Mazaro, entre Pela & Agrigente, environ à 15. milles de l'une & de l'autre. * Baudrand.

ECOLIERS, *voyez* VAL DES ECOLIERS.

ECONOME, *voyez* OECONOME.

ECOSSE, *cherchez* ESCOSSE.

ECTHESE: nom celebre dans l'histoire ecclesiastique, que l'empereur Heraclius donna à une profession de foi, qu'il fit publier en 639. En l'année 629. ce prince, après la victoire qu'il venoit de remporter sur les Perses, etant poussé d'un zele sincere, promit à Athanase, chef des Jacobites, (qui étoit une secte d'heretiques Eutychiens,) de le faire patriarche d'Antioche, s'il vouloit reconnoître le concile de Chalcedoine; mais Athanase feignant d'embrasser la foi Catholique, engagea l'empereur dans l'erreur des Monothelites, lui persuadant qu'il n'y avoit qu'une seule volonté en J. C. Heraclius fut confirmé dans cette opinion par Cyrus patriarche d'Alexandrie, & par Sergius patriarche de Constantinople, qui étoient tous deux de la faction d'Athanase. Ainsi l'an 639. l'empereur publia un édit, qui avoit pour titre, *Ecthesis*, c'est-à-dire, *exposition de la foi*; & qui étoit dressé de telle sorte, qu'à moins d'être fort instruit des verités Catholiques, on pouvoit facilement y être trompé; car il étoit en apparence Catholique; mais il n'établissoit en effet, qu'une seule volonté & une seule opération en J. C. Cet édit ayant été publié par tout l'empire, Sergius assembla un synode à Constantinople, où il fut approuvé. S. Maxime, abbé de Chrysople, proche de Constantinople, fit tous ses efforts, pour arrêter le cours de ce désordre. Il passa à Rome, où il excita le pape Jean IV. à convoquer un concile, pour condamer cette fausse doctrine que l'on vouloit établir dans l'église. L'empereur Heraclius ayant appris que l'église Romaine le regardoit comme heretique, en fut sensiblement touché, & declara par un autre édit, qu'il envoya par tout dans l'Orient & dans l'Occident, que Sergius étoit le veritable auteur de l'*Ecthese*, & que ce n'avoit été qu'à l'instance de ce patriarche qu'on l'avoit publiée. L'empereur Constant, petit-fils d'Heraclius, qui succeda à la couronne en 641. suivit aussi l'erreur des Monothelites, & fit un édit en 648. auquel il donna le nom de *Type*, qui signifie *modele de la foi*. Cet édit, sous prétexte de donner la paix à l'église, en faisant cesser toutes les disputes, défendoit absolument de remuer la question tant de fois agitée, s'il n'y avoit qu'une volonté & qu'une operation en J. C. ou s'il y en avoit deux. L'an 649. le pape Martin assembla un concile à Rome, composé de cent cinq évêques, & y condamna cet édit nommé *Type*. L'empereur en fut outré de colere contre le pape, & le traita de la maniere que l'on peut voir dans l'article S. MARTIN I. pape. * Baronius, *annal. tom. 8.* M. l'abbé Fleuri, *biblioth. eccl.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du VII. siecle*.

ECUYER, titre de noblesse qui appartient à ceux qui ont droit de porter des écus & des armoiries. On appelloit autrefois écuyer, celui qui portoit l'écu du chevalier dans les tournois, & qui lui servoit de second. Le président Fauchet, *en son traité de l'origine des dignités & magistrats de France, chap. 16.* rapporte d'anciennes chartres, où le grand écuyer de France est nommé *Scutifer*, parce qu'il portoit l'écu du roi. Ces officiers furent aussi appellés *Armigeri*, parce qu'ils portoient les armes de leurs princes ou seigneurs, pour les leur donner quand ils en avoient

besoin. Ainsi dans l'histoire-sainte, il est parlé des écuyers d'Abimelech, de Saül & de Jonathas; & dans l'histoire profane, de ceux d'Hector, d'Achille & de Diomede. Mais comme le nom de chevalier vient de cheval, celui d'écuyer ne vient pas seulement d'écu; il vient aussi d'écurie, *à Scuria*, parce que les écuyers avoient soin des chevaux qui appartenoient aux chevaliers. Ainsi ceux qui exercent le manege, & qui enseignent à monter à cheval sont appellés écuyers. Etienne Pâquier, *dans ses recherches*, dit que sur le déclin de l'empire, il y eut deux sortes de gens de guerre, qui furent appellés, les uns *gentils*, les autres *écuyers*. Julien *l'Apostat* comptoit beaucoup sur leur valeur, particulierement durant le sejour qu'il fit dans les Gaules. Ammien Marcellin, *l. 17. de l'hist.* en parle aussi avec honneur, au sujet de la prise de la ville de Cologne: *Ideo confidentes*, dit-il des assiegés, *quòd nec Scutarios adesse didicerant, nec Gentiles*. C'est pourquoi les Gaulois ayant vû sous l'empire des Romains, que ceux qui étoient du nombre des écuyers, & des gentils, étoient les plus vaillans; donnerent dans la suite ces noms illustres aux plus braves de leurs troupes. L'histoire nous apprend que dans la maison royale de France, il y a toujours eu des écuyers d'écurie, près de la personne des rois. Ils le suivoient par-tout, ils couchoient à la porte de leur chambre, & étoient souvent élevés à la charge de premier écuyer. On voit dans l'état de la maison du roi François I. dressé l'an 1543. que Robert de Pommereuil, chevaliers & Vespasien de Carvoisin, écuyer, d'écurie de ce prince, furent pourvus successivement de cette même charge de premier écuyer. Voici ceux à qui l'on donne aujourd'hui en France le titre d'écuyer.

Le grand écuyer est un officier de la couronne, *dont nous parlerons plus bas*. Le premier écuyer de la grande écurie, où l'on a soin des chevaux de guerre & de manege du roi, est celui qui commande aux officiers en l'absence du grand écuyer. Le premier écuyer de la petite écurie, où l'on a soin des chevaux de selle & de carosse de sa majesté, est appellé M. le premier. Il y a deux écuyers servant par quartier. L'écuyer qui est de jour se trouve au lever du roi, & sçait si sa majesté veut monter à cheval, & il lui met & ôte les éperons.

LE GRAND ECUYER TRANCHANT est un officier, qui sert aux grandes ceremonies, & qui fait les mêmes choses que l'écuyer tranchant, lequel est un gentilhomme servant, qui fait l'essai sur le couvert du roi, qui lui découvre & presente les plats, qui lui change d'assiette & de serviette à chaque service, & qui coupe les viandes, à moins que le roi ne les coupe lui-même.

ECUYER DE BOUCHE, est un officier, qui range les plats sur la table de l'office, avant qu'on les serve au roi, & qui presente deux essais au maître d'hôtel. *Ecuyer de Cuisine*, est le premier officier de la cuisine de quelque grand.

On nomme aussi ECUYER celui qui tient académie, où l'on enseigne la jeune noblesse à monter à cheval, & à faire tous les exercices que doivent sçavoir les gens de qualité, qui sont destinés à servir le roi. Quant à celui qui a l'œil sur les chevaux & sur l'écurie d'un grand seigneur, on l'appelle communement *Ecuyer*, *Cavalcadour*.

GRAND ECUYER DE FRANCE, officier de la couronne qui dispose presque de toutes les charges vacantes de la grande & de la petite écurie du roi; qui ordonne de tous les fonds qui sont employés aux dépenses des écuries & haras de sa majesté; & qui donne permission de tenir académie pour instruire les jeunes hommes dans les exercices de la guerre. On appelle ordinairement cet officier, *Monsieur le Grand*. Il porte l'épée royale dans le fourreau aux entrées des rois, & dans les autres solemnités; pour marque de sa charge, il la met à chaque côté de l'écu de ses armes dans le fourreau, avec le baudrier. Voici ce que les anciens titres apprennent touchant la suite des grands écuyers de France.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS ECUYERS de France.

I. Roger surnommé l'*Ecuyer*, à cause de son emploi, étoit maître de l'écurie du roi Philippe *le-Bel* en 1294.
II. Pierre Gentien, étoit maître de l'écurie du roi en 1295.
III. Denys de Melun, & Jacques Gentien, sont nommés conjointement maîtres de l'écurie du roi en 1298.
IV. Guillebaud, est dit maître de l'écurie du roi en 1299.
V. Gilles Granche, maître de l'écurie du roi, vers l'an 1300 sous Philippe *le Bel*.
VI. Guillaume Pisdoë *le Jeune*, fut établi premier écuyer du corps, & maître de l'écurie du roi Philippe *le Long* en 1316.
VII. Jean Bataille, premier écuyer du corps, & maître de l'écurie du roi en 1321. & 1325. sous Charles *le Bel*.
VIII. Gilles de Clamart, fut premier écuyer du corps, & de l'écurie du roi en 1325.
IX. Philippe des Moustiers, premier écuyer du corps; & maître de l'écurie depuis 1330. jusqu'en 1333.
X. Oudart des Taules en 1335.
XI. Henri de Lyenas en 1344. sous Philippe de Valois.
XII. Guillaume de Boncourt en 1345. sous le même roi.
XIII. Guillaume de Champagne, dit *le Maréchal* en 1354. & en 1362. sous le roi Jean.
XIV. Martelet du Mesnil en 1364. sous Charles V.
XV. Trouillard de Cassort en 1373. sous le même roi.
XVI. Collart de Tanques en 1376. sous le même roi.
XVII. Robert, seigneur de Mondoucet en 1397. sous Charles VI.
XVIII. Philippe de Geresmes dit *Cordelier*, premier écuyer du corps, & grand maître de l'écurie en 1399. sous le même roi.
XIX. Jean de Kaërnien, ou de Kermien en 1411. sous le même roi.
XX. Jean de Diei, dit *Bureau*, en 1413. sous le même roi.
XXI. André de Toulonjon en 1419. sous le même roi.
XXII. Huet de Corbie, commis à l'exercice de la charge de l'écurie en 1420.
XXIII. Hugues de Noër.
XXIV. Pierre Frotier en 1421. & 1425. sous Charles VI. & VII.
XXV. Jean du Vernet, dit *le Camus de Beaulieu*.
XXVI. Jean Poton, seigneur de Saintrailles, grand maître de l'écurie en 1431. sous Charles VII.
XXVII. Tannegui du Châtel en 1453. sous le même roi.
XXVIII. Jean de Guarguesalle en 1462. & 1471. sous le même roi.
XXIX. Charles de Bigni en 1467. sous le même roi.
XXX. Alain Goyon, grand écuyer de France en 1474. & 1482. sous le même roi.
XXXI. Pierre II. seigneur d'Urfé en 1484. sous Charles VIII.
XXXII. Galeas de saint Severin, fils de Robert, comte de Cajazze en 1506. sous Louis XII.
XXXIII. Jacques de Genouillac, seigneur d'Acier, grand maître de l'artillerie de France, étoit grand écuyer en 1425. sous François I.
XXXIV. Claude Gouffier, duc de Rouanès en 1548. sous Henri II.
XXXV. Leonard Chabot, comte de Charni en 1570. sous Charles IX.
XXXVI. Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, & comte d'Harcourt en 1582. sous Henri III.
XXXVII. Roger de saint Lari & de Termes en .... puis en 1622. & en 1639. sous les rois Henri III. Henri IV. Louis XIII.
XXXVIII. César-Auguste de Termes en 1620. sous Louis XIII.
XXXIX. Henri Ruzé d'Effiat, marquis de Cinq Mars en 1640. sous le même roi.
XL. Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, en 1643.
XLI. Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, en 1666. sous Louis XIV. mort le 13. Juin 1718.
XLII. Henri de Lorraine, comte de Brionne, fut reçû grand écuyer de France en survivance du comte d'Armagnac son pere en Fevrier 1677. & mourut le 3. Avril 1712.
XLIII. Charles de Lorraine Armagnac, reçû en survivance de son pere en Mars 1712. lui succeda le 13. Juin 1718.
* Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne*.

ED.

EDA, riviere de l'Arabie heureuse. Elle coule dans les états du cherif ou prince de la Mecque, reçoit le Cheir-

bar à Carn-Almanſal, baigne la petite ville d'Eda, & ſe décharge dans la mer Rouge à Zidden. On croit que cette riviere eſt celle que l'on nommoit anciennement *Batius*. * Baudrand.

EDAM, ville des Provinces unies. Elle eſt ſituée dans la Nord-Hollande ſur le Zuyder-Zée, où elle a un bon port à trois ou quatre lieues de la ville d'Amſterdam, du côté du nord. Edam a voix & ſéance dans les états de Hollande. Elle eſt celebre par ſes bons fromages, & par la grande quantité de vaiſſeaux qu'on y conſtruit. * Mati, *diction.*

EDAM, 't *Land van Edam*, c'eſt-à-dire, *le pays d'Edam*. C'eſt une contrée de Groëlande. Elle eſt au 76. degré de latitude ſeptentrionale. Les Hollandois la découvrirent l'an 1655. & lui donnerent le nom qu'elle porte. * Mati, *dict.*

EDBALD, roi des Saxons de Kent en Angleterre ; ſucceda à ſon pere Etelbert dans le VI. ſiecle. Il étoit adonné à toutes ſortes de vices, & ſuivoit le Paganiſme ; il épouſa même ſa bellemere, & commit pluſieurs autres crimes. Dieu les punit par une frénéſie étrange, ou, comme les autres diſent, par la poſſeſſion du demon. Ce coup le fit revenir à ſoi. A la perſuaſion de Laurent évêque de Cantorberi, qui étoit un homme de ſainte vie, il ſe fit Chrétien ; repara ſes crimes par la penitence, & mourut la vingt-cinquiéme année de ſon regne, vers l'an 640. de J. C. * Bede, *l. 2. hiſt. c. 2. & ſuiv.* Polydore Virgile, *l. 3. hiſt. d'Angl.*

EDBERT, XII. roi de Kent, ſucceda à Withred, & regna 23. ans ; mais il ne fit rien de memorable. * Polydore Virgile, *livre 4.*

EDELAI. C'eſt une petite ville ſur la route d'Alep à Saide en Syrie, aſſez propre, les maiſons en étant ornées & embellies, & les environs ombragés d'arbres qui donnent de la fraicheur. Il y a un Aga & des officiers Turcs pour y entretenir l'ordre & pour lever les impôts. On n'y boit que de l'eau de citerne, laquelle quelque ſoin qu'on y apporte, les habitans ne peuvent jamais conſerver aſſez pure ; de ſorte qu'elle cauſe des maladies à quoi ils ſont fort ſujets. *Carré, *voyages des Indes orientales.*

EDELFRID, fils d'Edelric, roi des Anglois ſeptentrionaux, remporta pluſieurs victoires ſur les Bretons, & fut chaſſé de ſon trône par Eduin, ſur qui ſon pere l'avoit uſurpé. Il mourut au commencement du VII. ſiecle. * Bede, *l. 1. c. dern.*

EDELRED, roi de Northumberland en Angleterre, ſucceda à Ofred, & regna 31. ans. Il fut le dernier qui porta le nom de roi des Northumbres, & fut vaincu par Elbert, roi des Saxons occidentaux. * Les hiſtoriens d'Angleterre.

EDELWALK, premier roi Chrétien des Saxons meridionaux en Angleterre, fut tué dans un combat par Redwalla, roi des Saxons occidentaux. Après ſa mort Bertune & Andune deux freres, prirent le gouvernement en main, ſous le titre de ducs ou de capitaines ; & ſe maintinrent juſqu'à ce qu'Edelric, fils d'Edelwalk, le reçut de leurs mains. * *Dict. Angl.*

EDEMA, ville de Paleſtine dans la tribu de Nephtali. * *Joſué*, 19. 16.

EDEMBOURG, ville, *cherchez* EDIMBOURG.

EDEN : nom d'un lieu où étoit le paradis terreſtre, que quelques-uns prennent non pour le nom propre de ce lieu : mais pour un nom appellatif, qui ſignifie *un lieu délicieux*. Il eſt certain que le nom d'Eden eſt pris quelquefois dans l'écriture pour un pays de ce nom vers l'orient. * *Iſaïe, c. 7. v. 12. IV. Reg. c. 18. v. 11. & c. 13. v. 12.* paſſages par leſquels il paroît que le pays d'Eden étoit dans le royaume des Medes. *Voyez* PARADIS.

EDEN, c'eſt la principale riviere du comté de Cumberland en Angleterre. Elle a ſa ſource dans le comté d'Yorck traverſe le Weſtmorland, où elle baigne Kirbyſteven & Applebi. Enfin ſe joignant à l'Eimot, ſur les frontieres du Cumberland arroſe ce pays ; juſqu'à ce que groſſie des eaux de pluſieurs ruiſſeaux, elle ſe décharge dans la mer d'Irlande entre le château d'Anand en Ecoſſe, & Boulneſſe en Angleterre. Carliſle & pluſieurs autres villes de ce comté jouiſſent du benefice de ſes eaux. * *Dict. Angl.*

EDER, ville de Paleſtine, dans la tribu de Juda, ſur les confins de l'Idumée. * *Joſué*, 19.

EDER, la tour d'Eder. Cette tour qui ſignifie *la tour des troupeaux*, étoit dans la tribu de Juda, dans la Paleſtine près de la ville de Bethléem. C'eſt en cet endroit que Jacob dreſſa ſes tentes. Quelques auteurs croient que c'eſt le lieu où l'ange annonça aux bergers la naiſſance du fils de Dieu. Les anciens Chrétiens y bâtirent une égliſe, qui ſubſiſtoit encore du tems de S. Jerôme.

EDER, riviere d'Allemagne, qui a ſa ſource dans le landgraviat de Heſſe, paſſe à Waldeck, & à Frietzlar, & ſe décharge dans le Weſer, à trois lieues au-deſſus de Caſſel. * Baudrand.

EDER, qu'on ſuppoſe avoir été le XV. roi d'Ecoſſe, étoit fils de Docham, ou Dothan. Il gouvernoit ſon royaume aſſez paiſiblement, lorſqu'il fut averti que Bredius, prince inſulaire, avoit pris terre en Ecoſſe, & ravageoit le pays. Sur cet avis il mit ſecretement des troupes en campagne, alla ſurprendre les vaiſſeaux des ennemis qu'il brûla, & défit les gens de guerre qui étoient deſcendus à terre. * Boëtius & Buchanan, *hiſt. d'Ecoſſe.*

EDER, (George) celebre juriſconſulte Allemand, vivoit ſur la fin du XVI. ſiecle en 1570. & 1580. Il étoit de Freiſinghem, & fut conſeiller des empereurs Ferdinand I. Maximilien II. & Rodolphe II. On a de lui quelques ouvrages, & un entr'autres en 5. livres ſous ce titre : *Oeconomia bibliorum, ſive partitionum biblicarum, lib. V.*

EDESE, (Saint) martyr à Alexandrie, étoit de Lycie province de l'Aſie mineure. Il s'appliqua d'abord à l'étude de la philoſophie dont il porta toujours l'habit depuis qu'il eut embraſſé le Chriſtianiſme. Il eſt celebre à cauſe du courage qu'il a fait paroître en pluſieurs occaſions pour la défenſe de la foi de J.C. Il ſouffrit le martyre vers le mois d'Avril 306. Les Latins celebrent ſa fête le 5. ou le 8. Avril. * Euſebe, *lib. de Martyr. Paleſt.* Palladius. Henſchenius. Baillet, *vies des Saints*, 8. *d'Avril.*

EDESIE, femme du philoſophe Hermias, & parente du celebre Syrianus, qui enſeigna à Athenes la philoſophie de Platon dans le V. ſiecle, étoit une des plus belles & des plus vertueuſes femmes de la ville d'Alexandrie. Elle vécut dans une grande union avec ſon mari, & eut tant de charité pour les pauvres, qu'elle engagea même ſon bien pour ſoulager leur indigence. Etant demeurée veuve avec deux enfans, Ammonius & Heliodore, qu'elle voulut faire heritiers de la ſcience de leur pere, auſſi-bien que de ſon patrimoine, elle paſſa avec eux à Athenes accompagnée d'Hierax frere de Syneſius. La vertu de cette dame fut louée de tous les philoſophes de la Grece, entr'autres de Proclus, qui tenoit un rang conſiderable parmi eux. * Suidas.

EDESSE, ville métropole de Meſopotamie, ſous le patriarche d'Antioche, a été autrefois très-celebre. Elle fut bâtie, ſelon Euſebe, par Seleucus I. roi de Syrie, & capitale de l'Oſrohëne, qui eut pluſieurs autres rois de même nom. Aujourd'hui elle a nom *Orfa*, dans le Diarbech. Abgare, qu'on croit avoir écrit à Notre-Seigneur, étoit roi de cette ville. S. Ephrem diacre l'a auſſi rendue recommandable par ſes écrits & par ſa ſainteté. Elle fut preſque ruinée par un tremblement de terre, vers l'an 525. ſous l'empire de Juſtin : qui fournit de grandes ſommes d'argent pour la reparer, & qui de ſon nom, la fit appeller *Juſtinopolis*. Chofroës roi de Perſe ayant oui dire que cette ville n'avoit jamais été priſe, par la protection de l'image de Notre-Seigneur qu'Abgare, comme le rapporte Euſebe, avoit reçue de lui-même tandis qu'il vivoit ſur la terre, aſſiegea cette ville, & fut obligé de prendre la fuite. Au ſujet de cette image, *conſultez* l'article ABGARE. Jacques de Vitri a fait la deſcription de la ville d'Edeſſe. * Evagre, *l. 4. c. 8. & 26.* Procope, *l. 2. de la guerre de Perſe.* Euſebe, *en la chron.* Jacques de Vitri, *l. 1. c. 31.* Le Mire, *geogr. eccl. &c.*

EDETANS, anciens peuples de l'Eſpagne Tarragonnoiſe. Ils étoient entre les Sedetans, les Baſtitans, les Conteſtans, & la mer Mediterranée. Leurs villes principales étoient Sagunte & Segobrige. Leur pays eſt maintenant la partie ſeptentrionale du royaume de Valence. * Baudrand.

EDEUS, (Jean) religieux de l'ordre de ſaint François, au commencement du XV. ſiecle, vers l'an 1406. étoit Anglois natif d'Erfort, & profeſſa avec réputation dans l'univerſité

l'université d'Oxfort. On lui attribue divers ouvrages, *Lectura in Apocalypsim : in Magistrum Sententiarum ; Opuscula Theologica : Fasciculus virtutum & vitiorum ; Lexicon originalium, &c.* Willot, *Ath. Francisc.* Wadingue, *biblioth. Francisc.* Pitseus, *de script. Angl.*

EDGAR ETHELING, natif de Hongrie, légitime héritier du royaume des Anglois, voulant se sauver en Hongrie pendant les troubles de son pays, échoua en Irlande avec sa mere Agathe, & ses sœurs Marguerite & Christine. Marguerite fut mariée au roi Malcolme, dont elle eut six fils & deux filles. Trois de ses fils Edgar, Alexandre & David furent rois.* Matthieu Paris. Camden.

EDGAR ou EGDAR, dit *le Pacifique*, fils d'*Edmond*, fut roi d'une partie de l'Angleterre, puis de toute l'isle, par la mort de son frere *Edwin* ou *Edvvin* en 959. Après avoir vaincu les Ecossois; avoir imposé à la province de Galles un tribut annuel d'un nombre de têtes de loups, pour dépeupler l'isle de ces animaux; & après avoir subjugué une partie de l'Irlande, il s'employa à policer ses états, & à reformer les mœurs de l'église, par les soins & à la persuasion du pape Jean XII. & de saint Dunstan. Ce prince mourut après avoir gouverné toute l'Angleterre, environ 16. années, le premier Juillet 975. Quelques auteurs le surnomment *l'amour & les délices des Anglois*. Il avoit épousé en premieres nôces *Elffede*, dont il eut EDOUARD *le saint*, I. du nom. En secondes nôces il épousa *Alfrede*, qui fit depuis assassiner le même Edouard I. * *Consultez* Osber, en la vie de S. Dunstan, rapportée par Surius sous le 19. Mai, & souvent alleguée par Baronius, *A.C. 957. 959. &c.* Du Chêne, *histoire d'Anglet. &c.*

EDGAR, LXXXIX. roi d'Ecosse, étoit fils du roi *Malcolme* III. La noblesse & le peuple d'Ecosse étant mécontens du gouvernement de leur roi Duncan, Donald roi des isles, profita de cette division, le fit assassiner, & s'empara du gouvernement; mais ayant livré l'isle Western au roi de Norwai, le peuple se dégoûta de lui, & envoya querir en Angleterre Edgar, qui s'étoit retiré chez son oncle, qui portoit le même nom. Edgar dissipa bientôt le parti d'Edouard, le prit lui-même, & le tint prisonnier jusqu'à sa mort. Il eut paix avec l'Angleterre pendant son regne, ayant marié sa sœur au roi Henri I. Il étoit respecté des bons & craint des méchans. Il mourut vers l'an 1098. après avoir regné neuf ans & six mois.

EDHEMITES : sorte de religieux Mahometans, ainsi nommés d'Ibrahim Edhem leur fondateur. Ils se nourrissent de pain d'orge, & jeûnent souvent. Ils ont un bonnet de laine entouré d'un turban, & portent sur le cou un linge blanc marqué de rouge. La plûpart vivent dans les déserts, avec les lions & les tigres qu'ils apprivoisent. Leurs superieurs s'appliquent à l'étude, pour se rendre capables de prêcher. On voit peu de ces religieux à Constantinople; leurs monasteres sont en Perse, & particulierement dans la province de Chorasan. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

EDHILINGUES : titre que prenoit la noblesse parmi les anciens Saxons. Nithard (*au liv. 4. de l'histoire*) dit que la nation Saxonne étoit distinguée en trois ordres, qui étoient des *Edhilingues*, des *Frilingues*, & des *Layez*, c'est-à-dire, des *nobles*, des *bourgeois*, & des *esclaves*. Ils donnerent le nom d'Edhilingues aux princes du sang & au successeur de la couronne, comme les François dans Marculfe l'appelloient *Damoisel* ou *Damoiseau*; les écrivains Latins de ce tems-la, *Clitor*; & les Bretons, *Urebriad*. Depuis ils appellerent aussi Edhilingues ou Adelingues les grands du royaume, comme étoient les comtes: enfin le même nom fut donné à toute la noblesse en general, comme l'apprend Nithard, & Henri Spelman, *in glossar. sur Archæol.*

EDILES, *Ædiles*. Ce nom fut donné à ceux d'entre les Romains, qui étoient choisis pour avoir soin des temples & des bâtimens publics, selon la signification du mot latin, *Ædes*. Depuis, on le donna à des magistrats, qui furent tirés d'entre le peuple au nombre de deux; & puis à deux autres qu'on prenoit des familles Patriciennes. Ces derniers étoient appellés *Curules*, parce qu'ils avoient droit de s'asseoir sur une chaire d'ivoire nommée *sella curulis* : ce qui étoit la marque de leur dignité. Ils avoient soin de la police de la ville; de prendre garde qu'il n'arrivât aucun désordre dans les spectacles & dans les jeux publics qui étoient si ordinaires; de voir les bâtimens particuliers, d'augmenter & de réparer les édifices publics; de veiller à l'entretien des grands chemins, & de ne rien oublier de tout ce qui étoit necessaire, pour la conservation & l'ornement de la ville, & pour le repos & le bonheur des citoyens. Ils connoissoient des poids & des mesures, des vivres de la ville, des provisions de l'armée, & de tout ce qui regardoit la police. Les premiers édiles curules furent nommés par Furius Camillus dictateur l'an 385. de la fondation de Rome : ceux-ci donnoient au public des spectacles qui leur coûtoient beaucoup, & partageoient avec les autres édiles les fonctions de police. Il y eut dans la suite des édiles préposés pour avoir soin des bleds, que l'on appelloit *Ædiles Cereales*, qui furent établis par Jules César, & tirés de l'ordre des Patriciens. La charge d'édile étoit le premier pas qu'il falloit faire pour arriver aux autres plus considerables de la republique, selon la loi des douze tables, rapportées par Ciceron dans les siennes. Les ornemens des édiles étoient les mêmes que ceux des consuls & des préteurs. On leur accorda aussi le droit d'opiner dans le sénat, & de porter ou de se faire ériger des images. Les consuls recherchoient quelquefois la dignité d'édile curule après le consulat. L'édile curule avoit le droit de proposer & de publier des loix; & de rendre des jugemens. * Cicero, *de Legibus, l. 3.* Varron, *lib. 4. de ling. Lat.* Joan. Rosinus, *Antiq. Rom.* Pitiscus, *Lexicon, Antiq. &c.*

EDIMBOURG ou EDEMBOURG, que les habitans appellent *Edemburrovv*, & en latin *Edimburgum*, ville capitale d'Ecosse, dans le comté de Laudem ou Lothiane. On croit que c'est la même que Ptolomée appelle πτερωτὸν στρατόπεδον c'est-à-dire, château aîlé, *Alata Castra*. D'autres la nomment encore *Agneda*, *Castra Puellarum*, *&c.* Cette ville, qui n'est pas beaucoup éloignée de la mer, est fort grande & fort magnifique. Du côté du levant elle a le palais royal, avec l'abbaye de sainte Croix & un beau parc. Vers le couchant elle a un rocher fort haut & presque escarpé, avec un château que les Ecossois appellent *le château des pucelles*, parce qu'on y élevoit autrefois les princesses, filles de leurs rois, jusqu'à ce qu'elles fussent en état d'être mariées. Le siege de la justice souveraine du royaume est aussi dans cette ville, qui a un évêché érigé par Charles I. roi d'Angleterre sous l'archevêque de saint André en 1633. * Leslé, *desc. Scot.* Aurigat. *Spec.* Ortelius, *desc. Orb.*

EDISSA, nom d'Ester avant qu'elle fût reine. * *Ester, 27.*

EDIT DE CHATEAU-BRIANT, fait par le roi Henri II. au mois de Juin 1551. Il y renouvelle tous les anciens édits contre les Hérétiques, & donne même aux juges des présidiaux le pouvoir de les juger souverainement; il ordonne que personne ne soit élevé à aucun office royal, ni admis à professer dans aucune science, sans avoir une bonne attestation qu'il est Catholique; & veut que les mercuriales se tiennent dans les cours souveraines, & qu'avant toutes choses, on y examine les sentimens & la conduite des juges à l'égard de la religion.

EDIT DE ROMORANTIN, fait par le roi François II. au mois de Mai 1560. à l'occasion de l'inquisition que MM. de Guise vouloient faire établir en France. Cet édit porte d'une part, que la connoissance du crime d'hérésie appartiendra aux seuls prélats & à leurs officiaux; mais aussi d'autre part, il ordonne que tous ceux qui parleront de leurs dogmes heretiques, soit en particulier, soit en public, qui feront des assemblées secretes, qui prêcheront sans la permission de leur évêque, ou qui écriront en faveur des nouvelles opinions, soient jugés par des juges seculiers sans appel, & punis selon la rigueur des ordonnances, comme criminels de leze-majesté. Cet édit ne plut pas aux Huguenots, qui l'appellerent l'*inquisition d'Espagne*, mais ils ne laisserent pas d'agir avec autant de liberté qu'auparavant, sous la protection de l'amiral de Coligni, qui faisoit hautement continuer les prêches & les assemblées dans toutes les villes où sa charge lui donnoit de l'autorité.

EDIT DE JUILLET, fait en 1561. à saint Germain en Laye, par le roi Charles IX. Cet édit portoit une abolition generale pour le passé & défendoit d'inquieter personne pour le fait de la religion; mais il défendoit de

faire aucunes assemblées, ni en public, ni en particulier, où il y eût d'autres exercices que ceux de la religion Catholique & Romaine, jusques à la décision du concile general que l'on devoit tenir au plûtôt.

EDIT DE JANVIER, fait en 1562. à saint Germain en Laye, pendant la minorité du roi Charles IX. Cet édit laissoit aux Huguenots l'exercice libre de la religion prétendue reformée, excepté dans les villes closes, & dans les fauxbourgs de Paris. C'est le premier qu'on ait fait en France, pour y permettre une autre religion que la Catholique, depuis que les François ont embrassé le Christianisme. Il fut dressé dans une assemblée de notables, composée de quelques présidens & de deux conseillers de chaque parlement de France, & fut scellé par le chancelier Michel de l'Hôpital, qui en étoit un des principaux auteurs. Mais le parlement de Paris ne le voulut jamais verifier, non pas même après trois jussions ou mandemens exprès, jusqu'à ce que la reine ayant mené le roi au parlement, le fit enregistrer par son autorité royale & absolue.

EDIT DE MARS, fait le 19. de ce mois en 1563. à Amboise par le roi Charles IX. après la paix d'Orleans. Il porte que les seigneurs Protestans hauts justiciers auroient dans leurs maisons l'exercice libre de leur religion pour eux & pour leurs sujets; qu'en tous les bailliages & sénéchaussées (la ville & la prévôté de Paris exceptées) il y auroit une ville assignée, dans un fauxbourg de laquelle les Huguenots pourroient avoir un prêche, comme aussi que toutes les villes que tenoient les Huguenots seroient remises en la puissance du roi, & que toutes les églises qu'ils avoient occupées seroient rendues aux Catholiques; qu'il y auroit abolition de tout le passé; & qu'on feroit sortir au plûtôt du royaume tous les étrangers. Ce fut comme un temperament entre les édits de Juillet & de Janvier; mais il ne fut verifié au parlement qu'avec cette clause, *par provision, & à cause de la necessité du tems.*

Autre EDIT DE MARS, fait le 23. de ce mois en 1568. après la paix conclue à Lonjumeau entre le roi Charles IX. & les chefs des Huguenots. Les principaux articles de cet édit furent; que l'édit de la pacification d'Orleans seroit observé purement & simplement sans avoir egard aux restrictions & aux modifications que l'on y avoit depuis apportées, & que le roi déclaroit nulles; que le roi tiendroit le prince de Condé pour son bon parent, & tous ceux qui l'avoient suivi pour ses fideles sujets, à la charge qu'ils désarmeroient sur le champ, & qu'ils remettroient promptement entre les mains de sa majesté toutes les villes & toutes les places qu'ils avoient occupées. Voilà ce qu'on appella *la petite paix*, laquelle fut rompue dès le mois d'Août de cette même année, parce que contre le traité qu'on venoit de faire, on ne voulut pas rendre au roi Sancerre, Montauban, Milhaud, Cahors, Albi & Castres; mais sur-tout la Rochelle, dont la rebellion fut la principale cause de cette rupture.

EDIT DU MOIS D'AOUST, fait en 1570. à saint Germain en Laye, par le roi Charles IX. Outre ce qu'on avoit accordé aux Huguenots dans les deux édits précedens, on leur permit de faire le prêche encore dans deux autres villes qu'on leur assigna dans chaque province; & le roi consentit que la reine de Navarre en eût aussi quatre dans ses terres, dépendantes de la couronne de France pour y faire publiquement l'exercice du Calvinisme. Ce qui fut d'une plus dangereuse consequence, c'est qu'on leur octroya pour deux ans quatre villes de sureté; sçavoir, la Rochelle, Montauban, Coignac & la Charité. Ainsi on ne profita pas de cette signalée victoire de Montcontour, laquelle devoit faire triompher du Calvinisme la religion Catholique par la reduction des Huguenots. *Voyez* CALVINISME. * Maimbourg, *histoire du Calvinisme.*

EDITHBERGE, *cherchez* BERTHE.

EDITHE, (Sainte) vierge, religieuse de Wilton en Angleterre, nâquit en 961. Elle étoit fille d'EDGAR roi de ce pays, & de *Wilfrude* ou *Wilfrill*, qui se retira dans le monastere de Wilton au pays de Wertsex, & s'y fit religieuse du consentement du roi son époux. Lorsqu'elle fut parvenue à la dignité d'abbesse, elle attira sa fille Edithe dans son monastere, pour l'élever auprès d'elle. Edithe qui ne connoissoit pas encore le monde, ne fit point de difficulté de le quitter. A peine eut-elle atteint l'âge de quinze ans, que le roi son pere voulut la charger de trois abbayes. On ne put la resoudre d'en accepter une seule, ni l'engager à sortir de son monastere. Son pere & son frere Edouard II. étant morts, les grands seigneurs du pays la voulurent mettre sur le trône, on dit qu'elle refusa genereusement cette offre, préferant ainsi à ce qu'il y a de plus éclatant dans le monde, la vie la plus obscure & la plus mortifiée, & ne s'occupant qu'à acquerir chaque jour quelque vertu qui pût lui faire meriter le royaume celeste. Elle fit bâtir une église sous le nom de saint Denys, dont saint Dunstan fit la dedicace. Elle mourut le seize Septembre 984. âgée de 23. ans. La sainteté d'Edithe fut bientôt reconnue; on l'a respectée en Angleterre depuis le XII. siecle jusqu'au schisme des Protestans. Gosselin, *apud Mabillon.* Guil. Malmesb. Baillet, *vies des saints, 16. Septembre.*

EDMER, EADMER ou JADMER, Anglois, religieux de l'ordre de saint Benoît, de la congregation de Cluni, dans le monastere de saint Sauveur de Cantorberi, puis abbé du monastere de saint Alban, fut évêque de saint André en Ecosse. Il vivoit sous le regne d'Henri I. roi d'Angleterre vers l'an 1120. Ce prélat composa un grand ouvrage de la liberté de l'église, où il parle du differend qui s'éleva entre Guillaume, dit *le Roux*, roi d'Angleterre, & saint Anselme. Il travailla aussi à une histoire des affaires de son tems, qui contenoit six livres, depuis l'an 1066. jusques à 1122. Edmer laissa encore la vie de saint Anselme, & celle de saint Wilfride, outre quelques autres ouvrages. * Possevin, *in appar. sacr.* Gesner, *en la biblioth.* Pitseus, &c.

☞ Henri de Gand assûre que l'auteur de l'ouvrage de la liberté de l'église, & de la vie de saint Anselme, s'appelle EDMOND. Cependant outre qu'on l'attribue à Edmer, Surius le rapporte sous le nom d'EDINER, moine de Cantorberi. Ce qui pourroit causer de la difficulté, si Selden, qui fit imprimer l'an 1623. l'histoire de cet Edmer, ne prouvoit que ces trois noms ont été donnés au même auteur. Les curieux pourront voir la préface de cet ouvrage. Le pere dom Gerberon, religieux Benedictin de la congrégation de saint Maur, a fait imprimer en 1675. avec les ouvrages de saint Anselme, ceux d'Edmer qu'il a pû recouvrer; & il en auroit donné un plus grand nombre, s'il eût pû voir ceux qui sont conservés dans les bibliotheques d'Angleterre. Il y a joint les notes de Selden. * *Voyez* le Mire; le cardinal Baronius aux notes sur le martyrologe romain, *au 21. Avril*; Vossius, *des hist. Lat. liv. 2. c. 48.* Henri de Gand, *c. 7.* Trithéme, *au Cat.* Surius, *au II. T. 21. Avril*; & Pitseus.

EDMOND, (Saint) archevêque de Cantorberi en Angleterre, natif du bourg d'Abendon, eut pour pere, *Edouard* qui quitta le monde, & se fit religieux dans le monastere d'Evesham; & pour mere *Mabile*, qui vécut très-saintement dans le monde. Edmond vint étudier à Paris, où il enseigna publiquement les mathematiques & les belles lettres; mais quelque tems après il s'appliqua entierement à l'étude de la theologie, & fut reçû docteur en cette fameuse université. Lorsqu'il retourna en Angleterre il y expliqua la sainte écriture, & y prêcha avec un merveilleux succès: de sorte que sa réputation s'étendit jusqu'à Rome, d'où le pape lui envoya un ordre de prêcher la Croisade. Il s'acquitta de cette fonction apostolique avec beaucoup de zele, sans se servir du privilege que sa sainteté lui avoit donné, de prendre des personnes ecclesiastiques tout ce qui lui seroit necessaire, se contentant du revenu de la tresorerie de Salisberi qu'il avoit acceptée. Cependant l'archevêché de Cantorberi étant venu à vacquer, le pape Innocent III. lui confera cette dignité, dont il remplit parfaitement tous les devoirs. Mais tandis qu'il s'appliquoit à maintenir les droits de l'église, & à reformer les mœurs du clergé, il encourut la disgrace d'Henri II. roi d'Angleterre, & la haine du chapitre même de Cantorberi: ce qui l'obligea de se bannir lui-même volontairement, & de passer secretement en France. Il se retira dans l'abbaye de Pontigni en Champagne, qu'il sçavoit être l'asyle de tous les prélats bannis d'Angleterre, & le lieu où saint Thomas, archevêque de Cantorberi, s'étoit refugié pendant deux ans. Après y être tombé malade dans les grandes chaleurs de l'été, il

fut transporté au monastere de Soisac, pour respirer un air plus temperé; mais quelques mois après il y mourut le 16. Novembre 1240. Ses entrailles furent enterrées à Provins, & son corps fut porté à Pontigni, où il fut déposé le jour de la fête de S. Edmond, roi d'Angleterre. Le pape Innocent IV. le canonisa en 1249. Nous avons de lui un traité, qui a pour titre *Speculum Ecclesiæ*, que l'on a inseré dans la bibliotheque des peres. * Pitseus, *de script. Angl.* Vincent de Beauvais, *l. 31. c. 67. & suiv.* S. Antonin, *tit. 19. c. 10.* Surius, *au 16. Novemb.* Bellarmin, *des ecriv. eccles.* Baronius, *au Martyr.* Sponde, *A.C. 1240. n. 6.* Bibl. PP. Paris, T. V. *col. 765. édit. 1624.* Simler, *en la bibl. de Gesner.* Baleus, &c.

ROIS D'ANGLETERRE.

EDMOND ou EDME I. de ce nom, roi d'Angleterre, fils d'EDOUARD I. dit *le Vieux*, & de sa seconde femme *Edgine*, ne regna qu'après la mort d'Adelstan, fils *naturel* du même Edouard, & monta sur le trône l'an 941. Ce prince dompta les peuples de Northumberland, qui s'étoient portés à la révolte; & donna le Cumberland à Malcolme, roi d'Ecosse, à condition qu'il dépendroit de la couronne d'Angleterre, & qu'il la defendroit contre les Danois. Il eut soin de policer son royaume & de gratifier les églises par de nouveaux privileges. Il fut assassiné dans un festin, le 26. Mai 946. par un voleur nommé *Leof*, qu'il avoit banni de ses états. Son regne fut d'environ six années. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à ANGLETERRE. * Polydore Virgile, & du Chêne, *hist. d'Angl.*

EDMOND II. dit *Côte de fer*, fut roi des Anglois après son pere ETHELRED, & commença de regner en 1016. Le royaume étoit alors extrémement divisé par les conquêtes de Canut, roi de Danemarck. Le nouveau roi pour s'y opposer, prit d'abord Glocester, & Bristol, & mit ses ennemis en déroute. Ensuite il chassa Canut de devant Londres qu'il assiegeoit, & gagna deux sanglantes batailles. Mais ayant laissé à son ennemi le tems de remettre de nouvelles troupes sur pied, il perdit Londres, & fut defait en plusieurs rencontres. La mort de tant de bons sujets le toucha. Pour les épargner, ou pour ne se plus commettre à leur courage, il fit un défi à Canut, qui accepta le parti. Les deux rois se battirent avec chaleur & avec égale force; de sorte que pour finir leurs differends, ils partagerent le royaume. Quelques tems après un certain Edric corrompit deux valets de chambre d'Edmond, qui lui passerent un croc de fer au fondement, dans le tems qu'il étoit pressé de quelque necessité naturelle, & porterent sa tête à Canut. Cela arriva l'an 1017. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à ANGLETERRE.

EDMOND, roi des Anglois orientaux, fut illustre par sa pieté, qui l'a fait mettre dans le catalogue des Saints. Il regna environ 16. années dans le IX. siecle, & fut tué par les Danois. Le martyrologe romain en fait mention.

EDMOND, comte de Richemond, & pere de Henri VII. roi d'Angleterre. *Voyez* HENRI.

EDMOND, dit *Grime*, Anglois, domestique & porte-croix de S. Thomas de Cantorberi, vivoit en 1180. Il écrivit la vie de ce S. prélat. * Vossius, *des hist. Lat. l. 2. c. 52.* Pitseus, &c.

EDOM, surnom d'Esaü, fils d'Isaac, qui lui fut donné, parce qu'il vendit à Jacob son frere sa primogeniture pour un plat de lentilles, ou de quelqu'autre ragoût de couleur rousse, qu'il lui demanda avec empressement, *donnez-moi de ces mets roux. Voyez* ESAU.

EDON, nom du pays dans lequel habiterent les descendans d'Esaü. Il est plus communément appellé Idumée. *Voyez* IDUME'E.

EDON, montagne de Thrace, selon Servius, sur le 12. de l'Eneïde, ou du moins de cette partie de la Macedoine, qui est proche de la Thrace. Pline en fait aussi mention, *l. 4. c. 12.* Parce que les Menades ou prêtresses de Bacchus celebroient les mysteres de ce dieu sur cette montagne, où elles couroient les cheveux épars; elles furent appellées *Edonides*.

EDONE (*Aëdone*) femme du roi ZETHES, frere d'Amphion, conçut contre son beau-frere une jalousie étrange, parce qu'il avoit six fils, & qu'elle n'en avoit qu'un, dont le peu de santé la tenoit toûjours dans l'appréhension. Il arriva que croyant tuer pendant la nuit l'aîné de ses neveux, elle donna la mort à ce fils unique, qu'elle avoit nommé Ityle: ce qui la jetta dans un si grand desespoir, qu'elle se voulut ôter la vie. Mais les dieux oubliant son crime après son repentir, & ayant pitié de sa douleur, la metamorphoserent en chardonneret, qui déplore encore son infortune, par un chant, qui tout agréable qu'il est, a pourtant toûjours quelque chose de lugubre. * Bocace, *l. 5.*

EDON ou EITON, (Etienne) Anglois, chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin, dans le XIV. siecle, vers l'an 1320. étoit religieux d'un monastere de la province d'Yorck. Leland & les autres auteurs Anglois en ont parlé très-avantageusement. Edon avoit beaucoup de pieté, & un grand attachement pour la personne de son roi, qui étoit Edouard II. Mais quelque forte que fût son inclination pour ce prince, elle ne le fut pas assez pour lui faire déguiser la verité, en écrivant l'histoire de son regne. * Leland & Pitseus, *de script. Anglor.* Vossius, *de hist. Lat. l. 2. c. 64.* Gesner, &c.

ROIS D'ANGLETERRE AVANT L'IRRUPTION des Normands.

EDOUARD I. de ce nom, roi d'Angleterre, surnommé *le Vieil*, succeda l'an 900. à son pere ALFRED. Au commencement de son regne, il défit Constantin roi d'Ecosse, & remporta une victoire sur les Bretons du pays de Galles. Les Danois armés, à la persuasion d'Ethelvard, frere de ce prince, furent deux fois vaincus aussi bien qu'Elric roi d'Estangle, ennemi juré de la grandeur des Anglois. Comme les guerres avoient diminué le zele de la religion en Angleterre, & que même les églises étoient sans pasteurs, Edouard, par ordre du pape Jean X. fit assembler un synode, où Phlegmond, archevêque de Cantorberi, présida, & où l'on érigea cinq évêchés. Ce roi mourut l'an 924. après un regne de 23. ans. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à ANGLETERRE. * Guillaume de Malmesburi, *hist. d'Angl.* Polyd. Virgile & du Chêne, *liv. 8.* Imhoff.

EDOUARD, (saint) roi d'Angleterre, nâquit vers l'an 962. & fut baptisé par S. Dunstan archevêque de Cantorberi. Il parvint à la couronne dès l'âge de dix ans, la plûpart des grands du royaume le reconnurent pour leur roi, quelques-uns neanmoins s'opposerent à son sacre, sous prétexte qu'il n'avoit pas encore atteint un âge assez avancé pour gouverner un état. S. Dunstan gagna ces seigneurs & les fit entrer dans les interêts de leur prince légitime. Alfrede III. épouse d'Edgar pere d'Edouard, forma le dessein de faire monter Ethelrede son fils sur le trône. Afin de lui en faciliter le chemin, elle fit assassiner le roi dans le château de Corffe dans le comté de Dorset, où ce prince étoit venu lui rendre visite le 18. Mars de l'an 978. Alfrede fit ensuite cacher le corps d'Edouard dans un marais écarté, il fut découvert au mois de Fevrier de l'année suivante, & enterré le 13. du mois dans la petite ville de Warham dans le comté de Dorset, d'où on le transporta trois ans après dans la ville de Shefton, ou Schaftesburi. Ethelrede fit bâtir en 1001. un monastere de filles du nom de Bredfort, dans la fondation duquel saint Edouard est qualifié de *Martyr*, par le roi son successeur, & par tous les grands du royaume. Son corps fut exposé dans ce même tems à la veneration publique, & fut transferé dans l'église de Notre-Dame de Schaftesburi. On dispersa ensuite les reliques de ce saint, dont les Anglois ont celebré trois fêtes en son honneur jusqu'au tems de la P. reforme de leur église. La premiere & la principale se faisoit le 18. Mars jour de sa mort. La seconde, le 18. Fevrier, jour de sa translation. La troisiéme, le 20. Juin, jour de la seconde translation. Les Anglicans ont encore conservé dans leur calendrier la premiere & la derniere de ces fêtes. * Henschenius. Matthieu de Westmunster, *en sa chron.* Baillet, *vies des Saints 8. Mars.*

EDOUARD III. (Saint) dit *le Confesseur*, ou *le Debonnaire*, étoit fils d'ETHELDRED roi des Anglois, & d'*Emme*, fille de *Richard* I. du nom, dit *le Vieux*, duc de Normandie. Les guerres excitées par les Danois, l'obligerent, lui & les siens, de sortir du royaume, & d'aller chercher un azyle en Normandie. Après la mort de son frere Elfrede que Godwin, comte de Kent, avoit assassiné secretement, il fut rappellé en Angleterre. Ce même Godwin l'alla chercher jusqu'en Normandie, voulant par cet empressement interessé lui don-

net lieu de croire qu'il n'avoit point contribué à la mort de son frere. Ce dessein lui réussit ; car le roi qui fut couronné le jour de Pâques de l'an 1043. épousa sa fille nommée *Edgite*, lui donna le commandement de ses armées, & par sa valeur remporta des avantages assez grands sur les ennemis de l'état. Quelque tems après, Eustache comte de Boulogne, beau-frere du roi, étant passé en Angleterre, reçut à Londres un sensible déplaisir dans la personne de ses domestiques. Edouard voulut venger cet affront sur les habitans dont Godwin prit le parti. Mais ne se sentant pas assez fort pour resister à son souverain, il fut contraint de sortir du royaume, & de passer en Flandres : son fils nommé Harauld, se retira en Irlande. L'un & l'autre furent rappellés, & Godwin mourut malheureusement quelques tems après ; car étant à table avec le roi, dans le tems qu'on y parloit de la mort du prince Elfred son frere, il prit garde qu'Edouard le regardoit en soûpirant. Alors ce comte lui dit, qu'il avoit été trop fidele à la maison royale, pour avoir trempé dans ce parricide ; il ajoûta qu'il prioit Dieu que le morceau qu'il avoit dans la bouche l'étranglât, s'il ne disoit pas la verité. Son jugement fut executé sur le champ ; car le ciel voulant punir ce parjure, permit qu'il tomba mort sur la place. Quelque tems auparavant, Emme mere du roi, ayant été accusée d'adultere, prouva son innocence par le feu, maniere de se justifier qui étoit permise dans ce tems-la. Edouard, qui vécut en perpetuelle continence avec *Edgite* sa femme, n'ayant point de fils ausquels il pût laisser sa couronne, la donna à GUILLAUME duc de Normandie, & son parent, en reconnoissance du secours, & des bienfaits qu'il en avoit reçus durant son exil. Il mourut le 5. Janvier 1066. après avoir regné 23. ans 6. mois & 17. jours. Ses vertus & les miracles qui se faisoient continuellement à son tombeau, le firent mettre dans le catalogue des Saints, par le pape Alexandre III. * Guillaume de Malmesburi, *l. 2. c. 13.* Roger. Polydore Virgile, Baronius, & Surius, *au I. tom.* Baillet, *vies des Saints*, *Janvier.*

ROIS D'ANGLETERRE DEPUIS GUILLAUME le Conquerant.

EDOUARD I. ou IV. du nom, roi d'Angleterre, fut surnommé de *Winchester*, parce qu'il nâquit en cette ville en 1239. Il étoit fils du roi HENRI III. & d'*Eleonore* de Provence, & se croisa avec S. Louis contre les infideles. Pendant cette expedition, ayant appris la mort de son pere, arrivée en 1272. il vint prendre possession de son état. A son retour du Levant, il débarqua en Sicile, & vint en France, où il fit hommage au roi Philippe III. des terres que les Anglois y possédoient dans la Guienne, & calma quelques désordres que Gaston seigneur de Bearn, y avoit excités. Ensuite ayant continué son voyage en Angleterre, il y fut sacré & couronné le dimanche après l'Assomption de l'année 1275. Alexandre III. roi d'Ecosse, Jean duc de Bretagne, tous deux beaux-freres d'Edouard, se trouverent à ce sacre, avec grand nombre de seigneurs illustres. Leolin, prince de Galles, prétendant être souverain & indépendant de la couronne d'Angleterre, refusa d'y assister. Le roi se fit raison les armes à la main, vainquit ce prince & le contraignit de lui demander la paix, sous des conditions très-avantageuses. Depuis, Leolin reprit les armes & fut tué ; & son frere David, qui avoit été fait prisonnier, eut la tête coupée à Londres. Edouard eut encore le bonheur de vaincre ceux qui se souleverent dans la principauté de Galles, & de faire en 1286. un traité avec le roi Philippe IV. dit *le Bel*, successeur de Philippe III. pour regler quelques differends, qu'ils avoient pour la Saintonge, le Querci, le Limosin & le Perigord. L'année suivante il se rendit à Amiens, où il fit à Philippe *le Bel* hommage de toutes les terres qu'il possédoit en France. Dans ce même tems il chassa les Juifs de Gascogne, & se croisa pour le voyage du Levant, après avoir passé en Sicile, pour reconcilier la maison d'Anjou avec celle d'Arragon, divisées par les prétentions que l'une & l'autre avoient sur la Sicile. En 1293. une querelle peu considerable entre deux mariniers, l'un François & l'autre Anglois, alluma la guerre entre les deux couronnes. Edouard entra en France avec deux armées, dont l'une devoit attaquer la Rochelle, & l'autre la Normandie ; mais ni l'une ni l'autre ne firent aucun progrès. Au contraire Raoul de Nesle, connétable de France, battit deux fois les Anglois, & prit Bourdeaux. Cette guerre arma grand nombre de princes, fut fatale à quelques-uns, & fut enfin terminée par une double alliance en 1298. entre ce roi Anglois, qui étoit veuf, & *Marguerite* de France ; & entre son fils *Edouard* & *Isabelle*, l'une sœur, & l'autre fille de Philippe *le Bel*. Avant ces discordes, la couronne d'Alexandre III. roi d'Ecosse qui étoit mort, étoit contestée. Jean de Bailleul, & Robert de Brus y prétendoient ; mais Edouard s'en rendit maître, & mourut allant achever la conquête de l'Ecosse, le 7. Juillet de l'an 1307. après avoir vécu 68. ans ; & en avoir regné 34. & 7. mois. *Voyez* sa posterité à ANGLETERRE.* Du Chêne, *hist. d'Angl. livre 14.* Imhoff, &c.

EDOUARD II. ou V. dit *de Carmathen*, lieu de sa naissance, succeda à son pere EDOUARD I. Au commencement de son regne il fit venir en Angleterre un certain Gaveston, fils d'un gentilhomme Gascon, que le feu roi avoit mis auprès de lui, & qu'il bannit depuis du royaume, à cause de son mauvais naturel, & des conseils déraisonnables qu'il donnoit au prince. Ce favori se voyant rétabli, maltraita si cruellement les grands du royaume, qu'ils prirent les armes contre leur souverain, & ne les quitterent qu'après la mort de Gaveston. Il avoit été chassé & rappellé deux ou trois fois de suite ; & étant pris par les barons, il eut enfin la tête coupée. Les Ecossois profitant de ces divisions civiles, secouerent le joug des Anglois, & les vainquirent en plus d'une rencontre. Ensuite Edouard se livra aux conseils violens des deux Hugues Spencers, pere & fils, ses favoris, qui le plongerent dans les mêmes malheurs, dans lesquels Gaveston l'avoit précipité. A leur sollicitation il fit couper la tête à vingt-deux barons, & éloigna de la cour la reine *Isabelle* sa femme, & *Edmond*, comte de Kent son frere. La reine se retira à la cour du roi Charles *le Bel*, son frere, puis avec le secours du comte de Hainaut, elle passa en Angleterre, où assistée de tous les grands du royaume, elle assiegea le roi & les deux Spencers dans Bristol. Ces deux derniers moururent par la main du bourreau. Le roi fut condamné à une prison perpetuelle, & son fils fut mis en sa place. Quelque tems après on lui foura un fer chaud dans le fondement par un tuyau de corne, de peur que la brûlure ne parût ; il mourut dans ce cruel supplice, le 29. Janvier de l'an 1326. en ayant regné 20. *Voyez* sa posterité à ANGLETERRE. * Thomas Morus, *en sa vie.* Froissard, *liv. 1.* Thomas Walsingham, *en Edouard II. &c.*

EDOUARD III. ou VI. mis l'an 1326. en la place de son pere EDOUARD II. de ce nom, fit la guerre avec succès au commencement de son regne, à Robert de Brus roi d'Ecosse. Après la mort de Charles *le Bel*, frere de sa mere, il prétendit à la regence de l'état, en attendant l'accouchement de la reine : & lorsque cette princesse eut mis une fille au monde l'an 1328. il demanda la couronne. L'une & l'autre de ses demandes furent rejettées, & Philippe *de Valois* qui lui fut preferé, obtint la regence, & ensuite la couronne, qui lui appartenoit légitimement. Edouard en fut très-irrité, & fut mortifié sensiblement, lorsqu'étant sommé par le roi de France de lui venir rendre hommage, comme vassal de la couronne, il fut contraint de venir à Amiens, pour s'y acquitter de ce devoir, le 6. Juin 1329. Ensuite le royaume d'Ecosse, que se disputoient Jean de Bailleul & David de Brus, devint presque tout entier la proie de l'Anglois. Poussé par sa propre ambition, & par les fréquentes sollicitations de Robert d'Artois, qui étoit exilé de France, & refugié dans sa cour, il fit dessein de détrôner en 1338. le roi Philippe, qui s'étoit croisé pour le voyage du Levant. Les Flamans, l'empereur, & plusieurs autres princes entrerent dans son parti. Il osa même envoyer un cartel de défi à Philippe, pour lui offrir un combat en champ clos ; mais la réponse qu'on y fit, le déconcerta si fort, qu'il n'eut rien à répliquer. Cette guerre qui fut si longue & si cruelle à la France, est mémorable par la bataille de Creci de l'an 1346. Edouard la gagna sur les François, qui y perdirent 30000. hommes de pied, 1200. chevaliers, & 80. bannieres, avec Jean roi de Bohéme, Charles comte d'Alençon, frere du roi ; Louis comte de Flandres, & plusieurs autres seigneurs de grande distinction. Les Anglois prirent aussi en 1347. Calais & plusieurs autres villes. Après

la mort du roi Philippe *de Valois* en 1350. ils continuerent la guerre contre Jean son fils, & gagnerent l'an 1356. la bataille de Poitiers, où ce roi fut pris & mené en Angleterre, d'où il ne revint que quatre ans après. Edouard, prince de Galles, fils du roi d'Angleterre, commandoit les troupes en cette journée, & donna dans toutes les occasions des marques d'un courage invincible. Le roi Charles V. étant monté l'an 1364. sur le trône de France, remporta de grands avantages sur Edouard, après lui avoir declaré la guerre & avoir donné la veille de l'Ascension de l'an 1369. un arrêt, qui pour les rebellions, attentats & désobéissances de l'Anglois, confisquoit toutes les terres qu'il possédoit en France. Ce dernier resista autant qu'il le pût, & témoigna un déplaisir extrême de se voir si peu heureux sur ses vieux jours, après avoir remporté de si grands avantages en sa jeunesse. Il mourut le 21. ou 23. Juin de l'an 1377. âgé de 65. ans, après en avoir regné près de 51. Ce fut lui qui institua l'ordre de la Jarretiere. On le blâme de ce qu'ayant pû facilement s'opposer aux erreurs de Wiclef en leur naissance, il avoit negligé de purger son royaume d'une doctrine qui y causa tant de maux. Sur la fin de ses jours, il se laissa conduire par des favoris interessés, & sur-tout par une certaine Alix qu'il entretenoit, & qui l'empêcha même de recevoir les sacremens de l'église dans sa derniere maladie. Au reste l'Angleterre n'a point eu de souverain plus illustre qu'Edouard, & qui ait tenu dans le même tems deux rois prisonniers, Jean roi de France, & David roi d'Ecosse. *Voyez* sa posterité à ANGLETERRE. * Parpsfels, *hist. eccl. d'Angl. au XIV. siecle*. Walsingham, *en Edouard III.* Polydore Virgile, *l. 19.* Froissard, *l. 1.* Du Chêne, *l. 15.* Imhoff.

EDOUARD IV. ou VII. fils de RICHARD, duc d'Yorck, ravit la couronne d'Angleterre à Henri VI. prétendant qu'elle lui étoit dûe, parce qu'en Angleterre les filles ont droit de succeder à la couronne, & qu'il descendoit de *Lionel* de Clarence, second fils d'*Edouard III.* par sa mere *Anne* de Mortimer femme de *Richard*; au lieu qu'*Henri* descendoit du troisiéme fils d'*Edouard III.* qui étoit Jean de Lancastre son bisaïeul paternel. Le duc d'Yorck remporta deux victoires, & fit prisonnier le roi Henri, que sa femme Marguerite d'Anjou, avec le secours des Ecossois délivra en 1461. dans une bataille où le duc fut tué. Edouard son fils qu'on nommoit le comte de la Marche, ayant rassemblé d'autres troupes, vengea la mort de son pere; & après que le roi Henri se fut sauvé en Ecosse, & la reine Marguerite en France, il se fit couronner le 29. Juin de l'an 1461. Ce fut-là le premier acte des guerres civiles, entre les maisons d'Yorck & de Lancastre, dont la premiere portoit la rose blanche, & la derniere la rouge. Depuis, les amis de Henri mandierent du secours en France & en Ecosse, & furent encore défaits. Ces avantages furent suivis de quelques autres, jusqu'à ce que Richard comte de Warwich, en vengeance de quelques injures qu'il avoit reçûes de lui, embrassa les interêts de Henri, & même détacha d'Edouard, Georges duc de Clarence son frere. Ce comte défit Edouard, & le fit prisonnier en 1470. Mais ce prince s'étant sauvé de prison, chassa son ennemi en France d'où il repassa en Angleterre, avec un secours qu'il avoit obtenu du roi Louis XI. Il obligea Edouard de venir en Hollande, & de demander des troupes en Bourgogne, pendant qu'il remit Henri sur le trône. Edouard à son retour en 1471. gagna deux batailles. Richard, comte de Warwich fut tué dans la premiere; & Edouard, fils de Henri ayant été pris en la seconde, fut égorgé par les freres de l'usurpateur. Ensuite Henri même fut égorgé en prison; ainsi Edouard rétabli sur le trône, s'y maintint jusqu'à la mort. Il entreprit la guerre contre le roi Louis XI. mais ce fut sans succès: une tréve de neuf années rompit toutes les mesures du duc de Bourgogne, qui l'avoit porté à passer la mer en 1473. Quelques soupçons qu'il conçut contre son frere Georges duc de Clarence, lui firent résoudre sa mort. Il lui permit de choisir celle qui lui sembleroit la plus douce; & ce prince fut plongé dans un tonneau de malvoisie, où il finit ses jours. Edouard mourut le 9. Avril 1483. âgé de 41. ans, dont il en avoit regné plus de 20. *Voyez* sa posterité à ANGLETERRE. * Polydore Virgile, *au liv. 24.* Philippe de Commines, *liv. 6. chap. 9.* Thomas Morus, *hist. de Rich. III.* Du Chêne, *hist. d'Angl. l. 19.* Imhoff.

EDOUARD V. ou VIII. fils d'EDOUARD IV. roi d'Angleterre ne survêcut à son pere que de deux mois en 1483. Son oncle Richard duc de Glocestre, le fit prendre dans le tems qu'on l'amenoit de la principauté de Galles à Londres pour le couronner, & le fit mettre dans la tour de Londres. Ensuite s'étant encore saisi de la personne de son frere Richard, il les fit assassiner tous deux, l'aîné n'ayant pas plus d'onze années. Après s'être défait de ses neveux, il accusa leur mere de magie, & usurpa la couronne l'an 1483. Sous le regne d'Elizabeth, la tour de Londres se trouvant extrêmement pleine, on fit ouvrir la porte d'une chambre qui étoit murée depuis long-tems, & l'on y trouva sur un lit deux petites carcasses avec deux licols au col. C'étoient les squeletes d'Edouard V. & de Richard son frere. La reine, pour ne pas renouveller la memoire d'une action si abominable, fit remurer la porte. Mais sous le regne de Charles II. elle fut r'ouverte & les squeletes furent transportés en 1678. à Westmunster sepulture des rois. * Thomas Morus, *hist. de Rich. III.* Polydore Virgile, *l. 24.* Philippe de Commines, *l. 6. c. 9.* Aubery du Maurier, *Mem. pour servir à l'hist. d'Holl.* Imhoff.

EDOUARD VI. ou IX. fils de HENRI VIII. & de *Jeanne* Seimour, succeda aux états d'Angleterre l'an 1547. n'étant âgé que de dix ans. Son oncle Edouard Seimour, duc de Sommerset, fut créé protecteur du royaume. Il avoit déja été gouverneur de ce prince; & comme lui & les autres officiers d'Edouard étoient tous Calvinistes, ils l'éleverent dans leur doctrine, & causerent la ruine de la religion Catholique en ce royaume. La messe y fut abolie, les images des saints brisées, & les seuls ministres Protestans eurent droit de prêcher. Ces desordres furent suivis de la guerre contre les Ecossois, défendus par les François, & de la mort d'Edouard, qui arriva l'année 1553. qui étoit la 16. de son âge. * Du Chêne, *l. 21. hist. d'Angl.* De Thou, *liv. 13.* Imhoff.

ROIS D'ECOSSE ET DE PORTUGAL.

EDOUARD, roi d'Ecosse, étoit fils de JEAN de Bailleul de la maison d'Harcourt. Son pere avoit été peu heureux dans la poursuite de ses droits sur le royaume d'Ecosse; pour lui ayant mené long-tems une vie privée dans sa maison de Normandie, il trouva le moyen de lever quelques troupes; & avec ce secours, vers l'an 1330. ou 1331. il s'établit roi d'Ecosse, d'où il chassa le roi David II. il fut depuis lui-même chassé, & ceda ses droits aux Anglois. * Walsingham, *en Edouard II. & III.* Polydore, *l. 18. & 19.* Boëtius, *l. 15. hist. Scot.* Du Chêne, *hist. d'Angl. l. 14. 15. &c.*

EDOUARD, roi d'une partie d'Irlande, étoit frere de *Robert* de Brus, roi d'Ecosse, qui s'étant acquis par sa valeur beaucoup d'autorité en Irlande, se fit couronner roi d'une grande partie de l'isle, mais le primat d'Armagh & quelques autres affectionnés aux Anglois, le surprirent, & lui firent couper la tête à Dondalk, l'an 1317. ou 1318. * Walsingham. Boëtius, &c.

EDOUARD, roi de Portugal, succeda l'an 1433. à son pere JEAN II. On dit qu'un medecin Juif consultant les astres sur les avantures de son regne, le matin de son couronnement, le fit prier de differer jusqu'à l'après-midi; mais que s'étant mocqué de cette vaine superstition, il fit continuer la cerémonie. Ses freres Ferdinand & Henri, porterent leurs armes en Afrique contre les Maures, & ce fut sans succès. Edouard mourut au monastere de Thomar, le 19. Septembre de l'an 1438. qui étoit le 47. de son âge, & le 5. de son regne. Quelques historiens disent que ce fut de déplaisir, & les autres que ce fut de peste. Du moins il est sûr qu'il ne s'étoit retiré dans ce monastere de Thomar que pour fuïr la maladie contagieuse. *Voyez* sa posterité à PORTUGAL. Au reste ce prince aimoit beaucoup les sciences, & étoit lui-même sçavant. Les traités qui nous restent de lui, de l'art de regner, de la justice, de l'exercice de monter à cheval, en sont un témoignage avantageux. * Mariana, *l. 21. c. 6. & 13.* Garibai, *l. 35. c. 11.* Duard, *geneal. des rois de Portugal.* Surita. Le P. Anselme, &c.

PRINCES DU NOM D'EDOUARD.

EDOUARD, comte de Savoye, fils d'AME' V. lui succeda l'an 1323. Avant ce tems ne portant encore que la qualité de seigneur de Baugé & de Bresse, qui étoit la dot de sa mere *Sibylle*, fille de *Gui* de Baugé; & n'étant âgé que de 18.

ans, il mena du secours au roi Philippe *le Bel*, qui le fit chevalier, à la fameuse bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304 Après la mort d'Amé, Edouard porta ses armes dans le Fouçigni, & dans le Bugei, où Henri regent du dauphin Guigues gagna la bataille de Varei sur lui. Il suivit depuis Philippe *de Valois* en Flandres, & se trouva à la bataille de Montcassel l'an 1328. A son retour la reine Clemence de Hongrie, veuve du roi Louis X. dit *Hutin*, qui estimoit beaucoup le comte, le reconcilia avec le dauphin. Mais Edouard ne jouit pas long-tems du fruit de cette paix; car il mourut à Gentilli, le 4. Novembre 1329. Ce prince vécut 45. ans, & n'en regna que six. *Voyez* sa posterité à SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye*, *l. 2. c. 21.* Paradin, *hist. de Savoye*, *l. 2.*

EDOUARD, prince de Portugal, duc de Guimaranes sixiéme fils du roi EMANUEL, & de *Marie* d'Arragon sa seconde femme, mourut le 20. Octobre de l'an 1540. *Voyez* sa posterité à PORTUGAL.

EDOUARD, ou ODOARD Farnese, duc de Parme, nâquit le 28. Avril de l'an 1612. de RANUCIO I. & de *Françoise* Aldobrandin, niece du pape Clement VIII. & succeda l'an 1622. à son pere, sous la tutelle de la duchesse sa mere, & du cardinal *Edouard* Farnese son oncle. En 1628. il épousa *Marguerite* de Medicis, le 11. du mois d'Octobre. Ce duc avoit deux sœurs, *Marie* & *Victoire*, qui furent mariées au duc de Modene en 1630. & 1648. Il gouverna son état avec beaucoup de prudence & de moderation. Vers l'an 1635. il employa le secours de Louis XIII. contre les usurpations des Espagnols, & vint l'année suivante à Paris, pour en témoigner sa reconnoissance à sa majesté. Il mourut l'an 1646. n'étant alors qu'en la 34. année de son âge. *Voyez* sa posterité à FARNESE.

EDOUARD de Cantorberi, religieux de l'ordre de S. Benoît, domestique, ou, selon d'autres auteurs, clerc de saint Thomas de Cantorberi, vivoit dans le XII. siecle. Il fut témoin en 1170. du martyre de ce saint prelat; & reçut même un coup au bras, en s'opposant à ceux qui venoient assassiner le saint évêque, dont il écrivit la vie, que Surius rapporte en abregé dans le VI. tome des vies des saints, sous le 29. Decembre.

EDRAI, ou EDRAY, ville & pays du royaume de Basan, où le roi Og, qui vouloit empêcher le passage des Israëlites, fut défait. Cette ville étoit dans le partage de la moitié de la tribu de Manassé de-là le Jourdain.* *Nomb. XXI.* C'est aussi le nom d'une ville de la tribu de Nephtali. * *Josué, 19. 37.*

EDRED, roi d'Angleterre, succeda à *Edmond* I. son frere, & fut un prince très-prudent. Il se maintint contre les Northumbres, & les défit dans une bataille. Ce prince contribua beaucoup à l'avancement de la religion, & mourut en odeur de sainteté.* Polydore Virgile.

EDRISSITES, en Arabe *Adaressah.* C'est le nom d'une dynastie des princes qui ont regné en Afrique un peu plus de cent ans. Le premier prince de cette famille fut *Edris*, fils d'*Edris*, qui descendoit en ligne droite du Calife *Hassan*, fils d'*Ali*. Elle finit l'an 296. de l'hegire, de Jesus-Christ 908. lorsque les Fathimites se rendirent maîtres de toute l'Afrique. Edrissi le geographe, qui étoit de cette famille, se refugia en Sicile auprès du roi Roger. La ville capitale de l'état des Edrissites étoit Segelmesse. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

EDSARD I. comte d'Ost-Frise, ou de la Frise orientale, fils d'*Ulric*, fut le premier qui reçut de l'empereur Frederic III. le titre de comte, avec les droits qui y sont attachés, autant que le pouvoit permettre la liberté des Frisons, dans les terres qui s'étendent depuis l'Ems jusqu'au Veser. La chose se fit secretement, & devint publique dix ans après. EDSARD II. son fils, lui succeda, & acquit avec l'affection de ses sujets, plusieurs terres voisines qu'il fut contraint d'abandonner, ayant sur les bras les forces des Autrichiens & des Saxons, qui le repousserent au-delà de l'Ems. Il laissa deux fils, *Ennon* I. qui se laissa gouverner, au lieu qu'il devoit gouverner lui-même, & qui mourut en la fleur de son âge; & EDSARD III. au nom duquel Anne d'Oldembourg prit la conduite des affaires, dont elle s'acquita au gré de tout le monde. Du tems d'Ennon, la ville d'Embden embrassa la confession d'Augsbourg. Cette diversité de sentimens fut la source de plusieurs differends entre cette ville & le comte. * *Voyez* Embden & Hepotius, *liv. 4. de l'histoire.*

EDUENS, en latin, *Ædui*, anciens peuples de la Gaule Celtique, qui habitoient une grande partie du duché de Bourgogne, entre la Loire & la Saône, où sont aujourd'hui l'Autunois, le Charolois, l'Auxois & le Chalonnois. Ces peuples, dont la capitale étoit *Augustodunum*, appellée aujourd'hui *Autun*, étoient très-puissans. Ils furent appellés par le sénat, *freres & alliés du peuple Romain.* * César, *dans ses comment. de la guerre des Gaules, l. 1. & ailleurs.* Baudrand.

EDUIN, roi de Northumbre, c'est-à-dire, des Anglois septentrionaux, remonta sur le trône qu'on avoit usurpé sur son pere, au commencement du VII. siecle. Il soûmit à sa domination toutes les provinces que les Bretons & les Anglois possedoient dans la Grande Bretagne, & s'opposa genereusement aux Pictes & aux Ecossois. A la persuasion de sa femme *Edelburge*, sœur du roi de Kent, & de Paulin, depuis évêque de Cantorberi, l'un de ceux que le pape S. Gregoire avoit envoyés en Angleterre, Eduin se fit baptiser vers l'an 626. & sept ans après fut tué dans une bataille que lui donna Cadwalo roi des Galles, assisté de Pende, roi de Mercie. * Bede, *de gest. Angl. lib. 2. c. 8. 9. 17. &c.*

EDUIN ou EDWIN, roi d'Angleterre, fils d'*Edmond* & d'*Elgide*, porta la couronne d'Angleterre, après *Edre* son oncle, à l'âge de 16. ans l'an 955. On dit que le même jour qu'il fut couronné, il n'eut point de honte de violer sa cousine. Il ajoûta dans la suite, le pillage des monasteres à ces impuretés publiques. S. Dunstan fut chassé pour avoir osé lui remontrer ses fautes. Ce tyran mourut en 959. de déplaisir; de ce que ses sujets se revolterent, pour mettre en sa place *Edgar* son frere, prince très-sage. * Osbert, *en la vie de saint Dunstan, chap. 92.* Guillaume de Malmesburi. Du Chêne, *l. 8. c. 14. de l'hist. d'Angl.*

EDUSE, EDULIE, déesse que les Payens s'imaginoient avoir soin du manger des petits enfans, lorsqu'ils commençoient à ne plus pleurer. Son nom étoit pris d'*edere*, manger. POTINE ou POTIQUE, (dont le nom est pris de *potare*, boire,) étoit une autre déesse destinée à prendre le soin de la boisson de ces mêmes enfans. CUBINE ou CUBE, autre déesse (ainsi nommée du mot *cubare*, coucher) étoit honorée afin qu'elle les conservât dans le lit, lorsqu'ils commençoient à ne plus coucher dans le berceau. Dans ce tems-là, les parens faisoient des sacrifices à ces divinités en faveur des enfans. C'est ce que nous apprenons de Nonius, d'Arnobe, & de Varron, cité par Donat; & cela nous sert à entendre ce vers de Virgile:

> ——— *Cui non risere parentes,*
> *Nec Deus hunc mensâ, Dea nec dignata cubili est.*

pour dire un enfant mal-né, qui a été négligé par les divinités mêmes, dont l'unique emploi est d'avoir le soin des enfans. Il y a apparence que c'est la tendresse des meres, qui avoit introduit cette multiplicité de divinités differentes pour veiller sur les enfans; ou plûtôt que l'avarice des ministres de l'idolatrie se servoit de cette invention, pour multiplier les offrandes & les sacrifices.

EDWIGE, *cherchez* HEDUVIGE.

E E.

EEMS, *cherchez* EMS.

EENHAME, autrefois petite ville capitale du pays de Brabant, n'est maintenant qu'un village, où il y a une abbaye, & est située dans la Flandre, sur l'Escaut, à une lieue au-dessous d'Oudenarde. * Mati, *dict.*

EETION, pere d'Andromaque qu'épousa Hector, étoit souverain de Thebes en Cilicie. * Homere, *Iliad. liv. 12.*

EETION, amiral d'une flotte des Atheniens, qui étoit de cent soixante & dix vaisseaux, fut vaincu par Clitus, qui commandoit celle des Macedoniens, près des isles Eschinades, l'an 2. de la CX. olympiade, 336. ans avant J. C. *Voyez* Diodore, *l. 18. p. 636.* Un des deux promontoires du Pirée, qui étoit le port d'Athenes, a été appellé EETION.

EF

EFENDI, en langue turque, signifie *maitre* ou *seigneur*. On donne quelquefois ce titre au mufti & aux emirs. Les secretaires ou maitres d'écriture prennent aussi ce nom, qui semble désigner plus particulierement leur office. Tous ceux qui ont étudié sont encore nommés Efendi. En general, on appelle Efendi tous ceux qui sçavent la loi, tous les prêtres des Mosquées, & tous les gens de lettres. * Ricaut, *de l'emp. Ottom.*

EFFERDING, petite ville d'Allemagne dans la haute Autriche, est située à une lieue du Danube, & à trois de Linz, du côté du couchant. Elle est défendue par deux châteaux, dont l'un est dans la ville & l'autre dehors. On appelle ce dernier *Schaumbourg*. * Mati, *dict.*

EFFIAT, *cherchez* COIFFIER.

EFFRONTE'S, est le nom qu'Erasme & Florimond de Raimond, (c'est-à-dire, le P. Richéome Jesuite) donnerent à certains heretiques, qui établirent leur secte vers l'an 1534. Ils se racloient le front avec un fer jusques à ce que le sang en sortît, puis ils y appliquoient de l'huile, & se disoient Chrétiens sans avoir reçû aucune autre forme de batême. Ils ajoûtoient que le S. Esprit n'est qu'une élevation ou inspiration qu'on sent en l'ame, & que c'est une idolâtrie de lui rendre des adorations; parce que l'écriture ne l'ordonne point. * Erasme, *ep. ad Luth.* Florimond, *l. 2. c. 16. n. 5.* Gautier, *en la chron. du XVI. siecle, c. 16.*

EFRAIM, EFREN, *cherchez* EPHRAIM, EPHREM.

EGA

EGA, *Æga*, ville de Macedoine, où l'on ensevelissoit les rois, bâtie par Caranus, selon Solin, (*ch. 9.*) Pline la nomme *Aege*. Il y a plusieurs autres villes nommées *Æga*, selon Etienne de Byzance. Hygin parle de la nymphe Æga, fille d'Olenus & nourrice de Jupiter. Quelques autres la font fille de Pan. * *Voyez* Pline, *l. 4. hist. Nat. c. 9.* & Etienne de *Byzance* sur ce mot. Hygin, *Poet. Astron. l. 2. c. 13.*

EGA, maire du palais de Neustrie, sous le regne de Dagobert & de Clovis II. Il mourut l'an 640. d'une fievre, au palais de Clichi & laissa sa place à Erchinoald, parent du roi Dagobert, du côté de sa mere. * Mezerai, *au regne de ce monarque.*

EGA, petite riviere d'Espagne, prend sa source dans la Biscaye, arrose *Stella* ou *Etoile* dans la Navarre, & se jette dans l'Ebre un peu au-dessous de Calahorra du côté du levant. * Baudrand.

EGALEURS, factieux pendant les troubles d'Angleterre en 1647. qui vouloient égaler toutes les conditions des habitans de la Grand'Bretagne : de sorte que les loix pussent obliger également toutes sortes de personnes, & que ni la naissance, ni la dignité ne pût dispenser personne d'être soumis à la justice ordinaire. Fairfax les défit l'an 1649. proche de Bamburi dans le comté d'Oxford. * Salmonet, *hist. des troubles de la Grand'Bretagne.*

EGARA, étoit une ville de Catalogne, qui avoit un siege épiscopal, dont il ne reste plus de vestige. Elle étoit située à quatre lieues de Barcelone, au lieu où est à present la ville de Tarraca. Il reste encore l'ancienne église, qui est un peu au-dessus de la ville, & qui n'est plus qu'une paroisse nommée *S. Pierre d'Egara*. Il s'y tint l'an 614. un concile national, dans lequel on trouva la signature de son évêque. On voit aussi le seing d'autres évêques d'Egara dans le concile de Tolede de l'an 589. dans un de Barcelone de 599. & dans six de Tolede, qui sont ceux de 612. 634. 655. 681. 688. & 693. Cette ville fut ruinée par les Maures, & son évêché uni à Barcelone. * Corbera, *Catuluna illustrada, l. 1. c. 1.*

EGATES, *Ægates*, Isles de la mer de Sicile, près de Trepane. C. Lutatius consul, y donna un combat contre les Carthaginois, où il leur coula à fond cinquante navires, & en prit soixante & dix : ce qui obligea les vaincus de demander la paix; qui leur fut accordée, à condition qu'ils quitteroient toutes leurs prétentions sur ces isles, qui sont entre l'Italie, & l'Afrique. Virgile les nomme Autels, Aræ, à cause de cette confederation, qui mit fin à la premiere guerre Punique, l'an 513. de Rome, & 241. avant J. C. Tite-Live parle de ces isles & de cette guerre. *Troisiéme Decad. l. 1.*

EGBERT, prêtre & moine d'Irlande, étant né en Angleterre d'une race noble vers l'an 639. passa fort jeune en Irlande, y entra dans le monastere de Rathmelsige, & mena une vie très-austere dans des jeûnes excessifs. Ayant été ordonné prêtre, il s'embarqua en 675. pour aller prêcher la foi aux Allemands & aux Frisons; mais la tempête & les vents contraires l'obligerent de changer de résolution & de revenir dans les isles, où il demeuroit auparavant. Il alla dans celle de Hi, au nord d'Irlande, du côté de l'Ecosse, & persuada aux religieux de cette isle, de se conformer à l'usage de l'église de Rome, touchant la celebration du jour de Pâques, & plusieurs autres pratiques en quoi ces moines differoient de l'église Romaine. Il vécut pendant 13. ans dans ce monastare, & y mourut l'an 729. le 24. Avril. * Bede, *hist. l. 3. 4. & 5. Acta ordinis S. Benedicti sec.* III. Bulteau, *essai de l'histoire monastique d'Occident, l. 4. c. 67.* Baillet, *vies des Saints, mois d'Avril.*

EGBERT, roi des Saxons de Kent, tua ses cousins, & mourut vers l'an 675. après un regne de neuf années. Il est different d'Egbert roi de Northumberland dans le VIII. siecle, qui s'opposa aux Pictes, qui fut ami d'Alcuin, & qui finit ses jours dans un monastere. * Polydore Virgile, *livre 4.*

EGBERT, roi des Saxons occidentaux d'Angleterre, descendant d'Ina, dans le royaume qu'on appelloit Westsex, au commencement du IX. siecle, & succeda à Britrich qui l'avoit chassé de son état. Il avoit passé son exil en France, à la cour de Charlemagne, où sa vertu lui fit grand nombre d'amis. Depuis ayant sçû la mort de Britrich, il retourna dans la Grand'Bretagne, où les peuples de Westsex, l'attendoient avec impatience, vers l'an 802. La douceur de son regne lui attira l'affection de ses peuples, avec le secours desquels il soûmit tous les petits rois de l'isle. Ainsi de divers états de Westsex, de Estsex, de Kent, de Northumbre, &c. Il composa un royaume, qui est celui d'Angleterre; de sorte qu'il en est consideré comme le premier souverain legitime. Il continua & acheva son regne fort paisiblement, jusques sur la fin, où il fut inquieté par les courses des Danois. On met sa mort vers l'an 837. & on lui donne 35. ans de regne depuis son retour de France, dont 25. sur ses premiers états, & le reste sur toute l'Angleterre. Egbert épousa deux femmes. De la seconde *Osburge*, il eut *Ethelulfe* ou *Ethelwolf*, qui lui succeda. * Guillaume de Malmesburi, *l. 2.* Polydore Virgile, *l. 5.* Du Chêne, *l. 6.* Pagi, *crit. in ann. Bar. ad an. 802. 827. & 837.*

EGBERT, évêque de Landaff, mourut, selon quelques auteurs en 698. & selon d'autres en 730. On lui attribue quelques ouvrages en prose & en vers. * Pitseus & Baleus, *de script. Angl.*

EGBERT, fait archevêque d'Yorck en Angleterre en 732. mourut en 766. Il étoit frere, dit-on, d'Egbert roi de Northumberland. Il prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. Benoît, & fut précepteur d'Alcuin qui en fait mention dans une de ses épîtres à Charlemagne. *Date mihi*, dit-il, *eruditionis libellos, quales in patria mea per industriam magistri mei Egberti habeo.* Egbert laissa divers ouvrages, *De Pœnitentia. Constitutiones ecclesiastica, &c.* Pagi, *crit. in ann. Bar. ad ann. 761.*

EGBERT, ou ECHEBERT, en latin *Ecbertus Schonaugensis*, abbé de S. Florin dans le diocèse de Tréves, vivoit dans le XII. siecle, du tems des empereurs Conrad III. & de Frideric *Barberousse*. Il composa la vie de sa sœur sainte Elisabeth, de l'ordre de S. Benoît, & treize sermons ou discours contre les Cathares, où il refute dix de leurs erreurs tirées de celles des Manichéens. Cet ouvrage est dédié à Renaud ou Reginald, grand vicaire de l'évêque de Cologne, & se trouve dans le IV. tome de la bibliotheque des Peres. On a encore de lui trois livres des revelations de sa sœur, & un recueil des lettres de la même Sainte. Egbert est mort l'an 1165. qui est celui de la mort de sa sœur. * Trithême, *au cat.* Bellarmin, *des escriv. eccl.* Philippe de Bergame, *A. C. 1157.* le martyrologe romain, *au 18. Juin.* Vossius, *de hist. Lat. l. 2. c. 53.* Coccius *de script. eccl.*

EGDAR; *cherchez* EDGAR.

EGEATES, *cherchez* JEAN EGEATES, parmi les Heretiques.

EGEBERT ou EGBERT, marquis de Saxe, avoit animé ses sujets à la sollicitation des papes Gregoire VII. Victor III. & Urbain II. contre l'empereur Henri IV. dit *le Vieil*, ennemi de l'église. Il lui fit encore la guerre en faveur de Herman, prince de Luxembourg. Après la mort d'Herman, Egebert se fit empereur, vers l'an 1088. L'année suivante il remporta quelque avantage; mais ayant été surpris peu de tems après dans un moulin près de Brunswich, il fut assommé par les archers de la garde de Henri. * Berthold, *hist. de son tems*. Sigebert, *en la chron.* Baronius, *aux ann.*

EGE'E, *Ægeus*, roi de l'Attique, étoit fils de PANDION II. auquel il succeda l'an 2751. du monde, & 1284. avant J. C. Son royaume fut divisé après sa mort entre ses quatre fils, Egée, Lycus, Nisus & Pallas. Egée, qui étoit l'aîné, eut pour son partage la ville d'Athenes & ses environs. De son tems Minos II. regnoit en Crete, & Androgée fils de ce roi étant venu à Athenes, fut tué en s'en retournant, par ordre d'Egée. Minos pour venger la mort de son fils, déclara la guerre à Egée, & après avoir pris Megare & Nisée, il vint mettre le siege devant Athenes. Après un long siege, la famine & la peste obligerent les Atheniens de se rendre à discretion au roi Minos, qui leur imposa pour peine d'envoyer tous les neuf ans sept jeunes hommes & autant de filles en Crete. Egée y envoya la troisiéme fois Thesée son fils bâtard, qu'il avoit eu d'Ethra petite-fille de Pelops. Thesée tua le minotaure, & se sauva du labyrinthe, & mit à la voile pour revenir à Athenes. Egée avoit commandé au pilote, qui conduisoit le navire sur lequel étoit Thesée, si le voyage réüssissoit de changer les voiles noires qu'on avoit accoûtumé de mettre au vaisseau qui portoit le tribut. Le transport de la joie qui saisit les matelots en voyant le rivage de leur patrie, leur fit oublier cet ordre, & Egée croyant son fils mort se précipita dans la mer après 48. ans de regne, l'an 2799. du monde, & 1236. avant J. C. Quelques-uns ont crû que l'Archipel ou mer Egée, a pris son nom de ce funeste accident. * Plutarque, *en la vie de Thesée*. Ovide, *l. 7. metam.* Du Pin, *bibl. univ. des hist. profanes*.

EGE'E, reine des Amazones, ayant passé, dit-on de la Libye en Asie, avec une puissante armée, fit partout de grands ravages, & défit les troupes que Laomedon, roi de Troie, envoya contre elle. Cette Amazone ayant amassé un prodigieux butin dans toutes ces provinces, reprit le chemin d'Afrique: mais en repassant la mer, elle y perit. * Henning, *tom. 1.*

EGEGA, *cherchez* EGICA.

EGEMON, poëte, composa un poëme sur la bataille de Leuctres, qui fut donnée entre les Thebains & les Lacedemoniens, la seconde année de la CII. olympiade, & 371. ans avant Jesus-Christ.

EGEN, (Jean) religieux de l'ordre des Chartreux, natif de Wirtzbourg, vivoit dans le XV. siecle, vers l'an 1477. On lui attribue quelques ouvrages, comme *Divini amoris Alphabetarium, &c.* * Petreïus, *in bibl. Cart.*

EGEON, *Ægeon*, qui est aussi connu sous le nom de BRIARE'E, Geant, fils de Titan, ou du ciel & de la terre avoit cent bras, selon les poëtes, & cinquante têtes. Après que Junon, Pallas, Neptune, & les autres dieux eurent fait dessein de lier Jupiter, cet Egeon monta au ciel, à la persuasion de Thetis, pour prendre son parti. C'est ce que rapporte Homere, dans le premier livre de l'Iliade, où il dit que les habitans du ciel, donnoient le nom de *Briarée*, à cet homme extraordinaire, & que ceux de la terre l'appelloient *Egeon*. Quelques autres poëtes ont écrit qu'il étoit à la tête de ces geans, qui oserent faire la guerre à Jupiter, & qu'il poussoit lui seul cent rochers contre le ciel. * Homere, *Iliad.* Virgile, *l. 6. Eneid.* Ovide, &c.

EGER, EGRA, ou HEB, en latin *Egra* & *Oogra*, ville d'Allemagne dans la Bohéme, que ceux du pays nomment *Heb*, est une ville située dans un lieu agréable, au pays que possedoient anciennement les Narisces, sur les confins de la Bohéme. Elle n'est pas proprement des dépendances de ce royaume; mais elle fut autrefois engagée aux rois de Bohéme par les évêques de Wirtzbourg, ou, comme veulent quelques-uns, par l'empereur Louis de Baviere en 1315. Elle a pris le nom du fleuve Eger, sur lequel elle est située, qui sort d'une montagne chargée de pins, & elle a été souvent assiégée dans le XVII. siecle, pendant les guerres. On y a bâti une bonne forteresse, dans laquelle le celebre Wallcinsthein fut tué en 1634. * Ortelius. Sanson. De Thou, *l. 4.*

EGERIE, *Ægeria*, nymphe fort reverée chez les Romains. Numa Pompilius, second roi de Rome, voulant policer la ville, & y établir les ceremonies de la Religion, fit accroire au peuple, que c'étoit par les conseils de cette nymphe, qu'il ordonnoit toutes choses; afin que ce nom extraordinaire autorisât ses desseins. Quelques auteurs ont crû que cette Egerie étoit la femme de ce second roi des Romains, qui commença son regne l'an 40. de la fondation de Rome, 714. avant l'ere des Chrétiens. S. Augustin juge que cette Egerie étoit l'Hydromancie, ou l'art de deviner par le moyen de l'eau, dont se servoit Numa. * S. Augustin, *de Civit. Dei*. Tite-Live, *l. 1.* Florus, *l. 1. c. 3.*

EGERIE, *Egeria*, déesse des Romains, à laquelle les femmes grosses sacrifioient dans Rome, pour lui demander un accouchement facile, se persuadant que le pouvoir de cette déesse étoit de faire sortir l'enfant sans peine; & de-là venoit le nom d'*Egerie*; car *egerere* en latin signifie *faire sortir*. Quelques auteurs prétendent que cette déesse Egerie est la même que la nymphe Egerie, qui fut métamorphosée par Diane en fontaine, dans un petit bois, que les Romains consacrerent depuis à cette nymphe, & où Numa Pompilius feignoit d'avoir des entretiens secrets avec elle. Cependant le nom de la nymphe est écrit par tout en latin par un Æ, *Ægeria*, & le nom de la déesse ne peut être écrit qu'avec un E simple, à cause de l'étymologie d'*Egerere*. * Festus.

EGERIUS, fils d'Aronce, frere de Tarquin l'*ancien*, roi des Romains, étoit né après la mort de son pere. Son ayeul Demarate avoit laissé tous ses biens au roi Tarquin, sans faire mention dans son testament du fils d'Aronce, qui n'avoit pas encore vû le jour. Ce fut sa pauvreté qui le fit nommer Egerius. Tarquin ayant pris la ville de Collatie, en donna la garde à Egerius, qui fut depuis nommé Collatin; selon Denys d'Halicarnasse, & Tite-Live. Lucius Tarquinius Collatinus, mari de Lucrece, étoit le fils ou le petit-fils de cet Egerius.

EGESIMEDE, certain auteur, peut-être historien, dont Pline fait mention, au *liv. 9. c. 8.* & Solin, *au liv. 18.*

EGESIPPE, *cherchez* HEGESIPPE.

EGESISTRATE, *cherchez* HEGESISTRATE.

EGESTANS, peuples de Sicile. Ils sont ainsi appellés, à cause d'Egeste Troyen, qui a aussi donné son nom à une ville située proche du promontoire de Lilybée. Pline nomme ces peuples Segestans, *au liv. 3. c. 8.*

EGESTE, *Ægesta*, fille d'Hippotes, prince Troyen fut exposée dans un vaisseau sur la mer, par son pere même, de peur que demeurant à Troye, le sort ne tombât sur elle pour être dévorée par un monstre marin. Car l'oracle d'Apollon avoit ordonné que tous les ans on exposât sur le bord de la mer une des plus considerables filles de la ville, pour expier le parjure de Laomedon. *Voyez* LAOMEDON. Le hazard, selon la fable, fit aborder Egeste en Sicile, où elle fut aimée du fleuve Crinise, sous la figure d'un chien, ou selon d'autres, d'un ours, dont elle eut un fils nommé *Aceste*, roi de Sicile. * Servius.

EGESTE, fils de *Numitor*, pere de *Rhea Sylvia*, fut tué par ordre d'Amulius, afin qu'il ne restât aucun mâle de leur race. Il y a une ville en Sicile, bâtie par Enée, qui lui donna le nom d'EGESTE, mere d'Aceste, dont nous venons de parler, qui depuis fut appellée Segeste. Etienne de *Byzance* dit qu'elle fut ainsi nommée d'Egeste Troyen de nation, & qu'elle étoit renommée pour ses bains d'eau chaude. Diodore, *l. 2.* ajoûte qu'elle fut ruinée par Agathocles; & que l'ayant fait reparer pour la donner à habiter aux Transfuges, il la nomma *Diceopolis*.

EGGELING, (Jean-Henri) très-celebre pour la grande connoissance qu'il avoit des antiquités grecques romaines, & principalement allemandes, nâquit à Brême le vingt-trois Mai 1639. d'une famille distinguée. Il perdit son pere fort jeune. Après avoir fait ses premieres études, il séjourna dans diverses académies, & sur-tout dans celles de Helmstad & de Leipsic. Après quoi selon la coûtume des

des Allemans, il voyagea en Suisse, en Italie, en Espagne, en France, & en Allemagne. Etant de retour dans sa patrie en 1676. il fut reçû dans le college qu'on appelle des anciens. Après cela il fut envoyé de la part de ce college à la cour imperiale, pour terminer quelques difficultés survenues entre le magistrat & les bourgeois de la ville. Il s'acquitta de cette commission avec tant de prudence & d'habileté, qu'à son retour, en 1679. il fut fait secretaire de la republique. Il exerça cet emploi avec beaucoup de réputation, jusqu'à ce que la mort termina sa vie & ses travaux le 15. de Fevrier 1713. à l'âge de 74. ans. Voici quelques-uns de ses ouvrages, *de Numismatibus quibusdam abstrusis Neronis cum Car. Patino per epistolas Disquisitio.* A Breme en 1681. *in 4°. Mysteria Cereris & Bacchi, in Vasculo ex uno Onyche,* là-même en 1682. *in 4°.* On a inseré cet écrit dans le Tome VII. des antiquités grecques. *Discussio Calumniarum Fellerianorum,* 1687. *in 4°. De Orbe Stagneo Antinoi. Epistola,* 1691. *in 4°. De Miscellaneis Germaniæ Antiquitatibus quarum I. & II. de Vocabulo* Germaniæ *& de Cancis,* A. 1694. III. *de Ptolomai φαβιρίων,* A. 1695. IV. & V. *Wiclibetho & Statua Ruthlandicis.* A. 1700. * *Actes de Lipsic ann. 1713. p. 190.*

EGHMONT, famille, *cherchez* EGMOND.

EGIALE'E, *Ægialeus*, premier roi des Sicyoniens dans le Peloponnese, établit ce royaume l'an 1870. du monde, & 2175. ans avant la naissance du fils de Dieu. Il regna 52. années, & eut pour successeur Europs son fils, l'an 1922. du monde, & 2123. avant Jesus-Christ. Les auteurs ne sont pas d'accord sur la durée de ce royaume, Suidas dit qu'il dura 900. ans, saint Augustin, 959. Eusebe 962. & ainsi des autres. * On peut consulter Petau, Salian, Sponde, Torniel, & Riccioli, *Chron. reform. T. I. l. 3. c. 1. n. 2. p. 124.*

EGIALE'E, *Ægialea*, fille d'Adraste roi d'Argos, femme de Diomede, est fameuse par la lubricité que lui inspira, dit-on, la déesse Venus, irritée d'avoir été blessée au siege de Troye par son mari. Ce prince avoit laissé le gouvernement de son royaume à Cometes fils de Sthenelus; Egialée l'aima si fort, qu'elle se donna entierement à lui & à plusieurs autres, & attenta sur la vie de son mari, dès qu'il fut de retour à Argos. Diomede se refugia, selon les uns, dans un temple de Junon, ou se retira d'abord en Italie, selon les autres, & s'y établit, resolu de ne plus voir sa femme à cause de ses indignes procedés. * Le Scholiaste d'Homere. Lycophron, *in Cassandra.* Servius, *in Æneid.* Bayle, *dict. crit. 2. édit.*

EGICA, ou EGECA, roi des Goths en Espagne, commença de regner en 687. ou 688. & épousa *Cixilene*, fille d'*Ervige* ou *Eringe*, auquel il succeda. Mais parce que ce dernier avoit fait mourir Vamba, pere ou oncle d'Egica, après la mort d'Eringe, il répudia sa femme, & fit mourir dans la Galice Vitiza qu'il avoit eu de ce mariage. Il s'opposa aussi aux Juifs, qui apostasioient après avoir fait profession du Christianisme. Le XV. concile de Tolede qui se tint la premiere année de son regne, le XVI. qui fut assemblé la sixiéme année, & le XVII. qui fut tenu la septiéme, font mention de lui. Il mourut l'an 701. & son fils VITIZA qu'il avoit déja associé à la couronne, lui succeda. * *Conc. Tolet. XVI. c. 8.* Tudensis, &c.

EGIDE, *Ægida*, nom que les anciens donnoient à la capitale de l'Istrie. Elle fut depuis ruinée, & fut appellée *Justinopolis*, du nom de l'empereur Justin, qui la fit rebâtir. Aujourd'hui elle est nommée *Capo d'Istria* par les Allemans. Cette ville est bâtie sur un rocher ou écueil, à 700. pas de la terre d'un côté, & à 520. de l'autre: on y va pourtant par des ponts qui se peuvent aisement lever. * Pline, *l. 3. c. 81.* Leandre Alberti. Ortelius.

EGIDE, *Ægis*, Gorgone, ou monstre né de la terre, qui vomissoit du feu par la bouche, & jettoit une fumée noire & épaisse. On le vit la premiere fois en Phrygie, où il fit de furieux dégâts, ravageant tout ce qu'il rencontroit, & brûlant même les forêts, depuis le mont Taurus jusqu'aux Indes; ce qu'il continua dans la Phenicie, dans l'Egypte, & dans la Libye: de sorte que tous les habitans de ce pays furent obligés de prendre la fuite, pour éviter les désordres d'un monstre si mal faisant. Minerve touchée de compassion de la misere de ces peuples, attaqua ce monstre, le tua, & couvrit son bouclier de sa peau qui étoit comme une marque de sa victoire, & un témoignage de sa valeur.

EGIDE, étoit une cuirasse; mais ce nom ne lui est donné que lorsque les dieux en sont couverts; car lorsqu'elle est à l'usage des hommes, comme dans les anciennes statues des empereurs, elle est appellée simplement *Lorica*. L'Egide se prend aussi quelquefois pour le bouclier des dieux, & souvent pour le bouclier de la déesse Minerve. Homere dit que cette Egide avoit des houpes de frange au bas, que la terreur étoit tout autour avec la contention, & le bruit confus des combattans, & que la tête de la Gorgone terrible étoit au milieu. * Homere, *Iliad. 5.* Horatius. *l. 1. Odar. Od. XV.* Dacier, *remarque sur cet endroit d'Horace. Voyez l'article précedent.*

EGIL, AIGIL, ou EIGIL, Bavarois d'origine, vivoit du tems de Louis *le Debonnaire*, & fut fait abbé de Fulde l'an 818. Il a écrit divers ouvrages de pieté, comme la vie de S. Sturme, & quelques autres rapportées par l'auteur de sa vie. Il mourut quatre ans après son élection, & eut pour successeur le fameux Rhaban Maur. * Vossius, *des hist. Lat. l. 2. c. 33.*

EGILLE, à present *il Giglio*, petite isle de la mer Tyrrhene ou de Toscane, qui appartient au grand duc, & qui est des dépendances du Siennois. Elle est presque toute en montagnes, & a environ dix-huit milles de tour. Il y a une petite ville avec une bonne forteresse pour la défendre contre les descentes des corsaires. Les François l'appellent *l'isle du Lys.* * Cluvier. Sanson.

EGIVALD, Allemand, étoit religieux du monastere de S. Buchard, évêque de Wirtzbourg, dont il écrivit la vie, cent ans après la mort de ce saint, vers l'an 858. * Baronius. Possevin. *in appar. sacr.* Vossius, *des hist. Lat. l. 1. c. 62.*

EGIMIUS, vieillard, qui vécut deux cens ans, comme l'assûre Anacreon, rapporté par Pline, *liv. 1. c. 48.*

EGINARD, EGINHART, ou EINARD, le plus ancien historien parmi les Allemands, secretaire & intendant des bâtimens de Charlemagne, celebre par son esprit & par sa pieté, avoit été elevé à la cour. Il eut de grandes familiarités avec Emma, ou Imma, fille de Charlemagne. La chronique de Laureshein prétend même que ce prince, ayant découvert les criminelles libertés que sa fille accordoit à Eginhart, résolut de la lui donner en mariage, pour n'être pas obligé de la deshonorer; mais ce fait est contesté par presque tous les auteurs modernes. Quoi qu'il en soit, Eginhart eut l'administration de plusieurs abbayes, comme celle de Michlenstad, entre le Mein & le Negre, où il fit bâtir une église. Il perdit sa femme avant l'an 842. comme on le juge par une lettre de consolation que lui écrivit Louis, qui étudioit encore à Fulde. Eginard ne survécut à sa femme que quatre ou cinq ans. Les auteurs sont fort partagés sur l'année de sa mort, les uns la fixent en 843. d'autres en 844. d'autres enfin en 848. Il composa la vie de Charlemagne, des annales de France depuis 741. jusqu'en 829. un traité de la translation des corps de saint Pierre & de saint Marcellin; un traité intitulé, *les avis de l'archange Gabriel*, divisé en douze chapitres, & dédié à Louis *le Debonnaire.* Du Chêne a fait imprimer les lettres d'Eginard, & quelques-unes de celles qu'on lui écrivoit. Trithéme lui attribue encore un pseautier abregé, à l'imitation de celui de Bede. Le style d'Eginard est si pur & si fleuri, par rapport au siecle dans lequel il vivoit, que Vossius & quelques auteurs ont cru que ses ouvrages avoient été retouchés par une plume plus moderne. * Loup de Ferrieres, *epistola 1.* Trithéme, *au Cat.* Frotaire de Toul, *epist. 16.* Sigebert, *de vir. illustr. c. 16.* Bellarmin, *des écriv. eccl.* Surius, *au 11. Juin.* Bollandus, *T. II. mens. Januar. p. 875.* Vossius, *liv. 1. des hist. Lat. c. 33.* Du Chêne, *in append. T. II. hist. Franc. script. Germ. hist. script.* & Marquard Freher, *in chron.* Bayle, *dict. crit. edit. de l'an 1702.*

EGINE, fille d'un roi de Beotie, nommée Asope, fut aimée de Jupiter, qui s'enveloppa d'une flâme de feu pour la venir voir, & eut d'elle Eaque & Rhadamanthe, que la fable dit être juges de l'enfer. C'est elle qui avoit donné, dit-on, le nom à l'isle d'Egina proche d'Athenes. * Hygin. Ovide, *l. 7. Metam.*

EGINE, isle de Grece proche Athenes, *cherchez* ENGIA.

EGINE, (Paul) medecin, *cherchez* PAUL.

EGINETES, habitans de l'isle d'Egina, dont les poëtes font souvent mention, au sujet de la peste qui dépeupla le pays, & des fourmis que Jupiter changea en hommes, appellés *Myrmidons* à la priere de sa maîtresse Egine. Lorsque Darius envoya des ambassadeurs dans les villes de Grece, pour les inviter à reconnoître son empire, les Eginetes subirent ce joug sans murmurer & furent attaqués comme traîtres par les Grecs, l'an du monde 3543. & avant J. C. 492. Ces peuples ont été quelque tems puissans sur mer, & estimés bons Athletes. * Ovide, *l. 6. & 7.* Menandre, *l. 1. de gent. dem. c. 17.* Athenée, *l. 4.*

EGIOQUE. Ce nom qui signifie *porte-chevre*, fut donné à Jupiter, que Melisse & Amalthée nourrirent du lait d'une chevre, selon Lactance. Les poëtes disent qu'après la mort de cette chevre, Jupiter en prit la peau, pour couvrir le bouclier qu'il portoit en faisant la guerre aux Titans; & que par reconnoissance il la fit revivre, & la plaça dans le ciel parmi les astres. * Homere. Ovide. *Voyez* AMALTHE'E & ÆGIOQUE.

EGIPANS & EGIPPE, auteur Africain, *cherchez* EUGIPPE.

EGIRE, sixiéme roi de Sicyone, succeda à Thelxion l'an 2093. du monde & 1942. avant J. C. Il regna 34. ans & Thurimaque lui succeda. * Eusebe.

EGIRE, époque des Arabes & des autres sectateurs de Mahomet, *voyez* HEGIRE.

EGISTHE, *Ægisthus*, fils de Thyeste & de Pelopeïa, fille du même Thyeste, fut, dit-on, ainsi nommé, parce qu'il fut nourri du lait d'une chevre, que les Grecs appellent αἶξ αἰγὸς. L'oracle avoit prédit à Thyeste, que le fils qu'il auroit de sa propre fille, vengeroit les crimes d'Atrée. Thyeste voulant éviter l'inceste dont il étoit menacé, envoya Pelopeïa à un temple de Minerve, pour faire la fonction de prêtresse. Mais il arriva qu'étant allé à ce temple, il rencontra sa fille dans le bois de cette déesse, & la viola sans la connoître: Pelopeïa lui arracha son épée & la garda. Lorsqu'elle fut accouchée, elle exposa l'enfant, qui fut trouvé par des pasteurs, & nourri par une chevre, ce qui lui fit donner le nom d'Egisthe. Egisthe, étant devenu grand, reçût de Pelopeïa l'épée de Thyeste, & fut conduit à la cour d'Atrée, qui lui commanda d'aller tuer Thyeste. Celui-ci ayant reconnu son épée au côté d'Egisthe, lui demanda de qui il l'avoit eue, & Egisthe lui répondit qu'il l'avoit reçûe de Pelopeïa sa mere. Alors Thyeste lui declara qu'il étoit son pere, & l'instruisit des malheurs qu'Atrée avoit causés dans leur famille. Egisthe ne tarda point à s'en venger, & après avoir tué Atrée, il rétablit son pere sur le trône de Mycenes. * Hygin.

EGISTHE, *Ægisthus*, fils de Plistene, usurpa le royaume de Mycenes, après avoir assassiné Agamemnon, du consentement de Clytemnestre, femme de ce prince, qu'il aimoit & qu'il épousa depuis. Sept ans après cette usurpation, Oreste fils d'Agamemnon, excité par sa sœur Electra, vengea la mort de son pere par la mort d'Egisthe, & par celle de l'infidele Clytemnestre. * *Consultez* Velleïus, *l. 1. hist.* Eusebe, *en la chron.* Hygin. Sophocle. Euripide. Ovide, &c.

EGLE', (*Æglé*) une des trois Hesperides, filles d'Hesperus roi d'Italie, & niéces d'Atlas. Elles sont celebres dans les écrits des poëtes, à cause des jardins fertiles en pommes d'or, qu'elles possedoient, selon eux, près du mont Atlas en Afrique, & qui étoient gardés par un dragon, qu'Hercule tua pour témoigner sa complaisance à Euristhée. * Virgile, *l. 4. de l'Eneid.*

EGLES, Athlete de l'isle de Samos, étoit naturellement muet; mais voyant qu'on le frustroit du prix de la victoire pour le donner à un autre, il en conçût tant de déplaisir, que sa langue se délia d'elle-même, pour en faire des reproches, & en demander raison. * Valere Maxime, *liv. 1. chap. 10. exempl. 20.* Aulu-Gelle, *liv. 5. chap. 9.*

EGLI, riviere de France. Elle a sa source dans le haut Languedoc, près de Massac, traverse une petite partie du Roussillon, & se décharge dans la mer Mediterranée, entre le lac de Leucate, & l'embouchure du Tet. * Baudrand.

EGLISAW, petite ville de Suisse. Elle est dans le canton de Zurich sur le Rhin, qu'on y passe sur un pont de bois, à quatre lieues au-dessous de la ville de Schaffouse. * Mati, *dict.*

EGLISE. Ce mot d'Eglise signifie *assemblée*. Il est employé en ce sens dans le nouveau testament, *act. c. 19.* & les apôtres l'avoient apparemment emprunté des Juifs hellenistes, qui se servent souvent d'Ἐκκλησία dans cette même signification; car c'est ainsi que les Septante interpretent ordinairement le mot hebreu *Kahal*, qu'ils traduisent aussi quelquefois *Synagogue*. Origene neanmoins, dans ses livres contre Celse, interprete ce mot par rapport au gouvernement des republiques grecques. En effet il se peut faire que l'église s'étant augmentée, ait emprunté plusieurs mots, & même plusieurs choses du gouvernement de ces republiques; mais dans le nouveau testament, l'église se prend ordinairement pour la societé de ceux qui font profession de la foi de Jesus-Christ. Chaque église particuliere est la societé de ces personnes qui demeurent en un lieu particulier, & l'église universelle est la societé de toutes ces églises particulieres, unies par la profession de la même foi, & par des marques exterieures de la charité. Les Heretiques qui font profession d'une doctrine contraire à celle de Jesus-Christ, sont separés de l'église; les schismatiques, qui se separent de la communion de l'église, sont aussi hors de l'église; les excommuniés en sont chassés; les catechumenes aspirent à en être; & les penitens en ont été membres, & le sont encore pendant le cours de leur penitence, quoiqu'ils ne participent pas aux sacremens. Les pecheurs, les mechans, & les reprouvés sont dans l'église visible, qui est sur la terre, quoiqu'ils ne soient pas du corps de l'église des justes & des élus. Les qualités de l'église marquées dans le symbole du concile de Constantinople sont, qu'elle est une, sainte, catholique, & apostolique. Une, par l'union de tous ses membres sous un même chef, qui est Jesus-Christ; cette unité s'entretient, & se conserve par l'obéissance aux pasteurs légitimes; qui exercent tous une même puissance avec subordination les uns aux autres, dans une même communion, dont le centre est l'évêque de Rome. L'église est sainte, en ce qu'elle fait profession de suivre les regles d'une sainte morale. L'épithete de catholique la distingue des sectes des heretiques & des schismatiques, & ce titre lui a été particulier dans tous les tems. Le terme de catholique signifie universel, & marque que l'église est repandue dans toute la terre; elle n'est point renfermée dans un certain tems, ni dans un certain lieu, comme le sont les sectes des heretiques; son étendue successive dans tous les pays du monde, & la succession des évêques, sont la preuve de cette catholicité ou universalité. Elle est enfin appellée apostolique, parce qu'elle suit la doctrine des apôtres & des églises apostoliques. Cette église est visible, puisqu'elle consiste dans une societé d'hommes, qui font exterieurement profession de la foi de Jesus-Christ, & qui sont unis par des liens exterieurs & visibles; qui obéissent aux mêmes pasteurs, & qui participent aux mêmes sacremens. Jesus-Christ a promis à cette église que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle, c'est-à-dire, que rien ne pourra détruire cette societé, & qu'il y aura toujours une societé visible de personnes qui feront profession de la foi de Jesus-Christ. De-là il suit qu'elle est la regle infaillible de la foi, puisque si elle cessoit d'enseigner la veritable doctrine de Jesus-Christ, elle cesseroit d'être la veritable église. C'est une maxime constante que hors de cette église il n'y a point de salut. On prend quelquefois le nom d'église pour les pasteurs, c'est-à-dire, les évêques assemblés en un concile, que l'on regarde comme representant une portion de l'église, s'il n'y a qu'un certain nombre d'évêques; ou toute l'église, si les conciles sont generaux. Quoique toutes les églises Catholiques ayent toujours été considerées comme la même église, les églises particulieres avoient neanmoins leur denomination; comme l'église d'Orient, l'église d'Occident, l'église Grecque, l'église Latine, l'église d'Afrique, l'église Gallicane, &c. Depuis la division de l'église Grecque d'avec la Latine, on a donné à celle-ci le nom de l'église Romaine; à cause qu'elle est unie de communion avec l'église de Rome, & qu'elle reconnoit son évêque comme le premier de toute l'église.

Au reste ce nom ne signifie pas seulement l'assemblée des Chrétiens; mais aussi le lieu où se tient cette assemblée, selon l'usage même des anciens Grecs, qui emploient le nom *Ecclesia* dans le même sens que les Romains employoient ceux de *Curia* & de *Senatus*. Tertullien, au livre

de ceux qui fuyent la persécution, *sect. 3.* se sert de ces mots, *convenerunt in Ecclesiam, confugiunt in Ecclesiam.* Et S. Jerôme, *ch. 10. sur Isaïe.* Nous voyons, dit-il, que les empereurs bâtissent des églises (*Ecclesias*) des deniers publics. *Voyez* TEMPLES.

FORME DES ANCIENNES EGLISES & leurs ornemens.

Anciennement l'église étoit séparée, autant qu'il se pouvoit, de tous les édifices profanes, & environnée de cours & de jardins, ou de bâtimens dependans de l'église même. D'abord on trouvoit un portail ou premier vestibule, par où l'on entroit dans un peristyle, c'est-à-dire, une cour quarrée, environnée de galeries, couvertes, soûtenues de colonnes, comme sont les cloîtres des monasteres. Sous ces galeries se tenoient les pauvres, à qui l'on permettoit de mendier à la porte de l'église; & au milieu de la cour étoit une ou plusieurs fontaines pour se laver les mains & le visage avant la priere (à quoi ont succedé nos benitiers.) Au fond du peristyle il y avoit un double vestibule, d'où l'on entroit par trois portes dans la basilique, qui étoit le corps de l'église. Nous disons qu'il étoit double, parce qu'il y en avoit un en dehors & un en dedans, que les Grecs appelloient νάρθηξ. Près de la basilique en dehors on voyoit d'ordinaire deux bâtimens, sçavoir le baptistere, & la sacristie, ou le tresor. La basilique étoit partagée en trois, selon la largeur, par deux rangs de colonnes, qui soûtenoient des galeries des deux côtés, & dont le milieu étoit la nef, comme nous voyons à toutes les anciennes églises. Vers le fond à l'orient étoit l'autel, & derriere étoit le presbytere, ou sanctuaire, où les prêtres étoient assis pendant l'office, ayant au milieu d'eux l'évêque, dont la chaire étoit tout au fond de la basilique, & terminoit la vûe de ceux qui entroient par la principale porte. Devant l'autel, il y avoit un retranchement d'une balustrade à jour, que l'on appelloit *Cancelli*, le chancel, & qui étoit comme le chœur. A l'entrée de ce chancel, & vis-à-vis de l'autel étoit l'*Ambon*, ou le pûpitre, qui étoit un jubé, ou une tribune élevée, où l'on montoit des deux côtés, pour y faire les lectures publiques. Quelquefois on en faisoit deux, pour laisser le milieu libre, & ne point cacher l'autel. A la droite de l'évêque étoit le pûpitre de l'évangile, & de l'autre côté celui de l'épitre. Depuis le pûpitre jusqu'à l'autel étoit la place des chantres, qui n'étoient que de simples clercs destinés à cette fonction. Les prêtres avoient leur place derriere l'autel avec l'évêque. La voûte de cet endroit étoit plus basse que le reste de l'église; & on l'appelloit *Conque*, parce qu'elle étoit en forme de coquille, à cause de l'arc qui la terminoit par devant. On nommoit aussi ce fond de l'église, *Tribunal*, parce que dans les basiliques profanes, c'étoit le lieu où le magistrat étoit assis, accompagné de ses officiers. Cette partie de l'église étoit plus relevée que le reste, de sorte que l'évêque descendoit pour s'approcher de l'autel.

L'autel étoit une table précieuse, d'argent ou d'or, enrichie de pierreries; du moins on la faisoit de marbre ou de porphyre. Elle étoit soûtenue de quatre pieds ou petites colonnes riches à proportion; & on la plaçoit, autant qu'il étoit possible, sur le tombeau de quelque martyr, d'où est venue la coûtume de ne point consacrer d'autel sans y mettre des reliques. Il n'y avoit rien qui posât immédiatement sur l'autel; mais il étoit environné de quatre colonnes aux quatre coins, qui soûtenoient une espece de tabernacle ou tente, qui couvroit tout l'autel, & que l'on nommoit *Ciboire*, à cause de sa figure, qui étoit comme une coupe renversée. Ce ciboire surmonté d'une croix, & les colonnes qui le portoient, étoient souvent tout d'argent, & il y en avoit du poids de trois mille marcs. Entre ces colonnes on mettoit des rideaux d'étoffe précieuse pour enfermer l'autel. On suspendoit aussi sur l'autel des colonnes d'or ou d'argent, pour représenter le S. Esprit. Les églises étoient souvent ornées d'ouvrages à la mosaïque, qui est une marqueterie faite de petites pieces de rapport, ou de verre, ou de pierre, ou de bois, d'ivoire, &c. peintes de diverses couleurs. On y voyoit aussi d'autres peintures, qui représentoient les plus belles histoires de l'ancien testament, des miracles de Jesus-Christ, & d'autres sujets, qui pouvoient exciter la dévotion, & servoient comme de livres aux ignorans. *Voyez* LITURGIE. * M. l'abbé Fleuri, *Mœurs des Chrétiens.* Un livre anglois de *Georges Wheler*, de la structure des anciennes églises, & Leo Allatius, *de veterum templis.*

EGLISE ROMAINE. Par église de Rome, on entend l'église que S. Pierre fonda dans la ville de Rome, où il établit sa chaire, qui est la chaire principale, à laquelle toutes les autres doivent être unies & soûmises. Tous les Catholiques reconnoissent que S. Pierre a fondé & établi l'église de Rome; mais il y a des Protestans qui osent nier que cet apôtre ait jamais été en cette ville. Ils fondent leur sentiment sur le silence de S. Luc & de S. Paul qui furent à Rome, & qui n'eussent pas manqué, disent-ils, de parler de S. Pierre & des Chrétiens qu'ils y auroient trouvés, s'il y eût déja prêché l'évangile. Ils s'appuyent encore sur une certaine chronologie des actes des apôtres, & sur la premiere épitre de S. Pierre, par laquelle ils prétendent prouver que sa mission fut en Asie, & qu'il mourut à Babylone. Mais il n'est pas difficile de détruire cette opinion; car on ne peut rien conclurre du silence de S. Luc, qui ne parle non plus dans les actes des apôtres, des voyages de S. Paul en Arabie, de son retour à Damas, puis à Jerusalem, ni de son voyage en Galatie. Cet évangeliste, dit S. Jerôme (*in epist. ad Galat.*) a omis bien des choses que S. Paul a souffertes; comme aussi que S. Pierre établit sa chaire à Antioche, puis à Rome. Quant à la chronologie de ces Protestans, on soûtient qu'elle est fausse; & l'on en rapporte une autre, que les écrivains de l'histoire ecclesiastique, & les chronologistes ont supposée véritable, & qui s'accorde parfaitement avec les actes des apôtres, & les épitres de S. Pierre & de S. Paul.

L'an 35. de Jesus-Christ, S. Pierre, alla avec S. Jean en Samarie: après avoir annoncé l'évangile aux peuples de cette province, il retourna à Jerusalem, où S. Paul trois ans après sa conversion, l'alla voir en l'année 39. Or comme on jouissoit alors d'une pleine paix, S. Pierre prit ce tems favorable pour visiter, (comme S. Luc le dit) tous les fideles, que les disciples dispersés par les provinces avoient gagnés à Jesus-Christ. Ce fut alors qu'il établit sa chaire patriarchale dans la ville d'Antioche, qui étoit la capitale de l'Orient, selon le rapport des anciens auteurs. Delà ayant donné les ordres necessaires pour le gouvernement de l'église d'Antioche, il retourna en Judée, où il visita les villes de Lidde, de Joppé & de Césarée en l'année 40. & 41. Après la conversion du centenier Cornelius, il retourna à Jerusalem en l'an 42. En ce tems S. Barnabé & S. Paul furent envoyés à Antioche, où ils travaillerent à la prédication de l'évangile pendant l'année 43. avec tant de succès que les fideles prirent alors le nom de Chrétiens. Ils porterent ensuite à Jerusalem, où étoit S. Pierre, les aumônes qu'ils avoient recueillies, pour soulager les Chrétiens de la Judée, durant la grande famine de l'année. 44. Cependant Agrippa roi Judée, fit mourir l'apôtre S. Jacques, frere de S. Jean, avant la fête de Pâques, & fit ensuite mettre en prison S. Pierre, lequel en ayant été retiré par un ange, se rendit par Antioche dans l'Asie mineure; où il passa la plus grande partie de l'année; établissant des églises dans la Cappadoce, la Galatie, le Pont, & la Bithynie; & de-là s'étant embarqué pour Rome, selon l'ordre qu'il avoit reçu du S. Esprit, il s'y rendit sur la fin de cette année, qui étoit la seconde de l'empire de Claude. Après y avoir converti assez de Juifs & de Gentils pour fonder une église, il y établit l'année suivante, qui fut la 45. de J. C. sa chaire pontificale, laissant celle d'Antioche à Evodius; & il la tint jusques à la consommation de son martyre, qu'il souffrit en 69. l'an 13. de l'empire de Neron. Ainsi à compter depuis 39. jusques à 45. on trouve 7. ans du siege de S. Pierre à Antioche; & depuis 45. jusqu'à 69. auquel il fut martyrisé, on aura les vingt-cinq ans de son épiscopat de Rome. Ce n'est pas que S. Pierre y ait toûjours demeuré pendant ce tems-là, non plus qu'à Antioche durant les sept années qu'il en fut évêque; car comme il étoit apôtre & évêque, il fit souvent, pour s'acquitter de son apostolat, plusieurs voyages en diverses provinces de l'Europe & de l'Asie, afin d'y établir des églises; & comme évêque, il gouverna son église propre, par lui-même, ou par ses vicaires pendant son absence. S. Pierre demeura à Rome jusques en l'année

51. qu'il fut contraint d'en sortir, par l'édit de l'empereur Claude, qui en bannit les Juifs. Cela l'obligea de retourner en Asie, où étant à Antioche, il eut un grand démêlé avec S. Paul, soit avant, soit après le concile apostolique auquel il assista, & qui se tint cette même année à Jerusalem.

Après ce concile, S. Pierre, qui ne pouvoit encore revenir à Rome durant la vie de l'empereur qui l'en avoit banni, annonça l'évangile aux nations de l'occident, même aux plus éloignées; car quelques-uns ont écrit qu'il passa jusqu'en Angleterre; de sorte que quand S. Paul écrivit de Corinthe aux Romains l'an 58. & que l'année suivante il fut mené prisonnier à Rome, où il demeura deux ans jusqu'en 61. S. Pierre n'y étoit pas encore retourné. Ainsi l'on ne peut rien conclurre du silence de S. Paul, qui ne parle point de saint Pierre, non plus que de celui de S. Luc, qui alla avec S. Paul à Rome. On ne peut pas dire qu'il n'y eût point de Chrétiens en cette ville-là, quand S. Paul y arriva, puisqu'il leur avoit écrit l'année précedente une fort belle épitre, où il dit que leur foi étoit annoncée par tout le monde. Outre que quand S. Paul arriva la premiere fois à Rome, les freres allerent au devant de lui, comme l'écrit S. Luc, qui appelle ainsi les Chrétiens très-souvent dans les actes. On peut encore plus facilement resoudre cette difficulté, en supposant que saint Pierre n'est venu à Rome que du tems de la persecution de Neron.

Quant à ce qui regarde l'épitre de S. Pierre qu'il écrivit de Babylone aux Chrétiens d'Asie, on croit que Babylone en cet endroit signifie la ville de Rome, aussi-bien que dans l'Apocalypse, *c. 17.* où S. Jean lui donne ce nom, par rapport au tems qu'elle persecutoit les Chrétiens, & qu'elle répandoit le sang des martyrs. Eusebe, *hist. l. 2.* S. Jerôme, & la plûpart des anciens ont assûré que cette lettre de S. Pierre fut écrite à Rome. Quoique ce fait ne soit pas certain, celui de la venue de S. Pierre à Rome est indubitable. L'argument invincible qui nous doit convaincre de cette verité, c'est que toute l'antiquité l'a crû, comme nous en assurent les peres de la primitive église, Papias disciple de S. Jean l'évangeliste, Cayus contemporain de Tertullien, Clement d'Alexandrie, Origene, Eusebe, S. Athanase, *&c.* entre les Grecs; S. Irenée, Tertullien, S Cyprien, Lactance, S. Ambroise, *&c.* entre les Latins. Il ne s'est pas même trouvé aucun Heretique, ni Schismatique qui ait avancé le contraire, jusqu'au XVI. siecle, que les Protestans ont osé soûtenir cette nouveauté; mais comme il a été remarqué dans l'article de S. Pierre, il n'est pas certain qu'il y soit venu avant la persecution de Neron, ni que sa lettre soit écrite de Rome.

Les peres de l'église & les anciens auteurs qui nous assurent que S. Pierre a été à Rome, disent aussi qu'il a fondé cette église particuliere, qui est la premiere entre toutes les autres. Il est vrai que plusieurs d'entr'eux lui associent saint Paul en la fonction d'apôtre, à l'égard de cette même ville, comme on fait encore aujourd'hui. Mais lorsqu'ils parlent de l'épiscopat & de la chaire de S. Pierre de Rome, ils l'appellent uniquement la chaire de S. Pierre, sans lui joindre S. Paul. Quoique neanmoins ils assurent que l'église de Rome a été fondée par S. Pierre & par S. Paul, S. Pierre en est consideré comme le premier évêque. S. Paul lui est joint quelquefois, & les évêques de Rome sont appellés successeurs de S. Pierre & de S. Paul; mais ils ont succedé dans la primauté à S. Pierre seul. *Voyez* l'article de PAPE, sous le titre de *Primauté du pape*. Pour ce qui regarde le patriarchat de Rome, *voyez* PATRIARCHAT.

EGLISE GRECQUE: ce nom dans l'antiquité signifioit simplement les églises des Grecs, & non pas une église particuliere, & separée de communion de l'église Latine. Il y a eu neanmoins toûjours quelque espece de jalousie entre l'église Grecque & l'église Latine, depuis que l'évêque de Constantinople obtint le second rang, & ensuite la jurisdiction sur les dioceses de Thrace, d'Asie, & du Pont. Les papes s'opposerent fortement à cette élevation; mais la communion ne fut interrompue entre les deux églises, qu'à l'occasion d'Acace patriarche de Constantinople; cette union fut rétablie entre les deux églises, sous le pape Hormisdas, & continua jusques à ce qu'Ignace, & ensuite Photius, se firent adjuger la Bulgarie, que les papes prétendoient être de leur jurisdiction. Jean VIII. excommunia pour cela Photius, & depuis ce tems-là l'église Grecque fut separée de l'église Latine. Ce schisme fut entretenu par des differends touchant la procession du S. Esprit, l'usage du pain levé dans les saints mysteres, & d'autres points de discipline, sur lesquels les Grecs & les Latins furent long-tems en contestation. De tems en tems on a tenté de réunir l'église Grecque avec l'église Latine, mais ces réunions n'ont point eu de suite. Les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche sont demeurés unis avec celui de Constantinople, & ces trois Patriarches ont fait un corps d'église, que l'on appelle *l'église Grecque*, qui ne reconnoît point l'évêque de Rome pour superieur. Elle a été long-tems soûtenue par les empereurs Grecs, qui étoient Chrétiens, & est depuis tombée sous la domination des Turcs. Depuis ce tems-là la dignité de Patriarche n'a presque plus été obtenue que par simonie. Aujourd'hui ceux qui veulent y être élevés, sont obligés de faire des presens très-considerables au grand Seigneur, pour obtenir le *Barat*, ou les provisions qu'il en donne. Quoique les Caloyers fassent profession de pauvreté, ils ne laissent pas de trouver de riches marchands, qui leur avancent les sommes necessaires; & en gagnant le grand visir, ils s'établissent souvent en la place d'un autre Patriarche que l'on destitue. Alors ils obtiennent un ordre, par lequel le Sultan commande aux Grecs d'obéir à ce nouveau patriarche, sous peine de bastonnades, de confiscation de biens, & de clôture des églises, & leur enjoint très-expressément de lui fournir de quoi satisfaire à ses créanciers. On envoie cet ordre à tous les archevêques & metropolitains, qui le font sçavoir à leurs suffragans; & ceux-ci se servant de l'occasion, exigent de leurs papas ou curés, & des peuples qui leur sont soûmis, la somme à quoi le nouveau patriarche les a taxés, & quelquefois une plus haute, sous prétexte des frais & des presens qu'il faut faire.

Une promotion aussi peu canonique que celle-là, n'empêche pas que l'on ne traite ce patriarche de *Panagiotita son*, quand on lui parle, c'est-à-dire, *votre toute-sainteté*, ou *votre très-grande sainteté*. Lorsque le nouveau patriarche de Constantinople veut recevoir ses lettres de provisions, il se transporte au serrail dans l'appartement du vizir, ou chez le caïmacan, c'est-à-dire, dans le palais du gouverneur de Constantinople, avec deux évêques de sa cabale. Après qu'il y est arrivé, le vizir, ou le gouverneur lui met sur son habit noir de Caloyer, (qui est à peu près comme celui des Benedictins) deux vestes de brocatelles de diverses couleurs, dont le sultan lui fait present. Puis, il monte à cheval avec les évêques de sa suite, revêtus & ornés d'une même maniere, & s'en va à l'église patriarchale, qui est éloignée du serrail, de plus d'une demi-lieue. La cavalcade qui le conduit, est composée d'environ une douzaine de personnes; sçavoir d'un capigi ou garde de la porte, de deux chiaoux ou messagers du grand seigneur, du secretaire du visir, ou de celui du caïmacan, & de quelques Janissaires qui le précedent. Les évêques & quelques caloyers vont après lui. Il trouve la porte de l'église fermée, qu'on lui ouvre, après la lecture de ses lettres. Ensuite le secretaire le place dans le siege patriarchal, & le laisse paisible possesseur de cette dignité, jusqu'à ce qu'il prenne fantaisie à quelque caloyer d'offrir une vingtaine de bourses, qui font dix mille écus, pardessus ce que le pourvû en aura donné. Les premieres dignités de l'église Grecque, après le patriarche, sont celles des archevêques, qui ont sous eux plusieurs évêques suffragans. Ils doivent tous être caloyers, & garder toûjours la regle qu'ils ont professée dans le couvent. Les prêtres sont reguliers ou seculiers. Les reguliers sont des religieux, qui ne sont point mariés, & qui ne peuvent l'être: les prêtres seculiers sont mariés; mais ils n'ont la liberté de l'être qu'une seule fois, non plus que leurs femmes, qui ne peuvent se remarier après la mort de leurs maris. L'office de ces prêtres est fort ample, & leurs breviaires ou livre d'église complet, contient six livres *in folio*, imprimés la plûpart à Venise. Le premier est intitulé *Triodion*, que l'on dit en carême; le second *Euchologion*, où sont toutes les oraisons; le troisiéme *Paraclitike*, où sont toutes les hymnes, les cantiques & les antiennes qui se disent en l'honneur de la sainte Vierge; le quatriéme est le

Penticostarion, pour l'office depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte; le cinquiéme le *Mineon*, ou office de chaque mois; & le sixiéme s'appelle *Horologeon*, qui se doit dire tous les jours; & contient les heures canoniales. La longueur de cet office & le prix de ces livres, font que la plûpart des évêques, des prêtres, & même des caloyers le disent rarement tout entier. On ne le dit gueres qu'à *Monte-Santo*, qui est l'ancien Mont-Athos, ou à *Neamogni*, dans l'isle de Chio, & dans quelques autres couvents bien reglés.

Il arrive souvent que les caloyers & les prêtres Grecs jettent le froc pour prendre le turban: & ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que si ces gens sont mariés, & qu'ils ayent des enfans Chrétiens, les garçons qui sont au-dessous de quinze ans doivent suivre la religion de leurs peres; mais s'ils sont plus âgés, il leur est permis de demeurer dans le Christianisme, avec leur mere & leurs sœurs. C'est pourquoi les penitences que l'on donne dans les couvens, ou dans les églises sont fort legeres, de peur d'irriter les esprits par un châtiment trop rude. Quelquefois au lieu de châtier les caloyers, le superieur du couvent leur ôte l'habit, & les renvoie, sans avoir égard aux vœux qu'ils ont faits; parce que ces vœux ne se font que sous le bon plaisir du patriarche, & des superieurs de l'ordre. A l'égard des prêtres seculiers, ils parviennent à ce rang après avoir été reçus anagnostes, ou lecteurs, puis diacres; car les Grecs n'ont point de soûdiacres. Si le diacre veut se marier, il lui est permis de le faire, & il le doit dire à son évêque, lui nommant la fille qu'il veut épouser, afin de s'informer de ses bonnes mœurs, & de sa beauté; car il faut que la femme d'un papas, ou prêtre Grec, quand il l'épouse, soit chaste & belle: la coutume le veut ainsi. On donne le nom de Papadies à ces femmes: elles portent un voile blanc sur leur tête, & se font distinguer par une modestie charmante. De-là vient que les Grecs disent souvent, *Elle surpasse en attraits, & en vertu la plus belle Papadie*, pour marquer une femme d'un merite extraordinaire. La veille des grandes fêtes, les Grecs passent la nuit en prieres dans les églises: ce qu'ils appellent *Olonyction*; mais souvent il y arrive des desordres qui font horreur à ceux qui ont un peu de pieté. Les prieres & les chants sont entremêlés d'entretiens profanes, de risées, de cris, & d'injures: l'on y boit & l'on y mange, comme dans un hôtel de comedie; & les chantres mêmes ne s'épargnent pas le vin, pour mieux solemniser la fête. On ne dit ordinairement qu'une messe par jour dans chaque église; & s'il y a plusieurs prêtres ils la celebrent l'un après l'autre à differens jours. Ainsi beaucoup de gens n'entendent souvent qu'une partie de la messe; mais cela ne leur donne point de scrupule, & ils disent: *Que Dieu fait misericorde aux premiers, qu'il soulage les derniers*: c'est-à-dire, ceux qui viennent trop tard à l'église.

Les Grecs ont sept sacremens, comme les Catholiques occidentaux; mais ils en donnent souvent trois à la fois. Le batême, la confirmation, & l'eucharistie se conferent aux enfans nouveau-nés, pour l'ordinaire quarante jours après leur naissance. La penitence, l'eucharistie, & l'extrême-onction se donnent aussi ensemble quatre fois l'année; sçavoir, aux quatre fêtes précedées d'un carême, qui sont Pâques, saint Pierre & saint Paul, l'Assomption de Notre-Dame, & Noël. L'ordre & le mariage se donnent encore presque ensemble à une même personne. A l'égard du batême, ils le donnent par immersion, c'est-à-dire, en plongeant l'enfant dans les fonts baptismaux. La confirmation se fait avec les ceremonies exterieures de notre extrême-onction, en oignant l'enfant à la tête, au col, à l'estomac, aux épaules, sous les aisselles, aux mains, aux coudes, aux jambes, & aux pieds. Ensuite ils lui mettent une chemise blanche, & une camisole de même couleur, qu'on lui laisse durant huit jours. L'huile dont on fait cette onction, est fort estimée parmi les Chrétiens de l'Orient, & sur-tout parmi les Armeniens, qui ont depuis fait un schisme à ce sujet. Leur patriarche qui a sa résidence ordinaire dans la haute Armenie, au couvent des Trois Eglises, faisoit lui seul cette huile sacrée, qu'ils appellent *Myron*, & l'envoyoit à tous les évêques Armeniens, dans quelques pays qu'ils fussent, soit en Syrie, dans les provinces de la Turquie, en Perse ou ailleurs: mais depuis l'évêque Armenien de Jerusalem a obtenu un pouvoir du grand visir de Constantinople pour faire le *Myron*, s'érigeant ainsi en patriarche: de sorte que tous ceux qui demeurent dans la Turquie ne reçoivent plus cette huile sainte, que de l'évêque Armenien de Jerusalem. Les Grecs ont encore une autre huile benite, qu'ils appellent *Euchlaeon*, c'est-à-dire, *huile de priere*, dont ils oignent au front & aux mains ceux qui ont communié les jours des quatre grandes fêtes. La penitence chez les Grecs d'aujourd'hui consiste seulement à raconter ses pechés au confesseur, & à faire une penitence fort legere qu'il enjoint. Ce recit des fautes qu'on a commises, n'est point précedé d'un examen serieux, ni accompagné de contrition. Les penitens ne font autre chose, que de s'asseoir auprès du confesseur, qui les va trouver chez eux, & lui dire ce qui leur vient en pensée, pour répondre à ses demandes. On donne la communion en cette maniere. Le prêtre tenant en la main gauche le calice rempli de vin consacré, & de petits morceaux de pain aussi consacré, en prend de la droite dans une petite cuilliere, & donne cette petite cuillerée à chacun des assistans, qui se tiennent debout en la recevant; car ce n'est pas la coûtume des Grecs de se mettre à genoux, non plus que de s'asseoir dans l'église: quelque long que puisse être leur office, ils sont toûjours debout; c'est pourquoi au lieu de bancs & de chaises dont ils se servent rarement, il y a des manieres d'apuis faits comme des bequilles, sur lesquelles ils se reposent comme sur un accoudoir. L'ordre de prêtrise se confere fort aisément; & souvent ceux qui y sont admis, ne sçavent que lire & écrire. L'évêque les reçoit sur le rapport de leur confesseur, & leur donne cet ordre, après que le peuple a chanté dans l'église ἄξιος, c'est-à-dire, *il est digne*. Leur mariage se fait à peu près comme chez nous, & la réjouissance des nôces dure ordinairement toute la huitaine. *Voyez* GRECS. * *Mem. des sçavans.*

EGLISE GALLICANE: on appelle ainsi l'église de France; & ce nom est fort ancien. On le trouve dans le concile de Paris tenu en 361. & dans un concile tenu en Illyrie l'an 367. Le pape Hilaire parle des églises Gallicanes en 367. S. Gregoire *le grand*, vers la fin du VI. siecle, écrivant à Augustin qu'il avoit envoyé en Angleterre, lui parle en ces termes qui sont fort remarquables: *Je trouve bon que vous choisissiez ce que vous croirez être le plus agréable à Dieu, soit que vous l'ayez trouvé dans l'église Romaine, ou dans l'église Gallicane, ou dans quelqu'autre.* Gratien a employé ce passage dans sans son decret. Tous nos auteurs anciens ont parlé de même, comme Fulbert évêque de Chartres, Yves aussi évêque de Chartres, Suger abbé de S. Denys, Arnoul évêque de Lizieux; & ce nom se trouve fort souvent dans les actes du differend entre le pape Boniface VIII. & le roi Philippe *le Bel*. Les étrangers même en ont usé; comme Othon de Freisinghen, Jean de Salisberi, Thomas de Cantorberi, Matthieu Paris, & enfin les papes Alexandre III. & Innocent III. Ces grands personnages n'ont pas crû par là diviser l'église Gallicane du corps de l'église universelle; non plus que l'église d'Afrique n'a pas voulu s'en séparer, lorsqu'elle a pris ce nom, en écrivant même au pape Celestin. On en peut dire autant de l'ancienne église Anglicane, ainsi appellée en plusieurs actes, où il est parlé *de libertatibus ecclesiæ Anglicanæ*. Ce ne sont pas seulement les ecclesiastiques François, qui composent le corps de l'église Gallicane, tous les Catholiques François le forment ensemble, sous la direction des évêques, comme il se voit dans le reglement de l'empereur Charlemagne, touchant les prêtres accusés de crime, inseré dans le V. livre de ses capitulaires; & dans un autre concernant le pouvoir des chorévêques, qui est au livre VII. Ces deux reglemens furent faits dans des synodes generaux composés des évêques, & des autres fideles. Dans l'assemblée generale, qui fut tenue à Etampes l'an 1130. pour resoudre si l'on reconnoîtroit le pape Innocent II. ou Anaclet, le roi & les princes y donnerent leurs avis avec les évêques. Lorsque le roi Charles VI. voulut se resoudre sur le fait du schisme, entre le pape Boniface IX. & Benoît XI. il assembla l'église Gallicane; l'histoire nous apprend que le roi y étoit present, accompagné des princes de son sang, des grands du royaume & de son conseil d'état, composé d'un grand nombre de seculiers. Les évêques y

étoient aussi, avec les abbés, les docteurs & les députés des universités. Lorsque l'on fit à Bourges la pragmatique Sanction qui est un des principaux reglemens ecclesiastiques, qui ait jamais été fait en France, le roi Charles VII. accompagné des princes & seigneurs de son conseil, étoit à cette assemblée, avec les prélats & les gens d'église. C'est pourquoi Pierre de Marca, dans son livre, *de concordia sacerdotii & imperii*, dit que ceux-là se trompent, qui n'entendent que le clergé par l'église Gallicane, laquelle comprend aussi le roi & les laïques.

Cette église a conservé certains droits anciens, qu'on appelle les libertés de l'église Gallicane; & dont elle jouit de tems immemorial; & ce ne sont point des privileges accordés par les papes, mais des franchises & des immunités qu'elle a eues dès sa premiere origine, & dans lesquelles elle s'est maintenue. Cette liberté ne repugne point à la dignité du S. siege, & n'empêche point que l'église Gallicane ne soit parfaitement soumise à l'église Romaine. Elle ne consiste qu'au droit de se defendre indefiniment contre les nouveautés, que l'on voudroit introduire, pour affoiblir ou abolir le droit commun ancien. Il est vrai qu'on s'est servi autrefois de ces mots, *privileges & libertés* de l'église Gallicane; mais l'ambiguité de ce mot de *privilege*, que quelques-uns prenoient pour une grace & prérogative accordée à quelques particuliers, a fait qu'on a seulement dit *les libertés*, qui est un mot opposé à la servitude, & dont l'église ancienne s'est servie en pareil sujet. Ces libertés dépendent de deux maximes, que la France a toûjours tenues pour certaines. La premiere est, que le pape ne peut rien commander ni ordonner, soit en general ou en particulier, concernant le temporel dans les pays & terres du royaume de France: & s'il y commande quelque chose, les sujets du roi, même les ecclesiastiques, ne sont point obligés de lui obéir à cet égard. La seconde, qu'encore que le pape soit reconnu comme souverain dans les choses spirituelles, toutefois en France sa puissance est bornée par les canons & les decrets des anciens conciles de l'église, reçus en ce royaume. De ces deux maximes generales dépendent plusieurs autres maximes particulieres, qui ont été plûtôt pratiquées & executées, qu'écrites par les anciens François, selon les occurrences & les sujets qui se sont presentés. Voici les plus considerables de celles qu'on met de ce nombre. * Le roi de France a droit de faire assembler les synodes ou conciles provinciaux & nationaux, où entr'autres choses importantes à la conservation de l'état, on traite des affaires qui concernent la discipline ecclesiastique du royaume.* Les legats *à latere* du pape, qui ont pouvoir de reformer, de conferer, de dispenser, & d'exercer les autres facultés annexées à leur legation, ne sont point reçus en France, si le roi ne les a demandés, ou n'a consenti à leur venue; & ces legats n'y usent de leurs facultés, que sous le bon plaisir du roi. * Le legat d'Avignon ne peut exercer son pouvoir dans les pays de l'obéissance du roi, qu'après avoir eu l'agrement & le consentement de sa majesté.* Les prélats de l'église Gallicane, étant mandés par le pape pour quelque cause que ce soit, ne peuvent sortir hors du royaume, sans la permission du roi.* Le pape ne peut lever aucune chose sur le revenu du temporel des benefices de ce royaume, sous prétexte d'emprunt, de vacant, de dépouille, d'annates, de décimes, de procuration ou autrement, sans l'autorité du roi, & le consentement du clergé. * Le pape ne peut deposer le roi, ni donner ou exposer son royaume à qui que ce soit. Il ne peut non plus l'excommunier, ni dispenser ses sujets de lui obéir. Le pape ne peut aussi excommunier les officiers du roi, pour ce qui regarde l'exercice de leurs charges & offices. * Le pape ne peut prendre connoissance ni par lui, ni par ses délegués, de ce qui concerne les droits & prééminences de la couronne de France: & le roi ne plaide de ses droits qu'en sa cour propre. * Les comtes Palatins créés par le pape ne sont point reconnus en France, pour y user de leur pouvoir, ou de leurs privileges, non plus que ceux qui sont créés par l'empereur. * Le pape ne peut donner permission aux gens d'église, étant sous l'obéissance du roi, ou autres tenant benefices en ce royaume de tester des biens & fruits de leurs benefices, au préjudice des ordonnances du roi, & des coûtumes du pays, ni empêcher que les parens des beneficiers ou religieux ne succedent en leurs biens, lorsqu'ils quittent le monde pour faire profession. * Le pape ne peut dispenser personne, pour posseder des biens en ce royaume, sans le consentement du roi. * Le pape ne peut permettre aux ecclesiastiques d'aliener les biens immeubles des églises & benefices assis en France, pour quelque cause que ce soit, sans l'agrément du roi. * Le roi peut punir ses officiers ecclesiastiques, pour des fautes commises en l'exercice de leurs charges, nonobstant le privilege de clericature. * Nul ne peut tenir aucun benefice en ce royaume, s'il n'en est natif ou s'il n'a des lettres de naturalité, ou de dispense expresse du roi. Ces maximes particulieres sont tirées de la premiere maxime generale: en voici d'autres qui dépendent de la seconde maxime generale. * Le concile general ne se doit point assembler sans le pape, *clave non errante*, & rien ne s'y doit conclurre sans son autorité; quoiqu'il ne soit pas au-dessus du concile universel. L'église Gallicane ne reçoit pas indifferemment tous les canons & toutes les épitres decretales: & elle se tient principalement à ce qui est contenu dans l'ancienne collection appellée *Corpus canonum*, qui a été en usage avant le corps de droit, composé du decret de Gratien, qui est celui que le pape Adrien envoya à Charlemagne, vers la fin du VIII. siecle, & que les évêques de France, du tems du pape Nicolas I. vers l'an 860. disoient être le seul droit canonique qu'ils devoient reconnoître, & qu'en cela consistoient les libertés de l'église Gallicane. * Le pape ne peut dispenser, pour quelque cause que ce soit, contre le droit divin, ou naturel, ni contre la disposition des anciens canons.* Les regles de la chancellerie apostolique n'obligent point l'église Gallicane, si elles ne sont autorisées par les édits du roi. * Pour les appellations des primats & des metropolitains au pape, le S. Pere doit commettre ou deleguer des juges, dans le même diocese, d'où l'on a appellé. * Quand un François demande au pape un benefice en France, le pape lui en doit faire expedier la signature; & en cas de refus, celui qui prétend le benefice, peut presenter sa requête à la cour du parlement de Paris, laquelle ordonne que l'évêque diocesain ou autre, en donnera les provisions, pour être de même effet qu'eût été la signature de Rome. Les mandats ou rescrits du pape, qui mande à l'évêque ou autre collateur de pourvoir quelqu'un d'un benefice, lorsqu'il vaquera, les graces expectatives, les reserves & autres impositions abusives, ne sont point reçues en France. * C'est par souffrance que le pape a la prévention pour pourvoir aux benefices, que l'ordinaire n'a point encore conferés.* Le pape ne peut exemter de l'ordinaire aucun monastere, ni autre corps ecclesiastique, pour le rendre immédiatement dépendant du S. siege, si le roi n'y donne son consentement. Il y a encore plusieurs autres articles, qui seroient d'une trop longue deduction. Ces libertés sont censées inviolables, & les rois de France jurent solemnellement, à leur sacre & couronnement, de les faire garder & observer. Ce serment se fait en ces termes: *Promitto vobis & perdono, quod unicuique de vobis & ecclesiis vobis commissis CANONICUM PRIVILEGIUM, & DEBITAM LEGEM atque justitiam servabo.* * *Traité des libertés de l'église Gallicane.*

EGLISE, l'état de l'église, *ecclesiæ Ditio:* c'est une partie de l'Italie, que le pape possede en souveraineté. Cet état est borné par celui des Venitiens, & par le golfe de Venise au nord; au levant, par le royaume de Naples; au midi, par la mer de Toscane, & au couchant il a la Toscane & les duchés de Modene, de la Mirandole, & de Mantoue. Son étendue du sud-est au nord-ouest, depuis Terracine jusques aux confins de la Polasine de Rovigo, peut être environ de 90. lieues, & sa plus grande largeur depuis Ancone jusqu'à Civita-Vecchia n'excede pas 44. lieues. L'air y est grossier par tout & mal sain en plusieurs endroits, à cause des marais & des terres marécageuses; ce qui diminue le nombre des habitans. Cependant le terroir y est fertile en bled, vin, huile, fruits & pâturages. On divise l'état de l'église en douze petites provinces, qui sont la Campagne de Rome, la Sabine, le patrimoine de saint Pierre, le duché de Castro, l'Orvietan, le Perugin, le duché de Spolete, celui d'Urbin, réuni par le pape Urbain VIII. en 1626. la Marche d'Ancone, la Romagne, le Boulonnois, & le Ferrarois, qui fut réuni du tems du pape Clement VIII. en 1598. Outre cet état le

pape possede encore en souveraineté le duché de Benevent dans le royaume de Naples, Avignon & le comté Venaissin dans la Provence en France, & a encore en Italie un grand nombre de fiefs qui relevent de lui. Les principaux sont le royaume de Naples, & les états de Parme. Cet état de l'eglise s'est accru par les donations du roi Pepin, de son fils Charlemagne, de Louis le *Debonnaire*, de Charles *le Chauve*, & de leurs successeurs rois de France empereurs, qui ont accordé aux papes presque tous les états, dont l'église jouit à present; comme on le peut voir dans les auteurs qui ont traité de cette matiere. Les principales villes de l'état de l'église, sont Ancone, Ascoli, Bologne, Camerin, Citta di Castello Faienze, Fermo, Ferrare, Foligno, Forni, Imola, Macerata, Orviete, Perouse, Pesara, Ravenne, Rieti, Rimini, Rome, capitale de tout l'état, Senigaille, Spolette, Urbin. * *Relations & voyages d'Italie*. Sanson. Du Val. Baudrand. *Voyages histor. de l'Europe*.

EGLISH, bourg d'Irlande, dans le comté de Kings dans la Lagenie à huit lieues de Philipstoun & de Quenstoun ou Mariburow. Eglish a séance & voix dans le parlement d'Irlande. * Mati, *diction.*

EGLON, ville de Palestine dans la tribu de Juda à l'orient d'Hebron. * *Josué*, 10. 3.

EGLON, roi des Moabites, étoit un prince puissant qui s'allia avec les Ammonites & les Amalecites l'an 2692. du monde, & 1343. avant J. C. Il attaqua le peuple d'Israël, il emporta la ville de Jericho; & soumit les Juifs, que leurs crimes avoient rendus indignes de la protection de Dieu. Cette servitude dura dix-huit années; après lesquelles les Israëlites revenant à eux, reconnurent leurs fautes, & en demanderent pardon à Dieu, qui les délivra par la main d'Aod fils de Jemini, lequel ayant porté des presens à ce prince, fit semblant d'avoir quelque chose de secret à lui dire, & lui enfonça un poignard dans le ventre, & délivra ainsi le peuple Juif, après une captivité de 18 ans. * *Juges, c.* 3. Josephe, *l.* 5. *c.* 5. Torniel, *A. M.* 2641. Salian, *A. M.* 2650.

EGMOND, maison. Le village d'Egmond a donné son nom à une des principales maisons de Hollande, que l'on fait descendre de RADBOUD, fils d'un ancien roi des Frisons. Sans donner dans les fables d'où l'on pretend tirer l'origine de certaines anciennes maisons, Hancomius en son livre *De origine Frisorum*, rapporte une avanture singuliere en parlant de celle-ci: il dit, que Charles *Martel* ayant dompté les Frisons, & Radboud d'Egmond leur prince, pardonna à ce seigneur, dont la sœur nommée *Theodesinde*, avoit épousé vers l'an 712. *Grimoald*, maire du palais des rois Childebert II. & Dagobert III. qui étoit frere aîné de Charles *Martel*, en considération de ce qu'il promit de se faire Chrétien; cependant comme il étoit sur le point de recevoir le batême, & qu'il avoit même un pied dans les fonts baptismaux, il demanda à l'évêque Wilfrang, qui en devoit faire la cerémonie, s'il y avoit un plus grand nombre de ses prédecesseurs en paradis qu'en enfer: sur quoi cet évêque lui ayant répondu que c'étoit en enfer, parce qu'ils n'avoient point cru en Jesus-Christ, & qu'ils n'avoient point été batisés, ce prince retira aussi-tôt le pied des fonts, & dit, « Je ne veux plus être batisé: J'aime mieux aller dans l'endroit où il y a le plus grand nombre de mes parens, & de mes amis »; mais selon cet auteur, il ne porta pas loin la peine de son incredulité, étant mort trois jours après d'une chute de cheval. Quoi qu'il en soit, l'on ne rapporte ici la posterité de cette maison que depuis

I. JEAN I. du nom seigneur d'Egmond, qui rétablit Guillaume, comte de Hollande dans ses états, par la victoire qu'il remporta près de la Meuse, & mourut le 28. Decembre 1370. Il avoit épousé *Yolande*, dame du pays d'Isselstein, dont il eut six fils & sept filles, & entr'autres ARNOUL, qui suit.

II. ARNOUL seigneur d'Egmond & d'Isselstein, retablit les Egmonds, qui avoient été ruinés, & mourut le 1. Avril 1409. Il épousa *Yolande*, fille de *N.* comte de Leininghem, dont il eut JEAN II. du nom, qui suit; & *Guillaume* d'Egmond, mort, sans posterité.

III. JEAN II. du nom seigneur d'Egmond, &c. fut fait comte & prince de l'Empire, par l'empereur Sigismond le 15. Août 1424. pour l'engager à fournir un certain nombre de troupes dans les pressans besoins de l'Empire. L'histoire de Gueldres, rapporte qu'il portoit dans les combats sur son habit, plusieurs petites sonnetes d'argent, afin que dans le fort de la mêlée, si les soldats ne le voyoient pas, ils pussent du moins entendre qu'il n'étoit pas fort éloigné. Il fut regent des duchés de Gueldres & de Juliers, pendant la minorité d'Arnoul son fils aîné, mourut le 4. Janvier 1451. est enterré en l'église des chanoines d'Egmond, qu'il avoit fondés. Il épousa *Marie*, fille de *Jean*, seigneur souverain d'Arkel, & de *Jeanne* de Gueldres, fille de *Guillaume*, duc de Juliers, & de *Marie*, fille de *Rainold*, duc de Gueldres, comte de Zutphen, & de *Sophie*, heritiere de Malines, dont il eut ARNOUL, qui continua la posterité des ducs de Gueldres & de Juliers, *Voyez* GUELDRES; & GUILLAUME, qui suit.

IV. GUILLAUME I. du nom comte d'Egmond, &c. fut investi en même tems que son frere aîné des duchés de Gueldres & de Juliers, par l'empereur Sigismond en 1424. eut en partage le comté d'Egmond, les souverainetés d'Arkel & de Malines, & celles de la haute & basse Betuve, situées entre la Gueldres & le duché de Cleves, fut nommé chevalier de la toison d'or en 1478. mourut le 19. Janvier 1483. & est enterré à Grave en Gueldres après son frere aîné. Il épousa *Walburge*, fille unique de *Frederic*, comte de Meurs, & de *Beatrix-Engilberte* de Cleves, morte en 1459. dont il eut 1. JEAN III. du nom, qui suit; 2. FREDERIC, qui fit *la branche des comtes de* BUREN, *rapportée ci-après*; 3. *Guillaume*, seigneur de Harpen & de Stuvensuvert, qui de *Marguerite* de Culembourg, dame de Boxmer & Heesuvick, eut pour fille unique *Marguerite* d'Egmond, dame de Boxmer, Heesuvick, Harpen, Struvensuvert, &c. mariée à *Guillaume* de Polane, comte de Heerensberghe; 4. *Anne*, mariée à *Bernard*, comte de Bentheim; 5. *Isabelle* alliée 1°. à *Gilbert*, seigneur de Bronchorst: 2°. à *Jean* Vander-Aa-de-Randenrode, seigneur de Boëchove; 6. *Walburge*, religieuse à Redichem; & 7. *Marguerite* d'Egmond, qui épousa 1°. *Jean*, seigneur de Merode: 2°. *Georges* Turk.

V. JEAN III. du nom comte d'Egmond, & chevalier de la toison d'or, avoit fait à 23. ans le voyage de la Terre-Sainte; fut stathouder de Hollande, Zelande & Frise pour l'empereur; prit la ville de Harlem; chassa les mutins, nommés *Casembrots*, de la ville de Leyden; gagna en 1490. la bataille si renommée dans la chronique de Hollande contre les Hollandois qui s'étoient soulevés contre leur prince, sous la conduite de François de Brederode, & de Jean de Naëltuvich, & mourut fort âgé le 21. Août 1516. ayant acquis la ville de Pur merende; & autres terres considerables. Il épousa *Magdeleine*, fille de *Georges*, comte de Werdemberg, & de *Catherine* de Bade, dont il eut quinze enfans, & entr'autres 1. JEAN IV. du nom, qui suit; 2. *Georges*, évêque d'Utrecht, & abbé de S. Amand; 3. *Jossine*, mariée à *Jean*, seigneur de Wassenaër; 4. *Walpurge*, alliée à *Guillaume*, dit *le Vieil* & *le Riche*, comte de Nassau, mort sans enfans; 5. *Jeanne*, qui épousa *Georges*, Skenk, seigneur de Tautemberg, gouverneur de Frise; 6. *Catherine*, mariée à *François* de Borselle, seigneur de Corgené; & 7. *Anne* d'Egmond, abbesse de Losdun.

VI. JEAN IV. du nom comte d'Egmond, &c. chevalier de la toison d'or, chambellan de l'empereur Charles V. qu'il suivit dans plusieurs de ses voyages, & qui le nomma en l'an 1527. general des chevaux-legers au royaume de Naples & duché de Milan, mourut à Ferrare le 29. Avril 1528. & est enterré dans l'église de S. Marc de Milan. Il épousa *Françoise* de Luxembourg, comtesse de Gavre, dame de Fiennes, &c. fille de *Jacques*, seigneur de Fiennes, &c. & de *Marguerite* de Grutuse, dame d'Auxi, morte le 1. Novembre 1557. dont il eut *Charles* comte d'Egmond, &c. qui fut l'un des deux seigneurs, qui accompagnerent l'empereur, Charles V. lorsqu'il passa par la France, & le suivit en son voyage d'Alger. Il mourut au retour de ce voyage à Carthagene le 7. Septembre 1541. sans avoir été marié, & y est enterré; LAMORAL, qui suit; & *Marguerite* d'Egmond, premiere femme de *Nicolas* de Lorraine, comte de Vaudemont, dont elle eut *Louise* de Lorraine, mariée à *Henri* III. roi de France & de Pologne.

VII. LAMORAL comte d'Egmond, prince de Gavre, baron de Fiennes, &c. chevalier de la toison d'or, né en 1522.

suivit l'empereur Charles *Quint* en Afrique en 1541. & au siege de la ville de S. Dizier, où René de Nassau, prince d'orange, ayant été tué, il lui succeda en la charge de capitaine general des Lances. Il vint au secours de l'empereur contre les princes Protestans d'Allemagne en 1546. & l'accompagna à la diete d'Augsbourg en 1554. Ayant été nommé ambassadeur en Angleterre, il conclut le mariage de Philippe II. roi d'Espagne avec Marie princesse d'Angleterre. Il fut gouverneur general de Flandres & d'Artois, general de la cavalerie du roi Philippe, & remporta la victoire sur les François aux batailles de Gravelines, & de Saint Quentin. Il fut aussi ambassadeur en France, où il conclut en 1559. le troisiéme mariage de Philippe II. roi d'Espagne, avec Isabeau de France, fille du roi Henri II. mais étant entré dans le parti des Hollandois, dont il étoit, pour ainsi dire adoré, le duc d'Albe, le fit arrêter, & lui fit trancher la tête & au comte de Hornes, dans la ville de Bruxelles le 4. Juin 1568. étant âgé de 46. ans. Il avoit épousé le 8. Mai 1544. en la ville de Spire, en presence de l'empereur Charles V. de Ferdinand son frere roi des Romains, de l'Archiduc Maximilien son fils, des électeurs, & de plusieurs autres princes de l'empire, *Sabine* de Baviere, fille de *Jean*, comte Palatin du Rhin, & de *Beatrix* de Bade, morte le 19. Juin 1578. dont il eut 1. *Philippe* comte d'Egmond, prince de Gavre, &c. chevalier de la toison d'or, & gouverneur de la province d'Artois, qui fut general de l'armée que Philippe II. roi d'Espagne, envoya au secours de la France contre les Huguenots. Ce fut sur lui que les Hollandois qui s'étoient érigés en republique, s'emparerent des villes d'Alemaër, d'Arkel, de Purmerende, & de plusieurs bourgs considerables. Il fut tué à la bataille d'Ivri le 24. Mars 1590. âgé de 32. ans, sans laisser de posterité de *Marie* de Hornes, fille de *Martin*, comte de Hautekerke, vicomte de Furnes; 2. *Lamoral* II. du nom comte d'Egmond, prince de Gavre, &c. qui emprunta plusieurs sommes considerables, avec lesquelles il fit equiper dix-huit vaisseaux de guerre, à dessein, disoit-il, d'aller voir le Prete-Jean; mais les Hollandois en ayant conçû de la jalousie, firent brûler secretement pendant la nuit, un ouvrage qui lui avoit couté tant d'argent. Il mourut à Bruges le 23. Mai 1617. sans enfans de *Marie* de Pierrevive, fille de *N.* seigneur de Lesigni; 3. Charles, qui suit; 4. *Leonore*, mariée à *Georges* de Hornes, comte de Hautekerke; 5. *Marie*, religieuse à la Camere, près Bruxelles; 6. 7. *Françoise*, & *Isabelle*, mortes sans alliance; 8. *Magdeleine*, alliée à *Floris* de Staucle, comte de Herlies; 9. *Marie-Christine*, qui épousa 1°. *Oudard* de Bournonville, baron de Capres, chef des finances du roi d'Espagne: 2°. *Guillaume* de Lalain, comte de Hoochstrate: 3°. *Charles* comte de Mansfeld; 10. *Isabeau*, 11. *Anne*, religieuse à Sainte-Clair-lès-Arras; 12. *Sabine*, dame de Beyerland, mariée à *Georges*, comte de Solms; & 13. *Jeanne* d'Egmond, religieuse à la Camere.

VIII. Charles II. du nom comte d'Egmond, prince de Gavre, &c. chevalier de la toison d'or, gouverneur des ville & comté de Namur & ambassadeur pour le roi d'Espagne en Allemagne & en Danemark, mourut à la Haye le 18. Janvier 1620. Il épousa *Marie* de Lens, dite d'Aix, dame d'Aubignies, fille aînée, & principale heritiere de *Gilles*, baron d'Aubignies, seigneur de Habart, &c. colonel de six compagnies Wallonnes, & de *Leonore* de Douvain, dame de la Longueville, pair de Haynault, dont il eut Louis, qui suit; *Magdeleine*, alliée en 1613. à *Alexandre*, prince de Chimai & d'Aremberg, chevalier de la toison d'or; *Albert*, mariée à *René* de Renesse, comte de Warfuse, &c; & *Philippe-Sabine* d'Egmond, morte sans alliance.

IX. Louis comte d'Egmond, prince de Gavre, &c. chevalier de la toison d'or, gentilhomme de la chambre du roi d'Espagne, vers lequel il fut ambassadeur de l'Infante, princesse des Pays-bas, fit tous ses efforts pour rentrer en possession des duchés de Gueldres & de Juliers, dont lui & sa posterité prirent le titre comme descendant de Jeanne, duchesse de Gueldres: le roi d'Angleterre lui promit même du secours, s'il pouvoit engager la France dans ses interêts; mais il ne vit pas la fin de cette affaire, étant mort à saint Cloud près Paris le 27. Juillet 1654. où il est enterré. Il épousa *Marguerite* comtesse de Berlaymont, fille de *Floris* comte de Berlaymont, & de *Marguerite*, comtesse de Lalain, morte à Bruxelles le 17. Mars 1654. dont il eut Philippe, qui suit; & *N.* d'Egmond, morte sans alliance.

X. Philippe II. du nom comte d'Egmond, prince de Gavre, &c. sur qui la republique d'Hollande s'empara du comté d'Egmond, fut colonel d'un regiment de cavalerie Allemande, general des hommes d'armes & de la cavalerie étrangere du roi d'Espagne, qui le nomma son ambassadeur extraordinaire en Angleterre, & viceroi de la Cerdaigne, mourut à Cagliari le 16. Mars 1682. & y est enterré. Il épousa *Marie-Fernandine* de Croi, fille de *Charles-Philippe*, marquis de Renti, & de *Marie-Claire* de Croi, marquise d'Havré, dont il eut 1. *Philippe*, mort jeune; 2. *Louis-Ernest* comte d'Egmond, &c. mort en 1693. en sa 28. année, sans laisser de posterité de *Marie-Therese*, princesse d'Aremberg, veuve d'*Oton-Henri*, marquis de Caretto-de-Savonne & de Grana, gouverneur des Pays-bas, qu'il avoit épousée en Fevrier 1687. morte le 31. Mai 1716; 3. Procope-François, qui suit; 4. *Marie-Claire-Angelique*, mariée à *Nicolas* Pignatelli, duc de Bisaccia, gouverneur general des armées dans le royaume de Naples, morte le 4. Mai 1714; 5. *Angelique*, chanoinesse à Nivelle; & 6. *Marie-Therese* d'Egmond, mariée à *Jean* de Trasignies, vicomte d'Armuiden.

XI. Procope-François comte d'Egmond, duc de Gueldres, de Juliers & de Berghes, prince de Gavre & du saint Empire marquis de Renti, de la Longueville, &c. grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, general de la cavalerie & des dragons, du roi d'Espagne, & brigadier des armées du roi de France, mourut de dissenterie à Fraga en Catalogne le 15. Septembre 1707. âgé de 38. ans sans posterité, & y est enterré dans l'église collegiale. Trois jours avant sa mort, il fit son testament, par lequel il céda à Philippe V. roi d'Espagne, tous ses droits sur le comté d'Egmond, les duchés de Gueldres & de Juliers, les souverainetés d'Arkel, Meurs, Hornes, & autres terres & seigneuries énoncées dans les titres de sa maison, & dont ses ancêtres avoient été dépouillés, & institua son heritier dans ses autres biens maternels, le fils aîné de la duchesse de Bisaccia sa sœur. Il avoit épousé le 25. Mars 1697. *Marie-Angelique* de Cosnac, niéce de *Daniel* de Cosnac, archevêque d'Aix, commandeur des ordres du roi, & fille unique de *François* marquis de Cosnac, &c. & de *Marguerite-Louise* d'Esparbes de Lussan, comtesse d'Aubeterre, morte à Paris le 14. Avril 1717. âgée de 43. ans.

BRANCHE DES COMTES DE BUREN.

V. Frederic d'Egmond, second fils de Guillaume I. du nom comte d'Egmond, &c. & de *Walburge* de Meurs, eut en partage la terre d'Iselstein, & fut comte de Buren par *Marie* de Culembourg, sa femme, qui étoit fille de *Gerard* seigneur de Culembourg, & d'*Isabelle* de Buren, dame de Borselle & de Hoochstrate, dont il eut Floris, qui suit.

VI. Floris d'Egmond, comte de Buren, &c. chevalier de la toison d'or, accompagna l'an 1501. l'archiduc Philippe, & la princesse Jeanne en leur voyage d'Espagne: fut gouverneur de Frise en 1515. & capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes au service de Maximilien, & de Marie princesse des Pays-bas. Les Frisons s'étant revoltés en 1516. à la sollicitation de Charles duc de Gueldres, ce seigneur les défit près de Worcum; délivra la ville de Leuvarde assiegée par le même duc Charles son parent; prit la ville de Dockum, fit la paix avec Erard, comte d'Oostfrise, & assiegea inutilement la ville de Sneuke en 1517. Ayant été nommé general de l'armée imperiale contre François I. roi de France en l'an 1522. il entra en Picardie, où il prit & brula la ville de Dourlens, & mourut à Buren le 14. Octobre 1539. Il épousa *Marguerite* de Berghes, fille de *Corneille*, seigneur de Grevenbrouk, & de *Magdeleine* dame de Zevenberghe, dont il eut Maximilien, qui suit; *Anne*, mariée 1°. à *Joseph* de Montmorenci, seigneur de Nivelle: 2°. à *Jean*, comte de Hornes; & *Walburge* d'Egmond, alliée à *Robert* de la Mark, comte d'Aremberg.

VIII. Maximilien d'Egmond, comte de Buren, &c. chevalier de la toison d'or, l'un des plus grands capitaines de son tems, & gouverneur de Frise, fut general de l'armée imperiale

imperiale, & conduisit les troupes de Bourgogne contre les princes Protestans d'Allemagne. Il fut en l'an 1536. maréchal de l'armée dans la guerre contre François I. roi de France, où il commandoit trente mille hommes de pied & huit mille chevaux; mit le siege devant la ville de S. Paul, qu'il pilla & brûla, en haine de ce que le gouverneur avoit fait pendre un heraut-d'armes, qui étoit venu le sommer; prit la ville de Montreuil; assiegea inutilement la ville de Therouenne, qui fut secourue; & mourut à Bruxelles en Decembre 1548. M. de Thou parle ainsi de sa mort dans le V. livre de son histoire. « Maximilien d'Egmond, comte de Buren, » dit-il, mourut d'esquinancie à Bruxelles en Decembre » 1548. Il étoit grand dans la guerre & dans la paix: sa fidelité, sa magnificence, les bons services qu'il avoit rendus » à l'empereur, lui avoient acquis sa bienveillance. On dit » que comme on désesperoit de sa santé, André Vesalius, » medecin celebre, lui prédit l'heure & presque le moment » de sa mort; qu'alors le comte fit un festin à ses amis, ausquels il donna de riches présens, & qu'ensuite s'étant remis dans le lit, il mourut peu de tems après, & précisément au tems que Vesalius lui avoit dit. Il avoit épousé *Marie* de Lannoi, fille de *Hugues*, seigneur de Tronchines, & de *Marie* de Bouchaut, dame de Boulers, pair de Flandres dont il eut pour fille unique, *Anne* d'Egmond, comtesse de Buren, & de Leerdam, premiere femme de *Guillaume* de Nassau, prince d'Orange. * *Voyez* Maurice, *éloges des chevaliers de la Toison d'or.* Sainte-Marthe, *hist. de France. Memoires domestiques.*

EGMONT, village des Provinces-Unies, situé dans la nord-Hollande, à une lieue d'Alkmar, du côté du couchant, est séparé par les Dunes en deux parties, dont l'une est sur la mer & l'autre dans les terres. Il y avoit autrefois une abbaye très-celebre de Benedictins.

EGNACE, (Jean-Baptiste) prêtre de Venise, sur la fin du XV. siecle, & au commencement du XVI. enseigna longtems les belles lettres à Venise sa patrie, avec beaucoup de reputation. Il se rendit si habile à instruire la jeunesse, que lorsqu'au déclin de son âge, il pria qu'on le déclarât *Emeritus*, on ne put se résoudre à lui accorder sa demande, parce qu'on crut que cela seroit préjudiciable aux étudians. Il obtint enfin dans son extrême vieillesse la démission qu'il souhaitoit, & il reçût de la republique de Venise une grace particuliere; c'est qu'encore qu'il n'enseignât plus, on lui donna tous les ans les mêmes appointemens qu'il avoit eus, quand il enseignoit; & par un decret du conseil des Dix, ses biens furent affranchis de toutes sortes d'impositions. Egnace publia en latin un abregé de la vie des empereurs depuis Jules Cesar, jusqu'à Constantin Paleologue, & depuis Charlemagne jusqu'à Maximilien premier du nom. Geoffroi Tori de Bourges, traduisit ce livre en françois, & le fit imprimer à Paris en 1529. L'abbé de Marolles en donna une autre version françoise l'an 1664. Egnace a aussi fait un traité de l'origine des Turcs, que nous avons dans le recueil des auteurs qui ont écrit de ces peuples, & quelques autres ouvrages latins, entr'autres neuf livres d'exemples des hommes illustres de Venise & des autres nations. Ce dernier ouvrage ne fut imprimé qu'après la mort de l'auteur. C'étoit un ouvrage qu'il composa dans sa vieillesse, il le fit sur le modele de Valere Maxime, mais il ne vécut pas assez pour y mettre la derniere main. Les ouvrages qu'Egnace publia ne représentent son merite qu'imparfaitement; car il parloit beaucoup mieux qu'il n'écrivoit, & il faisoit mieux paroître sa belle memoire & l'étendue de sa science dans ses leçons & dans ses conversations, que dans ses livres. Il mourut à Venise, âgé de 80. ans le 4. Juillet 1553. & laissa ses biens & sa bibliotheque à trois illustres familles de Venise. On dit de lui, que Robortel ayant censuré ses livres, il lui donna pour réponse un coup de bayonnette dans le ventre, dont le critique manqua de mourir. * Vossius, *de hist. Lat.* Gesner. Possevin, &c. Baillet, *jugemens des sçavans, tom. 1. p. 36.* Bayle, *dict. critiq.*

EGNATIA, ville d'Italie au pays des Salentins, entre Bari & Brindes. Cette ville étoit considerable par une pierre que les habitans prétendoient y posseder, laquelle, selon eux, avoit la vertu de mettre le feu au bois que l'on en approchoit. *Reperitur apud autores... in Salentino oppido Egnatia, imposito ligno in Saxum quoddam ibi sacrum, protinus flammam existere.* * Plinius, *lib. 2. cap. 107.* Bayle, *diction. critique.*

EGNATIUS (Metellus) l'un des principaux de Rome, ayant trouvé sa femme qui avoit bû du vin avec excès, & fondé sur la loi de Romulus, qu'un mari pouvoit tuer sa femme en quatre cas, lui donna un si grand coup de bâton sur la tête, qu'il la tua. De quoi il ne fut point recherché, supposant qu'il avoit fait une action de justice, parce qu'une femme qui boit immoderément une liqueur si dangereuse, dit Valere-Maxime, s'expose à toutes sortes de desordres, & ferme la porte à toutes les vertus. * Valere Maxime. *Liv. VI. chap. 3. n. 9.*

EGNATIUS, (Publius) philosophe stoïcien, vivoit du tems de Neron, & s'attira le mépris des honnêtes gens par ses lâchetés. Tacite en parle ainsi au sujet de ceux qui accuserent Soranus. « Ensuite, dit-il, on oüit les témoins, & entr'autres un certain Publius Egnatius, philosophe stoïcien, » dont l'insolence causa autant d'indignation aux juges, que » la cruauté des accusateurs leur avoit donné de compassion. » C'étoit un Client de Soranus, qui venoit vendre sa voix & » sa conscience, pour trahir son bienfaicteur & son ami. Il » paroissoit avec une gravité stoïque, & avec la contenance » d'un homme de bien, pour mieux déguiser sa perfidie; » mais l'argent l'ayant mise en évidence, apprit à se garder » d'un philosophe hypocrite, comme d'un traitre & d'un » assassin. * Tacite, *l. 16. annal.*

EGOLIUS, *Ægolius*, certain homme qui étant entré dans l'antre de Jupiter, consacré aux abeilles dans l'isle de Crete, pour en tirer du miel, fut changé en un oiseau de son nom. * Anton. Liber. *dans ses métamorphoses.*

EGOPHAGOS, *Ægophagos*, nom que les Lacedemoniens donnoient à Junon, parce qu'ils lui immoloient des chevres. * *Voyez* Hesychius; Athenée, & Meursius.

EGOSPOTAMOS, *Ægospotamos*, lieu de la Chersonnese de Thrace, appellé de ce nom, qui veut dire *la riviere de la Chevre*, celebre dans les écrits des anciens, à cause d'une grosse pierre qui y tomba, comme l'on dit, du ciel, environ l'an 567. avant l'ere Chrétienne. Ce fut en ce lieu-la que les Lacedemoniens, sous la conduite de Lysander, ruinerent de telle sorte la flote des Atheniens, commandée par Conon, que ceux-ci perdus sans ressource, furent contraints de livrer leur ville aux Lacedemoniens. Ainsi finit la guerre du Peloponnese qui avoit duré 27. ans. Plutarque en parle dans la vie de Lysander, & Pline, *liv. 11. chap. 58.*

EGRA, ville de Bohême, *cherchez* EGER.

EGREMONT, bourg ou petite ville d'Angleterre dans le comté de Cumberland. Ce lieu est près de la mer d'Irlande, vis-à-vis de l'isle de Man, & à onze lieues de la ville de Carlile, vers le midi occidental. Il envoyoit autrefois deux députés au parlement; mais il a perdu ce droit. Il est à 222. milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

EGRI, ou le Val d'Egeris, anciennement *Ægeria*, vallée de Suisse, près de Zug. Elle commence près d'un petit lac de ce nom, qui se vuide par une riviere appellée *Loretz*, laquelle après avoir arrosé cette vallée, se va jetter dans le lac de Zug. Ce fut-là que les Suisses défirent les troupes de l'archiduc Leopold le 16. de Novembre l'an 1315. car s'étant imprudemment engagé avec sa cavalerie dans ces détroits de montagnes, entre le lac & de hauts rochers, elle fut assommée à coups de pierres, qui leur furent jettées du haut de ces rochers. Ce qui sortit de ce passage fut vivement attaqué par les Suisses, qui attendoient de pied ferme, & qui remporterent en cette occasion une victoire complete. * Stumpt. Simler. Plantin.

EGRIC, *cherchez* ERIC, roi d'Estangle.

EGUINARD, baron, *cherchez* BARON (Eguinard)

EGUS & ROSCILIUS, (*Ægus*) deux freres du pays des Allobroges, fils d'Abducillus, commanderent sur ces peuples; & après avoir servi César dans toutes les guerres qu'il eut avec les Gaulois, passerent dans le parti de Pompée. * Hirtius, *liv. 3. de la guerre civile.*

EGYPTE, grand pays d'Afrique, s'étend depuis le 60. degré de longitude, jusqu'au 67. & depuis le 22. de latitude septentrionale jusqu'au 31. Quelques anciens géographes ont mis une partie de l'Egypte dans l'Asie, & l'ont divisée par le

Nil, en Egypte Libyque, ou Africaine, ou en Egypte Arabique, ou Asiatique; mais tous les modernes la placent dans l'Afrique, & la separent de l'Asie par le golfe Arabique, & la petite langue de terre ou isthme de Suez.

SES NOMS ET SA DIVISION.

Les Grecs nommerent l'Egypte, *Egyptos*, du nom d'un fils de Bel, appellé *Egyptus* ou *Armais*. Avant ce tems ils lui donnoient le nom d'*Aerie*; & ensuite ils lui en donnerent d'autres qu'ils tiroient, ou des princes qui avoient gouverné dans ce pays, ou de ses principales villes, ou même de ses fleuves les plus fameux. Moïse rapporte que les Egyptiens tiroient leur origine de Mesraïm, fils de Cham, qui fut un des fils de Noé; d'où les Hebreux ont appellé ce pays Mesraïm, comme le nomment aujourd'hui quelques Arabes. Mais *Misrajim* est plûtôt le nom d'un pays, que celui d'un homme. *Voyez* Bochart, *in Phal. lib. IV. c. 24.* Les autres nomment ordinairement l'Egypte *Bardamasser*, les Egyptiens lui donnent le nom de *Chibit*, ou de *Chibet*. Les bornes de l'Egypte sont, du côté du septentrion, la mer Mediterranée; au levant, l'Arabie Petrée, & le golfe Arabique; au midi, la Nubie & l'Ethiopie; & au couchant la Barbarie, & le desert de Barca. Elle est divisée premierement en haute Egypte, qui s'approche plus du midi, & en basse Egypte, qui est le long de la mer Mediterranée. On divisoit aussi la haute Egypte en Libyque, ou Africaine, vers l'occident, & en Asiatique ou Arabique, qui est celle qui regarde l'orient. Elles étoient separées par le Nil; & l'on se servoit de quelques autres divisions que Haiton, Jean Leon, & Marmol, n'ont pas oubliées. D'autres divisent l'Egypte en quatre parties; Sahid ou haute Egypte; Bechria, autrement Demesor, ou moyenne Egypte; Errif ou basse Egypte, & la côte de la mer Rouge. Les divisions de l'Egypte se faisoient aussi par gouvernemens; ainsi les Turcs la distinguent aujourd'hui, en douze gouvernemens, qu'on nomme aussi Cassilifs. Entre le Nil & la mer Rouge, on trouve le gouvernement du Caire, les Cassilifs de Cossir & de Chercossi, le pays qu'on appelle Saïd, & qui s'etend vers le midi de part & d'autre du Nil; à l'occident le Cassilif de Girgio, & à celui de Minio: ceux de Monfelout, ou de Manfelout, de Fiun, de Gesa, & de Benesuif sont à l'occident du Nil. Dans l'étendue du Delta, & le long de la mer Mediterranée, on trouve le gouvernement d'Alexandrie & les Cassilifs de Menousia & de Garbia; & enfin celui de la Masoure ou de Mansoura est sur l'isthme de Suez. C'est cet isthme de Suez qui separe la mer Rouge de la Mediterranée, & que divers souverains ont tenté inutilement de couper, pour joindre les deux mers. Enfin les anciens ont encore divisé l'Egypte en cinq parties, en Delta, Egypte orientale, Troglodyte, Thebaïde, & Cyrenaïque, autrefois dite Pentapole; à cause de ses cinq villes, Cyrene, Arsinoé, Berenice, Apollonie, & Ptolemaïs. Voilà ce qui peut regarder la division de l'Egypte. Pour son etendue, sa longueur depuis l'embouchure du Nil près de Damiette jusqu'à la ville, que les anciens nommoient Catabathme, contient cent cinquante milles d'Allemagne, & sa largeur cent seulement, depuis les embouchures du Nil dans la mer, jusqu'à la ville de Conze. Haiton lui donne quinze journées de longueur, & trois seulement de largeur: Jean Leon, & Magin sont encore d'une autre opinion; & Marmol assure, que la longueur est de cent cinquante lieues, depuis les confins de Bugie jusqu'à la mer Mediterranée, & sa plus grande largeur de vingt-six lieues d'Espagne. Les modernes lui donnent cent lieues d'orient en occident, & cent quatre-vingt du midi au septentrion.

QUALITE'S DU PAYS D'EGYPTE.

L'air d'Egypte est extrêmement mal-sain. La terre y est pourtant très-feconde, & cette fecondité n'y vient pas des pluyes: car il n'y pleut que rarement en Novembre, Decembre & Janvier; mais du débordement du Nil, qui ne manque jamais d'inonder le pays au mois de Juin, selon Jean Leon & Pigafette, & même en Juillet & en Août, comme disent les autres. Les habitans remarquent que leurs terres sont plus ou moins fécondes, selon que le Nil est beaucoup ou mediocrement débordé. Ses eaux engendrent une quantité prodigieuse d'insectes; toutes sortes d'animaux en deviennent plus feconds; & quelques auteurs même ajoutent que c'est la boisson de son eau qui fut en partie cause de la grande multiplication des enfans d'Israël en Egypte. Quoi qu'il en soit, il est du moins vrai que les femmes du pays ont ordinairement deux enfans à la fois, & très-souvent davantage. Le limon du Nil rend leurs terres si grasses, que les habitans y mêlent ordinairement du sable; & ils feroient deux recoltes de froment, s'ils étoient moins paresseux qu'ils ne le sont. Les Romains appelloient pour ce sujet l'Egypte le grenier de l'Empire, & en tiroient plus de grain que de toutes les autres provinces. Les brebis y portent ordinairement deux fois l'année, & font plusieurs petits d'une ventrée. Outre le bled, on transporte de l'Egypte du ris, du sucre, des dattes, du sené, de la casse, d'excellent baume, des cuirs, du lin, de la toile, &c. Le jonc dont on faisoit le papier y croît en abondance. Ce papier étoit fait de l'ecorce de ce jonc, coupées en bandes, collées en croix les unes sur les autres. On croit qu'on commença d'user de ces feuilles de papier, après qu'Alexandre *le Grand* eut soumis l'Egypte à son empire. L'Egypte a aussi des crocodiles, qui sont de gros animaux qui ont la forme d'un lezard; des cynocephales, sorte de singes; des ibis, espece de cicognes, & quelques autres animaux de cette nature. * Pline. Solin, &c.

VILLES, FLEUVES, ET DESERTS D'EGYPTE.

Diodore de Sicile dit qu'il y avoit autrefois en Egypte, jusqu'à dix-huit mille villes, & assure que de son tems on en voyoit encore trois mille. Du tems des Romains, on en comptoit à la verité plusieurs; mais elles étoient peu considerables. Les plus illustres etoient Alexandrie, bâtie par Alexandre *le Grand*, & capitale, non seulement de l'Egypte, mais encore de l'Afrique voisine; Diospolis, ou Thebes d'Egypte, où l'on dit qu'il y avoit anciennement cent portes. Memphis est prise pour le Caire d'aujourd'hui, selon quelques-uns; mais il est plus sûr, que les masures de la premiere se voient à dix-sept lieues du Caire. Les autres sont Syene, aujourd'hui Ansa, Bubaste, Arsinoé, Elephantine, ou Elephantine, Damiette, Rosete, Dorote, Sues, la Masoure, Bochira, Faramuda, Zibith, & les autres capitales des douze Cassilifs dont nous avons fait mention. Le Nil après avoir lavé le Caire, se divise en deux bras qui environnent le pays nommé Delta, & ces deux bras en produisent encore d'autres, qui ont presque tous des noms particuliers. Il traverse toute l'Egypte du midi au septentrion, formant plusieurs isles, & arrosant les villes les plus considerables jusqu'au Caire; comme Girgio, Saïd, Manfelout, Benesuif, Fiun, &c. Au reste, toute l'Egypte est entourée de deserts & de sablon, si ce n'est du côté de la mer. A l'orient au de-là du Nil vers la mer Rouge, elle a le celebre pays de la Thebaïde avec ses deserts où vivoient autrefois tant d'anachoretes après que saint Paul & saint Antoine leur eurent servi de modeles. Il y a encore le desert de Barca vers la Barbarie, où étoit le temple de Jupiter *Ammon*, qu'Alexandre *le Grand* visita. Au-de-là de la mer Rouge, commence le grand désert, qui s'étend jusqu'à la Palestine; & c'est le même où les enfans d'Israël resterent quarante années. Du Caire à Delbe il y a des déserts de sable qui ont environ vingt journées de chemin; & pour y passer, quelques voyageurs se sont fait enfermer dans des caisses portées sur des chameaux, pour ne respirer l'air que par de petits trous. Cette précaution n'est pas inutile pour éviter le danger qu'il y a dans ces plaines mouvantes, que le vent agite continuellement, où l'on ne voit ni sentier, ni chemin, & où il est très-souvent necessaire de se servir de la boussole comme sur mer. A l'occident de la riviere du Nil on trouve le lac Mœris auquel on donne environ 150. lieues de tour. Il y en a quelques autres moins considerables.

PYRAMIDES ET MOMIES.

Environ à quatre lieues du Caire, & à une & demie du Nil, on voit encore aujourd'hui trois pyramides, bâties par les anciens rois d'Egypte, l'une desquelles a merité d'être mise au nombre des sept merveilles du monde. Cent mille ouvriers travailloient à cet ouvrage, & de trois mois en trois mois un pareil nombre leur succedoit. On employa dix années à couper les pierres & à les voi-

turres, & vingt autres à construire ce vaste édifice. Le côté de la base qui est quarrée, est de cent dix toises, & la hauteur perpendiculaire de 77. toises $\frac{1}{6}$. Les faces sont des triangles équilateraux : ainsi la superficie est de 12100. toises quarrées. On dit que cette premiere pyramide fut construite par l'ordre de Chemmis roi d'Egypte. On attribue la seconde au roi Cheops, & la troisiéme à Mycerine ou à une courtisane nommée *Rhodope*. Cependant Poulet, voyageur moderne, soûtient qu'il n'y a point de prince dans l'Europe, infatué des mêmes pensées que l'étoient les Egyptiens, qui ne pût plus facilement rendre son nom venerable à la posterité, par de semblables édifices. Il dit la même chose des momies qu'on trouve dans le désert, & qui ne sont proprement que des corps petrifiés, ajoûtant qu'il est sûr qu'il n'y a point de si petit pharmacien en France, qu'il ne fût capable d'éventrer un mort, de l'emplâtrer de gommes & de parfums, & de le couvrir d'une telle quantité de bandages, que l'air n'y pouvant entrer, l'accès n'en fût encore interdit à la corruption. Diodore de Sicile dit que c'est d'Egypte qu'est venue la fable de Caron, de sa barque, & de ces pieces de monnoye qu'il falloit mettre dans la bouche des morts, pour payer le passage de ce monde en l'autre. Caron étoit le nom du batelier, & *Baru* le nom du bateau, dans lequel on passoit de Memphis, pour aller dans le désert où l'on enterroit les morts, pour obéir à une ordonnance qui défendoit d'enterrer les morts dans les villes. Platon commandoit la même chose dans le douziéme livre de ses loix ; & dans les douze tables des Romains on faisoit observer la même chose. *In urbe ne sepelito, neve urito.* Outre ces ouvrages on voit encore aujourd'hui en Egypte, des obelisques & des labyrinthes. Les rois de ce pays se plaisoient à immortaliser ainsi leur nom, & à occuper leurs peuples. Les anciens nous parlent de la statue de Memnon & du Phare près d'Alexandrie, que l'on a rangé au nombre de sept merveilles en Egypte.

COUTUMES, SCIENCES ET ANNE'ES des Egyptiens.

Les Egyptiens n'ont pas été grands hommes de guerre. Ils sont aujourd'hui les meilleurs nageurs du monde, adroits, plaisans & ingenieux, mais paresseux. Leur attachement pour leur fausse religion a été extrémement superstitieux. Ils s'estiment les premiers & les plus anciens de tous les peuples. Ils se piquoient aussi d'avoir été les inventeurs de plusieurs sortes d'arts & avoient deux sortes de lettres, les vulgaires & les sacrées, qui étoient des sculptures d'animaux, & de figures étranges, que les auteurs Grecs ont nommées *Hieroglyphes*. Les sciences ont fleuri parmi eux ; & quand nous n'en aurions point d'autre témoignage que celui de Diodore de Sicile, il seroit suffisant pour nous persuader cette verité. C'est de lui que nous apprenons qu'Homere, Lycurgue, Solon, Platon, Pythagore, Democrite, Oenopide, Eudoxe, & divers autres grands hommes quitterent leur pays pour voir les étrangers, & particulierement l'Egypte, où l'on montroit long-tems après, le logis dans lequel Platon & Eudoxe demeurerent treize années ensemble, à ce que nous assure Strabon. Ils entreprirent ce voyage, pour profiter de la conversation des prêtres de cette contrée, qui possedoient seuls les sciences contemplatives. Ces prêtres enseignoient, outre les lettres sacrées, l'arithmetique & la geometrie, à laquelle ils s'attachoient particulierement. La musique, l'astronomie, & l'astrologie y étoient en très-grande consideration : & la medecine étoit cultivée avec beaucoup de succès. Les habits des Egyptiens étoient fort propres, mais sans faste. La polygamie étoit permise parmi eux, & ils épousoient leurs sœurs, sans que les fils naturels fussent moins estimés que les legitimes. Ce furent les rois qui permirent aux freres d'épouser leurs sœurs, afin que les filles ne fussent pas entierement privées du gouvernement. Ils avoient un grand respect pour les vieillards, & un soin particulier d'embaumer les morts. Le jour commençoit chez eux à minuit ; & parmi les anciens Egyptiens, les années n'étoient que lunaires, puis de deux mois, ensuite de quatre. C'est peut-être par ces années que comptoient ceux qui soutenoient que la monarchie des Egyptiens avoit duré treize mille années. Depuis, cette même année qu'on nomme aussi chaldaïque & de Nabonassar, & qui est si celebre parmi les astrologues & les chronologistes, fut extrémement vague. Elle étoit telle, qu'on ne peut l'appeller proprement ni solaire ni lunaire. Car étant composée de 365. jours distribués en douze mois de 30. jours chacun, ausquels on ajoûtoit les cinq jours, en approchant du cours du soleil elle s'en éloignoit, en ce que les douze mois ne correspondoient point aux quatre saisons de l'année. Cependant cinq ans après que l'Egypte fut venue en la puissance des Romains, l'an 729. de Rome, & 25. ans avant l'ere Chrétienne, on fixa cette année au 29. du mois d'Août, sans que depuis elle fût sujette à ce changement, qui la faisoit courir par toutes les saisons de l'année. Cela se fit en ajoutant de quatre en quatre ans un jour intercalaire, non dans le cours de l'année, comme nous faisons notre bissextil au mois de Fevrier ; mais à la fin, comptant six *Epagomenes*, pour cinq qui se trouvoient dans toutes les autres années simples.

LEUR GOUVERNEMENT.

Le royaume d'Egypte a eu divers rois depuis le deluge, & a été fondé par Mesraïm fils de Cham, & c'est le même que Menes qui passe pour le premier roi d'Egypte. Il a été longtems gouverné par les Pharaons, dont on prétend qu'Amenophis fut celui sous qui les Israëlites sortirent d'Egypte & qui fut submergé au passage de la mer Rouge. C'est lui qui par une invention admirable arrêta le Nil à la ville de Memphis, par une chaussée de cent stades de large, qui retint le fleuve, & le fit passer entre les montagnes, entre lesquelles il coule à present. Les successeurs de ce prince, maintinrent durant plusieurs siecles leurs états, partagés en diverses dynasties. Depuis, l'un d'eux réunit la souveraineté, & eut des successeurs, qui regnerent jusqu'au tems que Cambyses roi de Perse, soûmit l'Egypte, & se la rendit tributaire. L'Egypte devint ensuite une des conquêtes d'Alexandre *le Grand* : mais ce prince ne vécut pas long-tems, & son empire ayant été partagé l'an 324. avant Jesus-Christ, l'Egypte fut la portion de Ptolomée *Lagus*. Ses successeurs qui porterent le même nom s'y maintinrent, jusqu'à ce que les Romains la réduisirent en province, après la défaite d'Antoine, & la mort de Cleopatre. L'Egypte demeura aux empereurs Romains, jusqu'au regne d'Omar, second calife des successeurs de Mahomet, qui la conquit par Amar, l'un de ses generaux. Lorsque la puissance de ses successeurs vint à décliner, Saladin établit l'empire des Mammelus en Egypte, & ses descendans s'accorderent de telle sorte, que sous le regne de Cenaci ou Algauri, leur domination s'étendoit le long de la mer Mediterranée l'espace de trois cens lieues, depuis le cap d'Arraz Auxen, que Ptolomée nomme le promontoire de la Morée, jusqu'au golfe de l'Arraze, qui semble être l'ancienne Serrepolis. Selim empereur des Turcs conquit dans le XVI. siecle l'état des Mammelus. Il tua le 26. Août de l'an 1516. Campson soudan d'Egypte, & Tomumbei qu'on avoit mis en sa place, ayant eu la même destinée l'année suivante ; l'Egypte fut entierement soumise aux Ottomans, qui la gouvernerent depuis par leurs bachas. Ils y ont une assez bonne milice ; aussi ce gouvernement est le plus honorable de ceux de la Porte, & fournit tous les ans plus de cent cinquante mille piastres au grand seigneur. De sorte que les Egyptiens, qui ont eu premierement des rois particuliers, ont été depuis soumis aux Perses, aux Grecs, aux Romains, aux Califes, aux Mammelus & enfin aux Turcs.

RELIGION DES EGYPTIENS.

Les Egyptiens ont été très-superstitieux. Leurs divinités principales ont été Anubis, Apis, Isis & Osiris, dont nous parlerons en leur place. Ils croyoient aussi que l'esprit, l'eau, la terre, l'air & le feu étoient des divinités dignes des adorations les plus soûmises. Le démon se jouoit si facilement de la simplicité de ces peuples trop crédules, que plusieurs d'entr'eux adoroient les crocodiles, les rats, & certains autres insectes ; & que les autres rendoient ces mêmes respects aux plantes, à des raves, à des porreaux, & à des oignons. C'est au sujet de cette superstition que Juvenal s'écrie :

O! sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in hortis Numina!

Picoses nations, qui voient naître ces divinités dans leurs jardins!

Les Egyptiens reçurent la connoissance de la foi du tems même des apôtres, & S. Marc fut premier évêque d'Alexandrie. Depuis ils furent assez inconstans dans la créance orthodoxe, s'étant souvent laissés séduire aux heretiques, & sur-tout aux Ariens. Leurs déserts furent habités par tant de saint solitaires, depuis S. Paul & S. Antoine, qu'il est impossible d'en exprimer le nombre. Mais depuis que ce pays a été soûmis aux successeurs de Mahomet, ces peuples ont été infectés de la doctrine de ce faux prophete, qui s'y partagent aujourd'hui en plusieurs sectes. On y trouve aussi des Chrétiens Latins, & des Schismatiques. Ces derniers sont les Cophtes, qui ont un langage tout particulier; & une maniere d'écrire beaucoup differente de celle des anciens Grecs. On trouve encore des Juifs en Egypte.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS *d'Egypte jusqu'à Cambyses.*

Comme les tables chronologiques des rois d'Egypte, selon Eusebe, que l'on a données jusqu'ici dans ce dictionaire, sont remplies de fautes, & interrompues par beaucoup de vuides, nous allons leur en substituer une plus exacte, dressée sur le même calcul par le P. Riccioli que nous avons même corrigée, à l'égard des noms propres. Quant aux Dynasties, nous en avons traité plus au long dans leur article, & nous nous contenterons de marquer ici leur durée. Enfin pour suivre le plan que nous nous sommes proposé dans la correction de ce dictionaire, nous ajoûterons une autre suite chronologique des rois d'Egypte, suivant la supputation d'Ussérius, qui paroitra sans doute la plus juste, à ceux qui prendront la peine de consulter les auteurs originaux sur lesquels il s'appuye; comme Manethon cité par Josephe, Constantin Manassès, &c.

Ans avant J.C.	*DYNASTIES D'EGYPTE.*	*Durée.*
2007	XVI. des Thebéens.	190
1817	XVII. des Pasteurs.	103
1714	XVIII. des Diospolitains.	348
1366	XIX.	194
1172	XX.	177
995	XXI.	130
865	XXII.	49
816	XXIII.	44
772	XXIV.	44
728	XXV.	44
684	XXVI.	159
	Total	1482 ans.

SUITE DES ROIS D'EGYPTE, *selon Eusebe.*

Ans avant J.C.		*Durée.*
2007	*Thebéens.*	190
1817	*Pasteurs.*	113
1714	*Diospolitains.*	348
1714	Amasis.	24
1690	Chebron.	13
1677	Amenophis I.	21
1656	Mephrès.	12
1644	Néphramutosis.	26
1618	Thmosis.	9
1609	Amenophis II.	18
1592	Orus.	52
1540	Acenchrès.	12
1528	Acoris.	9
1519	Cenchrès.	16
1503	Acencherès.	8
1495	Acencherès.	15
1480	Danaüs.	5
1475	Egyptus.	68
1407	Amenophis III.	40
1367	Zethus.	55
1312	Rampses.	66
1246	Amenophis IV.	40
1200	Ammenephté.	26
1186	Thuoris.	13
1172	XXVII. *Dynastie,*	177
995	Smedes.	26
969	Psusennes.	44
928	Nepercheres.	4
924	Amenophis V.	9
915	Osochoris.	6
909	Spinaces.	9
900	Psusennes.	35
865	Sesonchis.	21
844	Osorchon.	15
821	Tachelosis.	13
816	Petubatès.	25
791	Osorchon.	9
782	Psammus.	10
772	Bocchoris.	44
728	Sabacon.	12
716	Sevecus.	12
704	Taracus *Æthiops.*	21
684	Merthès *Æthiops*	12
672	Stephanites.	7
665	Nechepsos.	6
659	Psammetichus.	44
615	Nechao.	6
609	Psammus.	12
597	Waphres.	30
567	Anamasis.	42
	PERSES.	
526	Cambyses & ses successeurs.	196
330	Alexandre *le Grand.*	6
324	Les Ptolomées.	380
		1683 ans

Les Romains regnerent ensuite sur l'Egypte.

TABLE CRONOLOGIQUE DES ROIS D'EGYPTE, *selon Usserius.*

La domination des Egyptiens dura 1663. ans suivant le témoignage de Constantin, dans ses annales, & nous trouvons cet intervalle depuis cette année, où cet empire fut fondé par Mesraïm fils de Cham, jusqu'au tems où il fut subjugué par Cambyses roi de Perse.

Ans du monde.	*Ans avant* Jesus-Christ.		*Durée.*	
1816	2188.	Mesraïm *intervalle.*	104	

II. DYNASTIE DES PASTEURS ARABES.

Les PASTEURS ARABES s'établissent à Tanis, forment la II. Dynastie des Tanites, & regnent sur la basse Egypte.

1920	2084	Salatis.	19	
1939	2065	Bæon.	44	
1983	2021	Apachnas.	36	7. mois.
2020	1984	Apophis.	61	
2081	1983	Janias.	50	1. mois.
2131	1873	Assis.		2. mois.

Ans du monde.	Ans avant Jesus-Christ.		Durée.	

V. DYNASTIE DES DIOSPOLITES.

TETHMOSIS, fils d'Atisphragmutosis, roi de la Thebaïde, ou haute Egypte, qui avoit chassé les Pasteurs Arabes, regne sur la basse Egypte.

2179	1825	Tethmosis *ou* Amasis.	25	*4. mois.*
2205	1799	Chebron.	12	
2218	1786	Amenophis.	20	*7. mois.*
2239	1765	Amesis, *sœur d'Amenophis.*	21	*7. mois.*
2261	1745	Meprès.	12	*9. mois.*
2273	1731	Mephramuthosis.	25	*10. mois.*
2299	1705	Thmosis.	9	*8. mois.*
2039	1695	Amenophis.	30	*17. mois.*
2340	1664	Orus.	36	*5. mois.*
2376	1628	Acenchrès, *fille* d'Orus.	12	*1. mois.*
2388	1616	Bathosis, frere d'Acenchrès.	9	
2397	1607	Acencherès I.	12	*5. mois.*
2410	1594	Acencherès II.	4	*3. mois.*
2422	1581	Armaïs.	4	*1. mois.*
2426	1578	Ramessès.	1	*4. mois.*
2427	1577	Ramessès Miamûm.	66	*2. mois.*
2494	1510	Amenophis II. ou Belus.	19	*6. mois.*
2153	1491	Sethosis & Armaïs ensemble.	9	

VI. DYNASTIE DES DIOSPOLITES.

SETHOSIS, ou AGYPIUS, chasse son frere ARMIS ou DANUS, qui s'empara d'Argos dans la Grece.

2522	1482	Sethosis seul.	59
2581	1422	Rhampsès.	66
2647	1357	Amménephetès.	20
2667	1337	Ramessès.	60
2727	1277	Amménémès.	22
2734	1268	Thuoris.	7

VII. DYNASTIE DES DIOSPOLITES.

2735	1269	Nechesos.	19
2754	250	Psammutis.	
		Inconnu.	
		Certos.	
		Rhampsis.	
		Amensès.	
		Ochyras.	159
		Amedès.	
		Thuoris.	
2820	1184 *Prise de Troye.*	Athotis.	
		Cencénès.	
		Uennéphès.	

DYNASTIE DES TANITES ou PRINCES DE TANIS.

2913	1091	Smerdès.	27
2940	1064	Psusennès I. *Pharaon beau-pere de Salomon.*	51
2991	1013	Neperchetoès.	4
2995	1009	Amenophis III.	9
3004	1000	Osochoris.	6
3010	994	Spinaces.	9
3019	985	Psusennès II.	7

DYNASTIE DES PRINCES DES BUBASTES, *qui chassent les Tanites.*

3026	978	Sesonchis ou Sesac.	21
3047	955	Osorchon I.	
		Tachelosis.	
		Inconnu.	
		Inconnu.	96
		Inconnu.	
		Inconnu.	
		Inconnu.	
		Inconnu.	

DYNASTIE DES TANITES QUI SE RETABLISSENT.

3146	858	Petubarès.	40
3186	818	Osorchon II.	8
3194	810	Psammus.	10
3204	800	Zet.	29

Ans du monde.	*Ans avant J. C.*		*Durée.*	

DYNASTIE DES SAITES.

3233	771	Bocchoris.	44	

DYNASTIE DES ETHIOPIENS,
commencée par Sabacon, qui s'empare de la basse Egypte, après avoir fait brûler Boccharis vif.

3277	727	Sabacon.	18	
3285	719	Sevecus.	14	
3299	705	Taracus.	18	
3317	687	*Anarchie de II. ans.*	2	
3319	685	*Gouvernement de douze personnes pendant 15 ans.*	15	

DYNASTIE DES SAITES, qui remontent sur le trône.

3334	670	Psammitichus.	54	
3388	616	Necos.	16	
3404	600	Psammis.	6	
3410	594	Apriés.	25	
3435	569	Amasis.	44	
3479	525	Psammenitus.		*6. mois.*

DYNASTIE DES PERSES.

Cambyses roi des Perses, fils du grand Cyrus, se rend maître de cet Empire, & y regne trois ans.

3479	525	Cambyses.	3	
3482	522	*Les Mages.*	1	
3483	521	Darius *fils d'Hystapes.*	36	
3519	485	Xercès.	12	
3531	473	Aartaxercès *longuemain.*	48	
3579	425	Xercès II. & ensuite Sogodianus.		
3580	424	Darius *Ochus.*		
3581	423	Darius *Nothus.*	19	

La XI. année du regne de ce prince, les Egyptiens secouerent le joug des Perses, & établirent leur domination à Saïs sous

		Amyrthée qui regna	*6. ans.*	
		Après lui une autre Dynastie se forma à Mendes.		
		Nepherites I.	18 *ans.*	
		Achoris.	13	
		Psammuthis ou Psammetichus.	1	
		Nepherites II.		*4. mois.*
3600	361	Artaxercès *Mnemon.*		

Sous son regne une Dynastie de princes Egyptiens s'établit en Egypte. Elle fut appellée des Sebennites, parce qu'elle regna à Sebennite, ville du Delta.

		Nectanebe I.	12 *ans.*	
		Tachos l'assassine.	2	
		Nectanebe II. chassé par Ochus.	11	
3643	361	Artaxercès *Ochus.*	23	
3666	338	Arses.	3	
3668	336	Darius *Codomanus.*	6	

Alexandre le grand s'empare de l'Egypte.

3674	330	Alexandre.	7	
		Après la mort d'Alexandre, Ptolomée fils de Lagus regne sur l'Egypte.		
3681	323	Ptolomée *Soter.*	40 *ans.*	
3721	283	Ptolomée *Philadelphe.*	37	*8. mois.*
3758	246	Ptolomée *Evergetes.*	25 *ans.*	
3783	221	Ptolomée *Philopator.*	17	
3800	204	Ptolomée *Epiphanes.*	24	
3824	180	Ptolomé *Philometor.*	35	moins *3. mois.*
3859	145	Ptolomée *Physcon*, ou *Evergetes* II.	29	
3857	117	Ptolomée *Lathurus* chassé.	17	moins quelques *mois.*
3903	101	Ptolomée Alexandre son frere.	10	
3913	91	Ptolomée *Lathurus* rétabli.	8	
3923	81	Cleopatre I. *seule.*		*6. mois.*
3924	80	Ptolomée *Alexandre* II. chassé.	15	
3939	65	Ptolomée *Auletes.*		
3953	51	Ptolomée Dionysius & *Cleopatre.*	4	
3957	57	Cleopatre II. *seule.*		

Après la mort de Cleopatre, les Romains s'emparerent de cette province, qu'ils reduisirent en gouvernement. Lorsque leur empire fut détruit, l'Egypte passa sous la domination des Caliphes, & ensuite sous celle des Turcs qui la possedent aujourd'hui. *Consultez* cet article avant les tables.

☞ * Les Egyptiens se vantoient d'une prodigieuse antiquité, & partageoient la durée de leur empire en trois tems. Le premier étoit celui des dieux, dont ils comptoient cent treize generations en 30. dynasties, qui composoient 36525. ans. Le second, des demi-dieux, ou des heros appellés aussi Aurites ou Mestréens, de huit generations de 217. ans. Le troisiéme des rois, dont Manethon nous a laissé 30. dynasties. Si on les suppose successives, elles composent 5355. ans. Outre cela Eratosthene nous a laissé une suite de 38. rois de Thebes, la plûpart differens de ceux qui sont dans les dynasties de Manethon. Herodote, Josephe, & Diodore de Sicile ont parlé de quelques rois d'Egypte, mais ils ne s'accordent point entr'eux, ni avec les autres auteurs. Pour concilier ces differences, il faut supposer, comme il est certain, que l'Egypte étoit divisée en plusieurs royaumes, & particuliérement en trois principales parties, la Thebaïde, la haute Egypte, & la basse Egypte. Tout ce qui est dit du regne des dieux en Egypte est fabuleux, & selon tous les historiens Menès est le premier roi de toute l'Egypte: il faut qu'il ait commencé à regner vers l'an 2210. avant J. C. L'Egypte fut ensuite partagée entre les rois des Thebains, les rois des Thanites, les rois des Memphites, & les rois de la basse Egypte, énoncés dans les dynasties de Manethon; la reine Nytocris réunit ces differens royaumes. Quelque tems après les rois Arabes ou Pheniciens, appellés Pasteurs, s'étant emparés vers l'an 1509. avant J. C. de Memphis & d'une partie de la basse Egypte, y établirent leur domination, pendant que le royaume de Thebes subsistoit encore, & qu'il s'étoit formé un troisiéme royaume dans la petite Diospole. L'Egypte fut ensuite reduite sous un seul roi du tems de Thetmosis 1220. ans avant J. C. Ce royaume continua jusqu'à Sethosis ou Sesostris, ce fameux conquerant, que l'on croit être le Sesac de l'écriture sainte, qui vint piller Jerusalem la cinquiéme année du regne de Roboam. Après lui l'Egypte fut encore partagée vers l'an 950. avant J. C. en trois royaumes, de Memphis, de Diospole, & de Tanis. Il se forma aussi un royaume à Bubastis. Anysis l'aveugle fut le dernier des rois Egyptiens. Vers l'an 730. avant J. C. Sabacon Ethiopien le dépouilla du royaume, & se défit de Bochoris, qui avoit aussi établi un royaume dans une partie de l'Egypte. Après quelques rois, Psammiticus fut seul roi d'Egypte vers l'an 660. avant J. C. il regna 44. ans, & eut pour successeurs Nechaon, Psammis, Vafrès & Amasis. L'an 525. avant J. C. Cambyses s'empara de l'Egypte sur Psammis, fils d'Amasis. Depuis ce tems-là les Perses furent maîtres de l'Egypte; cependant il y eut encore quelques rois Egyptiens qui regnerent dans une partie de l'Egypte, jusqu'à Nectanebus dernier de leurs rois, qui fut dépouillé la 18. année de son regne par Artaxercès Ochus l'an 344. avant J. C. & l'Egypte demeura entierement soumise aux Perses. * Du Pin, *bibl. univ. des hist. prof.*

AUTEURS QUI PARLENT DE L'EGYPTE.

Ptolomée, Strabon, Pline, Pomponius Mela, Solin, Ortelius, Mercator, Cluvier, Berthius, Merula, Magin, Serupili, Golnitz, Sanson, Baudrand, Duval, &c. On y doit joindre les historiens, & ceux qui ont fait quelque description particuliere de l'Egypte, comme Herodote, Diodore de Sicile, Ammien Marcellin, Polybe, Justin, Diogene Laërce, Manethon, & Berose, tels que nous les avons; Josephe, Appien Alexandrin, Procope, Jacques de Vitri, de Nangis, Leunclavius, Torniel, Salian, l'histoire des califes, Geofroi, Paul Jove, Maffée, Capel, Marmol, Murthadi, traduit par Vathier, Haiton, Daviti, &c. Entre les philologues, Philon Juif, Ciceron, Aristote, Jamblique, Lucien, Clement Alexandrin, Eusebe, Plutarque, Macrobe, Suidas, Elien, Cælius Rhodiginus, Pierius, &c. Des voyageurs & chronologistes, Jean Leon, Jarric, Belon, Vincent le Blanc, Pietro della Valle, Mantagaaze, Palerne, Radzivil, Villamont, Pigafete, Guyon, Thevenot, Monteonis, Poulet, Vansbec, Censorin, le pere Petau, Scaliger, Calvisius, Riccioli, &c. Marsham, dans son livre intitulé, *chronicus canon Ægyptiacus*, imprimé à Londres en 1672. Rollin, *hist. ancienne tom. 1.*

EGYPTEN, petite ville du duché de Curlande. Elle est dans la Semigalle, à sept lieues de la ville de Braslaw. * Baudrand.

EGYPTIENS, *Egyptiani*, espece de vagabonds & d'imposteurs, qui parurent pour la premiere fois en Allemagne en 1417. comme le rapporte Munster dans sa geographie. Ils sont noirs, halés du soleil, sales dans leurs habits, & malpropres dans leur manger, fort adonnés au larcin, sur-tout les femmes, qui gagnent la vie pour leurs maris. Ils se choisissent entr'eux des chefs, & d'autres officiers subalternes, qui sont distingués par la propreté & la magnificence des habits; ils ont aussi des chiens de chasse, les principaux voyagent à cheval, & le reste à pied. Ils portent par-tout avec eux des lettres du roi Sigismond & d'autres princes d'Allemagne, afin qu'on leur laisse le passage libre. Si on les en croit, c'est par penitence, qu'ils rodent ainsi par le monde, & ils assûrent qu'ils sortent originairement de la basse Egypte; ce qui est une pure fable, comme Munster l'a remarqué *au troisiéme livre de sa geographie, chap. 5.* car leurs semblables se trouvent de même dans d'autres royaumes, comme en France, sous le nom de Bohémiens, ou d'Egyptiens. Ils se mêlent de dire la bonne avanture, & entendent encore mieux à voler subtilement, & à amuser le petit peuple par plusieurs petits tours de souplesse & d'industrie. * Spelman. Munster, *à l'endroit déja cité.*

EGYPTUS, roi qu'on fait fils de Belus, étoit issu de Neptune & de Libie, & fut frere de Danaüs. Il eut cinquante fils, qui épouserent leurs cinquante cousines germaines, filles du même Danaüs. On ajoute que celui-ci craignant, selon l'Oracle, d'être chassé du trône, par un de ses gendres, avoit commandé à ses filles de faire mourir leurs maris. On dit qu'Egyptus donna son nom à l'Egypte. * *Consultez* Eusebe, Hygin, Ovide, Eustathius, &c.

EGYPTUS, roi des Ethiopiens, fut converti à la foi par saint Matthieu, selon leur tradition. * Marmol, *l. 10. c. 23.*

EGYRE, ville fameuse dans cette province de la Grece, qu'on appelloit proprement Achaïe. Elle est nommée aujourd'hui *Xilocraste*, ou *Scolocraste*, selon le Noir.

E H E.

EHEM ou EHEMIUS, (Christophle) Alleman, jurisconsulte & chancelier de l'électeur Palatin, né à Augsbourg en 1528. fut envoyé à Anvers, où il apprit la langue grecque & la latine, & ensuite la françoise. Depuis il voyagea en Italie, & étudia le droit & la medecine, & étant de retour en Allemagne il enseigna la philosophie à Tubinge & s'acquit une très-grande reputation. Othon-Henri électeur palatin, l'attira dans son université d'Heidelberg, où Ehem enseigna le droit, & eut une charge de conseiller ordinaire. Il en remplit si fidelement tous les devoirs, que Frederic III. qui succeda à Othon Henri, le fit son chancelier, le mena avec lui l'an 1566. à la diete que l'empereur Maximilien II. avoit convoquée à Augsbourg, & l'employa dans diverses negociations très-importantes. Christophle Ehem mourut le premier Juin 1592. âgé de 64. ans. Il a composé un traité du droit sous ce titre, *De principiis juris, l. 7.* * Melchior Adam, *in vit. Jurisc. Germ. p. 312.*

EHENHEIM, en latin *Enheimium*, ville d'Allemagne dans la basse Alsace, sur la riviere dite *Ergel*, à trois ou quatre lieues de Strasbourg: elle est libre & imperiale, sous la protection du roi de France.

EHINGEN, petite ville d'Allemagne dans la Souabe, sur le Danube, à quatre lieues au-dessous d'Ulm. On la prend pour l'ancienne *Dracuina*, ville de la Vindelicie. Il y a un autre Ehingen en Souabe, qui est un bourg situé sur le Nekre, à deux lieues au-dessous de la ville de Tubingue. * Mati, *dict.*

EHINGER, (Elie) bibliothecaire de la ville d'Augsbourg en Allemagne, fit imprimer à Wirtemberg en 1614. les canons de l'église d'Orient, qu'il tira de cette

celebre bibliotheque dont il avoit le soin. Cet ouvrage, auquel il donna le titre de *codex canonum ecclesiæ Orientalis*, avoit été imprimé pour la premiere fois en grec en 1540. par les soins de Jean du Tillet, évêque de Meaux, qui l'avoit tiré de la bibliotheque du chapitre de saint Hilaire de Poitiers. Ehinger fit encore imprimer en 1663. un catalogue des livres de la bibliotheque d'Augsbourg, qui étoit fort ample, & qui fut fort estimé.

E I C.

EICETES ou HEICETES, certains heretiques, qui s'éleverent dans le VII. siecle, faisoient profession de la vie monastique, & croyoient qu'il étoit impossible de bien louer Dieu, qu'en dansant & en sautant. Leur dessein en cette ridicule maniere, étoit d'imiter la conduite de Moyse lorsque les Egyptiens perirent dans la mer Rouge, comme il est marqué dans l'Exode. Et pour l'imiter, disoient-ils, plus à propos, ils tâchoient d'attirer chez eux des femmes, qui comme eux faisoient publiquement profession de la vie monastique. * S. Joan. Damasc. *lib. de heref. verb. Eicete.* Sandere, *her. 120. Exode, c. 15.* Gautier, *en la chron. au VII. siecle, c. 1.*

EICHFELD, EISCHFELT, ou EISCHVELT, *Eischfeldia*, petit pays d'Allemagne dans la Thuringe, au midi de celui de Brunswic. Il appartient aujourd'hui à l'électeur de Mayence, & sa ville capitale est Duderstad.

EICHSPALD, (Henri d') archevêque de Mayence, natif de Treves, fut d'abord medecin de profession, ensuite évêque de Bâle; & depuis fut fait électeur pour avoir gueri le pape en trois jours d'une fâcheuse maladie. En 1309. il couronna le roi de Bohéme, Jean de Luxembourg, fils de l'empereur Henri VII. & reçût de lui pour present, un siege enrichi de pierres précieuses. Il mourut en 1328. * *Hist. d'Allem.*

EICHSTADE, (Laurent) de Stetin dans la Pomeranie, medecin & mathematicien, composa des éphemerides, *Pedia Astrologica*.

EICHSTET, en latin *Eistatum*, *Eistadium*, & *Quercipolis*, ville & évêché, *cherchez* AICHSTAT.

EICHTELBERG, c'est-à-dire, *Mont des pins*, montagne du marquisat de Culembach en Franconie, qui s'étend dans le pays de Voitlande en Misnie, & dans le royaume de Bohéme. Elle a pris son nom de la quantité des pins qui y croissent, & elle est partagée en plusieurs pointes, dont les unes s'étendent du côté de l'orient vers la Bohéme; d'autres à l'occident, vers la Franconie, quelques-unes au midi, vers le Palatinat & la Baviere; & enfin les dernieres au septentrion, du côté de la Thuringe & du pays de Voitlande. Il sort de cette montagne quatre des principales rivieres qui arrosent l'Allemagne, le Mein, l'Egre, le Nab, & la Sale, que l'on marque ordinairement par ce mot *Mens*, à cause que les premieres lettres de ces noms y sont comprises. Ceux qui voudront sçavoir toutes les particularités de cette montagne, pourront voir les descriptions qu'en ont fait Gaspard Bruschius & Enoch Wideman. * *Bibl. Germ.*

EICK, dit HUBERT VAN-EICK, peintre né en 1366. à Maseik, ville du diocese de Liege, sur la Meuse, étoit frere de JEAN EICK, dit *Jean de Bruges*, qui fut son disciple. On presume que leur pere étoit aussi peintre: parce que tous ceux de leur famille embrasserent cette profession; & on dit même qu'une de leurs sœurs nommée *Marguerite*, renonça au mariage, pour exercer la peinture avec plus de liberté. Jean de Bruges trouva l'invention de peindre en huile; & un peintre de Messine vint exprès de Naples dans le Pays-bas pour y apprendre ce secret qu'il porta en Italie. Hubert & Jean firent divers tableaux pour Philippe *le Bon* duc de Bourgogne. On en voit un dans l'église de saint Jean de Gand, & Hubert mourut en 1426. avant qu'il fût achevé. Jean son frere vint demeurer à Bruges qu'il aimoit beaucoup; & il n'y eut gueres de princes en Europe qui ne voulût avoir quelqu'un de ses ouvrages. Philippe *le Bon* lui donna souvent des marques de son estime; & lui accorda, dit-on, une place dans son conseil. Ce peintre mourut à Bruges où il fut enterré dans l'église de saint Donat.

EICKIUS, (Arnoul) d'Anvers, a vécu sur la fin du XVI. siecle vers l'an 1580. & a composé divers ouvrages. Il laissa un traité sous ce titre: *Miraculorum variorumque motuum, & eventuum mea ætatis liber*: cet ouvrage n'a point été imprimé. * Valere André, *bibl. Belg.*

EICKIUS, (Jacques) ecclesiastique d'Anvers, poëte, qui a fait quelques pieces en vers.

EICKIUS, Hollandois, auteur, qui a fait la description de Dordrecht.

EIDER, riviere de Danemarck, en latin *Eidera*, ou *Epidera*, a sa source près de Segeberg, passe à Renbourg, à Fredericstad, & à Tonningen, & se jette dans la mer, après avoir divisé le duché de Slefwick, qu'elle a au septentrion, de l'Holsace ou Holstein, & du Ditmars qu'elle a au midi. L'Eider donne son nom à un petit pays qui est près de Tonningen, dit *Eiderstede*, qui est dans le duché de Slefwick.

EIFFEL ou L'EIFLE, pays d'Allemagne. Il est dans l'archevêché de Treves, & en partie dans le duché de Juliers. La ville de Munster-Eiffel en a conservé le nom; mais on en ignore les bornes. * Baudrand.

EIGIL, *cherchez* EGIL.

EIGUEZ ou AIGUES, riviere de France en Dauphiné, où elle a sa source dans les montagnes de cette province, vers le Gapençois, porte dans les anciens titres, le nom d'*Icarus*, d'*Aigarus*, & d'*Eigarus*. Elle passe à Nions & à saint Tronquet, & se jette dans le Rhône à côté d'Orange. L'historien de Dauphiné l'a confondue avec l'Ouveze, ou Louvete, *Ovidia*, qui passe au Buis & à Vaison, & qui se joint à la Sorgue avant que de se décharger dans le Rhône. * Papyre Masson, *descript. flum. Gall.* Chorier, *l. 1. de l'hist. de Dauph.* Colombi, *de Episc. Vasion.*

EINARD, *cherchez* EGINARD.

EINDHOVEN, petite ville des Pays-bas. Elle est dans le Brabant hollandois, sur le Dommel, à six lieues au-dessus de Bois-le-Duc, & sur le grand chemin de cette ville à Mastricht. * *Cartes geogr.*

EINSIDLEN, autrement l'abbaye de l'Hermitage en Suisse, au canton de Schwitz, près la source du Syl, de l'ordre de S. Benoît, étoit autrefois un lieu desert, où un certain Minrad avoit bâti une petite maison, dans un endroit, qu'il avoit défriché entre des broüailles. Après sa mort, cette maison fut convertie en une magnifique abbaye, qui selon Lazius, a été fondée par les comtes de Sulgow; quoiqu'en un autre endroit il en rapporte l'origine à Rodolfe, roi de Bourgogne. Munster dit qu'elle fut bâtie du tems d'Othon I. vers l'an 975. & qu'on y attacha plusieurs villages, droits & revenus. Ces donations ont été depuis confirmées par les empereurs Henri II. l'an 1004. Conrad II. l'an 1027. & Henri III. l'an 1040. Ceux du canton de Schwitz ont eu autrefois plusieurs disputes avec les moines de cette abbaye. * J. B. Plantin, *descript. de la Suisse.*

EIRAS, montagne de Messenie, sur laquelle les Messeniens se défendirent pendant 11. ans contre les Lacedemoniens; car après une bataille que les Lacedemoniens avoient gagnée, Aristomene se retrancha sur cette montagne, & ne se tint pas seulement sur la défensive, mais encore attaqua les Lacedemoniens. Quoiqu'Aristomene eût été pris dans un combat, les Messeniens ne laisserent pas de se défendre; & Aristomene s'étant sauvé, continua de soûtenir pendant plusieurs années le siege. Mais enfin les Lacedemoniens emporterent cette place la premiere année de la XXVIII. olympiade 916. ans avant J. C. * Pausanias, *in Messeniacis*, Marsham.

EISCHFELT ou EISCHELD, *cherchez* EICHFELD.

EISENAC ou ISENAC, *Isenacum* & *Eisenacum*, ville d'Allemagne dans la Thuringe, avec université, est bâtie sur la petite riviere de Nese, vers la frontiere de la Hesse & appartient au duc de Weimar, de la maison de Saxe. L'université d'Eisenac fut fondée vers l'an 1555. Le duc a son chancelier & ses autres officiers.

EISENCHSMID (Jean-Gaspar) docteur en philosophie & en medecine, & celebre mathematicien, nâquit à Strasbourg le 25. Septembre 1656. Son pere de même nom & surnom que lui, étoit potier d'étain, & avoit des charges honorables dans la ville, il fut laissé orphelin fort jeune, & fit ses classes en dix ans, après quoi il frequenta les leçons des professeurs, & s'attacha sur-tout aux mathematiques, qui lui plaisoient infiniment. Il fut fait docteur

teur en philosophie vers l'an 1676. De-là il passa à l'étude de la medecine ; sans negliger les mathematiques, qui faisoient toujours son principal attachement. Il soutint une dispute inaugurale en medecine en 1681. & fut le premier qui eut cet honneur, après que la ville eut été rendue au roi de France. Il se mit après cela à voyager. Il alla à Paris, où il resta quinze mois, & fit connoissance avec les sçavans de cette grande ville, & sur-tout avec M. du Vernai, anatomiste & M. de Tournefort botaniste. Il visita après cela les principales villes & universités de France, & en fit de même à l'égard des villes d'Italie. Il revint en Allemagne, vit Vienne la capitale, divers autres lieux, & fut de retour à Strasbourg au mois de Mai de 1684. où il reçût avec applaudissement le bonnet de docteur en medecine. En 1696. il fit une chute, dont il fut si blessé, qu'il ne put plus sortir de sa maison. Empêché par cet accident de s'attacher à la pratique, il se donna entierement aux mathematiques ; & eut l'honneur, lors du rétablissement de l'académie royale à Paris, d'être nommé pour être associé de cet illustre corps. Ses ouvrages justifient ce choix. Il a publié un traité sur la figure de la terre Elliptico Spheroïde : un autre des poids & mesures de plusieurs nations ; & de la valeur des monnoyes anciennes. Il a laissé divers autres traités, qui n'ont pas encore été imprimés. Il avoit commerce de lettres avec la plupart des sçavans de l'Europe, & mourut le 4. Decembre 1712. Il est fait mention honorable de lui dans l'histoire de l'academie royale des sciences, dans le journal des sçavans, & dans les memoires de Trevoux. Le roi de France se servit de lui pour dresser une carte de geographie. * *Actes de Leipsic de 1713. p. 280.*

EISENGREIN, (Guillaume) Alleman, chanoine de Spire, où il étoit né, a vécu dans le XVI. siecle, & s'est acquis beaucoup de réputation par sa science, & par sa pieté. Il composa divers ouvrages, & entr'autres *Catalogus testium veritatis*, qu'il publia en 1565. à Dilinghen. Une chronique de Spire, qu'il finit en 1563. & qu'il fit imprimer l'année suivante à Dilinghen, &c. * Possevin. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XVI. siecle.*

☞ * Le catalogue *des témoins de la verité* d'Eisengrein, est une liste des écrivains ecclesiastiques, qui ont combattu & refuté les heresies de leur tems, & celles de notre siecle par avance. Par les heresies de notre siecle, Eisengrein entend les Protestans, c'est-à-dire, toutes les societés qui se sont separées d'avec le saint siege. Einsengrein suit l'ordre des tems ; mais il emploie la plus grande partie de son ouvrage en éloges, & n'a point apporté assez de jugement & de capacité dans son ouvrage ; il faut prendre garde à ne point confondre son ouvrage avec celui de *Flaccius Illyricus*, Lutherien, qui neuf ans auparavant en Avril en a donné un semblable, avec le même titre ; mais dans un sens bien different ; car Flaccius entend par *les témoins de la vérité*, les Heretiques plus anciens que Luther dont il joint les passages avec ceux des apôtres & des peres, & Eisengrein entend par ce terme les Catholiques qui sont demeurés dans le sein de l'église Romaine sous l'autorité du pape.

EISENGREIN, (Martin) Allemand, docteur, & vicechancelier de l'université d'Ingolstad, étoit natif de Stugard dans le duché de Wirtemberg, & mourut en 1578. Il composa des sermons que Tilman Bredenbach a traduits en latin *Confessionale, &c.* * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XVI. siecle.*

EISENTHORN, c'est-à-dire, *la porte de Fer.* Passage fort difficile & fort important pour entrer dans la Transylvanie. Il est aux confins de cette principauté, de celle de Valachie, & de la haute Hongrie, & il donne le nom d'Eisenthorn, ou de *Viskapu*, à toute une chaîne de montagnes, presque inaccessibles qui environnent la Transylvanie du côté du midi. * Baudrand.

EISFELD, petite ville, ou bon bourg du cercle de Franconie. Elle est dans le duché de Coburg, près de la source de la Werra, & à trois lieues de la ville de Coburg. * Baudrand.

EISLEBEN, *cherchez* ISLEBE.

EITELWOLF de Lapide, *cherchez* ETHELWOLPHE.

EITON, *cherchez* EDON (Etienne.)

EKE

EKELENFORT ou ECHELENFORDT, *Ekelenfordia*, ville de Danemarck dans le duché de Sleswik. Elle est située sur la mer Baltique, & elle a tiré son nom du fort d'Ekerembourg ruiné. Ekelenfort a un assez bon port, & est entre la ville de Sleswik & celle de Kiel. * Sanson. Baudrand.

EKESIO ou ECHESIE, *Ekesium*, ville de Suede, dans la province de Smaland, & près de l'Ostrogothie ou Ostrogothland propre, est éloignée de quatre ou cinq lieues du lac Weter. Elle est peu considerable, si nous en croyons les relations modernes, quoique d'autres en ayent parlé autrement. * Baudrand.

EKIUS, *cherchez* ECHIUS & EICKIUS.

ELA

ELA roi d'Israël, étoit fils de *Baasa*, qui fut un prince très-méchant, & lui succeda vers l'an 3105. du monde, & 930. avant Jesus-Christ. Au commencement de la seconde année de son regne, Zamri, qui commandoit la moitié de sa cavalerie, le fit assassiner dans un festin qu'il faisoit chez un de ses officiers nommé Osa. Josephe nous apprend qu'il n'avoit point de gardes, parce que ce prince avoit envoyé tous ses gens de guerre assieger une ville des Philistins, nommée Gabath. Zamri extermina toute la race de Baasa, selon que le prophete Jehu, que Josephe nomme Gimon, le lui avoit prédit. * III. *des Rois*, *c. 16.* Josephe, *l. 7. des ant. c. 6.* Torniel. Salian. & Sponde, *A. M. 3105. & 3106.*

ELA, pere d'*Osée*, roi d'Israël. * *I. Paralipomenes*, *c. 4.*

ELA, fils de *Caleb*, dont il est fait mention dans le III. livre des rois, *c. 4.* Le nom d'ELA étoit aussi celui d'une ville des Iduméens, comme il est marqué dans la Genese, *c. 36. &c.*

ELAM, fils de *Sem*, donna son nom aux ELAMITES qui sont ceux que les auteurs profanes nomment ELYME'ENS. Ils habitoient le pays qui étoit entre les provinces de Perse & de Babylone. Plusieurs historiens croient après Josephe, que les Perses sortirent de ce même pays des Elamites, & le prouvent par des conjectures assez fortes, sur-tout, par ce qui est rapporté dans la prophétie de Daniel, que Suse capitale du pays des Perses étoit dans le pays d'Elam. Ce Chodorlaomor qui vainquit les cinq petits rois de la Pentapole, qui enleva Loth avec sa famille, & qui fut depuis entierement défait par Abraham, étoit roi de ces peuples. Isaïe & Jeremie en parlent comme d'une nation qui étoit fort aguerrie. La capitale étoit ELYMAIDE, où étoit ce temple celebre de Diane, qu'Antiochus Epiphanes voulut piller, & où il fut tué. * *Genese, 14. Isaïe, 11. 21. & 22. Jeremie, 23. 49. Daniel, 8. Actes des apôtres, 2.* Josephe, *l. 1. des ant. c. 7. l. 7 & l. 12. c. 13.* Torniel, *A. M. 1657. n. 19. 1937. n. 50. & 2105. n. 1.* Salian, Sponde, *in Ann. vet. test.* Sam. Bochart, *in Phaleg.*

ELAMITES ou ELYME'ENS, *voyez* ELAM, ci-dessus.

ELATE'E, en grec Ἐλάτεια, ville dont Plutarque parle dans la vie de Demosthene & dans celle de Sylla. Strabon dit dans son livre IX. que c'étoit la plus grande ville de la Phocide. Pausanias dans ses phociques excepte Delphes ; & dit que le fleuve Cephise passoit par la plaine d'Elatée. Strabon au lieu que nous avons cité, dit qu'elle a été inconnue à Homere, pour avoir été bâtie après sa mort.

ELATH, campagne de l'Idumée, dont il est fait mention *Deuteronome* II. 8. On dit qu'il y avoit une ville de ce nom dans ce pays, située sur le bord de la mer Rouge, par laquelle passerent les Israëlites, au sortir d'Asiongaber. C'étoit un port d'où on alloit dans les Indes. * S. Jerôme.

ELBE, riviere d'Allemagne, a sa source dans la Bohéme du côté de Glatz sur les frontieres de la Silesie. Ceux de Bohéme la nomment *Labe.* C'est l'*Albis* des anciens auteurs, que quelques-uns de ceux du bas Empire ont nommée *Albia.* Elle reçoit toutes les rivieres de la Bohéme, dont les principales sont la Molde & l'Egra. L'Elbe passe à Konigsgrats, à Cuttemberg, à Letomoritz, &c. ensuite elle coule dans la haute & basse Saxe, elle reçoit la Sale, le Havel, &c. elle arrose les villes de Dresde, de Torgau, de Wittemberg, de

Dessau, de Magdebourg, de Verben, de Lawembourg, de Hambourg, & de Glukstad, & se jette dans la mer d'Allemagne. * Strabon, *l. 7*. Pline. Lucain. Dion. Silius Italicus. Bertius, *desc. Germ.* Munster, *l. 3*. Cluvier, *l. 3. introd. geogr. &c.*

ELBE, ou l'isle D'ELBE, *Ilva & Æthalia*, isle de la mer Mediterranée, en Italie, sur les côtes de la Toscane, vis-à-vis de Piombino. Les auteurs en ont souvent fait mention, comme Virgile, *l. 10. Eneïd.*

——— Ast Ilva trecentos
Insula inexhaustis Chalybum generosa metallis.

Cette isle a environ quarante milles de circuit, & n'a que cinq ou six paroisses. Elle appartient au prince de Piombino, sous la protection des Espagnols, qui y ont Porto-Longone. Le grand duc y a aussi le port dit *Porto-Ferrajo*, ou *Ferraro*. Magin & d'autres y ont placé une ville de Cosmopolis, bâtie par Cosme, duc de Toscane, qui est une ville imaginaire; car il n'y en a point de ce nom. Peut-être que le premier s'est trompé au sujet de Porto-Ferrajo, qui est l'*Argoüs Portus* de Strabon & des anciens auteurs, parce que Cosme I. de ce nom, grand duc de Toscane, le fit fortifier, & lui voulut donner son nom. Les écrivains, qui sont venus après Magin, ont fait la même faute. On trouve dans l'isle d'Elbe de cette espece de marbre, que l'on nomme *Granit*, qui est grisâtre, tirant sur le verd, & tacheté de petites marques noires & blanches. Les Romains y occupoient continuellement un grand nombre d'ouvriers à travailler dans les carrieres: & c'est de-là qu'on a tiré depuis les colonnes du portique de la Rotonde, qui sont très-belles, & d'une grandeur extraordinaire. * Strabon. Pline. Ptolomée. Pomponius Mela. Leandre Alberti. Baudrand, &c.

ELBENE, famille, qu'on nomme diversement *Elbene*, *Delbene* ou *Del Bene*, est originaire de Florence. Quelques-uns ont crû qu'elle étoit originaire de France, où l'on voit la baronie de Bene, près de Montfort l'Amauri, & on ajoûte même que les armes de cette famille y sont gravées en divers endroits, sur les murailles du château. Ceux-là prétendent que ces seigneurs passerent en Italie avec les princes de la maison d'Anjou, & qu'ils s'établirent à Florence; où ceux du pays, ayant mis l'article *Del* à leur nom *Bene*, ils en formerent celui d'*Elbene*. D'autres tiennent que cette famille vient de Fiesoli. C'est le sentiment d'Hugolinus Verrinus, dans son ouvrage des choses remarquables de Florence. Quoi qu'il en soit, cette famille a été pendant trois ou quatre cens ans en grande consideration à Florence, & y a exercé les premieres charges de la republique, à laquelle les seigneurs d'Elbene rendirent des services signalés. *Jacques* d'Elbene, surnommé *le Grand*, fut quatre fois prieur de la liberté de la république en 1334. 1338. 1342. & 1360. On le couronna trois fois souverain gonfalonier en 1352. 1355. & 1360. Scipion Ammirato, & les autres auteurs de l'histoire de Florence, en parlent avec beaucoup d'estime: il laissa entr'autres enfans FRANÇOIS d'Elbene, prieur de la Liberté en 1373. & 1377. Celui-ci eut de *Françoise* Ricasoli, son épouse, *Richard*, pere d'*Antoine*, d'où sont descendus les seigneurs d'Elbene de Florence; & OLIVIER, qui épousa *Vaggia* Corbinelli. Il eut entr'autres enfans ALBERTASSE d'Elbene, prieur de la Liberté en 1473. Celui-ci se retira à Rome sous le pontificat d'Alexandre VI. & revint à sa maison de Monteloni, dans la Toscane, où il mourut, laissant entr'autres enfans de *Magdeleine* Bondelmonti, son épouse, NICOLAS, qui se retira en France; & PIERRE, *dont nous ferons mention dans la suite*. NICOLAS d'Elbene rendit de grands services au roi Louis XII. qui lui donna la charge de son maître d'hôtel ordinaire: laquelle lui fut continuée sous François I. Il épousa *Magdeleine* Ridolfi, dont il eut BARTHELEMI d'Elbene. Celui-ci avoit beaucoup de genie & composa un ouvrage intitulé, *Civitas veri, seu morum*, qu'il dédia à Marguerite de France, duchesse de Savoye. Cette princesse donna l'abbaye d'Hautecombe à son second fils *Alfonse* d'Elbene, qui fut depuis évêque d'Albi. Barthelemi avoit eu de *Clemence* Bonacorsi, son épouse, cet *Alfonse*, & JULIEN d'Elbene, que la reine Catherine de Medicis envoya l'an 1574. en Pologne, pour presser le retour du roi. Julien eut de *Catherine* Tornaboni, *Julien*, abbé d'Auvilliers; *Barthelemi*, capitaine-lieutenant des chevaux-legers de Gaston de France duc d'Orleans, mort sans posterité de *Catherine* d'Elbene sa parente; *Alfonse*, évêque d'Albi après son oncle; PIERRE, qui suit; *Marguerite*, femme de *David* de Miremont, seigneur de Berieux; *Louise*, mariée au sieur de Lescure; & *Anne*, religieuse. PIERRE d'Elbene, seigneur de Villeceau, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, colonel d'infanterie, gouverneur de Pierre-châtel, &c. épousa *Anne* d'Elbene sa parente, dont il eut GUI, qui suit; *Alfonse*, évêque d'Orleans en 1647. & mort le 20. Mai 1665. C'est à ses soins que nous sommes redevables de l'excellent recueil des statuts synodaux du diocese d'Orleans publié *in 4°*. en 1664; *Alexandre*, commandeur de Coulommiers, &c. de l'ordre de Malte, receveur general du prieuré de France, mort en 1654; *Barthelemi*, évêque & comte d'Agen, mort le 4. Mars 1663; *Gilbert*, commandeur d'Ouarville, &c. de l'ordre de Malte, ambassadeur à Rome; & *Magdeleine*, mariée à *Jean-Jacques* du Bouchet-Bouville, seigneur de Ville-Flix, & des Tournelles, &c. GUI d'Elbene, capitaine lieutenant des chevaux légers, puis chambellan du duc d'Orleans oncle de Louis XIV. eut de *Charlotte* de Refuge, sa femme, morte veuve le 3. Septembre 1680. *Barthelemi*, mort sans alliance, & deux filles. PIERRE d'Elbene, *dont nous avons fait mention ci-devant*, étoit seigneur de Montesonti & de sainte Maure en Toscane, & laissa de *Bartholomea* Corsini son épouse, ALBISSE d'Elbene, qui suit, & trois autres fils, qui se retirerent en France; sçavoir, *Albert*, pannetier du roi Henri II. lequel fut tué l'an 1554. en Italie, dans l'armée commandée par le maréchal Strossi; *Jacques* chevalier de Malte, aussi pannetier du roi, après son frere; & *Bernard*, évêque de Lodeve en 1557. puis de Nîmes en 1560. Il se trouva au concile de Trente. ALBISSE fut en grande consideration sous le regne de François I. de Henri II. qui le créa general & surintendant des finances qui sortoient hors du royaume. Il eut de *Lucrece* Cavalcanti, son épouse, qui fut une des dames ordinaires de la reine Catherine de Medicis, *François*, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1564. puis guidon des gendarmes du duc de Mayenne, qui se trouva aux batailles de Dreux, de S. Denys, de Moncontour, au siege de Javarin en Hongrie, & qui à son retour en France fut tué à celui de la Rochelle en l'an 1573; *Pierre*, que le roi Charles IX. fit son aumonier ordinaire en 1558. abbé d'Eu, &c. Il rendit de grands services, & mourut l'an 1590. au camp du roi devant Paris; *Albert*, tué en 1576. combattant contre les Reistres, sous le duc de Guise; ALEXANDRE, *dont nous parlerons ci-après*; *Catherine*, femme du seigneur d'Arbouville; & *Genevieve*, mariée au baron de Baux. * Scipion Ammirato & Machiavel, *hist. de Florence*. Paulo Mini, *de la nobil. di Flor.* Tristan l'Hermite de Souliers, *Toscane franç. &c.*

ELBENE ou DELBENE, (Alfonse) évêque d'Albi, fils de *Barthelemi* d'Elbene patrice Florentin, & de *Clemence* Bonacorsi, témoigna dès sa jeunesse une grande inclination pour l'état ecclesiastique. On lui procura l'abbaye d'Hautecombe en Savoye, qu'il permuta pour celle de Maizieres en Bourgogne, avec Silvestre de Saluces. Le roi Henri III. le nomma l'an 1588. à l'évêché d'Albi, qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse dans un tems très-fâcheux. Ce prélat mourut le 8. Fevrier de l'an 1608. Il avoit composé divers ouvrages. *Tractatus de gente familia Marchionum Gothiæ, qui postea comites S. Ægydii, & Tolosates dicti sunt*, publié à Lyon l'an 1597. *in 8°*. *De regno Burgundiæ transjuranæ & Arelatis*, *l. 3.* imprimé à Lyon l'an 1592. *in 4°*. *De origine familiæ Cistercianæ*, &c. Il eut pour successeur en l'évêché d'Albi, un autre ALFONSE d'Elbene son neveu. Celui-ci sortit de France, pour être entré dans la revolte du duc de Montmorenci: Il y revint en 1643. après la mort du cardinal de Richelieu. Il mourut à Paris le 9. Janvier de l'an 1651. âgé de 71. ans, & fut enterré dans l'église du Temple. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

ELBENE, (Alexandre) fils d'*Albisse* & de *Lucrece* Cavalcanti, né à Lyon le 7. Mai de l'an 1554. porta les armes dès son jeune âge, & fut blessé dangereusement en 1573. au siege de la Rochelle. Depuis il suivit le roi Henri III. en Pologne en qualité de gentilhomme ordinaire, dont il eut le brevet étant de retour en France, & se trouva aux sieges de Livron & du Pousin. En 1576. il servit sous le duc de Guise à la défaite des Reistres: l'année sui-

vante il suivit le duc de Mayenne, & se trouva au recouvrement de la Charité, d'Issoire & de Brouage. En 1580. il fut blessé d'une mousquetade au siege de la Fere, & servit avec le même zele les années suivantes, jusqu'en 1589. que ses affaires domestiques l'obligerent de passer en Italie. Il n'y fut pas inutile pour le service de nos rois, s'étant beaucoup interessé pour la reconciliation d'Henri IV. avec le S. siege. Le cardinal d'Ossat remarque cette circonstance dans ses lettres. Le roi lui fit l'honneur de lui témoigner sa reconnoissance par deux des siennes, & lui envoya même en 1596. un brevet de conseiller d'état. Ensuite Alexandre d'Elbene lui ayant apporté ses lettres d'absolution au camp devant la Fere, ce grand prince lui donna le collier de l'ordre de S. Michel, & lui fit expedier un brevet pour être reçu chevalier du S. Esprit, à la premiere promotion. En 1604. le roi nomma des commissaires pour informer de la noblesse du sieur d'Elbene, ce qui fut fait, mais ce monarque ayant été tué en 1610. lorsqu'il devoit faire des chevaliers après le couronnement de la reine, Alexandre d'Elbene fut privé de cet honneur. Il mourut en 1613. laissant de *Marguerite* d'Elbene son épouse, *Alexandre* II. seigneur de la Mothe, qui servit avec réputation dans les armées, & qui avoit beaucoup d'esprit; *Lucrece*, femme de *Louis* de Cardaillac de Levi, comte de Bioule, lieutenant general en Languedoc; & *Catherine*, mariée 1°. à *Jean* d'Estampes, seigneur de Valençai, tué l'an 1626. au siege de Privas: 2°. à *Leon* d'Illiers, seigneur de Chantemesle, Marcoussi, &c. Elle a eu deux enfans de ses deux maris.

La famille d'Elbene subsiste toujours à Florence, où il y a des personnes de consideration de ce nom. S. Evremont dans une de ses lettres, *tome V.* écrite en 1701. parle avec éloge du commandeur d'Elbene qui vivoit alors à Florence. * *Consultez* Tristan l'Hermite de Souliers, *en sa Toscane Françoise*. Du Chêne. Godefroi. La Roque, &c.

ELBEUF, bourg de France en Normandie, *Elbovium*, avec titre de duché, érigé en 1581. en faveur de Charles de Lorraine I. du nom, est situé sur la riviere de Seine à 3. ou 4. lieues au dessus de Rouen. Ce bourg a appartenu à la maison d'Harcourt, sous le titre de marquisat; & depuis il est devenu le titre d'une branche de la maison de Lorraine, rapportée à LORRAINE.

ELBING ou ELBINGE, *Elbinga*, ville anseatique de Pologne, dans la Prusse royale, est capitale du petit pays dit le *Hockerland*, situé sur la riviere d'Elbing, près de la mer Baltique, & du lac de Drausen, qui s'y décharge dans le golfe dit *Frische Haff*. Elle est grande, belle & forte, dans une plaine assez fertile. Elbing fut bâtie, à ce qu'on dit, l'an 1239. & par le commerce de la mer Baltique, elle se rendit en peu de tems très-considerable. Elle se soumit à la Pologne l'an 1454. En 1521. elle resista à Albert de Brandebourg, qu'on y reçut en 1525. il y fonda en 1542. une université, qu'on y rétablit en 1592. Avant cela Etienne roi de Pologne, faisant en 1577. la guerre contre ceux de Dantzic, voulut attirer le commerce à Elbing. Les Anglois venoient ordinairement en cette ville, où plusieurs se sont établis, & l'on y parle même assez bien la langue angloise. Le trafic porta l'abondance à Elbing, mais les opinions nouvelles s'y établirent en même tems, & furent cause de plusieurs troubles. Les Protestans avoient enlevé la principale église aux Catholiques, à qui Sigismond III. roi de Pologne, la fit rendre en 1539. Les premiers en conserverent du chagrin, dont ils donnerent des marques en 1616. & 1618. Enfin en 1626. ils se soûmirent au roi de Suede, qui rendit cette ville en 1636. Depuis, en 1655. Elbing se donna à Charles Gustave aussi roi de Suede, & la ville fut rendue aux Polonois. En 1698. l'électeur de Brandebourg força les habitans de recevoir ses troupes en garnison, prétendant que cette ville avoit été engagée pour deux cens mille écus, prêtés par l'électeur son pere, au roi Casimir. L'affaire fut accommodée en 1700. & il retira ses troupes, moyennant trois cens mille écus, pour nantissement desquels, les Polonois lui mirent entre les mains les pierreries de la couronne. Les Suedois mirent garnison dans cette place avec la permission de l'électeur de Brandebourg; mais les Moscovites la prirent sur eux par assaut le 18. Fevrier 1710. On la divise en trois parties, qui sont, la ville ancienne, la cité, la ville nouvelle, & le fauxbourg. Les deux premieres sont bâties & fortifiées assez regulierement. Les marchands ont leurs magazins dans le fauxbourg. * Cromer & Starovolstius, *descriptio Polon.* Tuldenus & Brachelius, *hist. nost. temp.* Cellarius, *Polon. descript.* Le Laboureur, *voyage de la reine de Pologne.*

ELBODE, Breton, évêque de Winchester en Angleterre, dans le VII. siecle, vers l'an 610. eut beaucoup de liaison avec Augustin, un des apôtres du pays. Il avoit quelque connoissance des belles lettres, & composa un ouvrage sur la célebration de la fête de Pâques, & l'histoire de son tems. * Pitseus, *de script. Angl.* Balæus & Leland rapportés par Vossius, *de hist. Lat. l. 2. c. 24.*

ELBOURG, ville & évêché du pays de Jutland en Danemark, porte ce nom à cause de la pêche des anguilles que les Allemans appellent Eleu; il s'y en fait un grand commerce. * Mercator. Daviti.

ELBURG, petite ville d'Hollande, dans le duché de Gueldres, sur la côte de la mer au sud, dans le Velaw, étoit autrefois assez bien fortifiée; & fut prise en 1672. par les François, qui en ruinerent toutes les fortifications l'année suivante. Elle est sur la frontiere du pays d'Overissel. * Baudrand.

ELCANA, l'un des trois fils de Coré. * *Exod. 6. 23. I. Paralip. 23. 25.*

ELCANA, premier ministre du roi Achas, qui fut tué par Zechri. * *II. Paralip. 28. 7.*

ELCANA, l'un des descendans de Caath, vivoit vers l'an 2896. du monde, 1137. avant J. C. & fut mari d'Anne mere de Samuel. En allant à Silo, où étoit l'arche, il consoloit sa femme de ce qu'elle étoit sterile. Depuis, les vœux & les larmes d'Anne meriterent que Dieu leur donnât un fils; qui fut Samuel, & ils l'offrirent au temple. *Voyez* ANNE & SAMUEL. * I. *des rois, c. 1. & 2.* Salian, *A. M. 2889. 2900. & seq.*

EL-CATIF, ville de l'Asie, dans l'Arabie heureuse, entre Jazach & Barcar, donne son nom à la MER D'ELCATIF, dite aussi GOLFE DE PERSE ou BALSERA, qui s'étend depuis l'embouchure du Tigre, jusques au détroit de Mosandam, & qui separe la Perse de l'Arabie. *Cherchez* BALSERA.

ELCESAITES, ou SAMPSE'ENS, secte d'heretiques, qui s'éleva dans l'église au commencement du II. siecle, eut pour auteur un nommé Elxaï Juif, qui se joignit aux Ebionites, du tems de Trajan vers l'an 114. & qui apporta dans cette secte de nouveaux dogmes. Les Elcesaïtes observoient comme les Ebionites, les ceremonies de la loi de Moyse, la circoncision & le sabbat: mais ils ne vouloient point de sacrifices. Ils admettoient un Christ descendu du ciel dans Jesus: ils lui donnoient une forme humaine, qui avoit environ 38. lieues de haut; & un S. Esprit de même étendue, qu'ils prétendoient être une femme, mais invisible. Leur Christ n'étoit pas le fils de Dieu, mais l'un des archanges, qui étoit venu pour détruire les sacrifices du Createur. Les Elcesaïtes rejettoient presque tous les livres de l'ancien & du nouveau testament. Ils avoient un livre qu'ils disoient être descendu du ciel, & un autre composé par Elxaï. Ils détestoient S. Paul; & soûtenoient que l'on pouvoit renoncer à la foi de J. C. & même adorer les idoles. Quelques-uns d'entr'eux prétendoient qu'Adam étoit le Christ; ou que le Christ qui a été créé avant toutes choses, & qui est un esprit au-dessus des anges, étoit descendu dans Adam, & apparu aux Patriarches; qu'enfin il étoit venu couvert du corps d'Adam dans ces derniers tems, & qu'il avoit été crucifié. Cette secte étoit principalement établie dans la Palestine, au de-là du Jourdain, où elle subsistoit encore du tems de S. Epiphane. Ils honoroient Elxaï, son frere Texée & tous ceux de leur race; de sorte que sous l'empire de Valens, ils portoient un grand respect à deux sœurs qu'ils disoient en descendre. Ils les accompagnoient en foule, quand elles sortoient de chez elles, ramassoient avec soin la poudre de leurs pieds, & jusqu'à leurs crachats, pour s'en servir de remede. Origenes écrit souvent contre ces Elcesaïtes. Eusebe en parle dans le *l. 6. c. 38.* Methodius en fait mention dans son festin des Vierges; & S. Epiphane dans l'heresie 35. qui est la leur & dans la 30. qui est celle des Ebionites. * S. Epiphane, *her. 19. 53. &c.* S. Augustin, *des her. ch. 32.* Eusebe, *l. 6. hist. c. 31.* Nicephore, *l. 5. c. 24.* Ba-

ronius, *A. C. 195. n. 2. 3. & 4. 249. n. 8. &c.* Tillemont, *mem. eccl.* Du Pin, *bibl. des auteurs ecclef. des trois premiers fiecles.*

ELCESE, ou ELCESI, petit village de la tribu de Nephtali, mais illustre pour avoir donné naissance au prophete Nahum. Il y en a qui le mettent dans la tribu de Simeon. * *Nahum. I. 1.*

ELCHE, ville autrefois épiscopale & suffragante de Tolede. Elle est en Espagne, dans le royaume de Valence, sur la Segre, à quatre lieues d'Alicante, du côté du couchant.

ELCHINGEN, bourg d'Allemagne dans le cercle de Souabe, sur le Danube, à une lieue au dessous de la ville d'Ulm. Il y avoit dans ce bourg sur une colline, un château infame par les vols & les meurtres de ceux à qui il appartenoit. Conrad duc de Saxe pour sanctifier ce lieu, y fonda un couvent de Benedictins l'an 1128. qui est maintenant une abbaye. * Mati, *dict.*

ELCIAS, surnommé *le grand*, d'une des premieres familles de Jerusalem, accompagna Aristobule frere du roi Agrippa, lorsque ce prince alla supplier Petrone, gouverneur de Syrie, de ne pas contraindre les Juifs à permettre qu'on posât la statue de l'empereur Caïus Caligula dans le temple de Jerusalem, ce qu'ils obtinrent. * Josephe, *antiq. l. XVIII. ch. 11. art. 791.*

ELDAD, est le nom d'un des soixante-dix juges que Moyse établit sur le peuple d'Israël. Quelques auteurs après S. Jerôme, ont cru que cet Eldad & Medad étoient freres du même Moyse; mais ils l'ont cru sans raison, & Torniel refute solidement cette opinion. * *Nomb. c. 11.* S. Jerôme, *sur le 1. c. des paral.* Torniel, *A. M. 2545. n. 55. & 56. p. 551. & 552. édit. Plantin.*

ELDAD, ou HELDAN, évêque de Glocester en Angleterre, vivoit sur la fin du V. siecle, vers l'an 490. On lui attribue quelques ouvrages, & un entr'autres, qu'il écrivit pour les Bretons naturels, contre les Saxons. * Pitseus *de script. Angl.*

ELDAD DANIUS, rabbin dans le XIII. siecle, a composé divers ouvrages. Genebrard fait mention de lui *en sa chron.*

ELDASAGNI, ou ELADASAGNI, ancienne petite ville de Grece. Elle est dans l'Epire, sur la riviere de Polina, vers la source & les confins de la Macedoine & de la Thessalie. * Baudrand.

ELEALE', ville des Moabites, donnée à la tribu de Ruben, au-delà du Jourdain. * *Nombres, 32.*

ELEAZAR, l'un des fils d'Aaron, premier pontife des Juifs, lui succeda dans la souveraine sacrificature, l'an 2552. du monde, & 1452. avant J. C. Après la mort de Moyse il suivit Josué, & mourut après avoir tenu le pontificat douze années. Phinées son fils lui succeda. * *Nombres, 31. 32. & 34. Deuteronome, 10. Josué, 14. 17. 19. 24. Juges,* &c. & Salian, *A. M. 2583. & seq.*

ELEAZAR, fils d'*Abinadab*, qui eut la garde de l'arche, après qu'on l'eut retirée des mains des Philistins, & qu'on l'eut mise dans sa maison. * *I. Rois, VII. 1.*

ELEAZAR, fils de *Dodo Ahohite*, fut un des trois braves qui traverserent avec impetuosité le camp des ennemis du peuple de Dieu, pour aller querir au roi David de l'eau de la citerne, qui étoit proche la porte de Bethléem. Il rafraîchit par ce moyen ce prince extrémement alteré par les fatigues du siege de Jerusalem. Une autre fois les Israëlites étant sur le point de donner bataille aux Philistins, furent saisis d'une si grande frayeur, pour le grand nombre d'ennemis qu'ils avoient à combattre, qu'ils prirent la fuite, & abandonnerent lâchement David à la merci de ses ennemis. Il n'y eut qu'Eleazar, fils de Dodo, qui fit ferme avec le roi, arrêtant la fureur des ennemis, dont il fit un tel carnage, que le sang dont son épée étoit teinte se cola à sa main. Ce vaillant homme ramena par sa valeur les troupes de David, qui ayant eu honte de leur peu de courage, la voulurent effacer en se jettant à travers les bataillons des ennemis déja ébranlés, si bien qu'ils les enfoncerent & remporterent cette memorable victoire, dans laquelle une partie des soldats fut assez long-tems occupée à dépouiller les morts qu'Eleazar avoit tués de sa propre main. Cela arriva environ l'an du monde 2988. & 1047. avant J. C. * *I. Paral. 11. 13.*

ELEAZAR, frere de *Simon*, surnommé *le Juste*, à cause de sa probité, succeda à son frere dans la souveraine sacrificature des Juifs; parce qu'Onias, fils de Simon, étoit encore trop jeune pour l'exercer. Ptolomée *Philadelphe*, roi d'Egypte, lui renvoya six vingt mille Juifs qui étoient captifs dans son royaume, & le pria par des lettres très-obligeantes & accompagnées de riches presens, qu'André capitaine des gardes portoit, de lui communiquer les loix des Juifs. On dit que ce pontife envoya environ 277. ans avant J. C. soixante-douze sçavans de sa nation, qui traduisirent la bible d'hebreu en grec; & c'est la version qu'on nomme ordinairement des *Septante*. Josephe marque en particulier tout ce qui se passa dans cette occasion. Salian dit que le pontificat d'Eleazar fut de trente-deux années. Nous n'en sommes pas assurés. * Josephe, *antiq. liv. 12. c. 2.* Salian, *A. M. 3769. & seq.*

ELEAZAR, l'un des principaux docteurs de la loi entre les Juifs, de la race sacerdotale sous le regne d'Antiochus *Epiphanès*, roi de Syrie. Ce prince voulut l'obliger de violer la loi, en lui faisant manger de la chair de porc; mais ce venerable vieillard lui résista courageusement. Antiochus le fit cruellement fouetter. Quelques-uns lui ayant proposé de feindre, pour se délivrer du supplice, qu'il avoit mangé des viandes défendues, quoiqu'on ne lui eût donné que des viandes dont il lui étoit permis de manger, il refusa de conserver sa vie par cette lacheté criminelle; & les bourreaux ayant continué de le battre, il expira entre leurs mains. * *II. Machab. V. & VI.* Josephe, *ant. 12. c. 7.*

ELEAZAR, surnommé *Auran*, le dernier des cinq fils de Mathathias, seconda ses freres nommés *Machabées & Asmonéens*, pour la défense de leur religion. Dans la bataille que son frere Judas Machabée donna vers l'an 163. avant J. C. contre l'armée d'Antiochus *Eupator*, Eleazar signala son courage; & s'appercevant qu'entre tous les élephans de l'armée des Syriens, il y en avoit un plus grand & plus superbement enharnaché que les autres, il crut que le roi étoit dessus. Alors sans considerer la grandeur du peril où il s'exposoit, il se fit jour à travers ceux qui environnoient cet animal, en tua plusieurs, mit le reste en fuite, vint jusques à l'elephant, se coula sous son ventre, & le tua à coups d'épée: mais il fut accablé de son poids, reçut la mort en la lui donnant, & selon l'expression de S. Ambroise, il fut enseveli sous son propre triomphe. * *Machabées, l. 1. c. 6.* Josephe, *liv. 12. des antiq. ch. 8. & 14.*

ELEAZAR, fils d'Eliud, dont parle S. Matthieu, en la génealogie du fils de Dieu, *ch. 1. v. 15.*

ELEAZAR, fils de Moyse, *voyez* ELIEZER.

ELEAZAR, celebre magicien, dont parle Flave Josephe, & qu'il dit avoir vû. Il sembloit delivrer les possédés de l'esprit malin par ses charmes & par ses enchantemens. Il attachoit, dit-on, au nez du possédé un anneau; où étoit enchassée une racine dont le roi Salomon se servoit à cet usage; & dès que le demon l'avoit flairée, il jettoit le possédé par terre & l'abandonnoit: il recitoit ensuite les mêmes paroles que Salomon avoit laissées par écrit; & en faisant mention de ce prince, il défendoit au demon de revenir dans le corps du possédé. Il en avoit fait l'experience en présence de l'empereur Vespasien, de ses fils & de plusieurs capitaines & soldats; mais pour faire encore mieux voir l'effet de ses conjurations, il remplissoit une cruche d'eau, & commandoit au demon de la jetter par terre, afin que l'on connût par ce signe qu'il avoit abandonné le possédé, & il obeissoit. * Josephe, *antiq. l. VIII. chap. 2.*

ELEAZAR, fils de *Bathus*. L'ethnarque Archelaüs après son retour de Rome, l'établit souverain sacrificateur des Juifs. Il fut le soixante-cinquiéme depuis Aaron, & le troisiéme après la nativité du Sauveur. Il succeda à son frere *Joasar*, & n'exerça cette charge que trois ans, ayant été obligé de la remettre à *Jesus* fils de *Sie* ou de *Sias*. * Josephe, *antiq. liv. XVII. ch. 15.* Titin. *chron. sac. ch. 42.*

ELEAZAR, fils d'*Ananus*, fut honoré de la dignité de souverain sacrificateur des Juifs, par Valerius Gratus, gouverneur de Judée, qui l'ôta à Ismaël fils de Phabus. Il ne la garda qu'une année, il en fut dépossédé, & la remit à Simeon fils de Camith, l'an 18. de Jesus-Christ, & du monde 4022. Il fut le soixante-neuviéme souverain sacrificateur, & le septiéme après la naissance du Messie. * Josephe, *antiq.*

liv. XVIII. chap. 3. Tirin, *chron. sac. chap. 42.*

ELEAZAR, Juif de la ville de Babylone, d'une taille gigantesque, puisqu'on dit qu'il avoit sept coudées de haut, qui font dix pieds & demi. Artabane roi des Parthes le donna à l'empereur Tibere. * Josephe, *antiq. liv. XVIII. ch. 6.*

ELEAZAR, Juif zelé & sçavant dans sa religion, qui ayant sçû qu'Izate roi des Adiabeniens avoit embrassé la religion des Juifs, sans avoir reçu la circoncision, lui dit franchement que sa conversion ne lui servoit de rien, s'il ne prenoit cette marque qui distinguoit les fideles d'avec les infideles, que sans elle il ne lui étoit pas possible de se sauver. Ce roi fut si touché de cet avis, qu'il envoya querir un chirurgien & se fit circoncire, quoiqu'il fût dans un âge à ne pouvoir souffrir une telle operation, sans hazarder sa vie. * Josephe, *antiq. liv. XX. c. 2.*

ELEAZAR, fils de *Dineus*, de la province de Galilée, étoit un insigne voleur, qui ravageoit & désoloit entierement les bourgs des Samaritains par ses voleries & brigandages. Il leur fit encore de plus grands maux lorsqu'il fut élû chef du parti de ceux de sa nation contre ceux de Samarie, dans la guerre qu'ils se firent les uns contre les autres, pour les raisons que je vais dire. Les Juifs de la Galilée, qui alloient à Jerusalem les jours des fêtes solemnelles, avoient coûtume de passer par les terres des Samaritains. Quelques Galiléens entrerent en contestation avec les habitans de Naïs, qui est un village qui en dépend & est situé dans le grand champ. La querelle s'échauffa si fort que plusieurs Juifs y furent tués. Les principaux de Galilée en porterent leurs plaintes au gouverneur Cumanus, pour en avoir justice. Mais comme il avoit été prévenu par les Samaritains, & gagné par leur argent, ils n'en reçurent aucune satisfaction. Un procedé si déraisonnable les irrita si fort, qu'ils résolurent de se la faire par les armes, disant que la servitude étoit assez rude par elle-même, sans que les injustices & les outrages la rendissent encore plus insupportable. Comme ils n'avoient point de chef, ils appellerent Eleazar fils de Dineus, qui se mit à leur tête avec ses troupes, attaqua par plusieurs fois les Samaritains, les battit & les pilla: & si Cumanus ne se fût mis en marche avec sa cavalerie de Sebaste, quatre cohortes, & grand nombre de ceux qu'il favorisoit, le mal auroit été beaucoup plus grand. Cumanus tua plusieurs Galiléens, prit Eleazar, & le fit mourir. * Josephe, *antiq. liv. XX. ch. 5.*

ELEAZAR, fils d'*Ananias*, grand sacrificateur des Juifs, étoit un homme fort temeraire & insolent. Il se mit à la tête d'une compagnie de gens aussi méchans que lui, se saisit des portes du temple de Jerusalem, & dit tout haut, qu'il ne falloit point recevoir de presens ni d'offrandes que de ceux de sa nation, & nullement des étrangers, ce qui étoit directement contraire à l'ancienne coûtume. Les autres sacrificateurs, les anciens, les grands de Jerusalem, & tous ceux qui avoient du zele pour la gloire de Dieu, & de l'amour pour la conservation du peuple, virent bien que tout cela ne se faisoit que pour choquer les Romains, & allumer le feu d'une guerre civile, qui ne se pourroit éteindre que dans leur sang. Ils s'y opposerent par leurs remontrances, par leurs prieres, & enfin par la force. Tout cela fut inutile, il en fallut passer par-là, & Eleazar continua dans cette pratique jusqu'à l'entiere ruine du temple. * Josephe, *guerre des Juifs, l. II. ch. 30.*

ELEAZAR, parent de ce Manahem qui usurpé la couronne, & qui faisoit le roi dans Jerusalem. Comme il vit que son parent étoit pris, entre les mains des senateurs, & sur le point d'être puni comme il le meritoit, il se retira à Massada. * Josephe, *guerres des Juifs, l. 2. c. 32.*

ELEAZAR, Juif, fils d'un nommé *Simon*, aspiroit à la tyrannie & vouloit avoir un commandement absolu dans Jerusalem, & enfin après quelques méfiances, & oppositions qu'il eut à essuyer, il en vint à bout. Il amassa de grands trésors dans le tems que les Juifs défirent l'armée de Cestius; car il fit un butin considerable sur ce general, prit tout l'argent qui étoit destiné pour le payement de l'armée, & n'oublia rien, par le moyen de ses richesses, pour se rendre maître de Jerusalem au commencement de la guerre contre les Romains. On fit d'abord tout ce qu'on put pour s'opposer à ses desseins; mais comme l'interêt est le maître de toutes choses, son argent lui acquit tant de partisans, qu'il devint un tyran très-cruel. * Josephe, *guerres des Juifs, l. II. ch. 42. liv. IV. ch. 5. & 31.*

ELEAZAR, fils de *Mathias*, fils de *Theophile*, Juif qui fut choisi avec Jesus fils de Saphas, tous deux de la race sacerdotale, pour commander les gens de guerre dans l'Idumée, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains. * Josephe, *guerres des Juifs, l. II. ch. 42.*

ELEAZAR, Juif, capitaine dans l'armée de Simon, fils de Gioras, qui alla au château d'Herodion, pour persuader à la garnison de remettre cette forteresse entre les mains de Simon; mais il n'eut pas plûtôt déclaré sa commission, qu'on se mit en état de le tuer; & comme les portes étoient fermées, & qu'il ne pouvoit s'enfuir, il se jetta d'une fenêtre en bas, où il se brisa tout le corps, & mourut sur le champ. * Josephe, *guerres des Juifs, liv. IV. ch. 3.*

ELEAZAR, Juif très-vaillant, qui après la prise de Jerusalem & du temple, se retira dans le château de Macheron, où il soûtint avec une valeur incroyable le siege contre Bassus, surnommé *Lucilius*. Comme un jour il étoit près des murailles, à reprocher aux Romains leur lâcheté, un soldat Egyptien appellé *Rufus*, se servit si promptement & si habilement de la main, qu'il l'enleva à la vûe de ses compagnons, & le porta tout armé qu'il étoit au camp de Bassus. *Voyez* BASSUS. * Josephe, *guerres des Juifs, liv. VII. ch. 25.*

ELEAZAR, Juif, chef des Sicaires, qui après la ruine de Jerusalem, se jetta dans Massala, & en soûtint vaillamment le siege contre Flavius Silva. Mais voyant qu'il ne pouvoit éviter que la place ne fût prise d'assaut, il eut tant de pouvoir sur l'esprit de ses compagnons, qu'il leur persuada de se tuer tous, plûtôt que de se mettre dans la servitude. Ils s'égorgerent donc tous les uns après les autres, & pas un ne resta de cette sanglante tragédie. * Josephe, *guerres des Juifs, liv. IV. ch. 30.*

ELEBANDA, *voyez* ALABANDA.

ELECTE, c'est-à-dire, *choisie, élue, destinée*. On prétend que c'est le nom d'une dame Chrétienne, à laquelle S. Jean adresse sa seconde épitre, & qu'il exhorte d'éviter les erreurs de certaines gens qui nioient que Jesus-Christ fût venu en chair. D'autres prennent le nom d'*Electe* ou *Elue* pour une épithete que S. Jean donne à la dame à qui il écrit, & qu'il ne nomme point. On prétend qu'il y en a eu une autre de même nom, qui demeuroit à Ephese, & qui étoit sœur de la premiere. Il y en a qui assurent qu'elle étoit de la province des Parthes, & d'autres d'une province de l'Asie mineure. Quoi qu'il en soit Baronius soûtient que cette lettre fut écrite par S. Jean l'an de J. C. 99. & Lucius Dexter l'an 100. mais celui-ci n'est d'aucune consideration. * Tirin, *dans sa préface sur cette épitre.*

ELECTEURS: princes d'Allemagne, qui ont droit d'élire l'empereur. Il est certain que depuis que la race des Carlovingiens fut éteinte en Allemagne, le royaume de Germanie, qui étoit auparavant successif, selon la loi fondamentale des François, devint électif, & que les rois Conrad I. Henri l'*Oiseleur*, & son fils Othon *le Grand*, furent élûs par les princes & les seigneurs ecclesiastiques & seculiers, & par les députés des villes représentant le peuple. Depuis que l'empire fut transporté aux Allemands, en la personne d'Othon *le Grand*, & que la dignité d'empereur fut unie à celle de roi de Germanie, quoique le fils pour l'ordinaire succedât au pere, & que les Othons se fussent mis en possession du droit de succession en faveur de leur posterité; on élut neanmoins comme auparavant les empereurs, jusqu'après Frederic II. en 1210. ce qui paroît manifestement par les témoignages des auteurs qui ont marqué l'élection de tous les princes, comme Othon de Frisingue, l'abbé d'Urspergh, &c.

Il faut remarquer qu'il y a eu de tems en tems du changement dans ces élections. D'abord on y admit les peuples représentés par les députés des villes; ce qui a duré plus d'un siecle, comme on le voit par l'élection de Conrad III. rapportée par Othon évêque de Frisingue. Et parce que le royaume d'Italie, & Rome même, étoient depuis Othon *le Grand*, de la monarchie Allemande, les princes, les seigneurs, & les villes d'Italie, & le pape même par ses legats; comme représentant le peuple Romain, pouvoient donner leurs suffrages, quand ils le vouloient dans ces élections; ainsi qu'ils

firent en celle des empereurs Henri IV. Lothaire II. Conrad III. & Frideric I. Mais les princes officiers de l'Empire, qui avoient le plus de credit & d'autorité dans ces assemblées, trouverent moyen, sous le regne d'Henri V. de faire changer en leur faveur la forme de l'élection; de sorte que les autres princes & seigneurs, & les deputés nommoient seulement, & présentoient celui qu'ils jugeoient devoir être élû par ces grands officiers: si ceux-ci en elisoient un autre, il falloit aussi réciproquement que leur élection fût approuvée par le plus grand nombre de ceux qui composoient cette assemblée. C'est ainsi que furent élûs Lothaire II. en 1125. & Frideric I. en 1152. ainsi que nous l'apprenons de deux manuscrits, dont l'un est de Velbert, chapelain de Conrad III. l'autre d'Amandus, secretaire de Frideric I. & desquels Paul Vindekius nous a donné les fragmens dans son traité des électeurs, *c. 4. & 5.* Que s'il se formoit quelque division dans l'Empire pour l'élection d'un empereur, ce qui est souvent arrivé, alors chacun donnoit sa voix dans les assemblées, comme auparavant, sans qu'on s'adressât plus aux officiers, puisqu'ils étoient eux-mêmes divisés. Cela se voit par les lettres qu'on écrivit au pape Innocent III. sur les deux élections que l'on avoit faites d'Othon IV. & de Philippe de Souabe, après la mort de l'empereur Henri VI. en 1198. Il y eut encore un autre changement très-considerable dans les élections des empereurs; car après celle de Conrad III. en 1138. on n'y admit plus que les feudataires de l'Empire, ecclesiastiques & seculiers, & depuis celle de Frideric I. en 1152. il n'y eut plus que les seuls Allemands, qui eussent droit d'élire l'empereur; comme il paroit par le fameux chapitre *Venerabilem, de Electione*, tiré de l'épître d'Innocent III. à Berthold duc de Zeringhen, après l'élection de l'empereur Othon IV. en 1208. Mais après celle de Frideric II. laquelle se trouve être la derniere qui se fit en 1210. par la plûpart des princes Allemands; ces mêmes princes d'un commun consentement, défererent uniquemement le droit d'élire l'empereur aux sept grands officiers de l'Empire, ausquels on présentoit auparavant celui qu'on desiroit qui fût élû. C'est ce qu'Albert abbé de Staden, qui écrivoit du tems de cet empereur Frideric, nous apprend en termes formels, quand il dit que Gregoire IX. qui avoit excommunié Frideric II. en 1239. voulant qu'on en mît un autre à sa place, les princes ausquels il en avoit écrit, lui répondirent qu'il n'avoit rien à voir à l'élection de l'empereur, & que c'étoit à eux seuls qu'il appartenoit de la faire. Puis il ajoûte, qu'en vertu d'un decret que les princes avoient fait auparavant d'un consentement general, ceux qui élisent l'empereur, sont les archevêques de Mayence, de Tréves, & de Cologne, le comte Palatin, le duc de Saxe, le marquis de Brandebourg, & le roi de Bohéme, qu'il nomme comme surnumeraire. Martin *le Polonois*, qui florissoit sous le regne du même Frideric, dit aussi qu'il fut arrêté que l'élection se feroit par les sept grands officiers de l'Empire, qu'il nomme chacun selon son rang & son office. C'est-là la premiere fois qu'on trouve dans l'histoire les sept électeurs, qui ensuite de cette nouvelle institution élurent, environ huit ans après, Guillaume comte de Hollande en la place de Frideric, excommunié de nouveau, & déposé par le pape Innocent IV. au concile de Lyon. Mais parce que ni Martin ni Albert de Staden n'ont pas marqué précisement le tems de l'établissement de ce nouveau college électoral; on n'en peut rien dire de certain, sinon que ç'a dû être necessairement dans l'intervalle qui est entre l'année 1210. en laquelle Frideric II. fut élû par la plûpart des princes & feudataires, & l'année 1240. que ces sept électeurs étoient déja établis du consentement de tous les princes. Pour empêcher qu'il ne se fit plus aucun changement en cette maniere d'élection, comme il s'en étoit fait de tems en tems jusqu'à Charles IV. Cet empereur en fit une loi irrévocable par la bulle d'or en 1356.

Ce droit d'élire les empereurs ne vient ni du pape Gregoire V. ni de l'empereur Othon III. car ni dans les archives des papes, ni dans celles des empereurs, ni dans les compilations que l'on a faites de ces sortes de pieces & de decrets, il ne s'en trouve rien; & aucun des écrivains de ces tems-la n'en a jamais dit un seul mot, non plus que des sept électeurs. Tous les empereurs qui sont venus après Gregoire V. & Othon III. jusqu'à Frideric II. pendant l'espace de plus de deux cens ans, ont été élûs ou dans les dietes generales, ou dans les assemblées des princes de la Germanie. Ce n'est pas aussi le pape Innocent IV. qui a fait les sept électeurs, au premier concile de Lyon, comme a crû le cardinal Baronius, se fondant sur une digression que Matthieu Paris a faite en décrivant les actes de ce concile, & que son copiste a prise pour un des actes mêmes: ce que ce sçavant cardinal auroit bien reconnu, s'il avoit lû lui-même ces actes. D'ailleurs, Albert de Staden ayant parlé des sept électeurs sous l'année 1240. en laquelle il vivoit, il est évident qu'ils ont été avant le concile de Lyon, qui ne fut celebré qu'en 1245. Pour conclurre ce qu'on doit croire sur ce point de l'histoire, il semble qu'il y a trois papes dont est venu le droit que les princes Allemands ont, que celui qu'ils ont choisi pour leur souverain, soit aussi couronné empereur. Le premier est Jean XII. qui couronna le grand Othon en 962. Car comme la dignité imperiale fut alors unie à celle du roi de Germanie; ce fut alors que le droit d'élire l'empereur devint inséparable de celui d'élire un roi de Germanie. Le second pape est Leon VIII. qui par un décret qu'il fit, du consentement du clergé & du peuple Romain, donna à ce même empereur, & à tous ceux qui lui succederoient, droit d'élire un successeur (non pas à la monarchie allemande, qu'Othon avoit indépendamment du S. siege, mais à la dignité imperiale.) Or comme après la mort d'Othon III. qui mourut sans enfans en 1002. tout le droit de cet empereur fut dévolu aux états, ils le résignerent depuis aux sept électeurs. Le troisiéme pape est Sylvestre II. qui succeda à Gregoire V. en 999. & que Nauclerc, auteur Allemand, dit avoir fait un decret qui se trouve dans les archives d'Aquilée, par lequel il donne aux Allemands ce droit d'élection. Mais comme cette piece peut être suspecte, le plus sûr est de s'en tenir à ce que nous avons dit du pape Jean XII.

En 1648. on créa un huitiéme électorat avec la charge de grand trésorier de l'Empire, pour rétablir l'électeur Palatin, qui avoit été déposé, sans dépouiller l'électeur de Baviere, qui avoit été revêtu de son electorat. En 1692. on en a créé un neuviéme en faveur du duc d'Hanover de la maison de Brunswick. Ce prince ne fut admis dans le college électoral qu'au mois de Septembre 1708. que son ambassadeur y prit sa place à la diete de Ratisbonne, du consentement de tous les colleges de l'Empire. Dans le même tems l'ambassadeur du roi de Bohéme y prit aussi sa place au nom de son maître par maniere de représentation; & comme l'électeur de Baviere avoit été mis au banc de l'Empire, l'électeur Palatin fut reintegré dans son ancien rang de premier électeur seculier, dont un de ses prédecesseurs avoit été privé dans le XVII. siecle. Après la mort de l'empereur Joseph, arrivée en 1711. lors de la convocation de la diete pour l'élection d'un successeur, l'électeur de Baviere se plaignit de n'y avoir pas été appellé, non plus que l'électeur de Cologne son frere, qui avoit été mis comme lui au banc de l'Empire; ils demanderent d'être admis dans cette diete, & ayant été refusés, ils protesterent contre tout ce qui se feroit; mais nonobstant leurs protestations on passa outre, & l'élection de l'empereur Charles VI. se fit le 12. Octobre de la même annnée par les électeurs de Mayence, de Tréves, & Palatin en personnes, & par les ambassadeurs de Saxe, de Brandebourg & Brunswick. Parmi les électeurs, la succession suit l'ordre du sang & de la proximité de la branche, sans que la dignité électorale, ni les terres qui y sont attachées, puissent être divisées par un partage. Ceux qui sont ecclesiastiques s'établissent par élection ou par collation, comme les autres évêques d'Allemagne: mais il faut remarquer que la dignité étant seculiere, les électeurs ecclesiastiques peuvent assister à l'élection, avant que d'avoir la confirmation du pape. *Voyez* ALLEMAGNE *au titre du college des* ELECTEURS: & BULLE D'OR.* Severius de Monzambano, *état present de l'empire d'Allemagne*: & Mem. des sçavans. *L'histoire de l'Empire par* Heiss. Janus, *de origine Electorum*, imprimé en 1711.

ELECTRE, fils d'Agamemnon, persuada à son frere Oreste de venger la mort de leur pere tué par Egisthe. *Voyez* CLYTEMNESTRE. Il y a eu une autre ELECTRE sœur d'Antigone, & toutes deux filles d'Oedipe. Une

autre fille de Thetis & de l'Ocean, & sœur d'Atlante. Cette derniere est mere d'une autre ELECTRE, de qui Jupiter eut Dardanus. * Euripide. Vellerus. Eusebe. Hygin. Ovide, &c.

ELECTRIDES, isles de la mer Adriatique, à l'embouchure du Pô. On pretend que ce fut le lieu où Phaëton fut précipité. On rapporte que l'ambre se recueilloit en abondance en ce lieu, d'où il a été appellé *Electrum*. On dit aussi qu'on y trouvoit des statues de Dedale & d'Icare, & qu'il y avoit un étang proche du Pô rempli d'eau chaude, d'où il sortoit une exhalaison si mauvaise, que les oiseaux qui voloient par dessus tomboient morts. On chercheroit inutilement à present ces isles Electrides qui ne se trouvent plus. * Strabon. Lucien, *Dial.*

ELECTRIS, petite isle de la grande Grece, que Servius appelle aussi *Febra*, & qu'on nomme maintenant *il Monte Sado*: elle est presentement du royaume de Naples dans le golfe de Tarente; le pays en est fort montueux, il y a un village assez grand & un fort contre les Pirates. Elle est éloignée de sept milles de Tarente, en tirant vers le midi. * Baudrand.

ELE'E ou ELIDE, pays du Peloponnese, aujourd'hui MORE'E, entre l'Achaïe, la Messenie, & l'Arcadie, renfermoit le mont Penée & les fleuves Alphée & Ladon. Ses villes principales étoient Elis & Pise, aussi nommée *Olympie*, où l'on celebroit les jeux olympiques, Cyllene, &c. Les Eléens eurent premierement des rois, furent depuis gouvernés par des magistrats, & furent enfin soumis aux Romains, après avoir résisté à Antipater, & avoir été dominés par le tyran Aristonime. Au reste, l'Elide étoit comme une terre particulierement consacrée à Jupiter, & ceux qui l'attaquoient, étoient reputés sacrileges. Cependant les Arcadiens, les Lacedemoniens, & quelques autres peuples, furent peu scrupuleux, sur cet article. Le temple de Jupiter *Olympien*, avec la statue de ce dieu, qu'on a mise entre les merveilles du monde; les jeux olympiques, & quelques autres celebrés en l'honneur de Junon, ont rendu l'Elide très-celebre. Le pays avoit reçû son nom du roi Eleus, fils d'Eurielides & d'Endymion. * Pausanias, *Eliac.* Strabon, *liv. 8.* Ptolomée, *liv. 3.* Laurembergius, *Græc. antiq.*

ELE'E, ville maritime d'Asie dans l'Eolie, où ceux de Pergame, qui en étoit éloignée de six-vingt stades, tenoient leurs vaisseaux, fut bâtie par Mnesthée auprès du Caïque, & nommée premierement *Cidanis*; c'étoit le lieu de la naissance du philosophe Zenon, qui fut surnommé *Eleates*. Cette ville a dû être dans le second siecle entierement indépendante de Pergame; car on trouve une médaille au coin de Quintus, connu sous le nom d'Hostilien, qui avoit été frappée par les Eleates. Il y en a aussi une en Lucanie, que quelques-uns ont nommée *Hela*: peut-être du mot grec ἕλος, c'est-à-dire, *Marais*, parce qu'elle est dans un marécage. * Etienne de Bysance. Strabon.

ELEGIE, poëme triste & plaintif propre à chanter des avantures tristes ou amoureuses. Ovide, Tibulle & Propertce ont réussi en cette sorte de poësie, qui doit être aisée, tendre & passionnée. Catulle, est plus épigrammatique qu'élegiaque. Nous avons en françois des élegies très-belles & très-touchantes. C'est madame la comtesse de la Suze qui a remporté le prix dans ce genre entre nos poëtes François, mais elle faisoit mal des vers. * Fraguier, *dissert. sur l'élegie Grecque, & Lat. Tom. VI. des mem. de l'acad. des belles lettres.* Le Blanc, *discours sur l'élegie, à la tête de ses élegies & autres poesies.*

ELELE'EN, l'un des surnoms de Bacchus, qui vient d'un mot grec, qui signifie *faire grand bruit*, ce qui se pratiquoit dans les bacchanales; & ce qui arrive encore à ceux qui ont pris trop de vin. * Ovide, *met. 4. & 4. ep.* Les anciens ont donné la même épithete d'*Eleléen* au soleil, d'un autre mot grec, qui signifie *tourner*: parce qu'il tourne incessamment autour de la terre, selon l'opinion commune & le systême de Ptolomée.

ELENCUS, dieu de liberté & de verité, dont il étoit parlé dans les comedies de Ménandre, comme nous l'apprenons de Lucien dans son *Apophrade*, ou *le mauvais grammairien*.

ELENUS, (Jerôme) jurisconsulte, natif de Brabant dans le XVI. siecle, étudia à Louvain, & s'y avança dans les langues & dans les belles lettres. Etant venu en France, il apprit le droit à Orleans & à Paris, il le professa quelque tems après à Louvain, où il enseigna aussi le grec. Depuis il fut avocat à Anvers, & y mourut assez jeune, en 1570. Elenus a composé quelques ouvrages, *Diatribarum seu Exercitationum ad jus civile lib. III. Annotationes ad Instit. Juris canon. Lanceloti, &c.* * Valere André, *biblioth. Belgique.*

ELEOCART, ou ELEOCHET, c'est une habitation des Arabes, dans le désert de Barca en Afrique. Elle est sur un petit lac, qu'on trouve au milieu de ces sablonnieres, vers les confins de l'Egypte. On croit par simple conjecture, que ce lieu est celui que les anciens appelloient *Oasis parva*. * Baudrand.

ELEONOR de Portugal, imperatrice étoit l'aînée des filles d'*Edouard* roi de Portugal, & d'*Eleonor* d'Arragon. Elle fut mariée l'an 1450. avec *Frederic* IV. de ce nom, duc d'Autriche, depuis empereur, fils d'*Ernest* & de *Zimburge* de Mazovie. Eneas Silvius, qui fut pape sous le nom de Pie II. traita de ce mariage, en qualité de secretaire de Frederic. Le pape Nicolas V. couronna Eleonor qui fut mere de l'empereur *Maximilien* I. & qui mourut à Newstad en Autriche, l'an 1467. âgée de 33. ans. Son corps fut enterré dans le chœur de l'abbaye de la Trinité qu'elle avoit fondée.

ELEONOR, ou ALIENOR, reine de France, puis d'Angleterre étoit fille de *Guillaume* X. du nom, dernier duc de Guienne, & d'*Eleonor* de Châtelleraud. Elle fut mariée dans la ville de Bourdeaux au mois d'Août de l'an 1137. avec le roi *Louis* VII. dit le *Jeune*, qui en eut deux filles, *Marie* & *Alix*, mariées à deux freres; l'une à *Henri* I. surnommé *le Large* ou *le Richard*, comte de Champagne & de Brie; & l'autre à *Thibaud* surnommé, *le Bon*, comte de Brie & de Chartres. Eleonor ayant suivi le roi son mari à la Terre-sainte, en usa un peu trop familierement avec quelques princes étrangers, & fut même accusée d'entretenir avec Saladin l'un d'eux une intrigue secrete. Louis de retour en France, ou par jalousie, ou par scrupule de conscience, poursuivit fortement sa séparation d'avec Eleonor sous prétexte qu'elle étoit sa parente; & l'obtint par sentence des prelats du royaume, assemblés à Baugenci sur Loire le 18. Mars 1152. D'autres disent que le roi n'ayant eu d'elle que des filles, incapables de succeder à la couronne, & souhaitant des enfans mâles, demanda cette séparation. Quoi qu'il en soit, il est sûr que ce divorce fut très-dommageable à l'état, auquel il ôta la Guienne. En 1153. Eleonor se remaria à *Henri* duc de Normandie, qui fut depuis roi d'Angleterre, II. de ce nom. C'est-là qu'ayant pris le parti de ses enfans révoltés contre leur pere, elle fut renfermée par Henri dans une prison, où elle demeura 16. années ou 14. selon d'autres, sans en sortir qu'après la mort de ce roi en 1189. que son fils Richard l'en retira. Il la fit regente du royaume lorsqu'il se croisa en 1191. Elle passa aussitôt en Navarre pour y chercher une épouse au roi son fils; c'étoit la princesse Berengere, & elle la lui mena en Sicile, où il consomma le mariage avant que de faire voile pour la Terre-sainte. Eleonor revint en Angleterre, d'où elle passa en Allemagne l'an 1194. pour délivrer Richard prisonnier du duc d'Autriche. Ce monarque étant mort en 1199. elle cabala pour faire tomber la couronne sur la tête de Jean, comte de Mortain, son fils, à l'exclusion d'Artus son petit-fils. Celui-ci fit un traité l'an 1201. avec Philippe *Auguste* roi de France, par lequel il fut dit que Blanche Infante de Castille, niece de Jean que l'on surnomma *Sans-terre*, épouseroit Louis, fils unique de ce monarque, & Eleonor quoique fort âgée, eut encore le courage d'entreprendre le voyage d'Espagne, pour aller prendre à Tolede cette jeune princesse sa petite-fille, & elle l'amena en Normandie. Elle fut assiegée dans Mirebeau, par le prince Artus son petit-fils, l'an 1202. mais Jean son fils la secourut & fit prisonnier ce prince. Plusieurs historiens croient qu'elle mourut la même année, & que Jean *Sans-terre* fit aussitôt massacrer le prince Artus son neveu, n'ayant pas osé le faire du vivant d'Eleonor. D'autres disent qu'elle se retira à Fontevrault, où elle prit le voile de religion & y mourut le 31. Mars 1204. Les historiens de cet ordre disent seulement qu'elle voulut être enterrée à Fontevrault, & qu'elle prit le voile de l'ordre.

Matthieu Paris & Balée nous apprennent, que cette reine avoit beaucoup d'esprit, & qu'elle écrivit des lettres au

pape Celestin III. à l'empereur Henri IV. à Richard & Jean ses fils, qui en sont toutes remplies. Il est vrai que trois de ces lettres écrites au pape, sont attribuées à Pierre de Blois, & qu'on les trouve même dans ses œuvres. Ce sont la 144. la 145. & 146. Le même Pierre de Blois en écrivit une à cette reine, qui est la 154. qui commence : *In Publica notitia venit*, &c. Les curieux consulteront ces lettres & les notes de Goussainville sur cet auteur, page 751. de l'édition de Paris de 1667. la vie de Louis *le Jeune* rapportée par Du Chêne parmi les écrivains de l'histoire de France, *Tome IV. p. 591*. Paul Emile, *liv. 5.* Matthieu Paris. Olderic Vitalis. Guillaume de Tyr. Suger. Mezerai. Le pere Anselme. Bayle, *dictionaire critique*, Louis VII. roi de France.

ELEONOR d'Autriche, reine de France & de Portugal, fille de *Philippe* I. archiduc d'Autriche, roi d'Espagne, & de *Jeanne* de Castille, & sœur des empereurs *Charles V.* & *Ferdinand* I. nâquit à Louvain le 24. Novembre de l'an 1498. En 1519. elle épousa 1°. *Emanuel* roi de Portugal : 2°. le roi *François* I. Le mariage se fit en l'abbaye de Capsjoux, entre Bourdeaux & Bayonne, au mois de Juillet de l'an 1530. Ensuite elle fut couronnée à saint Denys le 5. Mars de l'an 1531. & ménagea une entrevûe entre le roi son époux & l'empereur Charles V. son frere, pour terminer leurs divisions. Après la mort du roi arrivée en 1547. elle se retira dans le Pays-bas, auprès de l'empereur, qui l'emmena l'an 1555. en Espagne où elle mourut en 1558. à Badajox, âgée d'environ 60. ans. * Le Feron. De Thou. Du Bellai. Sainte Marthe & Mezerai, *en sa vie*, & *à la fin de celle de François* I. Le P. Anselme.

ELEONOR, reine d'Angleterre, fille de *Raimond Berenger* V. comte de Provence, épousa en 1236. *Henri* III. roi d'Angleterre, & en eut *Edouard* I. du nom, de la maison d'Anjou; *Edmond* comte de Lancastre, & trois filles, *Marguerite ; Beatrix* & *Catherine :* la premiere mariée à *Alexandre* III. roi d'Ecosse; & la seconde à *Jean* duc de Bretagne : l'autre mourut jeune. Eleonor, après la mort de son mari, arrivée l'an 1273. prit le voile de religion dans l'abbaye d'Ambresburi, où elle mourut sur la fin du mois de Juin de l'an 1292. C'étoit une princesse d'un merite singulier, & dont tous les auteurs parlent avec éloge. * *Consultez* l'histoire de Provence de Nostradamus & de Bouche, celle d'Angleterre de Du Chêne; le P. Anselme, &c.

ELEONOR de Portugal, reine d'Aragon, fille d'*Alfonse* IV. & de *Beatrix* de Castille, fut mariée vers l'an 1347. à Barcelonne, avec *Pierre* IV. du nom, roi d'Aragon. Elle mourut sans enfans à Xerica, au mois d'Octobre de l'an 1348.

ELEONOR de Portugal, reine de Danemarck, étoit fille d'*Alfonse* II. roi de Portugal, & d'*Urraque* de Castille. Elle fut mariée l'an 1229. avec *Valdemar* III. prince de Danemarck, & mourut de regret en 1231. de la perte de son mari, qui fut tué à la chasse. Leurs corps furent enterrés à Ringstar.

ELEONOR d'Aragon, reine de Navarre, fille de *Jean* d'Aragon, & de *Blanche* reine de Navarre, épousa en 1436. *Gaston* IV. comte de Foix, & mourut le 12. Fevrier de l'an 1479. ayant eu entr'autres enfans GASTON prince de Viane, qui de son mariage avec *Magdeleine*, fille de *Charles* VII. roi de France, laissa PHOEBUS roi de Navarre, &c.

ELEONOR de Castille, reine de Navarre, étoit fille d'*Henri* II. dit le *Magnifique*, roi de Castille, & de *Jeanne* Manuel. Elle fut mariée à Soria, le Dimanche 27. Mai 1375. avec *Charles* III. dit *le Noble*, roi de Navarre. Depuis, s'étant brouillée avec son mari, elle se retira en Castille, où elle excita quelques séditions entre les grands du royaume, & contre le service du roi Henri III. son neveu. Ce prince fut contraint de l'assieger dans le château de Roa, & ensuite la renvoya au roi Charles son mari, qui la reçut avec beaucoup de generosité, & en eut huit enfans. Eleonor mourut à Pampelune le 5. Mars de l'an 1416. selon son épitaphe. Son corps fut depuis enterré auprès de celui de son mari, à Sainte-Marie la Reale, le samedi 10. Mars de l'an 1509. * Surita, *l. 10.* Mariana. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

ELEONOR d'Aragon, reine de Portugal, étoit seconde fille de *Ferdinand* IV. du nom, roi d'Aragon, & d'*Eleonor* d'Albuquerque, dite *de Castille*. Elle fut mariée à *Edouard* roi de Portugal, qui mourut en 1434. Ce prince la laissa regente du royaume; mais les Portugais s'y opposerent, & nommerent à la regence Pierre de Portugal duc de Coimbre. Eleonor s'en plaignit inutilement. Elle se retira à Tolede, où elle mourut subitement le 18. Fevrier de l'an 1445. * Mariana, *l. 20.* & 21. Vasconcellos. Le P. Anselme.

ELEONOR de Portugal, reine de Portugal, fille aînée de *Ferdinand* de Portugal, duc de Viseo, &c. & de *Beatrix* de Portugal, fut mariée vers l'an 1470. à *Jean* II. du nom, roi de Portugal. Avant cela, Ferdinand aussi roi de Portugal, fils de Pierre le *Justicier*, avoit contracté un mariage illégitime, avec *Eleonor* Tellez, fille de *Martin-Alfonse* Tellez, & femme de *Jean-Laurent* d'Acugna. Cette dame après la mort de son mari, fut fort maltraitée par Jean, grand maître d'Avis, qui se fit proclamer roi de Portugal, parce qu'elle avoit pris le parti de Jean II. roi de Castille son gendre. Le grand maître poignarda en sa présence Jean Fernandez d'Andeyro, comte de Uren, serviteur du roi Ferdinand, & que l'on disoit favori de la veuve de ce monarque. Elle se retira à Santaren pour s'y défendre, & demanda du secours au roi de Castille son gendre; mais ce prince qui se défioit d'elle, la fit conduire à Tordesillas, où elle fut enfermée dans un monastere jusqu'à sa mort.

ELEONOR, reine de Sicile, étoit fille de *Charles* II. roi de Naples & de Sicile, & de *Marie* de Hongrie. Elle avoit été promise en mariage à *Philippe* de Tousli, seigneur de la Terza, dans la province d'Otrante, & amiral de Naples. Le pape Boniface VIII. déclara nulles ces promesses, à cause du bas âge de la princesse. Elle fut mariée l'an 1302. avec *Frederic* d'Aragon III. du nom, roi de la Sicile, delà le Phare, & mourut à Catane le 9. Août de l'an 1341.* Surita, *l. 5.* Summonte. Fazel. Le P. Anselme.

ELEONOR de Bourbon, princesse d'Orange, fille d'*Henri* de Bourbon I. du nom, prince de Condé, & de sa seconde femme *Charlotte-Catherine* de la Tremoille, née le 30. Avril de l'an 1587. fut mariée l'an 1605. à *Philippe-Guillaume* de Nassau, prince d'Orange, &c. mourut sans lignée au château de Muret, le 20. Janvier de l'an 1619. & fut enterrée à Valeri auprès de son pere. Son mari étoit mort le 20. Fevrier 1618.

ELEONOR de Roye, princesse de Condé, fille aînée & heritiere de *Charles*, sire de Rouci & de Muret, & de *Magdeleine* de Mailli, dame de Conti, née le 25. Fevrier de l'an 1535. fut mariée le 22. Juin de l'an 1551. à *Louis* de Bourbon I. du nom, prince de Condé, &c. dont elle eut plusieurs enfans. Elle mourut au château de Condé en Brie, le 23. Juillet de l'an 1564. & fut enterrée dans le tombeau de ses ancêtres, à Muret en Picardie.* Du Chêne. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

ELEONOR d'Autriche, duchesse de Mantoue & de Montferrat, fille de l'empereur *Ferdinand* I. & d'*Anne* de Hongrie, née le 2. Novembre de l'an 1534. fut mariée à *Guillaume* de Gonzague, duc de Mantoue & de Montferrat, dont elle eut VINCENT, & deux filles. Elle mourut le 5. Août de l'an 1594.

ELEONOR d'Aragon, comtesse de Toulouse, sœur de *Pierre* V. roi d'Aragon, fut la cinquiéme femme de *Raimond* VI. dit *le Vieil*, comte de Toulouse, qui l'épousa vers l'an 1200.

ELEONOR de Bourbon, comtesse de la Marche & de Castres, duchesse de Nemours, &c. étoit fille de *Jacques* de Bourbon II. du nom, comte de la Marche, &c. mort en 1438. & de *Beatrix* de Navarre. Elle épousa *Bernard* d'Armagnac, comte de Pardiac.

ELEONOR de Bourbon, fille de *Charles*, duc de Vendôme, &c. & de *Françoise* d'Alençon, née le 18. Janvier 1532. fut abbesse de Fontevrault en 1575. & mourut le 26. de Mars de l'an 1610. * Sainte-Marthe, *hist. genealogiq. de France*. Le P. Anselme.

ELEPH, ville de la Tribu de Benjamin. * *Josué*, XVIII. 28.

ELEPHANT, ordre de chevalerie de Danemarck, fut institué l'an 1474. par Christierne I. au mariage de Jean son fils. Les chevaliers dans les jours de ceremonies portent le collier, où pend un élephant d'or émaillé de blanc, le dos chargé d'un château d'argent maçonné de sable, & sur

sur une terrasse de sinople émaillée de fleurs. Les autres jours ils portent la médaille attachée à un cordon bleu, comme on porte l'ordre du S. Esprit. Cet ordre étoit sous la protection de la sainte Vierge; Favin a écrit que les rois de Danemarck ne le conferent qu'au jour de leur couronnement; mais on a une foule d'exemples du contraire. Le collier a été different en differens tems. * Heliot, *hist. des ord. Mon. tom. 8. c. 61.*

ELEPHANT, un des plus gros, des plus forts, & selon les naturalistes, des plus spirituels des animaux terrestres à quatre pieds. Il a peu de poil, semblable à celui des buffles, aussi bien que son cuir, qui est noir, épais & dur à percer, quoiqu'on le sente doux au toucher. Il a la tête grosse, le col court, les oreilles larges de deux palmes: son nez, qu'on appelle sa trompe, est long & creux comme une grosse trompette, & il lui sert de main. Ciceron l'appelle *manus*. Il est fait d'un gros cartillage qui lui pend entre les dents: son pied est rond, large de deux ou trois palmes tout couvert de durillons, & a 25. ongles, semblables aux coquilles de saint Michel: & sa queue est faite comme celle des buffles de trois palmes de long. De son simple pas il atteint les hommes qui courent, & il fait 3000. pas par heure. Il a le pied si sûr qu'il ne fait jamais un faux pas, & il est bon à passer les montagnes. Il nage mieux qu'aucun autre animal que ce soit; il se couche & se leve avec la même facilité que font les autres bêtes, contre l'opinion des anciens, qui ont crû qu'il n'avoit point de jointures. On l'enchaine par le pied de derriere, & on l'attache à un arbre, ou à quelque chose, qui ne soit point facile à ébranler. On fait combattre quelquefois les élephans, qui se heurtent de leurs dents, comme les taureaux de leurs cornes. D'un coup de trompe, ils tuent un chameau ou un cheval. L'élephant vit à la campagne de feuilles & de fruits. Il ne peut endurer ni bride ni arrêt, il ne laisse pas d'obéir à ses gouverneurs, dont il entend le langage. Les auteurs en content plusieurs merveilles, la plûpart fabuleuses: jusques-là qu'on dit, que si on lui commande de faire peur à quelqu'un, il court vers lui en fureur, comme s'il le vouloit mettre en pieces, & lorsqu'il en est proche, il s'arrête tout court, sans lui faire de mal. Cardan dit que les dents d'élephant se peuvent amolir & étendre comme les cornes de bœufs; mais ce secret est à present inconnu, supposé que Cardan en ait jamais eu quelque connoissance.

On prend les élephans, en les faisant tomber dans des pieges ou creux, couverts de claïe & d'un peu de terre. Mais s'ils en ont échappé une fois, ils arrachent une branche avec leur trompe, & sondent le terrain pour voir s'il est ferme. On les prend aussi avec des barricades, faites dans des lieux étroits, où il y a une femelle en chaleur qui les appelle. Elle se couche sur le dos pour les attendre, contre la nature des autres animaux, & se prépare pour cela un chevet de feuilles & de branches d'arbres, élevé de 4. ou 5. pieds. Les élephans ne couvrent jamais leur femelle, en quelque chaleur qu'ils soient, tant qu'ils voient quelqu'un. Les femelles portent un an: pendant ce terme les elephans ne touchent plus à la femelle. Ils entrent pourtant quelquefois en chaleur, & alors ils sont si furieux, qu'ils ne s'arrêtent point, qu'ils n'ayent sacrifié quelqu'un à leur furie, ou à moins qu'on ne leur présente du feu d'artifice, après quoi ils sont fort traitables. Ils vivent quelquefois 100. ou 120. ans, & croissent jusqu'à 30. Leurs défenses sont l'ivoire qu'on voit ici. On en a vû de la longueur d'une toise ou environ, & grosse comme la cuisse. Quoique les élephans soient fort communs dans les Indes, on ne laisse pas de vendre les beaux 4. ou 5000. écus. Il se trouve des élephans hauts de 13. ou de 15. pieds: ceux de Ceylan sont les plus petits, mais les plus estimés; & on prétend que les autres de quelque pays qu'ils soient, par un instinct de nature, leur font la reverence, & leur portent une espece de respect. Cet animal a autant de honte & de ressentiment du châtiment que les hommes. Le roi d'Achem leur fait rendre bien des honneurs, leur fait porter des parasols, que les hommes n'osent porter: il les marie en ceremonie avec leurs femelles, & quand il est en colere contre eux, il leur ôte tous ces honneurs, dont ils sont, dit-on extrêmement fâchés. Ceux de Bengala adorent un elephant blanc, qui est si rare, qu'ils l'estiment une chose sainte. Les rois Indiens ont donné souvent de sanglantes batailles, pour les posseder. On dit qu'il ne s'en trouve qu'au royaume de Siam; & que les rois de ce pays-là les ont souvent traités, comme ils auroient fait quelques princes de leurs voisins, qui seroient venus en leur cour. M. de Choisi, dit dans sa relation, qu'il a vû dans la seconde cour du palais du roi de Siam, ce fameux élephant blanc, qui a coûté la vie à 5. ou 6000. hommes, pendant les guerres de ce roi avec celui de Pegu. Il dit qu'il est assez grand, fort vieux & ridé, & a les yeux plissés; qu'il y a toujours auprès de lui quatre Mandarins avec des éventails pour le rafraichir, des feuillages pour chasser les mouches, & des parasols pour le garantir du soleil, quand il se promene; qu'on ne le sert qu'en vaisselle d'or, & qu'il a vû devant lui deux vases d'or, l'un pour boire, & l'autre pour manger. On lui donne de l'eau gardée depuis six mois, la plus vieille étant la plus saine. On dit qu'il y a un petit élephant tout prêt à succeder au vieillard, quand il viendra à mourir. Il dit aussi qu'il y a un élephant prince, qui est le plus grand & le plus spirituel de tous les élephans, qui est celui que le roi monte. Il est fier & indomptable à tout autre, & quand le roi paroit, il se met à genoux. Un auteur dit avoir vû porter à un élephant avec ses dents deux canons de fonte, attachés ensemble avec des cables, pesant chacun 3000. livres, l'espace de 500. pas. L'élephant sert à la guerre, & il porte une piece d'artillerie de fer, de six pieds de long, avec son affût, qui porte un boulet d'une livre. Il faut bien cinq livres de ris par jour à chaque élephant pour le nourrir. On fait des pelotes de ce ris avec du beurre & du sucre. Le cri de l'élephant s'appelle *Barrit*. En 1681. l'élephant de Versailles étant mort à 17. ans M. du Vernai en fit la dissection * *Voyez* l'histoire de l'academie, par M. Duhamel, p. 196. seconde édition.

ELEPHANTIS ou ELEPHANTINE, femme grecque qui faisoit des vers. Elle a composé un poëme, dont le sujet étoit peu honnête, Martial en fait mention, *l. 12. ep.*

Nec molles Elephantidis libelli.

On ne sçait en quel tems elle a vécu. * Tatien, *adv. Gen.* Vossius, *de hist. Grac. &c.*

ELEPHANTINE, isle de l'Egypte, formée par le Nil, qui se sépare en deux bras au-dessous de la derniere cataracte, est ainsi appellée, selon quelques-uns, à cause qu'on y trouve des élephans. C'est où les Egyptiens finissent leurs navigations, & où ils font leur commerce avec les Ethiopiens, dont cette isle n'est pas éloignée. Ce pays est un séjour fort agréable; car il y a un printems perpetuel, les arbres y sont toujours verds, & les feuilles des vignes n'en tombent point. Ce furent-là les bornes de l'empire Romain, au rapport de Tacite, *l. 2. Annal. c. 6.* On peut encore voir sur ce sujet Pline, *l. 5. c. 9.* & Strabon, avec celle de *Philes*, sur quoi on consultera Sam. Bochard, *in Phaleg. l. 4. c. 26.*

ELERIUS, Anglois de nation, religieux de S. Benoît à Cambridge, vivoit dans le VII. siecle vers l'an 660. Il composa la vie de S. Wenefrede, de qui le moine Robert, qui 500. ans après la donna de nouveau au public, avoit pris une bonne partie de ce qu'il rapporte. * Vossius, *l. 2. des hist. Lat. c. 26.* Pitseus, *de script. Angl.*

ELESBAAN, ou ELEBAAS, roi d'Ethiopie, prince fort sage & fort vertueux, vivoit dans le VI. siecle. Il donna le commandement du pays des Homerites à Dunaan Juif, & ennemi des Chrétiens, vers l'an 522. Ce Dunaan prit les armes contre lui; mais ayant été vaincu dans une grande bataille, il dechargea sa colere sur les Chrétiens, qui habitoient dans ses terres, & exerça sur eux une cruelle tyrannie. L'empereur Justin ayant sçû ces cruautés, écrivit à Asterius, qui avoit été élû évêque d'Alexandrie, afin que par négociation, il engageât le roi d'Ethiopie à faire la guerre à ce tyran, Elesbaan; qui y étoit assez porté, mit sur pied deux armées, une de terre, & l'autre de mer, gagna deux batailles, & fit tuer Dunaan. Ensuite, il fit bâtir des eglises, donna aux Homerites un prince de grande pieté, nommé Abrahamiu; & ayant passé en Ethiopie peu de tems après, il se retira dans un monastere, où il finit ses jours saintement. * *Consultez* Zonare; Cedrene; Théophane; Baronius, *A. C. 522. & seq.* Ludolf. *hist. Æth. l. 2. c. 4.*

ELEUSE *Eleusius*, évêque de Cyzique, chef de ceux que

l'on appelle semi-Ariens ou Macedoniens, vivoit dans le IV. siecle. Il avoit été fait prisonnier sous l'empire de Julien, comme le destructeur du Paganisme, dans Cyzique. Depuis en 366. l'empereur Valens lui ordonna d'embrasser la confession des Ariens. Eleuse resista d'abord, mais la crainte de l'exil l'emporta sur sa résolution. Il ceda, & s'en repentit; car étant retourné à Cyzique, il se plaignit avec larmes, au milieu de l'assemblée, de la contrainte qu'on venoit de lui faire. Il pria même de mettre quelqu'un à sa place; mais comme il étoit beaucoup aimé, il continua à gouverner son peuple, qui n'en voulut point d'autre, & demeura toujours attaché à ses dogmes. Il assista au premier concile general de Constantinople l'an 381. L'empereur Theodose le pressa lui & trente évêques de son parti, de s'unir avec ceux qui confessoient la consubstantialité, lui représentant, qu'ils en étoient demeurés d'accord en 368. par la bouche de leurs deputés au pape Liberius & qu'ils avoient longtems communiqué avec eux. Il répondit qu'il aimoit mieux se joindre aux Ariens qu'aux Orthodoxes; & avec cette réponse impie, il se retira de Constantinople. * Socrate, *l. 5. c. 8.* Sozomene, *l. 5. & 7. c. 7.* Baronius, *A. C.* 381. Hermant, *vie de S. Basile.*

ELEUSE ou George, prêtre, sous l'empire d'Heraclius & de son fils Constantin dans le VII. siecle, composa la vie de S. Theodore abbé, son précepteur que Surius rapporte dans le II. volume sous le 22. du mois d'Avril. Diogene Laërce cite un auteur de ce nom en la vie de Thalès.

ELEUSIS, ancienne ville de l'Attique, entre Megare & le port de Pirée, (laquelle on nomme aujourd'hui *Leptine*,) étoit des plus celebres de la Grece, à cause du temple de Cerès, dite *Eleusine*, dedié aux mysteres de cette déesse. L'origine de ce temple & de ces mysteres si venerables pour l'antiquité, vient de ce que Celeus roi d'Eleusie fit un bon accueil à Cerès, qui cherchoit sa fille Proserpine enlevée par Pluton; ce qui obligea cette déesse à lui enseigner l'agriculture. Ces mysteres, nommés Eleusiniens, étoient si superstitieusement reverés des anciens, que la plûpart des auteurs leur donnent le nom de mysteres par excellence, sans y ajoûter d'autre épithete. Il y avoit dans ce temple plusieurs ornemens sacrés, que l'on n'exposoit que séparément & en divers tems, d'où est venu le proverbe dont Seneque fait mention, *Eleusina servat, quod ostendat*, contre ceux qui dans une lettre, ou un discours, veulent dire & montrer tout ce qu'ils sçavent, sans rien reserver pour une autre occasion: & parce que dans la celébration de ces mysteres, les femmes montées sur des chariots avoient accoutumé de se dire des railleries d'un chariot à l'autre, (ce qui se pratique aujourd'hui en Hollande entre le menu peuple, quand deux chariots chargés de paysans viennent à se rencontrer) de-là est aussi venu un autre proverbe des anciens, *de plaustro loqui*, c'est-àdire, *parler de dessus le chariot*; lorsqu'on vouloit parler de ceux qui étoient enclins à la satire, & à médire des autres. Diodore de Sicile, (*liv. 6.*) dit que les Atheniens tirerent d'Egypte l'institution des mysteres de Cerès: ce qui s'accorde avec le témoignage d'Herodote & de Pausanias, qui assurent que les Grecs ont pris une partie de leur religion des Egyptiens. Aussi Lactance, (*liv. 1.*) & après lui Phavorinus remarquent que les mysteres de Cerès étoient fort semblables en toutes choses à ceux d'Isis; & Theodoret (*lib. 6. graec. affect.*) assure que les cérémonies de la déesse d'Egypte furent changées en celles de la déesse d'Attique, non pas par le roi Ericthée, comme veut Diodore de Sicile, mais par Orphée; ce qui nous est confirmé par le Scholiaste d'Euripide, dans son Alceste.

Il est constant que la ville d'Eleusis a été le seul lieu où l'on a rendu ces honneurs excessifs à Cerès; & que lorsqu'elle a été assiegée, elle ne s'est jamais rendue aux ennemis, qu'à condition, qu'elle demeureroit toujours en possession du temple de Cerès & de ses mysteres. Ce temple, selon Strabon, (*lib. 9.*) étoit fort grand, & pouvoit contenir une multitude innombrable de peuple. Pour ce qui est des mysteres, il y en avoit de deux sortes, que l'on distinguoit en grands & petits: les premiers ne regardoient que Cerès, & tiroient, comme nous l'avons dit, leur origine de la recherche que cette déesse fit de sa fille, & de la reconnoissance qu'eurent les peuples d'Attique, pour la bonté qu'elle eut de leur avoir enseigné l'agriculture * Arnobe & S. Augustin, *l. 17. de la cité de Dieu, c. 20.* Les petits mysteres regardoient Proserpine; mais d'autres disent qu'ils furent institués à l'occasion d'Hercule, qui souhaita d'être initié à ces mysteres: ce qui étoit contre la loi, qui défendoit d'y admettre les étrangers. Cependant les Atheniens n'osant refuser ce Heros, ni enfreindre la coutume, trouverent un expedient, & instituerent des mysteres particuliers en faveur d'Hercule. * Le Scholiaste d'Aristophane, & Tzetzes. Ceux qui étoient initiés aux grands mysteres s'appelloient *Epoptes*; & ceux que l'on admettoit aux petits, étoient nommes *Mystes*, comme nous l'apprenons d'Harpocration, de Suidas, & de l'ancien Grammairien, Symmaque, cité par le Scholiaste d'Aristophane.

Les EPOPTES ou EPHORES, c'est-à-dire, *Inspecteurs*, pouvoient l'année d'après qu'ils avoient été initiés, avoir part aux mysteres les plus secrets, à quoi l'on n'étoit jamais admis d'abord; parce qu'il falloit faire comme une année de Noviciat. On rapporte comme un exemple particulier & fort rare, la licence que se donna Demetrius d'aller d'un plein saut, où tous les autres ne pouvoient parvenir que par degrés, comme Plutarque le rapporte. Cette année d'épreuve n'étoit que pour ceux qu'on vouloit privilegier; car pour l'ordinaire, ceux qui étoient initiés aux petits mysteres devoient attendre cinq ans, avant que d'être reçûs aux grands, ce que Tertullien remarque, *au commencement du livre contre les Valentiniens.* Ces deux sortes de mysteres se celebroient aussi en divers tems. Les grands au mois nommé *Boedromion*, qui répondoit à notre mois *de Juin*, où l'on commençoit les moissons en ces quartiers-la; les petits au mois *Antesphorion*, qui étoit à l'entrée du printems & dans la saison des fleurs en memoire de celles que cueilloit Proserpine avec ses compagnes, lorsqu'elle fut enlevée par Pluton. Ceux qui étoient initiés à ces mysteres portoient une couronne de myrthe; & lorsqu'ils y étoient admis, ils recevoient une robe neuve, qu'ils ne dépouilloient jamais qu'elle ne tombât en pieces. Quelques-uns gardoient ces lambeaux pour des langes d'enfant. * Tzetzes & le Scholiaste d'Aristophane. Melanthius, *au livre qu'il a écrit des mysteres*, dit qu'ils avoient accoutumé de consacrer cette robe à Cerès, & à Proserpine. Les Atheniens souhaitoient fort d'être admis à ces mysteres, dans l'esperance qu'ils avoient de mener une vie tranquille, de la finir heureusement, & de rentrer ensuite dans une meilleure. * Isocrate, *au Panegyrique.* Aristide, *in Panathen.*

Le roi présidoit à la célebration de ces mysteres, comme nous l'apprenons de Pollux & d'Harpocration, & avoit quatre ajoints ou assistans: deux choisis de tout le peuple d'Athenes; le troisiéme, de la famille des Eumolpides; & le quatriéme, des Ceriques, qui ne faisoient néanmoins qu'une même race, comme nous l'assure Eschine en l'oraison contre Ctesiphon, où il joint toujours les Eumolpides & les Ceriques ensemble; & de là vient que les auteurs attribuent ordinairement aux premiers la conduite des mysteres ausquels ils étoient particulierement dévoués. Ces quatre ajoints du roi avoient chacun leur office. Le premier en avoit toute la surintendance, & recevoit ceux qui y vouloient être initiés. Le second portoit une torche ardente, ce que faisoient aussi tous les autres prêtres, en se débattant & en courant, en memoire de celle que Cerès alluma aux flammes du mont Etna, lorsqu'elle couroit toute hors d'haleine, en cherchant sa fille. Celui-ci avoit soin d'étendre par terre les peaux des bêtes qui avoient été immolées à Jupiter, afin que le sol du temple ne fût point profané par ceux qui étoient atteints de quelque crime; & il ne leur étoit pas permis d'y appuyer les deux pieds; mais seulement de se tenir sur le gauche, jusqu'à ce qu'ils eussent été purgés. Le troisiéme étoit comme le héraut, & crioit à haute voix, que les profanes se gardassent d'approcher de ce lieu sacré: sur quoi Suetone (*chap. 4.*) remarque, que Neron eut assez de respect pour n'y vouloir pas entrer. Le quatriéme, avoit particulierement soin que tout se passât dans l'ordre. Cette solemnité duroit plusieurs jours, & le dernier s'appelloit *Plemochoe*, du nom d'un certain vaisseau dont on se servoit dans cette cerémonie. On en remplissoit deux de vin, disposés de sorte que l'un regardoit l'orient, l'autre l'occident; & on les renversoit, après avoir fait quelques prieres. * Athenée,

liv. 2. Toute cette pompe n'alloit pas d'une traite d'Athenes à Eleusis : elle se reposoit quelquefois en chemin ; & à chaque pause on chantoit des hymnes, & l'on faisoit quelques sacrifices, ce que Plutarque nous apprend en la vie d'Alcibiade. On s'arrêtoit ordinairement au pont de Cephise, & c'étoit-là qu'ils se disoient des injures les uns aux autres : au retour ils faisoient les mêmes pauses. * Hesychius. Quelquefois, lorsque les chemins étoient mauvais, ou que pour quelqu'autre empêchement on ne pouvoit aller par terre à Eleusis ; ils y alloient par mer, & alors le voyage se faisoit avec moins de ceremonie. Les Grecs n'avoient point de ceremonie, où le silence fût observé avec plus de soin ; car non seulement ceux qui divulguoient les mysteres, étoient punis de mort, mais même ceux qui les avoient écoutés ou entendus. C'est pourquoi on ne vouloit point de commerce avec celui qui les avoit une fois profanés ; on ne vouloit ni loger, ni voyager avec lui. Les Candiots étoient les seuls à qui on pouvoit les reveler sans danger ; parce que les Athenens les avoient reçus d'eux. On rapporteroit ici les principales ceremonies de ces fêtes, si le sçavant Meursius n'avoit fait un excellent traité latin sur ce sujet, où il explique fort bien toutes ces coûtumes. On peut ajoûter une remarque à ce qu'il en a touché : c'est que les fêtes *Eleusinia*, n'étoient point differentes de celles qu'ils appelloient *Epicleidia* ; car *Epicleidia* ne signifie que *abscondita, secretes*, cachées, qu'il n'étoit point permis de divulguer, & sur lesquelles on avoit la bouche fermée comme avec une clef. Cela paroît clairement par un passage de Sophocle, (qui écrit dans l'Edipe Colone, en faisant allusion à ce mot *Epicleidia*) où les venerables prêtresses de Cerès ont soin des sacrés mysteres, sur lesquels la langue des prêtres Eumolpides est fermée avec une clef d'or. * Andocides. Pausanias. Macrobe. Ce grand silence que l'on exigeoit, & qui étoit si religieusement observé, étoit pour cacher une chose véritablement infame, & que la sagacité des Chrétiens a découverte, comme l'on peut voir dans Tertullien & dans Theodoret. Tertullien en parle ainsi : *Tota in adytis divinitas, &c. simulacrum membri virilis revelatur.* Theodoret dit que c'étoit *Natura muliebris imago.* Toute la ceremonie étant achevée, dès le lendemain par l'ordonnance de Solon, le senat d'Athenes se rendoit à Eleusis, pour s'informer si toutes choses s'étoient faites dans l'ordre. *Voyez* le livre de *Jean Meursius*, intitulé *Eleusinia*, & le sixiéme tome de la *bibl. univ.* Dacier, *Rem. sur Horace, Od. 2. liv. III. 3. édit. de Paris 1710.*

ELEUTHERE, pape, natif de la ville de Nicopolis en Grece, & fils d'Abundius, qui avoit été diacre du pape Anicet, succeda l'an 177. à Soter, le siege n'ayant vacqué qu'onze jours. A peine étoit-il installé, que S. Irenée député de la part des confesseurs qui étoient encore prisonniers à Lyon, pour la cause de l'évangile, l'envoya consulter touchant l'heresie des Montanistes. On prétend qu'il répondit à cette demande par une decretale, qui les reconfirma dans la créance de l'église. Les sçavans ne la reconnoissent pas neanmoins comme legitime. Quelque tems après Lucius roi des Bretons envoya demander des missionnaires au pape, pour se faire instruire, lui & son peuple, en la veritable religion, & bâtir une église dans ses états. Eleuthere lui accorda sa demande, & mourut le 26. Mai de l'année 192. ayant gouverné l'église 15. ans & 23. jours. Il celebra huit fois les ordres au mois de Decembre, & ordonna 12. Prêtres, 8. diacres & 15. évêques. * Saint Irenée, *l. 3. c. 3.* S. Augustin, *ep. 165.* Eusebe, *l. 4. hist. c. 21. l. 5. & in chron. A. C. 179.* Ciaconius, *in Eleut.* Baronius, *in annal. A. C. 179. & seq. & in Martyrol. ad 26. Maii.* Turrien, *liv. 2. cont. Magdeb. chap. 8. & 9. & I. tom. Conc.*

☞ * Ce qui est dit dans cet article du lieu de la naissance & du pere d'Eleuthere, n'est appuyé sur aucun monument ancien. Il n'est point vrai non plus qu'il ait condamné les Montanistes, sur la demande des évêques des Gaules ; il est seulement certain que les martyrs & les fideles des Gaules lui écrivirent des lettres pleines de sagesse & de prudence, dit Eusebe, dans lesquelles ils portoient un jugement sur les nouvelles propheties de Montan & de ses disciples, conforme à la pieté & à la foi, pour disposer les choses à la paix, sans approuver ces nouveautés. Tertullien nous assure qu'un évêque de Rome avoit donné à ces nouveaux prophetes des lettres de communion qu'il revoqua peu de tems après, à la sollicitation de Praxée, qui lui remontra qu'il faisoit en cela une chose contraire à l'autorité de ses prédecesseurs. Baronius a cru que ce pape, qui avoit donné des lettres de communion étoit Anicet, mais il s'est trompé, car les Montanistes n'avoient pas encore paru sous le pontificat de ce pape. Quelques-uns ont prétendu que ce fut Eleuthere qui y fut porté, par le jugement favorable que les martyrs de Lyon & les églises des Gaules avoient rendu sur leur sujet ; mais il y a plus d'apparence que ce pape est Victor, & que les prédecesseurs dont Praxée allegua l'autorité, étoient Eleuthere & Soter, d'où l'on peut conjecturer qu'Eleuthere avoit suivi le jugement des églises des Gaules touchant les Montanistes. Ce que l'on dit de la demande de Lucius roi des Bretons, & de la réponse d'Eleuthere, est une pure fable. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. des trois premiers siecles.*

ELEUTHERE, évêque de Tournai, vivoit dans le VI. siecle. Il nâquit de parens Chrétiens, & fut élevé avec saint Medard, depuis évêque de Noyon. Il fut chassé avec ses parens, parce qu'ils étoient Chrétiens, de la ville de Tournai ; mais étant rappellés après le mariage de Clovis & de Clothilde, Eleuthere fut élu évêque de Tournai. Il ne fut pas plûtôt évêque, qu'il travailla fortement à la conversion des idolâtres & des heretiques. Il fit plusieurs voyages à Rome, & tint un concile à Tournai. Les heretiques qui le haïssoient, l'attaquerent & le blesserent à la tête d'un coup, dont il mourut cinq semaines après, le 30. Juin 532. Après sa mort S. Medard évêque de Noyon prit soin de l'église de Tournai, qu'il gouverna avec la sienne jusques vers l'an 545. L'union de ces deux églises passa ensuite à ses successeurs. On a dans la bibliotheque des peres quelques sermons attribués à saint Eleuthere, que l'on ne peut pas neanmoins assurer être de lui. On fait la fête de S. Eleuthere dans les martyrologes au 20. Fevrier. La vie la plus ancienne que nous ayons de lui, ne paroît pas avoir été écrite avant le tems de Charles *le Chauve*, ou tout au plus de Louis *le Debonnaire* ; elle n'est pas d'ailleurs de grande autorité ; elle est rapportée par Bollandus, que l'on peut consulter aussi bien que le pere Labbe dans ses Annales. * *Vie* dans Bollandus. Baillet, *vies des Saints, au mois de Fevrier.*

ELEUTHERE, éxarque d'Italie pour l'empereur Heraclius, ne fut pas plûtôt arrivé à Ravenne, qu'il y fit faire le procès à ceux qui avoient été les auteurs du massacre de Jean son prédecesseur. De-là il alla à Rome, puis à Naples, où ayant assiegé Jean Conopsin, qui lui avoit fermé les portes, il le contraignit de se rendre à discretion, le fit mourir, & pardonna aux habitans de la ville, où il mit un autre duc ; mais Eleuthere, après avoir puni les revoltés, tomba luimême dans le crime de rebellion. Voyant que l'empire étoit agité de troubles, il entreprit de se rendre maître de ce qui appartenoit à l'empereur dans l'Italie. Après la mort du pape Deus-dedit en 617. il crut que le S. siege seroit vacant longtems, & que pendant que le peuple seroit occupé à élire un nouveau pontife, il lui seroit aisé de se saisir de la ville. Dans cette vûe, il traita son armée encore plus favorablement qu'il n'avoit fait, lui fit distribuer beaucoup d'argent, & lui promit beaucoup d'avantages ; mais les soldats & les officiers détestant sa rebellion, se jetterent sur lui, l'assommerent, & lui couperent la tête, qu'ils envoyerent à Heraclius ; ce qui arriva sur la fin de Decembre de l'an 617. * Le Sueur, *hist. de l'église & de l'emp.*

ELEUTHERE, fleuve de Phenicie, qui a sa source au mont Liban, est nommé à present *Valania*, selon Postel, & Pinet. Il a son cours dans l'Iturée & la Galilée, & entre dans la mer, à trois milles de Tyr, & à deux de Sarepta. On y trouve quantité de tortues, dont la chair est de très-bon goût.

ELEUTHERE, fleuve de Sicile, est maintenant appellé *Admirati*, selon Fazellus, & passe à Palerme. Mais dans Cluvier, c'est *Bajaria*, qui se jette dans la mer de Toscane, à 8. milles de Palerme vers l'orient. * Cluvier. Baudrand.

ELEUTHERIENNES, fêtes qui se celebroient en Grece de cinq ans en cinq ans, en l'honneur de Jupiter *Eleutherien*, c'est-à-dire, *Dieu de la liberté.* Elles furent instituées par les Grecs, lorsqu'ils défirent auprès du fleuve Asope 300.

mille Persans conduits par Mardonius ; ce qui rendit la liberté à la Grece. * *Suidas*. Il y avoit d'autres fêtes de ce nom, celebrées par les Samiens, en l'honneur du dieu d'amour. Ἐλευθερος en grec signifie *Libre*.

ELEUTHEROPOLIS, ville de la Palestine, dans la tribu de Juda, à huit milles d'Hebron vers le couchant, & à vingt de Jerusalem, en tirant vers Gaza. C'est de cette ville-la, comme d'une ville celebre, que S. Jerôme prend la distance de plusieurs lieux. * Sanson.

ELEUTHON, déesse qui présidoit aux accouchemens, comme nous l'apprenons de Pindare, *in Olymp.* où Apollon l'invite avec les Parques, à assister Evadne qui étoit en travail d'enfant.

ELEWARD ou ETELWERD, Anglois, qui vivoit sous le regne de Guillaume II. vers l'an 1090. & qui étoit petit-fils du roi Ethelred. On l'a surnommé *le Patrice*, pour le distinguer de quelques autres de ce nom. Il écrivit plusieurs lettres à Mathilde, sa cousine, & une histoire en quatre livres, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin du regne d'Edgard, qu'on a donnée au public. Guillaume de Malmesburi fait mention de lui, *in Prol. hist. de reg.* * Leland, *de vir. illust. Angl.* Simler. Baleus. Pitseus. Vossius, &c.

ELFED, petite ville du cercle électoral du Rhin, en Allemagne. Elle est sur le Rhin dans les états de Mayence, à trois lieues au dessous de la ville de ce nom. Elle avoit autrefois une bonne citadelle, qui est maintenant démolie. * Mati, *dict.*

ELGADE, ville de l'isle de S. Michel, l'une des Açores, que l'armée navale de France prit d'assaut, lorsqu'elle mena dom Antoine de Portugal dans ces isles pour l'en rendre maître en 1582. Les deux flottes françoise & espagnole se joignirent en ce lieu-la, & se donnerent une sanglante bataille sur mer, dans laquelle l'amiral Strossi fut pris, avec trois cens autres, entre lesquels il y avoit quatre-vingts gentilshommes, que les Espagnols commandés par le marquis de sainte Croix, firent cruellement mourir. * Mezerai, *au regne de Henri III.*

ELGIN, petite ville d'Ecosse dans le comté de Murrai, sur la riviere de Lossie, à trois milles de la mer d'Allemagne. Elle étoit épiscopale suffragante de l'archevêché de saint André, & remarquable pour sa grande & belle église qui, pour la structure, le cedoit à peine à aucune de l'Europe, comme cela paroît encore par ses ruines. Il y a aussi les masures d'un château sur une montagne voisine. A un mille de-là on voit le château de Spynée, sur les bords d'un lac de même nom. Cette ville est située dans un terroir fertile ; & le lac est remarquable, par le grand nombre de cygnes qu'on y trouve, parce qu'ils se nourrissent d'une herbe qui est sous l'eau, & qui ne paroît jamais au dessus. * *Dict. Angl.*

ELHAM ou ELIHAM, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Kent, qu'on appelle *Shepvvai*. Il étoit honoré autrefois d'un palais royal. Il est maintenant bien peuplé, étant agréablement situé dans les bois sur le panchant d'une montagne, à 58. milles de Londres. * Mati, *dict.*

ELI ou HELI, souverain prêtre des Juifs, & juge après la mort de Samson, descendoit d'Ithamar, second fils d'Aaron, fut honoré du sacerdoce, qui avoit demeuré dans sa famille jusqu'à la cinquiéme generation. Il commença de conduire le peuple l'an 2879. du monde, 1156. avant J. C. & fut en grande consideration parmi les Juifs ; mais Ophni & Phinées ses enfans abuserent de son pouvoir, & détournerent le peuple de l'oblation des sacrifices. Dieu en avoit averti le pere, qui les reprenoit doucement sans les châtier comme il le devoit. Sa négligence reçut bientôt la punition qu'elle meritoit. Car la guerre s'étant allumée entre les Juifs & les Philistins, les premiers furent battus dans la premiere rencontre ; & dans la seconde, trente mille des leurs furent encore défaits & l'arche qu'ils avoient amenée dans leur camp, fut prise par les ennemis. Eli, qui avoit témoigné une grande constance à la nouvelle de la mort de ses enfans, tomba de sa chaise, & mourut subitement, en apprenant celle de la prise de l'arche, l'an 2909. du monde, & 1116. ans avant J. C. en la 98. année de son âge, après qu'il eut gouverné le peuple durant 40. ans. * I. *des Rois, chap. 1. 2. &c.* Josephe, *liv. 5. chap. 11. & 12. des antiquités judaïques*.

ELIAB, fils d'*Isaï* & frere du roi David. Le prophete Samuel declara qu'il n'étoit pas celui que Dieu avoit choisi pour être roi sur Israël. Il suivit le roi Saül à la guerre contre les Philistins, & se trouva au combat de son frere contre Goliath. Il admira sa force & sa victoire, & en eut de la joie : quoiqu'un peu auparavant il l'eût accusé de présomption & de temerité. * I. *Rois, XVI. 6. XVII. 13.*

ELIAB, fils de *Helon*, étoit le chef de la tribu de Zabulon. Il fut nommé pour travailler au dénombrement du peuple. Il fut le troisiéme à faire son offrande au tabernacle. Ses deux fils Dathan & Abiron, furent engloutis dans la terre tous vivans, après s'être révoltés contre Dieu. * *Nomb. 1. 2. 7. 10. & 16.*

ELIAB, le troisiéme de ces vaillans hommes, qui se joignirent à David, quand il fuyoit la persecution de Saül. Il rendit à ce prince affligé des services très-considerables dans toutes ses guerres. * I. *Paral. 12. 19.*

ELIACHIM, grand pontife des Juifs, qu'on croit auteur du livre de Judith. Un autre ELIACHIM fils d'Helcia, ministre du roi Ezechias. *Cherchez* JOACHIM, ou JOAKIM. * IV. *Reg. 23. 34.* Bellarmin, *des écriv. ecclef.*

ELIASIB, pontife des Juifs, succeda à Joachim son pere, & gouverna 21. ans. Sous son pontificat, en l'année 3581. du monde, & 454. avant J. C. Nehemias de la famille sacerdotale, obtint d'Artaxercès *Longuemain*, roi des Perses, dont il étoit échanson, la permission de venir en Judée, & des ordres pour rétablir les murailles de Jerusalem, & pour défendre les Juifs des vexations continuelles qu'ils souffroient de la part de leurs voisins. * I. *Esdras, c. 10.* II. *c. 3. 12. 13.* Josephe, *l. 11. des ant.*

ELIAS LEVITA, *cherchez* ELIE.

ELICHMAN, (Jean) natif de Silesie, pratiqua la medecine à Leide. Il se maria l'an 1638. avec une femme qui étoit d'une famille de bourguemestre, & il mourut l'année suivante 1639. Il entendoit seize langues, & il étoit si habile dans le persan, qu'au jugement de Saumaise, l'Europe n'a jamais produit un homme qui l'égalât dans la connoissance de cette langue, & n'en produira peut-être pas un semblable. Il croyoit que la langue allemande & la persane venoient d'une même source, & il en donnoit plusieurs raisons. Il composa en arabe une lettre, qui fut imprimée à Jene l'an 1636. Sa dissertation latine, du terme de la vie suivant la pensée des Orientaux, *De termino vitæ secundùm mentem Orientalium*, parut l'an 1639. On croit qu'elle eût été beaucoup plus longue, s'il ne fût mort en y travaillant. Sa version latine du tableau de Cebés, fut imprimée à Leyde l'an 1640. avec la version arabe & le grec, par les soins de Saumaise, qui y joignit une préface très-ample.* Crenius, *in præf. fascic. 1. exercitationum philologico-historicarum*. Beverovicius, *de vitæ termino. part. 3. p. m. 139.* Konig. *bibl. p. 270.* Christian. Ravius, *pag. 12. prima panegyrica apud Cren. ibid.* Salmas. *præfat. in tabul. arabicam* Cebetis. Bayle, *dict. crit. 2. édit.*

ELICIENS ou ELIMEENS, peuples d'Asie ou de Perse proche Suse, qui se joignirent à Nabuchodonosor, & lui rendirent de très-bons services dans la guerre qu'il entreprit contre Arphaxad roi des Medes, & à la bataille qui se donna dans la plaine d'Arioch la XVII. année du regne de cet Assyrien. Arphaxad y fut vaincu, & son armée taillée en pieces. * *Judith, 16.*

ELICO, Gaulois, natif du pays des Helvetiens, appellés aujourd'hui Suisses, étant allé à Rome, sous le regne de Tarquin l'*ancien*, & s'y étant arrêté, pour apprendre quelque métier, goûta les douceurs de ce pays. En revenant dans les Gaules, il en apporta des olives & du raisin, pour montrer la bonté du terroir d'Italie : ce qui fit entreprendre aux Gaulois de passer les Alpes, qui avoient été jusques-là comme des remparts entr'eux & l'Italie, qu'ils croyoient presque insurmontables. De-là nâquirent les premieres guerres entre ces deux nations. * Pline, *liv. 12.* & Tite Live.

ELIDE, *cherchez* ELEE.

ELIDURE, dit *le pieux*, fut mis sur le trône par les anciens Bretons, qui en avoient chassé son frere Archigallo. Il le lui remit, & lui succeda dix ans après ; mais il fut détrôné par deux de ses freres Vigene & Peridure, qui jouirent 7. ans de leur usurpation ; ensuite les Bretons tirerent Elidure de prison. Quelques auteurs mettent celui-ci parmi les princes fabu-

leux. On ne sçait pas en quel tems il a regné. * Polydore Virgile, *l. 4. hist. Angl.* Du Chêne, *l. I. T. 2. c. 14. p. 68. hist. Ang.*

ELIE, prophete, natif de Thesbe dans la terre de Galaad, vivoit sous le regne d'Achab, roi d'Israël, & de Josaphat, roi de Juda. On ne s'arrête point à ce que dit S. Epiphane de la naissance de ce prophete. Il rapporte une vision de Sobac pere d'Elie, & dit qu'après que sa femme fut accouchée, il crut voir des hommes vêtus de blanc, qui saluerent le nouveau-né, & le couvrirent de feu, & lui firent avaller de la flamme, tels furent les langes dont ils envelopperent le petit Elie; tel fut le lait dont ils le nourrirent; que Sobac s'en alla consulter l'oracle à Jerusalem, & apprit ce que la vision signifioit; que l'on assura que son fils habiteroit dans la lumiere, & qu'il jugeroit Israël par le feu & l'épée, cela a tout l'air de reveries judaïques. Quoi qu'il en soit, Elie étant devenu grand, ce saint homme ne put souffrir les impietés d'Achab, roi d'Israël & de sa femme Jezabel. La septiéme année de leur regne, qui étoit l'an 3123. du monde, & 912. avant J. C. il leur prédit de la part de Dieu, une secheresse & une famine qui dura trois ans & demi. Ensuite il passa dans un desert proche du torrent de Carith, du côté du Jourdain, où Dieu le nourrit pendant quelque tems, en lui envoyant des corbeaux, qui lui apportoient tous les jours à manger. La secheresse ayant fait tarir le torrent, il vint par l'ordre de Dieu à Sarepta, qui est une ville entre Tyr & Sidon, chez une veuve, à laquelle il donna moyen de subsister, par une multiplication miraculeuse de quelque huile & de quelque farine qui lui restoient. Il y ressuscita le fils de cette veuve, qui étoit mort pendant qu'il demeuroit chez elle. La troisiéme année de la sterilité, le Seigneur lui commanda d'aller trouver le roi Achab. Il rencontra en chemin Abdias, intendant de la maison de ce prince, qui ne vouloit pas annoncer l'arrivée d'Elie à Achab; mais sur la parole que ce prophete lui donna qu'il se présenteroit devant Achab, il alla donner avis à ce prince de la venue d'Elie. Achab menaça d'abord Elie, qui lui reprocha le culte qu'il rendoit à Baal: & fit assembler 450. faux prophetes devant le peuple, & leur proposa de mettre une victime sur un bucher, afin que ceux dont les prieres attireroient sur elle le feu du ciel, fussent seuls estimés veritables prophetes. La proposition fut acceptée, & lui seul eut l'avantage de faire brûler le sacrifice, & d'obtenir de la pluie. Le peuple fit mourir les faux prophetes, & Jezabel voulut traiter de la même sorte Elie: mais il s'enfuit dans le desert, où se trouvant accablé de fatigue & de tristesse, il fut consolé & soulagé par un ange, qui lui apporta du pain & de l'eau; il marcha ensuite 40. jours jusqu'à la montagne d'Oreb, où il fit sa demeure: il y reçut ordre de venir oindre Hazaël pour être roi de Syrie, & Jehu pour être roi d'Israël. Il vint trouver Achab, & lui reprocha le meurtre de Naboth, que Jezabel avoit fait mourir, afin que le roi eût sa vigne. Achab fut tué un an ou deux après, dans un combat contre les Syriens au pays de Galaad. Ochosias son successeur étant tombé (en 3139 du monde & 896. avant J. C.) d'une fenêtre de son palais, envoya consulter Beelzebub dans Accaron, ville des Philistins, pour sçavoir quelle seroit l'issue de son mal. Le Seigneur lui fit dire par Elie, qu'il mourroit, pour avoir eu recours à l'oracle d'une divinité étrangere, comme s'il n'y eût point eu de Dieu en Israël. Ce prophete fit aussi consumer par un feu descendu du ciel, deux capitaines & cent soldats, qui vouloient le mener par force à ce roi. Mais il pardonna au troisiéme capitaine qui lui parla avec respect; & vint de son bon gré trouver Ochosias, à qui il renouvella la prédiction qu'il avoit faite, qu'il mourroit de cette maladie. La prophetie fut accomplie bientôt après. Ochosias étant mort, laissa le royaume à son frere Joram. Ce fut au commencement du regne de celui-ci, l'an 3140. du monde, qu'Elie fut enlevé: il voulut avant son enlevement, renvoyer Elizée; mais ce fidéle disciple le suivit jusqu'au Jourdain, qu'il passa à pied, Elie en ayant divisé les eaux, en étendant son manteau. Comme ils marchoient au-delà du Jourdain, un tourbillon de feu en forme de char avec ses chevaux, enleva Elie. Elizée ramassa son manteau, & s'en servit pour passer le Jourdain, ayant herité du double esprit d'Elie. C'étoit une opinion commune parmi les Juifs, qu'Elie devoit venir avant le Messie; mais J. C. dit que cet Elie est S. Jean-Baptiste: c'est pourquoi quelques Juifs prenoient J. C. pour Elie. Dans le tems de la transfiguration de notre Seigneur, Elie parut avec Moyse. C'est aussi une ancienne opinion parmi les Chrétiens, qu'Elie viendra avec Enoch, avant le jour du jugement, & qu'ils sont ces deux témoins ou martyrs de Dieu, que la bête doit faire mourir dans les derniers jours, & qui devoient ensuite ressusciter: cette opinion est fondée sur l'écriture. On croit encore communément qu'Elie & Enoch sont reservés dans le paradis terrestre. On a honoré dans l'église l'apparition d'Elie sur le mont Thabor, & son enlevement. L'empereur Basile établit son culte dans l'église d'Orient, & fit bâtir une église en son honneur. On fait la fête de l'enlevement d'Elie dans l'église Grecque au 20. de Juillet: les anciens martyrologes des Latins le placent au 14. d'Août; & les modernes au 20. de Juillet. Les Carmes se vantent d'avoir Elie pour instituteur de leur ordre. * III. *des Rois, c. 17. 18. & suiv.* IV. *c. 2.* II. *des Paralipom. c. 21. L'Ecclesiastique, c. 48. Malachie, c. 4.* S. Augustin, *l. 20. de la cité de Dieu, c. 19.* Torniel, Salian & Sponde, *in annal. vet. testam. &c.* Baillet, *vies des Saints.* Bayle, *dict. crit. 2. édit.*

ELIE I. de ce nom, Arabe, succeda l'an 492. à Saluste, sur le siege épiscopal de l'église de Jerusalem. L'empereur Anastase prévenu par Severe, qu'il avoit fait évêque d'Antioche, & par d'autres Heretiques, ennemis du concile de Chalcedoine, chassa ce prélat de son siege l'an 513. & mit en sa place un de ses partisans nommé Jean. (C'est ce même Jean que l'abbé Sabas ramena depuis au parti orthodoxe.) Elie se retira dans une solitude, où le même abbé Sabas le venoit visiter tous les ans. Un jour qu'il s'étoit acquitté de ce devoir de charité, accompagné de trois autres abbés, le patriarche leur dit que l'empereur Anastase étoit mort, & que dans dix jours il devoit le suivre: ce qui arriva comme il l'avoit prédit l'an 518. Le martyrologe romain fait mention de lui & de Flavien d'Antioche, exilé aussi-bien qu'Elie, sous le quatriéme jour de Juillet. Theodore le lecteur accuse dans son ouvrage Elie, d'avoir condamné le concile de Chalcedoine; mais c'est sans raison, puisqu'au contraire il en fut un illustre défenseur, comme les actes anciens en font foi. * Le II. concile de Nicée, *act. I.* Evagre, *l. 3. c. 32.* Nicephore, *l. 16. c. 34.* Cyrille, *vie de S. Sabas*, rapportée par Surius *au 5. Decembre.* Le pré spirituel, *c. 35.* Baronius, *A. C. 492. 512. 513. & 518.* Godeau, *hist. eccl. & élog. des évêques.*

ELIE II. patriarche de Jerusalem, vivoit dans le VIII. siecle. Son diocese gemissoit sous la tyrannie des Sarasins, lorsqu'il envoya un legat au VII. concile general, qui est le II. de Nicée, pour y exposer les malheurs des fidéles de son église, & s'excuser, de ce qu'il ne pouvoit pas se trouver à l'assemblée. * Baronius, *A. C. 787.*

ELIE, patriarche d'Antioche dans le XIII. siecle, natif de Riez en Provence. Il suivit les Chrétiens pendant la guerre contre les Sarasins, & fut le premier des François, qui fut élevé sur ce siege vers l'an 1234. On ne sçait pas le tems de sa mort. * Genebrard, *en la chron. en Innocent IV.* Battel, *de episc. Regiens. in Guillelmo II. p. 207.*

ELIE, patriarche de Babylone, au commencement du XVII. siecle, celebra l'an 1616. un synode à Amad, ville de Mesopotamie, dans lequel une profession de foi, que le pape Paul V. avoit envoyée, fut reçue & approuvée de tous les prélats Orientaux, qui s'y trouverent. Ils envoyerent même les actes de leur synode à ce pape, qui leur récrivit, pour répondre à certains doutes qui leur étoient restés. Les Protestans ne tombent pas d'accord de ces faits, quoiqu'indubitables. Pierre Stroza a composé l'histoire de cette légation, avec un traité de la croyance des Chaldéens. Sponde rapporte la même chose sous l'année 1616. *num. 8.*

ELIE, archevêque de Maru, a composé, selon Ebed Jesu, *dans son catalogue des écrivains Chaldéens*, des commentaires sur la Genese, sur les pseaumes, sur les proverbes, sur l'ecclesiaste, sur le cantique des cantiques, sur Isaïe, & sur les épîtres de S. Paul. De plus, un volume de l'histoire ecclesiastique, plusieurs épîtres de consolation, diverses expositions, principalement sur les leçons des évangiles. * Ebed Jesu, *catalogue des écrivains Chaldéens.*

ELIE ou ELIAS BARSENIA, écrivain Syrien, archevêque de Soba, a composé des annales, plusieurs oraisons, une grammaire, & quatre livres qui contiennent des décisions

sur des matieres ecclesiastiques. De plus un assez grand nombre de lettres écrites en syriaque & en arabe. * *Voyez* Ebed Jesu, *dans son catalogue des écrivains Chaldéens.*

ELIE DE NISIBE, celebre grammairien parmi les Syriens, a écrit une grammaire de sa langue, d'où Abraham Echellensis a cité quelques extraits dans ses notes sur le catalogue d'Ebed Jesu. Cet Elie remarque entr'autres choses dans sa grammaire, que les Hebreux, les Syriens, les Persans, les Madianites, les Pheniciens, les Arabes, & d'autres peuples que nous ne connoissons point, n'ont pas assez de lettres dans leurs langues, pour exprimer les mots qu'ils écrivent, & que c'est ce qui les a obligés de mettre de certains points au défaut de ces lettres, pour marquer la maniere de lire : ce qui fait qu'ils ne peuvent lire qu'en devinant, ou suivant l'usage reçu par la tradition. * M. Simon.

ELIE, rabbin, écrivit en hebreu une arithmetique, qu'Erasme Oswald, mathematicien & professeur de la langue sainte à Fribourg, & disciple de Munster, traduisit en latin.

ELIE ORIENTAL avoit fait un commentaire de la geometrie des Hebreux. Simler en fait mention dans sa bibliotheque, où il marque que cet ouvrage n'étoit pas encore imprimé. * Balæus, & Pitseus, *de script. Angl.* Simler. Vossius, &c.

ELIE ou ELIAS LEVITA, Rabbin, vivoit dans le XVI. siecle; & est le plus sçavant critique que les Juifs ayent eu parmi eux; il a rejetté plusieurs de leurs traditions mal fondées, & entr'autres, celle qui regarde la prétendue antiquité des points voyelles, & les attribue à Esdras; il a parfaitement bien éclairci ce qui appartient à la Massore, dans un livre intitulé, *Massores Ham Massores*, imprimé à Venise & à Bâle. Il est de plus le seul des Juifs qui ait entendu parfaitement les Paraphrases Chaldaïques; & il nous a donné un dictionaire chaldaïque de ces paraphrases, outre un glossaire hebreu, intitulé *Tisbi*, qui explique les mots hebreux, barbares ou étrangers. Paul Fagius a traduit ce glossaire en latin. Ce Rabbin a aussi fort excellé dans la grammaire, sur laquelle il a écrit plusieurs livres, dont quelques-uns ont été traduits en latin. Il a encore fait des remarques sur les livres de grammaire des deux Kimchi. Elias Levita étoit Alleman de nation; mais il a passé la plus grande partie de sa vie à Rome & à Venise, où il a enseigné la langue hebraïque à plusieurs Chrétiens, & même à quelques cardinaux. Munster, qui l'a souvent consulté, a beaucoup profité de la lecture de ses ouvrages, dont il a traduit quelques-uns en latin. Ceux qui veulent sçavoir à fond l'hebreu, doivent lire ce que ce Rabbin a composé sur la grammaire hebraïque, il est mort à Venise vers l'an 1550. dans un âge très-avancé. Un de ses petits-fils reçut le batême à Venise, puis se fit Jesuite, saint Ignace l'ayant agréé. Il se nomma *Jean-Baptiste* Elien, enseigna l'hebreu & l'arabe dans le college Romain; fut envoyé par le pape Pie IV. aux Coptes, & par Gregoire XIII. aux Maronites, & traduisit à l'usage de ces nations le concile de Trente. * M. Simon. Alegambe.

ELIE, dit de COXIDA, bourg où il avoit pris naissance, près de Furnes en Flandres, vivoit sur la fin du XII. siecle, & fut abbé de Dunes, de l'ordre de Cîteaux. C'est lui qui persuada à l'empereur Henri VI. de mettre en liberté Richard I. roi d'Angleterre, que Leopold d'Autriche avoit arrêté prisonnier en revenant de la Terre-sainte. Il composa quelques homelies, dont deux avoient été prononcées dans des chapitres generaux de son ordre, que le pere Charles de Visch, religieux du même ordre de Cîteaux, publia en 1649. L'abbé Elie mourut en odeur de sainteté, le 16. du mois d'Août 1203. * Henriquez, *in Menol. Cist.* Charles de Visch, *biblioth. script. ord. Cist.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de abbat. Dunnens.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

ELIE, dit DE BARJOLS, poëte, vivoit dans le XII. siecle. C'étoit un gentilhomme de Barjols en Provence. Il composa un poëme de la guerre des comtes Raymonds Berenguiers II. & III. contre Etiennette de Baux & ses enfans dans le XII. siecle. Il composa aussi grand nombre de petites pieces à la louange de Garcene, fille de Guillaume VI. comte de Forcalquier, qui épousa Rainier Claustral, que Nostradamus fait prince de Marseille. * Nostradamus, *en la vie des poetes Provençaux, p. 33.*

ELIE, dit EVESHAM, Anglois, vivoit vers l'an 1270. Il étoit religieux Benedictin de Worchester, auteur d'une chronique.

ELIE, dit Trickingham, *cherchez* TRICKINGHAM.

ELIEL, Israëlite, chantre, étoit de la famille de Caath. * *I. Paral. 6. 34.* Il avoit quatre-vingts freres, qui lui aiderent à porter l'arche à Jerusalem. * I. *Paral. 15. 9.* Il y a eu deux autres Israëlites de ce nom très-vaillans hommes, qui suivirent par tout le roi David, tant à la défaite des voleurs de Siceleg, que dans les batailles qu'il donna contre les Philistins. * *I. Paral. 11. 46. 12. 11.*

ELIEN, auteur qui a écrit en grec, sous le nom duquel nous avons un ouvrage de l'ordre de la bataille observé par les Grecs, qu'il dédia à l'empereur Adrien. Il avoit vû Frontin, & l'empereur Nerva; ainsi il doit être different d'un autre ELIEN, qui vivoit cent ans après, au rapport de Philostrate & de Suidas. Il est incertain auquel des deux on doit attribuer l'*histoire des animaux*, en 17. livres, & *les histoires diverses.* L'auteur de ces ouvrages étoit né à Preneste, (aujourd'hui Palestrine.) Suidas nous apprend que s'étant établi à Rome, il y fut prêtre du Paganisme & sophiste, titre glorieux en ce tems-là, qui ne se donnoit qu'aux plus celebres rhetoriciens. Philostrate dit que sans avoir été en Grece, Elien parloit aussi purement en grec qu'un Athenien, & qu'il fut doué d'une singuliere modestie. Il nous apprend lui-même sur la fin de son *livre des animaux*, qu'il auroit pû se faire valoir à la cour, & acquerir de grandes richesses; mais qu'il avoit mieux aimé s'occuper à la recherche des proprietés des animaux, & qu'il préferoit une once de veritable érudition, à tous les trésors & à toutes les terres de Crœsus & de Crassus. La même passion pour l'étude, fut apparemment cause qu'il n'eut ni femme ni enfans. Il écrivit en faveur de la providence contre Epicure, non par des raisonnemens abstraits & métaphysiques, qui ne sont bons qu'à l'égard des philosophes, mais par l'histoire; faisant remarquer dans les évenemens humains les caracteres d'un être sage & juste, qui les conduit, qui punit & qui recompense: methode très-propre au maintien de la religion parmi le peuple. Les deux traités qu'il fit là-dessus en grec, ont été perdus. Cet auteur semble n'avoir pas été connu des anciens, puisque, si l'on excepte Philostrate & l'anonyme cité par Suidas, il n'y a presque personne de l'antiquité qui ait fait mention de lui. Ses *histoires diverses* qui sont 14. livres avec les notes de Jean Sheffer, & la traduction de Juste Valtée, furent imprimées à Strasbourg, dans un ordre plus exact, par les soins & avec de nouvelles notes de Joachim Kuhnius, l'an 1685. * Vossius, *de hist. Græc. lib. 2. c. 11.* Suidas. Tillemont, *des empereurs sous Adrien.*

ELIENS, famille Romaine. Les Eliens étoient partagés en sept ou huit familles, toutes Plebeïennes; mais fort anciennes, & illustrées par les grandes charges. Il y avoit la famille de Pætus, celle de Catus, de Tubero, de Gallus, de Stilo, de Præconinus, de Sejanus, de Lamia; & c'est de ces Eliens qu'étoient sortis les Antonins. Horace adresse l'ode XVII. livre III. à L. Ælius Lamia. * *hist. Romaine.*

ELIEZER, originaire de la ville de Damas, serviteur du patriarche Abraham, qui auroit été son heritier, si Dieu n'eût donné des enfans à ce saint homme. Quelques-uns croient que le mot de Dammesec, qui est dans l'original, est le nom propre de ce serviteur, & Eliezer son surnom; mais comme ce n'étoit pas alors l'usage d'avoir deux noms, il est plus vraisemblable, que ce premier mot marque la patrie de cet intendant de la maison d'Abraham. * Le Clerc, *sur la Genese, ch. 15. v. 2.*

ELIEZER, fils de *Moyse*, legislateur des Hebreux: il n'eut qu'un fils nommé *Robobia.* * *I. Paral. 23. 15.* Il nâquit dans la terre de Madian, du tems que Moyse étoit refugié chez Jethro son beau-pere. Sa mere avoit nom *Sephora.* Il eut celui d'*Eliezer*, qui signifie *le Dieu fort est mon secours*, parce que Dieu avoit sauvé Moyse de la persécution & des mains de Pharaon. * *Exod. 2. 22.* Lorsque David distribua les offices du temple en Jerusalem, il mit dans la famille de Levi, c'est-à-dire, dans le rang des Levites, les deux fils de Moyse, sçavoir Gerson & Eliezer, leur donna par un avantage singulier, la garde du

trésor sacré, & leur rendit tous les honneurs possibles. * *I. Paral. 26.*

ELIEZER, fils de *Dodaü* de Maresa, prophete du seigneur, qui prédit à Josaphat, roi de Juda, le naufrage que feroient les navires qu'il envoyoit en Tharsis, pour avoir fait alliance avec l'impie Ochosias roi d'Israël. * *II. Paral. 2. 39.*

ELIEZER, rabbin, & l'un des plus celebres auteurs des Juifs, a composé un livre intitulé, *Les chapitres de R. Eliezer*, qui est en partie historique, & en partie allegorique. Les Juifs estiment fort ce livre, & le considerent comme un des plus anciens ouvrages qu'ils ayent; car dans le titre de l'édition de Venise, il est appellé Eliezer *le Grand*, qui étoit du nombre des docteurs de la Misna dans le tems du *Nasci*, ou prince Rab. Gamaliel II. fils de Rab. Simeon, fils de Rab. Gamaliel. Il vivoit, selon eux, vers l'an 73. ou 75. de Jesus-Christ. Le pere Morin lui avoit donné une grande antiquité dans ses exercitations ecclesiastiques sur le Pentateuque des Samaritains; mais après y avoir fait plus de reflexion, il a changé de sentiment dans ses exercitations sur la bible, où il n'oublie rien pour montrer que ce livre d'Eliezer n'a pas l'antiquité que les Juifs lui attribuent. Il s'appuye pour cela sur ce qu'il y est fait mention de l'empire des Arabes, comme d'un très-puissant empire. D'où il prouve que cet auteur n'a pû écrire avant l'an 700. de Jesus-Christ. Il rapporte plusieurs autres choses, pour montrer que R. Eliezer n'est point le veritable Eliezer, qui a vecu dans le tems marqué ci-dessus; mais un imposteur, qui a fait un recueil des fables du talmud & des Medrascim, ou commentaires allegoriques. Il a aussi expliqué dans son livre plusieurs passages de la Genese, selon la methode de ces anciens Medrascim, qui ne peut être goûtée que des Juifs, y mêlant des contes faits à plaisir. Guillaume Vorstius a traduit cet ouvrage en latin; & il a ajoûté à sa version des notes remplies d'érudition judaïque. Dans la préface qu'il a mise au commencement de sa version, il juge que le livre d'Eliezer n'est pas si ancien que les Juifs le font, & bien qu'il avoue qu'il est plein de fables, il dit qu'il y a plusieurs belles interprétations, qui peuvent servir à éclaircir l'histoire & les traditions juives. On y voit de plus des choses particulieres, comme ce qu'il rapporte de la figure & de la composition des Teraphins, & des trois guerres des Turcs, peu avant la venue du Messie. Buxtorf a aussi parlé des chapitres de R. Eliezer dans sa bibliotheque rabbinique, où il dit qu'il comprend l'histoire du monde, jusqu'au tems de Gamaliel II. Mais Vorstius assure que Buxtorf se trompe; parce que l'histoire de ce livre ne passe point le tems de Mardochée & d'Esther. * Le pere Morin, *Exercitationes biblicæ.* M. Simon.

ELIESES, fils de *Bariza*, aga des janissaires, étant encore jeune, se battit en duel contre Bitezes Hongrois, dans le tems qu'Amurat empereur des Turcs, marcha contre Jean Huniade, l'an 1448. dans le territoire de Cassovie en Hongrie. Ils sortirent tous deux du combat, sans se faire aucun mal, & chacun se retira vers les siens. Amurat admirant le courage de ce jeune homme, dit qu'il avoit à son service un maître lievre. Eliezes, pour faire connoître à l'empereur ce qui l'avoit excité à combattre si vaillamment, lui apporta l'exemple d'un lievre, contre lequel il avoit autrefois tiré jusqu'à quarante fleches sans l'épouvanter, & qui ne s'étoit enfui qu'au dernier coup. Il ajoûta, que de-là il avoit connu qu'il y avoit de la destinée dans la vie, & que fortifié de cette pensée, il n'avoit point fait difficulté de s'exposer au combat contre un ennemi, qui le surpassoit en âge & en force. * Chalcondyle, *liv. 7.*

ELIM, sixiéme campement des Israëlites, où ils arriverent de Mara le premier jour du second mois, qu'ils appellent *Jiar*, & qui répond au mois d'Avril. On prétend que ce fut le premier jour de la semaine. Ils eurent le plaisir d'y trouver pour leur rafraîchissement douze fontaines & soixante & dix palmiers. Les Israëlites prirent courage à la vûe d'un lieu si agréable, & ne furent pas dans une petite joie, se persuadant de trouver une campagne delicieuse, & abondante en eaux & en toutes sortes de fruits, mais ils changerent bientôt leur joie en tristesse & en pleurs, lorsqu'au lieu de tant de fontaines, ils ne trouverent plus qu'un peu d'eau croupissante, & en si petite quantité, qu'au lieu de couler, elle ne faisoit que distiler goutte à goutte. Ils firent pourtant des petites rigoles, pour conduire cette eau dans des reservoirs: mais lorsqu'ils creusoient ces mêmes sources, ils n'y trouvoient que de la bourbe au lieu de sable, & presque point d'eau; ils ne furent pas plus contens des palmiers. Ils n'y trouverent presque point de fruit, & ce qu'il y en avoit étoit fort petit, à cause de la sterilité de la terre. L'extrême necessité où se trouvoit le peuple, tant pour le manquement de vivres qu'ils avoient déja consommées dans les trente premiers jours de marche, que pour la soif qui les brûloit, les mit dans un tel désespoir, qu'ils oublierent toutes les faveurs, dont ils étoient redevables à Dieu, & l'assistance qu'ils avoient reçûe de Moïse. Ils l'accuserent avec de grands cris d'être la cause de tous leurs maux; ils prirent des pierres pour le lapider; & si Moïse ne les eût appaisés par sa grande douceur, ils lui eussent ôté la vie. *Exod. XV. 20.* De-là ils allerent du côté de la mer Rouge. * *Nombres, XXXIII. 9.* Josephe, *Antiq. liv. 3. ch. 1.*

ELIMAIDE, *voyez* ELAM.

ELIMAS, *cherchez* BAR-JESU.

ELIME'ENS, *cherchez* ELICIENS.

ELIMELECH, mari de Noëmi, fut pere de Mahalon qui épousa Ruth, & de Chelion qui épousa Orpha. * *Ruth. c. 1.*

☞ Les Hebreux fondés sur la tradition, & sur plusieurs interpretes de l'écriture, ont crû après saint Jerôme, que cet Elimelech est celui des descendans de Sela, fils de Juda, qui fit arrêter le soleil, comme il est marqué dans le premier livre des Paralipomenes ou chroniques. Sur cela, il faut remarquer que certains auteurs ont crû que le traducteur Latin avoit mal pris le mot hebreu *Jakim*, qu'ils disent être un nom propre, & qu'il a traduit (il fit arrêter le soleil, *qui stare fecit solem.*) Mais cette objection ne fait rien contre l'autorité de la même vulgate: tous les docteurs avouent qu'un des descendans de Sela fit arrêter le soleil. Torniel, qui s'attache au sentiment d'Abulensis, prouve que celui qui opera cette merveille, n'étoit pas le même Elimelech, dont nous parlons; parce qu'il n'étoit pas de la même tribu de Sela. D'autres improuvent ce sentiment. * *I. des Paralipomenes. c. 4.* Saint Jerôme, *in trad. heb.* Abulensis, *sup. cap. 4. l. Paral. quæst. 19.* Torniel, *A. M. 2300. num. 2. p. 351. 352. edit. Plantin. 1620.*

ELINAND, ELIMAND, que d'autres nomment diversement ELIMOND ou HELINAND, religieux de l'abbaye de Froimond de l'ordre de Citeaux, dans le diocese de Beauvais, & natif de Pron-le-Roi en Beauvaisis, vivoit sur la fin du XII. siecle, sous le regne de Philippe *Auguste*, & sous l'empire d'Henri VI. Il composa une chronique en 48. livres, qui comprenoit ce qui est arrivé de plus remarquable depuis le commencement du monde jusqu'en 1204. dont les quatre derniers livres ont été donnés par le pere Tissier, dans le dernier tome de la bibliotheque des écrivains de Citeaux, avec quelques sermons, & une lettre à Gauthier moine apostat, touchant la réparation d'un homme tombé dans ce désordre. Il avoit encore composé divers ouvrages, & entr'autres le martyre de saint Gereon & de ses compagnons rapporté par Surius au 10. Octobre. On lui attribue aussi des vers françois sur la mort, donnés par Loisel en 1594. in 8°. Il y a dans la bibliotheque de Longpont un traité manuscrit du même auteur sur l'apocalypse, & dans d'autres bibliotheques un traité à la louange de la vie monastique, & un autre du gouvernement des princes. Cet auteur est assez estimé par Trithême, & par quelques autres: cependant il y a plus de travail dans son histoire que de jugement; puisque ce n'est qu'un recueil tiré de divers auteurs & fait sans discernement. Ses autres ouvrages sont de peu de consequence. La Croix du Maine ne dit point qu'il ait été poëte Latin, comme plusieurs l'ont écrit. Elinand mourut l'an 1227. d'autres disent en 1223. *Voyez* sa vie écrite en françois par Jean d'Assigni, en la seconde partie des hommes illustres de Citeaux. * Loisel, *memoires de Beauvais, p. 177.* Vincent de Beauvais, *in spec. hist.* Charles de Visch, *biblioth. Cist.* Philippe de Bergame, *Chr. suppl. l. 12. A. C. 1199.* Simler, *bibl.* Vossius, *des hist. Lat. l. 2. c. 54.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Tom. IV. &c.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIII. siecle.*

ELIOGABALE, empereur fut appellé Varius Avitus Bassianus Lupus, puis *Heliogabale*, ou *Alagabale*, parce qu'avant son élection à l'empire, il avoit été prêtre du soleil parmi les Pheniciens. Cependant il n'est jamais appellé autrement que *M. Aur. Antoninus* sur les médailles, & l'on apprend d'une d'elles où est cette legende *Soli deo Elagabal*, que le nom d'Eliogabale est un nom défiguré. Il eut pour pere un Antonin, ou selon les autres Varius Marcellus, ou l'empereur Caracalla, & pour mere Soëmié, ou Semiamire. L'armée l'avoit élû en la place de Macrin & Suinde l'an 218. sous le nom de Marc-Aurele Antonin qu'il a toujours gardé depuis. En venant à Rome, il y apporta d'Emese son dieu Elagabale, défendant d'en adorer aucun autre. Il lui bâtit un temple, dont il étoit le prêtre, & y voulut faire apporter le feu qui se gardoit en celui de Vesta, le palladium, & les boucliers sacrés, disant que les autres dieux n'étoient que les serviteurs du sien. Cet empereur se souilla par tant de crimes, qu'il fut appellé *le Sardanapale de Rome*. Son luxe n'avoit point de bornes, & il falloit aller dans les provinces les plus éloignées, pour couvrir sa table d'oiseaux rares & inconnus à Rome. Il se servoit de beaume dans les lampes, & avoit des piscines d'eau de senteur. En moins de quatre ans de regne, il eut jusqu'à quatre femmes differentes. La premiere fut *Julia Cornelia Paula*, sortie des plus nobles familles de Rome, qu'il répudia pour épouser une vestale nommée *Julia Aquilia Severa*; afin, disoit ce prince impie, que d'elle & de lui, qui étoit pontife, il en sortit une posterité toute celeste. Il la quitta bientôt après, pour se marier à *Annia-Faustina*, petite fille de Marc-Aurele, dont le mari Pomponius Bassus, étoit encore vivant. On ne nomme point la quatriéme; mais on assure qu'il reprit *Aquilia Severa*. Il vendit les honneurs des charges & des dignités, avec la puissance de tout faire, tant par lui-même, que par les ministres de ses débauches. Il admit tout le monde dans le sénat, sans distinction d'âge, de qualité, & de merite, l'argent leur en faisant un, qui suffisoit pour acquerir ces honneurs. Il vendit aussi toutes les charges militaires. Eliogabale eut pour favoris deux cochers, nommés Protogene & Gordius, qui le suivirent dans les courses, & qui eurent part à toutes les autres actions de sa vie. Il fit mourir plusieurs sénateurs parce qu'ils n'avoient pas voulu approuver un sénat de femmes, pour juger les causes de celles de ce sexe, & dont sa mere étoit présidente. Enfin les soldats de ses gardes ne le pouvant plus souffrir, & ayant appris qu'il vouloit faire mourir Alexandre, fils de Mammée, que le sénat avoit nommé César, du tems de Macrin, & qu'Eliogabale même avoit adopté, le tuerent dans le camp, & sa mere avec lui. Le peuple traina leurs corps dans les rues de Rome, & les jetta dans un cloaque, puis dans le Tibre. Eliogabale fut tué le 11. Mars de l'an 222. ayant tenu l'empire 3. ans 9. mois & 4. jours. Il n'étoit âgé que de 18. ans, ou de vingt selon quelques auteurs; & dans ce peu de tems, il commit tous les crimes abominables, dont on ne peut lire l'histoire sans horreur. On dit que cet empereur étant encore personne privée, fit mettre sur les lits des couvertures en broderie d'or, & eut des meubles de cuisine d'argent cizelé. Il inventa aussi une maniere de loterie qu'il distribuoit à ceux qui mangeoient avec lui. On donnoit aux uns & aux autres des billets marqués ou de dix élephans, ou de dix mouches, &c. * Herodien, *en sa vie*. Lampride, *en sa vie*. Eutrope, *liv. 8.* Aurelius Victor, *Epit. de la vie des Césars*. Tillemont, *hist. des empereurs, tom. III.*

ELIONE'E, fils de *Cithens*, fut le soixante & cinquiéme grand sacrificateur des Juifs, il succeda à *Mathias* qui fut dépouillé de cette charge, l'an troisiéme de la passion de Jesus-Christ. Il s'en démit au bout d'un an en faveur de *Canthara*, fils de *Simon Boëthus*. Ce fut par le commandement du grand Agrippa, qui l'en avoit revêtu. * Josephe, *antiq. liv. XX. ch. 7.*

ELIOTE, *cherchez* THOMAS ELIOTE.

ELIPAND, archevêque de Tolede, ami de Felix d'Urgel, vivoit dans le VIII. siecle, & en 785. consulta Felix, si Jesus-Christ en tant qu'homme étoit fils de Dieu, adoptif ou naturel. Felix lui ayant fait réponse, que Jesus-Christ en cette qualité devoit être consideré comme fils adoptif, Elipand défendit ce sentiment par ses écrits, & voulut le rendre commun, non-seulement en Espagne, mais aussi en France & en Allemagne. Adosinde, veuve de Silon, roi de Galice, qui avoit pris le voile de religion dans un monastere d'Espagne résista genereusement aux erreurs d'Elipand, qui la vouloit attirer à son parti, & en donna avis à Etherius, depuis évêque d'Osma, & à un saint prêtre nommé Beatus. Ces deux derniers, qui avoient un grand fond de douceur & de charité, tâcherent de ramener ce prélat égaré; mais ce fut inutilement. Il leur répondit par des lettres, où il soutenoit son erreur; & ce procedé les obligea d'écrire contre cette doctrine héretique deux livres, dont on conserve encore, à ce que l'on dit, l'original dans les archives de l'église de Tolede; comme nous l'apprenons d'Ambroise Morales, & de quelques autres auteurs Espagnols. L'erreur d'Elipand fut condamnée dans le concile que Paulin patriarche d'Aquilée tint à Ciutad de Friuli l'an 791. L'année suivante, les prélats que Charlemagne avoit assemblés à Ratisbonne, condamnerent cette erreur avec Felix & Elipand qui en étoient les auteurs. Ce jugement fut confirmé par le pape Adrien, qui fit retracter Felix. Neanmoins quelques évêques d'Espagne persisterent dans leur sentiment. Felix, qui sembloit s'être retracté, le soutint de nouveau, & Elipand fit une lettre pour le défendre. Cette lettre fut refutée & condamnée par le pape Adrien, par un concile d'Italie, & par les évêques du concile de Francfort tenu l'an 794. qui écrivirent à Elipand, & aux autres évêques d'Espagne des lettres, dans lesquelles ils prouvent par l'écriture & par les peres, que Jesus-Christ doit être appellé le propre fils de Dieu, & qu'il ne peut point être dit fils adoptif, parce qu'il n'y a point de division, ni de séparation des deux natures; mais que les deux natures, la divine & l'humaine, sont unies en une seule personne, qui est toujours appellée le fils unique de Dieu. Charlemagne écrivit aussi à ces évêques une lettre particuliere, dans laquelle il les presse fortement de se retracter, & de suivre le sentiment des autres évêques. L'on a ces quatre lettres. Felix ayant abjuré son erreur, Elipand écrivit contre lui en 799. & mourut peu après. * Eginhart, *en la vie de Charl.* Sanderus, *her. 131.* Sigebert, *A. C. 763.* Prateole, *v. Fel. Urgel.* Baronius, *A. C. 783. 791. 792. 794. T. VII. Concil.* P. de Marca, *in Marca Hispanica.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du VIII. siecle.*

ELIPHALU, Levite, qui jouoit de la guitarre devant l'arche lorsque le roi David la fit porter à Jerusalem. * *I. Paral. XV. 18.*

ELIPHAZ, fils d'*Esaü* & de *Ada*, succeda à son pere dans le gouvernement de l'Idumée. Il eut cinq fils, *Theman, Omar, Sepho, Gatham* & *Cenez*. * *Genese, XXXVI. 10.*

☞ Il faut remarquer que plusieurs croient que cet Eliphaz fut cet ami de *Job*, qui le vint visiter dans son affliction. Mais la plûpart des peres & des interpretes disent, que ce fils d'Esaü étoit ayeul de celui qui alla pour consoler Job. * Voyez Tirin, *sur le XXXVI. ch. de la Genese*, *v. 4.*

ELIS ou HALIS, à présent BEBBU, selon Postel, lieu de la Palestine, où Moïse trouva douze sources.

ELISA, premier fils de *Javan*, fils de Japheth, qui l'étoit de Noé. On dit qu'il donna son nom à cette partie de la Grece qu'il alla peupler, & qui fut appellée depuis *Eolie*. * *Paral. l. 7.* D'autres veulent qu'il l'ait donné à cette partie de l'Espagne proche de Cadix, qui à cause de ses agrémens, fut nommée les *champs élisées* ou les *isles fortunées*.

ELISAPHAN & MISAEL, tous deux fils d'Oziel, oncle d'Aaron & de Moïse, eurent ordre d'ôter les corps de Nadab & d'Abiu de devant la porte du Sanctuaire; & de les porter hors du camp, après que ces malheureux eurent été frappés du feu du ciel. Elisaphan fut nommé pour être le chef de la famille des Caathites. * *Nombres III. 30.*

ELISE, autrement appellée *Didon*, fille de *Bélus*, roi de Phenicie, *voyez* DIDON.

ELISE'E, Champs élisées, *cherchez* ELYSE'ES.

ELISE'E, prophete, étoit fils de Scaphat de la ville d'Abel Mehola. Elie avoit eu ordre de Dieu de l'établir en sa place, ce qu'il executa fidelement. Car l'ayant trouvé sur son chemin, l'an 3128. du monde, & 907. avant Jesus-Christ parmi quelques autres qui labouroient la terre,

te, avec douze paires de bœufs, il jetta son manteau sur Elisée, qui à l'instant même prophetisa; quitta ses bœufs, le suivit & ne l'abandonna jamais. Elie en disparoissant l'an 3140. du monde, & 895. avant Jesus-Christ lui laissa le double esprit prophetique qu'il avoit reçû de Dieu. Il reconnut qu'il étoit véritablement le successeur de ce grand homme, & passa le Jourdain à pied sec, après avoir frappé ses eaux par deux fois. Josaphat roi de Juda, & Joram roi d'Israël, qui avoient entrepris la guerre contre les Moabites en 3134. du monde, & 891. ans avant Jesus-Christ le consulterent sur l'évenement de la guerre qu'ils avoient entreprise. Il leur predit qu'il seroit avantageux pour eux, & qu'ils defferoient entierement les Moabites. Des enfans qui se mocquoient de lui, furent à sa priere dévorés par des ours; & une pauvre femme veuve, que ses créanciers poursuivoient, trouva dans la charité du prophete de quoi les satisfaire. Josephe dit que c'étoit la veuve d'Abdias, maître d'hôtel du roi Achab, qui n'avoit pas le moyen de rendre l'argent, que son mari avoit emprunté, pour nourrir les cent prophetes que Jesabel vouloit faire mourir. Elisée ayant sçû qu'elle n'avoit qu'un peu d'huile dans une phiole, lui dit d'emprunter de ses voisins quantité de vases vuides, qui furent remplis de cette même huile, multipliée miraculeusement; de sorte que l'ayant vendue, elle employa une partie du prix pour payer ses dettes; & l'autre pour se nourrir elle & ses enfans. Ensuite il obtint à une femme sterile de Sunam son hôtesse, un fils qu'il ressuscita quelques années après, appliquant son corps sur le petit corps de cet enfant, ses yeux sur ses yeux, & ses mains sur ses mains. Il ôta quelque tems après, avec un peu de farine tout le venin d'une viande qu'on avoit servie aux enfans des prophetes, où l'on avoit mêlé de mauvaises herbes. Il fit encore une admirable multiplication de pain, qu'il distribua à tout le peuple, malgré la résistance de son serviteur Giezi, qui témoigna par tout n'avoir pas la même foi, & le même désinteressement que son maître. Elisée guérit aussi de la lepre Naaman favori du roi de Syrie; & fit ensorte que son serviteur Giezi, qui avoit reçû des presens contre son ordre, fût frappé de ce mal. Adad roi de Syrie, envoya des troupes pour le prendre; le prophete obtint de Dieu de les aveugler, & les mena dans Samarie. Quelque tems après, le même Adad assiegea cette ville; mais le siege fut levé selon la prédiction du prophete, lequel étant passé à Damas, prédit à Azaël qu'il seroit roi de Syrie. Il fit aussi sacrer Jehu roi d'Israël, par un de ses disciples, avec ordre d'exterminer toute la race d'Achab. La troisiéme année du regne de Joas, roi d'Israël, qui lui rendit visite peu de tems avant sa mort, l'an du monde 3190. & 839. avant Jesus-Christ, Elisée prédit à ce roi autant de victoires contre les Syriens, qu'il frapperoit de fois la terre de son javelot; & comme il ne la frappa que trois fois, il ne remporta que trois victoires. Elisée ajoûta que s'il fût allé jusqu'à 5. ou 7. fois, il auroit entierement ruiné la Syrie. Il mourut à Samarie âgé d'environ 100. ans. Un homme, que des voleurs avoient tué, ayant été jetté dans son tombeau, & ayant touché ses os, ressuscita. Les historiens ecclesiastiques nous apprennent que du tems de Julien *l'Apostat*, les Samaritains idolâtres, firent cent sortes d'indignités aux reliques de ce prophete, & l'on croit qu'elles furent alors transportées à Alexandrie, avec celles de S. Jean-Baptiste; mais d'autres assurent que ce ne fut qu'en 463. Le martyrologe romain fait memoire d'Elisée au quatorziéme jour de Juin. * III. *des Rois*, 19. IV. 1. 2. *& suiv.* 13. *Ecclesiastique*, c. 43. Sainte Isidore, *en sa vie*. Torniel. Salian. Sponde, *A. M.* 3124. *& suiv.* 3198. Baronius, *A. C.* 361. 363. Josephe, *l.* 8. *& 9. des antiq. &c.*

ELISÉE, c'est le nom d'un des prétendus septante-deux interpretes de la bible. Il étoit de l'ordre des sacrificateurs, & ce fut lui qui fit la priere, avant le repas que leur fit le roi d'Egypte Ptolomée *Philadelphe*. Il pria Dieu pour la prosperité de ce prince & de ses sujets, & tous ceux qui se trouverent à table lui répondirent par de grandes acclamations. * Josephe, *antiq. l.* 12. *c.* 2.

ELISSO, isle de la Grece, près des côtes de la Livadie, dans le golfe d'Egine, & à l'orient de la ville de ce nom. Cette isle n'est d'aucune importance, étant petite & déserte. * Baudrand.

ELIU, capitaine de mille hommes, quitta le parti de Saül, pour suivre celui de David, & le servit utilement à la défaite des voleurs de Siceleg. * *I. Paral. XII.* 20. Il étoit Levite, & fut établi par ce prince pour garder la porte du temple. * *Paral. XXVI.* 7.

ELIU, frere de David, roi d'Israël, qui le fit chef de la tribu, & son capitaine des gardes. * *I. Paral. XXVII.* 18.

ELIU, fils de *Barachéel Buzite*, de la famille de *Ram*, grand ami du saint homme Job. On prétend que ce Buz étoit fils de Nachor, frere du patriarche Abraham. Les Hebreux confondent cet Eliu avec le faux prophete Balaam, que Balac envoya querir, pour maudire le peuple de Dieu. Mais d'autres croient que l'ami de Job vivoit longtems avant que les Israëlites sortissent d'Egypte. Quoi qu'il en soit, Eliu alla visiter Job avec ses autres amis, & croyant que cet affligé sembloit accuser Dieu d'injustice, il le reprit doucement, & lui fit voir que Dieu est juste; qu'il nous envoie quelquefois des afflictions pour faire éclater notre vertu; & qu'après tout, nos pechés sont l'unique cause de nos maux. * *Job. XXXII. XXXIV. XXXV. XXXVI.*

ELIU, fils d'*Achim*, Juif, dont S. Matthieu fait mention dans la genealogie du Fils de Dieu, naquit vers l'an 3179. du monde, & 825. avant J. C. * *S. Matthieu*, *c.* 1. *v.* 14.

ELIUS, (*Ælius*) est le nom propre de plusieurs Romains, tels que ce chevalier, surnommé GALLUS, qui seul entra le premier dans l'Arabie, selon Pline (*l.* 6. *c.* 29.) & selon Strabon (*liv.* 2.) Un autre surnommé PUBLIUS, qui étoit consul, lorsqu'Annibal fut vaincu par Scipion. *Cherchez* Adrien, Athenée, Cordus, Donat, Lampride, Maurus, Pertinax, Sabin, Saturnius, Spartien, Tuberon, Verus, &c.

ELIUS, (Sextus Catus) ancien jurisconsulte de Rome, parvint aux principales charges de la république; car il fut édile l'an 541. après la fondation de cette ville, & 213. avant Jesus-Christ, puis triumvir, ensuite consul, & enfin censeur. Exerçant cette derniere charge, avec M. Cethegus, il ordonna que les sénateurs, & le peuple auroient des places séparées dans les spectacles, où ils avoient été toujours mêlés auparavant.

On avoit encore du tems de Pomponius, un livre de droit, que ce grand homme avoit composé sous ce titre, *Tripartita*, & que les Latins appelloient de son nom *Jus Ælianum*. C'étoit comme l'origine, & pour ainsi dire, la naissance du droit. * Cicero, *l. de Orat.* Tite-Live, *l.* 4. *Decad.* 4. Pline, *l.* 33. *c.* 11.

ELISABETH, fille d'*Aminabad*, & sœur de *Naasson*, étoit femme d'Aaron, frere de Moïse, & premier pontife des Juifs, & mere de Nadab, d'Abiu, d'Eleazar, & d'Ithamar. * *Exod. c.* 6. Torniel, *A. M.* 2545. *n.* 4.

ELISABETH, femme de *Zacharie*, & mere de saint *Jean-Baptiste*, étoit de la famille d'Aaron. L'un & l'autre avoient vécu sans enfans, jusqu'à un âge auquel la nature leur ôtoit toute esperance d'en avoir; mais Dieu avoit permis cette sterilité pour la manifestation de sa gloire. Un jour que Zacharie servoit dans le temple, l'ange du Seigneur lui apparut, & l'assura que sa femme concevroit un fils. Cependant Elisabeth se trouva grosse, & au sixiéme mois de cette grossesse la sainte Vierge, sa cousine, vint la visiter. En la saluant, l'enfant qu'elle portoit tressaillit, & par ce tressaillement, plutôt divin que naturel, il reconnut son souverain, que la Vierge sainte portoit dans son sein. * *S. Luc*, *c.* 2.

☞ Quelques auteurs ont peine à concilier les paroles de l'écriture, qui marquent que sainte Elisabeth étoit cousine de Marie, fille de sainte Anne, & mere de J. C. avec ce qui est dit, que la premiere étoit de la famille d'Aaron; parce que la sainte Vierge étoit de la tribu de Juda. Mais cette genealogie paroîtra sans difficulté, si on considere que la parenté de Marie & d'Elisabeth peut venir du côté de la mere. C'est pour cette raison que divers auteurs assurent que Mathan, prêtre de Bethléem, eut trois filles; Marie, qui épousa Cleophas, & fut mere d'une fille de ce nom, dont il est parlé en S. Jean; Sobé, mere d'Elisabeth dont nous parlons; & Anne, épouse de Joachim & mere de la sainte Vierge. *Cherchez* ANNE. * Torniel, *A. M.* 4037. 4051.

ELISABETH, (Sainte) de Chonogie, abbesse d'un mo-

nastere de l'ordre de S. Benoît, dans le diocèse de Tréves, dans le XII. siecle, composa un ouvrage de l'origine du nom, & de l'invention des prétendues onze mille vierges. Elle mourut l'an 1165. & le martyrologe romain en fait mention au dix-huit Juin. Egbert son frere, écrivit la vie de cette sainte, que nous avons de l'impression de Cologne l'an 1628. avec trois livres des revelations, & un des livres de la même. * Trithéme, *au Cat.* Baronius, *au martyrol.* Vossius, *des hist. des Lat. l. 2. c. 50. & 53.*

ELISABETH, (Sainte) de Hongrie, ou de Thuringe, fille d'ANDRE' II. roi de Hongrie, dit le *Jerosolymitain*, & de *Gertrude*, fille de *Berthold*, duc de Moravie, vint au monde l'an 1207. Elle n'avoit que quatre ans, lorsqu'on l'accorda à *Louis*, fils du landgrave de Thuringe, & dès-lors elle donna des marques de la pieté la plus solide. Ses austerités, & son assiduité à la priere lui attirerent bientôt le mépris des courtisans; le laudgrave seul l'aimoit, mais elle le perdit à l'âge de neuf ans, & elle eut beaucoup à souffrir jusqu'à ce que Louis l'épousât en 1221. Ce prince n'avoit que vingt-un ans, & Elisabeth n'en avoit que quatorze; ils s'aimerent tendrement, & trois enfans, dont l'un nommé *Herman* succeda à son pere, furent le fruit de leur mariage. Louis vivoit encore lorsqu'elle s'associa au Tiers-Ordre de S. François, qui lui témoigna l'estime qu'il faisoit d'elle; en lui faisant present de son manteau. Après la mort de Louis qui arriva en 1227. les seigneurs la priverent de la regence, que son rang, & la volonté de son mari paroissoient lui avoir assurée; & comme elle avoit employé non seulement toute sa dot, mais encore sa vaisselle & ses pierreries à nourrir les pauvres dans un tems de famine, elle fut réduite à demander son pain de porte en porte pour sa subsistance. On la rétablit pourtant ensuite dans le palais, où elle fut traitée selon sa dignité; mais elle prefera bientôt l'état d'humiliation à tous les honneurs qui lui étoient dûs, & pour satisfaire enfin sa pieté, elle prit l'habit du Tiers-Ordre, après une profession solemnelle. On dit qu'après avoir fait ses voeux, elle se retira dans un monastere, où elle s'employa à filer de la laine, mais comme elle n'étoit pas obligée à la clôture, elle continua d'avoir soin de l'hôpital de Masburg qu'elle avoit fondé. Etant encore dans sa vingt-quatriéme année elle mourut le 19. Novembre de l'an 1231. illustre par sa sainteté & par ses miracles, qui obligerent le pape Gregoire IX. de la mettre quatre ans après dans le catalogue des Saints. On fit l'année suivante, la translation de ses reliques, avec un appareil si magnifique, & un concours si extraordinaire de peuple, qu'on y compta plus de deux cens mille personnes. L'empereur Frederic II. s'y trouva aussi. Jean Montan, & Theodoric de Thuringe Dominicain, écrivirent sa vie. Celle de ce dernier est plus ample & plus belle. Canisius l'a le premier donnée au public, *Tom. V. Ant. Lect.* & Surius la rapporte *au 19. Novembre.*

ELISABETH, ou ISABEAU de France, (La B.) fille du roi Louis VIII. & de *Blanche* de Castille, & sœur du roi S. *Louis*, nâquit au mois de Mars de l'an 1225. Le roi son pere lui légua 20000. livres, qui étoit une somme très-considerable en ce tems-là. Elle fut recherchée en 1244. par l'empereur Conrad IV. & fut promise à Hugues, comte de la Marche en 1230. Mais renonçant au monde, elle fonda en 1255. le monastere de Long-Champ près de Paris, dont les bâtimens furent achevés en 1260. où elle se retira, & où elle mourut saintement le 22. Fevrier de l'an 1270. sans y prendre l'habit. Sa vie a été écrite par Agnès d'Harcourt, troisiéme abbesse de Long-Champ, & par Sebastien Rouillard de Melun, avocat au parlement. * Baillet, *vies des Saints, 31. Août.* Le P. Anselme, &c.

ELISABETH, (Sainte) reine de Portugal, étoit fille de PIERRE III. roi d'Aragon, & de *Constance* de Sueve, fille de *Mainfroi*, roi de Sicile, fils de l'empereur *Frederic* II. Elle vint au monde l'an 1271. Elle épousa par traité de l'an 1281. *Denys*, roi de Portugal, & fut mere d'ALPHONSE IV. qui regna après son pere; d'*Isabelle*, que quelques-uns omettent; & de *Constance*, femme de *Ferdinand* IV. roi de Castille. Après la mort du roi, elle prit l'habit de sainte Claire, fit bâtir le monastere de Coimbre, & mourut saintement à Estremos, le 4. Juillet de l'an 1336. âgée de 65. ans. Le pape Urbain VIII. la canonisa l'an 1625. le 25. Mai, fête de la Trinité, durant les solemnités du Jubilé. * Sponde, *A. C. 1625. n. 10.* Surita. Jean Carillo, *en sa vie*, &c. Le P. Anselme. Baillet, *vies des saints, 8. Juillet.*

IMPERATRICES.

ELISABETH, ou ISABELLE de Portugal, imperatrice & reine d'Espagne, fille aînée d'EMANUEL, roi de Portugal, & de *Marie* de Castille sa seconde femme, née à Lisbonne le 5. Octobre de l'an 1503. fut mariée à Seville avec l'empereur *Charles* V. qui lui donna pour devise les trois graces, dont l'une portoit des roses, l'autre une branche de myrthe, & la derniere une branche de chêne avec son fruit; ce qui étoit une marque de sa beauté, de l'amour qu'on avoit pour elle, & de sa fécondité. On ajouta ces paroles à cette devise; *Has habet & superat.* Elisabeth mourut en couche dans la ville de Tolede, au royaume de Castille l'an 1538. François Borgia, duc de Candie, qui eut ordre d'accompagner son corps de Tolede à Grenade, fut si touché de voir son visage déja défiguré par la pourriture, qu'il fit dessein de quitter le monde, pour se retirer dans la compagnie de Jesus, où il mourut saintement. * Mariana, *histoire d'Espagne.* Vasconcellos. Verjus, &c.

ELISABETH, fille unique de *Mainard*, comte de Tirol, duc de Carinthie, fut femme de l'empereur *Albert* I. surnommé *le Victorieux*, auquel elle donna plusieurs enfans.

ELISABETH, fille de l'empereur *Sigismond*, femme d'*Albert* V. archiduc d'Autriche, puis empereur II. de ce nom. *Cherchez* ALBERT I. & ALBERT II.

REINES DE FRANCE.

ELISABETH, ou ISABEAU de Hainaut, reine de France, femme du roi *Philippe* II. du nom, dit *Auguste*, *Dieu-donné*, ou le *Conquerant*, étoit fille de *Baudouin* V. dit le *courageux*, comte de Hainaut, & de *Marguerite* de Flandres. Elle fut mariée à Bapaume le Lundi d'après le Dimanche de la Quasimodo l'an 1180. & couronnée à S. Denys le jour de l'Ascension 29. Mai de la même année. Dans la suite, ayant embrassé trop ardemment le parti du comte de Flandres son oncle, elle fut disgraciée en 1183. & se vit contrainte de se retirer à Senlis. Quelque tems après, étant revenue à la cour, elle accoucha de Louis VIII. en 1187. & mourut en couche de deux jumeaux le 15. Mars 1190. n'étant âgée que de 21. ans. Elle fut enterrée avec pompe dans l'église de Paris, où est sa sépulture. * Rigord. Guillaume le Breton. Le pere Anselme, &c.

ELISABETH, ou ISABELLE d'Aragon, reine de France, femme du roi PHILIPPE III. dit *le Hardi*, & fille de *Jacques* I. roi d'Aragon, fut mariée à Clermont en Auvergne le 28. Mai 1262. Elle suivit le prince son mari en Afrique, dans l'expedition que le roi S. Louis entreprit contre les barbares. Après la mort de ce prince, lorsque Philippe venoit prendre possession de ses états, la reine sa femme qui étoit grosse, se blessa en tombant de cheval & mourut à Cozence en Calabre, le 23. de Janvier de l'année 1271. à l'âge de 24. ans. Dans le même tems, Alfonse comte de Poitiers, frere de saint Louis fut emporté d'une fievre pestilentielle à Sienne, & sa femme Jeanne de Toulouse mourut douze jours après lui. De sorte que le roi Philippe tout couvert de deuil pour la mort de son pere, de sa femme & de ses plus proches après tant de dépense & de travail, ne remporta en France que des coffres vuides, & des ossemens. La reine de France avoit eu pour enfans *Louis*, qui fut empoisonné; PHILIPPE IV. dit *le Bel*; *Charles*, comte de Valois; & *Robert*, mort jeune. * Guillaume de Nangis. Sainte-Marthe, *hist. geneal.* Le pere Anselme, &c. Mezerai, *histoire de France.*

ELISABETH, ou ISABEAU de Baviere, reine de France, femme du roi CHARLES VI. étoit fille d'*Etienne*, dit *le Jeune*, duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, & de sa premiere femme *Thadée* Visconti, dite *de Milan*, & fut mariée à Amiens le 17. Juillet 1385. par Jean Roland cardinal, évêque de la même ville. Son ambition excessive l'a fait considerer comme une marâtre, qui avoit étouffé tous les sentimens qu'elle devoit à ses enfans, & comme un flambeau fatal, qui alluma la guerre dans le

royaume. D'ailleurs, on se scandalisoit à la cour de la trop étroite union, qu'on voyoit entre-elle & le duc d'Orleans, qui tiroit à lui toutes les finances du royaume. Elle fut accusée d'en renvoyer une partie en Allemagne, & d'employer l'autre en toutes sortes de profusions, dans le tems que le roi, les princes, & les princesses ses enfans étoient dans un très-mauvais équipage. Depuis, le connétable d'Armagnac, s'étant rendu puissant dans le gouvernement inspira de la jalousie au roi contre la reine, qui fut envoyée comme prisonniere à Tours. Cet affront l'irrita tellement, que depuis elle ne put se résoudre à le pardonner au connétable, ni même au dauphin Charles son fils; parce que cela s'étoit fait de son aveu, bien qu'alors il ne fût âgé que de seize ans. Cette princesse violente se vengea bientôt après du connétable, lorsqu'elle se fut unie avec le duc de Bourgogne. Paris fut pris; & les Armagnacs furent, avec tous leurs partisans, exposés aux fureurs d'une milice sanguinaire, prise de la lie du peuple, que la reine autorisoit. Le connétable fut massacré dans cette sédition le 12. Juin 1418. & Isabeau en témoigna beaucoup de joie. Les foiblesses & les maux du roi son mari lui donnerent le moyen de se venger plus cruellement de son fils, en le faisant déclarer indigne de toutes successions, & sur-tout de celle de la couronne, qu'elle voulut mettre en 1419. sur la tête d'Henri V. roi d'Angleterre, son gendre. Depuis la mort du roi, arrivée le 22. Octobre 1422. Isabeau vécut dans un triste état, haïe avec justice des François, & méprisée avec ingratitude des Anglois. Elle mourut le dernier jour de Septembre 1435. à l'hôtel de saint Paul à Paris d'un saisissement de cœur, à ce qu'on dit, que lui causerent les cruelles railleries des Anglois. Car ils prenoient plaisir, pour l'outrager, de lui dire en face, que le roi Charles VII. n'étoit pas fils de son mari. On ajoûte que pour épargner les frais de ses funerailles, ils firent partir à saint Denys, dans un petit bateau, son corps accompagné de quatre personnes seulement. *Voyez* sa posterité à FRANCE. * Jean Juvenal des Ursins. Froissart. Monstrelet. Le Laboureur, *histoire de Charles VI.* Mezerai, *hist. en Charles VI. &c.* Sainte-Marthe, *geneal. de la maison de France.* Le P. Anselme.

ELISABETH d'Autriche, reine de France, femme du roi CHARLES IX. étoit fille de l'empereur *Maximilien* II. de ce nom, & de *Marie* d'Autriche, fille de l'empereur *Charles* V. Elle fut accordée par contrat passé le 14. Janvier 1570. & fut mariée à Spire le 22. du mois d'Octobre suivant. On celebra son mariage à Mezieres en Champagne le 26. Novembre, & la ceremonie de son couronnement à saint Denys le 25. Mars 1571. Ensuite elle fit son entrée à Paris le 29. jour du même mois, & n'eut de son mariage qu'une fille nommée *Marie-Elisabeth*, morte en sa sixiéme année le deux Avril 1578. La vertu de cette reine étoit si pure, que les Parisiens disoient qu'elle faisoit le bonheur de la France; & que le roi son mari la nommoit sa sainte. Après la mort de ce prince, en 1574. Elisabeth se retira à Vienne en Autriche, où elle continua de vivre avec pieté. Elle y fonda le monastere de sainte Claire, aussi-bien qu'à Prague l'église de Toussaints; & refusa de se remarier à Philippe II. roi d'Espagne, & à Sebastien, roi de Portugal, qui l'un & l'autre l'avoient recherchée. On rapporte, à la gloire de cette princesse, qu'elle ne voulut jamais permettre la vente des offices de judicature des terres, qu'on lui avoit assignées pour son douaire en France. Elle mourut à Vienne le 22. Janvier 1592. âgée de 38. ans. * Mezerai, *en Charles IX.* Hilarion de Coste, *élog. des dames illustres.* Le P. Anselme.

REINES D'ANGLETERRE.

ELISABETH, ou ISABEAU d'Angoulême, reine d'Angleterre, étoit fille d'*Aimar* I. comte d'Angoulême, & d'*Alix* de Courtenai. Son pere la fiança à *Hugues* X. dit *le Brun*, comte de la Marche; mais *Jean*, surnommé *Sans-Terre*, roi d'Angleterre, qui avoit été invité à la nôce, devint amoureux d'Elisabeth, & l'enleva. Ce roi avoit répudié Amicie ou Havoise de Glocester sa seconde femme, pour épouser celle-ci, qui étoit jeune & belle, mais voluptueuse, maligne & vindicative. Elle causa les malheurs du roi son mari; car Hugues *le Brun*, désesperé de ce qu'on lui avoit ravi cette femme qu'il aimoit, mit tout en usage pour s'en venger. Le roi Jean en eut deux fils & trois filles; & entre ces dernieres, *Elisabeth*, femme de l'empereur *Frederic* II. morte en couche le premier Decembre 1241. Après la mort de Jean *Sans-Terre* en 1216. Elisabeth d'Angoulême se remaria au même *Hugues* X. auquel le roi Jean l'avoit enlevée. Elle en eut divers enfans, & mourut en 1245. *Voyez* LUSIGNAN. * Du Chêne. Mezerai, &c.

ELISABETH, ou ISABEAU de France, reine d'Angleterre, fille du roi PHILIPPE IV. dit *le Bel*, & de *Jeanne* heritiere d'*Henri* I. roi de Navarre, née l'an 1282. fut fiancée au mois de Janvier 1303. & mariée à Boulogne le 22. Janvier 1308. à *Edouard* II. prince de Galles, depuis roi d'Angleterre. Froissart nous apprend qu'elle étoit une des plus belles princesses de son tems. Le roi son mari, obsedé par ses favoris, qui étoient les deux Hugues Spencers pere & fils, persécuta la reine & son fils Edouard depuis roi III. du nom, & les déclara ennemis de la couronne. Cette princesse vint en France à la cour de Charles IV. dit *le Bel*, son frere; d'où étant sortie, pour quelques raisons secretes, elle passa chez Guillaume III. comte de Hainaut, puis avec le secours du même comte, en Angleterre, où elle fit couronner son fils. Après la mort tragique de son mari en 1326. elle fut accusée, dit-on, de vivre trop librement avec Roger de Mortemer. On ajoute que le roi fit couper la tête à ce dernier, & renferma sa mere dans un château, où on lui avança ses jours, mais il est très-certain quece n'est qu'une calomnie, puisqu'Elisabeth ne mourut à Rosseing que le 31. Novembre 1357. étant âgée de 75. ans passés. Elle fut enterrée dans l'église des Cordeliers de Londres. * Froissart. Du Chêne, *l. 14. & 15.* Walsingham. Polydore Virgile. Sainte-Marthe. Mezerai. Le P. Anselme, &c.

ELISABETH ou ISABELLE de France, reine d'Angleterre, & depuis duchesse d'Orleans, née au Louvre à Paris le 9. Novembre 1389. étoit fille du roi CHARLES VI. & d'*Elisabeth* de Baviere. On la promit par traité passé le 9. Mars 1395. à *Richard* II. roi d'Angleterre, & elle fut mariée à Calais le jour de la Toussaints 1396. par l'archevêque de Cantorberi. Cette princesse souffrit beaucoup en Angleterre, où les grands étoient en armes. Elle revint l'an 1401. en France, après la mort du roi son mari, & prit une seconde alliance le 29. Juin 1406. avec *Charles* comte d'Angoulême, puis duc d'Orleans. Elle mourut en couche à Blois le 13. Septembre 1409. Son corps fut enterré dans l'abbaye de saint Laumer de Blois, où il fut trouvé en 1624. & fut transferé aux Celestins de Paris. **Voyez* le P. Anselme.

ELISABETH, reine d'Angleterre, fille d'HENRI VIII. & d'*Anne* de Boulen, née le 8. Septembre 1533. fut élevée avec beaucoup de soin dans les belles lettres, & passa sa jeunesse dans l'étude, qui lui servit de consolation dans la prison, où la retint la reine Marie sa sœur. Elle courut plus d'une fois risque de sa vie pendant le regne de cette princesse, qui prévoyoit le mal qu'elle causeroit un jour à la religion; mais après sa mort elle lui succeda le 17. Novembre 1558. Craignant Henri II. roi de France, qui avoit fait déclarer le dauphin son fils roi d'Angleterre, à cause qu'il avoit épousé Marie Stuart, & se défiant en même tems de Philippe II. roi d'Espagne, qui s'interessoit en l'honneur de Catherine d'Espagne, femme d'Henri VIII. repudiée par ce prince; elle se hâta de venir à Londres, se fit couronner par l'archevêque d'Yorck, le 15. Janvier 1559. & promit solemnellement de défendre la religion Catholique, & de conserver les privileges des églises. Mais après son établissement elle se mocqua de toutes ces promesses, reçût le Calvinisme en Angleterre, se fit déclarer chef de l'église, & prit le titre de *protectrice de la Religion*, sous le nom de souveraine gouvernante de l'église de son royaume, tant au spirituel, qu'au temporel. Malgré cette innovation, elle laissa plusieurs pratiques qu'elle crut indifferentes, comme les orgues, la musique, les ornemens d'église, les évêques, les chanoines, les curés, &c. avec l'abstinence de la chair en carême, & aux jours de Vendredi & de Samedi, quoique ce fût plus par politique, que par religion. Les prélats, qui s'opposerent à ces nouveautés, se virent chassés de leurs églises, & les uns finirent leur vie dans une cruelle prison, & les autres dans les tourmens. Elisabeth témoigna sur-tout une haine irréconciliable contre les Jesuites, & en fit mourir plusieurs qui

prêchoient la foi Catholique en Angleterre ; entr'autres, Edmond Campian. Les états de son royaume la prierent de n'épouser aucun prince étranger. Elle le leur promit & l'observa; mais sans se marier à aucun de ses sujets. Il est vrai qu'elle se mocqua également des uns & des autres, & qu'elle ne répondoit aux propositions qu'on lui avoit souvent faites, d'épouser ou les ducs d'Anjou & d'Alençon, ou l'archiduc d'Autriche, ou le roi de Suede, qu'autant que les esperances qu'elle donnoit pouvoient servir à sa politique. Nicolas Bacon, garde du grand sceau, tâcha par un long discours de persuader à Elisabeth, qu'il étoit de l'interêt de l'état qu'elle se mariât. Mais la reine, conseillée par Hich medecin, fuyoit le mariage, comme un engagement très-dangereux pour elle, à cause de quelque empêchement naturel. Elle éludoit par toutes les raisons qu'elle pouvoit inventer, les demandes importunes des siens, leur promettant non-seulement les soins d'une reine ; mais encore l'affection d'une mere. Le pape Pie V. l'excommunia l'an 1569. & mit son royaume en interdit ; mais ces censures ecclesiastiques, jointes aux entreprises des Catholiques ne servirent qu'à lui faire redoubler ses édits contre eux, & à les contraindre presque tous de quitter le pays. Ceux qui voulurent secouer le joug, qui leur paroissoit tyrannique, perirent avec les comtes de Northumberland & de Westmorland, qui furent battus, & le premier des chefs trahi par les Ecossois, eut le coup coupé à Londres. Avant ce tems, les Ecossois s'étoient mis sous la protection d'Elisabeth au grand desavantage de la religion, & Marie Stuart, leur reine légitime, veuve de François II. roi de France, avoit été la victime de l'ambition & de la cruauté d'Elisabeth. On la tint long-tems en prison, & enfin on lui donna des juges pour lui faire son procès pour crimes d'état. Le président de Belliévre, ambassadeur du roi Henri III. parla inutilement pour elle. La politique d'Elisabeth éluda les raisons de ce ministre, & le roi son maître occupé des guerres civiles de son royaume, apprit avec déplaisir que Marie Stuart, autrefois reine de France, épouse d'un de ses freres & de ses prédecesseurs, avoit perdu la tête, le 8. Fevrier 1587. Les états du Pays-bas revoltés contre le roi d'Espagne, avoient déja recherché l'alliance d'Elisabeth ; qu'ils avoient voulu reconnoître pour souveraine ; & avec le secours qu'elle leur envoya, ils resisterent avec courage aux armées de Philippe II. Ce prince avoit mis en mer une puissante armée, qu'il nommoit l'invincible, pour aller conquerir l'Angleterre ; mais les vents & les écueils combattirent pour Elisabeth, en 1588. L'armée espagnole périt presque toute par la tempête, ou fut la proie des Anglois. Leur reine en triompha dans la ville de Londres, à la façon des anciens Romains. Le capitaine Drack, & quelques autres, lui avoient aussi conquis quelques provinces dans l'Amerique. Après la mort du roi Henri III. en 1589. elle envoya du secours au roi Henri IV. & fit alliance avec lui, s'étant rendue si redoutable, qu'elle se faisoit craindre à toutes les puissances de l'Europe. Avant cela, elle avoit envoyé aux Protestans de France des secours, qui ne leur avoient pas été inutiles en diverses occasions. Les Irlandois qui avoient tenu tête en faveur de la religion Catholique, grossirent le nombre de ses conquêtes, & le comte d'Essex son favori, accusé d'avoir conspiré contre sa personne, devint l'objet de son ressentiment, & perdit la tête sur un échaffaut. Elle mourut, selon quelques-uns, du chagrin que lui causa cette exécution, le 5. Avril, selon le nouveau style, de l'année 1603. après un regne de 44. années. Il faut avouer, que mettant à part la politique sanguinaire de cette reine, & les interêts de la religion, elle fut une princesse très-habile dans l'art de regner, d'un esprit fin & pénetrant, & d'un cœur noble & élevé. Elle avoit une grande connoissance de la géographie & de l'histoire, parloit, ou du moins entendoit cinq ou six langues, se faisoit admirer de ses ennemis mêmes, & avoit traduit divers traités de grec, & de françois en anglois. Avant sa mort, elle nomma Jacques VI. de ce nom roi d'Ecosse pour son successeur.* De Thou, *hist.* Sanderus, *de schism. Angl. part. 2.* Speed. *hist. Angl. Herool. Angl.* Du Chêne, *hist. Angl. l. 21.* La vie d'Elisabeth par *Guill. Camden.* Bayle, *dict. crit.* Gregorio Leti. De Larrei, *histoire d'Angleterre.* Rapin Thoiras, *histoire d'Angleterre.*

ELISABETH, reine d'Angleterre, *voyez* EDOUARD IV. & HENRI VII.

REINE DE DANEMARCK ET DE SUEDE.

ELISABETH d'Autriche, reine de Danemarck & de Suede, seconde fille de PHILIPPE, archiduc d'Autriche, & roi d'Espagne, du chef de sa femme *Jeanne* de Castille, née à Bruxelles, l'an 1501. épousa *Christierne* II. roi de Danemarck & de Suede, surnommé *le Tyran*, prince cruel & débauché, auquel on enleva ses deux royaumes, & que l'on fit mourir dans une prison. La reine son épouse le servit toujours avec une constance admirable ; & se voyant maltraitée par les Lutheriens, se retira auprès de l'empereur *Charles* V. son frere, avec trois enfans, un fils, & deux filles. Le premier mourut de déplaisir, de ce que son oncle, peu sensible à sa disgrace, ne s'empressa point de le remettre sur le trône ; l'aînée des filles nommée *Dorothée*, épousa le comte Palatin, duc de Baviere, & l'autre nommée *Christine*, fut mariée 1°. à *François* Sforce, duc de Milan : 2°. à *François* duc de Lorraine. Elisabeth mourut à Gand le 19. Janvier 1725. âgée de 24. ans.* Le pere Hilarion de Coste a fait son éloge.

REINES D'ESPAGNE.

ELISABETH de France, reine d'Espagne, fille aînée du roi HENRI II. & de *Catherine* de Medicis, née à Fontainebleau le 13. Avril 1545. fut promise à *Edouard* VI. roi d'Angleterre ; & après la mort de ce prince, elle fut recherchée par *Charles* fils de *Philippe* II. roi d'Espagne ; mais *Philippe* pendant ce traité étant devenu veuf de Marie reine d'Angleterre sa seconde femme, demanda pour lui-même Elisabeth, & l'épousa. Le prince en fut tellement touché, que ce mariage devint la premiere cause de sa perte. *Elisabeth*, accordée par le traité de Cambresis à *Philippe* roi d'Espagne, fut mariée le 22. Juin 1559. dans l'église de Notre-Dame de Paris. On la nomma *Princesse de la paix* ; parce que cette alliance donna le repos aux deux couronnes. Elle eut du roi son mari deux filles, *Elisabeth* ; *Claire-Eugenie*, femme de l'archiduc *Albert*, qui gouverna avec tant de bonheur le Pays-bas, & mourut l'an 1633 ; & *Catherine*, femme de *Charles-Emanuel*, duc de Savoye. L'an 1565. elle vint sur les frontieres d'Espagne, où elle eut la consolation de voir le roi *Charles* IX. son frere & la reine sa mere ; & le 3. d'Octobre 1568. elle mourut à Madrid, étant en couche, non sans soupçons de poison, pour avoir été peut-être trop sensible aux chagrins & à la mort violente du prince Charles, sacrifié par son propre pere à sa jalousie ; quoique d'ailleurs la vertu irreprochable de cette princesse mît sa réputation au-dessus de toute atteinte. Cette reine fut extrêmement regrettée de ses sujets, & son corps fut enterré dans le monastere royal de l'Escurial, le 8. Juin 1573. *On parle fort sinistrement de sa mort*, dit Brantôme. *J'ai oüi conter à une de ses dames, que la premiere fois qu'elle vit son mari, elle se mit à le contempler si fixement, que le roi ne le trouvant pas bon, lui demanda.* Que Mirais ? si tengo cagnas? *Que regardez-vous ? si j'ai des cheveux blancs ?* * Sainte-Marthe, *hist. Gen.* Brantôme, *aux vies des dames illustres.* De Thou. Le P. Anselme, &c.

ELISABETH de France, reine d'Espagne, fille du roi HENRI IV. & de *Marie* de Medicis, fille du grand duc de Toscane, née à Fontainebleau le 22. Novembre 1602. fut mariée dans l'église de Bourdeaux à *Philippe* IV. roi d'Espagne, le 18. Octobre 1615. & mourut à Madrid le 6. Octobre 1644. après avoir eu de ce mariage, *Philippe* mort jeune ; CHARLES II ; & *Marie-Therese* d'Autriche, reine de France qui avoit épousé LOUIS XIV. roi de France.

ELISABETH, ou ISABELLE de Castille reine d'Espagne, fille de JEAN II. roi de Castille & de Leon & d'*Elisabeth* de Portugal, sa seconde femme, & sœur d'*Henri* IV. dit l'*Impuissant*, née le 23. Avril de l'an 1461. épousa le 19. Octobre 1469. *Ferdinand* V. roi d'Arragon. Elisabeth herita des états de Castille en 1474. bien qu'on lui opposât sa niece Jeanne ; mais son courage & les armes de son mari la maintinrent sur le trône, sur-tout après la fameuse bataille del Toro, donnée l'an 1476. Ainsi les états de Castille & d'Arragon étant unis, Ferdinand & Isabelle prirent ensemble le titre de roi d'Espagne. Elle témoigna un très-grand zele pour la religion Catholique, fit faire la conquête du royaume de Grenade sur les Maures, & fa-

vorisa la découverte de l'Amerique, par Christophle Colomb. Les papes, ou par complaisance, ou par justice, donnerent de grands éloges à son époux & à elle, & leur conferent l'an 1496. le titre de *rois Catholiques*, pour eux & pour leurs successeurs. Elisabeth voulut être nommée dans tous les actes publics. C'étoit une princesse courageuse, qui n'avoit que de grands desseins, & qui les exécutoit avec beaucoup de prudence. Elle se trouvoit toujours au conseil, & agissoit avec une conduite admirable, dans les affaires de paix & de guerre. On ajoûte qu'elle étoit toujours à cheval, & que cet exercice un peu trop violent lui devint à la fin fatal. Elle fit de saintes fondations, mais elle établit l'inquisition dans son royaume. Cette reine mourut le 26. Novembre 1504. *Voyez* sa posterité à ARRAGON. * Mariana *hist. d'Esp. l. 24. & seq.* Antonius Nibricensis *Decad. rer. à Ferdin. & Elisab. gestarum, &c.*

REINES DE HONGRIE.

ELISABETH de Pologne reine de Hongrie, fille de LADISLAS II. dit *Loctic*, roi de Pologne, & d'*Hedvige* de Castille, sœur de *Casimir* III. dit *le Grand*, fut mariée en 1320. à *Charles* II. nommé vulgairement *Charober*, roi de Hongrie, qui étoit déja veuf de *Marie* de Pologne, morte en 1315. & de *Beatrix* de Luxembourg, morte aussi peu de tems après. Elisabeth eut divers enfans: & après la mort du roi en 1340. elle gouverna quelque tems le royaume de Hongrie & de Pologne, sous Louis *le Grand* son fils. Elle mourut fort âgée en 1380.

ELISABETH de Pologne, reine de Hongrie, & de Transsylvanie, fille aînée de SIGISMOND I. roi de Pologne, & de *Bonne* Sforce, épousa *Jean* Zapol, vaivode de Transsylvanie, qu'on salua roi de Hongrie en 1526. après la mort de Louis *le Jeune*, qui fut défait par Soliman. Mais Ferdinand d'Autriche, qui avoit épousé Anne sœur de Louis, fit la guerre à ce prince, prétendant que son épouse étoit légitime heritiere de la Hongrie. Un traité regla ces differends: cependant la reine Elisabeth accoucha d'un fils nommé *Jean-Etienne*, & onze jours après en 1540. elle perdit son mari qui la laissa regente du royaume. Georges Martinusius, moine, puis évêque & cardinal, gouvernoit les affaires avec tant de désavantage pour le jeune prince, que la reine fut obligée de demander du secours au Turc, dans le tems que Ferdinand n'oublioit rien, pour se rendre maître des états de Hongrie. Elisabeth pendant ces cruelles guerres, eut un soin particulier de conserver la foi orthodoxe dans le royaume; contre les desseins des Heretiques & des Turcs. Elle fit même des ordonnances séveres contre les premiers & s'opposa genereusement aux autres. Cette princesse mourut le 15. Septembre 1558. * Istuan, *rer. Hung. l. 13. 14. & seq.* Neugebaver, *rer. Polon. l. 7.* Hilarion de Coste, *Eloge des femmes fortes.*

REINE DE NAVARRE.

ELISABETH ou ISABELLE de France, reine de Navarre, fille du roi S. Louis, & de *Marguerite* de Provence, née le 2. Mars 1241. fut mariée à Melun à *Thibaud* II. dit le *Jeune*, roi de Navarre, en 1258. & mourut sans posterité à Hieres en Provence près de Toulon, le 27. Avril 1271. Son corps fut apporté aux Cordeliers de Provins, où elle fut enterrée auprès de son mari. * *Voyez* le P. Anselme, &c.

REINES DE POLOGNE.

ELISABETH de Bosnie, reine de Pologne, fille d'ETIENNE, roi de Bosnie, fut mariée à *Louis*, dit *le Grand*, roi de Hongrie & de Pologne, & fut mere de *Catherine*, accordée en 1374. à *Louis* de France comte de Valois, depuis duc d'Orleans; de *Marie* reine de Hongrie, de Dalmatie & de Croatie, alliée à *Sigismond* de Luxembourg, marquis de Brandebourg, & de Moravie depuis empereur & roi de Bohéme, morte en 1372; & d'*Hedvige*, reine de Pologne, mariée à *Jagellon*, grand duc de Lithuanie, depuis roi de Pologne, sous le nom de *Ladislas* II. morte le 12. Juin 1400. Après la mort du roi Louis son mari, en 1382. Charles de Duras, dit *de la Paix*, ou *le Petit*, n'étant pas content d'avoir envahi le royaume de Naples, usurpa celui de Hongrie, sur Marie de Hongrie, fille de Louis, son bienfaicteur, & femme de Sigismond de Luxembourg, qui fut depuis empereur, après son frere Venceslas. Il la retint même long-tems en captivité avec la reine Elisabeth, sa mere. Pour le punir de ses infidelités, le ciel permit qu'il fût massacré en 1386. par ordre de Nicolas Garo, l'un des Palatins du royaume. Les reines qui avoient part à cette conjuration en furent aussi punies; car sur la fin de la même année, la reine & sa fille tomberent entre les mains de Horvat, gouverneur de Croatie, partisan de Charles de Duras. Horvat fit massacrer la malheureuse Elisabeth, & fit jetter son corps dans une riviere. D'autres disent qu'elle fut suffoquée dans les eaux, Bonfinius, Thurosius & Collenutio, rapportent cette histoire plus au long. *Consultez* aussi Rainaldi; il y a dans son histoire de l'église un fragment, qui porte que cette reine mourut en prison, le 16. Janvier 1387. * *Voyez* le P. Anselme, &c.

ELISABETH d'Autriche, reine de Pologne, fille de l'empereur FERDINAND I. & d'*Anne* Jagellon, fut mariée à *Sigismond Auguste*, roi de Pologne, & mourut sans posterité à Vilna, l'an 1545.

REINES DE PORTUGAL.

ELISABETH, reine de Portugal, fille de *Pierre* de Portugal, duc de Coimbre, & d'*Isabelle* d'Arragon fut mariée l'an 1447. ou 1448 à *Alfonse* V. surnommé *l'Africain*, & en eut deux fils & une fille. Elle mourut l'an 1436. *Cherchez* ALFONSE V.

ELISABETH d'Arragon, dite *de Castille*, reine de Portugal, fille aînée de FERDINAND V. dit *le Catholique*, & d'*Isabelle* reine de Castille, porta le nom de princesse des Asturies. En 1490. elle fut mariée à *Alfonse* prince de Portugal, fils du roi *Jean* II. dit *le Grand & le Severe*. Alfonse mourut sans posterité, le 13. Juillet 1491. & Elisabeth prit une seconde alliance avec *Emanuel* roi de Portugal, surnommé *le Grand*, au mois d'Octobre 1497. Elle mourut en travail d'enfant, la nuit du 24. au 25. Août 1498. à l'âge de 28. ans, & fut enterrée chez les religieuses de sainte Elisabeth de Tolede. * Mariana. Surita. Vasconcellos. Le P. Anselme. Imhoff. *Stemma Regum Lusitanicum*, &c.

AUTRES PRINCESSES DU MESME NOM.

ELISABETH ou ISABELLE de Valois, fille de *Charles* de France & de *Marguerite* de Sicile, sa premiere femme, avoit été promise en 1295. à *Edouard* prince d'Ecosse, fils aîné du roi *Jean* de Bailleul; mais ce traité n'eut point d'effet. Elle fut mariée l'année suivante, à *Jean* III. duc de Bretagne, & mourut sans posterité en 1309 à l'âge de 16. ans. Le même Charles de Valois, pere d'Elisabeth, eut deux autres filles de ce nom, l'une de *Catherine* de Courtenai, sa seconde femme; & l'autre de *Mahaud* de Châtillon, avec laquelle il prit une troisiéme alliance. La fille de la premiere fut ELISABETH de Valois, religieuse & Prieure de Poissi, de l'ordre de S. Dominique, puis abbesse de Fontevrault, morte le 11. Novembre 1349. L'autre aussi nommée ELISABETH de Valois, fille de *Mahaud* de Châtillon, fût mariée le 25. Janvier 1336. à *Pierre* I. duc de Bourbon, & fut mere de *Louis* II. & de sept filles. Après la mort de ce duc, elle se retira aux Cordelieres du fauxbourg S. Marcel à Paris, où elle mourut le 26. Juillet 1383.

ELISABETH ou ISABEAU de France, fille du roi PHILIPPE V. dit *le Long* & de *Jeanne* de Bourgogne, fut mariée l'an 1323 à *Guignes* XII. du nom, Dauphin de Viennois, qui fut tué le 28. Juillet 1333. devant le château de la Perriere. Depuis, cette princesse prit une seconde alliance avec *Jean* baron de Faucognei, dans la Franche-Comté. On ignore en quel tems elle mourut.

ELISABETH ou ISABELLE de France, duchesse de Milan, fille du roi JEAN, & de *Bonne* de Luxembourg, née à Vincennes le premier Octobre de l'année 1348. fut mariée en 1360. à *Jean Galeas* Visconti, comte de Vertus, & premier duc de Milan. Elisabeth laissa entr'autres enfans, *Valentine* de Milan, femme de *Louis* de France duc d'Orleans; & *Isabeau*, femme de *Gentil* de Varenne, seigneur de Camerts. Elle mourut le 11. Septembre 1372. & fut enterrée dans l'église de S. François de Pavie. * Bernard Corio, *hist. de Milan.* Paul Jove. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

ELISABETH ou ISABELLE de France, *voyez* CHARLES V. dit *le Sage*.

ELISABETH de Bourbon, *voyez* BOURBON.

ELISABETH de Bourgogne, *voyez* BOURGOGNE ANTOINE duc de Brabant, PHILIPPE III. furnommé *le Bon*.

ELISABETH de Courtenai, *voyez* COURTENAI.

ELISABETH ou ISABELLE-CLAIRE-EUGENIE d'Autriche, ducheffe de Brabant, comteffe de Flandres, &c. étoit fille de PHILIPPE II. roi d'Efpagne & d'*Elifabeth* de France. Son pere qui l'aimoit tendrement, la maria en 1598. à *Albert* VI. archiduc d'Autriche; & en faveur de ce mariage lui ceda la fouveraineté des Pays-bas, & de la Franche-Comté, qu'il demembra de la couronne d'Efpagne. Les conditions furent, que ces provinces feroient réunies à l'Efpagne, au défaut d'hoirs mâles ou femelles; que fi elles tomboient fur une fille, elle ne pourroit fe marier fans le confentement du roi Catholique; que toutes les fois qu'il y auroit changement de regne, le nouveau fucceffeur prêteroit ferment de conferver la religion Catholique, & que s'il s'en féparoit il feroit privé de tous fes droits; que leurs fujets n'exerceroient point le commerce dans les Indes orientales & occidentales; que le roi d'Efpagne demeureroit chef de l'ordre de la Toifon d'or; fe réferveroit la liberté de mettre des garnifons, & des gouverneurs à fa folde, dans les citadelles d'Arras & de Cambrai. Cette princeffe s'acquit beaucoup de réputation, par fa conduite, fa douceur, & fa pieté, & mourut fans enfans à Bruxelles, le 1. Decembre 1633. âgée de 67. ans 3. mois & 19. jours.

ELISABETH de Bohéme, princeffe Palatine, que la fuperiorité de fon genie a fait regarder, comme l'une des plus habiles perfonnes de fon fexe, étoit l'aînée des filles de FREDERIC V. électeur Palatin du Rhin, élû roi de Bohéme en 1619. Elle nâquit le 26. Decembre 1618. de ce prince & d'*Elifabeth* de la grande Bretagne, fille du roi d'Angleterre, de la maifon de Stuart & fut recherchée par *Uladiflas* IV. roi de Pologne, après la mort de *Renée-Cecile* d'Autriche fa premiere femme; mais l'amour qu'elle avoit pour la philofophie lui fit refufer ce parti. Dès fa plus tendre enfance elle eut le foin de polir fon efprit par la connoiffance des langues étrangeres, qu'elle avoit apprifes de la reine fa mere. Elle fe rendit habile dans la philofophie, & dans les mathematiques, jufqu'à ce qu'ayant vû les effais de la philofophie de Defcartes, elle conçut une fi forte paffion pour fa doctrine, qu'après avoir été informée de ce qui pouvoit regarder l'auteur, par le Burgrave d'Hona, par M. Zuitlichem, & par M. Pellot, elle lui fit préferer le fejour de Leyde & d'Eyndegeaft, aux lieux les plus reculés de la Hollande. Jamais maître ne profita mieux de la docilité, de la penetration, & en même tems de la folidité de l'efprit d'un difciple. Il l'exerça dans les queftions les plus abftraites de la géometrie, & les plus fublimes de la metaphyfique, où elle fe rendit fi fçavante, que Defcartes ne fit point de difficulté d'avouer, en lui dédiant fes principes, qu'il n'avoit encore trouvé qu'elle, qui fût parvenue à une intelligence parfaite des ouvrages qu'il avoit publiés jufqu'alors. Sa mere, fans fe donner la patience d'examiner fi elle avoit part à la mort du fieur d'Epinai, gentilhomme François affaffiné à la Haye, la chaffa d'auprès d'elle. Cette difgrace l'obligea de lier commerce de lettres avec Defcartes, pour ne point difcontinuer de philofopher. La princeffe ayant demeuré à Groffen, à Heidelberg, & à Caffel accepta fur la fin de fes jours l'abbaye d'Hervorden, benefice d'environ vingt mille écus de rente. Elle fit de cette abbaye une académie philofophique, où toutes fortes de perfonnes d'efprit, & de lettres, fans diftinction de fexe, ni même de religion, les Catholiques Romains, les Calviniftes, les Lutheriens, étoient également reçûs, fans en excepter même les Sociniens & les Déiftes. Elle eftimoit la religion Catholique; mais les engagemens de fa naiffance, & les préjugés de fa premiere éducation la tenoient attachée à la religion de fa famille, qui étoit le Calvinifme, dont elle fit profeffion au moins exterieurement jufqu'à la mort. Son dernier établiffement l'engageoit à s'accommoder au Lutheranifme ayant à vivre dans une abbaye de conftitution lutherienne, & à gouverner des religieufes, qui en faifoient profeffion. Cette abbaye fut confiderée comme une des premieres écoles Carteliennes; mais elle ne fubfifta que jufqu'à la mort de la princeffe qui arriva en 1680. elle étoit âgée de plus de 61. ans. La reine de Suede, Chriftine avoit conçu contre elle une jaloufie fi extraordinaire qu'elle ne pouvoit fouffrir qu'on lui rendît juftice. * *Memoires du tems*.

ELISABETHS-EYLAND, c'eft-à-dire, *l'Ifle d'Elifabeth*. Cette ifle eft dans le détroit de Magellan, dans l'Amerique meridionale. Elle eft fort petite, & on la trouve dans la baye de S. Nicolas, entre l'ifle de S. Bartholomé, & la ville de S. Philippe. * Mati, *dict*.

ELLE, (Ferdinand) peintre, natif de Malines, a prefque toujours travaillé à Paris, où il a fait quantité de beaux portraits, pendant que Louis, Henri, & Charles Bean-brun, qui avoient des habitudes à la cour, fe faifoient beaucoup mieux payer que lui, quoiqu'ils lui fuffent inferieurs dans leur art. Il laiffa deux fils, qui fuivirent la même profeffion. * De Piles, *abregé de la vie des peintres*.

ELLEBODIUS, (Nicafius) natif de Caftel en Flandres, dans le XVI. fiécle chanoine de Prefbourg, en Hongrie, étoit philofophe & medecin de la faculté de Padoue, où il s'acquit l'eftime & l'amitié des fçavans. Le celebre Vincent Pinelli, & le cardinal Granvelle eurent beaucoup de confideration pour lui. Ellebodius publia l'an 1565. le traité *De Natura hominis* de Nemefius, qu'on avoit auparavant attribué à faint Gregoire de Nyffe. On a auffi des épîtres & des poëfies de fa façon. Il mourut à Prefbourg: on ne fçait en quelle année. * Valere André, *biblioth. Belg*. Le Mire, *de fcript. fec. XVI*.

ELLEBOGEN, ELNBOGEN, ou LOKET, ville de Bohême, capitale d'un Cercle, qui porte fon nom, & fituée fur la riviere d'Egra, & à cinq lieues au deffous de la ville d'Egra, eft une ville bien fortifiée & défendue par une bonne citadelle. * Baudrand.

ELLEHOLM, ou ELCHOLM, petite ville de Suede, eft dans la province de Bleking, en Sudgothie, près de la côte, à neuf lieues de la ville de Chriftianftat, vers le levant. * Mati, *dict*.

ELLERENA, anciennement *Caftra Vetera*, bourg de l'Eftremadure d'Efpagne, vers les confins de l'Andaloufie, à treize lieues de Merida tirant vers Cordoue. * Baudrand.

ELLI, *cherchez* ALLA.

ELLINGER, (André) medecin, poëte & philofophe, étoit Alleman & né dans la Thuringe. Il enfeigna dans les principales univerfités d'Allemagne, mourut en 1582 & laiffa divers ouvrages en profe & en vers. * Melchior Adam, *in vit. Germ. medic*. Vander Linden, *de fcript. medic. &c.*

ELLISMERE, bourg d'Angleterre, dans la contrée du comté de Shrop, qu'on nomme *Pimhill*. Le comte de Bridgwater eft baron de cette place, éloignée de 127. milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

ELLO, (ou plutôt AELLO, c'eft-à-dire, *tempête*) eft le nom qu'on donne à une des trois Harpyes. *Confultez* Ovide dans le 13. livre des metamorphofes. Le même poëte donne encore ce nom à un des chiens d'Actéon, *liv. 3. Voyez* HARPYES.

ELMACHANI, anciennement *Palæfcepfis*. C'étoit une ville épifcopale de la Troade, fuffragante de Cyzique; maintenant ce n'eft qu'un petit bourg de l'Anatolie propre, fitué fur le golfe d'Andramitti, entre la ville de ce nom, & le bourg d'Affo. * Baudrand.

EL-MACIN, (Georges) Egyptien, étoit petit-fils d'Abulkibus dont l'ayeul s'étoit établi en Egypte, où il avoit obtenu de grands privileges du Calife. Cet ayeul étoit marchand Syrien, & faifoit profeffion du Chriftianifme. Il eut un fils qui fervit la cour en qualité de notaire. Abultibus fils de celui-ci continua la profeffion de notaire, & s'y diftingua de maniere que les magiftrats du grand Caire en firent prefent au confeil d'Arabie. Il eut cinq fils, dont quatre furent évêques. Abulmecarimus fils d'un d'entr'eux, eut trois garçons dont le fecond qui s'appelloit Abulianus Elpamidus, & qui obtint la charge de notaire du confeil de guerre, fut pere d'El-macin dont nous parlons, qui a écrit en arabe une hiftoire orientale fort abregée, ou plutôt une chronique des Califes Mahometans. Il la commence depuis Mahomet, & continue jufqu'au regne du Calife Muftadir-Billa, mort l'an 512. de l'hegire, c'eft-à-dire la 1118. de Jefus-Chrift. Il paroît affez que cet écrivain a été Chrétien, par ce qu'il rapporte de fa famille, à la fin de fes an-

nales, & par le soin qu'il prend d'y inserer, au sujet des Chrétiens, ce qui passeroit pour un crime dans un Musulman. Cette histoire a été imprimée en arabe avec la version latine d'Erpenius, à Leyde en 1625. sous le titre de *Historia Saracenica*; & on a ajoûté à cette édition, par forme de supplement, un abregé de l'histoire des Arabes, composé par Roderic Ximenès, archevêque de Tolede, & qui a été tiré des livres des Arabes. * Simon.

ELMADIA, ville, *voyez* AFRIQUE.

ELMADINE, ville d'Afrique, dans le royaume de Maroc. Elle est grande & bonne, située dans la province d'Hascora, dont elle est la capitale, sur les confins de celle de Ducala. * Baudrand.

ELMELECH, ville de Palestine dans la tribu d'Aser. * *Josué*, 19. 26.

ELMENHORST, (Geverhart) auteur celebre du XVII. siécle, natif de Hambourg, s'attacha à l'étude de la critique, & y fit des progrès considerables. Il composa des notes sur Minucius Felix, sur Arnobe, sur Gennade, sur les lettres données sous le nom de Martial évêque de Limoges, & sur Apulée. Il fit imprimer à Leyde en 1618. le tableau de Cebès, avec la version latine & les notes de Jean Caselius. Il mourut l'an 1621. * Voëtius. Bayle, *dict. crit. 2. edit.*

ELNATHAN, Juif de Jerusalem, fut pere de Nohesta, mere de Joakim roi de Juda. Il fit tout ce qu'il put, mais inutilement, pour empêcher qu'on ne brûlât les prophéties de Jeremie, qui prédisoient la ruine de Jerusalem. Il alla en Egypte, pour se saisir du saint prophete Urie, qui s'y étoit refugié, & auquel le roi fit trancher la tête. Le pere d'Elnathan s'appelloit *Hachor*. Il fut mené en captivité avec deux autres de ce nom par Nabuchodonosor, & ils en revinrent avec Esdras. * *IV. Rois*, *XXIV. 9. I. Esdras*, *VIII. 16. Jeremie*, *XXVI. 22. XXXVI. 12. & 25.*

ELNE, petite ville de France dans le Roussillon, est l'*Helena* des anciens, dont Orose, Zosime & d'autres auteurs ont fait mention. Cette ville située à deux lieues de Perpignan sur une petite hauteur à la gauche du Tech a eu autrefois un évêché suffragant de Narbonne, mais qui après le concile de Trente fut uni à la metropole de Tarragone. Cependant l'éloignement de cette ville archiepiscopale, la difficulté d'y avoir recours sur-tout en tems de guerre, fait que pour les affaires contentieuses les appels se relevent à l'archevêque de Narbonne comme au plus prochain metropolitain. Le pape Clement VIII. transfera le siege d'Elne à Perpignan en 1602. & le pape Clement IX. en donna la nomination au roi de France par un indult de l'an 1668. il vacquoit depuis 1641. Les chanoines de Perpignan, qui se nomment toujours chanoines d'Elne, vont deux fois par an officier à Elne pour reconnoître leur ancienne mere. Le premier évêque d'Elne dont nous ayons memoire est *Bonenat* qui signa au III. concile de Tolede l'an 589. Le clergé de la cathedrale séant presentement à Perpignan est composé de 4. dignités, sçavoir trois archidiacres & un sacristain majeur, 21. chanoines dont 7. sont pour celebrer les grandes messes, 7. pour faire toujours (quoique prêtres) les fonctions de diacre, & les 7. autres pour celles de soudiacre, quatre curés & 89. chapelains. Le diocese est de 180. paroisses sans compter celles qui sont de la dépendance des abbayes de N. D. d'Arles, de saint Michel de Cuxa & de saint Martin du Canigon, abbayes exemtes qui ne relevent que du saint siege, & qui ont leurs territoires particuliers. Ce fut dans Elne que Constans I. troisiéme fils de Constantin *le Grand* fut assassiné l'an 350. par les ordres du tyran Magnence. On y montre encore un ancien tombeau qu'on dit être le sien. Cette ville fut détruite par les François en 1285. & vers l'an 1474. elle est aujourd'hui fort petite, ouverte de tous côtés, & n'a plus que quelques restes de son antiquité; son domaine appartient à l'évêque & au chapitre. Il y a un couvent de Capucins.

ELON, ville de Palestine dans la tribu de Nephtali. * *Josué*, 19. 33. Il y avoit encore une ville de ce nom dans la tribu de Dan. * *Josué*, 19. 43.

ELORA, lieux fameux proche de la ville d'Aurangeabad, capitale de la province de Balaguate, dans la presqu'isle de l'Inde, au deçà du golfe de Bengala. C'est une grande plaine qui s'étend sur le haut d'une montagne, où il y a plusieurs beaux bourgs & villages, d'où l'on descend par un rocher, dans une autre plaine remplie de pagodes ou temples, dont la structure est admirable. Voici la description qu'un celebre voyageur en fait. On y voit un portique pratiqué dans le rocher, dont chaque côté est orné d'une figure d'homme gigantesque, taillée sur le roc même. Une galerie soutenue de colonnes, une cour, de superbes tombeaux, des pagodes, & des chapelles très-magnifiques, tous ces ouvrages sont creusés dans le roc. Il y a entr'autres un grand temple, bâti dans le rocher, soûtenu de huit rangs de colonnes en longueur, & de six rangs en largeur, éloignées l'une de l'autre de plus d'une toise. Au fond de ce temple on voit une idole gigantesque qui a la tête grosse comme un de nos tambours, & le reste à proportion. Toutes les murailles sont ornées de figures pareilles en relief; & tout au tour du temple en dehors, il y a des figures de grandeur ordinaire, qui representent des hommes & des femmes qui s'embrassent. Le long du roc, durant plus de deux lieues, on trouve de semblables pagodes, qui sont gardées par des Santons ou prêtres payens, lesquels sont nuds à la reserve de ce que la pudeur fait cacher. Ils laissent venir leurs cheveux aussi longs qu'ils peuvent croître, & sont couverts de cendres. Ils disent que tous ces ouvrages ont été faits par des geans, mais que l'on ne sçait en quel tems. Quoi qu'il en soit, si l'on considere cette quantité de temples spacieux, remplis de pilastres & de colonnes, & de tant de milliers de figures, & le tout taillé dans le roc vif, on peut dire avec verité, que ce sont des ouvrages qui surpassent la force & l'industrie ordinaire des hommes. * Thevenot, *voyage des Indes*, *tom. 3.*

ELORINA, DIANORO, petite ville de Macedoine, située sur la riviere de Vardari, environ à 10. lieues au dessus de la ville de Sturachi, & vers les confins de l'Albanie. * Mati, *dict.*

ELOTES, peuple du territoire de Sparte, lesquels ayant été vaincus par les Lacedemoniens, après s'être revoltés, furent condamnés à une perpetuelle servitude; de sorte qu'il étoit défendu aux maîtres de les affranchir, ni de les vendre hors du pays: on s'en servoit à labourer la terre, & à exercer les emplois les plus vils.

ELOY (saint) évêque de Noyon, dans le VII. siécle, étoit fils d'*Eucher* & de *Tervige*, né l'an 588. dans le village de Cadillac en Limousin. Il excelloit en ouvrage d'orfévrerie; & travailla sur-tout à des châsses, pour couvrir les reliques des saints. Le roi Dagobert lui donna très-souvent des marques de son estime, & le fit son trésorier. Depuis il fut élevé à l'évêché de Noyon le 14. Mai 640. & remplit les devoirs de l'épiscopat avec tant de zele & de charité, qu'après avoir prêché la foi à des peuples idolâtres, fondé grand nombre d'églises & de monasteres, & paru avec grand éclat dans un concile de Châlon, tenu l'an 650. il couronna par une mort precieuse de si saintes actions le 1. Decembre 658. Il avoit été député avec saint Ouen vers l'an 649. par les autres évêques de France pour aller à Rome, au concile qui fut tenu cette année-là sous Martin I. Nous avons de lui seize homelies dans la bibliotheque des peres. On trouve aussi une de ses lettres entre celles de S. Didier de Cahors; & le P. Sirmond a remarqué, que l'homelie qui est en l'addition du IX. tome des œuvres de S. Augustin, sous le titre de *Sermo ad Plebem*, est de S. Eloy. Ce saint étoit habile pour son tems, il avoit lû S. Cyprien, S. Augustin, S. Gregoire, & quelques autres peres Latins. Il s'étoit formé sur eux, il aimoit la discipline ecclesiastique, & suivoit la tradition de ces peres, autant que le siecle, dans lequel il vivoit, le lui permettoit. Ses sermons valent mieux que ceux de beaucoup d'autres prédicateurs Latins, même plus anciens, tant pour les choses, que pour le style. S. Dadon, Audoën ou Ouen, archevêque de Rouen, & son ami écrivit sa vie en trois livres, qu'il dédia à Rodobert, & que Surius rapporte. Cette vie est imprimée plus correctement dans le spicilege de D. Luc d'Acheri; mais on y trouve des choses ajoutées par un auteur posterieur, qui n'avoit guéres de jugement. Divers auteurs parlent de S. Eloi avec eloge. * Surius *ad diem. 1. Decemb.* Bellarmin, *des écriv. eccles.* Baronius, *A. C. 665. n. 7. & in martyrol.* Buzelin, *in Annal. Gallo-Fland.* Molan, *in natal. Belg.* Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Sirmond, *in not. I. Conc. Gall.* Godeau, *aux eloges des évêques*, *l. 77. &c.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. VIII. siécle.* Baillet, *vies des saints.*

ELOYHOUCAR, ou HOUCHAR, *cherchez* HOUCAR.

ELOY DE LA BASSE'E, en latin *Bassaus*, religieux Capucin, étoit de cette ville, dont il a porté le nom. Il publia en 1637. une somme de morale par ordre alphabetique sous ce titre, *Flores totius Theologiæ practicæ, tum Sacramentalis, tum Moralis*.

ELPENOR, l'un des compagnons d'Ulysse, fut changé en porc avec les autres, & après que Circé lui eut rendu sa premiere forme, il se tua en tombant du haut d'un escalier. * Ovide, *Metam.* 14. Homere, *Od.* 10. Le tombeau d'Elpenor subsista long-tems après dans le Latium, ou pays Latin, dans une montagne où l'on voit à present un petit bourg, avec une église dédiée à S. Felix.

ELPHEN ou ELPHIN, petite ville de Calonnacie en Irlande. Elle est dans le comté de Roscomen, entre le bourg de ce nom & la ville de Lettim, à six lieues du premier & à quatre de la derniere. Elphen a un évêché suffragant de Tuam. * Baudrand.

ELPHESE, (saint) ou ALFEGE, archevêque de Cantorberi & martyr, nâquit en Angleterre l'an 954. d'une race très-illustre. Etant encore fort jeune, il quitta la maison de son pere, & se retira dans le monastere de Dirhette, où il prit l'habit religieux. Il en sortit quelque tems après & se retira dans la solitude de Bathe au territoire de Sommerset, pour y vacquer à un genre de vie encore plus parfait. Plusieurs personnes vinrent le consulter, & se mettre sous sa conduite : le nombre même en devint si considerable, qu'il se trouva obligé de bâtir un monastere pour le retirer, & de leur donner des regles pour se conduire. Il fut fait évêque de Winchester le 19. Octobre 984. malgré sa répugnance. Sitôt qu'il fut parvenu à cette dignité, il s'appliqua à regler son diocése, où la regularité & la discipline avoient souffert d'étranges atteintes. En 1006. les prélats du royaume d'Angleterre, de concert avec les seigneurs de ce pays, élurent Elphese archevêque de Cantorberi. Il entreprit un voyage à Rome où il fut très-bien reçû de Jean XVIII. qui en étoit évêque. Il mourut le 19. Avril 1012. selon les uns, 1020. selon d'autres. Les habitans de Londres obtinrent son corps des Danois qui ravageoient en ce tems-là l'Angleterre, & le porterent avec pompe dans la cathedrale consacrée sous l'invocation de saint Paul, où l'on commença dès lors à lui rendre un culte public. L'an 1023. Canut prince Danois, se voyant paisible possesseur de la couronne d'Angleterre, voulut restituer à l'église de Cantorberi le corps de saint Elphese, qu'il fit reporter de Londres à Cantorberi le 12. Fevrier. Le roi assista en personne à cette translation qui fut érigée en fête, aussibien que le jour de la mort de ce saint. Lanfranc étant devenu archevêque de Cantorberi, & ayant fait une exacte perquisition de la vie de saint Elphese, chargea un des plus sçavans moines de son tems, nommé *Osbern*, de composer la vie de ce saint. Depuis ce tems le nom de saint Elphese fut inseré dans les martyrologes avec la qualité de martyr. Les Anglois ont conservé son nom dans leur calendrier, depuis leur separation d'avec l'église Romaine. * Osbern *apud Bollandum*. Baillet, *vies des saints 19. Avril*.

ELPHINSTON, (Guillaume) Ecossois, évêque d'Aberdon, fut chancelier du royaume, & garde des sceaux du roi, sur la fin du XV. siecle, vers l'an 1480. & sous le regne de Jacques III. Il donna plusieurs ouvrages au public, les statuts des conciles, & une chronique d'Ecosse. * Boëtius en fait mention, *praef. hist. Scot.*

ELPIDE, *nom defiguré*, *voyez* HELPIS.

ELPIDE, *cherchez* RUSTIQUE.

ELPIDIUS, évêque de Laodicée en Syrie, au commencement du V. siecle, vers l'an 404. s'étoit rendu venerable par la sainteté de sa vie, & par son amour pour la justice. Il en donna des marques, lorsqu'il embrassa le parti de S. Jean Chrysostome, avec un courage invincible, & qu'il soûtint devant l'empereur Arcadius, que ce saint avoit été condamné injustement, & contre les formes ecclesiastiques. Elpidius est different de deux autres de ce nom; sçavoir d'un heretique Priscillianiste, & d'un comte apostat. * Baronius parle des trois *aux an. eccles. des IV. & V. siécles*.

ELPIDIUS, *voyez* AGAPETES, secte d'heretiques.

ELPIDIUS, *cherchez* HELPIDIUS.

ELRDE, *cherchez* AILREDE.

ELRICK, *cherchez* ALRICK.

EL-ROI, (David) insigne magicien Juif, vivoit vers l'an 933. acquit une si grande autorité parmi les Juifs par ses impostures, qu'il leur persuada qu'il étoit leur Messie, envoyé de Dieu pour les rétablir dans la ville de Jerusalem, & pour les délivrer du joug des nations, qui leur paroissoit insupportable. Le roi de Perse, Razi-Bila informé de la hardiesse de ce fourbe, donna ordre qu'on le saisit, & qu'on le lui amenât : mais usant d'enchantemens, il s'échapa de prison, & se sauva d'une maniere assez surprenante; car il passa, dit-on, sur son manteau étendu sur les eaux, un grand fleuve appellé Gozen, & fit dix jours de chemin tout d'une traite, sans s'arrêter pour manger ou pour dormir. Le roi de Perse fut tellement irrité de l'avoir manqué, qu'il écrivit à toutes les synagogues dispersées dans ses états, que s'ils n'empêchoient que ce magicien n'usât à l'avenir de semblables artifices, il les extermineroit tous. Les Juifs effrayés d'une telle menace, défendirent à El-roi de faire jamais des actions si surprenantes; mais il ne laissa pas de continuer ses enchantemens, jusques à ce que son beaupere ayant été gagné par de grandes sommes d'argent, le poignarda pendant qu'il dormoit dans sa maison. * Benjamin. Tudel. *Itiner.* Camerarius, *Meditation hist.*

ELSEIMER (Adam) peintre celebre nâquit à Francfort en 1574. Il étoit fils d'un tailleur d'habits, & fut disciple de Philippe Uffembac, homme d'esprit, & qui se mêlant de beaucoup de choses avoit une grande théorie, mais peu de pratique dans son art. Adam s'étant fortifié dans la profession par l'exercice & par les leçons de son maître, s'en alla à Rome, où il passa le reste de sa vie. Il étoit fort studieux, & quoiqu'il ait peint en très-petit à huile, il a extrêmement fini toutes choses, avec une bonne intelligence du coloris, & une composition ingenieuse. Le comte Gaude d'Utrecht a gravé après lui sept pieces d'une grande politesse & d'une grande force. On voit encore plusieurs estampes gravées d'après ses ouvrages, en partie par lui même à l'eau forte, & en partie par Magdeleine du Pas, & par d'autres. Il avoit une si grande memoire, qu'il lui suffisoit de voir quelque chose, sans la dessiner, pour la retenir parfaitement, & la peindre à quelques jours de-là avec fidelité. Quoiqu'il fût en grande reputation à Rome, & qu'il vendît cher ses tableaux, le soin avec lequel il les finissoit ne lui permettoit pas d'en faire assez pour subvenir à la dépense de sa maison. Le chagrin qu'il en avoit retenoit encore sa main, & le reduisit à ne vivre presque plus que d'emprunt. De sorte que ne pouvant satisfaire aux dettes qu'il avoit contractées de toutes parts, il fut mis en prison, où il tomba malade; & quoiqu'on l'en eût fait sortir, sa maladie continua, & ne pouvant survivre à sa disgrace, il mourut de douleur regretté des Italiens même, qui l'avoient en une estime particuliere. Il eut un disciple nommé *Jacques-Ernest Thomas de Landau*, qui a fait des tableaux fort approchans de ceux de son maître, & qu'on prendroit même pour en être veritablement. * De Piles, *abregé de la vie des peintres*.

ELSENEUR ou ELSENOR, *Elsenora*, ville renommée de Danemarck, dans l'isle de Zeland, avec le château de Clonembourg, qui commande au détroit du Sund. Il y a un assez bon port.

ELSINBURG ou ELSINBORCH, place forte de Suede sur le Sund, dans la province de Schonen, vis-à-vis de l'isle de Zeland, appartenoit autrefois au roi de Danemarck; mais depuis l'an 1658. elle est dépendante du royaume de Suede, par le traité de paix qui fut conclu à Roschild en la même année. Les Danois qui l'avoient reprise l'an 1676. la rendirent l'année suivante. Ce fut en cette ville que mourut en 1448. Christophle de Baviere roi de Danemarck. * Baudrand.

ELSIUS (Philippe) de Bruxelles, hermite Augustinien mort en 1654. a donné un ouvrage sur les écrivains de son ordre intitulé *Encomiasticon Augustinianum* imprimé à Bruxelles *in folio* en 1654. On peut regarder ce livre comme l'ouvrage d'un homme aveuglé pour la gloire de son ordre, qui lui a fait ramasser de toutes parts, ce qu'il dit des écrivains de son institut & de leurs écrits, sans beaucoup de jugement. Il s'est contenté de copier les catalogues des autres, sans aucun choix ni discernement, outre qu'il a inseré parmi les hermites Augustiniens, plusieurs qui n'en ont

ont jamais été. * Labbe, *Bibl. p. 142. & longè fusius. Differt. eccl. in addendis ad Bellarmin. p. 823. 824. 825. & 826.* Baillet, *jugem. des sçavans sur les crit. hist.*

ELSTER, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de la haute Saxe. Elle est située dans le duché de Saxe, à l'embouchure de la riviere d'Ester dans l'Elbe entre Wittemberg & Turgaw, à trois lieues de la premiere & à quatre de la derniere. * Baudrand.

ELTECON, ville de Palestine dans la tribu de Juda. * *Josué*, 15. 59.

ELTHAM, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Kent, qu'on appelle *Black-heath*. C'est une bonne ville, située au milieu des bois, & de divers parcs, & fort frequentée de la noblesse. Elle est à huit milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

ELTHECE, ville de la tribu de Dan, qui fut donnée aux levites de la famille de Caath. * *Josué*, 19. 44.

ELTHOLAD, ville de la tribu de Juda, qui fut ensuite donnée à celle de Simeon. * *Josué*, 15. 30. 19. 4.

ELTMANA, petite ville de l'évêché de Wurtsbourg en Franconie. Elle est sur le Mein, presque enclavée dans l'évêché de Bamberg, à trois lieues au dessous de la ville de ce nom. * Mati, *dict.*

ELTOR, ville, *voyez* TOR ELTHE.

ELTZE, anciennement *Aulica*, bourg de la basse Saxe en Allemagne. Il est au confluent de la Leyne dans l'évêché d'Hildesheim, entre la ville de ce nom & celle d'Hamelen. Lorsque Charlemagne conquit les Saxons, il fit son sejour en ce lieu, & y fonda l'évêché, qui a été transferé à Hildesheim. * Baudrand.

ELVERVELT, petite ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie, est dans le duché de Berg sur la riviere de Wupper, environ à deux lieues de Dusseldorp vers l'orient. * Mati, *dict.*

ELVAN AVALON, *cherchez* AVALONIUS.

ELVAS, que les Castillans nomment Yelves, *Helva*, ville forte de Portugal, dans la province d'Alentejo, avec évêché suffragant d'Evora, érigé en 1576. par le pape Pie V. est située sur une colline qui a une petite riviere au pied, environ à deux lieues de la Guadiana ou Anas. Quelques auteurs ont crû que cette ville fut bâtie par les Gaulois Helviens, qui sont ceux du Vivarès. Les Maures la fortifierent & y firent bâtir une belle mosquée, qui est aujourd'hui l'église cathedrale. Les Espagnols assiegerent inutilement Elvas en 1659. & furent même défaits près de cette ville par les Portugais. * Arius Varella, *hist. Elv.*

ELVIRE, calife, ou successeur de Mahomet, étoit fils de Pisasire, dernier calife de Syrie ou de Babylone. S'étant sauvé en Egypte, il fut reçû comme souverain pontife; & les Egyptiens assemblerent toutes leurs forces pour détrôner le prince du pays, qu'ils regardoient comme un usurpateur. Ce prince s'avisa d'un stratagême pour détourner l'orage qui le menaçoit: & envoya reconnoître Elvire pour souverain dans tout ce qui concernoit la religion, s'offrant à prendre de lui le cimeterre & les brodequins, qui étoient les marques du pouvoir absolu, en ce qui regarde le temporel. La paix fut faite à ces conditions, vers l'an 990. & Elvire demeura calife d'Egypte. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 2.

ELVIRE, *Eliberis*, ville autrefois celebre en Espagne, a été entierement ruinée, de sorte qu'à peine sçait-on en quel lieu elle étoit bâtie. Les sçavans en parlent diversement; car, selon quelques-uns, c'est la Grenade d'aujourd'hui; où comme veulent les autres, c'est Colioure. Mais il y a apparence que les uns & les autres se trompent, puisque Grenade est une ville plus recente, & que l'autre est dans le Roussillon, nommée *Illiberis* ou *Caucoliberis*; & que celle dont nous parlons est nommée *Eliberis*. Selon la plus saine opinion, la ville d'Elvire, autrefois metropole, est un petit bourg dans le royaume de Grenade. Le siege épiscopal a été transferé dans la ville de Grenade même, qui s'est accrue par les ruines de l'autre. * Mariana, *hist.* Antonius Augustinus. Ferdinand de Mendoza. Baronius Ferrati, *in lex. geogr.* Le Mire, *geogr. eccl. &c.*

CONCILE D'ELVIRE.

☞ Les chronologistes sont en peine de marquer en quel tems a été celebré le concile d'Elvire; plusieurs croient qu'il fut tenu l'an 305. sous le pontificat du pape Marcel; mais le pere Morin prétend que ce fut vers l'an 250. il y a beaucoup plus d'apparence qu'il fut assemblé, quand la persecution finit en Occident vers l'an 304. On est aussi en contestation sur le lieu où il a été assemblé; car il y avoit anciennement deux villes du nom d'Illiberis, l'une dans la province Tarragonoise, & l'autre dans la province Betique. Il y a beaucoup plus d'apparence que ce concile se tint dans la derniere, parce que la plûpart des évêques qui y assisterent étoient de la province Betique: ils s'y trouverent au nombre de 19. évêques, avec 24. prêtres. On attribue à ce concile 81. canons, que quelques-uns croient n'être qu'une compilation de canons d'anciens conciles d'Espagne. Nous avons ces canons, sur lesquels Ferdinand de Mendoza a fait de longues observations. Gabriel de l'Aubépine, évêque d'Orleans, en a aussi expliqué quelques-uns. Ces canons sont rigoureux jusqu'à l'excès; car ils défendent de donner la communion à l'article de la mort, à ceux qui seroient tombés dans l'idolâtrie, à ceux qui par malefice auroient fait mourir quelqu'un; à ceux, qui après avoir fait la penitence prescrite pour la fornication, seroient retombés dans ce crime; à ceux qui vendroient la pureté des femmes, qui épouseroient leur belle-mere, ou qui donneroient leurs filles aux prêtres des idoles; à ceux qui abuseroient d'un garçon, & qui accuseroient faussement un évêque, un prêtre, ou un diacre. Le 37. canon défend de mettre aucune peinture dans les églises. Ce que les commentateurs expliquent differemment. Mais les plus raisonnables avouent de bonne foi, que l'usage & le culte des images n'étant pas encore établi parmi les Chrétiens, le concile l'a défendu par rapport au tems, &c. * *T. I. Conc.* Morin *de Pœnit.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl.*

ELUL, est le nom du sixiéme mois des Hebreux, qui correspondoit à notre mois d'Août. Il n'avoit point de fête particuliere, que la nouvelle lune & les jours du Sabath. * Sigonius & Genebrard, *de Kalend. Hebr.* Torniel, *A. M.* 2545. *n.* 32.

ELVODUCUS, surnommé PROBUS, moine Anglois, sur la fin du VI. siécle, vers l'an 590. a été le premier qui entreprit, avec le secours des auteurs Romains, de purger l'histoire de son pays des fables, dont elle est enveloppée dans ses commencemens. * Balæus & Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *des hist. Lat. l.* 2. *c.* 23.

ELUSATES, anciens peuples de l'Aquitaine. Ils avoient les Vasates au nord; les Ausciens & les Nitiobriges au levant; les Benearniens au midi; & les Datiens Tarbelliens au couchant. Elusa étoit leur capitale, & leur pays renferme presentement la plus grande partie de la Gascogne propre, & la partie occidentale du comté d'Armagnac. * Baudrand.

ELUTE, *cherchez* ALIX comtesse de Toulouse.

ELWANG, ville d'Allemagne dans la Souabe, avec prevôté, est située sur la petite riviere de Jaxt, dans un pays abondant en froment. Le prevôt d'Iwang ou Elbwang est prince de l'Empire.

ELXAI, faux prophete dans le II. siécle, étoit sorti d'entre les Juifs, avec son frere Joxée. Il prêchoit sous l'empire de Trajan vers l'an 105. les opinions que les Elcesaïtes suivirent depuis. Ces Heretiques combattoient la virginité comme un grand mal, & contraignoient tous ceux de leur secte d'avoir des femmes. *Cherchez* ELCESAYTES. * Saint Epiphane, *her.* 19. Baronius, *A. C.* 105. *num.* 2. 3. & 4. Gautier, *en la chron. &c.*

ELY, *Elia* ou *Helia*, ville d'Angleterre dans le comté de Cambridge, avec évêché suffragant de Cantorberi, est située sur la riviere d'Ouse, dans une contrée peu saine. Cette même riviere, & quelques autres, y forment une isle, qui a aussi le nom d'Ely, avec des marais & un golfe. L'évêché d'Ely fut fondé sous le regne de Henri I. roi d'Angleterre en 1109. Il y avoit une abbaye qu'on érigea en église cathedrale. Le premier évêque fut Hervée, qui mourut en 1131. & Nigellus lui succeda, suivi de Geofroi Ridall, & de Guillaume Long-champ, &c. * Camden, *desc. Angl.* Godwin, *de episc. Angl. &c.*

ELYMAIDE, & ELYME'ENS, *cherchez* ELAM.

ELYME'ENS, peuples de Sicile, alliés des Carthaginois. Presque tous les auteurs qui en font mention, les font sortir

des Troyens, & d'un certain Elymus, compagnon d'Aceste. * *Strabon, Servius.* Mais Scylax distingue les Elyméens de Sicile, d'avec les Troyens; & Denys d'Halicarnasse les fait venir d'Italie, long-tems avant la guerre de Troye. On dit qu'ils n'habitoient que dans les montagnes où ils avoient les villes d'Erice, d'Egeste & d'Entelle: c'est pour ce sujet, selon la remarque de Bochart, qu'ils purent être appellés *Elymes*, du mot syriaque *Alum* ou *Elim*, qui signifie *haut* & *elevé*: parce qu'ils occupoient les plus hauts lieux de Sicile.

ELYMIOTES, anciens peuples de Macedoine. Ils étoient près des Taulentiens, vers la mer Adriatique. Elyma leur ville capitale est celle qu'on nomme aujourd'hui *Canina* en Albanie. * Baudrand.

ELYSE'ES, champs élysées, ou élysiens, sont le lieu, où les anciens croyoient que les ames des bons étoient envoyées après la mort, & où elles jouissoient d'un bonheur parfait. Ce nom est phenicien, ou hebreu dans son origine, & signifie un *lieu de plaisir & de joie*. Diodore de Sicile, en décrivant les funerailles des Egyptiens, parle des prés agréables, qui étoient près de Memphis, & le long du marais Acherusien. Homere place en cet endroit les champs élysiens; dans un autre passage, il parle en general des champs élysiens, où l'on mene une vie agréable, dans lesquels il ne tombe ni neige, ni pluie, & où les zephirs rafraîchissent les hommes par leurs douces haleines. Hesiode place les champs élysiens dans les isles de l'Ocean. Denys *le Geographe* dans l'isle blanche du Pont-Euxin; Virgile les met dans l'Italie, & Plutarque dans la lune; Platon plus sage appelle le lieu où les bons jouissent du bonheur après la mort, les champs élysiens, sans déterminer l'endroit où ils sont. Plusieurs ont placé les champs élysiens dans les isles fortunées. Quoique les auteurs varient ainsi, ils conviennent tous qu'il y a un paradis pour les bons après leur mort, auquel ils ont donné le nom de champs élysiens. * *Antiquités grecques & romaines.*

ELYSIENS, ancien peuple d'Allemagne dont Tacite fait mention. Murtius écrit *Helysiens*, & Bartholin *Lysiens*; mais tous les sçavans tiennent pour Elysiens, & en font ceux que l'on nomme aujourd'hui *Elesiens*.

ELZEAR (Saint) comte d'Arian, né en Provence l'an 1295. étoit fils d'*Hermongas* de Sabran, comte d'Arian, & de *Laudune* d'Albe. Lorsqu'il eut atteint l'âge de dix ans, Charles II. dit le Boiteux, roi de Jerusalem, de Naples & de Sicile, voulut qu'il épousât en sa presence dans la ville de Marseille, une fille de qualité, nommée *Delphine* de Glandeves, âgée de 12. ans. Trois ans après le mariage fut celebré publiquement en face de l'église le jour de sainte Agathe, dans le château de Pui-Michel, d'où l'on mena Delphine au château d'Ansois, pour y demeurer avec Elzear son mari. Mais l'un & l'autre s'accorderent à vivre ensemble comme frere & sœur, & le chaste Elzear méprisant les biens & les plaisirs de la terre, ne s'attacha qu'à Dieu. A l'âge de 20. ans, il résolut d'aller demeurer au château de Pui-Michel, qui appartenoit à sa femme, afin de s'appliquer plus commodement aux exercices de pieté, & d'y vivre dans une parfaite tranquillité d'esprit. Là il établit comme une regle, qu'il voulut être observée dans sa maison, pour ceux qui lui étoient soumis soit officiers, gentilshommes, ou demoiselles; de sorte que son château étoit une espece de monastere. Après la mort de son pere, il herita de la baronnie d'Ansois en Provence, & du comté d'Arian au royaume de Naples: ce qui l'obligea de passer en Italie, afin de prendre possession de ce comté. Robert roi de Jerusalem, de Naples, & de Sicile, fils du roi Charles II. & frere de S. Louis, évêque de Toulouse, témoigna beaucoup d'affection au comte Elzear & le fit chevalier de son ordre. Elzear ayant demeuré quelques années en Italie, s'en revint en Provence, où il fit un vœu exprès de garder la virginité qu'il avoit conservée jusqu'alors: ce que Delphine fit aussi. Ensuite il retourna à Naples, où le roi le fit gouverneur du duc de Calabre son fils aîné. En 1322. il fut envoyé en France par le roi de Naples, afin de demander en mariage *Marie*, fille de Charles de France, comte de Valois, & petit fils de *Philippe* le Hardi, pour le prince Charles duc de Calabre, dont il avoit été gouverneur. Après s'être acquité heureusement de la commission qui lui avoit été donnée, il tomba malade à Paris & y mourut le 27. Septembre 1323. âgé de 28. ans. Son corps fut transferé à Apt en Provence. Il fut canonisé par le pape Urbain V. son neveu l'an 1368. Ce pontife étoit fils de Guillaume de Grimoard-de-Beauvoir, baron du Roure, & de Grisac, & d'*Emphelise* de Sabran, dame de Montferrand, sœur du saint comte d'Arian, *voyez* ROURE. * Surius, *tom. 3. Vie des Saints imprimée chez Lottin en 1730. au 27. de Septembre.*

ELZEVIRS, ou ELZEVIERS, celebres imprimeurs de Hollande, du nom desquels il y en a eu à Amsterdam & à Leyde. Ils se sont rendus recommandables par le grand nombre de beaux livres qu'ils ont donnés au public. Il n'y a plus de libraires de cette famille, depuis la mort de Daniel Elzevir, qui mourut à Amsterdam au mois d'Octobre 1680.

☞ * Quatre des Elzevirs se sont distingués dans leur profession d'imprimeurs; sçavoir, BONAVENTURE; ABRAHAM; LOUIS & DANIEL, *dont on vient de parler.* Ils ont été au-dessous des Etiennes, tant pour l'érudition, que pour les éditions grecques & hebraïques; mais ils ne leur ont cedé, ni dans le choix des bons livres qu'ils ont imprimés, ni dans l'intelligence de la librairie; & ils les ont même surpassés, pour l'agrement & la délicatesse des petits caracteres; leur Virgile, leur Terence, leur nouveau testament grec, & quelques autres livres où il se trouve des caracteres rouges, sont des chefs d'œuvres de leur art. Ainsi ce n'est point sans raison, qu'on les considere encore comme les plus habiles imprimeurs, non seulement d'Hollande, mais encore de toute l'Europe. Quoique DANIEL ait laissé des enfans, il passe neanmoins pour le dernier de la famille. Il y a eu un Elzevir plus ancien que Bonaventure & Abraham, sçavoir, Louis qui dès 1595. se distinguoit à Leyde par ses éditions. Les Elzevirs ont imprimé plus d'une fois le catalogue de leurs éditions; mais celui que DANIEL a publié le dernier est fort grossi de livres étrangers; il fut imprimé à Amsterdam en 1674. in douze, divisé en sept parties. * *Mem. du tems.* Baillet, *Jugemens des sçavans sur les imprimeurs.*

E M A.

EMAIL: certaine composition qui sert de couleur pour peindre sur les métaux, & sur la terre cuite. L'usage d'émailler sur des ouvrages de terre est fort ancien, puisque du tems de Porsenna roi d'Hetrurie (qui est maintenant la Toscane) on faisoit dans ses états des vases émaillés de differentes figures, mais qui n'étoient pas comparables à ceux qu'on a faits depuis à Fayance, & à Castel-Durante, dans le duché d'Urbin, du tems de Raphaël & de Michel-Ange. Ceux-ci néanmoins étoient plus considerables pour le dessein des figures, que pour les coloris; car on n'avoit pas encore trouvé le secret d'y peindre des figures de diverses couleurs, non plus que sur les métaux, dont on faisoit alors des vases & d'autres ouvrages qui ne sont que blancs & noirs, à la reserve de quelque legere teinte, ou couleur de carnation au visage & aux autres parties du corps, comme on voit dans ceux qu'on appelle *Emaux de Limoges.* Ce n'est que depuis le siécle dernier qu'on sçait faire des émaux épais & opaques, & en composer de toutes les couleurs. Ce fut Jean Toutin, orfévre de Châteaudun, qui trouva ce secret en 1632. Il le communiqua à son disciple nommé Gribelin, & à d'autres ouvriers, qui contribuerent à perfectionner cet art. Dubié, orfévre qui travailloit dans les galeries du Louvre, fut des premiers. Morlieres natif d'Orleans, mais qui demeuroit à Blois, le suivit de près, & s'appliqua particulierement à peindre en émail, sur des bagues, & sur des boëtes de montres. Morlieres eut pour éleve Robert Vauquier de Blois, qui a surpassé tous les autres à bien dessiner, & à donner de belles couleurs. Il mourut en 1670. Pierre Chartier de Blois se mit à faire des fleurs, à quoi il réussit parfaitement. En même tems on vit plusieurs personnes dans Paris s'attacher à cette maniere de peindre, dont on fit quantité de médailles, & d'autres petits ouvrages. On commença même à faire des portraits émaillés, au lieu de ceux que l'on faisoit de miniature. Les premiers qui parurent les plus achevés, de plus vives couleurs, furent ceux que Jean Petitot & Jacques Bordier apporterent d'Angleterre: ce qui excita Louis Hance, & Louis du Guernier, excellens peintres de miniature, à en faire quelques-uns. Celui-ci trouva diverses teintes pour la beauté des carnations; & s'il eût vécu davantage, il auroit peut-être eu la gloire

d'avoir mis cette sorte de travail dans sa derniere perfection. On ne peint plus guéres à present sur le cuivre avec de l'émail, pour faire des ouvrages, comme ceux qu'on appelle de Limoges. On ne laisse point neanmoins de peindre des figures blanches sur un fond noir; mais on se sert de l'or. Henri Toutin, fils de Jean Toutin, après la mort de Louis XIII. fit pour la reine regente une boëte de montre émaillée de cette maniere, que l'on admira.* Felibien, *principes des Arts.*

EMALCHUEL, prince Arabe. Le roi Alexandre Bales étant mort, il se chargea de la conduite & de l'éducation du jeune Antiochus, fils de ce prince, & le remit ensuite à Tryphon, lorsque Demetrius Nicanor fut prisonnier parmi les Parthes. * I. *Machab. XI. 39.*

EMANUEL, ou MANUEL COMNENE, empereur de Grece, étoit fils de *Jean* Comnene, & fut choisi par son pere le 1. Avril 1143. pour lui succeder, au préjudice d'*Isaac* son aîné, qui étoit d'un naturel farouche & emporté. Il avoit épousé *Germaine*, sœur de *Gertrude*, femme de *Conrard*, empereur d'Allemagne, qui prit la Croix, pour combattre les infideles, & délivrer son beau-frere d'un voisin si fâcheux. Le roi Louis *le Jeune* s'étoit aussi croisé, à la persuasion de S. Bernard. Mais la jalousie des Orientaux contre les Latins, fut funeste à la religion, & fit échouer cette entreprise. Il n'est point d'artifices qu'Emanuel n'employât pour faire périr l'armée du roi & celle de l'empereur. Il réussit tout-à-fait à l'égard de la derniere, car il l'empoisonna par du plâtre & de la chaux, qu'il fit mêler dans les farines qu'il fournissoit; & lui donna des guides, qui après l'avoir promenée par de longs détours, où elle consuma toutes ses munitions, la livrerent entre les mains des Turcs, qui la taillerent en pieces l'an 1147. de sorte qu'il n'en resta pas la dixiéme partie. On dit même, que lorsque le roi Louis *le Jeune* revenoit en 1149. les Grecs l'épierent pour l'enlever. Roger roi de Sicile détestant leur perfidie, leur fit la guerre, & alla même les braver jusques à Constantinople. Manuel viola aussi le droit des gens en la personne d'un ambassadeur des Venitiens. Mais ces derniers le pousserent si fortement, qu'il se vit obligé d'acheter la paix. Il fit aussi la guerre aux Hongrois & aux Turcs, avec très-peu de succès. Mais il eut plus de bonheur en 1168. lorsqu'il prit les armes contre les Sarasins, ausquels il enleva Damiete; le Calife d'Egypte s'obligea même de lui payer une maniere de tribut. Il défit aussi dans l'Asie mineure le Soudan de Cogne. Son attachement à l'astrologie judiciaire fut si grand, qu'il croyoit toûjours qu'après ce qu'il avoit connu par cette fausse science, son empire seroit extrémement heureux. Sur la fin, il en fut desabusé: on dit même qu'il parut fort liberal & charitable, & qu'ayant connu la vanité des choses du monde, il prit l'habit de religieux, pour s'en détacher, & pour faire penitence. En 1179. il rechercha l'alliance d'une princesse de la maison de France, pour son fils. Ce fut *Agnès*, qui fut mariée au mois de Mars 1180. à *Alexis* Comnene. Emanuel mourut dans la même année sur la fin du mois de Septembre, après un regne de 37. ans, cinq mois & quelques jours. * Nicetas, *l. 2. Chron.* Othon de Freisinghen, *lib. 1. de reb. gestis Frid. c. 23. 24. &c. lib. 7. Chron.* Guillaume de Tyr, *l. 15. & 16.* Baptiste Ignace, *in vit. Cæsar.* Baronius, *aux Ann. &c.*

EMANUEL II. PALEOLOGUE, reçut l'empire l'an 1384. de la main de son pere *Jean* Paleologue, qui mourut, selon la plus commune opinion en 1391. Les Turcs declarerent alors la guerre aux Grecs & leur enleverent Thessalonique. En 1395. ils investirent Constantinople, parce que Pera, qui est comme le fauxbourg, appartenoit aux Genois: Jean le Maingre, dit *Boucicaut*, maréchal de France, l'alla délivrer, & promit du secours à l'empereur. Ce malheureux prince passa lui-même dans toutes les cours de l'Europe, pour en demander; & demeura deux ans à Paris, où l'on n'épargna rien pour adoucir le chagrin de son éxil. Ce fut en cette ville où il apprit en 1402. la défaite de Bajazet par Tamerlan; après quoi il retourna à Constantinople. La suite de son empire ne fut pas plus heureuse: aussi s'en défit-il vers l'an 1419. entre les mains de son fils *Jean* Paleologue. Emanuel prit l'habit de religieux & le nom de Matthieu, deux ans avant sa mort, qu'on met au 21. Juillet 1425. Cet empereur qui aimoit les lettres, étoit theologien & philosophe. Les vingt dialogues de la religion, qu'on garde dans la bibliotheque du roi, & les cent préceptes à son fils Jean, traduits dans le XVI. siécle en notre langue, sont des témoignages de son esprit. Bessarion, qui étoit alors un jeune homme, fit son oraison funebre, que Nicolas Perrot traduisit en latin, & que Bzovius a rapportée dans ses annales. * Bzovius, *A. C. 1472. num. 56.* Phranz. *liv. 11.* Juvenal des Ursins, *en Charles VI.* Sponde, *aux annales.* Du Verdier, *bibl. franç. p. 839. &c.*

EMANUEL, roi de Portugal, fils de FERDINAND, duc de Viseo, & petit-fils d'*Edouard*, succeda l'an 1495. à *Jean* II. son cousin, mort sans enfans. Les prosperités de son regne, le bonheur de ses entreprises, & l'avantage qu'il eut d'étendre le nom de Chrétien dans les royaumes les plus barbares, lui ont fait porter legitimement le nom de *Prince très-fortuné.* Au commencement de son regne, il obligea les Juifs de son royaume de se faire batiser, en chassa les Maures, & conquit plusieurs villes & forteresses en Afrique. Vasco de Gama, Americ Vespuce, Alvarez Cabral, & quelques autres, découvrirent sous ses auspices, plusieurs pays inconnus; s'avancerent sur les côtes d'Ethiopie, dans le royaume de Congo & ailleurs, & firent connoître son nom dans l'Afrique, dans l'Asie, & dans cette partie du monde, qu'on a appellée depuis Amerique, du nom de ce même Americ Vespuce. Les Portugais nomment ordinairement siécle d'or, le tems du regne de ce prince, qui fut de 26. ans, & d'environ deux mois. Il mourut à Lisbonne le 13. Decembre 1521. âgé de 51. ans, six mois & 14. jours. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à PORTUGAL. Le roi Emanuel aimoit les gens de lettres, & composa même des commentaires des Indes, dont il est rapporté quelque chose au recueil des auteurs de l'histoire d'Espagne. Jerôme Osorio, évêque de Silvas, a écrit la vie de ce roi, & Vasconcellos l'a mise en abregé.

EMANUEL I. prince de Portugal, & vice-roi des Indes, étoit fils d'*Antoine*, prieur de Crato, fils du roi *Emanuel*; & le même qui prit le titre de roi de Portugal, après la mort de dom Sebastien, *voyez* sa posterité à PORTUGAL. * Imhoff, *Regnum Lusitanicum.*

EMANUEL, ou MANUEL CALECAS, Grec, & religieux de l'ordre de S. Dominique, vivoit sur la fin du XIV. siécle selon Bellarmin; mais plûtôt dans le XIII. comme l'assure Pierre Gallesini protonotaire du S. Siege, dans la vie de saint Bonaventure. Car il témoigne que Calecas assista au II. concile de Lyon, avec Michel Paleologue, empereur, & Joseph patriarche de Constantinople. Il composa quatre livres contre l'erreur des Grecs, touchant la procession du S. Esprit, qu'Ambroise, religieux, puis general de l'ordre de Camaldoli, traduisit en latin, à la priere du pape Martin V. qui mourut l'an 1431. Ces livres n'ont pourtant été donnés au public que l'an 1619. par les soins de Pierre Stevart, qui les publia en un volume *in quarto*, de l'impression d'Ingolstad. On les a mis depuis dans la bibliotheque des peres de l'édition de Cologne. Quelques autres croient qu'un ouvrage de la procession du S. Esprit, du purgatoire & des azymes, imprimé dans l'addition des anciennes pieces de Canisius, est encore de ce même Emanuel Calecas. On lui en attribue d'autres, ce qu'on pourra voir dans les auteurs que nous citons. * Bellarmin, *de script. eccl.* Sponde, *A. C. 1397. n. 6.* P. Stevart, *in notis Cal.* Possevin, *appar. & bibl.* Petau, *tom. II. theol. dogm. &c.*

EMANUEL PHILIBERT, duc de Savoye, surnommé *Tête de fer*, fils de CHARLES III. & de *Beatrix* de Portugal, nâquit le 8. Juillet de l'année 1528. & reçut le nom d'Emanuel, en memoire de son ayeul maternel, roi de Portugal, & celui de Philibert, à cause d'un vœu que son pere avoit fait à S. Philibert de Tournus. Dès sa plus tendre jeunesse, il fut distingué à l'église; mais après la mort de deux de ses freres, il fut élevé comme heritier présomptif des états du duc Charles son pere. A l'âge de 20. ans il passa en Allemagne, où l'empereur Charles V. le fit chevalier de la Toison d'or à Utrecht en 1548. Il donna en plusieurs occasions des marques de son courage, & fut fait au siege de Metz general de l'armée imperiale, qu'il commanda depuis à la bataille de S. Quentin, gagnée sur les François en 1557. Après avoir succedé aux états de son pere l'an 1553. il suivit Philippe d'Es-

pagne en Angleterre, où il fut fait chevalier de la Jarretiere. En 1559. la paix ayant été conclue au Cateau-Cambresis, le duc epousa le 9. Juillet de la même année *Marguerite* de France, fille du roi *François* I. & sœur du roi *Henri* II. morte le 14. Septembre 1574. Par ce mariage il recouvra presque tous ses états, que son pere avoit perdus,& depuis il les augmenta par sa prudence & par son courage. Sa pieté & son amour pour les sciences lui attirerent l'amour de ses sujets. Il mourut le 30. Août 1580. & ne laissa qu'un fils CHARLES-EMANUEL, qui lui succeda, *& six enfans naturels, deux fils & quatre filles. Voyez* SAVOYE. * Guichenon, *hist. de Savoye, l. 2. c. 22. Voyez* la vie d'Emanuel Philibert par Jean Brussé de Montplainchamp, à Amsterdam (ou plûtôt en Flandres) 1692.

EMANUEL, (François) Portugais, porta les armes dans le Pays-bas pour les Espagnols, & depuis vint dans le Portugal, pour y servir au rétablissement de ses princes. On ajoûte qu'il fut long-tems prisonnier, & qu'on l'obligea de faire un voyage dans le Bresil. Catherine de Portugal, alors reine d'Angleterre, ayant goûté son esprit,l'envoya en 1654. à Rome, où il publia divers traités sous le titre d'*Obras Morales.* Il mourut à Lisbonne le 13. Octobre 1666. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c.*

EMANUEL CHRYSOLORAS, *cherchez* CHRYSOLORAS.

EMATH, ville de Syrie au territoire de Damas (*Jug.* 3.) est la même qu'Epiphane, selon Eusebe, ou qu'*Antioche*, selon quelques autres. C'est une ancienne & fameuse forteresse dans la tribu de Nephthali, près du mont Liban, aux confins du pays de Damas; & elle donne son nom au pays qui est aux environs, comme elle l'a reçu d'Emath, onziéme fils de Chanaan, qui en a été le fondateur.

EMAUX : nom que l'on a donné en general à toutes les couleurs reçues en armoiries; parce que l'on peignoit les armoiries en émail, sur les armes du combat, sur les vases d'or & d'argent, & sur les autres meubles précieux. Les herauts des princes portoient aussi des plaques émaillées des armoiries de leurs maîtres; ce qui fit donner le nom d'émail à ces plaques. Les émaux qui entrent dans les armoiries, sont ceux des anciens jeux du cirque, qui passoient aux tournois. Les factions & les quadrilles s'y distinguoient par le blanc, le rouge, le bleu & le verd, qui ont fait l'argent, le gueules, l'azur & le sinople de nos armoiries. L'empereur Domitien, au rapport de Suetone, y ajoûta une cinquiéme faction vêtue d'or, & une sixiéme vêtue de pourpre. Le noir que nous appellons *sable*, fut introduit dans les tournois par les chevaliers qui portoient le deuil,ou qui vouloient faire connoître quelque sensible déplaisir qu'ils avoient reçu; ou plûtôt il fut pris de la coûtume des soldats Romains, qui portoient aussi cette couleur sur leurs boucliers.De-là est venu qu'on ne voit que sept couleurs dans les armoiries, dont deux sont proprement appellées émaux, sçavoir, l'or & l'argent; & les cinq autres sont nommées azur, gueules, sinople, sable & pourpre; c'est-à-dire, *bleu, rouge, verd, noir & violet.* Il est bon de remarquer ici l'étymologie du mot émail. La plûpart des sçavans disent que l'origine de ce nom est le mot hébreu חשמל *Hasmal*, qui se trouve dans Ezechiel, *c.* 1. *&* 8. que S. Jerôme traduit par *Electrum*, qui étoit chez les anciens une espece d'émail composé d'or & d'argent. Ils ajoûtent que du mot *Hasmal*, les Latins modernes ont fait *Smaltum*, les Italiens *Smalto*, les Allemands *Schmalt*, & les Espagnols *Esmalte*. Anastase & Guillaume bibliothecaires, se sont servis du mot *Smaltum*, l'un en la vie du pape Leon IV. & l'autre en celle d'Etienne VI. Leon d'Ostie, Richard de S. Germain, & quelques auteurs l'ont aussi employé dans leurs écrits. A l'egard de l'AZUR,ce nom,selon Bochart,*en son Phaleg l. 2. c. 12.*vient du mot persan & arabe*Lazurd*,qui signifie *bleu*, d'où les Grecs modernes ont fait λαζούριον. Cette couleur est communément portée par lesAnglois comme leur propre livrée à cause de la jarretiere bleue, qui est la marque de l'ordre des chevaliers de S. Georges. L'habit des chevaliers de l'ordre de l'écu d'or, établi par Louis II. duc de Bourbon, étoit aussi de cette couleur. Le nom de GUEULES, pour signifier *le rouge*, vient du mot *Gul*, qui veut dire *couleur rouge*, parmi la plûpart des Orientaux. Les Arabes & les Persans nomment la rose *Gul*, & les Turcs l'appellent *Ghiul*, comme le rouge est appellé par les Latins *roseus color*,couleur de rose. *Gul* est aussi le nom d'une plante dont les Perses & les Turcs se servent, pour donner une couleur rouge à leurs viandes, comme on se sert de saffran en ce pays, pour faire des sauces de couleur jaune. Christophle Costa en parle dans son livre des Aromates. Il y a apparence que de-là est venu le mot *Cusculium*, pour signifier la graine de la petite yeuse, qui est la cochenille, dont on teint en écarlatte. Pline s'en est servi en ces termes: *Granum Cusculium vocant*: & Gelenius en ses notes sur Pline, croit que c'est un mot ancien espagnol emprunté des Arabes voisins d'Espagne. Giles Menage en ses Origines, dit que *Gueules*, couleur rouge en armoiries, est ainsi nommée de certaines peaux rouges, ausquelles on donnoit ce nom, à cause vraisemblablement de la rougeur des gueules des animaux. S. Bernard en parle ainsi; *Rubricatas pelliculas, quas Gulas vocant.* Les habits de cette couleur étoient en usage parmi les anciens Gaulois. On a aussi autrefois porté des peaux rouges aux rebords des habits, pour le cou & pour les manches; & les habits ainsi rebordés se nommoient *Gules* ou *Goules*. Le SINOPLE, ou le *verd*, est plus rare dans les armoiries que les autres couleurs; parce qu'on s'habilloit moins souvent de cette couleur. Le verd a été ainsi nommé, de la ville de *Sinople*, dans la Paphlagonie; surquoi le pere Menestrier dit avoir la copie d'un manuscrit de l'an 1400. où on lit ces mots: *Synoplum utrumque venit de urbe Sinopli, & est bonum; aliud viride, aliud rubicundum. Viride Synoplum, seu Synopum dicitur Paphlagonicus tonos, & rubicundum vocatur hamatites Paphlagonica.* Le SABLE, ou *le noir*, est en usage dans le blason. L'Aigle de l'Empire est de cette couleur; ce qui fait que le sable se voit souvent dans les armoiries d'Allemagne. Quant à l'origine de ce nom, les uns le font venir des Martres Zibelines de couleur noire, que l'on nommoit *Zables* ou *Sable*; comme on voit dans les memoires d'Olivier de la Marche,qui dit que dans la joûte qui se fit en Angleterre, entre le bâtard de Bourgogne & le sire de l'Escale, le bâtard avoit douze chevaux couverts, les uns de drap & les autres *de Martres que l'on dit Sables, si belles & si noires, qu'il étoit impossible d'en trouver.* D'autres croient que ce nom vient du sable même, & de la terre, à qui il semble que la couleur noire soit naturelle: c'est pourquoi Philostrate dans la vie d'Appollonius, dit que toute terre est noire, πᾶσα ἡ χθὼν μέλαινα; & Cardan parle en ces termes: *Terra sincera pullo colore est, aut ei proximo.* Les anciens herauts & blasonneurs ont été de ce sentiment, & ont dit que le sable représentoit la terre. A l'egard du POURPRE, plusieurs sçavans croient que ce n'a jamais été une couleur fixe du blason; parce que la plûpart des auteurs qui ont écrit des armoiries avant le XVI. siecle, n'ont point fait mention de cette couleur: que ceux qui en parlent, ne conviennent pas entr'eux, les uns la composent du mélange des autres couleurs; les autres d'azur & de violet; & d'autres de gueules & d'azur: & qu'enfin on n'allegue aucun exemple du pourpre employé dans le blason, qui ne soit faux, supposé ou mal entendu. Ils ajoûtent que le mot *purpureus*, s'est dit pour rouge; & que le pourpre, comme on l'entend vulgairement, ou le violet, ne peut être employé que pour la couleur naturelle de certains fruits, comme les raisins & autres semblables. * Le pere Menestrier, *Origine des armoiries.*

EMBDEN, en latin *Emda* ou *Embda*, ville & comté, capitale de la Frise Orientale, est située sur la riviere d'Ems, & recommandable par la commodité de son port, où les navires peuvent entrer à pleines voiles, aussi-bien que dans la ville, à cause de la profondeur de son canal, avantage qui la rend une des plus marchandes de l'Europe. Embden est grande & bien bâtie, avec deux forts châteaux, dont l'un est sur son port, à l'embouchure dans la petite mer de Dolbert. Cette ville a eu des seigneurs particuliers, qui porterent le titre de comtes vers l'an 1465. Sous le gouvernement du duc d'Albe dans le Pays-bas, le commerce s'y augmenta; parce que la plûpart des marchands qui craignoient la severité du duc,se retirerent en cette ville. EDZAR, comte d'Embden, qui vivoit sur la fin du XVI. siecle, entra en dispute avec les habitans de sa ville capitale, qu'un ministre nommé Mentzo Alting porta à la révolte. Ils se mirent sous la protec-

tion des Hollandois, qui envoyerent garnison à Embden. Le comte se retira en Allemagne, & laissa cinq fils, *Ennon*, *Gustave*, *Jean*, *Christophle* & *Charles*. Ennon voulut rétablir son autorité dans Embden, mais les habitans coururent aux armes, & l'obligerent de se retirer en Allemagne, fortifiés par le secours des états des Provinces-unies, qui vouloient demeurer maîtres absolus de cette ville, dont l'importance pour le commerce leur étoit connue. Ils vinrent à bout de ce dessein, *Ennon* donna sa fille à *Jean* son frere qui s'étoit fait Catholique, & qui l'épousa par dispense du pape. Depuis la paix de 1606. traitée par les soins du roi d'Angleterre, la ville d'Embden est gouvernée par ses magistrats; mais elle dépend en quelque sorte des Etats generaux, qui ont trouvé moyen de s'en assurer. * Bertius, *in Comment. Germ. l. 3.* Brachelius, *hist sui temp.* Reusner. De Thou, &c.

EMBOLISME: treiziéme lunaison que l'on ajoûte au bout de trois ans, à l'année lunaire, pour l'ajuster à l'année solaire: car douze lunaisons ne font que 354. jours & huit heures: ainsi il reste environ 11. jours pour égaler l'année du soleil; & après trois ans cela va à une lunaison entiere, qui fait le nombre de treize. *Voyez* EPACTE. * Petau, *de doct. temp.*

EMBRAU, ancien village de France en Saintonge. Il est sur la Garonne, à deux lieues au-dessous de Blaye. * Baudrand.

EMBRUN, *cherchez* AMBRUN.

EMBS, petite ville d'Allemagne située dans le Tirol, à deux lieues du lac de Constance. Elle est capitale d'un comté de même nom, qui a ses comtes particuliers. * Mati, *dict.*

EMELEI, ou EMMELEI, ville épiscopale d'Irlande, en latin *Emelia*, est sous l'archevêché de Cashel, dans le comté de Tiperari, sur la petite riviere de Broodwater.

EMERI, *de Chalus*, cardinal, archevêque de Ravenne, puis évêque de Chartres, dans le XIV. siecle, étoit François, natif de Chalus, dans la province de Limosin, & avoit fait un grand progrès dans la jurisprudence civile & canonique, qu'il avoit étudiée sous Jean André très-celebre jurisconsulte de Boulogne. Il fut fait chanoine de Limoges en 1314. & peu après archidiacre dans l'église de Tours depuis le pape Jean XXII. se servit de lui en diverses negociations. Il l'envoya en Italie, lui confia le gouvernement de Ferrare, puis celui de la Romagne, & en 1322. il lui donna l'archevêché de Ravenne. Emeri fut élevé dix ans après à l'évêché de Chartres, & fut enfin fait cardinal par le pape Clement VI. en 1342. Quelque tems après on l'envoya légat à Naples, pour y être tuteur de la jeune reine Jeanne I. Il en revint peu après, & mourut en 1349. * Rubeus, *l. 6. hist. Rav.* Frison, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Auberi, *hist. des Card.* &c.

EMERIC, (Louis) seigneur de Rochefort en Poitou, dans le XIV. siecle, fut secretaire du roi d'Aragon, & ensuite de Philippe *le Long*, comte de Poitou, qui fut depuis roi de France. Il fit depuis des vers en provençal, à la louange de Florence, demoiselle de la maison de Forcalquier. Ce fut vers l'an 1320. * La Croix du Maine, *biblioth. Franç. p. 293.* Nostradamus, *vies des poet. Prov.*

EMILES ou ÆMILIENS, famille très-illustre à Rome, étoit divisée en diverses branches, des Marmercins, des Barbules, des Lepides, des Papiens, des Pauls, & des Scaures. Festus a crû qu'elle avoit pour tige Emilius, fils d'Ascanius. D'autres la font venir de Mamercus, fils de Numa Pompilius roi des Romains. D'autres enfin tirent son origine de Mamercus, fils du philosophe Pythagore, que les Grecs nomment *Æmilos*; pour faire connoître par ce mot si expressif dans leur langue sa douceur, son affabilité, & son humeur obligeante pour tout le monde. Ce que Plutarque n'a pas oublié, en la vie de Paul Emile. Scipion *le Grand*, qui adopta un des fils de ce même Paul Emile, a été la cause que plusieurs de sa famille ont été nommés Emiliens. L. EMILIUS MAMERCUS ou MAMERCINUS, fut trois fois consul, sçavoir en 271. de Rome, & 483. avant J. C. avec Cæsus Fabius, année sous laquelle il défit les Eques dans leur pays; en 276. de Rome, & 478. ans avant J. C. avec C. Servilius Ahala, qui mourut durant son consulat, & eut pour successeur C. Cornelius Lentulus Esquilinus; & en 281. avec Vopiscus Julius Julus. L. Emilius laissa deux fils, T. EMILIUS MAMERCUS & M. EMILIUS. Le premier fut deux fois consul; en 284. de Rome, & 470. ans avant J. C. avec L. Valerius Publicola Potitus, & défit alors les Sabins; la seconde en 287. avec Quintus Fabius Vibulanus. M. Emilius ne fut point élevé dans les charges, & laissa M. EMILIUS MAMERCUS, pontife, puis tribun militaire en 316. de Rome, & 438. ans avant J. C. avec T. Quintius. L'année suivante, il fut fait dictateur, & défit les Fidenates, les Volsques, & les Falisques, dont il triompha. Il fut encore élû dictateur l'an 319. de Rome; & réduisit à un an & demi le terme des cinq ans, pendant lesquels duroit la commission des censeurs, voyant que ce long espace leur donnoit occasion d'abuser de leur autorité. Les censeurs irrités de ce réglement, voulurent se venger aussitôt qu'il eut quitté la dictature. Mais le peuple rendit justice à la probité de Mamercus, & publia que la vengeance & l'envie attaquoient envain sa vertu, qui triomphoit de ses ennemis & de ses juges. En 326. il fut une troisiéme fois dictateur, & défit les Veiens, & les Fidenates, ausquels il enleva leur ville; expedition d'autant plus glorieuse, qu'il l'acheva en seize jours. Ce grand homme laissa EMILIUS MAMERCUS, qui fut consul en 343. de Rome, & 411. ans avant J. C. avec Valerius Potitus Volusius, & tribun militaire en 349. en 352. & en 354. Il eut deux fils du même nom que lui. Le premier fut aussi tribun militaire en 368. L'autre merita la même charge quatre fois differentes, & laissa deux fils, L. Emilius qui suit, & TITUS EMILIUS, qui fut consul en 415. avec Q. Publius Philo. Ce dernier étant consul défit les Latins, & merita les honneurs du triomphe. Emilius, qui avoit vaincu ceux de Preneste, de Velitres, &c. prétendit le même avantage, qui lui fut refusé. Ce refus le chagrina, & pour se venger du sénat, il nomma pour dictateur son collegue, qui étoit d'une famille Plebeïenne. L. EMILIUS, fut general de la cavalerie en 386. sous Furius Camillus dictateur; & en 401. de Rome, & 353. ans avant l'ére Chrétienne, sous la dictature de C. Julius, il fut aussi consul en 388. avec L. Sextius, & en 391. avec L. Genutius. On lui donné pour fils L. EMILIUS MAMERCUS, qui fut general de la cavalerie, puis consul en 413. avec C. Plautius, & en 425. avec Cn. Plautius Decianus; & enfin dictateur en 419. & en 439. Dans son premier consulat il défit les Privernates. Son fils surnommé Paulus, fut consul en 449. & general de la cavalerie sous le dictateur M. Valerius Maximus en 451. de Rome, & 305. ans avant J. C. Les autres branches des Emiles ont aussi eu divers magistrats, comme Q. EMILIUS BARBULA, consul avec Junius Bubulcus en 437. & en 441. il eut un fils de même nom, aussi consul en 473. avec Q. Marcius Philippus. Ce fut en cette année qu'il défit les Tarentins, qui avoient pillé la flotte des Romains, & maltraité leurs députés. M. Emilius Barbula, fils de ce dernier, fut élevé au consulat. Q. EMILIUS PAPUS, consul avec Fabricius Luscinus en 472. & en 476. fut aussi censeur en 478. Son fils de même nom merita en 529. de Rome, & l'an 225. avant Jesus-Christ, le même honneur qu'il partagea avec C. Attilius Regulus. Ils défirent les Gaulois dans une celebre bataille, dans laquelle Attilius fut tué. * *Consultez* Tite-Live, Cassiodore, Plutarque, Velleïus Paterculus, Polybe, Ciceron, &c.

EMILE, (Paul) surnommé *le Macedonique*, consul & general Romain, étoit fils de Lucius Paulus, qui fut tué à la déroute de Cannes, & fut deux fois consul. La premiere avec Cn. Bebius Tamphilus en 572. de Rome, & 181. ans avant Jesus-Christ, année dans laquelle il triompha des Liguriens: & la seconde fois avec C. Licinius Crassus l'an 586. Ce fut alors qu'ayant surmonté Persée roi de Macedoine, réduit son état en province, & démoli soixante-dix places, qui avoient favorisé les ennemis, il merita le surnom de *Macedonique*, & retourna comblé de gloire à Rome, où le triomphe qu'on lui décerna, dura trois jours. Le roi Persée, qui étoit entre les prisonniers devant le char du victorieux, en fut le plus bel ornement. Paul Emile, qui avoit pleuré le malheur de ce prince, avec une generosité sans égale, perdit deux de ses fils pendant les réjoüissances de ce triomphe. Le sénat lui donna le privilege de porter la robe triomphale pendant le spectacle des jeux Circenses. Paul Emile fut censeur l'année 586. de Rome, & 168. ans avant J. C. qui fut celui de sa mort. Il étoit fils de L. EMILE PAUL, consul, & petit-fils de M. Emile aussi consul. * Pline, *l. 33. c. 3.* Cicero, *in Bruto, de divinat. Tuscul. 5. offic. 2. Catilin. 4.* Tite-Live,

hist. liv. 35. 39. 44. Justin, *l. 33.* Velleius Paterculus, *l. 1.* Aurelius Victor, *de vir. illust. c. 56.* Plutarque, *en sa vie.* Florus. Eutrope. Orose, &c.

EMILE, ou ÆMILIUS CENSORIUS, tyran de Sicile, animoit ses sujets à inventer de nouveaux genres de supplices, pour assouvir sa cruauté, & récompensoit liberalement ceux qui en imaginoient quelqu'un, qui ne fût pas venu à sa connoissance. C'est ce qui porta un certain Aronce à lui découvrir le tourment que l'on pourroit souffrir dans un cheval d'airain embrasé; mais Censorin lui fit faire l'essai d'un si cruel supplice. Plutarque rapporte cette histoire & cite Aristide. Paral. *c. 30.*

EMILE, jeune homme très-bien fait de la ville de Sybaris, étoit grand chasseur, & se tua de désespoir, parce que ses chiens avoient déchiré sa femme dans un buisson, où elle s'étoit cachée par jalousie, voulant observer si son mari lui étoit fidele. Plutarque le rapporte ainsi, dans les paralleles des histoires grecques & romaines, & y allegue Clytonyme, *c. 21.*

EMILE', ou ÆMILIUS, *cherchez* LEPIDUS MACER, SCAURUS, SURA, &c.

EMILE, (Paul) historien, étoit de Veronne en Italie. La réputation qu'il s'étoit acquise de-là les Monts, porta le cardinal de Bourbon à le faire venir en France au plus tard en 1487. On l'y gratifia d'un canonicat de la cathedrale de Paris. Il se retira au college de Navarre, & travailla près de trente ans à son histoire que nous avons en dix livres, contenant ce qui s'est passé depuis Pharamond jusques à la cinquiéme année du regne de Charles VIII. qui tombe l'an 1488. Cette histoire a été continuée par Arnoul du Ferron. Au reste, quoiqu'on donne cette louange à Paul Emile, d'avoir commencé à mettre les regles en pratique sur notre histoire, on y peut neanmoins remarquer beaucoup de défauts, sans parler de ses longues harangues, & de son style laconique & abregé, qui le rend souvent obscur & embarassé. Paul Emile mourut à Paris le 5. Mai 1529.* Paul Jove, *in elog. doct. c. 139.* Juste Lipse, *not. in lib. 1. politic.* Du Chêne, *collection des auteurs de l'hist. de France, &c.* Bayle, *diction. critiq. seconde édition.*

EMILIANI, (Jerôme) nâquit à Venise d'Ange Emiliani, sénateur, & d'Eleonore Morosini, l'an 1481. Il s'engagea de bonne heure dans le parti des armes, & s'y distingua par son intrepidité. Le gouverneur de Castel-nuovo, qui étoit assiegé par les Allemands, s'étant évadé, Emiliani prit la conduite de la défense de cette place, & après une vigoureuse résistance y fut enfin forcé: toute la garnison fut passée au fil de l'épée, & il fut jetté dans une obscure prison, chargé de chaînes, qui se rompirent peu après, à ce qu'on prétend, par la faveur de la sainte Vierge, qui lui ouvrit aussi un passage au milieu de l'armée des Imperiaux. Castelnuovo ayant été rendu ensuite aux Venitiens, ils reconnurent les services d'Emiliani en lui accordant la jouissance de cette place pendant trente ans, avec la qualité de Podesta, ou chef de la justice, mais il abandonna bientôt cet emploi, pour ne s'appliquer qu'à l'éducation de ses neveux, & aux exercices de charité. La famine & une maladie contagieuse, qui fit de grands ravages en Italie, l'an 1528. lui donnerent moyen de faire paroître son zele, il vendit jusqu'à ses meubles pour soulager les pauvres, & enfin touché de la misere des orphelins, il en rassembla un grand nombre dans une maison, où il les assista avec une œconomie, une activité, & une prévoyance qui étonna toute la ville de Venise. Son zele n'étant pas encore satisfait, il travailla efficacement à procurer en diverses villes de pareils établissemens, & quelques personnes s'étant jointes à lui, il institua pour l'utilité des orphelins une congrégation de clercs reguliers, qu'on appella Somasques, du nom d'un lieu situé entre Bergame & Milan; il voulut être le chef de l'ordre, où il mourut le huit Fevrier 1537. âgé de cinquante-six ans.* August. Turtur. *vita Hier. Æmiliani.* Heliot, *hist. des ord. mon. tom. 4. ch. 33.*

EMILIE, en latin *Æmilia*, province d'Italie, à qui la voie Emilienne a donné son nom, comprenoit une partie de la Lombardie, au-delà du Pô & de la Romagne, s'étendoit depuis Rimini jusqu'à Plaisance, & renfermoit une partie des états du pape & des ducs de Parme, de Modene, de Mantoue, & de la Mirandole. * *Consultez* Cluvier; Baudrand, &c.

EMILIE, vestale Romaine, voyant que le feu sacré se trouvoit éteint par la négligence d'une autre vestale, qui étoit sous sa charge, fit sa priere devant l'image de Vesta, & après avoir jetté son voile dans le feu, le ralluma, dit-on par un prodige surprenant. * Valere Maxime, *l. 1. c. 1. Exempl. 9.*

EMILIE, femme d'Italie, devint homme après avoir passé douze années dans l'état du mariage, & épousa même depuis une personne de son premier sexe, s'il en faut croire le continuateur de Vignier. * *Chronol. de Vignier en quatre volumes.*

EMILIEN, ou CAJUS JULIUS ÆMILIANUS, Maure de nation, étoit d'une naissance très-basse & très-obscure. Il se distingua à l'armée par son courage, & s'avança dans les charges de la milice, jusques à devenir general de l'armée de Pannonie. Il combattit avec tant de courage contre les Perses, que les soldats le proclamerent empereur, vers l'an 254. de Jesus-Christ, après la mort de Decius. Pour se maintenir, il marcha contre Gallus & Volusien qui étoient maîtres de l'Empire, & apprit que les gens de guerre qu'ils conduisoient, & qui avoient du mépris pour leur lâcheté, les avoient fait mourir. Cependant il ne jouit pas long-tems du commandement; car il fut lui-même tué trois mois après par ceux qui l'avoient élevé à l'empire. Ce fut sur un pont près de Spolete, en la 46. année de son âge. * Eutrope. Victor. Orose, *l. 2. c. 22.* Tillemont, *hist. des empereurs, tom. 3.*

EMILIEN, (Jacques) jurisconsulte Italien, étoit de Ferrare, & a composé des *Consilia Juridica*, imprimés *in folio* à Venise l'an 1595. * Georg. Matth. Konig. *Biblioth. vet. & nova.*

EMILIEN, (Jean) auteur d'une histoire naturelle des animaux, qui ruminent, imprimée à Venise en 1585. * Georg. Matth. Konig. *Biblioth. vet. & nova.*

EMILIEN, (Quintus) poëte qui a été celebre en Allemagne. Il étoit de l'isle de Femeren. * *Delit. Germ. Tom. I. p. 162.*

EMILIENS, ou TIBERIUS CESTUS ALEXANDER ÆMILIANUS, étoit gouverneur ou préfet augustal d'Egypte, sous l'empire de Gallien, vers l'an 262. Il se revolta contre son maître, & se fit proclamer empereur par ses soldats; mais ayant été poursuivi par Theodote, capitaine de Gallien, il fut pris dans la ville d'Alexandrie, où il s'étoit retiré, & fut envoyé à l'empereur, qui le fit étrangler en prison. C'est ce que nous apprenons de Trebellius Pollio, dans la vie des trente tyrans.

EMILIEN, *cherchez* SCIPION, dit EMILIEN LEPIDUS.

EMILIENNE, tante de S. Gregoire le grand, *voyez* GORDIENNE.

EMILIUS, (Antoine) professeur en histoire dans l'académie d'Utrecht, nâquit le 20. de Decembre 1589. à Aix-la-Chapelle, où son pere nommé Jean Melès s'étoit retiré pour la religion. Après avoir fait ses premieres études dans sa patrie à Dordrecht, sous Adrien Marcellus & sous le celebre Gerard Jean Vossius, il alla à Leyde, pour entendre les leçons de Baudius. Il résolut ensuite de visiter les académies des pays étrangers, & il mit quatre ans à ce voyage. Etant à Heidelberg, il vit à loisir la bibliotheque palatine. Ayant depuis passé en France, il fréquenta à Saumur Du Plessis Mornai, un des plus habiles Calvinistes du royaume. Il revint en son pays, & quoiqu'il n'eût atteint que l'âge de 26. ans, il fut choisi pour remplir la place de Vossius, qui avoit exercé le rectorat du college de Dordrecht. Trois ou quatre ans après il passa à Utrecht, où il fut professeur en histoire, & y continua de l'enseigner avec réputation jusqu'à sa mort. Le principal theme de ses leçons, pendant plus de vingt-six ans que dura sa charge, fut tiré des annales de Tacite. Il aima la nouvelle philosophie, & commença en 1639. à avoir des liaisons particulieres avec Descartes; il loua dans un discours public ce philosophe, dont il fut ami déclaré; non seulement il ne voulut point participer aux procedures qui furent faites par l'académie d'Utrecht en l'an 1642. contre Descartes & contre Henri Regius son disciple, mais même il forma opposition au jugement qui fut rendu. Emi-

lius mourut le 20. de Novembre 1660. On a de lui un recueil de harangues & de poëties latines. * *Oraison funebre* d'Antoine Emile *prononcée* par Daniel Berckringer le 21. de Novembre 1660. Bayle, *dict. crit.* Baillet, *vie de Descartes tom. 2. pag. 22.* & ailleurs.

EMILIUS, surnommé *Jucundus*, mestre de camp dans l'armée de Cettius, fut tué par les Juifs, lorsque ce general leva le siege devant le temple. * Josephe, *de la guerre des Juifs, Liv. II. chap. 40.*

EMINS, peuple nombreux & dont les hommes étoient d'une figure gigantesque. Ils furent défaits par Chodorlahomor, roi d'Elam en la plaine de Cariathiaim. Ceux qui purent échaper du carnage se sauverent chez les Moabites. * *Genese, XIV. 5. Deuteronome, II. 10. 11.*

EMINENCE. Le titre d'*Eminence* n'est pas nouveau, & a été donné plusieurs fois par S. Gregoire *le grand* à des évêques d'Italie : mais on ne s'en servoit plus, lorsqu'en 1630. le pape Urbain VIII. jugeant que le titre de *Seigneurie Illustrissime*, qu'on donnoit aux cardinaux, n'étoit pas proportionné à leur dignité, à cause du grand nombre de personnes, ausquelles on le donnoit aussi, ordonna par une bulle, qu'à l'exception des têtes couronnées, chacun donneroit le titre d'*Eminence* aux cardinaux, aux trois électeurs ecclesiastiques, & au grand maître de Malte ; avec défenses à tous autres de prendre ce titre ; permettant néanmoins aux fils des rois, de continuer de prendre celui d'Altesse. Le pape écrivant aux cardinaux, les traite de *vostra signoria* : l'empereur de *reverendissima paternitas*. Le roi de France les appelle *cousins*, & au lieu de titre d'honneur, leur dit *Vous*. Les rois de Pologne & de Portugal, & la république de Venise, leur donnent le titre de *seigneurie illustrissime*. Encore que les cardinaux de Hesse, d'Este, & de Medicis ne fussent point fils de rois, mais seulement princes cadets de maisons souveraines, l'empereur écrivant au premier, lui donnoit le titre de *dilection* & tous les ministres & ambassadeurs lui donnerent celui d'*altesse*, ainsi qu'aux cardinaux d'Este & de Medicis. Mais les autres cardinaux ne les traitoient que d'*eminence* ; & ils refuserent même le titre d'*altesse* au prince Casimir, cardinal de Pologne ; parce qu'il n'étoit fils que d'un roi électif. * *Memoires curieux.*

EMIR : ce nom signifie chez les Turcs & les autres Mahometans, *commandant, chef & prince*. Les califes des Sarasins, qui avoient une autorité souveraine, tant pour le spirituel, que pour le temporel, sur tous les Musulmans, ne se faisoient appeller que du titre d'Emiral-moumenin, c'est-à-dire, *commandant des fideles*. Plusieurs souverains de differentes races, qui ont regné sous l'autorité des califes, ne prenoient au commencement que le titre d'Emir : lequel dans la suite du tems ayant été changé en celui du Sultan, ce nom demeura seulement aux princes leurs enfans, comme celui de César chez les Romains. La qualité d'Emir a passé par succession de tems à tous ceux qui sont censés être de la lignée de Mahomet, par sa fille Fatima, & qui portent le turban verd, pour être respectés & distingués. On les appelle en Afrique *Scharifs*, c'est-à-dire, *nobles & illustres*.

EMIR-AKHOR, ou IMRAHOR, est le grand écuyer du sultan des Turcs. Ce mot signifie *prince* ou *chef des écuries*, qui est la charge de l'ancien *Comes stabuli*, ce que nous appellons en France *Connétable*.

EMIR-ALEM, en Turquie est le maître des étendarts, ou le general des bannieres. *Emir*, signifie *chef*, *maitre*, & *alem*, un *étendart*, une *enseigne*. Cet officier, qui est des plus considerables de l'empire, a la garde des étendarts du sultan, & de tous ceux des provinces, qu'il met entre les mains de ceux à qui le grand Seigneur donne l'office de sangiac. Lorsque le sultan marche à la guerre, l'Emir-Alem marche immédiatement devant lui, faisant porter une cornette mi-partie de blanc & de verd, pour la marque de son office ; après laquelle on porte les six bannieres, ou grands étendarts du sultan.

EMIR BAZAR, est le prevôt qui a le soin du marché, dans l'empire du Turc, & regle le prix des denrées.

EMIR-EL-MOSELEMIN, c'est-à-dire, *empereur des enfans du salut*, surnom de quelques califes de Perse de la secte d'Ali. * Marmol, *de l'Afrique*, *l. 2.*

EMIR-HAGE, est le nom que les Mahometans donnent au chef de la caravane de la Mecque, & qui signifie, *prince des pelerins*. * D'Herbelot, *bibl. orient.* Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

EMMA, fille de *Richard* II. duc de Normandie, femme d'*Etelrede*, roi d'Angleterre, & mere de S. *Edouard*, qui fut aussi roi d'Angleterre, avoit beaucoup de part au gouvernement, sous le regne de son fils, & eut un tel crédit à la cour que le comte de Kent, qui avoit eu une grande autorité sous plusieurs regnes, conçût contre elle une violente jalousie. Il ne pouvoit souffrir qu'une femme partageât avec lui le ministere d'état ; c'est-à-dire, pour l'ordinaire, l'autorité d'ordonner sous le nom du prince tout ce qu'on veut ; & voici l'expedient qu'il imagina pour se défaire de cette rivale. Il l'accusa de plusieurs crimes, & gagna quelques grands seigneurs, qui confirmerent ses accusations auprès du roi. Ce prince crut trop facilement que sa mere étoit criminelle, & l'alla trouver inopinément, pour lui ôter tout ce qu'elle avoit amassé : alleguant pour ses raisons, que c'étoit un bien mal acquis, & le fruit d'une avarice insupportable. Elle eut son recours dans cette disgrace à l'évêque de Winchester, son parent, mais ce fut une nouvelle matiere de calomnie pour ses ennemis ; le comte de Kent lui fit un crime des visites trop frequentes qu'elle rendoit à cet évêque, & l'accusa d'avoir un mauvais commerce avec lui. Le roi continuant à être crédule, il falut que la princesse se justifiât par les voies ordinaires en ce tems-là, c'est-à-dire, qu'elle marchât sur des fers ardens. Cette dure épreuve montra clairement son innocence. Le roi l'ayant reconnue, se soumit à la peine des penitens. * Nicolas Harpsfeld, Polydore Virgile, & Rodolphus Cestrensis. Theophile Raynauld Hoplothec. *Sect. 2. serie 2. cap. 6.* Bayle, *dict. crit. 2. édit. 1702.*

EMMAUS, ville de la tribu de Juda, à deux ou trois lieues de Jerusalem, a été célebre par ses fontaines ; & surtout par les merveilles que J. C. y opera, lorsqu'il apparut sur le chemin de cette ville à deux de ses disciples, & qu'il s'y fit connoître par la fraction du pain. La dévotion des Chrétiens fit bâtir en ces lieux un beau monastere ; & la ville même fut selon quelques-uns épiscopale ; mais aujourd'hui ce n'est plus qu'un malheureux village, habité par quelques Arabes. * *S. Luc, c. 24.* Pline, *l. 5. c. 14.* Jule Africain. *Relat. de la Terre-sainte, &c.*

EMME, femme de Louis I. dit *le Pieux* ou *le Vieil*, roi de Germanie, est louée par les auteurs de son tems, pour sa sagesse & pour sa pieté. Aventin dit qu'elle étoit Espagnole, & ce sentiment est suivi par quelques genealogistes modernes. Elle mourut cinq mois avant son mari l'an 876. & fut enterrée dans l'église de S. Emeran. Nous parlons ailleurs des enfans qu'elle eut de Louis *le Germanique*.

EMME ou EMINE, reine de France, étoit fille de LOTHAIRE II. du nom, roi d'Italie, & de cette *Adelaïde* de Bourgogne, qui se remaria à l'empereur *Othon* le Grand. Flodoard nous apprend qu'elle fut mariée l'an 966. au roi *Lothaire*, dont elle eut le roi *Louis* V. dit *le Faineant*. On voit par la chronique de Verdun & par l'épître 31. de Gerbert, qu'elle eut quelque differend en 978. avec Charles de France duc de Lorraine, son beau frere. On ne sçait pas le tems de sa mort.

EMME, duchesse de Bourgogne, fille de *Raoul* II. duc de France, qui se fit chef de parti contre le roi Charles *le Simple*, fut mariée à *Raoul*, duc de Bourgogne, qui mourut en 936. On ignore en quel tems mourut Emme, qui n'eût qu'un seul fils mort en enfance vers l'an 943.

EMME, femme d'*Eadbalde*, fils d'*Ethelbert*, roi de Kent en Angleterre, étoit une princesse très-sage & très-vertueuse. Guillaume de Malmesburi en fait mention, & divers auteurs modernes croient qu'elle étoit fille de CLOTAIRE II. roi de France. *Voyez* ce qu'en dit Adrien de Valois, *tom. 3. de Gest. Franc. pag. 73. & 74.*

EMMELEI, *cherchez* EMELEI.

EMMEN, ou LA GRANDE EMME, *Amma*, riviere de Suisse, qui a sa source dans la vallée de Lemmethal, & qui après avoir reçû divers ruisseaux, se jette dans l'Aar au dessous de Soleurre.

EMMERICK, vulgairement Embrick, *Embrica*, *Emerica* & *Emericum*, ville d'Allemagne, dans le duché de Cleves, est grande, belle, riche, & située sur le Rhin, entre Cleves & le Fort de Skeinck. Il y a eu une église collégiale, qu'on croit avoir été fondée par S. Willebrod, vers l'an 700. Em-

merick appartient à l'électeur de Brandebourg, & est tenue par les Hollandois en engagement. C'est une des places que Louis XIV. dit *le Grand*, leur enleva en 1672. Les Hollandois l'avoient prise sur les Espagnols, l'an 1600. * Bertius. *descript. Germ.*

EMMIUS, (Ubbo) sçavant professeur à Groningue, fils d'Emmo Diken, ministre d'un petit village nommé Gretha, village de l'Oostfrise, & de N. Tiarda, naquit le 5. Decembre 1547. Aussi-tôt qu'il eut atteint l'âge de 9. ans ses parens l'envoyerent étudier à Emden, où il resta jusqu'à l'âge de 18. ans, après quoi on l'envoya en 1565. à Bréme, où il fut disciple du celebre Jean Molanus. Il y resta quelque tems & alla ensuite à Norden, d'où il passa à Rostoch, & y prit pendant deux ans les leçons de David Chitreus, & celles de Henri Bruceus. La nouvelle de la mort de son pere l'obligea de revenir dans son pays, pour se consoler de cette perte avec sa mere. Il passa ensuite à Geneve & y demeura deux ans, au bout desquels il accepta en 1579. le rectorat du college de Norden. Il le fit fleurir pendant tout le tems qu'il y demeura; mais en 1587. ayant refusé de souscrire à la confession d'Augsbourg, il fut dépouillé de cette place. Quelques Lutheriens zelés lui firent même ôter ses gages, & la permission d'enseigner. Cette disgrace lui fit accepter volontiers un pareil emploi à celui qu'il quittoit, que les habitans de Leer dans le même pays d'Oostfrise lui offrirent en 1588. il renouvella son application & s'attacha si fort à ses écoliers, qu'il acquit à l'école de Leer plus de réputation que n'en avoit eu celle de Norden. On le chargea ensuite du college de Groningue l'an 1594. qu'il gouverna pendant près de 20. ans, au bout desquels messieurs de Groningue ayant érigé leur college en académie, donnerent à Emmius une charge de professeur en histoire & en langue grecque. Il fut le premier des recteurs de cette nouvelle academie, dont il fut un des plus beaux ornemens. Lorsque les infirmités de la vieillesse ne lui permirent plus de professer publiquement, il s'appliqua à composer plusieurs ouvrages d'érudition entr'autres *Vetus Gracia illustrata* en trois tomes, qui ne parurent qu'après sa mort en 1626. par les soins de Vesselus Emmius son fils. Cet ouvrage fut precedé de ses *Decades rerum Frisicarum*, suivi de plusieurs autres dans lesquels on remarque beaucoup de justesse & de précision. Emmius fut très-estimé de Guillaume Louis comte de Nassau qui le consultoit dans toutes les affaires difficiles que ce prince avoit. Quoique plusieurs personnes recherchassent à posseder Emmius, il ne voulut jamais quitter la chaire de Groningue, préferant une vie tranquile, & une condition médiocre à tout ce que la fortune peut présenter de plus séduisant, & pour se défaire de ceux qui lui reprochoient son indifference, il avoit coutume de répeter ces vers.

Si qua sede sedes, qua sit tibi commoda sedes,
Illa sede sede, nec ab illa sede recede.

Emmius mourut à Groningue le 9. Decembre 1626. âgé de 79. ans. Il avoit épousé en 1581. une femme de Norden, qui mourut en couches d'un garçon, qui vécut jusqu'à l'âge de 19. ans. Il resta veuf pendant trois ans, après lesquels il épousa *Marguerite* de Berghen, fille d'un bourgeois d'Emden, laquelle lui survécut avec un fils & une fille, le fils s'appelloit Vesselus Emmius qui étoit ministre de Groningue lors de la mort de son pere. * *Vita prof. Gronin.* Theatrum Freheri, *vita Emmii.* De Thou. Bayle, *dict. crit. 2. édit.*

EMON, religieux Anglois, *cherchez* EDMER & EDMOND.

EMOND, dit de DINTER, bourg de Brabant, près de Bois-le-Duc, vivoit dans le XV. siecle, & fut secretaire de quatre ducs de Brabant, puis chanoine de Louvain, & ensuite chanoine regulier de S. Augustin. Il mourut à Bruxelles en 1448. & composa l'histoire des ducs de Brabant, & quelques autres ouvrages genealogiques. * Simler & Vossius, *des hist. Lat. l. 3. c. 5.* Valere André, *Bibl. Belg.*

EMONIE, est le nom qu'on donna à cette partie de la Grece, qui fut nommée depuis *Thessalie*, d'Emon fils de Deucalion, comme elle avoit été appellée *Pyrha* du nom de sa femme. * Strabon. *l. 9.* Pline, *l. 3. c. 4.*

EMPANDA, déesse de l'antiquité payenne, ainsi nommée, parce qu'elle présidoit aux choses qui se faisoient ouvertement & publiquement, du mot latin *pandere*, c'est-à-dire, *ouvrir, decouvrir.* Varron dans Nonius donne une autre origine de ce nom à *pane dando*, & dit que selon Ælius, c'étoit la déesse CERÈS, ainsi appellée; parce qu'on donnoit du pain, à ceux qui se refugioient dans son azile.

EMPEDOCLE, natif d'Agrigente aujourd'hui *Gergenti*, ville de Sicile, philosophe, poëte, historien, vivoit sous la LXXXIV. olympiade, vers l'an 444. avant l'ere Chrétienne. Il avoit été disciple de Telauges qui l'avoit été de Pythagore; c'est pour cela que, suivant les opinions de ce dernier, il croyoit la metempsicose ou transmigration des ames. On le voyoit toujours propre & bien couvert, avec une couronne d'or sur la tête, pour soûtenir par ces dehors pompeux la réputation d'homme extraordinaire, qu'il s'étoit acquise. Lucrece le traite de Divin dans son premier livre & les autres auteurs de l'antiquité ne lui donnent pas de moindres éloges. Empedocle avoit écrit des Hymnes sur divers principes de la physique, & sur les divers effets que produit le melange des élemens. Outre ces hymnes, il avoit fait encore un grand poëme sur le même sujet, & c'est sans doute cet ouvrage que Lucrece avoit devant les yeux, en louant si magnifiquement cet auteur. Quelques-uns ont crû, qu'il avoit fait aussi quelques tragedies; mais d'autres ont jugé que ces pieces étoient d'un fils de sa sœur, qui avoit le même nom que lui. On lui attribue un autre poëme sur le passage de Xercès en Grece; mais il ne fut jamais achevé; & Jerôme, que cite Diogene Laërce, dit, qu'une des parentes d'Empedocle le brûla. Aristote en rapporte néanmoins un fragment. On fait encore Empedocle auteur de quelques autres traités, & sur-tout d'une sphere, que les plus sçavans assurent être de Demetrius. Ses opinions étoient, qu'il y a quatre élemens, qu'il y a entr'eux une liaison qui les unit, & une discorde qui les divise: il ajoûte qu'ils sont dans une perpetuelle vicissitude, & que jamais ils ne se détruisent. Aristote dit, qu'Empedocle étoit un homme fort libre, & sans aucune passion de dominer; qu'il refusa même la royauté qu'on lui avoit offerte. Timée dit la même chose, & ajoûte pour qu'elle raison Empedocle étoit si populaire. Il avoit été prié de se trouver à un repas, qu'un des principaux de la ville donnoit à ses amis, & il avoit été si surpris d'y être témoin des emportemens & de la cruauté d'un des officiers du sénat, à qui on avoit donné la premiere place qu'il assembla le lendemain le peuple, pour lui persuader de se défaire de ceux qui en vouloient à sa liberté. Il reprochoit à ses concitoyens de courir aux plaisirs, comme s'ils eussent crû mourir le même jour, & de se bâtir des maisons, comme s'ils eussent dû toujours vivre. Quant à sa mort, on dit qu'il se précipita dans les ouvertures, par lesquelles le Mont-Etna pousse ses flâmes; pour faire croire, par cette soudaine disparition, qu'il étoit monté au Ciel. Diogene Laërce rapporte deux ou trois autres opinions de sa mort, & semble conclure qu'Empedocle extrêmement âgé tomba dans la mer, & se noya. * Aristote, *in Probl. sect. 21.* Ciceron, *in Lælio.* Plutarque. Diogene Laërce, *l. 8. en sa vie.* Vossius, *des hist. Grecs, l. 4. c. 2. des mathem. c. 33. §. 10. des sect. philos. c. 6. §. 33. des poëtes Grecs, c. 6.* Le Fevre, *des poëtes Grecs, p. 74.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes. Grecs.*

EMPEREUR, en latin *Imperator* étoit le nom que les Romains donnoient à tous les generaux d'armée, du mot latin *imperare*, qui signifie *commander.* On appelloit empereur dans un sens particulier, un general d'armée, qui après avoir remporté quelque illustre victoire, étoit salué de ce nom, parmi les acclamations des soldats, & ensuite honoré de ce titre, par un decret du sénat. Il falloit avoir gagné une bataille, où il y eut dix mille hommes de tués du côté des ennemis, ou avoir conquis quelque ville considerable. César fut appellé de ce nom par le peuple Romain, pour marquer la puissance souveraine qu'il avoit dans la république: c'est dans ce dernier sens, qu'Auguste & ses successeurs ont été nommés empereurs. On ne laissoit pas néanmoins de leur donner encore le nom d'empereur, dans la seconde signification. Et Auguste même fut appellé vingt fois empereur, parce qu'il avoit remporté vingt celebres victoires. Mais pour marquer la dignité il étoit mis avant le nom, au lieu qu'il étoit mis après, quand il marquoit les victoires remportées. On le trouve employé differemment sur les médailles de Theodose *le jeune*, car après son nom on lit *Imp. XVII.* &c. pour marquer que c'étoit la dix-septiéme année de son regne. * Rosin, *antiq. rom.*

rom. l. 7. c. 12. & liv. 10. c. 6. Jupiter fut particulierement reveré par ceux de Preneste en Italie sous le nom d'*Imperator*, comme celui qui commandoit à tout le monde, & après que cette ville fut venue au pouvoir des Romains, la statue de ce Jupiter *Imperator*, fut portée à Rome au capitole. Aujourd'hui on appelle proprement empereur celui qui est le chef de l'empire d'Allemagne. *Voyez* ALLEMAGNE. On donne encore ce nom au kam des Tartares, au sultan des Turcs, & au czar des Moscovites; comme aussi au roi de la Chine, au roi des Indes, connu sous le nom du grand mogol, & à d'autres princes qui possedent chacun beaucoup plus de terres que n'en comprend tout l'empire d'Allemagne. Ciceron, *6. or. contre Verrès*, dit que Jupiter étoit aussi reveré ailleurs, comme en Italie, sous le même nom.

EMPILUS, (*Empylus*) orateur, & ami particulier de Brutus; Plutarque en parle en ces termes: *Pour Empylus de qui Brutus même & ses amis font souvent mention, c'étoit un orateur qui a laissé un petit livre de la mort de César, intitulé*, Brutus. * Plutarque, *vie de Brutus*.

EMPIRE: nom que l'on a donné à une grande étenduë de pays sous la puissance d'un souverain. Le mot latin *Imperium*, signifie *commandement*, ou état qui est sous le commandement d'un monarque. Ainsi l'histoire ancienne parle de l'empire ou du royaume des Assyriens, de celui des Chaldéens, & de celui des Medes ou des Perses, qui fut éteint par l'empire des Grecs. Les Romains ont succedé aux Grecs dans l'empire du monde, mais leur domination a été long-tems Democratique & Aristocratique. Ce n'est que depuis Jules-César qu'elle est devenue monarchique. Elle a subsisté long-tems en la personne d'un seul empereur; mais il ne sera pas inutile d'ajoûter ici ce qui regarde la division & la décadence de l'empire Romain, & les membres de l'empire d'Allemagne.

DIVISION DE L'EMPIRE.

Constantin *le Grand* avant sa mort, partagea son empire entre ses trois fils, CONSTANCE le plus jeune, eut pour sa part la Grece, l'Asie & l'Egypte, & mit son siege à Constantinople; & lui & ses successeurs prirent le nom d'empereurs d'Orient; *Constant & Constantin* eurent tout le reste, sçavoir le premier l'Italie, l'Afrique & l'Illyrie; & l'autre la Gaule, l'Espagne & la Grande-Bretagne delà les Alpes, & ils furent nommés empereurs d'Occident, Rome étant le siege de cet empire. Depuis cette division, qui fut faite vers l'an de J. C. 339. l'Orient a eu des empereurs Grecs, & l'Occident des empereurs Latins. Cet empire d'Occident a duré jusqu'à Momylus Auguste, qu'on surnomma *Augustule*, à cause de son bas âge, lequel le perdit l'an 476. Odoacre roi des Herules, les Gots & les Lombards s'en étant emparés, le possederent 300. ans. L'an 567. l'empereur d'Orient leur opposa l'exarchat en Italie, que Charlemagne laissa aux papes l'an 774. La division de cet empire donna lieu à celle de l'église Orientale & Occidentale. * *Voyez* Sigonius, Platine, Baronius, &c.

DECADENCE DE L'EMPIRE ROMAIN.

Sous Honorius & sous Valentinien III. dans le V. siecle l'empire Romain tomba tout-à-fait en décadence; & les barbares, qui avoient été souvent repoussés dans leur pays au-delà du Danube & du Rhin, qui étoient comme les deux digues & les barrieres de l'empire, passerent ces deux fleuves en differens endroits, & commencerent à se rendre maîtres de plusieurs provinces Romaines. Les *Cimbres*, peuples qui habitoient cette presqu'isle qu'on appelle aujourd'hui le Jutland, & qui est du royaume de Danemarck, furent les premiers qui traverserent toute l'Allemagne, & vinrent fondre sur les terres des Romains; mais ils furent entierement défaits par Marius. Les anciens *Saxons* se rendirent redoutables audeçà & au-delà de l'Elbe; jusqu'à ce qu'ayant été domptés par les François sous Charlemagne, ils s'allerent jetter dans la Dacie & dans la Pannonie, où avec le reste des Huns, ils formerent le royaume de Hongrie. Tous les peuples qui habitoient entre le Rhin, l'Isel, & l'Elbe, la Saale & le Mein, jusqu'à la mer, se liguerent ensemble, & prirent le nom de *Francs* vers le tems de l'empire de Gallien, pour marquer leur résolution à maintenir leur liberté, & s'affranchir de la tyrannie des gouverneurs Romains, qu'ils chasserent enfin des Gaules. *Les Marcomans*, qui tenoient tout le pays qui est depuis le Mein, jusqu'à la source du Danube, s'emparerent de la Bohéme. Les *Quades*, qui habitoient vers le Danube, où est maintenant la Moravie, & les *Allemans*, peuples mêlés de toutes les nations Gauloises, occuperent long-tems les terres que les Marcomans avoient laissées, puis repasserent le Rhin & firent la guerre aux Romains dans les Gaules, d'où ils étoient sortis, & s'emparerent du pays que tiennent aujourd'hui les Grisons. Les *Bourguignons*, qui habitoient une partie du pays appellé maintenant la grande Pologne, entre l'Oder & la Vistule, prirent la place de ces Allemans, dans les pays nommés depuis le Wirtemberg & le Brisgaw, d'où s'étant jettés dans les Gaules, presque en même tems que les François, ils y fonderent le royaume de Bourgogne. Les *Lombards*, qui occupoient une partie du pays nommé aujourd'hui le marquisat de Brandebourg, entre l'Oder & l'Elbe, établirent enfin un royaume dans l'Italie. Les *Sueves*, c'est-à-dire, les peuples dont le pays étoit entre l'Elbe, la Saale, la forêt de Bohéme, & le Mein, (où sont à présent situées la Misnie deça l'Elbe, la principauté d'Anhalt, la Voitlande, & une partie du haut Palatinat) firent la guerre aux Romains, & s'étendirent au deça du Danube, jusqu'au lac de Constance, dans la province appellée maintenant Suaube, ou Souabe. Les *Goths* qui habitoient le long de la Vistule, jusqu'à son embouchure, dans la mer Suevique ou Baltique, établirent deux royaumes, l'un en Italie appellé des *Ostrogoths*, & l'autre en Espagne, nommé des *Visigoths*. Les *Vandales*, qui retinrent ce nom, lequel leur étoit commun avec d'autres nations de la Vandalie, firent de grandes conquêtes dans l'Espagne & dans l'Afrique.

MEMBRES DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.

On appelle membres de l'empire, les états de l'empire d'Allemagne, qui ont séance & voix dans les dietes ou assemblées generales; sçavoir, les princes seculiers & ecclesiastiques, les prélats qui ne sont pas princes, les comtes & les barons, & les villes imperiales. A l'égard des princes, chaque maison a ordinairement un certain nombre de voix dans les dietes: les unes n'en ont qu'une, les autres deux, trois ou quatre, & même cinq. Dans quelques-unes de ces maisons, l'aîné a la principauté toute entiere, & ne donne qu'un appanage à ses cadets. Dans d'autres tous les freres partagent avec l'aîné, mais non pas toujours également. Dans les premiers, l'aîné seul represente toute la maison; & dans les autres, quoique chaque cadet puisse venir à l'assemblée, ils ne peuvent tous ensemble former qu'une voix, dont ils doivent convenir entre eux, 1. La maison d'AUTRICHE tient le premier rang entre les princes seculiers, non pas tant par son ancienneté que par la grandeur de ses états, & parce que depuis quelques siecles elle s'est toujours conservée dans la possession du trône imperial. L'archiduc d'Autriche n'est point obligé de sortir de ses états, pour aller demander l'investiture: on est obligé de la lui venir offrir sur ses terres; & il la reçoit dans un habit, & d'une maniere, qui marque qu'étant membre de l'empire, il prétend néanmoins être égal à l'empereur, & non pas inferieur: en effet l'empereur n'a aucune vûe sur ce que l'archiduc fait dans ses états, où il possede une espece de souveraineté. 2. La maison des *comtes Palatins du Rhin*, & des *ducs de Baviere*, est une des plus anciennes d'Allemagne. Elle est separée en deux branches principales; celle qui descend de Rodolphe, & celle qui est issue de Guillaume. Cette derniere possede le duché de Baviere & le haut Palatinat, avec la dignité électorale. La posterité de Rodolphe s'est separée en plusieurs branches, dont l'électeur Palatin est le chef. Le bas Palatinat lui est demeuré, qui est une des plus belles provinces d'Allemagne. Le Palatin de Neubourg, à qui sont échûs par succession l'électorat & les biens de la branche aînée de la maison Palatine, avoit ses états le long du Danube, & possedoit d'ailleurs les duchés de Juliers, & de Berg, qu'il a réunis à l'électorat. Les Palatins de Slutzbach, de Simmeren, des Deux-Ponts, de Birkenfeld, & de Lautrec, qui sont de cette même famille, possedent de petits états. La branche des Deux-Ponts a donné à la Suede le roi Charles Gustave, ayeul de Charles XII. & de Ulrique Eleonore reine sa sœur, & qui par la paix d'Osnabruck, possede en Allemagne les duchés de Bremen, & de Verden, &c. 3. Les états du duc *de Saxe* sont situés à

peu près au milieu de l'Allemagne. Les princes de cette maison sont divisés en deux branches; celle qui vient d'Ernest, & celle qui descend d'Albert. L'électeur est de celle-ci. Les ducs d'Altembourg, de Gotha, & de Weimar viennent de l'autre branche. 4. Le chef des *marquis de Brandebourg*, est l'électeur de ce nom, qui possède la Marche, la Pomeranie ulterieure, le duché de Cleves, &c. 5. Le *roi de Bohéme* est électeur; mais ses états n'ont rien de commun avec l'Allemagne, & ce royaume n'est pas proprement un membre de l'empire. 6. Après ces maisons électorales, il y a les *ducs de Brunswic* de la maison d'Hanover, pour laquelle on a créé un nouvel électorat en 1692. les *ducs de Mekelbourg*, dans le cercle de la basse Saxe; le *duc de Wirtemberg*, dans la Suabe; les *Landgraves de la Hesse*, dans le cercle du haut Rhin ou d'Alsace; les *marquis de Bade* dans la Souabe; les *ducs de Holstein*, dans le cercle de la basse Saxe; le *duc de Saxe-Lavembourg*, dans la basse Saxe; & les *princes d'Anhalt*, dans la haute. Voilà les anciens princes d'Allemagne: car encore que les ducs de Savoye & de Lorraine ayent quelques fiefs relevans de l'empire, & séance aux dietes en cette qualité; neanmoins parce que leurs états sont separés de l'Allemagne, on ne les considere pas comme membres de l'empire. 7. Il y a encore d'autres princes créés par l'empereur Ferdinand II. qui commença de regner en 1619. sçavoir les *princes de Hohenzollern, d'Eggemberg*, de *Nassau-Hadamar*, de *Nassau-Dillembourg*, de *Lobkovits*, de *Solm*, de *Dietrichstein*, d'*Aversperg*, de *Picolomini;* mais ceux-ci sont beaucoup au-dessous des anciens, & l'on dit, que de puissans comtes, ils sont devenus petits princes. 8. Les *évêques* & les *abbés* forment en Allemagne une autre classe des princes. Les principautés ecclesiastiques, qui ne sont point tombées entre les mains des Protestans, sont les trois archevêchés de Mayence, de Treves & de Cologne, qui ont titre d'électorat, l'archevêché de Saltzbourg, & celui de Bezançon, dans le comté de Bourgogne, qui appartient aujourd'hui à la France; car Magdebourg est secularisé, & n'a plus rien d'ecclesiastique. Les évêchés sont Bemberg, Virtsbourg, Vormes, Spire, Aicstat, Strasbourg, Constance, Augsbourg, Hildesheim, Paderborn, Freisinghen, Ratisbonne, Passaw, Trente, Brixen, Bâle, Liege, Osnabruk, Munster, Coire, & Vienne. Le grand maître de l'ordre Teutonique tient la premiere place entre les évêques. L'évêché de Lubek est demeuré aux Protestans, & est presque confondu dans le patrimoine des ducs de Holstein. Parmi les abbés ou prélats qui tiennent rang de princes, on compte ceux de Fulde, de Kempten, d'Elvang, de Murbach, de Luder; le grand prieur de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, dont la résidence est à Haitersheim; les abbés de Berchtesgad, de Vissembourg, de Prum, de Stabel & de Corbei. 9. Les autres *prélats qui ne sont pas princes*, se divisent en deux classes; celle de Souabe, & celle du Rhin, qui ont chacune une voix dans les dietes, & tiennent même rang que les comtes. 10. Tous les *Comtes* ensemble ont quatre voix dans les assemblées; la premiere est pour les comtes de Veteravie, la seconde, pour ceux de Souabe, la troisiéme, pour ceux de Franconie; & la quatriéme, pour ceux de Westphalie. Il y a plusieurs comtes & barons dans les pays hereditaires de l'empire, qui ont été depuis peu élevés à cette dignité; mais ils ne sont point membres de l'empire, & n'ont point de voix aux assemblées. 11. Les *villes imperiales*, c'est-à-dire, qui relevent immediatement de l'empereur ou de l'empire, forment un college particulier dans les dietes ou assemblées generales; & sont divisées en deux classes, qu'on appelle *bancs:* sçavoir, celui du Rhin, & celui de Souabe. Les plus considerables sont, Nuremberg, Augsbourg, Cologne, Lubek, Ulme, Strasbourg, Francfort, Ratisbonne, Aix-la-Chapelle. Quelques autres puissantes villes d'Allemagne sont libres; mais elles ne jouissent pas de leur liberté sans contestation, comme Hambourg, sur laquelle les ducs de Holstein prétendent avoir droit: Breme dont les Suedois voudroient bien se rendre maîtres. La ville de Brunswic, qui est entre les états des ducs de Brunswic & de Lunebourg, a été libre jusqu'en 1671. & appartient aujourd'hui aux ducs de ce nom. 12. La *noblesse libre* de l'empire, c'est-à-dire, qui ne reconnoit que l'empereur, est partagée en trois classes; de Franconie; de Souabe; & du Rhin. Ces gentilshommes ont des directeurs de leur ordre, & ils font quelquefois des assemblées; mais ils ne sont point appellés à celles de l'empire. Ils ont neanmoins les mêmes droits, & les mêmes privileges que les autres états, & ne manquent que de biens pour se pouvoir égaler aux princes. * Severinus de Monsambano, *état présent de l'empire d'Allemagne.* Heiss. *hist. de l'empire.*

EMPOLI, ville de Turquie en Europe, *cherchez* CHISOPOLIS.

EMPOLI, bonne petite ville épiscopale d'Italie dans la Toscane. Elle est dans le Florentin sur l'Arno, entre Pise & Florence, à dix lieues de la premiere, & sept de la derniere, dont son évêché est suffragant. * Mati, *diction.*

EMPORIES, ville maritime de la province Tarraconnoise, étoit autrefois très-celebre & très-florissante, & n'est aujourd'hui qu'un village composé de 20. ou 30. méchantes cabanes. Cette ancienne ville en comprenoit deux, dont chacune avoit ses murailles, & étoit l'ouvrage des Massiliens, ou Marseillois, selon Strabon, ou des Phocéens, selon Pline, Tite-Live, & quelques autres auteurs. On voit encore par les vestiges qui en restent dans ses ruines, de quelle grandeur elle pouvoit être; & l'on a trouvé quelquefois parmi ses masures des médailles, où l'on voyoit d'un côté un Pegase aîlé, avec l'inscription d'*Empories*, en caracteres tantôt grecs, tantôt latins, tantôt espagnols, & de l'autre une tête de Cerès; ce qui marquoit la richesse de son commerce, & la fertilité de son terroir. * M. de Marca, en son livre intitulé, *Marca Hispanica.*

EMPSER, (Jerôme) Alleman, natif de Suaube, dans le XVI. siecle, vers l'an 1520. & 1525. composa divers ouvrages contre les Protestans, comme *Assertio Missa contra Lutheranam formulam. De Canone Missæ, &c.* Il traduisit une bible en alleman, pour l'opposer à celle que les Protestans avoient publiée à leur mode. On met la mort d'Empser, en 1527.* Le Mire, *de script. sæcul. XVI.* Sponde, &c.

EMPURIAS ou CASTEL-ARAGONESE, *Emporia*, ville épiscopale de Sardaigne, sous la metropole de Torre. On dit que l'évêché est aujourd'hui uni à celui de *Terra-Nova*, qui est une autre ville de la même isle de Sardaigne. Elle est au couchant de l'isle, du côté de celle de Corse, & sur la riviere de Termo ou Termi, dite Aragonese: cette ville est très-bien fortifiée, avec un bon port & une citadelle. Elle a porté le nom de Castel-Aragonese, parce que ce fut la premiere ville que les Aragonois prirent dans l'isle de Sardaigne. D'autres la nomment *Castrum Aragonense & Tibula.* * Ferrarius, *in Topogr. Rom. Martyr.* Le Mire, *geogr. eccl.* Baudrand, &c.

EMPUSE, selon Eustathius, étoit une espece de lutin, ou phantôme effroyable dédié à Hecate, ou qu'Hecate faisoit paroitre. Ce spectacle se changeoit d'une figure en une autre, comme le rapporte Suidas & Aristophane, prenant la forme, tantôt d'une belle femme, tantôt d'un bœuf, tantôt d'un chien, ou d'un autre animal. Il fut nommé Empuse, parce qu'il sembloit qu'il n'eut qu'un pied, du grec *ἓν* un & *πούς* pied. Par rapport à ces differentes figures, les anciens inventerent ce proverbe; *Plus changeant qu'un Empuse*, contre celui qui est inconstant. Quelques-uns disent, qu'Empuse étoit Hecate même, ou l'une des Lamies. * Cartari, *images des dieux.*

EMS, ou EEMS, *Amasius, Amasia & Amisius*, riviere d'Allemagne, qui a sa source dans la Westphalie, en l'évêché de Paderborn, près du bourg de Ramzel. Elle passe à deux lieues de Munster, où elle reçoit l'Aa, puis à Varendorp, à Greven, Rhenen, Lingen, Meppen, au fort de Lieroot, &c. & après s'être grossie des eaux de diverses rivieres, elle se jette dans la mer en la Frise orientale, près d'Emden. Strabon, Ptolomée, Pline, Tacite, Pomponius, Mela, &c. parlent de l'Ems.

EMUS, roi de Thrace, fils de Borée & d'Oritie, conçut la fole vanité de se faire adorer comme Jupiter, & fut changé en rocher avec sa femme, qui prétendoit les mêmes honneurs qu'on rendoit à Junon. * Ovide, *liv. 11. Metam. fab. 2.*

EMYLIUS Macer, poëte Latin, de Verone, *voyez* MACER.

EMYLOCUS, selon Polyene, *l. 6.* rompit un aqueduc qui conduisoit de l'eau dans la ville des Cyrrhéens, & après les avoir reduits à une extrême soif, leur rendit l'eau, où il avoit mêlé certaine drogue, qui leur donna à tous le flux de sang: alors il se rendit facilement maître de la ville,

à la souveraineté de laquelle il aspiroit. Frontin, *l. 3. c. 7.* attribue ce stratagême à Clisthenes de Sycione.

E N A.

ENAC, fils d'Arbé, étoit un géant qui demeuroit à Hebron. Moyse ayant envoyé des personnes dans la terre promise pour la reconnoître, ils rapporterent qu'ils avoient vû dans ce pays le fils d'Enac de la race des geants qui étoient des hommes semblables à des monstres, auprès desquels ils ne paroissoient que comme des sauterelles. * *Nombres.*

ENAIM, ville de Palestine dans la tribu de Juda. * *Josué, 15. 34.*

ENAN, ancien lieu de la Palestine, à la droite du Jourdain, étoit situé proche la ville de Thamna, qui est aujourd'hui ruinée, & entre les villes d'Elia & de Diospolis, appellee maintenant *Rama*. Il est different d'un autre lieu nommé Enon, contre l'opinion de Baronius qui les a confondus. * Casaub. *in Baron.*

ENARQUE, ayant été abandonné des medecins & tenu mort, parut ensuite revenir à la vie, & assura qu'il étoit véritablement ressuscité. Il raconta que les esprits, qui avoient separé son ame de son corps, avoient été rudement reprimandés de leur maître, de ce qu'ils l'avoient pris pour un certain Nicauda Corroyeur, qui étoit mort d'une fiévre le même jour, & à la même heure que lui. Pour donner des preuves plus certaines de cette resurrection, il prédit à Plutarque, qui pour lors étoit malade, le retour de sa santé, qu'il recouvra bientôt après. C'est ce même auteur qui rapporte cette histoire dans son livre *de Anima.*

ENCAPUCHONEZ, *cherchez* CAPUCIATI.

ENCELADE, le plus puissant des geants, selon la fable, étoit fils du Tartare ou de l'Abyme & de la Terre. Il fit la guerre aux dieux avec les autres geants. Mais il fut foudroyé par Jupiter, qui renversa sur lui le mont Etna, ayant le corps à demi brûlé, comme nous le dit Virgile après Homere.

ENCENIES, c'est-à-dire, *Dedicace* ou *Restauration*, fête que les Juifs celebroient le 25. de leur neuviéme mois, qu'ils nomment *Casleu*, & qui correspond à notre mois de Novembre & de Decembre. Ce mot Encenies vient du mot grec *καινὸς*, c'est-à-dire, *nouveau*; & toutes les fois que nous offrons quelque chose de nouveau, nous pouvons dire que nous faisons des Encenies, comme le remarque S. Augustin. Les Juifs celebroient toutes les années cette fête en mémoire de la dédicace du temple, faite par Judas *Machabée*, qui le purifia & le rétablit en l'an du monde 3839. & 165. ans avant Jesus-Christ, trois années après qu'il eut été profané & pillé par Antiochus *Epiphanes*. Josephe parle de cette fête en ces termes, dans le XII. livre de l'histoire des Juifs, après avoir marqué ce qui s'étoit fait pour le rétablissement du temple. » Judas, (dit-il,) celebra pendant huit jours avec tout le » peuple, par de solemnels sacrifices, la fête de la dédicace » du temple; & il n'y eut point de plaisir honnête que l'on » ne prît durant ce tems. Ce n'étoient que festins publics: » l'air retentissoit des hymnes & des cantiques que l'on chan» toit à la louange de Dieu: & la joie fut si grande de voir, » après tant d'années, & lorsqu'on l'esperoit le moins, ré» tablir les anciennes coûtumes de nos peres, & l'exercice » de notre religion, qu'il fut ordonné que l'on en feroit » tous les ans une fête, qui continueroit durant huit jours. » Elle s'est toujours observée depuis, & on la nomme la fête » *des Lumieres*; parce que selon mon opinion, ce bonheur » fut comme une agréable lumiere, qui dissipa les tenebres » de nos souffrances, dans un tems où nous n'osions nous le » promettre. » Il est parlé de cette fête dans l'évangile de S. Jean, *au c. 10. v. 22.*) Le mot hiver qui est dans le texte de S. Jean, montre que l'Evangeliste ne parloit que de cette fête de la restauration du temple faite par Judas *Machabée*. En effet, les autres dédicaces avoient été celebrées en une autre saison qu'en hyver. Ce que S. Cyrille a remarqué de la premiere, faite par Salomon en automne, au septiéme mois que les Hébreux nommoient *Tisri*. Celle que Zorobabel fit avec le grand prêtre Jesu, au retour de la captivité de Babylone, fut celebrée au douziéme mois que les Rabbins appellent *Adar*; & il est fait mention de ces deux dédicaces dans le III. livre des Rois, & dans le I. livre d'Esdras. Josephe parle bien d'une autre de ces encenies faite par Herode; mais l'écriture n'en dit mot. Ajoûtons à cela, que les Juifs celebroient en un même jour la fête de la victoire de Judith, celle du don des lumieres, & les encenies qu'on nommoit aussi *Scenopegie*. *Consultez* le calendrier des Hebreux, rapporté par Sigonius. * III. *des Rois, chap. 8.* II. *Paralipomenes, chap. 7.* I. *d'Esdras, c. 6.* I. *des Machabées, c. 4.* II. *c. 10. &c.* S. Augustin, *tract. 48. in Joan.* S. Cyrille, *in Joan. l. 7. c. 9.* Josephe, *liv. 12. des antiq. c. 11. l. 13. &c.* Salian, *aux ann.* & Torniel, *A. M. 2545. n. 25. & 35. 2890. n. 9. 10. &c.*

ECHELE'E, ville de l'Illyrie, près de laquelle les poëtes ont feint que Cadmus & Hermione furent changés en serpens. * Lucain, *liv. 3.*

ENCHIRIADES, certain auteur qui composa un traité de la musique, vivoit apparemment dans le VIII. siecle. Sigebert en parle ainsi dans le catalogue des écrivains ecclesiastiques. *Enchiriades sub persona discipuli interrogantis & magistri respondentis, scripsit Dialogum, De ratione musicæ & in tribus libris multiformes musicæ regulas explicuit, c. 109.*

ENCHUSE, ou ENCHUISEN, *Enchusa*, ville du Pays-bas dans la Nort-Hollande, à cinq ou six lieues d'Amsterdam, est grande, belle, fort propre, a divers canaux, & un bon port sur le Zuyderzée: la mer l'environne de deux côtés, & en fait comme une peninsule. Jean d'Arquel & Nicolas Putene la brûlerent en 1279. Guillaume comte de Hollande lui donna les privileges de ville en 1355. & on l'entoura de murailles. En 1426. elle fut surprise par les Quenemars, & ensuite les soldats de la comtesse Jacqueline y firent couper la tête à cent des principaux, qu'ils surprirent à table. Enchuse est la premiere ville qui secoua le joug des Espagnols en 1572. après la prise de Briel, ou la Brile. On l'aggrandit en 1591.

ENCKENWOERT, (Guillaume) cardinal, évêque d'Utrecht, étoit natif d'un bourg de Brabant, près de Bois-le-Duc. D'abord il fut chanoine d'Anvers, puis prévôt d'Utrecht. Le cardinal Adrien Florent, qui fut depuis le pape Adrien VI. lui remit ce dernier benefice; & ayant été mis sur le siege pontifical, le voulut avoir auprès de lui, le fit dataire, lui donna l'évêché de Tortose & le chapeau de cardinal en 1523. Guillaume Enckenwoërt fut le seul qu'Adrien VI. honora de cette dignité. Il fut arrêté par les Allemands à la prise de Rome, & paya trente mille ducats pour sa rançon. En 1529. il eut l'évêché d'Utrecht, & mourut à Rome au mois de Juin de l'an 1534. âgé de 90. ans. Son corps fut enterré dans l'église des Allemands. * Paul Jove, *hist.* Gazet, *hist. eccl. du Pays-bas.* Valere André, *bibl. Belg.* La Roche-pozai, *Nomencl. Card.* Auberi, *hist. des card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

ENCOLPIUS, historien dans le II. siecle, étoit contemporain de l'empereur Alexandre Severe, duquel il écrivit la vie. Lampridius en parle en ces termes: « Encolpius, avec « lequel il avoit été très-familier, dit, que s'il eût vû quel- « que voleur exercer la fonction de juge, il avoit toujours un « doigt prêt pour lui arracher un œil, &c. » Septimius, Acholius, & Encolpius, qui ont écrit la vie d'Alexandre, ont remarqué la même action, &c. Ce sont presque les seuls témoignages que nous ayons de cet auteur. * Lampridius, *c. 17. & 18.*

ENCRATITES, ou CONTINENTS, heretiques, qui s'éleverent dans le II. siecle, tiroient leur origine de Tatien. Ce disciple de S. Justin martyr, avoit paru assez long-tems comme un homme d'une éminente pieté, d'un sçavoir extraordinaire, & avoit même composé plusieurs excellens ouvrages, entr'autres un traité pour la défense des Chretiens, que nous avons encore dans la bibliotheque des peres, & à la fin des ouvrages de S. Justin. Après la mort de son maître, la vanité le fit tomber dans les erreurs des Marcionites & des Valentiniens. Il disoit qu'Adam étoit damné, & condamnoit le mariage comme une conjonction detestable, sous prétexte d'enseigner une vie Angelique par l'observation de la virginité. Il n'usoit dans le sacrifice que d'eau, & défendoit à ses disciples le vin & la chair. Il avoit composé un livre intitulé, *De la perfection du Sauveur*, dans lequel il séparoit le vieil homme du nouveau, & attribuoit la loi & le mariage au dé-

mon. S. Clement d'Alexandrie cite un passage tiré de ce livre dans le troisiéme livre des Stromates. S. Epiphane distingue les TATIANITES des Encratites ; mais il avoue que ces derniers ont suivi la doctrine de Tatien : & en effet ils ont enseigné les mêmes erreurs ; 1. Qu'il y a des principautés dans les cieux, & un démon opposé au vrai Dieu, & qui a une vertu qui ne dépend point de lui, par laquelle il fait ce qu'il veut ; 2. Qu'il faut s'abstenir du mariage, ne point manger des choses qui ont eu vie, & ne point boire de vin ; 3. Qu'il ne faut se servir que d'eau dans les saints mysteres. Ces mêmes heretiques sont aussi appellés à cause de cela, HYDROPARASTATES. * S. Irenée, *l. 1. c. 31.* Tertullien, *de prascr. c. 32.* Theodoret, *haret. fab. l. 1.* S. Epiphane, *har. 46.* S. Augustin, *har. 25.* Baronius, *A. C. 179.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. des trois premiers siecles.*

ENCUBIERTA, qu'on nomme aussi *l'isle de S. Borondon & la Non trovada*, isle de l'Ocean Atlantique. On la place à 40. lieues de celle des Palmes, une des Canaries, du côté du couchant. On lui a donné le nom de *Converte*, ou *non trouvée*, parce que, dit-on, l'on peut y être porté par hazard ; mais qu'on ne la trouve jamais quand on la cherche. Ce pourroit bien être une isle imaginaire. * Mati, *dict.*

ENDE, isle d'Asie, *cherchez* FLORES.

ENDELCHIUS, ou SEVERUS SANCTUS, rhéteur & poëte Chrétien, vivoit sur la fin du IV. siécle, vers l'an 390. Ce fut lui qui persuada à S. Paulin, évêque de Nole, de travailler à une apologie pour l'empereur Theodose *le Grand*, contre les Payens qui parloient très-mal de ce prince, & qui écrivit encore une églogue, qui avoit pour titre, *De mortibus Boum*, & que Pierre Pithou fit imprimer l'an 1590. avec un recueil d'épigrammes des anciens. On la trouve aussi dans la bibliotheque des peres. L'auteur introduit un payen qui se plaint de la mortalité des animaux, & un Chrétien qui rapporte tout aux ordres de la providence. * *Voyez T. VIII. bibl. SS. PP. édit. 2.* Possevin, *Ap. sac.* Le Mire, *in auct. &c.*

ENDERO, ancienne petite ville fort déchue, est en Grece dans l'Albanie, aux confins de la Servie, à quinze lieues d'Alessio, du côté du nord. * Baudrand.

ENDING, fort petite ville autrefois imperiale & libre ; maintenant soûmise aux archiducs d'Autriche. Elle est dans le Brisgaw en Souabe, près du Rhin, environ à quatre lieues au dessous de Brisach. * Mati, *diction.*

ENDOR, ville de Palestine dans la tribu de Manassé, où perirent Sisara & Jabin. * *Josué, 17. 11. Pseaume 82. 11.*

ENDOUELLICUS, divinité des anciens Celtes, dont on n'a aucune connoissance, que par des inscriptions antiques, qui ont été découvertes à Villa-Viciosa en Portugal. Le pere Gruter les a publiées dans son recueil des inscriptions anciennes : d'autres y ont fait leurs remarques, que F. Seyfait, principal du college d'Altembourg, a fait imprimer en la même ville en 1634.

ENDRENOS, petite ville autrefois épiscopale. Elle est dans la Natolie propre, vers la ville de Bourse. * Baudrand.

ENDRIS, (Jacques) ministre Protestant, *cherchez* ANDRE'.

ENDYMION, berger de la Carie, étoit petit-fils de Jupiter, & fils d'Etlius. On dit qu'ayant été surpris en caressant Junon, il fut condamné à un sommeil perpetuel, selon quelques-uns, ou de trente ans seulement, selon les autres. La lune se cachant derriere une montagne, le venoit visiter les nuits & en eut même plusieurs enfans. Voilà ce que la fable rapporte : mais ceux qui à travers ces voiles cherchent les verités qu'elle cache, disent qu'Endymion étoit un astrologue, qui le premier observa le cours de la lune, & employa trente années à cette curieuse recherche. * Hygin, *in Poet. Astron.* Fulgence, *liv. 11. Mith. chap. dernier.* Pline, *liv. 2. chap. 9.* Apollonius, *liv. 4. Argon.*

ENDYMION, deuxiéme roi d'Elide, dans le Peloponnese, fut chassé de son royaume, pour avoir été vaincu dans les jeux Olympiques, & se retira dans la Carie, vers le mont Latmos, où il s'appliqua à la connoissance du cours des astres, & principalement de la lune, ce qui a donné lieu à la fable des poëtes, dont il est parlé dans l'article precedent. Son frere Epeus regna en son absence. * Strabon, *l. 14.* Pline, *l. 2.* Pausanias, *in Eliacis.*

ENEAS SILVIUS de Sienne, celebre par son genie, qui l'éleva au souverain pontificat, *cherchez* PIE II. pape.

ENE'E, prince Troyen, fils de Venus & d'Anchise, & pere de Jule, ou Ascanius, descendoit des rois de Troye. Dardanus fut pere d'Erichon qui laissa Tros ; & ce dernier eut trois fils, Ilus, Assaracus, & Ganimede. Assaracus épousa sa petite niece Clitodore, fille de Laomedon, & en eut Capys, qui laissa de la nymphe Nays, Anchise pere d'Enée. Après que la ville de Troye eut été prise par les Grecs, Enée se sauva la nuit, chargé des dieux de son pays, de son pere qu'il portoit sur ses épaules, & de son fils qu'il menoit. Il envoya son pere sur le mont Ida, avec tout ce qu'il put emporter de son bien, & s'opposa quelque tems avec son fils aux Grecs qui pilloient la ville : ce qui a donné lieu aux poëtes de dire, qu'il avoit porté son pere sur ses épaules, & conduit son fils par la main. On dit qu'il perdit alors sa femme Creüse ; que les Grecs, soit par respect, soit parce qu'il les avoit introduits dans la ville, le laisserent aller ; & qu'après plusieurs avantures il passa en Macedoine, puis en Sicile, & enfin dans le pays des Latins, où il épousa Lavinie, fille du roi Latinus, & défit Turnus roi des Rutules, à qui elle avoit été promise. Il fit bâtir quelques villes ; & ayant uni les Aborigenes à ses peuples, il leur donna à tous le nom de Latins. Depuis les Rutules se joignirent à Mezence, roi de Toscane, & contre les Latins. Le combat se donna sur les bords de la riviere Numique. Après ce combat Enée disparut, & sans doute se noya dans cette riviere, ou bien il fut tué en combattant contre les Toscans, ses sujets lui éleverent un tombeau sur le rivage de cette riviere de Numique, & l'appellerent Jupiter *Indigete*. Ascanius son fils lui succeda. Virgile dans son Eneïde a inseré l'épisode des amours d'Enée avec Didon, reine de Carthage, par une licence poëtique, qui lui a fait rapprocher des tems separés par un long espace, *voyez* DIDON. D'autres auteurs varient extrémement entr'eux au sujet d'Enée. Leschès, auteur de la petite Iliade, a cru que ce prince ayant été fait prisonnier par les Troyens, fut donné pour esclave à Neoptolemus, ou Pyrrhus fils d'Achille. Tzetzès ajoûte, que quand Pyrrhus eut été tué par Oreste à Delphes dans le temple d'Apollon, Enée fut mis en liberté, se retira dans la Macedoine, en une ville nommée *Rhacelus*, qui depuis fut appellée *Ænus*, & qu'ensuite il passa en Italie. Quelques historiens cités par Denys d'*Halicarnasse*, ont écrit qu'Enée étoit absent, lorsque la ville de Troye fut prise, & que Priam l'avoit envoyé en Italie avec quelques troupes. Darès veut qu'Enée, Antenor & Polydamas, ayent livré aux Grecs la ville de Troye, à cause de la haine qu'ils avoient conçue contre le roi Priam. Tzetzès parlant d'Antenor, dit qu'il donna le signal aux Grecs avec un flambeau, & qu'il ouvrit la porte du cheval de bois, pour en faire sortir ceux qui s'y étoient cachés. D'autres écrivains ont assuré, qu'après que les Grecs eurent pris la ville, Enée se retira dans la forteresse, où étoient les dieux particuliers des Troyens, & la plus grande partie de ses richesses : mais que se voyant hors d'état de tenir long-tems, il fit sortir par une porte de derriere, les femmes, les enfans & les vieillards, & donna ordre à quelques soldats qui les conduisoient avec le bagage, de se retirer vers le mont Ida. Avec ce qu'il avoit retenu de gens, il soûtint pendant quelque tems l'effort des ennemis, & sortit ensuite par la même porte, acompagné de ses troupes, pour aller joindre les autres, sans être apperçu ni poursuivi par les Grecs, qui s'arrêtoient à piller la ville. La plûpart des habitans des lieux voisins ayant jugé par le feu qu'ils voyoient, que la ville de Troye étoit prise, se sauverent aussi sur le mont Ida, où les Grecs les attaquerent inutilement. Ainsi Enée capitula, & obtint la liberté de se retirer où il voudroit, avec ses richesses & les troupes qu'il commandoit, pourvû que ce fût hors de la Phrygie. Après que les Grecs furent partis, on dit qu'Enée se rendit maître de la Troade, qu'il fit rebâtir la ville de Troye, qu'il y regna, & que ses enfans lui succederent. D'autres, comme Demetrius de Scepsis, ont écrit qu'Enée, son fils Ascanius, & Scamandre, fils d'Hector, regnerent dans la même ville de Scepsis, & que leurs descendans y conserverent longtems l'autorité souveraine. Si l'on s'en rapporte à Cephalon

& à Hegesippe, Enée se retira en Thrace, où il mourut. Selon Strabon, quelques auteurs ont assuré qu'il établit sa demeure en Macedoine, assez près du mont Olympe. Si l'on en croit ce même geographe, d'autres ont dit qu'Enée prit la route d'Arcadie, & qu'il fixa son sejour à Orchomene. Quelques-uns tâchent de concilier tous ces historiens, & avouent qu'il alla en Thrace, en Macedoine, & en Arcadie; mais qu'ensuite il se retira en Italie. Tryphiodore, qui a fait un poëme de la prise d'Ilium, ou de Troye, voyant cette diversité d'opinions, & voulant neanmoins qu'Enée se fût retiré en Italie, fait paroître la déesse Venus qui y transporte Enée avec Anchise, & se tire d'affaire par cette fiction. Enfin il y a des auteurs cités par Denys d'*Halicarnasse*, qui soûtiennent qu'Enée n'aborda jamais en Italie, ou que ce fut un Enée different du prince Troyen, fils d'Anchise & de Venus. * Denys d'Halicarnasse, *l. 1. hist. rom.* Tite-Live, *l. 1.* Aurelius Victor, *l. 1. orig. rom.* Homere, Virgile, Chevreau, *hist. du monde.*

ENE'E, outre le fameux Enée de Troye il y a trois personnes de ce nom. Le premier étoit de la ville de Lidde, la cinquiéme dans les onze Toparchies de la Judée. Il étoit paralytique depuis huit ans, & fut gueri par saint Pierre, qui lui dit, *Enée, le Seigneur Jesus-Christ vous guerisse, levez-vous & faites votre lit.* La guerison corporelle d'Enée fut suivie de sa conversion. Ceux de son pays, c'est-à-dire, les Liddiens se convertirent aussi à la vûe d'un tel miracle, de même que ceux de Saronne.

Le second ENE'E étoit un des premiers habitans de Tarichée, chez qui Josephe l'historien gouverneur de Galilée, fit mettre en dépôt l'argent que les soldats avoient pris à Ptolomée, intendant du roi Agrippa & de Berenice sa sœur, l'an 66. de J. C. le douziéme de Neron. * Josephe, *de la guerre des Juifs, l. 2. c. 43.*

Le troisiéme ENE'E étoit un habitant de Jerusalem, qui se rendit à Tite pendant le siege. Cet Enée, ayant été envoyé de la part des Romains à Cartor, qui étoit sur une tour, & faisoit mine de se vouloir rendre, afin de recevoir de l'argent, qu'il lui vouloit donner, fut écrasé par une grosse pierre, que Cartor fit rouler sur lui, laquelle faillit à tuer Tite. * Josephe, *de la guerre des Juifs, liv. 5. chap. 23.*

ENE'E ou ENEAS TACTICUS, est un des plus anciens auteurs qui ayent écrit de l'art militaire. Il vivoit du tems d'Aristote, sous la CXI. olympiade, vers l'an 336. avant J. C. Il écrivit plusieurs traités de l'art militaire, allegués par Polybe & Elien. Les abréviateurs de Gesne rassurent qu'il y en a un en manuscrit dans la bibliotheque du Vatican: c'est celui que Casaubon a publié. Cineas de Thessalie, conseiller de Pyrrhus roi des Epirotes, fit un abregé de ces livres. * Vossius, *des Mathematiques, c. 48. §. 3. & 4. l. 4. & des hist. Grecs, c. 11.* Bayle, *dict. crit. 2. édition.*

ENE'E, roi des Arabes, *cherchez* ARETAS.

ENE'E DE GAZE, philosophe Platonicien, sur la fin du V. siecle, sous l'empire de Zenon, parle comme témoin oculaire des souffrances de quelques martyrs d'Afrique sous Hunneric roi des Vandales, qui mourut en 485. Il se fit Chrétien, & composa un dialogue intitulé *Theophraste*, du nom du principal interlocuteur. Il traite de l'immortalité de l'ame & de la resurrection des corps. Ambroise abbé de Camaldoli, l'a traduit de grec en latin, tel que nous l'avons dans la bibliotheque des peres. On l'imprima la premiere fois à Bâle en 1516. & on la publia ensuite, avec la traduction de Jean Wolf de Zurich: mais cette derniere n'est pas fidelle, & a été mise dans la liste des livres censurés. Jean Baver de Leipsic publia encore l'an 1655. en un volume *in quarto*, le dialogue d'Enée de Gaze, avec des notes de Gaspar Barthius. * Bellarmin, *de Script. eccl.* Labbe, *dissert. hist. &c.*

ENE'E, évêque de Paris vers l'an 860. étoit un homme de grand esprit, & d'une prudence consommée dans les affaires. Il acquit tellement l'estime du roi Charles *le Chauve*, dans la charge de notaire, ou secretaire du sacré palais, que ce prince le nomma pour remplir le siege épiscopal de la ville capitale de son royaume. Ce fut lui qui sur les instances du pape & du roi, fit un excellent livre contre les erreurs des Grecs où, en répondant à tous les reproches du patriarche Photius, il entreprend de montrer la verité de la doctrine, & la sainteté des usages de l'église Latine, par l'écriture sainte, par les conciles, & par les reflexions qu'il fait sur les témoignages qu'il cite. * Lup. Ferrar. *ep. 68. & 99.* Flodoard. Dom Luc d'Acheri, *in Spicileg.* Du Pin, *bibl. des auteurs du IX. siecle.*

ENERGIQUES, est le nom qu'on donna dans le XVI. siécle à quelques sacramentaires, disciples de Calvin & de Melanchthon. Ils inventerent une nouvelle maniere d'expliquer les paroles du fils de Dieu pour la consecration de son corps. Ils disoient que l'Eucharistie est, non pas le corps mais l'energie & la vertu de J. C. & comme l'investiture d'un heritage. * Prateole, au mot *Energ.* Sandere, *her. 213.* Gautier, *en la chron. du XVI. siécle, c. 95.*

ENESIDEME, roi des Argiens, se voyant enfermé dans la ville d'Argos, & pressé par ses ennemis, ne voulut jamais quitter le poste qu'il occupoit; & prenant congé de ses soldats, leur dit qu'il aimoit mieux mourir pour la défense de sa patrie, que de se sauver en l'exposant à la fureur des étrangers. * Tite-Live, *liv. 32.*

ENETUS, athlete, ayant été declaré victorieux pour la cinquiéme fois aux jeux olympiques, mourut de joie aussitôt qu'il eut reçu la couronne. Du tems de Pausanias, qui rapporte cette avanture, on voyoit encore sa statue à Amyclée.

ENFANCE DE N. JESUS-CHRIST, (filles de l') congrégation qui commença à se former dès l'an 1657. à Toulouse, & dont la fin étoit d'instruire les jeunes filles, d'assister les malades, même de secourir les pestiferés. Elles ne s'engageoient à la stabilité qu'après deux ans d'essai; & l'on n'y pouvoit recevoir de veuves. Celles qui entroient dans cette congrégation, conservoient tous leurs biens de famille, & tous leurs droits: elles étoient distinguées les unes des autres par leur naissance; les seules nobles pouvoient être superieures, intendantes ou économes: celles qui étoient nées de familles bourgeoises, partageoient tous les autres emplois avec les nobles: les autres étoient suivantes, femmes de chambre, servantes du gros emploi, & ne pouvoient sortir de ce rang. M. de Ciron, chanoine de la cathedrale de Toulouse, qui avoit fait ces reglemens, y en avoit encore ajouté d'autres qui ne parurent pas plus convenables; de crainte qu'on ne prît ces filles pour des religieuses, il voulut qu'on ne parlât dans leurs maisons ni de dortoirs, ni de chauffoirs, ni de refectoires. Elles ne devoient pas non plus s'appeller sœurs: on ne pouvoit y prendre à gage des laquais qui eussent servi des filles dans le monde; & les cochers devoient être mariés: elles ne pouvoient aussi se confesser à un regulier. Une congregation si bizare, fit en peu de tems six établissemens, tant en Languedoc qu'en Provence. Plusieurs personnes firent des remontrances qui ne furent pas écoutées, & le roi Louis XIV. informé de l'opiniâtreté de M. Ciron, ordonna en 1686. aux filles de se retirer chez leurs parens, ou ailleurs, & cassa l'institut. * Heliot, *hist. des ordres monastiques, tom. 8. chap. 27.*

ENFER: on entend par enfer un lieu souterrain, dans lequel les ames de ceux qui sont morts en peché mortel sont retenues, pour y souffrir des peines éternelles; c'est ce qu'on appelle le lieu des damnés, où les corps seront sujets aux mêmes peines après la résurrection generale. On a faussement attribué à Origenes d'avoir enseigné que les peines des damnés ne seront pas éternelles, & que Dieu les délivrera après un certain tems de souffrance; mais c'est l'erreur de quelques Grecs plus modernes. Cette opinion est generalement condamnée; même par les Grecs schismatiques d'aujourd'hui, comme il paroît par les livres qu'ils ont composés contre le purgatoire des Latins. Il y a là-dessus deux discours de Marc d'Ephese, qui n'ont point été imprimés, un du patriarche Gennadius son disciple; & un autre d'un certain Manuel rheteur, où ils accusent les Latins de faire revivre l'opinion prétendue d'Origenes en admettant le purgatoire, comme si l'on vouloit insinuer par-là, que les peines des damnés qui sont en enfer, ne fussent pas éternelles. Il est aisé de voir que les Grecs imposent en cela aux Latins, qui croient tous d'un commun consentement, que les prieres des fideles ne peuvent tirer personne de l'enfer, *in inferno nulla est redemptio.* Ce qui trompe les Grecs, c'est que ne voulant point se servir du mot de purgatoire, ils n'admettent que

l'enfer, où ils établissent deux sortes d'ames, dont les unes n'ayant pas commis des pechés énormes, en sont tirées par le moyen des prieres; & les autres qui ont commis des fautes énormes, n'en sortent jamais. C'est ce qu'on doit proprement appeller enfer, au lieu que l'autre état est l'état du purgatoire. C'est pourquoi les Grecs & les Latins ne sont en differend qu'à l'égard du nom, tant sur l'enfer que sur le purgatoire. * *Voyez* l'histoire de la créance des nations du Levant, de M. Simon, *c. 1.* où il traite solidement ces sortes de questions; Du Pin, *dissertation sur l'Apocalypse.*

ENGADDI, ancienne ville de la Palestine, de la tribu de Juda, dont on ne voit aujourd'hui que les ruines. Son terroir étoit extrémement fertile, & produisoit, à ce qu'on croit, cet admirable beaume, dont la Judée étoit redevable à la liberalité de la reine de Saba, laquelle, selon le sentiment de Josephe, en avoit apporté une plante à Salomon. Ce prince fait mention dans le cantique des cantiques, des vignes d'Engaddi, qui étoient les plus estimées de la Judée. On assure que c'est dans une caverne des montagnes voisines, que David eut occasion de tuer Saül, qui le poursuivoit. Ptolomée & Etienne de Byzance parlent d'Engaddi. * *Josué, vers. 62. Le cantique des cantiques, c. 1. vers. 13. I. des Rois, 24.* Josephe, *l. 8. des ant. c. 2.* Torniel, *A. M. 2976. num. 1.* Bochart, *de la Terre-sainte.*

ENGADINE, c'est-à-dire, la vallée de l'Inn, contrée du pays des Grisons. Elle est dans la ligue de la maison de Dieu, & s'étend le long de l'Inn, dont elle a pris son nom, depuis sa source de cette riviere jusqu'au Tirol. On la divise en *haute & basse Engadine,* qui prennent leur nom de leur situation, le long de l'Inn. Il n'y a aucun lieu considerable, ni en l'une ni en l'autre. On a appellé autrefois ce pays *Vallis Venusta,* & elle a été la demeure des peuples nommés *Vennones & Vinnones.* * Baudrand.

ENGALLIM, lieu situé sur le bord de la mer Morte, où le Jourdain se décharge. * *Ezech. 47. 20.*

ENGANNIM, ville de la Palestine, dans la tribu d'Issachar. * *Josué, 19. 21.* Il y avoit aussi une ville de ce nom dans la tribu de Juda. * *Josué, 15. 34.*

ENGELBERGE, fille du duc de Spolette, ou, selon quelques autres, d'*Etiche* duc de Sueve, épouse de *Louis* II. empereur d'Occident, fut mere de *Louis* & de *Charles,* morts en bas âge; & d'une fille nommée *Ermengarde,* femme de *Bozon,* roi de Provence. Le continuateur d'Aimoin rapporte que les sujets de l'Empire voulurent la chasser de la cour & du lit de l'empereur son mari, & lui subroger la fille de Winigise. Etant devenue veuve, elle se fit religieuse au monastere de sainte Julie de Bresse, d'où elle passa dans celui de saint Sixte de Plaisance qu'elle fonda: elle vivoit encore en 880. * Bulteau, *abregé de l'histoire de l'ordre de S. Benoit.* Le continuateur d'Aimoin, *lib. 5.* Sainte-Marthe, *hist. geneal.* Le pere Anselme, *histoire geneal. de la maison de France.*

ENGELBERT, abbé de l'ordre de Citeaux, dans le XIII. siecle, vers l'an 1250. composa la vie de sainte Hedwige, que Surius rapporte sous le 15. jour d'Octobre. On lui attribue un autre traité intitulé: *Speculum virtutum moralium.* * Henriquez, *in menol. Cist.* Charles de Visch, *bibl. sacr.* Le Mire, *in chron. Cist.* Possevin, *appar. sacr. &c.* Du Pin.

ENGELBERT, abbé du monastere d'Aimont, dans la Stirie, sur la fin du XIII. siecle, du tems de l'empereur Rodolphe de Hapsbourg, celebra en vers heroïques, l'élection de ce prince, qui se fit en 1273. Il composa plusieurs ouvrages, & sur-tout un du commencement & de la fin de l'empire Romain, qu'on a donné au public. * Simler & Vossius, *des hist. Lat. liv. 2. c. 62.*

ENGELHOLM, petite ville de Suede, située dans la province de Schonen, à l'embouchure d'une grande riviere dans le Categat, à six lieues de la ville d'Ellingborg, du côté du nord. * Mati, *dict.*

ENGELRAM, *cherchez* INGELRAM.

ENGEN, petite ville de Souabe, est dans le comté de Furstemberg, sur une petite riviere à trois ou quatre lieues de Schaphouse, vers le nord, est la capitale de la seigneurie d'Heuvin, qui appartient à la maison de Furstemberg-Blomberg. * Mati, *diction.*

ENGERN, bourg d'Allemagne, dans le comté de Ravensperg en Westphalie, à sept ou huit lieues de Munster, possede, dit-on, le tombeau de Witikind, duc des Saxons, celebre du tems de Charlemagne. Les auteurs Latins la nomment *Angria.*

ENGETIN ou ENGEDIN, bourg ou petite ville de Transilvanie, sur le Maros, à cinq lieues de Weissembourg du côté du nord. * Baudrand.

ENGIA ou ÆGINA, isle de la Grece près d'Athenes, donne son nom au golfe Saronique, ou de Saron, & a de longueur environ cinq lieues. On y voit une ville dite Engia, qui a eu autrefois évêché suffragant d'Athenes. Les habitans de cette isle furent autrefois en état de disputer la souveraineté de la mer à ceux d'Athenes. Les poëtes en font souvent mention au sujet des myrmidons, qui furent des fourmis changées en hommes, pour habiter le pays dépeuplé par la peste. Jupiter opera, disent-ils ces merveilles, à la priere de sa maitresse Egine. Lorsque Darius envoya des ambassadeurs dans les villes de Grece, pour les inviter à se soumettre à sa domination, ceux d'Engia subirent ce joug. Au reste, ils étoient estimés grands athletes & bons hommes de mer. L'isle a environ trente-six milles de tour; & dans toute cette étendue on ne rencontre pas un port, où les vaisseaux puissent donner fond; de sorte que ceux qui en approchent, sont obligés de mouiller entre Engia & Modi, comme faisoit la flotte Venitienne, pendant la guerre de Candie. On trouve dans cette isle une si prodigieuse quantité de perdrix rouges, que les habitans sont contraints de s'assembler au printems dans la campagne, pour y abattre leurs nids, & en casser les œufs, de peur que les perdreaux qui en naitroient, ne mangeassent tout ce qu'ils auroient semé. L'on y voit encore quelques restes de temples fameux dans l'antiquité, dont l'un étoit dedié à Venus & l'autre à Jupiter: entr'autres vingt colonnes d'ordre dorique, avec leurs architraves, rangées dans une belle symmetrie. Galeotto Malatesta, gendre d'Antonio, roi de Beotie, avoit autrefois la souveraineté de cette isle, qui passa dans la suite du tems sous la domination des Venitiens; mais Barberousse en 1537. se rendit maître de cette ville, qui depuis servit de retraite à quelques vaisseaux de Barbarie, lesquels passoient de-là dans la Canée en Candie. L'an 1654. Morosini provediteur des armées de la republique, attaqua la forteresse d'Engia, & obligea les assiegés de se rendre à discretion. Il abandonna ensuite ce lieu au pillage, fit ruiner les fortifications, & mit à la chaine trois cens Grecs & quarante Turcs. * Herodote, *l. 6.* Ptolom. Justin. Xenoph. P. Coronelli, *description de la Morée.*

ENGLEBERT, (Corneille) peintre celebre de la ville de Leyde en Hollande, vivoit dans le seiziéme siécle. On voit de lui de fort bonnes pieces, à Leyde & à Utrecht. Il a eu deux fils, qui ont fort imité sa maniere, *Cornelius Cornelii,* & *Lucas Cornelii.* Celui-ci n'ayant pas trouvé d'abord de quoi subsister dans la peinture qui étoit peu goutée alors, se fit cuisinier; mais forcé par son génie, il reprit sa premiere profession, & devint peintre habile & celebre. Il passa en Angleterre, où le roi Henri VIII. lui donna de l'emploi & le prit en affection. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

ENGOULESME, *cherchez* ANGOULESME.

ENGUERRAND DE MARIGNI, *cherchez* MARIGNI.

ENGUERRAND DE MONSTRELET, *cherchez* MONSTRELET.

ENGUIEN, *cherchez* ANGUIEN.

ENGUNI, *cherchez* ANCYRE.

ENGURI, anciennement *Astelfus,* riviere de la Georgie en Asie. Elle coule dans la Mingrelie, baigne Anargie, & se décharge dans la mer Noire. * Baudrand.

ENHAM, en latin *Ænhamum,* ville d'Angleterre, où par les soins des évêques de Cantorberi & d'Yorck, on tint un concile le jour de la Pentecôte de l'année 1009. sous le regne d'Æthelred. Nous en avons encore trente-deux chapitres dans la derniere édition des conciles, avec 28. decrets synodaux.

ENHADDA, ville de Palestine, dans la tribu d'Issachar. * *Josué, 19. 21.*

ENHASOR, ville de Palestine, dans la tribu de Nephtali. * *Josué, 19. 37.*

ENICHAM, forteresse que les Anglois ont construite depuis peu sur la côte d'or en Guinée. * Mati, *dict.*

ENICO, ou ENNIGO, comte de Bigorre en Gascogne, que l'on disoit être issû de Meroué, fils naturel de Theodoric, roi d'Orleans, chassa les Sarasins du pays de Navarre & de l'Arragon. Après cette conquête, il se qualifia le premier, roi de Navarre & comte d'Arragon en 815. ordonnant que son royaume seroit hereditaire aux enfans mâles qui descendroient de lui, & à leur défaut, aux filles. * Claud. Rubis, *conferences des prérogatives anciennes*. Volaterran.

ENICUS, poëte Grec, vivoit sous la LXXXVII. olympiade, vers l'an 432. avant J. C. * Vossius, *des poëtes Grecs, c. 6.*

ENJEDIM, (Georges) de Hongrie, qui prenoit la qualité de surintendant d'une église de Transsylvanie, a été un des plus subtils Unitaires qui ayent fait des remarques sur l'écriture. On a de lui un ouvrage intitulé, *Explicatio locorum scripturæ veteris & novi testamenti, ex quibus dogma Trinitatis stabiliri solet*. Il s'attache dans cet ouvrage à expliquer d'une maniere socinienne, les passages de l'écriture, dont les Catholiques se servent, pour établir le mystere de la très-sainte Trinité. Son livre n'est pas achevé. Il y en a deux éditions; la premiere qui est de Transsylvanie, se trouve très-rarement, la plûpart des exemplaires, en ayant été brûlés; la seconde édition, qui a été faite dans les Pays-bas, n'est pas si rare. *Voyez* la bibliotheque des Antitrinitaires. Cet auteur est fort subtil, & a eu quelques sentimens particuliers, qui ont fait du bruit dans son parti. * M. Simon.

ENIGME: ouvrage d'esprit qu'on fait d'ordinaire en vers, où sans nommer une chose, on la décrit par ses causes, ses effets, & ses proprietés dans des termes qui ont quelque obscurité, pour exercer les esprits. L'invention en est fort ancienne, & a été renouvellée, dans le XVII. siecle par quelques modernes.

ENIPE'E, fleuve de Thessalie, qui arrose la campagne de Pharsale, & près duquel se donna la fameuse bataille entre César & Pompée. Il coule d'abord fort lentement; mais après avoir reçû l'Apidan, il devient fort rapide. * Lucain, *l. 2. & 7.* Ovid. *Met. 1.*

ENIPE'E, fleuve de l'Elide, a été depuis nommé *Barnichis*. Homere, *l. 7. de l'Odyss.* dit que Tyro, fille de Salmonée, étant devenue amoureuse d'Enipée, Neptune, qui aimoit cette fille, prit la forme de ce fleuve pour en jouir, & qu'il eut d'elle Pelias & Nelée. * Ovid. *3. des amours, 5.*

ENIS-CORT, ou INIS-CORTHI, bourg d'Irlande situé dans le comté de Wexfort en Lagenie, sur la riviere de Slone, à quatre lieues au-dessus de la ville de Wexfort. Enis-Cort a seance & voix par ses députés au parlement d'Irlande. * Mati, *diction.*

ENISE, à present *Nisi*, selon Fazellus, petite riviere de Sicile, en la vallée de *Demona*, se jette dans la mer près du Phare de Messine, & étoit appellé par les Grecs *Chrysorrhoas*, nom qu'ils donnent à toutes les rivieres qui ont de l'or dans leur sable. Il y avoit sur ses bords une ville nommée *Nisa*, si forte par son assiete, que les Atheniens ne purent jamais s'en rendre maîtres. * Thucydide. Cluvier. Baudrand.

ENISTOWN, bourg d'Irlande, dans la Momonie. C'est le lieu principal du comté de Clare, & le seul qui ait seance dans le parlement d'Irlande. On le trouve environ à une lieue de la petite ville de Clare, du côté du nord. * Baudrand.

ENKOPING, en latin *Enecopia*, ville de Suede dans la province d'Upland, est située près du Lac de Meler, à cinq ou six lieues d'Upsale. * Baudrand.

ENNA, ancienne ville de Sicile au milieu de l'isle étoit fort celebre, à cause du temple dédié à Cerès. C'est où l'on tient que Proserpine fut enlevée par Pluton. Ciceron, *en sa 4. Or. contre Verrès*, fait mention de cette ville, & particulierement de ses belles eaux. De-là vient que Bochart tire son nom du mot phenicien, *Ennaam*, ou *Ennam*, c'est-à-dire, *fontaine de plaisir*. En effet, Diodore, *l. 5.* remarque, qu'il n'y a point de lieu dans toute la Sicile, où il y ait de si belles sources. Cette ville se nomme à present *Castro Giovanni*. * Cluvier. Baudrand.

ENNISKILLING, petite ville ou forteresse de l'Ultonie, en Irlande, est capitale du comté de Fermanach, & est située sur une petite isle, que forme le lac d'Earne en se déchargeant dans celui de Broad. Cette place s'est rendue celebre sur la fin du XVII. siecle par la vigoureuse résistance qu'elle fit contre les troupes de France & d'Irlande jointes ensemble. Les habitans defirent le duc de Berwick, fils naturel du roi Jacques II. qui en attaqua une troupe à Baltemulling avec 1500. hommes. Ils l'obligerent à se retirer, après lui avoir tué 250. hommes en Septembre 1689. Ils défirent souvent les partis du roi Jacques, & particulierement au mois d'Août de la même année, près de Lisnach, où huit escadrons de leur parti, & trois compagnies d'infanterie, furent attaqués par le colonel Hamilton avec un regiment de dragons. Mais ceux d'Enniskilling le contraignirent de se retirer, après lui avoir tué 130. hommes, & en avoir fait 39. prisonniers, sans en avoir perdu un seul des leurs. A dix heures de ce même jour, ayant été renforcés par 1200. chevaux & 1500. fantassins, commandés par le colonel Woolslei, ils s'avancerent vers l'ennemi à Newton-Buttler, le chasserent d'une hauteur, où il étoit avantageusement posté. Mais comme l'ennemi avoit sept pieces de canon, qui donnoient dans le grand chemin entre deux fondrieres, la cavalerie d'Enniskilling, ne put pas avancer. Cependant l'infanterie traversant ces fondrieres, tomba sur leurs ennemis, leur tua 100. hommes, prit leur canon; après quoi la cavalerie les poursuivit jusqu'à Cavan. Il y en eut plus de 2000. de tués ou de noyés, & 300. de pris entre lesquels il y avoit plus de 50. officiers, & entre eux le general Macarti, qui étant conduit prisonnier à Londonderri, où il étoit sur sa parole, ne laissa pas de s'enfuir en France. Les mêmes habitans d'Enniskilling commandés par le colonel Lloyd, mirent en fuite 5000. hommes des troupes du roi Jacques, qui vouloient assieger Slego; & quoiqu'ils fussent fort inferieurs en nombre, ils lui tuerent ou blesserent 800. hommes, parmi lesquels il y avoit trois colonels & quinze capitaines. On prit aussi trois colonels & deux cens soldats, & ceux d'Enniskilling ne perdirent pas plus de trente hommes. Au mois de Mars 1690. ils prirent Belturbett, & ne contribuerent pas peu par leur résistance & par leur valeur à la celebre victoire de la Boine, qui fut suivie de la réduction de toute l'Irlande. * *Memoires du tems.*

ENNIUS, (Quintus) né à Rudes, ville de Calabre, vers l'an 515. de Rome, & 236. avant Jesus-Christ, passa une partie de sa vie dans la Sardaigne, d'où il fut amené à Rome par Caton *le Censeur*, qui quoique déja vieux, avoit appris de lui les lettres grecques. Ennius composa à Rome des poësies qui consistoient en diverses tragedies, & en dix-huit livres d'Annales de la republique de Rome. Il nous est resté des fragmens de la plûpart de ces ouvrages. Scriverius a publié les fragmens de ses tragedies & comedies à Leyde l'an 1620. *in 8°.*, avec ceux des autres tragiques Latins, qui avoient déja paru ensemble à Lyon, dès l'an 1603. Merula a donné ceux de ses annales à Leyde, *in 4°.* l'an 1595. mais Jerôme Colonna publia ensemble ceux de ses tragedies & ceux de ses annales à Naples, *in 4°.* en 1590. Ciceron reconnoît qu'Ennius est beaucoup plus accompli que le poëte *Nævius*, quoiqu'il eût pris beaucoup de choses de lui. Selon le même auteur, c'étoit un poëte de grand genie, au jugement de Ciceron & d'Ovide même, qui ajoûte neanmoins qu'il n'avoit point d'art. *Ennius ingenio maximus, arte rudis:* mais il a recompensé ce défaut d'art par la vivacité de son esprit, par cette force & ce feu poëtique qui lui a fait faire des vers sans sçavoir les regles de l'art. Suivant Horace, il ne s'étoit jamais mis à faire de vers, qu'il ne fût dans le vin. Virgile avoit beaucoup profité dans la lecture des ouvrages d'Ennius, il en avoit pris jusqu'à des vers entiers, que ce poëte par reconnoissance, appelloit des perles tirées du fumier d'Ennius. Ennius a été le premier qui ait employé ces vers épiques ou heroïques parmi les Romains, & on le considere comme celui qui est l'auteur, & qui en a introduit l'usage. Il a tiré pour ainsi dire, la poësie latine des bois & des villages, pour la transplanter dans la ville, afin que l'on pût l'y cultiver. Mais son style a toujours passé pour un style rude & grossier. Il mourut de la goute âgé de soixante-dix ans, sous le consulat de Q. Marcius Philippus, & de Cneïus Servilius Cæpio, l'an 585. de Rome, & 169. avant Jesus-Christ. On l'enterra dans le tombeau de Scipion, qui avoit été de ses amis. * Aulu-Gelle, *l. 17. c. 21.* Macrobe, *l. 6. Saturn. c. 1.* Cicero, *de Senect. & in Bruto.* Victor. *de vir. illust. c. 47.* Saint Jerôme, *en la chron.* Vossius, *de hist. Lat.*

l. 1. c. 2. & de poët. c. 1. Baillet, *jugemens des sçavans sur les poetes Latins.*

ENNODIUS, (Marcus ou Magnus Felix) que Trithéme nomme mal Evodius, évêque de Pavie dans le VI. siecle, étoit issû d'une race illustre des Gaules, & né en Italie l'an 473. Ayant perdu à l'âge de seize ans une tante qui l'avoit nourri & élevé, il se trouva très-mal dans ses affaires; mais un mariage avantageux le remit fort à son aise. Il jouit quelque tems des commodités & des plaisirs que les richesses procurent; mais en ayant connu le danger, il prit la resolution de mener une vie plus chrétienne. Il entra dans le clergé, du consentement de sa femme, qui de son côté embrassa une vie continente & religieuse. Ce fut en ce tems qu'il se rendit celebre par ses lettres & par ses autres écrits. Il fut choisi pour faire le panegyrique du roi Theodoric, & entreprit la défense du concile de Rome, qui avoit absous le pape Symmaque. Son merite le fit élever sur le siege de Pavie, vers l'an 510. On le choisit ensuite pour travailler à la réunion de l'église d'Orient avec celle d'Occident. Il fit pour ce sujet deux voyages en Orient. Le premier en 515. avec Fortunat évêque de Catane, & le second en 517. avec Peregrinus évêque de Misene. Ces voyages n'eurent pas le succès qu'il prétendoit, mais ils firent connoître sa prudence & sa fermeté; car l'empereur Anastase fit tout ce qu'il put pour le tromper, ou pour le corrompre, & n'en ayant jamais pû venir à bout, après plusieurs mauvais traitemens, il le fit mettre en mer dans un vieux vaisseau, & ayant défendu qu'on le laissât aborder à aucun port de Grece, l'exposa à un peril évident. Il arriva neanmoins en Italie, & retourna à Pavie, où il mourut peu de tems après, le premier jour d'Août de l'an 521. âgé de 48. ans. Le pere Sirmond fit imprimer l'an 1611. les œuvres d'Ennodius, qui contiennent 9. livres d'épîtres à diverses personnes, 10. recueils d'œuvres diverses, comme un panegyrique à Theodoric, roi des Ostrogots, l'apologie pour le synode & le pape, la vie de S. Epiphane évêque de Pavie, la vie du B. Antoine, moine de Lerins, que Vincent Baralis rapporte aussi en la chronologie du même monastere, &c. Il y a encore dans le même livre 28. discours ou déclamations, un de poëmes, & deux d'épigrammes, avec les notes du même pere Sirmond. Le P. André Schot avoit fait imprimer l'an 1610. les mêmes œuvres à Tournai. On voit l'épitaphe d'Ennodius dans l'église de S. Michel de Pavie, avec ces mots à la fin: *Depositus sub d. XVI. Kal. Aug. Valerio V. C. Consule.* * Sirmond, *in not. ad Ennod.* Le Mire, *in auct. bibl. de script. eccl.* Bellarmin, *des écriv. eccl.* Trithéme, *au Cat.* Baronius, *A. C. 489. 503. 515. 517.* Possevin, *in appar. sacr.* Bernardin Sacci, *l. 8. hist. Ticin.* Vossius, *des hist. Lat. l. 1. c. 8.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du VI. siecle.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poetes.*

ENNON, village ou bourg de la haute Galilée dans la tribu de Manassé deçà le Jourdain, près de Salim, où saint Jean-Baptiste baptisa Jesus-Christ. * *Jean, III. 23.* Ce bourg est arrosé du Jourdain, & n'est pas éloigné de la mer de Tyberiade. * *Voyez* Tirin sur ce chapitre.

ENO ou ENIO, ville de Thrace, nommée autrefois *Ænos, cherchez* ÆNOS.

ENOBARBE, *Ænobarbus*, surnom d'un consul Romain, *voyez* DOMITIENS. Famille.

ENOCH, étoit fils de Caïn; mais il ne fut pas le premier, comme l'a crû Josephe; parce qu'étant né vers l'an 131. du monde, & 3873. avant J. C. son pere étoit alors âgé d'environ 130. ans. Il donna son nom à la premiere ville qui ait été bâtie sur la terre, & qui fut nommée ENOCHIE. * *Genese, c. 5.* Josephe, *l. des antiq. c. 3.* Salian, *A. M. 131. & 151.* & Torniel, *A. M. 131. & 133.*

ENOCH ou HENOC, fils de Jared & pere de Mathusalem, nâquit l'an du monde 623. & avant Jesus-Christ 3412. Le texte sacré lui donne cet éloge, *d'avoir marché devant Dieu.* On ne peut nier qu'il n'ait été prophete, comme saint Augustin le prouve dans l'épître catholique de saint Jude, qui parle de lui *v. 14.* en ces termes. *C'est d'eux qu'Enoch, qui a été le septiéme depuis Adam, a prophetisé ainsi: Voilà le Seigneur qui va venir avec une multitude innombrable de ses saints, pour exercer son jugement sur tous les hommes &c.* Au reste, il ne sera pas inutile de faire deux remarques au sujet d'Enoch; l'une touchant son livre de prophéties, & l'autre sur son transport hors du commerce des hommes. Pour le premier, plusieurs écrivains ont crû qu'il falloit que ce livre fût commun du tems des apôtres, puisque saint Jude le cite. Mais les autres sont surpris, que Josephe & Philon, qui ont recherché avec tant de soin tout ce que les Juifs avoient de plus saint & de plus venerable, n'ayent point parlé de cet ouvrage, qui apparemment n'étoit pas venu à leur connoissance. Ainsi ils disent avec quelque raison, que saint Jude avoit peut-être tiré ce qu'il avance de quelque auteur digne de foi. Car pour le livre d'Enoch, qui se voyoit du tems de saint Jerôme, de saint Augustin, d'Origene, de Tertullien, & de Bede, & que ces peres alleguent quelquefois; on ne doute point que ce ne fût une supposition des hérétiques de ce tems-la, qui non contens de falsifier les écritures, se jouent par ces ouvrages supposés & fabuleux de la crédulité de leurs sectateurs. Saint Augustin est de ce sentiment. Il est marqué dans la Genese, qu'Enoch disparut, & que Dieu le transporta; ce qui arriva l'an du monde 987. & avant J. C. 3048. L'ecclesiastique ajoute, que ce fut dans le paradis terrestre; & que de-là il devoit venir porter les hommes à la penitence; ce qui a fait dire aux saints docteurs, que ce prophete doit venir à la fin du monde avec Elie, pour prêcher la foi de Jesus-Christ, contre l'Antechrist. Nous avons déja touché cette question en parlant d'Elie. On peut consulter le texte sacré & les anciens peres, comme Tertullien, saint Irenée, Philon Juif, saint Jerôme, saint Augustin, saint Ambroise, saint Methodius, saint Eucher, & un grand nombre d'autres saints docteurs, qui sont de ce sentiment.

☞ * La prophetie attribuée à Enoch est ancienne, elle a été citée par saint Irenée, par saint Clement d'Alexandrie, par Tertullien, par Origene. Elle traitoit des astres, de la descente des anges sur la terre, de leurs mariages avec les filles des hommes, de la dispersion des Juifs, du jugement dernier, & d'autres sujets qui étoient accompagnés de fables. Tertullien a consideré ce livre comme canonique. Saint Jerôme, Origene & saint Augustin, ont crû, que c'est ce même livre que saint Jude cite. D'autres, comme saint Augustin, ont prétendu que c'étoit une autre prophetie, qui étoit veritablement d'Enoch. Quelques anciens avoient rejetté l'épître de saint Jude hors du canon, à cause de la citation du livre d'Enoch; mais saint Augustin a remarqué judicieusement que, quoiqu'il ait cité un livre apocryphe, cela ne déroge point à son autorité; parce qu'il peut y avoir des choses utiles & veritables dans un livre apocryphe. * *Genese, c. 5.* Saint Augustin, *de civitate Dei, lib. 15. c. 23. & lib. 18. c. 38.* Sixt. *Sen. lib. 2. Biblioth. sanct.* Tertullien, *adv. Jud. c. 2. de anima. c. 58. de Resur. carnis, &c.* Saint Irenée, *liv. 1. ch. 5. & l. 4. ch. 30.* Philon Juif, *l. de vita Sapient.* Salian. Torniel, *A. M. 623. n. 1. 2. 688. n. 2. 21. 39. n. 3. & 4.* & Baronius, *A. C. 68. Perer. in Gen. l. 7.* Du Pin, *dissert. prél. sur la bible.*

ENOCH, orateur celebre, natif d'Ascoli en Italie, fut un des premiers qui travaillerent à rétablir les belles lettres en Occident, après que les guerres & la barbarie les eurent presque ensevelies dans l'oubli. Un des plus grands services qu'il rendit à la république des lettres, fut de retirer quantité de livres grecs, qui étoient demeurés en la possession des Turcs, depuis que ces infideles se furent rendus maîtres de la Grece; ce qu'il executa avec le secours du pape, qui lui fournit l'argent necessaire pour ce sujet. * Josephe. Lentus. *Asc. Prac. fac. Asc. Clar.*

ENOS, fils de Seth, nâquit l'an 236. du monde, & 3799. avant J. C. Son nom est interpreté *Homme*, & cette signification n'est pas sans mystere, puisque la Genese remarque, qu'il commença à invoquer le nom du Seigneur, & qu'il fut un veritable homme de bien. Ce qui signifie, non pas un établissement de son culte, comme si Dieu n'eût pas été honoré auparavant, mais une institution qui étoit accompagnée de ceremonies, plus reglées que par le passé. A l'âge de 90. ans Enos engendra Cainan; & il mourut âgé de 905. ans en 1140. du monde, 2895. ans avant J. C. * *Genese, c. 5.*

ENRICHEMONT, bourg, *cherchez* BOIS BELLE.

ENS, petite ville d'Allemagne, dans la haute Autriche. Elle est sur la riviere d'Ens, environ à une lieue du Danube

Danube, & à cinq de la ville de Lintz, du côté du levant. * Baudrand.

ENS, riviere d'Allemagne. Elle prend sa source près de saint Weit, dans l'archevêché de Saltzbourg, traverse une partie de la Stirie, baigne Steyr & Ens dans l'Autriche, & peu après se décharge dans le Danube. * Baudrand.

ENS, petite isle de Zuyderzée. Quelques geographes estiment que cette isle & celle d'Urk sont l'isle des anciens Frisons, qu'on appelloit *Flevo & Fletto*. * Baudrand.

ENSABATHEZ, hérétiques, qui s'éleverent contre l'église, dans le XII. siécle, suivoient les erreurs des Vaudois, & se faisoient distinguer par une certaine chaussure grossiere, qu'ils nommoient *Sabates*. Cette reformation par les pieds, étoit estimée très-essentielle par ces errans. * Prateole, *v. Insabb.* Gautier, *chron. XII. siecle, c. 16.*

ENSEIGNE, signe militaire, sous lequel se rangent les soldats, selon les differens corps dont ils sont, où les differens partis qu'ils suivent. Xenophon dit que les Perses portoient pour enseigne une aigle d'or dans un drapeau blanc. Les Corinthiens portoient le cheval ailé ou Pegase dans les leurs. Les Atheniens une chouette. Les Messiniens la lettre grecque M. Les Lacedemoniens le Λ. Les Romains ont eu diverses enseignes de la louve, du minotaure, d'un cheval, d'un sanglier, jusqu'à ce qu'ils s'arrêterent à l'aigle, la seconde année du consulat de Marius. Quand on voit des enseignes militaires sur les médailles des colonies romaines, cela marque une colonie peuplée de vieux soldats. Les enseignes des Chinois sont des queues de cheval. Celles des Européens sont des drapeaux de taffetas de diverses figures, couleurs, armes & devises. Enseigne a signifié autrefois un cri de guerre, qui servoit à rassembler les troupes dans la mêlée, & à leur enseigner le drapeau, sous lequel elles devoient se ranger. On disoit crier son enseigne, pour faire son cri. * *Antiq. romaines.*

ENSMES, ville sur les confins des tribus de Juda & de Benjamin. * *Josué, 18. 17.*

ENSEFROI, ou ENSFRIDUS, religieux de l'ordre de Citeaux, que d'autres nommoient mal *Mefridus*, vivoit dans le XIII. siécle, & fut prieur du monastere d'Ebirbach, dans le diocese de Mayence. Il écrivit quelques ouvrages de pieté, & des lettres que nous avons dans la bibliotheque des peres. Ensfridus mourut en l'an 1246. *Consultez* Charles de Visch; *dans l'histoire d'Ebirbach & dans la bibl. des écriv. de Citeaux.*

ENSISHEIM, ville d'Allemagne dans l'Alsace, est située sur la riviere d'Ill, à deux ou trois lieues de Brisac, & appartient à la France, depuis la paix de Munster en 1648. Ensisheim, que les auteurs Latins nomment *Ensishemum*, a été autrefois capitale de la haute Alsace, & le siege de la justice du Brisgaw & de Suntgaw.

ENTE'E, géant, *cherchez* ANTE'E.

ENTELLA, ville avec une bonne citadelle. L'empereur Frederic II. ruina l'une & l'autre; & l'on en voit les ruines dans la vallée de Mazara en Sicile, sur le Beliæ Dextro, à demi-lieue au-dessous de Calatrisi. * Mati, *dict.*

ENTHOUSIASTES, nom des anciens sectaires, qui étoient les mêmes que ceux qui avoient été appellés *Massaliens, Euchites.* On leur avoit donné ce nom, à ce que dit Theodoret, parce qu'étant agités du demon, ils croient avoir de veritables inspirations. On donne encore aujourd'hui le nom d'Enthousiastes aux Anabaptistes, aux Quakers ou Trembleurs, & à quelques autres fanatiques d'Angleterre. Les Enthousiastes, les Quakers, ou les Trembleurs, dit M. Stouppe, qui croient qu'ils sont touchés d'une inspiration divine, soûtiennent que la sainte écriture doit être expliquée par les lumieres de cette inspiration divine, sans laquelle ce n'est que lettre morte, & que ce n'est point la vraie, unique & parfaite parole de Dieu. Ils soûtiennent que leur esprit est plûtôt cette parole qu'il faut écouter & suivre, cet esprit que l'homme a en soi-même, & qui lui sert comme de docteur pour lui apprendre tout ce qu'il faut croire. Dans leurs assemblées, ils demeurent assis long-tems, sans parler & sans remuer. L'on entend seulement quelques gemissemens, jusqu'à ce que quelqu'un d'entr'eux sentant l'agitation & le mouvement de l'esprit, se leve & dit les choses que l'esprit lui commande de dire. Les femmes mêmes sentent les mouvemens de l'esprit, qui les font parler aussi-bien que les hommes dans les assemblées. Dans leurs entretiens ils parlent souvent de leurs ravissemens & de leurs revelations prétendues. Gaspard Suvenke-Feldius gentilhomme de Silesie a été un des premiers chefs des Enthousiastes en 1527. Il avoit une grande pieté en apparence, & ceux de sa secte le regarderent comme un autre Enoch. * Theodoret, *hist. eccl.*

ENTICHITES, est le nom qu'on donne à certains sectateurs de Simon *le Magicien*, dans le premier siecle. Ils celebroient des sacrifices abominables, dont la pudeur défend de rapporter la matiere & les circonstances. * Saint Epiphane, *her. 21.* Theodoret, *in Simon.* Baronius, *A. C. 35.*

ENTIERES, (Marie d') demoiselle de Tournai, celebre dans le XVI. siecle par sa science & par sa pieté, publia divers traités qui nous sont inconnus, si nous en exceptons une épître contre les Turcs, les Juifs, les Lutheriens, &c. qui fut imprimée l'an 1536. Elle exerça souvent sa plume contre les Protestans, qui commençoient de débiter leurs erreurs contre l'église. * La Croix du Maine, *en sa bibliotheque Françoise.* Valere André, *bibliotheque Belg.*

ENTINOPUS, de Candie, fameux architecte au commencement du V. siecle, a été l'un des principaux fondateurs de la ville de Venise. Plusieurs historiens conviennent, qu'il alla le premier s'établir dans le lieu, où cette ville est presentement située. Les archives de la ville de Padoue portent, que quand Radagaise roi des Goths entra en Italie l'an 405. & que les ravages de ces barbares contraignirent les peuples à se sauver en differens endroits, un architecte de Candie, nommé Entinopus, fut le premier qui se retira dans des marais, proche de la mer Adriatique. La maison qu'il y bâtit étoit encore la seule qu'on y vît, lorsque quelques années après les habitans de Padoue se refugierent dans le même marais, où Entinopus s'étoit retiré, & y éleverent en 413. les vingt-quatre maisons qui formerent d'abord la ville de Venise. La maison d'Entinopus fut ensuite changée en église, dédiée sous le nom de saint Jacques, laquelle subsiste encore, & est située dans le quartier de Venise, appellé *Rialto*, qui est le plus ancien de la ville. * Sabellicus, *1. Decad. liv. 1.* Felibien, *vies des architectes.*

ENTRE-DEUX-MERS, le pays d'Entre-deux-mers, petit pays de France dans la Guienne. Il est entre la Garonne & la Dordogne, depuis leur confluent jusqu'à Cadillac, qui en est le lieu principal. * Baudrand.

ENTRE-DOURO-E-MINHO, province de Portugal, est ainsi nommée, parce qu'elle est située entre la riviere de Douro, au midi, & celle de Minho au septentrion. Elle a la mer de Portugal, ou l'Ocean occidental au couchant, & la province de Tras-los-Montés au levant. Cette province est la mieux peuplée, & la plus délicieuse de toute l'Espagne. Dans l'espace de dix-huit lieues de long & de douze de large, on y compte plus de 1400. paroisses, plus de 130. monasteres, six ports de mer, & de bonnes villes, comme Brague, Porto, Viana, Barcelos, Ponte de Lima, Caminha, &c. * Andreas Resendius, *Ant. Lusit.* Antonio de Portugal, *Descripçaon da Prov. Entre-Douro-e-Minho.* Bernardin de S. Antonio, *descript. Portug.* Gaspard Alvarez de Loussada, *descr. d'Ent. Douro-e-Minho.* Vasconcellos, &c.

ENTRE-ROCHE, lieu remarquable au canton de Berne, près de la Sarraz. Pendant qu'on y creusoit l'an 1640. pour faire un canal de communication, entre les lacs de Geneve & d'Iverdun, on trouva cette inscription rapportée par Plantin, *descript. de la Suisse.*

IMP. CÆS. TR. P. ÆLIO HADRIANO. AUG.
P. M. TRIB. POT. COS. III. P. P. AVENTICUM.
M. P. XXXXI.

ENTRE-SAMBRE ET MEUSE, contrée des Pays-bas. Elle est renfermée entre la Sambre & la Meuse, depuis le confluent de ces deux rivieres, jusqu'aux confins de la Picardie & de la Champagne. Il comprend une partie des comtés de Hainaut & de Namur & une partie du pays de Liege. On y trouve les villes de Charlemont, de Philippeville, de Marienbourg, de Chimai, d'Avesnes, de Maubeuge, de Beaumont, de Thuin, de Walcourt, & du Châtelet. * Mati, *dict.*

ENTREVAUX, que les auteurs Latins nomment *Inter-*

vallium, ville de France en Provence, est située sur la riviere du Var, dans les montagnes, & sur les frontieres du comté de Nice. Cette ville est aujourd'hui le siege de l'évêché de Glandeves, qui n'en est qu'à un quart de lieue, *cherchez* GLANDEVES.

ENVIE, maligne divinité, que les anciens honoroient de peur de se voir exposés à ses fureurs. Virgile dit qu'elle étoit domestique de Pluton; & Ovide fait une description de son habitation, dans ses métamorphoses. On la represente ordinairement par une femme extrêmement laide, qui a les yeux égarés, & enfoncés dans la tête. Elle est coëffée de couleuvres, & porte trois serpens d'une main, & un hydre à sept têtes de l'autre. Un serpent lui ronge le sein. Tous ces attributs forment une expression assez juste de l'envie.* Ovide, *l. 2. des Metam.*

ENYALIUS, dieu des Sabins appellé *Quirinus* par eux & par les Romains. On ne sçait pas bien si c'est Mars ou quelqu'autre divinité égale en puissance. On dansoit des balets sacrés dans son temple. * *Ant. grecq. & rom.*

ENZINAS, *cherchez* DRYANDER.

E O.

EOBANUS, (*Helius* ou *Elie*) de Hesse en Allemagne, poëte Latin celebre, nâquit au milieu des champs, sous un arbre l'an 1488. d'autres disent dans les hayes d'un village. Il a fait les *heroïnes chrétiennes*; mais il semble qu'il se soit plû davantage à tourner en vers latins les ouvrages des anciens poëtes Grecs, qu'à donner de nouveaux sujets de poësie. Il a traduit entr'autres les bucoliques ou idylles de Theocrite, l'Iliade d'Homere, le ravissement d'Helene par Coluthe, & il a mis les pseaumes de David en vers elegiaques. Il mourut à Marpurg l'an 1540. le 4. Octobre. Helius Eobanus passe pour un des plus considerables d'entre les poëtes Latins, que l'Allemagne ait produits. Quelques auteurs de son pays n'ont pas fait difficulté de le comparer à Homere. Melchior Adam trouve quelques circonstances qui paroissent avoir rendu Eobanus semblable à Homere. La premiere, est celle du lieu de la naissance de ces deux poëtes, qui a été inconnu jusqu'ici: en sorte que l'un & l'autre ont pû passer dans le monde pour des enfans trouvés. La seconde, est celle de la disgrace où ils sont tombés tous deux par l'affoiblissement ou la perte de la vûe, cependant avec cette difference qu'Eobanus n'étoit pas à beaucoup près si grand poëte qu'Homere; aussi n'étoit-il pas aussi aveugle que lui: Homere, selon la supposition vulgaire, ayant perdu la vûe entierement; & Eobanus n'ayant qu'une taie qui lui couvrit les yeux. La troisiéme est celle de l'indigence qui a été presque égale, dans l'un & dans l'autre; mais qui ayant été accompagnée d'une mendicité publique dans Homere, doit lui conserver le pas devant Eobanus. Voilà la ressemblance quant à la fortune. Mais l'endroit où il approche le plus d'Homere, est sans doute cette facilité merveilleuse à faire des vers, qui a fait dire aux critiques, entr'autres à Erasme, qu'il étoit né poëte, & que l'ame d'Homere ou d'Ovide étoit passée dans son corps. En effet les vers ne lui coûtoient que la peine & le tems de les écrire. Eobanus se livroit quelquefois au vin, & dans cette chaleur bachique, qui réjouissoit son esprit poëtique, les vers lui coutoient encore moins. Les élegies de ce poëte sont ce qu'il y a de plus estimable parmi ses ouvrages, & generalement parlant Eobanus est naturel, aisé, clair, châtié, & l'Allemagne n'avoit encore rien produit jusqu'alors de plus agréable. * Erasm. *epistol. ad Mucian. Rufum. pag. 177. post ejusd. vit. edit. Lug. Bat. & epist. ad Joan. Draconem, pag. 178. 180. post vit. Erasm.* Lilio Giraldi. Melch. Adam, *in vit. Philosoph. Germ. pag. 105. & seq.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les poët. modern. tom. 7. édit. Paris 1686.*

EOISE, *cherchez* LOUISE.

EOLE, (*Æolus*) dieu des vents, fils d'Hippotas, ou, selon d'autres de Jupiter, étoit roi des isles de Vulcain, qui furent depuis appellées de son nom *Eoliennes*. Diodore *l. 5.* ajoute que ce fut un prince juste & pieux qui faisoit bon accueil aux étrangers, & qui inventa l'art de se servir de voiles dans la navigation. Strabon dit que par le flux & le reflux des eaux, il jugeoit de la nature du vent, qui devoit regner bientôt après, & qu'ainsi il prédisoit les tempêtes; ce qui fit croire au vulgaire ignorant, que les vents étoient sous sa domination. C'est apparemment pour cette raison, que quelques-uns veulent qu'au pays des Lappons il y ait des sorciers, qui vendent le vent à ceux qui vont en mer, & qui font lever celui qui leur est necessaire, parce que, peut-être par de certains signes naturels tirés des eaux ou des astres, ils connoissent le vent qui se doit lever, & le prédisent aux pilotes ignorans.

☞ * Eole étoit grand astrologue; ou pour mieux dire astronome, & avoit une parfaite connoissance des vents, qu'il prédisoit en observant le cours des nuées, & de la fumée qui sortoit de l'isle de Vulcain. Ses avis ne furent pas inutiles à Ulysse, qui le consulta en passant, & qui apprit de lui les vents qui devoient regner pendant son voyage. Homere a donné à cette verité un tour fabuleux mais fort ingenieux; car il feint que cet Eole étoit le roi de ces isles Eoliennes, qu'il tenoit les vents dans des cachots, & qu'un jour il les enferma tous dans une outre, dont il fit present à Ulysse. Peut-être même qu'Homere a suivi en cela les Pheniciens, qui, comme l'a remarqué Bochart, du mot *Aol*, tempête, d'où aussi le mot grec *Aella*, est derivé, ont fait Eole roi des tempêtes, & comme dit Horace *ventorum pater.* * Homere, *Iliad. Odyss.* Horace, *Carm. l. 1. od. 3.* Dacier, *remarque sur cet endroit d'Horace.* Pline, *l. 3. c. 9.* Strabon, *l. 1.*

EOLE, montagne d'Italie, *cherchez* MONT D'EOLE.

EOLIDE, province de l'Asie mineure sous l'Archipel, entre l'Ionie & la Mysie, est nommée par les anciens auteurs, *Æolia* & *Æolis*, & fut habitée par les Beotiens. Ses villes étoient Elée, Phocée, Pherée, aujourd'hui *Foglia*, Cuma maintenant *Castri*, &c. Il avoit aussi les rivieres de Pactole & d'Hermus. Le mode Eolien, en fait de musique étoit celebre dans l'antiquité. Ce pays qui fut autrefois si fertile, est à present fort mal cultivé, sous la domination du Turc. On n'y trouve que quelques hameaux. * Herodote, *liv. 1.* Pomponius Mela, *l. 1.* Strabon. Pline. Ptolomée, &c.

EOLIES, *Æolia*, isles entre l'Italie & la Sicile, furent appellées de ce nom à cause d'Eole, qui en étoit souverain. Les Grecs les nommoient *Hephæstiades*, & les Latins *Vulcaniæ* ou *Lipares* du nom de la premiere qui est Liparis. Il n'y en a que sept, quoique Ptolomée en mette dix. Celle de Strongyle, qu'on nomme aujourd'hui *Stromboli* ou *Strongoli*, jette des fumées, qui servent de préfage pour connoître les vents, * Ptolomée, *liv. 3. ch. 10.* Pline, *l. 3. c. 8. & 9.* Strabon, *l. 9.* Mela, *l. 3. c. 7.* Diodore de Sicile, *l. 5.* Cluvier, *c. 14.*

EON ou EUDE DE L'ETOILE, gentilhomme Breton, dans le XII. siécle, étoit tellement ignorant, qu'ayant oui chanter dans l'église ces paroles du symbole, *Per EUM qui venturus est judicare vivos & mortuos*, il s'imagina qu'il étoit cet *eum*, ne sçachant pas distinguer son nom du mot latin, qui désigne celui qui devoit venir juger les vivans & les morts. Plusieurs personnes d'entre le peuple s'infatuerent de cette ridicule extravagance. Il étoit suivi comme un prophete, & paroissoit toujours avec pompe, mais il se cachoit encore plus souvent. On l'accusa d'être magicien, & de faire, pour attirer le monde, de grands festins, mais qui n'étoient qu'illusion; les viandes qu'on mangeoit à sa table, & les presens qu'il donnoit, étant des charmes qui alienoient l'esprit. L'archevêque de Reims se saisit de ce maniaque, & le presenta l'an 1148. au concile que le pape Eugene III. faisoit tenir en cette ville. Ses réponses pleines de rêveries, firent qu'on le traita de fou. On le mit neanmoins en prison, où il mourut bientôt après. Plusieurs de ses disciples, plus insensés que lui, aimerent mieux être jettés dans les flâmes, que de renoncer à ce prophete prétendu. * Robert, *in suppl. Sigib. A. C. 1148.* Othon de Frisingue, *l. 1. c. 55.* Genebrard, *dans Eugene III.* Sandere, *hær. 145.* Baronius, *A. C. 1148. &c.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XII. siecle.*

EORDÉE, (*Eordea*) ville de Macedoine dans la Mygdonie, près du fleuve Anius, a donné son nom au pays voisin. Les géographes nous parlent aussi de deux autres petits pays de ce même nom, l'un en Thrace, & l'autre en Iberie. * Strabon. Etienne de Bysance.

EOS, fils du geant Tryphon, selon les poëtes, bâtit la ville de Paphos dans l'isle de Chypre. D'autres attribuent cette fondation à Paphus, fils de Deucalion, & cette opi-

nion est la plus suivie. *Voyez* AGAPENOR.

EOUS, nom d'un des chevaux du soleil. * Ovide, *Metam.* 2. Les Grecs, appellent de même l'Ocean oriental, qui bat de ses flots la Chine, les Philippines & le Japon.

E P A.

EPACTE, nombre d'onze jours que l'année solaire contient plus que l'année lunaire : de sorte que la lune étant nouvelle au premier jour de l'an, elle est avancée d'onze jours, quand le soleil finit l'année civile. A la fin de l'année suivante, la lune est avancée de 22. jours : & à la fin de la troisiéme année, il se trouve trente-trois jours. Alors on en prend trente pour l'embolisme, ou mois intercalaire, & il reste trois d'épacte. L'année suivante, il y en a quatorze, puis vingt-cinq, &c. Mais il faut remarquer que l'épacte est de douze jours dans les années bissextiles, qui sont composées de 366. jours. Ainsi de trois par exemple, on va à 15. d'épacte, puis à 26. &c. Pour sçavoir le jour de la lune, il faut prendre le nombre de l'épacte courante, le nombre des mois écoulés depuis celui de Mars compris, & le nombre des jours du mois où l'on est. Si ces trois nombres ajoutés ensemble ne passent pas trente, c'est le jour de la lune. S'ils passent trente, on rejette les trente pour le mois d'embolisme, & le reste est l'épacte. Par exemple, vous voulez sçavoir quel jour de la lune est le 6. de Juillet 1699. l'épacte est 29. ajoutez-y 5. pour les mois depuis Mars jusqu'à Juillet, ce sont 34. Ajoutez encore 6. qui est le jour du mois, cela fait 40. Rejettez trente reste dix pour le jour de la lune, qui est alors dans son premier quartier. Il faut remarquer neanmoins, que par cette methode on ne trouve pas toujours précisément le jour de la lune, & l'on peut manquer d'un jour ou presque de deux; parce que les lunes sont alternativement de 29. & de 30. jours. Ceux qui veulent connoître le jour de la lune avec plus d'exactitude, doivent avoir recours aux éphemerides, où les calculs sont faits selon les regles de l'astronomie. * Petau, *de doct. temp.*

EPAGATHE, officier de guerre sous l'empire d'Alexandre *Severe*, étant secondé de quelques troupes, assassina le celebre jurisconsulte Ulpien, l'an de Jesus-Christ 226. L'empereur fut extrémement irrité de cet attentat; mais il ne put faire punir Epagathe à Rome, de peur que les soldats ne se soulevassent ; c'est pourquoi il envoya Epagathe en Egypte, pour y être gouverneur, & peu de tems après il lui commanda d'aller en Candie, où il le fit tuer par des gens qui lui étoient affidés. * Dion. Le Sueur, *hist. de l'égl. & de l'emp.*

EPAGRIS, l'une des isles Cyclades, appellée autrement Hydrusse, par Aristote, à cause de l'abondance de ses eaux.

EPAINETE ou *Epanete*, natif de la province d'Achaïe en Asie, & disciple de saint Paul. Ce fut lui qui embrassa le premier la foi de Jesus-Christ dans l'Asie. On le met pour le dix-septiéme des soixante & douze disciples de J. C. * *Romains*, *XVI. 5.*

EPALIUS, (*Æpalius*) roi des Doriens, dans la Grece, ayant été chassé de son royaume eut recours à la protection d'Hercule, qui le remit sur le trône. Ce prince pour lui temoigner sa reconnoissance, le respecta toujours très-particulierement, lui defera des honneurs divins après sa mort, & adopta Hyllus, son fils aîné, pour laisser sa couronne dans la famille de ce Heros, qui la lui avoit reconquise. * Strabon, *l. 9.*

EPAMINONDAS, capitaine Thebain, étoit fils de Polymne, & se rendit très-habile dans la philosophie, sous la discipline de Lysis son maître, philosophe Pythagoricien, vers la XCVIII. olympiade, & l'an 388. avant J. C. Il avoit appris la musique, & à jouer des instrumens dès l'âge de 14. ou 15. ans; dans la suite il se forma dans tous les autres exercices d'esprit & de corps, & donna des marques évidentes de vertu & de temperance. Depuis, il porta les armes en faveur des Lacedemoniens, alliés des Thebains; & dans cette occasion ayant défendu avec beaucoup de courage Pelopidas, qui étoit blessé de sept ou huit coups, il lia avec ce chef une amitié qui dura jusqu'à la mort. Par son conseil Pelopidas délivra la ville de Thebes du joug des Lacedemoniens, qui y exerçoient la tyrannie, & s'étoient rendus maîtres de la forteresse nommée *la Cadmée*. Ce qui fut le commencement de la guerre entre ces deux peuples. Epaminondas fut fait general des Thebains, & gagna sous la CII. olympiade, l'an 341. avant J. C. la celebre bataille de Leuctres, dans la Beotie, quoiqu'il eût peu de monde, en comparaison des Lacedemoniens, qui y perdirent leurs meilleures troupes, & leur roi Cleombrote, très-estimé par sa valeur. Après cet avantage Epaminondas entra dans la Laconie, jusqu'auprès de Sparte, courut tout le pays ennemi, & fit rebâtir & peupler la ville de Messene, autrefois ruinée par les Lacedemoniens. Les Thebains avoient fait une loi, par laquelle il étoit défendu sous peine de la vie, de commander au-delà du tems prescrit. Epaminondas considerant qu'elle avoit été établie pour conserver la republique, & ne voulant pas qu'elle contribuât à la perte de sa patrie, conserva le commandement quatre mois plus qu'il ne lui avoit été ordonné par le peuple. Ses envieux l'en accuserent dans l'assemblée generale ; mais il se présenta hardiment, & permit aux juges de le condamner à la mort ; pourvû qu'ils missent dans l'arrêt qu'on ne le faisoit mourir, que parce qu'il avoit délivré sa patrie d'une servitude honteuse, & dompté l'orgueil des ennemis qui l'asservissoient. Cette réponse confondit ses adversaires, qui firent neanmoins donner à un autre le commandement de l'armée dans laquelle il s'enrôla comme simple soldat, & combattit avec tant de courage, & rallia avec tant de prudence les troupes qui fuyoient, que les Thebains ayant honte de ce qu'ils avoient fait, lui donnerent toute l'autorité pour faire la guerre en Thessalie, où ses armes furent toujours victorieuses. Dans la guerre qui survint entre les Eléens & ceux de Mantinée, les Thebains prirent le parti des premiers, & les Lacedemoniens avec les Atheniens soutinrent les autres. Epaminondas, qui conduisoit l'armée près de Mantinée, sçachant que les ennemis s'avançoient, résolut de surprendre la ville de Sparte, & ne réussit pas dans son dessein, qui fut découvert. Il fut aussi chassé de devant la ville de Mantinée; mais peu après il donna bataille, & défit entierement les troupes des ennemis, sous la CIV. olympiade, l'an 363. avant J. C. Cette victoire lui fut neanmoins funeste ; car il fut blessé à mort d'un coup de javelot, dont le fer étoit resté dans la plaie. Il fut porté hors de la mêlée ; & ayant sçû qu'on ne lui pouvoit arracher ce fer sans perdre la vie, il résolut de ne point permettre qu'on le lui tirât, qu'il n'eût appris que ses troupes étoient victorieuses. En effet, lorsque cette nouvelle lui eut été confirmée : *J'ai assez vécu*, dit-il, *puisque je meurs sans avoir été vaincu*, & en même tems il arracha le fer de sa plaie, & expira. Epaminondas n'avoit jamais été marié, & ayant oui en expirant qu'un de ses amis le plaignoit de ne point laisser de posterité : *Tu te trompes*, lui dit-il, en se tournant vers lui, *je laisse deux filles après moi, la victoire de Leuctres, & celle de Mantinée.* Ce general n'étoit pas moins illustre par sa bonté, son équité, sa frugalité, & sa moderation, que par son courage & son habileté dans l'art de la guerre. * Xenoph. *l. 6. & 7. hist. grac.* Plutarque & Cornelius Nepos, *en sa vie.* Diodore, *liv. 15.* Poybe, *l. 1.*

EPAPHRAS, de la ville de Colosse, compagnon de saint Paul dans le ministere de l'évangile. Il travailla avec un zele infatigable pour le salut des Colossiens, dont quelques-uns croient qu'il a été le premier évêque. Il alla à Rome de leur part pour visiter & soulager saint Paul dans sa prison. Le martyrologe Romain, qui met sa fête au neuviéme de Juillet, rapporte qu'il fut sacré par le même apôtre évêque de l'isle & de la ville de Rhodes, où il souffrit le martyre, en combattant courageusement pour la défense de la verité. * *Coloss. I. 7.*

EPAPHRODITE, (Saint) apôtre ou évêque de Philippes, ville de Macedoine. Les fideles de la ville de Philippes en Macedoine ayant appris que saint Paul étoit arrivé à Rome, & qu'il y étoit détenu prisonnier, lui envoyerent Epaphrodite leur apôtre, ou comme le conjecturent les sçavans, le premier ministre, ou évêque de leur église, non-seulement pour lui porter de l'argent, mais encore pour l'aider de ses services. Epaphrodite tomba dangereusement malade; ce qui prolongea son sejour à Rome. Aussi-tôt qu'il fut gueri saint Paul le renvoya avec une lettre pour les fideles de Philippes, remplie de témoignages d'amitié pour eux & pour Epaphrodite, qu'il honore de la glorieuse qualité de frere, de com-

pagnon de ses travaux & de ses combats, & apôtre de ses peuples. Voilà tout ce qu'on sçait de ce saint, dont on honore la mémoire le 22. Mars chez les Latins, le 29. ou le 30. du même mois le 7. & 9. Decembre chez les Grecs. Theodoret a cru que par la qualité d'apôtre de Philippes qui lui est donnée par saint Paul, on devoit entendre qu'il étoit évêque de cette ville. Ce sentiment est plus vraisemblable que celui de ceux qui l'ont fait évêque de Terracine en Italie, & de quelques autres villes. * *Epitre aux Philippiens*, c. 2. Tillemont, *tom. de ses memoires pour l'histoire ecclesiastique*. Henschenius. Theodoret, *in epist. ad Philemonem*.

EPAPHRODITE, affranchi & secretaire de l'empereur Neron, fut condamné à la mort par Domitien, pour avoir aidé son maître à se faire mourir.* Suetone, *en Neron, chap.* 49. *& en Domitien, ch.* 14. EPAPHRODITE grammairien, natif de Cheronée, avoit amassé une bibliotheque de trente mille volumes. * Suidas. Le scholiaste d'Aristophane.

EPAPHUS, fils de Jupiter & de la nymphe Io, regna en Egypte; & y fit bâtir la ville de Memphis du nom de son épouse, dont il eut Libye. Quelques auteurs le prennent pour *Apis*, & Herodote remarque que le nom d'Epaphus est en grec le même que celui de cet Apis. * Herodote, *in Euterp. & Thal.* Eusebe, *in chron.* Ovid. *l.* 1. *met.* Apollodore, *l.* 2.

EPAPHUS, historien Grec, composa une histoire du temple d'Ephese, où il marquoit sa fondation, & ce qu'on y voyoit de plus rare. On ne sçait en quel tems il a vécu.* Vossius, *lib.* 3. *de hist. Grac. &c.*

EPAUNE, ou EPONE, ville ou paroisse dans l'ancien royaume de Bourgogne. Les auteurs ne nous disent rien de sûr, au sujet du lieu où elle étoit; & elle n'est considerable que par le concile qui y fut assemblé.

☞ Une dissertation sur le lieu où étoit cette ville, inserée dans les *memoires de Trevoux* en Fevrier 1715. fait voir par un ancien titre que ce lieu est le même que *Tortilianum*, qui étoit dans le voisinage de Vienne en Dauphiné, & sous la vûe de l'archevêque & des chanoines. Le titre sur lequel l'auteur se fonde, & qui est du 8. Mars 926. est rapporté par le P. Mabillon dans sa *Diplomatique, pag.* 566. Il y a encore un autre titre plus ancien de l'an 888. rapporté au tome XII. du *Specilege, pag.* 143. qui parle d'Epaune, ou Tortilian.

CONCILE D'EPAUNE.

Sigismond, roi de Bourgogne, ayant abjuré l'erreur des Ariens, employa tous ses soins à réparer les désordres, qu'elle avoit causés dans son royaume. Le cardinal Baronius dit que pour y réussir, il assembla ce synode en 509. mais ce fut en 517. Alcimus Avitus, archevêque de Vienne, écrivit une lettre pour la convocation de ce concile, qui fut indiqué au mois de Septembre. Ce prélat y présida & on y remarqua particulierement Apollinaire de Valence son frere, Viventole de Lyon, Claude de Vaison, Gregoire de Langres, & plusieurs autres évêques, au nombre de vingt-quatre, qui sont tous nommés au bas des actes qui nous en restent. Ils firent quarante canons, pour regler la discipline ecclesiastique. Le III. défend d'élever aux ordres ceux qui avoient fait penitence publique. Le IV. défend la chasse aux ecclesiastiques. Le XI. ne veut point qu'ils intentent de procès aux seculiers, sans la permission de leur évêque. Le XX. leur défend de visiter des femmes le soir ou l'après midi; & le suivant relegue dans un monastere les prêtres ou les diacres, qui auroient commis un crime capital, &c. * Baronius, *A. C.* 509. *Collectio Regia Concil. Tom. VIII. & X.* Binius, *Tom. II. Conc.* Sirmond, *in Ennod. l.* 1. *ep.* 13. Du Pin, *bibl. des aut. ecclesiast. VI. siecle.*

☞ Les sçavans n'ont pû encore convenir du lieu où étoit située la ville d'Epaune, dans laquelle fut assemblé le concile dont nous venons de parler, & que les Latins nomment, *Epaunense*, *Eponense*, *Epaonense*, *Pomense & Ponnense*. On sçait néanmoins qu'il a été tenu dans le royaume de Bourgogne, & dans le diocese de Vienne, ce que la lettre d'Alcime semble indiquer. Les uns ont crû que le nom de cette ville est Pamiez en Languedoc, & lisent *Apamiense*; d'autres, que c'est Mandeure sur la riviere du Doux, parce qu'elle est nommée dans l'ancienne géographie, *Epamanduorum* ou *Epamantadurum civitas*; d'autres que c'est Pesme dans le comté de Bourgogne; d'autres que c'est Beaune, que les Latins nomment *Belna*; d'autres que c'est Beaume, *Balma*; & d'autres ont soutenu que c'est Tarantaise. Quelques autres veulent que ce soit Yenne, sur le Rhône, Tonon, saint Maurice en Chablais; ou Nion; & il s'en trouve d'autres, qui croient que la ville en question fut nommée Epaune; parce que la déesse *Epona*, qui avoit soin des chevaux, y étoit adorée. Chorier, historien de Dauphiné, croit que ce concile fut assemblé à Ponas, paroisse à quatre lieues de Vienne; & appuie ce sentiment sur les circonstances du tems & du lieu & sur la lettre écrite pour la convocation du concile.* Labbe, *Dissert. philos. de Conc. Epaun.* Chifflet, *Dissert. de loco legit. Conc. Epaun.* Columbi, *de Episc. Valent. p.* 79. *edit.* 1. Chorier, *hist. de Dauph. Tom. I. l.* 9. *sect.* 11. *p.* 582. *& suiv.* Papire Masson, &c.

EPE'E, ordre de chevalerie, *voyez* ESPE'E.

EPERIES, en Latin *Eperia*, ville de Hongrie dans le comté de Sarax, est très-bien fortifiée, & située sur la riviere de Tarkz, vers les montagnes & sur les frontieres de la Pologne. Elle appartient à l'empereur, comme roi de Hongrie.

EPERON, nom d'un ordre militaire. Entre les cerémonies qu'on pratique presque toujours en créant des chevaliers, il y en a eu une qui consistoit à leur attacher aux pieds des éperons dorés; & cela s'observe encore en Angleterre, où l'on a coutume d'accorder cet honneur indifferemment aux gens de robe & d'épée, & même à des marchands, qui par cette raison sont appellés chevaliers dorés, *Equites aurati*, mais sans former aucune societé, & sans porter aucune marque qui les distingue des autres, de sorte qu'ils sont compris dans ce qu'on appelle en general l'ordre de chevalerie. Outre ces gens, il y en a d'autres à qui le pape, & ceux qui en ont reçû droit du pape, conferent l'ordre de l'éperon d'or, en leur donnant une croix d'or à huit pointes émaillée de rouge, au bas de laquelle pend un éperon d'or. On prétend que c'est Pie IV. qui institua cet ordre l'an 1559. mais sans preuve, puisqu'on ne le dit qu'à l'occasion d'une bulle où il créa un ordre de chevaliers Pies qui devoient porter une médaille d'or, où d'un côté seroit l'image de saint Ambroise, & de l'autre ses armes, ou celles du pape regnant. Il se pourroit faire néanmoins que les chevaliers de l'éperon auroient succedé aux chevaliers Pies, & du moins eurent-ils comme eux les titres de comtes de Latran; mais ils n'ont pas leurs privileges, dont quelques-uns étoient exorbitans & même contraires aux canons. L'ordre s'avilit tous les jours, par la facilité avec laquelle on le donne. On dit que la maison des Sforces tient de Paul III. le droit de le conferer, & elle le fait pour une pistole. Les nonces, les auditeurs de rote, d'autres prélats de la cour de Rome peuvent créer chacun deux chevaliers de l'éperon, & il est étonnant qu'un ambassadeur de Venise ait bien voulu recevoir cette croix d'Innocent XI. l'an 1677.* Favin, *Theatre d'honneur.* Giustiniani, &c.

EPERON, ordre militaire, institué l'an 1266. dans le royaume de Naples par Charles d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, pour récompenser la noblesse qui s'étoit déclarée pour lui contre Mainfroi. La cerémonie de la reception des chevaliers étoit très-pompeuse. Le chevalier se présentoit au jour marqué dans l'église cathedrale de Naples, & là sur un theatre élevé où étoit le roi la reine & toute la cour, il prenoit séance dans une chaise couverte de soye verte. L'archevêque en habit de diacre, accompagné de ses suffragans, le faisoit jurer sur les saints évangiles, qu'il ne porteroit jamais les armes contre le roi, sous peine d'être reputé infâme, & d'être mis à mort s'il étoit fait prisonnier de guerre; & qu'il défendroit quand il en seroit requis les dames, tant veuves que mariées, & les orphelins si leur cause étoit juste. Deux anciens chevaliers le présentoient ensuite au roi, qui lui touchoit l'épaule de son épée, en lui disant, *Dieu te fasse bon chevalier*, puis sept demoiselles de la reine venoient lui ceindre l'épée, quatre chevaliers lui attachoient les éperons dorés; & la reine le prenant par la main droite, & une autre dame par la gauche, elles le conduisoient sur un autre siege richement paré. Alors le roi se plaçant à sa droite, la reine à sa gauche, & toute la cour dans des sieges au-dessous, on servoit une collation de sucrerie, par où finissoit la cerémonie. *

Des Noules, *hist. des rois de Naples & de Sicile des Maisons d'Anjou*, *pag. 138*.

EPEUS, frere de Peon, fut roi de la Phocide, regna après son pere Panopée, & inventa, selon Pline, cette sorte de belliers, dont les anciens se servoient pour les attaques des villes. On dit aussi qu'il bâtit le cheval de Troie, & qu'il fonda depuis la ville de Metapont. Justin en parle ainsi: « Les Metapontins montrent semblablement, dans le » temple de Minerve, les outils de fer, dont leur fondateur » Epeus bâtit le cheval de Troie. * Justin, *liv. 20. c. 2.* Pline. *liv. 7. c. 56.* Pausanias.

EPHA, pays de l'Arabie heureuse, qui a pris son nom d'Epha fils de Madian. * *Isaïe*, *60. 6.*

EPHEMERIDES, livre qui contient ce qui se passe chaque jour. Ce mot se dit ordinairement du calcul, & des tables astronomiques, où l'on représente jour par jour le cours, l'état & la disposition des planetes, & des etoiles. Le nom grec ἐφημερὶς est composé d'ἐπὶ *per* & d'ἡμέρα, *jour*.

EPHER, contrée dans la tribu de Juda, possedée par Epher fils d'Assur. * *III. Rois*, 4. 10.

EPHESE, ville d'Ionie dans l'Asie mineure, que quelques-uns nomment maintenant *Figena*, est située sur la mer Egée, où elle a un port assez commode, avec un bon château. Elle fut autrefois très-celebre par le temple de Diane, l'une des sept merveilles du monde, dont Ctesiphon fut l'architecte. On avoit employé 220. années à mettre ce fameux ouvrage dans sa perfection, quoiqu'il se fit aux dépens communs de toute l'Asie mineure. Pline remarque, que la premiere invention de mettre des colonnes sur un piedestal, & de les orner de chapiteaux & de vases, fut pratiquée dans ce temple. Il y avoit 127. colonnes faites par autant de rois. Sa longueur étoit de 425. pieds & sa largeur de 220. Ses portes étoient de bois de cyprès, toujours luisant & poli: toute sa charpente étoit de cedre; & l'on montoit jusqu'au haut du temple, par un escalier fait d'un cep de vigne, apporté de Chypre. La statue de Diane étoit de cedre, selon Vitruve; d'or, si l'on en croit Xenophon; d'yvoire, selon quelques autres, & de bois de vigne selon Mutien, consul Romain. Ce magnifique temple étoit orné de statues & de tableaux d'un prix inestimable; & l'on y avoit épuisé l'industrie de tous les meilleurs ouvriers, pendant deux siecles. Erastotrate, ou Erostrate, le brûla la même nuit que nâquit Alexandre *le Grand*, le sixiéme jour que les Grecs nommoient Hecatombæon, la prémiere année de la CVI. olympiade, & l'an 356. avant J. C. Cet extravagant vouloit immortaliser son nom par cette action, bien que Xercès roi des Perses, ruinant dans l'Asie les temples des dieux, eût épargné celui-ci. Sur quoi Timée l'historien dit froidement, comme l'a remarqué Longin: *Qu'il ne falloit pas s'en étonner, puisque Diane étoit absente, & qu'elle se trouvoit alors occupée à l'accouchement d'Olympias, mere du grand Alexandre.* Mais les devins publierent alors, *qu'un flambeau qui s'allumoit cette nuit devoit un jour embraser toute l'Asie.*

On rétablit depuis ce temple; & Alexandre qui prit cette ville la troisiéme année de la CXI. olympiade, & l'an 334. avant Jesus-Christ offrit aux Ephesiens de leur fournir toutes les sommes necessaires, pour le rendre aussi magnifique qu'il étoit, s'ils vouloient mettre son nom dans l'inscription: ce qu'ils lui refuserent. Neron, qui sembloit être né pour la ruine des plus belles choses, le dépouilla de ses richesses; & sous l'empire de Gallien, les Scythes ou les Gots le ruinerent entierement.

Saint Paul prêcha deux fois à Ephese, & y fit un séjour de trois ans; & depuis étant prisonnier à Rome, vers l'an 62. de J. C. il écrivit aux Ephesiens l'épitre que nous avons encore. L'apôtre saint Jean y vint aussi; & nous apprenons de l'épitre synodale du concile d'Ephese au clergé de Constantinople, qu'il demeura dans cette ville avec la sainte Vierge. Les anciens ne parlent pourtant ni de ce séjour, ni du voyage de la Vierge, & raportent seulement le nom des églises, que l'Apôtre saint Jean fonda en Asie. Les évêques d'Ephese, qui devint metropole, & même la capitale du diocese d'Asie, se dirent ses successeurs & ses disciples; & se fonderent sur son autorité, pour ne pas celebrer la fête de Pâques comme l'église Romaine la celebroit. On a plusieurs médailles, où les Ephesiens sont appellés *les premiers de l'Asie*, & l'on apprend des mêmes médailles, que le temple de Diane étoit un asyle assuré, encore au tems de Trajan Dece. Les habitans d'Ephese avoient coutume de se servir d'une maniere de caracteres magiques, ce qui donna lieu au proverbe d'*Ephesia littera*. Les Turcs nomment à present la ville d'Ephese *Ajasaloue*, & nomment *Sarchan* la province où elle est située, vers l'Archipel. Il n'y a point de ville au monde, qui ait de si tristes restes de son ancienne grandeur. On ne voit par-tout que des monceaux de marbre, des colonnes renversées, des pieces de statues entassées les unes sur les autres; c'est proprement d'Ephese qu'on pourroit dire que ce n'est plus que le cadavre d'une ville, selon la pensée de Ciceron, en parlant de quelques villes ruinées de la Grece. La forteresse qui est sur une éminence, est apparemment un ouvrage des empereurs Grecs. On voit sur le grand chemin des aqueducs, qui portoient autrefois l'eau dans la ville; & il en reste encore plusieurs arcades sur pied, dont quelques-uns sont à cinq milles d'Ephese, ce qui fait connoitre que l'eau y étoit conduite de fort loin. On y montre une grotte sous un roc, que l'on dit être celle des sept Dormans, qui fuyant la persecution de l'empereur Decius, s'y endormirent, & ne s'éveillerent, à ce que l'on prétend, que sous l'empire de Théodose II. dit *le Jeune*, ne croyant pas à leur réveil, avoir dormi plus d'une nuit. *Voyez leur article.* Les premiers Chrétiens en avoient fait une église; & le roc est taillé en demi-cercle pardevant, ce qui tenoit lieu de portique. On ne voit aucun Chrétien à Ephese; & leur principale église dédiée à saint Jean, a été changée en mosquée, depuis que les Turcs se sont rendus maîtres du pays. Il y a dans cette mosquée quatre grandes colonnes de marbre granite, & non pas de pierre fondue, comme quelques-uns de nos voyageurs l'assurent dans leurs relations. Plusieurs sont entêtés de cette sorte de pierre imaginaire, les Lyonnois entr'autres veulent que les quatre colonnes de l'église d'Ainai soient composées de cette pierre prétendue, comme si les carrieres n'avoient pas d'assez grandes veines, pour en tirer de pareilles colonnes d'une seule piece. Il y avoit à Geneve une croix extrêmement haute, au niveau de la façade de l'église de saint Pierre, que l'on disoit être de cette composition, dont on vient de parler; mais ceux qui ont consideré les pieces de cette croix qui a été abbatue, tiennent qu'elle étoit composée de petites pierres rondes, enchassées dans un ciment très-fort, jetté au moule, ce qui fait ensuite un corps aussi dur que s'il étoit tout d'une pierre. En effet il est certain que le ciment dont les anciens se servoient, étoit d'une extrême dureté, ce qu'on reconnoît par les démolitions antiques, qui sont presque impenetrables au fer & au feu. * J. Spon, *voyage d'Italie*, *&c. en 1675.* Actes 19. Baron. *A.C. 56. 57. &c.* Strabon, *l. 14.* Pausanias, *l. 4.* Pomponius Mela, *l. 1.* Pline, *l. 36. c. 14. &c.* Solin, *ch. 53. &c.*

CONCILE GENERAL D'EPHESE.

☞ * Le concile d'Ephese, qui est le III. general, fut assemblé l'an 431. pour la condamnation de Nestorius évêque de Constantinople. Cet évêque avoit souffert que le prêtre Anastase, & l'évêque Dorothée prêchassent hautement que la Vierge Marie ne devoit point être appellée mere de Dieu, & avoit lui-même appuyé ce sentiment. Son peuple & son clergé se déclara contre lui; & cette contestation ayant été portée en Egypte, saint Cyrille d'Alexandrie se déclara ouvertement contre l'erreur de Nestorius. Le pape Celestin qui avoit reçû des memoires & des instructions des deux partis, assembla un concile au mois d'Août de l'an 430. dans lequel la doctrine de Nestorius fut condamnée; & où il fut ordonné que l'on signifieroit à Nestorius, que si dix jours après la signification de ce jugement, il ne condamnoit la nouvelle doctrine qu'il avoit introduite, & s'il n'aprouvoit celle de l'église de Rome, celle de l'église d'Alexandrie, & celle de toute l'église catholique, il seroit deposé & privé de la communion de l'église. Saint Cyrille fut commis pour exécuter ce jugement, qu'il fit sçavoir à Jean d'Antioche & à Juvenal de Jerusalem. Ces deux prelats ayant communiqué les lettres de Celestin & de saint Cyrille, à six autres évêques, du nombre desquels étoit Theodoret; Nestorius fut exhorté à reconnoître que la Vierge pouvoit être appellée mere de Dieu; il s'obstina à soûtenir qu'on pouvoit seulement l'appeller mere du Christ. Saint Cyrille assembla un concile en Egypte, au mois de Novembre l'an 430. on y resolut l'exé-

cution du jugement prononcé par les évêques d'Occident contre Nestorius, & on en députa quatre pour le lui signifier avec une lettre synodique, portant qu'en cas qu'il ne révoquât pas son erreur, & qu'il ne fit pas profession de la doctrine de l'église, dans le tems prescrit par saint Celestin, il seroit déchû du sacerdoce. Saint Cyrille joignit à cette lettre une profession de foi, & les douze fameux anathematismes. Alors Nestorius demanda à l'empereur Théodose qu'il assemblât un concile general. Ses adversaires ayant demandé aussi la même chose, l'empereur l'indiqua à Ephese, pour le jour de la Pentecôte de l'année suivante. Saint Cyrille se rendit le premier à Ephese avec 50. évêques d'Egypte; Nestorius y vint aussi vers le même tems, avec dix évêques, Juvenal s'y rendit aussi avec quelques évêques de Palestine; mais Jean d'Antioche & les évêques d'Orient ne purent y arriver au jour qui avoit été marqué. Théodose y envoya le comte Candidien, pour maintenir l'ordre dans la tenue du concile. Saint Cyrille, Juvenal de Jerusalem & les évêques d'Egypte & d'Asie ayant attendu les évêques d'Orient quinze jours après le terme prescrit, s'assemblerent, & tinrent la premiere séance du concile le 22. Juin, quoique les légats du pape ne fussent pas arrivés, & malgré l'opposition de plusieurs évêques, qui demandoient qu'on les attendît. Ils firent citer Nestorius par deux fois, examinerent ses lettres & ses écrits, & ceux de saint Cyrille, & condamnerent Nestorius, qui de son côté s'opposa au Jugement qui avoit été prononcé contre lui. Cinq jours après Jean d'Antioche & les évêques d'Orient arriverent au nombre de 26. Ceux-ci s'étant assemblés avec les évêques qui soutenoient Nestorius, & autorisés par le comte Candidien, déposerent saint Cyrille & Memnon évêque d'Ephese, & excommunierent ceux qui avoient communiqué avec eux, jusqu'à ce qu'ils eussent fait profession de la foi du concile de Nicée, sans y rien ajoûter, qu'ils eussent anathematisé les chapitres de saint Cyrille, & obéi aux ordres de l'empereur, qui vouloit que cette question fût examinée sans tumulte & sans bruit. Candidien ayant envoyé en cour une relation de ce qui s'étoit passé, Théodose ordonna que tout ce qui avoit été fait par le synode de saint Cyrille, seroit consideré comme nul, & que le synode entier procederoit à un nouveau jugement. Les évêques des deux partis écrivirent chacun de leur côté à l'empereur. Le 10. de Juillet Philippe & Arcadius, légats du saint siege arriverent à Ephese, & s'étant joints avec saint Cyrille & son synode, on tint une seconde séance, dans laquelle on lut la lettre de saint Celestin au concile. Le lendemain on tint une troisiéme séance dans laquelle on relut les actes de la premiere, qui furent aprouvés par les légats. Dans la quatriéme séance tenue le 16. Juillet, on releva Cyrille & Memnon de la déposition ordonnée par la sentence des évêques d'Orient. Dans la cinquiéme séance qui fut tenue le lendemain, Jean d'Antioche & 33. évêques qui étoient avec lui, furent excommuniés. Il se tint une sixiéme séance le 22. Juillet, dans laquelle les évêques approuverent la formule du concile de Nicée, condamnerent celle qui avoit été faite par un prêtre, ami de Nestorius, & confirmerent ce qu'ils avoient fait jusqu'alors. Dans la septiéme séance tenue le dernier de Juillet, on regla le different qui étoit entre les évêques de Chypre & le patriarche d'Antioche; on y dressa six canons, & on y termina quelques affaires ecclesiastiques. Théodose ayant appris ce qui se passoit à Ephese, ordonna que Nestorius, saint Cyrille & Memnon seroient chassés, & que les autres évêques se réuniroient. Le comte Jean envoyé à Ephese pour exécuter cet ordre, fit arrêter Nestorius, saint Cyrille & Memnon. Les évêques des deux partis firent leurs remontrances, & envoyerent des députés à l'empereur, qui donna un second ordre, portant que Nestorius se retireroit dans son monastere, & que Cyrille & Memnon demeureroient en arrêt, jusqu'à ce que leur cause fût examinée. Theodose ayant ensuite entendu les députés des deux partis, déclara que Nestorius avoit été justement déposé, que Cyrille & Memnon demeureroient dans leurs sieges; que tous les autres évêques retourneroient à leurs églises; que ni les uns, ni les autres n'étoient heretiques; qu'ils seroient exhortés à se réunir. Cet ordre fut intimé au concile, qui fut aussi-tôt séparé. Saint Cyrille retourna à Alexandrie, & y arriva le 30. Octobre: Nestorius se retira dans le monastere de saint Euprepe à Antioche, & le 25. Octobre Maximien fut ordonné en sa place. La fin du concile n'apporta point la paix à l'église, les Orientaux demeurant toujours arrêtés à leur sentiment & à leur jugement. L'empereur voulant faire cesser ces troubles, ordonna à Jean d'Antioche de travailler à la paix, & envoya le comte Aristolaüs pour la négocier. On fit plusieurs démarches de part & d'autre; & enfin Jean d'Antioche ayant condamné Nestorius, & signé une profession de foi, dans laquelle il reconnoissoit que l'on pouvoit dire que la Vierge étoit mere de Dieu, saint Cyrille & Jean d'Antioche se réunirent, & peu de tems après la plûpart des évêques d'Orient, suivant l'exemple de Jean d'Antioche, communiquerent avec S. Cyrille. Cet accommodement fut aprouvé par le pape S. Sixte en 433. Nestorius fut chassé de son monastere, & relegué à Oasis, par un édit de l'empereur donné en 435. & par un autre édit de la même année, ses livres furent condamnés au feu, avec défense de les lire. Cet empereur donna encore un autre Edit, par lequel il obligea les évêques d'Orient, non seulement de condamner la personne de Nestorius, mais encore d'anathematiser ses dogmes impies, & de faire en même tems profession qu'il n'y avoit qu'un seul fils de Dieu, qui ne se doit point diviser en deux, né de Dieu, d'une maniere ineffable avant le tems; & dans le tems, né de la Vierge, selon la chair, en sorte qu'elle est mere de Dieu, parce qu'une même personne est Dieu & homme tout ensemble. Ce nouvel édit souleva Jean d'Antioche; & les évêques d'Orient fâchés de ce que l'on révoquoit en doute la sincerité de leur foi, se justifierent si bien, que saint Cyrille fut obligé de les reconnoître pour Catholiques. La querelle se renouvella; parce que l'on voulut joindre Diodore de Tarse, & Théodore de Mopsueste, à Nestorius. Les Orientaux prirent leur defense.*Actes de ce concile, *au Tome II.* S. Cyrille, *in ep. ad Theod. &c.* Socrate *l. 7. c. 33. &c.* Nicephore, *l. 14. c. 33. &c.* Baronius, *A. C. 430. 431.*

AUTRES CONCILES TENUS A EPHESE.

Avant ce concile general d'Ephese, les évêques de cette ville y avoient tenu quelques synodes particuliers. Le premier fut assemblé par Polycrate, vers l'an 196. au sujet de la celebration de la fête de Pâques. L'on y resolut que, selon l'ancienne coûtume d'Asie, on la celebreroit le quatorziéme de la lune. On communiqua ce resultat au pape Victor, qui gouvernoit alors l'église, & qui jugeant le decret des prélats Asiatiques contraire à la tradition apostolique, leur recrivit, & les separa de sa communion.*Eusebe, *l. 5. hist. c. 23. 24. A. C. 198.*

Saint Chrysostome tint à Ephese un synode, de soixante-dix-neuf évêques, l'an 401. pour regler les affaires d'Asie. Heraclides fut mis à la place du prélat de cette église, mort depuis quelque tems, ayant été accusé à Constantinople par Eusebe de Celbiane, évêque de Valentinople. Six évêques convaincus de Simonie, y furent aussi déposés.*Pallade, *Dial. de vita S. Chrys.* Socrate, *l. 6. c. 10.* Sozomene, *l. 8. c. 6.*

L'an 449. Dioscore, patriarche d'Alexandrie, assembla à Ephese un synode, qui merita justement le nom de Brigandage, *Latrocinium Ephesinum.* Les erreurs d'Eutychès y furent approuvées, les legats du pape y furent recusés; & Flavien, après avoir été déposé de l'épiscopat de Constantinople, y fut battu si outrageusement, qu'il en mourut trois jours après.*Nicephore, *l. 14.* Liberatus, *c. 12.* Evagre, *l. 1. c. 10.* Les actes du concile de Chalcedoine, *act. 1. 3. 4.* Baronius, *A. C. 449.*

EPHIALTE, fils de Neptune & d'Iphimedie, qui avoit épousé Aloüs. Celle-ci ayant été violée par ce dieu prétendu, en eut deux enfans, Otus & Ephialte, qui furent appellés *Aloïdes*, à cause qu'ils furent nourris & élevés par Aloüs comme ses enfans. La fable raporte que c'étoient des geants, qui croissoient tous les ans d'une coudée en largeur, & d'une aune en longueur; qu'ils n'avoient pas encore quinze ans, lorsqu'ils se mirent en état d'escalader le ciel, & qu'ils se tuerent l'un l'autre par l'adresse de Diane. * Homere, *Od. l. 11.*

EPHIALTE. Athenien, homme hardi & brave, qui fut tué dans la bataille d'Halicarnasse contre Alexandre. *Diod. *l. 17.*

EPHIATE, de Trachine, qui montra à Xercès aux

Termopyles un chemin par lequel il fit passer vingt mille hommes. * Polyæn, *l. 7*.

EPHOD, vêtement du grand prêtre des Juifs. Ce nom vient d'une racine hebraïque, qui signifie, *lier*, *attacher*, & *ceindre*. Les Septante & l'auteur de la Vulgate l'ont traduit *vêtement qui est attaché aux épaules*. Cet Ephod étoit composé de deux bandes, qui passoient par dessus les épaules, & venoient se joindre au milieu du corps, où elles servoient de ceinture. Il étoit fait d'étoffe d'or, d'hiacinthe, de pourpre, de cramoisi, & de fin lin retors. Il y avoit sur les épaules de l'Ephod deux pierres precieuses, où étoient gravés les noms des douze tribus. Le rational ou le pectoral y étoit attaché; c'est la maniere dont Moïse décrit l'Ephod du grand prêtre. Cependant la plûpart des auteurs prétendent que l'Ephod est une espece de tunique ou de manteau, & voici comment Josephe le dépeint. » Il avoit des manches, & étoit en forme » de tunique raccourcie. Il étoit tissu & teint de diverses cou- » leurs, & melangé d'or, & laissoit sur l'estomac une ouver- » ture de quatre doigts en quarré, qui étoit couverte du ra- » tional. Deux sardoines enchassées dans de l'or, & attachées » sur les deux épaules, servoient comme d'agraphes, pour » fermer l'Ephod. Les noms des douze fils de Jacob étoient » gravés sur ces sardoines en langue hebraïque: sçavoir, sur » celle de l'épaule droite, ceux des six plus âgés; & sur celle » de l'épaule gauche, ceux des six puinés. » Philon le compare à une cuirasse, & saint Jerôme dit que c'étoit une espece de tunique, semblable aux habits appellés *Caracalle*. L'Ephod étoit particulier au grand prêtre: cependant on voit que les prêtres & les Levites portoient un Ephod de lin, & même David & Gedeon en prirent un dans des ceremonies extraordinaires. Isaïe nous apprend que les faux Dieux étoient aussi revêtus d'Ephods. *Voyez* RATIONAL. * *Exod. c. 25. 28. & 29. Levit. 8. Judic. c. 8. & 17. I. Reg. c. 12. & 22. II. Reg. 6. v. 14.* Josephe, *l. 2. c. 8.* Philon, *l. 3. de vita Mosis*. Hieron. *ad Fabiolam & ad Marcellam*. Les commentateurs de l'écriture, entr'autres le P. Calmet, sur le chapitre 25. de l'Exode. Josephe, *hist. l. 3. c. 8*.

EPHORE, orateur & historien, étoit de Cumes, dans l'Eolie, & vivoit sous la CVII. olympiade, vers l'an 352. avant J. C. Isocrate, dont il étoit disciple, lui conseilla d'écrire une histoire. Ephore ne voulant point entrer dans les obscurités & les contes du tems fabuleux, commença son ouvrage au retour des Heraclides dans le Peloponnese; & il le conduisit depuis cette fameuse époque, jusqu'à la 20. année du regne de Philippe de Macedoine, pere d'Alexandre *le Grand*. C'étoit un intervalle d'environ 750. ans. Il divisa cette histoire en 30. livres, à chacun desquels il ajoûta une preface. Les jugemens varient beaucoup sur le merite de cet auteur: les uns bons connoisseurs, comme Diodore de Sicile, Strabon, Polybe & Denys d'Halicarnasse, le louent comme un très-bon historien; les autres au contraire le blâment comme Duris de Samos, Dion Chrysostome & Suidas, qui lui reprochent non seulement de n'être pas exact dans bien des faits; mais trouvent encore à redire à son style. Vossius rapporte quelques mensonges, ou, pour mieux dire, quelques bevûes d'Ephore. Quoi qu'il en soit, tous ceux qui aiment l'histoire regrétent la perte des écrits de cet auteur. Il composa encore d'autres livres en grec; un traite de *choses inventées*; un *des biens & des maux* en 14. livres; un *des choses merveilleuses qui se trouvent en differents endroits du monde*; un où il traitoit de sa patrie. Il ne tint qu'à lui de suivre la cour d'Alexandrie: on l'y souhaitoit, & il refusa cet honneur. Il laissa un fils nommé Demophile, dont nous avons parlé en son lieu. * Diodore de Sicile, *l. 4. & 16.* Strabon, *l. 1. 3. & 13.* Suidas, Josephe, *contre Appion*. Photius, *bibl. c. 176. 245.* Simler, *bibl.* Vossius, *des hist. Grecs, l. 1. ch. des math. c. 43. §. 1. de philol. c. 11. §. 7.* Bayle, *dict. crit. 2. édit. 1702.*

EPHORE, autre historien, natif de la ville de Cumes, composa l'histoire de l'empereur Gallien en 27. livres, avec des corinthiaques, & quelques autres pieces, dont parle Suidas. Il doit avoir vécu après Gallien, depuis l'an de Jesus-Christ 261.

EPHORES, c'est-à-dire, en grec, *Inspecteurs* ou *Surveillans* ou *Controlleurs*; magistrats de Sparte ou Lacedemone, qui étoient tirés du peuple, & qui gouvernoient pendant une année. Le premier des Ephores fut créé par Theopompe roi de Sparte, cent trente ans après Lycurgue selon le témoignage de Plutarque. Ils furent depuis nommés par le peuple avec le consentement des rois. Quelques auteurs ont étendu leur nombre jusqu'à neuf, quoiqu'il n'y en ait eu que cinq. Ils furent élus principalement pour arrêter la trop grande puissance des rois; comme les tribuns à Rome, pour s'opposer aux violences que les consuls auroient pû commettre. Leur pouvoir s'étendit dans la suite à ce qui regardoit la religion; ils présidoient dans les jeux publics; avoient inspection sur tous les autres magistrats; & prononçoient sur des tribunaux, qu'Elien nomme des trônes. Les rois même étoient obligés d'obéir, lorsque ces souverains magistrats les appelloient en justice. Les Ephores eurent aussi la disposition des deniers publics, après qu'on eut fait un fonds d'épargne à Lacedemone; ils traiterent de la paix & de la guerre; & furent enfin si absolus, qu'Aristote compare leur gouvernement à la tyrannie, c'est-à-dire à la royauté: Platon lui donne le même nom dans le 4. livre de ses loix. * Plutarque, *vie de Lycurgue & de Cleomene*. Suidas, *sur le mot Ephores*.

EPHRA, ville de Palestine dans la Tribu de Manassé, appellée *Alexandrinum* dans quelques cartes. Elle fut illustre pour avoir donné la naissance au vaillant Gedeon, qui y séjournoit ordinairement. Ce fut aussi là qu'il vit l'Ange, qui l'assura de la part de Dieu, que le Ciel l'avoit choisi pour delivrer le peuple Juif de l'oppression des Madianites. Il y fit mourir quatre rois, Oreb, Zeb, Zebée & Salmana. Gedeon lui-même y mourut & y fut enterré. Mais ce qui rendit cette ville abominable, c'est que ce fut-là où l'impie Abimelech, fils naturel de Gedeon & d'une de ses concubines, fit couper la gorge à soixante & dix de ses freres. * *Juges 6. 8. 9.* Josephe, *antiq. l. 5. c. 8.* Il y avoit aussi une ville de ce nom dans la tribu de Benjamin. * *II. Rois, 13.*

EPHRAEM, auteur Grec vivoit au commencement du XIV. siecle, & écrivit une chronique des empereurs de Constantinople, en vers iambes. Volaterran dit que cette piece est dans la bibliotheque du Vatican. Allatius en rapporte quelques Vers, *lib. de Psell. p. 113.*

EPHRAIM, second fils du patriarche Joseph, nâquit en Egypte, aussi-bien que son frere Manassès d'Aseneth, fille d'un prêtre nommé Putiphar. Jacob leur ayeul les adopta avant que de mourir, & leur donna sa benediction l'an 2369. du monde, & 1635. avant J. C. mettant la main droite sur le cadet, qui étoit Ephraïm, & la gauche sur l'aîné, qui étoit Manassès. Ce qu'il fit par esprit de prophetie, & pour signifier la preference du peuple Gentil au peuple Juif, par la grace évangelique. Samarie & Sichem ou Sicar, étoient des villes de cette tribu. * *Genese, 41. & 48.* Torniel, *A. M. 2345. n. 3. 3058. n. 1.* Genebrard, *l. 1. chron.*

EPHRAIM, ville dans la tribu de ce nom, appellée aussi EPHRATA, située proche Jericho. * *II. Rois, 13.*

EPHRAIM, montagne de la Palestine, qui sépare la Samarie de la Galilée. Elle s'étend du septentrion au midi. Il y a une ville de même nom appartenant autrefois à la tribu d'Ephraïm, & qu'on appelle à present *Apharcan*.

EPHRAIM, ou EPHREM, belle ville tirant au septentrion de celle de Benjamin, près de laquelle étoit ce desert, où Jesus-Christ se retira avec ses disciples, de peur de tomber entre les mains des Juifs, qui le cherchoient pour le prendre. * *Jean, 11. 54.* Il y a dans le grec EPHRAIM, mais la vulgate dit *Ephrem*; & les cartes d'Adrichomius, de Sanson & de Duval, mettent Ephrem pour la distinguer d'Ephraim. Cette derniere est beaucoup plus occidentale.

EPHRAIM, étoit anciennement une des contrées de la Palestine. Elle étoit bornée au nord par la demi-tribu de Manassé, qui étoit au couchant du Jourdain; elle avoit ce fleuve au levant, qui la separoit de la tribu de Gad; au midi celle de Benjamin, & de Dan, & au couchant la mer Mediterranée. Elle fut le partage des descendans d'Ephraïm, fils du patriarche Joseph; & ses villes principales furent Sichem & Samarie capitale de tout le royaume d'Israël.

EPHRATA, femme de Caleb, & fille d'Hesron. * *I. Chron. 4.* C'est d'elle qu'a pris son nom la ville d'Ephrata, nommée autrement *Bethléem*, en la tribu de Juda. * *Gen. 35.*

EPRHEE, *cherchez* APRIES.

EPHREM, patriarche de Jerusalem, vivoit dans le II. siecle, & succeda à Levi. Juste tint le siege après lui. * Eusebe, *en sa chron.*

EPHREM, (S.) natif de Nisibe, & diacre de l'église d'Edesse en Syrie, disciple & imitateur des vertus de saint Jacques *de Nisibe*, florissoit dans le IV. siecle. Il vint au monde sous l'empire de Constantin: il embrassa la vie monastique dans sa jeunesse, & devint en peu de tems le maître & le superieur de plusieurs moines. Comme il se rendoit souvent à Edesse pour visiter l'église de cette ville, il y fut ordonné diacre. Il vint même jusqu'à Cesarée en Cappadoce où il fut reconnu, & bien reçû par saint Basile, qui avoit pour lui une estime toute particuliere. On dit que ce saint lui apprit le grec, & qu'il lui confera l'ordre de la prêtrise. Mais ce recit n'est pas bien certain, puisque les anciens nous assurent qu'il est mort diacre. Sozomene rapporte qu'ayant été élû évêque d'une ville, il feignit d'avoir perdu l'esprit, de crainte d'être ordonné malgré lui. Il mourut l'an 378. ou 379. Les Grecs font sa fête au 28. de Janvier, & les Latins le 1. de Fevrier. Il paroît par le recit de Pallade dans l'histoire lausiaque, qu'il mourut un mois après la moisson. Ce pourroit bien être en l'automne de l'an 379. Il composa en syriaque plusieurs ouvrages, qui étoient si celebres, suivant le témoignage de saint Jerôme, qu'on les lisoit publiquement dans les églises, après l'écriture sainte. Ils furent traduits en grec, & ils ont été loués par saint Basile, & par saint Gregoire de Nysse. Photius avoit vû 49. homelies ou discours de ce pere, dont il donne des extraits. S. Ephrem avoit aussi fait quantité de pieces poëtiques en Syriaque, qui étoient chantées dans les églises des syriens. Nous apprenons encore des anciens qu'il avoit fait des commentaires sur toute la bible: des traités de controverse contre plusieurs heretiques; & un livre du S. Esprit: nous n'avons plus ses commentaires ni ses traités de controverse: mais nous avons quantité de discours, de préceptes moraux, & d'hymnes, recueillis par Gerard Vossius, & donnés au public en 1593. Quelques-uns ont douté que ces ouvrages fussent de S. Ephrem; mais leurs conjectures ne sont pas assez solides pour les faire rejetter. Ambroise Camaldule avoit déja donné en 1490. quelques œuvres de S. Ephrem; mais l'édition de Gerard Vossius imprimée à Rome en trois tomes, en un seul volume à Cologne en 1603. & à Anvers en 1619. est beaucoup plus complete. Il y a 89. traités dans le premier tome; dans le second dix-huit traités, avec les extraits des discours rapportés par Photius; & dans le troisiéme vingt-sept traités de pieté avec son testament. M. Cotelier a donné en grec dans ses *monumenta Ecclesiæ Græcæ*, un panegyrique, qui porte le nom de S. Ephrem. Les Syriens prétendent avoir plusieurs ouvrages écrits en syriaque & en arabe, qu'ils attribuent à S. Ephrem, auquel ils donnent le nom de *Prophete des Syriens*. Ebed Jesu, dans son catalogue des écrivains Chaldéens, rapporte ceux-ci; ses commentaires sur la Genese, l'Exode & le Levitique; sur Josué, les Juges, les livres de Samuel & les Rois; de plus sur les pseaumes, & sur les quatre grands prophetes. Il marque aussi ses livres, & ses épitres touchant la foi de l'église; ses discours en vers; ses exhortations, cantiques & offices; ses disputes contre les Juifs, contre les Manichéens, & contre quelques autres heretiques: & enfin ce qu'il a écrit contre l'empereur Julien. Les livres ecclesiastiques des Maronites, contiennent plusieurs cantiques, qu'ils attribuent à S. Ephrem. Abraham Ecchellensis a cité l'office sur la mort de la Vierge, qu'il croit aussi être de S. Ephrem, & qui est dans le college des Maronites de Rome. * S. Jerôme, *au Cat. c. 115.* Amphilocus, *Comp. SS. Basil. & Ephr.* S. Basile, *hom. 2. in Hexam.* S. Gregoire de Nysse, *Orat. de ejus vita.* S. Chrysostome, *Orat. de fal. Proph. & Doctor.* Photius, *c. 196.* Gennade, *c. 3. de vir. illust.* Honoré d'Autun, *libel. 1. c. 116.* Moses Bar-cepha, *lib. de Parad.* Sozomene, Theodoret, Nicephore, Pallade, &c. cités par Baronius, *A. C. 378. n. 26. 378. n. 14. & au martyrol. 1. Febr.* Adon, *en sa chron.* Bellarmin. *de script. eccles.* Simon. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du IV. siecle.*

EPHREM, prefet d'Orient, dans le VI. siecle, fut fait patriarche d'Antioche, où il vint pour reparer cette ville, après l'épouvantable tremblement de terre qui la renversa presque toute l'an 525. & qui accabla sous ses ruines, un grand nombre d'habitans, avec l'évêque Euphrase. Pour convertir un solitaire heretique, il jetta son étole pontificale dans le feu, & l'y laissa trois heures, jusqu'à ce qu'il fût éteint, sans qu'elle parût en avoir été endommagée. Il gouverna l'église d'Antioche, jusqu'à l'an 546. & laissa un traité pour la défense du concile de Calcedoine. * Jean Mosch, *au pré spirit. c. 7.* Baronius, *A. C. 526. n. 52. 546. n. 68.*

EPRHON, ville de la tribu d'Ephraïm, qu'Abia roi de Juda, prit sur les Israëlites, n'est plus à présent qu'un village vers le nord, à un mille de Jerusalem. * II. *Paral. 13. 19.* Il y avoit encore une ville forte de ce nom au delà du Jourdain, sur le torrent de Jeboc, que Judas prit & démolit. * I. *Mach. 5. 46. II. Mach. 12. 27.* C'étoit aussi le nom d'une montagne de la tribu de Juda. * *Josué, 15. 9.*

EPICADUS (Cornelius) affranchi de Sylla dictateur, vers l'an de Rome 657. & 97. avant J. C. acheva les memoires que son maître avoit commencés. On croit aussi que c'est le même qui est auteur d'un traité de la poësie, & d'un autre des sermons, qui est allegué par Macrobe. * Macrobe, *l. Saturne, c. 11.* Suetone, *de clar. Gram.* Vossius, *de hist. Lat. l. 1. c. 9.*

EPICES, presens que les plaideurs faisoient autrefois à leurs rapporteurs. Mezerai en rapporte ainsi l'origine. Sous le regne de Louis XII. un plaideur ayant obtenu un arrêt à son profit, s'avisa, pour remercier son rapporteur, de lui donner des boëtes de dragées & de confitures, que l'on nommoit en ces tems-la *épices*: ce qui fut suivi par plusieurs autres. Ces reconnoissances volontaires furent tirées à consequence, & devinrent un droit necessaire. Les juges crurent être bien fondés à les demander, quand on ne les leur donnoit pas; après ils les taxerent; & ensuite elles se sont converties en argent. * Mezerai, *à la fin du regne de Louis XII.*

EPICHARIS, femme de basse naissance, mais courageuse au-delà de son sexe & de sa condition, ayant été convaincue devant Neron, d'avoir eu part à une grande conjuration contre ce prince, se montra si ferme dans les tourmens, qu'on ne put jamais lui faire déclarer les noms des complices. Comme on la menoit pour l'appliquer une seconde fois à la torture, craignant de ne la pouvoir supporter, & de donner quelque marque de foiblesse, elle se donna la mort. * Polyen, *stratag. l. 8. c. 62.* Tacite, *ann. 15. chap. 15.*

EPICHARME, poëte & philosophe Pythagoricien, étoit de Sicile, quoique Diogene Laërce dise qu'il nâquit dans l'isle de Co, & qu'à l'âge de trois mois il fut porté à Megare, puis à Syracuse. Il composa plusieurs comedies fort estimées dans l'antiquité, & quelques autres ouvrages, dont Platon, à ce qu'on dit, sçut très-bien profiter. Diogene assure, qu'il traitoit dans ses livres, de physique, de morale, & de medecine. Aristote & Pline lui attribuent l'invention des deux lettres grecques, θ & χ. Epicharme vivoit sous la LXXXIV. olympiade, vers l'an 444. avant Jesus-Christ & mourut âgé de 99. ans * Diogene Laërce, *en sa vie liv. 8.* Henri Etienne, *de poet. philos. frag. &c.*

EPICLIDE, fils de Leonidas, fils de Cleomene, de la famille des Euristenides, fut le dernier roi des Lacedemoniens, vers la CXL. olympiade 218. ans avant J. C. Après lui le royaume de Lacedemone tomba entre les mains des tyrans. Machanidas, qui s'en étoit emparé y périt bientôt; & Nabis fut défait par Flaminius & par Philopemen. Les Lacedemoniens recouvrerent ensuite leur liberté. * Cornel. Nepos. *Chroniques.*

EPICRATES (*Epicrates*) orateur Athenien, se plaisoit à porter une grande barbe, qui lui tomboit jusques sur l'estomac; ce qui fit que Platon dans une comedie le nomma *sacesphorus*, c'est-à-dire *qui porte un bouclier devant lui.* * Volater. *l. 25. antrop.*

EPICRATES, d'Ambracie, poëte de la moyenne comedie, florissoit sous la CIII. olympiade, vers l'an 368. avant J. C. Elien témoigne dans *l'histoire des animaux*, qu'il reprenoit Platon & Speusippe de trop de curiosité, sur la nature des animaux & des plantes. Suidas rapporte le sujet de deux de ses pieces de theatre.

EPICTETE, *Epictetus*, d'Hierapolis, philosophe stoïcien

ſtoïcien, dans le premier ſiécle, fut eſclave d'Epaphrodite, capitaine des gardes de Neron; & dans cette ſervitude parut incomparablement plus libre que ſon maître. Un jour que ce dernier lui donna un grand coup ſur la jambe, il l'avertit froidement qu'il prit garde de ne la pas rompre; mais ayant redoublé de telle ſorte qu'il lui caſſa l'os, Epictete lui répondit ſans s'émouvoir: *Ne vous l'avois-je pas dit, que vous vous jouiez à me rompre la jambe.* Arrien l'hiſtorien ſon diſciple publia quatre livres de ſes diſcours, & dreſſa ſon Enchiridion, ou Manuel, qui paroît plûtôt l'ouvrage d'un Chrétien que d'un philoſophe ſtoïque. S. Auguſtin eſtimoit fort ſes ouvrages, & S. Charles les liſoit ordinairement. La lampe de terre dont ce philoſophe éclairoit ſes veilles, fut vendue quelque tems après ſa mort, trois mille drachmes. Il diſoit que la philoſophie conſiſtoit toute en ces deux mots, *ἀνέχου καὶ ἀπέχου*, *ſuſtine & abſtine.* Par l'édit que Domitien publia contre les philoſophes, il fut chaſſé de Rome, où l'on dit néanmoins qu'il revint après la mort de ce prince. Il y mourut ſous l'empire d'un des Antonins. * Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l. 15. c. 11. l. 17. c. 19.* Simplicius, *en ſa vie & aux Comm.* Lucien, &c.

EPICURE, philoſophe, né le 20. du mois *Gamelion* à Gargetium près Athenes, ſous la CIX. olympiade, & l'an 342. avant J. C. étoit fils de Neocles & de Chereſtrate de la famille des Philaïdes, fut élevé à Samos, & dès l'âge de 14. ans, il s'adonna à la philoſophie. A 18. ans il revint à Athenes; & après quelques voyages à Colophon & ailleurs, il fixa dans cette ville ſon école de philoſophie, étant pour lors âgé de 36. ans. Quelques autres ajoûtent qu'il enſeigna d'abord la grammaire, & qu'ayant lû les livres de Democrite, il changea de profeſſion, pour embraſſer la philoſophie. Trois freres qu'il avoit embraſſerent auſſi cette maniere de vivre à ſa perſuaſion. Il faiſoit conſiſter le ſouverain bien dans la volupté, non pas comme ſes ennemis l'ont crû, dans une volupté infame, mais dans une volupté inſeparable de la vertu. Quelques-uns de ſes diſciples, qui ſe plongerent dans toutes ſortes de plaiſirs brutaux, ont été cauſe que pluſieurs ſe ſont imaginés qu'il enſeignoit une doctrine peu honnête. Il eſt pourtant conſtant, que la volupté d'Epicure étoit accompagnée de temperance: ce qu'on voit parce qu'il écrivoit à ſes plus intimes amis; & qu'ordinairement ſes meilleurs repas étoient de pain, d'eau & de fromage. Ses veritables diſciples ne buvoient que très-peu de vin, & n'uſoient que de viandes très-ſimples & très-communes, comme le témoigne Diocles dans Diogene. Il diviſoit la philoſophie en canonique, ou dialectique, en phyſique, & en morale, & au rapport du même Diogene, il a plus écrit que pas un autre philoſophe, & que Chryſippe même, qui fut nommé ſon paraſite, parce qu'il tâchoit de l'égaler dans ſes compoſitions, ne diſant bien ſouvent que les mêmes choſes qu'Epicure avoit déja traitées. On accuſe Epicure d'avoir débité comme ſes propres productions, les ſentimens de Democrite ſur les atomes, & ceux d'Ariſtippe ſur la volupté. Sa morale porte que les tourmens n'empêchent pas la felicité du ſage, bien que la douleur lui puiſſe arracher quelques ſoupirs. Qu'il expoſe ſa vie d'autant plus volontiers, qu'il ſçait que la mort ne doit pas être miſe au rang des choſes mauvaiſes. Il ajoûte que quoique la ſanté ſoit un bien à ſouhaiter, pluſieurs la conſiderent neanmoins comme une choſe indifferente: c'eſt peut-être par cette raiſon, qu'il mettoit au commencement de ſes lettres, le ſouhait de bien faire, au lieu de celui de ſe bien porter, dont ſe ſervoient les anciens. Ses ſentimens ſur l'ame & ſur la divinité ont été très-impies; car il ſoutenoit que les dieux n'avoient aucun ſoin des choſes d'ici-bas, qu'ils ne faiſoient mal à perſonne: & à l'égard de l'ame, qu'elle étoit compoſée d'atomes, & mortelle. Seneque, quoique Stoïcien, donne beaucoup de louanges à Epicure. Il mourut d'une rétention d'urine, qui lui cauſa la pierre, après avoir ſouffert des douleurs incroyables pendant 14. jours, ſans témoigner la moindre impatience. On place ſa mort ſous la deuxiéme année de la CXXVII. olympiade, la 72. de ſon âge, & la 271. avant l'ere Chrétienne.

☞ * Il y avoit deux ſortes d'Epicuriens, les rigides & les relâchés. La difference qu'il y avoit entr'eux étoit grande. Ces derniers expliquoient fort mal les ſentimens d'Epicure, & faiſoient un très-mauvais uſage de la doctrine de ce philoſophe: car ſous prétexte qu'Epicure faiſoit conſiſter le ſouverain bien dans la volupté, ces faux Epicuriens, au lieu de prendre la volupté dans le ſens de leur maître, pour le plaiſir que donne la pratique de la vertu, & de l'honnêteté, ils la prenoient au contraire pour les infames plaiſirs de la débauche. Les veritables Epicuriens appelloient ces indignes ſectateurs, les ſophiſtes de leur doctrine. Parmi ces ſophiſtes, Catius dont parlent Ciceron, Horace & Quintilien, tient le premier rang. * *Conſultez*, outre Diogene Laërce, *au liv. 10.* Lucrece, *en ſon poëme*; La Mothe Le Vayer, *de la vertu des payens*; S. Jerôme, Seneque; & les auteurs allegués par Gaſſendi, *dans la vie de ce philoſophe.*

EPIDAMME, ville d'Albanie, *cherchez* DURAS.

EPIDAURE, ville de la Laconie, dite aujourd'hui *Malvoiſie.* * Strabon, *au l. 8.*

EPIDAURE, ville d'Argie dans le Peloponneſe, eſt renommée par le temple d'Eſculape. Une autre ville de ce nom. *Cherchez* RAGUSE. * Scaliger, *de tripl. Epidau. in chron. Euſeb. geogr. eccl. &c.*

EPIDIUS, (Caïus) rheteur, fit un ouvrage, où il rapportoit des prodiges extraordinaires & incroyables. Quelques-uns le confondent avec ce Cornelius Epicadus, affranchi de Sylla, dont Suetone fait mention. Il eſt ſur, qu'il y avoit à Rome une famille de ce nom, qui a produit pluſieurs celebres perſonnages, tel que cet EPIDIUS Marullus, que Suetone allegue dans la vie de Céſar, & qui étoit tribun du peuple. Un *Epidius*, l'an 211. de Jeſus-Chriſt. Quelques hiſtoriens en nomment d'autres, comme Plutarque, *en Jules Céſar.* Appien, *l. 2. bell. civ.* Dion Caſſius, *l. 44.* Pline, *l. 16. c. 25. &c.*

EPIGENES, aſtronome & hiſtorien, dont il eſt fait mention dans Pline, (*l. 7. c. 56.*) Il avoit écrit que les Babyloniens avoient des obſervations de 720. ans. Il y a un autre EPIGENES de Sicyone, poëte tragique, cité par Athenée & par Suidas.

EPIGONE, Hereſiarque, dans le III. ſiécle, fut, ſelon Theodoret, l'inventeur de l'hereſie; dite des *Patripaſſiens.* * Theodoret, *de hær. fab. l. 3.* Baronius, *A. C. 260. &c.*

EPIGONE, mathematicien, natif d'Ambracie, & habitant de Sicyone, inventa une ſorte d'inſtrument de muſique, qui de ſon nom fut appellé *Epigonium.* On appella ſes ſectateurs Ambraciotes. Il compoſa quelques ouvrages hiſtoriques, & il eſt different d'un de ce nom qui a été poëte. * Athenée, *liv. 4. & 14.* Julius Pollux, *lib. 4. Onomaſt. c. 9.* Ariſtoxene, *lib. 1. Element. harmon.* Voſſius, *des hiſtor. Grecs, liv. 3.*

EPIGONES, eſt le nom que les Grecs donnent aux enfans de ſept capitaines, qui aſſiegerent vainement la ville de Thebes. Ceux-ci, dix ans après cette premiere & malheureuſe expedition, vengerent la mort & le deshonneur de leurs parens, ſous la conduite d'Alcmeon, fils d'Amphiaraüs & d'Eriphile. Ils firent un grand butin, emmenerent l'aveugle Tireſias, & envoyerent ſa fille Manto à Delphes, pour y ſervir dans le temple d'Apollon. * Euſebe, *ſous l'an 817. d'Abraham.* Pauſanias. Diodore, Hygin, &c.

EPIGRAMME, ſorte de petit poëme, qui finit par une penſée ingenieuſe. Quand les épigrammes ſont trop longues, elles ſont d'ordinaire languiſſantes; celles de quatre ou de ſix vers ſont les meilleures. Entre les Latins, Catulle & Martial ſe ſont rendus celebres par leurs épigrammes; & entre les François, Mainard, Gombault, le chevalier d'Aceilli, c'eſt-à-dire, le chevalier de Cailli, & Rouſſeau.

EPILA, village de l'Aragon, ſitué ſur le Xalon, à cinq lieues de Sarragoce, vers le couchant. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt que ce fut-là que nâquit Jean I. roi de Caſtille l'an 1338. * Baudrand.

EPIMENES, l'un des gardes du corps d'Alexandre *le Grand*, ayant trempé dans le crime d'Hermolaüs, qui avoit conjuré contre la vie de ce prince, ſe repentit de bonne heure, & decouvrit par ſon frere Euryloque, ceux qui avoient part à ce complot. * Quinte-Curce, *l. 8. c. 33. & 36.*

EPIMENIDE, philoſophe, nâquit à Gnoſſe, ou à Pheſte, ville de Crete, & vivoit du tems de Solon, ſous la XLVI. olympiade, vers l'an 596. avant J. C. Quelques-uns ont écrit

qu'étant entré dans une caverne, il s'y endormit, que ce sommeil dura vingt-sept ans; de sorte que lorsqu'il en revint, il ne connoissoit personne, & que personne ne se souvenoit de l'avoir vû. Il avoit des secrets admirables pour les expiations, & fut le premier qui purifia les villes & les champs, & qui commença de bâtir des temples. On lui attribue un ouvrage, où il décrit la generation des Curettes & des Corybantes, avec une theologie, le tout de cinq mille vers, & grand nombre d'autres pieces, dont on peut voir le dénombrement dans Diogene Laërce. * Diogene, *en sa vie*, *au liv. 1.* Platon, *lib. de leg.* Maxime de Tyr, *ser. 22. & 28.* Pausanias, *in Corinth.* Valere Maxime, *l. 8. c. 14.* Pline, *l. 7. c. 48.* Plutarque, *en Solon.* L. Giraldi, *Dial. 2. hist. poet. &c.*

EPIMENIDES, nom des trois auteurs dont Diogene Laërce fait mention. Deux d'entr'eux écrivirent des genealogies, & le troisiéme composa l'histoire de Rhodes, en langue Dorique. * Diogene Laërce, *Epim. au l. 1.*

EPIMETHE'E, fils de Japet, étoit frere de Promethée. Les poëtes ont feint que Promethée avoit formé les hommes prudens & ingenieux, & qu'Epimethée avoit fait les imprudens & les stupides. Les Mythologistes disent que Promethée est l'esprit, qui prévoit l'avenir; & qu'Epimethée signifie l'esprit, qui ne juge des choses qu'après l'évenement. *Προμηθεύς* en grec signifie *prévoyant*: & *Ἐπιμηθεύς qui consulte trop tard.* Epimethée épousa Pandore, qui étoit une statue de Vulcain, animée par Minerve, & à qui tous les autres dieux donnerent quelque belle qualité, pour la rendre parfaite. Il eut de ce mariage une fille nommée Pyrrha, laquelle épousa Deucalion, fils de Promethée. *Voyez* PANDORE. * Hygin. Ovide, *metam. l. 2.* Alexandre Rossæus. *Mystag. poëtic.*

EPINAI, (Antoine d') sieur de Broon, *voyez* ESPINAI.

EPINE, *voyez* ESPINE & SPINA.

EPINUS, (Jean) ministre Protestant de la confession d'Augsbourg, dans le XVI. siécle, nâquit à Hambourg l'an 1499. & étudia à Wittemberg, où ayant eu Luther pour maître, il donna dans les nouveautés en fait de religion. Il fut ministre à Hambourg, travailla avec ardeur pour l'établissement de cette nouvelle doctrine, & composa divers ouvrages *de la justification des bonnes œuvres, &c.* & laissa encore quelques traités historiques. Il fut envoyé en Angleterre, où le roi Henri VIII. demandoit de ces missionnaires. Lorsqu'il fut de retour en Allemagne, il écrivit contre l'*Interim*, qu'avoit fait dresser l'empereur Charles V. & dont la publication fut très-désavantageuse à la religion catholique, quoique desagréable aux Protestans. Il mourut le 13. Mai de l'an 1553. âgé de 54. ans. Melanchthon fit son épitaphe. * Pantaleon, *l. 3. Prosop.* Chytræus, *in Saxon.* Gesner, *bibl.* Melchior Adam, *in vit. Germ. Theol.*

EPIPHANE, *Epiphanius*, évêque de Constance ou Salamine en Chypre, pere & docteur de l'église dans le IV. siécle, nâquit vers l'an 320. dans un village de la Palestine, nommé *Besanduc*, proche la ville d'Eleuteropole. Il passa sa jeunesse dans la discipline monastique, en Egypte, puis dans la Palestine, avec saint Hilarion, Hesychius & les autres moines. On dit qu'il avoit été Juif de religion, & qu'il avoit été converti par un Chrétien nommé Cleobius, qui le guérit d'une blessure, que lui avoit fait un cheval fougueux; mais c'est un conte de l'auteur de la vie supposée de saint Epiphane, auquel il ne faut ajoûter aucune foi. Ce qu'il rapporte lui-même, qu'il pensa être surpris dans sa jeunesse par les heretiques appellés *Gnostiques* & que Dieu le preserva par sa misericorde, est beaucoup plus certain. Il fonda un monastere dans son pays, dont il prit lui-même la conduite, & fut ensuite élû vers l'an 366. évêque de Salamine, métropole de l'isle de Chypre, qui portoit alors le nom de *Constance*, & que l'on appelle aujourd'hui *la vieille Famagouste*. Il s'appliqua particulierement à préserver cette isle de l'erreur de l'Arianisme. Il s'opposa aussi à celle d'Apollinaire; & étant venu à Antioche, il eut un entretien avec Vital disciple d'Apollinaire, & combattit ses erreurs. Il tint le parti de Paulin contre Melece, & vint à Rome, sous le pontificat de Damase, pour soûtenir le premier. Il ordonna en Palestine Paulinien frere de S. Jerôme; ce qui irrita contre lui Jean évêque de Jerusalem. S. Epiphane accusa de son côté cet évêque de soûtenir les erreurs que l'on attribuoit dès-lors à Origene & ils attirerent Theophile évêque d'Alexandrie dans leur parti. Celui-ci condamna le livre *des principes* d'Origene, dans un concile tenu l'an 399. & chassa les moines, soupçonnés de favoriser la memoire de cet auteur. S. Epiphane condamna aussi dans un concile tenu l'an 401. dans l'isle de Chypre les écrits d'Origene, & écrivit à S. Chrysostome, qui avoit reçu les moines chassés par Theophile, afin de l'engager à prendre le même parti contre Origene; mais S. Chrysostome n'ayant pas approuvé cette proposition, S. Epiphane vint lui-même à Constantinople, à la persuasion de Theophile, pour y faire executer le decret du concile de Chypre: il ne voulut avoir aucun commerce avec S. Jean Chrysostome, & ne put réussir dans son entreprise. Il avoit dessein d'entrer dans l'église des apôtres, & d'y publier la condamnation d'Origene; mais étant averti du danger où il se mettoit, il se retira, & prit le parti de revenir à Salamine. On dit qu'étant prêt de s'embarquer, il dit aux évêques qui l'avoient conduit jusqu'au bord: *Je vous laisse la ville, le Palais & le theatre.* Quelques-uns ont aussi rapporté, qu'il prédit à S. Chrysostome, qu'il seroit chassé de son siege, & que ce saint de son côté lui dit qu'il ne reverroit point son église, ni son palais. Quoi qu'il en soit, il mourut en revenant, au mois d'Avril ou de Mai, de l'an 403. âgé de plus de 80. ans, dont il en avoit passé 36. dans l'épiscopat. L'aversion que S. Epiphane avoit pour les heresies, lui fit entreprendre un ouvrage, dans lequel il rapporte & refute toutes les heresies. Il a intitulé cet ouvrage *Πανάριον* ou *Κιβώτιον*, c'est-à-dire, l'*Apotiquairerie*, ou l'armoire aux remedes. Il a encore composé l'*Anchorat*, où il explique la foi de l'église & réfute les erreurs des Payens, des Manichéens, des Sabelliens, & des Ariens; un abregé de son livre des heresies; un traité des poids & des mesures; la physiologie; traité des douze pierres précieuses; le livre de la vie & de la mort des prophetes. On a encore de lui une lettre à Jean de Jerusalem, sur l'ordination de Paulinien, sur l'origenisme, & sur un voile où étoit peinte l'image de J. C. qu'il avoit fait déchirer, & une lettre à Diodore de Tarse, ou plutôt de Tyr, rapportée par Facundus. Les neuf sermons & le traité des mysteres des nombres qui portent le nom de S. Epiphane, ne sont point de l'ancien évêque de Salamine, mais de quelqu'autre évêque, qui avoit ce même nom, peut-être aussi évêque de la même ville, puisque l'on y en trouve de ce nom, dans le septiéme & dans le dixiéme siecle, comme on le connoît par le style & par quelques autres indices.

Le style de S. Epiphane n'a ni beauté, ni élévation: il est au contraire simple, bas & rampant; il est rude & grossier sans suite & sans liaison; il avoit beaucoup de lecture & d'érudition. Souvent il se sert de fausses raisons, pour refuter les Heretiques. Il se trompe en plusieurs endroits sur des faits d'histoires fort considerables; & il ajoûte foi trop legerement à de faux mémoires, ou à des bruits incertains: il avoit beaucoup de zele & de pieté: mais peu de politique. Nous avons diverses éditions de ses œuvres, en grec & en latin; mais la meilleure est celle que le pere Petau a donnée à Paris en 1622. avec de sçavantes notes. La memoire de ce saint a toujours été en grande veneration dans l'église Grecque, où l'on celebre sa fête le 12. Mai, que l'on y suppose avoir été celui de sa mort. L'église Latine a commencé à honorer sa memoire vers la fin du VII. ou au commencement du VIII. siécle. Quelques auteurs ont prétendu, sans preuves, que son corps avoit été apporté à Benevent, ville d'Italie. Plusieurs autres villes d'Allemagne se vantent avec aussi peu de fondement, de posseder quelques reliques de ce saint. Les actes de sa vie que l'on a en grec & en latin, sous le nom de ses disciples Jean, Polybe & Sabin, sont l'ouvrage d'un imposteur, qui s'est inutilement efforcé de donner de la vraisemblance à ses fictions. Le pere Papebroc a ramassé dans les anciens tout ce qu'il y a de certain sur saint Epiphane. * S. Jerôme, *apol. 2. ad Ruf. cap. 114. de script. eccl. in epist. &c.* Saint Augustin, *in hæres. ad Quod-vult-Deum.* Saint Jean de Damas, *orat. de imag.* Photius, *Cod. 122. 123. 124.* Suidas. Socrate. Sozomene. Theodoret. Nicephore. Baronius, *A. C. 372. n. 107. 108 328. n. 1. & 2. &c. & in Mart. 12. Mai.* Onuphre. Genebrard. *en la chron.* Sixte de Sienne, *en la bibl.* Bellarmin, *des écriv. eccl.* Le

Mire, &c. Du Pin, *bibl. des ant. eccl. du IV. siécle*. Baillet, *vies des saints, mois de Mai*.

EPIPHANE, *Epiphanès*, fils de l'heresiarque Carpocrate, fut heritier de ses impietés. Elevé par son pere dans les études des sciences prophanes & entretenu dans les erreurs de sa secte, il composa un livre de la justice, suivant les principes de la philosophie de Platon, dans lequel il définissoit la justice de Dieu, une communauté avec égalité, & prétendoit prouver que non seulement les biens, mais encore que les femmes devoient être en commun. Il combattoit ouvertement la loi de Moïse, & particulierement les deux derniers commandemens touchant les désirs. Saint Clement d'Alexandrie cite un passage, tiré du livre de cet Epiphane; & il dit qu'après sa mort, ceux de Cephalonie, d'où il étoit originaire du côté de sa mere, l'adorerent comme une divinité. * Clement Alexandrin, *l. 3. des Tapiss.* S. Epiphane, *her. 32*. Du Pin, *bibl. des ant. eccl. des trois premiers siécles*.

EPIPHANE, *Epiphanius*, scholastique qui vivoit dans le VI. siécle, merita l'amitié de Cassiodore, à la priere duquel il traduisit en latin, mais fort mal, l'histoire ecclesiastique de Theodoret, de Socrate & de Sozomene. Depuis il en tira la sienne, qu'il nomma *l'histoire Tripartite*. * Cassiodore, *Pref. in hist. Trip. & de divin. lect. c. 7*. Sigebert, *in catal. c. 12*.

EPIPHANE, évêque de Pavie, dans le V. siécle, nâquit l'an 438. fut élevé dans la clericature par Crispin, évêque de Pavie, & lui succeda l'an 466. il fut employé pour ménager la reconciliation de l'empereur Anthemius avec Ricimer son gendre. Sous le regne de Jules Nepos qui déposseda Glycerius successeur d'Anthemius, Epiphane fut deputé vers Evaric roi des Visigoths à Toulouse, & conclut avec lui un traité de paix. L'empereur Nepos ayant été dépouillé & chassé par le patrice Oreste, il fit déclarer Auguste, Momile son fils, appellé vulgairement *Augustule*, attira en Italie Odoacre roi des Turcilinges, avec une armée de Barbares. Oreste s'étant retiré dans Pavie, y fut assiegé, pris & mis à mort par Odoacre, qui relegua Augustule en Campanie, dans le château de Luculliano, près de Naples; & fit ainsi finir l'empire de Rome en sa personne, l'an 476. Les Barbares s'étant rendus maîtres de la ville de Pavie, la pillerent, y mirent le feu, & emmenerent la plûpart des habitans prisonniers. Dans une si grande désolation, Epiphane rendit à son peuple tous les services imaginables: il retira des mains des barbares la plûpart des captifs, & obtint d'Odoacre pour la ville une exemption de tous impôts pendant cinq années; il rétablit les églises, & y fit refleurir le service divin, mais cette église ne jouit pas long-tems de ce repos; car Theodoric, roi des Ostrogoths, étant venu fondre en Italie avec une puissante armée, en 489. défit Odoacre; mais ayant ensuite été abandonné des siens, il se retira à Pavie, où il fut assiegé par Odoacre. Enfin Theodoric victorieux étant devenu maître de toute l'Italie, Epiphane fut deputé pour obtenir de ce roi la révocation d'un édit fait contre ceux qui avoient été de ses ennemis: il obtint cette révocation, & fut envoyé par Theodoric vers Gondebaud roi des Bourguignons, pour traiter avec lui de la liberté de plusieurs captifs: il réüssit encore dans cette negociation. Deux ans après, il vint solliciter auprès de Theodoric, la remise des impôts établis sur la Ligurie; & comme il se preparoit à s'en retourner, après avoir obtenu une moderation des deux tiers, il mourut le 21. Janvier de l'an 496. ou 497. * Ennodius, *en sa vie rapportée par Surius au 21. Janvier*. Baillet, *vies des Saints, mois de Janvier*.

EPIPHANE, patriarche de Constantinople, dans le VI. siécle, succeda à Jean II. l'an 520. Le pape Hormisdas lui donna pouvoir de recevoir en son nom tous les évêques qui voudroient se réunir à la communion du siege Romain, à condition qu'ils souscriroient à la formule qu'il avoit dressée, & qu'ils lui envoyeroient leur signature. Il s'agissoit en cela de la reception du concile de Chalcedoine, & de la condamnation d'Eutychès. Epiphane fut zelé pour la défense de la verité orthodoxe, & mourut l'an 535. Anthime lui succeda. * Hormisdas, *Ep. 72. 73. &c.* Baronius, *A. C. 20. n. 7. 535. n. 58. &c.*

EPIPHANES, *cherchez* PTOLOME'E V.

EPIPHANIE, ville de Syrie, sur l'Oronte, fut fondée par le roi Antiochus, surnommé *Epiphanes*, c'est-à-dire, *illustre*, duquel il tira son nom. Cuspinien dit qu'elle fut depuis appellée *Mapoa*, & Niger la nomme *Aman*. Elle est entre Antioche & Damas, à 80. milles de l'une & de l'autre.

EPIPHANIE: fête de l'adoration des trois rois, du Batême de J.C. & de son premier miracle aux nôces de Cana. C'est un mot grec qui signifie *apparition* ou *manifestation*, & qui convient à ces trois fêtes. Car J. C. se manifesta aux rois mages, lesquels suivirent l'étoile qui leur avoit apparu; il fut declaré Messie par une voix du Ciel, au moment de son batême; & en faisant son premier miracle, il manifesta sa puissance. A l'égard des rois mages, il faut remarquer que les Perses, & la plûpart des peuples de l'Orient, donnoient le nom de *Mages* à leurs docteurs; comme les Hebreux les appelloient *Scribes*; les Egyptiens, *Prophetes*, les Grecs, *Philosophes*; & les Latins, *Sages*. L'église donne à ces trois hommes illustres le titre de rois; ce qui est fondé sur ces paroles de David: *Les rois de Tharsis, & les isles offriront des presens; les rois d'Arabie & de Saba apporteront des presens*. C'est une ancienne tradition, dont on ne peut marquer la source: & les plus anciennes peintures de ce mystere, nous representent des personnes couronnées avec les autres marques de la dignité royale. Nous en avons même des témoignages dans les peres de l'église les plus celebres, comme dans Tertullien, saint Cyprien, saint Hilaire, saint Basile, saint Jean Chrysostome, saint Isidore, le venerable Bede, Theophylacte, & plusieurs autres. Autrefois les peuples d'Orient choisissoient des philosophes pour rois; ou si les royaumes étoient hereditaires, ils faisoient instruire les princes qui devoient succeder à la couronne, dans les sciences qui leur pouvoient faire meriter le nom de Sages. C'est ce que Platon remarque en traitant de l'éducation des princes de Perse: où il ajoute que sur-tout l'astrologie étoit estimée une science digne des souverains. Ces trois rois, que quelques-uns nomment Gaspard, Balthasar & Melchior, ayant observé le 25. Decembre, une étoile beaucoup plus éclatante que les étoiles ordinaires: jugerent que c'étoit-là cette étoile de Jacob, dont le prophete Balaam (de qui les prédictions leur étoient connues) avoit autrefois parlé, & qui devoit être le signe d'un roi, qui naîtroit pour le salut de ses peuples. D'ailleurs ils furent éclairés par une lumiere interieure, qui leur fit connoître, que cet astre leur serviroit de guide pour trouver le Messie. Ainsi ils prirent le chemin de la Judée, où ils sçavoient par leurs traditions, que naîtroit ce roi desiré de toutes les nations. L'évangeliste dit seulement qu'ils vinrent d'Orient, c'est-à-dire, d'un pays qui étoit oriental, à l'égard de Jerusalem & de Bethléem; ou de cette partie du monde, que l'on appelloit absolument l'Orient, laquelle comprend un grand nombre de royaumes & de provinces. L'opinion la plus probable est, qu'ils vinrent de l'Arabie heureuse, qui fut habitée par les enfans qu'Abraham eut de Cetura sa seconde femme; sçavoir, par Jecthan pere de Saba, & par Madian pere d'Epha. Ce que le roi prophete semble témoigner, lorsqu'il dit que le Messie seroit adoré par les rois des Arabes & de Saba, & qu'on lui donneroit de l'or d'Arabie; & le prophete Isaïe prédit la même chose, lorsqu'il dit qu'on viendroit de Madian & d'Epha sur des chameaux pour le reconnoître. Les presens que les mages lui offrirent, favorisent beaucoup cette opinion; car c'est principalement dans l'Arabie que naissent l'or, l'encens & la myrrhe. Ces mages furent conduits par l'étoile pendant leur voyage, qui dura douze jours ou environ; mais lorsqu'ils approcherent de Jerusalem, l'étoile disparut. C'est pourquoi ils entrerent dans cette ville, & demanderent à Herode où étoit né le roi des Juifs. Herode consulta les docteurs de la loi, qui répondirent que suivant la prophetie de Michée, ce devoit être à Bethléem de Juda. Les Mages étant sortis de la ville pour aller à Bethléem, revirent l'étoile qui les avoit conduits, & la suivirent jusqu'à ce qu'elle s'arrêtât sur l'étable où étoit né Jesus-Christ. Ils y entrerent & lui offrirent pour presens, de l'or, de la myrrhe & de l'encens. Il y a des auteurs qui croient que Marie & Joseph avec le petit Jesus, s'étoient alors retirés dans une maison plus commode de la ville de Bethléem parce que saint Matthieu dit, qu'*entrant dans la maison ils trouverent l'enfant*. Mais le commun sentiment des saints peres est, que ce fut dans l'étable mê-

me, où les Mages trouverent le Sauveur; & que le nom de maison se donne dans l'écriture sainte à toute sorte de demeures. Ces rois ayant rendu leurs respects à J. C. furent avertis par revelation, de ne point passer par Jerusalem, mais de prendre un autre chemin pour s'en retourner. On tient qu'après l'Ascension de Notre-Seigneur l'apôtre saint Thomas étant allé en leur pays, les batisa, & les consacra évêques; qu'ils furent martyrs; & que leurs reliques furent transportées de Perse à Constantinople, par l'ordre de l'imperatrice sainte Helene; que depuis elles furent aportées à Milan, du tems de l'empereur Emanuel, par l'évêque saint Eustorge, d'où on les transporta à Cologne, l'an 1163. lorsque l'empereur Frederic *Barberousse*, saccagea la ville de Milan.* *Nouveau Testament*. Theophilacte. Pierre Galesinius.

☞ * Les Grecs faisoient au six de Janvier la fête de la naissance de J. C. à cause de laquelle ils nommoient cette fête *Theophanie, Epiphanie*, ou *des lumieres*, parce qu'ils croyoient qu'en ce jour J. C. la vraie lumiere, avoit apparu au monde. Ils faisoient aussi en même tems memoire des autres circonstances de la vie de J. C. comme de l'adoration des mages, de la purification, de son batême, & de son premier miracle, rassemblant ainsi en un même jour la memoire de divers mysteres. L'église Latine, qui a celebré la fête de la naissance de J. C. le 25. de Decembre, a reservé, (au moins depuis le cinquiéme siécle,) au six de Janvier la fête de l'adoration des mages, du batême de J. C. & de son premier miracle fait aux nôces de Cana. Dieu seul sçait, dit saint Maxime de Turin, laquelle de ces trois merveilles s'est proprement faite en ce jour. Il est certain que le batême de J. C. & les nôces de Cana, ne sont pas arrivés en un même jour. Il n'est pas certain non plus que les Mages soient venus adorer J. C. le six de Janvier, treize jours après la naissance de J. C. selon les Latins. Quelques-uns croient que cela n'est arrivé qu'après la purification, quelque tems avant la fuite en Egypte. Il n'y a rien de certain sur les Mages, que ce qui en est marqué précisement dans l'évangile de saint Matthieu; car tous les autres évangelistes n'en parlent point, & ce qu'en ont dit les auteurs, n'est fondé que sur des conjectures, des allegories, ou de fausses relations, qui ne sont point une preuve historique. Quoique l'on croye communément qu'ils étoient au nombre de trois, il n'y en a aucune preuve dans l'évangile, qui dit seulement que des Mages vinrent d'Orient. Les trois sortes de presens qu'ils offrirent ne sont pas une preuve qu'ils ne fussent que trois, puisqu'ils les presenterent en commun, & non pas chacun séparément. On ne sçait pas de quels pays ils étoient, le nom de Mages, plus connu parmi les Perses, que parmi les autres nations, a fait croire à la plûpart des peres, que ceux qui vinrent adorer J. C. étoient de Perse ou de Chaldée. Les nouveaux commentateurs trouvent plus à propos de les faire venir d'Arabie; mais leurs conjectures ne sont pas fort solides. Il est certain qu'ils virent une étoile extraordinaire en Orient qui fut la cause de leur voyage; mais il n'y a aucune apparence qu'ils eussent appris par les oracles des prophetes, qu'elle présageoit la naissance d'un roi. Il est plus vraisemblable qu'ils en jugerent ainsi, suivant les regles de leur science astrologique. Il n'est point dit dans l'évangile que cette étoile les conduisit de leur pays en Judée; mais seulement qu'ils avoient vû cette étoile en Orient, qu'ils la revirent de nouveau au sortir de Jerusalem, & qu'elle les conduisit à Bethléem. L'évangile ne donne point aux Mages la qualité de rois, & tout ce qu'on cite des prophetes, peut s'entendre de princes, ou de grands seigneurs, aussi-bien que des rois. Les noms de Melchior, Balthasar & Gaspar, qu'on leur a donnés vers la fin du XII. siécle, & leurs histoires sont de pures fables. L'intention de l'église n'est point de faire la fête des Mages, mais de celebrer la mémoire de leur adoration, que l'on peut considerer comme les prémices de la vocation des Gentils.

Elle celebre aussi dans le même jour le Batême de J. C. par saint Jean; parce qu'en cette occasion J. C. fut déclaré fils de Dieu par une voix venue du ciel, qui fit entendre ces paroles, *Celui-ci est mon fils, &c.* Cette fête paroît encore plus ancienne dans l'église que celle de l'adoration des Mages. Dans le tems de l'empereur Adrien, Basilide & ses sectateurs la solemnisoient au 10. de Janvier. Les Grecs lui donnent le nom de *Theophanie*, ou fête *des Lumieres*. C'étoit un jour consacré chez eux pour l'administration du batême, dans lequel saint Gregoire de Nazianze fit un excellent discours aux nouveaux batisés; c'est pourquoi la veille de cette fête étoit celebrée avec solemnité, parce que l'on y préparoit toutes choses pour le batême des Catechumenes, en bénissant l'eau dont on se devoit servir pour les batiser. Cette fête avoit même une octave dans quelques églises, & cette octave étoit solemnisée comme le jour même.

Enfin l'on celebre encore dans la fête de l'Epiphanie le premier miracle de J. C. du changement d'eau en vin aux nôces de Cana, quoiqu'arrivé dans un jour different; parce que ce fut le premier miracle qui fit connoître sa puissance. On voit par saint Epiphane, que de son tems même cette fête étoit celebrée parmi les Orientaux, & qu'elle étoit jointe à la fête de la naissance de Jesus-Christ au 6. de Janvier. Ce qu'il ajoute qu'en ce jour les eaux de plusieurs fontaines, & même des rivieres, se changeoient en vin, paroît moins vraisemblable.* Tillemont, *memoires pour l'histoire de l'église, tome 1.* Baillet, *vies des saints, mois de Janvier. Les commentateurs sur S. Matthieu.*

EPIQUE, poëme, *voyez* EPOPE'E.

EPIRE, province de Grece, que quelques-uns mettent dans la basse Albanie, étoit separée de la Macedoine par le fleuve Calyde & le mont Pinde. Ses peuples les plus celebres étoient les Molosses, qui tenoient la ville de Dodone, renommée par les oracles de Jupiter, qui s'y rendoient; les Driopiens, les Chaoniens, les Dolopes, les Selses, les Amphilociens, les Hellopes, les Acarnaniens, &c. Ses villes sont Larta, Preveza, Bestia, Orchimo, Argiro, Elatria, &c. Justin fait mention de l'Epire en ces termes: « Les Molosses, *dit-il*, regnerent premierement en cette contrée; & Pyrrhus fils d'Achille, ayant perdu par son absence, les états de son pere, pendant le siege de Troie, se vint établir en ce pays, dont les habitans furent premierement appellés Pyrrhides & Epirotes. Mais Pyrrhus étant entré dans le temple de Dodone, pour consulter l'oracle, y enleva Lanasse, petite fille d'Hercule, l'épousa, & en eut huit enfans. Il maria quelques-unes de ses filles à des rois voisins, acquit de grandes richesses, & donna la Chaonie à Helenus, fils de Priam, auquel il fit épouser Andromaque, veuve d'Hector. Depuis il fut assassiné dans le temple de Delphe par Oreste, fils d'Agamemnon; son fils Piale lui succeda, & ensuite le royaume devint le partage d'Arybas. Ce dernier étoit encore mineur, & les états de l'Epire prirent soin de son éducation, & l'envoyerent même à Athenes pour étudier. A son retour il fit des loix, établit un sénat & des magistrats, & regla la forme du gouvernement. Arybas laissa Neoptoleme, qui fut pere d'Olympias, mere d'Alexandre le Grand, & d'Alexandre I. roi d'Epire qui mourut en Italie (l'an 326. avant Jesus-Christ,) & d'Æacide qui succeda à son frere ». Ce dernier gouverna si mal qu'on le chassa du trône. En sortant de son pays, il laissa Pyrrhus, qu'on éleva chez Bereé, femme du roi Glaucus. Pyrrhus mourut l'an 272. avant Jesus-Christ, Alexandre II. son fils lui succeda. Depuis l'Epire ayant été soumise aux Romains, eut la même destinée que le reste de la Grece, & est tombée sous la tyrannie des Turcs, depuis le XIV. siécle. Les habitans y sont Chrétiens Grecs. On assembla l'an 516. un concile dans l'Epire, au sujet de Jean évêque de Nicopolis. * Pline, *l. 4.* Strabon, *l. 7.* Ptolomée, *l. 3.* Justin, *l. 17. 18. &c.* Belon, *l. 1. obs. c. 64. T. IV. Conc.*

EPISCOPAUX: est le nom de ceux qui font profession de la religion dominante en Angleterre. On les appelle ainsi du mot *Episcopus*, qui signifie *Evêque*, parce qu'ils ont retenu les évêques: surquoi le roi de la Grande Bretagne, Jacques I. disoit dans la conference de Hamptoncourt, *point d'évêque, point de roi*, voulant marquer par-là que les Presbyteriens ou Puritains étoient ennemis de la monarchie. De tous les sectaires les Episcopaux sont ceux qui approchent le plus de l'église Romaine, dans ce qui regarde la discipline ecclesiastique; car ils ont conservé quelque respect, pour les anciens docteurs de l'église, & pour la tradition. C'est pourquoi ils retiennent encore les dignités d'évêque, de prêtre, & de chanoine; ils n'ont pas même rejetté entierement l'ancienne liturgie, ni les

autres livres des ceremonies de l'église Romaine. Leur maniere de consacrer les evêques, a été prise du pontifical romain, qu'ils n'ont presque fait que traduire en anglois. Leur liturgie, qu'ils nomment autrement le livre des prieres communes, contient non seulement leur office public, qui est presque le même que celui de l'église Latine; mais comprend aussi la maniere dont ils administrent les sacremens. Ils ont l'office de matines, qu'ils commencent par *Domine, labia nostra aperies*, & on chante ensuite le pseaume *Venite, exultemus*, &c. puis suivent les pseaumes & les leçons de chaque jour. Ils disent aussi le cantique *Te Deum laudamus*, & quelques pseaumes de ceux que nous disons dans l'office de laudes. En un mot, ils n'ont fait qu'abreger notre office, en y changeant fort peu de chose. Ils commencent aussi leurs vêpres par *Domine, labia nostra aperies*, & par *Deus, in adjutorium nostrum intende*, &c. Puis ils recitent des pseaumes propres au jour. Ils ont un calendrier semblable au nôtre, où les fêtes & les dimanches sont aussi marqués. Par exemple, Noël, l'Epiphanie, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, en un mot, toutes les fêtes mobiles, & l'on y marque les pseaumes: & les leçons propres à chaque fête. Ils celebrent aussi les dimanches à notre maniere; sçavoir les dimanches de l'Avent, ceux d'après l'Epiphanie, la Septuagesime, la Sexagesime, la Quinquagesime, les dimanches d'après Pâques, d'après la Pentecôte, & d'après la Trinité. Ils ont encore des collectes, ou messes (bien qu'ils ne se servent pas de ce dernier mot) pour tous ces jours-là, où ils recitent l'épître & l'évangile, quelques oraisons, le symbole *Credo in unum Deum; Gloria in excelsis*, &c. Ils chantent aussi les préfaces propres à chaque fête, commençant par ce qui est de commun, & entonnant comme nous *Sursum corda. Gratias agamus. Verè dignum & justum*, & le reste. Ils ont seulement reformé le canon de la messe, & ils font leur office en anglois, pour être entendu du peuple. Ils observent de plus, les fêtes immobiles aussi-bien que nous, & ont un office propre à chaque fête. Par exemple, pour la fête de saint André, celle de saint Thomas, la conversion de saint Paul. La maniere dont ils administrent les sacremens est aussi marquée dans ce livre, & est peu differente de la nôtre. Le ministre qui baptise, après avoir prononcé ces paroles, *Je te baptise au nom du pere*, &c. fait le signe de la croix sur le front de l'enfant. L'évêque donne aussi la confirmation en imposant les mains sur la tête des enfans qu'il confirme, & en recitant quelques oraisons; ensuite dequoi il leur donne sa bénediction. Enfin on voit dans cette liturgie ou livre des prieres communes, la forme d'administrer le mariage, & de donner le Viatique aux malades, & plusieurs autres ceremonies qui se pratiquent dans l'église Romaine. Les Episcopaux reçoivent la communion à genoux. Ils ont seulement ajouté dans une de leurs dernieres éditions de la liturgie, sous le roi Charles II. une apostille en forme de rubrique, où ils remarquent que, bien qu'ils reçoivent l'eucharistie à genoux, ils ne l'adorent point. Cette formule de liturgie fut autorisée sous le roi Edouard VIII. dans l'année 5. ou 6. de son regne, par un statut du parlement d'Angleterre, qui fut renouvellé sous la reine Elisabeth, dans le parlement. Ce statut a été imprimé en latin à Londres en 1574. avec le titre de *Liber precum publicarum, seu ministerii ecclesiastici administrationis sacramentorum, aliorumque rituum & caremoniarum in ecclesia Anglicana*. Les Presbyteriens n'ont pas manqué d'attaquer cette liturgie, comme tyrannique & superstitieuse; ce qui obligea Jean Durel de leur répondre, par une longue Apologie, imprimée à Londres en 1669. sous ce titre, *Sanctæ ecclesiæ Anglicanæ adversùs iniquas atque inverecundas schismaticorum criminationes vindiciæ*. * M. Simon.

EPISCOPIUS, ou BISCHOP (Nicolas) natif des environs de Lyon, se retira à Bâle pendant le cours des troubles de la France, à cause de la religion Protestante, dont il faisoit profession. Il y épousa *Justine*, fille du celebre imprimeur & libraire *Jean* Froben, & s'acquit une grande réputation par les belles éditions de plusieurs ouvrages grecs & latins. Il avoit lié une amitié si étroite avec le fameux Erasme, que celui-ci en mourant, l'institua son exécuteur testamentaire avec Jerôme Froben. Episcopius mourut l'an 1564. laissant un fils de son nom & de sa profession, qui mourut aussi deux ans après, dans la fleur de son âge. * Le Sueur, *hist. de l'église & de l'empire*.

EPISCOPIUS, (Simon) professeur en theologie dans l'académie de Leyde, nâquit à Amsterdam au mois de Janvier 1583. & y étudia les humanités jusqu'en 1600. qu'il fut à Leyde pour y achever ses études. Il reçut le degré de maître-ès-arts en 1606. Il s'appliqua ensuite à la theologie avec tant de succès que les bourguemestres d'Amsterdam le choisirent pour être leur ministre. Il trouva plusieurs obstacles à sa reception du côté des Gomaristes, contre lesquels il s'étoit déclaré en faveur d'Arminius. Le refus l'engagea de quitter l'académie de Leyde & de venir dans celle de Franeker en 1609. où il resta peu de tems, au bout duquel il vint en France; son sejour n'y fut pas long, car il revint en Hollande dès l'an 1610. & fut fait ministre de Bleiswic, village dépendant de Rotterdam. Il fut député à la conference de la Haye en 1611. où il se déclara hautement pour les Armeniens. En 1612. il fut choisi pour remplir la place de professeur en theologie dans l'académie de Leyde, vacante par la cession volontaire de Gomar. Le parti qu'il defendoit lui attira un grand nombre d'ennemis, dont plusieurs l'insulterent en public & en particulier. Les états d'Hollande ayant invité Episcopius de se trouver au synode de Dordrect, il y vint des premiers avec quelques ministres remontrans. Le synode ne voulut point l'admettre, ni ceux qui l'accompagnoient sur le pied de juges, mais seulement comme gens cités. Ils furent obligés de ceder. Episcopius eut beau haranguer pour prouver à l'assemblée qu'il devoit parler comme les autres, on n'eut aucun égard à toutes ses raisons. Il fut enfin chassé du synode, deposé du ministere & banni des terres de la republique vers l'an 1618. Episcopius se retira à Anvers, où il composa quelques traités de controverse, s'engagea dans les disputes de vive voix & par écrit avec le Jesuite Wadding, Irlandois, qui fit ses efforts pour le gagner à l'église Catholique. Son exil dura quelque tems; mais enfin en 1626. il revint en Hollande pour être ministre des remontrans à Rotterdam. En 1627. il s'y maria avec *Marie* Passer, veuve de *Henri* de Nielles ministre remontrant. L'an 1634. il alla à Amsterdam pour y conduire le college que les Arminiens y avoient établi. Il perdit sa femme (dont il n'eut point d'enfans) en 1641. & mourut à Amsterdam le 4. Avril 1643. d'une retention d'urine, après avoir professé publiquement la tolerance de toutes les sectes qui reconnoissent l'autorité de l'écriture, de quelque maniere qu'elles les expliquent. C'étoit-là ce qui l'avoit fait soupçonner de Socinianisme, outre ses commentaires du nouveau testament, où l'on sent assez qu'il ne tenoit pas que Jesus-Christ soit vrai Dieu. Ses ouvrages de theologie ont été publiés en deux volumes *in folio* en 1650. par les soins d'Etienne Courcelles & réimprimés à la Haye en 1678. Episcopius est fort diffus dans sa methode; mais il ne laisse pas que de s'exprimer avec netteté. Quelques Protestans, & entre autres Georges Bullus, dans son livre *de la confession de foi du concile de Nicée*, l'accusent d'avoir peu étudié l'antiquité ecclesiastique. Cependant il est aujourd'hui le plus celebre auteur des Arminiens. On peut voir sa vie, qui est à la tête de ses œuvres, & qui a été composée par Etienne Courcelles son successeur, dans la profession de theologie, parmi les remontrans, qui jouissent de la liberté de conscience en Hollande. Philippe de Limborg a publié cette même vie plus étendue en flaman, & elle a été traduite en latin, & imprimée avec quelques additions à Amsterdam 1701. *in 8°.* Elle est au commencement des sermons d'Episcopius, de l'édition de 1693. *in folio*. *Voyez* ARMINIENS. * Curcell. Præfat. *in opera* Episcopii. Alegambe. Le Clerc. Bayle, *dict. crit. seconde édition*.

EPISODE, ce mot signifie maintenant une histoire inserée dans le principal sujet du poëme dramatique, qui est appellée pour cette raison, une histoire à deux fils, comme qui diroit un ouvrage à double trame. Cet épisode loin d'être une piece inutile au sujet, y est tellement incorporée, qu'on ne le peut separer sans détruire l'ouvrage: la personne agissante dans l'épisode, est interessée au succès des affaires du theatre; de sorte que les avantures du heros font craindre ou esperer quelque chose pour cette personne étrangere, qui pour lors n'est plus inutilement étrangere. Autrefois l'épisode étoit comme un acte de la tragédie, ou de la comedie, qui étoit inseré entre les chants

du chœur, d'où est venu son nom, composé des mots grecs *ἐπὶ*, qui marque ce qui est inseré ou ajouté, *εἴσοδος*, *entrée*, *arrivée*. Ce fut le poëte Thespis qui inventa ces épisodes, introduisant un acteur qui recitoit quelques discours, pour donner lieu aux musiciens & aux danseurs du chœur de se reposer; car avant lui le chœur jouoit seul toute la tragédie, & il n'y avoit point d'acteurs qui recitassent des vers sur le theatre. Cet intermede ajouté au chœur, ayant plû au peuple, Æschyle, qui vivoit environ cinquante ans après Thespis, fit paroître deux acteurs & leur donna des habits convenables, avec des cothurnes, ou chaussûres hautes, pour mieux représenter les heros & les grands personnages. Sophone qui nâquit dix ou douze ans après la mort d'Æschyle, introduisit trois acteurs sur le theatre, & ajouta les décorations de la scene. Ainsi on voit que ces épisodes étoient quelque chose de semblable aux actes de la tragédie nouvelle, car ils se recitoient entre deux chants du chœur, comme les actes se recitent entre deux concerts de musique ou de violons. Lorsqu'on introduisit ces épisodes, les prêtres de Bacchus se plaignirent tout haut, qu'ils contenoient des choses très-differentes du veritable sujet de la tragédie, qui devoit être tiré des actions, ou des mysteres de leur dieu. Ce qui donna lieu à ce proverbe: *Nihil ad Dionysium.* (En tout cela rien de Bacchus.) Plutarque parlant de cette nouveauté, nomme cela détourner la tragédie, & la faire passer de l'honneur de Bacchus aux fables & aux passions. Mais les plaintes des prêtres de Bacchus n'empêcherent pas le progrès de ce poëme, qui eut un succès si favorable, qu'enfin ce qui étoit autrefois épisode, est devenu le fonds de la tragedie même. Comme au commencement le chœur étoit sans acteurs, les acteurs furent quelquefois sans chœur dans la comedie; & maintenant les tragedies n'ont que des acteurs, & n'ont plus de chœurs, mais seulement cinq actes, qui representent cinq épisodes des anciens. Castelvetro & quelques autres disent que l'acteur de l'épisode introduit par Thespis, étoit un personnage bonfon, qui chantoit seul, qui dansoit & jouoit ensemble de quelque instrument; qu'Æschyle y en introduisit deux, séparant la danse du chant & des instrumens; & que Sophocle en fit paroître trois sur le theatre, pour ces trois actions differentes. Mais c'est une erreur qui en suppose une autre: sçavoir que le chœur étoit une troupe de comediens qui recitoient, quoiqu'il soit vrai que c'étoit une assemblée de musiciens, & de danseurs. *Voyez* CHOEUR, THESPIS. *Athenée, *l. 4.* Diogene Laërce, *in Plat. l. 3.* Hedelin, abbé d'Aubignac, *pratique du theat.*

EPITADE, Lacedemonien, fut le premier qui transgressa la loi de Lycurgue, par laquelle il étoit défendu de faire des testamens; & de cette infraction s'ensuivit une grande inégalité de biens parmi le peuple. *Plutarque, *en la vie* d'*Agis.*

EPITAPHE: on donnoit ce nom anciennement aux vers, que l'on chantoit en l'honneur des morts le jour de leurs obseques, & que l'on repetoit tous les ans à pareil jour: Il s'est pris depuis pour l'inscription que l'on met sur les tombeaux, tantôt en prose, & tantôt en vers, pour conserver la memoire des défunts, & dresser un monument à leur gloire. Les Grecs mettoient simplement le nom de celui qui étoit mort avec épithetes, *bon homme*, ou *bonne femme*, *bon jour.* Ce qui donna occasion à cette maniere de parler *χρηστὸν ποιεῖν*, *faire bon*, pour dire faire mourir.

Pausanias remarque que les Sicyoniens n'avoient accoutumé de mettre sur les tombeaux que le nom des personnes, avec le mot de salutation ΧΑΙΡΕ; mais on voit par ces épitaphes, que les Grecs n'y faisoient pas plus de façon, si ce n'est qu'ils ajoutoient le mot ΧΡΗΣΤΟΣ, & aussi celui de ΗΡΩΣ, quoique tous ceux pour qui ils le mettoient, ne fussent pas des heros, comme ce mot le signifie. Les Atheniens mettoient simplement le nom du mort, celui de son pere, avec celui de sa tribu. Les Romains ajoutoient au haut de leurs épitaphes, *Diis Manibus*, qui sont quelquefois exprimés à demi seulement, *Dis Man.* & le plus souvent en deux lettres, *D. M.* & parmi les originaires Romains, qui faisoient leurs épitaphes en grec, Θ. Κ. ΘΕΟΙΣ ΚΑΤΑΧΘΟ-ΝΙΟΙΣ. Quelquefois les épitaphes étoient remplis de moralités, accompagnées de belles pieces de sculpture & d'architecture, qui ne servoient pas seulement d'embellissement à leurs tombeaux; mais aussi d'instruction à la posterité, par les actions illustres qu'elles représentoient, & par les pensées morales qu'elles exprimoient. * *Antiq. grecq. & rom.*

EPITE (*Epitus*) roi d'Arcadie, étant entré dans le temple de Neptune, qui étoit à Mantinée, contre la défense expresse qu'on en avoit faite à toute sorte de personnes, devint aveugle, & mourut bientôt après, en punition de ce sacrilege. * Pausanias, *l. 8.*

EPITE, roi des Messeniens, étoit fils de Cresphonte, que les grands de son état firent mourir; parce qu'il affectionnoit trop le menu peuple. Ses enfans eurent la même destinée, & Epite fut le seul qu'on sauva. Il fut élevé chez son ayeul maternel, & remonta sur le trône, avec le secours des Doriens & des Arcadiens, & ayant fait punir les meurtriers de son pere & de ses freres, il s'insinua avec tant d'art dans l'esprit de la noblesse & du peuple, qu'on appella ses successeurs *Epitides* de son nom, bien que les rois des Messeniens fussent ordinairement nommés *Heraclides*.* Pausanias. *l. 4.*

EPITHALAME, poëme que l'on chantoit aux nôces, dans le tems que l'on conduisoit l'épouse dans le lit nuptial. Il étoit celebre parmi les anciens, tant en Orient, qu'en Grece; il a passé de là chez les Romains. Nous en avons de très-beaux de Catulle. Les modernes ont imité les anciens en ce genre de poësie, comme dans les autres. Le nom grec *ἐπιθαλάμιον* est composé d'*ἐπὶ*, *sur*, & *θάλαμος* *lit nuptial.* * Scaliger, *l. 3. poëtices cap. 5.*

EPIZELUS, soldat Athenien, fut frappé d'un aveuglement subit dans la bataille de Marathon, sans recevoir ni coup ni blessure. Il parut seulement devant lui en combattant, un grand homme avec une longue barbe noire. Epizelus l'ayant tué, ou ayant crû le tuer, devint aveugle, & le fut le reste de ses jours. * Herodote, *liv. 5.*

EPO, *cherchez* BOETIUS EPO.

EPOMEE, montagne de l'Isle Ænaria, ou Inarimé, appellée aujourd'hui *le mont saint Julien*, au milieu de l'isle Ischia, dans la mer de Toscane, vers la côte de la terre de Labour, au royaume de Naples. Les Siciliens qui habitoient autrefois cette isle, l'abandonnerent, à cause d'un grand tremblement de terre, & d'un incendie, causé par des torrens de flammes qui sortoient de cette montagne. Elle vomit encore des feux sous le consulat de Lucius-Martius, & de Sextus-Julius, & même sous les regnes d'Auguste, de Tite & de Diocletien. Depuis il s'y fit un nouvel embrasement l'an 1300. de sorte que ceux qui étoient revenus dans cette isle pour l'habiter, & qui purent échaper des flâmes, se retirerent dans l'isle de sainte Marie, ou à Bayes. *Pline. Ferrarius.

EPONE ou HIPPONE, déesse que les anciens consideroient comme celle qui avoit particulierement soin des chevaux. Plutarque dit qu'elle étoit fille de Fulvius Stella, qui l'eut d'une jument. Tertullien se mocque ingenieusement dans son apologie, des idolâtres qui honoroient d'un respect ridicule, les bêtes de charge & les chevaux hongres, avec leur déesse Epone. *Tertullien, au *ch. 16.* Saint Justin martyr, *apol. 2.* Minutius Felix, *in Octavio.* Plutarque, *in paral. min. c. 29.* Apulée, *l. 3. de Asino aur.* Juvenal, *sat. 8.*

Hipponam & facies olida ad præsepia pictas.

Nous avons remarqué, en parlant du concile d'Epaune, que quelques auteurs ont crû qu'il avoit été tenu dans une ville du Chablais, dite Epaune, du nom de la déesse Epone, qui y étoit adorée, à cause que cette province étoit des Equestres.

EPONINA, remarquable par sa fidelité envers son mari, *cherchez* EPPONINE.

EPOPÉE, volcan ou montagne ardente, sous laquelle on feint que Typhée a été ensevelie. * Le scholiaste de Pindare. Strabon dit que les Eretriens, peuples de l'isle Eubée, furent contraints de déserter de ce lieu-la, à cause des frequens tremblemens de terre, des embrasemens, & des inondations: le feu, l'eau & l'air se joignant ensemble pour faire la guerre aux hommes; & que ceux que Hieron, tyran de Syracuse, y avoit envoyés, n'y purent aussi demeurer. C'est la même montagne qu'Epomée, dont il est parlé ci-devant.

EPOPÉE, ou poëme épique: on l'a défini: *Un discours*

inventé avec art, pour former les mœurs, par des instructions déguisées, sous les allegories d'une action importante, qui est racontée en vers, d'une maniere vraisemblable, divertissante, & merveilleuse. Le poëme épique parfait, est le dernier effort de la poësie. Homere en a tracé un modele chez les Grecs dans son Iliade & son Odyssée, & Virgile dans son Eneïde chez les Latins : encore les critiques découvrent-ils des défauts dans l'un & dans l'autre. La Jerusalem du Tasse, l'Adonis du cavalier Marin, & le Roland de l'Arioste, quoique semés de beaucoup de brillans, sont très-éloignés de la perfection du poëme épique, par la défectuosité de leur ordonnance. Nos François de ce genre n'ont pas été plus heureux que les Italiens ; & de tant de poëmes épiques qu'ils ont fait éclore, il n'y en a point qui merite veritablement ce nom. On auroit tort de le donner à la Pharsale de Lucain, & autres historiens en vers. * *Consultez* le pere le Bossu, chanoine regulier, *dans son excellent traité du poëme épique.*

EPOQUE, borne de tems, qui vient du mot grec ἐποχὴ qui signifie, *retenir, arrêter.* Car comme la suite des tems écoulés depuis le commencement du monde jusqu'à nous, est d'une si vaste étendue, qu'on auroit peine de s'en ressouvenir parfaitement, les chronologistes ont pris pour époques des évenemens celebres, depuis lesquels ils comptent leurs années. On les divise ordinairement en sacrées & en prophanes. Les premieres sont celles qui se tirent des livres de l'écriture: comme la création, le déluge, la naissance d'Abraham, ou son arrivée dans le pays de Chanaan, l'Exode ou sortie des enfans d'Israël d'Egypte, le temple de Salomon, le retour des Juifs de Babylone. Quelques autres se font des époques, qu'ils tirent de la destruction de la tour de Babel, du voyage de Jacob en Egypte, ou de quelqu'autre illustre évenement, marqué dans les livres saints. Les principales époques prophanes, se prennent dans les tems fabuleux ou inconnus & dans les historiques, comme au déluge d'Ogygès, au rétablissement des jeux olympiques, la fondation de Rome, l'établissement des consuls, l'empire de Jules César, &c. Chaque peuple en particulier se fait des époques du tems de ses premiers rois. La fondation de notre monarchie, la mort de saint Martin, le changement des familles royales, & quelques autres, sont des plus illustres époques des François. La prise de Constantinople par les Turcs l'an 1453. est encore une époque remarquable. Il y a plusieurs autres évenemens fameux qui peuvent servir d'époques. * Scaliger, *de emend. temp.* Calvisius, *chron.* Riccioli, *chron. reform. &c.*

☞ * L'époque des Chrétiens est la naissance ou l'incarnation de Jesus-Christ. On suppose ordinairement qu'elle commença en l'an 4714. de la periode Julienne : des olympiades le 776. & de la fondation de Rome le 752. Celle des Turcs est l'hegire, ou la fuite de Mahomet : celle des Romains, la fondation de la ville ; celle des Grecs, le commencement, ou le retablissement des olympiades, celles des anciens Persans & des anciens astronomes, celle de Nabonassar. Les chronologistes les appellent *Eres.* Denys *le petit* mort en 540. voulant pacifier les troubles qui divisoient les eglises d'Orient & d'Occident proposa une forme commune de calendrier, laquelle peu d'années après fut universellement approuvée par les Chrétiens. C'est le vieil calendrier dont l'église s'est servie jusqu'à la fin du dernier siécle, & qui est encore en usage, parmi ceux qui n'ont point reçu la correction Gregorienne. Jusqu'à Denys *le petit*, la plûpart des Chrétiens avoient compté leurs années ou de la fondation de Rome, ou suivant l'ordre des consuls, & des empereurs, & selon la maniere des peuples au milieu desquels ils vivoient. Denys *le petit* commença à compter par l'incarnation, & cette époque est encore en usage à la cour de Rome, pour les dates des bulles & des brefs à Venise, en Toscane, &c. au lieu que nous comptons du premier de Janvier immediatement après la naissance de J. C. * Blond. Voyez les époques rapportées par le pere Petau en son livre *Rationarium temporum.* Les olympiades ont commencé l'an 776. devant J. C. & dans l'an 3938. de la periode Julienne, sur laquelle comptent tous les chronologistes.

L'année Varronienne, ou de la fondation de Rome, est de 753. ans avant Jesus-Christ, dans la troisiéme année de la sixiéme olympiade, & l'an 3961. de la periode Julienne.

L'ere de Nabonassar, roi de Babylone, dont se sont servi Ptolomée, Censorin & autres auteurs, a commencé en l'an 747. devant Jesus-Christ & l'an 3967. de la periode Julienne.

La premiere annee Julienne a commencé 45. ans avant Jesus-Christ, & l'an 4669. de la periode Julienne.

L'an de grace ou l'ere Chrétienne commune, a commencé en Janvier de l'an 4714. de la periode Julienne, & la quatriéme année de la 190. olympiade. C'est Denys *le petit*, qui vivoit en l'an 527. du tems de Justinien, qui a introduit l'usage de compter les années par la naissance de J. C. Mais plusieurs sçavans prétendent que Bede, qui vivoit l'an 720. n'ayant pas suivi exactement son calcul, est cause d'une erreur de deux ans, qu'il y a en cette époque, sur le pied que nous la comptons à present. Avant lui, les auteurs, & surtout ceux d'Alexandrie, se servoient de l'époque de Diocletien. Les Grecs ont compté de trois manieres les années jusques à la naissance de Jesus-Christ. La premiere supputation qu'on nomme d'Antioche, compte 5493. ans. La seconde Ethiopique en compte 5501. La troisiéme qu'on nomme d'Alexandrie, & que le pere Petau appelle Romaine, compte 5509. ans.

L'époque ou l'ere de Diocletien, ou des martyrs, à commencé en l'année 284. de J. C. d'autres disent en 302. On l'appella l'ere des martyrs, à cause du grand nombre de Chrétiens qui souffrirent le martyre sous le regne de Diocletien.

L'époque des Arabes qu'ils appellent l'hegire, ou la fuite de Mahomet, a commencé l'an de grace 622. le 16. de Juillet.

Il y en a plusieurs autres d'évenemens fameux, qu'on trouve dans le livre du pere Petau, *de doct. temp. Voyez* du Cange, qui a fait des tables de toutes ces époques ou periodes, & des cycles solaires & lunaires, des indictions, lettres dominicales & fêtes de Pâques, même des époques des Arabes & des Perses, Catayens, & autres Orientaux, qu'il a reduites à notre supputation commune. *Voyez aussi* ERE CHRETIENNE.

EPOREDORIX, l'un des seigneurs d'Autun, très-puissant dans son pays, qui disputa à Viridomare le gouvernement. Il avoit été choisi par les Eduens, pour faire la guerre aux Sequanois. * Cæsar, *comment. lib. 7.*

EPPENDORF, (Henri d') gentilhomme Alleman, seroit aujourd'hui fort inconnu dans la république des lettres, sans le démêlé qu'il eut avec le grand Erasme. Il s'agissoit d'une lettre injurieuse dont il accusoit Erasme d'être l'auteur, & dont il fit de grandes plaintes aux magistrats de Bâle pour en demander réparation. L'affaire éclata, il y eut bien des paroles dites, & plusieurs amis employés de part & d'autres. On convint de deux arbitres, qui eurent bien de la peine à les accommoder; parce qu'ils étoient l'un & l'autre fort sensibles aux termes, dont on devoit se servir dans l'accommodement, soit par écrit ou de bouche. Les articles de cette pacification n'ayant pas été observés, Eppendorf en fit du bruit, & publia en 1531. un ouvrage latin, qui contient l'histoire de cette dispute. On y apprend qu'il étoit de Fribourg, ville de Misnie, qu'il étoit sorti de son pays pour s'avancer dans les sciences : qu'il avoit été disciple du celebre Zasius professeur en droit : qu'il avoit fait un long sejour à Strasbourg ; & qu'il étoit demeuré neutre entre les factions violentes, que la prétendue réformation de Luther excita dans l'Allemagne. Voilà ce qu'Eppendorf dit de lui-même; mais par cette conduite il déplaisoit aux uns & aux autres, & on l'accusa d'être en même tems pensionnaire des Catholiques & des Protestans. On ne sçait point l'année de sa mort. * Bayle, *dict. crit.*

EPPING, ou EPPINSTREET, bourg d'Angleterre avec marché dans la partie occidentale du comté d'Essex, qu'on appelle *Waltham.* Il y a deux marchés de bestiaux toutes les semaines, & un le Vendredi pour les provisions. Il est à 15. milles anglois de Londres. * *dict. Anglois.*

EPPINGEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle électoral du Rhin. Elle est dans la partie occidentale du palatinat du Rhin, sur la riviere d'Elsats entre Hailbron & Philisbourg, à quatre lieues de la premiere & à sept de la derniere. * Mati, *dict.*

EPPONINE, ou EPONINA dame Gauloise, étoit

femme de Julius Sabinus, le premier de son pays, soit en bien, soit en naissance. *Voyez* SABINUS, (Julius).

EPSHAM, ville d'Angleterre, dans le comté de Surei, dans la contrée nommée *Copthorn* ou *Eppinham*, à 14. milles anglois de Londres. Elle a une belle situation & est dans un bon air. Mais ce qui est plus avantageux pour ce lieu, ce sont ses eaux minerales, qui y attirent l'été beaucoup de monde, tant de la ville que de la campagne. Ces eaux furent découvertes en 1618. par Henri Wicker, dans un été fort sec, lorsqu'il y avoit grande disette d'eau pour le bétail. Il trouva un peu d'eau claire croupissante dans le creux qu'avoit fait le pied d'un cheval, ce qui l'obligea à y faire un trou quarré avec son bâton; après quoi il s'en alla. Le lendemain il chercha ce trou, qu'il ne retrouva qu'avec peine, il le vit plein d'eau claire, & qui s'écouloit même par dessus; mais qui avoit le goût d'Alun. On ne s'en servit d'abord qu'exterieurement pour la guerison des ulcéres; mais dans la suite on en but pour la guerison de plusieurs maladies. Ainsi cette source a dans la verité, la même origine qu'on attribue dans la fable à la fontaine nommée *Hippocrene*. * *Diction. angl.*

EPSTEIN, gros bourg défendu par un château, & situé dans le comté de Nassaw-Dietz, en Weteravie, parmi les montagnes qu'on nomme *Die Hohe*. Ce bourg est chef d'une seigneurie, qui appartient au landgrave de Hesse-Darmstat, ayant été acheté l'an 1492. par Guillaume *le Moyen*, landgrave de Hesse, de Godefroi comte de Dietz. * Mati, *diction.*

EPULE, prince des Istriens, eut tant de honte & de desespoir d'avoir été vaincu par les Romains, qu'il se tua lui-même, & prefera la mort à la vie languissante qu'il eût traînée dans les fers de ses ennemis. * Tite-Live.

EPULONS, en latin *Epulones*, prêtres des Romains, qui étoient choisis par les pontifes, pour présider aux festins & aux sacrifices, qui se faisoient en l'honneur de Jupiter, & des autres dieux. Il y en eut premierement trois, qui furent institués l'an 553. de la fondation de Rome, & 201. ans avant J. C. Ensuite on en créa sept, & ce fut, selon quelques auteurs, du tems de L. Sylla, dictateur. Enfin, César augmenta ce nombre, & en nomma six. Ils avoient soin de prendre garde si toutes les cerémonies étoient bien observées dans les banquets sacrés, qui se faisoient en l'honneur des dieux; & s'il étoit commis quelque désordre ou quelque profanation, ils en avertissoient les pontifes. * Rosin, *antiqq. Rom. l. 3. c. 28.*

E Q U

EQUATEUR, c'est un grand cercle dans la Sphere naturelle, ou dans l'Armillaire, qui coupe tous les meridiens à angles droits, & qui est également éloigné des deux Poles. Il a divers usages. Il divise le monde en deux parties égales, la septentrionale & la meridionale. Il est la mesure du tems; on appelle une heure l'espace de tems que ce cercle emploie, pour que 15. degrés en passent sous le Méridien. Dans le ciel il sert à marquer la déclinaison des Etoiles, car on appelle ainsi leur distance de l'Equateur. Sur la terre, on commence de ce cercle à compter la Latitude vers l'un & vers l'autre Pole. Dans le Planisphere on l'appelle la *Ligne*, parce qu'en applatissant le Globe, la circonférence de ce cercle devient une ligne droite. Quand le soleil est dans ce cercle, les jours sont égaux aux nuits par toute la terre, excepté aux deux poles, &c.

EQUES, peuples d'Italie, voisins de Rome, furent souvent vaincus par les Romains. Quintus Cincinnatus, qu'on avoit été tiré de la charrue pour être dictateur, les fit passer sous le joug. Posthumius Tubertus les punit aussi de leur rebellion, & Fabius ayant pris plus de 40. villes en fort peu de tems, en merita le nom de *Très-Grand*, ou *Maximus*. Ils furent depuis alliés des Romains. * Tite-Live, *liv. 3. & 4.*

EQUINOXE: terme dont les géographes se servent, pour marquer l'égalité du jour & de la nuit. Il y a deux Equinoxes; l'un au printems, lorsque le soleil entre au signe du Belier, dans le mois de Mars; & l'autre en automne, lorsqu'il entre au signe de la Balance dans le mois de Septembre.

EQUIRIES, jeux publics, institués par Romulus, en l'honneur du Dieu Mars. On y faisoit des courses à cheval dans le champ de Mars, le 27. jour de Fevrier. *Voyez* CHAMP de Mars. * Ovide, *2. Fast.*

E R A

ERARD (Marie Therese) superieure de N. Dame du Refuge de Nanci, eut pour pere JEAN Erard avocat & conseiller de Catherine de Lorraine, princesse & abbesse de Remiremont, & pour mere *Anne* Maujen. Elle nâquit à deux lieues de Remiremont en 1652. Elle donna dès ses plus tendres années de grandes marques de sa sainteté future. Un éloignement pour les amusemens pueríls, une attention continuelle à la garde de son innocence, beaucoup d'amour pour la retraite & pour l'oraison furent les premieres faveurs de la grace, dit son historien, & les premiers fruits de la raison naissante de cet enfant. Elle eut de fort bonne heure une grande envie de se faire religieuse; mais d'un côté ses parens s'opposoient à son desir, & d'un autre le choix d'une regle l'embarrassoit. En attendant qu'elle pût se déterminer, elle s'appliqua à la pratique des vertus, & surtout de la charité. Enfin, la superieure du refuge de Nanci la gagna dans un voyage, que cette superieure fit à Remiremont, & mademoiselle Erard sçût elle-même gagner ses parens. Dès qu'elle fut religieuse elle se mortifia en plus d'une maniere, elle s'exposoit aux rayons du soleil, pour effacer l'éclat de son teint, elle prenoit plaisir à se morfondre durant les rigueurs de l'hiver. Elle avaloit des breuvages amers, elle mêloit de l'absynthe & des herbes sauvages avec ses viandes. Elle ne mortifioit pas moins son esprit, que sa chair. Son obéissance étoit parfaite. Elle captivoit ses lumieres & sa raison d'une maniere si aveugle & si respectueuse, qu'elle aimoit mieux passer pour imbécile, en obéissant, que de paroître trop raisonnable dans les devoirs de l'obéissance. Sa superieure lui fit un jour entendre qu'elle étoit malade, & qu'elle devoit se coucher. La sœur se portoit fort bien alors, & néanmoins, au lieu d'écouter sa raison qui lui reprochoit sa crédulité, elle obéit sans replique. La mere Erard sçavoit trop bien obéir, pour ne sçavoir pas commander à son tour; mais les charges lui faisoient tant de peur, que pour s'en exclure, elle s'avisa de vouloir contrefaire la folle pendant quelques jours, & de tâcher d'effacer par des actions boufonnes, l'idée que l'on avoit de sa sagesse. Elle communiqua sa pensée à son confesseur qui désaprouva son dessein, & lui représenta que, s'il étoit de la modestie de se juger indignes des moindres distinctions, il étoit contre la vertu de s'en exclure par une humilité mal entendue. Elle fut successivement dépositaire, maîtresse des novices, assistante, superieure. Elle mourut d'un cancer, l'an 1699. âgée de quarante-sept ans. * *La vie de la mere Marie Therese Erard, &c.*

ERASINE, à présent *Rasino*, riviere du Peloponnese, dont il est souvent parlé dans les poëtes, sort du lac Stymphalide, & après avoir traversé le pays d'Argos, se jette dans le golfe de ce nom. Pendant son cours, il se perd sous la terre, & en ressort bientôt après. Il se joint enfin à l'Inachus, & ils se vont rendre ensemble dans la mer Egée.

ERASISTRADE, medecin fameux, petit-fils d'Aristote, fleurit sous Ptolomée *Philadelphe*, ou sous Seleucus Nicanor. Ce fut lui qui découvrit qu'Antiochus *Soter* étoit amoureux de sa belle-mere. * Plin. *lib. 14. cap. 7. lib. 20. c. 9. lib. 26. c. 2. lib. 29. cap. 1.* Plutarq. *in Demetrio.* Appian, *in Syriac.* Aulu-Gelle, *lib. 16. cap. 3.* Valer. Max. *lib. 5. c. 7.*

ERASME, évêque de Strasbourg, de la maison des comtes de Limpurg, dans le XVI. siécle, acquit une grande réputation par son esprit, & par son amour pour les lettres. Etant encore jeune, il étudia en mathematiques à Tubinge, sous Jean Stofler; en droit, sous Conrad Braun, & sous Jean Marquard; & à Paris sous Jean Sturm, qu'il fit venir depuis à Strasbourg, & qu'il fit principal du college de cette ville. Il en fut élû évêque en l'an 1541. après Guillaume de Honstein, & travailla avec beaucoup de soin à y maintenir la paix. Ce prélat s'étoit trouvé au concile de Trente, & mourut le 29. Novembre de l'année 1568. * De Thou, *hist. liv. 5. & 43.* Guillaume Guilliman, *de Episc. Argent.* Sainte-Marthe, *Gall. Christian.* Sleidan, &c.

ERASME, religieux de la chartreuse de Fribourg dans le XV. siécle, écrivit divers traités, comme nous l'apprenons de Petreïus, qui en a fait le dénombrement dans la bibliotheque des Chartreux.

ERASME (Didier) de Rotterdam, ville de Hollande, celebre par sa science & par ses ouvrages, nâquit le 28. Octobre 1467. On dit qu'un nommé Pierre Gerard de la ville de Goude, ayant eu un commerce criminel avec une fille, que les uns nomment *Elisabeth*, & les autres *Marguerite*, fille d'un medecin nommé *Pierre* de Sevenbergue, ville du Brabant, à 50. lieues de Breda, Erasme nâquit de ce commerce illégitime & qu'on lui en donna le surnom de *Rotterdam*, parce qu'il vint au monde dans cette ville, il y en a qui revoquent en doute cette naissance illégitime. Il y fut nommé *Gerard*, fils de *Gerard*, par une façon de parler ordinaire en Hollande: & parce que suivant le langage du pays, le nom de *Gerard* a quelque rapport avec le mot latin *desiderare*, il prit depuis le nom de *Desiderius*, *Didier*, & pour son surnom celui d'*Erasme*, qui est un mot grec à peu près de même signification. Il fut enfant de chœur, jusqu'à l'âge de neuf ans, dans l'église cathedrale d'Utrecht, & depuis il alla continuer ses études à Deventer, sous Alexandre Hege. On remarque qu'il avoit la memoire si heureuse, qu'il apprit parfaitement, & en très-peu de tems, les comedies de Terence, & tout Horace. Il perdit son pere & sa mere à l'âge de 14. ans. A l'âge de 17. ans, on l'obligea de prendre l'habit de chanoine regulier de S. Augustin, dans le monastere de Stein, près de Tergou, où il fit profession l'an 1486. Il demeura quelque tems dans ce monastere, & fut ordonné prêtre par l'évêque d'Utrecht, le jour de saint Marc, de l'an 1492. Depuis il fut attiré près de Henri de Bergues, évêque de Cambrai, & delà il vint à Paris, pour y continuer ses études. Il demeura quelque tems au college de Montaigu, où il tomba malade, à cause de la mauvaise nourriture, de sorte qu'il fut obligé de retourner à Bergues: il revint bientôt à Paris, pour y étudier la théologie, & fit sa principale résidence dans cette ville jusqu'à l'an 1499. Il fit un voyage en Angleterre en 1497. En 1499. il se retira à Orleans à cause de la peste, y étudia en droit, & fit un second voyage en Angleterre, d'où il revint à Paris: il avoit toujours eu beaucoup de passion d'aller en Italie; il exécuta enfin ce dessein en 1506. demeura près d'un an à Bologne, & y prit le bonnet de docteur en théologie. Ce fut-là qu'ayant été pris pour chirurgien des pestiferés, à cause de son scapulaire blanc, il courut risque de sa vie, parce que ceux qui le rencontroient lui jettoient des pierres, & que quelques-uns le poursuivirent l'épée à la main, irrités de ce qu'il ne les avoit pas avertis de se retirer. Cet accident lui donna occasion d'écrire à Lambert Brunius, secretaire du pape Jules II. pour demander dispense de ses vœux, il l'obtint. De Bologne il alla à Venise, où il demeura chez Alde Manuce, non pour être correcteur de sa belle imprimerie, comme on l'a avancé; mais parce que cette demeure lui étoit plus commode pour corriger ses propres ouvrages, que Manuce imprimoit alors: de-là il fut appellé à Padoue par le prince Alexandre, fils naturel de Jacques IV. roi d'Ecosse, pourvû de l'archevêché de Saint André: il le suivit à Ferrare; mais ce prince étant resté à Sienne, Erasme se rendit à Rome, où sa réputation l'avoit déja devancé; il y fut bien reçû du pape & des cardinaux, particulierement du cardinal de Medicis, qui fut depuis pape, sous le nom de Leon X. Après avoir fait quelque séjour dans cette ville, il vint retrouver à Sienne l'archevêque de Saint André, avec lequel il retourna à Rome, où il auroit pû s'établir, si ses amis d'Angleterre ne l'eussent rappellé en ce pays-là, par les avantages qu'ils lui faisoient esperer de la part du roi Henri VIII. qui avoit pour lui une estime toute particuliere. Etant arrivé en Angleterre en 1509. il se retira chez Thomas Morus chancelier d'Angleterre où il composa le livre intitulé *Encomium Moriæ*; c'est-à-dire, *l'éloge de la folie*. Il fit un voyage à Paris en 1510. & retourna encore une fois en Angleterre, où il enseigna publiquement la langue grecque, dans l'université d'Oxford; mais enfin ne trouvant point d'établissement convenable dans ce royaume, il le quitta pour venir faire sa résidence à Bâle, à cause de la commodité de l'imprimerie de Froben, d'où il alloit néanmoins assez souvent dans les Pays-bas, & fit même encore plusieurs voyages en Angleterre. Leon X. ayant été élevé au pontificat, Erasme qui l'avoit connu étant cardinal, le congratula sur son exaltation, & le pria de trouver bon qu'il lui dédiât son édition grecque & latine du nouveau testament. Ce pape non seulement l'agréa, mais approuva même la seconde édition, quoique la nouvelle version latine des livres du nouveau testament qu'avoit fait Erasme, eut été attaquée & censurée par plusieurs Catholiques. Les travaux d'Erasme ayant été long-tems sans récompense, enfin Charles d'Autriche, souverain des Pays-bas, qui fut depuis empereur, sous le nom de Charles-*Quint*, le fit son conseiller d'état; & lui donna une pension de deux cens florins par an, dont il fut payé jusqu'en 1525. Le roi François I. le fit solliciter par deux fois de venir s'établir dans son royaume, lui offrant des avantages beaucoup plus considerables, tant en benefices qu'en pensions, mais il ne voulut pas le faire sans le consentement de son prince naturel; & comme il auroit été difficile de l'obtenir, il s'excusa sur la charge de conseiller d'état de Charles d'Autriche, qui l'attachoit au service de ce prince. Dans le tems que Luther commença à paroître, Erasme blâma ses emportemens, & quelque effort que cette heretique pût faire pour l'engager dans son parti, il ne voulut jamais y entrer. Il rejetta aussi fortement les erreurs des Sacramentaires. Cependant il ne put éviter d'être accusé d'erreurs par les moines; & même Noël Beda, syndic de la faculté de théologie de Paris fit censurer en 1527. par cette faculté, plusieurs propositions tirées de ses œuvres. Erasme voyant que les prétendus réformés devenoient de jour en jour plus puissans à Bâle, se retira l'an 1529. à Fribourg, & composa dans ce séjour plusieurs livres de pieté. Paul III. ayant été élevé au pontificat au mois d'Octobre 1534. Erasme le congratula comme il avoit fait les autres papes, sur leur élevation. Ce pape lui fit réponse par une lettre très-obligeante, & conçut le dessein de le faire cardinal; mais Erasme éloigné de toute sorte d'ambition, & commençant à être infirme, ne fit aucune démarche pour être élevé à cette haute dignité, & ne songea plus qu'à achever sa course en repos. Ennuyé du séjour de Fribourg, il revint à Bâle, où il fut honoré de la qualité de recteur de l'université; il y revit ses ouvrages, & les mit en état d'être imprimés en un recueil après sa mort. Enfin ses infirmités augmentant, & ses forces diminuant tous les jours, il fut attaqué d'une dissenterie, qui dura près d'un mois, & l'emporta le 12. de Juillet 1536. Il fut enterré dans l'église cathedrale de Bâle, proche les degrés du chœur. Quelques hommes doctes du pays le porterent sur leurs épaules dans l'église cathedrale, où il fut enterré, & les personnes les plus qualifiées assisterent à son enterrement. Boniface Amerbach son heritier, fit placer vis-à-vis de son tombeau, une épitaphe gravée sur une pierre de marbre. On y voit la devise d'Erasme, qui étoit le Dieu Terme, avec ces mots, *Nemini cedo*.

☞ * Erasme étoit de petite taille; il avoit les yeux bleus, & avoit eu en sa jeunesse les cheveux blonds, son visage, son port, sa contenance étoient graves & honnêtes: il étoit d'une complexion délicate; il fut sur la fin de sa vie fort tourmenté de la goute & de la gravelle: il avoit une memoire prodigieuse, une merveilleuse facilité d'écrire, & écrivoit avec pureté & avec élegance: il s'étoit fait un stile propre, qui ne cede en rien à celui des meilleurs écrivains, quoiqu'il n'affectât pas de ne se servir d'aucun terme qui ne fut Ciceronien, comme faisoient quelques sçavans de son tems. Il a été constamment le plus bel esprit, & le plus sçavant homme de son siécle. C'est à lui qu'on doit principalement le rétablissement des belles lettres, les premieres éditions de plusieurs peres de l'église, la critique & le goût pour l'antiquité. Il est un des premiers qui ayent traité les matieres de théologie, d'une maniere noble & dégagée des sophistiqueries & des termes de l'école. Ses ouvrages de pieté ont une élegance qu'on ne trouve point dans les livres des autres mystiques. Il a repris avec liberté les vices de son tems, & principalement ceux des ecclesiastiques; les superstitions; la haine qu'on avoit pour les belles lettres; l'ignorance & la barbarie qui regnoient dans les écoles. Il ne s'est pû empêcher de parler, quelquefois trop librement contre les moines, contre les théologiens scholastiques, & contre quelques superstitions; mais il s'est repenti lui-même d'en avoir usé ainsi pendant sa jeunesse, & a dit qu'il ne l'auroit jamais

fait, s'il eût prévû la tempête que Luther devoit exciter. Les Lutheriens & les Sacramentaires n'ont point eu de plus grand ennemi; il a protesté plusieurs fois qu'il leur faisoit une guerre irréconciliable; & jamais il n'a voulu favoriser en aucune maniere, ni leur parti, ni leur doctrine. Il a déclaré que rien ne pourroit le séparer de la communion de l'église Romaine, qu'il n'enseigneroit jamais d'erreurs & ne porteroit personne à la révolte: *Numquam ero magister erroris, neque dux tumultûs.* Il a été loué & admiré par les papes, par les princes, & par tous les sçavans de son tems. Cependant il n'a pas laissé d'avoir beaucoup d'ennemis parmi les théologiens, les moines & les demi-sçavans, qui l'ont accusé d'heresie, d'erreur & d'impieté. La liberté avec laquelle il les avoit repris, la prévention où l'on étoit alors contre tout ce qui avoit l'air de nouveauté, l'aversion que l'on avoit pour les belles lettres, & l'attachement pour des sentimens & des usages communs, sont les causes des tempêtes qu'il eut à essuyer. Quant à ses mœurs, il étoit prompt, & facile à appaiser, comme il le dit lui-même, *irasci celer, sed ut placabilis essem.* Jamais homme ne fut moins ambitieux; loin de rechercher les honneurs, il a refusé, comme nous avons vû, les plus éminentes dignités. Il eut toute sa vie une extrême passion pour l'étude, & l'a toujours préferée à toute autre occupation: il étoit ennemi du luxe, sobre, libre dans ses sentimens, sincere, point flateur, constant dans ses amitiés, se reconciliant aisément avec ceux qui l'avoient offensé, point envieux de la gloire des autres, ne voulant offenser personne; il étoit néanmoins très-sensible aux libelles & aux injures, railleur, souffrant avec impatience d'être repris, traitant ses adversaires avec hauteur, & les refutant avec beaucoup de vivacité, & même quelquefois avec un peu d'aigreur. Il craignoit beaucoup la mort dans sa jeunesse; mais il en eut moins d'apprehension sur la fin de sa vie, & s'y disposa d'une maniere très-chrétienne.

Toutes les œuvres d'Erasme ont été recueillies & imprimées à Bâle par Froben, en 1540. en neuf tomes *in folio.* Les deux premiers & le quatriéme ne contiennent que des ouvrages de grammaire, de rhétorique & de philosophie, qui ne concernent point les matieres ecclesiastiques, si ce n'est peut-être quelques-uns des colloques, & quelques endroits de l'éloge de la folie; le troisiéme contient les épitres, dont plusieurs ont rapport aux affaires de l'église; le cinquiéme les livres de pieté; le sixiéme, la version du nouveau testament avec ses notes; le septiéme, ses paraphrases sur le nouveau testament; le huitiéme, ses traductions de quelques ouvrages des peres Grecs; & le dernier, ses apologies, qui font un des plus gros volumes. On a fait en 1703. à Leyde une nouvelle édition des œuvres d'Erasme, plus ample que les précedentes. Une partie de ce qui est ici rapporté de lui est tiré de ses épitres & de sa vie, qui est au commencement de ses œuvres. On pourra aussi consulter Surius, dans ses memoires ou commentaires historiques, les éloges de Paul Jove, *c. 95.* l'histoire de M. Thou, les annales de Sponde, &c. Nous ne devons pas passer ici sous silence les grands honneurs que la ville de Rotterdam a rendus à sa memoire: elle a voulu 1. que la maison où ce grand homme étoit né, fût honorée d'une inscription qui apprît à tout le monde cette glorieuse prérogative. 2. Que le college, où on enseigne le grec, le latin & la rhétorique, portât le nom d'Erasme, que l'on voit écrit au frontispice. 3. Enfin elle fit ériger une statue de bois à l'honneur d'Erasme, l'an 1549. On y en mit une de pierre en 1557. mais les Espagnols l'ayant renversée en 1572. le magistrat en fit faire une autre en bronze, qui fut posée l'an 1622. La populace de Rotterdam, s'étant soulevée en 1672. ôta cette statue de la place publique, prétendant que les honneurs qu'on lui rendoit étoient défendus. On délibera même de la fondre. Les habitans de Bâle firent leurs efforts pour l'empêcher, & chargerent leurs correspondans en Hollande de l'acheter à quelque prix que ce fût. Les mutins ayant changé de sentimens, convinrent entr'eux, qu'il ne falloit ni la fondre, ni la vendre, mais la remettre en sa place, ce qui fut executé peu de tems après. * Bayle, *Dict. crit.* Du Pin, *biblioth. des aut. Ecclef. XVI. siécle.*

ERASME DE JEAN, en latin *Erasmus Joannis*, celebre unitaire, étoit recteur de l'ecole d'Anvers d'où il fut obligé de se retirer en Pologne, à cause de la nouveauté de ses sentimens. Il alla ensuite en Transsylvanie, où les Unitaires le firent ministre de Claudiopolis, à condition néanmoins qu'il n'enseigneroit point publiquement avec les anciens Ariens, que le fils de Dieu eût été créé avant toutes choses. En effet, il étoit de ce sentiment, & il eut une grande dispute là-dessus en Pologne, avec Fauste Socin. Il avoit même fait imprimer en secret à Anvers un petit traité sur cette matiere; mais Guillaume prince d'Orange fit avorter, par son autorité, le dessein qu'il avoit formé de répandre son heresie. C'est ce qu'a remarqué Sandius touchant cet Erasme unitaire, dans sa bibliotheque des Antitrinitaires, où il le fait passer pour un homme sçavant dans la langue hebraïque, & qui avoit corrigé la version de Tremellius & de Junius sur les prophetes. Socin a publié la dispute qu'il eut avec lui sur la préexistence du Fils de Dieu avant toutes les créatures; & cette dispute a été imprimée avec les ouvrages du même Socin, qui y a mis une preface, où il expose le fait. Il dit que cet Erasme, dont il loue la grande capacité, étoit venu de Claudiopolis à Cracovie, où il avoit demandé aux Unitaires de ce pays-là, qu'il lui fût permis d'expliquer publiquement les raisons qu'il avoit de ne point croire avec eux, que Jesus-Christ ne fût point fils de Dieu, avant que de naître de sa mere; ce qui lui fut accordé, & on lui donna Socin pour répondre à ces difficultés. La dispute dura pendant deux jours, & Erasme en publia les principaux chefs; mais Socin témoigne, que n'y ayant pas trouvé assez de sincerité, il la mit lui-même par écrit, & l'envoya au celebre André Dudith, leur ami commun. Erasme cependant trouva mauvais que Socin eût rendu publique leur dispute, avant qu'il eût retouché ce qui le regardoit, & il témoigna même qu'il étoit si assuré de la verité de ses preuves, touchant la préexistence du Fils de Dieu, qu'il osoit préferer le peu qu'il avoit écrit là-dessus aux longs commentaires des Sociniens. * M. Simon.

ERASTE, (Thomas) medecin né à Baden en Suisse, vers l'an 1524. étudia à Bâle, & pensa y mourir de la peste en 1542. Depuis, voyageant en Italie, il s'y arrêta dans l'université de Boulogne, & y fit de grands progrès dans la philosophie & dans la medecine, qu'il enseigna ensuite à Heidelberg, avec beaucoup de réputation. Il enseigna aussi à Bâle, & y mourut le 1. Janvier 1581. Il a composé divers ouvrages, entre lesquels il y en a quatre contre Paracelse. Les autres sont *De astrologia divinatrice. De auro potabili. De causa morborum. De occultis Pharmacorum potestatibus. De putredine Libri Chirurgici, &c.* Il est à présent plus celebre par ses theses de *l'excommunication*, qu'il rejette entierement, que par ses livres de medecine. Plusieurs ont entrepris de le refuter & particulierement Henri Hammond, dans son livre *du pouvoir des Clefs*, qui est dans le II. tome de ses œuvres angloises. * Pantaleon, *Prosop.* Melchior Adam, *in vit. Germ. Medic.* De Thou, *hist. sui temp.* Gesner, *biblioth.* Vander Linden, *de scrip. Med. &c.*

ERASTE œconôme ou tresorier des deniers de la ville de Corinthe, d'où saint Paul écrivoit son épitre aux Romains, dans laquelle il marque qu'Eraste qui les saluoit, avoit été converti par saint Paul, & le servoit dans son ministere. Saint Paul l'envoya avec Timothée en Macedoine, & le laissa à Corinthe, pendant qu'il étoit à Rome. * *Act. 19. v. 22. Rom. 16. v. 23. II. Timot. 4. 20.*

ERASTIENS: secte d'heretiques en Angleterre, ainsi nommés de leur maître Thomas Eraste, qui nioit que l'église eût le pouvoir d'excommunier, formerent une faction, pendant les troubles de ce royaume en 1647. * Salmonet, *histoire des troubles de la grande Bretagne.*

ERATOSTRATE, ou EROSTRATE, Ephesien, homme obscur & inconnu, s'avisa pour rendre son nom celebre, de brûler le temple de Diane, le même jour qu'Alexandre *le Grand* nâquit le 6. du mois que les Grecs nomment *Hecatombaon*, sous la CVI. olympiade, l'an 398. de Rome, & 356. avant J. C. Les Ephesiens défendirent sous de grandes peines, de prononcer jamais le nom d'Eratostrate, pour le priver par-là du fruit de sa malice; ce qui n'a pas empêché qu'il ne se soit conservé. * Plutarque, *en la vie d'Alexandre.* Solin, *ch. 35.* Valere Maxime, *liv. 8. ch. 15. ex. 13.* Diodore. Ciceron. Eusebe, &c.

ERATO, l'une des neuf Muses, préside aux Poësies amoureuses, comme son nom qui vient du grec ἔρως le signifie. On la represente sous la figure d'une jeune fille en-

jenée, couronnée de myrthe & de roses ayant en sa main droite une lire, & dans la gauche un archet. On met aussi auprès d'elle un petit amour aîle, armé de son arc & de ses fleches. * Natal. Comes, *Mytholog.* Ripa, *Iconol.*

ERATOSTHENE, de Cyrene, nâquit sous la CXXVI. olympiade, vers l'an 276. avant Jesus-Christ, & fut disciple d'Ariston & de Callimaque. Il fut appellé en Egypte par Ptolomée *Evergete*, pour avoir soin de la bibliotheque d'Alexandrie, & il s'y laissa mourir de déplaisir d'avoir perdu la vûe. Ce fut sous la CXLVI. olympiade, l'an 196. avant Jesus-Christ, à l'age de 80. ans. Suidas, & plusieurs autres auteurs, qui ont fait son éloge, assurent qu'il avoit embrassé toutes sortes de connoissances, sans vouloir en approfondir aucune, comme font ceux qui ne s'appliquent particulierement qu'à une seule, & qui lui fit donner le surnom de *Beta*; parce que ne pouvant aspirer au premier rang dans aucune science particuliere, il étoit du moins parvenu au second dans toutes en general, comme nous l'apprenons de Strabon. Le peu qui nous reste de ses ouvrages fut imprimé à Oxford, en 1672. *in* 8°. Eratosthene, est le premier qui a porté le nom de *Philologue*, selon Suetone, ou celui de *Critique*, suivant Clement Alexandrin. * Strabon, *l. 1. c. 2. &c.* Plutarque, *en Lycurgue, Alexandre, Demosthene.* Cæsar, *l. 6. de bello Gall. c. 14.* Sueton. *in illust. grammaticis.* Clement Alexand. *l. 1. Strom.* Meursius, *in Not. ad Hesych. & Nicom.* Vossius, *des hist. Grecs, l. 1. c. 17.*

ERATUS, dixiéme roi de Sicyone, succeda à Messape, l'an 2272. du monde, & 1763. avant Jesus-Christ. Il regna 46. ans, & eut Plemnée pour successeur. * Eusebe.

ERAUT (L') ou L'ERRAUD, *Arauraris, Arabrius*, & *Rhauraris*, riviere de France en Languedoc, tire sa source du mont Aigual dans les Cevennes, passe près de S. Gulhen, le Desert, d'Agnagne, de Pesenas, puis à Castelnau de Guers, à Florensac, à Agde, & ensuite se jette dans la Mediterranée, ayant reçu Arre, Buegue, Solondre, Peine, &c. * Strabon, Ptolomée, Catel, Papire, Masson, &c.

ERBI (Henri comte d') fut ensuite duc de Lancastre, par la mort de son pere Jean, en 1398. & se fit roi d'Angleterre en 1399. sous le nom de Henri IV. *Voyez* HENRI IV. roi d'Angl.

ERBLAND ou HERBLAND, en latin *Ermen-Landus* & *Hermelandus* (Saint) nâquit à Noyon de parens très-nobles vers l'an 639. Ayant fini ses études, il fut envoyé à la cour, où il se rendit si agreable à Clotaire III. qu'il en obtint la charge de grand échanson. On voulut ensuite le marier avec une personne, dont la naissance n'étoit pas inferieure à la sienne. Toutes choses étant disposées pour la celebration du mariage, il quitta la cour, & se retira dans le monastere de S. Vandrille dans le pays de Caux, vers l'an 668. & y fit profession. Quelque tems après il reçut l'ordre de prêtrise des mains de saint Ouen, archevêque de Rouen. En 673. S. Pascaire, évêque de Nantes, ayant bâti un monastere à deux lieues de cette ville, dans une isle de la Loire, que l'on appelloit *l'Antre*, on y envoya S. Erbland avec douze religieux pour l'habiter. Clotaire III. accorda des lettres patentes à ces religieux, à la sollicitation de S. Erbland & de S. Pascaire, par lesquelles il confirma l'établissement de ce nouveau monastere, auquel on donna depuis le nom d'*Aindre*, & le prit sous sa protection. S. Erbland eut la consolation de voir dès son vivant sa communauté devenir l'une des plus celebres du royaume, tant par la multitude & la pieté de ses disciples, que par les grands biens dont plusieurs particuliers l'enrichirent. Etant parvenu à un âge fort avancé, il se démit de la qualité d'Abbé, dont Adalfroi fut revêtu. Après la mort de celui-ci, saint Erbland choisit Donat pour son successeur. Quelques auteurs mettent sa mort en 700. d'autres la reculent jusqu'en 720. Il fut enseveli dans l'église de saint Paul, & mis dans la chapelle de saint Vandrille, d'où il fut transporté 15. ou 16. ans après sa mort dans l'église de S. Pierre par l'abbé David, successeur de Donat. Sa fête est marquée dans la plûpart des martyrologes au 25. Mars, que l'on croit être le jour de sa mort. En Bretagne où son culte est celebre, on la solemnise le 25. Novembre; on en fait aussi memoire à Paris le 18. Octobre. * *Anonyme apud Boll. Acta SS. Bened.* Bulteau. Le P. le Cointe. Henschenius. Baillet, *vies des Saints.*

ERCHENBAUD DE BURBAN, à qui quelques-uns donnent la qualité de comte, étoit extrêmement severe, & zelé pour la justice. Pendant qu'il étoit malade & en danger de mort, un de ses neveux fils de sa sœur, attenta à la chasteté de quelques femmes. Dès qu'il en eut connoissance, il commanda qu'on se saisit de ce neveu, & qu'on le menât au supplice. Ceux qui reçurent cet ordre eurent compassion de ce jeune seigneur; & l'ayant seulement averti de s'absenter, ils firent entendre au malade, qu'ils avoient executé ses commandemens. Mais cinq jours après, ce neveu imprudent parut dans la chambre de son oncle, qui dissimula son ressentiment, & l'invita par de douces paroles à s'approcher de lui. Alors feignant de le caresser, il lui passa un de ses bras sur le cou, & lui donna de l'autre main d'un couteau dans la gorge, devenant lui-même l'executeur de la justice qu'il avoit ordonné de faire. Cependant la maladie d'Erchenbaud s'augmenta, & l'évêque du lieu fut prié de venir pour le confesser. Ce prélat fut surpris de voir que le malade s'accusant avec une douleur extrême de tous ses pechés, ne parloit point du meurtre de son neveu, qu'il venoit de commettre, & il en témoigna son étonnement; mais le comte lui soutint qu'il n'avoit fait aucun mal en exécutant lui-même la justice qu'il étoit obligé de rendre à ses sujets; ce qui fâcha si fort l'évêque, qu'il lui refusa l'absolution, & remporta le sacré Viatique. On dit que le prélat n'étant pas encore sorti de la maison, le malade le fit appeller, & le pria de voir si la sainte Hostie étoit dans le ciboire; que l'évêque ne l'y trouva pas, & que le comte ayant ouvert la bouche, lui montra cette sainte Hostie sur sa langue, pour lui faire connoître que Dieu même s'étoit donné à lui. Cette histoire qui paroît très-fabuleuse, arriva l'an 1220. à ce que rapportent Cesarius, *l. 9.* Cantimpré, *l. 2.* Fulgose, *l. 1.* Del-Rio, *Disquis. l. 4.*

ERCHEMPERT, moine, diacre du mont Cassin. Il écrivit l'histoire de la ruine de ce monastere par les Sarasins, & de son rétablissement. On ignore en quel tems il a vécu; & Vossius croit qu'il est le même qu'Erempert, ou Herembert, auteur de l'histoire des Lombards, qui a fleuri dans le IX. siécle. * Possevin, *in app. sacr.* Vossius, *l. 3. de hist. Lat. c. 11.*

ERCHINOALD, parent de la mere de Dagobert, à ce que prétend Erchembert, fut maire du palais de Neustrie, non du vivant de ce prince, comme l'écrit cet auteur, mais comme l'assure Fredegaire historien contemporain, (*c. 83. & 84.*) sous le regne de Clovis II. en 640. après la mort d'Ega. Il paroît par le tems qu'il remplit cette place si honorable, qu'il se fit aimer des grands, en maintenant son autorité, puisqu'il ne la perdit qu'avec la vie en 656. Il laissa un fils nommé Leudese, apparemment encore jeune, puisqu'il ne lui succeda pas alors, mais seulement en 673. Ce fut Ebroin qui remplit sa place.

ERCOCO, *cherchez* ERQUICO.

ERCOMBERT, roi de Kent en Angleterre, succeda vers l'an 641. à son pere *Edbald*, & regna environ 25. années. Pendant ce tems-là il fit détruire tous les temples des Payens, qui restoient encore dans son royaume, & acheva d'établir plus parfaitement la religion Catholique. * Guillaume de Malmesburi, *l. 1.* Bede, *l. 2.* Du Chêne, *l. 6. hist. d'Angl. c. 12. p. 203. du I. tom.*

ERCONWALD, évêque de Londres, fils du roi Offa, fut élevé sous la conduite de S. Melite, évêque de la même ville. Il vécut assez long-tems dans le monde. A l'âge de plus de 50 ans, il batit le monastere de Chertsei, dans le comté de Surrei près de la Tamise, & s'y retira l'an 666. avec quelques autres personnes. Trois ans après il bâtit un autre monastere de filles à Barking dans le comté d'Essex, à deux lieues de Londres, pour retirer sa sœur Ethelberge. Il fut élû évêque de Londres, après la mort de Voina, & ordonné vers l'an 675. il mourut l'an 692. ou 693. * Bede *l. 4. hist.* Baillet, *vies des Saints mois d'Avril.*

ERE, terme latin, *Æra* inconnu chez les anciens Romains, dans la signification qu'on lui donne aujourd'hui. Les auteurs Espagnols l'ont introduit dans la chronologie, pour exprimer le commencement de quelque changement extraordinaire, comme celui des regnes. On croit que l'ére qu'on nomme d'*Espagne*, fut inventée à l'occasion de certain tribut, que l'empereur Auguste imposa sur les Espagnols, du mot

latin *Æra*. L'édit en fut fait à Rome, 39. ans avant la naissance du Fils de Dieu, sous le consulat de L. Manlius Censorinus, & de Caius Calvisius Sabinus, & fut publié à Tarragone en Espagne l'année suivante, qui est celle qu'on prend pour le commencement de l'ére. Il faut remarquer que tous s'accordent en ce point qu'elle precede de 38. ans accomplis l'ére de la naissance du Fils de Dieu ; & qu'on s'en est servi generalement en Espagne jusques environ en l'an 1351. qu'on lui substitua les années de Jesus-Christ. La plûpart des auteurs fixent cette ére à la huitiéme année, depuis la reformation du calendrier par Jules César, qui est la 4676. de la periode Julienne, sous le consulat d'Appius Claudius Pulcher, & de Claudius Norbanius Flaccus. Le cardinal Baronius, & ceux qui s'attachent à sa chronologie, se sont trompés de deux années, en mettant le commencement de cette ére à la sixiéme année de Jules César. Cela vient de ce qu'ils ont avancé de deux ans l'ére Chrétienne. Il faut aussi se souvenir, que ce nom d'ére ne signifioit au commencement que l'ére d'Espagne, & que s'il est quelquefois employé pour d'autres époques, c'est à l'imitation des Espagnols. Les autres éres les plus celebres dans la chronologie sont celles de Nabonassar, qu'on met ordinairement au 26. Fevrier de l'an 3967. de la periode Julienne, la premiere année de la VIII. olympiade, & 748. avant Jesus-Christ, celle des Grecs seleucides & l'ére Chrétienne dont nous parlons ci-dessous. On pourra consulter Baronius, Torniel, Genebrard, Gordon, Samer, Kepler, Deker, Petau, Sponde, Scaliger, Calvisius, Salian, Suarez, Vossius, Helvicus, Behemius, Langius, Loïsa, Mendoza, Resendius, Mariana, Riccioli, &c.

ERE CHRE'TIENNE, elle commence au premier jour de Janvier, après la naissance de J. C. que l'opinion commune met au 25. Decembre 753. de la fondation de Rome. Sur quoi il faut remarquer qu'il y a huit opinions differentes touchant l'année de la naissance de Notre-Seigneur.

La premiere opinion met cette naissance en l'année 748. de la fondation de Rome, sous le consulat de Lælius Balbus, & Antistius Verus. C'est celle de Marc-Antoine Cappel, Cordelier Italien, & de Jean Kepler, astrologue Alleman.

La seconde opinion la met en l'année 749. de Rome, sous le consulat de l'empereur Auguste, avec Cornelius Silla. Le pere Deker & le pere Petau Jesuite, sont de ce sentiment.

La troisiéme, est de ceux qui croient que J. C. nâquit l'an de Rome 750. sous le consulat de Calvisius Sabinus, & Passienus Rufus. C'est l'opinion de Sulpice Severe, &c.

La quatriéme opinion, est de ceux qui veulent que le Sauveur du monde soit né l'an 751. de Rome, sous le consulat de Cornelius Lentulus, & de Valerius Messalinus. Le cardinal Baronius, Torniel, Sponde, Scaliger, & Vossius, sont de ce nombre.

La cinquiéme met la naissance du Messie, en l'année 751. de Rome, sous le consulat d'Auguste, avec Plautius Silvanus. Le pere Salian, Onufrius, &c. suivent cette opinion.

La sixiéme est la commune, qui fixe la naissance de Jesus-Christ, en l'année 751. de la fondation de Rome, sous le consulat de Cornelius Lentulus, & Calpurnius Piso. C'est le sentiment de Denys *le Petit*, de Bede, &c. & l'église Romaine l'autorise, par son matyrologe, le breviaire & le calendrier.

La septiéme, est de ceux qui tiennent pour l'an de Rome 754. comme Georges Hervat, &c.

La huitiéme, est de ceux qui prétendent que le Sauveur nâquit l'an 756. de Rome, deux ans plus tard que l'époque commune. Paul de Middelbourg a été de cette opinion. Cette diversité d'opinions vient des difficultés qu'il y a sur l'année de la mort d'Herode, qui vivoit encore lorsque Jesus-Christ vint au monde : *In diebus Herodis*. * *Matth. 2.* sur le commencement de l'empire d'Auguste, dont on croit que c'étoit la 42. année ; & de celui de Tibere, *anno 15. imperii Tiberii Cæsaris*, * *Luc. 3.* sur l'année du dénombrement du peuple Romain, sous Cyrinus gouverneur de Syrie, dont il est parlé en S. Luc, chap. 2. *Exiit Edictum à Cæsare Augusto, &c.* On trouve en cela les anciens auteurs partagés : les uns mettent la mort d'Herode l'an 754. de Rome, & les autres quelques années auparavant ; les uns commencent le regne d'Auguste à la mort de César, les autres à son premier consulat, & les autres au triumvirat. Les uns font commencer l'empire de Tibere après la mort d'Auguste, & les autres deux ans auparavant ; parce que, disent-ils, il étoit alors collegue d'Auguste. Il y a eu plusieurs dénombremens sous Auguste & sous Cyrinus, & on a de la peine à sçavoir l'année de celui, dont il est fait mention dans S. Luc. Quoi qu'il en soit, tous les sçavans tombent d'accord, que dans l'usage il faut suivre l'année de l'époque vulgaire ; c'est pourquoi Baronius, qui avance de deux ans, & Onuphre qui anticipe d'une année, retranchent un ou deux consuls des fastes consulaires, pour rentrer dans les années de l'époque commune. * Riccioli, *chron. Reform. l. 8. c. 2.*

ERE *de Diocletien* : époque celebre, que l'on appelle le nœud & la clef de la chronologie de l'histoire chrétienne, commence la premiere année de l'empire de Diocletien, qui monta sur le trône l'an 284. après la naissance de J. C. le 17. jour du mois de Septembre, comme on le prouve par les témoignages de Theophile, patriarche d'Alexandrie, de S. Cyrille, de S. Ambroise, de Denys *le petit*, & autres sçavans auteurs que rapportent les peres Petau & Riccioli, par la suite des fastes consulaires, par la chronique d'Alexandrie, que le P. Raderus a donnée au public, &c.

ERE *des martyrs* ; c'est la même que celle de Diocletien, dont nous venons de parler, sinon que l'année des Egyptiens commence au premier jour de Thoth, qui répond au 29. Août. Ainsi l'ére des martyrs commence précisement au 29. Août 284. On l'appelle aussi l'ére *des Cophtes* ou *Egyptiens* ; & elle fut ainsi nommée, parce que l'empereur Diocletien fit quantité de martyrs en Egypte, par la persecution qu'il ordonna contre les Chrétiens, laquelle neanmoins ne commença qu'en la 19. année de Diocletien au mois de Mars de l'an 303. depuis la naissance de J. C. * Le P. Petau, *de doct. temp.* Riccioli. Le pere Labbe, &c.

ERE DES SELEUCIDES, qui commença l'an du monde 3742. *voyez* SELEUCIDES.

ERE DES ARABES, *voyez* HEGIRE.

EREBE, est nommé par les poëtes, dieu des enfers, né du chaos & des tenebres, & époux de la nuit. C'est aussi un des noms de l'enfer.

ERECHTE'E ou ERICTHE'E VI. roi d'Athenes, succeda à PANDION l'an 2636. du monde, & 1399. avant Jesus-Christ. Il épousa *Praxitée*, fille de *Phrasime*, & de *Drogenie*, fille de la fille de *Cephise*, dont il eut trois fils, CECROPS qui lui succeda ; *Pandore* ; & *Metion* ; & quatre filles, *Procris* ; *Creuse* ; *Cthonie* ; & *Orithye*. Boreas Thracien enleva sa fille Orithye, trois ans avant qu'Eumolpe instituât les ceremonies de la déesse Cerès, dans la ville d'Eleusine. Ses autres filles demeurerent vierges. Il regna cinquante ans. Cerès étant venu à Athenes la 15. année du regne de ce prince, montra aux Atheniens à semer le bled que Triptoleme fils de Celée & de Neerée sema dans le champ de Rharie, proche d'Eleusine. C'est aussi sous le regne de ce prince, que les marbres d'Arondel placent l'enlevement de Proserpine, & l'institution des mysteres Eleusiens. * Cicero, *Orat. pro Sextio & pro Roscio.* Hygin. Pausanias. Euseb. *in chron.* Du Pin, *bibl. univ. des hist. proph.*

EREMITE, *cherchez* ERMITE.

EREMBERT, (Saint) moine de saint Wandrille en Normandie, & évêque de Toulouse, nâquit du tems de Clotaire II. roi de France, dans un village nommé Wocourt, proche Poissi, quelques auteurs prétendent neanmoins qu'il est né au port au Pec, près de S. Germain en Laye. On ne sçait rien de ses parens, ni de son éducation, ni de ses premiers emplois. Il se fit moine dans l'abbaye de Fontenelle, à cinq lieues de Rouen, & en reçût l'habit de saint Wandrille, qui en étoit le fondateur, & le premier abbé, vers l'an 648. ou 649. Il fut choisi évêque de Toulouse du tems de Clotaire III. il gouverna ce diocese pendant douze ans, au bout desquels il se démit de son évêché, passa quelque tems dans le lieu de sa naissance, & rentra dans son monastere de Fontenelle, où il embrassa & suivit la regle avec une ardeur de novice. Il y mourut le 14. Mai vers l'an 671. selon quelques-uns, ou 678. selon d'autres. Le jour de sa fête est marqué au 14

Mai dans les martyrologes. Sa vie écrite par un ancien auteur & publiée par le P. Mabillon dans les actes des saints Benedictins, n'est pas fort exacte : d'ailleurs l'auteur étoit fort éloigné du siécle de la vie du saint. * Mabillon. Papebroc. Bollandus. Baillet, *vies des Saints*, *mois de Mai*.

ERESBI, bourg d'Angleterre, dans le comté de Lincoln & dans la division de Lindsei, près de la ville de Bullingbrook. Il donne le titre de baron au comte de Lindsei. * *Dict. angl.*

ERESE, dans l'isle de Lesbos, étoit la patrie de Theophraste. L'orge qui croissoit dans son territoire donnoit une farine si blanche, qu'on la croyoit propre à faire un morceau divin. De-là vient que les poëtes ont supposé que Mercure alloit à Erese, afin de faire emplette de cette farine pour la bouche des Dieux. * Athenée. Adrien. Junius, *animad. l. 3. c. 4.* Bayle, *dict. crit. 2. édit. 1702.*

ERESICHTHON, Thessalien, *cherchez* ERISICHTHON.

ERESMA, ou ELERENA, riviere d'Espagne, prend sa source aux montagnes qu'on appelle *Sierra Tablada*, sur les confins des deux Castilles, baigne Segovie & Coca, dans la Castille vieille, entre dans le royaume de Leon, & se décharge dans le Douro, environ à une lieue au-dessus de Tordesilas. * Baudrand.

ERETIA, bourg ou petite ville de Grece, dans la Livadie. Elle est près du golfe de Negrepont, vis-à-vis du cap Litar, qui est la pointe occidentale de l'isle de Negrepont. Quelques geographes mettent à Eretia l'ancienne *Cnemis*, *Cnemides*, qui donnoit le nom aux Locres épicnemidiens. * Baudrand.

ERETRE'E, ou ERETRIA, qu'on nomme aujourd'hui *Rocco*, ville de Negrepont, ainsi nommée à cause de sa terre, dont parle Pline, a été le siege d'un évêché : elle est differente d'Erethrée dans la Thessalie. * Pline, *l. 35. c. 6.* Polybe. Tite-Live, &c.

ERFORT ou ERFURT, sur Gere, *Erfodia*, *Erphordia*, ou *Erfurtum*, ville d'Allemagne appartenante à l'électeur de Mayence, commença d'être bâtie dans le V. siécle, & tira son nom, à ce que l'on conjecture, de celui du château d'Erfort situé à sept lieues de-là dont le seigneur avoit droit de peage dans la ville. Elle étoit considerable dans le VIII. siécle, du tems de saint Boniface, qui en fait mention dans une de ses épîtres au pape Zacharie. On l'entoura de murailles vers l'an 1163. & on y bâtit le chœur de l'église de Notre Dame en 1351. Depuis, Erford fut presque toute ruinée par un incendie l'an 1417. Cette ville est la capitale de la Thuringe, & est considerable par sa grandeur, par la beauté de ses édifices, & par le grand nombre de ses habitans. Elle a sur une colline qui la commande, une petite citadelle, qu'on appelle de saint Cyriace; à cause qu'elle a été bâtie en un lieu où étoit autrefois un couvent de religieuses de ce nom. Son université fondée en 1362. a été très-celebre, & se vante, comme d'un grand avantage, d'avoir eu Luther pour disciple. L'empereur Othon I. après la mort de Burchard, seigneur de Thuringe, donna en 1163. la ville d'Erfort à Guillaume son fils archevêque de Mayence, & à ses successeurs dans le même siege, qui se maintinrent dans cette possession jusques à ce que Louis *le barbu* s'empara de la Thuringe, que ses descendans ont possedée sous le titre de Landgraviat, pendant près de deux cens ans, d'où elle passa par alliance, dans la maison des marquis de Misnie, qui est la même que celle des ducs de Saxe d'aujourd'hui. Ainsi cette usurpation se trouve confirmée par une si longue possession que les archevêques de Mayence ne prétendent plus rien sur la Thuringe; mais ils ont toûjours conservé leur droit sur la ville d'Erfort; car depuis le tems d'Othon I. jusqu'à present, ils en ont toujours été reconnus seigneurs. Les bourgeois néanmoins ont prétendu avoir racheté de divers archevêques, les droits qu'ils pouvoient avoir dans la ville, & ils sont venus jusques-là, que de soûtenir que ces archevêques qui souhaitoient d'avoir un palais à Erfort, n'étoient point seigneurs du territoire, & n'y pouvoient posseder aucune terre en proprieté. Enfin, depuis que la ville a embrassé le Lutheranisme, les archevêques perdirent le peu d'autorité qu'ils y avoient auparavant & les bourgeois se mirent sous la protection des ducs de Saxe : ce qui a donné lieu à de grandes contestations entre ces ducs & les archevêques de Mayence, & à de grandes disputes entre les docteurs Allemans, pour sçavoir si un prince peut sans contrevenir aux constitutions imperiales, prendre en sa protection les sujets d'un autre prince. Lorsque Gustave, roi de Suede, vint en Allemagne, il se rendit maître de cette ville; mais par le traité d'Osnabruk en 1648. le roi de Suede consentit qu'elle retournât sous l'obéissance des archevêques de Mayence; & parce que les habitans ne vouloient pas se soûmettre, l'empereur les mit au ban de l'empire, & le roi de France envoya des troupes à l'archevêque de Mayence, qui le rendirent maître de la citadelle & de la ville en 1664. L'académie d'Erfort a été autrefois très-florissante : mais les desordres que les écoliers commirent dans cette ville, furent la cause de la ruine de cette académie. C'est dans cette université que Luther prit ses premiers degrés. * Bertius, *in comm. l. 3.* Dresser. Monster. *Mem. du tems. Pretensiones illustres.* Bayle, *dict. crit. 2. édit.*

CONCILES D'ERFORT.

Les évêques s'assemblerent en cette ville le premier jour de Juin 932. pour la celebration des fêtes, & l'observance du jeûne, dont nous avons les actes en cinq canons. Sigefred, archevêque de Mayence, y en celébra deux autres; un pour les dixmes de la Thuringe, le 10. Mai 1073. & un autre contre les prêtres concubinaires, au mois d'Octobre de l'année suivante, où les 24. chapitres de celui de Rome, tenu la même année par le pape Gregoire VII. furent approuvés. * T. IX. des conciles. Lambert, *en sa chron.* Baronius, *A. C. 932. 1074.*

ERFORT ou ERFORDIA, *cherchez* HENRI DE ERFORD.

ERGAMENES, ou ERGANES, roi d'Ethiopie, voyant que les prêtres de Jupiter infectoient tellement de leurs superstitions le peuple de Meroë, qu'on osoit même le menacer d'attenter à sa vie, leur ôta à tous le sacerdoce, & les fit mourir. * Alex. ab Alex. *l. 2. c. 8.*

ERGOTELES, fils de Philamor, remporta deux fois le prix de la course dans les jeux olympiques, & eut le même avantage dans les Isthmiens, les Pythiens & les Neméens. Il n'étoit pas de la ville d'Himera en Sicile, comme le marquoit l'inscription de sa statue, dans la ville d'Olympie; mais il étoit de la ville de Gnosse dans l'isle de Crete, d'où ayant été chassé dans une sédition, il se retira dans la ville d'Himera. Il y fut fort bien reçû & honoré de tous les habitans; ce qui donna lieu de l'appeller *le victorieux d'Himera.* * Pausan. *l. 6.* Pindare a composé une hymne à sa louange.

ERHARD, (Georges) de Franconie, a donné des notes sur le Petrone qui sont assez estimées. Elles ont été imprimées à la fin de l'edition de 1615. * Baillet, *jugemens des sçav. sur les crit. gram.*

ERIBERT, *cherchez* HERIBERT.

ERIC, capitaine des gardes d'Achas roi de Juda. Il fut tué par *Amsia* general des armées de Phacée roi d'Israël. * Josephe, *ant. l. IX. ch. 12.*

ROIS DE DANEMARCK.

ERIC ou HENRI. Neuf rois de Danemarck ont porté ce nom. Les deux premiers sont si peu considerables qu'à peine les connoît-on.

ERIC III. dit *le Bon* ou *Ejegut*, fut mis en 1095. sur le trône après *Olaüs*. Il étoit frere de *Canut* IV. surnommé *le saint*; & s'acquit beaucoup de réputation par sa prudence & par sa pieté. Ce prince entreprit le voyage de Rome, puis celui de la Terre-sainte, accompagné de la reine *Bochilde* son épouse : il mourut dans l'isle de Chypre en 1101. * Pontanus, *hist. Dan.*

ERIC IV. dit *le Bâtard* & *Hasenfus*, prince cruel & emporté, tua lui-même son propre frere *Herold*, & fut assassiné en 1139.

ERIC V. fils d'*Anne* sœur d'*Eric* IV. lui succeda & fut surnommé l'*Agneau*, à cause de son bon naturel, & de sa douceur. Il fut vaincu dans la guerre qu'il fit aux Suedois ; & quelque tems après, il se retira dans un monastere, où il mourut vers l'an 1185. CANUT, VI. lui succeda.

ERIC VI. fils de *Waldemar* II. à qui il succeda en 1241. gouvernoit avec assez de prudence, lorsqu'il fut assassiné par *Abel* son frere en 1250. Il avoit épousé *Agnès*, fille du mar-

quis de Brandebourg. * Pontanus, *hist. Dan.* Bertius, *descript. Germ. &c.*

ERIC VII. fils de *Christophle* I. auquel il succeda l'an 1259. fut surnommé *le Vieil*, & gouverna avec beaucoup de tranquilité, durant 28. ans, au bout desquels il fut assassiné par ses propres sujets en 1286. Il avoit épousé *Mathilde*, fille d'*Albert*, dit *le Grand*, duc de Brunswic, & il en eut entr'autres enfans ERIC VIII. qui suit. * Joannes & Olaüs Magnus. Crantz. Pontanus, &c.

ERIC VIII. surnommé *le Jeune*, commença son regne par la vengeance qu'il prit des assassins de son pere. Il prit Rostock & quelques autres places, & mourut après un regne de 35. ans en 1321. sans laisser de posterité de sa femme, qui étoit sœur de *Birger*, roi de Suede.

ERIC IX. étoit fils d'*Uratislas*, duc de Pomeranie, & d'*Ingeburge* de Danemarck. Cette princesse étoit sœur de *Marguerite*, reine de Suede, de Danemarck & de Norwege, & qui n'ayant point d'enfans, fit couronner en 1396. Eric son neveu du consentement des états des trois royaumes, qu'on assembla extraordinairement pour une affaire si importante. L'archevêque d'Upsal fit la ceremonie; & on ordonna que les trois royaumes ne pourroient plus être separés. Eric commença de regner l'an 1412. mais ses cruautés le rendirent odieux à ses sujets, qui se révolterent contre lui dans ses trois états. Il fit le voyage de la terre-Sainte, l'an 1424. & en 1438. lassé des travaux que le gouvernement lui donnoit, il se retira dans la Pomeranie; où il mourut l'an 1459. âgé de 77. ans. On croit que c'est dans cette retraite qu'il a écrit l'histoire de Danemarck, qu'il commence par ces mots, *Dani, ut testantur veteres historiographi, &c.* & qu'il a conduite jusqu'en l'année 1288. On trouve cet ouvrage en la chronique des chroniques de Jean Gautier. Quelques-uns croient qu'il n'est pas d'Eric. * Pontanus, *hist. Dan.* Olaüs Magnus, *hist.* Vossius, *de hist. Lat.* Stephanus, *in not. ad lib. 12. Saxon Gramm.*

ROIS DE SUEDE.

ERIC ou HENRI, est le nom de quatorze rois de Suede. Il y en a peu de considerables jusqu'à ERIC X. & c'est pour cette raison que nous ne parlerons des premiers qu'en abregé. ERIC fit des loix pour la police de son royaume, augmenta ses états, & envoya des colonies pour habiter les isles, qui forment aujourd'hui le royaume de Danemarck. ERIC II. voyant que ses états souffroient pour la trop grande multitude des peuples, entreprit des expeditions, & saccagea la Rugie. ERIC III. fils d'*Algoth* lui succeda aux royaumes de Suede, de Danemarck & de Norwege, & les augmenta considerablement par ses conquêtes. ERIC IV. surnommé *le Sage*, fut mis sur le trône vers le tems de la naissance du Sauveur du monde, d'autres disent en 169. & se rendit recommandable par sa prudence & par son courage. ERIC V. petit-fils de *Hinard*, qu'on avoit assassiné, lui succeda & vengea sa mort; mais depuis il fut tué lui-même en trahison. ERIC VI. étoit fils de *Birger*, & vivoit dans le VIII. siécle. ERIC VII. fils d'*Ingo*, laissa la couronne à son fils ERIC VIII. de ce nom, surnommé *le Victorieux*. Ce dernier fut pere d'ERIC IX. que ses sujets firent mourir; parce qu'ayant été converti à la foi Chrétienne, il les vouloit obliger de l'embrasser. * Saxon *le grammairien.* Jean Magnus. Crantz. Pontanus, &c.

ERIC X. de ce nom, roi de Suede, est honoré du titre de *Saint*, & a vécu vers l'an 1150. où quelques auteurs placent le commencement de son regne. Il avoit épousé *Christine*, fille d'*Igon* IV. un de ses prédecesseurs, & après avoir gouverné environ dix ans, il mourut vers l'an 1160. en combattant quelques-uns de ses sujets rebelles. On dit qu'il avoit soumis la Finlande, & qu'il y fit prêcher la foi. Les actes originaux de sa vie, n'ont pas encore été imprimés. Henschenius en a seulement donné un extrait. * Baillet, *vies des saints, 18. Mai.*

ERIC XI. fils de *Canut*, & petit-fils de saint *Eric*, commença de regner en 1210. après *Surcher* III. il fut très-heureux dans ses entreprises, & mourut en 1218. JEAN I. fils de *Surcher* III. lui succeda.

ERIC XII. fils d'*Eric* XI. est surnommé *le Begue*: il succeda à *Jean* I. en 1222. & sortit avec honneur de plusieurs expeditions militaires, après un regne de vingt-huit ans, il mourut en 1250. VALDERMARC, fils de *Birger*, lui succeda.

ERIC XIII. *cherchez* ERIC IX. roi de Danemarck.

ERIC XIV. fils aîné de *Gustave* I. & de sa premiere femme *Catherine* de Saxe, commença de regner en 1560. & fut exposé à mille traverses; parce qu'il se laissa gouverner par son fils *Gustave*, qu'il avoit eu d'une maitresse. Ce prince, qui avoit de grandes qualités, aimoit les gens de lettres, & sçavoit bien l'astronomie & les mathematiques. Il fut couronné le 25. Juillet 1561. à Stokolm, & confirma aux députés des villes de la mer Baltique les privileges, que les rois ses prédecesseurs leur avoient accordés. Il secourut la ville de Revel, qui s'étoit mise sous sa protection; ce qui lui suscita des affaires avec les Moscovites. Peu après il eut guerre avec la ville de Lubec, & avec les rois de Danemarck & de Pologne. Ce dernier qui étoit *Sigismond Auguste*, avoit donné sa sœur *Catherine* en mariage à *Jean* frere d'*Eric*: & Jean lui avoit prêté six-vingt mille Joachims, qui est une piece de monnoie de ce pays. Eric, qui se défioit de tout, prit en mauvaise part ce que son frere avoit en cette occasion, & ne put souffrir d'être désabusé. Il prit ce prétexte pour tourner ses armes contre son frere qu'il assiegea dans la forteresse de Wibourg, & après l'avoir prise par composition, il mit le prince dans les fers. Mais son ambition ayant excité contre lui ses voisins, il n'eut que du malheur pendant une longue guerre qu'il fut obligé de soutenir. Ensuite, comme si ce n'eût pas été assez pour lui d'avoir tant d'ennemis au dehors, il s'en fit encore au dedans de son état. Car transporté de fureur, il fit prendre en 1567. ses principaux conseillers, avec Denys Burg son précepteur, comme coupables d'une conspiration faite contre sa personne, & les fit tuer à Upsal, sans vouloir seulement les entendre. Tourmenté par le souvenir de tant de crimes, & par sa propre conscience, il fit sortir de prison Jean son frere, & en même tems il apprit la nouvelle de plusieurs pertes, qu'il avoit faites. Eric avoit eu deux fils d'une concubine nommée *Catherine*, qu'il épousa solemnellement, dans l'église d'Holon le 2. Juin 1568. & qu'il fit couronner reine de Suede. Jean & Charles ses freres, qui s'étoient retirés de la cour, pour ne pas assister à ces nôces indignes, furent suivis de leurs oncles, & des plus grands seigneurs du royaume. Eric envoya contr'eux des troupes qu'il leva à la hâte; mais aussitôt qu'elles furent en vûe, elles passerent du côté des princes le 29. Août. Les princes assiegerent le roi dans Stokolm, qu'ils emporterent le 30. Septembre. Le malheureux Eric fut mis en prison avec *Catherine* sa femme, & JEAN fut proclamé roi du consentement general des grands & de tous les ordres de l'état. *Voyez* SUEDE. * De Thou, *hist.* Pontanus, &c.

ERIC ou EGRIC, roi d'Estangle en Angleterre, vers l'an 638. fut tué dans une bataille, par Pende roi de Mercie. Un autre ERIC Danois fut aussi roi du même pays, dans le IX. siécle. Il persecuta pendant quatorze ans les peuples d'Estangle, qui le massacrerent, pour se délivrer de sa tyrannie. * Polydore Virgile, & du Chêne, *hist. d'Angl.*

ERIC ou HENRI, François, fut fait duc de Frioul par Charlemagne, qui ajoûta à ses états, la Carinthie & les pays voisins. Ce duc fut tué en 799. par ceux de Trevise: Charlemagne vengea sa mort en 801. * Paul Emile, *hist. Franç.*

ERIC, que quelques-uns nomment aussi *Heric*, *Liric*, *Firic*, ou *Henri*, moine d'Auxerre de l'ordre de saint Benoît, vivoit vers l'an 880. sous le regne de Charles *le Gros*, & écrivit en six livres en vers la vie de saint Germain, évêque d'Auxerre. * Sigebert, *de vir. illust. l. 4.*

ERIC, (Pierre) ayant obtenu du sénat de Venise, le commandement d'une flotte sur la mer Adriatique en 1584. prit un vaisseau poussé par la tempête, où étoit la veuve de Ramadam, bacha de Tripoli, laquelle emportoit à Constantinople pour huit cens mille écus de bien. Lorsqu'il se fut rendu maître de ce navire, & de ceux qui étoient à sa suite, il fit tuer deux cens cinquante hommes qu'il y trouva, perça lui-même de son épée le fils de cette dame, entre les bras de sa mere; & après avoir fait violer quarante femmes, qu'il fit couper par morceaux, il ordonna qu'on les jettât dans la mer. Cette cruauté, plus que barbare, ne demeura pas impunie; car le sénat

de Venise lui fit trancher la tête, & fit rendre à Amurat III. empereur des Turcs tout le butin qu'Eric avoit fait. * *Hist. de Venise.*

ERIC, *cherchez* EVARIC.

ERICE, bourg & port de l'état de Gennes en Italie, est sur le golfe d'Espezzia, vis-à-vis de la ville de Porto-Venere. * Mati, *dict.*

ERICHES, ville de la Norcé, *cherchez* BOTTE.

ERICHTHONIUS, quatrième roi des Atheniens, qu'on dit être fils de Vulcain, succeda à Amphictyon, l'an 2546. du monde, & 1489. avant Jesus-Christ, & regna cinquante ans. Il institua le premier les jeux panathenaïques, qu'on celebroit en l'honneur de Minerve, & eut Pandion pour successeur. Les poëtes feignent qu'après qu'Erichthonius fut né, Minerve l'enferma dans un panier d'ozier, qu'elle donna en garde à Agraulos, ou Aglaure, Hersé, & Pandrosos, filles de Cecrops, roi d'Athenes, en leur defendant de l'ouvrir. Agraulos & Hersé ne purent s'empêcher de le faire; ce qui irrita Minerve, qui pour punir ces deux princesses de leur curiosité, les rendit si furieuses, qu'elles se précipiterent du haut d'une tour. Pandrosos, qui n'avoit pas voulu toucher au panier, évita ce châtiment. Les poëtes ajoûtent que cet Erichthonius étant devenu grand, & voyant la difformité de ses jambes, qui étoient tortues comme des serpens, inventa l'usage des chars, pour y cacher la moitié de son corps. *Voyez* la chronique d'Eusebe. Les curieux pourront aussi consulter les auteurs que cite Seldenus, dans ses commentaires sur les marbres du comte d'Arundel, *pag.* 74. 75. * Apollodor. Serv. *in Virgil.*

ERICHTHONIUS, fils de Dardanus & de Batée, fille de Teucer, regna après son pere, à qui il succeda l'an 2586. du monde, & 1449. avant J. C. dans un coin de la Phrygie, province de l'Asie mineure, appellée depuis Troade. Son regne fut de 65. ans. * Eusebe, *en sa chronique.*

ERICIUS CORDUS, *cherchez* CORDUS.

ERICIUS PUTEANUS, *cherchez* DU PUI.

ERIDAN est l'ancien nom du plus beau fleuve d'Italie, que l'on appelle aujourd'hui *le Pô.* Les poëtes l'ont rendu celebre, par la fable de la chûte de Phaëton, qui y fut précipité par un coup de foudre, que lui lança Jupiter.

ERIE, le lac d'Erie, ou du Chat, de la nouvelle France, dans l'Amerique septentrionale, est au midi de celui de Karegnondi, & au couchant de celui d'Ontario, & est fort grand. On lui donne environ 110. lieues de circuit. Il reçoit plusieurs rivieres & principalement celle de S. Laurent, qui le traverse, & qui va de ce lac à celui d'Ontario ou de Frontenac. Au reste, le P. Hennepin recollet, qui a voyagé sur ce lac, assure qu'il a 140. lieues de longueur, & qu'il s'élargit si fort vers le couchant, qu'il contient autant d'espace, que tout le royaume de France.

ERIGENE, *cherchez* JEAN SCOT.

ERIGONE, fille d'Icarius, se pendit de desespoir, lorsqu'elle sçut la mort de son pere. On dit que Bacchus enseigna à Icarius l'art de faire du vin, & que même il lui fit present d'un outre du plus excellent. Quelques bergers de l'Attique, amis d'Icarius, en ayant un peu trop bû, s'enivrerent & firent mille extravagances; & d'autres les voyant dans cet état, crurent qu'ils étoient empoisonnés. Dans cette pensée, ils assassinerent Icarius, & mirent son corps dans une profonde fosse, qu'ils couvrirent de terre. La chienne d'Icarius appellée *Mœra*, fit connoître par ses hurlemens l'endroit où son maître étoit enterré; & sa fille Erigone l'ayant trouvé, se pendit à un arbre. Il arriva quelque tems après, que les filles & les femmes Atheniennes furent transportées d'une fureur si violente, qu'elles s'alloient pendre elles-mêmes: surquoi l'oracle étant consulté, répondit que ce malheur venoit de ce qu'on avoit négligé de venger la mort d'Icarius & d'Erigone; & que pour le faire cesser, il falloit instituer des jeux en leur honneur. On inventa ceux où les filles se balançoient sur une corde attachée à des arbres par les deux bouts; & ce mal, dit-on, cessa aussitôt. Jupiter, pour recompenser la pieté de cette fille, & la fidelité de cette chienne, metamorphosa Erigone, la plaça dans la constellation nommée *la Vierge*, Mœra dans celle qu'on appelle *la Canicule*, & Icarius dans celle qu'on nomme *le Bouvier.* * Hygin.

ERIMANTHE, *voyez* ERYMANTHE.

ERINGE, *cherchez* ERVIGE.

ERINNE, dame Grecque, faisoit fort bien des vers, & vivoit du tems de Sapho. * Eusebe, *chron.* Lilio Giraldi. Vossius, &c.

ERINNYS, nom d'une des furies infernales, & nom quelquefois commun aux trois furies qui tourmentent les coupables sur la terre & dans les enfers, comme qui diroit ἔρις νοῦ *discordia mentis.* Il y a plus d'apparence de faire venir ce mot de ἐρινύειν *male facere.* On distinguoit trois furies; Tisiphone, Alecto, Megere, qui ont leur étymologie grecque τίσιν φόνου *ultio cædis*: ἄληκτος, *quietis nescia*; μεγαίρω, *odiosa.* Pausanias dit, qu'à Athenes près de l'Areopage, étoit le temple des déesses, qu'on appelloit *Severes*, & qu'Hesiode appelle *Erinnyes.* Le poëte Eschile est le premier qui leur ait attaché des serpens. Cette peinture a été suivie par Virgile. Homere avoit fait mention des *Erinnyes*; & en un endroit il les avoit proposées comme les vengeresses des outrages faits aux pauvres. * Virgil. *Æneid.* 5. 2. Ovid. *metam. lib.* 1.

ERIOCH ou ARIOCH, roi des Eliciens. Ce fut sur ses terres que se donna cette grande & sanglante bataille, entre Arphaxad roi des Medes & Nabuchodonosor roi des Chaldéens, où le Mede fut défait, pris & tué à coups de fleches, tout le pays du vaincu demeura en proie par sa défaite, & souffrit tous les maux qu'on peut attendre d'un vainqueur irrité & qui ne pardonne point. Ecbatane sa capitale fut rasée, & generalement tout son royaume pillé, saccagé, & réduit en sang & en cendres. * *Judith. l.* 6. On ne doute pas que cet Erioch ne soit le roi d'Elassar, qui accompagna Chodorlaomor, lorsque ce prince vint châtier les rois de Sodome & de Gomorre. Ses états étoient entre le Tigre & l'Euphrate, & le Jadase, qui n'est certainement pas l'Hydaspes, comme l'ont crû les Septante.

ERISICHTHON, ou ERESICHTHON, seigneur Thessalien, abbatit presque toute une forêt consacrée à Cerès. Cette déesse en fut, dit-on, tellement irritée, qu'elle le frappa d'une faim, qui lui fit consumer tous ses biens; de sorte qu'il se vit obligé de porter sa propre fille à une honteuse prostitution, pour vivre de son gain; mais enfin il fut réduit à une telle extremité, qu'après avoir mangé ses bras, il mourut desesperé. * Callimaque, *in Hymno in Cererem.* Ovide, *l.* 8. *metam.*

ERIPHYLE, femme d'Amphiaraüs & sœur d'Adraste, découvrit à Polynice, pour avoir un colier d'or, le lieu où s'étoit caché son mari, pour ne pas aller à la guerre de Thebes; parce que l'oracle avoit prédit qu'il y seroit tué. Alcmeon son fils la fit depuis mourir, suivant les ordres qu'il en avoit reçûs de son pere. *Cherchez* ALCMEON. * Stace, *Theb.* Virgile, *liv.* 6. *Æneïd.* Ciceron, *orat.* 6. *in Verr.* Juven. *sat.* Proper.

ERIPPIDAS, Lacedemonien, envoyé par ses compatriotes, pour appaiser la sedition de ceux d'Heraclée, fit assembler le peuple de cette ville, & l'ayant fait entourer de gens armés, fit tuer cinq cens chefs des seditieux, la deuxiéme année de la XCV. olympiade. * Diodor. *lib.* 14. & 15. Poliæn. *lib.* 11.

ERISSE, ou RISSO, ancienne ville, qui fut épiscopale. Elle est dans la Natolie, sur la côte de la mer Noire, environ à trente lieues vers le levant de Trebisonde, dont son évêché étoit suffragant.

ERISSO, ancienne ville de Grece, dans la Macedoine, est épiscopale, suffragante de Salonichi, & est située au fond du golfe de Monte Santo. Elle est peu considerable & fort mal peuplée. * Mati, *dict.*

ERITH, ville d'Angleterre avec marché dans la partie orientale du comté de Huntington, dans la contrée appellée *Hurstington*, près du comté de Cambridge. Il y a une autre ville de même nom dans le Nord-West du comté de Kent, près de la Tamise. * *Dict. Angl.*

ERITHREE, *cherchez* ERYTHREE.

ERITHRÆUS, (Valentinus) Alleman, né à Lindaw, en 1521. Il étudia à Wittemberg & à Strasbourg, où il fut depuis professeur, aussi-bien qu'à Altorf, & mourut le 29. Mars 1576. âgé de 54. ans. Il a composé divers ouvrages. * Melchior Adam, *in vit. Jurisc. Germ.*

ERITHRÆUS, Janus Nicius, *cherchez* ROSSI.

ERIVAN, ou IRIVAN, ville d'Armenie ou Turcomanie, sur les frontieres de la Turquie & de la Perse. La vieille ville ayant été ruinée par les guerres entre les Turcs & les Persans, on a bâti la nouvelle, à huit cens pas au de-là sur une roche, au pied de laquelle coulent deux rivieres, le Zengui au nord-ouest, & le Queurkboulak, au sud-ouest. *Queurkboulak*, signifie *Quarante fontaines*: & l'on dit que cette riviere a autant de sources. On passe le Zengui, sur un beau pont de pierre, qui a trois arches, sous lesquelles on a pratiqué des chambres, où le Kam, c'est-à-dire, le gouverneur va quelquefois en été passer la chaleur du jour. La forteresse est comme une petite ville, il n'y demeure que des Persans naturels. Les Armeniens y ont des boutiques, où ils travaillent & trafiquent le long du jour, mais le soir ils les ferment & s'en retournent à la ville. La garnison est de deux mille hommes. Le palais du gouverneur de la Province, qui est dans la forteresse, est magnifique & fort delicieux en été. A mille pas du château est un petit fort nommé *Queutchi-cala*. On voit plusieurs églises dans la ville: les principales sont la cathedrale, ou l'évêché, & celle qu'on appelle *Catovike*. Ces deux églises sont du tems des derniers rois d'Armenie, les autres ont été bâties depuis. Proche du grand marché est la mosquée de Deuf-Sultan, ainsi nommée de son fondateur; elle est ancienne, & bâtie de brique. Le Meydan est très-beau. C'est une grande place quarrée, entourée d'arbres, où l'on fait les carousels, les courses, le manege, & les autres jeux ou exercices publics. Les caravanseras y sont très-commodes: ce sont des hôtels où les marchands trouvent leur logement, & des magasins sans rien payer. Le plus grand est auprès d'un château, & est accompagné d'une belle mosquée. Dès qu'il arrive une caravanne à Erivan, le Kam est obligé d'en donner avis au roi de Perse; & s'il passe quelque ambassadeur, il fournit à toute sa dépense, & le fait conduire jusques sur les terres d'un autre gouverneur, qui en fait autant; car les ambassadeurs ne dépensent rien, s'ils ne veulent, tant qu'ils sont sur les terres du roi de Perse. Cette ville est le lieu où s'assemblent tous les marchands de soie, qui y payent à la douane le droit appellé *Raderie*.

L'air d'Erivan est assez sain: mais l'hiver y dure longtems, & il y nege encore quelquefois au mois d'Avril. Ce pays est fertile; les fruits de la terre y viennent en abondance, principalement le vin, qui est excellent, & à bon marché. Les Armeniens tiennent par tradition, que Noé planta la vigne à une lieue d'Erivan; & il y en a même qui marquent l'endroit. On y trouve quantité de perdrix. Le poisson entr'autres les carpes & les truites, y sont merveilleusement bonnes, & fort estimées dans tout l'Orient, pour leur goût & pour leur grosseur: car on en voit de trois pieds. Ce poisson se prend dans les deux rivieres qui passent à côté; & dans le lac, qui est à trois petites journées de la ville. Les Persans l'appellent *Deriachirin*, c'est-à-dire, *lac doux*, & les Armeniens *Kiagar-couni sou*, qui signifie la même chose. On a ainsi nommé ce lac, parce que son eau est tout-à-fait douce. Il a vingt-cinq lieues de tour, & beaucoup de profondeur. Il y a une petite isle au milieu, où l'on voit un monastere fondé depuis environ six cens ans, dont le prieur est archevêque, prend la qualité de patriarche, & refuse de reconnoitre le patriarche des Armeniens. Les cartes ne marquent point ce lac, & c'est une chose assez surprenante, que tous les voyageurs de Perse, qui y ont été avant le chevalier Chardin, n'en fassent aucune mention. Le fleuve Zengui tire sa source de ce lac. Il traverse une partie de l'Armenie, & s'unit avec l'Arax, proche de la mer Caspienne.

Erivan, selon l'opinion des Armeniens, est le lieu où Noé se retira, après qu'il fut descendu de la montagne Ararath, où l'arche s'étoit arrêtée. Ils ajoûtent même qu'il y demeuroit avant le déluge, & que c'étoit-là où Dieu avoit placé le paradis terrestre, mais tout cela est mal fondé. L'histoire des Turcs fait venir le mot d'Erivan d'un mot armenien, qui signifie *voir*; & dit qu'on donna ce nom à cette ville, parce que son terroir fut le premier lieu que Noé decouvrit, en descendant du mont Ararath; mais on ne trouve rien dans l'histoire de Perse sur l'origine d'Erivan. Il n'y a pas d'apparence que cette ville ait été bâtie avant les conquêtes des Arabes en Armenie; car on n'y voit aucune marque de grande antiquité. Les Turcs s'en rendirent maîtres l'an 1582. & bâtirent la forteresse que l'on y voit. Les Persans la prirent en 1604. Les Turcs y entrerent après la mort d'Abas I. en 1629. mais Sophi les en chassa l'an 1635. A deux lieues d'Erivan est le celebre monastere des trois Eglises. Les Armeniens l'appellent *Ecsmiasin*, c'est-à-dire, *la descente du Fils unique*; & ce nom, disent-ils, a été donné à ce lieu, parce que Jesus-Christ s'y fit voir à S. Gregoire, qui en fut le premier patriarche. Les Mahometans le nomment *Uchkilisse*, c'est-à-dire, *trois Eglises*; à cause que proche de l'eglise du couvent il y en a deux autres. La grande eglise est un bâtiment fort massif, & où il n'y a point d'ornement de sculpture. On y voit trois chapelles du côté de l'orient, toutes trois au fond de l'église. Celle du milieu a un bel autel: celles des côtés n'en ont point; & l'une sert de sacristie; l'autre de tresor. L'appartement du patriarche d'Armenie, qui doit faire sa residence dans ce monastere, est d'une assez belle structure. Il y a dans le couvent des logemens commodes pour 80. religieux, & pour tous les étrangers qui les viennent visiter. Les deux autres églises qui sont proche de la grande s'appellent, l'une sainte Cayenne, & l'autre sainte Repsime, du nom de deux vierges martyres. Sur les confins du terroir d'Erivan on voit les ruines de la ville, que les anciens nommoient *Artaxata*. Ceux du pays la nomment *Ardachat*, du nom d'Artaxercès, que les Orientaux appellent Ardechir; & ils y montrent les restes du palais de Tyridate, qui fut bâti il y a treize cens ans. Ces restes sont une face de ce magnifique bâtiment, quatre rangs de colonnes de marbre noir, & plusieurs beaux morceaux de cet ancien édifice. Ils appellent cet amas de ruines *Tatterdate*, c'est-à-dire, *le trône de Tyridate*. A quatre lieues d'Erivan, vers le midi, il y a de hautes montagnes, où les paysans qui habitent le pays chaud du côté de la Chaldée, viennent jusqu'au nombre de plus de vingt mille tentes, c'est-à-dire, de *familles*, chercher en été de bons pâturages pour le bétail; sur la fin de l'automne, ils retournent dans leurs pays. A douze lieues d'Erivan du côté de l'orient, est la fameuse montagne que l'on nomme vulgairement Ararath. Les Turcs l'appellent *Agri-dag*, c'est-à-dire, *la montagne élevée*. Les Armeniens & les Persans la nomme *Macis*. Les Armeniens tirent ce nom de *Mas*, ou *Mesech*, fils d'Aram, duquel, disent-ils, descendent les peuples de leur nation, qui ont pour ce sujet été nommés Armeniens. Les Persans le font venir d'*Azis*, qui en leur langue signifie *cheri* ou *bien-aimé*: & ils veulent que cette montagne ait eu ce nom à cause du choix que Dieu en fit, pour servir de pont à l'arche de Noé. Ce mont a encore deux autres noms dans les livres des Persans, sçavoir, *Counouch*, c'est-à-dire *Mont de Noé*, & *Sabattopous*, c'est-à-dire, *heureuse Montagne*. Les Armeniens croient, selon leurs traditions, que l'arche est encore sur la pointe de ce mont Macis. Ils ajoûtent que jamais personne n'a pû monter jusqu'à ce lieu-là; ce qui est aisé de croire; car depuis le milieu jusqu'au sommet, la montagne est perpetuellement couverte de neiges qui ne fondent jamais, & au travers desquelles on ne peut faire aucun passage. Au pied du mont, il y a un village de Chrétiens, où l'on voit un monastere nommé *Arakilvanc*, c'est-à-dire, *le monastere des apôtres*. Les Armeniens ont une grande devotion pour ce lieu; parce qu'ils croient que Noé y fit sa premiere demeure, & y offrit ses premiers sacrifices à Dieu après le deluge. Ils assûrent aussi qu'on y a trouvé le corps des apôtres S. André & S. Matthieu, & que le crane de cet évangeliste est resté dans leur eglise. *Voyez* ARARATH. * Le chevalier Chardin, *voyage de Perse* en 1673. Tavernier, *voyage de Perse*.

ERIX, fils de Butès & de Venus, fier de sa force prodigieuse, défioit au combat du ceste, ou ganteler, tous ceux qui passoient chez lui. Il en tua plusieurs de la sorte, mais enfin Hercule revenant d'Espagne, les vengea tous par sa mort. Erix fut enterré sur la montagne, où il avoit bâti un temple à Venus sa mere. * Virgil. *En.* 5.

ERIXYAS, archonte d'Athenes, pour dix ans, succeda à son pere Apsandre en cette dignité, la seconde année de la XXI. olympiade, 695. avant Jesus-Christ. Dans le cours de sa dixième année, le peuple ennuyé du gouvernement d'un seul homme, se revolta contre lui, &

& l'ayant déposé, élut tous les ans un nouvel archonte, qui gouvernoit la republique avec les amphictyons.* Pausanias.

ERIZZO, *voyez* ECHIN.

ERKELENS, ancienne ville des Ubiens. Elle est de la Gueldre Espagnole, mais enclavée dans le duché de Juliers, & située à une lieue du Roër, entre la ville de Juliers & celle de Ruremonde, à quatre lieues de la premiere & à six de la derniere. Erkelens a été fortifiée; mais les François en démolirent les fortifications l'an 1674. * Mati, *diction.*

ERKENWALD, *voyez* ERCONWALD.

ERLACH, nom d'une ancienne & illustre maison du canton de Berne. Elle étoit déja fort distinguée en 1160. du tems de l'empereur Frederic *Barberousse*. Les chroniques de Stumph, *fol. 558.* & de Boucellin, *part. 4. fol. 69.* disent que c'étoit une famille très-ancienne & fort distinguée. Le premier de ces auteurs raporte qu'elle tire son nom du château & de la ville de Serlier ou d'Erlach; qu'elle a fait bâtir & qu'elle a possédée, il y a cinq cens ans. Cette ville est située au bout des lacs de Bienne & de Nydav, dans le voisinage de celui de Neuf-châtel. L'histoire de Savoye porte que les comtes de Neuf-châtel, de Vallangin, de Nydav & de Serlier descendent des rois & des ducs de Bourgogne. L'aîné étoit comte de Neuf-châtel & portoit trois chevrons pour armes, le second qui possedoit les comtés de Vallangin & de Nydav en portoit deux,& le cadet qui étoit comte d'Erlach n'en avoit qu'un, & ce sont encore aujourd'hui les armes de cette famille. On peut voir cette distinction d'armes dans une salle du château de Neuf-châtel. Les chroniques de Stettler & de Stumph, & les archives de Berne portent que la famille d'Erlach a fait beaucoup d'actions heroïques avant & après la fondation de la ville de Berne; qu'elle a donné des preuves éclatantes de sa bonne conduite & de sa valeur, tant dans les guerres du pays, que dans celles du dehors; qu'elle s'est signalée en plusieurs batailles & en divers sieges dans l'Europe, & même hors de l'Europe, & qu'elle a rempli avec honneur diverses ambassades fort considerables auprès des empereurs, des rois & des princes étrangers. Elle a servi plusieurs rois & princes & durant deux cens ans ou davantage, elle a rendu de très-bons services à la France, qu'elle servoit encore en l'année 1701. & apparemment depuis. Il y a des archives de Berne, qui portent que depuis 1243. jusqu'à l'année 1701. elle a donné à l'état cinq avoyers ou premiers chefs du canton. *Sigismond* d'Erlach étoit encore avoyer l'an 1700. general du canton de Berne, & baron de Spiez. Il y a eu de la même famille 26. banderets & conseillers. *Albert* d'Erlach, baron de Spiez & de Riggischberg étoit dans ce poste en 1701. Cette famille a possedé vingt baronies & seigneuries. Elle a aussi donné à l'église beaucoup de sujets qui y ont occupé des rangs considerables. *Christophle* d'Erlach a vécu avant & après le regne de Frederic *Barberousse*. Il se trouva en 1165. au dixiéme tournois que Velphe duc de Baviere & de Spolette, marquis de Lorse & seigneur de Sardaigne fit à Zurich. On n'y pouvoit être reçû; qu'après avoir fait preuve de noblesse de quatre generations; surquoi l'on peut voir les chroniques de Munster, *liv. 3. fol. 1028.* dans le X. tournois, *fol. 1036.* & *1039.* & Boucellin, *part. 4. fol. 69.* Christophle d'Erlach prouva donc quatre generations jusqu'à 1298. & depuis cette année jusqu'en 1700. on en peut montrer onze. * *Mem. manuscrit.*

ERLANG, petite ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie. Elle est sur la riviere de Rednitz, dans le marquisat de Culembach, aux confins de l'évêché de Bamberg & du territoire de Nuremberg. Il s'est retiré à Erlang un nombre considerable de François de la religion prétendue réformée, ausquels le marquis de Brandebourg-Bareith, quoiqu'il soit de la confession d'Augsboug, a fait bâtir un temple & donné libre exercice de leur religion. * Mati, *dict. Mem. du tems.*

ERLAPH, riviere d'Allemagne. Elle prend sa source vers les confins de la Stirie, traverse une partie de la basse Autriche, baigne la petite ville de Pechlarn, & peu après se décharge dans le Danube. * Mati, *dict.*

ERMA, ville, *cherchez* GERMASTE.

ERMELAND, *voyez* WARMIE.

ERMENRIC, ou ERMENOLD, auteur de la vie de saint Sole, abbé Anglois que Canisius rapporte dans le IV. tome des anciennes lectures, étoit diacre & moine. Possevin dit dans son Apparat sacré, qu'Ermenric fut depuis abbé, & Vossius croit qu'il est peut-être le même Ermenolde qui fit en vers élegiaques, le panegyrique de Louis *le Debonnaire*, dans le IX. siécle. * Vossius, *liv. 3. des hist. Lat. chap. 4.*

ERMENGARDE, *cherchez* HERMENGARDE.

ERMENSUL, ou IRMENSUL, faux dieu des anciens Saxons dans la Westphalie, dont il y avoit un temple magnifique sur la montagne d'Eresbourg, maintenant Stadtberg. La plûpart croient que c'étoit l'idole de Mars que ces peuples belliqueux adoroient, comme le protecteur de leur nation; d'où est venu le nom de Mersberg ou mont de Mars, que l'on a autrefois donné à la ville de Stadtberg. D'autres appellent ce faux dieu Hermensul, & disent que ce nom signifie statue de Hermes, ou de Mercure. Charlemagne ayant vaincu les Saxons, abbatit cette idole, & fit consacrer ce temple au culte du vrai Dieu l'an 772. * *Monumenta Paderbornensia*, imprimés en 1672.

ERMENTRUDE, fille d'*Eudes*, comte d'Orleans, & d'*Ingeltrude*, fut mariée au roi Charles *le Chauve*, à Quiersi-sur-Oye, le 14. Decembre 842. fut couronnée à Soissons l'an 866. mourut le 6. Octobre 869. & fut enterrée à saint Denys en France. * Adon, *in chron.* Nitard, les annales de saint Bertin, &c.

ERMERIC, HERMENRIC, roi des Suéves en Espagne, commença de regner vers l'an 409. & fut attaqué en 419. par Gunderic, roi des Vandales, qu'il força quelque tems après de se retirer. Craignant d'être surpris une seconde fois, il mit des troupes sur pied, dont il donna la conduite à Hermigaire. Celui-ci ravageoit les provinces d'Espagne, lorsque les Vandales passérent en Afrique l'an 427. Genseric l'ayant sçu, revint sur ses pas, l'atteignit près de Merida, & le défit. Hermigaire voulant prendre la fuite, se noya dans la Guadiane. Mais cet orage étant passé, Ermeric se remit lui-même en campagne, & entra dans la Galice & dans les provinces voisines, dont les habitans envoyerent l'évêque Idace à Aëtius, pour lui demander du secours. Ensuite le roi des Suéves fut affligé durant sept années, d'une maladie qui le mit enfin au tombeau l'an 440. après un regne d'environ 31. ans. * Idace, *in chron.*

ERMERIC: ou IRMARIC, roi de Kent en Angleterre, étoit fils, selon quelques-uns, d'Esc, & frere d'Othe, & selon quelques autres, frere de ce dernier, auquel il succeda l'an 532. Il regna jusqu'en 591. * Bede, *liv. 1.* Du Chêne, *l. 6.*

ERMITE, (Daniel l') né Protestant à Anvers, sur la fin du XVI. siécle, se fit Catholique. Le zele qu'il témoigna pour la défense de Scaliger, lui attira sur les bras le redoutable Scioppius, qui s'efforça de le diffamer dans ses libelles. Il fut secretaire de Côme II. grand duc de Toscane, & mourut à Livourne en 1613. Outre quelques vers latins, nous avons de lui; *De Helvetiorum, Rhætorum, Sidonensium situ, republica, & moribus. Relatio de Itinere Germanico.* On a imprimé à Utrecht quelques Opuscules de Daniel l'Ermite, & entre-autres le traité *de aulica & civili vita.* Ils étoient en manuscrit dans la bibliotheque du duc de Florence. Grævius refute dans la préface les médisances de Scioppius. * Valere André, *bibl. Belg.* Bayle, *dict. critiq. 2. édit. 1702.*

ERMITE, (Pierre l') gentilhomme François, *cherchez* L'ERMITE.

ERMITES de saint Jerôme, *cherchez* JERONIMITES.

ERMITES, ou solitaires, *cherchez* HERMITES.

ERNE, ou LOUGH-ERNE, *Ernus* ou *Erdinus*, lac d'Irlande, dans la province d'Ulster, passe pour une des merveilles de ce pays. On dit que ce n'étoit autrefois que la source d'un fleuve de même nom, qui y coule encore aujourd'hui; mais les habitans du lieu, où est à present ce lac, étant très-mechans, Dieu pour les punir, permit qu'il se fit-là un si grand amas d'eaux, qu'elles submergerent tous les hommes & toutes les bêtes de ce canton & formerent ce lac. * Lil. Girald. *Topogr. Hibern. lib. 11. cap. 9.*

ERNEST, electeur de Saxe, duquel est descendue la branche ERNESTINE; comme d'*Albert* son frere est venue

celle qu'on nomme *Albertine*, étoit petit-fils de *Frederic*, dit *le Guerrier*, sous lequel le duché de Saxe fut honoré de la dignité électorale qui retourna aux descendans de Witikind, après avoir passé jusqu'alors en plusieurs familles. Cet Ernest fut un prince très-sage, & d'une grande conduite, il eut la gloire d'accommoder trois rois qui avoient ensemble quelques differends. Casimir roi de Pologne, Ladislas de Bohéme, & Matthias de Hongrie, lesquels le prirent pour médiateur, & arbitre de leurs differends. Son fils FREDERIC III. dit *le Sage*, bâtit le château de Wittemberg, & y établit une académie l'an 1502. * Spener, *geneal. hist.*

ERNEST, *cherchez* FERDINAND III. SAXE, BRUNSWIK, &c.

ERNELTIUS, (Henri) étoit de Hermelstat. Il publia en 1641. *Catalogus bibliotheca medica;* deux livres de diverses leçons; *Sophus Æsophus* en 1665. *Valerius Prolens:* une dissertation de la vraie philosophie, &c. * Bartholin, *in Danis, pag. 53.*

ERO, *voyez* HERO.

EROGE, ancienne ville de Judée, au midi, non loin de la ville de Jerusalem auprès d'une montagne fort elevée. Ozias roi de Juda, ayant eu la présomption d'entrer dans le sanctuaire du temple, pour y offrir à Dieu de l'encens, ce qui n'étoit permis qu'aux prêtres, il se fit un si grand tremblement de terre, que la voûte du temple s'entr'ouvrit. En même tems cette montagne fut separée en deux avec tant de violence, qu'une partie roula quatre stades, & s'alla arrêter contre une autre montagne à l'orient, après avoir renversé les jardins du roi par sa chûte, & bouché les grands chemins. Ce roi en punition de sa temerité, fut frappé de la foudre, & son front devint tout couvert de lepre. Il fut aussi-tôt chassé du temple & de la ville, hors de laquelle il passa le reste de ses jours, avec cette marque d'infamie. Les prophetes Amos & Zacharie ont parlé de ce tremblement de terre.* Joan. Euseb. Nier. *lib. de Mirac. Nat. terra prom. c. 80.* Josephe, *antiq. 9. 11.*

EROMANCE, (*Aeromantia*) science qui comprend l'art de connoitre les choses à venir par l'air, & l'une des six especes que les mages des Perses trouverent pour deviner.

EROPE, (*Æropus*) ou EROPS, roi de Macedoine, étoit fils de Philippe I. auquel il succeda l'an 598. avant J. C. Les Illyriens voulant se servir de l'avantage de cette minorité, firent la guerre aux Macedoniens, & les défirent, ce qui toucha si fort ces derniers, qu'ils s'aviserent de porter leur petit roi à la tête de l'armée; spectacle qui anima si fort les soldats, qu'ils furent vainqueurs de leurs ennemis. Erope regna environ 45. ans depuis la mort de son pere. D'autres auteurs font Erope fils d'Argée & frere de Philippe I. * Justin, *l. 7.*

EROPE, (*Ærope*) femme d'Atrée, roi d'Argos se laissa corrompre par les sollicitations de son beau-frere, Thyeste, & eut de lui deux fils, qu'Atrée fit manger à celui qui en étoit le pere. Seneque le poëte a tiré de-là le sujet de ses tragedies: Pausanias parle d'un autre Erope, ou *Ærope*, fille de Cephée, & aimée de Mars. * *Lib. 8.*

EROS, esclave de M. Antoine le Triumvir, voyant que son maître qui s'étoit retiré à Alexandrie après la perte de la bataille d'Actium, le conjuroit dans son désespoir, de lui passer son épée au travers du corps, la tira comme pour lui rendre ce cruel office; mais en même tems, la tournant contre soi-même, il se l'enfonça dans le chœur, & tomba mort aux pieds de son maître. Antoine, encouragé par cet exemple, se donna lui-même le coup dont il mourut quelques jours avant Cleopatre l'an 724. de Rome, & la 30. avant Jesus-Christ. * Plutarque, *vie d'Antoine.*

EROSTRATE, ou ERATOSTRATE, nom de celui qui mit le feu au temple de Diane à Ephese, *voyez* ERATOSTRATE.

ERPACH, (*Erpachum*) petite ville d'Allemagne dans la Franconie, avec le titre de comté. Son territoire est proprement dans l'Ottenwal, ou forêt d'Othon, entre le Rhin, le Mein & le Necre. Les comtes d'Erpach sont maitres de quelques bourgs voisins, & ont séance dans les dietes generales de l'Empire.

ERPENIUS, vulgairement d'ERP, ou ERPEN, (Thomas) né à Gorcum en Hollande, l'an 1584. étoit fils de *Jean* d'Erp, & de *Beatrix* de Bie, natifs de Bois-le-duc. Il étudia à Leyden. S'étant attaché sur-tout aux langues orientales, à la persuasion de Scaliger, il y fit un très-grand progrès. Après avoir apris le grec, l'hebreu, & l'arabe, il voyagea en France, en Angleterre, en Allemagne, & en Italie. S'étant arrêté à Venise, il y eut diverses conferences avec les Juifs, & y apprit la langue persienne, la turque, & l'éthiopienne. A son retour dans le Pays-bas, il fut professeur de la langue arabique, dans l'université de Leyden, où il mourut le 13. Novembre 1624. Les états des Provinces-unies firent une estime particuliere du merite d'Erpenius, qu'on envoya l'an 1619. en France. Le roi d'Espagne & l'archevêque de Seville, l'inviterent plus d'une fois à passer en Espagne, pour y expliquer quelque inscription arabique. On dit aussi que le roi de Maroc en Afrique, avoit tant d'admiration pour les lettres d'Erpenius écrites en arabe, qu'il ne pouvoit se lasser de les lire, & les montrer à ceux qui parlent naturellement cette langue. Gerard-Jean Vossius prononça son oraison funebre. Nous avons de lui une excellente grammaire arabique & une hebraïque; *Proverbia Arabica Fabula Locmanni, historia Josephi Patriarcha.* Les pseaumes en syriaque. Le pentateuque en arabe. L'histoire sarasine en arabe & en latin, &c.* Joannes Meursius, *Athen. Batav. l. 2.* Valere André, *bibl. Belg. &c.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les grammairiens Arabes.*

ERQUICO, ARQUICO, & ERCOCO, *Erquicum* & *Arquicum*, ville d'Afrique sur la mer Rouge, le long de la côte d'Abeix. Il y a un très-bon port, qui y attire le commerce, & qui le fait valoir. Les Turcs sont maitres de cette ville, & elle dépend du Beglierbei de Squaquem, qu'on appelle à la Porte, Bassa d'Abassie.

L'ERRAUD, riviere, *cherchez* l'ERAUT.

ERRAULT, (François) seigneur de Chemans en Anjou, garde des sceaux de France, suivit le barreau au parlement de Paris, où il fut reçû en une charge de conseiller en 1532. qu'il exerça jusqu'en l'année 1538. Après la conquête du Piémond, il fut fait président au parlement de Turin, puis maître des requêtes en 1541. & garde des sceaux de France après la mort de François de Montholon, pendant l'instruction du procès du chancelier Poyet, par lettres du 12. Juin 1543. & en même tems chargé des papiers trouvés dans les coffres de ce chancelier. Il en fut destitué en 1544. retenant toûjours ses charges de maître des requêtes, & de président de Turin, & mourut le trois Septembre de la même année à Châlons en Champagne, où il étoit avec l'amiral d'Annebault, pour traiter la paix avec l'empereur.

Il descendoit de Jean Errault, seigneur de la Panne sur la riviere de Sarthe en Anjou, qui de *Perrine* Grignon sa femme, eut pour enfans JEAN II. qui suit; & *Guillelmine* Errault, mariée à *Jean* Girard, seigneur de la Claye en Precigné.

II. JEAN Errault II. du nom, seigneur de la Panne d'Ecoice & de la Chevriere, épousa *Marie* Baudrier, dame de Chemans, fille de *Guillaume*, seigneur de Chemans près de Duretal, dont il eut entre-autres enfans, ANTOINE, qui suit; *Antoinette*, dame en partie de la Chevriere, mariée à *Jean* le Mâle; & *Marie* Errault, dame de la Fosse-Aubert, & de Lisle en Moranne, qui épousa 1°. en 1490. *Bernard* du Pont: 2°. *Jean* seigneur de la Grenouilliere & de la Moriniere.

III. ANTOINE Errault, seigneur de Chemans, &c. mort avant l'an 1504. avoit épousé en 1480. *Roberte* de Bouillé, fille de *Louis*, seigneur de Bourgneuf, dont il eut HERVE', qui suit; & FRANÇOIS, qui fit *la branche des seigneurs de* CHEMANS *rapportée ci-après.*

IV. HERVE' Errault, maître d'hôtel du duc d'Orleans, épousa le 3. Mars 1519. *Marie* de Beauveau, dame de Parillé, fille de *René*, seigneur de Rivau, & d'*Antoinette* de Montfaucon, dont il eut OLIVIER-BRIGITTE-RENE', qui suit.

V. OLIVIER-BRIGITTE-RENE' Errault, seigneur de Chemans, &c. épousa *Louise* de Scepeaux, dame de la Bodiniere, dont il eut pour fille unique *Louise* Errault, mariée le 3. Juillet 1593. à *Paul* de la Saugere, seigneur de la Boussardiere.

SEIGNEURS DE CHEMANS.

IV. FRANÇOIS Errault, fils puiné d'ANTOINE, seigneur de Chemans, & de *Roberte* de Bouillé, fut seigneur de Chemans, garde des sceaux de France, & a donné lieu à cet article. Il épousa *Marie* de Loynes, fille de *François*, président ès enquêtes du parlement, & de *Genevieve* le Boulanger, dame de Grigni, dont il eut *Jean*, seigneur de Chemans, conseiller au parlement, & abbé de S. Loup de Troyes, mort en 1614. âgé de 89. ans; *Charlotte*, mariée à *Gilbert* Filet, seigneur de la Curée & de la Roche-Turpin; & *Genevieve* Errault, alliée à *Jacques* Morin, seigneur de Loudon, conseiller au parlement. * *Voyez* Du Chêne, *hist. des chancel.* Menage, *hist. de Sablé.* Le P. Anselme, *hist. des grands offic.* &c.

ERRIC II. roi des Danois, vers le commencement du X. siécle, ne s'est rendu considerable par aucune action, que l'histoire nous ait conservée. On remarque seulement que sous son regne, il y eut un musicien, qui par son art se rendoit le maître absolu de l'esprit de ceux qui l'écoutoient: Erric en ayant entendu conter des choses surprenantes, voulut le voir, & éprouver la verité de ce qu'on lui avoit dit. Ce musicien étant arrivé, le roi lui commanda d'exciter une passion guerriere dans l'ame de ceux qui étoient presens. Aussitôt il fit entendre un son martial, avec un mouvement si animé, qu'il les mit tous en colere, & que chacun commença à chercher des armes. Le roi même entra dans une fureur si étrange, qu'il écarta ses gardes pour prendre son épée, & la passa au travers du corps de quatre personnes de sa suite. * Saxon *le grammairien.*

ERRICO, ENRICO, ou HENRI (Scipion) non de Naples, ni de Cosenza comme le prétendent quelques auteurs, mais de Messine, étoit un poëte Italien, qui florissoit dans le XVII. siécle, sous Urbain VIII. Il a fait diverses poësies en sa langue, parmi lesquelles on considere particulierement; 1. les *portraits des belles dames*, en sixains; 2. les idilles de l'Endymion, & de l'Ariane; 3. *la voie Lactée*, ou le chemin de S. Jacques au ciel, en sixains; 4. un volume de poësies lyriques; 5. le poëme heroïque de la *Babylone détruite*; 6. un autre poëme heroïque de la *guerre de Troie*; 7. deux comedies; l'une sous le titre de la *revolte du Parnasse*, & l'autre sous celui des *procès du peintre*; 8. *la guerre du Parnasse* en deux parties; 9. *la croix etoilée*, en huitains, ou stances de huit vers; 10. un petit poëme sur la *lettre* prétendue de la *Sainte Vierge* mere de Dieu aux *habitans de Messine*; 11. un opera ou drame en musique, sous le titre de la *Déidamie*; 12. *l'Autriche victorieuse*, qui n'est qu'une espece d'épithalame; *des metamorphoses*, faites à l'imitation de celles d'Ovide; & le *passage de Moïse*, qui est une paraphrase poëtique en prose. Le sieur Toppi dit, qu'on admiroit particulierement dans tous ses ouvrages la facilité du style, la vivacité du génie & des pensées, la douceur des expressions, & diverses autres qualités propres à attacher un lecteur. * Nicolas Toppi, *bibl. Napolit. p. 280. 281.*

ERRIF, (*Errifis*) province d'Afrique dans le royaume de Fez en Barbarie, s'étend le long de la mer Méditerranée, entre la province d'Haba, qu'elle a au couchant, & celle de Garet, qu'elle a à l'orient. Ses villes principales sont, Gomer, Mezemma, Terga, Pennon de Velez, Tegazza, Guasavala, Belis, &c. On appelle *Errif*, ou *Elrib*, la basse Egypte, que les Grecs nomment *Delta*, à cause de sa figure, qui ressemble à cette lettre grecque. Le nom arabe que l'on vient de rapporter, & qui signifie *une poire*, lui a été donné par la même raison. * Bochart, *Canaan, l. IV. c. 24.*

ERTZGEBURG, ou *le cercle des montagnes*, contrée de la Misnie en haute Saxe. Ce pays est presque tout renfermé entre les rivieres de Mulde & de Mulre. On y voit les celebres mines de la Saxe, d'où l'on tire du plomb, de l'étain, & même de l'argent. Chemnitz en est la ville capitale. On y voit encore celles de Fridberg, d'Anneberg, & de Marienberg. * Mati, *dict.*

ERVE', gentilhomme, qui vivoit dans le IX. siécle, sous le regne de Charles *le Gros* roi de France, se distingua par sa valeur l'an 886. au siége de Paris, où il fut un des douze qui défendirent le petit Châtelet, contre les Normans, & qui y perirent tous. Les ennemis admirant le courage d'Ervé, offrirent de lui donner la vie; mais il la refusa, & voulut mourir les armes à la main, après en avoir tué lui seul plus de 50. * Mezerai, *au regne de Charles II. roi de France.*

ERVIGE ou ERINGE, roi des Wisigoths en Espagne, étoit fils d'un Grec nommé Ardabaste, que les empereurs de Constantinople avoient exilé en Espagne, & d'une cousine du roi Chindaswinte. Il fut couronné après Uamba le 21. Octobre 680. Quelques auteurs disent qu'il fit donner un poison lent à Uamba. Il est pourtant marqué expressément dans le premier canon du VIII. concile de Tolede, assemblé pour son élection, que Uamba lui ceda le trône, & se fit moine. Ervige mourut vers l'an 687. * Roderic, *l. 2. hist. Hisp.* Mariana, *l. 6.*

ERXIAS, auteur Grec, écrivit une histoire de Colophon, comme Athenée le marque. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Gesner croit que cet auteur est le même qu'Ergias de Rhodes, qui laissa un livre de son pays. * Athenée, *l. 8. & 13.* Gesner, *bibl.* Vossius, &c.

ERYCE ou ERIX, capitaine Indien, lequel s'opposa à Alexandre, qui tiroit vers Embolime. Ce capitaine, avec 20000. hommes de guerre, s'étoit saisi d'un détroit qui étoit sur la route de ce prince. Les Indiens, soit pour gagner les bonnes graces du vainqueur, soit parce qu'Eryce leur étoit odieux, le tuerent comme il s'enfuyoit, & porterent sa tête & ses armes à Alexandre, qui ne voulut ni punir, ni récompenser cette action, pour ne point autoriser un si dangereux exemple. * Quint-Curce, *l. 8. c. 12.*

ERYMANTHE, montagne, forêt & fleuve d'Arcadie dans le Peloponnese, proche de Tegée. La riviere qui en sort se rend ensuite dans le fleuve Alphée. Il abonde en sangliers. Ce fut-là où Hercule tua ce fameux sanglier qui ravageoit tout le pays. On dit qu'il le porta vif sur ses épaules à Eurysthée. Les anciens poëtes ont fort parlé d'Erymanthe & de ce sanglier. Ortelius dit que cette montagne s'appelle aujourd'hui *Dimizana.* * Baudrand. Horace, *Carm. l. Od. 21.* Ovide, *Trist. 1. 3. & metam. 2.*

ERYTHIE, ou ERITHE'E, est l'ancien nom de l'isle qui étoit entre Gadès & la côte d'Espagne. Pline en parle ainsi. « Du côté, (dit-il,) que l'isle de Gadès regarde l'Espagne, » il y en a une autre, qui n'a que trois milles de longueur, & » une de largeur, où a été autrefois la ville principale des » Gadiens ». Quelques-uns disent que c'est cette Erythie, si celebre dans les poëtes, où regnoit Geryon à trois corps, dont le troupeau de bœufs fut enlevé par Hercule. Hesiode, le plus ancien des poëtes, après Homere, est l'auteur de cette fable dans sa Théogonie, & a été suivi de tous les autres, tant Grecs que Latins. Marcien, pour appuyer cette fiction des poëtes, assure que les bœufs d'Erythie surpassoient en toutes choses les bœufs d'Epire & d'Egypte; mais Geryon n'a jamais regné, ni en Espagne, ni vers l'isle de Gadès. Il regnoit à Ambracie, ville d'Epire, comme le témoigne Arrien, qui assure que Geryon, vers lequel Hercule *Argien* fut envoyé par Eurysthée, pour lui enlever ses bœufs, & les amener à Mycenes, n'avoit jamais été en Iberie, qui est à present l'Espagne, ni en aucune isle de l'Ocean nommée Erythie & qu'il regnoit aux environs d'Ambracie & d'Amphiloque villes d'Epire. Pomponius Mela qui étoit Espagnol, né dans la Bétique, n'a pas crû qu'il y eût près de Gadès une Erythie, où commandât Geryon; mais il met cette isle vers la côte de Lusitanie, où sont maintenant les isles Berlingues, proche la côte d'Estramadure en Portugal, en quoi plusieurs ont été de ce sentiment, comme rapportent Pline & Solin. Neanmoins le sçavant Bochart est très-persuadé que l'Hercule des Grecs, n'avoit pas même oui parler de Gadès ni de l'Espagne; & que les poëtes l'ont fait aller jusqu'à l'Ocean afin qu'il ne cedât point à l'Hercule des Pheniciens, qui s'étoit acquis beaucoup de gloire par ses longs voyages. * Isaac Vossius, *sur Pomponius Mela.*

ERYTHRE'E, ville d'Ionie dans l'Asie mineure, sur la mer, étoit le lieu de la naissance de la Sibylle, qui du nom de cette ville est appellée ERYTHRE'E. Elle vivoit, dit-on, du tems de la guerre de Troie, & elle prédit aux Grecs la destruction de cette ville. Lactance, qui cita Fenestella, rapporte que le sénat Romain envoya des députés à Erythrée, pour recueillir les vers de cette Sibylle, & qu'ils en rapporterent

plusieurs qui condamnoient la multiplicité des dieux, & qui disoient qu'il n'y en avoit qu'un, créateur du ciel & de la terre. Eusebe de Césarée cite 27. vers de cette même Sibylle Erythrée, qui parloient de la premiere venue du Fils de Dieu, pour s'unir à notre nature, & de la seconde pour juger le monde. Ces vers sont des acrostiches sur ces mots, *Jesus-Christus, Dei Filius, Servator, Crux.* C'est, selon la version latine, que Jean Portes a fait de la vie de Constantin écrite par Eusebe de Cesarée. Pour juger quel fond l'on doit faire sur tous ces faits, *voyez* SIBYLLES. Cette ville a eu le droit de frapper des médailles, & on en a entre autres une frappée au coin de Valerien. * Eusebe, *l. 5.* Lactance, *l. 1. div. instit. c. 6. & de ira Dei, c. 22.* S. Aug. *de civit. Dei, l. 18. c. 13.* Sixte de Sienne, *l. 2. bibl.* Blondel, *de Sibyll. &c.*

ERYTHRE'E, ou mer Erythrée est le nom que les anciens ont donné à la mer Rouge, ou parce que le roi Erythras fils de Persée & d'Andromede s'y précipita, ou à cause de sa couleur. On la nomme aujourd'hui *de la Mecque.* Il y a plus d'apparence qu'on la nomme *mer Rouge*, parce que les peuples voisins la nommoient mer d'*Edom*, terme qui signifie *rouge.* * Strabon, *l. 16.* Pline, *l. 6. c. 23.* Agatarchide rapporté par Photius, *n. 250.* David le Clerc. *Quæst Sac. 10.*

ERYTHRÆUS, *voyez* ROSSI.

ERYXIAS, *voyez* ERIXIAS.

ERZEGOVINE, partie de la Dalmatie possédée par les Turcs, *voyez* HERZEGOVINE.

ERZEROM, ville & pays d'Asie, sur les frontieres de Perse, & sous la domination du Turc. Un voyageur moderne croit qu'elle est la même que l'ancienne Césarée de Cappadoce. Erzerom étoit renfermée dans l'Armenie des anciens, aujourd'hui dans la Turcomanie, dont elle est la ville la plus considerable, située sur l'Euphrate, avec le siége d'un Beglierbei. Quelques auteurs la prennent pour l'ancienne *Theodosiopolis*; & d'autres la nomment diversement *Aziris, Arziris, Sinera, Senebra, &c.* Son nom en Arabe, est *Arzenel Roum.* Il y a à Erzerom une forteresse située sur une éminence, & entourée d'une double ceinture de murailles. Le bacha ou Beglierbei qui y commande, a sous lui onze sangiacs, ou gouverneurs particuliers. Dans l'enceinte de la forteresse, il y a une hauteur sur laquelle on a élevé un petit fort, qui est la demeure d'un janissaire Aga, & où le bacha n'a aucun pouvoir. Lorsque le grand seigneur veut avoir la tête de ce Beglierbei, ou de quelqu'autre personne considerable dans la province, il envoie un Capigi ou huissier, avec ordre au janissaire Aga de faire monter au petit fort, celui de qui la mort est conclue, & l'execution s'en fait sur le champ. On trouve plusieurs Carvanseras dans Erzerom, qui est un des grands passages de la Turquie. Quoiqu'il fasse presque toujours froid dans le pays, l'orge y croît neanmoins en 4. jours, & le bled en 60. jours; ce qui est une chose digne de remarque. Il s'y fait quantité d'ouvrages en soie que l'on y apporte de Perse. Il y a encore aujourd'hui dans les fauxbours plusieurs familles armeniennes, qui ont l'exercice libre de leur religion dans une vieille église. * Tavernier, *voyage de Perse.* Quelques modernes croient qu'Erzerom est la ville appellée *Adranutzium* ou *Arzem* par Constantin Porphyrogenete, mais cette ville qui étoit de l'Iberie, étoit plus à l'orient, & plus au nord, ainsi qu'on le voit par cet auteur même.

ERZILA ou ARTEAGA, connu sous le nom de FORTUNIUS GARSIA DE ERZILA, Espagnol, dans le XVI. siécle, fut consideré comme un des plus habiles jurisconsultes de sa nation. Il demeura long-tems à Bologne en Italie, dans le college des Espagnols, fondé par le cardinal Albornos, & fut sollicité de s'arrêter dans l'université de Pise; mais étant appellé en Espagne par l'empereur Charles V. il employa son érudition & ses lumieres pour l'avantage de sa patrie. Il y fut chevalier de S. Jacques, conseiller au conseil de Castille, & regent ou avocat general du conseil de Navarre. Ces grands emplois ne l'empêcherent pas de travailler aux ouvrages que nous avons de sa façon, dont les principaux sont: *Commentarium de Pactis, in titulum Digestorum de Pactis cum repetitione, c. 1. extra. Ad legem Gallus D. De liberis & posthumis Commentaria. De ultimo fine utriusque Juris. Consilium pro Militia sancti Jacobi, &c.* Ce jurisconsulte fut pere d'ALPHONSE de Erzila qui publia en 1577. son poëme intitulé *La Araucana*, sur la guerre que les Espagnols avoient faite aux Araucques, peuples de l'Amerique, dans le royaume de Chilli. * Andreas Scottus, & Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Christophoro Mosquera de Figueroa, *Elog. Alfonce de Erz, &c.*

ESA.

ESAAN, ville de Paléstine, dans la tribu de Juda. * *Josué, 15. 52.*

ESAQUE, (*Æsacus*) fils de Priam, & de la nymphe Alixothoë, devint si éperduement amoureux d'Hesperie, fille du fleuve Cebrene, qu'il abandonna la cour de son pere, & la ville de Troie, pour la suivre à la campagne. Cette nymphe prit la fuite dans le tems qu'il s'approchoit d'elle; & un serpent caché sous l'herbe, sur lequel elle marcha en courant, la mordit si dangereusement, qu'elle en mourut. Esaque penetré de desespoir, se précipita dans la mer, où Thetis voulant éterniser son amour, le métamorphosa en plongeon. Apollodore nomme la mere d'Esaque *Arisba*, & sa maîtresse *Asterope.* * Ovide, *l. 12. metam. fab. ult.*

ESAIE, *cherchez* ISAIE.

ESARO ou ÆSARO, en latin *Æser, Æsaras* ou *Æsarus*, petite riviere du royaume de Naples. Elle coule dans la Calabre citerieure, & se décharge dans la mer Ionienne près de Crotone. * Baudrand.

ESAU, fils d'Isaac & de Rebecca, nâquit l'an 2199. du monde, & 1836. avant Jesus-Christ; son pere étant alors âgé de 60. ans. Rebecca le mit au monde, roux & velu partout le corps, & suivi de Jacob qui le tenoit en naissant par le talon. Esaü qui s'occupoit d'ordinaire à la chasse, revenant un jour extrêmement las, trouva son frere qui avoit preparé un potage de légumes. Il le demanda avec instance, & Jacob le lui donna à condition qu'il lui cederoit son droit d'aînesse. A l'âge de 40. ans, il se maria à des Chananéennes, contre la volonté de ses parens. Depuis, Isaac son pere se sentant fort vieux, lui commanda d'aller à la chasse, & de lui apporter de quoi manger, afin qu'il le benît ensuite. Jacob, par l'adresse de sa mere, reçut cette benediction, & prit ensuite la fuite. A son retour de chez Laban, il s'accommoda avec Esaü, & ce dernier se retira à Seir en Idumée, où sa posterité fut très-nombreuse. Il mourut l'an 2325. du monde, 1710. avant J. C. âgé de 127. ans. *Voyez* IDUME'ENS. * *Genese, 25. 26. &c.* Josephe, *l. 1. ant. jud. c. 17. & 18. & l. 2. c. 1.* Torniel, *A. M. 2197. & suiv.*

ESBREULE, petite ville ou bourg de France dans la basse Auvergne. Ce lieu est sur la riviere d'Allier, entre Clermont & Moulins, à dix lieues de l'une & de l'autre. * Baudrand.

ESC, second roi de Kent en Angleterre, dans le VI. siécle, gouverna son royaume avec assez de douceur, & pour se le conserver plus sûrement, ne voulut jamais prendre les armes contre ses voisins. Après un regne de 24. ans, il laissa la couronne à son fils *Othe* l'an 512. Bede l'appelle *Otrich*, & lui donne le surnom *d'Oise* duquel à ce qu'il pense, les rois de Kent furent surnommés *Oisciengiens.* * Bede, *l. 1.* Du Chêne, *T. I. hist. d'Angl. l. 6. c. 9. &c.*

ESCALE, ou de la SCALA. Maison qui a possedé plus de six vingt ans la seigneurie de la ville de Veronne. Les auteurs parlent diversement de l'origine de cette maison, qu'ils nomment diversement *la Scala, Scaligeri, Scaldi, & l'Escale*; mais ils agissent presque tous, ou par passion, ou par malice, ou par interêt. Vilani la fait descendre d'un faiseur d'échelles, nommé Jacques Fico. D'autres lui cherchent une origine en Allemagne, & plusieurs croient qu'elle étoit établie de tems immemorial à Veronne. Il est sûr que BAUDOUIN de l'Escale y étoit consideré par son sçavoir en 1101. Ses successeurs y devinrent extrêmement puissans, car après la mort du tyran Ezzelin en 1259. MASTIN de l'Escale, premier de ce nom, fut élu podestat de Veronne, puis capitaine perpetuel de cette ville, qu'il gouverna avec beaucoup de prudence. Son grand pouvoir lui ayant fait des ennemis des plus riches habitans, il fut assassiné en 1273. & laissa MASTIN II. & ALBERT de l'Escale. Ce dernier exerça la même charge que son pere, & comme il étoit honnête, liberal, officieux, il gagna le cœur des citoyens de Veronne, qui le reconnurent pour leur seigneur. Il mourut en 1297. laissant BARTHELEMI ALBOIN, &

Can-François de l'Escale. Barthelemi avoit les inclinations bienfaisantes, fut surnommé *le pere des pauvres*, & mourut en 1300. *Nous parlerons ci-après de* Can, *surnommé le Grand.* Alboin mourut en 1310. laissant entr'autres enfans Albert; & Mastin III. de l'Escale, qui succederent à leur oncle. Albert étoit homme de cabinet, & aimoit les lettres & les sçavans. Un de ses parens nommé Frederic de l'Escale, qui étoit alors en réputation de sçavoir très bien le droit, fut chassé de Veronne, & mourut l'an 1349. à Trente, où il laissa posterité. Mastin III. avoit les inclinations de son oncle Can *le Grand.* Il prit la ville de Bresce; & ayant été choisi pour general par les Gibelins, il délivra Obizzo d'Est, assiegé dans Ferrare, & soûmit Parme, Reggio, Bergame, Cremone, &c. Son bonheur & ses victoires allarmerent les Milanois, qui se mirent en campagne avec une puissante armée, & le défirent. Dans la suite, il fut general des troupes de l'église, sous le pape Benoît XII. & sous Clement VI. & mourut en 1350. laissant entr'autres enfans Can *le Grand* II. de ce nom; Paul Alboin; & Can, dit Signorio de l'Escale. Can *le Grand* avoit entrepris un voyage en Allemagne, & ayant appris que *Frignano*, fils naturel de Can *le Grand* son oncle, premier de ce nom, s'étoit rendu maître de Veronne, il y retourna, & avec le secours de ses amis en chassa l'usurpateur en 1354. Depuis, il fit la guerre aux Milanois, & fut assassiné par son frere *Can Signorio* en 1359. D'autres disent en 1354. Ce dernier qui étoit extrêmement ambitieux, fit arrêter son autre frere *Paul Alboin*, qu'il accusoit de trahison, & le fit mourir en 1374. ou 1375. mais il ne jouit pas long-tems du plaisir de se voir seul maître de Veronne; car il mourut le 29. Octobre de l'année suivante. Il avoit épousé en 1363. *Agnès* de Durazzo, fille de *Charles* duc de Durazzo & de *Marie* de Sicile. *Agnès* contracta depuis une seconde alliance avec *Jacques* de Baux, prince de Tarente & d'Achaïe, qui prit le titre d'empereur de Constantinople, & de despote de Romanie. *Can Signorio* n'en eut point de posterité, & ne laissa que *deux fils naturels*, Barthelemi; & Antoine de l'Escale. Ce dernier fit assassiner son frere en 1381. & fut lui-même chassé de Veronne en 1387. par Jean Galeas Visconti duc de Milan. Sansovin dit que Can *le Grand* laissa *un fils naturel nommé* Guillaume, *dont la posterité finit l'an 1544. en la personne de* Jean Louis, *qui fut tué dans l'armée de Charles V.* Jule & Joseph Scaliger, celebres par leur érudition, se disoient descendus de la maison de l'Escale, d'un seigneur de Burden en Esclavonie. On a pris soin de leur prouver que leur vanité étoit mal fondée. L'abbé Ughel parle aussi de quelques évêques de la même maison de l'Escale. * Alexander Canobius, *arb. Scalig.* Sansonius. *Fam. illust. d'Ital.* Hieronymus à Curte, *hist. Veron.* Petrus Crescentius, *fam. illust.* Leandre Alberti, *Descr. Ital.* Onuphre. *ant. Veron.* Wolfgangus Lazius, *l. 10.* Bernardino Corio, *hist. Mediol.* Ughel, *Ital. sacra.* Antonio Gaza, *Catana hist. Veron.* Julius à Puteo, *elog. advoc. Veron. &c.*

ESCALE, (Can I. de l') surnommé *le Grand*, seigneur de Veronne, étoit fils d'Albert de l'Escale, & frere de *Barthelemi* & d'*Alboin*. Il prit Reggio, Parme, Feltro, Vicenze & Belluno; défit François marquis d'Est, & se rendit redoutable en Italie, où il fut vicaire de l'empereur Henri VII. Depuis, Can de l'Escale se mit à la tête des Gibelins contre ceux de Padoue, qui étoient commandés par le comte de Goritie, & fut malheureux en cette guerre. Pour s'en venger il assiegea depuis Padoue & l'emporta l'an 1325. L'année suivante Can de l'Escale accompagna l'empereur Louis de Baviere, qui alloit prendre la couronne de fer à Milan, comme c'étoit la coutume de ce tems. Ensuite il fit assieger Trevise, ou Trevigni, qui se soûmit en peu de jours, & il mourut au mois de Juillet 1329. Son corps fut porté à Veronne, où ses neveux lui succederent en la seigneurie de cette ville.

ESCALE ou SCALA (Barthelemi de l') sçavant homme dans le XV. siécle, né à Florence l'an 1424. étoit fils d'un meunier, mais son sçavoir lui attira la bienveillance de Côme de Medicis, qui le fit honorer de diverses charges à Florence. Il travailla à l'histoire de cette ville, mais sa mort qui arriva en 1497. l'empêcha de l'achever, & laissa pour fille Alexandra, dont il sera parlé dans l'article suivant. Politien & lui, eurent des differends ensemble sur la latinité.

ESCALE (Alexandra de l') fille du précedent, épousa *Michel* Marule homme de lettres, & se rendit celebre par sa pieté, & par la connoissance qu'elle avoit des langues, & sur-tout de la grecque & de la latine. Elle écrivit en l'une & en l'autre, & mourut à Florence l'an 1506. * Ange Politien, *lib. 5. Epistol. Epist. ep. 3. lib. 22. ep. 18.* Leandre Alberti. Vossius, *de hist. Lat.* Paul Jove, *elog. c. 28.* Varillas, *Anecd. de Florence.* Bayle, *dictionnaire critiq. 2. édit. 1702. &c.*

ESCALE (Jules Cesar de l') *cherchez* SCALIGER.

ESCALIN, (Antoine) dit le Capitaine Paulin ou Polin, baron de la Garde, chevalier de S. Michel, lieutenant pour le roi en Provence, capitaine de cent hommes d'armes, & general des Galeres de France, étoit de Dauphiné, homme de fortune, & s'éleva par son esprit & par son courage. Brantôme en parle ainsi dans ses memoires: « Je dirai » comme en son commencement on l'appelloit le capitaine » Paulin, & ce nom lui a duré long-tems. Feu monsieur de » Lengei, étant lieutenant du roi en Piémont, l'éleva & l'a- » vança, pour le connoître homme d'esprit, de valeur, de » belle façon, & de belle apparence; car il étoit beau & de » belle taille, & pour le connoître de bon service. Il y eut un » caporal d'une compagnie, passant par le bourg dudit Pau- » lin, qui s'appelloit la Garde, & le voyant jeune enfant, » gentil, & de tout éveillé d'esprit avec bonne façon, de- » manda à son pere pour le mener avec lui. Le pere lui refu- » sa, mais il se déroba du pere, & s'en va avec le caporal, » & le servit de goujat environ deux ans; & depuis le voyant » de bonne volonté lui donna l'arquebuse, le fit si bon sol- » dat, qu'il parut toujours pour tel, puis il fut enseigne & » lieutenant & puis capitaine. » Le roi François I. qui avoit éprouvé son courage & sa prudence en diverses occasions, l'envoya l'an 1542. ambassadeur à la porte, pour traiter de quelques affaires avec le grand seigneur Soliman II. Depuis le capitaine Paulin fut fait general des galeres, le 23. Avril 1544. Il se signala le 15. Août de l'année suivante, en attaquant l'armée navale des Anglois, depuis s'étant laissé engager au sac de Cabrieres, & de Merindol en 1545. Il fut arrêté prisonnier & destitué en 1547. de sa charge de general des galeres & après trois ans de prison, ayant été déclaré innocent par arrêt du grand conseil privé du roi du 13. Fevrier 1551. il fut rétabli dans sa charge de general des galeres, & servit aux guerres de Toscane, & de Corse; mais il en fut encore destitué, en 1557. & n'y fut remis qu'en 1566. Enfin il mourut hydropique le 30. Mai 1578. âgé de 80. ans Il étoit alors à sa baronie de la Garde, lieu de sa naissance, qu'il avoit achetée. Brantôme parle ainsi de sa mort: « Il est » mort, ayant laissé plus d'honneur à ses heritiers que de bien, » & à l'âge de plus de 80. ans, & si ne se montroit trop vieux, » retenant encore quelque belle & bonne grace & apparence » du passé, qui le faisoit fort admirer à tout le monde; avec » ses beaux contes du tems passé, de ses voyages, de ses com- » bats, qui ont été si fréquens & assidus, que les mers de » France, d'Espagne, d'Italie & de Barbarie, de Constantino- » ple, & du Levant, en ont longuement raisonné, encore » crois-je que les flots en bruyent le nom, &c. » Antoine Escalin *laissant un fils naturel legitimé en 1570. qu'il avoit eu de* Marguerite *Langlois, nommé* Jean-Baptiste, *qui suit; & une fille nommée* Marguerite. Jean-Baptiste Escalin des Aymars, baron de Pierrelatte, épousa *Polixene* d'Eurre, fille de *Louis*, seigneur du Pui S. Martin, en Dauphiné, & d'*Antoinette* de la Beaume-Suse, dont il eut *N.* mariée à *N.* de Vassadel, seigneur de Vacqueras; & Louis Escalin des Aymars, baron de la Garde, qui de *Jeanne* Adhemar de Monteil de Grignan, fille de *Louis-François*, comte de Grignan, & de *Jeanne* d'Ancezune, a laissé Louis Escalin des Aymars, marquis de la Garde qui a épousé *Françoise* de la Beaume-Suse; *Antoine*, baron de la Garde; & *Jean-Antoine* Escalin des Aymars, chevalier de Malte. * Du Bellai, *memoire.* De Thou, *hist.* Brantôme, *vies des hommes illust.* Chorier, *hist. de Dauph.* Godefroi. Le P. Anselme, &c.

ESCALONA, bourg d'Espagne avec un château & titre de duché possedé par la maison de Pacheco est dans la Castille nouvelle, sur la riviere d'Alberche à neuf lieues de Tolede, du côté du couchant. *Voyez* PACHECO. * Mati, *Diction.*

ESCALQUENS, (Guillaume d') capitoul de Toulouse, en 1326. a rendu son nom remarquable dans l'histoire par une action extraordinaire. Etant en parfaite santé, il se fit faire un service dans l'église des Dominicains de cette ville, où se trouverent les capitouls ses collegues avec un grand nombre d'autres invités. La représentation ne pouvoit être plus naturelle; car il étoit lui-même couché dans un cercueil, les mains jointes, à la maniere des corps morts, & environné de quarante torches allumées. La messe finie, on fit les encensemens autour du faux mort, avec les prieres ordinaires; après quoi il ne restoit qu'à le mettre en terre; mais au lieu de cela, on l'alla poser derriere le grand autel, d'où il se retira quelque tems après. Ensuite, ayant quitté cet habillement mortuaire pour reprendre sa robe de capitoul, il retourna chez lui, accompagné de ses collegues & des autres invités, qu'il retint à diner selon la coutume de ce tems-là. On fit divers jugemens de cette action; les uns la condamnoient de superstition; les autres la trouvoient pieuse, & capable d'exciter vivement dans l'ame le souvenir de la mort. L'archevêque étoit absent de cette ville. A son retour, ce different lui parut assez important, pour être déterminé par le jugement d'un concile provincial. L'assemblée se tint dans le palais archiepiscopal, où la question fut agitée, pendant trois séances, par les évêques suffragans & les abbés de la province; & l'on y fit un decret, qui défendit à tous les fideles, dans l'étendue de cette archevêché, de pratiquer une semblable ceremonie, sous peine d'excommunication. * La Faille, *annal. de Toulouse*.

ESCANDER Emir, ou MIR ISKENDER, fils de Cara Joseph, commença à regner parmi les Turcomans de la dynastie du mouton noir, dont il fut le second sultan, l'an de l'hegire 824. de Jesus-Christ 1421. Il commença son regne par le meurtre de son frere Abusaïd, qu'il fit mourir sur un simple soupçon, & fut défait deux fois consécutivement par Scharokh fils de Tamerlan, qui lui ôta la ville de Rei, & donna celle de Tauris à Giban Schah son frere. Celui-ci aidé des troupes de Scharokh fit la guerre à Escander, l'assiégea dans un château, où Schah Cobad, fils d'Escander, ennuyé des disgraces de son pere, le tua, & fit sa paix avec son oncle l'an de l'hegire 841. Gihan-Schah fut son successeur dans la dynastie du mouton noir. * Khondemir.

ESCARS. La maison de la Perusse, dite d'ESCARS, à cause d'une terre de ce nom, a été considerable par sa noblesse & par ses alliances, l'on n'en rapporte ici la posterité que depuis

I. GAUTIER de la Perusse, dit d'ESCARS, seigneur de la Vauguyon & senechal de Perigord & de la Marche, qui vivoit en 1480. & eut de *Marie* de Montberon, dame de Vareignes, qu'il avoit épousée en Octobre 1498. & fille de *Louis* de Montberon, seigneur de Fontaines Chalendrai, & de *Radegonde* de Rochechouart Mortemart, sa premiere femme, FRANÇOIS, qui suit.

II. FRANÇOIS d'Escars, seigneur de la Vauguyon, &c. conseiller, chambellan & gentilhomme ordinaire de la chambre du roi François I. & son lieutenant general & commandant ès pays de Lyonnois, Dauphiné, Savoye & Piémont, mourut en 1550. Il avoit épousé le 22. Fevrier 1516. *Isabelle* de Bourbon, dame de Carenci, de Buquoi, de Combles & d'Aubigni, fille de *Charles*, seigneur de Carenci, &c. & de *Catherine* d'Alegre, sa troisiéme femme, dont il eut JEAN, qui suit; *Susanne*, mariée le dernier Fevrier 1536. à *Geofroi*, seigneur de Pompadour; *Anne*, alliée le 26. Juin 1563. à *Jean* de la Queille II. du nom, seigneur de Fleurat, Chasteaugai, chevalier de l'ordre du roi, grand senechal & gouverneur des comtés d'Auvergne & de Clermont, & capitaine de cinquante hommes d'armes; *Marguerite*, abbesse de Ligneux, morte en 1589; & *Catherine* d'Escars, morte sans alliance.

III. JEAN d'Escars, prince de Carenci, comte de la Vauguyon, &c. chevalier des ordres du roi, maréchal, senechal & gouverneur de Bourbonnois, fut aussi lieutenant general des armées de sa majesté en Bretagne sous Henri de Bourbon, prince de Dombes, & mourut le 21. Septembre 1595. Il avoit épousé par contrat du premier Octobre 1561. *Anne* de Clermont, fille d'*Antoine*, vicomte de Tallard, &c. grand-maître des eaux & forêts de France, & de *Françoise* de Poitiers S. Vallier, dont il eut *Claude*, prince de Carenci, qui fut tué en duel par le baron de Biron, le six Mars 1586; *Henri*, prince de Carenci, mort en 1590. sans posterité: ces deux freres avoient épousé successivement avec dispense, *Anne* de Caumont, marquise de Fronsac, fille unique de *Geofroi* baron de Caumont, & de *Marguerite* de Lustrac, marquise de Fronsac, laquelle prit une troisiéme alliance le 5. Fevrier 1595. avec *François* d'Orleans, comte de saint Paul, fils de *Leonor*, duc de Longueville, & mourut le 2. Juin 1642; DIANE, qui suit; & *Isabeau* d'Escars, dame de Combles, mariée l'an 1595. à *Jean* baron d'Amanzé, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, dont étoit issu *Gaspard*, comte d'Amanzé, lieutenant general pour le roi au gouvernement de Bourgogne, mort le 27. Janvier 1678. à l'âge de 80. ans, lequel fut pere de *Louis*, comte d'Amanzé, aussi lieutenant general au gouvernement de Bourgogne, gouverneur de Bourbon-Lanci, mort le 15. Fevrier 1706. ne laissant de *Marie* Falconis sa femme, que deux filles, sçavoir, *Marie-Josephe*, qui a épousé le 20. Mars 1706; *Gilbert* de la Queille, marquis de Châteaugai & de Vendat: auquel le roi accorda toutes les charges du comte d'Amanzé son beau-pere; & *Louise* d'Amanzé, mariée le 20. Juin 1703. à *Pierre* de Galien, marquis de Gadagne.

IV. DIANE d'Escars, princesse de Carenci, comtesse de la Vauguyon, &c. épousa 1°. en 1573. *Charles*, comte de Maure en Bretagne, chevalier de l'ordre du roi, dont elle eut *Louise*, comtesse de Maure, alliée à *Gaspard* de Rochechouart, seigneur de Mortemart: 2°. *Louis* d'Estuert de Caussade (*nommé par quelques-uns* Stuert *ou* Stuart) comte de saint Megrin, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant general des armées du roi, dont elle eut JACQUES, qui suit.

V. JACQUES d'Estuert de Caussade, comte de la Vauguyon, &c. chevalier des ordres du roi, grand senechal de Guienne, capitaine des chevaux legers de la garde, mourut le 18. Août 1671. âgé de 83. ans. Il avoit épousé en 1607. *Marie* de Roquelaure, fille d'*Antoine* seigneur de Roquelaure, maréchal de France, & de *Catherine* d'Ornesan sa premiere femme, dont il eut JACQUES, qui suit; *Lucrece*, mariée en 1658. à *Annet* d'Escars, marquis de la Mothe, lieutenant general des armées du roi, morte en 1662. sans posterité; & MARIE d'Estuert aînée de *Lucrece*, qui a continué *la posterité des princes de* CARENCI, *comtes de la* VAUGUYON, *rapportée ci-après*.

VI. JACQUES d'Estuert, marquis de saint Megrin, lieutenant general des armées du roi, capitaine lieutenant des chevaux legers de la garde, & de ceux de la reine Anne d'Autriche, colonel de deux regimens de cavalerie & d'infanterie, servit plusieurs campagnes en Allemagne, Lorraine & Flandres, commanda une armée en Catalogne, & mourut au combat du fauxbourg saint Antoine à Paris, le 2. Juillet 1652. en sa 36. année. Son corps fut porté après l'action par ordre du roi en l'abbaye de saint Denys en France, où il est inhumé. Il avoit épousé *Elisabeth* le Feron, laquelle prit une seconde alliance en 1655. avec *Charles* d'Ailli, duc de Chaunes, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bretagne, &c. & mourut le six Janvier 1699. en sa 70. année, ayant eu de son premier mariage, *Jacques-Pierre* d'Estuert, marquis de saint Megrin, mort en Octobre 1657. en sa sixiéme année.

VI. MARIE d'Estuert, sœur du précedent, lui succeda en la terre de saint Megrin, & fut princesse de Carenci, comtesse de la Vauguyon, &c. après la mort de son pere, & mourut en son château de S. Megrin le 13. Octobre 1693. Elle avoit épousé 1°. en 1653. *Barthelemi* de Quelen, comte du Broutai, maréchal des camps & armées du roi, colonel du regiment de Navarre, & capitaine des chevaux legers de la garde de la reine Anne d'Autriche, tué au siége de Tournai en 1667: 2°. le 5. Janvier 1688. *André* de Betoulat, comte de la Vauguyon & de Fromenteau, chevalier des ordres du roi, conseiller d'état ordinaire, ambassadeur en Espagne, mort le 29. Novembre 1693. dont elle n'eut point d'enfans. Ceux qu'elle eut de son premier mariage furent NICOLAS, qui suit; & *Marie* de Quelen, morte sans alliance en 1686.

VII. NICOLAS de Quelen d'Estuert de Caussade, prince de Carenci, comte de la Vauguyon & du Broutai, marquis de saint Megrin, &c. a épousé le 1. Octobre 1703. *Magde-*

trine, de Bourbon-Buffet, fille de *Louis*, comte de Buffet, & de *Magdeleine* de Bermondet-d'Oradour, dont il a *Louis*, prince de Carenci; & *N.* de Quelen, marquis de S. Megrin.

Il y avoit une autre branche de la maison d'ESCARS, dont sortit JACQUES de Perusse, seigneur d'Escars, qui épousa 1°. *Anne* Jourdain-de-l'Isle, dame de Merville, &c: 2°. *Françoise* de Longvi, dame de Givri. Ses enfans du premier lit furent 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Charles*, évêque & duc de Langres, commandeur de l'ordre du saint Esprit, mort en 1614. & *dont il sera parlé ci-après dans un article separé.* Ce fut lui qui obligea *Gaspard*, comte d'Amanzé, qui étoit le fils de *Jean*, baron d'Amanzé, & d'*Elisabeth* d'Escars, dame de Combles de prendre son nom & ses armes; 3. JACQUES, qui a fait la *branche des seigneurs de* MERVILLE *rapportée ci-après*; & 4. *Françoise*, morte sans posterité d'*Emeri*, baron de Montaut. Du second lit étoit issu *Anne* d'Escars, dit *le cardinal de Givri*, évêque & prince de Mets, mort le 19. Avril 1612. *& dont l'éloge est rapporté ci-après dans un article separé.*

FRANÇOIS comte d'Escars, chevalier des ordres du roi, lieutenant general au gouvernement de Guienne & gouverneur de la ville de Bourdeaux, épousa 1°. *Claude* de Beaufremont, fille de *Claude*, seigneur de Scei & de Sombernon, & de *Jeanne* de Vienne: 2°. *Isabeau* de Beauville veuve de *Blaise*, seigneur de Montluc, maréchal de France, & fille de *François*, seigneur de Beauville en Agenois, & de *Claire* de Laurens. Du premier mariage vinrent 1. *Jacques* comte d'Escars, mort sans enfans de *Louise* Jai, dame de Boisseguin: d'*Ioland* Livron-de-Bourbonne: ni d'*Olympe* Grain-de-saint-Marsaut ses trois femmes; 2. *Charles* comte d'Escars après son frere aîné, mort sans posterité d'*Anne* de Baissei, ni de *Gabrielle* du Châtelet ses deux femmes; 3. *Louise*, premiere femme de *Charles*, marquis d'Hautefort; 4. *Claude*, alliée à *Jean* de Ferrieres, baron de Sauvebeuf. Du second vinrent *Anne* d'Escars, baron d'Exideuil, mort sans alliance en 1600; & *Susanne* d'Escars, mariée en 1598. avec *Charles*, seigneur de Cazillac, baron de Cessac.

JACQUES d'Escars, fils puîné de JACQUES seigneur d'Escars, & de *Jeanne* Jourdain de l'Isle, dame de Merville, fut seigneur de Merville, & de Segur, & pere de FRANÇOIS d'Escars, baron de Merville, &c. grand senechal de Guienne, qui épousa *Rose* de Montal, dame de Roquebrou, dont il eut JACQUES d'Escars II. du nom, marquis de Montal, baron de Merville, allié à *Magdeleine* de Bourbon, fille d'*Henri* II. du nom, marquis de Malause, & de *Marie* de Châlon, dame de la Case, qui le rendit pere de CHARLES d'Escars, marquis de Merville, lequel épousa *Françoise-Charlotte* Bruneau, dame de la Rabateliere, fille de *François*, seigneur de la Rabateliere, maréchal de camp, tué à la bataille de Nortlingue, & de *Charlotte* de Pompadour. Madame de Merville écrivoit poliment en prose & en vers, & donna au public un livre de pieté intitulé *Le solitaire de Terrasson*: elle mourut en Novembre 1707. âgée de 62. ans. CHARLES-FRANÇOIS d'Escars son fils, marquis de Merville, baron de Montal & de Roquebrou, étoit mort au mois de Janvier précedent, laissant des enfans de *N.* de la Fonts de S. Projet.

Il y a encore une autre branche de cette maison en Limosin, qui subsistoit en 1708. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Gelior. Du Chêne. Le pere Anselme, &c.

ESCARS, (Anne d') cardinal de Givri, évêque de Mets, étoit fils de JACQUES de Perusse, seigneur d'Escars, &c. & de sa seconde femme *Françoise* de Longvi, dame de Givri. Il nâquit le 29. Mars 1546. à Paris, où il étudia, & ensuite prit l'habit de religieux de S. Benoît, dans l'abbaye de S. Benigne de Dijon, dont il fut abbé, aussi bien que de Barberi, de Molesme, de Poultieres, & de Champagne dans le diocése du Mans. Pendant un voyage qu'il fit à Rome, le pape Pie V. lui donna des marques particulieres d'estime & de bienveillance. Son zele pour la religion le rendit odieux à ceux qui favorisoient les nouvelles opinions, & le jetta malheureusement dans le parti de la Ligue; prétexte plausible dont les politiques adroits se servoient alors, pour entretenir la guerre dans le royaume, & travailler à leur aggrandissement. L'abbé de Givri parut un des plus zelés dans ce parti. Il avoit été évêque de Lizieux, dès l'an 1585. mais il jouit très-peu de ses revenus pendant la guerre. Il témoignoit qu'il les sacrifioit pour *la sainte union*; car c'est ainsi qu'on nommoit la ligue. C'étoit très-bien faire sa cour à Rome, que d'en user ainsi. Il y réussit, & le pape Clement VIII. le fit cardinal en 1596. L'élevation d'un ligueur, tel que l'évêque de Lizieux, fit de la peine au roi Henri *le Grand*; mais ce monarque, qui étoit le prince du monde le plus genereux ayant connu le merite du cardinal de Givri, non seulement l'honora de son estime; mais voulut encore lui faire du bien. Quoique ce prelat fût coadjuteur de Langres, il lui procura l'évêché de Mets, en 1608. & le nomma comprotecteur de France. Le cardinal répondit avec reconnoissance à ces bontés; & ce grand roi qui le connoissoit à fond, dit un jour de lui; *Qu'on s'efforçoit en vain de persuader le cardinal de Givri, dans les occasions où il avoit la raison de son côté, & où il défendoit la religion.* Il mourut en sa maison de Vic le 19. du mois d'Avril 1612. Son corps fut porté dans son église de Mets, où l'on voit son tombeau & sa statue, dans la chapelle de saint Maximin. * Frison, *Gall. purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de episc. Lexov. & Metens.* D'Ossat, *l. 2. ep. 55. & 56.* Martin Meurisse, *hist. des évêques de Mets.*

ESCARS, (Charles d') évêque & duc de Langres, abbé de fontaine Bese, de Gaillac & de la Crête, étoit fils de *Jacques* de Perusse, seigneur d'Escars, & d'*Anne* Jourdain de l'Isle, dame de Merville, &c. sa premiere femme. Il fut évêque de Poitiers, en 1564. après Jean d'Amoncourt, & en 1571. il obtint l'évêché de Langres, où il fit son entrée en 1574. Il avoit reçû l'année precedente à Mets les ambassadeurs de Pologne, qui venoient apporter au duc d'Anjou la nouvelle de son élection; & il fit admirer son éloquence, dans une très-belle harangue qu'il prononça pour lors & qu'on imprima depuis. Le même duc d'Anjou étant devenu roi, sous le nom de Henri III. mit entre les commandeurs de son ordre du saint Esprit Charles d'Escars, en 1578. Ce fut même dans la premiere assemblée ou chapitre qu'il tint, le 31. Decembre. C'est ainsi que le roi reconnut le merite de ce prélat, qui se trouva aux états de Blois, en 1577. & 1588. Il travailla aussi beaucoup pour les avantages de son diocése, & mourut en l'abbaye de fontaine Bese, en 1614. * De Thou, *hist.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

ESCAUT, que ceux du Pays-bas nomment *Schelde* en latin *Scaldis*, fleuve du Pays-bas, a sa source au mont S. Martin, près du Catelet en Picardie. En sortant de France, il entre dans le Cambresis, passe à Cambrai, puis coulant dans le Hainaut, arrose Bouchain, Valenciennes, où il reçoit la Rochelle, & commence d'être navigable. Peu après, l'Escaut forme une grande isle, vient à Condé où il reçoit l'Haine, entre dans la Flandre, & grossi par les eaux de la Scarpe, dont le confluent est près de Mortagne, arrose Tournai, puis Oudenarde, & Gand, où il reçoit la Lis. De-là, l'Escaut prenant un cours tout-à-fait irrégulier, revient à Dendermonde, coule à côté de Rupelmonde, reçoit le Dender, le Demer, la Seine, & le Rupel, &c. sépare la Flandres du Brabant: & vient passer à Anvers, où il environne une partie de cette ville, & forme un fameux port. A trois ou quatre lieues d'Anvers, l'Escaut se separe en deux, près du château de Saptinghen; l'un qui prend le nom de Hont ou Honte, vient se jetter dans l'Ocean, entre Bierwliet, qui est en Flandres, & Flessingue, qui est dans la Zelande. L'autre bras de ce fleuve, qui retient le nom d'Escaut, a son cours vers le septentrion: il passe près de Bergopzoom, où il reçoit le Zoom, & retournant entre les isles de Zelande, où il arrose diverses villes, il se jette dans la mer, entre l'isle de Walcheren, & celle de Schowen. César, Tacite, Pline, & divers autres auteurs parlent de cette riviere. *Consultez* aussi Guichardin dans la description du Pays-bas.

ESCHALANS, bourg avec bailliage. Il est dans le pays de Vaud en Suisse, entre la ville de Lausanne & celle d'Yverdun, Eschalans appartient en commun aux cantons de Berne & de Fribourg.

ESCHELLE, (L') prêtre, fut executé à Paris sous le regne de Charles IX. pour avoir eu commerce avec le démon. Il accusa jusqu'à douze cens personnes du même crime. Un auteur, dit Mezerai, le rapporte ainsi; je ne sçai s'il le faut croire; car ceux qui se sont une fois remplis l'imagination de ces creuses & noires fantaisies, croient

que tout est plein de diables & de sorciers. * Mezerai, *en Charles IX.*

ESCHENECK, bourg de la basse Hongrie, situé entre Albe royale & Comore, à huit lieues de la premiere & à dix de la derniere. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne *Cæsarea*, bourg de la haute Pannonie, que d'autres placent à Thata. * Baudrand.

ESCHEVIN, officier qui est élû par les habitans d'une ville, pour avoir soin de leurs affaires communes, de l'entretien & de la décoration de la ville. A Paris il y a quatre échevins, & un prévôt des marchands, qui a la jurisdiction sur les affaires concernant la ville, sur les ports & les marchandises qui y abordent par eau. Ils sont maîtres de la navigation des rivieres qui se rendent à Paris. Ils connoissent aussi des rentes constituées sur l'hôtel de ville, & des differends qui naissent pour les rentes, ou entre les payeurs. Ils mettent le taux aux marchandises & denrées, &c. Les appellations en ressortissent au parlement. Aux autres villes, il y a un maire & des échevins. On les appelle *Consuls* en Languedoc, en Provence & en Dauphiné; *Capitouls* à Toulouse; & *Jurats* à Bourdeaux. Anciennement les échevins étoient assesseurs & conseillers des comtes & juges de la ville; c'est pourquoi en quelques lieux, on les appelle *Pairs*, qui est un nom des juges assesseurs ou conseillers. Ils jugeoient même seuls les petites causes; & de-là vient, qu'en plusieurs villes, ils ont usurpé le premier degré de jurisdiction, pour juger les causes legeres, & ils ont basse justice. * *Voyez* Loyseau.

☞ * Les échevins sont aussi très-souvent ce que les édiles étoient à Rome, & le magistrat qu'on appelloit *Potestas*, dans les petites villes d'Italie. On dit encore aujourd'hui *Podesta*. Les Grecs l'appellent ἀγορανόμος &c. En Hollande, la fonction des échevins est de juger les affaires civiles en premiere instance. Ils jugent aussi les affaires criminelles, & si l'accusé confesse son crime, ils peuvent faire executer leur jugement, soit de mort, soit de quelqu'autre peine afflictive, sans appel. Ils peuvent même faire donner la question, & si le criminel la soûtient sans confesser, ils jugent les procès selon la forme civile, & sauf l'appel à la cour de Hollande. Le nombre des échevins n'est point égal dans toutes les villes. Il y en a neuf à Amsterdam, &c. Quelques-uns croient que ce mot vient de *chef*, à cause que ce sont eux qui *mettent à chef* les affaires de la ville. Menage croit que ce mot vient de *Scabinus* & de *Scabinius*, qui se trouve dans les capitulaires, & que c'est un mot allemand. Ragueau croit qu'il vient du mot allemand *Schatter*, ou *Scatten*; & dit qu'on a appellé *Schal* & *Schabin*, un juge inquisiteur ou reformateur. Il croit aussi que les échevins anciennement peuvent avoir été les juges, ou conseillers de l'échiquier. Quelques-uns les ont appellés burlesquement *Leschevins*; parce qu'autre-fois ils devoient goûter les vins pour y mettre le taux & le prix. Borel le derive de *Cavere*, dans le sens de juge & conservateur des interêts publics. Pasquier prétend, que le mot d'échevin vient *de Serbini*, dont il est souvent fait mention dans les anciennes loix des François Lipse dit que ce mot vient de l'allemand *Schepen*, qui signifie *juge*, *senateur*, *jurat*, *échevin*. Du Cange dit, que les juges & leurs assesseurs qui étoient choisis par leurs habitans, s'appelloient *Scabini* & *Schabinagium*, échevinage, ou leur college. Il dit aussi que quelques auteurs les ont appellés *Paciarii*, à cause que leur jurisdiction entretenoit la paix dans leur ville & la banlieue, qu'on appelloit *Pax villa*.

ESCHIBABA, ou ISCHEBOLI, petite ville autrefois épiscopale. Elle est dans la Romanie, près de la Bulgarie, & de la source de la Capriza, au nord d'Andrinople, dont elle étoit suffragante. * Baudrand.

ESCHINE, (*Æschines*) poëte tragique & orateur Athenien, florissoit sous la CXVI. olympiade, vers l'an 316. avant J. C. il s'adonna sur-tout à l'éloquence, passa pour un des plus grands orateurs de son tems. Aussi les Grecs donnerent le nom des trois graces à trois oraisons qui restent de lui; & celui des neuf muses à neuf de ses épîtres. Eschine étoit picqué d'émulation, & peut-être de haine contre Demosthene. Malheureusement pour lui-même, il accusa Ctesiphon ami de cet orateur, par une action publique; mais Demosthene défendit la cause de son ami, & fit exiler Eschine d'Athenes. Ce dernier se refugia à Rhodes, où il enseigna la rhetorique. Un jour qu'il lisoit devant les Rhodiens la piece qu'il avoit composée contre Ctesiphon voyant que ce peuple ne pouvoit s'imaginer qu'il eût été envoyé en exil, après avoir prononcé une si belle harangue, il leur répondit qu'ils n'en auroient point été surpris, s'ils eussent oüi la réponse que Demosthene y avoit faite. Eschine vint depuis à Samos, où il mourut peu de tems après. * Plutarque, *en la vie des dix orateurs, c. 6.* Philostrate, *in vit. sophist.* Photius, *bibl. Cod. 61.*

ESCHINE, (*Eschine*) nom de huit grands hommes dont Diogene Laërce fait mention; *le premier* fut un philosophe, disciple de Socrate, qui composa des dialogues; *le second*, avoit fait un ouvrage de l'art de l'orateur; *le troisiéme*, est le poëte & orateur, rival de Demosthene; *le quatriéme*, qui étoit d'Arcadie, fut disciple de Socrate; *le cinquiéme*, étoit de Mitylene, & étoit surnommé ordinairement *le fleau des orateurs*; *le sixiéme*, natif de la ville de Naples, étoit philosophe académicien; *le septiéme* de Milet composa une morale; *& le dernier* étoit sculpteur. * Diogene Laërce, *liv. 2. vie d'Eschine*, Vossius, *des mat. c. 4. §. 5. des sectes des phil. c. 9. §. 1.*

ESCHIUS, (Nicolas) d'Oosterwik dans le Brabant, né en 1507. aimoit la retraite, & avoit une passion extrême de se faire Chartreux; mais n'ayant pas assez de santé pour cela, il se contenta d'avoir une cellule à la chartreuse de Cologne, où il se retiroit assez souvent. Il mourut à Diest dans les exercices d'une parfaite pieté, l'an 1578. Nous avons divers ouvrages de sa façon, comme, *Exercitia pia. Isagoge, sive introductio ad vitam introversam capessendam, &c.* Arnoul de Jean a écrit sa vie. * *Consultez* Valere André, *bibl. Belg.*

ESCHOL, Amorrhéen, frere de Mambré, & ami du patriarche Abraham. Il se trouva à la défaite des quatre rois d'Assyrie, qui étoient venus piller les terres de Sodome, & avoient emmené Loth prisonnier. * *Genese, XVI. &c.*

ESCHRYON, (*Æschryon*) poëte Mitylenien, qui vivoit du tems d'Aristote, son ami, vers l'an 336. avant Jesus-Christ. Nicandre en avoit parlé dans le livre de l'école d'Aristote. * Lilio Girald. Vossius, *de poëtis Græcis.*

ESCHRAKITES: secte des Mahometans qui suivent les opinions de Platon. *Aschrak* en arabe signifie *luire*, *briller*: d'où vient *Eschrakites*, c'est-à-dire, *les illuminés*. Ceux qui font profession de cette secte, croient que la contemplation de la majesté de Dieu fait le souverain bien de l'homme. Ils fuient toute sorte de vices, & ne laissent pas d'être toujours de bonne humeur, & fort agreables dans la conversation. Ils aiment la musique, & se plaisent à composer de petits poëmes, ou des chansons spirituelles. Comme ils établissent le bonheur de l'homme dans la contemplation de la divinité, ils méprisent les imaginations grossieres de Mahomet, touchant les délices du Paradis. Les Scheïcs, ou prêtres, & les plus habiles prédicateurs des mosquées royales sont de cette secte, qui a beaucoup de disposition pour le Christianisme. * Ricaut, *de l'empire Ottom.*

ESCHWEGE, petite ville de la basse partie du cercle du haut Rhin, est dans le landgraviat de Hesse, aux confins de la Thuringe, sur la Werra, à sept ou huit lieues de Cassel du côté du levant. * Mati, *dict.*

ESCHYLE, (*Æschylus*) poëte Grec, étoit sorti d'une des plus illustres familles de l'Attique. On conteste fort sur l'année de sa naissance. Il fit voir qu'il n'étoit pas moins homme de guerre qu'homme de lettres, dans les combats où il se rencontra; comme à la bataille de Marathon, qui se donna la seconde année de la LXXII. olympiade, & 531. ans avant J. C. & au combat de Salamine, qui fut livré, selon quelques-uns, la derniere année de la LXXIV. ou, selon d'autres, la premiere de la LXXV. olympiade, c'est-à-dire, l'an 521. ou 520. avant l'ére Chrétienne. Eschyle se trouva encore l'année suivante à la bataille de Mardonius, près de Platée ville de Béotie. Il étoit frere du fameux Cynegyre, qui s'étant fait couper les deux mains, en arrêtant un vaisseau ennemi, essaya de le retenir avec les dents. Eschyle s'adonna dès son enfance à la tragédie, & composa jusqu'à 97. pieces. Ce nombre est maintenant reduit à sept, qui ne sont pas même entieres. Les representations de ces tragedies, étoient si terribles, s'il en faut croire les scholiastes Grecs, que la premiere fois qu'il fit jouer ses eumenides, plusieurs enfans qu'on avoit menés au theatre

tre moururent de frayeur ; & quelques femmes grosses y accoucherent de peur. Sur le déclin de sa vie, il se retira près d'Hieron roi de Syracuse, étant picqué de ce que Sophocle, qui ne commençoit qu'à paroître, lui fut preferé par les Atheniens. Il fut très-estimé des habitans de Gela, que les Siciliens appellent aujourd'hui *Chiezza*. Etant un jour à la campagne, un aigle qui avoit enlevé en l'air une tortue, ne pouvant tirer la chair cachée sous l'épaisseur de l'écaille, la laissa tomber sur sa tête chauve, qu'il prit malheureusement pour la pointe d'un rocher : ce qui verifia un oracle, qui lui avoit, dit-on, été rendu à Delphes, qu'un trait du ciel, ou comme disent les autres la chute d'une maison, le feroit mourir. On met la mort de ce poëte sous la LXXVI. olympiade, l'an 477. avant Jesus-Christ & le 63. de son âge. Suidas ne lui donne que 58. ans ; & d'autres se fondant sur les marbres du comte d'Arondel, selon lesquels ils placent la naissance d'Eschyle sous la quatriéme année de la LXIII. olympiade, & 525. ans avant Jesus-Christ, le font vivre 69. ans, & mettent sa mort sous l'Archonte Callias l'an premier de la LXXX. olympiade, & la 460. avant Jesus-Christ.

☞ * Eschyle a été consideré par les anciens, comme le pere & l'auteur, ou plûtôt comme le reformateur de la tragedie des Grecs, & il a fait aux representations de Theatre divers retranchemens & quelques additions. Aristote dit, qu'après plusieurs changemens qu'avoit reçus la tragedie, il la fixa & la mit en état de se soûtenir sur ses principes. Il ajoûte qu'il augmenta le nombre des acteurs ; car avant lui, il n'y en avoit qu'un qui paroissoit à la fois sur le theatre, il y en ajoûta un autre, & cela fit les entreparleurs. Outre cela, il diminua le chœur, & il en ôta la confusion, que la multitude avoit coutume d'y apporter. Horace témoigne aussi, que c'est Eschyle, qui le premier introduisit l'usage du masque sur le theatre, & de cet habillement, dont on s'est servi depuis dans la representation des pieces tragiques. Il ajoûte, que c'est lui qui à l'aide de quelques planches posées sur des treteaux fit bâtir un échafaud pour servir de theatre aux acteurs ; & que c'est lui encore qui fit prendre à ces acteurs cette espece de chaussûre, que les anciens appelloient *Cothurne*, & nous *Brodequins*, pour donner plus de gravité & de poids à leur action ; c'est ce que M. Despreaux dit après Horace.

Eschyle dans le Chœur jetta des personnages,
D'un masque plus honnête habilla les visages :
Sur les ais d'un theatre en public exhaussé,
Fit paroitre l'acteur d'un brodequin chaussé.

Eschyle fit encore un reglement fort important dans le genre dramatique, ce fut de retrancher du theatre & d'ôter à la vûe des spectateurs les executions tragiques, c'est-à-dire, les assassinats & les objets atroces, qui seroient capables de produire quelques effets funestes. Quelques anciens comme Plutarque, voyant qu'Eschyle est le premier qui ait introduit des yvrognes sur la scene, ont crû que ce poëte étoit adonné au vin, & qu'il ne pouvoit faire des vers qu'après avoir bien bû : ce qui a fait dire à Aristophane, que ce poëte étoit furieux comme un taureau ; & c'est peut-être ce qui a donné lieu de croire, qu'il puisoit moins à la fontaine des muses & d'Apollon, qu'à la cuve de Bacchus ; ce qu'il y a de vrai, c'est que ses pieces sont très-vehementes ; & son style dithyrambique & enflé, l'a peut-être fait passer pour un yvrogne ; comme si ses discours sembloient partir d'un esprit troublé de vin, plutôt que d'un sens rassis & d'un esprit raisonnable. Les anciens trouvoient encore à redire à ses tragedies, en ce qu'il n'y parloit point avec le respect dû à ses dieux. Eschyle n'est pas seulement irregulier dans la morale, il l'est encore dans la pratique des regles du Poëme dramatique, quoiqu'il l'eût porté si près de la perfection. Il n'observe pas exactement la perfection du poëme en cinq actes, ni l'unité du tems, puisqu'il étend quelquefois l'action au-delà de deux jours : il n'a pas assez gardé les caracteres de ses personnages : son expression est quelquefois obscure & embarassée : il semble qu'il ait crû que le secret du theatre étoit de parler pompeusement, & que son art consiste plus dans les paroles que dans les sentimens. Ces défauts n'empêchent pas que ce poëte n'ait beaucoup de sublime & de bon sens ; il est grand dans ses desseins ; il est passionné dans ses expressions ; & on peut le regarder comme le modele de la tragedie, avec Sophocle & Euripide. Aristophane préferoit même Eschyle à Euripide & à Sophocle ; quoique ces deux derniers, étant venus après lui, l'ayent pû observer avant que de monter eux-mêmes sur le theatre, & se rendre ainsi plus reguliers dans la composition de leurs pieces ; mais il n'est pas bon juge dans ces sortes de matieres. On remarque dans le style de ce poëte tragique, que ses épithetes tiennent beaucoup de l'humeur de soldat, dont il ne s'étoit pas défait en quittant les armes ; cela peut avoir contribué en partie à l'obscurité qui est répandue dans ses vers. M de Saumaise, quoiqu'excellent critique, & d'une penetration merveilleuse, dans les écrits des auteurs profanes, étoit rebuté des difficultés qu'il rencontroit dans ce poëte ; & pour exprimer sa peine, il s'est avisé de dire dans quelques-uns de ses livres, *que ce poëte est plus obscur que l'écriture sainte*. Les tragedies qui nous restent d'Eschyle sont *Promethée ; les sept devant Thebes ; les Perses ; Agamemnon ; les Eumenides ; les Suppliantes ; les Coëphores*. Entre les éditions differentes, qu'on a faites des poësies d'Eschyle, on a toujours estimé celle de Turnebe & d'Henri Etienne ; mais quelques-uns prétendent que la meilleure est celle de Stanlei, qui parut à Londres, *in fol.* l'an 1664. avec les scholies grecques, une version latine & des commentaires de sa façon. * Aristot. *De arte Poëtic. c.* 11. Horat. *de arte poëtic. vers.* 277. *& seqq.* Plutarch. *in sympos. iac.* Philostrat. *in vit. Apoll. Tyanæi.* Athenæus, *in Deipnosophist.* Ælian. *lib.* 5. *hist. diverſ. circa fin.* Dionys. Halicarnass. *Opusc. critiq.* Quintil. *lib.* 10. *Instit. Orat. cap.* 1. Valer. Max. Jul. Cæs. Scaliger. *Poëtices, lib.* 6. Ger. Joan. Voss. *instit. poëtic. l.* 2. *capp.* 3. 5. 12. Hedelin d'Aubignac, *Pratique du theatre en plusieurs endroits.* Boileau Despreaux, *Art poëtiq. chant.* 3. L. Thomassin, *Meth. d'étudier & d'enseigner chrétiennement les poëtes.* René Rapin, *Reflexions sur la poëtique en plusieurs endroits.* Le Fevre, *vies des poëtes Grecs.* Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poëtes Grecs.*

ESCHYLE, ou ÆSCHYLE, douziéme archonte perpetuel d'Athenes, qui gouverna pendant vingt-un ans. Ce fut la seconde année de son regne, que les jeux olympiques furent institués, d'où l'on voit qu'il a commencé à gouverner l'an 3258. du monde, & 777. avant J. C. par où l'on corrige Eusebe, qui s'est trompé de deux ans dans la suite qu'il a donnée des archontes d'Athenes.

ESCLAVE, celui qui est reduit sous la puissance d'un maître, ou par la guerre, ou par achat, ou par naissance, ou autrement. Les esclaves faisoient une bonne partie de la richesse du peuple Romain. Il y avoit trois manieres d'avoir des esclaves. 1. Quand on les achetoit du butin fait sur les ennemis, & de la part reservée pour le public. 2. Ou de ceux qui les avoient pris en guerre, qu'on appelloit proprement *Mancipia*, quasi *manu capta, pris avec la main.* 3. Ou des marchands, qui en faisoient trafic, & les vendoient dans les marchés. On pratiquoit trois sortes de ceremonies en les vendant : car on les vendoit ou *Sub hasta*, ou *sub corona*, ou *sub pileo*. *Sub hasta*, au plus offrant & dernier encherisseur, ayant planté une javeline ; *sub corona*, quand on mettoit sur leurs têtes une guirlande ou chapeau de fleurs ; *sub pileo*, quand on leur mettoit un chapeau sur la tête afin de les faire remarquer & le vendeur ne les garantissoit point.

Ils portoient à leur cou des écriteaux sur lesquels on écrivoit leurs bonnes & leurs mauvaises qualités, leur santé ou leurs infirmités ; leurs talens & leurs défauts. C'est ce que dit Aulu-Gele. *Titulus servorum singulorum ut scriptus fiet curato ; ita ut intelligi recte possit quid morbi vitiique, cuique siet.* Ceux qu'on prenoit en guerre & qu'on dit, *sub coronis venire. Etre vendu pour esclave.* Les esclaves qu'on amenoit par mer pour être vendus avoient les pieds frottés de craie, aussi les appelloit-on *Cretati*.

Les esclaves étoient tellement dans la dépendance de leurs maitres que ceux-ci avoient sur eux droit de vie & de mort, pouvant les tuer impunément & leur faire souffrir tous les tourmens imaginables. Il est vrai que dans la suite, il y eut des empereurs qui diminuerent un peu cette autorité. Ainsi Claude ordonna, que si les esclaves étant devenus malades, venoient à être abandonnés par leurs maîtres, ils fussent déclarés libres, en cas qu'ils revinssent en santé. L'Empereur Adrien allant plus loin, ôta aux maîtres le droit de tuer leurs esclaves,

Ils étoient affranchis & obtenoient la liberté par des voies differentes. Souvent leurs maîtres la leur donnoient, & les faisoient leurs affranchis, quand ils les servoient de bon cœur & avec affection. C'est ainsi que, Simon dit dans Térence qu'il avoit affranchi Soisie.

——— Feci è servo ut esses libertus mihi,
Propterea quod serviebas liberaliter.

» Parce que tu servois en honnête garçon, je t'ai affranchi. » Ils se rachetoient quelquefois de l'argent qu'ils avoient amassé de leur épargne ou de leur travail, car ils avoient un *peculium*, ou une bourse à part, témoin cet autre endroit de Térence.

Quod ille unciatim vix demenso de suo.
Suum defraudans genium, compar sit miser,
Id illa universum abripiet.

» Ce qu'un pauvre esclave aura bien eu de la peine à » amasser sou à sou, en l'épargnant sur sa bouche, & sur » ce qu'on lui donne reglément pour son vivre, cette fem- » me l'enlevera tout d'un coup.

On donnoit autrefois aux esclaves quatre boisseaux de bled par mois, pour leur nourriture, surquoi il leur étoit permis d'épargner ce qu'ils vouloient, & d'en faire comme leur petit trésor, qu'on appelloit *Peculium*.

Quand les maîtres avoient commis quelque crime punissable selon la loi, ils accordoient la liberté à leurs esclaves, & les faisoient par-là citoyens Romains, de peur qu'on ne leur donnât la question, & qu'ils ne fussent témoins contre eux. Car il n'étoit pas permis de donner la question à un citoyen Romain.

Sous les empereurs, il y en avoit qui affranchissoient leurs esclaves par avance, afin de pouvoir participer aux liberalités, que le prince faisoit au peuple par tête. Cette liberté leur étoit ordinairement accordée devant le préteur à Rome, & dans les provinces devant le proconsul, avec certaines formules de paroles & d'une baguette dont il les frappoit nommée *Vindicta*. C'est ainsi qu'en parle Ciceron dans la troisiéme de ses *Topiques*. La *Vindicta* est une petite baguette que le préteur met sur la tête de l'esclave qu'on veut affranchir, en prononçant certaines paroles rapportées dans un manuscrit grec de la bibliotheque du roi de France.

Βινδίκτα ἡ ῥάβδος μεθ' ἧ ὁ ἄρχων ἡ ἐπραίνοι τὴν τῶν ἐλευθερουμένων κεφαλὴν ἔπαιεν φάσκοντες.

ΦΑΜΕΝ ΤΟΝ ΠΑΡΟΝΤΑ ΑΝΤΡΟΠΟΝ ΕΙΝΑΙ ΕΛΕΥΘΕΡΟΝ ΚΑΙ ΠΟΛΙΤΗΝ ΡΩΜΑΙΟΝ.

La Vindicta est une verge dont le magistrat frappoit sur la tête de celui qu'il affranchissoit, en disant; » Nous declarons » cet homme ici présent être libre & citoyen Romain. » *Festus* veut que ce soit le maître, qui prenant son esclave par la main, prononçoit ces paroles: *Hunc hominem liberum esse volo.* » Je veux que cet homme soit libre, » & les prononçant, il frappoit l'esclave de la baguette, & lui faisoit faire un tour entier, ce qui s'appelloit *Vertigo*, d'où vient que Perse a dit.

Una Vertigo Quiritem facit.

Un tour entier fait un homme citoyen Romain. On affranchissoit encore les esclaves par testament, ou dans quelque guerre pressante & subite, lorsqu'il falloit armer les esclaves pour la défense de la republique; mais cette liberté ne leur étoit acquise qu'après s'être signalés par quelque exploit considerable. Cela s'appelloit *Servos ad Pileum vocare.* Ceux qui étoient affranchis s'appelloient *Liberi* & leurs enfans *Libertini*.

Les esclaves étoient ordinairement habiles dans les arts & dans les sciences, & on leur donnoit divers emplois, comme l'éducation des enfans de famille, &c. comme on les employoit à diverses choses, aussi leur donnoit-on divers noms, ou diverses épithetes: voici les principales.

Servus ab Ephemeride, esclave qui avoit soin de consulter le calendrier romain, & d'avertir son maître du jour des calendes, des nones & des ides.

Servus ab Epistolis, qui écrivoit sous son maître les lettres qu'il lui dictoit, & servoit de secretaire.

Servus à manu, ou *Amanuensis*, secretaire, & *servus ad manum*, un esclave qui est prêt à tout faire & à tout entreprendre.

Servus à pedibus, un valet de pié, un laquais qui porte à pié les ordres de son maître.

Servi actores, les intendans & les économes des familles.

Procurator servus, qui avoit le soin des affaires de son maître.

Cellarius servus, qui a soin du cellier & de la dépense, le cellerier dans les monasteres.

Dispensator servus, qui fait la dépense d'une famille, qui paye & qui achete.

Negociatores servi, esclaves qui trafiquent & négocient.

Nutritii servi, esclaves *nourriciers*, qui ont soin d'élever les enfans de famille en leur enfance.

Medici servi, les esclaves qui sçavoient la medecine, & qui la pratiquoient, selon Suetone dans la vie de Caligula. *Mitto tibi praterea unum è servis meis medicum.*

» Je vous envoie de plus un de mes esclaves medecin. »

Silentiarii servi, esclaves qui faisoient faire silence parmi les autres esclaves, comme dit Seneque. Procope dit qu'ils étoient dans les palais des princes, pour contenir tout le monde dans le silence & dans le respect. Ils étoient aussi des secrets du prince, & on les appelloit, *Ministri ad ea qua sunt quietis.*

Cubicularius servus, esclave qui étoit à la chambre du prince, *valet de chambre.*

Villicus servus, esclave qui avoit soin des maisons de campagne & des terres de son maître. Fermier.

Atriensis servus, ou *ad limina Custos*, esclave qui gardoit l'*Atrium* de la maison de son maître, ou l'on voyoit les images de cire des ancêtres d'une famille, & les meubles: le concierge & le gardemeuble d'un logis, comme nous l'apprenons de Columelle: *Tum insistere Atriensibus, ut Suppellectilem exponant, & ferramenta detersa nitidentur atque rubigine liberentur.* Cet esclave étoit des plus considerables.

Lecticarii servi, esclaves qui portoient la litiére de leur maître, comme nos porteurs de chaise. Marcianus dit que ce sont ceux aussi qui faisoient des litieres.

Pollinctor servus, esclave qui avoit le soin de laver, d'oindre & d'ajuster les corps des défunts.

Capsarii servi, esclaves qui gardoient dans les bains les habits de ceux qui se baignoient. C'étoient aussi les esclaves qui suivoient les enfans de qualité allant aux lieux des exercices, & qui portoient leurs livres: comme aussi ceux qui étoient à la caisse des marchands & des banquiers, & ceux qui faisoient des caisses & des coffres à mettre de l'argent. On les appelloit aussi *Arcarii servi.*

Saccularii servi, esclaves qui enlevoient d'un sac l'argent qui y étoit par des tours de souplesse. Ulpien en parle.

Vestispici, esclaves qui gardoient les habits de leurs maîtres, valets de garderobe. On les appelloit aussi *servi à veste* & *ad vestem*, comme le marque cette inscription.

CATULINO ET APRO COSS. DULCISSIMÆ MEMORIÆ.
EJUS VALENS. AUG. LIB. PHEDIANUS A VESTE. BEN. MER. FECIT.

Et cette autre.

T. STATILIUS. MALCHIO. AD VESTEM.

Emissarii servi, des esclaves maquignons de maitresses & de chevaux, ou des émissaires qui cherchent à nuire & à faire piece à quelqu'un.

Nomenclatores servi, ou *Nomenculatores*, esclaves qui accompagnoient leurs maîtres, & leur disoient les noms de ceux qui passoient, lorsqu'ils briguoient les charges de la republique.

Calculatores servi, des calculateurs, qui se servoient de petites pierres pour compter, au lieu de jettons.

Librarii servi, des esclaves, qui transcrivoient les livres par des notes abregées.

Tabellarius servus, esclave qui porte les lettres de son maître, messager.

Calatores servi, esclaves, qui convoquoient les assemblées du peuple par Curies & par centuries, ou les autres assemblées des prêtres & des Pontifes.

Ante-Ambulones servi, esclaves qui alloient conduire leurs maîtres pour leur faire faire place.

Salutigeruli servi, esclaves qui vont donner le bon jour de la part de leurs maîtres à leurs amis.

Cursores servi, des couriers, qui courent porter des nouvelles.

Topiarii servi, qui tondent les parterres & arbustes, & leur donnent diverses figures d'animaux.

Viridarii servi, esclaves qui avoient le soin des vergers & des boulingrins.

Pastores servi, des bergers.

Saltuarii servi, des garde-bois.

Venatores, des chasseurs.

Aucupes servi, qui chassent aux oiseaux.

Vestigatores, qui cherchent les bêtes à la piste.

Lectarii servi, qui ont soin des salles, pour manger en été.

Aquarii servi, porteurs d'eau.

Analecta, esclaves qui avoient soin de ramasser ce qui étoit tombé d'un festin, & de balayer la salle où l'on mangeoit.

Pocillatores, ou *ad Scyathos servi*, esclaves qui donnoient à boire, échansons.

Pragustator servus, esclave qui faisoit l'essai du vin en servant son maître.

Obsonatores, esclaves qui alloient à la provision, qui achetoient des vivres.

Structores servi, esclaves qui servoient sur table, qui rangeoient les plats, comme les maîtres-d'hôtel.

Vocatores, qui alloient convier à manger, les semonneurs.

Admissionales, introducteurs chez les princes.

Pistores & *Molitores*, qui battoient le blé, pour en tirer la farine, avant l'usage des moulins.

Ostiarii & *Janitores*, les portiers qui gardoient la porte, pour l'ouvrir & pour la fermer.

Scoparii, les balayeurs, qui ont soin de nettoyer les latrines & les bassins des chaises percées.

Peniculi, qui avoient le soin de nettoyer la table avec une éponge.

Fornacator, qui allumoit le fourneau des bains.

Balneatores, les baigneurs : & *Unctores*, ceux qui oignoient avec des huiles de senteur les corps de ceux qui s'étoient baignés.

Les esclaves étoient le domaine & le bien propre de leur maître : tout ce qu'ils acqueroient lui appartenoit. Mais si le maître usoit trop cruellement de la correction domestique, on l'obligeoit de vendre son esclave à prix raisonnable. Comme l'esclavage n'a point été aboli par une loi expresse de l'évangile, quoique ses preceptes tendent là-assez naturellement, la coutume d'avoir des esclaves a duré long-tems dans le Christianisme. Du tems de Louis *le Gros* ils étoient en si grand nombre dans l'Europe, qu'on eut bien de la peine à rompre & à dissiper ceux qui s'étoient soulevés. Barthole qui vivoit l'an 1300. dit qu'il n'y en avoit plus de son tems. Il y en a encore en Orient, & même dans quelques pays d'Occident, mais il n'y en a plus en France. Dès qu'un esclave peut aborder en France, il est libre. Les paysans en Pologne sont naturellement esclaves des gentilshommes. Quelques-uns ont dérivé ce mot de *includo*, ou du grec ἐγκλείω, parce que les esclaves sont enfermés en prison. Menage le dérive de *sclavus*, dont les Italiens ont fait *schiavo*, qui a été fait de l'allemand *slaef* ou *slave*, que Vossius croit avoir été dit des peuples *Esclavons*, que Charlemagne condamna à une servitude perpetuelle. * *Voyez* Bodin.

Outre les esclaves attachés au service d'un maître particulier, il y a eu des esclaves, qui faisoient une partie, & quelquefois la plus considerable d'une nation. Tels étoient les ilotes à Lacedemone, & les perictiones dans l'isle de Crete, attachés au travail de la terre, sans autre avantage que d'avoir la nourriture & l'entretien. Il y avoit de ces sortes d'esclaves en plusieurs pays. Ceux des Sarmates s'étoient revoltés contre leurs maîtres, & furent remis en servitude par Constance fils de Constantin. Il y en avoit aussi parmi les Saxons, dont il est parlé dans l'histoire des enfans de Louis le Debonnaire. En France les serfs soit des seigneurs ou des églises n'étoient guéres plus heureux que les esclaves, d'où vient qu'ils tâchoient de le devenir de nos rois qui furent souvent obligés de les rendre, ainsi qu'on le voit dans les ordonnances des enfans de Philippe *le Bel*. Ce qui étoit commun à tous, étoit qu'ils ne pouvoient tester.

ESCLAVONIE, pays d'Europe, se divise en general & particulier. On appelle Esclavonie en general tout ce qu'il y a au-delà de la riviere de Drawe, jusqu'à la mer Adriatique ou golfe de Venise, depuis que les bornes de la Pannonie & de l'Illyrie ont été confondues ensemble. Sous ce nom, on peut comprendre la Hongrie, l'Esclavonie particuliere, la Croatie, la Dalmatie, la Bosnie, la Servie, & la Bulgarie. L'Esclavonie particuliere est proprement cette partie de l'ancienne Pannonie, qui est renfermée entre les deux rivieres de Drawe, & de Sawe. La plus grande partie de ce pays obéit au Turc, & le reste reconnoît la maison d'Autriche. Les principales villes sont Posega, Zagabria, Kapronitz, qui est une celebre forteresse que les Chrétiens opposent au Turc, Gradiscia, Dowhacz, Valkovacs, Zanko, Valpon, Bonmonster, Jassanocz, Soplonka, Petrowitza, &c. Toutes ces villes sont au Turc, si nous en exceptons Zagabria, & son comté, qui appartient à la maison d'Autriche. Elle y en a deux ou trois autres, sous un gouverneur, que ceux du pays nomment *Ban*. L'Esclavonie est un pays assez fertile en grains, en fruits & en diverses mines. On dit ordinairement que les Esclavons sont sortis de la Scythie. Ils se firent assez connoître par leurs courses, sous l'empire de Justinien & de Phocas. Au commencement ils eurent des rois de leur nation, & furent depuis assujettis aux Hongrois, ausquels ils payoient tribut. Ils sont presque tous Catholiques. Leur langage est fort expressif, & plus étendu que tous les autres : car on le parle dans toutes les provinces voisines. Ces peuples aiment extrêmement la guerre, & ont une si grande passion de passer pour soldats, qu'ils prient ordinairement Dieu de leur faire la grace, de mourir les armes à la main, & de permettre que les ennemis meurent dans leurs lits. Reginon & Eginart parlent des Sorabes, peuples de l'Esclavonie ancienne, ou Dalmatie, que Charlemagne défit. * Procope, *l. 1. & 3. de bell. Goth.* Blondus, *l. 8. dec. 1.* Cluvier, *l. 4. intr. geogr.* Le Mire, *polit. eccl.* Sanson, *état du Turc en Europe.* Baudrand, *in lex. geog. &c.*

ESCLUSE, *cherchez* ECLUSE.

ESCOBAR DEL CORRO, (Jean) natif de Fuente de Canto, bourg du diocese de Seville, enseigna le droit avec beaucoup de reputation, & fut inquisiteur de la foi à Cordoue, à Murcie, & ailleurs. Il publia en 1623. un traité sous le titre, *De puritate & nobilitate probanda, secundum statuta sancti officii inquisitionis, Regii ordinum Senatus, S. Toletanæ Ecclesiæ Collegiorum, aliarumque communitatum, &c.* * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

ESCOBAR, surnommé *de Loaisa*, natif du Gueregna, bourg du diocése de Placentia, fut avocat à Merida & à Salamanque, où il mourut. On y publia en 1643. un traité de sa façon intitulé, *De pontificia & Regia jurisdictione, in studiis generalibus, &c.*

ESCOBAR, (Antoine) surnommé *de Mendoza*, Jesuite Espagnol, & fameux casuiste, dont les opinions ont été censurées dans ces derniers tems, & dont la morale a été refutée dans les lettres provinciales de M. Pascal & dans beaucoup d'autres écrits, mourut le 4. Juillet 1669. âgé de plus de 80. ans. Il a laissé divers ouvrages de sa façon. *In VI. cap. Joannis. Ad evang. SS. comment. Commentaria in vetus & novum testamentum. Theologia moralis. Examen y pratica de confessores, &c.*

ESCOBAR, (Barthelemi) de Seville, Jesuite, prit l'habit de religieux dans les Indes, & mourut à Lima en 1624. âgé de 62. ans. Il a écrit divers ouvrages. * Ribadeneira, *biblioth. soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp. &c.*

ESCOBAR, (Jacques d') Espagnol, natif de Ciudad-Rodrigo, dans le XVI. siécle, exerça la profession d'Avocat dans sa patrie, & y remplit une chaire de docteur regent, dans la faculté de droit. De-là il fut à Ossenne pour y occuper une autre chaire de cette université ; mais quatre ans après il en sortit pour aller à Valladolid, où il reprit sa premiere profession d'avocat, qu'il exerça néanmoins peu de tems ; car il obtint encore une chaire de droit dans cette ville-la. Pendant qu'il y enseignoit, Louis du Pont, qui se fit depuis Jesuite, fut un de ses écoliers. Jacques d'Escobar fut marié à *Marguerite* Montana, de Montferrat, fille du docteur *Bernardin* Montana, premier medecin de l'empereur Charles-*Quint*. Il en eut plusieurs

enfans, & entr'autres quatre filles, dont la derniere se rendit celebre dans la pratique de la vie spirituelle. *Voyez* l'article suivant.

ESCOBAR, (Marine d') fille de *Jacques* d'Escobar, & de *Marguerite* Montana, nâquit à Valladolid le 8. Fevrier 1554. & fut fondatrice de la recollection de sainte Brigitte qui est en Espagne. Le pere du Pont son confesseur étant mort avant elle, ne put achever d'écrire sa vie, qui est remplie de visions & de miracles. Les memoires qu'on en trouva après la mort de ce pere, furent gardés soigneusement; Marine d'Escobar étant morte le 9. Juin 1633. en réputation de sainteté, l'évêque de Valladolid, fit faire une exacte information de sa vie, après quoi on fit imprimer ce que le pere du Pont en avoit laissé par écrit. Le pere François Cachupin, provincial des Jesuites de la province de Castille, qui prit le soin de cette impression, dédia l'ouvrage à la reine d'Espagne, Marie-Anne-d'Autriche. Ce livre est devenu très-rare. C'est un in folio intitulé, *Primera parte de la maravillosa vita de donna Marina de Escobar, de los extraordinarios caminos, por donde nuestro Senor desde sus principios la guiò, texindolos de admirables favores, terribiles cruces, y esclarecidas virtudes.*

ESCOBAR, ou ESCOVAR, (François de) Espagnol de Valence, vivoit vers le milieu du XVI. siécle. Il a traduit Aphtone, beaucoup mieux que trois ou quatre traducteurs mal habiles, qui avoient entrepris la même chose avant lui. Il avoit aussi commencé la version de la rhétorique d'Aristote, parce qu'il n'approuvoit pas les traductions qu'en avoient faites Georges de Trebizonde, & Hermolaüs Barbarus, dont le premier ne sçavoit pas assez le latin; & le second pas assez le grec. * And. Hott. *peregr. bibl. Hisp. tom. 2. p.* 333. Nic. Ant. *tom. 1. bibl. Hisp.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les trad. Lat.* J. Albert. Fabricius, *bibl. Gr. tom. 4. 2. part.*

ESCOMBRARA, isle de la mer Mediterranée. Elle est sur la côte de Murcie, à l'entrée du petit golfe de Carthagene. Cette isle, qui n'a qu'une lieue de circuit, a pris son nom de la grande quantité de Maquereaux, que l'on prend près de ses côtes. * Baudrand.

ESCORAILLE, *cherchez* SCORAILLE.

ESCOSSE, royaume d'Europe, dans la partie septentrionale de la grande-Bretagne.

SES NOMS, SA SITUATION, SA DIVISION.

Elle a été appellée par les Romains *Caledonie*; *Albanie*, par ceux de Galles; par les Anglois & par ceux du pays *Scotland*. Les géographes la placent sur le quatorziéme degré trente minutes de longitude, & sous le cinquante-septiéme degré de latitude septentrionale. Ce royaume regarde les Orcades vers le nord; les Hebrides & l'Irlande au couchant; la mer d'Allemagne au levant, & au midi l'Angleterre. Sa longueur est de deux cens cinquante-sept milles, ou environ, & sa largeur de cent quatre-vingt-dix. Quelques-uns divisent l'Ecosse en deux parties, separées par le mont Grantzbaine, qu'on appelle superieure & inferieure. Mais la division civile & politique est en plusieurs provinces ou vicomtés, qui sont comme les bailliages en France. La division la plus naturelle se fait par le fleuve de Tai en deux parties. 1. en meridionale ou de deçà le Tai; & 2. en septentrionale, ou de delà le Tai. La premiere comprenoit le royaume des anciens Pictes, & l'autre celui des Scots. La partie meridionale de l'Ecosse, est divisée en vingt-deux provinces ou comtés. On en trouve cinq autour du golfe d'Edimbourg; sçavoir, Louthiane, Sterling, Menheit, Strathern & Fife. Vers l'occident où sont les marches d'Angleterre, on trouve la province de Twedale, qui comprend le petit pays de Lauder, puis Twedale & Lidisdale, qui sont frontieres d'Angleterre; Exdale, Eusdale, Anandale, Nithesdale & Gallowai sur la mer d'Irlande. Les comtés qu'on voit autour du golfe de Dumbritoun, sont Carric, ou Karrike, Kile, Cuningtham, Lennox, Argile, qui comprend le pays dit Knapdale, Lorne & Cantir. Il faut ajouter l'isle d'Arran, avec celle de Buthe, qui comprend le château & duché de Rotsai, dont le fils aîné du roi d'Ecosse portoit autrefois le titre. Clitisdale, sur la riviere de Clid, est au milieu de ces provinces. L'Ecosse septentrionale est divisée en treize comtés, dont il y en a huit à l'orient des lacs de Lomund & de Ness; sçavoir, Brod ou Broad Albain, Athole Perth, qui comprend les petits pays de Strathmunde & de Goure, Angus, Murrai, où sont les petites provinces de Bedzenoth & de Strathspei, Marr, Mernis & Buquan où l'on joint les pays d'Ainzic, de Boëne & de Stratbolgi, Gareoth, Strathile, Frendachi, Balven, Strathdone, &c. Les cinq autres provinces ou comtés d'Ecosse au nord-ouest de celles que nous venons de nommer, sont Lochquabeir, Ross, qui comprend le pays d'Armanoch, Suterland, Strathnavern & Cathnes. L'Ecosse comprend encore les isles, dont les plus considerables sont, les Hebudes ou Hebrides, les Orcades, les Shetlandiques, ou isles de Shetland, &c. Le comté de Louthiane ou de Laudon, que les anciens nommoient *Pithland*, c'est-à-dire, demeure ordinaire des Pictes, est aujourd'hui considerable par la ville d'Edimbourg, capitale du royaume, & séjour ordinaire des derniers rois d'Ecosse. Saint André & Glascou ont titre d'archevêchés. La premiere de ces villes a encore une université, & Aberdonne l'autre. Lorsque l'Ecosse étoit divisée en deux royaumes, des Pictes & des Scots, la résidence de ceux-ci étoit à Dunstafâg, & celle des autres à Abernethi. Edimbourg a un parlement.

LES QUALITE'S DU PAYS DU ROYAUME d'Ecosse.

L'air de l'Ecosse est épais, grossier, & beaucoup plus froid que celui d'Angleterre; à cause qu'il tire plus vers le septentrion. Quantité de bons ports sur l'Ocean, y rendent le commerce facile avec les étrangers. On y voit plusieurs montagnes fort rudes; & presque tout le plat pays abonde en lacs. Celui de Loumond n'est pas tant renommé par son étendue, bien qu'il ait près de cinquante milles de long & seize de large, que par une grande isle flotante qu'il a, entre une trentaine de petites. Les autres lacs les plus considerables de l'Ecosse, sont le Loss, le Louth, le Ness, &c. On dit que ce dernier ne gele jamais, non plus qu'une riviere de ce nom. Entre les autres rivieres de l'Ecosse, on remarque le Tai, la Twedé, le Nith, le Lid, la Spei, la Dée & la Done. Ce royaume a encore un très-grand nombre de golfes, dont les plus renommés sont ceux d'Edimbourg & de Dombrintoun. Les provinces fecondes portent en quelques lieux du bled; mais fort peu de froment, & les autres ont plus de pâturages que de grains. On dit que les côtes maritimes sont à peu près comme celles d'Angleterre; mais avec cet avantage, que quand le froment est cher en Ecosse, elles sont incomparablement plus poissonneuses.

Ce royaume a aussi du fer, du plomb, de l'azur, quelques mines d'or & d'argent, du marbre, & quelquefois de l'ambre gris. On y nourrit aussi de bons chevaux. Il y a force cuirs, suifs, poissons, sauvagines & une quantité prodigieuse de loups, au lieu qu'on n'en voit point en Angleterre.

MOEURS ET FORCES DES HABITANS d'Ecosse.

Comme les Ecossois sont divisés en deux peuples differens de langage, aussi ont-ils des coutumes fort dissemblables. Ceux qui parlent anglois, comme les gentilshommes & les habitans des meilleures provinces d'Ecosse, sont honnêtes, civils & ingenieux; mais vindicatifs. Entre ceux-ci les aînés succedent à toutes les terres: & les autres outre un legs, ont une partie des meubles. Ceux qui parlent la langue qu'ils appellent *Gachelet*, & qui leur est commune avec les Irlandois, observent encore la plûpart des anciennes coutumes, en leurs habits & en leur manger. Leurs chemises sont teintes de jaune; ils portent par dessus une espece de hoqueton, & ont les jambes nues jusqu'au genouil. Ils se servent d'arcs & de fléches, habitent sur les montagnes, qui sont pour eux des forteresses imprenables, & sont extrêmement vigoureux. Cette partie dite la haute Ecosse, est celle où le Romains n'ont jamais pû porter leurs armes, & a même donné dans le dix-septiéme siécle des bornes au pouvoir & au succès des Anglois parlementaires. On dit que les anciens Ecossois mangeoient de la chair humaine, & que leurs femmes alloient à la guerre. On ajoute encore que les habitans de la province d'Albanie avoient une grande inclination pour

le vol que les loix ordonnerent que ceux de ce pays dont on se pourroit saisir, seroient obligés de reparer le dommage qui s'étoit fait, ou de perdre la vie. En general les Ecossois ont presque les mêmes inclinations pour la guerre que les Anglois & les Irlandois, endurcis à la fatigue, vaillans, se servant des mêmes armes, & combattant toujours à pied. Leur plus grande force est la noblesse. Quand le roi veut faire la guerre, il assemble le parlement, lui déclare ses intentions, & alors les nobles, les vassaux & les communes sont tenus de servir en personne, & à leurs dépens. Au reste, les Ecossois pour leur valeur & leur fidelité, ont merité que les rois de France leur confiassent la garde de leur personne. Quelques-uns disent que c'est depuis S. Louis.

ORIGINE ET GOUVERNEMENT DES ECOSSOIS.

Les Ecossois sont considerés après les Pictes, entre les plus anciens peuples de la grande-Bretagne. Mais leur origine & l'etymologie de leur nom, sont très-obscures. Divers de ses auteurs, qui donnent dans les fables, ont crû que Scota, fille du roi d'Egypte fonda ce royaume, & qu'elle lui donna son nom. Henri archidiacre de Hutinon, qui a écrit l'histoire de Bretagne, croit que les Ecossois sont sortis des Cantabres d'Espagne, qui sont les Navarrois d'aujourd'hui. Buchanan les fait venir d'Espagne; mais il assure qu'ils tirent leur origine des Celtes qui passerent les Pyrenées. Matthieu de Westmunster soutient qu'ils sortirent des Pictes, & des femmes Irlandoises; & que la diversité des deux nations leur fit donner le nom de *Scots*; mais cette raison est refutée par Bede même, qui dit que les Pictes demanderent des femmes aux Ecossois d'Irlande. L'opinion de Camden, qui dit qu'ils sont descendus des Scythes, paroît à plusieurs la plus raisonnable, & est la plus suivie. Presque tous les historiens Ecossois marquent la fondation de ce royaume, par le roi Fergus II. qui commença de regner en 411. & qui selon eux, fut la tige de leurs rois. Il est vrai qu'ils prétendent que ce roi ne fit que rétablir ce royaume, qui s'étoit formé, si on les en croit, avant la venue du Sauveur du monde, sous Fergus I. vers l'an 420. de Rome. On ajoûte que depuis ce Fergus I. cet état avoit duré jusqu'au tems du tyran Maxime, qui l'avoit ruiné. Lloyd & Stillingfleet, évêques, l'un de S. Asaph, & l'autre de Worchester, ont solidement montré que la monarchie Ecossoise n'a commencé que 700. ans après J. C. L'an 1286. ou 1290. Alexandre III. étant mort sans enfans, il y eût une longue querelle pour la succession, entre Robert de Brus, & Jean de Bailleul, de la maison d'Harcourt tous deux sortis du sang d'Ecosse par filles. Edouard roi d'Angleterre, nommé par les deux competiteurs, pour être juge de ce differend, donna la couronne à Bailleul; Robert de Brus la conquit depuis, & mourut en 1329. laissant David II. son fils, qui étant mort sans enfans l'an 1370. eut pour successeur Robert II. de la famille de Stuart. Le parlement qui est l'assemblée des états du royaume, est composé de trois ordres; du clergé, de la noblesse, & du peuple. Outre celui-la, il y a un parlement fixe à Edimbourg, qui fut établi par le roi Jacques V. On dit qu'avant lui il y en avoit un autre ambulant, qui alloit par les villes rendre justice, & interpreter les loix. Après ce parlement les Ecossois ont encore quelques cours souveraines de grands justiciers, pour les matieres criminelles; & chaque province, outre ses officiers ordinaires, a un vicomte hereditaire, qui juge les causes civiles & criminelles. Quand le roi veut faire assembler ses états, le chancelier en avertit les trois ordres, & chacun d'eux choisit huit députés; le tiers état est divisé alors en comtés, & en villes, qui ont leurs huit députés particuliers; de sorte que l'assemblée est composée de trente-deux personnes, sans y comprendre les officiers du roi & du royaume. Enfin en 1707. le royaume d'Ecosse fut réuni à celui d'Angleterre par les brigues des Partisans de la reine Anne, & il fut conclu que les parlemens des deux royaumes n'en feroient plus qu'un sous le nom de *Parlement de la grande Bretagne*. Le premier parlement de ce nom, composé des députés Anglois & Ecossois, s'assembla à Londres au mois de Novembre de la même année où se trouverent suivant le traité d'union, seize pairs Ecossois & 45. députés du même royaume. Il fut aussi conclu par ce traité que la reine ne seroit plus appellée *reine d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande*, mais *reine de la grande Bretagne & d'Irlande*, & que les armes du souverain de la grande Bretagne seront désormais *écartelées au 1. & 4. d'Angleterre & d'Ecosse, au 2. de France, & au 3. d'Irlande*.

RELIGION DES ECOSSOIS.

On dit que le royaume d'Ecosse fut éclairé des lumieres du Christianisme, sous le regne de Donald, à qui le pape Victor envoya vers l'an 200. des Missionnaires, pour l'instruire des verités de l'évangile. Elles y furent reçues avec respect; & la foi y ayant été alterée, dans le V. siécle, sous le pontificat du pape Celestin I. l'église de France y envoya deux fois en l'an 429. & en 446. S. Germain d'Auxerre, & S. Loup de Troies, pour s'opposer aux Pelagiens, qui infectoient de leurs erreurs ce royaume, où la chronique de Prosper dit que Palladius avoit été envoyé par le même pontife Celestin. Depuis ce tems-la, ce royaume s'étoit toujours maintenu dans la pureté de la religion Chrétienne, jusqu'au regne de Jacques V. qui mourut en 1542. car les Protestans commencerent alors d'y débiter leurs nouvelles opinions. Ce prince s'opposa avec zele à cette doctrine, & punit severement ceux qui en faisoient profession. Mais après la mort de ce roi, & de sa fille Marie Stuart, l'Ecosse fut en proie aux novateurs. Le jeune roi, qui fut depuis Jacques VI. roi d'Ecosse, & premier de ce nom, roi d'Angleterre, ayant été elevé par les Calvinistes, l'exercice de la religion Romaine y fut presque entierement aboli. Il y resta pourtant grand nombre de Catholiques. L'an 1604. le roi Jacques VI. obligea les Ecossois de recevoir les mêmes ceremonies que l'église d'Angleterre, & leur donna des évêques malgré les ministres de ce royaume. C'est ce qui a produit dans le XVII. siécle, les malheurs des trois royaumes de la grande-Bretagne.

ARCHEVECHE'S ET EVECHE'S D'ECOSSE.

Archevêché de saint André.

Evêchés suffragans.

Aberdeen, Dunkell, Murrai, Dumbane, Brechin, Edimbourg, Rosse, Cathnes, Orknei.

Archevêché de Glascow.

Evêchés suffragans.

Gallowai, Argyle, Colmkill.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS D'ECOSSE.

Nous donnerons ici la suite des rois d'Ecosse, depuis Fergus I. qui vivoit vers l'an 420. ou 422. de Rome, environ 330. avant l'ere Chrétienne. Quoique ces premiers princes soient sans doute fabuleux, il ne sera peut-être pas inutile d'en marquer les noms conformément à Boëthius, Buchanan, & autres auteurs qui ont écrit l'histoire d'Ecosse, & qui sont suivis par les modernes.

Fergus I. vers l'an 420. de Rome, regna 25. ans.	
Ferthaire,	15
Mane,	29
Dornadille,	28
Render,	26
Reuthus,	17
Therée,	12
Josine,	24
Finan,	30
Evene I.	19
Gilles Tyran,	12
Evene II.	17
Eder,	18
Evene III.	47
Metellan,	39
Caractacus,	22
Corbrede I.	17
Dardanus *le Gros*,	
Corbrede II.	34
Lugracus,	5
Mogal,	33
Conar,	6
Agarde,	14
Ethode I.	33
Sathraël,	4
Donalde I.	21
Ethode II.	16
Ethirco,	12

	Nartholocus,	11
	Findocus,	10
	Donalde II.	22
	Cratlinius,	24
	Fincormacus,	47
	Romaque,	3
	Angusian,	2
	Fetelmacus,	3
	Eugene I.	3. ou 21
En 411. de salut,	Fergus II.	16
427	Eugene II.	22
449	Dongard,	5
453	Constantin I.	15
469	Congalle I.	32
501	Gorane ou Conrane,	34
535	Eugene III.	23
558	Congalle II.	10
568	Kinatel,	2
570	Aidan,	33
604	Kenneth ou Chennet,	1
605	Eugene IV.	17
622	Ferchard ou Ferquardh I.	14
636	Donalde III.	16
651	Ferchar ou Ferquardh II.	8
668	Malduin,	20
688	Eugene V.	4
692	Eugene VI.	10
702.	Amberceler ou Ambirkilet,	2
704	Eugene VII.	7
721	Mordach,	19
730	Etwin ou Etfin,	37
761	Eugene VIII.	3
764	Fergus III.	3
767	Solvathie,	20
787	Achajus,	31
819	Congalle ou Connal III.	5
824	Dongal ou Donalde IV.	6
830	Alpin,	3
833	Kenneth II.	21. ou 24
857	Donalde V.	5. ou 1
858	Constantin II.	16
874	Ethe,	1
875	Gregoire,	18
892	Dongal ou Donalde VI.	11
903	Constantin III.	40
943	Malcolme I.	15
958	Indulfe,	9
967	Duffe,	5
972	Culne ou Culme,	4
976	Kenneth III.	8
984	Constantin IV.	1
985	Grime,	9
993	Malcolme ou Milcolume II.	30
1023	Donalde ou Duncan I.	7
1030	Maccabet ou Macbede,	17
1047	Malcolme III.	36
1084	Donalde ou Duncan II.	six mois.
1084	Edgard,	11
1095	Alexandre I. dit *le Fort*,	19
1114	David I.	29
1143	Malcolme ou Marcomer IV.	12
1155	Guillaume, dit *le Lion*,	59
1214	Alexandre II.	35
1249	Alexandre III.	37
	Jean de Bailleul de Harcourt, Interregne.	
1306	Robert Brus I.	23
1329	David II.	mort en 1370
1370	Robert II. Stuart,	20
1390	Jean, dit Robert III.	16
1406	Jacques I.	31
1437	Jacques II.	23
1460	Jacques III.	28
1488	Jacques IV.	25
1513.	Jacques V.	29
1542	Marie Stuart,	morte en 1587
1577	Jacques VI.	mort en 1625
1625	Charles I. roi de la grande Bretag.	mort en 1649
1649 & 1660.	Charles II.	mort en 1685
1685	Jacques VII. chassé en 1689.	mort en 1701
1689	Guillaume-Henri de Nassau,	mort en 1702
1702	Anne Stuart, épouse du prince Georges de Danemarck, morte le 12. Août 1714.	
1714	Georges duc de Brunswick-Hanover.	

Voyez STUART.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ECOSSE.

Hector Boëtius, Jean le Maire, Georges Buchanan, & Jean Leslé, évêque de Rosse, ont écrit l'histoire d'Ecosse en particulier. Thomas Dempster en a publié une sous le titre d'*Apparatus ad historiam Scoticam*. Le venerable Bede, Gildas le Sage, Geofroi de Monmouth, Guillaume de Malmesburi, Roger de Hoveden, Henri de Huntington, Ethelverd Ingulfe, Jean Asser, Guillaume de Newbridge, Matthieu Paris, Thomas, Walsingham, Matthieu de Westminster, Ranulphe de Chester, Thomas de la More, Jean Froissard, Polydore Virgile, Georges Lile, Nicolas Trivet, Richard Grafton & quelques autres ont écrit celles des Bretons ou Anglois, & y font mention de l'Ecosse. André du Chêne a donné au public en notre langue, l'histoire d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. Outre ceux-là, David Chambre a fait des recherches d'Ecosse; Paul Jove, Camden, Belleforest, Florimond de Raimond, Sandere, Gasula, Daviti, Baronius, Sponde, Cluvier, Sanson, Duval, Briet, &c. en parlent dans leurs ouvrages. *Consultez* encore Speed, Selden, Ortelius, Munster, Merula, Godowin, Ferrari, & Baudrand, *Lex geogr.* Robbe, *Meth. de geogr.* Usserius, Balæus, Guillelmus Camerarius, Lloyd, Stillingfleet, Georg. Machenzie, &c.

ESCOUBLEAU, maison noble & ancienne. PIERRE d'Escoubleau, seigneur de Sourdis, qui vivoit dans le XIV. siécle, laissa PIERRE II. qui eut LIONET, pere de MAURICE, qui suit; & d'ETIENNE, *tige de la branche des marquis d'*ALLUIE, *dont nous parlerons ci-après.* MAURICE d'Escoubleau, sieur de Sourdis, marié à *Guillemette* Souchet de Lemantine, eut JEAN, pere de FRANÇOIS, qui de *Marguerite* de Melun son épouse, dame de Courteri & de la Chapelle-Bertrand, laissa RENÉ, seigneur de Sourdis, &c. Ce dernier se maria avec *Anne* de Rostaing, dont il eut six fils & une fille, dont l'un PIERRE d'Escoubleau, marquis de Sourdis, capitaine aux gardes, avoit épousé 1°. *Anne* de Rostaing, mere d'un autre *Pierre*, qui épousa *Antoinette* de Bretagne, fille de *Charles*, comte de Vertus, & baron d'Avaugour, alors veuve en premieres nôces de *Pierre* de Rohan, prince de Guemené, & en secondes de *René* du Bellai, marquis de Thouarcé. Il en eut *Anne* d'Escoubleau, femme de *François* de Simiane & de Ponteves, marquis de Gordes, comte de Carces, chevalier des ordres du roi. PIERRE d'Escoubleau, veuf d'*Anne* de Rostaing, prit en 1650. une seconde alliance avec *Christine*, fille de *Guillaume* de Bremeaux, seigneur de S. Symphorien, &c.

ETIENNE d'Escoubleau, *dont nous avons parlé*, épousa *Jeanne*, du Tusseau dont il eut JEAN, qui suit; *Jacques*, évêque de Maillezais, vers l'an 1550. &c. JEAN d'Escoubleau, seigneur de la Chapelle-Bellouin, de Joui, & du Coudrai-Montpensier, chevalier de l'ordre du roi, & maître de la Garde-robe du roi François I. épousa en 1528. *Antoinette* de Brives, & mourut en 1562. Leurs enfans furent FRANÇOIS, qui suit; LOUIS, tige des seigneurs du Coudrai-Montpensier; *Henri*, évêque de Maillezais; fait en 1595. commandeur des ordres du roi, & mort en 1615; & trois filles. FRANÇOIS d'Escoubleau, seigneur de Joui, de Launai, & de Montdoubleau, marquis d'Alluie, gouverneur de Chartres, &c. premier écuyer de la grande écurie, & chevalier des ordres du roi en 1585. épousa *Isabelle* Babou, dame d'Alluie, fille de *Jean* Babou, seigneur de la Bourdaisiere, & de *Françoise* Robertet, dame d'Alluie, dont il eut *François*, cardinal de Sourdis; *Virginal*, marquis d'Alluie, mort sans posterité de *Catherine* Huraut; CHARLES, qui suit; *Henri*, archevêque de Bourdeaux; *Marie*, alliée 1°. à *Claude* du Pui, seigneur de Vatan: 2°. à *René* de Froulai, comte de Tessé; *Catherine*, mariée à *Henri* de Clermont, comte de Tonnerre, chevalier des ordres du roi; *Magdeleine*, abbesse de

saint Paul-lès-Beauvais, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; & *Isabeau*, morte sans enfans de *Louis* Hutaut, baron d'Uriel. CHARLES d'Escoubleau, marquis de Sourdis & d'Alluie, chevalier des ordres du roi en 1633. mestre de camp de la cavalerie legere, maréchal de camp des armées du roi, & gouverneur de l'Orleanois, du pays Chartrain, & du Blesois, mourut à Paris le 21. Decembre 1666. âgé de 78. ans. Il avoit épousé *Jeanne* de Montluc & de Foix, comtesse de Carmain, princesse de Chabannois, &c. morte à Paris le deux Mai 1657. elle étoit fille d'*Adrien* de Montluc, seigneur de Montesquiou, & de *Jeanne* de Foix. Leurs enfans furent *François*, marquis d'Alluie, tué au siege de Renti en 1637; *Paul*, marquis d'Alluie, gouverneur de l'Orleanois, &c. marié en 1667. avec *Benigne* de Meaux, du Fouilloux, morte le 14. Mai 1721; *Henri*, compte de Montluc, marié à *Marguerite* le Lievre, fille de *Thomas*, marquis de la Grange, &c. premier président au grand conseil, morte le 10. Avril 1720; *N.* dit l'abbé de Sourdis mort; FRANÇOIS, qui suit; *Isabelle*, femme d'*Antoine* Ruzé, marquis d'Effiat, morte; & deux autres aussi mortes religieuses. FRANÇOIS d'Escoubleau, comte, puis marquis de Sourdis, fut connu d'abord sous le nom de *chevalier de Sourdis*. Il fut fait lieutenant general des armées du roi en 1682. & chevalier de ses ordres en 1689. Il étoit gouverneur d'Orleans, Orleanois, & pays Chartrain, capitaine du château & chasses d'Amboise, & commandant en Guienne, & mourut en Septembre 1707. De *Marie-Charlotte* de Beziade son épouse, fille de *Theophile*, seigneur d'Avarei sur Loire, grand bailli d'Orleans, & de *Marie* des Estangs, il n'eut qu'une fille, *Angelique* d'Escoubleau de Sourdis, mariée le 24. Mars 1702. à *François-Gilbert* Colbert, marquis de saint Pouange & de Chabanois, maréchal des camps & armées du roi, & mestre de camp de cavalerie.

ESCOUBLEAU, (François d') cardinal de SOURDIS, archevêque de Bourdeaux, fils aîné de *François*, marquis d'Alluie, &c. témoigna dès son bas âge beaucoup d'inclination pour l'état ecclesiastique. Son mérite & les services que ceux de sa maison avoient rendus au roi Henri *le Grand*, engagerent ce prince à demander pour lui un chapeau de cardinal. Le pape Clement VIII. le lui donna le 3. Mars de l'an 1598. L'année suivante le cardinal de Sourdis fut mis sur le siége de l'église de Bourdeaux, qu'il gouverna avec beaucoup de pieté. Il fit divers voyages à Rome, où il se trouva à la création de Leon X. & de Paul V. dont il fut fort consideré, aussi-bien que de Clement VIII. de Gregoire XV. & d'Urbain VIII. en 1607. il batisa le duc d'Orleans, second fils de France, & en 1615. il fit les cerémonies du mariage d'Elisabeth de France, avec Philippe, depuis roi d'Espagne IV. de ce nom. Il s'étoit trouvé, cette même année, à l'assemblée du Clergé de France. Il harangua le roi Louis *le Juste*, en celle de 1625. qui fut tenue à Paris. En 1624. il avoit celebré avec huit de ses suffragans, un concile provincial, dont les ordonnances sont toutes saintes. Nous en avons les actes, qui seront un témoignage du zele que ce cardinal avoit pour la discipline ecclesiastique. Il mourut à Bourdeaux le 8. Fevrier 1628. en la 53. année de son âge. * Sponde, *in An.* Sainte Marthe, *Gall. Christ. &c.*

ESCOUBLEAU, (Henri d') évêque de Maillezais, puis archevêque de Bourdeaux, commandeur des ordres du roi, abbé de Royaumont de Prulli, du saint Jouin de Marne, &c. étoit frere du cardinal de Sourdis. Il fut évêque de Maillezais après *Henri* d'Escoubleau son oncle, & ayant été nommé coadjuteur du cardinal de Sourdis son frere, il lui succeda en 1628. Ce prélat suivit le roi Louis *le Juste*, au siége de la Rochelle, & au voyage d'Italie, & travailla par tout pour l'avantage de la religion. Le roi le fit commandeur de ses ordres en 1633. Sur la fin de la même année il eut un très-grand differend avec le duc d'Epernon, gouverneur de Guienne, qu'il excommunia, parce qu'il en avoit usé à son égard, d'une maniere très-hautaine & très-violente. Le pape & le roi terminerent cette affaire. Henri d'Escoubleau présida à l'assemblée du clergé de France en 1635. Deux ans après il suivit comme président du conseil de la Marine, le comte d'Harcourt, qui reprit les isles de saint Honoré & de sainte Marguerite en Provence, dont les Espagnols s'étoient rendus maîtres. Le maréchal de Vitri, qui en étoit alors gouverneur, s'emporta contre l'archevêque d'une maniere qui fut cause qu'on arrêta ce seigneur à Paris. Ensuite ce prélat étant revenu dans son diocese, fut député à l'assemblée du clergé de 1640. & mourut à Auteuil sur Seine le 18. Juin 1645. Il étoit d'une humeur très-imperieuse. Le clergé lui fit faire un celebre service à Paris dans l'église des grands Augustins du pont neuf. Denys de la Barde, évêque de S. Brieux, y fit son oraison funebre. * Sponde, *in annal.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Lopes, *histoire des archevêques de Bourdeaux*.

ESCOUBLEAU-SOURDIS, (Magdeleine d') abbesse de Notre-Dame de saint Paul-lès-Beauvais, étoit fille de *François* d'Escoubleau, & d'*Elisabeth* Babou-la-Bourdaisiere, & nâquit à sept mois le 22. Juillet 1581. Elle fut mise dans l'abbaye de Beaumont-lès-Tours, dès l'âge de six ans, auprès d'Anne Babou sa grande tante, qui pour lors en étoit abbesse, & qui l'éleva avec soin jusqu'à l'âge de quinze ans. L'abbaye de saint Paul, de l'ordre de saint Benoît, étant vacante par la mort de Me. de Pellevé, qui en étoit abbesse, le roi Henri IV. en donna le brevet à M. de Sourdis pour sa fille, qui en prit possession le 11. Avril 1596. âgée seulement de seize ans. Comme elle n'étoit encore que novice, elle ne prit l'administration que du temporel, jusqu'au mois de Septembre suivant, qu'elle fit profession, & fut reçûe au chapitre, dont elle étoit superieure. Elle n'obtint ses bulles de Rome que cinq ans après, à cause de son jeune âge; mais elle ne laissa pas de conduire cette maison, tant pour le spirituel que pour le temporel, sous la direction de l'évêque de Beauvais, & elle y établit la réforme avec beaucoup de zele. Elle y mourut âgée de 84. ans le 10. Avril 1665.

ESCULANUS, (*Æsculanus*) étoit une divinité, que les anciens avoient associée à Argentinus, tirant leur nom de l'airain & de l'argent, dont on faisoit la monnoie: & croyant qu'ils avoient le pouvoir d'augmenter les biens, & de donner des richesses. * Budée, *de Asse*, *l. 5.*

ESCULAPE, dieu de la medecine, étoit fils d'Apollon & de la nymphe Coronis, & fut tiré du sein de sa mere qu'Apollon avoit tuée, parce qu'elle lui avoit manqué de foi, en s'abandonnant à Ischys fils d'Elate. Pausanias rapporte les divers sentimens des anciens, touchant la naissance d'Esculape, & dit qu'une chevre d'un pasteur qu'il nomme Atesthanas, le nourrit sous la conduite de son chien; & que ce berger ayant voulu enlever l'enfant, fut frappé d'une clarté extraordinaire, & perdit la connoissance du lieu où il l'avoit vû. Lactance rapporte aussi les circonstances de cette naissance, après Ciceron, & d'autres. Il fut donné au centaure Chiron de Thessalie, qui avoit élevé Achile. Esculape apprit de lui la médecine, selon Plutarque & Pindare, & guérit par cette science des maladies si desesperées, que Jupiter indigné de ce qu'il avoit rendu la vie à Hippolyte, fils de Thesée l'écrasa d'un coup de foudre. Apollon le transporta dans le ciel entre les astres. Les historiens rapportent que la ville de Rome étant affligée de peste, l'oracle répondit que pour guérir les Romains, il falloit amener Esculape d'Epidaure. Les peuples de cette derniere ville s'y étant opposés, Esculape passa, dit-on, dans le navire des députés de Rome, en forme de dragon; & se choisit lui-même une place dans une isle sur le Tibre, où on lui bâtit un temple. Homere donne deux fils à Esculape, tous deux fameux medecins, l'un nommé Machaon, l'autre Podalire, & deux filles, Hygée & Jaso. Ciceron parle de quelques medecins de ce nom, le premier fils d'Apollon, le second frere de Mercure, un troisiéme fils d'Arsipe & d'Arsinoë, dont le tombeau se voyoit en Arcadie. Ce fut le premier qui commença de nettoyer & d'arracher les dents. Pausanias rapporte exactement ces particularités, & fait mention des temples qu'on avoit bâtis à Esculape, qu'on honoroit comme dieu de la medecine, en lui attribuant ce que les autres de son nom avoient fait. Parmi les choses que les anciens lui consacroient, le coq, la chevre & le corbeau étoient les plus considerables. Vossius parle d'un Esculape philosophe auteur d'un ouvrage d'arithmetique. * Homere, *Iliad.* Ovide, *Metam. l. 5.* Pindare, *Ode 3.* Plutarque, *Quest. de table, l. 9. q. 14.* Ciceron, *l. 3. de nat. deor.* Pausanias, *liv. 2.* Lactance Firmien, *instit. divin. liv. 1. c. 10.* Vossius, *de Scient. Math. c. 50. §. 10.* Castel-

tellan, *in vit. Medic. &c.* Daniel le Clerc, *hist. de la Medecine.*

☞ Esculape est crû fils d'Apollon pour exprimer, comme le remarque Pausanias, un air sain & temperé par les impressions du soleil ou d'Apollon. Ses deux filles sont Hygée & Jaso, dont l'une signifie *la santé* & l'autre *la guerison.* Le bâton entouré d'un serpent, que les medecins lui donnoient, fait voir que la medecine est le soûtien de la vie; mais qu'elle doit être exercée avec discretion & prudence. On consacroit la chevre à Esculape, parce que la chaleur extraordinaire de cet animal fait qu'il n'est jamais sans fievre, comme le remarquent les medecins. On lui offroit le corbeau, que les anciens consideroient dans les prédictions; pour faire voir que la science des corps doit prévoir les accidens à venir, selon la remarque même d'Hippocrate: enfin le coq étoit ajoûté à ces autres animaux, pour exprimer cette exacte vigilance, qui est necessaire dans les maladies; ou selon la pensée de Plutarque dans le traité des oracles de la Pythie, *c. 17.* pour désigner le matin, & faire voir que ce tems dans le calme des humeurs, est le plus propre pour appliquer les remedes.

ESCURE, province du royaume de Maroc, dans la Barbarie, en Afrique, étoit autrefois nommée Dominet. Elle est située entre le fleuve Hued-la-Abid, vers l'orient; la montagne verte du côté du septentrion, & de l'occident; le fleuve Tensift au midi, & quelques montagnes du côté du mont Atlas, qui sont remplies de vignes, d'oliviers, & d'arbres qui produisent toute sorte de fruits. Le pays est fertile en bleds, & en pâturage pour le bétail. C'est-là qu'on prépare les maroquins, & qu'on fabrique de fins draps, qui approchent de ceux de l'Europe. On y voit les villes d'Isadagar, d'Abmedine, d'Elemedin, de Bizu, & quelques autres moins considerables. * Marmol, *de l'Afrique liv. 3.*

ESCUREI, village avec une abbaye. Il est en France, dans le duché de Bar, à trois lieues de Bar-le-Duc, du côté du midi. * Mati, *diction.*

ESCURIAL, petit village à six lieues de Madrid, est celebre par un palais du roi d'Espagne, qui renferme un monastere & un college. On monte à ce palais par une allée d'ormes assez agréable; mais on n'y trouve point en haut d'esplanade, le bâtiment occupant presque tout ce qu'il y a de place unie. Le palais contient de superbes appartemens bâtis à l'italienne; mais les ameublemens n'en sont pas riches. La pierre en est fort belle, & d'une espece particuliere entre le marbre & le grès, fort dure, & très-luisante, avec des tâches grises. L'édifice n'est pas égayé comme ceux de France; & ce qu'il y a de plus considerable est l'amas de tant de pierres qui composent les masses de ce bâtiment, lequel contient dix-sept cloîtres & vingt deux cours. Le monastere renferme quatre cloîtres, outre celui de l'apotiquairerie. L'église dediée à saint Laurent est d'une belle structure, ornée d'excellens tableaux, & de quantité de figures de bronze doré, dont le travail est admirable. Le grand autel est élevé de dix-sept degrés de porphyre, & environné de quatre rangs de colonnes de jaspe. Le sanctuaire est enrichi d'une infinité de pierreries; & la figure du soleil qui porte le saint Sacrement est estimée cinq cens mille écus. Sous ce grand autel il y a une chapelle voûtée, où réposent les corps des rois d'Espagne. Ce magnifique sépulchre a été bâti par ordre de Philippe IV. & se nomme *Pantheon*, parce que sa structure est prise sur le dessein du Pantheon de Rome, appellé autrement Notre-Dame de la Rotonde. On y voit les tombeaux de l'empereur Charles *Quint*, & des rois qui lui ont succedé jusqu'à présent. Ils sont du côté de l'évangile; & de l'autre côté reposent les corps de l'imperatrice Isabelle de Portugal & des autres reines. Tout le dedans de cette chapelle est de marbre noir, à la reserve de quelques ornemens de jaspe, de marbre rouge, & de bronze doré. Dans une voûte, où l'on entre par une porte qui est au milieu de l'escalier de la chapelle, on met les corps des princes & princesses de la maison royale. Le college renferme quatre cloîtres, avec plusieurs grands appartemens. Il y a trois bibliotheques, dont la plus considerable contient environ huit mille volumes. Le plus curieux est, à ce qu'on dit, un livre de saint Augustin, du batême des enfans, écrit de la propre main de ce docteur de l'église. La seconde est pleine de livres manuscrits & défendus: entr'autres, il y a trois mille volumes arabes, qui y sont assez inutiles, parce qu'il n'y a là, ni en toute l'Espagne aucun interprête de cette langue, quoiqu'ils soient si proches des Maures. Dans la troisiéme, sont plusieurs autres livres & tous ceux qui s'impriment de nouveau en Espagne, dont les libraires doivent y envoyer un exemplaire. On compte dix-huit mille volumes dans ces trois bibliotheques. L'Escurial en trente-huit ans, depuis que Philippe II. a commencé à le bâtir jusqu'à sa mort arrivée l'an 1598. tant en bâtimens, qu'en peintures & sculptures, a coûté cinq millions, deux cens soixante-dix mille ducats, selon les comptes qui en ont été arrêtés. Et si l'on y comprend les ornemens de l'église, cette dépense monte à six millions deux cens mille ducats, A quoi il faut ajoûter ce qu'a coûté la chapelle des tombeaux, bâtie par Philippe IV. Louis de Foix, Parisien, celebre architecte, employé par Philippe II. eut la conduite de ce magnifique édifice, qui fut brûlé en partie, l'an 1671. * *Journal d'un voyage d'Espagne en* 1660. Baudrand.

ESDRAS, fils de Saraias souverain pontife, que Nabuchodonosor fit mourir & frere de Josedoch, fut grand prêtre pendant la captivité. Ayant été consideré par Artaxercès *Longuemain*, il fut le chef de ceux qui revinrent de Babylone en Judée, la septiéme année de l'empire de ce prince, avec de riches presens pour le temple, que les Juifs, lorsqu'ils étoient sortis de servitude avoient bâti sous Zorobabel: & avec un ordre pour les gouverneurs des provinces voisines, de fournir tout ce qui seroit necessaire pour la splendeur du culte divin, & d'exempter les prêtres des charges publiques. Artaxercès lui donna encore le pouvoir de punir ceux qui commettroient quelque crime contre Dieu, ou contre le prince. Avec ces ordres il arriva à Jerusalem l'an du monde 3568. & 467. avant J. C. & ayant assemblé les Juifs, il leur persuada de chasser les femmes idolâtres, qu'ils avoient épousées contre les loix de Dieu. Ensuite le jour de la dédicace de la ville, qui se fit le septiéme mois de l'an sacré, y ayant attiré un grand nombre de peuple, Esdras lut en leur présence le livre de la loi, & ses auditeurs voyant en combien de façons ils l'avoient violée, verserent des torrens de larmes. Ce fut alors, à ce qu'on dit, que le feu sacré qui avoit été caché par Jeremie, se trouva; ou plûtôt que l'eau épaisse, qui étoit en sa place, s'alluma aux rayons du soleil, ayant été répandue sur le bois, & sur le sacrifice. On dit qu'Artaxercès ayant appris ce miracle, envoya de nouveaux présens au temple, & donna des ordres pour l'environner de murailles. Esdras est appellé *Scriba velox in lege Moïsi*, c'est-à-dire, un docteur habile dans la loi de Moïse, car le mot *Sopher*, ne signifie pas un écrivain, mais un docteur de la loi. Les Hebreux l'appellent le prince des docteurs de la loi. Ce fut lui, qui, selon les conjectures communes, ramassa tous les livres canoniques, les purgea des corruptions qui s'y étoient glissées, & les distingua en vingt-deux livres, selon le nombre de l'alphabet hebreu. Cela a donné lieu à l'opinion de ceux qui ont crû que les livres du vieux testament s'étant perdus, il les avoit dictés de memoire. On croit aussi que dans cette revision, il changea quelques noms des lieux, & mit ceux qui étoient en usage, en la place des anciens; comme nous voyons que le royaume d'Israël est appellé dans l'écriture, royaume de Samarie, long-tems avant la fondation de cette ville. On conjecture encore que, par l'inspiration du S. Esprit, il ajoûta certaines choses arrivées après la mort de leurs auteurs. S. Jerôme dit qu'il introduisit les caracteres chaldéens, qui sont les quarrés, & qu'il laissa les vieux aux Samaritains. Genebrard assure que de concert avec la grande synagogue, il distingua par versets les livres sacrés qui avoient été écrits sans cette distinction. Les Juifs disent qu'il institua une école dans Jerusalem, & l'ordre des interpretes de la loi, qui devoient expliquer les difficultés des écritures saintes, les conserver, & empêcher qu'elles ne fussent alterées. Quelques-uns lui attribuent les livres des Paralipomenes. On croit communément que c'est Esdras qui a composé le premier livre de ceux qui portent son nom; & en effet, Esdras y parle en premiere personne. Le second livre est constamment de Nehemias, qui s'en déclare auteur, & y parle aussi toûjours de soi en premiere personne. M. Huet conjecture que les premiers chapitres du livre d'Esdras, ont été écrits par un autre auteur, à cause de ses paroles, *respondimus eis*, (ch. 5.) parce qu'Esdras n'est venu à Jerusalem, qu'après le regne de Darius; mais on répond qu'Esdras parle au

au nom de sa nation, quoiqu'il n'y fût pas. Il y a encore deux autres livres qui portent le nom d'Esdras, & qui se trouvent en latin dans les livres ordinaires, après l'oraison de Manassès, mais ils sont apocryphes. Le troisiéme dont on a le grec, est une répetition de ce qui est dans les deux premiers; il est cité par saint Athanase, par saint Augustin & par saint Ambroise. Saint Cyprien semble même l'avoir connu. Le quatriéme, que l'on n'a qu'en latin, est plein de visions, de songes & de quelques erreurs. Il est d'un autre auteur que le troisiéme, & apparemment d'un Juif converti. On pourra consulter les auteurs allegués par Salian, Sponde, & Torniel, *A. M. 3556. 3596. 3610. 3640. &c.* Josephe, *l. 11. Ant. Jud.* P. D. Huet, *in Dem. Evang.* M. Simon, *hist. critique de l'ancien testament.* Du Pin, *dissert. prelim. sur la bible.*

ESDRELON, plaine proche du mont Thabor, *voyez* THABOR.

ESEM, ville de Palestine, dans la tribu de Juda, qui fut ensuite donnée à celle de Simeon. * *Josué*, 15. 19.

ESENS, petite ville du cercle de Westphalie, est dans la Frise orientale, près de la mer d'Allemagne, à quatre lieues de la ville d'Aurick, du côté du Nord * Mati, *dict.*

ESEPE, fils de Bucolion, selon Homere au commencement du 6. livre de l'Iliade. Pline parle d'un fleuve de ce nom dans la petite Mysie, lequel sortoit du mont Ida, *l. 5. c. dern.*

ESERO, petite ville de Grece dans la Thessalie. Elle est sur le lac de même nom, entre les montagnes d'Ossa, de Pelion & d'Olympe.* Baudrand.

ESES (*Æsi*) *Aisoi*, dieux qui étoient adorés par les Tyrrheniens, & qui présidoient au bonheur, ou au bon destin. *Aisa* signifie *destin*; & *Aisios*, *Heureux.* * Hesychius.

ESINO, ou FIUMESINO, riviere d'Italie, dans les états de l'église, coule dans la marche d'Ancone, baigne Jesi, & se décharge dans le golfe de Venise, entre la ville d'Ancone & celle de Sinigaglia. * Mati, *diction.*

ESIS, ancienne ville d'Ombrie en Italie, ainsi nommée de la riviere de même nom, appellée aujourd'hui *Esino*, dans la marche d'Ancone. Cette ville se nomme à présent *Jesi*, & est le siége d'un évêque suffragant de Rome. Silius Italicus, dit qu'elle reçut son nom d'un roi nommé *Æsis.* Strabon appelle aussi cette ville *Æsion.* On trouve *Esis* dans Mela, mais c'est une faute.

ESK, c'est le nom de plusieurs rivieres d'Ecosse, & d'une entr'autres, qui est du côté du sud, & qui donne son nom à la contrée nommée *Eskdale.* * *Dict. angl.*

ESKDALE, contrée de l'Ecosse meridionale, qui s'étend le long de la riviere d'Esk, qui lui donne le nom. Elle est bornée au midi par le comté de Northumberland, au couchant par l'Annandale, au nord par la Twedale, & au levant par la Tivedale & par la Liddesdale. Leskdale est un petit pays, qui n'a que neuf lieues de long & trois dans sa moyenne largeur. Il n'est pas beaucoup fertile en grains, mais il est abondant en paturages. Il n'a aucun lieu considerable. * Mati, *dict.*

ESKI-STAMBOUL, *cherchez* TROYE.

ESLING, ou ESLINGEN, (*Eslinga*, ou *Ezelinga*,) ville libre & imperiale d'Allemagne, dans le duché de Wirtemberg, est située sur le Necre, entre Stutgard, Tubinge, & Wirtemberg. Elle a beaucoup souffert durant les guerres d'Allemagne. * Sanson. Audiffret *dans sa Geogr.*

ESLA, riviere d'Espagne. Elle a sa source aux montagnes des Asturies; baigne la ville de Leon, & va se décharger dans le Douro, à quelques lieues au-dessus de Miranda de Douro. * Baudrand.

ESLAN, village avec une abbaye, dans la Champagne sur la Meuse, entre Doncheri & Mezieres. * Baudrand.

ESMENDREVILLE, *voyez* BOSC.

ESNA, ville de Palestine dans la tribu de Juda, * *Josué*, 15. 43.

ESON, pere de Jason, fils de Cretée, & frere de Pelias roi de Thessalie, étant parvenu à une extrême vieillesse, fut rajeuni par Medée, à la priere de Jason son époux, si l'on en croit les poëtes. Cette operation miraculeuse se fit par le jus de quelques herbes, que cette fameuse magicienne jetta sur le corps de son beau-pere, qui revint en l'état de sa premiere jeunesse, sans avoir perdu le souvenir de ce qu'il avoit fait auparavant. * Ovide, *metam. liv. 7. fab. 2.*

ESOPE, Phrygien étoit d'un bourg nommé Amorium, & vivoit du tems de Solon sous la LI. olympiade, vers l'an 575. avant l'ere Chrétienne, & sous le regne de Crœsus, dernier roi de Lydie. La nature, en lui donnant beaucoup d'esprit, le fit naître si laid de visage & si difforme, qu'à peine avoit-il la figure d'un homme, & lui refusa même jusqu'au libre usage de la parole. Avec ces défauts, vrais, ou supposés, car de sçavans auteurs, comme Meziriac, ont prouvé qu'ils n'étoient que feints, au moins celui de la laideur : avec ces défauts, dis-je, Esope tomba encore dans l'esclavage; mais son ame se maintint toûjours libre & indépendante de la fortune. Pour charmer ses maux dans la servitude, il composa ces fables utiles & ingenieuses, qui lui ont tant acquis de réputation, & dont l'opinion vulgaire le fait le premier auteur, quoique quelques-uns en fassent remonter l'origine jusques à Hesiode. Le premier maître qu'Esope eut, fut un nommé Zemarchus ou Demarchus, surnommé *Carasius*, natif & habitant d'Athenes. Il y a apparence que ce fut là où Esope apprit la pureté de la langue grecque. Quoi qu'il en soit, son maître l'envoya aux champs labourer la terre, & le donna à un certain Zenas, qui étoit comme son maître d'hôtel. Celui-ci le vendit à un marchand; & ce marchand étant allé à Samos, revendit Esope à un philosophe nommé Xanthus. C'est sous ce dernier maître qu'il fit paroître la vivacité de son esprit, par diverses réponses, qui font juger de son caractere. Xanthus étant allé se promener à la campagne, un jardinier lui demanda, pourquoi les plantes qu'il cultivoit avec tant de soin, ne profitoient pas tant que celles que la terre produisoit elle-même, quoiqu'elles ne fussent point cultivées. Le philosophe rapporta tout à la providence, & continua sa promenade; mais Esope s'arrêtant avec le jardinier, compara la terre à une femme, qui ayant des enfans d'un premier mari, en épouse un autre qui a aussi des enfans d'une autre femme, & qui préfere les siens à ces derniers : ainsi la terre, disoit-il, est marâtre des productions du travail & de la culture, & veritable mere des siens propres. Cette raison satisfit le jardinier. Esope eut encore pour maître un autre philosophe Samien de nation, nommé Idmon ou Jadmon. C'est à ce dernier maître qu'Esope est redevable de sa liberté. Il s'acquit tant de reputation parmi les Grecs, qu'il trouva moyen de les porter à se revolter contre Crœsus. Ce roi l'ayant sçû, souhaita de le voir, & l'ayant oüi parler, conçut beaucoup d'estime pour lui. Esope laissa au roi de Lydie les fables qu'il avoit composées, desquelles on a peut-être extrait celles qui nous restent aujourd'hui; car il n'y a point d'apparence qu'elles soient originales. Ensuite il se fit connoître à la cour du roi de Babylone, & à celle du roi d'Egypte. Il fut depuis envoyé à Delphes par Crœsus; & les habitans de cette ville qu'il avoit raillés dans ses fables; l'accusant faussement d'impieté, le firent mourir, en le précipitant du haut d'un rocher. On dit que le ciel vengea cette mort, par une peste très-violente, qui fit de grands ravages à Delphes. On ajoûte que les Delphiens demanderent à l'oracle, par quels moyens ils pourroient appaiser le courroux des Dieux; & que l'oracle leur répondit, qu'il n'y en avoit point d'autre que d'expier le forfait & satisfaire aux manes d'Esope. Aussi-tôt une pyramide fut élevée. On prétend encore que la Grece envoya des commissaires informer de la mort d'Esope, & qu'elle en fit une punition rigoureuse. On pourra voir sa vie, qui est à la tête de ses fables, & qui a été composée par Maxime Planudes; mais il n'y faut ajoûter foi que de bonne sorte; car elle est pleine d'anachronismes & de puerilités; il faut pourtant s'arrêter à ce que des auteurs plus dignes de foi en ont dit. Plutarque assure, que Crœsus envoya Esope à Periandre, tyran de Corinthe, & que Socrate mit en vers les fables d'Esope; qu'Esope & Solon se virent à la cour de Crœsus roi de Lydie; que les habitans de Delphes firent mourir Esope, parce qu'il avoit renvoyé à Crœsus l'argent qu'il lui avoit donné pour offrir à l'oracle. Platon donne place aux fables d'Esope dans sa republique : celles que nous avons à présent ont été composées par Planudes; mais l'histoire & la pensée étoient d'Esope. Les Atheniens éleverent une statue à Esope, dont Phedre fait mention. Quelques-uns croient que c'est lui, qui sous le nom de Locman, est devenu si celebre parmi les Orientaux * Plutarch. *in Convivio sapient. & de audiendis Poet.* Phed. *lib. 2. fab. 10.* *La vie d'Esope par* Meziriac. Suidas.

Etienne le Clerc, *Quest. Academ.* Bayle, *diction. crit. 2. édition.*

ESOPE, auteur d'un éloge de Mithridate, étoit lecteur de ce prince, & vivoit vers la CLXXIII. olympiade, & l'an 88. avant J. C. il composa un ouvrage sur le ravissement d'Helene, dans lequel il faisoit mention d'une pierre imaginaire nommée *Asterites*, qui s'enflamme aux rayons du soleil, & qui a une vertu surprenante pour les philtres, c'est-à-dire, pour donner de l'amour. Il y a quelque apparence qu'Esope parla de ce philtre, parce que pour excuser Helene, il feignit que Paris ne l'enleva, qu'après lui avoir donné de l'amour par des moyens extraordinaires. Les naturalistes disent que cette pierre se trouve dans la tête d'une espece de baleine qu'on appelle *Pan*. * Suidas. Bayle, *dict. crit. 2. édit. 1702.*

ESOPE, auteur Grec d'une histoire romanesque d'Alexandre *le Grand*. On ne sçait en quel tems il a vécu : son ouvrage a été traduit en latin par un certain Julius Valerius, qui n'est guéres plus connu qu'Esope. Le manuscrit de cette version a été entre les mains de François Juret, & de Gaspar Barthius. Ce dernier attribue tout l'ouvrage à quelque mechant auteur Chrétien du XIII. ou XIV. siecle, & il se peut faire que ce roman ait été forgé durant les siécles de la barbarie; cependant le patriarche Eutychius tom. 1. de ses annales, pag. 288. raconte des fables qui se trouvent dans cet ouvrage d'Esope. Or Eutychius vivoit dans le X. siécle, & même vers le commencement. * François Juret, *notes sur la lettre 54. du 10. livre de Symmaque edit. 1621.* Gaspar Barthius, *adversar. lib. 2. cap. 10.* Freinshemius, *à la tête de son commentaire sur Quinte-Curce.* Bayle, *dictionaire critique, 2. édit. 1702.*

ESOPE, (Clodius) comedien, vers l'an 670. de Rome, & 84. avant J. C. a été le plus celebre acteur qu'ayent eu les Romains pour le tragique. Il étoit ami de Ciceron, qui s'étoit mis sous sa discipline pour se perfectionner dans l'action; & il alloit souvent entendre les harangues d'Hortensius, comme Valere Maxime le remarque. Esope faisoit des dépenses prodigieuses. Pline parle d'un repas, où il fit servir un plat de terre, qui coûtoit dix mille francs. Ce plat ne fut rempli que d'oiseaux qui avoient appris à chanter ou à parler, & qui coûtoient chacun six cens livres. Le fils d'Esope ne donna pas moins dans le luxe que son pere. Il ne se contentoit pas de donner à ses conviés les oiseaux qui coûtoient le plus, comme sont ceux que l'on instruit à chanter, il leur donnoit aussi à avaler des perles dissoutes. Quelques-uns (entre autres Valere Maxime) en parlent comme si cette extravagance lui fût très-ordinaire; mais Pline insinue qu'il ne fit avaler des perles qu'une seule fois. Horace ne parle que d'une perle de grand prix, que le fils d'Esope avala dissoute dans du vinaigre. Esope malgré ses grandes dépenses, mourut riche de près de deux millions. On dit qu'il exprimoit si naturellement les passions qu'il représentoit sur le theatre, & qu'il possedoit si fort son sujet qu'il en tomboit souvent en extase. Si l'on en croit Plutarque, un jour (qu'il faisoit sur le theatre le personnage d'Atrée, qui déliberoit de la mort de Thieste) il tua un homme pendant ces transports. Clodius Esope & Roscius ont été les meilleurs acteurs qu'on ait vûs parmi les anciens Romains, lui pour le tragique, & Roscius pour le comique. * Pline, *l. 10. c. 51.* Horace, *l. 2. Sat. 3.* Ciceron, *Ep. ad Fam. l. VII. Ep. I.* Bayle, *dict. crit.*

ESOPE, serviteur de la reine Alexandra, fille d'Hyrcan, ayant ordre de sa maitresse de faire faire deux bieres, pour pouvoir sortir en sureté du royaume de Judée, & délivrer elle & son fils Aristobule de la tyrannie d'Herode son gendre par l'azile qu'elle trouveroit en Egypte près de la reine Cléopatre, découvrit ce secret à Sobion, qu'il croyoit être ennemi du roi, & dans les interêts de sa maitresse. Mais il fut trompé; car Sobion pour se bien mettre dans l'esprit d'Herode, lui alla incontinent tout reveler. * Josephe, *Ant. liv. XV. chap. 3.*

ESPAGNE, en latin, *Hispania*, royaume le plus occidental & en même tems le plus meridional de l'Europe.

SA SITUATION ET SES BORNES.

L'Espagne est séparée de l'Afrique, & bornée au midi par l'Ocean, par le détroit de Gibraltar, appellé autrefois détroit de Cadis ou d'Hercule, & par la mer Mediterranée. Cette même mer Mediterranée la borne dans toute sa longueur à l'orient. Au septentrion une longue suite de montagnes appellées les Pyrenées, la separe de la France; & l'Ocean Cantabrique, ou mer de Biscaye la borne du même côté. Enfin l'Ocean occidental, autrefois Atlantique la borne à l'occident dans toute sa longueur.

ETENDUE.

Elle s'étend depuis le 9. jusqu'au 21. degré de longitude, & depuis le 36. jusqu'au 44. degré de latitude. Sa plus grande longueur depuis le cap saint Vincent jusqu'à la fontaine de Salces du sud-ouest au nord-est, est d'environ 210. lieues, & l'on en compte à peu près 190. dans sa plus grande largeur depuis le Cap Finisterre, autrefois Promontoire Celtique ou Artabre, jusqu'au Cap de Palos, appellé par les anciens promontoire de Saturne.

DESCRIPTION, ET RIVIERES.

Strabon comparoit l'Espagne à une peau de bœuf étendue; & il est vrai que la maniere dont on la représente est assez conforme à cette idée. Elle est arrosée de plusieurs rivieres. La Guadalete autrefois *Limaa*, est la plus meridionale de celles dont l'Ocean reçoit les eaux. Le Guadalquivir, ci-devant Bœtis, entre dans la mer un peu au dessus, après avoir parcouru plus de 70. lieues de pays. Il reçoit à son midi le Guadalbullon, la Marbella, anciennement *Barbesola* & le Xenil, autrefois *Singulis*, qui reçoit même plusieurs autres rivieres : celles qui entrent dans le Guadalquivir à son septentrion, ne meritent pas d'être remarquées. Entre le Guadalquivir & la Guadiane, le Tinto, appellé par quelques anciens Hiberus, & l'Odiel, dont les sources sont voisines l'une de l'autre, après avoir embrassé dans leur cours une presqu'isle longue d'environ quinze lieues, déchargent leurs eaux dans un petit golfe. On trouve ensuite sur cette côte la Guadiane, autrefois *Anas*, grand fleuve qui paroît d'abord & disparoit deux fois assez près de sa source, parce qu'il passe entre des montagnes inaccessibles, connu la premiere fois sous le nom de Lagunes, & la seconde sous celui de Rio-Rodeira. L'endroit où il reparoît pour être toujours apperçû, est à peu près au 15. degré de longitude & au 39. de latitude. Il reçoit là même au septentrion les eaux du Rus, grossi de celles de la Bedija & de la Xiquela jointes ensemble; & peu après plusieurs autres petites rivieres, qui coulent entre les monts de Tolede, & les monts de Guadalupe. La Guadiane coule longtems de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest, puis du septentrion au midi, & après avoir parcouru plus de 80. lieues de pays, il se jette dans la mer, grossi des eaux d'une infinité de rivieres, qui ne sont ni considerables ni celebres. La mer où entrent les rivieres que j'ai nommées jusqu'à cette heure, est un golfe de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest, depuis le cap trafalgar, ci-devant promontoire de Junon, jusqu'au cap saint Vincent. Depuis ce cap jusqu'au cap Finisterre les côtes sont assez droites du midi au septentrion, & elles sont presque entierement au 9. degré de longitude. Le Zadan riviere moins considerable par elle-même, que par le pays qu'elle arrose, plein de montagnes & de belles vallées parcourt un peu plus de vingt lieues du septentrion au midi entre la Guadiane & la mer, & paroît la premiere sur cette côte. Le Tage, qui a conservé son ancien nom, a sa source au 16. degré de longitude, & au 40. $\frac{1}{2}$ de latitude. Il a son cours fort sinueux du nord-est au sud-ouest, parcourt environ cent lieues de pays, & entre dans la mer au 9. degré de longitude, & au 38 $\frac{3}{4}$ de latitude. La riviere la plus considerable qu'il reçoit à son septentrion est le Tajuna, ci-devant *Tagonus*, grossi des eaux de Rio, de Henares anciennement *Caracca*, & du Manzanares : les autres rivieres ne sont d'aucune consideration. Le Mondejo, autrefois Monda, & le Vouga, anciennement Vacca, se jettent dans la mer entre le Tage & le Duero. Le Duero ou Douro, qui a conservé son ancien nom *Durius*, à sa source au 16. degré de longitude, & au 42. de latitude. Tout son cours est d'orient en occident, hors dans un endroit où il se recourbe du septentrion au midi. Il se jette dans la mer, après avoir parcouru quelques soixante-dix lieues. Les plus grandes rivieres qui se joignent à lui à son midi, sont l'Eresma, ci-devant *Areva*, & le Duraton joints ensemble, l'Adaia, la Tormés, & l'Agueda : à son septentrion il reçoit le Carrion grossi des eaux de la Pisuerga, anciennement *Pisoraca*, de l'Arlanca, & de l'Arlancon; l'Ezla, autrefois

Esfola après que l'Orbega, ci-devant Urbicus, s'y est joint avec le Juerta, le Sabor, le Tua, & la Tamaga. On rencontre ensuite sur la même côte, en remontant toujours au septentrion, les embouchures de l'Aves, de la Souzille, du Lima, du Minho, de l'Ulla, & du Tamar, ou Tambre. Le Minho est la plus considerable de ces rivieres: il a un peu plus de quarante lieues de cours, & il entre dans la mer au 9. degré de longitude, & au 41 $\frac{1}{2}$ de latitude. La côte septentrionale d'Espagne reçoit plusieurs petites rivieres, entre lesquelles on peut remarquer celles-ci; l'Eo, la Deve, qui conserve son ancien nom, le Nervio, appellé par ceux dont il arrose les terres Ybay-çabal, c'est-à-dire, grande riviere, l'Arazes, qui est la plus grande de ces rivieres, & qui n'a pas beaucoup plus de vingt lieues de cours, enfin le Bidassoa, qui sépare l'Espagne de la France. Voilà quelles sont les rivieres qui entrent dans l'Ocean. L'Ebre est le plus grand fleuve qui entre dans la mer Mediterranée. A son septentrion, plusieurs rivieres déchargent leurs eaux dans cette mer: l'Egli, qui sépare l'Espagne de la France, le Ter, anciennement *Ruscino*, le Tech, ci-devant *Ticbis*, le Fluvia, autrefois *Clodianus*, le Ter, & le Lobregat appellé par les anciens *Rubricatus*. Les sources de l'Ebre sont au 13. degré $\frac{2}{3}$ de longitude, & au 43. de latitude. Il coule toujours de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, sans aucune courbure remarquable que près de son embouchure, & après avoir parcouru près de 90. lieues de pays, il entre dans la mer au 18. degré de longitude, & au 40 $\frac{3}{4}$ de latitude. Il ne reçoit de riviere considerable à son midi que le Xalon & la Guerva: au septentrion plusieurs rivieres le grossissent de leurs eaux, l'Egla, l'Arga & l'Aragon joints ensemble, le Gallego, & la Cinca, qui est la plus grande de toutes. Celle-ci qui vient, comme toutes les autres, des Pyrenées, après avoir reçû plusieurs rivieres dans son cours, reçoit encore lorsqu'elle est près d'entrer dans l'Ebre, la Segre, anciennement *Sicoris*, riviere plus grosse, & d'un plus long cours que celle qui lui fait perdre son nom, dans laquelle la Noguera Ribagorzana & la Noguera Pallaresa déchargent leurs eaux. Au midi de l'Ebre jusqu'au Guadalaviar on rencontre sur la côte quelques rivieres, dont les plus grandes sont Rio Millares, & Palancia, qui n'ont pas plus de vingt lieues de cours. Le Guadalaviar, ci-devant Turias, en a plus de 40. sa source est auprès de celle du Tage, & son cours est fort sinueux. Le Xucar, anciennement *Sucro*, a aussi sa source fort près de celle du Tage: son cours est du septentrion au midi, puis de l'occident à l'orient: il parcourt environ 60. lieues de pays, & il décharge ses eaux quatre ou cinq lieues au midi du Guadalaviar, après avoir reçû celles du Cabriel, & de quelques autres rivieres. La côte où l'on trouve les rivieres que je viens de nommer, s'enfonce toujours en forme de golfe du nord-nord-est au sud-sud-ouest; depuis le Cap de Creus, anciennement promontoire de Venus, au 21. degré de longitude, & au 42. de latitude, jusqu'au Cap Martin, au 18. degré de longitude, & au 39. de latitude. La côte qui suit jusqu'au Cap de Palos, s'enfonce de même à proportion. Entre plusieurs petites rivieres, on y voit la Segura, anciennement *Serabis*, qui a sa source auprès de celle de Guadalquivir au 38. degré de latitude, & n'a pas tout à fait 40. lieues de cours. Le Guadalentin, qui reçoit les petites rivieres de Guardabar & de Fardes, est le seul fleuve à remarquer, qu'on trouve ensuite sur cette côte occidentale, qui continuant toujours de s'enfoncer, se termine enfin au Cap de Gates, anciennement promontoire de Charideme, au 16. degré de longitude, & au 36. de latitude. Il n'y a aucune riviere considerable sur tout le long de la côte meridionale jusqu'au détroit de Gibraltar. La plus proche du Cap de Gates, nommé Almera, est de beaucoup la plus grande de toutes, & elle ne parcourt pas quinze lieues de pays. Voilà ce qu'il est necessaire de sçavoir des rivieres d'Espagne. Ses montagnes meritent aussi notre attention.

MONTAGNES.

On a déja dit que les Pyrenées separent l'Espagne de la France au septentrion. Ces montagnes ont d'abord quelque étendue sur les bords de la mer Mediterranée depuis l'Egli jusqu'au Ter, au-delà duquel on les voit encore, mais moins serrées, s'approcher de l'embouchure de l'Ebre. Elles s'étendent aussi au midi le long de la Segre, du Cinca, &c. jusqu'à leur confluent avec l'Ebre. Ensuite elles s'élargissent moins jusqu'au Bidassoa, où elles avancent sur les côtes de l'Ocean, qu'elles abandonnent aussi-tôt pour s'approcher de l'Ebre, vers les sources duquel elles remontent sous le nom de monts de saint Adrien. Lorsqu'elles sont parvenues à ces sources, elles se séparent, & laissant entre elles une assez grande plaine, elles s'étendent, les unes à l'occident & les autres au midi. Celles qui s'étendent à l'occident, sont connues d'abord sous le nom de montagnes des Asturies jusqu'à l'Eo, puis sous d'autres noms, cotoyant toujours la côte septentrionale, dont elle s'approchoit quelquefois beaucoup jusqu'au cap d'Ortegal, autrefois promontoire de Nerie. Une chaine de montagnes se détachant de celles des Asturies auprès de la source du Juerta, s'étend du septentrion au midi jusqu'aux sources du Sabor & du Tua: celles qui occupent le pays entre ces deux rivieres sont appellées Serra de Montoïo; il y en a d'autres entre le Tua & la Tamaga, connues sous le nom de Serra do Amarao. Celles qui sont à l'occident de l'Eo se separent aussi auprès de la source du Minho: les unes s'avancent, comme j'ai dit, vers la côte septentrionale, les autres vers la côte occidentale, partie le long du Tamar, & partie entre l'Ulla & le Minho jusqu'à l'embouchure du dernier. Les montagnes qui sont au midi de l'Ebre, suivent d'abord son cours pendant plus de 40. lieues premierement sous le nom de Monts de Burgos, ou Sierra d'Oca, puis sous celui de Sierra d'Urbion, & elles le cotoient toujours d'assez près jusqu'à la source du Duero. Elles se separent en cet endroit-là même. Les unes parcourent tout le pays entre le Duero & le Tage, toujours à presque égale distance de ces deux rivieres jusqu'aux sources de l'Adaïa & de la Tormes, où s'approchant du Tage, elles forment un group appellé premierement Sierra de Pico, puis Sierra de Bannos, & enfin Sierra de Gata: elles remontent ensuite à la source du Mondejo, où elles ont le nom de monts de Estrella, & enfin elles descendent du septentrion au midi jusqu'à l'embouchure du Tage. Les autres parcourent plus de cinquante lieues du septentrion au midi, depuis la source du Duero jusqu'à celle du Rus, connue vers le milieu sous le nom de Sierra Molina, autrefois Orospeda. Le Tage, & le Gallo qui entre dans le Tage, le Guadalaviar, le Xucar, & le Cabriel qui y joint ses eaux, ont leurs sources dans ces montagnes, qui sont moins serrées ensuite jusqu'aux lagunes de la Guadiane. Là ces montagnes se séparent encore à l'occident & au midi du Guadarmena. Les premieres embrassent d'abord une grande plaine dans un cercle, puis se resserrant, elles occupent sous le nom de Sierra Morena, autrefois Monts Mariens, plus de 60. lieues de pays entre la Guadiane & le Guadalquivir, toujours fort près de ce dernier, jusqu'à ce qu'il approche de la mer, puis au dessus des sources du Tinto & de l'Odiel, jusqu'auprès de l'embouchure de la Guadiane. Les secondes auprès du Guadarmena même sont appellées Sierra d'Alcaraz, autrefois Montagnes d'Argent; puis Sierra Segura, ci-devant *Sugiensis Saltus*, un peu plus au midi, où sont les sources du Guadalquivir & de la Segura; après quoi elles avancent encore au midi vers les sources du Guadalentin & du Xenil; & là elles se répandent sur toute la côte meridionale, depuis l'embouchure de ce même Guadalentin, jusqu'au détroit de Gibraltar, qui est lui-même une montagne appellée autrefois *Calpe*, & jusqu'à l'embouchure du Guadalquivir, connues sous les noms de Sierra Vermeïa, Sierra Nevada, Sierra de Rondas. On trouve encore les monts de Guadalupe, & les monts de Tolede entre le Tage & la Guadiane. Il y a aussi plusieurs montagnes appellées Serra de Monchiquo, & Serra de Caldeiraon entre la Guadiane & l'Ocean près du cap saint Vincent, d'autres le long de la côte depuis ce cap jusqu'au cap Spichel, anciennement Promontoire Barbarie; & d'autres encore au septentrion de celles-ci jusques au Tage.

QUALITE'S.

En general toutes les côtes d'Espagne sont fort poissonneuses: on y pêche des tons presque par tout, mais particulierement dans l'Ocean auprès de la Guadalete, où l'on assure que cette pêche produit cent mille écus de revenu au duc de Medina Sidonia; & l'on dit qu'ils y sont attirés par les glands des petits chaînes dont toute cette côte est

bordée, & qui les engraissent merveilleusement. On pêche le corail près de l'embouchure de l'Ebre, toutes sortes d'oiseaux de riviere entre le Guadalaviar & le Xucar, dans un golfe appellé lac Albufere, des sardines tout le long de la côte meridionale dans la mer Mediterranée, des huîtres, des saumons & des baleines d'une grandeur extraordinaire dans l'ocean Cantabrique, ou mer de Biscaye. Toutes les rivieres d'Espagne sont aussi fort poissonneuses, on y prend particulierement des aloses, des truites, des lamproies & des anguilles: les poissons de la Guadiane ne sont pas bons, & l'on n'en mange point. Les rivieres, quoiqu'en grand nombre, n'arrosent pas suffisamment l'Espagne, qui d'ailleurs est trop remplie de montagnes pierreuses, pour produire une quantité de bons grains suffisante à nourrir ses habitans. En récompense on y recueille d'excellens vins, des fruits d'un gout admirable, & des huiles d'olive d'une bonté extraordinaire. On y voit en plusieurs endroits des haras de chevaux également beaux & promts à la course. La laine des moutons qui paissent dans les Landes est la plus belle du monde. On y trouve plusieurs mines de fer, de cuivre, de vermillon, &c. Les anciens y travailloient aussi aux mines d'or & d'argent : il y en avoit une d'argent vers le cap de Palos, où les Romains entretenoient toujours quatre cens ouvriers: on y voit encore les puits, les fondrieres, & de grands monceaux d'écume. Une autre près des Pyrenées produisoit, dit-on, plus de deux mille écus par jour à Annibal. On parle encore de plusieurs autres, mais elles ont été abandonnées depuis la découverte de l'Amerique.

Pour en dire quelque chose de particulier, l'air est temperé, au septentrion de l'Ebre, mais la terre y a diverses qualités. Elle est peu fertile en bled & en vin, mais elle a de beaux pâturages vers l'Egli, la Tet, & le Tech. Plus au midi jusqu'à l'Ebre entre la mer & le Segre, on trouve des plaines très-fertiles en grains. Le vin, l'huile, le lin, toutes sortes de fruits, l'herbe nommée Scorsonnere s'y recueillent en abondance; les lieges, les chataigners, d'autres bois propres à bâtir n'y sont pas rares : outre les mines d'or & d'argent, il y en a encore de fer, d'alun, de vitriol & de sel: enfin on y trouve des ametystes, des agathes onyces, du cristal, de l'azur, de l'albâtre & du jaspe dans ses montagnes. Au delà de la Segre jusqu'à l'Arga, le terroir est extrémement sec & montagneux : on recueille du bled & du vin en quelques endroits: d'autres sont plus propres pour les pâturages : il y a quelques mines de fer, & l'on y trouve toute sorte de venaison & de gibier. Enfin au-delà de l'Arga jusqu'à la mer, le terroir n'est fertile en bled & en vin qu'auprès de l'Ybai-çabal ; mais plusieurs autres avantages le dédommagent de ce qui lui manque de ce côté-la, car outre les pommes dont on fait d'excellent cidre, & les grandes forêts, d'où l'on tire de la raisine, on assure qu'on y fabrique tous les ans trois cens mille quintaux de fer & d'acier tirés de ces mines. Côtoyant ensuite la mer septentrionale jusqu'à l'Eo, on trouve entre cette mer & les montagnes des Asturies un pays où l'air est assez sain, & le terroir quoique très-inégal, produit néanmoins du bled & d'excellens vins. On y trouve plusieurs mines d'or, d'azur, de vermillon, & l'on y éleve de très-bons chevaux. Le pays que le Minho renferme dans son cours a encore plus d'avantages, quoique l'air y soit mal sain à cause du grand nombre de sources d'eaux chaudes qu'on y trouve. Il est vrai que ce pays consistant en montagnes & en vallées fort étroites, on y moissonne peu de bled, mais il abonde en excellens vins & en bois. Une quantité prodigieuse de gros & de menu bétail, particulierement de chevaux & de beaux mulets paissent dans ses vallées, & l'on y trouve plusieurs mines d'or, de cuivre, de plomb, de fer & de vermillon. Si après cela l'on suit la côte jusqu'au Duero, on trouve près de la mer un des plus beaux pays du monde, arrosé d'un nombre presque infini de fontaines, où toutes les choses necessaires viennent en abondance. En dedans des terres, de grands troupeaux de bestiaux paissent au milieu des montagnes dans les landes & dans les bruyeres. Plus avant encore, aux environs de l'Ezla, le terroir peu fertile en bled, produit beaucoup de vin. Enfin si l'on continue de remonter vers la source du Duero, on rencontre de très-beaux pâturages entre quelques terres propres au labour & quelques vignobles. Au midi du Duero, tout le dedans des terres jusqu'assez près du Guadalquivir, quoiqu'arrosé par le Tage, par la Guadiane, & par les rivieres qui entrent dans ces deux fleuves, manque d'eau. On y trouve le long des rivieres d'assez belles vallées, qui produisent du bled, du vin, des fruits, du safran, du chanvre, & où paissent quantité de bestiaux. Celles qu'on voit auprès de l'Eresma, qui se jette dans le Duero, sont particulierement recommandables par le grand nombre de brebis qui y paissent, & dont la laine connue sous le nom de laine de Segovie, est si estimée. On y trouve aussi en divers endroits quelques mines de sel: mais en general le pays peut passer pour sterile, non seulement à cause des montagnes pierreuses qu'on y rencontre par tout, mais encore à cause des grandes vallées où il ne passe aucune riviere. Il n'en est pas de même des pays que les deux fleuves que je viens de nommer parcourent, lorsqu'ils sont prêts d'entrer dans l'ocean occidental. Non seulement plusieurs rivieres se joignant à eux, & au Duero, arrosent suffisamment les terres, il y en a encore d'autres, ainsi que j'ai fait voir, qui portent leurs eaux dans la mer. Aussi ce pays est très-fertile en bled, en vin & en fruits. Il n'y a personne qui n'ait oui parler des oranges de Portugal: on y cueille aussi un grand nombre de citrons, d'amandes, & d'olives dont on fait de très-bonnes huiles. Les vers à soie & les mouches à miel augmentent encore la richesse de ce pays, où l'on trouve aussi des mines d'or, d'argent, de plomb, de fer, d'étain & d'alun : outre des roches de cristal, des especes de rubis & d'émeraudes, des jacintes, des carrieres de marbre blanc & de jaspe. On y fait aussi du sel en quantité sur les côtes ; on nourrit de grands haras de chevaux très-estimés dans les plaines, & de grands troupeaux de bestiaux, comme bœufs, moutons, chevres & pourceaux près des montagnes dans les landes & dans les bruyeres. Le pays tout le long du Guadalquivir est aussi plus fertile que celui que je viens de décrire, & il produit des grains, du vin & des fruits dans une abondance presque incroyable. Les oliviers y sont en si grand nombre au midi de ce fleuve, entre l'endroit où il reçoit le Xenil, & son embouchure, qu'on en tire jusqu'à soixante-quinze mille quintaux d'huile tous les ans. Des bestiaux en très-grand nombre, & de grands haras de chevaux appellés Genêts d'Espagne, très-estimés, paissent aussi sur ses bords. La cire & le miel, le sucre, la soie, le coton, le chanvre enrichissent encore beaucoup ce pays. Enfin on y trouve des mines d'argent, de cuivre, de plomb, de vif argent, d'antimoine, d'aimant. Plus au midi, jusques sur la côte meridionale, on trouve un pays que les Maures trouvoient si beau, qu'ils disoient que le paradis devoit être à l'endroit du ciel au dessus de cette region. Il est vrai que tous les fruits y sont excellens. C'est de là que viennent les raisins au soleil, ou passerilles, les figues en cabas, d'excellentes confitures & des sirops. Les abeilles y fournissent une grande quantité de miel & de cire; & les vers à soie y donnent la soie connue sous le nom de soie de Grenade. La plûpart des fontaines & des ruisseaux y sont des eaux propres à la guerison de plusieurs maux. On y trouve des grenats, des jacintes, d'autres pierres precieuses : & il s'y nourrit quantité de bestiaux & de gibier. Remontant ensuite le long des côtes de la mer Mediterranée, on trouve au septentrion du Guadalentin, un pays peu fertile en bled : le vin n'y vient pas non plus en grande quantité, mais il est reputé le meilleur de toute l'Espagne. Tout y est plein de limonniers, de citronniers, d'orangers, d'oliviers, d'amandiers: le ris, les lentilles, & les autres legumes y abondent, aussi-bien que les cannes de sucre. On y voit aussi beaucoup d'abeilles, & de vers à soie, dont les travaux fournissent le miel & la soie. Enfin il y a plusieurs roches d'alun, d'amethistes & de cassidoine. Tout le reste de la côte jusqu'à l'Ebre est à peu près de même nature. On n'y moissonne presque pas de bled : on y nourrit très-peu de bestiaux: mais on y voit de beaux vignobles, & toutes sortes d'arbres fruitiers, & des cannes de sucre, du lin, du chanvre : une grande quantité de vers à soie s'y nourrissent sur les muriers, & l'on y trouve des mines d'argent & de fer, de l'albâtre, de l'alun & des lapis.

La milice des Espagnols est assez bien disciplinée ; & leur infanterie meilleure que la cavalerie. Ils sont assez secrets, grands formalistes en tout ce qu'ils font. Ils se vantent d'avoir de toutes les langues, celle qui est la plus propre à commander. Ils disent aussi que leur nation fournit

le monde de generaux d'armée, & que le seigneur de l'univers doit naître Espagnol. On peut dire avec plus de verité qu'ils sont graves, mysterieux, fins, politiques, lents à se resoudre, mais constans à poursuivre ce qu'ils ont résolu.

Les Espagnols ont été en réputation pour l'esprit, depuis le tems d'Auguste; & leur pays a donné à l'empire & à la ville de Rome divers orateurs, divers philosophes, & quelques jurisconsultes; mais il a été encore plus fecond en poëtes. Depuis que l'Espagne a été soûmise à la tyrannie des Sarrasins & des Maures, elle n'a pas laissé de produire un assez grand nombre d'écrivains Arabes, & Juifs, la plûpart medecins, astronomes, philosophes ou rabbins: & on peut dire que ceux d'Espagne surpassoient tous les autres auteurs de ces sectes répandues dans les diverses provinces du monde. Mais ces tems, dans lesquels florissoient les Mahometans & les Juifs d'Espagne, furent des siécles de Barbarie pour les sciences Chrétiennes, & les lettres humaines; jusqu'à ce que le roi Catholique Ferdinand, ayant remis sous sa puissance une bonne partie du royaume, on y vit refleurir les arts & les sciences, par la communication que les Espagnols eurent avec la France & l'Italie. Le caractere particulier des sçavans d'Espagne est la gravité, mais une gravité qui est opposée à la subtilité, & à la gentillesse d'esprit, qu'on attribue à quelques autres nations. On dit que les Italiens écrivent élegamment, les François subtilement, & les Espagnols prudemment. Entre les Espagnols ceux de Cordoue ont réussi dans la poësie, dès le tems même de Ciceron; mais au jugement de cet orateur, ils n'avoient ni délicatesse, ni subtilité, ni agrément; ceux de Tolede sont ordinairement délicats & subtils; les Castillans sont meilleurs medecins, & plus habiles jurisconsultes que les autres; ceux du royaume de Valence passent pour bons orateurs, & bons medecins; & les Portugais s'adonnent avec plus de succès à la poësie, & à la musique. Strabon assure que les habitans d'Andalousie excelloient au dessus des autres Espagnols dans l'étude de la sagesse, & dans les productions d'esprit. Enfin, on a remarqué que les pays de l'Espagne exposés au midi & à l'orient, sur-tout le long des côtes de la Mediterranée, ont été fertiles en beaux esprits, & ont produit beaucoup de sçavans hommes; mais que les esprits sont plus grossiers, & plus pesans dans la Navarre, la Biscaye, les Asturies, & la Galice; ce qu'on a attribué à la constitution de l'air, & à la sterilité du terroir.

Barclai & plusieurs autres jugent que l'Espagne n'a pas été si heureuse dans la production des gens de belles lettres, que dans celles des autres sortes de sçavans; qu'on n'y a point vû fleurir la philologie, & la connoissance des langues, comme dans l'Italie & dans la France. D'autres disent, qu'en effet, il n'y a pas eu un grand nombre de philologues, ou sçavans dans les belles lettres; mais que ceux qui s'y sont appliqués, se sont rendus très-habiles dans la connoissance des langues, hebraïque, grecque & latine, dans la poësie, dans l'eloquence, dans l'histoire, & dans toutes sortes d'antiquités. Les historiens Espagnols, & particulierement ceux qui ont écrit en cette langue, ont pour l'ordinaire assez de pureté & d'ornement dans le style, & ils ont surpassé en ce point ceux qui ont écrit en latin; mais les uns & les autres sont accusés de peu de fidelité, & de beaucoup de passion pour leur propre gloire. Ils ont fait remonter leurs genealogies & leur origine jusqu'à Tubal & à Japhet, par des fictions impertinentes, puisées la plûpart dans le faux Berose. Leurs histoires & leurs antiquités ecclesiastiques, ne s'écartent pas moins de la verité. Un sçavant critique de nos jours a remarqué aussi dans les historiens Espagnols un esprit de partialité pour leur état, & trop d'affectation dans la maniere de débiter les maximes de leur politique, en quoi il prétend qu'ils ont aussi mal réussi que les Italiens; les uns & les autres s'étant apparemment formés sur le modele de Tacite. A l'égard des poëtes Espagnols, ils ont un caractere tout-à-fait singulier: ils n'ont point apporté assez d'art dans leurs poëmes; & ils y ont négligé l'érudition, ne s'appliquant qu'au choix des mots & des phrases élegantes, sans se mettre en peine d'étudier la fable, ni les belles lettres, qui sont absolument necessaires aux poëtes. C'est pourquoi ils n'ont point réussi dans le poëme épique; & s'ils ont fait quelque chose de supportable dans le genre dramatique, ce n'est point pour avoir suivi les regles d'Aristote ni d'Horace, mais pour s'être laissé aller heureusement à quelques saillies de leur propre genie, qui quoique très-irrégulieres, n'ont pas laissé d'emporter les applaudissemens du peuple. Pour ce qui est des orateurs en langue vulgaire, on ne voit pas qu'il y en ait eu beaucoup dans le barreau; mais l'éloquence de la chaire a fleuri de tems en tems en la personne de plusieurs prédicateurs celebres, dont le plus éloquent a été Louis de Grenade. L'Espagne a produit aussi quelques philosophes illustres dans le Christianisme aussi-bien que dans le Mahomethisme; mais ces philosophes se sont presque tous attachés à la doctrine d'Aristote, & des peripateticiens, par l'inclination de leur esprit né pour la dialectique, & pour les reflexions subtiles; & metaphysiques. Les Espagnols estiment fort leurs mathematiciens, & leurs jurisconsultes: ce qui est un effet de la complaisance qu'ils ont pour leur nation. Quant aux theologiens & interpretes de l'écriture-Sainte, l'Espagne en a fourni un bon nombre. Il est vrai qu'elle a donné peu de controversistes; parce que (disent les critiques Espagnols) c'auroit été se battre contre des spectres & des fantômes, si l'on s'étoit amusé à écrire de la controverse dans un pays qui ne souffre point d'heretiques. Mais puisque l'on a vû en Espagne des déistes, & des ennemis de la Trinité, & de l'Incarnation, c'étoit un beau sujet aux sçavans de cette nation, pour faire paroître leur zele, & leur capacité, en défendant la religion Chrétienne. A l'égard des casuistes, ou theologiens moraux ce pays en a produit une infinité; comme Escobar, Soto, Sanchez, Vasquez, Martinez, Fernandez, Suarez, Lopez, d'Avila, Ledesma, Medina, Mendoza; & plus de deux cens autres, dont le nombre est plus considerable que l'autorité; puisque la plûpart sont tombés dans des opinions, qui ont été censurées & condamnées par l'église. Il est vrai, que la nation Espagnole a excellé en auteurs ascetiques, qui ont enrichi l'église de livres spirituels & de dévotion; & l'on remarque que la langue de ce pays a une qualité particuliere pour ces sortes d'ouvrages; parce que sa gravité naturelle donne beaucoup de poids aux choses qui y sont enseignées.

HABITANS ET GOUVERNEMENT d'Espagne.

On dit en general que la nation des Celtes, descendans d'Ascenez, l'un des fils de Japhet, occupa l'Espagne, les Gaules, les isles Britanniques, la Germanie, l'Illyrie: & il est certain au moins que les Romains entrant en Espagne, y trouverent plusieurs peuples qui conservoient encore le nom de Celtes, ou, ce qui est de même, celui de Gaulois, ainsi qu'on le verra par la suite. Herodote le plus ancien des historiens qui sont venus jusqu'à nous, dit que les Cynetes étoient les plus occidentaux de toute l'Europe après les Celtes: ce qui donne lieu de croire que ce peuple occupoit les environs de la Guadiane, & jusqu'au cap S. Vincent. Herodote dit la même chose des Cynetes, & il ajoûte que les Gletes étoient un peu plus au septentrion; après quoi il nomme les Tartesses, les Elbestiens, les Mastienes, les Celcianes, & le Diorhodane. Ce dernier nom paroît être un nom corrompu; mais on sçait d'ailleurs, que les Tartesses habitoient la côte de l'ocean voisine de l'isle de Cadis, & les Mastiennes celle qui est la plus proche du détroit. D'où l'on conclut, que les autres peuples nommés par cet auteur étoient ceux qui occupoient la côte meridionale de l'Espagne. Cette côte étoit la plus connue des Grecs, parce que c'étoit celle où l'on faisoit le plus de commerce. Ils y avoient bâti quelques villes, comme Abdera, qu'on croit être Almerie proche du cap de Gates, & Heraclée au détroit. Ils en bâtirent d'autres ensuite sur la côte orientale, comme Roses, autrefois Rhodes, & tout auprès Empurias sur le Fluvia, & même, si l'on en croit quelques-uns, Lisbonne à l'embouchure du Tage dans l'ocean, & Tui sur le Minho: mais ce qu'on dit de ces deux dernieres n'est pas soûtenable. Les Tyriens, qui faisoient presque tout le commerce dans la Mer Mediterranée, vinrent aussi en Espagne, & y envoyerent une colonie à Cadis.

Tyr ayant été détruite par Nabuchodonosor 567. ans avant Jesus-Christ, les Carthaginois originaires de cette ville commencerent à entrer en Espagne. Cinq ans après ils étoient déja maîtres de l'isle d'Iviça, & 47. ans encore après, appellés par les Gaditains à leur secours contre les Turdetans, ils s'em-

parerent de Cadis, & y envoyerent toujours depuis des gouverneurs. Ils s'assujettirent ensuite peu à peu une grande partie de l'Espagne, en lui laissant les apparences de la liberté. Les habitans de la côte meridionale étoient connus sous le nom de Penes, (*Pœni*) comme sous leur ancien nom de Bastules. Une ville nommée *Rubricata*, sur le Lombregat; une autre à l'embouchure de l'Ebre connue sous le nom de Carthage; une autre encore de même nom, presentement Carthagene, entre le cap de Palos & le Guadalentin: Brecar, aujourd'hui Braga sur la Lima: diverses autres villes bâties par les Carthaginois, sur toutes les côtes les assuroient de la fidelité des peuples qui s'étoient soumis à eux, ou qui paroissoient encore libres sous le nom de confederés ou alliés. Ils continuerent longtems à étendre leurs conquêtes sans y être troublés par les étrangers: mais les Romains les ayant vaincus en Sicile, & les ayant forcé de faire une paix desavantageuse, l'an 241. avant Jesus-Christ, les obligerent encore peu après de se contenter de l'Espagne au-delà de l'Ebre, & les engagerent par un traité à ne rien entreprendre au septentrion de ce fleuve. Annibal viola ce traité presque aussi-tôt, & il alluma une guerre dont les évenemens furent aussi surprenans que divers. Pendant qu'il ravageoit l'Italie comme un foudre, les deux Scipions, generaux Romains, conquirent une partie de l'Espagne; mais ayant grossi leurs armées des troupes du pays-même, ils en furent trahis, & perdirent la vie en combattant les Carthaginois. Un simple officier ayant pris alors la conduite de l'armée romaine, la conserva: puis Scipion, surnommé depuis l'Africain, ayant défait en diverses batailles, trois generaux Carthaginois, les chassa entierement de l'Espagne, à laquelle ils renoncerent par le traité de paix qu'ils furent forcés d'accepter l'an 201. avant Jesus-Christ. Lorsque les Romains entrerent dans l'Espagne, ils la trouverent partagée entre divers peuples, dont ils ont conservé les noms à la posterité, sans marquer bien précisement l'étendue du pays que chacun d'eux occupoit. Quoiqu'ils n'y eussent point de concurrens, ils n'en posséderent paisiblement presque aucune partie, jusqu'au regne d'Auguste. Les Celtiberes, sur-tout, & les Lusitains leur firent beaucoup de peine; mais une seule ville des Arevaces, Numance, les inquieta plus que tous les autres peuples. Il y avoit plus de soixante ans qu'ils avoient chassé les Carthaginois, lorsqu'ils entreprirent de s'assujettir les Callaiques, & ils ne purent dompter que les Brecaires. Les Callaiques au delà du Minho, les Astures & les Cantabres conserverent leur liberté jusqu'au regne d'Auguste. Le premier traité qu'ils avoient fait avec les Carthaginois pour les empêcher d'étendre leurs conquêtes au septentrion de l'Ebre, leur fit diviser l'Espagne en deux parties, dont celle qu'ils avoient mise à couvert de cette republique ambitieuse fut appellée citerieure, & l'autre ulterieure. Ils en imaginerent ensuite une autre, & ils firent trois parties de l'Espagne, L'une appellée Bétique du nom que le Guadalquivir portoit alors, étoit la plus meridionale, & elle étoit séparée des deux autres par la Guadiane dans tout son cours, & par une ligne tirée de la source de ce fleuve au cap de Gates. L'autre nommée Lusitanie, étoit bornée au midi par la Guadiane, à l'occident par l'Ocean, au septentrion par le Duero, & à l'orient par une ligne tirée du confluent de l'Ezla avec ce fleuve à la source de la Guadiane. La troisiéme enfin comprenoit tout le reste de l'Espagne, & elle fut nommée Tarragonoise du nom de Tarragone sa capitale. Cette distinction n'étant pas commode pour le dessein qu'avoient les Romains de partager l'Espagne en deux gouvernemens, ils reprirent bientôt la premiere, mais en comprenant toute la Tarragonoise dans l'Espagne citerieure. Ces deux gouvernemens subsisterent longtems sans recevoir aucun changement considerable. Enfin Diocletien partagea l'Espagne, comme toutes les autres provinces, en plusieurs petits gouvernemens. La notice de l'Empire, faite, à ce qu'on croit, du tems d'Honorius, au commencement du V. siécle, en marque sept: la Betique, la Lusithanie, la Galice, la Tarragonoise, la Carthaginoise, la Tingitane, & des isles Baleares. Elle ajoute que les trois premieres provinces étoient gouvernées par des consulaires, & les quatre autres par des présidens: que ces differens gouverneurs relevoient tous du vicaire des Espagnes, de qui on pouvoit encore appeller au prefet du prétoire des Gaules: & qu'il y avoit aussi deux comtes, ou commandans des troupes en Espagne, l'un pour la Tingitane seule, & l'autre pour tout le reste du diocese. De ces sept provinces la Tingitane étoit en Afrique. Dans ce tems-là même les empereurs ayant soutenu longtems les efforts des nations barbares, qui attaquoient l'empire de tous côtés, perdirent presque entierement l'Espagne. Les Alains, les Vandales & les Sueves ayant ravagé les Gaules sans opposition, passerent enfin les Pyrenées, & après avoir parcouru toute l'Espagne d'un bout à l'autre, la partagerent entre eux l'an 411. de Jesus-Christ. Les historiens parlant de ce partage, disent que les Vandales & les Sueves occuperent la Galice; qu'à leur midi les Alains s'emparerent de la Lusitanie, & de la Carthaginoise dans toute la largeur de l'Espagne, & que la Betique fut cedée aux Vandales silinges. A quoi ils ajoûtent que les peuples de la Tarragonoise, que ces barbares laissoient à l'empire, ayant pris les armes soit pour se défendre contre eux, soit pour se délivrer des concussions & des cruautés des gouverneurs, acheverent de ruiner l'Espagne. Ces rebelles sont connus sous le nom de Bacaudes, & ils donnerent bien de la peine aux generaux Romains; pour les Barbares, Ataulphe roi des Visigoths, qui venoit de ravager l'Italie, ayant fait la paix avec Honorius, se chargea de les détruire, & une mort prématurée l'ayant empêché d'executer ses desseins, Vallia l'un de ses successeurs, suivant ses vues, détruisit le nouveau royaume des Alains dès l'an 418. On ajoute que les Vandales silinges furent aussi défaits, & chassés de la Betique par Vallia. Mais les Vandales de Galice s'y établirent presque aussi-tôt, ayant été poussés jusques-là par les generaux Romains, après avoir eux-mêmes obligé les Sueves de se retirer au-delà des montagnes de Galice sur les bords de l'Ocean. La défaite du comte Castin ayant obligé enfin les Romains de laisser les Vandales en repos, ils s'établirent le long du Guadalquivir, & donnerent au pays qu'ils occuperent le nom de Vandalousie, qui fut un peu changé depuis. Mais ils n'y demeurerent pas longtems, & ils abandonnerent l'Espagne dès l'année 428. pour aller faire la conquête de l'Afrique. Leur retraite fut moins favorable aux Espagnols qu'aux Sueves, qui sortirent alors de leurs montagnes, & malgré quelques échecs conquirent en peu de tems toute la Lusitanie, & une partie de la Betique. Il est vrai que de ces conquêtes ils ne conservoient trente ans après que les pays les plus proches de la Galice. Les rois Goths & les princes Bourguignons prenant en main les interêts des empereurs, les maltraiterent, & ils continuerent de se ruiner par les guerres civiles.

Dans ce tems-la même, c'est-à-dire, vers l'an 456. les Goths commencerent à faire des établissemens durables en Espagne, & l'on assure qu'ils les firent du consentement de l'empereur Marcien. Lorsqu'ils y furent établis, diverses petites republiques qui s'y étoient formées, & qui s'étoient soustraites à toute domination, furent forcées en très-peu de tems de recevoir la loi d'eux. Ils enleverent aussi peu à peu toutes les villes que les empereurs d'Orient s'étoient conservées sur les côtes. Leuvigilde un de leurs rois, qui commença à regner l'an 568. acheva d'en chasser les Grecs & ce fut lui aussi, qui sous prétexte de venger les mauvais traitemens faits au roi Euric, & de punir l'insolence d'Auduca, qui s'étoit emparé de la couronne, détruisit le royaume des Sueves dans la Galice. Les successeurs de Leuvigilde, furent maîtres absolus de toute l'Espagne, à l'exception de la Cantabrie, qui étoit soûmise aux rois de France: mais le roi Sisebuth la leur enleva l'an 612. Enfin le royaume des Goths en Espagne fut détruit lui-même par les Sarrasins d'Afrique. Le comte Julien les y ayant attirés pour se venger de l'affront fait à sa fille ou à sa sœur, par le roi Roderic qui avoit violé l'une ou l'autre. On prétend que Tarich general des Sarasins, envoyé en Espagne par le sultan d'Egypte, y entra au mois de Mai de l'an 711. & qu'il bâtit un fort où est presentement Gibraltar. Les Sarrasins sous sa conduite, prirent d'abord Seville & quelques autres places; & le roi Roderic leur ayant livré bataille, fut tué le dimanche troisiéme jour de Septembre de l'année 713. Ce roi fut le dernier des Goths, qui effrayés des pertes qu'ils venoient de faire, ne songerent point à lui donner un successeur. La consternation fut si

generale après sa mort, que presque toutes les villes d'Espagne se livrerent aux infideles; & celles qui oserent leur resister, n'eurent que le triste avantage de differer leur esclavage de quelques mois. Les Arabes etoient à peine paisibles possesseurs de leur nouvelle conquête, lorsque la mauvaise conduite de Numatius ou Mugnusa, qui s'étant mis à leur service, avoit obtenu d'eux le gouvernement des Asturies, leur fit perdre cette province. Il viola la sœur du comte Pelage, qui pour s'en venger, se cantonna dans les montagnes voisines : les troupes arabes étant venues l'y chercher, il les combattit avec beaucoup de vigueur; & les Chretiens se joignirent à lui de toutes parts, il forma le petit royaume d'Oviedo dès-l'an 718. On assure que quatre ans après ce nouveau roi enleva encore aux infideles la ville de Leon, qui donna depuis le nom à ce royaume, dont Alfonse le Catholique, gendre & successeur de Pelage, étendit beaucoup les limites. Les progrès de Pelage ayant donné de l'émulation à un autre seigneur Espagnol nommé Garcia Ximenes, il fonda aussi, dit-on, le royaume de Sobrarbre, aux environs de la Cinca, près de sa source; auquel Garcia Inigo son fils ajouta depuis, en s'étendant à l'occident, Jaca sur l'Aragon, Pampelune sur l'Arga, & le pays entre ces deux rivieres jusqu'à leur confluent; mais ces commencemens du royaume de Navarre sont fort incertains. Les Sarasins se ruinoient alors eux-mêmes par des guerres civiles. Les gouverneurs generaux envoyés en Espagne, par les sultans d'Egypte, tranchoient assez souvent des souverains; & les gouverneurs particuliers ne leur étoient pas fort soumis. L'Egypte ayant changé de domination, Abderan gouverneur d'Espagne se rendit indépendant, prit le titre d'Emir-al-Moumenum, c'est-à-dire, pere des fideles en 757. & établit le siége de son royaume à Cordoue sur le Guadalquivir; d'où vient que les Arabes d'Espagne sont appellés Andalous par les historiens de leur secte. Dès-lors les François ayant défait les Sarasins en plusieurs rencontres dans leur pays, étoient entrés en Espagne, où ils avoient pris quelques places entre la mer Mediterranée & la Segre. Charles Martel qui mourut en 741. y tenoit des gouverneurs. Son petit fils Charlemagne se rendit maître de Barcelone, dont le comte ou gouverneur le fut aussi de toute la province, qu'on appella Catalogne. Ces comtes devinrent proprietaires vers l'an 886. par la concession de Charles le Gros, empereur & roi de France, qui ne se reserva que l'hommage : & dès-lors nos rois prirent peu de part aux affaires d'Espagne. Pendant qu'ils s'affoiblissoient en partageant le pouvoir souverain avec les gouverneurs de leurs provinces, les rois de Navarre & d'Oviedo s'aggrandissoient aux dépens des Arabes à qui ils enlevoient toujours quelques places. Déja ceux-ci prirent le titre de rois de Leon en 904. & ayant conquis de bonne heure une partie du pays entre l'Ebre, le Carrion & le Duero, ils y établirent des gouverneurs, qu'on appelloit comtes de Castille. Un de ces comtes ayant servi utilement le roi son maitre, obtint la proprieté de son gouvernement vers l'an 920. à la charge de l'hommage, & de quelques autres devoirs dont son fils se fit décharger treize ans après. Leurs successeurs sans quitter le titre de comtes, allerent presque de pair avec les deux rois, avec qui ils prenoient des alliances. Garcia le dernier d'entr'eux avoit marié sa sœur à Sanche le Grand roi de Navarre, & il étoit prêt d'épouser la sœur de Bermond III. roi de Leon, lorsqu'il fut assassiné. Sanche le Grand, héritier du comté de Castille, l'érigea en royaume l'an 1034. en faveur de dom Fernand son second fils, qui succeda trois ans après à dom Bermond; & devint ainsi roi de Leon & de Castille. Deux autres fils de dom Sanche, partagerent les états de leur pere avec leur frere aîné, eurent les titres de rois, l'un d'Aragon, l'autre de Sobrarbre & Ribagorça; mais l'un & l'autre étant morts sans laisser de posterité, leurs royaumes furent réunis à celui de Navarre. Dom Fernand, roi de Leon & de Castille, partageant aussi ses états entre ses trois fils, fit revivre en faveur de l'un d'eux l'ancien royaume de Galice, qui ne dura presqu'autant que la vie de son premier roi, & fut réuni à celui de Leon. Les Arabes divisés, étoient bien plus foibles alors, qu'ils n'avoient été lorsqu'ils obéissoient à un même monarque. Le pouvoir souverain ayant été disputé long-tems entre plusieurs concurrens & les gouverneurs des provinces se méprisant les uns & les autres, l'on vit tout d'un coup autant de royaumes de Maures en Espagne, qu'il y avoit de places considerables. Saragoce, Valence, Denia, Murcie, Tolede, Seville, Grenade, étoient les capitales d'autant de royaumes, qui n'avoient rien de commun entr'eux que la religion. Il y en avoit encore d'autres dont le détail est inutile. Enfin le royaume de Cordoue fut anéanti en 1027. Les rois de Castille profitant de ces désordres, étendirent peu à peu leurs états au-delà du Duero, & ils assurerent enfin leurs conquêtes par la prise de Tolede, où Alfonse VI. fit son entrée en 1085.

Il arriva peu après une grande révolution entre les Arabes. Ces rois indépendans que j'ai nommés, qui n'avoient pû souffrir la domination de leurs anciens maitres, furent contraints en 1089. de recevoir la loi des rois de Maroc, qui leur laisserent le titre de rois. Dom Alfonse effrayé de la rapidité des conquêtes des Almoravides, attira à son service plusieurs seigneurs François. Henri de Bourgogne s'étant distingué entr'eux par ses exploits, merita la proprieté des conquêtes qu'il avoit faites le long du Duero, du Mondego & du Tage, avec le titre de comte de Portugal, qui lui fut donné par D. Alfonse, à la charge de l'hommage, & de quelques devoirs envers les rois de Leon. Alfonse VII. gendre & successeur d'Alfonse VI. qui étoit aussi roi de Navarre & d'Aragon, ayant réuni toutes les forces de l'Espagne chrétienne, n'avança pas moins la ruine des Maures que son prédecesseur : car il prit plusieurs places sur l'Ebre, & enfin, Saragoce, qui fut toûjours depuis la capitale de l'Aragon. Mais la mauvaise conduite de dona Urraca sa femme l'ayant obligé de se séparer d'elle, il perdit les royaumes de Leon & de Castille, dont Alfonse Raimond fils de cette Urraca, & du comte Raimond de Bourgogne son premier mari, prit possession l'an 1122. La valeur de ce prince agrandit beaucoup la Castille, puisque huit ans après elle s'étendit jusqu'aux montagnes appellées Sierra Morena; entre la Guadiane & le Guadalquivir.

Il y ajouta encore tout ce que les rois de Navarre possedoient au midi de l'Ebre : & l'Aragon ayant été séparé alors de la Navarre, il obligea les deux rois de se reconnoitre ses feudataires & de lui rendre hommage. Les auteurs Espagnols ajoutent qu'il s'appella empereur des Espagnes, & qu'il se fit couronner en cette qualité à Tolede. Cependant toute sa puissance ne put empêcher le démembrement du Portugal. D. Alfonse Henriques, fils du comte Henri, s'étant rendu maître de tout ce que les infideles tenoient encore en deça du Tage, passa cette riviere l'an 1139. & quoique plus foible, il eut la hardiesse d'aller chercher cinq rois Maures jusques dans les champs d'Ourique, aux environs du Zadan. La confiance de ses troupes en sa valeur lui fit remporter une victoire complete. Elles l'avoient appellé roi en presence des ennemis : il conserva ce titre, & devint bientôt un assez grand roi par la prise de Lisbonne, d'Evora, de Beja, & de plusieurs autres places entre le Tage & la Guadiane. Dans ce tems-là même, Berenger comte de Barcelone, réunit la Catalogne au royaume d'Aragon, dont il épousa l'héritiere; & il l'augmenta encore de la ville de Tortose, & de plusieurs autres en deça de l'Ebre. Les Almohades sectateurs d'un nouvel interprete de l'alcoran, détruisirent alors l'empire des Almoravides en Afrique, & passant ensuite en Espagne, ils y furent reçûs en peu de tems de tous les Maures; mais leur pouvoir y diminuoit de jour à autre, & les rois d'Aragon étendant toujours leurs frontieres aux dépens des infideles, vinrent enfin en 1177. jusques sur le Xucar, où ils prirent la ville de Cuença. On assure qu'aussi-tôt après le roi d'Aragon se sentant assez puissant pour ne pas craindre le roi de Castille, l'obligea de le décharger de l'hommage : à quoi l'on ajoûte qu'il défendit aussi aux Catalans de marquer les années des rois de France dans leurs contrats, comme ils avoient fait jusqu'alors. Les conquêtes que ces rois & ceux de Castille firent le siécle suivant furent encore plus considerables, que celles qu'on vient de voir. Ayant engagé les rois de Navarre & de Portugal à entrer dans une ligue avec eux contre les infideles, ils remporterent le 16. Juillet de l'an 1212. une grande victoire, où les Maures laisserent deux cens mille des leurs sur la place, sans qu'il en coûtât plus de vingt-cinq hommes aux Chrétiens. Une si horrible défaite facilitant déja beaucoup

leur ruine, ils la hâterent encore par leurs divisions. Tous leurs rois, mécontens des Almohades, se rendirent indépendans. Les rois d'Aragon profitant de la foiblesse de ceux avec qui ils confinoient, conquirent l'isle de Maillorque en 1228. & dix ans après le royaume de Valence. Les rois de Castille aussi attentifs aux occasions de s'aggrandir, se rendirent maitres de Cordoue en 1236. & cinq ans après forcerent le roi de leur livrer sa capitale & ses principales places: après quoi, ayant obligé le roi de Grenade de se rendre leur tributaire, & de joindre ses troupes aux leurs, ils détruisirent l'état de Seville, dépouillerent presque entierement le roi d'Algarve, qui se soumit, & ne laisserent aux autres petits rois qui suivirent l'exemple du roi d'Algarve, que la moindre partie de leurs états. Tel étoit au milieu du douziéme siécle l'état de l'Espagne, partagée entre cinq rois Chrétiens, & un seul roi Arabe de quelque consideration. Car D. Jacques roi d'Aragon venoit de faire un royaume de l'isle de Maillorque en faveur de son second fils; royaume toujours envié par les rois d'Aragon, qui le réunirent enfin à leur couronne en 1349. après avoir conquis les autres isles voisines. Les divisions survenues alors entre les princes Chrétiens, retarderent beaucoup la destruction de l'empire des Arabes en Espagne. Le roi de Grenade prit part à leurs querelles, les fomenta, & secouru des Sarasins d'Afrique, qui conservoient encore quelques places sur la côte meridionale, parut quelquefois redoutable aux rois de Castille. Enfin Ferdinand roi d'Aragon ayant épousé Isabelle, heritiere de Castille, & devenu par ce mariage plus puissant qu'aucun de ses prédecesseurs, prit la ville de Grenade l'an 1492. après quoi il n'eut pas de peine à se rendre maître de toutes les places que les Maures avoient conservées jusqu'alors. Ce même Ferdinand envahit l'an 1512. le royaume de Navarre, sous des prétextes dont les Espagnols même ont reconnu l'injustice. Jean d'Albret y regnoit alors, & ses droits ont passé dans l'auguste maison de Bourbon, par le mariage de Jeanne sa fille avec Antoine, pere du roi Henri IV. Les successeurs de Ferdinand & d'Isabelle furent appellés rois d'Espagne. L'un d'eux, Philippe II. ajouta encore à ses autres royaumes, celui de Portugal en 1580. Le roi Emanuel ayant été tué en 1578. le cardinal Henri son oncle ne lui ayant survécu qu'un peu plus d'un an, & les heritiers naturels de l'un & de l'autre n'ayant pû défendre leurs droits contre un si puissant roi. Enfin les Portugais fatigués de la domination de l'Espagne, en secouerent le joug, & appellerent en 1640. à la couronne, Jean VI. duc de Bragance, à qui elle appartenoit de droit, & qui secouru de nos rois, obligea celui d'Espagne de lui laisser la possession des états que les anciens rois de Portugal avoient conquis. Depuis, il y a toujours eu deux rois en Espagne, dont l'un qui est maitre de la plus grande partie de ce pays est appellé roi d'Espagne, & l'autre roi de Portugal.

ETATS ET ORDRES D'ESPAGNE.

Le roi d'Espagne est veritablement le plus grand terrien de l'univers. Quelques-uns de ses prédecesseurs se sont vantés que le soleil ne se couchoit jamais sur leurs terres, & que cet astre seul pouvoit par sa course mesurer l'étendue de leurs états. Les Espagnols ont autrefois fait imprimer des lettres du roi de Perse au leur, avec cette inscription: ***Au roi qui a le soleil pour chapeau.*** Ses états s'etendent dans les quatre parties de la terre. Outre l'Espagne il possedoit en Europe les provinces des Pays-bas, six châtellenies du Charolois, dans le duché de Bourgogne, & la Franche-Comté. Mais cette disposition a été changée par l'établissement de la république des Provinces-unies, par les conquêtes de feu Louis XIV. qui a conquis la Franche-Comté, & une partie des villes & provinces des Païs-bas, & par le traité conclu à Utrecht le 11. Avril 1713. Le roi d'Espagne avoit en Italie le duché de Milan, les royaumes de Naples, de Sicile, & de Sardaigne, Final, Orbitello, & plusieurs autres places; mais c'est presentement l'empereur Charles VI. seul prince de la maison d'Autriche qui possede ces royaumes & ces places, à la reserve de la Sardaigne, qui a été cedée au duc de Savoye. Sur la côte d'Afrique en Barbarie, il a les places d'Oran, Larache, Mahamore, Pennon de Velez, Marsalquivir, Millille, &c. Les isles Canaries dépendent de lui avec toute l'Amerique, à la reserve du Bresil, & de ce que les François & les Anglois y tiennent. En Asie, il est maître des Philippines, & d'un très-grand nombre d'autres pays. Les Espagnols ont les ordres militaires de saint Jacques de l'Epée; d'Alcantara, auquel on a uni celui de saint Julien du Poirier; de Calatrava; de saint Sauveur de Montreal; & d'Avis. Ils avoient encore autrefois ceux de la Bande & de la Colombe.

LA RELIGION ET L'ERE ESPAGNOLE.

Le roi d'Espagne porte le titre de ***Catholique*** depuis Ferdinand V. à qui le Pape Alexandre VI. le donna, après la prise de Grenade. Il ne permet que la seule religion Catholique Romaine dans ses états; & on n'y en professe point d'autres, du moins en apparence, depuis que les Juifs & les Maures en ont été chassés. L'inquisition a été établie contre les heretiques. On dit qu'en quelques églises de Tolede, on pratique encore aujourd'hui l'office Mozarabique, selon d'autres, Mus-arabique, institué par saint Leandre & saint Isidore, continué parmi les Chrétiens après la venue des Maures, & pour la plûpart aboli par le pape Gregoire VII. Le nom de Mus-arabe fut donné aux Chrétiens, qui demeuroient sous la domination des Maures, de Muza gouverneur de ce royaume. Les premiers rois Goths étoient Ariens. Ingonde de France, fille de Sigebert, épousa le prince Hermenigilde, fils du roi Leuvigilde, & le convertit. Ce changement lui acquit la couronne du martyre, en 586. Recarede son frere, qui succeda à Leuvigilde, se fit Catholique. L'Espagne a huit archevêchés, & quarante-cinq évêchés, dont on verra le dénombrement ci-dessous, ***dans un article separé.*** D'autres mettent onze archevêchés & cinquante-six évêchés, parce qu'ils y comprennent les trois metropoles de Portugal, Brague, Lisbonne & Evora, avec ses onze siéges épiscopaux. On compte encore en Espagne vingt ou vingt-cinq mille paroisses, avec grand nombre d'abbayes & de Monasteres fort riches. L'ére d'Auguste ou espagnole, précede l'ére Dionysienne, que nous appellons les années de grace de 38. ans accomplis. Cette façon de compter a été reçûe universellement dans l'Espagne, jusqu'à l'an 1351. qu'on lui substitua les années de salut. Ce qu'il est important de sçavoir pour la lecture des conciles tenus à Tolede, à Seville, &c. ou pour les chroniques d'Idace & des autres auteurs Espagnols.

DE L'ETAT ECCLESIASTIQUE en Espagne.

Le roi ne donne pas les abbayes, parce qu'elles sont toutes regulieres, à la reserve de deux ou trois, qui sont commendataires, & qui sont proprement des especes de doyennés d'églises collegiales. Mais il y a beaucoup d'évêchés & d'archevêchés à donner; car outre les Indes, où il y a plus de quarante évêchés ou archevêchés, dont quelques-uns valent vingt & trente mille ducats de rente; il y a dans l'Espagne même, comme on a déja dit, huit archevêchés & quarante-cinq évêchés. L'archevêché de Tolede, qui est le plus riche, rapporte trois cens mille ducats de rente. Les autres quatre-vingt-dix mille, soixante & dix mille, quarante mille, &c. Pour ce qui est des canonicats, quand un évêque est cardinal, il les donne tous, comme fait celui de Tolede; mais quand les évêchés sont du domaine, c'est-à-dire, dans le pays conquis sur les Maures, comme Seville, Grenade, &c. ou que le roi a fondé les évêchés, ce prince donne tous les canonicats. A l'égard des autres évêchés, le plus commun usage d'Espagne est, que de douze mois de l'année le pape en a quatre pour pourvoir aux canonicats, & l'évêque & le chapitre en ont huit, pendant lesquels ils les donnent alternativement. Ces canonicats sont la plûpart d'un grand revenu; & ceux de Tolede qui sont au nombre de quarante, valent chacun plus de trois mille ducats de rente. Quand un évêque meurt, c'est le chapitre, pendant la vacance du siége, qui donne les canonicats, ausquels l'evêque a droit de pourvoir, & non pas le roi, comme en France. La regale n'appartient pas non plus au roi, mais au pape: c'est pourquoi les nonces & les legats y ont bien plus de pouvoir qu'en France. Il faut remarquer que les rois d'Espagne n'ont la nomination des evêchés, que depuis

puis l'an 1523. que le pape Adrien VI. l'accorda à Charles-*Quint*, dont il avoit été précepteur.

ARCHEVECHÉ'S ET EVECHÉ'S D'ESPAGNE.

Archevêché de Tolede, *dans la Castille nouvelle.*

Evêchés suffragans.

Dans la Castille nouvelle, Siguença, Osma, Cuença, Valladolid.

Dans la Castille vieille, Segovie.

Dans l'Andalousie, Cordoue, Jaën.

Dans le royaume de Murcie, Carthagene.

Archevêché de Burgos, *dans la Castille vieille.*

Evêchés suffragans.

Dans la Castille vieille, Calahorra & la Calzada, unis.

Dans le royaume de Leon, Palença.

Dans le royaume de Navarre, Pampelune.

Archevêché de Compostelle, *en Galice.*

Evêchés suffragans.

Dans la Galice, Lugo, Orense, Tui, Mondognedo.

Dans le royaume de Leon, Salamanque, Astorga, Zamora.

Ciudad Rodrigo, Leon.

Dans la Castille vieille, Avila.

Dans l'Estramadure, Placenzia, Badajos, Coria.

Dans l'Asturie, Oviedo.

Archevêché de Seville, *dans l'Andalousie.*

Evêchés suffragans.

Dans l'Andalousie, Cadix.

Dans le royaume de Grenade, Guadix.

Dans la Canarie, Canaria.

Archevêché de Grenade, *dans le royaume de Grenade.*

Evêchés suffragans.

Dans le royaume de Grenade, Malaga, Almeria.

Archevêché de Sarragoce, *dans l'Aragon.*

Evêchés suffragans.

Dans le royaume d'Aragon, Huesca, Iaca, Taraçona, Balbastro, Teruel, Albaracin.

Archevêché de Tarragone, *dans la Catalogne.*

Evêchés suffragans.

En Catalogne, Barcelone, Gironne, Lerida, Vich, Solsona, Urgel, Tortose.

Archevêché de Valence, *dans le royaume de Valence.*

Evêchés suffragans.

Dans le royaume de Valence, Origuelle.

Dans l'isle de Majorque, Mallorca, ou Majorque.

DE LA COUR ET DE LA MAISON DU ROI d'Espagne.

La cour du roi d'Espagne ne se peut appeller proprement cour, en comparaison de celle de France, ni même au prix de celles de plusieurs autres princes de l'Europe, qui sont beaucoup plus magnifiques. On ne voit le roi que dans les audiences qu'il donne aux ambassadeurs, ou à ses sujets, un jour de la semaine, où il vient dans une salle exprès pour cela. Le reste du tems il est plus souvent enfermé dans son palais, où tout le monde se va promener dans les cours, dont il y en a deux à Madrid, assez semblables aux cloîtres des maisons religieuses. Là sont plusieurs boutiques fournies de toutes sortes de marchandises, & toutes les salles basses du palais servent de chambre aux conseils qui s'y tiennent le matin. Il n'y a pas un homme marié qui couche dans le palais, excepté le roi, & toutes les femmes qui y demeurent sont, ou veuves appellées *Duegnas*, ou dames de la reine, qui sont des filles de la plus grande qualité. Les infantes, c'est-à-dire, les princesses, ont des menines, qui sont des filles de qualité, ainsi nommées, parce qu'elles n'ont que des souliers bas, & point de patins. Le roi & la reine ont aussi des menins qui sont comme les pages en France, & qui dans le palais, & dehors même n'ont jamais ni manteau ni chapeau. Il y a de certains jours de la semaine où l'on voit dîner le roi & la reine, qui dînent chacun en son particulier. Les infants sont les fils du roi, dont l'aîné porte le nom de prince des Asturies, en consideration de ce que ce fut le premier pays où regna le roi dom Pelage, lorsque les Chrétiens ses sujets furent chassés d'Espagne par les Sarasins dans le VIII. siécle. Quoique l'Espagne soit un royaume hereditaire, le roi ne laisse pas d'assembler les états du pays, qu'on appelle *las Cortes*, où tous les royaumes réunis à celui de Castille, envoient leurs députés, pour prêter le serment de fidelité au prince des Asturies, & le reconnoître comme légitime successeur de la couronne. Toutes les charges de la cour d'Espagne se donnent, & pas une ne se vend. Il y a trois sortes de gardes du roi, sçavoir, la garde bourguignone, l'allemande & l'espagnole. La bourguignone est la premiere : parce que la principale grandeur des rois d'Espagne vient de la maison de Bourgogne, dont ils ont gardé l'ordre de la Toison; l'allemande a été choisie par les princes de la maison d'Autriche; l'espagnole est l'ancienne garde des rois de Castille. Elle est composée de trois compagnies, & s'appelle aussi de *la Lancilla*; parce que ces gardes etant à cheval, portent de petites lances ornées de houpes. Outre cela il y a cent hommes d'armes, & une compagnie de cinquante gardes, nommés d'*Espinosa*, parce qu'ils doivent être natifs du bourg d'*Espinosa*, près de Burgos, qui ont le privilege de coucher le plus près de la personne du roi. On dit que c'est à cause qu'en l'année 1010. ou environ, un Sanche de Valle-Espinosa avertit le comte de Castille, que sa mere le vouloit empoisonner. Les seigneurs d'Espagne prennent ordinairement l'habit des ordres de saint Jacques de Calatrava, ou d'Alcantara; car celui de Monteza n'est pas si illustre. Pour celui de la Toison de Bourgogne, on le donne ordinairement aux princes & seigneurs étrangers; ce qui ne fâche pas les Espagnols; parce que ce dernier ordre n'apporte aucun revenu, au lieu qu'il y a de belles commanderies dans les autres. Un des plus grands honneurs que puissent obtenir ceux qui s'attachent à la cour, & qui ne vont point à la guerre, ou ne sont point envoyés dans des gouvernemens, c'est d'être faits gentilshommes de la bouche, ainsi appellés, parce qu'ils ont droit d'entrer au dîner & au souper du roi; mais le plus grand honneur est d'être gentilhomme de la chambre, dont il y en a de trois sortes ; les uns qui servent actuellement; les autres qui entrent & ne servent point; & d'autres qui portent la clef sans entrer ni servir. Tous les gentilshommes de la chambre ont une clef qui ouvre toutes les portes du palais, où ils peuvent entrer quand ils veulent; car les portes sont toujours fermées, & il n'y a point d'huissiers.

DE LA COUR ET DE LA MAISON DE la Reine.

La Reine, outre ses maîtres d'hôtel & autres officiers, a plusieurs *Duegnas*, ou veuves, & plusieurs dames & menines. Toutes les *Duegnas*, qui sont des veuves de grande qualité sont couvertes de toile blanche, qui est l'habillement le plus ordinaire des veuves. Devant le reine, non seulement tous les grands d'Espagne se couvrent, mais aussi tous les hommes de qualité, lorsqu'ils s'entretiennent avec quelque dame de la cour. Les femmes des grands ont aussi beaucoup de prérogatives par dessus les autres dames; car la reine se leve quand elles entrent, & leur fait donner des carreaux, nommés *Almohadas*. Les femmes des fils aînés des grands & des ambassadeurs des rois, jouissent du même privilege. La fille aînée d'un grand herite aussi de la *grandezza*, lorsqu'il n'y a point d'enfans mâles après la mort du pere.

DES GOUVERNEMENS ET DES CHARGES d'Espagne.

En Espagne, les gouvernemens, & les charges de judicature ou de milice se donnent, & ne se vendent point comme en France; mais cette coutume a ses inconveniens, aussi-bien que la venalité des offices. Car on donne souvent les charges à des gens qui n'y aspirent que pour s'enrichir, & pour faire, ou pour rétablir leur fortune, non point en consideration de leur merite, mais selon le caprice des favoris. A Cordoue néanmoins, à Grenade, & à Seville, il y a une compagnie nommée *Cabildo*, ou chapitre, composé de vingt-quatre gentilshommes, qui gouvernent la ville & le territoire, avec un *Alguazil-Major*, c'est-à-dire, un *Echevin* ou *Consul* : ces vingt-quatre offices se vendent comme les charges du parlement en France, & sont aussi hereditaires dans les familles. On ne voit pas que l'on se plaigne en Espagne de ces vingt-quatre officiers, comme on se plaint des autres qui ont eu leurs charges par faveur. Dom Louis de Haro avoit été Alguazil-Major de Cordoue, & le duc d'Alcala de Seville: les plus qualifiés du royaume estiment

sont ces offices du *Cabildo*. Les gouverneurs des provinces, ou des villes ne sont que triennaux: c'est pourquoi les gouverneurs font ordinairement tout ce qu'ils peuvent, pour amasser de grands biens pendant ces trois ans. Quelquefois on continue un gouverneur, mais cela n'est pas ordinaire, pour les Indes, les gouvernemens sont de 7. ans, dont on compte six de demeure & un pour le voyage en allant & en revenant. Le roi d'Espagne envoie des vicerois à Naples, en Sicile, en Sardaigne, en Aragon, à Valence, en Catalogne, en Navarre, en la nouvelle Espagne, & au Perou. Les autres provinces d'Espagne sont réunies au royaume de Castille, & se gouvernent par les conseils. On n'y met pas des gouverneurs, mais des *Corregidors* ou des *Tenientes* dans les villes; des *Alcaydes* dans les châteaux, & des generaux des côtes. Il faut distinguer ces *Alcaydes* des *Alcades*; car ceux-ci sont des juges inférieurs, comme nos baillis ou lieutenans generaux; & les *Alcaydes*, sont des commandans de forteresses. La province de Guipuscoa n'a point non plus de gouverneur, mais un capitaine general des garnisons, à qui néanmoins les François donnent le titre de gouverneur. Hors d'Espagne il y avoit plusieurs gouvernemens, entr'autres celui des Pays-bas; celui de Milan; celui de Majorque & de Minorque. Il y a encore des gouverneurs dans les principales villes d'Afrique, comme à Oran dont dépendent le Pignon-de-Velès & Medilla; & à Ceuta. Le roi d'Espagne envoie aussi un grand nombre de gouverneurs dans les Indes orientales, & dans les occidentales, principalement dans la nouvelle Espagne, dans le Perou, & dans les royaumes voisins; où il y a, outre les deux vicerois, quantité de capitaines generaux, à qui on donne quelquefois le titre de gouverneurs, & même de vicerois, & qui sont présidens des conseils de ce pays-là.

DES JURISDICTIONS ET DES CONSEILS d'Espagne.

La justice se rend en Espagne, à peu près de la maniere qu'elle se rend en France. Les premiers juges sont les alcades des bourgs, dont la fonction est semblable à celle de nos baillis. L'alcade a un *Teniente* & un *Alguazil*, avec lesquels il juge des causes civiles & criminelles. On a établi dans les grandes villes des *Corregidors*, qui sont comme des gouverneurs, mais qui n'en ont pas le titre, ni toute l'autorité; car on en voit même dans les villes qui ont des gouverneurs. Celui de Seville se nomme *Assistente* & non pas *Corregidor*, & préside en la chambre des vingt-quatre. Les plus grandes villes ont une cour d'alcades, qui sont plus ou moins, selon la quantité du peuple. Il y en a quatre à Pampelune, & huit à Madrid. Dans celles où il n'y a point de cour d'alcades, comme à Seville & à Cordoue, la justice est exercée par un alcade civil, & par un alcade criminel. De tous ces tribunaux il y a appellation aux conseils, dont quelques-uns jugent en dernier ressort comme nos parlemens; & des autres on peut encore appeller à Madrid, où sont tous les conseils suprêmes. A proprement parler, il n'y a hors de Madrid que le conseil de Navarre qui soit souverain de la maniere que le sont nos parlemens: car encore qu'il y ait des conseils à Sarragosse, à Barcelone, & à Valence, & même dans les isles de Sardaigne, de Majorque & de Minorque, qui sont jointes à la couronne d'Aragon, il y a neanmoins un conseil souverain d'Aragon à Madrid; mais il n'y a point à Madrid de conseil de Navarre; tout se jugeant en dernier ressort à Pampelune, par le conseil composé d'un *regens* ou président, & de sept *Oidores*, ou conseillers. Tous les conseils de Madrid se tiennent dans les salles du palais du roi. Elles sont disposées de maniere, que par des jalousies qui y donnent, le roi peut entendre tout ce qui s'agite dans toutes les chambres; & outre cela tous les Vendredis on lui rend compte de ce qui s'est passé de considerable pendant la semaine, ce qui s'appelle *Consultat*. Le conseil suprême d'Aragon à Madrid, est composé d'un président que l'on nomme vice-chancelier, & de sept conseillers, deux d'Aragon, deux de Catalogne, deux de Valence, & un des isles. Il fut érigé par Ferdinand, & confirmé par Charles-*Quint*. Le conseil d'Italie, qui fut établi par Charles-*Quint* est composé d'un président & d'un même nombre de conseillers. Le conseil de Flandres, établi par Philippe IV. n'avoit qu'un président & deux conseillers. Le conseil des Indes est composé d'un président & de douze conseillers. Le conseil de Castille qui est le plus considerable d'Espagne, est appellé *Conseil royal*. Sa jurisdiction s'étend sur toute l'Espagne, excepté la Navarre & l'Aragon, avec le royaume de Valence & la Catalogne; car le conseil de Navarre juge sans appel, comme nous l'avons dit, & il y a un conseil suprême à Madrid pour Aragon, Catalogne & Valence. Du président du conseil de Castille, & des plus anciens conseillers, se forme un autre conseil nommé *le conseil de la chambre*, qui est le plus haut degré où les gens de robbe puissent être élevés. Le conseil d'état n'est rempli que de ceux qui ont vieilli dans les gouvernemens, dans les commandemens des armées & dans les ambassades. Il y a aussi un conseil de guerre, & un conseil de finances. L'Espagne a encore trois conseils qui lui sont particuliers; sçavoir, 1. de l'inquisition; 2. de la croisade; & 3. des ordres militaires. Outre les neuf tribunaux de l'inquisition établis à Tolede, à Grenade, à Seville, à Cordoue, à Murcie, à Cuença, à Logrone, à Lerena & à Valladolid, il y en a un souverain à Madrid, dont le président se nomme *Inquisiteur general*, & les conseillers simplement *Inquisiteurs*. Ils connoissent souverainement de quatre crimes; sçavoir d'hérésie, de sortilege, de sodomie & de polygamie; & l'arrêt qu'ils rendent contre les accusés s'appelle un *Auto d'inquisition*, ou *Auto da Fé*. Le conseil de la sainte Croisade, est composé d'un commissaire general, qui est président, & de six conseillers, qui sont du conseil de Castille, ou de celui des Indes, ou de celui d'Italie. Il fut établi en 1509. du tems du pape Jules II. sous prétexte de la croisade, ou de la guerre avec les infideles. Quoique le roi d'Espagne soit en paix avec le Turc, & avec les princes d'Afrique, il ne laisse pas de lever toujours des sommes immenses sur les benefices d'Espagne, dont l'archevêque de Tolede paye pour sa part cinquante mille ducats. On dit que ce fonds est employé à l'entretien des galeres contre les infideles; & le conseil de la croisade connoît de tout ce qui concerne ce revenu. Il connoît aussi de tous les subsides, que le pape permet au roi de lever sur les ecclesiastiques & sur le peuple, & de ce qui provient de la distribution des bulles d'indulgences, en faveur de ceux qui contribuent aux frais de la guerre contre les ennemis de la religion. Le pape envoie tous les ans quantité de ces bulles au roi d'Espagne, qui en tire de grandes sommes. Le conseil des ordres militaires est composé d'un président & de six conseillers, & connoît des causes civiles & criminelles des chevaliers & officiers des ordres de saint Jacques, de Calatrava & d'Alcantara. Il voit aussi les informations, & les preuves de noblesse de ceux qui prétendent être reçûs chevaliers dans quelqu'un de ces ordres.

COMMENT ON PARVIENT AUX CHARGES de Judicature.

Les plus celebres universités d'Espagne, sont celles de Salamanque, & d'Alcala de Henarez, dans lesquelles, après avoir étudié les humanités & la philosophie, il faut quatre ans d'étude des loix pour être reçû bachelier, qui est un titre necessaire pour être avocat. Après avoir exercé quelque tems la profession d'avocat, on peut obtenir une charge d'alcade, ou bailli; puis un office d'oidore, ou conseiller. D'autres étant bacheliers en droit, demeurent dans les colleges, pour obtenir une place de collegial, ou une chaire de professeur. On appelle collegial, celui qui a sa pension dans quelque college, comme ont parmi nous les boursiers. Lorsqu'il vacque quelque office d'alcade, ou d'oidore, dans les provinces, ceux qui ont une place collegial, ou une chaire, tâchent de se faire nommer par les consultans des universités, pour être proposés au roi, qui de trois dont on lui envoie les noms, choisit celui qui lui plaît.

DES PRINCES DU SANG, OU INFANTS d'Espagne.

Le prince fils aîné du roi d'Espagne, est toujours nommé *prince des Asturies*, jusqu'à ce qu'il herite de la couronne de son pere. Le premier qui porta ce titre, fut le prince Henri, qui fût depuis roi sous le nom de Henri III. surnommé le *Valetudinaire*. Le roi son pere résolut en 1388. de lui donner ce titre à l'occasion du mariage qu'il lui procura avec la princesse Catherine d'Angleterre, fille de

Jean, duc de Lancastre, & de Constance de Castille, & il declara que désormais tous les princes premiers nés des rois d'Espagne ses successeurs, seroient connus & désignés par le titre de *prince des Asturies*, en memoire de ce que le roi Pelage n'en avoit point pris d'autre, jusqu'à ce qu'il eut eu rétabli la monarchie d'Espagne, comme il fit par les victoires qu'il remporta sur les Maures, qui l'avoient usurpée. Quelques auteurs ont pourtant écrit que le titre de Dauphin attribué quelques années auparavant aux fils aînés de France par la donation du comte Humbert Dauphin de Viennois, fit prendre au roi Jean la résolution de designer à l'avenir les fils aînés d'Espagne par un titre équivalent: & Mariana (*liv. 18. ch. 12. de son histoire*) dit que ce fut à l'imitation des princes de Galles ainés des rois d'Angleterre; ce qui paroît d'autant plus vraisemblable, que le roi Jean I. traitoit alors le mariage de son fils avec la princesse d'Angleterre.

Lorsque le fils aîné du roi d'Espagne est âgé de deux ou trois ans, ou même plutôt, on assemble les députés des états, villes & royaumes d'Espagne, qui font serment de reconnoître ce prince pour héritier des couronnes & domaines du roi son pere. Ce fut ainsi qu'on en usa le 7. Avril 1709. envers le fils aîné du roi Philippe V. trois archevêques & six évêques jurerent pour l'état ecclesiastique; ensuite trente-six grands d'Espagne & vingt-quatre comtes ou marquis pour les royaumes de Castille, d'Aragon & de Valence, qui ont droit d'assister aux états: le cardinal Portocarrero, archevêque de Tolede, reçut entre ses mains le serment de tous ces députés, & le duc de Medina-Sidonia, nommé pour cela par le roi d'Espagne, prit leur foi & hommage. Le grand aumônier avoit donné immediatement auparavant le sacrement de confirmation au jeune prince, quoiqu'il ne fût seulement que dans son vingtiéme mois: c'est un ancien usage pratiqué en pareil cas. Quand le prince approche de sa septiéme année, on travaille à faire sa maison, & on lui donne pour gouverneur une personne de la premiere qualité; un précepteur qui peut être laïc, ecclesiastique, ou même religieux; on en a des exemples. On crée aussi un grand maître de sa maison; un grand écuyer; un grand chambellan,& tous les officiers subalternes qui dépendent de ces charges; puis les gentilshommes de sa chambre, dont une partie doit être d'un âge mur, & l'autre de jeunes personnes, afin que la tranquillité serieuse des uns temperant l'ardente vivacité des autres, le prince en tire toujours ce qui sera de meilleur pour sa conduite. Pour ce qui est du ceremonial, on lui rend les mêmes honneurs qu'au roi son pere, excepté qu'on ne le traite que *d'Altesse royale*.

Les autres fils du roi sont appellés *Infants*; ce nom leur demeure, quoiqu'ils soient mariés. Les filles sont nommées *Infantes*; mais on remarque une chose particuliere, qui est que, quand il n'y a point de prince, l'aînée se nomme en espagnol *Infante*, c'est-à-dire, *Infant*, comme si c'étoit un garçon; & les autres *Infantas*, qui signifie *Infantes*. Les princes du sang portent aussi le nom d'Infants. Ces Infants possedoient des terres que l'on appelloit *Infantados*, & faisoient souvent la guerre au roi, & prenoient le titre de souverains, dans les provinces & dans les villes qui leur appartenoient.

DES GRANDS D'ESPAGNE.

La dignité de *grand* est en Espagne le plus haut titre d'honneur que la noblesse puisse posséder, & ceux qui en sont revêtus, prétendent aller de pair avec plusieurs princes souverains, & disputent, mais sans raison, la préseance & le pas à tous les princes d'Italie & d'Allemagne.

Quoique le nom de *grand* soit très-ancien dans ces royaumes, il a pourtant été un tems que le nom de *Ricos* y étoit plus en usage. Les seigneurs les plus considerables n'ayant point encore obtenu le titre de ducs, de marquis & de comtes, qui les distinguent aujourd'hui des simples gentilshommes, qui se picquoient du titre de *Ricos Hombres*, parce qu'il n'y a rien qui donne plus d'autorité que les richesses. Ceux qui avoient cette qualité se couvroient devant le roi; ils entroient aux états & y avoient voix; mais il y en avoit de trois sortes; car les uns le portoient à cause de leur extraction, les autres en consideration de leur merite; & les troisiémes par les charges dont ils étoient revêtus: c'est ce qui composoit les tros classes qu'on appelloit *Ricors de Sangue*, *Ricors de Estado*, *Ricors de Dignidad*. La premiere classe étoit la plus éminente, parce qu'elle ne dépendoit que de la naissance, au lieu que les autres dépendoient de la volonté du roi: mais ce nom devint dans la suite trop commun: de sorte que les plus puissans seigneurs qui avoient reçû du roi *la Merced de pendon y Caldera*, c'est-à-dire, *la faveur de la banniere & de la chaudiere*, qu'ils arboroient à leurs armoiries pour marque du pouvoir qu'ils avoient de lever des troupes & de les entretenir, commencerent à prendre avec la permission du roi le nom de *grands*, & de se distinguer par là des autres *Ricos Hombres*.

Le nom de *grand* peu-à-peu eut le même sort que celui de *Rico* sous les seigneurs titrés, c'est-à-dire ducs, marquis & comtes, avec toutes les prérogatives qui y sont attachées; & cette dignité devint plus commune que jamais sous le regne de l'archiduc Philippe & de la reine Jeanne son épouse, de même que sous la minorité de Charles I. leur fils, sans qu'il y eût aucune distinction entre les seigneurs qui portoient le nom de *grand*. Cela dura jusqu'à l'avenement de Charles à l'empire, & à son couronnement à Aix-la-Chapelle, où les princes refuserent de se trouver, si les grands d'Espagne, dont l'empereur avoit un grand nombre à sa suite, prétendoient se couvrir à la ceremonie de son sacre, & jouir des autres privileges que donne la grandesse. L'empereur employa le credit de Frederic de Tolede, duc d'Albe, son grand maître d'hôtel, pour engager ces grands à n'user pas en cette rencontre de leurs privileges: ils y condescendirent; mais l'empereur tourna depuis cette condescendance à l'avantage de sa couronne, & à son retour en Espagne, non seulement il borna le nombre des grands & l'éminence de leurs prérogatives, mais il se reserva encore le pouvoir de donner la qualité de *grand* à ceux dont il voudroit honorer la naissance, ou récompenser les services. Par-là la grandesse commença à s'établir hors de l'Espagne, & à être communiquée dans les Pays-bas & dans l'Italie, aux personnes que ce prince en voulut gratifier. Ils jouirent des mêmes privileges, avec cette seule difference, que ceux qui ne sont pas Castillans d'origine se nomment *grands d'Espagne*; & les autres dont les terres érigées en grandesse sont situées en Castille, s'appellent ordinairement grands de Castille.

Les historiens Espagnols ne sont pas d'accord des maisons & des seigneurs qui conservent la dignité de grands dans le changement. Ils conviennent néanmoins que les ducs de Medina-Sidonia, d'Albuquerque, d'Alva-de-Tormes d'Escalonne, de l'Infantado, de Nagera, de Bejar, & d'Arcos, dont les duchés sont situés en Castille, furent de ce nombre, ils y ajoutent aussi l'amiral & le connétable de Castille, dont le premier est duc de Rioseco, & l'autre duc de Frias; de plus les marquis d'Astorga & d'Aquilar, les comtes de Lemos & de Benavente; & des seigneurs Aragonois les ducs de Segorbe & de Montalto, comme issus du sang royal.

C'est de ceux-ci que la premiere classe a pris son origine; la seconde commença par les grands créés depuis l'an 1520. par l'empereur Charles-*Quint*, ou par le roi Philippe II. son fils. Les seigneurs qui furent aggregés à ce nombre par les rois leurs successeurs, composerent la troisiéme classe; mais la dispensation de ces classes dépend de la volonté du roi, qui éleve à l'une ou à l'autre tel grand qu'il lui plaît. *El Sombrero*, qui veut dire *le chapeau*, & le moment auquel on a permission de le mettre sur sa tête devant le roi, fait la distinction principale des classes. Ceux de la premiere ont le privilege de pouvoir écouter le roi & lui parler sans se découvrir, c'est-à-dire, qu'ils se découvrent lorsque le roi commence à leur parler, ou lorsqu'ils commencent à parler au roi; mais après les premieres paroles ils se couvrent, & continuent à parler ou écouter couverts. Ceux de la seconde peuvent écouter parler le roi sans se découvrir; mais ils ne peuvent lui parler que découverts. Et ceux de la troisiéme classe peuvent demeurer couverts dans la chambre du roi; mais ils ne peuvent écouter ce que le roi leur dit ni lui parler que découverts, & ne se couvrent qu'après s'être un peu retirés d'auprès du roi vers la muraille.

L'action de se couvrir la premiere fois devant le roi, se fait avec ceremonie, celui qui doit être revêtu de la dignité de grand, vient au palais à l'heure qui lui a été don-

née, accompagné d'un cortege de parens & d'amis; il y est reçû sous les armes & à portes ouvertes jusqu'à la salle d'audience, où le roi se trouve; les grands qui y sont se mettent à la gauche du trône royal. Le nouveau grand entre assisté d'un autre grand qui lui sert de second, qu'on nomme en espagnol *Padrino*, & après avoir fait trois profondes reverences, il parle au roi, & sa majesté lui répond & lui dit de se couvrir, selon que la classe dont il doit être le demande. Le grand met donc le chapeau, mais il l'ôte bientôt en se retirant d'auprès du roi vers le lieu où les autres grands se trouvent debout, & s'incorpore ainsi dans leur compagnie. Alors il se couvre de nouveau comme font tous les autres, en attendant que sa majesté se leve & retourne à sa chambre, où tous l'ayant accompagné la ceremonie est finie.

Cependant le droit de se couvrir n'est pas ce qui imprime le principal caractere du grand. La grandesse selon Alonso Carillo historien Espagnol, est un tout composé de plusieurs parties qui sont divisées, & qui peuvent être distribuées par le roi selon son bon plaisir, puisqu'il est la source des honneurs: c'est par-là qu'il est permis à quelques personnes ecclesiastiques & seculieres de se couvrir devant le roi, quoiqu'il n'y ait d'ailleurs d'autres prérogatives de la grandesse attachées à leurs personnes ou à leurs dignités. Tels sont le nonce du pape & le patriarche des Indes, les archevêques, les deux generaux des ordres religieux de S. Dominique & de S. François, les ambassadeurs qui ont siége à la chapelle, les chevaliers de la toison d'or toutes les fois qu'ils sont revêtus du collier de cet ordre, & les chevaliers de l'ordre de S. Jacques au jour que le roi qui en est grand maître tient chapitre. La permission de se couvrir a été aussi quelquefois accordée à des seigneurs qui n'étoient pas grands d'Espagne: elle fut donnée au marquis de Caracene gouverneur du Milanez, lorsque l'archiduchesse Marie-Anne d'Autriche venant en Espagne pour épouser Philippe IV. passa par Milan: le roi ne voulut pas que ce seigneur fût traité avec moins d'honneurs que les autres grands, dans un lieu où il étoit gouverneur, & où il representoit la personne du roi: ainsi il eut ordre de se couvrir devant la reine pendant tout le tems qu'elle demeureroit dans le Milanez.

Les grands de la premiere classe ont cette prérogative qu'ils peuvent prendre leurs titres d'honneur aussitôt qu'ils leur sont échus ou par héritage ou par alliance, sans demander ou attendre la confirmation du roi & de son conseil, comme sont obligés de faire tous les autres seigneurs qui ne peuvent entrer en possession d'aucun titre avant que d'avoir fait sçavoir au roi la mort de leur predecesseur, & que la succession a été justifiée dans le conseil du roi. Ce privilege autrefois étoit seulement pour les anciens ducs, dont les titres sont perpetuels & hereditaires: mais les autres grands de la premiere classe, soit ducs, soit marquis ou comtes, se sont attribués cette exemption, comme une prerogative appartenante à leur dignité. Mais la difference la plus essentielle qui se trouve entre les grands d'Espagne, de quelque classe qu'ils soient, c'est que les uns ne le sont qu'à vie, c'est-à-dire, que la grandesse n'étant attachée qu'à leur personne, elle s'éteint à leur mort, & ne passe point à leurs descendans, & que les autres le sont à titre & à race, & la grandesse attachée à leurs terres passe avec elles, même en quenouille, & en d'autres familles au défaut des héritiers mâles. La maniere dont le roi parle aux grands en leur donnant la grandesse, en fait toute la distinction; car il dit aux premiers de se couvrir sans y rien ajoûter; & alors la grandesse n'est attachée qu'à la personne, & ne dure que pendant la vie; mais il dit aux autres, *duc*, *marquis*, ou *comte* d'un tel lieu, *couvrez-vous*, & en ce cas la grandesse est censée être attachée à la terre titrée, avec droit de passer à d'autres: c'est ce qui fait qu'il y a peu de maisons en Espagne qui n'ayent été interrompues, & dont le nom & les terres n'ayent été portées par une fille unique ou aînée mariée dans une autre famille. De-là vient aussi que les grandesses se multiplient dans une même maison, comme par exemple le duc de Medina-Celi mort en 1711. étoit sept fois grand d'Espagne, parce qu'il possedoit sept terres honorées du titre de la grandesse, qui étoient échues à sa maison, par heritage, sçavoir, quatre duchés, deux marquisats & un comté. * Imhoff, *Recherches historiques & genealogiques des grands d'Espagne. Memoires de Trevoux*, Septembre 1708.

En Juin 1701. il fut resolu dans le conseil d'état du roi d'Espagne, que les ducs & pairs de France jouiroient en Espagne des droits des grands d'Espagne, de même que les grands d'Espagne jouiroient en France des privileges des ducs & pairs; s'ils ne l'étoient pas par eux-mêmes, à quoi le roi de France donna son consentement. Sa majesté Catholique nomma en differens tems à la grandesse le duc de Beauvillier, le maréchal d'Estrées, le maréchal de Boufflers, le maréchal de Tessé, le maréchal de Berwick, le duc de Nevers, le duc de Noailles, le comte de la Mothe-Houdancourt, le chevalier d'Orleans, grand prieur de France, le marquis de Prie, le maréchal de Villars, le marquis de Ruffec, &c.

Henri II. roi de Castille, fut le premier qui créa des ducs, des comtes & des marquis, ce qui fut suivi par ses successeurs, qui en créent ainsi qu'il leur plaît. L'on a cru en devoir rapporter quelques-uns des plus anciens où l'on verra le tems de leur érection, les maisons où la grandesse a passé par femmes, & celles qui la possedent aujourd'hui.

DUCHE'S.

ABRANTES dans l'Estramadoure Portugaise, fut érigé en comté par Alfonse V. en faveur de LOUP D'ALMEIDA, dont la posterité ayant manqué, ce comté fut érigé en duché par Philippe IV. en faveur d'ALPHONSE DE LANCASTRE, marquis de Portoseguro, dans la posterité de qui le duché subsiste.

ALBE DE-TORMES, au royaume de Leon, fut érigé en duché en 1469. par Henri II. roi de Castille, en faveur de la maison de TOLEDE, & y subsiste.

ALBUQUERQUE dans l'Estramadoure Castillanne, fut érigé en duché l'an 1464. par Henri IV. roi de Castille, en faveur de la maison de LA CUEVA, en laquelle il subsiste.

ALCALA de los Gazulos, en Andalousie, fut érigé en duché en 1558. par le roi Philippe II. en faveur de la maison de HENRIQUEZ de Ribera, d'où il a passé dans celle de LA CERDA des ducs de Medina-Celi.

ARCOS, ville d'Andalousie, après avoir été possedée par RODRIGUE D'AVALOS, connétable de Castille, & par ALONSO-HENRIQUEZ, amirante de Castille, auquel elle fut ôtée par le roi Jean II. en 1440. fut donnée à titre de comté à PIERRE-PONCE-DE-LEON, seigneur de Marchena, lorsque le même roi retira de ses mains le comté de Medelin, qu'il lui avoit donné peu de tems auparavant, Rodrigue Ponce de Leon son petit-fils, fut créé comte & duc de Cadiz en 1484. par le roi Ferdinand & la reine Isabelle; mais étant mort sans enfans mâles, sa fille aînée les porta en mariage à LOUIS-PONCE-DE-LEON, marquis de Zara. La ville de Cadiz, qui est un des plus beaux ports de l'Europe, ayant été retirée par les mêmes rois Catholiques qui en avoient besoin pour la navigation des Indes nouvelles découvertes, érigerent en duché le comté d'Arcos en Janvier 1498. pour dédommager le marquis de Jara, en la posterité de qui ce duché subsiste.

AVEYRO, terre située en Portugal, fut érigée en duché vers l'an 1330. par Jean III. roi de Portugal, en faveur de JEAN DE LANCASTRE, petit fils du roi Jean II. Jean duc de Bragance étant monté sur le trône de Portugal, confisqua ce duché sur Raimond de Lancastre V. duc d'Aveyro, parce qu'inviolablement attaché aux interêts de Philippe IV roi d'Espagne, il ne voulut pas reconnoître ce nouveau souverain. Philippe IV. voyant que ce seigneur, pour ne pas manquer à la fidelité qu'il lui avoit jurée, avoit abandonné sa patrie & ses états pour se rendre en Castille, lui donna entre autres biens le titre de Ciudad-Real. Il mourut en 1665. laissant une sœur qui porta ce duché dans la maison de PONCE-DE-LEON, où il subsiste.

BAENA, ville d'Andalousie, fut érigée en duché en Août 1661. en faveur de la maison de CORDOUE, d'où il passa dans celle de CARDONNE, dont la posterité en jouit.

BEJAR, ville de l'Estramadoure, fut érigée en duché en 1448. par les rois Catholiques Ferdinand & Isabel en faveur d'ALVAREZ de ZUNIGA, d'où il passa par mariage dans la maison de SOTOMAYOR.

CAMINA, ville & port de mer en Portugal, a été éri-

gée en duché l'an 1600. par Philippe III. roi d'Espagne & alors aussi de Portugal, en faveur de MICHEL DE MENESES & Norona, marquis de Villareal, issu de la maison de Castille, d'où il a passé dans la maison de PORTOCARRERO.

CARDONNE, ville de Catalogne, qui a donné le nom à une des plus anciennes maisons d'Espagne, fut érigée en comté l'an 1375. par Pierre IV. roi d'Arragon, en faveur de Folch de Cardonne, & en duché par les rois Catholiques Ferdinand & Isabel en faveur de REMON FOLCH V. COMTE DE CARDONNE, l'un de ses descendans, d'où il passa dans la maison D'ARRAGON, de la branche de Segorbe puis dans celle de CORDOUE, & dans celle de LA CERDA.

ESCALONA, ville de la nouvelle Castille, fut érigée en duché vers l'an 1469. par Henri IV. surnommé l'*impuissant*, en faveur de JEAN PACHECO, seigneur de Villena, & subsiste dans sa posterité masculine.

FERIA, ville de l'Estramadoure, fut érigée en comté en 1467. par Henri IV. roi de Castille en faveur de LAURENT DE FIGUEROA, & en duché en 1567. par le roi Philippe II. en faveur de Gomez Suarez de Figueroa, & passa par mariage dans la maison de CORDOUE.

FRIAS, ville de la vieille Castille, fut érigée en duché par les rois Catholiques Ferdinand & Isabel, en faveur de BERNARDIN-FERNANDEZ DE VELASCO, connétable de Castille.

GANDIE, ville du royaume de Valence, fut érigée en duché par Martin, roi d'Arragon, en faveur d'ALFONSE D'ARRAGON, comte de Ribagorce, petit-fils de Jacques II. roi d'Arragon; mais étant mort sans enfans en 1425. HUGUES DE CARDONNE son neveu lui succeda. Jean de Cardonne fils d'Hugues, ayant pris parti contre Jean roi d'Arragon & de Navarre, fut privé de ce duché en punition de sa révolte, par le roi qui le réunit à la couronne; mais quelque tems après il en fut démembré, & donné en 1485. par le roi Ferdinand à PIERRE-LOUIS DE BORGIA, dont la posterité le possede.

HIJAR, terre située en Arragon, que Jacques I. roi d'Arragon, donna à PIERRE-FERDINAND son fils *naturel*, qui en prit le surnom. Elle fut érigée en duché l'an 1483. par le roi Ferdinand le Catholique, en faveur de JEAN-FERNANDEZ, issu de Pierre-Ferdinand; & le fut une seconde fois en 1614. par Philippe III. roi d'Espagne en faveur de JEAN-CHRISTOPHLE-Louis Fernandez de Hijar, arriere petit-fils du premier duc, lequel mourut la même année, laissant pour fille unique Isabelle-Marguerite Fernandez de Hijar, qui porta ce duché à RODRIGUE SARMIENTO, comte de Salinas, &c. issu de l'ancienne maison de Silva, d'où il a passé par mariage dans celle de PIGNATELLI.

HUESCA, ville du royaume de Grenade, fut donnée par les rois Catholiques à FREDERIC-ALVAREZ DE TOLEDE II. duc d'Albe, & érigée en duché l'an 1563. par Philippe II. roi d'Espagne, en faveur de FERDINAND DE TOLEDE, surnommé *le Grand*, III. duc d'Albe. *Voyez* ALBE.

INFANTADO, état composé de quelques villes & plusieurs bourgades qui en dépendent, fut ainsi nommé parce que plusieurs infans fils de rois, l'avoient possedé. Alphonse surnommé *le sage*, le donna à MAJORE-GUILLEN DE GUZMAN sa maîtresse, qui le laissa en mourant à BEATRIX DE CASTILLE leur fille, & femme d'ALPHONSE III. roi de Portugal, laquelle en fit don à BLANCHE DE PORTUGAL sa fille, & abbesse de las Huelgas de Burgos. Cette abbesse le vendit à l'infant dom MANUEL; mais n'en ayant pu tirer le payement elle le revendit à l'infant dom PEDRO DE CASTILLE, seigneur de los Cameros, fils du roi Sanche IV. à la charge que si dans un certain tems, il ne lui en comptoit pas le payement, elle pourroit le revendre à d'autres. Cette vente fit naître entre les infans dom Manuel & dom Pedro, un grand procès qui dura long-tems & qui fut decidé en faveur de dom Manuel. Dona Constance sa petite-fille le porta en mariage à MICER GOMEZ GARCIAS D'ALBORNOZ, neveu du fameux cardinal d'Albornoz, Marie d'Albornoz sa petite fille le porta en mariage à HENRI DE VILLENA surnommé l'*astrologue*, issu de la maison royale d'Arragon; mais étant morte sans enfans, il échut à ALVARE DE LUNA, connétable de Castille, petit-fils de Therese d'Albornoz, sœur de Micer-Gomez, laquelle avoit épousé Jean Martinez de Luna, & Jeanne de Luna sa petite fille, le porta en mariage à DIEGUE LOPEZ DE PACHECO, marquis de Villena. Le roi Henri IV. surnommé *l'impuissant*, retira en 1470. cet état des mains de Jeanne de Luna, & de Diegue Lopez de Pacheco, & leur donna en échange la ville d'Alcaraz, & peu de tems après il donna l'état de l'Infantado à DIEGUE HURTADO DE MENDOZA, qui fut érigé en duché en 1475. par les rois Ferdinand & Isabel, d'où il passa par mariage dans la maison de SANDOVAL, puis dans celle de SILVA.

LERMA, ville de la vieille Castille, appartenoit anciennement à la maison de Lara; mais ayant été réünie à la couronne, elle fut érigée en comté par le roi Ferdinand *le Catholique*, en faveur de BERNARD DE SANDOVAL & ROXAS, puis en duché par le roi Philippe III. en Novembre 1599. en faveur de FRANÇOIS GOMEZ DE SANDOVAL & ROXAS, & passa par le mariage de Marie-Anne sa fille aînée avec LOUIS D'ARRAGON ET CORDOUE, duc de Segorbe & de Cardonne, dans cette maison; mais Rodrigue de Vivar-Mendoza & Sandoval, duc de l'Infantado, cousin germain de son pere lui ayant intenté procès, elle fut dépossedée des états de Lerma, par sentence rendue en 1643. avec la permission pourtant de retenir le titre de duchesse de Lerma, pendant que la proprieté en seroit débattue, dont la décision fut renvoyée à la chancellerie de Valladolid. Cette duchesse étant morte avant la decision du procès, son mari transigea au nom de son fils, avec le duc de l'Infantado, & renonça au duché de Lerma, pour raison de quoi, l'autre lui ceda son droit sur le marquisat de Denia, de sorte que le duc de l'Infantado, devint aussi duc de Lerma; mais étant mort en 1668. sans enfans, Catherine de Mendoza & Sandoval sa sœur aînée, & femme de RODRIGUE DE SILVA, duc de Pastrane, prit possession du duché de Lerma; sur quoi il y eut opposition de la part de Catherine-Antoinette d'Arragon & Sandoval, fille du duc de Cardonne & de Segorbe, & du duc de Medina Celi son mari, prétendans être les légitimes successeurs; mais en 1677. la duchesse de Pastrane, obtint l'adjudication du duché de Lerma; & à l'égard de la proprieté l'affaire demeura indecise, avec permission aux parties d'en poursuivre l'instance, laquelle dura jusqu'en 1705. que ce procès fut jugé définitivement en faveur du duc de l'Infantado & de Pastrana, dont la maison est en paisible possession & jouissance du duché de Lerma.

MAQUEDA, ville de la nouvelle Castille, fut érigée en duché l'an 1530. par l'empereur Charles V. en faveur de DIEGUE CARDENAS. Sa posterité ayant manqué, ce duché fut adjugé par sentence du mois de Septembre 1668. à MARIE DE GUADALOUPE de Lancastre Cardenas & Manrique V. duchesse d'Aveyro.

MEDINA CELI, ville de la nouvelle Castille, fut érigée en comté par Henri II. roi de Castille, l'an 1368. en faveur de BERTRAND OU BERNARD DE BEARN, fils *naturel* de Gaston, surnommé *Phœbus*, comte de Foix, lorsqu'il épousa Isabelle de la Cerda, LOUIS DE LA CERDA V. comte de Medina Celi, issu de Bernard de Bearn, & de Isabelle de la Cerda, fut créé duc de Medina Celi en 1491. par les rois Catholiques Ferdinand & Isabel; & ce duché demeura depuis ce tems dans la maison de la Cerda, jusqu'à la mort de Louis-François de la Cerda IX. duc de Medina Celi. Felix-Marie de la Cerda Arragon sa sœur aînée, veuve du marquis de Priego, duc de Feria de la maison de CORDOUE, lui a succedé.

MEDINA DEL RIO-SECO, ville de Castille, qui appartient depuis très-long-tems à la maison d'HENRIQUEZ issue de celle des rois de Castille, plus connue sous le nom d'Amirante de Castille qui a été comme hereditaire pendant plusieurs siécles dans cette maison, fut érigée en duché l'an 1520. par l'empereur Charles V. en faveur de FERDINAND HENRIQUEZ, dont la posterité en a joui jusqu'à Jean-Thomas Henriquez de Cabrera, VII. duc de Medina de Rio-Seco, XI amirante de Castille, comte de Melgar, &c. qui trahit les interêts du roi Philippe V. & se retira en Portugal où il mourut le 23. Juin 1705. sans posterité.

MEDINA SIDONIA, ville d'Andalousie, est la premiere terre de Castille qui ait été érigée en duché en 1445. par le roi Jean II. en faveur de JEAN DE GUZMAN III. comte de Niebla, pour en jouir pendant sa vie seulement;

mais il fut créé hereditaire par le roi Henri IV. en 1460. en faveur du même Jean, pour en jouir non seulement par ses enfans légitimes, mais aussi par ses enfans naturels, ce qui arriva, & qui jouissent de ce duché.

MEDINA DE LAS TORREZ, ville de l'Estramadoure, fut érigée en duché par le roi Philippe IV. pour gratifier GASPARD DE GUSMAM, comte, duc d'Olivarez son favori, qui la donna aussi-tôt en dot à Marie de Guzman sa fille unique en la mariant à Ramire Nunez de Guzman, marquis de Toral, qui prit le titre de duc de Medina de las Torrez, & qu'il conserva, quoique sa femme fût morte en ses premieres couches; & sa fille née d'un troisiéme mariage, porta ce duché dans la branche des ducs de Medina Sidonia de la même maison.

MONTALTO, ville de la Basilicate, province du royaume de Naples, possedée depuis plusieurs siécles par des seigneurs originaires d'Espagne, fut érigée en duché par Ferdinand I. roi de Naples, en faveur de FERDINAND D'ARRAGON, son fils *naturel*, dont la posterité étant finie sans enfans mâles, Marie d'Arragon, fille aînée d'Antoine, IV. duc de Montalte, la porta en mariage à FRANÇOIS DE MONCADE, prince de Paterno, dans la posterité duquel ce duché subsiste.

NAGERA, ville située aux confins de la vieille Castille fut érigée en duché en 1482. par les rois Ferdinand & Isabel, en faveur de PIERRE MANRIQUE DE LARA, comte de Trevigno, & passa par femmes dans les maisons de CARDENAS, DE MENDOSA, de VALASCO, de QUEVARA & de ZUNIGA.

OLIVAREZ, terre située dans la vieille Castille, fut érigée en comté par l'empereur Charles V. en faveur de PIERRE DE GUSMAN, & en duché par le roi Philippe IV. en faveur de GASPARD DE GUZMAN son petit fils, lequel étant mort sans posterité légitime, LOUIS MENDEZ DE HARO, marquis de Carpio, fils de Françoise de Guzman sa sœur, lui succeda dans ce duché, dont la petite-fille l'a porté dans la maison de TOLEDE, en épousant François de Tolede, frere du duc d'Albe.

OSSUNE, ville d'Andalousie, fut érigée en duché en 1562. par le roi Philippe II. en faveur de PIERRE GIRON, comte d'Uceda, en la maison duquel il subsiste.

PASTRANE, ville de la nouvelle Castille, fut vendue en 1372. avec les autres terres, par Gaspard Gaston de la Cerda & Mendoza, à RUIZ GOMEZ DE SILVAS, prince d'Eboli, & peu après érigée en duché par le roi Philippe II. Ce duché n'est point sorti de sa maison.

PENERANDA, fut érigé en duché par le roi Philippe III. en faveur de JEAN DE ZUNIGA Avellaneda & Cardenas, mais la lignée masculine finit, & les états tomberent dans la maison de CHAVEZ CHACON, comtes de Casarubios.

SANLUCAR, ville, fut érigée en duché par le roi Philippe IV. en faveur de GASPARD DE GUZMAN, comte, duc d'Olivares, lequel après la mort de la duchesse de Medina de las Torrez sa fille unique, le transporta à son fils *naturel* Henri-Philippe, marquis de Mairena, qui eut un fils qui possеda ce duché; mais étant mort jeune, sa succession fut disputée par le duc de Medina Sidonia, de la maison de Guzman, & par le marquis de Leganez de la maison de MESSIA, & fut adjugée en 1696. au marquis de Leganez mort en 1710.

SEGORBE, ville épiscopale du royaume de Valence, que Pierre III. roi d'Arragon, donna à JACQUES PEREZ son fils *naturel*, & que sa fille nommée Constance porta en mariage à ARTAL DE LUNA. De ceux-ci descendoit Pierre comte de Luna & seigneur de Segorbe, qui laissa pour heritiere sa fille Marie, premiere femme de MARTIN D'ARRAGON, duc de Montblanc, puis roi d'Arragon. Segorbe ayant été ainsi réunie à la couronne d'Arragon, fut dans la suite donnée par le roi Jean II. à l'infant HENRI d'ARRAGON, son neveu l'an 1409. & érigée en duché, d'où il passa par mariage dans les maisons de CORDOUE & de la CERDA.

SESSA & SOMA, duchés situés dans le royaume de Naples, le premier fut donné par le roi Ferdinand dit *le catholique*, à GONSALVE DE CORDOUE, dit *le grand capitaine*, lequel étant mort sans enfans mâles, ce duché tomba en quenouille sans sortir de la maison de Cordoue, Elvire sa fille & heritiere, ayant épousé Louis Fernandez de Cordoue, comte de Cabra, qui fut encore créé duc de Baëna; mais étant mort sans enfans, tous ces états passerent en la personne d'ANTOINE FERNANDEZ DE CARDONNE Cordoue & Requesens son neveu, qui étoit fils de Ferdinand de Cardonne, II. duc de Soma, & de Beatrix de Figueroa, sœur du duc de Sessa & Baëna, comte de Cabra, & petit-fils de Raymond de Cardonne, premier duc de Soma, viceroi de Sicile & de Naples, mort en Mars 1523. & d'Isabelle de Requesens, comtesse de Palamos.

TERRANOVA en Sicile, fut possedée par GASPARD D'ARRAGON & de Guilles, issu d'un fils *naturel* de Frederic d'Arragon II. du nom, roi de Sicile. Charles d'Arragon fils de Gaspard, fut fait marquis d'Avila & de Terranova & laissa pour heritiere Antoinette d'Arragon, mariée successivement à FRANÇOIS & JEAN de Taglivia, comtes de Castelveterano, qui étoient freres: elle eut de Jean, Charles d'Arragon & Tagliania, lequel ayant succedé à ses pere & mere, fut créé duc de Terranova en 1561. & prince de Castelveterano en 1565. Ce duché demeura dans sa maison jusqu'à ce que Jeanne d'Arragon Cortez de Mendoza, V. duchesse de Terranova, &c. fille de Diegue, IV. duc de Terranova, &c. & d'Etiennette Cortez de Mendosa, la porta en mariage à HECTOR PIGNATELLI, VI. duc de Monteleon, prince de Noya, &c. d'où il a passé dans une autre branche de la même maison.

TORRES-NOVAS en Portugal, fut érigé en duché en faveur de GEORGES DE LANCASTRE, fils aîné d'Avare, III. duc d'Aveyro, mais à condition que ce ne seroit que pour quatre vies, en y comprenant celle de Georges-Raimond son fils, qui étoit IV. duc d'Aveyro, & II. de Torres-novas, étant mort sans enfans, Marie de Guadeloupe, sa sœur, & femme d'EMANUEL PONCE-DE-LEON, VI. duc d'Arcos, le ceda avant sa mort à Joachim Ponce-de-Leon son fils.

VERAGUA, fut érigé en duché en 1537. par l'empereur Charles V. en faveur de DIEGUE COLON, viceroi des Indes. Le conseil des Indes ayant depuis disputé cet état à Louis Colon fils de Diegue, le roi Philippe II. changea en 1556. le titre de Veragua en celui de la VEGA terre située dans l'isle de la Jamaïque, & Louis Colon prit le titre de duc de Veragua & de la Vega, qui a passé dans la maison de PORTUGAL.

VIBONA terre située en Sicile, fut possedée par la maison de PERALTA, en Catalogne à titre de comté, & ayant passé par mariage dans celle de LUNA, elle fut érigée en duché en 1530. par l'empereur Charles V. en faveur de Pierre de Luna & Peralta, & passa par succession dans la maison de MONCADE.

VILLA HERMOSA ville du royaume de Valence fut érigée en duché par Jean II. roi d'Arragon vers l'an 1470. en faveur d'ALFONSE D'ARRAGON son fils *naturel*, auquel il fit don de ce duché & du comté de Ribagorce. Marie d'Arragon sa fille unique porta en mariage ce duché à ROBERT DE S. SEVERIN prince de Salerne, dont elle eut un fils qui fut prince de Salerne & duc de Villahermosa, lequel fut dépouillé de tous ses biens pour avoir abandonné le service de l'empereur Charles V. & le duché fut donné à MARTIN D'ARRAGON & Guerrea comte de Ribagorce, petit fils de Jean d'Arragon, comte de Luna, qui étoit fils *naturel* du premier duc de Villahermosa, & a passé par mariage dans la maison de BORGIA. La veuve du IX. duc de Gandie étant morte sans enfans en 1695. elle fit les Jesuites ses heritiers universels; mais cette succession fut contestée au conseil d'Arragon, & fut décidée en faveur de

UZEDA, terre située en Castille, fut donnée à titre de comté par le roi Philippe II. à DIEGUE VELASQUEZ Mesia, & eut un fils qui fut II. comte d'Uzeda; mais le roi Philippe III. retira de lui ce comté, le faisant marquis de Loriana, & érigea Uzeda en duché en faveur de CHRISTOPHLE GOMEZ DE SANDOVAL & Roxas fils aîné du duc de Lerme, d'où il passa dans la maison de GIRON & de PACHECO.

COMTES

AGUILAR d'Inestrellas, dans le royaume de Leon, fut érigé en comté l'an 1475. par le roi Ferdinand & la reine Isabelle en faveur de la maison d'ARELLANO, & retabli en 1640. par le roi Philippe IV. en faveur de la même maison, d'où il a passé dans celle de MANRIQUE de Lara, de la branche de Frigillana.

ALBE d'Aliste, dans la vieille Castille, fut érigée en comté en 1454. par Henri IV. dit l'*Impuissant*, en faveur de la maison d'*Henriquez*, où il subsiste.

ALTAMIRA, terre possedée par la maison de Moscoso originaire de Galice, passa par mariage dans celle de ULLOA, en faveur de laquelle elle fut érigée en comté sur la fin du regne de Jean II. roi de Castille, puis il passa dans celle d'OSORIO, où il est encore.

ARANDA en Arragon fut érigé en comté en faveur de la maison d'URREA, & a passé par succession dans celle de HEREDIA.

LOS ARCOS fut érigé en comté par le roi Philippe III. en faveur de la maison de LASSO DE LA VEGA, en laquelle ce comté subsiste, & érigé en grandesse en 1697. par le roi Charles II.

BANOS, ville de la nouvelle Castille fut érigée en comté par le roi Philippe III. en faveur de la maison de LEYVA, d'où il passa par mariage dans celle de LA CERDA de la branche de Ladrada.

BENAVENTE, ville du royaume de Leon, fut donnée en 1369. à titre de duché par Henri II. roi de Castille & de Leon, à FREDERIC DE CASTILLE son fils *naturel*; & selon le sentiment des meilleurs historiens Espagnols, c'est le premier duché qui ait été érigé en Espagne. Mais ce nouveau duc ayant machiné contre l'état, finit miserablement ses jours en prison; de sorte qu'étant mort sans posterité, son duché fut éteint & réuni à la couronne.

En 1398. Henri III. roi de Castille, érigea en comté la ville de Benavente en faveur de JEAN ALPHONSE PIMENTEL, chevalier Portugais, qui étoit passé de Portugal en Castille, avec l'infante Beatrix femme de Jean I. roi de Castille, en recompense des villes de Bragance & de Vinaës qu'il lui avoit cedées, après les avoir défendues jusqu'à la derniere extrémité contre Jean roi de Portugal. Ce comté subsiste encore aujourd'hui dans la maison de Pimentel.

LEMOS, petit pays du royaume de Galice, qu'Elvire Suarez de Novo apporta en mariage à Gautier Ruiz de Castro, surnommé *le Balafré*, la posterité duquel en jouit jusqu'en 1375. qu'Isabelle de Castro, le porta en mariage à PIERRE DE CASTILLE, comte de Trastamare, issu du roi Alphonse XI. & que Beatrix de Castille leur fille porta aussi en mariage à PIERRE ALVAREZ OSORIO, seigneur de Cabrera & de Ribera, en faveur duquel la terre de Lemos fut érigée en comté l'an 1457. par le roi Henri IV. dit l'*Impuissant*. Alphonse son fils mourut avant lui & laissa un fils *naturel*, nommé Rodrigue, que Pierre son grand pere fit heritier de la terre de Lemos dont il fut le II. comte. Ce bâtard étant mort sans enfans mâles, Beatrix sa fille aînée épousa DENYS DE PORTUGAL, fils puîné du duc de Bragance; & c'est par cette voie que le comté de Lemos a passé dans la maison de Portugal & s'y est perpetué jusqu'à present.

LERIN ville du Royaume de Navarre, dont Louis DE BEAUMONT, connétable de ce royaume, qui descendoit par bâtardise des rois de Navarre de la maison d'Evreux, fut le premier comte dont la posterité masculine finit en 1565. & passa par mariage dans la maison de TOLEDE, duc d'Albe où il subsiste.

MIRANDA, ville de la vieille Castille, dite *del Castana* pour la distinguer d'une autre ville du même nom, fut érigée en comté par Henri II. roi de Castille en faveur de DIEGO LOPEZ DE ZUNIGA, comte de Ledesma. Anne Marie de Zuniga, X. comtesse de Miranda, &c. le porta dans la maison de CHACON, en épousant Jean de Chavez Chacon, II. comte de la Calcada, &c. où il subsiste.

MONTEREI, terre située en Galice, a été possedée par la maison de ZUNIGA, & fut érigée en vicomté par le roi Jean II. en faveur de Jean de Zuniga, & Budina, qui laissa pour fille unique Therese de Zuniga mariée à SANCHE SANCHEZ Ulloa, seigneur d'Ulloa, & de Monterroso, en faveur duquel Monterei fut érigé en comté en 1474. par le roi Henri IV. dit l'*Impuissant*, & a passé par mariage dans les maisons d'AZEVEDO, d'AIALA & de HARO.

MONTIJO, terre située en Estramadoure, érigée en comté en .... fut honorée des honneurs de la grandesse par le roi CHARLES II. en Octobre 1691. en faveur de CHRISTOPHLE PORTOCARRERO qui en fut le IV. comte, & est possedé par sa posterité.

OGNATE, ville de la province de Guipuscoa, possedée depuis plusieurs siécles par la maison de GUEVARA, fut érigée en comté par le roi Henri IV. en 1469. en faveur de Pierre Velez de Guevara, en la posterité duquel il subsiste.

OROPESA, ville de Castille vers la frontiere d'Estramadoure, fut érigée en comté en 1475. par les rois Ferdinand & Isabel, en faveur de GARCIAS ALVAREZ DE TOLEDE, d'où il a passé par mariage en la maison de PORTUGAL Bragance, où il subsiste.

PALMA, terre en Andalousie, fut donnée en 1342. par Alphonse XI. roi de Castille, à GILLES BOCANEGRA Genois, pour le recompenser de ce qu'il s'étoit attaché à sa personne, en acceptant la charge de son general de la mer. Micer Gilles Bocanegra, fils d'Ambroise IV. seigneur de Palma, ayant épousé Françoise, fille de Martin Fernandez Portocarrero, seigneur de Villanueva del Fresno, ses descendans se firent honneur de prendre le surnom de Portocarrero en quittant celui de Bocanegra. Louis Portocarrero, arriere petit-fils de Micer Gilles Bocanegra & de Françoise Portocarrero, VIII. seigneur de Palma, en fut créé comte par la reine Jeanne en Novembre 1507. & ce comté subsiste dans sa maison.

PAREDES dit *de Navas* pour la distinguer d'une autre terre du même nom, est située dans la nouvelle Castille. Elle fut le patrimoine de RODRIGUE MANRIQUE, second fils de Pierre Manrique, VIII. seigneur d'Amusco. Ce fut en faveur de Rodrigue que Paredes fut érigé en comté en 1452. par le roi Henri IV. Ce comté demeura dans sa posterité jusqu'en 1571. qu'il passa dans une autre branche de sa maison: mais en 1646. il passa dans la maison de GONZAGUE par le mariage de Marie Agnès Manrique de Lara, X. comtesse de Paredes avec Vespasian de Gonzague fils puîné de César duc de Guastalla.

PENERANDA, different de Peneranda duché, fut érigé en comté par le roi Philippe III. en faveur d'ALPHONSE DE BRACAMONTE, d'où il passa par mariage dans la maison de VELASCO.

SAN ISTEVAN terre en Andalousie, dite *del Puerto*, pour la distinguer d'un autre du même nom, fut érigée en comté en 1473. par Henri II. roi de Castille en faveur de DIEGUE SANCHEZ DE BENAVIDES, & s'est perpetué dans sa posterité masculine jusqu'à present.

MARQUISATS.

AGUILAR del Campo dans le royaume de Leon, fut donné par le roi Henri II. à TELLO, seigneur de Biscaye son frere, lequel legua en 1370. par son testament cette terre à Marie, sa fille, qui avoit épousé JEAN HURTADO DE MENDOSA, seigneur de Mindivil; mais le roi ne pouvant souffrir qu'une terre aussi considerable, qu'il avoit donnée à son frere pour appanage, passât au pouvoir d'un seigneur particulier, la retira en 1371. & la donna à Jean fils aîné de Tello, la fille porta cette terre dans la maison de MANRIQUE, en faveur de laquelle elle fut érigée en marquisat par les rois Catholiques, & jouit des prérogatives de la grandesse, laquelle fut aussi conservée à ses successeurs: mais la posterité masculine ayant manqué en 1662. par la mort de Bernard Manrique VII. marquis d'Aguilar, BERNARD DE SILVA Manrique son cousin germain, fils d'Antoinette Manrique sa tante, hérita de ses états; d'où il passa dans la maison de la Cueva, puis dans celle de ....

ALCANIZAS, dans la vieille Castille, possedé originairement par les seigneurs du nom d'ALMANZA, d'où il passa par mariage en celle d'HENRIQUEZ, en faveur de laquelle elle fut erigée en marquisat, d'où elle passa dans celle de BORGIA, puis retourna par mariage dans celle de HENRIQUEZ.

ASTORGA, ville du royaume de Leon, fut érigée en marquisat en 1465. par Henri IV. dit l'*Impuissant*, en faveur de la maison d'OSORIO, & passa par mariages dans les maisons d'AVILA & de GUZMAN.

AYTONA, l'une des plus anciennes baronies de la principauté de Catalogne, appartient depuis plusieurs siécles à la maison de MONCADE, elle fut érigée en comté en faveur de Jean de Moncade, viceroi de Sicile & de Catalogne, &

en marquisat en faveur de son fils, en la maison duquel il subsiste.

LOS-BALBASES, terre située en Castille, fut érigée en marquisat en Decembre 1621. par Philippe IV. en faveur d'AMBROISE SPINOLA, issue d'une des plus illustres maisons de Gennes, a subsisté en sa posterité.

CAMERASA, bourg de Catalogne, qui a été possedé pendant plusieurs siécles, sans aucun titre, par la maison de LUNA, de laquelle il passa dans celle de Los-Cobos, par le mariage que Françoise de Luna, créée marquise de Camerasa, contracta avec Diegue de Los-Cobos & Mendosa, grand commandeur de Leon, &c. fils de François de Los-Cobos, favori de l'empereur Charles V.

CARPIO, ville d'Andalousie, fut érigée en marquisat en 1559. par Philippe II. en faveur de DIEGUE LOPEZ DE HARO, dont la petite fille Marie de Haro, II. marquise de Carpio, épousa FRANÇOIS PACHECO DE CORDOUE, petit-fils de Pierre, marquis de Priego, dont vint Diegue Lopez de Haro, III. marquis de Carpio, mort sans posterité. Alors Beatrix de Haro, sœur cadette de Marie, & tante de ce dernier, devint IV. marquise de Carpio. Elle avoit épousé LOUIS MENDEZ DE HARO ET SOTOMAYOR, issu d'un oncle du premier marquis de Carpio, au moyen de quoi ce marquisat de Carpio rentra dans la maison de Haro, d'où il a passé par mariage dans celle de TOLEDE.

CASTEL-RODRIGO, ville de Portugal, fut érigée en comté par Philippe II. roi d'Espagne, en faveur de CHRISTOPHLE DE MOURA, qui lui avoit rendu de grands services dans la conquête de Portugal. Philippe III. roi d'Espagne l'en fit marquis, & attacha à ce nouveau marquisat les honneurs de la grandesse. Ce marquisat après avoir passé par alliance dans les maisons de GUZMAN-LAS-TORRES & d'HOMODEI, est entré dans celle de PIO, qui le possede

CASTROMONTE, fut érigé en marquisat par le roi Philippe IV. en Juillet 1663. en faveur de LOUIS DE BAESA, seigneur d'Estedar, auquel le roi Charles II. attacha les honneurs de la grandesse. Ce marquisat n'est point sorti de la maison de Baëza.

DENIA, ville forte au royaume de Valence, fut érigée en marquisat en 1484. par Ferdinand *le Catholique*, en faveur de DIEGUE GOBEZ DE SANDOVAL ET ROXAS, comte de Costrogeriz, & y attacha les honneurs de la grandesse.

LAGUNA, surnommée, *de Camero Viejo*, terre dans la nouvelle-Castille, fut érigée en marquisat en Fevrier 1599. en faveur de SANCHE DE LA CERDA, fils puîné de Jean IV. duc de Medina Celi.

LEGANEZ, terre de la nouvelle Castille, fut érigée en 1627. en marquisat par Philippe IV. en faveur de DIEGUE PHILIPPE MESSIA DE GUSMAN, issu de la maison d'Avila, & a passé par succession dans celle d'Osorio.

MANCERA, terre située dans l'évêché d'Avila, dont PIERRE DE TOLEDE, troisiéme fils du premier duc d'Albe, fut le premier seigneur, fut érigée en marquisat en 1623. en faveur de Pierre de Tolede son arriere petit-fils.

MONTALEGRE, terre située en Castille, après avoir demeuré long-tems dans la maison de MANUEL, passa dans celle de GUZMAN, & fut érigée en marquisat en Mai 1626. par Philippe IV. en faveur de Martin de Guzman, en la maison duquel ce marquisat subsiste.

PRIEGO, terre située en Andalousie, fut érigée en marquisat en 1501. par le roi Ferdinand *le Catholique* en faveur de PIERRE FERNANDEZ DE CORDOUE, seigneur d'Aguilar, & passa par mariage dans la maison de FIGUEROA, comtes de Feria, & retourna dans celle de CORDOUE.

SANTA CRUCE, terre située en Castille, fut érigée en marquisat par le roi Philippe II. en faveur d'ALVARE DE BAZAN, & passa par mariage dans les maisons de PIMENTEL & de BENAVIDES, où il subsiste.

VELADA, terre située en Castille, fut érigée en marquisat par le roi Philippe II. en faveur de GOMEZ D'AVILA, seigneur de S. Roman, mort en 1561. Antoine Sanche Perez d'Avila IV. marquis de Velade l'un de ses descendans herita aussi du marquisat d'Astorga, après la mort d'Alvare Perez Osorio, IX. marquis d'Astorga son oncle maternel; mais étant mort sans enfans, Anne d'Avila & Osorio sa sœur y succeda, & les porta à EMANUEL LOUIS DE GUZMAN, IV. marquis de Villa Manrique, dont elle eut posterité.

LOS VELEZ, fut érigé en marquisat par le roi Ferdinand *le Catholique*, & donné avec autres terres à PIERRE FAJARDO, fils de Jean Chacon gouverneur de Murcie, & de Louise Fajardo, dame proprietaire de la ville de Carthagene, &c. pour le recompenser de cette ville qu'il avoit retirée de lui, & réunie à la couronne. Ce Pierre préferant ses états maternels à ceux de son pere, prit le surnom de Fajardo, & laissa les paternels avec le nom de Chacon à Gonsalve son frere puiné, qui fit la tige des comtes de Casarubios, qui a passé par mariage dans celle de Chaves. La posterité masculine de Ferdinand Joachim Fajardo ayant défailli, le marquisat de Los Velez fut porté par sa sœur dans la maison de MONCADE. * Labbé de Vayrac, *état de l'Espagne*.

DE LA NOBLESSE D'ESPAGNE.

Les gentilshommes Espagnols ne demeurent point à la campagne, comme en France, & en Allemagne; parce qu'il n'y a point de village en Espagne, mais seulement des villes, ou cités, qu'ils appellent *Ciudades*, & des bourgs qu'ils nomment *Villas*. Ainsi les gentilshommes sont mêlés parmi les bourgeois, sans avoir aucune seigneurie, ni justice, ni aucune prérogative, (à la reserve des gentilshommes d'Arragon:) c'est pourquoi la simple noblesse d'Espagne n'est pas considerée. On ne regarde comme nobles que ceux qui sont chevaliers des ordres militaires, ou qui ont des titres de comtes, de marquis, ou de ducs. Ceux qui possedent ces titres, étoient autrefois appellés *Ricos homes*, & *Tiuffados*, qui sont des mots gothiques; car *Ric* & *Tuff* en alleman, signifie *riche* & *puissant*; d'où vient que l'on voit quantité de noms de princes Goths & Francs, qui sont composés du mot *Ric*, comme Alaric, Theodoric, &c. La plûpart des Espagnols croient que les grands des derniers tems, sont ce qu'étoient les *Ricos homes* d'autrefois. En effet, on voit que les anciens rois accordoient le privilege de *Ricohumbria*, comme celui de *Grandezza*.

DES ORDRES MILITAIRES D'ESPAGNE.

Les principaux ordres militaires d'Espagne, sont ceux de S. Jacques, de Calatrava & d'Alcantara. Les ordres de S. Jacques & de Calavatra disputent entr'eux sur l'ancienneté. Mais la plûpart des historiens demeurent d'accord, que l'ordre de Calatrava fut institué par le roi dom Sanche en 1158. & celui de S. Jacques en 1175. sous le regne de Ferdinand II. Peu de tems après le même Ferdinand II. créa l'ordre d'Alcantara en 1177. Les chevaliers de ces trois ordres suivoient en ce tems-là la regle de S. Bernard. Depuis ils obtinrent dispense de se marier. Encore à present ils ne se marient point sans dispense, mais le pape ne la leur refuse jamais. Au commencement il y avoit un grand-maître de chaque ordre, qui jouissoit de plus de cent mille ducats de revenu; mais parce que les brigues des grands pour posseder ces dignités, causoient souvent des guerres civiles, Ferdinand & Isabelle réunirent ces trois grandes maîtrises à la couronne, par permission du pape, vers l'an 1500. & gagnerent par ce moyen trois cens mille écus de rente tout d'un coup. Il y a trente-quatre commanderies dans l'ordre de Calatrava, dont la grande commanderie, est de dix mille cinq cens ducats de rente. Les autres sont de neuf mille ducats, de sept mille, ou de moindre revenu. L'ordre de S. Jacques a trois grandes commanderies, sçavoir, celle de Castille, de 14000. ducats; celle de Leon, de 12000. ducats, & celle de Montalvan, de 4000. ducats; & quatre-vingt-cinq autres commanderies, dont il y en a de 14000. de 12000. & de 10000. ducats de rente. L'ordre d'Alcantara a une grande commanderie de 10500. ducats, & trente-deux autres commanderies, dont les plus riches sont de six ou sept mille ducats de revenu. Outre ces trois ordres, il y a l'ordre de Monteza, dans le royaume de Valence, qui n'a que treize commanderies; & l'ordre de la toison, qui n'a aucune commanderie; & n'est qu'un titre d'honneur. Il est bon de remarquer ici que l'ordre de saint Jacques

Jacques est appellé *le noble*; celui de Calatrava, *le galand*; & celui d'Alcantara, *le riche*, quoique ces commanderies ne soient pas d'un plus grand revenu que les autres.

DES ETATS APPELLES CORTES, *ou Cours.*

Autrefois on assembloit des conciles, ou plûtôt des états generaux, où, non seulement les évêques & les abbés, mais aussi le roi, & tous les grands d'Espagne se trouvoient. C'étoit-là que l'on terminoit tous les differends qui naissoient sur le gouvernement des royaumes; & que l'on élisoit souvent les rois. Ainsi Sisebut y fut élû roi d'Espagne, après la mort de Gondemare, vers l'an 612. Dans le quatriéme concile de Tolede, il fut arrêté qu'aucun roi ne seroit reconnu pour tel, qu'il n'eût été élû & confirmé par les prélats, qui avoient alors beaucoup d'autorité en Espagne. Mais depuis l'an 1509. il n'est rien resté de ces sortes de conciles ou états; que ce qu'on appelle à present *Cortes*, ou Cours, que le roi d'Espagne assemble, pour faire prêter le serment au prince son fils, comme prince des Asturies, & heritier de la couronne. Il est à remarquer qu'en ces assemblées, qui se font ordinairement dans une église, (peut-être à l'exemple des anciens conciles,) le roi est assis du côté de l'épitre, & les prélats ont leurs sieges du côté de l'évangile, afin de marquer l'autorité qu'ils avoient autrefois dans les conciles ou états: au lieu que dans les autres occasions, comme lorsque le roi tient chapelle, c'est-à-dire, qu'il entend la messe en public, il est toûjours placé du côté de l'évangile. Ce sont aussi les prélats qui vont faire le serment avant les grands dans les *Cortes*; mais dans les ceremonies ordinaires les grands vont les premiers. Les derniers états, ou *Cortes*, qui se sont assemblés avec quelque solemnité, ont été tenus à Tolede en 1538. & Charles-*Quint* y ordonna, qu'il n'y auroit que dix-huit villes, dont les deputés y seroient reçûs. Ces villes sont, Burgos, Leon, Grenade, Seville, Cordoue, Murcie, Jaën, Tolede, Segovie, Salamanque, Avila, Toro, Zamora, Cuença, Soria, Guadalaxar, Valladolid, & Madrid. Ces deux dernieres n'ont que le titre de *Villas*, c'est-à-dire, bourgs, & non pas celui de *Ciudades*, qui signifie villes: c'est pourquoi, à parler comme les Espagnols, il faudroit dire que ces *Cortes* sont composées de seize villes & de deux bourgs. Depuis on y a ajoûté toute la Galice pour une ville.

DES PRINCIPAUX REVENUS DU ROI *d'Espagne.*

Tout le monde croit que le plus grand revenu du roi d'Espagne est l'or & l'argent des Indes, en quoi l'on se trompe; car toutes ces richesses ne lui appartiennent pas, mais aux particuliers qui font travailler aux mines d'or de Potosi, & aux mines d'argent du Mexique, en payant le droit du roi. Après que le roi d'Espagne a levé ses droits, la plus grande partie passe en France, en Angleterre, en Hollande, & dans les autres pays étrangers, pour le payement des toiles, des draps & des autres marchandises que les Espagnols en tirent. A l'égard des impositions, le roi leve à peu près quatorze pour cent sur tout ce qui se vend. Les droits d'entrée & de sortie, les impôts sur le vin qui se vend en détail; les douanes, & particulierement la taxe du papier timbré, que l'on appelle *el paper sellado*, rapportent aussi de très-grandes sommes, que les Espagnols font encore monter plus haut.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS *d'Espagne.*

Nous marquerons ici les rois Visigoths qui ont regné en Espagne depuis l'an 412. jusqu'en 713. & les rois Sueves qui ont été maîtres de la Galice, & de quelques autres. *Nous en parlerons encore sous les noms* d'ARRAGON, de CASTILLE, de LEON, de NAVARRE & de PORTUGAL.

ROIS VISIGOTHS.

Commencement de regne.	*Durée de regne.*
412. Ataulph,	trois ans.
415. Sigeric,	7 mois.
416. Vallia,	3. ou 13.
419. *ou* 29. Theodoric I.	23. ou 33.
451. Thorismond,	2.
453. Theodoric II.	13.
466. Evaric ou Evarige,	27.
484. Alaric,	23.
507. Gesalic,	4.
511. *Theodoric*,	15.
526. Amalaric *ou* Amauri,	5.
531. Theudis *ou* Theudas,	17.
548. Theudiscle *ou* Theodogesile,	1.
549. *ou* 50. Agila *ou* Aquilane,	4.
554. Athanagilde,	13.
562. Lewa *ou* Liuba I.	6.
568. Leuvigilde,	18.
586. Recarede I.	15.
601. Lewa *ou* Liuba II.	2.
603. Viteric,	7.
610. Gundomar *ou* Gondemare,	2.
612. Sisebut *ou* Sisebode,	9.
621. Recarede II.	trois mois.
621. Suintile *ou* Chintillane,	10.
631. Sisenaud,	5.
636. Chintile *ou* Suintile II.	4.
640. Tulca *ou* Tulgas,	2.
642. Chindaswinthe,	7.
649. Rechesuind,	23.
672. Vamba *ou* Bamba,	8.
680. Ervige *ou* Eringe,	7.
687. Egica *ou* Egega,	15.
701. Vitiza,	9.
710. Roderic,	tué en 713.

ROIS SUEVES.

Commencement de regne.	*Durée de regne.*
409. Ermeric *ou* Hermanric.	31.
440. Rechila,	7.
447. Rechiaire,	9.
456. Maldras,	4.
460. Frumarius,	3.
463. Remismond,	
Theodomond.	
558. Theodemire *ou* Ariamire,	10.
569. Miron,	13.
581. Eburic *ou* Eboric,	2.
585. Le Tyran Andeca soûmis par Leuvigilde roi des Visigoths.	

Les royaumes d'Espagne furent réunis sous le regne de Ferdinand V. roi d'Arragon, qui succeda à Jean II. en 1474. & qui se maria à Isabelle, reine de Leon & de Castille.

DERNIERS ROIS D'ESPAGNE.

Commencement de regne.	*Durée de regne.*
1474. Ferdinand & Isabelle.	
1505. Philippe I. archiduc d'Autriche.	
1516. Charles I.	39.
1555. Philippe II.	43.
1598. Philippe III.	23.
1621. Philippe IV.	44.
1665. Charles II.	35.
1700. Philippe V.	24.
1724. Louis I.	7. mois 13. jours.
1724. Philippe V. remonte sur le trône.	

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ESPAGNE.

Outre les anciens auteurs, Polybe, Plutarque, Diodore de Sicile, Florus, Justin, Tite-Live, Dion Cassius, Seneque, Pline, Strabon, Ptolomée, Priscien, Avienus, Berose, Pomponius Mela & divers autres qui font mention de l'Espagne, on doit consulter saint Isidore, Idace, Jean de Gironne, & ceux qu'on a mis dans le corps de l'histoire d'Espagne, que nous avons sous le titre d'*Hispania illustrata*, en quatre volumes par les soins d'André Schot, Je-

ſuite. Nous avons auſſi Mariana, Roderic Sanctius, Alphonſe de Carthagena, Vaſæus, Roderic de Tolede, Jerôme Paul, Jerôme Blancan, Ambroiſe Morales, Charles Verard, Céſar Campana, Bernard Gomes, Sandoval, François Tarapha, Pierre Antoine, Mario de Sicile, Jean Bracellius, Antonius Nebriſſenſis, Antonius Auguſtinus, Matamore, Damien Goëz, Salazar, Turquet, Zurita, diverſes croniques, & divers voyages d'Eſpagne, Valdeſius, Baronius, Sponde, Bzovius, Rainaldi, Cluvier, Botero, Favin, Sanſon, Du Val, Baudrand, Merula, Nonius, Alfonſe Fernandez, *Comp. de los Rej. de Eſp.* Athanaſius de Lobera, *Chron. de los Rej. de Eſp.* Petrus de Eſcavias, *Repert. de Princ. de Eſp.* Julien del Caſtillo, *Hiſt. de los Rej. Godos.* Gundiſalvus Fernandez de Oviedo, *Hiſt. de Eſp.* Ferdinand de Bulgar, *Hiſt. &c.* Andreas Schottus, & Nicolas Antonio, *bibl. ſcript. Hiſp.* Voſſius, *de Hiſt.* P. Rapin, *Inſtruction pour l'hiſt. & reflexions ſur la philoſophie.* Baillet, *jugement des ſçavans.* Bertault, *Journal d'un voyage d'Eſpagne en 1660.*

ESPAGNE, ou NOUVELLE ESPAGNE, province de l'Amerique ſeptentrionale. Quelquefois les Eſpagnols comprennent ſous ce nom toute cette Amerique; mais les autres la bornent entre les deux mers du Nord & du Sud, depuis le Tropique du Cancer juſqu'à l'Iſthme de Panama. Fernand Cortez y arriva en 1519. & en fut maître abſolu pour l'empereur Charles V. au mois d'Août 1521. *Voyez* CORTEZ.

Avant lui Jean de Grijalve, envoyé par Diego Velaſquez, gouverneur de Cuba, en avoit découvert quelques endroits. Toutes les provinces de ce pays ſont compriſes ſous trois audiences, ou préfectures, qui ſont Mexique, Guadalajara; ou nouvelle Galice, & Guatimala. La premiere préfecture ou audience de Mexico, qui eſt dans le milieu, comprend ſept petites provinces; Mexico, & Mechoacan, ſur la mer du Sud; Panuco & Jucatan, ſur le golfe du Mexique; los Agelos, Guaxaca, & Tabaſco ſur l'une & l'autre mer. L'audience de Guadalajara, comprend encore ſept petites provinces, qui ſont Guadalajara, Cinaloa, Zacatecas, la nouvelle Biſcaye, Culiacan, Chiametla & Xaliſco. La prefecture de Guatimala a huit provinces; Guatimala & Soconuſco ſur la mer du Sud; Chiapa au midi de Tabaſco, Vera Pax & Honduras ſur la mer du Mexique; Nicaragua, Coſtarica & Veragua ſur l'une & l'autre mer. Ce pays ſurpaſſe de beaucoup toutes les autres parties de l'Amerique, en campagnes fertiles, & en pâturages. On y voit quantité de chevaux, de bœufs, de vaches, & d'autre bétail. La terre y rapporte de bon froment, les arbres y produiſent d'excellens fruits. Il n'y a que les raiſins qui n'y mûriſſent pas aſſez pour en tirer du vin; & ce qui cauſe ce défaut, c'eſt que le mois de Juillet & d'Août y ſont trop pluvieux. Si l'on y fait quelque vendange, le vin eſt foible & un peu aigre. Le ciel y eſt clair & ſerain, principalement depuis le commencement de Novembre juſqu'en Avril; ce qui eſt commun à toutes les autres provinces de l'Amerique, qui ſont entre le tropique du Cancer & la ligne équinoxiale; mais depuis Juin juſqu'en Septembre il y pleut ordinairement. On fait deux moiſſons par an dans la nouvelle Eſpagne, ſelon la diverſité de l'air & de la terre; car ſur les collines on y ſeme en Avril & en Mai pour moiſſonner en Octobre; mais dans les terres baſſes & humides, on ſeme en Octobre, pour faire la recolte en Mai; c'eſt pourquoi du tems des ſauvages, les provinces étoient diviſées en chaudes & en froides, non pas qu'il y en ait de froides effectivement, puiſque tout ce pays eſt dans la Zone torride; mais à cauſe des differentes qualités qu'elles ont pour les ſemailles & la moiſſon. On y a découvert quantité de mines d'argent; mais celles d'or y ſont rares.* Acoſta, *liv.* 7. Oviedo, *liv.* 17. Texeira. Linſchot. Sanſon. De Laët, *hiſt. du nouveau Monde.*

ESPAGNE, (Louis) amiral de France, *cherchez* LA CERDA.

ESPAGNE, (Charles) connétable de France, *cherchez* LA CERDA.

ESPAGNE, maiſon conſiderable dans le haut Languedoc & en Guienne. On la tient ſortie des anciens comtes de Comenges, par des puînés, qui eurent pour leur appanage l'ancien vicomté de Conſerans, & qui porterent pendant un longtems dans leurs titres *par la grace de Dieu.* La branche aînée de ceux-ci tomba au XV. ſiécle dans la maiſon de Foix-Rabat par le mariage de *Leonore* de Comenges, fille de *Raimond-Roger*, vicomte de Conſerans, avec *Jean* de Foix II. du nom, vicomte de Rabat. Les branches cadettes de ces Comenges, vicomtes de Conſerans, ont ſubſiſté, la premiere en la perſonne des comtes de Comenges & marquis de Vervins. La ſeconde par les vicomtes de Burniquel & les ſeigneurs de Sievras, puînés des anciens barons & comtes de Puiguillem finis par une fille mariée dans la famille de Villemur, barons de Pallas, depuis comtes de Puiguillem. La troiſiéme prit le nom d'ESPAGNE, ou d'*Hiſpania*, & eut pour tige ARNAUD d'Eſpagne, baron de Monteſpan, dont la poſterité aînée eſt fondue au XVI. ſiécle dans la maiſon de Pardaillan-Gondrin, par le mariage de *Paule*, fille d'*Arnaud* d'Eſpagne, baron de Monteſpan, avec *Antoine* de Pardaillan, baron de Gondrin. Le ſecond rameau de cette troiſiéme branche, fit le rejetton de Panaſſac, dont étoit iſſu GALAUBIAS d'Eſpagne, ſeigneur de Panaſſac, de Seiſſes & de Launaguet, ſénéchal de Toulouſe, qui vivoit en 1509. Sa poſterité finit en la perſonne de *Jacques-Matthieu* d'Eſpagne, ſeigneur de Panaſſac, &c. qui maria en 1578. ſa fille unique à Henri de Noailles, comte d'Ayen, gouverneur d'Auvergne. Un rameau ſorti auſſi des anciens barons de Monteſpan, eſt celui des ſeigneurs de Ramefort, qui a commencé en la perſonne de CHARLES d'Eſpagne, baron de Ramefort, fils de MATTHIEU d'Eſpagne, ſeigneur de Monteſpan, & de *Catherine* de Foix-Rabat. Il épouſa *Marie* d'Aure, fille de *Jean*, vicomte d'Aſtier, & de *Jeanne* de Foix. De lui vint ONUPHRE d'Eſpagne, baron de Ramefort, de qui deſcendent tous ceux de ce nom. N'oublions pas que *Thibaut* d'Eſpagne fut fait conſeiller clerc au parlement de Toulouſe lors de ſon inſtitution, qu'un autre de la même famille, étoit capitoul de la même ville en 1368. que *Roger* d'Eſpagne accompagna Gaſton III. comte de Foix ſon couſin, lorſque ce comte vint voir à Toulouſe le roi Charles VI. en 1389. & qu'*Arnaud* d'Eſpagne étoit évêque d'Oleron en 1445.* Juvenal des Urſins. La Faille, *traité de la nobleſſe des Capitouls.*

ESPAGNE, (Jean d') natif de Dauphiné, & miniſtre de l'égliſe Françoiſe de Londres, au XVII. ſiécle, a publié divers opuſcules. On les raſſembla en un corps dans l'édition de Geneve 1670. qui eſt en trois volumes *in-douze*; l'édition de la Haye 1674. ne contient que deux tomes *in-douze*: parmi les opuſcules, il y en a un entr'autres, qui a pour titre *Erreurs populaires ès points generaux qui concernent l'intelligence de la religion.* Ce livre contient de très-bonnes choſes. Il le dédia à Charles I. roi d'Angleterre. Cet auteur, ſans reſpecter la faveur publique de ſon parti pour un ouvrage de Calvin, a critiqué aſſez librement ſon catechiſme diviſé en 55. Sections. Ce catechiſme ſert de texte pour l'un des ſermons du dimanche dans les égliſes de la confeſſion de Geneve, & c'eſt l'un de leurs livres liturgiques. Il fut reçû avec applaudiſſement de toutes les égliſes P. R. dès qu'il parut en 1540. & il a été traduit en pluſieurs langues.* Bayle, *diction. crit. 2. édit. 1702.*

ESPAGNET, (Jean d') preſident au parlement de Bourdeaux, qui a été l'un des ſçavans hommes du XVII. ſiécle, goûta la nouvelle philoſophie, & donna au public des marques du progrès qu'il y avoit fait, dans ſon *Enchiridion phyſica reſtituta*, qui fut imprimé à Paris en 1623. & qui depuis a été traduit en françois ſous ce titre, *La philoſophie des anciens retablie en ſa pureté.* Il avoit joint au premier un traité de la pierre philoſophale, *Arcanum hermetica philoſophia opus.* Il publia en 1626. un vieux manuſcrit intitulé, *le Rozier des guerres*, & l'accompagna d'un traité de ſa façon ſur l'inſtitution du jeune prince. Il croyoit que ſon édition étoit la premiere; mais il ſe trompoit. Ce livre avoit été imprimé *in-folio* l'an 1523. & cette édition eſt plus ample, que celle d'Eſpagne.* Sorel, *de la perfection de l'hom.* Bayle, *dict. crit.*

ESPAGNOLE, iſle *voyez* HISPANIOLA.

ESPAGNOLET, peintre, *cherchez* RIBERA (Joſeph.)

ESPARBEZ de Luſſan, (François) vicomte d'Aubeterre, &c. Seigneur de Luſſan & de la Serre, gouverneur de Blaie, ſénéchal d'Agenois & de Condomois, ſervit le roi Henri IV. en ſes guerres, & fut créé maréchal de Fran-

ce le 18. Septembre 1620. Il commanda l'armée du roi aux siéges de Nerac & de Caumont en 1621. & mourut en Janvier 1628.

Il descendoit d'ARMAND d'Esparbez, seigneur de la Fitte, qui épousa *Honorée* de Guistarol, dont il eut ODET I. qui suit; & *Octavien* d'Esparbez, chevalier de saint Jean de Jerusalem, commandeur du temple de Bourdeaux.

II. ODET d'Esparbez I. du nom, seigneur de la Fitte, vivoit en 1485. & fut pere d'ODET II. du nom, qui suit.

III. ODET d'Esparbez II. du nom, seigneur de Lussan, de la Fitte, vivoit en 1523. Il épousa le 23. Mars 1479. *Baulette* de Mont, dont il eut BERTRAND, qui suit; *Antoine*, vivant en 1521; *César-Dominique-Pierre*, commandeur de la Chapelle, qui servit au siége de Rhodes; *Jean*, commandeur d'Elbrin; *Guillaume*, chevalier de Rhodes; & *Jacques* d'Esparbez.

IV. BERTRAND d'Esparbez, seigneur de Lussan, &c. vivoit en 1549. Il épousa le 26. Août 1543. *Louise* de saint Felix, dont il eut PHILIPPE, qui suit; FRANÇOIS, qui a fait *la branche des seigneurs de* FEUQUA, *rapportée ci-après*; *Pierre*, commandeur d'Argenleux, grand prieur de saint Gilles, & ambassadeur pour son ordre vers le roi Henri IV; *Jean*, & *François*, chevaliers de Malte, tués à la bataille de Dreux en 1562; *N.* seigneur de Pissas, mort sans alliance, d'une blessure qu'il reçut à sainte Foi; JEAN-PAUL, qui a fait *la branche des seigneurs* d'AUBETERRE, *mentionnée ci-après*; *Julienne*, mariée le 15. Septembre 1560. à *Bernard* de Barrault; & *Joseph* d'Esparbez, mestre de camp du regiment de Picardie & de Piémont, capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur de Nantes, qui épousa *Jeanne* du Bois Rouvrai, dont il eut *Joseph*, évêque de Pamiers en 1608. mort le 5. Decembre 1625; & *Charles* d'Esparbez de Lussan, seigneur de Brassais, enseigne d'une compagnie d'ordonnance, qui de *Françoise* du Plessis, fille de *René*, seigneur de la Rochepichemer, & de *René* Bourré-Jarzé, eut pour fils, *Charles* d'Esparbez de Lussan, seigneur de Brassais.

V. PHILIPPE d'Esparbez, seigneur de Lussan, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Mauvesin pour le roi de Navarre, épousa *Charlotte* de Goulart, dont il eut *Jacques*, mort à 30. ans sans alliance; PIERRE, qui suit; *François*, qui épousa l'heritiere d'Aulin, mort à l'âge de 35. ans; & six filles.

VI. PIERRE d'Esparbez, seigneur de Lussan gouverneur de Tarascon en 1619. & 1624. mourut sans laisser de posterité de *Magdeleine* d'Ornano, fille d'*Alfonse*, maréchal de France.

SEIGNEURS DE FEUQUA.

V. FRANÇOIS d'Esparbez second fils de BERTRAND, seigneur de Lussan, & de *Louise* de saint Felix, fut seigneur d'Aulmenort, & successivement gouverneur de Laitoure, de Nerac, de saint Sever, & du comté & forêt de Gaure. Il commandoit en 1565. quatre cens hommes du regiment de Guienne, & deux ans après trois cens du regiment de Tilladet. Le roi de Navarre le retint de son conseil en 1580. & le fit maître d'hôtel de la reine Marguerite, en 1583. Il épousa le 30. Août 1565. *Anne* du Verdier, dame de Feuqua, dont il eut PIERRE JACQUES, qui suit; & *Jean-Paul* d'Esparbez de Lussan, qui épousa le 3. Mai 1594. *Françoise* de Carbonneau, dont il eut *François*, chevalier de Malte en 1619; & *Annibal* d'Esparbez, seigneur de Limport, qui de *Françoise* de Redon, eut pour fils, *François* d'Esparbez, chevalier de Malte en 1659.

VI. PIERRE-JACQUES d'Esparbez de Lussan, seigneur de Feuqua, &c. fut capitaine de cavalerie sous le duc de Mercœur en 1593. puis lieutenant general de sa cavalerie legere, & épousa par contrat du 21. Octobre 1593. *Annodette* de Carbonneau, dont il eut FRANÇOIS, qui suit.

VII. FRANÇOIS d'Esparbez de Lussan, seigneur de Feuqua, &c. servit dans les guerres contre les Huguenots aux siéges de Nerac & de Montauban, sous le duc de Maienne, & le maréchal d'Aubeterre son parent, & épousa le 5. Septembre 1618. *Anne* du Bouzet, dont il eut PONS, qui suit; *N.* capitaine d'infanterie au regiment de la Sarre, tué à Balaguier en Catalogne; *N.* lieutenant de cavalerie dans le regiment d'Aubeterre, mort dans le service; & *N.* d'Esparbez de Lussan, capitaine de cavalerie au regiment d'Aubeterre.

VIII. PONS d'Esparbez de Lussan, seigneur de Feuqua, & de saint Mezart, baron de Pelicanne, servit en Catalogne sous le comte d'Harcourt & le prince de Condé, & épousa le 9. Mai 1665. *Olive* de la Chabanne.

SEIGNEURS D'AUBETERRE.

V. JEAN-PAUL d'Esparbez, septiéme fils de BERTRAND, seigneur de Lussan, & de *Louise* de saint Felix, fut seigneur de Lussan, de la Serre, de la Garde, de saint Savin, de Vitriesse, & de Chadenac, capitaine des gardes écossoises du corps du roi, gouverneur de Blaie, senechal d'Agenois & de Condomois, & fut nommé chevalier de l'ordre du saint Esprit. Il servit les rois Charles IX. Henri III. & Henri IV. dans leurs guerres, & mourut fort âgé le 18. Novembre 1616. Il épousa *Catherine* de Montagu, dame de la Serre, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Julienne* mariée à *Bernard* de Bezolles, seigneur de la Brosse, lieutenant du maréchal de Roquelaure en Guienne; & *Antoinette* d'Esparbez, alliée à *Jean* de Grignaux, seigneur de Bonnes.

VI. FRANÇOIS d'Esparbez, seigneur de Lussan &c. maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, épousa le 12. Août 1597. *Hippolyte* Bouchard, vicomtesse d'Aubeterre, fille unique de *David*, vicomte d'Aubeterre, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Perigord, & de *Renée* de Bordeilles, dont il eut 1. PIERRE-BOUCHARD, qui suit; 2. FRANÇOIS, qui fit *la branche des comtes* d'AUBETERRE, *rapportée ci-après*; 3. *Roger*, comte de Lussan, mort sans posterité de *Louise* de la Riviere, fille d'*Antoine*, seigneur de Cheni, morte le 27. Mai 1680; 4. *Louis*, comte de la Serre, lieutenant general des armées du roi & de la haute Guienne, senechal d'Agenois & de Condomois, qui se signala dans les batailles de Rocroi, & de Nortlingue, & en plusieurs autres occasions, & mourut en Juin 1693. laissant de *Catherine* de Tiercelin-Saveuse, *François*, comte de la Serre, mort en Portugal; *Marguerite*, religieuse à Prouille; & *Louise* d'Esparbez, mariée à *François*, marquis de Cosnac, morte en 1689; 5. *Leon*, dit le chevalier d'Aubeterre gouverneur de Collioure, mort sans alliance le 27. Avril 1707. âgé de 88. ans, étant le plus ancien lieutenant general des armées du roi; 6. *Alexandre*, mort jeune; 7. *Marie*, alliée à *Leon* de sainte Maure, comte de Jonzac, chevalier des ordres du roi; 8. *Isabelle*, mariée à *Pons* de Salignac, comte de Fenelon; 9. *Antoinette*, qui épousa en 1619. *Jean*, seigneur de Losses; mais son mariage ayant été declaré nul, elle prit une seconde alliance en 1628. avec *Hector*, comte de Leau; 10. *Magdeleine*, religieuse à Condom; & 11. autre *Magdeleine* d'Esparbez de Lussan, abbesse de Prouille.

VII. PIERRE-BOUCHARD d'Esparbez de Lussan, vicomte d'Aubeterre, &c. épousa le 26. Octobre 1645. *Marie-Claire*, fille d'*Antoine-Arnaud* de Pardaillan & de Gondrin, marquis de Montespan & d'Antin, chevalier des ordres du roi, capitaine de ses gardes du corps, &c. & de *Paule* de saint Lari sa seconde femme, dont il eut, CHARLES-LOUIS-HENRI-BOUCHARD, qui suit.

VIII. CHARLES-LOUIS-HENRI-BOUCHARD d'Esparbez, marquis d'Aubeterre, &c. épousa le 9. Novembre 1679. *Henriette-Dorothée* Bouchard d'Aubeterre, fille de *Louis*, seigneur de S. Martin, & de Gemosac, & de *Catherine-Berenice* de Baudean de Parabere, dont il eut, JEAN-HENRI-BOUCHARD, qui suit; *Charles-Louis-Henri*; & *Henriette* d'Esparbez de Lussan.

IX. JEAN-HENRI-BOUCHARD d'Esparbez de Lussan, marquis d'Aubeterre.

COMTES D'AUBETERRE ET DE JONZAC.

VII. FRANÇOIS-BOUCHARD d'Esparbez de Lussan, second fils de FRANÇOIS, seigneur de Lussan, &c. maréchal de France, & d'*Hippolyte* Bouchard, vicomtesse d'Aubeterre & de Bonne, ayant été institué heritier par sa mere, lieutenant general des armées du roi, & mourut le 28. Fevrier 1683. âgé de 75. ans. Il épousa *Marie* de Pompadour, fille de *Philibert* marquis de Pompadour, chevalier des ordres du roi, lieutenant general au gouvernement de Limosin, & de *Marie* Fabri, dont il eut PIERRE-BOUCHARD, qui suit; *Marie*,

religieuse ; & autre *Marie* d'Esparbez de Lussan.

VIII. PIERRE BOUCHARD d'Esparbez de Lussan, comte d'Aubeterre, lieutenant general des armées du roi, & gouverneur de Collioure, a épousé en 1678. *Julie-Michelle* de sainte Maure, dame de Jonzac, fille unique & heritiere d'*Alexis*, comte de Jonzac, & de *Suzanne* Catelan, dont il a PIERRE-LOUIS-JOSEPH, qui suit ; & trois filles.

IX. PIERRE-LOUIS-JOSEPH d'Esparbez de Lussan, comte de Jonzac, &c. a épousé le 27. Mars 1713. *Marie-Françoise* Henault, fille de JEAN-REMI Henault, secretaire du roi, greffier du conseil & fermier general de S. M. & de *Françoise* Ponton. * *Voyez* le P. Anselme, &c.

ESPARRE, petite ville du Bourdelois, près de la mer, a donné son nom à un seigneur de la maison de Foix. *Voyez* FOIX.

ESPARTEL ou SPARTO, anciennement *Angelusia Cotes*. C'est le cap le plus septentrional de l'Afrique, qui est dans la côte du pays d'Habata, province du royaume de Fez, au couchant de la ville de Tanger, vis-à-vis du détroit de Gibraltar. Les anciens lui donnerent le nom d'*Ampelusia* ; c'est-à-dire, un pays de vignes, à cause de la quantité de vignes qu'il y avoit. * Baudrand.

ESPE'E ordre de chevalerie du royaume de Chypre. Gui de Lusignan ayant acheté l'an 1192. l'isle de Chypre, de Richard I. roi d'Angleterre, institua cet ordre, dont le collier étoit composé de cordons ronds de soie blanche, liés en lacs d'amour entrelassés de lettres S. formées d'or. Au bout du collier pendoit une ovale, où étoit une épée, ayant la lame émaillée d'argent, la garde croisettée & fleurdelisée d'or, & pour devise *Securitas Regni*. Le roi Gui donna cet ordre à son frere Amauri, connétable de Chypre, & à trois cens barons qu'il établit en son nouveau royaume, dont la premiere cérémonie se fit le jour de l'Ascension de l'an 1195. en l'église cathedrale de sainte Sophie de Nicosie, *cherchez* SAINT JACQUES DE L'EPE'E. * Etienne de Lusignan, *hist. Cyp.* Favin, *Theat. d'honn. & de Chevalerie.*

ESPEISSES, *cherchez* FAYE.

ESPEISSES, (Antoine d') jurisconsulte celebre, né à Montpellier, sur la fin du XVI. siécle, vers l'an 1594. fit de très-grands progrès dans l'étude du droit, & passa les premieres années de sa vie dans le parlement de Paris, où il fit amitié avec Jacques de Bauques avocat. Ils résolurent d'écrire ensemble sur toutes les matieres de droit, & commencerent par composer un traité des successions, qui fut publié à Paris l'an 1623. Mais de Bauquès étant mort peu de tems après, Antoine d'Espeisses continua seul cette grande entreprise. Il se retira ensuite à Montpellier, & y travailla près de vingt ans aux trois volumes que nous avons de lui. Il y concilia, avec le droit françois, les plus importantes matieres du droit romain, & mourut vers l'an 1658. lorsque son ouvrage étoit en état de paroître.

ESPENCE, (Claude d') theologien dans le XVI. siécle, docteur de Paris de la maison de Navarre, né l'an 1511. à Châlons sur Marne, d'une famille noble & ancienne, sortoit du côté de sa mere de la maison des Ursins d'Italie. Il fit ses humanités à Paris dans le college de Calvi, sa philosophie au college de Beauvais & prit ses leçons de theologie dans les écoles du college de Navarre, où il demeura cinq ans. Il fut élû recteur de l'Université avant que de prendre le bonnet de docteur, qu'il ne reçut qu'à l'âge de 31. ans. Le cardinal de Lorraine qui avoit connu son merite, le fit venir dans sa maison, & se servit de lui dans les affaires ecclesiastiques dont il étoit chargé. Cette demeure n'empêcha pas d'Espence de travailler à la vigne du Seigneur par ses prédications, qui lui firent néanmoins quelques affaires ; car ayant prêché un peu trop librement dans l'église de saint Merri pendant le carême de l'an 1543. quelques-unes des propositions qu'il avoit avancées furent déferées à la faculté de Theologie de Paris, & d'Espence, suivant le conseil de la faculté, fit un discours dans la même église, le dimanche 21. de Juin, dans lequel il adoucit ou retracta quelques-unes de ses propositions. Il suivit le cardinal de Lorraine, dans le voyage qu'il fit en Flandres en 1544. pour la ratification de la paix entre le roi François I. & l'empereur Charles-*Quint*. Il fut ensuite mandé par sa Majesté à Melun, pour assister à une conference de douze theologiens, que sa majesté y assembla, afin d'y avoir leurs avis touchant les questions qui devoient être traitées au concile de Trente ; il s'y rendit & eut la principale part aux déliberations qui y furent prises. Il fut envoyé en 1547. par le roi Henri II. au concile, qui avoit été transferé à Bologne ; mais le concile ayant été interrompu, il revint bientôt en France. Le cardinal de Lorraine le mena à Rome en 1555. où son merite éclata si fort, que le pape Paul IV. eut la pensée de le faire cardinal, pour le retenir auprès de lui ; mais cela ne fut point exécuté, & d'Espence en remercia Dieu d'une maniere très-humble. Il se trouva en 1560. aux états d'Orleans & au colloque de Poissi en 1561. où il convint avec les Calvinistes d'articles, dont les prélats & les autres theologiens ne furent pas satisfaits. On l'accusa d'avoir fait un traité des images, qui lui fit quelques affaires en faculté. Il donna le reste de ses jours à l'étude, & mourut de la pierre le 5. d'Octobre 1571. & fut enterré dans l'église de saint Côme sa paroisse, où l'on voit encore son épitaphe. D'Espence étoit un des plus sçavans & des plus judicieux docteurs de son tems : il sçavoit parfaitement les canons & la discipline de l'église : il étoit aussi fort versé dans la litterature prophane. Il écrivoit bien en latin avec dignité & avec éloquence ; & a composé d'excellens ouvrages, & entr'autres des commentaires sur les épîtres de saint Paul à Timothée & à Tite, dans lesquels après avoir expliqué le texte, il fait de longues digressions, où il traite des questions importantes touchant la Hierarchie & la discipline ecclesiastique. Il a encore fait un traité des mariages clandestins, dans lequel il fait voir que les fils de famille, ne peuvent valablement contracter de mariages sans le consentement de leurs parens : six livres de la continence : cinq livres de l'adoration de l'Eucharistie : un traité de la Messe publique & particuliere, & plusieurs autres ouvrages recueillis dans l'édition de ses œuvres latines publiées à Paris, en 1619. outres plusieurs autres pieces françoises de controverse ou de morale imprimées separément. * De Thou, *l. 50.* Sponde, *A. C. 1561. n. 17. 1571. n. 36.* Sainte-Marthe, *aux éloges, l. 2.* Genebrard, *en la chron.* La Croix du Maine, & Antoine du Verdier, *bibl. Franç.* Le Mire, *de script. sec. XVI. &c.*

ESPERANCE, déesse honorée par les Romains, qui lui avoient élevé deux temples à Rome. Hesiode feint qu'elle resta seule dans la boëte de Pandore. Tite-Live dit que le temple de l'esperance, qui étoit à la place des herbes à Rome, fut renversé par un coup de foudre. Lilio Giraldi assure avoir vû une médaille de l'empereur Adrien, où cette déesse étoit representée, avec ces mots : *Spes populi Romani.* On la represente sous la figure d'une déesse, vêtue de verd, couronnée d'une guirlande de fleurs, & tenant entre ses bras un petit amour, à qui elle donne la mammelle. On lui donne aussi pour attribut un ancre de vaisseau. Tite-Live, *liv. 21.* Giraldi, *Synt. 1.* Baudouin, *Iconol. de Ripa.*

ESPERNAI, en latin, *Epernacum* & *Asprenciacum*, ville de France dans la Champagne, située sur la Marne, entre Châlon & Château-Thierri, est celebre par une abbaye de l'ordre de saint Augustin. François I. fit brûler cette ville, pour ôter à Charles V. les munitions qui y étoient renfermées, mais on ne lui rendit pas, en la rétablissant, son ancienne étendue. On trouve des vestiges d'antiquité lorsque l'on creuse dans cette ville, qui font juger qu'elle est plus ancienne que le sixiéme siecle, qui est communément l'époque qu'on lui avoit donnée. * *Memoires de Trevoux*, Mai 1705. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

ESPERNON, petite ville & duché de France, sur la frontiere du pays Chartrain : ce nom s'est rendu fameux dans le royaume, par les seigneurs qui l'ont porté, *cherchez* FOIX.

ESPERVIER, (Jacques) natif de saint Symphorien d'Ozon en Dauphiné, abbé de Chaunes, puis de saint Hilaire près de Carcassonne, vivoit dans le XVI. siécle, & fut theologien & prédicateur. Il composa un poëme des guerres civiles de France, depuis la mort du roi Henri II. jusqu'à l'an 1569. & fut auteur d'un discours funebre à la louange de François de la Valette, dit Parisot, grand maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui soûtint le siége de Malte contre les Turcs. Les Calvinistes qui le haïssoient, le surprirent dans son abbaye ; & après l'avoir

poignardé avec tous les moines, jetterent leurs corps dans un puits. * La Croix du Maine & du Verdier, *bibl. Franç.* Chorier, *hist. de Dauph.*

ESPES, (Diego d') chanoine, ou, selon d'autres, clerc de l'église de S. Sauveur de Sarragosse, natif du bourg d'Arandiga dans l'Aragon, étudia sous Jerôme Blanca, & s'acquit une connoissance particuliere des antiquités d'Espagne. On a divers ouvrages de sa façon, comme l'histoire latine de l'église de Sarragosse en trois volumes. Diego d'Espes mourut le 27. Octobre 1602. * Nicolas Antonio, *biblioth Hisp. &c.*

ESPIC, ordre militaire de Bretagne, fondé par François I. de ce nom, duc de Bretagne, fut ainsi nommé, parce que les chevaliers devoient porter un collier d'or, fait en façon d'une couronne d'espics de bled, joints les uns aux autres, & entrelacés en laqs d'amour: une hermine sur un gazon d'hermines, pendoit au bout de ce collier avec ces mots: *A ma vie*, qui étoit la devise de l'ordre de l'hermine, établi par le duc Jean V. du nom, dit *le Vaillant*. * Argentré, *hist. de Bretagne.* Favin, *theat. d'honn. & de chev.*

ESPIÑAC, (Pierre) archevêque de Lyon, sur la fin du XVI. siécle, fils de *Pierre* d'Espinac, lieutenant du roi dans la Bourgogne, & le Lyonnois, & de *Guicharde* d'Albon, fut comte, puis doyen de l'église de Lyon & archevêque de cette ville, après Antoine d'Albon, frere de sa mere en 1574. Ce prélat qui étoit éloquent & très-spirituel, publia en 1577. des ordonnances synodales, & présida en diverses assemblées du clergé de France, où ses discours charmoient ses auditeurs. Si l'on en croit le président de Thou, il avoit eu dans sa jeunesse, du penchant pour les nouvelles opinions, mais en ayant connu la fausseté, il en devint l'ennemi capital. Il souhaitoit avec une passion extrême d'être cardinal; & le roi Henri III. avoit même promis de demander le chapeau pour lui; mais ce prince changea de sentiment. D'Espinac crut que c'étoit un coup fourré des favoris, & sur-tout du duc d'Espernon: ainsi, ou par dépit, ou par inclination, il se jetta dans le parti du duc de Guise, & devint un des plus zelés partisans de la ligue. Le roi fut très-irrité de son procedé: aussi quand le duc de Guise fut tué aux états de Blois en 1588. l'archevêque de Lyon fut arrêté avec le cardinal de Lorraine, & on ne doute point qu'il n'eût eu le même sort que les deux freres, si Edmond de Malain de Lux, son neveu, qui étoit auprès du roi, n'eût obtenu sa grace. Cependant d'Espinac refusa de répondre devant des juges qu'on lui donna, & fut mis en prison à Amboise. Il en sortit quelque tems après & devint le plus obstiné partisan de la ligue, & le plus fidele ami du duc de Mayenne, qui en étoit le chef. Il lui conserva Lyon, qui s'étoit soulevée, & lorsque les habitans se voulurent donner à Henri *le Grand* leur légitime souverain, il en témoigna un déplaisir extrême. Ce prélat fut ligueur opiniâtre jusqu'à sa mort, qu'on met au 9. Janvier 1599. & qui fut causée, dit-on, par la douleur de voir qu'Henri IV. par la reduction de Paris, avoit achevé de s'affermir dans la possession de son royaume. * Davila, *guerres civiles de France.* De Thou, *hist. l. 81. 101. & 122.* Sponde, *in annal.* La Croix du Maine, *biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

ESPINAL, en latin *Spinalium*, petite ville de Lorraine située sur la Moselle, vers le mont de Vauge, & les frontieres de la Franche-comté, entre Remiremont & Chasté, sur la rive droite de la même riviere. Cette ville a beaucoup souffert dans le XVII. siécle durant les guerres.

ESPINAY, maison noble & ancienne en Bretagne, illustre par ses alliances, & par les grands hommes qu'elle a produits, tire son nom du château d'Espinay, situé en l'évêché & senechaussée de Rennes, & qui est un des plus beaux & des plus forts de la province. Le chef de la maison d'Espinay est chanoine de Rennes, a part aux distributions, & a sa chaire au cœur de la cathedrale, vis-à-vis celle de l'évêque. Le pere Augustin de Paz, qui a fait l'histoire genealogique des maisons de Bretagne, a donné la genealogie des seigneurs d'Espinay depuis Gester d'Espinay, qui vivoit en 1166. dont le fils fut Pean, qui vivoit en 1217. & fut pere d'Alain d'Espinay, qui fit le voyage d'Outre-mer, en 1239. & en 1248. Le petit-fils de celui-ci, Galeran d'Espinay, vivoit en 1308. Il épousa *Alix* de Champagne, & nous allons donner la genealogie de cette maison, depuis Pean d'Espinay II. arriere petit-fils de *Galeran.*

IX. Pean d'Espinay II. du nom, fils de Guillaume II. du nom, se distingua à la bataille d'Aurai en 1364. & y combattit vaillamment pour Jean comte de Montfort, dont il portoit l'une des bannieres contre Charles de Châtillon, dit *de Blois*, qui y fut tué. Il se ligua en 1379. avec tous les nobles de l'évêché de Rennes pour soûtenir les interêts de Jean de Montfort duc de Bretagne, contre le roi de France. On ne sçait point qui il épousa, son fils fut

X. Simon d'Espinay, chevalier, seigneur de la riviere, d'Escures, Bois-du-liers, de la Marche, &c. qui fut gouverneur de Dinan & de Hedée en 1399. Il épousa 1°. *Marie* de la Frette: 2°. *Marguerite* de Château-Giron. Du premier lit, il eut Robert, qui suit; *Gui*, seigneur du Bois-du-liers, grand écuyer de Jean VI. duc de Bretagne, qui vivoit en 1431; *Guillaume* & *Jean*, qui furent d'église; & *Anne*, mariée trois fois.

XI. Robert d'Espinay I. du nom, chevalier, sire d'Espinay de la Riviere, d'Escures, de la Marche, &c. fut blessé dangereusement en defendant le duc Jean VI. lorsqu'il fut enlevé près de Chantoceaux en 1420. il fut fait par lui grand maître de Bretagne en 1428. & son premier chambellan, & mourut le 19. Mars 1438. il avoit épousé *Jeanne* de Monbourcher, dont il eut Simon, qui suit; & *Simon le Jeune*, tresorier de l'église de Rennes.

XII. Simon d'Espinay II. du nom, fut grand chambellan de Bretagne, & mourut avant son pere, laissant pour fils unique de *Marguerite* de Châteaubriant son épouse.

XIII. Robert d'Espinay II. du nom, seigneur d'Espinay, de la Riviere, &c. qui fut grand maître d'hôtel de Bretagne, & conseiller d'état sous les ducs Jean & François I. Il signa le traité de ligue fait entre le roi Charles VII. & le duc de Bretagne en 1448. contre les Anglois, servit utilement dans la guerre qu'on leur fit, & fut envoyé en ôtage pour le traité de paix fait avec eux. Il avoit épousé *Marguerite* de la Courbe, fille unique & heritiere de *Pierre* de la Courbe, chevalier, dont il eut Richard, qui suit; *Jacques*, qui après avoir été élû évêque de saint Malo, & avoir contesté cet évêché contre Jean de l'Espervier son competiteur, fut fait évêque de Rennes en 1454. Le duc François II. l'envoya à la cour du roi Louis XI. en qualité de son ambassadeur l'an 1468. mais ayant encouru l'inimitié de Pierre Landais, favori du duc, il fut mis en prison, où il mourut l'an 1482. sa memoire fut rétablie trois ans après; *Eustache*, seigneur de Treves, qui fut ambassadeur en France, conjointement avec son frere; *André*, seigneur de la Courbe & du Bois-du-liers, qui, après avoir porté les armes, se fit d'église, & fut écolâtre de l'église de Rennes; *Robert*, trésorier & chanoine de Rennes; *Arture*, épouse de *Jean* de la Houssaye; & *Anne* mariée 1°. à *Jean* Busson, seigneur de Gazon: 2°. à *Pirrre* le Senéchal.

XIV. Richard d'Espinay, fut chambellan du duc François II. & épousa 1°. en 1433. *Marie* de Goyon, fille de *Jean*, seigneur de Matignon, morte sans enfans: 2°. en 1435. *Beatrix* de Montauban, fille de *Guillaume* sire de Montauban, & de *Bonne* Visconti, dite *de Milan*, fille de *Charles* Visconti, & petite-fille de *Barnabé* Visconti, prince de Milan, dont il eut Gui, qui suit; *André*, cardinal mentionné dans un article separé; *Jean* évêque de Mirepoix, puis de Nantes, mort en 1497; *Jean le Jeune*, évêque de Valence, & abbé d'Aiguevive, mort en 1503; *Robert*, trésorier, puis évêque de *Nantes*, mort en 1493; *Jacques*, seigneur d'Ussé & de S. Michel sur Loire, qui de *N.* dame de Montcontour, fit une branche qui s'établit en Poitou; *Françoise*, abbesse de saint Georges de Rennes, morte en 1520; & *Jeanne*, épouse de *Jean* de Châteaubriant, seigneur de Beaufort.

XV. Gui d'Espinay I. de ce nom, seigneur d'Espinay, de la Riviere, d'Escures, de la Marche de Serigné, de Villers-le-Bocage, d'Estiau, & baron de Montfiquet, s'acquit tant de réputation, qu'il merita le surnom de *Grand*. Il fut chambellan du duc François II. auprès duquel il sollicita si puissamment la justification du feu évêque de Rennes son oncle, qu'il l'obtint avec vingt mille écus de dédommagement des meubles de ce prélat, qui avoient été confisqués lors de sa détention. Après avoir servi fidélement la duchesse Anne,

il mourut au service du roi Louis XII. l'an 1494. Il avoit épousé *Isabelle* de Goyon, fille de *Jean*, seigneur de Matignon, & de *Marguerite* de Mauni, dame de Torigni, dont il laissa un fils unique, qui suit.

XVI. HENRI d'Espinay, rendit de grands services au roi Louis XII. & fut l'un de ses conseillers & chambellans. Il épousa *Catherine*, fille de *Michel*, seigneur d'Estouteville, & de *Marie* de la Rocheguyon, dont il eut *Nicolas*, tué aux guerres d'Italie en 1507; GUI II. qui suit; *Jean*, chanoine de la sainte Chapelle de Paris; *Robert*, chantre de Rennes, abbé de S. Crespin, &c. protonotaire du S. Siége; *Jean le Jeune*, seigneur du Bois-du-liers & de la Jarretierre, qui mourut en 1537. laissant un fils de *Radegonde* des Deserts, dame de Camor, &c; *Gilles*, seigneur de Villiers-le-bocage, époux d'*Arture* de Pocé, dame de Maffei; *Magdeleine*, femme de *Nicolas*, seigneur de Mathan; *Anne*, mariée à *Jacques* de Beauvau, seigneur de Tigni; & *Perrette*, abbesse de S. Georges de Rennes, morte en 1522.

XVII. GUI d'Espinay II. du nom, chevalier, aussi sçavant que brave, fut grand échanson des reines Anne & Claude duchesses de Bretagne, ce fut à lui & à ses successeurs qu'on donna une place de chanoine dans l'église de Rennes, par acte du 18. Decembre 1520. Il avoit épousé en 1509. *Françoise*, fille de *Jean*, seigneur de Villeblanche: elle mourut en 1518. & lui en 1522. laissant un fils unique qui suit.

XVIII. GUI d'Espinay III. du nom, fut un sage seigneur, & l'un des plus beaux & des plus adroits gentilshommes de son tems: on l'aima & on le respecta dans sa province, où il possedoit douze terres considerables. Il mourut le 2. Août 1551. & laissa de *Louise* de Goulaine son épouse, fille de *Christophle* seigneur de Goulaine, & de *Claude*, de Montejan, JEAN qui suit; *Charles*, évêque de Dol, abbé du Tronchet, & de S. Gildas des Bois. Il assista au concile de Trente, & mourut en 1551; LOUIS, tige de la branche de Vaucouleurs; ANTOINE, tige de la branche de Broon; *Renée*, épouse de *Philippe* de Roucherolles, baron du Pont S. Pierre; *Anne*, femme de *Gui* du Parc, baron d'Ingrande, puis de *N.* baron de Coulonges; *Claude*, morte fille âgée de 20. ans; & *Philippe*, abbesse de S. Georges de Rennes.

XIX. JEAN d'Espinay, fut premier marquis d'Espinay, comte de Durestal, en partie de Rochefort & de la Rocheguyon, &c. Henri II. roi de France, le fit son chambellan ordinaire, & lui donna une compagnie de cent chevaux-legers, avec laquelle il rendit de signalés services à sa majesté, au camp d'Amiens, au voyage d'Allemagne, au siége de Thionville, & dans le pays Messin. Pendant que sa compagnie étoit en garnison à Mets, il donna tant de preuves de sa valeur, que le roi Charles IX. ayant succedé à la couronne, le fit sénéchal de Castres & d'Albigeois. Il eut aussi la lieutenance de la compagnie de cent hommes d'armes du maréchal de Vieile-ville son beau-pere, laquelle il conduisit à la bataille de S. Denys, à celle de Jarnac, & à la journée de Montcontour. Pour récompense de ses services, Charles IX. le fit chevalier de son ordre, érigea sa terre d'Espinay en marquisat, & lui donna cent hommes d'armes à commander. Enfin ayant servi cinq rois de France avec honneur, il mourut âgé de 63. ans, sous le regne de Henri IV. en 1591. avec la réputation d'un philosophe des plus subtils, & d'un theologien des plus profonds; avec cela bon astrologue, habile geometre, & fort élegant en latin. Il avoit épousé *Marguerite* de Scepeaux, comtesse de Durestal, & dame de Mathefelon, fille de *François*, seigneur de Vieile-ville, maréchal de France, morte en 1603. dont il eut CLAUDE, qui suit; & *Magdeleine*, épouse de *Gui* de Rieux, seigneur de Châteauneuf.

XX. CLAUDE d'Espinay, fut élevé enfant d'honneur des rois Charles IX. & Henri III. N'ayant que 17. ans il se trouva à la bataille de Montcontour, où il portoit le guidon du maréchal de Vieile-ville son ayeul, & y fut blessé. Il fut depuis maréchal de camp & capitaine de cinquante hommes d'armes, & mourut à la fleur de son âge en 1578. Il avoit épousé *Françoise* de la Rochefoucaud, fille & heritiere de *Charles*, baron de Barbezieux, & de *Françoise* Chabot, dont il laissa CHARLES, qui suit; & *Françoise*, mariée en 1598. à *Henri* de Schomberg, comte de Nanteuil, maréchal de France, morte le 6. Janvier 1602.

XXI. CHARLES d'Espinay, marquis dudit lieu, comte de Durestal, baron de Mathefelon, de Barbezieux, de Linieres, de Charenton, &c. épousa en 1605. *Marguerite* de Rohan, fille de *Louis*, prince de Guemené, pair de France, & de *Leonore* de Rohan; mais il mourut sans enfans le 29. Janvier 1607. & ses biens passerent à Charles de Schomberg, fils de sa sœur.

BRANCHE DES VAUCOULEURS.

XIX. LOUIS d'Espinay, troisiéme fils de GUI III. fut seigneur de la Marche, marquis de Vaucouleurs, & chevalier de l'ordre du roi. Il épousa 1°. *Anne* de Guitté, fille & heritiere de *Gui*, seigneur de Vaucouleurs. Il se remaria à la douairiere de Colombiere, après la mort de laquelle il prit une troisiéme alliance, & mourut en 1600. Du premier lit il eut CHARLES, qui suit; & *Jean*, seigneur de Cluhunaud.

XX. CHARLES d'Espinay, marquis de Vaucouleurs, épousa 1°. en 1600. *Marie* de Chaunai, dont il eut des enfans: 2°. *Amaurie* de Briqueville, fille de *Gabriel* II. du nom, marquis de la Luzerne, baron d'Amanville, *Barthelemi-Gabriel* comte d'Espinay, l'un de ses descendans, brigadier des armées du roi, & colonel du regiment de Charolois, mourut en Septembre 1716. laissant de *Anne* d'Hautefort *Gabriel-Barthelemi* d'Espinay; & deux filles.

BRANCHE DE BROON.

XIX. ANTOINE d'Espinay, quatriéme fils de GUI III. seigneur de Broon, baron de Mollai, chevalier de l'ordre & capitaine de cinquante hommes d'armes, fut nourri page de Henri II. roi de France. Il fut ensuite enseigne de Sebastien de Luxembourg, vicomte de Martigues, & se trouva aux batailles de S. Denys, de Montcontour, & de Jarnac. Depuis, il fut lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes du duc de Mercœur. Etant maréchal de la ligue en Bretagne, après la mort de Henri III. il se signala par ses belles actions dans les combats que l'on y donna, où il eut l'honneur de commander après le duc de Mercœur. En 1591. il étoit capitaine de Dol, & le 7. Janvier de cette même année, il sortit avec peu de gens de la place qu'il commandoit, & alla charger l'armée du comte de Montgommeri, & du capitaine de Lorge, qui fut tué dans le combat; mais d'Espinay y reçût une blessure mortelle; & après avoir gagné le champ de bataille, il mourut pendant qu'on l'emportoit dans la ville de Dol. Il avoit épousé 1°. *Renée* Heriçon, fille & heritiere de *Thomas*, seigneur de la Ville-Helouin, & de *Gillette* dame de Beaumont, de S. Celerin & du Mollai: 2°. *Jeanne* de Scepeaux, seconde fille du maréchal de Vieileville, veuve du seigneur de Douilli. Du premier lit il eut FRANÇOIS, qui suit; & *Gillette*, femme de *Gabriel* de Briqueville, seigneur de la Luzerne.

XX. FRANÇOIS d'Espinay, marquis de Broon, baron du Mollai, seigneur de Beaumont, Longaulnai, &c. mourut en 1598. ayant eu de *Silvie* de Rohan, fille puînée de *Louis* prince de Guemené, PHILIPPE-EMANUEL, qui suit.

XXI. PHILIPPE-EMANUEL d'Espinay, marquis de Broon d'Espinay, baron de Mollai-Bacon, seigneur de Limoëllan, de Beaumanoir, & de Beaumont, épousa *Magdeleine* de de Warignies, fille de *Tangui* de Warignies, seigneur de Blainville, baron de Biars, lieutenant de roi en Normandie, gouverneur de Lectoure, puis de Pontorson, & d'*Antoinette* du Parc, dont LOUIS, qui suit.

XXII. LOUIS marquis d'Espinay, de Broon, &c. mourut le 28. Fevrier 1708. âgé de 84. ans, il avoit épousé *Marie-Françoise* de S. Denys de Cousin, fille de *Philippe* de Cousin, chevalier, seigneur de S. Denys de Chapissieres, de S. Hilaire & de Santilli, & de *Magdeleine* de Rouville, dont *Magdeleine* d'Espinay, fille unique qui épousa le 23. Decembre 1689. *Henri* de Lorraine, comte de Brionne, chevalier des ordres, reçû en survivance de la charge de grand écuyer de France & de gouverneur de la province, pays & duché d'Anjou, ville & château d'Angers, morte le 12. Decembre 1714. * Argentré, *hist. de Bret.* Augustin du Pas. Le Laboureur. Sainte-Marthe, &c.

ESPINAY, (André d') cardinal, archevêque de Bourdeaux, puis de Lyon, abbé de sainte Croix de Bourdeaux, & prieur de saint Martin des Champs à Paris, étoit fils de *Richard* seigneur d'Espinay en Bretagne, & de *Beatrix* de Montauban. En 1468. ou selon d'autres en 1478. il fut mis sur le siége de l'eglise de Bourdeaux après Artus de Montauban son oncle, & en 1499. il eut l'archevêché de Lyon, qu'Hugues de Talaru lui ceda. André d'Espinay eut beaucoup de part aux affaires de son tems. Il fut envoyé en Bretagne après la mort du roi Louis XI. se trouva ensuite aux états de Tours; & obtint à la recommandation du roi Charles VIII. le chapeau de cardinal, que le pape Innocent VIII. lui donna au mois de Mars 1489. Il suivit le même roi Charles VIII. en son voyage d'Italie, & à la conquête du royaume de Naples: & à son retour il se trouva à la bataille de Fornoue en 1495. On assure qu'il fut gouverneur de Paris, où il mourut au château des Tournelles le 10. Novembre 1500. Son corps fut enterré dans l'eglise des Celestins de Paris, où l'on voit ses armes & son épitaphe, près de la chapelle d'Orleans. * Argentré, *hist. de Bret. liv. 12.* Augustin de Pas, *hist. gen. de Bret.* Frizon, *Gall. purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Chr.* Auberi, *hist. des card. tom. 3.* Le Laboureur, *tomb. des personnes illustres.* Severt, *de arch. Lugd. &c.*

ESPINAY SAINT-LUC, maison des plus illustres de Normandie, est très-ancienne, & a produit de grands hommes. GUILLAUME d'Espinay, vivoit en 1209. & fut pere de RICHARD, en 1227. Celui-ci laissa GUILLAUME II. pere de GEOFROI, capitaine du château d'Arques, qui épousa *Jeanne* de Couci, dont il eut entr'autres enfans GUILLAUME, qui suit.

GUILLAUME d'Espinay, seigneur de Boisgueroult, &c. épousa 1°. en 1451. *Marie* d'Augerville, qui le fit pere de GUI d'Espinay, *tige des seigneurs de* BOISGUEROULT *rapportée ci-après*: 2°. en 1470. *Alix* de Courci, laquelle étant veuve, acquit en 1499. les terres de saint Luc & de la Charmoye pour *Robert* d'Espinay son fils, *tige des seigneurs* DE S. LUC, *rapportée après celle de son frere aîné.*

BRANCHE DE BOISGUEROULT.

VI. GUI d'Espinay, fils du premier lit de GUILLAUME, fut seigneur de Boisgueroult, & épousa *Jeanne* de Pilois, dame de Tournebu, dont il eut OLIVIER, qui suit.

VII. OLIVIER d'Espinay, dit *des Hayes*, seigneur de Boisgueroult, épousa 1°. *Charlotte* de Ponches, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1506. *Jacqueline* de Dreux, deuxiéme fille de *Jacques* de Dreux, seigneur de Morainville, & d'*Agnès* de Mareuil, & mourut l'an 1521. laissant entre autres enfans, LOUIS, qui suit.

VIII. LOUIS d'Espinay, seigneur de Boisgueroult & de Trubleville, épousa 1°. en 1534. *Charlotte* d'Isques, fille de *Jean*, seigneur de Lamerville, dont il eut trois filles: 2°. en 1554. *Jacqueline* de Rymerswale dame de Marchainville, comtesse de Rosendale, veuve de *Henri* Perreau, seigneur de Castillon, l'une des dames d'honneur de la reine Eleonore d'Autriche, femme du roi François I. fille d'*Adrien* de Rymerswale, baron de Lodick, amiral de Flandres, & de *Jeanne* de Grimberghes, mourut en 1557. & laissa pour fils unique de cette seconde femme

IX. MARTIN d'Espinay, chevalier de l'ordre du roi, conseiller en ses conseils, comte de Rosendale, seigneur de Boisgueroult & d'Espinay, capitaine de 50. hommes d'ordonnances. Il épousa en 1577. *Anne* de Rochefort, fille de *René*, seigneur de la Croisette, chevalier des ordres du roi; & lieutenant du roi au pays Chartrain & Blaisois; & mourut en 1609. laissant entre autres enfans, RENE', qui suit.

X. RENE' d'Espinay, baron de Boisgueroult, comte de Rosendale, vicomte de Buffon, &c. colonel d'infanterie sous Henri IV. Il épousa en 1610. *Claude* de Roncherolles, fille de *Pierre*, baron de Pont-Saint-Pierre, gouverneur & sénéchal de Ponthieu, & de *Charlotte* de Moi, & mourut à Angoulême en 1615. au service du roi Louis XIII. laissant PIERRE, qui suit; & deux filles.

XI. PIERRE d'Espinay, marquis de Boisgueroult, comte de Rosendale, vicomte de Buffon, épousa en 1642. *Charlotte* Guillard, fille de *Philippe*, marquis d'Arci, & de *Jeanne* de Mailli, dont il eut PIERRE, qui suit; *Jean*, comte de Rosendal, tué au combat de Senef en 1674; & deux filles religieuses.

XII. PIERRE d'Espinay II. du nom, marquis de Boisgueroult, mort en 1691. avoit épousé en 1671. *Marie-Constance* de Châlon, fille d'*Alfonse-Rodrigue* de Châlon, secretaire du cabinet du roi, morte le 12. Avril 1704. laissant FRANÇOIS, qui suit; *Nicolas-Hercules*, chevalier d'Espinay, qui sert sur mer; & trois filles, dont l'une est religieuse en l'abbaye du Trésor.

XIII. FRANÇOIS d'Espinay, marquis de Boisgueroult, comte de Rosendal, colonel de dragons, épousa en 1705. *Marie-Anne* d'O, fille aînée de *Gabriel Claude* d'O, marquis de Franconville, chef d'escadre des armées navales, & premier gentilhomme de la chambre de M. le comte de Toulouse, & de *Marie-Anne* de la Vergne de Guilleragues.

BRANCHE DE SAINT LUC.

VI. ROBERT d'Espinay, chevalier seigneur de S. Luc, capitaine d'Evreux en 1506. eut de *Christine* de Sains, VALERAN, qui suit; *Ambroise*, seigneur de Mezieres; & *Eustache*, ecclesiastique.

VII. VALERAN d'Espinay, se signala en diverses occasions & principalement au siége de Metz, où il commandoit la compagnie de cent hommes d'armes du duc de Guise. Il épousa 1°. *Renée* du Mont, dame de Surville: 2°. le 7. Mai 1553. *Marguerite* de Grouches, fille de *Charles*, seigneur de Gribouval. Du premier lit il eut *Antoinette* d'Espinay, dame de Surville, mariée à *Michel* d'Estourmel, gouverneur de Peronne, Mondidier & Roye; & *Susanne* d'Espinay, mariée à *Antoine* d'Estourmel, seigneur de Plainville, frere de *Michel* d'Estourmel, &c. Du second lit il eut FRANÇOIS, qui suit.

V. FRANÇOIS d'Espinay, dit *le brave de Saint Luc*, fut chevalier des ordres du roi, gouverneur de Xaintonge & de Brouage, lieutenant general au gouvernement de Bretagne, & grand maître de l'artillerie de France, en 1596. Les auteurs de son tems lui donnent de grands éloges. Brantôme ayant parlé de Philibert de la Guiche, grand maître de l'artillerie de France: *Après lui*, ajoûte-t-il, *l'a été M. de saint Luc, très-gentil & accompli cavalier en tout, s'il en fut un à la cour, & qui est mort au siége d'Amiens, très-regretté & en réputation d'un très-grave, vaillant & bon capitaine.* Il se trouva l'an 1587. à la bataille de Coutras, s'y distingua par sa bravoure, & fut fait prisonnier. Depuis, il servit encore au siége d'Espernai, de Paris, de Laon, de la Fere, & ailleurs. Le roi Henri *le grand*, le fit chevalier de ses ordres, le 7. Janvier 1595. L'année suivante il fut grand-maître de l'artillerie, par la démission du seigneur de la Guiche, le 5. de Septembre, & fut tué au siége d'Amiens, le 8. du même mois de Septembre en 1597. François d'Espinay n'étoit pas seulement brave, il étoit très-bien fait de sa personne, honnête, genereux, obligeant, & avoit un esprit brillant, aisé, délicat, & que rien ne rebutoit. Ces bonnes qualités le rendirent cher au roi Henri III. qui l'honora particulierement de sa bienveillance, puis au roi Henri *le Grand*. Ses envieux s'efforcerent de le mettre mal dans l'esprit du premier de ces monarques, & furent cause qu'il se retira à son gouvernement de Brouage. Ce fut dans cette solitude qu'il composa divers discours militaires, & des vers très-ingenieux. Scevole de Sainte-Marthe en fait mention dans l'éloge qu'il a dressé pour le seigneur de Saint Luc, entre ceux des doctes François. C'est l'ouvrage qu'on pourra consulter, outre l'histoire de J. A. de Thou, & les auteurs que nous citerons dans la suite. Le corps de François d'Espinay fut enterré dans la chapelle d'Orleans, aux Celestins de Paris. Il avoit épousé *Jeanne* de Cossé, dame d'un grand esprit & d'un merite singulier, fille de *Charles* de Cossé I. de ce nom, comte de Brissac, &c. marechal de France, dont il eut TIMOLEON, qui suit; *Artus*, abbé de Rhedon, nommé à l'évêché de Marseille, mis au nombre des commandeurs de l'ordre du saint Esprit, de la promotion du 31. Decembre 1619. étoit mort en 1618. suivant le *Gallia Christiana*; *Charles*, commandeur d'Harleux dans l'ordre de Malte, tué en un combat contre les Turcs, l'an 1622; & *François*, seigneur de Sepois, mort sans posterité.

IX. TIMOLEON d'Espinay, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Brouage, & lieutenant general au gouvernement de Guienne, porta dès son jeune âge les armes avec honneur, & servit sous le

regne de Louis *le Juste*, dans les guerres contre les Calvinistes. Depuis, il fut vice-amiral de France, & contribua beaucoup à la bataille gagnée sur les Rochelois, & aux avantages remportés sur M. de Soubize, qu'on chassa de l'isle de Ré. Ces services furent récompensés par le bâton de maréchal de France, que le roi lui donna en 1628. Il fut aussi pourvu de la lieutenance generale du gouvernement de Guienne, & mourut à Bourdeaux le 12. Septembre 1644. Son corps fut porté à Paris l'année suivante, & enterré le 14. Janvier dans l'église des Celestins, en la chapelle d'Orleans. Il avoit épousé 1°. *Henriette* de Bassompierre, sœur du maréchal de ce nom, morte à Paris en Novembre 1609: 2°. le 12. Juin 1627. *Marie-Gabrielle* de la Guiche veuve de *Gabriel*, seigneur de Chazeron, & fille aînée de *Jean-François*, seigneur de saint Geran, maréchal de France. Elle mourut à Paris, après une maladie de 7. ans, le 19. Janvier 1632. De la premiere vinrent *Louis*, nommé à l'archevêché de Bourdeaux, mort en 1644; FRANÇOIS II. qui suit; *Renée*, mariée en 1626. à *François* de Harcourt II. du nom, marquis de Beuvron, morte d'apoplexie à Paris en 1639; & *Antoinette*, religieuse à saint Pierre de Reims, laquelle ayant quitté par humilité l'abbaye d'Estival, dont elle avoit été pourvûe, se fit feuillantine à Paris.

X. FRANÇOIS d'Espinay II. du nom, marquis de S. Luc, comte d'Estelan, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant general en Guienne, & gouverneur du Perigord, prit alliance en 1643. avec *Anne* de Buade, fille d'*Henri*, comte de Palluau, & mourut en 1678. laissant FRANÇOIS III. marquis de saint Luc, qui suit; *Louis*, abbé de S. Georges de Boscherville, aumônier du roi, mort en 1684, *N*... demoiselle de saint Luc, religieuse.

XI. FRANÇOIS d'Espinay III. du nom, marquis de saint Luc, mourut le 9. Juillet 1694. Il avoit épousé en 1674. *Marie* dame de Pompadour, vicomtesse de Rochechouart, fille & heritiere de *Jean* marquis de Pompadour, chevalier des ordres du roi, & de *Marie* vicomtesse de Rochechouart, morte en Octobre 1723. laissant pour fille unique *Marie-Anne-Henriette* d'Espinay, dame de Pompadour, vicomtesse de Rochechouart, mariée en Decembre 1715. à *François* de Rochechouart de la branche des barons du Bâtiment, qui a pris le nom de marquis de Rochechouart. * Sainte-Marthe, *hist. geneal. de France*, *l.* 34. Le Laboureur. *Tomb. des pers. illust.* L.P. Anselme. Godefroi. La Roque, &c.

ESPINE, famille ancienne des Pays-bas Espagnols, florissoit sous le regne de Philippe I. roi de Castille, au comté de Flandres en deux freres. L'un étoit MATTHIAS de l'Espine, seigneur de la grande Haye terre noble, avec haute, moyenne & basse justice, dans la paroisse de la baronie de Warneton. Il étoit maître de la chambre des comptes à Lille, & mourut le 19. Avril 1507. Son épouse la baronne de Hardebecque, dite *de le Val*, mourut peu de mois après, comme on voit dans un magnifique monument de marbre dans une des églises de ladite ville. Leur posterité ayant été comptée jusqu'au dernier siécle, entre les personnes illustres du pays, prit fin par *Claire* de l'Espine. Mais elle a été continuée dans la branche du frere de Matthias nommé GUILLEMIN de l'Espine, bailli de ladite ville; qui épousa *N.* baronne de Beauregard, & laissa un fils dont les descendans se sont retirés en Allemagne, dans la capitale du bas Palatinat du Rhin. On voit encore dans l'église de saint Pierre à Heidelberg un monument de marbre erigé en l'honneur de son petit-fils PIERRE de Spina. Celui-ci marié avec la baronne *Gutte* de Palant du pays de Julliers, a laissé une très-belle posterité. L'empereur Ferdinand III. fit la grace à cette famille de lui accorder sous ce nouveau nom de SPINA de nouvelles armes, à la diete de Ratisbonne le 12. Mars de l'an 1641, avec le privilege de pouvoir y posseder des fiefs & terres nobles, dont cette famille n'a pas été mal partagée; possedant encore aujourd'hui plusieurs fiefs & seigneuries. Comme il y a une famille, à peu près aussi illustre & de même nom en Calabre, dans le royaume de Naples, connue sous le titre des barons de *Mamola*, il y a de l'apparence que l'empereur laissa à celle-là la principale partie des choses dont les armes de cette famille sont chargées, en lui donnant trois roses sur leur tige armée d'épines; puisque celle de Naples porte d'or à trois bandes vivrées d'azur à la bande d'argent, chargée de trois roses de gueules brochant sur le tout. On leur a donné les trois roses de gueules sur leurs tiges de sinople armées d'épines sur un écusson d'argent, mises en pal; celle du milieu surpassant celle des côtés. En cimier une rose de même entre deux aîles d'aigle déployées, l'une d'argent & l'autre de gueules, sortant par sa tige d'une couronne royale, avec les lambrequins d'argent & de gueules, comme on le pourra voir plus précisément dans l'estampe du livre d'armoiries, imprimé pour la derniere fois à Nuremberg. L'empereur Charles VI. à present regnant, ayant consideré que cette ancienne famille a perdu beaucoup de son lustre d'ancienne chevalerie, par le nouveau nom & armes donnés par son ayeul, l'a bien voulu rehabiliter à son couronnement, à Francfort, où la branche aînée: qui ne s'est jamais mésalliée, s'est établie, comme elle a prouvé par les 64. quartiers paternels & maternels, avec d'autres documens authentiques, sous le titre de barons de la grande Haye, fief masculin, qui releve de la seigneurie de Wormeselle, injustement ôtée aux heritiers mâles de cette famille. De sorte que l'empereur n'a pas hesité de donner par son diplome de réhabilitation à Francfort le 9. Janvier 1712. le titre & toutes les prérogatives, dont les barons du Saint Empire peuvent jouir; donnant aux trois freres de cette famille le titre de genereux & magnifiques seigneurs, les traitant de ses vassaux, & leur faisant present des quatre quartiers paternels & maternels, comme s'ils étoient nés d'autant de barons; leur accordant les mêmes armes qu'aux comtes du Saint Empire, avec cette distinction seulement, que les trois casques ouverts avec leurs cimiers sont separés du grand écu par la couronne de baron, portant au premier quartier d'azur, à deux éponges du rosier sauvage posés en pal avec un grand canton de sable chargé de deux tours d'argent, à une croix pleine de gueules; qui sont les armes de l'Espine, au second quartier d'azur semé de fleurs de lys d'argent, qui sont les armes de leur mere d'Harvilli, dite *Malapert*: au troisiéme d'azur, à trois harangs d'argent, couronnés & posés en face, comme nageans l'un sur l'autre: au quatriéme de gueules décussu, (*c'est ainsi que porte le memoire*) à côté la pointe d'argent chargé d'une rise de gueules, & sur le tout un petit écusson avec les armes de Spina, que nous avons déja rapportées; le casque & le cimier du milieu étant celui de cette famille. Les deux côtés sont celles de la mere & de l'ayeule maternelle; qui a à droite pour soûtien, un lion rouge de Zelande, puisque la famille de Huybert, est de cette province; & à gauche un lion d'or, qui est celui de Brabant, soûtenant le quartier maternel, qui tire son origine dudit duché, ayant toûjours eu ce soûtien, comme fort illustre. L'un & l'autre est posé avec un pied étendu sur un billet d'azur, avec la devise en lettres d'or, *Decus & tutamen*. L'aîné & le cadet de cette famille, qui possedent des charges très-éminentes, sont outre cela revêtus de l'ordre de chevaliers de la chasse, qui n'est donné par le prince de Nassau-Dillembourg, qu'à douze barons, ou fort anciens gentilshommes; n'étant d'ailleurs porté que par des princes & comtes de l'empire.* *Memoire manuscrit*, que nous avons inseré tel que nous l'avons reçû.

ESPINE, (L') famille *voyez* SPINA.

ESPINE, (Jean de l') ministre de l'église reformée, *cherchez* SPINA.

ESPINOLA, (Jean.) espagnol, vivoit sur la fin du XVI. siécle, & composa divers traités *Gynacepænos, Dialogo en laude de las Mugeres*, *Micracantibon*, &c. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp. &c.*

ESPINOSA DE LOS MONTES, bourg ou petite ville d'Espagne dans la vieille Castille, est vers les montagnes des Asturies, à trois lieues de Medina del Pomar, du côté du couchant. La plûpart des geographes le prennent pour l'ancienne *Vellica*, ville épiscopale, que quelques autres placent à *Trevinno*, petite ville de l'Alava. * Baudrand.

ESPINOSA, bourg d'Espagne dans la Biscaye, est vers les confins des Asturies, à trois lieues de S. Andero. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne *Octaviolca*, ou *Ottaviolca*, ville des Cantabres, que d'autres placent à *Ordunna*. * Baudrand.

ESPINOI, bourg des Pays-bas en Flandres, avec titre de

de principauté, est situé entre Lisle & Douai, & a donné son nom à une maison celebre. *Voyez* MELUN.

ESPRIT, (Jacques) étoit de Beziers, conseiller du roi en ses conseils, & membre de l'academie Françoise où il fut reçu en 1639. Nous avons de lui des *paraphrases de quelques pseaumes*. *La fausseté des vertus humaines*, & des *lettres*. Il mourut en 1678. * Pelisson, *histoire de l'Academie*. Voyez *le supplément de ce Dictionaire*.

ESPRIT, (Saint) ordre de chevalerie. Nous trouvons deux ordres de ce nom. Le premier nommé du S. Esprit, ou *droit desir*, fut institué par Louis d'Anjou, dit de Tarente, prince du sang de France, roi de Jerusalem & de Sicile, époux de Jeanne I. reine de Naples, & comtesse de Provence. Il mit cet ordre sous la protection de saint Nicolas de Bari, dont l'image pendoit au bas du collier de l'ordre. L'institution s'en fit dans le château de l'Oeuf à Naples, le jour de la Pentecôte 1352. par une constitution contenant 25. chapitres, & qui commence ainsi dans le style de ce tems-là.

Nous Loys par la grace de Dieu, roi de Jerusalem & de Sicile, Allonneur du Saint Esprit, lequel jour par la grace que nous fûmes couronnez de nos royaumes; en effaucement de chevalerie, & accroissement d'honneur, avons ordonné de faire une compagnie de chevaliers, qui seront appellés les chevaliers du Saint Esprit du droit desir, & lesdits chevaliers seront au nombre de trois cens, desquels Nous, comme Trouveur & Fondeur de cette compagnie, serons Princeps; & aussi doivent être tous nos successeurs, rois de Jerusalem & de Sicile, &c.

Comme ce prince mourut sans enfans de la reine Jeanne I. sa femme, & qu'il y eut après sa mort d'étranges révolutions dans ce royaume-là, cet ordre périt tellement, qu'il n'en seroit pas même resté la memoire, si l'original de la constitution du roi Louis, ne fût tombée par hazard au pouvoir de la republique de Venise, qui en fit présent à Henri III. lorsqu'il revenoit de Pologne. Henri III. prit ce qu'il voulut des statuts de cet ordre, & commanda au sieur de Chiverni de brûler l'original de la constitution, pour ne pas donner à connoître qu'un ordre semblable à celui qu'il établissoit, eût été institué auparavant. Mais ce ministre d'état, quoique très-fidele à son maître, ne crut pas être obligé d'executer ce commandement; & cette piece échût à l'évêque de Chartres son fils; d'où par succession de tems, elle tomba entre les mains de M. le président de Maisons, à ce que nous apprenons de M. le Laboureur qui en a donné la copie dans le second tome de ses additions aux memoires du sieur Castelnau. Quoi qu'il en soit, lorsqu'on comparera les statuts de l'ordre de Louis roi de Naples avec ceux de l'ordre d'Henri III. on y trouvera une difference très-sensible, & nulle apparence que ceux-ci soient une imitation de ceux-là.

Le second ordre du S. Esprit, est celui qu'institua en France le roi Henri III. Comme l'ordre de chevalerie de S. Michel, fondé par Louis XI. après avoir été en grand honneur sous les quatre regnes suivans, étoit beaucoup déchû sous la regence de Catherine de Medicis, & durant les guerres civiles, Henri III. sans anéantir cet ordre de S. Michel, que l'on nommoit communément *l'ordre du roi*, voulut instituer celui du S. Esprit. Il s'en déclara chef & souverain, & en unit pour jamais la grande maitrise à la couronne de France, voulant que ceux que l'on honore du collier de l'ordre du saint Esprit, reçussent la veille celui de saint Michel. C'est la raison pour laquelle on les nomme, *chevaliers des ordres du roi*. La premiere ceremonie en fut faite par Henri III. le 31. Decembre 1578. & le 1. & 2. Janvier 1579.

Les statuts de cet ordre furent d'abord composés de 75. articles, qui ont été depuis augmentés jusqu'à 97. & qui sont à present à 95. Le nombre des chevaliers a été different, mais il est à present limité à cent, sans compter le souverain. Parmi ces cent, sont compris neuf prélats, qui sont cardinaux, archevêques, évêques ou abbés. Le grand aumônier est toujours du nombre de ces neuf, & ils sont nommés *commandeurs* de l'ordre du saint Esprit. Les grands officiers, sçavoir, le chancelier, le prévôt, le maître des ceremonies, le grand tresorier & le greffier, sont aussi du nombre des cent, & portent le titre de commandeurs. Outre ces officiers, il y a encore un intendant, un genealogiste, un herault roi d'armes, & un huissier. Ces quatre derniers portoient autrefois la croix de l'ordre pendue au col, avec un ruban bleu comme les chevaliers, mais à présent elle est attachée par un ruban bleu plus étroit à la boutonniere de leur juste-au-corps. Tous les prélats, à l'exception du grand aumonier, les chevaliers, le chancelier, & le prévôt doivent faire preuve de noblesse paternelle, y compris le bisayeul pour le moins. La croix de l'ordre est d'or, à huit rais émaillée, chaque rayon pometé d'or, une fleur de lys d'or dans chacun des angles de la croix, & dans le milieu une colombe d'argent. Les chevaliers & officiers ont de l'autre côté de cette colombe, un saint Michel, au lieu que les prélats portent la colombe des deux côtés de la croix, n'étant associés qu'à l'ordre du saint Esprit, & non à celui de saint Michel. Le collier de l'ordre est à present composé de fleurs de lys, d'où naissent des flâmes & bouillons de feu; d'H couronnés avec des festons, & des trophées d'armes. C'est ainsi que le roi Henri IV. le regla avec le chapitre l'an 1597. en changeant quelque petite chose de celui qu'Henri III. avoit ordonné. Le même roi Henri III. avoit fait dessein d'attribuer à chacun des prélats, chevaliers & officiers, des commanderies; mais son dessein n'ayant pas eu d'execution, il assigna à chacun d'eux une pension de mille écus d'or, réduite depuis à trois mille livres, qui sont payés sur le provenu du droit du marc d'or affecté à l'ordre, & qui se leve sur tous les officiers pecuniaires du royaume, avant leur reception dans leurs charges.

On dit qu'Henri III. institua cet ordre en l'honneur du S. Esprit, parce que le jour de la Pentecôte, il avoit eu deux couronnes, celle de Pologne, & celle de France. Quelques-uns donnent à cet ordre pour devise, *duce & auspice*, pour exprimer la protection du S. Esprit.

Il y en a qui ajoûtent aux deux ordres ci-dessus un troisiéme, qu'ils disent avoir été institué l'an 1468. à Rome, sous le titre de chevaliers de l'Hôpital du S. Esprit, lesquels portent une croix patée blanche. Il y en a en France qui ont leur principale maison à Montpellier. Ceux-ci ont pretendu sur la fin du XVII. siécle, avoir un grand maître, ou grand commandeur, indépendant du grand hospitalier de Rome, voulant même prouver que leur ordre étoit militaire; mais ils ne pûrent faire réüssir leurs prétentions, & leur ordre fut déclaré regulier par arrêt du conseil d'état en 1700. *Sponde, *A. C. 1353. num. 12. 1579. num. 1. & 2.* Dupleix & Mezerai, *dans Henri III.* Villani, *lib. 3. c. 83.* Bouche, *hist. de Prov. l. 9. sect. 3. §. 7. l. 10. c. 8.* Sainte-Marthe. Favin. &c. Maimbourg, *hist. de la Ligue.* Le P. Helyot, *hist. des ordres monastiques & militaires.* Le P. Anselme, *histoire des officiers de la couronne.*

SUITE CHRONOLOGIQUE DES Chevaliers de l'Ordre du Saint Esprit.

HENRI III. INSTITUTEUR ET PREMIER CHEF SOUVERAIN.

PRELATS.

En 1578. Charles de Bourbon II. du nom, prince du sang, cardinal, legat d'Avignon, archevêque de Rouen, *le 31. Decembre en l'église des Augustins de Paris.*

Louis de Lorraine, cardinal de Guise, archevêque de Reims.

René de Birague, cardinal & chancelier de France.

Philippe de Lenoncourt, évêque de Châlons, depuis archevêque de Reims, & cardinal.

Pierre de Gondi, cardinal, évêque de Paris.

Charles d'Escars, évêque de Langres.

René de Daillon du Lude, abbé de Châtelliers, depuis évêque de Baïeux.

Jacques Amyot, évêque d'Auxerre, & grand aumonier de France.

CHEVALIERS.

Louis de Gonzague, prince de Mantoue, duc de Nevers,

Philippe-Emanuel de Lorraine, duc de Mercœur.

Jacques de Crussol, duc d'Uzès.

Charles de Lorraine, duc d'Aumale.

Honorat de Savoye, marquis de Villars, maréchal & amiral de France.

Artus de Cossé, marechal & grand panetier de France,

François Gouffier, seigneur de Crevecoeur & de Bonnivet.
François d'Escars.
Charles d'Halluyn, seigneur de Piennes, marquis de Maignelai.
Charles de la Rochefoucaud, seigneur de Barbezieux.
Jean d'Escars, prince de Carenci.
Christophle Juvenal des Ursins, marquis de Trainel, gouverneur de Paris.
François le Roi, comte de Clinchamp, lieutenant des pays d'Anjou, de Touraine & du Maine.
Scipion de Fiesque, comte de Lavagne, chevalier d'honneur de la reine Catherine de Medicis.
Antoine Sire de Pons, comte de Marennes, capitaine des cent gentilshommes de la maison du roi.
Jacques Sire d'Humieres & de Monchi, marquis d'Ancre, gouverneur de Peronne.
Jean d'Aumont, comte de Châteauroux, maréchal de France.
Jean de Choursses, seigneur de Malicorne, gouverneur de Poitou.
Albert de Gondi, comte, puis duc de Rets, maréchal de France, & genéral des galeres.
René de Villequier, dit *le Jeune* & *le gros*, gouverneur de Paris & de l'Isle de France.
Jean Blosset, baron de Torci, gouverneur de Paris, & de l'Isle de France.
Claude de Villequier, dit l'*Aîné*, vicomte de la Guerche, capitaine de cinquante hommes d'armes.
Antoine d'Estrées, marquis de Cœuvres, grand maître de l'artillerie de France.
Charles-Robert de la Marck, comte de Braine & de Maulevrier, capitaine des cent Suisses de la garde du corps du roi.
François de Balzac, seigneur d'Entragues, gouverneur d'Orleans.
Philibert de la Guiche, seigneur de Chaumont, maître de l'artillerie du roi.
Philippe Strozzi, colonel general de l'Infanterie Françoise.

CHEVALIERS.

En 1579. François de Bourbon, prince de Conti, *le 31. Decembre, en l'église des Augustins de Paris.*
François de Bourbon, prince Dauphin d'Auvergne, duc de saint Fargeau, puis de Montpensier.
Henri de Lorraine I. du nom, duc de Guise, grand maître de France.
Louis de Saint Gelais, dit de Lusignan, chevalier d'honneur de la reine Catherine de Medicis.
Jean Ebrard, baron de Saint Sulpice.
Jacques de Matignon, comte de Torigni, maréchal de France.
Bertrand de Salignac, seigneur de la Mothe-Fenelon.

CHEVALIERS.

En 1580. François de Luxembourg, duc de Pinei, prince de Tingri, ambassadeur à Rome, le 31. *Decembre, en l'église de saint Sauveur de Blois.*
Charles de Birague, conseiller d'Etat.
Jean de Leaumont, seigneur de Puigaillard, maréchal de camp.
René de Rochechouart, seigneur de Mortemar, & de Vivonne.
Henri de Lenoncourt, maréchal de camp.
Nicolas d'Angennes, seigneur de Rambouillet, vidame du Mans, capitaine des gardes du corps du roi Charles IX. ambassadeur en Allemagne & à Rome.

CHEVALIERS.

En 1581. Charles de Lorraine I. du nom, duc d'Elbeuf, grand Ecuyer, & grand veneur de France, *le 31. Decembre, en l'église des Augustins de Paris.*
Armand de Gontaut, baron de Biron, maréchal de France.
Gui de Daillon, comte du Lude, gouverneur de Poitou, & senechal d'Anjou.
François de la Baume, comte de Suze, lieutenant general pour le roi en Provence.
Antoine de Levi, comte de Quélus, gouverneur & sénéchal de Rouergue.
Jean de Thevalle, seigneur d'Aviré, gouverneur de Mets.
Louis d'Angennes, baron de Meslé, seigneur de Maintenon, grand maréchal des logis de la maison du roi, & ambassadeur en Espagne.

CHEVALIERS.

En 1582. Charles de Lorraine duc de Maïenne, amiral & grand chambellan de France, *le 31. Decembre en l'église des Augustins de Paris.*
Anne, duc de Joyeuse, amiral de France.
Jean-Louis de la Valette, dit de Nogaret, duc d'Espernon, amiral, & colonel general de l'Infanterie françoise.
Tannegui le Veneur, comte de Tilieres, lieutenant general en Normandie.
Jean de Moui, seigneur de la Mailleraye, vice-amiral de France, lieutenant general en Normandie.
Philippe de Volvire, marquis de Ruffec, gouverneur d'Angoumois.
François de Mandelôt, vicomte de Châlons, gouverneur du Lyonnois.
Tristan de Rostaing, baron de la Guerche, grand maître des eaux & forêts de France.
Jean-Jacques de Suzane, comte de Cerni.

PRELAT.

En 1583. Charles de Lorraine, cardinal de Vandemont, évêque & comte de Toul, *le 31. Decembre, en l'église des Augustins de Paris.*

CHEVALIERS.

Honorat de Bueil, seigneur de Fontaines, vice-amiral de France, lieutenant general en Bretagne.
René de Rochefort, baron de Frollois, gouverneur du Blaisois.
Jean de Vivonne, marquis de Pisani, sénéchal de Saintonge.
Louis Chasteigner, seigneur de la Rocheposai, gouverneur de la Marche.
Bernard de Nogaret, seigneur de la Valette, qui fut depuis amiral de France.
Henri de Joyeuse, comte du Bouchage, depuis maréchal de France, & capucin.
Nicolas de Grimonville, seigneur de l'Archant, capitaine de cent archers de la garde du roi.
Louis d'Amboise, comte d'Aubijoux.
François de la Vallette, seigneur de Cornusson, gouverneur & sénéchal de Toulouse.
François de Cazillac, seigneur de Cessac.
Joachim, seigneur de Dinteville, lieutenant general en Champagne.
Joachim de Château-vieux, comte de Confolant, chevalier d'honneur de la reine Marie de Medicis.
Charles de Balzac, seigneur de Clermont.
Charles du Plessis, seigneur de Liancourt, depuis marquis de Guercheville, & comte de Beaumont sur Oise.
François de Chabanes, marquis de Curton, lieutenant general en Auvergne.
Robert de Combault, premier maître d'hôtel du roi.
François, seigneur de Saint Nectaire, & de la Ferté-Nabert.

CHEVALIERS.

En 1584. Jean de saint Lari, baron de Termes, maréchal de camp, & gouverneur de Mets, *le 31. Decembre en l'église des Augustins de Paris.*
Jean de Vienne, seigneur de Ruffé, gouverneur de Bourbonnois.
Louis Adhemar de Monteil, comte de Grignan, lieutenant general en Provence.

CHEVALIERS.

En 1585. Charles de Bourbon, comte de Soissons, depuis grand-maître de France, *le 31. Decembre en l'Eglise des Augustins de Paris.*
Jean, seigneur de Vassé, baron de la Roche-Mabile.
Adrien Tiercelin, seigneur de Brosse, & de Sarcus, depuis lieutenant general en Champagne.
François Chabot, marquis de Mirebeau, comte de Charni.
Gilles de Souvré, marquis de Courtanvaux, maréchal de France.
François d'O, seigneur de Fresnes, depuis premier gentilhomme de la chambre du roi, sur-intendant des finances, & gouverneur de Paris.

Claude de la Chastre, baron de la Maisonfort, depuis maréchal de France.
Giraud de Mauleon, seigneur de Gourdon gouverneur de Calais.
Jacques de Loubens, seigneur de Verdale.
Louis de Berton, seigneur de Crillon, mestre de camp du regiment des Gardes.
Jean d'Angennes, seigneur de Poigni, qui fut ambassadeur en Savoye, & à Vienne.
François de la Jugie du Pui, baron de Rieux, gouverneur de Narbonne.
François Louis d'Agoût & de Montauban, comte de Sault.
Guillaume de Saulx, vicomte de Tavanne, lieutenant general en Bourgogne.
Meri de Barbezieres, seigneur de Chemeraut, grand maréchal des logis de la maison du roi.
François du Plessis, seigneur de Richelieu, grand prevôt de France.
Gabriel de Caumont, comte de Lauzun.
Hector de Gondrin & de Pardaillan, seigneur de Montespan.
Louis de Champagne, comte de la Suze au Maine.
René de Bouillé, comte de Creancé, gouverneur de Perigueux.
Louis du Bois, seigneur des Arpentis, gouverneur de Touraine.
Jean d'O, seigneur de Manou, capitaine de cent archers du corps du roi.
Henri de Silli, comte de la Roche-guyon, damoiseau de Commerci.
Antoine de Baufremont, dit de Vienne, marquis d'Arc en Barrois.
Jean du Châtelet, baron de Thons, & de Champignelles, gouverneur de Langres.
François d'Escoubleau, seigneur de Joui, depuis marquis d'Alluye, premier écuyer de la grande Ecurie.
Charles d'Ongnies, comte de Chaulnes.
David Bouchard, vicomte d'Aubeterre, gouverneur de Perigord.

CHEVALIERS.

En 1586. Georges, baron de Villequier, vicomte de la Guierche, *le 31. Decembre en l'église des Augustins de Paris.*
Jacques de Moui, fils de Charles de Moui, vice amiral de France.
Charles de Vivonne, seigneur de la Chasteigneraye, sénéchal de Saintonge.
Jacques le Veneur, comte de Tillieres, lieutenant general de la haute-Normandie.

PRELAT.

En 1587. François de Foix-Candale, évêque d'Aire.
HENRI IV. DEUXIE'ME CHEF SOUVERAIN DE L'ORDRE ne reçut le collier qu'à son sacre, le 28. Fevrier 1594. & commit pendant cet intervalle le plus ancien chevalier pour présider en sa place.

PRELAT.

En 1591. Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, puis de Sens, grand aumônier de France, *le 31. Decembre, en l'église de Mante.*

CHEVALIER.

Charles de Gontaut, baron de Biron, & maréchal de camp, depuis duc de Biron, pair & maréchal de France.

PRELATS.

En 1595. Philippe du Bec, archevêque & duc de Reims, *le 7. Janvier, en l'église des Augustins de Paris.*
Henri d'Escoubleau, évêque de Maillezais.

CHEVALIERS.

Henri de Bourbon, duc de Montpensier, gouverneur de Normandie.
Henri d'Orleans, duc de Longueville.
François d'Orleans, comte de saint Paul, depuis duc de Fronsac.
Antoine de Brichanteau, marquis de Nangis, colonel du regiment des gardes.
Jean de Beaumanoir, marquis de Lavardin, depuis maréchal de France.
François d'Espinay, seigneur de saint Luc, depuis grand maître de l'artillerie de France, & gouverneur de Brouage.
Roger de saint Lari & de Bellegarde, baron de Termes, grand écuyer de France, premier gentilhomme de la chambre du roi & depuis duc de Bellegarde.
Henri d'Albret, comte de Marennes, baron de Miossens.
Antoine, seigneur de Roquelaure, depuis maréchal de France, & lieutenant general en Guienne.
Guillaume de Hautemer, seigneur de Fervaques, comte de Grancei, depuis maréchal de France.
François de Cugnac, seigneur de Dampierre, maréchal de camp.
Antoine de Silli, comte de la Rochepot, depuis gouverneur d'Anjou.
Odet de Matignon, comte de Torigni, lieutenant general en Normandie.
François de la Grange, seigneur de Montigni, depuis maréchal de France.
Charles de Balzac, baron de Dunes.
Charles de Collé, comte, puis duc de Brissac, maréchal de France.
Pierre de Mornai, seigneur de Buhi, maréchal de camp & lieutenant general en l'isle de France.
François de la Magdeleine, marquis de Ragni, gouverneur du Nivernois.
Claude de l'Isle, seigneur de Marivaut, gouverneur de Laon.
Charles de Choiseul, marquis de Praslin, maréchal de France,
Humbert de Marcilli, seigneur de Cipierre, maréchal de camp.
Gilbert de Chazeron, gouverneur du Bourbonnois.
René Viau, seigneur de Chanlivaut, gouverneur de l'Auxerrois.
Claude Gruel, seigneur de la Frete.
Georges Babou, seigneur de la Bourdaisiere, capitaine de cent gentilshommes de la maison du roi.

CHEVALIERS.

En 1597. Henri duc de Montmorenci, connétable de France, *le 5. Janvier en l'église de l'abbaye de saint Ouen de Rouen.*
Hercule de Rohan, duc de Montbazon, depuis grand veneur de France.
Charles de Montmorenci, baron, depuis duc de Damville, amiral de France.
Alfonse d'Ornane, depuis maréchal de France.
Urbain de Laval, seigneur de Bois-Dauphin, marquis de Sablé, maréchal de France.
Charles de Luxembourg comte de Brienne, & de Roussi, gouverneur de Metz.
Gilbert de la Tremouille, marquis de Royan, comte d'Olonne, capitaine de cent gentilshommes de la maison du roi, & sénéchal de Poitou.
Jacques Chabot, marquis de Mirabeau, comte de Charni, mestre de camp du regiment de Champagne & lieutenant de roi en Bourgogne.
Jean sire de Bueil, comte de Sancerre & de Marans, grand échanson de France.
Guillaume de Gadagne, baron de Verdun, & gouverneur du Lyonnois.
Louis de l'Hospital, marquis de Vitri, capitaine des gardes du corps, & gouverneur de Meaux.
Pons de Lauzieres-Themines-Cardaillac, marquis de Themines, depuis maréchal de France.
Louis d'Ongnies, comte de Chaunes, gouverneur de Peronne, Montdidier & Roye.
Edme de Malain, baron de Luz, lieutenant de roi en Bourgogne.
Antoine d'Aumont, comte de Châteauroux, marquis de Nolai, gouverneur de Boulogne.
Louis de la Chastre, baron de la Maisonfort, depuis maréchal de France.
Jean de Durfort, seigneur de Born, lieutenant general de l'artillerie de France.
Louis de Bueil, seigneur de Racan.
Claude de Harville, seigneur de Paloiseau, baron de Nainville, gouverneur de Compiegne & de Calais.
Eustache de Conflans, vicomte d'Auchi, lieutenant general des armées du roi.

Louis de Grimonville, seigneur de Larchant, gouverneur d'Evreux.

Charles de Neufville, baron, puis marquis d'Alincourt, grand maréchal des logis de la maison du roi, & gouverneur du Lyonnois.

CHEVALIERS.

En 1599. Anne de Levis, duc de Ventadour, gouverneur du Limosin, *le 3. Janvier, en l'église des Augustins de Paris.*

Jacques Mitte, seigneur de Chevrieres de saint Chaumont, lieutenant general au gouvernement du Lyonnois.

Jean-François d'Averton, seigneur de Belin, baron de Milli, gouverneur de Ham.

Bertrand de Baylens, baron de Poyane, gouverneur d'Acqs, & sénéchal des landes de Bourdeaux.

René de Rieux, seigneur de Sourdeac, marquis d'Oixan, gouverneur de Brest.

Brandelis de Champagne, marquis de Villaines.

Jacques de l'Hospital, marquis de Choisi, gouverneur & sénéchal d'Auvergne.

Robert de la Vieuville, baron de Rugles, grand fauconnier de France, & gouverneur de Reims.

Charles de Matignon, comte de Torigni, lieutenant general en la basse Normandie.

François Juvenal des Ursins, marquis de Trainel.

PRELATS.

En 1606. Charles de Bourbon, archevêque de Rouen, frere naturel du roi Henri IV. fut associé à l'ordre, après avoir donné la démission de sa charge de chancelier des ordres.

Jacques Davi du Perron, cardinal, archevêque de Sens, grand aumonier de France.

CHEVALIERS.

En 1608. Jean Antoine Ursin, duc de Santo-Gemini, prince de Scandriglia, & comte d'Ercole.

Alexandre Sforza-Conti, duc de Segni, prince de Valmontane, comte de Santa Fior.

LOUIS XIII. TROISIE'ME CHEF SOUVERAIN DE L'ORDRE, reçût le collier le 18. Octobre 1610. le lendemain de son sacre.

Le même jour. Henri de Bourbon II. du nom, prince de Condé, premier pair de France.

PRELAT.

En 1618. François de la Rochefoucaud, cardinal évêque de Senlis, grand aumônier de France.

PRELATS.

En 1619. Henri de Gondi, cardinal de Retz, évêque de Paris, maître de l'oratoire du roi, *le 31. Decembre, en l'église des Augustins de Paris.*

Bertrand de Chaux, archevêque de Tours, & premier aumônier du roi.

Christophle de Lestang, évêque de Carcassonne, & maître de la chapelle du roi.

Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orleans.

Artus d'Espinay de saint Luc, nommé évêque de Marseille.

CHEVALIERS.

Gaston Jean-Baptiste de France, duc d'Orleans, frere du roi Louis XIII.

Louis de Bourbon comte de Soissons, grand maître de France, gouverneur de Dauphiné.

Charles de Lorraine, duc de Guise, gouverneur de Provence.

Henri de Lorraine, duc de Maïenne & d'Aiguillon, grand chambellan de France.

Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, grand chambellan de France.

Cesar duc de Vendôme, depuis grand maître & surintendant general de la navigation & du commerce de France.

Charles de Valois, duc d'Angoulême, colonel general de la cavalerie legere de France.

Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf.

Henri duc de Montmorenci, amiral de France, gouverneur de Languedoc, depuis maréchal de France.

Emanuel de Crussol, duc d'Uzés, chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche.

Henri de Gondi, duc de Retz & de Beaupreau.

Charles d'Albert, duc de Luynes, grand fauconnier de France, gouverneur de Picardie, depuis connétable de France.

Louis de Rohan, comte de Rochefort, depuis prince de Guemené, duc de Montbazon, grand veneur de France.

Joachim de Bellengreville, seigneur de Neuville, grand prevôt de l'hôtel du roi.

Martin de Bellai, prince d'Ivetot, maréchal de camp.

Charles, sire de Crequi, prince de Poix, comte de Sault, depuis duc de Lesdiguieres, pair & maréchal de France.

Gilbert Filhet, seigneur de la Curée, maréchal de camp.

Philippe de Bethune, comte de Charost, employé en plusieurs ambassades.

Charles de Coligni, marquis d'Andelot, lieutenant general en Champagne.

Jean-François de la Guiche, seigneur de saint Geran, gouverneur du Bourbonnois, puis maréchal de France.

René du Bec, marquis de Vardes.

Antoine-Arnaud de Gondrin & de Pardaillan, seigneur de Montespan, capitaine des gardes du corps du roi, maréchal de camp, & lieutenant general de Guienne.

Henri de Schomberg, comte de Nanteuil, surintendant des finances, depuis maréchal de France.

François de Bassompierre, colonel general des Suisses, puis maréchal de France.

Henri vicomte de Bourdeille, marquis d'Archiac, sénéchal & gouverneur de Perigord.

Jean-Baptiste d'Ornane, marquis de Montlor, colonel general des Corses, lieutenant general en Normandie, gouverneur de la personne de MONSIEUR frere unique du roi, puis maréchal de France.

Timoleon d'Espinay, seigneur de saint Luc, comte d'Estelan, gouverneur de Brouage, puis maréchal de France.

René Potier, comte, puis duc de Tresmes, capitaine des gardes du corps du roi.

Henri de Baufremont, marquis de Senecei, gouverneur d'Auxonne.

Philippe Emanuel de Gondi, comte de Joigni, general des galeres de France, puis pere de l'oratoire.

Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, vidame du Mans, ci-devant capitaine de cent gentilshommes de la maison du roi, & marechal de camp.

Louis de Crevant, vicomte de Brigueil, marquis d'Humieres, capitaine de cent gentilshommes de la maison du roi, & gouverneur de Compiegne.

Bertrand de Vignoles, dit la Hire, baron de Vignoles, maréchal de camp.

Antoine de Gramont-Toulongeon, souverain de Bidache, comte de Guiche, puis duc de Gramont.

François de Caumont, comte de Lauzun.

Leonor de la Magdeleine, marquis de Ragni, lieutenant pour le roi au comté de Charollois.

Melchior Mitte, de Miolans, marquis de saint Chaumont, ci-devant ambassadeur à Rome.

Honoré d'Albert, maréchal de France, depuis duc de Chaûnes.

Jean de Warignies, seigneur de Blainville, maître de la garderobe du roi.

Leon d'Albert, seigneur de Brantes, depuis duc de Luxembourg.

Nicolas de Brichanteau, marquis de Nangis.

Charles de Vivonne, seigneur de la Chasteigneraye, gouverneur de Partenai.

André de Cochefilet, comte de Vauvineux, dit le comte de Vaucelas, ambassadeur en Espagne.

Gaspard Dauvet, seigneur des Marests, gouverneur de Beauvais, & pays de Beauvoisis.

Lancelot, seigneur de Vassé, baron de la Roche-Mabile.

Charles, sire de Rambures, maréchal de camp, gouverneur de Doulens.

Antoine de Buade, seigneur de Frontenac, baron de Palluau, capitaine des châteaux de saint Germain en Laie, & premier maître d'hôtel du roi.

Nicolas de l'Hospital, marquis, puis duc de Vitri, maréchal de France.

Jean de Souvré, marquis de Courtenvaux, premier gentilhomme de la chambre du roi, & gouverneur de Touraine.

François de l'Hospital, seigneur du Halier, capitaine des Gardes du corps du roi, depuis maréchal de France.

Louis de la Marck, marquis de Mauni, premier écuyer de la reine Anne d'Autriche.

Charles, marquis, puis duc de la Vieuville, capitaine des gardes du corps du roi, surintendant des Finances, & grand fauconnier de France.

Louis d'Aloigni, marquis de Rochefort, baron de Craon & bailli de Berri.

César-Auguste de saint Lari, baron de Termes, grand écuyer de France.

Alexandre de Rohan, marquis de Marigni, frere d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon.

François de Silli, comte, puis duc de la Rocheguyon, grand louvetier de France.

Antoine-Hercule de Budos, marquis de Portes, & Vice-Amiral de France.

François, comte de la Rochefoucaud, gouverneur de Poitou.

Jacques d'Estampes, seigneur de Valençai, grand maréchal des logis de la maison du roi, puis gouverneur de Calais.

En 1622. François de Bonne, duc de Lesdiguieres, pair & connétable de France, gouverneur & lieutenant general de Dauphiné, *le 25. Juillet à Grenoble.*

CHEVALIERS.

En 1625. Antoine Coiffier, dit Ruzé, marquis d'Effiat, depuis maréchal de France, reçut le collier à Londres.

PRELAT.

En 1632. Alfonse-Louis du Plessis de Richelieu, cardinal & archevêque de Lyon, grand aumônier de France, *le 24. Mars.*

PRELATS.

En 1633. Armand-Jean du Plessis, cardinal duc de Richelieu, pair de France, &c. *le 14. Mai à Fontainebleau.*

Louis de Nogaret, cardinal de la Valette, archevêque de Toulouse.

Claude de Rebé, archevêque de Narbonne.

Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris.

Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bourdeaux.

CHEVALIERS.

Henri d'Orleans, duc de Longueville, gouverneur de Normandie.

Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, depuis grand écuyer de France.

Louis-Emanuel de Valois, comte d'Alets, depuis duc d'Angoulême & gouverneur de Provence.

Henri de la Tremoille, duc de Thouars.

Charles de Levis, duc de Ventadour.

Henri de Nogaret de la Vallette, & de Foix, duc de Candale.

Charles de Schomberg, duc d'Alluin, gouverneur du Languedoc, puis maréchal de France.

François de Cossé, duc de Brisac, grand panetier de France.

Bernard de Nogaret de la Vallette & de Foix, duc de la Vallette & d'Espernon, colonel general de l'infanterie françoise.

Charles-Henri, comte de Clermont & de Tonnere, premier baron, & connétable hereditaire de Dauphiné.

François-Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres, maréchal de France, puis duc & pair de France.

Jean de Nettancourt, seigneur de Vaubecourt, maréchal de camp & gouverneur de Châlons.

Henri de saint Nectaire, marquis de la Ferté Nabert.

Philibert, vicomte de Pompadour, lieutenant general en Limousin.

René aux Epaules, dit de Laval, marquis de Néelle, maréchal de camp.

Guillaume de Simiane marquis de Gordes, capitaine des gardes du corps du roi.

Charles, comte de Lannoi, premier maître d'hôtel du roi, gouverneur de Montreuil.

François de Nagu, marquis de Varennes, gouverneur d'Aigues-mortes.

Urbain de Maillé, marquis de Brezé, maréchal de France, depuis gouverneur d'Anjou.

Jean de Gallard, comte de Brassac, gouverneur de Saintonge.

François de Noailles, comte d'Ayen, maréchal de camp, lieutenant general en Auvergne.

Bernard de Baylens, baron de Poyane, lieutenant general au pays de Bearn.

Gabriel de la Vallée-Fossés, marquis d'Everli, maréchal de camp, gouverneur de Verdun.

Charles de Livron, marquis de Bourbonne, lieutenant general en Champagne, maréchal de camp.

Gaspard Armand vicomte de Polignac.

Louis, vicomte, puis duc d'Arpajon, marquis de Severac, maréchal de camp.

Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis & d'Alluye, maréchal de camp, gouverneur du pays Orleanois.

François de Bonne, de Crequi, comte de Sault, depuis duc de Lesdiguieres, & gouverneur de Dauphiné.

François de Bethune, comte d'Orval, puis duc de Bethune.

Claude de saint Simon, grand louvetier de France, depuis duc de saint Simon.

Charles de Cambout, baron du Pont-Château, marquis de Coislin, lieutenant general en basse Bretagne.

François de Wignerot, marquis du Pont-de-Courlai, depuis general des galeres de France.

Charles de la Porte, marquis, puis duc de la Mailleraye, depuis grand maître de l'artillerie, & maréchal de France.

Gabriel de Rochechouart, marquis de Mortemar, depuis duc, & gouverneur de Paris.

Antoine d'Aumont, seigneur de Villequier depuis duc & maréchal de France.

Just-Henri comte de Tournon & de Roussillon, sénéchal d'Auvergne, maréchal de camp.

Louis de Moui, seigneur de la Mailleraye, lieutenant general en Normandie.

Charles de Damas, comte de Thianges, maréchal de camp, lieutenant general des pays de Bresse & de Charollois.

Hector de Gelas & de Voisins, marquis de Leberon, & d'Ambres, vicomte de Lautrec, sénéchal & gouverneur de Lauragais.

Henri de Baudean, comte de Parabere, marquis de la Mothe-Sainte-Eraye, lieutenant de roi du bas-Poitou.

Jean de Munchi, marquis de Montcavrel, gouverneur de la ville d'Ardres.

Roger du Plessis, seigneur de Liancourt, marquis de Guercheville, comte de la Roche-guyon, depuis duc.

Charles de saint Simon, seigneur du Plessis; depuis marquis de saint Simon, & gouverneur de Senlis.

CHEVALIERS.

En 1642. Honoré Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois.

LOUIS XIV. SURNOMME' LE GRAND, QUATRIE'ME CHEF SOUVERAIN DE L'ORDRE, ne reçût le collier de l'ordre, que le lendemain de son sacre, le 8. Juin 1654.

PRELAT.

En 1653. Antoine Barberin, cardinal, évêque de Palestrine, grand aumonier de France.

CHEVALIER.

En 1654. Philippe de France duc d'Anjou, depuis duc d'Orleans, frere unique du roi, *le 8. Juin.*

PRELATS.

En 1661. Camille de Neufville, Villeroi, archevêque de Lyon, *le 31. Decembre, en l'église des Augustins de Paris.*

François Adhemar de Monteil, de Grignan, archevêque d'Arles.

George d'Aubusson de la Feuillade, évêque de Metz, auparavant archevêque d'Ambrun.

François de Harlài de Chanvallon, archevêque de Rouen, depuis archevêque de Paris.

Leonord de Matignon, évêque de Lisieux.

Gaspard de Daillon, du Lude, évêque d'Albi.

Henri de la Motte-Houdancourt, évêque de Rennes, puis archevêque d'Auch.

Philippe Emanuel de Beaumanoir, de Lavardin, évêque du Mans.

CHEVALIERS.

Louis de Bourbon, II. du nom, prince de Condé.

Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enguien, grand-maître de France.

Armand de Bourbon, prince de Conti, gouverneur du Languedoc.

Henri de Bourbon, duc de Verneuil.

Louis, duc de Vendôme, & de Mercœur, gouverneur de Provence, depuis cardinal, & legat du pape en France.

François de Vendôme, duc de Beaufort, grand-maître, & surintendant de la navigation de France.

François de Crussol, duc d'Uzès.

Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes.

Charles d'Albert, dit d'Ailli, duc de Chaûnes, gouverneur de Bretagne.

François, duc de la Rochefoucaud.

Pierre de Gondi, duc de Retz, auparavant general des Galeres.

Antoine, duc de Gramont, maréchal de France.

César, duc de Choiseul, maréchal de France, comte du Plessis-Praslain.

Nicolas de Neufville, duc de Villeroi, maréchal de France.

Charles, duc de Crequi, depuis gouverneur de Paris.

Jacques d'Estampes, marquis de la Ferté-Imbaud, & de Mauni, maréchal de France.

Henri, duc de Senneterre, maréchal de France, gouverneur de Metz.

Philippe de Montaut, duc de Navailles, depuis maréchal de France.

Jacques Rouxel, comte de Grancei, & de Medavi, maréchal de France.

Gaston-Jean-Baptiste, duc de Roquelaure, gouverneur de Leictoure en Armagnac.

Philippe Mancini, & Mazarini duc de Nevers.

Jules Cesarini, duc de Castelnove, baron Romain.

François de Beauvillier, duc de saint Aignan, premier gentilhomme de la chambre du roi.

Henri de Daillon, comte de Lude, depuis duc, grand-maître de l'artillerie de France.

Louis de Bethune, duc de Charost, dit de Bethune, Lieutenant general en Picardie.

Anne duc de Noailles, comte d'Ayen, gouverneur du comté de Roussillon.

François de Comenge, seigneur de Guitaut, gouverneur de Saumur.

François de Clermont, comte de Tonnerre.

Alexandre Guillaume de Melun, prince d'Espinoi, connétable hereditaire de Flandres.

César-Phœbus d'Albret, maréchal de France, gouverneur de Guienne.

François-René du Bec, marquis de Vardes, capitaine des cent Suisses de la garde ordinaire du corps du roi.

Charles-Maximilien de Bellefotiere, marquis, de Soyecourt, grand-veneur de France.

François-Paul de Clermont, marquis de Montglat, comte de Chiverni, ci-devant grand-maître de la garderobe du roi.

Philippe de Clerembaud, comte de Palluau, maréchal de France.

Jean de Schulembourg, comte de Montdejeu, maréchal de France.

Gaston-Jean-Baptiste, comte de Comenge, gouverneur de Saumur.

François de Simiane, marquis de Gordes, grand sénéchal de Provence.

Henri de Beringhen, premier écuyer de la petite écurie du roi.

Jean du Boucher, marquis de Sourches, grand-prévôt de France.

Charles, comte de Froulai, grand maréchal des logis de la maison du roi.

Jacques-François, marquis de Hautefort, comte de Montignac, premier écuyer de la reine.

François de Matignon, comte de Torigni, lieutenant general en Basse-Normandie.

Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, gouverneur de monseigneur le Dauphin.

François d'Espinay, marquis de saint Luc, lieutenant general en Guienne.

Hippolyte, comte de Bethune, chevalier d'honneur de la reine.

Ferdinand de la Baume, comte de Mont-revel, lieutenant general au pays de Bresse, Bugei, &c.

Louis-Armand, vicomte de Polignac, gouverneur de la ville du Pui.

Antoine de Brouilli, marquis de Piennes, gouverneur de Pignerol.

Jean, marquis de Pompadour, lieutenant general en Limosin.

Louis de Cardaillac & de Levis, comte du Bioule, lieutenant general en Languedoc.

Scipion-Grimoard de Beauvoir, comte du Roure, lieutenant general en Languedoc.

François de Monstiers, comte de Merinville, & de Rieux, ci-devant lieutenant general en Provence.

Henri de Baylens, marquis de Poyane, lieutenant general en Bearn.

Leon de Sainte-Maure, comte de Jonzac, lieutenant general des pays de Saintonge & d'Engoumois.

Jacques Esthuer, comte de la Vauguyon, marquis de saint Megrin, sénéchal de Guienne.

François de Joyeuse, comte de Grandpré, gouverneur de Mouzon, & de Beaumont.

Timoleon, comte de Cossé, grand panetier de France.

Charles Martel, comte de Clere, capitaine des gardes du corps françoises de Monsieur frere unique du roi.

Jean-Paul Gourdon de Genouillac, comte de Vaillac, capitaine des gardes de Monsieur, frere unique du roi.

Nicolas-Joachim Rouaut, marquis de Gamaches, gouverneur de saint Valeri & de Rue.

Godefroi, comte d'Estrades, gouverneur de Dunkerque, depuis maréchal de France.

René-Gaspard de la Croix, marquis de Castries, gouverneur de Montpellier.

Guillaume de Pechepeyrou & de Comenges, comte de Guitaut, ci-devant capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux-legers.

En 1663. Christian-Louis, duc de Mekelbourg, *le 4. Novembre.*

PRELAT.

En 1671. Emmanuel-Theodose de la Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, grand aumônier de France.

CHEVALIERS.

En 1675. Flavio Ursin, duc de Bracciano, baron Romain, & prince de Soglio, *le 29. Septembre, à Rome.*

Louis Sforce, duc de Sforce, d'Ognano & de Segni.

Philippe Colonna, prince de Sonnino.

En 1675. François, marquis de Bethune, ambassadeur extraordinaire en Pologne, *le 22. Decembre, à saint Germain en Laye.*

En 1676. Jean Sobieski, roi de Pologne, *le 30. Novembre, à Zockiervv.*

En 1682. Louis, Dauphin de Viennois, fils unique de Louis XIV. *le premier Janvier, à saint Germain en Laye.*

En 1686. Philippe d'Orleans, duc de Chartres, fils de Monsieur, frere unique de sa majesté, *le 2. Juin à Versailles le jour de la Pentecôte.*

Louis duc de Bourbon, à present duc d'Enguien.

François-Louis de Bourbon, prince de Conti.

Louis-Auguste de Bourbon, légitimé de France, duc du Maine.

PRELATS.

En 1688. César, cardinal d'Estrées, *le 30. Decembre & premier Janvier à Versailles.*

Pierre cardinal de Bonzi, archevêque de Narbonne.
Charles-Maurice le Tellier, archevêque de Reims.
Pierre du Cambout de Coislin, évêque d'Orleans, premier aumônier du roi, puis fait cardinal & grand aumônier de France.

CHEVALIERS.

Louis-Joseph duc de Vendôme.
Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer de France.
Henri de Lorraine, comte de Brionne, reçû en survivance de la charge de grand écuyer de France.
Philippe prince de Lorraine.
Charles de Lorraine, comte de Marsan.
Charles-Belgique-Hollande de la Tremouille, duc de Thouars, & premier gentilhomme de la chambre.
Emanuel de Crussol, duc d'Usez.
Maximilien-Pierre-François de Bethune, duc de Sulli.
Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes & de Chevreuse.
Armand-Jean de Vignerot du Plessis-Richelieu, duc de Richelieu & de Fronsac.
François duc de la Rochefoucaud.
Louis Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois.
François-Annibal d'Estrées de Lauzieres, duc d'Estrées.
Antoine Charles duc de Gramont.
Armand-Charles de la Porte, duc de Mazarin, de la Meilleraye, & de Mayenne.
François de Neufville, duc de Villeroi, maréchal de France.
Paul de Beauvillier, duc de saint Aignan.
Henri-François de Foix de Candale, duc de Randan.
Leon Potier, duc de Gesvres.
Anne-Jules duc de Noailles, maréchal de France.
Armand du Cambout, duc de Coislin.
Auguste, duc de Choiseul.
Louis-Marie, duc d'Aumont.
François-Henri de Montmorenci, duc de Luxembourg, & de Pinei, maréchal de France.
François d'Aubusson de la Feuillade, duc de Rouanez, maréchal de France.
Bernardin Gigaut, marquis de Bellefons, maréchal de France.
Louis de Crevant, marquis, depuis duc d'Humieres, maréchal de France.
Jacques-Henri de Durfort, duc de Duras, maréchal de France.
Gui Aldonse de Durfort, comte de Lorges, depuis duc de Quintin, maréchal de France.
Armand de Bethune, duc de Charrost-Bethune.
Jean, comte d'Estrées, vice-amiral & maréchal de France.
Charles, duc de la Vieuville, gouverneur de Poitou, chevalier d'honneur de la feue reine, & gouverneur de Monsieur Philippe d'Orleans, duc de Chartres.
Jean-Baptiste de Cassagnet, marquis de Tilladet, capitaine des cent Suisses de la garde du roi.
Louis de Caillebot, marquis de la Salle, maître de la garderobe du roi.
Jacques-Louis de Beringhen, premier écuyer du roi.
Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, gouverneur de Touraine, chevalier d'honneur de madame la Dauphine.
Philibert, comte de Gramont.
Louis-François, marquis, depuis duc de Boufflers, maréchal de France.
François d'Harcourt, marquis de Beuvron, lieutenant general au gouvernement de Normandie.
Henri de Mornai, marquis de Montchevreuil, capitaine & gouverneur de saint Germain en Laye.
Edouard-François Colbert, comte de Maulevrier.
Joseph de Pons de Guimera, baron de Montclar, lieutenant general des armées du roi.
Henri-Charles sire de Beaumanoir, marquis de Lavardin.
Pierre marquis de Villars, conseiller d'état d'épée, ambassadeur en Savoye, en Danemarck & en Espagne.
François-Adheimar de Monteil, comte de Grignan, lieutenant general en Provence.
Claude comte de Choiseul de Francieres, depuis maréchal de France.
Jacques, marquis de Matignon, lieutenant general en basse Normandie.
Jean-Armand de Joyeuse, maréchal de France.
François de Calvo, lieutenant general des armées du roi.
Charles, comte d'Aubigné, gouverneur de Berri.
Charles de Montsaulnin, comte de Montal, lieutenant general des armées du roi.
Claude de Thiard, comte de Bissi, lieutenant general des armées du roi.
Antoine Ruzé, marquis d'Effiat, premier écuyer & grand veneur de Monsieur, frere unique du roi.
François, comte de Montberon, lieutenant general des armées du roi.
Philippe-Auguste le Hardi, marquis de la Trousse, capitaine-lieutenant des gendarmes dauphins, lieutenant general des armées du roi.
François de Monestai, marquis de Chaseron, lieutenant general des armées du roi.
Bernard de la Guiche, comte de saint Geran, lieutenant general des armées du roi.
François d'Escoubleau de Sourdis, lieutenant general des armées du roi.
Philippe-Emanuel-Ferdinand-François de Croi, comte de Solre, depuis lieutenant general des armées du roi.
André de Bethoulat, comte de Vauguyon, conseiller d'état d'épée, ci-devant ambassadeur en Espagne.
Georges de Monchi, marquis d'Hoquincourt, lieutenant general en Picardie, & lieutenant general des armées du roi.
Olivier de saint Georges, marquis de Verac, lieutenant general, & commandant pour le roi en Poitou.
René Martel, marquis d'Arci, ambassadeur en Savoye, depuis gouverneur de M. le duc de Chartres, & conseiller d'état d'épée.
Alexis-Henri-Maximilien, marquis de Châtillon, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, frere unique du roi.
Nicolas de Chalon du Blé, marquis d'Uxelles, depuis maréchal de France.
René de Froulai, comte de Tessé, depuis maréchal de France, & premier écuyer de madame la dauphine, & grand d'Espagne.
Charles de Mornai, marquis de Villarceaux, capitaine-lieutenant des chevaux legers de monseigneur le Dauphin.
Charles d'Estampes, marquis de Mauni, la Ferté-Imbaut capitaine des gardes de monsieur Philippe de France, duc d'Orleans.
Hiacynthe de Quatrebarbes, marquis de la Rongere, chevalier d'honneur de Madame, duchesse d'Orleans.
Jean d'Audibert, comte de Lussan, premier gentilhomme de la chambre de M. le prince de Condé.

PRELATS.

En 1689. Toussaint de Forbin de Janson, évêque & comte de Beauvais, depuis cardinal, & grand aumônier de France.
En 1693. Louis-Alexandre de Bourbon, légitimé de France, comte de Toulouse, *le 2. Fevrier.*
En 1694. Guillaume Egon de Furstemberg, cardinal, évêque & prince de Strasbourg.
Henri de la Grange d'Arquien, depuis cardinal.

CHEVALIERS.

En 1695. Louis de France, duc de Bourgogne, puis Dauphin de Viennois, *le 22. Mai.*
Philippe de France, duc d'Anjou, à present roi d'Espagne.

PRELAT.

En 1695. François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, pair de France, *le premier Janvier.*

CHEVALIERS.

Louis de Guiscar, comte de Neufvi lieutenant general des armées du roi.
Antonio, duc de Lanti, prince de Belmont, Romain, *admis & non reçû.*

PRELAT.

En 1698. Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris depuis cardinal.

CHEVALIERS.

En 1699. Charles de France, duc de Berri, *le 2. Fevrier.*

Guido, Vaïni, prince de Cantaloupe, Romain, *le 2. Juin.*

En 1700. Alexandre Sobieski, prince de Pologne.

Constantin Sobieski son frere.

PRELATS.

En 1701. Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, *le 15. Mai.*

Charles-Henri du Cambout de Coislin, évêque de Mets, premier aumonier du roi, depuis duc de Coislin.

CHEVALIERS.

Camille d'Hostun, de la Beaume, comte de Tallard, depuis maréchal de France.

En 1702. Rostaing Cantelmi, duc de Popoli, Napolitain, *admis & reçû le 26. Juillet 1717.*

Charles de Broglio, comte de Revel, lieutenant général des armées du Roi.

En 1702. le 4. Juin furent nommés D. Juan Claro Alonso Perez de Guzman el Bueno, onziéme duc de Medina Sidonia.

D. Francisco-Antonio-Casimiro-Alfonso-Pimentel, comte de Benavente.

D. Fadrique de Toledo Osorio, marquis de Villafranca.

D. Juan Francisco Pacheco Tellez Giron, duc d'Ucede, comte de Montalval. *Ils furent admis en 1703.*

PRELAT.

En 1703. D. Louis-Manuel Portocarrero, cardinal, archevêque de Tolede, *admis le 16. Avril de la même année.*

CHEVALIERS.

Ferdinand, comte de Marchin, depuis maréchal de France, reçut le collier *le 2. Fevrier.*

En 1704. D. Isidore de la Cueva & Benavides, marquis de Bedmar, *nommé le 2. Fevrier, admis le 2. Septembre suivant, & reçû le 8. Mars 1705.*

PRELAT.

En 1705. Jean d'Estrées, abbé d'Evron & de Preaux, ci-devant ambassadeur en Portugal, nommé à l'archevêché de Cambrai, *le 2. Janvier.*

CHEVALIERS.

Roger Brûlart, marquis de Silleri-Puisieux, lieutenant general des armées du roi, & ambassadeur en Suisse.

En 1705. le 2. Fevrier, Henri duc d'Harcourt, maréchal de France. *Il ne fut reçû à cause de sa maladie, que le 8. Mars suivant.*

Victor-Marie d'Estrées, vice-amiral, & maréchal de France, dit le maréchal de Cœuvres, grand d'Espagne.

François-Hector, duc de Villars, pair & maréchal de France, grand d'Espagne & gouverneur de Provence.

Noël Bouton, marquis de Chamilli, maréchal de France.

François-Louis de Rousselet, marquis de Châteaurenaut, vice-amiral & maréchal de France.

Sebastien le Prêtre, seigneur de Vauban, maréchal de France.

Conrad de Rosen, comte de Bolwiler, maréchal de France.

Nicolas-Auguste de la Baume, marquis de Montrevel, maréchal de France.

PRELAT.

En 1708. Joseph, cardinal de la Tremoille, *nommé le 27. Mai.*

CHEVALIERS.

En 1709. Louis-Henri duc de Bourbon, pair & grand maître de France.

En 1711. Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, *le 1. Janvier.*

Jacques-Leonor-Rouxel, comte de Medavi & de Grancei.

Leonor-Marie du Maine, comte du Bourg.

François-Zenobe Philippe Albergotti, lieutenant general des armées du roi.

Louis-François, marquis de Goësbriant.

En 1712. Louis duc d'Aumont.

PRELAT.

En 1713. Armand Gaston de Rohan, cardinal, grand aumônier de France, évêque & prince de Strasbourg.

CHEVALIERS.

En 1717. Louis I. du nom, roi d'Espagne, alors prince des Asturies.

LOUIS XV. CINQUIE'ME CHEF SOUVERAIN DE L'ORDRE, ne reçut le collier de l'Ordre, que le lendemain de son sacre à Reims le 27. Octobre 1722.

CHEVALIERS.

D. Joseph de Benavides, Carillo-Giron, duc d'Ossonne, grand d'Espagne, &c. ambassadeur extraordinaire en France, fut proposé le 22. Janvier 1722. pour être reçû chevalier dans la premiere promotion que sa majesté en feroit après son sacre, & en attendant le roi lui accorda un brevet pour porter le cordon bleu.

Le 27. Octobre 1722. Louis, duc d'Orleans, alors duc de Chartres.

Charles de Bourbon, comte de Charolois.

En 1724. le 2. Fevrier. Louis de Bourbon, comte de Clermont.

PRELATS.

Philippe-Antoine Gualterio, cardinal, abbé de saint Victor de Paris, de saint Remi de Reims, &c. ci-devant nonce en France.

Henri-Pons de Thyard de Bissi, cardinal, évêque de Meaux.

Leon-Potier de Gesvres, cardinal, archevêque de Bourges.

François-Paul de Neufville de Villeroi, archevêque de Lyon, primat des Gaules.

Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille du Luc, archevêque d'Aix.

René-François de Beauvau du Rivau, archevêque de Narbonne.

CHEVALIERS.

Charles, prince de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer de France.

Charle-Louis de Lorraine, comte de Marsan, prince de Pons.

Jean-Charles de Crussol, duc d'Usez, pair de France, gouverneur de Saintonge & Engoumois.

Maximilien-Henri de Bethune, duc de Sulli, pair de France.

Louis-Antoine de Brancas, duc de Villars, pair de France.

François duc de la Rochefoucaud, pair de France, grand maître de la garderobe du roi.

Antoine de Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois, pair de France.

Charles-François-Frederic de Montmorenci, duc de Luxembourg, pair de France, gouverneur de Normandie.

Nicolas de Neufville, duc de Villeroi, pair de France, capitaine des gardes du corps.

Louis de Rochechouart, duc de Mortemar, pair de France, premier gentilhomme de la chambre de Sa Majesté.

Paul-Hippolyte de Beauvilliers, duc de saint Aignan, pair de France, premier gentilhomme de la chambre de sa majesté, & gouverneur du Havre de Grace.

François-Bernard Poitier, duc de Tresmes, pair de France, premier gentilhomme de la chambre de S. M.

Adrien-Maurice duc de Noailles, pair de France, chevalier de la toison d'or, grand d'Espagne, capitaine de la premiere compagnie des gardes du Corps, & gouverneur de Roussillon.

Armand de Bethune, duc de Charost, pair de France, capitaine des gardes du corps.

Henri Fitz-James, duc de Berwick, de Fitz-James, de Leria & de Xerica, pair de France & d'Angleterre, grand d'Espagne, chevalier des ordres de la Jarretiere & de la Toison d'or, maréchal de France, &c.

Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin, pair de France, gouverneur d'Orleanois, & surintendant des bâtimens.

Louis-Auguste d'Albert d'Ailli, duc de Chaunes, pair de France, capitaine-lieutenant des chevaux legers de la garde de sa majesté.

Marie-Joseph, duc d'Hostun-Tallard, pair de France, gouverneur de Franche-Comté.

Charles-Auguste Goyon de Matignon, maréchal de France, gouverneur du pays d'Aunis & de la Rochelle.

Jacques Bazin, seigneur de Bezons, maréchal de France, gouverneur de Cambrai.

Pierre

Pierre de Montesquiou, maréchal de France, gouverneur des ville & citadelle d'Arras.

Louis-Nicolas le Tellier, marquis de Souvré, maître de la garderobe du roi.

Louis Sanguin, marquis de Livri, premier maître d'hôtel du roi.

Louis-Jean-Baptiste Goyon de Matignon, comte de Gacé, gouverneur du pays d'Aunis.

Anne-Jacques de Bullion, marquis de Fervaques, &c. gouverneur du pays du Maine.

François-Charles des comtes de Vintimille & de Marseille, comte du Luc, conseiller d'état d'épée, lieutenant de roi en Provence, & ci-devant ambassadeur à Vienne.

Louis, marquis de Prie, ci-devant ambassadeur à Turin.

Louis de Mailli, marquis de Nesle, &c.

François-Marie, marquis d'Hautefort, lieutenant general des armées du roi.

Joseph de Montesquiou, comte d'Artagnan, lieutenant général des armées du roi, & capitaine-lieutenant de la premiere compagnie des mousquetaires.

François, comte d'Esteing, lieutenant general des armées du roi.

Armand de Madaillan de Lesparre, marquis de Lassai, lieutenant general en la province de Bourgogne.

Pierre Bouchard d'Esparbez de Lussan, comte d'Aubeterre, lieutenant general des armées du roi.

Joachim de Montaigu, vicomte de Baune, marquis de Bouzoles, lieutenant general des armées du roi, & de la province d'Auvergne.

François de Franquetot, marquis de Coigni, lieutenant général des armées du roi, & colonel general de dragons.

Jean de Montboissier, comte de Canillac, lieutenant general des armées du roi, capitaine-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires, & gouverneur de la citadelle d'Amiens & de Corbie.

Louis, marquis de Brancas, comte de Forcalquier, baron de Cereste, chevalier de la Toison d'or, conseiller d'état d'épée, lieutenant general des armées du roi, & lieutenant general en Provence; & ci-devant ambassadeur en Espagne.

Jacques-Joseph Vipart, marquis de Silli, conseiller d'état d'épée, lieutenant general des armées du roi.

Jacques de Cassagnet-Narbonne-Lomagne-Tilladet, marquis de Fimarcon, lieutenant general des armées du roi & de la province de Roussillon, gouverneur de Mont-Louis.

Henri, marquis de Senneterre, lieutenant general des armées du roi, & ambassadeur en Angleterre.

Pierre-Magdeleine de Beauveau, comte du Riveau, lieutenant general des armées du roi.

Louis de Gand-de-Merode de Montmorenci, prince d'Isenghien, lieutenant general des armées du roi.

Louis-Pierre, comte de la Marck, lieutenant general des armées du roi.

César de saint Georges, marquis de Verac, lieutenant general des armées du roi & de la province de Poitou.

Jean-Emanuel, marquis de Coëtlogon, vice-amiral de France, grand croix de l'ordre de saint Louis.

Jean-Baptiste-François Desmarets, marquis de Maillebois, maître de la garderobe du roi, lieutenant general de Languedoc, & gouverneur de saint Omer.

Charles-Henri-Gaspard de Saulx, vicomte de Tavanes, lieutenant general de la province de Bourgogne.

Gaspard, marquis de Clermont-Tonnerre-Crusi, commissaire general de la cavalerie.

François-Antoine, marquis de Simiane, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orleans, &c.

Joseph-François de la Croix, marquis de Castries, chevalier d'honneur de la duchesse d'Orleans, gouverneur de la ville, citadelle & diocese de Montpellier.

René-Gaspard, marquis de Clermont-Gallerande-Loudon, premier écuyer du duc d'Orleans, brigadier de dragons, & bailli de Dole.

OFFICIERS DES ORDRES DU ROI.

Chanceliers et Gardes des Sceaux.

En 1578. Philippe Hurault, comte de Chiverni, chancelier de France, fut fait chancelier de l'ordre du saint Esprit. Il l'étoit déja de l'ordre de S. Michel, *le 31. Decembre.*

En 1599. Charles de Bourbon, frere naturel du roi Henri IV. archevêque de Rouen: depuis nommé prélat commandeur.

En 1606. Guillaume de l'Aubespine, seigneur de Châteauneuf, doyen du conseil.

En 1611. Charles de l'Aubespine, abbé de Preaux; depuis marquis de Châteauneuf, & garde des sceaux de France; chancelier des ordres, en survivance de Guillaume de l'Aubespine son pere.

* *En 1633.* Claude de Bullion, marquis de Galardon, seigneur de Bonnelle, surintendant des finances, garde des sceaux de l'ordre par la disgrace de M. de Châteauneuf, *le 14. Mai.*

* *En 1636.* Nicolas le Jai, baron de Tilli, premier président au parlement de Paris, garde des sceaux de l'ordre par la demission de M. de Bullion.

* *En 1641.* Pierre Seguier, comte de Gien, chancelier de France, garde des sceaux de l'ordre, par la mort de M. le Jai.

En 1645. Louis Barbier de la Riviere, premier aumônier de Madame, & maître de l'oratoire de Monsieur, depuis évêque duc de Langres, pair de France, chancelier & garde des sceaux, sur la demission de M. de Châteauneuf, *le 24. Mars.*

En 1648. Abel Servien, marquis de Sablé, secretaire d'état, garde des sceaux de l'ordre, par la démission de l'évêque de Langres, depuis chancelier le 23. Août 1654. par la démission du même prélat, *le 4. Mai.*

En 1656. Basile Fouquet, abbé de Barbeaux, chancelier & garde des sceaux de l'ordre.

* *En 1656.* Henri de Guenegaud, marquis de Planci, garde des sceaux de l'ordre, du consentement de l'abbé Fouquet, *le 25. Decembre.*

En 1659. Louis Fouquet, évêque d'Agde, chancelier des ordres, sur la démission de l'abbé Fouquet son frere, *le 23. Juin.*

En 1661. Hardouin de Perefixe de Beaumont, précepteur du roi, évêque de Rhodès, depuis archevêque de Paris, chancelier des ordres, sur la demission de M. l'évêque d'Agde, trouvée parmi les papiers de M. Fouquet son frere. Il en prêta le serment à la fin de Decembre, *le ..... Septembre.*

* *En 1671.* François-Michel le Tellier, marquis de Louvois, ministre & secretaire d'état, chancelier des ordres, *le 2. Janvier.*

En 1691. Louis Boucherat, chancelier de France, fut pourvû de la charge de garde des sceaux des ordres après le decès de monsieur de Louvois, *le ..... Juillet.*

En 1691. Louis-François-Marie le Tellier, marquis de Barbezieux, secretaire d'état, chancelier des ordres, & garde des sceaux, par la démission de monsieur Boucherat, *le 19. Août.*

En 1701. Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torci, ministre & secretaire d'état, grand thrésorier des ordres, fut chancelier par la mort de monsieur de Barbezieux *le ... Janvier.*

En 1716. Henri-Charles Arnaud de Pomponne, abbé de saint Médard de Soissons, conseiller d'état ordinaire ci-devant ambassadeur à Venise, par la démission de M. de Torci.

Prevôts de l'Ordre et Grands Maîtres des Ceremonies.

En 1578. Guillaume Pot, seigneur de Rhodes & de Chemault, prévôt & maître des ceremonies de l'ordre de saint Michel, le fut créé de celui du saint Esprit, *le 31. Decembre.*

En 1595. Guillaume Pot II. du nom, succeda à son pere *le 7. Janvier.*

En 1616. François Pot, seigneur de Rhodes & du Maignet.

En 1619. Henri-Auguste de Lomenie, seigneur de La-Ville-aux-Clercs, depuis comte de Brienne, secretaire d'état.

En 1621. Charles de Lomenie, secretaire du cabinet, eut les mêmes charges, sur la démission de monsieur de La-Ville-aux-Clercs son cousin.

En 1627. Michel de Beauclerc, baron d'Acheres, secretaire d'état, fut fait prévôt sur la démission de M. de Lomenie.

En 1643. Louis Phelypeaux, seigneur de la Vrilliere, secretaire d'état, préta serment de ces charges, sur la démission du baron d'Acheres, *le 1. Avril.*

En 1653. Hugues de Lionne, marquis de Fresne, &c. ministre & secretaire d'état, eut la demission de M. de la Vrilliere, *le 27. Février.*

En 1657. Eugene Rogier, comte de Villeneuve & de la Chapelle, marquis de Kerveno, sur la démission de M. de Lionne.

En 1661. Macé Bertrand, seigneur de la Baziniere, trésorier de l'épargne, par la démission du comte de Villeneuve, *le 12. Avril.*

En 1671. Jean-Jacques de Mesmes, comte d'Avaux, président à mortier au parlement de Paris, par la démission de M. de la Baziniere son beau-pere, *le 20. Decembre.*

En 1684. Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, conseiller d'état ordinaire, plénipotentiaire pour la paix à Nimegue, ambassadeur en diverses cours, fut reçû en survivance du président de Mesmes son frere, aux charges de prevôt & de grand maître des ceremonies de l'ordre; il les exerça après la mort du président, au commencement de 1688.

En 1703. Jean-Antoine de Mesmes, premier président au parlement de Paris, eut la démission du comte d'Avaux son oncle.

En 1709. Jerôme Phelypeaux, comte de Pontchartrain, secretaire d'état, par la démission du président de Mesmes.

En 1715. Nicolas le Camus, premier président de la cour des aydes, par la démission de M. de Pontchartrain.

En 1721. Felix le Pelletier de la Houssaye, contrôleur general des finances, &c. sur la démission de M. le Camus.

François-Victor le Tonnelier-Breteuil, marquis de Fontenai-Tresigni, secretaire d'état, sur la démission de M. le Pelletier de la Houssaye.

Grands Tresoriers des Ordres.

En 1578. Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroi, secretaire d'état, fut créé grand trésorier de l'ordre du S. Esprit, étant déja trésorier de celui de S. Michel, *le 31. Decembre.*

En 1589. Martin Ruzé, seigneur de Beaulieu & de Lonjumeau, secretaire d'état, *le 10. Avril.*

En 1607. Pierre Brulart, marquis de Silleri & de Puisieux, secretaire d'état, fait grand trésorier de l'ordre, en survivance du seigneur de Beaulieu-Ruzé.

En 1621. Thomas Morand, seigneur de Mesnil-Garnier, trésorier de l'épargne & des ordres du roi, par la démission de M. de Puisieux.

En 1633. Claude Bouthillier, seigneur de Pons, secretaire d'état, & surintendant des finances, *le 20. Mars.*

Leon Bouthillier, comte de Chavigni, secretaire d'état, grand trésorier des ordres en survivance de son pere.

En 1653. Michel le Tellier, ministre & secretaire d'état, depuis chancelier de France.

En 1654. Jerôme de Nouveau, baron de Ligneres, surintendant general des postes en France, grand trésorier des ordres, sur la démission de M. le Tellier, *le .... Août.*

En 1665. Jean-Baptiste Colbert, ministre & secretaire d'état, contrôleur général des finances, *le 27. Août.*

En 1675. Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelai, &c. ministre & secretaire d'état, grand trésorier en survivance de M. Colbert son pere, *le 8. Fevrier.*

En 1690. Charles Colbert, marquis de Croissi, ministre & secretaire d'état, succeda à monsieur de Seignelai son neveu, *le 26. Novembre.*

En 1697. Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torci, ministre & secretaire d'état, succeda à monsieur de Croissi, son pere, *le 8. Decembre.*

En 1701. Gilbert Colbert, marquis de saint Pouanges, secretaire du cabinet, succeda à monsieur de Torci, promû à la charge de chancelier des ordres, *le .... Fevrier.*

En 1706. Michel Chamillart, alors ministre & secretaire d'état, contrôleur general des finances, succeda *le 23. Octobre* à monsieur de saint Pouanges, *mort le 22.*

En 1713. Nicolas Desmarets, alors ministre d'état & contrôleur general des finances, sur la demission de monsieur de Chamillart, *le .... Novembre.*

En 1715. Louis Chauvelin, avocat general du parlement de Paris, sur la démission de monsieur Desmarets, *le .... Novembre.*

En 1715. Gaston-Jean-Baptiste Terrat, marquis de Chantosme, chancelier de Philippe petit-fils de France, duc d'Orleans, succeda à monsieur Chauvelin, mort le 2. Août.

En 1715. Antoine Crozat, sur la démission dudit sieur Terrat.

En 1724. Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau, seigneur d'Armenonville, garde des sceaux de France, sur la démission dudit sieur Crozat, dont il prêta serment le 19. Mars.

Charles-Gaspard Dodun, contrôleur general des finances, sur la démission de monsieur d'Armenonville, dont il prêta serment le 26. Mars 1724.

Greffiers de l'Ordre.

En 1579. Claude l'Aubespine, seigneur de Verderonne, maître des comptes à Paris, fut fait greffier de l'ordre du saint Esprit, l'étant déja de celui de saint Michel, *en Decembre.*

En 1608. Antoine Potier, seigneur de Sceaux, secretaire d'état, succeda à monsieur de Verderonne, par resignation

En 1621. Charles Duret, seigneur de Chevri, président en la chambre des comptes de Paris, intendant, depuis contrôleur general des finances, succeda à monsieur de Sceaux par demission.

En 1637. Claude de Mesmes, comte d'Avaux, ambassadeur en Allemagne, succeda au president de Chevri, qui se démit.

En 1643. Noël de Bullion, marquis de Galardon, seigneur de Bonnelles, conseiller d'honneur au parlement de Paris, eut la demission du comte d'Avaux, *le 24. Juin.*

En 1656. Nicolas Potier, seigneur de Novion, président à mortier au Parlement de Paris, depuis premier président, eut la démission de monsieur de Bonnelles, *le 28. Decembre.*

En 1657. Nicolas Jeannin de Castille, maître des requêtes, trésorier de l'épargne, succeda à monsieur de Novion par démission.

En 1671. Pierre Balthasar Phelypeaux, marquis de Châteauneuf, secretaire d'état, fut fait greffier de l'ordre par commission, en attendant la démission de monsieur de Castille, qui ne la donna qu'en 1683. *le 3. Mars.*

En 1700. Louis Phelypeaux, comte de Pontchartrain, chancelier de France, *le 9. Mai.*

En 1700. Louis Phelypeaux, marquis de la Vrilliere, secretaire d'état, sur la démission de monsieur le Chancelier, *le 7. Mai.*

En 1713. Daniel-François Voisin, ministre & secretaire d'état, puis chancelier de France sur la démission du marquis de la Vrilliere.

En 1713. Chrestien de Lamoignon, président au parlement, sur la démission de monsieur Voisin.

1716. François de Verthamon, marquis du Breaux, premier president du grand conseil, sur la démission de monsieur de Lamoignon.

En 1716. Claude le Bas, sieur de Montargis, garde du trésor royal, sur la démission de monsieur de Verthamon.

En 1724. André Potier de Novion, premier président du parlement, sur la démission dudit sieur de Montargis, dont il prêta serment *le 19. Mars.*

Jean-Frederic Phelypeaux de Pontchartrain, comte de Maurepas, sur la démission de monsieur de Novion, dont il prêta serment *le 26. Mars 1724.*

Intendans des Ordres du Roi.

La creation de cette charge est établie par les statuts de l'ordre imprimés; mais le premier qui l'exerça, par commission seulement, fut

En 1582. Benoît Milon, seigneur de Videville, président des comptes à Paris.

En 1584. Robert Miron, seigneur de Chenailles, intendant, depuis contrôleur general des finances.

En 1593. Michel Sublet, seigneur d'Heudicourt, intendant, puis contrôleur general des finances, intendant des ordres.

En 1599. Vincent Bouhier, seigneur de Beaumarchais, trésorier de l'épargne, succeda à M. d'Heudicourt, *le 15. Juin.*

En 1632. Claude Bouthillier, seigneur de Pons, surintendant des finances, intendant des ordres.

En 1650. Leon Bouthillier, comte de Chavigni.

En 1654. Noël de Bullion, marquis de Gallardon, & secretaire des ordres, en fut fait intendant par la mort de M. de Chavigni.

En 1671. Gilbert Colbert, marquis de saint Pouanges, succeda à M. de Bullion decedé. Il devint grand trésorier des mêmes ordres.

En 1703. François Morizet, sieur de la Court, trésorier general des Invalides, pourvû par la démission de M. de saint Pouanges, *le 10. Juin.*

Charles Deschiens, seigneur de la Neuville, maître des requêtes honoraire, & president au parlement de Pau.

GENEALOGISTES DE L'ORDRE.

Cette charge fut créée par Henri IV. Ce prince par ses lettres patentes données à Paris au chapitre de l'ordre le 9. Juin 1595. ordonna que tous ceux qui entreront, ou seront associés à l'ordre, mettront entre les mains du genealogiste les titres dont ils entendent se servir, pour les preuves de leur noblesse, pour dresser le procès verbal; défend de rapporter dans le chapitre aucune preuve qui n'ait été dressée par lui; veut qu'il ait entrée dans tous les chapitres, lui attribue quatre cens écus d'or de gages, qui ont été augmentés par déliberation du chapitre en 1619. jusqu'à deux mille sept cens livres. Il lui est dû outre ses gages vingt Louis d'or à la reception de chaque prélat, chevalier, ou commandeur.

Le premier pourvû de cette charge fut,

En 1595. Bernard de Girard, seigneur du Haillan, historiographe de France, en faveur de qui elle fut créée *le 14. Mars.*

En 1607. Pierre Forget, seigneur de la Picardiere, maître d'hôtel du roi, conseiller d'état, & ambassadeur à Constantinople, *sur la démission du sieur du Haillan.*

En 1610. Gabriel Cotignon, seigneur de Chauvri, vicomte de Montreuil & de Bernai, secretaire du roi & des commandemens de Marie de Medicis, conseiller d'état, eut la démission de M. Forget. Il ne fut reçû que le 10. Janvier 1613. *le 4. Octobre.*

En 1621. Nicolas Cotignon, seigneur de Chauvri, conseiller au parlement de Paris, premier président de la cour des monnoyes, *le 29. Septembre.*

En 1677. Joseph-Antoine Cotignon, seigneur de Chauvri & du Brueil, succeda au président de Chauvri son pere, par la démission qu'il en avoit faite en sa faveur le 28. Septembre 1676. *le 15. Septembre.*

En 1698. Pierre Clairambault, écuyer, pourvû sur la démission de M. de Chauvri, *le 26. Août.*

Nicolas Pascal Clairambault son neveu, *reçû en survivance en*

HERAULTS ET ROIS D'ARMES DE L'ORDRE.

En 1578. Mathurin Morin, seigneur de la Planchette en Brie, fut le premier pourvû de cette charge: il l'étoit déja de saint Michel, *le 31. Decembre.*

En 1585. Jean du Gué.

En 1611. François du Gué.

En 1613. Mathurin Martineau.

En 1633. Bernard Martineau, seigneur du Pont par la mort de Mathurin son pere.

En 1682. Antoine Martineau, seigneur du Pont, par la démission de Bernard son pere, *le 25. Juin.*

En 1695. Louis de Beausse.

En Jean Hallé.

HUISSIERS DE L'ORDRE.

En 1578. Philippe de Nambu, huissier de la chambre du roi, & de l'ordre de saint Michel, fut fait huissier de l'ordre du saint Esprit, *le 31. Decembre.*

En 1608. Mathurin Lambert lui succeda par resignation.

En 1614. Pierre de Hennicque, dit Benjamin, baron de Cheni, succeda au sieur Lambert son beau-pere.

En 1615. Paul Aubin, sieur de Bourgneuf, sur la démission de monsieur Benjamin.

En 1649. Roger de Buade, sieur de Cussi.

En 1656. Vincent de Bret, conseiller au parlement.

En 1658. Jean Desprez, *le 24. Avril.*

En 1684. Jean Valentin d'Eguillon, sieur de Benevent, *le 24. Janvier.*

En 1706. Adrien Motel, sieur de Valbrun, ci-devant capitaine de dragons.

En 1714. Alexandre Chevar.

Voyez le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

ESQUEQUIN, nom d'une des trois races d'Arabes qui passerent en Afrique l'an 999. Les deux autres se nommoient *Helela* & *Mahequil.* Les races ou tribus d'Esquequin & d'Hilela, sortoient de l'Arabie heureuse. Elles faisoient toutes trois ensemble environ cinquante mille combattans, qui se repandirent par tout l'Orient de la Barbarie, & avec le tems devinrent maîtres de plusieurs provinces. La tribu d'Esquequin est divisée en quinze lignées, dont la principale s'appelle *Uled Hedegi*, laquelle est partagée en six *Heylas*, ou communautés qui vivent par *Aduares*, c'est-à-dire, dans des villages composés de tentes, & qu'ils transportent d'un lieu à un autre. Chaque Aduar contient cent ou cent cinquante, & quelquefois deux cens tentes rangées en rond, où on laisse au milieu une grande place vuide pour renfermer les troupeaux la nuit. Ces tentes sont si pressées les unes contre les autres qu'elles font comme un mur, où il n'y a que deux avenues, que l'on ferme la nuit avec des épines, pour empêcher l'entrée aux lions & aux bêtes farouches. * Marmol, *de l'Afrique, liv. 1.*

ESQUIB, *cherchez* ESSEQUEBE.

ESQUILIES, endroit de l'ancienne Rome, où l'on enterroit les pauvres, & où l'on jettoit les corps de ceux que l'on avoit exécutés à mort; c'étoit même le lieu destiné pour les supplices. Ce lieu dans la suite changea de face, & Mecene favori d'Auguste, y bâtit de beaux jardins. * Horat. *lib. 5. Odar. od. 5. lib. 1. Satir. Sat. 8.*

ESQUILIN (Mont) en latin *Æsquilinus Mons* ou *Æsquiliæ, Esquiliæ, Exquiliæ*, est une des sept collines de Rome, nommée aujourd'hui *Il Monte de Santa Maria Maggiore.* Plutarque en fait mention dans la vie de Sylla. *Voyez* MONT-ESQUILIN.

ESQUIMAUX, peuples de la nouvelle France dans l'Amerique septentrionale. Ils sont placés au nord de la riviere de saint Laurent, & au levant de celle de sainte Marguerite. Les François ont dans leurs pays le Pont-Neuf, & quelques autres petites colonies. * Mati, *diction.*

ESRON, nom de lieu de la Palestine, dans la tribu de Juda. Il y a apparence que c'est le même qu'Hesron ou Asor. * *Josué*, 15. 3.

ESSA, ville de l'Idumée, dans laquelle Zenon gouverneur de cette province avoit enfermé ce qu'il avoit de plus près. Elle fut prise d'assaut par Alexandre roi des Juifs, l'an du monde 3920. avant J. C. 84. * Josephe *Antiq. l. XIII. c. 23.*

ESSARS, (Pierre des) seigneur de la Motte, de Tilli & de Villerval, chambellan & maître d'hôtel du roi, fut l'un des seigneurs qui passerent en Ecosse au secours du roi contre les Anglois, & y demeura prisonnier en un combat donné en 1402. Etant revenu en France il s'attacha au duc de Bourgogne, dont il fut grand partisan, & par la faveur duquel il fut fait prévôt de Paris en Avril 1408. grand bouteillier de France en Juillet 1410. & premier president lai en la chambre des comptes qu'il resigna au mois d'Octobre suivant. Il fut en même tems desapointé de celle de prévôt de Paris, en laquelle il fut rétabli le 22. Septembre de l'année suivante par autorité du duc de Guienne & du conseil du roi, dont le duc d'Orleans se plaignit. Cela n'empêcha pas qu'il ne fût fait souverain maître & réformateur des eaux & forêts de France, & souverain gouverneur des finances du royaume, dont il se démit en 1412. moyennant une récompense de six mille livres, qui furent levées sur le peuple. Outre ces charges, il étoit encore gouverneur de Nemours & de Cherbourg, où il se retira après avoir perdu les bonnes graces du duc de Bourgogne, pour s'être voulu attacher au dauphin duc de Guienne. Il y demeura jusqu'au commencement de l'année 1413. qu'il revint secretement à la bastille; mais il en fut tiré par la faction des bouchers, & mis prisonnier au Louvre, puis au palais, où son procès

lui fut fait ; étant accusé d'avoir voulu enlever le roi & le duc de Guienne, il fut condamné à perdre la tête & executé aux halles le premier Juillet 1413. son corps fut porté à Montfaucon, où quatre ans auparavant il avoit fait mettre celui de Jean de Montagu, grand maître de France : il en fut depuis tiré, & porté en l'église des Mathurins, où il fut solemnellement enterré, sa veuve ayant obtenu la restitution de ses biens confisqués, & purgé sa memoire. Le religieux de saint Denys qui a écrit l'histoire du roi Charles VI. dit que « des Essars étoit un homme fort emporté, qui agissoit en tout ce » qu'il faisoit, avec plus de chaleur & de précipitation que de » jugement ; qui s'embarrassa dans les factions, & s'engagea » dans le perilleux maniement des finances du royaume ; se » laissa aller à la passion aveugle d'élever sa maison, ne pensa » qu'à enrichir son frere & ses amis, & pour ce sujet qu'il porta le duc de Bourgogne à exiger de l'argent des peuples sous » les titres colorés de réformation d'emprunts de deniers & » d'autres pretextes. » *Un registre des plaidoiries du parlement du 3. Janvier 1415. porte* « qu'il convoita moult offices, & » fit tant, qu'il fut prévôt de Paris, grand bouteillier de France, » souverain administrateur des finances du royaume & maître » d'hôtel du roi ; qu'en ces états il se maintint tellement, qu'il » n'y avoit ni chancelier ni président qui lui eût osé faire déplaisir. » L'histoire du roi Charles VI. *par un religieux de saint Denys*. Le P. Anselme, *hist. des grands offic.* &c.

I. Il descendoit de Pierre des Essars I. du nom, argentier du roi en 1320. qui de *Jeanne*, sa femme, eut pour enfans Pierre II. qui suit ; & Philippe qui fit *la branche des seigneurs de* Thieux *rapportée ci-après*.

II. Pierre des Essars II. du nom, chevalier fut reçu maître des comptes en 1336. fut député en Hainault en 1345. pour traiter le mariage de Louis de France, second fils de Jean, duc de Normandie, avec la fille du duc de Brabant, & mourut en 1346. à la journée de Creci. Il épousa *Jeanne* de Paci, fille de *Jean*, seigneur de Bri-sur-Marne : elle prit une seconde alliance avec *Jean* seigneur de Charni-en-Mulcien, & mourut le 8. Mars 1392. ayant eu de son premier mariage, Pierre III. qui suit ; *Perronnelle*, mariée à *Pierre*, de Lorris, seigneur d'Ermenonville ; & *N.* des Essars, premiere femme de *Jean* Saugette.

III. Pierre des Essars III. du nom, seigneur de Charni, mourut avant le mois de Janvier 1402. laissant d'*Adeline* de saint Philibert, *Jeanne*, mariée à *Colart* de Parpes ; *Denyse* ; *Jacqueline*, alliée à *Jean* de Boustaule, écuyer ; & *Marie* des Essars, qui épousa *Matthieu* de Villemeroi, dit *Pourpense*.

SEIGNEURS DE THIEUX.

II. Philippe des Essars, I. du nom, second fils de Pierre I. du nom, argentier du roi, fut seigneur de Thieux, & maître d'hôtel du roi & du dauphin : servit en la guerre de Normandie en 1356. & la même année à la journée de Poitiers, où il fut dangereusement blessé, & fait prisonnier. Il fut depuis institué maître des comptes extraordinaire, puis capitaine du château de Meaux en 1358. & mourut en 1361. On lui donne pour femme *Jeanne* de Soyecourt, & fut pere de Philippe II. qui suit.

III. Philippe des Essars II. du nom, seigneur de Thieux, servit en Normandie en 1378. & 1382. prenoit la qualité de maître d'hôtel du roi en 1384. & celle de conseiller au grand conseil en 1404. Il épousa *Marie* de Buci, dont il eut Pierre, qui suit ; Antoine, qui continua *la posterité rapportée ci-après* ; *Philippe*, maître des requêtes en 1409. puis évêque d'Auxerre, mort en 1426 ; & *Marie* des Essars, alliée en Mai 1391. à *Ancean* de Belloi, seigneur de Morangles.

IV. Pierre des Essars, seigneur de la Motte, de Tilli, & de Villerva, prévôt de Paris & grand bouteillier de France, qui a donné lieu à cet article, & dont il est parlé ci-dessus, épousa *Marie* de Ruilli, fille de *Jacques* de Ruilli, président au parlement, & de *Jeanne* Giffard ; elle poursuivit le procureur du roi au sujet de la mort de son mari, obtint la restitution de ses biens confisqués, & purgea sa memoire ; ayant eu de son mariage *Robert* des Essars, mort sans alliance.

V. Antoine des Essars I. du nom, second fils de Philippe, seigneur de Thieux, & de *Marie* de Buci, fut seigneur de Thieux & de Glatigni, valet tranchant & garde des deniers de l'Epargne du roi. Il suivit la faction du duc de Bourgogne avec son frere, & fut l'un des premiers du conseil avec l'évêque de Tournai & le vidame d'Amiens, qui furent nommés dans la lettre en forme de plainte que le duc d'Orleans envoya au roi en 1411. les déclarant ses ennemis. Il changea depuis de parti, ce qui couta la vie à son frere, & mit la sienne en danger, ayant été mis prisonnier en la tour du Louvre, d'où étant sorti, en reconnoissance de sa délivrance il fit faire en pierre cette grande figure de saint Christophle qui est à l'entrée de l'église de Paris, & sur le premier pilier qui est à l'opposite, il est representé à genoux armé de toutes pieces avec cette inscription. *C'est la représentation du noble homme Antoine des Essars, chevalier, jadis seigneur de Thieux & de Glatigni-au-Val-de-Gallie, conseiller & chambellan du roi, notre sire Charles VI. de ce nom, lequel chevalier fit faire ce grand image en l'honneur & remembrance de Monsieur S. Christophle en l'an 1413. Priez-Dieu pour son ame.* Il vivoit en 1462. ayant eu de *N.* sa femme, dont le nom est ignoré Philippe II. du nom, qui suit.

V. Philippe des Essars II. du nom, seigneur de Thieux, Glatigni, &c. maître d'hôtel du roi en 1464. & capitaine du château de Montils-les-Tours en 1465. passa au service de François, duc de Bretagne, qui le fit son maître d'hôtel & gouverneur du comté de Montfort ; & la duchesse de Bretagne le fit l'un des exécuteurs de son testament en 1469. Il fut l'un des seigneurs que ce duc envoya en 1471. vers Gaston, comte de Foix pour traiter de son mariage avec Marguerite fille de ce comte : il le commit aussi en 1472. pour conclurre avec le roi Louis XI. une treve qui fut signée, & en 1474. ce même duc l'envoya à Senlis pour traiter la paix avec le roi, qui pour l'attirer à son service, lui donna la charge de Bailli de Meaux, & celle de maître des eaux & forêts, dans les bonnes graces duquel il demeura jusqu'à sa mort. Il épousa *Jeanne* Berard, fille de *Pierre*, seigneur de Bleré & de Chissé, laquelle vivoit encore en 1494. ayant eu entre autres enfans Antoine II. qui suit.

VI. Antoine des Essars II. du nom, seigneur de Thieux &c. bailli de Meaux, & maître des eaux & forêts de France, Champagne & Brie après la mort de son pere, & chambellan du roi, mourut en 1494. Il épousa *Marguerite* d'Ognies, sœur de *Valeran*, seigneur de Pierre-pont, chambellan du roi, bailli de Hesdin, dont il eut entre autres enfans Antoine III. qui suit.

VII. Antoine des Essars III. du nom, seigneur de Thieux, &c. épousa par contrat du 2. Janvier 1505. *Perrine* de Menou, fille de *Philippe* seigneur de Menou & de Boussai, dont il eut Claude, qui suit.

VIII. Claude des Essars, seigneur de Thieux, puis de Sormeri, maître d'hôtel de M. le Dauphin, échangea la terre de Thieux pour celle de Sormeri. Il épousa 1°. *Gabrielle* de Goussier, fille unique d'*Annet*, seigneur de Fougeroux, Chanonat, & Mouton en Auvergne & de *Claude* de Chamigni, dame de Sautour en Champagne : 2°. *Charlotte* de Taix, fille unique de *Jean* seigneur de Taix, grand maître de l'artillerie, & de *Charlotte* de Mailli, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vint François, qui suit.

IX. François des Essars, seigneur de Sautour Sormeri, &c. écuyer d'écurie du roi, lieutenant de roi en Champagne, fut tué à Troies le 17. Septembre 1590. Il épousa 1°. *Françoise* du Prat, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Charlotte* de Harlai, fille de *Louis*, seigneur de Cesi & de Chanvallon, & de *Louise* de Carre, dame de saint Quentin le Verger, dont il eut *Charlotte* des Essars, dame de Sautour, &c. maitresse du roi Henri IV. puis premiere femme de *François* de l'Hospital, seigneur du Hallier, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Champagne & de Paris, morte sans posterité le 8. Juillet 1651.

ESSARS (Nicol d'Herberai sieur des) qui vivoit sous François I. & Henri II. & qui est mort l'an 1558. a traduit l'histoire de Josephe, de la guerre des Juifs, les huit premiers livres d'*Amadis*, *l'horloge des princes de Guevare*, deux autres *romans*, &c. Il a beaucoup plus mal réussi dans la traduction de Josephe, que dans celle d'Amadis, qui ne laisse pas de se faire lire encore aujourd'hui tout grotesque & tout barbare qu'en soit le style. Et ceux qui sont amoureux de ces sortes de lectures, prétendent qu'il y a

dans ces livres un tour assez heureux qui vient du traducteur : dans le tems néanmoins où le vieux style étoit à la mode, il n'a pas été universellement approuvé. Un auteur François (Abel-Matthieu) & du Verdier*, disent qu'encore que dans les commencemens on considerât des Essais comme la *regle du beau langage, neanmoins il n'avoit jamais beaucoup rongé le laurier du Parnasse, & qu'il n'avoit pas longtems sué sous le harnois & dans le travail des lettres humaines.* * Franc. de la Croix du Maine, *biblioth. franç. p.* 346. Ant. Du Verdier, *biblioth. franç.* Abel-Matthieu de Chartres, *dans son devis de la langue françoise.*

ESSEDONS, ou ISSEDONS, anciens peuples de Scythie. Herodote, Pline, Ptolomée, &c. en font mention. Leur ville capitale étoit Issedon, dite aujourd'hui *Caracoram*, differente d'une autre Issedon, nommée aujourd'hui *Suchur* ou *Suchun*, dans le royaume de Tangut. Les Essedons mangeoient les corps morts de leurs parens, hors la tête qu'ils réservoient, l'enchassant dans de l'or, pour leur servir d'Idole. * Herodote, *l. 4. ou Melpomene.* Pomponius Mela, *l. 2. c. 1.*

ESSE'ENS, ou ESSENIENS, secte celebre parmi les Juifs. Ils vivoient dans une union très-étroite, & ils rejettoient les voluptés, aussi-bien que le mariage, pour éviter les chagrins que cause l'intemperance des femmes, qu'ils croyoient n'être pas fidelles à leurs maris. Ils observoient religieusement le jour du Sabath, puisque non seulement ils faisoient cuire leur viande la veille, pour n'être pas obligés dans ce repos d'allumer du feu; mais qu'ils n'osoient pas même changer un vaisseau de place, ni satisfaire, s'ils n'y étoient contraints, aux necessités de la nature. Josephe ajoûte qu'ils étoient divisés en quatre classes, & que les plus jeunes avoient un tel respect pour les anciens, que lorsqu'ils les touchoient, ils étoient obligés de se purifier comme s'ils avoient touché un étranger. Il y avoit une autre sorte d'Esséniens, qui convenoient avec les premiers en toutes choses, hormis en ce qui regarde le mariage; car ceux-ci croyoient que c'étoit vouloir abolir la race des hommes, que d'y renoncer, puisque si chacun eût embrassé ce sentiment, on l'auroit vûe bientôt éteinte. Ils s'y conduisoient pourtant avec tant de moderation, qu'avant que de se marier, ils observoient pendant trois ans si la personne qu'ils vouloient épouser paroissoit assez saine pour bien porter des enfans; & lorsqu'après être mariés elle devenoit grosse, ils ne couchoient plus avec elle pendant sa grossesse, pour témoigner que ce n'étoit pas la volupté; mais le desir de donner des hommes à la république, qui les engageoit dans le mariage. * S. Epiphane, *her.* 29. Josephe, *l.* 18. *des antiquités, &* 2. *de la guerre des Juifs, c.* 12. Torniel, *A.M.* 4545. *num.* 13. S. Jerôme *de script. eccles. in Marco & Philone.* S. Cyrille d'Alexandrie, *l. 6. cont. Julian.* S. Chrysostome, *Hom. 44. in Act.* Eusebe, *l. 2. hist. c. 15. & 16.* Sozomene, *l. 1. c. 12.* Nicephore, *l. 2. c. 15.* Philon, *l. de vita contemp.* Pline, *l. 5. c. 17.* Solin, *c.* 36. Serrarius, *l. 3. Triher. l. 5. Miner. & in c. 7. 1. Machab.* Baronius, *A. C.* 64. Godeau, *hist. eccles. Voyez le titre des* THERAPEUTES.

ESSEU, port de mer, *cherchez* VISSAN.

ESSEK, ville dans la province orientale de l'Esclavonie, avec un pont, long de 8565. pas géometriques, & large de 17. qui s'étend sur la Drave sur un grand marais, & sur la riviere de Feuus, depuis la ville jusqu'au fort de Darda, qui est de l'autre côté dans la basse Hongrie. Après la bataille d'Harsa, proche de Mohatz, la garnison turque d'Essek, qui étoit de plus de trois mille hommes, ayant eu avis de la marche des Chrétiens, abandonna la place le 29. Septembre 1687. * *Memoires du tems.*

ESSEN, petite ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie, est située dans le comté de la Mark, aux confins des duchés de Duysbourg, du côte d'Orient. Essen a été une ville imperiale. Elle dépend maintenant avec son territoire de l'abbesse d'Essen, dont le couvent est près des murailles de la ville. L'abbaye d'Essen est riche, libre, & dépend immediatement de l'Empire. On n'y reçoit que des filles nobles, qui ne font point de vœux, & qui peuvent se marier, quand il leur plaît. * Mati, *diction.*

ESSEQUEBE, ESSEKERE, ou ESQUIB, *Essequebia*, riviere de l'Amerique meridionale, dans la Guiane, a sa source au lac Parimo. De-là coulant vers le septentrion dans le pays de Caribes, elle reçoit diverses autres rivieres, & se jette dans la mer du nord, entre l'Orenoque, quelle a au couchant, & le Damatar qu'elle a à l'Orient.

ESSEX, province d'Angleterre, a eu autrefois ses rois particuliers, dont nous avons marqué la succession sous le nom d'Angleterre. La province d'Essex est aujourd'hui divisée en trois comtés. Le premier dit le Comté d'Essex, est le plus grand, le long de la mer : les deux autres sont Middelsex, où est Londres, & Hartfort. La ville capitale du comté d'Essex est Colchester, qu'ils prétendent avoir été bâtie par Coil, un des rois de ce pays. Les autres sont Harwich, Malden, Walthen, Barking, &c. Ce pays est assez fertile. Geofroi de Mandeville, fut premier comte d'Essex. Depuis, cette famille ayant manqué, le roi Jean donna ce comté, ainsi qu'ont fait ses successeurs à son imitation. La reine Elisabeth le donna l'an 1572. à Gautier Devereux, descendu d'une ancienne famille de Normandie, & l'envoya general en Irlande, où il mourut à Dublin, en 1576. laissant pour fils le celebre comte d'Essex dont nous allons parler.

ESSEX, (Robert Devereux, comte d') celebre par ses faveurs, & par ses infortunes, fut un seigneur des mieux faits, des plus braves & des plus spirituels de son tems. La reine Elisabeth qui l'aimoit, le combla de biens & d'honneurs. Outre l'ordre de la Jarretiere, qu'elle lui donna en 1588. elle l'employa dans les principales affaires du royaume; & l'honora des emplois les plus considerables. Le comte soûtint très-bien ces honneurs, par sa bravoure & par sa conduite. Il se trouva l'an 1585. au siége de Zurphen, fut general de la cavalerie angloise en 1587. se trouva à l'expedition de Portugal en 1589. commanda le secours anglois au siége de Rouen en 1591. & fut fait conseiller d'état en 1593. En 1596. il prit Cadix en Espagne; & l'année suivante, il commanda l'armée navale envoyée aux Terceres. A son retour, on l'envoya en Irlande, où il rendit de grands services à l'état; mais abusant de l'autorité qu'il s'étoit acquise, il conspira contre la reine sa bienfaictrice. Cette princesse en ayant été avertie, envoya des gens pour le prendre; mais il les arrêta prisonniers, & alla ensuite à Londres à dessein de soûlever le peuple. On l'y arrêta, & on lui coupa la tête au mois de Mars de l'an 1601. à l'âge de 34. ans. La reine qui l'aimoit encore, le vit entre les mains de la justice, avec plus de chagrin que de colere. Elle souhaitoit de le sauver : mais, selon quelques historiens, le comte ne voulut jamais s'humilier jusqu'à lui demander sa grace; repetant continuellement ces paroles, *qu'il avoit vécu avec gloire & dans l'estime des gens de bien.* D'autres rapportent que la reine Elisabeth, dans le fort de sa passion pour ce comte, lui avoit donné une bague, lui disant, que quoi qu'il pût faire un jour, en lui rendant ce dépôt, elle lui pardonneroit. Ce comte infortuné ne put se servir de ce remede qu'à l'extrémité. Il eut recours à la femme de l'amiral Howard, sa parente, & la fit prier de porter cette bague à la reine en main propre; mais l'amiral ennemi capital du comte, à qui sa femme le dit imprudemment, l'empêcha de s'acquitter de la commission. Ainsi la bague ne venant point, la reine indignée, consentit à la mort de cet homme, qu'elle croyoit préferer la mort à la necessité de recourir à sa clemence. Quelque tems après l'amirale, étant au lit de la mort, envoya supplier la reine de la venir visiter, & lui rendit cette bague, disant que son mari l'avoit empêchée de la rendre plûtôt. Cette princesse se retira aussitôt frappée d'une douleur mortelle, fut quinze jours sans rien prendre, se couchant toute habillée, & se relevant cent fois la nuit. Enfin, elle mourut de faim & de douleur, d'avoir consenti à la perte de son amant, qui avoit recouru à sa misericorde. Cette princesse avoit la foiblesse des femmes de vouloir passer pour belle; & le plus grand crime du comte, c'étoit de l'avoir irritée par le mépris qu'il faisoit de sa beauté que l'âge ruinoit; sans cela les rapports de ses ennemis ne l'eussent point emporté sur l'amour qu'elle avoit toujours eu pour lui. *Voyez* DEVEREUX. * Auberi du Maurier, *memoires pour l'histoire d'Hollande, Vie de Maurice, prince d'Orange.* De Thou, *hist. sui temp.* Du Chêne, *hist. d'Angl.* Holand. *Heroolog. Angl.* Camden, *de script. magnæ Britan.* Imhoff, *hist. des pairs d'Angleterre.*

ESSEY, l'ESSEI, village avec une abbaye, est en Nor-

mandie, province de France, à quatre lieues de la ville de Coutances, du côté du nord. * Mati, *dict.*

ESSIDEUIL ou EXIDEUIL, bourg de Perigord en France, est sur une petite riviere, entre la ville de Perigueux & celle de Limoges, à quatre lieues de la premiere, & à six de la derniere. * Baudrand.

EST, (*Ateste*) ville d'Italie dans le Padouan, est située sur la riviere de Bacchiglione, vers les montagnes de Padoue: elle a eu autrefois titre de marquisat, & d'évêque suffragant d'Aquilée. La ville d'Est est très-ancienne. Pline, Tacite, Ptolomée, l'Itineraire d'Antonin, &c. en font mention. Elle fut ruinée par le tyran Ezzelin, vers l'an 1247. * Pline, *l. 3. c. 19.* Tacite, *l. 3. &c.*

EST, maison, l'une des plus illustres de toute l'Italie a tiré son nom de la ville d'Est. Des historiens fabuleux la font descendre d'Actius roi d'Albe, & ayeul d'un autre de ce nom, des Volsques, tige de la famille, de laquelle sortoit Marcus Actius Baldus, ayeul maternel de l'empereur Auguste. Jean-Baptiste Pignan, qui a écrit en italien l'histoire de la maison d'Est, que Jean a traduite en latin, la commence en la personne de C. Actius, qui eut de Martia sa femme un fils de ce nom, pere d'Aurelius, mort en 418. Il continue ensuite de pere en fils la genealogie des seigneurs d'Est; mais ces faits sont sans preuves. Voici ce qui paroît le plus sûr.

I. AZON I. seigneur d'Est, nommé par quelques-uns ALBERT, & surnommé *le grand Marquis*, vivoit dans le X. & XI. siécle, & mourut âgé de près de cent ans, ayant été marié deux fois, 1°. à *Cunegonde* Guelphe, heritiere de sa famille: 2°. à *Ermengarde*, fille de *Hugues* comte du Maine en France. Du premier lit, il eut *Guelphe*, heritier des biens de sa mere en Allemagne. Il fut créé duc de Baviere, en 1071. & mourut en Chypre, l'an 1101. ayant été marié deux fois, 1°. à *Etheline*, fille d'*Othon* le Saxon, duc de Baviere, qu'il répudia: 2°. à *Judith*, fille de *Baudouin*, surnommé *le Pieux*, comte de Flandres, veuve de *Toston* comte de Northumberland en Angleterre, dont il eut *Guelphe* II. duc de Baviere, mort en 1119. sans enfans; & HENRI dit *le Noir*, duc de Baviere, mort en 1125. qui de *Wilfilde*, fille de *Magnus* duc de Saxe, eut HENRI duc de Baviere & de Saxe pere, par *Gertrude*, fille de l'empereur *Lothaire* II; de HENRI surnommé *le Lion*, de qui descendent les ducs de Brunswick & de Lunebourg, ainsi que le rapporte George-Guillaume de Leibnitz, conseiller du duc de Brunswick-Lunebourg, dans une lettre qu'il fit imprimer en 1696. au sujet du mariage du duc de Modene & de la princesse d'Hanover, & où il prouve que les deux maisons viennent d'une même tige. Du second lit du marquis Azon, sortit *Hugues*, qui fut peu de tems comte du Maine en France, & qui mourut sans enfans de *N*.... fille de *Robert* Guiscard, comte de la Pouille; & FOULQUES, qui suit.

II. FOULQUES seigneur d'Est, succeda aux honneurs de son pere en Italie: on ne sçait ni le nom de sa femme, ni le tems de sa mort. Il eut un fils qui suit.

III. OBIZZON seigneur d'Est, podestat de Pavie, mourut en 1196. sa femme se nommoit *Sophie*, que quelques-uns ont dit fille du seigneur de Veronne. Il en eut AZON II. qui suit.

IV. AZON II. fut marquis d'Est & de Ferrare, podestat de Padoue & de Veronne, marquis d'Ancone: & mourut en 1212. Sa premiere femme fut *Leonore*, fille de *Thomas* I. comte de Savoye, & de *Beatrix*, de Geneve: la seconde fut *Marchesselle*, niece de *Guillaume*, podestat de Ferrare, mais elle mourut en 1196. avant la consommation du mariage: la troisiéme fut *Elise*, fille de *Louis*, comte de saint Boniface. Il eut de la premiere *Aldobrandin*, marquis de Ferrare & d'Ancone, mort jeune, & empoisonné, en 1215. laissant de *Reine*, fille d'*Albert* de Scala, une fille unique; *Beatrix*, seconde femme d'*André* II. roi de Hongrie; *Beatrix*, sœur d'*Aldobrandin*, fut fondatrice & abbesse de Monte-Gemello, & mourut le 10. Mai 1262. en odeur de sainteté. Du troisiéme lit nâquit AZON III. qui suit.

V. AZON III. marquis d'Est & de Ferrare, eut des guerres à soûtenir contre l'empereur Frederic II. qui lui prit le château d'Est & d'autres villes, qu'il recouvra pourtant par la suite. Il mourut le 13. Fevrier 1264. ayant eu d'*Elise*, fille de *Renaud* de Châtillon, & de *Constance*, princesse d'Antioche, RENAUD, qui suit; *Beatrix*, religieuse à S. Antoine près Ferrare; & *Cubitosa*, épouse de *Isnard* de Malespine, marquis de Masse & de Carrare.

VI. RENAUD d'Est, fut enlevé en ôtage par l'empereur Frederic II. Il mourut en cet état dans la Pouille, l'an 1250. *laissant un bâtard qui suit.*

VII. OBIZZON II. fut legitimé par son ayeul, avec l'agrement du saint siége. Il l'institua son heritier, & dans la suite il acquit à ses états Regio, Modene, & autres places, & mourut le 28. Fevrier 1293. il avoit épousé 1°. en 1263. *Jacqueline* de Fiesque, morte en Decembre 1287: 2°. en 1288. *Constance* de la Scala. De la premiere il eut AZON IV. qui suit; ALDOBRANDIN, *mentionné après son frere; Beatrix*, mariée à *Azon* Visconti, prince de Milan; & *François* marquis d'Est, qui fut tué le 23. Août 1312. en voulant recouvrer Ferrare, dont les troupes du pape s'étoient emparées; sa posterité jouit du titre de marquis d'Est, & finit à la cinquiéme generation en la personne de *Bertholde* d'Est, general de l'infanterie venitienne, qui fut tué au siége de Corinthe en la Morée, l'an 1463.

VIII. AZON IV. marquis d'Est & de Ferrare, mourut le 30. Janvier 1308. sans enfans de *Beatrix*, fille de *Charles* II. roi de Naples. Il laissa *un bâtard* Frisque *ou* François, *qu'il fit gouverneur de Ferrare: mais celui-ci après la mort de son pere, livra la place aux Venitiens, ce qui le fit excommunier par le pape. Il mourut à Venise en* 1309.

VIII. ALDOBRANDIN d'Est, second fils d'OBIZZON II. voyant la guerre allumée dans le Ferrarois après la mort de son frere, se retira à Boulogne, laissant à son frere François, & aux enfans de celui-ci le soin de recouvrer Ferrare. Ses neveux en vinrent à bout en 1317. il mourut l'année suivante à Boulogne, ayant eu d'*Albe*, fille de *Tobie* Rangone, morte en 1325. RENAUD II. qui suit; OBIZZON III. *qui continua la posterité*; & *Nicolas*, qui fut pris par les troupes du pape, dans la guerre de Ferrare; mais qui fut échangé après la victoire remportée par son frere. Il se trouva au siége de Modene, & mourut le premier Mars 1344. laissant de *Beatrix* de Gonzague, qu'il avoit épousée le 21. Janvier 1335. *Renaud* d'Est, mort après 1358.

IX. RENAUD II. marquis d'Est, & de Ferrare, soûtint la guerre des Ferrarois avec vigueur, & défit les troupes du pape Benoît X. & de Jean roi de Bohéme, qu'il força à lever le siége de la place le 14. Avril 1333. Il assiégea Modene deux ans après, & mourut le 31. Decembre 1335. On n'est pas certain du nom de son épouse, dont il eut trois enfans, *Aldobrandin*, évêque d'Adria, puis de Modene, & de Ferrare mort le 30. Octobre 1381. & qui fut beatifié peu après, aussi bien que son frere *Azon*. Leur sœur fut *Beatrix*, mariée en 1339. à *Jacques* de Savoye, prince d'Achaïe, & de Morée.

*MARQUIS, puis DUCS DE FERRARE, de la maison d'*EST.

IX. OBIZZON d'Est III. du nom, second fils d'ALDOBRANDIN marquis d'Est, signala son entrée dans les biens de ses peres, par le recouvrement de la ville de Modene. Azon & Gui de Corregio lui cederent Parme, en 1344. mais l'année suivante, il fut contraint de ceder cette place à Luchin Visconti, prince de Milan. Il reçut l'investiture de Ferrare par les légats du pape, & mourut le 20. Mars 1352. Il avoit épousé *Elisabeth*, fille d'*Albert* II. électeur de Saxe, dont il resta veuf sans enfans le 2. Mai 1341. Il avoit eu très-long-tems pour concubine *Lippa*, Ariosta, dite *la Belle*. (*Voyez* ARIOSTA) qu'il reconnut pourtant pour femme, & l'épousa avant qu'elle mourût, en 1346. mais il ne déclara ce secret que peu avant sa mort, & fit vingt chevaliers, dont il exigea le serment d'être fideles à ses enfans. Il en avoit eu onze de cette femme, dont les principaux furent ALDOBRANDIN, qui suit; NICOLAS II. *mentionné après son frere; ALBERT aussi mentionné après ses freres: Constance*, épouse de *N.* Malateste; *Alde*, femme de *Louis* de Gonzagne; *Elise*, mariée à *Gui* de Polenta, seigneur de Ravenne; & *Beatrix*, alliée à *Voldemar* prince d'Anhalt.

X. ALDOBRANDIN III. marquis d'Est, & de Ferrare, gouverna ses états, quoique jeune, avec beaucoup de force & de vigilance, & merita les bonnes graces de l'empereur

Charles IV. lorsqu'il vint en Italie, en 1354. il fit la paix avec les ducs de Mantoue, & les ducs de Milan; mais il en jouit peu, étant mort à la fleur de son âge le 3. Septembre 1361. âgé de 26. ans, laissant de *Beatrix* de Camino son épouse *Obizzon*, mort peu après son pere, & *Viridis* épouse de *Conrad* duc de Teck.

X. Nicolas II. marquis d'Est & de Ferrare, surnommé *le Boiteux*, succeda à son frere : il fut en guerre avec Barnabé Visconti, fortifia Ferrare, & mourut le 26. Mars 1388. avec la reputation d'un prince habile & grand orateur, ayant eu de *Viridis*, fille de *Mastin* de la Scala, seigneur de Veronne, *Renaud* d'Est, qui fut abbé; *Thadée*, femme de *François* Carrare, seigneur de Padoue, morte en 1404; & *Constance*, épouse de N. Malateste.

X. Albert marquis d'Est & de Ferrare après ses freres, reçût pour gage de l'amitié de Jean Galeas Visconti, duc de Milan, le château d'Est, que sa maison avoit perdu depuis un siécle : il fonda l'université de Ferrare en 1392. & mourut le 31. Juillet 1393. Il avoit été marié à *Jeanne* de Robertis, dont il eut un fils *Gerard*, mort avant lui; & le 23. jour avant sa mort, il épousa *Isotte* Albersane, dont il avoit eu un fils qui suit.

XI. Nicolas III. marquis d'Est, succeda à son pere, & fut maintenu dans ses états par les princes d'Italie, contre *Azon* d'Est, fils d'*Obizzon* II. Il acquit Regio & Parme, par la victoire qu'il remporta sur Ottobon III. seigneur de Parme, qu'il fit tuer. Ayant établi la paix dans ses etats, il voyagea en Chypre, dans la Palestine, en Espagne & en France, où le roi Charles IV. pour marque de sa bienveillance, lui permit de porter dans ses armes les trois fleurs-de-lis. Etant revenu chez lui, il menagea si bien les esprits des princes ses voisins, qu'il merita le titre glorieux d'*Arbitre de l'Italie*. Ce fut de son tems que le pape Eugene IV. assembla un concile à Ferrare: il fit éclater sa magnificence dans cette occasion. Pigna dit que les Milanois l'appellerent pour les gouverner après la mort de Philippe-Marie Visconti. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il mourut à Milan le 10. Decembre 1441. Il avoit épousé 1°. en 1397. *Zilisola* de Carrare, fille de *François* le Jeune, prince de Padoue : 2°. en 1418. *Laura* Malateste, dite *Parasine*, qu'il fit mourir pour l'avoir surprise en adultere avec Hugues, un de ses fils naturels: 3°. en 1429. *Richarde*, fille de *Thomas* III. marquis de saluces, morte en 1473. Sa seconde femme lui donna par un seul accouchement quatre filles, dont deux seules vécurent : sçavoir *Luce*, épouse de *Charles* de Gonzague; & *Genefre*, seconde femme de *Sigismond* Malateste, prince d'Arimini, qui eut le sort de sa mere, pour crime d'adultere. Du troisiéme lit, il eut Hercules, qui fut duc de Ferrare après ses freres bâtards & dont *la posterité est rapportée ci-après*; & Sigismond, tige des marquis de saint Martin. *Leur pere eut encore vingt-deux enfans illegitimes de diverses filles. Les principaux furent* Leonel *&* Borso, *qui suivent :* Hugues, *decolé avec sa belle mere ;* Albert Guron, *pere de* Nicolas-Marie, *évêque d'Adria mort en 1507*; Renaud, *Protonotaire du saint siége ; &* Maladuce, *évêque de Comacci, qui laissa aussi un bâtard,* Scipion *d'Est, pere de* Blanche-Marie, *femme de* Galeas *Pic, comte de la Mirandole. On nomme encore deux filles* naturelles de Nicolas III. Isotte, *mariée à* Antoine *de Montfeltri, qui fut tué le jour de ses nôces, en 1444 ; &* Marguerite, *alliée à* Galeot-Robert *Malateste, prince d'Arimini.*

XII. Leonel d'Est, quoique né illégitime, succeda à son pere en vertu du testament de celui-ci. Il rechercha pour s'appuyer l'amitié d'Alfonse roi d'Arragon, & de Naples, & étant veuf de *Marguerite* de Gonzague, fille de *François*, marquis de Mantoue, morte en 1440. il épousa en 1444. *Marie*, fille de ce roi, auquel il envoya les deux fils legitimes de son pere, sous pretexte d'être élevés près du jeune Ferdinand son fils. Il aima la paix, & chercha à l'établir dans ses états, & à la maintenir dans l'Italie : enfin, il mourut en 1450. le 1. Octobre, laissant *Nicolas*, auquel les Ferrarois firent trancher la tête le 2. Septembre 1476; & *Isabelle*, mariée à *Nicolas* Pie de la Scala.

XII. Borso, frere du precedent, illegitime comme lui, lui succeda. Ce fut un homme sage, vaillant, genereux, amateur des belles lettres, & qui fut nommé justement l'*Orateur* de sa patrie. Il reçut magnifiquement en 1461. l'empereur Frederic III. qui en reconnoissance, le fit l'année suivante duc de Modene & de Regio, & comte de Rovigo; & lui donna le pouvoir de joindre à ses armes l'aigle de l'empire. Le pape Paul II. qui le créa duc de Ferrare en 1470. lui permit aussi de porter dans ses armes les clefs de S.Pierre. Il mourut le 20. Août 1471. sans avoir voulu se marier, pour ne point faire de tort aux fils legitimes de son pere.

XII. Hercule d'Est, duc de Ferrare, de Modene & de Regio, né en 1433. du legitime mariage de Nicolas III. succeda à Borso. Il fut pendant quelque tems general des armées des Venitiens & des Florentins. Nicolas son neveu, fils de Leonel, se revolta contre lui; mais les Ferrarois l'ayant surpris, lui firent couper le col à l'insçû de leur duc. Hercule eut par la suite quelques affaires avec le pape Sixte IV. & avec les Venitiens dont il se tira par sa conduite & par son adresse. Il mourut au commencement de l'année 1505. laissant d'*Eleonore* d'Aragon, fille de *Ferdinand*, roi de Naples qu'il avoit épousée en 1473. Alfonse, qui suit; *Ferdinand*, qui conspira contre la vie du duc son frere, & contre celle du cardinal *Hippolyte*, & qui mourut en prison le 22. Fevrier 1540; *Hippolyte*, cardinal, mentionné dans un article particulier; *Beatrix*, mariée à *Louis* Sforce, duc de Milan, morte le 2. Janvier 1479; *Isabelle*, épouse de *François* de Gonzague, marquis de Mantoue. *Il laissa aussi un bâtard* Jule, *qui étant complice de la conjuration de son frere* Ferdinand, *fut mis en prison l'an 1506. délivré en 1558. & mourut en 1561; & une bâtarde* Lucerne, *mariée à* Annibal *Bentivoglio, prince de Bologne.*

XIII. Alfonse d'Est I. du nom, duc de Ferrare, de Modene & de Regio, marquis d'Est, prince de Carpi, & comte de Rovigo, né le 21. Juillet 1476. mourut le 31. Octobre 1534. *Voyez* ALFONSE. Il avoit épousé, 1°. en 1491. *Anne* Sforze, fille de *Galeas-Marie*, duc de Milan : 2°. en 1501. *Lucrece* Borgia, fille du pape *Alexandre* VI. & veuve d'*Alfonse* d'Aragon, duc de Bisceglia, morte en 1520. & peu avant sa mort il épousa *Laura* Eustochia, qu'il avoit entretenue long-tems, & qui étoit fille d'un ouvrier de Ferrare : elle mourut en 1573. Du second lit, il eut Hercule II. qui suit; *Hippolyte*, dit le *cardinal de Ferrare ;* & *François*, marquis de Massa, qui après avoir été general de la cavalerie de l'empereur Charles V. en Italie, mourut le 23. Fevrier 1578. laissant de *Marie* de Cardone, fille d'*Antoine*, marquis de Padula, *Marfise* d'Est, mariée 1°. à *Alfonse* marquis d'Est : 2°. à *Alderam* Cibo, marquis de Carrare, morte en 1608; & *Brademante*, épouse d'*Hercule* comte de Bevilaqua. Les enfans d'Alfonse d'Est, & de *Laura* Eustochia furent Alfonse, *tige des ducs de* Modene *rapportée ci-après : Alfonsin,* marquis de Castelnovo; & *Leonore*, religieuse.

XIV. Hercule d'Est II. du nom, duc de Ferrare, de Modene & de Regio, né le 4. Avril 1508. fut general de l'armée de l'église sous le pape Paul IV. & lieutenant general de celle du roi de France Henri II. contre Philippe II. roi d'Espagne, l'an 1557. Il fit pourtant sa paix peu après avec l'Espagne; & après s'être appliqué à fortifier Modene, Regio, Carpi & Bersselle, & à embellir son palais & ses jardins de Ferrare, il mourut le 3. Octobre 1558. Il avoit épousé le 30. Juillet 1527. *Renée* de France fille du roi *Louis* XII. morte à Montargis, le 12. Juin 1575. après avoir favorisé en tout les religionnaires, dont il eut Alfonse, qui suit; *Louis*, cardinal *mentionné dans un article separé ; Anne*, née le 16. Novembre 1531. mariée 1°. à *François* de Lorraine, duc de Guise : 2°. à *Jacques* de Savoye, duc de Nemours, morte le 7. Mai 1607; *Lucrece* née en 1534. mariée en 1570. à *François-Marie* de la Rouere, duc d'Urbin, morte en 1598; & *Leonore*, morte sans alliance.

XV. Alfonse d'Est II. du nom, duc de Ferrare, de Modene & de Regio, prince de Carpi, né le 19. Janvier 1533. mourut le 27. Octobre 1597. *Voyez* ALFONSE. Il n'eut point d'enfans de ses trois femmes, qui furent *Lucrece* de Medicis fille de *Cosme*, grand duc de Toscane; *Barbe* d'Autriche, fille de *Ferdinand* I. empereur & *Marguerite* de Gonzague, fille de *Guillaume*, marquis de Mantoue. Il fit tout son possible, se voyant sans posterité, pour faire passer le duché de Ferrare à son cousin *César* d'Est; mais la cour de Rome n'y voulut jamais consentir. Il disposa seulement en sa faveur des duchés de Modene &

de Regio, de la principauté de Carpi, & des autres terres relevantes de l'empire,& ce du consentement de l'empereur.

*DUCS DE MODENE ET DE REGIO de la maison d'*EST.

XIV. ALFONSE d'Est, fils d'ALFONSE I. duc de Ferrare, & de *Laura* Eustochia sa troisiéme femme, fut la tige des ducs de Modene, il mourut en 1582. ayant eu de *Julie* de la Rouere, fille de *François-Marie*, duc d'Urbin, qu'il avoit épousée en 1549. & qui mourut le 4. Avril 1563. *Alfonse*, marquis d'Est, mort en 1578. sans enfans de *Marfise* d'Est sa niece, fille de *François*, marquis de Massa; CESAR, qui suit; *Alexandre*, créé cardinal le 3. Mars 1598. fait depuis évêque de Regio, mort le 22. Mai 1624. *Leonore*, mariée à *Charles* Gesualdo, prince de Venosa au royaume de Naples: & *Hippolyte*, alliée en 1594. à *François* Pic, prince de la Mirandole.

XV. CESAR d'Est, duc de Modene & de Regio, prince de Carpi, nâquit au mois d'Octobre 1562. Son cousin, dernier duc de Ferrare, l'institua son heritier; mais le pape Clement VIII. n'ayant point voulu lui accorder l'investiture du duché de Ferrare, il se prépara à s'en mettre en possession par les armes: ce qui obligea le pape à l'excommunier. Les troupes du saint siége furent maltraitées au premier choc; mais César voyant que pas un des princes d'Italie ne se mettoit en devoir de l'assister, & que les Ferrarois n'avoient plus la même affection pour lui, il fit son accommodement avec le pape le 28. Janvier 1598. On le laissa maître de Modene & de Regio: il obtint à Rome le même rang & les mêmes prérogatives dont les ducs de Ferrare avoient été en possession: le saint siége prit ses états à perpetuité sous sa protection, & le pape donna un chapeau de cardinal à son frere Alexandre. Il mourut en 1628. ayant eu de *Virginie* de Medicis, fille de *Cosme*, grand duc de Toscane, qu'il épousa en 1586. & qu'il perdit en 1615. ALFONSE III. qui lui succeda; *Louis*, marquis de Montecchio & de Scandian, general des troupes de la republique de Venise, né en 1593. mort en 1664. laissant une fille *Hippolyte* d'Est, épouse de *Borso*, son oncle; *Hippolyte*, chevalier de Malte, & commandeur, né en 1599. mort en 1643; *Nicolas* marquis d'Est, né en 1601. mort en 1640. sans posterité de *Sueve* d'Avalos, des princes de Montesarchio, veuve de *Jules-César* de Capoue, prince de la Boncha; BORSO, tige de la branche de Scandian *rapportée ci-après*; *Forest* marquis d'Est, né en 1606. mort en 1640; *Julie*, née en 1590. morte en 1645. *Laure*, née en 1594. mariée à *Alexandre* Pic, duc de la Mirandole, morte en 1630; & *Angele-Catherine*, religieuse à San Geminiano de Modene, morte en 1618. âgée de 23. ans.

XVI. ALFONSE d'Est III. duc de Modene, & de Regio, né en 1591. épousa en 1608. *Isabelle*, fille de *Charles-Emanuel*, duc de Savoye, & l'ayant perdue en 1626. il se fit capucin à Munich en la même année, prit le nom de *Frere Jean-Baptiste*, & mourut dans le couvent de Castelnuovo de Grafiniana le 23. Mai 1644. *Voyez* ALFONSE. Il avoit eu de son épouse, *César*, né en 1609. mort en 1613; FRANÇOIS, qui suit; *Obizzo*, né en 1611. mort évêque de Modene en 1644; *César*, né en 1614. mort en 1677; *Alexandre*, né & mort en 1615; *Charles-Alexandre*, né en 1616. mort en 1679; *Renauld*, né en 1618. fait cardinal en 1641. évêque de Modene en 1651. Le roi de France lui donna ensuite l'évêché de Montpellier, & la protection des affaires de sa couronne à Rome: il y signala son zele dans l'affaire des Corses sous le pape Alexandre VII. & dans le traité de Pise, le roi eut soin des interêts de la maison d'Est: il mourut évêque de Palestrine, le 30. Septembre 1672. nous avons des memoires de sa vie; *Philibert*, né en 1623. mort en 1645. *Boniface*, né & mort en 1624; *Catherine*, née en 1612. morte religieuse en Espagne, l'an 1635; *Marguerite*, née en 1619. mariée en 1647. à *Ferdinand* de Gonzague III. duc de Guastalle, morte en 1692; deux filles mortes au berceau; & *Anne-Beatrix*, née en 1626. mariée en 1656. à *Alexandre* Pic II. du nom, duc de la Mirandole.

XVII. FRANÇOIS d'Est, duc de Modene & de Regio, &c. né le 5. Septembre 1610. succeda aux états de son pere, lorsqu'il se fit capucin, & les gouverna avec beaucoup de sagesse dans des tems assez fâcheux. Il sçut tirer de l'empereur Ferdinand II. en 1638. l'investiture de la principauté de Correggio, après la deroute des affaires de Jean Syrus, prince de Correggio & du S. Empire, maltraité de l'empereur, pour avoir fait contrefaire la monnoye de l'Empire. Il reçut aussi de grands honneurs du roi d'Espagne, & fut general des princes confederés d'Italie, en faveur du duc de Parme contre le pape, en 1643. Depuis ayant embrassé le parti de France, il fut general des armées du roi, en Italie l'an 1647. battit les Espagnols dans le Cremonois en 1648. mais l'année suivante ayant levé le siége de Cremone, il fit sa paix avec l'Espagne, & demanda même en mariage la fille de dom Louis de Haro, premier ministre du roi Philippe IV. mais les Barberins l'ayant ramené au parti de France, rompirent cette alliance, & lui firent reprendre le commandement des armées de France, à la tête desquelles il assiegea Pavie, en 1655. mais inutilement: l'année suivante il fut plus heureux devant Valence, qu'il prit, & Mortare le 25. Août 1658. il mourut le 13. Octobre suivant. Il avoit epousé 1°. en 1630. *Marie* Farnese, fille de *Rainuce*, duc de Parme, morte en 1646: 2°. en 1648. *Victoire* Farnese, sœur de sa premiere femme, morte l'année suivante: 3°. en 1654. *Lucrece* Barberin, fille de *Thadée*, prince de Palestrine, & d'*Anne* Colonne, morte le 24. Août 1699. Du premier lit, il eut ALFONSE, qui suit; *Almeric*, né en 1641. le cardinal Mazarin le destinoit pour sa niece Hortense Mancini, qu'il vouloit instituer son heritiere; mais ce jeune prince mourut dans l'isle de Paros, le 5. Juillet 1660. en conduisant du secours à Candie; *Isabelle*, née en 1635. mariée en 1664. à *Rainuce* Farnese, duc de Parme, mort le 12. Août 1666; *Leonore*, née en 1643. carmelite à Modene; *Marie*, née en 1644. mariée en 1668. au duc de Parme son beau-frere, morte en Août 1684; & trois autres enfans morts au berceau. Du second lit, il eut *Victoire*, née en 1649. morte en 1656. Du troisiéme lit il eut RENAULD, *mentionné après son neveu.*

XVIII. ALFONSE d'Est IV. duc de Modene, &c. nâquit le 13. Fevrier 1634. Dès qu'il eut succedé à son pere, il fit sa paix avec l'Espagne, du consentement de la France. Il en jouit peu, sa santé infirme & la goutte lui ayant fait perdre la vie le 16. Juillet 1662. Son pere l'avoit amené en France l'an 1655. pour y épouser *Laure* Martinozzi, fille de *Jerôme* Martinozzi, & de *Marguerite*, sœur du cardinal Mazarin, morte le 19. Juillet 1687. il en eut FRANÇOIS, qui suit; & *Marie-Beatrix*, née en 1658. mariée le 30. Septembre 1673. à *Jacques*, duc d'Yorck, depuis roi d'Angleterre, morte le 7. Mai 1718.

XIX. FRANÇOIS d'Est II. du nom, duc de Modene, &c. né le 6. Mars 1660. succeda à son pere sous la regence de sa mere & de son grand oncle, le cardinal d'Est, & mourut le 6. Septembre 1694. sans enfans de sa cousine germaine, *Marguerite-Marie-Françoise* Farnese, fille de *Rainuce* II. duc de Parme, qu'il avoit épousée le 14. Juillet 1691. morte en Juin 1718.

XVIII. RENAULD d'Est, duc de Modene & de Regio, prince de Carpi & de Corregio, fils du troisiéme lit du duc FRANÇOIS I. nâquit en 1655. & fut fait cardinal en 1686. mais après la mort de son neveu, il remit son chapeau dans le consistoire du 29. Mars 1695. & épousa le 18. Novembre de la même année *Charlotte-Felicité*, fille aînée de *Jean-Frederic* de Brunswick, duc d'Hanover, & de *Benedicte-Philippe*, princesse palatine morte en couches le 26. Septembre 1710. elle étoit sœur aînée de la reine des Romains, depuis imperatrice, & fit prendre à son mari le parti de la maison d'Autriche dans la guerre d'Italie. Il lui en couta ses états, dont les armées de France & d'Espagne s'emparerent, & il fut obligé de se retirer à Rome; mais il recouvra son duché par la retraite des François, & l'an 1708. l'empereur son beau-frere, lui donna le gouvernement du duché de Milan, & en 1710. l'investiture de la principauté de la Mirandole, que sa majesté imperiale avoit confisquée sur le prince de ce nom. Il a eu pour enfans, FRANÇOIS-MARIE, qui suit; *Jean-Frederic*, né le 1. Septembre 1700. colonel d'un regiment de cuirassiers de l'empereur en Mai 1723; *Benedicte-Ernestine*, née le 18. Août 1697; & *Amelie-Josephe*, née le 28. Juillet 1699.

XIX. FRANÇOIS-MARIE d'Est, prince hereditaire de Modene, né le 2. Juillet 1698. a epousé par procureur à Paris le 12. Fevrier 1720. *Charlotte-Aglaé* d'Orleans, fille

fille de *Philippe*, petit fils de France, duc d'Orléans, & de *Marie-Françoise* de Bourbon legitimée de France, dont il a *N.* prince de Modene, né le 18. Novembre 1725.

MARQUIS DE SCANDIANO & de MONTECHIO, *de la maison d'*EST.

XVI. BORSO d'Est, l'un des fils de CESAR, duc de Modene, n'âquit en 1605. se signala dans les guerres d'Allemagne, de Piémont, & du Montferrat, & fut general de la cavalerie Milanoise: ce fut à sa prudence que le marquis de Leganès, gouverneur du Milanès, dût son salut & celui de l'armée Espagnole, lorsque les François le forcerent de lever le siége de Cazal en 1640. il suivit le parti de la France, avec le duc son frere, & mourut en Janvier 1657. après la levée du siége d'Alexandrie. Il avoit épousé sa niéce, *Hippolyte* d'Est, fille de *Louis*, marquis de Montechio & de Scandiano, dont il eut *Louis*, marquis de Scandiano, né en 1648. mort en Juin 1698; *Forest*, marquis de Scandiano, né en 1652. Le duc de Modene lui resigna les benefices dont il étoit pourvû; *César-Ignace*, marquis de Montechio & de Bossolo general de la cavalerie de la republique de Venise, né en 1653. mort en 1673; *Angele-Catherine*, née en 1656. mariée en 1684. à *Emanuel-Philibert* de Savoye, prince de Carignan, morte en Juillet 1722. en sa 66. année, & trois enfans morts au berceau.

MARQUIS DE SAINT MARTIN & de BORGOMANERO, *de la maison d'*EST.

XII. SIGISMOND d'Est, fils de NICOLAS III. marquis de Ferrare, fut seigneur de S. Martin, de Campogrinane, de Castelrano, & de Cassano: il épousa *Pizzacara*, noble Ferraroise, dont il eut HERCULE, qui suit; & *Lucrece* d'Est, femme d'*Alberic* de Malespine, marquis de Massa & de Carrare.

XIII. HERCULE d'Est, marquis de saint Martin, &c. épousa en 1491. *Angele* Sforce, dont il eut un fils qui suit.

XIV. SIGISMOND d'Est II. du nom, marquis de saint Martin, seigneur de Castelrano, &c. reçût de l'empereur Charles V. Borgomanero & Porlezza, que ce prince avoit confisqué sur la maison de Trivulce, qui venoit de s'attacher à la France: il le dédommagea par-là de ses châteaux de S. Martin, de Castelrano, que le duc de Ferrare avoit ruiné. Il fut gouverneur de Pavie, & vice-roi de Sicile, & mourut en 1517. laissant de *Justine* Trivulce, fille du comte *Paul* Camille, PHILIPPE, qui suit; *Sigismonde*, mariée à *Paul* Sfondrate; *Barbe*, épouse de *François* comte de Trivulce; *Renée*, & *Sigismonde*, religieuses.

XV. PHILIPPE d'Est, marquis de S. Martin, de Borgomanero & de Porlezza, fut general de la cavalerie de Savoye, & lieutenant general des etats du duc, tant deçà que delà les monts: il fut aussi chevalier de l'Annonciade, & mourut en 1592. Il avoit épousé *Marie* de Savoye, fille *naturelle* du duc *Emanuel-Philibert*, morte en 1580. ayant eu *Charles-Philibert*, marquis de saint Martin de Borgomanero, & de Lanzo, prince du Saint-Empire, general de la cavalerie de Savoye, chevalier de l'Annonciade en 1602. Il fut aussi capitaine general des gendarmes dans le Milanés pour le roi d'Espagne, qui le fit chevalier de la Toison d'or & de son conseil secret, né en 1571. mort en 1652. sans enfans de ses deux femmes *Louise* de Cardenas, fille de *Bernardin*, seigneur de Colmenar, veuve du comte d'Aguilar; & *Livie* Marini, fille de *Jean-Jerôme* marquis de Marini; SIGISMOND, *qui a continué la posterité*; *Alfonse*, commandeur dans l'ordre de Malte, né en 1579. mort en 1623; & *Beatrix*, épouse de *Ferdinand* Bentivoglio.

XVI. SIGISMOND d'Est III. du nom, marquis de S. Martin, de Borgomanero, de Porlezza, & de Lanzo, prince du Saint-Empire, né en 1577. s'attacha au duc de Savoye, qui le fit chef de sa noblesse, general de sa cavalerie, son lieutenant general en Savoye, grand croix & grand amiral de l'ordre des SS. Maurice & Lazare, & chevalier de l'Annonciade en 1609. Il mourut en 1627. ayant eu de *Françoise* d'Hostel, PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit; CHARLES-EMANUEL, *mentionné ci-après*; & *Christine*, religieuse à Milan.

XVII. PHILIPPE-FRANÇOIS d'Est, marquis de saint Martin & de Lanzo, &c. né en 1621. mourut en 1651. ayant épousé en 1645. *Marguerite* de Savoye, fille *naturelle* du duc *Charles-Emanuel*. Il en eut SIGISMOND-FRANÇOIS, qui suit; & CHARLES-PHILIBERT, *dont il est parlé ci-après*.

XVIII. SIGISMOND-FRANÇOIS d'Est, marquis de saint Martin & de Lanzo, prince du Saint-Empire, né en 1647. a épousé *Therese-Marie* de Grimaldi, sœur de *Louis*, prince de Monaco, dont il a *François-Philippe* d'Est, né en 1675; *Charles-Philibert*, né en 1679; *Mathilde*, née en 1675. mariée en 1695. à *Camille* de Gonzague II. du nom, comte de Novellare; *Marie*, religieuse à saint Paul de Milan, née en 1680; *Aurelie*, née en 1683; & deux garçons morts au berceau.

Autres Seigneurs sortis de cette branche.

XVIII. CHARLES-PHILIBERT d'Est, marquis de Dronero, comte d'Ormée, &c. second fils de PHILIPPE-FRANÇOIS, marquis de saint Martin, né en 1649. est grand maréchal de Savoye, & chambellan du duc, gouverneur de Turin, & a épousé *Therese* de Maroles, dont il a *Gabriel* d'Est, marquis d'Ormée; *Marie-Delphine*, religieuse à saint Paul de Milan; & *Christine*, mariée en 1688. à *N.* Doria, marquis de Cirié.

XVII. CHARLES-EMANUEL d'Est, second fils de SIGISMOND III. né en 1622. fut marquis de Borgomanero, Porlezza, & de sainte Christine, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne, conseiller d'Etat, & ambassadeur de sa majesté catholique à la cour de l'empereur, & mourut le 24. Octobre 1695. laissant un fils unique de *Paule* Marliana son épouse.

XVIII. CHARLES-PHILIBERT d'Est, marquis de Porlezza & de Borgomanero, grand d'Espagne, né en 1646. n'a point d'enfans de *Bibiane* de Gonzague, fille de *Ferdinand*, prince de Castiglione, qu'il épousa en 1671.

Les armes de la maison d'Est sont écartelées au 1. & 4. *de l'Empire*, au 2. & 3. *de France*, à la bordure endentée d'or & de gueules, qui est *Ferrare*, cet écartelé séparé par un pal du *Gonfalonier de l'église*, & sur le tout un écusson d'azur, à un aigle d'argent, couronné, becqué & membré d'or qui est d'*Est*. * Jean-Baptiste Pigna. *Hist. de la maison d'Est.* Wolfangus Lazius, *de migrat. Gent.* François Sansovin, *lib. 2. chron. & orig. dello Case illust. d'Ital.* Leandre Alberti, *descr. Ital.* Bertius, *l. 2. rer. German.* Doglioni, *Compend. hist.* Alphonsus Loschius, *in compend. hist.* Riccioli, *Chron. reform.* Sabellic. Corio Gaspard. Sardo. Imhof. *hist. Geneal. Italiæ &c.*

EST, (Hippolyte d') cardinal, archevêque de Strigonie, de Capoue, de Milan, de Narbonne, &c. fils d'*Hercule* d'Est I. de ce nom, duc de Ferrare, & d'*Eleonore* d'Aragon, témoigna dès son jeune âge, une grande inclination pour la pieté. Jean cardinal d'Aragon remit l'archevêché de Strigonie, à Hippolyte son neveu, qui n'étoit encore que dans la huit ou neuviéme année de son âge. Il alla quelque tems après en Hongrie, où le roi Matthias & la reine Beatrix sa tante le reçurent très-bien, & il s'arrêta sept ou huit ans dans cet Etat, où il fut élevé dans les sciences divines & humaines, & où il rendit de grands services à la reine devenue veuve. Depuis en 1493. il vint à Rome recevoir le chapeau de cardinal, que le pape Alexandre VI. lui donna. Quelque tems après, il retourna en Hongrie, & revint en Italie; il se joignit à Ludovic Sforce son beau-frere, pour l'assister de ses conseils, dans la guerre qu'il devoit soûtenir contre les François. Ceux-ci ayant eu tout l'avantage, le cardinal se retira en Allemagne, d'où il revint pour se trouver au mariage d'Alfonse son frere, avec Lucrece Borgia, fille d'Alexandre VI. Dans la suite, il s'unit avec les François, & reçut du roi Louis XII. des marques singulieres d'estime & de bienveillance. Elle lui fut très-utile, lorsque les Venitiens s'aviserent d'assiéger Ferrare. Leur armée fut entierement défaite, & on leur enleva soixante drapeaux, que le cardinal d'Est fit exposer dans l'église cathedrale de Ferrare. On dit même qu'il publia un traité de cette défaite, qu'Arnoul le Feron attribue à Cælio Calcaglini. Ce cardinal écrivoit avec beaucoup de politesse, sçavoit les mathematiques, & témoigna toujours une grande inclination à faire plaisir aux gens de lettres. Pendant que le pape Jules II. persecutoit la maison d'Est avec sa violence ordinaire, le cardinal ne

sçachant quel parti suivre, prit celui de faire un voyage en Hongrie, d'où il ne revint qu'après l'élection de Leon X. qui l'envoya complimenter le roi François I. avec lequel il devoit avoir une conference à Boulogne l'an 1516. Quelque-tems après, le cardinal d'Est fut envoyé en Pologne, pour s'y trouver au mariage de Bonne Sforce, sa cousine, avec le roi Sigismond. En revenant, il passa par la Hongrie, & étant de retour à Ferrare, il y mourut le troisiéme Septembre de l'an 1520. Les historiens lui reprochent pourtant d'avoir fait arracher les yeux à Jules son frere *naturel*, qui lui enlevoit l'affection d'une dame qu'il aimoit.* Guichardin, *hist. l. 3. 4. 8. & seq.* Paul Jove. Victorel. Ciaconius. Auberi. Sainte Marthe. Sardo, *en sa vie*, &c.

EST, (Hippolyte d') dit *le cardinal de Ferrare*, archevêque de Milan, d'Auch, d'Arles, & de Lyon, évêque d'Autun, abbé de Flavigni, &c. étoit fils d'*Alfonse* I. duc de Ferrare, & de *Lucrece* Borgia. Il nâquit le 24. d'Août de l'an 1509. & fut élevé avec grand soin auprès du duc son pere, qui se donna lui-même la peine de l'instruire dans les secrets du gouvernement & de la politique. Ensuite il vint en France; & le roi François I. qui l'estimoit beaucoup, le nomma conseiller d'état, lui donna de grands biens, & lui procura le chapeau de cardinal, que le pape Paul III. lui accorda le 5. Mars 1538. Il fut aussi en grande consideration sous le regne d'Henri II. qui commanda aux ambassadeurs & aux generaux des troupes qu'il avoit en Italie, de ne rien entreprendre sans l'avis de ce cardinal. Il fut envoyé legat en France par Pie IV. se trouva au colloque de Poissi, & depuis mourut à Rome, sous le pontificat de Gregoire XIII. le 2. Decembre de l'année 1572. qui étoit la 61. de son âge. Son corps fut enterré à Tivoli, où il avoit fait bâtir un magnifique palais. Antoine Muret prononça l'oraison funebre du cardinal de Ferrare, qui avoit été son protecteur; car comme il aimoit les bonnes lettres, il se faisoit un plaisir d'acquerir l'estime des sçavans, en leur faisant du bien, il en fit à Muret, à Paul Manuce, à d'Ossat, & à d'autres.* *Consultez* Petramellarius; Victorel; Garimbert; Muret; Auberi; Ciaconius; les Memoires de Castelnau; Sainte-Marthe, &c.

EST, (Louis d') cardinal de Ferrare, archevêque d'Auch, étoit fils d'*Hercule* II. duc de Ferrare, & de *Renée* de France, fille du roi *Louis* XII. Il nâquit le 25. decembre 1538. & dès son enfance parut si sage & si modeste, que le pape Paul III. le fit à dix ans coadjuteur de l'évêché de Ferrare. Henri II. le nomma à l'archevêché d'Auch. & Pie IV. l'éleva au cardinalat en 1561. On l'employa en diverses affaires, qu'il negocia avec beaucoup de prudence & de bonheur. Il vint deux fois legat en France, sous le regne de Charles IX. & de Henri III. se trouva aux états de Blois en 1578. & fut protecteur des affaires de France en cour de Rome, où il s'acquit beaucoup d'estime. De Thou le nomme *le tresor des pauvres : & l'ornement du sacré college*. Le roi Henri III. le nomma commandeur de l'ordre du saint Esprit, lors de l'institution. Ce cardinal mourut à Rome le 30. Decembre 1586. & ordonna que son cœur fût porté en France, pour être déposé dans l'église d'Auch; qu'on ensevelît ses entrailles dans celle de saint Louis de Rome, & que son corps fût mis dans celle de saint François de Tivoli. Guillaume le blanc, évêque de Vence, fit son éloge en vers.

ESTAING, *cherchez* ESTEING.

ESTAIRES, ou STEGERS, petite ville avec un château, mais sans murailles. Elle est dans la Flandre, sur la Lis, environ à deux lieues au-dessus d'Armentieres. * Mati.

ESTAMPES, en latin *Stampæ* ou *Stempæ*, ville de France, est mise par quelques geographes dans la Beauce : & par les autres dans le pays de Hurepois. Elle est située sur la riviere d'Ivette, entre Paris & Orleans, dans un pays assez fertile. Il y a bailliage, maréchaussée, prévôté, élection, & grenier à sel, deux collegiales de fondation royale, l'une sous le titre de Notre-Dame, où sont deux dignités, sçavoir un chantre & un chefcier, (c'est le curé) dix chanoines, & vingt-un chapelains. Estampes renferme cinq paroisses, & diverses maisons religieuses, des Trinitaires ou Mathurins, des Cordeliers, des Capucins, des Barnabites, des filles de la Congregation de Notre-Dame, & des religieuses Hospitalieres, qui ont soin d'un hôpital considerable pour son revenu. Le roi Robert jetta les premiers fondemens du château d'Estampes, qui fut détruit à la requisition des habitans, au commencement du regne de Henri IV. Le prince de Condé y mit en garnison en 1562. une partie des Reistres que d'Andelot avoit amenés d'Allemagne. Pendant six semaines qu'ils y resterent, ils y exercerent des cruautés inouïes contre les habitans, mais particulierement contre les ecclesiastiques. Cette ville est de l'ancien domaine de la couronne. Le roi Charles IV. l'érigea en comté en faveur de Charles d'Evreux son cousin. Auparavant elle étoit baronie; ainsi qu'il se voit dans les lettres de son érection en comté, qui sont du mois de Septembre 1327. Lorsqu'elle revint à Charles VII. il la donna à Richard de Bretagne, & depuis qu'elle eut été réunie au domaine de la couronne, Louis XI. la donna en fief, sans y rien retenir que la foi & hommage à Jean de Foix. Les lettres de donation sont de l'an 1478. au mois d'Avril. Gaston de Foix, fils de Jean, ayant été tué devant Ravenne, Anne de Bretagne femme de Louis XII. devint comtesse d'Estampes, par la donation que lui en fit le roi son mari en 1513. au mois de Juin. Après la mort de cette princesse, qui arriva l'année suivante, le comté d'Estampes passa à madame Claude de France, sa fille aînée, qui depuis fut mariée à François I. pour lors duc de Valois. Cette bonne princesse étant morte, le roi donna en 1526. à Jean de la Barre, premier gentilhomme de sa chambre, la jouissance du comté d'Estampes, sa vie durant. Après la mort de Jean, le roi érigea Estampes en duché pour Jean de Brosse de Bretagne, & Anne de Pisseleu son épouse qui étoit maîtresse de ce prince. Son nom est assez connu dans notre histoire. Henri II. les dépouilla de ce duché en 1553. pour en revêtir Diane de Poitiers sa favorite, femme de Louis de Brezé, grand sénéchal de Normandie. Charles IX. étant parvenu à la couronne, le rendit à Jean de Brosse au mois d'Avril 1562. Ce dernier mourut sans posterité, & Henri III. en 1576. gratifia du duché d'Estampes, le duc Jean Casimir pour en jouir sa vie durant; mais lorsqu'il y eut renoncé l'année suivante, le roi le donna par engagement à la duchesse de Montpensier, d'entre les mains de laquelle il le retira, pour le donner à Marguerite de Valois sa sœur, reine de Navarre. Cette princesse le donna quelques années après à Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, qui le laissa à César duc de Vendôme, fils *naturel* du roi Henri IV. Il y en a qui prétendent qu'Artus Goussier, grand-maître de France, a été comte d'Estampes; mais l'acte de donation ne se trouve point. En tout cas ce seigneur n'en a pas joui fort long-tems; car il mourut en 1578. Pendant les troubles de 1652. la ville, au grand regret des habitans toujours fidéles au roi, fut livrée à l'armée des princes, laquelle y fut aussi-tôt assiegée par l'armée du roi Louis XIV. Ce monarque après avoir resté devant Estampes six semaines entieres, & fait plusieurs attaques, où il y eut beaucoup de monde de tué de part & d'autre, fut enfin obligé de lever le siége pour aller à la rencontre du duc de Lorraine, qui venoit au secours des princes, avec une armée de neuf à dix mille hommes.

CONCILES D'ESTAMPES.

La ville d'Estampes a été honorée de trois conciles provinciaux, & d'un concile national. On ne sçait point le sujet du premier concile provincial, qui fut tenu l'an 1048. & convoqué par Gerduin, archevêque de Sens. Voilà ce qu'on en lit dans la vie des archevêques de Sens : *Gerduinus Synodum Stampis habuit anno 1047. in qua Imbertus Parisiensis, Isambertus Aurelianensis, Maynardus Trecensis, Hugo Nivernensis, Gilbertus Antissiodorensis, & Galtherius Meldensis adfuere, rege Henrico præsente.* Le second fut assemblé par Richer, archevêque de Sens, en 1092. au sujet de l'ordination d'Yves de Chartres, faite par Urbain II. Cet archevêque prétendant qu'Yves de Chartres s'étoit rendu criminel de leze-majesté, pour s'être fait ordonner hors du royaume, sans permission, & ainsi qu'il devoit être déposé. Le troisiéme se tint en 1112. Daimbert, archevêque de Sens y présida. On s'y plaignit de la mauvaise conduite de l'évêque de Troies, sur quoi il lui fut écrit par le concile. Ensuite on proceda à la consecration d'un évêque de Nevers; & enfin on fit plusieurs ordonnances pour la réformation des mœurs. le concile national tenu à Estampes l'an 1130. a été assemblé par les soins de Louis *le Gros*,

pour sçavoir lequel des deux papes Innocent II. & Anaclet II. qu'on appelloit Pierre de Leon, on devoit reconnoitre. S. Bernard, qui étoit l'ame de ce concile, dit hautement qu'Innocent avoit été canoniquement élû, & que par consequent on n'avoit pas pû valablement proceder à une autre election. Tout le concile se conforma au jugement de S. Bernard, & Innocent fut reconnu pour vrai légitime successeur de saint Pierre. Ce pape vint exprès de Chartres à Estampes, pour donner aux peres du concile, & aux habitans d'Estampes, des marques de sa reconnoissance. Il y resta deux jours, & logea dans l'abbaye de Mortigni, ordre de S. Benoît, dont l'archevêque de Sens est le premier superieur. Louis *le Jeune*, avant son voyage en Orient, laissa de l'avis de son parlement, tenu à Estampes, la regence du royaume à Raoul comte de Vermandois, & à Suger, abbé de saint Denys. Dans la contestation entre Alexandre III. & le cardinal Octavien, qui avoit pris le nom de Victor, le même prince assembla en 1160. l'église Gallicane à Estampes, pour sçavoir lequel il devoit reconnoitre d'Alexandre, ou de Victor. Sur le jugement des évêques, le roi prit le parti d'Alexandre. * Saint Bernard. Gaguin. Mezerai. Fleureau, *antiq. d'Estampes.*

ESTAMPES, noble & ancienne maison, originaire du Berri, s'est divisée en plusieurs branches, & s'est illustrée, par les grandes alliances qu'elle a prises, par les dignités éminentes qu'elle a possédées, & par les grands hommes qu'elle a donnés à l'état, à l'église, & à l'ordre de Malte.

I. Robert d'Estampes I. du nom, seigneur de Sallebris, & des Roches, d'Ardelou, & de la Fertinau, vivoit en 1404. & fut élevé auprès de Jean de France, duc de Berri, qui l'honora de sa bienveillance, le fit son conseiller; garde de ses joyaux; & le nomma l'un des exécuteurs de son testament en 1416. Il épousa *Jacquette* Rolland, dont il eut 1. *Jean* d'Estampes, évêque de Carcassonne, mort le 15. Janvier 1455; 2. *Jean* d'Estampes, chanoine de Bourges, puis évêque de Nevers, mort le 24. Decembre 1461; 3. *Guillaume*, évêque de Montauban, en 1452. puis de Condom en 1455; 4. Robert, qui suit; Jean I. d'Estampes, seigneur de saint Ciergues, de Roches, & de la Ferté-Nabert, qui fut marié le 14. Fevrier 1451. à *Marie* de Rochechouart, fille de *Jean*, baron de Mortemar, & de *Jeanne* Torsai, dont il eut 1. *Claude*, mariée 1°. à *Jean* de la Porte, seigneur des deux Lyons: 2°. à *Jean* Culon, seigneur de Seuri, vicomte de saint Georges; 2. *Jeanne* d'Estampes, mariée à *François* de Bresille, seigneur de la Jallaye; 3. *Jean* d'Estampes, seigneur des Roches, & de la Ferté-Nabert, marié en 1493. à *Marguerite* de Husson, fille de *Charles* comte de Tonnerre: ce dernier eut de cette alliance *Gilberte*, femme de *Jean* de Levis, baron de Châteaumorand; *Marguerite* d'Estampes, mariée à *Nectaire*, seigneur de saint Nectaire; & *Claude*, qui prit alliance, avec *Anne* Robertet, dont il n'eut qu'une fille nommée *Louise*, morte le 22. Juillet 1575. sans laisser d'enfans de *François* de Genouillac, dit de Gourdon, seigneur d'Acier: ni de *Jacques* seigneur de Menou, qu'elle épousa successivement. Elle eut pour héritiere *Marguerite* sa tante, femme de *Nectaire*, seigneur de Nectaire.

II. Robert d'Estampes II. de ce nom, seigneur de Sallebris, de Valençai, de la Ferté-Imbaut, &c. conseiller & chambellan du roi Charles VII. maréchal & sénéchal de Bourbonnois, épousa en 1438. *Marguerite* de Bauvillier, dame de la Ferté-Nabert, suivit le roi à la conquête de Normandie, & mourut vers l'an 1453. Ses enfans furent *Jean* d'Estampes, protonotaire du saint siége, grand archidiacre de Nevers, & prieur de saint Aignan; Robert III. qui suit; *Michel*, seigneur de Valençai, &c. mort vers l'an 1500. sans posterité; *Jeanne*, mariée à *Jean* Herpin, seigneur de Quindrai; *Marie*, femme de *Jacques* d'Aubigni, seigneur de Nerveux; *Alix*, épouse de *Robert* Labbé, seigneur d'Heronsart; & *Jacquette*, d'Estampes, alliée à *Antoine* de Giverlai, seigneur de Molinfro.

III. Robert d'Estampes III. de ce nom, maréchal & sénéchal de Bourbonnois, épousa *Louise* Levrauld, & mourut vers l'an 1487. laissant 1. Jean d'Estampes, qui suit; 2. Louis, qui a fait *la branche des marquis de* Valençai, *dont nous parlerons après celle des aînés;* 3. Robert, tige des seigneurs d'Autri; & 4. *Marguerite* d'Estampes, que l'on croit avoit épousé *Louis* Odart seigneur de Verriere & de Cursai.

IV. Jean d'Estampes, seigneur de la Ferté-Imbaut, &c. fut marié trois fois, 1°. en 1499. à *Blanche* de Sains, fille de *Valleran*, seigneur de Marigni, bailli de Senlis: 2°. à *Marie* du Lac, fille de *Lancelot*, seigneur de Chemerolles: 3°. à *Marie* de Presle, fille de *Guerin*, seigneur des Bonfreres. Du premier lit, il eut Louis, seigneur de la Ferté-Imbaut, qui suit; 2. Robert, qui a fait la branche des seigneurs de la Mothe-les-Enordre; 3. *Françoise*, mariée 1°. à *Edme* Regnier, seigneur de Guerchi: 2°. à *Jean* l'Enfernat, seigneur de Pruniers.

V. Louis d'Estampes, seigneur de la Ferté-Imbaut, &c. épousa 1°. le 23. Janvier 1525. *Edme* le Rotier, dame de Ville-Fargeau: 2°. *Françoise* de Boucard, fille de *Pierre*, seigneur de Blancafort; il vivoit encore en 1552. il laissa du premier lit, Claude, qui suit; *Claude*, mariée à *Charles* du Plessis, seigneur de Perigni, maître d'hôtel du roi; *Marie*, femme de *Jean* de Gauville, seigneur de Javerci.

VI. Claude d'Estampes, capitaine des gardes du corps de François de France, duc d'Alençon, prit alliance le 8. Mai 1579. avec *Jeanne* de Hautemer, dame de Mauni, fille de *Guillaume*, seigneur de Fervaques, maréchal de France, & de *Renée* L'évêque de Marconai, dont il eut 1. Jacques, qui suit; 2. *Louis*, chevalier de Malte; 3. *Claude*, femme de *Michel* du Faur, seigneur de Pibrac; 4. *Renée*, mariée à *Louis* d'Anlezi, seigneur de Chazelles; 5. *Anne*, morte jeune.

VII. Jacques d'Estampes, marquis de la Ferté-Imbaut, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, *dont il sera parlé ci-après*, épousa le 27. Mai 1610. *Catherine-Blanche* de Choiseul, premiere dame d'honneur de madame la duchesse d'Orleans, fille aînée de *Charles*, marquis de Praslin, maréchal de France, & en eut 1. François, qui suit; 2. *Robert*, abbé de Boisgenci, comte & chanoine de saint Jean de Lyon; 3. *Louis*, seigneur de Sallebris, mestre de camp de cavalerie, tué en Lorraine; & trois filles religieuses.

VIII. François d'Estampes, marquis de Mauni, premier écuyer de Gaston de France, duc d'Orleans, mourut en 1667. Il avoit épousé le 16. Mai 1641. *Charlotte* Brulart, fille de *Pierre*, marquis de Silleri & de Puisieux, & de *Charlotte* d'Estampes-Valençai, morte en 1697. laissant 1. Charles, qui suit; 2. *François*, dit *le comte d'Estampes*, qui épousa *Elisabeth* de Chalon, fille de *Rodrigue* de Chalon, chevalier baron de Cretot, secretaire du cabinet du roi; 3. *Françoise-Charlotte* d'Estampes, femme de *Jean* Toustain, seigneur d'Heberville, morte; 4. *N.* d'Estampes, chanoinesse de Remiremont, morte.

IX. Charles d'Estampes, marquis de Mauni, & de la Ferté-Imbaut, appellé le marquis d'Estampes, fut mestre de camp d'un regiment de cavalerie, chevalier d'honneur de Madame en 1681. puis capitaine des gardes de Philippe de France, duc d'Orleans; & exerça la même charge près de Philippe petit-fils de France, duc d'Orleans, regent du royaume. Il fut fait chevalier des ordres du roi en 1688. & mourut le 3. Decembre 1716. Il avoit épousé *Marie* de Regnier, fille de *Louis*, seigneur de Droué, dont il a eu *Roger*, marquis de Mauni, capitaine-lieutenant des gendarmes d'Orleans, mort le 27. Decembre 1718. laissant posterité; *Jean-Baptiste* comte d'Estampes, guidon des gendarmes d'Orleans, tué à la bataille d'Hochstet en 1704. après avoir combattu vaillamment, & eut trois chevaux tués sous lui; *Charles-Philippe*, chevalier de Malte, puis comte d'Estampes, & guidon des gendarmes d'Orleans, après la mort de son frere, qui a épousé en Juin 1709. *Jeanne-Marie* du Plessis-Châtillon, fille de *Jacques*, comte de Nonant; *Louise-Charlotte*, épouse de *Maximilien* comte de Fiennes, lieutenant general des armées du roi; *Marie-Françoise-Berthe*; & *Marie-Angelique-Eugenie*, religieuse.

BRANCHE D'ESTAMPES VALENÇAI.

IV. Louis d'Estampes, seigneur de Valençai, chevalier de l'ordre du roi, second fils de Robert, & de *Louise* Levrault, fut nommé par le roi François I. en 1519. bailli & gouverneur de Blois. Il avoit épousé le 29. Novembre 1512. *Marie* Huraut, fille de *Jacques*, seigneur de la Grange & de Chiverni, & laissa 1. Jacques, qui suit; 2. *Jean*

abbé de Barzelles ; 3. *Robinet*, mort sans alliance ; & trois filles religieuses.

V. JACQUES d'Estampes, seigneur de Valençai, se trouva l'an 1560. aux états d'Orleans, comme député de la noblesse du Berri. Il épousa *Jeanne* Bernard, fille & heritiere de *Jean* seigneur d'Estiau en Anjou, & en eut JEAN, qui suit ; outre deux autres fils, l'un noyé à Orleans en 1590. l'autre tué dans un combat, pendant les troubles de la Ligue en 1591 ; *Magdeleine*, mariée 1°. à *Louis* de Hallencourt, seigneur de Dromesnil : 2°. à *Robert* de Belleforiere, seigneur d'Olizi, gouverneur de Bohain ; & *Renée* d'Estampes, mariée en 1579. à *René* de Senicourt, seigneur de Sesseval.

VI. JEAN d'Estampes, seigneur de Valençai, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes du roi, par brevet de l'an 1586. & conseiller d'etat en 1594. se signala par son courage & par sa prudence en diverses occasions. Il épousa le 10. Janvier 1594. *Sara* d'Happlaincourt, fille unique & heritiere de *Jean* seigneur d'Happlaincourt, &c. & de *Barbe* d'Ognies, & mourut en 1620. Ses enfans furent 1. JACQUES, qui suit ; 2. *Leonor* d'Estampes, évêque de Chartres, puis archevêque & duc de Reims, abbé de Bourgueil, de saint Martin de Pontoise, &c. qui mourut à Paris le 8. Avril 1651. âgé de 63. ans ; 3. *Louis*, marquis d'Estiau, tué devant Mastrich, dans les troupes des Hollandois, en 1632. sans avoir été marié ; 4. *Achilles* d'Estampes, cardinal de Valençai, *dont nous parlerons plus bas* ; 5. *Jean* d'Estampes, conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, président au grand conseil, conseiller ordinaire du roi en son conseil d'état & privé, qui fut ambassadeur chez les Grisons, l'an 1637. puis en Hollande, & qui mourut le 4. Fevrier 1671. âgé de 77. ans, laissant deux filles de *Marie* Gruet sa femme, fille de *Guillaume*, seigneur de Morville. L'aînée, *Marie* d'Estampes, épousa 1°. *Philippe* de Bethune, comte de Selles : 2°. *Jean-Baptiste-Gaston* Goth, marquis de Rouilhac, seigneur du duché d'Espernon, morte le 13. Decembre 1697. La puînée, *Anne-Elisabeth* d'Estampes, fut mariée à *Henri-Dominique* d'Estampes de Valençai, son cousin ; 6. *Claude*, seigneur d'Estiau, lieutenant colonel du regiment du duc de Candale, tué au siége de Montauban ; 7. *Elisabeth*, femme de *Louis* de la Châtre, baron de la Maisonfort, maréchal de France, morte à Coubert en Brie, le 14. Septembre 1654. âgée de 72. ans ; 8. *Charlotte*, seconde femme de *Pierre* Brulart, marquis de Silleri & de Puisieux, secretaire d'état, morte le 8. Septembre 1677. âgée de 80. ans ; & 9. *Marguerite*, femme de *Michel* de Beauclerc, baron d'Acheres, prévôt & maître des ceremonies des ordres du roi.

VII. JACQUES d'Estampes II. du nom, marquis de Valençai, seigneur d'Happlaincourt, &c. chevalier des ordres du roi en 1619. grand maréchal des logis de la maison de sa majesté, lieutenant-colonel de la cavalerie-legere, puis gouverneur de Montpellier & de Calais, mourut à Boulogne le 21. Novembre 1639. âgé de 60. ans. Il avoit épousé *Louise*, fille d'*Oudard* Blondel, dit *de Joigni*, seigneur de Bellebrune, & il en eut 1. *Jean*, dit le baron de Bellebrune, lieutenant-colonel de la cavalerie-legere de France, qui fut tué au siége de Privas l'an 1629. & qui laissa deux filles de *Catherine* d'Elbene ; *Louise*, dame de Bellebrune, femme d'*Antoine* Gouffier, marquis de Thois ; & *Charlotte* d'Estampes, abbesse d'Estival ; 2. DOMINIQUE, marquis de Valençai, qui suit ; 3. *Henri*, chevalier de Malte, grand-croix & bailli de son ordre, grand prieur de France, abbé de Bourgueil, ambassadeur pour le roi à Rome l'an 1652. *dont nous parlerons plus bas* ; 4. *Sara*, morte jeune ; 5. *Charlotte*, religieuse à Faremonstier, puis abbesse d'Estival ; 6. *Eleonor*, femme de *Charles* de Monchi, marquis d'Hoquincourt, maréchal de France, morte le 27. Mars 1679. âgée de 72. ans.

VIII. DOMINIQUE d'Estampes, marquis de Valençai, mort le 11. Mai 1691. avoit épousé *Marguerite* de Montmorenci, fille aînée de *François*, comte de Bouteville, & sœur de M. le maréchal de Luxembourg, morte en Septembre 1684. dont il eut 1. HENRI-DOMINIQUE d'Estampes, qui suit ; 2. FRANÇOIS HENRI d'Estampes, qui a continué *la posterité rapportée après celle de son frere aîné* ; 3. *Hippolyte* d'Estampes, marquis de Bellebrune, mort en 1697. qui avoit épousé *Anne* Masso du Bousquet, veuve du seigneur d'Aspremont, capitaine au regiment des gardes, gouverneur de Salins. Il en a laissé *Henri-Hubert*, marquis de Valençai, qui a épousé en Octobre 1715. *N.* Amelot, fille de *Jean-Denys-Michel* Amelot, seigneur de Chaillou, maître des requêtes, & de *Philiberte* Barillon ; 4. *Marie-Therese* d'Estampes, mariée à *Gaspard* comte de Chavagnac, general des armées de l'empereur ; 5. *Julie*, épousa *Pierre* Gorge, seigneur d'Antraigues, &c. mourut le 23. Decembre 1705 ; 6. *Angelique-Isabelle*, qui fut abbesse des Clerets, & réformatrice de cette maison, en 1690. sur le pied de l'abbaye de la Trappe, morte le 23. Decembre 1707 ; & 7. *Henriette*, religieuse à la Visitation de Moulins.

IX. HENRI-DOMINIQUE d'Estampes, marquis de Valençai, épousa en 1671. sa cousine *Anne Elisabeth* d'Estampes-Valençai, fille de *Jean* d'Estampes, conseiller d'état. Il mourut en 1682. & elle en 1679. & laissa 1. *Jacques-Dominique* d'Estampes, marquis de Valençai & de Fiennes, mort sans alliance le 24. Fevrier 1700 ; 2. *François-Louis-Charles* d'Estampes, chevalier de Malte, noyé sur la generale de Malte, au mois de Fevrier 1700. la succession de cette branche a été recueillie par leur oncle, FRANÇOIS-HENRI, qui suit.

X. FRANÇOIS-HENRI d'Estampes, marquis de Valençai, & de Fiennes, colonel d'un regiment de dragons, connu sous le nom de comte de Valençai, a épousé en Avril 1702. *Angelique-Françoise* de Raymond, fille de *François* de Raymond, seigneur de Breviandes, & de *Marguerite* Rallu. * Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes*. De Thou. Sainte-Marthe. Du Chêne. Godefroi. Le P. Anselme. La Thaumassiere, *hist du Berri*.

ESTAMPES, (Jean d') trésorier de saint Hilaire de Poitiers, maître des requêtes de l'hôtel du roi, puis évêque de Carcassonne, fils de ROBERT d'Estampes I. du nom, fut conseiller au parlement de Paris. Après avoir été député par cette illustre compagnie l'an 1439. vers le pape Martin III. il fut fait maître des requêtes de l'hôtel en 1440. & general, ou surintendant des finances du royaume sous le roi Charles VII. En 1445. il fut élevé à l'évêché de Carcassonne, après Geofroi de Pompapour, & mourut le 15. Janvier 1455. dans la ville de Nevers. Un autre JEAN d'Estampes, son frere, étoit évêque de cette derniere ville ; & tous deux furent enterrés dans le même tombeau, qu'on voit encore dans la cathedrale, avec leur épitaphe. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ*, Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes*. Gui Coquille, & Michel Cotignon, *hist. des évêques de Nevers*.

ESTAMPES (Jacques d') dit le MARE'CHAL DE LA FERTE'-IMBAUT, marquis de la Ferté-Imbaut, & de Mauni, seigneur de Sallebris, &c. chevalier des ordres du roi, maréchal de France, & lieutenant general de l'Orleanois, du Vendômois & du Dunois, étoit fils de CLAUDE d'Estampes, & de *Jeanne* de Hautemer, & au sortir de l'enfance, porta les armes pour le service du roi. Après s'être trouvé l'an 1617. au siége de Soissons, & en 1620. au combat du pont de Cé, il suivit le roi au voyage de Bearn, & servit dans toutes les guerres contre les Calvinistes, jusques après le siége de la Rochelle en 1628. & à celui de Privas en 1629. ensuite, il se distingua au combat de Veillane, au second secours de Casal en 1630. à la bataille d'Avein en 1635. aux siéges de Landrecies, de Maubeuge, & de la Chapelle en 1637. au combat de Mouzon, & à la prise d'Ivoi, l'an 1639. & commanda souvent dans ces occasions, comme seul maréchal de camp. En 1641. le roi l'envoya ambassadeur en Angleterre, d'où il ne revint que deux ans après, qu'il fut fait colonel des Ecossois. On l'employa aux siéges de Gravelines, de Bourbourg, de Mardick, de Linck, de Bergues, & au passage de la Colme en 1645. Depuis, il fut nommé lieutenant general, & servit en cette qualité aux siéges de Courtrai, de Mardick, de Furnes, & de Dunkerque en 1646. au passage de l'Escaut en 1649. & ailleurs. Enfin il fut fait maréchal de France le 5. Janvier 1651. & chevalier des ordres du roi en 1662. Il mourut en son château de Mauni, près de Rouen, le 20. Mai 1668. âgé de 78. ans.

ESTAMPES VALENÇAI, (Achilles d') Grand-Croix de Malte & cardinal, nâquit à Tours le 5. Juillet 1593. de JEAN d'Estampes, chevalier, seigneur de Valençai, & de *Sara* d'Happlaincourt, qui le firent recevoir chevalier de minorité dans l'ordre de Malte, à l'âge de

huit ans. Il parut dès son enfance brave, fier & hardi, ce qui détermina son pere à l'envoyer de bonne heure à Malte. Après avoir donné des preuves de son courage sur les galeres de la religion, il se trouva dans plusieurs occasions, en France, en Italie, dans les Pays-bas, & au siége de Montauban, où il se signala avec ses quatre freres. Il obtint ensuite du roi Louis XIII. une compagnie dans son regiment de cavalerie, servit au siége de la Rochelle, où il commanda en qualité de vice-amiral, & après la réduction de cette ville, fut fait maréchal de camp, & fut honoré du commandement des gardes de la reine mere, Marie de Medicis. Depuis, il se distingua fort au combat du Pas de Suze en Piemont; puis étant retourné à Malte, il fut nommé general des galeres de la religion, & fit des choses extraordinaires à la prise de l'isle de Sainte Maure dans l'Archipel. Quelque tems après, sur les offres du bailli de Valençai son neveu, qui étoit pour lors ambassadeur à Rome, il fut invité par le pape Urbain VIII. de venir à Rome, pour servir l'église dans l'affaire que sa sainteté avoit avec le duc de Parme. Il y fut très-bien reçû, fut nommé general des armées du S. siége, sous le cardinal Antoine Barberin; & en reconnoissance des services qu'il avoit rendus en cette heureuse expedition, il fut créé cardinal du titre de saint Adrien, le 14. Decembre 1643. Ce fut alors qu'il soûtint hautement & avec sa vigueur ordinaire, les interêts de la France, contre l'amirante de Castille, ambassadeur d'Espagne, qu'il obligea de rendre visite au cardinal d'Est, protecteur de France auprès de sa sainteté. Le cardinal de Valençai mourut le 7. Juillet 1646. âgé de 53. ans, & voulut être enterré dans l'église des Carmes de la Victoire, sous un simple tombeau & sans épitaphe. Il avoit l'esprit si entreprenant & le cœur si élevé, que les choses les plus difficiles ne lui coûtoient pas plus à faire qu'à dire : c'est ce que témoigne M. du Châtelet dans un de ses ouvrages, où il parle de lui en ces termes : *Le cardinal de Valençai, qui dit tout, & qui fait tout hardiment.* * Bernier, *hist. de Blois.*

ESTAMPES-VALENÇAI, (Henri d') grand-prieur de France, fils de JACQUES II. d'Estampes de Valençai, naquit en 1603. Après avoir été reçû chevalier de minorité de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, il alla faire ses caravanes à Malte dès l'âge de quinze ans. Il y donna des marques de sa valeur, en plusieurs rencontres, eut le commandement d'une galere de la religion, & se signala à la prise de Sainte-Maure dans l'Archipel, & de la Mahomete en Afrique. Le grand-maître de Lascaris l'envoya en qualité d'ambassadeur de l'ordre à Rome & à Venise; & le roi Louis XIII. le fit commandant general de l'armée navale sous le cardinal de Richelieu, pendant les guerres civiles qui troublerent la France en 1632. Depuis Henri de Valençai fut nommé à l'ambassade extraordinaire de Rome, où il demeura trois ans, avec un éclat digne de la grandeur du maître qui l'envoyoit. Le roi fut si content de ses négociations, qu'il lui donna les abbayes de Bourgueil & de Champagne. Le commandeur de Valençai fut encore pourvû du grand prieuré de Champagne, & en 1670. de celui de France, où il nomma pour son lieutenant le commandeur du Fresnoi, qui a été depuis grand prieur de Champagne. Le grand prieur de Valençai resida le reste de sa vie à Malte; parce que les principaux de l'ordre le destinoient à remplir la place du grand-maître Cotoner; mais il mourut avant lui en Avril 1678. en sa 75. année. * *Memoires du tems.*

ESTAMPES, (Anne de Pisseleu duchesse d') maîtresse de François I. donna de l'amour à ce prince peu après qu'il fut sorti de prison. Elle étoit alors fille d'honneur de madame la regente, Louise de Savoye, mere du roi, & s'appelloit mademoiselle de Heilli; elle avoit suivi cette princesse allant au devant du roi son fils, jusques aux frontieres d'Espagne. Le roi dans la suite lui trouva un mari, qu'il fit duc d'Estampes. Il s'appelloit Jean de Brosse, maréchal de France, qui descendoit de mâle en mâle des anciens vicomtes de Limoges. Le mariage n'empêcha point qu'elle ne retint son premier poste auprès du roi : sa faveur monta au plus haut point, & dura autant que ce prince. Elle s'en servit pour enrichir sa famille : à sa recommandation Antoine Sanguin son oncle devint abbé de Fleuri, évêque d'Orleans, cardinal, puis archevêque de Toulouse. Elle donna à *Charles* son second frere l'abbaye de Bourgueil & l'évêché de Condom; *François*, son troisiéme frere fut abbé de saint Corneille de Compiegne, & évêque d'Amiens; & le quatriéme, nommé *Guillaume*, fut pourvû de l'évêché de Pamiers. Deux de ses sœurs furent encore abbesses, l'une de Maubuisson, & l'autre de saint Paul en Beauvaisis, elle maria les autres dans les maisons de Barbançon-Cani, & de Chabot-Jarnac; & la derniere & la mieux aimée n'eut point d'enfans de *François* de Bretagne, comte de Vertus & de Goëllo, baron d'Avaugour. D'ADRIEN de Pisseleu, sieur de Heilli, son frere aîné, sont sortis les autres seigneurs de Heilli jusqu'à présent. Il y a des historiens qui pretendent que cette duchesse, le connétable de Montmorenci, & l'amiral Chabot eurent la meilleure part dans les affaires, & que Charles *Quint* craignant qu'on ne l'arrêtât à la cour de François I. ne trouva point de meilleur expedient, que de gagner cette femme, qui gouvernoit absolument le roi. Il la gagna, dit-on, par le présent d'une bague qu'il laissa tomber exprès, afin que la duchesse la ramassât, & qu'il pût lui dire galamment, qu'il ne vouloit point reprendre une chose qui étoit tombée en si bonnes mains. Mezerai rejette cela comme un conte fait à plaisir; mais il avoue que le roi ne pouvoit rien refuser à cette dame. Comme elle en avoit usé très-mal avec son mari, elle n'eut aucune ressource après la mort de François I. & elle se vit reduite à passer le reste de ses jours dans une maison de campagne. Mezerai & Varillas disent qu'elle y vécut dans les sentimens des prétendus réformés. Le duc d'Estampes son mari avoit fait faire des informations contre elle en 1556. *Voyez* PISSELEU. * Brantôme, *Dames Galantes, T. II. pag. 394.* Le Laboureur, *addit. aux Mem. de Castelnau, Tome I. pag. 863.* Varillas, *hist. de François I. liv. 6. pag. m. 101. sous l'année 1526. & l. 9. p. m. 370. 389. 390. & 391. Tom. II. p. 1058.* Varillas, *hist. de Henri II. liv. 1. p. 67. sous l'an 1547. & pag. 34.* Mezerai, *histoire de France, in fol. Tom. II. pag. 1007. & 1009. sous l'an 1540. & pag. 1014. sous l'an 1542. & pag. 414.* Bayle, *diction. critique 2. édition 1702.*

ESTANFORDE, bourg des Pays-bas dans la Flandre, sur la petite riviere d'Estandorse, environ à deux lieues de Cassel, du côté du levant. * Mati, *diction.*

ESTAPLES, en latin *Stapula* & *Stabula*, bourg de France en Picardie, assez bien fortifié, est situé dans le Boulonnois sur la Canche, près de la mer, entre Montreuil & Monthulin, à cinq ou six lieues de Boulogne.

ESTARAC (le comte d'), *cherchez* ASTARAC.

ESTEING, ancienne baronie, & depuis comté dans la province de Rouergue, a donné son nom à la maison d'ESTEING.

ESTEING, maison noble & ancienne, porte le nom *de Stagno*, dans les auteurs & dans les actes anciens, ce qui a trompé les modernes, qui la nomment de l'Estang. Ceux de cette maison portent les mêmes armes que nos rois, avec un chef d'or pour brisure. On dit que c'est une concession du roi Philippe *Auguste*, à un seigneur de la maison d'Esteing, qui le remonta à la bataille de Bouvines, donnée le Dimanche 27. Juillet 1214. On voit ces armes sur les tombeaux & sur divers autres monumens de pieté des seigneurs d'Esteing, qui les ont portées autrefois semées de fleurs-de-lis sans nombre, & qui les ont changées depuis que nos rois ont réduit les fleurs-de-lis à trois. ALDEBERT d'Esteing, qui vivoit vers l'an 1001. souscrivit une sentence rendue par Hugues, comte de Rodez. Ses enfans ne sont point connus. Pierre d'Esteing souscrivit l'an 1204. le contrat de mariage de Marie de Montpellier, & de Pierre II. roi d'Aragon, rapporté dans le VIII. volume du *Spicilegium* de dom Luc d'Acheri. Il y a apparence qu'il étoit frere ou proche parent de GUILLAUME qui suit.

I. GUILLAUME d'Esteing I. de ce nom, se rendit très-celebre dans les guerres d'Outremer, contre les infideles, & est nommé dans les annales de Nicolas Treveth auteur Anglois, qui vivoit dans le XIV. siecle. Il eut pour fils DIEU-DONNE', qui suit.

II. DIEU-DONNE' d'Esteing, se trouva à la bataille de Bouvines en 1214. Deodat ou Dieu-donné de Perset lui rendit hommage en 1209. Il le rendit lui-même en 1223. à Raimond VII. comte de Toulouse, pour la Terre d'Authun; & fit en 1245. de grands biens à l'abbaye de Bonneval. Il

laissa Guillaume, qui suit; *Gui*, bienfaicteur de l'abbaye de Bonneval en 1207; *Pierre*, chanoine & archidiacre de Rodez, & prieur de saint Hippolyte, qui refusa d'accepter l'évêché du Pui, auquel il avoit été élû en Octobre 1282; & *Dieu-donné*, nommé conseiller dans les registres du parlement de Toulouse de l'an 1303. vieux stile.

III. Guillaume d'Esteing II. du nom, renouvella ses donations à l'abbaye de Bonneval, en fit de nouvelles en 1271. & testa en 1291. Il épousa 1°. *Irlande*, fille de *Guignes* de Château-neuf, & de *Viermes* d'Anduse, dame de Joyeuse: 2°. *Douce*, fille de *Gui*, seigneur de la Roche-en-Regnier dans le Vivarêts, & de *Jordane* de Montlaur, & fut pere de Raimond I. qui suit; de *Pierre*, religieux de saint François; de *Henri*, religieux Augustin; de *Dieu-donné*, prieur de Montalt; d'*Aimar* ou *Azemar* d'Esteing; de *Marguerite* femme d'*Arnaud*, seigneur de Landorre; de *Guigonne*, & d'*Tordaine*, religieuses; de *Galliene* & d'*Elis* posthume, mariée l'an 1316. à *Mainfroi*, seigneur de Salignac.

IV. Raimond d'Esteing I. de ce nom, épousa *Richarde* de Severac, fille de *Gui*, & de *Gaillarde*, de Borniquel, & tante d'*Amauri* de Severac, maréchal de France. Il fit son testament en 1357. & laissa Guillaume III. qui suit; *Marguerite* d'Esteing, femme de *Pierre*, seigneur de Panat.

V. Guillaume d'Esteing III. de ce nom, épousa en 1319. *Esmengars* de Peyre, fille & heritiere d'*Astorgue*, & de *Marguerite*, vicomtesse de Cheilane, & dame de Valentines, dont il eut Raimond II. qui suit; *Guillaume* & *Jean* d'Esteing; *Pierre*, cardinal; *Gui* ou *Guyon*; *Theodat* ou *Dieu-donné*, chanoine, puis évêque de S. Paul-trois-Châteaux, mort en 1409; *Richarde*, mariée à *Geraud* de Murat, seigneur de Vernines; *Marguerite*, femme de *Pierre*, seigneur de Brezons; & *Marquise*, religieuse à Rodez.

VI. Raimond d'Esteing II. de ce nom épousa en 1350. *Barane* de Castelnau, & en eut Jean I. qui suit; *Emenjarde*, mariée le 10. Fevrier 1372. à *Pons* de Cardaillac, vicomte de Murat; & *Magrade*, femme de *Louis* comte d'Apchon.

VII. Jean d'Esteing I. de ce nom, vicomte d'Esteing & de Cheilane, épousa en 1383. *Elis*, fille de *Raimond* baron de Pierre-Fort; & mourut vers l'an 1420. laissant Bec, ou Begon, qui suit; *Guillaume* d'Esteing, *dont la posterité est rapportée ci-dessous, après celle de son frere aîné; Pierre*, est sans doute celui de ce nom qui étant archidiacre de Rodez, fut élû évêque de cette église en 1429. mais son élection n'ayant pas été confirmée, il ne laissa pas de s'emparer par force du palais épiscopal & des châteaux dépendans de la mense épiscopale, il en jouit durant trois ou quatre ans, après lesquels, il fut contraint de ceder l'évêché à Guillaume de la Tour-d'Oliergues qui avoit eu des bulles du pape. Il fut depuis dom d'Aubrac en 1437; *Marguerite*, mariée l'an 1401. à *Arnaud* de Carmain, seigneur de Negrepelisse; *Fleurie*, femme d'*Aimeric* seigneur d'Aurillac; & *Berrane*, qui épousa *Louis* seigneur de Dienne.

VIII. Bec ou Begon d'Esteing, gouverneur de la ville & château de Pezenas, épousa en 1420. *Marguerite*, fille de *Guillaume* seigneur de Lestrange, fit son testament le 18. Juillet 1477. & laissa Jean II. qui suit; *Raimond*, archidiacre de Leictoure; *Guillaume*, prieur de Comprignac; *Antoine*, prieur de Rabastens; *Guillaume*, seigneur de Savtesac, de saint Cheli & de Vitrac, mort sans posterité de *Françoise* d'Aubusson; *Pierre*, chanoine à Rodez; *Antoinette*, mariée en 1447. à *Jean* de Faudoas de Barbazan, baron de Faudoas & de Barbazan; *Catherine*, femme de *Jean* de Levezon, seigneur de Vezins; *Elis*, qui épousa en 1452. *Guillaume* de Montal, seigneur de Carbonniere; & *Agnès*, alliée en 1456. à *Raimond* Ebrard, seigneur de saint Sulpice.

IX. Jean d'Esteing II. du nom, vicomte d'Esteing & de Cheilane, baron de Conros & de Bastide, prit alliance en 1433. avec *Dauphine*, fille d'*Astorgue* baron de Peyre, & d'*Elisabeth* de Sagnes, & n'en eut que *Catherine* d'Esteing, morte sans avoir été mariée. Il fit le 16. Juin 1500. son testament, par lequel il fait une substitution perpetuelle, en faveur des mâles, & en exclut les filles, disant que depuis plusieurs siécles la maison d'Esteing subsistoit dans la ligne masculine. Il fit heritier *Guillaume*, dit *Guillot*, qui descendoit d'un autre *Guillaume*, fils de Jean I.

VIII. Guillaume d'Esteing, second fils de Jean d'Esteing I. du nom, vicomte d'Esteing, se distingua dans les guerres, contre les Anglois, & rendit de grands services au roi Charles VII. alors Dauphin. Il reçut en don de ce prince les villes de Vias & de Bessan dans le diocése d'Agde: il fut depuis conseiller & chambellan, après son avenement sur le trône, senéchal & gouverneur de Rouergue, capitaine de Nijac, viguier & bailli de Nimes. Il alla en ambassade en Castille en 1454. Ce seigneur épousa *Jeanne* de Propieres, dame de Lugarde & de Vernines, & fit son testament en 1471. il eut Gaspard, qui suit; *Jean*, sacristain de Rodez, prieur de Parisot, chambrier & comte de Lyon, dom d'Aubrac, commis au gouvernement de Rouergue en 1484; *Pierre*: & *Elis*, mariée en 1452. à *Guillaume* de saint Exuperi, seigneur de Miremont.

IX. Gaspard d'Esteing I. de ce nom, seigneur de Lugarde, Vernines, Valentines & d'Anval, sénéchal & gouverneur de Rouergue, épousa en 1455. *Jeanne*, fille de *Jean* baron de Murol, & fit son testament le 5. Mars 1479. Il eut Louis, dont *la posterité sera rapportée après celle de son frere cadet*: Guillaume, dit *Guillot*, qui suit; *Antoine*, évêque d'Angoulême; & *François*, évêque de Rodez.

X. Guillaume, dit *Guillot* d'Esteing, fut preferé pour recueillir les biens de son pere à *Louis*, son aîné, qui étoit aveugle, & fut appellé en 1500. à la substitution des vicomtés d'Esteing & de Cheilane, par *Jean* II. qui le nomme son neveu. Il vivoit encore le 28. Mai 1529. & avoit épousé en 1471. *Anne*, fille & heritiere de *Raimond* seigneur d'Esparon, dont il eut *Gaspard* d'Esteing II. de ce nom, qui prit alliance en 1517. avec *Françoise* de Voisins, & mourut sans posterité; *Marquise*, morte aussi sans enfans d'*Arnaud* de Landore, qui donna à *Guillot* son beau-pere les baronies de Landore & de Salmiech; *Julienne*, femme de *François* de Solages; *Dauphine*, mariée à *Louis* d'Aubusson; *Catherine*, alliée à *Jean* de Cardaillac, seigneur de la Chapelle; & *Louise*, mariée au seigneur de Peuchant en Auvergne.

X. Louis d'Esteing, fils de Gaspard I. étoit aveugle, & fut obligé de ceder à son cadet le partage des biens. Il eut pour le sien les terres de Vernines, d'Anval & de Talende, & épousa en 1489. *Marguerite* de Comborn, fille de *Jean*, vicomte de Treignac, seigneur de Rochefort, & de *Jeanne* de Maignelers. Il en eut Gabriel, qui suit; *Charles*, chambrier de l'église & comte de Lyon, prieur de Parisot, nommé en 1522. par le parlement de Toulouse, avec Gilbert de Cardaillac, pour remplir l'un des deux, au choix du roi, la place de conseiller clerc, vacante par la mort de Bertrand Seguier; & *Jean*, chanoine & comte de Lyon, grand archidiacre de saint Antonin en l'église de Rodez, prieur de la Feuillade. Il avoit été élû évêque de Rodez après la mort de son oncle *François* d'Esteing, mais cette élection contraire au concordat n'eut pas lieu, & le roi François I. nomma Georges d'Armagnac.

XI. Gabriel d'Esteing, seigneur de Murol, Vernines, fut depuis vicomte d'Esteing, après la mort de *Gaspard* II. son cousin, en consequence de la substitution en faveur des mâles. Il épousa en 1518. *Charlotte* d'Arpajon, fille de *Jean* vicomte d'Arpajon, baron de Severac, & d'*Anne* de Bourbon, dont il eut François, qui suit.

XII. François d'Esteing, I. du nom, vicomte d'Esteing & de Cadars, baron de Murol, chevalier de l'ordre du roi, se distingua par sa prudence & son courage. Il épousa en 1540. *Catherine* de Chabannes, fille unique de *Joachim* de Chabannes, marquis de Curton, sénéchal de Toulouse, & de *Peronnelle* de Levis de Vantadour sa premiere femme, dont il eut Jean, qui suit; *Antoine*, qui étoit archidiacre de S. Flour en 1581. & 1586; & autre *Jean* prevôt de Tuiles en 1581.

XIII. Jean d'Esteing III. du nom, vicomte d'Esteing & de Cadars, baron d'Autun, de Murol, de Landore, suivit le parti de la ligue à la persuasion du duc de Nemours, & d'autres ligueurs de Paris, qui lui en écrivirent en 1589. aussi bien que le parlement de Toulouse. Ensuite il prit diverses places dans le Rouergue, & dans l'Auvergne, jusqu'en 1595. qu'ayant appris la conversion du roi Henri IV. il traita avec Charles duc de Valois, gouverneur de la

même province d'Auvergne. Le roi qui étoit à Lyon ratifia ce traité, & écrivit très-obligeamment au seigneur d'Esteing, qu'il reconnut même pour son parent, & qui fut depuis capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, entretenue pour le service de sa majesté jusqu'en 1612. Il se trouva au siége de Montauban en 1621. avec la principale noblesse de l'Auvergne, & du Rouergue, & mourut le 13. Octobre de la même année. Il avoit épousé le 5. Août 1584. *Gilberte* de la Rochefoucaud, fille de *François*, vicomte de Ravel, dont il eut Jean-Louis, qui suit: François II. *qui continua la posterité; Joachim*, abbé d'Issoire, puis évêque de Clermont en Auvergne, en 1614. mort le dimanche 11. de Septembre 1650; *Charles*, chevalier de Malte, commandeur de Morlan; Jacques, baron de Plauzat, *tige des comtes de* Saillans, *rapportée ci-après*; *Louis*, chanoine & comte de Lyon, abbé de Bellaigue, aumonier de la reine Anne d'Autriche, évêque de Clermont après son frere, mort le 15. Mars 1664; *Louis*, chevalier de Malte, commandeur de Tortebesse; *Catherine*, femme de *Georges* de Villemur, comte de Pailhez; & *Marie*, alliée en 1628. à *Gaspard* d'Alegre, comte de Beauvoir.

XIV. Jean-Louis comte d'Esteing, capitaine de cent chevaux legers, jeune homme de grande esperance, mourut en 1628. laissant de *Louise* comtesse d'Apchon, qu'il avoit épousée le 3. Mai 1617. *Gilberte*, mariée à *Gilbert* de Langeac, comte de Dalet; & *Isabeau*, religieuse de sainte Claire.

XIV. François d'Esteing II. de ce nom, devint comte d'Esteing après la mort de son frere aîné, & fut capitaine-lieutenant de deux cens hommes d'armes sous le titre de la reine. Le roi lui donna le 20. Juin 1653. un brevet pour être chevalier de ses ordres, & donna le 7. Mars 1654. commission aux ducs d'Elbeuf & d'Arpajon pour faire ses preuves. C'étoit une recompense dûe aux services du seigneur d'Esteing, qui avoit empêché en 1633. la prise des fortes places de Mozun & de Murol, & qui mourut à Troies en Champagne le 11. Avril 1657. Il avoit pris alliance en 1616. avec *Marie* de Bussi, baronne de Meurville, de Spoi, & de Sommellone, fille de *Joachim* de Bussi, marquis de Dinteville, & de *Françoise* de Saux-Tavanes, dont il eut un fils, qui suit.

XV. Joachim, comte d'Esteing, se distingua dans toutes les occasions par son esprit & par son courage. Sa maison lui doit beaucoup pour en avoir recherché les antiquités avec un grand soin. Il avoit épousé 1°. le 11. Août 1650. *Claude-Catherine* le Goux, morte le 13. Avril 1657. fille de *Pierre*, seigneur de la Berchere, premier president au parlement de Bourgogne, puis en celui de Dauphiné: 2°. le ... Novembre 1672. *Anne* de Catelan, fille de *François* de Catelan, conseiller d'Etat, intendant des finances, & secretaire du conseil, & de *Suzanne* Brachet de la Milletiere. Du 1. lit il a eu François, qui suit; *Denys* d'Esteing, cadet dans les gardes du corps, mort le 6. Avril 1675; *Joachim* d'Esteing, prieur de saint Amand d'Esteing, & de saint Etienne de Chambon; & *Anne-Louise* d'Esteing, religieuse aux filles sainte Marie du fauxbourg saint Jacques. Du second lit il a laissé *François-Joachim* chevalier d'Esteing, nommé enseigne de vaisseau le 13. Decembre 1702.

XVI. François III. du nom comte d'Esteing, après avoir été exempt des gardes du corps du roi, se signala à la bataille de Fleurus en 1690. en qualité d'enseigne des gendarmes de la reine, & monta à la soûlieutenance de cette compagnie. Peu d'années après il fut fait capitaine-lieutenant des gendarmes de M. le dauphin, puis brigadier d'armée; fut nommé maréchal de camp le 29. Janvier 1702. dont il fit les fonctions dans l'armée d'Italie pendant toute l'année; se trouva à la prise de Bondanella le 13. Janvier 1703. & étant commandant à Carpi dans le Modenois, il fit battre un parti de près de 400. Allemans au mois d'Avril suivant; repoussa en Juin le baron de Vaubourg & couvrit le Milanois pendant le reste de cette année. Le 10. Fevrier 1704. il fut nommé lieutenant general des armées du roi, & le 12. Mars il chassa les troupes imperiales de Robbio. Il défit le 20. Janvier 1705. un parti des troupes de Savoye près de San Mauro; & le roi récompensa ses services en lui donnant au mois de Mai suivant le gouvernement de la ville de Châlons en Champagne, & la lieutenance generale du pays Messin & du Verdunois, vacante par la mort du comte de Vaubecourt son beau-frere, tué près de vigevano dans le Milanés le 17. du même mois. Il servit au siége de Chivas dans le mois de Juillet; & en Novembre de la même année il fut nommé pour couvrir le Montferrat & l'Alexandrin. Le 13. Juillet 1706. il se rendit maître du château d'Aste, dont il prit la garnison à discretion. Ayant eu ordre de passer en Espagne dans l'armée commandée par M. le duc d'Orleans, il y servit à la prise de Lerida en Novembre 1707. après laquelle ce prince l'envoya avec deux mille chevaux pour établir les contributions dans toute la plaine d'Urgel & dans les pays jusqu'à Tarragone. Au mois de Juillet de l'année suivante, il eut un corps de troupes sous ses ordres, & commanda sur la Segre vers Balaguier, pour couvrir les frontieres d'Aragon pendant le siége de Tortose. Il prit Rhodes le 13. Mars 1709. & en fit la garnison prisonniere de guerre; se rendit maître du château de Castanet le 17. Avril suivant, & de la ville de Venasque le 22. du même mois: & continua de servir les années suivantes jusqu'à la paix. Le roi lui donna le gouvernement de Douai en 1718. & le nomma chevalier de ses ordres le 2. Fevrier 1724. Il épousa le 30. Avril 1692. *Marie* de Nettancourt, fille de *Nicolas* de Nettancourt-Haussonville, comte de Vaubecourt, lieutenant general des armées du roi, & au gouvernement des ville & évêché de Mets, gouverneur de Châlons, & auparavant de Landrecies, Perpignan & comté de Roussillon, & de *Claire*-Guillaume, sa seconde femme, dont sont issus Charles-François-Marie, qui suit; *Louis-Claude*, marquis de Murol, lequel servant d'aide de camp du marquis de Guerchi, lieutenant general, fut blessé au siége de Fontarabie la nuit du 11. au 12. Juin 1719. & mourut peu de jours après; *Louise-Antoinette*, mariée le 5. Mai 1715. à *Philippe-Emanuel* de Crussol, marquis de saint Sulpice; *Marie-Antoinette; & Marie-Catherine-Euphrasie* d'Esteing.

XVII. Charles-François-Marie marquis d'Esteing, gouverneur de Châlons & de Douai en survivance de son pere, nâquit le 10. Septembre 1693. Il a épousé en 1716. *N.* Martel, fille de *Henri* Martel, comte de Fontaines, premier écuyer de Madame la duchesse d'Orleans.

BRANCHE D'ESTEING-SAILLANS.

XIV. Jacques d'Esteing, cinquiéme fils de Jean III. du nom vicomte d'Esteing, &c. & de *Gilberte* de la Rochefoucaud, fut seigneur de la Terrisse, baron de Plauzat, &c. & épousa le 21. Juillet 1616. *Catherine* du Bourg, dame de Saillans, arriere petite-fille d'*Antoine* du Bourg, chancelier de France, & fille unique & heritiere de *Louis* du Bourg, baron de Saillans, & de *Jeanne* de Lastic, dont il eut *Joachim*, mort au service du roi, étant dans le regiment de Rambures; Jean, qui suit; & *Charlotte* d'Esteing, mariée le 20. Octobre 1647. à *François* de Chavagnac, seigneur d'Ondredieu en Auvergne.

XV. Jean d'Esteing, baron de Saillans, &c. mourut en 1675. Il épousa en 1647. *Claude* de Combourcier, dame du Terrail en Dauphiné, de Ravel & de Moissac en Auvergne, fille de *Jean* de Combourcier, seigneur du Terrail, lieutenant general pour le roi au gouvernement de la basse Auvergne, maréchal de ses camps & armées, tué d'un coup de mousquet au siége de Mardick le 23. Août 1646. & d'*Hilaire-Diane* de Montmorin-saint-Herem, dont il eut 1. Gaspard, qui suit; 2. *Charles*, comte de S. Jean de Lyon, abbé de Montpeyroux, diocese de Laon, prieur de Polminiach, qui quitta l'état ecclesiastique peu avant l'an 1702; 3. *Philippe*, comte de Saillans, lequel après avoir été page du roi en sa grande écurie, fut mousquetaire de sa majesté, puis enseigne au regiment des gardes en 1663. d'où il se retira en 1666. & rentra dans ce corps en 1672. y fut fait capitaine en 1678. y eut une compagnie de grenadiers en 1684. & devint lieutenant colonel de ce corps le 18. Fevrier 1710. Il fut fait maréchal de camp le 29. Janvier 1702. & lieutenant general des armées du roi le 20. octobre 1704. Etant commandant à Namur, il sauva une partie du canon & des blessés François après le combat de Ramillies donné le 25. Mai 1706. Le roi le gratifia du gouvernement de Sar-Louis en Mars 1710. & de celui de Metz & du pays Messin, commandant dans les trois évêchés en Octobre 1712. & mourut en Juillet 1723.

sans posterité de *N.* Philippi, fille de *N.* seigneur de saint Viance, maréchal de camp, lieutenant des gardes du corps du roi, & gouverneur de Cognac, ni de *N.* le Danois, chanoinesse de Nivelle, fille de *N.* comte de Cernai, & de *N.* le Danois de Geofreville, qu'il avoit épousée en Juillet 1712. ses deux femmes; 4. *Joachim-Joseph*, comte de saint Jean de Lyon, prieur de S. Irenée en la même ville, sacré évêque de S. Flour le 3. Janvier 1694; 5. *Pierre*, sous-lieutenant au regiment des gardes en Mars 1689. puis dans la compagnie des grenadiers de son frere au mois d'Avril suivant, qui fut tué au siége de Mons le 1. Avril 1691; 6. *Charles-Alexandre*, abbé de S. Vincent de Senlis, prieur de Castagne & de S. Martin de Chasse, mort le 14. Decembre 1717; 7. *François*, chevalier de Malte, mort jeune; 8. *Maximilien*, chevalier de Malte; 9. *Marie-Claire*, mariée avec *Jean-Gaspard* de Montboissier de Beaufort Canillac, vicomte de Dienne; 10. *Catherine*, religieuse aux filles de sainte Marie à Thiern; 11. *Anne-Marie*; & 12. *Charlotte* d'Esteing, mariée à *Pons*, seigneur de saint Honorine en Auvergne.

XVI. GASPARD d'Esteing, comte de Saillans, marquis du Terrail, &c. mestre de camp d'un regiment de cavalerie, brigadier des armées du roi, épousa en Mars 1680. *Philiberte* de la Tour de saint Vidal, fille de *N.* seigneur de saint Vidal & de *N.* d'Apchon, dont il a eu CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; *Jean-François* d'Esteing du Terrail, colonel du regiment de Forez infanterie en 1718; *Eleonor*, mariée le 16. Mars 1708. à *Charles* le Gendre, seigneur de Berville, mestre de camp lieutenant du regiment colonel general des dragons, puis maréchal de camp & commandeur de l'ordre de saint Louis; *Charlotte*, abbesse de Bonlieu en Forez en Novembre 1713; & *N.* d'Esteing, damoiselle du Terrail.

XVII. CHARLES-FRANÇOIS d'Esteing, marquis de Saillans, vicomte de Ravel, mestre de camp du regiment d'infanterie de Saillans, fut fait brigadier des armées du roi le premier Fevrier 1719. Il épousa 1°. par contrat du 21. Fevrier 1721. *Charlotte-Marguerite-Catherine* du Bellai, fille de *Charles* comte du Bellai, seigneur de la Pallu, de Benest, & du Buart, & de *Catherine-Renée* de Jaucourt de Villarnoult, dame de la baronnie de la Forest, morte le 23. Avril 1722: 2°. le 22. Août de la même année, *Marie-Henriette* Colbert, fille de *François-Edouard*, marquis de Maulevrier, colonel du regiment de Navarre, & brigadier des armées du roi, & de *Marie-Henriette* de Froulai-Tessé.

ESTEING, (Pierre d') cardinal archevêque de Bourges, dans le XIV. siécle, étoit quatriéme fils de *Guillaume* III. de ce nom, baron d'Esteing en Rouergue, & d'*Esmengars* de Peyre, dame de Valentines & vicomtesse de Cheilane. A peine étoit-il sorti de l'enfance, qu'il prit l'habit de religieux de S. Benoît, en l'abbaye de S. Victor de Marseille & y fit profession le 13. Octobre 1341. & fut depuis choisi par son merite, pour remplir le siége épiscopal de S. Flour, après la mort de Dieu-donné de Canillac, en Fevrier 1361. vieux stile. Il fit bâtir en cette ville un monastere de Dominicains aux dépens de Jean de France, duc de Berri, comte de Poitou & d'Auvergne. Pierre d'Esteing avoit beaucoup de part en l'estime de ce prince, qui contribua sans doute à le faire transferer à l'archevêché de Bourges, après le B. Roger le Fort, decedé sur la fin de l'an 1367. Quelque tems après le pape Urbain V. auquel il appartenoit du côté de sa mere Esmengars de Peyre; l'attira en Italie, le fit cardinal à Montefiascone le 7. Juin 1370. lui donna le titre de sainte Marie de-là le Tibre, le nomma camerlingue de l'église, & le laissa legat, & vicaire general de l'église en Italie. Gregoire XI. ayant succedé à Urbain V. confirma le même pouvoir au cardinal d'Esteing, qui traita avec ceux de Perouse, avec les seigneurs de Ferrare de la maison d'Est, & ensuite avec l'empereur d'Orient, pour conclurre une tréve contre les Turcs, avec l'Empereur d'Occident. Raimond Lulle, dit *de Terraga* ou *le néophyte*, qui avoit été Juif, & qui s'étant fait baptiser avoit pris l'habit de religieux parmi les Dominicains d'Aragon, composa divers ouvrages très-suspects: le pape ordonna au cardinal d'Esteing de les examiner, & les condamna sur son rapport. Ensuite ce prélat ayant rétabli la paix en Italie, travailla à y ramener le pape. Quelques lettres que sainte Catherine de Sienne lui écrivit, le déterminerent à prendre ce parti. Il reçut Gregoire à Rome le 17. Janvier 1377. & y mourut le 15. Novembre suivant, étant alors évêque d'Ostie, & de Ferrare. Son corps fut enterré dans l'église de sainte Marie delà le Tibre. Ce cardinal avoit fondé le chapitre de Notre-Dame de Ville-Dieu, dans le diocése de S. Flour, le 16. Avril 1368. Les comtes d'Esteing ont encore droit de nommer aux prebendes, comme juspatrons; & c'est une raison invincible contre ceux qui, trompés par le nom latin de ce cardinal *de Stagno*, l'ont crû de la maison de l'Estang en Dauphiné, descendue des vicomtes de Murat. *Ughel, *Ital. sac. de episc. Ost. & Ferrar.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Auberi, *hist. des card.* *Actes de la maison d'Esteing*, *Fond. du Chap. de Ville-Dieu.*

ESTEING, (Antoine d') évêque d'Angoulême, dom d'Aubrac, doyen & comte de l'église de Lyon, frere de *François*, évêque de Rodez fut élevé dans les sciences, par les soins de Jean d'Esteing son oncle, chambrier & comte de l'église de Lyon. Il fut chanoine & sacristain de Rodez, prévôt de Villefranche en Rouergue, prieur de Lagogne, dom d'Aubrac après son oncle, doyen & comte de Lyon, puis en 1506. évêque d'Angoulême, après Hugues de Bose. Le roi Louis XII. lui avoit fait l'honneur de le choisir en 1498. pour être son procureur general en l'affaire de la dissolution de son mariage avec Jeanne de France; & l'avoit nommé conseiller du grand conseil, puis conseiller clerc au parlement de Toulouse, office qu'il quitta lorsqu'il fut promû à l'évêché, & auquel le roi nomma un successeur par lettres du 10. Decembre 1506. En 1509. il souscrivit au testament du cardinal Georges d'Amboise, ministre d'Etat; & trois ans après, se trouva au concile de Pise, où il soûtint fortement les interêts de la France, contre les prétentions de la cour de Rome. C'étoit l'homme de son tems, qui connoissoit mieux les fondemens des libertés de l'église Gallicane, & qui fut le plus zelé pour la discipline. Il retira la plus grande partie du patrimoine de son église, qui avoit été usurpé, & acheva les reparations qu'Octavien de S. Gelais, l'un de ses predecesseurs avoit commencées au palais Episcopal. Ce prélat eut aussi grand commerce avec les lettres & avec les sçavans; & Nicolas Bohier lui dédia des commentaires, qu'il avoit faits sur le traité *de Electione* de Mandagot. Louise de Savoye duchesse d'Angoulême, mere du roi François I. l'honora de son estime. Elle souhaitoit la canonisation de Jean le bon, duc d'Angoulême, son beau-pere, mort en reputation de sainteté. Antoine d'Esteing fut délegué par le saint siége, pour travailler au procès-verbal; mais il ne pût l'achever, & mourut de poison, à ce qu'on croit, en son château de Vare, près d'Angoulême, le 28. Fevrier 1523. Son corps fut enterré dans l'église de la domerie d'Aubrac, où l'on voit à la porte du chœur son effigie, revêtue d'habits pontificaux, ses armes & son épitaphe. *Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Mem. MS. de la maison d'Esteing.*

ESTEING, (François d') évêque de Rodez, abbé de saint Chaffre, à qui sa grande pieté a fait meriter le nom de *Bienheureux*, étoit fils de *Gaspard* d'Esteing, seigneur de Lugarde, Vernines, sénéchal & gouverneur de Rouergue, & de *Jeanne* dame de Murol. Il fut d'abord chanoine & comte de l'église de Lyon, où Jean d'Esteing, son oncle, chambrier de la même église, & dom d'Aubrac, eut soin de son éducation. Ensuite il passa près d'un an à Rome, & étudia à Padoue sous les plus habiles professeurs de son tems; & ayant fait de grands progrès dans la jurisprudence civile & canonique, il reçut le bonnet de docteur le 19. Mai 1488. A son retour en France, l'abbé d'Aubrac son oncle, qui étoit alors gouverneur du comté de Rodez, l'envoya en cour pour les affaires de Provence. Peu de tems après il reçut les ordres sacrés; & on voit par ses dimissoires, qu'il étoit alors chambrier de l'église de Lyon. Il avoit eu ordre de la cour de rétablir la paix dans la province de Gevaudan, il s'en acquitta; & l'an 1501. il fut élu évêque de Rodez, après Bertrand de Polignac. Charles de Tournon y avoit des prétentions, & d'Esteing n'en fut paisible possesseur qu'en 1504. Avant cela il avoit accompagné l'an 1499. le chancelier Gui de Rochefort à Arras, où il alla recevoir au nom du roi Louis XII. la foi & hommage que Philippe archiduc d'Autriche, lui rendit pour les comtés de Flandres, d'Artois & de Charolois. Depuis il fut envoyé l'an 1504. à Rome, avec Rosteing d'Ancezune de Caderousse, archevêque d'Ambrun, ambassadeur de France auprès de Jules II. Ce pape, extrémement

satisfait

satisfait de François d'Esteing, lui confia le gouvernement de la ville d'Avignon, & du comté Venaissin, pendant l'absence du cardinal Georges d'Amboise, qui en étoit legat. Ce fut en ce tems, que Symphorien Champier dédia à l'évêque de Rodez, qui aimoit les belles lettres, son histoire latine des papes François, publiée l'an 1507. Depuis, ce prélat se retira dans son diocèse, où il travailla à remplir les devoirs d'un véritable évêque. Il fit de grands biens à son église, & le clocher de la cathedrale de Rodez est encore un monument de ses liberalités. Après y avoir établi la fête de l'Ange Gardien, il y mourut en odeur de sainteté, le 1. Novembre 1529. âgé de 69. ans. Son corps fut enterré dans sa cathedrale, près du grand Autel, où l'on voit son épitaphe. * Hilarion de Coste, *aux elog.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Gautier, *Chron. Mem. M. S. de la maison d'Esteing.* Du Saussai, *in Martyr. Gall.*

ESTELLA, ville d'Espagne dans le royaume de Navarre, est la capitale d'un petit pays, dit la Merindada de Estella. Les auteurs Espagnols disent que cette ville fut bâtie l'an 1094. & la nomment diversement *Stella* & *Estella*. Elle est située sur la riviere d'Ega, à six ou sept lieues de Pampelune, & a un beau château.

ESTELLA, (Diego) religieux de l'ordre de S. François, né dans le Portugal, ou, selon d'autres, dans la Navarre, vivoit dans le XVI. siécle, vers l'an 1550. Il fut confesseur du cardinal Granvelle, & mourut évêque, selon quelques auteurs. Il a composé divers ouvrages, *Commentaria in Luca Evang. Rhetorica ecclesiastica, sive de ratione concionandi; explicatio Psalmi CXXXVI. de la vanida del mundo, &c.* * Andreas Scottus, & Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp. &c.*

ESTEN, *cherchez* ESTONIE.

ESTEPA, petite ville ou bourg d'Espagne. Ce lieu est situé sur une montagne dans le royaume de Grenade, aux confins de l'Andalousie, à six ou sept lieues d'Ecija du côté du midi. * Mati, *dict.*

ESTEPONA, petite ville ou bourg d'Espagne dans l'Andalousie, est sur la côte entre Marbella & Gibraltar. Quelques-uns y placent l'ancienne *Ostipo*, petite ville de l'Espagne Bétique, laquelle d'autres mettent à *Estepa*. * Baudrand.

ESTEVAI, jolie petite ville de Suisse. Elle est la capitale d'un bailliage du canton de Fribourg, & située sur le bord oriental du lac de Neufchâtel. Son bailli porte le titre d'Avoyer. * Mati, *dict.*

ESTHAMO, ville de refuge de la tribu de Juda, donnée aux Levites. * *I. Rois*, 30. 28.

ESTHAOL, ville de la Palestine, qui fut mise au nombre de celles de la tribu de Juda, puis attribuée à la tribu de Dan. Ce fut de cette ville & de Saroa, qu'il partit six cens hommes pour prendre Laïs. * *Josué, ch. 15. 33. ch. 19. 41. Juges, 13. 25.*

ESTHER, (le Livre d') contient l'histoire d'une fille Juive de ce nom, niece de Mardochée, Juif, de la tribu de Benjamin, demeurant à Suse, que le roi Assuerus épousa & éleva sur le trône, après avoir répudié sa femme. Ce prince avoit un favori nommé *Aman*, de la race d'Agag, roi des Amalecites, lequel indigné de ce que Mardochée ne vouloit pas lui rendre les respects que les autres lui déferoient, prit la résolution de faire perir tous les Juifs qui étoient dans l'empire d'Assuerus, fit donner un édit par lequel ils devoient tous être exterminés au mois d'Adar, qui étoit celui que le sort avoit fait écheoir pour cette exécution. Mardochée fit sçavoir à la reine le peril où étoit toute sa nation: elle alla trouver le roi, & le pria de venir manger chez elle avec Aman. Aman, enflé de cet honneur, ne put souffrir le mépris de Mardochée, qui ne l'avoit point salué; mais dans le tems qu'il se préparoit à en tirer vengeance, le roi ayant lû des memoires, qui le firent souvenir que Mardochée avoit découvert une conspiration faite contre sa personne, voulut le récompenser, & ordonna à Aman de conduire Mardochée en triomphe par la ville. La reine ayant traité le roi, lui découvrit qu'elle étoit Juive, & demanda justice contre Aman pour son peuple. Le roi fit pendre Aman, éleva Mardochée, révoqua l'Edit donné contre les Juifs, & en donna un autre, par lequel il leur permettoit de tirer vengeance de leurs ennemis le jour marqué. La fête de *Purim* est instituée à perpetuité chez les Juifs, en mémoire & en action de graces de ce bienfait signalé. *Voyez* HADASSA.

☞ Les chronologistes ne conviennent pas ensemble du tems auquel cette histoire est arrivée, ni quel est le roi des Medes, ou des Perses que l'écriture appelle Assuerus. Ce ne peut être Cyaxare, roi des Medes, fils de Phraortes; parce qu'il étoit mort avant que les Juifs fussent transportés à Babylone sous Jechonias. Son fils Astyages est appellé Assuerus dans le dernier chapitre du grec de Tobie; mais Hérodote nous apprend que ce roi avoit épousé Anana, fille d'Halyate, roi des Lydiens; & il faut qu'il ait eu auparavant une autre femme, de qui Mandane, mere de Cyrus, étoit fille: ni l'une ni l'autre ne peut être Esther. Quelques-uns ont crû que l'Assuerus d'Esther étoit le Darius Médus, qui est aussi appellé Cyaxare; mais le roi, dont il est parlé dans le livre d'Esther, étoit roi des Perses & des Medes, & Darius Médus n'étoit roi que des Chaldéens. L'histoire ne convient point à Cyrus; mais quelques-uns l'adoptent à son fils Cambyse, qui est appellé Assuerus dans le premier livre d'Esdras, *c. 4. v. 6.* mais Cambyse ne regna que sept ou huit ans, & l'Assuerus d'Esther en a regné plus de douze.* *Esther, 3. v. 7.* Plusieurs l'attribuent à Darius, fils d'Hystaspes, à qui conviennent les circonstances du regne d'Assuerus, marqué dans le Livre d'Esther; car son royaume étoit étendu depuis l'Inde jusqu'à l'Ethiopie; il demeuroit dans la ville de Suse: il avoit une femme, qu'Hérodote appelle Artissone, qu'il aimoit éperduement: il se rendit tributaires toutes les isles de la mer: il imposa des tributs aux nations. Toutes ces circonstances conviennent à l'Assuerus d'Esther. Mardochée étant un des Juifs qui avoit été transferé par le roi de Babylone, Nabuchodonosor avec Jechonias, cette époque exclut tous les rois de Perse posterieurs à Darius; car il faudroit supposer que Mardochée auroit eu alors plus de six-vingts ans, & par conséquent sa niece Esther auroit été fort âgée; mais aucune des femmes que Darius eut, selon Hérodote, ne peut être Esther, ni Vasti; car les deux premieres sont Atosse, & Artissone, fille de Cambyse, & la derniere Parmis, fille de Smerdis, fille de Cyrus. D'ailleurs Darius, fils d'Hystaspes, fut favorable aux Juifs dès la seconde année de son regne, au lieu que l'Assuerus d'Esther ne les connut que la 12. année du sien. Enfin ce que l'on a remarqué de l'âge de Mardochée semble aussi exclure Darius; car si Mardochée avoit été transporté du tems de Jechonias, il auroit eu plus de cent ans quand cette histoire est arrivée; néanmoins on peut dire que ce n'est point Mardochée, mais son grand pere, qui avoit été transporté à Babylone du tems de Jechonias. Le texte hebreu du *v. 6. c. 2.* peut être ainsi expliqué, quoique le texte grec & la vulgate l'entendent de Mardochée. Cependant dans le texte grec, le nom d'Artaxercès est donné à Assuerus dans l'historien Grec, & il est dit qu'Aman étoit Macédonien, & qu'il avoit dessein de faire passer l'empire des Perses aux Macédoniens: ce qui prouveroit que cette histoire est plus récente que Darius, fils d'Hystaspes. Scaliger a crû que l'Assuerus d'Esther étoit Xercès. Le nom d'Assuerus en grec Ξέρξης, revient assez à celui de Xercès. La femme de Xercès sera celle qu'Hérodote appelle Amestris; mais celle-ci étoit Persane, & par conséquent differente d'Esther. D'ailleurs, Xercès n'étoit pas à Suse, mais dans la Grece la 7. année de son regne. D'autres rejettent donc cet évenement au tems d'Artaxercès *Longue-main*, fils de Xercès, sentiment qui semble appuyé sur le texte grec, qui donne à Assuerus le nom d'Artaxercès, & sur le témoignage de Josephe, qui place l'histoire d'Esther sous ce jeune prince. Cappel pousse cet évenement jusqu'au tems d'Ochus; mais ce tems est trop reculé. Dans cette diversité d'opinions qui ne sont fondées que sur des conjectures, il est difficile de se déterminer. Si l'on suppose que Mardochée a été lui-même transporté du tems de Jechonias, & il y a apparence que l'Assuerus d'Esther est Astyages, & si l'on peut supposer que ce ne fut point lui, mais son grand pere, qui fut transporté à Babylone sous Jechonias, il y aura apparence que c'est Artaxercès *Longue-main*.

On n'a plus de certitude touchant l'auteur de cette histoire. S. Epiphane, S. Augustin, & S. Isidore attribuent ce livre à Esdras; Eusebe le croit plus récent; d'autres le donnent à Joachim, grand-prêtre des Juifs, petit-fils de Josedech. La plupart en font auteur Mardochée, & quelques-uns lui joignent Esther. Les Thalmudistes prétendent que

la Synagogue pour conserver la mémoire de cet évenement, & rendre raison de l'origine de la fête de *Purim*, a fait composer ce livre, qu'elle a approuvé & mis dans le canon des livres sacrés. Il a d'abord été composé en hebreu & quelque Juif Hellenifte l'a ensuite amplifié, & y a fait des additions, qui ont été inserées en leur place dans la version grecque, & mises par S. Jerôme toutes ensemble à la fin du livre, depuis le 24. *v.* du *c.* 10. Origene a crû que ces pieces avoient été autrefois dans le texte hebreu; mais il y a bien de l'apparence, que ce sont des additions d'un auteur Grec. Le livre d'Esther étoit compris dans le canon des Juifs. Il n'est point dans quelques anciens canons des Chrétiens; mais il se trouve dans le concile de Laodicée, & dans plusieurs autres. S. Jerôme a rejetté hors du canon des livres sacrés les six derniers chapitres, & plusieurs auteurs, jusqu'à Sixte de Sienne, ont été de ce sentiment; mais le concile de Trente a reconnu le livre entier pour canonique. Les Juifs, en mémoire de cette délivrance, ont institué la fête de *Purim* ou *des sorts*; parce qu'il est dit dans le livre d'Esther, qu'Aman s'étoit servi du sort pour sçavoir quel jour seroit plus malheureux à la nation Juive. Ils celebrent cette fête le 14. du mois d'Adar.* *Esther*, 1. 2. & Josephe, *l.* 11. *antiqq.* Sixte de Sienne, *Biblioth. sacra.* Du Pin, *dissertation preliminaire sur la bible, tom.* 1.

ESTIENNE, *cherchez* ETIENNE.

ESTIONS, anciens peuples de la Vindelicie. Ils étoient au midi du Danube, entre les Licates, les Brigantiens, & les Tigurins, dans le pays qu'on nomme maintenant l'Algow. * Baudrand.

ESTIUS (Lubertus) médecin, étoit natif des Pays-bas, & sortoit de l'ancienne famille d'Esth. Il voyagea avec un jeune gentilhomme, & ensuite étudia à Strasbourg & à Bâle. Après s'être instruit dans la médecine, il l'exerça à Creutznack, qui est une petite ville du Palatinat du Rhin, où il mourut l'an 1606. Il étoit sçavant, & s'appliquoit particulierement à la botanique. Il a composé quelques ouvrages. * Melchior Adam, *in vit. medic. Germ.* Vander Linden, *de script. medic.*

ESTIUS, (Guillaume) prevôt de S. Pierre de Douai, & chancelier de l'université de cette ville étoit de Gorcum en Hollande, fils d'Hessols de l'ancienne famille d'Esth & étudia à Utrecht. Depuis il fit sa philosophie & sa théologie à Louvain, où il enseigna avec une grande réputation, & où il prit le bonnet de docteur, l'an 1580. Quelque tems après avoir été appellé à Douai, pour y enseigner la théologie, il fut nommé superieur du seminaire; ensuite prevôt de l'église de S. Pierre: enfin il fut élu chancelier de l'université. Estius étoit un homme extrémement laborieux, & qui joignoit beaucoup de vertu & de modestie avec une grande doctrine. Il mourut le 19. ou selon d'autres, le 20. Septembre 1613. âgé de 72. ans. Nous avons de lui: *Commentar. in omnes B. Pauli Epistolas; commentar. Lib. IV. Sententiarum Petri Lombardi; Annotationes in pracipua ac difficiliora Scriptura loca, Martyrium Edmundi Campiani; Historia Martyrum Gorcomiensium, &c.* Il avoit beaucoup travaillé à l'édition des œuvres de S. Augustin, publiées par les docteurs de Louvain & il revit tout le IX. volume. Son corps fut enterré dans l'église de S. Pierre de Douai, où l'on voit près de l'autel du saint Sepulchre son tombeau, & l'épitaphe que ses amis eurent soin d'y faire mettre. * Valere André, *biblioth. Belg. & in Fast. Acad.* Le Mire, *de script. sacul. XVII.* Sweert, *in Ath. Belg.* Croweus, *in elencho script. in sacr. script.* Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques, XVII. siécle, tom. I.*

ESTOILLE, ordre de chevalerie, *cherchez* ETOILLE.

ESTOILLE (Claude de l') seigneur de Saussai, de l'académie françoise, étoit Parisien, & de fort ancienne famille. On confond souvent ses ouvrages avec ceux de son ayeul & de son bisayeul, tous deux présidens des enquêtes: c'est des memoires recueillis par son pere que l'on a tiré le livre intitulé: *Journal de ce qui s'est passé sous Henri III.* On dit que le dessein de Charles de l'Estoille étoit de donner au public l'histoire de plusieurs autres regnes, & qu'il y travailloit conjointement avec Edouard de Poussemothe, seigneur de Chenoust son neveu, qui avoit differens memoires recueillis par ses ancêtres, pendant qu'ils étoient attachés aux rois de Navarre. Claude de l'Estoille mourut en 1652. âgé d'environ 50. ans; il fut des premiers reçûs dans l'académie françoise. On a de lui deux pieces de theatre, sçavoir, *la belle Esclave, & l'intrigue des Filoux.* Il en achevoit une troisiéme quand il mourut, qu'il appelloit *le secretaire de saint Innocent.* On trouve aussi diverses Odes fort belles de lui, dans les recueils de poësies imprimés, & particulierement dans celui des délices de la poësie françoise, de l'édition duquel il a eu soin lui-même, & il étoit un des cinq auteurs que le cardinal de Richelieu employoit pour travailler à ses comédies. Il avoit plus de genie que d'étude & de sçavoir, & s'étoit principalement attaché à bien tourner un vers, à quoi il réussissoit fort bien, comme à la pratique des regles du theâtre, qu'il connoissoit exactement. Quand il vouloit travailler, s'il se rencontroit que ce fût de jour, il faisoit fermer les fenêtres de sa chambre, & apporter de la chandelle: & lorsqu'il avoit composé un ouvrage, il le lisoit à sa servante (comme on a dit aussi de Malherbe) pour connoître s'il avoit bien réussi, croyant que les vers n'avoient pas leur perfection, s'ils n'étoient remplis d'une certaine beauté, qui se fait sentir aux personnes même les plus grossieres. * *Consultez* l'histoire de cette compagnie, par M. Pellisson.

ESTON, *cherchez* EASTON.

ESTONIE ou ESTEN, *Estonia*, province de Livonie, qui a dépendu long-tems du roi de Suede, & qui appartient au Czar, est au septentrion, le long du golfe de Finland, & comprend l'Estonie propre, l'Harrie ou l'Harnland, le Wirland, &c. Ses principales villes sont Nerva, Revel, Derpt, Pernaw, Haspel, &c.

ESTORA, anciennement *Rusicada*, ville de Numidie: elle est aujourd'hui dans le royaume de Constantine, province de celui d'Alger en Barbarie, environ à 12. lieues de Colle du côté du levant. Elle a un grand & bon port sur le golfe d'Estora, que les anciens nommoient *Laturus* ou *Olcachites Sinus.* * Baudr.

ESTOTILAND, pays au septentrion de l'Amerique, vers les terres australes. On dit qu'Antoine Zeni, Venitien, le découvrit vers l'an 1390. & que Jean Scolue, Polonois, le reconnut depuis l'an 1477. mais qu'il périt en mer, aussi-bien que Michel Cortereal. Ce pays est, dit-on, assez fertile, & principalement en or, & les habitans y sont industrieux. Les Anglois ont de ce côté-là la terre de Labrador, qu'on nomme quelquefois *Nouvelle Bretagne*, ou *Terre de Cortereal.* Il n'y a que les côtes qui nous soient connues. * Sanson. Laët.

ESTOUTEVILLE, bourg de France dans la haute Normandie, fut érigé en duché par le roi François I. l'an 1534. C'est ce bourg qui a donné son nom à la maison d'ESTOUTEVILLE.

ESTOUTEVILLE, est l'une des plus anciennes & des plus considerables maisons de la province de Normandie; le premier dont la memoire s'est conservée, paroît dans Orderic Vital, sous le nom de

I. ROBERT I. du nom sire d'Estouteville & de Vallemont qui fut l'un des seigneurs qui suivirent Guillaume *le Bâtard*, duc de Normandie, en la conquête du royaume d'Angleterre l'an 1066. & vivoit l'an 1080. Il fut pere de ROBERT II. qui suit; & d'*Anne* d'Estouteville, mariée à *Robert* seigneur de Grandmesnil.

II. ROBERT II. du nom sire d'Estouteville & de Vallemont, dit *le Jeune*, commandoit au pays de Caux, pour Robert II. du nom, duc de Normandie, contre Henri I. roi d'Angleterre, son frere avec lequel il défendit, l'an 1106. le bourg & le château saint Pierre-sur-Dive, & fut fait prisonnier. Il eut pour enfans, NICOLAS I. qui suit; *Eustache*, & *Richard* d'Estouteville, qui s'établirent en Angleterre.

III. NICOLAS I. du nom sire d'Estouteville & de Vallemont, baron de Cleuville, fonda l'an 1169. l'abbaye de Vallemont, où il est enterré; & laissa de *Julienne*, sa femme, que l'on croit fille de *Gaucher* de Thorotte, ROBERT III. qui suit; *Nicolas*; *Guillaume*; *Richard*, & *Eustache* d'Estouteville.

IV. ROBERT III. du nom sire d'Estouteville & de Vallemont, baron de Cleuville, mourut l'an 1185. laissant de *Leonelle* dame de Rames, sœur & heritiere de *Robert* seigneur de Rames, HENRI, qui suit; *Eustache*; & *Samson* d'Estouteville, qui prit le surnom de *Grousset.*

V. HENRI seigneur d'Estouteville & de Vallemont, baron de Cleuville, &c. fut l'un des seigneurs qui formerent

opposition contre les prélats de la province de Normandie, touchant le droit de Patronage lai, & les biens meubles de ceux qui mouroient sans faire testament, que prétendoient les ecclesiastiques de son tems, & se trouva à l'assemblée tenue à Rouen en 1205. composée de plusieurs prélats, barons & chevaliers, lorsqu'il fut question de faire un reglement sur cette affaire. Il tint rang entre les chevaliers Bannerets, qui prêterent serment de fidelité à Philippe *Auguste* roi de France; & laissa de *Mahaud* sa femme, JEAN I. qui suit; *Robert*, seigneur de Criquebœuf, dont il prit le surnom; & *Isabelle* d'Estouteville, mariée à *Pierre* sire de Preaux.

VI. JEAN I. du nom sire d'Estouteville & de Vallemont, &c. est nommé avec *Agnès* sa femme en 1249. & 1251. *Isabeau* de Châteaudun, fille de *Geofroi* vicomte de Châteaudun est aussi nommée sa femme, dans un arrêt de 1260. Ses enfans furent ROBERT IV. qui suit; *Guillaume* & *Etienne*, nommés en des chartes de l'abbaye de Vallemont; *Jean*, chanoine de Rouen; & *Leonore* d'Estouteville, mariée à *Guillaume* Martel de Bacqueville, seigneur de Longueil.

VII. ROBERT IV. du nom sire d'Estouteville & de Vallemont, &c. dit *Passemer*, vivant en 1282. épousa *Alix* Bertrand, fille de *Robert* IV. du nom, seigneur de Briquebac, dont il eut ROBERT V. qui suit; ESTOUT, qui a fait *la branche des seigneurs de* TORCI *& de* VILLEBON, *rapportée ci-après*; *Mahaud*, femme de *Pierre* de Bailleul; *Jeanne*, mariée à *Guillaume* châtelain de Beauvais; *Agnès*, alliée à *Robert* seigneur de Saonne; & *Alix* d'Estouteville, qui épousa *Philippe* de Mornai.

VIII. ROBERT V. du nom sire d'Estouteville & de Vallemont, &c. est qualifié chevalier & baron dans les titres de l'archevêché de Rouen en l'année 1325. & 1330. Il épousa *Marguerite* dame de Hotot, de Berneval, &c. fille de *Nicolas* seigneur de Hotot, &c. & *Isabelle* de Ferrieres, dame de Saint-Martin-le-Gaillard, dont il eut ROBERT VI. qui suit; COLART, qui a fait *la branche des seigneurs d'*AUSSEBOC, *rapportée ci-après*; RAOUL, qui a fait *la branche des seigneurs de* RAMES, *qui sera aussi rapportée ci-après*; *Henri*, chanoine de Lisieux & de Rouen, qui vivoit en 1351. NICOLAS, seigneur de Bouchet, *tige des seigneurs de ce nom, mentionnés ci-après*; *Marie*, femme de *Geofroi* baron de Courci, seigneur de Montfort & de Bourg-Achart; *Marguerite*, alliée à *Colart* baron de Freauville, seigneur de Thienne; & *Mahaud* d'Estouteville, mariée à *Pierre* de Gaillon, chevalier.

IX. ROBERT VI. du nom sire d'Estouteville & de Vallemont, chevalier Banneret, mourut le 22. Fevrier 1395. Il avoit épousé en 1351. *Marguerite* de Montmorenci, dame d'Offrainville & de Berneval, fille de *Charles* seigneur de Montmorenci, maréchal de France, & de *Jeanne* de Rouci sa seconde femme, dont il eut JEAN II. qui suit; *Guillaume*, évêque d'Evreux; *Colart*, seigneur du Hotot; *Marguerite*, femme de *Roger* sire de Breauté, seigneur de Néeville & de Maneval, châtelain de Bernai; *Isabeau*, mariée 1°. à *Gaultier* de Vienne, seigneur de Mirebel: 2°. à *Jean* de Bethune, seigneur de Mareuil: 3°. à *Henri* seigneur de Hans & des Armoises; *Catherine*, abbesse de Maubuisson, morte en 1456; & *Isabelle* d'Estouteville, femme de *Jacques* de Montenai, seigneur de Garancieres.

X. JEAN II. du nom seigneur d'Estouteville & de Vallemont, &c. fut nommé grand bouteillier de France le 10. Novembre 1415. étant lors prisonnier en Angleterre, où il avoit été conduit après la prise de Harfleur, & mourut vers l'an 1436. Il avoit épousé *Marguerite* de Harcourt, dame de Longueville & de Plaines, fille de *Jean* VI. du nom comte de Harcourt & d'Aumalle, & de *Catherine* de Bourbon, dont il eut LOUIS, qui suit; *Charlotte*, mariée à *Jean* seigneur de Saonne & de Tocqueville; & *Guillaume* d'Estouteville, cardinal doyen du sacré college, camerlingue de la sainte église, legat en France, archevêque de Rouen, évêque d'Ostie, de Velitre, de Port sainte Ruffine, d'Angers, de Therouenne & de Beziers, abbé de saint Ouen de Rouen, de Jumieges, du Mont saint Michel & de Montebourg, prieur de saint Martin des Champs, de Grammont & de Beaumont en Auge, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, mort à Rome le 22. Decembre 1483. *laissant d'une dame Romaine deux enfans naturels* Jerôme; *&* Augustin *d'Estouteville, les descendans desquels portent le nom & les armes d'Estouteville, & subsistent avec dignité dans le royaume de Naples.*

XI. LOUIS sire d'Estouteville, de Vallemont, de Hotot, &c. grand sénéchal & gouverneur de Normandie, possedoit la charge de grand bouteillier de France en 1443. servit le roi Charles VII. lors de la reduction de Normandie en 1450. & mourut avant 1463. Il avoit épousé *Jeanne* Paynel, dame de Hambye, de Moyon, de Briquebec, de Gascé, &c. fille unique de *Nicolas*, seigneur de Hambye, &c. & de *Jeanne* de Champagne, dame de Gascé, dont il eut MICHEL, qui suit; *Jean* d'Estouteville, seigneur de Briquebec, Hambye, & de Gascé, châtelain de Gaure, vivant en 1476. *qui ne laissa que deux enfans naturels.*

XII. MICHEL sire d'Estouteville, de Vallemont, &c. servit à la prise des villes de Falaise, de Caën & de Cherbourg en 1450. & vivoit en 1465. Il épousa *Marie* dame de la Rocheguyon, de Roncheville, d'Acquigni, de Vaux, & de Bernaville, fille & heritiere de *Gui* sire de la Rocheguyon, & de *Catherine* Turpin-Crissé, dont il eut JACQUES, qui suit; *Jeanne*, femme de *Jacques* des Barres; *Marguerite*, alliée à *François* de Scepeaux, seigneur de Mauson & de Landini; *Perrete*, mariée à *René* sire de Clermont, seigneur de Gallerande, vice-amiral de France; *Catherine*, mariée en 1485. à *Henri* sire d'Espinai en Bretagne, morte en 1521; & *Guyon* d'Estouteville, seigneur de Moyon, Hambye, Briquebec, Gascé, &c. qui d'*Isabelle* de Croi, fille d'*Antoine*, comte de Porcean, & de *Marguerite* de Lorraine, dame d'Arschot, eut pour fille unique *Jacqueline* d'Estouteville, dame de Moyon, &c. mariée à *Jean* III. sire d'Estouteville, &c. son cousin germain, *& qui laissa aussi une fille naturelle, nommée* Françoise, *qui fut mariée à* Alain *Hamon, seigneur de Lisle.*

XIII. JACQUES sire d'Estouteville, de Vallemont, &c. chevalier, conseiller & chambellan du roi, capitaine de Falaise, assista aux états tenus à Tours en 1471. & mourut le 12. Mars 1489. Il avoit épousé en 1480. *Louise* d'Albret, fille de *Jean*, vicomte de Tartas, & de *Catherine* DE ROHAN, morte en 1494. dont vinrent JEAN III. qui suit; *Louis*, abbé de Valloires; *Françoise*, mariée à *Jean* de Levis, baron de Mirepoix, &c. lieutenant de roi en Languedoc; *Louise*, morte sans alliance; & *Antoine* d'Estouteville, comte de Creance, seigneur de Chantelou, qui d'*Isabeau* Carbonel, fille de *Gilles*, seigneur de Sourdeval, & de *Catherine* de Dreux, eut pour fille unique *Jacqueline* d'Estouteville, dame de Creance, mariée à *René* seigneur de Bouillé.

XIV. JEAN III. sire d'Estouteville, de Vallemont, &c. né en 1482. épousa en 1509. *Jacqueline* d'Estouteville, dame de Moyon, de Gascé, &c. sa cousine germaine, fille unique de *Guyon* d'Estouteville, seigneur de Moyon, Hambye, Briquebec, Gascé, &c. & d'*Isabelle* de Croi, dont il eut pour fille unique *Adrianne* duchesse d'Estouteville, vicomtesse de Roncheville, &c. mariée en 1534. à *François* de Bourbon, comte de saint Paul, gouverneur de l'isle de France & du Dauphiné: ce fut en faveur de leur mariage que la seigneurie d'Estouteville fut érigée en duché. Elle mourut en 1560. âgée de 48. ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUSSEBOSC.

IX. COLART d'Estouteville, second fils de ROBERT V. du nom sire d'Estouteville, & de *Marguerite* dame de Hotot, fut seigneur d'Aussebosc, & épousa *Jeanne* dame de la Tournelle, de Raulot, de Montdidier & de Mainvilliers, veuve de *Jean* de Montmorenci, seigneur de Breteuil, & de *Florent* de Varennes, seigneur de Graville, & fille de *Robert* seigneur de la Tournelle, & de *Marie* de Ferrieres, dont il eut COLART II. qui suit; *Richard*, seigneur de Mainvilliers, vivant en 1423; & *Marguerite* d'Estouteville, femme de *Bernard* de Chambes.

X. COLART d'Estouteville, II. du nom, seigneur d'Aussebosc & de Lamerville, capitaine du Pont de l'Arche, épousa 1°. *Jeanne* d'Auvricher, dame de Turgoville, fille de *Robert* seigneur d'Auvricher & de *Jeanne* Despreaux: 2°. *Tolande* de Neelle, fille de *Gui* de Néelle, seigneur d'Offremont & de Mello, & de *Jeanne* de Bruyeres, ses enfans du premier lit furent ROBERT, qui suit; & *Jeanne* d'Estouteville,

femme de *Roger* seigneur de Normanville & de Hardouville. Ceux du second lit furent *Jean* d'Estouteville, seigneur de Lamerville, chevalier, mort sans posterité d'*Antoinette* de Trie, fille de *Jacques*, seigneur de Roulleboise; *Robinet*, seigneur de Berneval, chevalier, qui de *Marie* de Roye, dame de Guerchi, veuve de *Pierre* d'Orgemont, seigneur de Montja, & fille de *Matthieu* de Roye, seigneur de Muret, & de *Marguerite* de Ghistelles sa premiere femme, eut pour fils unique *Jean* d'Estouteville, seigneur de Berneval, Guerchi, &c; *Jacqueline* d'Estouteville, mariée à *Jean* de saint Remi, dit *le Galois*, seigneur de saint Denys & de Houdelemoit; *Guillemette*, femme de *Colart* seigneur de Chevreuse; *Agnès*, alliée à *Colin* Giffart, seigneur de saint Victor; & *Jeanne* d'Estouteville, femme de *Valentin* de la Roque, capitaine du château de Corbeil.

XI. Robert d'Estouteville, seigneur d'Aussebosc, Lamerville, &c. servit à la défense du mont saint Michel & de saint Sauveur le vicomte en 1427. Il avoit épousé *Marie* de sainte Beuve, dame de Cuverville, &c. fille de *Laurent*, baron de Cuverville, & de *Catherine* de Montmorenci, dame de Beaufault, dont il eut *Jean* d'Estouteville, seigneur de Cernon, Aussebosc, Toufftreville, &c. mort en 1485. sans posterité de *Marguerite* de Harcourt, fille de *Jean*, baron de Bonestable, & de *Catherine* d'Arpajon, qu'il avoit épousée en 1473; *Richard*, seigneur d'Aussebosc, mort sans posterité avant 1490; *Jacques*, châtelain de Néelle, mort aussi sans posterité; *Catherine*, dame de Cuverville, Lamerville, &c. mariée à *Charles* seigneur de Sainte-Maure & de Montgauger; *Antoinette*, dame d'Aussebosc, Montigni, &c. qui épousa 1°. *Georges* Havart, seigneur de la Rosiere, vicomte de Dreux, bailli de Caux, senéchal hereditaire du Perche, maître des requêtes de l'hôtel du roi: 2°. *Antoine* le Venier, seigneur de la Helotiere; & *Marie* d'Estouteville, dame de Lamerville, femme de *Jean* de la Heuse, baron d'Escotignies.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RAMES.

IX. Raoul d'Estouteville III. fils de Robert V. du nom sire d'Estouteville, & de *Marguerite* dame de Hotot, eut en partage la terre de Rames, servit le roi dans ses armées de Picardie & de Flandres, & vivoit en 1361. On lui donne pour femme *Marguerite* de Harcourt, veuve de *Robert* de Boullainvilliers, seigneur de Chepoi, dont il eut Robert, qui suit; *Pierre*, vivant en 1388; *Jeanne* d'Estouteville, femme de *Jean* de Harcourt, seigneur de Charentone.

X. Robert d'Estouteville, seigneur de Rames & du Bosc-Achart, épousa *Marguerite* de Sericourt, fille de *Raoul* seigneur de Sericourt, dont il eut Robert II. qui suit; *Guillaume*, seigneur de Ramée, vivant en 1400; *Charles*, vivant en 1398; & *Alix* d'Estouteville, mariée 1°. à *Jean* de Preure, seigneur de la Prée: 2°. à *Jean* Patri, seigneur de Culei.

XI. Robert d'Estouteville II. du nom, seigneur de Rames, Bosc-Achart, &c. épousa *Marie* de Villequier, fille de *Robert* seigneur de Villequier, & de *Richarde* du Mesnil-Varin, dont il eut *Robert* d'Estouteville III. du nom, seigneur de Rames, la Ramée & du Bosc-Achart, mort sans posterité de *Mahaud* d'Ouville; & *Mahaud* d'Estouteville, heritiere de son frere, mariée en 1415. à *Guillaume* Martel, seigneur de Bacqueville & de saint Vigor, capitaine du Château-Gaillard sur Andeli.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU BOUCHET.

IX. Nicolas d'Estouteville, cinquieme fils de Robert V. du nom sire d'Estouteville, & de *Marguerite* dame de Hotot, eut en partage la terre de Freuleville, & étoit mort en 1361. laissant de *Laure* de Chambli, dame du Bouchet, pour fils unique, Louis, qui suit.

X. Louis d'Estouteville, seigneur du Bouchet, & de Freuleville, servit le roi en Saintonge, & vivoit en 1366. Il avoit épousé *Jeanne* de Vieuxpont, dame de Vaujolis, dont il eut Robert, qui suit; *Louis*, seigneur de Vaujolis, mort sans alliance; *Antoine*, seigneur de Vaujolis après son frere, mort sans posterité de *Marie* Turpin, fille de *Lancelot*, seigneur de Crissé, & de *Denyse* de Montmorenci; & *Jean* d'Estouteville, qui embrassa le parti ecclesiastique.

XI. Robert d'Estouteville, seigneur du Bouchet, Freuleville, Vaujolis, &c. vivant en 1400. avoit épousé *Robine* de saint Brisson, dame de la Ferté, fille de *Geofroi* de saint Brisson, dont il eut *Louis* d'Estouteville, seigneur du Bouchet, &c. mort sans posterité de *Jeanne* Paynel; *Alizon* d'Estouteville, dame du Bouchet, de Vaujolis, de la Ferté-Hubert, de la Ferté-Nabert, de Thouri, &c. mariée 1°. à *Raoul* de saint Remi, chevalier: 2°. à *Jean* de Beauvillier, dit *Bourles*, seigneur de Mongouaut, du Lude: 3°. à *Dauphin* Maufrais, seigneur de Beaumont & de Grandseigne: 4°. à *Jean* seigneur de Paumoi, morte en l'année 1461; *Georgette* d'Estouteville, morte sans posterité de *Robert* seigneur de Lus; *Antoinette*, mariée 1°. à *Erard* de Saux, seigneur d'Aurain: 2°. à *Jean* de Grammont; & *Marguerite* d'Estouteville, premiere femme de *Jean* de Harcourt, baron de Bonestable.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TORCI.

VIII. Estout d'Estouteville, second fils de Robert IV. sire d'Estouteville, & d'*Alix* Bertrand de Briquebec, fut seigneur de Torci, Estoutemont, &c. & vivoit en 1303. Il avoit épousé *Alix* de Meulenc, fille d'*Amauri* II. du nom, baron de la Queue, & de *Marguerite* dame de Neuf-bourg, dont il eut *Robert*, seigneur d'Estoutemont; Jean, qui suit; *Estout*, seigneur du Crochet; *Ausouf*, seigneur de Herfrai, & *Jeanne* d'Estouteville, mariée à *Robert* seigneur de Grosmenil.

IX. Jean d'Estouteville, seigneur de Torci, d'Estoutemont, &c. servit le roi en ses guerres en 1349. & 1350. On lui donne pour femme *Jeanne* de Fiennes, fille de *Jean* seigneur de Fiennes, & d'*Isabeau* de Flandres, dont il eut Nicolas, dit *Colart*, qui suit; *Thomas*, maître des requêtes de l'hôtel du roi, puis évêque & comte de Beauvais, mort en 1394; *Jean*, seigneur de Charlemesnil, Croissi, saint Germain, Estoutemont, &c. écuyer du corps du roi, qui fonda l'église collegiale de Charlemesnil, où il est enterré; *Guillaume*, seigneur châtelain de Cortone & de Bonneville, chanoine de Rouen, puis évêque de Lisieux, qui fonda en 1414. avec ses freres, le college de Lisieux, dit *de Torci*, en l'université de Paris, auquel il donna sa terre de Bonneville, & mourut le 10. Janvier de la même année; *Estout*, abbé de Fécamp du Bec & de Cerisi, qui survécut à tous ses freres, & vivoit encore en 1422; *Raoul*, archidiacre d'Eu, chanoine de Rouen, mort avant l'an 1404; *Thumin*, aussi maître des requêtes & archidiacre du petit Caux en l'église de Rouen; *Robert*, archidiacre de Neufbourg, chanoine d'Evreux, & maître des requêtes en 1403; Jeannet, qui a fait *la branche de* Villebon, *rapportée ci-après*: *Gilles*, chanoine de Rouen & archidiacre d'Eu après son frere, qui fut aussi chantre & chanoine d'Angers, maître des requêtes en 1390. & mourut en 1408; *Mahaud*, femme de *Georges*, baron de Clere; & *Jeanne* d'Estouteville, mariée à *Hector* de Chartres, seigneur d'Ons-en-Brai, baron du Chêne-doré, maître des eaux & forêts de Normandie & de Picardie.

X. Nicolas, dit *Colart* d'Estouteville, seigneur de Torci, Estoutemont, Beyne, &c. mort en 1416. Il épousa 1°. *Jeanne* de Mauquenchi, dame de Blainville, fille de *Jean*, dit *Mouton*, sire de Blainville, maréchal de France, & de *Jeanne* Malet de Graville: 2°. *Marie* de Harcourt, dame de la Ferté-Imbault, veuve de *Louis* de Brosse, seigneur de saint Severe, &c. & fille de *Guillaume* seigneur de la Ferté-Imbault, & de *Blanche* de Braye, dame de Cernon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent *Charles*, seigneur de Blainville, premier pannetier du Dauphin, mort vers l'an 1407. sans laisser de posterité de *Jacqueline* de Chambli, fille de *Jean*, dit *de Hazé*, & de *Jeanne* de la Rocheguyon; Guillaume, qui suit; *Isabeau*, dame de Beaumont, mariée à *Guillaume* de Vendôme, vidame de Chartres, dont il n'eut point d'enfans; *Jeanne*, alliée à *Philippe* d'Auxi, seigneur de Dampierre & de Boscroger, chambellan du roi, & sénéchal de Ponthieu; *Jossine*, femme de *Jean* le Vicomte, seigneur du Tremblai; & *Catherine* d'Estouteville, qui prit alliance avec *Robert* l'Estendart, seigneur de Linei & de Beauchêne.

XI. Guillaume d'Estouteville, seigneur de Torci, Blainville, Estoutemont, Beyne, &c. que quelques auteurs ont dit avoir été grand-maître & general reformateur des eaux & forêts de France, fut fait prisonnier à la prise de la ville de Harfleur qu'il défendoit en 1419. & méné en Angleterre, d'où il ne sortit qu'après avoir payé une grosse rançon, pour laquelle il fut obligé d'aliener une

bonne partie de ses biens, & mourut le 19. Novembre 1449. Il avoit épousé *Jeanne* dame d'Ondeauville, Ponches, Novion, Caumartin, &c. veuve de *Raoul* seigneur de Rayneval, comte de Faucamberge, & fille de *Jean* seigneur d'Ondeauville & de Novion, & de *Jeanne* de Crequi, dont il eut *Nicolas*, dit *Colinet*, mort sans lignée; *Guillaume*, aussi mort sans posterité; JEAN, qui suit; ESTOUT, qui continua *la posterité rapportée après celle de son aîné*; ROBERT, qui a fait *la branche des seigneurs de* BEYNE, *rapportée ci-après*; *Raoul*, seigneur d'Estoutemont, vivant en 1462. *Michelle*, mariée en 1450. à *Robert* de Bethune, seigneur de Mareuil, &c. chambellan du roi; *Jeanne*, prieure de Poissi, en 1497. dont elle se demit en 1506. à cause de son grand âge; *Jeannete* d'Estouteville, vivante en 1427.

XII. JEAN d'Estouteville, seigneur de Torci, Blainville, Ondeauville, &c. chambellan du roi, chevalier de l'ordre de S. Michel, prevôt de Paris, capitaine du château de Caen, & maître des arbalêtriers de France, n'avoit que 17. ans lorsque le roi d'Angleterre lui rendit en 1422. & à ses freres les biens qui avoient été confisqués sur son pere, pour avoir tenu le parti du roi de France. Etant depuis rentré au service du roi, il l'établit à la garde de Fécamp & de Harfleur. Il fut établi prevôt de Paris, en Juillet 1446. se démit peu après de cette charge en faveur de son frere & fut nommé chambellan du roi. Il commanda les frans-archers au secours de Tournai, & au retour fut pourvû de la charge de maître des arbalêtriers en 1449. qu'il exerça jusqu'en 1461. servit à la conquête de la Normandie en 1449. & 1450. se trouva à la bataille de Fourmigni la même année, à celle de Guinegate, en 1479. & mourut fort âgé le 11. Septembre 1494. Il avoit épousé *Françoise* de la Rochefoucaud, dame de Montbazon, Sainte-Maure, & Argentieres, fille d'*Aymar* seigneur de Montbazon, & de *Jeanne* de Martreuil, dont il eut pour fils unique *Louis* d'Estouteville, seigneur de Sainte-Maure & de Nouastre, mort avant son pere.

XII. ESTOUT d'Estouteville, quatriéme fils de GUILLAUME d'Estouteville, seigneur de Torci, &c. & de *Jeanne* dame d'Ondeauville, fut seigneur de Beaumont le Charlit, Miermagne, Ferrieres, &c. châtelain de Beauvais, conseiller & chambellan du roi, bailli de Costentin, se trouva à la bataille de Fourmigni, en 1450. mourut le 13. Decembre 1476. ne laissant de *Bonne* de Herbannes sa femme, que trois filles: sçavoir, *Josine*, dame de Torci, & en partie de Beaumont-le Charlit, mariée à *Jean* Blosset, seigneur du Plessis-Paste; *Jeanne*, dame de Beaumont, alliée 1°. à *Jean* Martel de Bacqueville, seigneur de Rames & d'Ausseville: 2°. à *Jean* seigneur de Porcon; & *Jacqueline* d'Estouteville, dame de Charlemesnil, d'Avesnes, Varennes, &c. châtelaine de Beauvais, qui épousa *Jacques* baron de Moi, châtelain de Bellencombre, capitaine de Saint-Quentin, maître des eaux & forêts de Picardie & de Normandie.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BEYNE.

XII. ROBERT d'Estouteville, frere puîné d'ESTOUT, & cinquiéme fils de GUILLAUME d'Estouteville, seigneur de Torci, fut seigneur de Beyne & de saint André en la Marche, prevôt de Paris en 1446. sur la démission de son frere, fut aussi conseiller & chambellan des rois Charles VII. & Louis XI. pour le service desquels il prit la ville de saint Valeri sur les Bourguignons, & se trouva au combat de Montlheri en 1465. Il eut la conduite des nobles de la prévôté & du bailliage de Senlis, depuis l'an 1475. jusqu'à sa mort arrivée le 3. Juin 1479. Il eut de *Ambroise* de Loré, dame de Muessi, barone d'Ivri, fille d'*Ambroise*, prevôt de Paris, & de *Catherine* de Marcilli, barone d'Ivri, morte en 1466. JACQUES, qui suit; *Helene*, mariée à *René* de Châteaubriant, baron de Loigni & du Lyon d'Angers; *Marie*, alliée en 1478. à *Jean* seigneur de Châteauvillain, de Grancei & Pierrepont, morte le 4. Novembre 1490; *Jeanne*, femme de *Robert* Langlois, dit *le Galant*, seigneur d'Angiens; *Ambroise* d'Estouteville, religieuse de saint Sauveur d'Evreux.

XIII. JACQUES d'Estouteville, seigneur de Beyne & de Blainville, baron d'Ivri & de saint André en la Marche, chambellan du roi, prevôt de Paris après son pere en 1479 épousa *Gilette* de Coëtivi, fille d'*Olivier*, seigneur de Taillebourg, sénéchal de Guienne, & de *Marie*, fille *naturelle* du roi Charles VII. Elle prit une seconde alliance avec *Antoine* du Luxembourg, comte de Brienne ayant eu de son premier mariage, *Charlote* d'Estouteville, dame de Beyne, &c. mariée à *Charles* de Luxembourg, comte de Brienne, de Ligni, de Rouci, &c; & *Marie* d'Estouteville, dame de Blainville, Oiseri, Marcilli, vicomtesse du Tremblai, barone d'Ivri & de saint André en la Marche, mariée 1°. à *Gabriel*, baron d'Alegre, seigneur de saint Just & de Millaud, chambellan du roi, prevôt de Paris, & bailli de Caen: 2°. à *Jean* de Farges, seigneur du Boucher.

BRANCHE DES SEIGNEURS de VILLEBON.

X. JEANNET d'Estouteville, dit *le Jeune*, neuviéme fils de JEAN d'Estouteville, seigneur de Torci, & de *Jeanne* de Fiennes, fut seigneur du Mesnil-Simon, d'Estoutemont, &c. premier écuyer du corps du duc de Guienne Dauphin de Viennois, valet tranchant du roi & capitaine de Caudebec. Il épousa *Michelle* dame de Mondoucet & de Villebon, fille de *Robert* seigneur de Mondoucet, dit *le Borgne*, premier écuyer du corps du roi, maître de son écurie, & de *Jeanne* dame de Villebon, dont il eut *Colart*, seigneur du Mesnil-Simon, Villebon, &c. mort sans laisser posterité d'*Adrienne* d'Ailli sa femme, fille de *Louis*, seigneur de Varennes; *Charles*, seigneur de la Gastine & de Villebon, mort aussi sans enfans de *Marie* de Craon sa femme, fille de *Jean*, seigneur de Chantocé & d'Ingrande; BLANCHET, qui suit, *Hector*, seigneur de Beaumont, qui fut fait chevalier à la levée du siege de Dieppe en 1443. & mourut sans posterité de *Jeanne* d'Haversquerque sa femme, fille de *Jean*, seigneur de Watines.

XI. BLANCHET d'Estouteville, seigneur de Villebon, la Gastine, Mondoucet, &c. succeda à ses freres, & vivoit en 1472. Il épousa 1°. *Marguerite* de Vendôme, fille de *Robert* seigneur de la Charte, & de *Jeanne* vidamesse de Chartres. 2°. *Isabeau* de Savoisi, fille de *Charles*, seigneur de Seignelai, chambellan du roi, & d'*Iolande* de Rodemach. Du premier lit vinrent *Jeanne* d'Estouteville, dame de Presles, Boutraux, Menainville, Blainville, &c. mariée à *Gui* de Beaumanoir, seigneur de Lavardin, morte le 18. Septembre 1520; & *Louise* d'Estouteville, alliée le 13. Mars 1455. à *Gilles*, seigneur de Honcourt & de Villedieu, dit *Lancelot*, bailli de Gisors. Du second lit sortirent CHARLES, qui suit; *Pierre*, chanoine de Chartres en 1491; *Louis*, seigneur de Blainville; *Marguerite*, mariée 1°. *Jacques* de Bethencourt, seigneur de Grainville: 2°. à *Guillaume* de Vieuxpont, seigneur de Chailloué, châtelain de Courville; & *Françoise* d'Estouteville, alliée à *Guillaume* de Vieuxpont, seigneur de Chailloué, fils du châtelain de Courville, & de *Jeanne* de Bouville sa premiere femme.

XII. CHARLES d'Estouteville, seigneur de Villebon, Gastine, Montdoucet, Boislandri, &c. échanson du roi, épousa *Helene* de Beauvau, fille de *Jean* baron de Beauvau, & de *Jeanne* dame de Manonville & de Roltai, dont il eut *Isabeau* d'Estouteville, dame d'Arpentilli & de Berangeville, mariée 1°. à *Jean* d'Oiron, seigneur de Verneuil en Touraine: 2°. à *Jean* de Montenai, vicomte de Fauquernon, baron de Garancieres & de Baudencourt; *Jeanne*, dame de la Gastine, alliée à *Jean*, baron de la Ferriere, seigneur de Tessé & de Mesnilbœuf; *Marie*, abbesse d'Hieres, morte le 11. Janvier 1537; *Claude*, religieuse de Fontevrault; *Magdelaine*, abbesse de saint Sauveur d'Evreux; JEAN, qui suit; & *Antoine* d'Estouteville, seigneur de Linieres & de Menainville, qui de *Marguerite* de Bussu, veuve de *Jean* sire de Bournonville, & fille de *Jacques* de Bussu, seigneur de Buines, & d'*Isabeau* de Brunetel, eut seulement trois filles, qui furent *Marie* d'Estouteville, alliée à *Guillaume* de Bigars, seigneur de la Londe; *Jacqueline* mariée à *François* de Thois, seigneur de Thoraine; & *Claude* d'Estouteville, femme de *Claude* de Monchi, seigneur de Garetemont.

XIII. JEAN d'Estouteville II. du nom, seigneur de Villebon, Beaurepaire, la Gastine, Blainville, Menainville, Boislandri, &c. conseiller du roi, gentilhomme de sa chambre, chevalier de l'ordre de saint Michel, bailli & capitaine de Rouen & de Therouane, prevôt de Paris en 1534. lieutenant ge-

neral pour le roi en Normandie & en Picardie, rendit de grands services aux rois François I. & Henri II. & fut le dernier mâle de sa maison. Il mourut à Rouen le 18. Août 1568. & son cœur fut mis dans le tombeau du cardinal d'Estouteville. Il avoit épousé en 1523. *Denyse* de la Barre, fille de *Jean* de la Barre, comte d'Estampes, vicomte de Bridiers, baron de Verets, premier gentilhomme de la chambre du roi, prevôt de Paris, & de *Marie* de la Primaudaye, dont il eut *Jean*, mort jeune; & *Jeanne-Diane* d'Estouteville, dame de Villebon, &c. mariée à *Charles* du Bec, baron de Bourri, duquel elle n'eut point d'enfans, & eut pour heritiers les enfans d'*Isabeau* & de *Jacqueline* d'Estouteville ses tantes. * Voyez *l'histoire de la maison d'Harcourt*; le P. Anselme, &c.

ESTOUTEVILLE (Guillaume d') cardinal, archevêque de Rouen, fils de *Jean* seigneur d'Estouteville, &c. & de *Marguerite* de Harcourt, vivoit sous le regne des rois Charles VII. & Louis XI. & fut archidiacre d'Angers, puis, selon quelques modernes, prieur de S. Martin des Champs à Paris. On dit aussi qu'il fut pourvû de l'évêché de saint Jean de Maurienne en Savoye, pour celui de Beziers, & enfin de l'archevêché de Rouen, par le pape Nicolas V. Eugene IV. le fit cardinal l'an 1437. ou, selon d'autres, le 18. Decembre 1439. Estouteville prit alors le titre de Saint Martin des Monts, qu'il changea depuis pour l'évêché de Porto, & opta ensuite celui d'Ostie, & de Veletri. Ce cardinal fut encore camerlingue de l'église. C'étoit un homme intrepide, & exact observateur de la justice. On dit que le barigel de Rome ayant surpris un voleur, qu'il voulut faire mourir sur le champ, & ne trouvant point de bourreau, obligea un bon prêtre François qui passoit par ce même endroit, de faire cet office indigne de son caractere. Le cardinal d'Estouteville l'ayant sçû, & n'ayant pû en tirer raison, envoya chercher le barigel, & le fit pendre à une des fenêtres de sa maison. Nicolas V. l'envoya en France, après la prise de Constantinople, pour porter le roi Charles VII. à la paix avec les Anglois, afin qu'ils fussent en état de prendre les armes contre les Turcs: ce que Monstrelet, Gaguin, Paul Emille, & les autres historiens François ont remarqué. Ce prélat fut aussi legat en France, y reforma l'université de Paris, & assembla les évêques à Bourges, où l'on traita des moyens de bien observer la Pragmatique-Sanction. Jacques cardinal de Pavie, connu sous le nom de *Papiensis*, lui dédia ses commentaires; & François Philelphe lui écrivit diverses lettres, où il le nomme le soutien de l'église, *Columna & columen S. Romanæ Ecclesiæ*. Ce cardinal mourut à Rome, âgé de 80. ans, & doyen des cardinaux, le 22. Decembre de l'an 1483. On l'enterra dans l'église des Augustins qu'il avoit fondée, où on lui a fait élever dans le XVII. siecle une statue de marbre avec un éloge, qu'Ughel & d'autres rapportent. * Philelphus, *l. 23. ep. 15. liv. 31. ep. 50.* Ughel, *Ital. sacra.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Matthieu, *histoire de Louis XI. liv. 10.* Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *histoire des cardinaux.* Monstrelet. Onuphre.

ESTOUTEVILLE, (Adrienne d') duchesse, vicomtesse de Roncheville, barone de Cleuville, & de Briquebec, fille unique & heritiere de *Jean* III. du nom sire d'Estouteville, fut mariée à Paris par contrat passé le 9. Fevrier 1534. à *François* de Bourbon, comte de saint Paul, puîné de *François* de Bourbon, comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, comtesse de saint Paul. De ce mariage vinrent *François* de Bourbon II. du nom, duc d'Estouteville, gouverneur du Dauphiné, mort en 1546; & *Marie*, femme de *Jean* de Bourbon, duc d'Anguien, puis de *Leonor* d'Orleans, duc de Longueville, morte en 1601. La duchesse Adrienne mourut en 1560. à Trie, n'étant âgée que de 48. ans, & fut enterrée dans l'abbaye de Vaimont, où est le tombeau de ses prédecesseurs.

ESTRADA, (Louis) Espagnol, religieux de l'ordre de Cîteaux, & abbé de Horta, sur la fin du XVI. siecle, eut beaucoup de part dans les bonnes graces de Philippe II. roi d'Espagne, & se distingua par ses prédications, par sa doctrine & par sa pieté. Il publia divers ouvrages: sçavoir dix livres, sur la regle de saint Benoît, des sermons, des épîtres, &c. & mourut au commencement du mois de Juin 1588. Cet auteur est different d'un autre Louis D'ESTRADA, religieux de Cîteaux & abbé d'Iranzo dans le royaume de Navarre, qui fut superieur general de sa congregation en Espagne: & qui a écrit un livre intitulé: *Exordium Congregationis montis Sion in Hispania.* * Charles de Visch, *bibl. Cisterc.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

ESTRADES, (Godefroi, comte d') maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Dunkerque, de Mastrick, & de la province de Limbourg, maire perpetuel de Bourdeaux, & viceroi de l'Amerique, fils de FRANÇOIS seigneur d'Estrades, & de *Susanne* de Secondat, servit en Hollande sous le fameux prince Maurice, il y faisoit les fonctions d'agent de France auprès de ce grand homme. Revenu à Paris, il fut forcé à servir de second à M. de Coligni, contre M. le duc de Guise, & eut affaire dans ce combat, à M. de Bridieu qu'il blessa. En 1661. le roi l'envoya ambassadeur extraordinaire en Angleterre, où il soutint avec beaucoup de hauteur les prérogatives de la couronne, contre le baron de Watteville, ambassadeur d'Espagne, qui avoit voulu le préceder. En 1662. il passa en Hollande avec la même qualité, & conclut le traité de Breda. Le roi qui l'avoit fait chevalier de ses ordres en 1661. le créa maréchal de France le 30. Juillet 1675. & l'envoya la même année son ambassadeur extraordinaire & plenipotentiaire aux conferences de Nimegue pour la paix generale, & M. d'Estrades y acquit beaucoup d'honneur. Enfin, en 1685. il fut fait gouverneur de M. le duc de Chartres; mais il mourut peu après le 26. Fevrier 1686. âgé de 79. ans, & a laissé des memoires manuscrits très-curieux & importans. Il fut marié deux fois, 1°. à *Marie* du Pin de l'Allier, morte en Janvier 1662: 2°. à *Marie* d'Aligre, veuve de *Michel* de Vertamon, maître des requêtes, & fille d'*Etienne* d'Aligre II. du nom, chancelier de France, morte le 2. Fevrier 1724. âgée de 91. ans. Du premier lit il eut LOUIS, qui suit, *Jean-François*, abbé de Moissac & de saint Melaine, dit l'abbé d'Estrades, ambassadeur pour le roi à Venise en 1675. & à Turin en 1679. mort le 10. Mai 1715; *Jacques*, mestre de camp de cavalerie, mort à Fribourg en 1677; *Gabriel-Joseph*, dit le chevalier d'Estrades, colonel du regiment de Chartres, mort des blessures qu'il reçût en Août 1692. au combat de Steinkerque, où il se signala; & *Marie-Anne*, religieuse du Val-de Grace, puis abbesse du Pui d'Orbe, diocèse de Langres, morte en 1710. Louis marquis d'Estrades, maire perpetuel de Bourdeaux, gouverneur de Gravelines & de Dunkerque après son pere, mourut en Mars 1711. Il avoit épousé 1°. *Charlotte Therese* de Rennes, fille & heritiere de *Charles*, marquis de Fouquesolles, morte en Novembre 1682: 2°. *Marie-Anne* Blouin, fille de *Jerôme* Blouin premier valet de chambre du roi. Du premier lit il eut un fils unique LOUIS-GEOFROI comte d'Estrades, lieutenant general des armées du roi, qui après s'être signalé en diverses occasions, eut la jambe emportée d'un coup de canon devant Belgrade le 4. Août 1717. dont il mourut. Il avoit épousé en 1691. *Charlotte* le Normant, dont il eut LOUIS-GODEFROI marquis d'Estrades, né le 19. Fevrier 1693. maire de Bourdeaux après son pere; *Jean-Godefroi-Charles*, comte d'Odrehem, né le 11. Octobre 1697; *Charles-Jean*, né le 21. Janvier 1709; *Marie-Charlotte*, née le 4. Janvier 1696. mariée le 23. Decembre 1717. à *Pierre-Jean* Romanet, conseiller au parlement, puis président au grand conseil; *Anne-Renée*, née le 16. Janvier 1702. alliée le 12. Août 1720. à *Henri* de Baschi, marquis de Pignan, &c; & *N.* d'Estrades, morte jeune. Du second lit de Louis marquis d'Estrades, est sortie *Françoise-Louise* d'Estrades, mariée le 20. Novembre 1703. à *Pierre-Charles* Lambert d'Herbigni, maître des requêtes; & *Armande* d'Estrades. * *Voyez* le pere Anselme.

ESTRAMADOURE, ou EXTRAMADOURE, province d'Espagne, entre l'Andalousie, le Portugal, & la Castille, est un pays fertile: ses villes sont Badajox & Merida sur la Guadiana, Alcantara sur le Tage, & Albuquerque. On croit que c'est le pays que Pline nomme *Beturia*, Tite-Live & Hirtius lui donnent le même nom. * Pline, *l. 3. c. 7.* Merula, *Cosmogr.*

ESTRAMADOURE ou EXTRAMADOURE Portugaise, province de Portugal, vers l'embouchure du Tage. Ses villes sont, Lisbonne, qui est capitale du royaume, Leiria, Santeran, Almada. *Cherchez* PORTUGAL.

ESTRE'E, abbaye de France en Normandie, sur la riviere d'Eure, à deux lieues de Dreux du côté du couchant. * Mati, *dict.*

ESTRÉES, maison. L'ancienne maison d'Estrées, originaire de Picardie, a été féconde en grands hommes.

I. PIERRE d'Estrées, dit *Carbonel*, seigneur de Boulant, Hamel, Istres, &c. vivoit en 1453. & laissa de *Marie* de Beaumont, fille de *Jean* de Beaumont, seigneur de Neuvirel, & de *Marie* de la Houssaye, ANTOINE I. du nom, qui suit, *Jeanne*, femme d'*Antoine* seigneur de Belloi & de saint Lienard; & *Jacqueline* d'Estrées, mariée à *Jean* Merlin, seigneur de Mazancourt, de Fresne, d'Istres, &c. bailli de Nesle.

II. ANTOINE d'Estrées I. du nom, seigneur de Boulant, & de Valieu, épousa du vivant de son pere, le 12. Septembre 1447. *Jeanne* d'Aiz, fille d'*Helie* seigneur d'Aiz, & de Grand-Fossé, & de *Peronne* de Noyelles dont il eut ANTOINE II. qui suit; autre ANTOINE d'Estrées, seigneur de Valieu, qui a fait *la branche des seigneurs de* COEUVRES, *rapportée ci-après*; & *Jean* d'Estrées, dit *Jeannet*, seigneur de Longanesnes, abbé du Mont S. Quentin, vivant en 1505.

III. ANTOINE d'Estrées II. du nom, seigneur de Boulant & de Fesq, vivant en 1526. épousa *Jeanne* de Flandres-Drinckam, & d'*Isabeau* de Ghistelles, dame de Wissaërt, dont il eut ANTOINE III. qui suit; autre *Antoine* d'Estrées, chanoine de Noyon; & *Jacqueline* d'Estrées, mariée 1°. le 10. Mai 1498. à *Jean* de Hennin, seigneur de Cuvilliers, pair de Cambresis: 2°. à *Jacques* d'Isques, seigneur du Breuil, gouverneur de Lucheu: 3°. le 18. Decembre 1524. à *Guillain* de Quereques, seigneur de Mariens, capitaine de Boves, près d'Amiens.

IV. ANTOINE d'Estrées III. du nom, chevalier, seigneur de Bernes, capitaine du château de Peronne, étoit mort en 1524. sans laisser postérité de *Marie* d'Aunoi, fille de *Philippe* d'Aunoi, seigneur de Goussainville, & de *Catherine* de Montmorenci, qu'il avoit épousée le 19. Decembre 1517. laquelle se remaria à *Raoul* de Bernets, seigneur de Cardenoi.

BRANCHE DES SEIGNEURS de VALIEU *& de* COEUVRES.

III. ANTOINE d'Estrées, dit *le Jeune*, fils puîné d'ANTOINE d'Estrées I. du nom, seigneur de Boulant, & de *Jeanne* d'Aiz, eut en partage la terre de Valieu, & vivoit en 1526. Il avoit épousé *Jeanne* dame de la Cauchie & de Bolonois, fille de *Guillaume* seigneur de la Cauchie & de Locques, & de *Jeanne* de Licques, dont il eut JEAN, qui suit; *Antoine* d'Estrées, chanoine de Noyon, abbé du Mont S. Quentin, mort le 9. Mai 1568; *Françoise*, & *Marguerite* d'Estrées.

IV. JEAN d'Estrées, seigneur de Valieu & de Cœuvres, chevalier de l'ordre du roi, fut élevé page de la reine Anne de Bretagne, & rendit des services considerables dans les armées sous le roi François I. Le roi Henri II. lui donna la charge de maître & capitaine general de l'artillerie, par lettres du 9. Juillet 1550. & fut capitaine de Folembrai en 1556. servit à la prise de Calais en 1558. & mourut en 1567. Il avoit épousé *Catherine* de Bourbon, fille aînée de *Jacques* de Bourbon, *bâtard* de Vendôme, seigneur de Bonneval, de Ligni, Lambercourt, &c. & de *Jeanne* de Rubempré, en reconnoissance de ce qu'en une rencontre, il avoit relevé ce seigneur de Bonneval, que les ennemis avoient porté par terre, & l'avoit garanti de la mort. Il en eut ANTOINE, qui suit; *Françoise* d'Estrées, mariée à *Philippe* de Longueval, seigneur de Haraucourt & de Cramail, chevalier de l'ordre du roi, mort en 1620. âgé de 107. ans; & *Barbe* d'Estrées, qui épousa 1°. *N.* de Pymont, seigneur de Bulleux: 2°. *Jean* de Broc, seigneur de la cour de Broc, & de la Ville-aux-Fouriers: 3°. *René* de Vendomois, seigneur de Chamarin.

V. ANTOINE d'Estrées, gouverneur, sénéchal & premier baron du Bolonois, vicomte de Soissons, marquis de Cœuvres, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la Fere, de Paris, & de l'Isle de France, fut pourvû au camp de Pas en Artois l'an 1597. de la charge de grand maître de l'artillerie de France, que son pere avoit possédée, & en donna la démission en 1599. Brantôme en parle ainsi; « Etant mort François d'Espinai, sieur de saint Luc, M. » d'Estrées a succedé à sa place, comme le meritant bien, » & comme l'ayant bien appris de son brave pere: ainsi, » qu'il tarde, le droit & la verité rencontrent leur tour; » car on lui avoit fait tort, qu'il n'eût cette charge après la mort de son pere. Enfin la verité & le droit ont vaincu » là pour lui. » Antoine d'Estrées prit alliance le 14. Fevrier 1559. avec *Françoise* Babou, fille de *Jean*, seigneur de la Bourdaisiere, maître de l'artillerie, & de *Françoise* Robertet, dont il eut *François-Louis*, marquis de Cœuvres, tué au siége de Laon en 1594; FRANÇOIS-ANNIBAL, qui suit; *Diane*, seconde femme de *Jean* de Montluc, seigneur de Balagni, maréchal de France, morte en 1618; *Marguerite*, alliée à *Gabriel* de Bornel, seigneur de Namps, baron de Mouchi; *Angelique*, abbesse de Maubuisson; *Gabrielle* d'Estrées, mariée à *Nicolas* d'Amerval, seigneur de Liencourt, gouverneur de Chauni, duquel elle fut separée & fut maîtresse du roi Henri IV. qui la fit marquise de Monceaux, puis duchesse de Beaufort: elle mourut en 1599. mere de *César* duc de Vendôme, & d'*Alexandre*, dit le chevalier de Vendôme; *Julienne-Hippolyte* d'Estrées, femme de *Georges* de Brancas, duc de Villars; & *Françoise*, femme de *Charles*, comte de Sanzai, baron de Tupigni, vicomte hereditaire de Poitou, mort en 1669.

VI. FRANÇOIS-ANNIBAL d'Estrées, duc d'Estrées, pair & maréchal de France, mourut le 5. Mai 1670. âgé de 98. ans, ou de 102. selon quelques-uns. Il avoit épousé 1°. en 1622. *Marie* de Bethune, fille de *Philippe*, comte de Selles & Charost, morte en Fevrier 1628: 2°. en 1634. *Anne* Habert, fille de *Jean*, seigneur de Montmor, trésorier de l'épargne, veuve de *Charles* de Themines, seigneur de Lausieres, morte le 25. Juillet 1661: 3°. en 1663. *Gabrielle* de Longueval, fille d'*Achille*, seigneur de Manicamp, morte le 11. Fevrier 1687. sans enfans. Il eut du premier lit, FRANÇOIS-ANNIBAL, qui suit; JEAN, *dont nous parlerons après son frere aîné*; *César* cardinal d'Estrées, *dont il sera parlé dans un article separé*. Les enfans du second lit, furent *Louis* marquis d'Estrées, tué à la levée du siége de Valenciennes en 1656; & *Christine* premiere femme de *François-Marie*, dit *Jules* de Lorraine, comte de Lislebonne, morte le 18. Septembre 1658.

VII. FRANÇOIS-ANNIBAL II. du nom duc d'Estrées, pair de France, gouverneur de l'Isle de France, de Soissons & de Laon, ambassadeur à Rome, où il mourut le 30. Janvier 1687. épousa en 1647. *Catherine* de Lauzieres Themines, dont il eut FRANÇOIS-ANNIBAL III. qui suit; *Pons-Charles*, marquis de Themines, mort le 5. Mai 1672; & *Jean*, évêque duc de Laon, pair de France, abbé de Conches, mort le premier Decembre 1694. âgé de 43. ans.

VIII. FRANÇOIS-ANNIBAL d'Estrées III. du nom, duc d'Estrées, pair de France, chevalier des ordres du roi, marquis de Cœuvres, de Themines, de Cardaillac, comte de Nanteuil, &c. gouverneur general de l'Isle de France & Soissonnois, gouverneur particulier des villes de Laon, Noyon, Soissons, mourut le 11. Septembre 1698. en sa 50. année. Il avoit épousé 1°. le 10. Fevrier 1670. *Magdeleine* de Lionne, fille de *Hugues*, marquis de Berni, secretaire d'état, morte le 18. Septembre 1684: 2°. le 23. Août 1688. *Magdeleine-Diane* de Bautru de Vaubrun, fille de *Nicolas*, marquis de Vaubrun, lieutenant general des armées du roi. Ses enfans du premier lit furent 1. LOUIS-ARMAND, qui suit: 2. *Constance-Eleonore*, née le 15. Août 1671. mariée en Juillet 1719. à *Joseph-Louis* de Laurens, comte d'Ampus, capitaine de cavalerie dans le regiment colonel general; 3. *Marie-Yolande*, née le 28. Octobre 1678; 4. *Marie-Felicité-Perpetue*, née le 1. Fevrier 1680. religieuse de la Visitation sainte Marie au fauxbourg S. Jacques; 5. *Louise-Helene*, née le 28. Novembre 1683. religieuse aux Annonciades de S. Denys. Du second lit il eut 6. *César-François-Annibal*, comte de Nanteuil, mort le 25. Mars 1705. en sa onziéme année; 7. *Diane-Françoise-Therese*, morte le 11. Novembre 1707. en sa 17. année; & 8. *Marie-Magdeleine* d'Estrées.

X. LOUIS-ARMAND duc d'Estrées, pair de France, marquis de Cœuvres, &c. gouverneur de l'Isle de France, &c. après son pere, né le 3. Septembre 1682. mourut sans postérité le 16. Juillet 1723. en sa 41. année. Il avoit épousé le premier Août 1707. *Diane-Adelaïde-Philippe* Mazarini Mancini, fille de *Philippe-Julien* Mazarini Mancini, duc de Nevers, & de *Diane-Gabrielle* de Damas-Thianges.

VII. JEAN comte d'Estrées, & de Tourpes, premier baron du Boulonois, maréchal & vice-amiral de France, vice-

roi de l'Amerique, chevalier des ordres du roi, lieutenant general pour sa Majesté au comté Nantois, gouverneur de Nantes, commandant pour le roi au pays & duché de Bretagne, auparavant lieutenant general de l'Isle de France & Soissonnois, troisiéme fils de FRANÇOIS-ANNIBAL d'Estrées, pair & maréchal de France, commença à porter les armes dès sa plus tendre jeunesse; & après avoir servi successivement à la tête de trois regimens d'infanterie, dont le dernier étoit celui de Navarre, il fut fait maréchal de camp, & servit en cette qualité à l'attaque des lignes d'Arras. En 1654. il commandoit deux bataillons de la premiere ligne sous le maréchal d'Hoquincourt. L'année suivante 1655. il monta au degré de lieutenant general, & servit en 1656. au siége de Valenciennes, où il fut fait prisonnier, après avoir fait sauver les débris de l'armée dans Condé. Le roi voulant le faire servir sur mer, le créa vice-amiral de France en 1670. Après y avoir donné plusieurs marques éclatantes de sa valeur pendant dix-huit années, & s'être trouvé à quatre combats de mer avec les Anglois, & à plusieurs actions particulieres dans l'Amerique en 1676. 1677. & 1678. sur les Hollandois, auxquels il enleva l'isle de Cayenne, qu'ils avoient usurpée sur les François, il défit leur general Bink à l'isle de Tabago, & prit six mois après ce fort sur eux. Sa majesté, pour reconnoître ces importans services, lui donna le bâton de maréchal de France le 24. Mars 1681. la viceroyauté de l'Amerique en 1686. le fit chevalier des ordres à la promotion de 1688. Il mourut à Paris le 19. Mai 1707. âgé de 83. ans. Il avoit épousé en 1658. *Marie-Marguerite* Morin, morte le 16. Mai 1714. dont il eut VICTOR-MARIE comte d'Estrées, qui suit; *Jean*, abbé d'Evron, de Preaux & de S. Claude, qui fut ambassadeur en Portugal en 1692. commandeur de l'ordre du S. Esprit en 1704. nommé archevêque & duc de Cambrai en Janvier 1716. & mourut sans être sacré le 3. Mars 1718. en sa 52. année; *Cesar* d'Estrées, mort jeune; *Marie-Anne*, religieuse à l'Assomption; *Marie-Anne-Catherine*, mariée le 28. Novembre 1691. à *Michel* le Tellier, marquis de Courtenvaux, capitaine des cent Suisses du roi; & *Elisabeth-Rosalie*, damoiselle de Tourpes.

VIII. VICTOR-MARIE comte d'Estrées, né le 30. Novembre 1660. fut tenu sur les fonts de baptême par le duc de Savoye, & la reine de Portugal, fut reçû en survivance du maréchal son pere, le 12. Decembre 1684. de la charge de vice-amiral de France, qu'il a exercée avec beaucoup de gloire & de distinction dans les mers du Levant; il s'est trouvé aux prises des villes de Nice en 1691. d'Oneille en 1692. de Rose en 1693. & a fait le bonbardement de Barcelone & d'Alicante en Juillet 1691. où sa seule presence épouvanta l'armée navale d'Espagne. Il commandoit encore la flotte en 1697. au siége de Barcelone. Enfin, le roi d'Espagne Philippe V. le nomma en 1701. lieutenant général de ses armées navales, qualité laquelle jointe à celle de vice-amiral de France, lui donna le commandement sur les deux flottes Françoise & Espagnole. En 1703. il fut fait maréchal de France, & prit le nom de maréchal de *Cœuvres*. Il commanda la flotte en 1704. sous le comte de Toulouse au combat de Malaga, qui se donna le 24. Août de la même année, & fut fait grand d'Espagne, & chevalier de la Toison d'or. Il épousa le 30. Janvier 1698. *Lucie-Felicité* de Noailles, dame du palais de madame la Dauphine, fille du maréchal duc de Noailles. * *Voyez* le pere Anselme, *hist. des grands off. de la cour.*

ESTRE'ES, (César d') cardinal de la sainte église, camerlingue du sacré college, évêque d'Albano, abbé de S. Claude en Franche-Comté, de Longpont, du Mont-saint-Eloi, de saint Nicolas aux-Bois, de la Stafarda en Piémont, près Donai, & de S. Germain des Prés, docteur de Sorbonne, doyen de l'académie Françoise, où il fut reçû en 1657. & protecteur de celle de Soissons en 1668. nâquit le 5. Fevrier 1628. A peine eut-il fini sa licence de Sorbonne, qu'il fut nommé évêque duc de Laon, pair de France en 1653. & fut sacré en 1655. En cette qualité il entra par ordre du roi, & de l'agrément du pape, en qualité de médiateur, entre le nonce de sa Sainteté, & les amis des quatre évêques, Pavillon d'Alet, Buzanval de Beauvais, Caulet de Pamiers, & Arnauld d'Angers, pour lors brouillés avec la Cour de Rome; & y réussit de maniere, que la fin de cet accommodement procura la paix de l'église de France. Le pape Clement X. le fit cardinal dans la promotion du 24. Août 1671. mais sa Sainteté ne le déclara que l'année suivante, & lui donna le titre de la Trinité du Mont le 16. Mai 1674. Ce pontife étant mort, le cardinal d'Estrées entra seul des cardinaux François dans le conclave où fut élû Innocent XI. & fit suspendre l'élection pendant plus de cinq semaines (chose qui fut jugée assez extraordinaire) jusqu'à l'arrivée des cardinaux nationaux. Il revint en France l'an 1677. où il ne demeura que six mois, le roi l'ayant envoyé en Baviere, pour y traiter & assurer le mariage du Dauphin avec la princesse électorale, & pour y ménager d'autres affaires importantes. Il ne revint de Munik qu'en 1679. après la ratification de la paix avec l'empire en 1680. S'étant démis de son évêché de Laon en faveur de son neveu, il passa à Rome chargé d'y traiter l'épineuse affaire de la regale dont les difficultés s'accrurent par l'assemblée du clergé de 1682. & il y soûtint les droits de sa majesté, & les libertés de l'église Gallicane, avec tant de force, qu'Innocent XI. n'osa jamais publier aucun acte contre les uns & les autres, quoiqu'il en fût fortement pressé, & continuellement sollicité par les ennemis de la France, & les principaux cardinaux de la cour. Après la mort du duc son frere en 1687. il se trouva chargé seul de toutes les affaires de France. On rendit au défunt, suivant les ordres du pape, & en consideration du cardinal, & par ses soins, des honneurs funebres tels qu'on les rend à Rome aux têtes couronnées. Innocent XI. étant mort en 1689. & le cardinal d'Estrées se trouvant alors seul à Rome de sa nation, & sans aucun ministre de la part du roi, il entra dans le conclave, & malgré la faction du défunt pape, si contraire à la France, & celle de la maison d'Autriche, il ménagea le sacré college si adroitement que l'on n'osa tenter aucune élection, avant que l'ambassadeur du roi, & les cardinaux François fussent arrivés. Après l'élection d'Alexandre VIII. il revint à Paris en 1690. & y prêta le serment de commandeur des ordres, dignité à laquelle il avoit été nommé au chapitre de 1688. L'année suivante il fallut encore retourner à Rome pour le conclave d'Innocent XII. où le roi lui ordonna de rester encore du tems, pour l'accommodement des affaires du clergé de France, avec cette cour. Il s'y appliqua conjointement avec le cardinal de Janson pendant près de deux ans, & après l'avoir conclu en 1693. il revint en France, où il resta jusqu'à ce que la maladie d'Innocent XII. l'obligeât de retourner à Rome avec les autres cardinaux de la nation, au commencement de 1700. Il entra en Octobre de la même année au conclave, concourut à l'élection de Clement XI. après laquelle les autres cardinaux nationaux ayant repris la route de France, le roi le fit rester en Italie, pour y negocier avec la republique de Venise, & autres princes. Enfin, il eut ordre de suivre en Espagne le roi Philippe V. pour travailler conjointement avec les premiers ministres de ce prince, aux affaires de cette monarchie: il en revint en 1703. & fut pourvû de l'abbaye de S. Germain des Prés la même année. Ce cardinal a exercé dans la cour de Rome, depuis l'an 1676. jusqu'à sa mort la charge de protecteur des affaires de Portugal (quoiqu'étranger dans ce royaume) en reconnoissance des services qu'il avoit rendus par la negociation du mariage de Marie-Elisabeth-Françoise de Savoye-Nemours en 1666. avec Pierre roi de Portugal, affaire dans laquelle il eut de grandes longueurs, & des incidens très-difficiles à surmonter, le cardinal eut l'honneur d'accompagner & de conduire cette princesse, à laquelle il étoit allié. Il avoit aussi traité l'année précedente 1665. le mariage de la sœur aînée de cette reine avec le duc de Savoye Charles-Emanuel. Il mourut en son abbaye de S. Germain des Prés le 18. Decembre 1714. en sa 87. année, & il y est enterré.

ESTRE'ES, (Jean d') seigneur de Valieu & de Cœuvres, grand-maître de l'artillerie de France, a été l'un des plus habiles capitaines de son siécle. Il étoit fils d'*Antoine*, seigneur de Valieu, & de *Jeanne*, dame de la Cauchie; & après avoir été élevé page de la reine Anne de Bretagne, il rendit de grands services aux rois François I. & Henri II. Ce dernier lui donna la charge de maître de l'artillerie de France le 9. Juillet 1550. Jean d'Estrées se trouva à la prise de Calais en 1558. & ailleurs. Du Bellai, de Thou

&

& Davila parlent souvent de lui. On dit qu'il fut le premier gentilhomme de Picardie, qui fit profession publique de la nouvelle religion. Il acquit la terre de Cœuvres & mourut fort âgé en 1567. Voici ce que Brantôme dit de lui : « Monsieur d'Estrées a été l'un des dignes hommes de son état, » depuis qu'il ait été possible jamais, sans faire tort aux autres, & le plus assuré dans ses tranchées & batteries ; car » il y alloit la tête levée, comme si ç'eût été dans les champs » à la chasse ; & la plûpart du tems il y alloit à cheval monté » sur une grande haquenée allezande, qui avoit plus de vingt » ans, & qui étoit aussi assurée que le maître. Car pour les » canonades & arquebuzades qui se tirassent dans la tranchée ni l'un ni l'autre ne baissoient jamais la tête ; & s'il » se montroit par dessus la tranchée la moitié du corps, car » il étoit grand & elle aussi. C'étoit l'homme du monde qui » connoissoit le mieux les endroits pour faire une batterie » de place, & qui l'ordonnoit le mieux : aussi étoit-ce un des » confidens que monsieur de Guise souhaitoit auprès de lui » pour faire conquête & prendre villes, comme il fit à Calais. C'a été lui qui le premier nous a donné ces belles fontes d'artillerie dont nous nous servons aujourd'hui ; & » même de nos canons, qui ne craindront de tirer cent » coups l'un après l'autre, par maniere de dire, sans rompre, ni sans s'éclater, ni casser, comme il en donna la » preuve d'un au roi, quand le premier essai s'en fit ; mais on » ne les veut pas gourmander tous de cette façon ; car on en » ménage la bonté le plus qu'on peut. Avant cette fonte, » nos canons n'étoient de tout si bons, mais cent fois plus » fragiles, & sujets à être fort souvent rafraîchis de vinaigre, où il y avoit plus de peine, & qui les débauchoit de » la batterie. Celle qui fut faite devant Yvoi ne donna pas » tant de peine, comme j'ai oui dire à M. de Guise, que ce » fut la plus belle & la plus prompte batterie qu'il avoit vû » ni oui dire ; & on louoit fort M. d'Estrées, qu'il avoit ordinairement son fait & son attirail si leste quand il marchoit, que jamais rien ne manquoit, tant il étoit provident, & bien expert en sa charge. Sur-tout il avoit de » très-bons canoniers & bien justes ; & lui-même les y dressoit & leur montroit ; & il avoit aussi de très-bons commissaires, dont entre-autres ont été Bassompierre, qui » étoit dans Sienne étant assiegée, & la Foucaudie petit homme, mais qui étoit tout spirituel, l'un des bons Catholiques s'il en fut oncques, & l'autre Huguenot ; & pour ce » monsieur l'amiral l'aimoit fort, & s'en trouva bien en ses » guerres. Tant d'autres bons a-t'il eu que je ne nommerai » point, & la plûpart Huguenots, qui avoient imité leur general mondit sieur d'Estrées, qui l'étoit fort, si ne laissa-t-il pas de bien servir son roi au siége de Rouen, & aux » premieres guerres que je vis. C'étoit un fort grand homme, » beau & venerable, avec une barbe qui lui descendoit très-bas & sentoit bien son vieux avanturier de guerre du tems » passé, dont il avoit fait profession, où il avoit appris d'être » un peu cruel. Feu mon pere & lui avoient tous deux été » nourris pages de la reine Anne, & tous deux alloient sur les » mulets de sa littiere : lesquels, à ce que j'ai oui dire à mon » pere, elle a bien fait fouetter, quand ils faisoient aller les » mulets d'autre façon qu'elle ne vouloit, ou qu'ils eussent » bronché le moins du monde. Mon pere alloit sur le premier, & monsieur d'Estrées sur le second ; & puis tous deux » sortant de pages, furent envoyés delà les monts à la guerre.

ESTRE'ES, (François-Annibal d') duc d'Estrées, pair & maréchal de France, marquis de Cœuvres, comte de Nanteuil-le-Hardouin, premier baron & sénéchal du Boulonnois, gouverneur de l'Isle de France, & des villes de Soissons, de Laon, du Laonois, né en 1573. étoit second fils d'*Antoine* d'Estrées, grand-maître de l'artillerie de France, & de *Jeanne* Babou. On l'avoit destiné en sa jeunesse à l'église, & le roi Henri IV. lui avoit donné l'évêché de Noyon, qu'il quitta pour suivre les armes, après la mort de son frere aîné tué au siége de Laon en 1594. & se rendit celebre sous le nom de marquis de Cœuvres. En 1614. on l'envoya ambassadeur extraordinaire en Suisse & vers les princes d'Italie, puis il fut lieutenant general de l'armée de la ligue pour le secours de la Valteline, d'où il chassa les garnisons étrangeres. Le roi lui donna le bâton de maréchal de France en 1626. En 1630. il secourut le duc de Mantoue, qui étoit assiegé dans sa ville capitale par les Impériaux. Il prit Tréves par composition le 19. Août 1632. & quatre ans après il alla en qualité d'ambassadeur extraordinaire à Rome, où il soûtint avec beaucoup d'honneur & de prudence la gloire & les interêts de la couronne. On l'employa ensuite en diverses affaires importantes. En 1654. il représenta le connétable au sacre du roi Louis XIV. qui avoit érigé l'an 1645. en duché & pairie, sous le nom d'Estrées, la terre de Cœuvres en Soissonnois : ce qui fut vérifié au parlement l'an 1663. Ce duc étoit aussi chevalier des ordres du roi, depuis l'an 1632. & mourut à Paris le 5. Mai 1670. âgé de 98. ans. Nous avons de lui des memoires de la regence de Marie de Medicis ; une relation du siége de Mantoue en 1630. & une autre du conclave, dans lequel Gregoire XV. fut élû en 1621. Le pere le Moine en parle ainsi dans un discours qui est à la tête de ses memoires : « M. le cardinal de Richelieu, qui songeoit à tracer un « plan pour l'histoire de son tems, le pria de lui donner un « sommaire des choses qui s'étoient passées pendant la regence de la mere du feu roi, & le choisit entre tous ceux de « ce tems-là, parce qu'il le crut le mieux informé, & le plus « capable, & comme le plus fidéle, & le plus sincere. Il fut « obéi, & ce sommaire composé en cinq ou six jours, avec « plus de facilité que d'étude, ne laissa pas de lui plaire, &c. « (Il ajoûte ensuite :) Il y a dans le cabinet de ce grand homme beaucoup d'autres pieces qui ne seroient pas moins « utiles, s'il avoit autant d'égard à l'utilité publique qu'à sa « modestie particuliere : Un seul volume de ses lettres pourroit être une grande & perpetuelle école, pour tous ceux « qui ont à étudier les négociations & les ambassades, mais « je crains fort que ce ne soient des trésors qui demeureront « toujours dans l'obscurité, &c. C'est de-là qu'on a tiré deux « autres relations qui sont ajoutées à ces memoires. L'une « est de la guerre de Mantoue, & des intrigues qui l'ont « précedée ; l'autre est ce conclave fameux ; où Gregoire « XV. fut élevé au pontificat. La premiere explique les particularités de beaucoup de choses, dont on n'avoit pas encore été pleinement instruit ; & ce qui importe le plus à « l'honneur de la nation, elle justifie clairement la France & « ses ministres du malheur de Mantoue. On pourra apprendre de la seconde, de quel usage est à la cour de Rome, « un homme de cœur & de tête ; & quel interêt a le roi, que « tout homme qui fait ses affaires en ce pays-la, ait de la fermeté pour les soûtenir avec force, & de la capacité pour « les conduire avec adresse, &c. »

ESTREHAM, bourg en France, est sur la côte de Normandie, à l'embouchure de l'Orne, & à deux lieues audessous de la ville de Caën. * Baudrand.

ESTREMOS, *cherchez* EXTREMOZ.

ESTRENNES, *cherchez* ETRENNES.

ESTUNIGA, *cherchez* ZUNIGA.

ESTUVODE D'ASHENTON, (Jean) celebre en Angleterre sous le regne d'Edouard III. en 1347. & 1361. possedoit la philosophie, l'éloquence, la poësie & les mathematiques, comme on le peut voir par les traités qu'il a laissez, *De Judiciali Astronomia*, ou *Summa Judicialis. Elucidarium Planetarum. Tractatus de sinubus. Judiciale Astronomicum. De accidentibus mundi. Summa Angelicana*, *&c.* Trithéme, Jean Pic de la Mirande, & plusieurs autres parlent avantageusement de lui. * *Consultez* aussi Balæus & Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *des Math. &c.*

ESYMNE, homme fort considerable parmi les Megariens, poussé d'une extréme affection pour sa patrie, fit tous ses efforts pour tâcher de la délivrer des maux qu'elle souffroit. Il s'adressa à l'oracle, & l'ayant prié de lui apprendre un moyen par lequel il put achever ce qu'il souhaitoit, il reçût pour réponse qu'il falloit prendre le conseil du plus grand nombre. De sorte que croyant que cet ordre regardoit les morts dont la multitude est infinie, il fit bâtir le lieu où s'assembloit le senat, sur la sepulture commune des anciens heros. * Pausanias, *in Atticis.*

E T A.

ETAM, rocher ou place forte dans la tribu de Simeon ; où Samson se retiroit.* *Juges*, 15. 11. C'est aussi le nom

d'une ville de la tribu de Simeon, auprès de laquelle on croit qu'étoit le fort où Samson se retiroit.

ETATS : assemblées generales des trois états ou ordres du royaume de France, qui sont le clergé, la noblesse, & le tiers état; c'est-à-dire, les ecclésiastiques, les gentilshommes, & le peuple, ou les bourgeois. Ces assemblées se tenoient autrefois par les ordres du roi, pour les affaires importantes à l'état. Dans la noblesse étoient compris tous les nobles d'extraction, soit qu'ils portassent la robe ou l'épée, pourvu qu'ils ne fussent pas magistrats deputés du peuple; & le tiers état n'étoit autre chose que le peuple représenté par ces magistrats députés. Pour ceux qui possédoient les hautes charges de la robe, ils assistoient aux états comme commissaires du roi, ce qui les distinguoit honorablement de la noblesse ordinaire. Et la même chose s'observe encore dans les pays d'états, comme en Bourgogne, où le premier président du parlement de Dijon siége avec l'intendant à côté du gouverneur, entre le clergé & lui, de même que les lieutenans generaux siégent de l'autre côté entre le même gouverneur & la noblesse; & où le maire de Dijon, soit qu'il soit noble ou non, est toûjours à la tête du tiers état. Les premieres assemblées, si l'on en croit quelques auteurs des derniers siécles, furent commencées l'an 422. à Salisson, aujourd'hui *Selse*, dans la basse Alsace, pour l'interpretation & la reformation des coutumes de France, qui n'étoient pas encore écrites. Du Tillet rapporte qu'alors furent députés Wisogast, Salogast, Bodogast, & Widogast, qui n'étoient pas des noms propres d'hommes, mais d'officiers & baillis de quatre provinces, lesquels dans le Salainghian, le Bodinghian, le Windinghian, c'est-à-dire, dans le pays des Saliens, des Bodiens, & des Windiens, assemblerent les états, & par leurs avis arrêterent & firent écrire la loi Salique, qui fut confirmée par le roi Pharamond, dans l'assemblée generale des états l'an 424. Cette loi fut augmentée de quelques chapitres sous le regne de Clovis, dans les états de l'année 490. tenus à Aix-la-Chapelle, & confirmée dans ceux de Thionville en la même année. Clovis fit encore assembler en 499. les barons & le menu peuple, pour les exciter à embrasser volontairement le Christianisme. Childebert convoqua les états à Cologne, l'an 534. pour dresser des loix & des ordonnances. Le roi Clotaire II. tint un parlement *& assemblée* à Bonneuil en Brie, où il accorda les demandes que les seigneurs lui firent. Fauchet remarque qu'il étoit accompagné de Berthier, maire de Bourgogne, des évêques, & de plusieurs autres seigneurs. En 663. Clovis II. assembla les états à Clichi près de Paris, afin de reparer le dommage fait à l'église de S. Denys (dont ce prince avoit ôté la couverture d'argent pour en soulager les pauvres,) & de l'exempter de l'ordinaire, à quoi consentit S. Landri, évêque de Paris. Sous le regne de Childeric III. Carloman prince des François, tint les états à Ratisbonne, l'an 742. & Pepin maire du palais, & prince des François, à Soissons, l'an 744. Le même Pepin fit assembler le parlement, c'est-à-dire, les états du royaume en 750. pour donner la couronne à un prince plus capable de regner que Childeric III. & fut couronné roi à Soissons en 752. du consentement universel de tous les états. Il tint encore les états à Orleans (non plus au champ de Mars, comme auparavant, mais au champ de Mai. *Voyez* CHAMP DE MARS.) à Nevers, à Bourges, à Creci, en 754. pour déliberer sur le voyage de Lombardie, à Bernac en la même année, à Mets en 753. à Compiegne en 757. & en 758. à Wormes; en 764. à Attigni, en 765. & à Bourges encore en 767. Charlemagne assembla vingt fois les états jusques en 814. pour confirmer les privileges des nobles, pour recevoir les dons annuels, & pour plusieurs affaires d'état. Louis *le Debonnaire* convoqua aussi plusieurs fois ces assemblées du royaume, depuis l'an 814. jusques en 840. pour la reformation de la justice, pour regler l'état des églises, & faire de nouvelles loix, pour appaiser les desordres du royaume, & pour d'autres sujets importans. Le roi Charles *le Chauve*, tint les états en 878. Charles *le simple* les assembla en 893. Louis d'*Outremer* en 936.

Pour déferer la couronne à Hugues *Capet*, le peuple, la gendarmerie, & tous les prélats s'assemblerent en 987. representant les états du royaume; après quoi il fut proclamé roi à Noyon, puis sacré & couronné à Reims le 3. Juillet de la même année. Le roi Robert les convoqua à Orleans, pour appaiser les troubles; Louis *le Jeune*, à Paris en 1145. pour le bien de la justice; Philippe-*Auguste*, à Paris en 1188. pour son voyage de la Terre-sainte; Louis VIII. à Paris en 1220. contre les Albigeois. S. Louis assembla les états à Paris en 1240. contre Hugues comte de la Marche, qui refusoit l'hommage à Alphonse, comte de Poitiers, frere du roi: en 1255. pour la réformation de l'état & de la justice, & en 1269. pour la croisade contre les Sarasins. Philippe *le Bel* convoqua les trois états en 1301. à l'occasion de la bulle du pape Boniface VIII. qui prétendoit étendre sa puissance sur le temporel du royaume: le roi Louis *Hutin* les fit tenir en 1315. au sujet des tailles. En 1316. les états s'assemblerent à Paris, pour le couronnement de Philippe *le Long*; & en 1327. pour celui de Philippe *de Valois*; qui les convoqua en 1329. pour retrancher les abus, & le luxe des habits. Sous le regne du roi Jean, les états se tinrent à Paris en 1355. 1356. 1357. 1358. & 1359. pour lui donner du secours, & pour sa délivrance. Le roi Charles V. les consulta en 1369. sur la guerre contre les Anglois; & après sa mort ils s'assemblerent en 1380. pour raison de la regence pendant la minorité de Charles VI. Au mois de Novembre de la même année, ils promirent des aides au roi; & en 1406. ils reconnurent que le roi étoit leur souverain à l'égard du temporel. Le même Charles VI. assembla les états en 1412. pour reformer la justice, & pour renouveller la guerre aux Anglois; & en 1420. pour le fait de la guerre. Sous Charles VII. les états se tinrent à Orleans en 1439. pour faire la paix avec le roi d'Angleterre, & en 1458. pour la maintenir. Louis XI. les assembla à Paris en 1466. pour la reformation de la justice & pour le bien du royaume; & à Tours en 1467. pour regler l'appanage de Monsieur, frere du roi. Ils furent convoqués en la même ville de Tours l'an 1483. pour la regence du royaume pendant la minorité de Charles VIII. & pour le bien de l'état. En 1506. les états furent tenus à Tours, pour le mariage de Madame Claude, fille du roi Louis XII. avec François de Valois, duc d'Angoulême, depuis roi de France. Le roi François I. les convoqua à Coignac en Angoumois l'an 1526. pour déclarer nul le traité de Madrid, comme forcé & fait au préjudice du royaume de France. Henri II. les assembla à Paris l'an 1558. & en fit quatre ordres, pour trouver moyen d'augmenter la finance qu'il demandoit au peuple; à sçavoir, l'église, la noblesse, la justice, & le tiers état. Sous François II. l'ouverture des états se fit à Orleans en Novembre 1560. pour pacifier les troubles; mais ils furent interrompus par la mort du roi arrivée au mois de Decembre; & continués à Pontoise par Charles IX. lequel en 1561. assembla de nouveau les états à S. Germain en Laye, & y fit l'ordonnance nommée l'édit de Janvier, qui toleroit les Huguenots, à dessein d'appaiser les désordres du royaume. Pendant son regne, il y eut aussi une forme d'états à Moulins en 1566. Le roi Henri III. convoqua les états à Blois, en 1576. & l'on y conclut la guerre contre les Huguenots. Il les assembla encore l'an 1588. dans la même ville de Blois, où il fit lire l'édit d'union entre les Catholiques, que les trois états jurerent de garder inviolablement. Sous le regne d'Henri IV. on tint les états à Paris en 1593. mais ils furent cassés par un arrêt de la cour du 30. Mai 1594. Le roi Louis XIII. manda les états à Sens au 10. Septembre 1614. puis les remit au 10. Octobre à Paris. Ils y furent ouverts le 27. du même mois; & le 23. Fevrier 1615. les cahiers furent présentés au roi, séant en son lit de justice. * Savaron, *chron. des états gen.*

ETATS DE L'EMPIRE : on appelle ainsi les villes ou les provinces qui font partie des états de l'empire d'Allemagne. *Voyez* ALLEMAGNE.

ETEARQUE, roi d'Oaxe, ville de Crete, ayant perdu sa femme, donna une belle-mere à sa fille Phronime. Cette belle-mere fut une vraie marâtre, qui accusant Phronime d'impudicité, persuada à Etearque de la faire perir. Etearque fit faire serment à Themison Theréen de jetter sa fille dans la mer. Cet homme, pour satisfaire à son serment, sans neanmoins noyer Phronime, la jetta dans la me[r] [illegible]ès l'avoir attachée à une corde, & la retira sur le [illegible]. Il se sauva ensuite avec elle à la ville de There, [illegible] [illegible]ymnestre la mit au nombre de ses concubi-

es, & eut d'elle Battus fondateur de la ville de Herodot. *lib.* 4.

ETECHEMINS, peuples de l'Amerique septentrionale, dans la nouvelle France. Ils sont au midi du fleuve de saint Laurent, entre le Canada particulier, l'Acadie, & la nouvelle Angleterre. * Mati, *dict.*

ETELWERD, *cherchez* ELEWARD.

ETENDARD CELESTE, (L') que les Turcs appellent *Bairac*, est une enseigne verte, qu'ils croient avoir été l'étendard de leur faux prophete, & qu'ils respectent comme une chose sacrée & sainte. Ils disent que l'Ange Gabriel l'apporta à Mahomet, pour signe d'une victoire indubitable, lorsqu'il faisoit la guerre aux Chretiens. Cet étendard est gardé dans le trésor, avec un soin & un respect extraordinaire; & lorsqu'on le déploie, tous ceux qui font profession de la religion de Mahomet sont obligés de prendre les armes, & de le suivre. Il a ces mots pour devise, *Nasrum min Allach*, c'est-à-dire, *le secours ou la victoire est à Dieu.* Il étoit autrefois en si grande veneration parmi les Turcs, que lorsqu'il arrivoit quelque sédition, ou dans Constantinople, ou dans les armées, il n'y avoit point de plus sûr, ni de plus prompt remede, que d'exposer cet étendard à la vûe des rebelles. Le grand seigneur envoie alors des *Moulas*, qui sont comme les prêtres des Turcs, pour aller crier en leur langue, aux premiers rangs des troupes rebelles: *Cette baniere est l'étendard du prophéte, tous ceux qui n'y viendront pas, sont infideles, & il les faut tuer.* Cet expedient a fait des effets admirables, tous les peuples accourant sous cet étendard, & les janissaires même obéïssant à cette superstition; mais depuis plusieurs années, les Turcs ont fort diminué leur veneration pour cette enseigne; & Hassa Bacha, qui en 1658. donna beaucoup de peine au grand seigneur, tourna le dos avec ses compagnons, à la baniere de Mahomet, & poussa à bout son entreprise. Elmacin parle de deux étendards de Mahomet, dont l'un étoit blanc, & l'autre noir; mais il ne dit rien de cette enseigne verte. * Tavernier, *hist. du Serrail.* Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

ETENDARD de Mahomet, (GRAND) *Voyez* dans l'article CORON, & en celui de VIENNE.

ETEOCLES, roi de Thebes, nâquit de l'inceste d'Oedipe, & de Jocaste, qui étoit sa mere. Il partagea le royaume de Thebes avec son frere Polynice, à condition qu'ils regneroient successivement l'un après l'autre. Eteocles comme l'aîné, commença à gouverner, & refusa ensuite de donner la place à son frere. Ce dernier lui fit la guerre, qui fut nommée l'entreprise des sept braves devant Thebes. Adraste roi d'Argos, son beau-pere, & divers autres, lui donnerent du secours. Depuis les deux freres se tuerent tous deux en combattant l'un contre l'autre. * Euripides, *in Phœnissis.* Stace, *Thebaides.* Eusebe. Apollodore, &c.

ETEOCLES, éphore de Lacedemone, refusa à Antipater, gouverneur de Macedoine, cinquante enfans de la ville, qu'il lui demandoit pour ôtages, après la défaite d'Agis roi de Sparte, la troisiéme année de la CXII. olympiade, & 330. avant Jesus-Christ. Il lui allegua pour raison de ce refus, que c'étoient de jeunes arbres qui devoient être bien cultivés, & qui ne profiteroient point, s'ils étoient transportés ailleurs. Neanmoins il lui offrit des vieillards, ou des femmes, au double; mais Antipater ne les voulant pas accepter, s'emporta à des menaces qui n'étonnerent point Eteocles. Il répondit courageusement que, si Antipater demandoit aux Lacedemoniens des choses plus difficiles que la mort, il lui seroit plus aisé de mourir que de donner ce qu'il prétendoit. * Plutarque, *in Apophtegm.*

ETEONICE, general des Lacedemoniens, ayant appris la défaite de Callicratidas, près des Arginuses, la troisiéme année de la XCIII. olympiade, & la 406. avant Jesus-Christ leva le siége de devant Mitylene, envoya ses vaisseaux à Chio, & se retira avec son armée de terre, dans la ville des Thyréens. * Diodore de Sicile, *liv.* 13. & Polyen, *liv.* 1.

ETERNITE', est une perpetuité de tems, qui ne peut être mesurée par aucun tems, ou, comme dit Censorin, *en son livre du jour natal*, c'est une durée infinie qui est, qui a toujours été, & qui sera toujours. Boëce la définit *interminabilis vitæ tota simul & perfecta possessio*, la possession parfaite, & tout à la fois d'une vie sans termes, définition qui convient particulierement à l'éternité de Dieu. Les payens ont honoré l'éternité comme une déesse, dont Platon, Hermes, Trismegiste, & les Pythagoriciens dépeignoient l'image comme celle du tems. Claudien en fait une belle description, *en son Panegyrique à la louange de Stilicon.*

ETESIES: c'est le nom que les Grecs ont donné à des vents qui revenoient tous les ans, vers le lever de la Canicule, & qui duroient quarante jours.

ETETA, femme de Laodicée, ville de Syrie, étant avec son mari, devint homme tout d'un coup, & fut nommée Etetus. On dit que cela arriva du tems de l'empereur Adrien. Phlegon de Tralles, dans son livre, *de Mirabilibus & longevis*, dit avoir vû cet Etetus.

ETH, *cherchez* HETH.

ETHALIDES, fils de Mercure, ayant obtenu de son pere la permission de faire des souhaits, & d'y comprendre toutes choses, excepté l'immortalité, demanda de pouvoir se souvenir de tout ce qu'il auroit fait durant sa vie & après sa mort, lorsque son ame auroit passé dans d'autres corps; & de pouvoir conserver la memoire des circonstances de toutes ses transmigrations. Diogene Laërce qui rapporte ceci tiré d'Heraclides de Pons, au commencement de la vie de Pythagore, ajoute que ce dernier philosophe voulant faire valoir sa metempsycose, assuroit qu'il avoit été lui-même cet Ethalides. * Diogene, *l.* 4.

ETHALIE, isle de la mer Ligustique, à présent mer de Genes, vis-à-vis de Capo Campana, près des ruines de l'ancienne Dépopulonie, fut ainsi nommée, d'un certain Ethalius qui y commandoit.

ETHAM, second campement des Israëlites après leur départ de l'Egypte. Ils y arriverent le dix-septiéme du mois de Nisan ou de Mars; le premier jour de la semaine; & de-là ils allerent à Phihahiroth. Ce fut le troisiéme jour des Azymes. * *Exod.* 13. 20. *Nomb.* 33. 6.

ETHAN, Ezrahite, un des hommes les plus sages de son tems, ensorte que quand on vouloit exagerer la sagesse de quelqu'un, on disoit qu'il étoit même plus sage qu'Ethan. Il étoit fils de Mahol, & il avoit des freres dont la sagesse égaloit la sienne. On lui attribue le pseaume quatre-vingt-neuviéme; parce que le titre porte que c'est un *Maskil d'Ethan Ezrahite.* * *Rois*, 4. 31. *Pseaume* 39. 1.

ETHE, roi d'Ecosse, fils de *Kennet* II. commença de regner en 874. après son frere *Constantin* II. Ses crimes le rendirent si odieux à ses sujets, qu'ils l'obligerent de ceder le trône au bout d'une année à *Gregoire* fils de *Dongal.* Il obéit, mais avec tant de répugnance, qu'il mourut de douleur trois jours après cette abdication forcée l'an 875. Quelques auteurs l'ont surnommé *Alipes* ou *le Leger.* * Buchanan, *hist. d'Ecosse*, Du Chêne, *hist. d'Angl. l.* 8. *c.* 2.

ETHELBALD ou EDHEDWAD, fils d'*Etelulphe* ou *Ethelvvolf* roi d'Angleterre après son pere en 857. partagea le royaume avec son frere, & fut roi de Westsex. On dit qu'il eut dessein de se marier avec Judith de France, fille de l'empereur Charles *le Chauve*, & veuve d'Ethelwolf, la même que Baudouin comte de Flandres enleva depuis. Ethelbald regna environ deux ans, plongé dans toutes sortes de crimes, & mourut vers l'an 860. * Duchêne, *hist. d'Angl. l.* 7. *c.* 6.

ETHELBALD, roi des Merciens en Angleterre, descendu d'Alwin, frere de Pende, regna environ 41. ans, & se fit assassiner par ses crimes l'an 766. * Guillaume de Malmesburi, *hist. d'Angl.*

ETHELBERT, roi de Kent en Angleterre, parvint au trône vers l'an 560. après son pere *Emeric* ou *Irmeric*, & gouverna ses sujets avec beaucoup de prudence, & de douceur. Il epousa *Berthe*, fille de *Charibert*, roi de France à condition qu'elle auroit libre exercice de la religion Chretienne. On lui accorda sa demande, & Dieu se servit d'elle pour la conversion d'Ethelbert, & du royaume; car ayant amené avec elle Lethare, (que l'on a crû être évêque de Senlis) & d'autres ecclesiastiques, ils travaillerent à la conversion des Anglois; & S. Gregoire y envoya le moine Augustin, qui convertit le roi Ethelbert l'an 597. La conversion du roi fut suivie de celle de plusieurs seigneurs. Ce prince regna heureusement 50. ou 53. ans & mourut l'an 617. vingt ans après qu'il eut reçû la foi

Chrétienne. Il a été mis au rang des Saints. On fait sa fête au 24. Fevrier. * Gregoire de Tours, *liv. 9. chap. 26.* Greg. Magnus, *ep. 58. & ep. 52. 55. 59.* Bede, *liv. 1. & 2. hist. d'Angleterre.* Baillet, *vies des saints, Fevrier.*

ETHELBERT, frere d'*Ethelbald* roi d'Angleterre, recueillit vers l'an 859. ou 860. toute la succession du royaume, & se rendit digne fils du pere qu'il avoit eu. Il s'opposa courageusement aux Danois, qui avoient fait des courses sur ses terres; & mourut après un regne de cinq années, vers l'an 863. d'autres disent en 866.

ETHELBERT, ou ETHELREDE, roi de Westsex en Angleterre, troisiéme fils d'*Etelvvolf*, monta sur le trône après son frere *Ethelbert* vers l'an 866. & chassa au commencement de son regne les Danois qui avoient fait des courses sur ses terres. Depuis il donna secours au roi des Merciens contre ces mêmes barbares, & les vainquit; mais dans une autre bataille, il fut défait lui-même, & perdit la vie en combattant l'an 871. ou 872. ayant regné 6. ans. * Du Chêne, *l. 7. histoire d'Angl. c. 8. 9. & suiv.*

ETHELBERT, roi d'Angleterre, fils d'*Edgar* & de sa seconde femme *Alfrede*, succeda en 979. à son frere *Edouard* II. Par un édit inhumain, il fit tuer tous les Danois qui s'étoient établis en Angleterre. On ajoûte qu'il fit enterrer leurs femmes jusqu'à la moitié du corps afin d'avoir le plaisir de voir dévorer tout le reste par des dogues affamés. L'avarice & la débauche le rendirent l'horreur de tous ses sujets. Ils se révolterent; & Sunon roi des Danois, s'étant rendu maître de ses états, l'obligea de se retirer chez Richard II. duc de Normandie, dont il avoit épousé sa sœur nommée *Emme*. Après la mort de Sunon, Canut son fils lui succeda, & Ethelbert fut rappellé en Angleterre où il mourut bientôt après l'an 1016. ayant regné 38. ans. Il laissa *Alfred & saint Edouard* III. qui regnerent en 1042. & 1043. * Du Chêne, *hist. d'Angl. liv. 9. pag. 383. & suiv.*

ETHELRED, *cherchez* ETHELBERT.

ETHELWERD ou ELSWARD, *cherchez* ELEWARD.

ETHELWOLF EDELPHE ou ETHELULPHE, *cherchez* KELWULPH.

ETHELWOLF, EDELPHE, ETELULFE ou ATHULPHE, fut le second roi de la troisiéme dynastie des rois d'Angleterre, & succeda l'an 837. à son pere *Egbert Egleest*. Ce prince pacifique ne se réserva que l'ancien royaume de Westsex, & donna les autres que son pere avoit conquis, à *Egbelstan* son frere, ou son fils selon les autres. Quelque tems après les Danois firent des courses dans l'Angleterre, & prirent même Londres; mais ce roi les défit entierement. Depuis se voyant sans ennemis, il offrit à Dieu la dixiéme partie de ses états; & alla à Rome, sous le pontificat de Leon IV. où on dit qu'il rendit au saint siége ses royaumes tributaires d'un sterlin pour chaque famille. Ce qui s'est payé jusqu'au tems d'Henri VIII. & c'est proprement ce qu'on appelle *le denier de saint Pierre*. Ce fait n'est cependant pas constant; car la coutume de payer ce denier avoit été établie selon quelques auteurs l'an 740. sous Ina roi des Saxons, & il n'est pas sûr qu'elle ait été renouvellée, ni le tribut augmenté par ce prince. Quoi qu'il en soit, Ethelwolf, étant de retour, épousa le 1. Octobre 856. en secondes nôces *Judith* de France, fille du roi *Charles*, dit *le Chauve*. Durant son absence, son fils aîné s'étoit révolté contre lui; mais il dissipa les factions par son retour, & mourut deux ans après l'an 857. ou 858. ayant partagé le royaume entre les quatre fils qu'il avoit eus d'*Osburge* sa premiere femme. * Asser, *en sa vie.* Guillaume de Malmesburi. Polydore Virgile. Du Chêne, *au livre 6.*

ETHELWOLFE ou LOUP, Anglois de nation, religieux de l'ordre de S. Benoît dans le VIII. siécle, écrivit à Egbert évêque, un poëme en vers de la fondation du monastere de S. Pierre de l'ordre de S. Benoît, & quelques autres. * Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *l. 2. des hist. Lat. c. 29.*

ETHELWOLPHE ou ETHEVOLDE, évêque de Winchester en Angleterre, dans le X. siécle, avoit été religieux de Glassemburi, sous S. Dunstan, puis abbé. Il composa divers ouvrages, *De planetis, & mundi climatibus, de sua in Presbyteros potestate.* Traité des rois, des royaumes, & des diocéses d'Angleterre; & quelques autres dont Vincent de Beauvais, S. Antonin, Possevin, & Vossius font mention. Ethelwolphe mourut en 984. * Godowin, *de script. Angl.* Balæus, *de script. Magn. Britan.* Pitseus, *de script. Angl. &c.*

ETHELWOLPHE, ou EITEWOLF *de lapide*, gentilhomme Alleman de Souabe, du tems de l'empereur Maximilien I. vers l'an 1494. fut très-consideré à la cour du marquis de Brandebourg, & écrivit un ouvrage des heros & des hommes illustres, &c. * Trithéme, *de script. eccles.*

ETHERIEN (Hugues) de Toscane, florissoit sur la fin du XII. siécle, & passa quelque tems à la cour de l'empereur Manuel Comnene, qui l'estimoit beaucoup. Cela ne l'empêcha pas d'écrire un ouvrage pour la défense des Latins contre les Grecs, dans lequel il prouve que le saint Esprit procede du Pere & du Fils; il est divisé en trois livres, & adressé au pape Alexandre III. En 1177. le pape l'en remercia par une lettre que rapporte Baronius au 12. tome de ses annales. Etherien a encore composé un ouvrage de l'état de l'ame sortie du corps, dans lequel il traite de l'origine de l'ame, de sa nature, de son union avec le corps, de sa séparation, des sentimens qu'elle a en l'autre monde, de la resurrection des corps, & du jour du jugement. Ces ouvrages ont été imprimés à Bâle en 1543. & se trouvent dans les bibliotheques des peres. * Trithéme & Bellarmin, *in catal. de Script. eccles.* Genebrard, *l. 4. chron.* Baronius, *t. ult. annal. &c.* Du Pin, *Biblioth. des aut. eccles. du XII. siecle.*

ETHERIUS évêque d'Osma, dans la Castille neuve, florissoit dans le huitiéme siécle. La reine Adosinde, veuve de Silon, qui avoit pris le voile de religion dans un monastere d'Espagne, l'avertit qu'Elipand de Tolede enseignoit que J.C. pouvoit être appellé fils adoptif. Etherius & un prêtre abbé, nommé Beatus, combattirent cette erreur. Ils furent accusés d'Eutychianisme par Felix & par Elipandus. Ce fut pour se défendre, & pour convaincre leurs adversaires de l'erreur contraire, qu'ils firent deux livres intitulé de *l'adoption de J. C.* dans lesquels ils font profession de tenir la doctrine du concile d'Ephese, & de combattre le sentiment de leurs adversaires contraire à cette doctrine. Ces deux livres sont fort confus & pleins de beaucoup de reflexions inutiles, & de diverses repétitions; ils ont été imprimés dans les antiquités de Canisius, & dans les dernieres bibliotheques des peres. * Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques, du VIII. siecle.*

ETHFIN, ou ETWIN, roi d'Ecosse, fils d'*Eugene* VI. & frere d'*Ambercelette*, & d'*Eugene* VII. succeda l'an 730. à Mordache son neveu fils d'Ambercelette, & gouverna pendant 31. ans ses états avec une grande douceur. Alors étant déja avancé en âge, & ne pouvant plus exercer en personne les fonctions de roi, il nomma en 761. quatre lieutenans pour rendre la justice. Après avoir perdu le 7. Août la bataille contre Edelbade roi de Northumberland. Il mourut sur la fin de la même année, ou selon d'autres en 762.

ETHICUS (*Æthicus*) philosophe qui vivoit du tems de l'empereur Theodose *le grand*, selon les conjectures les plus vraisemblables, étoit Scythe de nation, comme le veut Rabanus, dans le livre des inventions des langues. Il a écrit une cosmographie, & on lui attribue l'Itineraire de l'empereur Antonin. * Vossius, *des hist. Lat. l. 3. de la philologie, c. 11. §. 17. de Mathem. c. 70. §. 1.*

ETHIOPIE, grande partie d'Afrique, est divisée en haute ou interieure, qui est le pays des Abyssins, & en basse Ethiopie ou exterieure, qui comprend les royaumes de Congo & de Biafara, la Caffrerie, le Monomotapa, & Monoëmugi, &c. Toute l'Ethiopie est partagée par la ligne équinoxiale. La basse Ethiopie s'étend depuis la riviere des Camerones, où est le fond du golfe de saint Thomas, en tournant autour des caps Negre, de Bonne esperance & des Corrientes jusques à la riviere de Cuama. Celle-ci la borne du côté de Zanguebar, que quelques modernes mettent dans cette Ethiopie exterieure, & dont quelques autres font une partie de la haute Ethiopie. La riviere des Camerones la divise au couchant du royaume de Benin, partie de la Guinée, qui est de l'Afrique ou Ulterieure. On divise cette basse Ethiopie en trois parties; entre la Guinée & le royaume de Congo, il y a divers royaumes & divers peuples. Les Ambosins & Camerones qui sont sur la mer; puis les royaumes des Capons, le pays d'Angra, les trois royaumes de Cacombe, de Gabom, & de Congo.

dont ce dernier est le plus puissant. Entre ces états est le cap de Lopo Gonsalves. Dans ses terres sont les royaumes de Biafara, de Medra, &c. Les terres des Ambolins & des Camerones, sont près de la riviere des Camerones, & le pays est assez fertile. Les terres des Capons, & d'Angra sont assez agréables, à cause des eaux qui les arrosent. Les premiers sont pauvres, les Capons malicieux, & ceux d'Angra aiment les armes. Les états qui sont aux environs du cap de Gonsalves, ont leurs peuples de même langue, de même religion, idolâtres, & de mêmes mœurs. Les plus proches de la mer sont les plus civils, à cause de l'abord des étrangers. Lorsqu'ils négocient avec les peuples de l'Europe, ils se blanchissent le visage avec de la craye. Leurs habits sont faits de nattes, tissues d'écorces de certains arbres, & accommodés proprement. Ceux de Biafara sont barbares, s'adonnent aux sortileges, & sacrifient quelquefois leurs enfans aux démons. La Caffrerie, ou pays des Caffres, occupe la côte la plus meridionale de toute l'Ethiopie, faite en demi cercle, & aux environs du cap de Bonne esperance. Les uns le commencent dès le cap Negre, & le continuent jusques à la riviere de Guama. Celle-ci le sépare du Zanguebar, l'autre du Congo. Les autres le commencent & le finissent au Tropique du Capricorne; tant en deçà qu'au delà du cap de Bonne esperance. Les autres le prennent diversement. On a crû quelquefois que ces peuples n'avoient ni roi, ni foi; c'est pour cela qu'on les nomme Caffres, nom que les Arabes donnent aux peuples qui ne reconnoissent point de divinité. On a sçû depuis qu'ils ont divers seigneurs. Toutes ces côtes de la Caffrerie sont bornées dans les terres, par une chaîne de montagnes que les monts de la lune forment. La partie de ces montagues, qui avance vers le cap de Bonne esperance, est nommée par les Portugais *Picos fragosos*, pointes ou roches aigues. Ce cap est la piece la plus remarquable de la Caffrerie. C'est le point le plus meridional de l'Afrique, & même de notre continent; & le plus fameux promontoire qui soit dans le monde. Vasquez de Gama le reconnut l'an 1498. Après l'avoir doublé, il trouva le chemin des Indes orientales par la grande mer; c'est pourquoi les Portugais se vantent d'avoir été les premiers qui ont eu connoissance de ce cap; mais il est certain que les anciens l'avoient aussi connu. L'air de ce pays est quelquefois temperé, & quelquefois froid, à cause des montagnes couvertes de neiges. Les terres sont extrêmement fertiles, & ont plusieurs mines d'or. Quelques-uns croient que Sophala, que les Septante traduisent Sophira, est l'Ophir de l'écriture, où Salomon envoyoit sa flotte tous les trois ans. Les originaires du pays sont noirs, & la plûpart idolâtres; les autres basanés, & presque tous Mahometans. On dit qu'il se fait un grand négoce d'or sur cette côte, qu'il s'en peut tirer tous les ans deux ou trois millions, pour des bagatelles qu'on leur apporte de diverses parties de l'Europe, de l'Asie, & de l'Afrique même. A l'égard de la haute Ethiopie, *voyez* ABISSINIE, ABISSINS, CAFFRERIE, CONGO, MONOMOTAPA, &c. & outre les auteurs qui y sont cités, *consultez* encore Pigafet; Linschot; Jarric Lopez; Marmol; Jean de Leon; Job Ludolph, *hist. d'Ethiopie*; Vincent le Blanc; Sanut; Magin; Cluvier; Sanson; Du Val.

ETHLIUS, premier roi d'Elée, fut fils de Jupiter & de Protogenie, & pere d'Endimion qui fut aimé de la lune. * Pausanias, *l.* 5.

ETHLIUS, de Samos, historien, est cité par Athenée, *l.* 14.

ETHNARQUE, ce mot est grec & signifie *prince* ou *souverain*. Celui qui étoit honoré de ce titre ne relevoit dans sa principauté que de l'empereur. Archelaüs, fils d'Herode *le grand*, le fut de Judée environ dix ans, c'est-à-dire, jusqu'à son exil.

ETHODE I. de ce nom, roi d'Ecosse, dans le II. siécle, étoit, dit-on, fils de la sœur du roi Mogal, & monta sur le trône après Conar, qui avoit succedé à son oncle. Il eut tant de reconnoissance pour Argard qui avoit gouverné l'état sous le regne de son prédecesseur, & que les grands du royaume avoient mis en prison, à cause de ses débauches, qu'il le fit grand administrateur de la justice. Argard fut tué dans l'exercice de son emploi : ce qui outra si fort le roi, qu'il fit mourir plus de trois cens de ceux qui avoient eu part à cet assassinat. Il gouverna l'Ecosse trente-trois ans, & fut malheureusement assassiné par un Hibernois joueur de flute, qui couchoit dans sa chambre. On prétend que ce fut vers l'an 194. Tous ces faits sont assez mal appuyés. * Buchanan, *hist. d'Ecosse.*

ETHODE II. fils du précedent, fut roi après ses oncles Satraël & Donald I. il avoit si peu d'esprit & d'inclination pour les bonnes choses, que les grands furent obligés d'envoyer dans toutes les provinces de sages lieutenans pour l'administration des affaires. Ce prince mena une vie fainéante l'espace de 30. ans ou environ; & fut tué par ses gardes l'an 231. On assure qu'il ne regna que 16. ans. * Du Chêne, *l.* 3. *p.* 161.

ETHON, (*Æthon*,) est le nom que les poëtes ont donné à l'un des quatre chevaux du soleil. Le premier est nommé Pyrocis, ou *de couleur de flâme*. Le second se nomme Eoüs ou *Oriental* : le troisiéme Ethon, c'est-à-dire, *brûlant* : & le dernier est Phlegon, *enflammé*. * Ovide, *l.* 2. *Met. Fab.* 1.

ETHRA, (*Æthra*) fille de Pitthée roi de Trezene, devint grosse d'Egrée roi d'Athenes, qui étoit logé chez son pere. Son amant étant obligé de retourner en Attique & la laissant enceinte, lui ordonna, que si elle accouchoit d'un fils, elle le lui envoyât lorsqu'il seroit grand. Il lui laissa une épée & des souliers, par le moyen desquels ce fils pût se faire reconnoître. *Voyez* THESEE. * Plutarque, *vie de Thesée*. Ovide, *Ep.* 10. *d'Ariadne à Thesée.*

ETHRA, (*Æthra*,) fille de Thétis & de l'Ocean, épousa Atlas, & fut mere de Hyas & de sept filles. Ce Hyas passant dans la Libye, & ayant été malheureusement devoré par un lion, ses sœurs en jetterent tant de larmes, qu'elles moururent de douleur; Jupiter voulant recompenser leur tendresse les metamorphosa en sept étoiles que nous appellons *pluvieuses*, & que les Grecs nommoient *Hyades*, & les Latins *Suculæ*, *Sucula*, non pas de *Sus*, fausse étymologie, que Tyron imputoit aux Latins, & les accusoit de dériver le mot ὑάδες de ὗς, *sus*, au lieu qu'il vient de ὕειν, *pleuvoir*. Aulu-Gele soutient que *sucula* est formé du nom grec ὑάδες, en changeant l'esprit âpre en S.

ETHRIGE, (Georges) Anglois, florissoit dans le XVI siécle vers l'an 1584. & enseignoit la langue grecque dans l'université d'Oxford, lorsque l'Angleterre se sépara de l'église Romaine, sur le refus qu'il fit d'entrer dans le schisme, il fut mis en prison, & il en sortit après de longues souffrances. Outre les langues, il sçavoit la medecine & les belles lettres, & composoit avec beaucoup de facilité en prose & en vers. Il publia divers recueils en latin, en grec, en hebreu & en anglois; & traduisit du grec en latin les œuvres de S. Justin martyr, &c. * Sandere, *in Monarch.* Pitseus, *de Script. Ang.* Le Mire, *de Script. sec. XVI.* &c.

ETHUSE, (*Æthusa*) isle proche de Sicile. Pline a cru que c'est la même qu'Ægusa. Mais Ptolomée fait voir que ce sont deux isles differentes. En effet, Fazel & d'autres auteurs disent qu'Æthuse a aujourd'hui le nom de Limoza; & que Favognana est celui d'Ægusa.

ETIENNE, (saint) le premier des sept diacres, choisis par les apôtres l'an 33. de J.C. avoit été élevé dans l'école de Gamaliel. Les Juifs s'éleverent contre lui; mais ne pouvant resister au saint Esprit qui parloit par sa bouche, ils gagnerent de faux témoins, qui l'accuserent de blasphemer contre le temple & contre la loi. Il fut cité en pleine assemblée, où il se défendit avec courage, & reprocha aux Juifs leur endurcissement, & leur impieté. Ces reproches les mirent en fureur & le saint diacre mourut assommé de pierres, s'étant écrié qu'il voyoit les cieux ouverts, & Jesus assis à la droite de son pere. Durant ce tourment il pria pour ses persecuteurs; & ayant été le premier de ceux qui moururent pour la confession du nom de Jesus-Christ, il lui offrit son sang pour ceux mêmes qui le répandoient. Les Heretiques supposerent dans les premiers siécles, des revelations sous son nom : mais les fideles les rejetterent, & témoignerent tant de devotion pour ce saint levite, qu'on lui bâtit des oratoires, comme celui que lui éleva saint Martial, dans les Gaules. L'invention de ses reliques se fit l'an 415. sous l'empire d'Honorius & de Theodose, *le Jeune*; & Orose fut le premier qui en porta en Occident. Ce qui se voit dans les œuvres de S. Augustin, & par les actes de cette translation, rapportés par Metaphraste, Lippoman, & Surius, sous le 3. Août & par les

auteurs allegués par le cardinal Baronius sous les années 34. 44. 74. 415. 416. 439. &c. * *Actes des apôtres*, c. 6. & 7. Lucien, *Invent. Corp. S. Steph.* S. Augustin, *l. 22. de civit. &c.*

PAPES.

ETIENNE I. (saint) succeda l'an 254. ou 255. à Lucius évêque de Rome, & gouverna cette église pendant deux ans. Au commencement de son pontificat il fut consulté par Faustin, & par les évêques de la province de Lyon, touchant Marcien évêque d'Arles, qui s'étoit joint à la secte des Novatiens. Etienne ayant negligé de leur faire reponse, saint Cyprien lui écrivit de satisfaire au desir des évêques des Gaules, & d'envoyer des lettres dans la province, & particulierement au peuple de la ville d'Arles, par lesquels il declareroit Marcien excommunié & leur manderoit d'élire un autre évêque en sa place. Quelque temps après, des évêques d'Espagne, Basilide, évêque de Leon, & de Martial évêque d'Astorgue, déposés par les évêques d'Espagne, eurent recours à Etienne, & demanderent à être admis à sa communion, afin de se faire rétablir dans leur siege. Il les reçut; & ces évêques étant retournés en Espagne, firent tous leurs efforts pour rentrer dans leurs églises. Les évêques d'Espagne s'y opposerent, & S. Cyprien approuva leur conduite, assurant qu'Etienne avoit été surpris. Ce fut sous le pontificat d'Etienne que la question sur la validité du batême donné par les Heretiques fut agitée. Etienne décida nettement qu'il ne falloit rien innover, & en suivant la tradition recevoir tous les Heretiques, par la seule imposition des mains, sans les rebaptiser, pourvû qu'ils eussent reçû le batême au nom de la sainte Trinité, & avec de l'eau. S. Cyprien & Firmilien s'opposerent ouvertement à cette décision, contraire à la pratique de leurs églises. Etienne en fut si fort irrité, qu'il refusa de donner la communion & même l'hospice aux députés des évêques d'Afrique. Etienne est mis au nombre des martyrs: on a même des actes de ce martyre; mais ils sont visiblement supposés, & il paroît par la vie de S. Cyprien, écrite par le diacre Ponce, qu'il n'avoit pas souffert le martyre, comme son successeur Sixte II. aussi n'est-il pas mis dans l'ancien catalogue de Bucherius, au rang des évêques de Rome qui ont été martyrs. Il mourut néanmoins l'an 257. dans le tems de la persecution de Valerien. Les actes de son martyre porte que ce pontife prévoyant une horrible persecution, disposa les fideles à la souffrance, pourvût au gouvernement de l'église, & se retira dans une des catacombes qui servoient de retraite aux fideles, durant ces tems fâcheux; qu'en un seul jour il y batisa cent huit personnes, les confirma par le signe du sacré mystere, & offrit pour eux le sacrifice, auquel ils participerent, qu'il y rendit aussi la vûe à une fille aveugle, & la convertit aussi-bien que son pere; qu'il fut pris par ordre de l'empereur Valerien & sacrifié par ses Satelites dans le lieu où il offroit lui-même le sacrifice de la messe, le 2. Août de l'an 257. mais on ne peut faire aucun fond sur ces actes fabuleux. On lui attribue deux épîtres decretales, qui sont certainement supposées. S. SIXTE II. lui succeda. * S. Cyprien, *Ep. 66. 67. 74. 75. Vie de S. Cyprien, par* Ponce. Baronius, *A. C. 256. 257. &c. & au martyrol. an 2. Août.* Louis-Jacob, *bibl. Pontif. &c.* Du Pin, *bibl. des ant. eccl. des trois prem. siecl.*

ETIENNE II. succeda le 27. Mars 752. à Zacharie. Son pontificat ne fut que de trois ou quatre jours; & c'est pour cette raison que la plûpart des anciens auteurs, ou ne l'ont pas voulu mettre au catalogue des papes, ou l'ont confondu avec Etienne III. qui tint le siege après lui, mais que l'on appelle Etienne II. * Baronius, *A. C. 752.* Onuphre & Genebrard, *en la chron.* Ciaconius, *en sa vie, tom. III. Conc. in Steph. II.* Maturus, *Annot. sur S. Anton. part. 5. tit 12. c. 1. §. 3.*

ETIENNE III. Romain, fils de Constantin fut mis sur le siége de S. Pierre, après la mort d'Etienne II. l'an 752. Au commencement de son pontificat, Astolfe roi des Lombards, après s'être rendu maître de l'Exarchat de Ravenne, & de plusieurs places jusques à Rome, prétendit assujettir cette ville; & marchant à la tête de ses troupes, il envoya sommer les Romains de lui payer le tribut d'un écu d'or par tête. Le peuple le supplia de laisser les terres de l'église en paix, eut recours à la protection de Constantin *Copronyme* empereur. Mais le prince Lombard se moqua de l'un & de l'autre: de sorte que le pontife se retira vers le roi Pepin en France. Pepin lui envoya deux des principaux de sa cour, l'évêque Rodigandus & le duc Ancaire, pour le conduire. Il le reçut avec un plaisir extrême, & le traita avec grand honneur; non pas toutefois jusqu'à marcher à pied, à côté de lui, & à tenir la bride de son cheval, comme le dit Anastase. Etienne a écrit qu'étant malade à l'extrêmité dans l'abbaye de S. Denys, il se fit porter sous les cloches, pour demander la santé à Dieu; & que dans une vision qu'il eut, il fut guéri par l'intercession de S. Denys, qui lui apparut entre saint Pierre & saint Paul. Il sacra en France l'an 754. Pepin, avec ses enfans. Ensuite ce prince passa en Italie, & assiegea dans Pavie Astolfe, qui se soûmit à tout ce qu'on voulut; & qui, pour éviter sa ruine entiere, promit de rendre, outre les terres de l'église qu'il avoit usurpé l'éxarchat que le roi ajouta au domaine de saint Pierre. Mais Pepin n'eut pas plutôt repassé les monts que le Lombard se mocquant de ses promesses, alla mettre le siége devant Rome, après avoir fait un épouvantable ravage aux environs, où il ruina tout par le fer & par le feu, sans épargner même les églises, & les tombeaux des saints Martyrs. Alors Etienne eut recours à son protecteur, & lui écrivit trois lettres que nous avons encore, les plus pressantes & les plus soumises que l'on puisse imaginer. Il en écrivit même une au nom de saint Pierre. Le roi repassa en Italie, & obligea Astolfe à executer ce qu'il avoit promis. Ainsi l'éxarchat de Ravenne, appelle aujourd'hui *la Romagne*, avec la Pentapole, c'est-à-dire, Ancone, les quatres villes du Picentin, & quelques autres furent soumises à la puissance du Pape Etienne II. qui mourut le 6. Avril de l'an 757. après avoir gouverné 5. ans & 28. jours. Paul I. lui succeda. On a cinq lettres de ce pape, avec des privileges accordés à l'abbaye de S. Denys, & un recueil de quelques constitutions canoniques qu'il fit à Quersi pour répondre aux questions qui lui avoient été proposées, par les moines du monastere de Bretigni. Ce recueil contient 19. reglemens la plûpart tirés des decrets des papes & des conciles précedens. Il y en a un touchant le batême, dans lequel il excuse un prêtre, qui, dans la necessité, n'ayant point d'eau, avoit baptisé avec du vin; mais l'intelligence de ce reglement est assez difficile, parce que ces termes qu'on y lit, *Infantes sic permaneant in ipso baptismo*, paroissent avoir été ajoûtés; auquel cas le pape excuse bien le prêtre, mais ne déclare rien sur la validité du batême; ce qui est la même chose que dire qu'il est nul. Valafride rapporte que ce pape introduisit en France le chant romain, & cela paroît par les capitulaires de Charlemagne. * Baronius, *A. C. 752. n. 10. 11. &c.* Sigebert Adon, *en sa chron.* Platine, *hist. des papes.* Anastase, &c. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du VIII. siécle.*

ETIENNE IV. Sicilien de nation, qui étoit né à Rome, sous le pontificat de Gregoire III. & avoit été fait par le pape Zacharie, prêtre titulaire de sainte Cecile, fut élû pape le 3. Août l'an 768. après que Constantin frere de Toton duc de Nepi, que ce seigneur avoit intrus par violence sur le saint siége eut été chassé, & que Philippe prêtre & moine, qui avoit été élû pour être mis sur le saint siége, y eut renoncé. Etienne IV. s'étant mis en possession du saint siége, Constantin, fut déposé. Ses partisans furent traités cruellement, & la fureur fut portée si loin, que l'on alla dans le monastere où il s'étoit renfermé, pour lui arracher les yeux. Valdipert, prêtre voulut aussi se saisir de Christophle primecier & des principaux de la ville de Rome, pour les livrer aux Lombards; mais on lui opposa un vicomte, qui s'étant mis à la tête du peuple, le prit prisonnier, & lui fit crever les yeux. Pendant tous ces troubles Etienne écrivit en France, pour prier le roi d'envoyer à Rome des évêques afin de regler dans un concile les affaires qui concernoient les églises de Rome. Serge, deputé de ce pape, trouva Pepin mort, & rendit sa lettre à ses fils Charles & Carloman, qui envoyerent douze évêques François à Rome, lesquels y tinrent un concile avec les évêques d'Italie, devant lequel on amena Constantin tout aveugle qu'il étoit. Le premier jour il demanda pardon au concile, & dit pour s'excuser qu'il avoit été forcé par le peuple: mais le lendemain il se défendit, en soutenant qu'il n'étoit pas nouveau que des Laïques fussent élevés à l'épiscopat. Les évêques irrités de

cette défense le firent battre & chasser de l'église. Le concile examina ensuite toute cette affaire, & declara nulles les ordinations qui avoient été faites par Constantin: il traita aussi du culte des Images, & le soutint contre le concile tenu en Grece. Les choses étant ainsi reglées, Etienne demeura paisible possesseur du saint siége. Il eut neanmoins quelques affaires avec Didier roi des Lombards, pour l'archevêché de Ravenne, qui vacqua par la mort de Serge. Ce prince avoit fait mettre en sa place un nommé Michel. Etienne l'en voulut faire sortir comme intrus, & il fut enfin chassé & envoyé à Rome par l'ordre de Charles roi de France; mais Didier fit crever les yeux à Christophle & à Serge, qui le sommoient de la part du pape, de rendre à l'église ce qui lui appartenoit, & fit même mourir Christophle. Ce pape mourut le dernier Janvier 772. On a trois lettres de lui dans la collection des conciles, & deux dans le code Carolin. Il eut pour successeur ADRIEN I. * Anastase; Platine; Baronius, *A. C. 768.* Du Pin, *bibl. des ant. eccl. du VIII. siécle.*

ETIENNE V. pape, Romain, élû après Leon III. vint en France d'abord après son exaltation; & sacra à Reims l'empereur Louis *le Debonnaire*, avec sa femme Hermengarde. Etant de retour à Rome, il y mourut, n'ayant tenu le siége que 7. mois & 3. jours, depuis le 22. Juin de l'an 816. jusqu'au 25. Janvier de l'an 817. PASCHAL I. lui succeda. * Baronius, *A. C. 816. n. 96. 98. 100. 817. n. 1.* Thegan, *de gest. Lud. Imp. c. 16. 17. 18.*

ETIENNE VI. dit auparavant *Basile*, étoit Romain & fut élû après *Adrien* III. le 27. Mai de l'an 885. Il écrivit avec un courage invincible à Basile *le Macedonien*, empereur d'Orient, pour défendre les papes ses predecesseurs, contre les calomnies de Photius. Sa lettre fut rendue à Leon successeur de Basile, qui avoit chassé Photius du siége de Constantinople, & fait élire en sa place Etienne son propre frere. Cette élection fut approuvée par les évêques Grecs, qui n'avoient point voulu reconnoître Photius, & qui écrivirent au sujet des évêques ordonnés par Photius. Là-dessus le pape leur répondit que les ordinations faites par Photius étoient nulles, que cependant par condescendance, il auroit pour eux toute la consideration possible, & qu'il envoyoit deux legats pour voir avec eux ce qui se pourroit faire. Quelques auteurs ont crû qu'il avoit reconnu Etienne premier legitime patriarche de Constantinople, quoiqu'il eût reçû les ordres sacrés de Photius, usant en cela de dispense avec lui; mais il n'en paroît rien dans les lettres qu'Etienne écrivit aux évêques Grecs. Après la mort de Charles *le Gros*, qui arriva en 888. Etienne reconnut Gui duc de Spolette pour roi d'Italie, & pour empereur. Etienne a écrit une lettre à l'empereur Basile, & deux lettres aux évêques Grecs. On a encore une lettre qui porte son nom, écrite à l'évêque de Mets, dans laquelle il décide que l'on peut donner les ordres sacrés à un clerc qui a perdu un doigt; & un fragment d'une lettre écrite à Foulques archevêque de Reims en faveur de Teutboldus élû évêque de Langres. La lettre que l'on suppose qu'il a écrite en faveur de l'église de Narbonne, contre l'église de Tarragone, est une piece fausse. On met sa mort au mois de Mai de l'an 891. après un pontificat de six ans & quelques jours. FORMOSE lui succeda. *Du Chêne, *vies des papes.* S. Antonin; Volaterran; Sigebert; Onuphre; Ciaconius; Platine, &c. Du Pin, *bibl. des ant. ecclef. du IX. siécle.*

ETIENNE VII. que l'on nomme communément Etienne VI. fut mis sur le siége pontifical, avant le mois d'Août 896. lorsqu'on eut chassé Boniface qui s'étoit intrus, après la mort de Formose. Etienne fit deterrer le corps de Formose, le fit revêtir & dépouiller de ses habits pontificaux; & après lui avoir fait couper les trois doigts avec lesquels il donnoit la benediction, il le fit jetter dans le Tibre, declara nulles toutes les ordinations faites par ce pape, & tint ensuite un concile à Rome, où il fit approuver sa conduite cruelle. L'an 900. ce pape fut mis en prison, par la faction des grands de Rome, & y fut étranglé. On a deux lettres de lui à deux archevêques de Narbonne; mais l'une & l'autre paroissent supposées. ROMAIN I. du nom, qui lui succeda, revoqua ce que son predecesseur avoit fait contre la mémoire de Formose. * Platine; Onuphre; Baronius, *A. C. 897. n. 1. 900. n. 6.* Du Chêne, *vies des papes.* Louis Jacob, *bibl. pontif.* Du Pin, *bibl. des ant. eccl. du IX. siécle.*

ETIENNE VIII. succeda au pape *Leon* VI. Nous ne trouvons pas qu'il ait rien fait de memorable durant deux ans un mois & 15. jours qu'il tint le pontificat. Il mourut l'an 931. & JEAN XI. lui succeda. * Luitprand; Sigebert; Baronius, &c.

ETIENNE IX. Alleman, fut élû le 9. Juin de l'an 939. après *Leon* VII. à la consideration d'Othon empereur son parent. Quelques rebelles le traiterent indignement, & le defigurerent tellement par les coups qu'ils lui donnerent sur le visage, qu'il n'osoit paroître en public. Cela ne l'empêcha point de s'employer courageusement pour le bien de l'église. Il soûtint aussi le parti de Louis d'*Outremer*, roi de France contre ses sujets rebelles, & mourut l'an 643. MARTIN III. lui succeda. * Platine; Baronius; S. Antonin; Volaterran; Du Chêne; Papyre Masson; Ciaconius.

ETIENNE X. appellé auparavant *Frideric*, étoit fils de Gozaelon, surnommé *le Grand*, & frere de Godefroi *le Barbu*, duc de Lorraine, & succeda le 3. Août de l'an 1057. au pape *Victor* II. Ce jour étoit celui de l'invention des reliques de S. Etienne, dont il prit le nom. Leon IX. l'avoit envoyé à Constantinople à l'empereur Constantin XI. surnommé *Monomaque*. A son retour, il se fit religieux au Mont-Cassin, & fut depuis abbé de ce monastere. Lorsqu'on le mit sur le siége pontifical, il permit aux Benedictins du Mont-Cassin d'élire un abbé; mais il ne voulut point qu'il lui succedât pendant sa vie. Ce pape remplit le siége depuis le 2. d'Août 1057. jusqu'au 29. Mars, ou, selon d'autres, jusqu'au 28. Avril 1058. qu'il mourut à Florence, où il étoit allé voir son frere Godefroi, qui avoit épousé Beatrix marquise de Toscane, & veuve de Boniface. Plusieurs miracles qui se firent à son tombeau, furent un illustre témoignage de sa sainteté. On a deux lettres de ce pape, l'une à l'archevêque de Reims, & l'autre à Pandulphe évêque de Marsi. NICOLAS II. lui succeda. * Leon d'Ostie, *lib. 2. cap. 8. lib. 3. c. 101.* Platine; Ciaconius, *en sa vie.* Baronius; Possevin; Du Chêne. Du Pin, *biblioth. des ant. ecclef. du XI. siécle.*

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

ETIENNE I. de ce nom, patriarche d'Antioche, dans le IV. siécle, avoit été chassé du clergé par S. Eustache, parce qu'il soutenoit les erreurs d'Arius. Sa disgrace le rendit considerable entre les Ariens, qui l'éleverent sur le siége d'Antioche, après Placide, vers l'an 345. Il fut un des chefs de ce parti contre S. Athanase, défenseur de la Foi orthodoxe, & accompagna ses collegues au concile de Sardique en 347. Mais les évêques d'Orient s'étant séparés d'avec les Occidentaux, se retirerent à Philippes, ville de Thrace, où ils tinrent un conciliabule, & dresserent une nouvelle profession de foi. Etienne fut un de ceux qui furent excommuniés, & déposés par le concile de Sardique. Euphratas, évêque de Cologne, & Vincent de Capoue, furent envoyés peu de tems après, par les peres du concile de Sardique, à l'empereur Constance, qui étoit à Antioche, & lui porterent des lettres de Constant son frere. Etienne, qui étoit très-habile fourbe, voulut les perdre; & pour en venir plus facilement à bout, il gagna par le moyen de ses clercs, une courtisanne qu'on fit entrer la nuit dans la chambre d'Euphratas; mais la fourbe ayant été découverte, Etienne fut chassé de son siége l'an 348. & l'eunuque Leonce fut mis en sa place. *S. Athanase, *Ep. ad Solit.* Theodoric, *l. 2. c. 9. & 10.* Baronius, *A. C. 343. 348. &c.*

ETIENNE II. patriarche d'Antioche, fut élû l'an 477. évêque de cette ville par les Catholiques & fut chassé de son siége l'an 478. par le tyran Basilisque, qui remit Pierre le Foulon sur le siége d'Antioche. Mais Zenon après avoir vaincu Basilisque, rétablit Etienne. Neanmoins Pierre le Foulon, qui étoit toujours demeuré à Antioche, y entretint un parti d'Eutychiens, qui attaquerent Etienne comme il étoit à l'autel, le percerent de coups, & jetterent son corps dans la riviere, l'an 479. C'est ce qui l'a fait mettre au rang des martyrs, & celebrer la fête au 25. d'Avril. * Liberat. Evagre, *hist. lib. 3.* Theodore lecteur. Baronius. Baillet, *vies des Saints, mois d'Avril.*

ETIENNE III. lui succeda, & mourut l'an 482.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

ETIENNE I. de ce nom, patriarche de Constantinople, étoit fils de l'empereur *Basile*, & frere de *Leon* VI. Il fut mis en la place de Photius l'an 886. & parce qu'il avoit reçû les ordres sacrés de ce dernier, on douta si son ordination étoit veritable, & l'on consulta là-dessus le pape Etienne VI. qui ne répondit rien de positif; cependant Etienne dont nous parlons demeura en possession du siége de Constantinople, s'acquit beaucoup d'estime par son zele & par sa pieté, & mourut en odeur de sainteté l'an 893. * Banduri, *Imp. Orient. l. 8. com.*

ETIENNE II. succeda l'an 925. à Nicolas Mystique, & mourut en 928. * Banduri, *Imp. Orient. l. 8. com.*

PATRIARCHE DE JERUSALEM.

ETIENNE, patriarche de Jerusalem, étoit auparavant abbé de S. Jean, en la Vallée-lès-Chartres, qui étoit une abbaye fondée par Ives de Chartres. Il avoit été vidame de cette même ville, & avoit l'honneur d'appartenir à Baudouin roi de Jerusalem, où étant venu pour quelques affaires, il fut mis sur le siége pontifical, l'an 1128. Il mourut deux ans après. * Saint Bernard, *ep. 82.* Guillaume de Tyr, *l. 13. c. 25.* Baronius, *A. C. 1128. 1130.*

CARDINAUX, ARCHEVESQUES, Evêques, & Abbés.

ETIENNE, évêque d'Ephese, qui assista au concile general de Chalcedoine, est, selon quelques-uns, l'auteur de la premiere collection grecque du droit canon, ou du code des canons de l'église universelle qui fut cité dans le concile de Chalcedoine, tenu en 451. Nous avons parlé de ces collections dans l'article du DROIT CANON. * Doujat, *hist. du droit canon.*

ETIENNE, diacre de S. Cesaire, archevêque d'Arles, dans le sixiéme siécle, avoit toujours été fort attaché à ce saint prélat qui mourut en 544. & fut un de ceux qui travaillerent à sa vie, rapportée par Vincent Barralis, *in chron. Lirin.*

ETIENNE, évêque d'Hierapolis, écrivain de la vie de S. Golanduch, martyr, comme l'assûrent Evagre & Nicephore, fut martyrisé par les Perses: ce que ces auteurs ont remarqué aussi-bien que Theophylacte, dans l'histoire de l'empereur Maurice. * Evagre, *l. 6. c. 19.* Nicephore, *l. 18. c. 22.* Theophilacte, *l. 5. c. 12.*

ETIENNE, évêque de Liege, dans le X. siécle, avoit été clerc de l'église de Mets, & fut ensuite abbé de Lobes, & évêque de Liege, vers l'an 904. Il mit en langage plus pur la vie de S. Lambert, que Godescalc clerc avoit autrefois composée. On lui attribue encore quelques autres ouvrages, comme un cantique de la Trinité; un autre de l'invention du corps de S. Etienne martyr, &c. Vossius attribue ces ouvrages à deux prélats de ce nom. * Sigebert, *de script. eccl. c. 125.* Fulcuin, *in chr.* Chapeauville, *de episc. Leodiens.* Le Mire, *bibl. eccl.* Valere André, *bibl. Belg.* Vossius, *de hist. Lat. l. 2. c. 39. &c.*

ETIENNE, évêque de Cologne, celebre par sa science & par sa pieté, vivoit dans le X. siécle, l'on dit qu'il écrivit quelques traités. * Coccius, *in Cat.*

ETIENNE, cardinal, dans le XI. siécle, François de nation, prit l'habit de religieux à Cluni sous S. Odilon; & s'étant distingué par sa pieté & par sa doctrine, il fut mis par le pape Leon IX. au nombre des cardinaux, vers l'an 1049. Etienne X. le nomma avec deux autres, pour aller legat à Constantinople, mais la mort de ce pontife qu'ils apprirent à Bari, les obligea de revenir à Rome, où ils se trouverent l'an 1059. à l'élection de Nicolas II. Etienne fut depuis envoyé en France & en Allemagne, & mourut au mont-Cassin, vers l'an 1061. C'est sous cette année, que le cardinal Baronius rapporte son épitaphe composée par Alphon, archevêque de Salerne. * Leon d'Ostie, *l. 2. c. 8.* Frison. *Gall. purp.* Onuphre. Ciaconius. Auberi, &c.

ETIENNE, (saint) dit *de Muret*, fondateur de l'ordre de Grandmont, fils d'*Etienne* comte de Thiers & de *Candide*, vint au monde l'an 1046. dans le château de Thiers, petite ville de la basse Auvergne, sur les limites de la Limagne, vers le pays de Forêts. Son pere le mena en Italie, où étant tombé malade, on le mit entre les mains de Milon, évêque de Benevent. Depuis il conversa avec des hermites dans la Calabre, & souhaita de mener une vie semblable à la leur. Il en demanda la permission au pape Gregoire VII. & étant revenu en France, il se retira environ l'an 1076. à Muret, dans le diocèse de Limoges, où il fonda son ordre. On le nomme *de Grandmont*, parce qu'après la mort de S. Etienne ses religieux se retirerent à Grandmont, dens la même province de Limosin, emportant le corps de leur saint patriarche, qui mourut le huitiéme de Février 1124. Le pape Clement III. le mit au catalogue des Saints, l'an 1189. à la sollicitation de Gerald Ithier VII. prieur de Grandmont qui écrivit la vie de ce saint qui n'avoit jamais voulu être que diacre, & portoit ordinairement sur sa tête un papier, où étoit écrite la promesse qu'il avoit faite à Dieu, d'être tout à lui. Il avoit de même en son doigt un anneau pour marque de l'alliance qu'il avoit contractée avec J. C. La vie de ce saint écrite par Ithier n'est pas exemte de fautes. Il y faut joindre la dissertation de Bollandus. L'ordre de Grandmont fut approuvé par divers papes, & la regle qui étoit très-austere, fut moderée par Innocent IV. en 1247. & par Clement V. en 1309.* Baronius, *A. C. 1126.* Vincent de Beauvais, *in spec. hist. l. 25. c. 26. & seqq.* Ciaconius & Genebrard, *en Greg. VII.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Baillet, *vie des saints. Fevrier.*

ETIENNE, (saint) troisiéme abbé de Cîteaux, Anglois de nation, prit l'habit de religieux dans le monastere de Shirburn ou Sherborn, sur les confins de la province de Sommerset. Il étudia les humanités, la philosophie & la Theologie dans l'Université de Paris. Lorsqu'il eut fini ses études, il entreprit le voyage de Rome, d'où il revint en France, & se retira dans l'abbaye de Molesme, au diocèse de Langres. Le relâchement de ce monastere, obligea Robert, qui en étoit abbé, d'en sortir avec plusieurs autres religieux qui formerent un plan de vie plus parfaite, & choisirent Cîteaux comme un lieu propre à l'exécuter. Tels furent les commencemens de cette célebre réformation de l'ordre de S. Benoît dans le nouveau monastere de Cîteaux, dont S. Robert fut élû premier abbé le 21. Mars 1098. Le pape l'ayant obligé de quitter l'année suivante, & de s'en retourner dans son monastere de Molesme, il fit élire abbé en sa place Alberic, & choisir Etienne pour en être prieur. Ce saint ne contribua pas peu à regler la discipline, & à dresser les Statuts de ce nouvel ordre. Etienne se chargea d'en solliciter la confirmation auprès du pape Paschal II. Alberic étant mort, Etienne fut élû abbé par toute sa communauté. C'est à ce saint que l'ordre de Cîteaux est redevable de son accroissement, de sa perfection & de ses regles. Un grand nombre de disciples accoururent en foule pour se mettre sous sa conduite. La réputation de saint Bernard, qui vint se consacrer à Dieu dans cette abbaye, y attira un si grand nombre de personnes, qu'Etienne fut obligé de bâtir plusieurs monasteres, pour décharger celui de Cîteaux. Il commença par celui de la Ferté sur Grône, dans le diocèse de Châlon sur Saone en 1113. L'année suivante il fonda celui de Pontigni, à quatre lieues de la ville d'Auxerre. En 1115. il en fit construire un troisiéme à Clairvaux, dans le diocèse de Langres à qui S. Etienne donna S. Bernard pour premier abbé. La quatriéme fille de Cîteaux fut l'abbaye de Morimond, sur les confins de la Lorraine & de la Franche Comté. On prétend enfin que S. Etienne eut part à la fondation de plus de 90. monasteres. Il s'appliqua à revoir & à perfectionner les statuts qu'il avoit faits, & en obtint l'approbation l'an 1119. de Calixte II. Après cette confirmation des statuts, S. Etienne se démit de sa charge, pour vacquer plus particulierement à la priere. Il mourut le 28. Mars 1134. Son corps fut enterré à l'entrée de l'église de Cîteaux. Son nom a toujours été dans le Necrologe de son ordre, où on ne faisoit qu'une commemoraison commune aux autres morts, ce n'est qu'assez avant dans le XVII. siécle qu'on institua sa fête dans son ordre, & qu'on la fixa au 17. Avril. Les religieux, sans attendre la canonisation de ce saint, ont mis la fête de saint Etienne le 15. Juillet avec octave, dans le rang des premieres. * Henriquez, *introductio ad annal. Cistercienses.* Henschenius. Baillet, *vies des saints, 17. Avril.*

ETIENNE, abbé de saint Jacques de Liege, dans le XII.

XII. siécle, sous l'empire de Henri V. & vers l'an 1110. s'acquit beaucoup de réputation par sa pieté & par ses ouvrages. Nous avons encore de lui la vie de S. Modoalde, archevêque de Treves, que Surius rapporte sous le 12. jour de Mai. Molanus, Usuard & Baronius en font mention. * *Consultez* aussi Valere André, *biblioth. belg.* Possevin, *in apparat.* Vossius *de hist. Lat. l. 2. c. 48. &c.*

ETIENNE, évêque de Tournai, sur la fin du XII. siécle, étoit né à Orleans; & fut clerc de l'église d'Orleans, où il prit l'an 1155. l'habit de chanoine regulier de S. Augustin, dans l'abbaye de S. Euverte, où la réforme de S. Victor avoit été établie, l'an 1158. par Roger qui en fut le premier abbé, depuis cette réforme. Etienne lui succeda dans cette charge, & l'abbaye de sainte Geneviéve étant venue à vacquer, l'an 1177. par la mort de l'abbé Aubert, Etienne fut élu en sa place. L'église de Tournai le choisit en 1191. pour être son évêque, après la mort d'Evrard. Il travailla assiduement à remplir tous les devoirs d'un saint évêque, & mourut le 10. Septembre de l'an 1203. on a de lui un volume de sermons & un autre d'épitres, que Jean le Masson, archidiacre de Baïeux, publia en 1611. & qu'on a mis depuis dans la bibliotheque des peres. Les lettres de ce prélat augmentées de trois parties furent imprimées l'an 1679. par les soins du R. P. du Moulinet, chanoine & bibliothecaire de sainte Geneviéve. On voit par ces lettres, qui sont au nombre de 287. qu'Etienne de Tournai eut part aux affaires les plus considerables de son tems. Il fut envoyé en Languedoc pour combattre les heretiques qui infectoient cette province. Le roi Philippe-*Auguste* l'envoya en plusieurs négociations importantes. Ce fut par ordre de ce prince, qu'il s'opposa à Rome aux entreprises du duc de Bretagne, & de l'évêque de Dol, qui vouloit faire ériger cet évêché en archevêché, au préjudice de l'archevêque de Tours, auquel il prétendoit retirer les suffragans, qui étoient sujets du duc. Aussi futce par une marque d'estime particuliere que ce roi le choisit, à l'exclusion de tous les prélats de France, quoiqu'il ne fût encore qu'abbé de sainte Geneviéve, pour être le parrain de son fils ainé, qui fut depuis le roi Louis VIII. Ce prélat avoit fait aussi un commentaire sur le decret que le P. du Moulinet n'a pas crû digne de voir le jour, non plus que les sermons de cet abbé. Il s'est contenté de faire imprimer la préface de ce commentaire, le premier des sermons, & les textes de l'écriture sur lesquels étoient composés les 30. autres. Le style des lettres de cet auteur est concis & serré; mais les termes n'en sont pas toujours purs ni bien choisis: elles se font lire néanmoins agréablement, parce que les pensées en sont justes & naturelles. * Jean Cousin, *Annal. de Tourn.* Valere André, *bibliot. belg.* Gazet. Buzelin. Sainte-Marthe. Le Mire, *journal des sçav.* 1679. &c. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII. siécle.*

ETIENNE, cardinal, surnommé *de Susi*, appellé vulgairement *l'archidiacre de Flandres*, étoit natif d'un village nommé Susi, près de la ville de Laon. Il fut archidiacre de Bruges dans l'église de Tournai, fut fait cardinal par le pape Clement V. le 15. Decembre 1305. & eut part à l'affection du roi Philippe *le Bel*, qui le fit garde de son scel royal au mois de Fevrier 1290. puis son chancelier après Pierre Flote depuis 1302. jusqu'en 1304. Il mourut à Avignon le 10. Decembre 1311. & fut enterré en l'abbaye de S. Jean de Laon, où se voit son épitaphe. * Bertrand Gui, *vie de Clement V.* La Peire; Bouchel; Godefroi, &c.

ETIENNE, cardinal, surnommé *de Paris*, chanoine, puis évêque de cette ville, & cardinal, nâquit à Vitri sur Seine, de parens dont la fortune étoit peu considerable. Quelques auteurs l'ont nommé, avec Du Chêne, *Etienne de Poissi*; mais il est sûr qu'il a porté toujours le nom de la ville, où il fut très-long-tems chanoine. Par les lettres du Dauphin Charles, qui fut depuis roi V. de ce nom, il est nommé Etienne de Paris, clerc, conseiller & maître des requêtes. Ce prince l'employa à la paix de Bretigni, pour la délivrance du roi Jean, qui le nomma ensuite un des maîtres des requêtes de son hôtel, dont-il avoit fixé le nombre à six. En 1363. Etienne fut mis sur le siége de l'église de Paris, après Jean de Meulant; & à la sollicitation du roi Charles V. il obtint un chapeau de cardinal, que le pape Urbain V. lui donna en 1367. & Gregoire XI. le voulut avoir auprès de lui à Avignon, où le cardinal Etienne mourut au mois d'Octobre de l'an 1373. Son corps fut porté à Paris, & enterré dans le cœur de Notre-Dame, où l'on voit ses armes avec son épitaphe. * Du Chêne, *hist. des cardinaux & des papes.* Frizon, *Gall. purp.* Du Breul, *antiq. de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes.*

ETIENNE, évêque de Paris, surnommé *Templier*, *cherchez* TEMPLIER.

ETIENNE, évêque d'Autun, succeda l'an 1171. à Henri de Bourgogne, & mourut en 1189.

ETIENNE, évêque d'Autun, surnommé Etienne d'Autun, *cherchez* BAUGE'.

ETIENNE, évêque de saint David, surnommé Patrington, *cherchez* PATRINGTON.

ROI D'ANGLETERRE.

ETIENNE de Blois, roi d'Angleterre, étoit comte de Boulogne, de Mortain, &c. & fils d'HENRI, dit *Etienne*, comte de Blois & de Chartres, & d'*Adele*, ou *Alix* de Normandie, fille de *Guillaume*, surnommé *le Bâtard*, depuis roi d'Angleterre, & sœur d'*Henri* I. aussi roi d'Angleterre, à la cour duquel il fut élevé. Après sa mort arrivée en 1135. Etienne violant le serment qu'il avoit fait à sa cousine Mathilde, fille d'Henri, premierement mariée à l'Empereur Henri V. & alors épouse de Geofroi comte d'Anjou, se fit couronner par Guillaume, archevêque de Cantorberi, le 15. Decembre de la même année 1135. & se maintint, tant qu'il vécut, sur le trône. Non content de cette usurpation, il lui enleva la Normandie. Au commencement de son regne, il s'opposa courageusement à David roi d'Ecosse. Depuis il fut pris dans un combat le 2. Fevrier 1140. par Robert, comte de Glocestre, frere *naturel* de Mathilde. Mais cette princesse perdit une bataille le 14. Septembre suivant, & Guillaume d'Ipres y prit Robert, qui étoit tout le conseil de sa sœur. Pour obtenir sa liberté, elle délivra Etienne. On fit depuis un traité, par lequel ce roi promit que s'il mouroit sans enfans, Henri fils de Matilde lui succederoit. Ce qui arriva l'année suivante, le 25. Octobre l'an 1154. après un regne d'environ 19. ans. Il avoit épousé *Mahaud* fille & heritiere d'*Eustache*, comte de Boulogne. * Du Chêne, *hist. d'Angl. l. 11.*

ROIS ET PRINCES DE HONGRIE.

ETIENNE (saint) I. de ce nom, roi de Hongrie, né l'an 979. succeda l'an 997. à son pere GEISA, premier roi Chrétien. Il travailla avec tant de zele à établir parfaitement la religion catholique en Hongrie, qu'il en est consideré comme l'Apôtre. Quelques auteurs ont écrit qu'il avoit obtenu le titre de roi l'an 1000. du pape Silvestre II. mais il est sûr que ce fut de l'empereur Henri II. vers l'an 1020. Etienne publia des loix distinguées en 55. chapitres; & sa vie sainte lui a fait meriter d'être mis au catalogue des saints. Il mourut à Bude le 15. Août de l'an 1038. en ayant regné 41. & fut enterré dans l'église qu'il avoit fait bâtir dans Albe-Royale, en l'honneur de l'Assomption de la sainte Vierge. Il épousa 1°. *Gisele*, sœur de l'empereur *Henri* II. d'autres disent fille de *Micislas*, duc de Pologne: 2°. Une autre dame de même nom, fille de *Guillaume* roi de Bourgogne, de laquelle il eut *Emeric*, mort en odeur de sainteté avant son pere. * Bonfin, *hist. de Hongrie.* Colman, *en sa vie.* Surius, *au IV. T.* Baronius, *Ann. & in Martyr.* Baillet, *vies des saints 2. de Septembre.*

ETIENNE II. dit *la Foudre* ou l'*Eclair*, fut élevé l'an 1114. à la dignité royale, regna 18. ans après Colman II. & soûtint la guerre contre les Venitiens, les Polonois, les Russiens & les Bohêmes. Il épousa 1°. la fille de *Robert*, duc de la Pouille: 2°. *Judith*, fille de *Boleslaus* duc de Pologne, & quitta la couronne en 1113. pour se faire religieux. * Bonfin, *hist. de Hong.*

ETIENNE III. succeda à son pere GEISA III. l'an 1161. Ladislas dit II. & Etienne dit IV. ses oncles, usurperent sur lui la couronne; mais l'un ne la garda que six mois, & l'autre que cinq. Ce dernier fut défait en l'an 1172. & mourut l'année suivante, dans le château de Zimlim où il étoit renfermé. Etienne III. fit la guerre avec assez de bonheur aux Venitiens, & à l'empereur Emanuel, pour l'Illyrie. Il regna

11. ans 9. mois & 5. jours, & mourut sans enfans l'an 1137. Son corps fut enterré à Gran.

ETIENNE IV. dit V. parvint à la couronne, après la mort de son pere BELA IV. l'an 1260. & perdit une bataille contre Othocare roi de Bohéme. Depuis, il rendit la Mysie tributaire, vainquit les rois de Boheme & de Bulgarie, & auroit sans doute augmenté ses conquêtes, s'il ne fût mort le 1. Août de l'an 1272. entrant dans la 13. année de son regne. * Bonfin. Crants, &c.

ETIENNE, prince de Hongrie, *voyez* JEAN de Zapol.

ROIS DE DALMATIE.

ETIENNE I. fils de CRESCIMIR I. souverain de Dalmatie, de Croatie & de Bosnie, succeda à son pere dans tous ses états vers l'an 1080. & regna peu. Il eut plusieurs enfans, Wemir, Crescimir, Surigura & Leger bâtard: celui-ci regna dans la Dalmatie meridionale, & les deux autres succederent à leur pere, mais Surigura n'eut point de part à sa succession. Ce qu'on dit qu'il y eut des guerres civiles après la mort d'Etienne, peut s'entendre des differends entre les enfans nés de deux lits: il semble que Crescimir & Surigura étoient fils de Marguerite seconde femme d'Etienne; & cependant ils ne s'accorderent pas plus entr'eux, qu'avec leurs autres freres. * Ducange, *familles Byzant.*

ETIENNE II. fils de Crescimir III. roi de Dalmatie, & de Croatie, fut retabli sur le trône de ses ancêtres vers l'an 1030. par les empereurs de Constantinople, qui exigerent de lui une dépendance absolue. L'histoire fournit un exemple de cette dépendance, qu'on ne doit pas oublier; c'est que le ban de Bosnie, & Gliurovide Jupan de Chelm, sujets d'Etienne, furent commandés par Constantin Monomaque pour aller combattre Dobroslas rentré dans le royaume de Servie, sous les ordres du gouverneur de Durazzo. On ne sçait combien d'années Etienne regna, & l'on ne dit rien de lui, sinon qu'il fut pere de Crescimir IV. qui lui succeda. * Ducange, *familles Byzant.*

ETIENNE III. dernier roi de la Dalmatie, succeda à Zuinimir vers l'an 1024. On le croit fils de Crescimir IV. Helene veuve de Zuinimir, traitée d'une maniere peu convenable par Etienne, appella à son secours Ladislas roi de Hongrie son frere, qui s'empara aussi-tôt de toute la Croatie. On ne dit pas ce qu'Etienne devint en cette occasion; mais dès l'an 1102. on trouve un *Pierre*, qui se disoit roi de Dalmatie, & qui fut tué dans une bataille que Caloman roi de Hongrie lui livra. * Ducange, *familles Byzant.*

ROIS DE SERVIE.

ETIENNE, fils de SIMEON, roi de Servie, succeda à une partie des états de son pere, avec le titre d'archijupan de Servie vers l'an 1198. Vulc son frere qui tint le reste, s'étant fait appeller roi de Dalmatie & de Dioclée. On apprend des lettres d'Innocent III. que ces deux freres écrivirent aussi-tôt à ce pape pour l'assurer des dispositions où ils étoient de rentrer dans la communion de l'eglise Romaine, en se séparant de l'église Grecque, & qu'il leur envoya ses legats pour travailler à cette grande affaire. Il semble même qu'elle auroit réussi dès-lors si les Hongrois n'y avoient fait naître des difficultés pour inquieter Etienne avec qui ils avoient quelques demêlés. On dit qu'ils poussérent l'animosité contre lui, jusqu'à le faire dépouiller par son frere, & il ne put en prendre sa revanche, les Grecs étant aussi irrités de la maniere injurieuse dont il avoit traité Eudocie sa belle-mere. Cette princesse avoit passé du lit de Symeon dans celui d'Etienne, qui conçut bientôt une violente haine contre-elle. On ne sçait s'il eut raison de lui reprocher l'adultere: elle lui faisoit le même reproche, & celui de l'ivrognerie. Etienne ne pouvant plus la supporter, la chassa du palais, à peine couverte d'une seule chemise rognée de tous côtés. Vulc mourut, à ce qu'on croit, vers l'an 1204. sans laisser de posterité, & Etienne rentra aussi-tôt dans tous les états dont son pere avoit joui, & reprit l'affaire de la reconciliation de son royaume avec le saint siége. Elle ne fut consommée que du tems d'Honorius III. qui gouverna l'église depuis 1216. jusqu'en 1227 & Etienne fut couronné solemnellement roi de Servie, de Dioclée, de Trebigne, de Dalmatie & de Chelm. Ce dernier pays avoit été tenu par les grands oncles d'Etienne, Miroslas & Chrasimir, qui vivoient encore en 1188. mais après leur mort, les peuples élurent pour les gouverner un seigneur du pays, nommé Pierre, qui se fit appeller comte de Chelm, & trancha du souverain: Etienne reprit cette province, & en fit deux gouvernemens, qu'Andre fils de Miroslas posseda en proprieté, l'un d'abord, & l'autre après la mort de Rodoslas, fils d'Etienne. On lui donne 28. années de regne; mais les doit-on compter du tems de la démission de Symeon, ou de la mort de Vulc? Ceci paroît plus vraisemblable, & ainsi l'on peut placer sa mort vers l'an 1232. Il laissa son royaume à Neeman II. son fils. * Ducange, *familles Byzantines.*

ETIENNE NEEMAN, *voyez* NEEMAN II.

ETIENNE UROSE, *voyez* UROSE I.

ETIENNE DRAGUTIN, *voyez* DRAGUTIN.

ETIENNE, fils *naturel* d'Urose Milutin, roi de Servie, épousa du vivant de son pere la sœur de Sueslilas, roi de Bulgarie, ce qui fait croire que Milutin le destinoit pour son successeur, au défaut d'enfans legitimes. On l'accusa en 1317. d'avoir conjuré contre le gouvernement, & pour l'en punir, son pere le relegua à Constantinople, après lui avoir affoibli la vue avec un miroir ardent. Milutin étant mort, & Ladislas qui lui succeda ayant aliené les peuples par sa cruauté, on rappella Etienne, qui fut couronné roi de Servie en 1323. Ce prince pour s'assurer la couronne, rechercha aussi-tôt l'amitié de Philippe prince de Tarente, à qui il offrit toutes ses forces pour le recouvrement de l'Empire de Constantinople; & pour rendre leur union plus étroite, il lui demanda sa fille en mariage. On ignore pourquoi cette affaire ne se consomma point: mais pour celle de la reconciliation d'Etienne avec le saint siege, qui fut proposée en même-tems, & pour laquelle Jean XXII. delegua Bertrand évêque de Brindes, & quelques autres, on comprend aisement qu'elle manqua de la part d'Etienne, qui ne parut souhaiter de rentrer dans la communion de l'église Romaine, en se séparant de l'église Grecque, que pour n'être pas inquieté au commencement de son regne. Il épousa depuis en 1326. Marie, fille de Jean Paleologue César, de qui il eut un fils nommé Siniscien. Il eut guerre avec Michel Strascimir, roi de Bulgarie, qui avoit épousé Neda sa sœur, qu'il répudia ensuite pour épouser Theodore Paleologine. Ce qu'on sçait de cette guerre, c'est qu'il remporta une grande victoire auprès de Tarnove, où Etienne Duscien son fils du premier lit, âgé alors de vingt & un ans, se distingua par sa valeur. Etienne pour l'en recompenser, lui donna le gouvernement de toute la Zenta; mais ce jeune prince craignant que son pere ne nommât le fils qu'il avoit du second lit, pour son successeur, écouta en 1333. la proposition qu'on lui fit de l'arrêter à la chasse, & l'on dit que n'ayant pû empêcher qu'on ne le mît dans une très-dure prison, les seigneurs dont il s'étoit fait haïr, eurent encore la cruauté de l'étouffer malgré le nouveau roi. * Ducange, *familles Byzant.*

ETIENNE DUSCIEN, *voyez* DUSCIEN.

ROIS DE POLOGNE ET AUTRES PRINCES du même nom.

ETIENNE, roi de Pologne, de la famille de Bathori en Hongrie, fils d'ANTOINE Bathori, seigneur de Somli, & d'*Anne* Telegdt, s'éleva à la principauté de Transilvanie en 1571. & lorsque Henri de France, roi de Pologne, eut été prendre la couronne de ses peres, Etienne fut élû roi de Pologne dans l'assemblée de Varsovie, le 15. Decembre 1575. Par la faction de Zborowiski, il se jetta dans Cracovie, où il reçut la couronne des mains de Stanislas Karnkowiski, parce que Jacques Wkanski, archevêque de Gnesne, suivoit le parti de Maximilien d'Autriche, élû par quelques autres. Etienne fut reconnu roi avant la fin de l'année 1576. & ceux de Dantzic, qui étoient les seuls qui s'obstinerent à ne lui pas obeir, en furent châtiés severement. Depuis il entreprit la guerre contre les Moscovites, pour le recouvrement de Smolensko, de Severie, de la Livonie, & de l'Estonie. Il emporta Polocie au mois d'Août de l'an 1579. saccagea Soko prise d'assaut & soumit Jaroslavie, Sussa, & Turoula. Après ces exploits, il se trouva à la diette de Varsovie, & refusa la paix aux Moscovites, qui vouloient retenir la Severie & la Livonie, où il porta la guerre en 1580. Il y soumit les plus fortes places; & emporta Riga, qui en est la capitale, au commencement de l'an 1581. Etienne deman-

da au pape Gregoire XIII. du secours pour soumettre le reste de la Livonie, où il promit d'établir la religion catholique. En attendant l'arrivée d'Antoine Possevin, nonce du saint siege, il enleva aux Moscovites, les villes d'Ostrow, & de Ploscow, où la paix se fit à condition qu'on lui remettroit la Livonie entiere, & que le roi restitueroit aux Moscovites Wielkowki, & les autres places de Moscovie. Il y eut cependant une tréve pour six ans, que les Moscovites demanderent, afin d'avoir le tems de retirer quelques villes que les Suedois retenoient dans la Moscovie, & qu'ils s'engageoient de rendre avec le reste du pays. Le regne d'Etienne fut heureux en paix & en guerre. Amurat, empereur des Turcs, lui ayant envoyé demander des troupes, que la Pologne étoit obligée de lui fournir contre le roi de Perse, en consequence de quelque ancien traité, il répondit aux ambassadeurs : *Que l'Aigle Polonois étoit rajeuni, & que s'étant r'emplumé il avoit pris une nouvelle vigueur.* Etienne mourut avant la fin de la tréve, à Grodno le 13. Decembre de l'an 1586. sans laisser d'enfans d'*Anne* Jagellon, dite de Pologne, sa femme, que les états l'avoient obligé d'épouser. Sigismond, son neveu, lui succeda en Transsilvanie, n'ayant pû se faire nommer son successeur en Pologne. Jean Kamoski, son chancelier, lui dressa une épitaphe, qui contient les actions les plus signalées de son regne. * Neugebaver, *hist. Polonoise.* De Thou, *hist. liv. 53.* Warcewic. Possevin. Le Laboureur, &c.

ETIENNE, surnommé *Henri*, comte de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres, entreprit deux fois la croisade d'Outremer, & fut tué au second voyage, près de Rama en Palestine, au mois de Juillet 1102. Il étoit en si grande réputation parmi les barons de la terre-Sainte, qu'ils l'appelloient *le pere du conseil.* Yves de Chartres lui donne le titre de Palatin ; & Guibert, abbé de Nogent, proche de Couci en Picardie, dit de lui, qu'il avoit autant de châteaux qu'il y avoit de jours en l'an. Il fut marié à *Alix*, fille puînée de Guillaume *le bâtard*, roi d'Angleterre & duc de Normandie, dont il eut GUILLAUME, comte de Chartres, duquel sont descendus les seigneurs de Sulli & de Voulon. * P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

ETIENNE, Vaivode, ou Palatin de Valachie, & de Moldavie, vivoit sur la fin du XV. siécle, & au commencement du suivant. Il est illustre par les victoires qu'il remporta sur Mahomet, empereur des Turcs, sur Matthias roi de Hongrie, sur Albert roi de Pologne, & sur les Tartares. Ce prince mourut en 1504. * Michow, *l. 4. chap. 84. &c.*

ETIENNE, Vaivode de Moldavie, se mit sur le trône, par la faveur des Turcs, après avoir fait mourir le legitime seigneur du pays. Il y regnoit en tyran ; & par ses violences ayant fait revolter les Bojars, qui sont les gentilshommes du pays, il fut massacré dans sa tente, avec deux mille hommes, partie Turcs, partie Tartares, qu'il avoit toujours auprès de lui. * *Consultez* le 9. livre de l'histoire de Jacques Auguste de Thou, sous l'an 1552.

ETIENNE, prince de Transsylvanie, *cherchez* BOSTKAI.

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

ETIENNE, poëte Grec, fils d'Alexis composa des comedies. On ne sçait pas bien en quel tems il a vécu. * *Consultez* Photius.

ETIENNE, dit *le Jurisconsulte*, a composé un ouvrage sous ce titre, *Municipalium actionum Epitome.* * Pitseus, *de script. Angl.*

ETIENNE de Bysance celebre grammairien, vivoit à ce que l'on conjecture, du tems de l'empereur Anastase, vers la fin du V. siécle ; car il témoigne lui-même qu'il succeda dans l'emploi de professeur au college royal de Constantinople à Eugene, qui, selon Suidas, enseignoit vers le même tems. Etienne a composé un dictionaire geographique, où, non content de marquer les noms des villes & des provinces, il ajoute encore les noms dérivés, qui se donnoient à leurs habitans, comme sous ABDERE celui d'*Abderites*, sous ATHENES celui d'*Atheniens.* Cet ouvrage, qui eût été d'un prix inestimable pour l'intelligence de l'ancienne geographie, a été assez mal abregé par le grammairien Hermolaüs, sous l'empereur Justinien, & ce soin trop officieux nous a fait sans doute fait perdre l'original. Encore l'abregé n'est-il pas parvenu tout entier jusques à nous. On ne laisse pas neanmoins d'en tirer de grands secours. Dès l'an 1678. nous avions trois éditions grecques d'Etienne de Byzance, l'une d'Alde Manuce, l'autre des Juntes, & la derniere de Xylander : en la même année un Juif Portugais nommé Pinedo, en donna une version latine imprimée à Amsterdam, avec des notes. En 1688. il parut à Leyde une nouvelle version de cet auteur avec des sçavans commentaires composés par Abraham Berkelius, & publiés par les soins de M. Gronovius. Cette édition est préferable à la premiere. Quant à celle que le P. Lubin, religieux Augustin de Paris, promettoit, quoiqu'annoncée depuis long-tems, elle n'a point encore paru. * Suidas, *in* Ἐθνικῶν. Nouvelles de la republique des lettres, *Juillet* 1684. Berkelius & Pinedo, *in Præf.*

ETIENNE, prêtre Africain, dans le VI. siécle, vers l'an 570. est le même qu'Anaric, évêque d'Auxerre, pria de composer la vie de saint Amateur en prose, & celle de saint Germain en vers. Eric d'Auxerre, qui a écrit cette derniere, en fait mention. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Vossius, *des hist. Lat. l. 3. c. 3. &c.*

ETIENNE, (saint) *le Jeune*, solitaire & martyr, né à Constantinople l'an 714. fut mené par ses parens au Mont-Auxence, où il reçût l'habit de religieux du B. Jean successeur de saint Auxent, & où il devint un illustre solitaire. Il avoit 42. ans, lorsqu'après le decès du B. Jean, il se renferma dans une petite grotte, sur le sommet de cette montagne. La réputation de sa sainteté alla jusqu'à Constantin *Copronyme*, qui voulut qu'Etienne signât, comme les autres, l'abolition des images ; mais ce saint religieux ayant refusé d'y consentir, fut pris & persecuté. On se servit assez long-tems, pour le gagner, de plusieurs personnes qui le rendoient plus intrepide : ce qui obligea l'empereur de le faire exiler. Etienne ayant été rappellé quelque tems après, fut retenu en prison & chargé de fers ; & après y avoir été fort tourmenté, il fut enfin assommé d'un coup de bâton, en 767. âgé de 53. ans. On traîna ignominieusement son corps par toutes les rues de Constantinople. * Arnauld d'Andilli, *vies des saints illustres.*

ETIENNE, & en arabe *Asthefan* & *Astifan*, auteur qui a traduit en arabe, & expliqué la logique d'Aristote. On le trouve souvent cité ; mais son ouvrage est perdu. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

ETIENNE, prêtre Anglois, auteur de la vie de saint Wilfride, que Guillaume de Malmesburi rapporte en abregé. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * *Consultez* Pitseus, *de script. Angl.*

ETIENNE, religieux de saint Benoît dans le X. siécle, en 990. composa par ordre de son abbé nommé Christien, la vie de saint Maurin, abbé & martyr, que Surius rapporte sous le 10. jour du mois de Mai.

ETIENNE, religieux du monastere de saint Trudon, de la congrégation de Cluni, dans le XI. siecle, composa une histoire des miracles faits dans le même monastere, par l'intercession de saint Trudon, depuis l'an 1055. jusqu'en 1082.

ETIENNE, moine de la congrégation de Cluni, au monastere de Celle-Neuve, étoit Espagnol & vivoit au commencement du XIII. siécle, vers l'an 1210. Il écrivit l'histoire des miracles de saint Rodosinde, évêque. Ambroise Morales en fait mention, *l. 16. hist. c. 56.*

ETIENNE, religieux de l'ordre de saint Dominique, dans le XIII. siécle, vers l'an 1260. écrivit les annales de Milan, de Cremone, qui étoit le lieu de sa naissance, & quelques autres traités.

ETIENNE, qui vivoit presque dans le même tems, publia la vie de saint Ubalde martyr, dont Surius rapporte l'extrait sous le 16. jour du mois de Mai. * Possevin. Gesner. Vossius, &c.

ETIENNE JURIAC, ou JULIACUS, étoit de Juliers, & fut docteur de Paris, & religieux de l'ordre de saint François, dans le quatorziéme siécle. Il composa divers ouvrages, entre lesquels nous avons encore la vie de sainte Colete, que Surius rapporte sous le sixiéme jour du mois de Mars.

ETIENNE DE SIENNE, religieux de l'ordre des Chartreux, dans le XIV. siecle, avoit été secretaire de sainte Catherine de Sienne, & avoit écrit la plus grande partie de ses

dialogues, qu'il donna au public, avec un traité de la vie & des mœurs de la même sainte. Il fut élû general de son ordre; mais il fit une abdication volontaire, pour éviter le schisme. * Petreïus, *Notis ad Dorland. in biblioth. Carth. pag. 264. Cherchez* FERRIER (Boniface).

ETIENNE, (Henri) imprimeur à Paris, pere de Robert, & souche de tous les autres imprimeurs de ce nom, demeuroit à Paris, vis-à-vis l'école de droit, & imprima en 1509. le pseautier à cinq colonnes, & le pseautier de Jacques le Févre d'Etaples. Il est connu par l'édition de quelques livres. Il mourut à Lyon sur la fin de l'an 1520. Sa veuve épousa peu de tems après *Simon* de Colines celebre à Paris. Henri laissa trois enfans, ROBERT; FRANÇOIS; & CHARLES Etienne, qui furent tous trois celebres imprimeurs.

ETIENNE, (Robert) travailla sous Simon de Colines, son beau-pere, & épousa depuis la fille de Badius Ascensius, autre celebre imprimeur; il joignit à son art une connoissance parfaite des langues, & des belles lettres. Il s'appliqua particulierement à donner des bibles hebraïques & latines: il est le premier qui ait distingué les bibles imprimées par versets. François I. lui donna l'imprimerie royale pour l'hebreu & pour le latin. Les docteurs de Sorbonne trouverent à redire à ses éditions, & lui firent des affaires. Il avoit fait imprimer une bible avec une version & des notes qu'il attribuoit à Vatable, celebre professeur royal en hebreu, quoique la version fût de Leon Juda, & que les notes eussent été alterées par Calvin, ce qui offensa Vatable. Les traverses qu'il eut à Paris, lui firent quitter sa patrie vers l'an 1551. pour se retirer à Geneve où il fit profession de la R. P. R. & se déchaina contre les docteurs de Sorbonne, contre qui il fit une réponse très-vive, que nous avons en latin & en françois. Quelques-uns l'ont accusé d'avoir enlevé les caracteres de l'imprimerie royale; cela ne peut tout au plus être vrai que de quelques moules à fondre des caracteres grecs, qui, selon la supposition du vol, avoient été emportés à Geneve, où ils tomberent à son petit-fils Paul-Etienne, qui les vendit ou engagea à la seigneurie de Geneve pour une somme de mille écus. Le roi Louis XIII. les retira en 1619. sur les remontrances du clergé; mais rien n'est moins certain que ce vol, & M. Moittaire dans son histoire latine des Etiennes, en a justifié la memoire de Robert. Quand il fut à Geneve, il continua d'enrichir la republique des lettres, par les beaux ouvrages qu'il donna au public; il donna son *trésor de la langue latine*, en deux volumes *in folio*, qui est un chef-d'œuvre en forme de dictionaire. Il a été réimprimé depuis à Lyon en 1577. & cette édition est la plus estimée. Les éditions de Robert sont celles où l'on remarque le moins de fautes d'impression: quelques personnes ont prétendu que dans son nouveau testament grec, imprimé *in seize* en 1549. Il ne s'y trouve pas une seule faute typographique: mais il y en a une dans la préface latine *pulres* pour *plures*. Il mourut à Geneve en 1559. âgé de 56. ans: il laissa trois fils, HENRI; FRANÇOIS, & ROBERT.

ETIENNE, (Charles) frere de Robert, étoit docteur en medecine de la faculté de Paris, & a fait plusieurs livres en françois, de medecine & d'histoire. Il succeda à son frere Robert dans la place d'imprimeur du roi, & fit imprimer l'*Arrien* & plusieurs autres livres. Il a composé le *dictionarium poeticum*, & le livre *de la maison rustique*, qui est une traduction du *Pradium Rusticum*. Il a encore composé; *De dissentione partium corporis humani, lib. III. De Nutrimentis, lib. III. de re hortensi Vinetum. Discours des histoires de Lorraine & de Flandres. Abregé de l'histoire de Milan, &c.* Charles mourut à Paris en 1564. âgé d'environ 60. ans.

ETIENNE, (François) frere aîné de *Charles* & de *Robert*, demeura associé avec Simon de Colines son beau-pere, depuis que Robert avoit élevé une nouvelle boutique & n'apresque rien fait sous son nom. Il mourut à Paris vers l'an 1550.

ETIENNE, (Robert II.) fils de *Robert* I. demeura attaché à la religion Catholique, & fut conservé dans la direction de l'imprimerie royale. Il fut à cause de cela desherité par son pere; il continua néanmoins sa profession, & fit imprimer plusieurs livres depuis l'an 1560. qui ne cedent gueres à la beauté de celles de son pere. Il mourut à Paris en 1588.

ETIENNE, (François) fils de *Robert* I. suivit son pere à Geneve. On ne sçait rien de particulier de sa vie. On a de son impression le *Dictionarium Latino-Gallicum in folio* de 1570. & de 1571.

ETIENNE, (Henri II.) fut des trois fils de Robert, celui qui eut plus de réputation: il étoit un des plus sçavans hommes de son tems, en grec & en latin. Etant encore fort jeune, au retour d'un voyage d'Italie, il donna au public les poësies d'Anacreon avec des notes, & les traduisit en vers latins. La parfaite connoissance qu'il avoit des langues grecque & latine, lui donna lieu d'enrichir le public de grand nombre de belles éditions des anciens auteurs, & particulierement des Grecs, & de son *trésor de la langue grecque*. Il voulut aussi travailler à l'avantage de notre langue, qu'on mettoit au-dessous de l'italienne; & pour ce sujet il composa un traité de la *Precellence du langage françois*, qu'il dédia au roi, & de sa conformité avec le grec. L'ouvrage qu'il intitula, *préparation à l'apologie pour Herodote*, est une satire contre les religieux. Il l'écrivit en haine de la religion Catholique; car il faisoit profession du Calvinisme, & pour l'exercer librement, il s'établit à Geneve, d'où il faisoit quelques voyages en France. Henri Etienne mourut à l'hôpital de Lyon, l'an 1598. âgé de 70. ans, ou environ, presque imbecille. Il laissa plusieurs enfans; & entr'autres, *Paul* Etienne, heritier des biens de son pere, & une fille qu'*Isaac* Casaubon épousa. * Sainte-Marthe, *l. 4. elog.* La Croix du Maine & du Verdier-Vauprivas, *biblioth. Franç. &c. Voyez* Almeloveen, *de vita Stephanorum*.

ETIENNE, (Paul) fils d'*Henri* II. quoiqu'inferieur en érudition à son pere & à son ayeul, ne laissoit pas de passer pour habile homme dans la connoissance des langues grecque & latine. Il tint son imprimerie à Geneve; mais elle degenera beaucoup de la beauté des caracteres de l'imprimerie de Paris. Il vendit ses caracteres à Choüet imprimeur à Geneve, où Paul mourut l'an 1627. âgé d'environ 60. ans. On a de lui un vol. *in 8°.* de traductions en vers latins de diverses épigrammes de l'anthologie, & quelques poësies latines de son invention, sous le titre de *juvenilia*.

ETIENNE, (Antoine) fils de *Paul*, & petit-fils d'*Henri* II. le dernier des Etiennes, se fit Catholique, quitta Geneve & revint à Paris. Il imprima les ouvrages du cardinal du Perron, *la bible grecque latine des septante du pere* Morin *de l'Oratoire*. Quelques volumes grecs latins de saint Chrysostome, de Fronton du duc, le Xenophon, le Plutarque grec-latin, *fol.* l'Aristote de Du Val, & plusieurs autres ouvrages. Ayant mal fait ses affaires, il fut obligé de tout abandonner, & mourut aveugle à l'hôtel-dieu de Paris, l'an 1674. âgé de 80. ans. Il avoit eu un fils nommé *Henri*, qui mourut avant son pere, qui a laissé une fille. * *Theodori Janssonii ab Almeloveen de vitis Stephanorum celebrium Typograph.* 1683. *edit. Amsterdam.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les imprimeurs.* Chevilier, *origine de l'imprimerie, &c. edit. Paris, in quarto 1694.* Colomiez, *biblioth. choisie.* Telle fut la fin de l'illustre maison des Etiennes, qui au jugement d'un sçavant Hollandois, tiennent encore aujourd'hui le premier rang parmi tous les imprimeurs du monde, & qui n'ont eu entr'eux personne de comparable à Henri Etienne second du nom. * Ant. Bottemans, *Epist. ad Th. ab. Almelov. p. 128. post vit. Steph. ad ann. 1683.*

On a oublié Robert Etienne III. du nom: *nous en parlerons dans le Supplement.*

ETIENNE, (Nicole) fille de Charles Etienne, & femme de *Jean* Liebaut, docteur en medecine, a écrit plusieurs poësies françoises, entr'autres, les *réponses aux stances du mariage, & le mepris de l'amour.* Elle composa encore en prose l'*apologie*, ou *defenses pour les femmes*, contre ceux qui les méprisent. Elle vivoit encore en 1548. Son mari s'étoit retiré avec elle à Dijon, sa patrie, après la mort de son beau-pere. * *Consultez* la Croix du Maine & du Verdier-Vauprivas, *bibl. Franç.*

ETIENNE Brikington, *cherchez* BRIKINGTON.

ETIENNE, (saint) ordre militaire institué l'an 1561. sous le regne de saint Benoît par Cosme de Medicis, premier grand duc de Toscane, qui le fit approuver l'année

suivante par Pie IV. Les grands ducs sont grands maîtres & chefs de cet ordre, qui jouit des mêmes privileges que celui de Malte, & qui doit comme lui défendre la foi catholique, & faire la guerre aux corsaires. Les nouveaux chevaliers se sont distingués pendant plus d'un siécle par leur valeur, soit en faisant seuls la guerre aux Turcs & aux corsaires, soit en se joignant aux autres princes Chrétiens; ils prirent même plusieurs places; l'an 1608. avec six galeres & onze gallions ils mirent en fuite la flotte des infideles qui étoit de quarante-cinq galeres, & l'an 1624. ils en prirent vingt-cinq avec plusieurs petits bâtimens. Les principales maisons de l'ordre sont à Pise, dans l'une demeure le grand prieur avec les chevaliers, dans l'autre le prieur qui est grand-croix, & qui se sert d'ornemens pontificaux dans les fonctions ecclesiastiques avec les chapelains: l'église y est desservie par des chapelains, qui font les trois vœux de pauvreté, chasteté & obeïssance. Les chevaliers ne font vœu que de pauvreté, charité & obéïssance, ils peuvent se marier, & neanmoins outre les commanderies, jouir de quatre cens écus d'or de pensions sur des benefices. Les chevaliers de justice sont obligés à faire preuve de noblesse de quatre races; il y a parmi eux des ecclesiastiques; & les uns & les autres portent la croix rouge à huit angles orlée d'or. Les chapelains & les freres servans la portent seulement orlée de soie cramoisi, & il y a aussi des demi-croix. L'ordre possede un très-grand nombre tant de prieurés, que de bailliages, & de commanderies. Sa principale fête est celle de saint Etienne pape & martyr le 2. Août. Il y a aussi en Toscane, des religieuses de S. Etienne, qui suivent la regle de S. Benoît, & qui doivent faire preuve de noblesse. * Heliot, *hist. des ord. mon. tom. 6. c. 32.*

ETLINGEN, ou OTLINGEN, petite ville de Souabe, est dans le marquisat de Bade Dourlac, à une lieue de la ville de Dourlac, vers le midi. La situation d'Etlingen, au confluent de Wirim & de l'Entz, est fort agréable. * Mati, *dict.*

ETNA, est la plus remarquable de toutes les montagnes de la Sicile. Les habitans la nomment le *Mons-Gibel*, & peut-être est-ce des Arabes qu'est venu le mot de *Gibel*. Il fait souvent paroître des flammes dans l'obscurité de la nuit, & jette quelquefois en l'air du feu, des cailloux calcinés, & des cendres brûlantes, par une ouverture qui est large de vingt-quatre stades, pour me servir des termes de Bembe. La stade contient cent vingt-cinq pas. Le sommet de cette montagne est pourtant couvert de neiges; son tour est de soixante ou soixante-dix milles, selon Bottero, & elle est couverte de vignes d'un côté, & de bois de l'autre. Les feux que l'Etna vomit sont assez ordinaires; mais les dégats des années 1535. 1554. 1566. 1579. 1669. & 1692. ont fait le plus de bruit dans les histoires. Les poëtes ont feint que Jupiter écrasa le geant Typhé, ou, selon d'autres, Encelade, sous cette montagne, & que Vulcain y tient sa forge: il est nommé pour ce sujet Etnéen, Strabon écrit que toute l'isle est creuse & que ses entrailles sont pleines de feu. * Virgile, *Eneid. l. 3. ver. 571. & seq.* & Justin, *l. 4. c. 1.*

ETNOPHRONES, (*Etnophrones*) ou *Paganisans*, certains Heretiques qui s'éleverent contre l'église dans le VII. siecle. Ils furent ainsi appellés, parce que faisant profession du Christianisme, ils approuvoient ridiculement les ceremonies des payens, & sur-tout l'astrologie judiciaire, les divinations & les augures, les sortileges & les sorcelleries, & toutes les impietés fabuleuses des infideles. * Saint Jean de Damas, *V. Etnoph.* Sandere, *her. 126.* Gautier, *chron VII. sec. c. 13.*

ETOILE, ordre militaire institué par Jean I. roi de France, le 15. Août 1352. On l'appella aussi l'ordre *de Notre-dame de la noble maison*, parce qu'il fut mis sous la protection de la sainte Vierge, & qu'il devoit tenir ses assemblées à Notre-Dame des Vertus, dont l'église étoit appellée alors l'église de la noble Maison. Jean fixa le nombre des chevaliers à cinq cens, qui devoient porter une bague de cette forme. Autour de la verge étoient écrits leur nom & surnom, en dedans il y avoit un cercle d'émail, au milieu duquel étoit une étoile; dans cette étoile même il y avoit un cercle d'azur, & tout au milieu étoit enchassé un petit soleil d'or. Cette bague n'étoit pas la seule marque qui distinguât les chevaliers: ils en portoient une semblable sur leurs manteaux ou sur leurs cottes d'armes, & ils avoient un habillement qui leur étoit propre, & sans lequel ils ne devoient pas paroître le samedi. Le même jour de la semaine, ils devoient jeuner ou aumôner quinze deniers. Un chevalier d'un autre ordre ne pouvoit sans y renoncer entrer dans celui-ci, & quand on y étoit entré, on ne pouvoit sans une expresse permission du roi s'engager dans un autre. L'assemblée generale de l'ordre se tenoit la veille & le jour de l'assomption de la sainte Vierge à Notre-Dame des Vertus. Il y avoit dans la noble maison, une table appellée la table d'honneur autour de laquelle étoient assis trois princes, trois baronets, & trois bacheliers qui s'étoient distingués dans la guerre. Ceux-ci présidoient aux assemblées. Ceux qui étoient trop éloignés pour y assister, entendoient ensemble la messe & les vêpres le jour de l'assomption. Chaque chevalier en mourant devoit envoyer les marques de l'ordre à Notre-Dame des Vertus, on faisoit un service solemnel pour le repos de son ame. Tous leurs écussons étoient placés dans la salle des assemblées, au dessus de la place que chacun d'eux occupoit; & si quelqu'un meritoit d'être degradé, on renversoit son écusson sans dessus dessous sans l'effacer. Voilà ce qu'on apprend touchant cet ordre, dont nos rois étoient les grands maîtres, de la lettre circulaire du roi Jean, datée du 6. Novembre 1351. qu'on conserve dans la chambre des comptes. Il subsistoit encore avec honneur au tems de Louis XI. qui l'an 1458. fit son gendre Gaston de Foix, chevalier de cet ordre, dont il celebra la fête à Paris avec beaucoup de solemnité l'an 1470. Mais comme ce prince institua l'ordre de S. Michel, & qu'il le donna à moins de personne, Charles VIII. son fils jugea à propos de supprimer l'ordre de l'Etoile. Ce qu'on vient de rapporter suffit pour détruire quelques opinions dont le public est prévenu, & qui sont injurieuses au chevalier du Guet. * Heliot, *hist. des ordres monast. tom. 8. ch. 45.*

ETOILE, (Claude de l') *cherchez* ESTOILE.

ETOILES: corps lumineux que l'on distingue en étoiles fixes, & en étoiles errantes ou planettes. Les étoiles fixes semblent être attachées au firmament. Les planettes comme le soleil, la lune, &c. font leur revolution chacune dans son ciel ou orbe. Les anciens ont crû qu'il n'y avoit dans le ciel que mille vingt-deux étoiles apparentes & qui se puissent bien connoître; & ils comprenoient toutes les autres sous le nom d'étoiles nebuleuses ou obscures. Mais par le moyen du telescope, ou lunette de longue vûe, qui a été inventé dans le dernier siécle par Jacques Metius Hollandois, on en a découvert un bien plus grand nombre; & au lieu de quarante-huit constellations des anciens, les modernes en comptent soixante-quatre: sçavoir douze dans le Zodiaque, que l'on appelle les douze signes: vingt-trois dans la partie septentrionale; & vingt-neuf dans la partie meridionale. Les douze signes sont appellés le Bellier, le Taureau, les Gemeaux, le Cancer, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau, & les Poissons. Les vingt-trois constellations de la partie septentrionale sont nommées 1. la petite Ourse; 2. le Dragon; 3. l'Ours; 4. Cephée; 5. le Cygne; 6. la Lyre; 7. Hercule; 8. le Bouvier; 9. le Charetier; 10. Cassiopée; 11. Persée; 12. Andromede; 13. la tête de Medusé; 14. Pegase; 15. le petit Cheval; 16. le Dauphin; 17. le Dard; 18. l'Aigle; 19. le Serpentaire; 20. la Couronne Septentrionale; 21. le Serpent; 22. la Chevelure de Berenice; 23. le Triangle Septentrional. Les vingt-neuf constellations de la partie meridionale sont, 1. la Baleine; 2. le petit Chien; 3. le grand Chien; 4. Orion; 5. le Lievre; 6. le fleuve Eridan; 7. le Poisson Austral; 8. l'Autel; 9. la Colombe; 10. l'Oiseau de Paradis; 11. le Phenix; 12. la Grue; 13. l'Indien; 14. le Paon; 15. la Louve; 16. le Centaure; 17. le Corbeau; 18. le Vase; 19. l'Hydre; 20. le Navire ou l'Arche de Noé; 21. la couronne Meridionale; 22. la Mouche; 23. la Pie ou Toucan; 24. le Serpent Meridional; 25. la Dorade; 26. le Poisson volant; 27. le Cameleon; 28. le Triangle Austral; 29. la Croix Indienne. On leur donne ces noms, non pas tant parce qu'elles en ont les figures, que pour pouvoir marquer le lieu des étoiles, ou suivant la fiction des poëtes, qui ont feint des changemens de personnes, d'animaux, & d'autres choses, en plusieurs de ces constellations. Les astronomes distinguent six sortes d'étoiles,

selon la difference de leur grandeur apparente, à laquelle on ne peut pas dire que la veritable réponde, puisque vraisemblablement, elles ne sont pas dans une même surface spherique; mais dispersées dans l'immense étendue de l'univers; les unes plus près, les autres plus loin de nous. *Voyez* PLANETES. * Pline. Ptolomée. Hygin. Manilius. Astronomic. Le comte de Pagan, *astrologie naturelle*.

ETOLE D'OR, marque d'honneur que le senat de Venise n'accorde qu'à des nobles de la ville, qui sont appellés chevaliers de l'étole d'or. On ne sçait pas quand on a imaginé cette marque de distinction. Il y a quelques familles comme les Giustiniani, comtes de Carpasso, les Contarini, comtes de Zafo, les Zuerini, comtes de Temene, jouissent de cette dignité, qu'on accorde ordinairement à tous les nobles qui ont été en ambassade dans les cours étrangeres. Les chevaliers de ce nom portent à l'ordinaire sur l'épaule une étole noire bordée d'un galon d'or, à quoi ils joignent en hiver une ceinture de velours noir avec des franges d'or; mais dans les jours de ceremonie, s'ils sont du senat, ils portent une robe ducale de drap rouge ou de damas, qui en hiver est fourrée d'hermine avec une étole d'or en broderie de la largeur d'un pied, descendant par devant & par derriere jusqu'aux genoux. Le grand chancelier de la republique, quoique Citadin, jouit de la dignité de chevalier de l'étole d'or.

ETOLIE, *Ætolia*, ancienne province de Grece, qui appartient aujourd'hui au Turc, & que quelques modernes prennent pour le pays dit *Il Despotato*. L'Etolie reçut son nom d'Etole, fils d'Endymion, lequel chassé par Salmonée, roi des Eléens & des Piséens, se rendit maître de cette province, & y bâtit les villes qu'on y voyoit autrefois. Elle fut aussi nommée Hyantis, & étoit située entre l'Acarnanie, l'Epire & la Locride. Pline nomme entre ses peuples, les Tymphées, les Epires, les Dolopes, &c. Strabon y ajoute les Curetes. Les principales villes étoient, Chalcis, Arachte, Olene, Calydon, siege royal d'Oenée, près de la forêt où Meleagre fils de ce roi, tua le renommé sanglier Calydonien. * Pline, *l. 4. c. 2.* Strabon, *l. 8. & 10.* Pausanias, *Eliac. prior.* Etienne de Byzance, *&c.*

ETRENNES, ou ESTRENNES: présent que l'on fait le premier jour de l'année. Ce nom vient du latin *strena*, qui signifie la même chose, & qui a été formé du mot *strennus*, selon Nonius Marcellus. On rapporte l'origine des Etrennes au tems de Romulus, & de Tatius roi des Sabins, qui regnerent ensemble dans la ville de Rome, l'an 7. de la fondation, & avant J. C. 747. On dit que Tatius ayant reçû, comme un bon augure, des branches coupées dans un bois consacré à la déesse *Strenua*, c'est-à-dire, la déesse *Forte*, ou plutôt la déesse *de la Force*, & qu'on lui presenta le premier jour de l'an, autorisa cette coutume dans la suite du tems, & donna le nom de *Strena* à ces présens, à cause de cette déesse, qui présida depuis à la cérémonie des Etrennes. Les Romains firent de ce jour-la un jour de fête, qu'ils dédierent au Dieu Janus, qu'on representoit à deux visages, l'un devant & l'autre derriere, comme regardant l'année passée & la prochaine. On lui faisoit alors des sacrifices; & le peuple alloit en foule au mont Tarpée, où Janus avoit un autel. Ils étoient tous habillés de robes neuves: ce qui a donné lieu à beaucoup de gens d'affecter de s'habiller de neuf le premier jour de l'année. Quoique ce fût une fête solemnelle, (qui se célebroit aussi en l'honneur de Junon, à qui l'on consacroit tous les premiers jours de chaque mois,) le peuple neanmoins ne demeuroit pas sans rien faire; mais au contraire, chacun commençoit à travailler à quelque chose de sa profession, afin de n'être pas paresseux le reste de l'année. Ce jour-la on se souhaitoit une heureuse année les uns aux autres, & il n'étoit pas permis de prononcer aucune parole, de celles qu'on croyoit être de mauvais augure. C'est ce qu'Ovide nous apprend, dans le premier de ses fastes, en parlant à Janus. Les presens ordinaires étoient des figues, des dattes de palmier, & du miel; & chacun envoyoit ces douceurs à ses amis, pour leur témoigner qu'on leur souhaitoit une vie douce & agréable. Les figues & les dattes étoient ordinairement couvertes d'une feuille d'or, ce qui n'étoit néanmoins que le present des personnes moins riches. Les Cliens, c'est-à-dire, ceux qui étoient sous la protection des grands, portoient ces sortes d'étrennes à leurs patrons, & y joignoient quelque petite piece d'argent. Sous l'empire d'Auguste, le peuple, les chevaliers & les senateurs lui presentoient des étrennes; & lorsqu'il étoit absent, ils les portoient dans le Capitole. L'argent de ces étrennes étoit employé à acheter des statues de quelques divinités, cet empereur ne voulant pas appliquer à son profit particulier les liberalités de ses sujets. Tibere désaprouva cette coutume, & fit un édit par lequel il défendoit les étrennes, passé le premier jour de l'an, parce qu'auparavant le peuple s'occupoit à ces ceremonies pendant huit jours: mais Caligula fit sçavoir au peuple qu'il accepteroit les étrennes qu'on lui presenteroit. Claude son successeur, défendit qu'on l'importunât de ces presens. Depuis ce temsla, cette coutume demeura encore parmi le peuple. Les Grecs emprunterent cet usage des Romains, & n'avoient point de mot qui signifiât particulierement celui de *Strena* des Latins.

Dans les premiers siecles de l'église, & même après la destruction du Paganisme, la coutume d'envoyer des étrennes aux magistrats & aux empereurs, ne laissa pas de s'observer; mais les conciles & les peres déclamerent fort contre cet abus. Ils les appelloient *Calendes*, du nom general, qui signifioit chez les Romains, le premier jour du mois. Tertullien dans son livre de l'idolâtrie, en parle d'une maniere qu'il est important de remarquer: *Nous*, dit-il, *qui avons en horreur les fêtes des Juifs, & qui trouvons étranges leurs sabbats, & leurs nouvelles lunes, nous nous familiarisons avec les saturnales & les calendes de Janvier. Les étrennes marchent, les presens volent de toutes parts: ce ne sont en tous lieux que jeux & banquets.* Le VI. concile general celebré en 680. *in Trullo*, condamne les fêtes appellées Calendes. Asterius, auteur Grec, qui est mis au nombre des peres, nous a laissé un sermon contre la fête des Calendes, & le paganisme du *Roi boit* qui étoit une imitation des Saturnales; mais l'église n'a point défendu cette coutume, depuis que ces étrennes n'ont plus été que des marques d'amitié ou de soumission, & que l'on s'est abstenu des ceremonies payennes, comme de presenter de la verveine ou de certaines branches d'arbres; de mettre le jour des flambeaux allumés sur la table, où l'on faisoit des festins, de chanter & de danser dans les rues. Quelques-uns ont crû que l'origine des étrennes venoit des saturnales, ou fêtes de Saturne, pendant lesquelles on faisoit des presens de plusieurs sortes, & particulierement de cierges & de bougies, ce qui est expliqué dans l'article SATURNALES. Mais il est aisé de voir que les étrennes se faisoient pour un autre dessein, & que cette ceremonie étoit attachée aux calendes, c'est-à-dire, au premier jour de Janvier, qui étoit le commencement de l'année; au lieu que les saturnales se celebroient quinze jours auparavant, depuis le 17. jusqu'au 19. de Decembre. C'étoit la déesse *Strenua*, qui présidoit aux étrennes; & les saturnales se faisoient en l'honneur de Saturne. Les étrennes étoient des témoignages d'amitié joints aux souhaits, que l'on faisoit pour la santé & la prosperité de ceux à qui on les presentoit: & les presens des saturnales étoient pour se feliciter les uns les autres de la liberté publique, telle qu'elle étoit du tems de Saturne. * Rosin, *antiq. Rom. liv. 2. chap. 4.* Dempster, *in Paralipom.* Spon, *Recherches curieuses d'antiquité.*

ETROTH, ville de Palestine, dans la tribu de Gad. * *Nomb. 32. 35.*

ETSCHLAND, petit pays d'Allemagne. Il est dans le Tirol, le long de l'Adige, depuis la source de cette riviere, jusqu'à la ville de Bolzano. La petite ville de Meran en est le lieu principal. * Mati, *diction.*

ETTERNACH ou ECHTER, bourg avec une abbaye celebre. Il est dans le duché de Luxembourg, sur la riviere de Saur à trois lieues de Treves vers le couchant. * Mati, *dict.*

ETTING, *cherchez* OETINGEN.

ETUS, (*Aëtos*) les anciens donnoient ce nom au Nil, fleuve d'Egypte, pour exprimer la rapidité de son cours par la force de ce mot, qui en grec signifie *Aigle*, comme Cœlius Rhodiginus l'a remarqué après Licophron. * Cœlius Rhodiginus, *l. 7. c. 20. c. 13.*

ETWIN, *cherchez* ETHFIN.

E U

EU, ville de France en Normandie, avec titre de comté-pairie, est située sur la riviere de la Bresle, qui sépare la Normandie de la Picardie, environ à une lieue de la mer, où est Tréport, petit village à l'embouchure de cette riviere, & entre Dieppe & S. Valeri. C'est une ville assez ancienne, qui a une abbaye de chanoines reguliers de l'ordre de S. Augustin, avec un college de Jesuites. Les comtes d'Eu sont celebres dans notre histoire. ALIX heritiére du comté d'Eu vivoit dans le XII. siécle, & le porta à *Raoul* de Lusignan, dit d'Issoudun I. du nom. Elle fut mere de RAOUL III. comte d'Eu, qui épousa *Toland* de Dreux, fille de *Robert* II. dit *le Jeune*, comte de Dreux &c. De sa seconde femme *Ioland* de Couci, il laissa une fille unique, *Marie* comtesse d'Eu, qui prit alliance avant l'an 1250. avec *Alfonse* de Brienne, chambrier de France. C'est de lui que sont venus les autres comtes d'Eu de la maison de Brienne, Jean I. Jean II. Raoul III. & Raoul IV. connétable de France, qui eut la tête coupée en 1351. Le roi donna la confiscation du comté d'Eu à *Jean* d'Artois, dit *sans Terre*, qui mourut en 1386. Ce JEAN eut entr'autres enfans d'*Isabelle* de Melun, *Philippe* comte d'Eu, connétable de France, qui se trouva à la déplorable bataille de Nicopolis en 1396. & mourut à Micalizo dans la Natolie le 15. Juin 1397. Il eut de *Marie* de Berri, seconde fille de *Jean* de France, *Charles* comte d'Eu, mort sans posterité le 25. Juillet 1472; BONNE, qui suit; & *Catherine*, femme de *Jean* de Bourbon, seigneur de Carenci. BONNE, fut mariée 1°. à *Philippe* de Bourgogne, comte de Nevers, & leur fils *Jean* fut comte d'Eu. Il mourut en 1491. laissant *Elisabeth*, mariée à *Jean* duc de Cleves, dont la posterité a joui longtems du comté d'Eu. *François* de Cleves, duc de Nevers, eut *Catherine*, comtesse d'Eu, mariée en 1570. à *Henri* de Lorraine, I. duc de Guise, mort en 1588. & pere de *Charles* comte d'Eu, mort en 1640. Ce dernier eut *Henri* II. comte d'Eu mort en 1664. Depuis Eu a appartenu à *Marie-Louise* d'Orleans, fille de *Gaston-Jean-Baptiste* de France, morte en 1693. elle fit don en 1682. du comté d'Eu à *Louis-Auguste* de Bourbon legitimé de France, duc du Maine, fils du roi *Louis* XIV. qui la possede aujourd'hui, en faveur duquel ce monarque érigea de nouveau ce comté en pairie au mois de Mars 1694. & en cette qualité il prit seance au parlement le 8. Mai de la même année, immédiatement après les princes de Condé, de Bourbon & de Conti, & avant les ducs ecclesiastiques & seculiers, qui y étoient en grand nombre.

EU, ou MIRANDA, riviere d'Espagne. Elle coule sur les confins de la Galice & des Asturies, baigne Ribodeo, & se décharge peu après dans la mer de Biscaye. * Mati, *diction.*

EVADNE', fille de Mars & de Thebé, femme d'Asopus, fut mariée à Catané. Elle aima tant son mari, qu'ayant appris qu'il avoit été frappé de la foudre au siége de Thebes, elle tomba en pamoison, & ensuite se jetta dans son bucher. * Virgile, *Æneide*, *l.* 6. Albinovan. *ad Liviam.* Ovid. *Amor. lib.* 3. *Eleg.* 5. *Trist. lib.* 5. *Eleg.* 14. *de arte amandi*, *lib.* 8. Martial, *liv.* 4. *Epigr.* 75. Properce, *lib.* 1. *Eleg. elegia* 15. & *lib.* 3. *Eleg.* 19. Claudien, *Carm.* 29. Stace, *lib.* 12.

EVAGE, poëte Grec, avoit peu de connoissance des belles lettres, mais beaucoup de génie pour la poësie. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Vossius, *de Poetis.*

EVAGON, de Lampsaque, l'un des disciples de Platon, montra qu'il avoit peu profité des leçons d'un si grand maître. Etant de retour dans sa patrie, il prêta à ses citoyens des sommes considerables d'argent; mais en se faisant livrer la citadelle pour sûreté des payemens qu'on devoit lui faire; puis les termes étant échûs sans qu'on l'eût satisfait, il usurpa l'autorité souveraine. Une action si indigne d'un honnête homme ne fut pas punie comme elle meritoit; & la république le traita avec trop d'indulgence. Tous les particuliers s'étant épuisés pour acquiter la dette de la ville, on se contenta de chasser Evagon avec l'argent dont il avoit fait un si mauvais usage. * Athenée, *liv.* 11.

EVAGORAS, roi de Chypre, étoit originaire de Salamine. Conon, capitaine Athenien, qui s'étoit sauvé de la défaite de sa flotte, proche du fleuve, *Ægos-potamos*, se retira chez ce roi la 4. année de la XCIII. olympiade, & 405. ans avant J. C. Depuis Evagoras prit la ville de Salamine, & se prépara à faire la guerre contre Artaxercès roi de Perse, contre lequel il arma par terre & par mer, secouru des Tyriens, des Egyptiens & des Arabes. Il fut d'abord vainqueur dans un combat sur terre; mais, il perdit la bataille navale qui ruina absolument ses affaires. Ensuite il fut contraint de ceder l'isle de Chypre aux Perses, & de se contenter de regner à Salamine. Enfin, il fut assassiné la 3. année de la CI. olympiade, non par l'eunuque Nicoclés, comme le dit Diodore, mais par l'eunuque Thrasidée. Evagoras laissa deux fils, *Nicoclès*, qui lui succeda, & *Protagoras.* * Diodore de Sicile, *liv.* 14. & 15. Aristote, *liv.* 5. *politic. c.* 10. Xenophon, *liv.* 2. *hist. grec.* & *suiv.*

EVAGORAS II. petit-fils du précedent; & fils de Nicoclès succeda à son pere, & fut dépouillé de la souveraineté de Salamine par son oncle Protagoras. Il eut recours au roi de Perse Artaxercès Ochus, qui lui donna d'abord du secours, & qui l'abandonna presque aussitôt, prévenu par quelques accusations: ainsi Protagoras demeura paisible possesseur de Salamine, la 3. année de la CVII. olympiade, & 350. avant J. C. Evagoras désesperant d'être rétabli, se purgea des crimes dont on l'avoit chargé, & obtint d'Artaxercès une souveraineté en Asie de plus grande étendue que la sienne. Depuis, ayant été accusé de l'avoir mal gouvernée, il s'enfuit dans l'isle de Chypre où il fut pris & puni de mort. * Diodore *Sicul. lib.* 15. & 16.

EVAGORAS, de Linde, auteur Grec, composa une histoire des regnes des Egyptiens, la vie de Timagene, &c. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Suidas parle de lui, mais il est different d'un autre que Pline suit, *au liv.* 10.

EVAGRE, patriarche de Constantinople, fut élû en 370. par les orthodoxes, après la mort d'Eudoxe qui étoit Arien. L'empereur Valens le chassa d'abord de son siége, & l'envoya en exil. Ce qui donna la hardiesse aux Ariens de traiter les fidéles avec toute sorte d'inhumanité. S. Gregoire de Nazianze a décrit cette persécution dans un de ses discours. On ne sçait pas le tems de la mort d'Evagre; mais il y a apparence qu'elle arriva durant la persécution de Valens. On ne lui a rendu aucun culte pendant plus de 1400. ans: ce n'est que depuis les derniers siécles que l'Eglise Grecque & la Latine le mettent le 6. de Mars au nombre des saints confesseurs. * S. Gregoire *de Nazianze*, *or. ad. Cl. epist.* Socrate, *liv.* 6. *ch.* 13. 14. Baronius, *A. C.* 370.

EVAGRE, patriarche d'Antioche, dans le IV. siécle, avoit été compagnon & ami de saint Jerôme, avant son élection à l'épiscopat. Il fut mis en la place de Paulin l'an 389. Flavien avoit succedé dès l'an 381. à Melece: en sorte qu'Evagre ne fut évêque que de ceux qui étoient restés du parti de Paulin, ce qui continua le schisme dans l'église d'Antioche. S. Ambroise semble insinuer dans une lettre qu'il écrit à Théophile d'Alexandrie, au sujet du schisme, que l'élection d'Evagre n'étoit pas canonique; cependant le pape Sirice prenoit hautement son parti, & fit tenir, pour éteindre la division, le concile de Capoue la même année 390. au jugement duquel Flavien ne voulut pas se soumettre. Evagre mourut deux ans après. Avant son épiscopat, & lorsqu'il n'étoit encore que simple prêtre, il traduisit de grec en latin la vie de S. Antoine, composée par S. Athanase, comme nous l'apprenons de S. Jerôme, & composa quelques autres traités. S. Jerôme assure qu'Evagre étoit un esprit vif. Il n'eut point de successeur, & laissa seulement quelques-uns de son parti, qui demeurerent quelque tems sans communiquer avec Flavien; mais enfin ils se reunirent. * S. Jerôme, *de scriptor. ecclef. cap.* 125. & *epist.* 6. &c. S. Ambroise, *epist.* 78. Theodoret, *l.* 5. *c.* 15. Sozomene, *liv.* 7. *c.* 15. Baronius, *A. C.* 372. 389. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. IV. siécle.*

EVAGRE de Pont, moine, sur la fin du IV. siécle, étoit né vers le Pont Euxin: c'est pourquoi S. Jerôme l'appelle Hyperborite. S. Basile lui confera l'ordre de lecteur; S. Gregoire de Nazianze le fit diacre de Constantinople. Ensuite Evagre allant à Jerusalem, se fit moine, & passa seize années avec les Solitaires dans les déserts de Nitrie. Pallade fut son disciple pendant trois ans. S. Gregoire de Nazianze laissa

vers l'an 381. Evagre à Nectaire de Constantinople, & crut que ce patriarche en pourroit tirer de grands avantages, parce qu'Evagre étoit très-habile à disputer contre toute sorte d'heretiques. Depuis, Evagre suivit les erreurs d'Origene; & au sentiment de S. Jerôme & de S. Epiphane, de Théophile d'Alexandrie & de tous les orthodoxes, il prépara la matiere aux erreurs des Pelagiens. Gennade parle de plusieurs ouvrages de sa façon; & même de quelques miracles qu'il avoit faits: mais personne que lui ne fait mention de ces miracles d'Evagre. S. Jean Climaque l'accuse de folie, pour avoir fait un stoïcien d'un fidéle, en supposant que l'homme étoit inaccessible aux passions, & pretendant le conduire tout d'un coup au comble de la perfection. Ses ouvrages sont *Monachus, sive de vita activa. Gnosticus, sive de iis qui cognitionis munere donati sunt. Antirreticus adversùs tentantes Dæmones, Sexcenta prognostica problemata. Elementaria, &c.* * Pallade, *hist. Laus.* Suidas. S. Jerôme, *Epist. ad Ctesip. præfat. adv. Pelag. epist.* 60. Gennade, *de vir. illust. c.* 11. Socrate, *l.* 4. *c.* 18. Sozomene, *liv.* 6. *c.* 30. 40. Baronius, *A. C.* 388. *n.* 103.

☞ Honoré d'Autun, & après lui le cardinal Baronius, Possevin & quelques autres modernes attribuent à cet auteur des vies des peres du desert; mais on ne doute plus, qu'elles ne soient de Rufin prêtre d'Aquilée, qui fut depuis partisan d'Origene. Sixte de Sienne & Trithéme croyoient qu'Evagre d'Antioche étoit lui-même auteur de ces vies. * *Consultez* le pere Heribert Rosweide, *prolog.* 4. *ad vitas PP.* Le Mire, &c.

EVAGRE, auteur Grec qui vivoit apparemment dans le V. siécle, étoit different d'Evagre de Pont, dont nous avons parlé, & composa un dialogue, où il introduisoit un Juif appellé Simon, disputant contre un Chrétien nommé Théophile. * Gennade, *de script. eccles. c.* 50. Honoré d'Autun, *l.* 1. *de lum. eccl. c.* 49. Le Mire, *bibl. eccles.*

EVAGRE, dit *le Scholastique*, né à Epiphanie, sous l'empire de Justinien vers l'an 536. après avoir fait ses études, exerça la profession d'avocat à Antioche: c'est ce qui lui a fait donner le surnom de scholastique; car alors on appelloit ainsi ceux qui plaidoient. Il fut fait questeur & garde des dépêches du préfet, par l'empereur Tibere. Il écrivit une histoire ecclesiastique, en six livres, qu'il commence où Socrate & Theodoret finissent la leur, c'est-à-dire, vers l'an 431. en laquelle Nestorius fut condamné dans le concile d'Ephese, qu'il finit à la 12. année de l'empereur Maurice, qui fut l'an 594. Il publia un autre volume qui contenoit des relations; des épitres, des oraisons, des decrets des empereurs, & des disputes sur diverses choses. Tibere & Maurice le récompenserent pour ces ouvrages de quelques charges honorables, comme il l'avoue lui-même. Il est clair & exact, selon la remarque de Photius. On ne sçait pas en quel tems il est mort. Son histoire est fort ample & assez exacte. Il rapporte les faits sur l'autorité des actes ou des historiens du tems. Le style n'en est pas désagréable. Il a de l'élegance & de la politesse, au jugement de Photius; quoiqu'il y ait quelquefois des termes superflus dans son discours. Il fait même assez souvent des digressions & des narrations qui ne conviennent point à son dessein; & il semble avoir été plus instruit de l'histoire profane que de l'ecclesiastique; mais il a un avantage sur les historiens ecclesiastiques qui l'ont précedé, parce qu'on n'a pas eu lieu de lui reprocher d'avoir été engagé dans quelque secte, ou d'être tombé dans quelque erreur sur la foi ou sur la discipline de l'église. Robert Etienne avoit donné l'original grec de cet historien sur un seul manuscrit de la bibliotheque du roi. M. de Valois, l'a revû depuis sur deux manuscrits, & en a fait une nouvelle version après celles de Musculus & de Christophorson. * Photius, *cod.* 29. Jacques de Billi, *l.* 1. *observ. sacr. c.* 38. Bellarmin, *des err. eccl.* Baronius, *aux ann.* Vossius, *des hist. Grecs, l.* 2. *c.* 23. Le Mire, *biblioth. eccles.*

EVANDRE, que quelques-uns font roi d'Arcadie, fut nommé fils de Mercure, à cause de son éloquence. Il passa en Italie, avec sa mere Carmenta & les Arcadiens, 60. ans avant la prise de Troie, l'an du monde 2791. 1244. avant J. C. Faune, qui regnoit alors dans le pays des Aborigenes, les traita avec douceur, & donna une grande étendue de pays à Evandre, qui le distribua à ses amis, & y bâtit des maisons sur le mont anciennement appellé Palenté du nom de Pallas, puis Palatin, il dedia un temple à Pan, Dieu d'Arcadie. Cet Evandre fut le premier qui enseigna aux Latins l'usage des caracteres & des lettres, avec l'art du labourage. Il vivoit encore lorsqu'Enée passa en Italie; car il est nommé entre ceux qui se joignirent au roi Latinus, pour recevoir cet étranger. * Aurelius Victor, *de orig. gentis Rom.* Justin, *liv.* 43. Denys d'Halicarnasse. Virgile, &c.

EVANGELISTES: nom de ceux qui annonçoient l'évangile aux peuples; étant choisis pour cette fonction par les apôtres, qui ne pouvoient pas eux-mêmes publier le Christianisme par tout le monde. Tel a été Philippe, qui après avoir été fait diacre de l'église de Jerusalem, fut aussi établi évangeliste, étant ainsi nommé dans les actes des apôtres, *ch.* 21. Tel a été Timothée que S. Paul exhorte au 4. *ch. de la* 2. *Ep. qu'il lui écrit*, de faire l'œuvre d'un évangeliste. Et tel encore a été Tite, à qui S. Paul dit qu'il l'a laissé en Crete pour y établir des pasteurs de ville en ville. Tels enfin ont été S. Luc, S. Marc, Silas, ou Silvain, Sosthene, Tychique, & autres qui suivoient S. Paul, & l'assistoient pour servir à l'édification des églises. Ce sont ces évangelistes que S. Paul, *au chap.* 4. *de l'Ep. aux Ephesiens*; met après les apôtres & les prophetes; mais il leur donne place avant les pasteurs & les docteurs; & ce sont ceux que Theodoret nomme bien à propos apôtres du deuxiéme rang. Ils n'étoient pas attachés à un troupeau particulier, comme les évêques ou les pasteurs ordinaires; ils alloient par-tout où les apôtres les envoyoient & ils retournoient vers eux quand ils avoient fait ce qui leur avoit été ordonné: de sorte que cette charge extraordinaire d'évangeliste a cessé avec celle des apôtres. Mais le nom d'évangeliste est particulierement appliqué aux quatre saints personnages que Dieu a choisis pour écrire l'histoire de Notre-Seigneur J. C. qui sont, S. Matthieu, S. Marc, S. Luc, & S. Jean.

EVANGELUS, poëte comique. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Athenée rapporte dans le 14. livre le sujet d'une de ses pieces, sur quoi on pourra consulter Suidas & Casaubon, *in animad. p.* 648.

EVANGELUS, successeur de Branchus, qui donna son nom au celebre oracle des Branchides, à Milet. Evangelus lui ayant succedé, cet oracle fut aussi appellé l'oracle des évangiles. * Stace, *Thebaid. liv.* 8. Photius, *Cod.* 186. Vossius, *de Idololatria, l.* 2. *c.* 12. Il y a un EVANGELUS historien Grec, qui a écrit de l'art militaire. * Plutarque & Athenée, *liv.* 15.

EVANGELUS, riche Tarentin, qui voulut remporter le prix aux jeux Pythiques, & parce qu'il n'avoit pas assez de force ni de vitesse pour disputer celui de la course, il se voulut hazarder dans la musique. Il arriva donc à Delphes à la persuasion de ses flateurs, & se presenta aux jeux avec une robe de toile d'or & une couronne de laurier dont les feuilles étoient d'or massif, & le fruit de grosses émeraudes. Sa lire étoit aussi d'or, garnie de pierreries avec des figures d'Orphée, d'Apollon, & des Muses. Ce superbe appareil surprit tout le théatre, & fit naître l'esperance de voir & d'entendre des merveilles: comme il voulut faire paroître ce qu'il sçavoit & qu'il vint à chanter & à toucher des instrumens, au lieu des miracles qu'on attendoit, on n'entendit qu'un miserable fausset, qui n'étoit point d'accord avec sa lire, & pour comble de malheur, lorsqu'il la voulut toucher plus fortement il rompit trois cordes. Cela fit rire tout le monde; d'autant plus qu'il avoit paru sur le theatre après un autre qui avoit assez bien fait: l'indignation succeda à la risée, les presidens des Jeux le firent chasser du théatre à coups de fouet; en sorte qu'il traversa la scene tout sanglant ramassant les ornemens de sa lire qui avoit été aussi maltraitée que lui. * *Antiqq. grec. & rom.*

EVANGILE, Εὐαγγέλιον en grec, *heureuse nouvelle*, se prend pour l'histoire de la vie de J. C. qui a apporté aux hommes la nouvelle heureuse de leur reconciliation avec Dieu. Saint Matthieu écrivit le premier l'évangile en hebreu ou en syriaque, comme l'assurent saint Irenée, saint Athanase, saint Augustin, Eusebe, &c. Saint Jerôme croit qu'il en avoit été prié par les Juifs qui avoient embrassé la foi Chrétienne; & Epiphane dit que ce fut par un ordre particulier des apôtres. On croit aussi qu'il l'écrivit l'an 39.

39. de l'ere Chrétienne. S. Marc, selon l'opinion la plus commune des anciens peres, écrivit son évangile à Rome, à la priere des Chrétiens de cette église, sur ce qu'il avoit appris de S. Pierre. Eusebe dit qu'il entreprit ce travail la troisieme année de l'empereur Claude, c'est-à-dire, la 43. de J. C. Saint Luc écrivit le sien vers l'an 56. & il y rapporte, comme il l'avoue lui-même, ce qu'il avoit appris de ceux qui en avoient été témoins. S. Jean revenu de l'isle de Pathmos, écrivit son évangile, à la priere des évêques, contre les erreurs d'Ebion & de Cerinthe, qui soutenoient que J. C. n'étoit qu'un homme.

Il est bon de parler ici des évangiles supposés, ou par les heretiques, ou par quelques Catholiques temeraires. Les plus celebres ont été, l'évangile selon les Egyptiens, & l'évangile selon les Hebreux. Le premier est cité par S. Clement d'Alexandrie, & par S. Epiphane, qui dit, que les Sabelliens s'en servoient pour confirmer leur erreur. L'évangile selon les Hebreux, est cité par Hegesippe, par S. Clement d'Alexandrie, & par Origene. S. Jerôme le traduisit en grec & en latin, & il remarque que quelques-uns croyoient que c'étoit l'original de S. Matthieu; mais il les distingue très-nettement l'un de l'autre. Cet évangile, selon les Hebreux, n'est pas different de celui qui est appellé dans Origene l'évangile des douze, ni de l'évangile des Nazaréens. Les Ebionites s'en servoient pour prouver leur doctrine. Outre ces deux évangiles celebres parmi les anciens, & qui sont maintenant perdus, nous avons à present un livre intitulé le Proto-Evangile de S. Jacques, donné au public par Neander, & inseré dans les orthodoxographies. C'est un livre plein de contes & d'histoires badines, touchant la nativité, la vie & l'accouchement de la sainte Vierge. Après cet évangile de S. Jacques, suit celui de Nicodéme, qui n'est pas moins rempli de fables, touchant la passion & la resurrection de J. C. Quoique ces évangiles soient indignes de foi, & pleins de folies, ils ne contiennent toutefois pas d'erreurs grossieres, comme ceux qui avoient été supposés par les Heretiques, & dont il ne nous reste plus rien aujourd'hui. Tels étoient les évangiles supposés de S. Thomas & de S. Matthias, dont Eusebe fait mention, *liv. 3. chap. 25.* ceux de S. Barthelemi, & des douze apôtres, dont S. Jerôme parle dans *sa préface sur S. Matthieu*; l'Evangile de Philippe, qui étoit celui des Gnostiques, au rapport de S. Epiphane, & dont les Ebionites, Basilides & Appellès se servoient; l'évangile de Judas, supposé par les Gaïanites, qui honoroient ce traître; & enfin les évangiles de Thadée, de Barnabé, d'André; & ceux qui avoient été falsifiés par Hesychius; un livre de l'Enfance de Jesus-Christ; & un de la race de Marie, attribués à S. Matthieu, & que Gelase met au nombre des livres forgés par les Heretiques. * Il faut consulter S. Augustin dans le livre de la concorde des évangelistes, S. Irenée, S. Jerôme, S. Epiphane, Eusebe, Du Pin, *dissert. prel. sur la bible*, Simon, *hist. crit. du nouveau test.*

EVANGILES, nom que les Grecs donnent à leur livre d'office, où sont contenus, selon l'ordre de leur calendrier & de leur année ecclesiastique, les évangiles qu'ils lisent dans leurs églises, dont le premier est l'évangile de S. Jean qu'ils lisent de suite, à la réserve de trois jours qu'ils prennent d'un autre évangile; & commencent cette lecture le dimanche de Pâques, lisant ce jour-la; *In principio erat Verbum*, & ainsi de suite. Ils commencent le lendemain de la Pentecôte, l'évangile de S. Matthieu, qu'ils continuent, à la reserve de quelques jours qu'ils prennent d'un autre évangeliste. C'est ce qu'on peut voir traité assez au long par Allatius dans sa premiere dissertation des livres ecclesiastiques qui sont en usage chez les Grecs.

EVANORIDE d'Elée, historien Grec, fit un traité de ceux qui avoient vaincu aux jeux olympiques. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Pausanias, *l. 9.*

EVANS (Corneille) imposteur qui parut pendant les guerres civiles d'Angleterre en 1648. étoit natif de Marseille, fils d'un Anglois de la principauté de Galles, & d'une Provençale. Sur quelque air de ressemblance qu'il avoit avec le fils aîné de Charles I. il fut assez hardi pour se dire le prince de Galles: faisant accroire au peuple qu'il s'étoit sauvé de France, parce que la reine sa mere avoit eu dessein de l'empoisonner. Il arriva le 13. Mai 1648. dans une hotellerie de Sandwich, d'où le maire, qui vint lui rendre ses respects, le fit conduire dans la maison du capitaine Forstal, un des aldermans de la ville pour y être servi & nourri en prince. Le dimanche il alla au sermon, où l'on porta l'épée devant lui, les gardes marchant nue tête. La nouvelle en ayant été répandue dans le pays, il y eut beaucoup de gentilshommes de qualité, & plusieurs dames qui lui allerent baiser la main, & lui faire des presens. Toute la ville s'étoit tellement laissé infatuer par ce fourbe, qu'il joua ce personnage huit jours durant, avec tout le succès qu'il pouvoit souhaiter. En ce tems le chevalier Thomas Dishinton, que la reine & le veritable prince de Galles, avoient envoyé en Angleterre, s'en retournoit par Douvre, où il apprit avec étonnement que le prince étoit à Sandwich. S'y étant rendu en diligence, & ayant vû cet imposteur, il lui demanda où il avoit laissé la reine, & l'interrogea sur quelques particularités de ce qui s'étoit passé depuis peu à la cour de France. A quoi n'ayant pû répondre, le chevalier ne pût s'empêcher de lui dire des injures. Ce fourbe qui se voyoit découvert, ne laissa pas de soutenir effrontément son personnage, & commanda au maire de se saisir de la personne du chevalier, qui demeura deux jours en prison, quelque chose que l'on pût faire pour l'en faire sortir. Ceux qui tenoient le parti du roi tâcherent d'emmener par adresse cet imposteur, ce qui n'ayant pas réussi, ils prirent le parti de l'enlever de force: mais pendant que les soldats des royalistes forçoient la maison, il s'évada par une porte de derriere, où des bateliers qui l'attendoient, le passerent en l'isle de Thanet. On envoya aussi-tôt des gens dans cette isle, où on le trouva qui soupoit encore en prince, chez le sieur Crispe. De-là il fut conduit à Cantorberi, & enfin dans la prison de Newgate à Londres, d'où il trouva encore moyen de s'évader. * Salmonet, *hist. des troubles de la grande Bretagne.*

EVANTHIS, nom de trois sçavans hommes. Le premier étoit de Milet, & Diogene Laërce en fait mention dans la vie du philosophe Thalès. Le second étoit de Samos, & Plutarque l'allegue en parlant de Solon. Le dernier étoit natif de Cyzique, & S. Jerôme le nomme dans le second livre contre Jovinien. Pline parle d'un Evanthis, *l. 8. chap. 22.*

EVARIC, ou EVARIX, ERIC, EVRIC, roi des Goths en Espagne, étoit fils de *Theodoric* I. & frere de *Thorismond* & de *Theodoric* II. auquel il succeda l'an 466. après l'avoir fait mourir, selon le sentiment de quelques auteurs. Il entra dans la Lusitanie, aujourd'hui le Portugal, qu'il ravagea; puis il fit le même dégat dans la haute Espagne & dans la Navarre; ensuite il vint dans les Gaules, prit Arles & Marseille, & passa jusqu'en Auvergne, où il mit le siége devant Clermont. L'empereur Anthemius implora le secours des Bretons; & leur roi Reothime lui amena jusqu'à Bourges douze mille hommes, qui furent défaits par Evaric. C'étoit un prince emporté & sans religion, quoiqu'attaché aux sentimens des Ariens. Il ravagea l'Auvergne, le Berri, la Touraine & la Provence, où il mourut à Arles en 484. ou 485. Son fils *Alaric* lui succeda. * Isidore & Idatius, *en sa chron.* Sidonius Apolinaris, *l. 7. ep. 6. l. 8. ep. 9.* Gregoire de Tours, *l. 2. c. 25.*

EVARISTE, succeda à saint Clement. évêque de Rome, à la fin du second siécle. Le sentiment le plus commun des auteurs anciens sur la durée de son pontificat, est qu'elle a été de huit ou neuf ans. Il est mis dans les martyrologes, au rang des martyrs qui ont souffert sous l'empire d'Adrien, ce qui est insoutenable. Toutes les autres circonstances de sa vie, qui se trouvent dans les auteurs recens n'ont aucune certitude; & les lettres qu'on lui attribue sont certainement supposées. * Irenée, *l. 3. c. 3.* Optat. Milev. *l. 2.* Eusebe, *l. 3. hist. c. 34. Ancien catalogue des papes donné par Bucherius & par le pere Mabillon.* Saint Epiphane, *heref. 47.* Saint Augustin, *epist. 165.* Platine; Baronius; Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. des trois premiers siécles.*

EVAX, roi des Arabes, celebre medecin, vivoit dans le I. siécle. Il écrivit un traité des simples, qu'il dedia à l'empereur Neron. On dit aussi qu'il avoit dressé à l'empereur Tibere un traité de la vertu des pierres précieuses. * Pline, *liv. 23. chap. 28.* Vossius, *de Philos. cap. 12. §. 9.*

EUBAGES, prêtre des anciens Gaulois, devinoient les choses futures, faisoient profession particuliere de la Physique, & s'adonnoient à la connoissance des astres. *Voyez*

BARDES & DRUIDES. * Strabon, *l.* 4. Ammien Marcellin, *l.* 15. Dupleix, *mem. des Gaul. l.* 1. *c.* 16.

EUBOE', isle de l'Archipel, dite aujourd'hui *Negrepont.* On croit qu'elle fut arrachée par un coup de mer, du continent de la Béotie, de laquelle elle n'est aujourd'hui séparée que par un petit canal, qui est l'Euripe. On y voyoit autrefois trois puissantes villes, Caryste, Chalcis & Eretrie, *cherchez* NEGREPONT. * Strabon, *l.* 10. Cluvier, *introd. Geogr. l.* 4.

EUBOICUS, (Nicolas) personnage très-docte dans les langues grecque & latine, vivoit dans le XV. siécle, & parut avec éclat au concile de Florence. Il écrivit une histoire genéalogique des Turcs, &c.* Vossius, *de hist. Lat.* Sponde, *in annal.*

EUBULE, jeune fille Athenienne, fut livrée avec Pasithée & Theopé ses sœurs, par leur propre pere, pour être immolées suivant l'ordre de l'oracle, afin de faire cesser par leur mort une rude famine qui désoloit l'Attique.* Elien, *histoire diverf. l.* 2. *c.* 8. Cicero, *l.* 3. *de nat. deor.*

EUBULIDE, (*Eubulides*) de Milet, philosophe de la secte des Megariens, sous la CV. olympiade, vers l'an 360. avant J. C. fut disciple & successeur d'Euclide. Il inventa dans la dialectique divers sophismes extraordinairement captieux & embarassans, auxquels il donnoit differens noms, comme le *menteur*, *l'electre*, *le trompeur*, *le voilé*, *le sorite*, *le cornu*, *le chauve*. Pour faire connoître, par exemple, ce que c'étoit que le menteur, on supposoit un homme qui disoit, *je mens*, & puis on argumentoit de telle maniere, que de ce qu'il disoit vrai, on concluoit qu'il mentoit, & de ce qu'il mentoit, on concluoit qu'il disoit vrai. *Si dicis te mentiri verumque dicis, mentiris: Dicis autem te mentiri, verumque dicis, mentiris igitur.* Pour embarasser davantage, on faisoit considerer que dans les raisonnemens semblables à celui-là quant à la forme, la conclusion étoit vraie; *comment oserez-vous rejetter la conclusion de celui-ci*, disoit-on, *pendant que vous admettez celle des autres?* Il haïssoit fort Aristote, qu'il a repris en quantité de choses. Athenée fait mention des livres, qu'il avoit composés contre lui. Alexinus Euphantus, Apollonius, surnommé *Saturne*, furent ses disciples.* Ciceron; Diogene Laërce, *vie d'Euclide.* Athenée; Photius, *Cod.* 265.

EUBULIDE, auteur Grec, écrivit la vie de Diogene *le Cynique*, & celle de Socrate, comme on le peut recueillir de ce que Diogene Laërce dit en parlant de ces deux Philosophes.

EUBULUS, *cherchez* METHODIUS.

EUBULUS, auteur Grec, écrivit une histoire de Mithra, au rapport de S. Jerôme, *lib.* 11. *cont. Jovinian.*

EUBULUS CETIUS, poëte comique, cité souvent par Athenée. Ce dernier vivoit sous la CI. Olympiade, vers l'an 376. avant J. C. selon Suidas.

EUBULUS, d'Alexandrie, philosophe, disciple d'Euphanor, maître de Ptolomée. Diogene Laërce en fait mention en la vie de Thimon, *au livre* 9.

EUCARPIA, petite ville de la Phrygie, dans l'Asie mineure, où les raisins étoient d'une si prodigieuse grandeur & grosseur qu'on en trouvoit quelquefois, dont on dit qu'il n'en falloit qu'un seul pour charger une charette. Etienne de Byzance n'est peut-être pas celui qui a inventé ce conte, mais il est excusable de l'avoir conservé. Il faut qu'Eucarpie ait été considerable dans le troisiéme siécle, puisqu'on a une médaille, qui y fut frappée au coin de Treb. Gallus.

EUCHAR ou HOUCHAR, *cherchez* HOUCHAR.

EUCHARISTIE; ce terme, qui signifie en general *action de grace*, est le nom du plus auguste sacrement des Chrétiens que J. C. a institué dans la derniere cene, en distribuant à ses apôtres du pain, & leur disant que ce pain étoit son corps, & ce vin son sang, & qu'ils fissent la même chose en memoire de lui. Depuis cette institution, les Chrétiens ont de tout tems celebré ce mystere dans leurs assemblées, en benissant du pain & du vin, & en le distribuant aux assistans, comme étant devenu le corps & le sang de J. C. par la consecration; de-là vient le respect qu'ils ont eu pour l'Eucharistie, & l'adoration qu'ils lui ont rendue. Les évêques & les prêtres ont toujours été les seuls qui consacroient l'Eucharistie: les diacres la distribuoient autrefois aux assistans. Les catechumenes & les penitens n'assistoient point à la consecration de l'Eucharistie, & n'y participoient point. Jusqu'au douziéme siécle les fideles la recevoient sous les deux especes du pain & du vin, tant dans l'église Latine que dans l'église Grecque. Depuis l'usage s'est introduit insensiblement dans l'église Latine de ne la recevoir que sous une espece; mais l'église Grecque a conservé l'ancien usage de la distribuer sous les deux especes. Le pain dont on se servoit autrefois, tant dans l'église Latine que dans l'église Grecque, étoit du pain levé. Il est encore en usage dans l'église Grecque; mais dans l'église Latine on ne se sert plus que du pain azyme. La présence réelle du corps & du sang de J. C. dans l'Eucharistie, a été premierement attaquée par Jean Scot Erigene dans le IX. siécle, & ensuite par Berenger dans le XI. siécle. Berenger fut condamné dans plusieurs conciles, & la doctrine de la présence réelle se trouva établie dans toutes les églises Catholiques d'Orient & d'Occident. Dans le XVI. siécle les novateurs ont renouvellé l'heresie de Berenger; Luther & ses sectateurs, en soutenant que la substance du pain & du vin restoient avec le corps & le sang de J. C. Zuingle, enseignant que l'Eucharistie n'étoit que la figure du corps & du sang de J. C. à laquelle on donnoit le nom des choses dont elle est la figure; & Calvin, en disant qu'elle renfermoit seulement la vertu du corps & du sang de J. C. Ces erreurs contraires à la doctrine de l'ancienne église & de toutes les églises du monde, ont été condamnées par les Catholiques, qui reconnoissent qu'en recevant l'Eucharistie, ils reçoivent le corps & le sang de J. C. que quoique les bons & les méchans les reçoivent réellement, il n'y a que ceux qui sont justes, qui en reçoivent le fruit & les graces qui y sont attachées. L'Eucharistie est encore considerée dans l'église comme un sacrifice que l'on offre à Dieu pour les vivans & pour les morts. *Voyez* les theologiens & les controversistes sur l'article de l'Eucharistie.

EUCHER (saint) évêque de Lyon, étoit un riche senateur qui se renferma dans la solitude de Lero, près de l'isle de Lerins, d'où il fut tiré pour être chargé du gouvernement de l'église de Lyon, l'an 434. Il assista au premier concile d'Orange, l'an 441. & mourut l'an 454. Il a composé un livre de la louange du desert ou de la solitude, adressé à S. Hilaire; un traité du mépris du monde qui a été traduit en françois par M. Arnauld d'Andilli; ces deux traités sont excellens, les suivans sont moindres; un traité des Formules spirituelles adressé à Veranus, un traité des instructions sur l'écriture, les commentaires sur le livre de la genese, & sur les rois ne sont point de lui, non plus que l'histoire de la passion de S. Maurice. Nous avons perdu un abregé qu'il avoit fait des œuvres de Cassien, & quelques autres ouvrages touchant la vie monastique, dont Gennade fait mention; & les Homelies dont parle S. Mammert: mais celles qui lui sont attribuées ne sont point de lui, non plus que d'Eusebe d'Emese, mais de differens auteurs.* Gennade, *des écriv. eccles. c.* 63. Salvien, *ep. ad Salon.* Claudien Mammert, *l.* 4. *c.* 9. *de statu animæ.* S. Hilaire, *paneg. de S. Honor.* Sidoine Apollinaire, *l.* 1. *ep.* 3. & *in car. Euchar.* Marcellin, *chron.* Isidore, *cap.* 5. *de vir. illustr.* Adon, *chron.* Sigebert, *in cat. cap.* 159. Pierre Damien, *l.* 5. *ep.* 19. Honoré d'Autun, *de lumin. eccl. lib.* 2. *cap.* 62. & *lib.* 3. *cap.* 17. Sixte de Sienne, *biblioth.* Possevin, *Appar. sacr.* Baronius, *A. C.* 441. *n.* 5. 9. 12. Trithéme, *au cat.* Bellarmin, *des écr. eccles.* Vossius, *des hist. Lat. l.* 2. *c.* 17. Theophile Rainaud, *in Judic. de SS. Lugd.* Sainte-Marthe *Gall. Christ.* Le Mire, *in auct. de scr. eccl.* &c. Baillet, *vies des saints, mois de Novembre.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du V. siécle.*

EUCHER, (Saint) évêque du VI. siécle, qui a assisté aux conciles, d'Arles IV. en 524. de Carpentras en 527. au second concile d'Orange de l'an 529. & à celui de Vaison, qui se tint six mois après, & dont saint Cyprien de Toulon fait mention dans la vie de saint Cesaire d'Arles, est certainement different de celui dont il est parlé dans l'article précedent; mais il n'y a aucune preuve qu'il ait été archevêque de Lyon, comme quelques auteurs l'ont écrit, & il paroit au contraire que c'étoit un évêque de la province d'Arles; cependant on a confondu mal à propos la vie de l'un avec celle de l'autre, & l'on a attribué à celui-ci plusieurs choses qui ne conviennent qu'au premier.*Saint Cyprien, *vie de saint Cesaire apud* Mabil. *sæcul. I. Les souf-*

criptions des Conciles d'Arles, de Carpentras, d'Orange & de Vaison. Theophile Raynaud, *dans son catalogue des saints de Lyon.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Chifflet, *Paulinus illustratus.*

EUCHER, (Saint) évêque d'Orleans, vivoit dans le VIII. siecle. Il etoit né à Orleans d'une famille distinguée. Après avoir passé ses premieres années à Orleans, il se fit religieux dans le monastere de Jumieges l'an 714. d'où il fut tiré l'an 721. pour être évêque d'Orleans. Etant dans la suite accusé auprès de Charles *Martel*, de s'être opposé à la concession que ce prince faisoit des biens ecclesiastiques à des laiques, il fut envoyé en exil à Cologne, & de-là transferé dans le pays de Hasbain. Eucher y choisit pour demeure le monastere de saint Tron, où il mourut l'an 543. ou selon d'autres, 748. On fait sa fête au 21. Fevrier. * Sa vie écrite par un anonyme d'Orleans, donnée par Bollandus, & par le pere Mabillon. Baillet, *vies des saints, Fevrier.*

EUCHERIUS, fils de Stilicon & de Serene, étoit payen & ennemi des Chrétiens. Son pere ayant fait alliance avec les Barbares, & en ayant attiré grand nombre en Italie, le voulut elever à l'empire, & detrôner Honorius; mais la conspiration étant découverte, Stilicon fut tué à Ravenne, l'an 408. & Eucherius fut étranglé à Rome quelque tems après, *cherchez* STILICON. * Zosime, *l. 5.* Marcellin, *en la chron.*

EUCHIR, est le nom de celui qu'on dit avoir inventé la peinture dans la Grece. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

EUCHITES, heretiques, qui s'éleverent dans l'église sur la fin du IV. siécle, avoient pour maxime, que la seule oraison suffit pour être sauvé. Ils bâtissoient des maisons dans les places publiques, qu'ils appelloient *Adoratoires.* Ils enseignoient que le bâtême n'est pas necessaire au salut, rejettoient les sacremens de mariage & de l'ordre, & suivoient les opinions des Messaliens. On les condamna dans le concile d'Ephese en 431. *Cherchez* MESSALIENS. * Saint Epiphane, *her. 80.* Saint Augustin, *des her. c. 57.* Prateole, *V. Euchit.* Sandere, *her. 18.* Psellus, *de oper mag.* où il leur attribue les erreurs des Manichéens & des Perses.

EUCHOLOGE. Ce mot est grec, & signifie à la lettre, *discours de prieres* d'εὐχή, *priere*, & λόγος, *discours*. En effet, c'est le nom d'un des principaux livres grecs, où sont renfermées les prieres & les benedictions dont ils se servent dans l'administration des sacremens, dans la collation des ordres, & dans leurs liturgies ou messes. C'est proprement leur rituel, & l'on y trouve tout ce qui appartient à leurs ceremonies. M. Simon a remarqué, dans quelques-uns de ses ouvrages, qu'on fit à Rome sous le pape Urbain VIII. une assemblée où se trouverent les plus considerables theologiens de l'Europe, pour examiner cet Euchologe ou rituel. Le P. Morin, qui y fut present, en fait aussi quelquefois mention, sur-tout dans le livre des ordinations. La plupart des theologiens se reglant sur le sentiment des docteurs scholastiques, voulurent qu'on reformât ce rituel grec sur celui de l'église Romaine, comme s'il eût contenu quelques heresies, ou plutôt des choses qui rendoient nulle l'administration des sacremens, mais Holstenius, Leo Allatius, le pere Morin & quelques autres, qui étoient sçavans dans cette matiere, s'opposerent à la condamnation de ce rituel. Ils prouverent qu'il étoit conforme à la pratique de l'église Grecque, avant le schisme de Photius; & qu'ainsi on ne pouvoit le condamner, qu'on ne condamnât en même tems toute l'ancienne église Orientale. Cet Euchologe a été imprimé plusieurs fois en grec à Venise; l'on en trouve aussi commodement des exemplaires manuscrits dans les bibliotheques; mais la meilleure édition, & la plus étendue, est celle que le pere Goar a publiée en grec & en latin à Paris, avec quelques augmentations, & d'excellentes notes. *Voyez* GOAR.

EUGINA, ordre de chevalerie, fut établi, selon quelques-uns, l'an 722. par Garcias Ximenez, roi de Navarre. Sa devise, à ce que l'on dit, étoit une croix rouge sur une chaîne, & c'étoit le plus ancien de tous; mais on doute s'il y avoit des ordres de chevaleries en ce tems-là. * Joseph Micheli.

EUCLIDE, natif de Megare, avoit été disciple de Socrate. Pour éluder l'édit qui défendoit aux Megariens de venir à Athenes sur peine de la vie, il y venoit de nuit en habit de femme, dans l'école de ce grand homme. Après la mort de Socrate, Platon & d'autres philosophes qui étoient à Athenes, se retirerent vers lui a Megare, de peur d'être maltraités des Tyrans, qui gouvernoient Athenes; mais Euclide ne suivit point son maitre; car au lieu de s'attacher principalement à la doctrine des mœurs, il se mit à rafiner sur les subtilités de la logique. Il fonda une secte qui passa pour une branche, ou plutôt pour une continuation de l'école de Xenophane, de Parmenide, & de Zenon d'Elée. Ceux qui suivirent sa methode de philosopher furent nommés Megariens, *Megarici*, puis disputeurs, & enfin dialecticiens. On ne connoit guere le detail de ses opinions, & il est assez difficile de comprendre quelque chose dans sa doctrine sur la nature du bien. Il le faisoit unique sous differens noms: on l'appelle, disoit-il, tantôt *Prudence*, tantôt *Dieu*, tantôt *Entendement*, & ainsi du reste. Il nioit tout ce qui étoit contraire à ce bien, disant qu'il n'existoit point. Il n'employoit que des conclusions dans les disputes, & par-là on peut juger de l'ardeur & de l'impetuosité qu'il y apportoit, n'y ayant rien qui soit plus capable d'embarasser & d'étourdir ceux qui soûtiennent une these, que la vehemence avec laquelle un disputant entasse des conclusions l'une sur l'autre, *donc, donc, donc.* Il inspira ce caractere d'esprit à ses disciples. Ce fut une fureur de disputer. Eubulide, qui lui succeda, fut l'inventeur de divers sophismes extraordinairement captieux & embarassans, dont on trouvera un exemple à l'article d'EUBULIDE. Alexinus, qui succeda à Eubulide, fut grand amateur de la dispute. Diodore, autre disciple d'Eubulide, s'entêta & s'infatua si fort de cette espece de combat, qu'il mourut de déplaisir, pour n'avoir pû resoudre sur le champ les questions de dialectique que Stilpon lui avoit faites. Cette secte d'Euclide ne peut pas avoir beaucoup contribué à l'éclaircissement de la verité; car rien n'est plus propre à brouiller & à obscurcir les matieres, & à jetter des doutes dans l'esprit des auditeurs & des lecteurs, que l'application aux subtilités & aux quintessences de la logique, qui degenerent presque toujours en chicanes, en opiniâtreté, en mauvaise foi, & en vanité de Sophiste. On ne sçait rien du systême de physique de ces philosophes: il n'y a guere d'apparence que leur passion de rafiner les idées dialecticiennes, leur ait laissé ou l'envie, ou le loisir de travailler à l'explication des effets de la nature. On attribue à Euclide six dialogues, intitulés *Lamprias*, *Eschines*, *Phœnix*, *Criton*, *Alcibiade*, & de l'*Amour*. Eubulide fut son disciple & son successeur. Euclide florissoit sous la CXV. olympiade, vers l'an 320. avant J. C. *Cherchez* EUBULIDE. * Diogene Laërce, *en sa vie, au l. 2.* Aulu-Gelle, *l. 6. c. 10.* Strabon, *l. 9.* Bayle, *dict. crit. 2. édit. 1702.*

EUCLIDE, mathematicien, que quelques anciens auteurs, comme Valere Maxime, &c. & entre les modernes, Gesner, &c. confondent avec le philosophe de Megare, étoit d'Alexandrie, où il enseigna du tems de Ptolomée *Lagus*, sous la CXX. olympiade, vers l'an 300. avant J. C. Il a écrit son ouvrage des élemens, que nous avons en quinze livres. Plusieurs sçavans croient que les deux derniers ne sont pas de lui, mais plutôt d'Hypsicle d'Alexandrie, qui avoit écrit des commentaires de geometrie. * Valere Maxime, *liv. 8. chap. 12.* Gesner, *en sa bibl.* Cardan, *liv. 16. de subtil.* Vossius, *de Math. c. 10. 15. 16. 22. 26. &c.*

EUCTEMON, mathematicien, florissoit sous la LXXXVI. olympiade, & 436. ans avant J. C. Il fut compagnon de Meton, travailla avec lui à ses observations solaires, & suivit son *Enneadecateride*, c'est-à-dire, le sicle de dix-neuf années, par lequel il pretendoit ajûster le cours du soleil à celui de la lune, & faire que les années lunaires & solaires commençassent au même point. Depuis, ils observerent sous la premiere année de la LXXXVII. olympiade, qui étoit la 432. avant Jesus-Christ, & la 316. de Nabonassar, le Solstice d'Eté au 27. Juin. Elien, *l. 10. c. 7. div. hist.* Ptolomée, *l. 3. Almag.* Suidas. Vossius, *de math. c. 32. §. 11.*

EUDÆMON-JEAN, (André) ou *Jean l'Heureux*, Jesuite, natif de la Canée, dans l'isle de Candie, étudia à Rome où il entra chez les Jesuites; puis enseigna chez eux la philosophie; & ensuite la theologie à Padoue. Le pape Urbain VIII. l'honora de sa bienveillance, &

voulut qu'il accompagnât comme theologien le cardinal Barberin son neveu, qu'il envoya legat en France. Il ne fut pas plutôt de retour à Rome, qu'il y mourut le 24. Decembre de l'année 1625. Le pere Eudæmon-Jean composa divers ouvrages. *Castigatio Lamberti Danai. De Antichristo Lib. III. Confutatio Anticotoni*, qu'il fit imprimer à Mayence en 1611. *in* 8°. *Recitatio Exercitationum Casauboni*, &c. On le soupçonna d'avoir composé un traité qui parut l'an 1625. à Paris sous le titre d'*Admonitio ad Regem Ludovicum XIII.* qui contenoit diverses choses contre l'état, & qui fut refuté par le P. Garasse, aussi Jesuite, puis par Jerôme Ferrier, & condamné par le parlement & par la faculté de theologie de Paris. * Alegambe, *de scr. soc. Jesu.* Le Mire, *de script sac. XVII.* &c.

EUDAMIDAS, fils d'Archidamus & frere d'Agis, roi de Lacedemone, succeda à son frere, qui fut tué dans le combat livré par Antipater, general d'armée d'Alexandre, aux troupes des Lacedemoniens, la premiere année de la CXIV. olympiade, 324. ans avant Jesus-Christ. Il eut un petit-fils de même nom, qui fut aussi roi de Lacedemone. Il y a eu un autre EUDAMIDAS Lacedemonien, frere de Phebidas, qui fut choisi par les Lacedemoniens pour être general des troupes dans la guerre qu'ils avoient contre les Olynthiens, l'an 3. de la XCIX. olympiade.

EUDEME, auteur Grec, composa l'histoire de l'astrologie, où il parle des choses inventées en cette science, & des astrologues. Les anciens ont souvent parlé de lui, & de quelques autres de son nom: ce que les curieux pourront voir dans la bibliotheque de Simler, & dans Vossius, *l. 3. des hist. Grecs*, &c. *31. des math.*

EUDEMON, pelusiote, vivoit du tems de Julien l'*Apostat*, avec Libanius *le Rhetoricien.* Il composa plusieurs poëmes sur ce qui appartient à la grammaire, & à la rhetorique. * Suidas.

EUDEL ou ODON, duc d'Aquitaine dans le VIII. siecle, étoit, à ce qu'on croit, fils ou gendre de ce Loup, que les Gascons se choisirent pour duc. Il y a neanmoins plus d'apparence qu'il étoit fils de Bertrand duc d'Aquitaine, & frere puîné de S. Hubert. Quoi qu'il en soit, la grandeur de Charles *Martel* lui fit ombrage. Pour la diminuer il donna du secours au roi Chilperic II. & à Rainfroi, maire de Neustrie, qui furent défaits par Charles *Martel* près de Soissons, vers l'an 719. Quelque tems après, Eudes fit la paix avec *Martel*, & lui remit Chilperic, qu'il avoit emmené en Aquitaine. Depuis, sa conduite & son ambition attirerent encore les armes de Charles *Martel* dans son pays. Il en eut du chagrin; & pour s'en venger, il se ligua avec Munuza Sarrasin, gouverneur des provinces en deçà l'Ebre. Hischam, qui s'étoit alors revolté contre le Calife, lui donna sa fille *Lampagia* en mariage. Charles *Martel* averti de ces intrigues, fondit en Aquitaine, & la saccagea jusqu'à la Garonne. Dans le même tems Abderame ayant fait prisonnier Munuza avec sa nouvelle épouse, passa dans l'Aquitaine, & prit la ville de Bourdeaux. Quelques-uns disent, mais sans apparence, qu'il fut appellé par Eudes, lequel au contraire se joignit alors à Charles *Martel* contre les Sarrasins & se trouva à la bataille de Tours. Il y eut depuis entre Charles & lui, une guerre qui ne finit que par la mort de Eudes, arrivée l'an 735. ou 736. * Gregoire *de Tours, in Append. c. 106. 107.* Othon de Freisingen, *l. 5. c. 16.* Dupleix & Mezerai, *en Thierri de Chelles.*

EUDES, comte de Paris & duc de France, fils de *Robert* I. dit *le Fort*, fut un des plus vaillans princes de son tems. Il soutint en 887. le siege de la ville de Paris, extrêmement pressée par les Normands, & contraignit ces barbares de se retirer. Quelque tems après il fut proclamé roi de la France occidentale, dans l'assemblée de Compiegne, & fut sacré & couronné roi au mois de Janvier de l'an 888. par Gautier archevêque de Sens. L'année suivante, il tailla en pieces près du bois de Montfaucon dix mille Normands, le jour de la fête de saint Jean-Baptiste. Ensuite il poursuivit le reste de ces barbares jusques sur la frontiere, contraignit le roi Charles *le Simple* de se retirer dans la Neustrie, prit Laon; & en 892. fit couper la tête au comte Gautier, qui avoit osé en pleine assemblée tirer l'épée contre le roi. Eudes mourut à la Fere en Picardie le 3. Janvier 898. & fut enterré à S. Denys. Il laissa de *Theodrade* son épouse *Arnoul*, qui prit le titre de roi d'Aquitaine, & qui mourut apparemment avant son pere. * Aimoin, *l. 5. c. 42.* Flodoard, *in chron.* Abbon, *de obsid. Paris.* Reginon, *in chron.*

EUDES I. de ce nom, duc de Bourgogne, surnommé *Borel*, étoit fils d'HENRI, petit-fils de ROBERT de France, & frere puîné d'*Hugues* I. duc de Bourgogne. Ce dernier n'ayant point eu d'enfans d'*Ioland* de Nevers sa femme, morte en 1078. se fit religieux de Cluni, & remit le duché de Bourgogne à son frere Eudes I. prince qui avoit beaucoup de courage & de pieté. Il fonda en 1098. l'abbaye de Cîteaux, à la priere de saint Robert abbé de Molesme, fit le voyage de la Terre-sainte en 1101. & mourut en Cilicie le 23. Mars de l'an 1103. Son corps fut porté à Cîteaux. *Voyez* sa posterité à BOURGOGNE. * Du Chêne, *hist. de Bourg.* Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

EUDES II. duc de Bourgogne, fils d'HUGUES II. surnommé *le Pacifique*, & de *Mathilde*, fille de *Boson* I. vicomte de Turenne, mourut au mois de Septembre de l'an 1162. & fut enterré à Cîteaux. *Voyez* sa posterité à BOURGOGNE. * Du Chêne, *hist. de Bourg.* Le P. Anselme, &c.

EUDES III. du nom, duc de Bourgogne, étoit fils d'HUGUES III. mort en 1192. & de sa premiere femme *Alix* de Lorraine. Il employa les premieres années de son gouvernement en œuvres pieuses, & prit depuis les armes contre le seigneur de Vergi, dont ensuite il épousa la fille. En 1201. les François qui s'étoient croisés pour le voyage d'outre-mer, perdirent Thibaud V. comte palatin de Champagne, qui étoit leur chef, & prierent Eudes III. de prendre la conduite de l'armée; mais il s'en excusa. Depuis, en 1209. il se croisa contre les Albigeois. Il se signala l'an 1214. à la bataille de Bouvines, où il eut un cheval tué sous lui, & y commanda l'avant-garde de l'armée du roi Philippe Auguste. Il se croisa encore en 1218. & dans le tems qu'il se mettoit en campagne pour faire le voyage d'outre-mer, il mourut à Lyon le 6. du mois de Juillet. Ce duc avoit fondé l'hôpital du S. Esprit au fauxbourg de Dijon, & fut enterré à Cîteaux. *Voyez* sa posterité à BOURGOGNE. * Du Chêne. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

EUDES IV. duc & comte palatin de Bourgogne, comte d'Artois, d'Auxone & de Châlon, sire de Salins, roi de Thessalonique, &c. étoit fils puîné de ROBERT II. & d'*Agnès* de France, & succeda à *Hugues* V. son frere, mort sans posterité en 1315. Le roi Louis *Hutin* mourut l'année suivante, & Eudes voulut faire donner la couronne à Jeanne de France, reine de Navarre, fille aînée de ce roi; mais elle fut adjugée à Philippe *le Long*; & le duc épousa en 1318. *Jeanne* de France, comtesse d'Artois, fille de ce roi. Après la mort de Philippe en 1321. Eudes eut encore quelques prétentions à la couronne, qui devint le partage de Charles *le Bel*, frere des deux derniers rois, auquel elle appartenoit de droit, selon la coutume inviolable de France. Le duc obtint le comté d'Artois, à l'exclusion de Robert d'Artois, comte de Beaumont le Roger, & fut en grand credit sous le regne de Philippe *de Valois*, qu'il secourut contre les Anglois. Il fut roi titulaire de Thessalonique, comme heritier de Louis de Bourgogne son frere, mort sans posterité de *Mahaud* de Hainaut, fille unique de *Florent* & d'*Isabelle* de Ville-Hardouin, princesse d'Achaïe, &c. Eudes ceda depuis en 1320. ses droits sur ces états à Louis de Bourbon, comte de Clermont, &c. Il fonda la chartreuse de Beaune, & mourut à Sens l'an 1349. *Voyez* BOURGOGNE. * Du Chêne. Sainte-Marthe. Paradin. Le P. Anselme, &c.

EUDES, appellé HENRI, duc de Bourgogne, surnommé *le Grand* & *le Clerc*, étoit fils de HUGUES l'abbé, & frere d'*Hugues Capet* & d'*Othon*, qui épousa *Leudgarde* de Bourgogne. Après la mort de son frere Othon, il se rendit maître de la Bourgogne, épousa *Gerberge*, sœur d'*Hugues* évêque d'Auxerre; & n'ayant point d'enfant légitime, il adopta *Otte* ou *Othon-Guillaume*, comte de Bourgogne, que Gerberge avoit eu d'un autre mariage. Il mourut au château de Pouilli sur Saone le 16. Octobre l'an 1001. & fut enterré dans l'abbaye de S. Germain d'Auxerre, qu'il avoit donnée à Saint Majeul de Cluni, pour y mettre la reforme. *Ce prince laissa un fils naturel*, Eudes *vicomte de Beaune. Voyez* la chronique de saint Benigne de Dijon, celle de Flo-

doard, l'histoire des évêques d'Auxerre, publiée par le pere Labbe, *Tom. I. Nov. Biblioth.*

EUDES I. de ce nom, comte de Blois, de Chartres & de Tours, dans le X. siecle, fils de THIBAUD, dit *le Vieux* ou *le Tricheur*, mourut en l'année 995. Il épousa 1°. *Mahaud*, fille de *Richard* I. duc de Normandie: 2°. *Berthe*, fille de *Conrad* I. roi de la haute Bourgogne. De celle-ci il eut entre plusieurs enfans *Thibaud* II. mort sans posterité; Eudes II; *Agnès*, &c.

EUDES II. dit *le Champenois*, comte de Blois, de Chartres, &c. défit en 1016. Foulques Nerra, comte d'Anjou, au combat de Pontlevoi, & se rendit maître de Troies & de Meaux après la mort du comte Etienne de Vermandois son cousin. Le roi Robert s'y opposa inutilement: Eudes le défit en trois occasions, & l'obligea de lui demander la paix. Depuis, il reçût en 1301. la ville de Sens, de Constance veuve du même roi Robert, qui forma contre le roi Henri I. son fils, une ligue, dont les suites ne purent nuire a ce roi. Eudes prétendit au royaume de la haute Bourgogne, après la mort de Raoul ou Rodolfe, surnommé *le Faineant*; mais poursuivant son droit par les armes, contre l'empereur Conrad *le Salique*, il fut tué dans un combat, près de Bar par Gozzelin *le Grand*, duc de la basse Lorraine, le 17. Septembre 1037. âgé d'environ 55. ans. Il avoit épousé en 1015. *Ermengarde*, fille de *Robert* I. comte d'Auvergne; & il laissa *Thibaud* III; *Henri*, dit *Etienne*, comte de Troies; & *Berthe*. * Pithou. Sainte-Marthe, *geneal. de France*. Belli. *hist. de Champagne*. Le P. Anselme, *grands officiers de la couronne*.

EUDISTES. C'est le nom qu'on donne à une congrégation de prêtres seculiers, instituée par le pere Jean Eudes, qui étoit frere aîné de Mezerai historiographe de France. Le pere Eudes avoit été prêtre de l'Oratoire, & il en sortit pour établir sa congrégation. Il l'établit d'abord à Caen; & c'est de-là qu'elle s'est répandue dans plusieurs provinces de la France, mais sur-tout en Normandie, comme à Rouen, à Lizieux, à Evreux, & à Coutances. Leur institut est de former à l'église de saints prêtres & de bons ecclesiastiques, dans les seminaires dont les évêques veulent bien leur confier la conduite. Ils prennent le nom de la congregation de Jesus & de Marie. Le P. Eudes faisoit une profession particuliere de la devotion à la sainte Vierge. Les Eudistes n'ont point d'habits distingués des ecclesiastiques seculiers. * *Memoires du tems.*

EUDOXE, historiographe de Rhodes. On ne sçait pas en quel tems il a vécu.

EUDOXE, poëte comique, de Sicile, fils d'Agathocle, remporta trois fois le prix des jeux de la ville, & cinq fois celui des Lenaïques.

EUDOXE de Gnide, fils d'Eschine, selon Eusebe, vivoit sous la XCVII. olympiade, vers l'an 392. avant Jesus-Christ. Il fut astrologue, geometre, medecin & legislateur, & apprit la geometrie sous Archytas, & la medecine sous Philistin de Sicile. Sotion, dans ses successions, dit qu'il fut aussi auditeur de Platon. Il fit un voyage en Egypte, pour y consulter les sçavans de ce pays-là; & à son retour, il fit des loix pour sa patrie, & composa plusieurs ouvrages d'astrologie, de geometrie, & d'histoire. On place sa mort vers la CVII. olympiade, & l'an 352. avant Jesus-Christ. * Diogene Laërce, *en sa vie au l. 8.* Ciceron, *l. 2. de Divinat.* Censorin, *de die Natal. c. 18.* Strabon, *liv. 2. 9. 14. & 17.* Suidas. Simler, *bibl.* Vossius, *des hist. Grecs, liv. 1. chap. 6. des Math. chap. 33.*

EUDOXE, Arien, dans le IV. siecle, étoit fils, selon Philostorge, de saint Cesaire martyr, d'Arabisse dans la petite Armenie; & avoit été disciple de saint Lucien martyr, durant la persecution de Diocletien. Depuis, ayant suivi les erreurs d'Arius, il fut refusé par saint Eustathe lorsqu'il voulut entrer dans l'état ecclesiastique. Les Ariens lui donnerent l'évêché de Germanicia, dans la Syrie Euphratesienne. Il se trouva au concile d'Antioche en 341. au concile de Sardique en 347. à celui de Sirmich en 351. & ailleurs. Theodoret en parle, comme d'un homme impie & voluptueux. En 358. il usurpa le siege d'Antioche, & l'empereur Constance publia qu'il n'avoit point eu de part à son élection. Cependant en 360. après le concile de Seleucie tenu par les Semi-ariens, ce prince le fit patriarche de Constantinople. Eudoxe batisa l'empereur Valens en 367. & lui fit promettre de défendre constamment les Ariens. Cet heretique mourut l'an 370. ayant occupé le siege de Constantinople pendant 10. ans, & ayant persecuté l'église avec une fureur implacable. * Nicephore, *l. 8. c. 31.* Socrate, *l. 2. & 4.* Baronius, *A. C. 311. 354. 359. 366. 370.* Hermant, *Vie de saint Athanase & de saint Basile, &c.*

EUDOXIE, surnommée *Licinie*, femme de l'empereur Arcadius, avoit été elevée chez le consul Promotus. Son esprit & sa beauté engagerent Eutrope de la faire épouser à Arcadius pour contre-quarrer Ruffin, qui lui vouloit donner pour femme une de ses filles. Le cardinal Baronius & quelques autres, trompés par le texte de Zosime, disent qu'Eudoxie étoit fille de Promotus. Philostorge la fait fille de Bauton, qui fut consul avec Arcadius en 385. Eudoxie prit le parti de Theophile d'Alexandrie, contre saint Jean Chrysostome, & fit ensorte que ce saint fut chassé par un décret du synode, tenu l'an 303. au Chêne, fauxbourg de Chalcedoine. On dit que les ennemis du saint avoient fait accroire à l'imperatrice, qu'il la nommoit *Jezabel*, dans ses sermons, & l'avoient mis mal dans l'esprit de toutes les dames de la cour, parce qu'il prêchoit contre la vanité & le luxe. Eudoxie le fit pourtant rappeller de cet exil, & reçût avec civilité Porphyre, évêque de Gaze, qui lui prédit qu'elle accoucheroit heureusement d'un fils. Pour lui en témoigner sa reconnoissance, elle lui fit obtenir ce qu'il demandoit à la cour, sur la destruction du temple des idoles de Gaze. Depuis, on dédia à Eudoxie une statue que l'on mit dans la place qui étoit devant la grande église de Constantinople. En cette dédicace, on fit des jeux, & on représenta des spectacles qui attirerent tout le peuple, & qui furent accompagnés de tant de bruit, que l'office divin en fut interrompu. Saint Chrysostome s'en plaignit, & ses ennemis le rapporterent à l'imperatrice, qui en témoigna un déplaisir extrême. Il n'y a pourtant pas d'apparence, comme quelques-uns l'ont écrit, que S. Chrysostome ait commencé alors un sermon par ces paroles: *Herodias est encore furieuse, elle danse, elle demande encore une fois qu'on lui donne la tête de Jean dans un bassin.* Cela paroît peu du caractere de ce saint prélat. Quoi qu'il en soit, Eudoxie s'unit de nouveau avec Theophile d'Alexandrie, contre Jean, qui fut exilé & traité le plus indignement du monde l'an 404. Le 30. Septembre suivant, il tomba dans Constantinople & aux environs un tel orage de grêle, que tout le terroir en fut ruiné. L'imperatrice apprenant cette nouvelle en eut une si grande frayeur, qu'elle accoucha d'un enfant mort, & mourut elle-même le six Octobre. *Voyez* la vie de saint Chrysostome, par Pallade, & par Hermant; Socrate; Sozomene; la chronique de Prosper; celle de Marcellin; les fastes grecs; Theophanes; Cedrene; Eunapius; Zonare; Glicas; Baronius; Petau, *de doct. temp. l. 11. c. 47.*

EUDOXIE, ou plutôt EUDOCIE, nommée ATHENAIS, avant son batême & son mariage, imperatrice, étoit fille d'un philosophe Athenien, nommé Leonce, & avoit été si bien instruite par son pere dans les belles lettres, dans la philosophie, & dans les mathematiques, qu'il y avoit peu de personnes qui lui pussent être comparées pour le sçavoir. En mourant ce philosophe laissa pour tout bien à sa fille les richesses de l'esprit, croyant qu'elles pouvoient suffire pour faire sa fortune, & la desherita par son testament, pour donner tous ses biens à ses deux fils. Athenaïs se vint plaindre de cette injustice à Pulcherie, sœur de l'empereur Theodose *le Jeune*: & cette princesse lui trouva tant d'esprit & de sagesse, qu'elle l'adopta pour sa fille. Comme elle étoit payenne, on la fit baptiser; & le patriarche Atticus changea son nom d'Athenaïs, en celui d'Eudoxie. Depuis, Pulcherie fit ensorte que Theodose *le Jeune* son frere, épousât cette sçavante fille l'an 421. L'union parfaite qui étoit entre la princesse & l'imperatrice dura assez long-tems, jusqu'à ce que Chrysaphius, Eunuque, favori de l'empereur, sema la zizanie entr'elles, puis entre Theodose & Eudoxie. L'empereur se chagrina au sujet d'un fruit qu'il lui avoit donné, dont elle fit present à Paulin, & que ce dernier rapporta à ce prince. Ce fut une pomme de discorde. Quelque-tems après, Eudoxie se retira dans la Palestine, où elle eut le malheur de tomber dans l'erreur d'Eutychès; mais Dieu lui fit la grace de revenir à la foi de l'église. Les lettres de saint Simeon *Stylite*, & les conferences qu'elle eut avec l'abbé Euthymius, la confirmerent dans la croyance orthodoxe. Cette princesse mourut dans la Palesti-

ne, l'an 460. âgée de 67. ans, après en avoir passé onze à Jerusalem.

☞ * Les anciens ont parlé avec éloge des poësies de cette princesse. Socrate témoigne qu'elle avoit fait un poëme héroïque, touchant la victoire que l'empereur son mari avoit remportée sur les Perses. Photius écrit qu'elle avoit mis les huit premiers livres de l'ancien testament en vers; il loue beaucoup ce travail, & il ajoûte qu'on lui donnoit un rang considerable parmi les poëmes héroïques, quoique les regles n'y fussent pas suivies, & qu'on n'y trouvât point les graces de l'art poëtique, parce que la matiere & les verités traitées dans son ouvrage, ne lui donnoient pas la même liberté d'user des fables, ni des autres ornemens dont les poëtes ont coutume d'égayer leurs productions; & parce qu'elle avoit été obligée de suivre son histoire mot à mot, pour n'en pas troubler le sens & la suite. Eudoxie avoit encore fait des paraphrases poëtiques sur les propheties de Zacharie, de Daniel & de quelques autres prophetes, au rapport du même Photius; mais ni lui, ni Socrate, ni aucun des anciens n'ont parlé des *Centons d'Homere*, sur la vie de Jesus-Christ, que nous avons encore aujourd'hui. Cet ouvrage est attribué sans fondement à Eudoxie, & plusieurs critiques conviennent qu'il est de Pelage Patrice, qui vivoit sous Zenon. * Socrate, *hist. eccl. lib. 7. cap. 22.* Photius, *in myriobibl. seu biblioth. cod. 183. 184. & ex iis* Vossius, *de poet. Grec. pag. 78. & 80.* Evagre. Nicephore. Cyrille, *en la vie d'Euthym.* Baronius Baillet, *jugemens des sçavans sur les poetes Latins, tom. 6. Vie d'Athenaïs, imperatrice d'Orient*, par M. de Vilfore, *dans les memoires de litterature & d'histoire tome 8. partie premiere.*

EUDOXIE, fille de Theodose *le Jeune*, & d'Athenaïs ou Eudoxie, épousa l'an 437. l'empereur Valentinien III. qui étoit venu à Constantinople le 29. Octobre. Depuis pour accomplir un vœu que ce prince avoit fait, elle alla visiter les saints lieux à Jerusalem, & y fit de magnifiques présens. Maxime, qui avoit fait mourir l'empereur en 455. se mit lui-même sur le trône, & épousa par force Eudoxie. L'imperatrice pour s'en venger appella Genseric, roi des Vandales, en Italie, qui pilla Rome pendant quatorze jours, & emmena cette princesse captive en Afrique, avec ses deux filles, Placidie & Eudoxie. Elle fut renvoyée avec sa fille Placidie à Constantinople, à la priere des empereurs Marcien & Leon. * Evagre. Theophane. Socrate. Histoire mêlée. Prosper. Idace. Marcellin. Cassiodore. Procope. Baronius, &c.

EUDOXIE, fille de l'empereur Valentinien III. fut promise à Gaudence, fils d'Aëtius, & après la mort de son pere en 455. fut contrainte par l'usurpateur Maxime, d'épouser Palladius. Depuis, Genseric, roi des Vandales, l'ayant emmenée captive en Afrique, avec sa mere & sa sœur, la donna pour femme à son fils Hunneric. Mais ne pouvant souffrir les persécutions de ce prince Arien, elle lui laissa un fils nommé Ulderic, & s'enfuit à Jerusalem, où elle finit saintement ses jours. * Nicephore, *liv. 15. c. 12.*

EUDOXIE, épousa l'empereur Constantin *Ducas*, qui lui confia la tutelle de ses enfans, & la regence, après qu'il lui eut fait promettre qu'elle ne se remarieroit jamais; mais elle ne tint pas sa promesse; car elle se remaria à Romain IV. surnommé *Diogene*. Michel, fils de Constantin, se fit depuis déclarer empereur l'an 1071. & mit sa mere dans un monastere. * Zonare, *chron.*

EUDOXIE, femme de l'empereur Constantin *Copronyme*, & mere de la princesse Anthuse.

EUDOXIE, femme de l'empereur Heraclius fut couronnée le 5. Octobre 610. & mourut l'an 612.

EUDOXIENS, Hérétiques sortis d'Eudoxe, patriarche d'Antioche & de Constantinople, dont nous avons parlé. Ils suivoient les mêmes erreurs que les Aëtiens, & les Eunomiens, soutenant que le fils n'étoit pas semblable à son pere, & qu'il avoit été fait de rien. *Voyez* EUDOXE. * Saint Epiphane, *her. 76.* Prateole.

EVE, la premiere des femmes, fut ainsi nommée par Adam son mari le premier des hommes, Dieu la forma lui-même d'une des côtes d'Adam, & la lui donna pour femme & pour aide, en les benissant & leur ordonnant de multiplier le genre humain sur la terre. Le nom d'Eve signifie *la mere des vivans*, nom qui lui convient puisqu'elle a été la mere de tous les hommes qui sont descendus d'Eve. Elle se laissa séduire par le serpent, qui lui persuada de manger du fruit defendu: elle en donna à son mari, qui se laissa gagner par les sollicitations de cette femme. Après qu'ils eurent mangé de ce fruit, ils reconnurent leur misere, & Dieu punit en sa personne tout le sexe des femmes, en les condamnant à enfanter avec douleur, & à être sujettes à leurs maris. Elle fut chassée avec Adam du paradis terrestre. Elle eut depuis plusieurs enfans; Caïn, Abel & Seth, sont les seuls dont il soit parlé dans l'ecriture. Les rabbins ont bien conté des fables sur le sujet d'Eve, qui ne meritent pas que l'on y fasse attention, ceux qui voudront lire la plupart de leurs ridicules & fabuleuses imaginations n'ont qu'à consulter le dictionaire de Bayle à l'article EVE. On ne sçait pas combien Eve a vécu après avoir engendré Seth à l'âge de 130. ans; & ce que l'on dit qu'elle est morte l'an 940. du monde, dix ans après la mort de son mari, n'a aucun fondement. Les peres de l'église ont soutenu contre Tatien, qu'Adam & Eve étoient sauvés. Les Grecs font leur fête au 19. Decembre. * *Genes. cap. 3. & 4.*

EVEILLON, (Jacques) prêtre & chanoine de l'église d'Angers, où il mourut au mois de Decembre de l'an 1651. âgé de 79. ans, fit imprimer cette année-là-même à Angers un ample traité des excommunications & des monitoires, dédié à Henri Arnauld, évêque d'Angers dont il avoit été grand vicaire, ainsi que de Messieurs de Varennes & de Reuil, prédecesseurs d'Henri Arnauld. La fin qu'il se proposoit dans cet ouvrage, étoit de refuter une erreur assez commune, que l'excommunication ne s'encourt qu'après la fulmination de l'aggrave; mais il ne s'en tient pas là, & traite à fonds des excommunications & des monitoires en 39. chapitres, qui composent un volume *in quarto*. Cet ouvrage est le plus ample que nous ayons sur cette matiere. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques XVII. siecle. tom. II.*

EVELTON, roi de Salamine dans l'isle de Chypre, remonta, après 60. ans d'interruption sur le trône de ses ancêtres. Pheretime, veuve de Battus, roi de Cyrene dans la Libye, qui regnoit vers la XXXVII. olympiade, & l'an 630. avant J. C. étant venue le prier de lui donner du secours pour la rétablir sur son trône, d'où ses sujets rebelles l'avoient chassée, avec son fils Archesilas, Evelton lui présenta une quenouille & un fuseau d'or, & lui dit que cela étoit plus à sa bienseance, qu'une armée. * Herodote, *liv. 4.*

EVENUS, poëte élegiaque, vivoit sous la XCI. olympiade, vers l'an 416. avant J. C. & fut précepteur de l'historien Philiste. Nous avons encore deux épigrammes de lui. * Vossius, *de poët. Grec.*

EVENUS I. de ce nom, douziéme roi d'Ecosse, vivoit à ce qu'on prétend, avant la naissance de J. C. & succeda à son cousin germain Durstus, quoique ce dernier, si l'on en veut croire les historiens de cette nation, eût deux fils. Il secourut le roi des Pictes, divisa son royaume en diverses jurisdictions, afin que la justice fût mieux exercée, & regna heureusement pendant 19. ans. * Buchanan, *hist. d'Ecosse.*

EVENUS II. prince du sang, & neveu de Fainan, succeda à Galles ou Gille, roi, ou, selon d'autres, tyran, après Evenus I. & gouverna heureusement son état durant 17. ans. * Buchanan, *hist. d'Ecosse.*

EVENUS III. fut roi après Eder son pere, qui l'avoit été après Evenus II. Il étoit si vicieux, que, pour autoriser son libertinage, il ordonna par une loi expresse, qu'un homme pourroit avoir autant de femmes qu'il en pourroit nourrir; que les rois auroient droit sur les femmes des nobles; & que les gentilshommes seroient maîtres des femmes du peuple. D'ailleurs il étoit cruel, avare & sanguinaire: de sorte que les grands du royaume s'étant soulevés contre lui, le mirent en prison, où il fut étranglé quelque tems après. Son regne ne fut que de sept ans. Metellan, neveu d'Eder, lui succeda. * Buchanan & Du Chêne, *hist. d'Ecosse.*

EVEPHENE, philosophe Pythagoricien, ayant été condamné à la mort par Denys, tyran de Syracuse, pour avoir détourné les Metapontins de son alliance, ne s'étonna point de cet arrêt, & demanda seulement permis-

fion, avant que de mourir, d'aller en son pays pour marier une sœur, promettant de revenir dans peu de tems apporter sa tête. Le tyran lui demanda quelle caution il pourroit donner; il offrit Eucrite, son ami, qui demeura en sa place, pour le terme de six mois qu'Evephene avoit obtenu. On admira l'action d'Eucrite; mais on fut encore plus surpris du retour d'Evephene, qui se présenta à Denys le tyran, au bout de six mois. Alors le tyran charmé de la vertu de ses deux amis, non seulement leur rendit à tous deux la liberté, mais souhaita d'avoir part à leur amitié, & d'entrer comme troisiéme dans ce doux commerce. On rapporte la même chose de Damon, & de Pythias. * Polyen, *l. 5. Stratagem.*

EVEQUE. Le nom d'évêque vient du mot grec *Ἐπίσκοπος*, qui signifie *Inspecteur*. Il se trouve quelquefois dans la version grecque des Septante, d'où les apôtres l'ont peut-être pris. Ce mot étoit fort en usage dans la république des Atheniens, & dans les autres villes de l'Asie. Le scholiaste d'Aristophane remarque que ceux que les Atheniens envoyoient dans les villes de leur dépendance pour avoir l'œil sur ce qui se passoit, & pour en prendre le soin, étoient appellés *Ἐπίσκοποι*, *évêques*. Il paroît aussi par une épître de Ciceron à Atticus, que le nom d'*Episcopus*, ou évêque, étoit en usage chez les Romains, & qu'il avoit en lui-même cette qualité. Quelques-uns tirent l'origine des évêques de ce qui se pratiquoit dans les synagogues, & que les premiers Chrétiens ont imité. Ils disent que, comme dans chaque Synagogue il y avoit un président ou chef de synagogue, de même dans les premieres assemblées des Chrétiens il y avoit un chef, que quelques peres ont nommé *président*. Quoique le nom d'évêque ait été dans le commencement de l'eglise commun avec les prêtres, les évêques ont toujours été neanmoins distingués des prêtres. Ils sont les successeurs des apôtres; ils ont toujours eu la principale autorité dans l'église, quoiqu'ils ne fissent rien sans le conseil des prêtres. Il y avoit un évêque dans chaque ville, qui gouvernoit non seulement les églises de la ville, mais aussi celles de la campagne voisine. Dans l'antiquité, ils étoient élus par le clergé & par le peuple, & ordonnés par le métropolitain & par les évêques de la province. Depuis, les princes se sont mêlés de ces élections, & s'en sont peu à peu rendus maitres. Autrefois les évêques étoient les seuls ministres ordinaires du batême solemnel & de la penitence publique. L'ordination des prêtres & des diacres leur a toujours été reservée, comme un droit qui dépend de leur caractere. En Occident ils ont aussi seuls eu droit de donner la confirmation. Chez les Grecs les prêtres administroient ce sacrement. La consecration des Autels & celle du saint chrême, ont encore été reservées aux évêques, aussibien que la benediction des abbés & des abbesses. La jurisdiction des évêques s'étend sur le clergé, & sur le peuple de chaque évêque de son diocèse. Anciennement elle étoit toute spirituelle. Presentement ils ont outre leur jurisdiction spirituelle, une jurisdiction civile qu'ils font exercer par un juge que l'on nomme official. Les évêques ont toujours été les juges de la doctrine & de la discipline de l'église dans les conciles, soit provinciaux, soit nationaux, soit generaux. Quand ils rendoient dans leur diocèse des jugemens contre des clercs ou contre des laïques, ceux qu'ils condamnoient pouvoient se pourvoir au concile de la province, qui avoit droit de réformer ces jugemens. A présent on appelle de la sentence de l'évêque ou de son official, au métropolitain ou à son official. Les ornemens des évêques sont l'anneau, la crosse, la croix pastorale, & la mitre. * Le P. Morin, *de sacris ordinationibus.* Le P. Thomassin, *discipline de l'eglise.* En Italie le pape donne tous les évêchés. En France, depuis le concordat, il les donne, mais sur la nomination du roi. Les rois d'Espagne, & quelques autres princes y nomment aussi, par des indults particuliers, que le pape accorde pour la vie de chaque prince. En Allemagne, les élections se sont conservées, par le concordat germanique de 1448. Il y a eu des occasions où les papes ont établi des évêques *administrateurs* d'évêchés vacans, autres que celui qu'ils avoient déja, & cela pour aussi long-tems qu'il plairoit au saint Siége, avec une aussi pleine & entiere autorité, tant pour le spirituel que sur le temporel, que s'ils étoient veritablement évêques de ces églises, ce fut ainsi que Clement XI. en usa pour l'évêché de Munster après une contestation survenue en 1706. entre le prince Charles de Lorraine evêque d'Osnabruck, élû par une partie des chanoines, & François Arnold de Metternich évêque de Paderborn, qui avoit eu la pluralité des suffrages. S.S. après plusieurs congregations tenues sur cette affaire, cassa l'une & l'autre de ces élections, & de son autorité il établit l'évêque de Paderborn pour administrer l'évêché de Munster par son bref du 11. Mai 1707. adressé à ce prelat; mais quelques mois après ce souverain pontife lui donna ses bulles pour le même évêché. * M. Fleuri, *institution au droit ecclesiastique, & mœurs des Chrétiens.* Gibert, *institution au droit canon.*

EVEQUE, dit en latin *Episcopius*, *voyez* EPISCOPIUS.

EVERARD, Chartreux dans le XV. siécle, est auteur de plusieurs ouvrages de pieté, dont Petreïus a fait le dénombrement. * Petreïus, *in Bibliotheca Carthusiana, pag. 89.*

EVERGETES, surnom qui devint propre à plusieurs princes, & qui signifie *bienfaicteur*. Cette épithete fut d'abord donnée par les anciens à leurs princes, pour quelques bienfaits insignes, envers les hommes ou les dieux. Dans la suite, cet éloge d'Evergetes fut affecté par quelques-uns pour se distinguer de ceux qui portoient un même nom. Les rois d'Egypte ont presque tous porté le nom de Ptolemée, avec des surnoms; & le troisiéme prit le surnom d'*Evergetes*, afin d'être distingué de son pere & de son aïeul. La raison de cela, dit S. Jerôme, fut que ce prince ayant fait une expedition militaire en Syrie, & à Babylone, rapporta en Egypte, parmi les dépouilles de ses ennemis, les vases sacrés & les idoles des dieux, que Cambyse avoit remportés d'Egypte en Perse. A son exemple un de ses petits fils, septiéme roi d'Egypte, appellé par dérision *Physcon*, c'est-à-dire, *Ventru*, & qui étoit le plus méchant de tous les rois qui eussent regné en Egypte, voulut néanmoins être appellé *Evergetes* II. mais ceux d'Alexandrie l'appellerent au contraire *Kakergetes*, c'est-à-dire, *Mal-faisant*, à cause de ses horribles cruautés. Les rois de Syrie entr'autres ont fort affecté ce surnom. Lorsque les Romains se furent rendus maîtres de la Grece, les Grecs donnerent le même titre aux empereurs; & dans plusieurs medailles anciennes, on voit que le nom d'*Evergetes* est souvent donné aux princes & aux souverains, *voyez* PTOLEME'E. * Spon, *recherches curieuses d'antiq.*

EVERHELME ou EVERSHELME, fut d'abord abbé d'Aumont dans le Hainaut, puis de S. Pierre de Glandin *de Gand*. Il vivoit dans le XII. siécle du tems d'Henri III. dit *le Noir*, & écrivit la vie de saint Papon, que Surius rapporte au 25. *Janvier.* * Oudin, *supplem. script. eccles.*

EVERSHOT, bourg d'Angleterre avec marché dans le comté de Dorset, dans la contrée appellée Tollerford, à 106. milles anglois de Londres. * *Diction. Ang.*

EVERSIDEN, (Jean) religieux de l'ordre de saint François, étoit Anglois, & vivoit vers l'an 1136. Il écrivit un traité de la description des tems, un des rois & des évêques Anglois, & quelques autres. Pitseus, *de script. Angl.* Simler. *biblioth. Gesn.* Vossius, *des hist. Lat. liv. 2. c. 65.*

EVERWIN, moine Allemand, de la congregation de Cluni, florissoit dans le XI. siécle, du tems de l'empereur Conrad II. Il écrivit la vie de saint Simon, que Surius rapporte sous le premier jour de Juin. * *Voyez* aussi Trithéme, *in chron. Hirsaug. A. C. 1020.*

EVESHAM, *cherchez* ADAM & ELIE de EVESHAM.

EVESHAM, ou EVESHOLM, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Worchester, qu'on appelle *Blakenhurst*, avec un pont sur l'Avon. Elle passe pour la plus considerable du comté après Worchester. Il y a deux ou trois paroisses. Il s'y fait un bon commerce, principalement en bas. Elle députe deux membres au parlement, & est gouvernée par un maire. Elle est à 73. milles Anglois de Londres. La vallée à laquelle elle donne le nom, peut être appellée pour sa fertilité en grains, le grenier de toutes les contrées voisines. Jean Lord Somers, ci-devant chancelier d'Angleterre, est baron d'Evesham, & une personne distinguée par son sçavoir & par son merite. * *Dict. Angl.*

EUFRATE, *voyez* EUPHRATE.

EUGANE'ENS, anciens peuples d'Italie, entre le lac de Come & la riviere d'Adese, ou Etsch. Leurs villes étoient

Castel-Nan, ou Non, Sarca, Civita sur l'Oglio, Chiaveno, & Telina, dont la Valteline a pris son nom. Les plus renommés de ces peuples étoient les Sarunetiens, qui demeuroient dans les vallées de Telina & Chiaveno, les Vennons, &c. D'autres geographes les placent diversement. * Cluvier, *l. 3. Intr. geogr.* Briet, &c.

PAPES.

EUGENE I. de ce nom, pape, étoit Romain, & fut intrus au pontificat par l'Exarque Calliope, lorsque l'empereur Constantin, fils d'Heraclius, envoya en exil le pape Martin I. l'an 653. mais après la mort de ce saint pontife, le clergé de Rome connoissant le merite d'Eugene, confirma son élection; & Eugene demeura sur le siége pontifical jusqu'au mois de Juin 655. VITALIEN lui succeda. * Anastase, *en sa vie*, Baronius, *aux ann. &c.*

EUGENE II. Romain, fut élû après la mort de Paschal I. Sa promotion causa du desordre, parce que quelques mécontens lui opposerent Zinzime. Ce trouble obligea l'empereur Louis d'envoyer son fils Lothaire en Italie, qui calma les esprits & donna la paix à l'église. Eugene la gouverna avec assez de douceur, pendant 3. ans, 2. mois, & 23. jours, depuis le 19. Mai 824. jusqu'au 11. Août 827. qu'il mourut. On lui attribue une lettre, écrite après la conference tenue l'an 824. à Paris, au sujet des images. Les actes de cette conference furent publiés à Francfort l'an 1596. Eugene II. eut pour successeur VALENTIN.* Baronius, *A.C. 824. 825. 827.* Platine & Ciaconius, *en sa vie.* Coccius, *Vita & gesta Roman. Pontif.*

EUGENE III. nommé *Pierre-Bernard*, natif de Pise, étoit religieux de l'ordre de Citeaux, disciple de S. Bernard, & abbé du monastere de S. Anastase aux trois fontaines, hors des murs de Rome. Il fut élû pape le 25. ou 27. Fevrier de l'an 1145. le jour même de la mort du pape *Luce* II. Une sédition qui s'éleva à Rome, parce que le peuple vouloit lui faire confirmer la souveraineté des senateurs, l'obligea de sortir de la ville, avec les cardinaux, & de se retirer au monastere de Farfe, où il fut proclamé & consacré le 4. Mars suivant. Il revint à Rome après sa consecration, & y demeura quelque tems dans des maisons fortes; mais ne s'y croyant pas en sûreté, il se retira à Viterbe. Il ne fut pas plutôt parti, que Jordanès, qui avoit pris la qualité de patrice, se rendit maître de Rome, fit piller les maisons des cardinaux & des seigneurs, qui ne voulurent pas se soumettre à sa domination, bâtit divers châteaux dans Rome, & en fit même un de l'église de S. Pierre. Eugene prononça anathéme contre lui, & avec le secours de la milice de Tivoli, contraignit les Romains de faire la paix, d'abolir la dignité de patrice, & de recevoir un préfet & des sénateurs, qu'il choisiroit pour gouverner en son nom. Cet accommodement étant fait, il revint à Rome, & y passa les fêtes de Noël: mais les Romains n'observant pas de bonne foi les conditions de paix, & recommençant leur revolte, Eugene fut obligé de se sauver à Tivoli, d'où il se retira à Pise, & de-là passa en France l'an 1147. ou 1146. Il y fut très-bien reçû du roi Louis VII. dit *le Jeune*, y tint divers conciles pour la croisade, & y demeura plus d'une année. Il repassa en Italie sur la fin de l'an 1148. & après avoir soûtenu plusieurs combats, il se rendit enfin maître de l'église de S. Pierre l'an 1150. Il mourut à Tivoli le huitiéme de Juillet de l'an 1152. d'où son corps fut apporté à Rome, & enterré dans l'église de S. Pierre. Geofroi, auteur de la vie de S. Bernard, assure qu'il fit grand nombre de miracles après sa mort. Nous avons des épîtres, des décrets, & des constitutions de ce pape. Quelques auteurs disent que Gratien lui présenta son recueil des canons, & qu'Eugene l'envoya à Paris pour y enseigner le droit; mais cela est dit sans preuve. ANASTASE IV. occupa le saint Siége après lui.* *Consultez* S. Bernard, & Pierre de Cluni, *in Epist.* Othon de Frisinghen, *en la chron;* Ptolomée de Lucques; S. Antonin; Volaterran; Onuphre; Genebrard; Platine; Ciaconius; Baronius; Henriquez, *in fasc.* Manriquez, *in annal.* Charles de Visch, *biblioth. Cister.* Louis Jacob, *bibl. Pontif. &c.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XII. siecle.*

EUGENE IV. Venitien, nommé *Gabriel Condolmerio*, étoit fils d'Angelo Condolmerio, d'une famille roturiere de Venise. Il fut chanoine de la congregation de S. Georges *in Alga*, puis évêque de Sienne, & cardinal en 1408. Il se trouva au concile de Constance, fut legat dans la marche d'Ancone, & succeda le 3. jour de Mars de l'an 1431. à *Martin* V. Le concile de Bâle fut ouvert cette même année, & il n'y eut jamais de parfaite intelligence entre ce pape, & les peres de cette assemblée. Eugene fut néanmoins obligé de confirmer le concile; mais après la mort de l'empereur Sigismond, qui seul pouvoit maintenir l'intelligence entre le concile & le pape, ils se brouillerent si fort, qu'Eugene déclara le même concile dissous, & en assembla un à Ferrare l'an 1437. D'autre côté, les prélats de Bâle l'ayant plusieurs fois sommé, mais inutilement, de se trouver au concile, le déposerent en 1439. & élûrent *Amedée* VIII. duc de Savoye, sous le nom de *Felix* V. Alors, Eugene transfera le concile de Ferrare, où étoit la peste à Florence, où l'on traita de l'union des Grecs avec l'église Latine, & où l'empereur Jean Paleologue assista, avec ses plus illustres prélats. Là, les Grecs embrasserent la créance des Latins; & les Armeniens, avec les Ethiopiens, suivirent leur exemple. Le pape fit une création de dix-sept cardinaux, entre lesquels il y en avoit deux Grecs, Isidore, & Bessarion. En 1442. Eugene transfera encore le concile de Florence à Rome; il y reçut les ambassadeurs d'Ethiopie, & ceux des Maronites. Depuis il entreprit de recouvrer les terres qu'il croyoit avoir été usurpées sur l'église; mais il n'eut pas le tems d'executer ce dessein, & mourut âgé de 64. ans, le 23. Fevrier de l'an 1447. & eut pour successeur NICOLAS V. On dit qu'il n'étoit pas sçavant, cependant il composa quelques traités & entr'autres un contre les Hussites. Nous avons aussi de lui des épîtres, & des constitutions. * Æneas Silvius, *Europ. c. 58.* Volaterran, *l. 22.* Onuphre; Ciaconius; Genebrard, & Sponde, *A.C. 1431. n. 4. 5. 1452. & seq.* Louis Jacob, *bibl. Pont.*

EUGENE commença son pontificat par une action dont les suites lui furent très-funestes. Quelques particuliers lui dirent en confidence que Martin V. avoit amassé de grands trésors; sans approfondir la vérité de ce fait, il crut trop aisement le faux rapport qu'on lui fit, & donna sur le champ un ordre d'arrêter Oddo Poccio, vice-camerier de Martin. Quoiqu'il eût donné ordre à Etienne Colonna general de ses troupes de le prendre & de l'emmener sans scandale, les soldats pillerent la maison d'Oddo, & le trainerent ignominieusement de sa maison au palais du pape. Eugene reprit avec aigreur Colonna, & lui fit tant de menaces qu'il se crut obligé de prendre la fuite, & de se retirer près du prince de Palestrine, à qui il persuada de déposer le pape. Ce prince marcha droit vers Rome, s'empara de la porte Appia, & s'avança jusqu'à l'église de S. Marc, où il fut obligé de se battre contre les troubles du pape & les habitans de Rome. Le combat fut rude: plusieurs furent tués de part & d'autre. Le prince de Palestrine fut obligé de se retirer. Le pape de son côté exerça toutes sortes d'hostilités contre les Colonnes & contre leurs fauteurs. Une violente maladie l'obligea neanmoins à ne plus penser qu'à la Paix, qu'il conclut en 1433. par la negotiation d'Angelotto Fosco citoyen. * Platina, *in vita Eugenii IV.* Bayle, *diction. crit. 2. édition.*

EVESQUES.

EUGENE, évêque de Carthage, fut élevé à cette dignité l'an 480. ou 481. après une vacance de 24. années, sous le regne d'Hunneric, de qui l'empereur Zenon obtint cette ordination. Ce prélat d'un merite distingué, gouverna quelque tems cette église en paix; mais Hunneric ayant fait publier un édit en 483. par lequel il ordonna que tous les évêques qui croyoient la consubstantialité du Verbe, eussent à se trouver à Carthage le premier Fevrier de l'année suivante, pour disputer avec les évêques de sa secte, sur la doctrine qu'il défendoit; les Catholiques représenterent qu'ils ne pouvoient entrer dans cette dispute, sans la participation des évêques d'Outremer. La conference se tint néanmoins. Les préliminaires se passerent en contestation touchant le nom de Catholiques, que les orthodoxes prenoient, & celui de patriarche, que Cyrila, chef des évêques Ariens, usurpoit. Ensuite Eugene presenta une confession de foi, & offrit d'entrer en lice avec ses adversaires; mais Hunneric accabla les orthodoxes par son autorité. Il chassa les évêques Catholiques

Catholiques de la ville. Eugene fut exilé dans les deserts de la province de Tripoli, & ne revint de son exil qu'après la mort d'Hunneric, arrivée à la fin de l'année 484. Il gouverna paisiblement son église, sous le regne de Gondebaud. Mais le roi Trasamond le chassa une seconde fois de Carthage, & l'envoya en exil dans les Gaules, où regnoit Alaric roi des Visigoths. S. Eugene se retira à Albi, & y vécut le reste de ses jours en repos. Il mourut à Viance dans le territoire d'Albi le 6. Septembre de l'an 505. On a de lui quelques petits écrits pour la défense de la foi orthodoxe; sçavoir, *Expositio fidei Catholicæ. Apologeticus pro fide. Altercatio cum Arianis, &c.* * Gennade, *de script. c. 97.* Honoré d'Autun, *de lumin. eccl. lib. 2. c. 96.* Trithéme, *in catal.* Baronius, *A. C. 495.* Le Mire, *in Auctar.* M. de Hautserre, *notes sur Gregoire de Tours.* Du Pin, *préface d'Optat & biblioth. des aut. eccl. V. siécle.*

EUGENE, évêque de Tolede en Espagne, florissoit sous le regne de Chintile, qui mourut en 640. de Tulca Tulgas, & de Chindaswinthe, qui monta sur le trône l'an 642. Il se trouva au V. VI. & VII. conciles de Tolede, tenus sous l'ere espagnole 674. 676. & 684. c'est-à-dire, en 636. 638. & 646. de J. C. Eugene sçavoit assez bien cette partie des mathematiques, qui regarde le cours des astres. Il gouverna l'église de Tolede pendant 11. ans, & mourut l'an 646.

EUGENE, dit *le Jeune*, lui succeda. Il avoit été clerc de cette église. Ayant été élû évêque de Tolede après la mort d'Eugene I. Il s'enfuit vers Sarragosse pour y suivre la vie monastique, mais il fut découvert, & emmené à Tolede par ordre du prince, & ordonné archevêque de cette ville en 646. Il gouverna cette église pendant l'espace d'onze années. Il présida aux VIII. IX. & X. conciles de Tolede, tenus en 693. 695. & 696. de l'ere d'Espagne; c'est-à-dire, en 653. 655. & 656. de J. C. Ce prélat composa divers ouvrages; un traité de la Trinité; deux livres d'opuscules, un en vers & l'autre en prose, &c. Il corrigea aussi les poësies de Draconce, que le pere Sirmond publia en 1619. à Paris, avec ces opuscules du même Eugene *le Jeune.* Le style de cet auteur n'est pas extrêmement poli; mais les pensées en sont fort justes, & il est rempli de sentimens tout-à-fait Chrétiens. * Ildefonse, *de scriptur. eccles. ch. 13. & 14.* Baronius, *in not. ad Mart. Rom. 13. Novem.* Mariana, *liv. 6. c. 9. hist.* Andreas Schottus, *biblioth. Hisp.* Le Mire, *bibl. eccl. &c.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du VII. siécle.*

EMPEREURS.

EUGENE, homme de néant, qui avoit enseigné la grammaire, fut salué empereur par le comte Arbogaste, Gaulois de naissance, après la mort du jeune Valentinien, l'an 392. Il se déclara pour le Paganisme, conduisit son armée sur le Rhin, fit la paix avec les petits rois des Francs, & des Allemands, & ayant passé les Alpes, s'empara de Milan; enfin, il fut vaincu & tué le 6. Septembre 394. par l'armée de l'empereur Theodose. * Le comte Marcellin; Prosper; Idace, *en sa chron.* Ruffin; Zozime; Orose, &c.

EUGENE, capitaine, fut fait empereur, du tems de Diocletien, vers l'an 290. par quelques troupes qui nettoyoient le port de Seleucie, & le même jour il fut tué dans Antioche, comme il vouloit se rendre maître du palais de cette ville.

ROIS D'ECOSSE.

EUGENE I. de ce nom, roi d'Ecosse, dans le IV. siécle, succeda à Fotelmachus. Le tyran Maxime, ou un autre de ce nom qui commandoit pour les Romains dans la grande Bretagne, voulut envahir l'Ecosse; mais ce prince le repoussa, & périt depuis dans une seconde bataille, en 383. * Buchanan, *hist. d'Ecosse.*

EUGENE II. fils aîné de *Fergus*, lui succeda en 427. & fit alliance avec les Pictes contre les Bretons. De son tems, saint Germain d'Auxerre & saint Loup de Troies, envoyés par le clergé de France, s'opposerent à l'heresie de Pelage qui troubloit l'isle. Aëtius donna du secours en 429. aux Bretons; & ce fut en cette occasion, que les Romains éleverent une muraille de gazon, & ensuite une de pierre, pour arrêter les Ecossois. Mais l'an 446. les Ecossois la renverserent, & les Bretons furent obligés de courir aux Saxons, qui passerent dans la grande Bretagne en 449. On met en cette année la mort d'Eugene II. * Bede, *l. 1. c. 20.* Du Chêne, &c.

EUGENE III. fils du roi *Congal* I. ou de Gorane, succeda à son pere, qu'on avoit assassiné en 535. Les grands du royaume le supplierent de venger cette mort; & le peu de compte qu'il en fit, fit croire à quelques-uns qu'il y avoit eu part. Après avoir gouverné sagement le royaume, & fait des courses dans les terres des Bretons, malgré les traités faits avec ses prédecesseurs, il mourut en 557. * Buchanan, *hist. d'Ecosse.*

EUGENE IV. fils d'*Aidan*, succeda à *Kenneth* en 605. & regna, selon les maximes de la pieté qu'il avoit apprise en l'école du saint homme auprès de qui son pere l'avoit fait élever. On croit que saint Fiacre hermite, qui mourut en France, étoit son fils. Vers l'an 615. il entra dans le Northumberland, & y fut défait par l'armée du roi Edelfride. Il mourut après un regne de 15. ou 16. ans vers l'an 620. ou 622. * Buchanan.

EUGENE V. roi après *Malduin* en 688. s'opposa courageusement à Ecfrid de Northumberland, qui lui fit la guerre en renard & puis en lion. Après divers succès, Eugene le défit dans un combat, où il demeura sur la place, avec vingt mille Saxons, l'an 692. après un regne de quatre ans. * Buchanan, *l. 5.*

EUGENE VI. fils du roi *Ferquard* II. succeda à *Eugene* V. en 692. & regna l'espace de dix années, qu'il passa presque toujours à faire la guerre aux Pictes. * Du Chêne, *liv. 6.*

EUGENE VII. fils d'*Eugene* VI. succeda l'an 704. à son frere Ambetkeleth, tué dans une bataille. Il prit la conduite de l'armée; mais ne s'assurant pas beaucoup sur la fidelité des troupes, il fit la paix avec les Pictes, & épousa *Spondane*, fille de leur roi *Gernad.* On dit qu'il fut assassiné dans son lit par deux seigneurs Atholiens en 721. * Buchanan, *hist. d'Ecosse.*

EUGENE VIII. fils de *Mordachus*, monta sur le trône après Etwin ou Etfin en 761. & poursuivit un rebelle nommé Donald, qu'il défit en deux rencontres. Ensuite il poliça son royaume, & confirma les alliances que ses prédecesseurs avoient faites avec les princes voisins; mais dans la suite, entraîné par une lâche oisiveté, il se plongea dans toutes sortes de crimes: ce qui donna tant d'horreur aux grands du royaume, qu'ils le firent tuer vers l'an 764. * Buchanan, *hist.* Du Chêne, *l. 6.*

EUGENIE, (sainte) fille de Philippe, noble Romain, intendant d'Egypte & d'Alexandrie sous les empereurs Commode & Severe, quitta ses parens pour embrasser le Christianisme. Afin de se mieux cacher, elle déguisa son sexe sous l'habit d'un homme, & eut ainsi la conduite de plusieurs moines dans ce même pays. Depuis, elle fut reconnue & menée à Rome, où ayant porté plusieurs personnes à se convertir à J. C. elle reçut enfin avec son pere la couronne du martyre le 28. Decembre de l'an 108. * Eusebe, *liv. 6. c. 7.*

EUGIPPE, abbé de Lucallano, près de Naples, dans le VI. siécle vers l'an 511. avoit été disciple du pape Gelase I. au rapport de saint Isidore de Seville. Il composa la vie de saint Severin, que Surius rapporte sous le 8. jour de Janvier, & la dédia à Paschase, diacre de l'église de Rome; ce qu'on voit par l'épître que Canisius a fait imprimer: il avoit aussi fait une regle pour le monastere de ce saint. On a encore de lui un ouvrage intitulé, *Trésor* ou *Recueil de saint Augustin*, qu'il dédia à une vierge nommée *Proba*, & qui a été imprimé à Bâle en 1542. & à Venise en 1543. Dans la premiere partie de cet ouvrage, il a recueilli tout ce que saint Augustin avoit dit des difficultés de la theologie; comme de l'ame, du sabbat, de la charité, &c. Dans la seconde, il a ramassé tous les argumens dont se servoit ce saint contre les héretiques qu'il combattoit. Entre les lettres de saint Fulgence, il y en a quelques-unes adressées à Eugippe qui étoit son ami. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du VI. siécle.* Le P. Sainte-Marthe, *vie de Cassiod. l. 3.*

EUHEMERE, Sicilien, florissoit peu après Alexandre, puisqu'ainsi qu'on l'apprend d'Eusebe (*lib. 2. præpar. evang.*) il fut ami de Cassander fils d'Antipater. Arnobe, (*lib. 4.*) dit qu'il étoit d'Agrigente; mais Plutarque (*lib. de Isid. & Osir.*) & Lactance (*lib. 1. de Falsf. Rel. cap. 11.*) assurent qu'il étoit de Messine: Le dernier ajoute qu'Euhemere avoit écrit une

histoire de Jupiter, & des autres prétendus dieux, où il ne disoit rien qu'il n'appuyât des inscriptions qu'il avoit vûes dans les temples où on les honoroit, & particulierement dans celui de Jupiter Triphylien, où il y avoit une colonne d'or sur laquelle cet homme avoit fait décrire ses actions pour servir de monument à la posterité. Ciceron, (*lib. 1. de nat. deor.*) & Varron (*lib. 1. de re Rust.*) conformes en ce point à Lactance, disent encore avec lui qu'Ennius traduisit l'ouvrage d'Euhemere, qui auroit sans doute mieux merité d'être conservé, que plusieurs autres ouvrages des anciens; mais c'est plus le mépris qu'ils en ont fait eux-mêmes, que tout autre accident qui a été cause de sa perte. Euhemere passa pour une Athée, ainsi que Plutarque, (*lib. de plac. philos.*) & Ælien (*lib. 2. Var. hist. cap. 31.*) l'observent, & ce fut peut-être autant parce qu'il montra le ridicule de la theologie païenne, que parce que ne faisant pas l'usage qu'il devoit de ses connoissances, il nia la providence, & soutint que le monde ne se gouvernoit qu'au hazard, au moins à ce que rapporte Theophile d'Antioche. (*lib. 3.*) D'autres anciens font encore mention d'Euhemere, & Strabon (*liv. 1.*) apparemment pour l'honneur de ses dieux, le met dans le même rang qu'Aristophane de Bergé, auteur reconnu fabuleux, ce qu'il ne fait qu'après Eratosthenes.

EVI, un des premiers princes des Madianites, qui fut tué avec plusieurs autres, dans la guerre que Dieu commanda à Moïse de faire à ses infidelles, pour se venger des outrages que les Israëlites en avoient reçus, sur-tout de ce que par leurs artifices ils les avoient portés à sacrifier aux Idoles. Phinées, fils d'Eleazar, fut le chef de cette expedition, & se mit pour l'executer à la tête de mille hommes choisis de chaque tribu. * *Nombres*, XXXI. 8.

EVIAN, petite ville avec bailliage. Elle est en Savoye dans le duché de Chablais sur le lac de Génève, environ à dix lieues de la ville de Génève du côté du levant. * Mati, *dict.*

EVIL, bourg considerable d'Angleterre avec marché dans le comté de Sommerset, situé sur la riviere d'Evil, ou Yeovil, & sur le grand chemin de Londres dans les contrées occidentales d'Angleterre. Ce bourg s'accrut de la décadence d'Ilchester. Il est à 123. milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

EVILMERODACH, roi de Babylone, succeda à son pere Nabuchodonosor II. l'an 3473. du monde, & 562. avant J. C. La premiere action qu'il fit, montant sur le trône, ce fut de retirer le roi Jechonias des fers. Il regna 23. ans, selon l'opinion de Torniel; & deux seulement, selon le pere Petau, & Usserius que nous suivons. Quelques auteurs croient qu'Evilmerodach n'étoit que frere de Nabuchodonosor; mais les plus surs conviennent qu'il fut son fils. Il fut dépouillé & tué par son beau-frere Neriglissor. * Berose, *liv. 3. Chald. hist.* rapporté par Josephe, *l. 1. cont. App. & liv. 10. Antiq. Judaiq. c. 12.* Eusebe, *l. 9. de Prepar. Evang. c. 4.* Saint Jerôme & Theodoret, *sur Daniel, c. 5.* Sulpice Severe, *l. 2.* Bede, *de Sex. Ætat. Mund.* Petau, *l. 10. doct. temp. c. 7.* Torniel, *A. M. 3472. n. 4. & 3494. n. 10.* Salian. Sponde, &c. Usser. *in Annal.*

EVIRATE, *cherchez* MOSCHUS.

EVISSE, ou YVICA, *Ebusus*, isle de la mer Mediterranée, sur les côtes d'Espagne, est une des Isles Pithyuses des anciens, & est située sur la pointe du cap ou Cabo Martin dans le royaume de Valence, qu'elle a au couchant; & l'isle de Majorque, qu'elle a à l'orient. Elle a la petite isle de Formentera au midi; & a de ce côté-là le bourg d'Yviça avec un port; & de l'autre saint Hilario. Cette isle est au roi d'Espagne. * Strabon, Pline, Tite-Live, & les auteurs de l'histoire d'Espagne en font mention.

EVITERNE, divinité à laquelle les anciens immoloient des bœufs roux, selon Pline. On nommoit de même Eviternes, ou Evintegres, les dieux que Platon croyoit les seuls veritables sans matiere, sans commencement & sans fin. Cela signifie, qu'ils étoient immortels & inalterables, comme l'explique Apulée en parlant *du demon de Socrate.*

EULALIUS, patriarche d'Antioche, étoit Arien. Il fut mis sur ce siége, l'an 331. car Eustathe ayant été déposé l'an 330. dans un concile tenu à Antioche par les Eusebiens, Paulin de Tyr qui fut ordonné en sa place, ne tint le siege que six mois, & Eulale lui succeda en 331. il ne fut que six mois sur ce siége, & eut pour successeur Euphrone. * Saint Jerôme, *en la chron.* Baronius, *A. C. 348.*

EULALIUS, antipape, archidiacre de l'eglise de Rome, fut opposé à Boniface I. l'an 418. Symmaque préfet de la ville, qui le favorisoit, écrivit en sa faveur à l'empereur Honorius, qui envoya un rescrit pour le maintenir; mais le clergé ayant fait sçavoir à l'empereur l'élection de Boniface, Honorius les fit venir tous deux à Ravenne avec plusieurs ecclesiastiques pour juger de cette affaire. Cependant il leur défendit à l'un & à l'autre d'aller à Rome. Eulalius contre cette defense s'y rendit, & excita une sedition. Alors l'empereur ordonna au préfet de le chasser: ce qui fut executé. * Anastase, *en Boniface* I. Baronius *A. C. 418.*

EULALIUS, comte d'Auvergne, dans le VI. siecle, fut accusé d'avoir fait étrangler sa mere; & méprisant *Tetradie* qu'il avoit épousée, il entretint un commerce illegitime avec ses servantes. Tetradie ne pouvant plus souffrir ses mauvais traitemens, emporta ce qu'elle put, & se retira chez *Dizier* qui l'épousa; Eulalius se maria avec une fille, qu'il avoit enlevée d'un monastere de Lyon. Après la mort de Dizier, le comte demanda à sa femme ce qu'elle avoit emporté de chez lui. Pour terminer ces differends, les évêques s'assemblerent environ l'an 590. sur les confins du Rouergue & de l'Auvergne, & plusieurs personnes de qualité avec eux. Tetradie fut obligée de rendre à son mari le quadruple de ce qu'elle avoit pris; & les enfans qu'elle avoit eus de Dizier furent declarés illegitimes.* Gregoire *de Tours, liv. 10. c. 8.*

EULOGE, patriarche d'Alexandrie, illustre par sa science & par sa pieté, succeda l'an 581. à Jean IV. Il eut le bonheur de chasser les heretiques Acephales de son église, & en avertit saint Gregoire qui étoit alors pape par un deputé qu'il lui envoya exprès. Depuis, il voulut encore avoir l'approbation de ce pape, pour un ouvrage qu'il avoit fait contre les Agnoïtes. Ce ne fut pas le seul qu'Euloge composa contre les Heretiques: car Photius fait mention de six livres contre les Novatiens; d'un contre Severe & Timothée, pour la défense de la lettre de saint Leon; d'un contre Théodose & Severe heretiques Acephales; d'une oraison contre les Caïnites & les Theodosiens; & d'onze autres oraisons sur divers sujets. On dit qu'Euloge mourut l'an 608. * Saint Gregoire, *l. 7. ep. 30. l. 8. ep. 42.* Nicephore, *en la chron.* Evagre, *l. 5. c. 16.* Photius, *cod. 182. 208. 225. 226. 227. 230. 280.* Baronius, *A. C. 581. 600. 608.* Du Pin, *bibliot. des aut. ecclef. du VI. siecle.*

EULOGE *de Cordoue*, martyr, vivoit dans le IX. siécle, du tems de la persécution des Sarrasins, & donna sa vie pour la defense de la foi. Il étoit d'une ancienne famille Chrétienne de Cordoue; il entra fort jeune dans la communauté des ecclesiastiques de saint Zoïle, puis dans le monastere de Cutelar, sous la conduite de l'abbé Sperendieu, où il contracta amitié avec Alvarus. Il fit un voyage dans la Navarre, vers l'an 844. & revint ensuite à Cordoue. L'an 850. sous le regne d'Abderame, il fut mis en prison avec quelques autres Chrétiens pour la religion, & en sortit quelque tems après. Il continua d'exhorter les Chrétiens à souffrir courageusement pour la foi. Ayant caché une fille Chrétienne nommée *Leocritie*, que ses parens Mahometans vouloient faire apostasier, il fut arrêté avec elle & furent condamnés l'un & l'autre à avoir la tête tranchée, l'an 859. On fait la fête de saint Euloge le 11. de Mars. Sa vie a été écrite par Alvarus son ami. Ambroise Moralès a fait imprimer ses œuvres, qui furent depuis mises dans le IV. volume du recueil des auteurs Espagnols, sous le titre d'*Hispania illustrata*, puis dans la bibliotheque des peres. Elles contiennent trois livres des martyrs, qu'il intitula *Memoriale Sanctorum*; une apologie pour les martyrs, contre ceux qui disoient qu'ils nuisoient plus qu'ils ne profitoient à l'Espagne; exhortation au martyre; & quelques épitres morales. * Ambrosius Morales, *in not. ad Eulog.* Bellarmin, *des ecriv. eccles.* Baronius, *A. C. 851. 852. 859.* Vossius, *des hist. Lat. liv. 3. c. 4. IV. part.* Andreas Schottus, *biblioth. Hisp.* Le Mire, &c. Baillet, *vies des Saints.*

☞ Quelques auteurs ont crû que cet Euloge n'est pas

le même qui a écrit les vies des saints Georges diacre, Aurele, Felix, Natalie & Liliose, que Surius rapporte sous le 27. jour d'Août. Cependant on convient aujourd'hui que c'est le même, & que ces saints souffrirent l'an 852. & non pas l'an 725. sous Leon Isaurique, empereur, *Brise-Image*, comme d'autres l'ont pensé. Vossius fait après Baronius cette remarque, au lieu que celui que nous avons cité, avoit suivi l'autre opinion des deux Euloges. * Andr. Schottus, *biblioth. Hisp.* Vossius *de hist. Lat. lib. 2. c. 27. p. 357.* Le Mire, &c.

EULOGIE, *Eulogia*, sœur aînée de l'empereur Michel *Paleologue*, aimoit extrêmement son frere, & en étoit aussi fort aimée, parce qu'elle avoit eu très-grand soin de lui durant son enfance. On dit qu'elle lui avoit prédit l'empire d'une maniere assez surprenante; car ayant tout employé pour l'endormir, lorsqu'il étoit encore au berceau, elle s'avisa après plusieurs chansons, d'en chanter une qui commençoit par ces paroles: *Courage, empereur de Constantinople; tu y feras ton entrée par la porte dorée, & l'on t'y verra faire des merveilles;* & alors cet enfant s'appaisa tout d'un coup. Elle se servit depuis de ce même chant pour l'endormir tout doucement: ce qui lui réussit toujours. Lorsque Michel fut plus âgé, elle lui raconta ce fait; & ce présage s'étant trouvé heureusement accompli, l'empereur eut pour elle toute l'estime & toute l'affection imaginable. Il lui communiqua les affaires les plus importantes, & lui donna toute sorte de pouvoir sur son esprit: de sorte que pour obtenir des graces, il falloit aller à la sœur du prince. Au reste elle avoit de l'esprit infiniment, une humeur douce, & des manieres engageantes; mais son attachement pour le schisme contre l'église Romaine, la fit donner dans de grandes extrémités; car ayant connu que l'empereur traitoit de bonne foi avec le pape, & qu'il étoit résolu de se soumettre à l'église Romaine, elle rompit ouvertement avec ce prince son frere, & fit gloire de proteger les schismatiques. Dans ce dessein, elle s'unit avec la princesse *Marie* sa fille, femme de *Constantin*, prince des Bulgares, pour exciter quelque rebellion dans l'empire. Il y avoit des moines schismatiques, qui entretenoient un commerce secret entre ces deux princesses; & leur intrigue alla si avant; que la princesse Marie fit prendre les armes à Constantin son mari, contre l'empereur, & envoya des émissaires jusques dans la Palestine, pour attirer à son parti le patriarche de Jerusalem; elle en députa même jusqu'en Egypte, vers le Soudan de Babylone, pour le solliciter à faire la guerre à Michel Paleologue. Le patriarche de Jerusalem se laissa persuader: mais ceux d'Alexandrie & d'Antioche suivirent l'exemple de celui de Constantinople. Pour le Soudan d'Egypte, il ne voulut point accepter cette proposition, & renvoya ces moines revoltés, sans réponse. * Pachymere, *liv. 6. c. 1.* L. Maimbourg, *hist. du schisme des Grecs, liv. 4.*

EULOGIE: nom que les Grecs ont donné à la sainte Eucharistie: il signifie *benediction*, & étoit employé pour designer ce sacrement, parce que J. C. benit le pain & le vin, lorsqu'il l'institua. On appella ensuite Eulogies, les pains que l'on benissoit, pour donner à ceux qui ne pourroient pas communier les fêtes & les dimanches, & que l'on distribuoit après la liturgie ou messe. On donna le nom d'Eulogies aux pains benits que les évêques & les prêtres s'envoyoient les uns aux autres, pour entretenir la charité fraternelle. On appella encore Eulogies, les présens que l'on faisoit par amitié ou par honneur, ou même par obligation & par devoir. * Du Cange, *Glossar. Latinit.*

EULOGIUS ou ECLOGIUS, (Q.) surnommé Vitellius, parce qu'il étoit affranchi de Q. Vitellius, questeur d'Auguste, fit la genealogie de la famille de son maître. Suetone en parle en ces termes: *Il y avoit un petit livre de Q. Eulogius à Q. Vitellius questeur d'Auguste, dans lequel il se trouve que les Vitelliens sont descendus de Faunus, roi des Aborigenes, &c.* * Suetone, *en la vie de Vitellius, c. 1.*

EUMACHIUS, de Naples, historien, qui écrivit ce qui s'étoit passé du tems d'Annibal, Athenée le cite; & quelques-uns croient qu'il est le même que cet EUMACHUS, qui est allegué par Phlegon. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. * Phlegon, *de re mirab. cap. 18.* Pline, *au l. 4.* Vossius, *des hist. Grecs, l. 3. p. 366.*

EUMATHIUS, auteur Grec, auquel quelques manuscrits attribuent le livre des amours d'Ismene & d'Ismenie, que d'autres ont crû être d'Eustathius de Thessalonique. * Vossius, *des hist. Grecs, l. 4. c. 19.*

EUMELE, *Eumelus*, excellent musicien d'Elide, qui ravit chacun en administration aux jeux Pythiques, de sorte qu'il fut proclamé victorieux, quoiqu'il fût fort mal vêtu, & qu'il n'eût qu'une lyre à l'antique. * *Antiq. Grec. & Rom.*

EUMELE, fils d'Amphilytus, de l'illustre famille des Bacchiades, nâquit à Corinthe environ 770. ans avant J. C. De plusieurs ouvrages qu'on lui a attribués, il n'y en avoit que l'hymne pour le voyage de Delos, qui fût certainement de lui: les autres étoient une histoire de Corinthe, la Bugonie; ou description des abeilles, l'Europie, dont on ne sçait pas bien le sujet, & la Titanomachie: quelques-uns ont dit que ce dernier ouvrage étoit d'Aretius. Tous ces ouvrages étoient écrits en vers, on ne composoit pas autrement alors; ce qui montre ce qu'on doit penser de ce qu'on lit dans S. Clement d'Alexandrie, qu'Eumele n'avoit fait que mettre en prose, ce qu'Hesiode avoit écrit en vers avant lui. L'ouvrage intitulé le retour des Grecs, cité par le scholiaste de Pindare, étoit-il d'Eumele, ou d'Eumolpe? Cette question ne sera jamais bien decidée; mais elle est peu importante. Pausanias, Athenée, saint Jerôme, les scholiastes d'Apollonius & de Pindare font mention d'Eumele. * Vossius, *hist. Grecs.*

EUMENE, natif de Cardi, ou Cardiopolis, ville de la Chersonese de Thrace, & l'un des successeurs d'Alexandre *le grand*, étoit né de parens fort pauvres, & fils d'un voiturier, selon Duris historien allegué par Plutarque; il servit dans les armées d'Alexandre *le grand*, qui lui fit épouser la sœur de Barsine, l'une de ses femmes. Après la mort d'Alexandre, la 4. année de la CXIII. olympiade, & 325. ans avant J. C. Eumene eut en partage la Cappadoce & la Paphlagonie, où Leonatus & Antigonus devoient l'établir, selon l'ordre qu'en avoit donné Perdiccas. Antigonus refusa d'obéir à cet ordre; & Leonatus n'ayant pû faire entrer Eumene dans ses desseins, après lui en avoir confié le secret, résolut de le tuer. Eumene se sauva, accompagné de trois cens cavaliers, & de deux cens gardes, & emporta avec lui jusques à cinq mille talens en or & en argent. Il se refugia près de Perdiccas, qui l'admit dans sa confidence la plus étroite, qui le laissa disposer de la Cappadoce après la défaite d'Ariarathe, & qui ajoûta à son gouvernement la Carie, la Lycie, la Phrygie, & cette partie de l'Asie mineure, renfermée entre le mont Taurus, & l'Hellespont. Eumene eut aussi le commandement de l'armée de Perdiccas contre Craterus & Antipater, défit Neoptoleme, qui s'étoit soulevé, & dix jours après le tua de sa main, dans la bataille où les deux premiers furent vaincus. Lorsque Perdiccas eut été tué en Egypte, Eumene fut déclaré ennemi public de la Macedoine par les intrigues d'Antigonus & de Seleucus, & soûtint la guerre contre eux. Il fut vaincu à Orcinie en Cappadoce, par la trahison d'Apollonide l'un de ses chefs, fut obligé de se sauver, & fut assiegée dans Nora; d'où il se tira par stratagême avec les soldats. Ensuite il erra quelque tems, tantôt dans la Cappadoce, & tantôt dans la Cilicie, où les Argyraspides, phalange de Macedoniens, se joignirent à lui. Il tenta vainement de ravager le gouvernement de Seleucus, d'où il fut obligé de sortir, après avoir été vaincu sur les bords du Tigre: puis fortifié du secours des Satrapes de la Susianne, & autres pays voisins, il tourna tous ses efforts contre Antigone. Enfin, après divers succès, Antigone trouvant l'occasion favorable, attaqua Eumene, tailla en pieces son arriere-garde, & prit le bagage de son armée. Les Argyraspides, pour recouvrer ce qu'il y avoit du leur, lierent leur general & le livrerent à Antigone, qui le fit mourir, la 2. année de la CXVI. olympiade, & 315. ans avant J. C. * Cornel. Nepos. Plutarque, *en sa vie*, Diodore, *liv. 19.* Justin. Quinte-Curce. Arian, &c.

EUMENE, seigneur de Pergame, fils d'un autre Eumene, succeda à son oncle Philetere, l'an 246. avant J. C. sous la CXXIX. olympiade. Strabon dit qu'Attale, fut le premier qui porta le titre de roi de Pergame, après avoir dompté les Gaulois ses voisins. Eumene mourut l'an 252. avant J. C. sous la CXXXII. olympiade. * Strabon, *l. 13.* Tite-Live, *l. 34. &c.*

EUMENE, roi d'Asie & de Pergame succeda à son pere Attale, la 4. année de la CXLV. olympiade, & la 197.

avant J. C. Il vécut dans une très-grande union avec ses freres, Attale, Philetere, & Athenée, qui se faisoient honneur d'être du nombre de ses gardes. Ce prince fut allié des Romains, & leur envoya son frere Attale, pour leur donner avis des mouvemens d'Antiochus. Il se joignit à eux pour faire la guerre à ce prince, contre lequel il souleva tout l'Orient; puis il les laissa dans la Lycie pour venir au secours de ses états, où Seleucus étoit entré l'an 190. avant J. C. & fut suivi par la flotte de ses alliés. Après la défaite d'Antiochus auprès de Magnesie, il envoya des ambassadeurs à Rome, où l'on étendit les limites de son royaume, malgré les oppositions de plusieurs villes d'Asie. En l'an 184. avant J. C. Prusias poussé par le fameux Annibal, fit la guerre à Eumene, qui le vainquit sur terre, & fut vaincu sur mer. Ortiagonte roi de Galatie, & Pharnace roi de Pont, se joignirent à Prusias, contre Eumene, & Ariarathe roi de Cappadoce, qui entrerent dans la Galatie. Enfin la paix fut conclue, & les freres d'Attale furent reçûs magnifiquement à Rome. Depuis, en l'an 171. avant J. C. Eumene donna du secours aux Romains, contre Philippe roi de Macedoine. Deux ans après, il assiegea vainement Cassandrée, Torone & Demetriade. En 161. il voulut faire un voyage à Rome, pour se purger du soupçon où l'on étoit qu'il avoit été d'intelligence avec Persée; mais on l'empêcha d'y venir. Enfin il mourut après un regne de 38. ans, & non de 40. la 2. année de la CLV. olympiade, & 159. ans avant J. C. Il laissa son royaume, & sa femme Stratonice à son frere Attale, qui demeura tuteur d'un fils unique d'Eumene. * Strabon, *l. 13.* Tite-Live. Justin. Polybe.

EUMENE, Cardien, ou de Cardie, auteur Grec, qui composa des éphemerides avec Diodore d'Erythrée. * Athenée, *l. 10.* Elien, *l. 3. c. 23.*

EUMENE, patriarche d'Alexandrie, succeda à Juste vers l'an 131. & mourut l'an 144. *Voyez* HYMENE'E. * Baronius, *en ces années.*

EUMENIDES : nom que les Grecs ont donné aux furies d'enfer. Les sçavans ne conviennent pas sur l'origine de ce mot. Eustathe & Sergius ont crû qu'elles ont été ainsi nommées par un sens contraire, & par antiphrase, comme parlent les grammairiens; car Εὐμενὴς *Eumenes*, en grec signifie *doux & benin*, qui sont des qualités contraires à celles des furies; mais plusieurs écrivains modernes rejettent cette étymologie. Ils prétendent que le nom d'Eumenides a été imposé aux furies, en son vrai sens, & qu'elles furent ainsi appellées, lorsqu'Oreste fut absous du meurtre qu'il avoit commis en la personne de sa mere. Minerve appaisa les furies & les adoucit : en sorte qu'elles cesserent de le poursuivre & de le tourmenter. Cette opinion est fondée sur la tragédie d'Eschyle, intitulée les Eumenides, où ce poëte raconte que Minerve s'employa fortement auprès des furies pour les adoucir, & qu'elle en vint à bout. Les Atheniens prirent de-là occasion de les appeller Eumenides. Harpocration, & le scholiaste de Sophocle rapportent cette même origine après Æschyle. Quoique cette étymologie soit fondée sur l'autorité de ses auteurs, elle n'est pas néanmoins vraie; car avant le jugement d'Oreste, les Atheniens appelloient Eumenides les furies, comme on le peut prouver par l'autorité de Sophocle, dans la tragedie d'Oedipe, où il dit que lorsqu'Oedipe se retira au territoire d'Attique, les Atheniens appelloient dès ce tems-là les furies Eumenides. Or le jugement d'Oreste arriva long-tems après la mort d'Oedipe. Les furies sont au nombre de trois, dont les noms sont, Megere, Alecton, & Tisiphone. Leur emploi étoit de punir les criminels. Jupiter s'en servoit pour châtier les vivans; & Pluton pour tourmenter les morts. Les poëtes nous les dépeignent sous une figure horrible, ayant autour d'elles des serpens entortillés, & des flambeaux à la main. Il y avoit dans Athenes auprès de l'Areopage un temple dedié aux Eumenides, ou furies, ausquelles les Atheniens avoient donné la qualité de venerables déesses. Aristide & le scholiaste de Thucydide parlent de ce temple, qui fut érigé en memoire du jugement d'Oreste. * Thucydide, *l. 1.* Plutarque, *in Sol.* Pausanias, *in Atticis.*

EUMETE, *cherchez* CLEOBULINE.

EUMOLPE, *Eumolpus*, fils de Musée, disciple d'Orphée, vivoit du tems d'Homere, & composa environ 6000. vers. * *Consultez* Suidas.

EUMOLPE, de Corinthe, fut, dit-on, l'auteur d'une histoire, où il décrivoit le retour des Grecs après la prise de Troye. On a prétendu que dans l'endroit où le scholiaste de Pindare le cite, on doit lire Eumele plutôt qu'Eumolpe; mais il semble que cette correction est mal imaginée, parce que le scholiaste cite Eumele peu après. On parle d'un autre Eumolpe, grammairien, dont on ne dit point quels furent les ouvrages; mais celui dont Diogene Laërce cite le cinquiéme livre des histoires, peut bien être le Corinthien. * Vossius, *hist. Grecs.*

EUMOLPIDES, prêtres de la déesse Cerès à Eleusine ville de l'Attique, du nom d'un Eumolpe, de qui ils descendoient; car Eumolpe, petit neveu d'un roi de Thrace, fut établi pontife des mysteres de cette déesse par Erecthée, roi d'Athenes, de qui Eleusine dépendoit. Il devint si puissant par ce sacerdoce, qu'il fit la guerre au prince même qui le lui avoit donné. Tous deux y furent tués, & leurs enfans firent la paix aux conditions que le pontificat demeureroit à perpetuité aux descendans d'Eumolpe, & la royauté à ceux d'Erecthée. Comme cette devotion étoit reputée si sainte, qu'on l'appelloit par excellence, *les Mysteres*, les particularités en étoient tenues si secretes par la même raison, qu'à peine en est-il venu quelque chose jusqu'à nous. * Clement Alexandrin, *l. 7. Strom.* Saumaise *sur Solin pag. 750.*

EUMOLPUS, prêtre dans les mysteres d'Eleusine, *voyez* EUMOLPIDES.

EUMONE, *Eumenius*, professeur de rhetorique dans le IV. siécle, est le même à qui l'empereur Constance donna jusqu'à 6000. écus de pension. * Nazare, *in Paneg. Const.*

EUNAPE, *Eunapius*, natif de Sardes en Lydie, Sophiste, medecin, historien & disciple de Proërese, vivant dans le IV. siécle, du tems de Valentinien, de Valens & de Gratien. Il écrivit l'histoire des Césars, commençant à l'empereur Claude, où Dexippe finissoit sa chronique, jusques au regne d'Arcadius & d'Honorius. Photius parle avantageusement de lui. Cette histoire d'Eunape s'est perdue, & il ne nous reste de lui que les vies des sophistes qu'il entreprit à la priere de Chrysanthe, son allié; les vies des philosophes de son tems : & quelques fragmens d'ambassades. Zosime le suit si bien dans son histoire, qu'il semble n'avoir fait que copier son ouvrage.

☞ * Eunapius donne quelquefois son jugement sur les ouvrages des philosophes & des sophistes dont il fait la vie. Son style est fort concis; cependant sa maniere d'écrire ne laisse pas d'être assez nette, & fleurie. Il semble témoigner un peu d'empressement pour paroître honnête homme parmi les Paiens. Il dit dans la vie d'*Iamblique*, qu'il ne veut point employer aucune narration fabuleuse; dans celle de Libanius il proteste contre la calomnie & la médisance; cependant ses écrits sont remplis d'invectives & d'injures; il déclame contre les martyrs des Chrétiens, contre leurs cendres, contre les solitaires; & il paroit n'avoir entrepris la vie des philosophes, que pour relever l'idolâtrie, & rabaisser le Christianisme. * Photius, *bibl. cod. 73. 98.* Vossius. Baillet, *Jugemens des sçavans sur les critiques historiques.*

EUNICE, femme Juive de religion, mais qui se convertit à la foi par le ministere de saint Paul. Elle fut mere de Timothée, disciple de cet apôtre. * *II. Timot. 1. 5.*

EUNOME, *Eunomius*, heresiarque dans le IV. siécle, étoit fils d'un paysan du village d'Oltisere, sur les frontieres de la Cappadoce. Il alla à Constantinople, écrivit quelque tems pour le public; ensuite il se fit maître d'école; & enfin il se mit sous la discipline d'Aëtius, qu'il joignit à Alexandrie, & vint avec lui trouver Eudoxe à Antioche, où il fut ordonné diacre de sa main. Etant envoyé en cour pour défendre Eudoxe contre Basile d'Ancyre, il tomba entre les mains de Basile, & fut relegué à Mide ville de Phrygie. Il revint à Constantinople dans le tems du concile qui s'y tint l'an 359. & quelque tems après il fut ordonné évêque de Cyzique, par Eudoxe son protecteur, qui lui conseilla de cacher sa doctrine; mais n'ayant pas suivi cet avis il fut accusé par son peuple, & Eudoxe se trouva obligé de le condamner & de le déposer. Il se sépara ensuite entierement de cet évêque, & se retira dans une maison qu'il avoit à Chalcedoine, où il

cacha le tyran Procope. Son maître Aëtius étant revenu à Constantinople, il vécut quelque tems avec lui, & lui rendit les derniers devoirs; mais il fut bientôt obligé de se retirer à Chalcedoine; & même ayant été accusé devant l'empereur d'avoir donné retraite à son ennemi, il fut exilé en Mauritanie. Valens, évêque de Murse, obtint son retour, & il eût entré dans les bonnes graces de l'empereur, si Eudoxe ne l'eût empêché de le voir. Sur la fin de l'empire de Valens, Modeste, prefet du prétoire, le relegua dans l'isle de Naxos, comme un perturbateur du repos de l'Eglise. Après la mort de cet empereur, il revint à Chalcedoine; mais Theodose l'envoya aussi-tôt en exil à Palmyride; & ce château ayant été pris par les ennemis, il fut transferé à Cesarée ville de Cappadoce, mais les habitans de cette ville ne l'ayant pû souffrir, parce qu'il avoit autrefois écrit contre S. Basile leur évêque, il obtint permission de demeurer dans le lieu de sa naissance, où il mourut; il vivoit encore, quand S. Jerôme écrivoit son catalogue des écrivains ecclesiastiques. Il avoit composé plusieurs ouvrages contre l'église, & sept livres de commentaires sur l'épître aux Romains, dont Socrate parle au septiéme chapitre du quatriéme livre de son histoire. Ce même auteur remarque qu'il a imité le style sophistique de son maître, & qu'il a suivi ses raisonnemens; qu'il n'étoit point habile dans l'écriture-Sainte, & qu'il n'en avoit pas l'intelligence; mais qu'il avoit une abondance de paroles & qu'il repetoit souvent les mêmes choses en differens termes, sans jamais expliquer clairement ce qu'il se proposoit; qu'ainsi quoiqu'il eût employé beaucoup de paroles pour expliquer l'épître de S. Paul aux Romains, il n'avoit jamais pû venir à bout de découvrir le vrai sens de cet apôtre. Il ajoute que ses autres livres étoient écrits de la même maniere, & que quiconque prendroit la peine de les lire, y trouveroit beaucoup de mots, & fort peu de choses. S. Basile rapporte dans ses livres contre Eunomius une partie des ouvrages de cet heretique, qu'il refute ensuite. Eunomius répondit au livre de S. Basile par une apologie; & S. Gregoire de Nysse entreprit la défense de son frere, & la refutation de l'apologie de cet heretique. Il rapporte aussi quelques-uns de ses passages, & plusieurs de ses raisonnemens. Eunome publia un Arianisme outré; car il se vantoit de connoître Dieu aussi parfaitement que Dieu se connoissoit soi-même. Il disoit que le fils de Dieu n'étoit Dieu que de nom; qu'il ne s'étoit pas uni substantiellement à l'humanité, mais seulement par sa vertu & par ses operations. Selon lui, la foi pouvoit sauver toute seule, quoique l'on commit toutes sortes de crimes, & que l'on y perseverât. Il rebatisoit ceux qui l'avoient été au nom de la sainte Trinité, haïssant si fort ce mystere, qu'il défendoit la triple immersion dans le batême, & ordonnoit que l'eau ne mouillât que les parties qui sont au dessous de la poitrine. Il condamnoit le culte des martyrs, & l'honneur rendu aux saintes reliques. Cependant Philostorge fait son panegyrique, comme celui des autres Ariens. Les deux Gregoires, de Nazianze & de Nysse, le refuterent. Ses sectateurs furent nommés Eunomiens, & Troglodytes. G. Cave, theologien Anglois a publié sa confession de foi, dans son *Histor. Litteraria Script. ecclesiasticorum, p. 171*, avec le commencement & la fin du Livre du même Eunome, contre la consubstantialité du fils, qui a été imprimé la premiere fois par Fabricius dans sa bibliotheque grecque, & la seconde fois à la fin du premier volume de la nouvelle édition de S. Basile, à Paris. * S. Epiphane, *her. 75*. Theodoret, *l. 4. her. fab. 5*. S. Jerôme, *advers. Vigilant.* Ruffin, *lib. 2. cap. 67*. Baronius, *A. Christ. 356. & seqq.* Hermant, *Vie de S. Athanase & de S. Basile, &c.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclés. du IV. siecle*.

EUNOMIEN, vivoit du tems de l'empereur Justinien, dans le VI. siecle, & fut parain de Belisaire. Quelques-uns ont crû qu'il étoit le même que ce poëte Chrétien, de qui nous avons une épigramme, avec les œuvres de Philostorge Arien, que Jacques Godefroi a données au public. Suidas en parle aussi. *Voyez* EUNOME.

EUNOMIUS *de Locres* en Italie, excellent joueur de luth, auquel ceux de sa ville firent dresser une statue, ayant en main un luth, sur lequel une cigale étoit posée, dont voici la raison. Disputant avec le musicien Ariston de Rhege aux jeux Pythiens, à qui joueroit le mieux de cet instrument, comme la chanterelle d'Eunomius vint à casser, une cigale vola sur son Luth, & supplea au défaut de la corde cassée; ce qui paroît être un vrai conte fait à plaisir. * Pierius, *Hieroglyph. l. XXVI.*

EUNUQUES, heretiques aussi nommés *Valesiens*, du nom d'un certain Valesius Arabe. Ils rendoient tous leurs sectateurs eunuques, de gré ou de force; & bien souvent ils traitoient de la même sorte, les passans qu'ils pouvoient attraper, *voyez* ce qui est dit d'Origene à ce sujet. *Voyez* VALESIUS. * S. Epiphane, *her. 58*. Baronius, *A. C. 249. n. 9. 260. n. 69. &c.*

EUNUQUES, sont ceux qui naissent incapables d'engendrer, ou qui le deviennent, soit par maladie, soit par l'operation. C'est à ces derniers que le nom d'Eunuques convient plus proprement; cependant Notre Seigneur le donne même à ceux qui, pouvant se marier, font profession de continence, pour le royaume des cieux. Les Perses sont les premiers qui ont pratiqué l'art de faire des hommes eunuques, & les Lydiens l'ont poussé jusqu'aux femmes: les autres nations les ont imités. Il y avoit des eunuques chez les Romains; & les princes des nations barbares prenoient des jeunes gens bien faits, qu'ils faisoient eunuques, pour les employer à la garde des femmes & des filles: cela se pratique encore parmi les Turcs, & dans les cours des princes d'Orient. Les empereurs Chrétiens ont défendu par leurs loix cette inhumanité. Constantin, premier empereur Chrétien, défendit, sous peine de la vie, de mutiler ainsi les hommes, *l. 1. Codicis, de Eunuchis*. L'empereur Adrien l'avoit déja défendu, *l. 4. ff. ad leg. Corn. de Sicariis*; & l'empereur Justinien imposa la loi du Talion contre ceux qui exerceroient cette violence, *Novel. 142*. Cependant il y avoit des eunuques à la cour des empereurs de Constantinople; mais quelquefois on donnoit ce nom, comme étant le nom d'une charge, à des personnes qui n'étoient pas veritablement eunuques. Par la loi de Moïse il est défendu d'admettre un eunuque aux fonctions sacrées; mais parmi les Payens, les prêtres de Cybele étoient tous eunuques. Dans la loi nouvelle, les eunuques sont exclus du clergé par les canons, à l'exception de ceux qui avoient été faits eunuques par les Barbares, ou par l'ordonnance des medecins, comme il est porté par le canon du concile de Nicée. Il y a eu néanmoins quelques évêques eunuques dans l'église Grecque. Origene se fit eunuque par un zele inconsideré. Leonce, évêque d'Antioche, étoit eunuque, & ce fut une des raisons pour lesquelles il fut déposé. Il y a encore en Italie de jeunes gens que l'on fait eunuques, afin qu'ils ayent une belle voix, & qu'ils la puissent conserver; mais c'est à la porte où il y a le plus grand nombre d'eunuques. Il y en a de blancs & de noirs, à la cour du grand seigneur. Les blancs sont au service du sultan, & les noirs servent dans le serrail des femmes. On choisit pour ce serrail, les plus difformes de tous les Negres de l'Afrique. Le commandant des eunuques blancs est appellé *Capou Agasi*; & celui des Eunuques noirs *Kizler Agasi*. Le mot d'Eunuque est grec & vient d'*ευνη lit*, & *εχω, garder*; comme qui diroit *gardien du lit*, parce qu'ils sont employés pour avoir soin des femmes: c'est pourquoi ce nom n'a pas seulement été donné à ceux qui étoient hors d'état d'avoir lignée, mais aussi à des officiers des princes. C'est en ce sens qu'il est dit que Putiphar étoit eunuque de Pharaon, quoiqu'il fût marié; & qu'il est dit que les empereurs de Constantinople avoient des eunuques pour officiers, qui étoient aussi appellés *cubicularii*, ou *cubiculi custodes*, comme qui diroit chambellan, entre lesquels il y avoit un archi-Eunuque, ou grand chambellan. La peine ordinaire de ceux qui étoient surpris en adultere, étoit d'être faits eunuques. * Aneillon, *diss. sur les Eunuques*.

EUNUS, esclave Syrien, qui ne pouvant supporter les malheurs de sa condition, fit d'abord l'entousiaste & l'inspiré de la déesse de Syrie. Il se disoit envoyé des Dieux, pour procurer la liberté aux esclaves. Afin d'étonner les gens, & de gagner créance dans l'esprit des peuples, il mettoit dans sa bouche une noix remplie de souffre en poudre: il y mettoit adroitement le feu, & souffloit doucement, de maniere qu'on ne pouvoit sans admiration voir une chose si peu commune. Deux mille esclaves & autres simples gens pressés

par leurs miseres & attirés par ces prodiges, se joignirent à lui, & il se vit à la tete de cinquante mille hommes, avec lesquels il défit les préteurs Romains; mais Perpenna les réduisit par la faim, & fit mettre en croix tous ceux qui tomberent entre ses mains.

EVODE, fut, suivant Eusebe, le premier évêque d'Antioche, après les Apôtres, quoique S. Chrysostome, Theodoret & d'autres auteurs ayent fait S. Ignace leur successeur immediat. Eusebe place le commencement du pontificat d'Evode à la troisiéme année de l'empereur Claude, la 42. de Jesus-Christ. S. Ignace lui a succedé la 14. année de l'empire de Neron; qui est la 68. de l'ere vulgaire. * Eusebe, *en la chron. A. C. 45. & 71. & liv. 3. hist. c. 16.* Baronius, *App. n. 18. 45. n. 13. & 74. 75. n. 11.* Du Pin, *bibl. eccl. III. premiers siecles.* Baillet, *vies des saints, mois de Mai.*

EVODE, *Evodius*, évêque que S. Augustin loue. C'est le même qu'on a fait auteur d'un livre des miracles de S. Etienne, qui lui est pourtant seulement dedié.

EVODE, *Evodus*, natif de Rhodes, poëte épique latin, dont les ouvrages étoient perdus dès le tems de Suidas.

EVODIE de la ville de Philippes en Macedoine, fut converti à la religion Chrétienne par le ministere de l'apôtre S. Paul. * *Philip. IV. 2.*

EVOLI, ancienne petite ville des Picentins. Ce n'est plus qu'un bourg, qui a titre de duché, & qui est situé dans la principauté citerieure, province du royaume de Naples, à cinq lieues de Salerne, du côté du levant. * Baudrand.

EVORA, ville de Portugal dans la province d'Alentejo, avec archevêché, est nommée en latin *Ebora*, & est considerée comme la seconde du royaume. Elle est située entre de petites montagnes. André Resendio a fait le catalogue des évêques de cette ville, que le pape Paul III. honora du titre de métropole en 1540. à la priere de Jean III. roi de Portugal. Les suffragans de cet archevêché sont Faro située jadis à Sylva, Tanger depuis uni à Ceuta & Elvas. Le cardinal Henri en fut le premier archevêque, & depuis il parvint à la couronne après la mort de dom Sebastien. Le même Henri y fonda une académie. Il y a aussi un tribunal de l'inquisition. Cette ville fut prise en 1663. par les Castillans, commandés par dom Jean d'Autriche; mais ils en furent chassés peu après par les Portugais, qui reprirent la ville: elle est à huit lieues de la Guadiane, & à seize de Badajoz au couchant, en allant vers Lisbonne, dont elle est à dix-neuf lieues. * Resendio, *de Ant. Ebora.* Edouard Nugnez, *desc. de Port.* Le Mire, *geog. eccl.* Merula, &c.

EVORA MONTE, bourg avec un château. Il est dans l'Alentejo, en Portugal, entre la ville d'Evora & celle d'Estremos, à six lieues de la premiere, & à trois de la derniere. * Baudrand.

EUPHAES succeda à Androclès dans le royaume des Messeniens, dans le tems que Theopompe regnoit à Sparte, & Aechmis en Arcadie. Ce fut sous lui que la guerre entre les Lacedemoniens, & les Messeniens, commença la deuxiéme année de la IX. olympiade 743. ans avant Jesus-Christ. Alcamene, qui étoit alors roi des Lacedemoniens, ayant pris Amphie, ville proche des Messeniens, Euphaës se mit en campagne avec une armée, & donna bataille aux Lacedemoniens. La nuit les separa. Cette bataille fut donnée la deuxiéme année de la X. olympiade. L'année suivante Euphaës se battit encore, avec Theopompe & Polydore fils d'Alcamene. Ils sortirent du combat avec égal avantage; mais les Messeniens fatigués de la guerre, fortifierent Ithome, & s'y retirerent. La deuxiéme année de la XII. olympiade, les Lacedemoniens allerent pour attaquer cette ville. Les deux armées, après avoir donné bataille, furent encore séparées par la nuit. Ephaës fut blessé dans le combat, & mourut après avoir regné 13. ans. Il eut pour successeur Aristodeme. * Pausan. *in Messen.* Marsham, *can. chron.* Du Pin, *bibl. univ. des hist. profanes.*

EUPHANTE d'Olynthe, historien & poëte Grec, fut disciple d'Eubulide, & precepteur d'Antigone I. roi de Macedoine, auquel il dédia un livre de la royauté. Il florissoit sous la CXV. olympiade, vers l'an 320. avant Jesus-Christ, composa l'histoire de son tems, outre plusieurs tragedies, qui lui acquirent beaucoup de reputation. * Diogene *Laerce, en la vie d'Euclide, au liv. 2.* Vossius, &c.

EUPHEMIE, femme de l'empereur Justin I. étoit une princesse très-zelée pour la défense de la foi orthodoxe, & pour l'union de l'église d'Orient. Elle fut couronnée avec son mari après la mort d'Anastase l'an 518. & mourut l'an 523. On dit qu'elle s'appelloit *Lupicine*; & qu'à son couronnement, Justin lui fit prendre le nom d'Euphemie, en l'honneur de la sainte martyre de ce nom. * Zonare & Cedrenus, *en Justin I.* Theophanes. Theodore *le Lecteur.* Marcellin, &c.

EUPHEMIE (Sainte) vierge & martyre de Chalcedoine dans le IV. siecle, dans le tems de la persecution de Dioclétien vers l'an 307. de J. C. Son culte étoit celebre à Chalcedoine dès le IV. siécle. Il y avoit dans cette ville une église magnifique qui portoit son nom, dans laquelle se tint le concile de Chalcedoine. On prétend que son corps y reposoit, & que dans le VII. siécle il fut transporté à Constantinople, où il y avoit aussi quatre églises, qui portoient le nom de sainte Euphemie. Leon l'*Isaurien*, fit jetter, à ce qu'on rapporte, les reliques de sainte Euphemie dans la mer; mais on prétend qu'elles furent retrouvées & conservées dans l'isle Metellin, d'où Constantin & Irene les firent transporter à Constantinople en 796. Les Grecs font au onziéme Juillet, une grande solemnité en l'honneur d'un miracle, qu'ils croient que sainte Euphemie fit pour confirmer la doctrine du concile de Chalcedoine. Les Latins ont mis sa fête au 16. de Septembre. * Asterius Amasenus. Evagre, *hist. l. 2. c. 3.* Surius. Bollandus. De Tillemont. Baillet, *vies des saints.*

EUPHEMIUS, patriarche de Constantinople, dans le V. siécle, succeda à Flavite, ou Fravite qui ne siegea que trois mois & qui avoit succedé à Acace l'an 489. Euphemius signala son avenement à l'épiscopat, en rayant des sacrés diptiques, le nom de *Pierre Mongus*, à cause que dans les lettres qu'il en avoit reçues, ce prélat prononçoit anathême contre le concile de Chalcedoine. Euphemius y rétablit le nom du pape Felix, qui lui refusa neanmoins la communion, parce qu'il conservoit les noms de quelques prélats heretiques. Pierre Mongus assembla des synodes contre Euphemius pour l'établissement de son heresie. Euphemius en convoqua de son côté contre Pierre Mongus, pour la conservation de la foi orthodoxe; & ces deux prélats s'excommunierent reciproquement. Le pape Gelase avoit succedé à Felix l'an 492. Euphemius lui écrivit une lettre, dans laquelle il insera sa confession de foi, afin d'obtenir sa communion; mais le pape la lui refusa, parce qu'il n'avoit pas effacé le nom d'Acace des Diptyques. Le patriarche s'obstina à ne vouloir pas faire ce qu'on demandoit de lui. L'empereur Anastase, qu'il avoit obligé de faire profession publique de la foi orthodoxe, avant que de le couronner, l'exila l'an 496. * Evagre, *l. 3.* Nicephore, *l. 16.* Theodore le Lecteur, *l. 1. Collect.* Baronius, *A. C. 489. 492. 495.*

EUPHORBE, *Euphorbus*, medecin de Juba, roi de Mauritanie, étoit frere d'Artorius Musa. Pline, qui fait mention de lui, dit que le même Juba nomma une certaine herbe Euphorbia, du nom de ce medecin. Il vivoit l'an 700. de Rome, & 54. avant J. C. * Pline, *l. 25. c. 1.*

EUPHORBE, berger de Phrygie, province de l'Asie mineure, voyant son pays desolé par une grande famine, & que les dieux n'étoient point favorables aux sacrifices que ses compatriotes faisoient pour leur demander la fertilité de leurs terres, inventa un nouveau genre de sacrifice, dans lequel il immola un renard & un herisson. Après qu'il eut ainsi appaisé les dieux, les campagnes commencerent à devenir fertiles: ce qui obligea les autres pasteurs à lui déferer la charge de sacrificateur. * Hermogenes.

EUPHORION de Chalcide, poëte & historien, nâquit sous la CXXVI. olympiade, vers l'an 274. avant Jesus-Christ, & se mit parfaitement bien auprès de Nicea, femme d'Alexandre, roi d'Eubée, qui lui fit de grands presens. Ensuite il passa en Syrie à la cour d'Antiochus *le Grand*, qui le fit son bibliothecaire. Il laissa plusieurs ouvrages, qui sont très-souvent cités par les anciens. Suetone dit que l'empereur Tibere composoit des poëmes à l'imitation d'Euphorion, de Rhianus, & de Parthenius; & qu'il aima ces auteurs à un tel point, qu'il plaça leurs écrits & leurs images dans les bibliotheques publiques, entre les plus anciens

& les plus celebres auteurs : ce qui obligea plusieurs grands hommes de lui adresser les louanges de ces poëtes. * Suidas. Strabon, *l. 9.* Suetone, *en Tibere*, *c. 70.* Simler, *bibl. Gesn.* Vossius, *de hist. Græc.*

EUPHORION, est le nom de trois autres auteurs. Le premier a écrit des choses rustiques, & est souvent allegué par Varron & par Columella. Le second qui étoit poëte tragique, étoit fils d'Eschyle. Suidas en fait mention. Le dernier étoit grammairien, précepteur de l'empereur Marc Antonin *le philosophe*, selon Jule Capitolin, *en sa vie.*

EUPHRANOR, peintre excellent & habile sculpteur, vivoit sous la CIV. olympiade, vers l'an 364. de Rome. Il fut un des premiers qui sçut donner aux heros cette majesté qui doit paroître dans leur port, aussi-bien que sur leur visage : ce fut lui qui remarqua la beauté des proportions, & qui en dressa les regles. * Pline, *liv. 34. c. 8.* Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

EUPHRASIE (sainte) solitaire de la Thebaïde, étoit fille d'Antigone, gouverneur de Lycie, & d'Euphrasie, parens ou alliés de l'empereur Theodose l'*Ancien*, sous le regne duquel elle vint au monde, l'an 380. Après la mort d'Antigone, l'empereur & l'imperatrice Galla Placidia se chargerent du soin de la jeune Euphrasie. A peine eut-elle atteint l'âge de cinq ans, que sa mere consentit de l'accorder en mariage au fils d'un senateur fort riche, elle passa le contrat, & accepta les gages qui lui furent offerts pour sa fille, dont on consentoit d'attendre l'âge nubile. Cependant cette sainte mere qui étoit devenue veuve dans un âge peu avancé, craignant de ne pouvoir se défendre de contracter un second mariage, resolut de se retirer en Egypte avec la jeune Euphrasie. Elles s'occuperent d'abord à parcourir la Thebaïde, & à distribuer les grands biens qu'elles avoient aux monasteres d'hommes & de femmes. Une maladie considerable obligea la mere d'Euphrasie de séjourner dans une de ces communautés. Euphrasie n'étant encore âgée que de sept ans, prit l'habit de religieuse dans ce monastere, quelque chose qu'on fit pour l'en empêcher. Elle y passa plusieurs années dans la pratique continuelle des plus éminentes vertus, & mourut âgée de 30. ans. Sa memoire est en grande veneration chez les Grecs : lorsqu'ils reçoivent une fille à la profession religieuse, le prêtre demande pour elle à Dieu qu'il lui fasse part des graces dont il a comblé sainte Thecle, sainte Euphrasie, & sainte Olympiade. Ils celebrent sa memoire le 25. Juillet. Les Latins en font mention le 13. Mars depuis le tems d'Usuard. L'auteur de sa vie, qui est assez ancien, est un homme inconnu, sans nom, & qui ne merite pas une entiere croyance. * Rosweid; Bolland; Henschenius; Baillet, *vies des Sts. 13. Mars.*

EUPHRASIUS, prêtre de Jerusalem, étant venu à Antioche, fut mis sur le siége épiscopal de cette église, après Paul, l'an 521. il la gouverna jusqu'en 525. qu'il périt accablé sous les ruines de cette ville, dans un furieux tremblement de terre. * Evagre, *l. 4. c. 5. &c.* Baronius, *A. C. 512. 525.*

EUPHRATAS, évêque de Cologne dans le IV. siécle, assista au concile de Sardique, & fut envoyé avec Vincent de Capone à l'empereur Constance, qui étoit à Antioche, pour le prier de permettre que ceux que le concile avoit rétablis dans leur siége, y pûssent retourner en liberté. Etienne, évêque Arien, fit introduire dans la chambre de ce prélat une courtisane pour le perdre d'honneur ; mais l'imposture fut découverte. Le concile de Sardique fut assemblé par les prélats orthodoxes l'an 347. ce qui fait voir l'erreur de ceux qui ont crû qu'Euphratas avoit été deposé l'année d'auparavant, dans un concile tenu à Cologne, comme infecté des opinions de Photin. Le cardinal Baronius refute ce sentiment, & celui de Trithême, qui dit que ce concile de Cologne fut assemblé 30. ans après celui de Sardique. On a des actes d'un concile de Cologne de l'an 346. contre Euphratas ; mais ils ont été inconnus aux anciens historiens, & les souscriptions des évêques font connoître qu'ils sont supposés. * Theodoret, *l. 2. c. 9. & 10.* Baronius, *A. C. 346. 347. 348.* Binius, *in Not. Conc.* Hermant, *vie de saint Athan.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du IV. siécle.*

EUPHRATE, en latin, *Euphrates*, l'un des plus celebres & des plus grands fleuves de la terre, a sa source au mont Ararath en Armenie, qui faisoit autrefois partie du mont *Taurus.* Il coule d'abord de l'orient à l'occident ; puis il tourne son cours vers le midi, & sépare l'Anatolie de l'Armenie, la Sourie du Diarbek, & la Mesopotamie de l'Arabie. Ainsi après avoir reçû diverses rivieres & arrosé un grand nombre de villes, il se joint au Tigre, dont la source n'est pas éloignée de la sienne ; & après avoir coulé assez long-tems ensemble, ils se déchargent séparément dans le golfe Persique, ou la mer d'Elcatif. * Strabon ; Pline ; Polybe ; Cluvier, &c.

EUPHRATE, l'un des disciples de Platon, gouverna la Macedoine avec une autorité absolue sous le regne de Perdiccas. Il poussa l'amour pour la philosophie à un excès ridicule, jusqu'à n'admettre à la table du roi que ceux qui sçavoient comme lui la philosophie & les mathematiques. Parmenion fut apparemment un de ceux que l'ignorance priva d'un honneur que ses services paroissoient lui avoir acquis. Il s'en vengea sous le regne de Philippe, en faisant mourir Euphrate. * Athenée, *lib. 11. sub fin. p. 508.*

EUPHRATE, philosophe Stoïcien, vivoit dans le II. siécle. On dit que se voyant extrêmement âgé, & étant ennuyé de vivre, il demanda à l'empereur Adrien la permission de se donner la mort, & qu'après l'avoir obtenue il se tua l'an 118. * Xiphilin, *en Adr.* Pline *le Jeune*, *ep. 10. l. 1.* Eusebe, *en la chron.*

EUPHRATE, heresiarque, chef des Heretiques, dits *Ophites*, c'est-à-dire, de ceux qui adoroient un serpent. *Cherchez* OPHITES. * Origene, *l. 6. cont. Celsum.*

EUPHRON de Sicyone, homme hardi & entreprenant, se fit tyran de sa patrie, chassa plus de quarante habitans des plus riches, & vendit leurs biens à l'encan. * Diodore, *l. 15.*

EUPHRONIUS, patriarche d'Antioche, & Arien, introduit sur ce siége par ceux de son parti, dans le IV. siécle, vers l'an 332. mais il ne s'y maintint qu'un an. * Saint Jerôme, *en la chron.* Baronius, *A. C. 340.*

EUPHROSYNE, (Sainte) vierge. On prétend qu'elle est née à Alexandrie, vers le V. siécle ; que son pere nommé Paphnuce, la promit en mariage ; mais qu'elle ne voulut point s'engager dans cet état, auquel elle préfera la retraite, qu'elle embrassa dès l'âge de 18. ans. Elle déguisa son sexe, & se retira dans un monastere d'hommes, & prit le nom de *Smaragde.* Après avoir pris l'habit de religieux, on l'enferma dans une cellule où elle vécut pendant 38. ans. Voilà tout ce qu'on sçait de plus certain touchant cette sainte, dont l'histoire remplie de plusieurs faussetés, est rejettée de tous les sçavans. L'église Grecque honora sainte Euphrosyne d'un culte public le 25. Septembre auquel sa fête a été fort solemnelle en Orient. Les Latins, & sur-tout les Carmes, qui l'ont inserée parmi les saints de leur ordre, font sa fête l'onziéme de Fevrier. On prétend avoir de ses reliques dans l'abbaye de Beaulieu près de Compiegne, dans les diocéses de Soissons & de Boulogne & de Treves. Mais cette présomption ne paroît pas suffisamment autorisée. * Bolland ; Hensc ; Baillet, *vies des saints, Fevrier.*

EUPOLEME, historien, écrivit un traité des rois des Juifs. Les anciens auteurs le citent souvent, comme Clement Alexandrin, qui en fait mention dans le I. livre des tapisseries : ce que saint Jerôme a aussi remarqué. On ne sçait pas en quel tems cet Eupolême a vécu. * S. Jerôme, *c. 38. des écr. ecclef.* Josephe, *l. 1. cont. Appion.* Eusebe, *l. 9. prap. evang.*

EUPOLEMUS, ambassadeur que Judas *Machabée* envoya aux Romains pour faire avec eux un traité d'alliance, étoit fils de Jean, fils d'Accoz. * *I. Machab. VIII. 17.*

EUPOLIS Athenien, poëte comique de l'ancienne comedie, florissoit vers la LXXXV. olympiade, & l'an 440. avant J. C. On dit qu'il se noya allant à la guerre. D'autres croient qu'Alcibiade le fit mourir, pour avoir fait des vers contre lui. * *Consultez* Suidas.

EUPOMPE, Macedonien, habile arithmeticien & geometre. Il y a eu aussi un ancien peintre de ce nom, maître de Pamphile, dont Appellès fut disciple. * Pline, *l. 34. c. 8.*

EUPSYCHIENS, Heretiques du IV. siécle, ainsi nommés d'Eupsychius, qui étoit Eunomien. Celui-ci quitta les disciples d'Eunomius, pour une question de la connoissance de J. C. * Sozomene, *liv. 7. chap. 17.* Prateole, *v. Eupsych.*

EUPSYQUE, martyr de Cesarée en Cappadoce, fut un

de ceux que l'empereur Julien, surnommé l'*Apostat*, étant arrivé à Cesarée en 362. fit mourir, pour avoir eu part à la démolition du temple de la Fortune. Eupsyque étoit de race Patricienne & nouvellement marié. Cette mort glorieuse lui acquit le nom de martyr, & une très-grande veneration dans toute la Cappadoce. On bâtit aussi-tôt une nouvelle église sous son nom, dans laquelle S. Basile fut fait évêque de Cesarée huit ans après le martyre d'Eupsyque. On venoit tous les ans celebrer sa fête, qu'on fait le 9. Avril. * S. Basile, *epit. 292.* S. Gregoire de Nazianze, *ep. 6.* Sozomene, *l. 5. c. 4.* Baillet, *vies des saints, mois d'Avril.*

EURE, en latin, *Ebura*, riviere de France, a sa source dans le Perche, & vient dans la Beauce. Elle passe à Chartres, à Nogent le roi, à Ivri, à Louviers, & se joint à la Seine, au-dessus du pont de l'Arche, ayant reçu la Drouette, la Blaise, l'Augre, la Vegre, l'Iton, & divers autres ruisseaux. Le roi Louis XIV. a fait travailler à un canal pour conduire cette riviere à Versailles. * Papyre Masson, *desc. Flum. Gall.*

EURE, riviere de Berri, *cherchez* AURE.

EVREUX, sur la riviere d'Iton, ville de France dans la haute Normandie, avec évêché suffragant de Rouen, bailliage & siége présidial. Son nom se trouve dans les commentaires de Cesar, & dans d'autres auteurs Latins, qui la nomment diversement. *Ebroeca, Ebroicum, Mediolanum Aulercorum, Eburonicum* ou *Ebroicorum, Ebiro, &c.* Elle est assez bien bâtie, avec un assez grand nombre d'églises & de monasteres, entre lesquels il y a les abbayes de saint Taurin & de saint Sauveur. La cathedrale ornée de deux belles tours, a un chapitre considerable. Ce diocèse comprend 482. paroisses & 11. abbayes. Ses villes principales sont Evreux, l'Aigle, Conches, Louviers, pont de l'Arche, Verneuil, Vernon, &c. Cette église a été gouvernée par d'illustres évêques. Saint Taurin est le plus ancien, Baronius, dit qu'il fut envoyé dans les Gaules par saint Clement; & d'autres soutiennent avec plus de vraisemblance, que ce fut par saint Sixte, vers l'an 260. de J. C. Entre ses successeurs, on peut remarquer Gislibert, Andouin, ou Ouin, Jean d'Aubergenville, Raoul Grosparmi, Philippe de Caturco, Geofroi de Barro, Ambroise & Gabriel le Veneur, Claude de Saintes, le cardinal du Perron, François Pericard, &c. Ce dernier publia des ordonnances synodales en 1644. Claude de Saintes en avoit publié en 1576. & Gilles Boutaud en 1650. Evreux a eu autrefois des comtes particuliers, & on prétend qu'elle a donné son nom à une maison qui subsiste encore en Angleterre. Gautier & Robert comte d'Essex en étoient sortis.

ROBERT de Normandie, fils de *Richard* I. dit *l'Ancien* ou *le Vieil*, fut comte d'Evreux, puis archevêque de Rouen, où il mourut en 1037. Il avoit eu d'*Herleve* sa femme, RICHARD comte d'Evreux; *Raoul* de Vassi, dit *Tête-d'âne*, &c. RICHARD épousa la veuve de *Roger* de Toëni, & en eut *Guillaume* comte d'Evreux, mort sans enfans d'*Heloïse*, fille de *Guillaume* comte de Nevers: *Agnès*, seconde femme de *Simon*, comte de Montfort. Elle fut mere d'AMAURI II. seigneur de Montfort, comte d'Evreux; & de *Bertrade*, que le roi *Philippe* I. enleva à *Foulques* le Rechin, comte d'Anjou, son mari. AMAURI III. comte d'Evreux épousa *Agnès* de Garlande, comtesse de Rochefort, &c. & eut entr'autres enfans *Amauri* IV. comte d'Evreux, mort sans alliance en 1140. & SIMON III. de ce nom, dit le *Chauve*, seigneur de Montfort, & comte d'Evreux. Ce dernier épousa en secondes nôces *Amicie* comtesse de Leicestre en Angleterre, & mourut en 1181. laissant entr'autres enfans AMAURI V. celui-ci ceda le comté d'Evreux au roi Philippe *Auguste*, par acte passé à Goleton l'an 1200. Louis de France, fils puîné du roi *Philippe* III. dit *le Hardi*, fut comte d'Evreux; nous allons rapporter la succession genéalogique, reservant à parler des actions de chacun de ces princes à leur nom propre. Nous conserverons ici les degrés de descendance depuis Hugues *Capet*; ainsi que nous les mettons à la genéalogie de la maison de France.

*SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des comtes d'*EVREUX, *sortis de la maison de* FRANCE, *& devenus rois de* NAVARRE.

XI. LOUIS de France, fils puîné du roi PHILIPPE III. dit *le Hardi*, né en Mai 1276. fut comte d'Evreux, d'Estampes, de Beaumont-le-Roger, de Meulant, & de Giem, & mourut le 19. de Mai l'an 1319. ayant épousé en 1300. *Marguerite* d'Artois, dame de Brie-Comte-Robert, fille aînée de *Philippe* d'Artois, seigneur de Couches, & de *Blanche* de Bretagne, morte le 23. Avril 1311. dont il eut PHILIPPE, roi de Navarre, qui suit; *Charles*, comte d'Estampes, mort le 5. Septembre 1336. laissant de *Marie* d'Espagne, dame de Lunel, fille de *Ferdinand* d'Espagne, dit *de la Cerda*, II. du nom, laquelle épousa en secondes nôces *Charles* de Valois comte d'Alençon & mourut le 19. Novembre 1379. *Louis* d'Evreux, comte d'Estampes, de Giem & de Biscaye, de Dourdan & de Lunel, pair de France, qui assista au sacre du roi Jean en 1350. & qui mourut d'apoplexie en dînant avec le duc de Berri le 6. Mai 1400. sans enfans de *Jeanne* de Brienne Eu, veuve de *Gauthier* VI. comte de Brienne, duc d'Athenes, & fille de *Raoul* de Brienne I. du nom, comte d'Eu, & de Guines, connétable de France. Il eut un frere *Jean* d'Evreux mort à Rome. Les autres enfans de Louis, comte d'Evreux, furent *Jeanne*, troisiéme femme de *Charles* IV. roi de France, dit *le Bel*, qu'il épousa en 1325. & qui mourut le 4. Mars 1370; *Marie*, alliée en 1314. à *Jean* III. duc de Brabant, morte le 30. Octobre 1335; & *Marguerite* d'Evreux, mariée en 1331. à *Guillaume* XII. comte d'Auvergne & de Bologne.

XII. PHILIPPE comte d'*Evreux*, devint par sa femme roi de Navarre III. du nom. Il fut surnommé *le Bon* & *le Sage*, & mourut le 16. Septembre 1343. à Xerés, des blessures qu'il avoit reçûes au siége d'Algesire au royaume de Grenade, âgé de 42. ans, après avoir regné 14. ans & demi. Sa femme fut *Jeanne* de France, reine de Navarre, fille unique de *Louis* X. dit *Hutin*, roi de France & de Navarre, & de *Marguerite* de Bourgogne sa premiere femme, mariée le 27. Mars 1316. Elle mourut au château de Conflans près Paris, le 6. Octobre 1349. ayant eu CHARLES II. qui suit; *Philippe* de Navarre, comte de Longueville, qui épousa en 1352. *Ioland* de Flandres, dame de Cassel, fille de *Robert* de Flandres, seigneur de Cassel. Il fit de grands ravages en Normandie pendant la prison de son frere, & mourut le 29. Août 1363. *laissant deux enfans naturels* Lancelot, & Robine; *Louis*, comte de Beaumont le Roger, mort en la Pouille l'an 1372. *laissant un fils naturel nommé* CHARLES, *tige des comtes de* LERIN, *rapportés ci-après*; *Jeanne*, religieuse à Lonchamp, morte le 3. Juillet 1387; *Blanche*, seconde femme de *Philippe* VI. dit *de Valois*, roi de France, morte à Neaufle le Chastel le 5. Octobre 1398; *Marie*, premiere femme de *Pierre* IV. roi d'Aragon, morte en 1346, *Agnés*, épouse de *Phœbus* III. du nom, comte de Foix; & *Jeanne* de Navarre, seconde femme de Jean I. vicomte de Rohan, morte le 20. Novembre 1403.

XIII. CHARLES II. dit *le Mauvais*, roi de Navarre, comte d'Evreux, seigneur de Mante, de Meulant & de Montpellier, né en 1332. fut brulé à Pampelune dans un drap mouillé d'eau-de-vie, où le feu prit par accident le 1. Janvier 1386. Il avoit épousé l'an 1351. *Jeanne* de France, fille aînée du roi *Jean* & de *Bonne* de Luxembourg, morte à Evreux le 3. Novembre 1373. dont il eut CHARLES III. qui suit; *Philippe*, mort en bas âge, par la faute de sa nourice, qui le laissa tomber d'une fenêtre; *Pierre*, comte de Mortain, né en 1366. qui épousa *Catherine* d'Alençon, fille puînée de *Pierre* II. comte d'Alençon, & qui accompagna le roi Charles VI. au siége de Bourges, & au retour, mourut dans la ville de Sancerre le 27. Juillet 1412. n'ayant point eu d'enfans; *Marie*, seconde femme d'*Alfonse* d'Aragon I. du nom, duc de Gandie; *Jeanne*, troisiéme femme de *Jean* V. duc de Bretagne, dit *le Vaillant*. Elle se remaria à *Henri* IV. roi d'Angleterre, & mourut le 10. Juillet 1437; *Bonne*, morte avant son pere; & *Blanche*, morte aussi du vivant de son pere, âgée de 13. ans. Le roi Charles II. laissa 2. enfans *naturels*, LEONEL, *tige des marquis de* Cortez; & Jeanne *bâtarde de Navarre, mariée à* Jean de Bearn, *seigneur de Beorlegui, gouverneur du château de Lourde en Bigorre.*

XIV. CHARLES III. dit *le Noble*, roi de Navarre, comte d'Evreux, & duc de Nemours, nâquit en 1361. & mourut subitement le 5. Septembre 1425. Il avoit épousé le 27. Mai 1373. *Eleonore* de Castille, fille du roi de Castille, *Henri*

Henri II. dit *le Magnifique*, morte le 5. Mars 1416. dont il eut *Charles*, prince de Navarre, né le 15. Août 1397. mort en 1402; *Louis*, né en 1402. mort six mois après; *Jeanne*, premiere femme de *Jean* comte de Foix, morte en 1420; *Marie* & *Marguerite*, décedées en bas âge; BLANCHE, reine de Navarre, qui étant veuve de *Martin* d'Aragon, roi de Sicile, épousa *Jean* d'Aragon, duc de Pennafiel, depuis roi de Navarre par sa femme, & roi d'Aragon par la mort de son frere ainé Alfonse V. elle mourut le 1. Avril 1441; *Beatrix*, alliée le 14. Septembre 1406. à *Jacques* de Bourbon II. comte de la Marche & de Castres, morte avant l'an 1415; & *Isabelle*, seconde femme en 1419. de *Jacques* IV. comte d'Armagnac, &c. CHARLES III. roi de Navarre, laissa aussi trois enfans *naturels*, Lancelot, *évêque de Pampelune*, & *patriarche d'Alexandrie*, *mort le 8. Janvier 1420*: Geoffroi, *comte de Cortez*, & *maréchal de Navarre*; & Jeanne, *mariée 1°. à* Inigo *d'Ortis de Zuniga*: *2°. à* Louis *de Beaumont I. du nom*, *comte de Lerin*.

*MARQUIS DE CORTEZ, BATARDS de la maison d'*EVREUX-NAVARRE.

XIV. LEONEL, *fils naturel* de CHARLES II. dit *le Mauvais*, roi de Navarre, assista au couronnement de Charles III. roi de Navarre en 1389. & signa le contrat de mariage de Blanche, infante de Navarre, avec Martin d'Aragon, roi de Sicile: il laissa un fils qui suit;

XV. PHILIPPE I. maréchal de Navarre, souscrivit avec plusieurs seigneurs le traité de paix fait l'an 1436. avec Jean d'Aragon II. du nom, roi de Navarre, & Alfonse V. roi d'Aragon, freres d'une part; & Jean II. roi de Castille, d'autre part. Il mourut l'an 1450. pere de celui qui suit.

XVI. PIERRE I. maréchal de Navarre, embrassa le parti d'Eleonore d'Aragon & de Navarre, gouvernante du royaume de Navarre par le roi Jean, & fut tué en trahison à Pampelune par Philippe de Beaumont le 3. Decembre 1471. laissant deux fils, *Philippe* II. maréchal de Navarre, tué par le comte de Lerin l'an 1480; & PIERRE II. qui suit.

XVII. PIERRE II. maréchal de Navarre, marquis de Cortez, fut reconnu durant quelque tems chef du parti de Gramont, soutint les interêts de Catherine de Foix, reine de Navarre, contre les Castillans, & se trouva au couronnement de Jean d'Albert roi de Navarre, l'an 1485. Depuis commandant l'armée de la reine de Navarre contre ses ennemis, il tomba entre leurs mains, & resta long-tems prisonnier en Castille. Enfin il fut mis miserablement à mort à Simancas l'an 1523. ayant eu de *Major* de la Cueva, fille de *Bertrand*, duc d'Albuquerque & de *Mencie* de Mendoze, PIERRE III. qui suit; *François*, archevêque de Valence, mort le 15. Avril 1563; & *Didace*, pris avec son frere par les Espagnols.

XVIII. PIERRE III. maréchal de Navarre, marquis de Cortez, president du conseil royal de Castille, quitta le parti de Henri d'Albert, roi de Navarre, pour suivre celui de l'empereur Charles V. & mourut à Tolede l'an 1556. laissant une fille unique *Jeronyme*, marquise de Cortez, mariée 1°. l'an 1554. à *Jean* de Benavides, gentilhomme Castillan: 2°. en 1565. à *Martin* de Cordoue de Velasco, comte d'Alcaudete, viceroi & maréchal de Navarre.

*SEIGNEURS DE BEAUMONT, puis COMTES DE LERINS, bâtards de la maison d'*EVREUX.

XIII. LOUIS de Navarre, comte de Beaumont-le-Roger, & seigneur d'Anet, troisiéme fils de PHILIPPE comte d'Evreux, depuis roi de Navarre III. du nom, fut marié l'an 1366. à *Jeanne* de Sicile, duchesse de Duras, fille ainée de *Charles* de Sicile, d'Anjou, duc de Duras, & de *Marie* Sicile-Anjou sa cousine, comme on l'apprend des lettres du pape Urbain V. il prit le nom de duc de Duras, & mourut en la Pouille sans enfans legitimes l'an 1373. mais il laissa deux enfans naturels, CHARLOT, *qui suit*; & Jeanne, *femme de* Pierre *de Laxaque*, *seigneur Navarrois*.

XIV. CHARLOT de Beaumont, alfier major de Navarre, mourut l'an 1432. ayant eu de son épouse, *Anne* de Curton, dame de Guicun en Gascogne, *Charles*, mort avant son pere; LOUIS I. qui suit; *Jean* de Beaumont, chevalier de Rhodes, & grand-prieur de Navarre, qui embrassa le parti de Charles de Navarre, prince de Viane, contre le roi son pere; & fut prisonnier à la bataille d'Ayvar l'an 1455. *Il laissa un fils* naturel *nommé* Martin, *dont la posterité subsiste encore à Navarre*; & *Catherine*, femme de *Jean* d'Ixar, seigneur Aragonois.

XV. LOUIS de Beaumont I. du nom, fut comte de Lerin, & connétable de Navarre. Il souscrivit au traité de paix fait l'an 1429. entre les rois de Navarre, de Castille & d'Aragon, & mourut à Madrid l'an 1462. ayant eu de *Jeanne*, fille *naturelle* de *Charles* III. du nom, roi de Navarre, LOUIS II. qui suit; *Charles* de Beaumont, commandeur de Calatrava; *Henri*, archidiacre de Pampelune; *Thibault*; *Philippe*, qui se joignit avec le comte de Lerin son frere en la guerre de Navarre, contre le parti de Gramont; *Jean*, capitaine de la garde de l'Empereur Charles V; *Jeanne*, mariée à *Jean*, sire de Luxe; *Anne*, gouvernante de l'empereur Charles V. pendant sa jeunesse, mariée à *Louis* de Peralta, seigneur de Valiero; & *Magdeleine*, femme de *Ferdinand* d'Alva.

XVI. LOUIS de Beaumont II. comte de Lerin, marquis de Huescar, & connétable de Navarre, se fit chef de la faction de Beaumont contre celle de Gramont. Il embrassa le parti de Charles de Navarre, prince de Viane, s'empara de Pampelune & assista au couronnement de Jean d'Albret. Depuis il fut chassé de Navarre, & mourut en Aragon l'an 1508. il avoit épousé en 1468. *Eleonore* d'Aragon, fille *naturelle* de *Jean* II. roi d'Aragon & de Navarre, dont il eut LOUIS III. qui suit; *Jean*, banni du royaume de Navarre avec le comte de Lerin son frere, pour avoir conspiré contre le roi Jean d'Albret; *Pierre*; *Catherine*; *Jacques* de Foix, infant de Navarre; & *Anne*, femme de *Jean* de Mendozze.

XVII. LOUIS de Beaumont III. comte de Lerin & connétable de Navarre, embrassa le parti des Castillans contre le roi de Navarre, & mourut l'an 1530. Son épouse *Brianda* de Manrique, fille de *Pierre* de Manrique de Lara, duc de Najera, & de *Guiomare*, de Castro, lui donna LOUIS IV. qui suit; & *Jean*, dont on ne trouve que le nom.

XVIII. LOUIS de Beaumont IV. du nom, comte de Lerin, & connétable de Navarre, mourut le 9. Janvier 1565. laissant d'*Aldonce* de Cardonne, fille de *Ferdinand* Folch II. duc de Cardonne, & de *Françoise* Manrique de Lara, *Briande* de Beaumont, comtesse de Lerin, mariée à *Diego* de Tolede, fils de *Ferdinand-Alvare*, duc d'Albe; *Françoise*; & *Marie* de Beaumont.

Quant au comté d'Evreux, le roi de Navarre Charles III. fit un traité avec le roi de France Charles VI. le 19. Juin de l'an 1404. par lequel il lui ceda Evreux, qu'on donna en 1426. à Jean Stuart, seigneur d'Aubigni, connétable d'Ecosse. Ce ne fut pas pour long-tems, car en 1569. le roi Charles IX. ayant retiré le comté de Gisors, de François de France, duc d'Alençon, son frere, il lui donna Evreux, qu'il erigea en duché; mais ce prince étant mort sans posterité en 1584. Evreux fut encore réuni à la couronne. Il appartient aujourd'hui à la maison de Bouillon. * Du Chêne, *recherches des villes de France*. Du Tillet, *hist.* Sainte-Marthe, *hist. geneal. de la maison de France*, & *Gall. Christ.* Du Pui, *droits du roi*. Le Jau, *Series Episc. Ebroic*. P. Anselme, *hist. general. de France*.

EURIC, *cherchez* EVARIC.

EURICLES, noble Lacedemonien, grand flateur, fourbe artificieux, & pour tout dire en un mot l'homme du monde le plus scelerat. Il étoit d'ailleurs si couvert, que les plus rafinés se laissoient surprendre & duper par ses artifices. S'étant rendu à Jerusalem, il fit de très-beaux presens à Herode, pour entrer dans l'honneur de ses bonnes graces & de sa confidence; & ce roi qui ne se laissoit jamais surmonter en liberalité, lui en fit d'encore plus grands. Même pour lui témoigner plus d'amitié & lui rendre plus d'honneur, il le fit loger chez Antipater, qui étoit pour lors celui de ses fils qu'il aimoit le plus. Ce fourbe fit si bien par son adresse, qu'après s'être rendu maître de l'esprit de ces deux princes, il entra entierement dans la familiarité d'Alexandre. Il fit croire à ce prince que son beaupere Archelaüs étoit son intime, & que cette consideration l'obligeoit à rendre exactement ses devoirs à la princesse Glaphira fille d'Archelaüs. Ce Grec jouoit si bien son rôle, qu'il fut toujours le bien-venu par tout. Il n'affectoit en apparence aucun parti; cependant

il les observoit tous, les dupoit tous, & faisoit la calomnie où il lui plaisoit. Il les avoit tellement fascinés, qu'aucun ne se défioit de lui, & que chacun croyoit de bonne foi l'avoir dans ses interêts, s'imaginant que la communication qu'il avoit avec les autres n'aboutissoit qu'à lui rendre plus de services. Celui qui se vit à la fin pris, fut le prince Alexandre, qui s'ouvrit trop à lui sur le mecontentement qu'il recevoit du roi Herode son pere. Ce traître rapportoit en même-tems tout ce qu'il avoit appris à Antipater, l'assurant que les obligations qu'il lui avoit, l'engageoient à l'avertir du peril qui le menaçoit, afin qu'il se tint sur ses gardes, & qu'il se précautionnât contre Alexandre, qui, sans doute, dans le desir qu'il avoit de se venger de lui, ne manqueroit pas d'en venir un jour des paroles aux effets. Antipater lui en sçut très-bon gré, & ajoûta à mille remercîmens des presens de grande valeur. Euricles fit le même rapport à Herode, & ce roi qui croyoit tout ce qu'on lui disoit de ses deux fils Alexandre & Aristobule, ajoûta aisément foi aux discours empoisonnés de ce perfide, & lui donna pour le prix de ses avis la somme de cinquante talens. Mais comme tout cela ne satisfaisoit point son avidité, il alla en Cappadoce trouver Archelaüs, lui parla très-avantageusement du prince Alexandre, & lui dit qu'il avoit été assez heureux, pour contribuer à le remettre bien avec son pere. Ce roi qui aimoit veritablement son gendre, à cause de sa fille Glaphira, lui témoigna mille honnêtetés, lui fit mille caresses, & après l'avoir comblé de presens très-considerables lui donna congé pour retourner à Lacedemone. Y ayant demeuré quelque tems, & se servant toujours de ses artifices il fut enfin reconnu pour un perfide, & envoyé en exil. * Josephe, *antiq. l. 16. c. 16.*

EURIPE, auteur Grec qui composa un traité des disciplines d'Isocrate. On ne sçait en quel tems il a vécu.* Meursius, *in Lect. Attic.* après Harpocration.

EURIPE, canal, ou bras de mer entre l'Achaïe & l'isle de Negrepont, est appellé par les anciens *Euripus Euboicus*, ou *Chalcidicus*, du nom de l'isle & de la ville. Ceux du pays le nomment *Eripos*, les Italiens *Stretto di Negreponte*; les François *le detroit de l'Euripe*, ou *le détroit de Negrepont*. Les historiens, les geographes, & les voyageurs n'ont écrit qu'une partie de ce qui en est; soit qu'ils ne l'ayent pas consideré attentivement & en divers tems, selon les divers quartiers de la lune, & les divers jours du mois. A l'endroit où est la ville de Negrepont, l'Euripe est si serré, & de si peu de largeur, qu'à peine une Galere y peut passer sous un pont levis qui est entre la citadelle & la tour des Venitiens. Cet endroit est principalement appellé l'Euripe: on donne aussi ce nom à l'etendue d'environ douze lieues de chaque côté où le canal étant plus large, son cours inconstant n'est visible qu'au pied du château. Dans l'espace de ces douze lieues de chaque côté on trouve plusieurs petits golfes, où l'on peut remarquer par l'accroissement & le décroissement de l'eau, la diversité de ce flux & reflux. Le cours de l'Euripe doit être consideré en divers tems. Pendant chaque lune, il est reglé pendant 18. ou 19. jours, & dereglé durant 11. jours. Les 8. premiers jours de la lune, le 14. 15. 16. 17. 18. 19. & 20. de la pleine lune, & les 27. 28. & 29. qui sont les trois du dernier quartier, l'Euripe est reglé. Les 9. 10. 11. 12. 13. du premier quartier, & les 21. 22. 23. 24. 25. 26. du dernier quartier, il est déreglé. Ainsi dans chaque lune il a 11. jours de déreglement; & les 18. ou 19. autres son cours est reglé.

Pendant les jours de son déreglement, il a dans un jour naturel, c'est-à-dire, en 24. ou 25. heures, 11. 12. 13. & même 14. fois son flux, & autant de reflux. Lorsque le cours de l'Euripe est reglé, il a cela de semblable avec la mer Oceane, & avec le golfe de Venise, qu'en 24. ou 25. heures il a seulement deux fois son reflux; & chaque jour il retarde d'une heure comme l'Ocean, & dure 6. heures en son montant, & autant en son descendant, soit en hiver, soit en été, soit que le vent soit violent, ou qu'il y ait bonace. Dans les jours du déreglement, le montant est d'environ demi-heure, & le descendant de trois quarts d'heure. Toutes ces marées de l'Euripe, reglées ou non reglées ont encore deux differences d'avec celles de l'Ocean; la premiere est, que l'eau ne s'éleve d'ordinaire que d'un pied dans son montant, & rarement elle vient jusqu'à deux; au lieu que l'Ocean s'éleve quelquefois jusqu'à la hauteur de 80. coudées, comme dans les ports de Bretagne. La seconde difference est, que dans l'Ocean l'eau s'abaisse, lorsqu'elle se retire en haute mer, & qu'elle s'éleve, quand elle s'approche des côtes; mais le montant de l'Euripe arrive, quand son eau s'écoule vers les isles de l'Archipel, où la mer est plus grande; & sa descente, lorsqu'elle court vers la Thessalie, dans le canal par où les galeres passent pour aller à Salonichi. Entre le montant & la descente, il y a un petit intervalle, qui fait paroître l'eau en repos: de sorte que les plumes & la paille demeurent sur l'eau sans mouvement, à moins qu'il n'y ait du vent. On a encore observé que quand la mer monte, elle cesse quelquefois de monter un quart d'heure, ou une demi-heure, quoiqu'elle coure toujours & qu'alors elle a deux montans dans un même flux. Au reste, on n'y reconnoît point de changement sous les solstices, ni sous les équinoxes. Le P. Babin, dont on a tiré cet extrait, confera de toutes ces choses avec les Turcs & les Grecs, lesquels ont soin des deux moulins qui sont sur ce détroit, & ils lui assurerent qu'ils avoient fait les mêmes remarques sur les cours de l'Eurique depuis 14. ans: ce qui leur étoit aisé, parce que les roues des moulins tournent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, selon le flux & le reflux de l'eau.

Les anciens auteurs qui ont parlé des agitations de l'Euripe, en parlent fort differemment; & neanmoins on peut concilier facilement leurs opinions. Antiphile, natif de Bysance, dit dans une épigramme grecque, que l'Euripe a six fois son flux & reflux. Strabon, Pline, Suidas & plusieurs autres soûtiennent que ce flux & reflux se fait sept fois. Pomponius Mela est plus conforme à la verité, assurant qu'il se fait 14. fois; mais il semble qu'il veuille dire qu'en tout tems l'Euripe va & vient 14. fois, en 24. heures. Voici comme il parle: « La mer y court rapidement, tantôt d'un côté, tantôt de « l'autre, sept fois le jour, & sept fois la nuit, les flots re- « tournent vers l'endroit d'où ils venoient auparavant, avec « tant de violence, qu'ils resistent aux vents & arrêtent dans « leur course les vaisseaux qui voguent à pleines voiles. » Seneque semble être de même opinion, lorsqu'il dit:

> *Euripus undas flectit instabilis vagas,*
> *Septemque cursus flectit, & totidem refert,*
> *Dum lassa Titan mergat Oceano juga.*

Car il ne parle que du flux & reflux du jour, qui est semblable pendant la nuit. Pline ne s'explique pas nettement quand il dit que les courans de l'Eubée se font *sept fois le jour & la nuit*. Tite-Live croit avoir mieux trouvé la verité que les autres. *L'Euripe*, dit-il, *n'a pas sept flux & reflux reglés dans un jour comme la renommée le publie; mais il court tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, à la maniere du vent*. Cela convient assez bien aux jours dereglés; il se trompe quand il ajoûte, qu'il n'y a point de port plus mauvais que celui de Chalcis, à cause du courant; car ce flux & reflux ne fait nullement remuer les vaisseaux, qui ont assez d'espace pour se mettre à couvert du courant soit dans le grand port, soit dans celui qui est de l'autre côté du port, comme il fut aisé de le voir en 1669. lorsque l'armée navale des Turcs hivernoit à Negrepont. Entre ces auteurs quelques-uns ont consideré l'Euripe, quand la violence du vent retardoit le courant de l'eau, d'où vient qu'ils ne l'ont vû que six ou sept fois. D'autres ne l'ont vû que dans des jours dereglés. Pour ce qui est de quelques auteurs modernes qui disent qu'il ne se passe rien dans l'Euripe de plus extraordinaire, que dans l'Ocean, ou à Venise, ceux-là ne l'ont vû que dans les jours reglés, & n'ont pas remarqué les differences dont nous avons parlé. Que si l'on demande la raison pourquoi l'Euripe est reglé dans de certains jours, & dereglé dans d'autres; c'est ce qu'il est bien difficile de sçavoir. On ne sçait pas non plus pourquoi en quelques endroits, comme à Dieppe, les grandes marées sont deux ou trois jours après la nouvelle lune; pourquoi elles croissent à la nouvelle lune, quand cet astre a le moins de force, & qu'elles diminuent, lorsqu'il commence à se fortifier; pourquoi dans une mer des Indes l'eau est quinze jours à monter, & quinze jours à descendre; pourquoi dans les ports de Cambaye les grandes marées ne sont qu'à la pleine lune, & au port de Calecut, qui n'en est pas

éloigné, elles n'arrivent qu'à la nouvelle lune. Il nous faut avouer avec le prophete roi, que *les élevations de la mer sont admirables*, & que ces secrets sont inconnus aux hommes. * *Relation du P. Babin*. J. Spon, *Voyage d'Italie*, &c. en 1675.

EURIPE, est le nom que les anciens donnoient à certains canaux faits à la main, qu'on remplissoit d'eau dans les cirques ou amphitheatres à Rome, pour y representer un combat naval; même à ces aqueducs qui servent à conduire l'eau d'un lieu à l'autre, & où elle court comme une riviere dans son lit. Spartien dit qu'Heliogabale remplit par magnificence des Euripes de vin, pour donner au peuple le spectacle d'une bataille navale. On appelloit *Nils* ces canaux, lorsqu'ils étoient fort larges. * Ciceron, *ep. ad. Q. Frat.*

EURIPIDE, poëte Grec, l'un de ceux qui ont excellé dans la tragedie, nâquit l'an premier de la LXXV. olympiade, 480. ans avant J. C. dans l'isle de Salamine, où son pere Mnesarchus & sa mere Clito s'étoient retirés un peu avant que Xercès entrât dans l'Attique. Cependant Barnès, Jean Alb. Fabricius, & plusieurs autres le font naître à Phluie bourg de l'Attique, Harpocration & Suidas à Phlye, qui est encore un autre bourg; mais ceux qui le font naître à Salamine ont raison. On dispute sur la condition de ses parens; les uns la font noble & les autres roturiere, & disent que sa mere vendoit des herbes. Un certain oracle mal entendu fut cause que l'on éleva Euripide comme ceux dont les Grecs vouloient faire des Athletes; mais la suite fit connoître qu'il étoit propre à d'autres choses. Il apprit la physique sous Anaxagoras; mais quand il eut vû les persécutions que ce philosophe souffrit pour avoir parlé contre l'opinion populaire, il abandonna la philosophie, & s'appliqua à la poësie dramatique, n'étant encore âgé que de 18. ans. Il ne négligea point pour cela dans la suite de sa vie l'étude de la morale & de la physique: il prit même des leçons de Socrate, qui parut l'estimer beaucoup. Il composa un grand nombre de tragedies qui furent fort estimées, & pendant sa vie & après sa mort. Plusieurs auteurs le regardent comme le plus accompli de tous les poëtes tragiques. Ses piéces néanmoins remporterent assez rarement le prix aux jeux olympiques. De soixante-quinze tragedies qu'il avoit faites, si l'on en croit Varron, ou de 92. selon d'autres, il n'y en eut que cinq qui le remporterent. L'émulation, & enfin l'inimitié qui s'éleva entre lui & Sophocle, lui causa peut-être moins de chagrin que les railleries d'Aristophane, qui se plaisoit à le maltraiter dans ses comedies. Il y a dans ses tragedies plusieurs rôles contre les femmes, dont il se plaisoit à médire, ce qui lui fit donner le titre d'*ennemi des femmes*. Il ne laissa pas de se marier; mais il répudia sa premiere femme à cause de sa mauvaise conduite, & il ne fut pas plus heureux avec la seconde. L'ignominie à quoi cela l'exposoit, & les railleries qu'en firent les poëtes comiques, l'obligerent à sortir d'Athenes. Il se retira à la cour du roi Archelaüs, où il fut bien reçu. Ce prince aimoit les vrais sçavans & les attiroit par ses liberalités. Il fit Euripide son premier ministre d'Etat, si l'on en croit Solin. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce poëte fut en grande consideration auprès du prince. Un certain Decamnique avoit raillé Euripide sur son haleine qui n'étoit pas agréable: le poëte ne demeura point sans repartie, & donna à ce défaut de son haleine une cause glorieuse; sçavoir, la fidelité avec laquelle il avoit gardé les secrets qu'on lui avoit confiés. Archelaüs ne le trouvant pas assez vengé par cette réponse, lui livra Decamnique, afin que l'offense fût expiée à coups d'étrivieres: on prétend qu'Euripide se servit de la permission du prince, si l'on en veut croire le témoignage d'Aristote. Ce poëte fit une fin tragique: il se promenoit dans un bois & à sa maniere il méditoit profondement, lorsqu'il fut rencontré un peu à l'écart par les chiens du prince, qui se jetterent sur lui & le déchirerent en pieces: d'autres veulent qu'il fut tué par des femmes en haine de ce qu'il les avoit toujours maltraitées dans ses tragedies. Archelaüs lui fit faire des funerailles magnifiques. La nouvelle de sa mort affligea de telle sorte les Atheniens, que toute la ville en prit le deuil. Un de ses amis, nommé Philemon, en fut si touché, qu'il déclara que s'il croyoit, comme quelques-uns l'assurent, que les morts conservent le sentiment, il se pendroit pour aller jouir de la vûe d'Euripide. Ce grand poëte avoit près de soixante-quinze ans lorsqu'il mourut. Il ne nous reste que 19. de ses tragedies. Il aimoit à débiter plusieurs sentences pleines d'une bonne morale, & il se peignoit lui-même par-là; car c'étoit un homme severe & grave, & un peu indifferent pour les plaisirs: il s'enfermoit dans une affreuse caverne pour y composer ses ouvrages: au reste toutes ses maximes n'étoient pas bonnes. Il en débita une sur la religion du serment, qui le fit accuser d'être protecteur du parjure & des reticences mentales: on lui en fit un procès. Il introduisit Hippolyte armé d'une distinction, quand on lui remet en memoire son serment ἡ γλῶσσ' ὀμώμοχ', ἡ δὲ φρὴν ἀνώμοτος: *lingua juravit mens vero manet injurata: j'ai juré de la langue & non pas de l'esprit*. Dans une autre rencontre il parla si fort à l'avantage des avares, & sembloit si bien entrer dans leurs sentimens, que toute l'assemblée s'en émut. On auroit chassé l'acteur, si Euripide ne fût venu luimême prier le peuple de se donner un peu de patience, l'assurant qu'on verroit bientôt la fin malheureuse de cet admirateur de l'or & de l'argent, dont les maximes avoient tant choqué la compagnie. Un autre fois on s'offença tellement des deux premiers vers de sa Menalippe, qui sembloient attaquer l'existence du plus grand des dieux, qu'il fut obligé de les changer. Il a debité quelquefois des propositions impies; c'est le fondement sur lequel quelques-uns le font passer pour Athée. Un jour le peuple d'Athenes souhaita qu'il retranchât un certain endroit de l'une de ses tragedies: il se présenta sur la scene pour dire au peuple, *Je ne compose point mes ouvrages, afin d'apprendre de vous, mais afin de vous enseigner*. Cette réponse peut recevoir un bon & un mauvais tour, aussi-bien que la suivante. Il se plaignoit au poëte Alcestis, que pendant les trois derniers jours, il n'avoit pû faire que trois vers, quoiqu'il eût travaillé sans relâche: l'autre lui répondit qu'il en avoit fait une centaine fort aisément. *Mais*, reprit Euripide, *il y a cette difference entre les miens & les vôtres, que les miens perceront toute l'étendue des siecles, & que les vôtres ne dureront que trois jours*. Valere Maxime a interpreté tout ceci fort favorablement, il y trouvoit moins d'orgueil qu'une confiance raisonnable, qu'un grand homme doit avoir en son merite. On lit dans la préparation évangelique d'Eusebe, un passage, par lequel il semble qu'Euripide avoit un appartement dans la citadelle d'Athenes avec une pension du public. La meilleure édition des œuvres de ce poëte, est celle que Josué Barnès, professeur de Cambridge, publia *in-folio* l'an 1694. à Cambridge. Il y a joint des scholies, & tous les fragmens qu'il a pû trouver; il a éclairci plusieurs endroits obscurs par des notes sçavantes, & a mis en tête une vie d'Euripide pleine d'érudition. La premiere édition des tragedies d'Euripide, est celle de Venise chez Alde-Manuce; elle n'est qu'en grec, & de l'an 1503. *in* 8°. elle fut renouvellée à Bâle en 1537. *in* 8°. & l'an 1544. & 1551. après celle-la, l'édition de Plantin *in* 16. à Anvers de l'an 1571. est la meilleure; mais Paul Etienne en donna une plus complette en 1604. *in* 4°. L'édition d'Heidelberg chez Jerôme Commelin en 1597. *in* 8°. est assez estimée. Il y a quelques tragedies d'Euripide qui ont paru à part, traduites par differens auteurs. On en imprima quatre à Anvers l'an 1581. traduites en vers latins par Ratallerus. Erasme traduisit en vers ïambiques l'Hecube & l'Iphigenie en Tauride, & cette version fut imprimée à Venise chez Alde l'an 1507. *in* 8°. Florent Chrétien a traduit en vers latins l'Andromaque & le Cyclope. Les pieces qui nous restent d'Euripide, sont *les Phœnisses*, ou Phœniciennes, *Oreste*, *Medée*, *Alceste*, *Andromaque*, *les Suppliantes*, *Iphigenie en Aulide*, *Iphigenie en Tauride*, *Rhesus*, *les Troades*, *les Bacchantes*, *le Cyclope*, *les Heraclides*, *Helene*, *Jon*, *Hercule en fureur*, *Electre*, *Hecube*, & *Hippolyte*; ces deux dernieres tragedies semblent devoir emporter le prix sur toutes les autres. On ne peut bien juger de ce poëte qu'en le comparant avec Sophocle; & c'est ce que l'on peut voir dans les jugemens des sçavans de M. Baillet; sur les poëtes Grecs, où il rapporte d'une maniere exacte & claire tout ce que les meilleurs critiques anciens & modernes ont dit d'Euripide. * Aulu-Gelle, *liv.* 15. *chap.* 20. *liv.* 17. *chap.* 4. Thomas Magister, *en sa vie*. Suidas, *in Euripide*. Bayle, *dictionaire critique*. Baillet, *jugemens des sçav. sur les poëtes Grecs*.

EVRON, bourg de France avec une abbaye, est dans

le Maine, sur la petite riviere d'Eure, à neuf lieues de la ville du Mans, du côté du couchant. * Baudrand.

EUROPA, *Montes de Europa*, montagnes très-hautes. Elles sont en Espagne entre les deux Asturies, dans la contrée de Liebana. * Mati, *diction.*

EUROPE, fille d'Agenor roi de Phenicie, & sœur de Cadmus, fut aimée de Jupiter, qui, selon la fable, se déguisa en taureau, & l'enlevant près de la mer, la mena en cette partie de notre continent, que nous appellons *Europe* de son nom. Quelques autres croient avec plus de verité qu'Asterius, ou Minos, l'enleverent en faisant la guerre aux Pheniciens. On dit qu'elle fut emmenée dans un navire, dit *le Taureau*, & conduite dans l'isle de Crete, où elle épousa le roi Asterius, auquel, pour sa bonté, on donna le nom de Jupiter; & qu'elle fut mere de Minos roi de Crete, de Rhadamante qui regna dans les isles voisines de l'Asie, & de Sarpedon roi de Lycie. Bochart soûtient que le nom de l'Europe vient des mots Pheniciens *Char-Appa:* qui signifie *un visage blanc*, parce que les Européens sont blancs en comparaison des Africains. Il tire aussi de la même origine le nom de la fille d'Agenor. La blancheur de cette princesse a été si vantée, que les anciens ont feint qu'une des filles de Junon avoit dérobé le petit pot de fard de cette déesse, & qu'elle l'avoit donné à Europe. Horace a égard à cette grande blancheur, lorsqu'il dit en parlant d'elle, *Od. 27. l. 3.*

Sic & Europe niveum doloso
Credidit tauro latus, &c.

* Buchard, *Phaleg.* & *Chainam.* Ovide, *liv. 2. metam.* Eusebe, *en la chron.* Herodote, *l. 1. ou Clio.*

EUROPE, est l'une des trois parties du monde de notre continent à l'Occident de l'Asie, & au septentrion de l'Afrique.

SA SITUATION ET SES BORNES.

L'Europe est située entre le 35. & le 72. degré de latitude, & entre le 10. & le 100. de longitude, encore qu'elle ne remplisse pas tout cet espace. D'autres marquent plus exactement sa situation, depuis le 34. degré de latitude vers le 72. & depuis le 9. de longitude jusqu'au 93. ou 94. Sa latitude montre qu'elle est presque toute sous la Zone temperée, & qu'elle n'a point de pays sous la Zone Torride, ou qui en approche; & qu'au contraire, quelques-unes de ses provinces sont situées près de la Zone Glaciale, ou sous cette Zone même. Elle a au midi la mer Mediterranée qui la sépare de l'Afrique; au couchant l'Ocean, que les anciens nommoient Atlantique; au septentrion, l'Ocean nommé Hyperborée septentrional, ou Glacial, à cause de ses glaces. Elle est separée vers le Levant de l'Asie, par l'Archipel, ou mer Egée des anciens; par la Propontide, qui est la mer de Marmora; par l'Helespont, qui est le bras de saint Georges, dit aussi détroit de Gallipoli, ou des Dardanelles; par la mer Noire ou le Pont Euxin; par le Bosphore Cimmerien, dit le détroit de Caffa ou de Vospero, autrement bouche de saint Jean; & par les Palus Meotides, qui sont la mer de Zabache. Il faut ajoûter à ces limites, le Don, ou le Tanaïs, duquel il faut tirer une ligne jusqu'au fleuve Obi, & jusqu'à l'Ocean Glacial ou septentrional. Ainsi tout ce qui est au couchant à la main gauche, est de l'Europe; & tout ce qui reste vers la main droite, est de l'Asie.

SA FORME ET SA GRANDEUR.

Strabon & plusieurs géographes après lui, ont donné à l'Europe la forme d'un dragon. Quelques modernes la représentent comme une femme assise. Postel, dans son abregé de Cosmographie, assure que Chrétien Wechel représenta ainsi l'Europe, en faveur de l'empereur Charles V. L'Espagne étoit la tête de cette femme; le col, les provinces de Languedoc & Gascogne; le reste de la Gaule, la poitrine; les bras, l'Italie & la grande Bretagne; le ventre, l'Allemagne; la Bohéme, le nombril; & tout le reste de son corps, les autres royaumes & provinces. La longueur de l'Europe se prend depuis le promontoire de l'Espagne, que les anciens ont nommé *sacré*, & aujourd'hui cap de saint Vincent, jusqu'à l'embouchure du fleuve Obi: ce qui contient neuf cens milles germaniques, c'est-à-dire, dix-huit cens lieues françoises: quelques-uns même en mettent deux mille. Sa largeur du midi au septentrion se mesure depuis le promontoire Tenare du Peloponnese, jusqu'à celui de Noorkin dans Scritofinnie, aux confins de la Norwege: ce qui contient cinq cens cinquante milles germaniques, qui font onze cens lieues françoises. D'autres lui donnent avec plus de raison, environ douze ou treize cens lieues de longueur & neuf cens de largeur.

DIVISION DE L'EUROPE.

Les geographes modernes, & entr'autres N. Sanson, divisent l'Europe en neuf parties, ou trois fois trois principales regions; qui sont les isles Britanniques; la Scandie ou Scandinavie, où sont les états de Danemarck & de Suede; la Russie blanche ou Moscovie. Au milieu de l'Europe est la France, l'Allemagne, & la Pologne; au midi l'Espagne, l'Italie & la Turquie en Europe. Les autres la divisent par ses diverses souverainetés. Ils considerent deux empereurs; celui d'Occident, qui est aujourd'hui de la maison d'Autriche; & celui d'Orient, nommé le grand seigneur, ou empereur des Turcs. Huit rois; sçavoir le premier de France, très-Chrétien, fils aîné de l'église. Le II. d'Espagne, ou roi Catholique. Le III. d'Angleterre, qui prend le titre de defenseur de la foi & de serenissime. Le IV. de Pologne. Le V. de Danemarck. Le VI. de Suede. Le VII. de Portugal. Le VIII. de Sicile. On ne met point en ce nombre les royaumes de Hongrie & de Bohéme possedés par l'empereur; celui de Navarre possedé en partie par les rois de France, & en partie par ceux d'Espagne; ni celui de Naples, qui a appartenu à ces derniers. Il y a encore en Europe deux grands ducs, celui de Moscovie & de Florence; un archiduc qui est celui d'Autriche; dix ducs souverains, sçavoir, de Savoye, de Parme, de Mantoue, de Modene, de Baviere, de Saxe, de Brunswic, de Lorraine, de Wirtemberg & de Transsylvanie. Ce dernier releve du Turc, aussi bien que la Moldavie, la Valachie, & la Tartarie, qui sont principautés. On y doit encore mettre celui de Curlande, un marquis, qui est celui de Hesse; quatre princes ecclesiastiques souverains; sçavoir, le pape, les archevêques de Cologne, de Mayence & de Treves, ausquels on ajoûte quelques prélats d'Allemagne, comme l'archevèque de Bremen, l'évêque de Munster; six républiques, ou peuples libres, qui sont Venise, Genes, Luques, les Suisses, les Provinces-unies, & Raguse. On peut ajouter celles de Geneve & de saint Marin. Il y a encore quelques villes anseatiques ou imperiales en Allemagne, qui ont leur gouvernement en forme de république, & diverses principautés.

ISLES, RIVIERES ET MONTAGNES de l'Europe.

Les isles de l'Europe dans l'Ocean sont les isles Britanniques, sçavoir l'Angleterre avec l'Ecosse, l'Irlande, puis les Orcades, les Hebrides, & quelques autres. Les plus grandes de la mer Mediterranée sont la Sicile, Sardaigne, Corse, Candie, les isles de la Grece: celles des côtes d'Italie & de Provence, &c. Les isles de la mer Baltique sont la Zelande, Fionie, Rugen, Bornholm, Gotland, Oesel, &c. Les rivieres les plus considerables de l'Europe sont la Loire, la Seine, le Rhône & la Garonne en France; le Pô & le Tibre en Italie; le Rhin, le Danube, l'Elbe & l'Oder en Allemagne; le Tage, le Duero, la Guadiane, l'Ebre, le Guadalquivir en Espagne; la Vistule & le Nieper en Pologne; le Volga & le Don ou Tanaïs en Moscovie; la Tamise en Angleterre; le Taï en Ecosse; le Shannon en Irlande; l'Escaut, la Meuse, &c. dans les Pays-bas. Les montagnes les plus renommées de l'Europe sont les Cevennes en France; les Pyrénées & les Alpes sur ses frontieres; l'Apennin en Italie; l'Olympe & le Parnasse en Grece; la Sierra Morena en Espagne; le mont Gibel ou Etna en Sicile; les monts Riphées en Moscovie; les monts Carpathiens entre la Pologne & la Hongrie, &c.

DU PAYS ET DES PEUPLES de l'Europe.

Quoique l'Europe soit la plus petite partie du monde elle a pourtant les avantages qui la doivent faire préferer aux autres. L'air y est extrêmement temperé, & les

provinces très-fertiles, si on excepte celles qui sont sous le septentrion. Elle est abondante en toute sorte de biens, & les peuples y sont ordinairement doux, honnêtes, civilisés, & très-propres pour les sciences & pour les arts. On dit que les François sont polis, adroits, genereux, mais promts & inconstans; les Allemans, sinceres, laborieux, mais pesans & trop adonnés au vin; les Italiens agréables, fins, doux en leur langage, mais jaloux & traîtres; les Espagnols secrets, prudens, mais rodomonts, & trop formalistes; les Anglois courageux jusqu'à la temerité, mais orgueilleux, méprisans & fiers, jusqu'à la ferocité. Les peuples de l'Europe, par leur adresse & par leur courage, se sont soumis ceux des autres parties du monde; leur esprit paroît dans leurs ouvrages, leur sagesse dans leur gouvernement, leur force dans les armes, leur conduite dans le commerce, & la magnificence dans leurs villes. L'Europe surpasse aussi en toutes choses les autres parties du monde, soit pour ses édifices saints & profanes, soit pour le genie different des peuples qui l'habitent. Nous pouvons encore ajoûter aux avantages de l'Europe, celui d'avoir le vicaire de J. C. en terre dans la personne des papes.

DES LANGUES ET DE LA RELIGION de l'Europe.

L'Europe a deux langues vivantes, qui ont divers dialectes, & deux mortes qui ont leurs rejettons. Les deux fameuses langues vivantes, & matrices sont la Sclavonne, & la Germanique. La Sclavone est familiere à Constantinople, & même au grand Caire, & a pour principaux rejettons la Rhutenique pour les Moscovites, la Dalmatique pour les Hongrois, & les Transylvains, la Bohémienne & la Polonoise, avec quelques autres qui ont cours entre les Valaques & les Moldaves, & chez les petits Tartares. La germanique ou allemande a trois dialectes principaux, le teuton, le saxon & le danois; & ceux-ci ont derechef d'autres rejettons, comme l'anglois, le flamand, le suedois, le langage de Norwege, & celui des Suisses. La langue grecque, langue morte, mais moins corrompue que la latine, a divers idiomes dans diverses isles de l'Archipel, dans l'Achaïe & dans la Morée, & elle s'est mieux conservée dans cette derniere, qui est la Peloponnese des anciens, que dans aucune province de la Grece. La latine autre langue morte, n'a que trois rejettons principaux, l'italien, le françois & l'espagnol; mais celui-ci a un grand mêlange de termes barbares qui lui sont restés des Maures. Quelques-uns veulent qu'il y ait encore en Europe sept autres langues matrices, de moindre étendue, qui sont l'albanoise en Epire & en Macedoine; celle des Bulgares pour la Servie, la Bosnie & la Bulgarie; celle des Cosaques ou Tartares, le long des rives du Tanaïs; celle des Finlandois & Lappons de Suede; celle des Islandois ou Ecossois Montagnards; l'ancienne Britannique, qui s'est conservée au pays de Galles au couchant de l'Angleterre, & dont se sert encore aujourd'hui le menu peuple dans une partie de la Bretagne Armorique; & enfin celle des Basques ou de la Biscaye deçà & delà les Pyrenées, qui est la langue des anciens Cantabres, aussi peu intelligible au reste du monde, que le bas breton.

Les religions de l'Europe sont les mêmes qui sont repandues dans tout le reste de la terre, c'est-à-dire, qu'elle a dans son étendue, & la Payenne & la Chrétienne, & la Mahometane, & la Juive même. Il est vrai que la premiere n'en occupe qu'une portion peu considerable, & que la derniere n'ose se montrer qu'avec quelque sorte d'infamie. Il se trouve donc encore, selon le sentiment de quelques-uns, des idolâtres dans la froide region des Lappons, où la chaleur du zele chrétien ne s'est point portée; & quoiqu'on les distingue en Danois, Suedois, Moscovites, ils n'obéissent gueres, ni au duc de Moscovie, ni au roi de Suede, ni au roi de Danemark. On les accuse aussi d'être grands sorciers, & d'avoir un commerce frequent avec les demons. Pour ce qui est des Juifs, ils ont leurs principales synagogues à Amsterdam, à Avignon, à Rome, à Venise & en divers autres lieux de Hollande & d'Italie. Il s'en trouve encore à Francfort, à Hambourg, & en d'autres villes d'Allemagne, mais ils ont plus de liberté en Bohême & en Pologne, & tant par le nombre que par les privileges qu'ils ont obtenus en ces deux royaumes à force d'argent, ils y fleurissent aussi bien qu'ailleurs. La Grece en est encore plus remplie; ils y negocient librement, ils traitent des principales affaires, ils ont les douanes, & en general ils sont puissans & en credit dans tout l'empire Ottoman. Le Mahometisme est suivi à Constantinople, dans la Romanie, & dans les lieux de Hongrie & de Dalmatie dont le Turc s'est rendu maître. Il court encore parmi les petits Tartares, & comme ces pays ne sont gueres qu'une dixiéme portion de notre Europe, on a raison quelquefois de confondre les noms d'Europe, & de Chrétienté. Reste à distribuer l'Europe, selon qu'elle est diversement occupée par les trois grandes branches qu'y fait le Christianisme, ou les trois religions Chrétiennes, qui sont la Grecque, la Romaine & la Protestante.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'EUROPE.

Strabon, Ptolomée, Pline, Mela, Solin, Merula, Magin, Ortelius, Mercator, Clavius, Capella, Belleforest, Daviti, Cluvier, Sanson, Du Val, La Mothe le Vayer, Briet, Berthius, Golnitz, Sempili, Æneas Silvius, Ferrari & Baudrand, *in Lex. Geogr.* Robbe, *Meth. de Geogr.* Scaliger, *Diatr. de ling. Europ.* Edouard Berewood, *de ling. & relig. Europ. &c.*

EUROPE: c'étoit anciennement une contrée de l'Illyrie, & la partie orientale de la Thrace, le long de la côte qui regarde l'Asie mineure, depuis le Pont-Euxin jusqu'à l'Archipel. Ces villes principales étoient Constantinople, Selivrée, Rudisto, Apri; & c'est apparemment cette contrée qui a communiqué son nom à toute l'Europe, comme l'Asie mineure a donné le sien au reste de l'Asie, & l'Afrique propre à toute l'Afrique.

EUROPS, fils d'Egialée second roi des Sicyoniens, regna 45. ans depuis l'an 1922. du monde & 2113. avant J. C. Quelques-uns croient que c'est de lui, & non pas d'Europe sœur de Cadmus, que cette troisiéme partie du monde que nous habitons, a pris son nom. Telchin lui succeda. * Pausanias, *Corinth.* Appollodore, *en sa biblioth.* Eusebe, *en sa chron. &c.*

EUROPUS, *cherchez* EROPE.

EUROTAS, fils de Milès, & petit-fils de Lelex, roi de Lacedemone, frere de Sparte, sœur de Lacedemon, commença à regner la 67. année de l'ere attique 1516. avant J. C. C'est lui qui a donné son nom au fleuve Eurotas. * Pausan. *in Lacon.* Du Pin, *bibl. univ. des hist. profanes.*

EUROTAS, fleuve de Thessalie, entre dans le Penée, qui semble refuser de le recevoir; car, à ce que dit Homere, l'eau de l'Eurotas nage comme de l'huile sur celle du Penée, qui la rejette après, comme une eau maudite & engendrée par les furies infernales. * Strabon, *l. 9.* Pline, *l. 4. c. 9.*

EUROTAS, riviere du Peloponnese, a sa source en Arcadie, & en passant par la Laconie, baigne les murailles de Sparte, & se va décharger dans le golfe Laconique. On la nomme à present *Vasilipotamo*, ou *le fleuve royal.* Elle est très-celebre dans les écrits des poëtes, qui nous représentent ses bords ornés de myrtes, de lauriers & d'oliviers. C'étoit près de ses eaux, disent-ils, que Castor & Pollux avoient coutume de s'exercer, qu'Helene leur sœur fut enlevée, & que Diane se plaisoit à chasser. * Strabon. Pline. Properce, *l. 3. Ovid. amor. 1.* Virgile, *Eclog.* Baudrand.

EURUS, est le nom d'un vent qui souffle entre l'orient & le midi, ainsi nommé du mot grec εὐρὺ, qui veut dire large; parce que ce vent souffle dans une grande étendue de pays. Les Latins confondent souvent le vent Eurus avec le Vulturne, parce qu'ils soufflent tous deux du côté d'orient; l'un à droite & l'autre à gauche de l'orient équinoxial. * Pline, *lib. 2. c. 47.* Columelle, *l. 2. c. 5.* S. Augustin, *lib. de quantitate animæ.*

EURYALE, fille de Minos, qui eut Orion de Neptune, il y a un autre Euryale, fils de Pretus roi des Argiens; l'une des Gorgones s'appelloit Euryale. Enfin, il y a une Euryale reine des Amazones, qui secourut Ætas roi de Colchide contre Persée.

EURYALE, l'un des princes du Peloponnese qui vint à la guerre de Troye. * Homere, *Iliad. 2.* Il y a un autre Euryale, qui le premier bâtit des murs de brique à Athenes. * Pline, *l. 7. c. 56.* l'Euryale Troyen dont Virgile fait mention, *Æneid. lib. 2.* & un autre Euryale comedien dont Juvenal parle, *l. 2. c. 6.*

EURYBATE, crieur public d'Itaque, compagnon d'Ulysse, envoyé par Agamemnon pour enlever Briseis. * Homere, *Iliad.* Ovid. *epist.* 3.

EURYBATE, étoit un insigne scelerat, qui donna lieu au proverbe grec, *action d'Eurybate, faire des actions d'Eurybate*, pour dire, *méchante action, faire de méchantes actions.* Lucien en parle dans son *Faux Prophete.* Il en est aussi parlé dans le *Protogoras*, ou *les Sophistes* de Philon. Erasme remarque dans ses *Adages*, au mot *Euribatyzare*, qu'il y a eu plusieurs Eurybates, hommes fins & méchans. Il y en a eu un qui étoit d'Ephese, & qui ayant reçû une grande somme d'argent de Crœsus pour lever une armée, se rendit à Cyrus, comme le dit l'historien Euphore. D'autres aiment mieux rapporter cela à Eurybate, qu'on croit avoir été l'un des *Cercopes*, peuples trompeurs, que Jupiter changea en singes, selon la fable. Nicandre parle d'un Eurybate d'Egine, qui fut un homme très-fin & très-méchant. Il y en a qui disent qu'il y a eu un voleur de ce nom, merveilleusement adroit, dont on raconte l'histoire suivante. Ayant été surpris & mis en prison, ses gardes mangeant avec lui, le presserent de leur faire voir quelque tour de son métier; & de leur apprendre sur-tout de quelle maniere il escaladoit les maisons. Il se fit presser longtems, comme s'il n'eût osé entreprendre ce dont on le pressoit. Enfin vaincu en apparence par l'importunité de ses gardes, il prit des éponges, les ajusta ensemble, les attacha à la muraille avec des crampons, & commença à grimper. Les spectateurs furent si surpris de ce qu'ils voyoient, qu'ils le laisserent faire, jusqu'à ce qu'étant arrivé au lambris de la chambre où se passoit cette scene, il monta sur le toit, & se sauva effectivement, avant que ses gardes eussent pensé à environner la maison, pour empêcher sa retraite. * Eustathe en parle sur le premier livre de l'Iliade d'Homere.

EURYCLE'E, fille d'Ops, que Laërte pere d'Ulysse acheta vingt bœufs. Elle fut nourrisse d'Ulysse, & la premiere qui le reconnut, quand il fut de retour dans son pays. * *Odyss.* 19.

EURYCLE'S, surnommé l'*Engastrimythe*, parce que l'on croyoit qu'il avoit un démon dans les entrailles, qui lui revéloit l'avenir. Il fut fameux à Athenes, & les devins furent appellés de ce nom *Euryclides.*

EURYCRATE, roi de Lacedemone, de la race des Eurysthenides, fils de Polydore, succeda à son pere la troisiéme année de la XIII. olympiade, 72. ans avant Jesus-Christ. Il finit la premiere guerre que les Lacedemoniens eurent contre les Messeniens, ayant pris Ithome & les autres villes des Messeniens. * Herodote, *l.* 7. Pausan. *in Lacon.* Il eut un petit-fils nommé Eurycrate ou Eurycratidas, qui commença à regner la troisiéme année de la XXIV. olympiade, & qui mit fin à la seconde contre les Messeniens, la premiere année de la XXVIII. olympiade. * *Ibid.*

EURYDAMUS, de Cyrene, gagna la victoire au combat du ceste aux jeux olympiques, la premiere année de la LXXIX olympiade 464. ans avant J. C. On dit que son antagoniste lui ayant enfoncé les dents dans la bouche, il les avala sans rien dire, cachant par-là sa douleur & voulant aussi diminuer la gloire & l'honneur ou le plaisir qu'il en auroit eu, s'il avoit sçû l'effet d'un tel coup. * Elien, *l.* 10. *c.* 19.

EURYDICE, épouse d'Orphée, fut piquée d'un serpent & mourut le jour même de ses nôces. Orphée inconsolable de sa mort, l'alla chercher jusques dans les enfers & fléchit par les charmes de sa voix & de sa lyre, les divinités infernales. Il en obtint sa femme, à condition qu'il ne la regarderoit point jusqu'à ce qu'elle fût entierement sortie des enfers. Mais cet époux trop passionné, n'ayant pû se retenir, tourna trop tôt la tête pour voir sa chere Eurydice, qui lui fut enlevée pour jamais en punition de ce regard. *Cherchez* ORPHE'E. * Diodore de Sicile, *l.* 19. Ovide, *Metam.* Virgile, *Georgiques.*

EURYDICE, femme d'*Amyntas* roi de Macedoine, donna quatre enfans à son mari, trois fils, Alexandre, Perdiccas & Philippe pere d'Alexandre *le Grand*, & une fille nommée Euryone. Ce fut une reine qu'on ne peut assez detester; car elle devint si amoureuse de son gendre, que pour l'épouser, elle s'engagea à le mettre sur le trône, & à faire mourir son mari. Cette conspiration eût été executée, si Euryone n'eût appris au roi les adulteres & les pernicieux desseins d'Eurydice. Le roi convaincu des crimes de son épouse, ne la punit point; il lui fit grace pour l'amour des enfans qu'il avoit eus d'elle. Après qu'il fut mort, son fils Alexandre lui succeda & ne vécut gueres; car Eurydice toujours elle-même & très-ambitieuse le fit perir. Elle executa le même crime sur Perdiccas son second fils qui étoit monté sur le trône après la mort d'Alexandre. Les histoires qui nous restent ne nous apprennent point ce qu'elle devint dans la suite, ni si elle fut punie de ses mauvaises actions. Il y a même des historiens, qui, sans faire mention d'elle ni en bien, ni en mal, attribuent à d'autres causes la mort des deux princes, qui regnerent successivement après Amyntas. Strabon rapporte qu'Arrabée, prince des Lyncistes, issu des Bacchiades, étoit ayeul maternel d'Eurydice. * Justin, *l.* 7. *c.* 4. & 5. Strabo, *l.* 7. *p.* 229. Bayle, *dict. crit.* 2. *édit.* 1702.

EURYDICE, fille d'*Amyntas*, fils de ce Perdiccas, roi de Macedoine, qui étoit frere de Philippe pere d'Alexandre *le Grand*, fut mariée à son oncle Aridée, fils naturel du même Philippe. Aridée fut declaré roi de Macedoine après la mort d'Alexandre; mais il n'étoit gueres propre à soutenir cette dignité, & sur-tout dans un tems de trouble, comme celui de son regne. Aussi peut-on dire, qu'il fut plutôt un roi titulaire qu'un roi effectif. Sa femme Eurydice eut plus de part que lui aux fonctions de la royauté, principalement lorsqu'il fut question de s'opposer à Olympias mere d'Alexandre: alors elle fut bien plus jalouse de l'autorité, que si elle eût eu pour rival une personne de l'autre sexe. Elle se fia beaucoup à Cassander, ordonna à Antigonus & à Polyspherchon, de lui ceder le commandement des troupes, ce qui fit qu'il executa tout ce qu'elle prescrivoit. Elle eut le malheur d'être abandonnée de ses soldats, lorsqu'elle voulut empêcher qu'Olympias ne revînt en Macedoine. Cette désertion fit tomber Aridée au pouvoir d'Olympias. Sa femme Eurydice s'étant sauvée dans Amphipolis, perdit sa liberté fort peu après, sous la CXV. olympiade, & l'an 318. avant Jesus-Christ. Olympias les fit enfermer dans un cachot, & les y traita inhumainement; lorsqu'elle eût vû que sa cruauté faisoit murmurer les Macedoniens, elle fit tuer Aridée par les Thraces, six ans & demi après la mort d'Alexandre. Cette rigueur fut un frein trop foible pour la langue d'une femme comme Eurydice: c'est pourquoi Olympias indignée que sa prisonniere parlât trop, & ne cessât de crier que la couronne lui appartenoit plutôt qu'à elle, ne voulut plus la laisser vivre. Elle lui fit porter une épée, un licou & un verre de cigue & lui donna à choisir l'un de ces trois genres de mort. Eurydice, sans pleurer & sans rien diminuer de la fermeté de son courage, & avant même que le porteur se fût retiré, prit sa ceinture & s'en étrangla, ayant supplié les dieux que pareils presens fussent envoyés à Olympias. Après la mort de celle-ci, Cassander fit faire des funerailles royales à Aridée, & à Eurydice. * *Prolegomenes* de Freinshemius sur Quinte-Curce, *c.* 5. Quintus Curt. *l.* 10. *c.* 7 Justin, *l.* 7. *c.* 5. & *l.* 13. *c.* 1. & *l.* 14. *c.* 5. Diodorus *Siculus*, *l.* 19. *c.* 11. & *c.* 52. & *lib.* 15. *c.* 60. & 71. Bayle, *dictionaire critique*, *seconde édition* 1702.

EURYDICE, dame Illyrienne. Plutarque la loue & la propose comme un exemple, parce qu'encore qu'elle fût d'un pays barbare, & avancée en âge, elle se mit à étudier, afin de se rendre capable d'instruire elle-même ses enfans, sans être obligée de les confier à d'autres. Elle consacra aux muses une inscription contenue en quatre vers grecs, qui faisoit foi de cela, & que Plutarque nous a conservée. * Plutarq. *de liberis educandis, in fine, pag.* 14. Bayle, *diction. critique, seconde édit.* 1702. *Voyez* Baillet, *des enfans devenus celebres par leurs études ou par leurs écrits.*

EURYDICE, femme de *Ptolomée*, fils de Lagus premier roi d'Egypte, eut de ce prince, Ptolomée, surnommé *Ceraune*, & Arsinoé, femme de Lysimachus roi de Thrace.

EURYLOQUE, (Eurylochus) le seul des compagnons d'Ulysse, qui ne voulut point goûter du breuvage de Circé. * *Ovid. Metam. l.* 14. Il y a eu un roi des Phlegiens de ce nom, qui, selon Pherecide, bâtit la ville de Thebes, avant que Cadmus qui la rebâtit fût venu en ce pays-là. Il y a encore eu un EURYLOQUE frere d'Epimene, qui découvrit la conjuration que les pages d'Alexandre avoient

faite contre ce prince. * Quinte-Curce, *l. 8. c. 6.* & un EURYLOQUE ingenieur, qui arrêta le canal des eaux de la ville de Cyrrhes & ne les laissa retourner dans la ville qu'après y avoir jetté de l'ellebore, ce qui rendit les habitans malades & les obligea de se rendre. * Polyen, *l. 6.* Frontin attribue ce stratagême à Clithene, Sicyonien. * Front. *l. 3. c. 7.*

EURYMAQUE, l'un des plus puissans de Thebes, qui prit Platée par trahison; mais comme tous les habitans se furent reconnus & declarés contre lui, il fut livré tout vif aux ennemis, qui le firent mourir. * Thucydide. Un des amans de Penelope portoit le même nom. * Ovid. *liv. 1.*

EURYMEDON, pere de Peribée dont Neptune eut Nausithoüs roi des Pheaques pere d'Alcinoüs. * Homer. *Odyss. l. 7.* Il y a eu aussi un EURYMEDON, fils de Faunus.* Stace, *Thebaïd.* & un autre de même nom, general d'armée des Atheniens avec Demosthenes.

EURYMEDON, fleuve de l'ancienne Pamphilie. Cimon, fils de Miltiade, gagna sur les bords une bataille sur les Perses la troisiéme année de la LXXVIII. olympiade, & l'an 470. avant Jesus-Christ. Cette riviere coule maintenant dans la Caramanie, sous le nom de Zacuth. * Pomponius Mela, *l. 1.* Thucydide, *l. 1.* Cornelius Nepos & Plutarque, *vie de Cimon.*

EURYMINUS, tâcha de brouiller Castor & Pollux, en leur faisant à l'un & à l'autre de faux rapports; mais sa fourbe ayant été découverte, il fut puni. De-là on appelloit *Eurymines*, ceux qui vouloient brouiller les amis.

EURYNOME, dieu des enfers, honoré par les Delphiens, mangeoit, disoient-ils, la chair des morts, en sorte qu'il n'en laissoit que les os. Pausanias le décrit noirâtre, de la couleur des mouches, & le represente assis sur une peau de vautour, montrant les dents.* Pausan. *in Phoc.* Cartari, *en ses images des dieux.*

EURYNOME, fille de l'Ocean & de Thetis, mere de Leucothoé. Il y a aussi une fille d'Apollon de même nom, qui fut mere d'Adraste, roi des Argiens & d'Eryphile, femme d'Amphiaraüs; & enfin une EURYNOME de Lemnos, fille de Doriclus, femme de Codrus. * Valer. Flacc. *Argonaut. l. 2.*

EURYPON ou EURYPHON, fils de Soüs, petit-fils de Proclus, roi de Lacedemone, qui donna son nom à la famille appellée depuis Euripontides, commença à regner l'an 1029. avant Jesus-Christ.* Du Pin, *biblioth. univers. des hist. Prof.*

EURYSTHE'E, roi de Mycenes dans le Peloponnese, succeda à son pere Sthenelus. Ce fut lui qui pour obéir à Junon ennemie d'Hercule, obligea ce heros à entreprendre douze travaux, dans lesquels il prétendoit le faire succomber, & dont ce heros sortit couvert de gloire. Le jour, disent les poëtes, qu'Hercule devoit naître, Jupiter, (ou, comme d'autres veulent, Themis) ayant prédit qu'il devoit naître un enfant qui commanderoit un jour à tous les hommes; Junon qui préside aux enfantemens retarda l'accouchement d'Alcmene, & fit naître alors, au lieu d'Hercule, Eurysthée, fils de Sthenelus & d'Archippe; c'est pourquoi Eurysthée eut droit de commander à Hercule. D'autres disent qu'Até, à la priere de Junon, troubla l'esprit de Jupiter; & qu'elle l'obligea de jurer dans l'assemblée des dieux, que celui qui naîtroit ce jour-la de son sang, commanderoit aux peuples voisins du lieu de sa naissance; qu'aussi-tôt après ce serment, Junon, descendit sur la terre, se rendit à Argos, recula l'accouchement d'Alcmene, & avança celui d'Archippe, femme de Sthenelus, qui n'étoit encore que de sept mois; de sorte qu'elle fit naître Eurysthée, auquel Hercule fut soûmis, & à qui Jupiter donna le royaume d'Argos pour accomplir le serment qu'il avoit fait. On ne peut déterminer le commencement du regne d'Eurysthée. Les descendans d'Hercule lui ayant demandé la succession de leur pere, il la leur refusa, & s'attira une guerre qui lui fut fatale, Hyllus l'un des fils d'Hercule le tua l'an 2805. du monde, & 1230. avant J. C. * Apollodore. Pline.

EURYSTHENE, fils d'*Aristodemus*, de la race des Heraclides, fut le chef d'une des familles royales à Lacedemone. Il commença à regner vers l'an 1102. avant J. C. sous la tutelle de son oncle Theras, & regna 42. ans. * Herodote, *liv. 6.* Marsham, *chron.* Du Pin, *biblioth. univ. des hist. prof.*

EURYTUS, roi d'Oecalie, pere d'Iolée, étant convenu de donner sa fille à celui qui remporteroit contre lui la victoire, fut vaincu par Hercule; & ayant refusé de lui donner sa fille, Hercule le tua, & enleva Iolée. Il y a aussi un Euryte, l'un des Centaures, qui voulant enlever Hippodamie, fut tué par Thesée. * Ovide, *metam. l. 9.*

EUSE, ou EAUSE, bourg ou petite ville de l'Armagnac en Gascogne, *cherchez* EAUSE.

EUSEBE, pape, Grec de naissance, étoit fils d'un medecin, à ce que l'on croit, & succeda le 5. Février 310. à saint *Marcel*, après lequel il tint le pontificat un an & quelques mois. Il mourut avant le mois de Juillet de l'an 311. On lui attribue trois épîtres décretales; une aux évêques des Gaules, l'autre à ceux d'Egypte, & la troisiéme, à ceux de Toscane & de la Campanie; mais elles sont supposées. S. *Melchiade*, ou Miltiade lui succeda. * S. Augustin, *ep. 165.* Optat, *l. 2. cont. Parm.* Baronius, *A. C. 309. 311. & au martyr. 26. Sept. tom. 1. Conc.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du IV. siécle.*

EUSEBE, historien Grec, qui écrivit une histoire depuis Auguste jusques à l'empereur Carus, vivoit dans le III. siecle, comme nous l'apprenons d'Evagre. * Vossius, *de l'histoire.*

EUSEBE, Sophiste, dont Photius fait mention. * Evagre, *l. 5. c. ult.* Photius, *biblioth. cod. 124.*

EUSEBE de Laodicée, évêque de cette ville sur la fin du III. siécle, étoit natif d'Alexandrie. Eusebe de Césarée parle de lui, comme d'un homme très-sçavant, & témoigne qu'il avoit composé quelques ouvrages que nous n'avons plus. * Eusebe, *l. 7. hist. eccl. c. 10. & en la chron. A. C. 276.* Baronius, *A. C. 260.* Le Mire, *in auct. &c.*

EUSEBE, évêque de Césarée en Palestine, l'un des plus celebres personnages de son siécle, pour la science, & pour l'éloquence, prit le nom de *Pamphile*, du martyr de ce nom, son ami. Il étoit né vers la fin de l'empire de Gallien: il fut ordonné prêtre par Agapius, évêque de Césarée en Palestine, & établit une école celebre en cette ville. La persécution de Diocletien étant survenue, il exhorta les Chrétiens de Césarée à souffrir courageusement pour la foi de J. C. & assista sur-tout son ami Pamphile, qui souffrit le martyre le 15. Fevrier de l'an 309. après deux ans de prison. On a reproché à Eusebe d'avoir pendant cette persécution, offert de l'encens aux idoles pour se tirer de prison; mais ce reproche paroît sans fondement, & il y a bien plus d'apparence qu'il demeura toujours ferme dans la foi de J. C. Aussitôt après que la persécution fut finie, Eusebe fut élû évêque de Cesarée, à la place d'Agapius, l'an 313. ou 314. de la naissance de J. C. Il eut ensuite beaucoup de part à la querelle d'Arius, prêtre d'Alexandrie, qu'il protegea d'abord, aussi-bien que quelques autres évêques de Palestine, persuadé qu'il étoit qu'Alexandre d'Alexandrie, son évêque le persécutoit injustement. Il ne se contenta pas d'écrire à cet évêque en faveur d'Arius; mais même n'ayant pû obtenir son rétablissement, il lui permit & à ses sectateurs, de conserver leur rang, & de tenir dans leurs églises les assemblées ordinaires des fideles, à condition qu'ils seroient soûmis à leur évêque, & qu'ils le supplieroient avec instance de les réunir à sa communion. Il assista au concile de Nicée, où il condamna les erreurs grossieres d'Arius, & proposa une formule de foi orthodoxe; mais les peres du concile y ajoûterent le terme de *Consubstantiel*, qu'Eusebe refusa d'abord d'approuver. S'étant ensuite éclairci du sens qu'il avoit, il ne fit point difficulté d'y souscrire, & de signer la profession de foi du concile de Nicée, qu'on ne voit pas qu'il ait depuis violée ouvertement, quoiqu'il ait eu des liaisons très-étroites avec les évêques du parti d'Arius. Il assista avec eux au concile d'Antioche de l'an 330. dans lequel Eustathe, évêque d'Antioche, fut injustement déposé; mais il refusa de remplir ce siége. Il fut du nombre des évêques des conciles de Cesarée & de Tyr, qui condamnerent S. Athanase en 334. Il se rendit ensuite à l'assemblée d'évêques qui se fit à Jerusalem, qui l'envoyerent de-là à l'empereur Constantin, pour défendre le jugement qu'ils avoient rendu contre S. Athanase. Ce fut alors qu'il prononça un panegyrique en l'honneur de l'empereur, dans la réjouissance publique qu'il fit faire au commencement de la trentiéme année de son empire, qui fut la derniere de sa

vie. Eusebe ne survécut que peu de tems à cet empereur, qui l'avoit honoré d'une bienveillance toute particuliere, & mourut vers l'an 338. Il avoit composé plusieurs ouvrages pleins d'érudition. Les premiers de tous étoient les cinq livres de l'apologie pour Origene, qu'il composa avec le saint Martyr Pamphile, pendant la persécution de Diocletien, & ausquels il ajouta lui seul le sixiéme après la mort de ce martyr. Vers le même tems il écrivit un traité contre Hierocles, qui avoit fait deux livres contre la religion des Chrétiens. Après qu'il fut élû évêque de Cesarée, il composa 15. livres de la préparation, & 20. de la demonstration évangelique. Il fit ensuite une chronique, depuis le commencement du monde, jusqu'à la vingtiéme année de Constantin *le Grand*. Cette chronique fut suivie de son histoire ecclesiastique, divisée en dix livres. Elle semble avoir été achevée quelque tems après le concile de Nicée, quoiqu'elle ne passe pas la vingtiéme année de Constantin. Vers l'an 332. il composa un Cycle paschal, composé, disent-ils, à l'imitation de celui d'Hippolyte. Les livres contre Marcel d'Ancyre sont écrits après la premiere condamnation de cet heretique dans le concile de Constantinople, tenu l'an 335. ou 336. Enfin les quatre livres de Constantin ont été composés après la mort de cet empereur, lorsque ses enfans étoient déja Augustes, c'est-à-dire, après le 9. Septembre 337. Eusebe y avoit joint trois écrits, sçavoir la harangue qu'il avoit recitée à la dédicace de l'église de Jerusalem, le discours de Constantin à l'assemblée des Saints; & un panegyrique à la louange de cet empereur, prononcée en 335.

Outre ces ouvrages, dont on sçait la chronologie, il avoit écrit suivant le témoignage de S. Jerôme, cinq livres de la Théophanie, ou de l'incarnation; dix livres de commentaires sur Isaïe; 30. livres contre Porphyre, dont il y en avoit 10. de perdus dès le tems de S. Jerôme qui n'en avoit vû que vingt : les trois derniers étoient employés à refuter les calomnies de Porphyre, contre le livre du prophete Daniel; un livre de Topiques, qui est celui que S. Jerôme a traduit, qu'il a intitulé, *Livre des pays des Hebreux*, qui a depuis été donné en grec par Bonfrerius en 1631. & plus correct, par le P. Martianai, dans le 2. tome des Ouvres de S. Jerôme. Il est fait mention dans ce livre de deux autres traités de même nature, dont l'un contenoit l'explication des noms que les Hebreux donnent aux autres nations; & l'autre étoit une topographie de la Terre-sainte, & du temple : S. Jerôme met encore dans le catalogue des livres d'Eusebe, trois livres de la vie de Pamphile; des opuscules sur les martyrs; des commentaires sur les 150. Pseaumes, qu'il promet dans le livre 5. de la Demonstration évangelique, *chap. 2.* traduits depuis par Eusebe de Verceil; & des canons pour accorder les quatre évangelistes, avec une lettre à Caspianus. Il fait aussi mention dans l'épître à Pammachius, d'un commentaire d'Eusebe, sur la premiere épître aux Corinthiens; & il est témoin en un autre endroit, qu'il avoit fait faire une édition de la version des Septante, dont Eusebe parle lui-même, au *c.* 9. du premier livre de la Démonstration & au 3. & au 7. du septiéme livre de la préparation. Il nous renvoie encore dans le livre 7. de la demonstration à un ouvrage qu'il a fait, pour résoudre plusieurs questions sur la genéalogie de Notre-Seigneur, qui n'est peut-être pas different de celui dont S. Jerôme parle, lequel étoit fait pour accorder les endroits des évangiles qui paroissent se contredire. Il fait encore mention dans le premier livre de la préparation évangelique, *c. 3.* d'un traité où il avoit ramassé tout ce que J. C. a prédit, & faisoit voir que toutes ses prédictions ont été parfaitement accomplies. Marcel d'Ancyre se plaint d'un discours qu'Eusebe a fait en passant dans sa ville, où il avoit accusé les Galates d'être dans l'erreur sur la divinité, parce qu'ils ne croient pas comme lui, dit Marcel, que l'image & la chose dont elle est image, ne peuvent pas être une même chose. Il s'y plaint aussi d'un sermon fait par Eusebe à Laodicée. L'histoire ecclesiastique d'Eusebe est le plus considerable de tous ses ouvrages. Rufin est le premier qui l'ait traduite en latin : depuis, Henri Musculus & Christophorson en ont fait des traductions. Le texte grec fut imprimé par Robert Etienne en 1544. & avec la version de Christophorson en 1612. Henri de Valois en a depuis donné une edition plus correcte, avec une nouvelle version imprimée à Paris en 1659. sa version a mérité l'estime du public & l'applaudissement de tous les sçavans. M. le président Cousin en a donné une excellente traduction françoise. La chronique a été traduite par S. Jerôme, qui l'a continuée jusqu'au sixiéme consulat de Valens & de Valentinien; & cette version qui avoit d'abord été imprimée à Bâle, fut donnée beaucoup plus ample & plus correcte par M. de Pontac évêque de Bazas. Scaliger l'a aussi fait imprimer avec quantité de fragmens du texte grec, qu'il a pû recouvrer : les quatre livres de la vie de Constantin ont été imprimés avec l'histoire. Les livres de la préparation & de la démonstration évangelique ont été publiés à Paris en 1628. avec une version nouvelle des quinze livres de la préparation faite par le Jesuite Viger; & celle de Donat jointe au livre de la démonstration, mise à côté du grec. On a joint à ces livres le traité contre Hieroclès, avec la traduction d'Acciaoli, & les cinq livres contre Marcel d'Ancyre, avec la traduction de Richard de Montaigu. Le P. dom Bernard de Montfaucon vient de donner le commentaire sur les Pseaumes. Curterius a donné quelques fragmens touchant la vie des prophetes, qu'il a mis à la tête des commentaires de Procope sur Isaïe. Les notes sur le cantique des cantiques attribuées à Eusebe, ont été données en grec sans version par Meursius, & imprimées avec le Polychronius & le Psellus l'an 1617. Le Pere Sirmond a publié en latin des Opuscules, qui portent le nom d'Eusebe, imprimés à Paris, *in-8°.* l'an 1643. Enfin la lettre à Carpianus, & les canons évangeliques d'Eusebe se trouvent à la tête de quelques éditions du nouveau Testament; & en grec à la tête du nouveau Testament grec du Louvre, imprimé par Robert Etienne l'an 1550.

Eusebe a été un des plus sçavans hommes de l'antiquité, comme ses partisans & ses adversaires l'ont également reconnu : on peut même dire sans craindre de se tromper, qu'il n'y en a point parmi nos auteurs Grecs, qui ait eu tant de lecture & d'érudition. Les auteurs ont été, & sont encore fort partagés sur sa doctrine touchant la divinité du Verbe. Eustathe d'Antioche, Marcel d'Ancyre, les évêques d'Egypte, S. Athanase, S. Epiphanie, l'ont accusé d'Arianisme & S. Jerôme l'appelle le *prince des Ariens*. Le VII. concile le déclare Arien, & Photius ne lui est pas favorable. Socrate, Sozomene, Gelaze de Cyzique, entre les Latins Victorius, & quelques autres auteurs le défendent. Parmi les modernes Baronius le condamne. M. de Valois l'abandonne jusqu'au tems du concile de Nicée, & soûtient qu'il a depuis été orthodoxe. Messieurs Hermant & de Tillemont le condamnent severement : les peres Benedictins de S. Vanne le défendent; & le pere dom Bernard dans la Préface des commentaires de cet auteur sur les pseaumes, apporte plusieurs autorités, pour montrer qu'il est Arien. M. Du Pin tient un milieu, en soûtenant qu'Eusebe n'a jamais été un pur Arien, qu'il a rejetté formellement l'erreur de ceux qui disoient que le Verbe a été tiré du néant, & qui le mettoient au nombre des créatures; mais que cet évêque a insinué en quelques endroits, que la personne du Fils n'est pas égale à celle du Pere, & qu'on ne lui doit pas la même adoration, & qu'il a admis quelque inégalité entre le Pere & le Fils; qu'il s'est servi de beaucoup d'expressions favorables aux Ariens, que les liaisons qu'il a eues avec les évêques Ariens le rendent suspect, aussi bien que le silence qu'il a affecté touchant le concile de Nicée; qu'enfin, si l'on ne peut pas entierement le justifier, on ne doit pas néanmoins l'accuser d'être pur Arien, & le chef des Ariens. Le même auteur ajoute qu'il n'a point reconnu la divinité du S. Esprit; mais que sur les autres dogmes de la Religion, il paroît fort orthodoxe. *Voyez* les passages des anciens pour & contre Eusebe, recueillis fort exactement par M. de Valois, à la tête de son édition de l'histoire ecclesiastique d'Eusebe. * Baronius. Scaliger, *dans son trésor des tems.* Hermant, *vie de S. Athanase.* Tillemont, *memoires pour l'histoire de l'église.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du IV. siécle, où la question est traitée à fond. Les remarques de* Dom Petit-Didier *& de quelques autres religieux de S. Vanne, sur la bibliotheque ecclesiastique de* M. Du Pin, *tome 2.* Dom Bernard de Montfaucon, *preface du commentaire d'Eusebe sur les pseaumes.*

EUSEBE, évêque de Beryte, puis de Nicomedie, & enfin de Constantinople, vivoit dans le IV. siécle. Il se laissa surprendre

surprendre aux erreurs d'Arius, qu'il abjura en apparence, au concile de Nicée, où des lettres qu'il avoit écrites furent déchirées. Mais depuis il favorisa encore les Ariens; & fut envoyé en exil après le concile. Ses partisans le firent rappeller en 328. Alors ayant trouvé moyen de se mettre en crédit à la cour, il n'oublia rien pour faire accroire à l'empereur Constantin *le grand*, qu'Arius avoit des sentimens très-orthodoxes. Il persécuta S. Athanase par diverses calomnies, & l'accusa d'avoir mis un tribut sur les Egyptiens, d'avoir favorisé la révolte d'un certain Philumene, &c. Ensuite pour accabler le même S. il assembla divers conciles, le fit exiler, & fit recevoir Arius. Enfin il obseda l'empereur Constantin jusqu'à sa mort, arrivée en 337. & infecta de l'heresie Arienne, Constance & toute la famille Imperiale. Il se fit élire par force évêque de Constantinople, après avoir fait exiler Paul, prélat orthodoxe en 338. fit gloire de persécuter les orthodoxes, & se fit déclarer chef de parti. Ses sectateurs furent nommés Eusebiens. Eusebe fit tenir un concile à Antioche en 341. & y fit recevoir l'Arianisme comme un point de foi. Peu de tems après il mourut; & comme on croit, la même année. * Sozomene; Socrate; Theodoret & Baronius, *A. C. 311. 318. & seq.* Hermant, *vie de S. Athanase*, &c. Le Nain de Tillemont, *memoires pour servir à l'histoire ecclesiastique, tom. 6.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du IV. siécle.*

EUSEBE, dit *Emissene*, parce qu'il étoit évêque d'Emese dans la Syrie ou Phenicie, près du mont Liban, vivoit dans le IV. siécle, & étoit né à Edesse ville de Mésopotamie, d'une famille considerable. Dès son enfance, il apprit les lettres saintes, & fit depuis un voyage dans la Palestine, où il fut disciple d'Eusebe de Cesarée, & de Patrophile de Schytople. Les Eusebiens voulurent l'élire évêque d'Antioche, après la déposition d'Eustache en 330. & le mettre sur le siége d'Alexandrie en 341. à la place de S. Athanase; mais Eusebe Emissene refusa ce parti, & fut fait évêque d'Emese. La résistance du peuple l'obligea d'abandonner ce siége. Il fut cheri de l'empereur Constance, & mourut vers l'an 359. Eusebe composa divers ouvrages dont les principaux étoient contre les Gentils & les Juifs, contre les Novatiens, sur l'épître aux Galates: & quantité de courtes homelies sur les évangiles. Il avoit aussi écrit sur la Genese. S. Jerôme fait mention de lui, & lui attribue les homelies sur les évangiles, ce qu'Honoré d'Autun a aussi remarqué. Il est pourtant sûr que celles qui ont été sous son nom jusqu'à aujourd'hui sont ou de Bruno de Segni, ou de saint Eucher de Lyon, ou de Fauste de Riez, ou de S. Cesaire d'Arles; quoique Guitmond, évêque d'Averse, & Gratien les ayent citées depuis 600. ans, sous le nom de cet Eusebe. * Socrate, *l. 2. c. 6.* Sozomene, *l. 3. c. 5.* Theodoret, *Dial. 3.* S. Jerôme, *in Catal. c. 91. &c. in chron.* Honoré d'Autun, *Libell. 1. de lum. eccl.* Sixte de Sienne, *biblioth. sacr.* Baronius, *A. C. 341. num. 8. & seq.* Bellarmin, *des ecrivains ecclesiastiques.* Possevin, *in Appar.* Hermant, *vie de S. Ath.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du IV. siécle.*

EUSEBE, évêque de Verceil dans le IV. siécle, étoit natif de Sardaigne: & étant venu en Italie il fut fait lecteur de l'église Romaine, & fut ensuite élevé sur le siége de Verceil. Sa pieté & sa douceur le firent aimer de tout le monde. Le pape Liberius l'envoya avec Lucifer de Cagliari, à l'empereur Constance pour l'affaire de S. Athanase. Il assista ensuite au concile de Milan tenu l'an 355. & ne voulut jamais souscrire à la condamnation du même S. Athanase. Ce fut lui qui retira la signature de Denys, évêque de cette ville, des mains des Ariens qui l'avoient surpris, & la fit effacer. Cette fermeté chrétienne irrita contre lui l'empereur, qui l'envoya en exil, à Schytople: Eusebe souffrit de très-grands maux, & ne laissa pas de s'employer pour la défense de la foi. Après la mort de Constance, il se trouva au synode que S. Athanase assembla à Alexandrie l'an 362. pour l'affaire de ceux qui étoient tombés dans l'heresie. Il alla ensuite à Antioche pour y réunir cette église; mais l'ordination de Paulin l'en empêcha. Il travailla avec succès en Orient, à réunir un grand nombre de diocèses. On croit aussi qu'il fut le premier qui joignit la vie monastique à celle de clerc. A son retour en Italie, il s'opposa à Auxence évêque Arien de Milan, & mourut saintement le 1. jour d'Août de l'an 373. ou selon d'autres 371. Il est honoré comme martyr, quoique S. Ambroise, S. Jerôme, & S. Gregoire de Tours, ne le louent que comme un confesseur. S. Antonin est le premier qui a dit que les Ariens le firent mourir: ce qui paroît incroyable, sous un aussi bon prince que l'étoit Valentinien, qui regnoit alors. Les martyrologes d'Adon & d'Usuard, lui donnent encore la qualité de martyr: ce que Molanus a effacé, comme contraire à l'antiquité. Comme Eusebe étoit très-sçavant en latin, on ne doute point qu'il n'eût composé plusieurs ouvrages; mais nous n'avons connoissance que d'une traduction qu'il avoit faite d'un commentaire d'Eusebe de Cesarée sur les pseaumes que nous n'avons plus; & il ne nous reste de lui, qu'une lettre écrite pendant son exil; une autre lettre à Gregoire d'Elvire en 363. & un petit billet adressé à Constance. * S. Jerôme, *en la chron. & epist. 75.* S. Ambroise, *epist. 82. ad. Vercel. &c.* S. Gregoire de Tours, *de glor. confess. c. 3.* Baronius, *aux ann. & au mart.* Hermant, *vie de S. Athan. &c.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du IV. siécle.*

EUSEBE, évêque de Samosate, florissoit dans le IV. siécle, & signala son zele pour la foi, & son amour pour l'église. S. Gregoire de Nazianze le pere, l'engagea l'an 371. à venir à Cesarée en Cappadoce, où il fit élire S. Basile pour gouverner cette église, en qualité d'évêque. La fermeté avec laquelle il s'opposa aux Ariens, le fit exiler en 373. par l'empereur Valens. Il obéit sans murmure; & durant ce bannissement, il se déguisa en soldat, pour aller consoler les orthodoxes persecutés. Théodoret dit qu'il ordonnoit des prêtres dans les églises destituées de pasteurs. S. Gregoire de Nazianze lui écrivit alors diverses lettres, & S. Basile lui en a aussi écrit plusieurs. Après la mort de Valens, Eusebe se trouva au concile d'Antioche tenu l'an 378. & eut ordre de visiter quelques églises d'Orient: ce qu'il exécuta heureusement dans la Syrie, & dans la Mésopotamie; mais dans une petite ville nommée Dolicha ou Dolique, où il vouloit établir Maris pour évêque, une femme Arienne lui jetta sur la tête une tuile qui le blessa à mort l'an 378. * Theodoret, *l. 4. c. 13. 14. l. 5. c. 4.* S. Gregoire de Nazianze, *ep. 28. 30.* Baronius, *A. C. 360. 370. 378.* Hermant, *vie de S. Basile.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du IV. siécle.* Baillet, *vies des saints.*

EUSEBE, évêque de Thessalonique, vivoit du tems de S. Gregoire, à la fin du VI. siécle, & au commencement du VII. Il envoya à ce pape son lecteur Theodore, avec quelques écrits. Celui-ci les rendit au moine André, qui étoit de la secte de ceux qui croyoient le corps de J. C. incorruptible. Ce moine falsifia ses écrits; mais S. Gregoire découvrit la fraude, & en avertit Eusebe de Thessalonique. Photius nous apprend que ce même moine avoit écrit une lettre à Eusebe pour soutenir son erreur, & qu'Eusebe avoit fait un écrit pour la refuter, en l'exhortant de se retracter. André, au lieu de suivre ce conseil, fit un livre pour défendre ses opinions, contre lequel Eusebe écrivit dix livres, dont nous avons un extrait dans Photius, *cod. 162.* de sa bibliotheque. * S. Gregoire, *l. 9. ep. 69. &c.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du VII. siécle.*

EUSEBE, dit *le Scholastique*, vivoit du tems des empereurs Arcadius & Honorius, dans le V. siécle. Il décrivit en vers la guerre qu'Arcadius soûtint contre Gainas Goth, qui s'étoit revolté. * Nicephore en fait mention, *l. 13. c. 6.* Socrate, *l. 6. c. 6.*

EUSEBE, évêque de Dorylée, accusa Eutychès d'heresie dans un synode de Constantinople, & fut déposé par les Heretiques dans cette assemblée, qui fut nommée *le Brigandage d'Ephese.* Il se trouva au concile general de Chalcedoine l'an 451. * Concile de Chalcedoine, *Act. 1. & seq.*

EUSEBE, évêque de Bologne en Italie, dans le IV. siécle, ami de S. Ambroise, assista au concile d'Aquilée en 381. & y combattit fortement Pallade & Secundien Ariens. S. Ambroise parle de plusieurs communautés de vierges qu'il avoit établies dans son diocèse. On croit qu'il a tenu le siége de Bologne, depuis l'an 370. jusques vers l'an 400.* S. Ambroise, *de Virginitate, c. 2. de Virginibus, l. 1. c. 10. epist. 8. & 9. Concilium Aquileiense.* Hermant, *vie de S. Ambroise.* Baillet, *vies des saints, mois de Septembre.*

EUSEBE, abbé en Syrie, neveu & disciple de Marien; vécut sur la fin du IV. siécle. Il se renferma d'abord dans une cellule, & fut ensuite superieur du monastere de l'ab-

bé Ammien. Il pratiqua de grandes austerités, & conduisit sa communauté avec sagesse. On ne sçait ni le tems de sa naissance, ni celui de sa mort. On fait memoire de lui dans les martyrologes au 23. de Janvier. * Theodoret Philothée, *c. 4. hist. eccles. l. 4. c. 28.* Baillet, *vies des saints, mois de Janvier.*

EUSEBE DE NIEREMBERG (Jean) *cherchez* NIEREMBERG.

EUSEBE (Saint) prêtre en Palestine, disciple & compagnon de S. Jerôme, étoit natif de Cremone, ville d'Italie, il passa sa premiere jeunesse dans son pays, & entreprit ensuite le voyage de Rome, où il trouva S. Jerôme, avec lequel il lia une étroite amitié. Après la mort du pape Damase il accompagna ce saint docteur dans son voyage d'Orient, & visiterent ensemble les lieux saints & les solitaires de la Palestine, de la Syrie & de l'Egypte, jusqu'à ce que S. Jerôme par le moyen de sainte Paule, eut fait bâtir un monastere d'hommes proche de Bethléem, dans lequel Eusebe se retira. Il n'y resta pas longtems, car quelque tems après S. Jerôme l'envoya en Italie & en Dalmatie avec son frere Paulinien pour exercer quelques œuvres de charité. C'est au séjour qu'Eusebe fit à Rome pendant ce voyage, qu'il faut rapporter les mauvais traitemens qu'il souffrit de la part de Ruffin prêtre d'Aquilée. S. Jerôme prit la défense d'Eusebe, & composa une apologie en sa faveur. Eusebe s'étoit exercé dans sa jeunesse à la poësie & aux belles lettres, il ne s'étoit appliqué neanmoins qu'à la langue latine. On lui attribue un *Traité du mystere de la Croix*, que nous n'avons plus, dont Gennade fait mention. S. Jerôme estimoit si fort Eusebe, qu'il lui dédia ses commentaires sur S. Matthieu & sur Jeremie, & qu'il l'envoya avec Vincent & Paulinien son frere pour fonder l'heretique Vigilance, & pour tâcher de le ramener à la verité. Après la mort de S. Jerôme arrivée l'an 420. on prétend qu'Eusebe fut choisi pour gouverner le monastere de Bethléem. Le culte de ce saint, quoique permis dans toute l'église, ne paroît établi qu'à Cremone, lieu de sa naissance, à Bethléem en Terre-sainte, lieu de sa demeure & de sa sepulture, & dans quelques maisons de l'ordre des religieux Hieronymites. Le martyrologe romain n'en fait aucune mention; mais les autres qui sont plus modernes marquent sa fête au 5. Mars. L'on voit encore à Bethléem un sepulchre qui porte le nom de l'abbé Eusebe, mais il est vuide, & l'on ne sçait où l'on a transporté le corps de ce saint. On ne laisse pas d'y faire solemnellement l'office tous les ans le jour de cette fête, avec un grand concours des Chrétiens du pays. L'établissement de son culte à Cremone paroît n'avoir commencé qu'en 1605. que l'on lui érigea un autel avec sa statue dans l'église de sainte Marie de l'étoile. Nous sommes redevables à saint Jerôme de ce que nous sçavons de S. Eusebe; car les actes que Ferrari chanoine de Cremone a recueillis, sont peu autorisés. Henschenius a publié en 1612. dans le recueil de Bollandus une vie de ce saint, qui est remplie de faits qui ne meritent pas plus de croyance que la prétention de ceux qui assurent, qu'il est le fondateur de l'ordre des Hieronymites de Guadeloup ville d'Espagne. * Hieronymus, *epist. 101. ad Pammachium Apolog. 1. & 2. Prafatione in Matt. & in Jerem.* Fran. Ferrar. *apud Hensch.* Gennadius, *catalog. c. 24. Quaresm. Elucid. Terra-Sancta. lib. 6. c. 20.* Baillet, *vies des SS. 5. Mars.*

EUSEBIE, (sainte) que l'on nomme par corruption, *Ensoie & Ysoie* abbesse de Hamai ou Hamaige, étoit fille d'*Adalband* seigneur François aux Pays-bas, & de sainte *Rictrude*, qui fut abbesse de Marchienne sur la Scarpe dans le diocèse d'Arras, après l'assassinat de son mari. Elle nâquit l'an 637. & fut présentée au batême par la reine Nantilde qui lui donna une terre considerable dans le diocèse de Soissons. Elle perdit son pere dès l'âge de huit ans. Gertrude son ayeule abbesse de Hamai pria Rictrude de lui confier sa fille Eusebie afin de l'élever dans son monastere; cette sainte mere confia volontiers sa fille à cette sainte abbesse, qui engagea Eusebie à embrasser la profession religieuse. Gertrude étant morte en 649. les religieuses de son monastere élurent Eusebie, qui n'étoit encore âgée que de douze ans, pour leur abbesse. Rictrude craignant que cette place ne fit faire plusieurs fautes à sa fille, voulut l'engager à venir demeurer quelque tems auprès d'elle. Eusebie le refusa d'abord; mais sa mere ayant obtenu un ordre de Clovis II. pour l'obliger de venir à Marchienne, elle y vint avec toute sa communauté. Comme elle étoit fort attachée à l'abbaye de Hamai, elle se déroboit souvent pendant la nuit, & y alloit accompagnée seulement d'une confidente pour y chanter l'office. Rictrude employa les exhortations, les châtimens & plusieurs autres voies pour empêcher sa fille de persister dans cette conduite; mais après avoir épuisé tout ce que la charité & la prudence pouvoit lui suggerer, elle permit à Eusebie de retourner à Hamaige avec ses religieuses; cette sainte y vécut dans l'exercice de toutes les vertus de sa profession, & mourut âgée de 23. ans le 16. Mars 660. Quelques auteurs la font vivre néanmoins jusques à 37. & même jusques à 46. ans. Mais on a peine à accorder cet âge avec les actes de cette sainte. Elle fut enterrée dans son église, d'où on la transporta le 18. Novembre 686. dans une nouvelle église que Gertrude, qui lui avoit succedé, fit bâtir. On en fit depuis ce tems une seconde translation de Hamaige à Marchienne d'où on avoit coûtume de la porter en procession jusqu'au tems que les Normands vinrent brûler les deux monasteres; qui ne purent être rebâtis à cause de la pauvreté du monastere. Les religieuses furent même obligées de vendre la chasse de sainte Eusebie pour subvenir à leur nourriture. En 1133. on tira cette sainte d'une chasse de bois où l'on l'avoit mise, pour la placer dans une autre faite d'or & d'argent, plus riche que celle que les religieuses avoient vendue. Les martyrologes de France, des Pays-bas, ceux des Benedictins, & generalement tous ceux qui en font mention, marquent sa fête au 16. de Mars. Hamaige n'est plus qu'un prieuré dependant de Marchienne, abbaye de Benedictins, qui ont succedé aux religieuses. La vie de cette sainte, quoique composée par un auteur qui a vécu plus de deux cens ans après sa mort, ne laisse pas d'être assez exacte. * Act. *SS. ord. S. Benedict. sæcul. II.* Le Cointe, *ad ann. 660. annal.* Bolland; Heschenius; Bulteau; Baillet, *vies des SS. 16. Mars.*

EUSEBIE, femme de l'empereur *Constance*, dans le IV. siécle avoit reçu de la nature un esprit excellent, & avoit acquis une grande connoissance des arts & des sciences. Ces belles qualités furent fletries par son attachement à l'Arianisme. Le dépit qu'elle eut de n'avoir point d'enfans la porta à faire donner une potion à Helene, sœur de Constance, & femme de Julien, afin de la rendre sterile. On dit même qu'elle corrompit la sage femme de cette princesse, & qu'après qu'Helene fut accouchée d'un garçon dans les Gaules, cette malheureuse le fit mourir aussi-tôt qu'il fut né. Eusebie mourut vers l'an 360. ou 361. C'est d'elle que parle S. Jean Chrysostome, lorsqu'il dit qu'une imperatrice mourut d'un remede qu'on lui appliqua mal à propos pour la guerir de sa sterilité. * S. Chrysostome, *in ep. ad Eph.* Zosime, *liv. 3. & seq.* Ammien Marcellin, *lib. 16. & seq.*

EUSEBIENS, Heretiques ainsi nommés d'Eusebe de Nicomedie, principal défenseur de la doctrine & de la personne de l'heresiarque Arius, *cherchez* EUSEBE, évêque de Beryte puis de Nicomedie.

EUSTACHE, (saint) se nommoit Placide avant sa conversion, & si l'on en croit la conjecture de Baronius, étoit ce même Placide, dont Josephe fait mention dans les livres de la guerre des Juifs. On prétend qu'il rendit de bons services à l'empereur Vespasien & à Tite son fils, au fameux siége de la ville de Jerusalem; qu'ensuite étant à la chasse, il apperçut entre le bois d'un cerf, l'image de Jesus-Christ crucifié; & qu'il entendit une voix qui l'avertissoit de se faire Chrétien. En recevant le batême, il fut nommé Eustache; Tatienne sa femme, eut le nom de Theophiste; & ses deux fils furent appellés Agapius & Theopistus. Quelque tems après (à ce que rapporte l'historien de sa vie) il se rendit au port d'Ostie avec sa femme & ses enfans, & s'y embarqua dans un vaisseau qui faisoit voile en Orient. Le pilote étant arrivé sur les côtes d'Egypte, enleva la femme d'Eustache, lequel perdit bientôt après ses deux enfans au passage d'une riviere; car après en avoir passé un sur ses épaules, dans le tems qu'il retournoit pour prendre l'autre, il les vit emporter tous deux, l'un par un lion, & l'autre par une louve. Dans cette étran-

ge conjoncture, il se mit en service chez un riche laboureur, où il demeura quatorze ans, jusqu'à ce que l'empereur Trajan ayant promis de grandes recompenses à ceux qui découvriroient où étoit Placide, deux officiers le trouverent enfin, & l'amenerent à Rome. Dès qu'il y fut arrivé, l'empereur lui donna la conduite d'une armée, pour aller reduire les sujets de l'empire qui s'étoient revoltés. Eustache gagna une bataille, & remit ces peuples sous l'obeïssance des Romains. Après cette victoire, il reconnut sa femme & ses deux enfans, qui étoient dans son armée. Le ravisseur de sa femme ayant été frappé d'une maladie subite, au moment de son enlevement, cette dame s'étoit échappée, & étoit venue demeurer dans le lieu, où l'on avoit donné la bataille. Ses deux enfans, qui avoient été délivrés par des bergers, s'étoient ensuite engagés dans les troupes romaines. Ainsi cette rencontre surprenante les remplit d'admiration & de joie. L'empereur Adrien, successeur de Trajan, reçut Placide avec beaucoup de témoignage d'affection, & lui decerna l'honneur du triomphe. Il ordonna ensuite que l'on fit un sacrifice solemnel aux dieux, pour leur rendre des actions de graces de cette victoire; mais Eustache n'y parut point, & ayant été mandé par l'empereur, il lui déclara qu'il étoit Chrétien, & qu'il ne devoit rendre graces qu'au vrai Dieu. Adrien irrité de cette réponse, commanda qu'on le mît en prison avec sa femme & ses deux fils; & les voyant constans dans la foi, il les fit exposer à des lions affamés, qui ne leur firent aucun mal. Ensuite il ordonna qu'on les enfermât dans un taureau de bronze, sous lequel on avoit allumé un grand feu. Ces genereux martyrs finirent leur vie dans cette épouvantable machine, le 20. Septembre, l'an 120. après la naissance de J. C. De sçavans critiques contestent avec raison la validité des actes, dont on a extrait cette narration que l'on croit toute fabuleuse. * Metaphraste. Jean Bapt. Manzini, *hist. Ital. traduite par le sieur de saint Michel, Actes grecs dans le pere Combefis.*

EUSTACHE (David) ministre de l'église P. R. de Montpellier, & natif de Dauphiné, donna au public quelques sermons, & quelques ouvrages de controverse. Il publia *les remedes salutaires contre la séparation d'avec Dieu*, l'an 1645. *la victoire de la foi: une réponse au pere Meynier Jesuite: son colloque avec Didier Barruel, curé d'Entraigues: réponse à la demande que l'on fait aux Protestans, Où étoit votre église avant Luther?* & un petit livre anonyme intitulé, *L'orateur Tertulle convaincu.* Il assista au synode national de Loudun, comme député de la province du bas Languedoc l'an 1659. & fut nommé pour aller porter au roi la lettre qu'elle écrivit à sa majesté. Il harangua le roi qui étoit alors à Toulouse, la reine mere & le cardinal Mazarin. Eustache mourut quelques années après, & ne laissa que deux filles. * Allard, *biblioth. de Dauphiné.* Bayle, *dict. critiq.*

EUSTASE, (saint) abbé de Luxeu en Franche Comté, étoit d'une des nobles familles de Bourgogne. Il vint au monde sur la fin du regne de Clotaire I. l'an 560. & se mit sous la discipline de saint Colomban dans le monastere de Luxeu; & après avoir quitté ce monastere, pour accompagner saint Colomban, il y revint l'an 611. & conduisit la communauté jusqu'à ce que le roi Thierri l'envoya en Italie pour chercher saint Colomban au monastere de Bobio. Ce saint ne voulut point revenir, & renvoya Eustase pour continuer le gouvernement du monastere de Luxeu. Eustase étant de retour prêcha l'évangile en 616. & 617. aux Boyens & aux Bavarois. Quand il fut de retour dans son monastere, l'un de ses religieux nommé Agreste ou Agrestin, l'ayant voulu inutilement engager dans le Schisme des defenseurs des trois chapitres, se souleva contre lui, & entreprit de faire condamner la regle de saint Colomban dans un concile tenu à Mâcon en 613. & 624. Eustase y soutint la regle de son maître, & empêcha qu'elle ne fût condamnée par ce concile. Il mourut l'an 625. Les martyrologes varient sur le jour de sa mort, les uns marquant sa fête au 29. Mars, & d'autres au 11. d'Octobre. Sa vie est écrite par Jonas dans Bollandus, & dans les actes du P. Mabillon. On dit qu'originairement l'église qui porte le nom de S. Eustache à Paris étoit sous l'invocation de S. Eustase, dont il est parlé dans cet article, & que ce n'a été que dans la suite des tems que l'on a donné à cette église, devenue Paroisse considerable, le nom de S. Eustache prétendu martyr. * Baillet, *vies des saints au mois de Mars.*

EUSTATHIUS, Patriarche d'Antioche, né à Side ville de Pamphilie, dans le IV. siecle fut tiré malgré lui en 323. du siege de Berée pour être mis sur celui d'Antioche; après la mort de S. Philogone. Il assista l'an 325. au premier concile general de Nicée; il y tint une des premieres places; & en fit l'ouverture par une harangue à l'empereur Constantin. Après le concile, lorsqu'il fut de retour en son église, il s'y opposa aux entreprises des Ariens. Le zele de S. Eustathius leur fit conspirer sa perte vers l'an 330. Ils l'accuserent de Sabellianisme & de crimes infames. Theodoret rapporte qu'ils subornerent une femme publique, qui soutint avec serment à ce S. évêque qu'elle avoit eu un enfant de lui. Sur ces fausses accusations ils le deposerent, sans avoir égard à l'opposition de quelques évêques; mais le peuple d'Antioche s'émut pour le retenir. Les Eusebiens eurent recours à l'empereur, & accuserent Eustathius d'avoir maltraité la mere de l'empereur; & d'avoir causé la sédition. Sur cette fausse accusation, Constantin envoya Eustathius en exil à Trajanopolis de Thrace, où il mourut, vers l'an 337. après avoir donné de si grands exemples de patience & de sainteté, que l'église Grecque honore sa memoire le 21. de Fevrier, & la Latine le 16. de Juillet. Cet évêque est le premier, si l'on en croit S. Jerôme, qui ait écrit contre les Ariens. Il avoit composé plusieurs ouvrages contre leur doctrine, quantité d'Homelies, plusieurs traités de l'ame, une dissertation sur la Pythonisse & contre Origenes. Euloge d'Alexandrie rapporté par Photius, (*cod. 225.*) ne fait mention que de six discours d'Eustathe, contre les Ariens, & en allegue un passage; mais Facundus, *c. 1.* du livre onziéme en cite quatre, tirés du 7. & du 8. livre contre les Ariens, & Theodoret en rapporte un grand passage dans son histoire, *l. 1. c. 8.* & un second dans le livre *3. c. 5.* & plusieurs autres dans les dialogues. Le traité de la Pythonisse a été donné par Leon Allatius en 1629. avec un autre traité sur l'*Exaemeron*, ou ouvrage de six jours; mais ce dernier paroît être d'un autre auteur. Sozomene, au *l. 2.* de son histoire *c. 19.* parle d'Eustathius dans les termes suivans: « Cet auteur, *dit-il*, avoit acquis une rare éloquence, comme il paroit par ses ouvrages, qui sont très-recommandables, tant à cause de l'ancienne pureté du style, qu'à cause de l'élevation des pensées, de la beauté de l'expression, & de la delicatesse du discours. » Le culte que les Catholiques rendent à ce saint, est très-ancien, puisque nous avons un discours de S. Chrysostome, prononcé en son honneur le jour de sa fête. Calendion, évêque d'Antioche, fit transporter le corps de S. Eustathius, de Philippe, ville de Macedoine à Antioche, du tems de l'empereur Zenon; qui vivoit vers la fin du V. siecle. On rapporte communément cette translation à l'an 482. * Eusebe, *l. de la vie de Constantin, c. 59.* S. Athanase, *en plusieurs endroits.* S. Jerôme, *de script. eccl.* Socrate. Sozomene. Philostorge, *l. 2. c. 7.* Theodoret, *l. 1. de son histoire.* Euloge, *apud Photium, cod. 225.* Hermant, *vie de S. Athan.* Tillemont, *Mem. pour l'hist.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. IV. siécle.* Baillet, *vies des saints 16. Juillet.*

EUSTATHIUS I. patriarche de Constantinople, dans le XI. siécle, succeda l'an 1019. à Sergius, qui avoit envahi le siége pontifical; & le tint jusques à l'an 1025.

EUSTATHIUS, évêque de Sebaste en Armenie, dans le IV. siécle, fit amitié avec S. Basile, & se brouilla ensuite avec lui. Quelques auteurs lui ont faussement attribué les regles ou ascetiques de ce saint. Eustathius étoit un esprit inconstant, qui fut tantôt Arien, tantôt demi-Arien, puis Macedonien vers l'an 363. Il se trouva au concile de Lampsaque, & alla vers le pape Liberius feignant d'être orthodoxe; mais S. Basile découvrit les artifices de cet heretique, qui perit miserablement. Pierre frere de S. Basile lui succeda sur le siége de Sebaste. Socrate & Sozomene confondent cet Eustathius avec le moine Heresiarque, dont nous parlerons plus bas. * *Lettres de S. Basile.* Socrate, *l. 2. c. 33.* Sozomene, *l. 3. & 4.* Baronius. Hermant, *vie de S. Basile.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. IV. siécle.*

EUSTATHIUS, prêtre de Constantinople, celebre pour sa pieté, fut relegué par l'empereur Valens, parce qu'il defendoit la divinité de Jesus-Christ. Il vivoit dans le IV. siécle.

EUSTATHIUS, moine, qui vivoit dans le IV. siécle, diffe-

rent d'Eustathe de Sebaste, sous prétexte de mener une vie plus parfaite & plus austere, enseigna des erreurs & établit des pratiques contraires aux loix de l'église. Les évêques s'étant assemblés à Gangres vers l'an 370. condamnerent ses erreurs & ses pratiques. Ils l'accusent dans leur lettre synodale, lui & ses sectateurs; 1. de condamner le mariage, & de separer les femmes d'avec leurs maris; 2. de quitter les assemblées publiques de l'église pour en faire de particulieres; 3. de se reserver les oblations à eux seuls; 4. de séparer les serviteurs des maîtres, & les enfans de leurs peres, sous prétexte de leur faire mener une vie plus austere; 5. de permettre aux femmes de s'habiller en hommes; 6. de méprifer les jeûnes de l'église, & d'en pratiquer d'autres à leur fantaisie: même le jour du Dimanche; 7. de croire qu'il étoit défendu en tout tems de manger de la viande; 8. de rejetter les oblations des prêtres mariés; 9. de mépriser les lieux saints & les tombeaux des martyrs; 10. de croire qu'on ne peut être sauvé, sans quitter tous ses biens. Ces erreurs sont condamnées par vingt canons, qui ont été mis dans le code des canons de l'église universelle. Le cardinal Baronius croit que cet Heresiarque est cet EUTACIUS, dont S. Epiphane parle comme d'un imposteur qui étoit moine d'Armenie. * *Canons du concile de Gangres.* S. Epiphane, *her. 40.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. IV. siecle.*

EUSTATHIUS d'Epiphanie, vivoit sous l'empire d'Anastase dans le V. siécle. Il composa neuf livres des annales abregées, depuis Enée jusqu'au même empereur Anastase, & quelques autres ouvrages, comme le siege d'Amide, &c. * *Consultez* Suidas; Nicephore, *l. 14. hist. eccl. c. 57.* Vossius; Gesner, &c.

EUSTATHIUS de Cyr, grand orateur & historien, au sentiment de Nicephore Calliste, est du nombre de ceux dont Evagre le scholastique avoit tiré son histoire, *in proœm.*

EUSTATHIUS, *Eustathe* évêque de Thessalonique, qui vivoit dans le XII. siécle, du tems d'Emanuel, d'Alexis & d'Andronique Comnene, étoit un habile grammairien. Il écrivit des commentaires sur Homere & sur Denys *le geographe.* Le premier de ces deux ouvrages fut imprimé à Rome en 1542. puis à Bâle; mais l'édition de Rome est la plus estimée. Quelques-uns lui attribuent les amours d'Ismenie, mais sans aucune apparence; d'autres en font auteur Emathius.

☞ * Les commentaires d'Eustathe sur Homere sont fort étendus, & remplis de dissertations historiques & philosophiques, avec des sentences très-utiles accompagnées d'une bonne critique. L'auteur a outre cela examiné & expliqué la force & l'énergie de chaque mot d'Homere avec tant d'exactitude & de netteté, qu'il semble avoir épuisé la matiere, & avoir ainsi ôté aux autres qui sont venus après lui, tout moyen d'acquerir quelque gloire en travaillant sur cet incomparable poëte. * Nicet. Acom. Chon. *hist.* Vossius, *de hist. Grec. pag. 491.* Nicol. Majoran, *praef. in Homer. & in Eustath. Bibliogr. Cur. hist. Philog. pag. 30. & 48.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les critiques grammairiennes.*

EUSTOCHIUM, ou EUSTOCHIE, fille de Tocsos, descendant de Jules & de sainte Paule, de la famille des Scipions & des Paul-Emiles, s'appelloit dans le monde Julie. Elle fut élevée dans la pieté chrétienne par sa mere & par une sainte veuve nommée Marcelle. De-là elle passa dans l'école de S. Jerôme l'an 382. Lorsque ce saint vint à Rome, avec S. Epiphane de Salamine, & Paulin d'Antioche, que Paule logea chez elle. Ce fut alors que S. Jerôme composa pour Eustochie une lettre touchant la maniere de garder la virginité. Paule & Eustochie suivirent S. Jerôme en Orient; & après avoir voyagé en Syrie, en Palestine & en Egypte, pour visiter les monasteres & les lieux saints, elles se renfermerent dans un monastere à Bethléem, & continuerent à étudier les saintes écritures, sous la conduite de S. Jerôme. Après la mort de Paule, arrivée l'an 404. Eustochie fut chargée de la conduite du monastere de Bethléem. La haine de Jean de Jerusalem contre S. Jerôme, attira des persecutions au monastere de sainte Eustochie, dont elle se plaignit au pape Innocent. Eustochie mourut l'an 419. Le martyrologe romain marque sa fête au 28. Septembre. Elle sçavoit la langue hebraïque, la grecque & la latine, & employoit tout son tems à lire, ou à mediter sur l'écriture sainte. * S. Jerôme, *ep. 10. 19. 22. 26. 27. Epitaph. Marcellæ. Præfat. ad lib. Regum, & in Ezech.* August. *de gestis Palæst. sub fin.* Innocent. papa, *ep. 24.* Baronius, *ad ann.* Baillet, *vies des saints, Septembre.*

EUSTOCHIUS de Cappadoce, sophiste, vivoit du tems de l'empereur Constant dans le IV. siecle. Il composa un livre des antiquités de son pays & des autres nations, comme nous l'apprenons de Suidas.

EUSTOCHIUS, patriarche de Jerusalem, fut mis l'an 552. en la place de Macaire sur le soupçon qu'on eut que ce dernier soutenoit le parti des Origenistes, & il envoya ses deputés au V. concile general l'année suivante. Il mourut en 563. & Macaire fut rétabli aussi-tôt. * Baron. *ann. 548.* Pagi, *crit. in ann.*

EUSTHOCHIUS, traduisit de grec en latin la vie de sainte Pelagie penitente, que Jacques, diacre de l'évêque Nonne, avoit composée. * Nicephore, *l. 24. c. 30.*

EUSTON, petit bourg d'Angleterre, dans la partie nord-west du comté de Suffolc, qu'on appelle *Blackbourn.* Il est agreablement situé dans une plaine, sur la rive occidentale de la riviere d'Oute. Il donne le titre de comté au duc de Grafton. * *Dict. Angl.*

EUSTRATE, prêtre de l'église de Jerusalem, ou, selon d'autres, de Constantinople, écrivit un ouvrage en trois traités de l'état des ames séparées de leurs corps. On ne sçait pas en quel siecle il a vécu, quoique quelques modernes disent que ce fut dans le VII. siecle, vers l'an 650. Son traité a été donné par Allatius, avec notes. * Photius, *cod. 171.* Leo Allat. *in notis Eust.* Le Mire, &c.

EUSTRATE, archevêque de Nicée, vivoit dans le XII. siecle. C'étoit un homme de grande érudition. Il composa un traité contre Chrysolan, pour soutenir le sentiment des Grecs touchant la procession du saint Esprit, qui se trouve manuscrit dans les bibliotheques. Leon Allatius fait mention de cinq autres traités de cet auteur; cependant nous n'avons rien d'imprimé de lui que quelques commentaires sur les livres d'Aristote. * Leo Allatius. Du Pin, *bibliotheque des aut. eccles. XII. siécle.*

EUTA, ou OYTA, (Henri) Alleman, enseigna la philosophie & la theologie à Vienne en Autriche en 1390. On dit qu'il composa des commentaires sur le Maître des sentences; des sermons; un traité *de contractibus*; un autre *de Conceptione sancta Maria, &c.* * *Consultez* Trithéme.

EUTE, ou EUTO, (Henri) dit *Henricus Euticus*, medecin Allemand, different du précedent, vivoit en 492. & composa divers ouvrages, dont on pourra voir le dénombrement dans Trithéme, qui en parle dans son traité des écrivains ecclesiastiques.

EUTERPE, l'une des neuf muses, qu'on fait inventrice de la flute. On la représente couronnée de fleurs, tenant une flute traversiere dont elle joue, avec des hautbois à ses pieds. * César Ripa, *Iconol.*

EUTHALIUS, évêque de Sulce en Egypte, vivoit sur la fin du V. siecle. Il a été le premier auteur de la division des actes des apôtres, des épitres de saint Paul, & des épitres canoniques, en leçons, chapitres & versets. Son ouvrage est dedié à Anastase, archevêque d'Alexandrie, qui succeda à Pierre Mongus dans le siege de cette église l'an 490. M. Zacagni, garde de la bibliotheque Vaticane, nous a donné cet ouvrage dans le recueil fait de quelques monumens tirés de cette bibliotheque. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. XVII. siecle.*

EUTHARIC, dit *Callica*, Goth, descendant de Thorismond, vivoit en Espagne, content d'une fortune assez mediocre. Theodoric roi des Ostrogoths en Italie, lui donna sa fille *Amalasonthe* en mariage, l'an 515. & le fit consul en 519. Il fut pere d'Athalaric. * Procope, *de la guerre des Goths.* Cassiodore, *en la chron. & aux epist.*

EUTHIMIUS ou EUTIME, *cherchez* EUTHYMIUS.

EUTHYCRATE, fameux sculpteur, natif de Sicyone, fils & disciple de Lysippe, imita son pere dans l'exacte observation des regles de la sculpture; & aima mieux s'attacher scrupuleusement à la correction, qu'aux agrémens & à l'élegance. Il fit à Delphes deux grandes & belles statues, l'une d'Hercule, & l'autre d'Alexandre. Une grande chasse de Thespis & des Thespiades étoit encore

de sa façon. Il fit encore plusieurs figures de Medée dans son char à quatre chevaux ; plusieurs representations de meutes de chiens ; & une groupe d'un combat à cheval qui fut mis à l'entrée de la cave, où se rendoient les oracles de Trophonius. Il eut pour disciple Tisicrates, qui eut la reputation d'avoir mieux imité Lysippe qu'Euthycrate même, qui étoit son fils. * Plin. *l. 34. c. 8.*

EUTHYME, fameux athlete, natif de Locres en Italie, gagna le prix aux jeux olympiques toutes les fois qu'il le disputa, hors une seule fois que Theagene Thassien le lui ravit par surprise ; mais celui-ci bien loin de recevoir la couronne d'olivier, fut condamné à l'amende. On dit qu'Euthyme alla ensuite à Temeselle, ville d'Italie, où un certain heros paroissoit après sa mort, pour recevoir le tribut d'une fille, que les Temesiens lui offroient tous les ans, par l'avis de l'oracle ; & qu'il combattit long-tems contre ce phantôme, qui se voyant vaincu, s'évanouit, & ne parut plus. * Ælien, *l. 8. de ses diverses hist.* Pline, *l. 7. c. 47.* Pausanias, *in Eliac.*

EUTHYME, évêque de Sardes en Asie, l'un des plus zelés défenseurs des images, vécut dans le IX. siécle. On l'obligea de sortir du monastere, où il s'étoit retiré, pour gouverner l'église de Sardes, dont il revint évêque du tems de l'empereur Constantin & de l'imperatrice Irene. Il assista au second concile de Nicée, & fut chassé de son siege par l'empereur Nicephore. Il y revint sous le regne de Michel *Curopalate*, & en fut chassé une seconde fois sous celui de Leon l'*Armenien*. Il souffrit un troisiéme exil sous Michel *le Begue* ; & enfin relegué sur le cap d'Acrite en Bithynie, il mourut en chemin des mauvais traitemens qu'on lui fit souffrir vers l'an 828. ou 829. Comme il endura tous ces mauvais traitemens pour la défense du culte des images, les Grecs l'ont consideré comme un martyr, & en font la memoire au 11. de Mars. * *Actes du second concile de Nicée. Histoire Byzantine. Dissertation d'Henschenius.* Baillet, *vies des saints, mois de Mars.*

EUTHYMIUS I. de ce nom, patriarche de Constantinople dans le X. siecle, fut mis l'an 906. en la place de Nicolas, dit *Mystique*, que l'empereur Leon VI. avoit chassé de son siege. Il étoit Isaurien de nation, moine de profession, syncelle du patriarche, & avoit été choisi de l'empereur pour directeur de sa conscience. On dit que Dieu l'honora du don de prophetie, & qu'une voix extraordinaire lui commanda, pendant son oraison, de prendre le gouvernement de l'église de Constantinople qu'il refusoit. Après la mort de Leon, Alexandre II. qui lui succeda, envoya Euthymius en exil l'an 911. pour rétablir Nicolas ; & dans cette occasion quelques clercs simoniaques, qu'il avoit repris le chargerent de coups, & le traiterent très-ignominieusement. Il souffrit ces insultes sans murmurer, & vécut avec une grande patience dans son bannissement, d'où après sa mort, arrivée vers l'an 920. son corps fut porté en ceremonie à Constantinople. C'est ce qu'on peut voir dans le recit de cette translation, fait par Aretas archevêque de Césarée, qui y assista. Lippoman le rapporte ainsi dans le III. volume. * *Consultez* Curopalate, *Vie de Leon IV.* Baronius, *A. C. 901. 911. 920.*

EUTHYMIUS II. fut mis sur le siege de Constantinople après Matthieu en 1410. & mourut en 1416. ayant gouverné cette église environ six ans. * Onuphre, *en la chron.* Phrantz, *l. 1. c. 36.* Sponde, *A. C. 1419. n. 13.* Banduri, *imp. Orient. l. 8. comm.*

EUTHYMIUS, archimandrite en Palestine, fils de *Paul* & de *Denyse*, habitans de Melitene en Armenie, nâquit sous l'empire de Valens en 377. Il fut élevé par Otrée, évêque de Melitene, ordonné prêtre, & chargé de la conduite de tous les monasteres de la ville. Il se retira en Palestine à l'âge de 29. ans, & s'y renferma dans une cellule, où il travailloit des mains. Il fit amitié avec un autre solitaire nommé Theoctiste, & ils firent leur demeure ensemble dans une caverne, où plusieurs personnes les étant venu trouver, ils bâtirent proche de là des monasteres, dont Euthyme fut archimandrite. Il travailla à la conversion de plusieurs Arabes ou Sarasins, & s'opposa aux erreurs des Nestoriens & des Eutychiens. L'imperatrice Eudoxie le consulta, & fut retirée par ses réponses des erreurs, où le moine Theodose l'avoit jettée ; & après avoir passé 68. ans dans la solitude, il mourut âgé de 95. ans, 5. mois le 20. Janvier de l'année 473. * Cyrille, *Vita Euthymii, donnée dans les analectes grecques par P. Lapin.* Baillet, *vies des saints, mois de Janvier.*

EUTHYMIUS, dit ZIGABENUS, moine Grec de l'ordre de S. Basile, qui florissoit encore au commencement du XII. siécle, comme il le dit lui-même, composa un ouvrage qu'il nomma Panoplie, *Orthodoxæ fidei Panoplia dogmatica adversùs omnes hæreses.* Il fut traduit en latin par François Zini chanoine de Veronne, imprimé l'an 1586. à Lyon, & l'an 1575. à Venise. Depuis il a été mis dans la grande bibliotheque des peres. Euthymius composa aussi des commentaires sur les pseaumes, sur les dix cantiques de l'écriture-sainte, & sur les quatre évangelistes, imprimés en grec a Veronne en 1530. puis en grec & en latin. On lui en attribue encore quelques autres. Les commentaires de cet auteur sont litteraux, moraux & allegoriques : il s'attache dans le litteral à expliquer la propre signification des termes : sa morale est solide, & ses allegories naturelles & raisonnables. * Sixte de Sienne, *l. 4. biblioth. sacr.* Bellarmin, *des écriv. eccl.* Coccius, *in Cat.* Le Mire. Du Pin, *biblioth. du XII. siecle.*

EUTICHE de la ville de Troade, étant allé entendre l'apôtre S. Paul, qui prêchoit, il s'assit sur une fenêtre, & s'étant endormi, il tomba d'un troisiéme étage, & se tua. Mais S. Paul s'étant couché sur lui, lui redonna la vie. * *Actes 20. 9.* On prétend que cela arriva l'an 60. de J. C. troisiéme de Neron.

EUTICHE, affranchi d'Agrippa *le Grand*, qui faillit à perdre son maître, par un rapport qu'il fit à l'empereur Tibere ; & fut cause que ce prince Juif demeura six mois dans les prisons chargé de fers. * Josephe, *antiq. l. 18. c. 8.*

EUTICHIUS, ou EUTICHE'S, patriarche d'Alexandrie qui vivoit dans le IX. & dans le X. siécle, a écrit des annales en langue arabe, depuis le commencement du monde, jusqu'en l'an 937. qui ont été imprimées à Oxfort en 1658. avec la version latine d'Edouard Pocock, professeur des langues hebraïque & arabe, dans l'academie de cette ville-là. Le nom de patriarche, dans la langue de son pays, est *Said ibn Batric* : & *Said* en arabe signifie la même chose qu'Eutichius dans la langue grecque. Il étoit né vers l'an 876. & medecin de profession : il tint le siege patriarchal d'Alexandrie depuis l'an 933. jusqu'à l'an 940. Selden avoit déja publié auparavant quelque chose des annales de ce patriarche sous le titre de *Eutychii origines Ecclesiæ Alexandrinæ*, à Londres en 1642. où il a prétendu montrer que dans les premiers siecles du Christianisme, il n'y a point de difference veritable entre les prêtres & les évêques, puisque, selon le témoignage d'Eutichius, on ne faisoit point d'autres ceremonie, pour consacrer un évêque dans l'église d'Alexandrie, que d'élire un des douze prêtres qui composoient le clergé de cette église, & les autres onze prêtres lui imposoient les mains. Abraham Ecchellensis a composé un livre exprès imprimé à Rome en 1661. sous le titre de *Eutychius Patriarcha Alexandrinus vindicatus*, où il refute Selden, en montrant que les prêtres d'Alexandrie n'ont point eu le pouvoir de consacrer leur évêque par l'imposition des mains, cela étant reservé aux seuls évêques : ce qu'il prouve par les constitutions de cette église, & par d'autres actes. Il est bon de remarquer que ces annales du patriarche Eutichius sont peu exactes pour l'histoire & pour la chronologie : ce qui arrive à la plûpart des écrivains Arabes. * M. Simon. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du X. siécle.*

EUTICHIUS NIPHUS, *cherchez* NIPHUS.

EUTICHIUS PROCULUS, grammairien, *cherchez* PROCULE.

EUTING, *cherchez* OETINGEN.

EUTOCIUS d'Ascalon, mathematicien, composa des commentaires sur la sphere d'Archimede, sur Apollonius, &c. On ne sçait pas bien en quel tems il vivoit, & nous pouvons seulement assurer qu'il est plus ancien que Theon & que Pappus, qui le citent. * Blancanus, *Chron. Math.*

EUTROPE, sophiste Italien, comme l'appelle Suidas, vivoit dans le IV. siécle, & a écrit divers ouvrages. Il composa dix livres de l'histoire Romaine, que nous avons qu'il intitule *Breviarium rerum Romanarum*, où il raconte les choses les plus memorables qui se sont passées dans l'empire Romain, depuis la fondation de la ville jusques à l'empire de

Valens, auquel il dédie son ouvrage. Il dit lui-même qu'il a porté les armes sous Julien, & qu'il se trouva dans son expedition des Perses. Ptolomée de Lucques, Raphaël Volaterran, Philippe de Bergame, Gesner, Eisingtius, Theodore Zuinger, Possevin, & quelques autres, se sont imaginés qu'Eutrope étoit un prêtre d'Afrique & disciple de S. Augustin. Ce qui les a tous fait donner dans cette erreur, c'est que Gennade, dans son catalogue des hommes illustres, parle d'un EUTROPE, qui avoit écrit à deux sœurs, servantes de Jesus-Christ, lesquelles pour l'amour de la religion & de la pureté, furent desheritées par leurs parens; ensuite de quoi il fait mention de S. Augustin, d'Orose, & de quelques autres. Ainsi on a crû facilement que celui-la étoit l'historien Eutrope; mais le tems n'y convient point, puisque ce dernier vivoit sous le regne des enfans de Constantin, de Julien, de Jovien & de Valens; & l'autre sous celui de Theodose, d'Arcadius & d'Honorius. Outre cela on n'est pas sûr que cet auteur ait été Chrétien. Quoi qu'il en soit, son ouvrage fut en si grande estime, que Capiton, qui étoit un auteur celebre de son tems, comme le remarque Suidas, en fit une version ou paraphrase en grec. Simler assure que dans la bibliotheque de Pierre Pithou, il y avoit une traduction grecque de l'histoire Romaine d'Eutrope, composée par un certain Pæanbus: ce qui est aussi remarqué par Scaliger. Bede fait mention de lui. On doit encore se souvenir, que les onze premiers livres de l'histoire mêlée, ne sont que les dix d'Eutrope, ausquels Paul Diacre a ajouté quelque chose du sien; & c'est peut-être pour cette raison que quelques-uns comme Sigebert, & Tritheme, le placent au nombre des écrivains ecclesiastiques, quoiqu'on ne soit pas sûr, comme nous l'avons remarqué, s'il a été Chrétien. M. le Févre donna en 1683. une édition latine d'Eutrope avec des notes, & de sçavantes corrections. * Bede, *l. 1. hist. c. 11.* Hincmar de *Reims, Opusc. ad Hinc. Laudun. c. 16.* Leon d'*Ostie, l. 1. c. 17. chron. Cassin.* Vossius, *l. 2. des hist. Lat. c. 8.*

EUTROPE, eunuque dans le IV. siecle, sous l'empire d'Arcadius, parvint aux premieres charges, & s'éleva même jusqu'au consulat. Son insolence, sa cruauté, & ses impuretés, le rendirent odieux à tous les gens de bien. Il maltraitoit les plus saints prelats, n'avançoit à la cour que les flateurs & les débauchés, & fut même assez hardi, pour menacer l'imperatrice Eudoxie de la faire repudier. Quelque tems après Gaïnas Goth demanda sa tête. Europe se refugia dans une église, dont il avoit fait ôter l'immunité, & S. Chrysostome le sauva de la fureur du peuple. Il fut depuis envoyé en exil dans l'isle de Chypre; mais pour satisfaire Gaïnas, qui en vouloit à sa vie, on lui fit couper la tête à Chalcedoine, l'an 399. & l'on effaça son nom des fastes consulaires. C'est ce qui est marqué dans l'édit de son bannissement dont nous avons encore le titre dans le code Theodosien en ces termes: « Les empereurs Arcadius & Hono» rius à Aurelien prefet du prétoire. Nous avons confisqué » au profit de notre épargne, tous les biens d'Eutrope, qui a » été autrefois grand-maitre de notre chambre sacrée. Nous » lui avons ôté toute la splendeur d'une dignité qu'il desho» noroit, & comme l'honneur du consulat étoit fletri par » l'usurpation qu'en avoit faite une personne si indigne, » nous l'avons rétabli dans son premier lustre, empêchant » qu'il ne soit souillé plus longtems par le recit d'un nom si » abominable, & qu'il ne soit honteusement avili par la bas» sesse & par les crimes de cet homme de boue. C'est pour » ce sujet que nous avons aboli tous les actes, afin qu'il n'en » soit jamais parlé dans toute la posterité, que l'infamie de » notre siecle n'éclate pas plus longtems dans la prononcia» tion d'un nom si horrible, & que ceux dont la bravoure » étend ou conserve l'empire, ne soient plus obligés de ge» mir, de ce que cet homme monstrueux a souillé la digni» té du consulat. De plus, que ce malheureux sçache que » nous l'avons privé de la dignité de patrice, & de toutes » celles qui sont au-dessous de ce rang, comme en effet il les » a deshonorées par ses mœurs abominables. Nous ordon» nons que toutes les statues qui auront été dressées en son » honneur, soient brisées, &c ». Claudien a composé deux poëmes contre Eutrope, & il y represente son consulat comme quelque chose de monstreux par les crimes & par les infamies du consul. * Code Theodosien, *l. 9. de Pœn.* Saint Jean Chrysostome, *Serm. in Eutr.* Socrate, *l. 6.* Sozomene, *l. 8.* Nicephore, *l. 13.* Prosper. Ammien Marcellin. Hermant, *vie de saint Chrysostome, &c.*

EUTROPE, (Saint) que l'on croit premier évêque de Saintes & martyr, vivoit, à ce que l'on prétend, dans le I. siécle, & fut envoyé par le pape saint Clement dans les Gaules; mais la religion Chrétienne n'ayant été apportée dans ce pays que long-tems après, cette époque ne peut être veritable. On ne sçavoit rien des circonstances de son martyre du tems de Gregoire de Tours, non pas même du tems d'Usuard & d'Adon: ainsi les actes que l'on en rapporte sont plus recens & fabuleux. On ne laisse pas de faire memoire de lui au 30. Avril. * Gregor. *Turon. de glor. Mart. c. 56.* Baillet, *vies des Saints, mois d'Avril.*

EUTROPE, évêque d'Orange dans le V. siécle, étoit né à Marseille. Après avoir mené une vie seculiere, il se maria: étant devenu veuf, il entra dans le clergé de Marseille, & fut élû évêque d'Orange. En allant à son évêché, il fut tellement effrayé par les ravages que les Wisigoths & les Bourguignons avoient fai s dans la province Narbonoise, qu'il voulut renoncer à la conduite de son troupeau; mais encouragé par un saint homme nommé Aper, disciple de saint Augustin, il se rendit à Orange, & accompagna les soins qu'il devoit donner à son troupeau, d'austerites & de mortifications particulieres. Il vivoit encore l'an 475. en laquelle il signa la lettre de Fauste de Riez contre le prêtre Lucide. Il étoit ami d'Apollinaris Sidonius, évêque de Clermont. Les martyrologes font memoire de lui au 27. de Mai. * Sa vie écrite par son successeur Verus, donnée par le pere Papebrock. Baillet, *vies des Saints, mois de Mai.*

EUTROPE, évêque de Valence en Espagne, étant encore abbé d'un monastere, écrivit à l'évêque Licinien une lettre très-utile, par laquelle il lui demande » pourquoi on don» ne l'onction du chrêmeaux enfans que l'on baptise. » Il a aussi écrit une lettre à Pierre, évêque d'Iturbica, touchant la distinction des moines, laquelle contient des avis salutaires, & très-utiles pour des moines. Ce sont les paroles de saint Isidore dans son livre des hommes illustres, *chap. 32.* La derniere de ces deux lettres a été donnée par Holstenius, dans l'addition ou code des regles de Benoît d'Aniane. Elle n'est pas intitulée: *De distinctione monachorum*, comme il est marqué dans le texte d'Isidore, qui apparemment est corrompu, mais *De districtione monachorum, & ruina monasteriorum.* Il y fait voir qu'il faut reprendre sincerement les moines, & leur faire observer la regle avec exactitude & à la rigueur. Cette lettre est écrite d'un style fort simple. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. VI. siécle.*

EUTROPE, lecteur de l'église de Constantinople, du tems de S. Chrysostome, fut accusé après l'éxil de ce saint, d'avoir mis le feu à l'église de Constantinople. Il fut arrêté pour ce sujet, & on lui fit souffrir plusieurs tourmens, pour lui faire avouer que les clercs de S. Chrysostome étoient coupables de cette incendie; mais il soutint toujours constamment le contraire, & mourut dans les tourmens. On fait memoire de lui dans le martyrologe au 12. Janvier. * *Vie de saint Chrysostome par* Pallade. Baillet, *vies des saints, mois de Janvier.*

EUTROPIE, fille de Constance *Chlore*, & sœur de Constantin *le Grand.* On ignore à qui elle fut mariée; mais on sçait que Nepotien fut son fils. Ce prince s'étant fait saluer empereur, il fut assassiné 28. jours après, par les partisans de Magnence. Sa mere, qui eut le même sort, est differente d'EUTROPE, femme de Maximien Hercule. * Zosime. Idace. Eutrope, &c.

EUTYCHE'S, abbé d'un celebre monastere de Constantinople, vivoit dans le V. siécle, & en combattant les erreurs de Nestorius, devint l'inventeur d'une nouvelle heresie. Il enseigna que Jesus-Christ ne nous étoit pas consubstantiel, selon la chair; qu'il avoit un corps celeste qui avoit passé par le corps de la Vierge, comme par un canal; & qu'il y avoit eu deux natures en lui avant l'union hypostatique; mais qu'après cette miraculeuse union, il n'étoit resté qu'une nature mêlée des deux. Theodoret, dans son second dialogue, nous apprend qu'Eutychés

croyoit que la nature humaine avoit été absorbée par la nature divine, comme une goute de miel, qui, tombant dans la mer, ne periroit pas, mais seroit engloutie. Cette erreur renouvelloit celle de Valentin, de Marcion, d'Apollinaire, & des Manichéens, qui disoient que le corps du Fils de Dieu n'avoit pas été veritable, mais fantastique; qu'il avoit coulé du ciel dans le sein de la Vierge, comme de l'eau par un canal; mais la plus grande impieté qui s'ensuivit de l'unité des natures, c'étoit que par une consequence necessaire, il falloit que la divinité eût souffert les douleurs de la passion & même de la mort. Eusebe de Dorylée en Phrygie, qui étoit ami d'Eutychés s'efforça inutilement de lui faire connoître la fausseté de ses opinions: de sorte qu'il se vit obligé de le déferer à Flavien de Constantinople, qui tenoit alors en 448. un synode pour juger un differend arrivé entre Florent, metropolitain de Sardes en Lydie, & deux de ses suffragans. Eutychés fut condamné dans ce synode, & fut retranché de la communion des fideles. Il eut pourtant la hardiesse d'écrire au pape saint Leon *le grand*, pour le prévenir à son avantage; mais ce saint pontife ayant reçû les actes du synode de Flavien, confirma la condamnation de l'heresiarque, qui appella du pape à l'empereur. Il se joignit depuis à Dioscore d'Alexandrie, ennemi de S. Flavien, & avec le secours de Chrysaphius, favori de l'empereur Theodose *le Jeune*, qu'ils infecterent de leur créance, ils tinrent en 449. le concile, dit le *Brigandage d'Ephese*, où l'heresie triompha de la verité orthodoxe & de ceux qui la défendoient; mais Marcien étant parvenu à l'empire, fit tenir à Chalcedoine en 451. le IV. concile general, où les erreurs d'Eutychés & de Dioscore, furent anathematisées. * *Les actes du concile de Chalcedoine.* Idacius; Evagre; Prateole; Sandere; Baronius, *A. C. 448. 451.*

EUTYCHIEN, pape natif de l'ancienne ville de Luna, entre la Toscane & la côte de Genes, qu'on nomme presentement l'Erici, succeda le 4. Juin de l'an 275. à Felix I. Il ordonna que l'on beniroit sur l'autel les féves, les fruits, & les raisins, pour s'opposer à l'erreur de l'heresiarque Manès, qui condamnoit l'usage de ces choses; & que l'on enseveliroit les corps des martyrs dans des tuniques de pourpre: il rendit lui-même cet honneur à 340. de ces saints athletes. Depuis, on l'étendit sur les évêques: mais saint Gregoire le *Grand* défendit cet abus, & n'en exemta pas même les papes. On attribue deux épîtres à Eutychien, qui mourut martyr le 8. Decembre de l'an 283. après avoir gouverné huit ans, six mois & quatre jours. SAINT CAIUS lui succeda.

EUTYCHIEN, grammairien, dans le IV. siécle, du tems de Constantin *le grand*, écrivit quelques traités de la dédicace de Constantinople: ce qu'on peut recueillir de ce qu'en a marqué Georges Codin, *in select. de origin. Constant.* Agathias fait mention d'un autre EUTYCHIEN, qu'il nomme *le Jeune*, *in proœm. hist.*

EUTYCHIEN, (Comazon) Syrien & affranchi des empereurs, fut un des principaux ministres de Heliogabale, & contribua beaucoup à son élevation. C'étoit un esprit badin, & même bouffon; ce qui lui acquit le surnom de *Comazon*. Il fut consul, & trois fois préfet de Rome. *Dion. l. 78. & 79.*

EUTYCHIENS, sectateurs de l'heresie d'Eutychés, firent de grands maux aux orthodoxes, peu avant l'empire de Marcien, qui se vit contraint de les soumettre à la peine à laquelle les heretiques étoient assujettis par les loix des empereurs. Ces violences continuerent sous le regne de Leon, & de ses successeurs. Ils se partagerent aussi en plusieurs sectes. *Voyez* EUTYCHE'S. * Baronius, *ann.*

EUTYN, OUTIN, petite ville de la Wagrie, contrée du Holstein. On la voit entre la ville de Lubeck & celle de Kiele, à une lieue de la premiere, & à sept de la derniere. Eutyn est capitale du domaine de l'évêché de Lubeck: & elle a une citadelle, où demeure l'administrateur de cet évêché. * Mati, *dict.*

EUTYPHRON, étoit un devin, & en même tems un devot fier & superstitieux, qui par un amour mal entendu pour la justice, résolut d'accuser son propre pere, & de le faire punir, pour avoir été la cause de la mort d'un de ses fermiers. Voici le fait. Ce fermier ayant un jour trop bû s'emporta contre un des esclaves du pere d'Eutyphron, & le tua. Le pere le fit mettre dans une basse fosse, pieds & poings liés, & envoya à Athenes consulter ceux qui avoient inspection sur tout ce qui regarde la religion & les cas de conscience, pour sçavoir ce qu'il devoit faire. Pendant ce tems il negligea le prisonnier, comme un assassin, dont la vie n'étoit d'aucune consequence. Aussi en mourut-il; la faim, la soif & la pesanteur de ses fers le tuerent, avant que le messager qu'on avoit envoyé à Athenes fût de retour. Sur cela Eutyphron zélateur aveugle pour les loix, partit pour Athenes, afin d'y accuser son pere de meurtre, malgré sa famille, qui lui voulut faire comprendre que le mort étant un scelerat & un meurtrier, & celui qu'il alloit accuser son propre pere; bien loin de faire une action méritoire, il se chargeroit d'un opprobre éternel, & d'un crime abominable. Toutes ces raisons furent inutiles; il poussa sa pointe, jusqu'à ce qu'étant arrivé à Athenes, il trouva Socrate, qui eut le bonheur par sa philosophie de détourner Eutyphron d'un dessein si odieux. Platon a fait un dialogue, qu'il nomme *Eutyphron* ou *de la Sainteté*, & qui contient l'entretien de Socrate avec Eutyphron. On pourroit croire que ce personnage a été inventé par Platon, pour nous faire connoître le caractere du faux dévot & du superstitieux; mais M. Dacier (*dans sa traduction de Platon, tom. I. pag. 505. 2. édition de Paris 1701.*) assure qu'on lit dans les anciens qu'Eutyphron profita de la conversation de Socrate, abandonna ses poursuites, & laissa son pere en repos: d'où il conclut que les dialogues de Platon ne sont pas faits sur des sujets feints; mais qu'ils ont un fondement très-réel & très-veritable, comme ceux que Xenophon nous a conservés.

EUTYQUE, EUTYCHE, ou EUTYCHIUS, patriarche de Constantinople, fils d'*Alexandre* & de *Symesie*, vint au monde l'an 512. Son pere le fit batiser quand il eut atteint l'âge de raison. Il fut d'abord évêque de Lazique, dans la province du Pont. Il quitta son évêché pour se retirer dans un monastere de la ville d'Amasée; il fut choisi pour general de tout l'ordre monastique de ce pays. En 552. il fut député par l'évêque d'Amasée, au second concile de Constantinople, qui est le V. general. Etant arrivé à Constantinople avant que le concile fût assemblé, il y soûtint que l'on pouvoit condamner ceux qui étoient morts dans la communion de l'église; appliquant cette maxime à la condamnation de Theodore de Mopsueste, dont il s'agissoit. Ayant plû par-là à Justinien, cet empereur le fit élire patriarche de Constantinople, après la mort de Memnas, arrivée en ce tems-là. Eutyque présida à ce concile, & jouit paisiblement du siége de Constantinople pendant 15. années; mais s'étant declaré contre le dogme de ceux qui croient que le corps de J. C. étoit devenu incorruptible dès le moment qu'il avoit été uni à la divinité, & qui étoient protegés par Justinien, il fut arrêté l'an 565. & mandé à un synode d'évêques. Ayant refusé d'y comparoître, il fut condamné & relegué dans une isle de la Proponcide, d'où il fut conduit dans son monastere de la ville d'Amasée. Jean Scholastique fut mis en sa place; mais après la mort de ce dernier, arrivée l'an 577. Eutyque fut rétabli. Il composa alors un traité *de la Resurrection*, où il soûtenoit que le corps des hommes ressuscités seroit si subtil, qu'il ne pourroit plus être palpable. S. Gregoire député du pape Pelage II. le détrompa de cette opinion. Eutyque tomba malade le jour de Pâques de l'an 582. après avoir officié, & mourut le 6. Avril, âgé de 70. ans. Les Grecs ont toujours celebré sa memoire au 6. d'Avril; les Latins ne l'ont mis dans leur martyrologe que fort tard.* *Sa vie écrite par* Eustathe, *prêtre, dans* Bollandus. S. Gregoire, *liv. 24. des moral. c. 29.* Eusthathius, *en sa vie rapportée par* Surius, *au 6. Avril.* Baronius, *A. C. 553. 564. 578. 583. &c.* Baillet, *vies des saints, mois d'Avril.*

EUTYQUE, ou EUTYCHE, (saint) soûdiacre d'Alexandrie, & ses compagnons, souffrirent pour la foi de la divinité de Jesus-Christ, dans la ville d'Alexandrie, quand George s'empara de ce siége, à Pâques, l'an 356. Eutyche fut battu à coup de nerfs de bœuf, puis relegué aux mines de Phaïno. Il eut plusieurs compagnons de ses souffrances. On peut voir la description de cette persecution dans saint Athanase. Le cardinal Baronius est le premier qui ait mis Eutyque & ses compagnons dans le martyrologe, au 26. de

Mars. * S. Athanase; Baronius; Hermant; De Tillemont; Baillet, *vies des saints*, *mois de Mars*.

EWEL, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Surrei, qu'on appelle *Copthorn*. Il y avoit près de là un palais royal bâti par le roi Henri VIII. & nommé *Non-Such*. Ce bourg est à douze milles anglois de Londres.* *Dict. Angl.*

EUXIN, *voyez* PONT-EUXIN.

EUXIPPE, fille de Scedas, pauvre habitant de Leuctres, ayant été violée par les députés de Lacedemone, se fit mourir elle-même. * Diodor, *liv. 15.*

EUZOIUS, diacre d'Alexandrie, dans le IV. siécle, fut déposé en même tems qu'Arius, par l'évêque d'Alexandrie: ce qui fut confirmé dans le concile de Nicée. L'an 335. il presenta une confession de foi, orthodoxe en apparence, à l'empereur Constantin, ce qui le fit recevoir dans l'église. Les Ariens le mirent en 361. sur le siége d'Antioche, à la place de Melece, qui soutenoit, contre leur attente, le parti de la verité catholique. Cet heretique baptisa peu après l'empereur Constance, comme nous l'apprenons de S. Athanase. Lorsque Jovien fut parvenu à l'empire. Euzoïus lui parla contre ce dernier, & tâcha de lui donner un successeur; ce qui causa de grands désordres dans l'église d'Alexandrie.* Socrate; Sozomene; Theodoret; Baronius, *A.C. 335. 360. 361. 369.* Hermant, *vie de S. Athanase*. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du IV. siécle.*

EUZOIUS, different du précedent fut disciple du rheteur Thespesius avec S. Gregoire de Nazianze. Il fit ses études dans sa jeunesse à Cesarée de Palestine, dont il fut ensuite évêque. Il renouvella la bibliotheque d'Origene & de Pamphile, faisant décrire les livres sur de nouvelles peaux, parce que les anciennes commençoient à se pourrir. Il fut enfin chassé de l'église du tems de Theodose. Il avoit écrit plusieurs traités, dont il étoit facile d'avoir connoissance du tems de S. Jerôme. C'est là ce que ce pere nous en apprend. S. Epiphane en parle dans l'heresie 73. & le met au nombre des évêques qui étoient purement Ariens. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. tom. 4.*

E X

EX, (*Aix*) est le nom que Pline donne à un écueil de la mer Egée, entre Tenedos & Chio, lequel ressemble à une chevre: ce qui la fait appeller de ce nom, du mot grec αἴξ, *Capra*, *l. 4. c. 12.* Plutarque parle d'un jeune homme de ce nom, dans le livre des questions grecques, *qu. 12.*

EX, riviere d'Angleterre, *voyez* EXCESTER.

EXAGON, ambassadeur de Chypre à Rome, de la race des Ophiogenes, peuples de cette isle, fit paroître en presence des consuls, qu'il étoit vrai que ces Ophiogenes avoient une puissance naturelle de faire fuir les serpens, & de guerir ceux qui en étoient mordus. On dit qu'il se mit de son bon gré dans un tonneau plein de serpens, & qu'alors on vit ces bêtes lui lécher le corps aussi doucement qu'eût fait un petit chien. * Pline *l. 18. c. 3.*

EXALTATION DE LA SAINTE CROIX: fête instituée pour celebrer la memoire du jour que la sainte Croix fut rapportée à Jerusalem, d'où elle avoit été enlevée par Chosroès roi de Perse. Ce barbare avoit pris cette ville, l'an 614. ou 615. avoit emporté ce sacré bois, & avoit emmené captifs un grand nombre des fideles, entre lesquels étoit Zacharie patriarche de Jerusalem. L'empereur Heraclius ayant levé une puissante armée, défit Chosroès en plusieurs rencontres, depuis l'an 624. jusqu'en 628. que ce roi fut obligé de prendre la fuite. Alors Chosroès tomba malade, & fit couronner roi son cadet, au préjudice de Siroès son aîné; lequel indigné de cette injuste preference, fit enfermer son pere & son frere dans une prison, où il les fit mourir avec une extrême cruauté. Siroès se voyant élevé sur le trône, fit la paix avec l'empereur Heraclius; & par le traité il lui rendit le bois de la Croix, le patriarche Zacharie, & tous les autres Chrétiens esclaves. Heraclius revint triomphant à Constantinople, & tout le peuple alla au devant de lui avec des rameaux d'olivier & des flambeaux. Il voulut aussi conduire lui-même à Jerusalem le bois de la vraie Croix; & lorsqu'il y fut arrivé, il la chargea sur ses épaules, pour la porter avec plus de pompe sur le calvaire, d'où elle avoit été enlevée. On dit qu'étant à la porte qui mene à cette montagne, il ne put avancer, qu'il n'eut quitté ses habits couverts de pierreries, pour en prendre de plus simples: ce qu'il fit par le conseil du patriarche Zacharie. Dans la suite du tems, il fut ordonné que tous les ans on feroit une fête solemnelle en memoire de ce rétablissement; & depuis ce tems-là l'église la celebre le 14. Septembre, sous le nom de *l'Exaltation de la Sainte Croix*. Cette fête étoit très-celebre en Orient, & ce jour-là il venoit à Jerusalem des pelerins de tous les endroits du monde.

☞ * Il faut remarquer que long-tems avant cet événement, on celebroit dans l'église Grecque & dans la Latine une solemnité en l'honneur de la Croix, sous le même nom d'exaltation, en memoire des paroles de Jesus-Christ, qui dit en parlant de sa mort, *Lorsque je serai exalté, j'attirerai toutes choses à moi. Lorsque vous aurez exalté le fils de l'homme, vous connoitrez qui je suis.* Le cardinal Baronius dit, qu'au tems de l'empereur Constantin, la croix fut exaltée dans tout l'univers, par la liberté qu'eurent les fideles de prêcher l'évangile, & de bâtir des eglises. La vraie Croix fut aussi exaltée, lorsqu'ayant été trouvée par sainte Helene, elle fut placée avec magnificence dans l'église que l'on bâtit en son honneur sur le calvaire. *Voyez* INVENTION. * Baronius, *Notes sur le Mart. & Ann.*

EXAMILION, muraille celebre que l'empereur Emanuel fit élever en 1413. sur l'Isthme de Corinthe, pour mettre le Peloponnese à couvert de l'invasion des barbares. Elle étoit ainsi nommée, parce que sa longueur étoit de six milles. Cette fameuse muraille commençoit au port de Lechée, à seize stades de Corinthe, & finissoit au port de Cenchrée, vers le golfe Saronique, maintenant d'Engia. Amurat II. ayant levé le siége de Constantinople en 1424. fit demolir l'Examilion, nonobstant la paix qu'il venoit de conclurre avec l'empereur Grec. Les Venitiens, pour conserver leurs états dans la Morée, firent dessein de rétablir ce rempart: & en 1463. Louis Loredano, general de la mer, y débarqua des troupes & les joignit à celles de Bertoldo d'Este, pour les employer conjointement à un si grand ouvrage. Ils y firent travailler trente mille ouvriers, qui en quinze jours de tems le mirent dans sa perfection, y ajoutant des doubles fossés, & 136. tours. Les infideles vinrent attaquer cette forte muraille; mais ils furent repoussés, & se retrancherent aux environs. Loredano alla au siége de Corinthe; & peu de tems après Bertoldo se rendit au camp, où il reçut un coup de pierre qui termina sa vie. Bertino de Calcinato, qui prit après lui le commandement de l'armée, craignant l'approche du Beglierbei, qui s'avançoit à la tête de 80000. hommes, abandonna le siége, & la défense de cette fameuse muraille, qui avoit été faite avec une dépense incroyable. * Coronelli, *description de la Morée.*

EXAMINATEURS DE LIVRES, *cherchez* CENSEURS.

EXARQUES, gouverneurs que les empereurs de Constantinople envoyoient en Italie. L'Exarchat fut commencé par Justin *le Jeune* l'an 567. ou 568. après que, par le moyen de Belisaire & de Narsès, on eut chassé la plûpart des barbares qui s'étoient établis en Italie. Ravenne en étoit la ville capitale, & l'Exarchat, qui comprenoit aussi Bologne, Imola, Faënza, Forli, Cesenne, Bobie, Ferrare & Adria. Les Exarques s'attribuerent souvent l'autorité d'élire les papes. Euthychius fut le dernier, & fut chassé par Alstolfe roi des Lombards, qui se rendit maître de l'Exarchat l'an 751. ou 752. Pepin *le Bref*, roi de France, l'ôta à Alstolfe; & un de ses chapelains, après avoir pris possession de toutes les villes, en porta les clefs sur l'autel de S. Pierre & S. Paul, pour montrer que son maître en faisoit donation aux saints apôtres.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Exarques de Ravenne.

En 567. ou 568. Longin, Patrice.
583. Smaragde, Patrice.
587. Romain, Patrice.
598. Callinique.
602. Smaragde rétabli.
610. Jean Remiges, ou Demiges.
614. Eleuthere.
619. Isaac, Patrice.
643. Theodore Calliopas.

649. Olympius.
650. Theodore Calliopas rétabli.
686. Un autre Theodore.
687. Jean.
701. Theophylacte.
710. Jean Rizocope, ou *Tranche-racine.*
713. Scholastique.
715. Paul Patrice.
718. Eutychius.

EXARQUE : ce mot employé pour signifier une dignité ecclesiastique, est pris pour l'évêque de la principale ville d'un diocèse, c'est-à-dire, de plusieurs provinces, ce que les Latins appellent primat. Il y avoit en Orient autant d'Exarques que de diocèses. Il est fait mention de ces Exarques dans le concile de Chalcedoine ; mais depuis les Exarques de l'Asie & du Pont furent éteints, parce que l'évêque de Constantinople s'empara de leur jurisdiction ; ensorte qu'il n'y eut plus en Orient que Constantinople, Alexandrie & Antioche, qui jouirent des droits d'Exarques, sous le titre de patriarches. Ceux qu'on appelle presentement Exarques parmi les Grecs, sont bien differens de ces anciens. Le mot d'Exarque ne signifie à present autre chose chez eux, que député ou délegué. C'est le titre que le patriarche donne à ceux qu'il délegue pour des affaires ecclesiastiques. Par exemple, (comme le pere Goar l'a observé *dans ses notes sur l'Office de Constantinople*) ceux que le patriarche envoie en diverses provinces, pour voir si l'on y observe les canons ecclesiastiques, si les évêques font leur devoir, & si les moines sont dans la regle, se nomment Exarques, quoique ce ne soient en effet, que des visiteurs ou des députés pour de certaines affaires. C'est en ce sens que M. Simon dit que Melece Syrigue, que Thomas Smith avoit traité de petit Grec inconnu, étoit un homme fort connu dans l'église de Constantinople, puisque son patriarche l'avoit choisi dans un synode pour aller en Moldavie en qualité d'Exarque, ou de principal député, pour examiner une confession de foi composée par le clergé de Russie, qui a été reçue ensuite par toutes les églises grecques d'Orient.* Paul Diacre ; Blondus ; Riccioli ; M. Simon, *créance de l'église Orientale.*

EXCELLENCE. On traitoit d'*Excellentissime*, les rois de France de la premiere & de la seconde race, & on leur donnoit le titre d'*Excellence* ; mais nous voyons d'autre part, que Charlemagne & Alain l'ont aussi donné au pape Adrien ; Kenulphe, roi des Merciens, au pape Leon III. & Yves, évêque de Chartres à Paschal II. & que Fulbert de Chartres l'a aussi donné à Lutheric, archevêque de Sens, & S. Bernard à Ricuin, évêque de Toul. Le titre d'*Excellence* a été le premier qu'on ait donné aux princes du sang de France, & à ceux des autres maisons souveraines ; mais, comme plusieurs grands seigneurs qui n'étoient pas princes, prirent aussi le titre d'*Excellence*, les princes, pour se distinguer, prirent l'*Altesse*. Les ambassadeurs de France à Rome, donnoient autrefois l'*Excellence*, non seulement aux parens du pape regnant, au connétable Colonne, au duc de Bracciano ; mais encore à leurs fils aînés, au prince de Carbognano, aux ducs Savelli & Cesarini, & aux princes des maisons papales : ensuite ils ont été plus reservés. Ils ont été plus liberaux de ce titre à l'égard des princesses Romaines ; car ils le donnent à toutes. Les vicerois de Naples ne traitent point d'*Excellence*, les seigneurs Romains qui ont des fiefs dans ce royaume, sur-tout lorsqu'ils y sont en personne. On donna l'*Excellence* aux nieces du pape Clement IX. pendant qu'on ne traitoit leurs maris que d'*Illustrissimes* ; & après sa mort on donna encore l'*Excellence* à son neveu, quoiqu'il n'eût ni duché ni principauté. Les ducs & pairs de France seculiers ont eu à Rome ce titre d'*Excellence*, lorsqu'ils y ont été. Mais à l'égard des pairs ecclesiastiques l'évêque de Laon ayant prétendu ce titre, il l'eut des seigneurs Romains ; mais peu de cardinaux le lui donnerent. Les autres le traiterent de *Seigneurie Illustrissime* ; & d'autres lui parlerent par *Lei*, c'est-à-dire, en troisiéme personne, ceux de Rome soutenant que le titre d'*Excellence* est seculier, & ne peut être donné aux ecclesiastiques. A l'égard des ambassadeurs, l'origine du titre d'*Excellence* qu'on leur donne, vient de ce que le roi Henri IV. ayant envoyé à Rome en 1593. le duc de Nevers en qualité de son ambassadeur, on lui donna, à cause de sa naissance, le titre d'*Excellence* ; & tous les ambassadeurs l'ont pris depuis, même les ambassadeurs des princes d'Italie, d'Allemagne, & du grand maître de Malte. L'empereur & le roi d'Espagne consentirent en 1636. que l'on donnât le titre d'*Excellence* aux ambassadeurs de Venise. L'ambassadeur de Savoye a obtenu en plusieurs cours d'être traité comme le sont ceux des têtes couronnées, & d'être appellé *Excellence*. Il en est de même de l'ambassadeur de Toscane, & des autres princes d'Italie ; mais les ambassadeurs des couronnes leur disputent ce titre à Rome, parce que cet usage n'y est pas établi. Il n'y a point de roi qui donne l'*Excellence* aux ambassadeurs ; mais les états generaux & les prince d'Italie le font. La république de Venise les traite de *Votre Seigneurie*. La cour de Rome ne veut point traiter d'*Excellence*, les ambassadeurs ecclesiastiques, quoique ces prélats se fassent qualifier d'*Excellence*, & que les autres ambassadeurs leur donnent ce titre. A l'égard des personnes revêtues de grandes charges, les cardinaux & les princes Romains donnent le nom d'*Excellence* au chancelier, aux ministres & secretaires d'état, & aux premiers presidens des cours superieures de France ; aux presidens des conseils d'Espagne ; au chancelier de Pologne ; & à ceux qui possedent les premieres dignités des états, pourvû qu'ils ne soient point ecclesiastiques ; car alors ils ne leur donnent que la qualité de *Seigneurie Illustrissime*.* *Memoires curieux.*

EXCESTER, que les auteurs Latins nomment *Exonia* & *Isca Dunmoniorum*, ville d'Angleterre, capitale de la province de Devonie, ou comté de Devon, avec évêché suffragant de Cantorberi. Elle est située sur la riviere d'Ex, qui est l'*Isca* ou *Isaca*, des Latins, & qui a sa source vers les frontieres du comté de Sommerset. Ensuite elle traverse le comté de Devon ; & grossie par les eaux de quelques rivieres, elle arrose Excester, & se jette dans la mer au village dit Exmouth. Le siége épiscopal qui a été très-long-tems dans les villes du comté de Devon, ne fut rétabli à Excester qu'en 1049. Leofroi en fut le premier prélat, & mourut en 1073.* Camden, *descr. magna Britan. &c.*

EXCOMMUNICATION. Le mot d'Excommunication signifie en general séparation de la communion ou commerce avec une personne avec laquelle on en avoit auparavant. En ce sens tout homme qui est exclus d'une societé ou d'un corps, & avec lequel les membres de ce corps n'ont plus de communication, peut être dit excommunié ; mais on restreint l'idée de ce terme à ce qui regarde la religion, tant parmi les Payens que parmi les Juifs & les Chrétiens ; car les Payens avoient aussi-bien que ceux-ci leurs excommunications, qui se faisoient par les prêtres avec des cerémonies usitées en tel cas. On défendoit à ceux que l'on excommunioit d'assister aux sacrifices, d'entrer dans les temples, & ensuite on les livroit aux démons & aux furies d'enfer, avec des imprécations : c'étoit ce que l'on appelloit *sacris interdicere, diris devovere, execrari* ; & parce que cette peine étoit terrible, on ne s'en servoit qu'à l'extrémité, quand le coupable étoit incorrigible. La prêtresse Theane, fille de Menon, fut louée de n'avoir pas voulu excommunier Alcibiade, quoique les Atheniens l'eussent ordonné, & au contraire les prêtres Eumolpides furent blâmés de l'avoir fait. Platon *l. 7.* des loix, défend à tous les prêtres & prêtresses d'excommunier personne, avant que d'avoir examiné murement les raisons qu'ils ont de le faire, selon les loix, & de n'en venir là qu'à l'extrémité. Cette cerémonie passa des Grecs aux Romains : elle étoit très-ancienne parmi eux, quoique l'on s'en servit rarement, comme le remarque Plutarque. Nous en avons un exemple en la personne de Marcus Crassus. Atteïus, tribun du peuple, ne pouvant l'empêcher d'aller en Syrie pour faire la guerre aux Parthes, il courut vers la porte par où Crassus devoit courir, & mit au milieu un réchaut plein de feu. Quand Crassus fut proche, il jetta dessus quelques parfums en prononçant contre lui des malédictions, & faisant des imprécations épouvantables, qu'il accompagnoit de l'invocation de certains dieux, dont les noms seuls faisoient frémir. La plus rigoureuse punition qu'eussent les Druides parmi les Gaulois étoit l'excommunication, comme nous l'apprenons de Cesar, *l. 6.* « Lorsque quelqu'un, (dit-il, par- «

» lant des Druides) ne veut pas acquiescer à leur jugement, » ils lui interdisent la communion de leurs mysteres. Ceux qui » sont frappés de cette foudre, passent pour scelerats & pour » impies; chacun fuit leur rencontre & leur entretien; s'ils ont » quelque affaire, on ne leur fait point justice; ils ne sont point » admis aux charges, ni aux dignités, & meurent sans hon- » neur & sans crédit. » Lorsque celui qui avoit été excommunié venoit à résipiscence, qu'il detestoit son crime, & qu'il en demandoit pardon aux dieux, il s'adressoit aux prêtres pour être rétabli; & alors le prêtre après l'avoir éprouvé, le remettoit dans l'état où il étoit auparavant. Lorsque l'excommunié venoit à mourir, sans avoir été rétabli, les prêtres ne laissoient pas d'offrir un sacrifice aux dieux Manes, pour les prier de ne point maltraiter son ame. * *Antiq. grec. & rom.*

Chez les Juifs on separoit de la communion pour impureté & pour crime. L'une & l'autre excommunication étoit decernée par les prêtres, qui declaroient l'homme impur ou coupable. L'excommunication pour cause d'impureté, cessoit quand l'impureté étoit cessée, & que le prêtre le déclaroit. L'excommunication pour cause de crime, ne finissoit que quand le coupable, reconnoissant sa faute, se soumettoit aux peines qui lui étoient imposées par les prêtres, ou par le Sanhedrin. En levant l'une & l'autre, les prêtres offroient des sacrifices pour le peché. Les Juifs distinguoient trois sortes d'excommunications; qui sont marquées dans le nouveau testament: elles étoient précedées de censures ou d'avertissemens secrets. Si le coupable les méprisoit, on commençoit par le séparer de la synagogue, & même du commerce avec les autres Juifs pour trente jours. Cette premiere excommunication s'appelloit *Niddui*, c'est-à-dire, *séparation*, & étoit prorogée jusqu'à ce que le coupable se fût reconnu. Personne ne pouvoit s'approcher de l'excommunié, pas même sa femme. La seconde sorte d'excommunication étoit appellée, *Kerem*, c'est-à-dire, anathême: elle étoit plus solemnelle, se faisoit en presence de toute l'assemblée du peuple avec de grandes imprécations. La troisiéme & la derniere étoit appellée *Chammata*; celle-ci se publioit au son des trompettes, & privoit l'excommunié de toute esperance de retour à la synagogue: c'est peut-être le *Maranatha* de S. Paul. Cependant les plus habiles ne distinguent que deux sortes d'excommunications, le *Nidus* & *le Kerem*. Les Juifs ne se servoient de l'excommunication, que pour des pechés qui regardoient la religion. Depuis ils en ont usé pour des interêts civils, elle est encore en usage parmi eux. On fouettoit ordinairement le coupable, avant que de le chasser de la synagogue. On mettoit sur le tombeau de celui qui mouroit lié de l'excommunication, une pierre, pour faire connoitre qu'il avoit mérité d'être lapidé. Autrefois c'étoient les prêtres & ensuite le Sanhedrin, qui portoit la sentence d'excommunication. Les Juifs ont eu depuis des tribunaux, qu'ils appellent *maisons de jugement* etablies pour excommunier & punir les coupables. L'absolution se donne d'une maniere fort simple, en déclarant que le pécheur est delié de l'excommunication, & qu'il a droit de rentrer dans la synagogue. *Drusius, *De novem sect. lib. 3. cap. 11.* Buxtorf, *ep. hebr.* Morin, *de Pœnitentia. Continuation de l'histoire des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à notre tems.*

Les Chrétiens, dont la societé doit être souvent l'institution de Jesus-Christ, très-pure dans la foi & dans les mœurs, ont toujours eu grand soin de séparer de leur communion les Heretiques & les personnes coupables de crimes. C'est ce qu'on a appellé parmi eux excommunication, qui privoit non du commerce civil avec les autres Chrétiens, mais de la communion ecclesiastique, de la participation des sacremens; de l'assistance aux prieres, & enfin de tous les offices & fonctions de religion. Il faut commencer par distinguer deux sortes d'excommunications en usage parmi les anciens Chrétiens. L'excommunication *medecinale* & l'excommunication *mortelle*, comme les appelle S. Augustin. La medecinale est celle des penitens, qui étoient séparés de la communion pour toute leur vie ou pour un tems, jusques à ce qu'ils eussent expié leur faute. Sur celle-ci, *voyez* PENITENS. La mortelle étoit celle qui étoit portée contre les Heretiques ou contre des pecheurs impenitens & rebelles à l'église. J. C. ayant donné à son église le pouvoir d'excommunier, & les apôtres en ayant usé, les évêques successeurs des apôtres, ont eu le même pouvoir, & ont prononcé des sentences d'excommunication contre les heretiques & les pecheurs impenitens. Il est même arrivé que des évêques & des églises se sont mutuellement excommuniés, c'est-à-dire, se sont separés de communion. Les conciles provinciaux ont eu droit d'excommunier les clercs & les laïques de la province; & les conciles generaux tous ceux d'entre les Chrétiens qui pechoient contre la doctrine, la discipline ou les mœurs. C'étoit une regle generale, que quand un homme avoit été excommunié dans sa province, il n'étoit plus permis de le recevoir à la communion dans aucune église. Les conciles se servoient du mot d'anathême pour prononcer l'excommunication contre des personnes, ou pour déclarer que ceux qui commettoient ce qu'ils défendoient, seroient excommuniés. Les canonistes ont depuis distingué deux sortes d'excommunications; l'une que l'on encourt en commettant l'action défendue, qu'ils appellent excommunication *ipso facto*, ou *latæ sententiæ*; & l'autre, qui doit être portée par le juge en consequence de la loi, qu'ils appellent comminatoire, ou *ferendæ sententiæ*: celle-ci doit être precedée de monitions canoniques. Les anciens & les nouveaux canonistes ont distingué differentes sortes de censures ou de peines ecclesiastiques, selon la difference des personnes & des fautes. Anciennement les clercs étoient déposés, privés des fonctions de leur ministere & réduits à la communion laïque. On ne les privoit quelquefois que d'une partie des fonctions de leur ministere. Il y a des conciles qui les réduisent à une communion, qu'ils appellent communion étrangere, *communio peregrina*, c'est-à-dire, à un simple rang d'honneur, sans aucunes fonctions. A l'égard des laïques, outre l'excommunication medecinale & mortelle, dont nous avons parlé, il y en avoit une pour des fautes plus legeres, par laquelle on leur ordonnoit de s'abstenir seulement pour quelque tems d'assister à l'église. Les nouveaux canonistes distinguent deux sortes d'excommunications, la *majeure*, qui prive l'homme entierement de la communion de l'église, du pouvoir de recevoir & d'administrer les sacremens, & de tout droit aux fonctions ecclesiastiques; & la *mineure*, qui ne le prive que du droit de recevoir les sacremens, les ordres & les benefices ecclesiastiques: mais non pas des autres marques de communion, comme d'entendre la messe, d'assister au service divin. Outre l'excommunication, les canonistes distinguent deux autres sortes de censures, la *Suspense*, & l'*Interdit*, la suspense par laquelle une personne ecclesiastique est privée à cause de quelque faute, de l'exercice de son ordre, office & benefice, en tout ou en partie pour un tems certain ou indéfini. L'interdit est une censure, par laquelle l'église défend l'usage des sacremens, les divins offices en public, & la sepulture ecclesiastique. Il est local, personnel ou mixte. Enfin les canonistes ont distingué diverses sortes d'irregularités, ou d'empêchemens par lesquels les personnes sont rendues inhabiles à recevoir les saints ordres, ou à les exercer quand elles les ont reçûs.

Les causes de l'excommunication se peuvent réduire à trois chefs, l'erreur, le crime & la desobéissance; mais suivant les anciennes maximes des saints & les loix de l'église, il faut être reservé à lancer ces excommunications, & ne le faire qu'à l'extrémité & avec douleur. Dans les premiers siécles de l'église on ne se servoit du glaive de l'excommunication que pour des choses spirituelles. Dans la suite les conciles ont prononcé des excommunications, contre ceux qui s'emparoient des biens des églises; & enfin on les a employées pour obliger de reveler ce que l'on sçait qui a été fait de tort à un particulier, soit en sa personne, soit en ses biens, c'est ce qu'on appelle *Monitoire*, dont l'usage est devenu commun dans ces derniers siécles.

Le principal effet de l'excommunication, est de séparer l'excommunié de la societé des fideles, & de lui ôter le droit d'assister aux assemblées qu'ils font pour adorer Dieu en commun, de le priver de l'Eucharistie, de l'assistance aux prieres communes, des sacremens & de tous les autres devoirs, par lesquels la societé est liée & unie en une seule communion. Un excommunié est à l'égard d'un Chrétien comme un Payen & comme un Publicain, suivant les termes de l'évangile; mais elle ne le prive pas précisément des devoirs de la societé civile, qui lui sont dûs en qualité d'homme, de citoyen, de pere, de mari, de

roi, par le droit naturel, par le droit des gens, & par le droit civil. Néanmoins, dès les premiers siécles de l'église, les apôtres ont recommandé aux fideles de n'avoir point de commerce avec les excommuniés, de les éviter, de ne pas manger avec eux, & même de ne pas les saluer: cette défense ne doit pas néanmoins s'étendre aux devoirs nécessaires & d'obligation, mais seulement à une familiarité que l'on est libre d'avoir ou de ne pas avoir. Les canonistes renferment communément les effets de l'excommunication dans ce vers:

Os, orare, vale, Communio, mensa negatur.

C'est-à-dire, qu'on leur refuse la conversation, la priere, le salut, la communion & la table, choses pour la plûpart civiles; mais ces mêmes canonistes y apportent des exceptions contenues dans le vers suivant:

Utile, lex, humile, res ignorata, necesse.

Qui veut dire que la défense n'a point de lieu entre le mari & la femme, le pere & les enfans, entre les parens, & à l'égard de ceux à qui l'on doit l'obeïssance, & que l'on peut communiquer avec un excommunié, si l'on ne sçait pas qu'il le soit, ou qu'il y ait lieu d'esperer qu'en conversant avec lui on pourra le convertir; ou enfin quand les devoirs de la vie civile, l'utilité ou la necessité le demandent. Suivant le droit nouveau, ceux qui communiquent avec des excommuniés d'une excommunication majeure, sont censés excommuniés. Il n'en est pas de même de ceux qui communiquent avec des excommuniés d'une excommunication mineure; & l'usage est établi en France, qu'il n'y a aucune peine contre ceux qui communiquent avec des personnes qui ont encouru l'excommunication même majeure, s'ils ne sont pas dénommés. Quelques papes ont prétendu qu'ils avoient droit, en excommuniant les rois & les princes de les priver de leurs états & de leurs biens. Cet usage, dont Gregoire VII. est le premier qui ait donné l'exemple, n'a été que trop commun, & a eu de funestes suites; mais c'est une entreprise contraire à l'esprit de J. C. & de l'église, à laquelle les princes & les évêques se sont toujours opposés avec raison. Quand un homme excommunié mouroit dans son excommunication, on lui refusoit la sepulture ecclesiastique & les prieres de l'église: s'il arrivoit que les corps des excommuniés fussent enterrés en terre sainte, on les déterroit & même on croyoit qu'il falloit reconcilier l'église ou le cimetiere, dans lequel il avoit été enterré. Il y a eu un tems que l'on croyoit que les excommuniés, s'ils n'étoient absous, ne pouvoient pourir. On a excommunié même les morts dans la communion de l'église, en ôtant leur nom des Dyptiques, c'est-à-dire, du catalogue de ceux pour lesquels on prioit à l'autel, & en déterrant leurs corps. Quelque formidable que soit l'excommunication, si elle est nulle ou injuste, elle n'a que des effets exterieurs, & ne rend point celui qui est innocent, coupable devant Dieu.

La maniere d'excommunier étoit fort simple dans l'ancienne église. Du tems des apôtres, les fideles se séparoient eux-mêmes de la communion de ceux qui étoient dans l'erreur, ou qui vivoient d'une maniere dereglée, suivant les ordres qu'ils en recevoient des apôtres ou des évêques. Dans les siecles suivans, les conciles & les évêques séparoient de la communion les hérétiques, & ceux qui étoient coupables de crimes, prononçoient contre eux anathême, & ne souffroient pas qu'ils assistassent aux assemblées des fideles. On a depuis employé en quelques endroits des ceremonies effrayantes, pour rendre l'excommunication plus terrible, comme d'allumer des cierges, de les jetter par terre, de les éteindre, & de les fouler aux pieds, en prononçant l'excommunication. En quelques endroits, quand un homme étoit excommunié, la populace portoit une biere devant sa porte, proferoit quantité d'injures contre lui, & accabloit sa maison d'une grêle de pierres. On se contente à present de fulminer l'excommunication dans l'église en pleine assemblée, sans autre ceremonie, & il n'y a qu'à Rome où l'usage d'excommunier, en éteignant un cierge, se pratique encore, dans le tems que l'on fulmine le Jeudi Saint la bulle *in Cœna Domini.*

L'absolution de l'excommunication étoit anciennement reservée aux évêques. A present il y a des excommunications, dont les prêtres peuvent relever; il y en a de reservées aux évêques; & d'autres au pape. Il y a eu un tems, qu'il étoit ordonné par les loix & par les capitulaires de nos princes aux excommuniés, de se faire absoudre dans un tems, à peine d'être mis en prison ou privés de leurs biens. * Morin, *de Pœnitentia.* Eveillon, *des Censures.* Du Pin, *de antiq. eccles. discipl. Dissert. de Excomm. Traité des Excomm.*

EXEGETES, étoient parmi les Atheniens des jurisconsultes, que les juges consultoient sur les causes d'homicide; sçavoir si celui qui avoit tué avoit eu droit de le faire. Les Exegetes ayant entendu l'accusateur & l'accusé, en presence des juges qui les interrogeoient, disoient leur avis que les juges suivoient. * Rossæus, *Archeologia Attica l. 3.* Samuël Petit, *Comment. in leges Attic. l. 9. tit. 1.* Il y avoit aussi des Exegetes parmi les ministres des temples.

EXIL, peine très-ancienne. Quelques-uns en font remonter l'origine jusqu'au commencement du monde, quand Dieu chassa Adam du paradis terrestre, & qu'il punit Caïn du meurtre de son frere, en l'obligeant d'être vagabond & fugitif sur la terre. Mais sans remonter si haut, on peut dire que l'exil a été pratiqué dans toutes les nations, quand pour le bien public ou pour la punition des crimes, on a chassé des sujets qui étoient à charge à l'état, ou qui avoient commis quelque crime hors de leur patrie. Les Heraclides furent chassés d'Argos par Eurysthée. La loi de l'Ostracisme chez les Atheniens, condamnoit à l'exil un citoyen qui devenoit suspect à cause de sa trop grande puissance. Chez les Romains, pour obliger un homme de sortir hors des états de la république Romaine ou de l'empire, on défendoit à tous les citoyens & sujets de lui donner aucun secours, ce qui s'appelloit *aquæ & ignis interdictio.* On les releguoit dans les isles pour toujours, ou pour un tems. Enfin l'exil a été & est encore une punition commune dans toutes les nations. C'est ce que nous appellons bannissement. * *Antiquités grecques & romaines.*

EXILLES, bourg & forteresse de France en Dauphiné, dans les Alpes, au Briançonnois, sur une montagne, dans la vallée d'Oulx, & aux frontieres du Piémont, près de la Doire, & à deux lieues de Suse. * Sanson. Baudrand.

EXODE, livre canonique de l'écriture sainte, est le second du Pentateuque, c'est-à-dire, des cinq livres écrits par Moyse. Les Hebreux le nomment *Veelle Semoth*, des premiers mots qui le commencent, & qui signifient en latin, *Hæc sunt nomina.* Nous lui donnons le nom d'*Exode*, qui veut dire, *sortie*, pour marquer celle des enfans d'Israël hors de l'Egypte, par le moyen de Moyse, parce que l'histoire de cette delivrance est racontée dans ce livre, aussi-bien que la maniere dont Dieu donna à Moyse les tables de la loi. Il contient l'histoire de tout ce qui se passa dans le desert sous la conduite de Moyse, depuis la mort de Joseph, jusqu'à la construction du tabernacle pendant quatre ans. On y trouve la description des plaies dont l'Egypte fut affligée, l'abregé de la religion & des loix des Israëlites, avec les préceptes admirables du décalogue. Ce livre est divisé en 40. chapitres. * Saint Jerôme, *in prolog. Ep. ad Parali. & ad Desid.* Du Pin, *Dissert. Prélim. sur la bible.*

EXODE, dans les tragédies & les comédies, étoit une partie de la piece, après laquelle il n'y avoit plus de chants du chœur: ce qui a rapport au dernier acte. Ce nom vient du mot grec ἔξοδος, qui signifie sortie ou fin. Ce que les anciens appelloient *Exodion*, est autre chose, & s'entendoit d'une espece de farce, qui se jouoit à la fin des pieces de theatre, par ceux qu'ils nommoient *Exodiaires*, pour chasser la tristesse que le peuple auroit pû concevoir à la vûe des objets tragiques, & le renvoyer dans une disposition plus gaie. * Dempster, *ad Rosin. Antiq. Rom. l. 8. c. 9.*

EXOMOLOGESE en grec ἐξομολόγησις, signifie *Confession*, employé anciennement pour marquer la penitence publique, *voyez* PENITENCE.

EXONIENS, *Æxonenses*, peuples de l'Attique, fort sujets à la médisance & à la raillerie, donnerent sujet à cet ancien proverbe des Grecs: *Gardez-vous des Exoniens.* * Cœlius Rhodiginus, *l. 18. c. 25.* Strabon, *l. 9.*

EXORCISMES, ou CONJURATIONS: ce sont de certaines oraisons ou benedictions, pour guerir des ma-

ladies, pour détourner des orages, pour chasser des animaux nuisibles, pour preserver de quelque danger, & pour faire sortir le demon du corps d'un possedé. Joseph rapporte que Salomon composa des charmes contre les maladies, & qu'il fit des exorcismes très-efficaces pour chasser les demons. Il ajoute que ces charmes & ces exorcismes étoient fort en usage parmi les Juifs, & qu'il avoit vû un certain Eleazar, qui, en présence de l'empereur Vespasien, guérit plusieurs personnes possedées du demon, en leur appliquant au nez un anneau, dans le chaton duquel étoit renfermée une certaine racine que Salomon avoit découverte, & dont l'odeur faisoit sortir le demon par les narines: ensuite de quoi il le conjuroit de ne plus revenir, & recitoit les exorcismes que Salomon avoit inventés. Les sçavans n'ajoûtent pas foi à cette histoire, parce que l'écriture sainte ne dit rien de semblable de Salomon. Que si Eleazar a fait les prodiges dont parle Josephe, ce n'a été que par l'operation du demon. Il est vrai néanmoins que l'usage des exorcismes est aussi ancien que l'église. Jesus-Christ même, ses apôtres & ses disciples, & depuis les évêques, les prêtres & les exorcistes l'ont pratiqué dans tous les siecles. On peut encore aujourd'hui se servir des exorcismes, mais cela ne se doit faire que par des personnes, qui soient approuvées de l'église pour cela, afin d'empêcher les abus & les superstitions, qui se pourroient glisser dans cet usage. On voit principalement des paysans & des soldats qui ont des oraisons particulieres pour guerir plusieurs maladies, & produire d'autres effets extraordinaires; mais ces moyens sont superstitieux & illicites, & ne tirent leur vertu que de la puissance du demon, en consequence d'un pacte exprès ou tacite. * Thiers, *traité des superstitions.* Duguet, *traité des exorcismes à la fin de sa dissertation theolog. sur l'Eucharistie.*

EXORCISTES, l'un des ordres mineurs, dont la fonction étoit d'exorciser les energumenes & les catechumenes: les Grecs ne les considéroient pas comme étant dans les ordres, mais simplement comme des ministres. S. Jerôme ne les met pas non plus au nombre des sept ordres. Dans l'église Latine, les exorcistes se trouvent au nombre des ordres mineurs après les acolythes; & la ceremonie de leur ordination est marquée dans les anciens rituels. Ils recevoient le livre des Exorcismes de la main de l'évêque, qui prononçoit ces paroles: *Recevez ce livre, & l'apprenez par cœur, & ayez le pouvoir d'imposer les mains sur les energumenes baptisés ou catechumenes*, avec une benediction particuliere. Il y a eu des Exorcistes parmi les Juifs, dont il est fait mention dans l'évangile, dans les actes, & dans Josephe. Saint Justin martyr, dans son dialogue contre Triphon, reproche aux Juifs que leurs Exorcistes se servoient, comme les Gentils, de pratiques superstitieuses dans leurs exorcismes, en employant des parfums & des ligatures. Cela fait voir qu'il y avoit aussi parmi les payens, des gens qui se mêloient d'exorciser les Demoniaques. * Lucien en fait mention.

EXOUCONTIENS, *voyez* ARIENS.

EXPERIENS, *cherchez* CALLIMAQUE.

EXPIATION, ceremonies par lesquelles les hommes se purifioient de leurs pechés. Il y avoit chez les Juifs une fête solemnelle des expiations, qui se celebroit le 10. du mois de Tisri, dans laquelle le grand prêtre faisoit la ceremonie de l'Expiation pour les pechés du peuple, * *Levit.* 19. On s'y préparoit par un jeûne; & ensuite le grand prêtre revêtu de ses habits sacerdotaux, après avoir offert un bœuf en sacrifice, recevoit du peuple deux boucs & un bellier, qui lui étoient presentés à l'entrée du tabernacle ou du temple. Il tiroit le sort sur ces deux boucs, en mettant deux billets dans l'Urne, l'un pour le seigneur, & l'autre pour Azazel, c'est-à-dire, pour le bouc qui devoit être conduit hors du camp ou de la ville, chargé des pechés du peuple, que les Grecs appellent *ἀποπομπαῖον*, & les Latins, bouc émissaire. Il immoloit pour le peché celui qui étoit destiné par le sort à être offert au Seigneur; & reservoit celui sur lequel le sort du bouc émissaire étoit tombé, & l'offroit au Seigneur. Ensuite prenant l'encensoir du feu sacré des holocaustes, & d'un encens qu'il jettoit dessus, il entroit dans le sanctuaire, y faisoit sept aspersions du sang du bouc qu'il avoit immolé. Il en sortoit pour immoler à l'autel des holocaustes, le bouc sur lequel étoit tombé le sort du Seigneur, portoit de son sang dans le sanctuaire, & faisoit de même sept aspersions avec ce sang. Il revenoit ensuite dans le tabernacle ou dans le temple, y faisoit des aspersions de ce sang, & en arrosoit les quatre coins de l'autel des holocaustes. Le sanctuaire, le tabernacle, & l'autel étant ainsi purifiés, le grand prêtre se faisoit amener le bouc émissaire, mettoit la main sur la tête de cet animal, confessoit ses pechés, & ceux du peuple, & prioit Dieu de faire retomber sur cet animal la peine qu'ils avoient meritée, le bouc étoit ensuite conduit dans un lieu desert, où il étoit mis en liberté ou precipité. Le grand prêtre quittant ensuite ses habits, se lavoit dans le lieu saint; & les ayant repris après s'être lavé, il offroit en holocauste deux beliers, l'un pour le peuple, & l'autre pour soi. Il mettoit sur l'autel la graisse du bouc immolé pour le peché: après quoi tout le reste de cette victime étoit porté hors du camp, & brûlé par un homme qui ne rentroit dans le camp qu'après s'être purifié en se lavant: celui qui avoit conduit le bouc emissaire en faisoit de même. Telle étoit l'Expiation solemnelle pour tout le peuple parmi les Hebreux. Les Juifs ont substitué à present un coq qu'ils immolent. Outre cette expiation generale, ils avoient encore plusieurs expiations particulieres pour les pechés d'ignorance, soit pour les meurtres involontaires, soit pour les impuretés legales, soit par des sacrifices, soit par des absolutions ou des aspersions. On les peut voir décrites dans le Levitique. * *Levit. c.* 16. *& autres chapitres, & dans les commentateurs. Continuat. de l'hist. des Juifs depuis* J. C. *jusqu'à présent.*

Cet usage des expiations est passé des Hebreux aux Grecs, & ensuite aux Romains. La ceremonie d'expier la plus ordinaire chez les uns & les autres, étoit l'ablution: ils avoient aussi recours aux temples, aux autels & aux sacrifices. Sophocle, Euripide, & les autres poëtes Grecs & Latins, parlent de ces expiations par l'ablution. Oedipe, Thesée, Hercule expierent ainsi les crimes & les meurtres qu'ils avoient commis. Il y avoit des mysteres particuliers pour ces expiations, comme ceux de Cerès Eleusine. Denys d'Halicarnasse rapporte de quelle maniere le jeune Horace fut purifié du crime du meurtre de sa sœur. « On dressa, (dit-il,) deux autels, l'un à Junon, l'autre à Janus; on y offrit des sacrifices, & on fit passer le jeune Horace sous le joug. » Il y avoit aussi des ceremonies d'expiations chez les autres peuples, particulierement chez les Egyptiens & chez les Lydiens. * *Antiq. grec. & rom.*

Pour les Chrétiens qui sont lavés du sang de l'agneau sans tache, ils n'ont point eu d'autres ceremonies d'expiation particulieres, que celle de l'application de son sang par les sacremens, ou seulement quelques ceremonies, comme l'eau benite, qui ne sont que des signes exterieurs de la purification interieure qui se fait en eux par l'opération du Saint Esprit.

EXPILLI, (Claude) président au parlement de Grenoble, né le 21. Decembre de l'an 1561. à Voiron en Dauphiné, fils d'un autre *Claude* Expilli, qui s'acquit beaucoup de réputation dans les armées, & de *Jeanne* Richard. Il etudia à Turin, & apprit en 1581. & 1582. le droit à Padoue, où il lia amitié avec les plus sçavans hommes de ce tems. On met en ce rang Speron Speroni, Jerôme Torniel, Tiberius Decianus, Marcus Mantua, Gui Pancirole, Jacques Menochio, Vincent Pinelli, Zabarella, Picolomini, & divers autres, dont le nom seul fait l'éloge. Expilli étant revenu en France, & s'étant fait recevoir docteur de Bourges, où le celebre Jacques Cujas lui donna de grands éloges, vint s'établir à Grenoble, où il se distingua tellement parmi les avocats de ce parlement, que le roi Henri *le grand* le jugea digne des plus importantes charges de la Robe. Il eut celle de procureur du roi en la chambre des finances, puis celle d'avocat du roi au parlement, & enfin celle de président. Le même roi Henri IV. & Louis XIII. l'employerent pour des affaires importantes dans le comté Venaissin, en Piémont & en Savoye, où il fut premier président au parlement de Chamberi, après la prise de cette ville en 1630. Trois ans après il fut employé par le roi à Pignerol; & étant revenu à Grenoble, il y mourut le 22. ou 23. Juillet 1636. âgé de 75. ans. Le président Expilli avoit épousé *Isabeau* Bonneton, dont il eut une fille unique, *Gasparde*, dame de Brion, Nous avons quelques ouvrages de ce magistrat en prose & en vers entr'autres un traité *in fol.* de l'ortographe fran-

çoise, en 1618. Jacques-Philippe Thomasin, évêque de Citta-Nova, a fait son éloge parmi ceux des hommes de lettres, & Antoine Boniel de Chatillon, son neveu, avocat general dans la chambre des comptes de Dauphiné, a écrit sa vie. N. Chorier en parle ainsi dans l'histoire de cette province, abregée pour Monseigneur le Dauphin. » Claude Expilli, (dit-» il) étoit president en ce même parlement. Ses ouvrages sont » des témoins irreprochables de son sçavoir, qui n'avoit pas » d'etroites bornes. Il étoit orateur, jurisconsulte, historien » & poëte. Si est-ce qu'il ne paroit qu'imparfaitement dans » ses ouvrages. Il avoit des qualités admirables. Il étoit à tous » les gens d'esprit un ami qui ne leur manquoit jamais au be-» soin. Qui meritoit son amitié, l'avoit infailliblement, & » c'étoit la meriter que d'avoir de la vertu & du sçavoir. An-» toine Boniel de Chatillon, avocat general dans la cham-» bre des comptes de Dauphiné, a écrit sa vie; & le portrait » qu'il a fait d'Expilli est plus fidele que celui qu'Expilli même » a fait de soi dans ses sçavantes œuvres.

EXQUILIES, *cherchez* ESQUILIES.

EXTRAVAGANTES: nom que l'on a donné aux épîtres decretales, qui ont été publiées depuis les clementines, dont nous avons parlé dans l'article, DECRETALES. Les premieres sont celles de Jean XXII. successeur de Clement V. Elles furent ainsi appellées, lorsque n'étant pas encore mises en ordre, elles sembloient *vaguer hors* du corps du droit canon: & ce nom leur est demeuré après qu'elles ont été inserées dans le corps du droit. On a ensuite appellé extravagantes communes, la derniere collection des decretales, jusqu'en 1483. quoiqu'elles soient aussi comprises dans le corps du droit canon. * Doujat, *hist. du droit canonique.*

EXTREMADOURE, *cherchez* ESTRAMADOURE.

EXTREMOS, ou ESTREMOS, petite ville de Portugal, dans la province d'Alentejo, avec un ancien château sur la riviere Tera, qui se vient jetter dans le Tage, est située proche d'Evora & d'Elvas, près de la Guadiane. Ce fut là que mourut sainte Elisabeth, reine de Portugal, en 1336. * Sanson. Baudrand.

EXTUCA, province du royaume de Maroc, dans le pays de Sus, s'étend sur les côtes de l'Ocean, vers le mont Atlas, & les frontieres du Biledulgerid. * Sanson. Daper, *de l'Afrique.*

EXUPERE, *Exuperius*, évêque de Toulouse, tint le siege après S. Sylve, successeur de Rodanius, mort en exil pour la foi orthodoxe, & fut un modele illustre de la charité épiscopale, au commencement du V. siecle; car durant une grande famine, après avoir vendu tous ses biens; il vendit encore les vases sacrés d'or & d'argent, qui étoient dans l'église, pour assister les pauvres; de sorte qu'il portoit le corps de J. C. dans un panier d'ozier, & son sang dans un calice de verre. Sa charité parut encore dans la Palestine & en Egypte, par le secours qu'il donna aux saintes Vierges & aux Anachoretes. S. Jerôme parle de ses liberalités, & le compare à la veuve de Sarepta. Ce saint docteur lui dédia aussi ses livres sur le prophete Zacharie. Exupere changea dans Toulouse le temple de Minerve, en une église de la sainte Vierge, qui est aujourd'hui *la Dorade*; & délivra cette ville de la juste crainte qu'elle avoit des Vandales. Le pape Innocent I. lui écrivit une épître decretale, qui contient sept titres ou réponses à la consultation du saint prelat, & sur-tout pour les livres canoniques. L'église fait mention de S. Exupere dans son martyrologe le 28. Septembre; & de sa translation au 14. Juin. On ne sçait pas bien l'année de sa mort. Il étoit encore vivant dans le tems que Rome fut prise par les Goths en 409. on croit qu'il a vécu jusqu'en 417. * S. Jerôme, *Ep. 4. ad Rust. præfat. in Zach. l. 3. Comm. in Mal. Epistolis ad Furiam, ad Exuperiam, ad Ageruchiam.* S. Paulin, *Epist. 48.* S. Gregoire de Tours, *l. 2. hist. c. 13.* Innocent I. *epist. 3.*

☞ Le cardinal Baronius, soutient dans le V. tome de ses annales ecclesiastiques, que cet évêque est cet excellent rhetoricien, dont parle Ausone dans son livre des professeurs. C'est dans l'epigramme 17. qui commence ainsi,

Exuperi *memorande mihi, facunde sine arte.*

Elie Vinet & Joseph Scaliger ne sont pas de ce sentiment, dans leurs notes sur Ausone; & Hauteserre, historien d'Aquitaine, remarque fort bien qu'Exupere le rhetoricien fut précepteur des enfans de Delmatius, frere de Constantin *le grand*, environ l'an 336. & l'évêque gouvernoit l'église de Toulouse, l'an 405. Catel est encore de ce sentiment. Les sçavans pourront consulter & juger si on a raison de dire qu'un autre EXUPERE, évêque de Cahors, qui vivoit dans ce même siécle, peut être le même rhetoricien, comme quelques-uns l'ont pensé. * Scaliger, *in notis ad Auson. l. 1. c. 12.* Hauteserre, *rer. Aquit. l. 5. c. 1.* Ausonius, *ad usum delphini*, dans les notes.

E Y B.

EYBEN (Hulderic) étoit originaire d'une noble & ancienne maison de la Frise Orientale, dans le pays d'Harlingen. Il nâquit à Norden le 20. Novembre 1629. A l'âge de six ans il perdit son pere, & par les soins de sa mere & de ses parens, il fut mis au college, où il se distingua par les progrès qu'il fit dans les lettres humaines. Il passa ensuite à Rintelen, où il prit les premieres teintures de la jurisprudence. De-là, étant allé à Marpurg en 1651. dans le tems, que se fit en cette ville le rétablissement de son academie, il mit au nombre de ses bonnes fortunes d'avoir eu pour maîtres Juste Sinold, surnommé *Schutz*, & Jean Helvic son fils, dont le premier a été chancelier de l'academie, & le second antecesseur & conseiller du landgrave de Hesse, puis du conseil aulique de l'empereur. Instruit par ces deux docteurs habiles de la parfaite connoissance de l'état de l'Empire, il parvint en 1655. au doctorat, honneur qu'il n'estima pas au dessous de sa naissance. Peu de tems après, il fut choisi par Georges II. landgrave de Hesse pour une des chaires de professeur en droit. Il y alloit de toute l'Allemagne un si grand concours d'auditeurs pour l'entendre, qu'il le disputoit à Jean Otton Tabor chancelier de cette académie, & qui a laissé un grand nombre d'ouvrages. Eyben fut appellé en 1669. par les ducs de Brunswic & de Lunebourg, en la ville d'Helmstat, où il s'acquitta avec beaucoup de reputation des charges de conseiller & d'antecesseur. Il fut nommé par le cercle de la basse Saxe, pour remplir une place de juge dans la chambre imperiale de Spire; & en 1678. il fut reçû au nombre des assesseurs. L'empereur Leopold, informé du merite & des bonnes qualités de M. Eyben, l'approcha de sa personne en le faisant conseiller de son conseil aulique. Pour récompense de ses services, sa noblesse fut rétablie dans son premier lustre; & pour comble d'honneur, il fut immatriculé dans le corps de la noblesse libre & immediate de l'empire au quartier du Rhin. Il mourut le 25. Juillet 1699. Ses ouvrages ont été tous ramassés en un volume *in folio*, & imprimés à Strasbourg en 1708. ils sont divisés en trois parties. La premiere contient des observations mêlées de theorie & de pratique sur les instituts de Justinien. La deuxiéme contient plusieurs dissertations contenant le droit des particuliers, & la troisiéme regarde le droit public & féodal. * *Journal des sçavans* 1708.

EYDER, & EYDERSTEDE, *voyez* EIDER.

EYMBECK, petite ville du duché de Brunswick, en basse Saxe. Elle est dans le quartier de Grubenhagen, près de la Leyne, entre la ville de Gottingen, & celle d'Hildesheim, à sept lieues de la premiere & à dix de la derniere. Eymbeck a été une ville imperiale & libre. Elle dépend maintenant de la maison de Brunswick. * Mati.

EYMOUTIERS, bourg avec une collegiale. Il est dans le Limosin, sur la Vienne à sept lieues de Limoges du côté du levant. * Mati, *dict.*

EYSACH, ou EYSOCH, riviere d'Allemagne. Elle baigne Brixen dans le Tirol, & Bolsano dans l'évêché de Trente, & peu après elle se décharge dans l'Adige. Mati, *dict.*

EYSENACH, en latin *Isenacum*, ville du duché de Thuringe dans le cercle de la haute Saxe en Allemagne sur le fleuve Nessa, qui entre un peu plus bas dans le Verre, sur les frontieres de la Hesse. Elle est au duc de Veimar, de la maison de Saxe, & est située à sept lieues d'Erford, & à quatre de Mulhausen. * *Voyez* SAXE.

E Z A.

EZAN, parmi les Turcs, est la proclamation de la priere qui se fait par les Muezzins sur les Minarets ou Tours des Mosquées. *Edan* ou *Ezan*, en arabe signifie *crier*, &

particulierement *appeller le peuple à haute voix*. Chaque Minaret a son Muezzin, pour y faire l'Ezan. *Voyez* MINARET. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

EZECHIAS, roi de Juda, fils d'Achaz & d'Abia, & petit fils de Joatham, étoit un prince très-religieux, & établit entierement le culte du vrai Dieu dans le royaume de Juda, dont il prit le gouvernement, l'an du monde 3308. & avant J. C. 727. Il fit abattre tous les autels, qui étoient sur les collines, brula les bois sacrés, & brisa le serpent d'airain que les Juifs avoient, pour leur ôter tout sujet d'idolâtrie. Eusebe dit, qu'il supprima plusieurs livres de Salomon, qui traitoient des choses naturelles, à cause de l'abus que les simples en faisoient; & Genebrard ajoute après les Hebreux, qu'il étoit sçavant dans les mathematiques, & qu'il fit une reformation de l'année des Juifs, par l'intercalation du mois de Nisan, au bout de chaque troisiéme année. Après ces reglemens politiques, il songea à la guerre & défit les Philistins qui s'étoient revoltés contre son pere. Dans la quatriéme & sixiéme année de son regne, Salmanazar prit Samarie, mit fin au royaume d'Israël, & mena Osée en prison où il mourut. Avant ce succès en l'an du monde 3322. & 713. avant J. C. qui étoit la quatorziéme année d'Ezechias, ce prince ayant été malade très-dangereusement, le prophete Isaïe lui avoit annoncé qu'il mourroit; mais ses pleurs firent revoquer cette sentence; & pour preuve que Dieu lui accordoit encore quinze ans de vie, l'ombre remonta de dix lignes sur le cadran au soleil qu'Achaz avoit fait faire; & par ce miracle inoui, le jour où il arriva fut plus long de dix heures qu'il ne devoit être, selon l'opinion de plusieurs anciens peres. Merodach Baladan, roi de Babylone, envoya à Ezechias des ambassadeurs, qui lui porterent des presens, & eurent ordre, après s'être rejouis avec lui du recouvrement de sa santé, de s'informer de ce miracle. Josephe dit, que c'étoit pour faire alliance avec lui. Cette ambassade, qui lui étoit fort honorable, lui inspira de si bons sentimens de soi-même, qu'il montra tous ses trésors aux envoyés. Dieu voulant punir cette vanité, fit dire à Ezechias par Isaïe, que tous ces tresors seroient un jour transportés à Babylone. Il obtint, par son repentir, qu'il ne verroit point ces malheurs. Ezechias refusa ensuite de payer le tribut qu'il devoit au roi d'Assyrie. Pour s'en venger, Sennacherib vint en Judée avec une puissante armée, & y prit plusieurs places: ce qui obligea le roi de lui envoyer des presens, avec promesse de lui payer le tribut. Sennacherib passa en Egypte; & étant revenu trois ans après, l'an du monde 3325. & 710. avant J. C. il mit le siege devant Jerusalem; mais avant qu'il eût tiré un coup de fleche, l'ange du Seigneur tua en une nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes de son armée, avec tous ses chefs. Enfin, Ezechias mourut âgé de 53. ans, après en avoir regné 29. l'an 3337. du monde, & 698. avant J. C. La tradition des Juifs rapportée par S. Jerôme sur le 39. chapitre d'Isaïe, étoit qu'Ezechias fut malade à l'extremité, parce qu'il n'avoit pas chanté un cantique d'action de graces après la défaite de Sennacherib; mais les autres croient avec plus de raison, que sa vanité en fut la cause. * IV. *des Rois*, *18. & suiv. Isaïe*, *36. & suiv. Ecclesiastique*, *c. 48.* Josephe, *liv. 9. & 10. Antiqq. Jud.* Genebrard, *in chron. &c.*

EZECHIAS, frere d'*Ananias* grand sacrificateur des Juifs, fut obligé de se cacher dans les égoûts de Jerusalem avec son frere & quelques autres sacrificateurs pour éviter la fureur de Manahem, qui tranchoit du roi dans cette ville. Ils ne s'étoient pas si bien cachés qu'ils l'avoient crû; car ils furent découverts le lendemain, & cruellement massacrés par les factieux. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l. 2. c. 31.*

EZECHIAS, fils de *Chobaré*, étoit un homme audacieux, cruel & entreprenant. Il se joignit dans Jerusalem à Eleazar fils de Simon contre le parti de Jean. Tous ensemble ils se rendirent maîtres de la partie interieure du temple, dont ils firent un arsenal, mirent leurs armes sur les portes de ce saint lieu: & faisoient de-là des sorties très-vigoureuses sur Jean & sur les habitans de Jerusalem. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l. 5. c. 7.*

EZECHIEL, prophete, & le troisiéme des quatre qu'on appelle *les grands prophetes*, étoit de la race Sacerdotale, fils du sacrificateur *Buzi*. Il fut transferé à Babylone sous Jechonias, & commença à prophetiser à l'âge de 30. ans, au cinquiéme mois de la cinquiéme année de la transmigration de Jechonias, qui est la 585. avant J. C. comme il le temoigne lui-même au second chapitre de sa prophetie. Il continua de prophetiser pendant vingt ans, & fut tué, à ce que l'on croit par un prince de sa nation, qu'il avoit repris de ce qu'il adoroit les idoles. L'auteur de l'ouvrage imparfait qui se trouve dans les œuvres de S. Jean Chrysostome, semble dire qu'il fut écrasé entre des pierres. On l'enterra dans le sepulchre de Sem, où la devotion fit venir dans la suite un grand concours de peuple. Le martyrologe romain en fait mention au 10. Avril. Sa prophetie est fort obscure, particulierement au commencement & à la fin; & c'est peut-être la raison, pour laquelle les Juifs ne vouloient pas qu'on la lût avant que d'avoir atteint l'âge de trente ans. Après avoir décrit sa vocation, il prédit la captivité & la ruine de Jerusalem, pour confirmer les prédictions de Jeremie, & refuter les vaines promesses des faux prophetes. Il prédit aussi les malheurs qui devoient arriver aux peuples voisins, & prophetisa le retablissement du peuple Juif & du temple, qui ne sont que les figures du regne du Messie, de la vocation des Gentils, & de l'établissement de l'église. C'est de tous les prophetes celui qui est le plus rempli de visions énigmatiques. S. Jerôme dit que son style n'est ni fort éloquent ni fort grossier, mais qu'il est entre les deux. Il est plein de belles sentences, de riches comparaisons, & fait paroître beaucoup d'erudition dans les choses profanes. Ses propheties, ou visions, qui sont au nombre de 22. sont disposées suivant l'ordre du tems qu'il les a eues. Les plus sçavans commentateurs sur la prophetie d'Ezechiel, sont Pradus & Willalpand Jesuites. * *Ezechiel*, *1. 2.* &c. S. Jerôme, *prefat. in Ezec. Ep. ad Paulin.* Bayle, *dict. crit. 2. edit.*

EZECHIEL, Juif, poëte Grec, vivoit sous l'empereur Trajan ou Adrien, & même peut-être encore après; quoique Sixte de *Sienne* l'ait mis 40. ans avant J. C. & M. Huet plus d'un siecle avant J. C. Il court sous ce nom une tragedie grecque sur Moyse, ou de la delivrance des enfans d'Israël d'Egypte. Frederic Morel traduisit les fragmens qui en restoient de son tems, en prose & en vers latins sur la fin du XVI. siécle: ce qui n'en a pas rendu la lecture plus frequente, ni la piece beaucoup plus commune. Elle a été imprimée à Paris en 1609. Clement *Alexandrin* parle de cet auteur plus d'une fois, & il en rapporte un grand fragment. Gentien Hervet, qui croyoit cette piece perdue, conjecturoit par ce morceau, que toute la piece devoit être également écrite. * Clement *Alexandrin* au 1. *des Tapiss.* & Eusebe *de Cesarée*, au *l. 9. de prap. evang.* Gentien Hervet, *in comment. ad Strom.* Baillet, *jugem. des sçav.* Huet, *Demonst. Evang. 22.*

EZEL, sorte de pierre ou de limite, près de Jerusalem, jusques où les Juifs pouvoient aller le jour du Sabbat. Elle en étoit éloignée de cinq stades. * *I. Rois*, *XX. 19.*

EZERO, petite ville autrefois épiscopale. Elle est dans la Thessalie, en Grece, sur un petit lac qui porte son nom, entre le golfe d'Armiro & la ville de Larissa, dont elle étoit suffragante.

EZIER (Jean) natif de Mayence dans le XVI. siécle, étoit un sçavant astronome, & composa divers ouvrages; comme *specul. astronom. &c.* * Vossius, *de math.*

EZZELIN, ECCLIN, ou ICELIN *da Onara*, ou *de Romano*, natif du village d'Onara, dans la Marche Trevisane, étoit fils d'Ezzelin, surnommé *le Moine*, originaire d'Allemagne, qui étoit fils d'un autre EZZELIN, dit *le Begue*, & petit fils d'Alberic, qui avoit suivi l'empereur Othon III. & s'étoit établi en Italie. Ezzelin vivoit dans le XIII. siecle, & se rendit redoutable par ses cruautés & par ses violences. Il combattit d'abord à la tête des Gibelins, & remporta de grandes victoires; puis negligeant les avantages du parti, pour ne songer qu'à son propre interêt, il se rendit maître de Verone, de Padoue, & de quelques autres villes d'Italie, où il exerça une tyrannie si odieuse, & avec tant de mépris pour la religion, qu'il confera les benefices, & profana les choses les plus saintes. Plusieurs croient qu'il avoit été engendré par le demon. Les papes Gregoire IX. Innocent IV. & Alexandre IV. dont il avoit si souvent attaqué l'autorité dans la personne de leurs legats, ayant employé

inutilement les anathêmes ecclesiastiques, firent prêcher la croisade contre ce tyran. Un jour, irrité de ce que la ville de Padoue s'étoit revoltée contre lui, il fit mourir douze mille habitans qu'il avoit, ou dans ses troupes, ou à son service. S. Antoine de Lisbonne, dit *de Padoue*, fut le seul qui osa le reprendre de ses vices. Il ne voulut rien répondre; mais il manda quelques-uns de ses satellites, pour le faire mourir, en lui portant des presens que le Saint refusa. Toutes les villes de la marche Trevisane, & les princes de Lombardie ligués contre lui, le prirent lorsqu'il alloit attaquer Milan, & le menerent à Soncino, où il mourut desesperé le dix Octobre mil deux cent cinquante-neuf, après avoir exercé sa tyrannie durant plus de quarante ans. Il étoit entêté de l'astrologie à ce point, qu'il n'entreprenoit rien sans avoir consulté quatre astrologues, dont il avoit coûtume de se faire suivre; pour sçavoir les heures & les momens qu'il devoit prendre pour exécuter ses entreprises. * Le Moine *de Padoue, chron. liv. 1. & 2.* Sigonius, *de reg. Ital. lib. 19.* Sponde, *A. C. 1226. 1236. 1259.* Maschiaradi, *vite di capit. illustr.*

EZZEMULUK, ou AZZALMOLOUK: ce nom, qui signifie *la force & le prix des rois*, est le nom du quinziéme prince de la maison & de la dynastie des Bouides. Il étoit fils de Solthan *Eddoulat*, & succeda à son oncle *Gelaleddoulat*, l'an de l'hegire 435. de J. C. 1043. dans la charge d'Emir-al-Omara ou connétable de Bagdet; mais sa puissance fut fort affoiblie par les Turcs Selgiucides, qui commençoient à prévaloir dans tout l'état des califes. Il mourut l'an de l'hegire 440. cependant on lui donne 24. ans de regne; parce qu'il regna après son pere Solthan *Eddoulat*, dans l'Ahovaze & dans la Perse, avant qu'il possedât la charge d'Emir-al-Omara auprès du calife. * D'Herbelot, *bibl. Orient.*

FAB

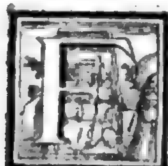

CETTE lettre, que quelques-uns mettent entre les muettes, & quelques autres entre les demi-voyelles, est la même que *le Digamme Eolien*, parce qu'elle est comme un double r ou gamma grec. Elle a presque le même son que le φ des Grecs; & c'est pour cette raison que quelques-uns s'en servent indifferemment, & sur-tout en notre langue, comme dans les mots Pharamond & Faramond. Les autres croient qu'il faut conserver le Ph pour les mots qui viennent du grec; & l'F pour ceux qui sont ou latins, ou tirés du latin. L'empereur Claude, qui, au rapport, de Suetone, ajoûta trois lettres aux anciennes, & les mit en usage, introduisit un Digamme ou F renversée, qui eut la force de l'V consonante. Cette sorte d'écriture paroît encore aujourd'hui dans les inscriptions qui furent faites sous le regne de cet empereur. Aulu-Gelle rapporte la raison de cette invention. L'F n'avoit pas son aspiration si forte que le φ, comme le témoigne Terentien.

F littera à Græco φ recedit, lenis & hebes sonus.

C'est pour cette raison que Ciceron se mocque d'un Grec, qui voulant dire *Fundanius*, prononçoit *Phundanius*, c'est-à-dire, un P avec une aspiration *P hundanius*: ce qui n'empêcha pas que dans le declin de la langue, ces deux lettres ne soient mises l'une pour l'autre, comme on le voit dans les gloses anciennes *Falanx* pour *Phalanx*, *Filosophia* pour *Philosophia*, &c. On se servoit de l'F, pour marquer 40. comme nous l'apprenons de ce vers:

Sexta quaterdenos gerit quæ distat ab alpha.

Le ϝ chez les Grecs, avec une barre dessus, signifie quarante mille. On marquoit les esclaves qui s'étoient enfuis d'une F au front. Cette lettre est la marque des monnoyes fabriquées à Angers; & dans le calendrier ecclesiastique elle est la sixiéme lettre dominicale. * Aulu-Gelle, *l. 4. c. 5.* Suetone, *en Claude*, *c. 41.* Priscien, &c.

FAB

FABA anciennement *Apheca*; petite ville ou bourg de la Judée. Ce lieu, qui est à sept ou huit lieues de la ville d'Acre, vers le Levant, donne le nom de *Campo de Faba* à une grande plaine, que les anciens appelloient *Esdrelon*, ou *Campus Magnus*. Elle est une partie de la Galilée, située entre la Samarie, la mer de Galilée, les montagnes du Liban, & le Mont-Carmel. Elle peut avoir dix lieues de long, & six de large. * Baudrand.

FABARIA, sacrifice qui se faisoit à Rome sur le Mont Celien, avec de la farine de féves & du lard, le premier jour de Juin, en l'honneur de la déesse Carna, femme de Janus, ainsi qu'on lit dans Nonius au mot MACTO: d'où vient que les Calendes de Juin s'appelloient *Fabariæ*. Il y a des eaux chaudes de ce nom en Allemagne, en allemand *Pfævers*, ainsi appellées d'un abbaye de Benedictins de ce nom, qui est tout proche. * Munster, *liv. 3.*

FABARIA, en Allemand *Pfævers*, bains forts renommés dans le pays des Grisons. Ils sont d'un difficile accès, situés entre des montagnes effrayantes par leur hauteur; comme s'ils étoient dans un gouffre sans fond; où une riviere voisine fait par sa chûte un bruit terrible. Ils furent découverts du tems de l'empereur Frederic II. par un fauconnier, qui cherchoit des nids de corbeau. Ils n'ont point d'odeur désagréable de souphre ou de nitre; parce qu'ils passent par des veines d'or & de cuivre. Paracelse & d'autres auteurs en font de belles descriptions. * Simler, *in rep. Helv.*

FABER (Jean) né à Hailbron sur le Nekre vers l'an 1500. entra dans l'ordre de S. Dominique à Wimpfen, fut fait docteur en theologie à Cologne, & alla ensuite demeurer à Augsbourg, où il prêcha & écrivit avec succès contre les Heretiques. On ne sçait pas en quel tems il mourut. Voici ses ouvrages: *Enchiridion Bibliorum*. Augsbourg 1549. *in* 4°. Cologne 1568. *Libellus quod fides esse possit sine charitate* Augsbourg 1548. *in* 4°. *Fructus quibus dignoscuntur heretici.* Ouvrage curieux, où il y a beaucoup de choses singulieres concernant Luther. *Testimonium scripturæ & Patrum B. Petrum Apost. Romæ fuisse*. Anvers 1553 *in* 8°. De la messe, de la presence réelle de J. C. dans le sacrement de l'eucharistie, &c. Faber fit imprimer cet ouvrage en 1555. en allemand: Surius le traduisit en latin, & fit imprimer en 1556. à Cologne sa traduction, qui a été encore imprimée cinq fois depuis, & entre autres, trois fois à Paris, en 1558. 1564. & 1567. Nicolas Chesneau en publia aussi une traduction françoise à Paris en 1664. Faber fit aussi imprimer en 1557. à Augsbourg une explication allemande de la prophetie de Joel: à Cologne un petit livre intitulé *Via regia*, qui est un sermon allemand sur le vers. 16. du c. 6. de Jeremie, & à Dilingen des prieres chrétiennes tirées de l'écriture & des œuvres de S. Augustin. Quelques auteurs lui ont attribué des ouvrages, qui ne sont pas de lui: comme l'oraison funebre de l'empereur Maximilien I. qui est d'un autre Jean FABER, aussi religieux Dominicain, né à Fribourg en Suisse qui demeura long-tems à Augsbourg, comme celui-ci, & fut prédicateur des empereurs Maximilien I. & Charles V. Erasme qui étoit ami particulier de celui-ci, contribua beaucoup à lui conserver à la cour de Charles V. le rang qu'il avoit eu à celle de son ayeul. Faber de son côté fit de grands efforts pour le reconcilier avec son confrere, Vincent Thieri d'Harlem; mais enfin les deux amis se brouillerent, & Jean Faber pour regagner les bonnes graces du cardinal Thomas de Vio declama fortement contre Erasme à Rome, où il mourut sur la fin de l'an 1530. Erasme quoiqu'irrité contre lui, reconnoit qu'il étoit excellent theologien. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FABER (Jean) autre religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit de Leukurchen ville de la Souabe entre Memmingen & Lindau. Il étoit né avec beaucoup d'esprit & ayant étudié dans plusieurs universités d'Allemagne avec beaucoup de succès, il fut fait docteur en theologie. L'évêque de Constance le fit en 1518. son official, & en 1519. son vicaire general; « Ferdinand roi des Romains, depuis empereur, le » choisit pour son confesseur, en 1526. & en 1531. son » érudition & l'integrité de ses mœurs, le fit choisir pour » gouverner l'église de Vienne. Faber s'opposa à Luther & à » ses sectateurs, défendit l'église Romaine, & la connois» sance qu'il avoit acquise de la philosophie & de plusieurs » sciences lui fit remporter la palme dans les disputes pu» bliques. C'est pourquoi la prédication de l'évangile ayant » recommencé en Allemagne, il fut appellé par les autres » évêques pour resister à leurs adversaires, & pour défendre » l'ancienne doctrine; & comme il le fit avec beaucoup de » courage (*gnaviter*) Erasme de Roterdam fit beaucoup de » cas de lui, & fit par tout son éloge, ce qui lui fit une grande » réputation. Après avoir ainsi gouverné avec succès son égli» se pendant dix ans, il mourut en 1541. » Voilà ce qu'un heretique a écrit de Jean Faber; un Catholique ne pouvoit gueres parler plus avantageusement de lui: il faut seulement ajoûter pour avoir la suite de sa vie, qu'une des plus fameuses disputes qu'il eut avec les Heretiques, fut à Baden en Suisse en 1526. dont il ne fit imprimer le recit, qu'en 1527. Il fut envoyé par Ferdinand à la cour d'Henri VIII. roi d'Angleterre, d'où il revint l'année suivante; & qu'il mourut le 12. Juin. Faber avoit commencé à recueillir ses ouvrages, & avant que de mourir il en fit imprimer deux volumes en trois parties à Cologne en 1537. & 1539. Dans la premiere on ne trouve que des sermons, entre lesquels les sept derniers sur le baptême sont les plus considerables. Dans la seconde partie est son traité *de fide & bonis operibus*. Dans la troisiéme on trouve un traité pour prouver que dans le sacrement de l'eucharistie, J. C. est tout entier sous chaque espece; un autre du sacrifice de la messe, & un troisiéme touchant les ordonnances des princes & des magistrats contre les Heretiques, qui a été imprimé séparément à Lipsic en 1538. Il y a aussi dans cette troisiéme partie quelques sermons. Le troisieme tome des ouvrages de Jean Faber parut en 1541. à Cologne. Outre quelques homelies, on y trouve son traité des miseres & calamités de la vie humaine, qui a été traduit en françois par Pierre Gui de Saumur, & imprimé en 1578. à Paris. Faber avoit publié en 1537. à Lipsic d'autres ouvrages de sa composition, entre lesquels il y en a de très-considerables: celui de l'absolue necessité, des choses contingentes, & du saint sacrifice de la messe, contre Luther. Dispute sur 29. articles controversés par les Anabatistes, les Zuingliens, & les Lutheriens, traitée avec autant de force que de brieveté: de l'intercession des saints contre Oecolampade: ouvrage pour prouver que Jean Hus, les Vaudois & Jean de Wesal ont enseigné une doctrine plus supportable que celle de Luther: contradictions de Luther, &c. Entre ces ouvrages la dispute sur 29. articles a été attribuée mal à propos par Wadingue à un religieux de S. François qui se seroit nommé Jean Faber. On trouve encore dans ce volume un traité de la religion & des mœurs des Moscovites, qui a été imprimé séparément à Bâle en 1526. un traité de l'origine des Turcs, qu'on a aussi imprimé plusieurs fois, &c. Outre ces ouvrages, Faber avoit publié en 1524. un volume *in fol.* qui fut réimprimé en 1569. à Rome, & qui lui acquit beaucoup de réputation: le titre de cet ouvrage est *Malleus hereticorum*, le marteau des Heretiques: on appella ainsi l'auteur même, & il est distingué par ce surnom, de ceux qui ont eu le même nom que lui. Il est bon d'observer que sa dispute avec les Zuingliens à Baden, n'ayant été publiée par lui-même qu'en allemand, Thomas Murner eut soin d'en donner le précis en latin dans un livre intitulé, *Causa helvetica orthodoxa fidei*, publié à Lucerne en 1528. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FABER, ou FABRI, (Philippe) theologien, religieux de S. François, natif de Spianata, près de Faënza, ville d'Italie, enseigna au commencement du XVII. siécle, la philosophie & la theologie à Padoue, & y mourut le 28. Août de l'an 1630. âgé de 66. ans. Il a écrit sur le Maître des sentences; *disputationes theologica. In philosophiam Scoti. De censuris*, &c. *Matthias Ferchius, *in vita Fab.* Thomasini, *in elog.* Ghilini, *Th. d'huom. letter.* &c.

FABER, (Timæus) jurisconsulte des Pays-bas, natif de Lewarden en Frise, mourut en 1623. & laissa *annotat. juris lib. 1. & disputat. anniversaria ad lib. IV. instit. Justiniani.* * Valere André, *bibl. Belg.*

FABER, (Jean) dit *Omalius*, parce qu'il étoit natif d'Omal près de Liege, étoit jurisconsulte, & auteur de plusieurs traités de droit qu'on n'a pas publiés. Il mourut en 1622. * Valere André, *bibl. Belg.*

FABERT, (Abraham) maréchal de France, gouverneur de Sedan, étoit natif de Mets, & fut élevé auprès de Jean-Louis de la Valette, duc d'Espernon; ensuite de quoi le cardinal de la Valette l'avança à la cour. On dit des choses singulieres, mais tout-à-fait incroyables de la cause de son bonheur, dont il ne fut redevable qu'à son merite. Il servit dans les armées en plusieurs occasions importantes, & s'y signala principalement en 1635. L'année d'après il se trouva au secours d'Haguenau, & au siége de Saverne, puis à celui de Landrechies en 1637. à celui de Chivas en 1639. & encore ailleurs, étant alors capitaine au regiment des gardes. La même année 1639. il servit de maréchal de bataille au combat de la Route, près de Quiers, étant à la tête d'un escadron du regiment de la Valette. En 1640. il combattit au siége d'Arras, à la bataille de la Marfée, près de Sedan, & ailleurs. Il se distingua avec le même succès les années suivantes, comme au siége de Perpignan en 1642. & ensuite il fut pourvû du gouvernement de la ville & du château de Sedan. En 1646. il servit de maréchal de camp aux prises de Piombino & de Portolongone en Italie, & en 1654. il prit la ville de Stenai. Le roi le fit maréchal de France au mois d'Août de l'an 1658. & lui offrit depuis le collier de ses ordres, qu'il refusa par une modestie peu commune, & plus glorieuse pour lui, que n'eût été la marque de distinction, dont on vouloit l'honorer. On assure qu'il marqua l'heure & le jour de sa mort, dont on raconte des particularités fabuleuses, qui, quoique nullement fondées, n'ont pas laissé de se répandre. Il mourut le 17. Mai de l'an 1662. âgé de 63. ans à Sedan, où il fut enterré dans l'église des Capucins Irlandois, qu'il avoit fondée. Il avoit eu de *Claude* Richard de Clevant sa femme, morte à Paris le 13. Fevrier 1661. *Louis* marquis de Fabert gouverneur de Sedan & colonel du regiment de Lorraine, tué au combat de Candie le 25. Juin 1669; *Nicolas*, & *Abraham*, morts jeunes; *Anne-Dieu-Donnée*, mariée, 1°. l'an 1657. à Mets, à *Louis* de Cominge, marquis de Vervins, premier maître d'hôtel du roi, mort en 1663: 2°. à *Claude-François* de Merode, marquis de Trelon; *Claude* Fabert, mariée à *Henri* de Thubieres de Grimoard, de Pestels & de Levis, marquis de Cailus, comte de Salmioch, de Landores, &c. mort subitement le 28. Decembre 1679. âgé de 42. ans, 3. mois; & *Angelique* Fabert, mariée 1°. en 1669. à *Charles* Brulard, marquis de Genlis: 2°. le 19. Janvier 1677. à *François* de Harcourt III. du nom, marquis de Beuvron, chevalier des ordres du roi, lieutenant general au gouvernement de Normandie: & gouverneur du vieux palais de Rouen. * Perrault, *hom. illust. qui ont paru en France dans le XVII. siécle.* Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la Couronne.*

FABIA, sœur de l'empereur Verus, fit ce qu'elle put pour épouser Marc-Antonin le philosophe, après la mort de Faustine. Il y a une autre FABIA, dame Romaine, qui fit mourir Fabius Fabricianus son mari, afin de vivre plus librement avec son galant, nommé Petrone Valentinien. * Plutarch. *in parallel.* Il y a aussi une FABIA ORESTILLA, petite-fille d'Antonin, mere du jeune Gordien.

FABIA, tribu du peuple Romain, ainsi appellée du nom des Fabius qui en étoient. * Horat. *lib. 1. ep. 6. in August.*

FABIEN, pape, Romain, ou du moins Italien de naissance, tint le pontificat après Anthere, 15. ans & 5. jours, depuis le 15. ou le 16. Janvier 236. jusqu'au 20. du même mois 251. Une colombe qui parut sur sa tête pendant la ceremonie de son élection, fit connoître que Dieu le destinoit à la conduite de son église, agitée de tous côtés, par la fureur des Tyrans, & par l'impieté des Heretiques:

retiques. Il bâtit plusieurs églises dans les cimetieres où reposoient les corps des martyrs; & divisa les quatorze regions de la ville, où il établit des officiers pour écrire les actes des martyrs. Eusebe de Cesarée, & après lui Vincent de Lerins, Orose & Cassiodore, ont crû que saint Fabien baptisa les Antonins philosophes pere & fils empereurs; mais il est sûr que ces princes ne furent jamais Chrétiens. Ce saint pontife mourut pour la défence de la foi, au commencement de la persecution de Dece, en l'an 250. On lui attribue des épitres décretales. S. Corneille lui succeda. * Eusebe, *l. 6. Hist. c. 22. & suiv.* Anastase, *en sa vie*. Orose, *liv. 7.* Baronius, *A. C. 238. 242. & seq.* Louis Jacob *bibl. pontif. &c.* Baillet, *vies des SS. 20. Janvier.*

☞ * Saint Fabien a succedé à Anthere, mais on ne convient pas de la durée de son pontificat. Eusebe lui donne 13. ans, commençant en 238. & finissant en 251. Les catalogues de Bucherius & du P. Mabillon lui donnent 14. ans un mois & dix jours. On marque sa mort au 20. Janvier 250. Cette époque est certaine par l'histoire de saint Cyprien, qui nous apprend que Fabien est mort au commencement de la persecution de Dece, c'est-à-dire, en 250. Il est constant par les lettres de ce pere, qu'il souffrit le martyre; mais c'est tout ce que l'on sçait de sa vie. Les lettres qui lui sont attribuées, sont visiblement fausses. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. trois premiers siécles.*

FABILIUS, poëte Grec, vivoit dans le III. siécle, & fut précepteur de César Maxime fils de l'empereur Maximin. Il fit plusieurs épigrammes, & sur-tout quelques-unes pour le portrait de ce prince, qui étoit alors enfant. Jules Capitolin fait mention de Fabilius en la vie de Maxime, qu'il dédia à Constantin, *c. 1.*

FABIO Capece, *cherchez* GALEOTA.

FABIOLE, sainte veuve, de l'illustre famille des Fabiens, vivoit sur la fin du IV. siécle, & fut mariée à un homme débauché, pour lequel elle conçût tant d'aversion, qu'elle le quitta. Depuis, ignorant ce qui étoit ordonné dans l'évangile, elle épousa un autre homme, pendant la vie de son premier mari. Après la mort de son second époux, ayant reconnu sa faute, elle se couvrit d'un sac, à la vûe de toute la ville de Rome; & la veille de Pâques, elle se mit au nombre des pénitens, devant la basilique de Latran. Ensuite elle vendit tous ses biens, en employa le prix à assister les pauvres, alla en diverses provinces pour ce sujet, & passa même vers l'an 395. jusqu'à Jerusalem, où elle demeura quelque tems avec S. Jerôme, qui lui expliquoit les écritures. Une irruption des Huns, dans les provinces de l'Orient, l'obligea de retourner à Rome: après quoi elle se retira à Ostie, où elle bâtit un hôpital, & où elle mourut quelques tems après, vers l'an 400. * S. Jerôme, *epist. 30. ad Ocean.*

FABIUS ou FABIENS, famille. La famille des FABIENS, a été très-illustre à Rome, où elle fut divisée en plusieurs branches, qui venoient d'une même tige, que Festus & Juvenal disent avoir été Hercule. Les quatre principales branches étoient, de Vibulanus, d'Ambustus, de Maximus & de Pictor. Les unes & les autres donnerent de celebres magistrats à la republique; comme on le voit dans tous les auteurs de l'histoire romaine, & dans ceux qui ont écrit des fastes consulaires. Au reste, on croit que le nom de Fabius fut donné à ceux de cette famille, parce qu'un d'eux, dans le tems que les Romains s'employoient à l'agriculture, étoit très-experimenté à semer des féves, & qu'il prit ce nom, du latin, *faba*, comme on dit que les Pisons, les Cicerons & les Lentules, prirent le leur des lentiles, des poix, & des poix chiches. Les autres assûrent que ce nom de Fabius vient de *fodio* ou *fodiendo*. On peut du moins connoître quelle a été la puissance de cette famille, par l'offre qu'elle fit d'entreprendre la guerre à ses dépens, contre les Veïens, ennemis du peuple Romain. Cette entreprise devint funeste aux Fabiens, dont trois cens six perirent dans le combat donné à Cremera, l'an 277. de Rome; & 477. avant J. C. C'est ce que marque Ovide dans ses fastes: de sorte qu'il n'en resta qu'un seul, qui fut depuis élevé aux premiers emplois:

Una dies Fabios ad bellum miserat omnes,
Ad bellum missos perdidit una dies.

C'est ce que nous trouvons dans Tite-Live, dans d'autres auteurs de l'histoire romaine, quoique Denys d'Halicarnasse ait prétendu que ce n'est qu'une fable.* Denys d'*Halicarnasse*, *liv. 9.* Tite-Live, *liv. 1. & 2.* Florus, *liv. 1. chap. 12.* Aurelius Victor *des hom. illust. chap. 14.* Orose, *liv. 2.* Pline, *liv. 18. chap. 3.* Macrobe *l. 1. c. 6.* & Ovide, *Fast. l. 2. v. 235.*

☞ Quelques auteurs mettent entre ceux de la famille des Fabiens, ce FABIUS, dit *Celer*, qui tua Remus, frere de Romulus, la premiere année de la fondation de Rome, & 754. avant J. C. FABIUS VIBULANUS, qui vivoit en 250. de Rome, & 504. avant J. C. eut divers enfans. On en trouve deux surnommés Cœsons, distingués par les prénoms, Marcus, & Quintus, qui eurent sept consulats depuis l'an 269. & 485. avant J. C. jusqu'à l'an 275. de Rome, & 479. avant J. C. Le premier étant questeur avec L. Valerius se rendit partie contre Cassius, & l'accusa de s'être voulu faire roi. Ce malheureux fut convaincu & précipité de la Roche Tarpeïenne en sortant du consulat en 269. Q. ou M. FABIUS VIBULANUS, qui resta seul de sa famille après la défaite de Cremera, fut consul en 286. & 468. avant l'ere Chrétienne, avec Tiberius Æmilius Mamercus; & quoiqu'il fût alors extrêmement jeune, il donna de grandes preuves de sa prudence dans la paix & dans la guerre. Il exerça encore deux fois le consulat en 290. avec T. Quintus Capitolinus, & en 296. avec L. Cornelius. Ce fut en cette derniere année qu'il défit les Eques & les Volsques. Fabius fut encore decemvir l'an 305. de Rome, & 449. avant J. C. & se deshonora dans cette charge par sa lâche complaisance pour quelques-uns de ses collegues. Un autre de ce nom fut consul l'an 331. & 423. avant J. C. avec C. Sempronius Atratinus; & tribun militaire en 340. Deux de ses freres, Marcus & Cœso, eurent le même emploi. Le second fut pere de M. FABIUS AMBUSTUS, qui fut consul l'an 395. & 359. avant J. C. avec C. Poëtelius Balbus, & défit les Tiburtins. Il exerça la même dignité en 399. & 401. remporta une victoire sur les Falisques, pendant son second consulat; & triompha des Tiburtins & des Tarquiniens, sous le troisiéme. Fabius fut encore dictateur l'an 404. & 350. avant l'ere Chrétienne. Quelques auteurs lui donnent trois fils: 1. Marcus Fabius, general de cavalerie l'an 432. & 322. avant J. C. sous le dictateur Cornelius, & pere de M. Fabius Buteo, qui fut trois fois consul; 2. C. Fabius, d'où sortit Fabius Pictor; 3. FABIUS MAXIMUS; dit Rullianus, dont nous faisons mention plus bas. Ce dernier eut pour fils Q. FABIUS GURGES, qui fut consul l'an 462. de Rome, & 292. avant J. C. avec D. Junius Brutus Scæva. Il combattit contre les Samnites avec tant d'imprudence, qu'on fut sur le point de le rapeller. Fabius Maximus son pere craignit qu'il ne reçût cet affront; & sans attendre qu'on eût conclu cette affaire dans le sénat, il s'offrit d'aller commander l'armée en qualité de lieutenant de son fils. Le sénat accepta cette offre, & Fabius le pere conduisit si bien cette guerre, que les Samnites furent défaits, & que Gurges en triompha: heureux au moins d'avoir pû réparer sa honte, sans autre secours que celui de son pere. C'est ce que nous apprenons de Cassiodore, d'Eutrope, & de quelques autres. Fabius Gurges fut pere de FABIUS MAXIMUS *le temporiseur*, dont nous parlerons ci-dessous. Ce dernier eut pour fils FABIUS MAXIMUS, consul l'an 541. de Rome, & 213. avant J. C. avec Sempronius Gracchus. Il prit Arpi, qui tenoit le parti des Carthaginois, & mourut avant son pere, laissant Q. FABIUS LABEO consul, en 571. de Rome avec P. Claudius Marcellus. Tite-Live parle de lui dans le 37. & 39. livre. On lui donne deux fils, 1. Q. FABIUS ÆMILIANUS consul en 609. de Rome avec L. Hostilius Mancinus, & pere de Fabius, dit l'*Allobrogique*, dont nous parlerons; & 2. Q. FABIUS SERVILIANUS. Celui-ci fut consul l'an 612. de Rome avec L. Cæcilius Metellus, & censeur en 628. avec Q. Fulvius. Il laissa Q. Fabius Eburnus consul en 638. avec C. Licinius Geta. C'étoit un homme doux & honnête, qu'on surnomma *le poussin de Jupiter*, comme nous l'apprenons de Festus. Il eut pour fils, FABIUS MAXIMUS, que César envoya en Espagne, & auquel il fit part du consulat en 709. & 744. C'est de ce dernier que sont venus PAULUS FABIUS consul l'an 743. de Rome, & 11. avant J. C. avec Q. Ælius Tubero, & Q. FABIUS MAXIMUS, consul en 744. avec Julius Antonius Africanus. * Dion, *liv. 5.*

FABIUS MAXIMUS, dit *Rullianus*, consul Romain, est

le premier de la famille des Fabiens qui merita ce nom de *Maximus* ou de *très-grand*, pour avoir ôté la disposition des élections au petit peuple. Il fut general de la cavalerie de Rome, l'an 430. & 324. avant J. C. & peu s'en fallut qu'il ne fût puni, pour avoir donné la bataille aux Samnites, contre l'ordre & la défense du dictateur Papirius, quoiqu'il eût remporté la victoire. Ce dictateur étant revenu à Rome, laissa le commandement de l'armée à Fabius, & lui défendit d'attaquer les ennemis. Mais il se présenta une si belle occasion de les défaire, qu'il aima mieux exposer sa tête aux severes loix de Rome, que de ne pas rendre service à sa patrie. Il força le camp des Samnites, & en remporta une entiere victoire. Papirius, malgré ce succès, vouloit punir sa desobeissance; mais l'armée & le peuple Romain obtinrent sa grace. Fabius fut cinq fois consul, en 432. 444. 446. 447. & 459. de Rome; censeur l'an 450. & dictateur en 439. & 453. de Rome. Il triompha des Appuliens & des Luceriens, puis des Samnites, & enfin des Gaulois, des Umbriens, des Marses, & des Toscans. Etant censeur, il ne voulut point que les affranchis fussent mis au nombre de ceux qui composoient les tribus. Il refusa la charge de censeur qu'on lui offrit une seconde fois, disant que c'étoit contre la coutume de la republique. Ce fut lui, qui le premier institua qu'au quinziéme jour du mois de Juillet, les chevaliers Romains iroient montés sur des chevaux blancs, depuis le temple de l'honneur, jusqu'au Capitole. * Aurelius Victor, *des hommes illustres*, *c. 22*. Tite-Live, *18. & 19. hist.* Diodore, *l. 20.* Eutrope, *l. 7. c. 4.* Valere-Maxime. Florus, &c.

FABIUS MAXIMUS (Q.) dit le *Temporiseur*, fut encore surnommé *Verrucosus*, à cause d'une verrue qu'il avoit sur les lévres; & *ovicula* ou *la petite brebis*, à cause de sa grande douceur. Il fut un des plus grands capitaines de son siécle, & parvint cinq fois au consulat. Pendant son premier consulat, l'an 521. de Rome, 233. avant J. C. il défit les Liguriens. Depuis il exerça la même dignité en 526. 539. 540. & 545. de Rome, & rendit toujours de grands services à la république. Elle étoit réduite à une très-grande extrêmité, après que le consul Flaminius eut perdu la bataille près du lac de Trasimene, l'an 537. & 217. avant J. C. On eut recours à la prudence de Fabius Maximus, que l'on créa dictateur. Il s'avisa d'une nouvelle façon de combattre Annibal, qui fut de le fatiguer en ne combattant point; c'est de là qu'il acquit le nom de *temporiseur*, & de *bouclier de la république*. Ces remises ne fatiguerent pas moins les Romains que leur ennemi. Ils se plaignirent hautement de lui, lui ôterent même le commandement d'une partie de l'armée, qu'ils donnerent à Minucius maître de la cavalerie, & ne revinrent de leur erreur, que lorsque ce sage general eut delivré ce temeraire du peril où il s'étoit jetté. Après la bataille de Cannes, qui pensa être funeste aux Romains, ils se convainquirent de plus en plus que Fabius avoit pris le meilleur parti, & en effet il lassa tellement les troupes d'Annibal, qu'elles ne furent plus en état de se défendre contre les Romains. Fabius reprit Tarente, d'où il emporta l'image d'Hercule, qu'il mit dans le Capitole. Etant convenu avec les ennemis du rachat des captifs, lorsqu'il vit que le senat refusoit de ratifier cet accord, il vendit tous ses biens, pour s'acquitter de la parole qu'il avoit donnée. Dans son dernier consulat, il continua à désesperer Annibal, par sa conduite extraordinaire. Il suivoit toujours les ennemis, & cherchoit à camper avantageusement, & à se tenir serré. Les Africains s'emportoient à mille injures contre les Romains, pour les irriter, & les attirer au combat; mais c'étoit inutilement. Un jour Annibal fit dire à Fabius, que, s'il étoit aussi grand capitaine qu'il vouloit qu'on le crût, il devoit descendre dans la plaine, & accepter la bataille. Fabius répondit froidement, que si Annibal étoit lui-même aussi grand capitaine qu'il croyoit l'être, il le devoit forcer à donner bataille. Tite-Live & Pline parlent diversement du tems de la mort de Fabius Maximus. Il est pourtant certain qu'il vivoit encore, lorsque Scipion nommé consul entreprit de porter la guerre en Afrique, & qu'il s'opposa vivement à ce dessein. * Tite-Live, *l. 5. c. 2.* Plutarque, *en sa vie*. Florus, *l. 2.* Aurelius Victor, *de vir. illustr. c. 43.* Polybe, *l. 3.* Eutrope. Orose, &c.

FABIUS MAXIMUS (Quintus) consul, étoit fils de Fabius Maximus, qui avoit été dictateur. Pendant son consulat, voyant son pere venir à lui sans descendre de cheval, il lui envoya faire commandement de mettre pied à terre. Alors ce grand homme embrassant son fils, lui dit: *Je voulois voir si tu sçavois ce que c'est que d'être consul.* Cet illustre Romain tenoit à plus grand honneur d'avoir un fils qui sçût faire sa charge, que de se voir respecter par un premier magistrat de la republique. * Plutarque.

FABIUS MAXIMUS SERVILIANUS, (Q.) grand pontife, écrivit des annales, dont Macrobe cite un passage tiré du douziéme livre. C'est le même qui fut consul avec L. Metellus, l'an 612. de Rome, & 142. avant Jesus-Christ & qui fit la guerre en Espagne contre Viriathus, comme on l'apprend de Tite-Live, de Florus, d'Orose, &c. * *Consultez* aussi Macrobe, *l. 1. Saturn. cap. 16.* Vossius, *l. 1. de hist. Lat. c. 7.*

FABIUS MAXIMUS, dit l'*Allobrogique*, fut consul en 633. de Rome, & 121. avant Jesus-Christ avec Opimius, & s'acquit beaucoup de réputation par sa prudence & par sa valeur. Il fut surnommé *Allobrogique*, parce que combattant sur les bords de l'Isere, contre Bituitus, roi des Auvergnats, il défit l'armée de ce prince, subjugua les Allobroges, & forma de la Provence, d'une partie du Languedoc, du Dauphiné & de la Savoye d'aujourd'hui, cette province que les Romains nommerent Narbonnoise, ou simplement *province*. Fabius Maximus fut aussi censeur en 646. de Rome. Il laissa un fils de même nom, dont la conduite fut si déreglée, qu'on le priva de ses biens paternels, comme Valere Maxime nous l'assûre. * Velleius Paterculus, *l. 2.* Cicero, *pro Font. & Muren.* Valere Maxime, *l. 3. c. 5. & l. 6. c. 9.* Cassiodore, &c.

FABIUS AMBUSTUS, (Marcus) consul avec Q. Capitolinus, puis avec M. Popilius, & enfin pour une seconde fois avec le même Capitolin, eut le surnom d'*Ambustus*, parce qu'il avoit été frappé de la foudre proche la cuisse. Ce nom resta dans la suite à toute la famille, ainsi qu'on le peut voir dans Tite-Live, *l. 4. c. 52. 58. 61.* * *Voyez* aussi Arnobe, *l. 4.* & Saumaise sur Solin, *p. 840.* qui parle au long de son consulat, au même endroit, *& p. 812. & suiv.*

FABIUS PICTOR, fut le premier des Romains qui commença d'écrire une histoire en prose. Tite-Live cite avec honneur cet historien, & lui donne le titre du plus ancien des historiens, *l. 1. c. 2.* Plusieurs auteurs le confondent avec d'autres de ce nom. Il y a quatre Fabius surnommés *Pictor*; le premier est celui qui fit peindre les murs du temple de la Santé; le second fut consul avec Ogulnius, l'an 485. de Rome; le troisiéme est l'historien; & le quatriéme un sçavant jurisconsulte dont parle Ciceron. L'historien vivoit vers l'an 538. de Rome, & 216. avant J. C. L'ouvrage que nous avons sous son nom, est supposé, & du nombre de ceux qu'Annius de Viterbe a publiés. On peut consulter Vossius, qui débrouille ce qu'il y a de plus caché sur ce sujet, & qui parle des divers auteurs de ce nom. * Tite-Live, *l. 1. & 2.* Vossius, *l. 1. de hist. Lat. c. 3.*

FABIUS, tribun militaire dans l'armée du grand Pompée, fut un des premiers qui entrerent d'assaut dans la tour du temple de Jerusalem; quand ce general assiegea cette ville. Etant gouverneur de Damas, il eut ordre d'assister Herode contre Antigone roi des Juifs; mais il se laissa corrompre par argent. * Josephe, *l. 14. c. 8. & 21.*

FABIUS DOSSENSUS, ou DORSENUS, avoit composé des farces que les Romains nommoient *Atlelanes*, d'une ville du pays des *Osques*, nommée *Atella*, où elles avoient été inventées. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Pline fait mention de ce poëte & rapporte quelques vers de lui. Horace & Seneque en parlent aussi. * Pline, *l. 14. c. 13.* Horace, *l. 2. ep.* Seneque, *89. &c.*

FABIUS LEONIDA, poëte Italien; né à *Santa Flora* en Toscane, vivoit sous Urbain VIII. & mourut vers l'an 630. Il travailloit extrêmement ses ouvrages, & les retouchoit plus de dix fois pour leur donner la perfection qu'il souhaitoit. * De Vigneul-Marville, *melange d'histoire, pag. 218. &c.* Baillet, *jugem. des sçavans tome 4. art. 1424.*

FABIUS RUSTICUS, historien, vivoit du tems des empereurs Claude, & Neron. Il fut ami particulier de

Seneque, comme nous l'apprenons de Tacite, qui parle de l'ouvrage de Rusticus dans le 13. 14. & quinziéme livre des annales, & qui dans la vie d'Agricola loue son stile.

FABIUS MARCELLINUS, historien, qui vivoit dans le III. siecle, depuis Severe Alexandre, & avant Diocletien, est cité par Lampridius, comme auteur d'une vie d'Alexandre, fils de Mammée. Vopiscus l'allegue aussi dans la vie de Probus, lorsqu'il dit qu'il n'a pas eu dessein d'imiter Salluste, Tite-Live, Tacite ou Trogue; mais Marius Maximus, Suetone, & Fabius Marcellinus. Vossius rapporte une ancienne inscription qui se voit à Tarragone en Espagne, où le nom de Fabius se lit; mais on n'est pas sûr si elle parle de lui, ou de son fils. * Vossius, *l. 3. de hist. Lat.*

FABIUS, évêque d'Antioche, dans le III. siecle, surpris par une lettre de Novatien, hésita quelque tems, & délibera s'il suivroit son parti; mais rassuré par des lettres du pape Corneille, & par celles de Denys d'Alexandrie, il reconnut le pontife legitime. Ce prelat mourut vers l'an 252. n'ayant gouverné l'église d'Antioche qu'environ deux ans. Demetrien fut mis à sa place. * Eusebe, *en sa chron. & liv. 6. hist.* Baronius, *A. C. 255. n. 37. &c.*

FABIUS CERILIANUS, historien, *cherchez* CERILIANUS.

FABIUS SABINUS, celebre jurisconsulte, disciple de Papinien, conseiller de l'empereur Alexandre, fils de Mammée, fut appellé *le Caton de son siecle.* * Rutil. *in Fabio Sabin.* Vignier, *an. de J. C. 224.*

FABLE: ce mot qui en general signifie narration, s'applique en particulier aux narrations feintes ou ornées de fictions. On peut distinguer trois sortes de fables; les grandes fables, *fabula*, qui ne sont rien autre chose que l'histoire ornée d'évenemens inventés & d'épisodes, comme les poëmes d'Homere, de Virgile; les pieces dramatiques fondées sur l'histoire, mais chargées d'évenemens inventés; & les petites fables, *fabella*, qui sont de la pure fiction, pour servir d'instruction morale, comme les fables d'Esope, de Phedre, de la Fontaine, & les comedies des poëtes comiques. Les premiers historiens étant poëtes, ont orné de fictions les histoires qu'ils contoient. Pour les rendre plus venerables, ils y ont fait intervenir les dieux: ont changé les hommes en dieux, & pour leur donner de l'agrément, ils y ont fait entrer divers incidens agréables. C'est ainsi qu'Homere a écrit l'histoire du siege de Troye dans son Iliade; & l'histoire d'Ulysse dans son odyssée. Les Egyptiens couvroient sous le voile des fables des verités morales. Les philosophes Pythagoriciens ont suivi cette methode. Esope, & les autres auteurs des petites fables, l'ont mise en pratique & ont renfermé sous des fictions ingenieuses, des instructions très-utiles pour les mœurs & pour la conduite de la vie & quelquefois des satires des vices & des déreglemens de leur tems. Les poëtes comiques dans leurs pieces dont le sujet est ordinairement une pure fiction, ont eu principalement en vue de représenter les mœurs de leur siecle, & de faire connoître le ridicule du vice, en divertissant agréablement. Ainsi les fables en elles-mêmes ont leur utilité.

FABRATERIA, colonie des Romains dans le pays des Volsques entre Aquino & Fregelles. * Pline, *l. 3. c. 5.* Juvenal, *Sat. 3. Sil. Italic. lib. 8.* Elle s'appelle presentement Salvaterra. Elle est du domaine du pape & du royaume de Naples, à huit milles d'Aquino.

FABRETTI (Raphaël) né à Urbin en Ombrie l'an 1619. d'une famille noble, s'est rendu recommandable dans le XVII. siecle parmi les Antiquaires. Il ne lui manqua rien de ce qui doit faire un habile homme dans cette science, ayant exactement lû toute l'ancienne histoire grecque & romaine, les auteurs qui y ont rapport, & les bons critiques des derniers tems. Outre qu'il fut en commerce avec tous les sçavans antiquaires de l'Europe, qui l'honoroient tous, il en tira de grands secours, & des emplois qui lui furent confiés. Le cardinal Gaspard Carpegna lui donna l'inspection des reliques qu'on trouvoit en remuant la terre à Rome, & aux environs: ce qui lui donna moyen d'enrichir son cabinet de quantité de beaux marbres chargés d'inscriptions, que les ouvriers déterroient. Le cardinal Barberin lui communiqua aussi tout ce qu'avoit ramassé dans ce genre le cardinal François Barberin son oncle mort doyen du sacré college. Fabretti fut secretaire du pape Alexandre VIII. chanoine de la basilique du Vatican, préfet des archives du château S. Ange sous Innocent XII. & mourut à Rome le 7. Janvier 1700. âgé de 80. ans. Il a été de l'académie des *Assorditi* d'Urbin & de celle des *Arcadiens* de Rome. Ses ouvrages sont *De aquis & aquaductibus veteris Romæ; De columna Trajana sintagma, &c. Jasithei ad Gronovium apologema: Inscriptionum antiquarum explicatio*, imprimé en 1699. *in fol.* & une lettre à l'abbé Nicaise sur une inscription remarquable; cette lettre est dans le journal des sçavans, 17. Decembre 1661. * *Memoires de Trévoux*, Juillet & Août 1701. Le vite de gli Arcad. tom. 1.

FABRI. Cette maison est originaire de la ville de Pise en Toscane, où elle a été très-florissante, & où les seigneurs de cette famille ont rempli les plus grandes charges de l'état; les auteurs qui en ont parlé en ont fait une particuliere estime.

Deux branches de cette maison se sont venues établir en France en deux tems differens. La premiere est la branche de Fabri de Provence, qui y subsiste depuis le regne du roi saint Louis: la seconde est celle de Fabri Moncault en Languedoc, qui ne s'y est établie que depuis le regne du roi Charles VIII.

Celle de Provence descend de HUGUES Fabri, fils de JEAN Fabri, gentilhomme & citoyen de la ville de Pise, lequel se trouvant en la ville d'Acre, au premier voyage que le roi saint Louis y fit, le suivit en France à son retour de la Terre-sainte, & l'accompagna jusqu'à son debarquement en la ville d'Hieres en Provence, où il aborda le 3. Juillet 1254. Hugues ne fut pas plûtôt débarqué, qu'il tomba dangereusement malade; ce qui l'obligea à rester en cette ville, sans pouvoir suivre le saint roi, qui l'avoit en particuliere estime; il le recommanda aux principaux habitans qui en eurent grand soin, jusqu'au rétablissement de sa santé. Son merite fut connu ensuite par la justice qu'il rendit en accommodant un differend qui étoit survenu entre les chefs du château, & les commandans de la ville: ses avis furent generalement suivis; sa conduite dans cette affaire lui acquit l'estime de tous les citoyens, qui le choisirent pour remplir la dignité de bailli, & châtelain de la forteresse de cette place, qui pour lors étoit de très-grande consequence.

Charles, comte de Provence, acquit cette ville d'Hiéres par l'entremise de Hugues Fabri, & le traité en fut passé au palais de Tarascon en 1254. Ce prince le fit gouverneur de la forteresse, à laquelle il fit travailler à l'augmentation des fortifications, qui ne furent achevées que par son fils YCARD ou AICARD Fabri, qui lui succeda au gouvernement, lequel fit faire la porte qui est encore aujourd'hui, & qui porte le nom de *Cafabri*, qui veut dire la porte d'Ycard Fabri; même les armes de ce premier Hugues Fabri se voyoient encore il n'y a pas long-tems en cette ville d'Hiéres, lesquelles étoient d'or au lion de sable, armé & lampassé de gueulles telles que les seigneurs de cette maison les portent encore aujourd'hui.

Hugues se voyant établi, & son séjour assuré, épousa *Marie*, fille d'*Ycard*, ou *Aicard*, seigneur de Soliers, & c'est de ce mariage que sont descendues toutes les branches de FABRI qui ont été en Provence, sçavoir la branche de Fabri de RIANS, qui est fondue dans les familles de Valbelle, & du Perrier; celle de FABRI, seigneurs de S. JULIEN qui est éteinte; celle de BRAS, qui subsiste encore aujourd'hui à la Cadiere, diocèse de Marseille, & celle de PORTANIER sortie d'AMEDE'E Fabri, gouverneur du château d'Hieres, dont le fils GUILLAUME Fabri fut obligé de quitter l'exercice des armes, pour prendre l'étude des loix, à cause que ELZIAS Portanier son oncle, grand jurisconsulte, le fit son heritier à cette condition, & à celle de porter ses armes, qu'il écartela avec celles de Fabri, ce qui a continué jusqu'à madame la chanceliere *Seguier*, & à madame la marquise de *Pompadour* sa sœur, qui ont laissé une illustre posterité remplie de ducs, pairs & maréchaux de France.

Quant aux autres illustrations de cette branche de Provence, il y a eu un cardinal & cinq évêques. *Jean* Fabri fut fait cardinal en 1371. par le pape Gregoire XI. il étoit évêque de Tulles en Limousin, & mourut en 1372. *Pierre* Fabri, évêque de Marseille en 1361. *Jean* Fabri, évêque

de Chartres en 1379. *Adhemar* Fabri, évêque de Geneve en 1385. *Pierre*, Fabri, évêque de Lectoure, puis de Rieux en 1485. & 1487. *Jean* Barton de Montbas, évêque de Limoges en 1498. étoit fils d'une *Pierrette* Fabri; *Nicolas* Fabri, abbé de Guitrés, seigneur de Peiresc, conseiller clerc au parlement de Provence, a remporté la réputation d'un des plus sçavans hommes de son tems, par les œuvres qu'il a laissés sur l'antiquité. Outre lui il y a encore eu de très-fameux jurisconsultes, & plusieurs magistrats des cours souveraines de Provence, dont la memoire est en très-grande veneration. Louis Fabri sieur de Fabregues, assesseur & consul d'Aix, au commencement du XVII. siécle, ou à la fin du XVI. étoit aussi de cette famille. Cela a quelque apparence de fausseté. Il fut grand partisan de la ligue, & composa des memoires qui n'ont pas été publiés; mais Pierre Louvet dans son histoire des troubles de Provence, n'a presque fait que le copier dans ses additions, depuis l'an 1581. jusqu'en 1601. & par ces fragmens, on voit que Fabri étoit un fort habile negotiateur. Il composa aussi un catalogue des consuls & assesseurs d'Aix, depuis l'an 1497. jusqu'en 1608. d'autres l'ont continué depuis.

La Seconde branche qui s'est venue établir en la province de Languedoc, descend de *Pierre* Fabri, consul de la ville de Pise, frere de *Hugues* Fabri, qui suivit le roi saint Louis à son retour en France de son premier voyage au Levant; tous deux enfans de *Jean* Fabri, gentilhomme & citoyen de la ville de Pise; de ce *Pierre* Fabri est descendu au huitiéme degré *Ludovics* Fabri, qui se fit chef d'un parti qui remit la ville de Pise en la puissance du roi Charles VIII. en 1494. lequel fit gouverneur de ladite ville & de la citadelle *Robert* de Balsac, seigneur d'Entragues, qui épousa *Lancia* Fabri, sœur de *Ludovics*.

Ludovics Fabri ayant quitté Pise & suivi Robert d'Entragues, son beau-frere, qui étoit gouverneur de Beaucaire, vint s'établir en Languedoc, où sa posterité subsiste encore aujourd'hui en la personne de *Louis* Fabri, comte de Montcault, ci-devant capitaine d'une compagnie de cinq cens gentilshommes, lieutenant general des armées du roi, gouverneur de la citadelle de Besançon, chevalier de l'ordre de saint Louis, mort le 28. Septembre 1717. pere de *Henri* Fabri, comte d'Autrei, colonel du regiment de la Sarre, qui a épousé le 22. Septembre 1717. *Therese* Fleuriau, fille de *Joseph-Jean-Baptiste* Fleuriau, seigneur d'Armenonville, garde des sceaux de France; & des demoiselles de Montcault, & de Flagi.

Dans cette seconde branche il y a eu des seigneurs de grande distinction dans la république de Florence, *Jean* Fabri fut podestat ou chef de la justice des Florentins en 1284. *Antoine*, *Matthieu* & *Laurent* Fabri ont été gonfaloniers de justice, *Hugues* Fabri a été generalissime des galeres de Florence, & depuis leur établissement en Languedoc, ils ont paru avec distinction, & fidelité dans le service de nos rois; *Jean* Fabri a été lieutenant pour le roi de la ville & citadelle de Bagnols; *Pierre* Fabri II. du nom, capitaine de la compagnie d'ordonnance du connétable de Bourbon de deux cens maîtres; *Pierre* Fabri III. du nom, capitaine d'une compagnie de chevaux legers; *Antoine* Fabri, mestre de camp de la marine du Levant, pere de *Louis* Fabri II. du nom, lieutenant general, qui a pour fils *Henri* Fabri, comte d'Autrei, colonel du regiment de la Sarre, comme il est dit ci-devant.

Leurs alliances sont très-illustres, tant lorsqu'ils étoient en Toscane que depuis qu'ils se sont établis en France: celle de Bannes les allie avec les seigneurs d'Avejan, dont il y a eu un lieutenant general des armées du roi, qui a eu deux fils capitaines au regiment des gardes françoises; elle les allie aussi aux maisons d'Estaing, & de la Farre. Ils sont encore alliés avec la maison de Beauvoir du Roure, qui les fait descendre de la maison de Grimoard, dont étoit le pape Urbain V. & de celle de la Rovere, de laquelle étoient les papes Sixte IV. & Jules II. & les allie à la maison de Lussan & de Polignac; & celle de la Gorce les allie à celle d'Aché, & de Montenar, marquis de Monfrin; & celle de Cabries, à celle de Gimel, & à nombre d'autres très-considerables.

Lancia Fabri qui épousa *Robert* de Balsac, seigneur d'Entragues, a été mere de plusieurs chevaliers des ordres du saint Esprit, puisque d'elle est descendue toute la maison de Balsac d'Entragues, qui allie la branche de Fabri Moncault à grand nombre de maisons très-considerables.

Les historiens qui ont parlé de cette maison, sont Nostradamus en son histoire de Provence, Bertel, Frison, Gassendi, *Vita Peiresc.* L'Hermite Solier, l'abbé Robert, *en son Nobiliaire de Provence.*

FABRI, FABER, ou LE FEVRE, (Gilles) natif de Bruxelles, religieux de l'ordre des Carmes, & docteur de Louvain, composa sur la fin du XV. siécle, divers ouvrages, dont Trithéme a fait mention, comme la chronique de son ordre, l'histoire de Brabant, *De ortu Religionum*, &c. Ce religieux eut beaucoup de part en l'estime de l'empereur Maximilien I. & mourut en 1506. * Lucius, *biblioth. Carm.* Valere André, *biblioth. Belg.* Trithéme. Possevin. Marc-Antoine Alegre, *in Parad. Carm.* Ghilini, *Theat. d'huom. letter.* &c.

FABRI, (Jean) jurisconsulte Italien, vivoit dans le XIV. siécle, il passa pour un des plus habiles de son tems. Balde lui donne le nom de *Fundamentalis*. On a de lui des commentaires sur les instituts & sur le code. * *Hist. Juris lib. 3. cap. 26.*

FABRI, (Sixte) né à Luques d'une famille noble, vers l'an 1540. entra le 22. Fevrier 1557. dans l'ordre de saint Dominique, & s'y distingua bientôt par sa pieté & par ses grands talens. Le general de l'ordre, Seraphin Cavalli, le voulut avoir pour son compagnon; il fut fait aussi provincial de la Terre-sainte; ensuite procureur general & vicaire general. Le chapitre étoit déterminé à l'élire pour general en 1580. si Gregoire XIII. n'avoit pas exigé qu'on le prît entre quatre sujets qu'il proposa. Il dédommagea en quelque sorte Fabri, en le faisant maître du sacré palais, & en 1583. le chapitre étant libre, lui confera le generalat. Fabri donna aussi-tôt des preuves de son amour pour les sciences en établissant une étude de la langue hebraïque dans le couvent de la Minerve à Rome, & un autre de la langue grecque à Perouse. Il visita une partie de l'Italie, passa ensuite en Espagne, parcourut presque tout ce royaume, & revint en 1589. à Rome pour présider au chapitre general. On ne sçait ce qui lui avoit attiré la haine de Sixte V. Ce pape lui ordonna de se demettre du generalat, sous prétexte que la goutte dont il étoit incommodé ne lui permettoit pas de vacquer à la visite des maisons de son ordre; & ni la recommandation du roi d'Espagne, ni les prieres des religieux qui estimoient Fabri, ne purent le fléchir. Fabri vécut jusqu'en 1594. & mourut le 16. Juin de cette année étant âgé de 53. ans, dix mois & deux jours. Il avoit revû les decretales sur les manuscrits, par ordre de Gregoire XIII. & ainsi c'est en partie par ses soins qu'on eut à Rome une édition plus correcte que les précedentes. * Echard, *script. Ord. Præd. tome 2.*

FABRI ou FABRICE, (Georges) *cherchez* FABRICE.

FABRI ou FABER, (Jean) jurisconsulte de Malines, vivoit en 1566. & 1570. & composa divers ouvrages. * Valere André, *biblioth. Belg.*

FABRI, *cherchez* FABER, FABRICE, FAVRE, LE FEVRE, & PEIRESC.

FABRIANO, ville d'Italie, dans l'état de l'église, & dans la Marche d'Ancone, au pied du mont Apennin, sur les confins du duché d'Urbin. Elle est connue par le bon papier que l'on y fait, & pour être l'une des places, que l'on nomme les quatre châteaux d'Italie, dont Creme en est un dans la Lombardie, Prato dans la Toscane, Barule dans la Pouille, & Fabriano dans la Marche d'Ancone, à cinq lieues de Sainte Severine, & à six de Matelica. Le pape Nicolas V. repara cette ville, & fit agrandir la place par Bernard Rossellin, qui bâtit l'église de saint François, par ordre du même pape. Alexandre VI. orna cette même ville de plusieurs beaux bâtimens, & fit construire la fontaine, qui est dans la place. Elle est d'ailleurs recommandable par plusieurs monasteres & abbayes très-riches, dont les églises sont ornées de marbres, dorures, peintures & sculptures excellentes. Le corps de saint Romuald repose dans celle des

Camaldules, dont il est le fondateur. C'est-là qu'est l'abbaye chef de la congregation Sylvestrine, ordre de S. Benoît. Les peres du mont Olivet, autre congregation de ce même ordre, y ont le monastere de sainte Catherine. Ces églises sont embellies de plusieurs peintures de Gentil de Fabriano, du Guerchin, du Guide & autres. * Baudrand, *Nouvelle Relation d'Italie.*

FABRICE, ou LE FEVRE, (François) natif de Duren, village du duché de Juliers, dans le XVI. siécle, apprit les langues grecque & latine en France, sous Adrien Turnebe, & Pierre la Ramée, dit *Ramus.* Depuis, il fut principal du college de Dusseldorp, dans le duché de Cleves, où il mourut le 25. de Mai de l'an 1573. Il avoit écrit l'histoire de Ciceron; des commentaires sur quelques traités de cet orateur; d'autres sur les comedies de Terence, sur l'histoire de Paul Orose, & une traduction latine de deux oraisons de Lysias, & du petit traité que Plutarque a fait de l'éducation des enfans. J. A. de Thou parle ainsi de Fabrice dans le 56. livre de son histoire, sous l'an 1573. après avoir fait mention du chancelier de l'Hôpital, d'André Maës, & de Charles Langius. « A ces » trois hommes illustres, *dit-il*, nous en ajoûterons un autre, » peut-être au dessous d'eux pour la doctrine, aussi-bien que » pour la condition; mais pour les humanités beaucoup au-» dessus du commun. C'est François Fabrice natif de Duren, » dans le diocese de Cologne, à deux lieues de Juliers, qui » après Sebastien Corrado de Reggio, a fait des remarques » sur l'histoire de Ciceron, & sur divers auteurs. Il mourut » cette même année à Dusseldorp, où il enseignoit, peu âgé, » ne faisant que d'entrer dans sa 47. année. » * Valere André, *biblioth. Belg. &c.* André Schottus, *l. 4. Tullianarum quæstionum.* Vossius, *l. de hist. Græc. c. 24.*

FABRICE (André) prevôt d'Ottingen dans la Souabe, natif d'un petit village du pays de Liege, étudia en philosophie, & en theologie, sous Geofroi Fabrice son frere; & ayant fait un grand progrès dans ces sciences, il fut jugé capable de les enseigner à Louvain. Othon, cardinal d'Augsbourg, l'attira dans sa maison, & l'envoya à Rome, où il fut six ans de suite, sous le pontificat de Pie V. A son retour, André Fabrice fut conseiller des ducs de Baviere, qui lui procurerent la prevôté d'Ottingen, & mourut en 1581. Il a composé *Harmonia Confessionis Augustanæ*, qui est un ouvrage *in folio*: des tragedies chrétiennes, &c. * Valere André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Script. Sac. XVI.*

FABRICE ou FABRI, (Henri) medecin Allemand, né à Berg-Zabern, ou à Saverne de la Montagne, en latin *Taberna Montana*, qui est une petite ville sur la riviere d'Erlbach, dans le Palatinat du Rhin, étudia à Wittemberg, à Strasbourg, puis à Padoue en Italie, & à Bâle, où il fut reçû docteur en medecine. Ensuite étant revenu dans son pays, il enseigna la philosophie à Hornbach, & fut depuis recteur du college de cette ville. Il mourut d'apoplexie le 28. du mois de Mars 1612. & laissa entr'autres ouvrages la vie de Guillaume Trague; diverses pieces en vers, &c. * Melchior Adam, *in vit. Germ. Medic.*

FABRICE, (George) Allemand, né à Kemnitz, dans la Misnie, province de la haute Saxe, l'an 1516. a fait sept livres de l'*Art poëtique*, en latin, imprimés en diverses villes d'Allemagne, où l'on trouve beaucoup de lecture. Il a fait encore diverses *comparaisons des poëtes Latins* tirées de la critique de Jules Scaliger; & un autre recueil de divers auteurs, publié sous le titre de l'*Abregé de l'art poëtique*, imprimé à Geneve l'an 1591. Les principaux de ces auteurs sont, Fabricius, & Scaliger. * Baillet, *jugemens des sçavans sur les principaux auteurs de l'art poëtique.* Cet auteur a fait outre cela, un très-grand nombre de poësies latines: des poëmes sacrés, compris en vingt-cinq livres, imprimés à Bâle en deux volumes *in octavo*, l'an 1567. & des odes contre les Turcs: il a fait en prose une description de Rome, des *voyages* & des *histoires de son pays.* M. Baillet, s'est trompé en mettant ces ouvrages au nombre des poësies de Fabrice. On remarque dans toutes ses poësies, beaucoup de pureté & de netteté. Son stile est aisé, & ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il est court, sans être obscur. Il s'est fort appliqué au choix de ses mots, & il a été si scrupuleux sur cela, qu'il n'en a voulu employer aucun dans ses poëmes sacrés, qui ressentît la fable & le paganisme. Il blâmoit les poëtes Chrétiens qui avoient recours aux divinités du Parnasse, & aux fables de l'antiquité, pour fournir la matiere de leurs vers: mais sa pieté n'a point été assez forte pour le rendre chef de parti. Il mourut le 5. Juillet 1571. âgé de 56. ans. * Melch. Adam, *Vit. Philosoph. German.* Hieron. Vuellett, *in judicio de Georg. Fabr.* Le Mire, *de Scriptor. sæc. XVI.* Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes modernes.*

FABRICIO, (Jerôme) medecin celebre, dit d'AQUA-PENDENTE, parce qu'il étoit natif de cette ville en Italie, acquit beaucoup de réputation sur la fin du XVI. siecle. Il étudia à Padoue; & après y avoir appris les lettres grecques & latines & la philosophie, il s'appliqua à l'étude de la medecine, sous Gabriel Fallopio, l'un des plus habiles medecins de son tems. Il s'attacha principalement à la chirurgie & à l'anatomie, qu'il professa, avec un très-grand applaudissement, quarante ans de suite, dans la même université de Padoue, après la mort de Fallopio, arrivée en 1563. C'étoit un homme très-désinteressé. Ses amis lui firent divers presens qu'il mit dans un cabinet particulier où l'on voyoit cette inscription sur la porte: *Lucri neglecti lucrum.* La republique de Venise lui fixa un revenu de dix mille écus d'or, & l'honora d'une statue, & d'une chaîne d'or. Fabricio, qui étoit très-digne de ces honneurs, mourut vers l'an 1603. Nous avons divers ouvrages de sa façon: *opera anatomica. De formato fœtu. De venarum ostiolis. De locutione & ejus instrumentis. De brutorum loquela. De formatione ovis & pulli, &c. Opera chirurgica. Medicina practica. Consilia medica, &c.* * Jacques Philippe Thomasini, *in elog. illust. viror.* Vander Linden, *de script. Medic. &c.*

FABRICIUS Capito, *cherchez* CAPITON.

FABRICIUS, (C.) surnommé *Luscus* ou *Luscinus*, capitaine Romain, fut consul, pour la premiere fois en 472. de Rome, 282. ans avant J. C. & remporta sur les Samnites, les Brutiens, & les Lucaniens, des victoires qui lui acquirent les honneurs du triomphe. Le butin qu'il avoit remporté dans ces victoires étoit si considerable, qu'après avoir recompensé largement ses soldats, restitué à tous les bourgeois de Rome ce qu'ils avoient contribué pour la guerre, il lui resta 400. talens, qu'il fit porter à l'épargne le jour de son triomphe. Il fut le seul qui ne retint rien de toutes ces riches dépouilles. Deux ans après, il fut deputé vers le roi Pyrrhus, qui étoit passé en Italie, & refusa les presens de ce puissant ennemi, qui le vouloit corrompre. Il fut encore consul en 476. & fit la guerre au même Pyrrhus, auquel il renvoya son medecin, qui s'offroit de l'empoisonner, pourvû qu'on lui promît quelque recompense. Fabricius fut censeur l'an 479. de Rome, & 275. avant J. C. & eut pour collegue Emilius Papus, qui avoit été deux fois consul avec lui. Ils casserent un senateur, nommé Cornelius Rufinus, qui avoit été dictateur & deux fois consul, pour avoir eu chez lui le poids de dix livres en vaisselle d'argent. On dit qu'ayant vécu dans un mepris genereux des richesses, il mourut si pauvre, que le senat, fut obligé de marier sa fille aux frais du public. * Plutarque, *en la vie de Pyrrhus.* Aurelius Victor, *des hommes illust. c. 35.* Florus, *l. 1.* Tite-Live. Valere Maxime. Eutrope, &c. Virgil. *Æneid. l. 6.* Horat. *carm. 8.* Cicero, *l. 3. de offic.* Bayle, *diction. crit. 2. édit.*

FABRICIUS TUSCUS, auteur Latin, dont Pline s'est servi pour composer son histoire naturelle. * Pline, *au l. 3. 4. 6.*

FABRICIUS VEIENTO, auteur Latin, vivoit du tems de Neron, vers l'an 49. de J. C. il fut accusé par Tatius Geminus, d'avoir fait un libelle qu'il appelloit ses codiciles, où il déchiroit les senateurs & les pontifes. Il fut encore convaincu de quelques crimes; comme d'avoir vendu les faveurs du prince; ce qui obligea Neron à prendre connoissance de l'affaire, & à le faire chasser d'Italie. Ses livres furent brûlés. On remarque que ce Fabricius étant préteur, attella des chiens aux chariots, à la place de chevaux. * Tacite, *l. 14. ann. c. 10.*

FABRICIUS ou FABRICIUS TUSCUS, abbé d'Abington en Angleterre, de la congregation de Cluni, florissoit au commencement du XII. siecle, vers l'an 1110. & composa la vie de saint Adelme, ou Antelm, abbé Ecossois. * Possevin, *app. sac.* Simler, *biblioth. Gesner.*

FABRICIUS (Vincent) natif de Hambourg au XVII. siécle, poëte, medecin, orateur & jurisconsulte, a été recomman-

dable par son sçavoir & par les grands emplois qui lui furent confiés. Daniel Heinsius chez qui il demeuroit, l'engagea à donner au public ses poësies latines, qu'il fit imprimer en 1632. Il fut quelque tems conseiller de l'évêque de Lubec, & puis syndic de la ville de Dantzic. Cette ville l'honora de la dignité de bourguemestre & le chargea de treize députations dans le royaume de Pologne. Il mourut à Varsovie pendant la diete, le 11. Avril 1667. âgé de 74. ans. On imprima un recueil de ses ouvrages en 1685. par les soins de *Frederic* Fabricius son fils. * *Nouvelles de la république des lettres, Journal. de Lypsic*, 1686. Bayle, *diction. crit. 2. édit.*

FABROT, (Charles Annibal) un des plus celebres jurisconsultes de son tems, nâquit à Aix en Provence en 1680. Son pere, qui étoit de Nimes en Languedoc, s'étoit retiré en cette ville, pour fuir la persécution des Calvinistes, pendant les guerres civiles. Il eut outre Charles-Annibal, un autre fils qui fut avocat au parlement, & qui mourut en 1610. à Aix, où il faisoit les fonctions de procureur general pour la police de cette ville, qui étoit alors affligée de peste.

Charles fit de grands progrès dans les langues, dans la jurisprudence civile & canonique, & dans les belles lettres, & prit le bonnet de docteur en droit en 1606. Ensuite il fut reçu avocat au parlement de Provence. Entre les amis qu'il s'y fit, on comptoit l'illustre Nicolas Fabri, seigneur de Peiresc conseiller, & Guillaume du Vair, premier president. Ce dernier procura l'an 1609. une chaire de professeur en droit à Fabrot, qui exerça cet emploi jusqu'en 1617. que le président du Vair ayant été fait garde des sceaux, le voulut avoir à Paris, où il resta jusqu'en 1622. Du Vair étoit mort dès l'année precedente. Fabrot retourna en Provence & continua ses exercices ordinaires dans l'université d'Aix, où il fut second professeur en 1632. & premier professeur en 1638. Il étoit alors absent de cette ville, & étoit venu l'année precedente à Paris, pour y faire imprimer des notes de sa façon sur les institutes de Justinien paraphrasées en grec par Theophile. Il dédia cet ouvrage au chancelier Seguier, qui l'obligea à rester à Paris, pour y travailler à la traduction des basiliques & qui lui donna une pension considerable, pour l'y faire subsister plus commodement. Matthieu Moie, alors procureur general au parlement de Paris, & puis premier president & garde des sceaux de France, & Jerôme Bignon, avocat general au même parlement, eurent toujours beaucoup de consideration pour Fabrot, qui acheva son ouvrage des basiliques en sept volumes *in folio*, l'an 1647. Il travailla les deux années suivantes dans l'imprimerie royale, pour les éditions de Cedrene, qui parut en deux volumes *in folio*; de Nicetas; d'Anastase *le bibliothequaire*; de Constantin Manassés; & de Glycas, qu'il enrichit tous de notes & de dissertations. Pour le recompenser de ces grands travaux, le roi lui donna un office de conseiller au parlement de Provence, qu'il avoit alors érigé en semestre; mais les guerres civiles ayant fait prendre d'autres mesures, & abolir cet établissement, le sieur Fabrot fut privé de cette recompense. Il n'en travailla pas cependant avec moins d'assiduité. Il commença en 1652. à revoir les œuvres de Cujas, qu'il enrichit de diverses notes; il les corrigea sur plusieurs manuscrits, y ajoûta quelques traités, qu'on n'avoit point encore vûs, & acheva en 1658. ce grand travail que nous avons en dix volumes *in folio*. L'application continuelle qu'il apporta à cet ouvrage, lui causa une maladie, dont il mourut le 16. Janvier de l'an 1659. étant âgé de 78. ans. Son corps fut enterré dans l'église de S. Germain l'Auxerrois, sa paroisse. Diverses universités de France s'efforcerent de l'avoir pour professeur. Celle de Valence lui offrit en 1637. la premiere chaire de droit, après la mort de Pacius; & celle de Bourges le demanda avec beaucoup d'ardeur, après avoir perdu Edmond Merille. Ses grandes occupations l'empêcherent d'accepter ces offres. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il fit imprimer en 1618. des notes sur quelques traités du code Theodosien: & en 1639. il publia diverses exercitations, ou questions curieuses, dont il en donna encore deux au public en 1652. En 1647. il avoit aussi composé un traité contre Claude de Saumaise, qui combattoit plusieurs maximes du droit. Nous l'avons sous le titre de *Replicatio adversùs Claudii Salmasii replicationem, in quâ mutuum alienationem esse ostenditur*. Henri Justel & Guillaume Voël qui donnerent en 1661. la bibliotheque du droit canon, y mirent dans le second volume, le recueil des ordonnances ou constitutions ecclesiastiques de Theodore Balsamon, qu'on n'avoit point encore publiées en grec, & qu'ils trouverent dans le cabinet de Fabrot, avec de belles notes de sa façon. Il avoit eu dessein de faire imprimer cet ouvrage, qui fut remis entre les mains des sieurs Justel & Voël, par Guillaume Fabrot son fils, conseiller en la cour des monnoyes. Ce dernier avoit encore divers autres traités de son pere, qu'il promettoit de donner au public; comme des commentaires sur les instituts de Justinien; des notes sur Aulu-Gelle; des auteurs qu'on n'a pas encore publiés, &c.

FABULINUS, certaine Divinité, à laquelle les anciens Romains sacrifioient, lorsque leurs enfans commençoient à parler, & à former les mots. C'est ce que nous apprenons de Nonius, qui cite Varron dans le traité de l'éducation des enfans.

FACCIUS de Ubertis, *cherchez* UBERTI.

FACHINETTI, (César) Bolonois, cardinal, petit neveu du pape Innocent IX. & le dernier de sa maison, nâquit le 17. Septembre 1608. Après avoir été nonce en Espagne, secretaire de la congregation des évêques & reguliers, il fut nommé cardinal du titre des quatre Saints couronnés par le pape Urbain VIII. le 13. Juillet 1643. Il fut pourvû successivement des évêchés de Senigaglia, de Spolete, d'Albe, de Frescati, de Palestrine, de Porto, & mourut évêque d'Ostie & de Veletri, doyen des cardinaux, la nuit du 30. au 31. Janvier 1683. en sa 75. année, & fut inhumé à sainte Marie de la Scala des Carmes déchaussés.

FACHINHAM, (Nicolas) Anglois de nation, religieux de S. François, dans le XIV. siécle, étoit de Nortfolc, & reçût les honneurs du doctorat à Oxford, où il enseigna la theologie à ceux de son ordre. Il fut élevé à la charge de provincial, fut très-consideré par les princes de son tems, & mourut en 1407. Ses ouvrages sont, *de fraternitate christiana. De schismatibus ecclesiæ, &c.* * Pitseus, *de script. Angl.* Willot. Wadingue, &c.

FACHS, anciennement, *Taphra*, *Taphrura*, ancienne petite ville du royaume de Tunis, en Barbarie, sur le golfe de Capès, au midi de la ville d'Elmadia. Peut-être est-ce la même que Sanson appelle *Asfachusa* dans ses cartes.

FACIO, (Barthelemi) natif de la Spetia, dans l'état de Gennes, étoit neveu ou petit-fils d'un autre Barthelemi Facio, podestat de Savone, en 1350. Il fut secretaire d'Alfonse d'Aragon, roi de Naples, eut part à l'amitié des personnes, les plus illustres de son tems, & surtout à celle du celebre Eneas Silvius, qui fut depuis le pape Pie II. On peut consulter là-dessus la 254. des épîtres de ce pontife. Facio prend le titre d'ambassadeur des Genois auprès du roi Alfonse, dans le huitiéme livre de l'histoire de ce prince, qu'il composa. Il a traduit de grec en latin, mais peu exactement, celle d'Alexandre *le grand*, écrite par Adrien; & en composa une *de bello Veneto Clodiano*, où il se declare zelé partisan des Genois. On a encore de lui un traité *de vita felicitate & præstantia*, que Marquard Freher publia en 1611. & on lui attribue d'autres ouvrages, comme *de viris sui ævi illustribus. De immortalitate animæ. De origine belli inter Gallos & Britannos, &c.* Barthelemi Facio mourut l'an 1457. après avoir été toute sa vie ennemi de Laurent Valle, qui mourut quelques jours avant lui: circonstance qui fit naître à Facio l'envie de se composer lui-même cette épitaphe.

Ne vel in elysiis, sine vindice, Valla susurret,
Facius haud multos post obit ipse dies.

* Paul Jove, *in elog. doct. c. 109.* Foglieta, *in elog. de Clar. Ligur.* Pietro Bizarri, *hist. de Genova.* Vossius, *de hist. Lat.* Giustiniani & Soprani, *script. della Ligur. &c.*

FACTIONS, partis de ceux qui combattoient sur les chariots dans les jeux du cirque. Il y en avoit quatre, qui se distinguoient par des couleurs differentes, qui étoient le verd, le bleu, le rouge, & le blanc; d'où elles prirent le nom de Faction Prasine, ou *verte*: faction Venete, ou *bleue*; faction *rouge*, & faction *blanche*. Les deux plus anciennes étoient la faction blanche & la rouge, ausquelles on avoit ajoûté la verte & la bleue. L'empereur Domitien voulut augmenter ce nombre, & y joindre deux factions,

dont les combattans portoient pour livrées des casaques, les unes brodées d'or, & les autres de drap d'écarlate, mais elles ne durerent pas un siécle, & les quatre premieres demeurerent. Les empereurs & le peuple, favorisoient ordinairement quelque faction, par inclination, ou par estime. Caligula tenoit pour la verte, & Vitellius pour la bleue. Cassidore croit que ces quatre couleurs marquoient les quatres saisons de l'année. Le verd avoit rapport au printems; le bleu à l'hiver; le rouge à l'été; & le blanc à l'automne. Tertullien dit que ces couleurs marquoient encore la superstition des Payens, qui consacroient le verd au printems, & à la terre ou déesse Cybele; le bleu à l'automne, & au ciel qu à la mer; le rouge à l'été, & à Mars; le blanc à l'hiver, & aux zephyres. Selon Isidore, ces quatre couleurs signifioient les quatre élemens; ainsi le feu & le soleil étoient marqués par le rouge; l'air par le blanc; l'eau de la mer, par le bleu; & la terre par le verd. Du tems de l'empereur Justinien, il s'excita une dissention si furieuse entre la faction verte & la bleue, qu'il y eut près de quarante mille hommes de tués: ce qui fut cause que ce nom de faction fut aboli. * Rosin, *ant. rom. l. 5.* Dempster, *in paralipom.*

FACUNDUS, évêque d'Hermiane, ville de la province Byzacene en Afrique, dans le VI. siécle, se trouva à Constantinople, lorsque le pape Vigile y vint l'an 547. & assista à une conference qui fut tenue sur les trois chapitres. Comme il avoit composé un ouvrage pour la défense des trois chapitres, il en fit des extraits & donna son avis par écrit. Il ne changea pas de sentiment comme Vigile, & fut un de ceux qui tinrent ferme jusqu'à la fin, & qui souffrirent l'exil, plûtôt que de signer la condamnation de Theodore de Mopsueste, des écrits de Theodoret, & de la lettre d'Ibas; mais ce qu'il y eut de plus hardi dans leur conduite, c'est que non contens de desapprouver cette signature; ils se separerent de la communion de ceux qui avoient signé. L'ouvrage de Facundus, donné par le pere Sirmond, en 1629. est partagé en douze livres. Après y avoir rendu compte de sa doctrine, il y entreprend la défense des trois chapitres, c'est-à-dire, de l'Orthodoxie de Theodore de Mopsueste; des écrits de Theodoret, & de la lettre d'Ibas. Il a encore composé un autre traité adressée à Mocien ou Mucien, pour répondre à la comparaison que l'on faisoit des défenses des trois chapitres avec les Donatistes. Il traite encore cette même question dans une lettre donnée au public par le pere dom Luc Dacheri. C'est ce qui nous reste des œuvres de ce Facundus. Il écrit avec vehemence, & tourne les choses avec beaucoup d'adresse & d'éloquence. Il fait souvent des remarques judicieuses, & des raisonnemens solides; mais son zele l'emporte aussi quelquefois trop loin, & lui fait faire de fausses reflexions & de mauvais raisonnemens. Il avoit bien lû les traités des peres sur l'incarnation, & sçavoit bien l'histoire des disputes, que l'explication de ce mystere avoit excitées dans l'église. * Baronius, *A. C. 547. 553.* Victor, *Chron.* Sirmond, *in not. ad Facund.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du VI. siécle.*

FAENZA, *Faventia*, ville épiscopale d'Italie, dans la Romagne, & sous la métropole de Ravenne, est ancienne, & renommée par sa vaisselle, & par ses lins, dont Pline même fait mention. Leandre Alberti allegue les anciens auteurs, qui parlent de cette ville, & remarque les differens changemens qui y sont arrivés depuis les Goths. Ces barbares ruinerent Faënza, qui dépendoit des Exarques de Ravenne. On la répara dans la suite, & l'empereur Frederic II. l'assiegea vers l'an 1240. Quelque tems après, les Boulonnois s'en rendirent maîtres: mais les partis qui désolerent la ville de Boulogne, entre les Lambertazzi & les Geremei, donnerent lieu à ceux de Faënza de recouvrer leur liberté. Les Manfredi s'y établirent vers l'an 1286. & leurs successeurs y commanderent jusques vers l'an 500. que le pape Alexandre VI. fit barbarement égorger Astorre le dernier de cette famille, & fit jetter son corps dans le Tibre. C'étoit un jeune homme, le plus doux, le plus sage, & le mieux fait de son tems. Les Venitiens soûmirent ensuite Faënza, que le pape Jules II. leur enleva, après leur défaite à la Ghiarra d'Adda, l'an 1509. Depuis ce tems, cette ville est soûmise au saint siége. Faënza est sur la petite riviere d'Amone, entre Imola & Forli. Il y a une grande rue qui la traverse, avec une jolie place, & diverses églises très-propres. Jean-Baptiste Sighicolli, Jerôme des Vaillans, & Jules Monterenti, tous trois évêques, y tinrent l'an 1560. 1615. & 1620. des synodes, dont on a donné les ordonnances au public. La vaisselle que l'on nomme de faïence est fort commune en Italie: ce mot est corrompu du nom de la ville de Faënza. On appelle cette vaisselle en Italie *la majolica*, & principalement à Rome. Un service de majolica est un service de fayence. Les Italiens en font parade, parce qu'elle est fort nette, & en ont des vaisseaux jusques dans leurs cabinets, qui ont été peints par le Titien & autres fameux peintres. * Pline, *l. 19. c. 1.* Antonin, *in itiner.* Appien, *l. 1.* Agathias, *l. 1.* Leandre Alberti, *descript. Ital. &c.* Naudæana.

FAERNO, (Gabriel) de Cremone en Italie, poëte Latin, dans le XVI. siécle, sçavoit, les belles lettres & les langues: ce qui le fit considerer de Jean Ange de Medicis cardinal, depuis pape sous le nom de Pie IV. & de S. Charles son neveu. Outre un traité contre les Protestans d'Allemagne, il composa *Fabulæ centum ex antiquis auctoribus delectæ. Censura emendationum Livianum. De metris Comicis, &c.* Il donna une édition des comedies de Terence, qu'il avoit corrigées, & mourut à Rome le 17. Novembre de l'an 1561. Le president de Thou en fait mention sous cette année. » Il excella, (dit-il,) à examiner les écrits des anciens, & à les » retablir, suivant les anciens manuscrits. Quelques ouvrages de Ciceron, qui furent imprimés après sa mort, & surtout Terence, qui fut donné au public quelques années après, par Pierre Victori grand admirateur de Faërno, en sont de bonnes preuves. Il s'est aussi attiré les louanges & l'estime des sçavans, pour avoir mis les fables d'Esope en diverses sortes de vers; mais il en auroit été plus estimé, s'il n'eût point caché le nom de Phedre, sur lequel il s'étoit formé, ou qu'il n'eût pas supprimé ses écrits, qu'il avoit entre ses mains. La fortune a voulu que nous fussions redevables de ce bien, que Faërno nous avoit envié, aux soins & à la fidelité de Pierre Pithou. Les fables de Faërno » ont été traduites en vers françois, par M. Perrault de l'académie françoise & imprimées à Paris en 1699. & 1708. » & à Amsterdam en 1718. * De Thou, *hist. l. 28.* Ghilini, *Theatr. d'huom. letter.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI. &c.* Baillet, *Jugem. des sçav. sur les poëtes Modernes.*

FAFILA, roi d'Oviedo en Espagne, succeda l'an 736. ou 737. à son pere *Pelage* au royaume d'Oviedo. Son regne ne fut que de deux ans; car il fut tué par un ours à la chasse. Alfonse I. dit *le Chaste*, lui succeda. * *Consultez*, Vasæus, Roderic, Mariana.

FAGA ou SEI-FAGA, imposteur, qui se disoit être un grand seigneur de Perse, parut à Paris l'an 1657. C'étoit un homme d'environ quarante ans, de très-bonne mine, & qui peignoit très-bien; toujours suivi de deux ou trois valets vêtus à la persienne. Il disoit qu'il étoit un des premiers kans, ou seigneurs de la cour de Perse; qu'il avoit eté gouverneur de Candahar, place conquise par le roi de Perse, sur le grand Mogol; & qu'ensuite étant gouverneur de Bagdat, autrement Babylone, lorsqu'Amurath, grand seigneur & empereur des Turcs, la prit sur le roi de Perse, il n'osa pas retourner à la cour, de crainte d'être étranglé. Il se vantoit d'avoir été fort aimé du Sultan Amurath, & de l'avoir souvent accompagné à la chasse. En cette qualité, il fut caressé des plus grands seigneurs & prélats de France, qui avoient conçû une haute idée de ce fourbe; mais on découvrit dans la suite du tems, qu'il n'étoit qu'un douanier, ou scribe de la douane. * *Histoire des imposteurs.*

FAGE ou BUCHLIN, (Paul) ministre Protestant d'Allemagne, étoit de Rheinzabern, ou Saverne du Rhin, dans le Palatinat, en latin *Tabena Rhenana*; & nâquit en 1504. de *Pierre* Buchlin, qui étoit maître d'école de ce village. Il étudia à Heidelberg & à Strasbourg, où il apprit très-bien la langue hebraïque sous Wolfgang Capiton, puis se retira vers l'an 1527. à Isne. Ce fut là qu'il se maria, & que pour subsister, il fit le même métier que son pere avoit exercé à Rheinzabern. Ensuite, il revint à Strasbourg où il se mit à enseigner la langue hebraïque, ce qu'il fit avec réputation; vers l'an 1537. on le renvoya à Isne en qualité de ministre.

Il y étoit reduit à une grande pauvreté; mais un conseiller de cette ville nommé Pierre Buffer, ayant fait amitié avec Fage, lui fournit autant d'argent qu'il en avoit besoin. Avec ce secours, il attira en cette ville un sçavant Juif nommé Elie le Levite, & y dressa même une imprimerie, qui a beaucoup contribué à la connoissance de la langue hebraique. Depuis, Fage fut obligé de revenir à Strasbourg, vers l'an 1542. & fut employé par ceux de son parti dans les affaires publiques. Il passa même à Marpurg, à Heidelberg, & ailleurs. Quelque tems après, Thomas Crammer, archevêque de Cantorberi en Angleterre, voulant avoir quelques doctes Protestans dans cet état, où les nouvelles opinions étoient déja reçûes, fit si bien par ses lettres, qu'il y attira Martin Bucer, & Paul Fage. Ils partirent de Strasbourg, avec la permission du magistrat & de la ville, au mois d'Avril 1549. & étant arrivés en Angleterre, ils furent fort bien reçûs, par le jeune roi Edouard VI. & par les grands de la cour. Ils se reposerent quelque tems chez Grammer, puis furent envoyés à Cambridge, pour y faire des leçons publiques. Paul Fage y mourut d'une fiévre quarte le 12. Novembre 1549. ou 1550. âgé de 45. ans. Depuis, en 1556. son corps fut déterré & brûlé, sous le regne de Marie. Fage avoit traduit divers ouvrages d'hebreu en latin; *Thesbites Elia. Apophthegmata Patrum. Sententia Morales. Tobias Hebraicus. Nota in Pentateuchum, &c.* * De Thou, *hist. l. 2. 6. & 17.* Sleidan, *in annal.* Sponde, *in annal.* Pantaleon, *l. 3. Prosogr.* Melchior Adam, *in Vit. theol. Germ. &c.*

FAGUNDEZ, (Etienne) Jesuite, natif de Viane en Portugal, entra dans la compagnie de Jesus à Evora le 13. Janvier 1594. & enseigna la theologie morale à Lisbonne où il mourut le 13. Janvier 1645. âgé de 68. ans. Nous avons divers ouvrages de sa façon; *Quastiones de christianis officiis & casibus conscientia in V. Ecclesia pracepta.* Lyon 1626. *fol. Apologia pro isto tractatu, ad quastionem de lacticiniorum esu, in Quadragesima.* 1631. 8°. *In X. Pracepta Decalogi* 1640. *fol. 2. vol. De Justitia* 1640. *fol. de Contractibus, & de acquisitione, ac translatione Dominii* 1641. fol. Tous ces ouvrages ont eté imprimés à Lyon, & en les lisant on voit que l'auteur avoit une grande connoissance du droit civil, & du droit Canonique. *Alegambe, *bibl. script. S. J.* Nicolas Antonio, *bibl. script. hist.* Le Mire, *de script. sac. XVII. &c. bibl. Ms. Portugaise.*

FAIE & la Faiette, *cherchez* FAYE & la FAYETE.

FAIENCE, bourg de France en Provence, dans le diocèse de Frejus, & la viguerie de Draguignan, entre Grasse, Frejus & Draguignan. Il est situé sur une colline agreable, & fertile, & a pour seigneurs les évêques de Frejus. Quelques auteurs confondent ce bourg avec Faënza ville d'Italie, au sujet de la vaisselle qu'on fait dans cette derniere ville. * Baudrand.

FAILL (Noël du) seigneur de la Herissaye, gentilhomme Breton, conseiller au parlement de Rennes, fut un des doctes jurisconsultes du XVI. siécle. Il écrivit divers ouvrages, entr'autres une histoire de sa province qui n'a jamais été imprimée, s'il est vrai même qu'elle existe, & un volume d'arrêts de son parlement, en 3. livres. A la sollicitation d'Eginard Baron, & de François Duaren, il réduisit le droit civil en lieux communs; & enrichit le public de diverses autres productions, entre lesquelles il y a des contes ou *propos facetieux*, qui parurent dès l'an 1554. Du Faill vécut 30. années depuis l'impression de ces contes. La Croix du Maine dans sa bibliotheque imprimée en 1584. dit qu'il étoit alors fort incommodé de la goute, & l'année suivante, parurent à Rennes les contes & discours d'Eutrapel, *par le feu seigneur de la* Herissaye. * *Voyez le supplément de ce dictionaire.*

FAILLE (Germain de la) nâquit à Castelnaudari dans le haut Languedoc le 30. d'Octobre 1616. Après avoir fait ses études à Toulouse, il fut pourvû en Fevrier 1638. de la charge d'avocat du roi au présidial de la ville où il étoit né. En 1646. il accompagna, en qualité de procureur du roi M. de la Ferriere, pour lors intendant de Montauban, chargé par la cour de se rendre en Rouergue, pour y appaiser la revolte des Croquants. En 1655. la ville de Toulouse ayant choisi M. de la Faille pour son syndic, il se défit de sa charge d'avocat du roi; cette charge lui ayant donné lieu de fouiller dans les archives de la ville, il entreprit de composer les annales de Toulouse. Le premier volume fut imprimé l'an 1687. & le second vit le jour en 1701. Il composa en 1667. une dissertation sur la noblesse des capitouls, dont M. de la Roque a crû devoir donner un precis dans son *traité de la noblesse.* M. de la Faille augmenta depuis cette dissertation, & il en donna une troisiéme édition en 1707. sous le titre de *Traité de la noblesse des capitouls de Toulouse*, auquel il ajoûta de sçavantes *remarques*, & un *catalogue* curieux de plusieurs *nobles & anciennes familles, dont il y a eu des capitouls depuis la réunion du comté de Toulouse à la couronne.* L'académie des jeux floraux le choisit en 1694. pour son secretaire perpetuel, & il en a fait durant plus de seize ans les fonctions avec honneur. Outre son talent pour l'histoire, il avoit encore celui d'écrire agreablement en prose & en vers. Dans l'âge le plus avancé, il laissoit échaper des pieces volantes de poësie, qui faisoient plaisir. Il mourut le 12. Novembre 1711. au commencement de sa 96. année. Il étoit alors doyen des anciens capitouls de la ville, & avoit été quatre fois dans le capitoulat. Il y a une branche de sa famille établie aux Pays-bas, & après l'édition de son premier volume des annales de Toulouse, M. de la Faille alors grand bailli de Gand, chancelier de la toison d'or, & les autres membres de cette famille, qui resident à Anvers lui écrivirent en qualité de parent des lettres de felicitation sur son ouvrage, & depuis, ils l'ont toûjours traité de *cousin.* Aussi leur nom & leurs armes sont-elles entierement semblables. * *Mem. de Trevoux*, Juillet 1712. *pag.* 1230.

FAIRE, *Faria*, isle d'Ecosse, dans l'ocean septentrional. Elle est aussi appellée par ceux du pays *Faire-isle*, & par les François *Belle-ville*, entre les Orcades & les isles de Stetland ou Hitlan. Elle est sous la domination du roi d'Angleterre, comme dépendante de l'Ecosse. Les habitans qui sont des pêcheurs y sont en fort petit nombre, à cause de son peu d'étendue, & des montagnes dont elle est remplie.

FAIRFAX, (Thomas) chevalier lord Anglois, & chef des parlementaires en 1645. eut le commandement des troupes du parlement après le comte Manchester; mais comme il étoit plus propre pour l'execution que pour le conseil, les indépendans qui l'avoient élevé à cette dignité, lui donnerent pour lieutenant Olivier Cromwel, qui disposoit des choses avec un pouvoir presque absolu. Fairfax défit en cette même année l'armée du roi à Nazebi. Il battit ensuite Goring, colonel de l'armée du roi, prit Bristol & quelques autres places. L'année suivante, il se rendit maître d'Oxford, dont les états d'Angleterre lui donnerent le titre de comte; ensuite il battit le prince de Galles, & força Excester, & eut en 1647. le gouvernement de la tour de Londres. Depuis ayant ruiné le parti du roi, il prit Colchester en 1648. & il y fit passer par les armes les chevaliers de Lucas & de Lisle, qui s'étoient fort distingués dans l'armée du roi. Ayant enfin défait les Levellers, en 1649. il passa par Oxford, où il se fit recevoir docteur en droit. Enfin fatigué de Cromwel qui ne lui laissant que le nom de general, en usurpoit toute l'autorité, il se demit de cette charge en 1648. & l'armée éleva Cromwel à sa place. Il mourut en Avril 1667. ayant eu pour fille *Marie* Fairfax, qui épousa *George* Villers duc de Bukingam, chevalier de la jarretiere, dont elle n'eut point d'enfans. * Du Verdier. *Continuation de l'histoire d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande* de du Chêne. Thomas Skinner, &c.

FAIRFORD, ville d'Angleterre avec marché, dans le comté de Glocester, dans la contrée de *Battlesborong*, à 77. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

FAIR-FORELAND, c'est la partie de l'Irlande la plus avancée vers le nord-est, dans le comté d'Antrim, partie de l'Ultonie. * *Dict. Angl.*

FAISANS, ou l'ISLE DES FAISANS, petite Isle dans la riviere de Bidassoa, qui sépare la France de l'Espagne, à une lieue de l'embouchure de cette même riviere dans l'ocean, au pied des Pyrénées. Elle est comme neutre entre ces deux états; & c'est pour cela qu'elle fut choisie pour y traiter la paix, qui fut conclue entre les deux couronnes, l'an 1659. On bâtit au milieu de cette isle une maison de bois, où le cardinal Mazarin & dom Louis de Haro plenipotentiaires s'assemblerent, & où les deux rois de France & d'Espagne se parlerent. * *Mem. du tems.* Baudrand.

FAISCEAUX, (les) *Fasces.* C'étoient des haches attachées

chées à un manche long, environné d'un faisceau de verges, que portoient des officiers appellés *Licteurs*, qui précedoient les grands magistrats Romains. Cet usage de porter des faisceaux vient des Toscans. Florus & Silius Italicus disent que c'est Tarquin l'ancien qui introduisit cet usage à Rome; d'autres assûrent que ce fut Romulus qui l'y etablit, pour inspirer plus de respect & plus de crainte dans l'esprit des peuples; & il y a subsisté depuis non-seulement sous les rois, mais aussi sous les consuls & sous les premiers empereurs. Ceux qui portoient ces faisceaux étoient les exécuteurs de la justice, parce que suivant les anciennes loix de Rome, les coupables étoient premierement battus de verges; & puis avoient la tête tranchée, quand ils méritoient la mort: d'où vient cette formule, *J. Lictor, expedi virgas.* Quand les magistrats, qui de droit étoient précedés par des licteurs portant les faisceaux, vouloient avoir de la déference pour le peuple, ou pour quelqu'autre personne d'un merite distingué, ils renvoyoient leurs licteurs, ou faisoient baisser devant eux leurs faisceaux: ce qu'on appelloit *fasces submittere*. C'est ainsi qu'en usa Valerius Publicola consul, qui ayant à haranguer le peuple Romain, renvoya auparavant ses licteurs, *Fasces*, dit Tite-Live, *majestati populi Romani submisit.* Et le grand Pompée entrant dans la maison du philosophe Posidonius, congedia ses licteurs, pour faire honneur aux lettres, qu'il cultivoit avec soin. * Tite-Live, *hist. rom.* Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 3. 84. Sil. *Italic. l.* 8. Rosin, *antiqq. rom.*

FAITA, ou FAIE, *cherchez* AMAND.

FAKENHAM, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Norfolk, qu'on appelle Gallow, à 210. milles anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

FAKHR ALDAOULAT, ou *Faker eddoulat*, sultan de la dynastie des Bouides. Il étoit le troisiéme fils de *Rokn eddoulat*, fils de *Bouiah*. Il fut chassé de ses états de Rei & de Hamadam par ses deux aînés, nommés *Muiad-eddoulat*, & *Adhad-eddoulat*, & fut obligé de se retirer auprès de Cabous, fils de Vaschmagir, roi du Tabarestan & du Giorgian. Mais son frere aîné entrant dans le Giorgian avec une puissante armée, lui & le prince qui l'avoit reçu furent contraints de s'enfuir à Nischabour, ville du Chorasan, où ils furent en sureté. Mouiad mourut bientôt après; & par le sçavoir faire de Sahep Kafi, qui avoit été visir de Mouiad & qui est fort celebre dans l'histoire; Fakhr-eddoulat fut nommé successeur de son frere; dès qu'il en eut la nouvelle, il se rendit à Ispahan & prit possession du royaume de Perse. Après la mort de ce visir, le sultan se laissa tellement gouverner par ses domestiques & par ses favoris, que tout l'état changea bientôt de face; l'injustice & la violence prirent le dessus, & les finances se dissiperent. L'an 387. de l'hegire ce sultan mourut d'un mal d'estomach, après avoir regné environ quatorze ans. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

FAKIRS, sorte de dervis ou religieux Mahometans, qui courent de pays en pays, & qui vivent d'aumônes. Lorsqu'ils vont par bandes, ils ont un chef ou superieur, auquel ils obéissent. L'habit du superieur, & des principaux Fakirs, consistent ordinairement en trois ou quatre aûnes de toile, de couleur d'orange, dont ils se font comme des ceintures, l'un des bouts venant passer entre leurs cuisses, pour couvrir ce que la pudeur & la bienséance veulent que l'on tienne cachée devant & derriere. Ils ont aussi une peau de tigre sur les épaules, laquelle est attachée sous le menton. Les simples Fakirs n'ont pour tout habit qu'une corde qui leur sert de ceinture, & où est attaché un morceau de toile, pour couvrir les parties qui doivent être cachées. Leurs cheveux sont liés en tresse autour de leur tête, & font une forme de turban. Chaque Fakir a un cor de chasse, dont il sonne quand il arrive en quelque lieu, & quand il en part; il a aussi un racloir de fer, fait à peu près comme une truelle. C'est avec cet instrument qu'ils raclent & nettoient les places où ils veulent s'arrêter; & quelquefois après avoir ramassé la poussiere en un monceau, ils s'en servent comme de matelas & de chevet pour coucher plus mollement. Lorsqu'ils arrivent en quelque lieu, le superieur en envoie quelques-uns à la quête dans les villes & dans les villages; & ce qu'ils apportent de vivres, qu'on leur donne par aumône, est distribué par égale portion. Ce qu'ils ont de surplus, est donné tous les soirs aux pauvres, & ils ne se réservent rien pour le lendemain.

Il y a aux Indes plus de huit cens mille Fakirs Mahometans, & douze cens mille idolâtres. Ces vagabonds en imposent au peuple par un faux zele, & lui font accroire que toutes leurs paroles sont des oracles. On en voit de diverses sortes; les uns vont presque tout nuds, comme les Fakirs idolâtres, sans avoir aucune retraite assûrée, & s'abandonnent à toutes sortes d'impuretés sans aucune honte. Ils persuadent aux esprits simples, qu'ils ont le privilege de commettre toutes ces actions sans pècher. Il y a d'autres Fakirs qui sont vêtus de robes de plusieurs pieces, & de couleurs differentes. Ces robes leur vont jusqu'à mi-jambes, & cachent de méchans haillons qui sont dessous. Leur chef ou superieur est distingué par son habillement, qui est fait de plus de piéces que celui des autres. Outre cela, il traîne une chaîne de fer, attachée à la jambe, & longue de plus de deux aulnes. Dès qu'il est arrivé en quelque lieu, il fait étendre à terre quelques tapis, & s'assied dessus pour donner audience à ceux qui le veulent consulter. Cependant ses disciples vont publier aux environs les grandes vertus de leur maître, & les faveurs qu'il reçoit de Dieu. Le peuple accourt & l'écoute comme un prophete; puis il lui apprête à manger, & à ceux de sa suite. Il y a des Fakirs qui ont plus de deux cens disciples, qu'ils assemblent au son du tambour, & du cor. Quand ils marchent, ils ont un étendard, des lances, & d'autres armes. La troisiéme sorte des Fakirs des Indes orientales, sont ceux qui étant nés de pauvres parens, & desirans de sçavoir bien la loi pour devenir Moulas ou docteurs, se retirent dans les mosquées, où ils vivent des aumônes qu'on leur fait. Ils emploient le tems à lire l'Alcoran, qu'ils apprennent par cœur; & quand ils peuvent joindre cette étude, & quelque connoissance des choses naturelles, à l'exemple d'une bonne vie, selon leur mode, ils parviennent à être les chefs des mosquées, & à la dignité de Moulas, & de Juges de la loi. Ces Fakirs ont leurs femmes, & quelques-uns par dévotion en ont trois ou quatre, afin d'imiter Mahomet, & d'avoir un plus grand nombre d'enfans, qui suivent la loi de leur prophete. Il y a encore d'autres Fakirs pénitens, qui choisissent une posture contrainte, dans laquelle ils passent plusieurs années, ou même toute leur vie; se couchant de nuit à peu près en la même posture qu'ils sont de jour. Les uns tiennent leurs bras croisés par dessus leur tête; les autres les renversent vers les épaules; les autres ont les mains élevées en l'air; d'autres demeurent la tête baissée, sans regarder personne, & sans dire un seul mot. Quelques-uns se tiennent sur un pied, tenant en main un réchaut plein de feu, sur lequel ils jettent de l'encens qu'ils offrent à leur Dieu. Dans tous ces états ils sont tout nuds, & ne couvrent pas même ce que la pudeur fait cacher. La superstition des femmes Indiennes est si extravagante qu'elles croyent s'attirer quelque benediction dans leur mariage, si elles baisent les parties naturelles de ces penitens, qui roulent, dit-on, les yeux d'une maniere affreuse, lorsque ces femmes en approchent. Pour ce qui est des necessités de la vie, comme de boire & de manger, ils ont des Fakirs de leur compagnie, qui sont proche d'eux, pour les assister, & les servir au besoin. On voit des Fakirs, personnes de qualité, qui font mener devant eux des chevaux scellés & bridés, & couverts d'une peau de léopard. Cinq seigneurs de la cour de Cha-gehan, grand Mogol des Indes, s'étant faits fakirs, pour éviter la cruauté de cet empereur, avoient trois beaux chevaux dont les brides étoient d'or & les selles couvertes de lames d'or; & cinq, qui avoient des brides d'argent, avec des selles couvertes de lames d'argent. Ceux qui les suivoient étoient tous armés d'arcs & de fleches, ou de mousquets, & de demi-piques. * Tavernier, *voyage des Indes. Voyez* d'Herbelot, *biblioth. orient.*

FALACA (La) bastonade que l'on donne aux Chrétiens captifs dans la ville d'Alger. Proprement la falaca est une piece de bois d'environ cinq pieds de long, trouée & entaillée en deux endroits, par où l'on fait passer les pieds du patient, qui est couché à terre sur le dos, & lié de cordes par les bras. Deux esclaves le frappent avec un bâton ou un nerf de bœuf sur la plante des pieds, & lui donnent quelquefois jusques à cent coups.

FALAISE, ville de France dans la basse Normandie, avec

titre de vicomté, élection du ressort de la generalité d'Alençon, & un des sieges du bailliage de Caën; a pris, comme on le croit, son nom des rochers appellés *falaises*, qui la limitent du côté de la mer. Elle est située dans le diocèse de Séez, entre Séez & Caën sur la petite riviere d'Ante; & est bâtie sur une éminence en forme de nef, à laquelle un château élevé sur un roc sert de poupe. C'est dans ce château bâti sur un rocher que nâquit Guillaume *le conquerant*, duc de Normandie & roi d'Angleterre. Cette ville est assez agréable, bien peuplée, avec de belles rues, de grandes places, & de jolies fontaines. Elle renferme dans son enceinte diverses paroisses, monasteres & hôpitaux. Les serges, les toiles & les dentelles de Falaise sont fort recherchées. L'abbaye de S. Jean, ordre de Prémontré, est dans l'un de ses trois fauxbourgs, & près de l'entrée du bourg de Guibrai très-renommé par les foires qui s'y tiennent au mois d'Août, depuis Guillaume *le conquerant* duc de Normandie, qui vivoit en 1066. Ce prince étoit fils *naturel* du duc Guillaume II. & d'une fille de Falaise. Les premiers ducs de Normandie, firent du château de Falaise, un palais en tems de paix, & leur place de sûreté en tems de guerre. Ce château, qui tombe en ruine, fut des derniers conquis par les Anglois; & depuis, il fut si bien gardé par Talbot, qui y fit bâtir une salle magnifique ornée de peintures, qu'il fut le dernier lieu de cette province, qui fut rendu au roi Charles VII. en 1450. Entre autres particularités de la ville de Falaise, on y remarque une tour que l'on prétend avoir été bâtie par César. * Du Chêne, *antiqq. des villes de France*. Papyre Masson, *Desc. flum. Gall.*

FALCANDUS, (Hugo) trésorier de l'église de S. Pierre de Palerme en Sicile dans le XII. siécle, écrivit l'histoire de Sicile sous Guillaume I. dit *le mauvais*, qui regna depuis l'an 1152. jusqu'en 1166. & sous les trois premieres années de Guillaume II. dit *le bon*; on doit ajoûter foi à son histoire, puisqu'il avoit été lui-même témoin de ce qu'il rapporte. Fazel le nomme mal *Guichard*, & le cardinal Baronius le cite avec éloge. Gervais de Tournai, chanoine de Soissons, tira de la bibliotheque de Matthieu de Longuejoue, évêque de la même ville de Soissons, cette histoire de Falcandus qu'il publia en 1550. & qu'il dédia à ce Prélat. On l'a depuis mis dans le corps des écrivains de Sicile qu'on fit imprimer l'an 1599. à Francfort. * Fazel, *hist. Sic. l. 7. c. 4.* Vossius, *de hist. Lat. &c.* Voyez *le supplément de ce dictionaire*, où nous parlerons plus amplement de Falcandus.

FALCES, bourg d'Espagne dans le royaume de Navarre. Il est sur la riviere d'Aragon, dans le Majourat d'Olite, à deux lieues de la ville d'Olite, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

FALCIDIUS, tribun du peuple Romain, fit la loi nommée *falcidie* par laquelle chacun pouvoit disposer de son bien en faveur de qui il lui plaisoit, pourvû qu'il en réservât la quatriéme partie à ses légitimes heritiers.

FALCKEMBERG (Jean de) ainsi nommé du lieu de sa naissance dans la Pomeranie, entra dans l'ordre de S. Dominique vers la fin du XIV. siécle dans le tems du Schisme, fut fait docteur en théologie, & demeura opiniâtrement attaché à Gregoire XII. jusqu'à la fin, ce qui lui attira la haine du general Leonard Dati, à qui il resista en face au concile de Constance. Il fut un des docteurs qui eurent ordre d'opiner sur neuf propositions de Jean Petit, dénoncées au concile par Gerson, & il fut le seul qui déclara qu'il n'y en avoit aucune qu'on dût condamner comme heretique. Trois petits traités qu'il composa sur ces matieres, ont été imprimés en 1706. à Anvers, à la fin du V. tome des œuvres de Gerson. Falckemberg avoit composé un autre ouvrage, qui lui attira de mauvaises affaires. Jagellon, qui de duc de Lithuanie étoit devenu roi de Pologne, ayant declaré la guerre aux chevaliers de Livonie, étoit entré dans leurs états avec une armée de Lithuaniens presque tous infideles, & de Tartares Mahometans qui y firent des ravages incroyables. Les chevaliers ne pouvant se venger d'eux avec l'épée, prirent le parti de se venger avec la plume, & Falckemberg qu'ils chargerent de leurs interêts, ne les servit que trop bien: il ne garda aucun ménagement, & adressant son écrit à tous les Chrétiens, il les invita à acquerir la vie éternelle, en s'armant pour exterminer les Polonois & leur roi. Nicolas archevêque de Gnesne, à qui cet écrit fut communiqué à Paris, au commencement de l'an 1417. en fut si irrité, que dès le mois de Fevrier il en porta ses plaintes au concile de Constance, & après avoir harangué les peres pendant trois jours, il obtint que Falckemberg fut mis en prison. On lui fit ensuite son procès, le concile lui donna au mois de Juin des commissaires de diverses nations, à qui il attribua plein pouvoir de décider là-dessus, sans lui en faire de rapport & son livre fut condamné; mais néanmoins déclaré exempt d'heresie par ceux des nations Angloise & Espagnole, de la premiere desquelles étoient les patriarches de Constantinople & d'Antioche; & les ambassadeurs Polonois, firent inutilement de nouvelles instances le 22. Avril 1418. le pape Martin V. ayant terminé le concile ce jour-là, en déclarant qu'il approuvoit tout ce qui avoit été fait jusqu'alors. Les Dominicains avoient été moins favorables à Falckemberg: le general qui avoit des sujets particuliers de se plaindre de lui, saisit l'occasion de le punir des écrits qu'il avoit publiés contre lui & contre son predecesseur dans le tems du schisme, & le fit condamner au mois de Juin 1417. à une prison perpetuelle par le chapitre general; mais une sentence si rigoureuse, & qui pouvoit paroître injuste, n'eut point de lieu: le pape pour contenter Jagellon emmena Falckemberg, & le tint en prison pendant quelques années; mais faisant ensuite entendre raison aux ambassadeurs de ce prince, il le relacha, sous prétexte qu'il étoit incommodé & affoibli de maladies. Dlugoss auteur Polonois, dit que Jagellon ayant mis en déliberation au mois de Mai 1418. si on devoit s'en tenir à ce qui avoit été fait au concile touchant Falckemberg, il suivit le conseil qu'on lui donna de mépriser cette affaire; & qu'au mois d'Août suivant ce prince écoutant d'autres conseils, écrivit au pape pour le prier de faire bruler vif Falckemberg: ce qui ne feroit pas honneur à ce prince, si ce fait étoit véritable. Dlugoss ajoûte que le Dominicain ayant été relâché, retourna en Livonie, & que n'étant pas content de la gratification que lui firent les chevaliers, il la jetta aux pieds du grand maître; qu'il écrivit contre eux une satire encore plus amere que celle qu'il avoit écrite contre les Polonois; que portant cette satire au concile de Basle, il fut dépouillé par des voleurs auprès de Strasbourg, & qu'après le concile il retourna en Silesie où il mourut. Tout cela a d'autant moins d'apparence, qu'il n'étoit pas malaisé à Falckemberg de recommencer sa satire, dont il ne fut fait aucune mention au concile de Basle. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 1.*

FALCKLAND, bourg de l'Ecosse meridionale, est dans le comté de Fife, près de la riviere d'Adan, à cinq lieues de la ville de saint André, vers le couchant, & à deux de celle d'Abernethi. * Mati, *diction.*

FALCO, *monte Falco*; bourg d'Italie dans l'état de l'église, est situé sur une montagne, près de la riviere de Topino, dans le duché de Spolete, à cinq lieues de la ville de Spolete, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

FALCO, (Jaime ou Jacques) Espagnol, chevalier de l'ordre de Montesa sur la fin du XVI. siécle en 1590. étoit mathematicien & poëte, & composa divers ouvrages; *poëmata; de quadraturâ circuli, &c.* * Arnoul Wion, *l. 1. lign. vitæ, c. 90.* Andreas Schottus, & Nicolas Antonio, *bibliot. scr. Hisp.*

FALCON, magistrat de Benevent, nous a laissé une chronique, ou une histoire depuis l'an 1102. jusqu'à l'an 1140. imprimée à Naples en 1626. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XII. siécle.*

FALCONARA, ou *Noto*, anciennement *Assinarius*, riviere de Sicile dans la vallée de Noto. Elle baigne la ville de Noto, dont elle prend quelquefois le nom, & elle se décharge dans la mer de Sicile au bourg de Falconara. On conjecture que cette riviere est l'*Achetus* de *Silius Italicus*. * Baudrand, *diction.*

FALCONARA, anciennement *Poligusa*, isle de l'Archipel, située au septentrion de celle de Standia. Elle est petite & déserte. Les anciens la nommoient *Polyagos*, à cause de la quantité de chévres qu'on y trouvoit. * Baudrand, *diction.*

FALCONI, (Henri) de Rome, vivoit sur la fin du XVI. siécle, & fut un des plus illustres ornemens de l'académie des Humoristes. Il écrivit divers ouvrages en vers, dans lesquels il prend le nom de Falcus pasteur sur les rivages du Tibre. C'étoit un esprit enjoué. * *Voyez* son éloge dans Janus Nicius Erythræus, *pinac. I. imag. illust.*

FALCONI, (Jean) religieux de l'ordre de la Merci, étoit Espagnol, & nâquit l'an 1596. à Fifiana, qui est un bourg dans le diocèse de Guadix. Après avoir pris l'habit de religieux dans l'ordre de la Merci, il y vécut très-regulierement, & mourut en odeur de sainteté, le 31. Mai 1638. Tous ses ouvrages de pieté qui sont, *Cartilla espiritual. Sacro monumento. Vidua de dios. el pan nuestro de cada dia. Memento de la missa*, &c. ont été recueillis en un volume *in octavo*, imprimé en 1662. à Valence. On a traduit plusieurs de ces traités en françois & en italien. * Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

FALCONIA, *cherchez* ANICIUS PROBUS.

FALCONIERI (la B. Julienne) nâquit à Florence en 1270. Ses parens étoient de riches citoyens de Florence, & Alexis Falconieri son oncle fut un des sept fondateurs de l'ordre des Servites. Celui-ci forma de bonne heure Julienne à la pieté. Elle prit en 1284. l'habit des oblates ou converses des Servites, & elle commença dès-lors à pratiquer des austerités extraordinaires. Elle ne mangeoit point le mercredi & le vendredi; le samedi elle se contentoit d'un peu de pain & d'un verre d'eau. En 1307. ayant été élue superieure des oblates, elle lui prescrivit une regle, qui ne fut approuvée qu'après sa mort, en 1424. par le pape Martin V. Elle mourut au mois de Juin de l'an 1341. à Florence, & l'on assûre qu'il s'est fait plusieurs miracles à son tombeau. En 1632. Augustin Falconieri laissa par son testament vingt mille écus pour être mis en rente pendant vingt ans, afin que les revenus & le fonds pussent servir à la poursuite de la canonisation d'Alexis Falconieri, & de la B. Julienne; les papes n'ayant pû finir cette affaire, ont accordé des prorogations de ces vingt années, & Innocent XII. donna le 27. Octobre 1693. un decret, par lequel il permit aux Servites, & à toutes les églises de Florence, de faire l'office de la B. Julienne sous le titre de semidouble, & d'en celebrer la messe. * Arcange Giusti, *annal. Servor. B. M.*

FALCONIERI, (Octavio) Romain, de la même famille que ceux dont on vient de parler, fit imprimer en 1668. un recueil d'inscriptions Athlotiques; & depuis une dissertation touchant une médaille d'Apamée, representant le déluge arrivé sous Deucalion. Heinsius lui dédia le troisiéme livre de ses élegies; & E. Spanheim lui adressa aussi ses dissertations touchant les medailles. Il mourut en 1676. * Colomiez, *bibl.*

☞ Il y a un cardinal de ce nom appellé *Lelio* Falconieri, archevêque de Thebes qui fut nommé nonce en Flandres; mais on ne l'y voulut pas recevoir à cause qu'il avoit sejourné à Paris trop long-tems, lorsqu'il y passa pour se rendre à Bruxelles. Le pape Urbain VIII. le créa cardinal du titre de sainte Marie *del popolo* en 1643. Il fut depuis legat de Boulogne, & mourut à Viterbe le 17. Decembre 1648.

FALCONIS ou DE FALCONIBUS, (Joseph) religieux de l'ordre des Carmes, sur la fin du XVI. siécle en 1592. étoit de Plaisance, & acquit beaucoup de réputation dans son ordre, où il exerça diverses charges. Il fit souvent admirer son éloquence dans les chaires, à Florence, à Plaisance, à Pise, à Verceil, & ailleurs. On a de lui divers traités; comme la chronique de son ordre; des sermons, &c. * Lucius, *in bibliotb. Carmel.* Possevin, *in appar.* Alegre, *in parad. Carmel.* Ghilini, *theat. de letter.* &c.

FALCONIS, ou FULCONIS (Pierre de) natif de Reggio en Lombardie, fut très-habile en droit canon & civil. Il renonça au monde pour entrer dans l'ordre de saint Dominique; il parcourut l'Italie pour annoncer les verités chrétiennes, & y fit de grandes conversions. Le pape Gregoire X. le fit son grand pénitentier en 1272. mais il mourut dès l'année suivante. On a de lui quelques ouvrages de droit, dont les principaux sont, *Concordantia juris canonici cum divino; universa lex civilis ad instar conclusionum.* * *Monument. ord. FF. Prad. part. 2.* Mich. Pio. *part. 2. l. 1.* Ant. Sen. *bibl. ord. Prad. bibl. prov. Lomb. an. 1272.* Echard, *script. ord. Prad.*

FALCOPING, *cherchez* FALLECOPING.

FALCUIN, ou Foulcoi de Beauvais, soudiacre de l'église de Meaux, vivoit sur la fin du X. siécle. Il a écrit en vers la vie de saint Faron évêque de Meaux, dont on fait la fête au 28. Octobre. Elle a aussi été écrite par Hildegaire, successeur de saint Faron, dont l'ouvrage a été donné par Surius & par le pere Mabillon; mais celui de Foulcoi n'est encore que manuscrit. * Baillet, *vies des SS. 28. Octobre. Voyez le supplément de ce diction.* au mot FULCOIUS.

FALDSTRAND, bon bourg de Danemarck, est situé sur la côte orientale de la Jutlande septentrionale, entre le cap de Schagen, & l'entrée du golfe d'Alborg. Il y a dans ce bourg un bon havre, & un petit fort pour le défendre. * Mati, *dict.*

FALEMPIN, village avec abbaye. Il est dans la Flandre Wallone, à trois lieues de Lisle du côté du midi. * Mati, *dict.*

FALERE, en latin, *Faleris* & *Faleria*, ancienne ville d'Italie dans la Toscane, aujourd'hui ruinée, a eu autrefois le siége d'un évêché, qu'on a depuis transferé à Civita Castellana. Cette derniere ville a été même bâtie près des ruines de Falere, dont les anciens auteurs parlent souvent. * Baudrand.

FALERNE, montagne de la Campanie, près de Pouzzolles en Italie, étoit renommée par ses excellens vins, dont les poëtes ont souvent fait mention. Pline dit qu'ils tenoient le second rang entre les meilleurs vins d'Italie & en distingue de trois sortes, le rude, le doux, & le délicat. * Pline, *l. 14. c. 6.* Tibulle, *l. 2. eleg. 1. au l. 1. eleg. 10. l. 3. eleg. 6.* Catulle, *27. epig.* Horace, &c.

FALETTI, (Jerôme) comte de Trignano, étoit de Savone dans l'état de Genes, & fils de *Gui*, originaire du bourg de Faletti en Piémont, dont il porta le nom. Dès son jeune âge, il eut beaucoup d'inclination pour les lettres, & fit divers voyages par toute l'Europe, pour y consulter les sçavans. Dans ce dessein il s'arrêta à Louvain dans les Pays-bas, où il publia un poëme italien en quatre livres intitulé *della guerra di Fiandra*. Depuis il revint en Italie, & s'étant arrêté à Ferrare, il fut reçû docteur en droit. Il y fut connu du duc Hercule II. qui l'arrêta à son service, & l'envoya ambassadeur auprès de l'empereur Charles V. & vers divers autres princes. Alphonse II. qui succeda à Hercule son pere en 1559. témoigna beaucoup de bienveillance à Faletti, qu'il employa aussi dans les affaires importantes. Il l'envoya en Allemagne pour son mariage avec Barbe d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand I. & sœur de Maximilien II. Ce duc lui donna le comté de Trignano. Faletti cultiva cependant toujours son amour pour les lettres, & publia douze livres de poësies; les causes de la guerre d'Allemagne sous Charles V. en italien; la genealogie de la maison d'Est en latin, &c. On a encore de Faletti une traduction italienne du traité d'Athenagore philosophe Chrétien sur la resurrection, à Venise 1556. *in 4°.* il est aussi le premier auteur du fameux Polyanthea. * Lilio Giraldi, *de poët. sui temp. dial. 2.* Vincenzo Verzellini, *l. 7. hist. Savona.* Ghilini, *theat. de letter.* Sophrani & Giustiniani, *script. della Ligur.* &c.

FALIERI, (Ordelaphe) doge de Venise, élû en 1101. signala son courage, lorsqu'avec une puissante flotte, il alla au secours de Baudouin, roi de Jerusalem, & lui aida à reprendre une bonne partie de la Syrie. Il remit ensuite sous la domination des Venitiens, toute la Dalmatie, la Croatie, & plusieurs autres provinces éloignées de la mer. Après ces exploits il revint à Venise, où la republique voulut qu'il entrât en triomphe, avec une pompe très-magnifique. Quelque tems après, les habitans de Zara, l'une des principales villes de la Dalmatie, ayant repassé sous la domination du roi de Dalmatie, il se mit en mer contre eux avec une puissante flotte; mais en attaquant cette ville, il reçut un coup qui le tua, à la tête de son armée; son corps fut apporté à Venise, & fut enterré dans l'église de saint Marc, sous un superbe mausolée. * Jean. Bapt. Egnat. *de exempl. illustrium vir. Venet. civit.*

FALIERI, (Marin) doge de Venise, élû l'an 1354. après avoir gouverné la republique pendant neuf mois, forma le dessein de s'en rendre le maître absolu, en faisant assassiner les principaux des senateurs. Cette conspiration devoit s'executer le 15. Avril, & tous les conjurés du parti de Falieri devoient venir armés ce jour la au palais, pour y faire main basse sur tous les nobles qu'ils y trouveroient. Le jour d'auparavant, un des conjurés d'entre le peuple, se repentant d'avoir consenti à un crime si détestable, déclara toute

la conspiration à un des nobles, qui en donna avis à ses confreres : ensuite de quoi on mit si bon ordre à tout, que seize des principaux conjurés furent pris la nuit d'auparavant, avec Falieri. Ce dernier eut la tête tranchée, & les autres furent pendus. Ensuite on fit la recherche des complices, qui se trouverent en si grand nombre, qu'en huit jours on en découvrit 400. dont les uns furent pendus, les autres noyés, & quelques-uns eurent la tête tranchée. Il s'en trouva encore 500. qui, pour n'avoir donné que leur consentement aux conjurés, sans vouloir entrer dans l'exécution de ce dessein, obtinrent leur pardon. On ne se contenta pas de pardonner à celui qui avoit déclaré la conspiration ; on lui donna encore mille écus de rente tous les ans, avec la noblesse. Mais n'étant pas satisfait de cette récompense, il accusa les sénateurs d'ingratitude. Ils le releguerent pour dix ans dans l'isle d'Augusta, d'où s'étant sauvé, il périt en passant dans la Dalmatie. * Sab. *l. 3.*

FALISQUES, anciens peuples d'Italie, voisins de Rome, qui y vinrent de Macedoine, avec Falerius Argien, ou avec Alese, selon Ovide. Ils furent soumis aux Romains, comme nous l'apprenons de Tite-Live. Montefiascone est aujourd'hui capitale de ce pays, dont Faleria étoit auparavant la ville principale. La contrée des Falisques s'étendoit autrefois depuis la mer de Toscane vers Piombino & la riviere de Payglia jusques au mont Soracte, vers les Vejentins. On y trouve à présent le comté de Petigliano, Castro, le lac de Bolseno, Montefiascone, que nous avons déja nommé, Bagnarea, Grafignano, jusques à la voie Flaminie & au Tibre. De l'autre côté, vers le mont Soracte, il y avoit la forêt Ciminie, & quelques villes. Ces remarques generales doivent suffire sur un sujet, dont les geographes parlent assez diversement. Il faut se souvenir que les Falisques soûtinrent assez long-tems la guerre contre les Romains. * Tite-Live, *l. 6. 19. & seq.* Pline. Polybe. Denys d'*Halicarnasse*, &c. Vigenere, *Annot. sur Tite-Live.*

FALKENBERG, petite ville de Suede. Elle est sur la Manche de Danemarck, à l'embouchure d'une grande riviere, entre la ville de Wardsbourg & celle d'Halmstadt, à six ou sept lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

FALKENBERG, petite ville avec un château & titre de duché. Elle est en Silesie dans la principauté d'Oppelen, à cinq lieues de la ville d'Oppelen, du côté du couchant. * Baudrand.

FALKENBOURG, petite ville défendue par un bon château, dans la nouvelle marche de Brandebourg, sur la riviere de Trega, aux confins de Cassubie, & à cinq lieues de la ville de Kalis, du côté du nord. * Mati, *dict.*

FALKENSTEIN, bourg avec un château. C'est le lieu principal du comté de Falkenstein, qui appartient, avec la baronie de Reipoltzkirk, au prince de Vaudemont. Ces deux petits pays sont enclavés dans le Palatinat du Rhin, entre les villes des Deux-ponts, de Caseloutre, d'Altzheim, & de Lauterack. * Baudrand.

FALKENSTEIN, ancien & fameux château en Suisse au canton de Souleure, dont une puissante famille prenoit son nom. Elle possedoit encore Farnsbourg & Boësgen. Lazius en fait mention, *p. 462.* Ce fut dans ce château que ceux de Bâle, l'an 1370. prirent Jean, comte de Thyerstein, & le comte de Nidow, selon le même Lazius. *p. 446.* * Plantin, *la descrip. de la Suisse.*

FALKIRK, bourg de l'Ecosse méridionale, dans la province de Sterling, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du midi, & à trois de celle de Linlitkquo, vers le couchant. * Baudrand.

FALLAIS (seigneurs comtes de) bâtards de la maison de Bourgogne, *cherchez* BOURGOGNE.

FALLEKOPING, ou FALCOPING, *Falcopia*, ville de Suede dans la province de Westro-Gothland, à cinq ou six lieues de Scarn. * Sanson. Baudrand.

FALLOPIO, (Gabriel) medecin celebre, né à Modene, en 1490. sçavoit la botanique, l'astronomie, la philosophie, & sur-tout l'anatomie, qu'il enrichit de belles observations. M. de Thou dit qu'il mourut en la 39. année de son âge, le 7. Septembre 1562. à Padoue, où il étoit alors professeur ; mais il est certain qu'il s'est trompé. Thomasini, & Ghilini remarquent qu'après avoir voyagé, il enseigna à Pise, & ensuite à Padoue, qu'il fut professeur dans cette derniere ville pendant vingt-quatre ans. Les ouvrages de Fallopio ont été recueillis en 3. volumes *in folio*, imprimés à Venise en 1584. & à Francfort en 1600. On y ajouta depuis une nouvelle partie en 1606. * De Thou, *hist. l. 34.* Justus, *in chron. Medic.* Castellan, *in vit. Medic.* Vander Linden, *de script. Medic.* Thomasini, *in elog. illust. viror.* Ghilini, *Theat. de Letter.*

FALMOUT, port d'Angleterre presque dans la pointe de l'isle, en la province de Cornouaille, au dessus de Plimouth. Ce port est fort grand & étendu proche du château de Pendenis. * Camden.

FALSTER, isle de la mer Balthique, au roi de Danemarck, est située entre celles de Mone, qu'elle a à l'orient ; de Laland, qu'elle a au couchant ; & de Zeland, qu'elle a au septentrion, dont elle est separée par un petit détroit, dit le détroit verd, ou *grone sund.* Nicoping, le principal des bourgs de cette ville, a un assez bon château. * Sanson. Baudrand.

FALTIER, (Arnaud) *cherchez* FELQUIEK.

FALVATERA, *Fabrateria* : c'étoit anciennement une colonie des Volsques, peuples d'Italie : maintenant ce n'est plus qu'un bourg de l'état de l'église, dans la Campagne de Rome, près de Cariglau, & de la terre de Labour.

FALVEL (Jean) religieux de l'ordre de saint Dominique, né en Picardie, fut reçû docteur en theologie vers l'an 1570. & la même année avec dispense du pape Pie V. il fut fait chanoine & theologal de l'église de Boulogne sur la mer, dont il devint aussi grand penitentier en 1584. Il est fait mention de lui jusqu'en 1588. dans les registres de l'église de Boulogne qui manquent après cette année, de sorte qu'on ne peut sçavoir l'année de sa mort, quoiqu'on apprenne du necrologe de la même église qu'elle arriva le 20. Octobre, où il y a fondation d'un service pour lui. Il passa pour un excellent predicateur dans son tems, & ce fut lui qui après que la memoire du maréchal du Biez, & de son gendre fut retablie, prononça dans l'église de Boulogne l'oraison funebre de ces seigneurs, qu'on imprima à Paris en 1578. Il avoit fait aussi une genealogie des comtes de Boulogne, dont Malbrank s'est servi dans son traité *de Morinis*, & Bailleul dans son histoire MSS. de Calais. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FAMAGOUSTE, ou FAMAGOUSTA, *Fama augusta*, ville de l'isle de Chypre, avec un bon port, & évêché suffragant de Nicosie, se nommoit autrefois Salamine, Thamassus, ou Arsinoë. Elle est située à l'extrémité de l'isle, du côté qui regarde la Sirie ; & a vers le septentrion, un port spacieux, qui fait un banc joint à la terre, vers le midi. Ce banc qui s'alonge de mille pas dans la mer, sort de l'eau l'espace de cinq cens pas, étant couvert par tout ailleurs, & se courbant vers la terre, s'étend au-delà même de la longueur de la ville. Un autre plus petit banc, qui le divise, est aussi caché dans l'eau. Celui-ci va droit au château qui est sur la mer, & l'embrasse de telle sorte dans le milieu de la longueur de la ville, qu'il rend fort étroite l'entrée du port, qui a pour l'une de ses pointes, ce banc même, avec un fort. L'autre pointe a un bastion qui touche la mer, & qui y entre assez avant, ce qui fait que le port est à couvert de toute sorte de vents. Famagouste est quarrée, a deux mille pas de circuit, & est environnée de murailles, & d'un fossé très-profond. Elle a dans son circuit un bastion & treize tours. Cette ville a eu la même destinée que les autres villes de Chypre. Les auteurs qui en parlent, après Etienne de Lusignan, en ont raconté grand nombre de fables. Au reste, elle a été toûjours extrêmement considerée, à cause du commerce, qu'elle a attiré dans l'isle de Chypre. C'est la seconde ville de cette isle, & le seul port qu'il y ait ; car il n'y a que des plages ailleurs. Les Genois prirent cette ville vers l'an 1372. & l'ont conservée près de cent ans. Les Venitiens en furent depuis les maîtres jusqu'en l'année 1571. que Selim, empereur des Turcs, l'emporta, malgré la resistance extraordinaire des assiegés, qui se défendirent avec beaucoup de courage. Après la prise de Nicosie, les Turcs vinrent assieger Famagouste, le 22. Septembre 1570. & elle se rendit par composition le 4. Août de l'année suivante. Les habitans qui avoient fait une resistance presque incroyable, se voyant sans poudre, sans vivres & sans esperance de secours, traiterent avec les

A

Turcs. Mustapha leur general, fit mourir Bragadin, qui avoit défendu la place, contre la parole qu'il lui avoit donnée. Il étoit au desespoir d'avoir perdu quatre-vingt mille hommes, pendant ce fameux siege. * De Thou, *hist. l. 49*. Sponde, *in annal.* Etienne de Lusignan, *hist. de Chyp.* Justiniani, *hist. Ven.*

FAMILIERS: on donne ce nom en Espagne aux officiers de l'inquisition, dont la fonction est de faire prendre les accusés. Il y a des personnes considerables qui font gloire d'exercer cette charge. Il y a aussi dans le Milanez une compagnie de gentilshommes, qui autrefois faisoient vœu d'exposer leurs biens & leur vies pour défendre la foi, & pour exterminer les heretiques, & d'obéir à l'inquisiteur ou à ses vicaires, en ce qui concerne les affaires de l'inquisition. Presentement ils ne font plus qu'un serment de servir l'inquisition, & de l'avertir de ce qu'ils sçauroient lui être prejudiciable. Quand ils arrêtent ou conduisent un prisonnier par ordre de l'inquisition, ils portent une croix écartelée de noir & de blanc, à huit pointes. * Heliot, *hist. des ord. mon. tom. 3 c. 31.*

FAMINE, petit pays du Pays-bas, dans le Luxembourg; mais on n'en connoît plus les limites. Les petites villes de Marche en Famine, & de la Roche en Famine, en conservent encore le nom. * Mati, *dict.*

FAMINE, Port-Famine, *Philippopolis, portus S. Philippi*, colonie que les Espagnols établirent l'an 1585. dans les terres Magellaniques, sur le détroit de Magellan, à dessein de se rendre maîtres de ce détroit, qui paroissoit alors fort important. Ce lieu fut d'abord appellé *Ciudat del rei Felipe*, ou de *S. Philippe*; mais les habitans qu'on y laissa manquant de vivres & de munitions, perirent de froid & de faim. C'est de là qu'on lui a donné depuis le nom de port Famine. * Baudrand.

FANAR, riviere de Grece dans l'Epire, qui sort du lac de Fanar, qu'on nommoit anciennement *Archerusia palus*, & se décharge dans un petit golfe de la mer Ionienne entre la ville de Perga & celle de Preveza. On appelle aussi cette riviere & le lac d'où elle sort *Jalona*. * Baudrand.

FANARI-KIOSC, ou *pavillon du fanal*: maison de plaisance du grand seigneur, près du port de Chalcedoine en la Natolie, à l'entrée du détroit de Constantinople. Il est bâti sur un petit cap ou promontoire au bout duquel il y a un fanal, au haut d'une tour, pour éclairer les vaisseaux qui arrivent de nuit vers cette côte: c'est pourquoi on lui a donné le nom de pavillon du fanal. Ce kiosc est placé au milieu d'un fort beau jardin lequel est le mieux ordonné de tous ceux qui se voient en Turquie: de cet endroit on decouvre la meilleure partie de Constantinople & de Galata, qui n'en sont éloignées que d'une lieue. Il est composé de plusieurs colonnes rangées en quarré avec des galeries tout au tour, qui sont couvertes d'un grand toit en forme de pavillon. Au milieu du salon, il y a un très-beau sopha ou estrade, garni de coussins & de tapis precieux, & entourré d'une balustrade de marbre enrichie de moresques. Ce sopha est environné de quantité de petits jets d'eau, lesquels embellissent peu à peu le bain qui regne à l'entour. Soliman II. fit bâtir ce kiosc, pour aller quelquefois s'y divertir avec ses sultanes. * Grelot, *voyage de Constantinople.*

FANATIQUES. Ce nom a premierement été donné aux prêtres de Cybele, & même à tous les prêtres chargés du soin des temples qu'on appelloit *Fana*. Dans ces derniers tems, on a donné le nom de Fanatiques, à une secte de visionnaires, qui s'imaginent avoir des revelations, & des inspirations de l'Esprit divin. Il y a beaucoup de ces fanatiques en Hollande, en Allemagne, & surtout en Angleterre. Wigelius & Jacques Bhom, ont été les principaux chefs des Fanatiques d'Allemagne. Celui-ci de savetier qu'il étoit, s'étant érigé en prophete, a publié quelques livres en sa langue. Entr'autres un, qui a pour titre *le grand mystere*. Il prend la qualité de philosophe teutonique ou allemand. Quand on parle de ses livres en France, on les appelle la *philosophie du savetier*. Ces deux fameux chefs de la secte des fanatiques sont sortis de l'école de Paracelse. C'est de Wigelius que tirent leur origine ceux que l'on nomme les *Freres de la rosecroix*. Les Fanatiques qui contrefont les inspirés, sont des seditieux capables de tout entreprendre pour executer leurs prétendues revelations: c'est ainsi que l'on a vû les P. R. des Cevennes persecuter les Catholiques, & commettre des actions de cruauté, dont les persécutions & les cruautés des Payens ne nous avoient pas fourni d'exemples. * *Mem. du tems*. Spanheim, *abregé des controverses de la religion.*

FANJAUX, bourg de Languedoc, en France, proche la ville de Toulouse. * Baudrand.

FANMARS, *Fanum Martis*: c'étoit anciennement une petite ville des Nerviens, aujourd'hui ce n'est qu'un village du Hainaut, à une lieue de Valenciennes du côté du midi. * Baudrand.

FANNA, bourg d'Italie dans l'état de Venise, dans le Frioul, environ à deux lieues de Monte Regale, & de la frontiere du Bellunois. On conjecture que Fanna peut être l'ancienne *Vannia*, capitale des Vanniens. * Baudrand.

FANNIA, femme de *Caius Titinius*, bourgeois de Minturne, avoit été connue pour une femme galante avant son mariage. Titinius ne laissa pas de l'épouser, dans la resolution de faire divorce avec elle, & de ne lui point rendre sa dot. Pour cet effet, il l'accusa d'adultere, & ne manqua pas de preuves. L'affaire fut portée devant Marius, qui penetrant le dessein que Titinius avoit eu en épousant Fannia, prononça que Titinius rendroit la dot, & que Fannia payeroit une amende de quatre sols d'or. Quelque tems après, Marius ayant été declaré ennemi de la republique, il fut obligé de s'enfuir de Rome; mais ayant été pris dans les marais de Minturne, il fut mis chez Fannia, qui se rendant justice, bien loin de le maltraiter, lui rendit toutes sortes de bons offices. * Valer. Maxim. *l. 8. c. 2.* Plutarch. *in Mario.* Bayle, *dict. crit. 2. édit.*

FANNIA, fille de *Petus Thrasea*, & petite fille d'*Arria*; mariée à *Helvidius*, suivit son mari dans l'exil, & après sa mort fournit des memoires à Senecion pour écrire sa vie. Senecion ayant été mis pour cela en justice, avoua qu'il avoit fait la vie d'Helvidius, & declara qu'il en avoit été prié par sa veuve Fannia, qui lui en avoit donné les memoires. Fannia citée en jugement, confessa genereusement le fait; & comme on lui eut demandé si sa mere le sçavoit, elle dit qu'elle ne lui en avoit jamais rien communiqué. Elle fut exilée, & ses biens furent confisqués. Tout ce qu'elle sauva ce fut cette vie même d'Helvidius, qu'elle emporta dans le lieu de son exil. Ceci se passa sous l'empire de Domitien. * Pline, *l. 7. Epit. 19.*

FANNIUS, (*Caius*) surnommé STRABON, citoyen Romain, dont Velleius Paterculus loue l'éloquence, fut consul l'an 593. de Rome & 161. avant J. C. avec Valerius Messala. Sous son consulat, on fit la loi *Fannia*, pour regler les dépenses qu'on faisoit dans les festins, & pour donner au préteur le pouvoir de chasser de Rome les rheteurs, & les philosophes. * Aulu-Gelle, *Noct. attic. l. 2. c. 24.* Velleius Paterculus, *l. 2.* Cassiodore.

FANNIUS, (Caius) fils du precedent, orateur, fut consul avec Cn. Domitius Ænobarbus, l'an de Rome 632. Il s'opposa aux entreprises de Caïus Gracchus, & fit un discours contre lui, que Ciceron a loué. * Cicero, *in Bruto.* Velleius Patercul. *l. 2. c. 9.*

C. FANNIUS, fils de *Marc*, & cousin germain du precedent, fut questeur l'an 615. de Rome, & 139. avant J. C. sous le consulat de C. Calpurnius Piso & de M. Popilius Lænas; & préteur dix ans après. Il porta les armes en Afrique sous Scipion l'Africain *le jeune*, & en Espagne sous Fabius Maximus Servilien. Il fut disciple du philosophe Panetius, & épousa la fille puînée de Lilius. Il composa une histoire qui lui acquit beaucoup de réputation. Ciceron en fait souvent mention. C'étoient des annales que Brutus mit en abregé. * Cicero, *in Brut. 1. de legib. 2. de orat. ad Att. l. 1. 2. epist. 5.* &c. Vossius, *l. 1. de hist. Lat. c. 7.* Appien, *in Ibericis.*

FANNIUS (*Caius*) auteur Latin, qui vivoit du tems de Trajan, avoit composé une histoire qui se perdit longtems après. Il y traitoit des cruautés de Neron, & des dernieres heures de ceux que ce prince faisoit executer à mort ou envoyoit en exil. Pline parle de la mort de Fannius. * Pline, *l. 5. epist. 5. & 9.* Vossius, Bayle, *dict. crit. 2. édit.*

FANNIUS, (Quadratus) poëte Latin, dont les pieces quoique ridicules, avoient été placées avec son portrait dans une bibliotheque publique, qu'Auguste avoit fait dresser dans le temple d'Apollon. Horace le raille dans ses satyres. * Horat.

l. 1. sat. 4. & 10. l. 1. satir. 4. Bayle, *dict. crit. 2. édit.*

FANNIUS Cepion ayant été découvert comme complice d'une conjuration contre Auguste, se donna à lui-même la mort. C'est sur lui que Martial fit cette belle épigramme :

Hostem cùm fugeret, se Fannius ipse peremit :
Hic, rogo, non furor est, ne moriare, mori?

lib. 2. epigr. 80.

FANO, en latin *Fanum fortunæ*, ville épiscopale d'Italie, dans l'état ecclesiastique, est située sur les bords de la mer, entre Senigaglia & Pesaro, & près du lieu où étoit autrefois le temple de la fortune, avec un évêché qui ne releve que du saint siége : elle est assez belle & peuplée, dans une plaine. C'étoit la patrie du pape Clement VIII. de la maison Aldobrandin. On y voit un arc triomphal de marbre, haut de trente coudées, & des plus magnifiques d'Italie. Les Romains avoient fait bâtir le temple de la fortune, en memoire de la celebre bataille qu'ils gagnerent l'an 547. de la fondation de leur ville, & 207. avant J. C. près de la riviere de Metro. Ils y tuerent Asdrubal, frere d'Annibal, avec cinquante mille hommes. * Leandre Alberti, *descript. Ital.* Cluvier.

FANO, *monte Fano*, bourg de l'état de l'église. Il est sur une montagne entre Osmo & Macerata, à une lieue de celle-là & à deux de celle-ci. On pretend que le lieu de *monte Granario*, qui est à son voisinage étoit la ville capitale des peuples qu'on nommoit anciennement *Veregani* ou *Veregrani.* * Baudrand.

FANSHERE, bourg ou village de l'isle de Madagascar en Afrique. Il est sur la côte orientale de l'isle, un peu au nord du fort Dauphin, & à l'embouchure de la riviere de Franshere. * *Dict. Angl.* Baudrand.

FANTIN, (le royaume de) *Fantinum regnum*, petit pays dans l'Afrique, en Guinée, dans la côte d'or. Sa ville capitale porte le même nom. Les Anglois & Hollandois y trafiquent & y ont des établissemens, aussi bien que dans plusieurs autres ports qui sont dans la même contrée. * Baudrand.

FANTONO, (Jerôme) né à Vigevano, dans le Milanez, religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit recteur des études en 1515. à Bologne en Italie, fut ensuite inquisiteur de la foi à Ferrare, & mourut en 1532. dans cette derniere ville, âgé d'environ 70. ans. Leandre Alberti de qui on apprend ces particularités, ajoute que Fantono composa plusieurs ouvrages, & entr'autres une table des ouvrages de Scot, pleine d'érudition pour l'école de S. Thomas d'Aquin. Cette table fut imprimée à Venise en 1588. *in* 4°. sous ce titre : *Repertorium locupletissimum tam librorum, quàm sententiarum, &c. Joannis Duns Scoti.* Dès l'an 1564. on avoit imprimé dans cette ville un autre ouvrage de Fantono, intitulé, *Compendium universæ lecturæ abbatis Panormitani super decretales.* * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FANU, ou MERLIER FANU, anciennement *Thoronus*, *Othronus*, petite isle de la mer Ionienne. Elle est à dix lieues de Corfou, tirant vers la ville d'Otrante. * Baudrand.

FANUS, dieu des anciens, qui présidoient aux voyageurs & qu'on estimoit aussi dieu de l'année. Les Pheniciens le representoient sous la figure d'un serpent plié en rond qui mordoit sa queue, selon Macrobe.

FANZARA, bourg ou petite ville de la province de Fez en Barbarie, environ à six lieues de Salé, vers l'orient meridional. Quelques geographes mettent en ce lieu l'ancienne *Banasa* ou *Banassa*, ville de la Mauritanie Tingitane, laquelle d'autres placent à la ville de Tefelseta. * Baudrand.

FARABO, ville du Zagathai, dans la grande Tartarie. Elle est capitale d'une province qui porte son nom, & située sur le bord septentrional du Chesel, environ à quinze lieues de la mer Caspienne. * Mati, *dict.*

FARAGE, fils de *Barcok* second roi d'Egypte de la race des Mamlucs Circassiens. Il fut le troisiéme prince de cette Dynastie, & commença à regner l'an 802. de l'hegire, de J. C. 1399. Une sedition s'étant émue au Caire l'an 808. il crut que l'on en vouloit à sa personne, & prit la resolution de se cacher : puis s'ennuyant dans sa retraite, il parut de nouveau, & dépossеda *Abdelaziz* son frere, qui avoit été mis à sa place, & regna encore près de sept ans. Les troupes de *Tamerlan*, qui avoient conquis une grande partie de la Syrie, l'ayant défait en plusieurs rencontres, il fut obligé de s'accommoder avec ce conquerant, d'abandonner les interêts, d'*Ahmed*, & de *Cara Josef* le Turcoman. Il fut enfin tué par les siens dans la ville de Damas qu'il possedoit, & jetté sur un fumier l'an de l'hegire 815. de J. C. 1412. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

FARAGLIONI, anciennement *Cyclopum scopuli.* Ce sont trois petits écueils de la mer de Sicile. On les trouve sur la côte orientale de la vallée de Demona à quatre lieues des ruines de Catane. * Baudrand.

FARAMINA, anciennement *Rhinocorura*, *Rhinocurara* & *Rhinocolura.* Petite ville ou bourg fort ancien. Il est dans la basse Egypte, sur la mer Mediterranée, entre Damiete & Gaza, à seize ou dix-huit lieues de l'une & de l'autre. * Baudrand.

FARAMOND, *voyez* PHARAMOND.

FARAN, ancienne petite ville de l'Arabie deserte. Elle est sur la mer Rouge, environ à sept lieues d'El-tor, du côté du couchant.

FARE, (sainte) vierge, abbesse de Faremoûtier en Brie, étoit fille de *Chaneric*, l'un des principaux seigneurs du pays de Brie, vivant à la cour de Theodebert roi d'Austrasie. Elle eut deux freres évêques ; saint *Faron*, évêque de Meaux ; & *Changulfe*, évêque de Laon. S. Colomban passant par Meaux, offrit sainte Fare à Dieu ; cependant son pere, quand elle fut en âge nubile, la vouloit marier. Elle en tomba malade de regret, & quitta ensuite la maison de son pere, pour se donner à Dieu. S. Eustase étant venu à Meaux, fit consentir son pere qu'elle prît le voile : elle le reçût des mains de Gondoalt évêque de Meaux, & bâtit le monastere de Faremoûtier, dont elle fut abbesse. Elle mourut vers l'an 655. âgé de près de 60. ans. On fait sa fête au 7. Decembre. * *Vita Eustasii & Columbani apud Mabillon.* Bulteau, *liv. 3. de l'hist. monast. d'Occident.* Baillet, *vies des SS.* D. Toussaint Duplessis, *hist. de l'égl. de Meaux, tom. 1.* dans laquelle il y a bien des historiettes au sujet de sainte Fare qu'un critique plus judicieux n'eût pas rapportées.

FAREL, (Guillaume) né à Gap, l'an 1489. étoit sorti d'une noble famille du Gapençois en Dauphiné. Il étudia à Paris avec beaucoup de succès ; il apprit les langues grecque, l'hébraique & la philosophie ; & regenta quelque tems au college du cardinal le Moine ; il étoit ami de Jacques le Févre d'Etaples, & donna dans les nouvelles opinions de Luther. Il fut un de ceux qui furent appellés l'an 1521. à Meaux, par Guillaume Briçonnet, évêque de cette ville ; & il en fut chassé avec les autres novateurs, en 1525. Il se retira à Strasbourg, & y fut reçû par Bucher & Capiton : il se joignit ensuite à Zuingle dans Zurich, à Haller dans le canton de Berne, & à Oecolampade dans Bâle. Il fut choisi pour établir la R. P. R. à Montbelliard & à Neuchâtel ; & ensuite il vint à Geneve, d'où il fut chassé d'abord ; & rappellé ensuite en 1534. par les habitans, & y établit les commencemens de la prétendue reforme, avant même que Calvin y fut venu. Il en fut chassé avec lui en 1538. & se retira à Bâle, puis à Neuchâtel, où il fut ministre jusques en 1542. De Neuchâtel il alla à Mets, y fit quelques proselites, fut obligé d'en sortir avec eux, & se retira dans l'abbaye de Gorze : qui fut bientôt assiegée. Il eut le bonheur de se sauver, & retourna à Neuchâtel. De-là, il fit quelques voyages à Geneve ; mais enfin les magistrats n'étant pas contens de lui firent sçavoir à Calvin qu'il ne devoit pas le laisser monter en chaire. Il se maria à l'âge de 69. ans, & fit un second voyage à Mets, où il prêcha. Enfin étant retourné à Neuchâtel il y mourut le 13. de Septembre 1565. Quelques-uns l'ont accusé sur la délation de Pierre Caroli, qui s'étoit retiré à Geneve, de renouveller les erreurs de Samosate, & celles des Elcesaïtes ; mais il fut absous de cette accusation dans un synode de Lausane. * Florimond de Remond, *l. 7. c. 17. n. 2. de orig. hær.* Sponde, *in annal.* Beze, *aux portr.* Chorier, *hist. de Dauph.* Sleidan, *hist.* Oecolampade & Calvin, *in epist.* Melchior Adam, *in vit. theolog. ext.* De Thou. Bayle, *dict. crit.*

FAREMOUSTIER, village avec abbaye. Il est dans

la Champagne, sur la petite riviere de Meaux, du côté du midi. On prend Faremoûtier pour le lieu, que l'on nommoit anciennement *Ebroicus*. * Baudrand.

FARET, (Nicolas) natif de Bourg en Bresse, & l'un des quarante de l'académie Françoise, vint à Paris fort jeune, où il s'attacha à messieurs de Vaugelas, de Boisrobert, & Coëffeteau; au dernier desquels il dédia sa traduction de l'histoire d'Eutrope. Il fut ensuite secretaire de M. le comte d'Harcourt, & contribua à la fortune de ce prince, qui le fit intendant de sa maison. Faret devint depuis secretaire du roi, & mourut à Paris au mois de Septembre 1646. âgé de 46. ans. Il fut marié deux fois, & laissa des enfans. Saint Amant, qui étoit son ami, l'a celebré dans ses vers, comme un illustre débauché. Cependant il ne l'étoit pas, autant qu'on vouloit le faire croire, & il dit lui-même que la commodité de son nom, qui rimoit à cabaret, étoit en partie cause de la réputation que saint Amand lui avoit donnée. Il a composé l'honnête homme, qui fut imprimé l'an 1633. & qu'on a traduit en espagnol. Faret l'avoit lui-même tiré de l'italien de Balthasar Castiglione. Outre un recueil de lettres, & la traduction d'Eutrope dont nous avons parlé, on a encore de lui, l'histoire chronologique des Ottomans, à la fin de l'histoire de Georges Castriot, recueillie par Jacques de Lavardin, Paris, *in-4°.* 1621. un traité des vertus necessaires à un prince pour bien gouverner ses sujets, *in-4°.* Paris 1623. la préface qui est au devant des œuvres de Saint Amand, *in 4°.* Paris 1629. plusieurs poësies dans les recueils de son tems, & il a laissé la vie de René II. duc de Lorraine, & des memoires de M. le comte d'Harcourt, qui n'ont pas été publiés. * Guichenon, *histoire de Bresse*. Pelisson, *hist. de l'acad. Franç.*

FARFAIR, bourg ou petite ville d'Ecosse. Ce lieu avoit séance au parlement d'Ecosse. Il est à trois lieues de la ville de Brechin, vers l'occident. On y voit plusieurs marques d'antiquité, & on le prend pour l'ancienne *Orrhea* ou *Orrea*, ville des Vernicons. * Baudrand.

FARFAR, anciennement, *Orontes*, riviere de Syrie. Elle a sa source dans le Beglerbeglic de Tripoli, où elle arrose Hems & Hama. Ensuite elle passe à Antioche, & elle se décharge peu après dans la mer Mediterranée. * Baudrand.

FARGANA, ou FERGANA, ville du Zagathai dans la grande Tartarie. Elle est capitale d'une province qui porte son nom, & située au nord du Chesel, vers sa source. Cette ville porte aussi le nom d'*Achsiket*.

FARGEAU, (saint) ville de France dans le pays du Puisaye, sur la riviere de Loin, au gouvernement d'Orleans; appartenoit à *Jacques* Cœur, seul trésorier de l'épargne sous le regne du roi Charles VII. qui l'adjugea à ANTOINE de Chabannes, comte de Dammartin, &c. grand maître de France, qui avoit eu la garde de Jacques Cœur, lorsqu'il fut arrêté prisonnier. Le comte de Dammartin fonda en Decembre 1483. six prébendes en l'église de saint Fargeau, & donna cette terre à *Antoinette* de Chabannes sa fille, qui épousa *René* d'Anjou, seigneur de Mezieres. *Renée* d'Anjou petite fille d'*Antoinette*, porta saint Fargeau dans la maison de Montpensier, par son mariage avec FRANÇOIS de Bourbon, duc de Montpensier, en faveur duquel cette terre fut érigée en duché-pairie par lettres du mois de Septembre 1569. HENRI de Bourbon, duc de Montpensier, leur fils unique, fut aussi duc de saint Fargeau, & mourut en Février 1608. laissant de *Henriette-Catherine* duchesse de Joyeuse, pour fille unique *Marie* de Bourbon, duchesse de Montpensier, saint Fargeau, &c. premiere femme de *Gaston* de France, duc d'Orleans, morte le 4. Juin 1627. ayant eu pour fille unique, *Anne-Marie-Louise* d'Orleans, duchesse de Montpensier, saint Fargeau, &c. mort sans alliance le 5. Avril 1693. Celle-ci avoit fait donation de la terre de saint Fargeau à ANTONIN de Caumont, duc de Lauzun, &c. chevalier de l'ordre de la Jarretiere.

FARGEAU, (saint) en latin *Farreolus*, est mis au nombre des disciples de saint Irenée avec saint Ferrucion ou Fergeon, & on en fait deux martyrs sous l'empire de Severe, dont on fait la fête au 16. Juin: mais leurs actes paroissent supposés. * *Acta apud Surium*. De Tillemont, *memoir. eccles. tom. 3.*

FARIA, (Basile) né à Lisbonne le 15. de Mai 1569. fut fait chantre de l'église d'Evora, en 1589. gouverna ensuite ce diocèse pendant la vacance du siége, & prit depuis l'habit de religieux chez les Chartreux. On dit qu'il sçavoit les langues & les mathematiques; mais que sa profession lui fit renoncer à ces avantages pour s'attacher uniquement à la pieté. Il composa divers ouvrages de pieté, & mourut le 5. Avril 1625. âgé de 66. ans. * Nicolas Antonio, *bibl. Hisp. Portug. mss.*

FARIA DE SOUSA, (Emanuel) gentilhomme Portugais, chevalier de l'ordre de Christ, & fidalgue ou gentilhomme de la maison du roi, nâquit à Caravella, château qui appartenoit à son pere, dans la province entre Minho & Douro, le 18. Mars 1590. Il fit du progrès dans les lettres, & apprit les langues. En 1631. il accompagna le marquis de Castel Rodrigo, qui étoit ambassadeur à Rome, auprès du pape Urbain VIII. & s'acquit l'estime des gens de lettres, qui étoient alors à la cour de ce pontife. Il mourut à Madrid le 3. Juin 1649. âgé de 59. ans, & fut enterré dans l'église des Prémontrés de cette ville. On dit que l'attachement qu'il avoit pour les lettres lui fit négliger sa fortune; & qu'il eut cela de commun avec plusieurs grands hommes, d'être mort extrémement pauvre. Il a fait divers ouvrages: *Discursos morales y politicos. Imperio de la China. Commentarios à la Lusiada de Luis de Camoëns. Epithome de las historias Portugesas, &c.* On a réimprimé en 1677. à Bruxelles ce dernier ouvrage d'Emanuel Faria de Sousa. On nous a donné depuis sa mort l'Europe, l'Asie & l'Afrique portugaise du même auteur, qui sont écrites en portugais, & qui font sept volumes *in-fol.* imprimés à Lisbonne: on nous a fait encore esperer d'autres ouvrages de sa façon. * *Biblioth. Port. mss.*

FARIA, (Thomas) natif de Lisbonne en Portugal, entra dans l'ordre des Carmes en 1581. étant âgé de 24. ans. Il sçavoit les langues, & s'acquit beaucoup de réputation par sa science, & par sa pieté. Il fut provincial de son ordre, dans la province de Portugal en 1598. & prieur de Lisbonne en 1608. D'autres ajoûtent qu'étant encore provincial, en 1624. il fut fait évêque de Targa en Afrique, & coadjuteur de l'évêque de Lisbonne. Il mourut dans cette ville le 23. Août 1628. Il traduisit en vers latins le poëme du Camoëns, *lusiadum, l. 10.* & composa une histoire de son tems, qui n'a pas été imprimée. On lui attribue d'autres ouvrages. * Georgio Cardoso, *in agiolog. Lusit.* Alegre, *in parad. Carmel.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. bibl. Portugaise mss.*

FARIBO, ou FARBO, riviere de Grece dans la Macedoine. Elle se décharge dans le golfe de Salonichi à Stadia qu'on nommoit autrement Diu. Les anciens ont dit que cette riviere portoit vers sa source le nom d'*Helicon*, & que s'étant cachée en terre, environ à trois lieues au dessous de sa source, elle en ressortoit une lieue après, sous le nom de *Pharybus*, ou *Baphyrus*, ou *Bephyrus*. * Baudrand.

FARIGNANO, (Thomas de) general des Cordeliers, puis patriarche de Grado, & enfin cardinal dans le XIV. siécle, étoit Italien, natif de Farignano dans le territoire de Modene, d'une famille originaire de Bologne. Après avoir pris l'habit dans l'ordre de saint François, il fut choisi pour enseigner la theologie dans l'université de Bologne, prêcha dans les meilleures chaires d'Italie, exerça les premieres charges de son ordre, & fut élû general en 1368. Quelques religieux jaloux de son élevation, ou chagrins de ce qu'il avoit soustrait les religieux zelés pour l'observance de la jurisdiction des provinciaux, l'accuserent d'heresie devant le pape Urbain V. qui nomma des commissaires pour l'examiner. La pureté de sa foi fut reconnue de tout le monde; & le pape Gregoire XI. en fut si persuadé, qu'il lui donna en 1373. le patriarchat de Grado; & l'employa dans des affaires d'une très-grande importance. Il s'en acquitta avec assez de succès; & Urbin VI. l'en voulant récompenser, lui donna le chapeau de cardinal en 1378. Thomas continua à rendre de bons services au saint Siége, & mourut à Rome l'an 1381. * Wading. *in annal. Minor.* Ciaconius. Ughel. Auberi, &c.

FARIMA, ville du Japon. Elle est dans l'isle de Niphon, à vingt lieues de Meaco, vers le couchant, & elle est capitale d'un royaume qui porte son nom, & qui avoit autrefois son roi particulier. * Mati, *diction.*

FARINA, *porto-farina*. Bourg avec un bon port. Il est dans le royaume de Tunis en Barbarie, sur la pointe d'un petit cap, qui est à l'embouchure du Magrata, du côté du couchant. Quelques geographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Utique*, que d'autres mettent à Biserte. * Baudrand.

FARINACCIO, (Prosper) celebre jurisconsulte, né à Rome le 30. Octobre 1554. dans une famille assez obscure, étudia à Padoue, où il devint sçavant dans le droit canon & civil. De-là il revint à Rome, y fut avocat, & se plut extrêmement à défendre les causes moins soutenables. Ce procedé lui fit souvent des affaires, dont il se tira toujours adroitement. Il ambitionnoit depuis long-tems la charge de procureur fiscal. Il l'obtint & l'exerça avec tant de rigueur & de severité, que tout le monde en murmuroit; cependant il n'étoit ni severe ni rigoureux pour lui-même, & il se permettoit bien des choses qu'il punissoit dans les autres sans remission. Le pape Clement VIII. disoit à ce sujet, faisant allusion au nom de Farinaccio, *que la farine étoit excellente; mais que le sac dans lequel elle étoit ne valoit rien.* On ne doute point qu'on ne l'eût fait punir, si quelques cardinaux, charmés de son esprit, n'eussent intercedé pour lui. Quelques-uns ont dit qu'il étoit de fer, à cause de sa patience dans le travail. En effet nous avons treize volumes de ses ouvrages, qui sont recherchés des jurisconsultes; *I. Tractatus de haresi; II. De immunitate Ecclesf. III. Decis. rota Rom. IV. Repertorium de contractibus; V. Repert. de ult. voluntatibus; VI. Praxis & Theoria criminalis; VII. Repert. judiciale; VIII. Consilia; IX. Fragmenta; X. Decisiones; XI. Variar. Quaest. XII. Tract. de Testibus; XIII. Decis. Posthuma.* Prosper Farinaccio mourut à Rome le même jour qu'il étoit né, sçavoir le 30. Octobre 1618. à l'âge de 64. ans. Jacques-Philippe Thomasini, *in elog. illust. viror.* Janus Nicius Erythraeus, *Pinac. I. imag. illust. c. 132.* Crasso, *elog. d'huom. letter. P. I.*

FARINATO, (Paul) peintre celebre, & bon architecte, étoit Italien, né l'an 1522. à Verone, de la famille de Farinati, branche de celle de Uberti, qui est originaire de Florence. Il peignit dans diverses villes d'Italie, à Verone, à Mantoue, à Milan, à Rome & à Venise, & s'acquit par tout beaucoup de réputation. Farinato étoit bienfait, honnête, parloit bien, & se fit d'illustres amis, entr'autres le prince de Melfe. Il fut de l'académie de Filarmonici de Verone, & directeur de celle des peintres dans la même ville, où il mourut en 1606. âgé de 84. ans. On dit que sa femme mourut presque à la même heure que lui. * Ridolfi, *vite de Pittori.*

FARINGDON, ville d'Angleterre avec marché dans le comté de Bark, & la capitale de son canton. Elle est à 66. milles anglois de Londres. * *Diction. Angl.*

FARINIER, (Guillaume) de l'ordre de saint François, & cardinal, a été un des plus sçavans personnages de son tems. Il étoit natif de Gourdon, dans le diocèse de Cahors, & acheva ses études à Toulouse: ensuite de quoi il prit le bonnet de docteur, & fut élevé dans son ordre aux premieres charges. Il exerça celle de provincial dans la Guienne, & peu de tems après il fut nommé general dans le chapitre assemblé l'an 1348. à Verone. Farinier en tint lui-même deux celebres à Lyon, & à Assise en 1351. & 1354. On résolut dans ce dernier, de s'attacher inviolablement aux constitutions de saint Bonaventure. Ce sont celles qu'on a depuis nommées les constitutions de Guillaume Farinier, quoique ce general n'y eût contribué que par le soin de les faire observer. Il reçût le chapeau de cardinal du pape Innocent VI. en 1356. fut pourvû depuis d'un prieuré dans le diocèse de Pamiers, & mourut en 1361. à Avignon, où il fut enterré dans l'église de son ordre. Ce cardinal avoit écrit quelques ouvrages, & entr'autres un du change & de l'usure. * Bosquet, *In vita Innoc. VI.* Wadingue, *in annal. Minor.* Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des cardinaux.* La Roche-Posai, *Nomencl.* Onuphre.

FARION, petite isle d'Egypte, *cherchez* PHARE.

FARNABE, (Thomas) humaniste du XVII. siécle, qui faisoit son séjour à Londres, a donné au public des notes sur *Virgile*, *Juvenal* & *Perse*, sur la pharsale de *Lucain*, sur les tragedies de *Seneque*, & sur les épigrammes de *Martial*; celles qu'il a faites sur les metamorphoses d'Ovide, ne sont pas ce qu'il a fait de meilleur. Farnabe est exact & sçavant. Si l'on en croit le pere le Vavasseur, il parle quelquefois mal latin. Il travailla aussi par ordre de Charles I. roi d'Angleterre à une grammaire, & mourut en l'an 1647.* *Bibliographie cur. historic. philolog. Franç.* Vavass. *de epigramm. cap. 20.* Baillet, *jugement des sçavans sur les crit. gramm.* Bayle, *dict. crit.*

FARNASIA, anciennement *Thynias*, ou *Bithynias*, petite isle de la mer Noire. Elle est sur la côte de Natolie, près du canal de Constantinople. On voit près de cette isle, du côté du levant, quelques rochers ou écueils, qu'on nomme *Farnasu*, & que les anciens appelloient *Erithyni*. * Baudrand.

FARNE, isle sur les côtes du comté de Northumberland en Angleterre, dans la mer d'Allemagne. Elle est à deux milles du château de Banburg, où saint *Cuthbert* se bâtit un hermitage. * *Dict. Angl.*

FARNESE, *Castel-Farnese*, bourg avec un château. Il est sur une colline, dont le pied est baigné par la riviere d'Olpita. Il est dans le duché de Castro, à deux lieues de la ville de ce nom, du côté du nord, & il a pris son nom des ducs de Parme, qui ont possedé long-tems le duché de Castro.* Mati, *diction.*

FARNESE, la maison FARNESE, dont sont sortis depuis plus de 150. ans les ducs de Parme, de Plaisance & de Castro, est noble & ancienne, & doit sa principale grandeur à ALEXANDRE Farnese, qui fut pape sous le nom de Paul III. Quelques auteurs ont prétendu que cette maison est originaire d'Allemagne; mais il est plus probable qu'elle vient de Toscane, où le château de Farneto près d'Orviette lui donna son nom, qui a été depuis changé en celui de Farnese. L'on ne rapporte ici la posterité de cette maison que depuis

I. RANUCE Farnese I. du nom, qui soûmit plusieurs villes à l'église & à sa patrie, & fut pere de *Ranuce* II. du nom, qui fut chef des troupes de l'église, & fut tué en un combat en 1288; & NICOLAS, qui suit.

II. NICOLAS Farnese porta les armes pour le saint Siége & pour Charles d'Anjou, & eut pour enfans *Pierre*, seigneur de Campiglia, general des troupes de Florence, mort en 1363. laissant posterité qui ne subsista pas long-tems; RANUCE III. qui suit; *Berthold*; & *Nicolas* Farnese.

III. RANUCE Farnese III. du nom, seigneur de Montealto, general des troupes de Florence, épousa *Pontasilée* Salimbeni, de Sienne, dont il eut entre-autres enfans, PIERRE, qui suit; *Pierre Berthold*, dont la posterité ne dura pas long-tems; & *Agnès* Farnese, mariée à *Angolin* Salimbeni.

IV. PIERRE Farnese fut general des troupes de l'église, protecteur & défenseur de Sienne en 1386. Il épousa *Françoise*, des comtes de Corbara, dont il eut entre-autres enfans RANUCE IV. qui suit.

V. RANUCE Farnese IV. du nom, fut general des troupes de Sienne en 1416. & de l'église en 1432. sous le pontificat du pape Eugene IV. qui lui fit present de la rose d'or, dont les souverains pontifes ne gratifient que de grands princes, ou de grands capitaines. Il épousa *Agnès* Monaldesca, dont il eut 1. PIERRE-LOUIS, qui suit; 2. *Gabriel-François*, dont la posterité ne subsista pas long-tems; 3. *Eugenie*, mariée à *Etienne* Colonne, de Palestrine; 4. *Françoise*, alliée à *Gentil* Monaldesco, de Coruara; 5. *Pantasie*, qui épousa Constantin *Roger* Contatineri, de Perouse; & 6. *Lucrece* Farnese, mariée à *François* des Ursins des comtes d'Anguillare.

VI. PIERRE-LOUIS Farnese, seigneur de Montealto, vivoit en 1468. Il épousa *Jeannelle* Caïetan, fille de *Jacques*, seigneur de Sermonette, dont il eut BARTHELEMI, qui suit; ALEXANDRE, qui a fait la *branche des ducs de* PARME & *de* PLAISANCE, *rapportée ci-après*; *Julie*, mariée à *Jules* des Ursins, de Bracciano; *Hieronyme*, alliée 1°. à *Puccio* Pucci, Florentin: 2°. à *Gilian* comte d'Anguillare; & *Ange* Farnese, capitaine du pape, qui laissa d'*Angele* des Ursins, fille de *Nicolas*, comte de Pitigliano, *Constance*, mariée à *Gui* Sforce, comte de Santa-Fiore; & *N.* Farnese, mariée à *Gui* de Castello-Tiero.

VII. BARTHELEMI Farnese, épousa *Violente* Monaldesca de Coruara, dont il eut PIERRE-BERTHOLD, qui suit; *Cecile*, mariée à *Frederic* comte de Castello-Tiero; & trois autres filles, mortes sans alliance.

VIII. PIERRE-BERTHOLD Farnese, general des troupes

pes de Sienne en 1476. & 1480. épousa *Baptistine*, fille de *François*, comte d'Anguillare, dont il eut GALEAS, qui suit; *Ange-Ferdinand*, capitaine sous César Borgia; *Violante* alliée à *Barthelemi* Petrucci, de Sienne; *Catherine*, mariée au comte *Renaud* Ariosto; & *Beatrix*, qui épousa *Antoine* Baglioni, comte de Castel-Tiero.

IX. GALEAS Farnese, épousa 1°. *Ersilie* Colonne: 2°. *Isabelle*, fille de *Julien*, comte d'Anguillare, dont il eut BERTHOLD, qui suit; *Jean-François-Ferdinand*, évêque de Sozna en Toscane en 1536; *Fabio-Julie*, mariée à *Vicin* des Ursins; *Hieronyme*, alliée à *Alfonse* comte de San-vitale de Fontenelle; *Violante*, qui épousa *Torquato* Conti, duc de Poli; & *Baptistine*, mariée à *Matthias* Varano de Camerino.

X. BERTHOLD Farnese, seigneur de Farnese & de Latera, épousa *Julie* Aquaviva, fille de *Jean-Antoine*, duc d'Atri, dont il eut *Galeas*, qui fut fait prisonnier par les Turcs en 1560. puis fut general des Venitiens en Albanie en 1571. & ne laissa de *Lucrece* Tomacella que *Jules*, & *Isabelle*, morts jeunes; MARIO, qui suit; *Fabio*, chevalier de Malte, tué en Hollande au siége d'Utrecht; *Ferdinand*, évêque de Montefiascone en 1572. puis de Parme en 1575. mort en 1606; & plusieurs filles religieuses.

XI. MARIO Farnese, duc de Latera, lieutenant general de l'église Romaine, épousa *Camille* Lupi, de Soragna, dont il eut *Pierre*, duc de Latera, qui servit les armées du roi d'Espagne, & mourut sans posterité de *Camille* Savelle, fille de *Jean*, duc de Palombara; FRANÇOIS, qui suit; *Deiphobe*, patriarche de Jerusalem; *Jerôme*, né le 30. Septembre 1599. nommé cardinal en 1658. par le pape Alexandre VII. mort le 18. Decembre 1668; *Jean-Paul*, Jesuite; *Ferdinand*, chevalier de Malte; *Julie*, mariée à *Jean-Albert* prince de Verrana; *Octavie*, alliée à *Jules* marquis de Rangoni; & quatre filles religieuses.

XII. FRANÇOIS Farnese, épousa *Constance* Salviati, fille de *François*, seigneur de Grotta-Menarda, dont il eut *Mario*; *Fabio*; *Camille*; *Marguerite*; *Anne-Marie*, née en 1625. alliée à *Antoine-Marie* Terzo de Sessa, morte le 3. Janvier 1693. étant la derniere de sa branche; & *Renée* Farnese.

BRANCHE DES DUCS DE PARME ET DE PLAISANCE.

VII. ALEXANDRE Farnese, fils puîné de PIERRE-LOUIS, seigneur de Montalto, & de *Jeanelle*, Caïetan, né le 29. Fevrier 1468. fut nommé cardinal en 1493. par le pape Alexandre VI. fut évêque de Parme, puis d'Ostie, doyen des cardinaux: élu pape en 1534. sous le nom de Paul III. & mourut le 2. Novembre 1549. en sa 81. année. Avant sa promotion à la pourpre il avoit eu pour enfans *naturels*, PIERRE-LOUIS, qui suit; *Ranuce*, general des troupes de la republique de Venise en 1526. du pape Clement VII. en 1527. de France en 1529. mort sans enfans de *Virginie* Gambara; & *Constance* Farnese, mariée à *Etienne* Colonne, prince de Palestrine.

VIII. PIERRE-LOUIS Farnese, premier duc de Parme, de Plaisance, de Castro, &c. (*Voyez* CASTRO,) étoit très-emporté & débauché, & fut assassiné à Plaisance même le 10. Septembre 1547. ou par ses ennemis particuliers ou par les ordres de l'empereur Charles-*Quint*, si l'on en croit Bongars *lettre 49. à Camerarius*. On dit qu'un homme qui se mêloit de magie, lui dit quelque tems avant que ce malheur arrivât, de regarder attentivement la monnoye qu'il avoit fait battre, & qu'il y trouveroit les noms des conjurés, & le lieu où ils avoient déliberé de le tuer. On se mocqua d'abord d'une telle prédiction; mais dans la suite on trouva qu'il avoit dit vrai, après que le coup fut fait: car il y avoit ces mots sur un des côtés de la monnoye de Parme, *P. Alois. Farn. Parm. & Plac. dux*. le mot *Plac*. qui veut dire *Plaisance*, où il fut tué, contenoit, les premieres lettres des noms de ceux qui avoient conspiré contre lui, c'est-à-dire, *Pallavicini, Lando, Anguisciola, & Confalonieri*. Il avoit épousé *Hieronyme* des Ursins, fille de *Louis*, comte de Pitigliano, dont il eut ALEXANDRE, cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, & *qui eut pour fille* naturelle, Clelie *Farnese*, *mariée* 1°. à Jules *Cesarini*: 2°. à Marc *Pio*, *marquis de Sassolo*; OCTAVE, qui suit; *Horace*, duc de Castro, prince de grande espérance, qui fut tué au siége de Hesdin le 18. Juillet 1553. sans enfans de *Diane*, *fille naturelle d'Henri* II. roi de France, laquelle prit une seconde alliance le 3. Mai 1557. avec *François* duc de Montmorenci, pair & maréchal de France, & mourut le 11. Janvier 1619. âgée de 80. ans; *Ranuce*, cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; & *Victoire* Farnese, mariée en 1547. à *Gui* Ubaldo de la Rouere, duc d'Urbin.

IX. OCTAVE Farnese, duc de Camerino, puis de Parme & de Plaisance, né le 8. Octobre 1524. mourut le 21. Septembre 1586. Il épousa *Marguerite* d'Autriche, veuve d'*Alexandre* de Medicis, & fille *naturelle* de l'empereur *Charles* V. morte en 1586. dont il eut ALEXANDRE, qui suit; & *Charles*, jumeau, mort jeune. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Lavinie, *mariée à* Alexandre *marquis de Palavicini*; Ersilie, *alliée à* Renaud *comte Borômée*; & Isabelle *Farnese*, *mariée à* Alexandre *Sforce*, *comte de Burgonovo*.

X. ALEXANDRE Farnese, duc de Parme & de Plaisance, dont il est parlé sous le mot ALEXANDRE, au titre des autres princes de ce nom né en 1544. mourut le 11. Decembre 1592. Il avoit épousé en 1566. *Marie*, fille d'*Edouard* prince de Portugal, duc de Guimarens, morte en Juin 1577. dont il eut RANUCE, qui suit; *Odoart*, né en 1565. créé cardinal le 6. Mars 1591. par le pape Gregoire XIV. mort le 21. Février 1626; & *Marguerite* Farnese, alliée à *Vincent* de Gonzague, duc de Mantoue, duquel elle fut separée pour cause de parenté, & se rendit religieuse à Plaisance.

XI. RANUCE Farnese I. du nom, duc de Parme & de Plaisance, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, mourut en 1622. Il épousa le 7. Avril 1600. *Marguerite*, fille de *Jean-François* Aldobrandin, & d'*Olympia* Aldobrandin, princesse de Carpineti, dont il eut *Alexandre*, sourd & muet; ODOARD, qui suit; *François-Marie*, né en 1617. créé cardinal le 14. Decembre 1645. par le pape Innocent X. mort le 21. Juillet 1647; *Horace*; *Marie*, premiere femme de *François* d'Este, duc de Modene, mariée en 1640. morte le 16. Juin 1646; *Victoire*, seconde femme du même *François* d'Este, duc de Modene, mariée en 1647. morte en 1649; & *Catherine* Farnese. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Octave, & Isabelle, *Farnese*, *premiere femme de* Jules César *Colonne*, *prince de Palestrine*.

XII. ODOARD Farnese, duc de Parme, de Plaisance, & de Castro, né le 28. Avril 1612. mourut le 10. Septembre 1646. Il épousa le 11. Octobre 1628. *Marguerite* de Medicis, fille de *Cosme* II. du nom, grand duc de Toscane, morte le 5. Février 1679. dont il eut RANUCE II. du nom, qui suit; *Alexandre*, né le 10. Juin 1635. chevalier de la toison d'or, viceroi de Navarre, puis gouverneur de Flandre en 1680. mort le 11. Fevrier 1689; *Horace*, né le premier Septembre 1636. general des Venitiens, mort en 1656; *Pierre*, né le 4. Avril 1644. mort en 1677; *Octave*, mort jeune; *Catherine*, née en 1629. morte en 1630; *Marie-Magdeleine*, née en 1633. morte le 6. Septembre 1693; & *Catherine* Farnese, née le 5. Septembre 1637. Carmelite déchaussée, morte le 17. Avril 1689.

XIII. RANUCE Farnese II. du nom duc de Parme & de Plaisance, née le 17. Septembre 1630. mourut le 8. Decembre 1694. Il épousa 1°. le 29. Avril 1660. *Marguerite*, fille de *Victor-Amedée* duc de Savoye, & de *Chrestienne* de France, morte sans posterité le 29. Avril 1663: 2°. le 18. Fevrier 1664. *Isabelle* d'Este, fille de *François* duc de Modene, morte le 21. Août 1666: 3°. le... 1668. *Marie* d'Este, sœur d'*Isabelle*, morte le... Août 1684. Du second mariage sortirent ODOARD II. qui suit; *Marguerite-Marie-Françoise*, née le 24. Novembre 1664. mariée le 14. Juillet 1692. à *François* d'Este, duc de Modene, morte le... Juin 1718; & *Therese*, née le 10. Octobre 1665. Du troisiéme mariage sont issus, *François*, duc de Parme & de Plaisance, né le 19. Mai 1678. auquel le pape fit expedier le 8. Juin 1718. des bulles de grand maître militaire de S. George, ou des chevaliers de Constantin, avec faculté d'ériger des commanderies, en y unissant les revenus de quelques gros benefices. Il épousa le 8. Decembre 1695. *Dorothée-Sophie* de Baviere Palatin, veuve d'*Odoard*, son frere aîné, dont il n'a point d'enfans; *Antoine*, né le 29. Novembre 1679; & *Isabelle* Farnese, née le 14. Decembre 1668.

XIV. ODOARD Farnese II. du nom, prince de Parme, né le 12. Août 1666. mourut avant son pere le 5. Septembre 1693. Il épousa en 1690. *Dorothée-Sophie* de Baviere Palatin,

fille de *Philippe-Guillaume*, électeur Palatin, laquelle prit une seconde alliance le 8. Decembre 1695. avec *François* duc de Parme, frere de son mari, duquel elle avoit eu *Alexandre-Ignace*, né en 1691. mort le 5. Août 1693; & *Elisabeth* Farnese, née le 25. Octobre 1692. seconde femme de *Philippe* V. roi d'Espagne, mariée le 16. Septembre 1714.* Sansovin, *fam. illust. d'Ital.* & *l. 3. Chron.* Onuphre, *vit. Pauli III.* Strada, *de bel. Belg.* De Thou, *hist.* Sponde, *in annal.* Riccioli, *chron. reform.* & Imhoff, *en ses familles d'Italie.*

FARNESE, (Alexandre) cardinal, étoit fils aîné de PIERRE-LOUIS Farnese, duc de Parme & de Plaisance, & de *Hieronyme* des Ursins, dame de grande pieté & de grand merite. Il nâquit à Rome le 7. Octobre 1520. & il y commença ses études, qu'il alla depuis achever à Bologne. Il donna dans sa premiere jeunesse de si grandes marques de vertu & de modestie, que le pape Clement VII. lui donna l'évêché de Parme. Peu après, c'est-à-dire, le 18. Decembre 1534. il fut fait cardinal par son ayeul paternel Paul III. Alexandre n'avoit alors que quatorze ans. L'année suivante, il fut fait archevêque d'Avignon. En 1556. on lui donna l'archevêché de Montreal, ensuite il fut honoré du titre de Patriarche de Jerusalem, & étant devenu le doyen des cardinaux, il passa successivement à plusieurs évêchés. L'empereur Charles V. disoit que si tout le sacré college étoit composé de grands hommes tels que Farnese, ce seroit l'assemblée du monde la plus illustre & la plus auguste. Le pape son ayeul l'employa en diverses legations, tant en France qu'en Allemagne, & dans les Pays-bas. Il vouloit concilier les interêts de François I. roi de France, & de Charles V. mais la politique de ce dernier rompit les mesures les plus justes du saint pere. Alexandre vécut avec gloire & avec honneur sous divers pontificats, il fut le pere & le protecteur des lettres; & il disoit ordinairement qu'il ne trouvoit rien de plus insupportable dans le monde, qu'un soldat qui manquoit de courage, & qu'un ecclesiastique ignorant. Il fit bâtir à Rome la belle église de la maison professe des Jesuites, où l'on voit son tombeau, & il mourut le 2. Mars 1589.* Sadolet, *liv. 9. epist. 4.* Paul Jove, *hist. l. 39. 43.* &c. De Thou, *hist.* Victorel; Petramellario; Orlandin; Sponde; Auberi, &c.

FARNESE (Ranuce) cardinal, archevêque de Naples, puis de Ravenne, grand prieur de Venise, de l'ordre de Malte, étoit quatriéme fils de PIERRE-LOUIS Farnese, duc de Parme, & de *Hieronyme* des Ursins, nâquit le 11. Août 1530. Il étudia à Bologne & à Padoue, où il fit de grands progrès dans les langues, & dans les saintes lettres, comme le témoigne le cardinal Sadolet. Etant encore extrêmement jeune, il fut nommé à l'Archevêché de Naples, & fut fait cardinal par le pape Paul III. son ayeul, au mois de Decembre 1545. en la 16. année de son âge. Il fut ensuite archevêque de Ravenne, patriarche de Constantinople, évêque de Bologne & de Sabine, grand pénitencier de l'église, & legat dans la marche d'Ancone, & dans le patrimoine de saint Pierre. Le pape Jules III. lui donna cette derniere legation, qu'il lui ôta ensuite, pendant ses divisions avec la maison Farnese. Les affaires changerent depuis la mort de Jules III. Ranuce travailla pour le bien de l'église, dans les diverses sessions du concile de Trente, qu'il s'efforça de faire observer dans ses diocèses. C'est pour cela qu'il fit un long sejour à Bologne; mais étant venu à Parme pour y voir le duc Ottavio son frere, il y mourut le 28. Octobre de l'an 1565. âgé de 35. ans. * Bembo, *hist. l. 2.* Sadolet, *l. 15. ep. 9.* & *10.* De Thou, *hist. l. 8. 12.* Sigonius, *de episc. Bonon.* Auberi; Onuphre, &c.

FARNESE, (Alexandre) duc de Parme & de Plaisance, a été un des plus grands capitaines du XVI. siécle. Il étoit fils d'OCTAVE Farnese, duc de Parme & de Plaisance, & de *Marguerite* d'Autriche, fille *naturelle* de *Charles* V. Après avoir été élevé à la cour du roi Philippe II. son oncle, il se trouva à l'âge de dix-huit ans à la bataille de Lepante contre le Turc, où il combattit sous Jean d'Autriche, avec tant de prudence & de courage, qu'on n'eut pas de peine à juger de ce qu'il devoit être un jour. Les Pays-bas furent le plus illustre théâtre de sa gloire. La princesse Marguerite sa mere avoit travaillé en qualité de gouvernante à y ramener dans le devoir ces peuples, que la tyrannie espagnole & la crainte de l'inquisition avoient jettés dans la revolte. Peut-être en seroit-elle venue à bout, si la politique extraordinaire de Philippe II. ne lui eût fait prendre d'autres mesures. Il y envoya le duc d'Albe, dont la séverité infléxible perdit toutes ces provinces. Dom Louis de Requesens & dom Jean d'Autriche travaillerent inutilement à y établir la paix. Alexandre duc de Parme, qui avoit commandé sous ce dernier, lui succeda en 1578. & fut gouverneur des provinces du Pays-bas, qui étoient dans un état tout-à-fait déplorable, & il y avoit peu d'apparence d'en conserver quelque chose au roi d'Espagne. Il l'entreprit avec très-peu de troupes, & y fit des conquêtes que la posterité considere encore avec admiration. Car il remit sous l'obeïssance des Espagnols l'Artois, le Hainaut, le Brabant, & la Flandre; il chassa des Pays-bas les François, qui avoient suivi le duc d'Alençon, frere des rois François II. Charles IX. & Henri III. & en défit quelques partis en diverses occasions. Il prit Mastrich, Nimegue, Breda, un très-grand nombre d'autres places, & osa même assieger Anvers, contre le sentiment des capitaines les plus experimentés. Il n'avoit alors qu'environ douze mille hommes, & cette place étoit très-forte, outre que la digue de Covenstein la rendoit imprenable. Toutes ces difficultés ne rebutterent point le duc de Parme. Pendant le siége d'Anvers il prit Bruxelles, Ypres, Gand & Malines, & Anvers même se soûmit enfin, après un siége qui avoit duré près d'un an, au mois d'Août de l'an 1584. Ensuite il se fit un chemin à d'autres conquêtes: car après avoir pris Nimegue & la Frise, il mit les provinces confederées dans la necessité de chercher de la protection chez les étrangers. Il y a apparence que ce grand homme auroit achevé la grande entreprise qu'il avoit si heureusement commencée, si le roi Philippe son oncle eût voulu suivre son conseil. Mais ce prince entêté de ses desseins ambitieux, qui lui firent prendre en France le parti de la ligue, y envoya Alexandre, qui fit le siége de Paris en 1590. & celui de Rouen en 1592. Sa retraite fut admirable. Le roi Henri IV. le suivit par la Champagne. Le duc qui avoit été blessé, s'arrêta à Arras, & y mourut le 2. Decembre de la même année 1592. âgé de 46. ans. Il avoit épousé en 1566. *Marie* de Portugal, fille d'*Edouard* duc de Guymarens, sixiéme fils d'*Emmanuel*, & frere de *Jean* III. rois de Portugal. Il eut de ce mariage RANUCIO Farnese, duc de Parme; & *Odoard*, qui fut cardinal. La princesse Marie étoit morte au mois de Juin de l'an 1577. & avoit été enterrée aux Capucins de Parme. Alexandre voulut être aussi mis dans le même tombeau, avec l'habit de Capucin. Ses fils y firent depuis graver cette épitaphe:

Alexander Farnesius, Belgis devictis, Francis obsidione levatis, ut humili hoc loco ejus cadaver reponeretur, mandavit III. Non. Decemb. M. D. XCII. & *ut secum ossa Mariæ conjugis optimæ jungerentur, annuit illius testamentum secutus.*

Farnesius Alexander hoc tumulo situs,
Parmaque Dux Placentiaque tertius,
Sacroque sanctæ ecclesiæ Vexillifer:
Pietate, quâ non melior, aut quisquam fuit,
Summâ imperator arte bellandi prior.
Post liberatam Celticam, post Belgicam
Bello receptam & *redditam antiquis sacris,*
Odoartus & *Rainutius mœstissimi,*
Posuere, summa officia solventes patri.
Heu quale, Roma, amittis, & *quantum decus!*

Les Romains lui éleverent encore une statue de bronze, avec une inscription. * De Thou, *hist.* Opméer & Beyerlinck, *in chron.* Strada & Grotius, *de bello Belg.* &c.

FARNESE, (Rainuce) I. du nom, duc de Parme & de Plaisance, fils d'ALEXANDRE, duc de Parme, & de *Marie* de Portugal, nâquit en 1569. & peu s'en fallut qu'il ne perît à Rome dans sa jeunesse. Le pape Sixte V. après avoir renouvellé les défenses de porter des armes cachées, fut averti que le jeune prince de Parme avoit sur lui des pistolets; il le fit arrêter dans une des salles du palais pontifical, au moment qu'il alloit à l'audience. Le cardinal Farnese son oncle, mit tout en œuvre pour obtenir sur le champ son élargissement, mais ce fut en vain: sur le soir ce cardinal redoubla ses sollicitations; mais le pape infléxible envoya sur les dix heures, ordre au gouverneur du château, de faire couper la tête à Rainuce, puis feignant

de se rendre aux importunités du cardinal, il expedia un second ordre à onze heures de lui délivrer son neveu. Quelques-uns disent que le pape comptoit que le prince auroit été executé depuis dix heures jusqu'à onze : d'autres prétendent qu'il lui vouloit seulement faire peur. Quoi qu'il en soit, le cardinal qui ignoroit le premier ordre, courut au château saint Ange avec le second, & fut bien surpris de trouver son neveu entre les bras d'un confesseur, & dont la mort n'avoit été retardée que parce qu'il avoit demandé un peu de tems pour s'y préparer. Le gouverneur voyant le nouvel ordre, ne douta point que le pape ne se fût laissé fléchir, il rendit le prisonnier, auquel le cardinal fit prendre la poste sur le champ, pour s'éloigner d'un lieu qui lui avoit pensé être si fatal. Ce prince devenu duc de Parme, se maria à l'âge de 30. ans le 7. Avril 1600. & mourut en 1622. *Voyez sa posterité ci-dessus.*

FARNESE, (Henri) que d'autres nomment FURNIUS ou DU FOUR, natif de Liege, fit de grands progrès dans le droit, dans l'éloquence & dans les langues, qu'il enseigna avec réputation en Italie. On l'y retint, pour être professeur en éloquence à Pavie, où il publia divers ouvrages. *De simulacro reipublicæ, seu de imaginibus politicæ & œconomicæ virtutis. Diphtera Jovis, seu de antiqua Principis institutione. Epitome orbis terrarum. De sui cognitione & de Ostentis. Epistola. De imitatione Ciceronis, in conscribendis ep.* &c. Il mourut à Pavie en 1601. Valere André, dit en 1619. Ericius Puteanus, qui étoit son ami particulier consacra un éloge à sa memoire. * Valere André, *bibl. Belg.* Girolani Ghilini, *theat. d'huom. letter.* &c.

FARNHAM, ville d'Angleterre avec marché dans le comté de Surrei, la capitale de son canton. Elle est arrosée de la riviere de Wei, & est le séjour ordinaire de l'évêque de Winchester. Le roi *Alfred* fit près de ce lieu un grand carnage des Danois, dans une victoire qu'il remporta sur eux. Cette ville est à 40. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

FARO, *Capo di Faro*, anciennement *Pelorum Promontorium*, cap de Sicile dans la vallée de Demona. Il est au septentrion de la ville de Messine, à l'entrée du détroit de ce nom, vis-à-vis du cap de Seiglio en Calabre. Ce cap prend son nom d'un bourg qui y est situé, & où l'on éleve un phare, pour éclaircir les pilotes pendant la nuit. On voit entre ce cap & la ville de Messine le fameux écueil de Charybde. * Mati, *dict.*

FARO, ville de Portugal, dans le pays que les anciens ont nommé *Cuneus ager*, qui est aujourd'hui le royaume d'Algarve, est située du côté de Silves & de Lagos, avec un port sur le golfe de Cadix, & un évêché suffragant de l'archevêché d'Evora depuis l'an 1590. au lieu qu'il l'étoit auparavant de Silves. Les auteurs latins la nomment Pharus.

FARON, (saint) évêque de Meaux, frere de sainte *Fare*, dont il est parlé dans son article, fut élevé à la cour du roi Theodebert, & ensuite dans celle du roi Thierri. Il passa l'an 613. à celle du roi Clotaire, & obtint de ce roi la grace des ambassadeurs Saxons. Sainte Fare le porta à se retirer du monde. Il persuada la même chose à sa femme Blidechilde, qui se fit religieuse. En même tems saint Faron renonça au monde, & reçut la tonsure clericale en 623. & fut élevé en 625. sur le siége de l'Eglise de Meaux. Il établit l'abbaye de saint Faron-lès-Meaux, & assista au II. concile de Sens, tenu en 657. Il mourut le 28. Octobre de l'an 672. âgé de près de 80. ans. * Hildegard, *apud* Mabillon. Le Cointe, *annal. franç.* D. Touss. Du Plessis, *hist. de l'égl. de Meaux*, *tom. 1.*

FARRA, (Alexandre,) Italien, celebre par son esprit dans le XVI. siécle, étoit de Castellezo, bourg près d'Alexandrie de la Paille, dans le Milanez. Il étudia à Pavie ; & ayant été reçû dans l'académie *de gli affidati*, il publia quelques poësies de sa façon, & d'autres traités, qui lui acquirent de la réputation : comme *il settenario. Miracoli d'amore. Della divinità dell' Huomo. Dell' officio del capitano general.* Depuis, Farra porta quelque tems les armes ; mais un de ses freres, nommé Charles Farra, qui étoit medecin, lui conseilla de s'attacher à l'étude du droit ; ce qu'il fit avec succès. Le cardinal Alexandrin ayant été fait pape sous le nom de Pie V. au commencement de l'an 1566. ceux d'Alexandrie lui envoyerent Farra, pour lui témoigner la joie qu'ils avoient de voir un de leurs concitoyens sur le trône de saint Pierre. Il s'acquitta si bien de cette commission, que le pape lui donna le gouvernement d'Ascoli. Le marquis de Pescaire donna depuis celui de Casal à Farra, lequel passa le reste de ses jours dans la maison de ce seigneur. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.* &c.

FARSALE, *cherchez* PHARSALE.

FARSI, *cherchez* PERSE.

FARWEL, *le cap de Farvvel*, c'est-à-dire, *le cap. d'Adieu.* Ce cap est le plus meridional des terres Arctiques. Il s'avance dans la mer de Canada, vis-à-vis de la pointe la plus meridionale de l'Estotilande. * Mati, *dict.*

FARTACH, que quelques autres nomment Hadrimut, ville & province de l'Arabie heureuse, près de la mer d'Arabie. Les anciens l'ont nommée diversement.

FASE, *cherchez* PHASE.

FASO, (Bernardin) religieux de l'ordre de saint Dominique, poëte, prédicateur & professeur de theologie, étoit né à Palerme, où il mourut vers l'an 1684. On a de lui quelques ouvrages écrits en italien : la *nuit de Noël, pastorale : la mort de sainte Rosalie*, poëme dramatique : *les cinq vierges prudentes de Palerme* ; ces ouvrages furent imprimés de son vivant dans sa patrie : il en a laissé d'autres qui n'ont point encore vû le jour, comme un *martyrologe de son ordre* en latin, trois tragédies sacrées en italien *de la céne du seigneur, de sa priere & de sa prise dans le jardin, de sa descente de croix.* * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FASSEAU, (Paul) né auprès de Mons en Hainaut, entra le 9. Septembre 1653. dans l'ordre de saint Dominique, fit sa licence à Douai en 1671. fut quelque tems premier professeur à Louvain, en 1677. définiteur de sa province au chapitre general, & mourut à Mons le 9. Avril 1691. Il fit imprimer en 1670. à Douai un traité intitulé : *Authoritas Germani Philaletis contra præmotiones physicas pro scientia media, exauterata, &c.*

FASTES. Calendrier des anciens Romains, où ils marquoient les fêtes, les ceremonies, les noms des magistrats, & les jours qu'on devoit travailler. Les jours ouvriers s'appelloient *Fasti dies* ; & les jours de fêtes, *nefasti.* Il y a un des poëmes d'Ovide, intitulé, *Le livre des fastes.* On donne encore ce nom à des memoires ou chroniques faites par jour & par année, commes les fastes consulaires. Ciceron dit que dans le commencement, l'histoire ne s'écrivoit que par annales, que les pontifes conservoient, & que cet usage dura à Rome jusqu'au tems du grand pontife Mutius : ces registres des pontifes étoient appellés *fastes.* Il y avoit encore d'autres fastes sacrés, où l'on marquoit les fêtes, les jeux, les victoires, les loix, & une troisiéme sorte de fastes où étoient écrits les noms des consuls & des autres magistrats. * Cicer. *de Orat.* Valer. Max. *l. 2.* Les jours fastes, *Fasti dies*, étoient ceux où il étoit permis de poursuivre les affaires en justice, & pendant lesquels le préteur pouvoit prononcer des sentences, qui s'exprimoient par ces trois mots, *do, dico, adjudico*, c'est ce que l'on peut apprendre de ces vers d'Ovide :

Ille nefastus erit, per quem tria verba silentur ;
Fastus erit per quem lege licebit agi.

FASTES CONSULAIRES. C'est une espece de registre, qui marque la suite des magistrats Romains, comme les consuls, les dictateurs, les censeurs, & les triomphes. On les garde à Rome dans une des chambres du capitole. Ils furent trouvés sous le pape *Paul III.* dans le *comitium du Forum Romanum.* On s'en sert pour compter les années de Rome, & on les appelle aussi *fastes capitolins* : mais il faut remarquer, que ces fastes sont d'une année plus courts que l'*époque de Varron.* En sorte que les chronologistes exacts ne manquent point d'avertir en parlant des années de Rome, s'ils suivent les fastes capitolins ou l'époque de Varron.

FASTIDIUS PRISCUS, auteur Anglois du V. siécle, avoit composé deux traités de pieté ; l'un de la *vie Chrétienne* ; & l'autre de *la viduité.* Le premier est parmi les œuvres de S. Augustin. * Gennade, *de script. eccl.* Du Pin, *bibl. des aut. eccles.*

FASTRADE, fille de *Raoul* ou *Rodolphe*, comte de Franconie, fut la troisiéme femme de *Charlemagne*, qui l'épousa l'an 783. à Wormes, après la mort d'Hildegarde. Quelques personnes offensées de son orgueil insupportable, conspire-

rent de s'en délivrer, & de se défaire en même tems du roi son mari, pour mettre en sa place un de ses fils *naturels* nommé *Pepin*, qui etoit beau de visage, mais bossu, & fort malin. Fastrade mourut l'an 794. à Francfort, & fut enterrée à Mayence dans l'église de saint Alban. Elle fut mere de *Theodrade*, abbesse d'Argenteuil, & de *Hiltrude* ou *Rotrude*, abbesse de Faremoûtier. * Eginard, *en la vie de Charlemagne*. Les annales de Mets & de saint Bertin.

FATIGAR, royaume d'Afrique, dans la haute Ethiopie. Il appartenoit autrefois à l'empereur des Abyssins : mais depuis plusieurs années les Gales s'en sont rendus les maîtres, & il est encore aujourd'hui sous leur domination. * *Voyages de Jerôme Lobo Portugais.*

FATIME, fille de *Mahomet* & femme d'*Ali*, chef d'une secte des Musulmans, appellée la secte des Fatimides, a été & est encore en veneration parmi ceux de cette secte qui la regardent comme une vierge, quoiqu'elle ait eu plusieurs enfans. Elle mourut à Medine six mois après son pere âgée de 28. ans. * D'Herbelot, *biblioth.*

FATTORE, *cherchez* PENNI, &c.

FAVAGNONA, anciennement *Aegusa*, isle de la mer de Sardaigne. Elle est sur la côte occidentale de Sicile, vis-à-vis du cap Coco. Cette isle est petite, & n'a aucun lieu considerable. * Baudrand.

FAVARONI, ou DE FAVARONIBUS, (Augustin) autrement nommé *Augustin de Rome*, étoit de la famille de Favaroni, & nâquit à Rome dans le XV. siécle. Il y prit l'habit parmi les Augustins, & en 1419. fut élû general de son ordre. On l'éleva ensuite sur le siége épiscopal de l'église de Cesena dans la Romagne; puis on lui donna l'archevêché de Nazareth & Barletta, dans le royaume de Naples. Ce prélat mourut l'an 1443. Nous avons divers ouvrages de sa façon; des commentaires sur l'apocalypse, sur les epitres de S. Paul, sur le Maître des sentences; *de peccato originali: de potestate papæ: de Sacramento Divinitatis* JESU-CHRISTI *& Ecclesia: de Christo capite, & ejus inclyto principatu: de charitate Christi erga electos, & de ejus infinito amore, &c.* Ces trois derniers traités sont mis dans l'*Index* des livres defendus. * Trithéme & Bellarmin, *de script. eccles.* Pamphile. Elssius. Ughel, &c.

FAVAS, ou FAVARS, *voyez* BARGEMON.

FAVAS, ancienne & illustre maison en Guienne dans le diocèse de Bazas. Mezerai, (*au regne de Charles IX.*) dit que Favas fut un des quatre barons qui furent compris dans la capitulation, au siége de Navarrins, & qui furent tous poignardés par l'ordre de Montgomeri. Au même tems, un autre Favas, natif de saint Macaire, qui commandoit au mont de Marsan, fut surpris comme il traitoit de la reddition du château, avec Montluc, & par ordre de ce capitaine, fut passé avec toute la garnison au fil de l'épée, en vengeance de la mort des quatre barons. Il y a eu un JEAN de Favas sous le regne de Henri III. qui pour se mettre à couvert d'un assassinat commis par lui, livra Bazas au parti protestant. * Mezerai, *au regne d'Henri III.*

FAUCHET, (Claude) président de la cour des monnoyes dans le XVI. siécle, étoit de Paris, & fut exact & très-judicieux dans la recherche des antiquités, particulierement de celles de France. Pendant le siége de Sienne en 1555. le cardinal de Tournon l'envoya au roi, pour prendre ses ordres, sur le sujet d'une guerre si importante à la France. Cette députation lui ouvrit la porte aux honneurs, & le fit parvenir à la charge de premier président à la cour des monnoyes. Il mourut l'an 1601. âgé de 72. ans, dans le tems qu'il faisoit imprimer son livre qui a pour titre, *declin de la maison de Charlemagne*. Le P. le Long met sa mort en 1603. sans parler de sa *traduction de Tacite*, nous avons encore de lui, *les antiquités gauloises, contenant les choses arrivées jusqu'à la venue des François: les antiquités françoises, contenant les choses avenues en France depuis Faramond jusqu'à Hugues Capet: les noms & sommaires des œuvres de six vingt & sept poëtes François, &c.* Tous les ouvrages de Claude Fauchet furent imprimés à Paris l'an 1610. La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, font mention de lui dans leur bibliotheque des auteurs François. Scevole de Sainte-Marthe a aussi mis son éloge parmi les doctes de notre nation. Divers autres auteurs parlent de lui. * Bayle, *dict. crit.* Le Long, *bibl. hist. de la Fr. p. 30.*

FAUCHEUR (Michel) ministre de Montpellier, & puis de Charenton, s'est acquis une grande réputation parmi ceux de sa communion, dans le XVII. siecle. Il avoit beaucoup d'éloquence & de probité, & publia des sermons; un traité de l'Eucharistie; & un de l'action de l'orateur. Il mourut fort âgé à Paris, le premier d'Avril 1657. Son dernier ouvrage parut l'année même de sa mort, sous le nom de Conrart, à qui il est même attribué dans le privilege. * Bayle, *dict. crit. 2. édit.*

FAUCON. La famille de FAUCON ou FALCONI, originaire de Florence, avoit une de ses branches dans le royaume de Naples. FALCO *Falconi* passa en France à la suite du roi Charles VIII. qui revint en 1495. de la conquête du royaume de Naples. Il avoit épousé *Charlotte* Buccelli, & en eut ALEXANDRE, qui suit; & *François* Faucon, qui étoit l'aîné, & qui fut un des plus sçavans prélats de son tems. Le roi François I. l'honora de son estime, & l'employa en diverses négociations importantes. Il fut évêque de Tulles, d'Orleans, de Mâcon & de Carcassonne. ALEXANDRE FAUCON, seigneur de Puiredon & de Ris, s'acquit aussi beaucoup de réputation. Il eut CLAUDE *Faucon*, premier président au parlement de Bretagne en 1587. qui laissa quatre fils, 1. ALEXANDRE *Faucon*, qui fut premier président au parlement de Normandie, qui servit utilement l'état en 1620. après la déroute du pont de Cé, & mourut en 1628; 2. CHARLES *Faucon*, seigneur de Ris, aussi premier président au parlement de Normandie, mort en 1647; 3. *Claude*, seigneur de Messi & de Blanquefort; & 4. *François Faucon*, chevalier de Malte, renommé sous le nom de commandeur de Ris. Il servit plus de vingt ans la religion, & se trouva l'an 1625. à la victoire que le maréchal de Montmorenci, amiral de France, remporta sur les Rochelois. Il fut depuis general de vaisseau de Normandie. CHARLES Faucon laissa divers enfans, JEAN-LOUIS, qui suit; *Charles*, connu sous le nom de *marquis de Charleval*, renommé pour son esprit & son amour pour les belles lettres, joint à une grande politesse, & beaucoup de finesse dans sa maniere d'écrire en vers & en prose, qui mourut en 16...; & *N.* abbé de Mareuil mort en 1678. JEAN-LOUIS *Faucon*, seigneur de Ris, marquis de Charleval, comte de Bacqueville, &c. fut aussi premier président au parlement de Normandie. Il épousa *Bonne* Royer, dont il eut CHARLES, qui suit; & *Magdelaine*, épouse d'*Etienne* Maignart de Bernieres, conseiller au parlement de Paris, morte le 22. Decembre 1716. CHARLES Faucon II. du nom, seigneur de Ris, fut premierement conseiller au parlement de Rouen, puis maître des requêtes, intendant à Moulins & à Bourdeaux, enfin premier président de Normandie. Il mourut en 1691. Ce magistrat avoit épousé *Charlotte* Maignart de Bernieres, fille de *Charles* Maignart de Bernieres, & d'*Anne* Amelot, & sœur d'*Etienne*, conseiller au parlement de Paris, laquelle mourut en 1694. Leur fils aîné marquis de Ris a porté d'abord les armes, puis a été maître de la garderobe de Monsieur. Il épousa en 1695. *Françoise* de Bar, dont il a eu *Anne* Faucon, mariée en 1713. à *Jean-Prosper* Goujon, seigneur de Gaville maître des requêtes & intendant à Rouen.* De Thou, *hist.* Sainte-Marthe, *in Elog.* Amirato, *famil de Tosc. Franc. &c.*

FAUCON DE RIS (Claude) premier président au parlement de Bretagne, sur la fin du XVI. siécle, nâquit à Paris, d'une noble famille de Languedoc, originaire de Florence. Il fut élevé auprès de *François* Faucon, son oncle, évêque d'Orleans, puis de Mâcon, & ensuite de Carcassonne. Ce prélat l'avoit approché de lui, dans le dessein de lui faire avoir ses benefices; mais Claude se jetta dans la robe, & fut président de la chambre des enquêtes. Le roi Henri III. le fit conseiller d'état, à la recommandation du duc de Joyeuse, & l'honora bientôt après de la charge de premier président au parlement de Bretagne. Faucon de Ris servit dignement l'état dans les désordres de la ligue. Le roi le députa à la conference de Montmartre pour la paix. Retournant de Paris à Rennes, il fut pris par les Ligueurs qui le tinrent assez long-tems en prison; & ce fut pendant cette captivité qu'il composa un poëme des guerres civiles. Depuis il quitta sa charge pour passer le reste de ses jours à Paris où il mourut vers l'an 1601. âgé d'environ 65. ans. Scevole de Sainte-Marthe a fait son éloge, parmi ceux des doctes François. Le président de Thou parle aussi très-avantageusement de lui, & comme

d'un homme d'un très-grand esprit, *vir acerrimi ingenii.*

FAUCON, *voyez* CHARLEVAL.

FAUCONNERIE, est l'art de dresser, d'affaiter, de gouverner, d'apprivoiser, d'assurer les oiseaux de proie, & de les employer à propos à la volerie du gibier. Cet art a été inconnu aux Grecs & aux Romains, de la maniere qu'il se pratique parmi nous. Tous leurs livres ne peuvent pas seulement fournir un mot propre pour la nommer, bien loin de nous en apprendre tous les termes. La langue françoise seule a des mots singuliers pour exprimer tout ce qui regarde la venerie & la fauconnerie. Desparon a bien écrit de la fauconnerie. Jean Franchiere, Guillaume Tardif, Artelouche, Dalagona en ont aussi traité avec réputation. M. de Sainte-Marthe a mis en beaux vers latins, les principes de cet art: il intitule son livre, *Hieracosophion, sive de re accipitraria libri* III. On trouve à la fin du dictionaire de Pomei, un petit recueil des termes de la fauconnerie, les plus usités.

FAUCONNIER DE FRANCE, (Grand) officier du Roi, qui a la surintendance sur tous les officiers de la fauconnerie, chefs de vol & autres, & pourvoit à toutes ces charges. Cette charge a été démembrée de celle de grand veneur. Le grand fauconnier prête serment de fidelité entre les mains du roi. Il nomme à toutes les charges de chefs de vol, vacantes par mort. Tous les marchands fauconniers sont obligés, sous peine de confiscation de leurs oiseaux, de les presenter au grand fauconnier, qui les peut retenir, s'il le trouve à propos. Les droits & prérogatives du grand fauconnier sont tirés d'une histoire manuscrite de Robert de la Mark, grand fauconnier sous Louis XII. & François I. Cette charge est très-ancienne. On trouve dans le roman de Guerin le Lorrain, Fauconnier, mêtre ou maître, pour dire grand Fauconnier.

Frauconnier, mestre en fit li Rois Pepin,
Les chiens li baille, cil volontiers les prist.
Li Dus Gilbert richement en servi,
Celui mestier, li Rois, li retoli,
Fauconnier mestre de ses oisiax en fit.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS Fauconniers de France.

Noms & qualités de ceux qui ont exercé cette charge, & le tems auquel ils l'ont exercée selon les anciens titres.

I. Jean de Beaune, fauconnier du roi depuis 1250. jusqu'en 1258.

II. Etienne Granche, maître fauconnier du roi en 1274. sous Philippe *le hardi.*

III. Simon de Champdivers, maître fauconnier du roi, mort en 1316.

IV. Pierre de Montguignard ou de Montguyard, maître fauconnier du roi, en 1313. & 1321. sous les rois Philippe & Charles *le bel.*

V. Pierre de Neufvi, maître fauconnier du roi, en....

VI. Jean de Champdavaine, maître de la fauconnerie du roi, en 1317.

VII. Philippe Dauvin, seigneur de Sarriquier, maître fauconnier du roi, en 1337. & 1353.

Jean de Serens, fauconnier & garde des oiseaux du roi, en 1351.

VIII. Jean de Pisseleu, étoit fauconnier du roi, en 1343. & 1354.

IX. Eustache de Cechi, ou Sissi, maître fauconnier du roi, en 1354. & maître de la fauconnerie en 1367. & 1371.

X. Nicolas Thomas, maître fauconnier du roi, en 1371.

XI. André de Humieres, dit *Drieu*, maître fauconnier du roi, en 1372. & 1378.

XII. Enguerrand Dargies, en 1381. & 1385. sous Charles VI.

XIII. Jean de Sorvillier, en 1394. & 1402.

XIV. Eustache de Gaucourt, sieur de Vici, dit *Raffin*, grand fauconnier de France, en 1406. & 1412.

XV. Jean Malet, V. du nom, sieur de Graville & de Montagu, grand panetier de France, puis grand fauconnier, en 1415.

XVI. Nicolas de Bruneval, en 1416.

XVII. Guillaume Desprez, en 1418.

Jean de S. Lubin, premier fauconnier du roi, en 1428.

Arnoulet de Caves, premier fauconnier du roi, en 1441.

XVIII. Philippe de la Châtre, II. du nom, en 1433. & 1452.

XIX. George de la Châtre, en 1455. & 1459.

XX. Olivier Salart, sieur de Bonnel, en 1468. sous Louis XI.

XXI. Jacques Odard, sieur de Cursai, en 1480.

XXII. Raoul de Vernon, seigneur de Montreuil-Bonnin, grand fauconnier de France, en 1514. mort en 1516.

XXIII. René de Cossé, sieur de Brissac, en 1521. sous François I.

XXIV. Charles de Cossé, I. du nom, comte de Brissac, maréchal de France, exerça aussi la charge de grand fauconnier depuis 1540. jusqu'en 1563.

XXV. Timoleon de Cossé, comte de Brissac, en 1563. sous Henri II.

XXVI. Charles II. de Cossé, duc de Brissac, en 1580. sous Henri III.

XXVII. Robert, marquis de la Vieuville, en 1596. sous Henri IV.

XXVIII. Charles I. duc de la Vieuville, en...

XXIX. André de Vivonne, en 1612. mort en 1616.

XXX. Charles d'Albert, duc de Luynes, en 1616. sous Louis XIII.

XXXI. Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, en 1621.

XXXII. Louis Charles d'Albert, duc de Luynes, en 1643.

XXXIII. Nicolas Dauvet, comte des Marests, en 1650. sous Louis XIV.

XXXIV. Henri François Dauvet, comte des Marests, en 1678.

XXXV. François Dauvet, comte des Marests, en 1688. P. Anselme, *hist. des grands officiers de la Couronne.*

FAUDOAS, bourg, château, & premiere baronie du pays de Lomagne au diocèse de Montauban, donne le nom à la noble & ancienne maison de Faudoas, dont les seigneurs sont connus depuis RAYMOND-ARNAUD de Faudoas, qui sous la qualité de baron, fut témoin avec quelques autres seigneurs du pays de Lomagne, à la donation de l'église de Gaudonville, faite à l'abbaye d'Uzerche, par Vivien vicomte de Lomagne, du consentement de *Beatrix* sa femme; & de Raymond, evêque de Lectoure, l'an du Seigneur MXCI. Indiction 1. regnant Philippe, Urbain étant pape; & Guillaume comte de Poitiers. Elle est rapportée au cartulaire de ladite abbaye, *pag. 38. fol. vers.* RAYMOND-ANER de Faudoas son petit fils, donna le 4. des ides de Janvier 1161. à Pons abbé de Grandselve, & à ses religieux les dixmes qu'il pretioit en la paroisse de Mausas: & l'an 1180. il donna à Guillaume, aussi abbé de Grandselve, tous les droits qu'il avoit en la paroisse de Ricancelle. *Arsinus* & *Ainard* de Faudoas ses deux fils, confirmerent ses donations, & en firent d'autres considerables à ladite abbaye l'an 1188. qui se voient dans les archives de cette même abbaye. Depuis ARNAUD de Faudoas permit l'an 1217. à Raimond abbé de Grandselve; & à ses religieux, de faire paître leurs bestiaux dans toute la terre d'Avensac, & cela pour le salut de son ame & de ses parens. C'est à lui qu'on attribue la fondation du grand couvent des Freres Mineurs de Toulouse de l'an 1222. rapportée dans les croniques de l'ordre de S. François, par François Gonzague, *pag. 722.* Les barons de Faudoas ont leur tombeau dans l'église de ce monastere, un des plus magnifiques de la province. Leurs armes se voient en émail sur les vitres de la même église du côté de l'Epître; sçavoir d'azur à la croix d'or. Les seigneurs de Faudoas, y ont fait depuis des biens considerables. BERAUD I. du nom seigneur & baron de Faudoas, chevalier y fait un legs dans son testament du 4. des ides d'Août 1276. Il étoit marié, au mois de Juin 1260. avec *Alix* de Bourdeaux, fille de *Pierre* de Bourdeaux, & de *Longuebrune* de Maurons. Cette famille de Bourdeaux fondit dans celles des seigneurs de Grailli, captal de Buch, de Foix, & de Navarre. Ledit Beraud, seigneur de Faudoas, a continué de mâle en mâle, la posterité des seigneurs & barons de Faudoas, qui écartelerent leurs armes de celle de France, sans brisure, par concession. Le premier de ceux-là fut BERAUD baron de Faudoas & de Barbazan, conseiller & chambellan du roi Charles VII. son senéchal d'Agenois par lettres

du 28. Juillet 1431. & senéchal d'Armagnac, par lettres de l'an 1447. dans lesquelles Jean comte d'Armagnac, le qualifie cousin. Il étoit fils de *Louis*, seigneur & baron de Faudoas & de Montegu, & d'*Oudine* de Barbazan, & petit-fils de *Beraud* de Faudoas, chevalier, qui n'étant que cadet de sa maison, fut ambassadeur en Espagne de Louis de France, duc d'Anjou, roi de Sicile, l'an 1381. & un des plus grands favoris de ce prince. Il avoit épousé *Douce* d'Agrefeuil, fille d'*Ademar* d'Agrefeuil, seigneur de Fontaines, de Gramat & de Loubressac, & d'*Agline* de Tontal, & sœur de *Guillaume*, cardinal d'Agrefeuil. BERAUD baron de Faudoas & de Barbazan, son petit-fils, *dont nous avons parlé*, épousa, 1°. par contrat du 23. Janvier 1413. *Jacquette* de Pardaillan, sœur de *Jean* baron de Pardaillan, au diocèse d'Auch: 2°. *Anne* de Billi. Il eut de la premiere JEAN baron de Faudoas & de Barbazan, conseiller & chambellan de Charles duc de Guienne: il fut blessé & fait prisonnier à la bataille de Montleheri, donnée contre les Bourguignons, & donna cinq mille écus d'or pour sa rançon. Le roi lui fit quelques gratifications pour le dédommager. Il épousa *Antoinette* d'Esteing, fille de *Begon* baron d'Esteing, dont il eut BERAUD baron de Faudoas & de Barbazan, mari de *Jeanne* de Cardaillac de Bieule, & pere de *Catherine* dame de Faudoas & de Barbazan, laquelle épousa par contrat du 25. Octobre 1517. *Antoine* de Rochechouart, seigneur de S. Amand, auquel elle porta ces deux terres, & celle de Montagut, à condition de substitution aux enfans mâles qui naîtroient de ce mariage, & du nom & armes de Faudoas.

Les branches de la maison de Faudoas, sont; 1. celle des seigneurs d'*Avensac*, aînée & éteinte par la mort de *Jean* de Faudoas, seigneur d'Avensac; 2. celle des seigneurs de *Seguenville*, qui subsiste en la personne de *Jean Bertrand* de Faudoas, seigneur de Seguenville; 3. celle des seigneurs d'*Ayrics*, issus des seigneurs de Seguenville; 4. celle des comtes de *Serillac*, au Maine, où elle fut établie par le mariage de FRANÇOIS de Faudoas, seigneur de Serillac, avec *Renée* de Brie, fille & heritiere de *Claude* de Brie, seigneur de la Mothe Serrent, chevalier de l'ordre du roi, & de *Denyse* de Billi, & subsiste en la personne d'*Antoine* Faudoas, comte de Serillac, dont la femme de la maison Duprat, mourut au château de Courteville au pays du Maine en Octobre 1708. âgée de 18. à 19. ans, & ne laissa qu'une fille; 5. celle des barons de *Serillac* en Gascogne, dont il y a Charles-René de Faudoas Serillac, seigneur de Curla, qui étoit page de la duchesse de Bourgogne en 1709; 6. celle des comtes de *Belin d'Averton*, au Maine, qui commença par JEAN-FRANÇOIS de Faudoas, chevalier des ordres du roi, en 1599. gouverneur de Paris & de Ham, lieutenant du roi en Picardie, cinquiéme fils d'*Olivier* de Faudoas, seigneur de Serillac, & de *Marguerite* dame de Serillac, cousine germaine de Blaise de Montluc, maréchal de France. Il épousa 1°. *Françoise* d'Warti, fille de *Joachim* seigneur d'Warti en Beauvoisis, dont il n'eut que *Louise* de Faudoas, femme de *Claude* de Gruel, seigneur de la Frete, chevalier des ordres du roi: 2°. *Renée* d'Averton, dame de Belin & d'Averton, veuve de *Jacques* d'Humieres, seigneur dudit lieu, marquis d'Ancre, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Peronne, dont il a eu *François* de Faudoas d'Averton, comte de Belin, qui épousa *Catherine* Thomassin dite de *S. Barthelemi*, dont vint *Emanuel* de Faudoas d'Averton, comte de Belin, qui de *Henriette* Potier, son épouse, fille de *René* Potier, duc de Trêmes, eut *Emanuel René* de Faudoas d'Averton, comte de Belin, mort sans posterité en 1667. *Voyez* BARBAZAN; ROCHECHOUART; ESTEING. * *Cartul. des abbayes de Grandselve & d'Uzerche.* Le Laboureur, *additions aux mem. de Castelnau, & hist. de Charles VI.* André du Chêne, *hist. gen. de la maison du Plessis Richelieu.* Du Bouchet, *hist. generale de la maison de Montmorenci.* La Faille, *hist. de Toulouse.*

FAVEUR, divinité fabuleuse, que les uns ont fait fille de la fortune, & les autres de la beauté, & quelques autres de l'esprit. Appellès fit une excellente peinture de la faveur. On y voyoit cette divinité accompagnée de la flatterie, qui marchoit à côté d'elle: la richesse, le faste, les honneurs, & les plaisirs l'environnoient, & l'envie la suivoit d'assez près. La faveur avoit des aîles pour s'envoler au premier caprice: elle étoit aveugle, & par consequent incapable de reconnoître ses amis, & elle avoit sous ses pieds la roue de la fortune sa mere, qu'elle ne quitte jamais. * Lucien, *de la calomnie*, Lilio Giraldi. Cartari, *imag. des dieux.*

FAUGERS (Arnaud de) en latin *Arnaldus de Falgueriis*, ou *de Faugeriis*, cardinal archevêque d'Arles, étoit né dans le diocèse de Toulouse. Le pape Clement V. lui fit donner l'archevêché d'Arles en 1308. & deux ans après il le créa cardinal & évêque de Sabine. Arnaud eut alors pour successeur dans l'archevêché d'Arles, Gaillard son frere, qui mourut en 1317. & à qui Gaillard de Saumate évêque de Maguelone, succeda. Ce fut Arnaud qui couronna l'empereur Henri VII. le 29. Juin 1312. Il mourut en 1317. * Baluze, *vita pap. Aven.*

FAVIENS, jeunes garçons, qui selon l'institution de Romulus & de Remus, couroient tout nuds en celebrant la fête du dieu Faune, n'ayant qu'une peau qui cachoit ce que la nature a honte de découvrir. *Alex. ab Alex. 3. 11.*

FAVISSES, ou FLAVISSES, étoient comme des caveaux en certains endroits secrets du capitole, où l'on gardoit les trésors & les choses précieuses qui avoient été offertes aux dieux. Favisses étoit un nom corrompu qui se disoit au lieu de Flavisses, qui est ce que les Grecs appelloient thresors: *Quos thesauros*, dit Varron, *græco nomine appellaremus, Latinos, Flavissas, dixisse, quod in eas non rude æs, argentumque, sed flata, signataque pecunia conderetur.* * Varron, *in epist. ad Serv. Sulpit.* cité par Nonius. Aulu-Gelle, *l. 2. c. 20.* Festus.

FAUNA, déesse, *cherchez* BONNE DEESSE.

FAUNALES, en latin, *Faunalia sacra*, fêtes qu'on celebroit à Rome le 5. Decembre en l'honneur de *Faune*, où les paysans cessant leur travail, dansoient & faisoient bonne chere. * *Antiq. grec. & rom.*

FAUNE, roi des Aborigenes, au pays des Latins, étoit petit-fils de Saturne, & succeda à son pere Picus. Il prit son nom du mot *fando*, qui signifie *parler*, parce qu'il mêloit des propheties dans certains vers qu'il recitoit en public. On dit qu'il institua beaucoup de ceremonies pour la religion, & qu'il étoit extrêmement solitaire: ce qui l'a fait confondre avec *Pan*, dieu des faunes & des satyres. * Denys d'*Halicarnasse*, *l. antiq. Rom.* Aurelius Victor, *ad orig. gent. Rom.* Lactance, *l. 1. de falsf. Relig. c. 12.*

FAUNES, demi-dieux, *voyez* INCUBES & SATYRES.

FAVOLI, (Hugues) natif de Middelbourg en Zelande, dans le XVI. siécle, étoit fils de *François* Favoli de Pise, qui s'étoit marié dans les Pays-bas. Il s'acquit de la réputation par la facilité qu'il avoit à faire des vers; & composa *Hodæporicon-Byzantinum*, en trois livres; *Enchiridion Theatri orbis terrarum; quomodo Deus loquutus sit cum prophetis*; un poëme de la bataille de Lepante, &c. Il mourut à Anvers le 10. Août de l'année 1585. en la 72. de son âge, & fit luimême son épitaphe étant au lit de la mort. * Valere André, *bibl. Belg.* Le Mire, &c.

FAVONIUS, est le nom du vent qui souffle de l'occident équinoxial, c'est-à-dire, de l'endroit où le soleil se couche dans le tems des équinoxes. Ce vent est nommé Favonius, ou de *favere*, *favoriser*, ou de *fovere*, *nourir & entretenir doucement*, parce que ce vent favorise la naissance de toutes les plantes, les anime & leur donne de la vigueur. C'est pour cette raison que les Grecs l'appellent Zephire, c'est-à-dire, *porte vie*, parce qu'il vivifie & renouvelle toute la nature au printems. C'est pourquoi les Latins l'ont souvent confondu avec le vent Zephire qui lui est voisin, & qui produit les mêmes effets.

FAVORIN, d'Arles, philosophe & orateur, du tems de l'empereur Adrien, dans le II. siecle, selon quelques auteurs, étoit hermaphrodite, ou eunuque, selon d'autres, & enseigna avec réputation à Athenes, puis à Rome. Adrien, qui vouloit paroître le plus sçavant & le plus honnête homme de l'empire, ne l'aimoit point, & se plaisoit à le contredire. Une fois entr'autres, l'ayant entrepris mal à propos, Favorin ne soutint point ce qu'il avoit avancé; & comme on s'en étonnoit, il répondit qu'on ne devoit point être surpris de le voir ceder à un homme qui commandoit à trente legions. On lui attribue plusieurs ouvrages; & entr'autres un en grec, qui avoit pour titre, *Omnigena historia sylva*, & qui est souvent allegué par Dioge-

ne Laërce, & par les auteurs de son tems. On dit que Favorin s'étonnoit de trois choses; de ce qu'étant Gaulois, il parloit si bien grec; de ce qu'étant eunuque on l'avoit accusé d'adultere; & de ce qu'on le laissoit vivre, étant ennemi de l'empereur. * Philostrate, *liv. 1. chap. 1. liv. 14. chap. 1. &c.*

FAVORIN, (Varin) de Camerino, évêque de Nocera, a fait un Lexicon grec qu'il dedia en 1522. au cardinal Jules de Medicis, depuis pape sous le nom de Clement VII. C'est, à proprement parler, une compilation de Suidas, d'Hesychius, d'Eustathe, & de quelques autres Grecs du moyen âge qu'il a copiés; mais il y a apporté si peu d'exactitude, qu'il a laissé toutes les fautes de tous ces auteurs, dont il a composé son ouvrage. L'édition de Rome *in fol.* 1523. est la meilleure. Favorin mourut en 1537. * Phil. Mauss. *differt. crit. ad Harpocrat.* Voss. *de Phil. G. M.* Konig. *bibl. V. & N.* Baillet, *jugemens des sçav. sur les gram. Grecs.* M. de la Monnoye sur Baillet, *tom. 2. art. 678.*

FAVORITI, (Augustin) poëte Latin, de Luques en Toscane, secretaire des brefs sous Innocent XI. s'est fait connoître par ses poësies, sous Alexandre VII. Elles se trouvent imprimées à Rome & à Anvers, avec les ouvrages des autres poëtes connus sous le nom de la *Pleiade Latine*, qui parut à la cour Romaine, sous les papes Urbain VIII. & Alexandre VII. Favoriti mourut le 13. Novembre 1682. * Olaüs Borrichius, *in differt. ad poet. Latin.* Baillet, *jugemens des sçav. sur les poetes modernes.* Anti-Baillet, *1. vol.*

FAUQUEMONT, que ceux du pays appellent Valkembourg, ville de la partie septentrionale du duché de Limbourg, sur la riviere de Geul, & à deux lieues de Mastricht, au nord-ouest, étoit une place forte, qui fut prise & ruinée en 1672. par les François, qui la rendirent par le traité de Nimegue en 1678. aux Hollandois sur lesquels ils l'avoient prise, après en avoir démoli les fortifications. * Baudrand.

FAUR, (du) famille qui a produit de grands hommes, dont l'on ne rapporte ici la posterité que depuis

I. JEAN du Faur, sénéchal d'Armagnac, qui fit son testament l'an 1372. & fut pere de JEAN II. du nom, qui suit.

II. JEAN du Faur II. du nom, fit son testament l'an 1444. & fut pere de GRATIAN, qui suit; de *Jean* III. du nom, seigneur de Pujols; & de *Bernard* du Faur, évêque de Laitoure, & prieur de S. Orens d'Auch.

III. GRATIAN du Faur, seigneur de Pujols & de S. Jorri près Toulouse, fut chancelier du comté d'Armagnac, ambassadeur du roi Louis XI. en Suisse & vers l'empereur, & président au parlement de Toulouse. Il fit son testament en 1481. & vivoit encore en 1484. De son mariage avec *Honorate* de Frere, il eut ARNAULD, qui suit; *Pierre*, évêque de Laitoure & prieur de S. Orens d'Auch; *Jean*, archidiacre d'Auch; & un autre *Jean* du Faur, qui fut tué à la bataille de Lisieux, l'an 1469. où il commandoit dans la cavalerie, sous le comte de Dunois. *Il eut aussi pour fils naturel,* Pierre *du Faur, docteur en droit, chanoine de Laitoure, protonotaire du saint Siege, prieur de S. Orens d'Auch, président aux enquêtes du parlement de Toulouse, puis évêque de Laitoure en 1505. mort en 1508.*

IV. ARNAULD du Faur, seigneur de Pujols & de S. Jorri, fut procureur general du parlement de Toulouse. Il avoit épousé 1°. *Fine* de Peyrolieres: 2°. *N.* dont le nom est ignoré: 3°. *N.* dont le nom est aussi inconnu. Du premier mariage vint *Jacquette* du Faur, dame de Pompinham, mariée à *Amanieu* baron de Montesquiou. Du second, sortit PIERRE, qui suit. Du troisiéme mariage sont issus, VINCENT-MICHEL, qui a fait *la branche des seigneurs de* SAINT JORRI, *rapportée ci-après*; *Jacques*, abbé de la Caze-Dieu, prieur de S. Orens, president aux enquêtes du parlement de Paris en 1545. maître des requêtes, puis conseiller d'état en 1563; *Magdeleine*, alliée à *N.* de S. Benoît, seigneur de Ceper, avocat general du parlement de Toulouse; & *N.* du Faur, mariée à *N.* de S. Pierre, conseiller au même parlement.

V. PIERRE du Faur succeda à tous les biens que son pere possedoit en Gascogne, & Armagnac, & fut président au parlement de Toulouse, ainsi qu'il paroît par les listes de 1541. & 1562. Lui & son frere *Michel*, seigneur de S. Jorri, furent commis au gouvernement de Toulouse & du reste du Languedoc, avec l'archevêque cardinal d'Armagnac, & Paul de Carretto, évêque de Cahors, pendant que le connétable de Montmorenci qui en étoit gouverneur, & le comte de Villars accompagnoient le roi en Allemagne. Il avoit épousé *Gausside Douce* de la famille d'Ondes, dame de Pibrac en Gascogne, à deux lieues de Toulouse, dont il eut, 1. *Arnaud*, seigneur de Pujols en Agenois, premier gentilhomme de la chambre du roi de Navarre, gouverneur de Montpellier sous le roi Henri IV. & son ambassadeur en Angleterre, mort sans posterité d'Iolande de Lordal; 2. *Pierre*, abbé de Faget, prieur de Peyreuse, archidiacre d'Auch, puis évêque de Lavaur, prélat d'un merite singulier, mort en ....; 3. LOUIS, qui suit; 4. GUI, qui a fait la *branche des seigneurs de* PIBRAC, *rapportée ci-après*; 5. CHARLES, qui fit la *branche de* LUCANTE, *aussi rapportée ci-après*; 6. *Marguerite*, alliée à *N.* Seguier, sénéchal de Querci, chevalier de l'ordre du roi, chef du nom & des armes de Seguier de Toulouse; & 7. *Marie* du Faur, qui épousa en 1549. *Pierre* de la Maymie, conseiller au Parlement de Toulouse.

VI. LOUIS du Faur, seigneur de Glatteins, conseiller au grand conseil, puis au parlement de Paris en 1555. fut chancelier du roi de Navarre en 1585. & son ambassadeur vers les princes Protestans. Il avoit épousé *Anne* de Preignan, premiere dame d'honneur de la reine de Navarre, dont il eut *N.* du Faur, qui porta les armes, & mourut jeune, laissant de *N.* fille du fameux poëte *Salluste* du Bartas, une fille unique.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PIBRAC.

VI. GUI du Faur, seigneur de Pibrac, président au parlement de Paris, quatriéme fils de PIERRE, seigneur de Pujols, &c. & de *Causside Douce*, dame de Pibrac, l'un des plus celebres de cette famille, & dont il sera parlé ci-après dans un article separé, mourut le 12. Mai 1584. âgé de 56. ans. Il avoit épousé *Jeanne* de Custos, dame de Tarabel, morte en 1612. dont il eut MICHEL, qui suit; *Olympe*, mariée à *Michel* Hurault, seigneur de Belebat, chancelier de Navarre; & *Henri* du Faur, seigneur de Tarabel, conseiller au parlement de Toulouse, puis maître des requêtes, conseiller d'état, & nommé premier président du parlement de Provence, mort premier président du parlement de Pau lors de son institution, ayant eu de *N.* sa femme, *Gui*, mort jeune; *Antoinette*, mariée à *Thomas* de Maniban, avocat general du parlement de Toulouse; *Françoise* du Faur, alliée à *César-Auguste* de Pardaillan de Gondrin, marquis de Termes, premier gentilhomme de la chambre de Gaston de France, duc d'Orleans.

VII. MICHEL du Faur, seigneur de Pibrac, &c. mestre de camp d'un regiment de cavalerie, fut tué au siége de Montauban. Il avoit épousé *Claude* d'Estampes, sœur de *Jacques*, maréchal de France, & fille de *Claude* d'Estampes, & de *Jeanne* de Hautemer, dame de Mauni, fille de *Guillaume*, seigneur de Fervaques, aussi maréchal de France, dont il eut GUI II. du nom, qui suit; *François*, & *Cleriade*, qui furent d'église; *Jacques*, chevalier de Malte, ambassadeur de la Religion vers le pape, mestre de camp, puis maréchal general des logis, de la cavalerie de France; & *N.* du Faur, mariée à *N.* seigneur de Gudanez, gentilhomme du pays de Foix.

VIII. GUI du Faur, II. du nom, baron de Pibrac, seigneur de Custos, & gentilhomme de la chambre du roi, servit long-tems; fut mestre de camp de cavalerie, puis maréchal de bataille, & étoit capitoul de Toulouse en 1646. Il avoit épousé 1°. *Marie* Hennequin, dame d'Eaubonne, veuve d'*Anne* de la Marck, comte de Braines, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Anne* dame de Plaignes en Languedoc, dont il eut MICHEL II. du nom, qui suit; & *Jerôme* du Faur, maître de la chapelle & musique de Philippe fils de France, duc d'Orleans, abbé de S. Memin de Mici, puis de S. Benoît sur Loire, prieur de Mondardier.

IX. MICHEL du Faur II. du nom, comte de Pibrac, &c. mourut en 1704. Il avoit épousé en 1665. *Eleonore* de Saulx-Tavannes, fille de *Jean*, seigneur du Mayet, dont il eut JERÔME, qui suit.

X. JERÔME du Faur, comte de Pibrac, &c. capitaine dans le regiment du roi infanterie, épousa 1°. en 1707. *Marie-Anne-Françoise* de Mandat: 2°. en 1709. *Marie-Anne* d'Azomar, fille de *N.* capitoul de Toulouse.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LUCANTE ET DE SAINTARAILLES.

VI. CHARLES du Faur, cinquiéme fils de PIERRE seigneur

de Pujols, président au parlement de Toulouse, fut aussi président au même parlement, & mourut à l'âge de 55. ans, laissant de *Jeanne* de Mansencal, fille aînée de *N.* de Mansencal, premier président du parlement de Toulouse, JACQUES, qui suit; *N.* mariée à *N.* seigneur de Belmont en Armagnac; & *Marguerite* du Faur, alliée à *Dominique* de Burta, seigneur de S. Laurent, lieutenant general pour le criminel en la sénechaussée de Toulouse, & maitre des requêtes de Navarre.

VII. JACQUES du Faur, conseiller au parlement de Toulouse, épousa *Anne* de Ferrier, dont il eut, *Jacques*, prieur de Marval & de S. Laurent; *Charles*, prêtre de l'Oratoire; *Jean*, Jesuite; FRIS, qui suit; & cinq filles religieuses.

VIII. FRIS du Faur, seigneur de Lucante & de Saintarailles, prit le parti des armes, & servit long-tems. Il épousa *Claire* du Buisson de Beauvoir, dont il eut *N.* qui suit.

IX. N. du Faur, seigneur de Lucante, &c. lieutenant colonel du regiment du Maine, mort en 1712.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINT JORRI.

V. MICHEL du Faur, fils d'ARNAULD, seigneur de Pujols & de S. Jorri, procureur general au parlement de Toulouse, & de *N.* sa troisiéme femme, fut seigneur de S. Jorri. Il étoit juge-mage de Toulouse en 1547. président au parlement de la même ville en 1561. & 1569. & fut aussi chancelier de Catherine infante de Portugal, promise à Charles de Navarre, prince de Viane. Il avoit épousé *Eleonore* de Bernui, dont il eut 1. PIERRE, qui suit; 2. HENRI, qui fit la *branche des seigneurs de la* SERRE, *rapportée ci-après*: 3. *Jean*, seigneur de Champs sur-Marne, & d'Hermé, conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes en 1573. & conseiller d'état. Il avoit épousé *Magdeleine* Spifame, fille de *Jean*, seigneur de Bisseaux, doyen du parlement de Paris, laquelle prit une seconde alliance avec *Gilbert* Filhet, seigneur de la Curée, chevalier des ordres du roi, ayant eu de son premier mariage, *Michel* du Faur, seigneur d'Hermé, lequel étant en la compagnie des chevaux legers du roi Henri IV. sous le commandement du seigneur de la Curée son beau-pere, fut tué au siége d'Amiens en 1597; *Gui*, prêtre de l'Oratoire, mort à Chamberri en revenant de Rome; *Magdeleine*, grande prieure de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, qui contribua beaucoup à la réforme de cette fameuse abbaye. Le cardinal de Richelieu la destinoit pour être abbesse de Jouarre, quand elle mourut; & *Marguerite* du Faur, dame d'Hermé; mariée à *Charles* le Comte, seigneur de Voisin-lieu & de Loré près Fontainebleau; 4. JEAN, dit *le Jeune*, qui a fait *la branche des seigneurs de* COURCELLES, *rapportée ci-après*; 5. *N.* du Faur mariée à *N.* de Garaud, seigneur de Vieille-Vigne, conseiller au parlement de Toulouse; 6. *N.* alliée à *N.* de Fontenilles, seigneur de Gensac; 7. *N.* qui épousa *N.* d'Aussarques, conseiller au parlement de Toulouse; & 8. *N.* du Faur, mariée à *N.* de Cheverri, baron de saint Michel la Reolle, &c.

VI. PIERRE du Faur, seigneur de S. Jorri, fut conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes en 1565. président au parlement de Toulouse, & premier président du même parlement en 1597. Il mourut d'apoplexie au palais, en prononçant un arrêt le 18. Mai 1600. en réputation d'un des plus integres magistrats, ayant donné au public des *commentaires sur le droit, & autres ouvrages*. L'on voit son buste aussi-bien que celui de son cousin germain le fameux *Gui*, seigneur de Pibrac, dans la galerie des illustres Toulousains, en l'hôtel de ville de Toulouse. Il avoit épousé *Charlotte* de la Jugie, sœur de *François*, baron de Rieux en Languedoc, gouverneur de Narbonne, chevalier des ordres du roi, dont il eut JACQUES, qui suit; *Marie*, alliée à *N.* seigneur de Castera, près de Castel-Sarazin; *Antoinette*, mariée 1°. à *N.* seigneur d'Aucastel & de Loubejac: 2°. à *N.* seigneur de Mauvesin près Marmande; & *Anne* du Faur, qui épousa *N.* seigneur de Ferrals, sénéchal de Lauragais.

VII. JACQUES du Faur, seigneur de S. Jorri, conseiller au parlement de Toulouse, fut écrasé sous les ruines d'une église où il faisoit ses prieres. Il avoit épousé *Claude* de Cardaillac, fille d'*Hector*, seigneur de Bioule & baron de Cardaillac, & de *Marguerite* de Levis-Cailus, dont il eut 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Henri*, seigneur de Bruguieres, qui se fit d'église après avoir porté les armes; 3. *Jacques*, qui se signala dans les armées de Flandres, Catalogne & Lorraine, & épousa *N.* de Parade; 4. *N.* alliée à *N.* Melet, conseiller au parlement de Toulouse; 5. *Louise-Marie*, qui épousa *N.* d'Olive, fils du syndic general des états du Languedoc; & 6. *N.* du Faur, religieuse à Villemur près de Castres.

VIII. JEAN-FRANÇOIS du Faur, seigneur de S. Jorri, conseiller au parlement de Toulouse, épousa *Marie* Bertrand, issue de la maison de ce nom, dont il eut TRISTAN, qui suit; & *Jacques* du Faur, qui de *N.* sa femme eut, *Claude* du Faur, mariée à *François-Gaston* de Foix, comte de Rabat; *Isabelle*, alliée à *Henri* de Burta, conseiller au parlement de Toulouse; & *N.* du Faur, morte sans alliance.

IX. TRISTAN du Faur, seigneur & baron de S. Jorri, devint comte de Bioule après la mort de *Louis* de Cardaillac & de *Levis*, comte de Bioule, lieutenant general pour le roi en la province de Languedoc, & chevalier de ses ordres, mort sans enfans, qui étoit son oncle maternel. Il fut élû plusieurs fois capitoul de Toulouse, & en dernier lieu le 20. Decembre 1687. & fut pere de JACQUES-LOUIS, qui suit.

X. JACQUES-LOUIS du Faur, sieur de S. Jorri, comte de Bioule, conseiller au parlement de Toulouse, mourut en Août 1708. Il avoit épousé *N.* de Boisar, fille & sœur du conseiller au même parlement, dont il eut TRISTAN, II. du nom, qui suit; *N.* mariée en 1707. à *Jean* de Papus, seigneur de Cugnaus, conseiller au même parlement; & *N.* du Faur, mariée en 1708. à *N.* de Fleyres.

XI. TRISTAN du Faur, de Cardaillac II. du nom, marquis de Cardaillac, comte de Bioule, baron de S. Jorri, chevalier de l'ordre de S. Louis, lieutenant des gardes du corps de Philippe petit fils de France, duc d'Orleans, puis mestre de camp, lieutenant de la colonelle generale de la cavalerie en 1717. avoit épousé en 1709. *N.* de Ferrand, fille de *François* de Ferrand, conseiller au parlement de Toulouse, morte en Mai 1711. dont il eut *N.* mort en Mars 1717; & *Jeanne-Marie-Gabriele* du Faur.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA SERRE.

VI. HENRI du Faur, seigneur de la Serre, second fils de MICHEL, seigneur de S. Jorri, président au parlement de Toulouse, & d'*Eleonore* de Bernui, fut gouverneur de Lurcel pendant les troubles de la ligue. Il avoit épousé 1°. *Jacqueline* de Bouzaine, dame d'Aubais: 2°. *Louise* Vani. Du premier lit, étoit issue *Marguerite* du Faur, dame d'Aubais, alliée à *Baltasar* de Bachi, seigneur de S. Esteve. Du second mariage vinrent, *Henri*, tué au siége d'Ostende sans alliance; CHARLES, qui suit; & *N.* du Faur, mariée à *N.* de Gerente, baron de Monclar en Provence.

VII. CHARLES du Faur, seigneur de Manteyer, &c. épousa *N.* sœur de *N.* seigneur du Passage, gouverneur de Valence en Dauphiné, dont des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE COURCELLES ET DE PIERREFITTE.

VI. JEAN du Faur, dit *le Jeune*, seigneur de Courcelles, quatriéme fils de MICHEL, seigneur de S. Jorri, président au parlement de Toulouse, & d'*Eleonore* de Bernui, fut chambellant de François de France, duc d'Alençon, frere du roi Henri III. & gouverneur de Gergeau pendant la ligue. Il avoit épousé *Catherine* Mesnager, dame de Marcaut, veuve de *François* Seguier, président des enquêtes, dont il eut, 1. GUI, qui suit; 2. *Henri*, filleul du roi Henri III. mort sans alliance; 3 *Louis*, qui épousa *Marie* de Bleré, fille de *N.* seigneur d'Oinville en Beauce, dont il n'eut point d'enfans; 4. *François*, seigneur de la Celle, mort sans alliance; & 5. JEAN-PIERRE du Faur, qui fit la *branche des seigneurs de* LANGESSE *& de* CORMONT, *rapportée ci-après*.

VII. GUI du Faur, seigneur de Courcelles, &c. avoit épousé *Marie* de S. Nectaire, dont il eut JEAN-JACQUES, qui suit; *Gui & Gabriel*, mort au service du roi sans alliance; *Daniel*, chevalier de Malte; *Michel*, prieur de S. Clair; & *Pierre* du Faur, seigneur de Sabloniere, qui épousa *Marie* Chartier, dont il eut trois fils; & une fille.

VIII. JEAN-JACQUES du Faur, seigneur de Pierrefitte, &c. avoit épousé 1°. *N.* de Chandieu, vicomtesse de S. George: 2°. *Eleonore* du Faur, sa cousine germaine, fille de *Jean-Pierre*, seigneur de Langesse, desquelles il eut des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LANGESSE, de CORMONT, *& de* MARCAUT.

VII. JEAN-PIERRE du Faur, seigneur de Langesse & de Cormont, cinquiéme fils de JEAN du Faur, dit le *jeune*, seigneur de Courcelles, & de *Catherine* Mesnager, dame de Marcaut, avoit épousé *Marguerite* Goulart, dont il eut, *Jean-Pierre*, mort sans alliance, JEAN, qui suit; *François*, qui fut page du cardinal de Richelieu; *René*, seigneur de Mortumier & du Verger; & *Eleonore* du Faur, mariée 1°. à *N.* seigneur d'Arconville: 2°. avec dispense à *Jean-Jacques* du Faur, seigneur de Pierre-fitte son cousin germain.

VIII. JEAN du Faur, seigneur de Marcaut, &c. fut marié deux fois, & laissa posterité de ses deux femmes. *Blanchard, *hist. des présidens du parl. & des maitres des requêtes.*

FAUR, (Gui du) seigneur de PIBRAC, quatriéme fils de PIERRE du Faur, seigneur de Pujols, président au parlement de Toulouse, étudia à Paris, voyagea depuis en Italie, & à son retour, acquit beaucoup de réputation dans le barreau du parlement de Toulouse, où après avoir eu une charge de conseiller, il fut élû juge-mage. En cette qualité il fut député aux états d'Orleans, en 1559. au nom de la ville, quoiqu'il eût à peine atteint l'âge de vingt-cinq ans. Le cahier des doleances qu'il eut ordre de présenter au roi étoit de sa façon. Quelques tems après, le roi Charles IX. le choisit pour être un des ambassadeurs qu'il envoya au concile de Trente, où il soûtint très-bien les interêts de la couronne. Ensuite à la priere du chancelier de l'Hôpital, il fut nommé avocat general au parlement de Paris en 1565. & fut le premier qui introduisit la veritable éloquence dans le barreau. Le duc d'Anjou ayant été élû roi de Pologne, Charles IX. voulut que le sieur de Pibrac l'accompagnât en ce voyage, où il répondit aux harangues, & entr'autres à celles des députés de Pologne qui vinrent pour recevoir leur nouveau roi, à l'entrée de ses états. Mais ce prince ayant appris la mort du roi son frere, & étant sorti secretement de ce royaume, laissa à Cracovie Pibrac exposé à la colere des Polonois, qui furent sur le point de se venger sur sa personne des François, & de la fuite de leur monarque. Bientôt après, Pibrac retourna en France, où le roi l'engagea à faire un second voyage en Pologne. Il partit en 1575. mais voyant qu'il ne pouvoit empêcher que le roi ne fût privé de la couronne de cet état, il revint en France, & lui conseilla de faire la paix, qu'il conclut lui-même avec beaucoup de bonheur. Ensuite Henri III. lui donna en 1577. une charge de président à mortier, & la reine de Navarre & le duc d'Alençon le choisirent pour être leur chancelier. Il mourut à Paris âgé de 56. ans, le 12. Mai de l'an 1584. Son corps fut enterré aux grands Augustins, où Michel du Faur, son fils, a consacré à sa memoire, l'épitaphe qu'on y voit encore. Nous avons de ce grand homme, des plaidoyers, des harangues. Outre ces ouvrages, il a encore laissé quelques poësies connues sous le nom de quatrains de Pibrac. Ce sont des vers Moraux qui contiennent des instructions également utiles & agréables. Le stile en étoit fort beau & fort pur, dans le tems de leur composition, la versification aisée & nombreuse; & l'on peut dire que cet ouvrage de Pibrac, a été le maître commun de la jeunesse du royaume, jusqu'au tems de nos peres, c'est-à-dire, jusqu'au milieu du XVII. siécle, qu'il s'est vû comme relegué à la campagne par les réformateurs de notre langue; mais cela n'a rien diminué du prix des choses qui sont contenues dans ces quatrains. On voit regner dans ces vers le bon sens & le jugement du poëte; on y trouve le goût des anciens avec un fond de veritable érudition. Comme son dessein a été de dresser une morale purement humaine, pour former d'honnêtes gens dans le monde, on ne doit pas être surpris de n'y pas trouver toutes les regles du Christianisme dans la severité, & dans l'exactitude de l'évangile. Il a pris aussi ce qu'il a trouvé de meilleur dans les anciens poëtes Grecs & philosophes profanes, a suivi particulierement Phocylide & Epicharme, & n'a fait presque que traduire & employer ce qui nous reste de ces deux auteurs. Il est aisé de juger que ces quatrains ont été conformes au goût de toutes sortes de personnes, puisque l'on en a fait plusieurs éditions, & diverses traductions, durant plus de quatre-vingts ans, depuis qu'ils commencerent à paroître pour la premiere fois en 1574. Florent Chrétien les a mis en vers grecs & latins, dont on vit deux éditions *in 4°.* & *in 8°.* tout à la fois, l'an 1584. qui étoit celui de la mort de Pibrac. Un secretaire du roi, nommé Augustin Prevôt, les publia en vers heroïques latins dans la même année. L'an 1600. Christophle Loysel, regent à Paris, les mit en d'autres vers latins, Pierre du Moulin ministre, les traduisit en grec, & publia sa version à Sedan l'an 1641. Martin Opitius, poëte Allemand, les mit en sa langue maternelle, & il y en a deux éditions de Francfort en 1628. & 1644. & une d'Amsterdam en 1644. Un avocat du parlement de Bourgogne, & secretaire du roi, nommé Nicolas Harbet, les traduisit en autant de distiques latins, qu'il y a de quatrains françois, & les publia à Paris en 1666. *in 4°.* Charles Fevret aussi avocat au parlement de Bourgogne, & auteur du celebre traité de l'abus, a fait un commentaire sur les mêmes quatrains de Pibrac, en vers latins, sous le titre *De officiis vitæ humanæ, &c.* à Lyon 1667. *in 12.* Charles Paschal a écrit la vie de Pibrac. Il étoit le quatriéme de cinq freres, tous personnages de réputation. Le premier étoit PIERRE DU FAUR, évêque de Lavaur, qui fut un prélat d'un merite singulier; le second LOUIS, qui fut conseiller au parlement de Paris, juge-mage de Toulouse, & chancelier de Navarre sous Henri IV; le troisiéme ARNAUD, qui fut gouverneur de Montpellier; le cinquiéme CHARLES, qui a été président au parlement de Languedoc. GRATIEN DU FAUR leur bisayeul, étoit seigneur de Pujols & de saint Jorri, & chancelier du comte d'Armagnac. Le roi Louis XI. l'envoya ambassadeur auprès de l'empereur en Allemagne, où il demeura onze ans; & à son retour, il fut nommé troisiéme président au parlement de Toulouse. Il fut pere d'ARNAUD DU FAUR, procureur general; & de PIERRE DU FAUR, conseiller & président aux enquêtes de la même cour, & puis évêque de Laictoure, dans l'Armagnac. Arnaud du Faur laissa *Pierre*, qui fut pere du sieur Pibrac; JACQUES DU FAUR, abbé de la Chaize-dieu, conseiller au grand conseil, puis président aux enquêtes du parlement de Paris, & ensuite maître des requêtes; & MICHEL DU FAUR qui a fait la branche de saint Jorri. Il fut conseiller du roi, chancelier de l'infante de Portugal, président au parlement de Toulouse, & laissa quatre fils, tous illustres, dont le dernier, *Jean* du Faur, a fait la branche de Courcelles.

FAUR, (Pierre du) de saint Jorri, un des plus sçavans hommes de son siécle, fut conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes, & enfin premier président au parlement de Toulouse, où il mourut d'apoplexie en prononçant un arrêt le 18. Mai 1600. Ses commentaires sur le droit, & ses autres ouvrages sont assez communs. On estime particulierement les trois livres des *semestres*; & un des *agonistiques*, c'est-à-dire, des exercices, & des jeux des anciens, sans parler d'un autre des magistrats Romains. Il y a dans ces ouvrages une infinité de choses que les critiques les plus habiles peuvent admirer & apprendre. On prétend que Juste-Lipse les a pillés, & convertis à son usage. *Voyez* les témoignages avantageux que plusieurs sçavans du XVI. & XVII. siécle ont rendu à cet illustre auteur, dans Baillet, *jugem. des sçav. sur les crit. gram.* Charles Paschal, *vie de Pibrac.* De Thou, *histoire.* Catel. *hist. de Lang.* Blanchard, *hist. des prés. de Paris.* Sainte Marthe, *l. 3. & 5. élog.* Guill. Colletet, *art. poëtic.* Baillet, *jugem. des sçavans sur les poëtes modernes.*

FAURE, (François) évêque d'Amiens, gentilhomme d'Angoumois, d'une ancienne famille, entra fort jeune dans l'ordre de l'observance de saint François, & s'y distingua bientôt par son esprit, par sa conduite, & par sa capacité. Il fut docteur de la faculté de theologie de Paris, parvint de très-bonne heure aux premieres charges de son ordre, & prêcha avec succès devant le cardinal de Richelieu, & ensuite devant la reine Anne d'Autriche. Ses sermons & les services qu'il rendit à l'état dans le tems des troubles de Paris, le firent nommer évêque de Glandéve, & puis d'Amiens, où il se rendit recommandable par sa pieté & par son zele. Après avoir été plusieurs années maître de l'oratoire du roi, il mourut d'apoplexie, le 11. Mai 1687. âgé de 78. ans.

FAURE (Jean André) né le 14. Mai 1608. au Pui en Vellai, d'une famille illustre, entra en 1627. dans l'ordre de S. Dominique, où il fut presque toûjours prieur, & deux fois provincial. Avec une santé assez foible, il étoit doué d'une

grande vivacité d'esprit, accompagné d'une douceur qui le faisoit aimer de tout le monde. Il se passoit peu de carême & d'avent, où il ne prêchât dans quelque église cathedrale, & il faisoit très-souvent des missions. Il fut un des trois commissaires nommés par Clement X. pour affermir l'observance reguliere dans les provinces de France. Le 31. Mars de l'an 1673. meditant sur la passion qu'il alloit prêcher dans la cathedrale de Montpellier, il tomba en apoplexie, & mourut à huit heures du matin. Il a publié les vies de S. Hiacinthe, de Ste Rose, de S. Louis Bertrand; & *la perfection chrétienne comprise dans le saint rosaire.** Echard, *script. ord. præd. tome 2.*

FAURE, (Charles) premier superieur general des chanoines reguliers de la congrégation de France, nâquit à Luciennes, proche S. Germain en Laye. Son pere nommé *Jean* Faure, étoit un Gentilhomme d'une ancienne maison d'Auvergne, & n'étoit pas moins considerable par sa vertu que par sa naissance. Charles apporta au monde d'excellentes qualités d'esprit & de corps, & fit paroître dès son enfance beaucoup de penchant à la vertu. Lorsqu'il n'avoit encore que sept à huit ans, le tonnerre tomba sur lui & le couvrit tout de feu, sans lui faire le moindre mal. Ayant commencé ses études sous son pere, qui joignoit à beaucoup de pieté, une grande connoissance des belles lettres, il alla les continuer à Bourges, dans le college des Jesuites, d'où étant revenu sous la conduite de son pere, qu'il perdit peu de tems après, il fut envoyé à la Fléche, pour les achever. A l'âge de dix-neuf ans il forma le dessein d'entrer en religion, & sa famille lui ayant fait avoir une place dans l'abbaye de saint Vincent de Senlis, de l'ordre des chanoines reguliers, dont M. Berthier, évêque de Rieux étoit abbé, il y entra sur la fin de l'année 1613. Il trouva dans cette maison un extrême relâchement de la discipline, & il eut quelque dessein d'en sortir, pour entrer dans un ordre plus regulier; mais les conseils de quelques gens de bien, & même de secretes inspirations, à ce que dit l'auteur de sa vie, lui firent connoître qu'il y devoit demeurer, & que la providence le destinoit à des desseins particuliers. Il y prit donc l'habit le 18. Fevrier de l'année 1614. y passa son noviciat dans la pratique de la plus austere penitence, & exposé continuellement à la persecution de ses confreres, qui ne pouvoient souffrir sa vertu, il y fit profession le premier Mars 1615. Pendant son noviciat, deux religieux de la maison se convertirent entierement par les exhortations d'un ecclesiastique nommé M. Ransson; qui fut pour cet effet cruellement persecuté par les autres religieux, & par le prieur même de saint Vincent, & ils le firent mettre dans les prisons de l'officialité sur de fausses accusations, mais cela lui donna occasion de faire connoissance avec quelques ecclesiastiques de la maison du cardinal de la Rochefoucault, alors évêque de Senlis, & de faire sçavoir à ce prélat par leur moyen, l'état où étoient les choses dans la maison de saint Vincent. Le cardinal délivra le prisonnier, prit sous sa protection les religieux, qui vouloient embrasser la regularité, & fit ce qu'il put, pour établir quelque réforme dans cette abbaye. Ceux qui étoient portés à la réforme, s'unirent étroitement avec Charles Faure, sitôt qu'il eût fait profession; & reconnoissant en lui des dons extraordinaires, ils commencerent à ne se plus conduire que par ses conseils, & à concerter avec lui les moyens d'une entiere réformation. S'étant rendu à Paris, pour faire ses études de philosophie & de théologie, il se retira au college du Mans dans la communauté & sous la conduite de M. Bourdoise; & il s'y distingua beaucoup par sa pieté par sa modestie, par son éloignement du monde, & par son amour pour la pauvreté & pour la penitence. Il couchoit sur la dure, ne bûvoit que de l'eau, ne mangeoit que du pain & des legumes, & passoit une grande partie des nuits en prieres. Il ne laissa pas que de réussir dans les sciences, & sur-tout dans la théologie. Il dédia sa these, appellée *tentative*, au cardinal de la Rochefoucault, & fut fait bachelier en 1620. Pendant ce tems-la, cinq ou six religieux de saint Vincent, qui étoient les plus dereglés, & les plus opposés à la réforme, moururent tous dans l'espace d'une année, par des genres de mort extrémement funestes. Le prieur étant de ce nombre, Charles Faure crut qu'il falloit se servir de cette conjoncture pour rétablir la discipline, & il se rendit exprès à Senlis, pour donner conseil à ses confreres, & pour les porter à faire l'élection d'un nouveau prieur en presence du cardinal, afin que son autorité soûtint le bon parti. Cette élection tomba sur le P. Bodouin, & elle fut comme la naissance de la réforme. Car Charles Faure qui n'étoit pas encore prêtre, mais qui étoit tout rempli des desseins de cette entreprise, ayant dressé des réglemens pour le bon ordre de la maison, ils furent dans le même jour publiés, reçus, & mis en pratique. Ce changement fit en peu de tems des progrés surprenans, & l'on vit de jour en jour la pieté, la regularité, & la pratique des vertus s'élever sur les ruines du libertinage. Quand il se presenta des novices, on les mit sous la conduite du P. Faure, qui les éleva dans les sentimens, qu'il avoit lui-même, & ce qui est extraordinaire, c'est que résidant à Paris, pour achever ses études, il ne laissa pas de s'acquitter de cette fonction, se rendant toutes les semaines à Senlis à pied, & n'épargnant ni peines ni travaux, pour l'instruction de ses éleves. Ses études étant finies, il alla demeurer à Senlis: il y prêcha avec succès & avec fruit; il y fut fait soûprieur & y exerça la fonction de directeur des retraites. Sa réputation & celle de la réformation commençant à se répandre, quantité de personnes de toutes conditions se rendirent à S. Vincent, pour être témoins de ce qui s'y passoit, & pour faire des retraites, sous la conduite du P. Faur. L'abbé de Notre-Dame de la ville d'Eu, & celui de Notre-Dame de Clairefontaine du diocèse de Chartres y étant arrivés, lui demanderent des religieux pour réformer leurs abbayes. Il leur en accorda volontiers, & il les alla établir lui-même, en les encourageant par son exemple à souffrir la persecution, & les plus grandes rigueurs de la pauvreté. Plusieurs autres maisons demanderent le même secours, & les religieux de S. Vincent se voyant sur le point d'être obligés de se répandre en plusieurs endroits du royaume, crurent devoir élire un d'entr'eux, qui fût chargé de l'administration generale, & qui eût autorité sur les superieurs particuliers. Ce choix tomba unanimement sur le P. Faure, qui n'avoit alors que 29. ans. Peu de tems après cette élection, Leonore d'Etampes de Valençai, évêque de Chartres, le pressa si fort de lui donner de ses religieux, pour relever la discipline reguliere dans l'abbaye de S. Jean de la même ville, qu'il fut obligé de lui en emmener dix. Ce prélat les y établit lui-même, & ils y firent beaucoup de fruit. Le Cardinal de la Rochefoucault ayant résolu de réformer l'abbaye de sainte Geneviéve de Paris, dont Louis XIII. roi de France l'avoit pourvû, il y appella le P. Faure avec douze de ses religieux, pour les y établir, ce qui se fit avec beaucoup d'éclat & de solemnité le 27. Avril 1624. Le bruit de cette réforme se répandant de toutes parts, on commença plus que jamais à presser le P. Faure d'étendre son zele sur un grand nombre de maisons, qui avoient besoin de renouvellement. Il y travailla avec des peines & des fatigues incroyables; & malgré une infinité de traverses & de contradictions, il réforma, avant même que sa congrégation fût érigée dans les formes, un assez grand nombre d'abbayes dans les principales villes du royaume. Il établit à saint Vincent de Senlis un seminaire pour les enfans, suivant la forme prescrite par le concile de Trente, & il en fit de semblables en plusieurs endroits. En 1628. on tint une assemblée à Senlis; où il fut continué dans sa charge de superieur de la réforme. Quatre ans après le cardinal de la Rochefoucault, en convoqua une autre à sainte Geneviéve, pour faire élire un general; mais l'élection ne s'étant pû faire, à cause de quelques difficultés, il nomma de son autorité le P. Faure, visiteur, vicaire, & commissaire general. Peu de tems après on obtint une bulle de Rome, pour l'érection de la congrégation, avec pouvoir d'élire un abbé triennal de sainte Geneviéve. Les ennemis du P. Faure prévoyant que cette élection ne pouvoit manquer de tomber sur lui, tâcherent de le décrier à la cour, & présenterent à Louis XIII. des memoires contre sa réputation: mais ayant été examinés on reconnut qu'ils ne contenoient que des calomnies, & l'on n'en eut que plus d'estime pour la vertu du P. Faure. Dans le premier chapitre general des chanoines reguliers de la congrégation de France, tenu le 10. Octobre 1634. le P. Faure y fut élû abbé coadjuteur de sainte Geneviéve & superieur general de sa congrégation. Etant allé saluer le roi après

son élection, il en fut reçû avec des marques particulieres d'estime & de bienveillance; sa seule vûe dans cette occasion obligea un jeune officier, qui étoit dans la chambre du roi, à se faire religieux de sainte Geneviéve. Il travailla ensuite à réformer plusieurs maisons, & fut employé par des personnes du premier rang dans plusieurs affaires importantes, qui regardoient la religion. Au bout de trois ans, il se tint un nouveau chapitre, suivant le reglement porté par la bulle, & le P. Faure y fut continué, tout d'un voix, dans les charges d'abbé & de general. Il proposa dans ce chapitre des constitutions, qui furent approuvées & reçûes; il y fit faire les reglemens fondamentaux de la congrégation, & il y acheva, pour ainsi dire, l'ouvrage de la réforme. Après le chapitre, il continua d'envoyer de ses religieux dans plusieurs maisons, qui se donnerent à lui. Rien ne se peut ajoûter à ce qu'ils souffrirent, & à ce qu'il souffrit lui-même dans plusieurs de ces maisons, où la plupart des anciens religieux leur déclarerent une guerre ouverte, & où la pauvreté les pressa de si près, qu'ils furent souvent presque réduits à l'extrémité. La bulle d'érection ne donnant pouvoir de continuer la même personne dans les charges d'abbé & de general, que pendant l'espace de six années, lorsque le second triennal du P. Faure fut achevé, il falut faire l'élection d'un autre sujet, & le P. François Boulart, qui étoit son éleve, fut choisi pour lui succeder: mais comme, dans l'état où étoient les choses, on ne pouvoit se passer de la conduite du P. Faure, qui étoit l'instituteur de cette réforme, on le contraignit, malgré toute sa resistance, de prendre la qualité de vicaire general, & de se charger des mêmes fonctions, qu'il avoit exercées jusqu'alors. Ainsi il continua encore de réformer plusieurs maisons, & en particulier il rétablit la discipline reguliere, dans le chapitre d'une église cathedrale de Languedoc, où il envoya de ses religieux. On tint le chapitre general le 26. Avril de l'année 1643. & le P. Faure y fut de nouveau revêtu des charges d'abbé & de general; mais ce fut pour la derniere fois: car ses grandes fatigues, son application continuelle, & ses austerités l'ayant ruiné insensiblement, il tomba malade dans le cours d'une visite de ses maisons, qu'il avoit entreprise, ce qui l'obligea de retourner à Paris, où après avoir langui pendant quelques mois, sans avoir pour cela discontinué ses occupations ordinaires, il mourut enfin le 4. Novembre 1644. n'étant âgé que de cinquante ans; & ayant dans l'espace d'une vie si courte, rétabli l'ancienne discipline dans cinquante maisons de son ordre, & formé dans l'église Romaine une nouvelle congrégation. Il a fait divers ouvrages dont les uns sont imprimés, & les autres seulement manuscrits; du nombre des premiers est son *directoire des novices*, dont on a fait une nouvelle édition à Paris, en 1711. * *La vie du R. P. Charles Faure, imprimée in 4°. à Paris, en 1698.*

FAVRE, en latin *Faber* (Antoine) chevalier, baron de Peroges, premier président du senat de Savoye, au commencement du XVII. siécle, étoit de Bourg en Bresse, & fils de Philibert Favre. Il étudia à Turin, sous Jean-Antoine Manuce; & étant de retour en Savoye, il se fit estimer de son prince qui lui confia des emplois importans. De juge-mage de Bresse, il devint senateur de Savoye, président du conseil du Genevois, & enfin premier président du senat de Chamberi. Les affaires ne l'attachoient pas si fort qu'il n'eut toûjours quelques momens à employer à la composition de divers ouvrages. Ceux qui nous restent de lui sont; *conjecturarum lib. XX.* qu'il publia en 1580. n'ayant que vingt-trois ans; *de erroribus pragmaticorum & interpretum juris chiliades* en quatre tomes: son code, appellé communément le *code Fabrien*, &c. Il mourut en 1624. âgé de 67. ans & laissa de Benoîte Favre, dame de Vaugelas, divers enfans, entre lesquels on doit distinguer *Claude* Favre, seigneur de Vaugelas, & *Jacqueline*, seconde religieuse de la visitation, illustre par sa pieté & par ses vertus. * Guichenon, *hist. de Bresse*.

FAVRE, (Claude) seigneur de VAUGELAS, baron de Peroges, & l'un des plus illustres membres de l'academie Françoise, étoit de Chamberi en Savoye, & fils du celebre président Favre, dont on vient de parler. Il n'eut en partage que cette baronie de Peroges, en Bresse, qui ne lui rapportoit pas un grand revenu, & une pension mal payée de deux mille livres, que Henri IV. avoit accordée au président Favre & à ses enfans, pour les services que ce magistrat avoit rendus à l'état, dans le mariage de la princesse Christine, avec Charles prince de Piemont. Vaugelas vint à la cour fort jeune, & fut gentilhomme ordinaire, puis chambellan de Gaston duc d'Orleans, qu'il suivit en toutes ses retraites hors du royaume. Il fut aussi sur la fin de ses jours gouverneur des enfans du prince Thomas, fils de Charles, duc de Savoye; mais quoiqu'il ne negligeât rien de ce qui pouvoit servir à sa fortune, qu'il fût en estime & en réputation à la cour, & qu'il ne fût pas débauché, les divers voyages qu'il avoit faits à la suite de Gaston duc d'Orleans, & d'autres rencontres fâcheuses, firent qu'il mourut si pauvre, que son bien ne fut pas suffisant pour payer ses créanciers. Il cessa de vivre en 1649. ou, suivant Guichenon, au mois de Fevrier 1650. âgé d'environ 65. ans. C'etoit un homme agréable, bien-fait de corps & d'esprit, civil & fort doux. On remarque une heureuse repartie qu'il fit au cardinal de Richelieu, lorsqu'il l'alla remercier de ce qu'il lui avoit fait rétablir sa pension de deux mille livres, afin de l'engager au travail du dictionaire de l'académie. Le cardinal le voyant entrer dans sa chambre, lui dit: *He bien, M. vous n'oublierez pas du moins dans le dictionaire, le mot de* PENSION. Surquoi M. de Vaugelas répondit: *Non, monseigneur, & moins encore celui de* RECONNOISSANCE. Il n'a laissé que deux ouvrages considerables, qui sont, les remarques sur la langue françoise, & la traduction de Quinte-Curce, sur laquelle il avoit été 30. ans, la changeant & la corrigeant sans cesse. Ses remarques furent combattues par M. de la Mothe le Vayer, & par Scipion Dupleix; mais cela n'a pas empêché qu'elles ne soient toûjours fort estimées. A l'égard de sa traduction, M. de Balzac a dit: *l'Alexandre de Quinte-Curce est invincible; & celui de Vaugelas est inimitable.* * Pelisson, *hist. de l'acad. franç. Voyez aussi* Baillet, *jugemens des sçav. sur les trad. franç.*

FAUSSIGNI, *cherchez* FOUCIGNI.

FAUSTA, (Flavia Maxima) fille de l'empereur Valere Maximien, surnommé *Herculius* & d'Eutropie, fut mariée à l'empereur Constantin en 307. & fut mere de Constantin, Constance & Constance qui furent tous trois empereurs, de Constantine qui fut mariée à Claude Constantin appellé ordinairement *Gallus*, & d'Helene qui fut alliée à Julien César, depuis empereur, & appellé communément Julien l'*Apostat*. Cette princesse découvrit à Constantin les mauvais desseins de Maximien son pere, qui fut puni de mort. Depuis la crainte que Crispus, prince d'un grand merite que Constantin avoit eu d'une premiere femme, ne se rendît un jour maître de tout l'empire au préjudice de ses enfans, la porta à l'accuser d'avoir attenté à son honneur. L'empereur, sans examiner cette accusation, se défit de Crispus; mais l'imposture etant découverte quelque tems après, il fit étouffer Fausta dans un bain chaud, l'an de J. C. 327. Evagre & Eusebe, par rapport à ce fait sont accusés avec raison, de dissimulation, ou de peu de sincerité; le premier nie que Constantin eût fait mourir son fils & sa femme; & l'autre passe cet évenement sous silence. * Ammien Marcellin, *l. 4.* Evagre. Eusebe.

☞ Outre cette Fausta, il y en a une autre dans le IV. siécle, qui n'est connue que par une medaille, où elle est appellée *nobilissima femina*, ce qui montre qu'elle fut femme d'un César. Il y a beaucoup d'apparence que ce fut de Constance, second fils de l'empereur Constantin: car on trouve que ce prince avoit épousé en premieres nôces la fille de Constance son oncle. Il étoit veuf dès l'an 350. Puisque Magnence lui offrit alors sa fille. * Banduri, *numis. imp. rom.*

FAUSTE, diacre d'Alexandrie, & martyr, fut un des compagnons de Denys d'Alexandrie, dans la persécution que cet évêque souffrit, sous les empires de Dece & de Valerien. Il le suivit dans son exil l'an 257. Eusebe après avoir parlé ainsi de Fauste, ajoûte qu'il fut reservé jusqu'à la derniere persécution, où étant deja cassé de vieillesse, il consomma son martyre ayant eu la tête tranchée. Le même Eusebe parlant ailleurs du martyre de saint Pierre d'Alexandrie en 311. dit qu'il fut martyrisé avec trois de ses prêtres, dont l'un se nommoit Fauste, & comme de cette année à la 257. il y a 54. ans, on pourroit croire qu'il parle du même martyr, qui auroit été fait prêtre depuis son retour de l'exil. Cepen-

dant les martyrologes les distinguent. Il revint ensuite à Alexandrie, fut élevé à la prêtrise, & vécut jusqu'au tems de la persécution de Diocletien, dans laquelle il eut la tête tranchée pour la foi de J. C. vers l'an 311. * Eusebe, *hist. l. 7. c. 11. l. 8. c. 13.*

FAUSTE, martyr de Cordoue, est l'un de ceux que Prudence celebre sous le nom des trois couronnés. Les deux autres sont saint Janvier & saint Martial. Ils souffrirent le martyre à Cordoue, & furent brûlés après avoir confessé genereusement J. C. On ne sçait pas précisément le tems de leur martyre. Quelques martyrologes marquent leur fête au 13. d'Octobre; d'autres au 28. Septembre. * Prudence, *Περιστέφαν*. De Tillemont, *mem. ecclef. tom. 5.*

FAUSTE, évêque de Riez, né vers l'an 390. dans la grande Bretagne, frequenta d'abord le barreau avec beaucoup de succès; mais il se retira ensuite dans le monastere de Lerins, où il fit de si grands progrès dans les sciences divines & dans la pieté, que du vivant même de S. Caprais qui étoit regardé comme le pere de ce monastere, il en fut fait abbé en 433. lorsque S. Maxime fut tiré de ce poste pour gouverner l'église de Riez. Fauste rendit peu après les derniers devoirs à saint Caprais, & ce fut dans cette occasion que S. Hilaire d'Arles persuadé de son merite, le fit asseoir entre lui & deux saints évêques, Maxime de Riez & Theodore de Frejus. Celui-ci dans le diocèse de qui étoit alors Lerins, se brouilla depuis avec Fauste, qui prétendoit que son monastere étoit exempt de la jurisdiction de l'évêque diocesain: leur differend fut porté au concile d'Arles, dont les peres déciderent en faveur de Fauste, qui fut fait évêque de Riez vers l'an 455. après la mort de S. Maxime. En 462. il fut député par les évêques de sa province à un concile de Rome, & vers l'an 475. il fut chargé par les peres assemblés en concile à Arles, & depuis à Lyon, de refuter par écrit le predestinatianisme outré, enseigné par le prêtre Lucidus, ce qu'il fit par un traité de la *grace & du libre arbitre*, qui est imprimé dans la bibliotheque des peres, mais dans lequel Fauste donna dans l'excès opposé, relevant trop les forces de la nature. Cet écrit fut attaqué dans le VI. siécle par les moines Scythes, & sur le rapport que ces moines en firent aux évêques d'Afrique, par S. Fulgence. Fauste composa d'autres ouvrages, qui sont dans la biblioth. des peres. *Sermo ad monachos. Epistola ad diversos. Epist. ad Lucidum presbyterum prædestinatianum. Professio fidei ad Leoncium episc. Arelatensem. Libellus de creaturis.* Pierre Pithou publia l'an 1586. à Paris ces traités qu'il attribue à Fauste. *Responsio ad objecta quædam de ratione fidei Catholicæ, contra Nestorii errorem, ad Gracum Diaconum. De variis quæstionibus ad Paulinum. De pœnitentia ad Felicem papam & Patricium.* On ne doute point aussi qu'une partie des homelies attribuées à Eusebe d'Emese, ne soient de lui. Quelques modernes assûrent que Fauste étoit Semipelagien; mais ils ne prennent pas garde que ce reproche tomberoit sur tout ce qu'il y a eu de saints évêques de son tems dans les Gaules. Il fut exilé vers l'an 481. & il vivoit encore en 484. où il écrivit à S. Rurice évêque de Limoges, qu'il appelle un *docteur admirable, un pere des ames, & un excellent pasteur*. Son nom étoit dans le martyrologe, & Molan fut le premier, qui prit la liberté de l'ôter. Les églises de Riez, de Cavaillon, & de Lerins celebrent toutes les années sa fête; & la premiere la celebre avec octave. Simon Bertel, qui a donné au public une histoire chronologique des évêques de Riez, a fait à la fin l'apologie de Fauste, que les curieux consulteront. * Bertel, *p. 120. & seq. nomencl. & p. & seq. apol.* Sidonius Apollinaris, *l. 9. ep. 3. & 9. vers. Euchar. &c.* Gennadius, *de script. illust. c. 85.* Honoré d'Autun, *de illust. eccl. lumin. l. 2. c. 85.* Isidore, *de vir. illust. c. 14.* Adon de Vienne, *en la chron.* Trithéme & Bellarmin, *au cat.* Baronius, *A. C. 490.* Savaron, & Sirmond, *in not. ad Sidon. Apollin.* Sirmond, *tom. 1. Conc. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Vincent Baralis, *chron. Lerin. page 52. &c.* Gesner, *biblioth.* Vossius, *hist. Pelag. & de hist. Lat.* Jac. Usserius, *Ant. Britann.* Hen. Noris, *hist. Pelag.*

FAUSTE, évêque Manichéen en Afrique, vivoit au commencement du V. siécle, & fut relegué dans une isle. S. Augustin refuta ses erreurs vers l'an 404.

FAUSTE, moine du Mont-Cassin, & disciple de S. Benoît, florissoit sous l'empire de Phocas, dans le VII. siécle. Il écrivit la vie de S. Maur abbé, que Surius & Bollandus rapportent sous le 15. Janvier. * Leon d'*Ostie, Cass. chron. l. 1. c. 3.* Sigebert, *au cat. c. 32.*

FAUSTE, prêtre, auteur de la vie de S. Severin, abbé du monastere de S. Maurice de Chablais. Surius & Bollandus la rapportent sous le 11. Fevrier; mais celle-ci a été retouchée trois cens ans après, selon l'ordre de Magnon évêque de Sens, par un anonyme qui vivoit du tems de Louis *le Debonnaire*. Dom Mabillon a donné l'original de Fauste. Quelques-uns neanmoins doutent encore que ce soit le vrai original de Fauste. * Baillet, *vies des Saints.*

FAUSTE, (Jean) marchand de Mayence en Allemagne, s'associa avec Jean Guttemberg, pour exercer l'art de l'imprimerie. Quelques-uns ont voulu faire croire qu'il en avoit été l'inventeur avec Pierre Schoëffer son gendre; mais la plupart ne doutent pas qu'il n'eût appris ce secret de Guttemberg, lequel, selon l'opinion de plusieurs auteurs, s'étoit instruit dans cet art, par la communication qu'il avoit eue avec Jean Mentel, gentilhomme natif de Strasbourg, & avec Gensfleich, domestique de Mentel, mais ce dernier fait ne paroît pas averé. Fauste imprima en peu de tems un grand nombre de livres, & apporta à Paris plusieurs bibles imprimées d'un caractere semblable à celui de l'écriture de ce tems-là, qu'il vendit seulement 60. écus chacune, au lieu de quatre ou cinq cens écus qu'on pouvoit les vendre. Cela surprit extrémement ceux qui les achetoient, & l'on admira la parfaite ressemblance qui se voyoit dans l'écriture de toutes ces bibles; (car on les croyoit écrites, & Fauste les vendoit comme telles.) Afin d'en avoir un plus prompt debit, Fauste en diminua le prix, & les donna pour cinquante écus, ensuite pour quarante, & même pour trente. Alors ceux qui avoient acheté les premieres bibles, se plaignirent de la difference du prix, & eurent quelques avis que ces livres n'étoient pas écrits, mais imprimés par un nouvel art, & à peu de frais, en comparaison de ceux de l'écriture. Ils se pourvûrent en justice contre Fauste; mais il se retira à Mayence, & peu de tems après le parlement le déchargea de toutes les demandes de ceux qui avoient acheté des bibles de lui. *Voyez* GUTTEMBERG. * Walchius, *fabulæ humani generis.*

FAUSTIN, diacre ou prêtre, selon Gennade, dans le IV. siécle, suivit le parti d'Ursicin contre Damase, & depuis s'attacha aux Luciferiens. Il adressa à l'imperatrice Flaccille, femme de Theodose *le grand*, sept livres contre les Ariens, & les Macedoniens. Quelques auteurs ont attribué cet ouvrage à un certain Gregoire, évêque d'Elvire; mais on ne doute point qu'il ne soit de Faustin. Le pere Sirmond fit imprimer l'an 1650. une requête de Faustin & de Marcellin prêtre, adressée aux empereurs Valentinien, Theodose, & Arcade, dans laquelle, après une préface en faveur d'Ursicin contre Damase, il demande justice aux empereurs, pour le parti des Luciferiens. Cette requête eut son effet; car l'empereur Theodose donna un rescrit en leur faveur. Cette requête fut presentée vers l'an 384. Il y a encore une formule de foi, qui porte le nom de Faustin, dans le code romain donné par le pere Quesnel. * Gennade, *de script. eccl. c. 16.* Trithéme. Bellarmin. Le Mire, &c. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. VI. siécle.*

FAUSTIN, prêtre, & Jovite, diacre, ont été, à ce que l'on dit, martyrs, sous l'empire d'Adrien; mais leurs actes sont supposés, & indignes de foi. L'on n'a aucune certitude, ni du tems, ni du lieu de leur martyre, quoique leur culte soit établi en divers endroits. * *Acta apud Bolland. dissert. d'Henschen.* M. de Tillemont, *mem. eccl. tom. 2.* Baillet, *vies des saints du mois de Fevrier.*

FAUSTINE, ou GALERIA FAUSTINA, fille d'*Annius* Verus, & femme d'Antonin *le pieux*. *Voyez* le nom de ses enfans dans l'article où il est parlé de ce prince.

FAUSTINE, imperatrice, fille d'Antonin *le pieux* & femme de Marc Aurele Antonin *le philosophe*, est celebre dans l'histoire par ses débauches. On dit que son mari, qui étoit instruit de ses dereglemens, & qui feignoit de les ignorer, répondit un jour lorsqu'on lui conseilloit de la repudier: *Il faudra donc que je lui rende aussi sa dot*, c'est-à-dire, l'empire; mais cette réponse est trop indigne de Marc Aurele, pour la croire vraie; & il y a d'autant moins

de raison d'y ajoûter foi, qu'elle suppose que la dignité imperiale étoit hereditaire. On ajoûte que ce prince avança aux grandes charges de l'empire, ceux qui souilloient son lit : ce qui fit faire beaucoup de railleries au peuple contre lui : mais le peuple pouvoit être mieux instruit que lui de la conduite de l'imperatrice : cela n'est que trop ordinaire. Jules Capitolin dit encore qu'elle fut amoureuse d'un gladiateur, qu'elle l'avoua à son mari ; & que ce prince, par le conseil de quelques Chaldéens, lui fit boire le sang de ce gladiateur ; que par cette potion elle perdit son amour ; mais que la même nuit elle conçut Commode, qui eut toutes les inclinations d'un escrimeur ; malgré son impudicité, elle fut honorée dans les temples comme une divinité, & on institua en son honneur les fêtes faustiniennes. Ceux qui étoient les plus attachés au culte des faux dieux, eurent honte de voir cette princesse la plus prostituée de toutes les femmes, mise au rang des divinités, & servie dans un temple particulier, par des prêtres, avec autant de culte que Pallas qu'ils croyoient vierge. * Jules Capitolin, *dans Anton. le philosophe.*

FAUSTINE, (Maxima Faustina) épouse de l'empereur Constance, fils du grand Constantin, fut mariée à ce prince en 361. après la mort d'Eusebie, & resta enceinte d'une fille nommée *Constantia*, qui fut depuis mariée à l'empereur Gratien.

FAUSTULE ou FAUSTUS, gardien des troupeaux du roi Amulius Numitor, sauva Remus & Romulus, deux enfans de Rhea Vestale, qu'Amulius son pere avoit fait exposer sur le bord du Tibre, après leur naissance. Faustule les fit élever secretement par sa femme Acca Laurentia. *Voyez* LAURENTIA. * Tite-Live, *l. 1.*

FAUSTUS, (Anicius) fut consul sous Diocletien, l'an de J. C. 298. & préfet de Rome l'année suivante. * Idatius. Bucherius, *Cycl.*

FAUSTUS Sabæus, *cherchez* SABEO.

FAUVEAU, (Pierre) natif du Poitou, dans le XVI. siécle, aimoit la poësie, vécut dans la solitude, pour la cultiver, & composa des vers latins dignes du siécle d'Auguste ; mais il ne nous en est resté que quelques fragmens que nous devons aux soins de Roland Betoulaud. Ce poëte s'attacha particulierement à Seneque, & l'imita parfaitement. Il fut ami de Marc-Antoine Muret, qui enseignoit alors à Poitiers, & de Joachim du Bellai, qui y étudia en droit. On dit même qu'ils eurent un jour une agreable contestation, sur le sujet de trois épigrammes qu'ils avoient composées. Chacun vantoit la sienne ; & tous les trois élurent pour juge Salmon Macrin de Loudun, qui donna le prix à Fauveau. Ce dernier mourut jeune à Poitiers, en 1562. durant la premiere tempête des guerres civiles. * Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l. 2.*

FAVIN, (André) Parisien & avocat au parlement de Paris, publia quelques ouvrages au commencement du XVII. siécle. En 1612. il donna une *histoire du royaume de Navarre in fol.* & l'année suivante il fit imprimer *in-8°.* un *traité des premiers offices de la couronne de France.* Il donna encore en 1620. le *theatre d'honneur & de chevalerie*, c'est-à-dire, l'histoire des ordres militaires, celle des armes & blazons, des joustes & tournois, &c. mais tous ces ouvrages qui autrefois ont fait honneur à leur auteur, qui à la verité merite qu'on le loue pour le dessein qu'il a eu de bien faire, sont peu considerés presentement. On y observe des choses singulieres, dont il seroit à souhaiter qu'il eût cité ses garants. On cite dans le *Colomesiana* une histoire de Naples de Favin, laquelle n'a jamais existé. C'est l'histoire de Navarre qu'on a voulu désigner.

FAUX-APOSTOLIQUES, certains heretiques, qui combattoient la doctrine de l'église dans le XII. siécle, & qui furent refutés par S. Bernard. *Cherchez* APOSTOLIQUES.

FAUX-APOSTRES, heretiques, disciples de Gerard Sagrel, qui semoit des erreurs dans le XIII. siécle. *Voyez* SAGAREL.

FAY, (Pierre du) né à Bruges en Flandres, se fit religieux de S. Dominique en 1603. étant âgé de dix-huit ans, & fut envoyé en Espagne pour y faire ses études. Il rapporta de ce pays un discours des religieux de son ordre dans le diocése de Tolede, touchant la permission accordée aux religieux de prêcher & de confesser, qu'il traduisit en latin, & il le fit imprimer en 1636. à Douai avec un autre traité de sa façon, de la jurisdiction des reguliers dans le ministere de la prédication. Ces deux petits ouvrages furent réimprimés l'année suivante à Cologne sous le titre, *Clypeus ordinum mendicantium.* Du Fay, qui étoit de retour d'Espagne dès l'an 1610. enseigna la theologie morale à Douai, où il fut reçû docteur en theologie en 1618. & il fut fait ensuite professeur des cas de conscience dans le seminaire de Bruges, il fut aussi prieur dans cette ville, & à Bruxelles, & mourut au mois de Janvier 1639. n'ayant que 54. ans. On a de lui un traité *de pœnitentia quà virtute quà sacramento*, imprimé à Douai en 1626. *in-4°.* * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FAYAL, isle d'Afrique en la mer Atlantique, est une des Açores ou Terceres, sous la domination du roi de Portugal. Cette isle est petite, mais extrêmement féconde, & une des meilleures entre les Açores. Il y a dans cette isle un volcan ou une montagne, qui vomit des flammes. Il y a un bourg assez considerable, dit *Santa-Cruz.* Les autres sont Fayal, la Trinadade, &c. * Sanson. Baudrand.

FAYD ou TAMOZ, en latin, *Palmira, Palmyra, Adrianopolis*, ville d'Asie dans la Syrie. Elle est dans le Beglerbeglic de Tripoli, vers les confins de l'Arabie deserte à 40. lieues de la ville de Damas, du côté du levant. Cette ville a été épiscopale, suffragante de Damas, & anciennement capitale du royaume des Palmireniens, conquis par l'empereur Aurelien; qui prit la fameuse Zenobie, qui en étoit reine. * Baudrand.

FAYDIT, (Anselme) poëte Provençal, qui vivoit sur la fin du XII. siécle & au commencement du XIII. étoit du Limosin, selon quelques auteurs, & d'Avignon, selon d'autres. Nostradamus, & ceux qui l'ont suivi, disent que Faydit étoit fils d'un homme, qui avoit soin des affaires de la legation : ce qui est ridicule, puisqu'il n'y a eu de legation à Avignon, que près de deux cens ans après le tems auquel vivoit ce poëte. Quoi qu'il en soit, Anselme avoit beaucoup d'esprit, étoit bien fait, chantoit bien, & étoit agréable, qualités qui le firent estimer à la cour, & chez les grands. Il se mit en tête de faire des comédies, il y réussit assez bien, & voulut les representer lui-même. Avec ce secours il devint riche en peu de tems ; mais son inclination, extrêmement portée à la débauche, à la vanité, & à la dépense ; le reduisit à la derniere misere. Richard dit, *cœur de lyon* ; roi d'Angleterre, l'en tira par ses liberalités. Ce prince avoit épousé en secondes nôces Berengere de Barcelone ; & le commerce qu'il avoit eu avec les gens d'esprit de ce pays, lui avoient rendu agreable la poësie provençale, dont la langue étoit presque la même que la catalane. Peut-être que sa femme y avoit contribué. Faydit resta à la cour, jusques à la mort de ce prince qui fut tué à Chaslus en Limosin l'an 1199. Depuis, Anselme étant venu à Aix en Provence, s'y fit aimer d'une demoiselle nommée *Guillemette* de Soliers, qui avoit été élevée dans un monastere. Elle étoit belle, elle avoit beaucoup d'esprit, chantoit joliment, & passoit même pour sçavante ; mais elle se sentit de la vie déreglée de son mari, & mourut peu de tems après. Alors Faydit se retira chez Boniface, marquis de Montferrat, & puis chez le seigneur d'Agoult, seigneur de Sault, où il mourut vers l'an 1220. Il avoit écrit divers ouvrages, comme un poëme sur la mort du roi Richard, plusieurs comedies, & entr'autres une intitulé, *l'heregia dels prestrés*, c'est-à-dire, *l'heresie des prêtres.* Il y flattoit l'inclination que diverses personnes de qualité de son tems avoient pour les sentimens des Vaudois, & des Albigeois. Il fit encore un poëme du *palais de l'amour*, que Petrarque a imité dans celui qu'il a intitulé le triomphe d'amour, *Del triumpho d'amore.* Il y parle même d'Anselme, en nommant quelques autres poëtes Provençaux, * Petrarque, *c. 4. del triompho d'amore.* Nostradamus, *vies des poëtes Provenç. c. 14.* La Croix du Maine & du Verdier-Vauprivas, *bibl. Franç.*

FAYDIT, (Pierre) prêtre, de Riom en Auvergne, a commencé à se faire connoître dans le monde, par un sermon de S. Polycarpe qu'il fit dans l'église de S. Jean en Greve de Paris, dans le tems que les differends du pape Innocent XI. avec la France, étoient dans la plus grande chaleur. Il déclama dans ce sermon contre la conduite d'Innocent, en faisant comparaison de celle du pape Anicet, dans le different qu'il avoit eu avec S. Polycarpe, de celle du pape Victor avec Polycrate ; & des évêques Asiatiques, touchant la Pâques ; avec

celle d'Innocent XI. dans le differend qu'il avoit eu avec le roi & le clergé de France. Ce sermon fut relevé par un sermon imprimé à Liege intitulé, *Le prédicateur regaliste de S. Polycarpe confondu*. Quelques-uns ont soupçonné l'abbé Faydit, d'avoir lui-même fait cet écrit. Quoi qu'il en soit, il fit lui-même imprimer à Mastrick, en 1687. l'extrait de son sermon, avec les preuves des faits qui y sont avancés, pour servir de réponse à l'écrit qui avoit été fait contre lui. Il traite dans les preuves quelques points d'histoire, particulierement touchant la Vierge. Il a fait depuis divers autres ouvrages; car outre les memoires contre l'histoire ecclesiastique de M. Tillemont, dont il n'a donné qu'un vol. qui fut supprimé, & qui étoit plus comique que serieux, il a donné au public, en 1695. des *éclaircissemens sur la doctrine & sur l'hist. ecclesf. des deux premiers siécles, in 8°.* & en 1696. un traité sur la Trinité, qui devoit être le premier tome d'un plus grand ouvrage intitulé, *Fausses idées des Scholastiques sur toutes les matieres de la theologie, &c.* Dans lequel il déclame contre le systême des theologiens scholastiques sur la Trinité, & en établit un autre, que l'on a soupçonné de favoriser le Tritheisme. Le P. Hugo chanoine regulier de l'ordre de Prémontré, & depuis abbé d'Estival, l'ayant refuté, Faydit lui a répondu en 1704. par une replique, dans laquelle il adoucit les propositions dures qu'il avoit avancées dans son premier ouvrage, pour lequel il avoit été enfermé dans la maison de S. Lazare à Paris. Le P. Hugo, n'a pas laissé cette replique sans réponse. Faydit a encore donné en 1702. une vie de S. Amable avec des éclaircissemens, dans lesquels il a trop peu menagé plusieurs personnes de merite. Il étoit entré dans la congregation de l'Oratoire en 1662. & il fut obligé d'en sortir en 1671. On a de lui des *remarques sur Virgile & sur Homere, & sur le style poetique de l'écriture sainte*; qui est un mélange de pensées differentes sur quantité de matieres sacrées & profanes de toute espece. L'auteur s'y donne trop de liberté à son ordinaire. Il eut ordre du roi de se retirer dans son pays, où il mourut en 1709. L'année suivante parurent ses *nouvelles remarques sur Virgile & sur Homere*, qui ne sont pas moins variées que les premieres. On a aussi de lui plusieurs pieces de poësie françoise dans differens recueils. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XVII. siécle*.

FAYE, (Jacques) seigneur d'Espeisses, président au parlement de Paris, & l'un des plus illustres magistrats du XVI. siécle, nâquit à Paris le 6. Janvier 1543. de Barthelemi, président aux enquêtes, & natif de Lyon. En 1567. il fut pourvû d'un office de conseiller au parlement; & en 1570. il devint maître des requêtes de l'hôtel du duc d'Anjou, depuis Henri III. qu'il suivit en Pologne. Peu de tems après ce même roi ayant reçû les nouvelles de la mort de Charles IX. son frere, envoya le sieur d'Espeisses pour porter en France à la reine sa mere les lettres de la regence de son état, qu'il lui confioit pendant son absence. Ensuite, étant lui-même arrivé dans son royaume, il donna à ce grand homme une commission, que les plus hardis avoient refusée, de retourner en Pologne. Il l'accepta, & l'executa courageusement. Après avoir parcouru *incognito* toutes les provinces de ce grand état, il se trouva à la diete assemblée à Stendzic, où il prononça une belle harangue, que nous lisons encore avec admiration; puis il laissa le soin de cette affaire à Gui du Faur de Pibrac, ambassadeur, extraordinaire, & revint en France. Le roi le renvoya à Ferrare & à Venise; & à son retour il le nomma maître des requêtes; & peu de tems après avocat general au parlement de Paris. C'est dans les fonctions de cette charge importante, qu'il fit paroître tout ce qu'il avoit d'éloquence & d'érudition, dont nous voyons encore d'excellens restes, dans les harangues que nous avons de lui. Sa probité étoit à l'épreuve de la crainte & de l'esperance, dans les occasions où il s'agissoit du service du roi & du bien de l'état. C'est pour cette raison, qu'après les barricades de Paris, il suivit le roi jusques à ce qu'il se retira à Tours, où ce monarque, en 1589. lui donna la charge de president à mortier, vacante par la mort du sieur de la Guesle; on dit même que les lettres étoient écrites de la propre main de sa majesté. Ce nouveau président servit très-bien dans son emploi; & après le parricide commis en la personne de ce prince, il conserva Tours à Henri IV. qu'il vint joindre devant Paris, & près duquel il agit avec beaucoup de bravoure, dans les emplois militaires. Mais étant atteint d'une fievre maligne, il se fit porter à Senlis, où il mourut dans la 46. année de son âge, le 20. Septembre de l'an 1590. Il avoit épousé à Lyon en 1576. *Françoise* de Chaluet, heritiere, du baron de Thrisac & Cheirouze, dont il eut trois filles; & CHARLES FAYE, seigneur d'Espeisses, conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, conseiller d'état ordinaire & ambassadeur en Hollande. Il mourut le 5. Mai 1638. laissa posterité de *Marie* de Fourci, sœur de la maréchale d'Effiat. CHARLES FAYE, abbé de S. Fuscien, conseiller au parlement de Paris, chanoine & archidiacre de Notre-Dame, eut soin de recueillir quelques ouvrages du président Faye son frere; & en vint à bout, avec le secours de Jacques Gillot ancien ami de cet illustre magistrat. * De Thou, *hist.* Sainte-Marthe, *in elog. l. 4.* Blanchard, *hist. des présid. du parlem. de Paris, &c.*

FAYE, (Jean) *cherchez* AMAND, dit *Amand*.

FAYETTE, (Gilbert de la) seigneur de la Fayette, & de Pontgibault, chevalier, conseiller & chambellan du roi & de monsieur le Dauphin, fut senechal du Bourbonnois, & maréchal dans les guerres que le duc de Bourbon, lieutenant general pour le roi en Languedoc, eut contre les Anglois. Depuis, il s'attacha à Charles Dauphin de Viennois, qui le nomma son lieutenant & capitaine general ès pays de Lyonnois & Maconnois, en 1417. & gouverneur du Dauphiné, en 1420. Il se trouva à la bataille de Baugé en Anjou, en 1421. Les services qu'il avoit rendus à l'état lui firent meriter la charge de maréchal de France, dont il fut pourvû la même année, & il demeura prisonnier à la journée de Verneuil. Après sa délivrance, le roi l'envoya en Touraine & en Vendômois, en 1425. & le retint près de sa personne, pour le servir en l'absence de plusieurs autres seigneurs, par lettres du 16. Novembre 1426. l'employa au traité d'Arras, en 1435. & le commit en 1439. pour exercer l'office de senechal de Beaucaire & de Nimes. Il fut un des principaux chefs, qui contribuerent à chasser les Anglois du royaume, rendit de grands services à l'état, & étoit mort en 1463.

I. Il avoit pour bisayeul GILBERT Motier, seigneur de la Fayette, vivant en 1284. qui laissa de sa femme, dont le nom est inconnu, GILBERT II. qui suit; & *Matheline*, Motier, mariée à *Guillaume* de la Roche.

II. GILBERT Motier, seigneur de la Fayette, II. du nom, fut fait chevalier en 1338. & fut tué à la bataille de Poitiers, en 1356. Il avoit épousé *Marguerite* de la Roche-Aymon, fille de *Guillaume* seigneur de la Roche, dont il eut,

III. GUILLAUME Motier, seigneur de la Fayette, épousa *Catherine* Brun du Peschin, fille de *Guillaume*, seigneur du Peschin, & de *Marguerite*, dame de la Maillade, dont il eut GILBERT III. qui suit; *Barthelemi* de la Fayette, prieur de la Voute, vivant en 1439; & *Gilberte* de la Fayette, mariée à *Beraud*, seigneur du Lac & de Monteil.

IV. GILBERT seigneur de la Fayette, III. du nom, &c. maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article*, épousa le 15. Janvier 1422. *Jeanne* de Joyeuse, fille de *Randon* II. seigneur de Joyeuse, & de *Catherine* Aubert, dame de Monteil-Gelac, & de Rochedagout, dont il eut *Charles* seigneur de la Fayette, &c. conseiller, & chambellan du roi, gouverneur de Boulogne, mort sans alliance; *Antoine* de la Fayette, seigneur de Botheon, &c. qui épousa *Louise* dame de Montboissier, fille aînée de *Jean*, seigneur de Montboissier, & de *Catherine* de Chalençon, après la mort de laquelle sans enfans, il prit une seconde alliance le 11. Juillet 1481. avec *Anne* d'Aubiere, dame de saint Germain, la Faye, Moissat, &c. fille d'*Annet* seigneur d'Aubiere, & de *Dauphine* de Murol, dont il eut *Jean* seigneur de la Fayette, qu'il vendit en 1520. à *Antoine* de la Fayette son cousin, mort sans alliance; *Françoise* de la Fayette, dame de Maubec, & de Maissat, mariée 1°. à *Hugues* Fourtier, seigneur de la Grange: 2°. le 20. Novembre 1517. à *Jean* de Commarque, seigneur de Pigedon & de Segonsac, capitaine d'Oliergues: 3°. à *Antoine* seigneur de Vaux; & *Catherine* de la Fayette, religieuse à Lavaudieu. Les autres enfans du maréchal de la Fayette, furent GILBERT, qui suit; *Jean*, chanoine & custode de saint Jean de Lyon, mort en 1497; *Louis*, chevalier de saint Jean de Jerusalem; *Jeanne*; *Louise*, mariée à *Jean* de la Roche, seigneur de Tornoëlles; *Anne*, mariée en 1448. à *Louis*

de Maubec, seigneur de Montlaur ; & *Catherine* de la Fayette, alliée à *Hugues* de Chauvigni, seigneur de Blot, sénéchal d'Auvergne.

V. GILBERT de la Fayette IV. du nom, seigneur de saint Romain, de Pontgibault & de Rochedagout, écuyer d'écurie du roi, épousa *Isabeau* de Polignac, fille de *Guillaume*, dit *Armand* I. du nom, vicomte de Polignac, & d'*Amedée* de Saluces-Cardé, dont il eut ANTOINE, qui suit ; FRANÇOIS de la Fayette, *qui a fait la branche des seigneurs de saint Romain rapportée ci-après ; Gilbert*, *Charles*, *Gabriel*, & *Charles* de la Fayette, morts jeunes ; *Anne*, mariée, à *Louis* seigneur de Lastic ; *Louise* ; *Françoise* ; *Isabeau*, & *Anne* de la Fayette, mortes jeunes ; *Gabrielle*, abbesse de Chasses, morte le 10. Avril 1541 ; *Françoise*, religieuse en l'abbaye de Chasses, morte le 13. Mai 1504 ; *Vere*, abbesse de Montivilliers en Normandie ; *Catherine* de la Fayette, mariée 1°. à *François* de la Platiere, seigneur des Bordes : 2°. à *Hugues* de Jaucourt, seigneur de Marault : 3°. à *Robert* de la Marthonie, seigneur de Bouves, gouverneur de Touraine ; & *Aimée* de la Fayette, dame d'honneur de la reine de Navarre, mariée à *François* de Silli, seigneur de Longrai, bailli de Caën.

VI. ANTOINE de la Fayette, chevalier seigneur de Pontgibault, Monteil-Gelac, &c. fut fait maître de l'artillerie de de-là les Monts par le Roi Louis XII. dont il se démit en 1515. après avoir été pourvû du gouvernement de Bologne, & fait sénéchal du Bolonnois & de Ponthieu. Il acquit en 1520. la Terre de la Fayette de *Jean* seigneur de la Fayette son cousin, & mourut le 22. Août 1531. âgé de 57. ans. Il avoit épousé le 26. Fevrier 1497. *Marguerite* de Rouville, fille de *Guillaume* seigneur de Rouville, & de *Louise* Malet de Graville, dont il eut LOUIS, qui suit ; JEAN de la Fayette, qui a continué *la posterité qui sera rapportée après celle de son frere aîné ; Gilbert*, abbé de saint Josse-sur-mer, de Manat, & d'Arville ; *Marie*, qui épousa en 1517. *Antoine* de la Tour, baron de Murat ; *Antoinette*, mariée 1°. à *Louis* Loup, seigneur de Pierrebrune, maître d'hôtel du roi : 2°. à *Philippe* de Rivoire, seigneur du Palais ; & *Gabrielle* de la Fayette, abbesse de Chasses.

VII. LOUIS seigneur de la Fayette, Pontgibault, &c. gouverneur de Bologne, & lieutenant de l'amiral de Graville au siége de Therouanne, en 1513. épousa *Anne* de Vienne, fille unique de *François*, seigneur de Listenois, &c. & de *Benigne* de Grandson, dont il eut *François* seigneur de la Fayette, morte à la bataille de saint Quentin, en 1557. sans alliance ; & *Jacqueline* dame de la Fayette, de Pontgibault, &c. mariée en 1557. à *Gui* de Daillon, seigneur du Lude.

VII. JEAN de la Fayette, second fils d'ANTOINE seigneur de la Fayette & de Pontgibault, & de *Marguerite* de Rouville, eut en partage la terre de Hautefeuille. Il secourut la ville de Nevers, d'où il chassa les Religionaires, assiegea & prit la Charité, & fut tué à la journée de Coignac, voulant s'opposer au passage des rebelles, qui brûlerent ensuite sa maison. Il avoit épousé le 11. Fevrier 1543. *Françoise* de Montmorin, dame de Nades & de l'Espinace, fille d'*Annet* de Montmorin, seigneur d'Aubiere, & de *Marie* Bohyer, dont il eut *Pierre* de la Fayette, tué à la bataille de Montcontour, sans alliance ; CLAUDE, qui suit ; *Jeanne*, mariée le 22. Janvier 1572. à *Antoine* de Callart, seigneur de Freisonnet ; *Marie*, alliée le 16. Juin 1584. à *Jerôme* de Sacconai, baron de Bresolles ; & *Françoise* de la Fayette, religieuse en l'abbaye de Chasses.

VIII. CLAUDE de la Fayette, seigneur de Hautefeuille, de Nades, &c. épousa en 1579. *Marie* d'Alegre, fille de *Gaspard*, seigneur de Viverots & de Beauvoir, & de *Charlotte* de Beaucaire, dont il eut JEAN II. qui suit ; *Jacques*, chanoine & comte de Lyon, mort Chartreux ; *François*, abbé de Dalon, évêque de Limoges, premier aumonier de la reine Anne d'Autriche, mort le 3. Mai 1678. âgé de 86. ans ; *Gaspard*, seigneur de Nades, enseigne colonel du régiment de Picardie, mort sans alliance en 1633 ; *Philippe-Emmanuel*, chevalier de Malte, mort en 1651 ; *Françoise*, abbesse de saint George de Rennes ; *Louise*, mariée 1°. à *François* d'Apcher, seigneur du Cheilar : 2°. à *Charles* de Bourbon Busset, comte de Chaslus ; *Magdeleine*, religieuse en l'abbaye de Chasses ; & *Catherine* de la Fayette, mariée à *Claude* de Plantadis, seigneur de saint Alvar.

IX. JEAN de la Fayette II. du nom, seigneur de Hautefeuille, &c. mourut le 3. Decembre 1651. Il avoit épousé le 19. Avril 1613. *Marguerite* de Bourbon-Busset, fille de *César*, comte de Busset & de Chaslus, & de *Charlotte* de Montmorillon, dame de Vezigneux, dont il eut FRANÇOIS, qui suit ; *Charles-François*, baron d'Hautefeuille, mort à la bataille d'Etampes, sans posterité ; *Claude*, docteur de Sorbonne ; *Jacques*, chevalier de Malte ; *Louise*, fille d'honneur de la reine, qui se rendit religieuse aux filles de la Visitation de Paris, en 1637. & est morte en Janvier 1665. en la maison de Chaillot du même ordre, qu'elle avoit établie ; *Magdeleine*, abbesse de saint George de Rennes ; & *Claude* de la Fayette, mariée à *César* de Chovigni, seigneur de Montespedon.

X. FRANÇOIS comte de la Fayette, seigneur de Nades, &c. épousa en 1655. *Marie-Magdeleine* Pioche de la Vergne, morte en Mai 1693. fille d'*Aymar*, seigneur de la Vergne, gouverneur du Havre de Grace, maréchal des camps & armées du roi, & de *Marie* de Pena, dont il eut *Louis* de la Fayette, abbé de la Grenetiere, de Valmon, de Dalon, &c.

XI. RENÉ-ARMAND marquis de la Fayette, né en 1659. qui fut brigadier d'infanterie, & mourut à Landau le 12. Août 1694. âgé de 34. ans. Il avoit épousé le... Decembre 1689. *Jeanne-Magdeleine* de Marillac, fille de *René* de Marillac, doyen des conseillers d'état, & de *Marie* Bochart de Sarron, morte le 13. Septembre 1712. dont il a laissé pour fille unique, *Marie-Magdeleine* marquise de la Fayette, mariée le 13. Avril 1706. à *Charles-Bretagne* duc de la Tremoille, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, morte le 6. Juillet 1717. en sa 29. année.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SAINT ROMAIN.

VI. FRANÇOIS de la Fayette, second fils de GILBERT de la Fayette IV. du nom, seigneur de Pontgibault, de Rochedagout, &c. & d'*Isabeau* de Polignac, eut en partage la terre de saint Romain. Il avoit épousé *Magdeleine* Sanguin, fille de *Louis*, baron de Masiliers, & de *Barbe* de Rubempré, dont il eut

VII. CLAUDE de la Fayette, baron de saint Romain, Masfliers, la Malmaison, &c. qui épousa 1°. *Marie* de Suse, dame de la Versine, fille de *Philippe*, seigneur de la Versine, & de *Claude* de Villiers-l'Isle-Adam : 2°. *Jeanne* d'Aumalle, fille de *Philippe*, seigneur d'Haucourt, & d'*Antoinette* de Hangest : elle se remaria à *Lancelot* du Lac, baron de Chemerolles. Du premier lit, sortirent *Claude* de la Fayette, mariée à *Michel* Gaillard, seigneur de Long-Jumeau ; *Marie*, alliée à *Jean* le Clerc, seigneur du Tremblai, président aux requêtes du Palais ; *Charlotte*, seconde femme de *Jean* de Dreux, seigneur de Morinville ; *Susanne*, mariée 1°. à *Pierre* des Friches, seigneur de Brasseuse : 2°. à *Antoine* de Chaumont, seigneur de Perigni ; *Esther*, mariée à *Antoine* de Brouilli, seigneur de Bouchoire & de Mainvilliers ; & *Magdeleine* de la Fayette, qui épousa le 11 Avril 1578. *François* de Pas, seigneur de Feuquieres, premier chambellan du roi Henri IV. maréchal de ses camps & armées, lequel ayant été tué à la bataille d'Ivri, le 14. Mars 1590. Elle prit une seconde alliance avec *Isaac* Arnaud, intendant des finances. * *Voyez* le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

FAZEL (Thomas) religieux de l'ordre de S. Dominique, né en 1498. à Sacca ville de Sicile dans le diocèse de Palerme, fut un des plus grands hommes de son ordre, qu'il gouverna deux fois en qualité de provincial. Il fut même dix fois prieur du monastere de Palerme, & l'étoit encore lorsqu'il mourut en 1570. Le P. Thomas Fazel écrivit divers ouvrages, & entr'autres l'histoire de Sicile en 20. livres. Elle est en latin, & le P. René de Florence du même ordre, l'a traduite en langue italienne. Bozio dans son histoire de Malte écrit que Fazel ayant été maltraité par un chevalier de cet ordre, s'en vengea en parlant mal de tout l'ordre dans son histoire, & que peu après l'avoir publié, il périt miserablement en tombant du haut d'une tour : il ne sçavoit apparemment pas que Fazel vécut dix ans après l'édition de son ouvrage. * Echard, *Script. ord. Præd. tome* 2.

FAZEL (Jerôme) frere du précedent, & religieux de l'ordre de saint Dominique comme lui, étoit né à Paler-

me, & vivoit encore en 1588. où il publia la seconde partie de ses sermons de carême, dont la premiere avoit paru treize ans auparavant. Il étoit sçavant, fut consulteur du saint office, censeur des livres, & trois fois prieur du couvent de Palerme. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FAZIO (Matthieu) autre religieux de S. Dominique, étoit né à Palerme en 1619. fut provincial de son ordre, docteur en théologie, & en 1682. fut fait évêque de Patti. Sa prudence lui avoit attiré l'estime de toute la Sicile, & on le consultoit de tous côtés : il dressa dans un synode de l'an 1687. d'excellentes constitutions pour son diocèse, qu'il fit imprimer l'année suivante à Palerme, & mourut au mois de Septembre de l'an 1692. âgé de 63 ans.* Antonin Mongitore, *bibl. sic.*

F E

FE' ou FO, ou FOE' idole de la Chine. Les R. P. Jesuites dans les *prolegomenes* qu'ils ont mis à la tête du livre de Confucius qu'ils firent imprimer en 1687. disent que le fondateur de la secte de Fé ou Foé-Kiao qui fut établie par autorité royale parmi les Chinois, l'an 65. de l'ere chrétienne étoit fils de l'empereur In-Fan-Van, qu'il fut d'abord appellé *Xe* ou *Xe-Kia*, & quand il eut 30. ans, *Foé*, c'est-à-dire *non d'homme* : qu'à 19. ans s'étant retiré dans les déserts, il se mit sous la discipline de quatre Gymnosophistes, pour apprendre d'eux la philosophie, & demeura sous leur conduite jusqu'à l'âge de 30. ans : que s'étant levé un matin avant le point du jour, & contemplant la planette de Venus, cette simple vûe lui donna tout d'un coup une connoissance parfaite du premier principe ; qu'étant ensuite plein d'une inspiration divine, ou plûtôt d'orgueil & de folie, il se mit à instruire les hommes ; se fit regarder comme un dieu, & attira jusqu'à 80000. disciples : qu'à l'âge de 79. ans se sentant proche de la mort, il déclara à ses disciples que pendant 40. ans qu'il avoit prêché au monde, il ne leur avoit point dit la verité, qu'il l'avoit tenue cachée jusques-là sous le voile des metaphores, & des figures ; mais qu'il étoit tems alors de la leur déclarer ; *C'est dit-il qu'il n'y a rien à chercher, ni sur quoi l'on puisse mettre son esperance, que le néant & le vuide, qui est le premier principe de toutes choses.* Sa methode fut cause que ses disciples diviserent sa doctrine en deux parties, l'une *exterieure*, qui est celle qu'on prêche publiquement, & qu'on enseigne au peuple ; l'autre *interieure*, qu'on cache soigneusement au vulgaire, & qu'on ne découvre qu'aux adeptes. La premiere consiste. 1. à enseigner qu'il y a une difference réelle entre le bien & le mal, entre le juste & l'injuste : 2. qu'il y a une autre vie, où l'on sera puni & récompensé de ce que l'on aura fait en celle-ci : 3. qu'on peut obtenir la béatitude par 32. figures, ou par 80. qualités : 4. que Foé ou Xaca, est une divinité & le sauveur des hommes ; qu'il a expié leurs pechés, & que par cette expiation ils obtiendront le salut après leur mort, & renaîtront plus heureusement en l'autre monde. On ajoûte à cela cinq préceptes de morale & six œuvres de misericorde ; & l'on menace de la damnation ceux qui negligent ces devoirs. La doctrine *interieure*, qu'on ne découvre jamais aux simples, est pourtant selon eux, la solide & la veritable : elle consiste à établir pour principe & pour fin de toutes choses, un certain vuide & un néant réel. Ils disent que nos premiers parens sont sortis de ce vuide, & qu'ils y retournerent après la mort : qu'il en est de même de tous les hommes, qui se résolvent en ce principe par la mort ; que nous, tous les élemens & toutes les créatures, faisons partie de ce vuide ; qu'ainsi il n'y a qu'une seule & même substance qui est dans les êtres particuliers par les seules figures, & par les qualités ou la configuration exterieure, à peu près comme l'eau qui est toûjours essentiellement de l'eau, soit qu'elle ait la forme de neige, de pluie ou de glace. Ainsi, suivant ce principe monstrueux, les plantes, les bêtes & les hommes sont réellement la même chose. Au surplus ils ressemblent fort aux Quietistes ; car ils veulent que ceux qui cherchent la veritable béatitude, se laissent absorber aux profondes méditations, de maniere qu'ils ne fassent aucun usage intellect, mais que par une insensibilité consommée, ils s'enfoncent dans le repos & dans l'inaction du premier principe, ce qui est le moyen de lui ressembler parfaitement, & de participer au bonheur. Ils veulent aussi qu'après qu'on est parvenu à cet état de quietude, l'on suive, quant à l'exterieur, la vie ordinaire, & que l'on enseigne aux autres la tradition commune. Les Chinois qui font de cette idole un homme, disent qu'il nâquit plus de mille ans avant J. C. dans un royaume des Indes proche de la ligne, & qu'il étoit fils de roi ; qu'il se nomma *Cheka* jusqu'à l'âge de 30. ans, qu'il prit le nom de *Fo* ; que sa mere qui le mit au monde par le côté droit, mourut dans les douleurs de l'enfantement ; qu'elle avoit quelque tems auparavant songé qu'elle avaloit un élephant, & que ce songe a été cause des honneurs que les rois des Indes rendent aux élephans blancs. Dès que ce monstre fut né, il eut assez de force pour se tenir debout : il fit sept pas, montrant d'une main le ciel, & de l'autre la terre : il passa même dans le ciel : *Sur la terre*, dit-il, *je suis le seul qui merite d'être honoré.* A l'âge de 17. ans il se maria, & eut un fils qu'il abandonna aussi-bien que le reste du monde, pour s'engager dans une vaste solitude avec trois ou quatre philosophes Indiens qu'il prit pour maîtres de sa conduite jusqu'à l'âge de 30. ans, ainsi qu'il est rapporté ci-dessus : il se fit un grand nombre de disciples, par le moyen desquels les Indes ont été infectées de sa pernicieuse doctrine. Les Siamois les ont appellés *Talapoins* ; les Tartares, *Lamas* ; les Japonois, *Bonzes*, & les Chinois, *Hocham*. * *Memoires du P. le Comte.* Bayle, *dict. critique au mot Spinosa.*

FEATARD, bourg d'Irlande. Il est dans le comté de Wexford en Lagenie sur une petite presqu'Isle entre la baye de Banne, & celle de Wexford. Featard a droit d'envoyer des députés au parlement d'Irlande. * Mati, *diction.*

FEATLEI (Daniel) étoit d'une ancienne & bonne famille du comté de Lancastre en Angleterre. Il étudia à Oxford, où il fut reçu bachelier, maître & docteur en théologie avec beaucoup d'aplaudissement. Etant entré dans les ordres sacrés il accompagna Thomas Edmond envoyé ambassadeur en France par le roi Jacques I. Etant à Paris, il eut de fréquentes conferences sur la religion avec les docteurs de Sorbonne qui avouerent qu'il étoit un controversiste subtil. Quelque tems après son retour en Angleterre, il fut fait chapelain de l'archevêque Abbot, qui lui fit avoir la prébende d'Acton, près de Londres. Du tems des guerres civiles, les parlementaires, qui étoient en quartier chez lui, brûlerent ses granges, prophanerent l'église d'une maniere criante ; & vinrent ensuite dans le dessein de le tuer dans l'église de Lambeth, dans le tems du service divin. Mais Featlei averti de leur dessein, s'enfuit. Il fut toujours fidele à son prince, il eut même la hardiesse d'assister à une assemblée de théologiens, où il disputa en faveur de l'épiscopat, contre le convenant, & le presbyterianisme. Il fut dans la suite dépouillé de ses benefices & mis en prison par le commité. C'étoit une personne sçavante, genereuse, & charitable, mais il étoit engagé dans l'heresie. Il mourut âgé de 65. ans. Il a écrit *Roma Ruens*, contre l'église Catholique, & *dippers dipped* contre les Anabaptistes, &c. *Voyez sa vie écrite* par Jean Featlei, *son neveu.*

FEBADE, *cherchez* PHEBADE.

FEBOURG (Jean) premier secretaire du roi de Danemark, en 1524. se voyant élevé à un rang qui n'étoit dû ni à sa naissance, ni à son merite, osa mépriser la noblesse dont la puissance étoit d'autant plus à craindre en Danemarck, qu'elle avoit droit d'élire le roi. Le peu de ressentiment de ceux qu'il offensa les premiers, lui donna courage de conjurer la ruine de Torbern, gouverneur de la forteresse de Coppenhague, le plus grand seigneur du royaume. Le roi Christierne aimoit passionnément une courtisane appellée *Colombine*. Febourg connoissant le foible de son prince, lui persuada que Torbern avoit quelque part dans les bonnes graces de sa maîtresse. Le gouverneur averti de ce mauvais office, prit le parti de s'en venger par une autre ruse de même nature. Il fit dire au roi, par les espions qui avoient ordre d'observer ceux qui hantoient, chez Colombine, que le secretaire d'état Febourg étoit un des plus assidus auprès d'elle, & qu'il n'en étoit point haï. Le roi dissimula son déplaisir, & envoya son secretaire d'état à Coppenhague, sous prétexte de donner en main propre au gouverneur une lettre de sa majesté. Febourg porta à Torbern cette lettre, qui contenoit un commandement exprès de le punir du dernier supplice, pour peu qu'on le trouvât coupâble. Le gouverneur ravi de se voir en

en état de se venger, fit interroger Febourg par des gens qui trouverent assez de sujets pour le perdre. Son procès fut instruit dans les formes. Il fut pendu, & son corps fut attaché aux fourches les plus proches de Coppenhague. Quelque tems après, la sentinelle placée sur le rempart de la forteresse de cette ville, vis-à-vis du gibet, apperçut la nuit une flamme sur la tête de Febourg. L'ignorance des raisons naturelles, qui étoient la cause de cet effet, le fit prendre pour un miracle. Le roi en ayant été averti, voulut être spectateur de cette merveille, qui se renouvella en sa présence. La flamme attirée par ce qu'il y avoit d'onctueux dans la tête du cadavre, parut assez long-tems; & Christierne se servit de ce prodige, pour faire croire aux principaux de son royaume, que c'étoit un signe de l'innocence de Febourg, qui avoit été injustement condamné par le gouverneur Torbern. Aussi-tôt, il fit détacher du gibet le corps du secretaire, que l'on enterra avec une pompe magnifique, dans le parvis de l'église cathedrale de Coppenhague. Ce qui obligea le roi à expliquer ainsi cet effet extraordinaire de la flamme, qui parut sur la tête de Febourg, fut que Torbern avoit aussi souffert le dernier supplice par ordre du roi: action dont la noblesse du pays témoignoit beaucoup de ressentiment, jusqu'à former le dessein d'une rebellion. Pour éviter cet orage, Christierne imputa la mort de Febourg, à la vengeance du gouverneur; & cet artifice lui réussit; car on crut que Febourg étoit innocent, qu'il avoit été injustement condamné par Torbern, & que celui-ci avoit merité la mort.* Varillas, *histoire des révolutions en matiere de religion.*

FEBRIS, déesse de la fievre, à laquelle les Romains avoient bâti un temple, où ils l'invoquoient pour éviter ce mal. *Voyez* FIEVRE. * Ciceron, *3. de nat. Deor. 2. de leg.*

FEBRUA, déesse des purifications, que les Romains adoroient, en lui faisant quelques sacrifices de ce nom, au mois de Fevrier pour les manes des trépassés. C'est pour cette raison, que Pluton fut surnommé *Februus*, & Junon *Februalis*. * Macrobe, *l. 1. Saturn.* Ovide, *l. 2. fast.*

FECIALES, prêtres des Romains, qui faisoient les cerémonies accoutumées dans la conclusion des alliances, & dans la déclaration de la guerre. Numa Pompilius, roi des Romains, établit ces sortes de prêtres. Ils concluoient la paix en frappant un pourceau avec une pierre, & souhaitant que l'infracteur du traité fût frappé de même. Quant à la guerre on la déclaroit de cette sorte. Un des Feciales alloit porter une javeline brûlée par le bout & ferrée, sur les frontieres de l'ennemi: & en présence au moins de trois personnes âgées de quatorze à quinze ans, il leur déclaroit la guerre, & ensuite jettoit, ou une fléche, ou la javeline dans leurs terres. * Tite-Live, *l. 1.* Plutarque, *en Numa Pompilius.*

FEDELI, (Aurelia) celebre comedienne d'Italie, est assez connue en France, & sur-tout à Paris, où l'on imprima l'an 1666. ses poësies italiennes dediées au roi, sous le titre de *Rifiuti di Pindo, in-douze.* * Baillet, *jugemens des sçavans sur quelques poetes modernes de l'autre sexe.*

FEDERIC, *cherchez* FREDERIC.

FEDERZE'E, petit Lac d'Allemagne dans la Suabe. Il est près de la ville de Buchaw; entre celles d'Ulm & de Constance. * Mati, *diction.*

FE'E (André le) né à Rouen le 8. Decembre 1625. entra dans l'ordre de S. Dominique le 2. Fevrier 1642. & ayant été envoyé à Paris pour y faire ses études il y fit sa licence en 1658. & en 1659. mais il ne se fit recevoir docteur qu'en 1678. Il avoit été auparavant prieur de plusieurs maisons de son ordre, & en 1690. il le fut de celle de S. Jacques à Paris. Son talent pour la prédication le fit demander pour prêcher dans plusieurs cathedrales. Il avoit promis plusieurs ouvrages, mais il n'en a publié qu'un, intitulé, *Idée des Prédicateurs*, qui parut à Rouen en 1701. Il mourut le 29. Novembre 1717. ayant 92. ans moins neuf jours. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FE'ES, c'est le nom qu'on a donné à de prétendus esprits, ausquels on a attribué dans les Romans quantité d'effets merveilleux. L'origine en vient de Lorraine, où il y a près du village de Dompré, un arbre que l'on appelle l'*arbre des Fées.* La pucelle d'Orleans accusée d'avoir eu commerce avec ces Fées, répondit que c'étoit avec sainte Catherine & sainte Marguerite, qui lui avoient apparu près de cet arbre. Elle avoua néanmoins qu'elle avoit été élevée par une femme qui se vantoit d'avoir vû ces Fées près de l'arbre, où on dit qu'elles habitoient. C'est-là la source de l'invention des Fées qui a fourni de si amples matieres aux romanciers. * *Recherches* de Pâquier, *l. 6. c. 5.*

FEI, *cherchez* FICIN.

FEITHIUS (Everard) nâquit à Elbourg, ou pays de Gueldres au XVI. siécle. Il employa quelques années à l'étude de la philosophie, & puis il s'attacha tout entier aux belles lettres, & y fit de grands progrès. Il apprit à fond la langue grecque, & même l'hebraïque. C'est dequoi les professeurs de l'académie, que les Protestans de France avoient en Bearn donnerent un témoignage bien ample. Etant retourné en son pays après une longue absence, il le trouva consterné à cause de l'expedition des Espagnols commandés par Spinola. Cela le fit résoudre à se retirer hors de sa patrie. Il vint se fixer en France. Il y enseigna la langue grecque, & il y fut honoré de la bienveillance de Casaubon, de messieurs Du Pui & du président de Thou. Il se promenoit à la Rochelle accompagné d'un valet, lorsqu'il fut prié d'entrer dans la maison d'un bourgeois. On n'a jamais pû sçavoir depuis ce jour-là ce qu'il devint, quelque perquisition que les magistrats en fissent. Ce fut dommage, car si ce jeune homme fût parvenu jusqu'à la vieillesse, il eût merveilleusement illustré la litterature. Ce jugement est fondé sur les ouvrages manuscrits, que l'on a de lui. On en publia un à Leide *in-12.* en 1677. Il a pour titre, *Antiquitatum Homericarum libri IV.** Brunnanus, *in Epist. Dedicat. Antiquitatum Homericarum.*

FEKHR-ED-DIN, Emir ou prince des Drusiens, qui habitent le Mont-Liban, étoit de la maison de Maan. Son nom signifie *lumiere de la foi.* Il aimoit les sciences, la peinture, la poësie, & la musique, & sçavoit l'astrologie & divers secrets de la chymie. Cet Emir, qui résidoit à Seide, commandoit depuis le Mont-Carmel, jusques à Tripoli de Syrie & à Damas; & sous prétexte de s'opposer aux Arabes, avec lesquels il étoit continuellement en guerre, il n'épargnoit pas les provinces voisines. Sa puissance, qui croissoit tous les jours, donna de l'ombrage au grand seigneur Achmet, qui envoya 60. galeres pour prendre Fekhr-ed-din, outre une armée de terre qui devoit assieger Seide. L'Emir ne se sentant pas en état de résister, laissa ses états à son fils Ali, & vint à Malte, puis à Naples, à Livourne, & à Florence d'où le grand duc l'envoya à Rome, pour y voir le pape Paul V. Il revint à Florence, où il passa près de cinq années; mais le desir de regner le fit retourner dans son pays, il y fut quelque tems *incognito*; & ayant recommencé à prendre la conduite des affaires, il porta les armes contre ses voisins, qui s'en plaignirent à la Porte. Le sultan Amurat le fit attaquer, & lui fit souffrir de grandes pertes pendant deux ans. On lui persuada de venir se justifier à Constantinople, où il eut la tête coupée l'an 1633. qui étoit le 70. de son âge. * M. de la Croix, *état de l'empire Ottoman, tome 3.*

FELBER-TAURN, montagnes d'Allemagne. Elles sont entre la Carinthie & l'archevêché de Saltzbourg. On croit qu'anciennement elles étoient habitées par les Noriques, qu'on nommoit *Taurisques*, en latin *Norici Taurici.* * Baudrand.

FELDKIRCK ou WIDKIRCH, *Feldkirkia*, sur l'Ill, ville d'Allemagne dans le Tirol, appartenante à la maison d'Autriche, avec titre de comté. Elle est petite, mais assez peuplée & située sur les frontieres de la Suisse vers Apenzel.

FELIBIEN, (André) écuyer, sieur des Avaux & de Javerci, historiographe du roi, & de ses bâtimens, nâquit à Chartres en 1619. & étudia à Paris, où les progrès qu'il fit dans les belles lettres, le firent connoître des plus beaux esprits de son tems. Dès l'an 1641. il mit au jour une paraphrase sur les lamentations de Jeremie; une autre sur le cantique des trois enfans, & une lettre de consolation à madame la marquise d'Aumont. Il fut ensuite secretaire de l'ambassade du marquis de Fontenai-Mareuil à Rome, où il fit connoissance avec le Poussin, & où il contracta cette noble inclination, qu'il a toûjours conservée pour les beaux arts. Après son retour en France, il donna une traduction de la disgrace du comte duc d'Olivarez. On le présenta depuis à M. Fouquet, alors ministre d'état, & surintendant des finances, pour le-

quel il fit une relation très-estimée, d'un divertissement donné à Vaux le Vicomte. Quelque tems après, M. Colbert étant parvenu au ministere, le fit solliciter d'employer sa plume au service du roi, & en consideration de son zele, il lui procura dans la suite plusieurs graces de sa majesté, qui après l'avoir fait son historiographe de ses bâtimens en 1666. lui donna en 1673. un logement au palais Brion, & l'honora de la garde de ses antiques. Sa probité aussi connue que son sçavoir, l'a fait estimer de ce qu'il y a eu de plus habiles & de plus honnêtes gens en France. Ses principaux ouvrages, sont ses *entretiens sur la vie & les ouvrages des plus excellens peintres anciens & modernes*, qui ont été traduits en anglois; *les principes de l'architecture, peinture & sculpture, &c. avec un dictionaire des mots qui sont propres à ces arts; un Traité de l'origine de la peinture; des conferences de l'académie des peintures; une description de la Trappe*, traduite depuis en anglois par Milord duc de Perth, pour lors grand chancelier d'Ecosse; quelques autres descriptions de fêtes, de tableaux & de bâtimens; *une traduction du château de l'ame de sainte Therese; une traduction de la vie du pape Pie V. un abregé de la vie de Louis de Grenade; le songe de Philomathe dialogue entre la poësie & la peinture qui se disputent la gloire de celebrer les actions de Louis XIV. &c.* Felibien fut aussi l'un des huit academiciens que M. de Louvois assembla au Louvre, & qui composoient alors l'académie royale des inscriptions & médailles frappées pour le roi, établie dès 1663. par M. Colbert. Toutes les inscriptions gravées dans la cour de l'hôtel de ville de Paris, depuis 1660. jusqu'en 1686. sont de sa composition. Il mourut le 11. de Juin 1695. & laissa trois fils & deux filles, de *Marguerite* le Maire, née comme lui des meilleures familles de Chartres. L'aîné *Nicolas-André*, doyen de l'église de Bourges, puis prieur de Virazeil, mourut le 15. Septembre 1711. Le second *Jean-François*, a succedé à la charge d'historiographe du roi, & de garde des antiques, & a été de l'académie des inscriptions, il est aussi de celle d'architecture. On a de lui un *recueil historique de la vie & des ouvrages des plus celebres architectes; les plans des maisons de Pline, & leurs descriptions; la description de Versailles; celle de l'église des Invalides*; & d'autres ouvrages; le troisiéme, dom *Michel* Felibien, religieux de la congregation de S. Maur, nous a donné en 1699. *une lettre circulaire sur la mort de feu madame d'Harcourt derniere abbesse de Montmartre*; en 1706. *l'histoire de l'abbaye de S. Denys en France*, in folio, *contenant une exacte recherche de toutes les antiquités de cette fameuse église, ornée de plans & de signes en taille douce*; en 1711. *la vie de madame d'Humieres, abbesse & reformatrice de l'abbaye de Monchi, de l'ordre de Citeaux*. Il travailloit à nous donner une histoire de la ville de Paris, depuis son origine jusqu'à présent, dont le projet qui a paru en 1713. fut agréé du feu roi Louis XIV. mais sa mort arrivée le 25. Septembre 1719. ne lui a pas permis d'achever ce grand ouvrage, qu'il a laissé neanmoins fort avancé, & que le P. Lobineau, qui l'a achevé, a fait imprimer en 1724. en 5. volumes *in fol.* L'aînée des filles a épousé en 1698. *Joachim* de Bruet, chevalier, seigneur de la Chesnays, qui a commandé la noblesse d'Orleans, de Chartres & de Blois, les cinq dernieres années de la guerre qui a precedé la paix de Riswich, & la cadette a été mariée en 1709. à *Armand* de Prez, chevalier, seigneur de Louaville, qui a aussi servi plusieurs campagnes. * *Voyez le xxxix. journal des sçavans de MDCXCV.*

FELIBIEN (Jacques) étoit frere d'André, & chanoine & archidiacre dans l'église de Chartres. Il est auteur des *instructions morales en forme de catechisme sur les commandemens de Dieu, & sur le symbole, tirées de l'Ecriture Sainte.* Il a fait aussi un *commentaire latin de l'ancien Testament*, dont il n'a paru encore qu'une partie: *une histoire cronologique de toute la bible en françois*, & quelques ouvrages non imprimés. Il mourut le 25. Novembre 1716. âgé d'environ 82. ans.

FELICIANI, (Porphyre) évêque de Foligno, au commencement du XVII. siécle, sçavoit la philosophie, les mathematiques, la jurisprudence, les belles lettres, & écrivoit avec beaucoup de netteté en latin & en italien. Il fut domestique du cardinal Salviati, & puis secretaire du pape Paul V. qui lui donna l'évêché de Foligno, où il mourut le 2. jour d'Octobre de l'an 1632. dans sa 70. année. Il a laissé divers recueils de lettres & de poësies: il n'avoit personne au-dessus de lui de son tems, pour la poësie italienne. * Joh. Bap. Laur. *de vir. illust. sui temp.* Cæs. Alexi. *Cent. 2. de vir. illust. Perus.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. illust. c. 75.* Louis Jacobilli, *biblioth. Umbr.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les poetes modernes.*

FELICIEN & PRIME, furent martyrisés à Rome dans le tems de Maximien Herculius, vers l'an 286. ou 287. suivant leurs actes, qui ne paroissent pas autentiques. On fait leurs fêtes dans les martyrologes, au 9. jour de Juin. * *Acta apud Surium.* Bollandus; Baillet, *vies des Saints.*

FELICIEN, heretique Arien au commencement du V. siécle, soutenoit qu'on devoit examiner les questions de religion par la raison, & ensuite par l'écriture. C'est contre lui que S. Augustin a écrit le livre de l'unité de la Trinité, en dix-huit chapitres. * Sandere, *her. 94.* Prateole, *V. Felic.*

FELICIEN (Jean Bernardin) de Venise qui florissoit vers l'an 1545. s'est fait connoître par un grand nombre de versions latines. Il a traduit entr'autres la chaîne d'or d'*Oecumenius*, c'est-à-dire, son commentaire sur les actes des Apôtres, & sur les épîtres canoniques; divers traités de *Galien*, de *Paul d'Ægine*, & de quelques autres anciens medecins; les livres d'Aristote sur la morale, avec les commentaires de ses scholiastes; *Eustrate, Asphase*, & *Michel d'Ephese*; les dix livres de l'histoire des animaux du même Aristote; les commentaires d'*Alexandre d'Aphrodisée*, sur le premier de ses Analytiques; & le traité de *Porphyre*, de l'abstinence de la chair des animaux. Felicien est trop diffus; ses traductions tiennent de la paraphrase, & n'ont pas assez de simplicité; en un mot il n'a pû parvenir à cette clarté, & à cette netteté que demande une traduction fidelle. * P.D. Huet, *De clar. interpret. l. 2. p. 166.* Voss. *De scrip. Math.* Gesner, *Epitom.* Baillet, *jug. des sçav. sur les trad. lat.*

FELICISSIME, diacre schismatique de Carthage dans le III. siécle, forma en 252. un schisme contre S. Cyprien, & troubla la paix de l'église d'Afrique. Il commença par s'opposer en 248. à l'élection de son pasteur; & depuis s'étant servi de l'occasion que lui présentoit la retraite de ce saint pendant la persécution, il se joignit avec cinq prêtres de sa faction, aux magistrats payens, pour tourmenter les fideles. Quelque tems après, il n'oublia rien pour diviser saint Cyprien d'avec les confesseurs, sur la grace précipitée que ces derniers accordoient aux Libellatiques, & aux autres qui étoient tombés dans une apostasie publique. Comme il lui fut impossible de réussir, il forma le schisme ouvertement, assemblant ceux de son parti sur une montagne hors de la ville, & excommuniant tous ceux qui ne lui adheroient pas. En ce tems-là même, dans un synode d'Afrique, Privatus, qui n'y fut pas reçû, cabala avec cinq évêques coupables d'apostasie, & tous ensemble mirent le prêtre Fortunat en la place de S. Cyprien. Felicissime fut d'abord deputé à Rome vers le pape Corneille, pour obtenir sa communion par surprise, & pour accuser le légitime pasteur de l'église de Carthage; mais cette demande fut rejettée. Ce schismatique vouloit que l'on reçût à la communion ceux qui étoient tombés dans l'idolatrie, sur une simple recommandation des martyrs, & sans qu'ils eussent fait pénitence; cependant il se joignit à Novat, qui étoit dans une pratique toute contraire. * S. Cyprien, *Ep. 38. 39. 40. 55. &c.* Baronius, *A. C. 254. 255. 258.* Pearson, *Annal. Cyprian.* M. du Pin. *Biblioth. des aut. ecclesf. des trois premiers siécles.*

FELICISSIME, confesseur à Carthage du tems de S. Cyprien, fut un des premiers qui fut mis en prison avec Rogatien, au commencement de la persécution de Dece. Il confessa courageusement le nom de J. C. Ce fut à ces deux confesseurs que S. Cyprien s'adressa, pour les charger de veiller sur son troupeau en son absence, avec les évêques Caldonius & Herculianus, & ausquels il donna commission d'excommunier Felicissime, dont il est parlé dans l'article précedent On fait leur fête dans le martyrologe romain au 26. Octobre, où on leur donne la qualité de martyrs. * S. Cyprien, *epist. 38. & 81.* Baillet *vies des saints.*

FELICISSIME, (saint) & saint Agapet sont deux martyrs, que l'on joint à saint Sixte & à saint Quartus dans les martyrologes; mais il est incertain si c'est dans le même lieu, & dans le même tems. On fait memoire d'eux dans les martyrologes au 6. d'Août.

FELICISSIME, heretique, & disciple de Priscilien,

fut puni de mort par ordre de Maxime, empereur, ou plûtôt tyran des Gaules. Sulpice Severe en fait mention, *l. 2. hist. sacr.*

FELICITE', déesse des Romains à laquelle Lucullus avoit fait bâtir un temple. Jules César lui en avoit commencé un, que Lepidus acheva. On la représentoit comme une femme majestueuse, assise sur un trône, tenant un caducée d'une main, & une corne d'abondance de l'autre : ce qui se voit dans quelques anciennes médailles. Dans d'autres medailles elle est debout, & tient une pique au lieu d'une corne d'abondance. * Dion, *l. 44.* S. Augustin, *l. 4. de Civ. Dei, c. 18.* Ripa, *Iconol.* Giraldus, *Synt. 1.*

FELICITE' (sainte) *voyez* SAINTE PERPETUE.

FELICITE', (sainte) mere & martyre avec ses sept fils, souffrit sous l'empire d'Antonin, ou plûtôt de Marc-Aurele Antonin, dans la ville de Rome. Elle fut amenée avec ses sept fils au tribunal de Publius prefet de Rome. Etant interrogée, & ses enfans l'un après l'autre; ils refuserent tous de sacrifier aux Idoles, & confesserent genereusement J. C. Le gouverneur fit sçavoir leur réponse à l'empereur, qui leur donna des juges qui firent mourir les enfans par divers genres de supplice. La mere eut la tête tranchée. Les noms de ces sept enfans étoient Janvier, Felix, Philippe, Silanus, Alexandre, Vital & Martial. On fait leur fête le 10. de Juillet, & celle de sainte Felicité, le 23. Novembre. * Actes de sainte Félicité, dans Surius. *Ruinard, *Acta Mart. sincera.* Greg. Magn. *Hom. 3. super Evangelia.* Petrus Chrysologus, *serm. 134.* De Tillemont, *mem. ecclef. tom. 2.* Baillet, *vies des saints.*

FELIN ou WELIN, *Felinnum*, ville de Livonie dans la province d'Estonie, est defendue par une bonne forteresse, dans laquelle Guillaume de Furstemberg, grand maî re de l'ordre Teutonique, s'étoit retiré durant sa vieillesse. Il y fut livré l'an 1560. par les siens aux Moscovites.

FELINUS SANDEUS, jurisconsulte de Ferrare, vivoit au commencement du XVI. siécle. Il fut auditeur de Rote, sous Alexandre VI. & évêque de Luques, selon quelques auteurs. Il adressa à ce pape une histoire abregée d'Alfonse, roi d'Aragon : ce qui n'est proprement qu'un recueil de diverses pieces; ou de centons d'Othon de Frisingen, de S. Antonin, de Pie II. de Blondus, de Pogge de Florence, de Platine, &c. Marquardus Freherus a donné cette piece au public. * Bellarmin, *des écriv. ecclef.* Simler, *biblioth. Gesner.* Vossius, *de hist. Lat. &c.*

FELIX, proconsul & gouverneur de Judée, vivoit dans le I. siécle, & étoit frere de Pallas, affranchi de Claude, lequel profitant de la stupidité de son maitre, abusoit insolemment de sa femme. Lorsque Felix fut arrivé dans la Judée en l'an 53. de J. C. il sentit une forte passion pour Drusille, fille du vieil Agrippa, sœur du jeune, & femme d'Azize ou Azotus, petit roi des Emisseniens. Il fit si bien par ses caresses, par ses promesses, & par le moyen d'un certain homme nommé Simon, qu'il persuada à Drusille de l'épouser. S. Paul parlant devant lui, l'entretint de la chasteté & du jugement dernier, ce qui l'effraya fort. Cependant, les maux qu'il causa dans la Judée, furent cause que Neron, successeur de Claude, envoya Porcius Festus en sa place. * Actes des Apôtres, *c. 24.* Josephe, *l. 22. des ant. c. 5. 6. &c.* Tacite, *l. 12. des ann. c. 14.*

FELIX, (saint) I. de ce nom, pape, étoit, à ce qu'on dit, Romain, & fils de *Constantin.* Il succeda le dernier jour de l'an 270. à S. Denys; & écrivit aussi-tôt, après une épitre à Maxime d'Alexandrie, contre l'heresie de Sabellius & de Paul de Samosate. Il ne nous en reste qu'un fragment, dans le concile de Chalcedoine, où elle fut lûe, aussi-bien que dans celui d'Ephese. On lui en attribue trois autres; la premiere, à Paternus, évêque; la seconde aux prélats des Gaules; la troisiéme, à Benigne, évêque; mais elles sont supposées. Pendant son pontificat, si l'on en croit l'historien du pontifical, il bâtit une église, donna deux fois les ordres, & mourut martyr le 30. Mai de l'an 275.

☞ * Felix succeda à *Denys*, comme il est dit dans l'article, l'an 270. c'est tout ce qu'on en sçait dans l'antiquité. Son pontificat fut de cinq ans selon Eusebe; de 4. ans, 1. mois, 10. jours, selon l'un des catalogues anciens donné par le pere Mabillon; de 3. ans, 1. mois, 25. jours, selon un autre catalogue; & selon Bucherius de cinq ans, onze mois, 25. jours. L'opinion la plus commune est, qu'il est mort le 30. Decembre l'an 274. La lettre citée dans les conciles d'Ephese & de Chalcedoine, sous le nom de Felix, a été attribuée par quelques-uns à Felix II. parce qu'elle est citée dans le concile d'Ephese, après la lettre du pape Jule; mais si elle est veritable, étant adressée à Maxime, évêque d'Alexandrie, qui occupoit ce siége du tems de Felix I. elle doit être de ce pape : c'est pourquoi Vincent de Lerins, en rapportant les témoignages cités par le concile d'Ephese, pour établir la doctrine orthodoxe, met celui de Felix avant celui de Jule. Il n'est pas neanmoins certain que ces deux lettres soient veritables, pour les autres attribuées à Felix, elles sont certainement supposées. S. *Eutychien* lui succeda. * Eusebe, *l. 7. hist. c. 26.* Anastase, *de Rom. Pont.* Baronius, *A. C. 272. 275.* Louis Jacob, *biblioth. Pontif.*

FELIX, archidiacre de l'église de Rome, fut intrus sur le siége de Rome, quand le pape Libere fut exilé en 355. Il avoit fait serment, comme les autres clercs de l'église de Rome, de ne reconnoitre aucun autre évêque de Rome, du vivant de Libere; mais Constance le fit ordonner évêque par Epictete, évêque de Centum Celles. S. Jerôme dit qu'Acacius eut part à cette ordination, & l'accuse d'Arianisme, aussi bien que Socrate; mais Theodoret & Rufin disent, qu'il n'a été Arien que de communion, & non pas de doctrine. Quoi qu'il en soit, tous les anciens conviennent que son ordination n'étoit pas legitime. S. Athanase, dans l'epitre aux solitaires, dit qu'il fut ordonné dans le palais sans le consentement du peuple, & sans être élû par le clergé; & que son ordination fut faite par Epictete, en presence de trois eunuques, & de trois évêques, qui pouvoient plûtôt passer pour des espions, que pour des évêques; que le peuple ne lui permit pas d'entrer dans l'église, & ne voulut pas communiquer avec lui. Marcellin & Faustin assurent la même chose dans la préface de leur requête aux empereurs Valentinien, Theodose & Arcade. Optat & S. Augustin ne mettent point Felix dans le catalogue des papes; & S. Jerôme lui donne la qualité d'antipape. Enfin, Libere étant de retour, il fut reconnu pour le seul legitime évêque de Rome. C'est donc à tort que quelques nouveaux auteurs mettent Felix dans le catalogue des papes; & c'est encore avec moins de raison, qu'on l'a mis au nombre des saints martyrs. Dans le tems de la reforme du martyrologe romain, sous Gregoire XIII. Baronius composa une dissertation pour prouver que Felix n'étoit ni saint ni martyr. Le cardinal Santorio prit la défense de Felix, cependant il auroit été rayé du martyrologe, si par hazard on n'eût découvert en même-tems sous un autel de l'église de S. Côme & de S. Damien à Rome un cercueil de marbre, où d'un côté étoient les reliques des saints martyrs, Marc, Marcellin, & Tranquillin, & de l'autre un corps avec cette inscription : *Le Corps de S. Felix, pape & martyr, qui a condamné Constance.* Baronius, qui rapporte ce fait, se rendit à ce témoignage, qui seroit peut-être de quelque poids, s'il n'étoit contraire à ce que les anciens ont écrit de Felix, & si l'histoire de son prétendu martyre, n'étoit insoûtenable; car on y suppose qu'il eut la tête tranchée par ordre de l'empereur Constance, qu'il avoit excommunié, & il est certain que Felix survécut à Constance, & que jamais Constance, n'a été excommunié par Felix : ce qui fait encore voir la fausseté de l'inscription trouvée dans l'église de S. Côme & de S. Damien. Laissant donc ces fables; voici ce que Marcellin & Faustin nous assurent du sort de Felix; que Constance étant venu à Rome deux ans après l'ordination de Felix, le peuple lui demanda Libere, que l'empereur leur accorda à son retour; qu'il revint la troisiéme année de son exil en 357. que le peuple le reçut avec joie; que Felix fut chassé de Rome; mais qu'il y revint s'établir dans la basilique de Jules; qu'il en fut chassé honteusement une seconde fois; & que huit ans après, il mourut le 22. Novembre, sous le consulat de Valentinien & de Valens, c'est-à-dire, l'an 375. Theodoret rapporte aussi que Constance étant venu à Rome, les dames Romaines lui demanderent le retour de Libere, & que cet empereur fléchi par leurs prieres le leur accorda. Il ajoûte que Constance ordonna que Libere & Felix gouverneroient tous deux l'église de Rome, & que chacun seroit à la tête de son parti; mais que le peuple ayant entendu cet ordre de

l'empereur, qu'il fit lire dans le cirque, s'écria tout d'une voix, il n'y a qu'un Dieu, qu'un Christ, qu'un évêque; qu'enfin Libere étant revenu à Rome, Felix se retira dans une autre ville, ou, comme il est marqué dans l'ancien catalogue des papes, & dans Philostorge, en une de ses terres. * Saint Athanase, *epist. ad solitarios præfatio Marcellini & Faustini, ad libellum precum*. Rufin, *l. 1. c. 22*. S. Hieron. *De viris illust. & in chronico*. Socrate, *l. 2. Histor.* Sozomene, *l. 4. c. 11*. Theodoret, *l. 2. c. 17*. Philostorge, *l. 4. c. 3*. Baronius. Gretser. Le cardinal du Perron, *dans sa réponse au roi de la grande Bretagne*. Godefroi, *dans la chronologie du code theodosien, & dans ses notes sur la loi 14. du 16. livre*. Hermant. De Tillemont, *mem. pour l'hist. eccl. Voyez aussi* Monbricius, *& les actes des martyrs*. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. IV. siécle*. Baillet, *vies des saints*. Les lettres attribuées à cet antipape, que l'on nomme Felix II. sont supposées.

FELIX III. Romain, bisayeul de saint Gregoire *le grand*, fut élû le 8. Mars 483. après *Simplicius*. La premiere chose qu'il fit, ce fut de rejetter l'édit d'union publié par l'empereur Zenon, & de prononcer anathême contre ceux qui le recevroient. Il assembla un synode à Rome, à la sollicitation de Jean Talaïa, qui se plaignoit de son expulsion violente, & du rétablissement de Pierre Mongus. Ce dernier qui étoit heretique, fut condamné, aussi bien que Pierre *le Foulon*. Felix tâcha par ses lettres pleines de douceur, & par ses legats, de gagner Acace de Constantinople; mais ce fut inutilement, & ce pape se vit contraint, malgré lui, de le déposer dans un concile, qu'il assembla à Rome, en 484. Acace, pour s'en venger, fit rayer le nom de Felix des Diptiques ecclesiastiques, & persecuta les prelats orthodoxes. Ce pontife assembla encore en l'an 487. un synode, pour la reconciliation de ceux qui s'étoient fait rebaptiser par les Ariens, dans la persecution des Vandales en Afrique, & écrivit pour ce sujet une épître synodale aux prélats de cette province. Après avoir saintement gouverné l'église 9. ans moins 12. jours, il mourut le 25. Fevrier 492. On lui attribue huit épîtres que nous avons dans les recueils des conciles. GELASE premier du nom, fut élû pape après lui. * Saint Gregoire, *hom. 38. in evang.* & *l. 4. Dial. c. 16*. Ciaconius & Baronius, *A. C. 483. 484. 485. 492.* & *in Mart. 25. Feb.*

FELIX IV. natif de Benevent, & fils de Castorius, fut élevé en la place de *Jean* I. le 24. Juillet 526. après un interregne de 58. jours. Cette élection se fit plutôt par l'autorité de Theodoric, que par les suffrages libres de ceux qui avoient l'élection. Dieu permit néanmoins que le nouveau pape gouvernât l'église avec beaucoup de zele, de doctrine & de pieté. Il se plaignit avec une sainte liberté, de la persecution des Goths, auprès du roi Athalaric, lequel à sa considération, fit publier un édit en faveur des Catholiques. Nous avons trois épîtres qui portent son nom: la premiere, à tous les évêques; la deuxiéme, à Sabinus; la troisiéme, à Cesaire d'Arles; mais les deux premieres sont visiblement supposées. Il approuve dans la derniere, le reglement qui avoit été fait par les évêques des Gaules, de ne point élever des laïques au sacerdoce, sans les avoir auparavant éprouvés. Il mourut le 12. Octobre 529. après avoir gouverné 3. ans, 1. mois & 18. jours, depuis la fin du mois de Juillet de l'an 526. C'étoit un pontife pieux, simple & humble. BONIFACE II. fut son successeur. * Gennade, *de script. ecclef. c. 86*. Genebrard, *l. 3. Chron.* Baronius, *A. C. 526. & 530.* Du Chêne, *vies des papes, &c.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. VI. siécle*.

FELIX V. antipape, *cherchez* AMEDE'E VIII. duc de Savoye.

FELIX, évêque de Treves, vivoit sur la fin du IV. siécle, il fut élû l'an 386. évêque de Treves par les évêques Ithaciens, c'est-à-dire du parti d'Ithace évêque d'Ossobonne en Espagne, de la communion desquels les autres évêques s'étoient separés, parce qu'ils avoient poursuivi la mort des Priscillianistes. Ithace fut deposé dans un concile assemblé par saint Ambroise à Milan; & Felix demeura separé de la communion des évêques Catholiques; comme ayant été ordonné par un schismatique. Ce jugement ayant été confirmé dans un concile tenu à Turin l'an 398. Felix renonça à son évêché, & se retira dans un monastere qu'il avoit établi près de Treves, où il mourut peu de tems après. Quoiqu'il eût été engagé dans un parti, avec lequel les plus saints évêques de ce tems-là, ne voulurent point communiquer, il n'a pas laissé d'être mis au rang des saints, au 26. de Mars. * Sulpice Severe, *dans son histoire, les conciles de Milan & de Turin. Memoires de sa vie dans Bollandus*. Baillet, *vies des saints 26. de Mars*.

FELIX de Girone, martyr. On prétend que ce Felix né en Afrique se sauva en France avec Cucuphat, dans le tems de la persecution de Diocletien & de Maximien; qu'il arriva à Barcelone, & de-là passa à Girone, où il souffrit le martyre au commencement du IV. siécle. * *Acta S. Cucuphatis apud Surium*. Gregor. Turon. *de gloria martyr. c. 92*. Prudent. *Hymne 4*. On fait memoire de ce saint dans les martyrologes, au 1. d'Août. * Baillet, *vies des saints*.

FELIX & ADAUCTE, martyrs à Rome dans le tems de Diocletien. On croit que Felix étoit un prêtre, lequel, après avoir genereusement confessé la foi de J. C. fut conduit au supplice; & que comme on l'y menoit, un Chrétien, dont l'on ne sçait point le nom, l'ayant rencontré sur le chemin d'Ostie, declara qu'il faisoit profession de la même foi, & fut martyrisé avec lui, d'où il fut appellé *Adaucte*, du participe latin *adauctus*, augmenté, comme *ajoint* de S. Felix. Les actes, sur la foi desquels on avance ce fait, sont visiblement modernes; mais le culte de ces deux saints est établi par les martyrologes au 30. jour d'Août. Quelques-uns en font des martyrs d'Afrique, & confondent ce *Felix*, avec *Felix* évêque de Tubise, dont il est parlé dans l'article suivant. * *Acta apud Surium*. Fronton, *Calendrier romain*. Baillet, *vies des saints, 30. Août*.

FELIX, martyr d'Afrique, évêque de Tubise dans la province proconsulaire, fut arrêté quand l'édit de Diocletien fut publié en Afrique le 24. Fevrier de l'an 303. Magnilien, magistrat de la ville, chargé d'exécuter l'édit, fit arrêter le prêtre Janvier, avec deux lecteurs, nommés Fortunat & Septimien, & leur demanda les livres sacrés pour les brûler. Le prêtre Janvier leur répondit qu'ils étoient chez leur évêque. Magnilien l'envoya querir, & lui demanda qu'il livrât ses livres pour être brûlés, Felix refusa de le faire. Magnilien le renvoya, en lui disant qu'il pensât à ce qu'il avoit à faire. Trois jours après il le fit revenir; & sur le refus reïteré qu'il fit de livrer les livres de l'écriture sainte, il l'envoya au proconsul à Carthage. Felix ayant répondu avec la même résolution au proconsul, fut envoyé, à ce qu'on dit, en Italie, où il fut interrogé à Naples par le préfet du prétoire, & condamné à mort, après avoir declaré qu'il avoit des livres sacrés qu'il ne livreroit pas. Sa memoire est marquée au 30. d'Août. * *Acta apud Surium*. Ruinart, *Acta sincera*. De Tillemont, *memoires ecclesiastiques*. Fleuri, *histoire de l'église*. Baillet, *vies des saints*.

FELIX & NABOR, martyrs, *cherchez* NABOR.

FELIX, (Saint) prêtre de Nole, dans le III. siécle, nâquit à Nole en Campanie, d'un pere nommé *Hermias*, originaire de Syrie, officier des armées, qui ayant vieilli dans le service des empereurs Romains, s'étoit venu habituer en Italie. Felix fut élevé dès sa jeunesse au service de J. C. & fait lecteur & exorciste. Il fut ensuite ordonné prêtre par Maxime, évêque de Nole, qu'il aida dans les fonctions de son ministere. Pendant la persecution de Dece ou de Valerien, l'évêque de Nole fut obligé de se retirer hors la ville. Felix qui étoit resté, fut conduit devant le magistrat, fouetté, chargé de chaînes, & mis dans les fers en prison; mais un ange le délivra pour aller secourir son évêque, qui étoit tombé malade dans les montagnes. Il le trouva à l'extrémité & sans connoissance, dans un champ plein de ronces. Felix ayant rencontré, par la permission de Dieu, des raisins au milieu de ces ronces, en pressa une grappe, dont il fit couler le jus dans la bouche de Maxime: ce qui le fit revenir. Felix le raporta sur ses épaules dans la ville de Nole; & après s'être tenu caché quelque tems chez lui, il commença à paroître & à rassurer les fidéles. Les idolâtres voulurent se saisir de lui & ne le purent. Il se sauva, & se cacha dans une citerne, jusqu'à ce que la paix fut rendue à l'église. Alors il reparut & continua de s'acquitter des fonctions de son ministere. Après la mort de Maxime, on voulut l'élire évêque de Nole; mais il s'y opposa, fit élire Quintus, & vécut le reste de ses jours en paix, content du peu qui lui étoit resté, & labourant lui-même une terre qu'il avoit

jouée, pour avoir de quoi vivre. On ne sçait pas l'année précise de sa mort. Quelques-uns la placent peu de tems avant la mort de Diocletien; d'autres en 256. & d'autres en 266. Ils s'est fait plusieurs miracles à son tombeau, attestés par S. Paulin, par S. Augustin, par Sulpice Severe, & par le pape Damase. Felix a toûjours été honoré à Nole, & son culte passa bientôt d'Italie en Afrique. On faisoit sa fête à Rome & à Nole, dès le tems du pape Gelase au 14. de Janvier. * Paulin, *Carmine 20. Nat. de sancto Felice*. S. Augustin, *de cura pro mortuis epist. 78. & 137*. Sulpit. Sever. *epist. 9. ad Severum*. Greg. Turon. *de gloria martyr*. De Tillemont, *tome IV. des memoires eccles*. Baillet, *vies des saints 14. Janvier*.

FELIX, (Saint) martyr de Sutri en Toscane, souffrit la mort sous la persecution d'Aurelien, vers l'an 275. Les actes du martyre de ce saint, portent que Turcius envoyé par l'empereur pour exécuter ses ordres contre les Chretiens, fit amener Felix devant son tribunal; & que n'ayant pû l'obliger de renoncer à la religion Chrétienne, il lui fit battre & frapper le visage à coups de pierres, jusqu'à ce qu'il en expirât. Sa mort est marquée dans les martyrologes au 23. de Juin. * *Acta apud Surium*. Baillet, *vies des saints*.

FELIX, (Saint) évêque de Nantes dans le VI. siécle, étoit sorti d'une des plus anciennes & des plus nobles familles d'Aquitaine. Il nâquit à Bourges l'an 513. deux ans après le consulat de son grand pere, s'il est vrai qu'il fut petit-fils de Felix, qui avoit été consul avec Secondin, l'an 511. Il fut ordonné prêtre en 540. & élû évêque de Nantes, en 550. après la mort d'Eumele ou Eumere II. La ville de Nantes étoit alors sous la domination de Conan, qui avoit déja fait mourir trois de ses freres, & vouloit faire mourir le quatriéme, nommé Macliau; mais Felix trouva moyen de le sauver. Cet évêque assista au III. concile de Paris, en 557. & étant de retour en son pays, il travailla à y mettre la reforme conformément au reglement de ce concile. Le roi Clotaire s'étant rendu maître de Nantes, en 560. donna à l'évêque le gouvernement de la ville, qu'il quitta bientôt après la mort de Clotaire arrivée l'année suivante, pour s'appliquer uniquement à ses fonctions épiscopales. Il assista l'an 566. au concile de Tours, & en fit exécuter les reglemens dans son diocèse. Il acheva la grande église commencée par son prédecesseur, & en fit la dedicace en 568. le 30. Septembre. Il se trouva encore l'an 573. au IV. concile de Paris où il eut des démêlés assez vifs avec S. Gregoire archevêque de Tours. Il retourna dans son diocèse, & fut d'un grand secours à son peuple, pour la délivrance des captifs que les Bas-Bretons avoient faits, & pour rétablir la paix dans son pays. Etant tombé dangereusement malade, il jetta les yeux sur son neveu Burgundien, pour en faire son successeur; mais Gregoire, archevêque de Tours, trouvant cette conduite irreguliere, ne voulut pas l'ordonner. Felix mourut le 8. Janvier de l'an 584. On fait memoire de lui dans les martyrologes nouveaux au 7. Juillet. * Greg. Turon. *l. 4. hist. c. 4. l. 5. c. 5. & 49. l. 6. c. 15*. Fortunat. *l. 3. Carm. 4*. Le Cointe, *annal*. Baillet, *vies des saints 7. Juillet. Hist. abreg. des évêq. de Nantes, par* M. Travers, prêtre du diocèse de Nantes, *dans le tom. 7. part. 2. des mem. de litter. & d'hist. recueillis par le* pere Desmolets, de l'Orat.

FELIX, prêtre, & les diacres S. Fortunat & S. Achillée, avoient été envoyés par S. Irenée pour prêcher l'évangile à Valence, ville de la province Viennoise. On tient qu'après y avoir fait plusieurs conversions, ils y furent martyrisés par ordre de Corneille, qui exerçoit la fonction de juge dans Valence, sur la fin de l'empire de Severe, l'an 211. de J. C. Leurs actes sont d'un auteur nouveau & de peu d'autorité. La fête de ces saints est marquée dans le martyrologe de saint Jerôme, & les suivans au 23. Avril. * Baillet, *vies des saints, mois d'Avril*.

FELIX, évêque d'Urgel, s'unit d'amitié avec Elipand, évêque de Tolede, & étant consulté par celui-ci, sçavoir, si J. C. en tant qu'homme devoit être appellé *fils adoptif*, il soûtint l'affirmative, la défendit par ses écrits, & voulut répandre ce sentiment, non-seulement en Espagne, mais aussi en France & en Allemagne. Jonas, évêque d'Orleans, remarque dans la préface de l'ouvrage qu'il adresse à l'empereur Charles *le Chauve*, contre Claude de Turin, qu'Elipand s'efforçoit d'inspirer ses sentimens aux peuples de Galice & des Asturies; & que Felix travailloit à les faire recevoir aux François & aux Allemans, chez lesquels il voyageoit; même qu'il en pervertit quelques-uns du Languedoc. Felix fut condamné dans un synode tenu à Ratisbonne, en 792. & fut envoyé par Charlemagne à Rome; où il abjura ses erreurs entre les mains du pape Adrien I. mais depuis y étant retombé, il fut condamné au concile de Francfort assemblé l'an 794. où l'on declara erronés ses sentimens sur la filiation de J. C. cette erreur fut encore condamnée dans un concile tenu à Rome, sous Leon III. en 799. & Felix fut mandé par Charlemagne à Aix-la-Chapelle, pour y conferer avec les évêques. Il s'y rendit, proposa ses doutes, fut refuté & convaincu par Alcuin, & ayant été déposé abandonna au moins en apparence son opinion, pour embrasser la doctrine de l'église, en faisant une confession orthodoxe, que nous avons encore. Il fut relegué en même-tems à Lyon, où il vécut encore environ quinze ans. Agobard qui en fut évêque depuis, assûre dans un écrit qu'il a fait contre Felix déja mort, qu'il avoit eu une conference avec lui, où il l'avoit forcé de reconnoître la verité, & qu'il n'avoit pas publié cette conference, sur l'assurance que Felix lui avoit donné de ne plus enseigner son erreur, ce qu'il n'avoit pas laissé de faire secretement. * Sigebert, *A. C. 793.* Feuardent, *app. ad cast. V. Christ. her. 3.* Sander, *her. 131.* Baronius, *A. C. 792. 794. & seq.* Marca, *in Marc. Hisp.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. VIII. siécle*.

FELIX, l'un des patriarches de l'ordre de la Trinité, ou de la redemption des captifs, fut surnommé de VALOIS, non qu'il sortît de la maison royale de ce nom, comme quelques auteurs l'ont avancé, mais peut-être parce qu'il étoit du pays de Valois, dans l'isle de France. Il renonça au monde, pour vivre en hermite, dans la solitude de Cerfroi, au diocèse de Meaux, où il eut pour compagnon Jean de Matha. Dieu se servit d'eux pour instituer l'ordre de la Trinité, ou de la redemption des captifs, approuvé par le pape Innocent III. *Voyez* JEAN DE MATHA, & TRINITE', Ordre.

FELIX, moine Benedictin Anglois, dit de Croulandt, rhetoricien & poëte, dans le VIII. siécle, vers l'an 730. composa quelques pieces assez bonnes pour le tems, & sur-tout la vie de Guthlac reclus, que Surius rapporte; l'histoire des abbés de Croulandt, &c. * Balæus. Leland, & Pitseus, *de script. Angl.*

FELIX MANILIUS, auteur de la vie de S. Gebhart, premier évêque de Constance, & fondateur du monastere de Petershusen. Canisius l'a donnée au public, *tome IV. ant. lect.*

FELIX PETANTIUS, chancelier de Segni, sur la fin du XV. siécle vers l'an 1480. fit un traité de la genealogie des empereurs Turcs; & un autre qui avoit ce titre, *Felicis Petantii, cancellarii Segniæ, quibus itineribus Turcæ sint aggrediendi*. Il dedia cet ouvrage à Ladislas, roi de Hongrie & de Bohéme. * Addit. de Trithême. Cuspinien, *de Turc. orig. in fin. &c.*

FELIX MINUTIUS, *cherchez* MINUTIUS.

FELIX MALLEOLUS, chantre de Zurich, *cherchez* MALLEOLUS.

FELIZE ou CATZ, (Matthias) de Zelande, religieux de l'ordre de S. François, dans le XVI. siécle, fut provincial de son ordre dans le Pays-bas, & mourut à Louvain le 24. Fevrier de l'an 1576. Nous avons deux ouvrages de sa façon, *Catholica elucidatio decalogi, & Catholica elucidatio institutionis Christianæ*. * Valere André, *bibl. Belg.*

FELL, (Jean) Anglois Protestant, évêque d'Oxford, qu'il faut joindre avec Jean Pearson, évêque de Chester, aussi du même pays, & de la même communion, florissoient à la fin du XVII. siécle. Ces deux auteurs ont donné conjointement en 1682. une très-belle édition des œuvres de S. Cyprien, dans laquelle ils ont changé l'ordre d'Erasme & de Pamelius pour les épîtres; mais ils ont mis aux marges le nombre qui est dans leurs éditions, pour ne point faire de confusion. Ils ont ajoûté au bas des pages plusieurs differentes leçons de quantité de manuscrits ramassés de toutes parts, avec quelques remarques sçavantes de M. Fell: ils y ont aussi entremêlé presque toutes celles de M. Rigaut. Les annales de la vie de S. Cyprien sont de Pearson; & comme il est venu après Pamelius, Baronius & M. Lombert, pour pouvoir les observer, il ne lui a pas été difficile de l'emporter sur eux pour

l'exactitude. Fell & Pearson moururent en 1686. * *Journ. des sçav. de l'an 1683.*

FELLE, (Guillaume) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Dieppe, mais profès à Mets, vers l'an 1660. après ses études, voyagea dans l'Afrique, dans l'Asie, & dans l'Europe qu'il parcourut presque entiere, se fit recevoir docteur en theologie, on ne sçait où, & fut aumônier de Jean III. roi de Pologne. On apprend ces particularités de titres de quelques ouvrages qu'il a publiés; & entr'autres de celui qu'il fit en italien contre le quietisme, imprimé à Genes en 1702. A la tête de cet ouvrage qui a pour titre, *la ruina del quietismo, e del l'amor puro*: est son portrait, & il y a fait marquer qu'il étoit âgé alors de 63. ans, qu'il avoit composé trente livres, & il ajoûte qu'il étoit *apprime patribus societatis Jesu addictissimus.* S'il ne nous trompe pas en ce dernier point, un ouvrage de sa composition intitulé *Fel Jesuiticum*, doit contenir toute autre chose que ce que le titre offre d'abord à l'esprit. Il en fait mention, & d'un autre intitulé *lapis theologorum*, dans un petit livre, où il entreprend de resoudre en latin & en allemand tous les argumens que les heretiques ont faits contre le culte de la sainte Vierge. Il a fait encore, *brevissimum fidei propugnaculum*, qui fut imprimé pour la seconde fois en 1684. à Venise. On ne connoît pas ses autres ouvrages; il mourut à Rome en 1710. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FELOAGA, connu sous le nom de D. ANTONIO DE FELOAGA, è OZCOIDE, jurisconsulte Espagnol, natif de Pampelune dans la Navarre, passa pour un des plus sçavans hommes de sa nation. Il enseigna la jurisprudence civile & canonique, dans l'université de Salamanque, puis fut chevalier de S. Jacques, & avocat du roi au conseil des Indes. Feloaga avoit un de ses freres conseiller dans celui de Castille, & mourut à Madrid le 24. Novembre de l'an 1658. Nous avons divers ouvrages de sa façon; *Phœnix juridica ad quisquis, C. ad Leg. Jul. majest. &c.* * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp. &c.*

FELSTIN, petite ville ou bourg de Pologne, dans le Palatinat de Lembourg, dans la Russie rouge, sur une petite riviere, à neuf lieues de Premissie. * Mati, *dict.*

FELSTIR, petite ville ou bourg du royaume de Pologne, est dans la Podolie, dans la Russie rouge, sur la riviere de Smotrzicz, à seize lieues au dessus de la ville de Kaminiec. * Mati, *dict.*

FELTON, (Jean) Anglois, docteur d'Oxford dans le XV. siécle, fut un des plus habiles prédicateurs de son tems. Il fit divers recueils de sermons; un ouvrage intitulé, *Alphabetum theologicum*; un autre traité qui avoit pour titre *Lectura sacræ scripturæ, &c.* * Pitseus, *de script. Angl.* Balæus, &c.

FELTON, (Jean) gentilhomme Anglois, signala son zele sur la fin du XVI. siécle, pour la religion Catholique. Le pape Pie V. voyant que la reine Elisabeth avoit usurpé la qualité de chef de l'église, dans tout le royaume d'Angleterre, & qu'elle avoit aboli les ceremonies de l'église Romaine, déclara heretique cette princesse, & tous ceux qui prendroient son parti. Une copie de cette censure qui avoit été imprimée à Rome, tomba entre les mains de Jean Felton, qui l'afficha publiquement aux portes de la maison épiscopale de Londres. Il fut pris & mis en prison; & étant devant les douze juges, il soutint hardiment son action, & convint que c'étoit lui qui avoit affiché cette bulle; c'est pourquoi ses juges le condamnerent à être pendu, ce qui fut executé le 8. jour du mois d'Août 1569. ou 1570. Ayant demeuré pendu quelque tems, on le détacha pendant qu'il étoit encore en vie, puis on lui coupa les parties honteuses, qui furent jettées dans le feu; ensuite on lui fendit l'estomach pour lui arracher les entrailles & le cœur; & après lui avoir coupé la tête, on mit son corps en quatre quartiers. * Hilarion de Coste, *hist. catholique des hommes & des dames illustres.*

FELTON, (Thomas) religieux Minime, étoit fils de *Jean* Felton, gentilhomme Anglois dont on vient de parler. Ayant été chassé d'Angleterre après la mort de son pere, il vint à Paris, où il étudia au college de Reims, où il prit ensuite l'habit de religieux. Il retourna depuis en habit seculier en Angleterre, & fut pris dans la ville de Londres. Lorsqu'on lui demanda de quelle religion il étoit, il répondit hardiment qu'il étoit Catholique, & religieux de l'ordre de S. François de Paule; qu'il se nommoit Felton; & que Jean Felton, que les Anglois avoient fait mourir pour la foi Catholique, étoit son pere, duquel il souhaitoit suivre les traces, en répandant son sang pour la religion Catholique. Il demeura trois mois prisonnier, & fut enfin conduit au supplice avec un autre prêtre le 28. jour d'Août de l'an 1588. * Hilarion de Coste, *hist. des hommes & des dames illustres.*

FELTRI, en latin *Feltria*, ville de la Marche Trevisane, sous la domination de la republique de Venise, avec évêché suffragant d'Aquilée, est située au pied des montagnes sur une petite riviere. Elle est sous l'obéissance de la republique de Venise, depuis l'an 1404. avec le Feltrin. * Leandre Alberti. Baudrand.

FELTRO, *Mont-Feltro*, petit pays de l'état de l'église en Italie dans le duché d'Urbin, aux confins de la Romagne. Il n'y a rien de considerable, que la ville de S. Leon. * Baudrand.

FELUGA, anciennement, *Diabate*, *Diabete*, petite isle de la mer Mediterranée: elle est près de la côte occidentale de Sardaigne & du cap della Cacca. * Baudrand.

FEMEREN, que les auteurs Latins nomment diversement, *Femera & Fimeria*, isle de la mer Baltique sous la domination du roi de Danemarck, est située sur les côtes du Holstein, & n'est éloignée de la terre ferme, que par un canal large de deux milles. Eric IX. roi de Danemarck y ruina le château de Glabeck en 1416. Il commit dans cette isle des cruautés, dont le souvenir est encore present à ces insulaires, qui sçavent son nom par tradition de leurs ancêtres, desquels ils ont herité une grande haine pour la memoire de ce prince. Cette isle n'a aucun lieu considerable que le bourg de Berg ou Borgh. * Baudrand. Bourgon, *geogr. hist.*

FEMERSUND, detroit de la mer Baltique. Il est entre l'isle de Fameren & le duché de Holstein. Il n'a que deux milles d'étendue dans l'endroit le plus étroit. * Mati, *dict.*

FEMI, village de France, avec abbaye, dans la Picardie, près de la source de la Sambre, aux confins du Hainaut & à deux lieues de Landreci, vers le sud. * Baudrand.

FENDIUS, (Melchior) medecin Allemand, né à Norlingue, en 1486. fit de grands progrès dans les belles lettres & dans la medecine, qu'il enseigna, aussi-bien que la philosophie, dans l'université de Wittemberg. Il y mourut âgé de 78. ans, le 8. Novembre de l'an 1564. & laissa quelques ouvrages qu'on n'a pas publiés. * Melchior Adam, *in vit. Germ. med.* Fendius, *in chron. med. &c.*

FENEO, petite ville de Morée dans la Zaconie. Elle est dans l'ancienne Arcadie, sur le lac de Feneo, à l'endroit d'où sort la riviere de Ladon, qui y a sa source. * Baudrand.

FENESTELLA, (Lucius) historien Latin, écrivit des annales, & mourut sur la fin de l'empire de Tibere. Il est souvent cité par les anciens, Pline, Aulu-Gelle, Lactance, &c. On lui attribue un traité *des magistrats Romains & des prêtres*; mais cet ouvrage est de Dominique Fiocchi de Florence. *Consultez* pour cela Vossius, *liv. 1. des hist. Lat. chap. 19.*

FENESTRANGE, ou VISTINGEN, bourg de Lorraine. Il est sur la Sarre, à sept lieues de Marsal, du côté du levant & autant de Deux-Ponts, du côté du midi. * Baudrand.

FENESTRANGE ou FENESTRAGE, (Broquard de) gentilhomme Lorrain, étoit un des chevaliers les plus hardis du XIV. siécle. Charles, duc de Normandie, fils du roi Jean, alors regent en France, après la prise du roi l'an 1356. l'attira moyennant une somme d'argent qu'il lui promit, pour l'aider à chasser les Anglois qui ravageoient la Champagne. Ce fut sur cette promesse, que Fenestrange vint en France, accompagné de cinq cens chevaliers qu'il avoit à ses gages. Il se joignit à l'armée de France, dont il détacha une partie qu'il commanda; & avec ces troupes il alla attaquer Eustache d'Aubercicourt gentilhomme de Hainaut, qui commandoit les Anglois, mit son armée en déroute près de Nogent sur Seine, & contraignit enfin tous les Anglois de sortir de la Champagne. Après ces exploits, Fenestrange envoya demander 30000. livres qui restoient dues de la somme qu'on lui avoit promise, sur quoi n'ayant pas été satisfait par le

duc de Normandie, il l'envoya défier, & se vint jetter avec ses gens dans la ville de Bar sur Seine, qu'il mit au pillage, fit cinq cens prisonniers, & fit plusieurs désordres dans la Champagne, jusqu'à ce qu'on l'eût satisfait, au de-là même de ce qu'on lui avoit promis.* Mezerai, *au regne du roi Jean.*

FENESTRELLES, petit village du haut Dauphiné, situé dans la vallée & sur la riviere de Cluson, environ à six lieues de la ville de Pignerol. Les Jesuites y ont une maison, & Louis XIV. y avoit fait bâtir une citadelle qui couvroit sa frontiere contre le duc de Savoye, auquel il a rendu Pignerol & la Perouse, qui faisoient le même effet. Mais le duc s'est emparé de cette forteresse pendant la guerre, & elle lui est restée par la paix d'Utrecht. * *Memoires du tems.*

FENICUSA, ou FELICUR, petite isle abondante en pâturage. C'est une de celle de Lipari, & elle porte aussi le nom de *Palmaria.* On la trouve entre celles de Lipari & d'Ericusa dans la mer de Toscane. * Baudrand.

FENIER, (Jean du) Dominiquain du couvent de Morlas en Bearn, fit paroître beaucoup de zele pour la religion. Après avoir prêché pendant plus de quarante ans, & gouverné la province de Toulouse avec beaucoup de sagesse, il fut élû vicaire general de son ordre, & puis general. Il travailla soigneusement à reformer les couvens d'Espagne, & se servit fort utilement des avis du pieux Louis de Grenade. Un accident fâcheux lui étant arrivé en France, le roi François I. le fit arrêter à Toulouse, & lui défendit de sortir de son couvent. Quelques-uns ont crû que le sujet de ce traitement, a été la déposition qu'il fit de Jeanne d'Amboise, premiere superieure, nommée par le roi, à cause qu'elle ne parut pas à ce general d'ordre assez exacte & assez reguliere. Fenier vécut dans Toulouse quelques années en cet état. On le mit en liberté; mais ce fut pour peu de tems. Il mourut le 15. Juillet de l'an 1538. & fut enterré dans le couvent de Toulouse, devant le grand autel, où il est representé avec une épitaphe.* Lop. 4. *p. hist. ord. Præd. cap.* 76. Mich. Pio. 2. *p. lib.* 4. *Monum. conv. Tolos. an.* 1538. *n.* 10. *ann. Dom.* 15. *Jul.*

FENSONI, (Jean-Baptiste) Jurisconsulte, natif de Faënza, ville de la Romagne, fut domestique du cardinal Borghese, sur la fin du XVI. siécle, & puis juge de Rome. Il a composé des commentaires sur les coûtumes de cette ville, & quelques autres ouvrages. Jean Victor Rossi, connu sous le nom de Janus Nicius Erythræus, nous a laissé l'éloge de Fensoni. *Pin. imag. illust. c.* 28.

FEO, (Antoine) Portugais, natif de Lisbonne, religieux de l'ordre de S. Dominique, fut déclaré prédicateur general en 1611. & mourut en 1627. âgé de 54. ans. Son éloquence l'avoit rendu recommandable dans son pays. Son carême imprimé en 1612. à Lisbonne fut traduit par deux differens auteurs en espagnol, & en françois par Raymond de Mezeques, qui fit imprimer cette traduction à Paris en 1618. en deux volumes. Une partie de ses sermons des fêtes, a été aussi traduite en espagnol par Alphonse Messie Galeote. Tous ses sermons ensemble font quatre petits *in fol.** Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2. *bibl. Mss. Portug.*

FER, ou isle-DE FER, *cherchez* FERRARI.

FER D'OR, (chevalier du) & écuyer du fer d'argent, société de seize gentilshommes partie chevaliers & partie écuyers, instituée dans l'église de Notre-Dame de Paris, en 1414. par Jean duc de Bourbon, qui s'y proposa comme il le dit lui-même d'acquerir de la gloire & les bonnes graces d'une dame qu'il servoit. Ceux qui entrerent dans cette société, se proposerent aussi de se rendre plus recommandables à leurs maîtresses. On ne peut pas imaginer un plus extravagant assemblage d'actions de pieté & de fureur, que celui qui fut imaginé par le duc de Bourbon. Les chevaliers de sa société devoient porter aussi-bien que lui à la jambe gauche un fer d'or de prisonnier, pendant à une chaîne, les écuyers en devoient porter un semblable d'argent: il les unit tous étroitement entr'eux, & il les engagea à l'accompagner dans deux années au plus tard en Angleterre pour s'y battre en l'honneur de leurs dames, armés de haches, de lances, d'épées, de poignards, ou même de bâtons au choix des adversaires. Ils s'obligerent en même tems à faire peindre leurs armes dans la chapelle où ils prirent cet engagement, qui est celle qu'on appelle de Notre-Dame de grace, & d'y mettre un fer d'or semblable à celui qu'ils portoient, mais fait en chandelier pour y placer un cierge allumé qui brûlât continuellement jusqu'au jour du combat. Ils reglerent aussi qu'ils feroient dire tous les jours une messe en l'honneur de la Vierge, & que s'ils revenoient victorieux, chacun d'eux fonderoit une messe & un cierge à perpetuité, & se feroit representer avec sa cotte d'armes, & ses autres armes; mais que si quelqu'un d'eux étoit tué, chacun des survivans lui feroit dire un service & dix-sept messes, où ils assisteroient en habit de deuil. Cette société fut instituée au nom de la sainte Trinité & de saint Michel, & elle eut le succès qu'elle meritoit. Le duc de Bourbon alla en Angleterre à peu près dans le tems qu'il avoit marqué, mais en qualité de prisonnier de guerre, & il y mourut au bout de dix-neuf ans, sans avoir pû obtenir sa liberté. * Heliot, *hist. des ord. mon. tom.* 8. *c.* 55.

FERNANDEZ, (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Vililla dans le royaume d'Aragon, enseigna l'écriture sainte à Tortose, où il avoit été reçû docteur en theologie, & y mourut en 1625. On a de lui un commentaire sur l'Ecclesiaste, écrit à Valence en 1619. où il compare la version vulgate avec le texte hebreu, & prétend prouver que cette version est superieure à toutes les autres. Ce commentaire fut imprimé à Rome en 1621. *in fol.** Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

FERNANDEZ, (Alphonse) autre religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né à Placencia en 1572. fit profession le 14. Septembre 1587. fut fait prédicateur general en 1618. & gouverna plusieurs maisons de son ordre, ce qui ne l'empêcha pas de trouver beaucoup de tems pour écrire. En 1611. il publia une histoire ecclesiastique de son tems, & en 1613. l'histoire & les annales de la devotion & des miracles du Rosaire, dont on a fait plusieurs éditions. En 1615. un traité des services que l'ordre rend au royaume d'Espagne, avec l'institution de l'inquisition; & en 1627. les annales de la ville & de l'église de Placencia. Tous ces ouvrages sont écrits en espagnol; mais en 1618. il publia à Salamanque un ouvrage latin intitulé, *Concertatio prædicatoria pro ecclesia Catholica contra hæreticos, Gentiles, Judæos, & Agarenos per epitomen in annales distributa.* Il travailla aussi aux annales ecclesiastiques d'Espagne, & laissa d'autres ouvrages dont il a fait mention lui-même dans ceux dont on vient de parler, & qui n'ont pas vû le jour. * Echard, *script. ord. Præd. tom.* 2.

FERACHIO, petite ville située sur la côte occidentale de l'isle de Rhodes. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Camirus*, qui étoit une des trois principales villes de l'isle. * Baudrand.

FERALES, fêtes que les Romains celebroient le 21. de Janvier en l'honneur des dieux Manes. On ne faisoit point ce jour-là des sacrifices aux dieux celestes, & il n'étoit pas permis de se marier. Ce fut Numa qui institua cette fête, dont les ceremonies consistoient à jetter quelques petits presens sur des bûchers que l'on allumoit, avec des couronnes & des bouquets; & de porter des viandes sur les sépulchres, où l'on immoloit aussi quelques victimes. Ce jour-là même on sacrifioit à la déesse *Muta*, ou muette. C'étoit une vieille magicienne, qui faisoit la ceremonie de cette fête, pour détourner les médisances & les calomnies, & pour faire taire les méchans. Elle étoit au milieu de plusieurs filles, qui gardoient un grand silence, pendant le sacrifice. * Macrobe, *Saturn. l.* 1. *c.* 13. Ovide, *Fast.* 2.

FERAMUSCA, (Scipion) de Vicence, a vécu dans le XVII. siécle, & s'est rendu celebre par la connoissance qu'il avoit de la jurisprudence & des belles lettres. *Voyez* son éloge parmi ceux de Jean Imperiali, *in Mus. hist.*

FERAUD (Raymond) gentilhomme Provençal, fut consideré de Marie de Hongrie, reine de Naples, à laquelle il dédia l'an 1300. *La vie d'Andronic*, fils du roi de Hongrie, surnommé *S. Honoré de Lerins*, qu'il traduisit de latin en rimes provençales, à la recommandation de cette princesse, qui lui donna un prieuré dépendant de l'abbaye de Lerins, où il se fit religieux, après avoir brûlé tous ses livres d'amour. Il traduisit pourtant dans la suite plusieurs ouvrages en vers, & en fit du même stile à la gloire de Robert, duc de Calabre, depuis roi de Naples & de Sicile. On l'avoit accusé de beaucoup de débauches dans sa jeunesse avec une

dame qu'il avoit tirée de la cour d'amour ; & quelques auteurs ont dit que lassée de cette vie, elle se fit religieuse à Sisteron, & lui à Lerins. * Nostradamus, *hist. de Provence*, 3. *part. pag.* 270.

FERDEN, ou VERDEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de la basse Saxe. Elle est capitale du duché de Ferden, située sur l'Aller, entre Breme & Zell, à huit lieues de la premiere & à quatorze de la derniere. Ferden est une ville assez grande, divisée en vieille & nouvelle ville. Elle a été imperiale & libre, mais elle fut soumise par les évêques de Ferden, & a dépendu depuis des rois de Suede. Les ducs de Lunebourg la prirent l'an 1676. mais ils la rendirent l'an 1679. * Mati, *dict.*

FERDEN, (le duché, ou la principauté de) petit pays du cercle de la basse Saxe en Allemagne. Il est borné au midi par le comté d'Hoya, au couchant par le duché de Breme, & ailleurs par celui de Lunebourg. Ce pays peut avoir huit lieues de long & autant de large. Il est baigné par la riviere d'Aller, fertile & bien peuplé. Ferden capitale & Rodenbourg en sont les lieux principaux. Ce pays a été un évêché fondé par Charlemagne vers la fin du septiéme siécle. La confession d'Augsbourg y fut reçûe l'an 1568. & il fut secularisé, & cedé aux Suedois par la paix de Westphalie. Le roi de Danemarck ayant pris ce pays à la Suede dans la derniere guerre, ce prince l'a remis comme en sequestre l'an 1715. au roi d'Angleterre George, en qualité de duc de Hanover. * Mati, *dict. Memoires du tems.*

EMPEREURS.

FERDINAND I. de ce nom, empereur, frere puîné de *Charles* V. & fils de *Philippe* I. archiduc d'Autriche, & de *Jeanne*, reine de Castille, nâquit à Medina en Espagne, en 1503. & pendant sa jeunesse, il s'appliqua à l'étude avec beaucoup d'attachement. Il épousa *Anne* fille de *Ladislas* VI. roi de Hongrie & de Bohéme, & sœur de *Louis*, dit *le jeune*, qui fut tué l'an 1526. à la funeste bataille de Mohacs, & se crut en droit de succeder à ce prince. Jean de Zapol, comte de Scepus, vaivode de Transsylvanie, fut élu par une partie des Hongrois, & fut défait à Tockai. Ferdinand fut alors reconnu par les états des deux royaumes, & couronné roi de Bohéme & de Hongrie. Il fut aussi archiduc d'Autriche, & seigneur des terres hereditaires; & fut enfin élu roi des Romains à Cologne, le 5. Janvier de l'an 1531. & couronné à Aix-la-Chapelle le 11. du même mois. Le jour de S. Matthias de l'an 1558. les électeurs assemblés à Francfort, reçûrent la démission de Charles V. & confirmerent celle de Ferdinand, pour lors âgé de 55. ans. Ensuite, ils lui jurerent fidelité le 14. Mars suivant, quoique le pape Paul IV. ne voulût point rectifier ce qu'ils avoient conclu. Pie IV. confirma cette élection, après la mort de Paul IV. Ferdinand avoit long-tems gouverné l'empire, quoiqu'il ne fût que roi des Romains. Il présida à la diete de Wormes, en 1545. & à celle d'Augsbourg en 1547. revenant alors victorieux de la Bohéme, où il y avoit eu quelques revoltes. En 1552. il se trouva à l'assemblée de Passaw, qu'on tint pour la paix d'Allemagne, entre l'empereur Charles V. & les confederés Protestans. Avant cela, Philippe, infant d'Espagne, son neveu avoit tout mis en œuvre, pour l'obliger à lui ceder la qualité de roi des Romains; mais Ferdinand n'eut pas assez de complaisance pour faire cette fausse démarche. Cet empereur dissipa quelques conspirations qui se formoient contre son autorité, s'efforça de conserver la paix publique dans l'empire, fit une treve de huit ans avec le Turc, reconcilia plusieurs princes ennemis, & termina les querelles d'entre les rois de Danemarck & de Suede. Il mourut à Vienne en Autriche, le 25. Juillet de l'an 1564. âgé d'environ 61. ans, & fut inhumé à Prague. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à AUTRICHE.

FERDINAND II. du nom, empereur, fils *de Charles*, archiduc de Gratz en Stirie, & de *Marie* de Baviere, petit-fils de l'empereur *Ferdinand* I. nâquit le 9. Juillet 1578. & succeda le 28. Août 1619. à son cousin *Matthias*, après avoir été élu roi de Bohéme à Prague, le 29. Juillet 1617. & roi de Hongrie à Presbourg le premier Juillet 1618. Au commencement de son empire, il fut obligé de soutenir la guerre contre les rebelles de Hongrie & de Bohéme. Il donna le commandement de ses troupes aux comtes de Buquoi & de Dampierre, dont le premier, soutenu du duc de Baviere, défit dans la celebre bataille de Prague donnée le 8. Novembre 1620. Frederic V. du nom, électeur Palatin, que les Bohémes revoltés avoient élû roi. Ainsi la Bohéme rentra dans l'obéissance, & Ferdinand y rétablit par-tout la religion Catholique. Il donna l'électorat de Frederic à Maximilien duc de Baviere; & ayant défait en 1625. Christierne IV. roi de Danemarck, nommé chef des états de la basse Saxe, il l'obligea de se contenir dans le Holstein, & de ne se plus mêler des affaires de l'empire. Depuis, en 1629. il attaqua les duchés de Mantoue & de Montferrat, sous prétexte de les mettre en sequestre, au préjudice de Charles de Gonzague, duc de Nevers, heritier de son neveu paternel Vincent II. Ferdinand s'étoit uni avec les Espagnols pour envahir ces duchés, que les François défendirent. La paix se fit en 1631. L'empereur avoit d'autres desseins, qui donnerent de la jalousie aux Allemans, & particulierement aux Protestans. Comme ils étoient les plus proches du danger, ils prirent les armes pour se défendre, & mirent dans leurs interêts le roi de France Louis XIII. & Gustave Adolphe, roi de Suede. Ce dernier s'étant joint aux princes Protestans, défit dans la celebre bataille de Leipsic, en 1630. Tilli, lieutenant general de l'empereur; & fit des conquêtes très-considerables en Allemagne, dont il soûmit en deux ans & demi les deux tiers, depuis la Vistule jusqu'au Danube, & au Rhin. Wallestein ayant reconquis Prague, donna bataille auprès de Lutzen, où Gustave, quoique vainqueur, perdit la vie. Ses generaux continuerent ses conquêtes, & soûtinrent la réputation des armes suedoises, par la défaite des Imperiaux à Hamelen, à Vistok & ailleurs. L'empereur rompit le cours de ses victoires, par le gain de la bataille de Nortlingue, sous la conduite de Ferdinand, roi de Hongrie, son fils, en 1634. L'année suivante, il conclut la paix de Prague, & regagna l'électeur de Saxe, & presque tous les Protestans. Ensuite il fut assez heureux pour faire declarer son fils roi des Romains, en 1636. & affermit ainsi la grandeur de sa maison, sur le penchant de sa ruine. Au commencement de l'an 1637. il fut attaqué d'une apoplexie, dont il mourut cinq jours après à Vienne, le 8. Février à l'âge de 61. ans, après en avoir regné 18. & 4. mois. *Voyez* sa posterité à AUTRICHE.

FERDINAND III. dit ERNEST, empereur, né le 13. Juillet 1608. fut fait roi de Hongrie en 1625. roi de Bohéme en 1627. gagna la bataille de Nortlingue, en 1634. & succeda à son pere en 1637. Ce fut en ce tems, que Galas un de ses generaux, remporta quelques avantages sur les Suedois; mais Bernard de Saxe, duc de Weimar, avec le secours des François, battit l'an 1638. à Reinsfeld son armée commandée par Jean de Werth, & prit Brisac la plus forte citadelle de l'Alsace. Jean Banier, general Suedois, défit en 1639. le general Salis, près de Kemnitz dans la Misnie, ravagea la Saxe & la Bohéme; & pour insulter l'empire, il alla attaquer Ratisbonne, où Ferdinand tenoit la diette. Le maréchal de Guebriant enleva Lamboi & ses troupes, à la bataille d'Ordingen, dans le diocése de Cologne, en 1643. & l'année suivante Leonard Torstenson, successeur de Banier, défit à Leipsik, Leopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, & Octavio Picolomini, & pénétra dans les pays hereditaires. Le duc d'Anguien, depuis Louis II. prince de Condé, força en 1644. les troupes de Baviere dans leurs retranchemens près de Fribourg, & emporta Philisbourg en dix jours. En 1645. ce prince rétablit l'électeur de Treves, & défit les Bavarois à Nortlingue, où le general Merci fut blessé & pris, & Jean de Werth fut mis en fuite. Le vicomte de Turenne, maréchal de France, & Wrangel, maréchal de Suede, mirent en fuite Melander en 1648. Trois ans auparavant, Torstenson, autre general Suedois, avoit poussé Galas, & vainquit Hantzfeld à Jancou, dans la Bohéme. L'empereur avoit eu l'avantage au combat de Tuttingen dans la Souabe, & de Mariendal dans la Franconie; & se vit ensuite moins pressé par les Suedois, qui tournerent leurs armes contre le Danemarck. Mais l'épuisement d'hommes, & d'argent, où étoit l'empire, le fit songer à la paix, qui fut conclue à Munster, en 1648. Ferdinand vécut depuis assez doucement, & mourut à Vienne le 2. Avril de l'an 1658. âgé de 49. ans. On ouvrit son corps,

corps, & on lui trouva l'estomach rempli de bile noire, qui le provoquoit souvent à dormir; & le cerveau alteré par certaines serosités, qui lui causoient de frequentes létargies. *Voyez* sa posterité à AUTRICHE.* Sam. Pufendorf, *hist. rer. Suecic.* Rittershusius. Imhoff, *notitia imperii.*

ROIS DE CASTILLE ET DE LEON.

FERDINAND ou FERNAND GONZALES, premier comte de Castille, vivoit l'an 950. Mariana dit que le prix d'un cheval & d'un faucon qu'il avoit vendu au roi de Leon, monta si haut, faute de payement, qu'il fallut ceder la Castille à Ferdinand. Garcia FERDINANDES tint le comté après lui, depuis 942. jusqu'en 990.

FERDINAND ou FERNAND I. de ce nom, dit *le grand*, roi de Castille & de Leon, étoit second fils de SANCHE III. roi de Navarre, & de *Nugna* de Castille. Il succeda à ses couronnes, comme heritier de sa mere; & étant entré en guerre avec son cousin Weremond ou Beremond, roi de Leon, dont il épousa la sœur *Sanche*, fille d'*Alfonse* V. il lui donna bataille en 1036. ou 1037. & le tua. Ainsi se voyant maître de ce royaume, & par le droit des conquêtes, & par celui de son épouse, il se fit couronner roi de Leon & des Asturies, le Jeudi 22. Juin 1038. Ensuite il s'employa à policer son état, à faire la guerre aux Maures, sur lesquels il emporta la ville de Conimbre, assisté d'Ebles, comte de Rouci, & des autres François venus à son secours. Cet avantage, qu'il remporta sur les infideles, ne fut pas le seul; il leur prit encore Visco, & poussa ses conquêtes jusqu'au milieu du Portugal, où il fixa la riviere de Mondego pour servir de bornes aux deux états. Mais après avoir terminé ces guerres avec les ennemis de la religion, il fut obligé de la soûtenir contre son propre frere *Garcias* IV. roi de Navarre, qui lui retenoit injustement quelques villes. On en vint aux mains, & Garcias fut tué. Ferdinand mourut en 1065. après avoir regné 40. ans. *Voyez* sa posterité à CASTILLE.* Garibai, *l. 11.* Mariana, *l. 13.* Turquet. Imhoff, *en ses genealogies d'Espag. &c.*

FERDINAND II. fils puîné d'ALFONSE VIII. eut pour son partage les royaumes de Leon & de Galice, en même tems que son aîné *Sanche* II. du nom succeda à celui de Castille. Ce dernier n'ayant regné qu'un an, mourut le 31. Août 1158. laissant de *Blanche*, fille de *Garcias* V. roi de Navarre, *Alfonse* IX. qui fut dépouillé par son oncle Ferdinand d'une partie de ses états; & qui, lorsqu'il fut un peu avancé en âge, les reconquit, & chassa l'usurpateur. Ferdinand eut encore guerre contre Alfonse Henriquez, roi de Portugal, au sujet de Badajoz place frontiere; & après avoir pris Sanche de Portugal dans un premier combat, & le roi même prisonnier dans un autre, il usa de sa victoire avec grande moderation, & mourut l'an 1188. ou 1191. selon d'autres. Quelques historiens marquent sa mort sous l'an 1210. *Voyez* sa posterité à CASTILLE.* Roderic de Tolede, *l. 7.* Mariana, *hist. l. 4. & seq.* Turquet, *invent. de l'hist. d'Espag. l. 8. & 9.*

FERDINAND III. (saint) étoit fils d'ALFONSE IX. & de *Berengere*, ou *Beranguela*, sa seconde femme, sœur d'*Henri* I. roi de Castille, qui mourut sans posterité en 1217. Ferdinand lui devoit succeder comme représentant sa mere; mais le roi son pere l'éloigna des affaires. Divers auteurs prétendent que leur droit sur la Castille n'étoit pas legitime, & que *Blanche*, mere de S. Louis, étoit aînée de Berengere. Quoi qu'il en soit, Alfonse IX. regna jusqu'en 1226. & ce fut en cette année, que la mort l'obligea de laisser toute la succession à Ferdinand III. son fils qui réunit les deux couronnes de Leon & de Castille, & qui porta ensuite ses armes contre les Maures. Ce dernier prit Cordoue le 29. Juin 1236. le royaume de Murcie, & Seville même le 22. Decembre 1248. de sorte que se croyant tout possible, il mit de nouvelles troupes sur pied, pour aller conquerir le royaume de Maroc; mais il mourut durant ce tems à Seville le 30. Mai 1252. ayant regné 35. ans en Castille, & 22. à Leon. Il merita par sa pieté le nom de *saint*, & fut canonisé le 25. Fevrier 1671. Ce prince transfera l'université de Valence à Salamanque. *Voyez* sa posterité à CASTILLE.* Roderic, *p. 4.* Garibai, *l. 12. & 13.* Mariana, *l. 11. &c.* Imhoff, *en ses genealogies d'Espagne.*

FERDINAND IV. fils de SANCHE III. dit *le Vaillant*, & de *Marie* de Molina, est surnommé par quelques-uns *l'Ajourné*, parce qu'ayant fait mourir deux chevaliers, qui protestoient de leur innocence, il fut ajourné, dit-on, devant le tribunal de Dieu dans trente jours, au bout desquels il mourut. Le commencement de son regne en 1295. fut troublé par diverses brigues des princes voisins, & [illegible] quelques mécontens de son état, dont il vint à bout. Il fit la guerre au roi de Grenade, & défit son armée venue au secours de la ville d'Almerie le 24. Août 1309. mais par une perfidie inexcusable, il rompit une treve solemnelle, trois mois après l'avoir conclue, il fit attaquer son ennemi à l'improviste. Depuis dans le tems que son frere assiegeoit une place, il fut trouvé mort dans son lit le 7. Septembre 1312. âgé de 24. ans & 9. mois, après en avoir regné 17. 4. mois & 19. jours. Il avoit épousé en 1301. *Constance*, fille de *Denys*, roi de Portugal, dont il eut ALFONSE XI. *Voyez* CASTILLE.* Mariana, *l. 15.* Surita, *Indic. l. 2.* Roderic, *p. 4. &c.*

FERDINAND V. dit *le Catholique*, étoit fils de JEAN II. roi d'Aragon, & de sa deuxiéme femme *Jeanne* Henriquez. Il épousa le 19. Octobre 1469. *Isabelle* de Castille, sœur d'*Henri* IV. dit l'*impuissant*, que ses sujets voulurent déposer en 1465. Mais Henri ayant conservé sa couronne jusqu'à sa mort arrivée en 1479. ce ne fut qu'après son decès, qu'*Isabelle* sa sœur, joignit les états de Castille avec ceux d'Aragon. Ferdinand gagna une grande bataille à Toro contre Alfonse V. roi de Portugal, en 1476. & trois ans après il fit la paix avec lui. Depuis, prenant les armes contre les infideles, il conquit le royaume de Grenade, après une guerre de huit ans, & chassa les Maures d'Espagne, l'an 1492. Presque en même tems Christophle Colomb découvrit le nouveau monde, pour Ferdinand qui demeura souverain des terres découvertes. Ces avantages furent suivis de plusieurs autres conquêtes; comme de celles du Pignon de Velez & d'Oran en Afrique, du royaume de Naples, & de celui de Navarre. Ferdinand avoit envoyé en Italie Gonsalve de Cordoue, dit *le grand capitaine*, qui se rendit maître d'une partie de cet état, dans le tems que les François ôterent l'autre avec la ville capitale à Frederic. On proposa un partage égal des royaumes de Naples & de Sicile, entre les deux couronnes de France & d'Espagne. Les Espagnols accepterent le parti, qui leur étoit avantageux; & peu après se servant d'une dispute concertée pour les limites, ils chasserent entierement les François. La conquête du royaume de Navarre fut encore moins fondée. Ferdinand appella en France Henri VIII. roi d'Angleterre, qui avoit épousé *Catherine* d'Aragon sa fille; & pour l'engager à cette guerre, il lui promit de l'aider de toutes ses forces à conquerir la Guienne. Ainsi les Anglois sur la fin de Mai de l'an 1512. mirent une grande armée à terre près de Fontarabie, mais dans le même tems, Ferdinand se jetta dans la Navarre, & la conquit. Après cette usurpation, il chercha des titres pour la justifier, & il n'en peut trouver d'autre qu'une bulle prétendue, qui excommunioit le roi de Navarre, & qui exposoit son royaume au premier occupant. Cette bulle ne paroît point; mais quand elle se trouveroit, ce seroit un droit bien foible, de l'aveu même de Mariana, qui n'a jamais pû trouver de quoi fonder cette usurpation. Ferdinand mourut au commencement de l'an 1516. dans le village de Madrigalet, en allant à Seville, d'une hydropisie causée par un breuvage, que *Germaine* de Foix, sa seconde femme, lui avoit donné, pour le rendre capable de lui faire des enfans. De sa premiere femme *Isabelle*, il eut un fils qui mourut sans posterité, s'étant tué à la chasse par la chûte de son cheval; & quatre filles, dont la seconde nommée *Jeanne*, épousa *Philippe* archiduc d'Autriche. De ce mariage sortit *Charles* V. empereur & roi d'Espagne, du chef de sa mere. Guichardin, qui a fait l'éloge de Ferdinand, dit qu'il n'y avoit rien à reprendre en lui, que l'inobservation de sa parole. Ce prince avoit de très-grandes qualités; mais son ambition lui faisoit sacrifier toutes sortes de devoirs, & ceux même de religion à sa politique outrée. Il mourut âgé d'environ 63. ans, le 37. de son regne dans l'Aragon, depuis la mort de son pere, & le 24. en Castille, depuis la mort d'Henri, frere d'Isabelle son épouse. *Cherchez* ELISABETH DE CASTILLE.* Guichardin, *l. 12.* Mariana, *l. 30.* Sponde, *aux annal. eccles.*

FERDINAND, infant de Castille, surnommé le *Juste*, roi d'Aragon & de Sicile, étoit fils de JEAN I. de ce nom,

roi de Castille, & d'*Eleonor* d'Aragon, fille de *Pierre* IV. & sœur de *Jean* & de *Martin*, rois d'Aragon. On le choisit en 1412. pour gouverner la Sicile, & on le couronna le 3. Septembre. Il regna quatre ans avec beaucoup de sagesse, dans cet état aussibien que dans celui d'Aragon, où il fut preferé aux filles de Jean I. Ce prince mourut le 2. jour d'Avril 1416. après avoir eu d'*Eleonor* d'Albuquerque ALFONSE V. roi de Naples; & JEAN II. roi d'Aragon. *Voyez* CASTILLE. * Mariana; Surita; Garibai; &c.

ROIS DE NAPLES ET DE SICILE.

FERDINAND, FERNAND, ou FERRAND, premier de ce nom, roi de Naples & de Sicile, *fils naturel* d'ALFONSE V. roi d'Aragon, fut legitimé par le pape Eugene IV. & commença de regner en 1458. Il perdit deux fois ses états, & deux fois il les recouvra par le secours des papes. Pie II. obligea Scanderbeg de passer en Sicile pour le défendre contre Jean de Calabre, fils du roi René, comte de Provence. Malgré les obligations qu'il avoit aux pontifes Romains, il en usa si mal avec Innocent VIII. que ce pape se vit contraint de l'excommunier. Tous les auteurs qui parlent de Ferdinand, & de son fils Alfonse, disent que l'un & l'autre étoient en exécration au peuple, à cause de leurs monopoles & de leurs cruautés; mais qu'ils se picquoient d'une profonde sagesse, & d'une grande politique. Sur le bruit de la guerre que le roi Charles VIII. entreprenoit pour la conquête du royaume de Naples, Ferdinand lui envoya offrir de lui faire hommage de cet état, & de lui payer cinquante mille écus de tribut annuel. Ces offres furent rejettées, & il en conçut tant de déplaisir, qu'il fut frappé d'une apoplexie, dont il mourut le 25. Janvier de l'an 1494. âgé d'environ 71. ans, après avoir regné près de 36. ans. Outre *Alfonse*, dont nous avons parlé, il laissa encore *Frederic*, qui regna après son neveu. *Voyez* ARAGON. * Guichardin, *l. 1.* Onuphre; Ciaconius & Viallard, *en Innoc. VIII.* Mariana, *l. 25. c. 7.* Bzovius & Sponde, *aux ann.* Mezerai, *en Charles VIII.*

FERDINAND II. petit-fils du vieux *Ferdinand*, & fils d'*Alfonse*, devint souverain du royaume de Naples en 1494. par la cession de son pere qui le lui abandonna, lorsqu'il sçut que Charles VIII. s'en approchoit. Ferdinand prit la fuite à la premiere attaque, & se retira dans l'isle d'Ischia; mais lorsque les François, maitres de cet état s'en furent retirés, secouru par les princes d'Italie, il remonta sur le trône. Ce prince se rétablit dans la plûpart des villes de cet état, mais il n'en jouit pas long-tems: car il mourut l'an 1496.

FERDINAND III. *cherchez* FERDINAND V. roi de Castille.

AUTRES PRINCES DE CE NOM.

FERDINAND, roi de Portugal, fut couronné après son pere PIERRE en 1367. & fut surnommé le *justicier* ou *le cruel*. Au commencement de son regne, il eut guerre avec Henri II. dit le *bâtard*, roi de Castille, qui fit de terribles dégats dans le Portugal; mais une paix conclue par les soins du pape, termina cette guerre, qui recommença peu avantageusement pour Ferdinand, sous le regne de Jean I. fils d'Henri. Pour la finir, le roi de Portugal donna sa fille unique, nommée *Beatrix*, à ce *Jean*, à condition que les enfans qui naîtroient de ce mariage, succederoient à la couronne de Portugal. Il mourut le 29. Octobre 1383. après un regne de 17. ans, à l'âge de 43. ans. Mariana remarque que ce prince, ayant enlevé *Eleonor* de Menezez ou de Tellez, dont il étoit éperduement amoureux, à *Laurent* d'Acugna son mari, ce dernier craignant le pouvoir de son rival, se retira dans la Galice, où il porta sur son chapeau des cornes d'argent, comme un témoignage de son deshonneur, & de l'intemperance de son roi. Ferdinand eut de cette dame, *Beatrix* de Portugal, mariée en 1385. à *Jean* I. roi de Castille. Elle fut privée de la succession de son pere par *Jean* son frere bâtard. *Voyez* PORTUGAL. * Mariana, *l. 17. c. 9. l. 18. c. 6.* & 7. Garibai, *l. 34.* Duard, *geneal. reg. Port.* Imhoff, *regnum Lusitanicum.* Le pere Ansemble, &c.

FERDINAND de Portugal, duc de Viseo, grand maître des ordres de Christ & de S. Jacques, & connétable de Portugal, étoit second fils du roi EDOUARD, & d'*Eleonor* d'Aragon. Il accompagna le roi Alfonse V. son frere en Afrique, l'an 1471. & se trouva à la prise d'Alcacer, & en diverses autres occasions importantes. Ce prince prit la ville d'Anafe sur les Maures, & mourut à Cacobriga le 8. Septembre de l'an 1470. Il fut enterré à Badajox dans l'église de la Conception, fondée par *Beatrix* de Portugal sa femme, fille de *Jean* de Portugal, grand maître de l'ordre de S. Jacques, & connétable du royaume, qui étoit fils du roi Jean I. *Voyez* sa posterité à PORTUGAL. * Imhoff, *regnum Lusitanicum.* Le pere Anselme, &c.

FERDINAND I. de ce nom, grand duc de Toscane, de la maison de Medicis, étoit fils de *Cosme* I. & quitta le chapeau de cardinal à l'âge de 52. ans, pour succeder à son frere *François*, mort sans enfans mâles légitimes en 1587. Il le fit d'autant plus volontiers, qu'il n'étoit attaché à aucun ordre sacré. Ce prince livra aux Espagnols celui qui se disoit dom Sebastien roi de Portugal, & que les Venitiens avoient renvoyé, sans lui faire de mal. Ferdinand I. mourut l'an 1609. *Voyez* sa posterité à MEDICIS. * Imhoff, *en ses familles d'Italie.*

FERDINAND II. grand duc de Toscane, nâquit le 14. Juillet de l'an 1610. & succeda à son pere COSME II. l'an 1621. Il mourut le 25. Mars 1670. *Voyez* sa posterité à MEDICIS.

AUTRES GRANDS HOMMES DE CE NOM.

FERDINAND DE CORDOUE, sçavant Espagnol, dont les auteurs parlent comme d'un prodige, vivoit sur la fin du XV. siécle, & sçavoit l'hebreu, le grec, le latin, l'arabe, & le chaldéen, le droit canon & civil, les mathematiques, la medecine, & la théologie. On dit qu'il sçavoit par cœur non seulement toute la bible, mais encore les livres de Nicolas de Lira, de S. Thomas, de S. Bonaventure, d'Alexandre de Halès, de Scot, ceux d'Aristote, d'Hippocrate, de Galien, d'Avicenne, & de divers autres auteurs de droit, qu'il repetoit facilement, & qu'il citoit très-à-propos. Une merveille si surprenante fit faire divers jugemens de cet homme, dont les uns parloient comme d'un sorcier, & que les autres prenoient pour l'antechrist. Ces qualités étoient pourtant soutenues par beaucoup de modestie. Le journal d'un bourgeois de Paris rapporté par Theodore Godefroi, parmi les observations qu'il a faites sur l'histoire des rois Charles VI. & Charles VII. ajoûte à toutes ces merveilles, « qu'il » étoit chevalier en armes & en fait de guerre nul plus expert; qu'il se servoit merveilleusement bien d'une épée » à deux mains, & que, quand il voyoit son ennemi, il ne » manquoit point à saillir sur lui vingt ou vingt-quatre pas » en un saut; qu'il sçavoit jouer de tous instrumens, chanter » & danser mieux que nul autre, peindre & enluminer mieux » qu'homme qu'on sçût à Paris, ni ailleurs. Et vraiement, » (dit-il) si un homme pouvoit vivre cent ans sans boire, » ni manger, ni dormir, il ne sçauroit apprendre ce que ledit » jeune homme sçait. » On dit qu'il prédit la mort de Charles *le temeraire*, duc de Bourgogne, qui fut tué devant Nanci en 1477. & que Ferdinand roi d'Aragon & de Castille l'envoya à Rome. Il vint l'an 1445. à Paris, & y surprit par son habileté les plus sçavans hommes de cette ville. Les auteurs ne marquent point quelle fut la fin de ce sçavant Espagnol. On lui attribue des commentaires sur l'Almageste de Ptolomée; d'autres sur l'Apocalypse; & un traité intitulé, *De artificio omnis scibilis.* * *Journal d'un bourgeois de Paris*, rapporté par Godefroi, *dans ses observations sur l'histoire du roi Charles VI.* Bzovius, *A.C. 1501. num. 11. & 91.* Hottinger, *hist. eccl. sec. XVI. sect. 3.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. hist. academ. Paris. ad ann. 1445.*

FERDINAND DE TALAVERA, archevêque de Grenade, est ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de Talavera *la reina*, bourg d'Espagne dans la Castille la vieille, & dans le diocèse de Tolede. Il fut religieux de l'ordre de saint Jerôme, puis confesseur & conseiller des rois Ferdinand & Isabelle, qui le consulterent dans les entreprises qu'ils firent sur les Maures, & sur-tout pour la conquête du royaume de Grenade. Ferdinand de Talavera fut évêque d'Avila; & après la prise de Grenade, il obtint l'archevêché de cette ville, où il travailla avec un grand zele pour le bien de la religion, & où il mourut en

reputation de sainteté le 14. Mai 1507. Il avoit écrit divers ouvrages de pieté. * *Joseph de Siguenza*, *hist. de la ord. de S. Geron.* Nicolas Antonio, &c.

FERDINAND LOPEZ DE CASTANEDA, Portugais, vivoit vers l'an 1540. Il accompagna son pere dans les Indes, où il alloit en qualité de juge royal; à son retour il publia l'histoire de ce qu'il avoit vû, sous ce titre, *historia de descubrimento è conquista da India per los Portugueses.* C'est cette histoire que Nicolas de Grouchi traduisit dans le XVI. siécle, de portugais en françois. Elle fut imprimée l'an 1553. à Paris par Vascosan; & en 1554. à Anvers par Steallius.

FERDINAND D'ARAGON, archevêque de Saragosse, étoit Espagnol, fils d'*Alfonse*, qui fut évêque de la même église, & petit-fils de Ferdinand roi d'Aragon & de Castille. Il aimoit les belles lettres, sur-tout l'histoire qu'il étudia avec beaucoup de soin; & il s'attacha particulierement à celle d'Aragon, dont il fit une recherche très-exacte, & composa divers volumes. Les principaux étoient une histoire des rois d'Aragon; celle des prélats de ce royaume, avec un nobiliaire des plus illustres familles de Castille, d'Aragon, & de Navarre, de Catalogne, & de Biscaye. Divers auteurs parlent de Ferdinand d'Aragon avec éloge. Il fut fait archevêque de Saragosse le 10. Mars 1539. & mourut le 20. Janvier 1575. étant alors viceroi d'Aragon. *Consultez* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

FERDINAND ou FERRAND, (Charles) religieux Benedictin, nâquit à Bruges en Flandres, dans le XV. siécle. Quoiqu'il eût perdu la vûe dès son enfance, & qu'ainsi il n'eût pas pû même apprendre à lire, il ne laissa pas de devenir un très-habile homme, & fut poëte, musicien, philosophe & orateur. Il enseigna long-tems les humanités dans l'université de Paris, où il fut attiré par les liberalités du roi qui lui donnoit une pension considerable; mais ayant pris du dégout pour le monde, sur la fin de sa vie, il quitta cet emploi pour se faire Benedictin dans le monastere de saint Vincent du Mans, où il se faisoit admirer par ses prédications, & mourut en 1494. Nous avons de lui deux livres *de la tranquillité de l'ame; deux de l'Immaculée Conception; quatre des conferences monastiques; le miroir de la discipline monastique; & un discours sur l'observation de la regle de saint Benoît.* Il eut un frere appellé JEAN FERDINAND, auteur de quelques poësies & de quelques discours. * Champier, *des hommes illustres de France.*

FERDINAND, (Jean) Jesuite de Tolede, sçavoit les langues & l'écriture, & fit un grand ouvrage, intitulé, *divinarum scripturarum juxta SS. Patrum sententias locupletissimus thesaurus.* C'étoit une explication des passages difficiles de l'écriture sainte, mis par ordre alphabetique. Il en promettoit trois volumes *in fol.* dont il donna le premier en 1594. mais avant que de publier les autres, il mourut à Palentia l'an 1595. âgé de 59. ans. * Ribadeneira & Alegambe, *bibl. script. soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Le Mire, *de script. sac. XVI.*

FERDINAND, (Jean) religieux de l'ordre de saint Dominique, au commencement du XVII. siécle, étoit de Villilla en Aragon, & se fit estimer par l'intelligence qu'il avoit des langues & de l'écriture. Il publia en 1621. des commentaires sur l'ecclesiaste, où il prouve la conformité qu'il y a entre la vulgate & le texte hebreu. Il mourut en 1625. * Nicolas Antonio. Echard, *script. ord. Præd.*

FERDINAND DE S. JACQUES, religieux de l'ordre de la Merci, sur la fin du XVI. siécle, & au commencement du XVII. étoit Espagnol, natif de Seville, & passa pour un des plus habiles prédicateurs de son siécle. On l'admira souvent en Espagne à la cour des rois Philippe II. & Philippe III. & à Rome, sous le pontificat du pape Paul V. qui lui donna des marques publiques de son estime. Il exerça divers emplois dans son ordre, & mourut à Seville en 1639. âgé de près de cent ans. Nous avons divers recueils de sermons de sa façon, qu'il a écrits en espagnol. *Consideraciones sobre los domingos y Ferias de quaresma. Consideraciones sobre los Evangelios de los Pantos, con un breve à Frasis de las Lettras de los Evangelios. Marial ò sermones de Neustra Segnora, &c.* * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

FERDINAND del Castillo, *cherchez* CASTILLO.

FERDINAND ou FERNAND CORTEZ, *cherchez* CORTEZ, &c.

FERDINAND Nunnez de Guzman, *cherchez* GUZMAN.

FERDINAND, *cherchez* HERNANDEZ.

FERE, (la) en latin, *Fera*, ville de France en Picardie dans la Tierache, est située sur la riviere d'Oise, entre saint Quentin & Noyon, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. C'étoit une très-forte place, dans un pays marécageux, entourée de plusieurs bastions & de bons remparts, qui ont été détruits, & dont le pied étoit lavé par les eaux de la riviere. Elle s'y divise en diverses branches qu'on passe sur des ponts. La ville est entre deux grands fauxbourgs, dit de saint Firmin & de Notre-Dame. La Fere a souffert divers siéges. Les Espagnols s'en rendirent maîtres sur la fin du XVI. siécle, par la perfidie de Colas, vice-senéchal de Montelimar. Le marquis de Maignelai, qui étoit gouverneur de cette place pour la ligue, avoit promis au roi Henri IV. de rentrer dans son devoir, mais lorsqu'il étoit en état de l'exécuter, il fut assassiné au milieu de la ville par ce Colas, à qui le duc de Mayenne en laissa le gouvernement. Le roi étoit allé à Compiegne pour favoriser cette réduction. Depuis, Colas s'étant mis sous la protection des Espagnols, leur livra la Fere & en conserva le domaine sous le titre de comté. Le roi la bloqua sur la fin de l'an 1596. & en ayant commencé le siége au mois de Mars de l'année suivante, il la soûmit au mois de Mai, par capitulation, où Colas signa le comte de la Fere.

FERE, (la) dite CHAMPENOISE, petite ville de France, dans la province de Champagne, est située entre la Seine & la Marne, à sept ou huit lieues de Châlons en Champagne, & un peu moins de Vitri-le-François, & de S. Dizier.

FERE ou Joannes Ferus, *cherchez* SAUVAGE.

FEREDETHUS, roi des Pictes, contemporain d'Alpinius LXVIII. roi d'Ecosse, contre lequel il fit la guerre. Feredeth voyant que ses troupes fuyoient, rallia l'élite de son armée, & penetra jusques au gros des Ecossois; mais il y fut accablé & tué à la fleur de sa jeunesse. * Cela arriva au commencement du neuviéme siécle. * Buchanan.

FERENTINE, déesse adorée des Romains, avoit un temple & un bois sacré auprès de la ville de Ferentino, qui est maintenant appellée *Fiorentino*, dans la Campagne de Rome. * Tite-Live, *dec. 1. l. 1. c. 150.*

FERENTINO, que les Italiens appellent *Fiorentino*, & les Latins *Ferentinum*, ville épiscopale d'Italie, dans la Campagne de Rome, est aujourd'hui très-peu considerable, & située sur une colline, vers les frontieres du royaume de Naples. Les auteurs Latins en ont souvent fait mention. * Leandre Alberti.

FERENTO, en latin *Ferentia*, *Ferentinum*, & *Ferentium*, ancienne ville d'Italie dans l'Etrurie, a eu siége épiscopal, & étoit située près de la ville de Viterbe. Les habitans de cette derniere ville la ruinerent en 1014. à cause de son heresie. Les ruines s'en voient encore près de Monte-Fiascone. * *Consultez* Antoine Massa, *de orig. Falisc.*

FERENZUOLA ou FIERENZUELA, ville épiscopale d'Italie dans la Capitanate, est l'endroit où Sylla défit entierement Carbon. L'abbaye du même nom est renommée par le merite de plusieurs de ses abbés, qui ont été de grands personnages.

FERETRIEN, épithete qu'on donnoit à Jupiter, du mot latin *ferre*, parce qu'on portoit dans son temple les dépouilles prises sur les ennemis, ou du mot *ferire*, parce qu'on alloit prier ce Dieu avant que d'aller à la guerre, de pouvoir battre les ennemis du peuple Romain. Cette cerémonie fut instituée par Romulus après la défaite des Sabins, qui dédia un temple à Jupiter Feretrien. * *Antiquités romaines.*

FERG ou FREG (Christophe) medecin & bibliothecaire d'Ingolstadt en Baviere, après Crœsellius a donné le catalogue des livres de la bibliotheque de cette ville. Il est disposé dans un ordre alphabetique, & ne laisse pas d'être divisé selon les quatre facultés de theologie, d'histoire, &c. qui y sont encore partagées en 25. classes. Ferg fit imprimer ce catalogue en 1599. & 1600. *in folio* à Ingolstadt. * Baillet, *jugem. des sçavans sur les crit. historiques.*

FERGUS, I. de ce nom, fils d'un roi d'Irlande, fonda le royaume d'Ecosse, vers l'an 332. avant l'ere chrétienne,

& regna 24. ou 25. ans. C'est du moins ce qu'avancent les historiens d'Ecosse tels que Leslé, Buchanan, &c.

FERGUS II. roi d'Ecosse, succeda à EUGENE son ayeul, ou son oncle, l'an 411. de J. C. & ayant sçû que le tyran Constantin avoit été tué dans les Gaules, il passa dans la grand'Bretagne. Il y donna tant de peine aux Romains; que l'empereur Valentinien fut obligé d'y envoyer une partie des troupes d'Aëtius, sous la conduite de Gallion. Fergus regna 16. ou 18. ans, jusques vers l'an 427.

FERGUS III. roi d'Ecosse, fils du roi ETHUVIN, succeda à *Eugene* VIII. en 764. regna trois ans, & fut empoisonné par sa femme, qui ne le pouvoit tirer de ses débauches. * Buchanan & Leslé, *hist. d'Ecosse*. Calvisius, *chron.*

FERIA, bourg avec titre de duché. Il est dans l'Estremadure d'Espagne à cinq lieues de Badajos, du côté du nord. Quelques geographes prennent ce lieu pour la ville nommée anciennement *Seria* & *Julia Fama*, que d'autres placent à Xerès de Guadiana. * Baudrand.

FERIA, (Laurent Suarez de Figueroa deCordoue duc de) fut gouverneur du Milanès, & general des troupes de sa nation en Allemagne. En 1625. il fut obligé de lever le siége devant Verue; & en 1633. ayant passé du Milanès en Allemagne, pour donner du secours aux Bavarois, il prit Bibrac, son armée perit ensuite de fatigue, & lui-même mourut en Baviere l'an 1634. *Voyez* FIGUEROA. * *Mercure françois*, *histoire du siecle courant.*

FERIES, étoient certains jours de fête chez les Romains, dans lesquels tout travail cessoit; ce n'est pas que dans toute sorte de fête le travail ne cessât, mais les feries étoient particulierement destinées à la cessation du travail. Pour mieux entendre ce qui regarde les feries, il faut sçavoir que les Romains avoient de trois sortes de jours; les uns consacrés entierement aux dieux, & ceux-ci étoient appellés *festi*; les autres destinés entierement aux hommes, c'est-à-dire à leurs travaux ordinaires, & ces jours étoient appellés *profesti*, ce sont nos jours ouvriers; enfin ils en avoient qui etoient mêlés, c'est-à-dire, dont une partie étoit destinée à quelque cerémonie de la religion, & l'autre partie étoit libre aux hommes pour travailler; ceux-la s'appelloient *intercisi*; nous en avons encore quelques-uns de pareils dans le Christianisme. Les premiers de ces trois sortes de jours qui étoient les fêtes, étoient de quatre especes. Il y avoit ceux où l'on faisoit certains sacrifices solennels, *sacrificia:* ceux où l'on celebroit des festins publics en l'honneur des dieux, *epulæ:* ceux où on faisoit des jeux institués par la religion, *ludi*; & ceux où on faisoit cesser toute sorte de travail en l'honneur des dieux, & ceux-ci s'appelloient *feriæ*. Une marque que dans toutes les autres fêtes on interrompoit aussi le travail, c'est que tous les jours fêtés generalement ont été appellés dans la suite *dies feriati*, *jours feriés*, d'où on voit que la difference de ces quatre sortes de fêtes, est seulement que les unes étoient remarquées par les sacrifices; les autres simplement par le repos. L'étymologie de ce nom de *feries* est assez incertaine; les uns le font venir de l'immolation des victimes, *à feriendis victimis:* mais il y a apparence qu'ils se trompent, car encore qu'on sacrifiât dans les jours de feries, les feries n'étoient pourtant pas proprement destinées pour sacrifier, non plus que les sacrifices pour ne pas travailler. Outre cela, il est certain qu'il y avoit des feries où on ne faisoit aucun sacrifice, comme nous le dirons en parlant de diverses especes de feries. D'autres tirent le nom de feries des festins qu'on se donnoit réciproquement en ses jours, *à ferendis epulis*. Cette opinion est plus vraisemblable; mais il n'y a pas beaucoup de certitude. D'autres encore disent que *feria* a été fait de *fesia*, & *fesia* de *festa*, qui viendroit de *festus*; mais tout cela est forcé, & le mot latin *festa*, dont on s'est servi depuis, & dont on se sert encore à présent pour dire toute sorte de fêtes, auroit fait un grand tour, si c'étoit ce mot-la même qui eût été autrefois l'origine du mot *feria:* cependant cela n'est pas impossible, & il semble que des quatre sortes de jours qu'on appelloit *festi*, les feries étant, pour ainsi dire, les plus fêtés, leur nom pourroit bien être venu du nom generique. Ce qui nous fait dire qu'ils étoient les plus fêtés, c'est que des quatre differens actes de religion qui distinguoient les jours de fêtes; sçavoir les sacrifices, les festins, les jeux, & la cessation de toute œuvre; ce dernier paroît avoir quelque chose de plus religieux & de plus respectueux que les autres.

Au reste, les feries étoient de plusieurs especes. Il y en avoit de publiques, qui étoient celebrées par tout le peuple, il y en avoit de particulieres, qui n'étoient solennisées que par certaines familles. Ainsi les Claudiens, les Emiliens, avoient leurs feries, qui étoient appellées, *Claudia Feria*, *Æmilia Feria*; & il y en avoit encore de singulieres pour chaque homme privé; comme le jour de la naissance, que chacun celebroit en particulier; les expiations, où chacun se trouvoit engagé selon les rencontres, soit pour la foudre soit pour les morts. Les furies publiques étoient encore divisées en quatre especes. Il y avoit premierement les feries qui se celebroient toujours en un certain jour fixé de l'année, sans jamais changer: elles étoient appellées *feriæ statvæ*. Telles étoient, par exemple, les Agonales, *Agonalia*, qui se celebroient au mois de Janvier, en l'honneur de Janus, selon Ovide, ou du dieu Adon, selon Festus. Telles étoient encore les Lupercales, *Lupercalia*, qui se solemnisoient au mois de Fevrier en l'honneur de Pan, dieu des pasteurs, dont les prêtres nommés *Luperces* alloient ce jour-la tout nuds par la ville. Secondement, il y avoit des feries, qui véritablement étoient celebrées tous les ans, mais non aux mêmes jours. Leur solemnité étoit ou avancée ou reculée, selon que les magistrats ou les prêtres le trouvoient à propos, & qu'ils le marquoient dans un calendrier qu'on faisoit tous les ans pour cela; elles étoient appellées *feriæ conceptivæ*, parce que *concipiebantur quotannis à magistratibus vel sacerdotibus*. Telles étoient, selon Macrobe, les feries Latines, *feriæ latinæ*, instituées premierement par Tarquin *le superbe*, pour certains sacrifices des Latins, mais depuis augmentées jusqu'au nombre de quatre jours; les Sementines, *feriæ sementinæ*, instituées pour obtenir des dieux, après les semailles, un heureux succès pour les grains; les Paganales, *Paganalia*, que les païsans celebroient en l'honneur de Cerès & de la terre, pour la conservation des fruits: les Compitales, *Compitalia*, instituées par Servius Tullus, pour être celebrées dans les carrefours, en l'honneur des dieux *Lares*. En troisiéme lieu, il y avoit les feries nommées imperatives, ou indictives, *feriæ imperativæ* vel *indictivæ*, parce que le consul ou le prêteur en ordonnoit la celebration, comme il le jugeoit à propos, pour quelque évenement considerable; & quelques-uns ont rapporté celles-ci aux conceptives. Enfin les foires, *nundinæ*, étoient la quatriéme sorte de feries publiques, ordonnées en faveur des païsans & gens de la campagne, afin que pendant ces jours-la, ils pûssent vendre leur marchandise dans les marchés publics, & y faire les provisions qui leur étoient necessaires: elles étoient ainsi nommées *à nono die*, parce qu'elles tenoient le neuviéme jour. Quelques jurisconsultes néanmoins, entr'autres Modestus & Trebatius, soûtenoient que ce n'étoit point véritablement des feries. * Aulu-Gelle, *l. 9. & 10.* Rosin, *antiqq. rom.*

FERIES; nom qui fut donné aux jours de la semaine dans l'usage de l'église. Ceux-la se trompent qui croient que le pape S. Silvestre est le premier qui l'a introduit, puisque l'on trouve dans Tertullien en plusieurs endroits, le mercredi & le vendredi exprimés par les noms de quatriéme & sixiéme ferie. Il est certain que la premiere fête qui ait été parmi les Chrétiens a été la fête de Pâques. Or comme les Juifs, qui n'avoient que la figure de la veritable Pâque, celebroient neanmoins cette fête pendant sept jours, l'église voulut au commencement, que les fideles fissent aussi à Pâques une solemnité de sept jours; c'est-à-dire, de six jours après celui de la fête même, qui étoit le dimanche. Ce premier fut appellé le dimanche, c'est-à-dire, le jour du Seigneur. Le second fut appellé la ferie seconde; c'est-à-dire, la seconde des fêtes. Le troisiéme, la ferie troisiéme; & ainsi du reste. Après quoi le dimanche revenant, qui étoit un jour institué pour renouveller incessamment la memoire de la même fête de la resurrection du Seigneur, les fideles s'accoûtumerent insensiblement à nommer le lendemain, la ferie seconde, & toute la semaine, de même que la semaine de Pâques. Cet usage fut reçû d'autant plus facilement, que les Chrétiens ayant horreur des Juifs, qui venoient de faire mourir le Messie, ne vouloient pas se servir de leur maniere de nommer les jours, qui étoit *sabbatum*, pour le samedi, premier jour

de la semaine; *prima sabbati*, pour le dimanche, premier jour d'après le sabbat; *secunda sabbati*, pour le lundi; & ainsi du reste. Les Chrétiens ne vouloient pas non plus user des noms des planetes, ou des faux dieux pour nommer les jours, comme faisoient les Payens Orientaux, qui étoient les seuls Payens qui comptassent par semaines, aussi-bien que les Juifs, (les Romains comptans par neuvaines, & les Grecs par decades ou dixaines.) Ces Payens nommoient le premier jour de la semaine, le jour du Soleil; le second, le jour de la Lune; le troisiéme, le jour de Mars; le quatriéme, le jour de Mercure; le cinquiéme, le jour de Jupiter; le sixiéme, le jour de Venus; & le septiéme, le jour de Saturne. Les Chrétiens donc aimerent mieux appeller tous les jours feries. D'ailleurs, selon la pensée d'Origene & de saint Jerôme, les Chrétiens n'ont pas proprement de certains jours prescrits pour honorer Dieu, mais ils lui rendent incessamment le culte le plus religieux dont ils sont capables; & c'est cette raison qui porta dans la suite le pape S. Silvestre à ordonner que ce que la simple coûtume avoit introduit dans l'église sans autre autorité, se pratiquât à l'avenir par obligation. Il établit donc, à ce qu'on croit, que dans l'usage ecclesiastique, tous les jours de la semaine s'appelleroient feries, à l'exception du dimanche, qui seroit toujours appellé le jour du Seigneur par excellence; & à l'exception aussi du samedi, qui retiendroit le nom de sabbath en memoire du vieux Testament; voulant faire entendre par ce nom de feries, à l'égard des ecclesiastiques, qu'abandonnant le soin de toutes les choses seculieres & temporelles, ils devoient regarder tous les jours sans distinction, comme autant de fêtes pour eux, pendant lesquels ils devoient vacquer uniquement au service de Dieu.

Ce sentiment a été non-seulement celui des peres, comme d'Origene, de Tertullien, de S. Jerôme & d'autres, en parlant des Chrétiens: mais encore celui des Payens, en parlant de leurs sages. » Le vulgaire (dit Plutarque au traité du » contentement de l'esprit,) attend la fête de Saturne, » où celle de Bacchus, ou celle de Minerve, pour se rejouir » & pour rire à prix d'argent, par le moyen des baladins, des » bouffons & joueurs de farces: le sage est toujours gai. Dio» gene, (ajoûte-t-il,) voyant dans Lacedemone un étran» ger, qui se paroit & ornoit curieusement pour un jour de » fête: Comment, (lui dit-il,) l'homme de bien n'estime-t-il » pas que tous les jours soient des fêtes pour lui? Oui certai» nement, & fêtes fort celebres & solennelles, si nous som» mes sages; car ce monde est un temple très-saint, où cha» cun est introduit pour y contempler non des statues, &c. » L'ordonnance du pape S. Silvestre, touchant le nom de feries, n'a été suivie que dans les livres ecclesiastiques; & les noms que les Payens donnoient aux jours de la semaine, sont encore en usage aujourd'hui parmi les écrivains Latins, excepté dans les matieres ecclesiastiques; avec cette circonstance, qu'au lieu de dire le jour du Soleil, ils disent le jour du Seigneur, *dies Dominica*; & au lieu du jour de Saturne, ils disent le jour du sabbat, *dies sabbati*. Les écrivains François disent de même: dimanche, c'est-à-dire, le jour du Seigneur; lundi, jour de la Lune; mardi, jour de Mars; mercredi, jour de Mercure; jeudi, jour de Jupiter; vendredi, jour de Venus; samedi, jour du sabbat. * Aulu-Gelle, *l. 1. c. 16.* Varron, *l. 5. de ling. lat.* Ovide, *fast. l. 1. & 5.* Servius, *in 8. Æneid.* Plutarch. *in Rom. in Cæsar. & in Coriolan.* Pline, *l. 37. c. ult.* Sponde, *epitom.* Baronius, *A C. 58.*

FERIES LATINES, fêtes que les Romains celebroient avec les Latins, sur le mont Alban, aujourd'hui *Montecavallo*, dans le *Latium*, proche de la ville d'Albe. On n'y sacrifioit qu'un taureau, que les sacrificateurs partageoient entre ces deux peuples; & ensuite on faisoit de grands festins. Lorsque Tarquin *le superbe*, dernier roi de Rome, institua cette fête en l'honneur de Jupiter *Latialis*, elle ne duroit qu'un jour; mais dans la suite des tems, on ordonna que la cérémonie s'en feroit pendant deux jours, puis on y ajoûta un troisiéme jour; & enfin l'an 396. de la fondation de Rome, & 358. avant J. C. on fit un édit pour la continuer durant quatre jours. * Denys d'*Halic. l. 4.* Macrob. *saturn. l. 1. c. 16.*

FERIMACO ou FERMACO, petite isle de l'Archipel. Elle est près de la côte de la Natolie, vers la ville de Melazzo. On croit assez vraisemblablement, que c'est l'ancienne Lade, ou celle de Pharmacusa, proche de laquelle Jules César fut pris par les Pirates. * Baudrand.

FERIUS, dit HELPERICUS, auteur du VIII. & IX. siécle, fit une description en vers heroïques de ce qui se passa dans l'entrevûe du pape Leon III. & de Charlemagne, en 799. Quelques-uns ont attribué cette piece à Alcuin; mais les autres n'en conviennent pas. Il est difficile de sçavoir si ce nom de Ferius Helpericus est veritable, ou supposé. * Barthius, *l. 5. Adverf. c. 2.* Vossius, *des hist. Lat. l. 2. des poetes, c. 5.*

FERMANACH, comté d'Irlande, que ceux du pays nomment *Countt of Fermanacgh*, en latin, *Fermanagensis comitatus*, est renfermé dans la province d'Ultonie, vers la Conacie. La principale de ses villes est Beltershert. On trouve aussi dans ce pays, le lac d'Earn, l'un des plus considerables d'Irlande.

FERMAT, (Pierre) conseiller au parlement de Toulouse, & illustre mathematicien, a composé plusieurs ouvrages de mathematiques fort estimés des sçavans, & a fait des recherches très-curieuses de l'antiquité. Il a passé pour un des plus habiles jurisconsultes de son tems; & a même excellé à faire des vers latins, françois & espagnols. Ce sçavant homme entretenoit un commerce de science avec MM. Descartes, Paschal, Roberval, Huygens: & particulierement avec M. de Carcavi, qui fut le dépositaire de tous les écrits que Fermat laissa après sa mort arrivée en 1665. JEAN-FRANÇOIS Fermat son fils, aussi conseiller au parlement de Toulouse, publia en 1670. les observations de son pere sur Diophante d'Alexandrie, dont il donna une nouvelle édition. * *Mem. du tems.*

FERME: ce mot se prend quelquefois pour une métairie, & quelquefois pour quelque domaine que ce soit, dont on donne la jouissance pendant un certain nombre d'années, à la charge d'en payer une certaine somme par an: c'est pourquoi la plûpart tirent l'origine de ce nom latin *firmus*, qui signifie, ferme, certain, reglé. Il ne sera pas inutile de remarquer ici les cinq grosses fermes de France, dont on fait un bail separé de celui des aides. Elles comprennent; 1. les droits de sortie sur toutes les denrées & marchandises transportées hors du royaume; 2. les droits de traité domaniale, ou nouvelles impositions sur quatre sortes de marchandises, sçavoir bleds, vins, toiles, & pastels transportés hors de France; 3. les droits d'entrée sur les drogueries & épiceries; 4. les droits d'entrée sur les grosses denrees & marchandises; 5. le subside des cinq sols sur muid de vin, entrant dans les villes, où ils doivent être levés, dans les generalités de Paris, de Caën, d'Alençon, d'Amiens, de Châlons, & de Soissons, & quelques autres. * Des Maisons, *traité des aides.*

FERMO, qui est le *Firmum* ou *Firmium* des Latins, ville d'Italie avec archevêché, dans la Marche d'Ancone, fut autrefois une de celles qui donna secours aux Romains contre Annibal. Les ruines de l'ancienne Fermo, sont un peu au-delà de celles d'aujourd'hui, de laquelle les Italiens disent ce proverbe: *quando Ferma vuol fermare, tutta la Marca fa tremare.* Les anciens auteurs, Strabon, Ptolomée, Pomponius-Mela, Pline, Tite-Live, Appien Alexandrin, Procope, &c. font mention de Fermo, qui souffrit encore de grands maux dans le XVI. siécle: ce qu'on peut voir plus au long dans la description de l'Italie de Leandre Alberti, & dans les deux livres des Fragmens de François Adam, imprimés à Rome l'an 1592. Sigismond Zanerini, archevêque & prince de Fermo y tint un concile l'an 1590.

FERMO (Thomas de) religieux de l'ordre de S. Dominique, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut fait general de son ordre en 1401. à Udine dans le tems du schisme, par ceux de l'obedience de Boniface IX. On assure qu'il travailla avec beaucoup de soin à maintenir la discipline reguliere, & l'on en a des preuves dans les actes de six chapitres generaux ausquels il presida. Il assista en 1409. au concile de Pise, où on fit pape Alexandre V. qui fut reconnu par une partie des deux obediences, & dès l'année suivante les Dominicains de France se soumirent à Thomas de Fermo. Mais Gregoire XII. lui opposa Hugonin de Camerino, qui retint une partie des couvens d'Italie, en qualité de vicaire general. Le merite de Thomas le fit choisir par le pape Jean XXIII. successeur d'Alexandre V. pour menager la paix entre les Florentins & les Genois, & il venoit de terminer heureusement

cette negociation, lorsqu'il mourut le 27. Avril de l'an 1413. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 1.*

FERMOSINOS, (Nicolas Rodriguez de) évêque d'Astorga, natif de la Mota de Toro, bourg de la Castille la vieille, fut chanoine de Valladolid, puis évêque d'Astorga, où il mourut le 22. Janvier 1669. Ce prélat a composé des commentaires sur les decretales. *De officiis & sacris Ecclesiæ. De legibus ecclesiasticis. De potestate capituli sede vacante, & sede plenâ, &c.* & plusieurs ouvrages de droit canon & civil, tous imprimés à Lyon.

FERNAND, *cherchez* FERDINAND.

FERNAND GOMEZ, religieux de l'ordre de S. Benoît, institua en 1170. l'ordre des chevaliers de S. Julien de Poirier, dit depuis d'Alcantara, & en fut le premier grand maître, après que le pape Alexandre III. l'eut approuvé en 1177. Il en obtint encore la confirmation de Luce III. en 1183. & mourut enfin l'an 1200. * Arnoldus Wion, *lignum vitæ.*

FERNAND, (Berenger) habile professeur en droit à Toulouse, mort vers l'an 1572. ou 1574. Le parlement de Toulouse lui faisoit souvent l'honneur de l'appeller dans les questions difficiles. Ses opinions sont encore aujourd'hui de grand poids dans les provinces de droit écrit, pour la pratique, aussi-bien que pour la speculative. Mainard, *l. 5. c. 69.* dit avoir de lui des repetitions manuscrites. * Denys Simon, *biblioth. chronol. & hist. des aut. de droit.*

FERNANDEZ DE MADRID, né à Palencia, en Espagne, fut mis par le celebre Ferdinand de Talavera archevêque de Grenade au nombre des clercs que ce prélat faisoit élever pour le service de l'église. Il fut depuis chanoine de Palencia, archidiacre d'Alcor, dans l'église de la même ville, & grand-vicaire de l'évêque. Au reste Fernandez aimoit les lettres, & avoit commerce avec les sçavans. Nous voyons son nom dans les épîtres d'Erasme. Il avoit composé en espagnol un traité des antiquités, & de la noblesse d'Espagne qu'on n'a pas publié, & il mourut le 18. Août 1559. âgé de 85. ans. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

FERNANDEZ, (Gaspard) Jesuite, étoit de Tolede, & vivoit dans le XVI. siécle. Le docteur Navarre parle très-avantageusement de lui, & S. François de Borgia le choisit pour être son confesseur. Il mourut en 1575. & laissa quelques ouvrages qu'on n'a pas publiés; *de statu & officio S. R. E. cardinalium l. 3. de immortalitate animæ, &c.*

FERNANDEZ (Antoine) Portugais, natif de Conimbre, étoit âgé de 14. ans le 1. Fevrier 1572. lorsqu'il prit l'habit de Jesuite. Il fut reçû docteur en theologie dans l'université d'Evora, y enseigna l'écriture avec applaudissement, & alla ensuite à Goa, où il fut superieur de la maison professe. Lorsqu'il en fut de retour, il s'occupa à prêcher, & à composer des commentaires sur l'écriture. Il mourut dans sa patrie le 14. Mars 1628. On a de lui des commentaires *in visiones veteris testamenti,* qui ont été imprimés, *in fol.* en 1616. & 1622. Un autre commentaire sur Isaïe, qu'il étoit prêt à mettre sous presse lorsqu'il mourut. * *Bibl. Portug. MS.*

FERNANDEZ (Antoine) autre Jesuite Portugais, nâquit à Lisbonne vers l'an 1569. Il passa aux Indes en 1602. & peu après alla en Ethiopie, où il travailla pendant quelques années avec un zele infatigable à la conversion de ces peuples schismatiques. Etant de retour à Goa, il y mourut le 12. Novembre 1642. La même année parut en cette ville un traité de Fernandez écrit en langue ethiopienne, où il refutoit un livre intitulé, *Trésor de la foi*, écrit en la même langue par un schismatique nommé Raz-Athanatée. * *Biblioth. Portug. MS.*

FERNANDEZ (Emmanuel) Jesuite Portugais, étoit né dans un lieu du diocese de Conimbre, nommé Fermotelhe; & entra chez les Jesuites en 1631. Il eut divers emplois honorables dans la societé, mais rien ne lui fit plus d'honneur que le zele qu'il fit voir en 1649. à Faro, ville du royaume d'Algarve, dans le tems de la peste. On l'employa aussi dans les missions, & sa réputation s'établit si bien, qu'on ne l'appelloit plus que le saint religieux. Le roi de Portugal D. Pierre II. le choisit pour son confesseur; poste qu'il remplit pendant vingt-six ans. Sur la fin de sa vie il composa en trois volumes *in fol.* des instructions chrétiennes, qui parurent en 1688. 1690. & 1699. à Lisbonne, sous le titre, *Alma instruidana dottrina; è vida christiana.* Fernandez étoit mort le 10. Juin 1693. âgé de 79. ans. * *Biblioth. Portug. MS.*

FERNANDEZ, (Benoit) Portugais, natif de Borba dans le diocèse d'Evora, entra dans la compagnie de Jesus en 1579. & mourut à Lisbonne le 7. Decembre 1630. Il laissa un ouvrage en trois volumes, *in fol.* sous le titre de *Commentationes & observationes in genesim*, qui a été imprimé à Lyon en 1621. 1627. & 1631. Il avoit aussi composé un commentaire sur l'évangile selon S. Luc, qui n'a pas vû le jour. * Ribadeneira & Alegambe, *de script. societ. Jesu.* Verjus, *vies de S. Franç. de Borgia.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. Biblioth. Portugaise MS.*

FERNANDEZ DE AVELLANEDA, (Alfonse) natif de Tordesillas, dans le diocèse de Valladolid, *voyez* CERVANTES, Salavedra (Miguel.)

FERNANDEZ DE CASTRO, (Nicolas) de Burgos, professeur en droit à Salamanque, fut avocat du fisc à Milan, ensuite senateur & consulteur du viceroi de Sicile, qui est comme son chancelier, puis trésorier du domaine du roi, & fut rappellé à Milan pour administrer les finances, qui se dissipoient. Il a donné au public plusieurs ouvrages de droit; *exercitationes salmanticenses ad leg. 1. cod. de capit. Civium à censibus eximendo l. 11. ad leg. 2. cod. l. de fundo dotali ad princip. instit. de empt. & vendit. Salman. 1636. in 4°. ad leg. unic. Cod. de gladiatoribus, de milite monacho.* Fernandez est mort en 1670. * *Memoires du tems.* Denys Simon, *biblioth. chron. & hist. des aut. de droit.*

FERNANDO NOROGNE, *la Ilha de Fernando Norogne,* ou *Noronha.* Isle de la mer du Bresil. Elle est à soixante & dix lieues de la côte de Rio Grande, vers le levant. Son circuit est fort petit; mais son terroir est bien cultivé, depuis quelques années que les Portugais l'ont decouverte. * Mati, *dict.*

FERNANDO PAO, *la Ilha de Fernando Pao*, isle de l'Afrique. Elle est dans la mer de Guinée, vers l'embouchure de la riviere des Camerones, à douze lieues des côtes de Benin. Elle peut avoir vingt-six lieues de circuit. Les Portugais en sont les maîtres, & ils y ont bâti une forteresse, avec quelques villages. * Mati, *diction.*

FERNE, anciennement *Farfar, Pharphar,* & *Chrysorrhoas,* petite riviere de Syrie. Elle a sa source dans le Mont-Liban, & se divise en plusieurs branches, dont l'une baigne les murailles de Damas, l'autre traverse cette ville, & une troisiéme arrose ses campagnes, du côté du nord. Ses eaux se perdent en partie dans un petit lac, qui est à l'orient de cette ville, en partie dans la campagne, qu'elles rendent extrêmement fertile. Il y en a qui croient que le Chrysorrhoas étoit un des quatre fleuves du paradis terrestre, mais cette opinion est insoutenable. * Mati, *diction.* J. le Clerc, *sur la genese.*

FERNEL, (Jean) François, né à Montdidier, dans le diocèse d'Amiens, selon Mezerai, & à Clermont en Beauvoisis, selon Plantius auteur de sa vie, fut premier medecin du roi Henri II. dans le XVI. siécle. Après avoir employé plusieurs années dans l'étude de la philosophie & des mathematiques, avec beaucoup de succès & de réputation, il s'appliqua enfin à la medecine, qu'il exerça heureusement. Il fit des leçons publiques sur Galien & sur Hippocrate, interpreta publiquement ses propres ouvrages, & parla d'ailleurs la langue Latine, avec tant de pureté, qu'on s'est souvent servi de son exemple pour l'opposer aux sçavans de delà les monts qui nous appelloient barbares en cette langue. On dit qu'il s'avança à la cour d'Henri II. pour avoir trouvé le secret de rendre feconde la reine Catherine de Medicis. Quoi qu'il en soit, cette princesse lui fit des presens considerables. Il mourut de déplaisir d'avoir perdu sa femme, le 26. Avril 1558. âgé de 52. ans. On voit son tombeau & son épitaphe dans l'église saint Jacques de la Boucherie, à Paris, où il fut enterré par les soins de *Philibert* Barjot, seigneur de Marchefrei & de Dormeil, maître des requêtes & président au grand conseil, qui avoit épousé la fille de cet habile medecin. Bien qu'il n'ait pû donner au public l'ouvrage entier qu'il avoit commencé sur la medecine, non plus que les livres de ses observations, ayant été prévenu de la mort; il a neanmoins acquis tant de gloire, par ce qu'il en a mis au jour, que l'école de medecine de Paris, peut à bon droit éternelle-

ment se glorifier, d'avoir eu pour éleve un si grand homme. Fernel a écrit, *de abditis rerum causis. De abditis rerum naturalium & medicamentorum causis. De febrium curatione. De vena sectione. Universa Medicina scholiis illustrata. Opera medicinalia. Practica latina Therapeutices, sive universalis medendi rationis liber, &c.* * De Thou, *hist. l. 21.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l. 1.* Imperialis, *in Museo hist.* Ghilini, *Theat. d'huom letter.*

FERNES ou FERNS, *Ferna*, ville épiscopale d'Irlande, dans la Lagenie, & dans le comté de Vexford, est sous la Metropole de Cashel, & a été autrefois sous celle de Dublin. * Camden, *descr.* Le Mire, *geogr. ecclef.*

FERO, isles de FERO ou DE FARRE, *Insula Farenses*, isles de la mer Britannique, ou, selon les autres, de la mer de Danemarck, au couchant des isles de Schetland, & au septentrion des Orcades. Elles sont au roi de Danemarck. On en remarque ordinairement 15. dont les principales sont, Sudro, Stromo, Ostro, Bordo, Sando, &c. * Sanson.

FERON, (Le) famille illustre dans la robe, & celebre par les grands hommes qui en sont sortis. PIERRE le Feron, ainsi que le remarque Du Tillet, & les registres du parlement, étoit conseiller de la cour, & jugeur lai des enquêtes en 1315. & 1316. JEAN le Feron fut panetier du roi Charles VI. & puis bailli de la ville de Senlis. JEAN le Feron, avocat, celebre du XVI. siécle, dont nous parlerons, étoit de cette famille. OUDART le Feron, seigneur de Loure en Parisis, fut président des enquêtes au parlement de Paris, & prévôt des marchands de la même ville. Il mourut au mois de Fevrier 1641. Son frere, JERÔME le Feron, fut aussi président des enquêtes, & prévôt des marchands de Paris, & mourut le 8. de Septembre 1669. *Elisabeth* le Ferron, fille unique de *Dreux* le Feron, conseiller au parlement, & de *Barbe* Servien, fut mariée, 1°. en 1651. à *Jacques* de Stuer dit Stuart de Caussade, marquis de S. Maigrin, capitaine lieutenant des chevaux legers de la garde du roi, & lieutenant general de ses armées, tué au combat de la porte S. Antoine de Paris, le 2. Juillet 1652: & 2°. en 1655. à *Charles* d'Albert d'Ailli, duc de Chaulnes, pair de France, gouverneur de Bretagne, puis de Guienne, mort en 1698. Cette dame mourut le 5. Janvier de l'année suivante. Sa mere, *Barbe* Servien, s'étoit remariée à *Pierre* de Gruel, seigneur de la Frette, maréchal de camp, capitaine des gardes de Monsieur, & en laissa des enfans; ANTOINE le Feron, doyen de la cour des aides, & commissaire de la chambre de justice, mort le 5. Janvier 1687. JEAN le Feron, conseiller du roi en ses conseils, commissaire deputé par sa majesté pour la réformation generale des forêts de France, dans les provinces de Touraine, Anjou, & Maine, & procureur du roi dans toutes les jurisdictions de Compiegne, mort le 25. Juin 1694. laissa de *Charlotte* Tristan, *Jean-Baptiste* le Feron, maître des comptes à Paris, & grand maître des eaux & forêts de l'isle de France, mort le 27. Juin 1705. laissant de *Genevieve* Titon, *Jean-Baptiste-Maximilien* le Feron, maître des requêtes depuis 1719; *Marguerite-Charlotte-Genevieve* le Feron, mariée le 12. Mai 1708. avec *Cardin* le Bret, maître des requêtes & depuis premier président au parlement de Provence, morte la même année: & *Marie-Louise-Helene* le Feron, mariée le 11. Decembre 1715. avec *Hilaire-Armand* Rouillé, seigneur de Coudrai, maître des requêtes, qui vendit sa charge en 1719. ANTOINE le Feron, fils d'ANTOINE doyen de la cour des aydes, mort en 1687. eut quatre enfans, *Claude*, gentilhomme ordinaire du roi, né en 1676; *Jean-Baptiste*, grand maître des eaux & forêts de Poitou; *Louis*, capitaine dans le regiment de la reine; & *Anne-Marguerite* mariée à *Pierre-François* Courtin, seigneur de Tanqueux, commandant de l'artillérie en Espagne. Cette famille a donné encore à la robe, quantité de personnes de mérite, plusieurs présidens ès enquêtes, conseillers au parlement, maîtres des comptes, conseillers à la cour des aides, conseillers au grand conseil, grands maîtres des eaux & forêts de l'isle de France, Normandie, de Flandres, Artois, & Haynaut, sans parler de ceux qui se sont signalés dans l'épée. Elle est alliée aux plus illustres familles de l'épée & de la robe; comme à celles d'Albert-Chaunes, Thyard de Bissi, le Maître, Phelypeaux, Hennequin, Thibault, &c.

FERON, (Jean le) avocat au parlement de Paris, vivoit dans le XVI. siécle, en 1550. & 1560. sous le regne des rois Henri II. François II. & Charles IX. Le public lui est obligé de la recherche des maisons nobles, des armes & de l'histoire. Ce fut lui qui publia en 1555. le catalogue des connétables de France, grands maîtres, maréchaux, amiraux, chanceliers, &c. que Theodore Godefroi a depuis augmenté. Il composa encore un traité de la primitive institution des rois, heraults, & poursuivans d'armes: l'histoire armoriale, &c. * La Croix du Maine, & Du Verdier, *biblioth. françoise.*

FERONE (Lago di Ferone) petit lac dans la Campagne de Rome. Il est à une lieue de Terracine, & il a pris son nom de l'ancienne ville de *Feronia* qui est ruinée. * Baudrand.

FERONIE, déesse, à laquelle les anciens payens donnoient l'intendance des bois & des vergers. Elle s'appelloit ainsi du nom de la ville de Feronie, située au pied du mont Soracte, aujourd'hui saint Sylvestre, où cette déesse avoit un temple: au dessous de la montagne, il y avoit un petit bois qui lui étoit consacré.

On dit que ce petit bois consacré à Feronie, ayant été une fois brûlé par hazard, les habitans épouvantés de cet accident, voulurent prendre l'idole de la déesse, pour la transporter ailleurs; mais que le petit bois repoussa & reverdit tout à coup. Strabon parle du bois de Feronie, & il dit, que tous les ans on faisoit-là un sacrifice, où ceux qui étoient remplis de l'esprit de la déesse, marchoient nuds pieds sur les charbons ardens, sans se brûler. Une déesse si puissante & si celebre, meritoit bien les hommages des voyageurs. Horace, qui y avoit passé, ne manqua pas d'abord en arrivant (ainsi qu'il le marque dans ses satires) d'aller se laver le visage & les mains, comme c'étoit la coûtume, dans la fontaine sacrée, qui étoit à l'entrée du bois de cette déesse; mais Horace ne le dit qu'en plaisantant. Nous avons encore des médailles d'Auguste, où l'on voit la tête de la déesse Feronie avec une couronne; c'est pourquoi elle étoit appellée *φιλοστέφανος qui aime les couronnes.* Les affranchis la tenoient pour leur déesse, parce que lorsqu'ils étoient mis en liberté, c'étoit dans son temple qu'ils prenoient le chapeau ou le bonnet, qui étoit la marque de leur nouvelle condition. Servius croit que Feronie & Junon étoit la même déesse. * Plaute, *in Amph.* Strabon, *l. 5.* Virg. *l. 7. Æneid.* Horat. *l. 1 Sat. 5.*

FERRAND, ou Fulgentius Ferrandus, diacre de l'église de Carthage, vivoit dans le VI. siécle, vers l'an 530. & étoit disciple de S. Fulgence. Anatolius, diacre de l'église Romaine, le consulta au sujet de la question du tems, pour sçavoir si on pouvoit dire qu'une personne de la Trinité eût souffert. Il lui répondit par une épître assez longue, qu'on le pouvoit dire; mais qu'il croyoit qu'il falloit ajoûter, selon la chair, & établir auparavant la créance orthodoxe, touchant le mystere de la Trinité, pour ôter tout sujet de chicanne aux heretiques. Ferrand avoit adressé une lettre sur la même question à Severe *scolastique*, c'est-à-dire, avocat & homme de lettres de Constantinople. Ferrand fut un des premiers qui se declara contre la condamnation des trois chapitres, & particulierement sur la condamnation de la lettre d'Ibas. Il écrivit sur ce sujet une grande lettre à Pelage, & à Anatole, diacres de Rome. Nous avons de lui dans la bibliotheque des peres, une exhortation au comte Reginus, sur les devoirs d'un capitaine Chrétien; une collection abregée des canons; la vie de S. Fulgence; mais il n'est pas sur qu'elle soit de lui; & quelques autres pieces que le pere Pierre-François Chiflet fit imprimer à Dijon, l'an 1649. *in-4°.* Il avoit écrit une grande lettre à Egippius sur la Trinité que l'on trouve aussi dans l'édition de Chiflet. * Facundus, *pro defens. trium capit. l. 4. c. 3.* Victor de Tunon, *en la chron.* S. Isidore, *c. 14.* Cresconius, *præf. brev. can.* Sigebert, *c. 28. 29. des écriv. eccl.* Honoré d'Autun, *libel. 2.* Trithéme & Bellarmin, *en cat.* Baronius, *A. C. 529. n. 8. 9. &c.*

☞ Le pere Jean FERRAND Jesuite, natif du Pui en Velai, publia l'an 1650. à Lyon un ouvrage, dans lequel il s'efforça de prouver, que ce Fulgence Ferrand, qui vivoit dans le VI. siécle, avoit été évêque; & de transformer un diacre de Carthage en Afrique, en un archevêque de Tolede en

Espagne, fondé sur l'autorité de quelques Espagnols de peu de consideration. Le pere Pierre-François Chiflet, lui répondit dans ses animadversions sur S. Ferrand ressuscité, qu'il fit imprimer à Dijon, l'an 1656. Le pere Ferrand à son tour donna un ouvrage en 1667. & en 1671. contre Chiflet pour prouver que les anciennes armes des François étoient des lys, & non des abeilles. Il mourut en 1672.

FERRAND, (Jean) jurisconsulte, natif de la province d'Anjou, exerça divers emplois, vers l'an 1510. entre autres celui de procureur du roi au siége présidial du Mans. Il composa plusieurs ouvrages, comme le traité des droits & privileges du royaume de France, dont étoit composée la quatriéme partie du Stile de la cour de Paris. Il dedia cet ouvrage au roi Louis XII.

FERRAND (Matthieu) chancelier de France, fut pourvû de cette charge, par le roi Philippe VI. dit *le Valois*, le 1. Novembre 1328. & l'exerça jusqu'au 20. Avril 1329. qu'il en fut demis. Il y fut rétabli le 6. Juillet suivant, & tint les sceaux jusqu'au 7. Septembre de la même année. Le roi lui avoit conferé au mois de Mars 1328. un canonicat en l'église de S. Quentin. Le tems de sa mort est inconnu. * Le pere Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

FERRAND, (Gaspard) natif de Sessa, theologien, qui se trouva au concile de Trente.

FERRAND, (Pierre) Dominiquain d'Espagne, qui vivoit dans le XIII. siécle, & auteur d'une histoire de la vie de S. Dominique, comme nous l'apprenons de Leandre Alberti, & de quelques autres auteurs. Il vivoit encore en 1245. mais il étoit mort en 1260. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 1.*

FERRAND, *cherchez*, FERDINAND.

FERRAND, (Louis) nâquit à Toulon le 3. Octobre 1635. & fit ses études au college de cette ville. Quelque tems après étant allé à Lyon, il y forma la connoissance d'un ecclesiastique, qui lui apprit l'hebreu & les langues orientales. Il vint à Paris à l'âge de 20. ans, & fit ensuite un voyage à Mayence, pour travailler à une traduction du texte Hebreu de la bible. Ce dessein n'ayant pas réussi, il revint en France & étudia le droit. Il prit ensuite des degrés à Orleans, & fut reçû avocat au parlement de Paris. En l'année 1664. n'ayant que 19. ans, il donna une paraphrase des sept pseaumes penitentiaux. En 1670. il fit imprimer un petit ouvrage, qui a pour titre *Conspectus sive synopsis libri hebraici, qui inscribitur, Annales regum Franciæ, & regum domus Othomanicæ.* C'est une lettre à M. l'abbé de Bourzeis, contenant un plan des annales des rois de France, & des Othomans. Feu M. le président de Mesmes fut son protecteur, & l'encouragea de continuer à donner au public les fruits de ses travaux, & M. Ferrand suivit cet avis, & fit imprimer en 1679. à Paris en 2. vol. *in-12.* des *reflexions sur la religion Chrétienne, contenant l'explication de la prophetie de Jacob & de Daniel, sur la venue du Messie.* Il y traite de quantité de questions curieuses de chronologie & d'histoire. Cet ouvrage ayant été attaqué par un écrit anonyme sous le titre d'*observations critiques & curieuses sur les reflexions sur la religion*, &c. à Toulouse en 1692. M. Ferrand repliqua lui-même dans une lettre, sous le titre de *Lettre d'un docteur de Sorbonne*, inserée dans *le journal des sçavans du 1. Septembre 1692.* Il donna en 1683. un gros commentaire latin *in-4°.* sur les pseaumes. Après avoir fait le personnage de critique & de commentateur, il s'érigea en controversiste, dans le tems de la revocation de l'édit de Nantes; & pour cet effet, il fit paroître en 1685. deux traités de controverse, l'un de l'église, & l'autre intitulé, *réponse à l'apologie pour la réformation, pour les réformateurs & pour les réformés.* Il a encore fait une lettre & un discours, pour prouver le monachisme de S. Augustin: la lettre est dans le journal des sçavans du 30. Août & du 6. Septembre 1688. le discours fut imprimé à Paris en 1689. *in-12.* Peu de tems avant sa mort, il a commencé de donner une somme sur la bible, dont il n'y a eu qu'un volume d'imprimé. On a encore de lui une traduction françoise des pseaumes avec la vulgate à côté, en 1686. *in-12.* Sa somme sur la bible a reparu en 1701. sous le nouveau titre de *Dissertationes critica de hebræa lingua, &c. in 8°.* On a publié depuis sa mort, en 1706. un ouvrage françois, de la *connoissance de Dieu.* Il est mort âgé de plus de 60. ans, le 11. de Mars en l'année 1699. M. Ferrand avoit beaucoup d'érudition, il sçavoit les langues, & avoit lû l'antiquité. Il accable son lecteur de citations rapportées assez confusément & sans beaucoup de choix. Il n'écrit pas d'une maniere sublime, & n'est pas extrémement fort dans le raisonnement. Il avoit beaucoup fait de compilations & de recueils. Il a laissé une table alphabetique par matieres, de ce qu'il y a de plus considerable dans les conciles generaux, provinciaux & diocésains, composée de 14. volumes *in-folio* manuscrits: 25. volumes d'extraits des peres des six premiers siécles. Il a encore fait un traité du mariage, & deux ouvrages, l'un sur la Trinité, & l'autre sur la création du monde, dans la même méthode que celui de la connoissance de Dieu. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XVII. siécle, tom. 4.* Niceron, *tom. 1. & 10.*

FERRAND (Jacques) docteur en medecine, natif d'Agen, qui vivoit au commencement du XVII. siécle, composa un livre de la *maladie de l'amour*; qui fut imprimé à Paris en 1622. Il y considere l'amour comme medecin, en tant qu'il se change quelquefois en maladie corporelle, comme en fureur, en mélancolie, &c. * Bayle, *dict. crit. 2. édit. 1702.*

FERRANDINE, petite ville d'Italie, dans le royaume de Naples, avec titre de duché, est enfermée dans la Basilicate, & située sur la Basiente à 15. ou 20. milles du golfe de Tarente. Elle fut bâtie par Ferrand ou Ferdinand, duc de Calabre, fils du roi Alfonse II. qui lui donna son nom, & est ornée du titre de duché.

FERRARE, ville d'Italie dans l'ancienne Emilie, avec évêché & titre de duché, au saint siége, est située sur un bras du Pô, que ceux du pays nomment *Pô morto*, sur les frontieres de l'état de Venise, entre la Mirandole & Comachio, & environ à trente milles de Boulogne. Les auteurs la nomment *Ferraria.* On pretend que ce ne fut autrefois qu'un petit village dit *Farajola*, bâti sur un canal du Pô, & entouré d'un simple mur, en 433. Simaragde, patrice & exarque de Ravenne, la fit fortifier vers l'an 585. & le pape Vitalien y transfera en 657. le siége de l'évêché, qui étoit à Vicovenza, dit *Vicus Egonum.* Le premier prélat fut Marin. Depuis, la ville de Ferrare a été aggrandie en differens tems. Elle devint celebre, depuis qu'elle fut soûmise aux princes de la maison d'Est, après avoir été possedée par divers seigneurs. Cette ville qui est située dans une plaine, a presque quatre milles de tour, avec une belle citadelle, de fortes murailles, & de bons bastions. Les rues sont belles; il y a des palais magnifiques, & de belles églises, mais le peuple commence à y devenir miserable; & Ferrare en perdant ses ducs, a aussi perdu son abondance & ses richesses. L'église cathedrale est remarquable par son ancienneté. On y voit vis-à-vis deux belles statues des anciens princes d'Est. La maison de ville & le palais de la justice, sont derriere ces deux statues. Le palais des anciens ducs est au milieu de la ville, avec de bons fossés remplis d'eau. La cour est entourée de galeries, & la genealogie de la maison d'Est y est representée, avec les portraits des hommes & des femmes. On a même eu soin d'y mettre les armes de leurs familles, le tout peint à fresque. Il y a un autre palais à Ferrare, qui est bâti de marbre blanc, qui est appellé *le palais des diamans*, parce que les pierres en dehors sont taillées en pointe de diamant. Les églises & les couvents des religieux de S. Benoît, des Chartreux, des Carmes, des Theatins, des Dominiquains, & des Franciscains, y sont magnifiques, & dignes de la curiosité des voyageurs. Ces lieux sacrés, & divers autres, s'y ressentent encore des liberalités des princes de la maison d'Est, marquis & puis ducs de Ferrare. Ils y attiroient les sçavans, qui avoient quelque chose de singulier, ils y entretenoient le commerce, & y faisoient fleurir les arts. Les choses y sont bien changées. Ils perdirent ce duché sur la fin du XVI. siécle en 1597. lorsqu'Alfonse II. étant mort sans enfans, cet état fut devolu à la chambre apostolique, quoi que pût faire Cesar d'Est, sorti d'un fils crû naturel. Pour entendre cette contestation, il faut remarquer que Ferrare étoit du nombre des terres que la princesse *Mathilde*, fille & heritiere de *Boniface*, ainé de la maison d'Est, donna au saint siége, vers l'an 1077. Depuis ce tems, les descendans mâles des autres freres en avoient toûjours joui comme vicaires du saint siége. Le pape Paul II. l'erigea en duché, & en investit Borso, à qui l'empereur Frederic III. avoit donné Modene & Reggio avec pareil titre. *Alfonse* II. duc

duc de Ferrare, se voyant sans enfans mâles, avoit fait diverses tentatives envers les papes & l'empereur, pour obtenir le transport de ses duchés à Cesar d'Est; mais la cour de Rome s'y opposa, ne croyant pas que ce Cesar fut habile à succeder, parce que son pere Alfonse ne passoit que pour fils naturel du duc Alfonse I. Ce refus chagrina le duc de Ferrare, qui donna de si grandes sommes à l'empereur Rodolphe II. qu'il lui accorda ce qu'il souhaitoit pour les duchés de Modene, & de Reggio, pour la principauté de Carpi, & pour quelques autres terres mouvantes de l'Empire. Dès qu'Alfonse II. fut mort, le 27. Octobre 1597. Cesar se mit en possession de Ferrare, & tint d'abord ferme contre les excommunications du pape, & contre l'armée ecclesiastique; mais se voyant abandonné de plusieurs de ses alliés, & principalement de la France, il fit son accommodement sur la fin de Decembre. Par le traité il remit le duché de Ferrare au pape, qui lui laissa les biens allodiaux, que la maison d'Est y avoit possédés, & lui accorda que ceux de sa famille auroient à Rome les mêmes prérogatives que les ducs ses predecesseurs y avoient eues. Ensuite Clement VIII. vint à Ferrare en 1598. Ce pontife y fit bâtir une citadelle des plus fortes, flanquée de six bastions avec des moulins, des magasins d'armes, & des munitions de guerre & de bouche, pour soûtenir un long siége. On dit qu'il dépensa plus de deux millions d'or. Sa statue est au milieu de la place, avec cette inscription latine: *Ne, recedente Pado, Ferrariæ fortitudo recederet, Martem Neptuno substituit.* Albert, marquis de Ferrare, y fonda vers l'an 1390. une université, à l'envie de celle de Bologne. Ferrare est capitale d'un petit pays, dit le FERRAROIS. Louis Arioste, Felinus Sandeus, Jerôme Savonarole, Priscien, Calcagnini, Lilio Giraldi, le cardinal Bentivoglio, Jean-Marie Verrati, Jean-Baptiste Riccioli, & plusieurs autres Ferrarois, ont rendu le nom de leur patrie celebre par leurs écrits. * Jean-Baptiste Pigna, *hist. Est.* Baronius, *in annal.* Leandre Alberti. *Desc. Ital. p. 345. & seq. edit. Venet. 1581.* Sponde, *en Clem. VIII.* Bentivoglio, *diario, c. 2. & 3.* Riccioli, *chron. &c.*

CONCILE DE FERRARE.

Le pape Eugene IV. n'étant pas satisfait du concile de Bâle, s'étant brouillé avec les peres qui formoient l'assemblée, déclara ce concile dissous, & en convoqua un autre à Ferrare. Le cardinal Nicolas Albergati en fit l'ouverture l'an 1438. Jean VII. Paleologue, empereur d'Orient, & le patriarche de Constantinople, s'y trouverent. On les reçût avec beaucoup de ceremonies, & on y fit diverses assemblées. Ensuite on y tint XVI. sessions, & dans la derniere on transfera le concile à Florence, à cause de la peste qui étoit à Ferrare. L'an 1612. Jean-Baptiste Leni, cardinal, évêque de Ferrare; y fit des constitutions synodales qu'on a données au public.

FERRARE, (Renée de France, duchesse de) fille de *Louis* XII. & d'*Anne* de Bretagne, nâquit à Blois le 25. d'Octobre 1510. & fut accordée à Charles d'Autriche, l'an 1513. qui fut depuis Charles-*Quint*, puis fut promise à *Joachim* marquis de Brandebourg; mais elle épousa en 1527. *Hercule* d'Est II. du nom, duc de Ferrare & de Modene. Elle étoit sçavante & parloit bien. Calvin, au sortir de France, s'en alla à Ferrare, en 1535. où Marot s'étoit refugié avant lui: ils inspirerent l'un & l'autre à cette princesse les sentimens de la prétendue reforme. Tant que son mari vécut, elle ne fit point de difficulté de se declarer pour les prétendus reformés, & de les proteger. Après la mort de son mari, elle quitta l'Italie & vint demeurer en France: elle fit sa résidence à Montargis, où elle continua de recevoir auprès d'elle, & de secourir les prétendus reformés; mais enfin elle fut obligée de les abandonner. Elle parla fortement pour le prince de Condé, lorsqu'il fut mis en prison; mais depuis elle se brouilla avec lui, parce que ni elle ni ses ministres n'approuvoient pas la guerre des prétendus reformés. Elle mourut à Montargis le 12. de Juin de l'an 1575. dans la profession de la religion prétendue reformée. Elle avoit eu trois fils & trois filles du prince de Ferrare son mari. *Anne* d'Est, sa fille fut imbue des nouvelles opinions, par Olympia Fulvia Morata, fille de beaucoup d'esprit, que sa mere lui avoit donnée pour compagne. * Brantome. Le Laboureur. De Thou, *hist. l.* 26. & 30. Bayle, *dict. crit. édit. de 1702.*

FERRARI, (Philippe) évêque de Badajox en Espagne; étoit François, natif de Toulouse, ou de Sicile, selon d'autres auteurs. Il se fit religieux dans l'ordre des Carmes, & s'éleva par sa pieté, & par son éloquence, sur le siége épiscopal de Badajox. Quelques-uns disent que le pape Urbain V. le fit cardinal, vers l'an 1368. mais cela n'est pas sûr. Ce prélat composa quelques ouvrages, entr'autres des sermons, comme Trithéme l'a remarqué.

FERRARI (Thomas-Marie) cardinal, né le 2. Novembre 1647. entra jeune dans l'ordre de S. Dominique. Après avoir été maître du sacré palais, le pape Innocent XII. l'éleva au cardinalat le 12. Decembre 1695. par la seule consideration de son sçavoir & de sa vertu. Il conserva dans cette dignité toute la simplicité & la regularité de son premier état, & en augmenta même l'austerité, par la pratique des observances de la réforme dans la plus grande exactitude, uniquement occupé à la priere & à l'étude. Après avoir fait paroître sa capacité en plusieurs occasions importantes au bien de l'église, il mourut à Rome dans le monastere de sainte Sabine, où il s'étoit fait une retraite, le 24. Août 1716. & y fut inhumé, y ayant laissé ce qu'il avoit de biens. * *Memoires du tems.*

FERRARI, (Jean-Matthieu) est connu sous le nom de GRADO, qui est celui d'un château où il prit naissance dans le Milanez. Il fut un des plus habiles medecins de son tems, enseigna avec applaudissement à Pavie, & exerça l'emploi de premier medecin de Blanche-Marie Visconti, duchesse de Milan, où il mourut en 1460. Nous avons encore divers ouvrages de sa façon; *in IX. ad Almans. lib. I. consilia varia medicinalia. Super 22. fin. tertii canonis Avicennæ, practica, &c.* * Castellan. *in vit. illust. medic.* Ghilini, *theat. d'Huom. Letter.* Vander Linden, *de script. med. &c.*

FERRARI, ou FERRIER, (Jean) jurisconsulte Allemand, natif d'un bourg du Landgraviat de Hesse, près de Marpurg, étudia à Munster & à Wittemberg, où il enseigna quelque tems, & fit du progrès dans la philosophie, dans la theologie, & dans la medecine. Ses amis lui conseillerent de s'attacher à la jurisprudence. Il l'enseigna long-tems dans l'université de Marpug, & y mourut le 25. Juin 1558. On a de lui divers ouvrages, comme des commentaires sur les instituts. *De appellationibus. De supplicandi usu. De restitutione adversùs rem judicatam. De judiciorum praexercitamentis, &c. In vit. jurisc. Germ.* * P. Nigidius, *de profess. Marpurg. &c.*

FERRARI, ou FERRARIUS, (Bernardin) celebre docteur de Milan en Italie, vers l'an 1620. a composé un ouvrage curieux: *De ritu sacrarum concionum*; dont on a fait une nouvelle édition en 1665. La premiere étoit devenue très-rare, parce que Frederic Borromée, archevêque de Milan, & cousin de S. Charles, ayant fait un traité *de concionante episcopo*, n'étant pas bien aise que celui de Ferrari parût en même-tems, fit en sorte qu'il demeurât comme suprimé. Mais l'édition de Lyon 1665. & encore plus celle d'Utrecht 1692. due aux soins de Jean-Georges Gravius, a redonné au public ce sçavant ouvrage, où l'on voit les anciennes coutumes de l'église, à l'égard des prédications. Ferrarius a encore composé un traité de l'usage des épîtres ecclesiastiques, imprimé à Milan en 1613. & un ouvrage des applaudissemens & des acclamations des anciens, divisé en sept livres, imprimé à Milan en 1627. Il a aussi traité des funerailles des Chrétiens. Tous les ouvrages de cet auteur sont pleins d'érudition & de recherches curieuses: il écrit nettement, & methodiquement, & est assez juste dans ses conjectures, & exact dans les passages qu'il rapporte. * Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques, du XVII. siecle.*

FERRARI, (Philippe) general de l'ordre des Servites, natif d'Ovillo, petit village près d'Alexandrie de la Paille, dans le Milanez, apprit les langues, la theologie, & les belles lettres, & aima particulierement les mathematiques, qu'il enseigna pendant 48. ans avec réputation, dans l'université de Pavie. Il fut fort consideré des papes Clement VIII. Paul V. & Urbain VIII. fut élû deux fois general, & deux fois vicaire general de son ordre. Il composa divers livres, comme *typographia in martyrologium Romanum. Epitome geograph. lib. IV. Catalogus SS. Italiæ, &c.* Mais son chef-d'œuvre est son *lexicon geographicum*, dans lequel il fit entrer ses autres ouvra-

ges. Ferrari mourut à Milan, sur la fin du mois d'Août 1626. fut porté à Pavie, & y fut enterré dans l'église de son ordre, où l'on voit son tombeau & son épitaphe. Son *lexicon* n'étoit pas encore imprimé & ne fut publié qu'en 1627. par Jacques Come, libraire de Milan. Depuis, Michel-Antoine Baudrand, de Paris, l'a corrigé & augmenté en 1670.

FERRARI, (Jean-Baptiste) de Sienne, Jesuite, a donné au public un dictionaire syriaque, fort utile, qui a été imprimé à Rome en 1622. sous le titre de *Nomenclator syriacus.* L'auteur témoigne dans sa preface, qu'il s'est principalement appliqué à expliquer les mots syriaques de la bible, & qu'il a été aidé par des sçavans Maronites, qu'il a consultés sur ce qu'il y avoit de plus obscur. Il ajoûte qu'on ne doit pas trouver étrange, qu'il ne convienne pas quelquefois avec d'autres auteurs, sur l'explication de certains mots; puisque les interprètes arabes de la langue syriaque ne s'accordent pas toûjours entr'eux, sur l'interprétation de ces noms. Ferrari mourut en 1655. * M. Simon. Labbe, *in pinacoth.*

FERRARI (Barthelemi) né à Milan en 1497. eut pour pere Louis Ferrari, d'une des premieres familles de cette ville, & pour mere Catherine de Castiglione. Il perdit ses parens dans une extrême jeunesse, & ayant été declaré majeur avant que d'avoir vingt ans accomplis, il gouverna les biens de sa famille avec une sagesse étonnante, & en dispersa les revenus aux pauvres, dans un tems où son pays étoit entierement ruiné par les guerres. La conformité de ses sentimens avec ceux d'Antoine-Marie-Zacharie, le porta à s'unir étroitement avec lui, & ayant admis Jacques-Antoine Morigia dans leur société, ils instituerent ensemble la congregation des clercs reguliers Barnabites, qui a été si utile depuis à l'Italie. Ferrari en fut fait superieur en 1542. & mourut saintement au mois de Novembre 1544. * Anaclet. Sicco. & Val. Madio, *synops. de cleric. reg. congr. S. Pauli.*

FERRARI (Sigismond) religieux de l'ordre de S. Dominique, nâquit en 1589. à Vigevano dans le Milanez. Après avoir fait ses études en Espagne, on lui donna en 1627. la conduite de celles de Stirie, où il rétablit la discipline reguliere. En 1630. il fut chargé de la conduite des études à Vienne en Autriche, où il fut fait aussi premier professeur, & procureur de la nation d'Autriche, & en 1636. on le tira de là pour être commissaire & procureur general de la mission d'Hongrie, où il travailla avec tant de zele, que sa santé en fut alterée. Ses superieurs l'ayant rappellé à Rome, il y mourut en 1646. âgé de 57. ans. Il avoit publié en 1637. à Vienne l'histoire de son ordre en Hongrie: il y publia aussi deux ouvrages l'un contre les Lutheriens, l'autre contre les Calvinistes; & un autre intitulé, *Correctorium poematis super summam S. Thomæ.* * Echard, *scrip. ord. Præd. tome 2.*

FERRARI, (Octavio) de Milan, né le 23. Septembre 1518. sçavoit les langues, les belles lettres & la philosophie. Il professa la morale & la physique dans la même ville pendant 18. ans. Le senat de Venise l'engagea ensuite d'aller à Padoue, où il expliqua Aristote pendant 4. ans, & étant revenu à Milan il y mourut en 1586. Nous avons divers traités de sa façon: *de sermon. exotericis. De orig. Roman.* * Imperialis, *in musæo hist.* Ghilini, *theat. de Letter. P. II.*

FERRARI, (Octavio) autre auteur different de celui qui précede, nâquit à Milan l'an 1607. & s'étant appliqué aux belles lettres par les soins de Bernardin Ferrari, son oncle paternel, *dont on a parlé plus haut*, il enseigna dans le college Ambrosien la rhetorique pendant 21. ans. En 1634. il fut appellé par la republique de Venise pour enseigner l'éloquence, la politique, & la langue grecque dans l'université de Padoue. Il y acquit une grande réputation, qui lui attira des presens & des pensions considerables du roi de France, de Christine reine de Suede, & de la ville de Milan. Ce sçavant homme mourut le 7. de Mars 1682. dans sa 75. année. Il a composé des livres fort estimés, *de re vestiaria* en trois livres, à Padoue *in* 8°. 1642. & en sept livres en 1654. *in* 4°. & encore en 1685. *in* 4°. *Prolusiones* 16. *Epistolæ, formulæ, &c. in* 4°. avec un panegyrique de Louis XIV. Ce recueil a été donné de nouveau avec quelques autres par J. Alb. Fabricius, à Helmstad en 1710. 2. vol. *in* 8°. *Electorum lib.* 2. 21. *in* 4°. 1679. à Padoue. *Origines linguæ Italicæ,* in folio en 1676. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Padoue. Il est l'auteur d'une curieuse dissertation touchant les lampes sepulchrales imprimées en 1685. dans sa nouvelle édition du traité *de re vestiaria*, & dans le douziéme titre des antiquités romaines de Grævius. Ferrari y parle de l'usage des flambeaux & des illuminations en general. Il fait voir que les Juifs tenoient des cierges allumés de jour dans les temples, & que les payens se servoient aussi des flambeaux dans leurs sacrifices, & particulierement dans la celebration de la fête de Cerés. Il remarque sur ce sujet, que César, après son triomphe, monta au capitole au milieu de 40. élephans, qui portoient un grand nombre de flambeaux en plein jour. A l'égard des Chrétiens, Ferrari croit qu'ils ont imité la coûtume des Juifs, dont ils ont appris à tenir des cierges allumés dans les églises. Il ajoûte, qu'au commencement du Christianisme les fideles s'assembloient dans des voûtes soûterraines; & que, lors même qu'on eut la liberté de bâtir des églises, on n'y laissoit gueres entrer le jour, afin que cette obscurité inspirât du respect, & rendît le lieu plus venerable: c'est pourquoi il étoit necessaire de se servir de cierges & de flambeaux pour y celebrer l'office divin. Ensuite, on s'en servit seulement en témoignage de joie, comme dit S. Jerôme, *non utique ad fugandas tenebras, sed ad signum lætitiæ demonstrandum.* Ferrari parle après cela des lampes que l'on allumoit autrefois dans les tombeaux. Plusieurs sçavans ont crû que les anciens avoient le secret de faire une huile qui ne se consumoit point, ou de disposer ces lampes en sorte qu'à mesure qu'elles brûloient, la fumée se condensoit insensiblement, & se reduisoit en huile par un changement perpetuel. C'est ce que Fortunio Liceto, nommé en latin *Fortunius Licetus*, a prétendu prouver dans une sçavante dissertation, qu'il a faite pour soûtenir ce sentiment; mais Ferrari a tâché de détruire cette opinion. Il remarque que l'usage des lampes sepulchrales, ne peut pas être si ancien en Italie qu'on le dit; parce qu'on y brûloit les morts, & qu'on mettoit leurs cendres dans des urnes, dont l'ouverture étoit trop étroite pour y faire entrer une lampe; que la coûtume d'inhumer les corps ayant été introduite, on mit quelques lampes dans les tombeaux; mais qu'elles n'étoient pas enfermées dans les cercueils, parce que la flamme s'étouffe d'elle-même, si on ne lui donne de l'air. Il en est de même des urnes, qui sont d'un argile si fort, que presentement elles sonnent, quand on les frappe, comme si elles étoient de cuivre: de sorte qu'il n'y a pas lieu de croire que l'air y entrât au travers des pores. Ferrari montre ensuite qu'on ne sçauroit produire une flamme perpetuelle, ni par le moyen de l'huile, ni par celui de la méche. On a encore de Ferrari: *analecta de re vestiaria*, en 1670. *in*-4°. à Padoue, avec la dissertation sur les lampes sepulchrales, & dans l'édition du traité *de re vestiaria* de 1685. *Dissertatio de pantomimis & mimis*, à Wolfenbutel, 1714. *in*-8°. par les soins de J. Alb. Fabricius & imprimée aussi dans le II. tome *des antiq. Rom.* de Sallengre. *Dissertationes duæ de Balneis, & de gladiatoribus*, par le même, à Helmstad 1720. *in*-8°.

FERRARIENSIS, nom sous lequel on cite ordinairement *François Sylvestre*, philosophe scholastique, *cherchez* FRANÇOIS SYLVESTRE general de l'ordre de S. Dominique.

FERRARIIS, (Jean-Pierre de) natif de Pavie, docteur en droit a fait une pratique beaucoup citée par tous les docteurs; & qui a été estimée par toute l'Europe. Il paroît par ce qu'il dit lui-même, qu'il l'avoit commencée en l'an 1400. & qu'il avoit pour lors 86. ans, voulant, disoit-il, en travaillant à cet âge, imiter Caton.* Denys Simon, *bibl. chron. & hist. des auteurs de droit.*

FERRARO, (Jean-Baptiste) cardinal, évêque de Modene & archevêque de Capoue, dans le XV. siécle, étoit natif de Modene. Après avoir achevé ses études, il alla à Rome, où ayant acheté une charge dans la chancellerie, il s'insinua dans les bonnes graces du cardinal Borgia, vice-chancelier de l'église, qui lui donna diverses commissions importantes. Depuis, ce cardinal ayant été élû pape sous le nom d'Alexandre VI. le fit dataire, referendaire, regent de la chancellerie, lui donna l'évêché de Modene, l'archevêché de Capoue & enfin le chapeau de cardinal au mois de Septembre de l'an 1500. Cette élevation ne satisfit pas l'avarice de Ferraro, à qui cette passion fit commettre mille bassesses. Il mania en corsaire les affaires dans la chancellerie, où il n'épargnoit personne, & où tout lui sembloit de bonne prise. Les poëtes de son tems,

& Pasquin, lui reprocherent souvent son avidité pour le bien. Dieu l'en punit d'une maniere terrible; car on le trouva mort dans son lit, le 27. Juillet 1502. Le pape Alexandre, & l'infame César Borgia, son fils, furent les auteurs de cette mort, & les ministres de la justice du ciel. Après s'être servis du valet de chambre de ce malheureux cardinal, qui lui donna du poison, comme il l'avoua depuis sous le pontificat de Leon X. ils firent enlever sa succession, qui valoit plus de 80. mille écus, & laisserent à François Ferraro, frere du mort, le soin de faire transporter son corps à Modene, où il fut enterré. * Guichardin, *hist. l. 6.* Ughel, *Ital. sacr.* Beovius. Garimbert. Ciaconius. Auberi, &c.

FERRE', (Michel) de Chartres, religieux de l'ordre de saint Dominique, fut reçû docteur en theologie dans la faculté de Paris en 1566. Il avoit été dès-lors confesseur de Marie reine de France & d'Ecosse, qu'il avoit même suivie en Ecosse en 1561. Il fut ensuite prédicateur de la cour sous les regnes de Charles IX. & d'Henri III. aux appointemens de deux cens écus, & même ce dernier prince l'envoya pour d'importantes affaires à Naples en 1589. Le roi Henri le retint aussi à son service, même avant que d'être reconcilié avec l'église Romaine, lui fit continuer sa pension, & même l'augmenta. Ferré refusa l'abbaye de Livri, que ce monarque lui offroit, & mourut le 29. Janvier 1603. âgé de 73. ans à Chartres, où il avoit été trois fois prieur. On garde à Chartres un traité qu'il avoit composé des sept pechés mortels. * Echard, *script. ord. Prad.*

FERRE, (Vincent) autre religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Valence en Espagne, s'est distingué entre les theologiens de son tems. Après avoir enseigné à Burgos, il fut fait premier professeur à Rome, où il demeura dix-huit ans; il fut ensuite prieur de Salamanque; au bout de trois ans préfet des études, & mourut vers l'an 1682. dans le tems qu'il faisoit imprimer ses ouvrages, qui sont des commentaires sur la somme de saint Thomas: il y en a trois tomes *in fol.* sur la premiere partie, imprimés à Salamanque en 1675. 1676. & 1678. Lorsque le premier parut, Ferre n'étoit plus prieur: il y en a trois autres sur la premiere seconde, qui furent publiés en 1679. 1681. & 1690. ce dernier est posthume: il y en a enfin deux autres sur la seconde, imprimés à Rome en 1669. On assure que ces commentaires sont excellens, & que Ferre y résout toutes les difficultés avec beaucoup de netteté & de précision. * Echard, *script. ord. Prad. tom. 2.*

FERREIRA, (Antoine) poëte Portugais, nâquit à Lisbonne en 1528. fut pourvû de la charge de sénateur, & mourut le 29. Novembre 1588. âgé de 50. ans. Son fils Michel Leyte Ferreira, publia en 1598. *in-4°* ses poësies qui consistent en sonnets, odes, églogues, élegies, épîtres, épigrammes, & un épithalame pour le prince Alexandre Farnese, & l'infante Marie. * *Bibl. Port. Mss.*

FERREIRA, (Antoine) Portugais, natif de Lisbonne, fut un des plus celebres chirurgiens de Portugal dans le XVII. siécle, & publia à Lisbonne en 1670. un cours de chirurgie, qui est très-estimé, & dont on a fait plusieurs éditions. Ce cours qui est *in fol.* a pour titre, *Lux verdadeira, e recopilado exame de toda à Chirurgia.* L'auteur étoit chirurgien de la chambre du roi de Portugal D. Jean IV. Il suivit à Londres l'infante Catherine, qui alloit épouser le roi Charles II. & il mourut dans sa patrie en 1677. * *Bibliotb. Portug. Mss.*

FERREIRA, *cherchez* CERDA (Bernard de Ferreira de la)

FERREIRA DE VERA (Alvarez) Portugais, natif de Lisbonne, n'est connu que par ses ouvrages, ayant employé toute sa vie à l'étude de l'histoire, sur-tout de celles des maisons nobles. Comme il avoit entrée dans les archives des rois de Portugal, nommés *Torre de Tombo*, il ne lui fut pas malaisé de distinguer les vraies familles nobles d'avec celles qui se paroient d'une ancienneté qu'elles n'avoient pas; il consulta tous les autres titres qu'il put trouver, & par-là devint un genealogiste très-sur. Dès-l'an 1631. il publia à Lisbonne un traité sur ces matieres, intitulé, *Origem da nobreza, politica, blazotns de armas, appellidos, cargos titulos nobres.* Et en 1640. il donna à Madrid ses observations sur les genealogies de l'infant D. Pierre. Ferreira mourut en cette ville en 1645. & laissa une histoire des rois de Portugal, Denys, Alfonse IV. & Pierre I. qui parut à Sarragoce en 1647. *in fol.* * *Bibl. Portug. Mss.*

FERREOL, (Saint) vulgairement saint Forget ou Forgeau, martyr de Vienne dans les Gaules, étoit tribun de cette ville, & ami de S. Julien de Brioude, qu'il logeoit chez lui. S. Julien ayant eu la tête coupée en Auvergne, & sa tête ayant été apportée à Vienne au gouverneur Crispin, Ferreol la conserva, & fut ensuite dénoncé comme Chrétien au gouverneur Crispin. Ce gouverneur, après avoir exhorté Ferreol à changer de religion, le fit fouetter, charger de fers, & jetter dans un cachot. Le troisiéme jour qu'il y étoit renfermé, ses chaînes, à ce que porte son histoire, tomberent de ses mains. Il se sauva, passa le Rhône à la nâge, mais des soldats envoyés après lui, l'arrêterent, & lui couperent la tête sur le bord du Rhône. On croit communément que ce fut sous l'empire de Diocletien & de Maximien. On a bâti depuis sur le lieu où il étoit enterré une église; & ensuite son corps a été transporté à Vienne dans une église qui portoit le nom de ce saint. On celebre sa memoire au 18. de Septembre. * *Acta apud Ruinart.* Gregor. Turon. *l. 24. & 25. de glor. martyr. cap. 1. & 2.* Sidon. Apollinar. *epistolar. lib. 2. epist. 7.* Adon, *in chron. 666.* Fortunat. *l. 8. carm. 4.*

On celebre le même jour la memoire de S. FERREOL évêque de Limoges, qui vivoit du tems du roi Chilperic. Gregoire de Tours nous rapporte plusieurs circonstances de sa vie & de ses actions, qui marquent une grande fermeté. On ne sçait pas précisément l'année de sa mort. Les martyrologes font mention de lui au 18. de Septembre. * Gregor. Turon. *hist. lib. 5. cap. 10. & 29.* Fortunat. *lib. 4. cap. 6.* Baillet, *vies des saints.* Il y a encore un autre saint FERREOL, évêque d'Usez, fils d'Ausbert, qui étoit fils de Tonnance Ferreol, préfet du prétoire des Gaules dans le V. siécle. Il fut élû évêque d'Usez l'an 537. Il travailla utilement à la conversion des Juifs, qui étoient en grand nombre dans son diocèse. Le commerce qu'il avoit avec eux, le fit accuser d'avoir des liaisons pernicieuses à l'état. Le roi Childebert prevenu contre lui, le relegua à Paris; mais son innocence étant reconnue, il fut renvoyé dans son diocèse, & continua ses travaux pour la conversion des Juifs. Il bâtit un monastere, & composa une regle monastique, tirée de celle de saint Cesaire d'Arles. Il reforma aussi son clergé, & après avoir gouverné son troupeau pendant 28. ans avec beaucoup de sagesse, il mourut le 4. Janvier de l'an 581. âgé d'environ 60. ans. * *Vita Ferreoli per Ausbertum.* Gregoire de Tours, *l. 6. hist. c. 7.* Sidon. Apollin. *Epistolar. lib. 1. ep. 7. lib. 12. epist. 9. l. 7. epist. 12.* Baillet, *vies des saints.*

FERRERI, ou ISLE DE FER en Afrique, la plus occidentale de toutes les Canaries, est celebre par cet arbre, d'où découle de l'eau pour la boisson des habitans, qui n'en ont point dans tout le reste de l'isle. Ce fait est rapporté differemment par les auteurs qui parlent des Canaries; ce qu'on peut voir dans le traité de leur conquête commencée en 1402. par le sieur de Betencourt, gentilhomme de Normandie, & composé par Jean le Vertier, prêtre, & Pierre Bouchet, Cordelier; par les relations de Thomas Nicols, dit *Modnal*, Anglois, de Thevet, de Sanut, de Vincent le Blanc, de Bergeron, de Jacson, Anglois, & de plusieurs autres. Jacson qui a donné une exacte description de ces arbres, remarque qu'ils sont gros comme des chênes, & hauts de six à sept brasses; que les branches sont étendues & entr'ouvertes, & que leurs feuilles sont semblables à celles du laurier, blanches en dedans, & vertes en dehors. Ils ne portent ni fleurs ni fruits, se séchent & se flétrissent pendant le jour, & distillent pendant toute la nuit, lorsque la nue est précisément au dessus de l'arbre. Il y a au pied de chacun une citerne qui se divise en plusieurs canaux de plomb, d'où l'eau va se rendre dans plusieurs reservoirs répandus dans toute l'isle. Le principal reservoir contient à peu près 20000. tonneaux, & une seule nuit suffit pour le remplir, & fournir l'eau necessaire pour près de 8000. personnes, & pour abreuver environ 10000. bêtes qui sont répandues dans cette isle, qui est encore beaucoup connue dans nos cartes, parce que nous y faisons passer le premier Meridien. *Cherchez* CANARIES.

FERRERIO, (Antoine) cardinal évêque de Perouse,

étoit de Savone, où il nâquit de parens de la lie du peuple. Il servit premierement d'écuyer au cardinal de Recanati, puis il entra au nombre des domestiques du pape Jules II. qui le fit protonotaire & son maître d'hôtel. Il eut ensuite les évêchés de Nole, d'Eugubio, & de Perouse, & fut enfin cardinal en 1505. Divers cardinaux, qui connoissoient les inclinations de Ferretio, s'opposerent vainement à sa promotion. Le pape eut bientôt sujet de s'en repentir; car Ferretio ayant été envoyé legat à Bologne, y exerça une tyrannie incroyable contre les habitans, en fit mourir plusieurs, & leur vola jusqu'à trente mille ducats d'or. On dit même qu'il forma quelques desseins contre la vie du pape, qui le fit arrêter, & qui fit vendre ses meubles pour payer ce qu'il avoit volé à Bologne. Ferretio mourut quelque tems après de chagrin, le 13. Juillet 1508. * Garimbert, *hist. card. l. 4.* Auberi. Onuphre. Ughel, &c.

FERRERO, (Jean-Etienne) cardinal, évêque de Bologne, étoit de Biele, dans le Piémont, & fils de *Sebastien* Ferrero. On dit que sa famille est une branche de celle d'Acciaioli de Florence, qui en sortit durant les guerres civiles des Guelphes & des Gibelins, & qu'elle vint dans la Lombardie. Jean-Etienne fit de grands progrès dans les lettres, & se distingua par sa pieté. Il fut d'abord auditeur de Rote, ensuite évêque de Verceil, & puis de Bologne, & fut fait cardinal par le pape Alexandre VI. en 1500. Ce prélat étoit ami particulier des sçavans, & mourut le 5. Octobre 1510. en la 36. année de son âge. Il a redigé les décisions de la Rote, & a fait composer par Paris Grazzi, chanoine de Bologne, depuis évêque de Pesaro, *le ceremonial des cardinaux.* Sigonius, *l. 4. & episc. Bonon.* Ughel. Auberi. Denys Simon, *biblioth. des aut. de droit.*

FERRERO, (Boniface) cardinal, évêque de Verceil, frere de *Jean-Etienne*, fut fait cardinal par Leon X. le premier jour de Juillet 1517. Ce pape, par cette promotion voulut témoigner à Sebastien Ferrero, pere de Boniface, la reconnoissance de ses services. On nomma alors son fils *le cardinal d'Yvrée*, à cause qu'il étoit évêque de cette ville, & il le fut ensuite de Nice & de Verceil. Il se trouva aux élections d'Adrien VI. de Clement VII. & de Paul III. Ce dernier l'avoit destiné pour présider au concile qu'on avoit indiqué à Vicenze, & qui fut tenu à Trente. Il l'envoya ensuite legat à Bologne, où il fonda un college pour les pauvres gentilshommes de Piémont. Ferrero fit diverses autres fondations de pieté, & mourut à Rome le 2. Janvier 1542. * Bembo, *in epist. l. 9. ep. 37. & liv. 15. epist. 14.* Guichardin. Onuphre. Ughel, Auberi, &c.

FERRERO, (Pierre-François) cardinal, évêque de Verceil, né à Biele, ville de Piémont, étoit fils de *Geofroi*, seigneur de Casalevalone, président au sénat de Milan, pour le roi François I. & frere de *Philibert*, cardinal; d'*Almeric*, marquis de Bordelano; & de *Sebastien*, seigneur de Casalevalone, marquis de Romagnano, &c. Lorsqu'il s'attacha à suivre la cour de Rome, il étoit déja abbé de S. Etienne de Verceil; il fut ensuite referendaire apostolique, & enfin évêque de la même ville de Verceil. C'est en cette qualité, qu'il se trouva au concile de Trente, dont il fit publier les decrets dans son diocèse, où il établit un seminaire pour les ecclesiastiques. Le pape Pie IV. le fit cardinal le 26. Fevrier 1561. dans le tems qu'il étoit nonce à Venise. Ferrero resigna l'évêché de Verceil à Gui, son neveu, & mourut à Rome le 12. Novembre 1566. âgé de 63. ans. Son corps fut enterré dans l'église de sainte Marie majeure, où l'on voit son tombeau. * *Consultez* son éloge, écrit par Augustin Ventura. Ughel Petramellario. Auberi, &c.

FERRERO (Gui) cardinal, évêque de Verceil, fils de *Sebastien*, marquis de Romagnano, & de *Magdeleine* Borromée, & neveu de *Pierre-François*, cardinal, nâquit en 1537. au mois d'Août. Sa mere étoit une dame d'une pieté exemplaire, qui fonda à Milan un monastere de filles penitentes. Elle étoit alors veuve, & s'occupoit à élever dans la pieté, trois fils qu'elle avoit. Les deux premiers, *Philibert* & *Frederic* Ferrero, moururent sans posterité; *Gui* leur succeda au marquisat de Romagnano, & aux terres de sa maison. Le cardinal, son oncle, le fit instruire dans les belles lettres, dans la philosophie, dans le droit canon & civil, & lui remit l'abbaye de S. Etienne, & ensuite l'évêché de Verceil. Depuis, *Gui* Ferrero, fut nonce à Venise, & fut fait cardinal par le pape Pie IV. au mois de Mars 1565. Il reçut la barette des mains de S. Charles, qui tenoit alors un concile provincial à Milan. Ce prelat fut depuis legat de l'Exarchat & de la Romagne, fonda deux colleges à Verceil, & mourut à Rome le 16. Mai 1585. Son corps fut enterré dans l'église de sainte Marie majeure, auprès de celui de son oncle. *Voyez* son éloge écrit par Augustin Ventura. Auberi, &c.

☞ De la famille de ces trois cardinaux évêques de Verceil, il y a eu un François Ferrero, seigneur de Casalevalone, la Villata & Ponsano, marquis de Romagnano, grand conservateur de la religion de S. Maurice & de S. Lazare, grand maître d'hôtel de Savoye, qui fut fait chevalier de l'Annonciade en 1576. qui mourut sans posterité, & qui étoit frere du cardinal *Gui* Ferrero. Un seigneur de cette maison prit alliance avec celle de Fiesque, & en prit le nom. BESSE-FERRERO-Fiesque, marquis de Masseran, &c. fut fait chevalier de l'ordre de l'Annonciade en 1576. Il avoit épousé *Claudine* de Savoye, fille de *Philippe*, comte de Raconies, dont il eut FRANÇOIS-PHILIBERT FERRERO-Fiesque, prince de Masseran, marquis de Crevecoeur, & de Casalevalone, comte de Lavaigne & de Candel, &c. general de la cavalerie de Savoye, chevalier de l'Annonciade en 1608. Il avoit fiancé *Beatrix* de Savoye, fille *naturelle* du duc *Emanuel-Philibert*; mais elle mourut avant l'accomplissement du mariage. BESSE-FERRERO-Fiesque son fils, prince de Masseran, &c. fut fait chevalier de l'Annonciade en 1631. LOUIS FERRERO-Fiesque, prince de Masseran, &c. chevalier de l'Annonciade, épousa en 1686. *Christine* de Savoye, fille *naturelle* de *Charles Emanuel* II. du nom, duc de Savoye. * Guichenon, *hist. de Savoye.*

FERRET, (Emile) en latin *Æmilius Ferretus*, l'un des celebres jurisconsultes du XVI. siécle, nâquit à Castello Franco, le 14. Novembre 1489. Il étudia le droit canon & le droit civil à Pise, & ensuite à Sienne. Etant allé à Rome, il fut secretaire de cardinal Salviati. Il s'acquit tant de réputation, que le pape Leon X. le choisit pour son secretaire. Il exerça cette charge pendant quelques années & la quitta volontairement, pour se retirer dans sa patrie: il en sortit au bout de deux ans, son pere y ayant été tué, & s'en alla à Tridino dans le Montferrat, où il se maria; & après y avoir séjourné quatre ans, il suivit à Rome & à Naples le marquis de Montferrat, qui commandoit une partie de l'armée de France. En revenant, il tomba entre les mains des Espagnols, qui le firent prisonnier de guerre. Il paya sa rançon, & vint demeurer en France, où il enseigna le droit à Valence. François I. le fit conseiller au parlement de Paris, & le députa vers les Venitiens & les Florentins. Il fut envoyé par le marquis de Montferrat à l'empereur Charles V. qu'il suivit dans l'expedition d'Afrique. Quand il fut revenu en France, le roi l'envoya encore à Florence, d'où il revint, lorsque les Florentins furent soûmis à l'empereur, & suivit la cour à Nice dans le tems de l'entrevûe du pape, de Charles V. & du roi. S'étant défait de sa charge de conseiller au parlement, il se retira à Lyon, il alla ensuite à Florence, où il obtint le droit de bourgeoisie. Il fut appellé à Avignon, pour y enseigner le droit, & y mourut le 15. Juillet 1552. Il composa plusieurs ouvrages de droit. * Pancirol. *de clar. legum interp.* Gui Allard, *Biblioth. de Dauph.* Bayle, *dict. crit. edit. de 1702.*

FERRETI, de Vicenze, poëte & historien, est un de ceux qui commencerent de chasser, dans le XIV. siecle, la barbarie qui s'étoit répandue en Europe. Il a laissé plusieurs monumens de son esprit, en prose & en vers, & sur-tout un poëme, dans lequel il décrit les belles actions du Can de l'Escale; une histoire en cinq livres, qu'il commence par la mort de Frederic II. l'an 1250. & qu'il continue jusqu'en 1317. &c. * Vossius, *de hist. Lat. p. 794.* V. Baillet, *jugemens des sçavans sur les poetes Latins modernes.*

FERRETI, (Jean-Pierre) evêque de Rauvello, dans le royaume de Naples, mort en 1577. laissa divers traités qu'on n'a pas publiés; entr'autres de l'Exarchat de Ravenne, &c. * Hieronymo Rubei, *hist. Ravenn.* Le Mire, *de script. sæc. XVI. &c.*

FERRETTE que le Allemans nomment PFIRT, ville

d'Allemagne dans l'Alsace, avec titre de comté. Elle est à trois ou quatre lieues de Bâle, & fut cedée à la France par la paix de Munster & par celle des Pyrenées. *Voyez* ALSACE & SUNTGAU.

FERRI, (Paul) ministre de la R. P. R. à Metz, s'acquit beaucoup de reputation par ses écrits & par ses sermons. Il étoit né à Metz le 24. Fevrier 1591. d'une famille de robe, il étudia à Montauban, fut reçu ministre à Metz en 1610. & étoit un des ministres les plus portés à la paix. Il mourut le 27. Decembre 1669. de la pierre. On lui en trouva plus de 80. dans la vessie. Il a laissé en manuscrits, une histoire de Metz, & un très-grand nombre de sermons. On a de lui quelques ouvrages de controverse imprimés, tant en latin qu'en françois; & un catechisme general de la R. P. R. qui parut en 1654. dont M. Bossuet, qui étoit alors chanoine & archidiacre de Metz, & qui a depuis été évêque de Condom & de Meaux fit une réfutation, qui est le premier ouvrage de cet illustre écrivain. Il a été imprimé en 1655. & réimprimé en 1729. * Bayle, *dict. critiq.*

FERRI, *cherchez* FREDERIC, duc de Lorraine.

FERRIER, (Guillaume) cardinal, François de nation, fut prevôt de Marseille, & fut fait cardinal par le pape Celestin V. en 1294. On l'envoya legat en Espagne; & à son retour il mourut à Perpignan, l'an 1295. Il y a apparence que ce cardinal étoit de Provence, & que Celestin le mit dans le sacré college pour faire plaisir à Charles II. roi de Naples, comte de Provence, qui avoit contribué à le mettre sur le trône pontifical. Il n'est pas neanmoins vraisemblable que ce Guillaume Ferrier soit de la famille qui est à Salon, comme plusieurs le disent; car cette famille originaire d'Espagne, ne s'est établie en Provence que sur la fin du XV. siecle, lorsque Jean Ferrier, & son neveu après lui, furent archevêques d'Arles. * Nostradamus, *hist. de Prov. p. IV.* Onuphre. Auberi, &c.

FERRIER, (Boniface) general de l'ordre des Chartreux, étoit de Valence en Espagne, & frere de S. Vincent Ferrier. Il s'appliqua au droit, fut disciple de Balde; & ayant acquis la reputation d'être grand jurisconsulte, parvint au consulat dans la ville, sa patrie. Il s'y maria, & eut des enfans, mais Dieu l'appella à son service, en les lui ôtant, avec sa femme. Il perdit avec elle sept filles & deux fils; & quoiqu'il lui en restât encore deux qui étoient les plus jeunes, il préfera le soin de son salut à celui de leur éducation. Par les conseils de saint Vincent Ferrier, son frere, il distribua ses biens aux pauvres & aux monasteres, & ne laissa à chacun de ses fils, que 476. florins. Alors Boniface entra parmi les Chartreux, âgé de 41. ans, en fit profession en 1396. & reçut tous les ordres sacrés. Il fut élû general après la mort de Guillaume Reinaud, le 23. Juin 1402. l'église étoit alors divisée par un furieux schisme. Cette division en avoit causé un autre parmi les Chartreux, parce qu'Urbain VI. qui résidoit à Rome, avoit fait élire un general par les religieux de son obedience. Etienne de Sienne l'étoit en 1410. On lui proposa, à lui & à Boniface, de consentir à l'élection d'un autre general, ce qu'ils accorderent. Le dernier se retira dans la Chartreuse de la Porte du ciel en Catalogne, dont il étoit prieur; & l'antipape Benoît XIII. l'en fit sortir pour reprendre le generalat. Boniface étoit son ami, & se trouva même pour lui au concile de Pise. Mais quand il le vit condamné dans celui de Constance en 1416. sans que rien fût capable de vaincre son obstination, il l'abandonna. Boniface mourut peu de tems après, le 27. Avril 1417. ou 1419. Il avoit traduit la bible en espagnol & composé divers autres ouvrages. * Trithéme, *de script. eccles.* Petreïus, *bibl. Carth.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Chorier, *etat. polit. de Dauph.* Sponde, &c.

FERRIER, (Arnauld du) un des plus sçavans jurisconsultes de son tems, étoit de Toulouse, & fit de grands progrès dans le droit, qu'il apprit en France, & puis en Italie, dans l'université de Padoue. Il le vint ensuite enseigner dans celle de Toulouse, fut conseiller en ce parlement, puis président aux enquêtes dans celui de Paris; & maître des requêtes. Le roi le choisit, pour se trouver en qualité de son ambassadeur au concile de Trente, où il soûtint avec fermeté les interêts de la France; & où il prononça en 1562. une harangue forte & hardie. Les prélats en témoignerent du chagrin; & pour les satisfaire en apparence, on envoya du Ferrier à Venise, où il fit les fonctions d'ambassadeur. Il engagea une partie de ses biens pour soûtenir sa dignité dans cette occasion; & les malheurs de la France furent cause qu'il trouva peu de reconnoissance à la cour. Ce sçavant homme se retira peu de tems après à la cour du roi de Navarre, qui fut depuis Henri *le grand*, où il fit profession des sentimens de Calvin, & où il fut honoré par ce monarque de la charge de son garde des sceaux. Du Ferrier mourut en 1585. âgé de 79. ans. On a publié quelques traités d'éloquence de sa façon. * De Thou, *hist.* La Croix du Maine, *biblioth.* Sainte-Marthe, *in annal.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes, &c.* Brantôme. *Voyez* aussi Denys Simon, *bibl. hist. des aut. de droit.* Bayle, *dict. crit.*

FERRIER, (Auger) medecin de la reine Catherine de Medicis, étoit fils d'un chirurgien de Toulouse, & s'acquit une grande estime dans le XVI. siécle. Il aima les sciences, & fit de grands progrès dans les mathematiques, & dans la jurisprudence; il parloit avec beaucoup de politesse, étoit bien-fait, honnête, de bonne conversation, & sçavoit le monde. Ces qualités lui donnerent entrée chez les personnes du premier rang. Jean Bertrand garde des sceaux de France, puis cardinal, le présenta à la reine Catherine de Medicis, qui le choisit pour être son medecin ordinaire. Depuis il accompagna le même cardinal à Rome (où il se fit des amis. Ferrier composa un traité de la peste; un des jugemens astronomiques; un de droit; un contre Bodin, &c. Il mourut vers l'an 1588. * La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *bibl. franç.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. lib. 3.* &c. Denys Simon, *bibl. des aut. de droit.*

FERRIER, (Jeremie) vivoit au commencement du XVII. siécle, & étoit ministre & professeur en theologie de l'église prétendue réformée dans la ville de Nîmes, en Languedoc. Il embrassa ensuite la religion Catholique, devint conseiller d'état, & vint à Paris, où on lui fit esperer à la cour de l'envoyer ambassadeur en Hollande: il demeura 13. ans dans Paris, sans voir les effets de cette promesse, & mourut le Samedi 26. Septembre 1626. On l'enterra dans l'église de S. Sulpice sa paroisse. Jeremie Ferrier avoit composé divers ouvrages de l'antechrist & de ses marques. On lui attribua *le Catholique d'état.*

FERRIER, (Jean) Jesuite François, né à Rhodès l'an 1619. après avoir été recteur du college de Toulouse, & professé quatre ans la philosophie, douze ans la theologie, & douze ans la morale, fut choisi l'an 1670. pour être confesseur du roi Louis XIV. Il mourut à Paris le 29. Octobre 1674. & laissa quelques traités contre le Jansenisme, & d'autres traités de theologie. On lui a attribué un livre de l'immortalité de l'ame; & un autre traité de la beauté de Jesus-Christ; mais ces deux traités étoient du pere Fevrier, Jesuite de la province de Guienne, dont Balzac fait mention dans ses ouvrages. * Sotwel, *biblioth. script societ. Jesu. Mem. de Trevoux, Nov. 1704.* Bailler. Bayle, *dict. crit.*

FERRIER, (Jean du) fils de M. du Ferrier jugemage de Foix, nâquit à Toulouse en 1609. Etant allé à Paris pour y étudier en Sorbonne, il se mit sous la direction du P. de Condren, avec l'abbé de Foix, M. de Caulet qui fut depuis évêque de Pamiers. Le P. de Condren les employa tous deux avec plusieurs autres, entre lesquels étoit M. Ollier, a faire des missions. Du Ferrier s'y distingua. Après la mort du P. de Condren, il se retira à Vaugirad près de Paris, avec les mêmes ecclesiastiques qui avoient travaillé aux missions, sous la conduite du general de l'Oratoire. M. Ollier ayant pris la cure de S. Sulpice, du Ferrier le suivit, & il gouverna la paroisse & le seminaire avec l'abbé de Foix & M. Ollier. Il fut tiré de-là par M. de Noailles évêque de Rhodès, qui l'appella auprès de lui, pour entrer avec lui, dans les soins de son diocèse, jusqu'à la mort de ce prélat, après laquelle il retourna à S. Sulpice. Il n'y fut pas longtems, M. du Lude évêque d'Albi l'ayant demandé pour travailler dans son diocèse, en la même qualité de vicaire general, lui donna bientôt après la theologale & la penitencerie de son église. Il gouverna ce diocèse pendant plusieurs années avec beaucoup d'approbation. M. Fouquet archevêque de Narbonne étant exilé hors de son diocèse, & connoissant la réputa-

tion de du Ferrier, il crut que personne n'étoit plus propre que lui à remplir une place aussi importante durant son absence. Il gouverna le diocèse de Narbonne pendant trois ou quatre ans; mais on lui suscita des affaires. Il retourna donc à Albi, où il se donna tout entier à l'étude & aux fonctions ecclesiastiques. Il rendit publique la déclaration, que feu M. Alain de Solminiac, évêque de Cahors à l'heure de sa mort, avoit faite contre les Jesuites, pour communiquer aux évêques d'Alet & de Pamiers. Du Ferrier s'acquitta de cette commission, & s'attira par-là bien des affaires. Il fut exilé à Tonnerre en 1680. & ensuite mis à la Bastille. Jamais il ne voulut revoquer la déclaration qu'il avoit donnée, & mourut à la Bastille, âgé de plus de 80. ans, après 16. mois de prison. * *Mem. du tems.*

FERRIER, *cherchez* FERRARI & saint VINCENT FERRIER.

FERRIERE, (Claude de) Parisien, né en 1639. après avoir suivi quelques tems le barreau, fut reçû docteur aggregé en la faculté de droit à Paris en 1690. & en fit les fonctions jusqu'en 1694. qu'il obtint à Reims les places de professeur en droit civil & en droit françois, dont il s'acquitta avec honneur, & mourut le 11. Mai 1715. âgé de 77. ans, laissant entr'autres enfans un fils doyen des professeurs en droit en l'université qui a aussi donné plusieurs ouvrages au public. Celui dont nous parlons a mis aussi au jour plusieurs livres sur le droit & sur les coûtumes, dont voici les titres: *Institutiones Justiniani singulari methodo illustrata & cum jure Gallico collata.* Nouveau commentaire sur la coûtume de la prevôté & vicomté de Paris. Traité des fiefs suivant les coûtumes de France, & l'usage des provinces de droit écrit. La jurisprudence du digeste conferée avec les ordonnances royaux, les coûtumes de France, & les décisions des cours souveraines, où toutes sortes de matieres du droit romain & du droit coûtumier, sont traitées suivant l'usage des provinces de droit écrit & de la France. La jurisprudence du code. La jurisprudence des nouvelles. Introduction à la pratique, contenant l'explication des principaux termes de pratique & de coûtume, avec les jurisdictions de France, par ordre alphabetique. *Ad titulum digestorum de regulis juris & verborum significatione commentarius, secundùm alphabeticum materiarum ordinem digestus, cum notis; praxis forensis.* Corps & compilation de tous les commentateurs, qui ont travaillé sur la coutume de Paris. Le nouveau praticien françois. Traité des droits de patronage, de presentation aux benefices. La science parfaite des notaires. Les institutes du droit françois, contenant l'application du droit françois, aux institutes du droit romain. Les institutes de Justinien, avec des observations, pour l'intelligence de ce qui est obscur. Les œuvres de Bacquet, avec des remarques considerables. Nouvelle institution coûtumiere.

FERRIERES, bourg de France dans le Gatinois, près de Montargis, avec une abbaye ancienne de l'ordre de S. Benoît, dite S. Pierre de Ferrieres & Bethléem, qui a eu pour abbé le celebre Loup, dit de Ferrieres. Cette abbaye fut fondée par Clovis I. roi de France, *cherchez* MARTEGUES.

FERRINI, auteur Italien, religieux Servite de Florence, a fait une addition de près de deux cens écrivains Florentins, au catalogue du Pocciani, qui contient les écrivains de cette même ville. C'est un recueil fort accompli qui va jusqu'en 1589.

FERRINI (Vincent) autre écrivain Italien, né à Castelnuovo de Garfagnana sur le Serchio en Toscane, & religieux de l'ordre de S. Dominique, fut en 1583. vicaire general du saint office à Parme, & l'année suivante provincial de Stirie. On a de lui un *alphabetto essemplare*, & un autre intitulé *lima universale de vitii*, &c. Ce dernier fut imprimé par les soins de l'auteur même en 1594. à Venise: dans l'un & dans l'autre ouvrage il fournit de bons materiaux aux prédicateurs par ordre alphabetique * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FERRIS, (Lambert) ancien poëte François, vivoit en 1260. Ses ouvrages n'ont pas été imprimés. *Voyez* Fauchet & la Croix du Maine.

FERRIS, (François) medecin de Toulouse, vivoit en 1570. & publia quelques ouvrages. *Voyez* la Croix du Maine.

FERRIZ, (Pierre) cardinal, évêque de Tarragone en Espagne, natif de Cocentayna, petite ville de Catalogne, étudia à Valence à Lerida, & vint ensuite en Italie, où il se fit recevoir docteur à Boulogne. Depuis il trouva moyen de se faire connoitre à la cour de Rome, & d'y avoir une charge d'auditeur de Rote. Le pape Pie II. qui se connoissoit assez en gens, l'envoya en qualité de commissaire apostolique. Ferriz à son retour entra chez le cardinal de saint Marc, qui fut peu de tems après pape sous le nom de Paul II. & qui lui donna l'évêché de Tarragone. Ce pontife lui confia même une partie des affaires de l'état ecclesiastique, qu'il termina avec tant de prudence, que Sixte IV. successeur de Paul, se voulut encore servir de lui, & lui donna même le chapeau de cardinal, en 1476. avec le titre de saint Sixte. Pierre Ferriz honora cette dignité par son sçavoir, par sa conduite, & par sa modération. Il mourut à Rome le 25. Septembre 1478. dans la 64. année de son âge, & fut enterré dans l'église des Dominicains de la Minerve, où l'on voit une épitaphe que lui firent dresser le cardinal Dominique de la Rovere, son ami intime, & André Martinez son neveu, qui lui succeda à l'évêché de Tarragone. * Garimbert, *hist. card. l. 5.* Auberi, *hist des card.* La Rochepozai, *Nomencl. card.* Onuphre, &c.

FERRO, *Fiume del Ferro*, ou *de Salefo*, anciennement *Calmadus*, riviere de la Natolie en Asie. Elle coule dans la petite Caramanie, baigne Selechia ou Seleucie, & se décharge dans la mer de Chypre, environ quatorze lieues de Scalemure, du côté du levant. * Baudrand.

FERROL, petite ville ou bourg d'Espagne. Ce lieu est dans la Galice sur le même golfe que la Corune, du côté du septentrion, à l'embouchure de la riviere Juvia, où il a un assez bon port. * Mati, *dict.*

FERRON, (Arnaud du) conseiller au parlement de Bourdeaux a été en grande consideration dans le XVI. siécle. « Sa profonde érudition, (dit Scevole de sainte-Marthe,) fut très-utile à sa patrie, par les doctes observations qu'il fit sur les coûtumes qui étoient obscures & peu entendues. Il fut employé dans de grandes affaires, & mourut en 1563. âgé de 48. ans, selon le même Scevole de sainte-Marthe. « J. A. de Thou, dit qu'il en avoit 50. » Il travailla encore à la continuation de l'histoire de Paul Emile, jusqu'à la mort d'Henri II. & écrivit d'autres ouvrages qui rendent sa memoire illustre, & qui lui ont assuré le surnom d'*Atticus*, que lui donna Jules Scaliger. Nous avons l'histoire d'Arnaud du Ferron imprimée en 1554. par Vascosan, sous ce titre, *Arnaldi Feronii Burdigalensis, regis consiliarii, de rebus gestis Gallorum, lib. IX. ad historiam Pauli Æmilii additi, perductâ historiâ usque ad obitum Henrici II. Francorum regis.* * De Thou, *hist. liv. 35.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l. 2.* Le Mire, *de script. sec. XVI.* Du Chêne, &c.

FERRUS, connu sous le nom de *Galeatus Ferrus*, jurisconsulte celebre, étoit de Padoue. Il enseigna avec réputation à Catane, à Messine & ailleurs, & mourut en 1614. On lui attribue divers ouvrages. *Voyez* Jacques-Philippe Thomasini qui a écrit son éloge, entre ceux des hommes de lettres de Padoue.

FERRYLAND, contrée de l'isle de Terre-neuve, dans l'Amerique septentrionale. Les Anglois y avoient quelques colonies, que les François ruinerent l'an 1696. mais elles ont été retablies après la paix de Ryswick. * Mati, *dict. Mem. du tems.*

FERTE'-ALAIS ou ALEPS, bourg de l'isle de France, situé sur la Juine, entre Estampes & Melun, à trois lieues de la premiere, & à six de la derniere. * Baudrand.

FERTE' AURAIN, bourg de France situé dans le Blaisois aux confins de l'Orleanois, & à sept lieues de la ville d'Orleans, du côté du midi. * Baudrand.

FERTE'-S.-AUBIN, bourg de France dans l'Orleanois entre Orleans & la Ferté-Aurain, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. * Baudrand.

FERTE'-SUR-GROSNE, bourg avec abbaye. Il est sur la petite riviere de Grosne dans le duché de Bourgogne, & à deux lieues de Châlon, du côté du midi. * Baudrand.

FERTE'-SUR-AUBE (la) petite ville de France en Champagne. Les auteurs Latins la nomment *Firmitas ad Albulam*. Elle est située sur la riviere d'Aube, vers les frontieres de la Bourgogne, à trois ou quatre lieues au-dessus de Bar-

sur-Aube. Il y a un siége de justice, sous le ressort du bailliage de Troyes.

FERTE'-BERNARD, (la) *Firmitas Bernardi*, ville de France dans le Mans, avec titre de baronie, est située sur la riviere de la Huisne, vers les frontieres du Perche, à dix ou douze lieues au-dessus du Mans. Il y a un siége de justice, dont les appellations vont immédiatement au parlement de Paris. La Ferté-Bernard a produit de grands hommes; & entr'autres le celebre Robert Garnier, que nos peres ont consideré comme le premier poëte tragique de son tems. * Sanson. Baudrand.

FERTE'-GAUCHER, (la) petite ville de France en Brie, entre Meaux, & Provins. Son siége de justice est du ressort du bailliage de Meaux. *Voyez* les recherches des villes de France d'André Du Chêne. * Sanson. Baudrand.

FERTE-IMBAUT, (la) *cherchez* ESTAMPES.

FERTE'-sous-JOUARE, (la) en latin *Firmitas Anculphi*, ou *subter Jotrum*, ville de France dans la Brie champenoise, est située sur la riviere de Marne, entre Château Thierri & Meaux. Les Huguenots la prirent pendant les guerres civiles du XVI. siécle, vers l'an 1562. * Sanson. Baudrand. Mezerai.

FERTE'-MILON, (la) ville du gouvernement de l'isle de France, dans le Valois, est située sur la petite riviere d'Ourc, ou d'Ourcque, entre Meaux, Soissons & Senlis. Il y a prévôté & châtellenie du Valois, qui a ses appellations au présidial de Senlis. On dit que le comte Milon, sous le regne de Louis *le Gros* fit bâtir cette ville, qu'on nomma la force ou forteresse de Milon, *Firmitas Milonis*. Elle appartint ensuite à Hugues de France, dit *le Grand*, comte de Vermandois, de Valois, &c. fils du roi Henri I. & Mari d'Alix, comtesse de Crespi, & ce fut ce prince qui y fonda le prieuré de S. Voulgis. Cette ville souffrit beaucoup sur la fin du XVI. siécle, pendant les guerres civiles de France. On y voit les restes d'un ancien château très-fort, & situé avantageusement. * Sanson. Baudrand. Mezerai.

FERTE'-SENNETERRE, (la) *Voyez* SAINT-NECTAIRE.

FERTE', (Emeric-Marc de la) évêque du Mans, étoit fils d'un conseiller de la cour des aydes de Rouen. A seize ans, il fut reçû bachelier en Sorbonne; & à vingt-un, étant chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, il fut député par le clergé pour présider aux états de Normandie, & fut nommé par toute l'assemblée, pour aller présenter les cahiers de la province au roi Louis XIII. Ce jeune ecclesiastique fit une très-belle harangue au roi, & une autre au cardinal de Richelieu que ce ministre admira. Il fut peu de tems après pourvû d'une charge d'aumonier, ce qui l'obligea de prendre les ordres sacrés. Lorsqu'il eut reçû celui de la prêtrise, le roi voulut assister à sa premiere messe, & communia le premier de sa main. Ce prince prit plaisir d'entendre souvent les sermons de ce sçavant homme. En 1635. la Ferté fut envoyé avec le cardinal de Lyon au pape Urbain VIII. & acquit à la cour de Rome, autant de réputation qu'en celle de France. Quelque tems après son retour, il fut choisi de sa majesté pour aller à Sedan recevoir un nouveau serment de fidelité du comte de Soissons; & il s'en acquitta si bien, que ce comte en remercia le roi. La Ferté eut en cette derniere commission, la gloire d'avoir confondu le ministre P. du Moulin, le plus estimé des Calvinistes; & le comte de Soissons en donna des témoignages, par la lettre qu'il écrivit au roi à la louange de ce grand homme: ce qui lui fit avoir bientôt après l'évêché du Mans, auquel le roi le nomma de son propre mouvement. Lorsque le nouveau prélat alla pour en faire ses remercimens, sa majesté étant au milieu d'un grand nombre de seigneurs, s'avança en lui tendant la main, & lui dit ces belles paroles: *C'est à moi, (monsieur du Mans) à vous remercier, d'autant que vous mettez ma conscience à couvert, m'assurant que j'ai choisi un homme de bien, & capable de gouverner cette grande province.* Le pape témoigna la joie qu'il avoit de sa promotion, par des complimens qu'il lui fit faire par son nonce. Il fut nommé à cet évêché en 1637. & n'eut les bulles qu'en l'an 1639. à cause de quelques difficultés qui suspendoient alors à Rome les affaires de France. Il se fit admirer pendant qu'il gouverna son église, qui ne le posseda que neuf ans; car il mourut du pourpre en 1648. & fut regretté generalement de tout le monde. On exposa son corps pendant huit jours dans la chapelle épiscopale, où tous les colleges, toutes les communautés, & toutes les paroisses vinrent successivement chanter une grande Messe; ce qui dura jusqu'au 16. du mois de Mai que l'on fit ses funerailles, avec solennité: après quoi il fut enterré dans le cœur de l'église cathedrale. * Jean Bondonnet, *histoire des évêques du Mans*.

FERTHAIRE ou FERITHAIRE, second roi d'Ecosse, succeda à *Fergus* I. qui avoit laissé deux fils; mais tous deux trop jeunes pour prendre en main les rênes du gouvernement. Les chefs des familles, que les Ecossois nomment *Clans*, s'étant assemblés; il y eut de grands démelés pour nommer un successeur à Fergus, les uns insistant sur le serment qu'ils avoient fait de conserver la couronne aux descendans de Fergus; les autres insistant sur le danger qu'il y avoit d'avoir un enfant pour roi. Enfin, ils convinrent de cette loi; que lorsque les enfans de leur roi mort seroient trop jeunes, le plus propre de la même famille gouverneroit en leur place, & qu'après sa mort le fils aîné de leur roi lui succederoit. Cette loi fut observée en Ecosse pendant 1025. ans jusqu'au regne de Kenneth III. en vertu de cette loi Feritharis frere de Fergus fut mis sur le thrône, & gouverna 15. ans, de la maniere qu'un bon prince doit gouverner ses sujets, & eut grand soin de ses neveux. Il conserva la paix au dehors, & la tranquilité au dedans. Mais FERLEGUS l'aîné de ses neveux ayant grande envie de regner, & ayant communiqué son dessein aux plus séditieux de l'armée, & à ceux qui se plaisoient aux nouveautés, il redemanda la couronne à son oncle, qui assembla les états, & leur déclara le dessein qu'il avoit de resigner la couronne, leur recommandant en même-tems son neveu. Mais les états désaprouvant l'envie prematurée que Ferlegus témoignoit de monter sur le thrône, ne voulurent pas consentir aux propositions du roi. Ayant dans la suite découvert un dessein de Ferlegus contre son oncle, la memoire de son pere fit qu'ils se contenterent de l'enfermer, quoiqu'ils le jugeassent digne de mort. Lui impatient de regner corrompit ses gardes, & s'enfuit chez les Pictes. N'y trouvant pas de secours, il se retira chez les Bretons, chez lesquels il vécut dans l'obscurité. Ferithaire étant tué peu de mois après, & par trahison, comme on le croyoit, l'an 15. de son regne; les états soupçonnant Ferlegus de ce crime, à cause de ses entreprises précedentes, il fut generalement condamné, & MAINUS, son cadet fut mis sur le thrône. Mainus regna 29. ans avec tant d'équité, punissant les méchans & encourageant les gens de bien, que les étrangers de même que ses sujets l'estimerent infiniment. Son regne fut paisible & heureux, & à sa mort, il fut regretté de tous les gens de bien. Il finit son regne environ 286. ans avant J.C. * Buchanan.

FERVAQUES, (seigneur de) *cherchez* HAUTEMER.

FERVEHAN, (Nicolas) Anglois, s'acquit beaucoup de réputation dans le XIII. siécle. Il etudia dans l'université d'Oxfort, vint en France & en Italie, pour y voir les universités de Paris & de Boulogne, & devint très-habile medecin. Depuis il s'appliqua à l'étude des lettres saintes, & y fit tant de progrès, qu'ayant abandonné la medecine, il fut élevé sur le siége de Chester, d'où il fut transferé à celui de Durham. Matthieu Paris, & Matthieu de Westminster parlent avantageusement de lui. On dit qu'il mourut vers l'an 1241. du tems d'Henri III. roi d'Angleterre. On lui attribue quelques ouvrages, *De viribus Herbarum. Pratica Medicina*, &c. * Leland. Balæus. Pitseus, *de scrip. Ang.* Godevin, *de episc. Angl.* &c.

FERULA ou FERLA, petite ville ou bourg de la vallée de Noto, en Sicile, est sur la riviere d'Anapo, à six lieues de la ville de Syracuse, du côté du couchant. * Mati, *dict.*

FERULE, bâton pastoral, que les Latins appelloient *Pedum & Camboca*, marque de dignité que portoient non-seulement les abbés, & les évêques; mais même quelquefois les papes. L'histoire nous apprend que le pape Benoît ayant été degradé, se jetta aux pieds du pape Leon & de l'empereur; & que rendant au premier le bâton pontifical, celui-ci le rompit & le montra au peuple.* Luitprand, *l. 6. de l'hist. c. 11. & dernier. Voyez* Henri Spelman, *Gloss. Archaeol.*

FERUS, (Jean) *cherchez* SAUVAGE.

FESCAM (*Fiscannum, Fisci campus*) comme qui diroit

champ de fisc, ou *campagne publique*, ville ancienne, avec titre de baronnie, senéchaussée, château & port de mer, sur la côte de la manche en Normandie, entre Dieppe & le Havre de Grace, dans le pays de Caux. Cette ville jadis considerable, est toute ouverte & sans murailles. On y voit la celebre abbaye fondée en 662. par Waningue pour des religieuses, rebâtie par Richard I. duc de Normandie, & donnée par Richard II. aux Benedictins, en 1006. En 1656. les religieux de la congregation de S. Maur y établirent la réforme, & y ont bâti un beau monastere. Cette abbaye, dont dépendoient autrefois celles de S. Taurin d'Evreux, de Bernai & de Blangi, a une jurisdiction *quasi* épiscopale sur trente-six églises, qui lui est neanmoins contestée par l'archevêque de Rouen. Elle possede six baronnies, & est encore remarquable par son église, qui est une des plus grandes de France. * André du Chêne, *recherches des antiquités des villes*. Baudrand.

FESCENNIA, ville d'Hetrurie, dont les habitans, s'il en faut croire Pline, tiroient leur origine des Atheniens. Ils étoient d'une humeur boufonne, & s'exerçoient sur une espece de poësie pleine de plaisanterie; mais ils y méloient toute sorte d'ordures & de saletés, d'où vient le nom de *vers fescennins*, qu'on a donné dans la suite aux vers trop libres. Auguste pendant le triumvirat, en fit de cette espéce contre Pollion, qui étoient fort piquans; mais Pollion n'y répondit point, disant qu'il étoit dangereux d'écrire contre un homme, qui pouvoit proscrire. Ortelius prétend que la ville de Fescennia est ce qu'on appelle aujourd'hui *Citta Castellana*; & Cluvier croit que c'est *Galese*, dans le patrimoine de S. Pierre. * Pline, *l. 3. c. 5.* Festus. Ortelius. Baudrand.

FESCH, (Remi) celebre jurisconsulte d'une famille très-noble, nâquit à Bâle l'an 1595. & fut professeur en droit dans la même ville, où il mourut. CHRISTOPHLE FESCH son frere s'acquit aussi beaucoup de réputation. Ils prirent soin tous deux de ramasser quantité de choses rares & curieuses, dont ils formerent un cabinet, qui passe pour un des plus beaux de l'Europe. Car outre le grand nombre de livres choisis, en toutes sortes de sciences, & de rares manuscrits, on y voit quantité de riches pierreries, & entr'autres, un vase d'agathe d'une grandeur extraordinaire, avec plusieurs curiosités des Indes & de l'Amerique. A quoi il faut ajoûter une suite d'anciennes medailles grecques & romaines, tant des consuls, que des empereurs, & quelques autres modernes des princes & des villes depuis trois ou quatre siécles. On remarque qu'un des ancêtres de ceux-ci, RODOLPHE FESCH, bourguemestre de Bâle, & fils de bourguemestre, vit, après avoir eté marié 60. ans, 165. enfans nés de son mariage, & de celui de ses enfans & petits enfans.* *Memoires du tems.* Charles Patin, *relation de ses voyages*.

FESENSAC, (le) petit pays de France en Gascogne, est appellé autrement le comté de Fesensac. Son territoire étoit autrefois d'une assez grande étendue; mais à present il fait partie du comté d'Armagnac, entre la ville d'Auch & celle d'Eause. La place la plus considerable de ce pays est Vic-Fesensac.

FESOLI ou FIESOLE, *Fesula* ou *Fæsula*, ville épiscopale d'Italie dans la Toscane, dont il est souvent parlé dans Polybe, Pline, Appien, Salluste, Tite-Live, Silius Italicus, Antonin, &c. Elle étoit une des douze premieres cités de l'Etrurie, & le sejour des augures & devins Toscans, qui communiquerent beaucoup de leurs superstitions aux Romains. Cette ville étoit si puissante, qu'avec le secours de ses habitans, Stilicon défit Radagaise, roi des Goths. On prétend que plus de 200. mille hommes resterent sur le champ de bataille. Depuis les Florentins ont ruiné cette ville pour accroître la leur. *Consultez* Leandre Alberti en sa description d'Italie. François Diacceti, évêque de Fesoli, a écrit un traité des saints de cette ville.

FESOLI ou FIEZOLE, congregation de religieux, qu'on nomme aussi les *freres mendians de S. Jerôme*, a eu pour fondateur le B. Charles, fils du comte de Montgranello. Ce saint homme vivant dans une solitude, au milieu des montagnes de Fiezole, vers l'an 1386. fut suivi par quelques gens pieux, & donna commencement à cette congregation que le pape Innocent VII. approuva: c'est pour cette raison qu'Onuphre en met la fondation sous son pontificat. Les papes Gregoire XII. & Eugene IV. la confirmerent aussi, sous la regle de S. Augustin. Ils avoient 30. ou 40. monasteres en Italie; mais le pape Clement IX. les suprima. Leur habit étoit couleur de minime, tunique, capuce & manteau, celui-ci étoit plissé & ouvert par devant, une ceinture de cuir, & étoient chaussés: ils avoient toûjours un bâton à la main comme des voyageurs.* Sponde, *A.C. 1386. n. 12.* Le Mire, *l. 1. c. 22. Hist. relig. &c.*

FESSEN, *cherchez* FEZZEN.

FESSONIE, *Fessonia*, déesse adorée par les anciens Payens, qui avoient recours à elle dans leurs lassitudes & dans leurs fatigues, parce qu'ils croyoient que son emploi étoit de donner du soulagement aux hommes las, que les Latins appelloient *Fessos*, d'où est venu le nom de cette prétendue déesse. * Saint Augustin, *de civit. Dei*.

FESTA (Pierre martyr) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Orzinuovi dans le Milanés, vivoit à la fin du XVI. siécle & au commencement du suivant: après avoir été professeur à Bologne, il fut prieur dans plusieurs maisons de son ordre, inquisiteur de Bologne en 1600. & l'année suivante provincial. On a lieu de croire qu'il étoit mort en 1618. puisque cette année Thomas Marini retoucha un ouvrage de Festa, qui étoit un sommaire des constitutions, déclarations & reglemens pour le gouvernement de l'ordre, & le fit réimprimer à Bologne. Festa étant provincial de Lombardie, avoit fait imprimer un sommaire des reglemens des chapitres generaux & des chapitres provinciaux depuis le concile de Trente pour sa province, & étant inquisiteur il avoit publié un traité de la maniere de proceder dans les causes du saint office. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FESTES. Ce mot signifie en general un jour de réjouissance; c'est ce que marque le mot hebreu *Chag*, qui vient d'un verbe hebreu qui signifie danser. Les Grecs leur donnent differens noms, le plus commode est celui de ἑορτή. Les Latins les appellent fêtes, c'est-à-dire, des jours de joie. Les jours de fêtes se celebroient, ou en l'honneur de Dieu, ou en action de graces, & en signe de réjouissance pour quelque grand bien, ou en memoire de quelque signalé bienfait; ou pour honorer quelque saint ou quelque heros. On ne sçait pas s'il y avoit des jours de fêtes marqués & reglés avant la loi de Moyse; cependant l'opinion la plus commune est, que le jour du sabbat a été de tout tems un jour de fête; & c'est la raison pour laquelle Moyse en ordonne la sanctification, non comme une institution nouvelle, mais comme la confirmation d'un ancien usage: *Souvenez-vous*, dit-il, *de sanctifier le jour du sabbat*. Quoi qu'il en soit, il est certain que non seulement les Juifs, mais encore toutes les autres nations, ont eu des fêtes solennelles, & que les Chrétiens en ont eu depuis; dès le tems des Apôtres. Nous parlerons de ces differentes fêtes sous des titres séparés.

FESTES DES JUIFS.

Les Juifs avoient deux sortes de fêtes, les unes avoient été instituées par un ordre exprès de Dieu. Les autres furent établies dans la suite à l'occasion de quelque grand évenement.

Outre le sacrifice qui se faisoit tous les jours parmi les Juifs aux dépens du public, on en faisoit encore un toutes les semaines le jour du sabbat, qui étoit leur fête ordinaire, en memoire de ce que le Seigneur se reposa au septiéme jour, après avoir créé le monde en six jours. Le premier jour de chacun de leur mois (qui étoient lunaires) étoit aussi une fête parmi eux, qu'on appelloit *neomenie*, c'est-à-dire, nouvelle lune; mais ils avoient cinq autres fêtes beaucoup plus solennelles, qu'ils celebroient tous les ans. La premiere étoit nommée *phase*, ou *pâques*, du mot hebreu *pesach*, c'est-à-dire, passage, pour rendre graces à Dieu de ce qu'il les avoit délivrés de la servitude d'Egypte, & protegés miraculeusement dans le passage de la mer Rouge. On commençoit à la celebrer à la fin du 14. jour de la lune du mois de Nisan, qui répond à celle de notre mois de Mars, en laquelle on immoloit l'agneau paschal, & elle duroit 7. jours, pendant lesquels ils ne mangeoient que des azymes: le septiéme étoit une fête solennelle comme le premier. La deuxiéme étoit la *pentecôte*, qu'ils celebroient 50. jours après celle de pâques, en memoire de la loi qui fut donnée à Moyse, 50. jours après la sortie d'Egypte. La troisiéme, appellée

appellée la *fête des trompettes*, étoit une des néomenies, & tomboit au 1. jour de *tisri*, qui étoit le 7. mois de l'année ecclesiastique, & le premier de l'année civile. Ils y sonnoient du cor, ou de certaines trompettes faites de cornes de bête, en memoire, à ce que quelques-uns disent, de la délivrance d'Isaac, lorsqu'il étoit prêt d'être immolé par son pere Abraham, ou pour celebrer le jour auquel Dieu avoit donné sa loi aux Israëlites au milieu des tonnerres & trompettes. La quatriéme fête appellée de la *propitiation*, arrivoit au 10. du du même mois de *tisri*; parce que ce fut au même jour que Moyse leur avoit annoncé, que Dieu leur avoit remis la peine qu'ils avoient meritée, par l'adoration du veau d'or. Le grand prêtre faisoit alors une cerémonie sur un bouc, pour marquer qu'il le chargeoit de tous les pechés du peuple, & ensuite il le faisoit chasser au desert. La cinquiéme, s'appelloit la *fête des tabernacles*, ou en grec, Σκηνοπηγία & se commençoit au quinziéme du même mois. Ils demeuroient alors sous des tentes pendant 7. jours, pour se souvenir des 40. années qu'ils avoient passées de cette maniere dans le désert, sous la conduite de Moyse. Ils appelloient le *grand sabbat*, celui qui se rencontroit dans le septiéme jour de cette fête; ainsi que les deux autres jours de sabbat, d'après les deux fêtes de pâques & de la pentecôte. Les Juifs avoient encore au 24. du mois *casleu*, la fête de la dédicace du temple, instituée par Judas Machabée, quand il purifia le temple prophané par Antiochus. Ils celebroient aussi la fête de *phurim*, le 14. & le 15. du mois *adar*, en memoire de l'avantage que leurs ancêtres avoient remporté sur Aman, qui avoit voulu détruire toute la nation Juive. Ils allumoient la nuit des lampes dans leurs synagogues, où l'on lisoit tout le livre d'Esther; & autant de fois qu'ils entendoient le nom d'Aman, ils faisoient un grand bruit & frappoient des pieds. Ils passoient ces jours-là dans la bonne chere, & dans une réjouissance publique. Les Juifs modernes font encore quelques-autres fêtes marquées dans leur calendrier. Il faut ajoûter deux observations generales sur toutes les fêtes des Juifs; la premiere, qu'elles commençoient toutes à six heures du soir & finissoient au soir suivant à pareille heure : la seconde qu'ils s'abstenoient de toutes œuvres serviles en ces jours, & qu'ils poussoient même cette abstinence à l'égard du sabbat jusqu'à la superstition, en demeurant dans le repos & dans l'inaction, même pour les choses necessaires à la vie. * *Continuation de l'histoire de Josephe, depuis* JESUS-CHRIST *jusqu'à présent*. Godwin, *de Rit. Hebr.* Blondel, *histoire du calendrier romain. Voyez* PASQUES, PENTECOSTE, &c.

FESTES DES PAYENS.

Les Payens avoient des jours de fêtes, & des jours qui n'étoient point fêtés; *festi & profesti, fasti & nefasti*. Les jours de fêtes, on ne rendoit point la justice; le négoce & le travail des mains cessoit, & le peuple les passoit dans la réjouissance. On offroit des sacrifices, on faisoit des festins, on celebroit des jeux. De ces jours de fêtes, il y en avoit de reglées, appellées *flativæ* ou *annales*, & d'autres qui étoient ordonnées par les magistrats. Les premieres fêtes chez les Grecs, étoient ces assemblées solennelles, où l'on représentoit des jeux: il y en avoit de generales de toute la Grece, comme les jeux olympiques, les pythiens, les isthmiens, & les neméens. Les Latins, à l'imitation des Grecs, donnoient des jeux & des spectacles les jours de fêtes. Les uns s'appelloient circéens, *circenses*, qui se représentoient dans le cirque; les autres se représentoient sur le theatre, & s'appelloient *ludi scenici*. Pour venir aux fêtes reglées des Grecs & des Romains, il y en avoit de fixées qui revenoient chaque mois, comme les néomenies, ou les jours de la nouvelle lune chez les Grecs; & les calendes, ou le premier jour du mois chez les Latins; les nones, qui se celebroient le 5. ou le 7. du mois, & les ides le 13. ou le 15. ces fêtes étoient consacrées à Jupiter ou à Junon. A l'égard des fêtes particulieres à chaque mois: en voici une espece de calendrier pour differentes nations.

AU MOIS DE JANVIER.

Dans ce mois que les Grecs appelloient Γαμηλιών, ils celebroient la fête de *gamelies*, en l'honneur de Junon, instituée, à ce que dit Favorin, par Cecrops.

Les Ioniens celebroient aussi en ce mois les *lenées*, ou les *ambrosies*, en l'honneur de Bacchus.

Les Egyptiens celebroient dans la septiéme du mois de *Tibi*, qui peut répondre à la fin de Decembre, ou au commencement de Janvier, une fête qu'ils appelloient *la sortie d'Isis de Phenicie*.

Les Romains faisoient une fête solennelle le jour des calendes, ou le premier de Janvier, en l'honneur de Janus. Ils celebroient aussi en ce mois, mais le jour n'est pas marqué, la fête des *compitales*, instituée par le roi Servius Tullius.

Le V. des ides, neuf de Janvier, il y avoit une fête, appellée des *Agonales*, en l'honneur de Janus.

Le III. des ides 11. du même mois, étoit la fête de la *déesse Carmenta*, mére du roi Evander. On la repetoit le 18. des calendes de Fevrier, 15. de Janvier.

Le XVII. de ces calendes, 16. de Janvier, on celebroit la fête de la *dédicace de la Concorde*.

Il y avoit le XVI. des mêmes calendes des jeux, appellés *palatins*, qui duroient sept jours, ou trois jours.

On celebroit ordinairement le 24. du mois de Janvier, quoique ce jour ne fût pas tout-à-fait fixe, la fête des *semailles*, que l'on appelloit à la campagne *ambervales*, ou *paganales*.

Le VI. des calendes de Fevrier, 27. du mois de Janvier, étoit le jour de la fête de *Castor & de Pollux*.

Le 30. de Janvier étoit celui *de la paix*.

MOIS DE FEVRIER.

Les Phocéens celebroient en ce mois en Ἐλαφηβολιὼν la fête, appellée *elafebolies*, en l'honneur de Diane, & en memoire de la victoire qu'ils avoient remportée contre les Thessaliens. On l'appelloit de ce nom, parce que l'on faisoit en ce jour un cerf de pâte composée de farine & de miel.

Le VII. de ce mois étoit consacré à *Esculape*.

Les Trezeleniens celebroient en ce mois plusieurs jours de fêtes, dans l'un desquels les esclaves jouoient & mangeoient avec leurs maîtres.

Chez les Romains, les calendes ou le premier jour de ce mois étoit consacré à la déesse Sospita, ou *la déesse de la santé*. On y faisoit aussi memoire de l'asyle établi à Rome par Romulus. On appelloit ces fêtes lucaries, *lucaria*.

Le jour des nones, 5. de Fevrier, on faisoit une fête en memoire du jour, auquel Auguste avoit été appellé *pere de la patrie*.

Le jour des ides 13. du mois, se celebroient les *faunales*, en l'honneur de Faune.

Le XV. des calendes de Mars, 15. de Fevrier, on celebroit les *lupercales*, en l'honneur du même dieu, ancienne fête qu'Evander avoit apportée d'Arcadie en Italie, & établie à Rome par Remus & Romulus.

Les *quirinales* en l'honneur de Romulus, se celebroient le 13. des calendes de Mars, (17. de Fevrier.) Cette fête avoit été établie aussitôt après la mort de ce roi.

On celebroit encore dans ce mois, mais sans que l'on sçache le jour marqué, la fête des *fornacales* ou *des fours*, en memoire de la découverte du degré de chaleur necessaire pour sécher le bled, sans le brûler, faite du tems de Numa Pompilius.

Les derniers jours de ce mois, on faisoit la fête des *ferales*, pour appaiser & expier les manes des morts; & il y avoit un jour marqué pour la fête de la déesse *Muta*, nymphe, à qui, selon la fable, Mercure coupa la langue, parce qu'elle avoit averti Junon des amours de Jupiter, pour la nymphe Juthurna.

Le VIII. des calendes de Mars, 22. de Fevrier, étoit le jour des *charisties*, dans lequel les gens d'une même famille, & les amis s'assembloient pour se donner des marques d'amitié, & passer le jour en festins & en rejouissances.

Le jour suivant étoit la fête des *terminales*, en l'honneur du dieu *terme*, protecteur des champs, instituée par Numa.

Le 24. de Fevrier, on faisoit memoire de l'expulsion des rois, & cette fête étoit appellée *regifuge*.

Le III. des calendes de Mars, 27. de Fevrier, se faisoient les jeux appellés *equirres*, qui étoit une course de chevaux dans le champ de Mars, en l'honneur de ce Dieu, établie par Romulus. Il y en avoit une autre que l'on appelloit *taurilles*,

établie sous Tarquin, en l'honneur des dieux d'enfer, dans le tems qu'il y eut une peste à Rome, à cause de la corruption de la viande des bœufs, qui avoit été exposée en vente.

MOIS DE MARS.

Au commencement de ce mois, en grec *Μουνυχιὼν*, on celebroit à Athenes les petits *panathenées*.

Dans les isles cyclades, & dans quelques autres villes de Grece, les jeux *pythiens*, en l'honneur d'Apollon.

Les jeux *isthmiens* dans l'isthme d'Achaye, proche de la ville de Corinthe, en l'honneur de Mélicerte; mais tous les cinq ans seulement.

En Arcadie, on celebroit aussi tous les cinq ans, des jeux, en l'honneur *d'Esculape*.

Les Sicyoniens celebroient tous les ans le 5. du mois *antesterion* une fête, qu'ils appelloient *soteries*, en l'honneur de Jupiter liberateur, & des dieux du salut.

Ce mois étoit consacré à Bacchus, pour lequel on faisoit une grande fête à Athenes,& dans les autres villes de la Grece. On l'appelloit *dionysiaques,orgies,&bachanales* chez les Latins.

Le 16. du mois *munichion*, étoit consacré par les Atheniens en l'honneur de Diane, le 19. à Jupiter. Ce mois répond à notre mois de Mars.

Enfin l'on celebroit encore en ce tems une fête, en l'honneur de *Chtonie*, qui avoit bâti un temple de Cerès, dans la ville d'Hermione.

Les Egyptiens font dans ce mois une fête, en l'honneur de *l'entrée d'Osiris dans la lune*.

Les Romains celebroient le jour des calendes, 1. du mois, la fête des *matrones*, ou dames Romaines, qui en memoire de la paix que les filles des Sabins, enlevées par les Romains, firent faire avec les Sabins, en se jettant entre les deux armées.

Ils faisoient aussi en ce jour & dans les suivans, la fête des anciles ou *boucliers sacrés*, en memoire du bouclier, que l'on croyoit être tombé du ciel du tems du roi Numa, & que l'on regardoit comme un gage tutelaire de la ville de Rome. On appelloit aussi ces fêtes, la fête des Saliens, parce que l'on dansoit en ce jour.

La veille des nones, 6. du mois, étoit un jour consacré à *Vesta*.

Le jour des nones, 7. du mois, étoit la fête de *vejove*, ou du *petit Jupiter*.

Les ides, 5. du mois, étoient la fête d'*Anna Perenna*. On croit que c'est la sœur de Didon.

Le XV. des calendes d'Avril, 17. de Mars, se faisoit la fête infâme des *bacchanales*.

Le XIII. 20. de Mars, on celebroit les *quinquartes*, ainsi appellées, parce qu'elles étoient le 5. jour après les ides, ou plutôt parce qu'elles se celebroient pendant cinq jours, en l'honneur de Minerve.

Le dernier de ces jours, on sonnoit de la trompette, ce qui s'appelloit tubilustre, *tubilustrium*.

Le VI. des calendes d'Avril, 27. de Mars, on lavoit la statue de la mere des dieux, dans le fleuve Almon, & l'on faisoit une fête pour cette cerémonie.

Le 30. de Mars, étoit la fête de *Janus*, de la *Concorde*, du *salut* & de la *Paix*.

Le dernier, étoit la fête de la *lune*, qui se faisoit sur le mont Aventin.

MOIS D'AVRIL.

Les Argiens celebroient au mois que les Grecs appelloient *Θαργηλιὼν*, qui répond pour la plus grande partie au mois d'Avril, la fête qu'ils appelloient *hybristique*, dans laquelle en memoire de la défense que les femmes de la ville d'Argos avoient entreprise contre Cléomenes roi de Sparte, les femmes s'habilloient en hommes, & avoient la liberté d'insulter leurs maris: d'où cette fête prit le nom d'*hybristique*.

Le 6. jour de ce mois étoit consacré à Diane, & le 7. à Apollon; & ces deux fêtes s'appelloient les *targelies*. Celle du 7. étoit aussi appellée fête *Carneénne*, du surnom d'Apollon appellé, *Carnéen*.

Les mysteres de Cerès, appellés *fêtes d'Eleusine*, se celebroient à Athenes & à Eleusine avec grande solennité dans ce mois. On croit que les mysteres d'Eleusine avoient été institués par Triptoleme, fils de Celée, roi d'Eleusine; que Cerès avoit instruit de l'agriculture; c'étoit l'opinion commune du tems d'Homere. Herodote, Diodore de Sicile, & plusieurs autres, en font venir l'origine des Egyptiens. Ces mysteres d'Eleusine étoient appellés les grands mystéres de Cerès; ceux d'Athenes furent établis par Hercule, que l'on avoit refusé d'initier à Eleusine: ils s'appelloient les petits mysteres.

Le 25. du mois *thargelion*, on faisoit à Athenes la fête des *plintheries*, en memoire d'Aglaure, fille de Cecrops, qui fut, à ce qu'on croit, changée par Mercure en pierre, pour avoir empêché qu'il n'eût accès près de sa sœur Hersé. Cette fête étoit solennelle. On fermoit en ce jour à Athenes le temple de Minerve, parce que ce desastre étoit arrivé à Aglaure à cause de Minerve.

On celebroit aussi à Athenes les *canephories*, en l'honneur de Bacchus: les vierges y portoient des corbeilles d'or d'où cette fête a pris le nom. Quelques-uns ont cru qu'elle étoit instituée en l'honneur de Diane.

Chez les Romains le jour des calendes 1. d'Avril, les dames Romaines lavoient la statue de Junon, & lui offroient des fleurs & du myrthe.

Le jour des nones, 5. du mois, étoit la fête de la mere des Dieux, appellée fête *megalesienne*, ou *idéenne*. Elle se faisoit avec beaucoup de solennité. On y representoit des jeux de differentes sortes. On y faisoit des festins; les prêtres de cette déesse y dansoient au son des tymbales, & y faisoient leurs collectes d'aumône. C'étoient les premiers & les plus anciens jeux, qui eussent été representés à Rome.

Le VIII. des ides(6. d'Avril)étoit dédié à la *fortune publique*.

Le VI. des ides (8. du mois) se faisoient les jeux pour *la victoire de César*.

Le IV. des ides(10. du mois) étoient les *cereales*, ou *jeux circéens*, celebrés pour la premiere fois par Caïus Memmius, Edile Curule. Cette fête duroit pendant huit jours.

La veille du jour des ides (le 12. du mois) on faisoit la fête de la mere des Dieux amenée à Rome.

Le jour des ides (13. du mois) étoit dedié à *Jupiter vainqueur*, *& à la liberté*.

Le XVII. des calendes de Mai (15. d'Avril) étoit la fête des *fordicides*, ainsi nommée, *à fordis bubus*, parce qu'on y immoloit des vaches pleines pour obtenir la fertilité de l'année.

Le XIV. des calendes (18. du mois) étoient les *equiries* au grand cirque, & le brûlement des renards, en memoire de ce qu'un renard pris par un païsan, qui lui avoit attaché à la queue de la paille allumée, avoit brûlé les bleds de toute une campagne du Latium.

Le XII. des calendes (20. du mois) on celebroit les *palilienne*s, en l'honneur de Palés déesse des pasteurs, pour lesquels cette fête étoit instituée, & qui la celebroient avec le plus de solennité.

Le IX. des calendes (23. du mois) on celebroit les *vinales*, en l'honneur de Jupiter, auquel on offroit du vin, & ce même jour les femmes publiques celebroient la fête de *Venus Ericine*.

Le VII. des calendes (25. du mois) se faisoient les *robigales*, ou *rubigales*, pour empêcher la rouille ou nielle qui perd les grains.

Le IV. des calendes (28. du mois) se faisoit la fête des *florales*, qui duroit six jours en l'honneur de la déesse Flore. On les appelloit aussi *laurentales*, ou *larentales* du nom de *laurentia*, ou *larentia*; celebre courtisanne. On representoit des jeux en ce jour, & on prétend que cette fête avoit été instituée par Ancus Martius.

Le dernier du mois, étoit consacré à *Vesta Palatine*.

MOIS DE MAI.

Les Atheniens faisoient au 12. du mois de *Σκιῤῥοφοριὼν* qui repond au mois de Mai, une fête qu'ils appelloient *schire*, ou *scirophorie*, en l'honneur de Cerès & de Proserpine.

Ils en celebroient encore une le 15. qu'ils appelloient *buphonie*, en l'honneur de Jupiter.

Les Romains faisoient le jour des calendes de Mai, la fête des *lares prestites*; & celle de la bonne déesse, avec les jeux floraux pendant trois jours.

Le VII. des Ides (le 9. du mois) ils celebroient les *lemuries*, pour appaiser les manes, ceremonie instituée, à ce que l'on croit, par Romulus, après qu'il eut fait mourir Remus.

Le IV. des ides (12. du mois) étoit dedié à *Mars le vengeur*.

Les ides (le 15. du mois) étoit une fête, dans laquelle les Vestales jettoient dans le Tibre des figures d'hommes faites de jonc, à la place des hommes que l'on y precipitoit autrefois. On y joignit la fête de *Mercure*, pour les marchands.

Le XII. des calendes de Juin (21. du mois) on celebroit les *vulcanales*, en l'honneur de Vulcain; & les *agonales*, en l'honneur de Janus.

Le VIII. des calendes (25. du mois) on honoroit la *fortune publique*; & le lendemain on faisoit une seconde memoire du *regifuge*.

MOIS DE JUIN

Au commencement du Ἑκατομβαιὼν, qui répond au mois de Juin, les Atheniens celebroient la fête des *hecatombes*, celebre sacrifice de cent bœufs.

On faisoit aussi, quelque tems après, à Athenes la fête des *isiteries*, jour que les magistrats entroient en charge à Athenes, & le commencement de leur année.

Les Béotiens faisoient, vers le même-tems, la fête de l'*hippodromie*, où se faisoient des courses de chevaux.

Les jeux *olympiques*, si celebres dans toute la Grece, commençoient aussi au mois de Juin.

Le 8. du mois *hecatombeon*, on faisoit à Athenes memoire de l'*entrée de Thesée*, à Athenes.

Le 12. du même mois, on celebroit les *chronies*, en l'honneur de Saturne.

Mais la plus celebre de fêtes, étoit celle des grandes *panathenées*, qui se faisoient tous les cinq ans. Elles étoient indiquées au 28. de Juin, & celebrées en memoire de ce qu'Erichtonius avoit réuni le peuple de l'Attique dans une seule ville. On s'y rendoit de toute la Grece, & on y celebroit de toutes sortes de jeux.

Les calendes de Juin chez les Romains, étoient dediées à la déesse *Carna*, ou *Carma*, dès le tems de Junius Brutus. On y honoroit aussi *Junon Moneta*, suivant le vœu de Furius Camillus, & la déesse *Tempesta*.

Le III. des nones (3. du mois) étoit dedié à *Bellone*; le jour suivant à *Hercule au Cirque*.

Le V. jour des nones étoit consacré au dieu *Fidius*.

Le VII. des ides (7. du mois) se faisoient les *jeux piscatoriens*, au-delà du Tibre, par les pêcheurs.

Le VI. *déesse de l'entendement*, ou de l'*intelligence*, vouée par Attilius Crassus, préteur dans la seconde guerre punique.

Les V. des ides (9. du mois) on celebroit la fête de *Vesta*, déesse du feu, particuliere aux Vestales.

Le IV. des ides (10. du mois) on faisoit la fête des *matrales*, en l'honneur de la déesse *Matura*, que les Grecs appellent *leucothea*, & qui est l'*Aurore*. Le même jour étoit dedié à la *Fortune*.

Le III. (11. du mois) étoit la fête de la *concorde*.

Le jour des ides (13. du mois) outre la fête de Jupiter l'*invisible*, on celebroit les petites *quinquatres*, fête des joueurs de flûte.

Le XVII. des calendes de Juillet (15. du mois) on transportoit les immondices du temple de Vesta dans le Tibre, & cette ceremonie donnoit lieu à une fête.

Le XVI. des calendes (18. du mois) on faisoit là fête de la *dédicace du temple de Pallas sur le mont Aventin*.

Le XII. des calendes (20. du mois) se faisoit la fête de *Summanus*, en memoire de la dédicace du temple, dedié en son honneur pendant la guerre de Pyrrhus. Ce dieu Summanus étoit un ancien dieu de Toscane, qui présidoit à la nuit.

Le VIII. des calendes (24. du mois) étoit la fête de la *fortune forte*, dont il y avoit un temple hors de la ville, dedié par Servius Tullius.

Le V. des calendes (27. du mois) étoit consacré à Jupiter *Stator*, dont Romulus avoit voué & bâti le temple dans la guerre contre les Albains, & aux *dieux Lares*.

Le III. des calendes (29. du mois) étoit voué à *Quirinus*, ou *Romulus*, pour la dédicace de son temple au mont Quirinal.

Le dernier jour du mois, étoit consacré à *Hercule* & aux *Muses*.

MOIS DE JUILLET.

Les Grecs faisoient au commencement du mois Μεταγειτνιὼν, qui répond à celui de Juillet, une fête en l'honneur d'Apollon, qu'ils appelloient *metagitnies*.

Ils celebroient aussi en ce même-tems la fête d'*Adonis*, fils de Cyniras, roi de Chypre, aimé de Venus, & tué par un sanglier. Les femmes y pleuroient sa mort. Il est parlé de cette fête dans le prophete Ezechiel, *c. 8*.

Les Syracusains faisoient le 24. de ce mois, une fête qu'ils appelloient *asinaire*, en memoire de la victoire qu'Euriclés, préteur de Syracuse, avoit remportée sur les Atheniens.

Chez les Romains, le jour des calendes du mois de Juillet, étoit celui auquel finissoient & commençoient les baux des maisons de Rome.

Le III. des nones (5. du mois) étoit la fête du *poplifuge*, en memoire de la retraite du peuple sur le mont-Aventin, selon quelques-uns, après la mort de Romulus, ou plutôt lorsqu'après que les Gaulois eurent pris la ville de Rome, les Romains furent mis en fuite par les Toscans.

La veille des nones (6. du mois) on faisoit la fête de *la fortune des femmes*, fête établie par la femme & la mer de Coriolan, quand ils eurent obtenu de lui la paix, & les jeux apollinaires, établis dans la seconde guerre Punique.

Les nones de ce mois, étoient appellées *caprotines*: c'étoit la fête des *femmes esclaves*, en memoire de ce qu'après la prise de Rome, en 260. par les Gaulois, les peuples d'Italie ayant demandé aux Romains leurs filles, & leur ayant declaré la guerre, sur le refus qu'ils firent de les leur donner, une esclave, nommée *Philotis* ou *Tutola*, proposa au senat d'aller avec les autres esclaves à la place des filles de qualité. Toutes ces esclaves s'étant rendues dans le camp des Latins, les firent boire; & quand ils furent endormis, Philotis étant montée sur un figuier sauvage, que l'on appelle en latin *caprificus*, donna le signal aux Romains, qui vinrent fondre sur le camp des Latins & les défirent. C'est de là que cette fête prit le nom de *caprotines*, & est particuliere aux femmes & aux filles esclaves.

Le lendemain des nones (8. du mois) se celebroit la fête de la *vitulation* ou de la déesse *Vitula* genisse, qui précedoit à la joie & à la victoire.

Le IV. des ides (12. du mois) se faisoit la fête de la *naissance de César*.

La veille des ides (14. du mois) étoit consacrée à la *fortune feminine*; & l'on y commençoit les *mercuriales*, qui duroient six jours.

Les ides (15. du mois) étoient particulierement consacrées à *Castor & Pollux*, fête établie par Aulus-Posthumus, après la victoire qu'il eut remportée contre les Latins, qui vouloient rétablir Tarquin. Il y avoit des jeux & des combats solennels en ce jour.

Le XVI. des calendes d'Août (17. Juillet) étoit un jour funeste, à cause de la *bataille d'Allia*. On en faisoit la memoire ce jour-la, ou, selon d'autres, le 18. ou le 21. du mois.

Le X. des calendes (23. de Juillet) se faisoient les *jeux de Neptune*.

Le VIII. des calendes (25. du mois) on celebroit les *Furinales* en l'honneur de la déesse *Furina*, qui étoient suivies de jeux circenses, pendant six jours.

MOIS D'AOUST.

Au commencement de ce mois, appellé Βοηδρομιὼν par les Atheniens, ils faisoient des fêtes le 1. le 2. le 4. le 6. & le 12. de ce mois.

Le XII. on représentoit les jeux *neméens*, dans plusieurs villes de Grece, de trois en trois ans.

Les grands mysteres de *Bacchus* occupoient une partie de ce mois, chez les Grecs & chez les Alexandrins.

A Babylone, le 16. du mois *los* (qui répond au mois d'Août) on faisoit la fête des *saccées*, ou de la déesse *Sacea*, pendant six jours. Cette fête étoit celebre chez les Medes & chez les Armeniens.

Les Rhodiens faisoient dans le même mois, la fête de *chelidonie*, ou des *hirondelles*.

Les Egyptiens faisoient dans leur *mesori*, (qui répond

au mois d'Août) la fête d'*Harpocrate*.

Le jour des calendes d'Août étoit consacré à l'*Esperance* chez les Romains ; & ils faisoient des jeux en ce jour, en l'honneur de *Mars*.

Le IV. des nones (2. du mois) on faisoit une fête en memoire de ce que *César* avoit subjugué l'Espagne.

Le jour des nones (5. du mois) étoit la fête de la déesse du *Salut* au mont Quirinal.

Le VI. des ides (8. du mois) étoit consacré au soleil *indigete*. La fête se celebroit aussi au mont Quirinal.

Le IV. des ides (10. du mois) étoit consacré aux déesses *Ops* & *Cerès*.

La veille des ides (12. du mois) étoit les *lignapesies*, en l'honneur d'Hercule.

Les ides (13. du mois) étoient consacrées à *Diane & à Vertumne* : c'étoit la fête des esclaves & des servantes, en memoire de ce que Servius Tullius, né d'une esclave, étoit venu au monde en ce jour.

Le XVI. des calendes de Septembre, (17. du mois) étoit les *portumnales*, en l'honneur de *Portumnus* dieu marin. On y faisoit aussi une fête pour *Janus*.

Le lendemain étoit la fête des *consuales*, où l'on représentoit des jeux, en l'honneur de Consus, dieu du conseil. Cette fête avoit été instituée à Rome par Romulus, & venoit des Arcadiens par Evander.

Le XII. des calendes (21. du mois) se celebroient les *vinales rustiques* ; & le lendemain la fête des *chasseurs*.

Le X. des calendes (23. du mois) étoient les *vulcanales*, au cirque flaminien.

Le VIII. des calendes (25. du mois) on faisoit la fête de la déesse *Ops consiva*, qui présidoit aux semailles.

Le VI. des calendes (27. du mois) étoient les *volnales*, fête dediée au dieu *Volturnus*.

Le V. (28. du mois) étoit dedié à la victoire.

On faisoit encore en ce mois la fête de *Phallagogues*, ou de *Priape*, dans laquelle les dames Romaines portoient hors de la porte Colline en pompe un membre viril, pour le placer dans le sein de la statue de Venus. Cette infame ceremonie venoit des Grecs, qui l'avoient reçûe des Egyptiens par Melampus.

On faisoit aussi en ce mois à Rome, la fête des *chiens*, dans laquelle on crucifioit un chien, en memoire de ce que les chiens ne s'étoient pas éveillés quand les Gaulois surprirent le Capitole.

MOIS DE SEPTEMBRE.

Dans ce mois, que les Atheniens appellent Μαιμακτηριὼν ils faisoient la fête des *maimacteres*, en l'honneur de Jupiter *furieux*, pour détourner les orages.

On celebroit dans l'isle de Chypre la fête d'*Ariadné*.

Le 16. de ce mois, on honoroit la memoire des Grecs, qui avoient été tués à la bataille de Platée.

Les Egyptiens celebroient le 10. de leur mois *thoth*, qui répond au mois de Septembre, la fête de *Mercure*, & le 9. du même mois, une autre fête, dans laquelle ils mangeoient un poisson rôti à la porte de leur maison.

Les calendes de ce mois étoient dediées chez les Romains à *Neptune*.

Le 4. de ce mois, commençoient les *jeux romains*, qui duroient huit jours.

Le jour des ides (13. du mois) l'on faisoit *la dedicace du Capitole*, & la memoire de la solemnité du premier cloud fiché dans le Capitole, pour empêcher la peste.

Les grands jeux *circenses*, commençoient le 17. des calendes d'Octobre, 15. du mois, & duroient pendant cinq jours.

Le IX. des calendes, (23. du mois) on celebroit la *naissance d'Auguste*.

Le dernier jour se faisoit la fête des *meditrinales*, dans laquelle, le prêtre de Mars bûvoit du vin nouveau pour la premiere fois, & disoit en le bûvant : « Je bois du vin vieux & » nouveau, & par ce vin nouveau je gueris une vieille mala- » die : *Novum vetus vinum bibo, novo veteri morbo medeor*. Ces mots ont donné lieu au nom de la fête meditrinale.

MOIS D'OCTOBRE.

Les Atheniens, en ce mois qu'ils appelloient Πυανεψιὼν faisoient une fête solemnelle en l'honneur d'*Apollon*, dans laquelle ils cuisoient *des feves*, d'où est venu le nom du mois & de la fête, que l'on croit instituée par Thesée, après son heureux retour de l'isle de Crete. On la celebroit le 7. de ce mois.

On faisoit encore le 8. de ce mois, la fête des *oscophories*, établie de même par Thesée.

Les *thesmophories*, se celebroient aussi le 6. de ce mois à Athenes, en l'honneur de *Cerès* ; outre une fête particuliere encore en l'honneur de cette déesse, après la moisson.

Les *apaturies*, duroient pendant trois jours de ce mois & se faisoient en l'honneur de *Jupiter* & de *Minerve*.

Les Béotiens faisoient tous les ans, en ce mois, la fête des *pambeotes*, fête generale de leur nation.

Le 25. de ce mois, les Atheniens offroient plusieurs muids de vin & des sacrifices à *Apollon*.

Le dernier du mois, il y avoit une fête en l'honneur de *Vulcain*, qu'ils appelloient *chalcées*, & qui étoit particulierement celebrée par les artisans.

Les Egyptiens celebroient, après l'équinoxe d'automne, la fête du *bâton du soleil*, supposant que cet astre avoit besoin en ce tems-là de soûtien, parce qu'il commence à décliner.

Chez les Romains, on faisoit la veille des nones, 6. du mois, une fête aux *dieux Manes*.

Le IV. des ides (12. du mois) on celebroit les *augustales*, en l'honneur du retour d'Auguste à Rome, l'an 735. de la fondation de Rome.

Le lendemain, étoient les *fontinales*, fête dans laquelle on honoroit les fontaines, en jettant dedans des couronnes de fleurs.

Le jour des ides (15. du mois) on immoloit un cheval dans le champ de *Mars*, en l'honneur de ce dieu.

Le XIV. des calendes de Novembre (19. d'Octobre) on faisoit la fête nommée l'*armilustre*, parce que l'on offroit en ce jour les sacrifices en armes, & que l'on jouoit de la trompette, pendant ce tems-là.

Le X. des calendes (23. du mois) étoit consacré au pere *Liber* ou *Bacchus*.

Le VI. des calendes (27. du mois) se representoient les *jeux de la victoire*.

Le III. des calendes (30. du mois) commençoient les *feries de Vertumne*.

MOIS DE NOVEMBRE.

Les Egyptiens au mois d'*athyr*, appellé chez les Grecs Ἀθυρ, qui répond au mois de Novembre, celebroient pendant quatre jours, après le 17. du mois, une fête lugubre en l'honneur du dueil de la déesse *Isis*, affligée de la perte d'Osiris son frere, que son mari Typhon avoit tué. Cette fête s'appelloit la *recherche d'Osiris*.

Les Romains celebroient, le 5. du mois, les *neptunales*, à l'honneur de *Neptune*. On faisoit aussi en ce jour le festin de *Jupiter*, & on appelloit cette fête *lectisternie*, parce qu'on dressoit communément des lits dans les temples des dieux, pour y faire des festins.

Le XVII. des calendes de Decembre (15. du mois de Novembre) on representoit les *jeux plebeïens*, dans le cirque pendant trois jours.

Depuis le VIII. des mêmes calendes, jusqu'au IX. des calendes de Janvier, c'est-à-dire, depuis le 21. Novembre jusqu'au 24. Decembre, on celebroit les *brumales*, ou *les fêtes des jours d'hiver*.

Le V. des calendes (27. du mois) on faisoit des sacrifices mortuaires aux *manes des Gaulois & des Grecs*, que l'on avoit enterrés vifs à Rome, dans le marché aux bœufs.

MOIS DE DECEMBRE.

Les Grecs faisoient au commencement du mois Ποσειδεὼν, une fête en l'honneur de *Neptune*, d'où ce mois a pris le nom chez eux.

Les Romains faisoient une fête des *faunales*, le jour des nones de Decembre (5. du mois.)

Les *agonales* se faisoient la veille des ides, & étoient suivies de sept jours de jeux.

Les *consuales*, étoient établies le XVIII. des calendes de Janvier, ou 15. Decembre.

Les *saturnales*, étoient des plus anciennes fêtes des Romains. Elles se celebroient à Rome, le XVI. des calendes

de Janvier ; (17. du mois de Decembre) &

Deux jours après les *opaliens*, en l'honneur de la déesse *Ops* ; &

Le lendemain (20. Decembre) étoient les *sigillaires*, pendant deux jours, ainsi appellés, à cause de petites figures d'idoles, faites de differentes matieres, que l'on s'envoyoit.

Le 12. des calendes (21. du mois) étoient les *angeronales*, en l'honneur d'une déesse appellée *Angerona*, que l'on croit la déesse du silence. On sacrifioit aussi en ce jour à Hercule & à Venus : il y avoit encore en ce mois une fête appellée *vacunales*, en l'honneur de *Vacuna*, déesse des oiseaux.

Le X. des calendes (23. du mois) se celebroient les *laurentales*, en memoire d'*Acca Laurentia* nourrice de Remus & de Romulus.

Le lendemain se faisoient les *juvenales*, pour les jeunes gens, fête qui fut ajoûtée aux autres fêtes saturnales, par l'empereur Caligula.

Outre ces fêtes fixes, dont on sçait les jours, & qui revenoient tous les ans, ou après un certain nombre d'années, il y en avoit d'autres, tant chez les Grecs, que chez les Latins, & les autres peuples, dont on ignore les jours fixes, ou qui n'en avoient point ; comme les jeux *agrionniens*, celebrés à Athenes, en l'honneur de Bacchus ; les *athendens* en l'honneur de Minerve, celebrés par les peuples qui habitoient près du Marais Tritonide ; les *haléens*, en l'honneur de la même déesse, celebrés par les Tegeates ; les *alectoriens*, celebrés à Athenes & à Pergame, en memoire de ce que Themistocle, partant pour aller faire la guerre aux Perses, se servit de l'exemple de deux cocqs, qui se battoient pour animer ses soldats ; ceux d'*aletes*, que les Atheniens faisoient en l'honneur d'Erigone, fille d'Icare ; les *aliens*, chez les peuples de Rhodes, pour appaiser les tempêtes maritimes ; les *aloïens*, en l'honneur de Cerès à Athenes ; chez les Tegeates, les *aloties*, en memoire des prisonniers Lacedemoniens, que les Tegeates avoient faits ; les *amarises*, à Athenes, en l'honneur de Diane ; les *anacies*, *ibid.* en l'honneur de Bacchus ; les *anthesphories*, pour Proserpine ; la fête d'*Antinoüs*, établie à Mantinée, par l'empereur Adrien ; la fête d'*Apollon*, chez les Sicyoniens, & parmi d'autres peuples ; celle d'*Aratus*, qui avoit delivré les Atheniens de la tyrannie des Macedoniens, à Athenes ; la fête des *areïens* en l'honneur de Mars, chez les Scythes ; des fêtes particulieres *de Diane*, sous differens noms, en plusieurs villes de Grece ; la fête des *Aphrodisiens*, en l'honneur de Venus, chez les Atheniens ; chez ces mêmes peuples la fête de *Bacchus*, en liberté ; & celle de *Borée*. Il y avoit à Lacedemone, & dans d'autres villes de Grece, la fête *du ris* ; les *gerestiens*, dans l'Eubée, en l'honneur de Neptune ; les *Nudipedales*, à Lacedemone, fête dans laquelle on dansoit nuds pieds, en l'honneur des dieux ; deux fêtes *des dedales*, qui se faisoient à Platée ; la fête *de Dolide*, à Argos ; les *combats deliens*, à Delos ; les fêtes *de Cerès*, à Pallene, à Messene, & en plusieurs autres villes de Grece ; la fête *de la flagellation*, à Lacedemone ; la fête *de Lucine*, chez les Eléens ; des fêtes *de la liberté*, en plusieurs villes de Grece ; les jeux *epidauriens*, en l'honneur d'Esculape, à Athenes ; les *ephestries*, à Thebes, en memoire de Tiresias ; la fête *de Junon*, dans plusieurs villes de la Grece, & particulierement à Samos ; celle d'*Hercule*, à Thebes, & dans les autres villes de Beotie ; trois fêtes que l'on celebroit à Delphes ; sçavoir, *le septerion*, *l'heroïde*, & la *charille* ; la fête *de Vulcain*, à Athenes, & dans les autres villes de la Grece ; la *theoxenie*, en l'honneur de tous les dieux, à Delphes, & à Pallene : la *theophanie*, en l'honneur d'Apollon, à Delphes ; les *thyies*, en l'honneur de Bacchus, chez les Eléens ; les *thomiens*, en l'honneur de Jupiter, chez les Messeniens ; la fête d'*Ino*, chez les Epidauriens ; celle d'*Iolaüs*, à Thebes ; la *solennité d'Isis*, en Egypte ; la fête *des dieux cabires*, à Thebes ; les *cossotomes*, chez les Phliasiens ; celle *des couronnes*, chez les Rhodiens ; les *cotites*, chez les Corinthiens, & chez les Siciliens ; les *lagenophories*, instituées par Ptolomée, en l'honneur de Bacchus ; les *laphries*, en l'honneur de Diane, à Patras, & chez les Calidoniens ; les *conches d'Isis*, chez les Egyptiens ; la *magophonie*, ou le jour que les mages furent tués en Perse ; les *monophagies*, en l'honneur de Neptune, chez les Eginetes ; les *orgies*, en l'honneur de Cybelle, ou de la mere des dieux ; la fête *mitres*, ou du *Soleil*, chez les Perses & chez les Tarentins ; les *oinisteries*, en l'honneur d'Hercule ; les *oleries*, en l'honneur de Minerve, à Olere, ville de Crete ; les *panionies*, que tous les Ioniens celebroient proche du promontoire de Mical ; la fête *de Pan*, chez les Atheniens ; les *pelories*, à l'honneur de Jupiter, en Thessalie ; la fête *de Pyrse*, chez les Argiens, en memoire du signal que Lyncée donna avec un flambeau à Hypermnestre, qu'il étoit en lieu de sureté ; le *promethées*, à Athenes ; dans lesquelles on honoroit Promethée avec des flambeaux ardens ; les *saronies*, chez les Trezeniens, en l'honneur de Diane ; la *sepulture d'Apis*, chez les Egyptiens ; la fête *des nourrices*, chez les Lacedemoniens ; la fête *des Hyacintes*, chez ses Lacedemoniens, en memoire de la perte d'Hyacintus : l'*hidrophorie*, à Athenes, en memoire du deluge : les *hysteries*, à Argos, en l'honneur de Venus ; les *pherephatties*, en l'honneur de Proserpine, chez les Cyziceniens : les *charies*, à Delphes, en l'honneur d'une fille nommée Charille : & quantité d'autres.

Chez les Romains, il y avoit des jeux, ou fêtes seculaires, qui revenoient tous les cent ans, sur lesquelles, *voyez* l'article JEUX SECULAIRES ; *les fêtes latines* qui n'avoient pas de jour fixe : la *fête des prêtres*, dans laquelle on faisoit de grands festins, qui se celebroient deux fois l'an : la *fête des neuf jours*, dont on indiquoit la solennité pour expier quelques prodiges. On peut joindre à ces fêtes divers jeux que l'on représentoit à des tems reglés, ou dans certaines occasions, comme *les Troiens*, dont on fait remonter l'origine jusqu'à Ascanius fils d'Enée : les *Capitolins*, en memoire de ce que Jupiter avoit fait connoître au sénat assemblé dans le Capitole, par un présage, qu'il ne falloit pas que le peuple Romain quittât la ville de Rome : ceux qui se faisoient dans le tems des victoires & des triomphes, ou pour quelque vœu : les jeux qui se celebroient tous les cinq ans en l'honneur de Jupiter & d'autres, qui se celebroient reglément de dix en dix ans, de vingt en vingt ans, ou de trente en trente ans.

Toutes les fêtes des Grecs & des Romains, dont nous avons parlé, ne se celebroient pas avec une égale solennité. Il y en avoit même, dans lesquelles on ne s'abstenoit pas de rendre la justice dans les tribunaux, ni de travailler, & qui n'étoient pas generalement observées. L'empereur Marc-Antoine avoit reglé, comme le remarque Capitolin, 230. jours dans l'année, qui étoient libres pour vacquer à ses affaires, pour travailler, & pour rendre la justice : ensorte qu'il n'en restoit que 35. de fêtés. * Ovide, *Fastor.* Varron. Festus. *Ancien calendrier romain.* Tite-Live. Plutarque, *antiq. grecq & rom.* Hospinien, *de origine festorum.*

FESTES DES CHRETIENS.

Comme les Chrétiens, outre le culte interieur & spirituel du vrai Dieu, ont encore un culte exterieur, ils ont aussi des fêtes dont quelques-unes ont été de tout tems pratiquées dans l'église, & les autres ont été établies en differens tems.

Tous les premiers jours des semaines, ausquels ils ont donné le nom des jours dominicaux, vulgairement *Dimanches*, ont été dès le tems des apôtres, des jours de solennités pour eux, dans lesquels ils s'assembloient pour prier ensemble, pour celebrer l'Eucharistie, & pour honorer Dieu d'une maniere particuliere. C'est une tradition constante, qu'ils ont choisi ce jour, à cause que c'étoit celui de la resurrection de J. C. Quelques-uns des premiers Chrétiens observoient aussi le sabbat : mais cet usage ne dura pas long-tems.

La fête de PASQUES a été de tout tems la plus solennelle parmi les Chrétiens. Elle se faisoit en l'honneur de la resurrection de J. C. Quelques-uns la celebroient le 14. de la lune de Mars ; les autres la remettoient au Dimanche suivant. *Voyez* sur cette difference le titre de Pâques.

La PENTECÔTE est encore une fête solennelle pour les Chrétiens, en memoire de la descente du S. Esprit sur les apôtres.

Enfin l'ASCENSION, n'est gueres moins ancienne : & saint Augustin de son tems la met au nombre des quatre plus anciennes fêtes de l'église, fondée sur une tradition apostolique. Ces quatre fêtes sont, selon lui, la *Passion*, la *Resurrection*, l'*Ascension*, & la *Pentecôte*.

Outre ces quatre fêtes de Jesus-Christ, les premiers Chrétiens, faisoient des jours de fêtes, les jours dans lesquels ils faisoient memoire des martyrs ; mais ces fêtes étoient

d'abord particulieres à certaines églises. On a depuis étendu cet usage à tous ceux dont la memoire devoit être en veneration à cause de leur sainteté éminente. Sans nous arrêter à ces fêtes particulieres des saints, nous remarquerons seulement ici l'institution des principales fêtes, que l'église celebre à présent pendant l'année.

Le premier jour de l'an, on fait la fête de la *Circoncision* de Notre-Seigneur. On ne regardoit autrefois ce jour, que comme l'octave de la Nativité. Ce ne peut être que vers le VII. siecle, qu'il a été dédié particulierement à la Circoncision de Jesus-Christ.

Le 6. du mois de Janvier, est la fête de *l'Epiphanie*, que l'on appelle vulgairement *les Rois*. Les Grecs faisoient autrefois en ce jour la fête de la Nativité de Notre-Seigneur. A présent on y a uni la memoire de trois mysteres, l'adoration des mages, le baptême de J. C. & son premier miracle.

Le second jour de Fevrier, on celebre la *présentation de* Jesus-Christ *au temple, & la Purification de la Vierge*, que l'on appelle vulgairement *Chandeleur*, parce qu'aprésent on allume des cierges. Cette fête appellée *hypapante*, *ὑπαπαντὴ* parmi les Grecs, n'a été établie que vers le VI. siécle.

La fête des *Cendres*, qui se fait au commencement du carême, & l'usage même de donner des cendres à tous les fideles dans ce jour, ne sont gueres plus anciens que l'onziéme siécle.

On celebre presentement au 25. Mars l'*Annonciation de l'Ange à la Vierge*, & *la Conception de* Jesus-Christ.

On ne voit point que cette fête fut instituée dans les cinq premiers siécles de l'église. Elle a été établie dans le sixiéme, & reçûe depuis d'un consentement unanime de presque toutes les nations Chrétiennes.

En quelques églises, non seulement le Dimanche de Pâque & celui de la Pentecôte étoient fêtés; mais aussi les semaines qui les suivent, & on fête encore les deux feries suivantes.

La fête de la Trinite', qui se celebre le premier Dimanche d'après la Pentecôte, a commencé à être celebrée dans quelques églises d'Allemagne & d'Italie dès le X. ou XI. siécle; mais ce n'est qu'au XIV. que l'église Romaine la reçut, sous le pontificat de Jean XXII. & ce n'est que dans le XV. siécle qu'elle fut établie par tout.

La fête du *S. Sacrement*, a été instituée par Urbain IV. en 1264. & confirmée par Clement V. dans le concile de Vienne, en 1311.

Les Grecs & les Latins font plusieurs fêtes de la Vierge. Voici les principales.

La fête de la *Visitation*, au 2. de Juillet, non seulement en memoire de la visite qu'elle rendit à sainte Elisabeth; mais aussi pour honorer la sanctification de S. Jean. Elle fut premierement établie dans l'église Romaine par Urbain VI. en 1389. & confirmée par le concile de Bâle, en 1441.

L'*Assomption*, ou, comme portent les anciens martyrologes, la déposition, ou le sommeil de la Vierge, c'est-à-dire, sa mort & son entrée dans le ciel au 15. d'Août. Cette fête fut établie vers le VI. siécle chez les Grecs & les Latins. Plusieurs églises Latines la faisoient au commencement le 18. de Janvier; les Grecs & l'église Romaine le 15. d'Août. Les autres églises se sont depuis conformées en cela au rit romain.

La fête de la *Nativité de la Vierge*, se fait dans l'église Latine au 8. Septembre. Elle a commencé à s'établir dans le IX. siécle. Les Grecs orientaux l'ont prise des Latins.

La fête de la *Conception de la Vierge*, n'a commencé que dans le XIII. siécle, & la celebration n'en a été ordonnée que dans le concile de Bâle, en 1439. & par Sixte IV. en 1476. & 1483.

La fête de la *Nativité de Notre-Seigneur*, vulgairement appellée *Noel*, se celebre le 25. Decembre. Elle est certainement la plus ancienne, après les quatre premieres: S. Augustin ne la met pas néanmoins au rang de celles qui sont de tradition Apostolique. Les Grecs, comme nous l'avons remarqué, la celebroient dès les III. & IV. siécles, au 6. de Janvier; mais l'église Latine l'a toujours faite au 25. de Decembre; & dans le V. siécle les Grecs suivirent l'usage des Latins.

La fête du *Massacre des Innocens*, étoit établie dans quelques églises dès le V. siécle; mais elle n'a été generalement observée dans l'église Latine, que vers le IX. siécle. Les Latins la font le 28. Decembre; les Grecs le 29. & les Syriens le 27.

Outre les fêtes particulieres des saints, l'église Latine fait à présent une fête generale de tous les saints, qui a été établie long-tems après que Boniface IV. fit, vers l'an 610. convertir le Pantheon en une église dédiée à Dieu sous l'invocation de la Vierge & de tous les martyrs. En 731. Gregoire III. dédia aussi une chapelle à Rome à tous les saints. Ce n'est que depuis ce tems-là que Gregoire IV. prescrivit, vers l'an 840. cette fête, & l'assigna au premier Novembre.

La *Commemoration de tous les Fideles Trepassés*, que l'on fait au second jour de Novembre, a été d'abord établie par Odilon, abbé de Cluni, dans son ordre, & depuis reçue par plusieurs ég ises, dans le XIII. siécle.

On fait la fête des *saints Anges*, au 29. Septembre. Quoique le culte des Anges soit très-ancien dans l'église, & qu'on les ait honorés en differens endroits, l'institution de la fête generale de tous les Anges, n'est pas, à beaucoup près, si ancienne; mais elle est devenue generale parmi les Grecs & les Orientaux, & a été reçûe par les Latins.

Dans les fêtes des saints martyrs, ou autres, l'église celebre ordinairement le jour de leur mort, à qui elle donne le nom de *natalitia*; non, comme quelques-uns croient, qu'elle considere ce jour comme celui de leur naissance à la vie éternelle; mais parce que c'est un terme general, qui signifie les jours de fêtes. L'église ne solemnise que la naissance de J. C. de la Vierge, & de S. Jean. Entre les fêtes des saints, celles des douze apôtres sont les plus solennelles. L'église fait aussi des fêtes en memoire de quelques circonstances de la vie des martyrs, & des saints, comme les fêtes de *S. Pierre aux liens*, de la *chaire de S. Pierre*; ou en memoire de l'invention & de la translation de leurs reliques; comme aussi de la croix & des autres instrumens de la passion de Notre-Seigneur. Les fêtes des Chrétiens sont principalement établies pour adorer Dieu d'une maniere particuliere, en vacquant en ce jour à la priere, & aux autres devoirs de religion. Comme les affaires & le travail manuel en détournent, l'on a joint aux principales fêtes la cessation de ces choses. L'empereur Constantin l'ordonna à l'égard du Dimanche, par une loi generale pour tout l'empire; & les princes Chrétiens ont depuis maintenu cet usage dans leurs loix. Toutes les fêtes ne sont point néanmoins chomées, & la pratique est sur cela differente en differentes églises. Dans les rubriques on distingue les fêtes en fêtes annuelles, solemnelles-majeures, solemnelles-mineures, doubles, semi-doubles, & simples. * Thomassin, *traité historique des fêtes*. Baillet, *aux fêtes des Chrétiens, tome 4. Hist. des fêtes mobiles à la fin de la nouvelle vie des saints imprimée en 1730. à Paris chez* Lottin.

FESTES DES MAHOMETANS.

La fête des Mahometans par chaque semaine est le Vendredi: c'est le jour qu'ils s'assemblent pour leurs prieres, & qui est solennel pour eux, comme le Dimanche pour les Chrétiens, & le sabbat pour les Juifs.

Ils ont outre cela deux fêtes solennelles. La premiere est appellée la fête *des victimes*, qui se fait le dernier jour du mois de leur année; la seconde est celle qui termine le jeûne du mois *ramadhan*, au premier jour du mois *chaval*. On n'offre point de sacrifice pendant cette fête; & elle ne se celebre que par quelques prieres extraordinaires qui se font dans les mosquées.

Ils font encore des fêtes dans quelques occurences particulieres, comme pour obtenir la victoire, pour avoir de la pluie, & du beau tems, pour s'acquiter de vœux, & en memoire de quelques-uns de leurs predecesseurs.

FESTES DES CHINOIS.

Les Chinois celebrent deux fêtes solennelles dans l'année, en l'honneur de Confucius: & d'autres moins solennelles dans d'autres jours de l'année. Ils offrent aussi deux fois l'an des sacrifices solennels aux esprits de leurs ancêtres défunts; & d'autres moins solennels chaque

mois dans la nouvelle & la pleine lune, le premier jour de l'an, & dans les solstices.

Le quinziéme jour de la premiere lune de leur année est un des jours les plus solennels chez eux : ils allument quantité de feux & de lanternes.

Le cinquiéme jour de la cinquiéme lune ; ils celebrent encore une fête solennelle, aussi-bien que le quinze de la huitiéme lune.

Les Indiens ont aussi differentes fêtes en l'honneur de leurs idoles, tant en automne, qu'en d'autres tems de l'année, & generalement on peut dire que tous les peuples, qui ont eu quelque religion, ont aussi eu leurs fêtes. * *Voyez les relations historiques de l'empire de la Chine.*

FESTES PARTICULIERES.

FESTE-DIEU ; fête très-solennelle, instituée pour rendre un culte particulier à Jesus-Christ, dans le sacrement de l'autel. L'église a toujours celebré la memoire de l'institution de ce sacrement, le Jeudi de la semaine sainte, qui est le propre jour qu'elle a été faite. Mais parce que les longs offices & les ceremonies lugubres de cette semaine, ne lui permettent pas d'honorer ce mystere avec toute la solennité requise, elle a jugé à propos d'en établir une fête particuliere le Jeudi après l'octave de la Pentecôte, ou fête de la Trinité. Ce fut le pape Urbain IV. François, & né au diocèse de Troyes, qui ordonna cette solennité en 1264. Jean Chapeauville, grand vicaire de l'église de Liege, rapporte dans son histoire, que l'évêque de Liege avoit déja institué cette fête par tout son diocèse dans le tems que Jacques de Troyes, depuis pape, nommé Urbain IV. étoit archidiacre de cette église ; & que lorsqu'Urbain fut élevé au pontificat, il l'établit par toute l'église, & en fit composer l'office par le docteur angelique S. Thomas d'Aquin, qui enseignoit alors la theologie dans Orviete, ville d'Italie, où le pape étoit aussi. Cet office fut reçû dans l'église de Liege, au lieu de celui qui avoit été dressé par un religieux de l'ordre de Citeaux, dont on conserve encore les manuscrits à Liege. Il est vrai que, comme l'église Romaine étoit alors agitée par les factions des Guelphes & des Gibelins, la bulle d'Urbain IV. pour l'institution de cette fête, ne put avoir tout son effet; mais au concile general de Vienne, celebré l'an 1312. sous le pape Clement V. en présence des rois de France, d'Angleterre, & d'Aragon, elle fut confirmée, & l'on en ordonna l'execution par toute l'église. L'an 1316. le pape Jean XXII. y ajoûta une octave, pour en augmenter la solennité, avec ordre de porter publiquement le S. Sacrement en procession ; ce qui neanmoins ne fut observé pendant long-tems depuis que dans quelques églises particulieres.* Le pere Giri, *fêtes des mysteres de l'église.* Baillet, *vies des saints. Hist. des fêtes mobiles, à la fin de la nouvelle vie des saints* de M. Goujet, *chan. de S. Jacques de l'Hôpital, imprimée à Paris chez* Lottin, *en 1730.*

FESTE DES ASNES, ceremonie que l'on faisoit anciennement dans l'église cathedrale de Rouen, le jour de Noel. C'étoit une procession, où certains ecclesiastiques choisis représentoient les prophetes de l'ancien testament, qui avoient prédit la naissance du Messie. Balaam y paroissoit, monté sur une ânesse, & c'est d'où vient le nom de cette ceremonie. On y voyoit aussi Zacharie, sainte Elisabeth, S. Jean-Baptiste, Simeon, la Sibylle Erythrée, Virgile, (à cause de son éclogue, *Sicelides musæ*, &c.) & le roi Nabuchodonosor, avec les trois enfans dans la fournaise : c'est pourquoi on la representoit au milieu de la nef. La procession qui sortoit du cloître étant entrée dans l'église, s'arrêtoit entre un nombre de personnes qui étoient rangées des deux côtés, pour marquer les Juifs & les Gentils. Alors les chantres, ayant dit quelques paroles aux Gentils & aux Juifs, appelloient les prophetes l'un après l'autre, qui prononçoient chacun un passage touchant le Messie. Ceux qui faisoient les autres personnages, s'avançoient en leur rang, les chantres leur faisant la demande, & chantant ensuite les versets qui se rapportoient aux Juifs & aux Gentils. Après avoir représenté le miracle de la fournaise, & fait parler Nabuchodonosor, la Sibylle venoit la derniere. Puis tous les prophetes & tout le chœur chantoient un motet, par où finissoit cette ceremonie. * Du Cange, *Glossarium Latinitatis.*

FESTE DES FOUS, réjouissance pleine de sacrileges & d'impietés, que les clercs, les diacres, & les prêtres même celebroient dans quelques églises, pendant l'office divin, en certain jour depuis les fêtes de Noël jusques à celle des Rois, & principalement le premier jour de l'an ; c'est pourquoi on l'appelloit aussi la *fête des Calendes.* La lettre circulaire des docteurs en theologie de la faculté de Paris, envoyée l'an 1444. à tous les prelats de France, pour abolir cette detestable coûtume, porte expressément que les clercs & les prêtres créoient un évêque, ou un pape, & l'appelloient l'évêque ou le pape des fous; qu'ils entroient dans l'église masqués, avec des habits de boufons, de femmes ; qu'ils dansoient dans la nef & dans le chœur, chantant des chansons dissolues ; qu'ils mangeoient de la viande sur le bord de l'autel, proche du prêtre qui offroit le saint sacrifice ; y jouoient aux dez, & parfumoient l'autel de la fumée de vieux cuirs qu'ils faisoient brûler dans leurs encensoirs ; & qu'enfin ils commettoient des impietés dignes de l'execration de tous les Chrétiens. Belet, docteur en theologie de la faculté de Paris, qui vivoit l'an 1182. a écrit que la fête des sousdiacres, ou des fous, se faisoit par quelques-uns le jour de la Circoncision ; par d'autres le jour des Rois, ou pendant l'octave. Il ajoûte, qu'il se faisoit quatre danses dans l'église après la fête de Noël ; sçavoir des Levites ou diacres, des prêtres, des enfans ou clercs, & des soûdiacres. Guillaume Durand évêque de Mende, rapporte que le jour de Noël, immediatement après vêpres, les diacres dansoient dans les églises, en chantant une antienne, en l'honneur de S. Etienne, que les prêtres en faisoient autant le jour de S. Etienne, en l'honneur de S. Jean l'évangeliste ; les enfans de chœur, ou les petits clercs, le jour de S. Jean l'évangeliste, en l'honneur des saints Innocens ; & les soûdiacres, le jour de la Circoncision, ou de l'Epiphanie ; & que ce que les soûdiacres faisoient dans les églises le jour de la Circoncision, s'appelloit la fête des soûdiacres, ou la fête des fous ; neanmoins le nom de fêtes des fous se donnoit aussi aux réjouissances impies des autres jours que l'on a marqués. Le pere Theophile Raynaud témoigne qu'à la messe de cette abominable fête, le jour de S. Etienne, on chantoit une *prose de l'âne*, qu'il a vûe dans le rituel d'une église metropolitaine qu'il ne nomme point, & que cette prose s'appelloit aussi *la prose des fous.* Il ajoûte qu'il y en avoit une autre, que l'on chantoit à la messe, le jour de S. Jean l'évangeliste, & que l'on nommoit la *prose du bœuf.* Il est dit dans le concile de Bâle, qu'en certaines fêtes de l'année, quelques-uns revêtus d'habits pontificaux, avec la mitre & la crosse, donnoient la benediction, comme les évêques ; que d'autres s'habilloient en rois & en ducs ; & que d'autres se masquoient pour representer des jeux de theatre. Ce n'étoit pas seulement dans les églises cathedrales & collegiales que se faisoit la fête des fous : cette impieté s'étoit glissée dans les monasteres des religieux & des religieuses.

M. Du Cange remarque que cette fête s'appelloit en France, *la fête des soûdiacres*, non qu'il n'y eût qu'eux qui la fissent ; mais par allusion à la débauche des diacres qui s'abandonnoient à ces impietés ; comme qui diroit la fête des diacres fous & ivres. Belet rapporte aussi qu'il y avoit de certaines églises, où les évêques vers la fin du mois de Decembre, jouoient familierement avec leur clergé & leurs diocèsains, à la paume, à la boule, & à d'autres jeux : ce qui étoit une imitation des saturnales des Payens, pendant lesquelles les maîtres faisoient des festins, & se divertissoient avec leurs valets & leurs esclaves, sans aucune difference de condition. Il dit ensuite que cette coûtume se pratiquoit dans l'archevêché de Reims, & dans d'autres diocèses très-considerables ; mais ce n'étoit pas-là ce qu'on appelle *la fête des fous*, dont les excès & les abominations causoient bien d'autres désordres. C'est pourquoi les papes & les conciles n'épargnerent rien pour arrêter le cours de cette impieté. Cela se voit, par la lettre de Pierre de Capoue, cardinal legat en France l'an 1198. dans laquelle il ordonne à Eudes de Sulli, évêque de Paris, d'abolir au plûtôt cette fête dans son diocèse. Ce prelat en 1198. & en 1199. publia deux ordonnances, qui contenoient de très-rigoureuses défenses de continuer ces débauches & ces sacrileges ; & pour abolir entierement cette détestable coûtume, il établit dans son église de Paris l'office de la Circoncision : le concile de Paris, tenu en 1212. re-

nouvella ces défenses. Il est marqué dans ce concile, qu'un de ces fous prenoit une crosse & les autres ornemens d'un évêque. Cette impieté fut encore défendue par le synode de Langres, en 1404. par le concile de Bâle en 1435. par le synode de Rouen, en 1445. conformément à la censure de l'université de Paris, en 1444. par le synode de Sens, en 1528. de Lyon & de Tolede en 1566. Cet abus se voyoit encore en Angleterre, vers l'an 1530. car dans un inventaire des ornemens de l'église d'York, fait en ce tems-là, on y fait mention d'une petite mitre & d'un anneau pour l'évêque des enfans, &c. Plusieurs croient que les Latins ont emprunté cette coûtume des Grecs: ce qu'Anastase semble marquer dans sa version du huitiéme concile, celebré en 869. Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable, que la premiere origine de cette fête se doit prendre de la superstition des payens, qui se masquoient le premier jour de l'an, & prenoient des peaux de bêtes, comme de cerfs & de biches, pour representer ces animaux, ce que les Chrétiens imiterent: de sorte que les évêques ordonnerent des prieres publiques & des processions, & commanderent des jeûnes ce jour-là, pour s'opposer au torrent de cette mauvaise coûtume, comme il paroît par le IV. concile de Tolede, en 633. Long-tems auparavant, S. Augustin dans le sermon 215. *de tempore*, avoit ordonné de châtier rigoureusement ceux qui se trouveroient avoir commis cette impieté; & depuis, comme nous venons de le dire, les conciles, les papes & les évêques se sont appliqués à abolir entierement ce désordre. * Du Cange, *glossar. latinit.* Thiers, *traité des jeux.*

FESTE DES INNOCENS. Nous avons parlé, dans l'article FESTE DES FOUS, de l'abominable rejouïssance que les enfans de chœur, ou les petits clercs, faisoient dans l'église, la veille & le jour de la fête des Innocens. Gabriel Naudé, dans la plainte qu'il écrivit à Pierre Gassendi, l'an 1645. dit qu'en certains monasteres de Provence, on celebre la fête des Innocens, avec des ceremonies plus extravagantes, que n'étoient autrefois les solennités des faux dieux. Il rapporte qu'à Antibe, dans le couvent des Franciscains, les religieux prêtres, ni le gardien n'alloient point au chœur le jour des Innocens, & que les freres lais, qui vont à la quête, ou qui travaillent au jardin & à la cuisine, occupoient leurs places dans l'église, & y faisoient une maniere d'office avec des extravagances & des impietés horribles. Ils se revêtoient d'ornemens sacerdotaux, mais tous déchirés, s'ils en trouvoient, & tournés à l'envers. Ils tenoient dans leurs mains des livres à rebours, où ils faisoient semblant de lire avec des lunettes, qui avoient de l'écorce d'orange pour verre. Ils ne chantoient ni hymnes, ni pseaumes, ni messe à l'ordinaire, mais tantôt ils marmottoient certains mots confus; & tantôt ils poussoient des cris avec des contorsions qui faisoient horreur à des gens raisonnables. * G. Naudé, *lettre à P. Gassendi, en 1645.* Thiers, *traité des jeux.*

FESTE DE L'O, ou des O, que l'on appelle autrement la fête de l'*attente des couches de la Vierge*, fut établie au X. concile de Tolede, tenu en 656. sous le regne de Recesuind, roi d'Espagne, & du tems de S. Eugene III. évêque de Tolede. On y ordonna que la fête de l'Annonciation de Notre-Dame, & de l'Incarnation du Verbe divin, se celebreroient huit jours avant Noël, parce que le 25. de Mars, auquel ces mysteres ont été accomplis, arrive ordinairement en carême, ou dans le tems de la solennité de Pâques, où l'église est occupée à d'autres ceremonies. S. Ildefonse, successeur d'Eugene, confirma cet établissement, & ordonna que cette fête seroit aussi appellée l'*attente des couches de Notre-Dame*. On lui donna encore le nom de la fête des O, ou de l'O, parce que, durant cette octave, on chante à vêpres des antiennes qui commencent par O. qui est une exclamation de desir & de joie.* Tamayo Salazar, *martyrologe d'Espagne.*

FESTE DES MARCHANDS, se celebroit à Rome le quinziéme de Mai, ou le jour des ides, en l'honneur de Mercure, parce qu'à pareil jour on dédia un temple dans le grand cirque, sous le consulat d'Appius Claudius & de P. Servilius. Ils sacrifioient à ce dieu une truye pleine, & s'alloient arroser de l'eau d'une fontaine nommée *aqua Mercurii*, l'eau de Mercure, qui étoit à la porte Capene. Ils prioient le dieu de leur être favorable dans leur negoce, & de leur pardonner les supercheries, qu'ils y feroient. Ovide a décrit ainsi cette fête dans le cinquiéme livre de ses *fastes, v. 685. & seq.*

Sive Deum prudens alium, Divamve fefelli;
Abstulerint celeres improba dicta Noti:
Et pateant veniente die perjuria nobis,
Nec curent superi, si qua locutus ero.
Da modo lucra mihi, da facto gaudia lucro;
Et fac ut emptori verba dedisse juvet.

FESTE DU PERROQUET, ou de l'arc: divertissement public que l'on renouvelle tous les ans dans la ville de Montpellier, au commencement du mois de Mai. Cette fête fut établie par les rois de Majorque qui étoient autrefois seigneurs de Montpellier, pour entretenir par-là le peuple aguerri dans l'exercice des armes, avant que la poudre & le mousquet fussent connus. Elle se celebre par une compagnie d'archers, composée de plus de deux cens hommes, dont le chef est toujours un grand seigneur du pays, qui a sous lui un lieutenant, un enseigne, & d'autres officiers. Voici quelle est ordinairement la marche de la fête du perroquet. On voit douze tambours vêtus de verd, suivis de six hautbois; après lesquels marche un grand homme couvert d'une casaque verte, chargée sur le derriere d'un cupidon, en broderie d'or. Cet homme porte au bout d'un bâton, un perroquet figuré en bois, & est accompagné de plusieurs jeunes garçons, avec des habits de toile d'argent, qui representent des amours armés d'un arc & de fléches. Ensuite paroît le roi de la fête, précedé des trompettes & des violons, (c'est ainsi qu'on appelle celui qui a gagné le prix l'année précedente, en abattant le perroquet d'un coup de fléche.) Ce roi est au milieu du capitaine & du lieutenant; & après eux, marchent les conseillers de la fête, qui ne sont distingués des archers que par leur rang; & ont comme eux l'épée au côté, & une fléche à la main. Lorsqu'ils sont arrivés au lieu destiné pour ce jeu, on éleve le perroquet, au haut d'un Mai; & celui qui jette à terre le perroquet, ou le dernier morceau qui y demeure, après que les autres ont été abbatus, est le nouveau roi de la fête. On conduit ce roi en triomphe dans la salle de l'hôtel de ville, où il donne un festin magnifique. * *Memoires du tems.*

FESTES ROYALES, *cherchez* COURS ROYALES.

FESTIN; repas que l'on fait pour regaler ses amis, & pour se rejouir avec eux. Ce nom vient de *fête*; & l'on dit encore aujourd'ui, donner une fête pour donner un régal. Les Romains qui dînoient fort peu, faisoient presque tous les jours des festins, qu'ils commençoient le soir, & qu'ils continuoient une bonne partie de la nuit. On ne sera peut-être pas fâché de sçavoir leur maniere de se mettre à table; les mets dont ils composoient leurs festins; leurs ceremonies & leurs réjouissances. Pour commencer par leur cenacle, ou salle à manger, on y dressoit ordinairement une table ronde, autour de laquelle on rangeoit trois lits, laissant un côté libre pour y apporter le service. Les conviés, après s'être baignés, prenoient leur robe de festin, ôtoient leur chaussure, & s'asseioient sur ces lits, qui étoient couverts de tapis. Cette robe de festin qu'ils appelloient *synthesis*, étoit plus courte que la robe ordinaire; & quelques-uns croient que c'étoit une espece de manteau; mais dans les festins solennels, & à la table des empereurs, les conviés étoient obligés de porter la robe ordinaire. Sur chaque lit, il y avoit trois ou quatre conviés, qui faisoient ainsi le nombre de neuf ou douze. Quelquefois, lorsque les festins se faisoient avec plus de magnificence, un lit ne servoit qu'à deux, ou même qu'à une seule personne. Voici la maniere dont ils étoient couchés à table. Ils se mettoient sur le côté gauche, s'appuyant un peu sur le coude, & ayant le dos soûtenu d'un oreiller. Le premier étendoit les jambes derriere le dos du second; & celui-ci les étendoit derriere celui qui étoit plus bas. La place la plus honorable étoit proche le dossier du lit, s'il n'y avoit que deux conviés, mais s'il y en avoit trois, celle du milieu appartenoit au plus considerable; & lorsqu'il y en avoit quatre, la place d'honneur étoit la seconde depuis le dossier. Ils étoient dans cette posture, pendant qu'ils mangeoient; mais après le repas, ou dans les intervalles qu'ils cessoient de manger, ils se couchoient tout-à-fait, reposant leur tête sur l'oreiller: quelquefois aussi ils s'asseioient sur le bord de leur lit, comme

me sur un banc, & paroissoient à table dans la posture où nous nous y mettons.

Pour éviter les maux de tête, que l'excès des viandes & du vin peut causer, ils se serroient autrefois le front avec des bandeaux de toile, ou de drap; mais ensuite ils prirent des couronnes de lierre, de myrthe & de roses, ou même d'or. Cette maniere de se coucher à table n'étoit que pour les hommes; car la bienséance ne permettoit pas que les femmes fussent ainsi couchées. Les Grecs ne menoient jamais leurs femmes dans les festins, à moins qu'il n'y eût que des parens. Les Romains donnoient plus de liberté à leurs femmes, & les mettoient souvent à leur table auprès d'eux; elles n'étoient pas couchées néanmoins, mais assises à leurs pieds, quoiqu'il y en ait qui croient qu'elles se plaçoient après eux, dans la même posture que les hommes, ayant ainsi leur tête vers le sein de leur mari. Le pavé de la salle à manger étoit ordinairement composé d'une infinité de petites pieces de differentes couleurs en maniere de mosaïque, qui représentoient les ordures qui peuvent demeurer sur un plancher après un festin, ce qui le faisoit paroître comme n'étant point balayé. Quelquefois on faisoit ce plancher avec de la chaux, du sable, & du charbon, afin que tout ce qui étoit répandu dessus, fût incontinent seché. Ce pavé & ce plancher étoient nommés *Asarota*; le pavé parce qu'il paroissoit n'être pas balayé; & le plancher, parce qu'il ne falloit point le balayer, ou essuyer avec des éponges, à cause qu'il se desséchoit lui-même. Ce nom qui est grec, vient de la particule *a*, qui signifie *sans*, ou *non*, en composition, & du verbe *sairo*, qui signifie *balayer*. Les salles à manger étoient tendues de belles tapisseries, & ornées de buffets chargés de vases précieux; on y voyoit aussi les dépouilles que ceux de la famille avoient prises sur les ennemis, & les trophées qu'ils en avoient dressés. Ce qui paroît assez extraordinaire, c'est qu'on y representoit de petites bibliotheques, vraisemblablement, parce qu'ils avoient coûtume de faire faire quelque lecture à table par leurs clients, ou par leurs domestiques. Dans les premiers tems de la republique les flutes & les orgues qui jouoient par le moyen de l'eau, & que l'on appelloit *Hydrauliques*, rejouissoient les conviés; mais dans la suite on y introduisit la musique & la simphonie. On y fit même venir des boufons qui divertissoient la compagnie par des contes plaisans, & par des railleries agréables, & des baladins qui y dansoient. Les conviés élisoient au sort un maître, ou roi du festin, qui regloit le nombre des coups que chacun devoit boire, & qui donnoit les ordres à l'échanson pour la distribution du vin. Il y avoit quelquefois des personnes que les conviés amenoient avec eux; & on les appelloit des *ombres*, parce qu'ils suivoient le convié, comme l'ombre suit le corps. Ceux qui venoient au festin sans être mandés, & sans y être introduits par un ami, étoient appellés *mouches*, parce qu'ils se rendoient importuns comme ces insectes, qui entrent souvent par tout malgré nous, & principalement dans les lieux où l'on mange.

A l'égard du nombre des conviés, Varron disoit qu'il devoit du moins égaler celui des Graces, qui étoient trois, & qu'il ne devoit pas passer celui des Muses, qui étoient neuf. Erasme dit qu'on pouvoit y ajoûter un dixiéme convié, pour représenter Apollon. D'autres ne vouloient que sept personnes dans un festin: d'où est venu ce proverbe, *septem convivium; novem convivium.* Macrobe en met douze, joignant les Graces & les Muses; & Casaubon remarque qu'Auguste fit un regal, où il y avoit douze conviés qui représentoient les douze principales divinités; sçavoir, Jupiter, Neptune, Vulcain, Mars, Apollon, Mercure, Junon, Vesta, Cerès, Venus, Diane, & Minerve. Heliogabale aimoit le nombre de huit, à cause du proverbe grec *πάντ' ὀκτώ*, c'est-à-dire, *tout est huit*; c'est pourquoi il convia un jour huit chauves, huit louches, huit sourds, huit gouteux, huit grands hommes, huit gras, huit noirs & huit qui avoient de grands nés. Avant que de servir, le maître d'hôtel apportoit au maître de la maison un memoire des services, & des mets dont le festin seroit composé, afin que l'on sçût d'abord tout ce qu'on devoit mettre sur la table, & que chacun se reservât pour ce qui seroit à son goût. Le service étant apporté, les écuyers tranchans coupoient les viandes & les autres mets, en autant de parts qu'il y avoit de conviés, lesquels tiroient au sort pour avoir chacun la leur; mais avant que de faire ce partage, on separoit la part que l'on donnoit à Mercure dans tous les festins. Chaque convié pouvoit donner de sa part à son esclave, ou en envoyer à sa femme. Sur quoi Macrobe rapporte, que Curtius, chevalier Romain, étant à table avec Auguste, & voulant prendre occasion de se plaindre d'une grive maigre que l'on avoit servie, lui demanda s'il étoit permis d'envoyer une grive maigre, & ce prince lui ayant répondu qu'il ne l'empêchoit pas, le chevalier la jetta par la fenêtre. Le latin renferme une équivoque, qui ne se peut représenter en notre langue; car *mittere* en latin signifie *envoyer* & *jetter loin*: c'est pourquoi Auguste ayant dit à Curtius, *Quidni liceret mittere?* ce chevalier avoit pris de-là le prétexte de jetter la grive. Il ne sera pas inutile de remarquer encore ici la coûtume que les Romains avoient de boire autant de fois qu'il y avoit de lettres au nom de celui dont ils saluoient la santé. Martial en parle dans ses épigrammes:

Navia sex cyathis, septem Justina bibatur.

Ils finissoient leur festin en saluant le genie, qui étoit le dieu tutelaire de chaque personne, & qui présidoit aussi aux rejouissances. * Rosin, *antiq. Rom. lib. 5. c. 28. 29. & 30.* Dempster, *in paralipom.*

FESTIVUS, *cherchez* AURELIEN FESTIVUS.

FESTUS POMPEIUS, celebre grammairien. Il abregea l'ouvrage de *Verrius Flaccus de verborum significatione*; & Paul diacre abregea Festus, & énerva entierement l'ouvrage du premier auteur. Joseph Scaliger dit que la langue latine n'a pas eu d'écrivain plus utile que Festus. Nous avons plusieurs éditions de son livre: une des meilleures, c'est celle *ad usum Delphini*, par les soins de M. Dacier, imprimée à Paris, 1681. puis à Amsterdam en 1700.

FESTUS, (Porcius) proconsul, gouverneur de la Judée, dans le premier siécle, succeda dans cet emploi à Felix l'an 61. de J. C. & y mourut deux ans après. Les princes des prêtres le vinrent trouver pour accuser devant lui S. Paul, qui étoit en prison à Césarée, où étant lui-même arrivé, il le fit amener devant son tribunal. Quelque tems après, il le fit venir encore devant lui; en la presence du roi Agrippa, & le fit parler; puis il le renvoya à César, à qui cet apôtre en avoit appellé. * *Actes des apôtres, c. 25. 26.* Josephe, *l. 20. c. 7. & 8.*

FESTUS, ami de Domitien, dans le premier siécle, étant tourmenté d'une dartre incurable, se tua de desespoir. Martial nous dépeint sa mort, avant laquelle il fit un discours de consolation à ses amis.

FESTUS, orateur, dont Cassiodore a fait mention, florissoit à Constantinople, vers l'an 526.

FESTUS AVIENUS RUFUS, *cherchez* AVIENUS; SEXTUS, POMPEIUS, &c.

FETFA, c'est-à-dire, *Sentence*, en langage turc: par exemple, le Mufti donne le Fetfa contre les accusés. Ce mot en arabe signifie la *réponse*, ou *le jugement d'un homme sage.* * Ricaut, *de la Turquie.*

FETHARD, bourg d'Irlande, dans le comté de Tiperari en Mommonie, à trois lieues de la ville de Cashel du côté du levant. Ce bourg a droit de députer au parlement d'Irlande. * Mati, *dict.*

FETHELMACHIUS, roi d'Ecosse, dans le IV. siécle, succeda vers l'an 358. à *Romachus*, & regna quatre années. * Leslé & Buchanan, *histoire d'Ecosse.*

FETICHE. Les peuples de la Guinée, dans l'Afrique, appellent ainsi les divinités qu'ils adorent. Ils ont une fetiche pour toute une province, & des fetiches particulieres pour chaque famille. Cette idole est un arbre, un oiseau, une tête de singe, ou quelque chose de semblable, suivant leur caprice. * Daper, *descr. de l'Afrique.*

FETU ou FOETU, petit royaume d'Afrique, avec une ville de ce nom dans la Guinée, est sur la côte, dite côte d'or, vers le cap Corso & S. Georges de la mine.

FEU, fut adoré des payens, comme une divinité. La chronique d'Alexandrie assure, que Nemrod le premier roi des Assyriens, ordonna le culte & la religion du feu. Comme la ville d'Ur étoit celebre dans la province de Babylone, & qu'*Ur* en hebreu signifie le *feu*, on a crû que c'est dans cette ville, que ce culte du feu fut premierement institué. Eupoléme dit

qu'on croyoit que c'étoit la même ville que *Camarina*, qui prenoit son nom du terme hebraïque *Camar*, qui signifie, *brûler, être en feu*; & les prêtres s'appelloient aussi *Camarim*. Les Hebreux même feignirent, selon S. Jerôme, que ces termes de l'écriture, qu'*Abraham sortit d'Ur des Chaldéens*, signifient qu'il sortit miraculeusement du feu, où les Chaldéens l'avoient jetté, parce qu'il refusoit de l'adorer. Lucain dit, que les Chaldéens adoroient le feu. Herodote dit la même chose des Perses: il ajoûte, que c'est pour cela qu'ils ne brûloient pas les corps morts, pour ne pas nourrir leur dieu d'un cadavre.

On peut conjecturer que les Chaldéens & les Perses, & une partie des nations Orientales adorant le soleil & les astres, qu'ils regardoient comme des feux éternels, voulurent en garder & en avoir toujours devant les yeux un symbole dans le feu perpetuel, qui brûloit sur leurs autels. Il s'est pu faire que les plus simples se soient laissé aller insensiblement à adorer ce feu même de leurs autels comme leur Dieu, & n'en ayent point eu d'autres. Cependant il y a peu d'auteurs, qui attribuent formellement le culte du feu aux Chaldéens ou autres anciens habitans de l'Orient. Julius Firmicus dit simplement, que les Perses préferoient le feu à tous les autres élemens, & le faisoient porter devant eux. Quinte-Curse fait voir que les Perses & les mages entretenoient un feu éternel sur des autels d'argent; mais qu'ils le regardoient comme un symbole de Jupiter, c'est-à-dire, du soleil. Comme les Grecs & les Romains ne furent pas si attachés au culte des astres, que l'avoient été les Orientaux, ils adoroient Vesta & Vulcain, comme le feu terrestre & le feu élémentaire, distinguant le feu de la terre de celui du ciel; & Vesta étoit la terre, dans le centre de laquelle ils faisoient brûler un feu éternel. Les Romains se faisoient une grande religion de conserver un feu perpetuel, & avoient préposé à cet office des filles appellées Vestales. *Voyez* VESTALES. Quelques-uns prétendent, que la coûtume de garder ce feu éternel à Rome étoit venue de Troye, où il étoit dans la même vénération. Virgile en a souvent fait mention. Voici comment il fait parler les manes d'Hector à Enée, pour l'exhorter à se retirer des ruines de Troye, & à emporter avec lui les dieux pénates & le feu sacré.

Sacra suosque tibi commendat Troja penates,
Hos cape fatorum comites . . . .
Sic ait, & manibus vittas, Vestamque potentem,
Æternumque adytis effert penetralibus ignem.
* Virgile, *Æneid. lib. II. v. 293. & seq.*

Le feu perpetuel que Dieu commanda à Moyse d'entretenir sur l'autel des holocaustes, n'y étoit pas conservé par aucun respect pour le feu; mais afin que l'on fût toujours en état d'offrir des sacrifices.

Toutes les villes de Grece avoient leur *prytanée*, quoique celui d'Athénes fût le plus celebre de tous. L'étymologie de ce nom la plus vraisemblable est πυρὸς ταμεῖον, le lieu où l'on conserve le feu. Ils étoient consacrés à Vesta, & ce feu étoit celui des lampes, qu'on ne laissoit jamais éteindre. Pline marque la coûtume des anciens d'orner leurs temples avec des lampes qu'on y suspendoit. Athenée rapporte que Denys *le jeune*, tyran de Sicile, consacra dans le prytanée de Tarente un chandelier λυχνεῖον, qui avoit autant de lampes, qu'il y a de jours dans l'année. La dépense & le soin consistoit à fournir de l'huile à toutes ces lampes, & l'on y en fournissoit si abondamment, que pour marquer la perpetuité constante d'une chose, on disoit communément que c'étoit comme la lampe des prytanées, ὁ λύχνος ἐν πρυτανείῳ, ce qui semble prouver que ces feux éternels, & ces lampes étoient originairement des imitations de ce qui se pratiquoit au temple de Jerusalem, ou au premier tabernacle, que Moïse dressa, par les ordres de Dieu. Les sçavans conviennent qu'avant l'usage de l'huile dans les lampes, on brûloit du bois pendant la nuit, comme Virgile l'a remarqué, *Æneid.* VII. 13.

Urit odoratam nocturna in lumina cedrum.

Servius dit qu'autrefois on n'allumoit point le feu sur les autels, mais qu'on l'attiroit du ciel, par les prieres qu'on faisoit pour cela: *apud majores aræ non incendebantur, sed ignem divinum precibus eliciebant.* Diodore de Sicile remarque, que lors de la mort des rois de Perse on éteignoit tous les feux, & qu'il falloit les rallumer ou par les miroirs, comme le dit Plutarque, ou par la magie, comme Servius semble l'insinuer. On n'avoit dans les temples qu'un feu descendu du ciel, soit par des miroirs ardens, soit en perçant & frotant avec violence une piece de bois, comme dit Festus: *Mos erat tabulam felicis materiæ tandiu terebrare, quo usque exceptum ignem cribro æneo, virgo in ædem ferret.*

Le feu des astres semble avoir été honoré dans Jupiter, qu'on appelloit en grec Ζεὺς, & en phenicien *cham*, l'un & l'autre de ces deux noms venant de la chaleur du feu. Mais le feu du monde sublunaire a été désigné ou par Vesta, ou par Vulcain. On nommoit Vesta le feu des maisons particulieres, qui faisoit une partie des dieux pénates; ou le feu public & perpetuel des temples, qui représentoit les feux du ciel, ou les feux, qui sont au centre de la terre. On donnoit à Vulcain le feu des nuées, d'où vient qu'on disoit que Vulcain fabriquoit des foudres à Jupiter, ou le feu des montagnes, qui vomissent des flâmes, parce qu'on supposoit, que c'étoit des cyclopes ou des forgerons, qui y travailloient; ou enfin le feu, qui sert à tous les arts. * *Antiquités romaines.*

FEU, *voyez* TERRE DE FEU.

FEU SACRE' ou FEU CELESTE, *voyez* CALVAIRE, vers la fin de l'article.

FEU, (François) docteur en theologie de la faculté de Paris, & curé de S. Gervais, nâquit à Massiac, au diocèse de S. Flour en Auvergne, en 1653. Son pere étoit avocat au parlement de Paris, & premier juge de Massiac: son grand-pere avoit été officier du roi dans l'argenterie. Celui dont nous parlons eut dès son enfance beaucoup d'esprit & de vivacité. Il étudia la philosophie & la theologie; & prit le degré de maître-ès-arts, & de bachelier en theologie. Il fit sa licence avec succès, & prit le bonnet de docteur en theologie le 15. Fevrier 1667. Quand il fut docteur, il comprit qu'il ne devoit pas, comme font plusieurs autres, se contenter des études qu'il avoit faites pour parvenir à ce titre; & que pour être bon theologien, il falloit étudier à fond l'antiquité ecclesiastique. Il se donna tout entier pendant plusieurs années à la lecture des ouvrages des peres & des auteurs ecclesiastiques. Il fit de longs extraits des ouvrages des peres des six premiers siécles, & composa pour son usage une histoire ecclesiastique. Après avoir passé dix années dans ce travail, il fut chargé de la conduite des études de M. l'abbé Colbert, & continua de lui rendre service en qualité de grand vicaire, quand cet abbé fut coadjuteur, & ensuite archevêque de Rouen. Il travailla plusieurs années avec fruit dans ce diocèse, soit pour le reglement de la discipline, soit pour l'instruction des nouveaux convertis, qui avoient une confiance toute particuliere en lui. En l'année 1686. il fut nommé par l'archevêque de Rouen à la cure de S. Gervais, vacante par la mort de M. Sachot. Il remplit avec une approbation generale les devoirs de curé & ceux de docteur. Il étoit aimé dans sa paroisse des grands & des petits, & son avis étoit d'un grand poids dans les assemblées de la faculté de theologie. Il élevoit plusieurs pauvres ecclesiastiques dans sa communauté, & conduisoit leurs études. Sur la fin de sa vie, ayant revû les cahiers qu'il avoit faits sur la theologie, il entreprit de donner au public un cours de theologie. Il y suit une route assez differente des autres theologiens: car il en a retranché quantité de questions, qui lui ont paru inutiles; a traité succinctement celles qui n'ont pas de fondement dans l'écriture sainte, & dans la tradition; & avec étendue les questions, qui concernent les dogmes essentiels de la religion, qu'il prouve & explique par des passages de l'écriture sainte, par les définitions des conciles, & par les témoignages des peres de tous les siécles. Le premier tome qui parut en 1692. est sur les attributs & la Trinité; le second qui fut publié en 1695. contient les traités des loix, des pechés & de l'Incarnation. Il auroit achevé le cours de theologie en 2. autres volumes sur les sacremens, si la mort ne l'eût enlevé à l'âge de 66. ans, le 26. Decembre 1699. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccl. du XVII. siécle. tom. 4.*

FEU-ARDENT, (François) religieux de l'ordre de saint François, & docteur de l'université de Paris, né à Coutance en basse Normandie l'an 1541. Il prit l'habit de Cordelier dans le couvent de Bayeux, & reçut le bonnet de docteur en la faculté de theologie de Paris le 5.

Mai 1576. Il devint fameux prédicateur & controversiste: écrivit plusieurs ouvrages contre les hérétiques, & disputa contr'eux d'une maniere qui a beaucoup de rapport à son nom. Il fut du parti de la ligue, & prêcha contre Henri III. & contre Henri IV. Il sçavoit les langues & la theologie, & parut extrémement zelé pour la foi Catholique contre les Novateurs. Il fit réimprimer divers ouvrages des peres: comme ceux de S. Irenée, qu'il publia avec des notes, à Paris en 1575. & qu'on imprima de nouveau à Cologne en 1596. Il poussa fortement les Calvinistes en diverses occasions, & publia contr'eux divers traités, comme *theomachia Calvinistica*. Réponse aux lettres & questions d'un Calviniste. Les entremangeries ministrales, &c. Outre ces ouvrages nous avons de lui des commentaires sur les livres de Ruth & d'Esther; sur quelques chapitres de celui de Job; sur Jonas; sur l'épître de S. Paul à Philemon, & sur celles de S. Jacques, de S. Pierre, & de S. Jule. Il a aussi fait des notes sur le traité d'Arnobe *le Jeune*, ou plutôt de Virgile de Tapse, *de gratia & liberi arbitrii concordia*, que nous avons dans la bibliotheque des peres, & il a publié des apostilles de Nicolas de Lira. Il a encore laissé des traductions de quelques opuscules de S. Ephrem, & d'autres pieces. Perkins, Cocus, Rivet, & quelques autres Calvinistes s'emportent contre le pere François Feu-ardent d'une maniere semblable à la sienne. Il mourut le premier Janvier 1610. * Possevin. Willot. Wadingue. Labbe. Gautier. La Croix du Maine. Du Verdier-Vauprivas. Claude-Robert. Jean Baptiste de Wens. Hilarion de Coste. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XVII. siécle, &c.*

FEUCI, (Jean de) chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin, dans le Pays-bas, & puis abbé du Mont-saint-Eloi en Artois, vivoit dans le XVI. siécle, vers l'an 1530. Il fut conseiller de l'empereur Charles V. qui l'estimoit beaucoup, & composa une chronique des forestiers & comtes de Flandres. * *Voyez* la bibliotheque des écrivains du Pays-bas, de Valere André.

FEVERSHAM, port de mer d'Angleterre, dans le comté de Kent. La ville est grande & bien bâtie, assez près de l'isle de Sheppei. Il y aborde beaucoup de petits bâtimens, comme étant le principal port de cette partie du comté de Kent. Il est à 44. milles anglois de Londres. Le roi Etienne, la reine son épouse, & Eustache son fils y sont enterrés dans une abbaye fondée par ce prince. Cette ville donne le titre de comté à Louis de Duras. * *Dict. Angl.*

FEUGERE, (Guillaume) connu sous le nom de GUILLELMUS FEUGUERÆUS, de Rouen, enseigna sur la fin du XVI. siécle la theologie dans l'université de Leyden; & en 1579. revint dans son pays, où il mourut vers l'an 1613. Il publia le traité de Ratramne, *de corpore & sanguine Domini*, & fit une réponse à un Zelandois, *de ecclesia perpetuitate & notis.* * Meursius, *Ath. Bat. l. 2.*

FEUILLANS, village avec une abbaye, qui est chef de l'ordre des Feuillans. Il est dans le haut Languedoc, à six lieues de Toulouse, du côté du midi. * Baudrand.

FEUILLANS, congrégation religieuse, ou réforme de l'ordre de Cîteaux, fut fondée sur la fin du XVI. siécle, par Jean de la Barriere. Il étoit pour lors abbé commendataire de l'abbaye des Feuillans, qui a donné son nom à la congrégation, & qui est à six lieues de Toulouse; & après y avoir pris l'habit de religieux de Cîteaux, il travailla à la réforme. Sixte V. l'approuva. Clement VIII. & Paul V. lui accorderent des superieurs particuliers. Le roi Henri III. fonda à Paris, un couvent, au fauxbourg S. Honoré, pour cette congrégation, qui est aussi nommé *de S. Bernard de la pénitence.* Jean de la Barriere étant mort à Rome en 1600. le pape Clement VIII. qui étoit en droit par cette vacance de donner l'abbaye de Feuillans, la confera à Jean Balade, qui la remit à la congrégation dans un chapitre general. Depuis ce tems elle est chef-d'ordre en France. En 1630. Urbain VIII. separa les maisons d'Italie de celles de France, & ordonna que chaque congrégation seroit gouvernée par un general. Cependant les François ont retenu le couvent de Florence & ils ont un hospice à Rome pour leur procureur general. Les Feuillans d'Italie ont obtenu la permission de se chausser dès l'an 1670. on les appelle réformés de saint Bernard. Cette congrégation n'a que 24. maisons en France, & un hospice à Rome; un à Florence, & un à Pignerol. Ils ont outre cela une petite demeure aux religieuses Feuillantines de Paris & à celles de Toulouse.

Il n'y a en France que deux couvents de Feuillantines, celui de Toulouse, dont il vient d'être parlé, & celui de Paris, fondé en 1622. Elles sont sous la direction des Feuillans. *Cherchez* BARRIERE, (Jean de la). * Sponde, *A.C. 1586. num. 4.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le Mire, *hist. rel.* D'Ossat, *ep. à Jean de la Barriere.*

FEUILLANTINES, est le nom qu'on donne aux religieuses, qui suivent la reforme des Feuillans. Le premier couvent fut établi près de Toulouse, vers l'an 1590. & depuis fut transferé au fauxbourg S. Cyprien de Toulouse. Antoinette d'Orleans, veuve de Charles de Gondi, marquis de Belle-Isle, s'y retira l'an 1599. Le pape la tira de-là pour lui donner le gouvernement de l'abbaye de Fontevraud; & quelques années après elle institua la congrégation des Benedictines, sous le nom de sainte Marie du Calvaire, & de sainte Scholastique. Hilarion de Coste, *elog. des femmes illustres, tom. 1.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tom. 3. p. 430.*

FEUILLE, (Gaspard la) Lorrain étant entré dans l'ordre de S. Dominique le 9. Octobre 1646. a professé longtems la philosophie en divers endroits, & pendant quelques années la theologie à Paris. La foiblesse de sa santé l'ayant fait renoncer à ses exercices, il s'est attaché depuis à la conduite des ames, & a composé plusieurs ouvrages de spiritualité: une theologie familiere, une theologie de l'esprit & du cœur en 6. volumes dont il y a eu plusieurs éditions: reflexions d'une ame penitente pour tous les jours de l'année, en 6. volumes qui ont été réimprimées, &c. Il vivoit encore en 1720. âgé de plus de 70. ans. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FEUILLET, (Jean-Baptiste) Parisien, entra dans l'ordre de S. Dominique le 3. Mars 1644. & après avoir fait ses études, alla dans les isles de l'Amerique, où il demeura huit ans. En étant revenu, il travailla aux vies de quelques saints de son ordre, & mourut à Paris le 29. Octobre 1687. âgé de 63. ans. On a de lui les vies de la B. Rose, de S. Louis Bertrand, du pape Pie V. & les trois premiers mois de l'année dominicaine: il n'avoit fait que prêter son stile pour ce dernier ouvrage: le P. Etienne Thomas Soueges lui avoit fourni tous les memoires. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FEUQUIERES, (marquis de) *cherchez* PAS.

FEUQUIERES, (Charles de) avocat du roi à Beauvais, au commencement du XVII. siécle, a fait un ample traité des cas royaux non imprimé, où il y a de fort bonnes recherches; mais il porte un peu loin les interêts de sa charge, à la difference des officiers des seigneurs, qui ôtent tout aux juges royaux. On a encore de lui une dissertation imprimée en 1626. dans laquelle il tâche de prouver qu'en la coûtume de Senlis un tiers-détenteur d'héritages hypothequés pour rentes constituées, ne peut s'exempter de la discution. L'on trouve aussi inseré parmi les remarques du sieur Denys Simon sur la coûtume de Senlis, une dissertation latine du même de Feuquieres, touchant l'absurdité qui se trouve dans la même coûtume dans le concours; 1. d'un créancier de rente non ensaisinée; 2. de celui de dette que l'on appelle privilegiée; 3. d'un creancier de rente ensaisinée. * Denys Simon, *bibl. hist. des aut. de droit.*

FEVIN, (Pierre) prevôt de l'église d'Arras, & panetier du roi Charles VII. vivoit dans le XV. siécle. On lui attribue quelques ouvrages, & entr'autres une histoire des differends entre les maisons d'Orleans, & de Bourgogne. Il mourut le 28. Juin de l'an 1433. * Valere André, *bibl. Belg.*

FEVRE, (Denys le) né en 1488. dans le Vendômois, religieux Celestin, fut reçu maitre-ès-arts en l'université de Paris en 1504. & y interpréta ensuite, pendant dix ans, les auteurs Grecs & Latins, avec beaucoup de réputation. Il fut le premier qui entreprit d'expliquer publiquement Theodore de Gaze, & les autres auteurs Grecs, comme remarque l'auteur de l'histoire de l'université. Ensuite il renonça au monde, & prit en 1514. l'habit de religieux dans l'ordre des Celestins, où il fut fort estimé pour sa science & pour sa vertu. Il mourut en 1538. * Du Boulai, *histor. univers. Paris.* Liron, *bibl. Chartr.*

FEVRE, (Jean le) ecclesiastique de Dreux, composa un

poëme intitulé, *Les fleuves & antiquités des Gaules*, qu'il fit imprimer à Paris en 1532. & dans lequel il parle des anciens philosophes Gaulois, des Druides, &c.

FEVRE, (Pierre le) premier compagnon de S. Ignace de Loyola, fondateur de la societé de Jesus, étoit né de pauvres parens à Villaret, ville de Savoye, au mois d'Avril de l'année 1506. On dit qu'à l'âge de 12. ans; pendant qu'il gardoit un troupeau, il fit vœu de virginité perpetuelle. Il vint ensuite étudier en l'université de Paris, où ayant achevé son cours de philosophie & de theologie à l'âge de 23. ans, il se joignit avec Ignace de Loyola & François Xavier. Le pape Paul III. qui approuva cette societé, envoya Pierre le Fevre à Parme, & aux dietes de Wormes & de Ratisbonne, puis en Espagne, d'où il attira dans cette compagnie le celebre docteur Canisius. Lorsqu'il fut retourné en Allemagne, il y jetta les fondemens de plusieurs maisons de cette societé. Le pape l'ayant rappellé à Rome pour assister au concile de Trente, il y mourut d'une fiévre continue au mois d'Août 1546. * Hilarion de Coste, *hommes illustres*.

FEVRE ou FABRI, (Jacques le) celebre dans le XVI. siécle, étoit né vers l'an 1445. à Estaples, petit bourg sur la mer, en Picardie, d'où il fut surnommé *Stapulensis*. Il fit ses études dans l'université de Paris; mais il s'éleva au-dessus des chicanes de l'école, fut un des premiers de ceux qui commencerent à y faire revivre l'étude des langues, & à y donner du goût pour les sciences solides. Il travailla d'abord sur la philosophie, & sur les mathematiques; ensuite il s'appliqua à la theologie, & fut reçû docteur de la faculté de theologie de Paris. S'étant rendu suspect de favoriser les nouveautés de Luther, il fut obligé de se retirer de Paris à Meaux, où il fut quelque tems soutenu par l'évêque; mais les novateurs ayant été découverts & chassés de cette ville, le Févre se retira à Blois, & ensuite en Guienne. Ce fut en ce tems-là, qu'il fut degradé de son doctorat par la faculté. Le parlement de Paris vouloit aussi proceder contre lui; mais Marguerite, reine de Navarre, sœur de François I. obtint un ordre de ce prince, qui étoit alors prisonnier en Espagne, addressé au parlement de surseoir ces poursuites. Cette princesse reçût le Févre à Nerac, où il demeura en liberté le reste de ses jours. Il fit un voyage à Strasbourg par ordre de la reine de Navarre, afin de conferer avec Bucer touchant la réforme; il ne se sépara pas neanmoins de l'église, & mourut fort âgé en 1537. Quelques-uns ont crû sur la relation de Thomas Hubert, qu'il avoit 100. ans; mais cette circonstance paroît fort douteuse. En mourant il laissa aux pauvres tout ce qu'il avoit. Il a composé, outre quelques ouvrages de philosophie & de mathematiques, des commentaires sur les pseaumes, sur les évangiles, sur les épîtres de S. Paul, & sur les épîtres canoniques, imprimés à Paris en 1515. le pseautier à cinq colonnes; sçavoir, le gallican, le romain, l'hebreu, l'ancienne vulgate, & celui qui est concilié, imprimé à Caën en 1515. & à Paris en 1523. un traité des trois Magdeleines, à Paris en 1531. & un écrit contre Erasme. * Hubert Thomas. Sainte-Marthe, *l. 1. elog.* Paul Jove, *in elog. doct. cap. 121.* Sponde, *A. C. 1525. n. 15.* De Thou, *hist. l. 6. 17. & seqq.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Du Pin, *bibl des aut. eccl. du XVI. siécle.* Bayle, *dict. crit.*

FEVRE, (Jacques le) né à Tourcoin dans la Flandre françoise, entra le 8. Juillet 1565. dans l'ordre de S. Dominique à Lile, fut prieur de cette maison, premier professeur à Louvain, & enfin docteur en theologie le 31. Juillet de l'an 1590. Il avoit dans son pays la réputation d'un excellent prédicateur, & étant allé à Hui en 1591. pour y prêcher l'avent, il fut arrêté en chemin le 24. Novembre par quelques Calvinistes, qui le tuerent après lui avoir fait souffrir de cruels supplices pendant trois jours. On garde ses sermons, & son commentaire sur les 27. premieres questions de la troisiéme partie de la somme de S. Thomas à Louvain. * Echard. *script. ord. Præd. tom 2.*

FEVRE, (Jean le) de Lyon, religieux de l'ordre de saint Dominique, faisoit sa licence à Paris en 1588. Ses sermons lui firent de la réputation, & l'archevêque de Vienne Pierre de Villars ne pouvant vacquer au soin de son diocèse comme il le souhaitoit, le chargea de son administration, après lui avoir procuré l'évêché titulaire de Tarse, le 9. Novembre 1594. Le Fevre gouverna encore le diocèse de Vienne après la mort de Pierre, sous Jerôme de Villars frere & successeur du précedent, & mourut le 16. Août de l'an 1615. Il avoit publié ses sermons de carême en 1605. à Lyon. * Echard, *script. ord. Præd.*

FEVRE, (Jean le) religieux de l'ordre de S. Dominique, où il professa la théologie dans le XV. siécle, étoit né à Carvin Epinoi, dans l'Artois, sur la frontiere de ce pays & de la Flandre. L'empereur Maximilien I. le prit à son service, & le fit son chapelain en 1477. On a de lui un ouvrage imprimé *in 4°.* sans note du lieu ou de l'année de l'impression, & sans le nom de l'imprimeur, qui est assez singulier. L'auteur s'y est d'abord fait représenter prêchant devant l'empereur Maximilien, ensuite il a fait imprimer des exhortations de sa façon au pape, à l'empereur, aux cardinaux, aux évêques, aux rois, &c. à chacun la sienne. Il traite ensuite en théologien quelques questions, comme si les signes du ciel sont à craindre; des signes & des prodiges qui précederent la destruction de Jerusalem; des louanges de la croix, un commentaire sur le pseaume LXXVIII. &c. une priere d'Hugues de saint Victor. Cet ouvrage est devenu très-rare. Les Dominicains de Louvain en ont un exemplaire. * Echard, *script. ord. Præd. tome 1.*

FEVRE, (Nicolas le) né à Montfort dans le diocèse de Chartres en 1588. entra le 27. Janvier 1604. dans l'ordre de S. Dominique, dont il avoit pris l'habit n'ayant encore qu'onze ans, & fut reçû docteur en theologie à Bourges en 1628. Il fut prieur en diverses maisons de sa province, & ce fut lui qui rétablit celle de la Rochelle, où il mourut en 1653. On a de lui divers ouvrages: *Manuale ecclesiasticum historicum à Christo nato ad 1646.* imprimé en 1646. à la Rochelle en 2. vol. La défense du saint rosaire, où toute l'histoire de cette devotion est décrite exactement, avec ses preuves; imprimée la même année à la Rochelle *in 4°.* une exposition du symbole de S. Athanase en latin: agematologie, c'est-à-dire histoire d'une assemblée du chapitre provincial tenu à Chartres: à Angers en 1625. *Prædicator carnutensis, sive institutio conventus Carnutensis*, à Chartres en 1637. Ces deux derniers ouvrages sont curieux. * Echard. *script. ord. Præd. tom. 2.*

FEVRE, (Claude le) seigneur de Pouilli, premier président au parlement de Bourgogne, s'acquit beaucoup d'estime par sa science & par sa probité. Il mourut le 16. jour de Juillet de l'an 1566. & fut enterré dans l'église de l'abbaye de S. Benigne. * Paillot, *histoire du parlement de Bourgogne.*

FEVRE, (Gui le) sieur de la Boderie, natif de Falaise, en Normandie, mourut en 1598. Il sçavoit les langues orientales & les belles lettres, & fut choisi pour être précepteur de François de France, duc d'Alençon, frere du roi Henri III. Ce même prince le nomma pour être son interprete des langues étrangeres. Le Fevre fit divers ouvrages en prose & en vers, & en traduisit d'autres de latin & de l'italien en françois. Il publia l'interprete syriaque du nouveau testament, avec une version latine. Ses freres, NICOLAS & ANTOINE le Fevre, avoient aussi beaucoup d'esprit, & publierent quelques traductions de leur façon. * *Consultez* la bibliotheque des auteurs François; de la Croix du Maine; & le jugement que M. Simon fait des éditions de la version syriaque, dans *l'histoire critique des versions du nouveau testament*, chap. XIV.

FEVRE, (Jean le) chanoine de Langres, secretaire du cardinal de Givri, natif de Dijon en Bourgogne, vivoit en 1585. Il étoit *poëte*, dit la Croix du Maine, *theologien, mathematicien & peintre; curieux des arts mechaniques, & sur-tout de l'horlogerie & de la peinture.* Il publia un dictionaire de rimes; une traduction des emblêmes d'Alciat, &c.

FEVRE, (le) de Caumartin, famille considerable de la robe, tire son origine de

I. JEAN le Fevre, seigneur de Caumartin, Villers, &c. qui épousa 1°. *Colaye* Bigant: 2°. *Marie* aux-Coûteaux fille de *Nicolas*, & de *Françoise* de Saquespée. Du premier lit, vint une fille unique, nommée *Catherine*, mariée en 1533. à *Jean* du Gard, seigneur de Frenneville. Du second sortirent JEAN, qui suit; *Nicolas*, chanoine de saint Quentin; ANTOINE, qui a fait la *branche de* GUIBERMESNIL,

rapportée ci-après; Marguerite, alliée à *Christophe* des Essarts, seigneur d'Orbigni; & *Jacqueline* le Fevre, mariée en 1556. à *Guillaume*, Maneffier, seigneur de Maison-Rolland.

II. Jean le Fevre, seigneur de Caumartin & de S. Port, general des finances en Picardie, mourut le 6. Decembre 1579. Il avoit epousé le 25. Septembre 1548. *Marie* Varlet, fille de *Louis*, seigneur de Gibercourt, & de *Catherine* Laillier, dont il eut Louis, qui suit; François, qui a fait *la branche de* Mormant, *rapportée ci-après; Adrian*, abbé de S. Quentin en l'isle; *Jacques*, mort sans alliance; *Catherine*, alliée à *Jean* de Maillard, seigneur de la Boissiere, chevalier de l'ordre du roi; *Marie*, qui épousa 1°. *Jean-Jacques* de la Vergne, seigneur de S. Leu, conseiller au parlement de Paris: 2°. *Helie* du Tillet, seigneur de Gouaix, maître des requêtes; & *Renée* le Fevre, femme de *Jerôme* le Maître, seigneur de Beljamme, maître des requêtes.

III. Louis le Févre, seigneur de Caumartin, de Boissi, &c. garde des sceaux de France, dont sera parlé ci-après dans un article separé, mourut le 21. Janvier 1623. âgé de 72. ans. Il épousa en 1582. *Marie* Miron, morte le 4. Juin 1645. fille de *Marc* Miron, seigneur de l'Hermitage, conseiller d'état, & de *Marie* Gentien, & niéce de *Charles* Miron, archevêque de Lyon, dont il eut Louis, qui suit; Jacques, qui a fait la *branche des seigneurs de* S. Port *& de* Cailli, *rapportée ci-après; N.* le Févre, abbé de S. Quentin en l'isle, mort à Venise; *François*, abbé de S. Quentin en l'isle, après son frere évêque d'Amiens, & conseiller d'état, mort le 17. Novembre 1652. qui aura son article ci-après; *Marie*, religieuse Ursuline; & *Anne* le Févre, mariée à *Charles* de Bossut, seigneur d'Escri, & de saint Seyne, tué au siege de S. Jean d'Angeli en 1621. qui étoit fils de *Claude* de Bossut, seigneur d'Escri, Longueval, & de *Gabrielle* de Gondi, sœur d'*Henri*, cardinal de Retz, évêque de Paris.

IV. Louis le Févre seigneur de Caumartin, &c. conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes, président aux requêtes du palais & conseiller d'état, mourut le 16. Août 1624. allant en ambassade à Venise. Il épousa 1°. *Marie* Luillier, fille de *Geofroi*, seigneur de la Malmaison & d'Orgeval, & de *Claire* Faucon-de-Ris, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en Avril 1622. *Magdeleine*, de Choisi, fille de *Jean*, seigneur de Baleroi, & de *Magdeleine* le Charon, morte le 18. Novembre 1672. dont il eut Louis, qui suit.

V. Louis le Févre, seigneur de Caumartin, &c. né le 6. Juillet 1624. fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes. Le roi lui confia les sceaux des grands jours, tenus en Auvergne en 1666. le nomma ensuite intendant de justice en Champagne, & conseiller d'état ordinaire. Il assista aussi deux fois en qualité de commissaire aux états de Bretagne; & dans ces emplois on admira sa prudence & la force de son genie; & sa probité le fit également estimer de la noblesse & du peuple. Il mourut d'apoplexie le 3. Mars 1687. en sa 63. année. Il épousa 1°. en Novembre 1652. *Marie-Urbaine* de Sainte-Marthe, fille unique de *Nicolas*, seigneur du Frêne, lieutenant general de Poitiers, & d'*Urbaine* de Launai, dame d'Onglée, morte le 15. Janvier 1654: 2°. le 23. Fevrier 1664. *Catherine-Magdeleine* de Verthamon, fille de *François*, baron de Breau, conseiller d'état, & de *Marie* Boucher d'Orçai, morte le 29. Octobre 1722. âgée de 80. ans. Du premier lit, est sorti Louis-Urbain, qui suit. Du second sont issus Louis-François le Févre de Caumartin, *qui continua la posterité rapportée après celle de son frere aîné; Jean-François Paul*, abbé de Buzai, docteur de Sorbonne, l'un des quarante de l'académie françoise, & président de l'académie des inscriptions, nommé évêque de Vannes en 1717. puis de Blois en 1719; *Felix*, seigneur de Maizi, capitaine de frégate legere, mort le 28. Fevrier 1696. âgé de 25. ans; *Paul-Victor-Auguste*, seigneur d'Argouges, chevalier de Malte, commandant les galiotes sur le Pô, pendant la guerre du Milanez; *Jeanne-Baptiste*, mariée en Janvier 1690. à *Barthelemi* Mascrani, seigneur de la Verriere, maître des requêtes, morte le 5. Fevrier 1693; *Marguerite*, alliée en Janvier 1693. à *Marc-René* de Voyer, de Paulmi, marquis d'Argenson, conseiller d'état, & garde des sceaux de France, morte le premier Août 1719. âgé de 47. ans; *Magdeleine-Charlotte-Emilie*, mariée le 8. Mars 1693. à *Jacques* de la Cour, seigneur de Manneville & de Baleroi, conseiller au parlement, puis maître des requêtes; *Elisabeth-Antoinette-Julie*, alliée le 17. Juillet 1696. à *François-Delphin* d'Aulede de Lestonac, marquis de Margaux, fils de *Jean-Delphin*, premier président du parlement de Bourdeaux, & de *Therese* de Pontac; & *Marie-Louise-Melanie* le Févre de Caumartin, mariée en Fevrier 1702. à *Jerôme-Joseph* de Goujon, marquis de Thuisi, senéchal hereditaire de Reims, conseiller au parlement, puis maître des requêtes.

VI. Louis-Urbain le Févre, seigneur de Caumartin, marquis de saint Ange, comte de Moret, &c. conseiller au parlement, puis maître des requêtes, intendant des finances & conseiller d'état, mourut sous-doyen du conseil le 2. Septembre 1720. âgé de 67. ans. Il avoit épousé le 6. Juin 1680. *Marie-Jeanne* Quantin de Richebourg, fille unique de *Charles* Quantin, seigneur de Richebourg, & de saint Ange, maître des requêtes, & de *Marie* Feydeau: elle est morte le 21. Mai 1709. âgée de 50. ans, ayant eu pour enfans *Louis-Charles*, seigneur de saint Ange, mort le 18. Août 1699. en sa 19. année; *Henri-Urbain*, mort en 1687; *Denys-Urbain*, mort en 1695; & *Louise-Cecile* le Févre de Caumartin, morte jeune.

VI. Louis-François le Févre de Caumartin, seigneur de Boissi, &c. fils aîné de Louis le Févre, seigneur de Caumartin, & de *Catherine-Magdeleine* de Verthamon sa seconde femme, conseiller au grand-conseil, puis maître des requêtes, mourut honoraire le 13. Juillet 1722. Il avoit épousé en Octobre 1695. *Charlotte* Bernard, morte le 28. Août 1708. âgée de 28. ans, dont il eut Antoine-Louis-François, qui suit; & *Charlotte-Emelie* le Févre de Caumartin, mariée en Juin 1721. à *Nicolas-Alexandre* de Segur, seigneur de Franc, la Fitte, &c. président au parlement de Bourdeaux.

VII. Antoine-Louis-François le Févre, seigneur de Caumartin, de Boissi, &c. conseiller au parlement, puis maître des requêtes en Juillet 1721. a épousé le 20. Août 1722. *Elisabeth*, fille de *Paul* de Fieubet, seigneur de Sandré, maître des requêtes, & d'*Angelique-Marie* de Fourci.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE S. PORT, marquis de Cailli.

IV. Jacques le Févre de Caumartin, fils puîné de Louis le Févre, seigneur de Caumartin, garde des sceaux de France, & de *Marie* Miron, fut seigneur de S. Port, marquis de Cailli, &c. maître des requêtes conseiller d'état & ambassadeur en Suisse. Il mourut le 21. Decembre 1667. laissant de *Genevieve* de la Barre sa femme, morte le 15. Janvier 1693. âgée de 87. ans, fille d'*Adam* de la Barre, président ès enquêtes du parlement, & de *Genevieve* Regnault, Louis-François, qui suit; *Henri*, abbé de S. Quentin en l'isle, mort le 30. Janvier 1693; *Robert*, chevalier de Malte, commandeur de Chanteraine; *Felix*, chevalier de Malte tué à l'armée; *Magdeleine*, alliée à *Claude* de Crequi, seigneur de Hemont, maréchal des camps & armées du roi, morte le 23. Avril 1683; *Genevieve*, mariée à *Charles* du Museau, dit *Morlet*, marquis de Garennes; *Alfonsine* & *Henriette* le Févre, religieuses.

V. Louis-François le Févre de Caumartin, marquis de Cailli, &c. épousa 1°. en Septembre 1666. *Anne* de Sevigné, morte le 22. Decembre 1675. fille de *Renaud*, comte de Montmoron, doyen du parlement de Bretagne, & de *Bonaventure* Bernard: 2°. en Septembre 1681. *Françoise-Elisabeth* de Brion, fille de *Marc-Cyrus* de Brion, seigneur de Hautefontaine, & de *Louise* Gaudard: 3°. en 1694. *Marie* Baron, fille d'*Antoine*, seigneur de Cottainville & de Pussai, & d'*Adrienne* de Meaupeou, morte le 17. Janvier 1715. De sa seconde femme sont issus *Henri-Louis*, marquis de Cailli, capitaine de cavalerie, dans le régiment royal de Roussillon, tué au combat des lignes de Turin le 7. Septembre 1706; *Marc-Louis*, mort jeune; & *Marie-Elisabeth* le Févre de Caumartin, dame de Cailli, mariée le 20. Octobre 1710. à *Pierre* Delpech, avocat general de la cour des aydes.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MORMANT.

III. François le Févre de Caumartin, second fils de Jean, seigneur de Caumartin, & de *Marie* Varlet, fut seigneur de Mormant, de Boissettes, &c. general des finances, & mou-

rut le 11. Juillet 1649. Il avoit épousé, 1°. *Gabrielle* de Chantecler, fille de *Pierre*, conseiller au parlement, & de *Magdeleine* Pichon : 2°. *Geraude* de Helin, morte le 8. Août 1679. fille de *Robert* Helin ; seigneur de Margenci, & d'*Anne* le Clerc de Cottier. Ses enfans du premier lit furent, *Françoise*, mariée à *Charles* de Machault, doyen du conseil ; *Marie*, alliée à *Claude* le Tonnelier, seigneur de Breteuil, morte en Decembre 1653 ; *Elisabeth*, femme de *Jean* Florette, seigneur de Bussi, conseiller au parlement ; & *Gabrielle* le Févre, religieuse à Variville. Du second lit, vint un fils unique nommé Louis, qui suit.

IV. Louis le Févre de Caumartin, seigneur de Mormant, conseiller au parlement, mourut le dernier Octobre 1657. Il épousa *Denyse* Gamin, fille de *Pierre* Gamin, conseiller au parlement, & de *Denyse* de Vic. Elle prit une seconde alliance avec *Charles* Morlet du Museau, marquis de Garennes, & mourut le 20. Juillet 1667. ayant eu de son premier mariage *François*, le Févre de Caumartin, seigneur de Mormant, écuyer de la reine, mort sans alliance le 24. Avril 1711. âgé de 82. ans ; *Meri*, chevalier de Malte, tué en Candie ; *Dominique*, chanoine regulier de S. Victor à Paris ; *Elizabeth*, mariée à *Antoine* de Belloi, seigneur de Francieres, capitaine au régiment des gardes, morte en Mars 1719 ; & *Marie-Anne* le Févre de Caumartin, premiere femme de *Louis-Nicolas* le Tonnelier, baron de Breteuil & de Preuilli, ci-devant introducteur des ambassadeurs, son cousin, morte en Août 1679.

BRANCHE DES SEIGNEURS de GUIBERMESNIL.

II. ANTOINE le Févre, fils puiné de JEAN le Févre, seigneur de Caumartin, & de *Marie* aux Coûteaux, sa seconde femme, fut seigneur de Moyenville, Guibermesnil, Lintel, &c. & épousa *Anne* des Essars, fille d'*Antoine*, seigneur du Plessis-Gobert, dont il eut ANTOINE, qui suit ; *Marguerite*, alliée à *François* Briet, seigneur de Famechon ; *Magdeleine*, mariée en Juillet 1608. à *Jacques* du Fai, seigneur de Carnois ; *Barbe*, femme de *Louis* d'Acheux, seigneur de Bienfai ; *Anne*, & *Jacqueline* le Févre, religieuses.

III. ANTOINE le Févre, seigneur de Guibermesnil, &c. épousa 1°. *Marguerite* le Veau, fille d'*Alain* le Veau, conseiller au parlement, & de *Marie* de Longueil : 2°. *Catherine* de Bragelogne, fille de *Jacques*, seigneur de Hautefeuille, maître des comtes, & de *Barbe* Robert, dont il eut FRANÇOIS, qui suit ; *Catherine*, mariée à *Antoine* de Caumont, seigneur de Gauville ; & *Anne* le Févre alliée en 1626. à *Charles* de Templeux, seigneur de Gremainvilliers.

IV. FRANÇOIS le Févre, seigneur de Guibermesnil, &c. épousa en 1663. *Marie-Philoclée* Bourdin, dame d'une grande beauté, & d'un génie superieur, qu'elle a fait connoître par ses vers, fille de *Nicolas* Bourdin, marquis de Villaines, baron de Chappelaines, &c. gouverneur de Vitri-le-François, & de *Cleophile* Cauchon-Neuflise, dont il a eu *Charles-Nicolas*, seigneur de Mondement ; *Marc-Antoine*, seigneur de Lintel, qui a épousé en 1698. *Susanne* du Bellai, fille de *Salomon*, seigneur de Susi-aux-Bois, & de *Marie* de Salenove, dont il n'a point d'enfans ; & *Marie-Anne-Cleophile* le Févre, mariée en 1698. à *Jean-Alexandre* de Blair, seigneur de Fayolles, &c. * Dupleix. *Memoires de Bassompiere*. Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*. *Nobiliaire de Picardie*, &c.

FEVRE, (Louis le) seigneur de Caumartin, de Boissi en Brie, &c. dont le pere avoit été general des finances ; s'éleva par son mérite aux premieres charges de la justice. Il fut président au grand conseil, & ancien conseiller d'état, & eut une principale part aux affaires, sous le regne de Henri IV. & de Louis XIII. qui le fit garde des sceaux de France le 23. Septembre 1622. après la mort du sieur de Vic. Ce monarque étoit alors devant Montpellier, à son quartier de Castelnau. On attendoit beaucoup de la prudence de ce sage magistrat, qui mourut peu de tems après, à Paris le 21. Janvier 1623. âgé de 72. ans, & fut enterré dans l'église de S. Nicolas des champs.

FEVRE DE CAUMARTIN, (François le) évêque d'Amiens en Picardie, étoit fils de Louis le Févre de Caumartin, garde des sceaux de France, & de *Marie* Miron. En 1617. il fut nommé par le roi Louis XIII. coadjuteur de l'évêque d'Amiens ; & la même année il alla à Rome, où le pape Paul V. lui donna l'évêché d'Hierapolis, puis les bulles de l'évêché d'Amiens, après la mort de Geofroi de la Marthonie. Il reçut de grands outrages en faisant la visite de son diocèse : ce que le pape Urbain VIII. trouva si mauvais, qu'il jetta un interdit sur l'évêché ; d'ailleurs le roi de France y envoya des commissaires, pour punir de mort tous les coupables : mais ce bon prélat fit tant par ses prieres, qu'il obtint leur grace, & empêcha cette funeste execution. Le roi voulut neanmoins qu'on les condamnât à une amende pecuniaire ; & qu'on gravât sur du marbre, le recit de l'égarement de ces gens-là, afin que la posterité connût l'extrême bonté de ce prélat. Il mourut d'apoplexie le 17. Novembre 1652. après avoir gouverné son église en homme veritablement apostolique, pendant 34. ans, depuis l'an 1618. qu'il en avoit pris possession. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ*.

FEVRE, (le) d'Ormesson, d'Eaubonne & de Lezeau, famille differente de celle de le Fevre-Caumartin, est très-considerable dans la robe, par les grands hommes qu'elle a produits. L'on ne la rapporte ici que depuis

I. OLIVIER le Févre, seigneur d'Ormesson & d'Eaubonne, président en la chambre des comptes, & intendant des finances, qui d'*Anne* d'Alesso, fille de *Jean*, seigneur d'Eragni & de Lezeau, maître des comptes, & de *Marie* de la Saussaye, eut pour enfans OLIVIER, qui suit ; ANDRE', qui a continué la *branche* d'ORMESSON, *rapportée ci-après* : & *Nicolas* le Févre, seigneur de Lezeau, conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes, mort doyen des conseillers d'état, le premier Novembre 1680. âgé de plus de cent ans. Il avoit épousé *Marie* Hinselin, morte en Mars 1675. fille de *Pierre* Hinselin, correcteur des comptes, & de *Marie* de Netz, dont il eut *Pierre* le Févre, seigneur de Lezeau, conseiller de la cour des aydes, mort sans alliance, en Mai 1686 ; *Nicolas*, chanoine de l'église de Paris, abbé de Clairefontaine, mort en Decembre 1677 ; *Claude*, seigneur de Gemigni, Bussi-saint-Georges, mort sans alliance en Octobre 1683 ; *André*, seigneur de Lincourt, prieur de Sixte, Montonnac, & Pugni, mort en Janvier 1678 ; & *Marie* le Févre de Lezeau, mariée en 1654. à *Jean* Angot, seigneur de la Motte, conseiller au parlement de Rouen.

II. OLIVIER le Févre, seigneur d'Eaubonne, &c. président en la chambre des comptes, épousa *Marie* Hennequin, fille de *Pierre*, seigneur de Boinville, président à mortier du parlement, & de *Marie* Brulart, après la mort de son mari, elle prit une seconde alliance avec *Anne* de la Marck, comte de Braine, dont elle n'eut point d'enfans. Ceux de son premier lit furent *André* le Févre, seigneur d'Eaubonne, Boisbouzon, &c. conseiller au parlement, mort sans alliance, en Mai 1652 ; JEAN, qui suit ; *Jeanne*, *Marie*, & *Marguerite* le Févre religieuses.

III. JEAN le Févre, seigneur d'Eaubonne, &c. maître des comptes, mourut en Mars 1657. Il épousa *Catherine* de Verthamon, morte en Octobre 1673. fille de *François* de Verthamon, conseiller au parlement, & de *Marie*, de Versoris, dont il eut *André*, seigneur d'Eaubonne, maître des comptes, mort sans alliance en Janvier 1675 ; GERVAIS, qui suit ; *Jean-François*, docteur de la maison de Sorbonne, mort en Juillet 1676 ; *Esprit*, Capucin ; & *Antoinette*, le Févre d'Eaubonne, mariée en 1676. à *Urbain* le Goux de la Berchere, marquis de Dinteville & de Santenai, comte de la Rochepot, baron de Thoisi, &c. maître des requêtes, morte le 29. Decembre 1708.

IV. GERVAIS le Févre, seigneur d'Eaubonne, &c. conseiller honoraire du parlement, a épousé le 5. Août 1680. *Agnès* de Pommereu, fille d'*Auguste-Robert* de Pommereu, seigneur de la Bretêche, &c. conseiller d'état & au conseil royal des finances, & de *Agnès* Lainé, dont il a ANDRE'-ROBERT, qui suit ; *Pierre-Gervais*, chanoine de l'église de Paris en 1716 ; *Michel-Gervais* ; & *Bonaventure*, chevalier de Malte ; *Genevieve-Agnès*, mariée en Octobre 1711. à *Maximilien-Louis* Titon, seigneur de Villegenou, conseiller au parlement de Metz, & directeur general des magasins des armes de sa majesté ; *Marie-Catherine*, & *Agnès* le Févre, religieuses.

V. ANDRE'-ROBERT le Févre, seigneur des Riszeis, con-

seiller au parlement, puis maître des requêtes, & président au grand conseil, a épousé le 4. Janvier de l'année 1706. *Marie-Catherine* Petitpied, fille de *Pierre* Petitpied, procureur du roi au bureau des tresoriers de France, generaux des finances, & de *Catherine* Boucher, dont il a *André-Gervais*, né le 28. Octobre 1706; *André-Denys*, mort jeune; *André*, né le 1. Novembre 1716; & *Catherine-Agnès* le Fevre, née le 16. Juillet 1712.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ORMESSON.

II. ANDRE' le Févre, second fils d'OLIVIER le Févre, seigneur d'Ormesson, d'Eaubonne, &c. président de la chambre des comptes, & d'*Anne* d'Alesso, dame de Lezeau, fut seigneur d'Ormesson, conseiller, puis maître des requêtes, intendant à Lyon, directeur des finances, conseiller d'état, dont il devint doyen; & en cette qualité il porta la parole au nom du roi le 18. Novembre 1663. au renouvellement d'alliance avec les Suisses fait en l'église de Paris, à la place du chancelier de France, qui étoit indisposé; & mourut le 2. Mars 1665. âgé de 88. ans, après avoir servi plus de 60. ans trois de nos rois dans leurs conseils. Il avoit épousé *Anne* le Prevôt, fille de *Nicolas* le Prevôt, seigneur d'Amboile, maître des comptes, & de *Marie* le Mairat, morte en Juillet 1652. dont il eut outre plusieurs enfans, morts jeunes; *André*, conseiller au parlement, mort sans alliance en 1658; *Nicolas*, religieux Minime, mort en 1679; OLIVIER, qui suit; *Marie* alliée en 1626. à *Philippe* de Colanges, maître des comptes, morte en Juillet 1654; *Magdeleine*, *Anne*, *Isabelle*, *Françoise*, religieuses; & *Simon* le Févre, seigneur d'Estrelles, &c. conseiller au grand conseil, mort en Decembre 1660. Il avoit épousé *Anne* le Mairat, fille de *Jean*, seigneur de Droup, Barberi, Traneault, &c. conseiller au grand conseil, & de *Marie* Angenoust: elle prit une seconde alliance avec *Thomas* Bailli, maître des comptes, & mourut le 25. Janvier 1709. en sa 69. année, ayant eu de son premier mariage, *Simon* le Févre, seigneur d'Estrelles & des Agneaux, mort sans alliance en Decembre 1677; & *Marie* le Févre, mariée à *François* Feydeau, seigneur du Plessis, maître des requêtes, morte le 5. Novembre 1704. âgée de 47. ans.

III. OLIVIER le Févre, seigneur d'Ormesson, d'Amboile, &c. conseiller au parlement, puis maître des requêtes, intendant d'Amiens & de Soissons, & l'un des six maîtres des requêtes, commissaires de la chambre de justice, mourut le 4. Novembre de l'an 1686. L'intelligence qu'il avoit dans les affaires, & sa probité reconnue, lui avoient acquis une estime si generale, que les princes & les plus grands seigneurs le choisissoient pour arbitre, & se soumettoient à son jugement dans les affaires les plus importantes. Il épousa en Juillet 1640. *Marie* de Fourci, fille d'*Henri* de Fourci, seigneur de Chesi, président de la chambre des comptes, & surintendant des bâtimens, & de *Marie* de la Grange-Trianon, dont il eut ANDRE', qui suit; ANTOINE-FRANÇOIS-DE-PAULE, qui a donné commencement à la *branche* D'ORMESSON DU CHERAI *rapportée ci-après*; *Simon*, chanoine regulier de sainte Geneviéve, mort en 1694; *Charles*, chevalier de Malte, mort en Octobre 1687; *Jean-Baptiste*, mort sans alliance le 18. Juillet 1708; *Claude-François-de-Paule*, docteur de Sorbonne, ci-devant doyen & grand vicaire de Beauvais, mort le 2. Février 1717; & *Françoise* le Févre d'Ormesson, abbesse du Pont-aux-dames.

IV. ANDRE' le Févre d'Ormesson, fut avocat du roi au Châtelet, puis conseiller au grand conseil en 1671. maître des requêtes en 1676. commissaire de la chambre ardente en 1679. intendant de Lyon en 1682. & mourut avant son pere en Août 1684. Il avoit épousé le 15. Février 1676. *Eleonore* le Maistre, veuve de *François* le Roi, seigneur de Beaupré, Athis, Guincourt, &c. conseiller au parlement, & fille de *Jerôme* le Maistre, seigneur de Bellejamme, président ès enquêtes du parlement, & de *Marie-Françoise* Feydeau, morte en Mars 1681. ayant eu de ce mariage HENRI-FRANÇOIS-DE-PAULE, qui suit; & *Anne-Françoise* le Févre d'Ormesson, née le 15. Mai 1678. & mariée le 4. Octobre 1694. à *François-Henri* Daguesseau, procureur general du parlement, puis chancelier de France.

V. HENRI-FRANÇOIS-DE-PAULE le Févre, baron de la Queue, seigneur d'Ormesson, né en Mars 1691. conseiller au parlement, puis maître des requêtes, conseiller d'etat & intendant des finances, a épousé le 4. Novembre 1705. *Catherine* de la Bourdonnaye, fille d'*Yves-Marie* de la Bourdonnaye, seigneur de Coryon, conseiller d'etat, & de *Catherine* de Ribeyre, dont il a *Henri-François-de-Paule*, né le 19. Octobre 1709; *Louis-François-de-Paule*, né le 7. Mars 1711; *Antoine-François-de-Paule*, né le 28. Octobre 1715; *Yves-François-de-Paule*, né le 7. Mars 1717; *Marie-Catherine*, née le 15. Decembre 1706; *Marie-Françoise-de-Paule*, née le 18. Octobre 1710; & *Catherine* le Févre, née le 22. Mars 1715.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ORMESSON DU CHERAI.

IV. ANTOINE-FRANÇOIS-DE-PAULE le Févre, fils puîné d'OLIVIER le Févre, seigneur d'Ormesson, &c. & de *Marie* de Fourci, seigneur d'Ormesson du Cherai & des Tournelles, fut reçû conseiller au grand conseil en 1676. maître des requêtes en 1684. puis nommé intendant de Rouen, d'Auvergne & de Soissons, & mourut le 21. Février 1712. Il avoit épousé en 1682. *Jeanne* le Févre de la Barre, fille d'*Antoine*, seigneur de la Barre, maître des requêtes, puis gouverneur de Canada; & lieutenant general des armées du roi, & de *Marie* Mandat, dont-il eut OLIVIER, qui suit; *Jeanne* le Févre d'Ormesson, mariée en 1708. à *Jean-Baptiste-Charles* du Tillet, marquis de la Bussiere, &c. conseiller au parlement, puis président en la seconde chambre des enquêtes; & *André-François-de-Paule* le Févre d'Ormesson, seigneur de la Saciere & des Tournelles, né le 27. Mars 1695. reçû conseiller au parlement l'an 1716.

V. OLIVIER le Févre, seigneur d'Ormesson du Cherai, &c. né le 30. Septembre 1686. a été reçû conseiller du parlement, en 1709. maître des requêtes en 1713. & a épousé le 11. Juillet 1714. *Marie-Claude* Cahouet de Beauvais, fille de *Claude*, chevalier, seigneur des Ormes, premier président des trésoriers de France à Orleans, & de *Marie* Fontaine des Montées, dont est issu *Olivier* le Févre d'Ormesson, né le 19. Septembre 1715; & *Marie-Marguerite*, née le 13. Mars 1717.

FEVRE, (Nicolas le) étoit fils de *Vincent* le Févre, riche habitant de Linas près de Montlheri, qui vint s'établir à Paris, après la mort de sa premiere femme, & y eut de *Jeanne* Haquier sa seconde, GILLES & NICOLAS le Févre. Ce dernier nâquit à Paris le 2. de Juin 1544. Il se creva l'œil en taillant une plume. Après la mort de son pere, la mere envoya ses deux enfans pour étudier en droit à Toulouse. Nicolas ne voulut point revenir qu'il n'eût voyagé en Italie. Il demeura 18. mois à Rome, & y fit amitié avec plusieurs sçavans, qui y étoient en ce tems-là & particulierement avec Sigonius & avec Muret; il y prit le goût de l'antiquité, y apprit quantité de choses curieuses, & en rapporta plusieurs manuscrits. Etant de retour en France, il se donna tout entier à l'étude. Il ne laissa pas de suivre quelque tems le barreau, & se fit conseiller des eaux & forêts l'an 1572. mais il ne voulut point entendre parler de mariage. Sa mere ayant été attaquée de la peste, pendant que la contagion étoit à Paris en 1581. il l'assista lui-même jusqu'à la mort. Son frere étant mort aussi vers ce tems-là, il fit une liaison particuliere avec Pierre Pithou, & demeura plusieurs années avec lui, n'ayant d'autre occupation que l'étude, & s'employant à lire les ouvrages des anciens, à les revoir sur les manuscrits, dont il avoit un grand nombre dans sa bibliotheque, & à les éclaircir par de sçavantes notes. Il travailla particulierement sur les œuvres de Seneque, qu'il donna au public en 1587. avec des prefaces & des notes pleines d'érudition sur les pieces de Seneque *le Rheteur*. Les guerres civiles de la ligue, qui jetterent Paris dans une étrange confusion, n'interrompirent point le cours des études de Nicolas le Févre. Il entretint commerce avec les gens de lettres des pays étrangers; il les excita à entreprendre des éditions des auteurs anciens, leur fit part de ses manuscrits, & les aida de ses observations. Il fut en commerce de lettres avec le cardinal Baronius, & lui fournit des memoires pour son histoire ecclesiastique. Non content de l'érudition qu'il s'acquit par la lecture, il voulut exercer son esprit par l'étude des mathematiques, & y réus-

fit si bien, qu'il découvrit tout d'un coup le défaut de la demonstration de la quadrature du cercle, donnée par Scaliger. Henri IV. étant enfin devenu paisible possesseur de la couronne, choisit Nicolas le Févre pour precepteur du prince de Condé. Cet emploi l'obligea de quitter Paris pour aller à S. Germain près du prince. Quelque attaché qu'il fût à son éducation, il ne laissa pas de travailler à des ouvrages considerables, & fit alors, après la mort de M. Pithou cette belle preface des fragmens de S. Hilaire, dans laquelle il a tant découvert de faits importans sur l'histoire de l'Arianisme qui n'avoient point encore été jusqu'alors éclaircis. Quand le prince n'eut plus besoin de maître, Nicolas le Févre se retira chez la veuve de M. Pithou, & continua d'y passer sa vie, comme il avoit fait, à l'étude, & dans les exercices d'une vraie & solide pieté. Après la mort d'Henri IV. il fut choisi par la reine pour precepteur de Louis XIII. Il eut beaucoup de peine à accepter cet emploi, dont il s'acquita très-dignement. Au bout de seize mois il tomba malade, & mourut très-chrétiennement, le troisiéme jour de Novembre de l'an 1612. âgé de 69. ans. Quoiqu'il eût travaillé toute sa vie avec beaucoup d'application, il a été du nombre de ces gens sçavans qui n'ambitionnent point le titre d'auteur, se contentant d'étudier pour eux & pour leurs amis. Il s'appliqua, dès sa plus tendre jeunesse, à la lecture des belles lettres, & de l'histoire qu'il cultiva pendant toute sa vie. La jurisprudence, la philosophie, & particulierement la morale, furent ensuite son occupation. Sur la fin de sa vie, il se donna tout entier à l'étude de l'histoire, & de l'antiquité ecclesiastique. Comme il étoit en liaison avec tous les sçavans de l'Europe, quand il apprenoit que quelqu'un entreprenoit de donner quelque auteur, ou de faire quelque ouvrage, il avoit soin de l'aider de ses manuscrits, & de lui fournir des memoires, sans vouloir que l'on fit mention de lui : rare humilité dans tous les tems, & qui n'a peut-être point eu d'exemple. Il n'a donné que très-peu de petits ouvrages sous son nom, qui ont été recueillis après sa mort par Jean le Begue, avocat general en la cour des monnoyes son ami, & imprimés à Paris en un petit volume *in-4°.* l'an 1614.

Les opuscules de M. le Févre sont très-considerables, non par leur grosseur; mais par le bon sens & l'érudition qui y paroissent. Le premier est sur cette question de morale, *Si l'on peut faire un moindre mal, pour en éviter un plus grand.* Le second, est sa belle préface sur les fragmens de S. Hilaire, qui a été admirée de tous les sçavans, & qui éclaircit quantité de faits touchant l'histoire de l'Arianisme : il n'y a pas moins d'érudition ni d'élegance dans les prefaces de Seneque *le philosophe*, & de Seneque *le rheteur*. La lettre à Baronius sur la porion du vin de Myrrhe, donné à Notre-Seigneur, est aussi pleine d'érudition; il y prétend que c'étoit un breuvage que l'on donnoit aux suppliciés pour les assoupir, & les rendre moins sensibles aux douleurs. Il a fait quelques observations judicieuses sur divers endroits du nouveau testament, & une observation assez courte, pour prouver que ce n'est point S. Denys l'*Areopagite* qui est venu en France. Il y en a une assez longue sur le celibat des prêtres. On trouve encore dans ce recueil quelques poësies, une lettre au cardinal Baronius, touchant les droits temporels de l'église Romaine, & quelques autres lettres. Ces ouvrages latins sont suivis de quelques écrits françois, dans lesquels il n'y a pas moins d'érudition. En general l'on peut dire qu'il paroît beaucoup de science & de sagesse dans les œuvres de M. le Févre. Son stile est pur, net & concis; il est juste dans ses conjectures, fort dans ses raisonnemens, & fecond dans ses citations. Il possedoit en perfection les anciens auteurs ecclesiastiques & profanes; il les avoit étudiés avec soin, & en avoit revû plusieurs sur les manuscrits. Il étoit critique exact & judicieux, sans être trop hardi. Il étoit fort attaché à la doctrine de l'église Catholique, & avoit un amour sincere pour la vérité, pour la vertu, & pour le bien de la religion & de l'état. Il étoit charitable envers les pauvres, doux, humble & bienfaisant. Il communiquoit volontiers ses lumieres, & fournissoit ses manuscrits & ses memoires, dans la vûe seule du bien public, sans vouloir en tirer aucune gloire. Il a vécu dans la retraite avec la politesse d'un homme de cour; & à la cour dans la simplicité d'un solitaire. Enfin sa memoire a été & sera toujours en veneration parmi tous les gens d'érudition, de pieté & de probité. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiastiques du XVII. siécle*, *tom. 2.*

FEVRE, (Tannegui le) nâquit à Caën l'an 1615. d'une honnête famille. Son pere, qui le vit fort bien fait; voulut qu'il cherchât fortune par quelque chemin plus court que celui des lettres; mais son oncle qui étoit ecclesiastique, se chargea de son éducation, & le prit chez lui pour l'instruire lui-même. C'étoit un homme fort sçavant, mais trop severe, & qui traitoit trop rudement son disciple : de maniere que l'apprentissage de M. le Févre commença par les larmes. Degoûté d'un maître si rude, mais sans être decouragé, il quitta la maison de son oncle, & retourna chez son pere, où il apprit le grec tout seul. Ensuite il alla étudier à la Fléche, où il fit en peu de tems de très-grands progrès. Après qu'il eut achevé ses études, on l'envoya à Paris, où il se fit bientôt des amis très-considerables. Le cardinal de Richelieu l'honora de sa protection, & lui procura une pension de deux mille livres. Quelques années après la mort de ce ministre, étant allé à Langres avec M. de Francieres qui en étoit gouverneur, il s'y engagea dans l'heresie, & peu de tems après il fut appellé à Saumur où il fut professeur en humanités. Son merite fut bientôt connu; & on lui envoya de jeunes gens de toutes les provinces du royaume & des pays étrangers. Jamais homme n'a eu plus de talent que lui pour enseigner. Non-seulement il applanissoit toutes les difficultés, & ôtoit toutes les épines des études; mais il y faisoit trouver des agrémens infinis, & sçavoit inspirer un veritable amour pour les belles lettres. Il avoit une connoissance des langues grecque & latine au-dessus du vulgaire; il en possedoit l'esprit, il en connoissoit le genie jusqu'aux moindres delicatesses, & en faisoit sentir toutes les beautés. Cela rendoit ses leçons si utiles & si charmantes, que les theologiens & les professeurs mêmes faisoient gloire d'y assister. Les ouvrages qu'il a donnés au public, comme ses notes sur le Timon & le Peregrin de Lucien, sur Anacreon, sur Lucrece, sur Longin, sur Elien, sur Apollodore, sur Phedre, sur Justin, sur Terence, sur Virgile, sur Horace, sur Eutrope, sur Aurelius-Victor, & ses deux volumes de lettres marquent l'étendue de son genie pour la critique.

Son style latin est fin & délicat, & il est aisé de voir qu'il l'avoit mis, si l'on ose s'exprimer ainsi, à la teinture des meilleurs auteurs. Les bons juges n'y trouveront ni affectation, ni pointes. Tout y est heureusement exprimé. Il avoit aussi beaucoup de genie pour la poësie grecque & latine, & ses vers sont dignes des meilleurs siécles. Son poëme d'Adonis est d'un goût excellent, & ses fables de Locman peuvent être comparées à celles de Phedre. Il a donné aussi quelques ouvrages françois, comme la vie des poëtes Grecs; une methode pour les études; le 1. Alcibiade de Platon; le festin de Xenophon; un abregé des vies de Thesée & de Romulus; le traité de la superstition par Plutarque; & la vie d'Aristippe.

Dans tout ce qui est purement de lui, il paroît beaucoup d'art, de sçavoir & d'esprit; mais on peut dire que son françois n'a pas les graces de son latin. Il sçavoit trop les regles de notre langue, & n'en connoissoit pas assez le genie & le naturel. Comme il passoit sa vie dans la province, c'est-à-dire, presque hors du monde, il a plus écrit par étude, que par usage, & n'a pas toûjours attrappé le tour françois. D'ailleurs, il a gâté son style par une affectation vicieuse, en voulant mêler le serieux de Balzac, avec l'enjouement & le badinage de voiture. Ce qu'il a écrit ne laisse pas de plaire; & si ses traductions n'ont pas toute l'élegance possible, elles se soûtiennent par la fidelité, & par les sçavantes reflexions dont elles sont accompagnées. Sa principale occupation étoit l'étude de l'antiquité profane: il ne laissoit pas d'être habile dans l'antiquité sacrée.

Le grand sçavoir de M. le Févre, n'étoit pas ce qui le rendoit le plus estimable, c'étoit sa probité, sa simplicité & sa fidelité pour ses amis. Ce qu'il fit pour un illustre ami prisonnier, Paul Pelisson, & prisonnier pour des affaires d'état, en lui dédiant son Lucrece, est un exemple heroïque qui sera toûjours loué, & peu suivi.

En 1672. le prince Palatin l'appella à Heidelberg, par des lettres très-honorables qu'il lui fit l'honneur de lui écrire;

écrire ; & dans le tems qu'il se preparoit pour ce voyage, il fut attaqué d'une fiévre continue qui l'emporta en onze jours, en la 57. année de son âge. Il laissa un fils & une fille. Le fils nommé aussi *Tannegui*, après avoir été trente ans ministre en Suisse & en Angleterre embrassa la religion Catholique ; se distingua par sa capacité dans les langues & dans les mathematiques & mourut à Saumur en Decembre 1717. dans de grands sentimens de pieté. La fille nommée *Anne* fait le sujet de l'article suivant.

FEVRE (Anne le) fille du précedent, élevée par un pere aussi habile que l'étoit Tannegui le Févre, & ayant vécu & étudié avec lui, devint si habile, qu'elle a surpassé en érudition les plus celebres critiques. Elle épousa en 1683. *André* Dacier, garde des livres du cabinet du roi, & secretaire perpetuel de l'academie Françoise ; & eut le bonheur d'être convertie à la religion Catholique. Elle se distingua par les excellens ouvrages qui sortirent de sa plume. Elle commença à se faire connoître étant encore jeune, par sa belle édition de Callimaque, qui parut en 1674. enrichie de sçavantes remarques. Elle donna ensuite de sçavans commentaires sur plusieurs auteurs pour l'usage de monseigneur le Dauphin, sur *Florus*, en 1674. *Aurelius Victor*, en 1681. *Dictys Cretensis*, en 1684. *Eutrope*, en 1683. &c. Elle a traduit en françois trois comedies de Plaute, l'Amphitryon, le Rudens, & l'Epidicus ; y a joint des remarques, & a mis à la tête une sçavante & curieuse dissertation en forme de preface, touchant la poësie dramatique, & le theâtre des anciens. Cette édition a paru en 1683. Elle y recherche avec exactitude l'origine de ces ouvrages, leur accroissement & les divers changemens qui leur sont arrivés. Elle y traite de la vieille comedie, de la moyenne & de la nouvelle, de la satire, & de toutes sortes de representations de theâtre. Elle prefere Plaute à Terence, tant pour son esprit tout-à-fait comique, que pour la fecondité de l'invention qu'elle trouve inimitable dans Plaute. Elle a encore traduit en 1688. les comedies de Terence, avec de sçavantes prefaces, le Plutus, les nuées d'Aristophane en 1681. & l'Acreon en 1684. Elle entreprit depuis une traduction des poëmes d'Homere, dont elle donna en 1711. l'Iliade avec une preface d'un goût merveilleux. La perte d'une fille unique, qui faisoit ses delices & sa consolation, retarda son travail sur l'Odyssée, qui auroit suivi de près l'Iliade. Cette perte lui fut d'autant plus sensible, que la mort lui avoit déja enlevé un fils, qui dans un âge tendre étoit un prodige de science & d'érudition. Elle fit ensuite un traité pour la défense d'Homere, qu'elle intitula *Des causes de la corruption du goût*, & qui parut en 1714. On regarde ce traité comme une très-bonne poëtique, & une excellente rhetorique, mais c'est beaucoup trop dire. Enfin, elle donna en 1716. l'Odyssée avec une preface qui ne le cede point à celle de l'Iliade, & avec des notes très-sçavantes & très-judicieuses. Cet ouvrage fut suivi en 1716. d'une autre défense d'Homere, sous ce titre, *Homere défendu contre l'apologie du R. P. Hardouin*. Elle a joint dans cet ouvrage, la solidité & la force avec la finesse & la legereté. Il n'y a pas moins de délicatesse & d'éloquence, que d'érudition dans tout ce qu'elle a composé. Ayant donné des preuves d'un sincere attachement à la religion Catholique depuis sa conversion, elle mourut le 16. Août 1720. dans de grands sentimens de pieté en sa 68. année. Son mari mourut le 18. Septembre 1722. en sa 71. année. *Voyez* DACIER.* *Mem. du tems.*

FEVRE, *cherchez* FABRICE.

FEVRET, (Charles) seigneur de S. Memi & Godan, conseiller-secretaire du roi au parlement de Bourgogne, & du conseil des trois états de la même province, nâquit à Sémur capitale de l'Auxois, le 16. Decembre 1583. Sa famille a toûjours tenu rang entre les meilleures de la robe, & a donné divers conseillers au parlement de Bourgogne. Il fit de grands progrès dans la jurisprudence civile & canonique, dans l'histoire & dans les belles lettres, & releva son érudition par ses inclinations bienfaisantes, & par beaucoup de probité. C'est ce qui lui fit avoir part dans l'estime de diverses personnes de consideration ; & en particulier dans celle de Louis II. prince de Condé, qui l'honora toûjours d'une bienveillance singuliere. Il dit lui-même, que ce grand prince lui donna occasion d'écrire son excellent ouvrage intitulé, *Traité de l'abus, & du vrai sujet des appellations qualifiées de ce nom d'abus*, où il y a quantité de recherches curieuses touchant les differends entre les puissances ecclesiastiques & seculieres, où il a aussi rapporté ce qui se pratique chez les étrangers sur ce sujet, avec des notes & augmentations, & plusieurs citations en marge. On a encore de lui d'autres ouvrages qui conserveront son nom à la posterité. Il mourut à Dijon le 12. Août 1661. âgé de 78. ans. Divers auteurs du XVII. siécle parlent de lui avec estime. Son traité des appellations comme d'abus, fut imprimé d'abord à Dijon en 1654. en un volume *in fol.* & l'a été trois fois depuis & augmenté d'un volume. Son petit fils JACQUES-CHARLES Fevret de Fontette, conseiller au parlement de Dijon, épousa en 1709. *N.* de Migieu, fille d'un président à mortier du même parlement. * Denys Simon, *bibl. hist. des aut. de droit*. *Voyez* le supplem. de ce diction.

FEVRIER, *Februarius*, mois de l'année, que Numa ajoûta au calendrier de Romulus, dont l'année n'étoit que de dix mois. On l'apella ainsi, selon quelques-uns, du nom de *Februa* déesse des purifications, parce que le peuple se purifioit en ce mois ; ou bien de *Februa*, fête que les Romains celebroient en ce tems pour les manes des morts. Ce mois eut d'abord le dernier rang dans l'année des Romains. Les decemvirs lui donnerent le second. Il n'a pas toûjours eu 28. jours dès sa premiere institution. Ce n'est que depuis Auguste qu'il en a 29. aux années bissextiles.* Macrobe, *l. 1. c. 13.* Ovid. Fastor. *l. 2. Antiqq. rom.* Rosin.

FEURS, ville de France en Forez, *Forum Segusianorum*, est située sur la riviere de Loire, qui y reçoit celle de Lignon, entre Lyon, Roanne, & S. Etienne.

FEUS BELGHAMUS, ou BELCHARUS, de Florence, a composé la vie de S. Jean Colombin, fondateur des Jesuates, l'an 1470. Il mourut environ 14. ans après.* Vossius, *des hist. Lat. p. 603.*

FEUSTKING, (Jean-Henri) nâquit dans le Holstein le 7. Mars 1672. Il étoit fils de *Henri* Feustking pasteur, & de *Dorothée* de Molsdorf. Il n'étoit âgé que de dix ans, lorsqu'il perdit son pere. Après avoir étudié en latin & en grec à Itzehoë & à Krempen, il passa à Rostock où il étudia en philosophie & en theologie. De là il alla à Wittemberg, pour se perfectionner dans toutes les connoissances necessaires à un prédicateur & à un theologien, & fut fait docteur en philosophie en 1692. Il composa aussi & défendit publiquement quelques theses en theologie. Son merite l'éleva en 1697. à la charge de pasteur & de surintendant du diocèse de Jessen. L'année suivante, il fut reçu docteur en theologie. En 1703. il fut fait prépofé & surintendant de Kemberg, mais il ne jouit pas long-tems de cet emploi. En 1706. il fut appellé pour être pasteur de l'église de S. Barthelemi à Zerbst, prédicateur de la cour, confesseur & conseiller ecclesiastique, & surintendant du diocèse de Zerbst-Anhalt, par le prince de ce nom, qui le retint auprès de lui. L'université de Wittemberg, l'appella pour être professeur en théologie & assesseur du consistoire ecclesiastique, en 1709. Cependant l'électrice de Saxe voulut qu'il prechât une fois toutes les semaines devant elle à Lichtenbourg. Le duc de Saxe Gotha l'honora aussi de la charge de conseiller ecclesiastique : enfin, l'électrice de Saxe le fit son confesseur en 1712. emploi dont il ne jouit pas long-tems, puisqu'il mourut le 23. Mars 1713. à l'âge de 41. ans. Il a publié divers ouvrages en latin & en allemand. Il a procuré une nouvelle édition du *thrésor évangelico-apostolique* d'Hunnius, & y a joint *l'explication de la I. épitre à Timothée, de la I. & II. de S. Jean, & de l'épitre S. Jude.* On a de lui *historia cleragamiæ evangelicæ, sive de primo sacerdote marito evangelico meletema. Hodegeticum concordantiale, sive de recondito concordantiarum Lankfiangrum usu schediasma. Historia colloquii Jeverensis inter Lutheranos & reformatos anno 1573 institut. Sylloge præpositorum Kembergensium. Præfatio elenctica in Nicolai Hunnii mataologiam fanaticam, sub nomine collegii Tripolitani evulgatam. Hyperaspistes Lutheri. Introductio in threnologiam propheticam Georgii Schimmeri. Gynæceum heretico-fanaticum. Palinodia sacra, sive de retractationibus theologorum in rebus fidei schediasma : orthodoxia Menzeriana. Præfatio ad novam Urbani Rhegii de formulis cautè loquendi editionem.* Il a aussi publié diverses disserta-

tions theologiques; plusieurs sermons, qu'il seroit trop long de rapporter ici. * *Actes de Leipsic*, 1713. *pag.* 284.

FEYRA ou AFEYRA, bourg de Portugal, dans la province de Beyra, près de la côte, à quatre lieues de la ville de Porto, du côté du midi. Quelques geographes prennent Feyra pour l'ancienne ville de Laxcobriga, que d'autres mettent à Langroiva, village de la même province, entre la ville de Porto & celle de Viseu. * Baudrand.

FEZ, ville & royaume d'Afrique en Barbarie, est situé entre celui de Maroc & la mer Mediterranée d'un côté, & entre la mer Oceane & le royaume d'Alger de l'autre. La riviere Murvia le separe de ce dernier vers l'orient, l'Ocean le baigne vers l'occident; les montagnes d'Atlas, & la riviere Omirabi le divisent du Segelmesse & de Maroc vers le midi; le détroit de Gibraltar, & la mer Mediterranée, le détachent de l'Espagne, vers le septentrion. Fez est une partie de l'ancienne Mauritanie Tingitane, ses provinces sont au nombre de sept, Tesmesne; Fez & Azgar sur l'Ocean; Habat sur le détroit; Errif & Garet sur la mer Mediterranée; & Cirzat dans les terres. La ville de Fez étoit autrefois l'ornement de tout le royaume, & de toute la Barbarie. C'est celle que les Mahometans appellent *la cour de Ponent*. Elle est à cent milles de l'Ocean, & autant de la mer Mediterranée, bâtie sur la riviere de Perles, ou de Fez, qui coule entre celles de Bunasar & de Suba où elle tombe. Sa forme étoit un quarré long, dont le milieu étoit en plaine, les extremités en collines; & au dehors elle avoit grand nombre de fauxbourgs, dont 32. des plus considerables avoient, les uns cinq cens, les autres mille, & les autres deux mille maisons. La ville avoit 12. principaux quartiers, 62. grandes places marchandes, plus de 200. grandes rues larges & droites, accompagnées d'une infinité de petites, 700. mosquées, & grand nombre de colleges, hôpitaux, étuves, &c. Il y avoit aussi 86. portes; 150. lieux publics, bâtis si commodement, que les eaux en emportoient les immondices; 250. ponts, dont quelques-uns étoient couverts de bâtimens, & ne paroissoient point; & 86. fontaines publiques; outre 600. particulieres. Les maisons étoient bien bâties, revêtues d'ouvrages à la mosaïque au dehors, & peintes de fleurs, de fruits, de perspectives & paysages au dedans. Entre ses mosquées, il y en avoit 50. superbement bâties, & soûtenues de plusieurs colonnes de marbre; la plûpart n'étoient ni voûtées, ni pavées, ni lambrissées; mais natées proprement. On dit que la plus grande avoit un demi mille de circuit, 31. portes, & 42. portiques. La cour étoit portée sur 35. arches en longueur, & 20. de largeur; & tout le bâtiment en avoit en tout 900. & presque toutes ces pieces étoient enrichies de marbre. Son revenu étoit de 200. ducats par jour, les autres disent de 400. Entre ces colleges, les bâtimens de celui du roi Habu-Honon avoient coûté cinq cens mille ducats; & tout y étoit travaillé à la mosaïque, & enrichi d'or, d'azur, de marbre, avec des portes de bronze. Sa bibliotheque avoit 2000. volumes arabes, écrits à la main, & un très-grand nombre d'autres. Il y avoit encore 200. hôpitaux dedans & dehors la ville; & de ceux-là, 25. étoient pour les malades du pays, dont le premier en pouvoit nourrir 2000. tous les jours. Les autres étoient pour les étrangers; mais les biens en sont aujourd'hui tellement dissipés, qu'on ne donne plus que le lit & le couvert, & en quelques-uns la nourriture pour trois jours. On comptoit enfin dans Fez, 200. étuves, 200. hôtelleries, dont quelques-unes avoient plus de 100. chambres, & 400. moulins qui faisoient travailler 1000. ou 1200. meules. La grande place des marchands étoit entourée de murailles, & fermée de 12. portes, comme une ville, divisée en 15. quartiers, chaque quartier ayant ses differens exercices & métiers. A douze cens pas de Fez étoit la nouvelle Fez, qui n'étoit presque que pour la maison du roi, où étoit son palais. Il faut remarquer que Fez-Belé, c'est-à-dire, Fez *la vieille*, fut fondée par Moulei Drice, le premier roi Arabe, qui commanda dans le pays. Il y est honoré comme un beat, parce qu'il força plusieurs Juifs dont il peupla cette ville, d'embrasser l'alcoran de Mahomet. Ses descendans y demeurerent toûjours, & aucun Chrétien ni Juif n'ose passer par la rue où est le palais. Son tombeau est dans les montagnes de Serhon, & sert d'asyle à tous ceux qui fuyent la colere du roi, ou les poursuites de la justice. Le palais où il demeuroit à le même privilege. Voici en quel état Fez est aujourd'hui. La ville est bâtie sur la pente de deux montagnes séparées par une riviere. Elle n'a point de fauxbourgs, & on dit même qu'elle n'en a jamais eu. Son circuit est d'environ quatre lieues; mais il y a quantité de jardins dans l'enceinte des murs. Elle n'a que sept portes principales. Les rues sont fort etroites & ont des portes que l'on ferme la nuit, pour empêcher que l'on n'aille d'un quartier à l'autre. Les maisons sont couvertes en terrasses, & quoiqu'elles n'ayent rien de beau par dehors, elles sont neanmoins fort propres au dedans. C'est où se fait tout le trafic du pays: c'est pourquoi il y a beaucoup de richesses. La ville est défendue par deux châteaux qui n'ont point d'artillerie. L'un est fort ancien, & ses murs sont démolis en quelques endroits; l'autre a été bâti depuis quelques années par le fameux Moulei-Archi. On voit encore deux bastions aux deux côtés de la ville, où il y a deux canons de fer dans chacun. La riviere qui descend de Fez-Gedide, ou Fez-la-neuve, passe au milieu de Fez-Belé, où elle se divise en six branches, qui fournissent de l'eau dans toutes les maisons de la ville, chacune ayant trois ou quatre fontaines. Cette riviere ainsi divisée fait moudre trois ou quatre cens soixante-six moulins, & donne l'eau à autant de bains. Il y a aussi trois cens soixante-six fours pour la commodité des bourgeois; & comme ils cuisent leur pain tous les jours, les fours sont toûjours occupés jusqu'à quatre heures après midi. Il y a quatre gemmes ou mosquées principales, & environ cinq cens autres de moindre grandeur, & moins riches. La grande mosquée, qui est appellée *Carouyn*, est la residence du Cadi, pontife de leur loi. Proche de ce temple il y a quelques colleges où vont étudier ceux qui désirent d'être talbes, c'est-à-dire, docteurs de l'alcoran. Le plus magnifique de tous, est celui que Moulei-Archi y a fait bâtir. Dans ces colleges on n'étudie que la langue arabesque la plus pure, dans laquelle l'alcoran a été écrit, & qui est fort differente de celle que parle le vulgaire. On n'y apprend pas le latin, ni la philosophie, comme quelques-uns l'ont voulu faire croire. Il y a aussi quelques petits hôpitaux pour les malades étrangers, & pour les incurables. Presque tous les marchands tiennent leurs boutiques aux environs de la Gemme Carouyn, & demeurent ailleurs, à peu près comme les marchands du palais à Paris. La ville de Fez-Gedide, ou Fez-la-neuve, qui est au-dessus de Fez-Belé, lui sert de citadelle. Elle fut bâtie par Beni-Merini, il y a environ cinq cens ans, lorsqu'il tenoit le siége devant l'autre Fez. Moulei-Archi y fit bâtir un palais & un serrail, & il y a une belle & grande mosquée. A douze lieues de Fez est la ville de Miquenés, où l'air est fort temperé, & beaucoup plus sain qu'à Fez: ce qui a porté Moulei-Semeïn, roi de Fez, à faire construire un château, un palais, & trois serrails, où il entretient la plûpart de ses femmes, tant reines que concubines, parce que c'est son séjour ordinaire. Au reste le pays est habité de Maures & d'Arabes. Ils peuvent épouser jusqu'à quatre femmes, & les repudier quand il leur plaît, en leur donnant la dot qui leur a été promise; & outre ces quatre, ils en peuvent tenir autant d'autres qu'ils veulent. Ils enterrent leurs morts en terre vierge; de peur, disent-ils, qu'à la resurrection, ils n'ayent peine de démeler leurs membres. On assûre pourtant qu'aujourd'hui la ville de Fez ne se soûtient plus dans cette magnificence. Le pays est le mieux cultivé de toute la Barbarie. Il a plusieurs bonnes villes, & est arrosé de diverses rivieres. Le roi de Maroc en est le maître, & prend le titre d'empereur d'Afrique, de roi de Maroc, de Fez, de Sus, de Tafilete, de seigneur de Dara, de Gago, de Guinée, &c. * Sanut. Jean de Leon. Marmol. Mercator. De Thou. Sanson. Du Val. Mouette, *hist. de Maroc*.

FEZZEN, ou FESSEN, grand pays & désert d'Afrique, dans le Biledulgerid ou Numidie, avec une place de ce nom. Ce païs est au-delà de cette chaîne de montagnes que fait le mont Atlas, vers Gademe, ou Gademesse, & Angola. * Sanut. Jean de Leon. Marmol. Mercator. De Thou. Sanson. Du Val. Mouette, *hist. de Maroc*.

F I A.

FIACONE, anciennement *Alianus*, bourg de l'état de Genes, en Italie. Il est dans les montagnes de l'A-

pennin, aux confins du Milanois, entre la ville de Genes & celle de Tortone. * Baudrand.

FIACRE, (saint) fils d'*Eugene* IV. roi d'Ecosse, qui commença de regner l'an 606. fut élevé sous la conduite de Conan, évêque de Sodere, qui lui inspira un si grand mépris du monde, que, quoiqu'en qualité d'aîné il fût l'heritier legitime de la couronne, il résolut néanmoins d'abandonner la cour. Il communiqua son dessein à la princesse Sira sa sœur, qui voulut lui tenir compagnie dans cette pieuse retraite. S'étant dérobés de la cour, à l'insçû du roi, ils se rendirent en diligence sur un port de mer, où trouvant un vaisseau prêt à faire voile en France, ils s'embarquerent. Lorsqu'ils furent arrivés en ce royaume, ils vinrent jusqu'à Meaux, où ils s'adresserent à saint Faron qui en étoit évêque. Ce prélat mit la princesse Sira dans un monastere, dont sainte Fare, sa sœur, étoit abbesse; & elle donna au prince Fiacre, un lieu dans la forêt de Fordille, pour y bâtir un hermitage. Ce fut-là que ce saint pratiqua des vertus admirables, & fit des actions prodigieuses, qui lui attirerent la veneration de tout le monde. Pendant qu'il vivoit ainsi dans la solitude, le roi, son pere, mourut, & Ferquard son cadet, succeda à la couronne d'Ecosse; mais ayant été dépossedé dans une assemblée d'états, & renfermé dans une prison à cause de son heresie & de ses débauches, tous les ordres du royaume convinrent de donner la couronne à S. Fiacre, auquel elle appartenoit legitimement. Ils envoyerent des ambassadeurs à Clotaire II. roi de France, pour le supplier d'employer son autorité, afin d'obliger saint Fiacre, de retourner en Ecosse, pour gouverner le royaume dont il étoit l'héritier. Mais ce prince préfera sa cellule au trône, & demeura dans son hermitage jusqu'à sa mort, qui arriva le 30. Août de l'an 670. Son corps fut enterré dans la chapelle qu'il avoit fait bâtir, d'où il fut transferé en l'église cathedrale de Meaux. On remarque dans l'histoire, qu'Henri V. roi d'Angleterre, ayant été défait à la journée de Baugé, par l'armée de Charles VII. roi de France, qui avoit des troupes écossoises, fit piller le monastere de saint Fiacre, parce que ce saint étoit un prince d'Ecosse; mais qu'il fut aussi-tôt attaqué de ce mal qui prend au fondement, & que l'on appelle *mal de saint Fiacre*, dont il mourut au bois de Vincennes, en 1422. Ce qui lui fit dire un peu avant sa mort, que non-seulement les Ecossois qui étoient sur la terre, favorisoient les François, mais aussi ceux qui étoient au ciel. * Surius. 4. *tom*. Le P. Giri.

☞ Toute l'histoire comprise dans cet article est tirée d'une vie fort recente de saint Fiacre, qui n'a point d'autorité. Ce que l'on sçait de saint Fiacre, est ce que nous en apprend Hildegaire évêque de Meaux, & Foulquoi de Beauvais, qu'un nommé *Feffre*, que l'on a nommé *Fiacre*, étoit passé d'Irlande en France, & qu'il y fut arrêté par S. Faron, évêque de Meaux, qui lui donna une solitude dans son diocèse, au lieu appellé Breuil, ou Brie, où il lui fit bâtir une chapelle avec un hôpital dans lequel S. Fiacre recevoit les passans & les étrangers, & où il finit saintement ses jours, vers l'an 670. * Hildegarius Meldensis. Fulcoius Bellovacensis, *apud Mabillon*. Baillet, *vies des saints*, 30. *Août*.

FIAMMA, *cherchez* GALVANDUS.

FIANO, bourg d'Italie dans le patrimoine de S. Pierre, proche du Tibre, avec titre de duché.

FIANONE, ou *Flavone*, derniere place d'Istrie, sur la mer Adriatique, avec un assez bon port, appartient aux Venitiens, & est située sur une montagne. On dit que sur le panchant de ce mont, une fontaine fait moudre 22. moulins avant que de couler dans la plaine. Les auteurs Latins l'ont nommée *Flavona* & *Fianona*. *Voyez* Leandre Alberti, *desc. Ital.*

FIASCONE, *voyez* MONTE-FIASCONE.

FIASELLO, (Dominique) peintre, nâquit à Sarzane dans l'état de Genes, en 1589. Quelques-uns le nomment ordinairement *el Sarzana*. Il mourut le 19. Octobre de l'an 1669. & forma entr'autres éleves, JEAN-BAPTISTE FIASELLO son neveu; qui a été un habile peintre. *Consultez* Soprani dans les vies des peintres de l'état de Genes.

FICARI, bon bourg avec un bon port, sur la côte méridionale de l'isle de Corse, environ à neuf lieues de Bonifacio, du côté du couchant, & à l'embouchure de la petite riviere de Ficari, nommée par les Latins *Ticarius*, ou *Ficarius Fluvius*.

FICHARD, (Jean) Allemand, jurisconsulte celébre; né en 1512. à Francfort sur le Mein, étudia sous le celebre Zasius; & étant allé en Italie, il y enseigna le droit dans les universités de Padoue & de Bologne. Ensuite il revint à Francfort, où il exerça la charge de syndic pendant 44. ans, & y mourut en l'année 1581. en la 70. de son âge. Fichard sçavoit les langues & l'histoire du droit, & publia divers ouvrages. *Perioche vitarum recentiorum jurisconsultorum. Duo indices scriptorum in jure pontificio & civili, &c.* Il traduisit aussi plusieurs traités de Galien, de grec en latin. * De Thou, *hist. l.* 74. Pantaleon, *l.* 3. *Prosopogr.* Melchior Adam, *in vit. jurisc. &c.*

FICHERUOLO ou FICHARUOLA, petite ville fortifiée de l'état de l'église, en Italie, dans le Ferrarois, sur le Pô, à cinq lieues au dessus de Ferrare & aux confins du Mantouan. On conjecture que ce lieu peut être celui que les anciens nommoient *Vicus Varianus*. * Baudrand.

FICIN, (Marsile) de Florence, prêtre & chanoine de Florence, nâquit en 1433. le 19. d'Octobre, & ayant appris les langues grecque & latine, s'appliqua particulierement à l'étude de la théologie, & de la philosophie. Il suivit la secte de Platon, & mit en latin les œuvres de divers grands hommes, qui avoient soutenu la doctrine de ce philosophe, comme Plotin, Jamblique, Proclus, &c. Il fait tous ses efforts pour travestir en Chrétien Platon & Plotin; mais c'est souvent en interprétant leurs sentimens d'une maniere forcée & tirée de trop loin. Cosme, Pierre & Laurent de Medicis lui donnerent de grandes marques de leur estime. Il mourut en 1499. à l'âge de 66. ans. On dit qu'il étoit de la plus petite taille, & si attaché à ce qui regardoit sa santé, qu'il changeoit de calote six ou sept fois par heure. On releva son tombeau en 1521. dans l'église de Notre-Dame *della reparata*. Nous avons les œuvres de Marsile Ficin, en deux volumes *in folio*, de l'impression de Bâle en 1561. & 1576. Dominique Mellini a composé sa vie, que les curieux pourront consulter aussi-bien que Guichardin, & les autres auteurs Florentins qui parlent de lui. Celui qui a écrit le plus exactement est Schelhorn, *Amœnit. Litt. tom.* 1. * Paul Jove, *in elog.* Trithéme. Louis Vivès. Gesner. Bellarmin. Possevin. Michel Medina. Jean-Baptiste Crispus, *de philosophis cautè legendis, &c.*

FICIN, vulgairement Fit, (Jean) jurisconsulte Allemand, dans le XVI. siécle, vers l'an 1525. & 1530. natif de Lichtenaw dans la Hesse, fut conseiller & chancelier de Philippe Landgrave de Hesse. Il fut employé en diverses negociations importantes, & contribua beaucoup à l'établissement de l'université de Marpurg. * Chytræus, *in Saxon*. Melchior Adam, *in vit. jurisc. Germ. &c.*

FIDARI, anciennement *Evenus*, *Licormas*. Riviere de Grece, dans la Livadie, qui a sa source près du bourg d'Eantas, baigne la ville de Neocastro; & se décharge dans le golfe de Patras, au nord des isles Curzolaires. * Baudrand.

FIDATI, (Simon) ou de CASSIA, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'un bourg de ce nom en Italie, dans la Campagne de Rome, prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. Augustin, & n'y fut pas moins consideré par sa science que par sa pieté, qui l'a fait mettre au nombre des personnes mortes en odeur de sainteté. Il fut fondateur du monastere de sainte Catherine des religieuses de son ordre à Florence, & mourut le second jour de Fevrier de l'an 1348. Il a laissé divers ouvrages en sa langue naturelle, & en latin. Les plus considerables sont: *De gestis domini Salvatoris*, en 15. livres. *De beata Virgine, &c.* * Pamphile, *de vir. illust. ord. Aug.* Sixte de Sienne, *l.* 4. *biblioth.* Trithéme & Bellarmin, *de script. eccl.* Sabellic. Volaterran. Possevin, &c.

FIDAUZE, *cherchez* BONAVENTURE (Saint)

FIDELITÉ, ou DANEBROCK: nom d'un ordre de chevalerie, institué par Christierne V. roi de Danemarck, en 1672. Cet ordre est composé de dix-neuf officiers d'armées, qui doivent porter au cou une croix blanche, attachée à un ruban blanc & rouge, en mémoire de celle qu'on dit avoir miraculeusement apparu au roi Valdemar II. lorsqu'il faisoit la guerre aux payens dans la Livonie. Ces chevaliers doivent paroître devant le roi de Dane-

marck, trois fois l'an, le jour de sa naissance ; celui de son couronnement, & celui de son mariage. Ils portent ce jour-là un manteau de couleur aurore doublé de satin blanc. * Bartholin, *de equest. ord. Danebr. dissert. hist.*

FIDELITÉ, (ordre de la) ordre militaire institué le 14. Janvier 1701. par Frederic III. électeur de Brandebourg & roi de Prusse. Les chevaliers de cet ordre portent une croix d'or émaillée de bleu, ayant au milieu le chiffre de ce prince F. R. & aux angles, l'aigle de Prusse émaillée de noir. Cette croix est attachée à un ruban de couleur d'orange, que les chevaliers portent en forme d'écharpe de l'épaule gauche à la hanche droite par dessus le juste-au-corps. Ces chevaliers portent encore sur le côté gauche de leurs habits, une croix brodée en argent en forme d'étoille, au milieu de laquelle est une aigle en broderie d'or sur un fond d'orange: cette aigle tient dans l'une de ses serres une couronne de laurier, & dans l'autre un foudre, avec cette inscription au dessus de sa tête *Suum cuique*, en broderie d'argent. Cet ordre ne se donne qu'à ceux de la maison royale, & aux personnes les plus considerables de l'état.

FIDELLE, (Louis) chanoine de Tournai, & docteur de Paris, dans le XVI. siécle, mourut en 1562. après avoir publié divers ouvrages. *De mundi structura, seu sex dierum opificio lib. VIII. De humana restauratione, seu de incarnatione Domini. De militia spirituali, lib. V.* * Le Mire, *de script. sec. XVI.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

FIDELLE, *cherchez* CASSANDRE fidele.

FIDENE, ancienne ville des Sabins, & colonie des Albanois, en Italie. Elle est maintenant ruinée, & l'on voit ses ruines sous le nom de *Castel Giubileo* dans la terre Sabine, à deux lieues de Rome du côté du nord. * Mati, *dict.*

FIDERI, empereur du Japon, succeda à son pere *Taicko*, l'an 1598. n'étant encore âgé que de six ans. Ongoschio, son tuteur, avoit promis à Taicko, par un acte écrit de son sang, qu'il restitueroit la couronne à ce jeune prince, dès qu'il seroit parvenu à l'âge de quinze ans; & qu'il le feroit couronner empereur par le Dairo; mais il forma le dessein de détrôner son pupille, & obligea ce jeune prince d'épouser sa fille. Fideri leva une puissante armée contre cet usurpateur, & fut ensuite réduit à de si grandes extrêmités, qu'il fut contraint d'envoyer sa femme, qui étoit fille d'Ongoschio, pour prier ce tyran de lui donner la vie, avec quelque province où il pût vivre en repos. Ongoschio ne voulut point voir sa fille; & après un siége de trois mois, se rendit maître de la ville d'Ozacha, où Fideri s'étoit retiré. Ce malheureux prince s'étoit enfermé avec sa femme & plusieurs autres personnes de qualité, dans un palais. Ongoschio le fit environner de grands monceaux de bois, & y fit mettre le feu, qui réduisit en cendre tout le palais, & tous ceux qui y étoient. * Mandeslo, *voyages des Indes.*

FIDIUS, divinité que les Romains avoient prise de Sabins, qui lui avoient dressé un temple, & dont ils celebroient la fête aux nones du mois de Juin. Cette divinité avoit trois noms, *Sanctus*, ou plûtôt *Sancus*, *Fidius*, & *Semon*, comme nous l'apprenons d'Ovide dans le sixiéme livre des fastes :

Quærebam nonas sancto Fidio ne referrem
An tibi semo pater: tunc mihi sanctus ait:
Cuicumque ex istis dederis, ego munus habebo,
Nomina terna fero: sic voluere cures.

Il s'appelloit *Sanctus*, ou *Sancus à sanciendo*, & *Fidius à fide*, parce que c'étoit le dieu qui présidoit aux alliances & aux promesses: en sorte que l'on juroit par le nom du dieu Fidius, en faisant une alliance, ou en donnant quelque parole. On le croyoit fils de Jupiter, d'où on l'appelloit aussi *Semi-Pater*. Les Romains l'honoroient d'une maniere particuliere, & il y avoit un temple sur le mont Quirinal. Dans le siécle passé, on a déterré une statue de ce dieu à Rome, qui portoit cette inscription, *Semoni Deo Sanco fid.* Il y a des gens qui croient que c'étoit une semblable statue que S. Justin vit à Rome, & qu'il prit pour une statue de Simon *le magicien*; d'autres ne sont pas de ce sentiment. On voit encore à Rome dans un ancien marbre, une représentation du dieu Fidius. Ce sont trois figures sous une espece de Pavillon; l'Honneur y paroît à droite, sous la figure d'un homme de moyen âge; la Verité est à gauche, sous l'emblême d'une femme couronnée de laurier, qui donne le nom à l'Honneur; l'Amour paroît au milieu d'eux, sous la figure d'un jeune enfant, avec cette inscription, *Simulachrum Fidii.* * Ovide, *Fast. lib. 6.*

FIECHTELBERT, celebres montagnes d'Allemagne, d'où sortent les rivieres d'Egra, de Meyn, de Nab, & de Sala. Ces montagnes séparent la Bohéme de la Franconie, & sont une partie de celles, que les anciens appelloient *Sudeti*, ou *Hercinii montes.* * Baudrand.

FIEF, heritage qu'on tient à foi & hommage d'un seigneur, à la charge de lui prêter serment de fidelité, & de lui rendre certains services en paix & en guerre. Quelques-uns attribuent l'origine des fiefs aux François; d'autres aux Lombards, peuples d'Italie; & d'autres aux Allemans. Le plus grand nombre des historiens croient que les Lombards en ont été auteurs, parce que Gerard le Noir, & Otbert de Ortho, Milanois, furent les premiers qui redigerent par écrit les loix feodales, du tems de l'empereur Frederic I. qui regnoit vers l'an 1160. & ces loix ont été particulierement en vigueur en Italie; mais comme les Lombards étoient venus d'Allemagne, on peut dire aussi que ces loix feodales avoient pris leur origine des Allemans; & que n'ayant point été recueillies auparavant, les Lombards les mirent en ordre. En effet, Conrad *le salique* fit des loix touchant les fiefs, lorsqu'il alla à Rome pour y recevoir la couronne imperiale du pape Jean XX. l'an 1026. Depuis elles furent confirmées par les empereurs Henri II. Lothaire III. Frederic I. & par d'autres qui les ont suivis. Anciennement les fiefs dépendoient absolument du bon plaisir des seigneurs; depuis ils furent rendus hereditaires par l'empereur Conrad, dont nous venons de parler: de sorte néanmoins que la succession ne passoit que jusqu'au septiéme degré. Mais aujourd'hui elle passe jusqu'à l'infini à tous les descendans mâles. Jean Fabert montre que les fiefs, aussi bien que les duchés, les comtés, les baronies, furent établis en heritage perpetuel parmi les François sous Hugues *Capet*, qui commença de regner l'an de J. C. 987. c'est-à-dire, 38. ans avant la loi faite par l'empereur Conrad; & que, depuis ce tems-là les nobles commencerent de prendre les noms de leurs fiefs. Les vassaux perdoient quelquefois leurs fiefs par leur felonie & leur infidelité, car ils étoient obligés à de rudes services, comme de suivre leur seigneur à la guerre, de ne point abandonner de vûe son étendard, d'être toujours à ses côtés dans le danger, de lui payer certaines redevances, & de lui garder une fidelité inviolable. Guillaume *le Conquerant*, fut le premier qui introduisit les fiefs en Angleterre, en partageant son royaume à ses principaux officiers, à la charge de le servir comme vassaux; mais d'autres tiennent que ces loix feodales étoient déja établies en Ecosse sous le roi Malcolme II. qui commença de porter le sceptre l'an 1004. environ soixante ans avant l'arrivée de Guillaume en Angleterre. * Spelman, *Gloss. Archeolog.*

FIENUS, (Thomas) medecin, étoit d'Anvers, où il nâquit en 1566. Il étudia en medecine en Italie sous Mercurialis, & Aldrovandi; & depuis étant revenu dans son pays, il l'enseigna dans l'université de Louvain, où il mourut au mois de Mars de l'an 1631. après avoir été medecin du duc de Baviere. Il a composé divers ouvrages. *De viribus imaginationis. De formatione fœtûs, &c.* Valere André, *biblioth. Belg.* Vander Linden, *de script. Medic. &c.*

FIERA, (Baptiste) poëte Latin, de Mantoue, né l'an 1469. s'est fait connoître par des ouvrages de medecine, de philosophie, & par diverses poësies, dont on voit le dénombrement dans le catalogue de la bibliotheque d'Oxford. C'est un poëte sçavant & exact, mais un peu dur. Ses poësies ont été mises en plusieurs langues. Baptiste Fiera est mort en 1538. * Jul. Cel. Scaliger. Hypercritic. *Poet. l. 6. c. 4.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poetes modernes.*

FIERENZUELLA, ville, *cherchez* FERENZUOLA.

FIERTE, nom que l'on donne particulierement à la chasse de saint Romain à Rouen, *cherchez* SAINT ROMAIN.

FIESOLE, *cherchez* FESOLI.

FIESOLE (Angelic de) *cherchez* ANGELIC DE FIESOLE.

FIESQUE. La maison de Fiesque, l'une des quatre prin-

cipales de Genes, est une des plus illustres de toute l'Italie. Paul Pansa, qui a écrit la vie du pape Innocent IV. dit que trois princes de la maison de Baviere passerent en Italie au commencement du XI. siécle, & eurent soin d'y conserver le fisc imperial, d'où ils furent nommés *de Fisco*, puis de *Fiesque*; qu'un d'eux alla en Espagne, où il prit le nom d'*Urea*; que le second retourna en Allemagne; & que l'autre nommé *Robalde*, s'établit en Italie. Ce dernier acheta le comté de Lavagne des Genois, qu'il servit avec beaucoup de courage contre les Pisans. Il fut même choisi pour les commander, en qualité de leur general, & ayant remporté une grande victoire en 1068. on lui accorda par reconnoissance, des privileges particuliers qu'on n'accordoit pas aux autres. Il est sûr que depuis plusieurs siécles, les seigneurs de Fiesque sont non-seulement comtes de Lavagne, mais qu'ils ont possedé plusieurs autres états en Italie, où ils étoient vicaires perpetuels de l'empire. Guillaume de Baviere, comte de Hollande, & roi des Romains, leur accorda même privilege de battre monnoye. Cette maison a donné deux papes à l'église; Sinibaldo de Fiesque, qui prit le nom d'Innocent IV. en 1243. & celebra le premier concile general de Lyon; & Ottobon de Fiesque, élû en 1276. sous le nom d'Adrien V. Elle a produit plusieurs cardinaux; entr'autres Laurent de Fiesque archevêque d'Avignon, puis de Genes, nonce extraordinaire en France, créé cardinal en Mai 1706. plus de cent archevêques ou évêques; & a mariée quelques-unes de ses filles à des princes, comme à des comtes de Savoye, à des marquis de Montferrat, aux Visconti, seigneurs de Milan, &c. Les historiens parlent avec éloge des belles actions de divers generaux, que la maison de Fiesque a eus. François Sforce, duc de Milan, s'étant rendu maître de Genes en 1464. en donna le gouvernement à Obbieto de Fiesque. Ce fut le seiziéme jour du mois d'Avril. Le mauvais succès de la conjuration de Jean-Louis, abattit extrêmement cette maison si riche & si puissante. Elle se divisa en deux principales branches. Celle des cadets revint à Genes, où elle continua de produire de grands hommes; comme Hugues de Fiesque, qui servit en France dans les guerres contre les Calvinistes, qui se trouva au siége de Montauban en 1621. & qui fut fort consideré du roi Louis XIII. Il alla depuis à la cour de Ferdinand II. & étant de retour à Genes, il fut chargé par la république d'emplois importans. On l'envoya ambassadeur en Angleterre, on le fit general des galeres, puis d'une armée qu'on mit en 1654. sur mer contre les corsaires de Barbarie. La branche des aînés s'est établie en France. Scipion de Fiesque, quatriéme fils de Sinibalde, comte deCastellan,de Lavagne,&c. & de *Marie* de la Rouere, fut chevalier d'honneur de la reine Catherine de Medicis, à laquelle il avoit l'honneur d'appartenir, parce qu'il avoit épousé *Alfonse* Strozzi, fille de *Robert* & de *Magdeleine* de Medicis. Il le fut encore de la reine Elisabeth, femme du roi Charles IX. en 1570. se trouva au siége de la Rochelle en 1573. & reçut du roi Henri III. le collier de l'ordre du S. Esprit, dans le premier chapitre qu'il celebra le 31. Decembre de l'an 1578. Il eut de son mariage François de Fiesque, comte de Lavagne & de Bressuire, qui prit alliance avec *Anne* le Veneur, fille de *Jacques* le Veneur, comte de Tillieres, chevalier du S. Esprit & laissa Charles-Leon, qui suit; *Claude*, comte de Castellan, & baron de Brion; *François*, chevalier de Malte; & *Marie*, femme de *Pierre* de Breauté, seigneur de Néville, tué au siége d'Arras en 1640. morte en 1680. Charles-Leon comte de Fiesque, épousa en 1643. *Gillone* d'Harcourt, veuve de *Louis* de Brouilli, marquis de Piennes, & fille de *Jacques* d'Harcourt, marquis de Beuvron, & de *Leonor* Chabot-Jarnac, comtesse de Cosnac, morte en 1699. Leurs enfans furent, Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagne & de Fiesque, à qui le roi Louis XIV. fit toucher 300. mille livres des Genois, pour le dédommager en partie du comté de Lavagne, mort sans alliance le 28. Septembre 1708. âgé de 61. ans, & en lui finit la branche des comtes de Fiesque établie en France; *N.* de Fiesque, abbesse de Notre-Dame de Soissons; & une autre morte religieuse aux filles de sainte-Marie à S. Denys. * Foglieta, *in elog.* Zazzera, *nobil. d'Ital.* Augustin Giustiniani *hist. geneal.* Paul Pansa, *Vit. Innoc. IV.* Galeazzo Gualdo Priorati, *Scena d'huom. illust. d'Ital.* De Thou, *l.* 47.

FIESQUE, (Guillaume de) cardinal, natif de Genes, de la famille des comtes de Lavagne, étoit neveu du pape Innocent IV. qui le fit cardinal diacre du titre de S. Eustache, au mois de Decembre 1244. Ce pontife lui donna la protection des Augustins, & l'envoya à la tête de quelques troupes contre la France. Le cardinal se mettoit en état d'executer ces ordres, lorsqu'il apprit la nouvelle de la mort de son oncle. Il se trouva à l'élection du pape Alexandre IV. & mourut l'an 1256. à Rome, où l'on voit son tombeau dans l'église de S. Laurent. * Sigonius, *l.* 19. *de rebus Ital.* Ciaconius. Auberi, *hist. des cardinaux*, &c.

FIESQUE, (Luc) natif de Genes, fut mis au nombre des cardinaux par le pape Boniface VIII. en 1298. Il eut beaucoup de reconnoissance pour ce pontife, dont il prit le parti à Anagnie, lorsqu'il fut arrêté par Guillaume de Nogaret & Sciarra Colonne. Il fut nommé par le pape Clement V. avec d'autres cardinaux pour faire la ceremonie du couronnement de l'empereur Henri VII. Ce prélat fut envoyé par Jean XXII. legat en Angleterre, & se signala dans toutes les occasions, par sa conduite & par sa pieté. Il mourut en 1336. & fut enterré dans l'église metropolitaine de Genes, où l'on voit son tombeau, quoiqu'Onuphre & Ciaconius ayent dit qu'il étoit inhumé aux Cordeliers d'Avignon. * Villani, *l.* 9. Du Chêne, *hist. d'Angl. l.* 14. La Roche-Pozai, *nomencl. card.* Auberi, *hist. des card.* &c.

FIESQUE, (Jean de) cardinal, évêque de Verceil, fut mis dans le sacré college par le pape Urbain VI. en 1378. & mourut en 1381. Ce pape en témoigna beaucoup de déplaisir; & donna le chapeau à Louis de Fiesque, en 1381. ou, selon d'autres, en 1384. Ce cardinal se trouva à l'élection de Boniface IX. qui l'envoya legat dans la Campagne de Rome, où il soûmit au saint siége quelques villes, qui s'y étoient revoltées, & entr'autres Anagni. Depuis, il se retira de l'obéissance d'Innocent VII. pour suivre Benoît XIII. & agit en cela moins par inclination que par complaisance pour la ville de Genes, sa patrie, qui reconnoissoit ce dernier. Il l'abandonna pourtant dans la suite, pour se réunir avec AlexandreV. qui l'en fit solliciter après le concile de Pise. Jean XXII. lui donna le gouvernement de Bologne. Delà il vint au concile de Constance, où il se trouva à l'élection de Martin V. Il fut envoyé par ce pontife légat en Sicile, & mourut à son retour à Rome, le 3. Avril 1423. * Ciaconius. Auberi, &c.

FIESQUE, (George de) cardinal, archevêque de Genes, dans le XV. siécle, fut mis par le pape Eugene IV. au nombre des cardinaux dans le concile de Florence, le 18. Decembre de l'an 1439. & porta le titre de sainte Anastasie. Nicolas V. lui fit ôter l'évêché d'Ostie, & le nomma legat de la Ligurie. Il eut beaucoup de part à la bienveillance de Calixte III. & de Pie II. & mourut à Rome, sous le pontificat du dernier le 11. Octobre 1461. Son corps fut porté à Genes, & enterré dans l'église, où l'on voit son tombeau. * Ciaconius. Onuphre. La Roche-Posai. Auberi, *hist. des cardinaux*, &c.

FIESQUE, (Catherine de) fille de *Jacques* de Fiesque, & de *Catherine* Adorne, fut mariée à un gentilhomme de la maison des Adornes; & passa le tems de son veuvage, dans une pratique si exacte des vertus chrétiennes, qu'elle est considerée comme une sainte. Elle a fait deux livres de dialogues, où l'on voit une expression sincere de son amour pour Dieu. Cette pieuse femme mourut le 14. Septembre 1510. * Federico Federici, *hist. della Casa Fiesca.* Soprani & Giustiniani, *script. della Ligur.*

FIESQUE, (Nicolas de) cardinal, archevêque d'Embrun & de Ravenne, étoit frere de *Franco* de Fiesque comte de Lavagne. Le pape Innocent VIII. avoit eu dessein de le mettre au nombre des cardinaux; honneur qu'il reçût du pape Alexandre VI. au mois de Mai 1503. à la recommandation du roi Louis XII. qui consideroit les seigneurs de la maison de Fiesque, comme des personnes qui lui étoient fort affectionées. Nicolas eut aussi en France les évêchés de Toulon & de Frejus, & l'archevêché d'Embrun; quoique Claude d'Arcès eût été nommé par le chapitre de cette église. Ce cardinal obtint encore en Italie l'archevêché de Ravenne,

où il avoit choisi pour successeur *Urbain* de Fiesque, son neveu qui mourut avant lui. Les auteurs parlent avec éloge de sa probité, qui parut en diverses occasions; mais surtout lorsqu'il s'opposa au dessein que le pape Alexandre VI. avoit de déposer l'évêque de Citta de Castellon, quoiqu'innocent. Il parla de même avec beaucoup de liberté à Jules II. qui avoit les inclinations trop portées à la guerre; & avertit aussi Adrien VI. qui avoit un conseil secret, avec lequel il concluoit les plus importantes affaires, qu'il devoit consulter le sacré college, comme avoit fait ses prédécesseurs, & ne pas prendre dans le particulier des résolutions, qui n'étoient pas avantageuses à la Chrétienté. Après la mort de ce pape plusieurs cardinaux avoient envie de le mettre sur le trône pontifical. On dit même que ses parens lui offrirent des sommes considerables, pour acheter les suffrages qui n'étoient pas pour lui; mais qu'il rejetta ces propositions, comme indignes d'un homme qui n'agissoit que par vertu. Rubei, qui a écrit l'histoire de Ravenne, n'a donc pas eu sujet d'écrire que Nicolas de Fiesque mourut de déplaisir de ce qu'on ne l'avoit pas nommé successeur d'Adrien, comme il l'avoit esperé, le 14. Juin de l'an 1524. * Foglieta, *in elog.* Paul Jove, *in Adrian. VI.* Jerôme Rubei, *9. Hist. Raven.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Auberi, *hist. des card.*

FIESQUE, (Jean-Louis de) comte de Lavagne, celebre par son ambition & par son malheur, fils de *Sinibaldo* de Fiesque étoit fort bienfait, civil, honnête, engageant, & soûtenoit ces qualités par une inclination bienfaisante, par beaucoup de courage & de prudence: de sorte que quoiqu'extrêmement jeune, il dissimuloit neanmoins avec beaucoup d'artifice, & prenoit des mesures très-justes en toutes sortes d'occasions. La haute fortune d'André Doria irritoit son ambition, aussi-bien que la puissance dont jouissoit Jannetin, qu'André son oncle avoit adopté. Fiesque résolut de se défaire de ses rivaux; & pour en venir à bout avec plus de facilité, il cabala parmi les nobles & le peuple, & trouva moyen d'obtenir des Farneses quelques galeres, qui étoient au pape Paul III. Le cardinal Trivulce, qui avoit la principale administration des affaires de la France en Italie, pratiqua le comte de Lavagne, & lui envoya le chevalier Foderato de Savone, son parent, pour voir si, en lui proposant des conditions honnêtes; il voudroit aider les François à recouvrer la ville de Genes. Il accepta d'abord ce parti; & peu de tems après il changea de sentiment, sur ce que Jean-Baptiste Verrina lui fit comprendre, que c'étoit une entreprise d'une ame lâche; d'aimer mieux assujettir sa patrie aux François, que de la conquerir pour soi-même. Ensuite le comte s'enferma dans son cabinet, avec un avocat de Savone, nommé *Raphaël Sacco*, un de ses domestiques, appellé *Vincent Calcagno*, & ce *Verrina*, qui étoit son principal conseiller. On y proposa s'il seroit plus avantageux d'accepter les offres des François, ce que les deux premiers soutenoient; mais on s'attacha enfin à l'opinion du dernier, qui flattoit plus l'ambition & le courage du comte. Ils chercherent alors le moyen d'executer leur dessein, & prirent même jour pour l'entreprise, qui fut conduite avec un secret, & une adresse merveilleuse. Les Doria ne soupçonnoient rien de ce qui se tramoit & à l'entrée de la nuit du premier jour de Janvier de l'an 1547. Jean-Louis de Fiesque assembla ses amis dans son palais, & leur découvrit son dessein. Il leur parla avec beaucoup de force, sur ce qui l'avoit porté à cette entreprise; & ajoûtant des menaces, il leur dit que, s'il se trouvoit quelqu'un qui fût assez lâche pour l'abandonner dans une affaire de cette importance, & qu'il n'avoit entreprise que pour le bien public, il sçauroit bien lui faire sentir les peines qui sont dûes aux déserteurs & aux traîtres. Le silence de ceux qui s'épouvanterent de ce discours, fut pris pour un consentement tacite. Cependant on servit; & le comte prit ce tems pour aller à l'appartement de sa femme, qui s'entretenoit alors avec Paul Pansa, homme de lettres, que la maison des Fiesques estimoit beaucoup. Comme il les trouva tous deux étonnés de ce qui se passoit, il leur en apprit le sujet. Ils en parurent surpris, & sa femme particulierement le conjura de ne pas se hazarder dans une entreprise si dangereuse. Elle anima son discours, par un torrent de larmes, qui furent le présage d'un malheureux évenement. Le comte leur expliqua ses raisons avec beaucoup de vehemence; & les quittant, il adressa ainsi la parole à sa femme, nommée *Eleonore* Cibo: *Madame*, lui dit-il, *ou vous ne me verrez jamais; ou vous verrez demain dans Genes toutes choses au-dessous de vous.* Il sortit avec ses amis, & les ordres qu'il avoit donnés s'executerent avec beaucoup de succès. Ses gens s'étoient déja rendus maîtres de la Darsene, qui est le lieu où sont les galeres. Jean-Louis qui entendit le grand bruit que faisoient les forçats pour se défaire de leurs chaînes, accourut promptement aux galeres, parce que, comme il en faisoit sa principale esperance, il vouloit qu'elles fussent en état, lorsqu'il auroit besoin de s'en servir; mais son malheur, ou le bonheur de la république voulut que la planche sur laquelle il passoit pour entrer dans une galere, s'étant rompue, le comte tomba dans la mer avec deux ou trois soldats qui le suivoient, chargé comme il étoit de la pesanteur de ses armes, il fut noyé en peu de tems outre que l'obscurité de la nuit fut cause qu'on ne s'en apperçut point. Son corps, qui fut trouvé quelques jours après, fut rejetté dans la mer. *Jerôme* de Fiesque, son frere aîné, se jetta dans la forteresse de Montobio, où il fut forcé; ensuite de quoi on le fit mourir. La forteresse de Montobio fut démolie; & pour laisser à la posterité une memoire signalée de cette entreprise, l'ancien & magnifique palais que les Fiesques avoient dans Genes, fut rasé jusqu'aux fondemens. *Ottobon* un de ses autres freres, & *Cornelio* son frere *bâtard*, furent bannis & se refugierent à Rome. *Scipion* quatriéme fils de *Sinibaldo*, n'avoit que dix ans, lors du malheur du comte de Lavagne son frere, & étudioit alors à Padoue: son extrême jeunesse n'empêcha pas qu'il ne fût proscrit, & qu'on ne lui ôtât & à sa posterité l'esperance de rentrer dans Genes, jusqu'à la cinquiéme generation. Ottobon fut pris en 1555. dans Porto Hercole par les Espagnols. On le remit à André Doria, qui le fit coudre dans un sac comme parricide, & le fit jetter dans la mer. * De Thou, *hist. l. 3. & 15.* Foglieta. Giustiniani, &c. *hist. de Gen. hist. de la conjuration de Jean-Louis de Fiesque.*

FIEUBET, (Gaspard de) premier président du parlement de Toulouse, étoit fils de Guillaume de Fieubet, président à Mortier en ce parlement, puis premier président au parlement de Provence, dont il n'exerça pas la charge, parce qu'il mourut à Paris, peu de tems après qu'il en eut prêté serment entre les mains de sa majesté. Gaspard fut à l'âge de dix-huit ans, président des requêtes du parlement de Toulouse, puis procureur general. A l'âge de 31. ans il fut nommé par le roi, premier président de ce parlement, & fit éclater dans l'exercice de cette charge, toutes les qualités d'un grand magistrat. C'est le témoignage que Louis XIV. lui rendit après sa mort arrivée le 8. Novembre 1686. en sa 64. année, en disant, *que c'étoit un des plus grands juges de son royaume, & des plus attachés à son service, & qu'on auroit de la peine à trouver un sujet de ce merite, pour remplir la place qu'il avoit tenue.* Il avoit épousé 1°. *Marguerite* de Gameville de Montpapou, d'une famille qui avoit donné des capitouls à la ville de Toulouse dès l'an 1283: 2°. *Gabrielle-Eleonore* de Nogaret de la Valette, sœur du marquis de la Valette, lieutenant general des armées du roi, morte le 2. Decembre 1708. sans enfans. De sa premiere femme il eut trois fils morts jeunes; *Gaspard*, doyen des requêtes du parlement de Toulouse mort en 1711. sans posterité; *Marie* mariée à *Jean Gui* marquis de Maniban président à mortier du parlement de Toulouse; *N.* alliée à *N.* de Mauviac, conseiller au parlement de Toulouse; *N.* femme de *N.* marquis de saint Felix; & *Catherine* de Fieubet, mariée à *Pierre-Paul* de Lombrail, seigneur de Roche-montès, conseiller au parlement de Toulouse.

Guillaume de Fieubet son pere, qui mourut à l'âge de quarante-quatre ans, & à qui la ville de Toulouse érigea un buste dans la galerie des illustres Toulousains, avoit pour frere aîné *Gaspard* de Fieubet baron de Launac, qui fut trésorier d'Espagne; & mourut en Août 1647. âgé de 70. ans. Il avoit épousé *Claude* Ardier, morte en Août 1657. dont il eut, *Gaspard*, seigneur de Cendré, Ligni, &c. conseiller au parlement, puis maître des requêtes, chancelier de

la reine Marie-Therese d'Autriche, & conseiller d'état ordinaire, qui épousa *Marie* Ardier sa cousine germaine, fille de *Paul*, seigneur de Beauregard, président en la chambre des comptes, & de *Louise* Ollier, laquelle étant morte sans postérité en Janvier 1686. il se retira aux Camaldules de Grosbois près Paris, & mourut le 10. Septembre 1694. âgé de 67. ans; Anne, qui suit; *Louise* alliée à *Jean* de Longueil IX. du nom, marquis de Maisons, &c. président à mortier au parlement, & chancelier de la reine Anne d'Autriche, morte le 14. Novembre 1698; *Elisabeth*, mariée à *Nicolas* de Nicolai, marquis de Goussainville, &c. premier président de la chambre des comptes, morte en 1656; & *Claude* de Fieubet, laquelle épousa *Nicolas* Jeannin de Castille, marquis de Montjeu, greffier des ordres du roi. Anne Fieubet, seigneur de Launac, &c. conseiller au parlement en 1655. maître des requêtes en 1663. mourut honoraire le 22. Mars 1705. âgé de 73. ans. Il avoit épousé *Elisabeth* Blondeau, fille de *Gilles* Blondeau, président en la chambre des comptes & de *Magdeleine* le Boultz, morte le 13. Juillet 1705. en sa 67. année, dont il eut Paul, qui suit; *N.* seigneur de Marival, mort en Janvier 1686; *N.* mort en Janvier 1689; & *Gaspard*, seigneur de Choisi, maître des requêtes, puis président en la chambre des comptes, mort en 1722. Paul de Fieubet, seigneur de Cendré, &c. conseiller au parlement en 1689. maître des requêtes en 1690. mourut le premier Mars 1718. âgé de 54. ans. Il avoit épousé *Angelique-Magdeleine* de Fourci; fille d'*Henri*, comte de Chessi, conseiller d'état ordinaire, & prevôt des marchands, &c. & de *Magdeleine* Boucherat, morte le 6. Janvier 1720. dont il eut Louis-Gaspard, *voyez* le supplement; *Anne-Louise*, mariée le 25. Juillet 1714. à *Pierre* Gilbert, seigneur de Voisins, maître des requêtes honoraire & avocat general du parlement; & *Elisabeth* de Fieubet alliée le 20. Août 1722. à *Antoine-Louis* le Febvre, seigneur de Caumartin, Boissi, &c. maître des requêtes. * La Faille, *annales de Toulouse*.

FIEVRE, *Febris*. Les Romains ont fait une divinité de la fiévre, qu'ils ont honorée, afin qu'elle ne les attaquât pas. Il y avoit trois temples à Rome, qui lui étoient dediés, comme Valere-Maxime le dit, *l. 2. c. 5. Febrim ad minùs nocendum templis colebant, quorum unum adhuc in palatio, alterum in arce Marianorum; tertium in summa parte vici longi, in eaque remedia, quæ corporibus ægrotorum innexa fuerant deferebantur*. On trouve une inscription ancienne, *Febri divæ, Febri sanctæ, Febri magnæ*, par Camilla Amata, *pro filio malè affecto*. Ce qui fait voir que l'on n'honoroit la fiévre comme une déesse, que pour en être preservé, & que ses temples étoient pour y trouver un remede. * Cicer. *de natur. Deor. l. 3. de legib. l. 2.* Valer. Max. *l. 2. c. 5.* Elien, *l. 12. c. 11.* Clem. Alexandr. Lactantius. S. Augustin.

FIESCO, FISCHIA, ou PHISCIO, autrefois ville épiscopale, maintenant bourg de la Natolie-propre, au nord de l'isle de Rhodes, à 45. lieues de la ville de Patera, du côté du couchant. * Mati, *diction*.

FIEZOLE, *cherchez* FESOLI.

FIFE (la) province dans la partie meridionale de l'Ecosse, est très-fertile, & a 84. milles de circuit ou environ. Du côté du nord, elle est bornée par le golfe du Tai, au sud par celui de Forth, à l'occident par les provinces de Mentheith & de Stratherme, & à l'orient par l'Ocean, ou la manche du nord. S. André est le nom de sa ville principale. * Baudrand.

FIGEAC, ville de France dans le Querci, est située sur le ruisseau de Sele, vers les frontieres d'Auvergne, à neuf ou dix lieues de Cahors: elle a été assez connue sur la fin du XVI. siécle, durant les guerres civiles.

FIGEN, ville du Japon, capitale d'un royaume, qui porte son nom, est située dans l'isle de Saycock, vis-à-vis de celle de Firando. * Mati, *diction*.

FIGENA, ancien bourg d'Asie dans la Natolie, près de la ville d'Ephese, & de la montagne de Figena, que les anciens nommoient *Pactyes Mons*. * Baudrand.

FIGERA, ou CAP DEL ORO, anciennement *Capharenum promontorium*, est le cap le plus oriental de l'isle de Negrepont, vers les isles de Schiro & d'Andros. Les écueils dont il est environné, en rendent l'abord difficile & dangereux. Ce fut sur ce cap que Nauplius, roi de Negrepont, pour venger la mort de son fils Palamede, qu'Ulysse avoit fait perir par trahison, fit allumer un fanal. Les Grecs qui revenoient du siege de Troyes, fort fatigués d'une rude tempête qu'ils avoient essuyée, s'imaginant à ce signal que c'étoit un bon port, y vinrent aborder; mais leurs vaisseaux s'étant brisés contre les rochers, la plûpart d'entr'eux y firent naufrage. * Baudrand, *diction. geogr.*

FIGLIUCCI (Felix) né à Sienne d'une illustre famille, fut un des meilleurs écrivains en sa langue dans le XVI. siécle, outre une traduction des lettres de Marsile Ficin, & de l'histoire du Nord, par Olaüs Magnus, il publia en 1550. à Rome une traduction des onze Philippiques de Demosthenes, l'année suivante dix livres de philosophie morale sur celle d'Aristote, & un traité de la politique, dont on ne connoît qu'une seconde édition faite à Somasque en 1583. S'étant ensuite dégouté du monde, il entra dans l'ordre de S. Dominique, où il prit le nom d'*Alexis*: assista au concile de Trente, où il prononça un discours latin, & en 1567. il publia à Rome la traduction du catechisme du concile, qu'il avoit faite par ordre du pape Pie V. On ne sçait pas en quelle année il mourut. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FIGLIUCCI, (Vincent) Jesuite, Italien, natif de Sienne, enseigna dans divers colleges, & ensuite à Rome, où il fut penitencier, & où il mourut en 1622. Il a fait divers ouvrages. *Moralium quæstionum tom. II. de statu clericorum, de beneficiis. De pensionibus. De spoliis. De clericorum vita. De simonia. De alienatione rerum spiritualium, &c.* * Alegambe, *in bibl. script. soc. Jes.* Le Mire, *de script. sæc. XVII.*

FIGO (l'Isola de Figo) petite isle de la mer Mediterranée, dans le détroit de Bonifacio, sur la côte de Sardaigne. Quelques géographes le prennent pour l'isle, que les anciens nommoient *Phintonis Insula*, laquelle d'autres placent à la *Cabrera*, petite Isle, située dans le petit golfe de Longosardo. * Baudrand.

FIGON (Charles) conseiller du roi, maître des comptes à Montpellier; & secretaire du cardinal Bertrand, garde des sceaux de France, vivoit en 1575. Il publia en cette année, un ouvrage intitulé, *discours des états & offices, tant du gouvernement que de la justice*.

FIGON, (Jean) natif de Montelimar en Dauphiné, vivoit dans le même tems, & fit quelques ouvrages en prose & en vers. *Voyez* la bibliotheque françoise de la Croix du Maine, & de du Verdier Vauprivas, l'histoire de Dauphiné de M. Chorier, &c.

FIGUEIRO, (Pierre) Portugais né à Figuero dans le diocèse de Coimbre, étoit fils de Jean de Faria & d'Elisabeth de Fonseca, l'un & l'autre de familles très-nobles. Il entra en 1544. dans la congregation des chanoines réguliers de sainte Croix, & devint bientôt un des plus habiles hommes du Portugal; mais sa modestie surpassa encore son habileté. Il fallut des ordres réiterés du chapitre general de sa congregation en 1564. pour le forcer à se faire recevoir docteur dans l'université de Coimbre; il refusa la premiere chaire de professeur de l'Ecriture-Sainte dans cette université, que Philippe II. lui offroit, & il ne voulut accepter aucune charge dans sa congregation. Figueiro sçavoit le latin, le grec, l'hebreu & le chaldéen. Il mourut le 11. Janvier 1592. Vingt-quatre ans après sa mort en 1616. à Lyon on imprima ses commentaires sur les quinze premiers pseaumes, sa paraphrase de Jeremie, & son commentaire sur les XII. petits prophétes. Ces ouvrages font deux volumes *in-fol.* * *Biblioth. Portug. Ms.*

FIGUEROA (François) d'Alcala, poëte Espagnol s'est acquis beaucoup de réputation par ses vers. Nous en avons un recueil imprimé l'an 1625. à Lisbonne, sous ce titre *obras en verso de Francisco de Figueroa*. Lopez de Vega parle très-avantageusement de Francisco de Figueroa, dans son poëme intitulé, *Laurel de Apollo*.

FIGUEROA (François de) de Seville, medecin, a écrit divers ouvrages, & entr'autres un traité *de innoxio frigida potu*. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp. &c.*

FIGUEROAS, nom qui fut donné aux liberateurs des cent filles de tribut, que Mauregat, roi de Leon, avoit promis aux Maures tous les ans. Elles étoient dans un château au milieu d'une forêt, à quelques lieues de Tolede. Ces filles devoient être toutes Chrétiennes, 50. nobles & 50. roturieres. Les successeurs de Mauregat payerent ce tribut, jusqu'au roi Ramire,

qui le refusa l'an 840. d'autres disent que ce fut D. Bermude en 791. Les Maures mettoient ces filles dans le château de la forêt dont nous venons de parler, jusqu'à ce qu'ils les eussent envoyées en Afrique, ou qu'ils en eussent autrement disposé à leur volonté. Mais ce tribut fut entierement aboli, depuis que quelques cavaliers de Galice défirent les Maures, qui venoient pour les recevoir, proche de Monguedo, dans une campagne remplie de figuiers, ce qui fit donner le nom de *Figueroas* aux liberateurs de ces filles, & c'est-là l'origine de la maison de ce nom, qui est une des plus illustres d'Espagne. Après que le royaume fut entierement delivré de la domination des Maures, le cardinal Zirixco, archevêque de Tolede, acheta ce château & la forêt en l'an 1573. & y fit bâtir un couvent pour cent filles, moitié nobles & moitié roturieres, en memoire de cet infâme tribut. Elles sont obligées de faire preuve, qu'elles descendent d'anciennes familles chrétiennes, sans mélange de Maures ni de Juifs. Ce couvent qui a plus de 35. mille ducats de revenu fut ensuite transferé à Tolede où il est encore. On y reçoit ces filles à l'âge de sept ans, & lorsqu'elles sont en âge de se marier, on donne mille écus de dot aux roturieres, & deux mille aux nobles.

FIGUERRAS, ou FIGUIERES. Petite ville d'Espagne dans la Catalogne, est dans le Lampourdan, environ à 4. lieues de Roses, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

FIGUIER, (Guillaume) d'Avignon, dans le XIII. siécle, vers l'an 1270. fit divers ouvrages historiques en langue provençale, & laissa un fils de même nom que lui, dit GUILAUME FIGUIER *le jeune*. Il fut surnommé *le satirique*, & composa divers poëmes. *Le Fleau mortel des tyrans. Le Contr'amour,* &c.* Nostradamus, *vies des poëtes Provençaux.* La Croix du Maine, *biblioth. françoise*, &c.

FIGUIERES, *cherchez* FIGUERAS.

FIGULUS, *cherchez* NIGIDIUS FIGULUS.

FIGURES, l'usage des figures humaines étoit ordinaire dans les enchantemens parmi les Romains. Une figure de laine, par exemple, représentoit la personne que les sorciers vouloient faire survivre à celle qui étoit représentée par la figure de cire. C'est pourquoi ces figures étoient ordinairement de differente matiere, afin qu'elles eussent un sort different. Horace en parle dans ses satires :

Lanea & effigies erat, altera cerea ; major
Lanea, quæ pœnis compesceret inferiorem.

Il y avoit tout auprès, dit ce poëte, une figure de laine, & une autre de cire. Celle de laine étoit la plus grande, comme devant faire souffrir à la petite les peines qu'elle lui préparoit. * Horat. *satir. l. 1. sat. 7.*

FILAMONDO (Raphaël-Marie) né à Naples, & religieux de l'ordre de S. Dominique, après avoir exercé quelques emplois honorables dans son ordre, & avoir été fait docteur en théologie, fut fait évêque de Sessa dans la terre de Labour par le pape Clement XI. le 14. Decembre 1705. & mourut en 1716. Il avoit fait imprimer en 1694. à Naples, une histoire des celebres capitaines du royaume de Naples, qu'il embellit de 56. de leurs portraits, & l'année suivante il publia la relation de la mission des religieux de son ordre dans la petite Tartarie en 1662. Ces deux ouvrages sont écrits en italien, & le premier *in-fol.* a pour titre, *Il genio bellicoso di Napoli.* En 1700. il publia en 2. vol. *in-4°.* une rhetorique latine : *theo-rhetorica idea ex divinis scripturis, & politioris litteraturæ mystagogis deducta.* * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FILANTE, (Jean-André) de la ville de Taverna dans la Calabre ulterieure, professeur en droit à Naples, a fait *comment. in institut. imperiales*, imprimés à Naples en 1602. *in-4°.* Il compare dans ce traité le droit de Naples avec le droit Romain. * Denys Simon, *biblioth. de droit.*

FILBERT, (saint) premier abbé de Jumieges & de Nermoustiers, natif d'Auch, fut élevé dans la ville de Vic, dont le siége a été depuis transferé à Ayre, & son pere Filibaud étoit évêque. Il fut envoyé à la cour de Dagobert I. où il connut S. Ouen : mais s'étant retiré dans le monastere de Rebais en Brie, sous S. Agile, qui en étoit abbé, après qu'Agile fut mort en 650. il fut élû en sa place. En 654. il fonda l'abbaye de Jumieges à cinq lieues de Rouen, & y fit sa demeure. Ebroïn, maire du palais, à qui il avoit parlé avec liberté, lui suscita des accusateurs auprès de S. Oüen, qui se laissant prévenir le fit arrêter & conduire en prison dans un lieu de la ville de Rouen, appellé aujourd'hui la *Poterne*, où l'on a depuis bâti une chapelle en l'honneur de S. Filbert. Saint Oüen ayant reconnu la fausseté de l'accusation contre Filbert, le mit en liberté ; mais Filbert n'osant plus demeurer dans la Neustrie, s'en alla en Aquitaine, où Ausoalde, évêque de Poitiers, le reçut avec beaucoup d'humilité, & lui fournit tout ce qui étoit necessaire pour bâtir un monastere dans l'isle d'Her, aux extrémités du Poitou & de la Bretagne, vers le midi de l'embouchure de la Loire, que l'on a depuis appellé Hermoûtier, ou Nermoûtier. Il y fit venir des religieux de Jumieges : & fonda aussi dans le diocèse de Poitiers, l'abbaye de Quinçai. Après la mort d'Ebroïn, qui fut tué en 681. S. Filbert retourna à Jumieges, à la priere de S. Ouen même ; mais il n'y demeura pas long-tems, & retourna en Poitou, d'où il envoya S. Achard tenir sa place à Jumieges, & se retira à Nermoûtier, où il mourut le 20. du mois d'Août de l'an 684. *Anonym. *apud Mabillon. secul. II.* Bulteau, *hist. monast. l. 4. c. 2.* Baillet, *vies des saints, 20. Août.*

FILESAC, (Jean) Parisien, docteur en théologie de la faculté de Paris, & curé de S. Jean en Greve, étoit maitre-ès-arts dès l'an 1571. Il fut professeur des humanités au college de la Marche pendant six ans, enseigna ensuite la philosophie, & fut élû recteur de l'université en 1586. Ayant depuis fait sa licence, il fut reçu docteur le 9. Avril 1590. fut long-tems un des plus grands ornemens de cette celebre faculté, & présida pendant plusieurs années à ses assemblées, en qualité de doyen, ou du plus ancien de la compagnie. Il mourut le 27. Mai 1638. fort âgé, & doyen de la faculté de théologie de Paris, après s'être distingué par sa fermeté, par sa droiture, par sa science & par sa pieté. Il a composé plusieurs ouvrages sur des matieres ecclesiastiques & profanes, remplis de beaucoup d'érudition, & a donné lui-même en 1621. un recueil des principaux ouvrages qu'il avoit publiés depuis 19. ans ; sçavoir, un traité *de l'autorité sacrée des évêques*, un traité *du carême* : un autre *de l'origine des paroisses* : un petit écrit, *de la confession auriculaire* : & des ouvrages sur l'*idolatrie magique*, sur *le sacrilege laïque*, sur l'*idolatrie politique*. On a encore un petit traité de lui sur l'*origine des anciens statuts de la faculté de Paris* imprimé en 1620. & plusieurs écrits curieux sur differens sujets, expliqués par autant de titres en forme de sentences recueillis en trois volumes *in-4°.* Il y a bien de l'érudition ecclesiastique & prophane dans les ouvrages de Filesac. Ils sont pleins de citations, & ne sont presque qu'un tissu de passages, qu'il joint les uns aux autres par quelques reflexions, sans beaucoup d'ordre, ni de methode. Il passe d'une matiere à l'autre, entremêle le prophane & le sacré, & fait souvent des digressions. Il y a beaucoup à profiter dans la lecture de ses ouvrages ; mais elle n'est pas agréable. Son stile est un peu dur, & il affecte quelquefois de se servir de termes obscurs & peu usités. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclesi. du XVII. siécle.* Du Boulai, *hist. univ. Paris. tom. 6.*

FILEUL, (Nicolas) connu sous le nom de *Nicolaüs Fillellius Quercetanus*, natif de Rouen, vivoit dans le XVI. siécle, vers l'an 1565. & 1570. La Croix du Maine dit qu'il étoit excellent poëte Latin & François. Il composa divers ouvrages en ces deux langues. *Consultez* la bibliotheque des auteurs François du même la Croix du Maine, & celle de du Verdier-Vauprivas.

FILLASTRE, (Guillaume) archevêque d'Aix & cardinal du titre de *S. Marc*, dans le XV. siécle, étoit frere d'*Etienne*, que Louis comte de Provence, fit gouverneur du Maine. Il étoit sçavant dans les mathematiques & dans le droit, qu'il enseigna à Reims, dont il étoit doyen, & où il recueillit une belle bibliotheque pour l'usage des chanoines. Il fut honoré par Jean XXIII. du chapeau de cardinal en 1411. & se trouva au concile de Constance, à la création de Martin V. qui le désigna légat en France avec le cardinal des Ursins. Au reste Fillastre n'y étoit pas trop aimé, parce que haranguant un jour devant le roi Charles VI. il parla avec si peu de respect des privileges de l'église Gallicane, qu'on lui imposa silence, & qu'il se vit contraint de se retirer à Rome, où il mourut l'an 1428. ayant eu l'administration du temporel de l'archevêché d'Aix, depuis l'an 1422. *Henri-Louis Chateignier de la Rochepozai, évêque de Poitiers, *Nomencl. cardinal*, Sponde, *A. C.* 1406. Ciaconius. Victorel. Garimbert. Ughelli *in not. ad Ciacon.*

FILLASTRE

FILLASTRE, (Guillaume) neveu du precedent évêque de Verdun, puis de Toul & de Tournai florissoit dans le XV. siécle. Philippe le *bon* duc de Bourgogne, l'employa en diverses négociations, & le fit chancelier de la toison d'or, dont ce prélat écrivit un livre en françois. Il mourut à Gand, le 22. Août 1475. * Æneas Silvius, *epist.* 388. 389. Valere-André. Sandere, &c.

FILLEAU, (Jean) professeur en droit, & avocat du roi à Poitiers, au milieu du XVII. siécle, publia en 1630. des additions sur les reglemens de Chenu en 2. vol. *in-folio*, & recueillit les décisions catholiques. Il n'étoit alors qu'avocat, mais en 1654. il étoit déja premier avocat du roi, & chevalier de l'ordre de S. Michel, & publia alors à Poitiers un libelle plein de calomnies, dans lequel il détaille entr'autres la fable si connue de la prétendue assemblée de Bourg-Fontaine, tenue, selon lui, par ceux qu'il appelle Jansenistes pour renverser tous les dogmes principaux de la religion. Il fut aussi professeur en droit, & mourut en 1682. étant fort âgé.

FILOMARINI, (Ascanio) cardinal, archevêque de Naples, né dans le château de Chianchisella, dans le diocèse de Benevent, suivit le cardinal Ladislas d'Aquin à Rome, où il s'acquit beaucoup d'estime, & en particulier, celle du cardinal Maffée Barberin, lequel ayant été fait pape sous le nom d'Urbain VIII. le mit au nombre de ses cameriers secrets, qu'on nomme *participans* à la cour de Rome. Ensuite Filomarini accompagna en 1625. le cardinal François Barberin neveu du pape, en ses legations de France & d'Espagne, où il fut envoyé une seconde fois; & refusa même l'archevêché de Salerne, que le roi d'Espagne lui voulut donner. A son retour à Rome, il servit le pape & son neveu, avec une grande assiduité. On dit que ce pontife lui demanda un jour, s'il esperoit devenir cardinal: *Saint pere*, lui répondit Filomarini, *si je me considere moi-même, je ne dois point esperer cette dignité: mais si je regarde votre generosité, j'y puis avoir quelque prétention.* Il n'en avoit pourtant plus, lorsqu'il vit qu'on avoit élevé aux premieres dignités des gens, qui avoient rendu de moindres services que lui. Peu de tems après l'archevêché de Naples venant à vacquer, par la mort du cardinal Boncompagno, Filomarini le demanda; & le pape lui repondit en riant, qu'il l'avoit destiné pour un cardinal. Cette réponse le mortifia extrêmement. Il prit le parti de se retirer; & dans le même tems, le pape qui étoit genereux, ayant tenu consistoire lui donna le chapeau, & l'archevêché de Naples, pour lui faire comprendre qu'il avoit eu raison de lui dire, que cet archevêché n'étoit que pour un cardinal. Ce qui arriva en 1641. depuis il alla à Naples s'acquitter des devoirs de son ministere, & souffrit beaucoup pendant la revolte de 1647. Il rendit de grands services aux Espagnols, qui lui en témoignerent pourtant très-peu de reconnoissance. Il avoit déja rebâti en 1644. l'église métropolitaine, qui étoit un ouvrage des rois de Naples Charles I. & Charles II. En 1655. il rebâtit l'archevêché; & l'année suivante, il travailla avec beaucoup de zele; à soulager son peuple durant une cruelle peste, qui fit beaucoup de ravage à Naples. Ce cardinal mourut le 3. Novembre 1666.

FILOMARINI, (Scipion) frere du cardinal dont nous venons de parler, servit dans le Pays-bas, depuis l'an 1605. jusqu'en 1618. Il fut depuis en Allemagne, où il rendit de bons services à l'empereur, & vint en Italie en 1629. & 1630. pendant les guerres de Piémont. Il servit en Flandres, jusqu'en 1632. qu'il vint combattre pour sa patrie contre l'armée des Turcs, qui s'approchoit d'Otrante. Filomarini mourut en 1647. âgé de 62. ans. * Gualdo Priorato, *scena d'huom. illust. d'Ital. &c.*

FIMALA DERMA, *Suri Ada*, roi de Candi, dans l'isle de Ceylan. Il étoit fils d'un des premiers princes du royaume, & avoit été élevé dès sa jeunesse par les Portugais qui l'avoient mené à Colombo, dans la même isle, où ils l'avoient fait baptiser, & lui avoient fait donner le nom de D. Jean d'Austria, qui étoit celui du frere naturel de Philippe II. roi d'Espagne. Ils le firent ensuite élever à Goa; & voyant que ce jeune seigneur étoit bienfait de sa personne, ils lui donnerent la charge de grand Modeliar de Candi, c'est-à-dire, de connétable du royaume, lorsqu'ils se virent les maîtres de ce pays. Après la mort du roi, D. Jean d'Austria se servit si bien de son autorité, qu'il gagna l'affection de tous les gens de guerre: de sorte que les cingales ou gentilshommes le déclarerent roi. Lorsqu'il fut sur le trône, au lieu de favoriser les Portugais, sa premiere action, fut de faire tuer tous ceux de cette nation, qui étoient dans la ville de Candi. Pedro Lopez de Sousa, capitaine general de Malaca, qui gardoit une princesse heritiere de la couronne, que les Portugais avoient emmenée dans l'isle de Manar, proche de Ceylan, où ils l'avoient fait baptiser, & nommer D. Catherina, crut pouvoir faire soulever les habitans de Candi, en faveur de cette princesse; & entra dans le royaume avec une armée fort considerable, amenant avec lui D. Catherina, à dessein de l'épouser, & de se faire, par ce moyen, roi de Candi; mais il perdit la bataille en 1590. & D. Jean, qui avoit pris le nom de Fimala Derma, épousa D. Catherina, & acquit ainsi un droit sur la couronne, qu'il ne possedoit auparavant que par le droit des armes. * Mandeslo, *tom.* 2. d'Olearius.

FINAL, ou FINALE, *Finalium* & *Finarium*, ville d'Italie, avec titre de marquisat, appartient au roi d'Espagne, & est sur la côte de la mer de Genes, entre Savone & Albengue. Ce marquisat n'a que six milles de long, du côté de la mer, où il y a pour limites deux pointes de montagnes. Il a été long-tems à la maison de Carretto; mais les Espagnols surprirent Final en 1602. & firent mourir le dernier seigneur de cette maison. Final est entouré de murailles, avec un château flanqué de 4. tours, & élevé sur une montagne, dont l'avenue est gardée par deux forts. Il y a à un mille de là, un bourg sur la mer, dit *la marine de Final*, défendu par deux forts élevés au-dessus, *voyez* CARRETTO. * Leandre. Alberti. Sanson.

FINAL, ou FINALE de Modena, petite ville d'Italie, dans les états du duc de Modene, est assez bien fortifiée, & située sur la riviere de Panaro, sur les frontieres du Ferrarois. * Leandre Alberti. Sanson.

FINCOMARCHUS, XXXV. roi d'Ecosse, succeda à *Crathilinthus* & remporta divers avantages contre les Romains, qui affoiblis par leurs guerres civiles, le laisserent enfin en paix; repos dont il profita pour l'avancement du Christianisme. Il fournit à l'entretien des Chrétiens Brétons, qui se réfugioient en Ecosse, pour éviter la persécution de Dioclétien. Plusieurs de ces persécutés étant d'un sçavoir éminent, & d'une sainteté distinguée, les maisons où ils avoient habité, furent ensuite changées en églises. Fincomarchus ayant gouverné avec beaucoup de justice, mourut l'an 47. de son regne, vers l'an 321. de J. C. * Buchanan.

FINDA, ville capitale d'un royaume de même nom, dans la contrée de Jetsengo, dans l'isle de Niphon, la principale de celle du Japon. * Mati, *diction.*

FINDOCHUS, XXXI. roi d'Ecosse, succeda à *Natalocbus*. Il étoit de la famille royale, ce qui joint à ses qualités excellentes, le fit choisir pour roi. Il gouverna avec beaucoup de justice, & fut religieux observateur de sa parole. Sous son regne Donald passa des isles, dans la terre ferme pour s'en emparer; mais il fut défait, & se noya en s'enfuyant. Les habitans des isles, assistés des Irlandois, renouvellerent la guerre, sous la conduite de Donald, fils de Donald. Mais Findochus les contraignit à se retirer, s'empara des isles, & en ruina plusieurs. Donald eut ensuite recours à la fraude. Il suborna deux assassins, qui feignirent être des gentilshommes des isles fort maltraités par Donald. Ils s'insinuerent si bien dans les bonnes graces de Findochus, qu'ils se défirent enfin de ce bon prince. Mais ils n'échaperent pas la punition, ils furent pris & exécutés, après avoir accusé Donald & Caranthius le propre frere du roi. Le dernier, pour éviter la punition, s'enfuit à Rome. Ce qui arriva vers l'an 269. de J. C. * Buchanan. Helvicus.

FINÉ, *cherchez* PORTOFINO.

FINÉ (Oronce) mathématicien celebre, né en 1494. à Briançon en Dauphiné, étoit fils de *François* Finé, medecin de la même ville. Un nommé Antoine Silvestre, qui étoit aussi de Briançon, & qui professoit les humanités au college de Montaigu, le fit entrer au college de Navarre, où il fit ses humanités & sa philosophie. Dès son enfance, il fit de si grands progrès dans les sciences, qu'il merita la premiere place entre les mathematiciens de son tems. Le roi François I. le choisit pour enseigner publiquement les mathematiques

à Paris, lorsqu'il y assembla en 1530. les plus doctes en chaque science. Finé les avoit enseignés d'abord au college de maitre Gervais, & il les enseigna ensuite comme professeur royal; il publia divers ouvrages de géometrie, d'optique, de géographie, d'astrologie, &c. Son génie étoit d'une très-grande penetration pour la mechanique. L'horloge qu'il inventa en 1553. dont on a donné une description dans le journal des sçavans, du 29. Mars 1694. édition d'Amsterdam en est une preuve convaincante. Il mourut très-pauvre, sous le regne d'Henri II. le 6. jour d'Octobre 1555. à l'âge de 51. ans à quatre heures après midi, qui avoit été l'heure de sa naissance. Les plus beaux esprits de ce tems-la, firent à sa louange des vers & des épitaphes, dont il fut fait un livre intitulé, *Funebre symbolum aliquot doctorum virorum, viro doctissimo Orontio Finao.* Antoine Mizault, medecin écrivit sa vie, & Scevole de Sainte-Marthe, fit son éloge entre ceux des doctes François. Il laissa en mourant une très-nombreuse famille chargée de dettes; Jean Finé qui avoit regenté la philosophie au college d'Harcourt, fut ensuite chanoine de Meaux, & enfin doyen de la faculté de théologie de Paris, dont il avoit été reçû docteur en 1565. *Voyez* aussi la Croix du Maine & du Verdier-Vauprivas. *biblioth. franc.* Vossius, *de scient. math.* Chorier, *hist. de Dauphiné, tom. II.* de Thou, *hist. liv. 16.* Bayle, *dictionaire critique, 2. édition.*

FINETI, (Jean) jurisconsulte celebre de Venise, vers l'an 1570. composa divers ouvrages, comme *discorsi & corsi de penna*, & fut en très-grande réputation, *voyez* son éloge dans la seconde partie du theatre des hommes de lettres de l'abbé Ghilini.

FINGA, ville de l'isle de Ximo, une de celles du Japon. Elle est capitale d'un petit royaume de même nom, & située dans la partie meridionale de l'isle, vers la côte orientale. * Baudrand.

FINIANA, ou FINANA, anciennement *Accitum*, bourg de Grenade en Espagne, est environ à trois lieues de la ville de Baëça, du côté du midi. * Baudrand.

FINICHIA bon bourg situé sur la côte meridionale de l'isle de Candie, dans le territoire de la Canée, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du sud. * Mati, *dict.*

FININGHAM, (Robert) de Norfolx, cordelier Anglois a fait un traité latin *des cas reservés au pape.* Il vivoit encore l'an 1460. * Du Pin, *biblioth. des aut ecclesf.*

FINIGUERRA, *cherchez* MASO, dit Finiguerra.

FINISANO, (Augustin) *cherchez* MOLARI.

FINISTERRE, (le cap de) anciennement *Nerium, Celticum, & Artabrum promontorium*, cap d'Espagne dans la Galice. C'est celui qui s'avance le plus dans l'Océan occidental, & c'est pour cette raison, qu'on lui a donné le nom de *Finisterre*, c'est-à-dire, *l'extrémité de la terre.* Il y a sur ce cap un bourg, qui porte le même nom. * Baudrand.

FINIUS ADRIANUS, ou comme veut Simler, ADRIANUS FINIUS, de Ferrare, vivoit encore au commencement du XVI. siécle, & étoit très-âgé en 1503. comme il le dit lui-même dans l'ouvrage qu'il a composé sous ce titre, *Flagellum Judeorum*, divisé en cinquante-neuf livres, qui fut imprimé à Venise l'an 1538. * Bellarmin, *des écriv. ecclesf.* Simler, in *biblioth.* Le Mire, &c.

FINKELEI, ville d'Angleterre, dans le diocèse de Durham, *Finchala*, ou *Fincenhala*, est éloignée de plus de cent soixante milles de Cantorberi. Eanbald, archevêque d'York, y celebra l'an 798. un concile, où l'on parla de la fête de pâques, & de l'observation des canons. * Camden.

FINKENBLOK (Jacques) prêtre, fut le premier qui osa annoncer publiquement les erreurs de Luther dans la Prusse royale. Ce fut le 13. Juillet 1522. qu'il fit son premier sermon sur la montagne d'Hagelsberg. Il y eut quantité d'auditeurs qui l'amenerent ensuite dans une église dediée à sainte Gertrude, où il continua les fêtes & dimanches, de leur enseigner cette pernicieuse doctrine. Sigismond roi de Pologne, en ayant été averti, fit publier dans ce pays-la plusieurs ordonnances l'année suivante, par lesquelles il défendit sous de grandes peines, aucune innovation dans la religion. Ces loix obligerent ce prêtre de se retirer à Wirtemberg, d'où un riche bourgeois de Dantzic, nommé *Vomplellen*, le fit revenir dans la Prusse. * Hartknorch. *dissert. XIV. de orig. rel. Christ. in Pruss.*

FINLANDE, grand pays de Suede, avec titre de duché, a été quelquefois l'appanage des fils des rois. Il est situé entre le golfe de Bothnie au couchant, la Laponie au septentrion, & le golfe de Finlande au midi. On y comprend six provinces, qui sont, la Cajanie & Finlande, sur le golfe de Bothnie; Niland & Carelie, sur celui de Finlande, Kexholm, vers les lacs Ladoga & Onega, Savalos & Tavasthus dans le milieu du pays. Les auteurs Latins donnent à la Finlande les noms de *Finnia, Finnonia, & Finlandia.* Pline, au contraire, la nomme *Finningia*, & a cru, sans raison, qu'elle étoit une isle. Le pays est assez fertile, abondant en grains, & commode pour le pâturage. Il y a deux villes qui sont en quelque réputation; Abo, où il y a un siége épiscopal; & Vibourg, ville marchande, bâtie dans le fond du golfe Finnique. * Cluvier, *liv. 3. introd. geogr.* Munster, *liv. 4. Cosmogr. &c.*

FINMARCHIE, au septentrion de la Norwege, est une grande contrée, dont les habitans, excepté ceux des isles, n'ont point de demeure fixe: en sorte que ceux qui se trouvent les premiers en un lieu, y font leur habitation. Une partie dépend du roi de Danemarck, & l'autre de celui de Suede. * Cluvier, *liv. 3. introd. geogr.* Baudrand.

FINNAN, *cherchez* FINUS.

FINTENUS, évêque de Lindisfarne, en Angleterre, vivoit dans le VII. siécle, & soûtenoit vers l'an 660. de bouche & par écrit, qu'on devoit célébrer la fête de Pâques le 14. jour de la lune, quand il tomboit à un jour de dimanche, au lieu que les autres églises la remettoient au dimanche suivant. Il s'attachoit en cela aux anciennes traditions de l'église des isles Britanniques, laquelle, avant que le moine Augustin eût été envoyé en ce royaume par S. Gregoire *le grand*, suivoit celle des églises d'Asie. * Bede *liv. 2. & 3. histoire angl.* Usser, *Britan. ecclesf. ant.*

FINUS ou FINNAN, ancien roi d'Ecosse, succeda à Josina, son pere, & regna 30. ans. * Buchan. *hist. d'Ecosse.*

FIONDA, anciennement *Phaselis & Pytiussa*, ville autrefois épiscopale; mais fort déchue. Elle est en Asie dans la Natolie, sur le golfe de Satalie, environ à vingt lieues de la ville de Satalie du côté du couchant. * Baudrand.

FIORAVANTI, (Jerôme) Jesuite au commencement du XVII. siécle, sçavoit la théologie & les langues, & fut employé dans de grandes affaires. Il fut confesseur du pape Clement VIII. & mourut à Rome qui étoit sa patrie, le 9. Octobre de l'an 1630. Il a écrit trois livres de la Trinité & des explications sur quelques passages difficiles de l'écriture. * Alegambe, *de script. soc. Jesu.* Le Mire, *de script. sec. XVII.*

FIORENZUOLA, autrefois ville épiscopale de la Pouille, maintenant village de la Capitanate, située près de Nocera, à l'évêché de laquelle le sien a été uni. * Baudrand.

FIORENZUOLA, ou FIRENZUOLA, petite ville d'Italie dans la Romagne Florentine, sur la riviere de Santerno, entre Florence & Boulogne, environ à neuf lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

FIORENZUOLA, ou FIRENZUOLA, autre petite ville d'Italie dans la Romagne Florentine. Elle est dans l'état de Brusseto, partie de celui de Parme, entre Plaisance & Parme, à quatre ou cinq lieues de la premiere, & à sept de la derniere. * Mati, *diction.*

FIRANDO, ville & royaume du Japon. Elle est dans une petite isle située sur la côte occidentale de celle de Ximo, vers le nord. * Mati, *diction.*

FIRLEI, ancienne & illustre maison de Pologne, qui est éteinte, embrassa la religion Protestante l'an 1552. & se montra très-zelée à la maintenir. *Jean* Firlei, Palatin de Cracovie, & maréchal du royaume, obtint de Henri III. roi de Pologne, à son couronnement l'an 1574. qu'il s'obligeât par serment, de solliciter son frere Charles IX. roi de France, de rétablir les Protestans de son royaume dans le libre exercice de leur religion, & dans leurs charges. * *Voyez* de Thou, qui recite la chose au long, *au livre LVII. Jean, & André*, barons de Dambrowiski, ses fils, ont paru avec gloire dans l'université de Basle, vers l'an 1604. *Voyez* Lætus, *en l'abregé de l'histoire universelle.*

FIRMICUS MATERNUS, (Jules ou Julius) auteur qui mit en lumiere du tems des enfans de Constantin, un excellent livre *des erreurs des religions profanes*, que nous avons, avec des notes de Jean Wouver, & de plusieurs

autres. Il commence ainsi : *Quod in fabricatione hominis artifex fecit, &c.*

☞ Simler, Le Mire, Possevin, & quelques autres, ont cru que cet écrivain est different de JULIUS FIRMICUS, qui a fait huit livres d'astronomie, imprimés par les soins d'Alde Manuce en 1501. puis à Basle & ailleurs; mais les autres sçavans soûtiennent que ces deux pieces viennent de la même main. D'autres ont crû, sans raison, que l'auteur du livre contre les erreurs des religions profanes, est le même que Jules évêque de Milan, qui souscrivit, selon eux, à un concile de Rome sous le pape Jules I. * Bellarmin, *de script. eccles.*

FIRMICUS, (Jules) astronome, *voyez* la remarque qui est après FIRMICUS MATERNUS, ci-dessus.

FIRMIEN Lactance, *cherchez* LACTANCE.

FIRMILIEN, évêque de Cesarée en Cappadoce, dans le III. siécle, avoit été ami d'Origene, qui enseigna de son tems à Cesarée, comme nous l'apprenons d'Origene & de S. Gregoire *de Nysse*, dans la vie de S. Gregoire *le Taumaturge.* Il prit parti pour S. Cyprien, dans la controverse, sur la question de la rebaptisation de ceux qui avoient été baptisés par les heretiques, & en écrivit l'an 256. une lettre très-forte à S. Cyprien, qui est parmi les lettres de ce dernier, dans laquelle, pour autoriser la pratique des églises d'Afrique & de celles d'Asie, qui les rebaptisoient, il allegue le reglement d'un concile, tenu il y avoit plusieurs années à Icone : témoignage qui fait voir clairement que ceux-là se trompent, qui croient que ce concile a été tenu la même année que Firmilien écrivit sa lettre. Firmilien assista au premier concile d'Antioche, tenu l'an 264. contre Paul de Samosate, & y présida. Paul ayant promis de changer de sentiment, Firmilien ajoûtant foi à sa parole, & esperant que cette affaire se pourroit terminer, sans que l'église en souffrît aucun dommage ni aucun deshonneur, jugea à propos de differer le jugement; mais Paul de Samosate ayant continué d'enseigner son erreur, Firmilien fut invité à se trouver à un second synode, qui se tint à Antioche en 269. ou 270. dans lequel Paul de Samosate fut condamné ; mais comme il s'étoit mis en chemin pour venir, il mourut fort âgé à Tarse. S. Basile fait mention de quelques ouvrages de Firmilien. * Eusebe, *l. 6. c. 26. & 27. l. 7. c. 30. epist. Cypriani. epist. 47.* Pearson, *Annal. Cypriani.* S. Basile, *de Spiritu sancto ad Amphiloch.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. III. premiers siécles.* Tillemont, *Memoires pour l'hist. eccl.* Le menologe des Grecs fait mention de lui, comme d'un saint, le 18. Octobre.

FIRMIN, le confesseur, est honoré à Amiens comme évêque de cette ville, & martyr vers la fin du III. siécle, mais sa vie compilée par un inconnu dans le XIII. siécle, n'est qu'une rapsodie de faits insoûtenables. Les chanoines reguliers de S. Acheul, aux portes d'Amiens, prétendirent avoir découvert son tombeau près de celui de S. Firmin, ce qui allarma les chanoines de la cathedrale, qui prétendent avoir le corps de S. Firmin. Cette contestation a donné lieu à plusieurs écrits de part & d'autre. La verité paroit avoir été éclaircie par l'ouverture faite le 10. Janvier 1715. de la chasse qui est dans la cathedrale, où on a trouvé une ancienne inscription sur du velin, *Hic sunt reliquiæ sancti Firmini confessoris*, & sur un autre velin *Pulvis sancti Firmini confessoris*, avec un acte donné par l'archevêque de Rouen ; par les évêques d'Evreux, de Beauvais, de Langres, de Bath, & d'Amiens, scellé de leurs sceaux, avec leurs signatures, donné l'an 1279. le XIV. des calendes de Juin, dans lequel il est declaré que le corps de S. Firmin a été mis dans cette chasse. L'abbé de saint Acheul a lui-même reconnu que c'étoit le vrai corps de S. Firmin qui étoit dans la chasse de la cathedrale. Cependant, on a encore fait de nouvelles difficultés, fondées principalement sur ce que l'on a pû confondre le simple confesseur Firmin, avec S. Firmin. * *Sa vie donnée par* Surius. De Tillemont, *mem. eccles. III. tome. Lettres touchant la découverte de* saint Firmin, *en 1697. dans l'église d'Acheul proche d'Amiens. Lettres de* M. Thiers *sur le même sujet. Ordonnance de* M. d'Amiens. Baillet, *vies des saints, au 1. de Septembre.*

On honore encore un autre saint FIRMIN à Amiens, que l'on appelle martyr, & que l'on croit aussi avoir été évêque d'Amiens. On tient qu'il étoit de Pampelune, qu'il reçut les premieres lumieres de l'évangile par S. Saturnin de Toulouse, baptisé & instruit par S. Honeste, & qu'après avoir été sept ans sous sa discipline, il vint à Beauvais, & de Beauvais à Amiens, où il prêcha l'évangile, & souffrit le martyre en 287. mais cette histoire n'est pas moins incertaine que la précedente. * *Acta apud Bosquet. Dissert. précedente.*

Il y a encore un S. Firmin, évêque d'Usez, au VI. siécle, qui fut élû l'an 537. évêque de cette ville, à la place de son oncle Ausbert. Il assista au IV. concile d'Orleans, tenu en 541. & au V. en 549. Il se trouva encore à celui de Paris, en 551. & mourut le 11. Octobre 553. * *Vita S. Firmini.* Baillet, *vies des saints.*

FIRMIUS CATUS, senateur Romain, accusa devant Tibere, Libon Drusus son ami, & le chargea d'être chef d'une nouvelle conjuration, ce qui fut cause de sa perte. Depuis, Firmius fut condamné à être relegué dans une isle, par un arrêt du sénat, pour un crime de Leze-Majesté, dont il fut convaincu ; mais Tibere se souvenant du service qu'il lui avoit rendu envers Libon, se contenta de le chasser du sénat. * Tac. *2. 17. & 4. 31.*

FIRMIUS (Marcus) né à Seleucie, homme riche & puissant, qui s'étant attaché au parti de Zenobie, se retira après la prise de cette princesse en Egypte. Les habitans d'Alexandrie, toûjours inquiets & amateurs des troubles, l'engagerent à se declarer empereur ; mais il n'en prit le titre que pour peu de tems; Aurelien qui étoit alors en Mesopotamie prêt à revenir en Occident, se détourna pour aller chercher ce rebelle, dont la perte d'une bataille ruina entierement le parti. Firmius fut pris, & condamné à de cruels supplices. Cela arriva en 273. * Vopiscus, *in Firmio.*

FIRMUS capitaine Maure, se révolta en Afrique contre l'empereur Valentinien I. Theodose pere de Theodose *le grand*, empereur, s'opposa à ses entreprises, & le poussa si vivement, qu'il le contraignit en 375. de s'etrangler, de peur de tomber entre ses mains. * Ammien Marcellin, *l. 29.* Orose, *l. 7.*

FISC, ce qui revient au prince par amende, ou par confiscation. Il y a cette difference entre le fisc & le trésor public, que tous les cas extraordinaires appartiennent au premier, & que tous les droits annuels & ordinaires, comme les tailles, les aydes, les douanes, & les gabelles, sont affectés au second. Le nom de Fisc vient du latin *Fiscus* ; c'est-à-dire un *panier*, parce que l'on y mettoit les deniers du prince. Néanmoins les noms de fisc & de trésor public, sont pris quelquefois indifferemment dans les auteurs. * Spelman, *Glossar.*

FISCET (Guillaume) recteur de l'université de Paris, dans le XV. siécle, vers l'an 1465. s'opposa au dessein du roi Louis XI. qui vouloit faire des levées des écoliers, pour s'en servir contre la ligue, qu'on nomma *du bien public.* Depuis, le cardinal Bessarion étant venu en France, & ayant connu son merite, le mena avec lui à Rome, & le présenta au pape Sixte IV. qui en fit beaucoup d'estime. Fiscet laissa des livres de rhetorique, des oraisons, & des épîtres. * Gaguin, *l. 10. hist. franç.* Dupleix, *en Louis XI.* Sponde, *A. C. 1465. nom. 5.*

FISCHAUSEN, petite ville de la Prusse ducale, dans l'Ambie, sur la côte septentrionale du Frisch-Haff, au couchant de la ville de Koningsberg, dont elle est eloignée de huit ou neuf lieues, & de trois de la forteresse de Pilaw. * Mati, *diction.*

FISCHER, ou FISHER, (Jean) Anglois, évêque de Rochester, & cardinal, versa dans le XVI. siécle son sang, pour la défense de l'autorité du pape, au commencement du schisme qu'Henri VIII. roi d'Angleterre, suscita contre l'église Romaine. Fischer avoit pris naissance dans le diocèse d'Yorck, vers l'an 1455. & après s'être avancé dans les sciences, avoit été docteur & chancelier de l'université de Cambridge, puis évêque de Rochester, & précepteur du roi Henri VIII. Les livres que ce roi écrivit contre Luther, sont une preuve convainquante du progrès qu'il fit dans les lettres, sous un si bon maître. Mais lorsque ce prince, se séparant de l'église Romaine, voulut se faire déclarer chef de l'église d'Angleterre, & obliger les prélats du royaume à reconnoitre cette primatie, l'évêque de Rochester, qui préferoit la verité à la for-

tune, ne voulut pas se soûmettre. Le roi le fit mettre en prison; & sçachant que le pape Paul III. avoit envoyé le chapeau de cardinal à cet illustre captif, il lui fit couper la tête le 22. Juin 1535. Ce grand homme étoit âgé alors de 80. ans. Il avoit écrit 15. ou 16. traités qu'on a donnés au public. Le premier de ces traités, est une replique à la réponse que Luther avoit faite, au traité des sacremens d'Henri VIII. contre Luther. Fischer a encore fait une réfutation de la défense, que Luther avoit faite des propositions condamnées par la bulle de Leon X. Il a aussi composé cinq livres de la verité du corps de J. C. dans l'eucharistie, contre Oecolampade; & quelques autres ouvrages de controverse & de morale, avec un traité de critique pour prouver qu'il n'y a eu qu'une seule Magdeleine, contre le Févre d'Etaples qui soûtenoit qu'il y en avoit eu trois. Marc de Grandval, chanoine regulier de saint Victor, docteur de Sorbonne & prieur d'Athys, écrivit aussi contre ce sentiment de Jacques le Févre, que la faculté de Paris condamna par un decret du 9. Novembre 1521. Fischer étoit très-bon théologien, & avoit étudié l'écriture-sainte & les peres. Il avoit beaucoup de bon sens & de solidité de jugement, & peut passer pour un des plus exacts & des meilleurs controversistes de son tems. Ses œuvres qui avoient été imprimées séparement en Angleterre, ont été recueillies & imprimées en un seul volume à Wirtzbourg, en 1597. Sandere, Ribadeneira, & plusieurs autres, ont composé des relations de sa mort. * Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin, *in appar.* Sponde, *in annal.* Pitseus, &c. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. XVI. siécle.*

FISHACRE (Richard) religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit né à Oxford, enseigna dans cette ville avec Robert Bacon, autre religieux Dominicain, dont il avoit été disciple, & avec qui il fut toûjours très-étroitement uni, & mourut la même année que lui, c'est-à-dire, en 1248. C'est ce qu'on apprend de Friveth sur l'année 1240. & de Matthieu Paris sur l'année 1248. Le premier ajoûte que Fishacre laissa un excellent commentaire sur les sentences. Un auteur qui a fait quelques additions au catalogue des écrivains de Bernard de la Guyonie, ajoûte que S. Thomas d'Aquin souhaitoit extrêmement voir ce commentaire, dont on lui avoit dit beaucoup de bien, & Louis de Valladolid assûre (*Cintabulan.* 20.) que ce saint a suivi les mêmes sentimens que Fishacre. On en a deux exemplaires dans la bibliotheque de Sorbonne, dont l'un y fut mis vers l'an 1260. par le docteur Geroud d'Abbeville. Triveth dit encore que Richard avoit fait des apostilles sur les 70. premiers pseaumes, & un traité des indulgences. On a ces deux ouvrages à Oxford, mais Pitsée en attribue d'autres au même auteur, qu'on ne trouve plus. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 1.*

FISHGARD, bourg d'Angleterre avec marché dans la principauté de Galles, dans la contrée du comté de Pembrock, qu'on appelle *Kemeys*. Il est situé dans le fond d'une vallée, sur le bord de la mer, où il y a un assez bon havre, & où l'on fait quelque negoce en harengs. Il est à 170. milles anglois de Londres. * *Diction Angl.*

FISMES, bourg de France en Champagne, situé sur la riviere de Vesle, dans le diocèse de Reims, & renommé par deux conciles qui ont été assemblés dans l'église de sainte Macre martyre: *Finibus apud sanctam Macram.* Ce qui fait voir que ceux-là se trompent, qui prennent ce lieu pour le pont sainte Maxence, ville de l'isle de France, sur la riviere d'Oise. On dit aussi qu'il y a près de Fismes, une pierre qui sert de borne aux évêchés de Reims, Laon, & Soissons, & que c'est pour cette raison que ce concile est nommé *ad fines.* Les auteurs Latins la nomment aussi *Fime.*

CONCILES DE FISMES.

Hincmar de Reims présida au premier, tenu le 2. Avril l'an 881. Les actes sont divisés en huit chapitres dans l'un desquels il y a une exhortation ou avis au roi Louis II. du nom, fils de Louis *le begue*, pour bien gouverner. Sept évêques s'assemblerent encore à Fismes, l'an 935. contre les usurpateurs des biens d'église, & ceux qui ruinoient les lieux saints. * *T. IX. Conc.* Flodoard, *in hist. Rhem. & Chron.*

FITACHI, ville & royaume du même nom, sur la côte orientale de l'Ochio, contrée de l'isle de Niphon, la principale du Japon. * Mati, *diction.*

FITIGNI, (Pierre de) celebre avocat au parlement de Paris, & chanoine de la cathedrale, qui pour avoir soûtenu avec vigueur les droits de l'église, fut fait cardinal en 1383. par Clement VII. & mourut le 4. Novembre 1392. à Avignon, où il fut inhumé dans l'église des Celestins. Voici son épitaphe: *Hic requiescit bonæ memoriæ dominus Petrus de Fitiniaco, utriusque juris doctor, qui advocatus parlamenti, & canonicus Parisiensis existens, & pugil ecclesiæ; unde non immeritus per dominum Clementem papam VII. assumptus fuit in beatæ Mariæ in aquis diaconum cardinalem, qui obiit anno domini 1392.* * Baluze, *vita papar. Aven.*

FITZ-ALAN, ancienne maison d'Angleterre, tiroit son origine d'ALAIN, auquel Guillaume *le conquerant* roi d'Angleterre donna la terre d'Osuvaldester, dont la posterité prit le nom de Fitz-Alan, qui veut dire, *Fitz d'Alain.* L'on ne rapportera ici la posterité que depuis

I. JEAN Fitz-Alan, seigneur d'Osuvaldester, qui mourut en 1239. ayant eu d'*Isabelle*, fille de *Guillaume* d'Albini, dont les descendans ont pris le nom d'Aubeni, comte d'Arundel, JEAN, qui suit.

II. JEAN Fitz-Alan II. du nom, fut par sa mere comte d'Arundel, qui est une ville de la province de Sussex, qui n'est pas grande ni fort peuplée; mais que le nom des comtes d'Arundel a rendu celebre. Il mourut en 1267. laissant de *Mathilde* de Verdun, JEAN III. qui suit.

III. JEAN Fitz-Alan III. du nom, comte d'Arundel, mort en 1270. avoit épousé *Isabelle* de Mortimer, dont il eut RICHARD, qui suit.

IV. RICHARD Fitz-Alan, comte d'Arundel, laissa d'*Alix* fille de *N.* marquis de Saluces, RICHARD II. qui suit; *Mathilde*, alliée à *Philippe* baron Burnel; *Marguerite*, qui épousa *Guillaume* Boteler Wemme; & *Eleonore* Fitz-Alan, mariée à *Henri* baron de Perci.

V. RICHARD Fitz-Alan II. du nom, nommé par quelques-uns Edmond, comte d'Arundel, eut la tête tranchée le 9. Octobre 1326. Il avoit épousé *Louise* de Varennes, sœur & heritiere de *Jean* comte de Varennes & de Surrei, dont il eut RICHARD III. qui suit; *Edmond*, qui fut d'église; *Louise*, mariée à *Jean* de Bohun, comte d'Herford & d'Essex; & *Jeanne* Fitz-Alan, qui épousa *Warin* Gerard, baron de l'Isle.

VI. RICHARD Fitz-Alan III. du nom, comte d'Arundel, fut amiral sous le regne d'Edouard III. & mourut le 23. Janvier 1375. Il avoit épousé 1°. *Isabelle* fille d'*Hugues* Despenser, qu'il repudia, quoiqu'il en eût eu *Philippe*, qui fut mariée à *Richard* de Sergeaux: 2°. *Eleonore* de Lancastre, veuve de *Jean* de Beaumont, & fille d'*Henri* comte de Lancastre, morte en 1375. dont il eut RICHARD IV. qui suit; JEAN, qui fit la *branche des barons de* MALTRAVERS *rapportée ci-après: Thomas*, évêque d'Eli, puis archevêque de Cantorberi & chancelier d'Angleterre; *Louise*, mariée à *Thomas* Holland, comte de Kent; *Eleonore*, morte jeune; *Jeanne*, mariée à *Humfroi* de Bohun, comte d'Herfort; & *Marie* Fitz-Alan, alliée à *Jean* baron de Strange-de-Blackmere.

VII. RICHARD Fitz-Alan IV. du nom, comte d'Arundel, amiral d'Angleterre sous le regne de Richard II. eut la tête tranchée en 1393. Il avoit épousé 1°. *Elisabeth* de Bohun, fille de *Guillaume*, comte de Northampton: 2°. *Philippe* Mortimer, veuve de *Jean* de Hastinges, & fille d'*Edmond* Mortimer, comte de la Marche. Du premier mariage vinrent, THOMAS, qui suit; *Richard*, & *Guillaume*, morts jeunes; *Elizabeth*, mariée, 1°. à *Guillaume* de Montagu: 2°. à *Thomas* Moubrai, comte de Nortingham: 3°. à *Gerard* Usflete, chevalier: 4°. à *Robert* Coushil, chevalier; *Jeanne*, alliée à *Guillaume* de Beauchamp, baron de Bergavenni; *Marguerite*, qui épousa *Rolland* Lenthall, chevalier; & *Louise* Fitz-Alan, mariée à *Jean* Charleton, baron de Pouvit. Du second mariage étoit issu, *Jean* Fitz-Alan, mort jeune.

VIII. THOMAS Fitz-Alan comte d'Arundel, mourut le 13. Octobre 1415. sans laisser de posterité de *Beatrix*, fille *naturelle* de *Jean* I. du nom, roi de Portugal, veuve de *Gilbert* Talbot, qu'il avoit épousée en 1404.

*BRANCHE DES BARONS DE MALTRAVERS. devenus comtes d'*ARUNDEL.

VII. JEAN Fitz-Alan, fils puîné de RICHARD III. du nom, comte d'Arundel, & d'*Eleonore* de Lancastre sa fe-

conde femme, fut sherif de Cornouailles sous le regne d'Edouard IV. Quand on lui eut prédit qu'il seroit tué sur le sable, il quitta sa maison qui étoit près de la mer, & se retira en une autre maison qu'il avoit au milieu des terres: mais la même année qu'il fut sherif, le comte d'Oxfort surprit le Mont-saint-Michel pour la maison de Lancastre, & ayant eu ordre du roi de marcher contre ce comte, il perdit la vie dans une escarmouche qui se donna sur la greve le 13. Decembre 1380. Il avoit épousé *Eleonore*, sœur & heritiere d'*Henri* baron de Maltravers, dont il eut JEAN, qui suit.

VIII. JEAN Fitz-Alan, baron de Maltravers, mourut le 29. Avril 1421. ayant eu d'*Eleonore*, fille de *Jean* Berklei-de-Beverston, 1. *Jean*, qui devint comte d'Arundel, & mourut le 12. Mai 1434. ayant eu de *Malthilde*, fille de *Robert* Lovel, morte en 1436; *Humfroi*, mort jeune; & *Louise*, mariée à *Jacques* Bulter, comte de Wiltshire; & 2. GUILLAUME, qui suit.

IX. GUILLAUME Fitz-Alan, comte d'Arundel, baron de Maltravers, justicier & connétable de Douvres & mourut en 1487. ayant eu de *Jeanne* Nevill, fille de *Richard*, comte de Salisburi, THOMAS, qui suit; *Guillaume*; *Georges*; *Jean*; & *Marie* Fitz-Alan.

X. THOMAS Fitz-Alan, comte d'Arundel, &c. mourut le 25. Octobre 1524. il avoit épousé *Marguerite* Widevil, fille de *Richard*, comte de Rivers, dont il eut, GUILLAUME, qui suit; *Edmond-Marguerite*, alliée à *Jean* de la Pole, comte de Lincoln; & *Jeanne* Fitz-Alan, mariée à *Georges* Nevill, baron de Bergavenni.

XI. GUILLAUME Fitz-Alan, comte d'Arundel, baron de Maltravers, mourut le 23. Janvier 1544. Il avoit épousé, 1°. *Anne* Perci, fille d'*Henri*, comte de Northumberland: 2°. *Elisabeth*, fille de *Robert* Willougbi, baron de Brook, de laquelle, il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent HENRI, qui suit; *Anne-Marguerite-Elisabeth*, morte sans alliance; & *Catherine* Fitz-Alan, mariée à *Henri* Grei, marquis de Dorset.

XII. HENRI Fitz-Alan, comte d'Arundel, baron de Maltravers, mourut le 25. Février 1579. Il avoit épousé 1°. *Catherine* Grei, fille de *Thomas*, marquis de Dorset: 2°. *Marie*, fille de *Jean* Arundel de Lanherne, veuve de *Robert*, comte de Sussex, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, *Jean*, mort avant son pere; *Jeanne*, mariée à *Jean* baron de Lumlei; & *Marie* Fitz-Alan, comtesse d'Arundel, &c. qui épousa *Thomas* Houvard, duc de Norfolck, chevalier de la jarretiere. Ce fut ce duc de Norfolck qui fit placer dans les jardins du palais d'Arundel à Londres, les plus curieux monumens de l'antiquité, que l'on appelle *les marbres d'Arundel*. *Voyez* ARUNDEL. * Imhoff en ses *pairs d'Angleterre*. *Diction. Anglois*.

FITZ-GERALD, (***) gentilhomme Irlandois, dans le XVII. siécle, trouva le secret de rendre douce l'eau de la mer. Le roi d'Angleterre lui permit en 1684. de publier ce secret, après avoir reconnu, par quelques experiences, que la machine qu'il avoit inventée, pouvoit non-seulement dessaler l'eau, mais aussi la rendre saine, & très-bonne à boire. Ce qu'il y a de considerable, c'est qu'on en peut préparer une grande quantité en peu de tems, & à peu de frais. Ainsi en vingt-quatre heures il est aisé d'en extraire trois à quatre cens pintes, mesure de Paris, avec une machine d'environ trente pouces de diametre. Cette machine est faite d'une maniere à se conserver très-facilement dans un navire, & même à ne pas manquer au plus fort d'une tempête. Cette operation de rendre l'eau douce, se fait par le moyen du feu; mais on peut placer la machine dans quelque vaisseau que ce soit, sans aucun danger de feu, ou aucune incommodité de fumée. Les choses necessaires pour préparer l'eau ne sont point cheres, & ce qu'il en faut pour extraire 400. pintes d'eau douce ne coûte que quinze sols. Une barique en peut contenir tout autant qu'il en faudroit pour faire le voyage des Indes orientales à aller & revenir. Le college des medecins de Londres a fait les épreuves de cette eau, & l'on a trouvé qu'elle est plus legere que la plûpart des autres eaux; que bien loin de se corrompre au bout de quelques semaines, comme l'eau commune, elle garde sa douceur plus de quatre mois; qu'elle est très-bonne pour faire cuire les viandes; que les plantes qui en sont arrosées croissent parfaitement bien; & que de petits animaux y vivent. On pourroit tirer de grands avantages de ce secret; & l'on ne seroit point obligé de faire provision d'eau douce avec tant de frais, ni de faire aiguade sur mer avec tant d'incommodités & de risques. Cependant cette invention a eu très-peu de cours. * *Mem. du tems*.

FITZ-HERBERT, (Antoine) chef de la justice en Angleterre, dans le XVI. siécle étoit un sçavant jurisconsulte, & ne fut pas moins illustre par son érudition & par sa probité, que par sa qualité & par ses charges. Il prévit les malheurs qui suivroient le schisme en Angleterre; & n'étant pas en état de s'y opposer, il voulut faire en sorte que sa famille n'y eût point de part. C'est pourquoi il défendit à ses enfans d'acheter aucun des biens qui avoient été ôtés aux monasteres, même d'accepter le don qu'on leur en pourroit faire. Ils obéirent avec tant de soin & de fidelité, qu'on assure que ceux de cette famille ont toujours fait profession de la religion Catholique. Antoine Fitz-Herbert vivoit encore vers l'an 1530. Il fit des commentaires sur les loix municipales du royaume. *De natura brevium. Epitome juris. De l'office & autorité des justiciers de paix, &c.* * Lelande & Pitseus, *de script. Angl.*

FITZ-JAMES, (Jacques) duc de Berwick, pair d'Angleterre, aussi duc de Liria & de Xerica au royaume de Valence, duc d'Ouarti, ou *Fitz-James* en France, grand d'Espagne, pair & maréchal de France, chevalier de la Jarretiere & de la Toison d'or, gouverneur du Limosin, & capitaine des gardes du corps de *Jacques* II. roi d'Angleterre, dont il étoit fils *naturel* & d'*Arrabelle* Churchill, sœur de *Jean*, duc de Marleboroug, prince de l'empire, &c. né en 1671. commença de porter les armes dès sa plus tendre jeunesse, & se trouva en 1686. au siege & prise de Bude en Hongrie, où il fut blessé; & à la bataille que les Imperiaux gagnerent ensuite sur les Turcs, en laquelle il donna des preuves éclatantes de sa valeur. A son retour en Angleterre, le roi son pere le créa duc de Berwick, comte de Tinmouth, & baron de Borsjost; le nomma au mois de Mars 1687. chevalier de l'ordre de la jarretiere, & lui permit d'en prendre les marques, quoiqu'il n'eût pas été instalé en la chapelle de Windsor: il lui donna aussi un régiment d'infanterie & un de cavalerie avec le gouvernement de Porstmouth. Les troubles arrivés en Angleterre ayant obligé ce monarque de passer en France au commencement de 1686. il l'y suivit: passa ensuite en Irlande avec le titre de general d'armée & de commandant dans le royaume pendant l'absence de milord Tirconel, qui en étoit viceroi: se trouva au siége de Londonderi & à la bataille de Boyne en 1690. où il eut un cheval tué sous lui. Deux ans après le roi Jacques lui donna une compagnie de ses gardes du corps. Etant repassé en France, il se distingua au siéges de Mons, de Charleroi & d'Ath, aux batailles & combats de Leuze, de Steenkerque & de Nerwinde où il demeura prisonnier, & fut échangé contre le duc d'Ormond. Le roi de France qui l'avoit fait son lieutenant general de ses armées dès le 31. Mars 1693. lui donna le 27. Août 1697. une pension de 12000. liv. qui fut augmentée de 8000. liv. en Mars 1703. Il fut aussi pourvû le 4. Mai 1698. d'un des nouveaux regimens Irlandois, qui furent formés de ceux qui jusqu'alors avoient été au roi d'Angleterre: il ne composoit qu'un bataillon; & il fut augmenté d'un second en 1703. Le duc de Berwick servit en Flandres en qualité de lieutenant general pendant les campagnes des années 1701. 1702. & 1703. Le roi après lui avoir accordé des lettres de naturalité le 17. Decembre 1703. lui donna le commandement general des troupes qu'il envoya au roi Catholique qui le fit grand d'Espagne, au mois de Fevrier 1704. En une seule campagne, il se rendit maître des villes & forteresses portugaises de Salvatierra, Segura, Castelblanco, Portalegro, Castel-David, & autres places, de la plûpart desquelles il fit raser les fortifications. De puissantes raisons ayant obligé de le rappeller, il fut mis par le roi en 1705. à la tête des troupes destinées contre les Fanatiques de Languedoc, avec le commandement de cette province; & ayant heureusement découvert une conspiration formée pour introduire les ennemis dans le pays, il surprit les rebelles, fit punir les plus coupables, & rétablit en moins de six mois la tranquillité dans cette province: ensuite de quoi il alla par ordre du roi comme general de ses troupes, assieger Nice, se rendit mal-

tre de la ville le 14. Novembre 1705. & obligea le gouverneur de rendre le château & la citadelle le 4. Janvier suivant; & soumit tout le comté à l'obéissance du roi. Cette belle expedition lui merita le bâton de maréchal de France, dignité à laquelle il fut élevé le 15. Fevrier 1706. mais dont il ne put prêter le serment que le 16. Avril 1708. car le roi le nomma pour commander ses troupes en Espagne, avec lesquelles il prit la ville de Cartagene le 17. Novembre de la même année, & gagna le 25. Avril 1707. la fameuse victoire d'Almansa sur les troupes imperiales, qui eurent 5000. hommes tués, plusieurs blessés, 9000. prisonniers, outre sept à huit cens officiers: on leur prit 120. drapeaux ou étendarts & toute leur artillerie. Ce service important à l'Espagne, fut récompensé par le roi Philippe V. le 10. Octobre des villes de Leria & de Xerica dans le royaume de Valence, qu'il lui donna en titre de duché, ausquelles sa majesté attacha une grandesse de la premiere classe, pour celui des enfans du maréchal duc de Berwick, qu'il voudroit nommer. Ce prince le créa aussi chevalier de la Toison d'or, & son lieutenant general en Aragon, charge que le seul dom Juan d'Autriche II. du nom avoit eue, aussi avoit - il servi utilement la même année sous les ordres de monsieur le duc d'Orleans, à la réduction des royaumes de Valence, & d'Aragon, & à la prise de Lerida. Le roi après lui avoir donné le gouvernement du Limosin le 24. Novembre de la même année, le rappella en France, & lui confia en 1708. le commandement de son armée sur le Rhin pour y faire tête à celles de l'empire; mais les alliés ayant appellé en Flandres la plûpart de leurs troupes sous la conduite du prince Eugene de Savoye, le maréchal de Berwick les suivit avec la plus considerable partie des siennes & joignit monsieur le duc de Bourgogne, sous les ordres duquel il acheva la campagne. Il commanda l'année suivante en Dauphiné, & empêcha les troupes du duc de Savoye de faire aucun progrès. Au commencement d'Octobre, il fut envoyé en Flandres pour tâcher d'empêcher le siége de Mons; mais il étoit trop tard. En 1710. le roi l'envoya encore en Flandres avec les maréchaux de Villars & de Montesquiou, pour voir s'il y auroit moyen de forcer les ennemis dans leurs lignes devant Douai; mais jugeant qu'elles ne pouvoient être attaquées, il alla en Dauphiné, & pendant toute la campagne, il fit avorter tous les desseins qu'avoient les ennemis de pénetrer dans cette province, ce qu'il fit encore en 1711. contre le duc de Savoye, qui y étoit en personne, & qui ne menaçoit pas moins que d'emporter Grenoble, faire contribuer Lyon & percer dans le Bugei, & que ce maréchal arrêta tout court à Montmeliand. L'année suivante 1712. il commanda en Dauphiné contre l'armée du duc de Savoye, sous ses generaux: il leur emporta le passage des montagnes, & fit faire une course en Piémont, d'où il tira des contributions. Retourné à la cour, le roi le fit repartir à la fin de Novembre, pour prendre le commandement de l'armée que sa majesté envoyoit pour dégager Gironne que les ennemis bloquoient depuis le 28. Avril de cette année il entra dans le Lampourdan le 28. Decembre, & sa présence seule obligea le comte de Staremberg, maréchal general des troupes de l'empereur en Catalogne, de lever le blocus, & abandonner honteusement le 2. Juin 1713. à huit heures du soir, & sans avoir tiré un seul coup de canon, des retranchemens considerables, que ses troupes avoient élevés pendant plusieurs mois. Par-là Gironne prêt à tomber par la famine, fut dégagé & le maréchal de Berwick après avoir pourvû la place pour deux années, & y avoir mis une nouvelle garnison, sortit du Lampourdan le 24. du même mois. L'année suivante il fut commander l'armée des deux couronnes devant la ville de Barcelonne, qu'il emporta d'assaut le 12. Septembre 1714. après une vigoureuse défense de deux mois. En 1716. il fut nommé commandant en Guienne, & a depuis ce tems donné des marques de sa valeur partout où le service du roi l'a appellé. La terre de Watti près de Clermont en Beauvoisis qu'il avoit acquise ayant été érigée en duché pairie, sous le nom de *Fitz-James*, par lettres registrées au parlement le 23. Mai 1710. il y fut reçu en cette qualité le 11. Decembre de la même année. Il a épousé 1°. le 26. Mars 1695. *Honorée* Burk, veuve de Milord *Patrix* Sarsfield, comte de Lucan, tué à la bataille de Nerwinde en 1693. & fille de *N.* comte de Clarinkart en Irlande, & d'*Helene* Clancarti, morte à Pezenas en Languedoc le 16. Janvier 1698: 2°. le 18. Avril 1700. *Anne*, fille d'*Henri* Burklei & de *Sophie* Stuart, dame d'honneur de la reine d'Angleterre. Du premier lit est issu JACQUES, qui suit. Du second sont sortis, *Jacques* Fitz-James, duc de Fitz-James, né le 15. Novembre 1702. gouverneur du haut & bas Limosin, mestre de camp d'un regiment d'infanterie, mort le 13. Octobre 1721. sans enfans de *Victoire-Felicité* de Durfort, fille de *Jean*, duc de Duras, & d'*Angelique-Victoire* de Bournonville, qu'il avoit épousée le 10. Avril 1720; *François* duc de Fitz-James, gouverneur du Limosin, né le 10. Janvier 1709; *Henri*, né au mois de Septembre 1711; & *Henriette* Fitz-James, née le 16. Septembre 1705. JACQUES Fitz-James, duc de Liria & de Xerica, grand d'Espagne, comte de Tinmouth, chevalier de la Toison d'or, né le 19. Octobre 1695. a épousé le 31. Decembre 1716. *Catherine* de Portugal-Colomb, fille de *Pierre-Emmanuel* Nuno Portugal & Colomb, duc de Veraguas, & de *Therese-Marie* d'Ayala, & de Tolede. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

FITZ-ROI, (Charles) duc de Southampton, fils *naturel* de *Charles* II. & l'aîné des trois, qu'il a eus de Ladi *Barbara* Villiers, duchesse de Cleveland femme du comte de Castelmaine, fut créé baron de Newburi, le 10. Septembre 1675. & en même tems comte de Chichester, & duc de Southampton. * Dugdale.

FITZ-ROI, (Henri) duc de Grafton, est fils & héritier d'Henri Fitz-Roi duc de Grafton, qui fut malheureusement tué devant Cork en 1690. & d'*Isabelle*, fille & héritiere du dernier duc d'Arlington. Son pere dernier duc de Grafton étoit fils *naturel* du roi Charles II. & le second des trois qu'il a eus de la duchesse de Cleveland.

FITZ-ROI, (Georges) troisiéme fils *naturel* du roi Charles II. & de la duchesse de Cleveland, fut fait pair du royaume avec le titre de baron de Pontefract dans le comté d'York; comme aussi élevé à la dignité de vicomte de Falmouth dans le pays de Cornouaille, de comte, & puis de duc de Northumberland.

FIVELINGO, contrée des Ommelandes dans la seigneurie de Groningue, une des provinces-unies des Pays-bas. Le Fivelingo est borné par l'Hunsingo, par le territoire de Groningue, par l'Olde-Ampt, par l'embouchure de l'Embs, & par une petite partie de la mer d'Allemagne. La petite ville de Dam, & la forteresse de Delfziil en sont les lieux principaux. * Mati, *dict.*

FIVIE, bon bourg de l'Ecosse septentrionale, dans le comté de Buchansur la riviere d'Ytan, où il y a un pont, & à trois lieues du bourg d'Innerourie, vers le nord. * Mati, *dict.*

FIUM, *el Fium*, ou *Abutsch*, ville de la moyenne Egypte, capitale du gouvernement, qui porte son nom, qui est au couchant du Nil, entre ceux de Giza & d'Ebensuef. Fium, qui est sur le bord du Nil, à douze lieues au dessus du Caire, a été celebre dans l'antiquité par le tombeau d'Osiris. Au reste il y a une autre ville de même nom que celle-ci, dans la haute Egypte, sur le Nil à quarante lieues au dessus de celle-ci. * Baudrand.

FIUMARA DE MURO, anciennement *Cænis*, ancien bourg des Bruttiens. Il est dans la Calabre ulterieure, sur la riviere de Cenis, à une lieue du fare de Messine, & à trois de Rhegio, du côté du nord. * Baudrand.

FIZES, (Simon) baron de Sauves, originaire de Languedoc, secretaire d'état sous le regne de Charles IX. fut secretaire du garde des sceaux, Bertrand, qui le fit pourvoir d'une charge de secretaire du roi, l'an 1553. Ensuite il fut choisi par le cardinal de Lorraine, pour l'accompagner au concile de Trente; & il y donna tant de marques d'esprit dans toutes les négotiations, qu'il mania de la part de ce cardinal, qu'après son retour la reine Catherine de Medicis le fit secretaire de ses commandemens. Il la servit très-fidélement; & après la mort de Florimond Robertet, seigneur de Frêne, secretaire d'état, il fut proposé par cette princesse au roi Charles IX. pour remplir cette charge. Ce prince lui en accorda les lettres en 1567. & lui confia depuis le grand, mais exécrable dessein de la journée de saint Barthelemi, lui commandant d'expedier seul toutes les dépêches secretes qui furent en-

voyés l'an 1572. pour cette cruelle execution. L'année suivante, lorsque, pour finir le siége de la Rochelle, on eut résolu de faire quelque accommodement avec les Calvinistes, Fizes fut député avec les seigneurs de la Vauguion, de Villequier, de Biron, de Malicorne & de la Noue, le comte de Suze, le comte de Retz, & le seigneur de Montluc, pour examiner & resoudre les articles qui leur furent accordés au camp, par Henri duc d'Anjou, nouvellement élû roi de Pologne, qui commandoit alors l'armée. Il fut employé à la plus grande partie des autres negociations de ce regne embrouillé. Lorsque Charles IX. voulut laisser en mourant quelque ordre aux affaires de son royaume, durant l'absence du roi de Pologne son successeur, il en donna le soin au seigneur de Sauves. Ce fut lui qui fut envoyé par la reine regente, au devant du roi à Turin, pour l'informer du détail des affaires du royaume; ce qu'il fit avec tant d'esprit & de prudence, qu'il satisfit la reine, & acquit l'estime de son prince qu'il continua de servir jusqu'à sa mort, qui arriva en 1579. Ce ministre fut enterré dans l'église des Celestins de Paris, à côté droit du grand autel. Il avoit épousé *Charlotte* de Beaune, dame de Samblançai, dont il n'eut point d'enfans. Sa veuve se remaria à *François* de la Tremoille, marquis de Noirmoutier.* Fauvelet du Toc, *histoire des secretaires d'états.*

F L A.

FLACCILLA, (Ælia) premiere femme du grand Theodose, fut fille d'Antoine préfet du prétoire des Gaules & de l'Italie, & consul. Elle fut mere d'Arcadius & d'Honorius, qui furent empereurs après leur pere & de Pulcherie qui mourut jeune. C'étoit une princesse d'une grande pieté, qui adoucit souvent l'esprit de l'empereur, prince d'ailleurs vertueux, mais trop facile à s'emporter. Elle mourut le 14. Septembre de l'an 388. dans un lieu de la Thrace nommé Scotumin, où elle étoit allé prendre les eaux. Son corps fut apporté à Constantinople. Les Grecs font memoire d'elle au jour de sa mort.* Banduri, *numism. imp. rom.*

FLACCUS, succeda à Vitellius au gouvernement de Syrie. Il avoit été consul. Il fut, tant qu'il vécut, grand ennemi d'Agrippa, petit-fils d'Herode *le Grand*, parce qu'il apprit que ce prince avoit reçu de l'argent de quelques personnes, qui vouloient obtenir de Flaccus quelque faveur par son crédit.* Josephe, *antiq. liv. 18. c. 8.*

FLACCUS ILLYRICUS, *cherchez* TRANCOWITZ.

FLACCUS VALERIUS, *cherchez* VALERIUS.

FLACCUS VERRUS, *cherchez* VERRUS.

FLACÉ, (René) curé de l'église de la Coûture, au fauxbourg du Mans, vivoit dans le XVI. siécle. Il étoit né à Noyon sur la Sarte, à cinq lieues de la même ville du Mans, le 28. Novembre 1530. François de la Croix du Maine dit qu'il étoit poëte Latin & François, theologien, orateur, philosophe, historien, qu'il sçavoit bien la musique, & qu'il prêchoit avec succès. Flacé fut aussi directeur ou principal du college de la Coûture au Mans, & vivoit encore en 1581. Il fit divers ouvrages en prose & en vers; un poëme latin de l'origine des Manceaux, qu'on peut voir dans la cosmographie de Belleforêt, &c.* *Consultez* aussi la bibliotheque françoise de la Croix du Maine; celle d'Antoine du Verdier Vauprivas; le Corvaisier, *histoire du Mans.*

FLACILLUS, patriarche d'Antioche, étoit Arien, & gouverna cette église depuis l'an 333. après Euphronius, qui suivoit les mêmes erreurs, jusqu'à l'an 345. qu'Etienne lui succeda.* Baronius, *A. C. 340. n. 28.* S. Jerôme, *en la chron.*

FLAGELLANS: nom que l'on donna dans le XIII. siécle à une secte, qui faisoit profession de se donner la discipline. Cette secte, dans ses commencemens, ne fut que l'effet d'un zele indiscret & trop outré, mais qui eut des suites fâcheuses. Elle commença à Perouse vers l'an 1260. où quantité d'hommes de tout âge, y étant poussés par un hermite nommé Rainier, se mirent à marcher en procession deux à deux, ayant le corps découvert, & se fouettant publiquement jusqu'au sang, pour implorer la divine misericorde. On les appelloit les *devots*, & leur superieur étoit nommé *le general de la devotion*. Leurs processions étoient précedées de prêtres, qui portoient la croix, & composées d'hommes de toutes sortes d'âge. Les femmes & les filles exerçoient sur elles-mêmes dans leurs maisons la même rigueur. Dans le commencement ces exemples de pénitence étoient suivis de reconciliations, de restitutions & d'œuvres de charité. Cette coûtume se répandit dans la suite, non-seulement dans les autres villes d'Italie, mais aussi dans l'Allemagne; & comme les hommes sont enclins à faire valoir leurs pratiques, quelques-uns de ces Flagellans prêcherent que l'on ne pouvoit obtenir la remission de ses pechés, qu'en se fouettant ainsi, & pour l'obtenir ils se confessoient leurs pechés les uns aux autres. Les prélats & les princes prévoyant les abus & les désordres, qui pouvoient naître de cette nouvelle institution, s'y opposerent, & arrêterent pour quelque tems cette superstition; mais elle se renouvella avec plus de fureur & de désordre dans le siécle suivant, particulierement en Allemagne & en Hongrie, où il se trouva un imposteur, qui publia qu'un ange avoit apporté une lettre du ciel, qui promettoit le pardon de tous les pechés à ceux qui se fouetteroient pendant trente-quatre jours, ce qui leur fit mépriser l'usage des sacremens, & les rendit plus faciles à commettre toutes sortes de crimes. Ils n'admettoient dans leur compagnie que ceux qui avoient de quoi vivre, les obligeoient de confesser leurs pechés, & de pardonner à leurs ennemis, avant que d'y entrer, & vouloient, s'ils étoient mariés, qu'ils en eussent obtenu le consentement de leurs femmes. Ils se porterent enfin à de si grands excès, qu'ils faisoient des séditions, massacroient les Juifs, pilloient les biens des laïques, & commettoient quantité d'autres crimes. Le roi philippe de *Valois*, les empêcha d'entrer dans son royaume par le conseil des docteurs en theologie de la faculté de Paris, qui lui remontrerent que la pratique de cette nouvelle secte étoit contre la loi de Dieu, contre l'usage de l'église, & préjudiciable au salut des ames. Ils en avertirent aussi le pape Clement VI. qui condamna cette secte, & défendit ces sortes de flagellations publiques avec d'autant plus de raison, que plusieurs de ces Flagellans, soûtenus par des prêtres & des religieux insensés, enseignoient des opinions contraires à la doctrine de l'église, disant que le sang qu'ils répandoient en se fouettant, étoit mêlé avec celui de JESUS-CHRIST, & avançant quantité d'autres erreurs extravagantes. C'est ce qui est remarqué par le continuateur de Guillaume de Nangis, sur l'année 1349. dans laquelle cette secte renouvella ses excès à l'occasion d'une grande mortalité, qui regnoit sur la terre. Gerson a composé un traité contre les flagellations publiques, dont l'usage fut connu dans le même tems en Orient.* Sigonius, *lib. 19. de regn. Ital. & lib. 3. de episc. Bonon.* Prateole, *V. Flagel.* Bzovius, Rainaldi, & Sponde, *annal. eccl. A. C. 1260. n. 12. 1349. n. 2. & 3. 1414. n. 14.* Gautier, *chron. siecl. XIII. c. 6.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIII. siécle.* Boileau, *historia Flagellantium, ou la traduction franç. de cet ouvrage, & sa critique par M. Thiers.*

FLAHERTI, (Roderic) *cherchez* FRAHERTI.

FLAMA, *cherchez* GALVANDUS.

FLAMBOROUGH-HEAD, cap celebre dans la partie orientale du comté d'Yorck en Angleterre, à deux milles de la baye de Burlington. Il tire son nom de la petite ville de Flambourough, qui est située à 112. milles anglois de Londres.* *Dict. Angl.*

FLAMEL, (Nicolas) natif de Pontoise & bourgeois de Paris, vivoit sur la fin du XIV. siécle, & au commencement du XV. en 1409. La Croix du Maine dit qu'il étoit poëte François, peintre, philosophe, mathematicien, & sur-tout grand alchimiste. On lui attribue un *sommaire philosophique*, contenant plusieurs secrets d'alchimie, & un traité de la transformation des métaux, que Jacques Gohorri Parisien, publia en 1561. Les auteurs parlent assez diversement de ce Nicolas Flamel. Il y en a qui croient que sa science lui avoit fait trouver le secret de la transformation des métaux, & que par ce secret il avoit acquis plus de quinze cens mille écus de bien, ce qui étoit extraordinaire pour ce tems-là. D'autres disent avec plus de raison, que Nicolas Flamel s'étoit enrichi des dépouilles des Juifs, & dans les finances; mais que craignant d'être recherché, avec Jean de Montaigu, à qui le duc de Bourgogne fit couper la tête en 1409. il feignit d'avoir trouvé le secret de transformer les métaux. Au reste,

Il fit diverses fondations, comme à sainte Genevieve des Ardens, à saint Jacques de la Boucherie, où l'on voit sa statue de demi relief, & au cimetiere des saints Innocent, où il fut enterré avec sa femme nommée *Petronelle*. On y voit un tableau peint à l'huile, avec diverses figures énigmatiques, qui marquent les connoissances qu'il avoit de l'alchimie. *Consultez* Jacques Gohorri, Corrozet, la préface du livre de Roch le Bailli intitulé *Demosterion*, & imprimé à Rennes en Bretagne en 1578. *Voyez* PIERRE PHILOSOPHALE. * Les antiquités de Paris de Du Breuil, &c.

FLAMENC, (Raoul le) V. du nom, seigneur de Cani, Varennes, Barbeuse, Merlaincourt, Carempui, &c. qui descendoit de Raoul I. du nom, seigneur des mêmes lieux, vivant en 1128. exerçoit la charge de maréchal en 1287. comme il s'apprend dans un état de la maison du roi Philippe *le Bel*; mais on ne sçait rien de particulier de ses actions. Sa posterité finit à *Aubert*, seigneur de Cani, Varennes, &c. conseiller & chambellan du roi, qui épousa en 1389. *Marie* d'Enghien, fille de *Jacques*, seigneur de Figneulles, dix-sept ans après son mariage. Louis duc d'Orleans la prit auprès de lui, & en eut *Jean d'Orleans comte de Dunois, dont sont issus les ducs de Longueville*. Elle n'eut de son mari que *Jeanne*, dame de Cani, Varennes, &c. mariée à *Jean* de Barbençon, sénéchal hereditaire de Haynaut, comte de Jument, seigneur de Werchins, conseiller & chambellan du duc de Bourgogne. * Le P. Anselme, *hist. des grands offic.*

FLAMESBURG, (Robert de) chanoine de S. Victor, *cherchez* ROBERT.

FLAMINES, prêtres des Romains, institués par Numa, second roi de Rome, pour présider aux sacrifices que l'on faisoit à Jupiter, à Mars, & à Romulus. Le prêtre de Jupiter s'appelloit en latin *Flamen Dialis*: celui de Mars *Martialis*; & celui de Romulus, *Quirinalis*, parce que Romulus fut surnommé *Quirinus*. Dans la suite du tems, on en ajoûta 12. pour 12. autres divinités qui furent nommés, *Volcanalis*, pour Vulcain; *Volturnalis*, pour le dieu Volturne; *Palatualis*, pour la déesse *Palatua*, qui avoit le mont Palatin en sa protection; *Furinalis*, pour la déesse Furina; *Floralis*, pour la déesse Flore; *Palacer*, pour un certain dieu ainsi appellé, dont les anciens auteurs ne raportent que le nom, sans dire qui il étoit; *Pomonalis*, pour la déesse Pomone; *Carmentalis*, pour la déesse Carmenta; *Virbialis*, pour le dieu Virbius; *Laurentialis*, pour Acca Laurentia; *Lavinalis*, & *Lucullaris*, dont on ne sçait pas les fonctions. Ces prêtres furent appellés Flamines (au lieu de *Pilamines*) du mot *Filum*, parce qu'ils nouoient leurs cheveux, & se couvroient la tête d'un certain tour, ou couronne faite avec un fil de laine, qui leur servoit de bonnet pendant les grandes chaleurs de l'été. Leur bonnet d'hiver alloit en pointe, & ils s'attachoient au-dessus une petite branche d'arbre: il étoit lié par dessous le menton avec des rubans. Les Flamines étoient distingués en grands & petits. Les grands étoient Patriciens & les petits choisis entre le peuple. Le *Flamen Dialis* présidoit à tous les autres. Il avoit par préciput, un licteur, une chaise d'ivoire, une veste royale, & un anneau d'or. Si un criminel entroit dans sa maison, ou se jettoit à ses pieds, ce prêtre lui donnoit la grace, & le délivroit des mains de la justice. C'étoit lui qui benissoit les armées, & qui faisoit des conjurations. Il ne pouvoit posseder aucune magistrature, afin que tout son tems fût consacré au culte de Jupiter. Son bonnet étoit fait de la peau de quelque brebis blanche, qu'il avoit immolée à ce dieu. Il en sacrifioit une tous les mois, le jour des ides, c'est-à-dire, le 13. ou le 15. du mois. A la pointe de son bonnet, il portoit une petite branche d'olivier qui y étoit attachée, & liée avec un ruban. Il étoit créé dans une assemblée generale, les autres étoient élûs dans les assemblées des curies; & le grand pontife les consacroit tous. * Tite-Live. Auli-Gelle, *l. 10. c. 15.* Rosin, *antiq. rom. l. 3. c. 15.*

FLAMINICA, femme du *Flamine Dial*, qui étoit prêtre de Jupiter; elle étoit pourvue du sacerdoce aussi-bien que son mari, & étoit obligée à observer les mêmes ceremonies que lui. Il ne lui étoit pas permis de peigner ses cheveux, ni de les ajuster quand elle alloit à la ceremonie des Argéens au mois de Mai, étant pour lors en deuil. Elle portoit pour principal ornement une grande écharpe de couleur de pourpre avec une frange tout autour. Celle qui la servoit dans les fonctions de son ministere, s'appelloit *Flaminia*, & ceux qui servoient son mari se nommoient *Flaminii Camilli*.

FLAMINIE, à present *Romagne*, & *Romandiole*, dont Ravenne & Boulogne sont les villes principales. Il y a aussi en *la Voie Flaminienne*, qui étoit le grand chemin, qui menoit de Rome à Rimini, & sur lequel on trouvoit les villes de Narni, de Spolete, &c. Elle fut ainsi appellée du nom du consul Flaminius, qui fut défait par Annibal près du lac Thrasimene. *Voyez* FLAMINIUS. * Antonin. *Itin.* Ferrari.

FLAMININUS, ou *Flaminius*, (Titus Quinctius) consul Romain, donna de grandes marques de courage dans la guerre contre Annibal, où il conduisoit mille hommes. Il fut gouverneur de Tarente, & eut soin de conduire ceux qu'on envoyoit, pour repeupler les villes de Narni & de Cossa. Il obtint le consulat l'an 556. de Rome, 198. avant J. C. avant l'âge de trente ans; & eut ordre d'aller faire la guerre à Philippe roi de Macedoine, qu'il vainquit, & força de lui demander la paix. Entre plusieurs victoires qu'il y remporta, celle qu'il gagna près du fleuve Aous, dans les montagnes de l'Epire, est des plus considerables. Demetrius, fils de Philippe, qu'on lui donna en ôtage, eut sujet de se louer de la generosité de Flamininus, qui prit aussi en ôtage le fils de Nabis tyran de Lacedemone, & fit publier à Argos dans l'assemblée des Grecs pour les jeux Neméens, par le crieur public, que les Grecs étoient remis en liberté. A son retour à Rome, où il triompha, il eut la charge de censeur l'an 564. & fut ensuite envoyé vers le roi Prusias, qui avoit reçû Annibal en sa Cour. Il agit si adroitement auprès de lui, que la republique se vit délivrée d'un ennemi si redoutable. * Plutarque, *en sa vie*. Aurelius Victor, *des hommes illust. c. 51.* Tite-Live, *l. 34. & 37.* Florus, *liv. 2. c. 7.* Eutrope, *l. 4.* Orose, *l. 4. c. 20. &c.*

FLAMINIO, (Jean-Antoine) d'Imola, florissoit dans le XVI. siécle, & enseigna à Boulogne, où il mourut en 1536. Il donna au public un grand nombre de pieces en prose & en vers; & sur-tout, une histoire des empereurs Romains, plusieurs vies des saints de l'ordre de S. Dominique, trois livres de silves & deux d'épigrammes. Leandre Alberti fait son éloge. * Leandre Alberti, *in desc. Ital. & in illust. vir. ord. Predic.* Possevin. Vossius. Le Mire, &c.

FLAMINIO, (Marc-Antoine) fils du précedent, natif d'Imola, fut non-seulement bon poëte & excellent orateur, mais encore très-intelligent dans les langues, & habile philosophe. J. A. de Thou en parle ainsi dans son histoire: « Flaminio avoit joint à la poësie, dans laquelle il » excelloit parmi les Italiens, non-seulement une connois- » sance très-exacte de la philosophie, mais encore une » pieté non commune. Il fut longtems domestique du car- » dinal Alexandre Farnese, grand protecteur des hommes » de lettres, & il en reçût de grands biens. Il eut aussi » beaucoup de part dans la bienveillance du cardinal Po- » lus; & à sa persuasion, il fut le premier de son pays qui » exprima assez heureusement en vers latins, la majesté tou- » te divine des pseaumes de David; & il invita par son » exemple François Spinola, à prétendre à la même gloire. » Au reste, nous aurions de lui beaucoup d'autres choses, si » la foiblesse de son estomach, & quelques autres infirmités » ordinaires aux hommes de lettres, ne l'eussent pas arrêté » dans une si belle carriere; car il mourut assez jeune, au » mois d'Avril 1551. ou selon d'autres, de 1550. » Il a écrit *Paraphrasis in XII. lib. Aristot. de prima philosophia. Psalmi & hymni. Comment. in psalterium. Epistola, &c.* Il n'a paraphrasé que trente pseaumes. * De Thou, *hist. l. 8.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Le Mire, *de script. sec. XVI.* Becatel, *in vit. card. Pols, &c.*

FLAMINIO, (Antoine) natif de Sicile, professa les belles lettres dans le college de Rome vers le commencement du XVI. siécle. Il fut si grand amateur de la vie privée, & de la solitude, qu'il évitoit également la compagnie des sçavans & des ignorans. Il ne voyoit personne, & ne vouloit point en être vû. Il poussa même cet air farouche jusqu'à l'excès, en se refusant le secours d'un domestique. Il ne pouvoit souffrir ni valet ni servante, & s'abbaissa lui-même jusqu'à aller chercher son manger dans son

son auberge. L'hôte de cette hôtellerie, surpris d'être trois jours sans voir Flaminius, prit le parti d'entrer dans sa chambre par la fenêtre d'un jardin, & le trouva mort entre ses livres.* Pierius Valerianus, *de litteratorum infelicitate*. Bayle, *diction. crit. 2. édit.*

FLAMINIUS, nom de la famille des Flaminiens, qui étoit une branche de celle des Quinctiens, *Quinctia gens*. Cette derniere étoit divisée en capitolins, flaminiens, & cincinnates. L. Q. FLAMINIUS, frere du consul Titus Quinctius Flaminius, dont on va parler bientôt, commandoit la flotte dans la Macedoine, l'an 556. de Rome, 198. avant J. C. & prit Eretrie dans l'isle de Negrepont. Il fut consul en 562. avec Cn. Domitius Ænobarbus. Depuis, il fut envoyé dans la Gaule Cisalpine pour la gouverner, & peu après il fut chassé du sénat par Caton *le Censeur*, pour avoir fait mourir dans un festin, un Gaulois à la priere d'un jeune homme qu'il aimoit. Il laissa L. Q. FLAMINIUS consul l'an 604. de Rome, & 150. avant J. C. avec M. Acilius Balbus, & pere d'un autre de même nom, aussi consul l'an 631. de Rome, & 123. avant J. C. avec Q. Cæcilius Metellus, &c. * Tite-Live, *l. 35. & 39.* Plutarch. *in Flam.* Cicero, *in Cat.* Pline, *l. 7. c. 27.* Valere Maxime, *l. 2. c. 4. & l. 4. c. 5.* Eutrope, *liv. 4.* Cassiodore, *in Fast. &c.*

FLAMINIUS, (C.) consul Romain, fut élevé à cette dignité l'an 531. de Rome, & 223. avant J. C. avec Furius Philo. Il eut le même honneur l'an 537. avec Cn. Servilius Geminus, & perdit cette année par sa témerité, une grande bataille, près du lac de Thrasimene. Flaminius y fut tué sur la place, avec grand nombre de sénateurs, par les troupes d'Annibal, qui surprit aussi quatre mille chevaux, que C. Servilius Geminus, son collegue, lui envoyoit. C'est lui qui a donné son nom à *Via Flaminia, Arcus Flaminius, & Forum Flaminium.** Tite-Live, *l. 22.* Polybe. Florus, *l. 2.* Eutrope, *l. 7.* Orose, *l. 4. c. 15.* Valere Maxime, *l. 1. c. 6. exem. 6.*

FLAMINIUS, dit NOBILIUS, de Lucques, theologien, & critique, vivoit sur la fin du XVI. siécle, & donna ses soins à l'impression des bibles, que le pape Sixte V. fit faire. La principale chose qu'il fit, ce fut de rétablir l'ancienne version latine qui étoit en usage avant la vulgate; soit par les fragmens, qu'on en trouve dans les peres; soit en traduisant mot pour mot le grec des Septante, comme il est dans l'édition de Rome. Il joignit des notes, où il rapporte les fragmens des anciens interprêtes Grecs. Depuis, étant passé en son pays, il y mourut âgé de 58. ans, en 1590. * Sponde, *ann.* M. Simon, *crit. du vieux testament, l. 2. c. 11.*

FLAMINIUS, ou plûtôt *Flamininus*, (Titus Quinctius) *cherchez* FLAMININUS.

FLAMINIUS PARISIO, de Cosenza, dans le royaume de Naples, & premier professeur du droit canonique à Rome, dans le XVI. siécle, a traité avec beaucoup de netteté la matiere des résignations des benefices dans un volume *in-folio*, qu'il acheva en 1591. Duclos & Sollier y ont fait des notes. Flaminius Parisio, étoit neveu du cardinal Pierre-Paul Parisio, & fut depuis évêque de Bitonte. * Denys Simon, *bibl. hist. des aut. de droit.*

FLAMMA, ou FIAMMA, (Gabriel) natif de Venise, & évêque de Chiusi, dans le XVI. siécle, fut d'abord reçû parmi les chanoines reguliers de Latran, prêcha avec beaucoup de réputation, dans les meilleures villes d'Italie, & écrivit avec une grande facilité, en prose & en vers. Le pape Gregoire XIII. qui l'estimoit beaucoup, lui donna l'évêché de Chiusi, d'autres disent de Chio. Ce prélat mourut en 1587. & laissa divers ouvrages en italien, des sermons, des vies des saints, un dictionaire theologique, un recueil de poësies, &c. *Voyez* le theâtre des hommes de lettres de l'abbé Ghilini.

FLAMMA, (Gauvin en latin *Galvaneus* de la) né à Milan d'une famille considerable alors, entra dans l'ordre de S. Dominique en 1297. y enseigna la philosophie vers l'an 1315. & fit plusieurs ouvrages historiques, que l'on garde en manuscrit, & où il y a bien des choses singulieres. Le plus considerable est une histoire de Milan, qui est intitulée par quelques-uns *Flos Florum*. L'auteur a eu soin de faire connoître dans sa préface les auteurs dont il s'étoit servi pour composer l'histoire des tems qui le précedoient, il a adopté toutes leurs fables, & dans ce qui concerne Gregoire X. il se montre toûjours très-contraire à ce pape; on remarque aussi qu'il est tout dévoué aux Visconti. Il paroît par un manuscrit, que Flamma termina son histoire à l'an 1336. cependant on l'a trouvée continuée jusqu'à l'an 1373. du même style, quoique les faits soient narrés plus brievement. Les autres ouvrages de Flamma, sont une grande chronique divisée en trois parties, qui est apparemment ce que d'autres appellent l'*histoire universelle*, un ouvrage intitulé *Politia novella*, & la vie d'Azon Visconti. Puricelli qui avoit vû ces trois ouvrages, dont il s'est servi dans la vie de S. Ariald, observe que Flamma enseigna publiquement le droit canonique à Pavie. Il composa aussi une chronique de son ordre qu'il conduisit jusqu'à l'an 1345. une chronique des empereurs, qu'il dédia à Jean II. Visconti, & une histoire des évêques & de l'église de Milan. Il y a des écrivains qui distinguent Gauvin de la Flamma; & François Gauvin ou Galvagni, ce qui n'est venu que de ce qu'ils l'ont trouvé nommé dans les manuscrits *Fr. Galvanus*, & que de *Fr.* ils ont fait *Franciscus*, au lieu de *Frater*.* Echard *script. ord. Præd. tom. 1.*

FLANDRES, province, & premier comté des Pays-bas, que les Latins nomment *Flandria*, & ceux du pays *Vlaenderen*, a pour bornes au midi, l'Artois, le Haynaut, & une partie de la Picardie; au levant, le Haynaut avec le Brabant; au nord, l'Ocean Germanique avec l'embouchure de l'Escaut que l'on appelle le Hont, qui sépare la Flandres de la Zelande; & au couchant, la mer d'Angleterre, en partie la riviere d'Aa, avec le côté de l'Artois, qui regarde les villes de Calais & de Boulogne. Le pays est extrêmement fertile, & sur-tout en pâturages, & fort propre au labourage. Les principales villes entourées de murailles, sont au nombre de vingt-huit ou trente; il y en a quantité d'autres considerables qui n'en ont point; outre cela, on y compte 1154. villages; quarante-huit abbayes, avec une infinité de prieurés, colleges & monasteres. Toutes ces villes & ces bourgs sont si près les uns des autres, que les Espagnols qui y suivirent Philippe II. crûrent d'abord que toute la Flandres n'étoit qu'une ville. Il est vrai que depuis elle a été extrêmement ruinée, par les guerres continuelles. On y compte cinq vicomtés; sçavoir, Gand, Ypres, Furnes, Berg-saint-Vinox, & Haërlebeck; trois principautés, Steenhuse, Gaure, Espinoi; quatre ports, l'Ecluse, Nieuport, Dunkerque, & Ostende; & trente-une anciennes châtellenies. Au reste, la Flandres se divise ordinairement en trois parties; 1. en Flandres *Flamingante*, où l'on parle la langue du pays; 2. en Flandres *Gallicane*, où l'on se sert le plus souvent de la langue françoise; 3. en Flandres *Imperiale*, à cause du comté d'Alost, qui a été long-tems sous la domination des empereurs. La premiere s'étend depuis la mer septentrionale jusqu'à la riviere de la Lis; & a les villes de Gand capitale du pays, Bruges, Ypres, l'Ecluse, Ostende, Nieuport, Dunkerque, Berg-saint-Vinox, Gravelines, Courtrai, &c. La seconde, qui est la Flandres Gallicane, a au septentrion la Flamingante; au midi, le Cambresis; au levant, l'Escaut; & à l'occident, la Lis; & contient les villes de Lille, de Douai, Tournai, &c. La Flandres imperiale, entre l'Escaut & le Dender, a le comté d'Alost, & ses quatre offices. La Flandres, selon quelques-uns, a eu ce nom de *Flandebert*, neveu de Clodion roi de France, lequel ayant épousé *Blesinde*, fille de *Goldnere*, roi des Rutheniens, chassa les Romains de la Gaule Belgique; d'autres disent que ce nom vient de *Flandrine*, femme de *Lideric* II. prince de Buc, & grand forestier de Flandres, qui la gouverna sous les regnes & l'autorité de Charlemagne & de Louis *le Debonnaire* son fils. On prétend qu'il y a eu six grands forestiers consecutifs, dont le premier fut *Lideric* I. fils unique de *Salvart*, prince de Dijon, que Clotaire II. roi de France, éleva à cette dignité, vers l'an 621. si pourtant les genealogies fabuleuses des Henninges, & semblables auteurs, abusés par frere Jacques de Guise, Jean le Maire, Richard de Wassebourg, sont de quelques poids. Pour en parler plus sûrement, la Flandres a été érigée en comté par Charles *le Chauve*, en faveur de BAUDOUIN Odacre ou d'Ardenne, surnommé *Bras de fer*. *Louis* surnommé *le Malain*, parce qu'il étoit né à Male, eut le Brabant, par *Marguerite*, son épouse, fille de *Jean* III. duc de Brabant, & ne laissa qu'une fille, nommée *Marguerite*, mariée

à *Philippe* de Rouvres, dernier duc de Bourgogne, de la branche issue de Robert, roi de France, & à PHILIPPE dit *le Hardi*, quatriéme fils du roi *Jean*, tige de la seconde branche des ducs de Bourgogne. Ces derniers furent comtes de Flandres jusqu'à CHARLES, surnommé *le Hardi* ou *le Temeraire*, tué devant Nanci, l'an 1477. qui ne laissa qu'une fille nommée *Marie*, femme de *Maximilien* archiduc d'Autriche. On croit que les Flamans furent convertis à la foi par S. Eloi, évêque de Noyon, puis par S. Amand. Il y a eu sous les comtes de Flandres, un connêtable, deux maréchaux, un grand veneur, un chancelier, un chambellan, quatre receveurs, & autant d'officiers, comme secretaires d'état du prince. Après la mort de Charles *le Hardi*, les principaux conseillers du roi Louis XI. lui persuaderent de faire épouser Marie sa fille à quelques-uns des princes de la maison de France; mais ce roi, qui étoit extrêmement défiant & jaloux, l'empêcha toujours; craignant qu'ils ne devinssent trop puissans. La souveraineté de la Flandres avoit été aux rois de France, à qui les comtes ont toujours rendu hommage. Ils y ont connu des differends des comtes, & y ont fait la paix contre leur volonté. Ils les ont punis de leurs rebellions, & ont confisqué leurs terres pour crimes de felonie. Tous ces actes de souveraineté n'ont jamais été revoqués en doute, jusques à l'empereur Charles V. qui crut s'être délivré de cette sujetion par le traité de Madrid. * *Consultez* la grande chronique des Pays-bas. Mayer, *hist. de Flandres*. Aubert le Mire, *annal. de Fland.* Guichardin, *descript. des Pays-bas*. Du Pui, & Cassan, *droits du roi*. Ferri de Locre. Gazet. Strada. Bentivoglio, &c.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET Genealogique des comtes de FLANDRES.

Nous commençons cette succession par BAUDOUIN, surnommé *Bras de fer*, grand forestier de Flandres, le même qui enleva l'an 862. *Judith* de France, veuve d'Etelvofe, ou Etelufe, roi des Anglois, & fille de Charles II. roi de France & empereur, & d'Ermentrude sa premiere femme. Ce seroit trop aimer les fables que de s'attacher aux contes de ceux qui parlent de Lideric, & des autres anciens forestiers. Du mariage de Baudouin, vers l'an 877. ou 879. & de Judith, qu'il avoit enlevée de son consentement, & qu'il épousa l'an 863. le roi son pere y ayant consenti, vinrent BAUDOUIN II. qui suit; & *Oton*, comte de Cambrai, qui fit assassiner Foulques, archevêque de Reims l'an 899. & fut tué par Herbert I. du nom, seigneur de Peronne & de S. Quentin en Vermandois.

II. BAUDOUIN II. du nom, dit *le Chauve*, comte de Flandres, se vengea de la mort de son frere Raoul, sur celui qui en avoit été l'auteur, & mourut le 10. Septembre l'an 917. ou 918. ayant gouverné son pays près de quarante ans. Il épousa *Estrude* d'Angleterre, fille d'*Elfrede*, & sœur d'*Edouard*, dit *le Viel*, roi des Anglois, dont il eut ARNOUL I. du nom, qui suit; *Adolphe*, dit aussi *Atulfe*, comte de Bologne, seigneur de Therouanne, & de l'abbaye de S. Bertin, qu'il usurpa sous prétexte qu'il en étoit avoué; & *Guinthilde* de Flandres, mariée à *Wifred* II. du nom, comte de Barcelone.

III. ARNOUL I. du nom, dit *le Grand* ou *le Vieil*, comte de Flandres, mourut l'an 963. âgé de 92. ans. Il épousa l'an 934. *Alix* ou *Aleide*, fille aînée d'*Herbert* II. du nom, comte de Vermandois, morte l'an 960. dont il eut BAUDOUIN III. du nom, qui suit; & *Luitgarde* de Flandres, mariée à *Wigman*, châtelain de Grand.

IV. BAUDOUIN III. du nom, dit *le Jeune*, gouverna le comté de Flandres du vivant de son pere, avant lequel il mourut l'an 961. Il épousa *Mahaud* de Saxe, fille d'*Herman* duc de Saxe, laquelle prit une seconde alliance avec Godefroi, dit *le Captif*, comte de Verdun, ayant eu de son premier mariage ARNOUL II. du nom, qui suit.

V. ARNOUL II. du nom, dit *le Jeune*, succeda à son grand-pere aux comtés de Flandres, de Boulogne & de Guines, & mourut le 23. Mars 989. ayant eu de *Rosale* ou *Rosele*, fille de *Berenger* III. du nom, roi d'Italie, ou selon quelques auteurs, de *Susanne*, fille de *N.* roi des Lombards, BAUDOUIN IV. qui suit.

VI. BAUDOUIN IV. du nom, surnommé *le Barbu*, ou *à la belle Barbe*, comte de Flandres, d'Artois, &c. ayant été chassé du comté de Flandres par son fils, y fut rétabli par le secours de Robert I. du nom, duc de Normandie, & mourut l'an 1034. Il épousa 1°. *Ogive* de Luxembourg, fille de *Frederic* I. du nom comte de Luxembourg, morte l'an 1031: 2°. *Alienor*, dite *le More*, fille de *Richard* II. du nom, duc de Normandie, & de *Judith* de Bretagne, dont on ne sçait point s'il eut des enfans; mais du premier mariage vint BAUDOUIN V. qui suit.

VII. BAUDOUIN V. du nom, dit *de l'isle de Pieux*, & *le Debonnaire*, comte de Flandres, eut de grands démêlés avec son pere, dompta les Frisons; secourut Geofroi III. dit *le Barbu*, duc de Lorraine; fut regent du royaume de France pendant la minorité du roi Philippe I. & mourut le premier Septembre 1067. Il épousa l'an 1027. *Adele*, dite aussi *Alix* de France, veuve de *Richard* I. du nom duc de Normandie, fille de *Robert*, roi de France, & de *Constance* de Provence. Etant demeurée veuve, elle reçût à Rome le voile de religieuse des mains du pape Alexandre II. & passa le reste de ses jours dans le monastere de Messines, à deux lieues d'Ypres, où elle mourut l'an 1079. ayant eu de son dernier mariage, BAUDOUIN VI. qui suit; ROBERT, dit *le Frison*, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné; Eudes*, archevêque de Tréves, qui vivoit en 1080. *Henri*, destiné à l'église; *Mahaud*, alliée à *Guillaume*, dit *le Bâtard*, duc de Normandie, puis roi d'Angleterre; & *Judith*, alliée 1°. à *Tostic*, comte de Kent, frere de *Harol*, roi d'Angleterre: 2°. à *Guelphe*, duc de Baviere.

VIII. BAUDOUIN VI. dit *de Mons*, comte de Flandres, mort l'an 1070. avoit épousé *Richilde*, comtesse de Haynault, veuve de *Herman*, comte de Valenciennes, & fille & heritiere de *Rainier* VI. du nom, comte de Haynault. Elle prit une troisiéme alliance avec *Guillaume*, comte d'Hertford & d'Essex en Angleterre, & mourut le 15. Mars 1086. ayant eu de son second mariage ARNOUL III. du nom, qui suit; & BAUDOUIN, qui continua *la posterité des comtes de* HAYNAULT, *voyez* HAYNAULT.

IX. ARNOUL III. du nom, dit *le Malheureux*, comte de Flandres, fut attaqué par *Robert*, dit *le Frison*, son oncle, qui s'empara de ses états, & fut tué en la bataille de Mont-Cassel le 20. Février 1071. sans laisser de posterité. On ne sçait pas même s'il fut marié.

VIII. ROBERT I. du nom, dit *le Frison* ou *de Cassel*, second fils de BAUDOUIN V. du nom, comte de Flandres, & d'*Adele* de France, usurpa le comté de Flandres sur *Arnoul* III. & *Baudouin* ses neveux. L'empereur Henri IV. lui donna en foi & hommage le comté de Cambrai, & mourut le 12. Octobre 1093. Il épousa *Gertrude* de Saxe, veuve de *Floris* I. du nom, comte de Hollande, & fille de *Herman*, duc de Saxe, dont il eut ROBERT II. qui suit; *Philippe*, qui eut part à la succession de son pere; *Adele*, ou *Alix*, mariée 1°. à *Canut*, roi de Danemarck: 2°. à *Roger*, duc de Calabre; *Gertrude*, alliée 1°. à *Henri*, comte de Bruxelles & de Louvain: 2°. à *Thierri*, dit *le Vaillant*, duc de la haute Lorraine; & *Ogive* de Flandres, abbesse de Messines près Ypres.

IX. ROBERT II. du nom, dit *le Jerosolimitain*, comte de Flandres, qui se trouva à la prise de Jerusalem, & mourut l'an 1111. épousa *Clemence*, fille de *Guillaume*, dit *Tête hardie*, comte de Bourgogne, & sœur du pape *Calixte* II. Elle prit une seconde alliance avec *Godefroi*, dit *le Jeune & le Barbu*, comte de Louvain, duc de Lothier, & marquis d'Anvers, & mourut l'an 1131. ayant eu de son premier mariage, BAUDOUIN VII. du nom, qui suit; *Guillaume*, & *Philippe*, morts jeunes.

X. BAUDOUIN VII. du nom, dit *à la Hache*, comte de Flandres, mourut en Juin 1119. en sa 26. année, sans enfans d'*Agnès*, fille d'*Alain* III. du nom, dit *Fergent*, comte de Bretagne, & d'*Ermengarde* d'Anjou, sa seconde femme, qu'il avoit épousée vers l'an 1105. Il fit son heritier CHARLES, dit *le Bon*, fils de *Canut*, roi de Danemarck, & d'*Alix* de Flandres sa tante, fille de *Robert* I. du nom comte de Flandres.

COMTES DE FLANDRES ISSUS DES ROIS de DANEMARCK.

X. CHARLES de Danemarck, surnommé *le Bon*, fils de *Canut*, roi de Danemarck & d'*Alix* de Flandres, fille de *Robert* I. du nom, dit *le Frison*, comte de Flandres, fut institué heritier du comté de Flandres par Baudouin VII. du nom, son cousin, & fut tué dans l'église de saint Donatien de Bruges le 2. Mars 1127. ne laissant point d'enfans de *Marguerite* de Clermont, fille *de Renaud* comte de

Clermont en Beauvoisis, & d'*Alix* de Vermandois. Elle prit une seconde alliance avec *Thierri* d'Alsace, qui devint comte de Flandres, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après.*

COMTES DE FLANDRES ISSUS DES DUCS de NORMANDIE.

X. GUILLAUME de Normandie, surnommé *Cliton*, fils de ROBERT III. du nom duc de Normandie, & petit-fils de GUILLAUME, dit *le Bâtard*, duc de Normandie, puis roi d'Angleterre, & de *Mahaud* de Flandres, fille de *Baudouin* V. du nom, dit *de l'Isle*, comte de Flandres, & d'*Alix* de France, demeura long-tems caché & comme en exil, depuis la prison de son pere, jusqu'à ce qu'ayant atteint l'âge de 26. ans, *Adelais* de Maurienne, femme de Louis VI. dit *le Gros*, roi de France, lui fit épouser sa sœur de mere, & le roi lui donna Pontoise, Chaumont, Mantes, & tout le Vexin. Le comte Charles, dit *le Bon*, ayant été tué, il fut établi comte de Flandres en 1127. qu'il ne gouverna que seize mois, étant mort le 28. Juillet 1128. d'une blessure qu'il avoit reçue au siége d'Alost, sans laisser de posterité de *Jeanne* fille de *Rainier*, marquis de Montferrat, qu'il avoit épousée en Janvier 1127.

*COMTES DE FLANDRES ISSUS DE LA MAISON d'*ALSACE.

X. THIERRI d'Alsace, fils de THIERRI I. du nom, duc de Lorraine, dit *le Vaillant*, & de *Gertrude* de Flandres, fille puînée de *Robert* I. du nom, dit *le Frison*, comte de Flandres, fut sollicité de s'opposer aux desseins de Guillaume de Normandie, dit *Cliton*, & de se rendre maître du comté de Flandres après la mort de Charles de Danemarck, dit *le Bon*, son cousin germain, dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1168. après avoir fait quatre fois le voyage de la Terre-sainte. Il épousa 1°. *Marguerite* de Clermont, veuve de *Charles*, dit *le Bon*, comte de Flandres: 2°. *Sibylle*, fille de *Foulques*, comte d'Anjou, & roi de Jerusalem, & d'*Eremburge*, comtesse du Mans sa premiere femme, morte l'an 1167. Du premier mariage sortit, *Laurette* ou *Laurence* de Flandres, alliée 1°. à *Henri* III. du nom duc de Limbourg: 2° à *Ives*, comte d'Alost: 3°. à *Raoul* comte de Vermandois, II. du nom, dit *le Lepreux*: & 4°. à *Henri* comte de Namur. Du second lit vinrent, 1. *Baudouin*, mort jeune; 2. PHILIPPE, qui suit; 3. *Matthieu* de Flandres, dit d'*Alsace*, qui fut blessé d'une fleche au voyage de Normandie l'an 1173. & qui épousa 1°. *Marie* de Bologne, abbesse de Romesi en Angleterre, fille d'*Etienne* de Blois, comte de Mortaing & roi d'Angleterre: 2°. l'an 1171. deux ans après que sa premiere femme se fut retirée dans son cloître, *Alienor* de Vermandois, comtesse de S. Quentin, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de son premier mariage furent, *Mahaud*, alliée à *Henri*, duc de Brabant; & *Ide*, qui étoit l'aînée, fut comtesse de Bologne, & mariée 1°. à *Matthieu*, comte de Toul: 2°. à *Gerard*, comte de Gueldres: 3°. à *Berthold*, duc de Zeringhen: & 4°. à *Renaud*, comte de Dammartin, 4. *Gerard*, prévôt de S. Donatien de Bruges; 5. *Pierre*, élû évêque de Cambrai en 1167. dont il se démit pour se marier, & mourut l'an 1176. Il épousa *Mahaud* de Bourgogne, veuve de trois maris, & fille de *Raimond* de Bourgogne, & d'*Agnès* de Montpensier, dont il eut pour fille unique, *Ide* d'Alsace, dite *de Flandres*, morte jeune; 6. *Baudouin*, évêque de Therouane; 7. MARGUERITE, qui continua *la posterité des comtes de* FLANDRES, *qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; 8. *Gertrude*, mariée 1°. à *Lambert* de Montaigu: 2°. à *Hugues*, seigneur d'Oisi & de Montmirail; & 9. *Mahaud* de Flandres, alliée à *Humbert*, comte de Maurienne.

XI. PHILIPPE D'ALSACE, comte de Flandres, mourut au siége d'Acre en la Palestine le premier Juin 1191. Il avoit épousé 1°. l'an 1156. *Elisabeth*, fille de *Raoul*, dit *le Grand* & *le Vieil*, comte de Vermandois, morte l'an 1182. dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1184. *Therese* de Portugal, nommée aussi *Mahaud*, fille d'*Alfonse* I. du nom roi de Portugal. Elle prit une seconde alliance avec *Eudes* III. du nom, duc de Bourgogne, duquel elle fut separée en 1195. & mourut le 6. Mai 1218. sans posterité de ses deux maris.

XI. MARGUERITE de Flandres, fille aînée de THIERRI d'Alsace, comte de Flandres, & de *Sibylle* d'Anjou, sa seconde femme, fut comtesse de Flandres après la mort de *Philippe* comte de Flandres, son frere, & mourut en 1194. Elle avoit épousé l'an 1169. BAUDOUIN, surnommé *le Courageux*, comte de Haynault V. du nom, & VIII. du nom, comte de Flandres, dont il fit hommage au roi Philippe *Auguste* l'an 1192. & mourut le 17. Decembre 1195. *Voyez* ses ancêtres à HAYNAULT. De ce mariage vinrent BAUDOUIN IX. du nom, qui suit; *Philippe* de Haynault, marquis de Namur, mort l'an 1212. sans posterité de *Marie* de France, fille du roi *Philippe* II. du nom, dit *Auguste*, & d'*Agnès* de Meranie sa troisiéme femme. Elle prit une seconde alliance l'an 1213. avec *Henri* I. du nom, duc de Brabant & mourut le premier Août 1238; *Henri*, qui fut couronné empereur de Constantinople le 20. Août 1206. après la mort de son frere aîné, & mourut le 11. Juin 1216. sans posterité d'*Agnès*, fille de *Boniface*, marquis de Thessalie; *Isabelle* de Haynault, dite de *Flandres*, premiere femme de *Philippe* II. dit *Auguste*, roi de France, mariée l'an 1180. morte le 15. Mars 1190; *Ioland*, seconde femme de *Pierre* II. du nom, seigneur de Courtenai, comte de Nevers & d'Auxerre, & empereur de Constantinople, morte après le mois de Juin 1219; & *Sibylle* de Haynault, dite *de Flandres*, mariée à *Gerard* de Ligni, & selon d'autres, à *Guichard*, sire de Beaujeu.

XII. BAUDOUIN IX. du nom comte de Flandres, & VI. du nom, comte de Haynault, fit hommage au roi Philippe *Auguste* l'an 1196. entreprit le voyage d'Outremer l'an 1200. & fut créé empereur de Constantinople l'an 1204. Il perdit la bataille contre le roi des Bulgares l'année suivante, qui le fit prisonnier, & le fit mettre en sa ville capitale sur la fin de Juillet en 1206. plusieurs crurent qu'il s'étoit échapé de prison, & que sa fille Jeanne le fit cruellement mourir à Lille au mois d'Octobre 1225. comme un fourbe & un imposteur. Il épousa *Marie*, fille puînée d'*Henri* I. du nom, comte de Champagne, & de *Marie* de France, morte à Acre le 29. Août 1204. dont il eut *Jeanne* comtesse de Flandres, mariée 1°. à *Ferdinand*, fils de *Sanche* I. du nom, roi de Portugal: 2°. à *Thomas*, fils de *Thomas*, duc de Savoye, morte sans enfans l'an 1244; & MARGUERITE, qui suit.

XIII. MARGUERITE de Flandres, comtesse de Haynault, devint heritiere du comté de Flandres, étant veuve de deux maris, après la mort de sa sœur aînée, & mourut l'an 1275. ou 1279. selon d'autres. Elle épousa 1°. *Baudouin* d'Avesnes, fille de *Jacques* d'Avesnes, & d'*Ameline* de Guise: 2°. *Guillaume*, fils de *Gui*, seigneur de Dampierre, & de *Marguerite*, dame de Bourbon. Du premier mariage vint entr'autres enfans JEAN d'Avesnes, qui continua *la posterité des comtes de* HAYNAULT. *Voyez* HAYNAULT. Du second lit sortirent, *Guillaume* de Dampierre, qui fut établi comte de Flandres du vivant de sa mere, dont il rendit hommage à S. Louis IX. du nom, roi de France, & mourut le 6. Juin 1251. sans enfans de *Beatrix* de Brabant, veuve de *Henri* landgrave de Hesse & de Thuringe, élû empereur des Romains, & fille de *Henri* I. du nom, duc de Brabant; GUI, qui suit; *Jean*, seigneur de Dampierre, de S. Dizier, de Sompuis, &c. qui épousa *Lorette*, fille de MATTHIEU II. duc de Lorraine; *Jeanne* de Dampierre, premiere femme de *Thibaut* II. du nom, comte de Bar, seigneur de Roci & de S. Fargeau, morte sans enfans; & *Marie*, abbesse de Flines.

XIV. GUI de Dampierre, préta serment au roi S. Louis pour le comté de Flandres, du vivant de sa mere, qu'il réitera au roi Philippe III. du nom, dit *le Hardi*. Il déclara la guerre au roi Philippe IV. du nom, dit *le Bel* l'an 1296. & mourut en prison à Pontoise le 7. Mars 1305. âgé de plus de 80. ans, sur le point d'être mis en liberté. Il épousa 1°. *Mahaud* de Bethune, fille & heritiere de *Robert* seigneur de Bethune & de Tenremonde, avoué d'Arras: 2°. *Isabelle* de Luxembourg, comtesse de Namur, fille de *Henri* comte de Luxembourg & de la Roche, marquis d'Arlon, morte l'an 1295. Du premier mariage sortirent, ROBERT III. du nom, qui suit; *Guillaume*, seigneur de Tenremonde & de Richebourg, mort l'an 1312. laissant posterité d'*Alix*, fille de *Raoul* de Néelle, qui ne subsista pas long-tems; *Baudouin*, mort jeune; *Jean*, évêque de Metz, puis de Liege; *Philippe*, comte de Ghieti & de Lorette, &c. qui épousa 1°. *Mahaud* de Courtenai, comtesse de Chieti, fille unique de *Raoul* de Courtenai I. du nom, comte de Chieti, &c. & d'*Alix* de

Montfort, morte l'an 1300: 2°. *Perette* de Milli, veuve d'*Etienne* de Sancerre, & fille de *Geofroi*, seigneur de Milli en Gâtinois, desquelles il n'eut point d'enfans; *Marguerite* de Flandres, qui épousa 1°. *Floris*, comte de Hollande, mort avant la consommation du mariage: 2°. l'an 1273. *Jean* I. du nom, duc de Brabant, & mourut le 3. Juillet 1285; *Beatrix*, mariée 1°. à *Hugues* de Châtillon: 2° à *Florent*, comte de Haynault & de Hollande; & *Marie* de Flandres, alliée à *Guillaume*, fils du comte de Juliers. Du second mariage vinrent 1. JEAN, comte de Namur, qui fit *la branche des comtes de* NAMUR, *rapportée ci-après*; 2. Gui de Flandres, dit *de Namur*, comte de Zelande, sire de Pergem, mort en Italie l'an 1310. sans enfans d'*Alix* de Bar; 3. *N.* mort jeune; 4. *Henri*, comte de Lodi dans le Milanès, seigneur de Ninhoue, mort à Milan l'an 1337. laissant de *Marguerite* de Cleves, *Henri*, comte de Lodi; 5. *N.* mort en bas âge; 6. *Marguerite* de Flandres, alliée 1°. à *Alexandre*, roi d'Ecosse: 2°. à *Regnault*, comte de Gueldres, dont elle fut la seconde femme; 7. *Jeanne*, religieuse à Flines; 8. *Beatrix*, mariée par contrat de l'an 1287. à *Hugues* de Châtillon II. du nom, comte de Blois, seigneur de Guise, d'Avesnes, &c; 9. *N.* morte jeune; 10. *Philippe*, alliée à *Edouard*, prince d'Angleterre, fils d'*Edouard* I. du nom, roi d'Angleterre; & 11. *Isabelle* de Flandres, qui épousa *Jean*, seigneur de Fiennes, Tingri, &c. & mourut l'an 1323.

XV. ROBERT III. du nom, dit *de Bethune*, comte de Flandres, eut de grandes contestations avec les rois de France; & après avoir reglé les biens de sa succession avec ses enfans, & ses querelles avec Philippe V. dit *le Long*, roi de France, il mourut en Septembre 1322. âgé de 82. ans. Il épousa 1°. *Blanche* de Sicile, fille de *Charles* de France I. du nom, comte d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, morte l'an 1272: 2°. *Ioland* de Bourgogne, comtesse de Nevers, veuve de *Jean*, dit *Tristan*, comte de Valois, quatriéme fils de S. Louis roi de France, & fille aînée & heritiere d'*Eudes* de Bourgogne, & de *Mahaud* de Bourbon, comtesse de Nevers; *Ioland*, mourut le 11. Juin 1280. ses jours lui ayant été avancés par la jalousie de son mari. Du premier mariage vint *Charles*, mort jeune. Du second lit sortirent, 1. LOUIS, qui suit; 2. *Robert* de Flandres, seigneur de Cassel, Dunkerke, Bourbourg, Gravelines, &c. qui prétendit succeder à son pere dans le comté de Flandres, en vertu de la coûtume particuliere semblable à celle d'Artois, où la représentation en ligne directe des petits enfans à la succession de leur ayeul n'a lieu, quand leur pere est décedé avant lui; mais il en fut exclus par arrêt du parlement des pairs de France du 29. Janvier 1323. parce qu'il avoit renoncé à ses prétentions par le partage que Robert son pere avoit fait l'an 1320. auquel il avoit consenti; & fut obligé de se contenter des terres de Cassel, &c. & mourut l'an 1331. Il épousa par contrat du 21. Septembre 1323. *Jeanne* de Bretagne, fille d'*Artus* II. du nom duc de Bretagne, & d'*Ioland* de Dreux, sa seconde femme, morte le 24. Mars 1364. ayant eu pour enfans *Jean* de Flandres, seigneur de Cassel, &c. mort jeune vers l'an 1332; & *Ioland* de Flandres, dame de Cassel, &c. mariée 1°. à *Henri IV.* du nom, comte de Bar: 2°. à *Philippe* de Navarre, comte de Longueville; 3. *Jeanne* de Flandres, dame de S. Gobin, mariée à *Enguerrand* IV. du nom, sire de Couci, après la mort duquel elle fut abbesse de Sanvoir près de Laon; 4. *Ioland*, alliée à *Gautier*, seigneur d'Enguyen; & 5. *Mahaud* de Flandres, qui épousa *Mathieu* de Lorraine, seigneur de Florines, fils de *Thibaut*, duc de Lorraine.

XVI. LOUIS de Flandres, comte de Nevers, &c. donna occasion à beaucoup de brouilleries, & de traités avec la France, & mourut avant son pere le 22. Juillet 1322. Il épousa en 1290. *Jeanne* comtesse de Rethel, fille unique de *Hugues* IV. du nom comte de Rethel, dont il eut LOUIS II. qui suit; & *Jeanne* de Flandres, mariée à *Jean* IV. du nom, dit *de Montfort*, duc de Bretagne.

XVII. LOUIS II. du nom, dit *de Creci*, fut comte de Flandres, après la mort de son grand-pere en 1322. & fut tué le 26. Août 1346. à la victoire remportée à Creci par Edouard III. du nom, roi d'Angleterre. Il épousa l'an 1320. *Marguerite* de France, fille de *Philippe* V. dit *le Long*, roi de France & de Navarre, & de *Jeanne* de Bourgogne-Comté, morte l'an 1382. âgée de 72. ans, ayant eu pour fils unique LOUIS III. qui suit.

XVIII. LOUIS III. du nom, dit *de Malain*, comte de Flandres, né le 25. Novembre 1330. fut blessé à la journée de Creci l'an 1346. & mourut en Janvier 1384. Il épousa en Juin 1347. *Marguerite*, fille & heritiere de *Jean* III. du nom, duc de Brabant & de Lothier, dont il eut pour fille unique *Marguerite*, comtesse de Flandres, &c. née en Avril 1350. mariée 1°. l'an 1361. à *Philippe* I. du nom, dit *de Rouvre*, dernier duc de Bourgogne de la branche issue de Robert roi de France, dont elle n'eut point d'enfans: 2°. le 19. Juin 1369. à *Philippe* II. du nom, dit *le Hardi*, premier duc de Bourgogne de la seconde branche, quatriéme fils de Jean, roi de France. Elle mourut le 20. Mars 1404. âgée de 55. ans, laissant JEAN, dit *Sans-peur*, duc de Bourgogne, qui fut aussi comte de Flandres, & dont la posterité en jouit jusqu'en 1477. que *Marie* de Bourgogne, duchesse de Brabant, &c. porta ce comté en mariage à MAXIMILIEN, archiduc d'Autriche, puis empereur, dans la maison duquel il est resté. *Voyez* BOURGOGNE & AUTRICHE.

COMTES DE NAMUR.

XV. JEAN de Flandres, fils de GUI de Dampierre, comte de Flandres, & d'*Isabelle* de Luxembourg, comtesse de Namur sa seconde femme, fut comte de Namur, seigneur de l'Ecluse, &c. & mourut l'an 1330. Il épousa 1°. *Marguerite* de Clermont, dite *de Bourbon*, fille de *Robert* de France, comte de Clermont, & de *Beatrix* de Bourgogne, dame de Bourbon, morte sans lignée l'an 1309: 2°. l'an 1313. *Marie* d'Artois, fille de *Philippe* d'Artois, seigneur de Conches, &c. & de *Blanche* de Bretagne, dont il eut *Jean* II. du nom, comte de Namur mort sans lignée l'an 1335; *Gui*, comte de Namur, mort aussi sans posterité l'an 1336; *Philippe*, comte de Namur, mort au voyage qu'il fit d'Outremer l'an 1337; GUILLAUME I. du nom, qui suit; *Henri*, destiné à l'église, mort jeune l'an 1334; *Robert*, seigneur de Beaufort sur Meuse, mort le 18. Avril 1391. sans enfans legitimes; *Louis*, comte de Rouci, & seigneur de Bailleul, par son mariage avec *Isabelle* de Rouci, fille unique & heritiere de *Robert* comte de Rouci, & de *Marie* d'Enghien, dont il fut separé pour cause d'impuissance; *Jean*; *Thibaut*; & *Marie* de Flandres-Namur, alliée 1°. à *Geofroi*, comte de Vianden: 2°. à *Thibaut* de Bar, seigneur de Pierrepont: 3°. à *Simon* de Spanheim.

XVI. GUILLAUME I. du nom, comte de Namur, mourut l'an 1391. Il épousa 1°. *Jeanne* de Haynaut, comtesse de Soissons, veuve de *Louis* de Châtillon I. du nom, comte de Blois, & fille unique de *Jean*, comte de Beaumont, & de *Marguerite*, comtesse de Soissons, dame de Chimai & de Dargies, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Catherine* de Savoye, fille de *Louis* II. du nom, seigneur de Vaud, dont il eut, GUILLAUME II. du nom, qui suit; *Jean*, qui fut comte de Namur, après la mort de son frere aîné, qu'il vendit à Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, & mourut le 16. Mars 1428; & *Marie* de Namur, alliée 1°. à *Gui* de Châtillon II. du nom, comte de Blois: 2°. à *Pierre* Breban, dit *Clignet*, seigneur de Landreville, amiral de France.

XVII. GUILLAUME II. du nom, comte de Namur, seigneur de l'Ecluse, &c. mourut l'an 1418. sans posterité de *Marie* de Bar, fille de *Robert* I. du nom duc de Bar, & de *Marie* de France, qu'il avoit épousé l'an 1384. ni de *Jeanne* de Harcourt, ses deux femmes. * Sainte Marthe. Du Chêne. Le P. Labbe. Le P. Anselme.

FLANDRIN, (Pierre) cardinal, dans le XIV. siécle, étoit François, & du diocèse de Viviers dans le Vivarêts. Sa grande érudition & sur-tout la connoissance qu'il avoit du droit canon, l'éleverent à cette dignité sous le pape Gregoire XI. en 1371. Il avoit été doyen de Bayeux, puis auditeur de Rote, & referendaire sous le même pape qui lui donna le soin d'examiner les écrits de Raymond de Terrage, dit *le Neophyte*. Le cardinal Flandrin mourut à Avignon le 23. Janvier de l'an 1381. Il est confondu par quelques auteurs avec Pierre de Sortenac. * Sponde, *A. C. 1372. n. 13.* Auberi, *hist. des cardinaux*. Frison, *Gall. purp.* Onuphre, &c.

FLASSANS, (Taraudet de) poëte Provençal, étoit natif de Flassans, petit village de Provence dans le diocèse de Fréjus & le bailliage de Brignole. Ce poëte avoit beaucoup d'es-

prit, & obtint de Foulques de Pontéves, une portion de la terre de Flassans, pour un poëme intitulé, *Enseignemens pour éviter les trahisons de l'amour*. Le moine dit *le Monge des Isles d'or*, assûre que cet ouvrage valoit infiniment; mais qu'il fut inutile au poëte & à celui qui l'achetoit, parce qu'ils furent tous deux trompés. Taraudet vivoit en 1354. La reine Jeanne I. l'employa pour faire des remontrances à l'empereur Charles IV. qui passoit en Provence, & il s'en acquitta très-bien. Le nom de Flassans est encore dans l'histoire du XVI. siécle, par *Durand* de Pontéves, seigneur de Flassans. On le surnomme *le Chevalier de la Foi*, pour s'être declaré le chef d'une bande de jeunes hommes emportés, qui s'éleverent en 1562. contre les Protestans de Provence. Ils en égorgerent quelques-uns à Aix; ensuite il se retira à Tourvez, puis à Barjols. Cette ville fut prise & mise au pillage, & Flassans se sauva avec peine dans les isles de sainte Marguerite. * Nostradamus, *histoire des poëtes Provençaux*. La Croix du Maine, & du Verdier-Vauprivas, *biblioth. franç.* De Thou, *hist. sui temp.* Bouche, *hist. de Prov. l. 9. &c.*

FLATHOM, est une isle dans la Saverne, vis-à-vis du comté de Sommerset en Angleterre.* *Diction. Anglois.*

FLAVIA, ville de l'Espagne Tarraconoise, selon Ptolomée; les uns tiennent que c'est aujourd'hui *Fuensia*, petit château, vers les confins d'Asturie; les autres croient que c'est Rivadaria sur le Minho, au voisinage du Portugal.

FLAVIA, autre ville, que quelques-uns prennent pour la ville capitale des Heduens dans l'ancienne Gaule; & quelques autres pour Flavigni, ville de Bourgogne, entre Dijon & Semur. * Ferrarius.

FLAVIA DOMITILLA, *cherchez* DOMITILLE.

FLAVIEN I. de ce nom, patriarche d'Antioche, dans le IV. siécle, avoit gouverné l'église de cette ville, dans le tems qu'il n'étoit encore que prêtre, & pendant l'exil de Melece auquel il succeda depuis l'an 381. tandis que le schisme avec Paulin subsistoit encore. Le pape Damase & les autres évêques d'Occident n'approuverent pas cette élection, parce qu'ils communiquoient avec Paulin, qui devoit rester seul évêque, après la mort de Melece. Les peres qui s'assemblerent à Constantinople, en 382. déclarerent sur la fin de l'épître que Theodoret rapporte, & qui est adressée au pape Damase & aux autres prélats du synode de Rome, que l'élection de Flavien avoit été faite par le consentement de tous les évêques d'Orient assemblés à Antioche. Flavien chassa de son diocèse les Heretiques Messaliens; & obtint de l'empereur Theodose un pardon general pour les habitans de sa ville, qui s'étoient rendus criminels par une sédition populaire. Ce patriarche vint lui-même à Constantinople, pour demander la grace du peuple d'Antioche. Le pape Sirice qui favorisoit Evagre, successeur de Paulin, contre Flavien, pressa l'empereur de faire venir ce dernier à Rome; mais il le refusa, & le concile de Capoue ayant été assemblé l'an 391. par l'empereur Theodose, pour terminer le differend, qui étoit entre Flavien & Evagre, successeur de Paulin, renvoya le jugement de cette cause à Theophile d'Alexandrie & aux évêques d'Egypte; mais Flavien ne voulut point les reconnoître pour juges. Il s'en excusa, ajoûtant, comme le rapporte Theodoret, que s'il étoit question de se purger de quelques accusations contre l'integrité de sa foi, ou contre l'innocence de ses mœurs, il prendroit ses accusateurs pour juges, & qu'il subiroit le jugement qu'ils prononceroient; mais que, s'il ne s'agissoit que de son siége, il étoit tout prêt de le quitter. Evagre étant mort en 392. ne laissa point de successeurs; mais quelques-uns de son parti continuerent à ne vouloir point communiquer avec Flavien. Sous le pontificat du pape Innocent I. cette grande querelle s'appaisa; & Flavien fut reconcilié par Theophile d'Alexandrie avec les évêques Orientaux. Il mourut l'an 404. après avoir gouverné 23. ans. S. Jean Chrysostome, que Flavien avoit élevé au sacerdoce, parle très-avantageusement de lui. Il marque ses longs voyages, ses veilles, ses combats, ses victoires; il admire sa temperance, dans un homme élevé en une maison de délices; & il le considere comme un des plus grands prélats de l'église. * S. Jean Chrysostome, *serm. cum presb. esset designatus. tom. IV. hom. 3. ad popul. Antioch.* &c. Theodoret, *l. 5. hist. c. 23.* Sozomene, *l. 7.* Baronius, *A. C. 370. 372. 381. & seq.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. IV. siécle.* Tillemont, *memoires ecclesiastiques.*

FLAVIEN II. patriarche d'Antioche, succeda l'an 496. à Pallade. Le zele avec lequel il défendoit le concile de Chalcedoine, lui attira la haine de l'empereur Anastase, qui s'en déclaroit ennemi, & qui l'envoya en exil l'an 512. Il y vécut saintement, & dans un esprit de penitence. On dit que six ans après, Flavien averti de la mort de ce prince, écrivit à Elie de Jerusalem qu'il avoit aussi relegué que dans deux jours ils iroient se présenter au jugement de Dieu avec lui. Le martyrologe romain fait mention de lui le 4. jour de Juillet. Quelques-uns ont accusé ce prélat d'avoir condamné le concile de Chalcedoine, sur les lettres que rapporte Evagre, des moines de Syrie; mais elles avoient été falsifiées par les Heretiques, comme les plus doctes critiques le soutiennent. Nous voyons aussi qu'il est expressement marqué dans la premiere action du II. concile de Nicée, que Flavien fut chassé par les Heretiques. Dans le concile qui se tint à Constantinople sous l'empereur Justin, le peuple demanda qu'on remît son nom dans les diptyques, d'où les Heretiques l'avoient effacé, & que l'on apportât ses reliques dans la ville. * Evagre, *l. 3. c. 31. 32.* Jean Mosch, *prat. spir. 35.* Baronius, *A. C. 496. 512. 518.*

FLAVIEN, patriarche de Constantinople, étoit prêtre, & trésorier de la grande église, lorsqu'il fut élû successeur de Proclus en 447. Chrysaphius, favori de l'empereur Theodose *le Jeune*, se déclara son ennemi; & le voulut faire chasser de son siége, parce qu'il ne lui avoit point fait de présent après son élection. Le saint prélat parut intrépide à ses menaces. Ce fut de son tems que l'impie Eutychès commença de semer ses erreurs. Il les condamna dans un concile de Constantinople, & donna avis au pape S. Leon I. de ce qu'il avoit fait; mais quelques évêques, ou partisans de l'heresie, ou ennemis de Flavien, s'assemblerent à Ephese, l'an 449. & y tinrent ce synode, qui depuis a eu à juste titre, le nom de *brigandage d'Ephese*. Dioscore d'Alexandrie, qui y présidoit, déclara Eutychès & tous ses sectateurs absous, & fit déposer Flavien. Bien plus, ne se croyant pas assez vengé de ce saint prélat, il le fit battre si outrageusement par Barsumas, & si nous en croyons Evagre, il lui donna lui-même tant de coups de pieds dans l'estomach, que Flavien en mourut trois jours après. L'empereur Marcien, successeur de Theodose, fit transporter l'année suivante, son corps à Constantinople. On l'ensevelit dans la basilique des apôtres; & les Heretiques eurent le déplaisir de voir reverer comme un saint celui qu'ils avoient condamné comme ennemi de la foi. * S. Leon, *ep. 8. 9. &c.* Nicephore, *l. 14. c. 47.* Liberatus, *brev. c. 11. 12.* Evagre, *l. 1. c. 10.* Concile de Chalcedoine, *act. 3. & 4.* Menologe des Grecs, *19. fevr.* Baronius, *A. C. 446. 448. 449.*

FLAVIEN II. *voyez* FLAVITAS.

FLAVIEN, auteur Latin, à qui l'on attribue le traité *de vestigiis philosophorum*, qui est souvent cité par Jean de Salisburi, *l. 2. de nugis curialium, c. 26.*

FLAVIENS, est le nom d'une famille romaine. L'empereur Vespasien étoit sorti de cette famille des FLAVIENS. Suetone avoue qu'elle n'étoit pas illustre, & qu'elle ne pouvoit se vanter de la grandeur de ses ancêtres. * Suetone, *en la vie de Vesp.*

FLAVIGNI, *Flaviniacum*, petite ville de France en Bourgogne, dans le pays d'Auxois, est située sur une petite riviere près de l'ancienne Alize, entre Dijon & Semur. Quelques auteurs l'appellent *Flavia Æduorum*, nom qui convient mieux à Autun. Il y a une ancienne abbaye de l'ordre de S. Benoît. * *Consultez* Paradin, *hist. de Bourg. &c.*

FLAVIGNI (Hugues abbé de) *cherchez* HUGUES DE FLAVIGNI.

FLAVIGNI, (Valerien de) né dans le diocèse de Laon, reçut le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris le 25. Mai 1628. & fut pourvû d'un canonicat de Reims, & nommé professeur en langue hebraïque au college royal de France en 1630. Il exerça long-tems cette profession avec honneur, devint doyen du college royal dès l'an 1656. & mourut à Paris le 29. Avril 1674. Il a écrit avec beaucoup de chaleur, contre la grande bible polyglotte de Gui Michel le Jai dans une lettre adressée à un de ses amis, & imprimée en 1646. Il dit que ce grand ouvrage est rempli d'une infinité de fautes grossieres, & qu'on y trouve des marques d'une

ignorance crasse dans toutes les langues. Il attaque le Pentateuque Samaritain, & le pere Morin de l'Oratoire, en particulier, qui avoit eu le soin de l'impression qui s'en est faite, jointe à cette polyglotte de M. le Jai. Il loue Gabriel Sionite, sçavant Maronite, auquel on est redevable des versions syriaque & arabe, qui sont dans cette bible; & il méprise en même tems Abraham Ecchellensis aussi Maronite, qui étoit venu de Rome, pour suppléer à ce qui manquoit au syriaque & à l'arabe. En un mot, Flavigni, tant dans cette lettre que dans quelques autres qu'il a écrites sur cette matiere, examine à la rigueur la Polyglotte de M. le Jai, & y découvre quelques fautes. Abraham Ecchellensis qui se trouvoit attaqué personnellement dans cette lettre de Flavigni, fit deux lettres apologetiques très-vives contre la lettre de ce docteur, qui lui répondit d'une maniere très-aigre; & Gabriel Sionite fit aussi un mémoire apologetique pour se défendre. En 1663. M. de Flavigni defera à l'assemblée de la faculté de théologie du 2. Juillet, une these soûtenue chez les Jesuites, au college de Clermont, depuis nommé *le college de Louis le Grand*, qui portoit que l'hypothese de Copernic étoit renversée, non seulement par les canons de l'écriture sainte, mais aussi par les foudres du Vatican; que l'on avoit un jugement de la congrégation des cardinaux de l'inquisition, qui l'avoient censurée dans Galilée, & que cette décision étoit d'un grand poids, faisant connoître le penchant de l'église. M. de Flavigni fit un long discours dans l'assemblée, pour montrer que cette these violoit les droits du roi & du royaume; qu'elle étoit préjudiciable à l'autorité du parlement; & que c'étoit une insulte faite au decret de la faculté. Cette these auroit été examinée & censurée, si M. Grandin syndic ne se fût opposé à la proposition, & n'eût fait rendre un arrêt sur requête, par lequel il étoit défendu à la faculté de passer outre à l'examen de la these. Flavigni eut encore une autre dispute en faculté, pour une these soûtenue en Sorbonne par Louis de Cleves, le 4. Novembre 1667. Elle contenoit deux propositions; l'une de droit, que c'est une opinion probable que l'épiscopat n'étoit pas un sacrement; l'autre de fait, que la prêtrise n'a pas toûjours été une disposition necessairement préalable pour l'épiscopat. Plusieurs docteurs trouverent à redire à cette these, & firent retracter le Bachelier qui l'avoit soûtenue; mais M. de Flavigni, qui l'avoit signée en qualité de grand maître de ses études, défendit ces deux propositions par un écrit intitulé, *Ad thesim Clevesianam de episcopatu expectatæ vindiciæ*. M. de Flavigni suivit dans ses écrits son génie plein de feu; son stile est vif & plus convenable à l'impetuosité d'un jeune homme, qu'à la gravité d'un ancien docteur. Il a fait des recherches penibles & curieuses sur les matieres qu'il a traitées, & il paroît qu'il avoit de la théologie, des belles lettres & de la connoissance des langues orientales. Quelques-uns l'ont accusé de ne les avoir sçûes que très-mediocrement; mais la charge de professeur royal en langue hebraïque qu'il a exercée avec honneur pendant plusieurs années, & le commerce qu'il a eu avec les gens versés dans cette sorte d'érudition, ne laissent pas lieu de douter de son habileté. Comme il défendoit fortement le texte hebreu, il a eu de grands démêlés avec le P. Morin qui le croyoit corrompu, & avec Claude Capelain, aussi docteur de Sorbonne, & professeur royal en langue hebraïque, qui fit sur ce sujet un petit livre intitulé, *Mare Rabbinicum infidum*, imprimé en 1667. Ces deux docteurs, qui demeuroient dans la maison de Sorbonne, ont eu ensemble de grandes disputes sur le texte hebreu de la bible. * M. Simon. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. XVII. siécle.*

FLAVIO, natif de Melphe, inventa, selon quelques auteurs la boussole en 1302. Mais, comme l'usage en étoit connu long-tems avant lui, on ne peut tout au plus donner à ce Flavio que la gloire de l'avoir perfectionnée. * Mezerai, *au regne de Philippe le Bel.*

FLAVISSES, certains caveaux dans le capitole, *cherchez* FAVISSES.

FLAVITAS, autrement FRAVITAS, ou FLAVIENII, prêtre, qui vivoit dans le V. siécle, se fit élire par artifice patriarche de Constantinople, après la mort d'Acace, arrivée en 489. L'empereur Zenon avoit fait publier un jeûne de quarante jours, & mettre un papier blanc & cacheté sur l'autel, priant le Seigneur d'y faire écrire par un ange le nom de celui qu'il destinoit à cet évêché. Flavitas, qui étoit adroit & ambitieux, corrompit l'eunuque auquel l'empereur avoit confié la garde de l'église, en sorte qu'il écrivit son nom sur le papier blanc, & le recacheta adroitement. Ainsi Flavitas fut mis sur le siége de Constantinople; mais quelque tems après, son imposture fut découverte, aussi-bien que celle dont il avoit usé envers le pape Felix; car il écrivoit des lettres très-orthodoxes en apparence, & assuroit de l'autre côté les heretiques qu'il ne vouloit jamais avoir de communication avec le pontife Romain. Sa mort arrivée la même année l'empêcha d'être puni de ses sacrileges. * Nicephore, *l. 16. c. 18. & 19.* Evagre, *l. 3. c. 23.* Baronius, *A. C. 488.*

FLAVIUS, (Caius) écrivain de profession, fils de Cneïus Flavius affranchi, ayant été élevé à la dignité d'edile-curule malgré les patriciens, ils en témoignerent leur ressentiment en quittant leurs ornemens, & refusant de le saluer. Pour se venger d'eux, il rendit public le droit Romain, que le sénat & les patriciens avoient tenu fort secret entr'eux dans les cabinets des pontifes. Il mit aussi au jour les fastes, & dedia un temple à la concorde. Ce qui irrita encore si fort les patriciens, qu'ils firent faire une loi, que l'on ne dedieroit point de temple ni d'autel, sans l'ordre du sénat, & que du consentement des tribuns du peuple. Cela arriva sous le consulat de Publius Sulpitius Saverrion, & de Publius Sempronius Sophus, l'an de la fondation de Rome 447.

FLAVIUS SCEVINUS, senateur, s'abandonna à la volupté & à la paresse; & dans cet abandonnement, il se laissa aussi aller à la révolte, & devint complice de la conjuration de Pison contre Neron. Dès qu'il s'y fut engagé, il prit un poignard au temple de Salut en Etrurie, ou comme d'autres veulent, en celui de la fortune, en la ville des Ferentins, & le porta toûjours depuis, comme l'instrument d'un grand ouvrage. Il fut puni avec les autres conjurés, l'an de J. C. 65. * Tacite, *15. 49. & 53.*

FLAVIUS, frere du fameux Arminius, se joignit contre lui aux troupes Romaines, qui étoient en Allemagne, & perdit un œil dans un combat. * Tacite, *2. 9.*

FLAVIUS SYLLA, succeda à Bossus & fut le dernier gouverneur de la Judée. Il prit la forteresse de Massada, la seule qui restoit dans cette province. Il dût en partie cette conquête au désespoir des assiegés, qui voyant qu'ils ne pouvoient attendre aucun secours s'égorgerent tous les uns les autres, *comme on l'a dit ci-dessus à l'article* ELEAZAR. Il y eut une vieille femme & une cousine de cet Eleazar, qui ayant horreur d'un tel désespoir, se cacherent dans des aqueducs durant le massacre, & le lendemain en étant sorties, raconterent à Flavius ce qui s'étoit passé. * Josephe, *guerre des Juifs, livre VIII. chap. 30.*

FLAVIUS, *cherchez* BLONDUS, DEXTER.

FLAVONE, *cherchez* FLANONE.

FLECHE (la) ville de France en Anjou, avec présidial, est située sur la riviere de Loire, vers les frontieres du Maine; & est celebre par le college des Jesuites que le roi Henri *le grand* y fonda en 1603. Le cœur de ce monarque y est enterré.

FLECHIER, (Esprit) évêque de Nîmes, étoit né le 10. Juin 1632. à Pernes, ville du comtat Venaissin proche d'Avignon. Il étoit neveu du pere Hercule Audifret, general de la congrégation des peres de la doctrine chrétienne. Il fut élevé dans cette congrégation, & s'y perfectionna dans les sciences & dans la pieté. En étant sorti, il s'acquit bientôt dans le monde beaucoup de réputation, & devint celebre par ses panegyriques des saints, & par ses oraisons funebres composées avec tout l'art, l'éloquence, la délicatesse & la noblesse que l'on peut souhaiter. Un Carme Italien qui s'est caché sous le nom de *Selvaggio Canterani*, a traduit en italien ces panegyriques, & ces oraisons funebres & les sermons du même, à Venise en 1712. 2. vol. *in 12.* Il a fait l'histoire de l'empereur Theodose, pour monseigneur le Dauphin, & celles des cardinaux Commendon & Ximenez, qui sont écrites avec une noble simplicité. Celle du cardinal Commendon n'est qu'une traduction de l'ouvrage latin d'Antoine-Marie-Gratiani, évêque d'Amelia, dont monsieur Flechier avoit procuré l'édition. Il fut choisi pour un des quarante de l'académie françoise en l'année 1673. à la place de l'illustre M. Godeau évêque de Vence. Il avoit été nommé évêque de La-

vaur en 1685. & fut transferé à l'évêché de Nîmes en 1687. Il a resîde avec beaucoup d'exactitude dans son diocèse, & y a travaillé utilement, tant pour la conversion des heretiques, que pour l'instruction, & l'edification des fideles, soit par ses discours, soit par ses lettres pastorales, également pleines de zele & de charité. Les oraisons funebres & les panegyriques qu'il a faits, avec les histoires de Theodose *le grand* & des cardinaux Commendon & Ximenes ont été imprimées de son vivant, aussi-bien que ses lettres pastorales. On a vû paroître depuis sa mort quelques-unes de ses lettres choisies, sur divers sujets, en 2. vol. en 1711. & en 1712. un recueil de ses lettres pastorales, & de ses mandemens, à la fin desquels on a fait imprimer l'oraison funebre de ce prélat, composée par M. l'abbé du Jarri, mais qui n'a jamais été prononcée & l'on a donné aussi au public ses sermons de morale prêchés devant le roi, avec ses discours synodaux, & les sermons qu'il a prêchés aux états du Languedoc & dans sa cathedrale. Ce sont 3. vol. *in 12.* dont la preface est de l'abbé du Jarri. Ils ont paru en 1713. En 1712. on avoit donné ses œuvres mêlées contenant ses harangues, complimens, discours, poësies latines & françoises, entr'autres un excellent poëme latin sur le carrouzel, qui avoit déja été imprimé en 1669. *in fol.* & une plainte de la France à Rome, sur l'insulte faite à son ambassadeur. On voit entre ses poësies françoises un poëme de lui sur le quiétisme, dans lequel il develope d'une maniere très-claire cette matiere, abstraite par elle même, en quatre dialogues. Il a laissé en manuscrit un recueil des antiquités qui se trouvent dans le Languedoc, avec des explications, en 6. vol. *in-fol.* Il étoit generalement aimé & respecté dans son diocèse, tant des grands que des petits, des Catholiques & des Huguenots, & même des Fanatiques. Il étoit charitable envers les pauvres, & a soûtenu l'hôpital de Nimes par des aumônes considerables, dans le tems de la cherté des grains. Il a laissé en mourant plus de 20000. écus aux pauvres. Il est mort le 16. Février 1710. âgé de 78. ans. On convient qu'il n'y a point eu dans le siécle passé de prédicateur plus excellent pour les panegyriques, & pour les oraisons funebres. Celle qu'il a faite pour le vicomte de Turenne, maréchal de France, est un chef-d'œuvre en ce genre. Ses instructions & ses lettres pastorales sont écrites en vrai évêque, nourries de passages de l'écriture employés à propos. On y voit l'effusion du cœur d'un vrai pasteur, qui cherche le bien de ses ouailles, & qui se sert des voies capables de les persuader, de les instruire & de les toucher. Cela paroît particulierement dans celles qu'il a adressées aux nouveaux convertis de son diocèse, & dans celle qu'il a faite sur la croix de saint Gervasi, dans laquelle instruisant son peuple du culte véritable que l'on doit rendre à la croix, il le détourne des superstitions qui se pratiquoient. * *Mem. du tems. Son éloge dans les mem. de Trevoux* de Nov. 1711. Niceron, *mem. t. 1. & 10.* Begaut, *5. vol. de ses sermons*, on y voit un éloge de M. Flechier que cet abbé adresse à M. de Basville.

FLEMING, (Robert) *cherchez* ROBERT.

FLEMMING, (Richard) évêque de Lincoln, étoit docteur en theologie; & en 1420. fut nommé à l'évêché de Lincoln, où il étoit auparavant chanoine. Le pape Martin V. l'avoit nommé quatre ans après à l'archevêché d'York; mais le roi Henri V. le contraignit de quitter cet archevêché, & de reprendre l'évêché de Lincoln. Il fit deterrer en 1425. le corps de l'heresiarque Wiclef, qui fut brûlé publiquement, & fit bâtir en 1430. le college d'Oxford, appellé aujourd'hui *le college de Lincoln*, & mourut peu de tems après. * Franc. Godwinus, *de pref. ang.*

FLENSBOURG, ville de Danemarck, dans le duché de Slefwick, qui fait partie du Jutland meridional, ou Subjutland. Elle est nommée par ceux du pays Flensborg, en latin *Flansburgum*, & est située sur un golfe de la mer Baltique, auquel elle donne son nom, avec un assez bon port & un château, entre la ville de Slefwick, qu'elle a au midi, & l'isle d'Alsen, qu'elle a au levant. * Ortelius. Sanson.

FLESSINGUE, que ceux du pays nomment VLISSINGHEN, *Flessingua*, ville des Pays-bas, dans la Zelande, avec un port de mer, à une lieue de Middelbourg. Adolphe de Bourgogne, qui en étoit seigneur, la fit entourer de murailles dans le XV. siécle. Aujourd'hui elle est la troisiéme ville de l'isle de Walcheren. On dit que Flessingue étoit autrefois un lieu champêtre, qui servoit seulement de passage pour la Flandres; mais elle s'est rendue si celebre, que quelques-uns la nomment *la clef de la mer des Pays-bas.* Ceux de l'ecluse la pillerent l'an 1485. & dans le XVI. siécle les états des Provinces-unies la donnerent pour ôtage à la reine Elisabeth d'Angleterre. Les ducs d'Albe & de Parme firent inutilement dessein de la prendre dans le même tems. * Valere André, *topogr. Belg.* Lennius, &c.

FLESSINGUE, ou NOUVELLE FLESSINGUE, forteresse de l'isle de Tabago, dans l'Amerique meridionale, avoit été depuis quelques années construite par les Hollandois. Les François s'en emparerent en 1677. sous la conduite du maréchal d'Estrées, & la raserent. * Baudrand.

FLETA, est le nom que l'on donne à un commentaire du droit anglois composé en 1340. sous Edouard I. Les auteurs de ce livre furent quelques jurisconsultes, qui le firent dans une prison de Londres nommée *Fleete*, dans laquelle ils avoient été mis pour crime de concussion. Selden a travaillé sur cette coûtume. * Denys Simon, *bibl. hist. des auteurs de droit.* Voyez *le Lexicon univers. de Jacques Hofman.*

FLETH, (Jean) Anglois, religieux Benedictin de Westminster. On ne sçait pas en quel siécle il a vecu; mais seulement qu'il a tiré son nom de l'oubli, par des homelies, & par une chronique de la fondation & du progrès de son ordre dans la maison où il vivoit. * *Consultez* Pitseus, *de script. Ang.*

FLEURANCE, (David de Rivault sieur de) precepteur de Louis XIII. *cherchez* RIVAULT.

FLEURMONT, ou FLUMBERG, bourg avec un château dans le Sundgaw, en Alsace, entre Ferrette & Montbelliard, environ à 4. lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *dict.*

FLEUREAUX, jeux, *cherchez* FLORAUX.

FLEURUS, petit village proche de la Sambre, au-dessus de Charleroi, celebre par deux batailles qui s'y sont données. La premiere fut gagnée par Gonçales de Cordoue, general de l'armée espagnole, le 30. Août 1622. contre le bâtard de Mansfeld, & Christian, duc de Brunswick, administrateur d'Halberstat, qui y perdirent leurs canons & leurs bagages: le duc de Brunswick eut un bras emporté, & Frederic duc de Saxeweymar y fut tué. Cette défaite n'empêcha pas Mansfeld, après une retraite qui lui fut plus glorieuse que n'eût été la victoire, de traverser le Brabant avec 4000. chevaux, & 3000. pietons, & de se joindre au prince d'Orange, qui avec ce secours, fit lever à Spinola le siége de Bergopzoom. François de Montmorenci, maréchal de Luxembourg, étant à la tête de l'armée Françoise, gagna une bataille au même lieu sur celle des états des Provinces-unies, de l'Empire & de l'Espagne, commandée par Gaspard, prince de Waldek, le 1. Juillet 1690. Les ennemis eurent 6000. hommes de tués dans cette bataille, & 7800. prisonniers, entre lesquels étoient plusieurs officiers generaux. Ils y perdirent encore 49. piéces de canon, 8. paires de tymbales, 92. étendards, & un plus grand nombre de provisions de guerre & de bouche. * *Mem. du tems.*

FLEURY, *cherchez* FLORENT.

FLEURY, ou S. Benoît sur Loire, bourg de France, avec une abbaye celebre sur la rive droite de la riviere de Loire, dans le diocèse d'Orleans, entre Sullij & Jargeau. On ne peut pas marquer l'année où cette abbaye fut bâtie, on sçait seulement que Leodebold évêque d'Orleans en fut le fondateur sous le regne de Clovis II. c'est-à-dire, entre les années 558. & 567. L'observance reguliere fut long-tems en vigueur dans ce monastere, où le corps de S. Benoît fut apporté, mais les ravages des Normans ayant contraint plusieurs fois les religieux d'en sortir, le relâchement s'introduisit parmi eux, & il ne leur resta enfin que le nom de moines. On remarque que lorsque S. Odon abbé de Cluni se presenta pour y introduire la reforme, ils s'armerent pour le repousser avec les évêques qu'il suivoit, comme s'ils avoient encore affaire aux Normans. Ce sage abbé sçut pourtant les adoucir, & il rétablit la regularité & les études avec tant de succès qu'on vint bientôt chercher des religieux à Fleuri pour faire dans les autres monasteres ce qu'il avoit fait dans celui-là. Il paroît par les anciennes coûtumes de Fleuri, qu'on y faisoit d'abondantes aumônes. Il vint à avoir, jusques à 30.

prieurés ou prévôtés dans sa dependance ; on faisoit quelquefois des taxes sur ces prieurés pour avoir des livres pour la bibliotheque, où chaque écolier étoit obligé d'en mettre deux à la fin de leurs études. Il est aisé de juger de-là que cette bibliotheque devoit être fort nombreuse, puisqu'il y eut quelquefois à Fleuri jusqu'à cinq mille écoliers. Cette bibliotheque fut brûlée en 1562. par les Calvinistes, qui emporterent tout ce qui avoit été laissé dans ce monastere par les satellites du cardinal Odet de Châtillon, qui en étoit abbé commendataire. Ce cardinal entre autres choses avoit fait emporter la chasse de S. Benoît qui étoit d'or : depuis Fleuri ayant été uni à la congrégation de S. Maur, les religieux de cette reforme ont fait faire une autre chasse. Avant que l'abbaye fût en commende, il avoit été reglé que l'abbé de Fleuri se feroit benir par tel évêque que bon lui sembleroit, à la reserve de l'archevêque de Sens & de l'évêque d'Orleans, à qui il ne pouvoit s'adresser, de crainte que celui-ci comme diocésain, & celui-la comme metropolitain, ne prétendissent acquerir quelque droit sur le monastere par la benediction de l'abbé.* Joan. à Bosco, *bibl. Floriac.* Mabillon, *annal. ord. Bened.*

FLEURY, en latin *Floriacum* : nom commun à l'abbaye dont nous venons de parler, & à un bourg de France, dans le duché de Bourgogne. Ce dernier est situé sur la riviere d'Ouche, environ trois lieues au-dessous de Dijon, & environ quatre ou cinq de Beaune. * Baudrand.

FLEURY, (Claude) prêtre, ancien abbé de Loc-Dieu, prieur d'Argenteuil, & confesseur de Louis XV. roi de France, né à Paris le 6. Decembre 1640. fils d'un avocat originaire de Rouen, fut reçû avocat au parlement de Paris, l'an 1658. & frequenta le barreau pendant neuf ans, s'appliquant à l'étude de la jurisprudence & des belles lettres. Il entra ensuite dans l'état ecclesiastique, & l'an 1672. fut choisi pour être precepteur des princes de Conti, que le roi faisoit élever auprès du Dauphin son fils. L'an 1680. on le fit precepteur du prince de Vermandois fils *naturel* de Louis XIV. après la mort de ce jeune prince arrivée le 18. Novembre 1683. le roi nomma M. Fleury l'an 1684. à l'abbaye de Loc-Dieu, ordre de Citeaux, diocèse de Rhodez. En 1689. Louis XIV. jetta les yeux sur lui pour le faire sous-precepteur du duc de Bourgogne, du duc d'Anjou à present roi d'Espagne, & du duc de Berri, petits-fils de sa Majesté. L'an 1696. il fut reçû l'un des quarante de l'académie Françoise à la place de M. de la Bruyere. Les études des trois princes étant finies, l'an 1706. le roi lui donna le prieuré d'Argenteuil, ordre de S. Benoît, diocèse de Paris, & M. Fleury en l'acceptant remit en même tems à sa Majesté l'abbaye de Loc-Dieu. Dès l'année 1674. il fit imprimer, sans y mettre son nom, l'*Histoire du droit François*, qui a depuis été mise à la tête de l'institution au droit françois, composée par feu M. Argoud avocat au parlement. L'an 1681. il donna le traité des *Mœurs des Israelites*, qui est comme une introduction à la lecture de l'ancien testament. Et en 1682. le livre des *Mœurs des Chrétiens*, dans lequel il represente la vie des premiers Chrétiens. Il avoit donné en 1679. le *Catechisme historique*, pour instruire les Chrétiens de l'histoire & des dogmes de leur religion, & il a depuis traduit cet ouvrage en latin, à la priere d'un curé de Malines ; cette traduction a été imprimée à Bruxelles en 1705. Il donna en 1685. la *Vie de la mere d'Arbouze*, reformatrice de l'abbaye du Val de Grace. En 1686. le traité du *Choix & de la methode des études*. L'année suivante, l'*Institution au droit ecclesiastique*, où il explique les regles de la discipline de l'église, par rapport à l'usage present, & aux maximes de France. En 1688. il publia *Les devoirs des maitres & des domestiques*, & enfin, il entreprit un corps d'*Histoire ecclesiastique*, depuis l'établissement de l'église jusqu'à present, dont le premier volume parut en 1691. Il en a donné 20. volumes, dont le dernier finit l'an 1414. Outre la préface de tout l'ouvrage, il a mis à la tête de quelques volumes des discours, qui contiennent ses reflexions. Il y en a huit en tout qui ont encore été imprimés separément en un petit volume, & un neuviéme qui a été donné separément depuis sa mort, avec des notes, en 1724. il roule sur les libertés de l'église Gallicane. Outre ces ouvrages on a encore de M. Fleury un extrait de Platon, *in-12.* 1688. le portrait de Louis de France duc de Bourgogne, & ensuite Dauphin, *in-12.* 1714. une traduction latine de l'exposition de la doctrine de l'église par M. Bossuet. Cette traduction a été imprimée à Anvers en 1678. M. Fleury s'est formé dès le commencement un plan d'étude propre, non-seulement à distinguer le vrai d'avec le faux, mais encore les connoissances utiles & solides, de celles qui sont vaines & frivoles. Il a vécu à la cour comme dans la plus grande solitude, ne se mêlant que de s'acquiter des devoirs de son emploi, & donnant tout le reste au travail. Il n'a ambitionné, ni les dignités, ni les richesses, content d'employer utilement son tems pour le service de l'église, & de l'état. En 1716. il fut nommé confesseur de Louis XV. roi de France, dont il se demit en Mars 1722. à cause de son grand âge, & mourut le 14. Juillet 1723. en sa 83. année.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiastiques du XVII. siécle. Preface de la continuation de l'histoire ecclesiastique par le* P. Fabre de l'Oratoire. Niceron, *mem. t. 8. & 10.*

FLEUVE : ce mot se dit des grandes rivieres, comme du Rhin, du Danube, &c. ou des rivieres anciennes ; c'est-à-dire, lorsqu'on en parle sous leur ancien nom. Ainsi on dit, le fleuve Ister, le fleuve Araxe, &c. Entre ces fleuves, il y en a de principaux qui gardent leur nom, depuis leur source jusqu'à leur embouchure ; comme le Danube en Allemagne, & le Rhône en France ; & d'autres moins considerables, qui grossissent les premiers, & perdent leur nom en y entrant, comme l'Inn dans le Danube, & l'Isere dans le Rhône. On peut remarquer ici les principaux fleuves, qui nous sont les plus connus.

L'Asie a six grands fleuves, *le Gange*, *l'Inde*, *le Tigre*, *l'Euphrate*, *le Volga* & l'*Obi*. Les quatre premiers se jettent dans l'Ocean meridional, & prennent tous leur cours du nord au sud. Le Volga se rend dans la mer Caspienne, & court de l'occident d'été à l'orient d'hiver ; & l'Obi, qui prend une route toute opposée, entre dans la mer de Tartarie. Outre ces six grands fleuves, l'Araxe ou Arass, le Cyrus ou Chiur, & l'Oxe ou Gicihoun, renommés dans l'histoire d'Alexandre *le grand*, & le Jourdain dans l'histoire sainte, sont aussi considerables.

L'Europe en a 29. qu'il faut distinguer selon ses diverses regions, qui sont, la Moscovie, la Pologne, l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Italie, & la Grand'Bretagne ; car il n'y a point de fleuves bien considerables, ni en Suede, ni en Danemarck. 1. La Moscovie & la Pologne ont 4. fleuves principaux : le *Tanaïs*, à present le *Don* ; le *Borysthene*, ou le *Nieper* ; la *Vistule*, & la *Dwina*, le premier se rend dans la mer de Zabache, le second dans la mer Noire, le troisiéme dans la mer Baltique, & le quatriéme dans la mer Blanche à Archangel. 2. L'Allemagne a 8. fleuves principaux, 4. grands, & 4. petits ; les 4. grands sont, le *Danube*, qui donne aussi ses eaux à la Hongrie, & se jette dans la mer Noire ; *le Rhin* & l'*Elbe*, qui se rendent dans la mer d'Allemagne ; & l'*Oder*, qui se décharge dans la mer Baltique. Les 4. petits, c'est-à-dire, dont le cours est moins long que celui des autres, sont la *Meuse* qui entre à la Brille dans la mer d'Allemagne, l'*Escaut*, dans la même mer, qu'on nomme en cet endroit mer de Zelande ; l'*Eems*, dans le golfe de ce nom, proche d'Embden ; & le *Weser*, dans la même mer, entre l'*Eems* & l'*Elbe*. 3. La France de même que l'Allemagne, a 8. fleuves principaux, 4. grands & 4. petits. Les 4. grands sont, le *Rhône*, qui se jette dans la Mediterranée ; la *Loire*, qui entre dans la mer de Bretagne, vis-à-vis Belle-Isle ; la *Seine*, qui se va perdre dans la Manche ou le canal d'Angleterre ; la *Garonne*, qui se rend dans la mer de Gascogne, vis-à-vis de l'isle de Cordouan. Les 4. petits sont, l'*Adour* en Guienne, qui court à Bayonne, où il entre dans la mer ; la *Charente*, en Angoumois & Xaintonge, & dont l'embouchure est à Rochefort ; la *Vilaine*, en Bretagne, qui se rend vis-à-vis de Belle-Isle, & la *Somme* en Picardie, qui se rend dans la Manche à S. Valeri. 4. L'Espagne a 5. fleuves principaux ; l'*Ebre* en Aragon & en Catalogne ; le *Guadalquivir*, en Grenade & Andalousie ; la *Guadiana*, dans la Castille-Neuve & le Portugal ; le *Tage* dans les mêmes pays, & le *Douro*, en Leon & Portugal ; le premier se perd dans la Mediterranée, & les quatre autres courent dans l'Ocean occidental ; mais les deux premiers se recourbent un peu vers le midi, près de leurs embouchures. 5. L'Italie

fie a deux fleuves principaux, le *Pô*, en Lombardie, qui se jette dans le golfe de Venise; & l'*Arno*, en Toscane, dans la mer de ce nom, proche de Livourne. Pour ce qui est du Tibre, il n'est navigable que dans l'espace de six lieues, depuis Rome jusqu'à Ostie, & il n'est renommé dans les histoires qu'à cause de la ville de Rome. 6. La Grand-Bretagne, de même que l'Italie, a deux fleuves principaux; la *Tamise*, en Angleterre, qui se jette dans la mer d'Allemagne, vis-à-vis des isles de la Zelande; & le *Tai*, qui se rend dans la même mer, nommée en cet endroit mer d'Ecosse. Dans l'Afrique, les fleuves les plus considerables sont *le Nil*, & *le Niger*. Dans l'Amerique, les rivieres *de S. Laurent*, *de Pannco*, *d'Orenoque*, *des Amazones*, & *de la Plata*. Outre ces grands fleuves, il y en a plusieurs petits, que la fable ou les romans ont rendus celebres, comme l'*Achelois*, *le Cephise*, &c. en Grece; *le Meandre*, *le Sangar*, &c. dans l'Asie mineure; *le Lignon* en France, &c. *On peut voir ce que nous disons de ces fleuves en leurs articles.*

FLICZ, montagne de Moslaquie, est celebre par sa hauteur, & située près de la côte, vis-à-vis de la ville d'Altre dans l'Abrusse. * Mati, *diction.*

FLINS, idoles des anciens peuples Vandales, qui habitoient dans le pays appellé aujourd'hui *la Lusace* en Allemagne. Ce mot en langue saxone signifie *pierre*: aussi ces peuples idolâtres representoient ordinairement cette divinité sur une grande pierre, sous la figure de la mort, couverte d'un long manteau, tenant en sa main un bâton, avec une vessie de porc enflée: elle avoit encore sur son épaule gauche un lion, par qui ces barbares croyoient devoir être ressuscités un jour. * *Chron. Saxo-Germain.*

FLINSBACH, (Cuman) ministre Protestant d'Allemagne, étoit de Saverne, de la montagne, que ceux du pays nomment Berg-Zabern, où il nâquit en 1527. Après avoir étudié à Strasbourg, à Wittemberg, & ailleurs, il fut ministre de deux ponts. Depuis, il fut employé pour les affaires de son parti, & mourut le 11. Septembre 1571. Il a composé quelques ouvrages, une chronologie, la genealogie de J. C. &c. * Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.*

FLINT, ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, & capitale du comté que ceux du pays nomment *Flintshire*, est située sur le detroit de Difi. C'est-là qu'Henri, comte de Northumberland, arrêta le roi Richard II. qu'il remit à Henri, duc de Lancastre, qui le fit mourir en 1399. * *Consultez* Camden, *descrip. Ang.*

FLIX, bourg fortifié. Il est en Espagne, dans la Catalogne, dans une presqu'isle que l'Ebre forme en faisant une grande courbure, entre la ville de Tortose & celle de Mequinança, à dix lieues de la premiere, & à six de la derniere. Quelques geographes mettent en ce lieu l'ancienne *Ibera* ou *Hibera*, ville des Illercons, que d'autres placent à Tortose.* Baudrand.

FLOCUS, *cherchez* DOMINIQUE FLOCUS.

FLODOARD, que les autres nomment FRODOARD, ou FLODARD, né à Epernai l'an 894. florissoit dans le X. siécle, étoit prêtre & chanoine de Reims, & curé de Cormici & fut disciple de Remi d'Auxerre. L'an 936. il fit un voyage à Rome, & l'an 940. il prit la resolution d'aller à S. Martin de Tours, ne voulant pas approuver la promotion d'Hugues à l'archevêché de Reims; mais le comte Hebert le fit arrêter, & saisir les revenus ecclesiastiques dont il jouissoit. Il fut cinq mois ayant la ville de Reims pour prison, jusqu'à ce qu'il fut mené à Soissons, où il se rendit au jugement des évêques, qui confirmerent la promotion de Hugues. Alors il fut remis en grace; on lui rendit les biens dont il jouissoit, & on lui donna l'église de Coroi, au lieu de celle de Cormici. Il assista au concile de Verdun, dans lequel Artholde fut élû archevêque de Reims; & vêcut dans le monde jusqu'au tems d'Odalric, entre les mains duquel il remit son benefice, & se retira dans la solitude d'un monastere, où il mourut l'an 966. Il composa une chronique qui commençoit à l'année 877. mais les premieres années sont perdues, & l'on n'a plus que l'année 919. & les suivantes, jusqu'à l'an 966. Pierre Pithou, & André du Chêne, l'ont mise dans le corps des auteurs de l'histoire de France. Flodoard composa aussi quatre livres de l'histoire de l'église de Reims, que le P. Sirmond fit imprimer à Paris l'an 1611. & que Georges Colvener donna au public à Douai l'an 1617. avec des notes. Nicolas Chêneau, doyen de l'église de S. Symphorien de Reims, traduisit dans le XVI. siécle en françois cet ouvrage de Flodoard, que le cardinal Baronius fit mettre en latin, pour s'en servir dans la composition de ses annales de l'église. On lui attribue trois autres traités en vers.* Sigebert, *c. 131. de vir. illust.* Trithême & Bellarmin, *dans leurs catal. des écriv. ecclef.* Baronius. Le Mire. Possevin. Simler. Vossius, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du X. siécle.*

FLORA, ou CHLORIS, que les anciens consideroient comme la déesse des fleurs, fut femme de Zephyre. Si l'on en croit Lactance, dont le sentiment ne paroit pas fort probable, c'étoit une courtisane, qui ayant gagné beaucoup de biens par ses debauches, institua les jeux floraux. Les Romains honteux de rendre tant de respects à une personne qui les meritoit si peu, la firent adorer, dit-il, comme la déesse des fleurs. Cependant ce fut Tatius, roi des Sabins, qui établit à Rome le culte de Flore. Ainsi elle doit avoir été honorée par les Sabins avant la fondation de Rome même. Les femmes en celebrant ces fêtes, couroient alors toute la nuit au son des trompettes, comme Juvenal l'a remarqué dans la sixiéme de ses satires. Ovide parle aussi de Flore & des jeux floraux, dans le cinquiéme livre des fastes.

Chloris eram, quæ Flora vocor, corrupta latino
Nominis est nostri littera græca sono, &c.

* Lactance, *de falsa relig. lib. 1. c. 20.* Ovide, *lib. 5. fast.* Bayle, *dict. crit.*

FLORA, fameuse courtisane, fut tendrement aimée du grand Pompée, & eut tant d'égard pour lui, qu'elle ne voulut jamais acquiescer aux pressantes sollicitations de Geminius, jusqu'à ce que Pompée la pria lui même d'y condescendre; mais ensuite fâché de ce qu'elle s'étoit rendue à sa priere, il ne la voulut plus voir: ce qui la plongea dans une telle affliction, qu'elle en fut long-tems malade. Sur le declin de son âge, elle prenoit plaisir à compter les faveurs qu'elle avoit reçûes de Pompée. Cecilius Metellus la fit peindre, & consacra son portrait dans le temple de Castor & de Pollux. * Plutarch. *in Pompeio.*

FLORAT, senechal d'Auvergne, se signala par un bon service qu'il rendit au roi Henri *le grand*, dans les commencemens de son regne. Il remit dans son obeissance la ville d'Issoire, où les Ligueurs avoient bâti une citadelle. Cette entreprise avança extrêmement les affaires du roi. * Mezerai, *au regne de ce monarque.*

FLORAUX, jeux qui se celebroient à Rome le 4. des calendes de Mai, c'est-à-dire, le 28. Avril, furent celebrés pour la premiere fois, l'an de Rome 513. 241. avant J. C. & on y employa les amendes ausquelles ceux qui s'étoient approprié les terres de la republique furent condamnés. Depuis ce tems-là jusqu'à l'an de Rome 580. ils ne furent point celebrés annuellement, mais seulement quand le derangement, ou l'intemperie des saisons le demandoit, ou que les livres des Sybilles l'ordonnoient. Mais le dereglement du printems, dont on avoit vû plusieurs fois des suites fâcheuses, engagea le senat de faire un édit, que ces jeux seroient celebrés dorénavant toutes les années. Il s'y glissa dans la suite des tems bien des choses indécentes. C'étoit à proprement parler la fête des courtisanes; elles y paroissoient de jour toutes nues sur le theâtre, & couroient la nuit par la ville avec des flambeaux, en dansant au son des trompettes, & faisant des gestes lascifs, accompagnés de chansons impudiques. Caton d'Utique étant un jour present à la celebration de ces jeux, le peuple n'osa demander qu'on fit paroître les femmes nues. Caton ayant été averti par Favonius son ami, qui étoit assis à côté de lui, que c'étoit sa presence qui retenoit le peuple, sortit du theâtre, pour laisser au peuple la liberté de voir ces danses, suivant la coûtume, & pour ne pas souiller sa vûe, par un spectacle si infame. Le peuple fit de grands applaudissemens, quand Caton sortit, & fit paroître les courtisanes, reconnoissant par là, qu'ils avoient plus de respect pour un seul homme, que pour toute l'assemblée. Ce fait est rapporté par Valere-Maxime, *lib. 2. c. 10. num. 8.* & par Seneque, *epist. 47.* Martial, dans une de ses épigrammes, se raille de cette conduite de Caton; & Juvenal donne une idée terrible

du déreglement des jeux floraux. *Sat. VI.* Perse, *Sat. V.* Ovid. *fast. l. 5.* Plin. *l. 18. cap. 29.* Tacit. *Annal. l. 2. c. 49.* Lactan. *Divinar. institut. l. 1. cap. 20.* Arnob. *contra Gentes, l. 3. & 71.* S. August. *lib. de civit. Dei, cap. 27.* Vossius, *de orig. Idolat.* Rosin, *Antiqq. Rom.*

FLORAUX, jeux publics, qui se celebrent dans la ville de Toulouse en Languedoc, furent institués en 1324. comme il est marqué dans le registre de ces jeux, écrit en langue provençale, qui contient que, vers la Toussaints de l'année précedente en 1323. sept hommes de condition de cette ville, amateurs de belles lettres, s'étant assemblés dans un jardin au fauxbourg de S. Etienne, resolurent d'inviter par une lettre circulaire tous les *troubadours*, ou poëtes des environs, de se rendre à Toulouse le premier jour du mois de Mai suivant, avec promesse de donner le prix d'une violette d'or, à celui qui auroit recité les vers qui se seroient trouvés les plus beaux. Cette lettre en rimes provençales, (qui est inserée dans ce registre) fut envoyée dans toutes les villes de *Langue d'Oc*; & ce projet plut tellement aux capitouls de Toulouse, que l'ayant proposé dans un conseil de ville, il fut resolu qu'on l'executeroit aux dépens du public, non-seulement cette année, mais aussi toutes les autres à l'avenir. Un grand nombre de poëtes s'étant rendus en cette ville au tems assigné, le premier jour de Mai fut employé à entendre les vers que les poëtes reciterent. Le jour suivant, les vers furent examinés par les sept, & deux d'entre les capitouls; & le troisiéme jour, on adjugea publiquement le prix à Arnaud Vidal, de la ville de Castelnaudari, pour un poëme qu'il avoit recité en l'honneur de la sainte Vierge. L'année suivante, pour donner quelque forme d'académie à cette assemblée, on créa un chancelier, & un secretaire. L'office du chancelier étoit, (comme il est encore aujourd'hui,) de mettre le sceau aux poësies, pour lesquelles leurs auteurs avoient merité le prix; & celui du secretaire d'écrire ces poësies sur un registre exprès. Dès lors, les sept prirent le nom de *Mainteneurs*, comme leur appartenant de maintenir cet établissement. (Il est bon de remarquer ici que dans ces derniers tems, il y a eu plusieurs premiers présidens du parlement de Toulouse, qui ont bien voulu exercer la charge de chancelier de ces jeux.) On ajoûta depuis à la violette deux autres fleurs, l'églantine & le souci, pour servir de second & de troisiéme prix. On ordonna ensuite, que celui qui auroit gagné la violette, pourroit demander d'être fait bachelier, mais que celui qui auroit remporté les trois fleurs, seroit fait docteur en *gaie science*, s'il le souhaitoit. Les lettres de ces degrés étoient expediées en vers, avec le sceau du chancelier. L'aspirant les demandoit en rimes, & le chancelier au nom de la compagnie, lui répondoit de même. On lui donnoit aussi le bonnet de docteur, & on l'installoit en rimes. Peu de tems après, on chargea Molinier, chancelier des jeux, de rediger par écrit les formules de cette ceremonie, & d'y joindre un traité de rhetorique & de poësie, sur les principes duquel on jugeroit du merite des vers. Ce traité contient des expressions assez bizarres. La poësie y est nommée *la gaie science*. Le prix est appellé *la joia*: ainsi pour dire le prix de la violette, on dit *la joia de la violeta*; l'inclination à la vertu, a le nom d'*amour*. Voilà quel est l'établissement des jeux floraux, suivant le registre de la ville de Toulouse. Il y en a neanmoins qui marquent une autre institution de ces jeux. Autrefois, disent-ils, la jeunesse du pays & des provinces voisines s'assembloit à Toulouse, dans un lieu choisi, où l'on recitoit toutes sortes de poësies, & sur-tout des chants royaux. Cela se faisoit au commencement du mois de Mai, pendant trois jours; lesquels étant expirés, les anciens recueilloient les voix pour donner le prix. Celui qu'on en jugeoit digne, recevoit une couronne de laurier, & on l'appelloit l'*amant fidele de la cour d'amour*. Il y avoit même des dames qui faisoient des poësies, aussi-bien que les hommes; mais afin qu'on ne crût pas que la complaisance engageât les juges à leur être favorables, elles renonçoient au prix. Enfin, long-tems après, & environ l'an 1320. une femme de qualité appellée *Clemence-Isaure*, forma le dessein d'éternisér sa memoire, en instituant une fête remarquable, qu'on nomme les jeux floraux, & qu'elle voulut être celebrée le premier, & le dernier jour de Mai. Elle laissa pour cela la plus grande partie de son bien à messieurs de ville, à condition que tous les ans ils feroient faire quatre fleurs de vermeil, qui seroient l'églantine ou ancolie, le souci, la violette, & l'oeuillet. Les trois premieres qui valent au moins quinze pistoles chacune, sont pour les jeunes gens, que l'on trouve dignes de les remporter par leurs ouvrages. Elles sont d'une coudée de hauteur, & représentent la fleur dont elles portent le nom, avec un pied de vermeil, où les armes de la ville sont gravées. La quatriéme qui est plus petite que les autres, est pour les enfans, & se donne par faveur. L'hôtel de ville, qui est très-beau, étoit la maison de cette dame. Elle la donna pour y celebrer ces jeux, avec la place du marché, qu'on appelle *la Pierre*. Toute cette relation est peu sûre, & il vaut mieux s'en tenir à ce qu'on trouve dans le registre.

On commence cette ceremonie tous les ans, le premier jour du mois de Mai, par une messe solemnelle qu'on chante en musique, & à laquelle tout le corps de ville assiste. Pendant tout ce jour chacun recite les vers qu'il a composés. Le lendemain il n'y a point d'assemblée. Mais le jour suivant, qui est le troisiéme du mois, on convie les personnes les plus considerables de la ville à un dîné magnifique, après lequel on examine tous les ouvrages qui ont été recités, & chacun donne sa voix pour le prix. Il s'y trouve toûjours un président à mortier, & quatre conseillers du parlement. Cependant on enferme dans une grande salle tous ceux qui aspirent au prix, & chacun y travaille en particulier à ce qu'on appelle l'*Essai*. C'est un sonnet qu'ils font sur un vers qui leur est donné, & par lequel ils sont obligés de le finir. Ces divers essais, à la fin desquels chaque auteur écrit son nom, servent à determiner les juges qui ont à prononcer sur le prix. Après qu'ils ont decidé de tout, on leur apporte une belle collation, & l'on en sert une autre séparément à la jeunesse qui a recité des vers. On se rend ensuite dans la grande salle, où est une statue dans une niche contre la muraille. Elle est de marbre blanc, couronnée de fleurs, & ceinte aussi d'une ceinture de fleurs qui descend jusqu'en bas. Les capitouls, au nombre de huit, se mettent sur leurs siéges ordinaires, & messieurs du parlement prennent leurs places de l'autre côté. M. le président fait sa harangue, après quoi un huissier de l'hôtel de ville, appelle tout haut celui qui a merité le prix de l'églantine. Il vient la recevoir de la main du chef du consistoire de la ville, qui préside aux jeux. Toute l'assemblée fait de grandes acclamations, qui sont suivies des fanfares, des trompettes, & d'une symphonie de violons & de hautbois. On rend les mêmes honneurs à ceux qui ont remporté le prix du souci & de la violette. Après la distribution des prix, ceux qui les ont merités sont accompagnés chez eux par leurs amis, avec plusieurs gardes de l'hôtel de ville, & la symphonie. On appelle maîtres aux jeux Floraux, ceux qui ont eu les trois fleurs. Tous les vainqueurs ont droit d'assister aux assemblées qu'on fait pour ces jeux, & d'y donner leurs voix pour les prix.* La Faille, *annales de Toulouse*.

FLORE (François) étoit fils d'un bon sculpteur d'Anvers. Il s'exerça dans la profession de son pere jusqu'à l'âge de vingt-ans, qu'il alla à Liege, pour étudier la peinture sous Lambert Lombard. De-là, il alla en Italie, où il s'appliqua à dessiner ce qu'il trouva à son goût, & sur-tout les ouvrages de Michel Ange. Etant de retour en son pays, il y acquit une grande reputation & beaucoup de bien par la bonté, & par le grand nombre de ses ouvrages: mais quoiqu'il eût un fort bon esprit & fût agreable dans la conversation, il se laissa tellement aller à l'amour du vin, qu'il se rendit insupportable à ses amis même. Cependant, il n'aimoit pas moins le travail que le vin. Il peignoit tous les jours sept heures avec attache & avec plaisir, & trouvoit ensuite assez de tems pour voir ses amis. Il ne jouoit que par contrainte, il avoit coûtume de dire *Le travail est ma vie, & le jeu est ma mort.* On l'appelloit dans son tems le *Raphaël de la Flandres*. Il mourut en 1570. âgé de 50. ans.* De Piles, *abregé de la vie des peintres*.

FLORE, *cherchez* HUGUES de Flore, & JEANNE Flore.

FLORE (la) ou les FLEURES, isle de la mer Atlantique; une des Açores ou Terceres, aux Portugais. *Voyez* ACORES.

FLOREBELLO, (Antonio) de Modene, florissoit dans le XVI. siécle, & eut beaucoup de part à la bienveillance du cardinal Jacques Sadolet mort en 1547. duquel il écrivit la vie. Nous avons encore d'autres ouvrages de sa façon, comme; *De auctoritate summi pontificis, ecclesia capitis. De concordia ad Germanos*, &c. * Sandere, *de clar. Anton. l. 3.* Le Mire, *de script. sac. XVI.* Louis Jacob, *bibl. pontif. l. 2.* &c.

FLORENCE, ville d'Italie, capitale de Toscane, est le séjour des grands ducs, & le siege d'un archevêché, érigé l'an 1421. par le pape Martin V. Elle est bâtie sur la riviere d'Arne, qui la coupe en deux parties inégales, assemblées par quatre beaux ponts de pierre fort larges. Cette ville, qui est une des plus grandes d'Italie; a près de six milles de tour. On y comptoit en 1688. 8800. maisons & 60000. ames; 22. hôpitaux; 89. couvens; 84. confreries; 152. églises; 18. halles ou galleries de marchands; 72. chambres de justice; 17. places & 160. statues publiques. Ses belles rues pavées de pierres larges, ses palais somptueux, ses églises magnifiques, & tant de maisons agréables lui ont attiré le nom de *Florence la belle*. L'église de saint Laurent, qui est si celebre, est du dessein de Brunellecchi & a 490. pieds de longueur & 380. de hauteur jusques à l'extrémité de la croix du globe. Il y a deux rangs de pilliers ronds qui soutiennent la masse de cette église. On y voit à la voûte du chœur un tableau du dernier jugement, qui est une piece fort hardie de la main de Pontorno, & on y montre encore les portraits de sainte Anne & de la sainte Vierge, peints à fresque par François Bartholomeo, dont on dit qu'un duc de Mantoue offrit une très-grande somme d'argent. La chapelle de saint Laurent y est bâtie de marbre, & les murailles y sont revêtues de jaspe. Cette chapelle est ronde, & renferme les tombeaux des grands ducs de Florence. Il y a près de Florence la celebre bibliotheque des manuscrits, dite *bibliotheca Laurentiana*, dont le catalogue en a été imprimé à Amsterdam en 1622. La galerie de l'ancien palais du grand duc longue d'environ 400. pieds & son cabinet sont remplis de pieces extrêmement considerables, par leur rareté & par leur richesse. Les peintures & les statues du palais du prince sont des chefs-d'œuvres des meilleurs maitres, & tous ses meubles ont un caractere de magnificence très-particulier. Il y a dans Florence trois citadelles; la premiere, qui est la plus forte, fut bâtie par Alexandre, premier duc, avec cinq bastions; la seconde, qui commande à la ville, par Cosme; & la troisiéme, qui est une étoile à six pointes, par Ferdinand. Les auteurs ne sont pas d'accord de la fondation de Florence. Il y en a qui croient que pendant les guerres civiles de Sylla, ses soldats la bâtirent sur l'Arne & la Maine, ce qui la fit d'abord appeller *Fluentin*, à cause de la fertilité de son terroir. Florence a eu divers maîtres, mais dès l'onziéme siécle elle se gouvernoit en république: ses magistrats furent d'abord appellés *consuls*, puis *anciens*, & enfin *prieurs*. Dans le XV. siécle elle tomba sous la domination de la maison de Medicis, qui a donné divers papes à l'église, Leon X. Clement VII. Pie IV. & Leon XI. La politesse de la langue italienne se trouve à Florence; quoique les Florentins la parlent avec un peu de rudesse, ce qui a donné lieu à ce proverbe du pays, *Lingua toscana, in bocca romana*. Au reste cette ville est abondante en hommes de lettres, & en a produit dans tous les siécles de très-illustres en toute sorte de litterature. Ce qu'on peut voir dans Hugolin Verrini, & dans les auteurs de l'histoire de cette ville. Il y a la celebre académie *de la Crusca*. Les Florentins ont beaucoup d'esprit, sont honnêtes, & bons œconomes. * Hugolin Verrini, *Florent. illust.* Pogg. Leonard Aretin. Machiavel, *hist. de Florenc.* Ammirato. Villani. Vollaterran. Leandre Alberti, *descript. Ital. p. 42. & seq. édit. Venet. 1581.* &c.

CONCILE GENERAL DE FLORENCE.

Le pape Eugene IV. s'étant brouillé avec les peres assemblés au concile de Bâle, pour soûtenir son autorité, en convoqua un à Ferrare, où l'empereur d'Orient, le patriarche de Constantinople, & les plus illustres personnages de l'église Grecque se trouverent. Mais parce que cette ville fut attaquée de maladie contagieuse, après 16. sessions, on fut obligé de transferer le concile à Florence, l'an 1439. Le pape s'y trouva lui-même, avec Jean Paleologue, empereur des Grecs, & les autres prélats de sa nation; & on y tint le Jeudi 26. Fevrier la premiere session, qui est la XVII. à compter celles qui avoient été tenues à Ferrare. Là on disputa de la procession du saint esprit; & les Latins établirent si bien cette verité, qu'après deux harangues que le cardinal Bessarion fit à ce sujet, tous souscrivirent à la créance des Latins, excepté l'évêque d'Ephese. Ensuite on regla les autres choses qui regardoient la créance du purgatoire. Enfin, on conclut la parfaite union de l'église Grecque avec la Latine, le 21. Juillet; jour auquel on envoya diverses lettres souscrites des uns & des autres: ce qui fut comme un témoignage assuré de la fidelité de cette union. On garde à Florence l'acte original de la réunion. Quelque tems après, l'empereur Jean repassa à Constantinople, pour s'opposer aux victoires continuelles du Turc; les Armeniens arriverent à Florence avant son départ, & voulurent être compris dans le decret de l'union. Après le départ des Grecs, le concile dura encore trois ans, & ne fut conclu qu'en 1442. dans l'église de S. Jean de Latran. Eugene reçût aussi les ambassadeurs de Zara Jacob, roi d'Ethiopie, dit *le Preste-Jean*, qui voulut être reçû dans le decret de l'union. Les Jacobites y avoient été reçûs le 4. Fevrier dans la XXIX. session de Florence; & la lettre de Jean, patriarche, étoit datée du Caire en Egypte, le 12. Septembre de l'an des Grecs 6940. ou 6948. & de l'ére des martyrs 1157. *Consultez* les actes du concile de Florence; Bzovius, Sponde, Rainaldi, *ann. eccl. A. C. 1430. 1440. 1442.* &c.

AUTRES CONCILES DE FLORENCE.

L'an 1055. Le pape Victor II. s'étant rencontré à Florence avec l'empereur Henri III. dit *le Noir*, y célebra un concile contre les usurpateurs des biens d'église, & contre les erreurs de Berenger. Jean Villani en fait mention dans *le 4. liv. de l'hist. de Florence, au chap. 15.* Trois cens quarante évêques s'y assemblerent aussi en synode, l'an 1105. contre l'évêque Fluentius, qui disoit que l'Antechrist étoit déja né. Le cardinal Jules de Medicis, archevêque de Florence, qui fut depuis pape sous le nom de Clement VII. y celebra un autre concile provincial l'an 1517. que le pape Leon X. approuva; & Antoine Altoviti, aussi archevêque, en tint un autre l'an 1573. Il en avoit tenu en 1569. un diocésain, dont on a donné les ordonnances synodales, dans le dernier recueil des conciles, aussi-bien que d'autres de 1589. par Alexandre de Medicis, cardinal; de 1619. par Alexandre Martius de Medicis; de 1637. & 1645. de Pierre Nicolini, tous prélats de la même ville.

FLORENCE, bourg de France dans l'Armagnac en Gascogne, sur la riviere de Giers, entre Lectoure & Auch, à deux lieues de la premiere & à quatre de la derniere. * Mati, *diction.*

FLORENSAC, (marquis de) *cherchez* CRUSSOL.

FLORENNES, petite ville du Pays-bas, dans le comté de Haynaut, est de la dépendance de l'évêque de Liege, à une lieue de Philippeville, en tirant du coté de Namur, dans le pays entre Sambre & Meuse.

FLORENT, FLORIS ou FLEURI, I. de ce nom, comte de Hollande, étoit fils de THIERRI III. qui lui donna le gouvernement de la Frise orientale. Il succeda à son frere *Thierri* IV. l'an 1048. fut sixiéme comte de Hollande, & épousa *Gertrude* de Saxe, dont il eut THIERRI V. son successeur; *Pierre*, chanoine de Liege; & *Berthe*, femme de *Philippe* I. roi de France. L'archevêque de Cologne, l'évêque de Liege, le comte de Louvain & plusieurs autres princes ligués lui firent la guerre. Il les défit dans une bataille; mais après le combat, s'étant couché sous un saule, il fut surpris & tué par les ennemis, l'an 1062.

FLORENT II. dit *le Gras*, comte de Hollande, étoit fils de THIERRI V. & regna depuis l'an 1091. jusqu'en 1123. Il eut de *Petronille* de Saxe, sœur de *Lothaire*, empereur, trois fils & une fille. Florent fit la guerre aux Frisons révoltés, qui taillerent ses troupes en pieces dans un premier combat, mais qu'il vainquit ensuite. C'étoit un prince très-devot, qui mourut en réputation d'une grande pieté.

FLORENT III. comte de Hollande, fils de THIERRI VI. commença de gouverner en 1163. Il suivit l'empereur Frederic au voyage de la Terre-sainte; & après avoir donné

d'illustres témoignages de sa valeur, au siége de Damiette, il mourut en 1190. & fut enterré à Antioche. Ce prince eut d'*Ade* sa femme, qu'on croit fille d'un roi d'Ecosse, quatre fils & autant de filles.

FLORENT IV. comte de Hollande, succeda à GUILLAUME I. son pere, l'an 1223. & fut tué en un tournois, par le comte de Clermont, l'an 1235. De *Michelle* ou *Mahaud* de Brabant, il laissa *Guillaume*; *Fleuri* ou *Florent*; *Alide* ou *Alix*, femme de *Jean* d'Avesnes, premier du nom, comte de Haynaut; & *Mathilde* ou *Marguerite*, mariée au comte de Henneberg. C'est de cette princesse qu'une tradition fabuleuse porte, qu'un jour des rameaux elle accoucha de trois cens soixante-cinq enfans, en punition de s'être mocquée d'une pauvre veuve qui portoit deux enfans. La tradition de Hollande ajoûte, que tous ces enfans furent baptisés & enterrés le même jour dans l'église de Loosduynen, village peu éloigné de la Haye, où l'on voit encore cette histoire peinte sur un grand tableau, à côté duquel sont attachés deux grands bassins d'airain, sur lesquels on prétend que ces trois cens soixante-cinq enfans furent presentés au baptême à Gui, suffragant d'Utrecht, selon que le porte l'inscription qui est au-dessus du tableau: mais Gui Dominique-Pierre dans ses *annales de Flandres*, dit que ce fut Guillaume suffragant de Tréves, qui baptisa ces enfans, & qui nomma les garçons *Jean*, & les filles *Elisabeth*. Leur mere mourut le même jour qu'eux, qui étoit le Vendredi devant Pâques l'an 1276. Cette histoire se trouve dans Erasme. *Voyez* Guichardin; Christoval; Camerarius, &c.

FLORENT V. comte de Hollande, fils de GUILLAUME II. roi des Romains, fut laissé jeune, & eut divers tuteurs: ce qui causa de grandes divisions dans son état. Lorsqu'il fut plus avancé en âge, il fit la guerre aux Frisons rebelles, & fut assassiné & percé de vingt-deux coups d'épée, par un gentilhomme nommé Girard de Velsen, dont il avoit forcé la femme. Celui qui l'avoit tué, ayant été pris, fut mené à Leyde, où on le mit dans un tonneau plein de clouds, & ayant été roulé dans ce tonneau par toute la ville, il mourut ainsi miserablement. Florent mourut en 1296. après avoir regné quarante ans, & laissa sept fils & quatre filles de *Beatrix*, fille de *Gui* de Dampierre, comte de Flandres, & veuve d'*Hugues* de Châtillon; *Jean*, qui lui succeda, ne regna pas long-tems, & fut empoisonné. * *Consultez* la grande chronique des Pays-bas par Jean-François Petit; Grotius, *annal. d'Holl.* Levolda Northof, *origine de la Mark.* Rainertus, *rer. Batavic.* Mejer; Edmond; Gerord, *Batavic. hist. &c.*

FLORENT, abbé, auteur de la vie de S. Josse, fils d'un roi des Bretons, que Surius rapporte.

FLORENT, dit BRAVONIUS, moine de Worchester en Angleterre, dans le XII. siécle, composa une chronique des chroniques, depuis le commencement du monde, jusqu'à son tems, sçavoir en 1118. qu'un autre du même monastere continua jusqu'en 1163. Il travailla aussi à la continuation de Marianus Scotus, & à un traité de la famille royale des Anglois. * Simler, *bibl.* Vossius, *de hist. Lat. l. 2. c. 28.* Pitseus, *de script. Angl.*

FLORENT, Chartreux à Louvain, dans le XV. siécle, composa en flamand un ouvrage de l'institution chrétienne, qui a été traduit en latin par un Cordelier, nommé Nicolas Zeger, & depuis par Laurent Surius. Ce dernier y a ajoûté une seconde partie. * Petreïus, *biblioth. Carthus. p. 90. & 91.*

FLORENT CHRETIEN, *cherchez* CHRETIEN.

FLORENT, (François) d'Arneduc en Bourgogne, avoit d'abord exercé la profession d'avocat à Dijon: il eut depuis une chaire de droit à Orleans, & fut ensuite professeur à Paris. Il est un de ceux qui ont penetré plus avant dans les sources du droit canonique. Il fit imprimer en 1632. ses dissertations canoniques, & en 1642. des commentaires sur quelques titres des decretales. Il fit aussi des petites remarques, sur les paratitles du droit canonique d'Alexandre de la Chassaigne. Monsieur Doujat fit réimprimer toutes ses œuvres en deux volumes *in quarto* à Paris, en 1679. Florent mourut en 1650. * *Memoires du tems.* Denys Simon, *bibl. hist. des ant. de droit.*

FLORENTIA, (Jerôme) Jesuite Espagnol, natif d'Alcala, prêcha à la cour des rois Philippe III. & Philippe IV. & mourut en 1633. après avoir été paralytique quatre ans de suite. Nous avons deux volumes *in folio* de sermons, & quelques autres ouvrages de sa façon. * Alegambe, *de scriptor. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c.*

FLORENTIN, (Saint) & S. Hilaire martyrs de Bourgogne. On prétend qu'ils habitoient dans la ville de Pleudun au diocèse d'Autun, où est présentement le village de Semont; qu'ils furent pris vers l'an 406. par les barbares, qui ravageoient la Gaule Celtique: & que n'ayant pas voulu renoncer à la religion de J. C. ils furent martyrisés le 27. Septembre. On dit que leurs reliques furent transportées l'an 855. à l'abbaye d'Ainai de Lyon; mais ces saints n'étoient point connus du tems de S. Gregoire de Tours, & leurs actes ont été écrits par un moine de l'abbaye de Bonneval, après leur translation. Ce même moine a fait l'histoire de cette translation, & il y a deux autres relations fort differentes, qui semblent démentir celle-là, & se démentir aussi entr'elles. * Baillet, *vies des saints, mois de Septembre.*

FLORES, (André) religieux de l'ordre de saint Dominique, né en Andalousie, florissoit vers l'an 1552. Il est auteur d'une somme ou abregé de toute l'écriture en vers heroïques castillans, mais il reconnoit lui-même que Pierre Ortiz curé dans le territoire de Madrid, avoit plus de part que lui à cet ouvrage. On lui attribue un catechisme espagnol, qui parut en 1552. à Tolede, auquel on dit qu'il avoit travaillé par ordre de l'empereur Charles V. mais Thomas Tamajo dans un catalogue des livres espagnols qu'il a publié, assûre qu'André Flores qui a fait ce catechisme, n'est pas le Dominicain, mais un hermite de S. Jerôme du même nom, qui étoit né à Torrijos, dans le diocèse de Tolede; à quoi il y a d'autant plus d'apparence, que ce catechisme est fait en forme de dialogue entre un hermite & un enfant. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FLORES, (Louis) autre religieux Dominicain, natif de Gand, fut conduit par ses parens en Espagne, & de-là à Mexique, où il se fit religieux. On l'employa de bonne heure dans les Philippines à catechiser les infideles & ayant appris que plusieurs de ses confreres étoient dans les fers dans le Japon, le desir du martyre le porta à presser ses superieurs de lui permettre d'y aller. Il fut arrêté dans le chemin par les Hollandois, qui après l'avoir retenu pendant deux ans, pendant lesquels il souffrit beaucoup, le livrerent enfin aux Japonois, qui le condamnerent d'être brûlé vif, ce qui fut executé le 29. Août 1622. Ce martyr avoit écrit une relation de l'état du Christianisme dans le Japon jusqu'au 24. Mai de cette année, qui fut conservée. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FLORES, isle d'Asie, dans la grande mer des Indes. Elle s'appelle plus communément *Ende*. Elle est assez considerable; cependant comme jusques à présent elle n'a été découverte que sur sa côte septentrionale, les Européens n'y ont encore aucune colonie. Elle s'étend de l'est à l'ouest, entre les villes de Java & de Timor, & n'est gueres qu'à quarante lieues de l'isle de Macassar au midi. Ses lieux principaux sont Batuliar & Lasataia, ou Lasataia capitale.

FLORETTI, (Benoît) Italien, qui vivoit au commencement du XVII. siécle, enseigna les langues, & composa d'assez beaux vers. Il s'appliqua particulierement à la langue toscane, & corrigea même le dictionaire de la Crusca. L'original de ses notes est, dit-on, dans la bibliotheque du grand duc. Floretti publia des regles de poësie, sous le nom d'Udenus Nesielius, & abandonna enfin ces sortes d'ouvrages, pour ne s'appliquer plus qu'à la lecture des conciles, des ouvrages des saints peres, & des livres de pieté. Ensuite il se retira à Florence où il mourut. *Voyez* son éloge écrit par Janus Nicius Erythræus, *Pin. II. imag. illust. c. 31.*

FLORIDE, pays de l'Amerique septentrionale; situé sur le golfe de Mexique. Les espagnols font la Floride d'une plus grande étendue qu'elle n'est; car ils lui attribuent la Virginie & la nouvelle France. D'autres ne donnent ce nom de Floride, qu'à la presqu'isle de Tegeste, qui s'avance vers le midi, & qui contribue à former le grand golfe de Mexique, & le canal de Bahama. Elle fut découverte en 1496. par Sebastien Gabot, qu'Henri VII. roi d'Angleterre, envoyoit chercher par l'occident, un

passage pour naviger dans l'Ocean. Celui-ci se contenta d'avoir vû le pays. Jean Ponce de Leon y fut envoyé en 1512. par le roi de Castille, pour y établir une colonie: mais ceux du pays l'en chasserent. En 1520 & 1524. Luc Vasquez d'Aillon, & d'autres Espagnols y allerent pour enlever des habitans, & les faire travailler aux mines de l'isle espagnole. Pamphile Narvaës la traversa l'an 1528.* Ferdinand Soto, après la conquête du Perou, y entra le 25. de Mai 1528. avec deux cens treize chevaux, & quatre cens hommes de pied; mais n'y ayant pas trouvé les richesses qu'il esperoit, il mourut de déplaisir. Ce fut lui qui donna à ce pays le nom de *Floride*, parce qu'il y arriva le jour de *Pâques fleuries*, ou parce qu'il y trouva des campagnes couvertes de fleurs. L'an 1549. l'empereur Charles V. & le conseil des Indes, pour adoucir l'humeur sauvage des habitans, y envoyerent des religieux qui furent tous égorgés. Les François qui y aborderent sous le regne de Charles IX. en 1562. conduits par François Ribaut, firent amitié avec les habitans, & bâtirent le fort de Charlefort. René Laudoniere y retourna l'an 1564. & y bâtit le Carolin. Alors les Castillans, jaloux de l'accueil qu'on faisoit aux François, les surprirent; & après les avoir faits prisonniers, ils les pendirent, & écorcherent Ribaut, à ce que dit Lescarbot. En 1565. Dominique de Gourgues, Gascon, arma un vaisseau à ses dépens, passa dans la Floride, reprit le fort Carolin, & un autre construit par les Espagnols, qu'il pendit aux mêmes arbres où ils avoient attaché les François, & s'en retourna l'année suivante en France, où il eut bien de la peine d'échaper à la justice, étant poursuivi par les Espagnols, avec qui la France étoit en paix. Au reste le pays de la Floride est bon, l'air y est fort pur & temperé, & la terre très-fertile à cause des rosées. Le pain qui se mange dans toute la Floride, est fait de maiz, qui ressemble au gros mil, & qu'on seme en Mars pour le recueillir en Juin, & en Juillet, pour Octobre. On dit qu'on n'y fait que brûler les herbes & la racine, après la recolte, & que cette cendre vaut plus que le labourage. Les vignes ne manquent que de culture: ce qui se reconnoît, en ce que les raisins ont les pepins fort gros & fort durs; néanmoins ils ne laissent pas d'être très-bons. Les forêts sont remplies de pins, mais dont les pommes n'ont point de pignons. Il y a aussi un grand nombre de cedres, de cyprès, de lauriers, & de palmes. On y voit des vignes sauvages, qui embrassent les arbres, & des grands nefliers, dont les fruits sont beaucoup plus gros & meilleurs qu'en France. Le sassefras s'y trouve partout; c'est un arbre que les sauvages appellent *Pavame*, dont le bois & l'écorce rendent une odeur très-agréable. La terre produit d'elle-même une sorte de racine nommée *Hajez*, dont les sauvages se servent au lieu de bled. Les bêtes à quatre pieds les plus ordinaires, sont les cerfs, les chevreaux, les daims, les lions, les leopards, les onces, les loutres, les liévres, & les lapins. Quant aux oiseaux, il y a des coqs d'inde, des perdrix, des pigeons, des tourterelles, des oyes, des cannes, des hérons, & des oiseaux de proye, outre un grand nombre de crocodiles dans les rivieres, & plusieurs sortes de serpens dans les eaux & dans les bois. On voit beaucoup d'or & d'argent parmi les sauvages de la Floride; mais il y a apparence qu'ils l'ont ramassé dans les débris des vaisseaux espagnols, qui y ont été jettés sur leurs côtes; car on n'y a point encore découvert de mines (quoique les sauvages assurent qu'aux montagnes d'Apalatci, il y a des mines d'un métail jaune luisant:) plus on s'éloigne de la côte meridionale, moins on trouve d'or. Les hommes y sont d'une couleur olivâtre, de grande stature, & sans aucune difformité. Ils couvrent leurs parties honteuses d'un cuir de cerf accommodé fort proprement, ayant le reste du corps nud. Ils se peignent les bras & les jambes de certaines marques, qui ne se peuvent effacer, parce qu'elles sont comme gravées dans la peau. Ils ont les cheveux noirs, qui leur pendent jusqu'à la ceinture: quelquefois ils les retroussent & les nouent. Leurs armes sont l'arc & les fléches, dont le bout est armé de dents de poisson, ou de pierres aigues. Leur principale occupation est la chasse & la pêche. Ils sont extrêmement dissimulés & grands menteurs. Les femmes s'y peignent le corps comme les hommes: ce qu'ils font les uns & les autres, ou pour se rendre plus beaux, selon leur jugement, ou pour s'endurcir la peau contre les ardeurs du soleil, ou par une certaine superstition qu'ils celent aux étrangers. Ils sont si agiles, que même les femmes passent de fort profondes rivieres à la nage, en tenant leurs enfans, & montent d'une grande vitesse à la cime des plus hauts arbres. Il se trouve parmi eux beaucoup d'hermaphrodites. Le cacique, ou commandant de chaque village, fait serrer toute la moisson dans un grenier public, où on le distribue à chaque famille par proportion. Pendant l'hiver, ces sauvages se retirent au fond des forêts, & y bâtissent des cabanes de branches de palmiers. Ils aiment fort la chair des crocodiles, qui est en effet très-blanche, & seroit d'un bon goût, si elle ne sentoit point si fort le musc. Lorsqu'ils sont atteints de quelque maladie, au lieu de la saignée dont nous nous servons, leurs medecins sucent le sang de la partie blessée ou malade. Les Floridiens obeïssent à plusieurs caciques, qu'ils appellent *Par Aoustis*; & ces caciques se font souvent la guerre, non pas ouvertement, mais par embuches & par surprises. Les vainqueurs tuent tous les ennemis qu'ils ont pris, & leur coupent la tête, qu'ils portent çà & là comme en triomphe. Ils pardonnent toutefois aux femmes & aux enfans, qu'ils retiennent esclaves, mais dont ils ont grand soin, pour en tirer plus de service. Après avoir remporté quelque victoire, ils invitent tous leurs amis, & font un festin pendant trois jours, en chantant & dansant. Les vieilles menent la danse, ornées de la chevelure des ennemis, à qui l'on a coupé la tête. Ils attribuent leur victoire au soleil, & lui en rendent graces. Quand leur troupe marche, le cacique va le premier, tenant d'une main la massue, & de l'autre l'arc, la trousse rejettée derriere le dos: les autres suivent avec l'arc, & les fléches. Lorsqu'ils tiennent conseil, le cacique s'assied sur un siége plus élevé que les autres: puis chacun entre selon son rang, & son âge; & élevant les mains sur la tête, quelques-uns chantent *Aa He ya*, & les autres répondent, *Ha Ha*. Après cette cérémonie, chacun prend sa place. Si les choses sont de grande consequence, ils y appellent leurs prêtres, pour recevoir leurs avis. Après avoir déliberé, on apporte la cassine, qui est une boisson faite avec des feuilles de sassefras, arbre commun dans le pays. Le cacique boit le premier & commande qu'on verse à chacun par ordre. Ces sauvages n'ont point de religion effective; ils rendent seulement quelque culte au soleil, & à la lune. Ils nomment leurs prêtres *Javvas*, & ont pour eux une grande vénération. Ce sont des magistrats, qui enchantent ce peuple par leurs prestiges, & qui exercent aussi la medecine. Les particuliers n'ont chacun qu'une femme; mais les caciques & les grands en ont plusieurs, dont il y en a une qui est la plus considerée, & la maîtresse des autres. Le cacique étant mort, on l'enterre solennellement, & l'on met sur son tombeau la coupe dans laquelle il bûvoit, avec un grand nombre de fléches tout à l'entour. On brûle sa maison, ses meubles, ses armes, & tout ce qui lui a servi. Les prêtres sont enterrés dans leur maison, que l'on brûle ensuite avec tous leurs meubles. *Voyez* la relation de la conquête de la Floride par Ferdinand de Soto, composée par un gentilhomme de la ville d'Elvas. * Ortelius, *theat. orb.* Urbain Calvet, *du nouveau monde, l. 2. c. 1.* Theodore, de Bri, *hist. Amer.* Marc Lescarbot, *hist. du nouveau monde.* De Thou, *l. 44.* De Laët, *hist. du nouveau monde.*

FLORIDUS, (François) natif de Donadeo, bourg de la terre Sabine, dans l'état ecclesiastique, mourut en 1547. Il a fait une apologie pour la langue latine, qui lui acquit de la réputation. Il fit aussi un livre des interpretes du droit civil, qui a été imprimé *in fol.* à Basle en 1640. mais il n'y fait presque autre chose, que rapporter les fautes des mêmes interprétes du droit civil, que Laurent Valla avoit remarquées & réfutées. Il y censure néanmoins & réfute en même-tems les réponses qu'Udalric Zazius & André Alciat avoient prétendu y faire. * Baillet, *jugem. des sçav. sur les crit. historiq.* M. de la Monnoye, *sur Baillet.*

FLORIEN, (Marcus Annius Florianus) frere uterin de l'empereur Tacite, se fit déclarer empereur au mois d'Avril de l'an 276. après la mort de son frere, par les troupes qu'il commandoit dans l'Asie mineure. Il apprit peu de jours après que l'armée d'Orient avoit deferé la dignité imperiale à Probus, homme d'un grand mérite; & laissant échapper les barbares qui ravageoient l'Asie, & que Tacite avoit resserres dans

des défilés où ils paroissoient devoir périr. Il marcha aussitôt contre son compétiteur; mais les chaleurs ayant affoibli ses troupes, nouvellement venues d'Europe, Probus vint à sa rencontre, & refusa de composer avec Florien, qui de désespoir se fit ouvrir les veines, & mourut ainsi tranquillement deux ou trois mois après avoir pris la qualité d'empereur. * Vopiscus, *in Floriano.* Aurelius Victor.

FLORIEN, dit *de saint Pierre*, Italien, natif de Bologne, & professeur de droit dans cette ville, dans le XV. siécle, vers l'an 1440. fut, selon Trithéme, le plus docte personnage de son tems, & sçavoit le droit canon & civil, la philosophie, l'écriture, outre qu'il étoit très-bon orateur. Il composa divers ouvrages de droit; *super codice lib. IX. super ff. novo lib. XII. super ff. veteri lib. XXIV. super ff. infortiato lib. XIV.* * Trithéme, *de script. eccles.*

FLORILOCUS, (Matthieu de Westminster, dit) *cherchez* MATTHIEU DE WESTMINSTER.

FLORIMOND DE REMOND, natif d'Agen, conseiller du parlement de Bourdeaux, dans le XVI. siécle, avoit eu d'abord quelque penchant pour les sentimens des Calvinistes; mais en 1566. il y renonça entierement après avoir assisté aux exorcismes d'une fille possedée, nommée Nicole Obri, native de Vervins, & délivrée à Laon par l'application du sacrement de l'Eucharistie. Florimond de Remond s'occupa à combattre les erreurs des Protestans, par un grand nombre de traités, & principalement par celui de l'antechrist, & par celui de l'origine des hérésies, qu'on a si souvent réimprimé. Il étoit né vers l'an 1540. & fut conseiller au parlement en 1570. & mourut l'an 1602. & ce fut François de Remond son fils, qui publia le traité de l'origine des hérésies, dont il avoit composé le livre 6. pour rendre l'ouvrage de son pere complet. Les Calvinistes pour se venger de cet écrivain, ont tâché de décrier sa memoire. * Sponde, *A. C.* 1566. *nomb.* 31. Genebrard & Gautier, *en la chron.*

FLORIN, *Florinus*, Heretique dans le II. siécle, prêchoit ses erreurs à Rome, avec Blastus son condisciple. Le pape Victor les ayant excommuniés & déposés tous deux, ils attirerent plusieurs personnes à leur parti. L'erreur de Florin étoit touchant l'origine du mal, dont il faisoit Dieu auteur. Quelques-uns lui attribuent encore d'avoir soûtenu que Marie mere de Jesus-Christ n'avoit pas été vierge dans son enfantement, & d'avoir nié la résurrection, s'adonnant même à toutes sortes de crimes. S. Irenée passant à Rome refuta de bouche l'erreur de Florin, & la combattit depuis par écrit, dans une lettre qu'il intitula *de la monarchie*, c'est-à-dire, *de l'unité d'un seul principe*; le faisant souvenir qu'il avoit été son compagnon d'étude sous S. Polycarpe, qui ne leur avoit pas enseigné cette doctrine si perverse; ce qui se voit dans la lettre qu'il lui écrivit, & qui est rapportée par Eusébe de Césarée. Florin passa ensuite dans la secte des Valentiniens. On ne voit pas que le schisme de Forin ait eu de suite, n'y qu'il y ait eu des hérétiques nommés Floriens, comme quelques-uns se le sont imaginé * Eusebe, *liv.* 5. *c.* 14. & 19. S. Irenée, *l.* 3. Thodoret, *her. fab. l.* 1. S. Augustin, *de her. c.* 69. Philastre, *c.* 58.

FLORIS ou FLEURI, *cherchez* FLORENT.

FLORUS, dit autrement SULPITIUS, assisté de Statius Marcus, tua l'an de Jesus-Christ 68. Pison qui avoit été adopté par l'empereur Galba, à la porte du temple de Vesta, dont il avoit été tiré par force. * Tac. *hist.* 43.

FLORUS, (Julianus) orateur, vivoit du tems de Tibere, & avoit été instruit par Portius Latro. Quintilien lui donne cet éloge d'avoir été le prince de l'éloquence, dont il faisoit profession dans les Gaules. * Seneque, *cont.* 25. Quintilien, *l.* 1. *inst. c.* 3.

FLORUS, (Gessius) de Clazomenes, fut gouverneur dans la Judée dans le I. siécle. Il obtint cette dignité de Neron, par le crédit de sa femme Cléopatre, amie de Poppée, femme de l'empereur. C'est le même Florus, qui fut cause, par son avarice & sa cruauté, de la guerre des Juifs contre les Romains. * Josephe, *au l.* 20. *c.* 18. *l.* 2. *de la guerre, c.* 13. 14. & 15.

FLORUS, (L. Annæus) historien Latin, étoit de la famille des Annéens, de laquelle étoient les Seneques & Lucain. Il vivoit deux cens ans, après le regne d'Auguste, comme il le dit lui-même dans la préface de son histoire romaine; qu'il a écrite en quatre livres. Ce qui fait croire qu'il est le poëte dont Spartien fait mention, & dont il rapporte de si plaisans vers dans la vie d'Adrien avec la réponse de cet empereur. Son histoire est écrite d'un style poëtique, & est plûtôt un panegyrique du peuple Romain, qu'une histoire bien suivie. On doute si c'est le même qui a fait des argumens sur tous les livres de Tite-Live, qu'il n'a point réduits en abrégé dans son histoire, comme quelques-uns l'ont cru, puisqu'il ne le suit pas en beaucoup de lieux. * Simler, *biblioth. Gesn.* Vossius, *lib.* 1. *de hist. Lat. c.* 30. La Mothe le Vayer, *jugemens des hist. Lat.* Anne le Févre, *in Flor.* Jean-Georges Grævius, *dans sa préface sur cet auteur.* Danet, *préface de son dictionaire françois & de son latin.*

FLORUS, (Drepanius) diacre de l'église de Lyon, surnommé *le Maitre*, fleurit dans le IX. siécle. Il assista l'an 837. au concile de Quiersi. Il fut choisi vers l'an 852. par l'église de Lyon, pour écrire sur la prédestination contre Jean Scot, & soutint dans son ouvrage, que l'on pouvoit dire qu'il y avoit deux prédestinations, l'une des élus à la grace & à la gloire, & l'autre des réprouvés à la damnation, en conséquence des péchés qu'ils commettent par leur propre volonté. Cet auteur a composé outre cet écrit & un discours précédent sur la prédestination, un commentaire sur toutes les épîtres de saint Paul, tiré de quatorze peres Latins, qui n'a pas été imprimé; & un autre commentaire sur ces mêmes épîtres, tiré de saint Augustin, qui se trouve sous le nom de Bede, parmi les œuvres de ce dernier. Il a encore fait un traité de la célébration de la messe, qui est dans la bibliotheque des peres. Il avoit aussi fait une collection des loix ecclesiastiques, dont le P. dom Luc Dacheri & M. Baluze, ont donné des fragmens. Le premier donné par dom Luc Dacheri, contient des loix & des canons contre les Juifs, & se trouve dans le douziéme tome de son specilege: le second est sur les élections des évêques, & se trouve à la fin des œuvres d'Agobard. Les poëmes que l'on a sous le nom de Drepanius Florus, sont de ce Florus-ci & quelques autres qui ont été donnés par le P. Mabillon, dans le premier tome des analectes. Le martyrologe, qui porte le nom de Florus, pourroit bien être aussi de lui, puisque Vandalbert, qui a écrit son martyrologe, vers l'an 850. s'en est servi. Quelques-uns néanmoins croient que l'auteur du martyrologe est plus ancien, & qu'il vivoit vers l'an 742. mais c'est sans preuve. Son discours de la prédestination, se trouve dans Hincmar, & son traité contre Jean Scot Erigene, a été donné par M. Mauguin. * Sigebert, *de script. eccl. c.* 1. 49. Matthieu de Westmunster, *ad an.* 883. Le P. Sirmond, *in not. ad Avitum Vien.* De Marca, *lib.* 8. *de concord. sacerd. & imper. cap.* 14. Baronius, *in annal. eccl.* Papyre Masson, & M. Baluze, *in pref. & not. ad Agob.* Chifflet, *in not. ad Ferrand.* Trithéme, *de vir. illustr. Bened. l.* 2. *cap.* 44. Vossius, *lib.* 2. *de hist. Lat.* Sweert, *in Athen. Belg.* Valere André, *bibl. Belg. &c.* Dacheri, *spicileg. tom.* 12. Mabillon, *analect. l.* 1. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du IX. siécle.*

FLOTTE. Famille qui a donné deux chanceliers, & un amiral de France.

I. *N.* Flotte, gentilhomme d'Auvergne, eut pour enfans, PIERRE Flotte, chancélier de France, qui suit; *Gerard*, bailli de Mâcon en 1295. & de Perigord en 1299; & *N.* Flotte, mariée à *Pierre* Aycelin, seigneur de Bressols.

II. PIERRE Flotte, fut employé en diverses négociations par le roi Philippe *le Bel*, qui en reconnoissance de ses services, lui donna en 1294. la terre de Revel, en Auvergne. Il fut envoyé à Rome en 1297. avec le duc de Bourgogne, & le comte de saint Paul, pour la canonisation du roi saint Louis, où il retourna l'an 1300. Depuis il fut nommé chancelier de France; mais il ne jouit pas longtems de cette dignité, ayant été tué à la bataille de Courtrai, le 11. Juillet 1302. C'étoit un homme violent & avare, borgne & mal fait de son corps, qui fut le principal auteur des impôts, nommés maletôtes, dont les Flamans furent si mécontens, que pour s'en délivrer ils prirent les armes. De sa femme, dont le nom est ignoré il eut pour enfans, GUILLAUME Flotte, aussi chancelier de France, qui suit; *Artaud*, prieur de Coinci, abbé de Ve-

zelai, & principal conseiller de Louis, comte de Flandres; *Françoise*, mariée à *Bompar*, seigneur de Montmorin: & *Guigonne* Flotte, alliée à *Hugues*, seigneur de Marzé.

III. GUILLAUME Flotte, chevalier, seigneur de Revel, Escolle, &c. chancelier de France, accompagna son pere à Rome, étoit conseiller au parlement en 1314. servit les rois Philippe *le Bel*, & Philippe *de Valois*, en plusieurs traités & negociations, & fut nommé chancelier de France en 1339. dont il se démit en 1347. & continua ses services aux rois Jean & Charles V. Il épousa 1°. *Alix* de Châtillon, dame d'Escolle: 2°. *Elips* de Mello, fille de *Guillaume*, seigneur d'Epoisses, & de *Marie* de Châteauvillain: 3°. *Jeanne* d'Amboise, veuve de *Geofroi* de Mortagne, vicomte d'Aunai, & de *Gaucher* de Thouars, seigneur de Tifauges & fille de *Hugues* d'Amboise, seigneur de Chaumont, & de *Jeanne* de S. Verain. Il n'eut point d'enfans de ces deux derniers mariages. Du premier sortirent, PIERRE Flotte, amiral de France, qui suit, *Jean*, abbé de S. Medard de Soissons en 1323; *Jeanne*, alliée à *Jean*, seigneur de Montboissier; *Allemande*, mariée 1°. à *Armand*, vicomte de Polignac, mort en 1332: 2°. à *Eustache* de Conflans, vicomte de Mareuil, &c: 3°. à *Enguerran* de Couci, vicomte de Meaux: 4°. en 1345. à *Gaucher* de Châtillon, seigneur de la Ferté en Ponthieu; & *Machaud* Flotte, alliée 1°. à *Jean* de Marli, seigneur de Picauville: 2°. à *Jean* de Meudon, chevalier.

IV. PIERRE Flotte, chevalier, seigneur d'Escolle, dit *Floton de Revel*, servit sous le connétable d'Eu dans la guerre de Gascogne & de Languedoc, & en l'ost de Bouvines, fut fait amiral de France en Mars 1345. dont il se démit en Octobre 1347. & mourut avant son pere. Il épousa *Marguerite* de Châtillon, fille de *Gaucher*, seigneur du Tour, & de *Marguerite* de Flandres, dame de Dampierre, dont il eut entr'autres enfans, GUILLAUME Flotte II. du nom, qui suit.

V. GUILLAUME II. du nom, seigneur de Revel, d'Escolle, de Maimont, &c. servit en Flandres au siége de Bourbourg en 1383. & vivoit en 1413. Il épousa 1°. en 1356. *Marguerite* de Beaumont, fille de *Louis* de Beaumont: 2°. *N.* de Machau, dame en partie de Mont-cresson près Montargis: 3°. *Beatrix*, Dauphine d'Auvergne, veuve de *Gilles* Aycelin, seigneur de Montaigu, & fille de *Bertrand*, comte de Clermont, & de *Marie* de Villemur. Il n'en eut point d'enfans, & laissa de sa premiere femme ANTOINE, qui suit.

VI. ANTOINE Flotte, dit *Floton*, seigneur de Revel, servit le roi dans ses guerres de Flandres en 1380. & mourut à la bataille de Rosebeque en 1382. Il épousa *Catherine* de Cousan, fille de *Gui* seigneur de Cousan, & de la Perriere, grand maître de France, & de *Marguerite* de la Tour, dont il eut pour fille unique *Jeanne* Flotte, dame de Revel, qui fut accordée en 1383. étant encore bien jeune, à *Antoine* de Bologne, seigneur de Montgascon; mais Antoine étant mort en Hongrie en 1396. avant la consommation du mariage, elle épousa 1°. en 1401. *François* d'Aubischecourt, seigneur de Villoiseau, chambellan du duc de Bourbon: 2°. *Jacques* de Châtillon, seigneur de Dampierre, de Sompuis & de Rollaincourt, grand panetier de France, & mourut sans posterité le 14. Février 1431. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

FLOTZ ou FLOC, petite ville de la Turquie en Europe, est dans la Valaquie, sur la riviere de Jaunissa, près de son embouchure dans le Danube, vis-à-vis de la ville de Daxiopoli. * Baudrand.

FLOUR, (Saint) premier évêque de Lodeve, porta la foi dans la Gaule Narbonnoise, dans l'Aquitaine, & jusqu'en Auvergne. On prétend qu'il s'arrêta principalement au lieu où l'on a depuis bâti une ville qui porte son nom, qui s'appelloit alors *Indiac*, & qu'il y souffrit le martyre, vers l'an 389. * Baillet, *vies des saints*, 3. *Novembre*.

FLUD, (Robert) *cherchez* ROBERT, surnommé *le Chercheur*.

FLUONIE, *Fluonia*, nom sous lequel les femmes reveroient Junon dans l'antiquité payenne, parce qu'elles croyoient qu'elle retenoit le sang menstrual dans la conception, ou qu'elle l'arrêtoit, lorsqu'il couloit trop dans le tems de leurs ordinaires. Ce nom vient du mot latin *fluo*, *couler*. * Vossius, *de l'idolâtrie*, *liv.* 2. *chap.* 26.

FLUVIA, anciennement *Albia*, riviere d'Espagne, en Catalogne, a sa source dans la viguerie de Campredon, traverse le Lampourdan, où elle baigne Besalu, & se decharge dans la mer Mediterranée à Ampurias. * Baudrand.

FLUVIAN (Antoine) trente-quatriéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, qui residoit en ce tems-là à Rhodes, succeda en 1421. à *Philibert* de Naillac. Il étoit Espagnol du grand prieuré de Catalogne; & lorsqu'il fut elû, il possedoit les dignités de drapier, ou grand-conservateur, & de grand-commandeur de Chypre. En 1428. ce grand-maître tint un chapitre general, où il fit des ordonnances très-utiles à la religion, & où il érigea la dignité de grand-bailli, pilier, ou chef de la langue d'Allemagne. Dans un autre chapitre, celebré l'an 1433. on confirma le privilege qu'avoit le grand-prieur de Castille, d'obliger tous les commandeurs, chevaliers, & servans d'armes de son prieuré, de l'accompagner, lorsqu'allant à la guerre contre les Maures, & autres ennemis du royaume, il déployoit l'etendard de la religion. En ce tems le grand-maître donna l'habit au fils d'un gentilhomme Espagnol, & lui assigna une commanderie pour sa résidence, & pour y être nourri & entretenu aux dépens du commandeur, jusqu'à ce qu'il eût ordre d'aller à Rhodes. Ce que Bosio remarque avoir été pratiqué quelque tems après à l'égard du chevalier de Rieri, qui fut envoyé à la commanderie de Cagnac, par où l'on voit que chaque chevalier avoit sa résidence & son entretien avec un commandeur. Le grand maître voyant que plusieurs chevaliers de son ordre laissoient leur residence & l'exercice des armes, & demeuroient à Rome au service des cardinaux, pour avoir des commanderies avant le tems, contre l'ordre de l'ancienneté, ordonna que nul n'y feroit sejour sans la permission du procureur general de la religion, auquel il en attribua la connoissance, par une bulle du 12. Octobre 1437. Peu de jours après, il fonda amplement la nouvelle infirmerie, & mourut le 29. du même mois. Quoiqu'il eût trouvé la religion fort endettée, il ménagea tellement les affaires par sa prudence & sa bonne conduite, qu'il laissa le commun tresor extrémement riche, & que sa dépouille fut estimée 200000. ducats. Il eut pour successeur, Jean de Lastic. * Bosio, *histoire de l'ordre de S. Jean de Jerusalem*. Nabetat, *privileges de l'ordre*.

FOE

FO ou FOE', idole de la Chine, *cherchez* FE'.

FOCHEU, c'est une des grandes villes de la Chine. Elle est capitale de la Province de Fokien, & située sur la riviere de Focheu, près de son embouchure dans la mer de la Chine. Cette ville a un bon port, qui est fort frequenté. * Mati, *diction.*

FOCHIEN, FOKIEN ou FUQUIEN, province de la Chine, est située le long de la mer, entre celles de Chequian & de Cantun. Sa ville capitale est FOCHEU, où il y a une cour de Mandarins. Les autres sont Changcheu, Xaow, Tingcheu, &c. Cette province est assez fertile: on y trouve de l'or, du papier, du sucre & de la calambe.

FODHAIL: surnom d'*Abou-Ali-Ben-Aiad*, étoit natif des environs de la ville de Merou en Chorassan. Sa premiere profession fut d'être voleur de grands chemins. On dit de lui qu'ayant entrepris pendant la nuit d'escalader une maison pour y jouir d'une personne qu'il aimoit, & ayant entendu lire un verset de l'alcoran, il fut touché de cette lecture, & se convertit. Ce personnage n'est pas seulement en veneration parmi les Musulmans pour sa doctrine; mais il passe encore chez eux pour un de leurs plus grands saints. L'on trouve sa vie écrite dans l'histoire d'Iafei, section 32. *Voyez* IAFEI. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

FOEDERO-WITZ, (Michel) *cherchez* MICHEL, dit FOEDERO-WITZ.

FOES, (Anutius Foësius) de Metz, docteur en medecine de Paris, fut habile dans les langues grecque & latine. Il pratiqua long-tems en Lorraine: Il a donné une traduction latine de tous les ouvrages d'Hippocrate, qui est beaucoup meilleure que toutes celles qui avoient été faites auparavant. Cet auteur, est au jugement de M. Huet, un des plus excellens traducteurs du grec en latin. Il a encore composé une espece de dictionaire sur Hippocrate intitulé, *œconomia Hip-*

pocrate par alphabeth, & quelques autres ouvrages de medecine. Il a joint aux œuvres d'Hippocrate, les scholies de Palladius, sur le traité des fractures, dont on attribue pourtant la version à un medecin du même pays, nommé de S. Albin. Foës a encore traduit les commentaires de Gallien, sur le second livre d'Hippocrate, touchant les maladies vulgaires. Il mourut dans sa patrie, âgé de 68. ans, l'an 1595. Il a corrigé assez exactement le texte grec d'Hippocrate.* August. de Thou, *hist. élog. des hommes illustres* de Teissier. P. Dan. Huet. *de clar. interpretib. l. 2. Journ. des sçav. du 22. Février de l'an 1666.*

FOGARAS, château & forteresse de Hongrie, en Transylvanie, à quatre milles de Cronstat.

FOGGIA, petite ville d'Italie, dans la province de la Capitanate, dans le royaume de Naples, est située sur la riviere de Cervaro, à sept ou huit milles de la mer Adriatique, & est celebre par la douane qu'on y a établie, dite *la dogana di Foggia.* * Leandre Alberti.

FOGLIA, anciennement *Pisaurus*, riviere d'Italie, qui a sa source aux confins de la Toscane, traverse le duché d'Urbin, & se décharge dans le golfe de Venise à Pesaro. * Baudrand.

FOGLIETA (Oberto, ou Hubert) prêtre Genois, dans le XVI. siécle, & l'un des plus sçavans hommes de sa nation, étoit fils d'*Augustin* Foglieta, conseiller des papes Jules II. Leon X. & Clement VII. à qui l'Empereur Charles V. qu'il avoit servi dans les occasions, fit donner quatre mille écus d'or de pension, & l'évêché de Mazara en Sicile. Augustin, qui étoit alors veuf, éleva parfaitement bien son fils, qui fit de grands progrès dans les sciences. HUBERT eut part aux troubles qui s'éleverent à Genes, & fut envoyé en exil. Pour s'en consoler, il ne voulut avoir de commerce qu'avec les lettres, & ce fut dans cette occasion qu'il prit ces mots pour devise, *officio mihi officio.* Hippolyte cardinal d'Est, le reçût dans sa maison à Rome, où il mourut le 5. Septembre 1581. à l'âge de 62. ans. Il composa divers ouvrages, tels que sont *historia Genuensium, lib. XII. clarorum Ligurum elogia. De laudibus urbis Neapolis. De ratione scribendæ historiæ. De caussis magnitudinis imperii Turcici. De lingua latina usu & præstantiâ. De philosophia & juris civilis inter se comparatione. De nonnullis in quibus Plato ab Aristotele reprehenditur. Conjuratio Joannis Ludovici Fisci. Tumultus Neapolitani. Cædes Petri Ludovici Farnesii. De sacro fœdere in Selimum. De obsidione Melitæ. Opuscula. Nomina Polybiana*, &c. Foglieta avoit un de ses freres nommé PAOLO Foglieta, qui fut excellent poëte Italien & qui publia divers ouvrages.* Possevin, *in biblioth.* Gerolamo Bardi, *in chron.* Ghilini, *theat. d'huom. lett.* Le Mire, *de script sæc. XVI.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.* Soprani, *script. de la Ligur. &c.*

FOHI, premier roi de la Chine, qui regnoit, dit-on, du tems des patriarches Heber & Phaleg, s'établit dans la partie la plus occidentale de la Chine, où il avoit pris naissance dans la province de Xensi. Les Chinois assurent qu'il a joui de cet empire pendant 115. ans : ce qui n'est pas incroyable, puisqu'en ce tems les patriarches vivoient plusieurs siécles, comme il se voit par l'écriture sainte. Ces mêmes peuples marquent dans leur histoire une succession de rois, dont les regnes font près de trois mille ans, depuis Fohi, fondateur de leur empire, jusqu'à la naissance de J. C. quoique, selon le calcul ordinaire des chronologistes, nous ne comptions qu'environ 2380. ans, depuis le deluge jusqu'à la naissance de Notre-Seigneur. Fohi regla les mœurs des Chinois, qui n'étoient que des barbares, & vivoient sans aucune loi. Leurs histoires disent qu'il sçavoit l'astronomie, & qu'il dressa même plusieurs tables de mathematiques. On croit aussi que c'est lui qui a inventé les premiers caracteres dont se servoient les Chinois, & qui étoient hieroglyphiques. Mais l'histoire de Fohi, de l'aveu même des Chinois, est fabuleuse, & n'est point établie sur des monumens autentiques. * Martinius Martini, *historia sinica.* Couplet, *tabula chronologica imperii sinici.* Paul Pezron, *Antiquités des tems.*

FOIA, NOVA FOGLIA, ou FOCHIA, en latin, *Foria Nova*, anciennement, *Cuma*, *Cyme*, ancienne ville, de l'Eolide, dans l'Asie mineure. Elle a été épiscopale suffragante d'Ephese. Elle est aujourd'hui dans la Natolie propre, sur le golfe de Smyrne, à 12. lieues de la ville de Smyrne, du côté du nord. Cette ville est encore considerable par la bonté de son port, & par une bonne citadelle, qui la défend.* Baudrand.

FOIA VECCHIA, ou PHOCÉE; c'étoit autrefois une ville de l'Eolide dans l'Asie mineure. Ce n'est plus qu'un village, qui a un bon port, & qui est situé sur le golfe de Smyrne, entre la ville de Smyrne, & celle de Foia Nova, à 7. lieues de la premiere, & à 2. ou 3. de la derniere. Baudrand.

FOIGNI, (Barthelemi de) évêque de Laon, *cherchez* BARTHELEMI.

FOIL, grand lac ou golfe de l'Ultonie en Irlande. Il est dans le comté de Londonderri, entre la ville de Londonderri & l'ocean caledonien, dans lequel il se décharge. Ce lac reçoit du côté du midi la riviere de Dirg, ou de Derg, laquelle depuis le confluent du Glan, porte le nom de lac Foil, de même que ce lac. * Mati, *diction.*

FOIRES, (Les) de Francfort sur le Mein, sont connues non-seulement par les differentes marchandises qui s'y vendent, mais encore par le transport & le commerce des livres qui s'y débitent tous les ans en grand nombre. Les catalogues des livres qui sont exposés en vente dans ces foires, imprimés en plusieurs volumes *in-4°.* sont curieux à la verité; mais ils ont été décriés parmi nous depuis long-tems, parce qu'on prétend qu'on y a forgé des titres imaginaires de livres chimeriques, & qui n'ont jamais été imprimés. Ces catalogues sont encore souvent remplis de fautes grossieres dans les noms des auteurs, & dans l'énonciation des titres, aussi-bien que dans la marque des chiffres qui doivent indiquer l'année des éditions. * Le sieur Cramoisi, *dans sa préface du catalogue des éditions, tant de son grand pere que des siennes : &* Baillet, *jugemens des sçavans sur les crit. hist.*

FOIRIAO, ou FOQUEXUS : nom d'une secte de la religion des Japonois, ainsi appellée d'un livre de leur doctrine, qui porte ce nom. L'auteur de cette secte fut Xaca, qui persuada à ces idolâtres, que pour gagner le ciel il suffisoit de prononcer souvent ces cinq mots, *Nama, Mio, Foren, Qui, Quio*, dont pas un de cette nation n'a pû encore sçavoir le sens. * Kircher, *de la Chine.*

FOIX, *Fuxium*, ville & province de France, avec titre de comté est un gouvernement particulier que quelques-uns mettent dans le Languedoc, par lequel il est borné au levant & au septentrion. Il a les monts Pyrenées & le Roussillon au midi, & la Gascogne au couchant. La ville de Foix, qui est située sur l'Ariege, près des montagnes appellées Labe, est le siége du sénéchal de la province. On y tient les états, & il y a un bureau pour la recette des deniers royaux. Les autres villes du comté sont, Pamiers, (évêché) Mazeres, Tarascon, Saverdun, Viede-Soz, d'où l'on tire de bon fer, Bellestat, où l'on dit qu'il y a une fontaine qui a flux & reflux, Maz-d'Azil, &c. Les habitans du comté de Foix ont de beaux privileges. Ils sont ingenieux, bons soldats; mais emportés. Ce pays souffrit beaucoup sur la fin du XVI. siécle, durant les guerres civiles pour la religion en 1563. & 1566. Cette province a eu des comtes particuliers descendus de ceux de Carcassonne, comme nous le dirons dans la suite, en parlant de ces seigneurs. On dit que le cardinal de S. Ange, qui étoit légat du pape Honorius III. dans le Languedoc, tint l'an 1226. un concile dans le comté de Foix, pour absoudre le comte qui avoit favorisé le parti des Albigeois. * Du Chêne, *rech. des antiqq. de France.* La Perriere, *ann. de Foix*, Olhagarai, *hist. de Foix.* De Thou, *hist. l. 39.* Oihenard. De Marca, &c.

FOIX. La maison des comtes de Foix est venue de celle de Carcassonne, ROGER II. de ce nom, comte de Carcassonne, eut trois fils, dont le second fut BERNARD, qui suit.

I. BERNARD fut comte de Foix en 1062. & mourut en 1096. Il épousa *Beatrix*, fille du vicomte de Beziers, & en eut ROGER, qui suit.

II. ROGER I. du nom comte de Foix, fit le voyage d'Outremer avec Godefroi de Bouillon, pour la conquête de la terre-sainte, & mourut l'an 1111. âgé de 45. ans. Il avoit épousé *Arcude*, ou *Arsende*, dont il eut ROGER II. qui suit.

III. ROGER II. du nom comte de Foix, épousa 1°. *Etiennette*, morte peu de tems après son mariage, sans posterité. C'est le sentiment des auteurs de l'histoire de Foix, qui disent que ce comte épousa en secondes nôces, une de ses sujettes, nommée *Ximene*, ou *Eximene*, mais M. de Marca dit

dit le contraire, fondé sur des actes particuliers; & sur des chartes anciennes. Il marque même diversement la chronologie des comtes de Foix, de Bernard l'an 1012. de Roger I. 1050. de Roger II. 1080. Il dit que ce dernier fit le voyage d'outremer, & qu'il eut d'*Etiennette*, ROGER III.

IV. ROGER III. du nom comte de Foix est inconnu aux historiens de Foix. Ce comte reçut l'hommage du château de Mirepoix de Roger de Mirepoix. Il épousa *Ximene* ou *Eximene*, fille de *Raymond Arnaud* comte de Barcelone, & mourut vers l'an 1143. laissant ROGER-BERNARD, qui suit.

V. ROGER-BERNARD I. de ce nom comte de Foix, dit *le Gros*. Les auteurs qui ont écrit de la maison de Foix, parlent diversement de l'alliance de ce dernier. M. de Marca croit qu'il en prit deux, 1°. *Cecile*, fille de *Raymond-Berenger* III. comte de Barcelone: 2°. *Cecile-Ferrane*, fille de *Raymond* Trincavel, vicomte de Beziers, dont il eut un fils qui suit.

VI. RAYMOND ROGER succeda en 1188. au comté de Foix, il accompagna le roi Philippe *Auguste* en la Terre-sainte; & à son retour il fit la guerre à Armengol comte d'Urgel. Depuis, il prit le parti des Albigeois; & cet engagement lui attira une cruelle guerre dans son pays. Guillaume de Puilaurens parle d'une conference tenue dans le château de Foix, entre les Catholiques & les Albigeois; *Une sœur du comte*, dit-il, *voulant parler en faveur des derniers*, *Etienne de Misnia lui dit: Allez, madame, filez votre quenouille: il ne vous appartient pas de parler dans une dispute de religion*. Raymond-Roger mourut en 1222. Il eut de sa femme *Philippe*, que M. de Marca croit de la maison d'Aragon, ROGER-BERNARD, II. du nom, qui suit; *Aimeri*; *Loup*: *Cecie*, femme de *Bernard* comte de Cominges; & *Sclarmonde*, mariée par contrat passé aux ides de Janvier 1225. à *Bernard* d'Alion, seigneur de Donezan, vicomte d'Evoli & de Querigut, & de Son.

VII. ROGER-BERNARD II. du nom comte de Foix, dit *le grand*, eut le bonheur d'être reconcilié à l'église, & fit sa paix avec S. Louis à Melun en 1229. Il épousa 1°. *Ermensende*, fille & heritiere d'*Arnaud* vicomte de Castelbon, morte en 1229. Sa succession lui fut disputée par Nugno Sanches, comte de Cerdagne; mais leurs amis terminerent cette affaire: 2°. en 1232. *Ermengarde*, fille d'*Aimeri* vicomte de Narbonne. Du premier lit il eut ROGER IV. qui suit; & *Sclarmonde*, mariée en 1225. à *N.* comte de Cardonne. Du second lit il eut *Cecile*, femme d'*Alvarez* comte d'Urgel, & mourut en 1241.

VIII. ROGER IV. comte de Foix, se ligua avec le comte de Toulouse, contre le roi de France, & quitta bientôt après ce parti. Il eut depuis guerre contre le roi d'Aragon, & mourut en 1264. Il avoit épousé *Brunisende*, fille de *Raymond* Folch, vicomte de Cardonne, dont il eut ROGER-BERNARD III. qui suit; *Pierre*, mort avant son pere; *Sibylle*, femme d'*Aimeri* V. vicomte de Narbonne; *Agnès*, mariée à *Esquivat* comte de Bigorre; *Philippe*, alliée à *Arnaud* d'Espagne, vicomte de Coserans; & *Sclarmonde*, femme de *Jacques* roi de Majorque.

IX. ROGER-BERNARD III. du nom comte de Foix, étoit encore jeune quand son pere mourut, & vit naître de son tems la guerre des maisons de Foix & d'Armagnac. Il s'attira la colere du roi Philipe *le Hardi*, qui le retint prisonnier à Beaucaire en 1274. pour avoir assiegé un château qui dépendoit de ce monarque, & mourut en 1303. laissant de *Marguerite* de Bearn, son épouse, GASTON, qui suit; *Constance*, mariée en 1296. à *Jean* de Levis, seigneur de Mirepoix; *Brunisende*, femme d'*Elie*-Taleyran, comte de Perigord; *Marguerite*, alliée à *Bernard*-Jourdain, seigneur de l'Isle; & *Marthe*, femme de *Bernard* comte d'Astarac.

X. GASTON I. du nom comte de Foix, prince fort genereux, s'acquit beaucoup de réputation par sa conduite & par son courage, & mourut à Pontoise le 13. Decembre 1315. Il avoit épousé en 1301. *Jeanne* d'Artois, fille de *Philippe* d'Artois, seigneur de Conches, &c. & de *Blanche* de Bretagne, dont il eut GASTON II. qui ne vécut pas bien avec sa mere & qui suit; ROGER-BERNARD, vicomte de Castelbon, qui continua *la posterité, rapportée après celle de son frere aîné*: *Robert*, seigneur d'Onezan, évêque de Lavaur en 1338; *Blanche*, femme de *Jean* II. seigneur de Grailli, & mere de PIERRE Captal de Buch, chevalier de la jarretiere, duquel *sont descendus les autres comtes de* Foix *rapportés ci-après*; & *Jeanne*, femme de *Pierre* d'Aragon, comte d'Ampuries. Il eut encore LOUP, *tige des comtes de* RABAT, *dont nous parlerons*.

XI. GASTON II. du nom comte de Foix, prit alliance avec *Eleonore* de Cominges, seconde fille de *Bernard* V. du nom comte de Cominges, & mourut à Seville au mois de Septembre 1343. Il eut GASTON-PHOEBUS, qui suit; & *deux enfans naturels*.

XII. GASTON III. du nom, surnommé *Phœbus*, comte de Foix, & vicomte de Bearn, mourut en 1391. *Voyez* GASTON. Il avoit épousé *Agnès* d'Evreux, fille de *Philippe* III. roi de Navarre, & de *Jeanne* de France, dont il eut *Gaston* prince de Foix, que son pere fit mourir en prison, sans avoir eu d'enfans de *Beatrix*, fille de *Jean* II. comte d'Armagnac. Gaston Phœbus *eut quatre fils naturels*; Bernard, *qui épousa* Isabelle *de la Cerda*, *dame de Medina Celi*, *duquel sont descendus les comtes & ducs de ce nom*; Jean *dit* Jobbain de Bearn, *qui fut brûlé miserablement au ballet des sauvages dansé par le roi Charles VI. le 30. Janvier 1392. & enterré aux Chartreux de Paris*; Perenaud; & Gratien.

VICOMTES DE CASTELBON PUIS COMTES DE FOIX.

XI. ROGER-BERNARD de Foix, IV. du nom, second fils de GASTON I. fut vicomte de Castelbon, seigneur de Moncade, & continua la posterité. Il épousa *Constance* de Perez-Luna, fille d'*Artal* de Luna, & sœur de *Lopez* comte de Luna, & mourut vers l'an 1349. ayant eu ROGER-BERNARD, qui suit; *Marguerite*, mariée en 1350. à Sarragosse, à *Bernardin* de Cabrera, comte d'Ossone; & *Blanche*.

XIII. ROGER-BERNARD V. du nom comte de Foix, vicomte de Castelbon, épousa *Geraude* dame de Navailles, dont il eut *Matthieu*, qui fut comte de Foix après Gaston-Phœbus, & qui mourut au mois d'Août 1398. sans laisser posterité de *Jeanne* d'Aragon son épouse, & ISABELLE comtesse de Foix, vicomtesse de Bearn & de Castelbon, qui porta ce riche heritage dans la maison des seigneurs de Grailli par son mariage avec *Archambaud* de Grailli, captal de Buch, &c. morte en 1426.

SECONDS SEIGNEURS DE FOIX *sortis de la maison de* GRAILLI.

Cette maison des seigneurs de Grailli venoit par femmes de la maison de Foix.

I. JEAN I. du nom, seigneur de Grailli, vicomte de Benauges, & de Castillon, senéchal de Guienne pour Edouard roi d'Angleterre, fut présent avec Gaston vicomte de Bearn & autres seigneurs, lorsque Bernard VI. du nom, comte d'Armagnac, rendit hommage lige de ses comtés à ce prince en 1286. & laissa pour fils,

II. PIERRE, sire de Grailli, vicomte de Benauges, & de Castillon, vivoit en 1291. & épousa *Rubea*, fille de *Bernard*, comte d'Astarac; il en eut pour fils PIERRE II. du nom, qui suit.

III. PIERRE II. du nom, seigneur de Grailli, vicomte de Benauges & de Castillon, captal de Buch, chevalier de la jarretiere, lequel épousa 1°. *Assalide* de Bourdeaux, captal de Buch, dame de Pui-Paulin, & de Châteauneuf: 2°. *Rassemberge* de Perigord. De sa premiere femme il eut *Jean* de Grailli, II. du nom, captal de Buch, vicomte de Benauges, & de Castillon, qui testa en 1343. & qui avoit épousé en 1328. *Blanche*, fille de *Gaston* I. du nom comte de Foix, & de *Jeanne* d'Artois, dont il eut JEAN III. du nom, *dont il sera parlé sous le mot de* GRAILLI; (*Voyez* GRAILLI) *Brunissende* de Grailli, mariée à *Bernard* d'Albret, seigneur de Veyres; *Jeanne* de Grailli, mariée à Senebrun de l'Esparre en 1331. De la seconde femme vinrent ARCHAMBAULT, qui suit; & *Rogette* de Grailli, seconde femme d'*Aimeri* III. seigneur de la Rochefoucauld; il eut aussi un fils *naturel*, *nommé* Bernard *de Benauges*.

IV. ARCHAMBAULT de Grailli, captal de Buch, &c. succeda à *Jean* III. seigneur de Grailli, &c. Son neveu, fut aussi comte de Foix, vicomte de Bearn, & de Castillon, à cause d'*Isabelle* de Foix sa femme, sœur unique & heritiere de *Matthieu* comte de Foix, & mourut en 1412. Leurs enfans prirent le nom & les armes de Foix; sçavoir, JEAN comte de Foix, qui suit; GASTON, *tige des comtes de* CANDAL & *de* GURSON, & *des seigneurs de* VILLEFRANCHE, *rapportés ci-*

après; *Archambault*, seigneur de Navailles, tué en 1417. sur le pont de Montereau-Faut-Yonne, où il avoit accompagné Jean *Sans-peur*, duc de Bourgogne, ne laissant de *Sancie-Xemoine* de Capoice, qu'*Isabelle* de Foix, dame de Navailles, femme de *Jean* I. vicomte de Carmain; *Pierre*, cardinal; & *Matthieu*, qui fut chevalier de la toison d'or, gouverneur de Dauphiné en 1426. & comte de Cominges, par son mariage avec *Marguerite* comtesse de Cominges. Il prit une seconde alliance avec *Catherine* de Coarase, & mourut en 1453. laissant du second lit, *Jeanne* de Foix, qui fut premiere femme de *Jean* de Carmain, & de Foix, comte de Carmain; *Marguerite* de Foix, mariée en 1471. avec *Antoine* de Bonneval, gouverneur du haut & bas Limosin, premier chambellan de Gaston de Foix, prince de Navarre; & *Jeanne* de Foix *la jeune*. Matthieu de Foix *eut encore des enfans naturels*; Jean, *évêque d'Acqs, puis de Cominges, mort le 18. Octobre 1501; & Catherine, mariée en 1470. à* Jean *de Châteauverdun, seigneur de Caumont.*

V. JEAN comte de Foix & de Bigorre, fut heureux dans ses mariages, & mourut à Mazares, qui est une ville du comté de Foix, en 1437. Il épousa 1°. *Jeanne* de Navarre, fille aînée de *Charles* III. dit le *Noble*, roi de Navarre & d'*Eleonor* de Castille, morte sans lignée en 1420: 2°. *Jeanne*, fille de *Charles* I. seigneur d'Albret, & de *Marie* dame de Sulli & de Craon, morte en 1433: 3°. *Jeanne* d'Aragon, fille de *Jean* d'Aragon II. du nom comte d'Urgel. Il eut de sa seconde femme, GASTON IV. qui suit; *Pierre*, seigneur de Lautrec & de Villemur, qui épousa *Catherine* d'Astarac, fille aînée de *Jean* II. dont il eut *Jean* de Foix posthume, seigneur de Lautrec, &c. C'est ce dernier qui épousa *Jeanne* d'Aidie, fille aînée d'*Odet*, comte de Cominges, &c. sénéchal, amiral & gouverneur de Guienne, & de *Marie* de Lescun. Il vivoit encore en 1494. & fut pere d'*Odet* de Foix, seigneur de Lautrec; de *Thomas*, seigneur de Lescun; d'*André*, seigneur de l'Esparre; & de *Françoise*, femme de *Jean* de Laval, seigneur de Châteaubriant, morte le 16. Octobre 1537. *Voyez* CHATEAUBRIANT. *Nous parlerons plus bas* des trois fils de Jean de Foix. Brantôme avoit ignoré ces particularités; car il s'explique ainsi dans ses mémoires: « Si faut-il pourtant encore que je fasse ce petit discours, avant que fermer ce pas, & que je die, comme je me suis voulu enquerir à aucuns de quelle branche de Foix étoit ce M. de Lautrec dont il portoit le nom: je ne l'ai pû apprendre d'eux, ni du livre qu'a fait avec grand labeur Paradin, des alliances de France, qui est très-beau; & venant à celles de Foix, il en allegue seize comtes, &c. D'avoir sçû autrement la branche de M. de Lautrec, je n'ai pû, si on ne la trouve dans les chroniques de Foix, que je n'ai jamais lues, &c. »

VI. GASTON IV. comte de Foix, épousa en 1434. *Eleonore* reine de Navarre, fille de *Blanche* reine de Navarre & de son second mari *Jean* II. du nom, roi de Navarre, & d'Aragon. Gaston mourut à Roncevaux au mois de Juillet 1472. & la reine *Eleonore* mourut à Tolede le 12. Fevrier 1479. Leurs enfans furent, GASTON, qui suit; *Pierre* de Foix, dit *le jeune*, cardinal; JEAN de Foix, vicomte de Narbonne, *dont nous ferons mention après avoir parlé de la succession de son aîné*; *Jacques*, dit l'*infant de Navarre*, mort sans posterité legitime; *Marie*, premiere femme de *Guillaume* IV. dit VII. marquis de Montferrat; *Jeanne*, mariée à *Jean* V. comte d'Armagnac; *Marguerite*, seconde femme de *François* II. duc de Bretagne, morte en 1487. mere d'*Anne* de Bretagne, reine de France; *Catherine* qui épousa *Jean* de Foix, comte de Candale; *Eleonore*, morte sans alliance; il eut une fille *naturelle nommée* Jeanne, *bâtarde de Bearn, mariée en 1479. avec* Jean *d'Aure, vicomte d'Aster.*

VII. GASTON de Foix, prince de Viane, fut marié, par contrat passé à S. Jean d'Angeli, le 2. Fevrier 1461. à *Magdeleine* de France, fille du roi *Charles* VII. & de *Marie* d'Anjou; il mourut avant son pere & sa mere, le 23. Novembre 1470. & fut enterré dans l'église cathedrale de Bourdeaux. Il eut *François-Phœbus*, roi de Navarre, & comte de Foix, qui mourut de poison à Pau, sans avoir été marié, le 20. Janvier 1483; & *Catherine* de Foix, reine de Navarre, qui épousa en 1484. *Jean* II. du nom, sire d'Albret & roi de Navarre; & mourut au Mont de Marsan de tristesse de la perte de son royaume, le 12. Fevrier 1517. âgée de 47. ans. Elle eut entr'autres enfans HENRI II. roi de Navarre, marié en 1527. à *Marguerite* d'Orleans-Angoulême, veuve de *Charles* duc d'Alençon & sœur du roi *François* I. il mourut le 25. Mai 1555. âgé de 52. ans, ayant eu JEANNE d'Albret, reine de Navarre, & mere du roi HENRI IV. dit *le Grand*. Ce monarque apporta tous ces pays à la couronne, à laquelle ils ont été unis par le roi Louis le *Juste* son fils.

VII. JEAN de Foix, comte d'Estampes & de Narbonne, fils puiné de GASTON IV. comte de Foix, & d'*Eleonore* reine de Navarre, prit alliance avec *Marie* d'Orleans, fille de *Charles* duc d'Orleans, de Milan, &c. & de sa troisiéme femme, *Marie* de Cleves, & sœur du roi *Louis* XII. qui eut toûjours une très-grande consideration pour sa personne. Il mourut à Estampes en 1500. laissant le brave *Gaston* de Foix, duc de Nemours, tué à la bataille de Ravenne en 1512. à l'âge de 24. ans; (*Voyez* GASTON) & *Germaine* de Foix, mariée 1°. le 18. Mars 1505. à *Ferdinand* V. roi d'Aragon: 2°. en 1519. à *Jean* marquis de Brandebourg, gouverneur de Valence: 3°. à *Ferdinand* d'Aragon, duc de Calabre, morte à Valence le 18. Octobre 1538.

BRANCHE DE LA MAISON DE FOIX, Captal de BUCH, *comtes de* CANDALE, *ducs de* RENDAN, *sortis de la maison de* GRAILLI-FOIX.

V. GASTON de Foix, second fils d'ARCHAMBAUD de Grailli, comte de Foix, fut Captal de Buch, & servit les rois d'Angleterre Henri V. & VI. dans leurs guerres. Le premier le fit comte de Longueville; & le second, comte de Benauges. Il fut aussi chevalier de la jarretiere, & baron de Gurson. Il épousa en 1410. *Marguerite* fille d'*Arnaud Amanieu* sire d'Albret, dont il eut JEAN, qui suit; *Isabelle*, mariée avec *Jacques* sire de Pons, vicomte de Turenne; & *Agnès*, mariée avec *Pierre* Poton de Lamensau.

VI. JEAN de Foix, Captal de Buch, comte de Benauges, vicomte de Castillon, & baron de Gurson, chevalier de l'ordre de la jarretiere, épousa *Marguerite*, niéce de *Guillaume* de la Pole, duc de Suffolk en Angleterre. Le roi d'Angleterre Henri VI. lui donna le comté de Candale en Angleterre; & quoique, par la réunion de la Guienne à la couronne de France, la maison de Foix ait perdu les grands biens qu'elle avoit en Angleterre; ces seigneurs ont toûjours conservé le titre de comtes de Candale, qu'ils ont transmis à la maison de Nogaret la Valette, duc d'Espernon. Il eut pour enfans GASTON II. qui suit; JEAN, vicomte de Meille, baron de Gurson, *auteur des ducs de* RENDAN, *rapportés ci-après*; *Catherine* de Foix, mariée 1468. avec *Charles*, comte d'Armagnac; & *Marguerite* de Foix, femme de *Louis* II. marquis de Saluces. Elle testa le 7. Janvier 1533.

VII. GASTON de Foix, II. du nom, comte de Candale & de Benauges, Captal de Buch, épousa 1°. *Catherine* infante de Navarre, fille de *Gaston* IV. comte de Foix: 2°. *Isabelle* d'Albret, fille d'*Alain*, comte de Dreux. De la premiere il eut GASTON III. qui suit; *Jean*, archevêque de Bourdeaux, mort en 1529; *Pierre*, seigneur du Pont; & *Anne*, mariée à *Ladislas* roi de Hongrie & de Bohéme. Du second lit de GASTON II. nâquirent *Alain*, vicomte de Castillon, qui de *Françoise*, fille de *Gui*, seigneur de Montpesat, eut *Jeanne*, vicomtesse de Castillon, dame de Montpesat, mariée à *Honoré* de Savoye, marquis de Villars; & *Marguerite* de Foix, mariée en 1540. avec *Louis* de Carmain, seigneur de Negrepelisse; *Amanieu*, successivement évêque de Carcassonne, de Mâcon, & de Bazas; *Louise*, épouse de *François* de Melun, comte d'Espinoi.

VIII. GASTON de Foix III. du nom, comte de Candale, devint comte d'Astarac par son mariage avec *Marthe*, fille & heritiere de *Jean* III. dernier comte d'Astarac. Leurs enfans furent, FREDERIC, qui suit; *Christophle*, évêque d'Aire, mort vers l'an 1569; *François*, évêque d'Aire après son frere, *mentionné dans un article separé*, qui fut commandeur des ordres du roi, & mourut en 1594; *Charles*, seigneur de Villefranche, pere de *Gaston* de Foix; *Marie* de Foix, mariée en 1551. avec *Gui* d'Aydie, vicomte de Riberac; & *Pierre* de Foix.

IX. FREDERIC de Foix, comte de Candale, fit la guerre aux Huguenots dans la Gascogne, malgré l'édit de pacification de 1564. il fallut envoyer dans le pays le maréchal de la Platiere-Bourdillon pour lui faire quitter les armes, & à d'autres seigneurs qui s'étoient ligués ensemble

par le traité de Cadillac. Il avoit épousé *Françoise*, fille de *François* II. comte de la Rochefoucaud, dont il laissa HENRI, qui suit; & *Charlotte Diane*, mariée à *Louis* de Foix, comte de Gurson.

X. HENRI de Foix, comte de Candale, servit utilement le roi en Guienne. Il conduisit 1200. Gascons à son beau-frere Henri de Montmorenci, duc d'Amville, qui assiegeoit Sommieres, & il y fut tué à l'assaut de la place en 1573. n'ayant eu de *Marie* de Montmorenci, fille d'*Anne* duc de Montmorenci, connétable de France, que *Marguerite* de Foix, comtesse de Candale, mariée en 1587. à *Jean-Louis* Nogaret de la Valette, morte en 1593. âgée de 26. ans; & *Françoise* de Foix, abbesse de S. Glossine de Mets.

BRANCHE DES COMTES DE GURSON ducs de FOIX.

VIII. JEAN de Foix, comte de Gurson, vicomte de Meille en Arragon, fils puîné de JEAN, comte de Candale, continua la posterité. Il épousa *Anne* de Villeneuve, marquise de Trans, dont il eut GERMAIN GASTON, qui suit; & *Françoise*, mariée à *Claude* de Savoye, comte de Tende.

VIII. GERMAIN-GASTON de Foix, marquis de Trans, comte de Gurson, aida beaucoup son cousin Frederic, comte de Candale, dans la chasse qu'il donna aux Huguenots de Guienne. Il épousa 1°. *Louise* de Pellegrue: 2°. *Marguerite* Bertrand, fille de *Jean* Bertrand, seigneur de Frizin, garde des sceaux de France, puis cardinal. Il eut de la premiere *Frederic*, marquis de Trans, mort jeune. De la seconde, il eut LOUIS, qui suit; *Gaston*, comte de Fleix, tué avec son frere aîné en 1580; *François-Phœbus*, chevalier de Malte, tué aussi avec ses freres; *Marguerite*, épouse de *Louis* de Gourdon de Genouillac, comte de Vaillac; & *Marie*, femme de *N.* marquis de Montclar.

IX. LOUIS de Foix, comte de Gurson, s'attacha, tout Catholique qu'il étoit, avec ses freres au parti du roi de Navarre; se trouva au combat de Montraveau, à deux lieues de Nerac, où le maréchal de Biron défit 3000. Navarrois, & y fut tué avec ses deux freres, le 23. Juin 1580. Il avoit épousé *Charlotte-Diane* de Foix, fille de *Frederic*, comte de Candale, dont il eut FREDERIC, qui suit; *Gaston*, comte de Fleix, mort sans alliance en 1609; *Marguerite*, épouse d'*Armand* d'Aydie, comte de Riberac; & *Françoise*, abbesse de Saintes, morte le 19. Avril 1666. âgée de 83. ans.

X. FREDERIC de Foix, vicomte de Meilles, comte de Gurson, s'attacha, comme son pere au roi de Navarre: il portoit l'étendart general à la bataille de Coutras, en 1587. & quoique malade de la fiévre quarte, il y combattit vaillamment. Il avoit épousé *Charlotte* de Caumont, fille de *François*, comte de Lauzun, laquelle n'est morte que le 21. Janvier 1671. Il en eut JEAN-BAPTISTE, qui suit; *Henri*, comte de Meilles, tué en 1658; *Louis*, tué en 1657; *Susanne*, morte en 1671; *Françoise*, abbesse de Saintes, après sa tante; *Henriette*, *Catherine*, *Barbe*, & *Marthe*, religieuses.

XI. JEAN-BAPTISTE-GASTON de Foix, comte de Fleix, lieutenant general pour le roi au gouvernement de Bourgogne, & gouverneur de la ville de Mâcon, fut tué au siége du fort de Mardick en 1646. Il avoit épousé en 1637. *Marie-Claire* de Beaufremont, marquise de Seneçei, premiere dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche, mere du roi Louis XIV. fille & heritiere de *Henri* de Beaufremont, marquis de Seneçei, chevalier des ordres du roi, & de *Marie-Catherine* de la Rochefoucaud, comtesse de Rendan, premiere dame d'honneur de la même reine, & gouvernante de la personne du roi Louis XIV. durant son bas âge. La comtesse de Fleix mourut le 29. Juillet 1680. Le roi en sa consideration, & en celle de sa mere avoit érigé la comté de Rendan, sise en Auvergne, en duché-pairie, par lettres patentes du mois de Mars 1661. verifiées au parlement en 1663. Ses enfans furent GASTON-JEAN-BAPTISTE, qui suit; HENRI-FRANÇOIS, *mentionné après son frere*; & HENRI-CHARLES, abbé de Rebets en Brie, mort le 14. Mai 1671. âgé de 24. ans.

XII. GASTON-JEAN-BAPTISTE de Foix, & de Candale, duc de Rendan, pair de France, &c. mourut le 12. Decembre 1665. âgé de 27. ans, ayant perdu quatre mois auparavant son épouse, *Magdeleine-Charlotte* d'Ailli d'Albert, fille de *Henri-Louis*, duc de Chaulnes, qu'il avoit épousée en 1663. & dont il laissa une fille unique, *Marie* de Foix morte en 1667.

XII. HENRI-FRANÇOIS de Foix & de Candale, après la mort de son frere aîné, devint duc de Rendan, pair de France, prince captal de Buch, marquis de Seneçei, comte de Fleix, de Beaufremont, & de Candale, & fut connu sous le nom de *duc de Foix*. Il fut fait chevalier des ordres du roi, le premier Janvier 1689. & mourut le 22. Fevrier 1714. Il avoit épousé en 1674. *Marie-Charlotte* de Roquelaure, fille de *Jean-Baptiste* duc de Roquelaure, chevalier des ordres du roi, & de *Marie-Charlotte* de Daillon du Lude, morte sans enfans le 22. Janvier 1710. âgée de 55. ans.

BRANCHE DES COMTES DE RABAT, marquis de FOIX, *issus des premiers comtes de* FOIX.

Les sentimens sont partagés sur l'origine de ces seigneurs. Les uns les disent issus d'un bâtard de GASTON I. comte de Foix, qu'il avoit eu d'une fille noble, sous promesse de mariage, & qu'il ne voulut point épouser; les autres disent que ce comte de Foix épousa 1°. *Ferdinande*, fille de *Ferdinand*, prince de la Morée & de Negrepont, frere du roi d'Aragon; qu'il la répudia quatre ans après son mariage, sous prétexte de sterilité: 2°. *Jeanne* d'Artois, fille de *Robert*, comte d'Artois, frere de Philippe *le Bel*. Il en eut les enfans mentionnés dans la genealogie des premiers comtes de Foix, mais que la répudiation n'ayant point été approuvée à Rome, Gaston reprit *Ferdinande*, dont enfin il eut un fils, qui commença la branche des comtes de Rabat, & qui fut, disent ces auteurs, privé de la succession du comté de Foix, & de la principauté de Bearn, par la protection que le roi Philippe *le Bel* donna aux enfans de *Jeanne* d'Artois. Quoi qu'il en soit, nous allons donner la genealogie de ces seigneurs, qui ont toujours fait une belle figure en France.

XI. LOUP de Foix, fils de GASTON I. comte de Foix, eut pour son partage la baronnie de Rabat, dans le comté de Foix. On lui donne pour épouse *Cecile* d'Ausbourg & de Teck, que l'on dit être sortie d'une illustre famille d'Allemagne. Leurs enfans furent, CORBERAN, qui suit; & *Catherine*, mariée à *Aimon* de Grailli, seigneur de Ville-la-Grand.

XII. CORBERAN de Foix, baron de Rabat, &c. épousa *Mengarde* de Villars, & en eut JEAN, qui suit.

XIII. JEAN de Foix, baron de Rabat, fit son testament en 1450. on ne sçait point le nom de sa femme. Ses enfans furent *Corberan*, mort avant son pere; & JEAN, qui suit.

XIV. JEAN de Foix II. du nom, baron de Rabat, épousa *Leonore* de Cominges, fille de *Raimond-Roger*, vicomte de Conserans, dont il eut ROGER, qui suit; CORBERAN, *qui continua la posterité*: *Gabrielle*, mariée à *Jacques* baron d'Alegre; *Catherine*, épouse de *Matthieu* d'Espagne, seigneur de Montespan; *Paule*, épouse de *Jean* de Voisins, baron d'Arques; & *Germain* de Foix, vicomte de Conserans, qui de *Jeanne* de Tinieres, heritiere de la baronnie de Mardoigne, eut *Louis* de Foix, baron de Mardoigne, qui de *Gabrielle* de Dienne, eut *Joseph* de Foix, baron de Mardoigne, pere par *Françoise* de Lastic de *Gabrielle* de Foix, barone de Mardoigne, mariée 1° à *François*, seigneur de Dienne: 2°. à *Gabriel-Philbert*, comte d'Apcher. *Germain* de Foix eut encore une fille, *Catherine*, mariée à *Jean* de Goth, seigneur de Rouillac; & un fils *Jean* de Foix, vicomte de Conserans, qui de *Constance* de Mauleon, eut *Jeanne*, femme de *François* de Beauclair, seigneur de Fontanges; & *Jean* de Foix II. du nom, vicomte de Conserans, pere de *Françoise*, vicomtesse de Conserans, mariée à *François* de Mauleon, seigneur de la Cour.

XV. ROGER de Foix, baron de Rabat, vicomte de Conserans, n'eut point d'enfans de *Bertrande* de Lescun, fille de *Matthieu*, vicomte de Lupanier, qu'il épousa en 1467: ni de *Catherine* de Garanné ses deux femmes. *Il avoit eu seulement avant ses mariages une bâtarde*, Matthieu-Françoise *de Foix, qu'il institua son heritiere, lui substituant* Roger *d'Espagne, seigneur de Montespan.*

XV. CORBERAN de Foix, II. du nom, baron de Rabat, continua la posterité. Il épousa *Jeanne* de la Roque, dont il eut JEAN, qui suit; *Jacques*, évêque de Lescar, mort en 1553; *Antoine*, baron de Soubiac; *Catherine*, mariée à *Jean* baron de Duras; & *Magdeleine*, alliée à *Raymond* comte de Cominges.

XVI. JEAN de Foix, III. du nom, baron de Rabat, épousa *Catherine* de Villemur, dont il eut *Paul*, baron de Rabat, mort sans postérité de *Magdeleine* de Rochechouard, fille d'*Antoine* seigneur de saint Amand; GEORGES, qui suit; *Jean*, tué en Italie; *Rose*, femme de *François* de Cominges, vicomte de Burniquel; & *Gabrielle*, mariée à *Gaston* de Levis, comte de Leran.

XVII. GEORGES de Foix, baron de Rabat, chevalier de l'ordre du roi, épousa en 1581. *Jeanne* de Durfort, fille de *Symphorien*, seigneur de Duras, dont il eut HENRI-GASTON, qui suit; *Phœbus*, tué au siége de Montauban en 1625; *Scipion*, baron de la Gardiole, qui fut noyé; *Jean-Roger*, *tige des marquis de* FOIX *rapportes ci-après*; *Jean-Georges*, baron de Rabat, vivoit en 1625. & fut marié avec *Hippolyte* d'Harnolac. Imhoff lui donne pour femme, *Marthe* de Malenfant, fille d'*Etienne*, seigneur de Pressac; & *Henriette* mariée en 1613. à *Pierre-Beraud* de Rochechouart, baron de Faudoas.

XVIII. HENRI-GASTON de Foix, comte de Rabat, obtint l'érection de sa baronie de Rabat en titre de comté sous la regence d'Anne d'Autriche. Il épousa en 1616. *Jeanne* de Pardaillan, fille d'*Antoine-Arnaud*, seigneur de Gondrin & de Montespan, dont il eut JEAN-PIERRE-GASTON, qui suit; FRANÇOIS-GASTON, *mentionné après son frere*; *Jeanne*, épouse de *Jean-François* de Rochechouart, seigneur de Clermont d'Isalguier; *Anne*; *Henriette*; & *Marthe*, mariée à *Bernard* de Beon, seigneur de Lamezan.

XIX. JEAN-PIERRE-GASTON de Foix, comte de Rabat, marquis de Fornets & de Castelnau, baron de la Roque, de Mauvassin & de Montfort, vicomte de Massoels, jouissoit de 50. mille livres de rente; mais il mourut sans enfans de *Guionne* de la Mothe, marquise de Castelnau-Bazadois, veuve de *Jean* de Gourdon, marquis de Vaillac, & de *N.* marquis de Villefranche qu'il avoit épousée par contrat du 7. Septembre 1652. Elle se remaria pour la quatriéme fois à *N.* de Bruc, président du parlement de Bourdeaux; & en cinquiémes nôces à *Jean* Despagnet, président du même parlement.

XIX. FRANÇOIS-GASTON de Foix, comte de Rabat, marquis de Fornets, vicomte de Massat, mort le 18. Mars 1695. âgé de 70. ans avoit épousé 1°. *Marie-Jacqueline* d'Antist, fille de *Gabriel* d'Antist, seigneur de Manslan & de S. Plancard: 2°. *Claude* du Faur de S. Jorri. De la premiere vinrent ROGER-CHRISTIAN, qui suit; & *Jeanne-Rose*, née en 1666. mariée à *Jean-François*, marquis de Castelnau la Loubere. De la seconde sortit *Angelique-Cesarine*, née en 1674. alliée à *N*... de Carbonnieres, marquis de la Capelle-Biron.

XX. ROGER CHRISTIAN, ou GASTON DE FOIX, marquis de Rabat, né en 1664. & mourut en 1698. sans postérité.

XVIII. JEAN-ROGER de Foix, vicomte de Rabat, baron de la Gardiole, & de Durban, quatriéme fils de GEORGES de Foix, baron de Rabat, & de *Jeanne* de Durfort Duras, tua en duel, en 1615. le comte de Laugnac. Il épousa *Therese* Bertrand, fille de *François*, seigneur de Catouze, baron de Roquesere, avocat au parlement de Toulouse. Il en eut JEAN-ROGER, qui suit.

XIX. JEAN-ROGER de Foix, dit le marquis de Foix, baron de la Gardiole, & de Durban, seigneur de Canté, S. Abitte, Clermont, Roudille, seigneur par indivis avec le roi, des lieux de Dougne, & Harsons, gouverneur & lieutenant general en la province de Foix, & senéchal de Pamiers, servit en Catalogne sous le maréchal de la Motte, où il commandoit deux regimens, l'un d'infanterie, & l'autre de cavalerie. Il fut depuis capitaine des cent Suisses de Philippe, fils de France, duc d'Orleans, & chevalier d'honneur de Charlotte de Baviere, duchesse d'Orleans. Il épousa 1°. *Catherine* de Berthier, fille de *Jean* de Berthier, seigneur de Montrabe, premier président au parlement de Toulouse, & de *Marie* le Comte: 2°. *Anne* de Murviel, de Languedoc: 3°. en 1677. *N*... de Hinderson, Allemande, fille d'honneur d'Elisabeth Charlotte de Baviere duchesse d'Orleans. Il n'eut point d'enfans de celle-ci; mais de la premiere il eut *Elisabeth* de Foix, mariée par contrat du 19. Juillet 1691. avec *Pierre* de Montesquiou, seigneur du Faget & d'Auriac; & *Hippolyte* de Foix, mariée avec *N*... de Roquefort-Marquain. De la seconde il laissa *Roger*, dit *le marquis de Foix*, qui fut capitaine des cent Suisses de Philippe, fils de France, duc d'Orleans. Il se retira du monde sans avoir été marié; & *Joseph*, dit *le chevalier de Foix*, qui ne fut point non plus marié. * De Marca, *hist. de Bearn*. Guillaume de la Perriere. *Annal. de Foix*. Pierre Olhagarai, *hist. de Foix, Bearn & Navarre*. André Favin, *hist. de Navarre*. Bertrand Elie, *hist. fuxens. comit.* Sainte-Marthe, *hist. genealog. de la maison de France*. Du Chesne. Du Bouchet. Godefroi. Le pere Anselme. Oihenard François de Rozieres. Mayerne. Turquet. Guichenon, &c.

FOIX, (Pierre de) cardinal, archevêque d'Arles, & vicelegat d'Avignon, étoit fils d'ARCHAMBAUD, seigneur de Grailli, captal de Buch, & d'*Elisabeth* comtesse de Foix. Il prit l'habit de religieux de S. François à Morlas; & fit de grands progrès dans les lettres divines & humaines. Après qu'il eut été nommé administrateur des évêchés de Lescar & de Cominges, l'antipape Benoît XIII. ou pour récompenser son merite, ou pour attirer dans son parti les comtes de Foix, le créa cardinal en 1408. Pierre n'avoit alors que 22. ans, & fut attaché à ce faux pontife, jusqu'au concile de Constance, pendant lequel il préfera les interêts de l'église à ceux de son ami. Les peres du concile le reçûrent en 1416. avec honneur, distinction que l'on devoit à son merite particulier, autant qu'à sa qualité. On lui confirma la dignité de cardinal; & on donna l'absolution aux peuples de Foix & de Bearn, qui avoient suivi le parti de Benoît. Pierre de Foix se trouva à la création de Martin V. & fut choisi en 1425. pour aller legat en Aragon, & pour dissiper les restes du schisme. Il acheva heureusement cette grande affaire; & dans un second voyage qu'il y fit avec la même qualité, il rétablit dans tous les esprits, le calme & l'union. Le pape & les cardinaux, & tout le monde chrétien applaudirent aux heureux succès de la negociation de Pierre de Foix, qui fut surnommé *le bon legat*. Le pape Eugene IV. le fit legat d'Avignon. Il étoit archevêque d'Arles, & vint ensuite en Provence remplir les devoirs de son ministere. Il celebra l'an 1457. un concile à Avignon, & mourut dans cette ville, le 13. Decembre 1464. âgé de 78. ans, en la 55. de son cardinalat. C'est lui qui a fondé à Toulouse le college de Foix, qui a produit tant de grands hommes, & sur-tout dans le XVII. siécle. * Onuphre & Ciaconius, *in vit. pont.* Ughel, *de episc. Alban.* Sponde, *in annal.* Saxi, *in pont. Arel.* Frizon, *Gall. purp.* Du Chêne & Auberi, *hist. des cardinaux*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

FOIX, (Pierre de) dit *le jeune*, cardinal, étoit fils de GASTON IV. comte de Foix, & vicomte de Bearn, & d'*Eleonore* de Navarre, & nâquit à Pau le 7. Fevrier 1449. Le cardinal Pierre, son grand oncle, le fit élever avec soin, & l'envoya à Pavie, où il prit le bonnet de docteur, après avoir étudié le droit sous Sundée, l'un des plus celebres jurisconsultes de son tems. Depuis il fut élû évêque de Vannes, & fut crée cardinal par Sixte IV. en 1476. Pierre avoit beaucoup d'érudition & d'adresse pour negocier toutes sortes d'affaires. Ce qui parut en Aragon & en Bretagne, où il fit divers voyages pour les interêts de sa maison; & dans le royaume de Naples, où Innocent VIII. l'envoya en qualité de legat. On attendoit beaucoup de lui, lorsqu'il fut enlevé par la mort à Rome le 10. Août 1490. en la fleur de son âge. * Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card. &c.*

FOIX, (Odet de) seigneur de Lautrec, chevalier de l'ordre de saint Michel, maréchal de France, gouverneur de Guienne, & lieutenant pour le roi en Italie, étoit fils de JEAN de Foix, seigneur de Lautrec, & de *Jeanne* d'Aidie, fille du comte de Comenges. Il ne fut pas plûtôt sorti de l'enfance, qu'il commença à porter les armes. Il suivit le roi Louis XII. en Italie; & se trouva à l'entrée que ce monarque fit dans la ville de Genes le 28. Octobre de l'an 1507. Depuis il combattit en 1512. à la bataille de Ravenne, auprès de Gaston de Foix, son cousin, & y fut blessé dangereusement. On le porta à Ferrare; & après sa guerison, il contribua beaucoup au recouvrement du duché de Milan. L'histoire qu'on publia de cette conquête, lui donne la qualité de maréchal de France. Après que le roi François I. lui eut donné le gouvernement du duché de Milan, il prit Bresce, Veronne, &c. & fit lever le siége de devant Parme, en 1521. L'année suivante, il per-

dit la bataille de la Bicoque, & fut accusé d'avoir causé la perte de tout le Milanez. Il se retira alors dans une de ses maisons dans la Guienne. Depuis, en 1528. il fut fait lieutenant general de la ligue, en Italie contre l'empereur Charles V. Il emporta d'abord Pavie, qu'il mit au pillage, & s'avança ensuite à Naples, qu'il assiegea le premier jour du mois de Mai. Mais son armée étant affligée de diverses maladies contagieuses, il en fut attaqué lui-même, & mourut le 15. Août de la même année 1528. Le duc de Sessa ayant trouvé 28. ans après, le corps de M. de Lautrec, que ses gens avoient laissé dans un tombeau très-commun, lui en fit dresser un très-magnifique de marbre, dans l'église de sainte Marie la Neuve de Naples, dans la chapelle du grand capitaine Gonsalve, où l'on voit cette épitaphe: *Odeto Fuxio Lautreco, Consalvus Ferdinandus Ludovici filius Corduba, magni Consalvi nepos, cùm ejus ossa, quamvis hostis, ut belli fortuna tulerat, sine honore jacere comperisset, humanarum miseriarum memor, ita in avito sacello, duci Gallo Hispanus princeps posuit.* Odet de Foix, seigneur de Lautrec, épousa *Charlotte* d'Albret, troisiéme fille de *Jean*, seigneur d'Orval, dont il eut *Gaston*, *François*, *Henri*, morts jeunes; & *Claude* de Foix, mariée 1°. à *Gui* XVI. du nom, comte de Laval: 2°. à *Charles* de Luxembourg, vicomte de Martigues, morte en couche avant l'an 1553. Paul Jove a composé en latin l'éloge d'Odet de Foix. *Consultez* aussi les memoires de Martin du Bellai; ceux de Brantôme, &c.

FOIX, (Thomas de) seigneur de Lescun, chevalier de l'ordre du roi, dit le maréchal de Foix, étoit frere puiné du seigneur de Lautrec. » Il avoit été dédié à la robe longue, » dit *Brantôme*, & étudia longtems à Pavie du tems du grand- » maître de Chaumont, que nous tenions l'état de Milan pai- » sible; & l'appelloit-on le protonotaire de Foix; mais je » pense que c'étoit, comme dit l'Espagnol, *un letrano que* » *no tenia muchas letras*, un lettré qui n'avoit pas beaucoup » de lettres, comme c'étoit la coûtume de ce tems-là des » protonotaires, & même de ceux de bonne maison, de n'être » gueres sçavans, mais de se donner du bon tems, d'aller à » la chasse, jouer, se promener, &c. « Le seigneur de Lescun embrassa depuis la profession des armes. Il accompagna en 1515. le roi François I. au voyage d'Italie, & servit à la conquête du duché de Milan, où il fut laissé en qualité de lieutenant general. L'année suivante il mena du secours au pape Leon X. pour la réduction du duché d'Urbin; & depuis il fut maréchal de France. En 1522. il se trouva à la bataille de la Bicoque, où il fut blessé au visage, & où il eut son cheval tué sous lui. On l'accusa d'avoir perdu l'état de Milan, par son avarice & par ses concussions. Il se retira à Cremone qu'il rendit par une capitulation qui ne lui fut pas honorable. Depuis, il accompagna encore en 1525. le roi en Italie, & fut pris à la bataille de Pavie, après avoir été blessé d'une arquebusade qui lui perçoit le petit ventre. Il mourut le 3. Mars de la même année, & ne laissa point de posterité. * *Consultez* Paul Jove; Du Bellai; Brantôme, &c.

FOIX, (André de) seigneur de l'Esparre, étoit troisiéme fils de Jean de Foix, & frere des seigneurs de Lautrec & de Lescun. Il mourut sans posterité de *Françoise* du Boucher. Brantôme en parle en ces termes: » Ainsi mourut M. de Les- » cun qu'on appelloit quelquefois M. le maréchal de Foix. Il » eut aussi un frere qu'on appelloit M. de l'Esparre qui fut aus- » si très-vaillant, comme ses deux freres. Il fut commandé de » donner vers l'Espagne, sur Navarre, à l'occasion des sédi- » tions & des divisions, qui survinrent, à cause de la tyran- » nie de M. de Chievres. Il donna de fait très-bien; mais à la » fin il fut tant battu & rebattu, en un combat qui se fit, de » tant de coups de masse sur sa salade, qu'il en perdit la vûe; » & puis mourut aussi malheureux que ses deux freres, M. » de Lautrec & de Lescun. Voilà comme la fortune, & la » vaillance ne se rencontrent pas toujours en un même capi- » taine. « Ce seigneur conquit presque toute la Navarre en 1521. & ne trouva de résistance qu'au château de Pampelune, qui se rendit par composition. Ensuite il entra dans la Castille, & y assiégea Logrogne; mais les vicerois le surprirent si à propos, dans le tems qu'il avoit renvoyé une partie de ses troupes, que leur ayant voulu donner la bataille, sans attendre même six mille hommes qu'on lui envoyoit de France, il y fut défait & blessé dangereusement au visage. C'est cette blessure qui lui fit perdre la vûe, comme le dit Brantôme.

FOIX, (Paul de) archevêque de Toulouse en 1577. après le cardinal Georges d'Armagnac, étoit fils de Jean de Foix, & de *Magdeleine* de Caupene, ou Champagne. Il fut conseiller au parlement de Paris, & fut depuis employé en diverses ambassades, en Pologne, en Italie & ailleurs par les rois Charles IX. & Henri III. surtout à Rome auprès du pape Gregoire XIII. où il eut Jacques Cujas, Jacques Charpentier & quelques autres, qui lui dédierent leurs ouvrages, comme au protecteur des sçavans. Ce prélat laissa des lettres & d'autres ouvrages de sa façon, & mourut à Rome en 1584. Muret y fit son éloge funebre. Paul de Foix avoit eu pour sécrétaire durant sa derniere ambassade, d'Ossat qui fut depuis cardinal. Il ne faut pas pour cela croire que les lettres de l'ambassadeur soient l'ouvrage du sécrétaire. M. Salo a fait voir la difference qu'il y avoit des deux styles; & que Paul de Foix se montroit dans toutes les siennes homme de sens & de grande qualité. * Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l. 3. Gall. Christ.* De Thou, *hist. &c.*

FOIX, (François de) de Candale, évêque d'Aire, & commandeur des ordres du roi, étoit fils de Gaston, comte de Candale & de *Marthe* d'Astarac. Il fut évêque après son frere *Christophle*, en 1570. & acquit beaucoup de réputation par sa science. Il traduisit en françois le Pimandre de Mercure Trismegiste, fit des commentaires sur Euclide, laissa d'autres illustres monumens de son esprit. On dit qu'il mourut à Bourdeaux l'an 1594. âgé de 90. ans. Scevole de Sainte-Marthe a fait son éloge entre ceux des hommes de lettres françois. * Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. lib. 4. & Gall. Christ.* Du Verdier, *bibl. franç. p. 399.* De Thou, *hist.* Sponde, *annal. eccl. &c.*

FOIX, (Catherine de) sœur de *François Phœbus*, roi de Navarre, lui succeda à la couronne, & epousa *Jean* d'Albret, fils du comte Alain. *Voyez* JEAN I. roi de Navarre.

FOIX, (Françoise de) comtesse de Château-Briant. *Voyez* CHASTEAU-BRIANT.

FOIX, (Louis de) ingenieur celebre, né à Paris, & originaire du comté de Foix, a été en grande réputation sur la fin du XVI. siécle. Il demeura longtems en Espagne, où il fut architecte de l'Escurial, tant du palais que du monastere que Philippe II. roi d'Espagne fit bâtir avec une magnificence royale. Il y inventa aussi la machine avec laquelle on tire de l'eau dans la plus haute partie de la ville de Tolede. Le prince dom Carlos, infant d'Espagne, le pria de lui faire un livre d'une telle pesanteur, qu'il en pût tuer un homme d'un seul coup. De Foix lui en donna un composé de douze tablettes, long de six pouces, & large de quatre, couvert de lames d'acier, & par-dessus de lames d'or, qui pesoit plus de quatorze livres. On dit que dom Carlos avoit souhaité cela, parce qu'il avoit lû en quelque endroit dans les annales d'Espagne, qu'un certain évêque qu'on retenoit prisonnier, avoit donné ordre qu'on couvrît de cuir une brique, de la grandeur d'un breviaire, dont il avoit tué celui qui le gardoit, & qu'il s'étoit sauvé par ce moyen. De Foix lui fit aussi une machine, avec laquelle, par le moyen de quelque poulie, il pouvoit étant au lit ouvrir & fermer sa porte. Ensuite il donna avis de tout au roi, pere de ce prince, qui fit mourir dom Carlos en 1568. Louis de Foix étant revenu en France, entreprit de fermer l'ancien canal de l'Adour, près de Bayonne, & d'y en faire un nouveau pour le port: ce qu'il exécuta en 1579. Depuis, en 1585. il bâtit le phanal, qu'on appelle vulgairement la tour de Cordouan, à l'embouchure de la Garonne. * De Thou, *hist. 43.* Dupleix, *hist. de France, en Henri III.* De Marca, *hist. de Bearn, &c.*

FOKIEN, *cherchez* FOCHIEN.

FOKINGHAM, ville d'Angleterre, avec marché dans la contrée du comté de Lincoln, qu'on appelle Aveland, à 83. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

FOLCARD de Cantorberi, moine en l'abbaye de S. Sauveur, florissoit l'an 1060. & dédia à Aldred, archevêque d'Yorck, son bienfaicteur, la vie de Jean Beverlac, l'un de ses prédécesseurs. * Vossius, *des hist. Lat.*

FOLCARD, clerc de Benevent, dans le XII. siécle, est auteur de la chronique de Benevent, qui contient ce qui s'est

passé depuis l'an 1113. jusqu'à 1140. Le cardinal Baronius assure dans ses annales, qu'il avoit eu cet ouvrage de Maximilien de Palumberia, archevêque de Benevent: & que l'auteur est extrêmement sincere dans ce qu'il rapporte, ne disant que ce qu'il avoit vû, ou du moins ce qu'il avoit appris de ceux qui en avoient été témoins. * Baronius, *A.C. 1113.*

FOLCARD, moine de S. Bertin ou de Sithieu, auteur des vies de S. Audomar ou Omer, & de S. Bertin, que Surius rapporte, quoiqu'un peu diversement, *au V. tome.*

FOLCH, *cherchez* CARDONNE-HENRI.

FOLCUIN, (Saint) évêque de Terouenne, dans le IX. siécle, fils, à ce qu'on croit, de *Jerôme*, frere du roi Pepin, fut élevé sur le siége de Terouenne l'an 817. & mourut le 14. Decembre 855. * *Vita Folcuini apud Mabillon.* Baillet, *vies des saints, 14. Decembre.*

FOLENGIO ou FOLENGIUS, (Jean-Baptiste) religieux de l'ordre de S. Benoît, dans le XVI. siécle, étoit Italien, natif de Mantoue & s'acquit beaucoup de réputation, par sa science, par sa probité & par sa charité. Il eut un desir sincere de réformer la discipline ecclesiastique, & de réunir à l'église ceux qui en étoient séparés. Il fit d'abord des commentaires sur les deux épîtres de S. Pierre, sur celle de S. Jacques & sur la premiere de S. Jean. Ses commentaires furent imprimés en 1555. mais la liberté avec laquelle il parloit ayant déplû à la cour de Rome, son ouvrage fut mis au nombre des livres défendus. Son commentaire sur les pseaumes imprimé à Bâle en 1557. eut à Rome un sort bien different; car ayant été revû sur son manuscrit & corrigé, il fut réimprimé à Rome par ordre de Gregoire XIII. en 1585. & à Cologne en 1594. Folengio a joint dans cet ouvrage deux choses qui se trouvent rarement ensemble, l'érudition & la pieté. Il explique le sens litteral des termes, & a recours à l'original & aux versions, fait voir la liaison & la suite du pseaume comme un critique, & donne aussi les sens spirituels & moraux comme un mystique. Il écrit purement & noblement, & M. de Thou a eu raison de dire, que personne ne se repentira jamais d'avoir lû ses commentaires. Il a fait une table très-utile, dans laquelle il a disposé les pseaumes en differentes classes, suivant les sujets dont il traite. Il mourut d'une mort tranquille le 5. Octobre 1559. à l'âge de soixante ans, dans le couvent de sainte Justine où il avoit fait profession. * De Thou, *hist. liv. 23.* Le Mire, *de script. sac. XVI.* Riccioli, *chronol. &c.*

FOLENGIO, (Theophile) qui se cacha sous le nom de MERLIN COCCAIE, étoit natif de Mantoue, & florissoit dans le XVI. siécle. Il étudia en philosophie sous Pierre Pomponace; & étant allé à Bresce, il y prit l'habit de religieux Benedictin dans le monastere de sainte Euphémie, de la congrégation du Mont-Cassin. Comme il avoit une grande inclination à faire des vers, & qu'il étoit naturellement enjoué, il composa quelques piéces où l'on trouvoit plusieurs mots italiens, qu'il mêloit avec les latins, & les nomma *des Macarons*, du nom de certains petits gâteaux qu'on fait en Italie avec de la farine, des œufs & du fromage. C'est de-là qu'est venu le mot de *style macaronique.* Folengio fut l'*Antonius Arena* des Italiens. Quoiqu'il dise les choses comme en badinant, il y a de l'esprit & du bon sens dans ses ouvrages. Ses religieux qui ne donnoient pas dans ses plaisanteries, lui susciterent des affaires fâcheuses; mais Ferrand de Gonzagues & d'autres seigneurs, se déclarerent en sa faveur. Il se retira dans le monastere de sainte Croix de Campesio, près de Bassano, qui est de la marche Trévisane, dans l'état de Venise, & y mourut fort âgé le 9. Décembre 1544. Son corps fut enterré avec grand pompe; & on lui éleva depuis un tombeau très-magnifique, avec diverses épitaphes en grec, en latin, en espagnol & en italien. Nous avons diverses éditions des ouvrages de ce poëte. * Jacques-Philippe Thomassin, *in vit. doct. vir.* Naudé, *dial. de Masc. Voyez* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.* Voyez *le Supplément.*

FOLER, (Antoine) peintre Italien, de l'état de Venise, celebre par ses ouvrages, mourut en 1616. âgé de 80. ans, si pauvre, qu'il ne laissa pas de quoi se faire enterrer. * *Consultez* les vies des peintres de l'état de Venise du chevalier Ridolfi.

FOLIETA, *cherchez* FOGLIETA.

FOLIETO, (Hugues de) religieux de l'ordre de S. Benoît en l'abbaye de Corbie, dans le XII. siécle, vers l'an 1120. écrivit plusieurs traités, *De claustro materiali. De claustro spirituali. De claustro animæ. De claustro paradisi, &c.* * Trithéme, *de script. eccl.*

FOLIGNI, ou FOLIGNO, en latin *Fulginium*, sur le Topino, dans la province d'Ombrie ou duché de Spolette, est le siége d'un évêché suffragant du saint Siége. Les habitans vantent avec raison l'ancienneté de leur ville, dont il est parlé dans Strabon, Pline, & Appien Alexandrin. Elle s'agrandit considérablement au VIII. siécle de l'église, par le concours des habitans de ladite ville, dite *Forum Flaminii* (présentement petit village éloigné de trois milles, du côté de Nocera, appellé saint Jean *in Fiamma*) lesquels, après que leur ville eut été ruinée par Luitprand, roi des Lombards, l'an 740. se réfugierent à Foligni, où ils furent reçûs au nombre des citoyens. Durant les guerres civiles des Guelfes & des Gibelins, qui désolerent si long-tems l'Italie au XIII. siécle, la ville de Foligni fut presque entierement ruinée par les Pérusiens, l'an 1281. mais ayant été rebâtie, les Trinci s'emparerent du gouvernement, qu'ils posséderent assez longtems avec beaucoup de tyrannie, jusqu'à ce que le cardinal Vitelleschi, légat *à latere* dans l'Ombrie, fit mourir le dernier de cette famille l'an 1439. & remit cette ville sous l'obéissance du pape. Elle est ornée de riches palais, & de diverses églises. Outre la cathedrale sous le titre de S. Felicien, l'un de ses évêques, laquelle est desservie par un nombreux chapitre: il y a deux autres églises collégiales, huit paroisses, douze couvens de religieux, & autant de religieuses, plusieurs hôpitaux, oratoires & confrairies. Cette ville est fort marchande, principalement au tems de la foire qui dure deux mois. La noblesse jouit alors d'un privilege très-important & singulier, depuis un tems immemorial: c'est que les gentilshommes élisent cinq d'entr'eux qui gouvernent la ville, tant au civil qu'au criminel, jugeant en dernier ressort, & même à mort, sans aucun appel aux officiers du pape, comme le gouverneur, le podestat, & le président, dont l'autorité est suspendue pendant ce tems-là. Ce privilege leur a été confirmé par plusieurs papes, entr'autres par S. Pie V. l'an 1571. La ville a quatre portes, & on y compte plus de 1400. familles, qui font près de 9000. ames. Elle a donné plusieurs cardinaux, & plus de trente évêques à l'église. Elle a aussi produit des jurisconsultes fameux, & des medecins habiles. Les étrangers s'y établissent volontiers: il y a quantité de moulins à papiers; mais une des singularités remarquables de Foligni, est la manufacture du tissu de la soie, qui se fait par le moyen de certaines machines appellés *Naspi*, que l'eau met en mouvement comme à Bologne. Isidore Clario, évêque de Foligni, y publia l'an 1548. des constitutions synodales. * Blondus, *l. 8* Leandre, *descript. Ital. pag. 90. edit. Venet.* Le Mire, *geogr. eccl.* Louis Jacobilli, *vite de Vescovi de Foligno. Discorso hist. della Cita de Foligno, chron. Vesc. gouvern. & Podesta Cita. Biblioth. Umbr. &c.* De Seine, *voyage d'Ital. tom. 2. aux additions.*

FOLIOTH, (Gilbert) évêque de Londres en Angleterre, dans le XII. siécle, fut chanoine régulier de S. Augustin, abbé de Leincester, puis évêque d'Hereford en 1149. & enfin de Londres en 1161. Il mourut en 1187. La complaisance qu'il eut pour le roi Henri II. contre saint Thomas de Cantorberi, contribua beaucoup à son élevation. Il composa même quelques ouvrages contre ce saint archevêque. Au reste, il ne manquoit ni de doctrine ni de mérite. Il mourut en 1187. & laissa divers ouvrages, *Pro causa regis. Super executione mandati. Invectiva in Thomam. Vitæ aliquot SS. Angliæ. Commentarius in cantica, &c.* Il y a aussi de ses lettres dans le recueil de saint Thomas. * Balæus & Pitseus, *de script. Angl.* Godwin, *de episc. Angl.* Vossius, *de hist. Lat. lib. 2. cap. 2.*

FOLKER, petite ville de Suede, située dans la Gestricie, sur la riviere de Dalecarle, environ à dix lieues d'Arosio, du côté du nord. * Mati, *dict.*

FOLKERUS SIMONIS, c'est-à-dire, fils de Simon, Frison de nation, vivoit vers l'an 1494. Il fut principal du collège, puis consul de la ville de Sneck, & composa des annales de Frise. * Suffridus, *de script. Fris. sect. 8.*

FOLKESTON, ville d'Angleterre avec marché dans le comté de Kent. Elle avoit autrefois cinq paroisses, elle n'en a qu'une aujourd'hui. Elle est pourtant membre du port de Douvre, & fait une communauté ayant un maire & des jurats. Elle est remarquable pour avoir donné naissance à Guillaume Harvée, inventeur de la circulation du sang. * *Dict. Ang.*

FOLLERIUS, (Pierre) né à San-Severino, proche de Salerne, docteur celebre en droit, a fait une pratique criminelle, imprimée à Venise en 1558. *in-8°*; & en 1644. avec les additions de Balthasar de Angelis, *in-folio*. * Denys Simon, *bibl. hist. des aut. de droit.*

FOLMAR, prévôt d'une église de Franconie, dite Triefsenstein, florissoit vers l'an 1180. & a rendu son nom celebre par son sçavoir.

FOLQUIN, *cherchez* FULQUIN.

FONCOMBAUD, village avec abbaye dans le Berri, province de France, sur la Creuse, à dix lieues au-dessous de Blanq en Berri. * Baudrand.

FONDI, ville épiscopale d'Italie dans la terre de Labour, avec titre de comté, est située à l'entrée du royaume de Naples, & donne son nom à un lac voisin. Elle fut pillée par les Turcs l'an 1594. après avoir été ruinée long-tems auparavant par les pirates, sous le celebre Barberousse, qui voulut pendant la nuit enlever Julie de Gonzague, veuve de Vespasien Colonna, l'une des plus belles dames de son tems, pour en faire present à Solyman. Le bruit que les habitans firent, ayant éveillé cette dame, elle monta à cheval toute en chemise & s'enfuit. Les pirates au désespoir d'avoir manqué leur coup, mirent le feu à la ville, qui fut rebâtie ensuite. Elle est située au milieu d'une campagne, environnée de collines agreables, & a une belle église avec un château. * Leandre Alberti, *descript. Ital.*

FONDULI, (Gabrino) seigneur de Cremone, *voyez* GABRINUS.

FONGE & FONGIAH, peuples qui habitent entre la Nubie & l'Ethiopie, des deux côtés du Nil. On appelle ordinairement leur pays *Bagiah* & *Reggiat*: ils ne sont connus que par les courses & les larcins qu'ils font sur leurs voisins; car ils manquent presque de toutes choses chez eux. Le bacha ou le bei de Girge dans la haute Egypte, est obligé de leur donner souvent la chasse, pour mettre les frontieres à couvert de leurs brigandages. * D'Herbelot, *bibl. Orientale.*

FONING, grande cité de la province de Fokhien, dans la Chine, comprend dans son territoire plusieurs autres villes & bourgs. Il y a une église de Chrétiens dans le bourg de Tingteu, qui est desservie par des religieux de l'ordre de S. Dominique. La montagne de Taleo est considerable, parce qu'en automne, il en sort un ruisseau dont l'eau est bleue; & donne la même teinture aux étoffes qu'on y lave. * Martin Martini, *descrip. de la Chine, dans le recueil de Thevenot, vol. 3.*

FONSECA, (Pierre de) cardinal, originaire d'une ancienne famille de Portugal, se mit si bien dans l'esprit de l'antipape Benoît XIII. qu'il en obtint le chapeau de cardinal en 1409. Depuis en 1410. il vint se soûmettre à Constance au pape Martin V. qui le confirma dans sa dignité. Ce pontife le destina pour être légat à Constantinople, où l'empereur avoit dessein de faire travailler à l'union de l'église Grecque avec la Latine. On y envoya par avance un religieux de S. François, nommé Antoine Massan. Cependant le cardinal de Fonseca alla en Espagne pour finir le schisme, & pour y prêcher même une croisade contre l'antipape Benoît, qui s'étoit enfermé dans la forteresse de Peniscola. Cette légation ne lui fut pas heureuse. Il revint dans le royaume de Naples, pour y travailler à la reconciliation d'Alfonse roi d'Aragon; & en entrant dans le château de Vicovarre, il tomba dans le fossé, & se fit une blessure, dont il mourut le 21. Août 1422. Son corps fut porté à Rome, & fut enterré dans l'église de S. Pierre. * Sponde, *A. C. 1420.* Platina, *in Mart. V.* Ciaconius. Auberi, &c.

FONSECA, (Antoine de) religieux de l'ordre de S. Dominique, nâquit à Lisbonne au commencement du XVI. siécle, & ayant fait sa licence à Paris, fut reçû docteur en theologie de la faculté de cette ville, le 6. Janvier 1542. Etant retourné en Portugal, il enseigna la theologie dans l'université de Conimbre, & fut ensuite choisi pour faire les fonctions de prédicateur ordinaire du roi de Portugal. Il laissa des remarques sur les commentaires que le cardinal Cajetan avoit faits sur la bible, & cet ouvrage fut publié en 1539. à Paris, avec la vie de ce cardinal. On attribue encore à Antoine Fonseca des commentaires sur Josué, sur les livres des rois, & sur les paralipomenes. * De Sousa, *hist. Dominic. Port. p. 1. l. 3. c. 38.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.* &c. Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FONSECA, (Christophle de) religieux de l'ordre de la Trinité, de la redemption des captifs, étoit né à Lisbonne, & fut reçû docteur en theologie dans l'université de Conimbre. Il eut plusieurs emplois honorables dans son ordre, dont il fut provincial en 1586. & vers l'an 1612. il fut président de l'inquisition. L'archevêque d'Evora le choisit pour son coadjuteur, & lui obtint le titre d'évêque de Nicomedie; il fut ensuite nommé à l'evêché d'Elvas, mais avant d'en avoir pris possession, il mourut à Lisbonne le 26. Janvier 1616. Il ne faut pas le confondre avec un autre Christophle de Fonseca, religieux de l'ordre de S. Augustin, qui étoit Espagnol, & natif du diocèse de Tolede, où il se consacra à Dieu en 1566. Il fut un des plus habiles prédicateurs de son tems, & mourut en 1612. Nous avons de lui, *La vida de Christo. Del amor de Dios. Sermones de quaresma*, &c. Thomas de Herrera, *Alphab. August.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.* &c. *Bibl. Port. mss.*

FONSECA, (Pierre) Portugais, né vers l'an 1528. à Cortisada du prieuré de Crato, entra à l'âge de 20. ans dans la société de Jesus. Il fut le premier qui enseigna la philosophie dans l'université de Conimbre, il enseigna ensuite la theologie dans celle d'Evora, où il fut reçû docteur le 8. Mars 1570. Il fut recteur du college de Conimbre, superieur de la maison professe à Lisbonne, assistant du general à Rome, & visiteur de la province de Portugal. C'est par son adresse qu'on bâtit à Lisbonne le seminaire des Catechumenes, celui des Irlandois, le couvent de sainte Marthe, & la maison des Orphelins. Il se servit encore du credit qu'il avoit auprès de Philippe II. pour faire chasser les comediens du royaume, & faire cesser plusieurs contrats frauduleux. Ce prince lui donna la charge de reformateur des mœurs dans le Portugal, & le chargea aussi de l'execution du testament de l'infante Marie, fille du roi D. Emmanuel. Le pape Gregoire XIII. qui n'estimoit pas moins ce religieux, se servit de lui en plusieurs rencontres. Il est bon de remarquer, que c'est lui qui le premier de la société a enseigné publiquement l'opinion de la science moyenne; on peut le consulter lui-même là-dessus, dans sa metaphysique, *tom. 3. l. 6. c. 2. quest. 4. sect. 8.* Il mourut à Lisbonne le 4. Novembre 1599. âgé de 71. ans. On a de lui divers ouvrages de philosophie. *In Isagogen Porphirii. Dialectica. lib. VIII. comment. in metaphys. tom. III.* * Balthasar Tellez, *chron. prov. Port. soc. Jes. l. 2. c. 37. §. 9.* Alegambe, *biblioth. script. Hisp.* Le Mire, *de script. sec. XVI. Bibl. Portug. mss.*

FONSECA FIGUEROA, (Jean de) Espagnol, chanoine & theologal de Tolede, étoit frere du marquis de Orellana, & s'avança à la cour de Philippe IV. roi d'Espagne, qui lui donna la charge de *sumelier de Cortina*, & l'employa en diverses negociations en Italie & ailleurs. Il avoit fait des remarques sur Claudien, sur les épitres de Seneque, & sur Terence; un traité intitulé, *De veteri pictura*; & divers autres ouvrages qu'on n'a pas publiés, parce que cet auteur mourut extrêmement jeune. * *Consultez* la bibliotheque des écrivains d'Espagne, de Nicolas Antonio, *t. 1. p. 526.*

FONTAINE, (Godefroi de) évêque de Cambrai, surnommé *le bon évêque*, étoit fils du seigneur de Bandrie en Haynaut, & fut sacré évêque l'an 1219. Il a composé plusieurs livres sçavans pour son tems, il fit de très-belles fondations. Ce prélat eut un soin particulier de faire rendre justice dans son évêché, & fit une loi pour le gouvernement de la ville, qu'on appelle encore aujourd'hui, *la loi de Godefroi*. Il acheta la ville de Dunkerque, ordonna qu'après sa mort elle retourneroit aux comtes de Flandres, & mourut l'an 1237. * Guillaume Gazet, *histoire eccles. des Pays-bas.*

FONTAINE, (Nicolas de) évêque de Cambrai, fils de *Gautier* seigneur de Fontaine en Haynaut, fut sacré évêque

l'an 1251. Ce prélat, qui étoit sçavant & qui avoit un zele extrême pour la religion, fit un jour déterrer le corps de Guillaume Cornille, chanoine de Notre-Dame d'Anvers, pour avoir soûtenu pendant qu'il vivoit que tous les pechés sont pardonnés par la pauvreté : en effet, il avoit quitté son benefice sur ce principe. Nicolas Fontaine fit bâtir le château de Selles, & plusieurs autres beaux édifices, & mourut l'an 1274. * Guillaume Gazet, *hist. eccl. des Pays-bas.*

FONTAINE, ou de FONTAINES, (Pierre) en latin *Petrus Fontanus*, né dans le Vermandois en Picardie, maître des requêtes du roi S. Louis, & historien dans le XIII. siécle vers l'an 1270. est nommé entre les seigneurs & maîtres du parlement, qui fut tenu sous le même roi, durant l'octave de la purification de l'an 1260. Jean-Sire de Joinville dit que S. Louis s'en servoit *pour ouir les plaids de la porte, pour recevoir les requêtes, & faire droit aux parties.* Fontaine fit une histoire sous le titre de *Livres la Reigne*, où il parle de la justice & de la police. * La Croix du Maine, *bibl. franç.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes.* Chopin. Pithou, &c.

FONTAINE, (Jean la) natif de Valenciennes dans le Haynaut, poëte François, philosophe, & mathematicien dans le XV. siécle, vers l'an 1413. étoit entêté de la transformation des métaux, & publia un ouvrage, qui en contenoit divers secrets, sous le titre de *la Fontaine des amoureux de science.* Elle fut imprimée à Lyon en 1547. par les soins d'Antoine du Moulin de Mâcon, & fut publiée une seconde fois à Paris en 1561. * La Croix du Maine, *bibl. Franç.* Valere André, *bibl. Belg.*

FONTAINE, (Jacques la) jurisconsulte, natif de Bruges, & juge à Rhodes, dans le XVI. siécle, vers l'an 1530. & 1540. publia divers ouvrages, *epist. de expugnatione Rhodi. Belli Rhodii hist. lib. III. Schola in Justinians Codicem. In constitutiones Bonifacii & Clementis. Vita Joannis XXII.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. sec. XVI. &c.*

FONTAINE, (Charles) Parisien, vivoit sous le regne du roi Henri II. en 1550. & publia divers ouvrages en prose & en vers, comme *les ruisseaux de la Fontaine. Le promptuaire des Medailles*, qui est une traduction d'un ouvrage latin de G. Rouville; *le Quintil. Heracien, &c.* Ce dernier traité est une censure contre Joachim du Bellai. * *Consultez* la bibliotheque françoise de la Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas.

FONTAINE, (Jean de la) né à Château-Thieri le 8. Juillet 1621. entra dans l'Oratoire à 19. ans, & en sortit 18. mois après. Lorsqu'il se fut fait connoître à Paris par son esprit, il fut reçû dans l'académie Françoise le 2. Mai 1684. Il s'est acquis une reputation immortelle, par ses fables, dont le tour facile & naturel, mais agreable & ingenieux, a toûjours de nouveaux charmes pour les lecteurs de bon goût. Quelque aisée que paroisse sa maniere, elle est aussi inimitable qu'elle est originale; car on ne voit point qu'il se soit proposé d'anciens à imiter en particulier dont le genre d'écrire qu'il s'est fait, quoiqu'il les ait presque tous pratiqués, & qu'il ait admirablement bien sçû mettre en œuvre les traits qu'il a empruntés. Il paroît encore moins que les modernes, qui se sont voulu mêler de copier la Fontaine, l'ayent fait avec quelque succès. On ne peut donner trop d'éloges au talent qu'il avoit de bien narrer; & ses contes seroient d'un prix inestimable, si la pudeur permettoit de les lire : car on ne fit jamais rien de si licentieux. Il y a dans tous ses ouvrages une certaine naïveté qu'on ne trouve nulle part ailleurs. On a encore de lui quelques *opera*, sur lesquels il s'est exercé moins heureusement; des pieces diverses; & une histoire de Psyché en prose, qui fut une production de sa jeunesse, & qui est encore aujourd'hui très-estimée. Il mourut à Paris le 13. Mars 1695. âgé de 76. ans, & fut enterré dans le cimetiere de S. Joseph. M. la marquise de la Sabliere lui avoit servi de Mecene. Rien n'est plus ressemblant que le portrait qu'il a laissé de lui-même, dans l'épitaphe qu'il s'est faite.

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangea son fond après son revenu,
Et crut les biens, chose peu necessaire,
Quant à son tems bien le sçut dispenser;
Deux parts en fit, dont il souloit passer,
L'une à dormir, & l'autre à ne rien faire.

On pretend que ses fables doivent passer pour son chef-d'œuvre, & ce qui seul meriteroit peut-être de lui survivre. On y admirera toûjours cette beauté de génie, & cette facilité merveilleuse à faire des vers reguliers & irreguliers, & l'on aimera cette negligence, qui quoiqu'affectée, ne laisse pas de plaire beaucoup plus que les ouvrages de la même nature qui sont plus étudiés. Ses premieres fables sont plus estimées que les dernieres; il paroît en effet y avoir jetté son plus beau feu, & les unes & les autres ont plus de pureté & d'exactitude que ses contes. Les prologues que l'on voit au commencement de chaque livre de ses fables, sont d'ordinaire dans le genre noble & sublime, & ont, je ne sçai quoi qui charme & qui enleve. Il s'étoit repenti d'avoir fait ses contes, & sembloit y avoir renoncé dans une piece qu'il adresse à Madame la marquise de la Sabliere; mais malgré toutes ces protestations, il est retourné à ses contes. Il s'en excuse en poëte, & se dit *Papillon du Parnasse* pour sa legereté : c'est ce qu'il nous fait connoitre lui-même dans son dernier livre au conte *de la Clochette*, lorsqu'il a dit :

O combien l'homme est inconstant, divers,
Foible, leger, tenant mal sa parole!
J'avois juré hautement en mes vers,
De renoncer à tout conte frivole.
Et quand juré? c'est ce qui me confond,
Depuis deux jours j'ai fait cette promesse :
Puis fiez-vous à Rimeur, qui répond
D'un seul moment.

Cependant il y renonça effectivement, sur la fin de l'an 1692. dans une grande maladie dont il fut attaqué; il les détesta en presence d'un grand monde avant que de recevoir le saint Viatique, & renouvella cette détestation dans l'académie Françoise, donna en santé toutes les marques d'un vrai repentir, embrassa même un genre de vie très-austere pour se punir lui-même, acheta tant qu'il put d'exemplaires de ses contes pour les jetter au feu, & enfin declara hautement la veille de sa mort, qu'il auroit souhaité se faire traîner dans un tombereau par les rues de Paris, afin que personne n'ignorât combien il détestoit les poësies licentieuses qu'il avoit eu le malheur de composer.

* Pierre Cureau de la Chambre, curé de S. Barthelemi, *discours du 2. Mai de l'an 1684. à la reception* de la Fontaine *dans l'académie.* De Longepierre, *remarques sur les œuvres d'Anacreon, p. 17. 18.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes François modernes. Mem. hist. Relation de la conversion de M.* de la Fontaine, par le P. Pouget de l'Oratoire, *dans le premier tome des mem. de litter. recueillis par le* P. Desmolets. *Eloge de M. de la Fontaine*, par M. d'Olivet, *dans la cont. de l'hist. de l'acad. Franç.*

FONTAINEBLEAU, bourg & château de France en Gâtinois, est une des plus belles maisons de plaisance des rois très-Chrétiens, dans le diocese de Sens, & dans le gouvernement de l'Isle de France. Le roi S. Louis l'appelloit ordinairement *son desert.* Le roi François I. commença d'embellir ce lieu, sur-tout par une bibliotheque qui fut depuis transportée à Paris. Les rois ses successeurs, ont ajoûté quelque chose à ces ornemens, & l'ont rendu un des plus beaux lieux de la terre. Le palais est bâti dans une grande forêt, avec des appartemens magnifiques, de grandes cours, & de belles galleries ornées de peintures, &c. La chapelle royale du château de Fontainebleau, appellée *la belle chapelle*, est en effet une des plus belles du royaume. Elle a été bâtie par le roi S. Louis, rétablie par François I. ornée & embellie par Henri IV. & achevée par Louis XIII. qui y fit construire le magnifique autel que l'on y voit. Le vrai nom de cette chapelle est l'église de la sainte Trinité, à qui elle a été dédiée par S. Louis, & depuis par Louis XIII. Les chapelains de cette église sont des religieux de l'ordre de la sainte Trinité, & redemption des captifs, nommés vulgairement *Mathurins.* Saint Louis les fonda en ce château, au retour de son premier voyage de la Terre-sainte, où plusieurs de ces religieux l'avoient suivi avec leur general. Ces religieux

ligieux ont toûjours fait l'office en cette chapelle, jusques à ce qu'en 1608. le roi Henri IV. prenant dessein de l'embellir, les fit passer dans la cour du donjon, ou de l'ovale, où ils ont encore une autre petite chapelle fondée par Louis VII. & desservie avant eux par un chapelain, qui, avec l'agrement de S. Louis, prit l'habit de l'ordre de la très-sainte Trinité. Depuis, ils sont revenus faire l'office dans la grande chapelle. * L'abbé Guilbert, *description des château, bourg & forêts de Fontainebleau, en deux volumes in 12. à Paris 1731.*

CONFERENCE DE FONTAINEBLEAU.

Philippe du Plessis Mornai, l'un des plus celebres soûtiens du parti des Huguenots, avoit composé au commencement du XVII. siécle un ouvrage contre la messe dans lequel il rapportoit plus de quatre mille passages des peres qu'il prétendoit être contre la créance catholique. Jacques Davi du Perron, évêque d'Evreux, puis cardinal, qui vit cette piece, se vanta d'y montrer cinq cens passages faussement allegués, ou falsifiés, tronqués & alterés. Les amis de du Plessis en témoignerent du chagrin, & lui conseillerent de répondre par écrit; mais se fiant à la foi de ses compilateurs, qui ne se soucioient pas de fournir de bons memoires, pourvû qu'ils en fournissent en quantité, il somma du Perron par un écrit public, de se joindre avec lui, & de signer une requête, pour supplier le roi de leur donner des commissaires, afin de verifier les passages de son livre. Du Perron l'accepta, & le roi leur en donna cinq. Ceux qui étoient pour les Catholiques, furent le président de Thou, François Pithou, avocat, & Jean Martin, lecteur & medecin du roi, à la place de Nicolas le Fevre. On nomma pour les Huguenots, Philippe Canaye, seigneur de Fresne, & président en la chambre de Castres, qui vint à la place de Calignon, chancelier de Navarre, & Isaac Casaubon, professeur royal en langue grecque. Le jour de la conference fut fixé au 4. du mois de Mai de l'an 1600. Il fut résolu par les commissaires, que l'évêque d'Evreux proposeroit chaque jour de conference 50. articles. Il en envoya soixante pour le premier jour de la conference au sieur du Plessis; qui déclara le lendemain qu'il n'avoit eu le tems que d'en verifier 19. dont il étoit prêt de soûtenir la verité. La conference commença le 4. de Mai, en présence du roi Henri IV. de monsieur le chancelier, des commissaires nommés par sa majesté, de quantité de princes, de prélats, & de seigneurs, & même de ministres de la religion prétendue réformée. Les secretaires étoient, pour les Catholiques, Paguret, Vassan, commis de monsieur de Villeroi, & de Frêne, secretaire d'état; & pour le sieur du Plessis, des Bordes & Mercier. La conference fut ouverte par le discours de monsieur le chancelier, qui déclara qu'elle n'étoit point établie pour entrer en dispute sur les points qui concernoient la doctrine & le fait de la religion, ce que sa majesté ne souffriroit en aucune sorte, sans avoir sur cela la permission de notre S. pere le pape; mais seulement pour éclaircir la verité litterale, ou la fausseté des allégations de passages faites par du Plessis dans ses livres. Le roi dit la même chose. On prit cette précaution, parce que le nonce du pape s'étoit formalisé de la tenue de cette conference, & que du Perron eut bien de la peine à l'y faire consentir sous cette condition. Après que du Perron & du Plessis eurent chacun fait un discours, on entra dans la discussion des dix-neuf passages: on n'eut le loisir d'en examiner que neuf, sur tous lesquels les commissaires prononcerent en faveur de du Perron, & contre du Plessis. Les juges prononcerent sur les deux premiers passages, qui étoient de Jean Scot & de Durand, au sujet de l'Eucharistie, qu'il avoit pris l'objection pour la solution. Sur le troisiéme & quatriéme passage de S. Chrysostome, & sur le cinquiéme de S. Jerôme, de l'invocation des saints, qu'il avoit omis des mots qui changeoient le sens. Sur le sixiéme de S. Cyrille, de l'adoration de la croix; qu'il ne se trouvoit point dans ce pere; non plus que le septiéme, dans une constitution des empereurs Theodose & Valentinien. Du Plessis cita bien Crinitus; mais le passage allegué par ce dernier ne se trouva point. Sur le huitiéme on vérifia que de deux passages de S. Bernard au sujet de la sainte Vierge, il n'en avoit fait qu'un, pour changer le sens. Enfin, sur le dernier, qui étoit de Theodoret, on vit qu'il avoit pris un passage contre les idoles des Gentils pour le faire servir contre les images des Chrétiens. La nuit mit fin à la dispute, que du Perron demanda à continuer pour le lendemain; mais son ennemi accablé de honte, tomba malade, & se retira à Paris, & de-là à Saumur, sans prendre congé du roi, laissant un beau sujet de triomphe aux Catholiques, & de confusion à ceux de son parti, que de Frêne Canaye abandonna après cette dispute. Du Plessis eut la hardiesse de publier qu'il avoit emporté l'avantage, & fit imprimer un écrit intitulé, *Discours veritable de la conference tenue à Fontainebleau*, dans lequel, non-seulement il déguisoit les faits; mais entroit encore de nouveau en dispute sur les passages examinés, & même sur le fond des contestations; & ajoûtoit ensuite quelques recriminations, pour faire voir que Gratien, & même l'évêque d'Evreux avoient allegué faussement quelques passages. Aussitôt du Perron fit une réfutation de ce discours, & une réponse aux recriminations qui suivent les actes de la conference: le chancelier même par ordre, à ce qu'on dit, de sa majesté, informa toute la France de la verité de ce qui s'étoit passé en cette conference. Les Huguenots se sont néanmoins plaints, que l'on imposoit aux peuples, sur quoi l'on peut voir l'auteur de la vie de du Plessis Mornai. * Sponde, *A. C. 1600. num. 9. 10. & seq.* Bail, *in Summa Conc.* Mezerai, *hist. de France en Henri IV. &c.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. XVII. siécle, tom. 1.*

FONTAINE-ARDENTE, fontaine proche de Grenoble en Dauphiné, près de laquelle il y a une sorte de terre grasse, d'où il sort des étincelles de feu, lorsqu'on la frappe avec un bâton, & où le feu prend, si l'on en approche de la paille allumée. On voit même quelquefois sortir de ses eaux, des flammes qui brûlent tout ce qu'elles rencontrent. A quelque distance de-là, il y a une autre fontaine semblable à celle d'Epire en Grece, qui éteint les flambeaux; mais qui allume ceux qui sont éteints. * André du Chêne, *l. 4. c. 4.* Dalechamp, *in Plinium.* S. Augustin, *de civitate Dei.*

FONTAINE DE L'ETHIOPIEN: c'est celle où l'eunuque de Candace, reine d'Ethiopie, fut baptisé par S. Philippe. Elle est au midi de la tribu de Dan, & s'appelle aussi *la fontaine de Sanson*, près de laquelle quelques autres prétendent, que ce juge d'Israël est enterré.

FONTAINE FRANÇOISE, petite ville entre Dijon & Grai, d'où le roi Henri *le Grand* découvrit toute l'armée de la ligue & des Espagnols, commandée par Fernand de Velasco, connétable de Castille, & par le duc de Mayenne, qu'il dissipa par sa prudence & par sa valeur, en 1594. * Mezerai, *au regne de ce monarque.*

FONTAINE-JEAN, abbaye considerable de l'ordre de Cîteaux, dans le Gâtinois, à six lieues de Montargis. On voit par plusieurs titres, qu'elle est de fondation royale, & qu'elle fut bâtie en 1124. des liberalités de Pierre de Courtenai, qui y fit de grands biens, avant que d'aller dans la Terre-sainte: plusieurs princes de cette illustre famille y ont voulu être enterrés; & l'on y voit encore leurs tombeaux. Cette abbaye fut pillée & brûlée en 1562. par les troupes de l'amiral de Coligni, chef des Huguenots. * Morin, *hist. du Gâtinois.*

FONTAINE L'EVEQUE, bon bourg des Pays-bas, dans le Hainaut, à une lieue de Charleroi, du côté du couchant. * Mati, *dict.*

FONTAINE-SCELLE'E, fontaine à une demi-lieue de Jerusalem, vers Bethléem, que Salomon fit faire, pour porter par un canal l'eau necessaire aux ministres & aux officiers du temple. On tient qu'elle est ainsi appellée, parce que ce roi en faisoit cacheter la porte avec son anneau royal, afin que personne n'y entrât sans sa permission. * Doubdan, *voyage de la Terre-sainte.*

FONTAINES, *cherchez* FONTAINE (Pierre)

FONTANA, (Gilles) de Padoue en Italie, s'étant retiré à Venise, avec les principales familles de la ville, après l'irruption d'Attila, fut le premier qui donna aux Venitiens des loix, qu'ils appellent encore aujourd'hui de son nom, *Sanctiones Ægidianæ.* * Bernardin Scardeon, *l. 3. classe 13. histoire Patav.* Dandolo, *Annal. mss. de Venise.*

FONTANA, (Publio) natif de Palucio village près de Bergame, vivoit sur la fin du XVI. siécle, sous le pontificat du pape Clement VIII. Il se consacra à l'état ecclesiastique,

ne negligea rien pour remplir les devoirs de sa profession, & un très-grand progrès dans les sciences. Ceux de Bergame & de Bresce le consultoient dans les affaires importantes. Divers grands seigneurs, & entr'autres, le cardinal Aldobrandin, neveu du pape Clement VIII. qui le connurent à Rome, le voulurent avoir auprès d'eux : mais ce fut inutilement. Il revint dans sa solitude ; & étant allé voir à Dizensano, qui est une terre près de Bresce, François Olma son ami, il y mourut vers l'an 1598. Publio Fontana a composé de beaux vers latins, & d'autres ouvrages, que Marc-Antoine Foppa recueillit & donna au public. On y trouva ces traités : *Le veglie Bresciane. Del proprio & ultimo fine del Poeta. Delphinis Carm. lib. III. Damon sive Virgini Matri sacrum. Imago, sive D. Madalena à Titiano depicta, &c.* Le principal de ses poëmes est la *Delphinide* latine divisée en trois livres, ouvrage beaucoup plus travaillé que les autres pieces. Il a de la grandeur, de la noblesse, & de l'élevation dans son style, qui semble être plus propre pour décrire des combats & des victoires, que pour des sujets ordinaires de la vie civile & commune. C'est celui d'entre les poëtes modernes qui a le plus approché de Virgile. * Le Mire, *de script. sac. XVI.* Ghilini, *theat. d'huom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. illustrium. c. 43. &c.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les poët. modernes.*

FONTANA, (François) de Naples, habile mathematicien, publia en 1646. son traité intitulé, *nova cœlestium & terrestrium rerum observationes.* Il préparoit d'autres ouvrages, lorsqu'il mourut de la peste à Naples en 1656. * Lorenzo Crasso, *elogе d'huom. Letter. p. II.*

FONTANA, (Vincent-Marie) né dans le diocèse de Como, & arriere-petit-fils du chevalier Dominique Fontana, celebre architecte du tems de Sixte V. qui se servit de lui pour relever ces beaux obelisques qu'on admire à Rome, entra dans l'ordre de S. Dominique le 15. Octobre 1619. & s'étant entierement adonné à l'histoire de son ordre, composa plusieurs ouvrages. En 1655. & 1656. il publia à Rome les constitutions, déclarations & ordonnances des chapitres generaux, depuis l'an 1220. en deux parties, dont la premiere comprend ce qui regarde tout l'ordre ; & la seconde, ce qui a été ordonné pour chaque province en particulier. Ce grand ouvrage fut suivi en 1663. d'un autre moindre qui contenoit l'histoire des maîtres du sacré palais. Il y fit beaucoup de fautes, dont il corrigea une partie dans une seconde édition. En 1666. parut son *sacrum theatrum dominicanum*, ouvrage qui lui coûta beaucoup, mais qui a besoin d'être retouché par une main habile. Il y joignit un traité de l'inquisition. En 1670. il publia un recueil des bulles & des brefs où il est fait mention de S. Thomas ; & y donna aussi une histoire de la province Romaine de son ordre. Enfin en 1675. il publia une histoire des services rendus à l'église par son ordre : *Monumenta dominicana, &c. de fidis obsequiis ab ordine prædicatorum sanctæ Dei Ecclesiæ usque modo præstitis.* Tous ces ouvrages ont été imprimés. On ne sçait pas en quel tems ce laborieux écrivain mourut. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FONTANA, ou AQUA DI TREVI. C'est une grande source de la Campagne de Rome, entre Frescati & Rome, à trois lieues de cette derniere ville, à laquelle elle fournit aujourd'hui des eaux pour toutes ses fontaines. * Baudrand.

FONTANETO, bourg d'Italie dans le duché de Milan, sur la riviere de Goni, environ à deux lieues de la ville d'Arona du côté du midi. Ce lieu a pris son nom de la qualité de sources, qui s'y rencontrent. * Mati, *dict.*

FONTANON, (Antoine) avocat au parlement de Paris, sur la fin du XVI. siécle, vers l'an 1580. & 1590. étoit natif de la province d'Auvergne, & publia divers ouvrages en latin & en françois; entr'autres une grosse compilation des edits & ordonnances de nos rois, depuis l'an 1270. du regne de S. Louis en quatre volumes *in fol.* qui est la plus utile de celles que l'on a faites sur ce sujet ; & des notes sur d'autres livres; la traduction des œuvres latines de Masuyer, ancien jurisconsulte, &c. Fontanon vivoit encore en 1584. *Voyez* la bibliotheque de la Croix du Maine, & celle de du Verdier Vauprivas, & Denys Simon, *biblioth. de droit.*

FONTARABIE, que ceux du pays nomment FUENTERABIA, *Fons rabidus*, ville d'Espagne dans le pays de Guipuscoa, fut fondée, selon quelques auteurs, par le roi Suintilla. Elle est très-bien fortifiée, & située entre les montagnes à l'embouchure de la riviere de Bidassoa, sur les frontieres de la France, & à trois ou quatre lieues de S. Sebastien. L'amiral de Bonnivet la prit le 18. Octobre en 1521. après la déclaration de la guerre entre le roi François I. & l'empereur Charles V. Claude, comte de Guise, conseilla de la raser, & d'en porter les materiaux à Andaye, qui est deçà la riviere. Bonnivet s'y opposa, & son opiniâtreté fut cause d'une cruelle guerre, qui dura trente-cinq ans, parce que l'empereur ne voulut point consentir au traité de paix, qu'on étoit en état de conclurre, à moins qu'on ne lui rendît cette place. Ce prince la fit assieger dès l'année suivante. Le seigneur du Lude la défendit plus de dix mois, avec un courage heroïque, quoiqu'il fut extrêmement pressé, & qu'il manquât de toutes choses, & sur-tout de vivres. Le maréchal de Châtillon qui avoit ordre de lui en faire passer, mourut en chemin ; mais le seigneur de la Palice exécuta heureusement cette entreprise ; & en ayant tiré du Lude avec la garnison, qui avoit beaucoup souffert, il y mit des hommes frais, sous le commandement de Franget. Ce dernier étant assiegé en 1523. rendit lâchement la place après la premiere attaque. En punition de cette lâcheté il fut dégradé de noblesse sur un échaffaut dans la ville de Lyon. * François de Beaucaire, *vie de François I.* De Thou, *hist. l. 1.* Langei, *mem.* Guichardin. Paul Jove. Mezerai, *abreg. chron. &c.*

FONTAVELLE, autrefois congrégation de religieux sous la regle de S. Benoît dans l'Ombrie, étoit ainsi nommé du principal monastere, qu'on appelloit en latin FONS-AVELLANUS, & qui devint le chef de cette congregation, peu de tems après l'établissement de ce premier monastere, bâti au diocèse de Faïence vers 1019. il se forma autour de lui plusieurs hermitages habités par autant de colonies de religieux, qui vivoient comme des anacoretes. Dans chaque hermitage il y avoit environ 20. religieux & 15. convers, qui demeuroient deux à deux dans les cellules qui le composoient. leurs principaux exercices étoient la psalmodie, la lecture, le silence, l'abstinence, la maceration de la chair. Quatre jours de la semaine ils ne mangeoient que du pain avec un peu de sel, & ne bûvoient jamais de vin qu'au saint autel. Les Mardis cependant & les Jeudis ils ajoûtoient quelques légumes à leur pain ; & S. Pierre de Damien, étant devenu prieur du monastere, permit l'usage du vin, mais en très-petite quantité, & hors du tems des cinq carêmes, qui y étoient en pratique. Dans l'un de ces carêmes, qui commençoit à l'octave de la Pentecôte, & qui finissoit à la fête de S. Jean-Baptiste, on accordoit le Mardi un mêt cuit pour l'unique repas que l'on prenoit à trois heures du soir selon la regle. Le second carême s'observoit avant Noël, & les trois autres avant Pâques. Au reste, ils ne croyoient pas jeûner, lorsque dans leur unique refection par jour il y entroit autre chose que du pain avec du sel & de l'eau. Outre l'office canonial, les deux freres qui demeuroient ensemble, recitoient tous les jours deux pseautiers, l'un pour les necessités des vivans, & l'autre pour le repos des défunts. D'ailleurs leur silence étoit continuel & inviolable, à moins que les novices n'eussent quelque chose à dire à ceux qui les dirigeoient. S'ils avoient besoin de parler pour quelqu'autre necessité, ils le faisoient en se rendant à l'église commune. Leurs austerités corporelles étoient affreuses. Excepté ceux qui avoient quelque incommodité, ils ne portoient dans leurs cellules ni sandales ni autre chaussûre. Ils faisoient entrer dans ces pratiques de pénitence les flagellations, les genuflexions frequentes, les prostrations, les extensions de bras en forme de croix. On y avoit tant de zele pour la pratique de la flagellation, que plusieurs religieux se flagelloient tous les jours durant un ou deux pseautiers entiers. Saint Pierre de Damien crut néanmoins devoir moderer cette indiscretion & défendit de se flageller plus long-tems que durant quarante pseaumes, excepté aux deux carêmes qui précedoient immédiatement Noël & Pâques, où il permettoit d'aller jusqu'au 60. pseaumes : indulgence qui passeroit aujourd'hui pour une rigoureuse severité. La charité de ces anachoretes étoit si grande entr'eux, que chacun se persuadoit être né plûtôt pour les autres que pour soi-même.

Sitôt que quelqu'un tomboit malade, c'étoit qui le secoureroit plus assiduement. Chacun s'empressoit à le veiller, à le servir, à lui procurer tous les soulagemens possibles, à l'engager de se relâcher de ses austerités. Cette charité s'étendoit jusques sur les morts. Lorsque l'un d'entr'eux mouroit, tous les autres jeûnoient sept jours de suite, prenoient sept disciplines avec mille coups chaque fois, faisoient sept cens genuflexions, recitoient trente pseautiers; & ceux qui étoient prêtres, disoient trente jours de suite la messe pour le repos de l'ame du défunt. Cette congrégation subsista, quoiqu'avec quelque relâchement de sa premiere ferveur, jusqu'au XVI. siécle. Alors elle fut réunie & comme incorporée dans celle de Camaldoli; & l'abbaye, qui en étoit le chef, fut mise en commande, & ses revenus réunis au college des Allemands que le pape Gregoire XIII. établit à Rome. * Petr. Damina. *opuscul. 15. & 33. epistol. l. 6. ep. 32. & 34.* Mabil. *annal. Bened. l. 58.*

FONTCOMBAUT, *voyez* FONCOMBAUD.

FONTDOUCE, village de France avec abbaye, dans la Saintonge, à quatre lieues de la ville de Saintes, du côté du levant. * Mati, *dict.*

FONTE-MODERATA: c'est sous ce nom là qu'une dame Venitienne a publié ses ouvrages, son vrai nom étoit *Modesta Pozzo.* Elle nâquit à Venise l'an 1555. perdit son pere & sa mere la premiere année de sa naissance, & fut élevée au monastere des religieuses de S. Martin de Venise. Elle apprit avec une grande facilité la poësie & la langue latine. Sa memoire étoit si prodigieuse, qu'ayant entendu un sermon, elle le redisoit mot pour mot. Elle épousa *Philippe* Giorgi. Après avoir vécu vingt ans avec lui, elle mourut le premier Novembre 1592. Entre plusieurs ouvrages qu'elle composa, on a un poëme intitulé *Floridoro*; & un autre poëme sur la passion & la resurrection de J. C. Outre ces poëmes & divers autres, elle publia en prose un livre, *de meriti delle Donne*, du merite des femmes, dans lequel elle soûtenoit que les femmes ne sont point inferieures en merite & en esprit aux hommes. Ce livre fut imprimé après sa mort. Nicolas Doglioni a écrit sa vie. * Hilarion de Coste, *vies des dames illustres. Le Cose Notabili è Maravigliose della citta di Venetia.* Bayle, *dict. crit. 1702. édit.*

FONTEIUS CAPITO, après la mort de Neron, l'an de J. C. 68. ayant donné le mouvement à une revolte en Allemagne, fut tué par Cornelius Aquinus & Fabius Valens, lieutenans des legions, qui n'attendirent pas pour cette execution l'ordre de Galba. D'autres disent que Fonteius, homme adonné à ses plaisirs, ne pensoit pas à rien entreprendre; mais que ces deux lieutenans qui vouloient la guerre, voyant qu'ils ne pouvoient l'y porter, le tuérent de depit, ou de peur qu'il ne s'opposât à leur dessein. * Tacite, *hist. l. 1. c. 7.*

FONTENAI, bourg de France près d'Auxerre en Bourgogne, est celebre par la bataille qui s'y donna l'an 841. entre les quatre fils de Louis *le Debonnaire*, Charles *le Chauve*, & Louis le *Germanique* d'un côté; & Lothaire, empereur, avec Pepin roi d'Aquitaine. Toutes les forces de la France, les plus braves chefs, & les grands étoient avec les quatre rois, qui les animoient par leur presence. Aussi le combat fut si opiniâtre & si sanglant, que plus de cent mille hommes y périrent. Depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent, on n'a jamais vû tant de sang des François répandu, en quelque journée que ce soit. Les jeunes freres, Charles & Louis, remporterent la victoire. *Voyez* CHARLES *le Chauve*, LOUIS *le Germanique*, & les historiens François *en Charles le Chauve.* * Du Chêne, *recherches des antiquités de France.*

FONTENAI-LE-COMTE, *Fontenaum*, ville de France, capitale du bas Poitou, est très-agréable, assez bien bâtie, & située sur la riviere de la Vendée qui lui donne de grandes commodités; car elle porte bateau, & se joint à la Sevre auprès de Marans, qui n'en est qu'à cinq lieues. Elle n'est pas éloignée de Maillezais & de Luçon, & a un siége royal pour la justice qui a ses appellations au présidial de Poitiers. Cette ville qui est renommée pour ses foires, souffrit beaucoup sur la fin du XVI. siécle, durant les guerres civiles des Huguenots. Pluviaut qui étoit capitaine, dans le parti de ces derniers, la prit en 1568. les siens l'abandonnerent l'année suivante. En 1570. François de la Noue l'assiegea, & prit le fauxbourg de S. Michel du premier effort. Ce fut en cette occasion que ce grand homme voulant reconnoitre la place, reçût un coup au bras gauche qui lui rompit l'os. On le porta à la Rochelle, Soubise prit le commandement, & songeoit presque à lever le siége, lorsque les habitans rendirent la place le 28. Juin, malgré la résistance de Nicolas Rapin, maire de la ville. Elle souffrit encore beaucoup dans les guerres suivantes. * Du Chêne, *recherches des villes de France.* De Thou, *hist. l. 44. 46. 40. & sequent.* Histoire des guerres civiles de Poitou, &c.

FONT-EVRAUD, ordre religieux fondé par le bienheureux Robert d'Arbrissel vers l'an 1100. quelque tems après la celebration du concile de Poitiers, est sous la regle de S. Benoît. Robert, qui fut archidiacre de Rennes, eut mission particuliere du pape Urbain II. pour prêcher aux peuples; & se voyant suivi d'une infinité de gens de l'un & de l'autre sexe, il leur bâtit des cellules dans les bois de Font-Evraud, à trois lieues de Saumur, sur les confins du Poitou. Ensuite ayant renfermé les femmes à part, il en forma ce celebre monastere, chef d'ordre, dont l'abbesse est general, & commande aux religieux. Le pape Paschal II. l'approuva en 1106. & 1113. Ses successeurs ont accordé à cet ordre de beaux privileges. Font-Evraud a eu, entre ses abbesses, quatorze princesses; & entre celles-là, cinq de la branche royale de Bourbon. L'ordre est divisé en quatre provinces: de France, d'Aquitaine, d'Auvergne, & de Bretagne; comprend en tout 57. prieurés. Les curieux consulteront la chronique de Tours, le martyrologe de Font-Evraud, les auteurs de la vie du B. Robert, Baldric, le Moine André, Michel Cosnier, Honoré Niquet, qui a écrit l'histoire de cet ordre, Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* & le cardinal Baronius qui en fait mention sous l'an 1117. & sur-tout l'ouvrage du P. de la Mainferme, intitulé, *Clypeus ordinis Fontebraldensis.* L'Abbé Suger, écrivant au pape Eugene III. environ cinquante ans après la fondation de cet ordre, lui dit qu'il s'étoit déja si considerablement accru, qu'on y comptoit cinq ou six mille religieuses. FONT-EVRAUD en latin, *Fons Ebraldi*, est le nom d'un bourg bâti près de l'abbaye, à une lieue de la Loire, & à trois de Saumur, sur les frontieres de la Touraine.

FONTIDONIUS, *cherchez* FUENTIDUEGNA.

FONTINALES, fête des Romains, qu'ils celebroient le 13. d'Octobre, pour honorer les nymphes des fontaines & des puits. La cerémonie consistoit à jetter des bouquets dans les fontaines, & à mettre des couronnes sur les puits. Le temple où l'on faisoit les sacrifices de cette fête, étoit auprès de la porte Capene, qui fut pour ce sujet appellée *Porte Fontinale.* On la nomme aujourd'hui *la porte de S. Sebastien.* * Varron, *de L. Lat. lib. 5.*

FONTIUS, *cherchez* la FUENTE.

FONTIUS, (Barthelemi) né à Florence, étoit un des sçavans du XV. siécle. Parmi les lettres de Pic de la Mirandole on en voit une que Fontius écrit à Robert Salviati, pour le remercier d'un livre qu'il lui avoit envoyé. Un des principaux ouvrages de Fontius est son commentaire sur Perse imprimé à Venise l'an 1491. Les harangues de Fontius furent plus favorablement reçues du public que son commentaire. On imprima à Francfort en 1621. un recueil de ses œuvres, dans lequel on voit la vie de Paul Ghiaccetti. Matthias Corvin, roi de Hongrie, honora Fontius de son amitié, & lui donna la direction de la fameuse bibliotheque de Bude. Pic de la Mirandole, Marsile Ficin, Jerôme Donat, Robert Salviati & les autres habiles gens de ce tems-la eurent de l'estime pour lui. Il avoit enseigné la rhetorique dans son pays avec succès, si nous en croyons ces deux vers de Verini:

Fontius est rhetor, pubis moderator Hetruscæ,
Judicio, & nulli morum pietate secundus.

* Bayle, *diction. critiq.*

FOQUI, ville capitale d'un petit royaume du même nom, est dans l'isle de Niphon, la principale du Japon, dans la contrée de Jamaysoit, près de la côte septentrionale. * Baudrand.

FORANNAN, (Saint) évêque d'Armach en Irlande dans le X. siécle, étoit issu d'une ancienne famille d'Irlande. Il fut élevé sur le siége d'Armach; mais il y renonça bientôt, pour se retirer dans le monastere de Vasor du

diocèse de Liege, dont il fut élû abbé l'an 969. Il fit une retraite dans le monastere de Gorse, retourna ensuite à Vasor, & mourut le 30. Avril 982. * Mabillon, *siécle V. Benedict.* Baillet, *vies des saints.*

FORBESIUS, (Patrice) gentilhomme Ecossois, évêque d'Aberdon en Angleterre, mourut en 1635. âgé de 71. ans. Il n'a laissé qu'un commentaire sur l'apocalypse. * Burnet, *préface de la vie de Guillaume Bedell.* Konig. *biblioth.*

FORBESIUS, (Jean) fils du précedent, homme d'une grande érudition, a composé un ouvrage d'instructions historiques & théologiques très-estimé & très-recherché des sçavans de sa secte. Il remplissoit la chaire que son pere avoit fondée dans l'académie d'Aberdon, dont il fut chassé dans le tems des troubles d'Angleterre, & se retira en Hollande. Il avoit fait imprimer un ouvrage, dans lequel il soûtenoit que la doctrine de S. Augustin sur la grace, étoit conforme à la doctrine perpetuelle de l'église Catholique. Il ne faut pas le confondre avec un autre Forbesius, Ecossois de nation, Puritain refugié en Hollande, qui se déclara fortement contre les Armeniens.

FORBESIUS, (Guillaume) évêque d'Edimbourg au XVII. siécle, nâquit à Aberden en Ecosse, & y fit ses humanités & son cours de philosophie. Il fut reçû maître-ès-arts à l'âge de 16. ans, & puis nommé professeur de logique. Il s'attacha à celle d'Aristote, & combattit vivement celle de Ramus. Il voyagea en Hollande & en Allemagne, & fit de très-grands progrès dans la theologie & dans la langue hebraïque. Depuis, étant en Angleterre, l'université d'Oxford lui offrit une chaire de professeur en langue hebraïque. Sa santé ne lui ayant pas permis de l'accepter, il s'en retourna à Aberden, où on le fit curé d'Alford, & prédicateur. Après s'être acquitté de cet emploi avec succès, il professa la théologie à Aberden, & fut élû pasteur d'Edimbourg; mais comme il soûtenoit les droits des évêques contre les Presbyteriens, il ne plut pas au peuple de cette ville, & fut obligé de se retirer. Le roi Charles I. ayant établi un siége épiscopal à Edimbourg en 1633. pourvût de cet évêché Guillaume Forbese, qui fut consacré selon les cerémonies ordinaires. Il ne jouit pas long-tems de cette dignité, étant mort le 1. d'Avril 1634. âgé de 49. ans. Il avoit écrit un ouvrage tendant à pacifier les controverses, intitulé, *Considerationes modestæ & pacificæ controversiarum de justificatione, purgatorio, Christo mediatore & eucharistia.* Cet ouvrage fut imprimé après sa mort en 1658. Il a soutenu les sentimens des Armeniens, & combattu les décisions du synode de Dordrecht. * *Vita Forbesii*, à la tête de son ouvrage. Burnet, *vie de Bedell.* Bayle *dict. critiq. 2. edit.*

FORBIN, (Palamede de) dit *le Grand*, seigneur de Soliers, gouverneur de Provence, lieutenant du roi en Dauphiné, se rendit très-considerable sur la fin du XV. siécle, & au commencement du XVI. Il descendoit de *magnifique & genereux seigneur* PIERRE de Forbin, qui vivoit en 1362. & qui de *Françoise* d'Agoult laissa GUILLAUME de Forbin, marié en 1379. à *Durande* de Rossi. Celui-ci fut pere de FRANÇOIS de Forbin de qui sortit JEAN de Forbin, qui de *Isoarde* de Marin, fille de *Claude*, seigneur de Bourg Franc, ambassadeur en Savoye, eut entr'autres enfans JEAN II. du nom, chef de la branche de Janson, & *Palamede*, qui s'avança à la cour du roi René, dont il fut conseiller & chambellan, après avoir été président dans la chambre des comptes. C'étoit un homme d'une grande habileté, de beaucoup de sçavoir, & d'une merveilleuse experience dans les affaires. Le roi Louis XI. qui se connoissoit assez bien en gens, ne negligea rien pour se faire une creature de cet habile courtisan. Depuis, Palamede d'Anjou IV. du nom, roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, &c. heritier du même roi René, qu'il lui persuada de laisser ses états au roi Louis XI. & à ses successeurs rois de France: ce que ce prince fit par son testament, qui est du 10. Decembre 1481. Il étoit alors à Marseille où il mourut le jour suivant, & Palamede fit aussi-tôt avertir le roi de cette mort. On dit même qu'il avoit déja instruit ce prince des droits que nos monarques avoient sur la Provence, dont le principal étoit fondé sur un article du contrat de mariage de Charles de France I. du nom, roi de Naples, &c. avec Beatrix de Provence, en 1245. qui substitue nos rois à leurs états, au défaut d'enfans mâles. Le roi en reconnoissance du service que Forbin venoit de lui rendre, le fit gouverneur & lieutenant general en Provence, & lui donna la commission d'en prendre possession en son nom, de tenir les états, de recevoir le serment de fidelité des gentilshommes & des officiers de la province, de donner des graces & abolitions de crimes, de confirmer les privileges, & de disposer des charges. Ce seigneur assembla, l'an 1482. les états de la province, où il ordonna qu'on s'y serviroit du droit écrit & des loix, statuts & coûtumes du pays. Il disposa de la charge de grand sénéchal, en faveur de *Raymond* de Glandeves, seigneur de Fauçon, son gendre; & donna celle de juge-mage à *Louis* de Forbin, son fils. Charles VII. avoit donné le vicomté de Martigues à François de Luxembourg, son cousin. Il en jouit quelque tems; mais ayant déplû au roi Louis XI. ce prince le confisqua sur lui en faveur de Palamede, qui prenoit alors ces titres; *Palamede de Forbin, chevalier, seigneur de Soliers, vicomte de Martigues, conseiller & chambellan du très-Chrétien & magnanime prince, Louis, par la grace de Dieu, roi de France, comte de Provence, Forcalquier & terres adjacentes, gouverneur & lieutenant general pour sa majesté audit pays*, &c. Forbin fit un voyage à la cour, où le roi le reçut avec beaucoup de bonté, & fut renvoyé au commencement de l'année 1483. avec un pouvoir aussi ample que celui qu'il avoit déja. Cette grande faveur réveilla la haine de ses envieux, qui s'étoient flattés que ce voyage à la cour, ruineroit la fortune de Palamede. Ils esperoient qu'il succomberoit infailliblement, dans l'exécution de l'ordre pressant qu'il avoit reçu de rendre compte de sa conduite. Ce retour glorieux les desespera, & leur fit porter de nouvelles plaintes à la cour. Le roi en étant fatigué, nomma le seigneur de Baudricourt, chevalier de l'ordre & gouverneur de Bourgogne, pour aller informer de la conduite du seigneur de Soliers. Il trouva qu'on avoit tort d'accuser le gouverneur, qui fut confirmé dans ses charges. Le roi mourut sur la fin du mois d'Août de la même année, & Charles VIII. son fils, âgé de 13. ans lui succeda. Les désordres de l'état, durant sa minorité, porterent les ennemis de Palamede de Forbin, à se servir de cette conjoncture favorable pour l'opprimer. Ils y réussirent pour lors; car ceux qui avoient la regence, l'obligerent de remettre sa charge de gouverneur à François de Luxembourg, qui rentra dans son vicomté de Martigues. Aymar de Poitiers, baron de Saint-Valier, fut fait lieutenant du roi, & sénéchal de la province, & cette derniere charge fut ôtée au seigneur de Fauçon, qui eut part à la disgrace de son beau-pere. Palamede ayant continué de servir, avec sa fidelité ordinaire, mourut dans la ville d'Aix au mois de Fevrier 1508. & fut enterré dans l'église des religieux de S. François, dits de l'Observance. Il eut entr'autres enfans LOUIS de Forbin, qui suit; & *Baptistine* ou *Jeanne-Baptiste*, mariée à *Raymond* de Glandeves, seigneur de Fauçon.

LOUIS de Forbin, seigneur de Soliers, conseiller au parlement de Provence, fut ambassadeur pour le roi Louis XII. au concile de Latran en 1513. avec le cardinal de S. Severin & Claude de Seyssel, évêque de Marseille; & fut pere de FRANÇOIS, *dont nous parlerons.* Il faut remarquer que *Raymond* de Glandeves eut de *Baptistine* de Forbin sa femme, une fille nommée *Marguerite*, mariée avec *Jean* d'Anjou, marquis de Pont-à Mousson, au duché de Bar, seigneur de S. Remi & de S. Cannat, fils *naturel* du roi *René*. Il assista le duc de Lorraine contre les Lutheriens en 1525. & ne laissa de son mariage qu'une fille unique *Marguerite* d'Anjou, dame de S. Cannat, &c. qui épousa FRANÇOIS de Forbin, seigneur de Soliers, duquel sont sortis les marquis de Soliers & de saint Cannat, qui ont eu des prétentions si legitimes sur le marquisat de Pont-à-Mousson. Ceux-ci signalerent leur fidelité sur la fin du XVI. siécle. PALAMEDE II. seigneur de Soliers, fit déclarer la ville de Toulon pour le roi Henri IV. l'an 1593. & en chassa les troupes du duc d'Espernon, qui tenoit pour la ligue, sans s'épouvanter de voir sa femme & sa fille prisonnieres entre les mains de ce seigneur, & d'un autre côté, le seigneur de saint Cannat defendit le pays contre le duc de Savoye, & obligea le comté de Carces à rentrer sous l'obeïssance du roi. GASPARD de Forbin, seigneur de Soliers & de saint Cannat, fut député pour la nobiesse de Provence, à l'assemblée des notables que le roi Louis XIII.

convoqués à Rouen, en 1617. Le chef de la branche de Soliers étoit FRANÇOIS-AUGUSTE de Forbin, marquis de Soliers, chevalier d'honneur de Madame, mort le 21. Septembre 1713. âgé de 45. ans.

BRANCHE DE FORBIN-JANSON, aînée de toute la maison.

La branche de FORBIN-JANSON, descend de JEAN de Forbin II. du nom, frere aîné de *Palamede* I. Il fut seigneur de la Barben, & s'établit à Marseille avec *Jacques* de Forbin, seigneur de la Gardane, l'un de ses freres. Leur crédit fut si grand qu'après la mort du roi Charles d'Anjou, ils engagerent cette ville à se déclarer en faveur de Louis XI. roi de France, malgré les intrigues des partisans des princes de la maison de Lorraine. *Palamedo* de Frero, lui donna le gouvernement du château de Lambesc, poste alors très-important. Il épousa le 17. Juin 1474. *Marthonne* de Li-Pazzi, de qui nâquirent *Pierre* de Forbin; *Louis*, prevôt de Chardon; *François*, chevalier de S. Jean de Jerusalem, commandeur de Camps; JEAN, qui suit; *Bernardin*, qui a laissé posterité; *Magdeleine*, femme de *Boniface* de Castelanne, seigneur d'Allemagne; *Catherine*, épouse de *N.* Astouaud, seigneur de Masan; *Marthonne*, mariée à *Guirand* de Simiane, baron de Cazenove, tous nommés au testament de leur pere, du 6. Juin 1498.

JEAN de Forbin, III. du nom, épousa le 15. Octobre 1504. *Antoinette* de la Terre, dame de Janson, fille de *Pierre* de la Terre, seigneur de la Chevalerie en Touraine, & de *Honnour* de Ponches, niéce & heritiere de *Jean* de la Terre, seigneur de Janson, la Roque, Villelaure, &c. dont il eut GASPARD, qui suit; *Jean-Baptiste*, mort à la guerre; *Marguerite*, alliée à *Antoine*, seigneur de Valavoir, & de Vaux; & *Françoise* de Forbin, mariée à *Antoine* de Bouliers, vicomte de Reillane, &c.

GASPARD de Forbin, seigneur de Janson, la Roque, &c. épousa le 31. Mars 1551. *Marguerite* de Pontevez, fille de *Reforciat* seigneur de Pontevez, & de *Balthasarde* de Vintimille, dont il eut MELCHION, qui suit; *Annibal*, qui a fait la branche des seigneurs de la Roque; *Diane*, mariée à *François* de Glandeves, seigneur & comte de Cuges; *Lucrece*, femme de *N.* seigneur de Pourrieres; & *Marguerite* de Forbin, alliée à *Charles* d'Arcussia, seigneur d'Esparon.

MELCHION de Forbin, en faveur de qui le roi Louis XIII. érigea la terre de Janson en marquisat, en 1626. fut capitaine de cent hommes, & épousa 1°. *Marguerite* d'Alagonia, fille de *Claude*, seigneur de Meirargues, & de *Jeanne*, de Risse, dame d'Astoin, dont il n'eut point d'enfans: 2°. le 18. Fevrier 1588. *Marguerite*, de Pontevez-Carces, veuve de *Gabriel* de Veradier, seigneur de saint Andiol, fille de *Jean*, comte de Carces, grand sénéchal & lieutenant de Provence, & de *Marguerite* de Brancas, dont il eut GASPARD II. du nom, qui suit; & *Magdeleine* de Forbin, mariée le 21. Fevrier 1606. à *François* de Garde, marquis de Vins.

GASPARD de Forbin II. du nom, marquis de Janson, seigneur de Villelaure, Trois-Emines, Manez, &c. fit son testament en 1637. Il épousa 1°. *Marguerite* de Foresta, fille de *François*, seigneur de Rougiers, & de *Marguerite* de Glandeves baronne de Fauçon: 2°. le 11. Août 1622. *Claire* de Libertat, fille de *Barthelemi* de Libertat, viguier de Marseille, & de *Jeanne* de Sacco. Ses enfans du premier lit furent *Gaspard* de Forbin, marquis de Manez, baron de Villelaure, mort sans enfans de *Marguerite* de Simiane-Gordes; *Marguerite*, alliée à *François* de Castelane, seigneur de S. Jeurre, morte en 1689. & *Renée* de Forbin, mariée en 1632. à *Marc-Antoine* de Vento seigneur de Pennes. Ceux du second lit furent LAURENT, qui suit; *Melchior*, chevalier de Malte; *Toussaint*, cardinal, évêque & comte de Beauvais, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Albert*, chevalier de Malte; *Jeanne*, mariée 1°. à *Sebastien* d'Albertas, seigneur de Gemenos: 2°. à *François* de Cambis, baron de Brantes, marquis de Velleron; *Claire*, & *Isabeau* de Forbin, religieuses à la visitation de Forcalquier.

LAURENT de Forbin, marquis de Janson, baron de Villelaure, &c. gouverneur d'Antibes, y mourut le 2. Juillet 1692. Il avoit épousé le 29. Juillet 1651. *Genevieve* de Briançon, fille de *Louis*, seigneur de la Saludie, & d'*Olive* de Gomer, dont il eut *François-Toussaint*, religieux de la Trape, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*; *Bruno*, docteur de Sorbonne, chanoine & archidiacre de Brie en l'église de Paris, mort le même jour que son pere, le 2. Juillet 1692; JOSEPH, qui suit; *Jacques*, archevêque d'Arles en 1711; *Marguerite*, mariée en 1674. à *Louis* de Vincens, de Mauleon, marquis de Canssans, &c. lieutenant de roi de Provence; *Chrétienne*, & *Marie-Anne* de Forbin, religieuses à Forcalquier.

JOSEPH de Forbin, marquis de Janson, baron de Villelaure, de Trois-Emines, de Manez, de Limans, de Châteauneuf, de Fauçon, de Saint-Tulle, &c. lieutenant general des armées du roi, sous-lieutenant de la premiere compagnie des mousquetaires, gouverneur d'Antibe, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, est veuf de *Marie* Prunier, fille de *Nicolas* Prunier de S. André, marquis de Virieu, premier président du parlement de Grenoble, & ambassadeur à Venise, qu'il épousa en 1696. & qui mourut en Novembre 1705. ayant eu quatre enfans, *Toussaint*, marquis de Janson; *Michel*, chevalier de Malte; *Catherine* & *Louise*.

FORBIN, (Toussaint de) cardinal DE JANSON, devint celebre par son merite personnel, & par les services qu'il a rendus à l'état. Il étoit troisiéme fils de GASPARD II. marquis de Janson, & de *Claire* de Libertat, sa seconde femme. Dès son berceau, il fut reçû chevalier de Malte, mais ayant pris le parti de l'église, il fut sacré évêque de Digne en 1658. & transféré à l'évêché de Marseille en 1668. Ce dernier poste le mit en état de présider souvent à l'assemblée des états de la province, & d'y signaler son zele pour le service du roi, sans négliger les interêts de sa patrie. Louis XIV. découvrant de plus en plus le talent singulier qu'avoit M. de Janson, pour manier les esprits, après l'avoir envoyé quelque tems auprès du grand duc de Toscane, pour des affaires importantes, le nomma en 1673. son ambassadeur extraordinaire en Pologne. Là par ses soins & sa prudence, par son adresse à dissiper les brigues des puissances étrangeres qui vouloient traverser sa négociation, il eut la gloire de faire élever sur le trône de cette république, conformément aux intentions du roi son maître, le fameux Jean Sobieski, grand maréchal de la couronne. Ce nouveau monarque crut ne pouvoir mieux reconnoître l'obligation qu'il avoit à l'évêque de Marseille, qu'en le nommant, de l'agrément du roi de France, au cardinalat. L'évêché de Beauvais, comté & pairie de France, étant venu à vacquer en 1679. le roi l'en gratifia. Sa Majesté connoissant combien ce prelat étoit agréable à la cour de Pologne, l'y renvoya l'année suivante, avec la même qualité d'ambassadeur extraordinaire; & le chargea de négocier en chemin avec plusieurs princes d'Allemagne. Elle le fit commandeur de l'ordre du S. Esprit en 1689. & l'année suivante, il fut créé cardinal le 13. Fevrier par le pape Alexandre VIII. Aussi-tôt le roi le dépêcha pour négocier avec ce pape l'affaire des bulles pour les évêques de France, à qui on les avoit refusées à cause de l'assemblée du clergé de 1682. dans laquelle on avoit fait une déclaration sur la puissance ecclésiastique & temporelle qui avoit déplu à la cour de Rome; mais la mort du pape arrivée en 1691. en retarda la conclusion. M. le cardinal de Janson renoua sa négociation, dès que le pape Innocent XII. à l'élection duquel il avoit beaucoup contribué, eût reçû la thiare, & il eut enfin la consolation de terminer heureusement cette importante affaire en 1693. Son séjour de sept années auprès de ce souverain pontife, ne fut pas inutile aux interêts de la couronne, non plus que sa présence au conclave de 1700. avant lequel le roi l'avoit renvoyé à Rome, en le chargeant de sa confiance, & où il eut la joie d'aider à placer sur la chaire de S. Pierre le pape Clement XI. Le roi confia ensuite à cette éminence tout le soin des affaires de la couronne auprès du saint siége, & il les traita avec tant sagesse dans des conjonctures très-délicates, durant près de sept ans, que sa Majesté, pour lui marquer l'extrême satisfaction qu'elle avoit de ses services, l'honora en 1706. de la charge de grand aumônier de France, qui vacquoit par la mort du cardinal de Coislin. Quoique le cardinal de Janson, fût sorti de l'ordre de Malte, lors de sa promotion à l'épiscopat, il y rentra depuis qu'il fut revêtu de la pourpre, par le privilege des cardinaux, confirmé par un bref impératif du pape; & il devint commandeur de S. Jean d'Avignon. Il mourut à Paris après une lon-

gue maladie, le 24. Mars 1713. âgé de 83. ans, étant alors doyen des évêques de France. Son corps fut porté à Beauvais.

FORBIN, (François-Toussaint de) fils de *Laurent*, marquis de Janson, & de *Genevieve* de Briançon, de la Saludie, nâquit le 12. Fevrier 1655. S'étant battu en duel à l'âge de vingt ans, & ayant tué un de ses ennemis il se retira en Allemagne servit à la levée du siége de Vienne, à la prise de Bude, & à la défaite de l'armée Ottomane. La guerre ayant été déclarée entre la France & l'empire, il essaya de revenir en France, sous le nom de comte de Rosembourg. Sa fidélité fit fermer les yeux au roi; & quoiqu'il ne lui permît pas de paroître devant lui, il lui donna une majorité dans un regiment Allemand. Il fut blessé à la bataille de Marsaille le 4. Octobre 1693. & resta parmi les morts pendant un tems considérable. Ayant été reconnu par des soldats de son régiment, il fut mené aux Jésuites de Pignerol, où ayant été exhorté par un pere de cette maison, il fit vœu de se retirer à l'abbaye de la Trape, s'il recouvroit la santé. Après la paix, il quitta son emploi, & ne songeoit à rien moins que d'exécuter ce qu'il avoit promis, lorsqu'il fut attaqué d'une dangereuse maladie: alors se ressouvenant de son vœu, il alla à la Trape, après avoir repris ses forces, où il prit l'habit le 7. Décembre 1702. sous le nom de frere ARSENE, & y fit profession le 7. Décembre de l'année suivante. Sur la fin de l'année 1704. le grand duc de Toscane ayant demandé à l'abbé de la Trape, un nombre de religieux, pour rétablir en ses états l'ancienne observance de Cîteaux dans l'abbaye du *Buon-Solazzo* du même ordre, située au pied du mont Senario, frere Arsene fut du nombre des neuf religieux de chœur, de quatre novices, de quatre convers & d'un oblat, que cet abbé y envoya sous la conduite de dom Malachie. Ils partirent au milieu de l'hiver, & après quelque séjour à Marseille, où il refusa de voir sa mere qui le desiroit ardemment, ils arriverent à Pise, où ils furent reçûs par le grand duc de Toscane avec beaucoup de joie, & partirent pour la solitude de *Buon-Solazzo*. Il y fut visité par le cardinal Janson son oncle, qui fut si touché de ses paroles, qu'il ne put retenir ses larmes. Ayant souffert une longue maladie avec une constance au-dessus du commun, sans avoir cessé d'observer les moindres points de la regle, il y mourut le 21. Juin 1710. dans les sentimens de la plus haute vertu & de la plus austere pénitence. *Voyez la relation de la vie & de la mort de frere Arsene, traduite de l'italien.*

La maison de Forbin a produit encore d'autres branches, FORBIN de la Roque, FORBIN de la Barbent, FORBIN d'Oppede, barons d'Oppede, & de Turies, qui ont pris le nom de Maynier, qui leur a été substitué lors du mariage de *Jean* Forbin, seigneur de la Fare, avec *Claire* de Perussis, hériticre des Maynier, barons d'Oppede, dont il eut deux fils, sçavoir *Vincent-Anne* de Forbin, baron d'Oppede, qui épousa une fille de la maison d'Oraison; & *François* de Forbin, seigneur de la Fare, allié à *Lucrece* Barthelemi de sainte Croix. Le premier fut fait premier président au parlement de Provence en 1622. & l'autre fut conseiller en la cour des comptes & finances de Provence. FORBIN de la Martre, dont étoit le Bailli de Forbin, commandeur dans l'ordre de Malte, major des gardes du corps du roi, & depuis capitaine-lieutenant de la premiere compagnie des mousquetaires, mort lieutenant general des armées de sa Majesté en 1684. étoit frere de *Gaspard* de Forbin, marquis de la Martre, époux de *Marguerite* de Simiane, fille de *Guillaume*, marquis de Gordes, chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes du corps de sa Majesté, & de *Gabrielle* de Pontevez. FORBIN de sainte Croix, & FORBIN de Gardane, dont étoit *Claude* de Forbin, connu sous le nom de chevalier; puis de comte de Forbin, chevalier de l'ordre de S. Louis, il commença dès sa premiere jeunesse, à servir sur mer, & continua avec une distinction extraordinaire. Après avoir été grand amiral de Siam, à qui il fut laissé en 1686. par le chevalier de Chaumont, ambassadeur de France, qu'il avoit accompagné en qualité de lieutenant de vaisseau, & s'être signalé depuis sur la mer Adriatique en qualité de capitaine de vaisseau, il eut le courage le 2. Octobre 1706. d'attaquer près du Texel avec cinq petits vaisseaux & deux flûtes, une flotte ennemie escortée de six forts vaisseaux de guerre de 50. à 66. canons, dont il en enleva un, brûla un autre, coula bas un troisiéme, & dispersa le reste. L'année suivante, il fut fait chef d'escadre, en récompense d'avoir dissipé dans la Manche une flotte de marchands, qui conduisoient trois vaisseaux de haut-bord. Il en prit deux le 13. Mai 1707. avec 32. de ces bâtimens marchands richement chargés. La même année, il passa avec sa petite escadre dans la mer du Nord, & là au mois de Juillet, en trois actions differentes, il dissipa trois differentes flottes angloises destinées pour la Moscovie, en brûla plusieurs bâtimens, & remporta en France la valeur de six à sept millions, qui étoient la dépouille de 54. vaisseaux ennemis. Le comte de Forbin se joignit à son retour au sieur du Guai-Trouin, & tous deux ensemble fondirent le 21. Octobre, sur une flotte angloise de 120. voiles qui alloient à Lisbonne, escortés par cinq vaisseaux, dont trois furent pris, & un quatriéme de 86. pieces de canons, chargé de 900. hommes, sauta en l'air; plusieurs des navires marchands furent enlevés. L'an 1708. on lui confia la personne du roi d'Angleterre, pour la passer en Ecosse, mais une flotte angloise beaucoup plus forte que la sienne, lui fit prendre le parti de ramener à Dunkerque ce précieux dépôt. Le roi pour lui marquer la satisfaction qu'il avoit de sa conduite, lui donna une gratification de 6000. livres & une pension de 4000. livres, outre une de 3000. dont il jouissoit depuis peu, ses infirmités & plus encore le mecontentement qu'il avoit des ministres, l'ayant obligé de se retirer du service. Il avoit 56. ans, & 44. de service lorsqu'il se retira vers 1710. auprès de Marseille, où il vivoit encore en 1730. lorsque l'on a mis au jour ses memoires, en 2. vol. *in 12.* écrits avec beaucoup de naturel. De cette maison étoit un grand prieur de S. Gilles, ambassadeur de Malte auprès du roi Louis XIV. & lieutenant general des galeres de sa Majesté. * Matthieu, *hist. de Louis XI.* Du Pui, *droits du roi.* Nostradamus & Bouche, *hist. de Prov.* Mezerai, *hist. de France.* Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne. Mem. particuliers, &c.*

FORCADEL, (Pierre) François, natif de Beziers en Languedoc, professeur du roi en mathematiques, enseigna à Paris, & mourut en 1577. Il composa une arithmetique en quatre livres, & traduisit de latin en françois l'Euclide, la géometrie d'Oronce Finé, &c. Il étoit frere d'ETIENNE Forcadel, dit en latin *Forcatulus*, mediocre jurisconsulte, qui professa le droit à Toulouse, & laissa divers traités, & entr'autres un *in 4°.* en sept livres, sous ce titre, *De Gallorum imperio & philosophia*, qu'il publia en 1569. Il s'est aussi mêlé de faire des vers en latin & en françois, qui n'ont pas eu grand succès. Il mourut en 1573. * La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *biblioth. franç.* Le Mire, *de script. sec. XVI.* Du Chêne. Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.* Voyez *le supplement de ce dictionaire.*

FORCALQUIER, ville de France en Provence, avec titre de comté, a un siége du sénéchal, & une église collegiale qui est concathedrale de celle de Sisteron, depuis l'évêque Girard. Quelques-uns croient que Forcalquier est l'*Alaunium* de l'itineraire d'Antonin & de la table de Peutinger; & les autres, que c'est le *Forum Neronis* de Ptolomée, & la même que *Forum Elicorum.* Les auteurs parlent diversement du comté de Forcalquier, qui fut établi, comme l'on croit vers l'an 970. par le partage des enfans de *Bozon* II. Nos rois prennent le titre de comtes de Provence, Forcalquier & terres adjacentes. Voici ce que les derniers auteurs de l'histoire de Provence disent de ces anciens comtes.

ROBAUD I. de ce nom, comte d'Arles & de Provence, épousa la sœur de *Louis* IV. dit l'*Aveugle*, & en eut *Bozon* I; & ROBAUD II. Bozon I. comte d'Arles, &c. prit alliance avec *Berthe*, niece d'*Hugues*, roi de Bourgogne & d'Italie, & mourut sans posterité. C'est le sentiment ordinaire des auteurs, qui croient que ROBAUD II. son frere lui succeda, vers l'an 944. Ce dernier mort en 990. laissa BOZON II. qui suit; & *Guillaume* I. comte de Forcalquier & de Venaiscin, qui n'eut point d'enfans d'*Arsinde*, sa femme. BOZON II. qui recueillit la succession de son frere, épousa *Folcoare*, que d'autres nomment *Constance.* Il mourut vers l'an 970. laissant GUILLAUME, qu'on fait tige des comtes de Provence; ROBAUD III. qui suit;

& Pons crû tige des vicomtes de Marseille. Robaud III. comte de Forcalquier & de Venaisscin, marquis de Provence, &c. épousa *Ermengarde*, que d'autres nomment *Emildis*, & mourut vers l'an 1000. laissant *Guillaume* II; & Eme. *Guillaume* II. mourut vers l'an 1006. sans posterité de *Dulcia* ou *Lucie*, son épouse. Eme, sa sœur lui succeda, & épousa un Guillaume III. que quelques auteurs prennent pour Guillaume, dit *Taillefer*, comte de Toulouse. Il laissa vers l'an 1024. Bertrand I. comte de Forcalquier, qu'on croit mari d'*Alix*, comtesse de Die, dont il eut Bertrand II. qui suit; *Geofroi*, comte de Die, mort sans enfans; *Guillaume* dont on ignore la succession; & *Etiennette*, femme de *Guillaume*, dit *le Gros*, vicomte de Marseille. Bertrand II. comte de Forcalquier, d'Avignon, de Montfort, & d'Ambrun succéda vers l'an 1024. à son pere, & mourut en 1045. Il épousa *Eldearde* ou *Ebesse*, & eut Guillaume IV. surnommé *Bertrand*, qui suit; & *Geofroi*, dit *Pons*, qui mourut sans posterité. Guillaume IV. surnommé *Bertrand*, comte de Forcalquier, &c. mourut vers l'année 1080. laissant une fille unique nommée *Adelaide*, qui épousa *Ermengaud*, comte d'Urgel, & mourut vers l'an 1138. après avoir remis ses états à Guillaume V. son fils, qui fut comte de Forcalquier, d'Avignon, d'Ambrun, & de Gap, & qui prit aussi la qualité de marquis de Provence. Il mourut vers l'an 1139. & fut enseveli dans le cimetiere d'Avignon, laissant de *Garsende*, son épouse, que quelques-uns font fille de *Guignes*, comte d'Albon, Bertrand III. qui suit; & *Guignes*, qui fut aussi comte de Forcalquier, & qui par son testament de l'an 1149. laissa la ville de Manosque aux hospitaliers de S. Jean de Jerusalem. Bertrand III. comte de Forcalquier, épousa *Jaucerane*, fille d'*Arnaud* Flote, & mourut vers l'an 1150. laissant trois fils, Guillaume VI. dit *le Jeune*, qui suit; *Bertrand*, qui prit le titre de comte de Forcalquier, qui fit son testament en 1168. & vivoit encore en 1206; un fils que quelques auteurs modernes nomment *Guillaume*, dit *le Jeune*; & *Alix*, mariée à *Giraud-Amic* de Sabran, dont les enfans prirent le titre de comtes de Forcalquier. Guillaume VI. dit *le Jeune*, comte de Forcalquier, d'Avignon, d'Ambrun, & de Gap, eut guerre avec l'empereur Frederic I. en 1162. fit hommage à Alfonse ou Ildefonse I. roi d'Arragon, comte de Provence; publia les ordonnances pour les mariages, confirma des privileges pour l'abbaye de Lure en 1191. en faveur des habitans d'Avignon en 1206. & mourut en 1208. Ce comte, que quelques-uns confondent avec *Guillaume*, dit *le Jeune*, son troisiéme frere, n'eut qu'une fille unique nommée Garsende. Il la maria à *Reyner* ou *Raynier* de Sabran, dit de Claustral, seigneur de Castellar, duquel elle laissa deux filles, Garsende II. comtesse de Forcalquier; & *Beatrix*, seconde femme d'*André* de Bourgogne, dit *Guignes*, Dauphin de Viennois. Guillaume VI. maria en 1193. Garsende, sa petite-fille, avec *Alfonse* ou *Ildefonse* II. comte de Provence, & unit par ce mariage le comté de Forcalquier à celui de Provence. Nous avons marqué ailleurs sous le nom d'ALFONSE II. que Guillaume VI se repentant de ce qu'il avoit fait, assiégea Sisteron; mais que depuis il consentit à la paix à condition que les terres qu'il avoit dans le Dauphiné, seroient du partage de *Beatrix*, son autre petite-fille. Après la mort de Guillaume VI. en 1208. *Guillaume* de Sabran, fils de *Giraud-Amic*, & d'*Alix* de Forcalquier, prit le titre de comte de Forcalquier, & causa une longue guerre en Provence. Ses prétentions étoient pourtant imaginaires. Il mourut vers l'an 1250. laissant *Geraud* de Sabran, dit *de Forcalquier*, qui eut deux fils, *Guillaume*, seigneur de Pertuis, pere de *Bertrand*, mort sans enfans dans le royaume de Naples; & *Gaucher*, seigneur de Ceireste. * Nostradamus & Bouche, *hist. de Provence*, Rufi, *hist. des comtes de Provence*. Colombi, *hist. Man. & Guill. Juven. &c.* Robert, *hist. geneal. de Provence*.

FORCE ou CAUMONT. La maison de Caumont la Force reconnoît pour tige

I. Bego seigneur de Caumont & de Castelnau, qui donna en 1211. à l'abbaye de Granmont, le lieu de Meriniac, près de Miremont en Agenois, depuis érigé en prieuré. Il fut pere de

II. Guilhem seigneur de Caumont & de Castelnau, qui fut pere de

III. Guilhem II. du nom seigneur de Caumont. On le fait pere de Bertrand, qui suit; de *Raymond*, évêque de Rhodez en 1294; & de *Beranger*, vivant en 1271.

IV. Bertrand seigneur de Caumont, de Samazan, & de Montpouillan, servoit le roi Philippe *le Bel*, sous le comte d'Artois en 1296. Il laissa d'*Indie*, fille de *Jourdain*, seigneur de Lille, Guilhem III. qui suit; & *Taleze* de Caumont, femme d'*Arnaud*, seigneur de Gironde.

V. Guilhem III. du nom seigneur de Caumont, Samazan, & Montpouillan, sénéchal de Toulouse, vivoit en 1337. Il avoit épousé *Merande* de Mauleon, fille d'*Auger*, vicomte de Soule, dont il eut Guilhem-Raymond IV. du nom, qui suit; & *Indie* de Caumont mariée 1°. en 1316. à *Gaston* d'Armagnac, vicomte de Fezensaguet: 2°. en 1323. à *Gui* de Comminges, seigneur de Lombez.

VI. Guilhem-Raymond IV. du nom, fut deshérité par son pere, parce qu'il tenoit le parti des Anglois; mais le roi Philippe *de Valois*, ayant fait la paix avec eux en Août 1342. le remit en tous ses biens, & ordonna que la baronnie de Caumont, ressortiroit devant le sénéchal d'Agenois, & lui fit d'autres biens. Il avoit épousé *Esclarmonde* des Pins, fille de *Sanxonnet*, seigneur de Monheur & de Taillebourg, dont il eut Nompar, qui suit; *Jean* & *Gaston*, substitués à leur frere aîné: *il eut aussi deux fils naturels.*

VII. Nompar seigneur de Caumont, de Samazan, de Montpouillan, & de Gontaut, vivoit en 1400. Il avoit épousé par contrat du 26. Novembre 1368. *Magne* de Castelnau, fille de *Jean*, seigneur de Castelnau, & de *Galienne* d'Albret, dont il eut Guilhem-Raymond V. qui suit; *Paul*, seigneur de Feuillet & de Gontaut; & *François* de Caumont, qui fut religieux.

VIII. Guilhem-Raymond V. du nom seigneur de Caumont, Samazan, &c. eut pour enfans de *Jeanne* de Cardaillac dite de Valade, sa femme, *Nompar* de Caumont II. du nom, qui fit le voyage de la Terre-sainte: & mourut en Angleterre, où il s'étoit retiré sans postérité de *Jeanne* de Durfort; & Brandelis, qui suit.

IX. Brandelis de Caumont seigneur de Castelnau & de Berbigueres, obtint du roi Charles VII. les biens de sa maison confisqués sur son frere aîné; & le roi Louis XI. lui permit en 1463. d'en rétablir les fortifications qui avoient été rasées. Il avoit épousé par contrat du 22. Janvier 1444. *Marguerite*, fille naturelle d'*Olivier* de Bretagne, comte de Penthievre, dont il eut *Poncet* de Caumont, mort sans alliance; & Charles, qui suit.

X. Charles I. du nom seigneur de Caumont, Castelnau, &c. vivoit en 1508. Il s'allia à *Jeanne* de Benac, dont il eut *François* seigneur de Caumont, Castelmoron, &c. vivant en 1515. qui de *Claude* de Cardaillac, fille de *Mathurin*, seigneur de Brengues, qu'il avoit épousée le 20. Janvier 1477. n'eut qu'un fils unique nommé *Charles* II. de Caumont, mort sans alliance; Charles III. qui suit; & *Marguerite* de Caumont, mariée 1°. en 1477. à *Jean* de Cardaillac, seigneur de Brengues: 2°. à *Bertrand* d'Escodeca, seigneur de Boisse.

XI. Charles de Caumont III. du nom, seigneur de Castelnau, Tonneins, &c. puis de Caumont après la mort de *Charles* II. son neveu, mourut en 1527. Il avoit épousé *Jeanne* de Perusse-Escars, fille de *Geofroi*, seigneur d'Escars, & de *Françoise* d'Arpajon, dont il eut *François* seigneur de Caumont, mort sans alliance; Geofroi, qui suit; François, qui a continué la postérité, *rapportée après celle de son frere aîné*; *Jean* de Caumont, seigneur de Montpouillan, mort sans laisser de postérité de *Jeanne* de Gontaut, dame de Brisembourg, fille de *Jean*, & d'*Anne* de Bonneval; *Claude* de Caumont, mariée, à *Antoine* de Cardaillac II. du nom, seigneur de Bioule coseigneur de Cardaillac; & *Marguerite* de Caumont, mariée en 1540. à *Antoine-Hector* de Cardaillac, dit *de Peyre*, baron de S. Cirq & de Peyre, coseigneur de Cardaillac.

XII. Geofroi de Caumont, fut abbé de Clerac & d'Userches; & ayant recueilli la succession de son frere aîné, il quitta ses benéfices, & épousa le 16. Octobre 1568. *Marguerite* de Lustrac, dame de Fronsac, veuve de *Jacques* d'Albon, seigneur de S. André, maréchal de France, fille d'*Antoine* seigneur de Lustrac, & de *Françoise* de Pompadour, dont il eut *Jean* de Caumont, mort le 9. Juillet 1579; & *Anne* de

Caumont, née posthume le 19. Juin 1574. mariée 1°. à *Jean* de Perusse d'Escars, prince de Carenci: 2°. le 5. Février 1595. à *François* d'Orleans-Longueville, comte de S. Paul, morte le 2. Juin 1642.

XII. FRANÇOIS de Caumont, troisiéme fils de CHARLES III. seigneur de Caumont, &c. & de *Jeanne* de Perusse Escars, fut seigneur de Castelnau, suivit le parti des Huguenots, & fut tué à Paris dans son lit, le jour de la S. Barthelemi 1572. Il avoit épousé le 15. Mai 1554. *Philippe* de Beaupoil, dame de la Force en Perigord, de Mas-Durand, d'Aymet de Montboyer, seigneur de la Chastaigneraye & fille de *François* de Beaupoil, veuve de *François* de Vivonne, seigneur de la Force, &c. & de *Philippe* de Pellegrue, dont il eut *Armand*, qui eut la même destinée que son pere; & JACQUES-NOMPAR de Caumont, qui suit.

XIII. JACQUES-NOMPAR de Caumont, duc de la Force, pair & maréchal de France, dont l'éloge sera rapporté ci-après, fut marié trois fois, 1°. le 5. Février 1577. à *Charlotte* de Gontault, fille d'*Armand*, seigneur de Biron, maréchal de France: 2°. à *Anne* de Mornai, veuve de *Jacques* des Noues, seigneur de la Tabariere, & fille du fameux *Philippe* de Mornai, seigneur du Plessis-Marli: 3°. à *Isabelle* de Clermont Gallerande, veuve de *Gedeon* Botzelaër, baron de Langerasck & du saint Empire, ambassadeur des états d'Hollande en France. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres. Du premier lit, il eut huit fils & deux filles, sçavoir, ARMAND-NOMPAR, qui suit; 2. HENRI NOMPAR, *qui a continué la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; 3. *Jacques* de Caumont, seigneur de Mas-Durand, tué au siége de Juliers en 1610; 4. *Charles*, seigneur de Mas-Durand, mort sans alliance; 5. *Pierre* de Caumont, baron d'Aymet, qui épousa *Jeanne* de Favas, vicomtesse de Castels, fille de *Jean* de Favas, & de *Marthe* de Pierre Buffiere, dont il eut *Jean* de Caumont, marquis d'Aymet, vicomte Castels, mort en 1661; & *Jeanne* de Caumont, mariée à *Gui* de Caumont, marquis d'Orbec, le 7. Avril 1673; 6. *Jean* de Caumont, seigneur de Montpouillan, favori du roi Louis XIII. pendant quelque tems, suivit le parti des P. R. dont le maréchal son pere étoit le chef en Guienne, & fut blessé à mort à la tête, dans une sortie en défendant Tonneins sans avoir été marié; 7. *Jean* de Caumont, marquis de Tonneins, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, mort sans lignée; 8. FRANÇOIS, *qui a fait la branche de* CASTELMORON, *rapportée ci-après*; 9. *Jacqueline* de Caumont, premiere femme de *François* de Bethune, duc d'Orval, chevalier des ordres du roi; & 10. *Isabelle* de Caumont, morte jeune.

XIV. ARMAND-NOMPAR de Caumont, duc de la Force, pair & maréchal de France porta les armes en Italie en Allemagne & ailleurs, se démit de la charge de grand maître de la garderobe en 1637. fut nommé maréchal de France après la mort de son pere en 1652. & mourut en son château de la Force, le 16. Decembre 1675. âgé de près de 90. ans. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de la Rochefaton, dame de Saveilles: 2°. âgé de près de 80. ans, *Louise* de Belsunce sa parente, qui mourut de la petite vérole en 1680. sans postérité. De sa premiere femme il eut *Jacques* de Caumont, marquis de Maugeri, mort sans alliance; & *Charlotte* de Caumont, dame de Saveilles, mariée en 1653. à *Henri* de la Tour, vicomte de Turenne, maréchal de France, & maréchal de camp général des armées du roi, morte sans postérité le 13. Avril 1666. âgée de 43. ans.

XIV. HENRI-NOMPAR de Caumont, deuxiéme fils de JACQUES Nompar de Caumont duc de la Force, pair & maréchal de France & de *Charlotte* de Gontault-Biron, sa premiere femme, né en 1582. porta longtems le nom de marquis de Castelnau, servit le roi Louis XIII. sous le maréchal son pere en plusieurs occasions, en qualité de maréchal de camp, fut duc de la Force, pair de France après la mort de son frere aîné, & mourut en Janvier 1678. âgé de 95. ans. Il avoit épousé *Marguerite* d'Escodeca, dame de Boësse, dont il eut JACQUES, qui suit; *Henri*, mort jeune; *Pierre* de Caumont, marquis de Cugnac, mort sans laisser de posterité de *N.* Turquet de Mayerne, baronne d'Aubonne; *Armand* de Caumont, marquis de Montpouillan, gentilhomme de la chambre du roi d'Angleterre, lieutenant général des armées des états d'Hollande, gouverneur de Naërden, mort à la Haye le 16. Mai 1701. âgé de 86. ans. Il avoit épousé 1°. *Amable-Guillemine* de Brederode, fille de *Wolfard* seigneur de Brederode, dont il a eu une fille mariée à *N.* en Angleterre: 2°. *Grace-Angelique-Françoise* Arazola d'Ognate, laquelle étant veuve s'est remariée le premier Juin 1702. à *Marc-Antoine* du Bosc, marquis de Bouchet, seigneur de Servieres, maître des requêtes, & intendant de la maison de M. la duchesse de Bourgogne; *Charlotte*, mariée à *Gabriel* de Caumont, comte de Lauzun, morte âgée de 82. ans; *Diane*, mariée le 26. Avril 1637. à *Charles-René* du Pui-de-Tournon, marquis de Montbrun en Dauphiné; *Jeanne*, alliée à *Cyrus* de Montault, marquis de Navailles, seigneur de Benac; *Jacqueline*, mariée à *Henri* de Vivant, comte de Panjas, morte le 10. Mai 1702. âgée de 91. ans; & *Henriette* de Caumont, damoiselle de Castelnau.

XV. JACQUES de Caumont, marquis de Boësse, &c. fut tué au siége de la Mothe en Lorraine, en 1634. Il avoit épousé *Louise* de S. Georges de Verac, fille d'*Olivier*, seigneur de Verac, dont il eut JACQUES-NOMPAR, qui suit; *Olivier*, seigneur de Tassai; & *Charlotte* de Caumont, damoiselle de Boësse.

XVI. JACQUES-NOMPAR de Caumont, duc de la Force, pair de France après la mort de son grand-pere, mourut le 19. Avril 1699. après être rentré dans le sein de l'église par l'abjuration qu'il fit des erreurs des Calvinistes. Il avoit épousé en 1661. *Marie* de saint Simon, marquise de Courtomer fille d'*Arnaud* de saint Simon, seigneur de Courtomer, & de *Susanne* Magdeleine, après avoir fait annuller par arrêt du parlement de Paris du 8. Février 1659. confirmé par autre arrêt du 18. Février 1675. un précédent mariage, qu'elle avoit contracté avec *René* de Cordouan, marquis de Langei. Après la mort de cette premiere femme arrivée en 1670. il prit une seconde alliance, le 12. Mars 1673. avec *Susanne* de Beringhen, fille de *Jean* de Beringhen, seigneur de Flehedel & de Langarzeau, &c. Du premier mariage, sont issus, *Jeanne* de Caumont, mariée le 26. Avril 1682. à *Claude-Antoine* de saint Simon, marquis de Courtomer, morte le 8. Mai 1716; *Marie-Anne-Louise* de Caumont, fille d'honneur de M. la Dauphine, mariée le 8. Mars 1688. à *Louis* de Beauvoir, comte du Roure, lieutenant general au gouvernement de Languedoc, tué à la bataille de Fleurus le premier Juillet 1690; & *Marguerite* de Caumont. Ses enfans du second mariage sont, HENRI-JACQUES, qui suit; *François-Nompar* de Caumont, marquis de la Force, né le 2. Mars 1678. aide de camp du duc de Vendôme, tué en Août 1702. en Italie, par la chute de la bascule du pont-levis de Viadana, allant porter les ordres de ce general; *Armand-Nompar* de Caumont, marquis de la Force, frere du duc, épousa le 17. Juillet 1713. *Anne-Elizabeth* Gruel, fille de *Jacques* Gruel de la Frette de Boismont, &c. & de *Marie* de Brillard du Perron; *Charlotte*, religieuse aux filles sainte Marie, qui fut nommée abbesse d'Isli le 15. Août 1714; *Suzanne*; & *Magne*.

XVII. HENRI-JACQUES de Caumont, duc de la Force, pair de France, colonel d'un régiment, né le 5. Mars 1675. a épousé, le 18. Juin 1698. *Anne-Marie* de Beuzelin, de Bosmelet, fille unique de *Jean*, seigneur de Bosmelet, président à mortier au parlement de Rouen, & de *Renée* Bouthillier de Chavigni. M. le duc de la Force le pere se démit de son duché en faveur de ce mariage, & son fils porta le nom de duc de Caumont jusqu'à la mort de son pere, qu'il reprit celui de duc de la Force. Il a signalé son zele, en contribuant par des sommes très-considérables à l'entretien des missionnaires, pour la réunion des Calvinistes de France, sa générosité va même jusqu'à payer des pensions à plusieurs nouveaux réunis. Il fut reçû à l'académie françoise le 28. Janvier 1715.

BRANCHE DES MARQUIS DE CASTELMORON.

XIV. FRANÇOIS de Caumont, fils puîné de JACQUES-NOMPAR de Caumont, duc de la Force, pair & maréchal de France, & de *Charlotte* de Gontault de sa premiere femme, fut marquis de Castelmoron, seigneur de Montpouillan, &c. maréchal de camp, gouverneur de la principauté de Montbeliard, & du comté de Bethford. Il épousa *Marguerite* de Vicose, dame de Casenove, &c. fille d'*Henri*, baron de Castelnau, & de *Marie* de Favars, dont il a eu *Marie* de Caumont, mariée le 21. Février 1674. à *Charles-Bordeaux* de Rochefort, marquis de Théobon; *Jeanne* de Caumont mariée le 10. Août 1684. à *Marc-Auguste* de Briquemault;

Briquemault ; *N.* Damoiselle de Castelmoron ; & *Charlotte-Rose*, damoiselle de Briou. * *Voyez* le président de Thou ; d'Aubigné ; d'Avila ; P. Matthieu ; Dupleix.

FORCE ou JACQUES-NOMPAR DE CAUMONT, duc de la Force, pair & maréchal de France, general des armées du roi, étoit fils de FRANÇOIS de Caumont, & de *Philippe* de Beaupoil. Dès son plus jeune âge, il porta les armes, & s'attacha au roi Henri IV. qu'il servit en diverses occasions à la journée d'Arques. Sous le regne de Louis XIII. il prit le parti des P. R. contre le roi, & emmena quelques troupes pour empêcher celles de sa Majesté d'entrer dans Montauban en 1621. puis s'étant soûmis au roi, il fut fait maréchal de France à sainte Foi, le 27. Mai 1622. & lieutenant general de l'armée de Piémont. Il prit Pignerol, & défit les Espagnols à Carignan en 1630. L'année suivante, il servit en Languedoc, & en 1634. en Lorraine & en Allemagne, où il fit lever le siége de Philisbourg, secourut Heidelberg, & prit Spire le 21. Mars 1635. Il rendit encore de bons services en diverses autres occasions. Le roi érigea sa terre de la Force, dans le Perigord, en duché & pairie en 1637. Depuis ce maréchal s'étant retiré chez lui, à cause de son grand âge, il mourut à Bergerac le 10. Mai 1652. âgé d'environ 97. ans.

FORCELLI, ou FOSSELLI, petite ville du royaume de Barca en Barbarie, est sur la côte, à l'embouchure du Nacel, & à dix-huit lieues de Bon Andrea, du côté du levant. On croit que Forcelli est le lieu de la Cyrenaique, que l'on nommoit anciennement *Erythron*.

FORCHAIN, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, dépend de l'évêque de Bamberg. Les auteurs Latins la nomment diversement *Loceritum*, *Trutavia*, & *Forchena*. Elle est située sur le Rednitz, à trois ou quatre lieues au-dessus de Bamberg. * Ortelius. Sanson.

FORDAN, petit village de Pologne sur la Vistule, à cinq lieues de Thorn, en descendant le fleuve. Il est bâti sur la rive gauche, sur un dos de colline, & n'est remarquable, que parce que les douanes de la riviere y sont établies, comme celles de terre le sont à Thorn. * *Mem.* du chevalier de Beaujeu.

FORDICIDES ou FORDICALES, fêtes qui se faisoient à Rome le 15. d'Avril, par toutes les curies, qui sacrifioient chacune une vache prête à vêler, que l'on appelloit *Forda*, d'où est venu le nom de la fête. * Ovid. *Fast. l.* 10. Varron, *antiqq. Rom.*

FORDINGBRIDGE, ville d'Angleterre dans le comté de Hant, située sur la riviere d'Avon, qui coule de Salisburi jusqu'à Christ-Church. Elle est la capitale de son canton, éloignée de 73. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

FORDINGIANO, anciennement *aquæ hipsitanæ*, autrefois ville, maintenant petit bourg de Sardaigne, situé vers le milieu de l'isle, près la riviere de Thyrso, à onze lieues d'Oristagni, du côté du levant. * Baudrand.

FORDUN, bourg de l'Ecosse septentrionale, dans le comté de Mernis, à trois lieues de la ville de Brechin, du côté du nord. * Mati, *dict.*

FORE ou FOORE, bourg d'Irlande, situé près de deux petits lacs, dans le comté de West-Meath, en Lagenie, environ cinq lieues de la ville de Molingar, vers le midi occidental. Fort a droit d'élire des députés pour le parlement d'Irlande. * Mati, *dict.*

FORE, ou VOOREN, isle de la mer d'Allemagne, sur la côte occidentale du duché de Sleswick, entre les isles de Norstrant & de Sylt. Quoique cette isle soit assez petite, elle a pourtant deux souverains ; le roi de Danemarck en possede la partie occidentale, & le duc de Holstein-Gottorp l'orientale. * Baudrand.

FORE, *Forum* : ce mot signifie les places publiques où se tenoient le marché, où se faisoient les assemblées, du peuple, où l'on plaidoit, & où l'on tenoit les foires, dont le nom vient de *Forum*. Quelques-uns dérivent ce nom *à ferendo*, parce que l'on portoit en ce lieu les marchandises & les contestations ; d'autres du mot *foras*, parce que c'étoient des places qui n'étoient point couvertes ; quelques-uns *à fando*, parce que l'on y discutoit les differends que l'on pouvoit avoir. Les Grecs avoient des places publiques quarrées, entourées de doubles portiques, & les Romains en eurent à leur imitation. Il y en avoit dix-sept à Rome, dont quatorze servoient à vendre les denrées & les marchandises, qu'on nommoit *Fora Venalia*. Celles où l'on rendoit la justice, s'appelloient *Fora civilia*, ou *Judicialia* ; & les principales étoient *Forum Romanum*, ou *Latinum* & *Vetus*, où étoient les rostres ; *Forum Julii Cæsaris* ; & *Forum Augusti*. Ces deux dernieres furent ajoûtées pour servir de supplement à la grande place romaine, à cause du grand nombre des plaideurs & des procès, comme dit Suetone. Ces trois places étoient destinées aux assemblées du peuple, aux harangues, & à l'administration de la justice. A ces trois places, on y ajoûta encore deux autres. L'une fut commencée par Domitien, & achevée par l'empereur Nerva, & fut appellée *Forum Divi Nervæ* ; & l'autre fut bâtie par Trajan, & appellée de son nom *Forum Trajani*. La grande place Romaine étoit située entre le mont Palatin & le capitole, & comprenoit tout l'espace, qui s'étendoit depuis l'arc de Septimius Severus, jusqu'au temple de Jupiter *Stator*. Du tems de Romulus, ce n'étoit qu'une grande place sans édifice, ni ornement. Tullus Hostilius fut le premier, qui l'environna de galleries & de boutiques. Après lui, les autres rois & les consuls y ajoûterent divers ornemens : sa principale partie étoit le lieu appellé *Comitium*, où le peuple s'assembloit pour les affaires publiques. Les édiles & les préteurs y donnoient souvent des jeux. Le jeune Marcellus, fils d'Octavia, sœur d'Auguste, le fit couvrir de toile l'année de son édilité pour la commodité des plaideurs. Caton étoit bien d'un avis contraire, & disoit agréablement qu'il le falloit faire paver de pierres pointues, afin de rebuter les plaideurs. Dans ce lieu de comice, il y avoit quatre basiliques ; celle de *Paulus*, l'*Opimie*, où le sénat s'assembloit ; la *Julie*, qui fut bâtie par Vitruve ; & la *Portienne*, construite par Portius Caton. A l'un des coins de cette place, au pied de la roche Tarpeïenne, étoit une grande & affreuse prison, faite par Ancus Martius, & que Servius Tullius augmenta de plusieurs cachots, d'où vient qu'elle fut appellée *Tullianum*. Au-devant de cette prison, étoit une grande colosse de marbre, que l'on appelle vulgairement *Marforio*, qui représente un homme couché tout de son long, qui représente, selon quelques-uns le fleuve Nar, d'où il a été appellé par corruption *Nardi-Forum Marforio* : selon d'autres, c'est le Rhin ; quelques-uns prétendent que c'est une statue de Jupiter *Panarius*, érigée en memoire des pains, que les soldats du capitole jetterent aux Gaulois, pour leur montrer qu'ils ne manquoient pas de vivres. Près du comice étoit la cour appellée *Hostilia*, où le sénat s'assembloit souvent. Devant cette cour étoient *Rostra*, ou une façade ornée de becs de navires pris sur les Antiates. A l'entrée de la place, & proche le temple de Saturne, comme dit Tacite, étoit la colonne appellée *Milliarium aureum*, où l'on prenoit les distances & les mesures des milles d'Italie. Il y avoit aussi une gallerie, pour passer du mont Palatin au capitole, soûtenue par quatre-vingts grosses colonnes de marbre blanc.

FORUM JULII CÆSARIS, ou la place de Jules César, étoit beaucoup plus belle que la romaine, suivant le témoignage de Dion. Jules César en conçut le dessein, étant sans charge : il la commença quand il fut proconsul des Gaules, & l'acheva étant empereur : elle lui coûta plus de cent mille grands sesterces. Elle étoit derriere le temple de la Paix & de Faustine.

FORUM AUGUSTI, ou la place d'Auguste étoit au-dessus de la romaine. Auguste fit bâtir au milieu le temple de Mars, sous le nom de *Bis-Ultor*, c'est-à-dire, *doublement vengeur*, parce qu'il lui avoit fait venger les meurtriers de son pere & qu'il avoit réduit les Parthes sous son obéïssance. Il avoit fait bâtir une double gallerie à l'entour, d'un côté étoient les statues de tous les rois Latins, depuis Enée ; & de l'autre toutes celles de rois de Rome.

FORUM NERVÆ, ou la place de l'empereur Nerva, fut commencée par Domitien, & achevée par Nerva. Elle fut encore appellée *Forum Transitorium*, parce qu'elle servoit de passage pour aller aux autres places. L'empereur Alexandre y fit mettre des statues colossales à pied & à cheval, en l'honneur des empereurs ses prédecesseurs, & des colonnes d'airain où étoient gravées leurs belles actions.

FORUM TRAJANI, la place de Trajan, surpassoit de beau-

coup toutes les précedentes, selon Ammien Marcellin: elle meritoit même le suffrage des Dieux. Trajan la fit bâtir par Appollodore habile architecte. Au milieu étoit la colonne trajane de cent vingt-huit pieds de haut. Cette place étoit située entre celle de Nerva & le capitole.

Il y a eu plusieurs villes qui ont été appellées du nom de *Forum*, avec le nom de ceux qui y avoient construit des places; comme *Forum Appii*, ville des Volsques, dans le Latium, où se terminoit le grand chemin qu'Appius Claudius avoit fait faire de Rome à ce lieu; *Forum Adriani*, ville bâtie en Hollande par l'empereur Adrien; *Forum Alieni*, ville de l'Emilie sur le Pô, où est à présent Ferrare; *Forum Aurelii*, en Toscane; *Forum Claudii*, ville d'Italie dans la Campanie; autre ville du même nom, dans la Toscane; une troisiéme en France, dans la Gaule narbonoise. *Forum Cornelii*, qui est à présent Imola; *Forum Domitii*, dans la Gaule narbonoise; *Forum Faminii*, dans l'Ombrie; *Forum Julii*, en Italie, où est présentement le Frioul, & en France à Frejus; *Forum Livii*, en Italie, présentement Forli, & plusieurs autres villes du même nom. * *Voyez* l'hist. rom. les géographes, *Antiqq. Rom.* Rosin.

FORE L'EVESQUE, (le) & pour mieux dire, *le Four l'évêque*, est le nom d'une maison à Paris, sise d'un côté rue S. Germain l'Auxerrois, & de l'autre donnant sur le quai au bord de la Seine. Elle est ainsi appellée, parce que des gens appartenant à l'évêque y faisoient autrefois cuire du pain en son nom, & tiroient de l'argent pour lui, comme étant une espece de four banal. Il y avoit un pareil four dépendant de l'évêque de Paris, dans la rue de l'Arbresec, & un autre four de S. Eloi, appartenant au même évêque, dans la rue de l'Aigle. Il n'y a plus de four dans cette maison: elle est convertie à présent en prison, & a eu quelque tems le titre de bailliage, où un bailli jugeoit pour l'archevêque de Paris. Charles de Moulin, & quelques autres jurisconsultes, en parlant de cet endroit, se sont servis du mot *Forum* au lieu de *Furnus*, comme l'a remarqué Adrien Valois, *dans sa notice des Gaules*.

FOREIRO (François) natif de Lisbonne, fut un des principaux ornemens de l'ordre de S. Dominique dans le XVI. siécle. Il possédoit parfaitement les lettres latine, grecque & hébraïque; il avoit appris cette derniere langue d'Ange Caninius, & s'en étant fait un dictionaire, Jean III. roi de Portugal, l'envoya à Paris pour y faire ses études: en étant de retour vers l'an 1540. il prit soin de l'éducation d'Antoine prieur de Crato, & devint bientôt le plus celebre prédicateur du Portugal. Le roi qui avoit une estime particuliere pour lui, l'envoya en 1561. au concile de Trente, en qualité de son théologien: il y prononça le premier dimanche de l'avent en 1562. un discours, qui fut imprimé l'année suivante à Bresce, & ayant prêché une seconde fois le second dimanche de carême, il charma tellement les peres qu'ils voulurent l'entendre au moins une fois chaque semaine. Ils lui donnerent encore une meilleure marque de leur estime, en l'employant dans les affaires, où il falloit un homme de confiance pour traiter tête à tête avec le pape. Ce fut pendant son séjour à Venise, qu'il publia la version qu'il avoit faite du texte hebreu d'Isaïe, avec son commentaire, où il se rencontre souvent avec Forster. Cet ouvrage est excellent, & fait regretter la perte des commentaires qu'il avoit faits sur les autres prophétes, sur Job & sur les pseaumes. Il fut imprimé en 1562. à Venise *in fol.* On en fit une nouvelle édition deux ans après à Anvers, & il a reparu en 1660. à Londres dans le V. tome des critiques sacrés. Un auteur assûre que les peres du concile de Trente, chargerent Foreiro de rediger le texte du concile en l'état où nous le voyons, & du moins il est certain qu'étant sécretaire de la députation pour la censure des livres, il composa la préface qui est à la tête de l'*Index* des livres défendus, qu'on publia à Rome en 1564. Il fut aussi un des trois théologiens nommés par le concile pour faire le catechisme qui fut publié en 1566. & ils crurent aussi nécessaire pour la réforme du missel & du breviaire romain; mais le roi de Portugal le redemandoit avec tant d'instance depuis 1564. qu'on lui permit de retourner auprès de ce prince aussitôt que le catechisme fut imprimé & ainsi il laissa le missel & le breviaire imparfaits. Foreiro de retour en son pays, fut bientôt prieur de Lisbonne; on l'élut aussi provincial en 1568. & après que son tems fut fini, il se retira au couvent d'Almada, qu'il avoit fait bâtir, & où il mourut le 10. Janvier 1587. * Echard, *script. ord. Pred. tom. 2.*

FORENZA, ancien bourg de la Pouille, dans la Basilicate province du royaume de Naples, à deux lieues de la ville de Cirenza du côté du nord. * Mati, *diction.*

FOREST, (Pierre de la) cardinal, évêque de Paris, puis archevêque de Rouen, & chancelier de France, vivoit dans le XIV. siécle. Il nâquit à Suze, paroisse à quatre lieues du Mans, de parens d'une condition mediocre, mais de beaucoup de probité. Son pere s'appelloit *Philippe* de la Forest, & sa mere *Marguerite*, native de la chapelle S. Aubin, près du Mans, & sœur de *Guion* ou *Geofroi*, dit *de la Chapelle*, évêque de la même ville du Mans. Pierre, dès l'âge de douze ans, acheva ses humanités & son cours de philosophie; après quoi il s'appliqua à l'étude de la jurisprudence civile & canonique. Il y réussit si heureusement, qu'étant docteur en droit civil & canon, il en devint professeur, & enseigna à Orleans & à Angers avec applaudissement. On venoit des provinces étrangeres pour l'entendre, & pour le consulter, sur la réputation qu'il avoit de résoudre sur le champ toutes les questions qu'on lui proposoit. Gui de Laval, évêque du Mans, lui donna la cure de Chendré le Gaudin; mais ce jeune docteur ennuyé d'être en province, se résolut d'aller à Paris où il s'attacha au barreau, & y parut avec tant d'éclat, que le roi Philippe *de Valois*, le choisit pour être son avocat general. Il fut pourvû de divers benefices par Jean de France, duc de Normandie, qui le choisit pour son chancelier, & lui procura l'évêché de Tournai. Le roi, qui le nomma chancelier du royaume, en 1349. le fit ensuite pourvoir de l'évêché de Paris, en 1350. & quelques tems après de l'archevêché de Rouen. Ce prélat fut choisi pour se trouver au traité de paix, qui se fit le 17. Septembre 1351. entre Guines & Calais. Il fut ensuite nommé pour être un des exécuteurs du testament du roi; & lorsque Jean, son fils, fut parvenu à la couronne, il fut non seulement maintenu dans sa charge, & dans l'administration de l'état; mais même à l'instance du roi, il fut fait cardinal en 1356. par le pape Innocent VI. qui l'envoya légat en Sicile. Après la prise du roi Jean à la bataille de Poitiers, les états du royaume animés par les envieux de ce cardinal, lui ôterent ses charges en 1357. Il se retira à Bourdeaux, & passa en Angleterre, pour travailler à la liberté du roi. A son retour en France, il fut rétabli en 1359. mais ayant sçû qu'on meditoit quelque projet fâcheux contre lui, il alla à la cour du pape, & choisit sa demeure à Ville-neuve, près d'Avignon, où il mourut de peste le 25. ou 28. Juin 1361. âgé de 56. ans. * Frizon, *Gall. purp.* Le Courvaisier, *hist. des évêques du Mans.* Du Breuil, *antiqq. de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Froissard. Auberi. Le P. Anselme, &c.

FOREST (Jean) peintre du roi, fils de Pierre Forest aussi peintre, né à Paris le 5. Janvier 1635. mourut l'an 1721. Il fut disciple de Mole; & on peut dire qu'il a surpassé son maître en beaucoup de choses, quoique l'éleve en jugeât autrement. Outre un profond sçavoir dans son art, son esprit étoit orné de beaucoup de lecture; & sa conversation toûjours vive & agréable, attiroit tous les jours chez lui une foule de personnes de mérite & de distinction. Il fit deux voyages en Italie, où il demeura sept ans la premiere fois, & ce fut à la priere du marquis de Seignelai sécretaire d'état, qu'il y retourna la seconde fois. Il en rapporta pour ce ministre un assez grand nombre d'excellens tableaux des plus grands maîtres. Il n'y a gueres eu d'homme en Europe qui se connût mieux dans les ouvrages de peinture: tout le monde le consultoit là-dessus comme une espece d'oracle. Si l'on considere son application, ses études, son intelligence & son experience, on trouvera peu de personnes qu'on lui puisse comparer: si l'on regarde ses propres ouvrages, c'est un Georgeon ou un Titien; de sorte que Cassana celebre peintre de Venise, étant consulté à Paris sur ce qu'il pensoit de M. Forest, il répondit, *è un Titiano, overo la medesima natura.* Cependant M. Forest avoit une telle modestie, qu'il ne faisoit pas grand cas de ses tableaux, & toute proportion gardée, il les donnoit à bien meilleur marché, que les autres peintres de sa nation ne vendent leurs ouvrages.

FOREST, (Pierre) connu sous le nom de *Petrus Forestus*, medecin, étoit d'Alemaër, dans les Pays-bas, où il nâquit d'une famille noble & ancienne, en 1522. Il ap-

prit les belles lettres, s'attacha au droit, & puis à la medecine, qu'il étudia premierement à Louvain, & en Italie où il consulta les habiles gens à Boulogne, à Padoue, à Rome & ailleurs. De-là il vint en France, & s'arrêta assez long-tems à Paris, où il se fit des amis illustres, & entr'autres Jacques du Bois, dit *Sylvius*, qui lui conseilla d'exercer la medecine à Pitiviers. Forestus y passa une année; mais ses parens l'ayant obligé de revenir dans son pays, il fut professeur de medecine à Delft. Quelque-tems après, il revint à Alemaër, & y mourut en 1597. Il a fait divers ouvrages; *observationum, & curationum medecinalium lib. XXXII. De chirurgica, lib. V. &c.* * Meursius, *athen. Batav. l. 2.* Melchior Adam, *in vit Germ. Medic.* Valere André, *biblioth. Belg.*

FOREST, *cherchez* RENAUDIE (George de la)

FOREST-NOIRE, grande forêt, nommée par les Latins, *Sylva nigra*, ou *Martiana*, s'étend du midi au septentrion, depuis les environs de Bâle, jusqu'au voisinage de Strasbourg, dans l'espace de dix ou douze lieues. On lui a donné ce nom, ou parce que ce bois est épais & obscur, ou parce que la couleur des arbres tire sur le noir. Il y a quatre villes qu'on appelle *Forestieres*, parce qu'elles ne sont pas éloignées du commencement de la Forêt noire. Ces quatre villes sont en Souabe, sur la frontiere de Suisse, & font partie de l'ancien domaine de la maison d'Autriche. On les nomme Rhinfeldt, Lauffembourg, Seckinghen & Waldshust. * *Mem. hist.*

FORESTI, (Jacques-Philippe) dit de BERGAME, du nom de cette ville, où il nâquit, entra dans l'ordre des hermites de S. Augustin. Il fut consideré du pape Innocent VIII. & composa une chronique depuis la création du monde, jusqu'à l'an 1503. à laquelle on a fait depuis une petite addition jusqu'à 1535. Cet ouvrage est intitulé, *Supplementum chronicorum*, ou *supplementum supplementi*, & est divisé en 16. livres. L'auteur l'avoit d'abord publiée vers l'an 1482. il s'en fit une seconde édition à Bresce en 1485. une troisiéme à Venise en 1490. celle-ci où Foresti la continua, parut en 1505. Foresti fut aussi auteur d'un traité des femmes illustres Chrétiennes, qu'il dédia à Beatrix d'Aragon, reine de Hongrie & de Bohéme; & d'un autre qui a pour titre *Confessionale* ou *interrogatorium*. Divers auteurs parlent avec éloge de ce religieux, qui mourut en 1518. âgé de 84. ans, ainsi qu'on l'apprend de ce qu'il dit de lui-même à la fin de la chronique, qu'en 1503. il avoit 69. ans. * Trithéme, *in catal.* Bellarmin, *de script. eccl.* Sabellic. Vossius. Possevin. Bayle, &c.

FORESTIER. Les François ayant subjugué les Gaules, leurs princes réduisirent la Flandres à quelque sorte de gouvernement, & donnerent la qualité de *forestier* avec une partie de la Flandres, à leurs braves capitaines. Cette qualité de seigneur forestier dura jusqu'à Charles *le Chauve*, auquel tems la Flandres étant érigée en comté, on changea le titre de forestier en celui de comte. * *Voyez* l'état des Provinces-unies du chevalier Temple; & Romuald, *sous les ann. 796. & 880.*

FOREZ, pays de France, avec titre de comté, a été autrefois habité par les Segusiens, & a pour limites le Lyonnois & le Beaujolois au levant; le même Beaujolois, la Bourgogne & le Bourbonnois au septentrion; le Vivarets & le Vellai au midi; les montagnes d'Auvergne au couchant. Ce pays, qui est très-fertile, est arrosé par la riviere de la Loire, par celle de Lignon, & par quelques-autres, & est renommé par le grand nombre de ses maisons nobles, & par l'industrie de ses habitans. Il y a cinq villes avec bailliage, Montbrison qui est la capitale du pays, Bourg-Argental, Chauffour, S. Ferreol & Roannez, qui a titre de duché. Les autres villes de Forez, sont S. Etienne, S. An, Boën, Feurs, qui, selon quelques-uns, a donné le nom au pays, S. Germain-Laval, lieu de la naissance du fameux jurisconsulte Jean Papon; S. Galmier, où l'on trouve une fontaine qui a le gout de vin, Urfé, le petit pays de Chavalez. Le Forez a produit en tout tems grand nombre d'hommes de lettres, comme Jean Papon, Antoine du Verdier, seigneur de Vauprivas, auteur d'une bibliotheque françoise, & de quelques autres traités, Papyre & Jean le Masson, Honoré marquis d'Urfé, renommé par son Astrée, & le pere Coton, Jesuite, confesseur des rois Henri IV. & Louis XIII. François du Pui, general des Chartreux, natif de S. Bonet, &c.

☞ Le Forez a eu des anciens comtes, qui étoient aussi en partie souverains de Lyon. Les auteurs parlent d'un de ces comtes qui vivoit sous le regne de Philippe I. vers l'an 1070. Son nom nous est inconnu. Il laissa GUILLAUME son fils, comte de Lyon & de Forez, qui se croisa au concile de Clermont en 1095. & fit le voyage d'Outremer avec Godefroi de Bouillon. On assure que ce comte n'eût qu'une fille mariée à GUI, fils de *Baudouin*, comte de Guines. GUI ou GUIGUES, premier du nom, comte de Lyon, & de Forez, fut pere de GUIGUES II. qui lui succeda. Celui-ci eut de grands differends avec Guichard, archevêque de Lyon, pour la part qu'il avoit au comté de cette ville. Le pape Alexandre III. nomma l'archevêque de Tarantaise, pour les accommoder. Ce prélat le fit; mais comme les choses n'étoient pas réglées suffisamment, Guichard & Guigues renouvellerent leurs prétentions reciproques; & par une transaction faite en 1173. le comte de Forez céda à l'église de Lyon, tout ce qu'il possédoit dans le comté de Lyon, avec la justice & les droits qu'il y avoit. Guichard & son chapitre remirent à Guigues diverses terres dans le Forez, dans l'Auvergne & ailleurs, & lui donnerent encore onze cens marcs d'argent. Cet accord fut depuis confirmé en 1180. par le pape Luce III. & par le roi Philippe *Auguste*. GUIGUES II. épousa une dame, nommée *Guillemette*, dont il eut GUIGUES III; & *Renaud*, archevêque de Lyon, depuis l'an 1189. jusqu'en 1226. GUI ou GUIGUES III. comte de Forez consentit à l'échange fait avec l'église de Lyon, & mourut avant son pere, laissant GUIGUES IV. Celui-ci épousa la fille de *Gui* II. comte d'Auvergne, & de *Petronille* de Chambon. Le traité de mariage portoit cette condition; que, si Guigues mouroit sans postérité légitime, le pays de Forez seroit uni à l'Auvergne, & que le fils de Gui II. épouseroit la fille du comte de Forez, sous la condition réciproque. Cette alliance avoit pour but, la défense de leur pays. Guigues IV. fonda l'église collégiale de Notre-Dame de Mont-brison, vers l'an 1223. Il eut *Guigues* V. qui mourut sans postérité en 1260; & RENAUD I. comte de Forez, & sire de Beaujeu. Ce dernier épousa, par contrat du mois de Décembre de l'an 1247. *Isabeau*, dame de Beaujeu, fille d'*Humbert* V. du nom, connétable de France, & de *Marguerite* de Beaugé; sœur aînée & héritiere de *Guichard* V. mort sans posterité en 1265. & alors veuve de *Simon* II. seigneur de Semeur. Elle vivoit encore en 1275. Leurs enfans furent GUIGUES VI. qui suit; *Louis*, qui fut sire de Beaujeu; & *Eleonore*, femme de *Guillaume* seigneur de Bassi. GUIGUES VI. comte de Forez, fit son testament en 1287. Il avoit épousé *Jeanne* de Montfort, fille puînée de *Philippe*, seigneur de Castres, & en eut JEAN I. de ce nom, comte de Forez qui prit alliance en 1296. avec *Alix* de la Tour ou de Viennois, fille d'*Humbert* I. du nom, seigneur de la Tour du Pin, & d'*Anne* Dauphine de Viennois. Jean mourut avant l'an 1333. laissant GUIGUES VII. comte de Forez. Celui-ci épousa par contrat passé à Avignon le 14. Février 1318. *Jeanne* de Bourbon, fille aînée de *Louis* I. de ce nom duc de Bourbon, comte de Clermont, &c. dit *le boiteux & le grand*, & de *Marie* de Hainaut. Il mourut en 1360. laissant *Louis* comte de Forez, tué à la bataille de Brignais le 2. Avril de l'an 1361; *Jean* II. qui fut tué au château de Montbrison, par le vicomte de Laujeu, après l'an 1368; & JEANNE, dame d'Ussel, mariée l'an 1357. à *Berauls* II. du nom comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, &c. & morte le 17. Février de l'an 1366. Elle eut de ce mariage ANNE comtesse de Forez & dame de Mercœur accordée l'an 1358. à *Louis* II. dit *le bon*, duc de Bourbon. Le mariage s'accomplit le 19. Août de l'an 1371. & elle mourut en 1416. ayant eu entr'autres enfans, JEAN III. de ce nom duc de Bourbon, comte de Forez, pere de CHARLES I. mort en 1456. qui laissa JEAN IV. comte de Forez, dit *le Bon*, mort sans posterité légitime en 1488; & PIERRE duc de Bourbon, comte de Forez, qui mourut en 1503. Ce dernier eut d'*Anne* de France, fille du roi *Louis* XI. SUSANNE de Bourbon, qui épousa en 1505. CHARLES II. de ce nom, duc de Bourbon, d'Auvergne, &c. connétable de France. Susanne mourut en 1521. sans enfans, & Charles fut tué au siége de Rome l'an 1527. Louise de Savoye, mere du roi François I. se fit adjuger par arrêt du parlement de Paris la souveraineté d'Auvergne, le comté de Forez, &c. Elle le remit depuis sous certaines conditions au roi son fils, qui réu-

nit ainsi le Forez à la couronne. * Paradin, *histoire de Lyon*. Du Pui, *droits du roi*. Jean Marie de la Mure, *histoire du pays de Forez*. Sainte-Marthe. Du Chêne. Justel. Guichenon. Le P. Anselme, &c.

FORFIAMMA, *S. Giovani in Forfiamma* en latin *Forum Flaminii*. C'étoit autrefois une ville épiscopale d'Italie, dans l'Ombrie, qui fut ruinée en 740. On en voit les ruines à une lieue de Foligno, où son évêché a été transferé. * Baudrand.

FORGES, bourg de France renommé pour ses eaux minérales, est situé en Normandie, à neuf lieues de Rouen entre Gournai, en Brai, & Neufchâtel, près la riviere d'Epte.

FORGET, (Jean) président à mortier au parlement de Paris, étoit fils de Pierre Forget, seigneur de Massée, de la Branchoire, &c. conseiller & sécretaire des rois François I. & Henri II. & de *Françoise* de Fortia, l'une des dames de la reine. Leur famille est originaire de Tours; & outre la branche de Paris, il y en a une troisiéme en Auvergne. Jean Forget commença de faire paroître sa capacité dans le parlement de Paris, où il fut reçû conseiller en 1567. & président des enquêtes en 1574. Le roi Henri III. se servit de lui en diverses négociations. Il suivit ce monarque à Tours, où il lui donna des témoignages de sa fidélité, & à Henri *le Grand* qui le pourvut d'une charge de président à mortier. Ce fut en 1590. après la mort du président d'Espeisses. Depuis, le roi l'établit chef du conseil du duc de Vendôme, & des autres enfans qu'il avoit eus de Gabrielle d'Estrées. Ce sage magistrat fut ami des gens de lettres, protecteur des pauvres; laissa cent mille livres à ceux de l'hôtel-Dieu de Paris, & mourut âgé de 72. ans le 19. Janvier 1611. * Blanchard, *hist. des presidens de Paris*.

FORGET, (Pierre) sécretaire, d'état connu sous le nom du sieur *de Frêne*, étoit fils puiné de Pierre Forget & de *Françoise* de Fortia, & frere du président dont nous avons parlé. Après avoir exercé divers emplois, il eut celui de sécretaire des finances, avec ordre de tenir les regiftres, & de signer toutes les expéditions; & fut enfin choisi par le roi Henri III. pour être sécretaire d'état. Il en prêta le serment le 22. Février de l'an 1589. Il fut envoyé peu de tems après ambassadeur en Espagne, en revint après la mort funeste de ce monarque, & continua de rendre ses services à Henri *le Grand*, qui l'honora de son estime & de sa confidence. Nous en avons un exemple dans les mémoires du chancelier de Chiverni: » M. du Maine, *dit-il*, ayant publié en 1592. une déclaration, pour justifier sa conduite » en faisant la guerre au roi, ce monarque fut conseillé d'en » faire publier une autre, & commanda à M. de Frêne, un » de ses sécretaires d'état, qui couchoit très-bien par écrit, » de la dresser: ce qu'il fit si à propos, qu'on fit voir par » icelle toutes les impertinences, artifices & nullités de la » premiere de M. du Maine. « Le roi l'employa encore dans toutes les affaires importantes, & surtout pour l'édit de Nantes. Il le fit intendant de ses bâtimens, du conseil de ses finances; & l'envoya deux fois en Provence, & une fois à Chamberi. Le sieur de Fresne aimoit les lettres & les sçavans, dont il fut le protecteur. Il se démit de sa charge le 21. Avril de l'an 1610. & mourut la même année, âgé de 66. ans. Sa femme étoit *Anne* de Beauvilliers, veuve d'*Orri* du Châtelet, seigneur de Deuilli, & sœur de *Marie*, abbesse & réformatrice de Montmartre, où ils sont enterrés. * Fauvelet-du-Toc, *hist. des sécretaires d'état*.

FORICULE ou FORCULE, dieu du Paganisme, qui étoit preposé à la garde des portes, que les Romains appelloient *Fores*, d'où vient le nom de ce dieu. Il faut remarquer que le mot *Fores* ne signifie que ce qui ferme le passage des portes, soit le bois aux portes de bois; soit le fer aux portes de fer: au lieu que l'ouverture même du mur, par où on passe pour entrer & pour sortir, est ce qui s'appelle proprement *Porta*. Or le dieu Forcule n'avoit que l'intendance de ce qui est mis pour fermer cette ouverture; car la gentilité superstitieuse en avoit un autre pour garder le seuil de la porte, sur lequel on marche en entrant; & même encore un autre, pour présider à ce que nous appellons les gonds. Le dieu du seuil se nommoit *Limentin*, parce que le seuil s'appelloit *limen*; & pour les gonds, étoit une déesse qui s'appelloit *Cardée*. *Cardinée*, parce que *cardo*, c'est le mot qui signifie *gond*. » L'on se contente, *dit saint Augustin*, » de mettre un seul portier à sa maison, parce que ce por» tier est un homme. Les idolâtres en ont fait trois dieux. » Ils ont mis le dieu Forcule à la porte; la déesse Cardée aux » gonds de la porte, & au seuil le dieu Limentin, le dieu » Forcule n'étant pas capable de garder ensemble la porte, » le gond & le sueil de la porte. «* Saint Augustin, *de la cité de Dieu*, *l. 4. c. 8.* Varron. Macrob.

FORLEON, (Guillaume) docteur de Paris, *cherchez* GUILLAUME FORLEON.

FORLI, ville d'Italie dans la Romagne, au saint Siége; & évêché suffragant de Ravenne, est le *Forum Livii* des Latins. Elle est célebre par la naissance de l'historien Blondus; de Raineri, jurisconsulte, précepteur de Barthole, & d'un grand nombre d'autres sçavans personnages. Jacques Teoldi, prélat de cette ville, y fit l'an 1639. des ordonnances synodales qu'on a données au public. Forli est une ville assez bien bâtie & agréable, près de la petite riviere de Ronco, entre Cesene & Faënza. On prétend qu'elle fut bâtie vers l'an 548. de Rome, 206. ans avant l'ere Chrétienne, par L. Herminius, en mémoire de Livius *Salinator*, qui défit près de-là Asdrubal. Cette ville a été souvent ruinée. Depuis elle a été soumise à divers seigneurs; & entr'autres, à ceux de Bologne; à César Borgia; & depuis au saint Siége. Il y a un château; & l'église cathédrale est renommée par la chapelle de la sainte Vierge. * Leandre Alberti, *descript. Ital.* Guichardin, *hist. l. 6. &c.*

FOLIMPOPOLI, en latin *Forum Popilii*, ou *Forum Pompilii*. C'étoit autrefois une ville épiscopale, aujourd'hui ce n'est qu'un petit bourg de l'état de l'Eglise en Italie, dans la Romagne, entre Forli & Bertinoro, à une lieue de cette derniere, où son évêché a été transferé, & un peu plus loin de la premiere. * Baudrand.

FORMÉES, (lettres) *litteræ formatæ*, ainsi appellées de certains caracteres que l'on mettoit au commencement ou à la fin pour les faire connoître. L'usage en a particulierement été commun parmi les Chrétiens dans les premiers siécles de l'église. Les évêques donnoient des lettres formées aux voyageurs, afin qu'ils fussent reconnus pour Chrétiens, & reçûs dans les autres églises. On les appelloit aussi des lettres canoniques de recommandation, de paix, de communion. Il en est souvent parlé dans les anciens conciles, où il est défendu de recevoir un clerc dans une église, qu'il ne soit muni d'une lettre de son évêque. On appelloit aussi une loi formée, celle qui étoit scellé du sceau de l'empereur. Enfin les Grecs modernes ont donné à l'Eucharistie le nom de formée, parce que les hosties avoient les empreintes d'une croix. Le P. Sirmond nous a donné des formules de lettres formées. * *Voyez* Du Cange, *diction.*

FORMENTERA, (La) isle d'Espagne sur la mer Mediterranée, est l'*Ophiusa* des auteurs Latins, & l'une des Pithyuses, à côté de celle d'Yviça. *Voyez* EVISSE. Elle étoit déserte du tems de Strabon, & l'est encore aujourd'hui. Il y a une très-grande quantité d'ânes sauvages, qui sont si foibles, qu'ils ne peuvent soûtenir le moindre fardeau, & se couchent dès qu'on les charge. De là vient que les Catalans appellent les paresseux, *ânes de la Formentera*. Au reste, il ne faut pas confondre cette isle avec la *Colubraria*, que l'on nomme aujourd'hui *Mont-Colibre*, sous prétexte qu'*Ophiusa* vient du mot grec, qui signifie *serpent*. Pomponius Mela a dit sans connoissance du fait, que les animaux sauvages de cette isle, s'y apprivoisoient d'eux-mêmes. * M. de Marca, *Marca Hisp.*

FORMIES, ville de Campanie, proche de Caïette, ancienne demeure des Lestrigons, bâtie par Lamus, étoit autrefois un siége épiscopal. Elle fut détruite par les Sarasins en 840. & de ses ruines fut bâti le bourg de Mola dans la terre de Labour, au royaume de Naples, au lieu où étoient les moles Formiennes. Ciceron avoit près de Formies une maison de campagne, qu'il appelle *Formianum*, & que l'on nomme encore *Cicerone*. * Horat. *l. 3. od. 17.* Diodor. *de Sicil.* Strab. Elien. Tacit. *ann. l. 16. c. 10.*

FORMIGNANO, bourg du duché d'Urbin, sur le Metro, à trois lieues de Fossombrone. On prend ce bourg

pour l'ancienne *Firmanum*, ville de l'Ombrie. * Baudrand.

FORMIO, fleuve d'Istrie, que les Allemans appellent maintenant *Alben*. Il tire sa source des Alpes, & prenant son cours par la Carniole & par l'Istrie, il se décharge dans la mer Adriatique à deux milles de Justinianopole, vers Tergeste. * Pline. Ptolomée.

FORMOSA, ou BELLE-ISLE, isle de l'Ocean oriental, vers les côtes de Foxien & de Quantung, provinces de la Chine, & au septentrion des isles Philippines, est nommée par les Insulaires, *Talieukieu*; par les Chinois *Paccande*; par les Portugais, *Lequeio*; & par les Espagnols, *Formosa*, c'est-à-dire, *belle*, à cause de sa fertilité & de la bonté de son terroir. Elle est éloignée de vingt-quatre lieues de la Chine, & de cent-cinquante du Japon; & a environ cent trente lieues de tour. Il y croit beaucoup de canelle & de gingembre; & on dit qu'il y a des mines d'or & d'argent. Les Insulaires ne reconnoissoient point de roi ni de souverain, & vivoient dans une espece de république, donnant le gouvernement de chaque bourg à douze senateurs, qu'ils changeoient tous les deux ans; mais ces magistrats n'avoient qu'autant de pouvoir que le peuple leur en donnoit; & ne décidoient rien sans avoir fait agréer leurs sentimens aux chefs des familles assemblés dans leurs pagodes ou temples. Quoique les habitans de cette isle paroissent sauvages, ils sont néanmoins fort affables & civils, & ont de l'esprit. L'été ils vont tout nuds, à la réserve des femmes qui se couvrent de quelque habit leger. Ils demeurent presque tous dans les montagnes & dans les bois, & ne vivent que de la chasse des cerfs & des sangliers, dont ils vendent les chairs sechées, les peaux & les bois aux sanglyes, qui sont des marchands originaires de la Chine, établis dans les Philippines, & qui font le plus grand commerce de ce pays-là. Ils croient l'immortalité de l'ame, un paradis & un enfer; mais ils suivent les superstitions du Paganisme. Ils adorent principalement quatre dieux, dont le premier préside au midi; le second au septentrion; & les deux autres dans les batailles. Ils choisissent des femmes pour chefs de leurs pagodes ou temples; & ces prêtresses qu'ils appellent *Inibs*, font les prieres publiques & des sacrifices. Ces sauvages s'exercent à bien tirer de l'arc, à lancer le javelot, & à nager. Ils sont extrêmement legers à la course, & courent plus long-tems que les chevaux. L'isle Formosa est sujette à de grands tremblemens de terre; & les sauvages disent que cela arrive, quand le diable est en colere contr'eux: c'est pourquoi ils lui font plusieurs sacrifices. La principale ville de l'isle Formosa est Theovan ou Tayoan, où est le fort nommé Zelande, construit par les Hollandois. On y voit aussi les forteresses de Farbrou, de Quilam & de Tamsui, que les Portugais, qui s'y établirent les premiers, y ont bâties; & ont possedées jusqu'en 1635. qu'ils en furent chassés par les Hollandois. Ceux-ci peuplerent fort cette isle, qui leur fournissoit beaucoup de bétail, de cuirs, de cornes de cerf & de buffle, dont les Japonois & les Chinois se servent dans leurs ouvrages. Ils y faisoient aussi travailler à une mine d'or qu'on y avoit découverte; & ils la croyoient si riche, que leurs officiers avoient mandé à la compagnie hollandoise, qu'elle suffiroit pour faire tout le commerce des Indes, sans envoyer aucun argent de Hollande; mais Coxinga, roi de la Chine, qui s'étoit retiré dans les isles voisines, après l'invasion des Tartares de la Chine, assiegea Tayoan en 1661. & par la prise de cette place, il chassa de toute l'isle les Hollandois, qui bâtirent des forts dans quelques-unes de ces petites isles, qui sont autour de l'isle Formosa. Theovan & le fort de Zelande sont bâtis sur une petite isle environ de dix lieues de long; & éloignée de l'isle Formosa, d'un bon quart de lieue, vers l'occident. Le fort est un peu plus élevé que la ville, a six bastions, avec le logis du gouverneur, les magasins & les autres bâtimens entourés de bonnes murailles. La ville est à une portée de mousquet de la forteresse, & est peuplée de quantité de riches marchands Chinois. Le havre est toujours plein de vaisseaux Chinois qu'ils appellent *Tonci*. Ils apportent là leurs marchandises, qui sont toutes sortes d'ouvrages de soie fort bien travaillés, de l'or en lingots, & des porcelaines; & ils en transportent des épiceries, des toiles de coton, des draps d'écarlate & de l'argent. Il y a environ vingt-cinq ou trente mille Chinois dans l'isle & dans Theovan, qui y travaillent à cultiver la terre, & principalement à faire le sucre. Pour ce qui est de la religion de ces Chinois, il n'y en a pas un qui soit Chrétien. Ils croient qu'il y a un Dieu tout-puissant, qu'ils appellent en leur langage *Ibi*; mais ils croient aussi qu'il y a un diable, qu'ils nomment *Kous*; & ils lui sacrifient pour l'appaiser, de peur qu'il ne leur fasse du mal. * Tavernier, Mandeslo, *voyage des Indes*.

FORMOSE, pape, étoit auparavant évêque de Porto; & fut envoyé en 866. par le pape Nicolas I. dans la Bulgarie. Le pape Jean VIII. le déposa de l'épiscopat; mais Martin le rétablit. Depuis, après la mort d'Etienne VI. Formose fut elû en 899. durant la contestation qu'il y eut à Rome, pour un certain Sergius, diacre, qui étoit favorisé par une partie du peuple. Au commencement de son pontificat, ayant reçû les lettres qu'on écrivoit de Constantinople à son prédecesseur, au sujet de ceux qui avoient communiqué avec Photius, il y envoya des legats. Il couronna Gui de Spolete l'an 892. & depuis se vit obligé d'appeller en Italie, l'empereur Arnoul, qu'il couronna en 896. Après un pontificat de 6. ans, & d'environ 6. mois, il mourut le 14. Decembre 896. D'autres disent que ce fut le jour de Pâques. Etienne VII. qui lui succeda, n'étoit pas de ses amis. Il témoignoit être indigné de ce que Formose avoit été transferé du siége de Porto à celui de Rome; & de ce qu'il avoit quitté, disoit-il, son épouse pour en prendre une autre. Pour l'en punir, il fit déterrer son corps; & l'ayant mis avec ses habits pontificaux dans la chaire papale, il lui reprocha que par son ambition, il avoit violé les regles de l'église, puis le condamna comme s'il eût été vivant. Il le dépouilla ensuite de ses ornemens sacrés; lui coupa les trois doigts, dont il donnoit la bénédiction, le fit jetter dans le Tibre avec une pierre au col, & déclara qu'il falloit ordonner de nouveau tous ceux à qui il avoit conferé l'ordination. Il fit approuver cette conduite cruelle & déraisonnable, dans un concile qu'il tint à Rome; mais Romain, qui lui succeda l'an 900. revoqua ce que son prédecesseur avoit fait; le pontificat de celui-ci & de son successeur Theodore n'ayant été que de fort peu de mois, Jean IX. cassa dans un concile tout ce qui avoit été fait contre Formose, déclara ses ordinations valables, condamna au feu les actes du concile tenu sous Etienne VII. excommunia ceux qui avoient déterré le corps de Formose, & defendit à l'avenir de semblables attentats. Formose avoit écrit diverses épîtres: nous en avons deux sous son nom dans le recueil des conciles, l'une à Stilianus sur les affaires d'Orient, & une aux evêques d'Angleterre; mais cette derniere, qui est aussi attribuée à Leon V. n'est ni de l'un ni de l'autre. * Luitprand, *liv. 1. hist. c. 7. & 8.* Sigebert. Onuphre, Ciaconius, &c. Baronius, *A. C. 866. 875. 890. & seq.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du IX. siecle*.

FORNACALES, fêtes des Romains, que Numa Pompilius institua en l'honneur de la déesse Fornax, qui présidoit aux fours où l'on cuisoit le pain. Pendant ces fêtes on faisoit de certains gâteaux; & on sacrifioit devant les fours chez les boulangers. Ovide en parle ainsi au 2. livre des fastes. Ces fêtes se celebroient dans chaque curie, à tel jour qu'il plaisoit au consul, ou au préteur, de les ordonner, & ceux qui manquoient à les celebrer ce jour-là, reparoient leur faute le jour des Quirinales. * Pline, *l. 18. c. 2.* Joh. Rosinus, *antiq. rom. l. 4. c. 6.*

FORNARI, (Marie-Victoire) née à Genes en 1562. fut mariée à *Ange* Strate, de qui elle eut quatre garçons & deux filles, qui embrasserent tous la vie religieuse, à l'exception d'un des garçons, qui mourut en bas âge. Après la mort de son mari, Victoire Fornari fonda l'institut des religieuses de l'Annonciade, ou bleues Celestes, & y ayant fait profession, elle ajoûta le nom de Marie, à celui de Victoire qu'elle avoit eu au baptême. Elle mourut le 15. Decembre de l'an 1617. en odeur de sainteté. *Voyez* ANNONCIADE.

FORNELLO, anciennement *Sebetus*, riviere du royaume de Naples. Elle est fort petite & ne baigne que la ville de Naples, où elle se divise en plusieurs canaux, dont l'un coule le long des murailles de la ville, sous le nom de *Rio della Maddalena*, & les autres traversent la ville. * Baudrand.

FORNOUE, petite ville d'Italie, dans le Parmesan, est

renommée par la bataille que Charles VIII. étant de retour de la conquête de Naples, y remporta en 1495. n'ayant que neuf mille hommes, contre l'armée des confederés qui étoit de quarante mille. *Voyez* CHARLES VIII.

FORRES, petite ville d'Ecosse, située dans le comté de Murrai. Elle avoit autrefois un château, où les rois d'Ecosse faisoient ordinairement leur séjour; mais ce château est aujourd'hui entierement ruiné. Cette ville a voix au parlement.

FORST, petite ville du royaume de Bohéme, dans la basse Lusace, sur une petite isle formée par la riviere de Neisse, entre la ville de Guben, & celle de Prybus, à quatre lieues de la premiere, & à cinq de la derniere. * Mati, *diction.*

FORSTENOWE, petite ville du cercle de Westphalie en Allemagne, dans l'évêché d'Osnabrug, à sept lieues de la ville d'Osnabrug, & à treize de celle de Munster. * Baudrand.

FORSTER, (Jean) théologien Protestant, étoit d'Augsbourg, où il nâquit en 1495. & fit de grands progrès dans la langue hebraïque, qu'il enseigna à Wittemberg, où il mourut le 8. Decembre 1556. Il eut beaucoup de part à l'amitié de Reuchlin, de Melanchthon, & de Luther, auquel il rendit quelques services. Il laissa un excellent *dictionaire hebraïque*. Il y a eu un autre théologien Allemand, nommé Jean Forster, lequel étoit aussi professeur à Wittemberg, & fut depuis ministre à Islebe, où il mourut en 1613. après avoir publié beaucoup d'écrits en théologie; & un autre Jean Forster, qui étoit jurisconsulte à Padoue, & qui est l'auteur d'un livre intitulé, *Processus judiciarius cameralis.* * *Memor. theol.* Henning. Witten. De Thou, *élog des hommes sçav. addit. de* Teissier, *Voyez* les citations suivantes.

FORSTER, (Valentin) a fait en latin l'histoire du droit, en trois livres. Il y parle de la vie & des ouvrages des plus celebres jurisconsultes qui ont paru jusqu'au tems où il écrivoit; qui étoit environ l'an 1580. Jeremie Drexelius, ami de Forster, loue cette histoire; & Christophle Adam Rupert la critique. * Pantaleon, *in prosop.* De Thou, *hist. l. 17.* Gesner, *in biblioth.* Melchior Adam, *in vit. Germ. theolog.* Jerem. Drexel. Aureford, *p. 2. c. 10.* Christoph. Rupert, *l. 3. animadverſ. in enchiridium Pomponii, de orig. jurisque interpret.*

FORSTER, (Valentin-Guillaume) professeur en droit à Wittemberg, a fait les traités *de successionibus*, imprimés à Francfort en 1655. *in 8°. Tractatus de dominio. Justinianea dissertationes ad institutiones, & casus breves ad 4. primos ff. libros.* Guillaume Forster est mort en 1637. âgé de 38. ans. * Denys Simon, *bibl. des aut. de droit.*

FORTANERIUS, *cherchez* VASSALLI.

FORTAVENTURA, isle d'Afrique, dans la mer Atlantique, l'une des Canaries, au midi de l'isle des Loups, & au levant des Canaries, a environ 70. lieues de circuit dans une largeur si irréguliere, qu'en son milieu elle n'a pas quatre lieues. On y trouve les bourgs de Fortaventura, Tarafalo, Lanegala, Richeroque, Pozonegro, &c. * Dapper. Sanson.

FORTET, (Pierre) chanoine de Paris, natif de la ville d'Aurillac en Auvergne, fonda dans l'université de Paris, un college qui porte son nom, pour huit pauvres écoliers, dont quatre doivent être du diocése de S. Flour en Auvergne; & quatre de celui de Paris. Il mourut en 1391. & fut enterré dans l'église de Notre-Dame devant la chapelle de S. Michel. * Du Boulai, *histoire de l'université.*

FORTH, grande riviere d'Ecosse, prend sa source dans la province au comté de Menteth, assez près du grand lac Lommond, où l'on compte jusqu'à trente petites isles. Elle passe au pied du château royal de Sterlin, qui est un des plus superbes bâtimens de la grande Bretagne. De là serpentant au travers de ce comté, elle rencontre le flux de la mer, sur les confins de Carsmenteth. C'est une vallée très-fertile, qui étoit autrefois toute couverte de la mer: car on a trouvé des ancres proche la ville de Fakirk, qui étoit située sur un terrain assez haut maintenant, à deux lieues de la mer. La tradition du pays porte que la mer se retira, & laissa cette vallée à sec, au tems même que quelques isles de la Zelande furent submergées auprès de Walcheren, d'où l'on voit encore les clochers de l'église qui paroissent hors de l'eau. La riviere de Forth a environ trente lieues de longueur, depuis sa source jusques au cap de Saint-Ebbe. Devant le port de Lith, elle a trois lieues de largeur, & va toujours en s'élargissant jusqu'à son embouchure. On y voit beaucoup d'isles, dont les principales sont Garwi, puis saint Côme ou sainte Colombe, où lorsque le royaume étoit Catholique, il y avoit une église collegiale des chanoines reguliers de l'ordre de S. Augustin, & une abbaye nommée de sainte Croix, du même ordre, dont étoit le fameux Richard, nommé de saint Victor, parce qu'il vint demeurer en l'abbaye de saint Victor à Paris: on remarque dans l'histoire, que quelques Anglois ayant pillé l'église de sainte Croix, perirent tous à la vûe de cette isle par une tempête que la justice divine excita pour punir ce sacrilege. On trouve ensuite l'isle de Keith, vis-à-vis le port de Lith, où il y a de bons pâturages pour les chevaux; & c'est peut-être pour cette raison que les François l'appellerent l'isle des chevaux, lorsqu'ils la prirent sur les Anglois, du tems d'Henri VIII. Vers l'embouchure de la riviere de Forth, du côté de Fife, on voit l'isle de Mai, où l'on entretient la nuit un phare, pour faciliter l'entrée des vaisseaux dans la riviere. Du côté de Lothian, est la petite isle de Basse, qui est parfaitement ronde, & s'éleve beaucoup hors de la mer. Elle est si escarpée, qu'on n'y peut monter que par un petit dégré taillé dans le roc. Quoiqu'elle soit toute environnée des eaux de la mer, profonde de quatre brasses, il y a une fontaine d'eau douce au milieu. La garnison du fort de cette isle se rendit recommandable par sa fidelité pour le roi Jacques, ayant toûjours tenu pour ce prince, depuis l'invasion du prince d'Orange en Novembre 1688. jusqu'en Mai 1694. que ne recevant plus de rafraîchissemens, elle se rendit avec une capitulation honorable. On fut surpris de voir cette garnison réduite à seize hommes. On voit dans l'isle de Basse une espece d'oyes que ceux du pays appellent des oyes *Solanes*, qui nichent dans cette isle, & ne se trouvent point ailleurs, sinon dans une autre petite isle qui est sur la côte de Gallowai, vers l'Irlande. Il y a apparence qu'on appelle ces oiseaux solanes, par corruption du mot *Insulans*, c'est-à-dire, qui demeurent dans les isles. Elles y viennent au printems; & il y en a une qui vole à la tête des autres, comme pour les conduire. Elles ne mangent que ce qu'elles pêchent dans la mer, & sont extrêmement tendres & grasses. C'est des deux côtés de l'embouchure de la riviere de Forth, que l'on tire principalement le charbon de terre, dont on consume beaucoup à faire le sel blanc par le feu. Proche la ville de Dunbar, sur cette même riviere, on fait la grande pêche des harangs au mois d'Août; mais ils ne sont pas si bons que ceux que l'on prend dans la mer du Ponant, à Dumbarton, & à Air; ni que ceux que les Hollandois pêchent un peu au-delà de l'embouchure du Forth, moyennant un tribut qu'ils payent au roi d'Angleterre. * Salmonet, *histoire des troubles de la grande Bretagne.*

FORTI, (Leonard) de Rome, mathematicien, au commencement du XVI. siécle, publia en 1531. à Venise un traité de l'art militaire, avec des figures. * *Consultez* la bibliotheque de Gesner.

FORTIGUERRA, (Nicolas) cardinal, évêque de Teano, prit naissance à Pistoye dans la Toscane, où sa famille étoit des plus considerables. Les papes Eugene IV. & Nicolas V. lui donnerent diverses commissions, dont il s'acquitta très-bien. Le pape Pie II. qui étoit son parent, & fils d'une Victoria Fortiguerra, le voulut avoir auprès de lui, & lui donna l'évêché de Theano. Depuis, il l'envoya légat à Naples, pour traiter avec Ferdinand d'Aragon des conditions sous lesquelles il devoit recevoir l'investiture du royaume de Naples. Fortiguerra s'acquitta de cette commission, fit rendre Benevent & Terracine au saint siége, & conclut le mariage d'Antoine Picolomini, neveu du pape, avec une niece de Ferdinand, à laquelle ce prince donna pour dot le duché de Melfi, & le comté de Cellano. On ajoûte, que dans cette occasion, l'évêque de Theano eut assez d'adresse pour faire transferer divers titres qui prouvoient que ce royaume étoit tributaire de l'église. Il reçut le chapeau de cardinal en 1460. & quelque tems après, il fut mis à la tête des troupes ecclesiastiques, pour s'opposer aux ennemis du saint siége. Les Malatêtes étoient des plus puissans. Le cardinal Fortiguerra leur enleva Fano, diverses autres places dans la Romagne & dans la

marche d'Ancone, & les obligea de venir demander la paix. Après la mort de Pie II. Paul II. employa encore ce cardinal contre François & Deïphobe, fils d'Everse, comte d'Anguillara, ennemi de l'église. Il fut aussi heureux en cette expédition, qu'il l'avoit été dans les autres. Il prit dix ou douze places en moins de quinze jours, chassa Deïphobe après avoir fait prisonnier son frere François, & eut l'avantage de donner la paix aux sujets du S. siége. Sa modération & sa prudence contribuoient plus à ses victoires que ses armes. Il se trouva à l'élection de Sixte IV. & mourut sous son pontificat à Viterbe, le 21. Decembre 1473. en la 55. année de son âge. * Pie II. *in comment. lib. 1. & 2.* Pandulphe Collenutio, *lib. 6.* Victorel. Ciaconius. Auberi, &c.

FORTIUS, vulgairemens STERK, connu sous le nom de *Joachimus Fortius Ringelbergius*, dans le XVI. siécle, étoit d'Anvers, & étudia les langues & la philosophie à Louvain. Il enseigna la langue grecque, l'arithmetique, la cosmographie, & les mathematiques dans la même ville de Louvain, & ensuite à Paris, à Orleans, à Bourdeaux & ailleurs. Ce sçavant homme qui fut extrêmement consideré de l'empereur Maximilien I. ne s'attacha pas seulement aux sciences; il aima encore & pratiqua les beaux arts, comme la peinture, la gravûre, &c. Il composa divers traités: *Elegantia. De usu vocum. De conscribendis versibus. Elementa græca. Dialectica. Sphæra. Instructiones astronomica. Cosmographia. De tempore. Optica. Chaos mathematicum Arithmetica. Horoscopus. Astrologia. Physiognomia. Experimenta, &c.* Mais un de ses meilleurs traités, est celui qu'il a fait de la maniere de bien apprendre & de bien étudier, *de ratione studendi*, dans lequel il fait paroître du jugement & beaucoup de ce zele qu'il avoit pour l'étude. Les maximes & les avis qu'il donne sont formés sur sa propre expérience, parce qu'il s'étoit avancé de lui-même dans les études, ausquelles il ne s'étoit appliqué que fort tard, & dans une grande maturité de jugement, qui lui donna lieu de découvrir pour son usage des voies plus courtes & plus faciles, dont il a fait part au public dans ce traité. Il s'attachoit particulierement au beau latin, & disoit qu'il en aimoit mieux un bon mot, qu'un écu d'or. Fortius eut pour amis les gens de lettres de son tems, comme Erasme, Oporin, Hyperius, &c. Il mourut vers l'an 1536. * Melchior Adam, *in vit. Germ. Philosop.* Valere André, *biblioth. Belgica.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. &c.*

FORT-LOUIS, citadelle de l'Amerique meridionale dans l'isle de la Cayenne, à l'embouchure du fleuve du même nom, fut bâtie en 1643. par les François, sur lesquels les Hollandois la prirent en 1675. L'année suivante M. le comte d'Estrées, vice-amiral de France, la reprit. * Baudrand.

FORT-LOUIS, en Alsace, *cherchez* LOUIS.

FORTORE, riviere du royaume de Naples, qui a sa source sur le mont Apennin, aux confins de la principauté ulterieure, traverse la Capitanate, & se décharge dans le golfe de Venise, à l'embouchure du Tiferna, entre S. Agathe & Lesina. * Mati, *diction.*

FORTUNAT, affranchi d'Agrippa fut le porteur des lettres que son maître écrivoit à l'empereur Caïus Caligula contre Herode le tetrarque. * Josephe, *antiq. liv. XVIII. chap. 9.*

FORTUNAT, évêque de Poitiers, *cherchez* VENANCE FORTUNAT.

FORTUNATIANUS, *cherchez* CURIUS.

FORTUNATITES, Juifs qui adoroient la fortune, & lui offroient des sacrifices comme à la reine du ciel. Le prophéte Jeremie parle de ces idolâtres dans le chapitre 44. lorsqu'il reprend les Juifs d'avoir dit avec opiniâtreté, *sacrificemus reginæ cœli, & libemus ei libamina.* * Alexander ab Alexandro, *genial. dier. l. 1.*

FORTUNATUS, *cherchez* AMALARIUS.

FORTUNE, déesse prétendue que les anciens consideroient comme l'ame de toutes les affaires. Ils s'imaginoient qu'elle distribuoit les biens & les honneurs comme il lui plaisoit; & c'est pour cela qu'ils la placerent dans le ciel. Ils la représentoient ordinairement comme une femme aveugle & chauve, qui se tenoit debout sur une roue, avec deux aîles aux pieds: expression assez naturelle de l'inconstance, & de l'aveuglement de la fortune. Les Romains lui donnerent aussi divers noms, celui de la *bonne fortune*, qui se voit dans une medaille de l'empereur Antonin Geta, s'appuyant du bras droit sur une roue, & tenant de la gauche une corne d'abondance. Quelques-uns lui donnent aussi un globe céleste. *La fortune d'amour* se figuroit par une jeune femme, qui se jouoit avec un jeune homme, & qui tenoit une corne d'abondance. *La mauvaise fortune* étoit représentée par une femme exposée dans un navire sans voile, & faisant eau de toutes parts. La fortune que les anciens appelloient *la fortune d'or*, est représentée dans une ancienne médaille de l'empereur Adrien, par une belle femme ailée, couchée de son long avec un timon à ses pieds. Nous avons encore d'autres médailles de la *fortune pacifique*, d'Antonin *le Pieux*, figurée par une femme qui est debout, appuyée sur le timon d'un navire, & une corne d'abondance avec ces mots, *fortuna obsequens*, & S. C. cette médaille fut frappée sous le quatriéme consulat d'Antonin; une autre de la même fortune, tenant une branche de laurier, à la place d'une corne d'abondance. Enfin les Romains avoient diverses autres fortunes, *la barbue, la conservatrice, l'equestre, la particuliere*, &c. Le premier qui dédia un temple à Rome à la Fortune, fut Ancus Martius, qui la surnomma la *Fortune virile.* Après Ancus, Servius Tullius en dédia plusieurs à la Fortune avec diverses épithetes. Les empereurs Romains avoient dans leur chambre une statue d'or de la Fortune. Cette déesse n'est pas néanmoins du nombre des divinités les plus anciennes chez les Grecs, puisqu'Homere n'en fait mention dans aucun endroit de ses poëmes. Il parle à la verité d'une nymphe de l'ocean, appellée Tyché, nom de la fortune chez les Grecs; mais il n'en fait point la déesse moderatrice de tous les évenemens, bons ou mauvais, à laquelle on a donné le nom de τύχη & de fortune; cependant les Grecs ont eu dans la suite plusieurs temples dédiés à la Fortune. Pindare en a fait une des Parques. Elle avoit une statue à Athenes, qui tenoit entre ses bras Plutus dieu des richesses. Il n'y a gueres de divinités à laquelle on ait donné plus d'épithetes, en lui érigeant des temples: en voici quelques-unes, *Bona, Libera, Virilis, Equestris, Primigenia, Redux, Publica, Parva, Feminea, Regia, Salutaris, Barbata, &c.* On l'a même honorée sous le nom de *Mauvaise*, & il y avoit un temple sur le mont Esquilin dédié à la mauvaise fortune. *Voyez* SORT. * S. Augustin, *l. 4. de civit. Dei. c. 18.* Spartien, *en Severe.* Plutarque, *de for. rom.* Suetone, *en Domit.* Pausanias. Juvenal, & les poëtes Latins, *en plusieurs endroits.* Angeloni, *histor. August.* Ripa, *Iconol.*

FORTUNE'ES, isles de l'ocean atlantique, voisines de l'Afrique, ausquelles les anciens donnent ce nom, à cause de la bonté de l'air & de la fertilité du terroir. Ce qui fait connoître que ces isles sont les Canaries d'aujourd'hui, & non pas les Açores, où les isles du Cap Verd, comme quelques autres l'ont pensé. Ptolomée, Pline, Solin, Ortelius, Capella parlent de ces isles; & entre les modernes, Nicolas Sanson a travaillé à concilier les diverses opinions des auteurs touchant leur situation, & rapporte ce que les voyageurs en ont écrit de different. *Cherchez* CANARIES.

FORTUNIUS Garzia de Erzila, *cherchez* ERZILA.

FORZA, *la Forza, Forza de Agro*, en latin *Fortalitium de Agro* autrefois *Agrilla*, bon bourg de la vallée de Demona en Sicile, situé entre de hautes montagnes, à sept lieues de Messine du côté du midi. * Baudrand.

FOS DU MARTIGUEZ, étoit autrefois une ville, maintenant ce n'est qu'un village de France en Provence. Il est entre la mer du Martiguez & le port de Galazon, près de la plage de Fos. * Mati, *diction.*

FOS DE NOVO, ou FOS DI NOVO, petite ville d'Italie, enclavée dans le duché de Carrara, entre les terres de Genes, & celles de Toscane. Fosdinovo est un marquisat souverain, dont le marquis est de la maison de Malespine. * Baudrand.

FOSCARARI (Gille) sçavant jurisconsulte, nâquit à Bologne de parens très-riches, qui lui procurerent une bonne éducation. Si-tôt qu'il fut en âge de choisir un état, il s'appliqua à l'étude du droit, dans lequel il fit de très-grands progrès. Il mourut le 9. Janvier 1289. & fut enterré dans l'église des Dominicains de Bologne, où on lui a élevé un tombeau & un mausolée magnifique. Il a écrit plusieurs ouvrages, entr'autres *de ordine judiciorum, lib. 5. De officio tabellionatus,*

lib. 1. & quæstiones varia juris, &c. * Boissard, *Icones vir. illustr.*

FOSCARARI, (Gille) né le 27. Janvier 1512. à Boulogne, d'une famille noble de cette ville, y prit l'habit de l'ordre de S. Dominique. Il s'y fit connoître par sa pieté & par son érudition; & après avoir enseigné plusieurs années la philosophie & la théologie dans la province de Lombardie, il fut nommé maître du sacré palais par Paul III. en 1547. Ce fut alors qu'ayant été chargé avec deux prélats d'examiner le livre des exercices spirituels de S. Ignace, il l'approuva. Le pape Jules III. qui avoit une estime toute particuliere pour lui, le fit évêque de Modene, dès le commencement de son pontificat en 1550. L'année suivante Foscarari assista à l'onziéme session du concile, & aux cinq suivantes, où il fut extrêmement consideré; & il retourna en 1552. à Modene, où sa charité envers les pauvres le porta à mettre en vente jusqu'à sa crosse & son anneau. Il trouva dans sa frugalité & dans sa modestie un fonds suffisant pour survenir à tous les miserables, pour fonder une retraite pour les filles repenties, & pour embellir son église & le palais épiscopal. Foscarari ayant été accusé d'heresie dans des lettres qui furent adressées au pape Paul IV. sans être signées, il fut arrêté par ordre de ce pape & conduit au château S. Ange le 21. Janvier 1558. Le cardinal Jean Morono, un des plus grands ornemens du sacré college, fut traité de même & pour le même sujet. Après quelques interrogatoires qui se terminerent à la confusion du pape, qui les avoit traités si indignement, on fit envain des diligences pour déterrer les accusateurs de ces deux grands hommes; mais ces recherches s'étant trouvées inutiles, on fit dire aux deux prélats qu'ils pouvoient sortir. Ils voulurent être justifiés solemnellement, & ils ne le purent obtenir. Foscarari malgré ses instances fut mis en liberté le 18. Août, & il ne put se faire rendre justice que l'année suivante sous le pontificat de Pie IV. Etant de retour dans son diocèse en 1560. il donna de nouvelles preuves de sa charité, en érigeant un mont de pieté en faveur des pauvres, & l'année suivante il se rendit au concile de Trente, où il fut chargé de digerer les canons, & le concile étant fini en 1563. il fut appellé à Rome pour travailler avec deux autres théologiens de son ordre au catechisme du concile, au missel & au breviaire romain. Il étoit appliqué à ce travail lorsqu'il mourut le 23. Decembre 1564. Il étoit âgé de 52. ans, 10. mois & 26. jours, & fut enterré dans l'église de son ordre sur la Minerve. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

FOSCARO, (Pierre) cardinal, évêque de Padoue, étoit de Venise, & apparemment fils de François Foscaro, qu'on élut doge de Venise en 1423. après Thomas Mocenigo, & qu'on déposa à cause de son grand âge en 1457. Ses fils s'opposerent à sa destitution, & s'attirerent de fâcheuses affaires. Pierre se retira à Rome, où le pape Paul II. le fit cardinal en secret; mais après la mort de ce pontife, arrivée subitement, peu de tems après en 1471. les cardinaux refuserent de le reconnoître. Ce contre-tems l'affligea extrêmement. Le pape Sixte IV. touché de la disgrace de Pierre Foscaro, qu'on traitoit avec tant de rigueur, le reçût dans le sacré college en 1477. Il se trouva à l'élection d'Innocent VII. & mourut à Rome au mois de Juillet 1485. * Ciaconius & Onuphre, *in vit. pontif.* Portenari, *l. 9.* Auberi, &c.

FOSCO, (Angelote) Romain de nation, cardinal & évêque de Cava, s'acquit l'estime de Martin V. qui lui donna l'évêché de Cava; & ensuite celle d'Eugene IV. qui le fit cardinal le 19. Septembre 1431. Platine & quelques autres l'accusent d'une extrême avarice. Garimbert marque qu'il alloit durant la nuit dérober les brides des chevaux, dans les écuries voisines de son palais, & qu'il fut une fois maltraité par un palfrenier qui le surprit dérobant: ce qui paroît assez peu vraisemblable. Antonel Franco, jeune homme de 24. ans, fils de sa nourrice, qu'il élevoit dans sa maison, l'assassina le 12. Septembre 1444. * S. Antonin, *tit. 20. c. 12. §. 22.* Ciaconius. Onuphre. Garimbert. Auberi, &c.

FOSCOLO, *Monte Foscolo*, bourg du royaume de Naples, dans la principauté ulterieure, à deux lieues de Benevent, du côté du midi. Ce bourg est le lieu de la résidence ordinaire du gouverneur de la province. * Mati, *dict.*

FOSSA, c'est un nom que l'on a donné anciennement à plusieurs villes maritimes, où l'on avoit fait des fosses ou des canaux, comme *Fossa Claudia*, appellée présentement Chiozza près de Venise; Fossa *Clelia* ou Cluilia, près de Rome, où Coriolan campa; Fossa *Corbulonis*, à présent Lek en Hollande; Fossa *Drusiana*, à présent Yssel, dans le duché de Gueldres; *Fossa Magna*, ville de Grece, où les Messeniens perdirent une grande bataille contre les Lacedemoniens; *Fossa Papiniana*, ville de Toscane, &c. * *Hist. rom.* Ptolomée. Strab.

FOSSA NOVA, monastere de l'ordre de Cîteaux, en Italie, dans la Campagne de Rome, près du bourg de Pierno & des Palus Pontines. Ce monastere est le lieu où est mort saint Thomas d'Aquin. * Mati, *diction.*

FOSSA, PALIANA, en latin *Togisonus*, petite riviere d'Italie dans l'état des Venitiens, qui coule dans le Padouan, & se décharge dans le golfe de Venise au bourg de Bede. * Baudrand.

FOSSANO, ville d'Italie dans le Piémont, en latin *Fossanum*, avec évêché fondé par le pape Gregoire XIII. sous la métropole de Turin, est située sur la riviere de Sture, entre Saluces & Mondovi. On y révére la memoire de S. Juvenal, dont le cardinal Baronius fait mention dans le martyrologe sous le 3. Mai. Les François ont souvent pris Fossano, pendant les guerres d'Italie. * Baudrand. Mezerai.

FOSSATO, ancien bourg de l'état de l'église, dans la Marche d'Ancone, aux confins du duché d'Urbin, & à quatre lieues de Gubio, du côté du levant. Il y a un autre petit lieu du même nom dans la Romagne, près de la ville de Ravenne. * Baudrand.

FOSSE', (Pierre-Thomas du) *voyez* THOMAS DU FOSSE'.

FOSSE, (Charles de la) natif de Paris, étoit fils d'un orfévre. Son pere voulant le rendre habile dans son métier, le mit chez Chauveau graveur, pour apprendre à dessiner; mais ce jeune homme, n'ayant point de penchant pour cette profession, passoit à peindre une partie de son tems. Il commença d'abord par copier le tableau du *Mai* de Bourdon qu'un de ses amis avoit en petit, & qui fut très-bien trouvé. Ses parens surpris de voir le progrès qu'il faisoit dans la peinture, sans pour ainsi dire, avoir de maître, firent en sorte de le placer chez le Brun premier peintre du roi Louis XIV. qui fut étonné de la facilité & de la disposition qu'il reconnut en ce jeune homme. Il profita si bien dans cette école que son maître ne dédaigna pas de l'employer dans ses grands ouvrages. Il lui aida beaucoup dans ce qu'il fit à Paris chez M. le président Lambert & ailleurs, aussi peut-on dire que de la Fosse étoit né peintre. L'envie qu'il eut de se perfectionner dans un art qui lui convenoit si bien, le fit résoudre à partir pour l'Italie. Il séjourna à Rome, où il dessina d'après les tableaux de Raphaël qui sont à Guisi, de-là il passa à Venise, où il fut si charmé du coloris des grands hommes qui y ont travaillé qu'il en fit sa principale étude. Etant de retour à Paris, il peignit la chapelle du mariage dans la paroisse de S. Eustache. On dit que le Brun lui procura cet ouvrage par pique contre Mignard, qui avoit peint à fresque la chapelle des fonts. Il s'en tira très-bien, & cette chapelle peinte à fresque, quoique gâtée, & encore plus mal rajustée, ne laissa pas que de faire beaucoup d'honneur à sa memoire. Il fut ensuite reçu de l'académie royale des peintres; & il donna pour son tableau de reception ce bel enlevement de Proserpine qu'on y admire. Il fut employé dans tous les travaux du roi, changeant peu à peu sa maniere, pour s'approcher le plus qu'il pouvoit de celle de Lombardie. Le duc de Montagu qui faisoit bâtir à Londres une maison magnifique, souhaitoit qu'il en peignît le plat-fond de l'escalier & celui du salon. De la Fosse s'acquitta dignement de cet emploi, & revint à Paris où il a fait quantité d'ouvrages. On en voit beaucoup à Versailles & à Trianon. Lorsque l'église des Invalides fut achevée, il fut choisi pour en peindre le dôme & les quatre angles; le roi en fut si charmé qu'il lui donna à remplir le grand morceau du fond de sa chapelle de Versailles, où il représenta une résurrection. Le beau plat-fond de la galerie de M. Croizat le jeune est de lui. Il a toujours travaillé en grand & en petit jusqu'à sa mort. Il fit sur ses derniers jours & dans un âge fort avancé une nativité & une adoration des rois pour le chœur de Notre-Dame, ces deux

grands tableaux ne sont point inferieurs à ses autres ouvrages. Il mourut âgé de 80. ans ou environ vers la fin du mois de Decembre 1716. Il fut regretté de tous ceux qui le connoissoient, étant aussi honnête homme qu'il étoit habile; il fut enterré à S. Eustache sa paroisse.

M. de la Fosse avoit été professeur & recteur de l'académie, & en fut élu directeur à la place de Coypel, pere du premier peintre du roi. C'étoit un homme bien fait, d'une conversation douce & aisée, grand amateur du coloris, ce qui lui avoit inspiré un peu de froid pour ceux qui n'étoient pas aussi épris que lui de cette belle partie de la peinture, à laquelle il s'étoit extrêmement abandonné. On ne peut nier qu'il n'y ait à souhaiter dans ses ouvrages: mais on peut aussi avouer que peu, ou point de peintres François l'ont égalé dans l'entente, dans l'union d'un tableau, & dans la beauté de la couleur.

FOSSE, bourg de l'évêché de Liége. Il est dans le pays d'entre Sambre & Meuse, à une lieue de cette derniere riviere, & à deux ou trois du Châtelet & de Namur. * Mati, *dict.*

FOSSEUX, (seigneurie de) *cherchez* MONTMORENCI.

FOSSOIEURS, *Fossores*, étoient autrefois chez les Romains une sorte d'esclaves, qui étoient toujours dans les fers & dans une prison, que l'on appelloit *Ergastulum*; mais ce nom a été donné parmi les Chrétiens à ceux qui avoient soin d'enterrer les morts. Ceux qui faisoient cette fonction étoient chez les Grecs au nombre des clercs. * Juvenal, *sat.* 11. & 14. S. Epiphane, *Confessio fidei*. Hieronym. *de muliere septies icta, & in epitaphio Paulæ.*

FOSSOMBRONE, ville épiscopale d'Italie, dans l'Ombrie, & sous la métropole d'Urbin, est nommée par les anciens, *Forum Sempronii*, & a été connue de Ptolomée, de Pline & de Strabon. Cette ville est située près de la riviere de Metro, à neuf ou dix milles d'Urbin, & fut ruinée par les Goths & par les Lombards. Elle fut rebâtie depuis dans une situation plus favorable que celle où l'on voit aujourd'hui ses anciennes ruines. Les Malatestes & les Galeasses, en furent long-tems les maîtres, & la rendirent en 1440. à Frederic, comte d'Urbin. * Leandre Alberti, *descript. Ital. p. 288. & seq. édit. Venet. 1581.*

FOSSOR ou REUTTER, (Conrad) abbé de Keifersheim, de l'ordre de Cîteaux, étoit Allemand, & mourut en 1540. On lui attribue quelques ouvrages, & entr'autres des poësies qu'il publia en 1508. à Augsbourg sous le titre *Martilogium*. * Charles de Visc. *biblioth. Cist.*

FOTHERINGE, ou FODRINGAYE, château d'Angleterre, situé dans le comté de Northampton, entre la ville de Northampton & celle de Peterburg, sur la riviere d'Avon. Marie Stuart reine d'Ecosse a rendu ce lieu celebre, pour y avoir été long-tems prisonniere, & enfin décapitée l'an 1587. par les ordres d'Elisabeth reine d'Angleterre. * *Hist. d'Angl.*

FOUCARMONT, bourg de France avec abbaye. Il est en Normandie sur la petite riviere de Sart, à cinq lieues de la ville d'Eu, du côté du midi. * Baudrand.

FOUCIGNI, ou FAUSSIGNI, *Focinacum & Fussiniacensis tractus*, province de Savoye, avec titre de baronie, est située entre le Genevois & le Valais, dans un pays de montagnes. Bonneville sur la riviere d'Arve en est la capitale. D'autres disent que c'est Cluse sur la même riviere. Les bourgs principaux sont, Salanche, Taninge, Saint Gervais, Bonne, Saint Joire, &c. C'est le pays des anciens Focunates ou Focuates.

Le Foucigni a eu des seigneurs particuliers: EMERARD seigneur de Foucigni, vivoit dans le XI. siécle, & épousa deux femmes. Il eut de la premiere, *Gui*, évêque de Geneve; *Aimont*; & *Amé*: de la seconde, GUILLAUME seigneur de Foucigni, mort avant l'an 1119. Ce dernier laissa RODOLPHE, qui suit; *Gerard*, évêque de Lausanne; *Amé*, évêque de S. Jean de Maurienne; & *Raymond*. RODOLPHE vivoit en 1125. & eut pour fils HUMBERT, qui suit; *Arducius*, évêque de Geneve; *Ponce*, abbé de Six; *Annon*, fondateur de la chartreuse du Reposoir; RODOLPHE, dit *Aleman*, tige des Allemans, seigneur de Valbonnois & d'Aubonne; & *Raymond*, seigneur de Thoire, tige des seigneurs de Thoire & de Boussi en Genevois. HUMBERT seigneur de Foucigni, vécut jusqu'en 1170. Il laissa AIMON, qui suit; & *Guillaume* de Foucigni, qui vivoit encore en 1202. & qui fut pere d'une fille unique, nommée *Agnès*, mariée, selon Guichenon, à *Thomas* I. de ce nom, comte de Savoye. AIMON seigneur de Foucigni, eut trois filles, AGNE'S, son heritiere, mariée en 1235. à *Pierre*, comte de Savoye; *Beatrix*, femme d'*Etienne*, sire de Thoire & de Villars; & *Leonor*, qui épousa *Simon* de Joinville, seigneur de Gex. AGNE'S, eut une fille unique, BEATRIX de Savoye, dame de Foucigni, mariée en 1241. à GUIGUES XII. dauphin de Viennois. De ce mariage vinrent *Jean* I; & *André*, dauphins, morts sans posterité; & ANNE dame de Foucigni & de Dauphiné, mariée à *Humbert* I. sire de la Tour du Pin, dont elle eut entr'autres enfans JEAN II. qui suit; & *Hugues* seigneur de Foucigni, mort en 1323. sans posterité de *Marie* de Savoye son épouse, fille d'*Amé* V. comte de Savoye. JEAN II. eut *Guigues* XIII. mort sans enfans; & *Humbert* II. qui fit don de toutes ses terres en 1343. & 1349. au roi Philippe *de Valois*, à condition que les aînés de nos rois porteroient le titre de dauphin, & que la baronie de Foucigni ne pourroit être séparée du Dauphiné. Les comtes de Geneve y avoient des droits qu'ils céderent au roi Jean. Quelque tems après, les officiers du dauphin & ceux du comte de Savoye, en vinrent aux mains. Pour terminer ces differends, on fit en 1355. un traité, par lequel le Foucigni, le pays de Gex & diverses terres que le dauphin avoit delà le Rhône & le Guier, resteroient au comte; & tout ce que le comte avoit deçà, resteroit au dauphin. Ce fut un échange assez mal compensé; car ce que la Savoye acquit valoit alors plus de vingt-cinq mille florins de revenu; & ce qu'on donna au dauphin n'en valoit pas quinze cens. Il est sûr qu'Aimar V. du nom, comte de Valentinois, gouverneur de Dauphiné, se laissa corrompre par les présens d'Amé VI. comte de Savoye; & c'est pour cette raison que le parlement de Paris le condamna à mille marcs d'argent. Les comtes de Savoye étoient obligés à un hommage qu'ils ont rendu deux fois. En 1445. ils s'en firent dispenser par le dauphin Louis, depuis roi XI. de ce nom, quoiqu'il ne fût pas en droit de le faire. Aussi cette renonciation n'est pas contraire aux droits legitimes & incontestables, que nos rois ont sur la baronie de Foucigni. * Guichenon, *hist. de Savoye*. Du Pui, *droits des rois*. Chorier, *histoire de Dauph.*

FOUCIGNI, (Arducius de) évêque de Genéve, fut créé prince de cette ville par l'empereur Frideric en 1157. Il gouverna son église pendant 50. ans, & mourut en 1185. * Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*

FOUCQUET (Nicolas) vicomte de Melun & de Vaux, marquis de Belle-Isle, fut maître des requêtes sous le regne de Louis XIII. puis procureur general au parlement de Paris, au commencement du regne de Louis XIV. & enfin surintendant des finances de France, & ministre d'état. Il nâquit en 1615. de FRANÇOIS Foucquet, vicomte de Vaux, maître des requêtes, puis conseiller d'état ordinaire, lequel pour sa rare probité & grande capacité, étoit très-estimé du roi Louis XIII. & du cardinal de Richelieu. La mere de Nicolas Foucquet étoit *Marie* de Maupeou, fille de *Gilles* de Maupeou, seigneur d'Ableiges, intendant & contrôleur general des finances, dame d'une pieté singuliere, & d'une charité éminente, laquelle mourut en 1681. à l'âge de 91. ans, regretté de tout le monde, particulierement des pauvres, qui l'appelloient leur mere. Son fils donna des marques de son esprit & de son habileté dès sa premiere jeunesse, & n'avoit que 20. ans lorsqu'il fut reçu maître des requêtes. Il n'en avoit que 35. quand il eut la charge de procureur general du parlement de Paris, dans laquelle il s'acquit beaucoup de réputation. Celle de surintendant des finances lui fut donnée au commencement de 1653. dans un tems où elles avoient été épuisées par des guerres de vingt-cinq ans, tant civiles qu'étrangeres. Il tomba huit ans après, c'est-à-dire, en 1661. dans la disgrace de son prince & fut arrêté à Nantes le 5. de Septembre; d'où ayant été mené prisonnier à Paris, son procès lui fut fait par des commissaires choisis de tous les parlemens du royaume, & des cours souveraines de Paris. Ce procès dura trois ans; & après l'arrêt qui fut rendu, on le conduisit à Pignerol le 20. Decembre 1664. où il fut enfermé dans le donjon. Pendant sa prison, qui dura le reste de sa vie, il s'occupa à

composer divers ouvrages de pieté pour sa consolation, & mourut le 23. Mars 1680. âgé de 65. ans. Il avoit épousé 1°. *Marie* Fourché, dame de Quehillac, très-riche héritiere de Bretagne : 2°. *Marie-Magdeleine* de Castille Ville-Mareuil, fille unique de *François* de Castille, maître des requêtes, puis président aux requêtes du palais. Il n'eut du premier lit, que *Marie* Foucquet, mariée en 1657. à *Armand* de Bethune, duc de Charosts, pair de France, gouverneur de Calais & pays reconquis, lieutenant général en Picardie, & au pays de Hainaut, chevalier des ordres du roi. Du second lit, il laissa *Louis-Nicolas* Foucquet, comte de Vaux, vicomte de Melun, qui épousa *Jeanne* Guyon, & mourut en 1705 ; *Charles-Armand*, prêtre de l'Oratoire ; *Louis*, marquis de Belle-isle qui avoit été reçu chevalier de Malte, & qui s'est marié depuis à *Catherine* de Levis, fille du marquis de Levis, comte de Charlus, lieutenant general en Bourbonnois, dont il a eu un fils colonel de dragons, & autres enfans ; & *Marie-Magdeleine*, qui a épousé *Emanuel* de Crussol d'Usez, marquis de Monsalez. M. Foucquet avoit cinq freres & six sœurs, l'aîné, *François*, est mort archevêque de Narbonne en 1673 ; le second *Basile*, abbé de Barbeaux, de Rigni, chancelier des ordres du roi ; le troisiéme, *Yves*, est mort jeune conseiller au parlement de Paris, sans avoir été marié ; les deux derniers sont, *Louis*, évêque & comte d'Agde, maître de l'oratoire du roi, mort ; & *Gilles*, ci-devant premier écuyer de la grande écurie, marié à *Anne* d'Aumont, fille du marquis d'Aumont, gouverneur de Touraine. Il est mort en 1694. Les sœurs ont toutes été religieuses ; cinq de l'ordre de sainte Marie ; & une abbesse du Parc aux dames. * *Mem. du tems.*

FOUDRE, exhalaison qui s'enflamme par la chute de deux nuées l'une sur l'autre, au milieu desquelles elle se trouve, & qui en sortant fait un grand bruit, & des effets extraordinaires sur la terre. Les payens ont toujours armé leurs dieux du foudre, & particulierement Jupiter, duquel ils nous disent que Vulcain & les Cyclopes forgeoient les foudres dans les cavernes du mont Etna, où ils mettoient sa forge. Les Egyptiens dans leurs hierogliphiques, prenoient la foudre pour une puissance à laquelle rien ne pouvoit résister. De-là vient qu'Apellès peignit Alexandre dans le temple de *Diane* d'Ephese tenant la foudre en main, qui sembloit sortir du tableau, pour marquer l'étendue de sa puissance, à qui rien ne pouvoit s'opposer. Les Payens croyoient que Jupiter ne faisoit tomber sa foudre sur les hommes & sur les choses inanimées, que pour les punir de leurs crimes : aussi ceux qui en étoient frappés étoient privés de la sepulture, & enterrés au même lieu, où ils étoient morts, selon l'ordonnance de Numa, comme Festus le rapporte : *si fulmine occisus esit, ei justa nulla fieri oporteto.* On les couvroit seulement de terre, au même lieu où ils avoient été frappés de la foudre, comme le témoigne Artemidore.

On ne pouvoit sacrifier aux dieux avec du vin, dont la vigne avoit été touchée de la foudre, & les lieux qui en avoient été atteints étoient funestes & malheureux, jusqu'à ce qu'ils eussent été purifiés par les sacrifices, & ces lieux devenoient recommandables, parce qu'on y dressoit un autel. On employoit certains hommes à purifier les arbres foudroyés, que Festus nomme *Strufertarios.* Ils faisoient un sacrifice avec de la pâte cuite sous la cendre. Une table de bronze antique trouvée à Rome, prouve ce que l'on vient de dire. En voici les termes :

IIII. ID. DEC.
FRATRES ARVAL.
IN LUCO. DEÆ DIÆ.
VIA. CAMPANA. APUD. LAP. V.
CONVENERE. PER. C. POR. PRISCUM. MAG.
ET IBI. IMMOLAV.
QUOD AB ICTU FULMINIS.
ARBORES LUCI SACRI D. D.
ATTACTÆ ARDUERINT.
EARUMQUE ADOLEFACTARUM,
ET IN EO LUCO SACRO ALIÆ
SINT REPOSITÆ.

c'est-à-dire, *le dixiéme jour de Décembre les freres Arvaux s'assemblerent au bosquet de Junon, sur le grand chemin de la Campagnie, à cinq milles de Rome par l'ordonnance de C. Porcius doyen du chapitre, & là sacrifierent, parce que quelques arbres du sacré bosquet dédié à la déesse avoient été frappés de la foudre, tant pour purifier les anciens arbres que pour consacrer ceux qui y avoient été mis de nouveau.*

Les Romains distinguoient deux sortes de foudres, celles du jour qu'ils attribuoient à Jupiter, & celles de la nuit, dont ils faisoient le Dieu Summan, le maître *Dium fulgur*, dit Festus, *appellabant diurnum, quod putabant Jovis, ut nocturnum Summani.* Il y avoit encore *fulgur proversum*, qui se faisoit entendre entre le jour & la nuit, & ils l'attribuoient conjointement à *Jupiter* & à *Summan.* Les foudres servoient à prendre les augures de l'avenir. Les uns étoient appellés par eux *vana & bruta*, qui ne signifioient rien, & qui faisoient plus de bruit que de mal ; les autres *Fatidica*, qui promettoient du bien & du mal, de la joie & de la tristesse ; de ces derniers les uns s'appelloient *consiliaria*, qui arrivoient lorsqu'on délibéroit de quelque affaire, les autres *auctoritativa*, qui venoient la chose étant faite, comme pour l'approuver & l'autoriser : quelques-uns *monitoria*, qui avertissoient de ce qu'il falloit éviter : *pestifera*, qui ménaçoient de quelque mal ou danger ; *deprecanea*, qui avoient apparence de danger, sans qu'il y en eût pourtant effectivement : *Familiaria*, qui pronostiquoient le mal qui devoit arriver à quelque famille : *Publica*, dont ils tiroient des prédictions pour trente ans ; & *Privata*, pour dix années seulement. * *Antiqq. Rom.*

FOUGERES, ville de France en Bretagne, est située sur la riviere du Coësnon, vers les frontieres de la Normandie, entre Dol & Avranches. Cette ville a donné son nom à une noble famille. Raoul de Fougeres, la fortifia, & y bâtit un bon château. * Sanson.

FOULES, royaume de l'Afrique, dans le pays des Negres, s'étend le long de la riviere de Senega, depuis le royaume d'Houalle jusqu'à celui de Galam. On lui a encore donné le nom de royaume de Seratik, qui est le nom du roi. Les habitans de ce pays sont appellés les Foules, par rapport à leur couleur rougeâtre.

FOULON, (Abel) mathematicien, étoit natif de la paroisse de Loué dans le Maine, à six lieues du Mans. François la Croix du Maine dit qu'il étoit poëte François, philosophe, mathematicien, ingenieur & valet de chambre du roi Henri II. Il publia l'usage de l'Holometre, & divers autres traités, avec une traduction des satires de Perse, & mourut à Orleans l'an 1563. âgé d'environ 50. ans. * La Croix du Maine, *bibl. franç. &c.*

FOULON, (Pierre le) ou GNAFÉE hérétique & faux évêque d'Antioche, dans le V. siécle, étoit un moine, qui avoit été chassé d'un monastere des Acœmetes, à cause de l'hérésie d'Eutychés dont il faisoit profession. Il joignit la corruption des mœurs à celle de la doctrine, & mena à Constantinople une vie fort licentieuse. Par le moyen de quelques personnes de qualité, qui étoient infectées des mêmes erreurs que lui, il eut entrée dans la maison de Zenon, gendre de l'empereur Leon, & gagna bientôt ses bonnes graces, par une apparence de piété. Quelques tems après, Zenon ayant été créé comte d'Orient, vint à Antioche capitale de son gouvernement, où Pierre le Foulon le suivit. Il y trouva beaucoup de sectateurs de l'hérésie d'Apollinaire ; & se joignant avec eux, contre Martyrius évêque de cette ville, qu'il accusa d'être Nestorien, il le fit citer à Constantinople, & usurpa son siége. Depuis, on lui ôta l'épiscopat ; mais comme il restoit toûjours dans la ville, quelques instances qu'eût fait le pape Simplicius à Zenon alors empereur, de le chasser, ses partisans assassinerent à l'autel l'évêque Etienne. L'an 482. ce prince injuste ayant envoyé Calendion d'Antioche en exil, rétablit Pierre sur le siége de la même église. Aussi-tôt que ce méchant homme s'y vit replacé, Il publia une nouvelle hérésie, ayant ajoûté à l'hymne qui s'appelloit *Trisagion*, ces paroles, *qui a été crucifié pour nous*, attribuant la passion aux trois personnes de la Trinité, & se déclarant Valentinien, Eutychien, Apollinariste, & Sabellien. Les évêques Orientaux ayant appris que ce blasphême avoit été introduit dans l'office de l'église, écrivirent à celui qui en étoit l'auteur, pour lui persuader de le rétracter ; mais ce fut inutilement. Acace de Constantinople, quoique son ami, le fit condamner dans un synode, lui ayant aussi écrit sans fruit. Le pape Felix lui écrivit de même trois lettres, dont la derniere contenoit sa condamnation, qu'il dénonça à

Zenon ; mais le prélat heretique malgré cette sentence, demeura sur son siége, & continua, sous la protection du prince, la persécution qu'il faisoit aux Catholiques. Il voulut même assujettir à sa jurisdiction l'isle de Chypre ; pour répandre son heresie parmi le peuple, il créa un homme dependant de lui, appellé Xenita, évêque de Hieropolis ; quoiqu'il se trouvât esclave de naissance, & qu'il ne fût pas baptisé. Lorsqu'on reprocha cette irrégularité à Pierre le Foulon, il répondit que la consécration épiscopale lui tenoit lieu du sacrement de la regénération chrétienne. Enfin ce malheureux évêque, qui avoit fait de si grands maux à l'église, alla comparoître devant le tribunal de celui dont il combattoit l'incarnation avec tant de fureur & d'aveuglement, pour recevoir le juste jugement de ses violences & de ses blasphêmes. Ce fut l'an 486. que l'église fut délivrée de cet adversaire. * Theodore, *l. 1.* Nicephore, *l. 15. & 16.* Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. ecclef.*

FOULQUES I. de ce nom comte d'Anjou, dit *le Roux*, étoit fils de d'INGELGER, & d'*Alinde* dame de Buzançois. Ce prince se maintint prudemment à la cour durant les malheurs de l'état, sous nos derniers rois de la seconde race, & reçut beaucoup de biens d'Hugues *le Grand*, duc de France. Il réunit toutes les terres du comté d'Anjou, & mourut l'an 938. Son corps fut enterré auprès de celui de son pere, dans l'église de S. Martin de Tours. Le comte de Foulques avoit épousé *Roscille* dame de Loches, de la Haye & de Villentras, fille de *Garnier* seigneur de Loches, &c. & en eut *Ingelger*, tué dans un combat près de Charoles l'an 935 ; *Gui*, élû évêque de Soissons en 937 ; & FOULQUES II. comte d'Anjou. * Jean de Bourdigné, *hist. d'Anjou.* Du Haillan, *hist. d'Anjou.*

FOULQUES II. dit *le Bon*, cultiva la pieté & la vertu, peupla son pays, & fit défricher plusieurs terres qui étoient désertes. Il mourut à Tours l'an 958. & fut enterré auprès de son pere & de son ayeul dans S. Martin. On dit que le roi Louis d'*Outre-mer*, se mocquant de ce que Foulques *le Bon*, alloit souvent chanter au cœur, ce comte lui écrivit ces mots: *Sçachez, Sire, qu'un prince non lettré, est un âne couronné.* Il eut de *Gelberge*, sa femme, GEOFROI I. qui lui succeda ; *Gui*, religieux, puis abbé de Cormeri & de S. Aubin d'Angers, & évêque du Pui ; *Dreux*, élû évêque du Pui, après son frere ; & *Alix*, femme d'*Etienne* comte de Gevaudan.

FOULQUES III. du nom, dit *Nerra* ou *le Noir*, à cause de son tein & de sa malice, étoit fils de GEOFROI *Grisegonelle*, sénéchal de France, & se rendit redoutable à ses voisins. En 992. il donna bataille à Conan I. comte de Bretagne, près de Conquereux, & le tua de sa propre main. Eudes II. comte de Blois, le défit près de Pontlevoi le 6. Juillet de l'an 1016. Foulques prit la ville de Saumur en 1026. puis celle de Tours qu'il ne garda pas long-tems. Depuis il servit le roi Robert contre le comte de Blois. Il fit trois fois le voyage de Jerusalem, & mourut à Mets le 23. Juin de l'an 1040. On dit que ce prince étant à Jerusalem, touché d'un vif repentir de ses pechés, se fit traîner tout nud sur une claye, ayant la corde au col, & se fit foüetter jusqu'au sang, criant: *Ayez pitié, seigneur, du traitre & parjure Foulques.* Il fonda l'abbaye de S. Nicolas d'Angers en 1020. & donna de beaux privileges à celle de S. Maurice. Il fonda encore les abbayes de Beaulieu, près de Loches, vers l'an 1010. & de Roncerai à Angers l'an 1028. Foulques *Nerra* fut marié, 1°. à *Elisabeth*, fille de *Bouchard* I. dit *le Vieux*, comte de Vendôme : 2°. à une dame nommée *Hildegarde*. Il eut de la premiere, *Adele* comtesse de Vendôme, femme de *Bodon* de Nevers. De la seconde il eut GEOFROI II. dit *Martel* ; & *Ermengarde*, qui fut mariée à *Geofroi*, surnommé *Ferole*, comte de Gâtinois. * Les chroniques de S. Nicolas d'Angers & de Maillezais. Jean de Bourdigné. Du Haillan, &c.

FOULQUES, IV. de ce nom, dit *le Rechin*, comte d'Anjou, étoit fils de GODEFROI, comte de Gâtinois, & seigneur du Château-Landon, & d'*Ermengarde*, fille de *Foulques* comte d'Anjou. Son oncle, Geofroi *Martel*, lui laissa & à son frere Geofroi *le Barbu*, le comté d'Anjou en 1060. Ces deux freres partagerent cette succession, & vécurent d'abord en assez bonne intelligence ; mais l'aîné prit les armes contre Geofroi, & le fit prisonnier en 1067. Foulques avoit quitté deux femmes, sous prétexte de parenté ; & épousa l'an 1089. *Bertrade*, fille de *Simon* de Montfort. Cette dame le quitta trois ans après, pour se donner au roi Philippe I. De ce mariage le comte eut FOULQUES, roi de Jerusalem ; *Ermengarde*, comtesse de Bretagne, &c. Il mourut l'an 1106. * Du Haillan, *hist. des comtes & ducs d'Anjou.* Glabert & Bourdigné, *chronique d'Anjou.*

FOULQUES V. de ce nom comte d'Anjou, puis roi de Jerusalem, étoit fils de FOULQUES IV. dit *le Rechin* & de *Bertrade* de Montfort. Il fut d'abord du nombre des seigneurs ligués contre le roi Louis *le Gros*. Depuis étant passé avec les croisés dans la Palestine, il épousa *Melisende*, fille de *Baudouin* II. dit du Bourg, roi de Jerusalem, & succeda aux états de son beau-pere vers l'an 1131. Il soûtint les efforts des infidelles avec assez de courage. On dit que l'an 1142. chassant au liévre dans les plaines d'Acre, son cheval tomba sur lui, & le tua. Foulques avoit épousé en premieres nôces *Eremburge*, que d'autres nomment *Sibylle*, fille & heritiere d'*Elie* comte du Maine, dont il eut GEOFROI, dit *Plantegenest*. Il eut de la seconde, BAUDOUIN III. & AMAURI, roi de Jerusalem. * Guillaume de Tyr. *liv. 15. c. 27.* Du Haillan, &c.

FOULQUES, archevêque de Reims, illustre par sa naissance, par son sçavoir, & par sa pieté, dans le IX. siécle, succeda l'an 883. à Hincmar, & tint un concile contre les usurpateurs des biens de l'église. Il fut d'abord favorable au roi Eudes, mais lorsqu'il vit Charles *le simple* en âge de regner, il prit son parti avec beaucoup de vigueur, & contribua beaucoup à le faire reconnoître par l'empereur. Ce prélat eut grand commerce de lettres avec les papes, il s'opposa aussi à l'erreur des Nicolaites, qui sembloit reprendre de nouvelles forces. Winomach, seigneur de l'Isleers, & vassal de Baudouin *le Chauve*, comte de Flandres, que Foulques avoit excommunié, parce qu'il pilloit les biens de son abbaye de S. Wast, assassina ce saint prélat le 17. Juin 900. & se sauva en Angleterre, où il mourut mangé de poux. Reginon, Molan, & Baronius, mettent Foulques au nombre des martyrs, dans les fastes ecclesiastiques : le dernier en fait souvent mention dans ses annales. * Baronius, *A. C. 882. 885. & seqq.* Flodoard, *l. 4. hist. Rem. c. 8.* Sainte-Marthe, *Gall. Ch. T. I. p. 489. 490.*

FOULQUES, curé de Neuilli en Brie, s'adonna sur la fin du XII. siécle, avec tant d'ardeur & de zele à la prédication, qu'il retira beaucoup de gens de la débauche. Ce don qu'il avoit de tourner les esprits par ses discours, étoit si puissant, qu'ayant sçû l'an 1200. qu'il se faisoit une assemblée de princes pour un tournoi, il les exhorta puissamment à entreprendre le voyage de la Terre sainte, pour lequel ils se croiserent tous. Foulques mourut l'an 1202. Pierre de Rouci, prêtre du diocèse de Paris, étoit le compagnon de sa mission.

FOULQUES, prieur de Deuil au XII. siécle, étoit bon ami de Pierre Abailard. Il n'est gueres connu que par la lettre de consolation, qu'il écrivit à cet ami sur sa mutilation, & où il étale tout ce qui est capable de le consoler. Elle est dans les œuvres d'Abailard.

FOUQUART, (Gabrielle) fondatrice des religieuses de l'ordre de S. François de Paule en France, étoit fille de *François* Fouquart, receveur des tailles à Abbeville, & de *Marie* Caisier, & nâquit en 1568. Elle avoit eu dessein d'être religieuse ; mais après la mort de son pere, elle fut obligée d'obéir à son oncle, qui avoit conclu son mariage avec un homme veuf. On la maria à l'âge de 26. ans ; & deux ans après, son mari étant mort, elle résolut de quitter le monde. Elle fut la premiere qui reçut l'habit de l'ordre de S. François de Paule à Abbeville, où elle fit profession entre les mains du P. Jean Alart en 1601. étant âgée de 33. ans. Alors elle assembla quelques dames séculieres, qui vécurent sous la même regle, jusqu'en 1621. qu'elles prirent le voile. Cet établissement fut autorisé par une bulle du pape Gregoire XV. le 10. Juin de l'an 1623. & le premier monastere des religieuses de cet ordre, fut fondé sous le titre de JESUS-MARIA. Elle en fut la premiere correctrice ; & après avoir vécu très-religieusement, elle y mourut en 1639. * Ignace de JESUS-MARIA, Carme déchaussé, *hist. ecclef. d'Abbeville.*

FOUQUES ou FOUQUET, de Marseille, évêque de Toulouse, dans le XII. siécle, étoit fils d'un marchand de Genes, qui s'étoit établi à Marseille. Il s'adonna à la poësie, &

composa des vers extrêmement ingénieux, en langue provençale, qui étoit alors la seule qu'on choisissoit pour ces ouvrages rimés. Fouques prit l'habit de religieux dans l'ordre de Cîteaux, & fut abbé de Granselve, dans le diocèse de Toulouse, puis de Toronet, dans celui de Frejus. Il s'acquit l'estime de Richard roi d'Angleterre, d'Alfonse roi de Castille, de Raymond Berenger comte de Provence, d'un autre Raymond comte de Toulouse, & de divers autres princes. Le dernier lui procura l'évêché de Toulouse, vers l'an 1210. après Raymond de Rabasteins. Guillaume du Pui Laurens, Pierre des Vaux de Cernai, divers autres auteurs de son tems, parlent très-avantageusement de Fouques, qui s'employa avec beaucoup de zele pour l'extirpation de l'heresie des Albigeois, & qui passa même en Angleterre contre ces heretiques. Peu de tems après Jacques, cardinal de Vitri, lui dédia la vie de sainte Marie d'Ognies, qu'il avoit composée, & que Surius rapporte sous le 23. jour de Juin. Fouques alla l'an 1215. à Rome où il se trouva au III. concile de Latran. S. Dominique, qui étoit son ami particulier, l'avoit accompagné dans ce voyage, & l'engagea à s'interesser pour la confirmation de son ordre. Fouques lui rendit service en cette occasion & en plusieurs autres; & à son retour à Toulouse, il lui donna avec le consentement de son chapitre, l'église de S. Romain, qui est le premier monastere de l'ordre de S. Dominique. Ce prélat, après avoir rempli parfaitement les devoirs de son ministere, dégagé les biens de son évêché, & fait de grandes aumônes aux églises & aux pauvres, mourut en réputation d'une grande pieté, le jour de Noël de l'an 1231. outre les poësies, dont nous avons parlé, Fouques composa quelques autres ouvrages. * Guillaume de Pui Laurens, *in chron. c. 7. & 41.* Pierre des Vaux de Cernai, *l. 9. hist. Alb.* Bzovius, *A. C. 1215.* Henriquez, *in fasc. SS. ord. Cist.* Nostradamus, *hist. de Prov. & vies des poetes Prov.* Du Verdier-Vauprivas, & la Croix Du Maine, *biblioth. franç.* Petrarque, *l. 4. trium. Amor.* De Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Charles de Visch, *biblioth. Cist.* Foglieta, *in elog. Gennen.* Soprani, & Giustiniani, *biblioth. della Ligur.* Dante. Belleforêt, &c.

FOUQUIERES, (Jacques) excellent peintre de paysage, sous le regne de Louis XIII. étoit né à Anvers de parens mediocres, vers l'an 1580. & avoit été éleve de Breugle le païsagiste, qu'on appelloit par raillerie, *Breugle de Velours*, parce qu'il étoit souvent vêtu de cette étoffe, & que ses habits étoient toûjours magnifiques. Fouquieres eut ordre de M. de Noyers, ministre d'état, de peindre les vûes des principales villes de France, pour mettre entre les fenêtres de la grande galerie du Louvre. Il crut que cet ouvrage étoit assez considérable pour le rendre maître de toute la conduite des ornemens de la galerie; mais ce fut le Poussin qui fut chargé de ce soin, quoique Fouquieres prétendît que ces païsages devoient être l'ornement principal de ce lieu, & que le reste n'étoit composé que d'incidens. Fouquieres avoit beaucoup de vanité; & parce qu'il avoit été annobli par le roi, il aimoit mieux ne travailler que rarement, & gagner peu, que de n'être pas consideré comme un gentilhomme d'un merite extraordinaire. Ces airs de qualité qu'il affectoit, lui firent donner le nom de *baron de Fouquieres*. Pour ce qui regarde ses tableaux, il en a fait d'excellens; & rien n'est plus beau que ce qu'il a peint d'après le naturel. On voit quantité de ses ouvrages à Paris; & un de ses éleves, nommé *Rendu*, en a beaucoup copié. Fouquieres mourut sans laisser de bien. Quelques-uns ont cru qu'il étoit parent de Fuggers d'Augsbourg; mais ils se sont trompés; car la famille des Fouquieres peintres, n'a jamais été en état de s'égaler à celle des Fuggers, qui étoient les plus riches marchands de l'Allemagne. *Voyez* FUGGERS. * Felibien, *entretiens sur la vie des peintres, IV. partie.*

FOUR, (Henri du) *cherchez* FARNESE.

FOUR, (Vital du) cardinal, évêque d'Albe, natif de Bazas en Guienne, se distingua à la cour des papes Clement V. & Jean XXII. par sa capacité & par sa vertu. Il avoit pris l'habit de religieux dans l'ordre de S. François; & après avoir été élevé aux premieres charges de son ordre dans la Guienne, il fut fait cardinal par le pape Clement V. en 1312. Du Four fut évêque d'Albe en 1320. & deux ans après prit le parti des Cordeliers, qui soûtenoient que J. C. & les apôtres n'avoient rien eu en propre. Le pape Jean XXII. qui n'étoit pas de ce sentiment, imposa silence à ce prélat, qui mourut le 16. Août de l'an 1327. à Avignon, où l'on voit son tombeau dans l'eglise de son ordre. * Wading, *in ann. Minor.* Auberi, *hist. des card.*

FOURCHE, le mont de la Fourche, anciennement *Juberus*. C'est une des montagnes des Alpes, celle-là même où le Rhône prend sa source. Elle est aux confins du pays des Suisses & de celui de Valais, un peu au couchant du mont S. Gothar, sous lequel quelques-uns la comprennent. * Mati, *diction.*

FOURNIER, (Jacques) natif de Saverdun, *cherchez* BENOIST XII. pape.

FOURNIER, (Guillaume) parisien, professeur en droit à Orleans, a publié en 1584. son commentaire sur le titre *de verborum significatione.* Il a aussi donné des notes sur Cassiodore, & d'autres ouvrages, concernant la philologie. Cet auteur étoit, au sentiment de Scioppius, un critique fin & fort experimenté en ce genre d'étude. * Denys Simon, *biblioth. hist. des aut. de droit.* Scioppius, *de arte critic. p. 12.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les critiques grammairiens.*

FOURNIER, (Georges) de Caën, Jesuite, mourut en 1552. Il a donné une géographie, une hydrographie, & un traité de fortifications. * Alegambe, *pag. 551.*

FOURNIVAL, (Richard de) chancelier d'Amiens, vers l'an 1250. laissa plusieurs ouvrages en vers, comme nous l'apprenons de la Croix du Maine, & de Claude Fauchet.

FOURNY, (Honoré Caille du) auditeur de la chambre des comptes à Paris, avoit acquis une connoissance de l'histoire de France, & des anciens titres & archives qu'on garde à Paris, qui lui fit beaucoup d'honneur, mais sa modestie, & son zele à obliger ses amis le rendit encore plus recommandable. Un de ceux avec qui il lia amitié, fut le P. Anselme de la Vierge Marie, Augustin déchaussé, qui étoit né à Paris, & qui dans le monde s'appelloit Pierre Guibours. Ce pere avoit publié en 1674. l'histoire génealogique & chronologique de la maison de France, & des grands officiers de la couronne. Du Fourny lui prodigua ses avis pour une nouvelle édition, lui fit corriger un très-grand nombre de fautes, & lorsque ce religieux fut mort en 1694. il continua de travailler à mettre ce grand ouvrage le plus près qu'il étoit possible de la perfection; cependant dans la nouvelle édition qui parut en 1712. il voulut que les corrections parussent être toutes du premier auteur, & il ne s'attribua que l'honneur d'avoir continué la suite des grands officiers jusqu'à cette année. Ce sçavant homme mourut en 1713.

FOURRE', (Jacques) évêque de Châlon sur Saône, né en 1515. à Mainvilliers, bourg près de Chartres, prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. Dominique, & devint docteur de Paris, & en 1552. prédicateur du roi Henri II. emploi qu'il conserva sous les regnes de François II. & de Charles IX. Celui-ci le nomma en 1573. à l'évêché de Châlon sur Saône, qu'il gouverna pendant 4. ans, au bout desquels il mourut à Mâcon le 20. Janvier de l'an 1578. Ce bon prélat s'opposa courageusement aux entreprises des héretiques sur son troupeau, & laissa divers sermons manuscrits. On avoit publié en 1564. l'oraison funebre de l'empereur Ferdinand I. qu'il avoit prononcée le 19. Septembre à Paris, dans l'église de Notre-Dame. Pierre de S. Julien Baleure lui fit une épitaphe. * Pierre Naturel & Claude Petri, *des évêques de Châlon.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* S. Julien Baleure, *in Ant. Cabil.* Echard, *script. ord. Pred. tom. 2.*

FOURRIER, (Pierre) dit de *Mathincourt*, ou *Matain-court*, parce qu'il étoit curé de ce bourg en Lorraine sa patrie, nâquit dans un autre bourg en Lorraine nommé Mirecourt, le 30. Novembre 1565. Il entra jeune parmi les chanoines reguliers, & s'y distingua par son sçavoir & par sa pieté. Depuis, on lui procura la cure de Mathincourt, où il se conduisit en véritable pasteur. Il établit une congrégation de chanoines réguliers réformés qui enseignent; & fonda une autre congrégation de religieuses, qui travaillent à l'instruction des filles: ce sont les religieuses de la congrégation de Notre-Dame. Le pape Paul V. approuva cet établissement par ses bulles du 1. Février 1615. & du 6. Octobre 1616. Le pere Fourrier mourut en réputation de sainteté le 9. Decembre 1640. Nous avons sa

vie en diverses langues. Il a été béatifié à Rome le 29. du mois de Janvier 1730.

FOUS, (société des) instituée l'an 1380. par Adolphe comte de Cléves. Trente-cinq seigneurs ou gentilshommes entrerent d'abord en cette société, qui ne paroit avoir été formée que pour entretenir l'union entre les nobles du pays de Cleves, & leur subordination au comte. On les reconnoissoit à un fou d'argent en broderie qu'ils portoient sur leurs manteaux. Ils ne pouvoient jamais paroitre en public sans cette espece d'ornement, & chaque fois qu'ils manquoient de le porter, ils devoient payer une amende de trois grandes livres tournois au profit des pauvres. Le dimanche après la fête de S. Michel tous les confreres s'assembloient à Cleves & se régaloient à frais communs. On se dispensoit mal-aisément d'assister à cette assemblée, & l'on ne pouvoit s'exempter de payer; mais les comtes payoient un tiers plus que les barons. C'étoit dans cette assemblée qu'on élisoit les officiers, c'est-à dire, un roi & son conseil. Le mardi suivant on faisoit un service pour les confreres décédés, & dans la huitaine, ou plûtòt depuis le vendredi précedent jusqu'au vendredi suivant, la société s'appliquoit à terminer les differends survenus entre les confreres. On ignore combien de tems cette société a subsisté: elle n'est même connue que par les lettres de son établissement, dont Schooneberk a donné une traduction dans son histoire des ordres militaires, *tom. II. p. 223*.

FOWEY, bourg d'Angleterre, situé à l'embouchure d'une petite riviere, qui porte son nom, dans le comté de Cornouaille, entre Falmouth & Plimouth, environ à sept lieues de l'un & de l'autre. Il a droit d'élire deux deputés pour le parlement d'Angleterre. * Mati, *diction*.

FOX, (Jean) nâquit à Boston dans le comté de Lincoln en 1517. Il fit ses études à Oxford; & il passoit pour habile dans la connoissance des peres, & des conciles, & de la théologie scholastique. N'étant pas content de l'état où étoit la religion en Angleterre, sous le regne de Henri VIII. il voyagea en Allemagne, & s'arrêta à Bâle dans la maison d'Oporin célebre imprimeur de ce tems-là. Après la mort d'Henri VIII. il retourna en Angleterre, où il demeura jusqu'à ce que la reine Marie parvint à la couronne. Alors il retourna à Bâle, jusqu'à la mort de cette princesse. La reine Elizabeth étant montée sur le trône, il se rendit de nouveau en Angleterre, & fit son séjour à Londres, où il publia ses actes & monumens de l'église. Il avoit de beaux talens; sa vie étoit exemplaire, & il étoit fort charitable. Mais il étoit fort rigide Calviniste, ayant toûjours de l'éloignement pour souscrire les canons, & n'étant pas contens de quelques cérémonies de l'église. Ses actes & monumens furent reimprimés en 1684. en trois volumes *in folio*. Ceux qui veulent avoir une idée de ses ouvrages peuvent consulter Pearson, dans son traité *des trois conversions d'Angleterre*, &c. où il accuse Fox d'erreurs volontaires, de fausses citations, de mauvais raisonnemens, & de mépris pour l'antiquité de l'histoire d'Angleterre. Fox écrivit divers autres traités en anglois & en latin; entr'autres *de censura seu excommunicatione ecclesiastica. Interpellatio ad archiep. Cantuar. De Christo gratis justificante, contrà Jesuitas*, &c. * *Athenæ Oxonienses*.

FOX, (George) instituteur & chef de la secte des Trembleurs en Angleterre, nâquit à Dreton village de la province de Leicester. Son éducation fut conforme à sa naissance, il ne trouva point d'autre mêtier pour subsister, que le mêtier de cordonnier, qu'il apprit dans sa jeunesse, & qu'il exerça assez longtems dans la ville de Nottingham. Dans cette occupation sédentaire il médita l'écriture, dont il citoit souvent des passages, qu'il appliquoit avec peu de jugement. Sa vie solitaire augmenta sa mélancolie, & lui fit croire, qu'il avoit des revélations. Ses réflexions sur la corruption du genre humain se terminerent au dessein de le réformer. Il quitta sa boutique & s'érigea en prédicateur. Le peuple attiré par la nouveauté accourut à ses sermons. Le succès lui donna la hardiesse de déclamer avec la derniere véhémence, & de publier des miracles accordés à ses prieres. Ses disciples affecterent de la modestie dans les habits, de la frugalité dans leur vivre, & de la retenue dans leur discours. Leur dehors si composé fut admiré du peuple, & devint suspect aux sages. Fox eut de fâcheuses traverses dans l'exécution des ordres, qu'il se vantoit d'avoir reçus du ciel. Il fut plusieurs fois emprisonné pour avoir troublé la paix des assemblées, en interrompant publiquement le prédicateur, & courut plus d'une fois risque d'être assommé par la fureur de la populace. Cromwel le fit arrêter & défendit à ses sectateurs de faire aucune assemblée. Marguerite Fell femme de Fox partagea avec lui les fonctions de son ministere, & débita ses extravagances. * Gerardi Croezii *historia Quakeriana*.

FOX-MORZILLO, connu sous le nom de *Sebastianus Foxus Marzillus*, étoit de Seville en Espagne, où il nâquit en 1528. Il étudia en Espagne & dans les Pays-bas; & dès l'âge de 20. ans, il composa de très-beaux ouvrages. Philippe II. roi d'Espagne, le nomma pour être précepteur de l'infant dom Carlos. Sebastien de Fox qui étoit alors à Louvain alla s'embarquer pour être précepteur de l'infant dom Carlos. Sebastien de Fox qui étoit alors à Louvain alla s'embarquer pour être plûtôt auprès du prince, & fit malheureusement naufrage, à la fleur de son âge. Nous avons de lui: *De studii philosophici ratione. De usu & exercitatione dialecti. In Topica Ciceronis paraphrasis. De honore. De juventute. De regno & regis institutione lib. III. De natura philosophorum seu de Platonis & Aristotelis consensione lib. V. De conscribenda hist. In Platonis Timæum seu de universo commentarius. In Phædonem, &c.* Sebastien de Fox, se disoit sorti de la maison de Foix. * André Schottus & Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Naudé, *bibl. polit.* Possevin, &c. *Voyez ce qu'en dit* Baillet, *dans son traité historique des enfans devenus célebres par leurs études, & dans les critiques grammairiens.*

FOY, bon port du côté de Cornouaille en Angleterre, très-bien défendu par des forts, qui sont à l'entrée. A 240. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

FOY, divinité que les Romains adoroient, & qui fut introduite par Numa Pompilius. Ses prêtres avoient ordinairement la tête & les mains couvertes d'un voile blanc, pour faire connoître qu'ils agissoient avec une extrême sincérité, & en ce qu'ils méditoient, & en ce qu'ils exécutoient. On représentoit la Foi, ou par deux mains posées l'une dans l'autre, comme on se les donne en marque de bienveillance, ou par deux jeunes filles, qui se donnent la main. * Denys d'*Halicarnasse*, *l. 2.* Tite-live, &c.

FOYA-NOVA, *cherchez* FOIA.

FRA.

FRA-BASTIANO, ou FRERE SEBASTIEN del Piombo, excellent peintre, *cherchez* SEBASTIEN de Venise.

FRACASTOR, (Jerôme) medecin célebre, dans le XVI. siécle, natif de Verونne, fils de *Paul-Philippe*, vint au monde sans bouche ou du moins ses lévres se tenoient si fort qu'il fallut qu'un chirurgien les séparât avec un rasoir, sur quoi Scaliger fit des vers dans la suite. On dit qu'étant encore enfant, sa mere qui le portoit dans ses bras, fut écrasée d'un coup de tonnere, sans qu'il en fût atteint. Il fit de grands progrès dans les belles lettres & dans les sciences, & devint poëte, philosophe, medecin, & astrologue. L'histoire de son tems, nous apprend, qu'il obligea les peres assemblés à Trente, de transferer le concile à Boulogne, par la crainte d'une maladie contagieuse qu'il prévoyoit. Quelques auteurs ont écrit que le pape Paul IV. tira cette déclaration de lui, parce que n'étant pas en bonne intelligence avec l'empereur Charles V. il crut qu'il lui feroit avantageux de retirer le concile d'Allemagne, pour le transferer dans quelqu'une des villes d'Italie, qui sont sujettes au saint Siége. Il est du moins sûr, qu'on tint à Boulogne la IX. session du concile, le 21. Avril de l'an 1547. & la X. au mois de Juin suivant. Fracastor avoit commerce de lettres avec plusieurs grands hommes de son tems: Le cardinal Bembo étoit son ami particulier; & c'est à lui que Fracastor envoya son excellent poëme intitulé *Syphilis*, c'est-à-dire, *du mal de Naples*, ou *de morbo Gallico*. Bembo, après l'avoir lû, l'envoya à Sannazar; & celui-ci fut si satisfait de la lecture de cet ouvrage, qu'il avoua au cardinal Hippolyte de Medicis, & à Baptiste de Mantoue, dit *le Mantouan*, qu'il estimoit plus ce poëme, que celui qu'il avoit composé *De partu Virginis*, & auquel il avoit travaillé vingt années de suite. Fracastor se retira sur la fin de sa vie, dans une mai-

son de campagne près de Veronne, où il s'appliquoit à l'astronomie & à la cosmographie. Il mourut d'apoplexie à Padoue le 6. Août de l'année 1553. dans la 71. année de son âge. Outre le poëme de *Syphilis*, dont nous avons parlé, il fit une tragédie latine intitulée *Joseph. Homocentrica, seu de causis criticorum dierum. De sympathia & antipathia lib. I. De contagiosis morbis & eorum curatione lib. III. Naugerius, sive de poetica. Alcon, sive de cura canum venaticorum. De vini temperatura*, &c. Jules-César Scaliger, qui étoit ami de Fracastor, lui consacra divers éloges funébres. La ville de Veronne fit élever en 1559. une statue à Fracastor, qui avoit été un de ses plus illustres ornemens, avec une inscription. * De Thou, *hist. liv.* Imperialis, *in Mus. hist.* Torellus Saraina & Onuphre, *hist. Veron.* Ghilini, *theat. d'huom. Letter. Voyez* Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes modernes.*

FRACHET, (Gerard) en latin *de Fracheto*, né à Chaluz près de Limoges, entra en 1226. dans l'ordre de S. Dominique, où il se distingua bientôt par ses divers talens. Il fut fait prieur de Limoges en 1233. gouverna très-sagement cette maison pendant douze ans; prit ensuite le gouvernement du couvent de Marseille, & en 1251. fut fait provincial; emploi qu'il exerça jusqu'à l'an 1259. Ce fut dans ce tems-là que le general Humbert ayant ordonné à tous les religieux de mettre par écrit ce qu'ils sçavoient de l'histoire de l'ordre, remit leurs mémoires entre les mains de Gerard, qui en composa en 1260. l'histoire de l'ordre de S. Dominique. Il étoit alors prieur de Montpellier, & présenta cette même année son ouvrage au chapitre general, qui l'appouva; ce qui n'empêcha pas qu'on n'y ajoûtât depuis quelques faits qu'il avoit omis; & l'on observe que ces additions furent faites avant l'an 1300. Cette histoire dont on conserve encore un très-grand nombre de manuscrits, fut imprimée en 1619. *in*-4°. à Douai, sous ce titre *Vita fratrum ordinis Praedicatorum.* On en fit une autre édition à Valence en Espagne en 1657. La chronique de l'ordre qu'on trouve ensuite dans quelques manuscrits, n'est pas de Gerard, mais d'Humbert. Gerard composa encore une chronique universelle jusqu'à son tems, qui n'a pas été publiée, mais on la trouve en diverses bibliotheques; dans quelques manuscrits elle finit à l'an 1265. dans d'autres elle est conduite plus loin, mais il est certain que Gerard la conduisit jusqu'à l'an 1271. où il mourut le 5. Octobre dans son couvent de Limoges. Il y en a qui attribuent cette chronique à Jean *de Frasqueto*, moine d'Auxerre, mais outre qu'elle n'est attribuée à ce Jean dans aucun manuscrit, & qu'il y en a quelques-uns, où Gerard Frachet en est dit l'auteur, c'est qu'il est certain que celui qui l'a écrite étoit Limosin, puisqu'il parle très-souvent de Limoges. Gerard s'y est servi pour l'histoire des papes, des mêmes mémoires que Martin le Polonois a suivis: ces deux écrivains étoient contemporains, Martin étoit seulement un peu plus jeune. * Echard, *script. ord. Praed. tom. 1.*

FRACHETTA, (Jerôme) Italien, natif de Rovigo, capitale du Polésin, florissoit sur la fin du XVI. siécle, & au commencement du XVII. Ses amis lui conseillerent de venir à Rome, où il fut connu du duc de Sessa, ambassadeur d'Espagne. Il fut chargé pour cette couronne de diverses affaires, dont il s'acquitta assez bien: mais son zele indiscret lui attira de fâcheuses affaires, qui l'obligerent de sortir de Rome. Frachetta se retira à Naples, & y mourut après avoir publié quelques ouvrages, *Seminario di gouverni di stato, & di guerra. Discorso della ragione di stato*, &c. Il a aussi traduit en italien les œuvres de Lucrece, avec des explications, qui sont estimées selon Ghilini. * Ghilini, *theat. d'huom. Letter.*

FRAEMONT, ou MONT DE PILATE, montagne proche de Lucerne en Suisse, au sommet de laquelle il y a un étang, où, si l'on jette quelque pierre, on voit s'élever aussitôt des orages dans l'air. Le peuple crédule ajoûte que Pilate y apparoit une fois tous les ans, avec l'habit d'un juge; mais que ceux qui l'ont vû, meurent dans l'année. Crendele assûre qu'il a jetté plusieurs pierres dans ce lac, sans aucune apparence de nuages, ni de pluie; & que c'est une fable inventée par des bergers du lieu. * Gretser. Vadian.

FRAGO, (Pierre de) évêque d'Huesca, étoit Espagnol, & natif d'Uncastillon dans le royaume d'Aragon. Il devint bon humaniste & bon theologien. En 1560. il publia un poëme, au sujet de l'arrivée d'Elisabeth de France, mariée au roi Philippe II. Ensuite on lui donna l'évêché d'Usel en Sardaigne, après qu'il se fut trouvé au concile de Trente, où il prononça le jour de l'Ascension de l'an 1551. un discours qu'on a publié. Il fut depuis évêque d'Huesca en 1577. & mourut en 1584. * Le Mire, *de script. sec. XVI.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

FRAGOSO, (Jean) natif de Tolede, medecin & chirurgien de Philippe II. roi d'Espagne, s'acquit beaucoup de réputation sur la fin du XVI. siécle, en 1570. & 1580. Il publia divers ouvrages: *De chirurgia & antidotario. De succedaneis medicamentis. De medicamentorum compositione. Discorsos de las cosas aromaticas, arboles, frutas, & medecinas simples de la India. Erotemas chirurgicos*, &c. * Vander, Linden, *de script. medic.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.* &c.

FRAGOSO, (Baptiste) Jésuite Portugais, natif d'Alagoa, lieu du royaume des Algarves, dans le diocése de Silves, enseigna avec réputation à Lisbonne, & à Braga, & mourut le 3. Octobre de l'an 1639. âgé de 80. ans. On a publié, après sa mort, son *Regimen reipublicae Christianae*, en trois parties, qui parut en autant de volumes *in folio*, à Lyon en 1641. 1648. & 1652. * Alegambe, *bibl. script. soc. Jes.* Nicolas Antonio, *bibl. script Hisp. Bibl. Portug. mss.*

FRAGUES, ou FRAGA, bourg d'Espagne avec un château fortifié, situé dans l'Aragon, sur la riviere de Cinca, à trois lieues de Lerida, du côté du couchant. Alphonse VII. roi d'Aragon y fut battu & tué par les Maures, l'an 1134. * Baudrand.

FRAHERTI, ou FLAHERTI, (Roderic) chevalier Irlandois, publia en 1685. à Londres des mémoires chronologiques sur les antiquités du royaume d'Irlande, sous le titre de *Ogygia, seu rerum Hibernicarum chronologia, ex pervetustis monumentis fideliter inter se collatis eruta, atque è sacris ac prophanis litteris primarum orbis gentium, tam genealogicis quàm chronologicis suffulta praesidiis*, qu'il dédia au duc d'Yorck, depuis roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques II. Cet ouvrage commence depuis le deluge, jusqu'à l'année de J. C. 428. tems à peu près auquel commença aussi la monarchie françoise, & est divisée en trois parties, dont le premier traite de l'isle d'Irlande, de ses habitans, de ses divers noms, de son étendue, de ses rois, & de la maniere dont se faisoit leur élection. La seconde partie est une espece de paralelle chronologique des affaires d'Irlande, avec les évenemens les plus considérables de l'histoire, qui se passoient dans les autres pays, & nations. La troisiéme est une dissertation plus ample sur les affaires particulieres d'Irlande. Le sieur Fraherti a joint à ce traité une table chronologique fort exacte de tous les rois Chrétiens d'Irlande, depuis l'an 428. jusqu'en 1022. & fait depuis ce tems une relation abregée de tout ce qui s'est passé de plus considérable dans cette isle, & la continue jusqu'au tems de Charles II. roi de la grande-Bretagne, en 1685. On voit à la fin du volume, qui est un *in*-4°. d'environ 600. pages, un poëme chronologique, qui fait un précis de l'histoire d'Irlande, jusqu'à Charles II. & enfin un catalogue fort curieux des rois Ecossois, (c'est-à-dire, dans l'ancienne histoire, Irlandois) qui ont régné dans les isles Britanniques. L'auteur a bien éclairci plusieurs points de l'ancienne histoire de ce pays: ses recherches sont profondes & curieuses, ce qui paroît sur-tout dans la genealogie de la famille royale des Stuarts, qu'il fait originaire d'Irlande; mais son style paroit un peu vif & concis pour un historien. * *Mem. du tems.*

FRAMLINGHAM, petit bourg d'Angleterre dans la contrée du comté de Suffolk, qu'on appelle *Loos*, près de la riviere d'Ore; où il y avoit un château grand & fort, bâti par les Saxons, dans lequel Robert comte de Leicester prit son quartier dans la rebellion contre le roi Henri II. Ce fut dans ce château que la reine Marie fille de Henri VIII. se retira en 1553. & par le secours de la noblesse de ce comté, elle recouvra la couronne d'Angleterre. * *Chronique* de Baker.

FRAMPTON, bourg d'Angleterre avec marché dans le comté de Dorset. Il est dans une agréable situation sur la riviere à 102. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

FRANC, *le Franc.* C'est une partie de la Flandres françoise. Elle fut cedée aux François par la paix des Pyrenées,

& elle comprend les bailliages de Bourbourg, de Bergue S. Vinox & de Furnes; & outre les villes capitales de ces bailliages, celles de Dunquerque & de Gravelines. * Mati, *dict.*

FRANC DE BRUGES, que les Flamands appellent *het Vrie*, contrée du comté de Flandres. Elle est bornée au couchant par l'Iperlée, qui la sépare du bailliage de Furnes: elle a au midi les châtellenies d'Ypres & de Courtrai; au levant le Landgraviat de Gand & la Zelande, & au nord la mer d'Allemagne. Ce pays renferme les villes de Bruges, d'Ostende, de Nieuport, de Dixmude, de Damme avec la Flandres Hollandoise, à la réserve des quatre offices. Ce pays & le précédent portent le nom de Franc, parce qu'autrefois il secoua le joug des Gantois, ausquels il étoit soumis. * Mati, *dict.*

FRANC, (Jerôme le) président du parlement d'Artois, né à Douai, étudia à Louvain; & depuis étant allé en Allemagne & en Suisse, il enseigna le droit à Fribourg en Brisgaw. Ensuite étant de retour en son pays, il fut nommé conseiller de l'hôtel de ville de Douai, puis de Malines, & enfin président de l'Artois. Il publia des commentaires sur les regles du droit civil, & un traité de l'établissement de l'université de Douai. Ce magistrat mourut en 1606. laissant pour fils *Raimance* le Franc, héritier de la science de son pere, & président au parlement de Malines. * Valere André, *bibl. Belg.*

FRANC, (Nicolas) *cherchez* FRANCO, &c.

FRANC, (Martin le) étoit natif d'Arras, selon Jean le Maire & Valere André, ou du comté d'Aumale en Normandie, comme le veut Claude Fauchet. La Croix du Maine dit qu'il étoit poëte, philosophe, historien, & orateur. Il fut protonotaire du saint siége, prevôt & chanoine de Lausane, puis secrétaire de l'antipape Felix, & du pape Nicolas V. On a de lui un livre contre le roman de la Rose, intitulé *Champion des dames*; un en prose & en vers, intitulé *l'Estrif de la fortune & de la vertu*; & plusieurs autres. * La Croix du Maine, *biblioth. franç.* Valere André, *bibl. Belg.*

FRANCA VILLA, bourg du royaume de Naples, dans l'Abrusse citérieure, près du golfe de Venise, entre Pescara & Ortone, à deux lieues de la derniere, & un peu moins de la premiere. Quelques geographes mettent en ce lieu l'ancienne ville de *Ferentanum* ou *Frentanum*. Mais Baudrand juge, que la situation de ces deux lieux ne s'accorde pas.

FRANCE, le plus beau pays, le plus puissant royaume & la plus illustre monarchie de l'Europe, subsiste depuis près de 1300. ans; & compte une succession continue de 86. rois, dont quelques-uns n'ont régné que dans une partie de la France.

SON NOM, SA SITUATION, ET SES BORNES.

Le nom de France, selon l'opinion la plus commune, vient du mot tudesque ou ancien allemand *Frank*, qui signifie *libre*, & qui marque l'amour que ces peuples avoient pour la liberté. Quelques-uns le tirent de deux autres mots de la même langue, *frein* & *hans*, qui joints ensemble, veulent dire *libres heros*. Ceux-ci ont remarqué dans le septiéme livre de l'historien Procope, que les Goths ayant un jour signalé leur valeur dans un grand combat, donnerent à leurs chefs le glorieux titre de héros. Il y en a d'autres qui font sortir le nom de Franc du mot grec φρακτὸς, qui signifie *fortifié* ou *fort*, parce qu'ils demeuroient anciennement dans des lieux forts & imprénables: mais il est certain que ceux-ci se trompent ridiculement. Quelques autres en cherchent l'étymologie dans le mot *Vrang*, (où l'*v* se prononce comme *f*) qui signifie *feroce*, non pas en langue *attique* ou *grecque*, comme quelques-uns lisent dans Sigebert; mais en langue *arctique*, c'est-à-dire, *septentrionale*, ou plûtôt *attuatique*, qui étoit celle du pays de Tongres. A l'égard des Francs, il y en a qui s'efforcent de prouver, que c'étoient des Gaulois, qui revenoient d'au-delà du Rhin, où ils étoient passés autrefois, pour fuir la vexation des gouverneurs Romains, & pour conserver le nom de francs ou *libres*, que Jules César & Auguste leur avoient laissé. Plusieurs les font venir de la Franconie. Quelques-uns veulent que le Troyen Francus ou Francion, qu'ils prétendent avoir regné dans les Gaules ait donné son nom à la France; mais c'est une fable que Gaguin & Paul Emile ont tirée de Trithéme. D'autres disent que les premiers qui se sont distingués par ce nom, étoient originaires de la Sicambrie, & s'appuyoient principalement sur l'autorité de saint Remi, qui, selon le témoignage de Grégoire de Tours, appelloit le roi Clovis *Sicambre*, du nom de sa nation, (lorsqu'il se présenta pour recevoir le baptême) & lui dit ces paroles: *Mitis depone colla Sicamber: adora quod incendisti, incende quod adorasti.* » Humiliez-vous: Sicambre adorez ce » que vous avez brulé: brûlez ce que vous avez adoré ». Mais cela prouve seulement que la premiere race de nos rois étoit Sicambre. Quelques-uns enfin vont chercher les Francs dans la Scandinavie où sont aujourd'hui les royaumes de Norvege & de Suede; & de ce nombre est le docte Turnebe, qui ayant trouvé que Ptolomée met les Phirasses entre les peuples de cette grande presqu'isle, s'est efforcé, par une conjecture peu heureuse, d'appliquer ce nom à celui de Francs. *Qui Phirassi*, dit-il, *malè ex Ptolomæo appellantur, alii profecto quàm Franci non sunt.* Quant à ceux qui soûtiennent que la Germanie est le pays natal des Francs, ils ne s'accordent pas entr'eux touchant la contrée dont ils veulent qu'ils soient sortis; car les uns disent qu'ils étoient originaires de la basse Germanie, entre le Rhin, le Mein, l'Elbe & la mer. Les autres prétendent qu'ils étoient étrangers, & qu'ils venoient originairement de de-là la riviere d'Elbe, aussi-bien que les Saxons qui y tenoient le pays d'Holstein. Quelques-autres croient que ce n'étoit point un peuple seul, mais une ligue de plusieurs peuples ensemble. Il se trouve même des auteurs qui font descendre les Francs de la Scythie européenne, parce qu'il y a un passage d'Herodote, qui fait mention des Scythes *libres*, & que libre & franc est une même chose; qu'il y a une ancienne tradition parmi les Turcs, qui dit qu'ils sont freres d'armes des François, & qu'il est constant que les Turcs sont Scythes d'origine; qu'enfin Apollinaris Sidonius parlant de la victoire, que Majorien remporta sur le roi Clodion dans l'Artois, dit que les François y célébroient alors une nôce, avec des danses scythiques. Quelques-uns tiennent que le nom de *France* est venu de la franchise du pays, qui ne permet pas que l'on y tienne d'esclaves; mais ils ne sçavent apparemment pas que cette loi est plus recente que le nom. Ce nom est si connu chez les autres nations, que les Orientaux donnent ordinairement le nom de *francs* à tous les peuples de l'Europe. La France est située au milieu de la Zone tempérée; car toutes les autres parties de l'Europe, au-dessus ou au-dessous de ce paralelle, sont plus chaudes ou plus froides. Elle est baignée de l'Ocean vers l'occident, de la mer Mediteranée vers le midi; elle tient l'ouverture de l'Ocean septentrional, & elle est au milieu de la partie la plus fertile de l'Europe. Elle s'étend depuis environ le 42. dégré de latitude jusqu'au 51. & depuis le 15. de longitude jusqu'au 29. de sorte qu'en longueur & en largeur, elle peut avoir environ 200. ou 225. lieues. Elle est contigue aux Pays-bas vers le septentrion, où elle a aussi la Manche ou canal d'Angleterre; à l'Allemagne, & à l'Italie vers l'orient; à l'Espagne vers le midi; & à l'Ocean vers l'occident. Le Rhin & quelques états la séparent de l'Allemagne, les Alpes de l'Italie, les Pyrénées de l'Espagne. *Consultez les différens titres de cet article.*

DIVISIONS DE LA FRANCE.

L'empereur Auguste faisant la division des Gaules, les partagea en quatre grandes provinces, qui étoient, la Belgique, la Celtique, l'Aquitaine & la Narbonnoise. Les autres après cette division, suivie par les plus habiles geographes de l'antiquité, ont soûdivisé la premiere en françoise, flamande, & germanique; la seconde, qui est la Celtique, en maritime, parisienne & bourguignone; l'Aquitaine, en premiere, seconde, troisiéme; & la Narbonnoise, en occidentale au-deçà, & orientale au-delà du Rhône. Après Auguste, divers empereurs changerent la division des Gaules en quatorze, puis en dix-sept provinces, sçavoir en cinq viennoises, entre lesquelles on comptoit les deux narbonnoises; en trois aquitaines, en cinq lyonnoises, entre lesquelles on comprenoit la sequanoise, qui avoit été distraite de la premiere lyonnoise sous Diocletien; & en quatre belgiques, dont deux étoient les germaniques. Chaque province avoit sa métropole; les cinq viennoises, Vienne, Narbonne, Aix, Tarantaise & Ambrun; les trois aquitaines, Bourges, Bourdeaux & Eause; les cinq lyonnoises, Lyon, Rouen, Tours, Sens & Besan-

çon : les deux germaniques, Mayence & Cologne ; les deux belgiques, Treves & Reims. Lorsque le roi assemble les états généraux du royaume, composés de trois corps, du clergé, de la noblesse & du tiers état ; l'ancien ordre est de diviser toute la France en douze gouvernemens principaux, dont les députés ont séance aux états. Parce que la riviere de Loire est celle qui a le plus long cours, & que passant au milieu du royaume, elle le sépare presque en deux parties égales : entre ces deux gouvernemens, on en considere quatre à la droite de cette riviere, vers le septentrion, quatre à sa gauche au midi, & quatre autour d'elle, & le long du cours, qu'elle prend du levant au couchant. Les quatre premiers sont, Picardie, Normandie, l'isle de France, & Champagne. Guienne & Gascogne, Languedoc, Dauphiné & Provence, sont les quatre au midi de la Loire. Les quatre autres sont, Bourgogne, Auvergne & Lyonnois, Bretagne & Orleanois. Tous ces gouvernemens en ont d'autres sous eux. On peut marquer plus justement les douze grands gouvernemens de la maniere suivante : quatre vers le septentrion, & aux environs de la Seine ; Picardie, Normandie, isle de France, & Champagne ; quatre au milieu du royaume, aux environs de la Loire, Bretagne, Orleanois, Bourgogne, & le Lyonnois avec l'Auvergne ; & les quatre autres au midi vers le Rhône ou la Garonne, sçavoir la Provence, le Dauphiné, le Languedoc & la Guienne. On divise aussi la France par les métropoles, qui sont au nombre de dix-huit, sans compter Avignon ; sçavoir, Lyon, Paris, Reims, Sens, Bourges, Tours, Narbonne, Ausch, Bourdeaux, Toulouse, Rouen, Vienne, Ambrun, Arles, Aix, Albi, Cambrai & Besançon. Il y en a sept qui prétendent à la primatie, Sens, Lyon, Bourges, Narbonne, Rouen, Bourdeaux & Vienne ; mais Lyon, est la seule qui soit en possession de ce privilege. Rouen jouit du même privilege dans l'étendue de la Normandie. Toutes ces métropoles ont cent dix évêchés suffragans. Nous donnerons plus bas les archevêchés, évêchés, abbayes, &c. On peut encore diviser la France par ses dix parlemens ; qui sont, celui de Paris le plus étendu de tous ; ceux de Toulouse, de Grenoble, de Bourdeaux, de Dijon, de Rouen, d'Aix, de Rennes, de Pau & de Mets, sans compter ceux de Dombes, de Besançon, & de Douai, & le conseil souverain d'Alsace. Sous ces parlemens sont environ cent cinquante sénéchaussées, présidiaux, bailliages ou justices royales qui dépendent immédiatement des parlemens ; vingt-quatre généralités, & environ deux cens cinquante élections, avec des prévôtés, des vigueries, des vicomtés & autres siéges royaux, au nombre d'environ neuf cens. La France a encore diverses jurisdictions, le grand conseil, huit chambres des comptes, les cours des monnoyes, les cours des aydes, &c. Nous pouvons ajoûter les universités, qui sont, Paris, Toulouse, Bourdeaux, Poitiers, Orleans, Bourges, Caën, Montpellier, Cahors, Nantes, Reims, Valence, Aix & Avignon.

MONTAGNES, RIVIERES, ISLES, PORTS & villes de France.

Les montagnes de la France sont, outre les Alpes & les Pyrenées, les Cevennes, que les anciens nommoient *Gebenna* ; le mont Jura, ou saint Claude, qui est vers les Suisses ; le Mont Vouge, ou des Faucilles, vers le diocèse de Langres, &c. Les rivieres sont, la Loire, qui reçoit celles d'Allier, du Cher, de la Vienne, de la Mayenne, &c. le Rhône, dans lequel tombent la Saône à Lyon, l'Isere jointe avec le Drac au-dessus de Valence, & la Durance au-dessous d'Avignon ; la Garonne reçoit le Tarn, le Lot, la Dordogne, &c. & la Seine reçoit l'Yonne, la Marne, l'Oyse, l'Eure, &c. Les isles dans l'Ocean sont, Belle-Isle, aux côtes de la Bretagne ; Noir-moûtier, ou celles du Poitou ; celle de Ré & d'Oleron sur les côtes de l'Aunis & de la Saintonge, &c. Dans la mer Mediterranée, on trouve les isles d'Hieres, du château, dit *de sainte Marguerite & de saint Honorat*, qui sont les anciennes isles de Lerins aux côtes de Provence, &c. Les ports sur l'Ocean sont, Brest, saint Malo, Rochefort, Blavet, Morbian, saint Paul de Leon, la Rochelle, Brouage, le Havre de Grace, Dieppe, Calais, saint Valeri, Treport, &c. Ceux de la Méditerranée, renommés pour les galeres, sont Marseille, Toulon, Cete, &c. Divers auteurs qui ont parlé des villes de France, en marquent plus de trois milles grandes ou petites. Il y a cinquante mille paroisses si bien peuplées que dès le regne de Charles IX. On comptoit plus de vingt millions de personnes. Paris est la capitale de France. Les autres villes principales sont, Lyon, Toulouse, Bourdeaux, Rouen, Poitiers, Tours, Orleans, Aix, Dijon, Grenoble & les autres que nous marquons, en parlant de chaque province en particulier.

DU PAYS ET DES HABITANS de la France.

La France est située sous un climat fort tempéré, & n'est sujette ni aux grands froids de l'Allemagne & de la Suede, ni aux chaleurs extrêmes de l'Espagne & de l'Italie. Elle ne manque de rien des choses necessaires à la vie ; car elle abonde en bleds, vins, huiles, chanvre, sel, safran, fruits, pâturages, bétail, volaille, gibier, & enfin de tout ce qui est utile & nécessaire à l'homme. Strabon & Athenée font mention de ses mines d'or & d'argent, dont on trouve encore quelques veines, avec des mines de fer. Elle a aussi diverses eaux minerales, des sources de bitume, &c. On assure que l'empereur Maximilien considérant la fertilité & les avantages de la France, disoit *que s'il se pouvoit faire qu'il fût Dieu, l'aîné de ses fils lui succéderoit, & le second seroit roi de France.* Les peuples sont industrieux, & réussissent en tout ce qu'ils entreprennent. Ils sont somptueux & délicats en leur manger & en leurs habits ; ils aiment les armes, & donnent dans toutes les occasions des marques de leur bravoure. Toutes les nations avouent que les François ont un certain caractere de civilité, d'honnêteté & d'air libre, qu'on ne trouve point ailleurs, où l'on ne voit pour l'ordinaire rien que de contraint & d'affecté. Les sciences & les lettres y ont été heureusement cultivées, & sur-tout sous le regne du roi Louis XIV. qui peut être comparé par le nombre de grands hommes qu'il a produits, à celui d'Auguste. En general le peuple de France est bon ; les petits y aiment les grands, considerent les gens de guerre & la noblesse, & honorent néanmoins les officiers de justice ; mais d'ailleurs on accuse les François de ne pouvoir supporter la fatigue, de se rebuter dans les choses difficiles, de ne sçavoir pas se maintenir dans leurs conquêtes, d'être quelquefois licentieux, trop vains, trop hardis, & d'être inconstans, surtout dans leurs habits. Charles-*Quint*, à ce que quelques-uns racontent, avoit coûtume de dire, *Que l'Italien paroît sage, & l'est ; que l'Espagnol le paroît, & ne l'est point ; & que le François l'est, sans le paroître.* Divers étrangers avouent que les vertus morales des principales régions de l'Europe se trouvent éminemment en quelques provinces de France ; comme la franchise de l'Allemagne en Picardie ; la générosité de la Suede, en Champagne, l'activité de la Pologne, en Languedoc ; la prudence de l'Italie, en Provence ; la gravité de l'Espagne, en Gascogne ; la fidélité de la Suisse, en Dauphiné ; la subtilité de la Grece, en Normandie ; l'industrie de la Flandres, en Bourgogne. La langue françoise est formée de la grecque en partie, de la romaine & de l'allemande. Le langage romain a été longtems reçû en France, & surtout dans les provinces au-delà de la Loire ; & l'on donna le nom de roman au récit qu'on faisoit des exploits des anciens chevaliers. Les actes publics ont été même écrits en latin jusqu'en 1535. que le roi François I. ordonna qu'on les dressât en françois. Cette langue est encore aujourd'hui extrêmement polie ; tous les peuples de l'Europe, & principalement ceux du septentrion ; l'aiment beaucoup, parce qu'elle est ennemie des équivoques, de l'affectation, des termes obscurs, qu'elle est naturelle dans ses expressions, & que son accent n'est ni trop grave ni trop doux.

DU GENIE DES FRANÇOIS.

On sçait que dans l'établissement de cette monarchie, les deux nations des Francs & des Gaulois se mêlerent tellement ensemble, que ne faisant plus qu'un peuple, ils se communiquerent leurs bonnes & leurs mauvaises qualités ; les Francs s'adoucirent par le commerce des Gaulois ; & ceux-ci au contraire en devinrent plus ignorans & plus grossiers. De sorte que dès le commencement du

VI. siécle, on ne voyoit plus regner en France la politesse, l'éloquence & l'érudition, que l'on avoit admirées dans la Gaule. La langue latine, qu'on avoit parlé communément dans le pays, degenera en langue romaine, c'est-à-dire, en latin corrompu. Ainsi il fallut que ceux qui vouloient se distinguer parmi les sçavans, étudiassent la langue latine comme une langue étrangere. On negligea la lecture des anciens historiens, des orateurs & des poëtes; & ceux qui avoient quelques talens, ne les employoient qu'à la conversion des Payens & des Heretiques, & à ce qui regardoit directement la religion. Il ne paroissoit plus de philosophes, de mathematiciens, ni de medecins celebres. Les gens du siécle ne témoignant ni goût, ni inclination pour les belles lettres, on vit en France un grand nombre de prelats établir dans leurs palais des écoles publiques, pour tenir la place de tant d'illustres académies ruinées par les Goths & par les Bourguignons. Les Benedictins ouvrirent aussi leurs écoles aux seculiers; mais on n'y expliquoit que l'écriture-sainte, après avoir donné une legere connoissance de la langue latine, & avoir enseigné à lire le grec. Charlemagne reconnut bien que les écoles des évêques & des religieux ne suffisoient pas pour rendre la France sçavante: c'est pourquoi ayant entrepris de rétablir l'étude des beaux arts & des sciences, il établit des écoles publiques pour les enseigner, & fonda l'université de Paris, qui est devenue la maîtresse de toute l'Europe, & qui a formé la plûpart des grands hommes, qui ont paru dans l'église Latine. Ce prince avec tout son zele & toute son autorité, ne put venir à bout de faire reprendre aux écrivains François la politesse des Grecs, & la délicatesse des Romains, que les Gaulois avoient conservée si long-tems parmi eux. Louis *le Débonnaire* & Charles *le Chauve*, s'appliquerent pendant leur regne à faire réussir le dessein de Charlemagne; mais ils ne pûrent empêcher que la barbarie & l'ignorance ne corrompissent le siécle suivant, qui fut le X. siécle de l'église. Neanmoins quelques auteurs François firent paroître dans leurs écrits, qu'ils avoient le bon sens en partage, quoiqu'ils n'eussent pas le goût fin; & l'on remarque dans leurs ouvrages, qui concernent la religion, une grande onction. Depuis S. Bernard, & de son tems même, vers l'an 1130, les études commencerent à se rétablir avec plus d'ardeur que jamais. Mais on fit succeder à la simplicité, & à l'air naturel des siécles précedents, une passion singuliere pour les subtilités, & un esprit de chicane, qui a paru principalement dans la dialectique, & dans la metaphysique peripateticienne. Il y a grande apparence que les écrivains François avoient contracté ce vice des Arabes, par la communication avec les Espagnols. Enfin, depuis environ 200. ans, on a vû refleurir les sciences & les belles lettres en France; & l'on peut dire que les sçavans qui y ont paru depuis le regne de Louis XII. ont été beaucoup plus loin que les Gaulois qui vivoient du tems des Grecs ou des Romains.

Dans le XVI. siécle, les François s'appliquoient particulierement à la lecture des docteurs, à l'étude des langues; aux humanités & à la philosophie; dans le suivant on tâcha de joindre la politesse avec l'érudition; de faire le discernement des esprits, aussi-bien que des choses; & de perfectionner les arts & les sciences, sans se borner à ce que les anciens ont inventé. Il n'est pas difficile de désabuser ceux qui s'imaginent que les François se contentent d'effleurer les sciences sans les approfondir; de n'en avoir qu'une teinture legere, & de n'en prendre que l'écorce superficielle; car à l'égard de la grammaire, les autres nations peuvent trouver parmi elles des écrivains capables de tenir tête en hebreu à Genebrard, à Cinq-Arbres, à Dacquin & à messieurs de la Boderie; mais ils auront de la peine à en trouver qui égalent Vatable ou plûtôt Ouatteblé, Mercerus ou le Mercier, Capel, Bochard & quelques autres, que l'on peut voir dans Colomiés, en son livre de la France orientale. Pour le grec, ils pourront presenter les plus habiles de leur nation, contre Toussains, Lambin, Dorat, Goulu, &c. mais il ne leur sera pas aisé de faire de même contre Budé, Henri Etienne, Danès, Turnebe, Chrétien, Casaubon, M. de Valois, M. Boivin, dom Bernard de Montfaucon, M. Capperonier & plusieurs autres. Quant à la langue latine, Passerat, Du Cange & un grand nombre d'autres, ont fait assez connoître qu'ils la possedoient parfaitement. Si l'on considere les traductions françoises, on remarquera aisément qu'il ne se trouve presque plus de livres en grec ou en latin, tant soit peu considerables, qui n'ayent été traduits en françois; & qu'il y a plusieurs de ces versions, qui égalent ou qui surpassent même les originaux les plus parfaits de l'antiquité. La France a produit aussi d'excellens philologues, & de judicieux critiques; comme Pelissier, les deux Scaligers, Turnebe, Muret, Saumaise, & quantité d'autres du premier ordre. La nation françoise fournit encore des poëtes Latins, qui ne cedent en rien aux étrangers; & pour ce qui est des poëtes François, on connoît assez qu'ils ont le génie, l'art & l'érudition necessaires pour le poëme heroïque; mais qu'ils excellent sur-tout dans le genre dramatique. Le theatre françois s'est élevé si haut depuis environ l'an 1640. qu'il semble même surpasser celui des Romains, pour atteindre à la gloire de celui des Grecs. A l'égard de l'éloquence, on ne doute pas que, soit dans les écoles, soit dans le barreau, ou dans la chaire, il n'y ait eu en France depuis deux siecles d'excellens orateurs, dont la réputation s'est étendue bien loin. M. le Maitre & M. Patru se sont signalés par leurs plaidoyers, & quantité de grands hommes par leurs prédications. Dans un grand nombre d'historiens François, on en trouve plusieurs qui peuvent être légitimement comparés non seulement aux plus illustres d'entre les modernes de l'Italie, de l'Espagne, de l'Angleterre & de l'Allemagne, mais encore à ceux qui tiennent le premier rang parmi les Grecs & les Romains. Philippe de Comines n'est inferieur ni à Tacite, ni à Polybe, ni à Thucydide; & M. le président de Thou n'a point d'égal chez les étrangers. On avoit ignoré dans le monde la science de la veritable chronologie, jusqu'au tems de Scaliger le fils, & du pere Petau. M. Sanson a non seulement égalé, mais a même surpassé tous les geographes qui l'ont précedé, au jugement des Hollandois; & depuis lui, la France a produit d'autres excellens geographes, qui travaillent à augmenter la gloire que Sanson a acquise à sa patrie, entre lesquels M. de l'Isle paroît encore l'avoir surpassé. Les philosophes François ont enfin remporté l'avantage sur tous les étrangers. Gassendi qui n'a voulu passer que pour restaurateur de la philosophie d'Epicure & de Démocrite, est regardé avec raison par ses disciples comme un homme qui a eu bien d'autres lumiéres qu'eux. Descartes, appellé par excellence *le Fils de la Nature*, est consideré par quantité de bons esprits pour le maître de la véritable philosophie. Les mathematiques n'ont pas été traitées en France avec moins de succès; & l'on y voit dans ce siécle bon nombre d'illustres mathématiciens, qui ont été bien au-delà des anciens par leurs nouvelles experiences. Fernel a été consideré comme le prince des médecins modernes, de même que Galien l'étoit de ceux du moyen âge, & Hippocrate des anciens. Ce sont les Italiens, qui ont fait revivre la jurisprudence romaine en Occident; mais les François y ont une bonne part; comme Pierre de Belleperche; Jean Favre ou le Fevre; & quelques autres; & notre nation peut légitimement s'attribuer la gloire d'avoir purifié cette science par le secours des belles lettres; car personne ne doute, que ce ne soit à Budé, que la jurisprudence a cette obligation. Si les étrangers ont des jurisconsultes qui ont égalé les Rebuffe, Coiras, Doneau, Fournier, & autres semblables; ils en ont très-peu de la force de Tiraqueau, de Duaren, de Du Moulin, de Brisson, de Houman, & d'un grand nombre de ceux qui ont paru dans ces derniers siécles; & ils n'ont encore eu personne capable de tenir contre Cujas. Enfin les theologiens de France ont toûjours été en reputation d'être les premiers theologiens du monde; & c'est une chose très-remarquable, que les princes étrangers, & les papes mêmes se sont quelquefois soûmis à leurs décisions: non qu'ils se crussent dépendans de leur autorité; mais parce qu'ils étoient persuadés de la capacité qui les élevoit au-dessus des theologiens des autres nations.

Il faut maintenant considerer en particulier les differentes qualités que l'on attribue aux François, selon la diversité des provinces. On dit que les Parisiens, les Angevins, les Poitevins, les Bretons, les Bourdelois, les Toulousains; &c. sont ordinairement bons jurisconsultes; & cela vient de ce que les universités de ces villes donnent l'occasion &

la commodité d'étudier en droit. On loue les Picards d'une grande attache au travail, qui les a souvent rendus bons philosophes & sçavans medecins; & ce qui a donné lieu à cette opinion, c'est que l'on a vû Vatable, ou plûtôt Ouattebled, natif de Gamaches; Ramus ou la Ramée du Vermandois; Carpentier, de Clermont en Beauvoisis, exceller dans la philosophie; Trigaut, Du Bois ou Sylvius, & Fernel, du diocèse d'Amiens; Grevin & Patin de celui de Beauvais; Ruelle de Soissons, &c. paroître dans la medecine. On leur donne aussi la gloire d'être meilleurs geographes, que les autres peuples de la France, parce que M. Sanson étoit d'Abbeville, & qu'il a été suivi, non seulement par ses fils, mais par le pere Briet, par Du Val, & autres de ce même pays. La Normandie a souvent produit de beaux esprits, & de sçavans hommes; mais on accuse ceux d'une partie de cette province d'aimer la chicane, & d'être trop rusés; ce qui n'est qu'un vice particulier à quelques-uns. On pretend que dans l'Auvergne, ceux qui naissent sur les montagnes, sont des esprits fins & délicats; & que ceux qui naissent dans les vallées, sont ordinairement grossiers & stupides. Si cela étoit veritable, il faudroit que le chancelier de l'Hôpital, Genebrard, Savaron, le P. Sirmond & M. Paschal, fussent nés dans les montagnes. On croit que le Limosin est un pays dont l'air étant grossier, ne produit point de beaux esprits; cependant Muret, qui a imité l'élegance de Catulle, & l'éloquence de Ciceron; Dorat, & Du Bois ou Bosius, M. Baluse, & d'autres qui se sont rendus celebres par la beauté de leur genie & par leur érudition, étoient de cette province. La basse Picardie passe pour un pays, dont l'air est contraire à la délicatesse des esprits; & neanmoins Jacques le Févre, qui étoit d'Estaples, a rétabli à Paris le bon goût dans la theologie, dans la philosophie, & dans d'autres sciences. Lambin, qui étoit de Montreuil, avoit quelque chose de délicat, que ne donne point ordinairement l'étude du college. La haute & la moyenne Picardie n'ont pas non plus le bruit de produire des esprits fins & déliés; cependant, l'abbé de Billi, né dans la haute, étoit d'un serieux également délicat & solide; & Voiture, né dans la moyenne, a passé en ce qu'on appelle fine galanterie, tout ce qu'il y avoit de beaux esprits à la cour de France de son tems. Les extrémités de la Gascogne vers les Pyrenées, sont regardées comme des lieux peu favorisés du ciel pour la beauté du génie: ce qui n'empêche pas neanmoins qu'elles n'ayent fourni à la France des hommes très-sçavans & très-polis, comme le cardinal d'Ossat, & M. de Marca. D'où l'on peut conclure que la France a toûjours élevé dans toutes ses provinces, des esprits qui se sont rendus illustres dans les sciences, & dans les belles lettres.

DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE.

Les François avoient fait de frequentes irruptions au deça du Rhin, où la fortune ne leur fut pas trop favorable, jusques à ce qu'enfin, après plus de 200. ans de combats, pour la possession d'une partie de la Gaule Belgique, l'empire Romain commença de tendre manifestement à sa ruine sous l'empereur Honorius. On permit en 416. aux plus puissans d'entr'eux, appellés François Saliens, du nom de leur contrée, située le long de la Sale, ou de l'Issel, qui avoient pour roi Clodion, de s'établir entre la Meuse & le bas Rhin, vers Cologne, jusqu'à l'embouchure de ces deux fleuves. Peu de tems après les François s'avancerent dans le Brabant, & le pays de Liege, qu'on appelloit alors Tongrie. Merouée, fils ou parent de Clodion, qui lui succeda en 451. se rendit maître de la premiere Germanie, qui comprend le Palatinat au-deça du Rhin, & l'Alsace; & de la seconde Belgique, c'est-à-dire, de la Picardie, avec une très-grande partie de la Champagne. La plûpart des villes qui sont entre les rivieres de Seine & de Loire, & sur-tout Paris, Orleans & Sens, craignant de tomber sous la domination des Visigots Ariens, qui regnoient au-delà de la Loire, aimerent mieux se donner aux François, quoique Payens: ce qu'elles firent sous le regne de Childeric, fils de Merouée, & sous celui du grand Clovis, qui fit par ses conquêtes la plus florissante monarchie de son tems; car il conquit tout l'état de Soissons, que les Romains tenoient encore, & qui s'étendoit jusques au Rhin; après quoi il reduisit sous sa puissance le Brabant, la Normandie, & la Bretagne; il soumit à son empire, par la fameuse victoire de Tolbiac en 496. les pays habités par les Allemands, les Sueves, & les Bavarois, qu'il rendit tributaires de sa couronne, à laquelle depuis son baptême, il unit ce qu'on appelle aujourd'hui le duché de Bourgogne. Il s'empara des états de Terouenne, de Cologne, de Cambrai, possedés par les princes François ses parens, qui les avoient eus en partage, & qui avoient pris le titre de rois. Enfin, après avoir vaincu en bataille rangée les Visigots, & avoir tué de sa propre main leur roi Alaric, il rangea sous ses loix l'Auvergne, l'Aquitaine, la Gascogne, & generalement toutes les Gaules, depuis le Rhin & le Rhône, jusques à l'Ocean, à la reserve du bas Languedoc & de la Provence, qu'il ceda à Theodoric roi d'Italie.

Après la mort du grand Clovis, ses quatre fils, qui partagerent entr'eux la monarchie françoise, l'augmenterent encore, comme firent leurs successeurs, par la conquête du royaume de Turinge, & celui de Bourgogne, qui comprenoit alors la Franche-Comté, le Dauphiné, la Savoye, le pays des Suisses, la Provence, & le Piémont, & par la réduction du haut Languedoc, & des Saxons au-dela du Rhin; de sorte qu'en 638. à la mort de Dagobert, qui reunit toute la monarchie sous sa puissance, elle avoit pour bornes à l'orient, les montagnes de Bohéme, & les rivieres d'Elbe & d'Ins; au septentrion l'ocean germanique; à l'occident, la mer Oceane, depuis les Pyrenées jusqu'à l'embouchure du Rhin; & au midi, la mer Mediterranée & les Alpes. Les successeurs de ce monarque ayant abandonné toute l'autorité aux maires du palais, plusieurs comtes ou gouverneurs de provinces s'érigerent en souverains dans leurs gouvernemens: & il sembloit que le royaume de France, démembré par ces usurpateurs alloit être bientôt anéanti, lorsque Dieu suscita des seigneurs alliés à la maison royale; sçavoir, Pepin *le Gras*, Charles *Martel*, & Pepin *le Bref*, qui le rétablirent en un état encore plus florissant. Pepin *le Bref*, ayant été couronné roi l'an 752. poussa ses conquêtes jusqu'au-delà des Alpes, où il prit sur les Lombards, & retint en toute souveraineté l'exarchat de Ravenne ou la Romagne, & la Pentapole ou Marche d'Ancone, dont il donna le domaine au pape & à l'église. Son fils Charlemagne, qui par le decès de Carloman, son frere, posseda seul toute cette grande monarchie, la rendit beaucoup plus puissante, & d'une étendue bien plus vaste, par les victoires qu'il remporta par tout où il porta ses armes. Il détruisit le royaume des Lombards, repoussa les Grecs jusqu'au fond de la Calabre, reçut le serment de fidelité des Romains, & conquit les isles & royaumes de Corse & de Sardaigne. D'autre part, il dompta les Saxons en Allemagne, & subjugua toutes les provinces qui sont entre le Rhin & la Vistule, la mer Baltique & le Danube; il soumit aux loix de son empire, la Baviere, l'Autriche, la Hongrie, la Dacie, la Croatie, la Stirie, la Carinthie, l'Istrie, le Frioul, une partie de la Dalmatie; & poussa même ses conquêtes jusqu'aux confins de la Bulgarie & de la Thrace. Enfin il fit la guerre au-dela des Pyrenées, & conquit sur les Sarasins, tous les royaumes & toutes les provinces qui sont entre l'Ebre & les Monts, la mer Oceane & la Mediterranée, avec les isles Baleares. *Voyez* CHARLEMAGNE.

Sous la premiere & la seconde race, les rois nont pas été entierement absolus; le partage dans la maison de France y causoit de grands maux, & les enfans naturels prétendoient à la succession comme les légitimes. La premiere race est nommée des MEROVINGIENS, à cause de Merouée, & elle a regné 338. ans, à compter depuis l'an 414. jusqu'en 752. sous vingt-un rois, à ne prendre que ceux de Paris; mais près de quarante si on met tous ceux qui en ont porté le titre, tant en Austrasie qu'en Neustrie. La seconde race nommée des CARLIENS ou CARLOVINGIENS, à cause de Charles *Martel* & de Charlemagne, a duré 235. ans, depuis Pepin *le Bref* en 752. jusqu'à Louis *le Feneant* en 987. sous onze rois, si l'on ne compte pas Eudes, Robert & Raoul. La troisiéme race, dite la CAPETIENNE, a regné depuis Hugues *Capet*, dans trois branches. La premiere a eu quatorze rois, depuis le même Hugues *Capet* en 987. jusques à Charles IV. dit *le Bel*, qui mourut l'an 1328. La seconde branche, dite de VALOIS, a regné sous treize

rois, & durant 261. ans depuis Philippe VI. *de Valois*, qui commença à regner l'an 1328. jusques à Henri III. mort l'an 1589. La troisiéme branche, dite des BOURBONS, venue d'une même tige, comme celle des Valois, commença à Henri IV. & a continué en Louis XIII. Louis XIV. & Louis XV. à présent regnant. Nos souverains ont plusieurs officiers sous eux. On considere premierement la personne sacrée des monarques, seigneurs absolus de l'état; puis les princes du sang, les officiers de la couronne, pour les armes sur mer & sur terre, pour l'artillerie, direction & surintendance de la justice & des finances. Ensuite il y a la justice souveraine & subalterne, suivie du maniement des finances & recettes generales; & enfin la police de tout le royaume en ses trois ordres. Il faut encore remarquer que, par la loi fondamentale du royaume, qu'on nomme ordinairement *Salique*, les femmes n'y peuvent point succeder; & les lis, comme porte la devise du blason de France, ne travaillent & ne filent point. Entre les officiers de la couronne, nos rois ont eu des sénéchaux, des connétables, & des grands chambriers, dont les charges sont supprimées; la premiere en 1152. après la mort de Raoul I. dit *le Vaillant*, comte de Vermandois; la seconde en 1627. après la mort du connétable de Lesdiguieres; & la troisiéme en 1545. après la mort de Charles de France, fils du roi François I. Nous pouvons encore ajoûter la charge de porte-oriflâme de France, supprimée après la bataille d'Azincourt, où Guillaume Martel, seigneur de Baqueville, qui la possedoit, fut tué en 1415. celle de grand-maître des arbalêtriers, possedée la derniere fois par Aimar de Prie, seigneur de Montpoupon, &c. vers l'an 1523. & celle de grand-maître des eaux & forêts de France, qu'on a divisée sous les rois Henri III. & Henri IV. Les autres officiers de la couronne sont, le chancelier, les maréchaux de France, l'amiral de France, le grand-maître de l'artillerie, le general des galeres, les colonels generaux, le grand aumônier, le grand-maître, le grand chambellan, le grand écuyer, le grand bouteillier, le grand pannetier, le grand veneur, le grand fauconnier, le grand louvetier, &c. Le grand queue est supprimé. On peut encore marquer les sécretaires d'état, les chevaliers du S. Esprit, & les ducs & pairs, entre ceux qui approchent le plus de la personne de nos rois. A ce que nous avons dit de la justice, il faut ajoûter que les provinces qui sont sous les parlemens de Toulouse, de Grenoble, & d'Aix, avec le Lyonnois, le Forez, le Beaujolois, & partie de l'Auvergne, reçoivent les loix romaines ou le droit écrit; & que le reste du royaume suit les coûtumes, qui leur servent de loix.

RELIGION DE LA FRANCE.

La foi chrétienne fut prêchée dans les Gaules en quelques endroits par les disciples des apôtres; mais suivant une opinion qui a beaucoup de cours, quoiqu'elle ne soit pas parfaitement bien établie, ce fut vers l'empire de Dece, que plusieurs églises y furent fondées par S. Saturnin à Toulouse, S. Gratien à Tours, S. Denys à Paris, S. Austremoine, à Clermont, & S. Martial à Limoges. Nous n'admettons point la tradition, qui veut que sainte Magdeleine y ait prêché après la mort du Sauveur du monde, accompagnée de saint Lazare son frere, de sainte Marthe sa sœur, de S. Maximin, &c. Les persécutions des empereurs Payens avoient fort ébranlé ces églises: Constantin les assura. Après lui elles furent encore détruites par les courses des barbares, & troublées par l'erreur arienne: Clovis, premier roi Chrétien, les remit, & les dota de grands biens. Ses successeurs l'ont imité en cela, & en s'opposant aux heresies & aux Heresiarques. L'église de France a merité les éloges de toute l'antiquité, & n'a pas seulement sujet de se glorifier du grand nombre de ses martyrs; elle possede un autre avantage, qui n'est pas moins considerable, qui est celui de la pureté de la foi, & de la discipline ecclesiastique. Elle a été soutenue de grands évêques, qui l'ont gouvernée avec zele: on peut distinguer pour cela Hilaire de Poitiers, Germain de Paris, Martin & Gregoire de Tours, Maximin & Paulin de Tréves, Honoré & Hilaire d'Arles, Irenée, Eucher & Agobard de Lyon, Adon de Vienne, Eloi de Noyon, Germain d'Auxerre, & Sidoine de Clermont. C'est pour cette raison que les églises d'Asie & d'Afrique lui ont rendu mille témoignages avantageux de sa pieté. Le pape Paul I. écrivant aux évêques de France, sous le regne de Pepin, dit que les François avoient la gloire d'exceller sur toutes les nations de la terre, dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes: & que cet état éclatoit par les lumieres de la foi, par-dessus tous ceux du monde. Il n'avoit ni heresies, ni heresiarques. Saint Jerôme écrivant contre Vigilance, avoue que les Gaules n'avoient point produit ces monstres. Elle a passé plusieurs siécles, après lesquels elle pouvoit encore se glorifier de cet avantage, ou du moins elle les a étouffés dans leur naissance. Mais dans le XVI. siécle; après que Calvin eut commencé de prêcher sa doctrine, les esprits amis des nouveautés la reçurent avec avidité. Les édits de nos monarques avoient permis autrefois le libre exercice de la religion prétendue réformée; mais Louis XIV. ayant revoqué tous ces édits, le 22. Octobre 1685. ruina entierement & détruisit tous les temples, que l'heresie, attentive à ses interêts, avoit élevés; ce que Philippe-Auguste, Louis VIII. & S. Louis avoit exécuté contre les Albigeois, de qui les prétendus réformés se vantent d'être descendus.

TITRES, AVANTAGES, ET PIETE des rois de France.

Les monarques François portent le titre de *rois très-Chrétiens* & de *fils aînés de l'église*. S. Gregoire *le Grand*, disoit en écrivant à Childebert, (*Regist. 5. epist. 6.*) que le royaume des François est autant élevé au-dessus des autres, que la dignité royale est par-dessus les hommes privés. Gregoire IX. ajoûte que Dieu a choisi ce royaume, pour exécuter ses divines volontés. Boniface Vitalien, jurisconsulte Italien, assure, après Suidas, que quand on nomme simplement *le roi*, on entend celui des François, qui l'est par excellence. Balde, aussi Italien, proteste que le monarque François porte la couronne de gloire entre les rois; & Matthieu Paris, Anglois, ne fait point de difficulté de dire que le souverain des François est le roi des rois de la terre. Nos rois ont eu l'avantage d'avoir été les premiers empereurs d'Occident; & aucun d'eux n'a jamais été taché d'heresie depuis Clovis, premier roi Chrétien, quoique tous les princes de l'Europe suivissent les erreurs d'Arius, dans l'établissement de la monarchie; & qu'il n'y ait presque point d'état depuis ce tems, qui se puisse vanter de n'avoir eu aucun prince, ou adherant aux schismes, ou fauteur des heresies. Dans toutes les occasions ils se sont montrés très-Chrétiens, & fils aînés de l'église. Non seulement Charles *Martel*, Pepin le *Bref*, Charlemagne, &c. ont donné au S. siége presque tous les biens dont il jouit aujourd'hui; mais même ils n'ont jamais balancé à passer les Alpes, quand ils ont jugé nécessaire d'aller en personne lui conserver ce même bien qu'ils lui avoient donné; ou secourir les papes, & les délivrer de la tyrannie de leurs persécuteurs. Leur cour & leurs états ont été toujours un asyle assuré à ces mêmes pontifes; & l'on en a vû plusieurs durant cinq ou six siécles, y venir chercher un refuge qui ne leur manquoit jamais. Quand il s'est agi de se croiser, ou contre les infidéles ou contre les heretiques, ils ne se sont pas contentés d'envoyer des princes de leur sang, ils y sont allés eux-mêmes exposant leur vie & leur couronne; & ne se sont jamais épargnés pour le bien de la Chrétienté. Leurs peuples, à leur exemple, y ont toujours employé leurs biens & leurs personnes; & S. Louis y perdit une fois la liberté, & l'autre fois la vie. On pourroit parler en particulier des fondations sacrées qu'ils ont faites, & des guerres qu'ils ont entreprises contre les infideles & les heretiques; mais cela nous meneroit trop loin. Au reste la derniere race de nos monarques a donné des empereurs à Constantinople, des rois à Naples, à Jerusalem, à la Sicile, au Portugal, à la Hongrie, à la Pologne, à l'Ecosse, à l'Aragon, &c. & en 1380. on comptoit en Europe plus de quinze branches des princes du sang de France; & sept monarques de la même maison, entre lesquels cinq jouissoient de leurs états; Charles V. en France; Charles II. en Navarre; Louis *le Grand* en Hongrie & en Pologne; Louis de Tarente à Naples, & Pierre en Portugal. Les deux autres étoient Louis II. duc de Bourbon, roi titulaire de Thessalonique; & Robert, prince, de Tarente, empereur titulaire de Constantinople. La couronne de nos rois est imperiale.

PRE'SEANCE DES ROIS DE FRANCE.

Les rois de France ont la préséance sur tous les princes Chrétiens à la réserve du pape & de l'empereur. Voici ce que l'histoire nous fournit pour établir cette préséance, principalement à l'égard des rois d'Espagne, qui l'ont contestée avec plus de chaleur. Avant l'annee 1558. on n'avoit point vû de differends sur ces matieres; & Philippe II. roi d'Espagne, est le premier qui ait affecté l'égalité avec le roi de France. Dans les conciles de Constance, en 1418. de Bâle, en 1431. & de Latran, en 1517. aussi-bien qu'en l'assemblée de Camariano, dans le duché de Milan, tenue après la bataille de Fornoue, en 1495. la préséance a toujours été donnée aux ambassadeurs de France sur ceux d'Espagne. Charles-*Quint*, avant l'année 1520. n'étant encore que roi d'Espagne, a toûjours cedé à François I. roi de France. Leon X. nommant dans sa bulle de 1517. les princes qu'il avoient prié d'apporter quelque remede aux désordres, que causoit le differend entre les freres de l'observance, & les conventuels de l'ordre de S. François, nomme le roi de France avant celui d'Espagne; ce qu'il fait encore dans la lettre écrite au roi d'Angleterre, sur la guerre qu'il falloit faire au Turc. Cette préséance a été accordée aux ambassadeurs du roi de France à Rome, dans l'assemblée de Vervins en 1598. à Coppenhague, en 1634. & à la Haye, en 1657. Enfin le 24. Mars l'an 1662. le marquis de la Fuente, ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne, fit au roi de France une déclaration de la part de son maître, pour satisfaire sa majesté sur ce qui étoit arrivé dans la ville de Londres, entre les ambassadeurs de France & d'Espagne, & pour assurer que le roi d'Espagne avoit donné ordre à tous ses ambassadeurs, de ceder le rang à ceux de France en toutes occasions.

Cela se fit en présence des princes & des seigneurs de la cour, du nonce du pape, des ambassadeurs de Suede, de Hollande, de Venise & de Savoye; des résidens & envoyés de Toscane, de Mantoue, de Modene, de Parme, des électeurs de Mayence, de Tréves, de Brandebourg & Palatin, de l'archiduc d'Inspruk, du duc de Neubourg, des ducs de Lunebourg & de Brunswik, du landgrave de Hesse, de l'évêque de Spire, & du prince d'Orange; pour satisfaire sa majesté sur la contestation qui étoit arrivé à Londres le 10. Octobre de l'année précedente 1661. au sujet du pas & du rang entre les ambassadeurs de France & d'Espagne, à l'entrée de l'Ambassadeur extraordinaire de Suede.

« Le roi, mon maître, (dit le marquis de la Fuente,) m'a » commandé de remettre entre les royales mains de votre » majesté, cette lettre qui est en créance sur moi, de ce que » je représenterai en son royal nom, à votre majesté, en ré» ponse de celle qu'il reçut de votre majesté à Madrid, par » les mains de l'archevêque d'Embrun, son ambassadeur, » le 29. Octobre de l'année derniere 1661. datée de Fontai» nebleau le 17. du même mois; sur laquelle il m'a ordon» né de dire à votre majesté qu'il a été fort fâché du cas ar» rivé à Londres le 10. dudit mois d'Octobre, entre les am» bassadeurs de votre majesté auprès de la personne du roi » d'Angleterre, pour la competence du rang que devoient » tenir leurs carosses, en l'entrée publique d'un ambassadeur » extraordinaire de Suede, à cause du déplaisir que votre » majesté a reçû de cet accident, lequel a causé la même » surprise au roi mon maître, que celle qu'avoit eue votre » majesté; & qu'ainsi, dès qu'il a eu cet avis, il a ordonné » au baron de Batteville, sondit ambassadeur, de sortir de » Londres, & de se rendre en Espagne, le révoquant de » l'emploi qu'il avoit, pour donner satisfaction à votre ma» jesté, & témoigner contre lui les ressentimens que méri» tent ses excès. En outre, il m'a ordonné d'assurer votre » majesté, qu'il a envoyé ses ordres à tous les ambassadeurs » & ministres, tant en Angleterre, comme en toutes les » cours & lieux où résident & résideront lesdits ministres, » & où se pourront présenter de pareilles difficultés, pour » raison de competence, afin qu'ils s'abstiennent, & ne » concourent point avec les ambassadeurs & ministres de » votre majesté en toutes les fonctions & cerémonies pu» bliques, ausquelles les ambassadeurs & ministres de votre » majesté assisteront. »

DU SACRE DES ROIS DE FRANCE.

Le lieu destiné pour le sacre des rois, est l'église cathedrale de Reims. On remarque néanmoins que les rois de la seconde race n'y ont point été sacrés, si ce n'est Louis *le Begue*; mais ceux de la troisiéme ont préferé ce lieu à tout autre; & Louis VII. dit *le Jeune*, y fut sacré par le pape Innocent II. fit une loi pour cette cérémonie, lors du couronnement de Philippe *Auguste*, son fils, en 1179. Henri IV. fut sacré à Chartres: ce qui se fit à cause des guerres civiles, qui ne lui permettoient pas d'entrer dans la Champagne. La sainte ampoulle, dont l'huile sert au sacre des rois, est gardée dans l'église de l'abbaye de S. Remi. Les seigneurs des baronies du Terrier, de Souastre, de Bellestre & de Neuvisi, qui relevent de l'abbaye de S. Remi, à laquelle ils font foi & hommage, se disent chevaliers de la sainte ampoulle, & prétendent que le jour du sacre ils ont droit de porter les quatre bâtons du dais, sous lequel le prieur de S. Remi porte la sainte ampoulle à l'église cathedrale. Cependant suivant l'ordonnance de Louis VII. ce sont quatre religieux vêtus en aubes qui doivent porter ces quatre bâtons, & suivant le cerémonial françois cela a été pratiqué au sacre de Louis VIII. à celui de S. Louis, & à tous les autres jusqu'à celui de Louis XV. Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans ce cerémonial page 58. & 419. il est dit expressément que ce fut quatre religieux qui porterent le dais au sacre de Louis XIII. & que tout au contraire Favin dans son histoire de Navarre page 1328. produit un acte du 17. Octobre 1610. suivant lequel cet honneur fut déferé à trois des barons nommés, en l'absence du quatriéme, au bailli de l'abbaye. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'au sacre de Louis XV. le 25. Octobre 1722. trois des barons s'étant présentés pour porter le dais, dont l'un étoit seigneur du Terrier, & les deux autres de Souastre, ils y furent admis, après avoir prêté serment de ne point perdre de vue la sainte ampoulle, & que le bailli de S. Remi porta le quatriéme bâton; mais ce ne fut que par provision, les religieux ayant représenté les anciens procès verbaux, qui faisoient foi que cette fonction leur appartenoit. L'habit des quatre barons en cette occasion étoit un accoûtrement de satin blanc, avec un manteau de soye noire, sur lequel étoit au côté gauche une croix brochée d'or, & d'argent, au milieu de laquelle étoit représentée une colombe portant au bec la sainte ampoulle: ils avoient aussi sur la veste de satin une écharpe de velours blanc, garnie de crépines & franges d'argent; & le prieur de S. Remi leur mit au col un ruban de soye noire, d'où pendoit une croix d'or, émaillée & anglée, représentant d'un côté la colombe, comme on vient de dire, & de l'autre l'image de S. Remi. Le prieur étoit monté sur un cheval blanc de l'écurie du roi, & étoit escorté de quatre seigneurs nommés par le roi pour servir d'ôtage de la sainte ampoulle, tous montés à cheval, & précedés chacun de leur écuyer, portant un guidon chargé d'un côté des armes de France & de Navarre, & de l'autre de celles de leurs maisons. Ces quatre seigneurs étoient le marquis de Prie, le comte d'Estaing, le marquis d'Alegre, & le comte de Beauvau, dont le rang fut reglé par le sort. Pendant la cerémonie du sacre, ils se tinrent dans les quatre premieres stalles du chœur de la cathédrale à gauche, leurs écuyers dans les quatre stalles au dessous, le prieur & le trésorier de S. Remi auprès du grand autel à côté de l'épître & les quatre barons vassaux de cette abbaye, derriere le prieur & le trésorier. Après le sacre, la sainte ampoulle fut rapportée à S. Remi dans le même ordre.

Une partie des ornemens royaux, sçavoir la couronne de Charlemagne, le sceptre, l'épée, les éperons, & la main de justice de cet empereur, avec l'agraffe de son manteau royale sont gardés dans le trésor de S. Denys en France. Trois religieux de cette abbaye les portent à Reims, les officiers de la garderobe leur livrent les botines, la tunique, la dalmatique, & le manteau royal qu'ils portent à la cathedrale, & qu'ils ne perdent pas de vue pendant la cerémonie, à laquelle ils assistent de droit, le prieur en aube, & les deux autres religieux en froc.

Le jour de la cerémonie, les six pairs ecclesiastiques se rendent de bonne heure à la cathédrale, ils sont suivis des six pairs laïcs, ou de ceux qui les représentent. Les six

pairs eccléſiaſtiques ſont l'archevêque duc de Reims, qui officie, l'évêque duc de Laon, & l'évêque duc de Langres, l'évêque comte de Beauvais, l'évêque comte de Châlons, & l'évêque comte de Noyon; ils ſont tous en chappe & en mitre. Les ſix pairs laïcs ſont les ducs de Bourgogne, de Normandie, & de Guienne, les comtes de Toulouſe, de Champagne & de Flandres. Comme de ces pairies il y en a cinq de réunies à la couronne, & qu'une partie du comté de Flandres eſt en main étrangere, le roi choiſit ſix princes ou ſeigneurs pour repréſenter ces pairs, & faire leurs fonctions. Au ſacre de Louis XV. M. le duc d'Orleans régent du royaume repréſentoit le duc de Bourgogne; le duc de Chartres repréſentoit le duc de Normandie, & le duc de Bourbon repréſentoit le duc de Guienne, le comte de Charolois repréſentoit le comte de Toulouſe, le comte de Clermont repréſentoit le comte de Flandres, & le prince de Conti repréſentoit le comte de Champagne. Ils ſont vêtus d'une veſte d'or qui leur deſcend juſqu'à la moitié des jambes, & ont une ceinture mêlée d'or, d'argent & de ſoye violette. Par deſſus cette veſte ils portent un manteau ducal de drap violet, doublé & bordé d'hermine: leur collet rond eſt auſſi d'hermine, & ſur la tête ils ont une couronne de vermeil ſur un bonnet de ſatin violet. Les pairs étant arrivés députent les évêques de Laon, & de Beauvais pour aller querir le roi. Ces deux prélats ſont précédés dans leur marche par le chapitre de la cathedrale, & par le grand maître des cérémonies: le chantre frappe trois fois à la porte de la chambre du roi, que l'évêque de Laon demande. Le roi les reçoit ſur un lit de parade, où il eſt vêtu d'une longue camiſole ou tunique de ſatin cramoiſi, garnie de galons d'or, & ouverte, ainſi que ſa chemiſe aux endroits où il doit recevoir les onctions. Il a par deſſus cette camiſole une robe de toile d'argent, & ſur la tête une toque de velours noir, enrichie d'un cordon de diamans, avec un bouquet de plumes, & une double aigrette blanche, attachée avec une roſe de pierreries. L'évêque de Laon lui préſente de l'eau benite, & après quelques prieres, il le prend par le bras droit, l'évêque de Beauvais le prend par le gauche, & ces prélats le conduiſent à l'égliſe.

On ne ſera pas fâché de trouver ici la marche du roi. Les gardes de la prevôté de l'hôtel la commencent & ſont ſuivis du clergé qui avoit accompagné les deux pairs eccléſiaſtiques. Les cent Suiſſes de la garde marchent après le clergé dans leurs habits de cérémonie; leur capitaine eſt habillé de drap d'argent, avec un baudrier de même étoffe brodée, un manteau noir doublé de drap d'argent & garni de dentelles, ainſi que ſes chauſſes trouſſées, avec une toque de velours noir, ornée d'un bouquet de plumes: leur lieutenant eſt vêtu d'un pourpoint & d'un manteau de drap d'argent, avec une toque de même étoffe. Les haut-bois, les tambours & les trompetes de la chambre viennent après, & ils ſont ſuivis des ſix hérauts d'armes. Ceux-ci ont un habit de velours blanc, les chauſſes trouſſées, garnies de rubans, avec leur toque de velours blanc: par deſſus leurs pourpoints & leurs manteaux, ils ont la cotte d'armes de velours violet, chargé des armes de France en broderie, & le caducée à la main. Les cent gentilshommes de la maiſon du roi, dit *au bec de Corbin* paroiſſent enſuite, leur capitaine à leur tête. On les diſpenſa d'aſſiſter au ſacre de Louis XV. Après eux viennent le grand maître des cérémonies, & le maître des cérémonies, vêtus de pourpoints de toiles d'argent, & de chauſſes retrouſſées de velours raz noir coupé par bandes, ayant des capots de la même étoffe, garnis de dentelle d'argent, avec une toque de velours noir chargé de plumes blanches: ils précedent les quatre chevaliers du ſaint-Eſprit deſtinés à porter les offrandes, qui ſont vêtus d'un grand manteau de l'ordre. Le connétable ou plûtôt celui qui le repréſente marche après, vêtu comme les pairs laïcs, avec une couronne de comte de vermeil; il a à ſes côtés deux huiſſiers de la chambre du roi, vêtus de blanc, & portant leurs maſſes. Le roi qui paroît enſuite avec les deux évêques, & ſuivi par le grand écuyer de France, qui a à ſa droite le commandant des gardes Ecoſſoiſes, & à ſa gauche le capitaine des gardes en quartier, tous avec des manteaux: ſix gardes Ecoſſois, vêtus de ſatin blanc, avec leurs cottes d'armes en broderie par deſſus leurs habits, & leurs pertuiſannes à la main, environnent le roi. Auſſi-tôt après vient le chancelier, ou celui qui le repréſente, vêtu d'une ſoutanne de ſatin cramoiſi, & d'un grand manteau d'écarlatte, avec l'épitoge retrouſſée & fourrée d'hermine, & ſur la tête le mortier de chancelier, de drap d'or bordé d'hermine. Le grand-maître de la maiſon du roi vient enſuite avec ſon bâton à la main, ayant à ſa droite le grand chambellan de France, & à ſa gauche le premier gentilhomme de la chambre: ils ſont vêtus tous trois comme les pairs laïcs, ayant ſur la tête une couronne de comte, de vermeil. Les gardes du corps ferment la marche. Au ſacre de Louis XV. les quatre chevaliers de l'ordre du ſaint-Eſprit deſtinés à porter les offrandes, étoient le maréchal duc de Tallard, le comte de Matignon, le comte de Medavi, & le marquis de Goëſbriant. Le maréchal duc de Villars repréſentoit le connétable. M. Fleuriau d'Armenonville, garde des ſceaux de France, repréſentoit le chancelier & le prince de Rohan faiſoit la charge de grand maître de la maiſon du roi, à la place du duc de Bourbon, qui repréſentoit le duc de Guienne, comme on a dit ci-deſſus. Nous allons décrire préſentement le rang que les princes, ſeigneurs, & autres tiennent dans le chœur.

Auſſitôt que le roi y eſt arrivé, il ſe met à genoux au pied de l'autel: l'archevêque de Reims officiant ayant dit une oraiſon, les deux évêques le conduiſent au fauteil, qui eſt ſous un dais élevé au milieu du chœur. Le commandant des gardes Ecoſſoiſes, & le capitaine des gardes de quartier, prennent leur place à la droite & à la gauche du fauteuil du roi; le capitaine des cent Suiſſes au côté droit de l'eſtrade; le grand écuyer de France eſt auprès & à la droite du roi. Les ſix gardes Ecoſſois ſe mettent plus bas aux deux côtés du chœur, dont la porte eſt gardée par les lieutenant, enſeigne, & exempt de cette compagnie. Les ſix hérauts d'armes ſe tiennent auſſi au milieu du chœur. Le connétable, ou celui qui le repréſente ſe place ſur un ſiége derriere le roi, & à quelque diſtance, les deux huiſſiers de la chambre portant leurs maſſes, ſont à ſes côtés. Derriere le connétable, à trois pas de diſtance eſt le chancelier, aſſis auſſi ſur un ſiége; & derriere le chancelier, le grand maître de la maiſon du roi, à ſa droite le grand chambellan, & à ſa gauche le premier gentilhomme de la chambre s'aſſeyent ſur un banc. Les chanoines de la cathédrale tous en chappe occupent les hautes ſtalles à la réſerve des quatre premieres de chaque côté. On a déja dit que les quatre premieres du côté gauche ſont occupées par les quatre ſeigneurs qui ont conduit la ſainte ampoulle; les quatre premieres du côté droit ſont remplies par les quatre chevaliers de l'ordre du ſaint-Eſprit qui doivent porter les offrandes. Le ſiége de l'archevêque de Reims eſt tourné vers le chœur, vis-à-vis le prie Dieu du roi. Il a à ſes côtés l'évêque de Soiſſons, qui fait l'office de diacre, & l'évêque d'Amiens qui fait l'office de ſous-diacre: le banc des cinq pairs eccléſiaſtiques, eſt du côté de l'épître; derriere ce banc, eſt celui des archevêques & évêques invités à la cérémonie, qui ſont en rochet & en camail violet, les agens du clergé y prennent leur place. Le banc des aumôniers du roi, qui ont le rochet & le manteau noir par deſſus, & des chanoines qui doivent ſervir à l'autel, eſt derriere celui des évêques. Au deſſus du banc des pairs eccléſiaſtiques, il y a une forme pour les cardinaux invités à la cérémonie, à laquelle ils aſſiſtent en rochet & en manteau de cardinal, mais elle eſt un peu moins avancée. Au deſſous de celui des évêques, il y en a une autre pour les conſeillers d'état, & pour les maîtres des requêtes nommés pour aſſiſter au ſacre: les députés des ſécrétaires du roi ont leur place derriere. Au côté gauche, vis-à-vis du banc des peres eccléſiaſtiques, eſt celui des ſix pairs laïcs; & derriere eſt le banc des honneurs, c'eſt-à-dire des trois ſeigneurs qui doivent porter la couronne, le ſceptre & la main de juſtice: il y a encore derriere pluſieurs bancs pour des perſonnes diſtinguées; le banc des ſecrétaires d'état eſt au deſſous du banc des honneurs, & un peu plus reculé. Les miniſtres des princes étrangers ſont placés dans une tribune.

Lorſque tout le monde eſt placé, l'archevêque de Reims préſente de l'eau-benite au roi, & à tous ceux qui ont ſéance; on chante le *veni creator*, & après tierce: quand elles ſont finies, on apporte la ſainte ampoulle, qui eſt poſée ſur le grand autel. Après quelques oraiſons on chante ſexte: l'archevêque de Reims vient revêtu des ornemens néceſſaires

pour dire la messe, précédé de douze chanoines en dalmatiques & en tuniques. Ils s'approchent du roi, qui étant assis & couvert promet sa protection à toutes les églises sujettes à la couronne. Les évêques de Laon & de Beauvais, qui n'ont point quitté le roi, le soulevent de son fauteuil, ils demandent le consentement de l'assemblée, & du peuple, & ensuite l'archevêque reçoit du roi le serment du royaume; celui de l'ordre du S. Esprit; celui de l'ordre de S. Louis, & celui de l'observation de l'édit contre les duels. Il est bon de remarquer que c'est Louis XIV. qui le premier a fait le dernier serment à son sacre; & que c'est Louis XV. qui le premier a fait le serment de l'ordre de S. Louis institué par son bisayeul. Le roi fait les sermens de protection & du royaume simplement, sans prendre aucune qualité; mais à celui de l'ordre du S. Esprit il se qualifie roi de France & de Navarre, & parle de lui-même au pluriel: il fait tous ses sermens de bout, tenant ses mains sur le livre des évangiles, qu'il baise ensuite.

Après ces sermens, l'archevêque de Reims retourne à l'autel, au bas duquel le roi est conduit par les évêques de Laon & de Beauvais, le premier gentilhomme de la chambre lui ôte la robe, & le grand écuyer de France reçoit sa toque. Après quelques prieres qu'il entend de bout, il se remet dans son fauteuil, qu'on a apporté auprès de l'officiant. Le grand chambellan de France lui met alors les botines, & celui qui représente le duc de Bourgogne, lui met les éperons d'or, qu'il lui ôte dans le même instant. L'archevêque benit ensuite l'épée de Charlemagne, la ceint au roi par dessus sa camisolle, & la lui ôte aussi-tôt, & l'ayant tiré du fourreau, la met nue entre les mains du roi, qui après l'avoir tenue quelque tems, la baise & la remet sur l'autel. L'archevêque la reprend encore, & la rend au roi, qui la reçoit à genoux, & la dépose entre les mains de celui qui représente le connétable, lequel la tient haute, la pointe levée, pendant tout le reste de la cérémonie.

L'officiant mêle ensuite de l'huile de la sainte ampoulle, que le prieur & le trésorier de S. Remi viennent d'ouvrir, avec du saint crême, sur une patene d'or. Quatre évêques en chappes viennent chanter les litanies pendant lesquelles le roi & l'archevêque sont prosternés jusques vers la fin. L'officiant s'étant relevé, les finit, ayant sa mître sur la tête, & sa crosse à la main: le roi est aussi relevé par les deux évêques, qui ne l'ont point quitté, & se sont tenus de bout. Après les prieres qui suivent les litanies, l'archevêque s'assit, & le roi à genoux devant lui reçoit les onctions sur le sommet de la tête, sur la poitrine, entre les deux épaules, sur l'épaule droite, sur la gauche à la jointure du bras droit, & à celle du bras gauche. Le roi se leve ensuite, & reçoit des mains du grand chambellan de France la tunique, la dalmatique, & le manteau royal. Il se remet à genoux devant l'archevêque, qui lui fait deux onctions sur la paume de la main droite, & sur la paume de la gauche, le prélat benit ensuite les gans & l'anneau; donne les gans au roi, & lui met l'anneau au quatriéme doigt de la main droite; après quoi il prend de suite le sceptre & la main de justice, & les lui met dans les deux mains.

Ces cérémonies sont suivies de celle du couronnement, qui commence par l'action du chancelier qui étant à l'autel du côté de l'évangile, appelle d'abord les six pairs laïcs, & ensuite les cinq pairs ecclésiastiques l'un après l'autre; il reprend ensuite sa place, les pairs s'approchent du roi, & l'archevêque de Reims benit la couronne de Charlemagne, & la met sur la tête du roi, & dit les oraisons du couronnement, pendant lesquelles les pairs portent la main à la couronne.

Les six hérauts d'armes marchent alors du côté du trône, qui est dans un lieu élevé: les pairs ecclésiastiques & les pairs laïcs y montent par deux escaliers: celui qui représente le connétable les suit, avec les deux huissiers de la chambre, & après lui, le roi, que l'archevêque tient par le bras droit, & qui a la même suite que nous avons vûe ci-dessus: le grand écuyer porte la queue de son manteau, & les six gardes Ecossois restent sur les dégrés des escaliers. On ne doit pas oublier que le roi monte par l'escalier du côté de l'évangile, qui est aussi celui par où sont montés les pairs laïcs: l'archevêque le tenant toûjours par le bras droit, le fait asseoir, & récite les prieres de l'inthronisation: après lesquelles il quitte sa mitre, fait une profonde révérence au roi, & le baise en disant, *Vivat rex in æternum.* Les autres pairs ecclésiastiques, & les pairs laïcs viennent aussi le baiser, & ensuite retournent à leur place. On distribue au peuple les médailles du sacre, on chante le *Te Deum*, & ensuite la messe.

A l'évangile les pairs ecclésiastiques quittent leurs mîtres, les pairs laïcs leurs couronnes, & celui qui représente le duc de Bourgogne ôte au roi la sienne; il la lui remet après l'évangile, où ils se couvrent tous. Le grand aumônier de France précédé des officiers des cérémonies vient du côté de l'épître offrir le livre des évangiles à baiser au roi, & s'en retourne par l'escalier du côté de l'évangile. Aussi-tôt les mêmes officiers des cérémonies vont porter les offrandes aux quatre chevaliers de l'ordre du saint-Esprit nommés pour les porter; qui montent au trône du côté de l'évangile, & en descendent du côté de l'épître suivis de tous les pairs, & du roi même.

Comme cette marche est toute différente de celles que nous avons déja décrites, il est nécessaire d'en faire remarquer l'ordre. Après les hérauts d'armes, & les officiers des cérémonies qui en sont toûjours précédés, viennent les quatre chevaliers portant les offrandes, le grand maître de la maison du roi, le chancelier, le connétable tenant l'épée nue & les deux huissiers massiers: le roi tenant le sceptre & la main de justice, ayant à sa droite les pairs ecclésiastiques, & à sa gauche les pairs laïcs, le commandant des gardes écossoises, & le capitaine des gardes du corps aux côtés du roi, & les six gardes Ecossois qui s'arrêtent au milieu du chœur. La queue du manteau royal est portée par le grand écuyer de France: le grand chambellan, & le premier gentilhomme de la chambre demeurent auprès du trône pour le garder.

Les offrandes sont un vase de vermeil doré rempli de vin, un pain d'or, un pain d'argent, & une bourse de velours cramoisi en broderie d'or, remplie de treize medailles d'or. Le roi à genoux devant l'officiant qui est assis, après avoir remis le sceptre & la main de justice aux seigneurs destinés à les porter, reçoit les offrandes des chevaliers, & les présente en baisant à chaque fois la main de l'officiant. Il reprend & le sceptre & la main de justice, & retourne au trône dans l'ordre qu'il avoit observé en descendant, si ce n'est que les pairs ecclésiastiques montent du côté de l'épître.

Il n'est pas d'usage que le roi ôte sa couronne à la consécration, mais Louis XV. voulut qu'on la lui ôtât. Après la bénédiction donnée par l'archevêque officiant, le grand aumônier de France va recevoir de lui le baiser de paix; il vient ensuite le donner au roi, & les pairs ecclésiastiques & laïcs le reçoivent de sa Majesté, qui après la messe descend de son trône, accompagné de même que lorsqu'il étoit venu à l'offrande, si ce n'est que le grand chambellan, & le premier gentilhomme de la chambre accompagnent alors le grand-maître de la maison du roi. Celui qui représente le duc de Bourgogne, ôte au roi sa couronne, & la remet au seigneur destiné pour la porter: le roi donne aussi son sceptre & la main de justice aux seigneurs qui les ont portés pendant l'offrande: il se met à genoux devant l'autel, & l'officiant après lui avoir donné l'absolution, le communie sous les deux especes: la nape est tenue du côté de l'autel par le grand aumônier de France, & par le premier aumônier de sa Majesté, & du côté du roi par ceux qui représentent les ducs de Bourgogne & de Normandie. Après la communion, le roi reprend la couronne de Charlemagne; mais comme elle est fort pésante, l'archevêque la lui ôte aussi-tôt, la rend au seigneur qui la portoit, & en met une plus légere sur la tête du roi, qui retourne à son palais dans l'ordre suivant.

Après les gardes de la prévôté de l'autel, qui pendant toute la cérémonie étoient restés à la porte de l'église, les cent Suisses de la garde, les haut-bois, tambours & trompetes de la chambre, les hérauts-d'armes, & les officiers des cérémonies; marchent les quatre chevaliers de l'ordre du saint-Esprit qui ont porté les offrandes, & ils sont suivis de trois seigneurs qui portent la couronne, le sceptre, & la main de justice, le premier au milieu. Le connetable tenant l'épée nue vient ensuite, accompagné de deux huissiers-massiers; & après lui le roi, qui a à ses côtés les pairs ecclésiastiques & laïcs. L'archevêque de Reims y est

précedé de sa croix & de sa crosse, & accompagné de deux chanoines assistans, en chapes : le grand écuyer de France porte la queue du manteau du roi, qui a à ses côtés le commandant des gardes écossoises & le capitaine des gardes du corps, avec les six gardes Ecossois. Le chancelier marche seul derriere le roi, & est suivi du grand-maître de la maison du roi, qui a à ses côtés le grand chambellan, & le premier gentilhomme de la chambre. C'est ainsi que finit l'auguste ceremonie du sacre des rois de France, qui étant de retour dans leur palais, quittent les gants & la chemise qui ont touché aux onctions, que l'on remet au premier aumônier pour les brûler ; mais après un peu de repos une autre ceremonie les oblige à reprendre la couronne & le manteau royal. Cette ceremonie est ce qu'on appelle le *festin royal*; elle merite bien d'être décrite avec quelque exactitude.

Dans la Salle du festin royal, il y a cinq tables : celle du milieu qui est élevée sur une estrade, sous un dais de velours violet, semé de fleurs de lis d'or, est destinée pour le roi seul: à droite est celle des pairs ecclesiastiques, & plus loin celle des ambassadeurs, du chancelier, & des introducteurs des ambassadeurs : à gauche est celle des pairs laïcs, & plus loin celle du grand chambellan de France, du premier gentilhomme de la chambre, & des quatre chevaliers de l'ordre du S. Esprit qui ont porté les offrandes. Le grand pannetier de France, après avoir fait mettre le couvert du roi, se rend au gobelet, & en apporte le cadenas de sa Majesté. il est accompagné du grand échanson, qui porte la sou-coupe, les verres & les caraffes du roi, & du grand écuyer-tranchant, qui porte la grande cuillier, la fourchette & le grand coûteau. Peu après le grand-maître de la maison du roi, averti par le grand-maître des ceremonies, se rend au lieu où on a préparé les plats, & fait apporter le premier service ; ce qui se fait avec pompe. Les haut-bois, tambours & trompettes de la chambre, les herauts-d'armes, le maître, & le grand-maître des ceremonies, les maîtres d'hôtel avec leurs bâtons à la main, & le premier maître d'hôtel, précedent le grand-maître ; il est suivi du grand pannetier de France, qui porte le premier plat, les autres sont portés par les gentilshommes servans, & quatre gardes du roi précedent & suivent ce service. C'est le grand écuyer-tranchant qui range les plats, & qui en fait faire l'essai. Le grand-maître précedé, comme on vient de dire, va alors avertir le roi, qui se rend à la salle du festin ; & il y a encore ici du changement à la marche. Le premier maître d'hôtel étant suivi des quatre chevaliers de l'ordre du roi qui ont porté les offrandes ; ceux-ci du seigneur qui porte la couronne de Charlemagne, & de ceux qui ont porté les honneurs ; & le grand maître ayant à ses côtés le grand chambellan & le premier gentilhomme ordinaire. Le connétable accompagné de deux huissiers-massiers vient ensuite devant le roi, qui porte le sceptre & la main de justice, accompagné comme on a vû ci-dessus, des pairs, des capitaines des gardes, &c. & le chancelier ferme la marche. Il faut remarquer que les deux autres services sont apportés avec la même pompe, que le premier.

La disposition des officiers autour de la table du roi, ne doit pas être oubliée. Le roi y étant arrivé, l'archevêque de Reims la benit, en disant le *Benedicite*. On met sur des carreaux de velours violet, la couronne de Charlemagne à un des coins de la table à droite, le sceptre & la main de justice aux deux coins à gauche : les seigneurs qui les ont portés se tiennent auprès, debout : le connétable se tient aussi debout, vis-à-vis le roi, tenant l'épée nue, & il a à ses côtés les deux huissiers-massiers. Le roi a à son côté droit le grand-maître, qui lui presente la serviette devant & après le dîner, & plus loin du même côté un de ses aumôniers, auprès de la nef, où il prend les servietes à mesure que le roi en veut changer. Aux deux côtés du fauteuil du roi, sont le commandant des gardes écossoises, & le capitaine des gardes du corps : derriere le même fauteuil est le grand écuyer de France. Le grand pannetier, le grand échanson, & le grand écuyer-tranchant, sont vis-à-vis sa Majesté, pour être à portée de faire les fonctions de leurs charges : les six gardes Ecossois bordent la table.

Lorsque le roi est placé, les autres vont prendre leurs places ; les pairs ecclesiastiques sont toûjours en chapes & en mitres, comme les pairs laïcs avec leurs manteaux & leurs couronnes : les deux chanoines assistans, qui n'ont point quitté l'archevêque de Reims, non plus que les deux ecclesiastiques qui portent sa croix & sa crosse, se tiennent, ceux-ci devant, & les autres derriere lui : les trois évêques suffragans de l'archevêché de Reims qui ne sont pas pairs, sçavoir les évêques de Soissons, d'Amiens & de Senlis, sont assis à la table des pairs ecclesiastiques, vis-à-vis des trois derniers, mais ils n'ont que le rochet, le camail, & le bonnet quarré ; & ils sont les seuls qui ne conservent pas l'habillement qu'ils avoient pendant la ceremonie du sacre. Après le dîner, l'archevêque de Reims dit les graces, & le roi est reconduit à son appartement, de même qu'il avoit été conduit à la salle du festin.

Il est d'usage que le roi aille le lendemain du sacre en cavalcade à l'église de S. Remi : il commence aussi dans cette abbaye une neuvaine devant la châsse de S. Marcoul ; & ensuite il touche les malades des écrouelles, en prononçant ces paroles : *Dieu te guerisse, le roi te touche.*

DU LIT DE JUSTICE AU PARLEMENT.

Lorsque le roi va au parlement, pour y tenir son lit de justice, les chambres s'assemblent en robes rouges & chaperons d'écarlate ; & les présidens ont leurs manteaux, & chapes d'écarlate, avec leurs mortiers. Le roi est assis sur un trône, couvert d'un ciel ou dais de velours bleu, avec des fleurs de lis d'or : c'est pourquoi quelques-uns se sont faussement imaginés que ce trône étoit appellé le lit de justice. Le premier président commence sa harangue à genoux ; mais le roi le fait relever, & lui permet de parler de bout : ce qui s'observe aussi à l'égard de l'avocat general.

DES ETATS GENERAUX DU ROYAUME de France.

Les états generaux du royaume sont composés des trois ordres, qui sont, l'église, la noblesse, & le tiers-état. Le roi les fait assembler lorsqu'il lui plaît, par un édit qu'il envoie aux parlemens, & les parlemens aux baillis, & autres juges inferieurs. Chaque ville dresse son cahier de ce qu'elle veut proposer ; le clergé dresse le sien, & la noblesse aussi ; & de ces trois qui sont envoyés au bailli, il en est fait un commun qui est porté au parlement, où le cahier general de chaque province est dressé. Les deputés des trois ordres de chaque province étant presens, on reduit les cahiers de toutes les provinces en trois, dont l'un est pour le clergé, l'autre pour la noblesse, & le troisiéme pour le tiers-état. Dans les derniers états generaux tenus en France, en 1614. à Paris, il y avoit dans la chambre du clergé cent-quarante deputés, tant cardinaux, archevêques & évêques, qu'autres ecclesiastiques ; en celle de la noblesse, cent trente-deux gentilshommes ; & en celle du tiers-état, cent quatre-vingt-douze députés, presque tous officiers de justice & de finances. Dans la procession generale, le tiers-état marcha devant, la noblesse après, & le clergé ensuite. Pendant la séance, le roi Louis XIII. étoit sur un siége élevé, accompagné de la reine mere, de monsieur frere du roi, des princes & des grands officiers de la couronne, placés chacun selon leur rang, sur un grand théâtre. Au milieu de la salle, étoient plusieurs bancs rangés en face des deux côtés. L'ordre ecclesiastique étoit assis au côté droit, la noblesse au côté gauche, ayant derriere soi le tiers-état. Ces trois ordres ou chambres avoient leurs présidens, qui étoient, le cardinal de Joyeuse, pour le clergé, le baron de Sennecei, pour la noblesse ; & le prevôt des marchands de Paris, pour le tiers-état. Il y a des auteurs, comme Boucher dans ses annales d'Aquitaine, qui parlant des états du royaume, en font quatre ordres, prenant les officiers de justice pour un quatriéme ; mais ils sont reputés du tiers-état.

DES ARMES DE FRANCE.

L'opinion qui donne à la France trois crapaux ou trois couronnes pour armes, est fabuleuse, & n'a point d'autorité ; quoiqu'on nous veuille persuader que l'on en voit encore des marques sur les portes de la ville de Bayonne, & en quelques autres endroits du royaume. Quelques-uns disent que

les armes de Clovis étoient trois croissans en champ de gueules : ce qui peut avoir quelque vraisemblance, puisqu'on voit encore aujourd'hui un tombeau de nos rois semé de croissans, dans l'église de Soissons ; mais pour les crapaux, il y a apparence que les fleurs de lis paroissant mal formées dans les vieilles peintures, on les a prises pour ces animaux, à qui elles ressembloient en quelque façon. On raconte que Clovis ayant embrassé le Christianisme, reçut du Ciel les trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, & s'en servit depuis pour armes ; mais les rois de la seconde race quittant les armes de la famille de Pepin, qui portoit trois aigles d'or en champ de gueules, prirent semé de France à fleurs de lis sans nombre. Charles *Martel*, pere de Pepin, en avoit déja pris six, avec le chef de France, comme prince & duc des François. Hugues Capet porta aussi semé de France, & ses successeurs, jusqu'à Charles VI. qui les reduisit à trois, & rappella l'usage des premiers rois.

DES FUNERAILLES DES ROIS DE FRANCE.

La couleur violette a toûjours été le deuil des rois de France ; le poële du cercueil étoit aussi au commencement de velours violet, semé de fleurs de lis d'or en broderie ; mais depuis François I. on l'a fait de velours noir, à une croix de satin blanc, armoiriée des écus de France. Lorsque le roi est mort, on le met sur un lit de parade, la face découverte, vêtu d'un pourpoint de satin blanc, pour être vû pendant quelque tems. Ensuite son corps est embaumé, & enfermé dans un cercueil de plomb, couvert d'un autre de bois, avec un velours noir croisé de satin blanc par dessus. Ce cercueil couvert d'un drap d'or, à une grande croix de toile d'argent, est posé sur un lit mortuaire, & sous un dais de drap d'or, dans la chambre du Louvre, ou autre maison royale. On dresse deux autels aux deux côtés, où l'on dit incessamment des messes. D'un côté sont des chaises pour les cardinaux, un banc pour les prélats, & d'autres bancs pour les aumôniers, & pour les quatre ordres des mendians, qui y psalmodient. De l'autre côté, il y a des chaises pour les princes du sang, & pour les officiers de la couronne, pour les chevaliers de l'ordre, & pour les gentilshommes de la chambre. Cette ceremonie dure 18. jours ; & l'on porte ensuite le corps dans la grande salle, sous le lit de l'effigie. Cette effigie est une figure de cire, qui represente le roi au naturel, & est revêtue d'une camisole de satin cramoisi, avec la tunique de satin, semée de fleurs de lis d'or, & le manteau royal de velours violet. Elle a au col l'ordre du S. Esprit ; sur sa tête, un bonnet de velours cramoisi, avec la couronne royale au-dessus ; & aux jambes, des botines de velours rouge, fleurdelisées d'or. Aux deux côtés sont des autels où l'on dit la messe, avec des chaises & des bancs, comme il y en avoit dans la chambre. Les officiers servent tous les jours l'effigie du roi avec les mêmes ceremonies qu'ils faisoient de son vivant : puis on ôte ce lit d'honneur, & on expose en la même place le cercueil du roi, environné de quantité de cierges, & accompagné des prélats, des chevaliers de l'ordre, & autres officiers. Trois jours après, le roi successeur vêtu de deuil, accompagné des princes & des seigneurs de sa cour aussi en deuil, va donner de l'eau benite au corps du roi défunt. On avertit ensuite les cours souveraines, de se trouver au lieu destiné pour la ceremonie de l'enterrement. Cette ceremonie commence dans Paris, par la marche des archers de la ville, des quatre ordres de mendians & autres religieux, de 500. pauvres, de 30. crieurs, des officiers du châtelet & de la ville, des paroisses de Paris, des musiciens de la chapelle du roi, des hauts-bois, trompettes & tambours, portant leurs instrumens trainans & couverts de crepes. Après viennent les officiers du regiment des gardes, les cent-suisses, les officiers de la maison du roi ; la cour des monnoyes, la cour des aides, & la chambre des comptes. Le grand maître des ceremonies précede le chariot d'armes, où est le cercueil du roi ; les gardes écossoises marchent à côté, & derriere suivent le capitaine des gardes du corps, les écuyers, les aumôniers, les évêques & les archevêques à pied ; puis les ambassadeurs des princes étrangers, le nonce du pape, & les cardinaux. Après vient la cour du parlement, en robe rouge ; & au milieu des présidens est porté le lit où est l'effigie du roi, suivis des grands officiers de la couronne, des princes du sang, des ducs & pairs de France, & des chevaliers de l'ordre du S. Esprit. Cette marche est terminée par les cent gentilshommes & autres officiers en deuil. Le convoi va d'abord à Notre-Dame, où on dit la messe, & l'oraison funebre ; & le lendemain tous ceux du convoi se rendent en cette église pour conduire le corps & l'effigie à Saint Denys en France. Lorsqu'ils sont arrivés à la croix de S. Lazare, entre la porte S. Denys & la fausse porte, les paroisses & les religieux rentrent dans Paris ; & ceux qui doivent accompagner le corps montent à cheval ou en carosse jusqu'à la croix qui panche, près S. Denys, où le prieur & les religieux de l'abbaye viennent recevoir le corps & l'effigie ; & la marche se continue en ordre jusques dans leur église, où après la messe on fait la ceremonie de l'enterrement, en la maniere suivante. Le corps ayant été mis dans le tombeau, un roi d'armes appelle tous ceux qui portent les pieces d'honneur ; sçavoir les cottes d'armes des herauts, l'enseigne des Suisses, les quatre enseignes des gardes du corps, les deux enseignes des cent gentilshommes, les éperons, les gantelets, l'écu du roi, sa cotte d'armes, le heaume timbré à la royale, le fanon du roi, l'épée royale, la banniere de France, le bâton de maître d'hôtel, & celui de grand-maître, la main de justice, le sceptre & la couronne, pour le venir déposer sur le tombeau. Ensuite le grand-maître prononce d'une voix un peu élevée : *Le roi est mort* ; & à ces paroles repetées trois fois par un roi d'armes, qui ajoûte, *priez Dieu pour son ame* ; tout le monde se met à genoux. Un peu après le grand-maître retire son bâton de la fosse, & dit tout haut : *Vive le roi N*** &c. par la grace de Dieu, roi de France & de Navarre, très-Chretien, notre souverain seigneur & maître, à qui Dieu donne bonne vie & longue.* Aussi-tôt les trompettes, les tambours, les haut-bois & les fifres commencent à sonner, & chacun reprend les pieces d'honneur qui avoient été déposées dans la fosse. Cette ceremonie se términe par un festin funebre. Les princes sont conduits dans une salle & le grand-maître, avec ceux qui ont porté les pieces d'honneur, dans une autre. Après le dîner, le grand-maître fait une petite harangue aux officiers de la maison du roi ; & ayant rompu son bâton, pour marquer que leurs charges sont finies, il promet de les recommander au roi regnant, pour les maintenir dans leurs offices qu'ils continuent comme auparavant, par une grace de sa Majesté. Il faut remarquer ici que le chancelier de France ne porte jamais le deuil & ne se trouve jamais aux funerailles du roi ; non plus que le connétable ou chef general des armées ; ni celui qui le représente dans les autres ceremonies ; & que le grand-maître qui rompt le bâton en presence des officiers de la maison, ne le rompt pas pour les officiers de la couronne, (dont le chancelier en est un,) parce que leurs charges regardent l'état, & non précisément la personne & la maison du roi : c'est pourquoi elles ne finissent point à sa mort. Après le decès du roi Louis XIV. arrivé le premier Septembre 1715. son corps ayant été embaumé, & mis dans un cercueil de plomb, fut mis sur un chariot, couvert de velours noir, croisé de moire d'argent, traîné par 8. chevaux caparaçonnés de même, & fut conduit à S. Denys en France, accompagné des gardes du corps, mousquetaires, & pages de la chambre à cheval, & des cent Suisses & officiers de sa maison à pied, précedés d'un grand nombre de pauvres, portant chacun un flambeau. Les prieur & religieux de S. Denys en chape, vinrent au-devant du corps jusqu'à la croix panchante, & le conduisirent en l'église de l'abbaye, où le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, fit un discours en le presentant aux religieux, auquel le prieur de l'abbaye répondit. Ensuite le corps fut porté dans le chœur, où il demeura en dépôt pendant six semaines. Tous les jours il s'y dit une messe solemnelle, où les seigneurs de la cour & tous les officiers de la maison du roi assisterent ; & 2. religieux prierent à genoux jour & nuit. Ce tems expiré, & tout étant préparé pour la ceremonie de ses obseques, son corps y fut inhumé après la messe solemnelle & l'oraison funebre, en presence des princes du sang, des ambassadeurs, du clergé, & des compagnies souveraines qui y avoient été invitées : & la ceremonie se passa suivant l'ancien usage, & de la même maniere qu'elle est rapportée ci-dessus.

SUITE GENEALOGIQUE DES ROIS DE FRANCE.

Dans toutes les éditions précedentes de ce dictionnaire, on

on a marqué les reines & les enfans de chaque roi à son article, ce qui mettoit le lecteur curieux de connoître les familles royales, dans la nécessité de parcourir ces differens articles, & de s'en dresser des tables genealogiques pour son propre usage. On a crû devoir l'exempter de cette peine; & on a consideré de plus que les trois maisons qui ont regné en France meritant plus d'être connues qu'aucune de celles qui ont leur place ici, on devoit en quelque sorte engager ceux des lecteurs qui n'auroient pas assez de curiosité pour en rechercher la connoissance, à profiter du moins de la recherche exacte qu'on en a faite.

Rien n'est plus incertain que le tems où l'on doit placer le commencement de la monarchie françoise; mais il semble qu'on ne risque rien à retrancher Pharamond du nombre des rois. Les meilleurs critiques de ces derniers tems le rejettent, avec d'autant plus de fondement, qu'aucun ancien ne fait mention de lui; & ainsi nous commençons par Clodion.

ROIS DE FRANCE DE LA PREMIERE RACE, dite des MEROVINGIENS.

I. CLODION, surnommé *le Chevelu*, à cause de ses longs cheveux, roi des François, commença à regner vers l'an 414. & mourut l'an 451. après un regne de plus de 37. ans.

II. MEROUÉE, roi des François, fils ou parent de CLODION, commença de regner en 451. C'est de lui que les rois de la premiere race ont pris le nom des *Merovingiens*, à cause de ses belles actions: car il étendit les bornes de son royaume bien avant dans la seconde Belgique & premiere Germanie, s'approchant des rivages de la Seine, de la Marne, de la Meuse & de la Moselle, où il prit & brûla la ville de Treves, & mourut l'an 456. après un regne de 6. ans. De sa femme dont le nom est ignoré, il eut CHILDERIC I. du nom, qui suit.

III. CHILDERIC I. du nom roi des François, succeda à son pere l'an 456. mais il fut depossedé de son trône l'année suivante par ses sujets irrités de le voir attenter à la pudicité de leurs femmes & de leurs filles, & contraint de se retirer vers Basin, roi de Thuringe, au-delà du Rhin. Les François se soumirent à Gilon, general des troupes romaines dans les Gaules; mais lassés de sa conduite, ils rappellerent Childeric l'an 464. Il prit Angers, Orleans, & les isles des Saxons, & mourut dans son idolâtrie l'an 481. en la 23. année de son regne. *Voyez* CHILDERIC. Il eut pour femme *Basine*, laquelle charmée des bonnes graces de Childeric, quitta après l'an 464. *Basin*, roi de Thuringe son mari, pour le venir trouver, dont elle eut CLOVIS I. du nom, qui suit. *Il eut aussi des filles, mais il n'est pas certain si elles étoient toutes de Basine.* Ces filles furent, *Alboflede*, dite *Blanchesleur*, qui fut baptisée avec le roi son frere, & mourut sans alliance; *Lanthilde*, qui abjura l'heresie des Arriens, & fut baptisée en 496; & *Audeflede*, alliée à *Theodoric*, roi des Ostrogoths.

IV. CLOVIS I. du nom, dit *le Grand*, & *le premier Chrétien*, né vers l'an 467. succeda à son pere l'an 481. prit les villes de Soissons & de Reims; défit les Thuringiens en 491. & remporta une signalée victoire à Tolbiac en 496. Il se fit baptiser à Reims le jour de Noël de la même année, & mourut le 26. Novembre 511. âgé de 45. ans, après avoir regné 30. ans. *Voyez* CLOVIS. Il avoit épousé l'an 492. *Clotilde*, seconde fille de *Chilperic*, roi de Bourgogne, laquelle contribua à la conversion du roi son mari, après la mort duquel elle se retira à Tours, & y mourut le 3. Juin 548. âgée de 70. ans. *Voyez* CLOTILDE. Leurs enfans furent, 1. *Ingomer*, morte peu de jours après son batême; 2. *Clodomir*, roi d'Orleans, qui vainquit Godomar, roi de Bourgogne, dans la plaine de Voiron; mais poursuivant trop vivement sa victoire, il fut tué l'an 524. âgé de 30. ans, & après en avoir regné 13. ayant eu de *Gundiuque*, laquelle se remaria à *Clotaire* I. du nom roi de France, *Thibault*, *Gonthier*, massacrés à Paris par le roi Clotaire I. du nom, l'an 532; & *S. Cloud*, qui ayant été sauvé du massacre de ses freres, prit l'ordre de prêtrise, & mourut le 7. Septembre vers l'an 560; (*Voyez* CLODOMIR.) 3. *Childebert* I. du nom, roi de Paris ou de France, qui fonda l'abbaye de saint Germain des Prés, & mourut le 23. Decembre 558. après un regne de 47. ans, ayant eu d'*Ultrogothe*, sa femme, *Crotberge*, & *Crodesinde*, qui furent chassées de la cour avec leur mere par le roi Clotaire, lorsqu'il parvint à la couronne; mais elles furent rappellées par le roi Charibert leur cousin; (*Voyez* CHILDEBERT.) 4. CLOTAIRE I. du nom, qui suit; & 5. *Clotilde*, mariée l'an 517. à *Amalaric*, roi des Wisigoths, duquel elle fut fort maltraitée à cause de sa religion, morte en 531. *Voyez* CLOTILDE. *Le roi* CLOVIS *eut aussi pour fils naturel* THIERRI, *qui fit la premiere branche des rois d'*AUSTRASIE, *rapportée ci-après.*

V. CLOTAIRE I. du nom roi de France, de Soissons & d'Austrasie, surnommé *le Vieux*, succeda à la couronne de France l'an 558. & mourut à Compiegne le 10. Novembre 561. âgé de 64. ans. *Voyez* CLOTAIRE. Il épousa 1°. *Ingonde*, nommée *la Reyne*: 2°. *Hardegonde*, sœur de la reine *Ingonde*, qui fut mariée du vivant de sa sœur; 3°. *Chunsene*, dite aussi *Gunsine* & *Gunsinde*: 4°. *Sainte Radegonde*, fille de *Berthaire*, roi de Thuringe, mariée l'an 538. morte le 13. Août 587: 5°. *Gundiuque*, veuve de *Clodomir*, roi d'Orleans, son frere aîné: 6°. *Walderade*, veuve de *Thibault*, roi d'Austrasie, & fille de *Vachon*, roi des Lombards. Plusieurs autres veulent que ces deux dernieres femmes n'étoient que des concubines, dont Clotaire n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage furent, 1. *Gontier*, mort du vivant de son pere; 2. *Childebert*, mort jeune; 3. *Charibert*, roi de France ou de Paris, qui fut attaqué par les Huns, qui ravagerent son royaume, & qui fut interdit des sacremens par saint Germain, évêque de Paris, à cause de ses mariages illegitimes, & mourut l'an 567. âgé d'environ 49. ans. *Voyez* CHARIBERT. Il épousa 1°. *Ingoberge*, du vivant du roi son pere, & la repudia pour épouser *Miresleur*, fille d'un pauvre ouvrier en laine, laquelle étoit servante de la reine Ingoberge, & gagna le roi Charibert par sa beauté: 3°. pour femme, ou concubine *Theudegilde*, fille d'un berger, qui survécut le roi Charibert, & tâcha de gagner Gontran roi d'Orleans, par ses attraits, lequel s'étant saisi de ses tresors, la fit enfermer dans le monastere d'Arles, où elle mourut: & 4°. pour femme, ou concubine, *Marcouese*, sœur aînée de *Miresleur*, laquelle quoiqu'elle eût fait vœu de Virginité, épousa le roi Charibert après la mort de sa sœur, ce qui obligea saint Germain évêque de Paris de les excommunier. Du premier mariage du roi Charibert, vint *Berthe*, mariée à *Ethelbert*, roi de Kent en Angleterre, qui se convertit à la foi catholique l'an 597. par le bon exemple que lui donna sa femme; & du troisiéme sortit N. mort peu de jours après sa naissance. Les historiens ne sçavent à quelle femme, ou concubine de Charibert attribuer les deux filles qui suivent, sçavoir *Bertestede*, religieuse à Tours, puis au Mans, qui ne songea point à ce qui étoit de sa profession; & *Crodielde*, religieuse en l'abbaye de sainte Croix de Poitiers, où elle se revolta contre son abbesse l'an 589. & fut cause de grands desordres; (*Voyez* CRODIELDE.) 4. *Gontran*, roi d'Orleans & de Bourgogne, mort le 27. Mars 593. qui eut pour premiere femme, ou concubine, *Venerande*, jeune fille de bas lieu, dont il eut *Gonbaud*, qui fut empoisonné à Orleans par les menées de *Marcatrude*, fille de *Magnacaire*, duc des François transjurans, que le roi Gontran avoit épousée. Il la répudia, & prit une troisiéme alliance avec *Austregilde*, dite *Bobile*, servante de la reine Marcatrude, dont il eut *Clotaire*, mort l'an 577. âgé de 10. ans; *Clodomir*, mort peu après son frere; *Clodeberge*, morte sans alliance vers l'an 584; & *Clotilde*, ou *Clodielde*, qui se trouve mentionnée dans le second concile de Valence, assemblé l'an 584. par l'ordre du roi Gontran; 5. SIGEBERT I. du nom, roi d'Austrasie, qui fit la *seconde branche des rois d'*AUSTRASIE, *rapportée ci-après*; & 6. *Clodosinde*, premiere femme d'*Alboin*, roi des Lombards en Italie. Du second mariage du roi Clotaire, sortit CHILPERIC I. du nom, qui suit; & du troisiéme vint *Chramne*, duc d'Aquitaine, qui épousa l'an 557. à l'insçû du roi son pere, *Chalde*, fille du duc *Wilichaire*, & s'étant revolté contre ce prince, il fut brûlé par son commandement dans une chaumiere avec sa femme l'an 560. & ses filles. *Voyez* CHRAMNE.

VI. CHILPERIC I. du nom roi de France, succeda à son pere au royaume de Soissons, & à celui de France au roi Charibert son frere aîné, & fut tué dans la cour de son château de Chelles, en revenant de la chasse au commencement d'Octobre l'an 584. après avoir regné près de 23. ans avec ses freres. *Voyez* CHILPERIC. Il épousa 1°. *An*-

donere, qui fut repudiée, selon quelques-uns, pour avoir été maraine de sa propre fille; après quoi elle se retira dans un monastere de la ville du Mans, & fut jettée dans un torrent par le commandement de Fredegonde, où elle périt l'an 580 : 2°. En 564. *Galsonte*, ou *Galsuinte*, fille d'*Atanagilde*, roi des Wisigoths en Espagne, qui fut étranglée dans son lit, par le commandement du roi son mari, à la sollicitation de Fredegonde : 3°. *Fredegonde*, issue de fort bas lieu, laquelle de servante devint reine & maîtresse absolue, & mourut en 596. Du premier mariage sortirent, *Theodebert*, qui fut tué dans un combat l'an 575. par les generaux de l'armée de Sigebert I. du nom, roi d'Austrasie ; *Merouée*, qui ayant épousé l'an 576. sans le consentement de son pere, *Bruneband*, veuve de *Sigebert* I. du nom, roi d'Austrasie, fut rasé par le commandement du roi Chilperic, & envoyé en l'abbaye de saint Calez, d'où il s'enfuit, & vint se refugier à saint Martin de Tours; il en sortit & de saint Germain d'Auxerre, & vint trouver Brunehaud ; mais les Austrasiens le rebuterent; & voulant se retirer au pays de Therouenne, il fut tué par Gailin son favori l'an 577 ; *Clovis*, qui fut percé d'un coup de couteau au village de Noisi, près de Chelles, par le commandement de Fredegonde sa belle-mere l'an 580. âgé d'environ 25. ans, puis jetté dans la riviere de Marne ; trouvé par un pêcheur & reconnu à ses longs cheveux; (*Voyez* CLOVIS.) *Basine*, religieuse de sainte Croix de Poitiers, qui fut compagne des desordres de sa cousine Crodielde, à cause de quoi elle fut interdite des sacremens ; mais elle fut absoute à Mets par l'évêque du lieu, à la priere du roi Childebert, l'an 590; & *Childesinde*, morte avant sa mere. Du troisiéme mariage de Chilperic I. vinrent, *Clodebert*, mort de dissenterie l'an 580. âgé de 15. ans; *Samson*, mort l'an 577 ; *Dagobert*, mort de dissenterie l'an 580. peu avant son frere ; *Thierri*, né en 582. mort l'an 584 ; CLOTAIRE II. du nom, qui suit ; & *Rigonte*, laquelle étant sortie de Paris en 584. pour aller en Espagne, épouser *Recarede*, second fils de *Levigilde*, roi des Wisigoths, fut obligée de retourner de Toulouse à Paris, où elle s'abandonna à toutes sortes de vices, & eut de grands differends avec sa mere, qui un jour la voulut étrangler.

VII. CLOTAIRE II. du nom roi de France, surnommé *le Jeune* & *le Grand*, né vers le mois de Juin de l'an 584. succeda à la couronne de son pere quatre mois après, & mourut l'an 628. sur la fin de la 44. année de son regne. *Voyez* CLOTAIRE II. Il eut pour premiere femme, ou concubine *Haldetrude* : pour seconde femme, *Bertrude*, sœur de la reine *Gomatrude*, morte l'an 620 : & pour troisiéme *Sichilde*, morte sans enfans. Du premier lit sortirent, *Merouée*, qui fut pris dans un combat près d'Etampes, par Thierri roi de Bourgogne, le jour de Noël, l'an 603. où son pere l'avoit envoyé non pas pour combattre comme un general d'armée ; mais seulement pour donner courage aux soldats par sa presence, & fut tué par la malice de la reine Brunehaut, n'ayant pas quatre ans accomplis; & DAGOBERT I. du nom, qui suit. Du second vint, *Charibert*, roi d'Aquitaine ou de Tolose, qui obtint du roi Dagobert son frere, une partie de l'Aquitaine & la ville de Tolose, où il établit sa demeure l'an 629. & mourut peu après ne laissant qu'un fils fort jeune, nommé *Chilperic*, qui fut mis à mort peu de tems après le decès de son pere, par le commandement du roi Dagobert. *Voyez* CHARIBERT.

VIII. DAGOBERT I. du nom roi de France, né l'an 602. fut établi roi d'Austrasie l'an 622. succeda l'an 628. au roi son pere ; fit bâtir l'an 630. l'abbaye de saint Denys en France, tombeau ordinaire des rois, & mourut de dissenterie le 15. Fevrier 638. *Voyez* DAGOBERT. Il avoit épousé 1°. l'an 626. *Gomatrude*, sœur de la reine *Bertrude*, & la répudia l'an 629. sous prétexte de sterilité : 2°. la même année 629. *Nantilde*, l'une des suivantes de la reine Gomatrude, morte l'an 642 : 3°. pour femme, ou concubine *Ragnetrude*, damoiselle d'Austrasie : 4°. & 5°. pour femme, ou concubine, *Welsgonde* & *Berthilde*. De son second mariage, vint CLOVIS II. du nom, roi de France, qui suit. Du troisiéme, sortit SIGEBERT II. du nom, roi d'Austrasie, qui fit *la troisiéme branche des rois* d'AUSTRASIE, *rapportée ci-après*.

IX. CLOVIS II. du nom roi de France, né l'an 634. succeda à la couronne sous la tutelle & la regence de sa mere l'an 638. Sa minorité donna commencement à la puissance des maires du palais, qui gouvernerent toutes les affaires de l'état sous ses successeurs, selon leurs caprices & leurs interêts, & mourut en la fleur de son âge l'an 656. après avoir regné près de 19. ans. *Voyez* CLOVIS II. Il épousa sainte *Batilde*, dite aussi *Baudour*, descendue des Saxons d'Angleterre, laquelle se retira dans l'abbaye de Chelles qu'elle avoit fondée, & y mourut le 30. Janvier 685. *Voyez* BATILDE, dont il eut *Clotaire* III. du nom roi de France & de Bourgogne, qui succeda à la couronne l'an 656. sous la tutelle & la regence de sa mere, & mourut sans posterité l'an 770. âgé de 19. ans, après en avoir regné près de 14 ; (*Voyez* CLOTAIRE III.) *Childeric* II. du nom, roi de France, d'Austrasie & de Bourgogne, qui fut proclamé à Mets roi d'Austrasie l'an 660. succeda à son frere Clotaire aux royaumes de France & de Bourgogne ; s'abandonna au vin & à l'impudicité, & ses dereglemens devinrent si insupportables, qu'il fut tué dans la forêt de Lauconis, près de Chelles l'an 673. avec sa femme, nommée *Bilihilde*, & *Dagobert*, son fils, par plusieurs de ses sujets conjurés contre lui, après avoir regné en tout 13. ans, & vécu environ 23 ; (*Voyez* CHILDERIC II.) & THIERRI I. du nom, qui suit.

X. THIERRI I. du nom roi de France, fut établi roi de Neustrie & de Bourgogne l'an 670. par l'entremise d'Ebroin, maire du palais, & en fut depossedé peu de tems après par le roi Childeric II. son frere, qui le fit raser & enfermer dans l'abbaye de saint Denys, d'où il fut tiré & mis sur le trône, après la mort du même Childeric, & mourut l'an 690. en la 12. année de son regne, & la 39. de son âge. Il épousa *Crotilde*, ou *Rhotilde*, nommée aussi *Dode*, dont il eut *Clovis* III. du nom roi de France, qui succeda à la couronne, sous le gouvernement de Pepin *Heristel*, maire du palais, & mourut l'an 695. après avoir regné quatre ans & quelques mois, & vécu au moins 14. ans ; & CHILDEBERT II. du nom, qui suit.

XI. CHILDEBERT II. du nom roi de France, surnommé *le Juste*, succeda à la couronne à son frere Clovis III. & mourut avant la mi-Juin 711. après avoir regné 15. ans & quelques mois, laissant de N. sa femme, dont le nom est ignoré, DAGOBERT II. du nom, qui suit.

XII. DAGOBERT II. du nom roi de France, succeda à son pere l'an 711. & mourut l'an 715. âgé d'environ 17. ans, en la cinquiéme année de son regne. *Voyez* DAGOBERT II. On lui donne pour fils THIERRI II. du nom, *dont il sera parlé ci-après*.

CHILPERIC II. du nom roi de France, estimé fils du roi CHILDERIC II. par quelques-uns, & petit-fils du roi THIERRI I. du nom, étoit parent du roi Dagobert II. & prince du sang. On prétend qu'il se nommoit *Daniel*, qu'il étoit clerc, qu'il avoit été rasé, & destiné à l'église, d'où on le tira pour l'élever sur le trône après la mort de Dagobert II. roi de France. Il mourut avant le printems de l'an 721. en la sixiéme année de son regne.

CLOTAIRE IV. du nom roi de France, estimé second fils de DAGOBERT II. du nom, roi d'Austrasie, mais sans preuves, fut élevé sur le trône l'an 717. & mourut l'an 719. ayant porté le titre de roi environ 17. mois.

XIII. THIERRI II. du nom roi de France, estimé troisiéme fils de DAGOBERT II. du nom, roi d'Austrasie, & par d'autres de DAGOBERT II. roi de France, fut surnommé *de Chelles*, parce qu'il y fut élevé. Il fut reconnu roi de France l'an 721. par les soins de Charles *Martel*, maire du palais, & mourut l'an 737. en la 17. année de son regne, le 23. ou 24. de son âge.

INTERREGNE DE CINQ ANS.

XIV. CHILDERIC III. du nom, surnommé l'*Idiot & le Faineant*, fils de CHILPERIC II. fut élevé sur le trône par Carloman & Pepin, qui gouvernerent l'état ; mais il en fut deposé par les états du royaume l'an 742. après avoir regné 10. ans. Il fut rasé, & mis dans le monastere de S. Bertin, près de S. Omer, où il mourut l'an 754. *Gisalde*, sa femme, fut aussi renfermée dans un monastere, selon l'opinion commune : & *Thierri* leur fils, fut mis dans l'abbaye de saint Vandrille. *Voyez* CHILDERIC. En lui finit la premiere race des rois de France, dite *des Merovingiens*, qui avoit tenu le sceptre pendant 338. ans, à le prendre depuis Clodion l'an 414.

ROIS D'AUSTRASIE, issus de la premiere branche.

V. Thierri I. du nom roi d'Austrasie, fils *naturel* de Clovis I. du nom, roi de France, eut en partage la ville de Metz capitale du royaume d'Austrasie, & comme par préciput & avantage, l'Auvergne, le Rouergue, & autres provinces, qu'il avoit enlevées aux Wisigots du vivant de son pere. Il ajoûta la Thuringe à ses états, & mourut au commencement de l'année 534. âgé d'environ 51. ans, en la 23. année de son regne. Il avoit épousé 1°. *N.* fille d'*Alaric*, roi des Wisigoths: 2°. *N.* qui eut pour mere la fille de saint *Sigismond*, roi de Bourgogne. Du premier mariage vint Theodebert I. du nom, qui suit. Du second sortit *Theudichilde*, mariée 1°. à *Hermegiscle* roi des Varnes: 2°. à son fils *Radiger* aussi roi des Varnes, qui la répudia, morte vers l'an 563. & fut enterrée au monastere de saint Pierre le Vif-lès-Sens, où elle est tenue pour sainte, & où son corps fut trouvé le 16. Octobre 1643.

VI. Theodebert I. du nom roi d'Austrasie, mourut l'an 547. en la 14. année de son regne. Il épousa 1°. en 533. *Wisigarde*, fille de *Vachon* roi des Lombards, qu'il repudia, l'année suivante; mais il la reprit en l'an 540. à la sollicitation des grands du royaume, & elle mourut peu de tems après: 2°. *Deuterie*, qui quitta son premier mari l'an 533. & s'abandonna au roi Theodebert, qui l'épousa l'an 534. & la répudia l'an 540. pour reprendre sa premiere femme: (*Cherchez* DEUTERIE.) 3°. *N.* dont le nom est inconnu. Il n'eut des enfans que de sa seconde femme qui furent Thibaud, qui suit; & *Bertoare*, qui fut recherchée en mariage par *Totila* roi des Ostrogoths.

VIII. Thibaud roi d'Austrasie, succeda à son pere l'an 547. âgé de 13. ans, & mourut vers l'an 553. après un regne de sept ans sans laisser de posterité de *Waldrade*, sœur puînée de la reine *Wisigarde*, qu'il avoit épousée vers l'an 552. laquelle se remaria à *Clotaire* I. du nom, roi de France, lequel après la mort de Thibault se saisit du royaume d'Austrasie.

ROIS D'AUSTRASIE, issus de la seconde branche.

VI. Sigebert I. du nom, roi d'Austrasie, cinquiéme fils de Clotaire I. du nom roi de France, & d'*Ingonde* sa premiere femme, fut roi d'Austrasie en l'an 561. après la mort de son pere; & fut reconnu roi de France, par ses soldats à la place de Chilperic; mais pendant qu'il le tenoit assiegé dans Tournai, il fut massacré à Vitri près Cambrai dans son camp, par deux assassins, que Fredegonde avoit envoyés au mois de Decembre l'an 575. âgé de 40. ans, en la 14. année de son regne. Il épousa en 568. *Brunehaut*, fille d'*Athanagilde* roi des Wisigoths, laquelle fut condamnée en 613. par Clotaire II. du nom, roi de France, à subir une mort infame. De ce mariage sortirent, Childebert II. du nom, qui suit; *Ingonde*, mariée l'an 580. à saint *Hermenegilde*, prince d'Espagne, morte en Afrique l'an 585; & *Clodesinde*, accordée 1°. à *Flave Autharis* roi des Lombards: 2°. à *Reccarede* roi des Wisigoths en Espagne, ce qui n'eut point d'effet.

VII. Childebert II. du nom roi d'Austrasie & de Bourgogne, né l'an 571. fut reconnu roi d'Austrasie l'an 575. succeda au royaume de Bourgogne au roi Gontran son oncle, qui l'avoit adopté & mourut au mois de Mai de l'an 596. âgé de 25. ans après avoir regné 20. ans en Austrasie, & trois en Bourgogne. Il épousa *Faibube*, dont il eut Theodebert II. du nom, qui suit; Thierri II. du nom, *dont il sera parlé après son frere aîné*; *N.* mort en 589. peu de tems après sa naissance; *Theudelinde*, qui fut prise avec la reine Brunehaut sa grand-mere en 613. & traitée favorablement par le roi Clotaire II.

VIII. Theodebert II. du nom roi d'Austrasie; né l'an 586. succeda à son pere au royaume d'Austrasie l'an 596. & fut tué à Cologne l'an 612. après avoir regné 16. ans. Il épousa 1°. *Bilichilde*, jeune fille esclave, qui fut tuée en 609. par le commandement de son mari: 2°. en 609. *Teudichilde*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage sortirent *Clotaire, & Merovée*, qui furent tués par le commandement de la reine Brunehaut; & *N.* qui fut accordée à l'âge de deux ou trois ans, à *Adoloald*, fils d'*Agilulfe*, roi de Lombardie, par le traité de paix, conclu à Milan l'an 604. & qui fut presentée depuis au roi *Thierri* son oncle, pour l'épouser.

VIII. Thierri II. du nom, roi de Bourgogne & d'Austrasie, surnommé *le Jeune*, né l'an 587. auquel le royaume de Bourgogne échût par le testament de son pere; s'empara du royaume d'Austrasie après avoir fait tuer le roi Theodebert son frere, des tresors duquel il s'empara & mourut à Metz d'un flux de ventre l'an 613. en la 17. année de son regne, sans enfans d'*Ermemberge*, fille de *Witerie* roi des Wisigoths, qu'il avoit épousée l'an 606. & qu'il renvoya honteusement en Espagne l'année suivante. Quelque tems après sa mort, les royaumes d'Austrasie & de Bourgogne furent réunis à la couronne de France par le roi Clotaire II. Thierri *II. laissa de ses concubines plusieurs bâtards, & entre autres*, Sigebert, *né l'an 601. qui fut substitué au royaume de son pere par la reine Brunehaut, & qui ayant été livré par les siens au roi Clotaire II. fut tué par son ordre à la fin de la même année 613*; Childebert, *né l'an 602. qui se sauva lorsque ses freres furent arrêtés, & dont on ignora la suite*; Corbon, *né l'an 603. qui fut massacré avec son frere l'an 613*; & Merovée, *qui n'étoit âgé que de six ans, lors de la mort de son pere, qui fut sauvé du massacre de ses freres; & vécut encore quelques années.*

ROIS D'AUSTRASIE, issus de la troisiéme branche.

IX. S. Sigebert II. du nom, roi d'Austrasie, surnommé *le Jeune*, fils de Dagobert I. du nom roi de France & de *Ragnetrude* sa concubine, né l'an 630. fut fait roi d'Austrasie par le roi son pere l'an 631. & mourut en réputation de sainteté le 1. Fevrier 656. ayant regné plus de 23. ans. Il épousa *Immichilde*, qui le survécut, dont il eut Dagobert II. du nom, qui suit.

X. Dagobert II. du nom roi d'Austrasie, surnommé *le Jeune*, succeda à son pere à l'âge de trois ou quatre ans, qui le recommanda en mourant à Grimoald, maire du palais d'Austrasie; mais ce perfide éleva sur le trône son fils Childebert, & fit raser Dagobert, qui fut rappellé par les grands du royaume, & remis sur le trône l'an 674. Il fut assassiné l'an 678. par ceux de la faction du roi Thierri; d'un coup d'épée qu'il reçut au bas ventre. Quelques auteurs attribuent à ce roi les enfans suivans, mais sans preuves assurées, sçavoir *Sigebert*, qui mourut en même tems que son pere, ou peu après; *Clotaire* III. du nom, roi de France, mort l'an 719; *Thierri* II. du nom, roi de France, mort l'an 737; *Sainte Irmine*, abbesse du Grenier; *Adele*, grand-mere de saint Gregoire, administrateur d'Utrecht; *Ragnetrude*, & *Rotilde*.

SUCCESSION GENEALOGIQUE des rois de France de la seconde race; dite des CARLOVINGIENS.

I. L'on rapportera ici les ancêtres de ces rois depuis S. Arnoul, que Theodebert II. du nom, roi d'Austrasie honora des emplois les plus considerables, dont il s'acquita avec tant de valeur dans les guerres où il se trouva, que ce prince pour reconnoître ses services, lui donna la qualité de domestique, & le fit gouverneur de six maisons royales, qui étoient dans les six provinces du royaume d'Austrasie. Il fut depuis élû évêque de Metz, & lorsque Clotaire II. donna à son fils Dagobert le royaume d'Austrasie, il le mit auprès de lui pour l'assister de ses conseils, & l'instruire de la maniere dont il devoit gouverner ses états; mais le desir qu'il avoit de se retirer dans la solitude, lui fit quitter son évêché après l'avoir gouverné 15. ans, pour se cacher dans les deserts de Voges, un peu avant la mort du roi Clotaire, arrivée l'an 628. où il passa le reste de ses jours, & y mourut le 16. Août 640. Auparavant que de se consacrer au service de Dieu, il avoit épousé *Dode*, qui se fit religieuse à Treves, dont il eut *Clodulphe*, qui fut domestique de Sigebert II. roi d'Austrasie, puis évêque de Metz étant âgé d'environ 46. ans, & mourut après avoir gouverné son église pendant quarante ans; & Anchise, qui suit.

II. Anchise, domestique de Sigebert II. du nom, dit *le Jeune*, roi d'Austrasie, fut tué en chassant l'an 679. par Godwin. Il avoit épousé *Begge*, fille de *Pepin*, dit *le vieux*; maire du palais d'Austrasie; laquelle après la mort de son mari, fonda le monastere d'Andenne l'an 680. où elle se retira, & y mourut douze ans après. De ce mariage, vint Pepin, qui suit.

III. Pepin duc & prince des François, surnommé *le*

Gros, & *de Heristel*, défit l'armée de Thierri I. du nom, roi de France l'an 687. s'empara du gouvernement de l'état, & fut rétabli maire du palais. Il vainquit Ratbod duc des Frisons l'an 707. remporta plusieurs victoires sur les Allemans, & mourut le 16. Decembre 714. après avoir gouverné la France plus de 27. ans. Il épousa 1°. *Plectrude*: (*cherchez* PLECTRUDE.) 2°. pour femme ou concubine nommée *Alpaïde*, qui se retira dans un monastere de religieuses qu'elle avoit fondé à Orp-le-grand en Brabant, où elle mourut. Du premier mariage vinrent 1. *Drogon* ou *Dreux*, qui fut établi duc de Champagne par son pere vers l'an 698. & mourut l'an 708. *Voyez* DROGON. Il avoit épousé *Antrude*, veuve de *Berthaire*, maire du palais d'Austrasie, & fille de Waraton, maire du palais, dont il eut *Arnoul*, qui fut arrêté par le commandement de Charles *Martel* l'an 723. & mourut en prison la même année; & *Hugues*, archevêque de Rouen, & abbé du Jumieges, & de saint Vendrille, qui fut aussi arrêté prisonnier l'an 723. par l'ordre de Charles *Martel*, & mourut le 8. Avril 730; 2. *Grimoald*, qui fut maire du palais des rois Childebert II. & Dagobert III. & fut assassiné dans l'église de S. Lambert de Liege au mois d'Avril 714. sans laisser de posterité de *Teutsinde* ou *Theodesinde*, fille de *Radbod*, duc des Frisons. *Il laissa un fils* naturel *nommé* Thibaud, *qui fut maire du palais du roi Dagobert III. & fut tué l'an 741*. Du second mariage de Pepin sortirent CHARLES, dit *Martel*, qui suit; & *Childebrand*, compagnon de toutes les entreprises de Charles *Martel* son frere, duquel, selon les genealogistes modernes, sont issus les comtes de Matrie. *Voyez* CHILDEBRAND.

IV. CHARLES, dit *Martel*, maire du palais de France & prince des François, mourut le 22. Octobre 741. âgé d'environ 50. ans, après avoir gouverné la France environ 24. ans. *Voyez* CHARLES MARTEL. Il épousa 1°. *Chrotrude*, ou *Rotrude*, morte l'an 724: 2°. l'an 726. *Sonichilde* ou *Sunichilde*, fille d'un frere ou d'une sœur d'*Odilon* duc de Baviere, laquelle fut enfermée dans l'abbaye de Chelles l'an 741. Du premier mariage vinrent, 1. *Carloman*, duc & prince des François, mort le 17. Août 755. *Voyez* CARLOMAN. De sa femme dont le nom est inconnu, il eut *Dreux* ou *Drogon*, & plusieurs autres enfans, qui furent rasés par le commandement du roi Pepin l'an 753; 2. PEPIN, dit *le Bref*, qui suit; 3. & *Chiltrude*, qui épousa à l'insçu de ses freres vers l'an 741. *Odilon* duc de Baviere, & mourut l'an 754. Du second mariage vint *Grifon*, qui fut tué l'an 752. (*Cherchez* GRIFON.) CHARLES MARTEL *eut aussi pour enfans naturels*, Remi, *Archevêque de Rouen, mort l'an 771. ou 772*; Jerôme, *&* Bernard, *abbés de saint Quentin, qui eurent des enfans.*

V. PEPIN, dit *le Bref* ou *le Petit*, roi de France, fut couronné du consentement universel des grands & des peuples le premier Mai 752. & le roi Childeric III. mis dans le monastere de saint Bertin. Après plusieurs exploits, il mourut d'hydropisie, le 24. Septembre 768. âgé de 54. ans, après un regne de 16. ans, 4. mois, 24. jours. *Cherchez* PEPIN. Il épousa *Berte* ou *Bertrade*, fille de *Charibert* comte de Laon, morte le 12. Juillet 783. dont il eut, 1. CHARLEMAGNE, qui suit; 2. *Carloman*, roi d'Austrasie, de Bourgogne & d'une partie d'Aquitaine, mort le 4. Decembre 771. laissant de *Gerberge* sa femme, *Pepin*, né l'an 770; & saint *Syagre*, évêque de Nice en Provence. *Voyez* CARLOMAN; 3. *Pepin*, né l'an 759. mort à l'âge de trois ans; 4. 5. *Rothaïde* & *Adelaïde*, mortes jeunes; 6. *Gisle* ou *Gisele*, abbesse de Notre-Dame de Soissons, mort l'an 814.

VI. CHARLES I. du nom, dit *le Grand* ou *Charlemagne*, roi de France & empereur d'Occident, né l'an 747. mourut le 28. Janvier 814. après avoir regné en France 45. ans 4. mois 4. jours, & porté le titre d'empereur treize ans, onze mois, quatre jours. *Cherchez* CHARLES I. Il épousa 1°. l'an 770. N. fille de *Didier*, dernier roi des Lombards, qu'il répudia l'année suivante: 2°. l'an 772. *Hildegarde*, morte le 30. Avril 783: 3°. l'an 783. *Fastrade*, fille de *Rodolphe* comte de Franconie, morte l'an 794: 4°. *Luitgarde*, morte sans enfans le 4. Juin de l'an 800. De son second mariage vinrent, *Charles*, roi de la France orientale, mort en Baviere sans enfans le 4. Decembre 811. *Voyez* CHARLES; PEPIN roi d'Italie, *qui donna origine aux anciens comtes de* VERMANDOIS, *cherchez* VERMANDOIS; LOUIS I. du nom, qui suit; *Lothaire*, frere jumeau de *Louis*, né l'an 778. mort jeune; *Adelaïde*, née l'an 764. morte jeune; *Rotrude*, qui fut fiancée l'an 781. à *Constantin* dit *le jeune*, empereur d'Orient, (ce qui n'eut point d'effet) & mourut le 6. Juin 810; *Berte*, morte en 853; autre *Berte*, morte religieuse; & *Hildegarde*, morte jeune. De son troisiéme mariage sortirent *Theodrade*, abbesse d'Argenteuil; & *Hiltrude* ou *Rotrude*, abbesse de Faremoutier. *Il eut aussi pour enfans naturels*, Pepin, *dit* le Bossu, *qui fut enfermé l'an 792. en l'abbaye de Prum près Treves, à cause de sa révolte*; Hugues, *abbé de saint Bertin de saint Wast d'Arras, de Nuaillé, & de saint Quentin, mort dans un combat en Juin 844*; Drogon, *sacré évêque de Mets en 823. mort le 8. Novembre 855. Voyez* DROGON; THIERRI, *qui fut mis au rang des clercs en 818*; Rotrude, *à qui quelques auteurs donnent pour mari* Roricon *comte d'Anjou*; Adeltrude; *&* Adalinde.

VII. LOUIS I. du nom, surnommé *le Débonnaire* & *le pieux*, roi de France & empereur d'Occident, né l'an 778. mourut le 20. Juin 840. *Cherchez* LOUIS I. Il épousa 1°. en l'an 796. *Ermengarde*, fille d'*Ingramne* comte d'Hesbai, morte le 3. Octobre 818: 2°. en l'an 819. *Judith*, fille de *Welfe* comte, morte le 19. Avril 843. Du premier mariage sortirent, LOTHAIRE I. du nom empereur, qui continua la *lignée des empereurs d'Occident rapportée ci-après*; PEPIN, roi d'Aquitaine, qui fit la *branche des rois d'*AQUITAINE, *mentionnée ci-après*; LOUIS, roi de Germanie, *tige des rois de* GERMANIE, *dont il sera parlé ci-après*; *Giste*, mariée au comte *Errard*; *Alpaïde*, mariée à *Begon* comte de Paris; & *Hildegarde* qui épousa le comte *Thierri*. Du second vint, CHARLES II. qui suit.

VIII. CHARLES II. du nom, dit *le Chauve*, roi de France & empereur d'Occident, né le 13. Juin 823. mourut le 5. ou 6. Octobre 877. après avoir regné en France 37. ans, 3. mois, 16. jours, & tenu l'empire un an, neuf mois & quatorze jours. *Cherchez* CHARLES II. Il avoit épousé 1°. le 14. Decembre 842. *Ermentrude*, fille d'*Eude* comte d'Orleans, morte le 6. Octobre 869: 2°. le 23. Janvier 870. *Richilde*, sœur de Boson roi de Provence. Du premier mariage vinrent, LOUIS II. qui suit; CHARLES, sacré roi d'Aquitaine le 5. Octobre 855. mort d'une blessure à la tête le 29. Septembre 866; (*Voyez* CHARLES.) *Lothaire*, qualifié abbé, mort en 866; *Carloman*, qui posseda plusieurs abbayes, & fut privé de la vue par le commandement de son pere à cause de sa révolte l'an 866. & renfermé dans l'abbaye de Corbie, dont il s'échappa, & mourut l'an 886; (*Voyez* CARLOMAN.) *Judith*, mariée le 1. Octobre 856. à *Etelwolfe* ou *Etelulfe* roi des Anglois, & étant retourné en France, elle fut enlevée de son consentement l'an 862. par *Baudouin*, dit *bras de fer*, grand forestier de Flandres, qui l'épousa l'an 863. Du second mariage sortirent *Pepin* & *Dreux*, morts jeunes; *Louis*, né l'an 875. mort aussitôt; *Charles*, né le 10. Octobre 876. mort quelques mois après; & une fille mentionnée dans le dernier capitulaire de son pere.

IX. LOUIS II. du nom roi de France, dit *le Begue*, à cause du défaut de sa langue, né le 1. Novembre 843. mourut le 10. Avril 879. après avoir regné un an six mois & trois jours. *Cherchez* LOUIS II. Il avoit épousé 1°. secretement l'an 762. *Ansgarde*, sœur d'*Eudes*, & fille du comte *Hardouin*, qu'il répudia après en avoir eu des enfans: 2°. *Adelaïde*, sœur de *Wilfride*, abbé de Flavigni en Bourgogne. Du premier mariage sortirent, *Louis* III. du nom, roi de France, qui fut sacré l'an 879. & mourut sans alliance le 4. Août 882; (*Cherchez* LOUIS III.) *Carloman* roi de France, qui partagea la couronne avec son frere aîné, & eut la Bourgogne & l'Aquitaine, il succeda à la couronne de son frere l'an 882. & mourut sans posterité, d'un coup qu'il reçut à la jambe, étant à la chasse dans la forêt d'Iveline le 6. Decembre 884. âgé de 18. ans. *Voyez* CARLOMAN. Du second mariage vint CHARLES III. du nom, dit *le Simple*, qui suit.

CHARLES III. du nom, surnommé le *Gras*, empereur d'Occident, troisiéme fils de LOUIS roi de Germanie, gouverna la France l'espace de trois ans, pendant le bas âge du roi Charles *le simple*, & mourut le 12. ou 13. Janvier 888.

EUDES, fils aîné de ROBERT I. du nom, dit *le Fort*, duc de France, fut élu roi de France & d'Aquitaine l'an 888. & couronné l'année suivante. Il mourut le trois Janvier 898. après avoir regné dix ans quelques mois.

X. CHARLES III. du nom, dit *le simple*, roi de France,

né posthume le 17. Septembre 879. fut couronné le 28. Janvier 893. & mourut le 7. Octobre 929. *Cherch.* CHARLES III. Il épousa 1°. N. dont le nom est ignoré : 2°. le 18. Avril 907. *Frederune*, sœur de *Beuve* évêque de Châlon-sur-Marne, morte le 10. Fevrier 918 : 3°. *Ogive*, fille d'*Edouard* I. du nom roi des Anglois, laquelle ayant appris la détention du roi son mari, se sauva en Angleterre & emporta avec elle le fils unique qu'elle avoit de lui, nommé *Louis*, qui la fit venir à Laon pour se servir de ses conseils vers l'an 938. elle sortit de Laon en 951. âgée de plus de 45. ans, où son fils la tenoit comme prisonniere, & se maria depuis à *Herbert* de Vermandois, comte de Troyes. Du premier mariage de ce roi vint *Gisle*, mariée l'an 912. à *Rollon* premier duc de Normandie, morte sans posterité. Du second sortirent quatre filles nommées dans un titre, & dont l'alliance est ignorée. Du troisiéme mariage vint Louis IV. du nom, qui suit.

Robert II. du nom, duc de France, se fit chef de parti contre Charles *le simple* roi de France son souverain, fut sacré & couronné à Reims le 29. Juin 922. & fut tué en une bataille par le roi Charles *le simple*, le 15. Juin 923.

Raoul, fils de Richard, dit *Justicier*, duc de Bourgogne, fut appellé pour soûtenir le parti de Robert II. duc de France, son beau-pere, & fut sacré & couronné roi de France le 13. Juillet 723. Il porta le titre de roi l'espace de 12. ans 6. mois & deux ou trois jours, & mourut sans lignée le 15. Janvier 936.

XI. Louis IV. du nom, dit d'*Outremer*, roi de France, fut élevé en Angleterre par le roi Alestan son oncle maternel, d'où il fut rappellé par les François ; fut couronné roi de France le 19. Juin 936. & mourut le 15. Octobre 954. d'une chute de cheval en poursuivant un loup, après avoir regné 18. ans 3. mois 26. jours. *Cherchez* LOUIS IV. Il avoit épousé en l'an 940. *Gerberge* de Saxe, veuve de *Gilbert* duc de Lorraine, & fille de *Henri* I. du nom, dit l'*Oiseleur* roi d'Allemagne & duc de Saxe, laquelle vivoit encore en 968. dont il eut Lothaire, qui suit ; *Carloman*, né en 945. mort en ôtage à Rouen ; *Louis*, né en 948. mort avant son pere l'an 954 ; Charles, qui fit la *branche des ducs de* Lorraine, *rapportée ci-après* ; *Henri*, frere jumeau de *Charles*, né en 953. mort peu après son batême ; & *Mahaud*, alliée vers l'an 955. à *Conrad* I. du nom, roi de la Bourgogne Trans-jurane, morte le 26. Novembre l'an....

XII. Lothaire roi de France, né l'an 941. fut sacré & couronné le 12. Novembre 954. & mourut de poison le 2. Mars 986. après avoir regné 31. ans, 4. mois, 18. jours, *cherchez* LOTHAIRE. Il avoit épousé l'an 966. *Emme* fille de *Lothaire* II. du nom, roi d'Italie, dont il eut Louis V. qui suit ; *Il eut pour enfans naturels*, Arnoul, *archevêque de Reims, mort le 5. Mars 1023 ; &* Richard, *dont on ne trouve que le nom.*

XIII. Louis V. du nom roi de France, dit *le Faineant*, pour n'avoir rien fait de remarquable, né l'an 967. fut couronné du vivant de son pere l'an 979. & mourut le 22. Juin 987. après avoir regné seul un an, trois mois & vingt-jours sans laisser de posterité de *Blanche*, fille d'un seigneur d'Aquitaine. En lui finit la seconde race, dite *des Carlovingiens*, après avoir tenu le sceptre 236. ou 37. ans.

DUCS DE LORRAINE *sortis des rois de France.*

XII. Charles de France, fils puîné de Louis IV. du nom, dit d'*Outremer*, roi de France & de *Gerberge* de Saxe, né l'an 953. fut créé duc de Lorraine par l'empereur Oton II. son cousin l'an 977. dont il lui fit hommage-lige, au grand regret des seigneurs François, & fut exclus de la couronne de France après la mort du roi Louis V. son neveu, par les états du royaume l'an 987. ce qui fut cause de la guerre qu'il fit au roi Hugues *Capet*, sur lequel il eut quelques avantages ; mais ayant été pris l'an 991. avec sa femme, & menés prisonniers à Senlis, puis à Orleans, il y fut enfermé dans une tour, où il mourut la même année, & selon d'autres l'an 994. il avoit épousé 1°. *Bonne*, fille de *Godefroi*, dit *le Vieil*, comte d'Ardenne : 2°. *Agnés* de Vermandois, fille de *Herbert*, comte de Troyes, qui fut conduite à Orleans pour y tenir prison avec son mari. Du premier mariage vinrent 1. *Oton* duc de la basse Lorraine, mort sans posterité vers l'an 1004 ; *Ermengarde*, mariée à *Albert* I. du nom, comte de Namur, qui eut entr'autres enfans *Hadwige* de Namur, alliée à *Gerard* II. du nom, comte d'Alsace & duc de la haute Lorraine, d'*où sont descendus les ducs de* Lorraine ; & 3. *Gerberge* de Lorraine, mariée à Lambert II. du nom, comte de Mons & de Louvain, d'*où sont descendus les ducs de* Brabant *& de* Lothier. Du second mariage sortirent *Charles*, & *Louis* de Lorraine, morts jeunes.

EMPEREURS D'OCCIDENT *sortis des rois de France.*

VIII. Lothaire I. du nom, fils aîné de Louis I. du nom, surnommé *le Debonnaire & le Pieux*, roi de France & empereur, fut associé à l'empire au mois de Juillet 817. couronné roi de Lombardie en 822. & empereur le 5. Avril 823. Ayant divisé ses états à ses trois fils, il prit l'habit de religieux en l'abbaye de Prum, où il mourut la nuit du 28. au 29. Septembre 855. ayant tenu l'empire quinze ans accomplis, *cherchez* LOTHAIRE. Il avoit épousé en Octobre 821. *Ermengarde*, fille de *Hugues*, comte d'Alsace, surnommé *le Poltron* ou le *Couard*, morte le 20. Mars 851. dont il eut 1. Louis II. empereur, qui suit ; 2. Lothaire II. du nom, roi de Lorraine, mort à Plaisance en Italie le 7. Août 869. Il épousa l'an 856. *Thietberge*, appellée par quelques-uns *Bertsinde*, sœur de *Hubert*, abbé de Luxeuil & de saint Maurice, qu'il repudia l'année suivante, pour prendre *Waldrade*, sœur de *Gontier*, archevêque de Cologne. Ce fut pour ce sujet qu'il fut interdit des sacremens par le pape Nicolas I. *Il eut de cette derniere* Hugues bâtard, *qui ravagea le royaume de Lorraine, l'an 883. & eut les yeux crevés l'an 885. par l'ordre de l'empereur* Charles le Gras, *& fut renfermé dans le monastere de saint Gal, & de là conduit & rasé en l'abbaye de Prum, où il mourut* ; Berte bâtarde, *qui épousa 1°. le Comte* Thibault : 2°. Adalbert, *marquis d'Ivrée, dit* de Toscane, *dont elle eut des enfans* ; *&* Gisle bâtarde, *alliée à* Geofroi *le Danois, chef des Normans* ; 3. *Charles* roi de Provence, mort sans lignée l'an 863 ; (*Voyez* CHARLES) 4. *Ermengarde*, qui fut enlevée & mariée l'an 846. à *Gilbert*, comte de Brabant ; 5. *Helletrude*, qui épousa le comte *Berenger*, dont elle resta veuve.

IX. Louis II. du nom, empereur d'Occident, fut couronné roi de Lombardie l'an 844. & empereur l'an 849. & mourut le 31. Août 875. ayant regné près de vingt ans, depuis la mort de son pere. Il avoit épousé *Engelberge*, fille de N. duc de Spolette, dont il eut *Louis*, & *Charles*, morts jeunes ; *Ermengarde*, mariée à *Boson*, comte, puis roi de Provence ; & *Gisle*, abbesse de sainte Julie de Bresse.

ROIS D'AQUITAINE, *sortis des rois de France.*

VIII. Pepin I. du nom, second fils de Louis I. du nom, surnommé *le Debonnaire & le Pieux*, roi de France & empereur, fut établi roi d'Aquitaine, l'an 817. & mourut le 13. Janvier 838. Il épousa l'an 822. *Ingeltrude*, fille de *Theodebert* comte de Matrie, morte l'an 838. dont il eut Pepin II. du nom, qui suit ; *Charles*, archevêque de Mayence en 856. mort le 6. Juin 863 ; *Berte*, mariée à *Gerard* de Roussillon, dit d'*Alsace*, comte de Berri, si renommé dans l'histoire, morte l'an 874 ; & *N.* mariée au comte *Aistace*.

IX. Pepin II. du nom, roi d'Aquitaine, fut pris par Sanche comte de Gascogne, & mis entre les mains de Charles II. dit *le Chauve*, roi de France & empereur, qui le fit raser en l'abbaye de saint Medard de Soissons, l'an 852. & où il prit l'habit de religieux l'année suivante : mais s'étant échappé l'an 854. il fut reçu de quelques Aquitains, ausquels s'étant rendu odieux, il se joignit aux Normans, avec lesquels il pilla plusieurs places en 857. Ayant été pris par les Aquitains & presenté aux François, il fut condamné par eux à perdre la vie, comme traître à sa patrie & à la Chrétienté, & fut enfermé l'an 864. dans une étroite prison à Senlis.

ROIS DE GERMANIE, *sortis des rois de France.*

VIII. Louis I. du nom, dit *le Pieux*, troisiéme fils de Louis I. du nom, surnommé *le Debonnaire & le Pieux*, roi de France & empereur, fut créé roi de Baviere par son pere l'an 817. & mourut le 28. Août 876. en sa 70. année, après avoir regné depuis la mort de son pere 36. ans

2. mois, huit jours. Il épousa *Emme*, recommandable pour sa sagesse & pour sa pieté, morte cinq mois avant son mari, dont il eut 1. CARLOMAN, qui suit; 2. LOUIS II. du nom, dit *le Jeune*, roi de Germanie, mort le 20. Janvier 882. Il épousa 1°. N. fille du comte *Adelard*, qu'il répudia: 2°. *Lutgarde*, fille de *Ludolphe* duc de Saxe, dont il eut *Louis*, qui se jouant sur une fenêtre du palais royal de Ratisbonne, tomba en bas, se rompit le col, & mourut jeune l'an 880; & *Hildegarde*, qui fut mise en prison au monastere de Chimighen, l'an 894. & fut depuis rétablie dans une partie de ses biens. *Il laissa aussi un fils naturel nommé* Louis, *qui fut tué dans un combat par les Normans, l'an 879; 3. Charles* III. du nom, dit *le Gras*, qui fut couronné empereur le 25. Decembre 880. & succeda en 882. à *Louis* II. du nom, son frere, dans le royaume de Germanie. Il gouverna le royaume de France pendant trois ans; mais étant tombé dans une grieve maladie, il en fut si fort abattu, qu'il demeura perclus de ses membres; & son esprit resta si foible, qu'il n'étoit plus capable de rien faire: ce qui fit que ses sujets l'abandonnerent, & le déposerent en Novembre 887. Il mourut le 12. ou 13. Janvier 888. *Voyez* CHARLES. De N. fille du comte *Eckanger*, sa premiere femme, qu'il avoit épousée vers l'an 862. il n'eut qu'un fils nommé *Louis*, mort jeune; & n'en eut point de *Richarde* sa seconde femme. *Il eut aussi un fils naturel nommé* Bernard, *qu'il envoya à la cour de l'empereur Arnoul*; 4. *Hildegarde*, abbesse de Zurich en Suisse, morte l'an 857; 5. *Berte*, abbesse de Zurich, morte en 877; 6. & *Ermengarde*, morte en 866.

IX. CARLOMAN, roi de Baviere, mourut de paralysie le 3. Avril 880. sans enfans de N. fille d'*Arnuslie*, parent d'*Ermentrude*, reine de France; *& laissa de* Litovinde *sa concubine*, ARNOUL, *qui suit*; *&* Gisele, *mariée l'an 890. à* Zundebold, *roi des Moraves*.

X. ARNOUL, fut élû empereur par les princes de l'empire, en l'an 887. à la place de Charles III. du nom, dit *le Gras*, son oncle, couronné à Rome l'an 896. & mourut le 29. Novembre 899. Il épousa *Otte*, dont il eut LOUIS III. qui suit; & *eut pour enfans naturels*, Zuintibolde, *qui fut établi roi de Lorraine par son pere, l'an 895. dans l'assemblée de Wormes, & qui fut tué dans un combat donné sur la Meuse le 13. Août de l'an 900. sans posterité de* Otte, *fille du comte* Otton; *&* Ratold, *mentionné dans les annales de Fulde*.

XI. LOUIS III. du nom, roi de Germanie, né l'an 893. fut proclamé & couronné roi de Lorraine le 4. Fevrier de l'an 900. & mourut sans posterité le 21. Janvier 912. Il est mis au nombre des empereurs par les Allemans; & l'on ne lit point qu'il ait été couronné.

SUCCESSION GENEALOGIQUE des rois de France de la troisiéme race, dite des CAPETIENS.

L'on ne commencera ici cette genealogie que depuis ROBERT I. du nom, dit *le Fort*, duc & marquis de France, comte d'Anjou, & abbé de saint Martin de Tours, à qui Charles II. du nom, dit *le Chauve*, roi de France & empereur, donna l'an 861. le duché, c'est-à-dire le gouvernement d'entre la Seine & la Loire pour le garder contre les ennemis, & qui fut tué par les Normans l'an 866. en combattant pour le service de son prince. Il avoit épousé *Adelaïde*, veuve de *Conrad* comte en Allemagne, dont il eut 1. *Eudes*, comte de Paris & duc de France, qui fut proclamé roi de la France occidentale, sacré & couronné en Janvier 888. & mourut le 3. Janvier 898. après avoir regné dix ans & quelques mois, ayant eu de *Theodrade* sa femme, *Arnoul*, qui prit le titre de roi d'Aquitaine, dont il ne jouit pas long-tems, y ayant des auteurs qui rapportent, qu'il mourut avant son pere; 2. ROBERT II. du nom, qui suit; & 3. *Richilde*, mariée à *Richard* comte de Troyes.

II. ROBERT II. du nom, duc de France, comte de Troyes, & marquis d'Orleans, fut chef de parti contre le roi Charles III. dit *le simple*, se fit couronner roi le 29. Juin 922. & fut tué d'un coup de lance dans un combat donné près de Soissons le 15. Juin 923. Il épousa *Beatrix*, fille de *Pepin* I. du nom comte de Vermandois, dont il eut HUGUES, dit *le Grand*, qui suit; & *Emme*, qui épousa *Raoul* duc de Bourgogne, qui fut sacré roi de France le 13. Juillet 923. mort le 15. Janvier 936. & elle, un an auparavant.

III. HUGUES, duc de France & de Bourgogne, comte de Paris & d'Orleans, surnommé *le Grand*, à cause de sa puissance ou peut-être à cause de sa taille; l'*Abbé*, parce qu'il tenoit les abbayes de S. Denys en France & de S. Germain des Près; & *le Blanc*, à cause de son teint, mourut le 16. Juin 956. Il épousa 1°. *Judith*: 2°. vers l'an 927. *Ethilde*, fille d'*Edouard*, dit le *Vieil*, roi des Anglois, dont il n'eut point d'enfans: 3°. l'an 938. *Hadurige* ou *Avoye*, fille d'*Henri* de Saxe I. du nom, dit l'*Oiseleur*, roi d'Allemagne, dont il eut HUGUES, surnommé *Capet*, qui suit; *Otton*, duc de Bourgogne, qui mourut jeune le 22. Fevrier 965. sans posterité de *Leutgarde*, fille de *Gilbert*, duc de Bourgogne & comte d'Autun, & d'*Ermengarde* de Bourgogne; *Eudes*, appellé aussi *Henri*, duc de Bourgogne, dit *le Grand*, mort le 15. Octobre 1001. sans enfans de *Gerberge*, sœur de *Hugues*, évêque d'Auxerre, *laissant pour fils naturel* Eudes, *vicomte de Beaune, qui eut des enfans*; *Beatrix*, mariée 1°. à N. dit *Conon*, comte de Rhinsfeld: 2°. en 954. à *Frederic*, seigneur de Bar, qui fut créé premier duc de Mozellane, ou de la haute Lorraine en 958. morte après l'an 1005; & *Emme*, premiere femme de *Richard* I. du nom, duc de Normandie, mariée l'an 960. morte sans enfans. HUGUES, *le grand eut aussi pour fils naturel* Hugues, *évêque d'Auxerre, mort le 23. Août...... après avoir gouverné son église 25. ans, 7. mois, 18. jours.*

IV. HUGUES, surnommé *Capet*, roi de France, fut élevé à la couronne après la mort du roi Louis V. du consentement des princes & grands seigneurs assemblés à Noyon vers la fin du mois de Mai 987. sacré & couronné le 3. Juillet suivant, & mourut le 24. Octobre 997. âgé d'environ 57. ans, ayant regné 10. ans, trois mois & 21. jours depuis son sacre, *cherchez* HUGUES. Il avoit épousé *Adelais*, dont la famille n'est pas connue. Il en eut ROBERT, qui suit; *Hadwige* ou *Avoye*, mariée 1°. à *Raynier* V. du nom, comte de Mons: 2°. à *Hugues*, comte de Dasbourg; & *Gisle* ou *Gisele*, dame d'Abbeville, alliée à *Hugues* I. du nom, seigneur d'Abbeville & avoué de saint Riquier. *Il eut aussi pour fils naturel* Gauzelin, *archevêque de Bourges en 1013. mort le 19. Novembre 1030.*

V. ROBERT roi de France, dit *le devot*, fut sacré le premier Janvier 908. du vivant de son pere, auquel il succeda l'an 997. & mourut le 20. Juillet 1031. en sa 61. année, après avoir regné 33. ans, 9. mois & 4. jours depuis la mort de son pere. *Voyez* ROBERT. Il épousa 1°. en l'an 995. *Berte*, veuve d'*Eude* I. du nom, comte de Blois, & sœur de *Raoul* III. dit *le Faineant*, roi de la Bourgogne transjurane, dont il fut separé pour cause de parenté & de comperage, vers l'an 998. à la poursuite du pape Gregoire V: 2°. *Constance*, fille de *Guillaume* I. du nom, comte de Provence, & d'*Adele*, dite *Blanche* d'Anjou, morte en Juillet 1032. *Voyez* CONSTANCE. De cette derniere alliance vinrent *Hugues*, dit *le Grand*, couronné roi de France du vivant de son pere le 9. Juin 1017. mort sans alliance le 17. Septembre 1026. âgé d'environ 28. ans; HENRI I. du nom, qui suit; ROBERT, qui donna origine aux *anciens ducs de* BOURGOGNE, *rapportés sous le mot* BOURGOGNE; *Eudes*, mort sans alliance; *Haduvede*, comtesse d'Auxerre, mariée l'an 1015. à *Renaud* I. du nom, comte de Nevers, morte le 5. Juin...; & *Adele* ou *Alix* de France, mariée 1°. en Janvier 1026. à *Richard* II. du nom, duc de Normandie: 2°. l'an 1027. à *Baudouin* V. du nom, comte de Flandres, morte l'an 1079.

VI. HENRI I. du nom roi de France, fut sacré & couronné le 23. Mai 1027. du vivant de son pere, auquel il succeda l'an 1031. & mourut le 4. Août 1060. âgé de 55. ans, dont il en avoit regné 29. & 15. jours depuis la mort de son pere, *cherchez* HENRI. Il avoit épousé l'an 1044. *Anne* de Russie, fille de *Georges*, dit *Jaroslas*, roi de Russie, laquelle après la mort du roi son mari, par une seconde alliance l'an 1062. avec *Raoul* II. du nom, dit *le Grand*, comte de Crespi & de Valois; mais étant demeurée veuve l'an 1066. & étant restée sans appui, elle s'en retourna mourir en son pays, ayant eu de son premier mariage, PHILIPPE I. du nom, qui suit; *Robert*, mort jeune l'an 1060; & HUGUES de France, surnommé *le Grand*, comte de Vermandois, &c. qui a fait *la branche des derniers comtes de ce nom, rapportée sous le mot* VERMANDOIS.

VII. PHILIPPE I. du nom roi de France, né l'an 1053. fut sacré le 23. Mai 1059. en presence du roi son pere

auquel il succeda l'an 1060. sous la tutelle & regence de Baudouin V. du nom, dit de l'*Isle*, comte de Flandres suivant la derniere volonté du roi son pere, & mourut le 29. Juillet 1108. âgé de 55. ans, après avoir regné depuis son sacre 49. ans 2. mois & 6. jours, *cherchez* PHILIPPE. Il épousa l'an 1071. *Berte*, fille de *Florent* I. du nom, comte de Hollande, qu'il répudia pour cause de consanguinité l'an 1085. & eut de ce mariage LOUIS V. dit *le Gros*, qui suit; *Henri*, mort jeune; & *Constance* de France, mariée 1°. avant l'an 1101. à *Hugues*, comte de Troyes, duquel elle fut separée pour cause de parenté, l'an 1104: 2°. l'an 1106. à *Boemond* I. du nom, prince d'Antioche. *Le roi* PHILIPPE *étant devenu passionnement amoureux de* Bertrade *de Montfort, femme de* Fouques, *dit* Rechin, *comte d'Anjou, il l'enleva dans l'église de S. Jean de Tours, le 4. Juin 1093. la fit séparer de son mari, & l'épousa contre l'avis des grands du royaume; ce qui lui fit encourir les censures du pape Urbain II. & des prelats de son royaume au concile de Clermont, l'an 1095. dont il ne fut absous que l'an 1102. Il en eut 1.* Philippe, *comte de Mantes, qui se révolta vers l'an 1123. contre le roi Louis VI. dit* le Gros, *auquel il fut contraint de se soumettre, & mourut sans posterité d'*Elisabeth, *fille de* Gui, *dit* Troussel, *seigneur de Montlheri; 2.* Flore, *ou* Fleuri, *qui épousa N. heritiere de Nangis, dont il eut* Elisabeth, *dame de Nangis, mariée à* Ancel, *seigneur de Venisi; & 3.* Cecile, *mariée 1°. l'an 1106. à* Tancrede, *prince de Tabarie: 2°. vers l'an 1113. à* Pontus, *comte de Tripoli.*

VIII. LOUIS VI. du nom, dit *le Gros*, roi de France, né l'an 1081. fut sacré & couronné le 2. Août 1108. & mourut le premier Août 1137. âgé de 55. ans, après un regne de 29. ans, & 3. jours, depuis la mort de son pere, *cherchez* LOUIS. Il avoit épousé l'an 1115. *Adelais*, fille de *Humbert* II. du nom, comte de Savoye, laquelle prit une seconde alliance avec *Matthieu* I. du nom, sire de Montmorenci, connétable de France, & mourut l'an 1154. ayant eu de son premier mariage, *Philippe*, né le 29. Août 1116. qui fut couronné le 14. Avril 1129. & mourut le 13. Octobre 1131. d'une chûte causée par un pourceau, qui se fourra entre les jambes de son cheval; LOUIS VII. dit *le Jeune*, qui suit; *Henri*, religieux, puis archevêque de Reims, mort le 13. Novembre 1175; *Hugues*, mort jeune; ROBERT, qui a fait *la branche des comtes de* DREUX, *rapportée sous le mot* DREUX; *Philippe*, qui épousa N. fille de *Thibault*, dit *le Grand*, comte de Champagne, de laquelle ayant été separé à cause de parenté, il succeda aux benefices dont Henri son frere étoit pourvû lorsqu'il se fit religieux. Ayant été élû évêque de Paris, il eut tant de modestie, qu'il ceda cette dignité à Pierre Lombard, surnommé *le Maître des sentences*, & mourut vers l'an 1164; PIERRE, qui a fait *la branche des princes de* COURTENAI, *rapportée sous le mot* COURTENAI; & *Constance* de France, mariée 1°. en Fevrier 1140. à *Eustache* de Blois, qui fut couronné roi d'Angleterre: 2°. à *Raymond* VI. du nom, comte de Tolose.

IX. LOUIS VII. dit *le Jeune* & *le Pieux*, roi de France, né l'an 1120. fut sacré & couronné le 25. Octobre 1131. & mourut de paralysie le 18. Septembre 1180. âgé de 60. ans, après avoir regné depuis la mort de son pere, 43. ans, un mois & 17. jours, *cherchez* LOUIS. Il avoit épousé 1°. en Août 1137. *Alienor* duchesse de Guienne, & comtesse de Poitou, fille aînée & heritiere de *Guillaume* X. du nom duc de Guienne & comte de Poitou, & d'*Alienor* de Châtelleraut, de laquelle ayant été separé pour cause de parenté au concile de Boisgenci le 18. Mars 1152. elle épousa le 19. Mai suivant, *Henri*, duc de Normandie & comte d'Anjou, depuis roi d'Angleterre, & mourut fort âgée le 31. Mars 1204: 2°. l'an 1154. *Constance* de Castille, fille aînée d'*Alfonse* VIII. du nom, roi de Castille, & de *Berengere* de Barcelonne, morte en couches l'an 1160: 3°. sur la fin de la même année *Alix* de Champagne, fille de *Thibault* IV. du nom, dit *le Grand*, comte de Champagne, & de *Mahaud* de Carinthie, morte le 4. Juin 1206. Du premier lit, vinrent *Marie* de France, alliée à *Henri* I. du nom, comte de Champagne, morte le 11. Mars 1198. âgée de 60. ans; & *Alix*, qui épousa en 1164. *Thibault*, surnommé *le Bon*, comte de Blois, sénéchal de France. Du second mariage sortirent, *Marguerite*, comtesse de Vexin, mariée 1°. en 1170. à *Henri*, dit *le Jeune*, & *au Court Mantel*, fils aîné d'*Henri* II. du nom, roi d'Angleterre: 2°. en 1185. à *Bela* III. du nom, roi de Hongrie; après la mort duquel elle se retira à Acre dans la Palestine l'an 1196. où elle mourut: & *Alix*, morte jeune peu de tems après sa mere. Du troisiéme lit vinrent, PHILIPPE II. du nom, qui suit; *Alix*, mariée le 20. Août 1195. à *Guillaume* II. du nom, comte de Ponthieu, dont elle eut des enfans; & *Agnès* de France, mariée le 2. Mars 1180. 1°. à *Alexis* Commene, dit *le Jeune*, empereur de Constantinople: 2°. à *Andronic* Commene, aussi empereur de Constantinople, mort en 1195. après la mort duquel elle demeura à Constantinople, & épousa 3°. *Theodore* Branas, grand seigneur Grec, seigneur d'Andrinople & de Didymotique. *On donne au roi* Louis le Jeune, *un fils naturel, nommé* Philippe, *qui fut doyen de S. Martin de Tours, & mourut l'an 1161.*

X. PHILIPPE II. du nom roi de France, surnommé *Dieu-donné*, & *le Conquerant*, ou *Auguste*, né le 22. Août 1165. fut sacré le 1. Novembre 1179. du vivant de son pere, & mourut le 14. Juillet 1223. après avoir regné 42. ans, 9. mois, & 26. jours, *cherchez* PHILIPPE. Il avoit épousé 1°. l'an 1180. *Isabelle* de Haynault, dite de Flandres, fille de *Baudouin* V. du nom, dit *le Courageux*, comte de Haynault, & de *Marguerite* d'Alsace, comtesse de Flandres, morte en couches le 15. Mars 1190. n'étant âgée que de 20. ans: 2°. le 14. Août 1193. *Ingelburge*, fille de *Valdemar* I. du nom, roi de Danemarck, qu'il répudia 82. jours après sous prétexte de parenté. Le pape Celestin III. ayant excommunié le roi, & mis son royaume en interdit en Decembre 1197. ce prince la fit renfermer l'an 1200. dans le château d'Etampes; mais voyant qu'il ne pouvoit être absous, qu'en promettant de recevoir sa femme; lassé aussi des contestations des prélats, qui tenoient le concile de Soissons l'an 1201. il se retira sans parler ni au legat, ni aux prélats, emmenant avec lui la reine sa femme, qu'il renvoya demeurer au château d'Etampes, & qu'il reprit depuis en 1213. Elle mourut à Corbeil l'an 1236. âgée d'environ 60. ans, sans avoir eu d'enfans. Le roi avoit épousé 3°. dès le mois de Juin 1196. *Agnès* de Meranie, fille de *Berthold* IV. du nom duc de Meranie, morte de regret au château de Poissi l'an 1201. peu après sa séparation, & fut enterrée au même lieu. Du premier lit vinrent LOUIS VIII. du nom, qui suit; & *N.* & *N.* jumeaux, morts avec leur mere l'an 1190. Du troisiéme sortirent 1. *Philippe*, dit *Hurepel*, ou *le Rude*, comte de Beaumont en Beauvoisis, de Mortain, d'Aumale, de Bologne & de Dammartin, né l'an 1200. mort au tournoi qui se fit à Corbie l'an 1233. laissant de *Mahaud* comtesse de Bologne & de Dammartin, fille unique & heritiere de *Renaud*, comte de Dammartin, & d'*Ide*, comtesse de Bologne, qu'il avoit épousée l'an 1216. pour fille unique, *Jeanne* de Bologne, comtesse de Clermont & d'Aumale, mariée l'an 1245. à *Gaucher* de Châtillon, seigneur de Monjai & de S. Aignan, morte sans lignée l'an 1251; & 2. *Marie* de France, alliée 1°. par contrat du mois d'Août 1206. à *Philippe* de Haynault, marquis de Namur: 2°. l'an 1213. à *Henri* I. du nom, duc de Brabant, morte le premier Août 1238. *Le roi Philippe II. eut aussi pour fils naturel*, Pierre-Charles, *évêque de Noyon, mort le 12. Octobre 1249.*

XI. LOUIS VIII. du nom roi de France, surnommé *le Lyon*, né le 3. Septembre 1187. fut couronné le 6. Août 1223. & mourut au château de Montpensier en Auvergne le 8. Novembre 1226. après un regne de trois ans, trois mois, & 24. jours. *Voyez* LOUIS. Il avoit épousé le 23. Mai de l'an 1200. *Blanche* de Castille, seconde fille d'*Alphonse* IX. du nom roi de Castille, & d'*Alienor* d'Angleterre; elle fut regente du royaume pendant la minorité du roi son fils, & pendant son voyage d'Outremer, & mourut le premier Decembre 1252. *Voyez* BLANCHE; & eut pour enfans, *Philippe*, né le 9. Septembre 1209. mort l'an 1218; S. LOUIS IX. du nom roi de France, qui suit; ROBERT, *qui donna origine au comté d'*ARTOIS; (*Voyez* ARTOIS.) *Philippe*, mort jeune; *Jean*, comte d'Anjou & du Maine, né en Septembre 1219. mort jeune, sans alliance; *Alfonse*, comte de Poitiers & de Tolose, né le 11. Novembre 1220. mort au retour de son voyage d'Afrique, où il avoit accompagné le roi son frere, au château de Corneto en Italie, le 21. Août 1271. sans laisser de posterité de *Jeanne*, comtesse de Toulouse, fille unique de *Raymond* VIII. du nom, comte de Toulouse, & de *Sancie* d'Arragon sa premiere femme, qu'il avoit épousée l'an 1241; *Philippe*,

surnommé *Dagobert*, né l'an 1221. mort jeune; *Etienne*, baptisé l'an 1225. mort jeune; CHARLES, comte d'Anjou & roi de Naples, *qui fit la premiere branche des rois de* NAPLES *& de* SICILE; (*Voyez* ANJOU.) N. née l'an 1205. morte jeune; & *Isabelle* de France, née en Mars 1224. qui fonda & fit bâtir le monastere de Longchamp, près Paris l'an 1268. où elle se retira, & y mourut le 23. Fevrier 1269.

XII. S. LOUIS IX. du nom roi de France, né au château de Poissi, le 25. Avril 1215. succeda à la couronne sous la tutelle & la regence de la reine sa mere; fut sacré & couronné le 29. Novembre 1226. & mourut de la peste au camp devant Tunis le 25. Août 1270. après avoir regné 43. ans, 9. mois, 16. jours. *Voyez* LOUIS. Il avoit épousé l'an 1234. *Marguerite* de Provence, fille aînée de *Raymond-Berenger* II. du nom, comte de Provence, & de *Beatrix* de Savoye, morte le 20. Decembre 1295. dont il eut, 1. *Louis*, né le 21. Septembre 1243. mort sans alliance l'an 1260; 2. PHILIPPE III. qui suit; 3. *Jean*, mort en bas âge le 10. Mars 1247; 4. *Jean*, dit *Tristan & de Damiete*, comte de Valois, de Creci & de Nevers, né à Damiete en Egypte l'an 1250. mort de maladie contagieuse au camp devant Tunis le 3. Août 1270. sans laisser de posterité d'*Ioland* de Bourgogne, comtesse de Nevers, fille aînée & heritiere d'*Eudes* de Bourgogne, & de *Mahaud* de Bourbon, comtesse de Nevers, qu'il avoit épousée par traité passé au mois de Juin 1265; 5. *Pierre*, comte d'Alençon, de Blois & de Chartres, sire d'Avesnes, &c. qui accompagna le roi saint Louis son pere au voyage d'Afrique, & se trouva au siége de Tunis l'an 1270. Il fit son testament en 1282. & mourut à Salerne au royaume de Naples le 6. Avril 1283. ayant eu de *Jeanne* de Châtillon, comtesse de Blois & de Chartres, fille unique de *Jean*, comte de Blois, &c. & d'*Alix* de Bretagne, qu'il avoit épousée l'an 1272. morte le 19. Janvier 1291; *Louis*, & *Philippe*, morts jeunes; 6. ROBERT, comte de Clermont, *qui a donné commencement à la maison royale de* BOURBON; (*Voyez* BOURBON.) 7. *Blanche*, née l'an 1240. morte l'an 1243; 8. *Isabelle*, née le 2. Mars 1241. mariée l'an 1258. à *Thibault* II. du nom, dit le *Jeune*, roi de Navarre, morte sans lignée le 27. Avril 1271; 9. *Blanche*, née à Japhe en Syrie l'an 1252. mariée l'an 1269. à *Ferdinand*, infant de Castille, dit *de la Cerda*, fils aîné d'*Alfonse* X. roi de Castille, après la mort duquel arrivée au mois d'Août 1275. elle revint en France, & fit bâtir l'église & une partie du couvent des cordelieres du fauxbourg S. Marcel de Paris; passa le reste de ses jours en sa maison royale proche de ce monastere, où elle mourut le 17. Juin 1320. laissant posterité; 10. *Marguerite*, premiere femme de *Jean* I. du nom, duc de Brabant, mariée l'an 1269. morte en couches l'an 1271; & 11. *Agnès* de France, alliée l'an 1279. à *Robert* II. du nom, duc de Bourgogne, morte l'an 1327.

XIII. PHILIPPE III. du nom roi de France, surnommé *le Hardi*, né le 1. Mai 1245. fut sacré & couronné le 30. Août 1271. & mourut à Perpignan d'une griéve maladie le 5. Octobre 1285. après un regne de 15. ans, un mois & 10. jours, *cherchez* PHILIPPE. Il avoit épousé 1°. le 28. Mai 1262. *Isabelle* d'Arragon, fille puînée de *Jacques* I. du nom roi d'Arragon, & d'*Ioland* de Hongrie sa deuxiéme femme, morte enceinte au retour de son voyage d'Afrique, à Cosence en Calabre d'une chûte de cheval le 22. ou 23. Janvier 1271. âgée de 24. ans: 2°. par contrat du mois d'Août 1274. *Marie* de Brabant, fille d'*Henri* III. du nom duc de Brabant, & d'*Alix* de Bourgogne, morte le 12. Janvier 1321. Du premier lit sortirent, *Louis*, mort jeune empoisonné l'an 1276; PHILIPPE IV. du nom, qui suit; CHARLES, comte de Valois, qui donna origine à la *branche de* VALOIS; (*cherchez* VALOIS) & *Robert* de France, mort en bas âge. Du second lit vinrent LOUIS, comte d'Evreux, qui fit la *branche des rois de* NAVARRE; (*Voyez* EVREUX) *Marguerite*, seconde femme d'*Edouard* I. du nom, roi d'Angleterre, mariée le 8. Septembre 1299. morte l'an 1317; & *Blanche* de France, premiere femme de *Rodolphe* III. du nom, dit *le Débonnaire*, duc d'Autriche, puis roi de Bohéme, mariée l'an 1300. morte en 1305.

XIV. PHILIPPE IV. du nom, dit *le Bel*, roi de France & de Navarre, né l'an 1268. fut sacré & couronné le 6. Janvier 1286. & mourut à Fontainebleau le 29. Novembre 1314. après avoir regné 29. ans, 1. mois, & 23. jours. *Voyez* PHILIPPE. Il avoit épousé le 16. Août 1284. *Jeanne*, reine de Navarre, comtesse de Champagne, de Brie & de Bigorre, fille unique & heritiere de *Henri* I. du nom, roi de Navarre, comte de Champagne & de Brie, & de *Blanche* d'Artois, morte le 2. Avril 1304. âgée de 33. ans, dont il eut LOUIS X. qui suit; PHILIPPE V. *mentionné ci-après*; CHARLES IV. *dont il sera parlé à son rang*; *Robert*, mort à l'âge d'onze à douze ans; *Marguerite*, promise l'an 1294. à *Ferdinand* IV. roi de Castille, ce qui n'eut point d'effet; *Isabelle*, née en 1292. mariée le 22. Janvier 1308. à *Edouard* II. du nom, roi d'Angleterre, morte le 31. Novembre 1357; & *Blanche* de France, accordée en 1294. à *Ferdinand*, infant de Castille, morte jeune.

XV. LOUIS X. du nom, dit *Hutin*, roi de France & de Navarre, né le 4. Octobre 1289. fut couronné roi de Navarre le premier Octobre 1307. puis de France le 24. Août 1315. & mourut au château de Vincennes, non sans soupçon de poison, le 5. Juin 1316. âgé de 26. ans, 8. mois, après avoir regné un an, 6. mois, & 6. jours. *Voyez* LOUIS. Il avoit épousé 1°. l'an 1305. *Marguerite* de Bourgogne, seconde fille de *Robert* II. du nom duc de Bourgogne, & d'*Agnès* de France; mais ayant été convaincue d'adultere, elle fut confinée au Château-Gaillard d'Andeli, où elle fut étranglée avec un linceuil l'an 1314: 2°. le 19. Août 1315. *Clemence* de Hongrie, fille aînée de *Charles* I. du nom, dit *Martel*, roi de Hongrie, & de *Clemence* d'Habsbourg, morte le 12. Octobre 1328. Du premier lit vint *Jeanne* II. du nom, reine de Navarre, née le 28. Janvier 1311. mariée le 27. Mars 1316. à *Philippe*, comte d'Evreux & roi de Navarre, morte le 6. Octobre 1349. Du second sortit, JEAN roi de France & de Navarre, né posthume le 15. Novembre 1316. mort le 19. du même mois.

XV. PHILIPPE V. du nom, roi de France & de Navarre, dit *le Long*, à cause de sa taille, fut sacré & couronné le 6. Janvier 1317. & mourut le 2. Janvier 1321. âgé de 28. ans, après avoir regné 5. ans, 1. mois, & 14. jours. *Voyez* PHILIPPE. Il avoit épousé en Janvier 1306. *Jeanne* de Bourgogne, fille aînée d'*Othon* IV. du nom, comte Palatin, de Bourgogne, & de *Mahaud*, comtesse d'Artois. Ayant été accusée d'adultere, elle fut enfermée près d'un an au château de Dourdan; mais son innocence ayant été reconnue son mari la reprit; & elle mourut le 21. Janvier 1329. ayant eu pour enfans, *Louis*, mort le 10. Janvier 1316. âgé d'environ 7. mois; *Jeanne*, comtesse de Bourgogne & d'Artois, mariée l'an 1318. à *Eudes* IV. du nom, duc de Bourgogne, morte en 1347; *Marguerite*, alliée en 1320. à *Louis* II. du nom, dit *de Creci*, comte de Flandres, morte le 9. Mai 1382. âgée de 72. ans; *Isabelle*, alliée 1°. l'an 1302. à *Guigues* XII. du nom, dauphin de Viennois & comte d'Albon: 2°. à *Jean*, baron de Faucongnei en Franche-Comté; & *Blanche* de France, religieuse en l'abbaye de Longchamp, morte le 26. Avril 1358.

XV. CHARLES IV. du nom roi de France & de Navarre, dit *le Bel*, succeda à la couronne après la mort de Louis X. dit *Hutin*, & de Philippe V. dit *le Long*, ses freres, fut sacré le 21. Fevrier 1321. & mourut au bois de Vincennes, le premier Fevrier 1328. âgé de 33. ans, dont il en avoit regné 6. & 30. jours. *Voyez* CHARLES. Il avoit épousé 1°. l'an 1308. *Blanche* de Bourgogne, seconde fille d'*Othon* IV. du nom, comte Palatin de Bourgogne, & de *Mahaud*, comtesse d'Artois. Ayant été convaincue d'adultere, elle fut confinée au Château-Gaillard d'Andeli, & répudiée sous prétexte de parenté l'an 1322. après quoi elle prit le voile de religieuse en l'abbaye de Maubuisson, où elle vécut en grande penitence le reste de ses jours: 2°. l'an 1323. *Marie* de Luxembourg, fille d'*Henri* VII. du nom, empereur & comte de Luxembourg, morte en couches l'an 1324: 3°. l'an 1325. *Jeanne* d'Evreux, fille aînée de *Louis* de France, comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois, morte le 4. Mars 1370. Du premier lit vinrent, *Philippe*, né l'an 1313. mort jeune; & *Jeanne* de France, morte le 18. Mai 1321. Du second sortit, N. née avant terme l'an 1324. Du troisiéme vinrent, *Jeanne*, née avant la Pentecôte 1326. morte jeune; *Marie*, morte sans alliance le 6. Octobre 1341; & *Blanche* de France, comtesse de Beaumont, née posthume le premier Avril 1328. mariée par traité du 18. Janvier 1344. à *Philippe* de France, duc d'Orléans,

leans, morte sans posterité le 8. Fevrier 1392.

XV. PHILIPPE VI. du nom, dit *de Valois*, roi de France, surnommé *le bien-fortuné*, ou le *catholique*, fils de Charles de France, comte de Valois, &c. & de *Marguerite* de Sicile sa premiere femme, dont la posterité est rapportée à Valois, & petit-fils de Philippe III. du nom, dit *le Hardi*, roi de France, né l'an 1293. succeda à la couronne par la mort de Charles *le Bel* son cousin germain en 1328. fut sacré & couronné le 29. Mai de la même année, & mourut à Nogent-le-roi le 22. Août 1350. avant regné 22. ans, 5. mois, & 21. jours. *Cherchez* PHILIPPE. Il avoit épousé 1°. en Juin 1313. *Jeanne* de Bourgogne, troisiéme fille de *Robert* II. du nom duc de Bourgogne, & d'*Agnès* de France, morte le 12. Septembre 1348. âgée d'environ 55. ans: 2°. le 29. Janvier 1349. *Blanche* de Navarre, seconde fille de *Philippe* III. du nom roi de Navarre, & de *Jeanne* de France, morte le 5. Octobre 1398. Du premier lit sortirent, JEAN, dit *le Bon*, qui suit; *Louis*, né & mort le 17. Janvier 1328; *Louis*, né le 8. Juin 1330. mort quinze jours aprés; *Jean*, mort en bas âge le 11. Octobre 1333; *Philippe* de France, duc d'Orleans & de Touraine, comte de Valois, né le 1. Juillet 1336. mort le 1. Septembre 1375. sans posterité de *Blanche* de France, fille posthume de *Charles* IV. du nom, dit *le Bel*, roi de France, & de *Jeanne* d'Evreux sa troisiéme femme, qu'il avoit épousée le 18. Janvier 1344. morte le 7. Fevrier 1392. *laissant pour enfans* naturels, Louis d'*Orleans*, *évêque de Poitiers, puis de Beauvais, mort en la Terre sainte le 27. Mars 1696*; & *Marie* de France, alliée par contrat du 8. Juillet 1332. à *Jean* de Brabant, duc de Limbourg, morte le 22. Septembre 1333. Du second lit vint *Blanche* de France, née posthume l'an 1351. qui fut promise par traité du 16. Juillet 1370. à *Jean* d'Arragon, duc de Gironde, & mourut en 1371. en allant en Espagne.

XVI. JEAN, surnommé *le Bon*, roi de France, né le 26. Avril 1319. fut sacré & couronné le 26. Septembre 1350. & mourut à Londres le 8. Avril 1364. aprés avoir regné 13. ans, 7. mois & 17. jours. *Cherchez* JEAN. Il avoit épousé 1°. en Mai 1332. *Bonne* de Luxembourg, fille aînée de *Jean* du Luxembourg roi de Bohéme, & d'*Elisabeth* de Bohéme, morte le 11. Septembre 1349: 2°. Le 19. Fevrier 1349. *Jeanne* I. du nom, comtesse d'Auvergne & de Bologne, veuve de *Philippe* de Bourgogne, comte d'Artois, & fille de *Guillaume* XII. du nom, comte d'Auvergne & de Bologne, & de *Marguerite* d'Evreux, morte en 1360. dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de la premiere femme furent CHARLES V. qui suit; Louis de France I. du nom, duc d'Anjou, qui fit la *seconde branche des rois de* NAPLES *&* *de* SICILE, *rapportée sous le mot* ANJOU; PHILIPPE de France, dit *le Hardi*, duc de Bourgogne, qui fit la *branche des derniers ducs de* BOURGOGNE: (*Cherchez* BOURGOGNE.) *Jeanne* de France, née le 24. Juin 1343. mariée l'an 1351. à *Charles* II. dit *le mauvais*, roi de Navarre, morte le 3. Novembre 1373; *Marie*, née le 12. Septembre 1344. mariée par traité du 4. Juin 1364. à *Robert* I. du nom, duc de Bar, morte en Octobre 1404; *Agnès*, née le 9. Decembre 1345. morte en 1349: *Marguerite*, née le 20. Septembre 1347. religieuse au prieuré de Poissi; *Isabelle*, née le 1. Octobre 1348. mariée l'an 1360. à *Jean Galeas* Visconti, comte de Vertus, puis duc de Milan, morte le 11. Septembre 1372; & *Jean* de France, duc de Berri, comte de Poitou, d'Etampes, d'Auvergne & de Bologne, &c. qui étoit le 3. fils, né le 30. Novembre 1340. mourut le 15. Juin 1416. *Voyez* JEAN. Il avoit épousé 1°. par traité du 24. Juin 1360. *Jeanne* d'Armagnac, fille aînée de *Jean* I. du nom comte d'Armagnac, & de *Beatrix* de Clermont, dite *de Bourbon*, morte en Mars 1387: 2°. en Mai 1389. *Jeanne* II. du nom, comtesse d'Auvergne & de Bologne, fille unique de *Jean* II. du nom, comte d'Auvergne & de Bologne, & d'*Eleonore* de Cominge. Elle prit une seconde alliance le 16. Novembre 1416. avec *Georges* seigneur de la Tremoille, & mourut sans posterité vers l'an 1424. Du premier mariage du duc de Berri sortirent, *Charles* de Berri, comte de Montpensier, mort sans alliance avant l'an 1383; *Jean* de Berri, comte de Montpensier, qui épousa 1°. en Août 1386. *Catherine* de France, fille puînée du roi *Charles* V. morte en Octobre 1388: 2°. *Anne* de Bourbon, dame de Cailli, de Quillebœuf, &c. fille de *Jean* de Bourbon I. du nom, comte de la Marche, & de *Catherine* comtesse de Vendôme, & mourut sans posterité de ces deux femmes; *Louis*, qui vivoit l'an 1383; *Bonne* de Berri, mariée 1°. en Decembre 1376. à *Amé* VII. du nom, comte de Savoye: 2°. en Decembre 1393. à *Bernard* VII. du nom, comte d'Armagnac, connétable de France, morte le 30. Juin 1434; & *Marie* de Berri, alliée 1°. le 29. Mars 1386. à *Louis* de Châtillon III. du nom, comte de Dunois: 2°. par contrat du 27. Janvier 1392. à *Philippe* d'Artois, comte d'Eu, pair & connétable de France: 3°. le 24. Juin 1400. à *Jean* I. du nom, duc de Bourbon, morte en Juin 1434.

XVII. CHARLES V. du nom roi de France, surnommé *le Sage*, né le 21. Janvier 1337. fut sacré & couronné le 19. Mai 1364. mourut au château de Beauté-sur-Marne prés Vincennes le 16. Septembre 1380. aprés avoir regné 16. ans, 5. mois & 8. jours. *Cherchez* CHARLES. Il avoit épousé en 1349. *Jeanne* de Bourbon, fille aînée de *Pierre* I. du nom duc de Bourbon, & d'*Isabelle* de Valois, morte en couche le 6. Fevrier 1377. âgée de 40. ans, dont il eut, CHARLES VI. qui suit; Louis de France, duc d'Orleans, qui fit *la branche royale d'*ORLEANS, *rapportée sous le mot* ORLEANS; *Jean*, mort jeune; *Jeanne*, née en Septembre 1357. morte le 21. Octobre 1360; *Bonne*, morte jeune le 7. Novembre 1360; *Jeanne*, née le 7. Juin 1366. morte le 21. Decembre suivant; *Marie*, née le 27. Fevrier 1370. morte jeune l'an 1377; *Isabelle*, née le 24. Juillet 1373. morte le 3. Fevrier 1377; & *Catherine* de France, née le 4. Fevrier 1377. mariée en Août 1386. à *Jean* de Berri, comte de Montpensier, morte en Octobre 1388.

XVIII. CHARLES VI. du nom roi de France, dit le *Bien-aimé*, né le 3. Decembre 1368. fut sacré & couronné le 4. Novembre 1380. & mourut à Paris le 22. Octobre 1422. aprés avoir regné 42. ans, un mois & six jours. *Cherchez* CHARLES. Il avoit épousé le 17. Juillet 1385. *Isabelle* de Baviere, fille d'*Etienne*, dit *le Jeune*, duc de Baviere, comte palatin du Rhin, & de *Thadée* Visconti, morte le 24. Septembre 1435. dont il eut *Charles* dauphin, né le 25. Septembre 1386. mort le 27. Decembre suivant; *Charles* dauphin, né le 6. Fevrier 1392. mort le 11. Janvier 1400; *Louis* dauphin, né le 22. Janvier 1396. mort le 18. Decembre 1415. sans posterité de *Marguerite*, fille aînée de *Jean* duc de Bourgogne qu'il avoit épousée le 30. Août 1404. Elle se remaria le 10. Octobre 1423. à *Artus* de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France, & mourut le 2. Fevrier 1441; *Jean*, dauphin, né le 31. Août 1398. mort de poison le 5. Avril 1416. sans posterité de *Jacqueline* de Baviere, fille unique & heritiere de *Guillaume* de Baviere IV. du nom, comte de Hainault & de Hollande qu'il avoit épousée par traité du 30. Juin 1406. Elle prit une seconde alliance l'an 1417. avec *Jean* de Bourgogne, duc de Brabant: une troisiéme en 1423. du vivant du duc de Brabant, avec *Humfroi* d'Angleterre, duc de Glocester, fils du roi *Henri* V: & une quatriéme avec *François* de Borselle, gouverneur de Zelande, & mourut le 8. Octobre 1436; (*Voyez* JACQUELINE.) CHARLES VII. qui suit; *Philippe*, né & mort le 10. Novembre 1407; *Jeanne*, née le 14. Juin 1388. morte l'an 1390; *Isabelle*, née le 9. Novembre 1389. mariée 1°. le 1. Novembre 1396. à *Richard* II. du nom, roi d'Angleterre: 2°. le 29. Juin 1406. à *Charles*, comte d'Engoulême, puis duc d'Orleans, morte en couches le 13: Septembre 1409; *Jeanne*, née le 24. Janvier 1391. mariée le 30. Juillet 1397. à *Jean* VI. du nom, duc de Bretagne, morte le 27. Septembre 1433; *Marie*, prieure de Poissi, née le 22. Août 1392. morte le 19. Août 1438. *Michelle*, née le 11. Janvier 1394. mariée en Juin 1409. à *Philippe* III. du nom, dit *le Bon*, duc de Bourgogne, morte sans posterité le 8. Juillet 1422; & *Catherine* de France, née le 27. Octobre 1401. mariée 1°. le 2. Juin 1420. à *Henri* V. du nom, roi d'Angleterre: 2°. à *Owen* Tudor, chevalier gallois, morte en 1438. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Marguerite *bâtarde de France, mariée à* Jean *de* Harpedene III. *du nom, seigneur de Belleville en Poitou.*

XIX. CHARLES VII. du nom roi de France, surnommé *le Victorieux*, né le 22. Fevrier 1402. succeda au roi son pere en 1422. fut sacré & couronné à Reims le 17. Juillet 1429. & mourut à Mehun-sur-Yeurre en Berri, le 22. Juillet 1461. aprés avoir regné 38. ans, 9. mois, moins trois jours. *Cherchez* CHARLES. Il avoit épousé en

1422. *Marie* d'Anjou, fille de *Louis* II. du nom, roi de Sicile, duc d'Anjou, &c. & d'*Ioland* d'Arragon, morte le 29. Novembre 1463. dont il eut 1. LOUIS XI. qui suit; 2. *Philippe*, né le 4. Fevrier 1436. mort au mois de Juin suivant; 3. *Jacques*, né l'an 1432. mort à Tours le 2. Mars 1437; 4. *Charles*, duc de Guienne, né le 28. Decembre 1446. mort de poison le 12. Mai 1472. *laissant pour filles* naturelles, Jeanne *bâtarde de Guienne, soûprieure de Blaye, & de saint Pardoux en Perigord, vivante en 1513. & en 1535*; & Anne *bâtarde de Guienne, premiere femme de* François *de Voluire, seigneur de Ruffec, conseiller & chambellan du roi, mariée en 1490. morte sans posterité*; 5. *Radegonde*, morte sans alliance le 19. Mars 1444; 6. *Catherine*, premiere femme de *Charles* duc de Bourgogne, surnommé *le Hardi*, mariée l'an 1439. morte l'an 1446. âgée de 18. ans; 7. *Ioland*, née le 23. Septembre 1434. mariée l'an 1452. à *Amé* IX. du nom, duc de Savoye, morte le 29. Août 1478; 8. *Jeanne*, mariée par contrat du 11. Mars 1447. à *Jean* II. du nom, duc de Bourbon, morte sans posterité le 4. Mai 1482; 9. *Marguerite*, née vers le mois de Mai 1437. morte le 24. Juillet 1438; 10. *Jeanne*, née le 7. Septembre 1438. morte le 26. Decembre 1446; 11. *Marie*, sœur jumelle de *Jeanne*, morte le 14. Fevrier 1439; & 12. *Magdeleine* de France, née le 1. Decembre 1443. mariée par contrat du 11. Fevrier 1461. à *Gaston* de Foix, prince de Viane, morte en 1486. *Il eut aussi d'*Agnès *Sorel, pour filles* naturelles, Charlotte *bâtarde de France, mariée en 1462. à* Jacques *de Brezé, comte de Maulevrier, grand senéchal de Normandie, qui la fit mourir le 3. Juin 1476. l'ayant surprise en adultere*; Marguerite *bâtarde de France, alliée à* Ollivier *de Coëtivi, seigneur de* Taillebourg, *senéchal de Guienne, morte avant l'an 1473; &* Jeanne *bâtarde de France, mariée à* Antoine *de Bueil, comte de Sancerre.*

XX. Louis XI. du nom, dit *le prudent*, roi de France, né le 3. Juillet 1423. fut sacré & couronné le 15. Août 1461. & mourut au château du Plessis-lès-Tours le 30. Août 1483. après un regne de 22. ans, un mois, 8. jours. *Cherchez* LOUIS. Il avoit épousé 1°. le 24. Juin 1436. *Marguerite*, fille aînée de *Jacques* Stuard, roi d'Ecosse, & de *Jeanne* de Sommerset, morte sans posterité le 26. Août 1446. âgée de 26. ans: 2°. en Mars 1451. *Charlotte* de Savoye, fille de *Louis* duc de Savoye, & d'*Anne* de Chipre, morte le 1. Decembre 1483. âgée de 38. ans, dont il eut *Joachim*. né le 27. Juillet 1459. morte jeune; CHARLES VIII. du nom, qui suit; *François*, duc de Berri, né en Septembre 1472. mort en Juillet 1473; *Louise*, née en Mai 1461. morte jeune; *Anne*, mariée en 1474. à *Pierre* II. du nom, duc de Bourbon, seigneur de Beaujeu, &c. pair & chambrier de France, morte le 14. Novembre 1522. âgée de 60. ans; & la B. *Jeanne* de France, duchesse de Berri, née l'an 1464. mariée l'an 1476. à *Louis* duc d'Orleans, puis roi de France XII. du nom, duquel ayant été separée, & le mariage declaré nul le 22. Decembre 1498. elle fonda en 1501. le monastere des filles de l'Annonciade de Bourges, où elle se fit religieuse, & y mourut le 4. Fevrier 1504. *Il eut aussi pour filles* naturelles, Jeanne *bâtarde de France, dame de Mirebeau, mariée l'an 1465. à* Louis *bâtard de Bourbon, comte de Roussillon, amiral de France, morte l'an 1519*; Jeanne *bâtarde de France*; Marie *bâtarde de France, qui épousa en 1467.* Aymar *de Poitiers, seigneur de saint Valier; &* Guyette *bâtarde de France, mariée avant l'an 1460. à* Charles *de Sillons.*

XXI. Charles VIII. du nom roi de France, né le 30. Juin 1470. fut sacré & couronné le 30. Mai 1484. & mourut d'apoplexie à Amboise le 7. Avril veille de pâques 1497. après avoir regné 14. ans, 7. mois & 9. jours. Il avoit épousé par contrat du 6. Decembre 1491. *Anne* duchesse de Bretagne, fille unique & heritiere de *François* II. du nom duc de Bretagne, & de *Marguerite* de Foix. Elle prit une seconde alliance le 8. Janvier 1499. avec *Louis* XII. du nom, roi de France, & mourut le 9. Janvier 1513. en sa 37. année, ayant eu de son premier mariage, *Charles Orland* dauphin, né le 10. Octobre 1492. mort le 6. Decembre 1495; *Charles* dauphin, né le 8. Septembre 1496. mort le 2. Octobre suivant; *François* mort jeune; & *Anne* de France, morte en bas âge.

ROIS DE FRANCE
*de la maison d'*ORLEANS-VALOIS.

XX. Louis XII. du nom roi de France, surnommé *le pere du peuple*, fils de *Charles* duc d'Orleans, dont les ancêtres *sont rapportés sous le mot* ORLEANS, prit naissance le 27. Juin 1462. succeda à la couronne en 1498. après la mort du roi Charles VIII. comme premier prince du sang; fut sacré & couronné le 27. Mai de la même année, & mourut à Paris le 1. Janvier 1514. après avoir regné 16. ans, 8. mois, 23. jours. *Cherchez* LOUIS. Il avoit épousé 1°. l'an 1476. la B. *Jeanne* de France, duchesse de Berri, fille du roi *Louis* XI. Ce mariage ayant été declaré nul par sentence du 22. Decembre 1498. Elle fonda en 1501. le monastere des filles de l'Annonciade de Bourges, où elle se fit religieuse, & y mourut le 4. Fevrier 1504: 2°. le 8. Janvier 1499. *Anne* duchesse de Bretagne, veuve de *Charles* VIII. du nom roi de France, morte le 9. Janvier 1513: 3°. le 9. Octobre 1514. *Marie* princesse d'Angleterre, sœur d'*Henri* VIII. du nom roi d'Angleterre, où elle retourna après la mort du roi son mari; y épousa le 31. Mars 1515. *Charles* Brandon, duc de Suffolk, & mourut le 23. Juin 1533. âgée de 37. ans. Ce prince n'eut des enfans que de sa seconde femme, qui furent *N.* & *N.* dauphins, morts jeunes; *Claude*, née le 13. Octobre 1499. mariée le 18. Mai 1514. à *François* I. du nom roi de France, morte le 20. Juillet 1524; & *Renée* de France, née le 25. Octobre 1510. mariée par contrat du 30. Juillet 1527. à *Hercule* d'Est II. du nom, duc de Ferrare, de Modene & de Reggio, morte le 12. Juin 1575. âgée de 65. ans.

XXI. François I. du nom roi de France, dit *le Pere & le restaurateur des lettres*, fils de *Charles* d'Orleans, comte d'Engoulême, *dont les ancêtres sont rapportés sous le mot* ORLEANS, prit naissance le 12. Septembre 1494. porta avant son avenement à la couronne le titre de comte d'Engoulême après la mort de son pere, puis celui de duc de Valois, que lui donna le roi Louis XII. son cousin & son beau-pere, (c'est la raison du surnom *de Valois* que porterent ses descendans au lieu de celui d'Orleans) après la mort duquel il succeda à la couronne, comme le plus proche heritier; fut sacré & couronné le 25. Janvier 1514. & mourut à Rambouillet le 31. Mars 1546. avant Pâques, ayant regné 32. ans 3. mois, moins un jour. *Cherchez* FRANÇOIS. Il avoit épousé 1°. le 14. Mai 1514. *Claude* de France, fille du roi *Louis* XII. morte le 20. Juillet 1524: 2°. en Juillet 1530. *Eleonore* d'Autriche, veuve d'*Emanuel* roi de Portugal, & sœur de l'empereur *Charles* V. morte le 18. Fevrier 1558. sans enfans. Ceux du premier mariage furent, *François* dauphin, & duc de Bretagne, né le 28. Fevrier 1517. mort de poison le 10. Août 1536; HENRI II. du nom, qui suit; *Charles*, duc d'Orleans, de Bourbon, d'Engoulême & de Châtelleraut, pair & chambrier de France, &c. né le 22. Janvier 1522. mort de pleuresie sans alliance le 9. Septembre 1545; *Louise*, née le 19. Août 1515. morte le 21. Septembre 1517; *Charlotte*, née le 23. Octobre 1516. morte le 8. Septembre 1524; *Magdeleine*, née le 10. Août 1520. mariée le 1. Janvier 1536. à *Jacques* Stuart V. du nom, roi d'Ecosse, morte le 2. Juillet suivant; & *Marguerite* de France, duchesse de Berri, née le 5. Juin 1523. mariée le 9. Juillet 1559. à *Emanuel Philibert* duc de Savoye, morte le 14. Septembre 1574.

XXII. Henri II. du nom roi de France, né le 31. Mars 1518. fut sacré & couronné le 25. Juillet 1547. fut blessé d'un éclat de lance dans l'œil, jouxtant dans la rue saint Antoine à Paris le 30. Juin 1559. dont il mourut le 10. Juillet suivant, après avoir regné 12. ans, 3. mois, 10. jours. *Cherchez* HENRI. Il avoit épousé par traité du 27. Octobre 1533. *Catherine* de Medicis, fille unique de *Laurent* de Medicis, duc d'Urbin, & de *Magdeleine* de la Tour, dite *de Boulogne*, morte le 5. Janvier 1589. dont il eut FRANÇOIS II. du nom, qui suit; *Louis*, duc d'Orleans, né le 3. Fevrier 1548. mort le 24. Octobre 1550; CHARLES IX. *dont il sera parlé après son frere aîné*; HENRI III. du nom, *dont il sera parlé après ses freres*; *François*, duc d'Alençon, d'Anjou & de Brabant, né le 18. Mars 1554. mort sans alliance le 10. Juin 1584; *Elisabeth*, née le 13. Avril 1545. mariée le 22. Juin 1559. à *Philippe* II. du nom, roi d'Espagne, morte en couches le 3. Octobre 1568; *Claude*, née en Novembre 1547. mariée le 5. Fevrier 1558. à *Charles* II. du nom, duc de Lorraine, morte le 20. Fevrier 1575; *Marguerite*, duchesse de Valois, née le 14. Mai 1551. mariée le 18. Août 1572. à

Henri de Bourbon, roi de Navarre, depuis IV. du nom, roi de France, lequel étant parvenu à la couronne, fit dissoudre en 1599. le mariage pour cause de sterilité, défaut de consentement & de consanguinité. Elle mourut le 27. Mars 1615; *Victoire*, née le 23. Juin 1556. morte le 17. Août suivant; & *Jeanne* de France, sœur jumelle de *Victoire*, morte incontinent après sa naissance. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Henri d'*Engoulême*, *grand-prieur de France, gouverneur de Provence, & amiral des mers du levant, tué à Aix en Provence le 2. Juin 1586*; & Diane *legitimée de France, mariée 1°. par contrat du 13. Fevrier 1552. à* Horace *Farnese, duc de Castro*: 2°. *par contrat du 3. Mai 1557.* à François *duc de Montmorenci, pair & connétable de France, morte le 11. Janvier 1619. âgée de 80. ans.*

XXIII. François II. du nom roi de France & d'Ecosse, né le 19. Janvier 1543. fut sacré & couronné le 17. Septembre 1559. & mourut d'un aposthume à l'oreille le 5. Decembre 1560. après avoir regné un an, quatre mois, vingt-six jours, sans enfans de *Marie* Stuart, reine d'Ecosse, fille unique de *Jacques* V. du nom, roi d'Ecosse, & de *Marie* de Lorraine-Guise sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 24. Avril 1558. Elle prit une seconde alliance le 29. Juillet 1564. avec *Henri* Stuart, baron de Darlei, duc de Rotsai, qui fut étranglé dans son lit par des conjurés le 10. Fevrier 1567: & une troisiéme avec *Jacques* Hesburn, comte de Bothuvel: elle eut la tête tranchée par ordre d'Elizabeth, reine d'Angleterre, le 18. Fevrier 1585.

XXIII. Charles IX. du nom roi de France, né le 27. Juin 1550. succeda à la couronne au roi *François* II. du nom, son frere aîné; fut sacré & couronné le 15. Mai 1561. & mourut au bois de Vincennes le 30. Mai 1574. après avoir regné 13. ans 5. mois, 25. jours. *Cherchez* CHARLES. Il avoit épousé le 27. Novembre 1570. *Elizabeth* d'Autriche, seconde fille de *Maximilien* II. du nom, empereur & de *Marie* d'Autriche, laquelle après la mort du roi son mari, se retira à Vienne en Autriche, où elle fonda le monastere de sainte Claire, & y mourut le 22. Janvier 1592. en sa 38. année. De ce mariage vint *Marie-Elisabeth* de France, née le 25. Octobre 1572. morte le 2. Avril 1578. *Il eut aussi pour enfans* naturels, N. *mort jeune*; & Charles *de Valois*, *duc d'Engoulême*, *qui fit la branche des derniers ducs d'*Engoulesme, dont il sera parlé à la fin de cet article.

XXIII. Henri III. du nom roi de France & de Pologne, né le 19. Septembre 1551. succeda au roi *Charles* son frere, fut sacré & couronné le 13. Fevrier 1575. & fut blessé d'un coup de couteau étant à saint Cloud, le premier Août 1589. dont il mourut le lendemain, après avoir regné 15. ans, 2. mois & 3. jours, sans enfans de *Louise* de Lorraine, fille de *Nicolas*, duc de Mercœur & comte de Vaudemont, & de *Marguerite* d'Egmond, sa premiere femme, qu'il avoit épousée le 15. Fevrier 1575. morte le 29. Janvier 1601. *Cherchez* HENRI.

ROIS DE FRANCE.
de la maison royale de Bourbon.

XXI. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, prince de Bearn, duc de Vendôme, de Beaumont & d'Albret, comte de Foix, &c. fils aîné de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, *dont les ancêtres sont rapportés sous le mot* BOURBON, prit naissance le 22. Avril 1518. fut blessé d'un coup de mousquet au siége de Rouen, dont il mourut le 17. Novembre 1562. *Cherchez* ANTOINE. Il avoit épousé le 20. Novembre 1548. *Jeanne* d'Albret, reine de Navarre, fille unique d'*Henri*, roi de Navarre, & de *Marie* de Valois, morte le 9. Juin 1572. dont il eut *Henri* de Bourbon, duc de Beaumont au Maine, né le 21. Septembre 1551. mort le 20. Août 1553; Henri IV. du nom, roi de France, qui suit; *Louis-Charles* de Bourbon, comte de la Marche, né le 19. Fevrier 1554. mort de la chûte qu'il fit d'une fenêtre par l'imprudence de sa nourrice; & *Catherine* de Bourbon, princesse de Navarre, née le 7. Fevrier 1558. mariée le 30. Janvier 1599. à *Henri* de Lorraine, duc de Bar, morte sans posterité le 13. Fevrier 1604. *Il eut aussi de Louise de la Baraudiere, damoiselle de Rouet, pour fils* naturel *Charles de Bourbon, évêque de Comminges, puis de Laitoure & archevêque de Rouen, chancelier des ordres du roi, mort en 1610.*

XXII. Henri IV. du nom, surnommé *le Grand*, roi de France & de Navarre, né le 13. Decembre 1553. succeda à la couronne de France en 1589. après la mort du roi Henri III. comme premier prince du sang, fut sacré le 27. Fevrier 1594. & fut blessé d'un coup de couteau au milieu de la ville de Paris, dont il mourut le 14. Mai 1610. après un regne de 20. ans, 9. mois, 12. jours. *Cherchez* HENRI. Il avoit épousé 1°. le 18. Août 1572. *Marguerite* de France, duchesse de Valois, fille d'*Henri* II. roi de France, & de *Catherine* de Medicis; mais ce mariage ayant été déclaré nul en 1599. par l'autorité de l'église, ce prince prit une seconde alliance le 27. Decembre 1600. avec *Marie* de Medicis, fille de *François*, grand duc de Toscane, & de *Jeanne* d'Autriche, morte le 3. Juillet 1642. âgée de 68. ans, (*voyez* MARIE.) dont il eut Louis XIII. du nom, qui suit; *Nicolas*, duc d'Orleans, né le 16. Avril 1607. mort le 17. Novembre 1611; *Elisabeth*, née le 22. Novembre 1602. mariée le 18. Octobre 1615. à *Philippe* IV. du nom, roi d'Espagne, morte le 6. Octobre 1644; *Chrétienne*, née le 10. Fevrier 1606. mariée le 10. Fevrier 1619. à *Victor-Amé*, duc de Savoye, morte le 27. Decembre 1663; *Henriette-Marie*, née le 25. Novembre 1609. mariée le 11. Mai 1625. à *Charles* I. du nom, roi d'Angleterre, morte le 10. Septembre 1669; & *Gaston-Jean-Baptiste* de France, duc d'Orleans, de Chartres, de Valois & d'Alençon qui étoit le troisiéme fils, né le 25. Avril 1608. mort le 2. Fevrier 1660. (*Cherchez* GASTON.) Il avoit épousé 1°. le 6. Août 1626. *Marie* de Bourbon, duchesse de Montpensier, dauphine d'Auvergne, souveraine de Dombes, &c. fille unique & heritiere de *Henri* de Bourbon, duc de Montpensier, &c. & d'*Henriette-Catherine*, duchesse de Joyeuse, morte en couche le 4. Juin 1627. en sa 22. année: 2°. le 31. Janvier 1632. *Marguerite* de Lorraine, fille de *François*, comte de Vaudemont, & de *Catherine* de Salmes, morte le 3. Avril 1672. en sa 59. année. Du premier mariage sortit, *Anne-Marie-Louise* d'Orleans, souveraine de Dombes, princesse de la Roche-sur-Yon, dauphine d'Auvergne, duchesse de Montpensier, &c. née le 29. Mai 1627. morte sans alliance le 5. Avril 1693. en sa 66. année. Du second vinrent, *Jean-Gaston*, duc de Valois, né le 17. Août 1650. mort le 10. Août 1652; *Marguerite-Louise* d'Orleans, née le 28. Juillet 1645. mariée le 19. Avril 1661. à *Cosme* de Medicis III. du nom, grand duc de Toscane, morte à Paris le 17. Septembre 1721. en sa 77. année; *Elisabeth*, née le 26. Decembre 1646. mariée le 15. Mai 1667. à *Louis-Joseph* de Lorraine, duc de Guise, morte le 17. Mars 1696; *Françoise-Magdeleine*, née le 13. Octobre 1648. mariée le 4. Mars 1663. à *Charles-Emmanuel* II. du nom, duc de Savoye, morte le 14. Janvier 1664; & *Anne-Marie* d'Orleans, née le 9. Novembre 1652. morte le 17. Août 1656. *Ce prince eut aussi pour fils* naturel, Louis, *bâtard d'Orleans, comte de Gharni, né l'an 1637. mort en Espagne en 1692. Le roi Henri IV. eut pour enfans* naturels, Cesar, *duc de Vendôme, qui fit la branche des derniers ducs de* Vendôme, rapportée à la fin de cet article; Alexandre, *dit* le chevalier de Vendôme, *né en 1598. grand prieur de France, general des galeres de Malte, &c. mort le 8. Fevrier 1629*; Henri, *duc de Verneuil, né en Octobre 1601. qui porta long-tems le titre d'évêque de Metz, posseda l'abbaye de saint Germain des Prés, & plusieurs autres considerables; mais ayant été fait chevalier des ordres du roi le premier Janvier 1662. & reçu duc & pair de France le 15. Decembre 1663. il prit celui de duc de Verneuil, sous lequel il fut ambassadeur extraordinaire en Angleterre en 1665. & mourut le 28. Mai 1682. âgé de 81. ans, sans laisser de posterité de* Charlotte Seguier, *veuve de* Maximilien-François *de Bethune III. du nom, duc de Sulli, & fille de* Pierre Seguier, *chancelier de France, qu'il avoit épousée le 29. Octobre 1668. morte le 3. Juin 1704*; Antoine *de Bourbon, comte de Moret, abbé de Savigni, de saint Etienne de Caen, de saint Victor de Marseille & de Signi, né en 1607. mort d'une mousquetade qu'il reçut au combat de Castelnaudari le premier Septembre 1632*; Catherine-Henriette, *legitimée de France, mariée en Fevrier 1619. à* Charles *de Lorraine II. du nom, duc d'Elbeuf, morte le 20. Juin 1663*; Gabrielle-Angelique *legitimée de France, mariée le 12. Decembre 1622. à* Bernard *de la Vallette & de Foix, duc d'Espernon, de la Valette & de Candale, pair & colonel general de l'infanterie françoise, morte en couche le 24. Avril 1627*; Jeanne-Baptiste *de Bourbon, abbesse de Fontevraut en 1639. morte le 16. Janvier 1670*; & Marie-Henriette de

Bourbon, abbesse de Chelles en 1627. morte le 10. Fevrier 1629.

XXIII. LOUIS XIII. du nom, surnommé *le Juste*, roi de France & de Navarre, né le 27. Septembre 1601. fut sacré & couronné le 17. Octobre 1610. & mourut à saint Germain en Laye le 14. Mai 1643. âgé de 41. ans, sept mois dix-huit jours, ayant regné 33. ans accomplis. *Cherchez.* LOUIS. Il avoit épousé le 25. Novembre 1615. *Anne* d'Autriche, infante d'Espagne, fille de *Philippe* III. du nom roi d'Espagne, & de *Marguerite* d'Autriche, morte le 20. Janvier 1666. âgée de 64. ans, dont il eut LOUIS XIV. du nom, qui suit; & PHILIPPE de France, duc d'Orleans, qui a fait la *branche des derniers ducs de ce nom, rapportée sous le mot* ORLEANS.

XXIV. LOUIS XIV. du nom, surnommé *le Grand*, roi de France & de Navarre, né le 5. Septembre 1638. fut sacré & couronné le 7. Juin 1654. & mourut à Versailles le premier Septembre 1715. en sa 77. année, après avoir regné 72. *Cherchez.* LOUIS. Il avoit épousé le 9. Juin 1660. *Marie-Therese* d'Autriche, infante d'Espagne, fille de *Philippe* IV. du nom roi d'Espagne, & d'*Elisabeth* de France, sa premiere femme, morte le 30. Juillet 1683. âgée de 45. ans, dont il eut LOUIS, dauphin, qui suit; *Philippe* de France, duc d'Anjou, né le 5. Août 1668. mort le 10. Juillet 1671; *Louis-François*, duc d'Anjou, né le 14. Juin 1672. mort le 4. Novembre suivant; *Anne-Elisabeth*, née le 18. Novembre 1662. morte le 30. Decembre suivant; *Marie-Anne*, née le 16. Novembre 1664. morte le 26. Decembre suivant; & *Marie-Therese* de France, née le 2. Janvier 1667. morte le premier Mars 1672. *Il eut aussi pour enfans* naturels 1. Louis *de Bourbon, né le 27. Decembre 1663. mort le 15. Juillet 1666. sans avoir été legitimé*; 2. Louis *de Bourbon, comte de Vermandois, amiral de France, né le 2. Octobre 1667. mort le 18. Novembre 1683*; 3. Marie-Anne, *née en Octobre 1666. mariée le 16. Janvier 1680. à* Louis-Armand *de Bourbon, prince de Conti*; 4. LOUIS-AUGUSTE, *duc du Maine, souverain de Dombes, &c. qui a fait la branche des ducs du* MAINE, *rapportée ci-après*; 5. Louis-César, *comte de Vexin, abbé de saint Denys en France & de saint Germain des Prés, né en 1672. mort le 10. Janvier 1683*; 6. Louis-Alexandre, *comte de Toulouse, duc de Damville, pair, amiral & grand veneur de France, gouverneur de Bretagne, chevalier des ordres du roi, né le 6. Juin 1678*; 7. Louise-Françoise, *née en 1673. mariée le 24. Juilllet 1685. à* Louis III. *du nom, duc de Bourbon, pair & grand-maître de France, &c*; 8. Louise-Marie-Anne *de Bourbon, morte le 15. Septembre 1681*; 9. Françoise-Marie, *née en Mai 1677. mariée le 18. Fevrier 1692. à* Philippe II. *du nom, petit-fils de France, duc d'Orleans, de Valois, de Chartres, &c*; 10. & 11. N. N. *de Bourbon, morts jeunes.*

XXV. LOUIS, dauphin de Viennois, né le premier Novembre 1661. mourut avant le roi son pere le 14. Avril 1711. Il avoit épousé le 28. Janvier 1680. *Marie-Anne-Christine-Victoire* de Baviere, fille de *Ferdinand-Marie* duc de Baviere, électeur du saint Empire, & d'*Adelaïde-Henriette* de Savoye, morte le 20. Avril 1690. dont il eut LOUIS dauphin, qui suit; PHILIPPE, duc d'Anjou, qui a continué la *branche des rois d'*ESPAGNE, *rapportée ci-après*; & *Charles* de France, duc de Berri, &c. chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, né le 31. Août 1686. mort le 4. Mai 1714. en sa 28. année. Il avoit épousé le 6. Juillet 1710. *Marie-Louise-Elisabeth* d'Orleans, fille de *Philippe* II. du nom, petit-fils de France, duc d'Orleans, &c. regent du royaume, morte la nuit du 20. au 21. Juillet 1719. dont il eut *Charles* de Berri, duc d'Alençon, né avant terme le 26. Mars 1713. mort le 16. Avril suivant; N. née avant terme le 21. Juillet 1711. morte en naissant; & *Louise-Marie-Elisabeth* de Berri, née posthume & avant terme le 16. Juin 1714. morte le lendemain.

XXVI. LOUIS, dauphin de Viennois, né le 6. Août 1682. mourut avant le roi Louis XIV. son bisayeul, le 18. Fevrier 1712. en sa 30. année. Il avoit épousé le 7. Decembre 1697. *Marie-Adelaïde* de Savoye, fille de *Victor-Amedée* II. du nom duc de Savoye, & d'*Anne Marie* d'Orleans, morte le 12. Fevrier 1712. six jours avant le dauphin son mari, dont il eut N. de France, duc de Bretagne, né le 25. Juin 1704. mort sans avoir été nommé le 13. Avril 1705; *Louis*, dauphin, né le 8. Janvier 1707. mort le 8. Mars 1712. âgé de 5. ans, 2. mois; & LOUIS XV. qui suit.

XXVII. LOUIS XV. du nom roi de France & de Navarre, né le 15. Fevrier 1710. a succedé au roi LOUIS XIV. son bisayeul le premier Septembre 1715. sous la regence de Philippe petit-fils de France, duc d'Orleans; a été sacré & couronné à Reims le 25. Octobre 1722. & a été déclaré majeur tenant son lit de justice au parlement le 22. Fevrier 1723. Les conventions de son mariage & de *Marie-Anne-Victoire* infante d'Espagne, fille de *Philippe* V. roi d'Espagne, & d'*Elisabeth* Farnese sa seconde femme, ayant été signées le 25. Novembre 1721. à Madrid, l'infante reine en partit le 27. du même mois, arriva à Oyarson le 6. Janvier 1722. & le 9. les actes de réception de l'infante & de remise de la princesse d'Orleans, qui alloit épouser le prince des Asturies, ayant été signés, elle arriva à saint Jean de Luz le même jour, & à Paris le 2. Mars suivant. On parlera *dans le Supplément* du renvoi de cette princesse en Espagne, & du mariage du roi avec la princesse *Marie* Lesczczynska.

ROIS D'ESPAGNE, SORTIS DE la maison de France.

XXVI. PHILIPPE de France, duc d'Anjou, né le 19. Decembre 1683. second fils de LOUIS, dauphin, & de *Marie-Anne-Christine-Victoire* de Baviere, & petit-fils de LOUIS XIV. du nom roi de France & de Navarre, & de *Marie-Therese* d'Autriche, infante d'Espagne, ayant été appellé à la succession d'Espagne par le testament du roi Charles II. mort sans enfans le premier Novembre 1700. le roi Louis XIV. son grand-pere, le déclara publiquement roi d'Espagne le 16. du même mois. Il fut proclamé solemnellement à Madrid le 24. & fut reconnu universellement par tous les états qui composent la monarchie d'Espagne & par la plus grande partie des puissances de l'Europe. Il partit le 4. Decembre 1700. pour aller prendre possession de la couronne, & arriva au palais de Buen-Retiro, près Madrid le 18. Fevrier 1701. Il y fut encore proclamé roi, & prit le nom de Philippe V. Ce prince se démit volontairement du gouvernement de ses royaumes le 15. Janvier 1724. après un regne de 23. ans, en faveur du prince des Asturies son fils aîné, & se retira au palais de saint Ildefonse, avec la reine son épouse, pour ne vacquer qu'à son salut: mais le roi Louis I. son fils étant mort le 13. Août de la même année, il remonta sur le trône, s'étant rendu aux sollicitations réiterées du conseil de Castille. *Voyez.* PHILIPPE V. Il épousa 1°. par procureur le 11. Septembre 1701. *Marie-Louise-Gabrielle* de Savoye, fille de *Victor-Amedée* II. du nom duc de Savoye, & d'*Anne Marie* d'Orleans, morte le 14. Fevrier 1714. en sa 26. année: 2°. le 16. Septembre de la même année, *Elisabeth* Farnese, fille d'*Edouard* II. du nom, duc de Parme, &c. & de *Dorothée-Sophie* de Baviere-Palatin. Du premier mariage sont issus, LOUIS, qui suit; *Philippe* infant d'Espagne, né le 2. Juillet 1709. mort le 8. du même mois; autre *Philippe*, né le 7. Juin 1712. mort le 29. Novembre 1719; & *Ferdinand* infant d'Espagne, né le 23. Septembre 1713. nommé grand-prieur de Castille en Juin 1716. Du second lit sont issus, *Charles*, infant d'Espagne, né le 20. Janvier 1716. dont les articles du mariage avec *Philippe-Elisabeth* d'Orleans, fille de *Philippe*, petit-fils de France, duc d'Orleans, & de *Marie-Françoise* de Bourbon, légitimée de France, furent signés à Versailles le 26. Novembre 1722. Cette princesse partit de Paris le premier Decembre suivant, & arriva à Madrid le 16. Fevrier 1723; *François*, né le 21. Mars 1717. mort le 2. Avril suivant; *Philippe*, né le 15. Mars 1720; & *Marie-Anne-Victoire* infante d'Espagne, née le 31. Mars 1718. dont les conventions de mariage ayant été signées le 25. Novembre 1721. à Madrid, elle en partit le 27. du même mois, arriva à Oyarson le 6. Janvier 1722. & le 9. les actes de sa réception, & de remise de la princesse d'Orleans, qui alloit épouser le prince des Asturies son frere, elle arriva à saint Jean de Luz le même jour, & l'infante reine arriva à Paris le 2. Mars suivant.

XXVII. LOUIS, prince des Asturies, puis roi d'Espagne I. de ce nom, né le 25. Août 1707. a été proclamé roi dans le conseil le 19. Janvier 1724. & dans la ville de Madrid le 9. Fevrier suivant, après l'abdication du roi son pere. Il est mort le 31. Août de la même année. Il avoit épousé par contrat du 16. Novembre 1721. *Louise-Elisabeth* d'Orleans, fille de *Philippe*, petit-fils de France, duc

d'Orleans, & de *Marie-Françoise* de Bourbon, légitimée de France. Cette princesse partit de Paris le 18. du même mois, arriva à saint Jean de Luz le 6. Janvier 1722. & le 9. les actes de remise de cette princesse, & de réception de *Marie-Anne-Victoire* infante d'Espagne, qui venoit en France, étant promise au roi Louis XV. ayant été signés, elle partit pour Oyarson, & arriva le 28. du même mois, à Lerma, où le même jour le cardinal Borgia leur donna la benediction nuptiale, & arriverent à Madrid le 26. du même mois; mais à cause de leur jeune âge, le mariage ne fut consommé que le 18. Août 1723.

DUCS DU MAINE.

XXV. Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, duc du Maine & d'Aumale, comte d'Eu, pair & grand-maître de l'artillerie de France, lieutenant general des armées du roi, chevalier de ses ordres, colonel general des Suisses & Grisons, & gouverneur de Languedoc, fils *naturel* du roi Louis XIV. est né le 31. Mars 1670. & a été légitimé par lettres du 19. Decembre 1673. Il a épousé le 19. Mars 1692. *Louise-Benedictine* de Bourbon, fille de *Henri-Jules* de Bourbon, prince de Condé, & d'*Anne* de Baviere, dont il a eu *Louis-Constantin* de Bourbon, prince de Dombes, né le 27. Novembre 1695. mort le 28. Septembre 1698; Louis-Auguste, qui suit; *Louis-Charles*, comte d'Eu, né le 15. Octobre 1701. qui a été pourvû en Mai 1710. de la charge de grand-maître de l'artillerie en survivance du duc du Maine son pere; N. duc d'Aumale, né le 31. Mars 1704. mort en Septembre 1708; N. née le 11. Septembre 1694. morte le 26. du même mois; N. née le....... morte le 24. Août 1699; & *Louise Françoise* de Bourbon, née la nuit du 3. au 4. Decembre 1707.

XXVI. Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, né le 4. Mars 1700. a été pourvû en survivance du duc du Maine son pere, de la charge de colonel general des Suisses & Grisons, par lettres du 16. Mai 1710. & du gouvernement de Languedoc.

DERNIERS DUCS DE VENDOSME.

XXIII. Cesar, duc de Vendôme, fils *naturel* de Henri IV. roi de France, & de *Gabrielle* d'Estrées, duchesse de Beaufort, né en Juin 1594. fut légitimé par le roi son pere en Janvier 1595. qui lui donna le duché de Vendôme en 1598. il fut aussi duc d'Estampes, de Mercœur, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bretagne, & grand-maître, chef & surintendant general de la navigation & commerce de France; & mourut le 22. Octobre 1665. en sa 72. année. Il avoit épousé en Juillet 1609. *Françoise* de Lorraine, duchesse de Mercœur, d'Estampes & de Penthiévre, princesse de Martigues, fille unique & heritiere de *Philippe-Emmanuel* de Lorraine, duc de Mercœur, & de *Marie* de Luxembourg, duchesse d'Estampes & de Penthiévre, vicomtesse de Martigues, morte le 8. Septembre 1669. âgée de 77. ans, dont il eut Louis duc de Vendôme, qui suit; *François* de Vendôme, duc de Beaufort, pair de France, chevalier des ordres du roi, grand-maître, chef & surintendant general de la navigation & commerce de France, né en Janvier 1616. tué dans une sortie contre les Turcs devant la ville de Candie le 25. Juin 1669. sans avoir été marié, (*voyez* FRANÇOIS); & *Elisabeth* de Vendôme, mariée le 11. Juin 1643. à *Charles-Amedée* de Savoye, duc de Nemours, morte le 19. Mai 1664. âgée de 50. ans.

XXIV. Louis duc de Vendôme, de Mercœur, &c. pair de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Provence, né en 1612. fut créé cardinal après la mort de sa femme, par le pape Alexandre VII. le 7. Mars 1667. nommé legat *à latere* en France par le pape Clement IX. en 1668. & mourut le 6. Août 1669. *Voyez* LOUIS. Il avoit épousé le 4. Fevrier 1651. *Laure* Mancini, fille aînée de *Michel-Laurent* Mancini, gentilhomme Romain, & & de *Jeronyme* Mazarin, sœur puînée de *Jules*, cardinal Mazarin, morte le 8. Fevrier 1657. en sa 21. année, dont il eut Louis-Joseph, qui suit; *Philippe* prince de Vendôme, ci-devant grand-prieur de France, abbé de la Trinité de Vendôme, de saint Victor de Marseille, de saint Vigor de Cerisi, de saint Honorat de Lerins, de saint Mansui de Toul, & d'Ivri, lieutenant general des armées du roi; & *Jules-César* de Vendôme, né le 27. Janvier 1657. mort le 28. Juillet 1660.

XXV. Louis-Joseph duc de Vendôme, de Mercœur, &c. chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, pair & general des galeres, generalissime des armées en Catalogne, & de celles d'Espagne, gouverneur de Provence, né le 30. Juillet 1654. mourut sans posterité à Vinaros le 11. Juin 1712. & est enterré au monastere de l'Escurial dans le tombeau des infans & infantes d'Espagne. *Voyez* LOUIS-JOSEPH. Il avoit épousé le 15. Mai 1710. *Marie-Anne* de Bourbon, fille d'*Henri-Jules* de Bourbon III. du nom, prince de Condé, & d'*Anne* de Baviere-Palatin, morte le 11. Avril 1718. * *Voyez* le P. Anselme.

DERNIERS DUCS D'ENGOULESME.

XXIV. Charles de Valois, duc d'Engoulême, pair de France, comte d'Auvergne, de Ponthieu, d'Alets, &c. chevalier des ordres du roi, & colonel general de la cavalerie legere de France, fils *naturel* de Charles IX. roi de France, nâquit le 28. Avril 1573. & mourut le 24. Septembre 1650. Il avoit épousé 1°. par contrat du 6. Mai 1591. *Charlotte* de Montmorenci, fille aînée d'*Henri* I. du nom duc de Montmorenci, pair & connétable de France, & d'*Antoinette* de la Marck-Bouillon, sa premiere femme, morte le 12. Août 1636: 2°. le 25. Mai 1644. *Françoise* de Nargonne, fille de *Charles*, baron de Mareiul, & de *Leonore* de la Riviere, morte le 10. Août 1713. âgée de 92. ans, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de son premier mariage furent, *Henri* de Valois, comte de Lauragais, mort sans alliance; Louis Emmanuel, qui suit; & *François* de Valois, comte d'Alets, colonel general de la cavalerie legere de France, mort le 19. Septembre 1622. sans enfans de *Louise-Henriette* de la Chastre, baronne de la Maisonfort, fille unique de *Louis*, baron de la Maisonfort, maréchal de France, &c. & d'*Elisabeth* d'Estampes, qu'il avoit épousée le 26. Avril précedent. Elle prit une seconde alliance avec *François*, comte de Crussol, duquel elle fut séparée; une troisiéme avec *Claude* Pot, seigneur de Rhodes, grand-maître des ceremonies de France.

XXV. Louis-Emanuel de Valois, duc d'Engoulême, pair de France, colonel general de la cavalerie legere de France, gouverneur de Provence, &c. né en 1596. mourut le 13. Novembre 1663. Il avoit épousé en 1629. *Henriette* de la Guiche, fille aînée de *Philippe* seigneur de la Guiche & de Chaumont, grand-maître de l'artillerie de France, & gouverneur du Lyonnois, & d'*Antoinette* de Daillon du Lude, morte le 22. Mai 1682. âgée de 84. ans, dont il eut N. de Valois, comte d'Auvergne, né l'an 1631. mort le 4. Octobre 1637; *Armand*, comte d'Auvergne, né le 14. Juillet 1635. mort le 16. Novembre 1639; *François*, comte d'Auvergne, né le 24. Avril 1639. mort le 10. Juillet 1644; & *Françoise-Marie* de Valois, duchesse d'Engoulême, comtesse de Lauragais & d'Alets, née l'an 1630. mariée le 3. Novembre 1649. à *Louis* de Lorraine, duc de Joyeuse, &c. pair & grand chambellan de France, &c. morte le 4. Mai 1696. * Le pere Anselme, *hist. de la maison de France, &c.*

Il ne sera peut-être pas inutile de joindre à ces genealogies, une table chronologique de nos rois, qui les représente tous d'abord dans l'ordre où ils ont regné.

ROIS DE LA PREMIERE RACE, dite des Merovingiens.

414	Clodion,	37 ans.
451	Meroué, fils ou parent de Clodion,	6
456	Childeric I.	23
481	Clovis I.	30
511	*Thierri* I.	23
	Clodomir,	13
	Childebert. I.	47
	Clotaire I.	51
534	*Theodebert* I.	14
547	*Theobalde*,	7
562	*Charibert* I.	6
	Gontran,	32
	Chilperic I.	23
	Sigebert I.	14
575	*Childebert* II.	24

584 Clotaire II. 44
596 *Theodebert* II. 16
Thierri II. 17
613 *Sigebert* II. 9 *mois.*
628 Dagobert I. 9
Charibert II. 1
632 *Sigebert* III. 23
638 Clovis II. 19
656 *Childebert*, usurpateur. 7 *mois.*
Clotaire III. 14
660 Childeric II. 13
670 Thierri III. *peu de mois.*
674 *Dagobert* II. 4
678 Thierri III. *rétabli.* 15
690 Clovis III. 4
695 Childebert III. 12
711 Dagobert III. 4
715 Chilperic II. 6
717 Clotaire IV. 2
721 Thierri IV. dit *de Chelles.* 16
Interregne de cinq ans.
742 Childeric III. dit *l'Insensé* ou *le Fainéant.* 10

II. RACE, DITE DES CHARLOVINGIENS.

752 Pepin *le Bref.* 16
769 Charles *le Grand* ou *Charlemagne.* 45
814 Louis I. dit *le Débonnaire* ou *le Pieux.* 27
840 Charles II. dit *le Chauve.* 38
878 Louis II. dit *le Begue.* 19. mois.
879 { Louis III. mort le 4. Août 882. 3
{ Et Carloman, mort le 6. Decembre 884. 5
884 Charles *le Simple*, fils posthume de Louis *le Begue*: pendant son enfance.
884 Charles III. dit *le Gros*, empereur regnant. 4
888 } Eudes, *couronné roi.* 8
893 } Charles IV. dit *le Simple*, couronné en 893. seul roi en 898. prisonnier en 923. mort en 929. regnant depuis son couronnement jusqu'à sa captivité. 30
922 Robert, *couronné roi*, rival de Charles *le Simple.* 1
923 Raoul, *couronné roi.* 14
936 Louis IV. dit d'*Outremer*, fils de Charles *le Simple.* 18
954 Lothaire. 30
983 Louis V. dit *le Fainéant.* 3

III. RACE, DITE DES CAPETIENS.

987 Hugues, dit *Capet.* 10
996 Robert, dit *le Devot*, neuf ans & demi avec son pere, & seul. 34
Hugues, dit le Grand, *couronné, mort avant son pere.*
1031 Henri I. 29
1060 Philippe I. 49
1108 Louis VI. dit *le Gros.* 30
Philippe couronné, & mort avant son pere.
1137 Louis VII. dit *le Jeune & le Pieux.* 43
1180 Philippe II. surnommé, *Dieu-donné*, *Auguste*, ou *le Conquerant.* 44
1223 Louis VIII. surnommé *le Lion.* 3
1226 Saint Louis IX. du nom. 44
1270 Philippe III. surnommé *le Hardi.* 15
1285 Philippe IV. dit *le Bel.* 29
1314 Louis X. dit *Hutin.* 18. mois.
1316 *Jean, regence sans roi, cinq mois durant.*
1316 Philippe V. dit *le Long.* 5
1322 Charles IV. dit *le Bel.* 6
1328 *Regence de deux mois.*
1328 Philippe VI. dit *de Valois*, surnommé *le Bien-fortuné.* 22
1350 Jean, surnommé *le Bon.* 14
1356 Charles, dauphin, lieutenant, puis regent.
1364 Charles, dauphin, regent pour la seconde fois.
1364 Charles V. dit *le Sage & l'éloquent roi.* 16
1380 Charles VI dit *le Bien-aimé.* 42
1422 Charles VII. surnommé *le Victorieux.* 39
1461 Louis XI. 22
1483 Charles VIII. dit *le Courtois.* 15
1497 Louis XII. surnommé *le pere du peuple.* 17
1515 François I. dit *le Grand*, & *le Restaurateur des lettres.* 32
1547 Henri II. 12
1559 François II. 16. mois.
1560 Charles IX. 13
1574 *Interregne de trois mois.*
1574 Henri III. 16
1589 Henri IV. dit *le Grand.* 21
1610 Louis XIII. dit *le Juste.* 33
1642 Louis XIV. dit *le Grand.* 72
1715 Louis XV. commença à regner le premier Septembre 1715.

Cette derniere race a déja duré plus de 700. ans sous trente monarques de la même famille, quoique de differentes branches.

DE LA NOMINATION DES ROIS DE FRANCE aux benefices de leur royaume.

Anciennement les élections des archevêques, des évêques, des abbés, des prieurs conventuels & des chefs-d'ordre, appartenoient aux chapitres & aux couvens. Cette pratique de l'église fut confirmée par le concile de Bâle, suivant lequel le roi Charles VII. avoit fait la Pragmatique Sanction. Mais cette ordonnance a été abolie en France par le concordat fait entre le roi François I. & le pape Leon X. l'an 1515. approuvé par le concile de Latran, & accepté par le même roi l'an 1517. Le roi de France nomme au pape une personne capable, dans six mois après la vacance de la dignité; sur quoi les provisions sont données en cour de Rome. Cependant le roi jouit du revenu de la dignité vacante, & a la collation des benefices qui en dépendent, & viennent à vacquer, ce que l'on appelle *Regale*, c'est-à-dire la jouissance du roi.

ARCHEVÊCHE'S ET ÉVESCHE'S & principales abbayes du royaume de France.

L'Archevêché D'AIX,

dont les Evêchés suffragans sont,

1. L'évêché d'*Apt.* L'évêque a la qualité de prince. * L'abbaye de saint Eusebe, de l'ordre de saint Benoît.
2. L'évêché de *Riez.* L'évêque est seigneur de Riez.
3. L'évêché de *Frejus.* L'évêque est seigneur de Frejus. * L'abbaye de Toronet, de l'ordre de Citeaux.
4. L'évêché de *Gap.* L'évêque est comte & seigneur de Gap. * L'abbaye de Notre-Dame de Clozone, de l'ordre de saint Benoît.
5. L'évêché de *Sisteron.* * L'abbaye de Lure de l'ordre de saint Benoît.

L'Archevêché D'ALBI.

L'archevêque est seigneur d'Albi. * L'abbaye de saint Michel de Gaillac, de l'ordre de saint Benoît. La mense est unie au college des Jesuites à Toulouse. Candeil, de l'ordre de Citeaux.

Evêchés suffragans d'Albi.

1. L'évêché de *Rhodez.* L'évêque est comte de Rhodez. * L'abbaye de Conques, de l'ordre de saint Benoît.
2. L'évêché de *Castres.* * L'abbaye d'Ardorel de l'ordre de Citeaux.
3. L'évêché de *Cahors.* L'évêque est comte & baron de Cahors. * L'abbaye de Marsillac, de l'ordre de saint Benoît.
4. L'évêché de *Vabres.* L'évêque est comte de Vabres.
5. L'évêché de *Mande.* L'évêque est comte de Givaudan.

L'Archevêché D'AMBRUN.

L'archevêque est prince d'Ambrun. * L'abbaye de Boscaudon, de l'ordre de saint Benoît.

Evêchés suffragans d'Ambrun.

1. L'évêché de *Digne.*
2. L'évêché de *Grasse.* * L'abbaye de saint Honoré de Lerins, de l'ordre de saint Benoît.
3. L'évêché de *Vence.* L'évêque est seigneur & baron de Vence.
4. L'évêché de *Glandeve.* L'évêque est seigneur de Glandeve.
5. L'évêché de *Senez.* L'évêque en est seigneur, & réside à Castellane.
6. L'évêché de *Nice.* L'évêque est comte de Drap, & est nommé par le duc de Savoye.

L'Archevêché D'ARLES.

L'archevêque est primat, prince de Salon & de Mont-

Dragon. * L'abbaye de Mont-Major lès-Arles, de l'ordre de saint Benoît.

Evêchés suffragans d'Arles.

1. L'évêché de *Marseille*. L'abbaye de saint Victor de Marseille, de l'ordre de saint Benoît.

2. L'évêché de *S. Paul Trois-Châteaux*. L'évêque est aussi comte. * L'abbaye d'Aiguebelle, de l'ordre de Cîteaux.

3. L'évêché de *Toulon*. L'évêque est seigneur de Toulon.

4. L'évêché d'*Orange*.

L'Archevêché D'AUCH.

L'archevêque est seigneur d'Auch. * L'abbaye de la Casedieu, de l'ordre de Prémontré.

Evêchés suffragans d'Auch.

1. L'évêque d'*Acqs*, ou de *Dax*. * L'abbaye d'Artous, de l'ordre de Prémontré.

2. L'évêché de *Leitoure*.

3. L'évêché de *Cominges*. * L'abbaye de Beniffondieu, ou de Nisors, de l'ordre de Cîteaux.

4. L'évêché de *Coserans*, ou *Conserans*. * L'abbaye de Combelongue, de l'ordre de Prémontré.

5. L'évêché d'*Aire*. L'évêque est seigneur d'Aire. * L'abbaye de Pontaut, de l'ordre de Cîteaux.

6. L'évêché de *Bazas*. * L'abbaye de saint Ferme, de l'ordre de saint Benoît.

7. L'évêché de *Tarbes*. * L'abbaye d'Escaledieu, de l'ordre de Cîteaux.

8. L'évêché d'*Oleron*. L'évêque est seigneur d'Oleron. * L'abbaye de S. Vincent de Luc, de l'ordre de S. Benoît.

9. L'évêché de *Lescar*. L'évêque est président né des états de Bearn, premier conseiller au parlement de Navarre, & premier baron de Bearn. * L'abbaye de la Reole de Saubestre, à Pau, de l'ordre de saint Benoît.

10. L'évêché de *Bayonne*. * L'abbaye de la Honce, de l'ordre de Prémontré.

L'Archevêché de BESANÇON.

* L'abbaye de saint Vincent, de l'ordre de saint Benoît. Saint Paul, de l'ordre de saint Augustin.

Evêchés suffragans de Besançon.

1. L'évêché de *Bellai*. L'évêque est seigneur de Bellai. * L'abbaye de saint Sulpice, de l'ordre de Cîteaux.

Les autres évêchés suffragans sont, *Lausane*, & *Bâle* en Suisse.

L'Archevêché de BOURDEAUX.

L'archevêque est primat d'Aquitaine. * L'abbaye de sainte Croix de Bourdeaux, de l'ordre de saint Benoît.

Evêchés suffragans de Bourdeaux.

1. L'évêché d'*Agen*. L'évêque d'Agen est comte. * L'abbaye d'Eisses, près Ville-neuve, de l'ordre de saint Benoît.

2. L'évêché d'*Angoulême*. * L'abbaye de saint Cibar, de l'ordre de saint Benoît.

3. L'évêché de *Saintes*. * L'abbaye de saint Jean d'Angeli, de l'ordre de saint Benoît. Notre-Dame de l'isle de Ré, de l'ordre de Cîteaux.

4. L'évêché de *Poitiers*. * L'abbaye de saint Hilaire *le Grand*, de Poitiers, collegiale dont le roi de France est toujours abbé. Elle est de l'ordre de saint Benoît, & dépend immédiatement du saint Siége. Fontevraud, chef-d'ordre, abbaye de filles, dépend immédiatement du S. Siége.

5. L'évêché de *Perigueux*. * L'abbaye de Brantôme, de l'ordre de saint Benoît.

6. L'évêché de *Condom*. L'évêque est seigneur de Condom.

7. L'évêché de la *Rochelle*, où l'évêché de Maillezais fut transferé en 1648. * L'abbaye d'Airvau, de l'ordre de saint Augustin.

8. L'évêché de *Luçon*. L'évêque est baron de Luçon. * L'abbaye de saint Michel en l'Erm, dont la mense est unie au college Mazarin ou des Quatre Nations, à Paris.

9. L'évêché de *Sarlat*. L'évêque est Seigneur de Sarlat. * L'abbaye de saint Amand, de l'ordre de saint Augustin.

L'Archevêché de BOURGES.

L'archevêque est patriarche & primat des Aquitaines. * L'abbaye de Maubec, unie à l'évêché de Kebec en Canada. Saint Sulpice de Bourges, de l'ordre de saint Benoît.

Evêchés suffragans de Bourges.

1. L'évêché de *Clermont*. * L'abbaye de la Chaize-Dieu, de l'ordre de saint Benoît.

2. L'évêché de *Limoges*. * L'abbaye de Grandmont, chef-d'ordre, dépend immédiatement du saint Siége.

3. L'évêché du *Pui*. L'évêque est seigneur du Pui, & comte de Vellai, suffragant immédiat de l'église de Rome. * L'abbaye de Douet, de l'ordre de Prémontré: l'abbé est vicaire né de l'évêque du Pui.

4. L'évêché de *Tulles*. L'évêque est vicomte & seigneur de Tulles. * L'abbaye de la Valette, de l'ordre de Cîteaux.

5. L'évêché de *saint Flour*. L'évêque est seigneur de saint Flour. *. L'abbaye de saint Gerauld d'Aurillac, dépend immédiatement du saint Siége: l'abbé est comte & seigneur.

Il y avoit encore six suffragans: sçavoir, Albi, Rodez, Castres, Cahors, Vabres & Mande, que l'on a soustraits en 1678. donnant à l'archevêché de Bourges, pour dédommagement, quinze mille livres à prendre tous les ans sur le revenu d'Albi, créé archevêché.

L'Archevêché de CAMBRAI.

L'archevêque est duc de Cambrai, & prince de l'Empire. * L'abbaye de saint Guillain, de l'ordre de saint Benoît. Le Val des Ecoliers à Mons, de l'ordre de saint Augustin.

Evêchés suffragans de Cambrai.

1. L'évêché d'*Arras*. L'évêque est président né des états d'Artois. * L'abbaye de saint Wast d'Arras, de l'ordre de saint Benoît, dépend immédiatement du saint Siége. L'abbaye de saint Eloi, ordre de saint Augustin.

2. L'évêché de *Tournai*. * L'abbaye de saint Amand, de l'ordre de saint Benoît. L'abbaye de Vigogne.

3. L'évêché de *saint Omer*. * L'abbaye de saint Bertin, de l'ordre de saint Benoît.

4. L'évêché d'*Ypres*. * L'abbaye de saint Nicolas de Furnes, de l'ordre de Prémontré.

L'Archevêché de LYON.

L'archevêque est comte, & primat des Gaules. La cathedrale est fort considerable: les chanoines sont appellés comtes de Lyon, & font preuve de cinq races de noblesse paternelle & maternelle. * L'abbaye d'Ainai, ordre de saint Benoît.

Evêchés suffragans de Lyon.

1. L'évêché d'*Autun*. L'évêque est président né & perpetuel des états du duché de Bourgogne. * L'abbaye de saint Martin d'Autun, ordre de saint Benoît.

2. L'évêché de *Langres*. L'évêque est duc & pair de France. * L'abbaye de S. Benigne de Dijon. Le Val des Choux, prieuré, chef d'ordre, de l'ordre de saint Benoît. Clairvaux de l'ordre de Cîteaux. Morimond, du même ordre: l'abbé est superieur immédiat des cinq ordres de chevalerie d'Alcantara, de Calatrava, d'Avis, de Monteza, & de Christ, qui sont dans les royaumes d'Espagne & de Portugal. Le Val des Ecoliers, près Chaumont, chef d'ordre, de l'ordre de saint Augustin; l'abbaye de sainte Geneviéve de Paris en est titulaire.

3. L'évêché de *Châlon-sur-Saone*. L'évêque est aussi comte. * L'abbaye de Cîteaux, de l'ordre de saint Benoît, mausolée des ducs de Bourgogne de la premiere race, & chef d'ordre, dépend immédiatement du saint Siége. L'abbé est premier conseiller né au parlement de Bourgogne, & superieur general de tout son ordre, & des cinq ordres de chevalerie d'Alcantara, de Calatrava, d'Avis, de Monteza, & de Christ, qui sont dans les royaumes d'Espagne & de Portugal.

4. L'évêché de *Mâcon*. * L'abbaye de Cluni de l'ordre de saint Benoît, chef d'ordre, dépend immédiatement du saint Siége.

L'Archevêché de NARBONNE.

L'archevêque est primat & président né des états de Languedoc. * L'abbaye de Notre-Dame de Quarante, de l'ordre de saint Augustin.

Evêchés suffragans de Narbonne.

1. L'évêché de *Beziers*. L'évêque en est seigneur en partie. * L'abbaye de Joncels, de l'ordre de saint Benoît.

2. L'évêché d'*Agde*. L'évêque est comte d'Agde. * L'abbaye de Notre-Dame de Vallemagne, de l'ordre de Cîteaux.

3. L'évêché de *Carcassonne*. * L'abbaye de la Grasse, de l'ordre de saint Benoît.

4. L'évêché de *Nimes*. * L'abbaye de Franquevaux, de l'ordre de Cîteaux.

5. L'évêché de *Montpellier*, où l'évêché de Maguelone

fut transferé l'an 1536. L'évêque est comte de Melgueil, & de Montferrand. * L'abbaye d'Aniane, de l'ordre de saint Benoît.

6. L'évêché de *Lodéve*. L'évêque est seigneur de Lodéve & comte de Montbrun. * L'abbaye de saint Sauveur de Lodeve, de l'ordre de saint Benoît.

7. L'évêché d'*Usez*. L'évêque est comte d'Usez en partie. * L'abbaye de saint André de Villeneuve, de l'ordre de saint Benoît.

8. L'évêché de saint *Pons* de Thomieres. L'évêque est seigneur de saint Pons. * L'abbaye de saint Ghignan, de l'ordre de saint Benoît.

9. L'évêché d'*Alet*. L'évêque en est comte.

10. L'évêché d'*Alais* dans les Cevenes. Il étoit du diocèse de Nimes.

L'Archevêché de PARIS.

L'archevêque a voix & seance au Parlement, & est duc & pair de France. L'abbaye de saint Germain des Prés, ordre de saint Benoît, dépend immédiatement du saint Siége. Saint Denys en France, où sont les mausolées de nos rois, du même ordre de saint Benoît, dépend immédiatement du saint Siége. L'abbé avoit voix & seance au parlement, mais en 1686. la mense abbatiale a été unie a la communauté des dames de saint Louis à saint Cyr proche de Versailles, & le titre d'abbé est supprimé. Saint Victor de Paris, ordre de saint Augustin; sainte Geneviéve, du même ordre, chef de la congrégation des chanoines reguliers de France, dépend immédiatement du S. Siége.

Evêchés suffragans de Paris.

1. L'évêché de *Chartres*. * L'abbaye de la Trinité de Vendôme, ordre de saint Benoît, dépend immédiatement du saint Siége, & l'abbé se trouve dans une bulle, qualifié par honneur, cardinal de saint Prisque du Mont-Aventin.

2. L'évêché de *Meaux*. * L'abbaye de saint Faron de Meaux, ordre de saint Benoît.

3. L'évêché d'*Orleans*. * L'abbaye de saint Benoît sur Loire à Fleuri, ordre de saint Benoît.

4. L'évêché de *Blois*, érigé en 1697. par la distraction qui fut faite de l'évêché de Chartres, & auquel on a donné les paroisses situées dans le Blaisois, Vendomois, & partie du Dunois; & uni à la mense épiscopale le revenu des abbayes de saint Laumer de Blois & de Bourgmoyen.

L'Archevêché de REIMS.

L'archevêque est duc & pair de France, légat né du saint Siége apostolique, & primat de la Gaule Belgique. C'est lui qui sacre les rois de France. * L'abbaye de saint Remi de Reims, où est gardée la sainte Ampoule, dont on se sert au sacre des rois. Saint Nicaise de Reims, dont la mense abbatiale est unie à la sainte Chapelle de Paris, au lieu de régales des évêchés du royaume.

Evêchés suffragans de Reims.

1. L'évêché de *Soissons*. * L'abbaye de saint Medard de Soissons, de l'ordre de saint Benoît. Long-Pont de l'ordre de Cîteaux.

2. L'évêché de *Châlon-sur-Marne*. L'évêque est comte & pair de France. * L'abbaye de saint Pierre au mont de Châlons, de l'ordre de saint Benoît.

3. L'évêché de *Laon*. L'évêque est duc & pair de France. * L'abbaye de Premontré, chef-d'ordre, dépend immédiatement du saint Siége.

4. L'évêché de *Senlis*. * L'abbaye de Châlis de l'ordre de saint Benoît.

5. L'évêché de *Beauvais*. L'évêque est comte & pair de France. * L'abbaye de saint Lucien lès-Beauvais, de l'ordre de saint Benoît. Saint Quentin, de l'ordre de saint Augustin.

6. L'évêché d'*Amiens*. * L'abbaye de saint Pierre de Corbie, de l'ordre de saint Benoît, dépend immédiatement du saint Siége; & l'abbé a la qualité de comte de saint Jean d'Amiens, de l'ordre de Prémontré.

7. L'évêché de *Noyon*. L'évêque est comte & pair de France. * L'abbaye de saint Eloi de Noyon, de l'ordre de saint Benoît. Vermand près de saint Quentin, de l'ordre de Prémontré.

8. L'évêché de *Boulogne*. * L'abbaye de saint Augustin en Terouenne, de l'ordre de Prémontré.

L'Archevêché de ROUEN.

L'archevêque est primat de Normandie, comte de Dieppe & de Louviers. * L'abbaye de saint Ouen de Rouen, de l'ordre de saint Benoît. Fescamp, mausolée des anciens ducs de Normandie, du même ordre.

Evêchés suffragans de Rouen.

1. L'évêché de *Bayeux*. * L'abbaye de saint Etienne de Caën, de l'ordre de saint Benoît.

2. L'évêché d'*Avranches*. * L'abbaye de saint Michel du Mont, de l'ordre de saint Benoît.

3. L'évêché d'*Evreux*. * L'abbaye de saint Taurin d'Evreux, de l'ordre de saint Benoît. L'Etrée proche de Dreux, de l'ordre de Cîteaux, unie à l'évêché de Kebec en Canada.

4. L'évêché de *Séez*. L'abbaye de saint Martin de Séez, de l'ordre de saint Benoît. Saint Jean de Falaize, de l'ordre de Prémontré.

5. L'évêché de *Lizieux*. L'évêque est aussi comte. * L'abbaye de saint Evroul; Cormeilles, de l'ordre de saint Benoît.

6. L'évêché de *Coûtance*. * L'abbaye de saint Lo, de l'ordre de saint Augustin.

L'Archevêché de SENS.

L'archevêque est primat des Gaules & de Germanie. * L'abbaye de saint Pierre le Vif-lès-Sens de l'ordre de saint Benoît. Saint Remi de Sens, unie à la cure de Versailles, possedée par les PP. de la Mission.

Evêchés suffragans de Sens.

1. L'évêché de *Troyes*. * L'abbaye de Macherai, de l'ordre de Grammont, unie à l'évêché.

2. L'évêché d'*Auxerre*. * L'abbaye de saint Germain d'Auxerre, de l'ordre de saint Benoît. Saint Edme de Pontigni, de l'ordre de Cîteaux.

3. L'évêché de *Nevers*. * L'abbaye de saint Martin de Nevers, de l'ordre de saint Augustin.

* L'évêché de *Bethléem* transferé en France, a son siége en la ville de Clameci, autrement Bethléem, sise en Nivernois, dans l'étendue du diocèse d'Auxerre.

L'Archevêché de TOULOUSE.

* L'abbaye de saint Sernin de Toulouse, de l'ordre de saint Augustin. Grand-selve de l'ordre de Cîteaux.

Evêchés suffragans de Toulouse.

1. L'évêché de *Pamiers*. * L'abbaye de saint Volusien de Foix.

2. L'évêché de *Montauban*. L'évêque est seigneur de Montauban. * L'abbaye de Belle-Perche, de l'ordre de Cîteaux.

3. L'évêché de Mirepoix. * L'abbaye de Bolbone, de l'ordre de Cîteaux.

4. L'évêché de *Lavaur*. * L'abbaye de Soreze, de l'ordre de saint Benoît.

5. L'évêché de *Rieux*. * L'abbaye de Feuillans, chef-d'ordre, de l'ordre de Cîteaux.

6. L'évêché de *Lombez*.

7. L'évêché de saint *Papoul*. L'évêque est seigneur de saint Papoul.

L'Archevêché de TOURS.

* L'abbaye de saint Martin de Tours, abbaye collegiale, dont le roi de France est toujours abbé. Marmoutier, de l'ordre de saint Benoît.

Evêchés suffragans de Tours.

1. L'évêché du *Mans*. * L'abbaye de saint Vincent au Mans, de l'ordre de saint Benoît. L'abbaye de la Couture. L'abbaye de Beaulieu.

2. L'évêché d'*Angers*. * L'abbaye de saint Maur sur Loire, chef d'une congrégation, de l'ordre de saint Benoît. L'abbaye de saint Florent sur Loir, ordre de saint Benoît.

3. L'évêché de *Rennes*. * L'abbaye de Rillé à Fougeres, de l'ordre de saint Augustin.

4. L'évêché de *Nantes*. * L'abbaye de saint Gildas des Bois, de l'ordre de saint Benoît.

5. L'évêché de *Cornouaille*. L'évêque est aussi comte. * L'abbaye de Kimperlé, de l'ordre de saint Benoît. L'abbaye de Daoulas, ordre de saint Augustin.

6. L'évêché de *Vannes*. * L'abbaye de saint Sauveur de Redon, de l'ordre de saint Benoît.

7. L'évêché de *saint Pol de Leon*. L'évêque est aussi comte. * L'abbaye de saint Mahé, de l'ordre de saint Benoît.

8. L'évêché de *Treguier*. L'évêque est aussi comte. * L'abbaye de Begard, de l'ordre de Cîteaux.

9. L'évêché de *saint Brieu*. L'évêque est aussi Seigneur de

de saint Brieu. * L'abbaye de saint Aubin des Bois, de l'ordre de Cîteaux.

10. L'évêché de *saint Malo*. L'évêque est aussi seigneur de saint Malo. * L'abbaye de Montfort, de l'ordre de saint Augustin.

11. L'évêché de *Dol*. L'évêque est aussi comte. * L'abbaye de la Vieuville, de l'ordre de Cîteaux.

L'Archevêché de VIENNE.

L'archevêque est comte de Vienne, & primat. * L'abbaye de saint Antoine de Viennois, chef-d'ordre, de l'ordre de saint Augustin. La grande Chartreuse, chef-d'ordre.

Evêchés suffragans de Vienne.

1. L'évêché de *Geneve*, dont le siége est à Anneci, en Savoye, est à la nomination du duc de Savoye. L'évêque est aussi prince de Geneve. * L'abbaye de Hautecombe, mausolée des ducs de Savoye.

2. L'évêché de *Grenoble*. L'évêque a le titre de prince, & est président né des états de Dauphiné.

3. L'évêché de *Viviers*. L'évêque est comte de Viviers, prince de Donzere & de Châteauneuf sur le Rhône. * L'abbaye de Mazan, de l'ordre de Cîteaux.

4. L'évêché de *Valence*. L'évêque est aussi comte de Valence. * L'abbaye de saint Ruf, chef de l'ordre de saint Augustin.

5. L'évêché de *Die*. L'évêque est aussi comte. * L'abbaye de Lioncel, de l'ordre de Cîteaux.

Sous l'archevêché de MAYENCE *en Allemagne.*

L'évêché de Strasbourg, en Alsace. L'évêque est prince de Strasbourg, landrave d'Alsace, & prince du saint Empire.

Sous l'archevêché de TREVES *en Allemagne.*

1. L'évêché de *Mets*. L'évêque est prince du saint Empire. * L'abbaye de Gorze, dont l'abbé est prince du saint Empire.

2. L'évêché de *Toul*. L'évêque est aussi comte de Toul & prince du saint Empire. * L'abbaye de saint Mansui de Toul, de l'ordre de saint Benoît.

3. L'évêché de *Verdun*. L'évêque est aussi comte de Verdun, & prince du saint Empire. * L'abbaye de Châtillon, dont les abbés prêtent serment de fidelité au roi.

Sous l'archevêché de TARRAGONNE *en Espagne.*

L'évêché de Elne en Roussillon, transferé à *Perpignan*. * L'abbaye de Notre-Dame de la Reale, de l'ordre de saint Augustin.

En Amerique.

L'évêché de *Quebek*, capitale de la nouvelle France, érigé en 1674. Il y a encore d'autres archevêques & évêques François, dont les titres sont *in partibus insidelium*; comme l'archevêque de Carthage, de Claudiopolis en Asie, &c. * *Mem. du Clergé.*

Tous ces archevêques ont plus de quarante mille cures ou paroisses. Il se trouve treize cens cinquante-six abbayes; douze mille quatre cens prieurés; deux cens cinquante-six commanderies de Malte; cent cinquante-deux mille chapelles, ayant toutes des chapelains. A quoi il faut ajouter les abbayes de religieuses, dont le nombre est de mille cinquante-sept. Outre cela, il y a sept cens couvens de Cordeliers; & le nombre des Jacobins, Carmes, Augustins, Chartreux, Celestins, Minimes, Jesuites & autres religieux, monte à quatorze mille soixante-dix-sept couvens. Tous ces gens d'église possedent ensemble neuf mille châteaux & maisons, avec haute, moyenne, & basse justice. On compte deux cens cinquante-deux mille métairies, & dix-sept mille arpens de vignes, qui sont baillées à ferme, sans comprendre trois mille arpens où ils prennent le tiers & le quart. Le revenu de tous ces biens ecclesiastiques monte à quatre-vingt-douze millions d'écus, ou 276. millions de livres, outre les reserves des baux, qui vont à douze millions d'écus, ou 36. millions de livres: ce qui fait en tout, trois cens douze millions de livres. Cette supputation a été extraite des memoires de l'assemblée du clergé de France, tenue à Paris en 1655. mais comme la France s'est depuis aggrandie par les conquêtes de Louis XIV. il y a un plus grand nombre de paroisses, & les revenus sont de beaucoup augmentés depuis cette assemblée.

GOUVERNEMENS GENERAUX DU ROYAUME DE FRANCE, avec les gouvernemens particuliers qu'ils comprennent.

I. *Gouvernement de l'Isle de France.*

L'isle de France est, à proprement parler, tout le pays compris entre les rivieres de Seine, de Marne, d'Oise & d'Aisne; ce qui lui a fait donner le nom d'isle. Mais le gouvernement de l'isle de France est plus étendu, puisqu'il comprend le Soissonnois, le Laonois, le Beauvoisis, le Valois, le Vexin françois, le Mantois, le Gâtinois françois, le Hurepoix, la Brie françoise & l'isle de France. Après le gouverneur, il y a un lieutenant general, & trois lieutenans de roi en Beauvoisis, au Vexin françois, au Soissonnois, Noyonnois, Laonois & Senlis; & deux autres lieutenans de roi pour le reste de ce gouvernement.

II. *Gouvernement de Bourgogne.*

Le gouvernement de Bourgogne comprend aussi la Bresse, le Bugei, le Valromei, & Gex. Après le gouverneur, il y a quatre lieutenans generaux, aux quatre bailliages de Dijon, de Châlon, de Mâcon, & d'Auxerrois; & quatre lieutenans de roi dans ces quatre bailliages. Il y a un lieutenant general en Bresse, Bugei, Valromei, & Gex, & un lieutenant de roi.

Le comté de Bourgogne a un gouverneur, & un lieutenant general, & quatre lieutenans de roi; sçavoir, dans les bailliages de Grai, de Besançon, de Dole, & de Salins.

III. *Gouvernement de Normandie.*

Le gouvernement de Normandie comprend la haute & basse Normandie; la haute, qui est à l'orient, comprend trois diocèses; sçavoir, Rouen, Lizieux, & Evreux, la basse est à l'occident, & a quatre diocèses; sçavoir, Séez, Avranches, Bayeux, & Coutance. Chacune de ces parties de Normandie a un lieutenant general. Il y a encore en chacun des sept bailliages de ce gouvernement, un lieutenant de roi. Ces bailliages sont Rouen, Caux, Gisors, Evreux, Alençon, Caën & Coutance.

Le Havre de Grace, Montivilliers, & Harfleur sont ensemble un gouvernement, qui a le rang des gouvernemens de provinces, & ne releve point du gouverneur de Normandie.

IV. *Gouvernement de Guienne.*

Le gouvernement de Guienne, comprend la haute & la basse Guienne. Il y a un lieutenant general dans la basse Guienne, ou generalité de Bourdeaux; & un autre dans la haute Guienne, ou generalité de Montauban. Outre ces lieutenans, il y a plusieurs sénéchaux, & neuf lieutenans de roi; sçavoir, 1. à Rodez & Villefranche; 2. Vabres & Millaud; 3. au pays de Cominges & Conserans; 4. dans l'Armagnac; 5. dans la Bigorre; 6. à Bourdeaux; 7. dans l'Agenois & Bazadois; 8. dans le Condomois & Aire; & 9. à Bayonne & dans les Landes.

La Saintonge & l'Angoumois ont un gouverneur, un lieutenant general, deux sénéchaux, & un lieutenant de roi dans chacune de ces provinces.

Le Limosin a aussi un gouverneur, un lieutenant general, un sénéchal, deux lieutenans de roi, un pour le haut Limosin, & l'autre pour le bas.

Le Perigord a un sénéchal, & deux lieutenans de roi.

Le Querci a un sénéchal, un lieutenant general, & deux lieutenans de Roi.

V. *Le gouvernement de Bretagne.*

Le gouvernement de Bretagne comprend la haute & la basse Bretagne. Cette province contient neuf évêchés; trois où l'on parle seulement françois; sçavoir, Nantes, Rennes & saint Malo; trois où l'on parle françois & breton; sçavoir Vannes, saint Brieu & Dol; & trois où l'on parle le vrai breton, appellé breton bretonnant, sçavoir Quimpercorentin ou Cornouaille, Leon & Treguier. Après le gouverneur il y a deux lieutenans generaux. L'un est lieutenant general de Bretagne, à la reserve du comté Nantois; & l'autre est lieutenant general au comté Nantois, ville & château de Nantes. Il y a aussi trois lieutenans de roi, un de la haute Bretagne, un de la basse, & un du comté Nantois.

VI. *Le gouvernement de Champagne.*

Le gouvernement de Champagne & de Brie est sous un gouverneur qui a quatre lieutenans generaux; sçavoir, au bailliage de Reims, aux bailliages de Troyes & de

Langres, au département de Vitri, & en Brie, & quatre lieutenans de roi, sous ces quatre lieutenans generaux.

VII. *Le gouvernement de Languedoc.*

Le gouvernement de Languedoc a trois lieutenances generales; sçavoir, au haut Languedoc, au bas Languedoc, & au Vivarez; & neuf lieutenans de roi, sçavoir, 1. dans les diocèses de Toulouse, Rieux, bas diocèse de Montauban; & partie du diocèse de Cominges; 2. dans les diocèses de Castres & saint Pons; 3. dans les diocèses de saint Papoul, de Carcassonne, de Lavaur & d'Albi; 4. dans le Givaudan; 5. dans les diocèses de Montpellier, de Nîmes, d'Alais, de Lodeve, & port de Cete; 6. dans les diocèses de Beziers, de Narbonne, & d'Agde; 7. dans les diocèses de Mirepoix, d'Alet, & à Limoux; 8. dans le Velai & haut Vivarets; & 9. dans le diocèse d'Usez & bas Vivarets.

La province de Foix a aussi un gouverneur, un lieutenant general, & un lieutenant de roi.

VIII. *Le gouvernement de Picardie & Artois.*

Après le gouverneur il y a trois lieutenans generaux, qui sont le lieutenant general en Artois, & deux lieutenans de roi; le lieutenant general à Peronne, Montdidier & Roye; & le lieutenant general au reste du gouvernement, & un lieutenant de roi.

Le pays Boulenois a un gouverneur particulier, & un lieutenant de roi, avec un sénéchal. Le pays de Ponthieu a un lieutenant de roi; le Vermandois & la Tierarche, ont aussi un lieutenant de roi. Dunkerque a eu aussi le rang de gouvernement de Province. Il y avoit un gouverneur & un lieutenant de roi.

IX. *Le gouvernement de Dauphiné.*

Il y a un gouverneur, & un lieutenant general qui est aussi sénéchal; quatre lieutenans de roi aux bailliages de Grenoble & Briançon; d'Ambrun & de Gap; de Vienne & saint Marcellin, & aux pays de Valentinois, Diois, saint Paul trois Châteaux, &c.

X. *Le gouvernement de Provence.*

Après le gouverneur, il y a un lieutenant general & deux sénéchaux; l'un nommé grand sénéchal de Provence, & l'autre grand sénéchal d'Arles: quatre lieutenans de roi, dans les villes d'Aix, d'Arles, Marseille & Grasse, & pays adjacens.

XI. *Le gouvernement du Lyonnois.*

Le gouvernement du Lyonnois, Forez & Beaujolois, a un gouverneur qui est aussi sénéchal; un lieutenant general; trois baillis, sçavoir, du Lyonnois, du Forez & du Beaujolois: & deux lieutenans de roi, un du Lyonnois & l'autre de Forez.

L'Auvergne a un gouverneur; deux lieutenans generaux, l'un pour la haute, & l'autre pour la basse: & deux lieutenans de roi dans ces mêmes départemens.

La Marche a aussi un gouverneur, un lieutenant general, deux lieutenans de roi, un de la haute Marche, & l'autre de la basse.

Le Bourbonnois a un gouverneur qui est aussi sénéchal, un lieutenant general, & deux lieutenans de roi; un à Moulins, l'autre à Bourbon, Montluçon, &c.

XII. *Le gouvernement de l'Orleanois.*

Ce gouvernement comprend l'Orleanois, le Blaisois, le Dunois, la Sologne, le pays Chartrain ou la Beausse, & le Vendômois. Après le gouverneur, il y a trois lieutenans generaux, pour l'Orleanois, le Blaisois, & le pays Chartrain, & cinq lieutenans de roi; un dans la ville & duché d'Orleanois; un au bailliage de Blaisois; & un dans le Vendômois.

Le Poitou a un gouverneur, & deux lieutenans generaux; l'un au haut Poitou, & l'autre au bas Poitou; & quatre lieutenans de roi; deux au haut Poitou, & deux au bas.

L'Anjou, le Saumurois, la Touraine, le pays d'Aunis, & le Maine, ont aussi chacun un gouverneur, & un lieutenant general. L'Anjou, le Saumurois, le pays d'Aunis & le Perche, ont chacun un lieutenant de roi. La Touraine a deux lieutenans de roi; un à Tours & Amboise; & un à Loches & Chinon. Le Maine a aussi deux lieutenans de roi; un dans le haut Maine, & l'autre dans le bas.

Le Berri a un gouverneur, un lieutenant general, qui est aussi sénéchal du haut & bas Berri, & deux lieutenans de roi; un à Bourges, & un à Issoudun & la Châtre.

Le Nivernois a un gouverneur, un lieutenant general, un sénéchal & un lieutenant de roi.

AUTRES PAYS ET PROVINCES incorporées ou réunies à la couronne de France.

I. *Navarre & Bearn.*

Après le gouverneur & le lieutenant general du royaume de Navarre, qui est aussi gouverneur de la principauté de Bearn, il y a un lieutenant general de Bearn, & un lieutenant de roi.

II. *L'Alsace.*

L'Alsace haute & basse a un gouverneur & un lieutenant general, un commandant general en leur absence, & un lieutenant de roi.

III. *Les trois évêchés, Mets, Toul & Verdun.*

Le pays & évêché de Mets a un gouverneur & un lieutenant general, & un lieutenant de roi, qui l'est aussi du Verdunois.

Le Verdunois & la province de Toul ont aussi un gouverneur, un lieutenant general, & un lieutenant de roi pour la province de Toul.

IV. *Le comté de Roussillon.*

Le Roussillon a un gouverneur, un lieutenant general, & un lieutenant de roi.

V. *La Flandres françoise & le Haynaut.*

La Flandres françoise a un gouverneur general, qui prend le titre de gouverneur de Flandres, Hainaut & conquêtes de sa majesté dans ces provinces. Il a sous lui un lieutenant general, & trois lieutenans de roi; 1. à Lille & Douai; 2. à Cambrai & Cambresis; 3. à Charlemont.

VI. *Dans Amerique.*

La nouvelle France a un commandant, avec un gouverneur pour les isles françoises.

On peut remarquer ici, que les gouverneurs & les lieutenans pour le roi dans les provinces, sont ce qu'étoient autrefois les ducs; & que les gouverneurs des villes, sont ce qu'étoient les comtes. Leur devoir est de conserver en l'obéissance du roi, les provinces & les places qui leur sont données en garde, de les maintenir en paix, & de les défendre contre les ennemis.

Auteurs qui parlent de la France, & de ses rois.

Nous ne parlerons point ici de ceux qui ont traité des Gaules, parce que nous en donnons un article separé. Ceux qui ont décrit la France; c'est-à-dire qui en ont donné des cartes géographiques, sont Guillaume Postel en 1553. & 1570. Pyrrhus Ligorius en 1558. Jean Jolivet en 1565. Gerard Mercator en 1585. Corneille de Jode vers le même tems: Jean Besson en 1593. Abraham Ortelius en 1594. Josse Hond en 1607. François de la Guillotiere, C. Savari, en 1627. Tassin en 1638. en 9. feuilles Nicolas Sanson, &c. M. de l'Isle, premier geographe du roi, qui a surpassé tous ceux qui l'ont precedé, & qui a donné des cartes particulieres d'une grande partie des Provinces.

Ceux qui ont donné des traités de la géographie generale de France, sont Gilles le Bouvier, dit Berri, premier heraut d'armes du roi Charles VII. Alain Chartier, secretaire du même roi: Loys Boulanger, geometre & astronome, dont l'ouvrage intitulé. *Calculation, description & geographie*, &c. parut à Lyon en 1525. & à Toulouse en 1565. Gilbert Cousin en 1532. Robert Ceneau en 1557. Guillaume Postel en 1563. André Thevet en 1575. François de Belleforêt, la même année: Paul Merula en 1605. Jean Isaac Pontan en 1606. Villamont en 1608. André du Chêne en 1614. Theodore Mayerne Turquet en 1618. Thomas Erpenius en 1631. Jean le Clerc avec Michel de la Rochemaillet en 1632. Philibert Monet en 1634. Laurent Turquois en 1651. Pierre Daviti en 1626. Philippe Briet dans ses paralleles: Nicolas Sanson 1651. Martin Zeiller en 1655. Pierre du Val en 1682. Simon Bornmeister en 1672. Jean-Baptiste Daudiffret en 1691. Jean-Nicolas du Tralage, sous le nom de *Tillemont* en 1693. Jean de la Croze en 1694. Denys Martineau du Plessis en 1700. Jean-Pierre Treillon Poncin en 1708. Jean de Piganiole de la Force en 1715. &c.

L'histoire ecclesiastique a été traitée fort sçavamment par un très-grand nombre d'auteurs, mais le P. Charles le Cointe, de l'Oratoire, est le seul qui en ait écrit à dessein, & ses annales ecclesiastiques, qui sont en huit vol. *in fol.* finissent l'an 855. On n'a outre ses annales qu'un abregé de l'histoire de l'église Gallicane, publié en 1696. par de

Gueulette, prieur de Courcelles, mais en récompense on a un très-grand nombre d'histoires ecclesiastiques particulieres des provinces; & l'ouvrage intitulé *Gallia Christiana*, composé par messieurs de Sainte-Marthe, & dont le R. P. D. Denys de Sainte-Marthe, en l'année 1722. superieur general de la congregation de saint Maur, a donné une nouvelle édition, corrigée en une infinité d'endroits, est une des plus considerables parties de l'histoire de l'église Gallicane, à laquelle il manque peu de choses, si on y joint les conciles qui ont été tenus dans la France, & qui ont été publiés par le P. Sirmond, Pierre de la Lande, & Louis Odespune de la Meschiniere. On peut encore consulter la critique des annales de Baronius par le P. Pagi, l'histoire ecclesiastique de M. Fleuri, les annales de l'ordre de saint Benoît, de D. Jean Mabillon, les actes des saints du même ordre, &c. & sur-tout les libertés de l'église Gallicane, avec leurs preuves.

Pour ce qui concerne l'histoire politique de France, si on cherche ceux qui ont traité de l'origine des François, on trouvera Jean Boivin, vers l'an 1325. Nicole Gilles en 1492. Jean Trithéme vers 1500. Nicolas Coccinius en 1506. Jean le Maire de Belges en 1512. Jerôme Gebwiller en 1519. Pierre de Lisle en 1521. le comte Nuenare en 1521. Gaudence Merula en 1538. Charles du Moulin en 1561. Guillaume du Bellai, seigneur de Langeai: Jean Curion vers 1570. Godefroi Melvin en 1563. Christophle de Rossigni en 1571. Denys Forêt en 1573. Jean le Mâle en 1575. François de Belle-Forest en 1576. Etienne de Lusignan en 1577. Nicolas Vignier en 1582. Lancelot Voësin de la Popeliniere en 1599. François Picard en 1611. Louis Pascal de la Cour en 1616. Philippe Cluvier, la même année: Jean Isaac Pontan, la même année: Marin le Roi de Gomberville en 1620. Etienne Clavier en 1621. Jean d'Arrerac en 1625. Jacques de Cassan en 1626. MM. de Sainte-Marthe en 1628. du Tousteau en 1631. Audigier en 1676. Gilles Laccari en 1677. François Eudes de Mezerai en 1682. Conrad Samuel Schurzfleich en 1679. Geraud de Cordemoi en 1685. Gerard du Bois en 1690. René d'Aubert de Vertot en 1707. Guillaume Godefroi Leibnitz en 1716. Burchard Gotthelff Struw en 1716.

Les histoires generales sont aussi en très-grand nombre, on nomme quelques-uns de ceux qui les ont écrites, à la fin de cet article; comme les pieces originales de notre histoire étoient fort difficiles à trouver, nous avons été beaucoup soulagés par les recueils qu'en fit Marquard Freher, Allemand, qui donna au public plusieurs narrations curieuses, dans un corps de l'ancienne histoire de France. Pierre Pithou a fait aussi un recueil de quelques vieux auteurs, qui vont jusqu'à Hugues *Capet*. Ensuite André du Chêne ayant commencé de recueillir tout ce qui se put trouver en general concernant ce sujet, soit en livres imprimés ou manuscrits, comme relations, annales, épîtres, traités, y ajoûtant même quelques poëmes historiques, avoit fait imprimer son ouvrage, qu'il nomme *bibliotheque des auteurs qui ont écrit de l'histoire & topographie de France*; & il y en a 4. volumes. Il avoit dessein d'en donner quatorze, si la mort ne l'eût enlevé, François du Chêne, son fils, en a depuis fait imprimer un cinquiéme tome. Notre histoire doit assurément beaucoup aux soins de ce grand homme. Les auteurs qui ont écrit de la premiere & seconde race de nos rois, sont Gregoire de Tours; Fredegaire; Aimoin; Sigebert, en la vie du roi de ce nom; Venance Fortunat en celle de sainte Radegonde; Marculse, imprimé par les soins du celebre Jerôme Bignon; annales de l'abbaye de Fulde; Odoran; Eginard, en la vie de Charlemagne; Nithart; les annales de Fleuri; Abon; Paul diacre; Adon; Hugues de Flavigni, &c. Ceux qui ont écrit des rois de la troisiéme race, sont Helgaud moine de Fleuri, qui a fait un abregé de la vie de Robert. Suger a composé celle de Louis *le Gros*, & Rigord celle de Philippe *Auguste*. Louis VIII. a eu son historien qui est un auteur inconnu; & saint Louis, son fils, a eu Geofroi de Beaulieu son confesseur, Guillaume de Chartres son chapelain, le sire de Joinville, Pierre Matthieu, &c. Il faut voir ensuite les annales de Sigebert, de Guillaume de Nangis; Froissard; Enguerrand de Monstrelet. Jean Juvenal des Ursins écrivit l'histoire du regne de Charles VI. que nous avons par les soins de monsieur Godefroi. Monsieur le Laboureur a donné au public celles de Gui de Monceaux & de Philippe de Viletes, abbés de saint Denys, & auteurs de la vie du même; Berri, auteur de la vie de Charles VII. que du Chêne a fait imprimer. M. Godefroi a publié Charlier, qui a écrit les histoires de Charles VII. les memoires de Philippe de Commines, qui comprennent la vie de Louis XI. & celle de Charles VIII. Guillaume de Jalligni, celle de Charles VIII. & celle de Louis XII. par Jean d'Auton, Jean de saint Gelais, & Claude de Seissel. On peut encore voir pour ce tems, Paul Jove; Guichardin; la Popeliniere; Paradin; Martin & Guillaume du Belai; Memoires de France de Rabutin & de Montluc; Davila, &c. Pierre Matthieu; Jean-Baptiste le Grain; Julien Peleus; monsieur de Perefixe, archevêque de Paris, auteur de la vie d'Henri *le Grand*; avec les memoires de Chiverni, de Sulli & de Villeroi. On peut consulter encore les chroniques de France; Mer & chronique des histoires de France; Paul Emile; Robert Guaguin; du Haillan; Papire Masson; Nicole Gilles; Denys Sauvage; le Breton; Belleforêt; inventaire de De Serres; Dupleix; Mezerai; Cordemoi; le P. Daniel; le P. Jourdan; le duc d'Espernon, &c. Pour les antiquités, on peut voir Fauchet; Pasquier; du Chêne, &c. Pour les genealogies, Du Tillet; Sainte Marthe; du Bouchet; Chantereau le Fevre; d'Hozier, la Roque; Justel: Bernard; le ceremonial de France de monsieur Godefroi, qui a publié les officiers de la couronne de le Ferron; le P. Anselme, &c. Ceux qui voudront connoître plus particulierement les auteurs de notre histoire, consulteront outre les catalogues de du Chêne, la bibliotheque des auteurs de l'histoire & topographie de France, imprimée l'an 1618. *in octavo*; les bibliotheques françoises de la Croix du Maine; de Du Verdier-Vauprivas; de Sorel; & sur-tout la bibliotheque historique de France du P. le Long.

FRANCE, *cherchez* ISLE DE FRANCE.

FRANCE ou BAYE DE FRANCE, golfe d'Afrique dans la Guinée. LA BAYE FRANÇOISE est un golfe de l'Amerique septentrionale dans la nouvelle France, & dans la province d'Accadie, vers Port-royal.

FRANCE NOUVELLE, grand pays de l'Amerique septentrionale, *cherchez* CANADA.

FRANCESCA (Pietro della) peintre de l'état de Florence, vivoit dans le quinziéme siécle: & se plaisoit à représenter des sujets de nuit & des combats. Le pape Nicolas V. l'employa à peindre dans le Vatican. Il y avoit entr'autres deux tableaux, qui furent mis à bas par le commandement de Jules II. pour y en substituer deux autres, que Raphaël fit du miracle du saint Sacrement, qu'on dit être arrivé à Bolsene, & de saint Pierre dans sa prison. Il a fait beaucoup de portraits, & a écrit de l'arithmetique & de la géometrie. Il eut pour disciples Laurentino d'Angelo d'Arezzo, & Luc Signorelli. * De Pilles, *abregé de la vie des peintres*.

FRANCESCA, pauvre fille Italienne, native de Casal dans le Montferrat, âgée de vingt ans, se signala au siége de cette ville en 1630. Elle prit les armes & combattit vaillamment dans differentes sorties, où elle tua plusieurs des ennemis. Jean de Toiras, depuis maréchal de France, qui étoit dans la ville pour défendre cette place, lui donna la paye de quatre soldats, & une de chevau-leger dans sa compagnie. * Baudier, *histoire du maréchal de Toiras*.

FRANCFORT, sur le Mein, *Francfordia* ou *Francofurtum*, ville imperiale d'Allemagne en Franconie, dans le diocèse de Mayence, est celebre par ses foires, & est le lieu où se doit faire l'élection des empereurs, depuis la bulle d'or, qui est une constitution fameuse de l'empereur Charles IV. Les auteurs parlent diversement de l'origine de cette ville. On croit qu'elle a tiré son nom des François, ausquels elle servoit de passage, même avant le VI. siécle; & que Charlemagne l'augmenta, après y avoir défait les Saxons sur le bord du Mein, qui coule dans cette ville & la divise en deux parties. La plus grande partie retient le nom, qui est commun à toute sa ville. L'autre qui est comme le fauxbourg, a celui de *Saxenhausen*, c'est-à-dire, maison des Saxons: toutes deux sont assez fortes, entourées de larges fossés remplis d'eau, & bien revêtus. Ses édifices les plus considerables sont, l'église de saint Barthelemi, l'hôtel de ville, le *Braunfels* ou le palais imperial, la forteresse, le pont entre deux tours, le port, &c. On croit que l'église de saint Barthelemi, est l'ouvrage

du roi Pepin, ou peut-être de Louis *le Pieux*, roi de Germanie, qui mourut à Francfort en 876. La maison de ville, où l'on garde la bulle d'or, a le nom de *Romer*, qui est celui d'un gentilhomme du pays, qui la donna au public. Les maîtres d'armes qui y sont reçus, ont seuls le droit d'exercer leur profession dans toute l'étendue de l'empire. Les maisons y sont bâties de bois couvert de plâtre, & peintes par le dehors. Il y a plusieurs belles places, & de riches marchands. Les deux celebres foires qu'on y tient, l'une dans le printems, & l'autre dans l'automne, y entretiennent le commerce. Celui des livres qu'on y imprime, & qu'on y débite n'est pas des moindres. L'empereur Maximilien I. qui y tint la diette le 30. Octobre de l'an 1495. y établit la chambre imperiale. Les habitans y sont Lutheriens. Ils furent des premiers qui donnerent dans les nouvelles opinions, & qui en demanderent le libre exercice. Le refus qu'on leur en fit en 1525. les porta à la révolte contre le sénat, sous la conduite d'un tailleur, & d'un cordonnier. Dans la suite, ils déposerent les magistrats, ils en instituerent 24. tirés du corps de la populace, & firent prêcher & mettre par écrit leurs opinions, redigées en 47. articles. Ces violences eurent des suites fâcheuses, jusqu'à ce que la ville embrassât entierement la confession d'Augsbourg en 1530. Elle entra même dans la ligue de Smalcalde, & eut part aux autres malheurs, qui affligerent l'Allemagne. Maximilien d'Egmond, comte de Buren, passant en 1546. près de Francfort, avec une armée imperiale, étonna si fort les habitans, quoiqu'il n'eût point de dessein sur leur ville, qu'ils lui ouvrirent lâchement leurs portes. Pour prix de cette soûmission précipitée, on leur envoya une garnison de trois mille hommes & de quatre cens chevaux, & on leur fit payer quatre-vingt mille écus. Ce fut en 1547. La ville reçût l'*Interim* l'année suivante, & fut assiegée deux fois en 1552. par Maurice électeur de Saxe: & par Albert, marquis de Brandebourg, dit *l'Alcibiade d'Allemagne*, mais depuis elle recouvra la liberté. Il y a des Juifs qui y ont une synagogue: ils contribuent beaucoup au négoce, qui rend cette ville florissante; & il y a un temple hors de la ville pour les Calvinistes; mais ils sont obligés de se marier, & de faire baptiser leurs enfans dans les temples des Lutheriens. Les Catholiques y ont l'exercice de leur religion. Le gouvernement de cette ville est aristodemocratique. Les magistrats sont choisis parmi les familles nobles; mais ils sont nommés par tous les corps de métiers, à l'exception de celui des tailleurs, à cause que la révolte ci-dessus marquée fût fomentée par ceux de ce métier, dont un des principaux s'établit le chef. On y reçut en 1630. le roi de Suede, qui y maintint le commerce. Après la mort de ce prince, les Suedois y établirent le conseil, pour la direction de leurs affaires, & n'en sortirent qu'à l'approche de l'armée imperiale en 1634. Ils se retrancherent même à Saxenhausen. * Sleidan, & de Thou, *hist.* Bertius, *com. Germ. l. 3.* Cluvier, *descr. Germ.* Georgius Brunus, *in theat. civ. &c.* Bourbon, *geogr. histor.*

CONCILES DE FRANCFORT.

Charlemagne fit assembler le premier concile de Francfort l'an 794. Il est si considerable, que quelques uns l'ont nommé le concile d'Occident, parce que les évêques de la plus grande partie d'Italie, de Germanie, & des Gaules s'y trouverent au nombre d'environ 300. Les legats du pape y assisterent. L'empereur y raisonna fort sçavamment contre les erreurs d'Elipand de Tolede, & de Felix d'Urgel qui enseignoient que J.C. étoit fils adoptif de Dieu le pere à l'égard de son humanité. Ces erreurs furent condamnées On agita dans ce concile la question sur le culte des images; & les évêques s'imaginant que le second concile de Nicée, tenu peu de tems auparavant, avoit trop donné au culte des images, rejetterent sa décision, condamnant en même-tems ceux qui ne pouvoient souffrir d'images, & qui les brisoient & abattoient. Ainsi ils tinrent un milieu entre ce qu'ils croyoient que les peres du concile de Nicée avoient établi & les Iconoclastes, en permettant d'avoir des images, & d'en mettre dans les églises pour servir d'instruction, mais ne voulant pas qu'on leur rendît un culte religieux de servitude. C'étoit aussi la pratique alors établie en France, comme il paroît par les livres Carolins, par le concile de Paris, & par le temoignage des auteurs contemporains, comme de Jonas d'Orleans, de Valafride, de Strabon & de Dungale, &c.

L'an 1006. on celebra un autre concile, pour ériger en cathedrale l'église de Bamberg, comme nous l'apprenons de Ditmar. Quelques-uns en mettent un autre l'an 873. & un en 1034. * Ditmar, l. 6. Sirmond, *in concil. Gall.* Baronius, *A.C. 794. &c.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du VIII. siécle.*

FRANCFORT sur l'Oder, en latin *Francofurtum ad Oderam*, ville d'Allemagne, dans le marquisat de Brandebourg, est renommée par son université, fondée dans le XVI. siécle l'an 1506. par Joachim, marquis de Brandebourg. David Origan, celebre mathematicien, y professoit dans le même siécle, & y composa des ephemerides. Francfort est située vers les frontieres de la Lusace, de la Pologne, & de la Silesie, entre Crosseir & Kustrin, qui sont toutes deux sur l'Oder. On dit que ce n'étoit au commencement qu'un bourg, où l'on bâtit des magasins, pour y serrer les marchandises qu'on transportoit sur la riviere. Jean I. marquis de Brandebourg, l'aggrandit en 1253. Waldemar y établit un sénat en 1318. & les autres princes de la même famille lui ont donné des privileges. Elle souffrit beaucoup sous l'empire de Charles IV. qui la proscrivit, pour avoir manqué d'obéir à ses ordres. On ne leva l'interdit qu'après que les habitans de Francfort eurent payé douze mille marcs d'argent. Joachim II. marquis de Brandebourg, y établit la religion protestante en 1538. L'Oder divise en deux parties cette ville, qui est assez grande & marchande. * Bertius, *liv. 3. comment. Germ.* Cluvier, Georgius Brunius, &c.

FRANCHE-COMTE', *cherchez* BOURGOGNE.

FRANCHEIM ou FRANKEMIUS, (Marcel) natif de Zutphen, dans le XVII. siécle, apprit les langues, les belles lettres, le droit, & voyagea en France, en Espagne, en Italie, & en Allemagne. Il voyoit assiduement les gens de lettres de ces pays; & ce fut dans le dernier qu'il s'attacha au cardinal Melchior Clesel, l'un des ministres de l'empereur Matthias. Francheim fut son secretaire, & le servit utilement en Hongrie, pour y faire élire l'empereur Ferdinand II. puis en Bohéme, où Frederic Palatin du Rhin avoit été mis sur le trône en 1619. Ce fut alors qu'il publia son ouvrage intitulé *Fides Bohemo-Palatina*, auquel il ne mit point son nom. Depuis, après que le cardinal Clesel eut été éloigné des affaires, Francheim revint dans les Pays-bas, & y fut intendant de justice dans les troupes allemandes, que le prince de Chimai commandoit. Il exerça la même charge dans la Franche-Comté, & fut ensuite nommé par Philippe IV. roi d'Espagne, conseiller de l'amirauté à Dunkerque, où il mourut en 1643. Il a écrit divers traités, *Expeditio Sicambro-Batava. Epistola pro iatrochymica*, une apologie intitulée *Asinus palmatus, &c.* On assure qu'il avoit achevé un ouvrage en trois livres, *De jure belli*, pour répondre à ceux de Grotius; & divers autres traités, qui n'ont pas été publiés. Il avoit supprimé son nom dans presque tous ceux que nous avons de lui. * Le Mire, *de script. sac. XVII.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

FRANCHI, (Vincent) président de Naples, né en 1531. étoit neveu de GIACOPUZIO Franci, celebre jurisconsulte, que les Italiens ont surnommé *el Feudista*, à cause de la connoissance singuliere qu'il avoit du droit des fiefs. Il fut très-estimé par la connoissance profonde qu'il eut de la jurisprudence; & il devint un celebre avocat. Philippe II. roi d'Espagne le nomma conseiller du royaume de Naples; & en 1591. il lui donna la charge de président du conseil; & celle qu'ils nomment *l'iceprotonotario*, qui est comme celle de lieutenant de roi. Vincent Franchi se servit de son élevation, pour faire refleurir la justice; & publia les décisions de son tribunal sous le titre de *Decisiones sacri regii consilii Neapolitani*, en quatre parties. Il mourut le 15. Avril de l'an 1601. âgé de 70. ans. * Lorenzo Crasso, *elog. d'Huom. letter. &c.*

FRANCHI, (Nicolas) auteur satirique dans le XVI. siécle, étoit de Bénevent dans le royaume de Naples. Il acquit une assez grande connoissance des belles lettres, & écrivit délicatement en sa langue naturelle. On dit de lui qu'il sçavoit Claudien par cœur, & qu'il faisoit ses délices de la lecture de Juvenal. Il voyagea à Naples, à Rome, à Venise; & ce fut en la derniere de ces villes qu'il fit amitié avec Pierre Aretin, assez connu par ses satires. Leur amitié ne dura pas long-tems. Franchi, plus prudent que l'autre, épargna les princes, dont l'Aretin se disoit *le Fleau*,

Cette retenue lui fit gagner leur estime, & des présens qu'ils lui envoyerent. Il publia divers ouvrages ingenieux, & retourna à Benevent. Depuis, son mauvais destin l'attira à Rome, où les grands étoient bien aises de l'avoir dans leurs palais; mais ayant été accusé en 1554. d'avoir publié une satire contre des personnes du premier rang, il fut condamné à être pendu, sans que les sollicitations de ses amis en pussent jamais empêcher l'exécution. Il avoit écrit en italien des lettres, des dialogues, des poësies, des nouvelles, les vies des poëtes de son tems, &c.* Lorenzo Crasso, *elog. d'Huom. letter.* Ghilini, *theat. d'Huom. letter. &c. Voyez* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes.*

FRANCHIMONT, bourg ou petite ville du pays de Liege. Ce lieu situé sur la petite riviere de Then, à deux lieues de la ville de Liege, est chef du marquisat de Franchimont enclavé entre les duchés de Limbourg & Luxembourg, & où l'on trouve le bourg de Verviers & celui de Spa, celebre par ses eaux minerales, avec ceux de Stabo & de Malmedi, celebres par leurs abbayes.* Mati, *diction.*

FRANCHINI, (François) évêque de Massa, puis de Populonia étoit de Cosence dans la Calabre. Voici de quelle maniere en parle M. de Thou: » Il allia les muses avec » Mars, suivit Charles-*Quint* à l'expedition d'Alger, & en » écrivit en vers le triste succès. On peut en quelque façon » le comparer à Ulric Heuten, quoiqu'il ait exercé son es- » prit en un autre genre d'écrire. Nous avons quelques » dialogues de lui, qui ne cedent pas à ceux de Lucien. Ils » nous sont restés, comme de petites planches du naufrage » qui a enseveli les productions de cet excellent homme, » aussi docte que vaillant; & ceux qui sçavent bien juger » de ces choses, les lisent encore aujourd'hui, avec beau- » coup de satisfaction. Depuis, Franchini fut fait par Paul » III. évêque de Masse, & ensuite de Populonia dans la » Toscane.» Il mourut assez jeune en 1554. & fut enterré à la Trinité du Mont.* De Thou, *hist. l. 13. & addit. de Teissier aux elog. des hommes sçavans.*

FRANCHOIS (Michel) en latin *Michaël Francisci*, ou *de Insulis*, nâquit vers l'an 1435. à Templemeus, près de Lille en Flandres, & entra vers l'an 1454. dans l'ordre de saint Dominique à Lille, où il étoit maître des novices en 1460. Sa pieté lui procura cet emploi dans une assez grande jeunesse. On l'envoya en 1469. à Cologne, où après avoir lû les sentences, il fut reçû docteur en 1473. En 1478. il fut chargé de la direction des études dans cette ville, & on le vit ensuite prieur de Valenciennes, vicaire general de la congregation de Hollande, & prieur de Lille. Il gouverna cette derniere maison pendant six ans, & fut en même tems inquisiteur general dans les Pays-bas, & précepteur de l'archiduc Philippe d'Autriche, dont il devint ensuite aumônier & confesseur; mais on le tira alors de l'ordre de saint Dominique, & on le fit évêque titulaire de Selymbrie, (*Salabriensis*) auquel titre on avoit attaché la jurisdiction sur la cour de l'archiduc privativement à tout autre. Ses bulles sont datées du 15. Juillet 1496. Il conserva toûjours une parfaite reconnoissance pour l'ordre dans lequel il avoit été élevé, & lui fit tout le bien dont il fut capable. Ses infirmités ne lui permettant pas de suivre le prince allant en Espagne en 1500. il se retira à Malines auprès de la duchesse Marguerite son ayeule, & il y mourut le 2. Juin 1502. mais son corps fut apporté à Lille. Franchois fit imprimer dès l'an 1476. à Cologne une petite piece *in quarto* sur le rosaire intitulé, *Quodlibetum de veritate fraternitatis SS. Rosarii*: il en fit faire lui-même une nouvelle édition en 1479. & depuis il en a été fait plusieurs autres. En 1478. il publia *in quarto* dans la même ville un autre petit ouvrage sur l'Antechrist, *De terminatio de tempore adventus Antichristi, &c.* & en 1488. il donna un autre *in quarto* plus important, qui parut à Anvers sous le titre *Morticellarium aureum.* Cet ouvrage n'est pas tout entier de Franchois: un religieux qui avoit assisté aux conciles de Constance & de Bâle l'avoit commencé comme il le dit lui-même. Oonsel le fit réimprimer en 1613. à Anvers *in octavo* sous ce titre, qui en marque assez bien le sujet: *Clavis Cellarii divinæ & humanæ sapientiæ ad conciones formandas*; mais il crut sans raison que Franchois en étoit le premier auteur. Il en fut fait une troisiéme édition en 1627. à Gand, avec le titre *Aureum mortis cellarium.* Un autre ouvrage de cet auteur est *Decisio quodlibetica super septem B. Mariæ doloribus, unà cum officio de doloribus B. V.* Il parut à Anvers en 1494. Simler dans ses additions à la bibliotheque de Gesner lui attribue un commentaire sur le *Salve regina*, qu'on ne connoît pas.* Echard, *script. ord. Præd. tom. 2. p. 7.*

FRANCIA, (François le) peintre de Boulogne, vivoit sur la fin du XV. siécle & au commencement du XVI. D'abord il apprit à travailler en orfévrerie, & à peindre en émail sur les metaux. Ensuite il se mit à graver des coins pour faire des médailles, & y réussit si bien, qu'il se rendit un des plus celebres en cet art. Néanmoins, comme il étoit capable de plus grandes choses, il ne put se résoudre à continuer plus long-tems un travail, où son genie ne trouvoit pas assez d'étendue. Il dessinoit fort bien, & avoit pour ami les meilleurs peintres de ce tems-la: de sorte qu'il se fit instruire de quelle maniere il falloit employer les couleurs, & travailla avec tant d'assiduité, qu'il se rendit très-habile peintre. Raphaël d'Urbin avoit alors une très-grande reputation à Rome; & avoit souvent entendu parler de Francia, pour lequel il avoit beaucoup d'estime, & qui souhaitoit aussi passionnément de voir des ouvrages de Raphaël. Il arriva que ce dernier ayant fait un tableau de sainte Cecile, pour une église de Boulogne, l'adressa à Francia, le pria de le placer, & même d'y corriger les défauts qu'il y trouveroit. Mais le Francia fut si surpris de voir la beauté de cet ouvrage, que connoissant par experience qu'il lui étoit impossible d'atteindre à ce point de perfection, il en tomba malade de douleur, & mourut peu de tems après, l'an 1518. qui étoit le 68. de son âge.* Vasari, *vit. de Pitt.* Baglioni & Malvasia, *vitt. de Pitt. Bologn.* Felibien, *entretiens sur les vies des Peintres, &c.*

FRANCICA, bourg du royaume de Naples. Il est dans la Calabre ulterieure, à une lieue de Mileto, du côté du nord.* Mati, *diction.*

FRANCION, *cherchez* FRANCUS.

FRANCISCO de CALIDONI, ainsi nommé d'un château d'Italie; homme de lettres, qui a vécu dans le XVII. siécle, sçavoit l'histoire, les mathematiques, &c. & fut honoré par la republique de Venise de plusieurs emplois importans. Il mourut le 20. Mai de l'an 1638. *Voyez* son éloge dans Jacques-Philippe Thomasini, *in vit. illust. viror.*

FRANCIUS, (Pierre) nâquit à Amsterdam le 19. d'Août 1645. & mourut âgé de 59. ans, le 19. d'Août 1704. Il fit ses premieres études sous Adrien Junius, recteur de l'école d'Amsterdam, & qui étoit fort habile à polir l'esprit des jeunes gens, qui lui étoient confiés, à découvrir, & à cultiver leurs talens naturels, & à faire naître en eux un esprit d'émulation, qui les mettoit en état de surmonter par leur travail les plus grandes difficultés. Ce sçavant professeur recommanda fort à son nouveau disciple la lecture d'Ovide, & lui conseilla de se proposer dans ses écrits ce poëte pour modele. On pourra juger par les ouvrages de Francius, s'il a suivi fort scrupuleusement ce conseil. Quoi qu'il en soit; d'Amsterdam il alla à Leide; où il étudia sous Gronovius le pere, qui le distingua bientôt du reste de ses écoliers, & le considera comme un ami; ce que fit encore plus particulierement dans la suite Gronovius le fils. Francius ayant terminé le cours de ses études scholastiques, se mit à voyager. Il visita d'abord l'Angleterre, puis la France, & prit à Angers le degré de docteur en l'un & l'autre droit. Le séjour qu'il fit à Paris, lui procura la connoissance de plusieurs sçavans de cette ville, & entr'autres celle du pere Rapin Jesuite, dont il s'acquit l'estime & l'affection. De France il passa en Italie, & fut très-bien reçu du grand duc Cosme III. ainsi que des sçavans de Rome & des autres villes qu'il parcourut. Enfin, de retour à Amsterdam, les magistrats lui donnerent en 1674. la chaire de professeur d'éloquence & d'histoire, & en 1686. celle de professeur en langue grecque. En 1692. les directeurs de l'académie de Leide voulurent l'attirer chez eux par l'offre qu'ils lui firent d'une de leurs chaires; mais les magistrats d'Amsterdam, qui craignoient de perdre un professeur de ce merite, trouverent moyen de se l'attacher pour toûjours, en grossissant ses appointemens. On remarque qu'il excelloit principalement dans l'art de déclamer, dont Junius son premier maître, le plus habile déclamateur de son tems, lui avoit donné de bonnes leçons; & dans lequel il s'étoit beaucoup perfectionné en étudiant un celebre acteur nommé Adam Caroli, qui jouoit à mer-

veille dans le tragique. C'est de quoi M. Francius nous informe lui-même, & il avoue dans une de ses harangues, que cet acteur ne lui avoit pas été moins utile pour ce regard, que le fut autrefois à Ciceron le comedien Roscius. Les ouvrages de Francius se réduisent à ses poësies & à ses harangues, dont on a vû differentes parties imprimées en divers tems, & dont on a depuis formé des recueils. Celui de ses poësies parut pour la premiere fois en 1672. *in 12.* puis *in 8°.* en 1697. chez Westein. Celui des harangues fut publié d'abord en 1692. *in 8°.* chez le même libraire, puis en 1705. de même forme, chez Vander Plaats. Francius a donné outre cela; 1. Un essai de l'éloquence exterieure, *Specimen eloquentiæ exterioris*, imprimé en 1697. & en 1700. *in 8°.* 2. Un second essai sur la même matiere en 1699. 3. Une traduction flamande de l'homelie de S. Gregoire de Nazianze, sur l'amour de la pauvreté, accompagnée de notes en 1697. *in 8°.* Depuis sa mort on a publié ses œuvres posthumes, *in 8°.* en 1706. chez les Westeins. Elles consistent en diverses pieces d'éloquence & de poësie, & en 118. lettres écrites à Francius par divers sçavans. * *Voyez* la préface qui est au-devant de ses œuvres posthumes.

FRANCK, *cherchez* FRANC.

FRANCK, ou FRANCUS, (Gaspard) Allemand, dans le XVI. siécle, étoit né dans la Misnie, & avoit été élevé dans la créance des Lutheriens. Il vint en 1566. à Ingolstad; & par le secours de la lecture des peres qu'il commença, à la persuasion de Martin d'Eiseingrein, il se dégagea de ses erreurs, dont il fit abjuration. Ensuite il se fit ecclesiastique, & travailla à ramener dans le sein de l'église ceux qu'il en éloignoit auparavant. Depuis fut aumônier d'Albert, duc de Baviere, prêcha avec beaucoup de réputation, & enseigna la théologie, après Eiselngrein. En 1575. il alla à Rome, pour y gagner le jubilé. En passant à Sienne, il prit le bonnet de docteur, & fut nommé par le pape Gregoire XIII. protonotaire apostolique. Il publia les motifs de sa conversion; un catalogue des heretiques, depuis les apôtres jusques à son tems; des sermons, &c.

FRANCK, (Sebastien) vivoit aussi dans le XVI. siécle, & a composé une chronique, outre quelques autres traités en allemand. * Simler, *in append. biblioth. Gesner.* Sponde, *A. C. 1529. n. 9.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Keckerman, *de hist. &c.*

FRANCKEMIUS, *cherchez* FRANCHEIM.

FRANCKENBERG, petite ville de la basse partie du cercle du Haut Rhin. Elle est dans la Hesse sur l'Eder, à sept lieues de Marpurg, du côté du nord. On dit qu'elle a été fondée par Thierri roi de France, l'an 550. * Baudrand.

FRANCKENDAL, ville d'Allemagne, au palatinat du Rhin, n'étoit autrefois qu'une abbaye de religieux; mais Frideric III. électeur palatin, trouvant que la situation en étoit avantageuse, y fit faire des fortifications régulieres, qui la rendirent une ville assez forte. Les Espagnols en étoient les maîtres, lorsqu'ils furent obligés par le traité de paix fait avec l'Allemagne, de la rendre à l'électeur palatin, à qui elle appartenoit. Monseigneur le Dauphin l'ayant prise en 1688. elle fut ruinée l'année suivante par les François, qui la démolirent entierement. L'électeur la fit rétablir après la paix. Depuis ce tems elle a encore beaucoup souffert jusqu'à la paix conclue à Utrecht. * Baudrand.

FRANCKENSTEIN, (la seigneurie de) petit pays dans la Franconie, fait partie du comté de Henneberg. Le landgrave de Hesse-Cassel en est le maître, aussi bien que de la ville & bailliage de Smalcalde. Il y a encore un autre bourg en Allemagne, qui porte le nom de Franckenstein, dans le duché de Deux-ponts, entre Casselouttre & Neustat. * Baudrand.

FRANCKER, *cherchez* FRANEQUER.

FRANCO, connu sous le nom de BATTISTA-FRANCO, peintre, natif de Venise, dans le XVI. siécle, égaloit les plus habiles de son tems, dans le dessein, mais il étoit moins habile dans le coloris, & peignoit d'une maniere très-seche. Le duc d'Urbin l'employa pour faire divers desseins de vases de terre. Il mourut à Venise en 1561. *Voyez* les vies des peintres de l'état de Venise, de Ridolfi.

FRANCO BARRETTO, (Jean) Portugais, n'est connu que par ses ouvrages, & tout ce qu'on sçait de lui, est qu'il fut secretaire de l'ambassade de François de Mello, auprès de Louis XIII. Ses ouvrages sont la relation de cette ambassade qu'il publia à Lisbonne en 1642. une traduction de l'Eneide en vers portugais, qui parut dans la même ville en deux tomes en 1664. & en 1670. & un traité de l'orthographe portugaise, qu'il publia en 1671. Il avoit écrit aussi l'histoire de l'église d'Evora, & fait quelques autres ouvrages qui n'ont pas vû le jour. * *Biblioth. portug. manuscrite.*

FRANÇOIS, (Saint) *cherchez* dans la suite, saint François d'ASSISE, de PAULE, XAVIER & de BORGIA.

ROIS ET PRINCES DE FRANCE qui ont porté ce nom.

FRANÇOIS I. de ce nom roi de France, dit *le Grand*, & *le Restaurateur des lettres*, succeda, comme premier prince du sang l'an 1515. selon le stile moderne, à Louis XII. mort sans enfans mâles le premier Janvier de la même année. Il étoit gendre du roi défunt, fils unique de CHARLES d'Orleans, comte d'Angoulême, & de *Louise* de Savoye, & petit-fils de JEAN, comte d'Angoulême, surnommé *le Bon.* Jean étoit frere puîné de *Charles*, duc d'Orleans, qui fut pere de *Louis* XII. François I. né à Coignac le 12. Septembre de l'an 1494. porta le titre de *comte d'Angoulême* après la mort de Charles son pere, & puis celui de *duc de Valois*; car le roi Louis XII. son cousin & son beau-pere, ajoûta à son appanage le duché de Valois; & c'est pour cela qu'on a surnommé *de Valois*, les princes qui sont descendus de lui, quoiqu'en effet il fût de la branche d'Orleans. Comme il étoit présomptif heritier de la couronne, Louis XII. qui n'avoit que des filles, lui fit épouser *Claude* de France, qui étoit l'aînée, quoiqu'elle eût déja été promise à Charles d'Autriche; & la ceremonie de ce mariage se fit à saint Germain en Laye, le 14. Mai de l'an 1514. Après la mort de ce roi, François I. fut sacré à Reims par l'archevêque Robert de Lenoncourt, le 25. Janvier 1515. & puis il prit le titre de duc de Milan, parce que le duché lui appartenoit à cause de *Valentine* de Milan sa bisayeule, femme de *Louis*, duc d'Orleans, qui fut tué à Paris en 1407. Il se mit à la tête d'une puissante armée, pour aller se rendre maître de ce duché, quoique le pape, l'empereur, le roi d'Arragon & les Suisses, que l'usurpateur François Sforce avoit mis dans ses interêts, lui en disputassent l'entrée. Le roi livra aux Suisses la bataille de Marignan, qui dura deux jours, & les défit le soir du 13. Septembre, & le matin 14. de la même année 1515. Tout armé qu'il étoit, il passa une partie de la nuit à ranger ses troupes, & à placer son artillerie; & le reste il reposa sur l'affût d'un canon, où, pour se désalterer après un si long combat, il se contenta d'un peu d'eau mêlée de bourbe & de sang. C'est dans cette occasion que le roi voulut être fait chevalier, par le chevalier Bayard. Milan ouvrit ses portes après cette victoire, & toute la Lombardie se soûmit aux François. Les Suisses mêmes rechercherent leur alliance. Le pape Leon X. étant venu à Boulogne, y eut une conference avec le roi; & ce fut-là qu'enfin il obtint l'abolition de la pragmatique sanction, si ardemment desirée des papes & de la cour de Rome. On y conclut, le 14. Decembre 1515. le concordat pour la collation des benefices; qui depuis fut inseré dans l'onziéme session du concile de Latran, le 19. Decembre 1516. On conclut le 16. Août de la même année, le traité de Noyon, avec Charles V. qui fut élu empereur en la place de son ayeul Maximilien I. Sa brigue l'avoit emporté sur celle de François I. son competiteur, & cette préference fit bientôt éclater la jalousie des deux jeunes princes. Par le traité fait à Noyon, Charles devoit rendre la Navarre à Henri d'Albret, son legitime souverain. Il manqua de parole; & le roi, pour la lui faire tenir, envoya des troupes qui prirent la Navarre sous André de Foix, seigneur de l'Esparre en 1521. mais on la perdit presque aussi-tôt. D'un autre côté l'empereur joint avec l'Anglois, fut chassé de Picardie, & les armes françoises furent assez heureuses, car le roi reprit Mouzon pris par le comte de Nassau, brûla Bapaume & soûmit Landrecies, Bouchain, Hesdin, Fontarabie, &c. mais il perdit Milan le 19. Novembre, & Tournai le premier Decembre 1521. Le dépit de Louise de Savoye, sa mere, fut le sujet de la révolte de Charles de Bourbon, connétable de France, lequel s'étant jetté dans le parti de l'empereur, eut la conduite de ses troupes. L'armée fran-

çoise, commandée par Odet de Foix, vicomte de Lautrec, fut défaite à la Bicoque, où les Suisses l'abandonnerent lâchement, le 27. Avril 1522. & ce malheur fut suivi de la perte de Cremone, de Genes, &c. Ensuite l'empereur étant entré en Provence, fut repoussé de devant Marseille, en 1524. & dans le même tems, le roi passant en Italie, y reprit Milan. De-là, il alla assieger Pavie; mais ayant détaché mal-à-propos de ses troupes pour les envoyer à Naples, il se trouva trop foible pour resister aux Imperiaux, qui le defirent dans un combat, où il fut pris le 24. du mois de Fevrier 1525. ayant eu deux chevaux tués sous lui. Cette disgrace jetta tout le royaume dans une très-grande consternation. La captivité du roi ne fut pas néanmoins fort longue, il en sortit par le traité fait le 14. Janvier 1526. à Madrid, où on l'avoit conduit, & il fut renvoyé à des conditions fort déraisonnables. A son retour, il fit marcher des troupes en Italie, pour délivrer le pape Clement VII. que celles de l'empereur, qui avoient pris & pillé Rome, tenoient assiegé. Il se ligua le 17. Mai 1526. avec le pape, les Venitiens & les Florentins, & envoya Lautrec, qui se rendit maître d'une partie de la Lombardie, & qui contribua à la liberté du pape. Cet avantage auroit été suivi de la prise de Naples, si les maladies contagieuses, favorables aux Espagnols, n'eussent enlevé une partie de l'armée françoise avec leur general en 1528. Par le traité de Cambrai, conclu le 15. Août 1529. le roi veuf depuis quelques années, épousa *Eleonore* d'Autriche, sœur de l'empereur, & veuve d'*Emanuel*, roi de Portugal. L'an 1533. se fit l'entrevûe du pape & du roi à Marseille, où fut arrêté le mariage d'Henri, depuis roi II. de ce nom, avec Catherine de Medicis, niece du pape. Ensuite le roi se rendit maître de la Savoye en 1535. & en 1536. chassa honteusement l'empereur, qui croyant envahir la France, y étoit entré par la Provence en personne, & dans la Picardie par ses generaux. François fit lever le siege de Peronne au prince d'Orange, & celui de Turin, aux Imperiaux. Il fit alliance avec Soliman II. sultan des Turcs, prit Hesdin & Saint-Paul en 1537. & fit forcer le Pas de Suse; mais il perdit Guise & Montreuil. On fit en 1538. une tréve pour dix ans à Nice en Provence, où le pape Paul III. avoit fait aboucher les deux monarques, le 18. du mois de Juin; mais elle ne fut pas de longue durée. L'empereur en passant en France, pour aller dompter les Gantois qui s'étoient revoltés, avoit promis au roi l'investiture du duché de Milan, pour lui ou pour ses enfans; mais ayant depuis refusé de tenir sa parole, le roi entra en Italie, dans le Luxembourg, & dans le Roussillon l'an 1542. On secourut Landreci, assiegé par l'empereur en 1543. On prit Nice le 20. Août de la même année; & François de Bourbon, comte d'Enguyen, gagna la bataille de Cerizolles, le 15. Avril 1544. ce qui fut suivi de la reddition du marquisat de Montferrat, à la reserve de Casal. La ville de Mezieres arrêta six semaines l'armée de l'empereur, qui la commandoit en personne. Ensuite on fit encore la paix à Crespi en Laonnois, avec l'empereur, le 18. Septembre suivant, & avec le roi d'Angleterre, le 7. Juin 1546. Le roi ne jouit pas long-tems de ce calme; car il mourut d'une longue & fâcheuse maladie, au château de Rambouillet, le dernier jour de Mars 1547. après avoir regné 32. ans & 3. mois, & avoir vécu 52. ans, 6. mois & 19. jours. Ses funerailles se firent avec une pompe extraordinaire, & il fut proclamé, *prince clement en paix, victorieux en guerre, pere & restaurateur des bonnes lettres & des arts liberaux*. Il avoit institué dans l'université de Paris, un college celebre de professeurs en toutes sortes de sciences, & avoit donné des marques de son estime à plusieurs grands personnages, qu'il attira de toutes parts par ses liberalités. Ce fut par le conseil de Budé qu'il établit ce college, qu'on appelle *le college Royal*, pour y faire enseigner les langues, la philosophie, la medecine & les mathematiques. Il avoit toujours près de lui des hommes doctes, qui l'entretenoient durant le repas. Il aimoit qu'on lui parlât de l'histoire naturelle, dont il s'étoit acquis une grande connoissance, pour en avoir oui seulement raisonner: ensorte que, sans avoir été élevé dans les lettres, il ne laissa pas de sçavoir, & même de remarquer à propos tout ce que les auteurs anciens & modernes avoient écrit des animaux, des plantes, des métaux & des pierres précieuses. Il s'étoit servi pour cela de Jacques Cholin, puis de Pierre du Châtel, qu'il fit évêque de Mâcon, grand aumônier de France, & maître de la bibliotheque qu'il avoit dressée à Fontainebleau, à grands frais. Il avoit envoyé en Italie, dans la Grece & en Asie, pour y chercher des manuscrits, ou pour y copier ceux qu'on ne pourroit pas avoir. Avant sa mort il avoit fait dessein d'augmenter le nombre des professeurs royaux, & de fonder un college pour y élever six cens jeunes hommes dans les sciences & dans la pieté. Ce roi fit aussi bâtir une partie des maisons royales qui sont en France, & les orna toutes de tableaux, de statues, de tapisseries & de meubles précieux. On remarque aussi, comme une chose surprenante, qu'ayant toujours vécu fort magnifiquement, & qu'ayant été fort embarassé toute sa vie dans de grandes guerres, il ait pû bâtir tant de palais, acheter tant de choses d'un si grand prix; & que toutes ses dettes payées, il ait laissé en mourant quatre cens mille écus dans ses coffres, & le revenu d'un quartier, auquel il n'avoit point encore touché. Ce prince essuya de grands malheurs, & se laissa neanmoins souvent emporter aux moindres prosperités, plus loin que la prudence & l'incertitude des évenemens ne le devoient permettre. Cet excès de confiance lui fit faire de grandes fautes. Il se laissa aussi quelquefois gouverner par ses ministres, & par ses maîtresses, qui lui faisoient consumer en folies dépenses l'argent qu'il avoit destiné pour de grandes entreprises. A cela près, il n'eut jamais d'égal en liberalité, en generosité & en clemence. Son zele pour la religion orthodoxe éclata sur-tout par la severité dont il usa à l'égard des novateurs, qui s'éleverent sous son regne. Il aimoit beaucoup son peuple, & en mourant il recommanda expressément à son fils, de diminuer les tailles qu'il avoit été contraint d'imposer, pour subvenir aux frais de la guerre. François I. avoit pris pour devise, une Salamandre dans un feu, avec ces paroles *Nutrisco & extinguo*. Après sa mort, son cœur fut mis sous un pillier de marbre, dans l'église des religieuses de Hautebruieres, & son corps fut porté à saint Denys avec une grande pompe; car on y compta onze cardinaux, & plus de quarante prélats. *Voyez* sa posterité à FRANCE. * On pourra consulter François de Beaucaire; Guillaume Paradin; Martin & Guillaume du Bellai; & François de Rabutin, *en leurs memoires*; Dupleix, Mezerai, & le P. Daniel, *histoire de France*; Guichardin; Paul Jove; De Thou; le P. Anselme, &c.

FRANÇOIS II. roi de France, fils d'HENRI II. nâquit à Fontainebleau le 19. Janvier 1544. son pere n'étant encore que dauphin. Il fut appellé duc de Bretagne, plus ordinairement *monseigneur le duc*, & épousa à l'âge de 15. ans, le 24. Avril 1558. *Marie* Stuart, reine d'Ecosse, fille unique de *Jacques* V. ce qui le fit nommer alors le roi dauphin. Après la mort de Henri II. il fut sacré à l'âge de 16. ans à Reims, par le cardinal de Lorraine, qui en étoit archevêque, le dimanche 17. Septembre 1559. Le duc de Guise & le cardinal son frere, profitant du jeune âge & de la foiblesse de ce prince, dont l'épouse étoit leur niéce, se rendirent si absolus, que les princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, & Louis son frere, prince de Condé, ne pouvant souffrir l'injustice faite à leur naissance, susciterent de furieux troubles dans l'état. Le prince de Condé sur-tout, prenant l'occasion des revoltes que la nouvelle religion excitoit par-tout, se joignit aux sectaires, pour détruire la maison de Guise. Ainsi l'ambition fut cause de cette guerre, & la religion en fut le prétexte. Les partisans du prince formerent contre la personne du roi en 1560. la conspiration d'Amboise, qui fut découverte, & la Renaudie qui la conduisoit, fut tué. Le prince de Condé fut accusé d'y avoir eu part, & fut condamné d'avoir la tête coupée; mais la mort précipitée du roi changea la face des affaires. En 1559. il avoit publié un édit vers la mi-Novembre, par lequel il défendoit aux heretiques toutes assemblées, sur peine de la vie. Il avoit créé ensuite dans chaque parlement, une chambre qui ne connoissoit que de ces cas-là; & c'est ce qu'on appella *chambre ardente*. Ce jeune prince fort délicat, fut emporté d'une apostume à l'oreille le 5. Decembre 1560. âgé de 16. ans 10. mois & demi. Il y a des auteurs qui disent que sa mort lui fut avancée par le poison: crime dont les uns ont soupçonné le connétable de Montmorenci, & les autres, la reine Catherine de Medicis, sa mere: les uns &

les autres ne font pas croyables. Ses serviteurs l'appellerent *le roi sans vice*. Son corps fut porté à saint Denys, sans pompe. On mit cette inscription sur le drap de velours dont son tombeau étoit couvert: *Où est maintenant Tanneguì du Châtel?* * De Thou, *hist. l. 23. 24. 25. & 26.* Davila. Pierre Matthieu. Castelnau. Mezerai, *abregé de l'histoire de France en François II.* Le P. Anselme, &c.

FRANÇOIS dauphin, duc de Bretagne, fils du roi FRANÇOIS I. & de la reine *Claude* de France, nâquit le 28. Fevrier 1518. & fut couronné duc de Bretagne à Rennes l'an 1532. Ce prince brave & genereux, fut empoisonné à Valence en jouant à la paume, par Sebastien, comte de Montecuculi, de Ferrare. On dit qu'il avoit mis le poison dans une tasse d'eau fraîche, qu'il presenta au prince, qui se faisoit porter par eau, pour aller trouver le roi son pere. Il mourut à Tournon le 10. Août 1536. Montecuculi fut jugé à Lyon le 7. Octobre 1536. par le grand conseil, & condamné à être tiré à quatre chevaux, après avoir fait amende honorable au seigneur de Dinteville, qu'il avoit faussement accusé d'avoir sçû le dessein qu'il avoit d'empoisonner le roi. * Du Bellai, *l. 6. 7. & 8.* Mezerai. François de Beaucaire. Le P. Anselme, &c.

FRANÇOIS de France, duc d'Alençon, d'Anjou & de Brabant, cinquiéme fils du roi *Henri* II. & de *Catherine* de Medicis, & frere des rois François II. *Charles* IX. & *Henri* III. nâquit le 18. Mars 1554. Il reçut au baptême le nom d'*Hercule*, qu'on changea en celui de François. Le roi Charles IX. lui donna en 1566. le duché d'Alençon pour appanage; & l'envoya en 1573. avec Henri de France leur frere duc d'Anjou, au siége de la Rochelle. Le duc d'Alençon témoigna toujours une secrette jalousie contre le duc d'Anjou; & lorsque ce prince fut parvenu à la couronne sous le nom de Henri III. il se mit à la tête de ceux qu'on nomma mécontens & politiques. La reine sa mere le fit arrêter, & le roi le remit en liberté; mais quelque tems après en 1575. il sortit de la cour, parce qu'on lui avoit refusé la lieutenance generale du royaume, & se mit à la tête des Reistres, que le comte Jean Casimir Palatin avoit conduit en France. On appaisa ces differends l'année suivante, à Sens, après que le roi lui eut augmenté son appanage, par le don des duchés d'Anjou, dont il prit le titre, de Touraine, de Berri & d'Evreux, qu'on érigea en duchés. Ensuite il fut declaré lieutenant general des armées du roi, & commanda celle qui prit l'an 1577. la Charité sur Loire, & Issoire en Auvergne, sur les Calvinistes. L'année suivante ayant été appellé par les Confederés dans les Païs-bas, il les prit sous sa protection, fut reçû dans quelques villes, & emporta Bins le 6. Septembre 1578. Après cela il s'en revint en France, parce qu'on parloit de la paix. Le roi, son frere, désaprouvoit ce voyage; & pour l'empêcher de s'y engager, il l'avoit fait arrêter dans le Louvre; mais le duc d'Anjou se sauvant des mains de ses gardes, descendit avec une corde de soye, par la fenêtre de sa chambre, & fut conduit par Bussi d'Amboise, son favori, à l'abbaye de saint Germain, où il sortit de la ville par un trou qu'on avoit fait aux murailles. La reine de Navarre, sa sœur, avoit menagé pour lui les esprits dans le Païs-bas, où elle avoit fait un voyage aux eaux de Spa. Quelque tems après le duc d'Anjou fut derechef reconnu prince des Païs-bas; & après avoir fait son traité avec les Confederés en 1580. il alla en Guienne pour y traiter de la paix avec les Protestans. La conference se fit dans le château de Fleix: ensuite dequoi le duc passa dans le Païs-bas avec 4000. chevaux & 10000. hommes de pied. Il delivra Cambrai assiegé par le duc de Parme, & y fit son entrée le 18. Août 1581. Il chassa encore les ennemis de l'Ecluse & d'Arleux, & obligea Cateau-Cambresis de se rendre à discretion. Le roi Henri III. son frere, envoya l'an 1581. une solemnelle ambassade à Londres, à la tête de laquelle se trouvoit François de Bourbon, dauphin d'Auvergne, qui avoit pour adjoints le maréchal de Cossé, Lansac, la Mothe Fenelon, & la Mauvissiere, avec une suite de plus de 200. personnes, pour conclure le mariage du duc d'Alençon avec la reine Elizabeth. Ils arriverent à Londres le 3. Novembre: les articles furent dressés & signés, en consequence desquels ce prince mit à la voile le 23. du même mois, & arriva en Angleterre. La reine alla au-devant de lui jusqu'à Cantorberi: le 29. ils firent leur entrée dans Londres dans un même carosse: elle lui donna même un anneau pour gage de sa foi. Mais après deux mois de séjour, François voyant qu'Elizabeth le jouoit, & ne vouloit rien conclure, il se retira de Londres le 3. Fevrier 1582. & s'en alla dans les Païs-bas, où il fut couronné duc de Brabant à Anvers le 19. Fevrier, & comte de Flandres à Gand le 15. Juillet. Dans la suite, les mauvais conseils de ses favoris ruinerent ses affaires, & furent cause de la mort de deux cens cinquante gentilshommes François, & de plus de douze cens soldats, parce qu'ils le porterent à vouloir se rendre par force maître absolu d'Anvers. Il perdit le reste de ses troupes à Steenberg, & revint en France, où il prenoit de nouvelles mesures pour retourner dans les Païs bas, lorsqu'il fut arrêté par une fâcheuse maladie à Château-Thierri. Après avoir langui près de deux mois, il mourut de phthisie le 10. Juin 1584. sans avoir été marié. Son corps fut porté à saint Denys, & son cœur à la chapelle d'Orleans des Celestins de Paris. * De Thou, *hist.* Davila. Strada. Reidanus. Mezerai. P. Matthieu. Le P. Anselme, &c.

FRANÇOIS de Bourbon, duc de Montpensier, de Châtelleraut, & de saint Fargeau, pair de France souverain de Dombes, prince de la Roche-sur-Yon, dauphin d'Auvergne, marquis de Mezieres, &c. gouverneur & lieutenant general pour le roi dans l'Orleanois, Touraine, Perche, Maine, & dans la Normandie & le Dauphiné, étoit fils de Louis de Bourbon II. du nom, duc de Montpensier, &c. & de sa premiere femme *Jacqueline* de Longwic. Il porta le titre de prince dauphin d'Auvergne du vivant de son pere, & se trouva au siége de Rouen en 1562. aux batailles de Jarnac & de Montcontour en 1569. & en diverses autres occasions importantes. Il mena aussi du secours à François de France, duc d'Anjou, &c. dans les Pays-bas, & s'y trouva au massacre d'Anvers l'an 1582. Ce prince auroit été plus heureux, s'il eût suivi les conseils du duc de Montpensier son pere, pour qui le roi Henri III. eut toujours beaucoup de consideration. Ce monarque le fit chevalier de ses ordres, en 1580. & l'envoya ambassadeur en Angleterre. A son retour, il défit en diverses rencontres les troupes de la ligue dans la Touraine, dans le Poitou, & dans la Normandie, dont il eut le gouvernement en 1588. & y battit aussi les Gautiers l'année suivante. C'étoit une troupe de communes, qui s'étoit élevée dans cette province. Il s'étoit trouvé aux états de Blois, & il suivit le roi Henri III. au siége de Paris. Après la mort de ce monarque, il s'attacha au roi Henri *le Grand*, & lui rendit des services considerables. Il le suivit à Dieppe, commanda l'avant-garde au combat d'Arques, & se signala à la bataille d'Ivri en 1590. Depuis, il soûmit Avranches sous l'obéissance du roi, & se trouva à la levée du siége de Rouen; mais y étant tombé malade, il se fit porter à Lisieux, où il mourut le 4. Juin 1592. âgé de 50. ans, laissant posterité. *Voyez* BOURBON. * Davila. Sainte-Marthe. Matthieu. Chorier. Le P. Anselme, &c.

FRANÇOIS de Bourbon, prince de Conti, souverain de Château-Renaud, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Auvergne, de Paris & de Dauphiné, fils puîné de Louis de Bourbon I. du nom, prince de Condé, & d'*Eleonore* de Roye, nâquit à la Ferté-sous-Jouare en Brie le 19. Août 1558. Il se trouva à la premiere assemblée des états de Blois, en 1577. & reçût du roi Henri III. le collier des ordres, en 1580. Depuis, en 1587. il suivit le parti du roi de Navarre, son cousin, qu'il reconnut après la mort d'Henri III. avec lequel il s'étoit déja reconcilié. Il combattit à la bataille d'Ivri, & en d'autres occasions importantes, en 1590. Le duc de Mercœur lui défit quelques troupes auprès de Craon, en 1592. Le prince de Conti representa le duc de Bourgogne au sacre du roi Henri IV. qui le fit gouverneur de Paris, en 1595. Il representa le duc de Normandie au sacre du roi Louis XIII. & mourut à Paris le 3. Août 1614. dans l'hôtel abbatial de saint Germain des Prés, jouissant du revenu de cette abbaye, quoique marié. *Voyez* sa femme & ses enfans à BOURBON. * De Thou. Pierre Matthieu. Mezerai. *Les memoires* de Sulli. Sainte-Marthe. Davila. Chorier. Le P. Anselme, &c.

FRANÇOIS de Bourbon, comte de Vendôme, de Saint-Paul, de Conversan, de Marle, de Soissons, &c. fils de JEAN II. comte de Vendôme, & d'*Isabelle* de Beauvau, dame de Champigni, nâquit l'an 1470. Il representa la personne

personne du comte de Toulouse, au sacre du roi Charles VIII. qu'il accompagna à la conquête du royaume de Naples. Depuis il combattit vaillamment à la bataille de Fornoue, & mourut de maladie à Verceil le 2. Octobre de l'an 1495. Son corps fut porté à Vendôme, & fut mis dans l'église de S. Gregoire, sous un tombeau que sa femme y fit élever. *Voyez* pour sa femme & ses enfans à BOURBON.

FRANÇOIS de Bourbon, comte de Saint-Paul & de Chaumont, duc d'Estouteville, gouverneur de Dauphiné & de l'Isle de France, fils de FRANÇOIS, comte de Vendôme, dont nous venons de parler, nâquit à Ham le 6. Octobre de l'an 1491. Dès son jeune âge il se distingua à la cour, entre les princes de son âge. Il représenta le comte de Champagne au sacre & couronnement du roi François I. qu'il accompagna l'an 1515. au voyage d'Italie, & fit très-bien à la journée de Marignan, où il fut fait chevalier par le celebre Bayard. Depuis il secourut Mezieres assiegée par les Imperiaux en 1521. prit Mouzon & Bapaume, & défit les Anglois au combat de Pas. Ensuite il suivit le roi en Italie, se trouva à la funeste bataille de Pavie en 1525. & y fut même arrêté prisonnier; mais ayant trouvé moyen de se sauver, il revint en France, & fut gouverneur du Dauphiné l'an 1526. En 1528. il repassa dans le Milanez, & y remporta de grands avantages; mais l'année suivante, Antoine de Leve qui étoit sorti de Milan, le surprit à Landriane, à cinq lieues de cette ville. Dans le péril, ses lansquenets lui tournerent casaque, ses Italiens l'abandonnerent, sa cavalerie se sauva à Pavie avec l'avant-garde, & il fut accablé & fait prisonnier. Il sortit de prison par le traité de Cambrai conclu le 15. Août de la même annee. Le comte de Saint-Paul se trouva l'an 1533. à Marseille à l'entrevue du pape Clement VII. avec le roi. Il servit à la guerre de Savoye en 1536. suivit le dauphin en 1543. secourut Landreci, & mourut à Cotignan près de Reims, le premier Septembre de l'an 1545. Son corps fut enterré dans l'abbaye de Vallemont. *Voyez* BOURBON. Il avoit épousé, par contrat du 9. Fevrier 1534. *Adrienne* duchesse d'Estouteville, qui mourut à Trie en Decembre 1560. âgée de 48. ans. * Du Bellai, *mem.* Paul Jove. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

FRANÇOIS de Bourbon, comte d'Anguien, gouverneur de Hainaut, de Piémont & de Languedoc, fils puîné de CHARLES de Bourbon, duc de Vendôme, & de *Françoise* d'Alençon, nâquit au château de la Fere, le 23. Septembre 1519. Il donna de si bonne heure des marques de son courage, que le roi François I. lui confia en 1543. la conduite d'une armée, avec laquelle s'étant joint au corsaire Cheredin, dit *Barberousse*, il prit la ville de Nice. Ensuite, le roi l'envoya dans le Piémont, où il prit Crescentin, Dezance, &c. Ce prince jeune & vaillant commandoit des troupes aguerries, & ne cherchoit que les occasions de combattre. Le marquis du Guast, general des troupes de Charles-*Quint*, sortit de Milan dans le même dessein, avec un orgueil extraordinaire. Le comte d'Anguien ayant sçû que du Guast s'avançoit pour passer le Pô, le prévint & le passa pour aller à lui. Les deux armées combattirent près du bourg de Cerizolles, le 14. Avril 1544. le lundi de la fête de Pâques. La victoire demeura entiere aux François, qui tuerent dix mille hommes des ennemis sur la place, gagnerent leur artillerie & leur bagage, & firent quatre mille prisonniers, sans qu'il leur en coutât que ceux cens hommes. Du Guast prit la fuite. Ensuite François de Bourbon prit Carignan, Saint-Damien, le Pont d'Esture, & tout le Montferrat, hormis Casal. L'année suivante, se jouant avec quelques seigneurs, il fut tué malheureusement, le 23. Fevrier 1545. à l'âge de vingt-sept ans. On accusa de cet accident Cornelio Bentivoglio, gentilhomme Italien. M. de Thou en parle ainsi: » Une partie de l'armée, (dit-il) étoit en quartier d'hiver » à la Roche-Guyon près de la Seine; & comme les nei» ges étoient hautes, cela donna occasion à la jeune no» blesse d'en faire un fort, pour l'attaquer & le défendre » avec des pelotes de neige. Les uns l'assaillirent sous la » conduite du dauphin, qui avoit avec lui le duc d'Au» male & le maréchal de Saint-André; & les autres le » défendirent comme une ville assiegée, ayant pour chef » François de Bourbon, comte d'Anguien. Mais un dé» pit caché, que l'émulation fit naître durant le combat « entre les chefs, fit de ce divertissement un sujet de deuil « & de larmes; car après le combat, lorsque le comte « d'Anguien se fut assis auprès de la muraille, dans la cour « du château, afin de reprendre haleine, on jetta par la « fenêtre un coffre par le commandement, comme on l'a « crû, de ceux qui étoient avec le dauphin, & néanmoins « à son insçû, & le comte fut accablé de ce coffre. Ainsi « mourut, pour le malheur de tout le royaume, ce jeune « prince qui étoit déja celebre par la victoire de Carignan, « & qui faisoit esperer de grandes choses de lui. Sa mort « fut d'autant plus déplorable, qu'on n'en put prendre la « vengeance que permettent les loix & la justice; & que « la condition d'un prince fut plus malheureuse en cela, « que celle d'un homme privé. Le roi François I. fut aussi « affligé de ce malheur, que de la perte de ses enfans; & « néanmoins il fut obligé de dissimuler, comme à la mort « du dauphin François son fils: ainsi la mort du comte d'An« guien ne fut pas vengée d'un autre façon que celle de ce « jeune prince. « *Cherchez* d'AVALOS, marquis du Guast. * Du Bellai. Montluc. Brantôme & Baucaire, *aux Mem.* Sainte-Marthe, *hist. geneal.* De Thou, *hist. &c.*

FRANÇOIS-LOUIS de Bourbon, prince de Conti & de la Roche-sur-Yon, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, né le 30. Avril 1664. d'ARMAND de Bourbon, prince de Conti, gouverneur de Languedoc, & d'*Anne-Marie* Martinozzi, fut élevé sous le nom de prince de la Roche-sur-Yon, auprès de monseigneur le dauphin, avec son frere aîné Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti. L'envie de se signaler, porta les deux freres à s'en aller en Hongrie, où ils se firent aimer des soldats & craindre des ennemis. Leur courage y éclata au siége de Neuhausel; & à la défaite des Turcs près de Gran en 1685. Celui-ci devint prince de Conti par la mort de son frere aîné, au retour de Hongrie; il suivit M. le dauphin au siége de Philisbourg, & à la conquête du Palatinat en 1688. servit en qualité d'officier general aux siéges de Mons, de Namur, & de Charleroi, & paya beaucoup de sa personne aux batailles de Fleurus en 1690. de Steinkerque en 1692. & de Nervinde en 1693. Il contribua beaucoup au gain des deux dernieres; mais sur-tout à Nervinde, où sa présence au milieu du feu, rassura le soldat un peu ébranlé, & le ranima: il y fut même blessé. Ce prince épousa le 29. Juin 1688. *Marie-Therese* de Bourbon, fille de *Henri-Jules*, prince de Condé, & d'*Anne* princesse Palatine, & mourut le 22. Fevrier 1709. après une longue maladie, laissant posterité. *Voyez* BOURBON-CONTI.

AUTRES PRINCES DE CE NOM.

FRANÇOIS, roi de Navarre, comte de Foix, surnommé *Phœbus* à cause de sa beauté, étoit fils de GASTON de Foix V. du nom, & de *Magdeleine* de France, fille du roi *Charles* VII. Il succeda à sa grand-mere *Eleonore* de Navarre l'an 1479. à l'âge d'onze ans, & regna sous la tutelle de sa mere & de son oncle Pierre cardinal de Foix. Les querelles d'entre les maisons de Beaumont & de Gramont, l'empêcherent de venir dans ses états, aussi-tôt que ses sujets l'eussent souhaité. Il fut couronné à Pampelune, l'an 1482. & étant retourné dans le Bearn, il mourut à Pau, de poison, & sans avoir été marié, au commencement de l'année suivante 1483. * Mariana, *l. 24. c. 19. & 22. l. 25. c. 3. & 5.* Belleforêt, *l. 5. c. 140.*

FRANÇOIS I. de ce nom, duc de Bretagne, comte de Richemont & de Montfort, dit *le Bien-aimé*, fils de JEAN VI. dit *le Bon* & *le Sage*, & de *Jeanne* de France, fille du roi *Charles* VI. nâquit à Vannes, le 11. Mai 1414. & succeda l'an 1442. à son pere au duché de Bretagne, dont il fit hommage à Chinon le 14. Mars 1445. au roi Charles VII. qu'il assista dans les guerres contre les Anglois. Il institua l'ordre de l'Espi, dit *de l'Hermine*; & en 1448. & 1449. il prit sur les Anglois le pont de l'Arche, Conches, Gerbroi & Cognac. François I. fit bâtir la Chartreuse de Nantes, & mourut d'hydropisie au château de l'Hermine, près de Vannes, le samedi 17. Juillet 1450. PIERRE, son frere lui succeda. *Voyez* ses femmes & ses enfans à BRETAGNE.

FRANÇOIS II. duc de Bretagne, fils aîné de RICHARD de Bretagne, comte d'Estampes, & de *Marguerite* d'Orleans, nâquit le 23. Juin 1435. fut duc de Bretagne après

fon oncle *Artus* III. l'an 1458. & fit hommage de fon duché au roi Charles VII. le dernier Fevrier 1458. Pierre Landais, fils d'un tailleur du fauxbourg de Vitré, eut tant de pouvoir fur fon efprit, qu'il le gouverna plus de quinze ans : ce qui caufa divers mécontentemens entre les feigneurs de Bretagne. Le duc eut part aux troubles de France, fous le regne de Louis XI. & de Charles VIII. Il fe joignit avec le comte de Charolois contre le premier, dans la guerre dite *du bien public*, & entra en Normandie, où il prit Caen, Bayeux, &c. mais fe voyant obligé de fonger à la défenfe de fon pays, il s'y retira, & fit alliance avec l'Anglois, & avec les princes mécontens contre le roi Charles VIII. Il fut défait à Saint-Aubin du Cormier l'an 1488. Enfuite il demanda la paix ; & fur le point d'en jouir, chargé d'ennui, & bleffé d'une chûte de cheval, il mourut au lieu de Couairon le 9. Septembre 1488. ayant regné 30. ans, & étant âgé de 53. ans, 2. mois & 16. jours. Son corps fut enterré dans l'églife des Carmes de Nantes. *Voyez* fes enfans à BRETAGNE. * Bouchard, *chron. & ann. de Bretagne*. Argentré, *hift. de Bretagne*. Sainte-Marthe. Le P. Anfelme, &c.

PRINCES D'EST.

FRANÇOIS D'EST, duc de Modene, *voyez* EST.

FRANÇOIS D'EST II. du nom, duc de Modene, *voyez* EST.

PRINCES DE LORRAINE.

FRANÇOIS duc de Lorraine & de Bar, fils d'ANTOINE & de *Renée* de Bourbon, nâquit le 23. Août 1517. Il époufa le 20. Mars 1540. *Chriftine* de Danemarck, veuve de *François* Sforce II. duc de Milan, & fille de *Chriftierne* II. roi de Danemarck, & d'*Elizabeth* d'Autriche, & mourut d'apoplexie à Remiremont, le 12. Janvier 1545. âgé de 28. ans. *Voyez* LORRAINE. * Vignier. François de Rozieres. Sainte-Marthe. Le P. Anfelme, &c.

FRANÇOIS de Lorraine, duc de Guife & d'Aumale, prince de Joinville, marquis de Mayenne, &c. chevalier de l'ordre du roi, pair, grand-maître, grand-chambellan, & grand-veneur de France, lieutenant general de l'état, gouverneur de Champagne & de Brie, fils aîné de CLAUDE de Lorraine, duc de Guife, & d'*Antoinette* de Bourbon-Vendôme, nâquit au château de Bar, le 17. Fevrier 1519. Ce prince fe fignala à la prife de Montmedi l'an 1542. au fecours de Landreci en 1543. & à la défenfe de Saint-Dizier en 1544. L'année fuivante il fut bleffé au fiége de Boulogne, d'un coup de lance, dont la cicatrice prés de l'œil lui fit donner le nom de *Balafré*, & fe trouva au facre du roi Henri II. où il repréfenta le comte de Toulloufe. Ce monarque l'honora d'une bienveillance particuliere, & le combla d'honneurs & de biens. Il le fit duc d'Aumale en 1547. gouverneur de Dauphiné, grand-veneur de France, & érigea en fa faveur l'an 1552. la terre de Joinville en principauté. Depuis, François de Lorraine accompagna le roi en Lorraine, & défendit avec une valeur heroïque la ville de Metz, contre toutes les forces de l'Empire, qui l'avoient affiegée, & contraignit l'empereur Charles-*Quint* de fe retirer le premier Janvier de l'année 1553. & de borner là fon *plus outre*, qui étoit le mot de fa devife. La plûpart des troupes de ce monarque n'avoient pas la force de fuir, tant elles étoient engourdies de froid. Les François, au lieu de les affommer, leur firent bon quartier. La generofité du duc de Guife fe fit paroître en cette occafion, autant que fa valeur avoit paru durant le fiége. L'année fuivante il remporta encore de grands avantages fur les Imperiaux à la bataille de Renti donnée le 13. Août, entre les villages de Marque & de Fauquemberge. Depuis en 1557. il paffa en Italie au fecours du pape Paul IV. & obligea les Efpagnols de faire la paix. On le rappella après la perte de la bataille de faint Quentin, ou de faint Laurent en 1557. & fon retour fembla avoir redonné courage aux troupes du roi. On propofa de lui donner le titre de viceroi ; mais ce nom paroiffant trop ambitieux, on le fit lieutenant general des armées du roi dedans & dehors du royaume : ce qui fut verifié de tous les parlemens. Ainfi le malheur de la France fit fon bonheur. En huit jours il prit Calais fur les Anglois, qui l'avoient gardée deux cens dix ans, foûmit enfuite Guifnes, qui fut rafée, Ham, &c. & emporta encore Thionville fur les Efpagnols, le 22. Juin 1558. Après la mort du roi Henri II. François II. lui donna la charge de grand-maître de France, & l'établit de nouveau lieutenant general du royaume. Ce prince, & le cardinal fon frere, gouvernerent toutes les affaires. Le premier moderé, équitable, honnête, intrépide, fe faifoit aimer par la réputation de fa valeur, par fes liberalités, & par fes manieres engageantes. Mais fon pouvoir lui attira la jaloufie des grands, & la religion fut le prétexte de leurs mécontentemens. En 1560. les ennemis des Guifes travaillerent à les perdre, par la confpiration d'Amboife. Elle fut découverte, & les coupables furent punis. Le duc de Guife continua à rendre des fervices importans, & le parlement lui donna le glorieux titre de *confervateur de la Patrie*. Après la mort du roi François II. les princes de la maifon de Guife fe virent éloignés des affaires, au commencement du regne de Charles IX. Ce fut alors que ce duc fe ligua avec le connétable de Montmorenci, & avec le maréchal de Saint-André. Les Huguenots nommerent cette union *le Triumvirat*. Le grand crédit que l'amiral de Coligni avoit à la cour, leur faifoit beaucoup de peine, & il fembloit qu'il y eût à craindre pour la religion. Depuis, le premier jour de Mars 1561. le duc de Guife revenant à Paris, paffa par la ville de Vaffi, où fes gens eurent grande querelle avec les Huguenots, qui tenoient leur prêche dans une grange. Il voulut l'appaifer, & il y fut bleffé d'un coup de pierre à la joue. La fureur de fes gens qui le virent tout en fang, s'augmenta de telle forte, qu'ils y tuerent prés de foixante perfonnes, & en bleſſerent deux cens. C'eft ce que les Huguenots ont appellé *le maffacre de Vaffi*, qui fut le fignal de toutes les guerres de la religion. Les deux partis prirent les armes. Le duc de Guife prit Rouen & Bourges fur les Huguenots : il les défit le 20. Decembre de la même année 1562. à la bataille de Dreux, & reçut le commandement de l'armée. Les Huguenots étoient à Orleans, dont ils avoient fait la place d'armes de leur parti. Le duc de Guife l'affiégea le 6. Fevrier 1563. il avoit déja pris le fauxbourg & la tour du pont, & les Huguenots n'étoient plus en état d'être fecourus, lorfque Jean Poltrot de Meré attendit ce prince qui revenoit des tranchées, monté fur une mule, & lui donna un coup de piftolet à l'épaule, dont il mourut fix jours après, fçavoir le 24. Fevrier. Ce fut avec cette réputation, même parmi fes ennemis, d'avoir été le plus genereux prince, & le plus habile capitaine de fon tems. Poltrot chargea, dit-on, l'amiral de Coligni, dans fes réponfes ; mais il varia, & il n'y eut point de preuves que l'amiral eût aucune part à cet affaffinat. Il fut tenaillé, & fon corps fut tiré à quatre chevaux. Le corps du duc de Guife fut apporté à Paris, où fa pompe funebre fe fit avec une grande magnificence dans l'églife de Notre-Dame, & delà on le porta à Joinville, dans le tombeau de fes prédeceffeurs. Ses fils vengerent fa mort d'une maniere terrible, fur la perfonne de l'amiral, & de ceux de fon parti. *Voyez* fa pofterité à LORRAINE. * De Thou, *hift.* Du Bellai. Rabutin. Caftelnau-Mauviffiere. Davila. Pierre-Matthieu. Mezerai. Le P. Anfelme, &c.

FRANÇOIS de Lorraine, comte de Vaudemont, fils puîné de CHARLES II. duc de Lorraine, & de *Claude* de France, fille du roi *Henri* II. nâquit le 27. Fevrier 1572. Il époufa *Catherine* de Salm, fille unique de *Paul* comte de Salm, & de *Marie* le Veneur-Tillieres, & mourut à Nanci le 14. Octobre 1632. *Voyez* fa pofterité à LORRAINE.

FRANÇOIS-NICOLAS de Lorraine, dit le prince FRANÇOIS, fils du précedent, fut cardinal, puis époufa en 1634. *Claude* de Lorraine fa coufine-germaine, fille puînée du duc *Charles* III. & fœur de la ducheffe *Nicole*, mariée à *Charles* IV. frere de ce prince, dont il eut des enfans, & mourut à Nanci le 26. Janvier 1670. *Voyez* LORRAINE.

FRANÇOIS de Lorraine, chevalier de Malte, grand-prieur & general des galeres de France, fils de CLAUDE de Lorraine, & frere de *François*, duc de Guife, nâquit le 18. Avril de l'an 1534. & fuivit le prince fon frere dans plufieurs de fes expéditions, comme à la défenfe de Metz & au combat de Renti. Depuis il alla à Malte fervir la religion, & fut élû general des galeres de Malte, avec lefquelles il défit celles du Turc devant Rhodes. Il fut fait general des galeres en 1557. & deux ans après il conduifit le cardinal de Guife fon frere, qui alloit à Rome, pour fe trouver au conclave, qu'on y tint après la mort du pape

Paul IV. Ensuite il mena du secours à la reine d'Ecosse sa sœur, & en retournant il passa en Angleterre ; où la reine Elisabeth le reçut très-civilement. Enfin il se trouva à la bataille de Dreux en 1562. & y ayant combattu tout le jour, comme il se retiroit le soir beaucoup échauffé, quoiqu'il gelât extrémement, il fut attaqué d'une fausse pleuresie, dont il mourut le 6. Mars suivant à l'âge de 26. ans. * De Thou, *hist.* Baudouin, *histoire de Malte*. Davila. Le P. Anselme.

FRANÇOIS de Lorraine, comte de Rieux, puis comte d'Harcourt, de Montlaur, &c. troisiéme fils de CHARLES II. duc d'Elbœuf & de *Catherine-Henriette*, légitimée de France, *voyez.* LORRAINE-HARCOURT.

FRANÇOIS-MARIE de Lorraine, prince de Lislebonne, nommé par quelques-uns *Jule-Auguste-Louis*, quatriéme fils de CHARLES II. duc d'Elbœuf & de *Catherine-Henriette*, légitimée de France, nâquit le 4. Avril 1627. *Voyez.* LORRAINE-LISLEBONNE.

FRANÇOIS d'Orleans, duc de Longueville, *voyez.* LONGUEVILLE.

FRANÇOIS de Vendôme, duc de Beaufort, pair de France, chevalier des ordres du roi, grand-maître, chef & sur-intendant de la navigation & commerce de France, fils de CESAR duc de Vendôme, &c. & de *Françoise* de Lorraine, duchesse de Mercœur, nâquit à Paris au mois de Janvier de l'an 1616. Il fit le voyage de Savoye l'an 1630. dans l'armée du roi, & se trouva à la bataille d'Avein en 1635. aux siéges de Corbie en 1636. de Hesdin en 1639. & d'Arras en 1640. Depuis, s'étant attiré la disgrace du roi, il fut arrêté prisonnier au bois de Vincennes le 2. Septembre de l'an 1643. & se sauva le 31. Mai jour de la fête de la Pentecôte 1648. Durant les guerres civiles, il prit le parti de la ville de Paris & des princes, & se signala en diverses occasions. Ensuite il fit sa paix, & obtint du roi la survivance de la charge d'amiral de France, que son pere avoit. Le duc de Beaufort passa l'an 1664. en Afrique, où l'entreprise de Gigeri ne lui reussit pas. L'année suivante il défit les vaisseaux des Turcs près de Tunis & d'Alger. En 1669. il alla en Candie en qualité de generalissime des troupes ecclesiastiques, pour la défense de cette place assiégée par le Turc ; & y fut tué le 25. du mois de Juin, sans qu'on ait pû sçavoir ce qu'étoit devenu son corps. On fit ses obseques à Rome, à Vienne & à Paris. * *Voyez* le P. Anselme, &c.

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

FRANÇOIS D'ALIFE, cardinal, ainsi nommé du lieu de sa naissance, reçut la pourpre du pape Urbain VI. le 7. Janvier de l'an 1385. ou selon d'autres en 1378. Ciaconius le fait de la maison de Renti. Il mourut le 27. Septembre 1390. * Onuphre & Ciaconius, *in Urban. VI.* Auberi, *hist. des card.*

FRANÇOIS d'ASSISE, (saint) patriarche & fondateur de l'ordre de ce nom, a été ainsi appellé, parce qu'il étoit natif d'Assise, ville épiscopale de l'état ecclesiastique en Ombrie. Il nâquit l'an 1182. de Pierre Bernardon, & N. Pique, qui faisoient profession de negoce dans cette ville, & fut appellé *Jean* sur les fonts de baptême, mais on s'accoutuma à l'appeller *le François*, parce qu'il avoit appris la langue françoise, & ce nom lui est resté. Il fut employé les premieres années de sa vie dans le negoce, & ayant renoncé à la propriété de tous ses biens temporels, il fit profession de la pauvreté évangelique, pour se conformer à Jesus-Christ & à ses apôtres. Dans ce genre de vie, il eut d'abord grand nombre de disciples : qui lui donna la pensée de fonder un ordre de religieux vers l'an 1206. & selon d'autres auteurs l'an 1208. ou 1209. Le pape Innocent III. approuva cet ordre dans le concile general de Latran l'an 1215. Honorius III. le confirma l'an 1223. & les autres papes lui ont accordé plusieurs privileges. Ses religieux porterent d'abord le nom de *pauvres mineurs*, pour l'opposer à celui des Vaudois heretiques, qui s'étoient nommés *les pauvres de Lyon* ; mais depuis ils prirent celui de *freres mineurs*, pour n'avoir pas même sujet de se glorifier de la pauvreté, dont ils faisoient profession. Saint François prêchant au mont Carmerio proche d'Assise, fut suivi d'un grand nombre de peuple de l'un & de l'autre sexe, qui ne le voulut jamais abandonner, qu'il ne les eût reçus pour freres & sœurs. Et de-là prit naissance l'ordre de la pénitence, qu'on nomma *le Tiers-Ordre*, eu égard à celui des Mineurs & de sainte Claire. Saint François résolu d'aller en Syrie porter la lumiere de l'évangile, prit l'an 1214. le chemin de Rome, pour en demander la permission au pape, duquel il obtint ce qu'il demandoit, & y établit un couvent de son ordre, comme il avoit déja fait en plusieurs endroits d'Italie. Il s'embarqua pour aller en Syrie ; mais il fut rejetté par la tempête sur les côtes de l'Esclavonie, d'où il revint en Italie, où il tomba malade. Quand il fut gueri, il se mit en chemin pour aller en Espagne, & de-là en Afrique. Il fut bien reçû en France & en Espagne ; mais une maladie l'empêcha de passer en Afrique : il établit plusieurs couvens de son ordre en Espagne & en France, & retourna à Rome. Après y avoir tenu un chapitre general de son ordre, il passa à Damiette en Egypte ; & étant entré dans le pays ennemi pour y prêcher l'évangile ; il offrit au sultan de se jetter dans un feu pour prouver la verité de la religion Chrétienne. Le sultan lui donna la liberté de prêcher. Etant de retour en Italie, il obtint du pape Honorius III. la confirmation de son ordre, tant pour les hommes que pour les filles ; après avoir fait une nouvelle regle plus courte & plus methodique que la premiere. Il se démit alors de son generalat en faveur de Pierre de Catane ; & se retira sur une des plus hautes montagnes de l'Apennin. C'est là où l'on prétend qu'il vit un seraphin crucifié tout en feu, & qu'après cette vision, il lui resta des stigmates sur la chair, qui sembloient représenter les plaies que les cloux & la lance avoient faites au corps de Jesus-Christ sur la croix : c'est de-là qu'il a eu le nom de *Seraphique*, qui a passé ensuite à tout son ordre. Saint François, quoiqu'affoibli par ses austerités, continua de prêcher, fut ensuite attaqué de plusieurs maladies, & vint mourir à Assise, le 4. Octobre de l'an 1226. âgé de 45. ans, le 23. de sa conversion. Il n'étoit que diacre, son humilité l'ayant empêché de recevoir la prêtrise. Il fut canonisé deux ans après par Gregoire IX. Il ne sera pas inutile de remarquer que l'ordre de saint François s'est multiplié par des reformes & par des mitigations, en differentes branches, quoique ses chroniques marquent expressément que le premier qui voulut se particulariser dans l'habit, quoiqu'il fût un des huit plus anciens compagnons du saint patriarche, fut frappé de lépre, & se pendit de désespoir. Cet ordre a produit plusieurs grands hommes, saint Antoine de Padoue, saint Bonaventure, saint Bernardin de Sienne, Jean Scot, dit *le docteur subtil*, Alexandre de Halès, François Maironis, &c. Il a donné quatre papes à l'église, Nicolas IV. Alexandre V. Sixte IV. & Sixte V. Petrus de Corbario antipape, qui prit le nom de Nicolas V. étoit aussi Franciscain. On compte grand nombre de cardinaux & de prélats de ce même ordre. On rapporte que dans le premier chapitre general, que saint François tint l'an 1219. il s'y trouva plus de cinq mille religieux, sans compter ceux qui étoient restés dans les couvens ; ce qui fait connoître que cet ordre s'étoit merveilleusement multiplié en peu de tems. Plusieurs ouvrages de saint François, outre ce que nous en avons dans la grande bibliotheque des peres, ont été donnés au public dans un tome séparé, avec ceux de saint Antoine de Padoue, par le pere Jean de la Haye, en 1641. Le pere Luc Wadingue les avoit aussi recueillis en 1623. On y voit ses deux regles. *Sermones breves. Collationes monastica. Testamentum fratrum Minorum. Cantica spiritualia. Admonitiones. Epistolæ. Benedictiones, &c.* * Saint Bonaventure, *en sa vie.* Trithéme, *au cat.* Le martyrologe romain. Le bullaire. Saint Antonin. Luc Wadingue, *tom. 1. Ann. Minor.* Sponde, *A. C. 1208. 1215. 1219. 1226.* Brovius, Rainaldi, *ibid.* Jacobilli, *bibl. Umbr.* &c. Baillet, *vies des saints.*

FRANÇOIS DE PAULE, (saint) fondateur de l'ordre des Minimes, né à Paule, ville de Calabre l'an 1416. ainsi que l'assure le Minime qui a écrit son histoire de son vivant, étoit fils de *Jacques* Martorillo, qui mourut religieux de cet institut âgé de 95. ans & de *Vienne* de Fuscado sa femme. Son pere & sa mere ayant fait vœu de le consacrer à Dieu, le donnerent aux religieux de saint François, qui le reçurent dans leur couvent de saint Marc, ville épiscopale de cette province. Il y passa un an, après lequel il fit quelques pelerinages, & se retira dans un lieu solitaire proche de la ville de Paule ; mais ce lieu étant

trop fréquenté, il s'éloigna dans une solitude plus écartée, & s'alla cacher dans le coin d'un rocher sur le bord de la mer, où il trouva moyen de se creuser une loge. Plusieurs personnes l'étant venu trouver, on fit d'abord à l'entour un hermitage de trois cellules, avec une chapelle; mais le nombre de ses disciples s'étant augmenté, on bâtit en ce lieu un monastere, qui fut le premier de cet ordre. Sixte IV. approuva cette institution, en 1473. & permit à François de Paule d'établir plusieurs monasteres, le nommant superieur general de cette congrégation. Elle se répandit bientôt dans la Calabre & dans le royaume de Naples. Louis XI. étant dangereusement malade au château du Plessis lès-Tours, fit venir François de Paule, esperant d'être gueri par son intercession. Il le servit plus utilement en le disposant à la mort. Ce prince lui avoit donné un appartement au Plessis-lès-Tours, où il demeura avec ses religieux. Après sa mort, Charles VIII. lui fit bâtir un couvent dans le parc de ce château, & un autre à Amboise. Cet ordre s'établit peu de tems après en Espagne. François dressa lui-même une regle qu'il presenta au pape Alexandre VI. Ce pape la confirma, changeant seulement le nom d'Hermites de saint François en celui de Minimes. Cette regle fut encore retouchée & confirmée par le pape Jules en 1516. Saint François de Paule fut retenu en France, & y mourut au couvent du Plessis du parc le Vendredi saint second jour d'Avril de l'an 1507. âgé de 91. ans, ainsi qu'on lit dans les actes & dans la bulle de sa canonisation; ce qui montre que Philippe de Commines s'est trompé, lorsqu'il a dit qu'il avoit quarante-trois ans en 1482. lorsqu'il vint en France. Il a été canonisé par Leon X. en 1519. Son corps fut conservé dans le couvent du Plessis-lès-Tours, jusqu'à ce que les Huguenots le brûlerent en 1562. On prétend que l'on a sauvé du milieu des flammes quelques ossemens. L'ordre des Minimes s'est beaucoup multiplié depuis ce tems-là, tant en France qu'ailleurs. Nous marquons ailleurs pourquoi les Minimes furent nommés *Bons-hommes* à Paris; & *peres de la Victoire* en Espagne. Outre les trois vœux de religion, ils en ont un quatriéme du carême perpetuel.* *Voyez* les annales des Minimes; Sponde, *A. C. 1473. 15. 1482. 3. 1500. 8. &c.* Philippe de Commines, *l. 9. c. 9.* Baillet, *vies des SS. 2. Avril.*

FRANÇOIS Xavier, (saint) surnommé l'*Apôtre des Indes*, fils de *Jean* Jasse, gentilhomme de Navarre, & de *Marie* Azpilcuete Xavier, & neveu du fameux docteur Navarre, nâquit le 7. Avril 1506. au château de Xavier, qui est au pied des Pyrenées. Il étoit le dernier d'un grand nombre d'enfans, qui embrasserent presque tous la profession des armes. Pour lui ayant l'inclination portée à l'étude, il fit ses humanités en son pays, & fut envoyé à Paris, où il fit son cours de philosophie, & fut reçu maître-ès-arts dans l'université de Paris. En cette qualité il enseigna la philosophie au college de Beauvais, demeurant neanmoins au college de sainte Barbe, avec un pauvre Savoyard nommé Pierre le Fevre, qui vivoit de ce qu'il gagnoit à faire des répetitions. Ce fut en cette ville que Xavier se lia d'amitié avec S. Inigo, ou Ignace de Loyola: il fut un des premiers compagnons que ce saint s'associa pour l'execution du dessein qu'il avoit formé de fonder la compagnie de Jesus. Depuis ce moment il abandonna toutes les vûes qu'il pouvoit avoir d'établissement dans le monde, & pratiqua des exercices très-rigoureux de penitence. Ayant achevé le cours de sa philosopie, il commença à étudier en théologie. Peu de tems après, Ignace lui découvrit & à ses autres compagnons, l'envie qu'il avoit de voyager en la Terre-sainte, pour aller travailler à la conversion des Juifs & des infideles, ou, s'il trouvoit des obstacles, de s'aller présenter au pape, pour lui offrir de servir l'église en tel lieu du monde qu'il lui plairoit de les envoyer. Xavier fut un des sept qui firent ce vœu dans l'église de Montmartre, le jour de l'Assomption de l'an 1534. Ignace étant allé en Espagne, & leur ayant donné rendez-vous à Venise, Xavier s'y rendit, & y servit dans l'hôpital des Incurables. Quand S. Ignace y eut rejoint ses compagnons, ils allerent à Rome, & obtinrent de Paul III. la mission pour la Terre-sainte, avec la permission de prendre l'ordre de la prêtrise. Ils revinrent à Venise où saint Ignace étoit resté. Xavier continua d'y rendre service dans l'hôpital des Incurables. Il fut ordonné prêtre, & se prepara à dire sa premiere messe par une retraite affreuse, dans une chaumiere près de Padoue, où il demeura quarante jours exposé aux injures de l'air, & faisant une pénitence très-austere. Deux ou trois mois après il dit sa premiere messe à Vicence, où il joignit saint Ignace, qui l'envoya à Boulogne avec Bobadilla. Après ce voyage il fut rappellé à Rome, où il prêcha dans l'église de saint Laurent *in Damaso*. Le roi de Portugal Jean III. ayant fait demander à saint Ignace par son ambassadeur des Missionnaires pour porter l'évangile dans les Indes Orientales, François Xavier fut choisi pour cette mission. Il partit de Rome avec l'ambassadeur en 1540. & s'embarqua le 7. Avril 1541. à Lisbonne pour aller dans les Indes. Il arriva le 6. de Mai 1542. à Goa. Il seroit difficile de faire un détail exact de ses travaux évangeliques: il suffit de marquer qu'il établit la religion Chrétienne à Goa, sur la côte de Comorin, à Malaca, dans les Moluques, dans le Japon, qu'il convertit un nombre infini de barbares, & qu'il mourut dans une isle, à la vûe du royaume de la Chine, où il avoit une passion extrême de prêcher la foi. Ce fut le 2. jour du mois de Decembre de l'an 1552. dans le 46. de son âge. Le pape Paul V. le beatifia le 25. Octobre de l'an 1619. & Gregoire XV. son successeur le canonisa le 12. Mars 1622. Urbain VIII. publia l'année suivante, la bulle de sa canonisation, dans laquelle il lui donne le titre d'*apôtre des Indes*. Nous avons cinq livres d'épîtres de ce saint, un catechisme, &c. *Consultez* sa vie écrite par Horace Turselin; par Jean Lucena; par les peres Bartholi, Ribadeneira, & Alegambe, *de script. soc. Jes.* André Schottus & Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Orlandini, & Sachini, *hist. soc. Jes.*

FRANÇOIS DE BORGIA, (saint) duc de Candie, puis general des Jesuites, étoit Espagnol, fils de JEAN II. duc de Candie, & de *Jeanne* d'Aragon. Il fut viceroi de Catalogne, & pouvoit prétendre à de plus grands emplois, lorsque l'amour du repos le détacha des choses de la terre. Après la mort d'*Eleonore* de Castro, dont il eut une grande posterité, il se fit Jesuite en l'an 1548. qui étoit le 37. de son âge, & fut le troisiéme general de cette societé, après le pere Jacques Laynez, en 1565. Le pere François de Borgia refusa plus d'une fois le cardinalat, & d'autres dignités ecclesiastiques. Son humilité l'éloignoit de tout ce qui paroît grandeur aux yeux des hommes. Cependant il fut obligé d'accepter les premieres charges de sa compagnie, à laquelle il rendit des services importans. Le pape Pie V. crut qu'il lui seroit très-utile, pour les grands desseins qu'il avoit pour la gloire du nom Chrétien. Il obligea ce saint homme d'accompagner le cardinal Alexandrin son neveu, qu'il envoya legat en Espagne, en Portugal, puis en France. Borgia obéit aux ordres du pape; & étant de retour à Rome, il y mourut le 30. Septembre de l'an 1572. âgé de 62. ans. Le cardinal GASPARD de Borgia, un de ses petits fils, fit transporter en 1617. le corps de ce saint homme à Madrid. Le pape Urbain VIII. le beatifia le 23. Novembre de l'an 1624. & le pape Clement X. le canonisa en 1671. Saint François de Borgia avoit composé en espagnol divers ouvrages, que le pere Alfonse Deza, Jesuite, a traduits en latin sous le titre: *Sermo de verbis Lucæ 19.* Ut appropinquavit Jesus videns civitatem. *Operum Christiani hominis speculum. Collyrium spirituale super cantic. trium puerorum, &c. Consultez* sa vie, écrite par le P. Ribadeneira, & par le P. Eusebe Nieremberg; celle que nous avons en notre langue, composée par le pere Verjus; Orlandini & Sachini, *hist. soc. Jes.* Ribadeneira & Alegambe, *bibl. soc. Jes.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp. &c.*

FRANÇOIS DE SALES, (saint) évêque & prince de Geneve, instituteur de l'ordre de la Visitation, sorti d'une des plus anciennes & des plus nobles maisons de Savoye étoit fils de FRANÇOIS seigneur de Sales, & de *Françoise* de Sionnaz. Il nâquit dans le château de Sales au diocese de Geneve, le 21. d'Août de l'an 1567. & témoigna dès son enfance beaucoup de piété & de douceur. Il fit ses premieres études dans le college d'Anneci. A l'âge de 12. ans, s'étant senti porté à l'état ecclésiastique, il reçut la tonsure clericale, & quand il fut plus grand, il vint continuer ses études à Paris, où il apprit les langues sous Genebrard, & y fit sa philosophie, & une partie de la theologie chez les Jesuites. Il prit les leçons de Maldonat, & de quelques docteurs de Sorbonne. Son pere le fit venir à

Padoue, pour y apprendre la jurisprudence sous le celebre Pancirole. Ce fut là où ses compagnons l'engagerent dans une visite chez une courtisane, qui fit ce qu'elle put pour le corrompre; mais il demeura victorieux de la tentation par le secours de Dieu. Après avoir pris le bonnet de docteur en droit à Padoue, il quitta cette ville pour aller à Rome visiter le tombeau des apôtres. Etant revenu en Savoye près de ses parens, il fut reçu avocat au sénat de Chamberi; mais il renonça bientôt à cette profession pour embrasser l'état ecclésiastique. Il fut pourvû de la prevôté de l'église de Geneve à Anneci, & reçut les ordres sacrés. Il n'étoit encore que diacre, lorsque son évêque Claude de Granier le fit prêcher: il fit beaucoup de fruit par ses prédications, & fut envoyé en mission dans les vallées de ce diocese, pour convertir les Zuingliens & les Calvinistes. Il en convertit un grand nombre dans le Chablais & dans les bailliages de Ternier & de Gaillard. L'évêque de Geneve le choisit pour son coadjuteur; mais il fallut un ordre du pape Clement VIII. pour faire resoudre François à accepter cette charge. Il alla à Rome pour traiter de la mission, & le pape l'ayant appellé dans le consistoire l'apôtre de Chablais, & l'ayant comblé d'éloges, le renvoya pour travailler dans le diocèse de Geneve, avec des bulles pour se faire sacrer sous le titre d'évêque de Nicopoli & coadjuteur de l'évêque de Geneve. En revenant il fut arrêté à Anneci par une maladie dont il pensa mourir. Quand il fut relevé de maladie, il fut obligé de faire un voyage en France, où il fut generalement estimé. Le cardinal du Perron disoit qu'il n'y avoit point d'heretique qu'il ne pût convaincre; mais qu'il falloit s'adresser à M. de Geneve pour les convertir. Le pere de Berulle depuis cardinal, & la mere Marie de l'Incarnation prirent conseil de lui, l'un pour les reglemens de la congrégation de l'Oratoire, & l'autre pour l'établissement de la réforme des Carmelites en France. Le roi Henri IV. informé de son merite, lui fit des offres considerables, pour le retenir en France; mais il préfera la premiere épouse, toute pauvre qu'elle étoit, que le ciel lui avoit donnée, aux grands évêchés qu'on lui offroit, & retourna en Savoye (l'an 1602.) où il trouva l'évêque Granier mort depuis peu de jours. Il entreprit de reformer son diocese, & commença par reformer lui-même sa maison. Il travailla ensuite avec succès à la conversion des heretiques, & à ramener quantité d'ames à Dieu. Il rétablit la regularité dans toutes les maisons religieuses de son diocese, & y fit refleurir l'ancienne discipline monastique, & y introduisit les Feuillans & les Barnabites. Il établit en 1610. l'ordre de la Visitation, dont la baronne de Chantal, qu'il avoit convertie en prêchant le carême à Dijon, fut la fondatrice, & institua aussi sur le mont Voëron dans le Chablais, une congrégation d'Hermites qui subsiste encore avec beaucoup d'édification, sous le nom de la Visitation de Notre-Dame. Il accompagna l'an 1618. en France le cardinal de Savoye, pour négocier le mariage du prince de Piémont son frere, avec Christine de France, seconde fille du roi Henri IV. Il y fut reçû avec de nouveaux témoignages d'une veneration toute particuliere. Etant retourné à Anneci, il continua d'y faire les fonctions d'un bon pasteur, visitant les malades, assistant les pauvres, & donnant des soulagemens spirituels & temporels à tous ceux qui en avoient besoin. Il reçut ordre en 1622. du duc de Savoye d'aller à Avignon, où ce prince se devoit rendre près de Louis XIII. Il ne demeura que huit jours en cette ville, ayant été obligé d'aller à Lyon, où il mourut d'apoplexie le 28. Decembre âgé de 56. ans. Son corps fut rapporté à Anneci, & son cœur fut conservé chez les religieuses du premier monastere de la Visitation de Lyon. Il a été beatifié par Alexandre VII. en 1659. & canonisé le 19. Avril 1665. Sa fête ne pouvant être celebrée le jour de sa mort, qui concouroit avec celui des SS. Innocens, a été remise au 29. de Janvier. Saint François de Sales a composé divers ouvrages de pieté. Celui qui a eu le plus de réputation, est son *Introduction à la vie dévote*, dont le but étoit de montrer que la devotion n'étoit pas seulement le partage des gens d'église ou des religieuses; mais qu'elle s'accordoit fort bien avec les obligations de la vie civile & séculiere. Ce livre de pieté fit des fruits merveilleux à la cour, quoique quelques-uns y trouvassent des maximes un peu relâchées. Il composa quelque tems après un traité de l'amour de Dieu sous le nom de *Philotée*, où il poussa la spiritualité fort loin. On a aussi de lui des lettres spirituelles. * Jacques-Auguste de Sales. Nicolas Talon. Henri de Maupas, *en sa vie*. Hilarion de Coste, *hist. Cat.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. Baillet, *vies des saints*.

FRANÇOIS, ou FRANCISCUS DE VICTORIA, théologien celebre, ainsi nommé d'une ville de Navarre, qui fut le lieu de sa naissance, vivoit dans le XVI. siécle, & entra dans l'ordre de saint Dominique. Il étudia dans l'université de Paris, & enseigna dans celle de Salamanque en Espagne & ailleurs. Nous avons de lui les livres de la puissance ecclesiastique, de la civile, de celle du concile, & les autres traités qu'on recueillit dans un volume & qu'on publia après sa mort, sous le titre de *Theologicæ relectiones XII.* qui sont, *De potestate ecclesiæ. De civili potestate. De potestate concilii & pontificis. De Indis & jure belli. De matrimonio. De augmento charitatis. De temperantia. De homicidio. De eo, ad quod tenetur perveniens ad usum rationis. De arte magica. De simonia. De silentii obligatione. Summa sacramentorum ecclesiæ. Confessionaria, &c.* Il mourut à Salamanque, où il étoit professeur, le 14. Août de l'an 1549. * Barthelemi de Medina, *in prol. comment. in S. Thom.* Martin Azpilcueta, dit Navarrus, *in Enchir. c. 1. de contr. n. 38. &c. 16. n. 16.* Joannes Marieta, *l. 21. hist. ecclesiast. 42.* Jean Lopez, *IV. part. hist. ord. Præd. l. 1. c. ult.* Bellarmin, *de script. eccl.* Antoine de Sienne, *de vir. illust. Dominic.* André Schottus & Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

FRANÇOIS SONNIUS, *voyez* SONNIUS.

FRANÇOIS DE FOIX DE CANDALE, évêque d'Aire, & commandeur des ordres du roi, *cherchez* FOIX.

FRANÇOIS DE GONZAGUE, duc de Mantoue, *voyez* GONZAGUE & MANTOUE.

FRANÇOIS DE MAIRONIS, *cherchez* MAIRONIS.

FRANÇOIS METEL, *cherchez* BOISROBERT.

FRANÇOIS DE S. DOMINIQUE, Portugais, prit l'habit parmi les Dominicains à Zamora. Son zele pour le salut des ames le fit passer avec un bon nombre de religieux de son ordre aux isles Philippines. Il alla ensuite dans la nouvelle Segovie, où il travailla beaucoup pour instruire les infideles. Il baptisa dans l'isle Formose un grand nombre d'idolâtres. Etant allé dans un certain canton nommé *Pantas*, pour y instruire quelques Sauvages, le succès fut assez heureux dans les commencemens; mais dès qu'il voulut mettre la paix entre ces peuples & ceux de Senar, qui étoient en guerre depuis long-tems, ils le tuerent le 27. Janvier 1633. à coups de fléches. * *Histor. Philippin. tom. 1. lib. 2. c. 37. Diar. Dominic. 27. Janv.*

FRANÇOIS, (Simon) peintre, nâquit à Tours en 1606. & dès son bas âge se tourna du côté de la devotion. Il voulut même se faire Capucin: mais ses parens l'en ayant empêché, il cherchoit une profession, qu'il crut propre à élever son cœur à Dieu, lorsqu'il vit par hazard un tableau de la nativité de Jesus-Christ, qui le toucha tellement que dans la vûe d'en pouvoir faire de semblables, il prit la résolution de se faire peintre. Ainsi, ce ne fut point par une violente inclination, qu'il embrassa la peinture; mais par une vocation, qui paroissoit avoir quelque chose d'extraordinaire; car son génie étoit assez froid, quoiqu'il eût d'ailleurs l'esprit assez solide pour faire son chemin dans la route ordinaire de la peinture. Il n'eut point d'autre maître que les bons tableaux qu'il copia. Il fit d'abord quelques portraits, & M. de Bethune son protecteur, qui s'en alloit ambassadeur de France à Rome, le mena avec lui, & lui procura une pension du roi. Il demeura en Italie jusqu'en 1638. & à son retour, passant par Bologne, il lia amitié avec le Guide, qui lui fit son portrait. A son arrivée en France, il fut assez heureux pour être le premier peintre, qui eut l'honneur de faire le portrait du dauphin, que la reine venoit de mettre au monde. Ce premier ouvrage lui réussit si bien, qu'il avoit lieu d'esperer, que la cour, qui en étoit contente, & qui lui promettoit de la protection, le protegeroit dans la suite & lui procureroit de grands ouvrages; mais quelque disgrace qu'il n'avoit point meritée, étant venue à la traverse, lui fit quitter la cour, pour mener une vie retirée & plus convenable à son dessein. Ce fut-là qu'il resolut de ne plus faire que des tableaux de devotion; résolution dans laquelle il se fortifia tellement, qu'il y persevera jusques à la fin de ses jours. Entre toutes les vertus que l'on lui a vû exercer, celle de

la patience a été la plus remarquable; car étant affligé de la pierre pendant les huit dernieres années de sa vie, on lui a vû supporter les douleurs avec une constance incroyable. Il mourut en 1671. & la pierre qu'on lui trouva après sa mort, pesoit une livre. On ne voit point de ses tableaux dans les cabinets: il y en a dans quelques églises de Paris, & il n'est pas difficile en les voyant, de juger que leur auteur étoit plus devot, qu'habile peintre. * De Piles, *abregé de la vie des Peintres*.

FRANÇOISE, (sainte) fille de *Paul* de Buxo, & de *Jacquette* de Rofredeschi, née à Rome en l'an 1384. fut mariée dès l'âge de douze ans à *Laurent* Ponzlani, qui fut banni de Rome avec son frere Paulucci, sous le pontificat de Jean XXIII. l'an 1413. & fonda le monastere des Oblates, l'an 1425. On les a aussi appellées *Collatines*, à cause du quartier de Rome où ces religieuses furent transferées en 1433. sçavoir au pied du mont Capitolin, dans une maison que l'on appelle la tour des Miroirs. Elle fit profession dans ce monastere l'an 1437. après la mort de son mari, & y mourut le 9. Mars 1440. âgée de près de 56. ans. Le pape Paul V. la canonisa l'an 1608. * Matthiot & Valadier, *en sa vie*. Sponde, *A. C. 1440. numb. 40.* Baillet, *vies des Saints, mois de Mars*.

FRANÇOISE d'ALENÇON ou de VALOIS, duchesse de Vendôme, de Beaumont, & de Longueville, fille de RENÉ duc d'Alençon, & de *Marguerite* de Lorraine, épousa 1°. le 6. Mai 1505. *François* d'Orleans II. du nom, duc de Longueville: 2°. le 18. Mai 1513. *Charles* de Bourbon premier duc de Vendôme, & fut mere d'*Antoine* de Bourbon, roi de Navarre, pere du roi HENRI *le Grand*; de *François*, comte d'Enguyen, qui gagna la bataille de Cerizoles; de *Charles*, cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, mort le 9. Mai 1590; de *Jean*, tué l'an 1557. à la bataille de saint Quentin; de LOUIS, qui a fait la branche des princes de Condé; & de deux autres morts jeunes. Elle eut aussi six filles. Le pere Hilarion de Coste a fait l'éloge de cette dame, qui mourut dans son château de la Fleche en Anjou, le 14. Septembre de l'an 1550. âgée d'environ 60. ans. Son corps fut enterré dans l'église collegiale de saint Georges de Vendôme, auprès de celui de son mari. *Voyez* le pere Anselme, &c.

FRANÇOISE de BESANÇON, nommée dans le monde *Marguerite Borrey*, étoit née à Besançon, où elle fut mariée à un officier des troupes du duc de Savoye, nommé de Reci, de qui elle eut une fille nommée *Odille*, qui vint au monde le 6. d'Août de l'an 1589. La mere & la fille après la mort de M. de Reci, se firent religieuses, & la mere est regardée comme la premiere fondatrice des religieuses du tiers ordre de saint François, de l'étroite Observance, appellées en quelques lieux *Tiercelines*. Elle jetta les fondemens de cette reforme l'an 1604. dans le bourg de Verceil, sur les frontieres d'Alsace & du diocese de Besançon, & en 1608. elle transfera ce premier monastere à Salins. En 1610. elles furent établies à Grai, & elles demanderent ensuite d'être sous l'obéissance & la direction des religieux reformés de cet ordre, de la congrégation de France, ce qu'ils leur accorderent dans leur chapitre provincial qu'ils tinrent à Picpus en 1614. Elles firent ensuite de nouveaux établissemens à Dole, à Lyon, & à Paris, où la mere Claire-Françoise de Besançon, fille de la fondatrice, vint établir le monastere des sœurs de sainte Elisabeth, dont elle fut superieure. Il y a environ vingt maisons de cette reforme, dont quelques-unes sont sous la direction des évêques. La fondatrice mourut à Salins le 4. Avril 1619. & sa fille à Paris le 1. Avril 1637. * Joan. Mar. de Vernon, *annal. tertii ord. S. Franc.*

FRANCOLI, anciennement *Tulcis*, petite riviere d'Espagne. Elle coule dans la Catalogne, où elle baigne Montblancq & Tarragone, & se décharge peu après dans la mer Mediterranée. * Mati, *diction.*

FRANCON, selon du Chêne, fut chancelier de France, sous Pepin *le Bref*, dans le VIII. siécle.

FRANCON, chancelier du roi Robert, parvint à l'évêché de Paris, comme Eudes, moine de saint Maur, le témoigne dans la vie de Bouchard, comte de Melun, rapportée par Du Chêne, *tom. 4. hist. Franc.*

FRANCON, est le nom d'un scelerat, qui fit étrangler le pape Benoît VI. & envahit le siége pontifical, prenant le nom de BONIFACE VII. *Cherchez* BONIFACE VII.

FRANCON, écolâtre de Liege, qui vivoit vers l'an 1047. comme nous l'apprenons de Sigebert, composa divers ouvrages: *De quadratura circuli. De computo ecclesiastico. De jejunio quatuor temporum. De laudibus Beatæ Mariæ.* * Sigebert, *de script. eccl. 164.* Valere André, &c.

FRANCON, second abbé du monastere d'Afflighem, de l'ordre de saint Benoît dans le Brabant, vivoit au commencement du XII. siécle, & succeda vers l'an 1112. à Fulgence, à la priere duquel il avoit écrit douze livres *de la grace*. Il fit encore d'autres ouvrages, qui le mirent en réputation. * Henri de Gand, *de script. eccl.* Le Mire, *biblioth eccles.* Trithéme, *de script. eccles.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

FRANCONIE, grande province d'Allemagne, que ceux du pays nomment Fankenlandt, *Franconia*, & autrefois *Francia orientalis*. C'est un des six cercles de l'Empire, qui comprend l'évêché de Wirtzbourg, l'évêché de Bamberg, Aschaffembourg, une des residences de l'électeur de Mayence, la grande maîtrise de l'ordre Teutonique, dont la residence est à Mariendal, le duché de Cobourg, le marquisat de Cullembach, le marquisat d'Onspach, le comté de Henneberg, le comté de Holac, ceux d'Erpach, de Virtheim, de Sensheim, de Castel, Lor & Reineck, les villes imperiales de Francfort, Nuremberg, Winsheim, Rotemburg sur Tauber, Schwinfurt, &c. La Franconie située le long du Mein, est encore arrosée par le Sala, le Reignitz, le Tauber, &c. Elle a le Palatinat de Baviere à l'orient, le Palatinat du Rhin au couchant, la Souabe au midi, & la Hesse & la Thuringe au septentrion. Cette province, quoiqu'entourée de bois & de montagnes, est pourtant fertile en grains, en vins, & en pâturages, & produit quantité de reguelisse. On prétend que Wirtzbourg en est la ville capitale, & l'évêque prend le titre de *duc de Franconie*. Francfort semble pourtant jouir de cet honneur. Divers auteurs ont crû que les anciens François sont venus de la Franconie, que c'étoit le pays de Pharamond, & que la loi Salique, qui est observée en France, a tiré son nom de la riviere de Sale. Ce qui paroît assez plausible; mais non sans difficulté. Charlemagne aimoit ce pays, & ce prince étoit l'an 793. à Ratisbonne, lorsqu'on lui proposa le dessein de joindre le Rhin avec le Danube, & par conséquent l'Ocean avec la mer Noire. Il s'agissoit de tirer un canal de la riviere d'Atmul, qui se décharge dans le Danube, jusqu'au Reignitz, qui tombe dans le Mein. On commença ce canal près d'Onspach dans la Franconie; mais les pluyes continuelles qui remplirent ce fossé, éboulerent les terres, & les guerres empêcherent l'accomplissement de ce grand ouvrage. * Cluvier, *Germ.* Bertius, *descript. Germ.* Zeiller, *topograph. Germ. &c.*

DUCS DE FRANCONIE.

LUDOLPHE de Saxe, fils de l'empereur OTON I. du nom & d'*Elgide* d'Angleterre sa premiere femme, fut duc de Franconie. Il prit les armes contre son pere l'an 953. s'imaginant qu'il avoit dessein à la persuasion de l'imperatrice Adelaïde sa seconde femme, de lui préferer Oton son cadet; mais ayant été assiegé dans Ratisbonne, & contraint de se rendre, il fit sa paix, & mourut en Italie avant son pere, le 6. Septembre 957. Il épousa l'an 942. *Ide*, fille d'*Herman*, duc de Souabe, morte l'an 948. dont il eut

OTON duc de Franconie & de Souabe, qui mourut le 31. Octobre 982. ayant eu de *Judith*, dite de Lorraine, HENRI, qui suit; *Conrad*, duc de Franconie, pere de *Conrad*, dit *le Jeune*, competiteur de l'Empire avec Conrad II. dit *le Salique*, duc de Franconie, son cousin; *Bruno*, élû pape sous le nom de GREGOIRE V. le 13. Juin 996. mort le 18. Fevrier 999; & *Guillaume*, évêque de Strasbourg, mort le 9. Mai 1047.

HENRI duc de Franconie, épousa *Adelaïde*, sœur de *Gerard*, comte d'Alsace, dont il eut CONRAD II. dit *le Salique*, duc de Franconie, élû empereur l'an 1024. *Voyez* CONRAD II. empereur.

FRANCS; (Les) on appelle ainsi dans l'Orient, c'est-à dire, dans l'Asie, tous les peuples d'Occident, ou de l'Europe, &c.

FRANCS, ou FRANÇOIS, ancienne nation d'Allemagne, composée des restes de plusieurs autres peuples,

comme Saliens, Sicambres, Cherusques, Cauches, Chamaves, Ampsivariens, Bructeres, Chastes, Tencteres, Usipetes, &c. qui s'étant réunis prirent le nom de Francs ou François, qui signifioit *libre*. Leur pays étoit au-de-là du Rhin sur ses bords, & se nommoit *France*. Ils passoient quelquefois le Rhin, & faisoient des irruptions dans l'empire. Il est parlé des Francs dans les historiens, dès le milieu du III. siécle. L'empereur Valerien leur fit la guerre en 255. & en 259. Gallien se servit de leur secours contre Postumus en 262. Ils firent une irruption dans les Gaules en 265. & penetrerent jusqu'à Tarragone. L'empereur Probus prit le nom de *Francique*, parce que sous son empire les Francs avoient été vaincus dans les Gaules. En 280. les Francs qui avoient été faits prisonniers sous l'empire de Probus, se révolterent, & ravagerent la Sicile & la Grece. Les François étoient maîtres à la fin du III. siécle de la Hollande, & de tout le pays qui est le long du Rhin. Ils avoient des rois; & l'un d'eux nommé Genobaud, fit la paix avec l'empereur Maximien. Quelques-uns passerent dans les Gaules, & s'y établirent du consentement de cet empereur. Constance & Constantin firent la guerre avec avantage aux Francs. Constant, fils de Constantin, après avoir été en guerre contre eux, fit un traité de paix avec eux, & devinrent si bons amis des Romains, que la cour de Constance étoit pleine de François. En 355. ils pillerent la ville de Cologne. Julien la reprit l'année suivante, & fit la paix avec les rois François; mais elle ne fut pas de longue durée. Il continua de leur faire la guerre, & aborda même dans leur pays en passant le Rhin. Sous l'empire de Gratien, les Francs ravagerent les Gaules. Ils vécurent néanmoins depuis en paix avec les Romains, jusqu'à ce que leurs rois, Genobaud, Marcomire & Sunnon défirent en 388. les troupes romaines. Arbogaste, qui fit mourir Valentinien, & qui éleva Eugene à l'empire, étoit de la nation des François, & comme il étoit ennemi de Sunnon & de Marcomire, il leur déclara la guerre; mais Eugene & Arbogaste firent bientôt la paix avec eux pour se servir de leurs troupes contre Theodose. Sous l'empire d'Honorius, Stilicon accorda la paix aux François. Marcomire & Sunnon l'ayant violée en 397. furent punis. Le premier fut envoyé en Toscane, & le second fut tué par les François mêmes. Les Vandales défirent d'abord les François; mais les François eurent leur revanche, & les battirent à leur tour en 408. En 409. ils pillerent & brûlerent la ville de Tréves. En 415. Theodomire, roi des François, fils de Richimer & sa mere furent tués. En 418. les François occuperent une partie des Gaules en deça du Rhin. On met en 414. le commencement du regne de Clodion, & l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules; mais ni lui, ni son successeur Merouée n'y eurent pas d'établissement bien certain. Childeric s'établit dans la Gaule Belgique, & Clovis est le premier qui ait rendu sa monarchie stable sur presque toutes les Gaules. Ces premiers peuples François étoient idolâtres, belliqueux, & avoient des loix appellées *Saliques*. * Gregoire de Tours. Mezerai, *de l'origine des François, tom. 1. à la tête de son histoire.*

FRANCS-ARCHERS, soldats que le roi Charles VII. fit lever dans chaque paroisse de son royaume. Ils furent ainsi appellés, parce qu'ils étoient exempts de tailles, & de toutes autres charges. Afin que la justice fût gardée dans ces sortes de levées, on tiroit un homme d'entre soixante, & les autres cinquante-neuf étoient obligés de l'équiper d'armes & d'habits, pour être prêt à marcher quand le roi en auroit besoin. * Ordonnances Royaux, *liv. 10. titre 16.*

FRANCSTEIN, bourg du royaume de Bohéme. Il est dans la principauté de Munsterberg en Silesie, à deux lieues de la ville de Munsterberg, vers le couchant. * Mati, *diction.*

FRANCUS ou FRANCION, prince Troyen, qu'on prétend être fils d'Hector, passa, dit-on, dans les Gaules, après la destruction de Troye, & donna son nom aux François. Trithéme rapporte cette fable après Hunibaud; & certains autres auteurs de même volée, ont donné grossierement dans ces contes. Ronsard en a tiré le sujet de sa *Franciade*. * Dupleix, *l. 2. des mem. des Gaules, c. 24.*

FRANCUS, roi des Germains & des Celtes, succeda à son pere Hichtar. Il épousa la fille unique de Rhemus, roi des Celtes & des Gaulois, & joignit par cette alliance le royaume des Celtes avec celui des Germains. C'est de ce prince, selon quelques auteurs fabuleux, que les Gaulois prirent le nom de *Francs* ou *François*. * Henninges, *tom. 1.*

FRANCUS, (Philippe) natif de Perouse, enseigna long-tems dans cette ville le droit canon dans le XV. siécle, du tems que Corneus & Baldus Novellus y professoient. Il a encore depuis enseigné à Pavie. Francus a écrit sur les decretales & sur le sexte, vers l'an 1466. * Socin sur la loi, *qui Roma*. D'Argentré, *96. not. 12. num. 9.* Il y a eu un JERÔME FRANCUS, professeur en droit à Fribourg, conseiller au conseil de Flandres, & président au conseil d'Artois, qui a fait en latin un traité des régles du droit, mort en 1606.

FRANCUS, (Sebastien) Anabaptiste au XVI. siécle, publia plusieurs écrits remplis d'erreurs, que les Lutheriens réfuterent. C'étoit un vrai fanatique. Il enseignoit que tous les pechés sont égaux, & il renversoit l'autorité de l'écriture: car il soutenoit, qu'il falloit chercher les suggestions du Saint-Esprit, sans s'attacher aux paroles revelées. Il croyoit aussi que l'église est un amas de plusieurs sectes, & que les Catholiques Romains n'y étoient pas moins compris que les Protestans. Les theologiens de la confession d'Augsbourg assemblés à Smalcalde l'an 1540. chargerent Melanchthon de réfuter les rêveries de cet homme-là; & celles de quelques autres fanatiques. Le même Francus publia un livre très-satirique contre les femmes, qui fut réfuté par Jean Freherus & par Luther. * Seckendorf, *hist. du Luther. liv. 3.*

FRANEQUER ou FRANCKER, *Franequera* & *Franicheria*, ville des Pays-bas dans la Frise occidentale au quartier de Westergo, à deux lieues de Leuwarden. C'est une bonne ville, qui a de beaux privileges, avec université. Les gentilshommes du pays y font leur séjour ordinaire.

FRANGIPANI, (Latinus) *voyez* MALAFRANCA.

FRANGIPANI, (François-Christophle) comte de Tersats, sortoit de l'illustre maison de FRANGIPANI de Rome, que l'on a dit parens de saint Gregoire *le Grand*. On prétend que cette famille reçût ce nom depuis qu'un de ceux qui en étoit, distribua du pain aux pauvres dans un tems de grande cherté, & que c'est de-là qu'ils ont retenu leurs armes, qui sont d'*azur à deux mains d'argent, qui tiennent un pain d'or coupé en deux moitiés*. Ceux de cette maison, entre autres OTON Frangipani, rendirent en 1167. de grands services au pape Alexandre III. qui leur confia la défense de Rome contre l'empereur Frederic *Barberousse*, lorsque ce pontife fut obligé d'en sortir. Une branche de Frangipani s'établit dans la Hongrie dans le XIII. siécle, où ils rendirent de grands services au roi Bela, ainsi que ce prince le reconnut dans des actes solemnels, rapportés par Scioppius dans un livre, qui a pour titre, *Operini Gubrinii Amphotides Scioppiana*; c'est de cette maison que descendoit François-Christophle, comte de Frangipani, qui étant beaufrere du comte de Serin, conspira avec lui, pour soulever la Hongrie contre l'empereur, & fut un des principaux chefs de la révolte des Hongrois, qui commença en 1665. Les chefs les plus considerables de l'accusation formée contre Frangipani, étoient qu'il n'avoit point revelé les traités faits par le comte de Serin avec les Turcs, & autres; & s'étoit engagé dans cette negociation; qu'il avoit écrit une lettre de Novigrad en 1670. au capitaine Tscholnits, par laquelle il faisoit voir la mauvaise intention qu'il avoit contre son prince legitime; & qu'il avoit tâché de se liguer avec les Croates; de séduire les habitans de Zagabria; & de détourner les Valaques de l'alliance de l'empereur. Pour ces crimes, il fut condamné à avoir le poing droit coupé, la tête tranchée; tous ses biens demeurans confisqués à l'empereur, & sa famille dégradée de noblesse; mais l'empereur lui fit grace, aussi-bien qu'au comte de Serin, & le déchargea de la condamnation d'avoir le poing coupé. L'execution se fit publiquement dans la ville de Neustad, où il étoit prisonnier, le 30. Avril 1671. Frangipani ayant achevé sa priere, qu'il récita avec constance & avec ferveur, ôta sa veste, & ordonna à son page de lui lier les cheveux, & de lui bander les yeux avec un mouchoir; mais se souvenant qu'il devoit édifier l'assemblée, il ôta son bandeau; & tenant toujours le crucifix à la main, il fit une très-

belle remontrance aux assistans. Puis il se fit bander de nouveau les yeux ; & s'étant mis à genoux sur un carreau de velours, il reçut le coup qui porta sur l'épaule droite, laquelle en fut abbatue. S'étant tourné, & se haussant pour se lever debout, il reçut un second coup qui lui trancha la tête. L'executeur fut emprisonné, parce qu'on vouloit sçavoir si c'étoit par malheur ou à dessein qu'il avoit manqué le comte de Serin & Frangipani, cela n'étant guéres ordinaire en Allemagne. On mit le corps & la tête de Frangipani dans un cercueil, que l'on porta avec le cercueil du comte de Serin, au cimetiere du Dome, où le clergé inhuma ces deux comtes avec beaucoup de ceremonies.

MUGIO FRANGIPANI, qui avoit épousé *Julie* Strozzi, sœur de la comtesse de Fiesque, servit en France dans les troupes du pape, sous le regne de Charles IX. où il donna des preuves de sa valeur à la journée de Jarnac, où il fut blessé. Un de ses fils étoit abbé de saint Victor de Marseille sur la fin du XVI. siécle. Un de ses petits-fils fut maréchal des armées du roi Louis XIII. Ce fut lui qui inventa la composition du parfum & des odeurs qui retiennent le nom de *Frangipane*, & fut le dernier de sa maison en Italie, n'ayant pas voulu se marier. * Le Laboureur, *additions aux memoires de Castelnau, tom. 2.* Menage, *orig. della lingua Ital.* Bayle, *dict. critiq. Histoire des troubles de Hongrie.*

FRANGIPANI, (Anne-Catherine) comtesse de Serin, étoit sœur du comte Frangipani, & fut le principal mobile de la révolte des Hongrois, dans laquelle elle engagea son mari & son frere. Elle fut condamnée à mort en 1673. & mourut à Grats le 18. Novembre, après avoir demandé la permission d'être enterrée en habit de Dominicaine : ce qui lui fut accordé. * *Histoire des troubles de Hongrie.*

FRANKPANI, le seigneur Franc, ou Latin : c'est le nom d'un gentilhomme Romain, qui vint au service des rois de Hongrie, pendant les premieres guerres que ces princes avoient contre les Turcs. Il s'établit en Croatie, & fut le chef de la maison des Frangipani en Hongrie. De cette maison étoit issu *Jean*, fils de *Bernardin*, lequel après la mort de Matthias Corvin, roi de Hongrie, se révolta contre Ladislas, & contre le duc Jean *bâtard* de Matthias. Ce duc, qui étoit ban de Croatie, assiegea Frangipani dans la ville de Brevia, & le pressa si fort, qu'il le réduisit à se jetter entre les bras des Turcs, & ce fut par cette occasion que Bajazet se rendit maître de la Croatie l'an de Jesus-Christ 1493. Quoique le mot *Pani* qui signifie *Seigneur*, soit esclavon, les Turcs ne laissent pas de s'en servir, quand ils parlent des gens & des pays de la langue esclavone. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

FRANQUEMONT, petite ville ou bourg de l'évêché de Bâle en Suisse. Ce lieu est le chef de la contrée de cet évêché, laquelle on appelle les *Franches Montagnes*, & il est situé sur la riviere du Dou, à deux ou trois lieues de Delsperg ou de Delmont. * Mati, *diction.*

FRANTZIUS, (Wolfgang) théologien, mourut en 1628. âgé de 64. ans. Il a écrit une histoire sacrée des animaux : des disputes sur la confession d'Augsbourg : un traité des sacrifices : & un autre de l'interprétation de l'écriture sainte. * Spizelius, *in templo Honor. pag. 102.* Henn. Witte, *in theolog. pag. 312.*

FRANTZKIUS, chancelier & président à Freidenstein en Allemagne dans le XVII. siécle, a fait plusieurs ouvrages de droit, *in instituta ad 21. libros pandectarum exercitationes juridicæ. Variæ resolutiones de liberis & posthumis, de laudemiis, de majestate.* Les livres de cet auteur sont fort methodiques. Il mourut en 1659. âgé de 65. ans. * Denys Simon, *bibl. histor. des aut. de droit.*

FRANZA-CURTA, ou petite France, *Francia parva*, petit pays d'Italie dans l'état de Venise, aux environs de Bresce, doit son nom à quelques François qui s'y établirent sur la fin du VIII. siécle, après que Charlemagne eut vaincu Didier roi des Lombards.

FRANZONE, (Jacques) cardinal Genois, né le 5. Decembre 1612. après avoir été président de la chambre apostolique, & trésorier general de la même chambre, fut nommé cardinal par le pape Alexandre VII. le 29. Avril 1658. publié le 5. Avril 1660. du titre de sainte Marie d'*Ara-Cœli*, fut évêque de Camerino en 1667. & mourut soudoyen du sacré college le 20. Decembre 1697. âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il est enterré à la Chieza-Nova. * *Mem. du tems.*

FRA-PAOLO, *cherchez* SARPI.

FRASCATA, (Gabriel) medecin, Italien, natif de Bresce, dans le XVI. siécle, sçavoit les langues & les belles lettres, & s'attacha à l'astrologie, puis à la poësie. Il demeuroit à Pavie, & fut de l'académie des *Affidati*. On publia sous le nom de *Ratipo*, plusieurs de ses poësies, avec celles des autres académiciens. Frascata composa aussi un traité des bains de Retorbio qui sont près de Pavie, sous ce titre : *De aquis Returbii Ticinensibus commentar. mineras, facultates, & usum earum explicantes, &c.* Philippe II. roi d'Espagne, ayant oui parler du merite de Frascata, voulut l'avoir pour son medecin ordinaire. Il se disposoit à partir pour Madrid, lorsqu'il tomba malade à Pavie, où il mourut le 20. Janvier de l'an 1582. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Linden, *de script. medic. &c.*

FRASCATI, ville, *voyez* FRESCATI.

FRASCOLARI, anciennement *Oanus*, riviere de la vallée de Noto en Sicile. Elle a ses sources près du bourg de Monte Chiara ; & elle se décharge dans la mer d'Afrique, près de la ville de Camerana, du côté du couchant. * Baudrand.

FRASERBOURG, bon bourg de l'Ecosse septentrionale, est sur la côte septentrionale du comté de Buchan, à six ou sept lieues du bourg de Banf, vers l'orient. * Mati, *diction.*

FRASILONE ou FRANSIGNONE TRUSINO, *Frusinum*, ville d'Italie, appartenant anciennement aux Volsques. Elle fut depuis episcopale ; mais aujourd'hui ce n'est plus qu'un bourg dans la Campagne de Rome, avec un château situé sur une montagne, près de la riviere de Cosa, à deux lieues ou environ de la ville de Veroli. * Baudrand.

FRASSEN, (Claude) religieux de l'observance de saint François, étoit originaire de Vire dans la basse Normandie. En 1620. il entra dans le couvent des Cordeliers de la même ville. Après sa profession, on l'envoya étudier au grand couvent de Paris, & prendre les degrés dans la celebre faculté de cette capitale. Il prit le bonnet de docteur l'onziéme Decembre 1662. & depuis il ne sortit point du grand couvent, où il fut plusieurs fois élu superieur. Aidé des liberalités du roi, il décora le grand autel d'un tabernacle de marbre, dont la matiere & l'ouvrage sont également admirés des connoisseurs. L'autel de sainte Elisabeth est encore une preuve de son bon goût, & de la confiance qu'avoit en lui la reine Marie-Therese. En 1682. le pere Frassen, en qualité de gardien de Paris, assista au chapitre general de l'ordre de saint François, qui se tint à Tolede en Espagne, & la jalousie des nations n'empêcha pas qu'il ne fût élu définiteur general de tout l'ordre de saint François. A son retour, le roi lui dit qu'il étoit satisfait de la conduite qu'il avoit tenue dans les royaumes étrangers. En 1688. le pere Frassen, en qualité de définiteur general, assista au chapitre de l'ordre, qui se tint à Rome, où présida le cardinal Cibo, sous le pontificat d'Innocent XI. Il y eut quelque question à discuter entre les religieux François & ceux des autres pays. Le pere Frassen fut chargé de porter la parole : la conjoncture étoit délicate, & il ne s'y étoit pas attendu. Cependant il s'en acquitta avec tant de prudence, que, sans choquer aucune des autres nations, il soûtint avec force & gravité l'honneur & les interêts de la sienne, & mérita, après son retour de Rome, de recevoir de la part du roi le même honneur qu'il en avoit reçu après son retour d'Espagne. Ces deux voyages, & un troisiéme qu'il fit pour visiter une province en qualité de commissaire general, furent les seules sorties de quelque durée, qu'il fit hors du grand couvent de Paris, pendant soixante ans qu'il y demeura. Il s'y tenoit dans une exacte retraite, exemte de dissipation, mais non pas de travail. Il y enseigna un cours de philosophie étant encore jeune bachelier. Depuis, étant devenu docteur, il y enseigna la théologie pendant environ trente ans. Il fut souvent député par ordre du roi, pour informer & donner son avis sur des affaires de grande conséquence, & qui demandoient une prudence consommée. Le parlement de Paris l'honora de semblables commissions. Les archevêques de Paris l'estimoient & le consultoient, soit sur les matieres de doctrine, soit sur le réglement des mœurs. Plusieurs

sieurs personnes considerables, des familles de grande distinction, & des communautés très-reglées se conduisoient par ses conseils ; même des ordres religieux entiers, se trouvant dans des differens sentimens sur des questions, qui regardoient leur gouvernement, recouroient à lui volontiers, lui proposoient leurs doutes avec confiance, & recevoient ses décisions avec docilité, comme s'il avoit été leur légitime superieur. Ayant atteint la quatre-vingt-cinq ou quatre-vingt-sixiéme année de son âge, le P. Frassen, que sa bonne constitution & sa vie reglée avoit entretenu dans une santé assez ferme, commença à plier sous le poids de la vieillesse, & de quelque attaque d'apoplexie qu'il sentit par intervalle. Il perdit aussi successivement l'usage de ses yeux, & mourut enfin le 26. Fevrier 1711. vers les deux heures après midi, dans la quatre-vingt-onziéme année de son âge, & la soixante-quatorze de sa profession. Voici le catalogue de ses ouvrages. Sa philosophie a été imprimée trois fois differentes : 1. *in* 4°. un vol. 2. à Paris, en 1688. *in* 4°. deux vol. 3. à Toulouse, en 1686. *in* 4°. deux vol. Sa théologie, à Paris, en 1672. & années suivantes, *in fol.* quatre vol. La traduction en françois des lettres de S. Paulin, à Paris, *in* 12. un vol. *Disquisitiones Biblicæ*, à Paris, en 1682. *in* 4°. tome I. un vol. & le tome II. en 1705. *in* 4°. un vol. Outre cela il a donné au public quelques livres de pieté, dont on a fait differentes éditions. *Ouvrages posthumes.* Le premier tome des *Disquisitiones Biblicæ*, étoit chez le libraire en 1712. prêt à être mis sous la presse pour la seconde fois. Sa théologie étoit la même année en état de revoir le jour, avec un cinquiéme volume. * *Mem. du tems.*

FRASSINETO ou FRASCINETO, ancien bourg d'Italie. Il est dans le Montferrat près du Pô, environ à une lieue au-dessous de Casal. * Baudrand.

FRATEL Bartholomeo da Savignano, *cherchez* BACCIO.

FRATEL del Piombo, fameux peintre, *cherchez* SEBASTIEN de Venise.

FRATICELLI, *Frerots* ou *Bisoches*, heretiques qui s'éleverent dans la Marche d'Ancone vers l'an 1260. Ils eurent pour chef Herman Pongilup de Ferrare, homme hypocrite, qui avoit tellement trompé les peuples, qu'après sa mort on avoit érigé des autels en son honneur dans sa patrie, & que même dans l'église cathedrale on avoit exposé son portrait à la veneration des fidéles. Le relâchement introduit dans l'ordre de saint François, fut l'occasion de cette heresie : divers religieux zelés pour l'observance réguliere, ayant été maltraités par les superieurs, il y en eut qui ayant suivi leur exemple avec un zele moins pur que le leur, voulurent secouer le joug de l'obéissance ; & les papes n'ayant pas été favorables à leur rebellion, non plus que les puissances temporelles, ils vinrent à haïr les uns & les autres ; il y en eut même qui oserent avancer qu'on ne devoit point obéir aux souverains, parce que la condition de Chrétien ne convenoit pas à celle de souverain. On ajoute que quelques-uns d'entr'eux pousserent la haine contre la proprieté, jusqu'à prétendre que dans le Christianisme, de même que dans la république de Platon, les femmes devoient être communes ; & si l'on en croit les auteurs, ces malheureux ne se bornoient pas à la speculation, & mettoient cette détestable maxime en pratique. Il y en avoit pourtant entr'eux qui vivoient en communauté dans un cloitre. Il y avoit une maison de Frerots à Perouse, & une autre fort près de cette ville, dont les habitans leur étoient très-favorables, en même-tems qu'ils étoient contraires aux religieux de saint François, qui, à la verité, avoient bien dégeneré de la vertu de leurs prédecesseurs. Le pape Boniface VIII. condamna les Frerots en 1300. & par son ordre le corps d'Herman Pongilupo fut déterré & brûlé ; mais cette condamnation ne fut pas capable de faire cesser les désordres : les heretiques se répandirent par toute l'Europe ; mais Jean XXII. les ayant encore condamnés, & leur faisant une rude guerre, la plûpart se retirerent en Allemagne, où ils furent sous la protection de Louis de Baviere, & cette malheureuse secte, où il étoit entré un grand nombre de libertins, se dissipa peu après. On remarque que le commentaire de Pierre-Jean Olive, frere mineur de la province de Beziers, sur l'Apocalypse, contribua beaucoup au progrès de l'heresie. Ce religieux s'étoit déclaré, de même que les Frerots, contre la proprieté : il vantoit la regle de S. François, comme la regle évangelique observée par J. C. & par les Apôtres, & il joignoit à cela une satyre outrée de la cour Romaine, avec si peu de ménagement & de circonspection, qu'il paroissoit attaquer l'église même, & que les Frerots le crûrent de même que ses ennemis. Ce religieux étoit néanmoins très-éloigné de leurs pernicieuses maximes, il ne pensoit pas comme eux à se soustraire au joug, il demeura toujours soûmis à ses superieurs, & il mourut dans le sein de l'église, avec réputation d'un homme de bien. *Voyez son article.* * Prateole, *Herm. Bon.oc. Fratic.* Wading, *annal. Minor. tom. 2. &c.*

FRATTA, bourg de l'état de l'église, en Italie. Il est dans le Perugin, entre Perugia & Città di Castello, sur le Tibre, où il a un pont. Cluvier a cru, que ce lieu est la petite ville de l'ancienne Ombrie, nommée *Tuficum* : mais l'on assure, que les masures de l'ancienne *Tuficum* sont dans la Marche d'Ancone, entre Fabriano & Matelica ; parce qu'on y a déterré des pierres sur lesquelles on a trouvé le non de *Tuficum.*

FRAUDE, divinité, étoit invoquée par les anciens Payens, dans les occasions où ils appréhendoient d'être trompés, ou peut-être même lorsqu'ils souhaitoient de faire réussir quelque tromperie. La forme sous laquelle on l'adoroit, étoit monstrueuse. Elle avoit le visage d'une jeune femme parfaitement belle, & le corps d'un serpent tacheté de plusieurs couleurs, avec une queue de scorpion. Le visage marquoit les belles apparences sous lesquelles se cache la fourberie ; le corps bigarré exprimoit les diverses ruses dont se servent les trompeurs ; & la queue de scorpion faisoit voir la malice & le venin qui se trouve toujours au bout de toutes leurs démarches.

FRAWEMBURG, en latin *Fravemburgum*, bourg de Pologne dans la Prusse royale, sur le golfe de la mer Baltique, que ceux du pays nomment *Frich-Haff.* Il y a un bon fort vers l'embouchure de la petite riviere de Schon. Frawemburg a Elbing au couchant, & Braunsberg à l'orient. Près de-là on voit sur une montagne, l'église cathedrale de Warmie, de laquelle étoit chanoine Nicolas Copernic, mort évêque en 1543. & le cardinal Hosius, décedé en 1577. * Ortelius. Baudrand.

FRAWENFELD, ville capitale de Thurgau en Suisse, sur la riviere de Murg. On prétend que dans le château qu'habite aujourd'hui le bailli du lieu, Helene, mere de Constantin, y fit autrefois sa résidence pendant quelque tems. * Baudrand.

FRAWENSTEIC, bourg ou petite ville de la Misnie en haute Saxe. Ce lieu est dans l'Ertgebourg, ou le cercle des montagnes, sur la Multe, à six lieues de Dresde, vers le midi. * Mati, *diction.*

FRAUWENLOB, (Henri) auteur Allemand, mort à Mayence l'an 1317. Sa pompe funebre fut fort singuliere. Les femmes le porterent depuis son logis jusqu'à la grande église, firent retentir leurs plaintes par toutes les rues, & répandirent une si grande quantité de vin sur son tombeau, que toute l'église en fut inondée: ce qu'elles firent en reconnoissance des éloges, dont il avoit comblé leur sexe dans ses lettres. * Albertus Argentinensis, dans la compilation des *scriptores rerum Germanicarum*, faite par *Urstisius.*

FRAXINET, en latin *Fraxinetum*, retraite fameuse des Sarasins, dans le IX. & X. siécle. Ce nom a été commun à divers lieux, & les auteurs modernes disputent de l'endroit où étoit le Fraxinet, dont Luitprand fait si souvent mention ; car on met deux bourgs du nom de *Fraxinum* ou *Fraxinetum* en Espagne, aujourd'hui *Fresno*, dont l'un est dans l'Aragon, & l'autre dans l'Andalousie. Frassineto ou *Fraxinetum*, est aussi un bourg d'Italie, sur le Pô, entre Valence & Casal. Le cardinal Baronius a cru que c'étoit la retraite des Sarasins. Nicolas Chorier, qui a composé l'histoire de Dauphiné, croit qu'il étoit dans cette province, dans l'endroit ou est aujourd'hui Fraines, bourg de Dauphiné. Peut-être que ces barbares avoient diverses retraites de ce nom. Il est pourtant sûr, que la plus celebre étoit en Provence vers la mer, dans le diocèse de Frejus, & près du golfe de Grimaut. On la nomme encore aujourd'hui *la Garde du Fraxinet*, en latin *Guarda Fraxineti*, c'est-à-dire, *le fort, ou le château du Fraxinet.* Il étoit dans le bois ; & il est encore entouré aujourd'hui de forêts, que les habitans du pays nomment *les Maures* : ce qui prouve ce fait. Les armées navales qu'on envoyoit con-

tre les Sarafins du Fraxinet, & les fecours qu'ils recevoient eux-mêmes par mer, témoignent que leur retraite n'en étoit pas éloignée. Ces barbares ruinoient les pays voifins, couroient dans les provinces éloignées, & enlevoient tout ce qu'ils trouvoient de plus précieux, qu'ils emportoient dans leur fort. Ils y recevoient même des fcelerats qui leur fervoient de guide, pour courir dans les provinces voifines. Ainfi Adelbert, perfécuteur de l'églife & ennemi du pape Jean XII. fe retira chez les Sarafins du Fraxinet, pour y trouver un afyle contre l'empereur Othon II. Ce prince ayant foumis les comtés de Benevent & de Capoue, & fe trouvant près de cette derniere ville en 968. écrivit à deux des generaux de fes troupes, Herman & Theodoric, qu'il avoit deffein d'aller attaquer les Sarafins du Fraxinet: *Wafenti aftate*, leur dit-il, *in Franciam dirigentes per Fraxinetum ad deftruendos Saracenos, Deo comite, iter arripiemus, & fic ad vos difponemus*. Guillaume I. comte de Provence, chaffa entierement les Sarafins de fon pays, & ruina leur retraite du Fraxinet vers l'an 980. Gibalin, fils de Grimaut I. feigneur d'Antibe, lui rendit de grands fervices dans cette occafion; & le comte lui donna une partie du pays que les barbares poffedoient, lequel a depuis été nommé *golfe de Grimaut*, du nom de Grimaut II. neveu & heritier de ce Gibalin. Nous en parlons ailleurs fous le nom de GRIMALDI, & de BARGEMON. * Luitprand, *liv. 5. & 6.* Flodoard, *in chron.* Noftradamus, & Bouche, *hift. de Provence.*

FREA, déeffe des Saxons, femme de Vodan, qui étoit leur dieu, que l'on nomme encore *God* parmi les Allemans. On croit que Frea eft Venus, & les Allemans appellent encore le vendredi *Freitag*, & les femmes *Fran.* * Paul. Varnefrid. Diac. *de Geft. Longobard. lib. 1. Saxo-Grammatic. l. 1.* Matth. Weftmonafter. Guillaume Malmesburicus. Orderic. Vitalis, *lib. 4.*

FREAUVILLE, (Nicolas de) cardinal, que les Italiens ont appellé par corruption Nicolas de *Farinula*, étoit d'une illuftre famille de Normandie, dont le vrai nom étoit Caigner. Il fut ainfi appellé d'un lieu dont fes parens étoient feigneurs, fitué en Normandie dans le pays de Caux, entre Dieppe & Neuchâtel. Nicolas nâquit vers l'an 1250. entra dans l'ordre de faint Dominique, y enfeigna la philofophie & la theologie, & fut enfin choifi en 1295. pour être confeffeur du roi Philippe *le Bel.* Enguerrand de Marigni, qui étoit parent de Nicolas, ne contribua pas peu à déterminer le roi en fa faveur, on voulut inutilement lui rendre fa fidelité fufpecte; fes ennemis furent confondus, & il juftifia la confiance que le roi avoit en lui, par fa conduite envers Boniface VIII. qui lui ordonna de comparoître dans trois mois devant lui, pour être puni de fes forfaits, ou pour fe juftifier, s'il lui étoit poffible. Nicolas non feulement n'obéit pas à cet ordre, mais dans les trois mois, c'eft-à-dire, le 26. Juin de l'an 1303. il adhera à l'appel du roi au concile general. Après la mort de Boniface VIII. & celle de Benoît XI. fon fucceffeur, la paix ayant été rétablie, Clement V. fit Nicolas de Freauville cardinal, le 15. Decembre de l'an 1305. & auffi-tôt il l'employa dans les plus importantes affaires, où ce cardinal eut le bonheur de fatisfaire en même-tems le pape & le roi, quoiqu'ils euffent des interêts fort oppofés. En 1313. il fut fait légat en France pour y propofer la croifade, & il trouva affez de gens qui prirent la croix de fes mains avec le roi & les princes; mais tout cela n'eut point d'effet. Il travailla auffi par ordre du pape à affurer la paix entre le roi & les Flamans, & fut chargé en même-tems de confommer l'affaire des Templiers. Après fa légation il affifta au conclave, où fut élu Jean XXII. qui ne l'eftima pas moins que fon prédeceffeur, & ne contribua pas médiocrement à avancer la canonifation de faint Thomas d'Aquin, qui fut faite & publiée le 18. Juillet 1323. Le cardinal de Freauville mourut à Lyon, le 14. Fevrier 1324. & fon corps fut porté à Rouen, dans la maifon de fon ordre, à laquelle il avoit fait beaucoup de bien de fon vivant, & qui fe fentit encore de fa liberalité après fa mort. Son tombeau fut brifé par les Calviniftes dans le XVI. fiécle, & fes os difperfés. Il avoit écrit des livres rituels, dont Cortez s'eft fervi dans fon traité *de Cardinalatu.* * Echard, *fcript. ord. Præd. tom. 1.*

FRECHT, (Martin) miniftre Proteftant d'Allemagne, de Souabe, fuivit les fentimens de Luther, & les enfeigna à Heidelberg & ailleurs. Depuis il fut miniftre à Ulm vers l'an 1528. & fut employé dans les affaires de fon parti. Il fe trouva l'an 1546. au colloque de Ratisbonne. Enfuite il refufa de foufcrire au decret que l'empereur Charles V. fit publier l'an 1548. à Augsbourg fous le nom d'*Interim.* Martin Frecht fe retira alors à Tubinge, où il enfeigna avec réputation, & où il mourut fort âgé le 14. Septembre 1556. Il a compofé quelques ouvrages. * Melchior Adam, *in vit. Germ. theolog.* Sleidan. Crufius, &c.

FRECULPHE, évêque de Lifieux, fut élevé fur ce fiége avant l'an 824. où il fut envoyé par Louis *le Débonnaire* à Rome pour l'affaire des Images, dont il rendit compte dans le concile de Paris de l'an 829. Il affifta au fynode de Thionville en 835. & à celui de Querci en 837. & fut chargé de la garde d'Ebbon. Il fut auffi préfent au concile de Paris de l'an 846. & à celui de Tours de l'an 849. Rabanus Maurus, abbé de Fuldes, avoit tant de confideration & d'amitié pour lui, que ce fut à fa priere qu'il entreprit un commentaire fur les huit premiers livres de l'ancien Teftament. Il eft auteur d'une chronique divifée en deux parties: la premiere eft, depuis le commencement du monde, jufqu'à la naiffance de Jefus-Chrift; & l'autre depuis la naiffance de Jefus-Chrift, jufqu'à l'établiffement des François & des Lombards. Freculphe mourut en 853. * Sigebert, *in catal.* Trithême, *de fcriptor. ecclef.* Bellarmin, &c.

FREDDO, anciennement *Acis*, riviere de la vallée de Demona en Sicile, qui fe décharge dans le golfe de Sainte-Tecle, entre celui de Catania & l'embouchure de la riviere de Cantara. * Baudrand.

FREDDO, FREDANO, petite riviere de Tofcane, qui coule dans le territoire d'Arezzo. * Mati, *diction.*

FREDEGAIRE, furnommé *le Scolaftique*, vivoit dans le VIII. fiécle. Il écrivit par le commandement de Childebrand, frere de Charles *Martel*, & oncle du roi Pepin *le Bref*, une chronique qu'il commença où finit l'hiftoire de Gregoire de Tours, & qu'il continua jufqu'à la mort du même Pepin. Cet ouvrage a été publié jufqu'ici, comme un fupplément aux dix livres de l'hiftoire du même Gregoire de Tours. Marquard Freher le fit imprimer, & on le mit enfuite dans la bibliotheque des Peres. Du Chêne, qui a corrigé depuis l'ouvrage de Fredegaire, l'a inferé dans le premier volume des auteurs de l'hiftoire de France. * Voffius, *de hift. Lat.* Le Mire, *in auct. &c.*

☞ * Quoique l'on donne communément le nom de Fredegaire à l'auteur de l'abregé de l'hiftoire de Gregoire de Tours, & de la continuation de cette hiftoire; ce nom ne fe trouve pas dans les manufcrits, où ces deux ouvrages font anonymes. On a cru que l'auteur vivoit du tems de Pepin ou de Charlemagne, parce que fa chronique étoit continuée jufqu'au tems de ces princes; mais on a découvert par l'ouvrage même & par les manufcrits, que l'auteur avoit fini fon ouvrage à la feconde année de Clovis, 640. de J.C. & que la fuite eft de plufieurs continuateurs, qui y ont fait l'un après l'autre des additions, comme on le peut voir dans l'édition que le pere Ruinard a donnée de cette chronique avec les œuvres de S. Gregoire de Tours.

FREDEGONDE, femme de *Chilperic* I. roi de France, s'eft rendue odieufe par fon impudicité, par fa cruauté & par fes trahifons. Elle étoit native d'Avaucourt en Picardie, d'une naiffance obfcure, & entra au fervice de la reine Audouaire. Chilperic époux de cette princeffe, avoit déja trois fils d'elle, lorfque par les confeils de Fredegonde, elle voulut fervir de maraine à l'une de fes filles. Chilperic croyant, felon les canons, ne pouvoir plus habiter avec elle, la répudia, & époufa en 567. *Galfuinte* ou *Galfonte*, fille aînée d'*Athanagilde* roi des Vifigoths en Efpagne, laquelle peu de tems après fut affaffinée dans fon lit par ordre de Fredegonde, que le roi époufa alors, & qui fit auffi jetter Audouaire dans un torrent vers l'an 580. Cette cruelle femme infpira mille injuftices à fon mari contre fes fujets, qu'il chargea d'impôts; & contre fes freres, qu'il attaqua jufques dans leurs états. Chilperic recommença la guerre quatre fois de fuite; & ayant eu le deffous la premiere fois, il fut affiegé par Sigebert dans Tournai, où il ne lui refta pour fecours que la rage de Fredegonde. Elle fit affaffiner Sigebert par deux hommes qui portoient des couteaux empoifonnés, afin de faire le coup plus fûrement en 575. Quelque tems après, elle fit auffi affaffiner

Merouée, fils de Chilperic, qui avoit épousé sa tante Brunehaud; Clovis, son frere, eut le même malheur, aussi-bien que Prétextat évêque de Rouen, que les ministres de cette furie égorgerent un jour de Pâques, lorsqu'il officioit dans son église. Chilperic son mari, mourut de même en 584. par la main d'un assassin, suborné, dit-on, par sa femme, dont il avoit découvert les amours criminelles avec Landri, maire du palais du roi Clotaire II. Quelques auteurs éclairés s'inscrivent en faux contre ce fait. Fredegonde se retira à Paris, se mit sous la protection de Gontran, & n'oublia rien pour se défaire de Brunehaud & de Childebert, qu'elle avoit déja attaqué, sans avoir pû achever son crime. Ne pouvant le surprendre par trahison, elle arma puissamment contre lui, prit d'abord Soissons, défit ses troupes en 591. ravagea la Champagne, & reprit Paris, avec les villes voisines qu'on lui avoit enlevées. Peu après victorieuse & triomphante, mais encore plus fameuse par ses crimes que par ses bons succès, elle mourut âgée de 50. ou de 55. ans, & laissa les affaires de son fils *Clotaire* II. encore enfant, en très-bon état. On met sa mort vers l'an 596. Fredegaire & Aimoin la marquent en 597. Le Mire, le P. Labbe & d'autres ont été de ce sentiment. Le corps de Fredegonde fut enterré auprès de celui du roi son mari, dans l'église de saint Germain des Prés à Paris, & ils furent trouvés sous le porche de cette église le jour du Vendredi-Saint, 3. Avril 1643. * Gregoire de Tours, *l. 5. & 6.* Aimoin, *l. 3.* Fredegaire; Valois, &c.

FREDERIC, (Saint) évêque d'Utrecht & martyr, fils d'un grand seigneur de Frise, dans le Pays-Bas; fut mis sous la conduite de saint Ricfride, évêque d'Utrecht, qui lui donna l'ordre de prêtrise, & lui confia les plus grandes affaires de son diocèse. Après la mort de saint Ricfride, le clergé & le peuple l'élurent évêque; mais pour lui faire accepter cette dignité, il fut necessaire que l'empereur Louis *le Débonnaire* interposât son autorité. Cet empereur le fit sacrer évêque en sa presence, & traita ce jour-là tous les évêques qui se trouverent à la cour. Saint Frederic étant de retour à Utrecht, remplit tous les devoirs de sa charge, avec un zele extraordinaire. Il convertit les habitans de l'isle de Walcheren, qui s'étoient abandonnés à d'horribles incestes; & abolit dans son diocèse ce qui y étoit resté des superstitions de l'idolâtrie. Ayant appris qu'il y avoit un grand nombre d'heretiques dans la Frise, qui combattoient le mystere de la Trinité, & dont les uns suivoient les erreurs de Sabellius, & les autres celles d'Arius, il alla pour réduire ces esprits obstinés, & les réunit à la religion Catholique. C'est ce qui lui donna sujet de composer un petit symbole sur le modele de celui de saint Athanase, lequel il envoya aux curés de son diocèse, pour expliquer à leurs paroissiens le mystere de la sainte Trinité. De-là il revint à Utrecht, où peu d'années après deux assassins vinrent exprès, armés de poignards, pour le massacrer, parce qu'il empêchoit les mariages incestueux. Ils l'attendirent après qu'il eut dit la messe, & l'assassinerent dans la chapelle de saint Jean-Baptiste, où il s'étoit retiré. L'histoire de ce saint évêque, rapportée par Surius & par Molan, & dont le manuscrit se garde dans les archives de l'église d'Utrecht, dit que ces assassins avoient été envoyés par l'imperatrice Judith, seconde femme de Louis *le Débonnaire*, laquelle haïssoit extrémement Frederic, parce qu'il desaprouvoit son mariage avec l'empereur, qu'il le traitoit d'inceste, & qu'il avoit même résolu d'excommunier cette princesse, si elle ne se séparoit de l'empereur. Antoine Godeau, évêque de Vence, en son cinquiéme tome, est aussi de ce sentiment, & dit que l'assassinat de Frederic fut une des causes qui rendit Judith plus odieuse aux évêques & aux grands du royaume. Baronius assure la même chose en ses notes sur le martyrologe; mais en l'année 838. de ses annales, il embrasse une opinion contraire, & croit que ce crime a été supposé à Judith par les ennemis de Louis *le Débonnaire*, & par les partisans de ses enfans du premier lit. C'est ce qui doit passer pour certain; mais il n'en est pas moins vrai que saint Frederic mourut pour la défense de la loi évangelique, & qu'il merite justement le nom de martyr, comme l'église le lui donne en son martyrologe. Sa mort est marquée en l'année 838. * Surius. Baronius, *martyrol. & annal.*

EMPEREURS.

FREDERIC, FEDERIC ou FRIDERIC I. de ce nom, empereur, dit *le pere de la patrie*, eut aussi le surnom de *Barberousse*, à cause de la couleur de son poil roux. Il étoit fils de *Frederic* duc de Souabe, frere de l'empereur *Conrad* III. & de *Judith*, fille d'*Henri* dit *le Noir*, duc de Baviere, & fut élû à Francfort, le 4. Mars 1152. dix-sept jours après la mort de Conrad III. son oncle. D'abord il s'appliqua à pacifier l'Allemagne, ce qu'il fit assez heureusement; & l'an 1155. il passa en Italie, & fut couronné à Rome par le pape Adrien IV. le 18. Juin. Dans ce voyage, il soûmit quelques villes qui s'étoient révoltées contre lui. Il prit & rasa Tortone, qui lui ferma les portes; il obligea Veronne à le reconnoitre, & à lui payer une somme d'argent; força Tivoli de se soûmettre à l'église; assiégea Milan, qui aspiroit à la domination de la Lombardie, & en prit les fauxbourgs. Lorsqu'il fut de retour en Allemagne, il calma quelques troubles; & l'année suivante, étant à Besançon, il reçût deux légats du pape Adrien, avec des lettres par lesquelles il le prioit de mettre en liberté un évêque Anglois, qu'on avoit arrêté en Allemagne. Pour le persuader plus aisément, il le prioit de se souvenir que l'année précedente, il lui avoit donné la couronne impériale. Ces paroles choquerent l'empereur, qui répondit en colere, qu'il ne tenoit l'empire que de Dieu, & de l'élection des princes. Il empêcha Othon V. dit *le Grand*, comte de Schiren, de tuer un des légats, qui soûtenoit le contraire, & les renvoya avec mépris, défendant expressément à toutes sortes de personnes d'aller à Rome. Le pape, pour l'appaiser, lui envoya d'autres légats en 1158. & expliquant ses premieres lettres par d'autres qu'il lui écrivit, il lui manda que sa pensée étoit, qu'il lui avoit donné la couronne, comme un bienfait, & non comme un fief, mais qu'il la lui avoit mise sur la tête par une ceremonie, non pas de plein droit. Ensuite Frederic rechercha exactement ses régales dans l'empire. Ce soin lui fit des affaires avec Adrien, qui l'auroit excommunié, si ce pape ne fût mort peu de tems après en 1159. Frederic étoit entré en Italie, où il prit Milan, Bresce, Plaisance, & les autres villes de Lombardie. La mesintelligence qui avoit été entre le pape Adrien IV. & l'empereur, continua sous Alexandre III. son successeur. Ils en vinrent à une guerre ouverte. Frederic courut aux armes, & Alexandre se servit des anathêmes de l'église. Le premier, pour faire dépit au pape, prit le parti de Victor anti-pape, que les Romains avoient élû contre Alexandre, & celui-ci vint chercher une retraite en France. Le roi Louis *le Jeune* tâcha inutilement de les accorder. Alexandre étoit retourné à Rome, où Frederic l'étant venu assiéger, emporta la ville en 1167. de sorte que le pape fut obligé de se déguiser en pelerin, pour se sauver: Calix antipape fut mis en la place de Victor, mort depuis quelque tems. Les ravages que la peste fit dans les troupes de l'empereur, parurent être l'effet d'une punition divine; car les auteurs écrivirent qu'elle emporta plus de vingt-cinq mille personnes, & entr'autres Frederic son neveu, l'archevêque de Cologne, & divers princes & évêques. L'empereur avoit pris Milan en 1163. par la perfidie des Juifs. Il fit raser la ville, & labourer le terrain, pour y semer du sel. Alexandre l'excommunia en 1168. le déposa de l'empire, & dispensa ses sujets du serment de fidelité. Frederic s'en mocqua d'abord; mais étant obligé de quitter Rome, il vint à Pavie, & de-là en Allemagne, où il sçut qûe vingt-cinq villes de Lombardie entreprenoient de rebâtir Milan; & que toutes s'étoient révoltées, excepté Pavie & Verceil. Pour ne point perdre ses avantages, il envoya des troupes en Italie, qu'il suivit lui-même, prit la ville d'Ast, & assiégea envain Alexandrie en 1175. mais il perdit une bataille, & son fils Othon fut vaincu par les Venitiens dans un combat naval, ce qui le fit songer à se reconcilier avec le pape, qui étoit à Venise; Il n'eut pas beaucoup de peine à en venir à bout. Alexandre le reçut volontiers le 24. Juillet 1177. & le lendemain jour de saint Jacques *le Majeur*, il lui donna l'absolution & le communia. Quelques-uns ont écrit, qu'en cette reconciliation, l'empereur étant à genoux, & demandant pardon au pontife, celui-ci lui mit le pied sur la gorge, & lui dit: *Il est écrit*, (c'est au Pseaume 90.) *Vous marcherez sur l'aspic & le basilic, & vous foulerez aux pieds le lion & le*

dragon ; Que Frederic répondit : *Ce n'est pas à vous à qui je fais cette soumission, mais à saint Pierre ;* & que le pape repliqua, *& à saint Pierre & à moi.* Le cardinal Baronius refute ce récit comme une fable. Quoi qu'il en soit, après cette paix, Frederic eut de nouveaux differends avec Luce III. & Urbain III. successeurs d'Alexandre. Ces papes vouloient que Frederic leur rendît les états, que la comtesse Mathilde avoit legués au Saint-Siége ; & qu'après la mort des évêques, il s'abstînt de s'approprier leurs meubles ; de déposer les abbesses débauchées, & de retenir leurs biens, sans en mettre d'autres à la place. Frederic vouloit que ces papes couronnassent Henri son fils, ce qu'ils refusoient. Urbain III. Gregoire VIII. & Clement III. qui gouvernerent l'église successivement, avoient résolu de l'excommunier ; mais la prudence les obligea de dissimuler. Enfin en 1188. Frederic s'étant de nouveau reconcilié avec Clement III. se croisa avec plusieurs princes Chrétiens, après la prise de Jerusalem par Saladin en 1187. & partit en 1189. avec une armée de cent cinquante mille hommes. Il traversa la Hongrie, & hiverna à Andrinople ; puis ayant passé l'Hellespont un vendredi 28. Mars, il défit six mille Turcs le 7. Mai ; dix mille le 13. jour de la Pentecôte, & le 19. il prit Cogni. Ensuite il s'avança vers la Palestine, & s'y noya le 10. Juin 1190 en se baignant dans la riviere de Cydne, qui passe par la ville de Tarse en Cilicie, après un regne de 37. ans, 3. mois & 7. jours. Frederic étoit bien fait, courageux, franc, liberal, constant dans le bonheur & dans le malheur ; il avoit du sçavoir, & une mémoire miraculeuse. Il composa des mémoires de sa vie, & les donna à Othon d'Autriche, évêque de Frisingen, son cousin, qui s'en servit pour son histoire. Cet empereur avoit épousé 1°. *Adelle*, fille de *Thierri* marquis de Vohburg, qu'il répudia sous prétexte de parenté : 2°. en 1156. *Beatrix*, fille de *Renaud*, comte de Bourgogne, dont il eut HENRI VI. qui lui succeda ; *Frederic* duc de Souabe ; *Othon* comte de Bourgogne ; *Conrad*, duc de Souabe après son frere ; *Philippe* duc de Toscane, & empereur ; *Sophie*, femme de *Conrad* marquis de Misnie ; & *Beatrix*, abbesse de Quintelbourg. * Othon de Fresingen, *in Freder.* Radevic. Blondus. Jean B. Egnatio. Eneas Silvius. Baronius, &c. Pierre de Blois, qui a écrit une lettre au sujet de la mort de Frederic, *epist. 172. in edit. 1667.*

FREDERIC II. empereur, que les auteurs nomment *Roger-Frederic*, fils de l'empereur HENRI VI. & petit-fils de FREDERIC I. avoit été nommé roi des Romains du vivant de son pere, & fut élû empereur contre Othon ennemi de l'église, le 13. Decembre 1210. Le pape Innocent III. approuva cette élection ; & Frederic, qui étoit en Sicile, passa en Allemagne pour y soutenir son droit. Son élection fut confirmée aux états assemblés à Francfort, & il fut couronné à Aix-la-Chapelle en 1212. Il reçut une seconde fois la couronne en 1215. des mains de Siffroi, archevêque de Mayence, légat du Saint-Siége, & demeura paisible possesseur de l'empire, en 1218. par la mort d'Othon. Depuis il tint les états à Nuremberg, fit plusieurs reglemens, pour pacifier l'Allemagne ; & suivant la coutume il alla encore recevoir la couronne à Rome des mains du pape Honorius III. *Constance* d'Aragon, sa femme, fut couronnée avec lui. Il renonça à toutes ses prétentions sur les duchés de Spolette & de Toscane, en faveur du Saint-Siége, auquel il donna le comté de Fondi ; & promit en même-tems de ne rien entreprendre contre les droits de l'église, & d'aller dans deux ans faire la guerre en Orient aux Sarasins. Il ne tint pas d'abord sa parole, ce qui le mit mal avec le pape, déja irrité pour un autre sujet. Frederic marcha en 1221. contre Richard & Thomas comte d'Agnani, princes de Toscane, freres du pape Innocent III. qui avoient pris quelques villes dans la Pouille, & qui sollicitoient les autres à la révolte. Il prit le premier prisonnier dans le château de Sara, mit l'autre en fuite ; & ayant exilé les évêques qui avoient été complices de cette révolte, il mit d'autres prélats en leur place. Le pape Honorius, qui se déclara protecteur des uns & des autres, manda à Frederic, que comme roi de Sicile vassal de l'église, il ne pouvoit les déposer ; qu'il n'étoit pas juge des ecclesiastiques ; & que s'il ne songeoit à aller combattre les Infidéles, comme il l'avoit promis, il l'excommunieroit. Frederic lui répondit, que comme empereur & roi de Sicile, il étoit juge souverain de ses sujets, & même des ecclesiastiques dans les causes séculieres : qu'il vouloit laisser cette prérogative à ses successeurs, puisqu'il l'avoit reçûe de ses prédecesseurs ; qu'il aimoit mieux perdre l'empire, que de faire une lâcheté ; que plus on autorisoit les factieux, moins il devoit leur pardonner ; & que quand il auroit la paix dans son état, il seroit prêt à porter la guerre dans l'Orient. Le pape offensé de cette réponse, l'excommunia en 1222. Cette affaire fut accommodée l'année suivante ; & Frederic, qui avoit perdu *Constance* son épouse le 22. Juin 1222. épousa *Ioland* fille de *Jean* de Brienne, roi de Jerusalem, & promit de partir pour la Terre-Sainte dans deux ans, à commencer au mois d'Août 1225. On fit de grands apprêts pour cela ; & après diverses menaces que lui fit le pape, il s'embarqua le 19. Septembre 1227. au port de Brindes, accompagné de Louis dit *le Saint*, landgrave de Thuringe ; mais après trois jours de navigation, étant tombé malade, ou feignant de l'être, il changea de route, & prit terre à Otrante. A cette nouvelle, quarante mille croisés qui étoient déja partis, retournerent dans leurs maisons, ceux qui étoient prêts à partir rompirent leur voyage, & le pape Gregoire IX. excommunia l'empereur. Celui-ci attira dans son parti les comtes de Frangipani, & attaqua l'état de l'Eglise avec une armée composée la plûpart de Sarasins, qu'il avoit transportés de la Sicile dans la Pouille. Le pape lui opposa ses troupes, & un secours considerable qu'il tira des villes de Lombardie. Quelque tems après, le 11. Août 1228. Frederic partit pour la Terre-Sainte. Gregoire IX. qui étoit ardent & passionné, le poursuivit jusques dans la Palestine. Le patriarche de Jerusalem & les grands-maîtres du Temple & de l'hôpital saint Jean refuserent d'obéir à l'empereur ; & l'armée Chrétienne, commandée par Henri duc de Limbourg, ne reçût les ordres des lieutenans Imperiaux, que de la part de Dieu & de la Chrétienté. Les chevaliers Teutoniques, les Genois, les Pisans, les Allemands, & les Venitiens en secret tenoient pour Frederic. Il fit la paix le 18. Fevrier 1229. avec Meledin, sultan de Babylone, qui lui remit Jerusalem, Bethléem, Nazareth, Thoron, Sidon, avec les prisonniers Chrétiens ; & l'empereur ceda aux Sarasins le Temple de Jerusalem, pour y faire l'exercice de leur loi, & promit qu'on n'assisteroit ni ceux d'Antioche, ni ceux de Tripoli, ni les autres qui n'étoient pas compris dans la tréve. Ensuite Frederic se mit lui-même la couronne sur la tête, dans l'église du Saint-Sépulcre, parce qu'aucun prélat ne voulut avoir de commerce avec lui. Les Templiers & les chevaliers de saint Jean de Jerusalem reclamerent hautement contre le traité de Frederic, lequel à la verité étoit très-desavantageux à la religion. A son retour de Sirie, sur la fin du mois de Mai 1229. il se saisit des biens que les Templiers & Hospitaliers avoient dans ses états, & pilla encore les autres biens ecclesiastiques. Il reprit en quinze jours toutes les places qu'on lui avoit prises, & conquit ensuite la Romagne, la Marche-d'Ancone, les duchés de Spolete & de Benevent ; puis ayant investi Rome, où étoit le pape, content de l'avoir étonné, il se retira dans Capoue. L'année suivante 1230. il fit la paix avec le pape, & promit vainement de rendre les biens qu'il avoit usurpés, & d'être plus soumis à l'église. Il recommença ses violences avec plus d'aigreur ; & l'an 1235. étant en Allemagne, il fit mourir son fils aîné *Henri* en prison, parce qu'il s'étoit mis à la tête de ceux qu'il opprimoit par ses injustices. Il s'emporta jusqu'à écrire contre le pape, & on cite entr'autres libelles des vers, non seulement contre ce pontife, mais même contre la religion. Gregoire IX. l'excommunia. L'empereur étoit alors en Allemagne en 1236. & mit Frederic duc d'Autriche au ban de l'empire. Deux ans après, ayant passé les monts avec cent mille hommes, il vainquit les Milanois, & en fit un grand carnage. Il prit plusieurs autres villes, soûmit la Sardaigne, triompha des forces de Venise & de Genes, se rendit maître du duché d'Urbin, de la Toscane, & vint assiéger Rome en 1240. Ce fut dans cette occasion qu'il fit fendre la tête en quatre, ou marquer avec un fer chaud fait en croix, le front des prisonniers qu'il faisoit, parce qu'ils s'étoient croisés contre lui ; & ensuite il alla saccager Benevent, le mont Cassin, Sora, & les terres des Templiers. La plûpart des villes d'Italie se diviserent en deux factions. Gregoire voulut faire assembler un concile à Rome, en 1241.

Les prélats de France, d'Angleterre & d'Espagne, s'embarquerent à Genes; & *Eric*, ou *Henri*, roi de Sardaigne, fils *naturel* de l'empereur, attendit les galeres vers Pise, en prit vingt-deux, en coula trois à fond, & envoya prisonniers à Frederic les prélats, avec trois cardinaux legats du pape, qui en mourut de déplaisir. Celestin IV. ne fut pape que 18. jours; & Innocent IV. qui ne fut élû qu'environ dix-neuf mois après, craignant les forces de l'empereur, se retira en France, & convoqua en 1245. un concile general à Lyon. Il y excommunia Frederic à chandelles éteintes, & le dégrada de l'empire pour plusieurs raisons, & parce qu'il usurpoit les terres de l'église; qu'il avoit intelligence avec les Sarasins; & qu'il erroit en plusieurs articles de foi. Frederic se plaignit d'un procedé si violent, & sur-tout dans une lettre écrite au roi saint Louis, dans laquelle il se plaint d'avoir été condamné contre toute sorte de loix; que le pape est maître des ecclesiastiques, mais non pas des princes; & qu'enfin cette affaire étoit celle de tous les rois. Cependant depuis cette déposition, toutes ses affaires se ruinerent en peu de tems; les peuples ligués de Lombardie le battirent; tous les princes le considererent comme un impie; & les Allemands élûrent contre lui en 1245. Henri de Thuringe; & en 1248. Guillaume comte de Hollande. Le roi saint Louis ayant trouvé le pape à Cluni, n'épargna rien pour négocier la paix de l'empereur; mais il n'avança rien: & ce malheureux prince accablé de chagrin, & abandonné de tout le monde, mourut à Fiorenzuola, dans la Pouille. Quelques-uns disent que *Mainfroi*, son fils naturel, l'étouffa dans son lit, le 13. Decembre 1250. à l'âge de 57. ans. Ces dissensions entre Frederic & les pontifes Romains donnerent commencement à celles qui désolerent si long-tems l'Italie, sous le nom des *Guelphes* & des *Gibelins*. Au reste, on dit que Frederic parloit six sortes de langues; qu'il avoit l'esprit extrêmement vif & penetrant; qu'il étoit courageux & magnifique; mais impie jusqu'à l'Atheisme, cruel, peu éxact à garder sa parole, & débauché. Ce prince étoit sçavant; il fit traduire de grec en latin, divers livres, particulierement d'Aristote; & donna de grands privileges aux universités. Il eut six femmes, 1. *Constance* d'Aragon, dont il laissa *Henri*, mort de poison: 2. *Ioland* de Brienne, mere de *Conrad*, roi des Romains: 3. *Agnès*, fille d'*Othon* duc de Moravie, qu'il répudia: 4. *Rutine*, fille d'*Othon* comte de Wolfferthausen dans la Baviere: 5. *Isabeau*, fille de *Louis* duc de Baviere: 6. *Isabelle*, fille de *Jean* roi d'Angleterre. On ne sçait pas de laquelle de ces femmes il eut *Marguerite*, femme d'*Albert* landgrave de Thuringe; & *Constance* mariée à *Louis* landgrave de Hesse. Frederic *eut aussi trois enfans naturels de* Blanche *marquise de Montferrat* Mainfroi *prince de Tarente;* Entius *ou* Henri *roi de Sardaigne; &* Frederic *prince d'Antioche*. Les sentimens sur sa mort sont differens. Les uns lui donnent de grands sentimens d'humiliation & de penitence, disant qu'il avoit défendu de lui rendre aucuns honneurs funebres; & qu'absous de ses excommunications par l'archevêque de Palerme, il rendit l'esprit revêtu de l'habit de Cîteaux. D'autres au contraire le font mourir dans l'anathême, sans sacremens, & sans repentir. La verité est que ceux-ci peuvent passer pour suspects. Son testament, quoique d'ailleurs assez plein de termes fastueux, marque néanmoins du repentir, puisqu'il y charge Conrad de restituer tout ce qui pourroit appartenir à l'église, & employer jusqu'à cent milles onces d'or, (ce qui faisoit alors deux cens cinquante mille livres) somme considerable en ce tems-la, pour le secours de la Terre-sainte. Ses obseques se firent à Foggia si secretement, que fort long-tems après on disoit qu'il alloit paroître avec une puissante armée; & même au bout de douze ans, on vit un faux Frederic suivi de quantité de troupes, & dont on n'entendit plus parler depuis, comme s'il fût sorti de terre, & qu'il y fût rentré aussi-tôt. Puis plus de vingt ans s'étant encore écoulés, dans un tems où le vrai Frederic auroit eu près de cent ans; un autre imposteur vint encore se donner pour lui, & se fit recevoir dans Nuis; mais ayant été pris par l'archevêque de Cologne, il avoua l'imposture, & fut brûlé. Pour faire voir que Frederic II. avoit été impie, jusqu'à l'Atheisme, on lui imputa le livre *de tribus impostoribus*: ainsi qu'on le voit par les épîtres de Pierre des Vignes son chancelier pag. 211. de l'édition de Schardius, & comme l'écrit Grotius, dans les observations sur la troisiéme partie de la philosophie réelle de Campanella. Grotius avoit pourtant dit, (*Append. de antichrist.* pag. 84. à la fin de ses notes sur les évangiles) que les ennemis de Frederic *Barberousse*, empereur lui attribuoient ce livre. (Il s'est trompé, c'est à Frederic II.) Ce livre a fait beaucoup de bruit; bien des gens en parlent; mais on ne trouve personne qui dise l'avoir vû. * L'abbé d'Usperg. Matthieu Paris. Steron. Rigord. Sanut. Platine. Sabellicus. Trithéme. Blondus Crantz. Villani. Sponde. Bzovius. M. de la Chaise, *histoire de saint Louis*. Paul Colomiez, *Mélanges historiques, en 1675*.

FREDERIC III. dit *le Beau*, empereur, fils d'ALBERT I. empereur & duc d'Autriche, fut mis sur le trône imperial, par quelques électeurs, après que les autres eurent élû Louis de Baviere en 1314. Comme cette double élection se fit près de quatorze mois après la mort d'Henri VII. dans le tems que le saint Siege étoit vacant, on ne peut se soumettre au jugement du pape. Cependant Frederic se fit couronner l'année d'après son élection, à Bonne sur le Rhin, dans le tems que Louis son competiteur, recevoit le même honneur à Aix-la-Chapelle. Ensuite ils coururent aux armes; & le pape Jean XXII. nouvellement élevé sur le siege de saint Pierre, étant prévenu pour Frederic, lui donna ordre de s'avancer en Italie contre ceux qu'il appelloit les ennemis de l'église. Il ne s'y rendit pas assez à tems, ce qui le mit mal dans l'esprit du pape. Après quelques avantages remportés sur son ennemi, il fut fait lui-même prisonnier en une bataille qui fut donnée dans la basse Baviere; la veille de saint Michel de l'an 1322. Il resta trois années prisonnier, & depuis vécut assez paisiblement jusqu'au 13. Janvier 1330. Il fut empoisonné par un philtre amoureux, ou, selon d'autres auteurs, il mourut rongé de vers. Son corps fut enterré à la Chartreuse de Maurbach, qu'il avoit fondée. Quelques auteurs ne le mettent pas au nombre des empereurs. *Voyez* ses alliances au mot AUTRICHE. * Onuphre, *en sa chron.* Cuspinien. Villani. Argentina, & Trithéme, *en sa chron.* Sponde, *annal. ecclesf. tome I.*

FREDERIC IV. empereur, ou III. selon les autres, dit *le Pacifique*, fils d'ERNEST, duc d'Autriche, fut élû après la mort d'Albert II. son cousin germain, à la mi-carême de l'an 1440. & reçut la couronne d'argent à Aix-la-Chapelle, le 17. Juin 1442. de la main de l'archevêque de Cologne, & celle d'or à Rome de la main du pape Nicolas V. un dimanche jour de saint Joseph, 19. Mars 1452. Sa femme *Eleonor* de Portugal, fut couronnée avec lui; ensuite de quoi ils passerent à Naples, pour y visiter le roi Alfonse, oncle de l'imperatrice. Frederic s'attacha à dissiper les factions qui se formoient dans son état; & lorsqu'il se vit contraint de prendre les armes, il se contenta de punir les plus rebelles. Il aimoit le repos, & dissimula avec tant de soin les sujets de plainte que lui donnerent quelques papes, que les Italiens disoient qu'il enfermoit une ame morte dans un corps vivant. Cet empereur convint avec leurs legats du concordat de la nation Germanique; il confirma la bulle d'or; & pour retrancher le grand nombre de procès, qui s'étoient introduits dans la justice avec le droit romain, il fit imprimer le code des fiefs. Quelque inclination que Frederic eût pour la paix, l'Allemagne ne fut jamais si cruellement déchirée par les guerres civiles, & par les armes des étrangers, que sous son empire. Il n'oublia rien pour faire en sorte qu'Amedée, élû par le concile de Bâle en 1439. sous le nom de Felix, renonçât au pontificat, & il en vint à bout en 1447. Frederic fit encore un voyage à Rome en 1468. pour s'acquiter d'un voeu qu'il avoit fait quelque tems auparavant. Le pape & lui proposerent souvent d'entreprendre la guerre contre les Turcs, qui affligeoient les Chrétiens; mais ces projets n'eurent point de suite. Matthias roi de Hongrie, porta la guerre dans l'Autriche, & prit Vienne le 1. Juin 1485. sans que Frederic s'en mît en peine. Ce peu de soin l'a fait blâmer par quelques historiens, qui disent que dans ce tems-la, enseveli dans une lâche oisiveté il se promenoit en Allemagne, & écrivoit sur les murailles des hôtelleries: *Rerum irrecuperandarum summa felicitas, oblivio.* » L'oubli des biens qu'on ne sçauroit recouvrer est la feli» cité suprême. « Frederic passa en 1488. en Flandres, au secours de Maximilien I. son fils, qui avoit épousé l'heritiere de Bourgogne. Il mourut, selon Cuspinien, le lundi

19. Août, ou, selon les autres, le 7. Septembre 1493. à Lints en Autriche, âgé de 78. ans, & fut enterré à Vienne. Il avoit regné 53. ans & 4. mois. *Voyez* sa posterité au mot AUTRICHE. * Cuspinien. Naucler. Bonfinius, &c.

FREDERIC de Brunswic, élû empereur, & tué en 1400. *voyez* BRUNSWIC.

ROIS DE DANEMARCK.

FREDERIC I. roi de Danemarck, duc de Holstein, dit *le Pacifique*, fut élû l'an 1523. en la place de son neveu CHRISTIERNE, chassé à cause de ses cruautés. Il suivit les erreurs de Luther, & les introduisit dans ses états. En 1532. il mit son neveu en prison, & mourut quelque tems après en 1533. laissant d'*Anne* de Brandebourg, son épouse, quatre fils, dont l'aîné CHRISTIERNE III. lui succeda. *Voyez* HOLSTEIN. * Chytræus, *Saxon*. De Thou, &c.

FREDERIC II. du nom roi de Danemarck, né en 1534. fut roi après CHRISTIERNE III. son pere l'an 1559. Il réduisit la province de Dietmarsen, & défendit la Livonie & la liberté de la mer Baltique contre Lubeck, & contre Eric roi de Suede, auquel il fit la guerre. Le pape Pie IV. lui envoya l'an 1561. un nonce, pour le prier d'envoyer quelqu'un de sa part au concile de Trente; mais il le refusa, disant, que ni son pere ni lui n'avoient jamais eu aucune sorte de commerce avec les pontifes Romains. Frederic accrut l'académie de Coppenhague, fit refleurir les lettres, & aima les sçavans, entr'autres le fameux Ticho-Brahé. Il mourut le 4. Avril 1588. âgé de 54. ans; & eut de *Sophie*, fille d'*Ulric*, duc de Mekelbourg, CHRISTIERNE IV. qui lui succeda. *Voyez* HOLSTEIN.

FREDERIC III. du nom roi de Danemarck, second fils de CHRISTIERNE IV. & d'*Anne-Catherine* de Brandebourg, lui succeda l'an 1648. son frere Christierne qui avoit été designé roi, étant mort quelque tems auparavant. Frederic avoit été archevêque de Bremen, & avoit eu guerre contre les Suedois. Ceux-ci sous la conduite de leur roi Charles Gustave, irrités de ce que Frederic pour faire diversion durant la guerre de Pologne, ravageoit le duché de Bremen, tournerent les armes contre lui en 1658. & 1659. Ils se rendirent maîtres de l'isle de Funen, étonnerent celle de Zeland, où ils assiegerent Coppenhague, & par le traité de Rhoschild en 1659. ils se firent ceder par les Danois, Schonen, Halland, le Bleking, l'isle de Bornholm, qui depuis est retournée au Danemarck par l'échange d'autres terres, la forteresse de Bahus, & le bailliage de Drontheim. Charles Gustave recommença la guerre; mais la mort mit fin à ses conquêtes. Le roi Frederic fit ensuite la paix avec la reine de Suede, tutrice du roi Charles son fils, & la signa à Coppenhague en 1660. Ensuite ce roi reçut des états de Danemarck, le plein pouvoir de laisser hereditaire dans sa maison, la couronne qui étoit auparavant élective. Il mourut le 9. Fevrier 1670. âgé de 61. ans. *Voyez* sa posterité à HOLSTEIN. CHRISTIERNE V. lui succeda.

FREDERIC IV. fils aîné de CHRISTIERNE V. roi de Danemarck, né le 21. Octobre 1671. succeda à son pere en 1699. En 1700. il porta ses armes dans le Holstein contre le duc de Holstein-Gottorp, & assiegea Tonningen; mais le roi de Suede ayant pris les interêts du duc son beau frere, passa jusques dans l'isle de Zeland, & y fit descente avec son armée: ce qui obligea le roi de Danemarck à retirer ses troupes du Holstein, & à s'accommoder avec le duc de Gottorp; mais la guerre ayant recommencé depuis, pendant que le roi de Suede étoit en Turquie, & depuis son retour, le roi de Danemarck a remporté de grands avantages sur ses troupes par terre, & lui a pris diverses places, entre autres Tonningen, Pennamunde, l'isle de Nugen, Stralzund, & Wismar, & a remporté de grands avantages sur mer, au combat près de l'isle Rugen. *Voyez* sa posterité à HOLSTEIN.

ROIS DE NAPLES ET DE SICILE.

FREDERIC d'Aragon, frere de *Jacques* II. roi d'Aragon, se fit roi de Sicile, & soûtint la guerre contre Charles II. dit *le Boiteux*, roi de Naples, dont il épousa depuis la fille *Eleonore*. On lui ceda une partie de la Sicile, sous le nom de royaume de Tenare. Ce prince mourut le 24. Juin 1337. âgé de 65. ans, après en avoir regné 24. *Voyez* sa posterité à ARAGON.

FREDERIC, roi de Naples & de Sicile, fils de FERDINAND, & frere d'*Alfonse*, succeda l'an 1496. à son neveu *Ferdinand* II. fils de ce dernier. Le roi Louis XII. & Ferdinand roi de Castille, le chasserent de ses états. Le premier lui donna l'an 1501. le duché d'Anjou. Frederic mourut d'une fiévre quarte à Tours, le 9. Novembre 1504.

FREDERIC, prince de Hesse-Cassel, roi de Suede, né le 28. Avril 1676. fils aîné de CHARLES landgrave de Hesse-Cassel, & de *Marie-Amelie* de Curlande, commandoit à la bataille de Spire en Novembre 1703. où le comte de Tallard maréchal de France remporta la victoire, & où ce prince témoigna une extrême valeur; de sorte que sa cavalerie ayant pris la fuite, il se mit à la tête de ses grenadiers & soûtint le combat. Il fut blessé au combat de Schellenberg le 2. Juillet 1704. & commanda au siege & à la prise de Traërbach au mois de Decembre suivant. Il épousa le 31. Mai 1700. *Louise-Dorothée-Sophie*, princesse électorale de Brandebourg, fille de *Frederic* III. du nom, électeur de Brandebourg & roi de Prusse, & d'*Elisabeth-Henriette* de Hesse-Cassel, sa premiere femme, laquelle étant morte sans enfans le 19. Decembre 1705. il prit une seconde alliance le 4. Avril 1715. avec la princesse *Ulrique-Eleonore* de Baviere, sœur de *Charles* XII. roi de Suede, qui le nomma generalissime de ses armées contre les Moscovites. Après la mort funeste de ce monarque, la princesse Ulrique-Eleonore sa sœur fut élue reine de Suede le 3. Fevrier 1719. L'année suivante, elle écrivit une lettre aux états qui étoient encore assemblés, par laquelle entre autres choses elle leur témoigna souhaiter que le prince de Hesse-Cassel son époux fût associé avec elle pour le gouvernement du royaume, en la maniere qui paroîtroit la plus convenable au bien public & aux loix du royaume. *Voyez* ULRIQUE-ELEONORE. Cette lettre ayant été communiquée aux états, ils nommerent des commissaires pour examiner la matiere, qui en donnerent part aux senateurs pour avoir leur avis, & envoyerent une députation au clergé, aux bourgeois & aux païsans, pour leur en donner communication. Les propositions de la reine ayant été examinées, elles furent approuvées par la commission secrette, avec quelques autres conditions pour conserver le droit d'élection, conformément à ce qui avoit été résolu à l'avenement de la reine à la couronne, & furent communiquées aux trois états, qui les approuverent. Il fut ensuite résolu de faire une députation à la reine, pour lui communiquer cette résolution des états, & sçavoir encore par elle-même ses intentions. Le comte de Horn, maréchal de la noblesse qui en étoit le chef, lui fit sur cela un discours, & lui témoigna que ses sujets étoient très-satisfaits de la conduite qu'elle avoit tenue pour le gouvernement du royaume, & de la bonté dont ils ressentoient tous les jours les effets; qu'ils n'auroient rien souhaité davantage que de la voir continuer, & qu'ils n'avoient rien voulu conclure sans être encore plus certainement informés de ses intentions, afin de s'y conformer, en cas qu'elle y persistât. La reine ayant répondu qu'elle étoit toûjours dans les mêmes sentimens, & les ayant remerciés de cette marque de leur respect, le comte de Horn à la tête de la même députation alla trouver le prince de Hesse, lui communiqua la réponse de la reine de Suede, & lui présenta un acte dans lequel étoient comprises les conditions suivant lesquelles les états étoient résolus de l'élire pour roi, dont lui ayant fait la lecture, ce prince les approuva & les signa, après avoir remercié les députés de ce témoignage signalé de leur affection & de leur estime. Le 4. Avril 1720. un herault d'armes s'étant rendu dans la grande place de Stokolm le proclama roi de Suede, des Goths & des Vandales. Le 7. du même mois, il fit profession de la religion Lutherienne à Carelsberg, & après le sermon, il communia avec la reine en présence des députés des états, qui avoient été nommés pour être témoins de la ceremonie & de la profession de foi. Il fut aussi résolu que quoique, selon les loix de Suede, ce prince ne pût exercer la puissance royale pour l'administration des affaires avant son couronnement, néanmoins eu égard aux circonstances d'alors, il seroit dispensé des loix sur cet article, l'acte de capitulation qu'il avoit signé & juré étant suffisant. Le 14. Mai 1720. ce prince fut couronné roi de Suede, en l'église de S. Nicolas de Stokolm par l'archevêque d'Up-

sal, avec les mêmes ceremonies qui se pratiquent en pareille occasion, quand cette ceremonie se fait à Upsal, & prêta le serment qu'il avoit fait le 4. Avril précedent. Cet acte contenoit en substance que le prince avoit été élu roi selon les loix & les statuts du royaume, par le libre choix de tous les conseillers & des états; qu'ils déclaroient de plus les descendans de sa Majesté & de la reine Ulrique-Eleonore en ligne masculine, heritiers présomptifs de la couronne; que la reine en cas que le roi decedât avant elle, réprendroit le gouvernement du royaume; que s'ils decedoient l'un & l'autre sans enfans mâles, les états sans aucune convocation se rassembleroient trente jours après, pour proceder à une nouvelle élection; qu'ils étoient persuadés que sa Majesté ne souffriroit pas qu'on travaillât à rétablir la souveraineté absolue & hereditaire; qu'elle maintiendroit la religion Lutherienne, & qu'enfin ils prioient le roi de prendre le gouvernement du royaume. * *Memoires du tems.*

ARCHIDUCS, DUCS, COMTES, MARQUIS & autres princes du même nom.

FREDERIC, duc de Souabe, fils de l'empereur FREDERIC I. dit *Barberousse*, & de *Beatrix* de Bourgogne-Comté, sa seconde femme, accompagna l'empereur son pere dans le voyage du Levant, où ayant eu la douleur de le voir expirer, il eut le soin de lui faire rendre les derniers devoirs, dans la ville de Tyr. Ensuite, sans qu'une si grande perte pût abattre son courage, il renforça la garnison d'Antioche; rassura Laodicée, qui se vouloit rendre aux Sarasins; prit plusieurs villes dans la Syrie; assiegea Ptolemaïde; & sur le point d'executer de plus grandes choses, il mourut de la peste, qui ruina toute l'armée en 1190. * Othon de Freisingen. Guntherus, &c.

FREDERIC I. dit *le Victorieux*, comte palatin du Rhin.
FREDERIC II. dit *le Sage*.
FREDERIC III.
FREDERIC IV. dit *le Sincere*.
FREDERIC V. dit *le Constant*.
} *Voyez* BAVIERE.

FREDERIC I. dit *le Guerrier*, duc de Saxe.
FREDERIC II. dit *le Magnanime*.
FREDERIC III. dit *le Sage*.
} *Voyez* SAXE.

FREDERIC I. marquis & électeur de Brandebourg.
FREDERIC II. dit *aux-dents-de-fer*.
FREDERIC-GUILLAUME.
} *Voyez* BRANDEBOURG.

FREDERIC, élû empereur.
FREDERIC *le Pieux*.
} *Voyez* BRUNSWIC.

FREDERIC, duc de Mantoue. *Voyez* GONZAGUE.

FREDERIC I. de ce nom, surnommé *le Beau*, archiduc d'Autriche, *cherchez* FREDERIC III. empereur.

FREDERIC II.
FREDERIC III.
} *Voyez* AUTRICHE.

FREDERIC ou FERRI I. de ce nom duc de Lorraine, & Marchis, fils de FREDERIC de Lorraine, sire & comte de Bitsche, & neveu de *Simon* II. duc de Lorraine, qui mourut en 1207. sans laisser de posterité d'*Ide* de Vienne ou de Mâcon. Ce Frederic, sire & comte de Bitsche, frere puîné de *Simon* II. mourut en 1203. & de *Ludomile* son épouse, qu'on fait fille de *Miceslas*, dit *le Vieux*, duc de Pologne, il laissa 1. FREDERIC I. duc de Lorraine, qui suit; 2. *Matthieu*, qui fut prevôt de saint Dié, puis évêque de Toul, que ses débauches firent déposer, après qu'il eut abusé d'une chanoinesse d'Espinal, dont il eut des enfans; 3. *Thierri*, surnommé l'*Enfer*; 4. *Philippe*, seigneur de Gerbevilliers; 5. *Judith*, femme d'*Henri* II. comte de Salm; *Ferre-Agathe*, abbesse de Remiremont. FREDERIC I. duc de Lorraine, mourut le 10. Octobre 1214. Il avoit épousé *Agnès* de Bar, fille de *Thibaud*, comte de Bar, & de *Laurette* de Los, dont il eut THIBAUD I. & MATTHIEU II. ducs de Lorraine; *Jacques*, évêque de Mets; *Renaud*, comte de Chastel; & deux filles. * Vignier. François de Rosieres. Le pere Anselme, &c.

FREDERIC II. duc de Lorraine & Marchis, fils de MATTHIEU II. & de *Catherine* de Limbourg, épousa par contrat de l'an 1249. ratifié en 1255. *Marguerite* de Champagne ou de Navarre, fille de *Thibaud* VI. surnommé *le posthume*, *le grand*, & *le faiseur de chansons*, comte de Champagne, & roi de Navarre, & de sa troisiéme femme *Marguerite* de Bourbon. Ce duc mourut le 15. Novembre 1303. âgé de 90. ans, ayant eu *Thibaud* II. duc de Lorraine; *Matthieu*, qui se noya dans un étang le 8. Août 1281. sans laisser posterité d'*Alix* de Bar son épouse, fille de *Thibaud* II. comte de Bar, & de *Jeanne* de Torci, sa seconde femme: il laissa, outre trois filles, *Frederic* de Lorraine, prevôt de S. Dié en 1289. puis évêque d'Orleans, où il fut tué le 4. Juin 1299. par un gentilhomme dont il avoit débauché la fille. D'autres lui donnent encore deux fils. *Voyez* l'origine de la maison de Lorraine du pere Vignier.

FREDERIC III. duc de Lorraine, & Marchis, fils de THIBAUD II. & d'*Isabeau* de Rumigni, eut beaucoup de part aux affaires de son tems. Il assista Frederic d'Autriche, dit *le Beau*, son beau-frere, dans toutes les guerres qu'il eut contre Louis de Baviere. Depuis il en soutint lui-même une contre Renaud de Bar, évêque de Mets, contre Edouard I. comte de Bar, & contre quelques autres. Il le défit près du château de Prunei, & fut moins heureux au siege de Mets, où il fut battu & blessé. On dit que Frederic fut depuis tué en Flandres, combattant pour le roi Philippe *de Valois*, à la bataille de Mont-Cassel en 1329. Il avoit épousé *Elizabeth* d'Autriche, fille de l'empereur *Albert* I. & il en eut RAOUL, qui lui succeda; *Frederic*, comte de Luneville, &c. * Vignier, *origine de la maison de Lorraine*. Sainte-Marthe, *liv. 28. de l'hist. geneal. de la maison de France, c. 5.* Le P. Anselme.

FREDERIC ou FERRI de Lorraine, I. de ce nom, comte de Vaudemont, seigneur de Guise, &c. surnommé *le Courageux*, fils puîné de JEAN duc de Lorraine, & de *Sophie* de Wirtemberg, signala son courage en plusieurs occasions, & fut tué à la funeste bataille d'Azincourt, le 25. Octobre de l'an 1415. *Voyez* sa posterité à LORRAINE.

FREDERIC ou FERRI de Lorraine II. de ce nom, comte de Vaudemont, &c. fils d'ANTOINE, dit *l'Entrepreneur*, & de *Marie* d'Harcourt, dame & heritiere des seigneuries d'Aumale, d'Elbeuf, &c. épousa en 1454. à Nanci, en présence du roi Charles VII. *Yoland* d'Anjou, duchesse de Lorraine, fille de *René*, dit *le Bon*, roi de Naples, de Sicile, d'Aragon, &c. duc de Lorraine, d'Anjou, & de Bar, comte de Provence, &c. & d'*Isabelle* duchesse de Lorraine, qui étoit fille aînée & heritiere de *Charles* I. duc de Lorraine. Comme Yoland survécut à ses freres & à ses neveux, les deux branches de l'aîné & du puîné de la maison de Lorraine, furent réunies par son mariage en Frederic, comte de Vaudemont, qui étoit son cousin issu de Germain; car Jean duc de Lorraine laissa Charles I. pere d'Isabelle, qui eut Yoland; & Frederic ou Ferri I. comte de Vaudemont, qui eut Antoine, pere de Frederic II. Celui-ci fut lieutenant general de Jean d'Anjou, duc de Calabre, son beau-frere, aux guerres de Naples & de Catalogne, mourut en 1470. & fut enterré à Joinville. Yoland, duchesse de Lorraine, par la mort du duc Nicolas son neveu, prit le titre de reine de Jerusalem & de Sicile, & mourut en 1483. *Voyez* sa posterité à LORRAINE. * *Consultez* l'histoire de Charles VII. Philippe de Comines; Vignier; Du Chêne; Sainte-Marthe; le P. Anselme, &c.

FREDERIC I. de ce nom, seigneur de Bar, dans le X. siécle, fut fait par Brunon de Saxe, archevêque de Cologne, duc de Mosellane, ou de la haute Lorraine, en 958. & mourut en 984. De *Beatrix*, fille de *Hugues* l'Abbé, veuve du comte de Rinsfeld, il eut THEODORIC I; *Vernier*, évêque de Strasbourg; & *Ita*. Ce THEODORIC laissa FREDERIC II. qui mourut en 1034. & laissa de *Marie* de Sueve son épouse, deux filles, *Beatrix*, & *Sophie*, comtesse de Bar, femme de *Louis*, comte de Montbelliard, d'où sont descendus les comtes de Bar.

FREDERIC, comte de Cillei dans la Stirie, province d'Allemagne, fit mourir sa femme, pour plaire à une concubine qu'il aimoit, & passa toute sa vie dans une débauche honteuse. Un de ses courtisans ayant pris un jour la liberté de lui dire, qu'il étoit étonnant qu'un homme comme lui, âgé de 90. ans, s'adonnât encore à ses plaisirs, lorsqu'il étoit tems de songer à la mort; ce prince lui répondit, qu'il y pensoit effectivement, & qu'il vouloit faire graver sur son tombeau cette épitaphe: *Voici la porte par où je passe pour aller aux enfers: Je sçai bien ce que je quitte,*

mais je ne sçai pas ce que je trouverai. J'ai eu des biens en abondance, dont il ne me reste autre chose que de pouvoir dire que j'ai bien bû & bien mangé, & qu'une volupté insatiable les a épuisés. A quoi ce courtisan répliqua que cette épitaphe étoit digne d'un Sardanaple, & qu'elle devoit plutôt être gravée sur le sepulchre d'un bœuf, que sur celui d'un homme. * Æneas Silvius, *de Europa*, *c. 21.*

FREDERUNE, reine de France, femme du roi *Charles* III. dit *le Simple*, & sœur de *Beuves*, évêque de Châlons sur Marne, fut mariée le 18. Avril de l'an 907. laissa quatre filles, & mourut le 10. Fevrier de l'an 918. *Cherchez* CHARLES *le Simple*. * *Consultez* le mélange curieux du pere Labbe, *p. 497.*

FREDOLI, (Berenger) cardinal, évêque de Beziers, dans le XIII. siécle, étoit très-sçavant dans le droit canon & civil, & sortit d'une noble famille de Languedoc. Il nâquit au château de Benne, dans le diocèse de Maguelonne, aujourd'hui de Montpellier, fut chanoine à Beziers, puis abbé de saint Aphrodise; & en 1298. il fut mis sur le siége épiscopal de la même ville. Il avoit été chapelain ou aumônier du pape Boniface VIII. qui l'employa la même année 1298. avec Guillaume de Mandagot, archevêque d'Ambrun, & Richard de Sienne, vice-chancelier de l'église, pour la compilation du VI. livre des décretales, dit *le Sexte*. On y voit une lettre du même pape à Berenger Fredoli, qu'il instruit de la maniere dont on doit dégrader les clercs. Clement V. donna en 1305. le chapeau de cardinal à cet évêque, qu'on employa dans l'administration des affaires. Son merite étoit si universellement reconnu, qu'après la mort de Clement V. il fut un de ceux qu'on proposa pour remplir le siege pontifical. Il avoit composé une maniere de dictionaire de droit, qu'il tira de la somme d'Henri de Suse, dit *Ostiensis*: & adressa cet ouvrage, intitulé *Repertorium juris*, à Guillaume de Mandagot, qui lui en avoit dédié un, *De electionibus prælatorum*. Trithéme lui attribue un traité intitulé *Oculus*; un autre: *De sententia excommunicationis*, *&c.* Berenger Fredoli mourut à Avignon au mois de Juin de l'an 1323. & fut porté à Beziers, où on voit son tombeau dans l'église cathedrale de saint Nazaire. * *Consultez* les auteurs cités à la fin de l'article suivant.

FREDOLI, (Berenger) surnommé *le Jeune*, neveu du précedent, fut évêque de Beziers en 1309. fut cardinal du titre des SS. Nerée & Achillée, dès l'an 1305. & mourut en 1323. la même année que son oncle. GUILLAUME Fredoli, son frere, lui succeda au gouvernement de cette église, dans le même tems que son autre frere ANDRÉ Fredoli étoit évêque de Maguelonne. * Ciaconius & Onuphre, *in Clement. & Joann. XXII.* Bosquet, *in Clement. V.* Frison, *Gall. Purp.* Ughel, *Ital. sacr.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Auberi, *hist. des card.* Catel, *mem. de Languedoc.* Trithéme, *de script. eccles.* Baluze, *vita Papar. Aven. tom. 1.*

FREGOSE, famille. La famille de FREGOSE, CAMPO-FREGOSE, ou FULGOSE, a produit de grands hommes dans la république de Genes, où elle tient rang entre les nobles, & est aggrégée à celle de Fornari. DOMINIQUE Fregose, qui vivoit dans le XIV. siécle, cabala contre Gabriel Adorne, doge de Genes, & fut mis en sa place le 13. jour du mois d'Août 1370. Il prit diverses isles sur la mer Mediterranée, qu'il soumit à la république; & lui rendit tributaire le royaume de Chypre, où il avoit emporté la ville de Famagouste, & avoit fait prisonnier le roi Jacques, de la maison de Lusignan. PIERRE Fregose, frere de Dominique, commandoit alors l'armée des Genois. Dans la suite le pape Gregoire XI. étant à Genes, voulut loger chez ce dernier, que ses expeditions militaires avoient rendu celebre. Dominique son frere n'étoit plus doge. Le peuple naturellement leger & inconstant, avoit pris les armes contre lui, le 17. Juin de l'an 1378. & l'avoit contraint de se rendre, après l'avoir enfermé dans une tour où il s'étoit retiré. Une partie du peuple élut alors Nicolas de Guarco, & l'autre Antonio Adorne. Dominique laissa JACQUES Fregose, qui fut doge en 1390. mais qui fut déposé le 6. Avril de l'année suivante. PIERRE son oncle, fut élû le 15. Juillet de l'an 1393. & fut déposé deux heures après. On dit qu'il avoit beaucoup d'éloquence, & qu'il aimoit les lettres. Il laissa divers enfans, *Rolland* ou *Orlando*; *Baptiste*; *Spinetta*, & *Thomas* Fregose. Ses fils exercerent les premiers emplois de la république, & se signalerent en diverses occasions. Ils se liguerent avec les Adornes, & avec ce secours se rendirent maîtres de la ville de Genes. Barnabé de Guarco, docte jurisconsulte, sage & de bonne famille, qui avoit été fait doge le 20. Mars de l'an 1415. leur abandonna le siege le 4. Juillet suivant. THOMAS Fregose fut élû doge, & se maintint dans ce poste jusqu'en 1421. Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, & le Marquis de Montferrat, assistés des Montaldes & des Guarco, l'obligerent alors de se retirer à Sarzane. Il fut ensuite rappellé en 1436. regna jusqu'au 20. Decembre, & fut encore chassé, laissant le gouvernement à huit personnes, dits *les capitaines de la liberté*. Ensuite les Adornes & les Fregoses disputerent encore la seigneurie entr'eux. Barnabé fut élu doge de Genes, élection qui desespera JEAN Fregose. Ce dernier feignit de vouloir mettre la ville entre les mains du roi Charles VII. Il fit même un traité avec ce prince, & se servit de l'argent & des armes de la France, pour se faire doge au commencement de l'an 1447. mais étant venu à bout de ce qu'il souhaitoit, il se mocqua des François. Jean mourut au mois de Decembre de l'an 1448. LOUIS Fregose son frere fut mis à sa place, & fut déposé le huitiéme Decembre de l'an 1450. PIERRE ou PETRINO Fregose, son neveu, lui succeda, & gouverna jusqu'en 1458. qu'il se soumit aux François. SPINETTA Fregose fut élû doge le 8. Juillet 1459. & fut chassé le 24. du même mois. Louis fut alors rétabli, & PAUL Fregose archevêque de Genes, se fit mettre deux fois de suite en sa place. JEAN Fregose fut élu le 21. Juin de l'an 1512. & les Adornes, soutenus par les François, le déposerent au mois de Mai de l'année suivante. Mais le peuple se déclara pour la famille du premier; & OCTAVIEN Fregose, fils d'*Augustin*, & petit-fils de *Louis*, fut nommé doge de Genes le 11. Juin de l'an 1513. puis craignant les cabales des Fiesques & des Adornes, il se soumit au roi Louis XII. qui lui en laissa le gouvernement. Il étoit frere du cardinal FREDERIC Fregose, & gouverna avec beaucoup de prudence jusqu'en 1522. que la ville fut prise & pillée par le marquis de Pescaire, general des armées de l'empereur Charles V. OCTAVIEN rendit de grands services à sa patrie, fit raser la citadelle que le roi Louis XII. y avoit fait bâtir, & en cela témoigna l'amour sincere qu'il avoit pour cette ville; car il ne tint pas à lui qu'elle ne rétablit son autorité & sa puissance. On dit même qu'après y avoir exterminé toutes sortes de factions, il gouverna d'une maniere qui fit connoître qu'il sacrifioit son ressentiment au repos de sa patrie. Il laissa AURELIO Fregose, seigneur de Sainte-Agathe, & pere d'OCTAVIEN II. qui laissa posterité. JEAN Fregose, *dont nous avons parlé*, fut pere de THOMAS, qui eut divers emplois en Italie, & laissa JEAN-MARIE, qui commanda en 1527. les troupes de la république dans la Lombardie. Il eut CESAR; & ALEXANDRE Fregose. Le premier étoit un homme de grande experience, & avoit signalé son courage en diverses occasions. Le roi François I. que Charles V. avoit souvent trompé par ses artifices, ayant résolu de faire sçavoir l'état des affaires aux Venitiens, & de renouveller l'alliance avec le grand Seigneur, donna cette commission à César Fregose, dont la fidelité lui étoit connue, & à Antoine Rinconet Espagnol, auquel il se fioit, & qui devoit passer à Constantinople. Le marquis de Guast les fit assassiner sur le Pô en 1541. Tous les Princes de la Chrétienté furent informés d'une action si barbare, & l'eurent en horreur. Ce fut le sujet de la rupture entre le roi & l'empereur. CESAR laissa quatre fils, dont le dernier nommé *Jean* fut évêque d'Agen, & abbé de Frontfroide, dans le diocèse de Narbonne. ANNIBAL, frere de César, fut pere de JULES-CESAR, capitaine d'un régiment de cavalerie, qui mourut à l'age de 25. ans au service de la France. GALEAS Fregose servit aussi en France sous les regnes de Charles IX. & d'Henri III. Il fut comte de Muret, gentilhomme de cinquante hommes d'armes, & chevalier de saint Michel. * Sansovin, *delle famigl. illust. d'It.* Foglieta, *in elog. & in hist. Gen.* Bizarro, *hist. de Gen.* Paul Guichardin. Du Bellai. De Thou, &c.

FREGOSE, (Paul) cardinal, archevêque de Genes, étoit frere de Pierre Fregose, qui fut doge de Genes. Il avoit de grandes qualités; mais il sacrifioit tout à son ambition. Son frere Pierre, qui connoissoit l'humeur volage &

& inconstante des Genois, lui persuada d'embrasser l'état ecclesiastique. Paul avoit vécu d'une maniere qui étoit peu clericale, & avoit même un fils naturel, que les Italiens ont nommé *Fregosin*, c'est-à-dire, *petit Fregose*. Cependant il ne balança point à prendre le parti qu'on lui offroit, & fut même assez heureux pour s'élever à l'archevêché de Genes, que son frere lui fit obtenir en 1452. après la mort de Jacques Imperiale. Pierre son frere avoit été obligé de soumettre en l'an 1458. la ville de Genes au roi Charles VII. & s'étoit ensuite retiré à la campagne. Après diverses revolutions, Louis Fregose, qui avoit déja été doge, fut rétabli en 1461. & Paul, dont nous parlons, le chassa le 14 jour de Mai de l'année suivante, pour se mettre en place. Ce ne fut pas pour long-tems; car il fut contraint de renoncer à cette dignité, & trouva moyen de s'y rétablir au mois de Janvier de l'an 1463. Il le fit sçavoir au pape Pie II. qui gouvernoit alors l'église; & ce pontife lui donna des avis très-judicieux pour regler sa conduite envers un peuple, dont il étoit le pere, comme archevêque, aussi-bien que comme doge; mais il se rendit tellement insuportable par ses violences, que les Genois, d'ailleurs peu constans, travaillerent à secouer ce joug facheux, en appellant François Sforce, duc de Milan: de sorte que Paul Fregose se voyant abandonné de ses amis, même de ceux qu'il croyoit les plus fideles, fut contraint de renoncer au gouvernement, & de sortir de Genes. Il y revint quelque tems après, & y cabala de nouveau. Les amis de sa maison chasserent Prosper Adorne, le 25. Novembre de l'an 1478. & mirent sur le siege ducal, BAPTISTE Fregose, neveu de l'archevêque. Ce fut ce doge qui lui procura le chapeau de cardinal, que le pape Sixte IV. lui donna en 1480. L'ambition dereglée de ce prélat, le poussa à s'élever contre son bienfaiteur & son parent. Il trouva moyen de le chasser d'une place, où il s'installa pour la troisiéme fois. Ses tyrannies & ses violences l'en éloignerent encore en 1488. Il fit charger deux vaisseaux de ses meubles les plus précieux, dont l'un fit naufrage; & avec l'autre il se retira à Rome, d'où il ne cessa de solliciter les ennemis de sa patrie, pour y changer le gouvernement; mais il ne jouit pas de cette revolution, qui n'arriva qu'en 1499. Il étoit mort le 2. Mars de l'an 1498. à Rome, où il fut enterré dans l'église des douze apôtres. Ce cardinal avoit été nommé en 1481. légat d'une armée navale, équipée contre les Turcs, qui avoient pris Otrante, & qui l'abandonnerent avant l'arrivée des Chrétiens. Fregosin, *son fils naturel, épousa la fille naturelle du duc de Milan*. * Pie II. *in comment*. Foglieta, *in elog. & in hist. Gen*. Guichardin, *liv. 1. & 2*. Onuphre. Auberi, *histoire des cardinaux. &c.*

FREGOSE, (Baptiste) fils de PIERRE, fut élu doge de Genes le 25. Novembre de l'an 1478. & fut chassé par Paul Fregose son oncle, cardinal & archevêque de Genes, qui usurpa sa place. Baptiste étant en exil s'occupa à la lecture des bons auteurs, & composa neuf livres d'exemples memorables, sur le modele de Valere-Maxime. Il dédia à son fils *Pierre* cet ouvrage qu'il avoit écrit en italien, & que Camille Ghilini de Milan, mit en latin. On le publia à Milan en 1509. à Bâle en 1541. & ailleurs. Baptiste Fregose écrivit encore la vie du pape Martin V. & fit un traité des femmes sçavantes. * Augustin Schiaffini, *hist. eccles. Gen. ad an.* 1482. Bizarro, *hist. Gen. ad an. 1501*. Gesner, *in biblioth*. Vossius, *de hist. Lat*. Girolamo, Ghilini, *theat. d'huom. letter*. Sophrani & Giustiniani, *script. della Ligur*. Leandre Alberti. Foglieta, *in elog. & in hist. Gen*. Le Mire, &c.

FREGOSE, (Frederic) Genois, cardinal, archevêque de Salerne, évêque de Gubio, fils d'AUGUSTE & de *Gentille* de Montefeltro, frere d'*Octavien*, doge, puis gouverneur de Genes, fut élevé auprès de Gui Baldo, duc d'Urbin, son oncle maternel, qui lui fit donner l'archevêché de Salerne, par le pape Jules II. Depuis il fut ambassadeur de la republique de Genes, auprès du pape Leon X. & lorsqu'Octavien son frere, eut traité en 1515. avec les François du gouvernement de la ville de Genes, il y retourna pour lui servir de conseil, dans l'administration des affaires publiques. Cortogoli, celebre corsaire de Barbarie, ravageoit avec vingt galeres toute la côte de Genes, où il avoit même enlevé depuis peu dix-huit navires chargés de grains & de marchandises; & les succès de ce barbare mettoient dans la derniere consternation tous les marchands de Genes. On y résolut de mettre une armée en mer, & on en donna la conduite à l'archevêque de Salerne. Il surprit Cortogoli dans le port de Biserte, passa depuis à Tunis & à l'isle de Gerbes, & revint à Genes, chargé de gloire & de butin. Cette ville fut pillée en 1522. par les Espagnols qui la surprirent dans le tems qu'on traitoit des conditions pour la rendre. Octavien Fregose y fut fait prisonnier, & Frederic se jetta dans un esquif; d'où voulant passer dans un des vaisseaux françois qui étoient alors dans le port de Genes, il tomba dans la mer & fut en grand danger de se noyer. Le roi François I. le reçut en France avec beaucoup de bonté, & lui donna l'Abbaye de saint Benigne de Dijon, où Fregose se retira. Comme il avoit appris les langues, & principalement la grecque & l'hébraïque, il s'y appliqua à l'étude des livres saints, & aux exercices de pieté. Depuis étant revenu en Italie, il fut pourvu de l'évêché de Gubio, où il travailla à remplir les devoirs d'un bon prélat. Ce ne fut, dit-on, qu'avec violence qu'il accepta le chapeau de cardinal, que le pape Paul III. lui donna en 1539. Il mourut à Gubio le 22. Juillet de l'an 1541. * Foglieta, *hist. Gen. liv. 12*. Bembo, *in epist*. Sadolet. Guichardin. Ughel. Auberi, &c.

FREHER, *cherchez* MARQUARD FREHER.

FREIG, (Thomas) en latin *Freigius*, jurisconsulte, natif de Fribourg en Brisgaw, étoit fils de *Nicolas*, qui avoit fait de grandes découvertes dans la jurisprudence civile & canonique, & qui mourut de peste en 1567. avec sa femme & deux de ses filles. Thomas étudia le droit sous les plus grands hommes de son tems, & l'enseigna depuis à Fribourg, à Bâle & à Altorf. Il mourut de peste, aussi-bien que son pere, le 16. Janvier de l'an 1582. ou 1583. après avoir composé divers ouvrages, qu'on divise en trois parties; *Philologica*; *Philosophica*; *& Juridica*. On trouve parmi ses ouvrages le *Pedagogue*, ou un systême abregé, pour montrer la maniere la plus courte & la plus aisée d'enseigner les sciences & les arts; & comme il étoit Ramiste ou disciple de Ramus; il a suivi la methode de son maître. Son style est d'ailleurs trop concis. Il a mieux reussi dans ses traités de jurisprudence. Les paratitles sur le digeste sont fort estimés à cause de sa methode. Il a fait aussi *partitiones juris* par tables, & réduit en table le traité des fiefs de Zazius. * *Consultez*. Melchior Adam, *in vit. jurisf. Germ*.

FREINSHEMIUS, (Jean) né en 1608. dans la ville d'Ulm en Souabe, après avoir étudié les loix dans les universités de Marpurg & de Giessein, vint à Strasbourg, où par quelques poësies qu'il composa en allemand, il se fit connoître de Mathias Bernegger, qui lui confia sa bibliotheque. Ce fut là que Freinshemius puisa le fond de science qu'il a fait paroître depuis dans ses écrits. Il vint ensuite en France, où il fut reçu entre les interprêtes du roi; mais il n'y demeura que trois ans, & retourna à Strasbourg en 1637. où il épousa la fille de son bienfaicteur. L'université d'Upsal en Suede lui ayant proposé de grands avantages pour l'attirer, il les accepta, & y enseigna l'éloquence pendant cinq ans. Alors la reine Christine voulut l'avoir auprès d'elle, le fit son bibliothecaire & son historiographe, & lui donna, outre la table, deux mille écus d'appointement; mais parce que l'air froid de ce pays étoit contraire à sa santé, il fut obligé en 1655. d'abandonner ces honneurs & ces avantages pour revenir dans sa patrie. La reine témoigna du déplaisir d'être privée d'un homme d'un si grand merite, car outre la langue latine, la grecque & l'hébraïque, il sçavoit encore presque toutes les langues vivantes de l'Europe. L'électeur Palatin ayant fait dessein dans ce tems-là, de rétablir l'université de Heidelberg, lui donna la charge de professeur honoraire, avec celle de conseiller électoral. Freinshemius s'y retira avec sa famille en 1656. & y mourut quatre ans après âgé de 52. ans. Ce sçavant homme a fait les supplemens de Tacite, de Quinte-Curce & de Tite-Live, qu'il a composés en 60. livres, qui ont été imprimés à Strasbourg en 1654. Il a aussi commenté Quinte-Curce, Tacite, Florus & quelques autres auteurs Latins, ausquels il a joint d'excellentes tables. * Mart. Nank. *de Rom. rer. script*.

FREIRE DE ANDRADA, (Hyacinthe) Portugais, natif de Beja dans la province d'Alentejo, étoit d'une illustre famille. Il embrassa l'état ecclesiastique, & fut ab-

bé de sainte Marie de Chans. Il mourut vers l'an 1650. avec la réputation d'être un des meilleurs poëtes de Portugal, cependant il a laissé peu de poësies, du moins on ne connoît que celles qui ont été publiées à Lisbonne en 1717. & 1718. dans un recueil intitulé, *Fenix renacida*. Le plus considerable ouvrage de Freire, est la vie de dom Jean de Castro, quatriéme viceroi des Indes, qui a été imprimée à Lisbonne en 1651. 1671. & 1703. *in fol.* On assure que la diction en est très-pure & le style très-élegant. * *Bibl. Port. mss.*

FREINSINGEN, *cherchez* FRISINGHEN.

FREISHEIM, bourg ou petite ville du Palatinat du Rhin en Allemagne, est sur les confins du comté de Linanges, à trois ou quatre lieues de Franckendal & de Worms, du côté du couchant. * Mati, *dict.*

FREISINGFIELD, bourg d'Angleterre dans le comté de Suffolk, à six milles de Hullworth vers l'occident, & à quatre de Harlson vers le midi. Guillaume Sancroft, archevêque de Cantorberi, étoit né dans ce bourg où il a fondé un college. * *Diction. anglois.*

FREISTAT, petite ville ou bourg de la Prusse ducale, situé dans la Pomeranie, à six lieues de la ville de Marienwerder, & de celle de Graudents, du côté du levant. Il y a un autre lieu de même nom dans le quartier de Muhl en Autriche, à la source de la riviere de Waldayst, & à six lieues de la ville de Mathausen, du côté du nord. * Mati, *dict.*

FREJUS, ville de France en Provence, avec évêché, sous la metropole & le parlement d'Aix, est très-ancienne, & a été très-considerable. Strabon, Ptolomée, Pomponius Mela, Tacite, Pline, les itineraires d'Antonin, les tables de Peutinger, la notice des provinces, le martyrologe romain, & plusieurs auteurs en font mention, sous le nom de *Forum Julii*, & *civitas Forojuliensis*. Les Romains avoient une colonnie considerable à Frejus, que Jules-César appella de son nom; ou parce qu'il en avoit fait un arcenal ou un lieu de negoce: ou enfin parce qu'il y avoit établi le siege de prefet, qui étoit proprement l'intendant de la justice. Au reste, quoique cette ville ait été deux ou trois fois ruinée par les Goths & par les Sarasins, qui avoient près de Frejus leur celebre retraite du Fraxinet, elle conserve encore d'illustres monumens de son antiquité; comme un amphiteatre qui est presque entier; un admirable aqueduc conduit l'espace de dix lieues, pour y apporter de l'eau de la riviere de Ciagne. On y a encore trouvé diverses statues, un de ces trepiés sur lesquels les devins rendoient des oracles: & grand nombre d'inscriptions, qui sont rapportées en partie par Gabriel Simeoni Florentin, ou par Belleforêt, ou par Jules-Raimond de Soliers, ou par les auteurs de l'histoire de Provence. Julius Agricola, consul Romain, beau-pere de Tacite l'historien, & Valere Paulin, tous deux illustres étoient natifs de Frejus. Le pere du Four, dans la vie de saint Leonce, qu'il a publiée, parle de quelques autres personnes celebres ausquelles cette ville a donné naissance. Le chapitre de Frejus est celebre par son ancienneté. Acceptus, le plus ancien évêque dont nous ayons connoissance, se trouva au concile de Valence, où Phebadius d'Agen présidoit l'an 374. Parce qu'il s'étoit accusé lui-même d'un crime qui nous est inconnu, pour être déchargé de la dignité épiscopale; il donna occasion aux prélats assemblés en cette ville, de faire un canon, qui est le dernier des quatre qui nous restent, par lequel il étoit ordonné que ceux qui, pour n'être pas fait diacres ou prêtres, ou évêques, se feront eux-mêmes accusés d'un peché capital pour se donner l'exclusion canonique, soient exclus de ces degrés; parce que, disent les peres, ou ils sont coupables des fautes dont ils s'accusent, ou d'un mensonge contre leur propre réputation, ce qui leur est toujours desavantageux. On écrivit une épître synodale au clergé & au peuple de Frejus, pour leur donner avis de ce qui avoit été resolu, pour l'ordination des ministres ecclesiastiques, & contre ceux qui s'accusoient eux-mêmes. Cillinus, ou Quillinus est le second prélat dont nous sçachions le nom. Il eut pour successeur saint Leonce, celui-ci Theodore, puis Victorin, qui assisterent tous trois à des conciles. Jacques d'Ossa, qui fut depuis pape sous le nom de Jean XXII. avoit été évêque de Frejus. On compte encore entre ses prélats, Guillaume Amici, patriarche de Jerusalem, deux Nicolas de Fiesque, & un Francioti des Ursins, cardinaux. Les antiquités de cette église, ses privileges, & la plupart des noms de ces prélats nous seroient inconnus, si Nicolas & Pierre d'Antelme, chanoines, ne s'étoient donné la peine de nous les faire connoître, après des recherches exactes & curieuses. Joseph d'Antelme, leur neveu, aussi chanoine, avoit entrepris d'achever ce qu'ils ont si bien commencé. * Strabon, *l. 4.* Pline, *l. 3. c. 4.* Tacite, *l. 3. & in vita Agric.* Pomponius Mela, *l. 2. c. 5.* Baronius, *in annal.* Robert, *Gall. Christ.* & Sainte-Marthe, *tom. 1. p. 418. & seq. de la nouvelle édition en 1715.* Du Saussai, *Mart. Gallic.* Savaron, *in not. sup. Siden Apoll.* Barallis, *chronolog. Lirin.* Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence.* Du Four, *vita sancti Leontii.* Guesnai, *part. 1. c. 42. Cassiani, illust. &c.*

FREJUS, (***) faux ambassadeur de France auprès du roi de Fez, en 1670. étoit un marchand Provençal, lequel étant arrivé sur les côtes du royaume de Fez, envoya demander au roi un passe-port pour aller à sa cour, se disant ambassadeur du roi très-Chrétien. Le roi dépêcha ses ordres à ses gouverneurs pour le traiter, & lui fournir des chameaux pour son bagage; il alla lui-même le recevoir hors de la ville, & le conduisit dans son palais, où il lui donna audience. Ce faux ambassadeur après avoir presenté ses lettres, fut mené dans un hôtel préparé, où il fut fort bien regalé; & cependant fit vendre sous main une partie de ses marchandises. A la seconde audience, il demanda l'établissement d'une compagnie de marchands François à Fez; mais il ne put l'obtenir; & le roi consentit seulement à la liberté du commerce, sous le nom du roi de France. Ainsi Frejus voyant son dessein manqué, demanda son audience de congé, où le roi de Fez lui donna une lettre pour sa majesté très-Chrétienne. Avec cette dépêche, Frejus s'en retourna au lieu où il avoit débarqué; & s'y arrêta pour vendre le reste de ses marchandises; mais ayant eu quelque different avec le gouverneur, il eut la hardiesse de retourner à Fez, pour en demander justice au roi, qui se défiant de ce fourbe, lui ôta la lettre qu'il lui avoit confiée, & lui commanda de se retirer au plutôt de ses états. * G. Mouette, *histoire du roi de Tafilet.*

FREMINCOURT, ville qui appartenoit autrefois aux anciens Carnutes. Ce n'est plus présentement qu'un village, dans l'isle de France, situé proche de Dreux, du côté de l'orient sur la riviere d'Eure. Les rois de France y ont eu un palais qui est ruiné.

FREMINET, (Martin) excellent peintre, natif de Paris, ayant atteint l'âge de 25. ans, alla à Rome dans le tems que les peintres étoient partagés entre Michel-Ange de Caravage, & Joseph Pin. Freminet les imita tous deux, & y réussit admirablement. Après avoir parcouru les principales villes d'Italie, il revint en France, où le roi Henri IV. le reçut favorablement, & lui ordonna de peindre la chapelle de Fontainebleau. Il continua cet ouvrage sous Louis XIII. qui l'honora du collier de l'ordre de saint Michel; mais il ne jouit pas long-tems de sa fortune; car lorsqu'il travailloit à finir la chapelle, il tomba malade, & mourut âgé de 55. ans, le 18. Juin 1619. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

FREMIOT, famille de robe, a eu des gens distingués dans le parlement de Bourgogne. JEAN Fremiot, seigneur de Saulx & de Barrain, fut auditeur de la chambre des comptes de Dijon, puis conseiller au parlement, l'an 1526. Il laissa entr'autres enfans, de *Guillemette* de Gondram son épouse, ANDRE'-BENIGNE Fremiot qui fut reçu conseiller par la resignation de son pere le premier Juin de l'an 1563. & laissa CLAUDE, conseiller, puis president au même parlement en 1603. L'autre, nommé *Benigne* Fremiot, qui étoit seigneur des Rottes, rendit de grands services aux rois Henri III. & Henri *le grand*, & à sa patrie, dans les guerres civiles de la ligue. C'étoit un homme d'une grande experience, docte, bon juge, & excellent politique. Il fut maître extraordinaire en la chambre des comptes en 1571. puis avocat general au parlement l'an 1573. & enfin président en 1581. Le roi Henri IV. le fit conseiller d'état, & maire de Dijon en 1595. & 1596. Il mourut en 1611. & laissa entr'autres enfans, ANDRE', qui suit.

FREMIOT, (André) archevêque de Bourges, & abbé de saint Etienne de Dijon, sçavoit les belles lettres,

le droit canon & civil & la theologie, & publia en 1610. un ouvrage *des marques de l'église* contre les heresies, qu'il dédia au roi Henri *le grand*. Ce monarque l'avoit nommé à l'archevêché de Bourges en 1603. l'avoit fait conseiller d'état, & avoit résolu de demander un chapeau de cardinal pour lui. Fremiot avoit déja été reçu conseiller au parlement de Bourgogne en 1599. Le roi Louis XIII. l'envoya ambassadeur à Rome l'an 1626. à son retour il passa à Venise, dans la Valteline & en Suisse; & rendit de grands services par ses sages négociations, en affermissant ces peuples dans leur bonne intelligence avec la France. Le soin des affaires publiques ne l'empêcha pas de vacquer à celles de son diocese. Il y fit réimprimer les rituels, publia de nouvelles ordonnances, remplit enfin tous les devoirs de prélat; & mourut à Paris le 13. Mai de l'an 1641. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Palliot, *hist. du parl. de Bourg.* Le Mire, *de script. sac. XVII.* Henri de Maupas du Tour, *vie de la M. de Chantal, &c.*

FREMIOT, (Jeanne-Françoise) baronne de Chantal, fondatrice, premiere mere & religieuse de la Visitation de sainte Marie, nâquit à Dijon le 23. Janvier de l'an 1572. Elle étoit fille de BENIGNE Fremiot, avocat general, puis second président au parlement de Dijon, & de *Marguerite* de Berbisi, *André* Fremiot, archevêque de Bourges, étoit son frere. Elle épousa *Christophe* de Rabutin, baron de Chantal, à l'âge de 20. ans; & pendant son mariage, elle pratiqua toutes les vertus chrétiennes, avec beaucoup de zele. Elle eut six enfans, deux desquels moururent quelques jours après leur naissance; CELSE BENIGNE, qui mourut au service de Louis XIII. en 1627. s'opposant aux Anglois à la descente de l'isle de Ré, laissa de *Marie* de Coulange son épouse une fille unique *Marie* de Rabutin, qui épousa en 1644. *Henri* marquis de Sevigné; *Aimée* femme de *Jean* de Sales, seigneur de Torrans; *Françoise*, femme de *Jean*, comte de Toulongeon; & *Christine*, morte sans avoir été mariée. Le baron de Chantal fut tué à la chasse par l'imprudence d'un de ses amis. Sa veuve s'adonna à tous les exercices de pieté, & se mit sous la direction de saint François de Sales, qui prêchoit à Dijon. Après quelques conferences, qu'elle eut avec cet illustre prélat, ils résolurent de fonder l'ordre de la Visitation. Les enfans & le pere de M. de Chantal s'opposerent d'abord au dessein qu'elle avoit de les abandonner; mais cette opposition ne la retint point. Elle prit l'habit de religieuse, avec Jacqueline Favre, fille du sçavant Antoine Favre, premier président de Savoye, & avec Charlotte de Brescard, le 6. Juin 1610. jour de la fête de la Trinité, que les fondemens de ce saint institut furent jettés au fauxbourg d'Anneci, où saint François de Sales avoit donné une maison à ces nouvelles religieuses. Dans ce premier établissement, elles ne firent que des vœux simples, & elles sortoient de leur monastere, pour aller visiter les malades. Mais ensuite, à la persuasion de Denys Simon de Marquemont, archevêque de Lyon, & depuis cardinal, cette congregation fut érigée en religion, & confirmée par le pape Paul V. La mere de Chantal le gouverna plusieurs années, avec un soin extrême. Elle mourut à Moulins le 13. Decembre 1641. en visitant les monasteres de son ordre. Le jour qui précéda son trepas, elle dicta durant trois heures, une lettre où elle donnoit des instructions importantes, pour maintenir son institut dans l'observance. * Henri de Maupas & M. l'abbé Marsollier, *en sa vie.* Robert. *Gall. Christ.* Louis Jacob, *biblioth. des femmes illust.* *Vies des premieres meres de la Visitation.* Hilarion de Coste, *éloge des dames illustres, &c.*

FREMONA, ville d'Afrique, dans le royaume d'Ethiopie. On l'appelle aussi *Meguaga*, selon Ludolfe, dans son histoire d'Ethiopie: elle est des principales places de tout le pays, quoique petite, & presque réduite en simple village. On croit que c'est la *Frimis magna* ou *Premnis* de Pline, de Ptolomée, & de Strabon.

FREMONT, (D. Charles) religieux de l'ordre de Grandmont, né à Tours l'an 1610. entra dans l'ordre de Grandmont dès l'âge de 18. ans, & dès l'an 1635. ayant reçu l'ordre de prêtrise, il fut fait prieur de Grandmont. Le relâchement qui s'étoit introduit dans cet ordre, où il subsiste encore en partie, lui faisant beaucoup de peine, & ne trouvant point de disposition dans les superieurs à remettre les choses sur l'ancien pied, il vint étudier en theologie à Paris, dans le dessein de s'y faire des protecteurs, & il eut le bonheur d'avoir accès auprès du cardinal de Richelieu, qui ordonna en 1642. au general de donner à D. Charles Fremont un prieuré où il pût rétablir l'ancienne discipline de Grandmont. La conduite de ce réformateur montre combien il étoit éloigné de l'esprit de singularité & d'indépendance: il ne se proposoit que de faire observer la regle que le pape Innocent IV. avoit mitigée, & y réussit non seulement dans la maison que les habitans de Thiers en Auvergne fonderent en 1650. pour lui, mais dans six ou sept autres maisons qui appartenoient auparavant à l'ordre, & qui étoient alors presque entierement ruinées. Ces monasteres ne font point un corps separé de l'ordre, & les religieux réformés dépendent du même general que ceux qui ne le sont pas, d'où vient qu'il a été jugé en 1700. par un arrêt du conseil, qu'ils n'ont pas besoin de lettres patentes pour prendre possession des maisons de l'ordre où on leur donne entrée. Le pieux réformateur gouverna pendant trente ans la maison de Thiers; & laissa des instructions très-solides à ses disciples. Il termina une sainte vie par une mort heureuse en 1689. étant âgé de près de 79. ans. * Heliot, *hist. des ord. monast. tom. 7. c. 55.*

FRENTANS, ou plutôt FERENTAINS, *Ferentani*, anciens peuples d'Italie, s'étendoient le long de la mer Adriatique, ayant au couchant les Matucins, la Pouille Daunie au levant, & le Samnium au midi. Leurs villes étoient Auxanum, Larinum, Ortona, & Histonium. Leur pays répondoit à l'Abrusse ulterieure & la partie de la Provence de la Capitanate, qui s'étend jusques à Fortore, qui est une riviere du royaume de Naples, dans la Pouille.

FRERE, (Jean le) natif de Laval au Maine, fut principal du college de Bayeux à Paris, où il mourut de peste le 12. ou le 13. Juillet 1583. Il avoit appris les langues, & avoit traduit de grec en françois la chronique d'Eusebe, l'histoire de Josephe, &c. Il composa aussi une histoire de son tems, qu'il publia en 1581. & divers autres ouvrages. * La Croix du Maine & Du Verdier-Vauprivas, *bibl. Franc.*

FRERE GUILLAUME, *cherchez* GUILLAUME, dit DE MARSEILLE.

FRERES ARVALES, ceux qui présidoient aux sacrifices, que l'on faisoit pendant la fête des Ambarvales, en l'honneur de Cerès. *Voyez* ARVALES.

FRERES BLANCS, secte qui parut dans la Prusse au commencement du XIV. siecle. C'étoit une societé d'hommes qui prirent ce nom, parce qu'ils portoient des manteaux blancs, où il y avoit une croix verte de saint André. Ils se vantoient d'avoir des revelations particulieres, pour aller recouvrer la Terre-sainte d'entre les mains des infideles. On vit quantité de ces freres en Allemagne; mais la tromperie de ces imposteurs ayant été découverte peu de tems après, leur ordre disparut. * Harknoch, *dissert. 14. de orig. relig. Christ. in Pruss.*

FREROT, (Nicolas) de Chartres, avocat au parlement, sur la fin du XVI. siecle, & au commencement du XVII. a fait des paratitles de droit canonique, où il a suivi l'ordre des distinctions & des questions du decret, aussi-bien que des titres des decretales, du sexte & autres parties qu'il fit imprimer en 1603. *in octavo.* Il a encore donné en 1611. les basiliques ou conferences des constitutions des empereurs, avec les ordonnances de nos rois, & des notes sur la coutume de Chartres, imprimées en 1684. *in quarto*, avec celles de Tulloue. * Denys Simon, *biblioth. hist. des aut. de droit.*

FREROTS, *cherchez* FRATICELLI.

FRESCATI ou FRASCATI, ville & évêché d'Italie, dans la campagne de Rome, est située à douze milles de cette ville, & a dans son voisinage, les ruines de l'ancien *Tusculum*; *le Tusculanum* de Ciceron, & la maison de campagne de Lucullus. La ville de Frescati n'est ni belle ni bien peuplée; mais les palais & les jardins y sont en grand nombre. Entre plusieurs belles maisons, on y distingue la villa de Ludovisio, la villa Borghese, qu'on appelle *Montedracone*, à cause du dragon qui est dans les armes de cette famille; & la villa Aldobrandi, dite *le Belvedere de Frescati*, à cause de son agréable situation. Elle a d'un côté la vue de la ville & de la campagne de Rome, & de l'autre, la montagne qui est toute couverte de lauriers, de

fontaines, de cascades, de napes, de jets d'eaux. On y voit plusieurs ouvrages d'hydraulique : comme des orgues d'eau, avec la salle d'Apollon, où ce dieu est assis sur le mont Parnasse, avec les neuf muses au-dessous. La ville de Frescati a un petit château. L'église cathedrale de saint Pierre est un des titres des six anciens cardinaux, dit *episcopus Tusculanus*.

FRESNE, *cherchez* FORGET.

FRESNE, (Charles du) seigneur du Cange, trésorier de France, nâquit à Amiens le 18. Decembre 1610. de *Louis* du Fresne, seigneur de Fredeval, conseiller prévôt royal de Beauquesne; & d'*Helene* de Reli. Son ayeul *Michel* du Fresne, avoit aussi été pourvu de la charge de prévôt de Beauquesne, en 1575. De cinq freres qu'eut M. Du Cange, l'aîné nommé *Adrien*, succeda à la charge de prévôt de Beauquesne, après son pere; & a laissé un fils nommé *Louis*, seigneur de Fredeval, qui lui a succedé dans la même charge, & qui a été deux fois premier échevin d'Amiens. Le second des freres de M. du Cange, nommé *Jean*, fut un des celebres avocats du parlement de Paris, & commença à composer le journal des audiences de ce parlement, qui a depuis été continué par d'autres avocats: il laissa encore un commentaire sur la coutume d'Amiens. Deux autres nommés *Michel* & *François*, se firent Jesuites; le premier enseigna long-tems la theologie à la Fleche, où il fut principal du college, & le second s'adonna à la prédication, & fut recteur d'Arras. M. du Cange commença ses études chez les Jesuites d'Amiens, & alla ensuite à Orleans, étudier le droit. Il preta serment d'avocat au parlement de Paris, en 1631. & frequenta quelque tems le barreau; mais étant retourné à Amiens, il s'attacha à la lecture des auteurs d'humanités, de philosophie, de droit, de medecine, & de theologie; il s'appliqua sur-tout à l'histoire sacrée & profane, ancienne & moderne, grecque & romaine. C'étoit un homme doux, honnête, civil, obligeant, & se faisant un plaisir de communiquer avec tout le monde. Il acheta une charge de tresorier de France en la generalité d'Amiens, en 1645. & s'acquitta des fonctions de cet emploi avec beaucoup d'assiduité, ce qui ne l'empêcha pas de s'occuper aux excellens ouvrages que nous avons de lui. Il publia en 1657. l'histoire de Constantinople sous les empereurs François, & en 1666. un traité historique du chef de saint Jean-Baptiste. En 1668. il vint s'établir à Paris, & publia l'histoire de saint Louis par Joinville, enrichie d'observations & de dissertations très-sçavantes. En 1670. il mit au jour le texte & la version de Cinname, avec des notes, tant sur Cinname que sur Nicephore Brienne, & Anne Comnene, & la description de l'église de sainte Sophie, de Paul *le Silentiaire*. On lui proposa de la part de M. Colbert, de ramasser en un corps tous les écrivains de l'histoire de France. Il en donna même un essai; mais ce projet n'ayant pas été gouté il abandonna son dessein, & s'occupa à finir son glossaire latin, qui parut en 1678. en trois volumes *in folio*, ouvrage d'une incroyable érudition, & de la derniere utilité pour les sçavans. A peine ce livre étoit fini, que M. du Cange fit paroître en 1680. un volume, contenant la genealogie des empereurs de Constantinople, & une description de cette ville sous leurs regnes. Depuis il travailla à son glossaire de la langue grecque, qui parut en 1688. en deux volumes, remplis de choses rares & curieuses, tirées d'anciens manuscrits, & d'actes authentiques. Il procura en 1686. une nouvelle édition de Zonare avec des notes; & une autre de la chronique Pascale ou Alexandrine, qui ne vit le jour qu'après sa mort. Ce sçavant homme mourut à Paris le 23. Octobre 1688. âgé de 78. ans Il avoit épousé le 19. Juillet 1638. *Catherine* du Bos, fille de *Philippe* du Bos, seigneur de Drancourt, & tresorier de France à Amiens, de laquelle il a laissé quatre enfans, deux fils & deux filles. L'aîné des fils est tresorier de France dans le generalité de Poitiers. Le roi Louis XIV. donna à ses enfans une pension de 2000. livres, en consideration des peines que leur pere avoit prises à l'édition de la chronique Pascale. * *Journal des sçavans* M. Baluze, *in præfat. chronic. Paschal.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccl. du XVII. siecle*.

FRESNO. Il y a en Espagne deux bourgs de ce nom, l'un dans la Castille vieille à deux lieues de Borgo d'Osma, du coté du midi : & l'autre dans l'Andalousie, à huit lieues de la ville de Cordoue du côté du nord. Quelques geographes mettent en l'un ou en l'autre de ces bourgs l'ancienne *Fraxinetum*, celebre forteresse des Sarrasins, d'autres la mettent à Frassineto en Italie. Mais il est fort vraisemblable, qu'elle étoit au Fraxinet en Provence. *Voyez* FRAXINET.

FRESNOI, (Charles-Alphonse du) nâquit en 1611. Il étoit fils d'un celebre apothicaire de Paris, qui le fit étudier avec tous les soins possibles, dans la vue d'en faire un medecin. Les premieres années qu'il passa dans le college seconderent heureusement le dessein de son pere, par les grands progrès qu'il y faisoit : mais dès qu'il fut dans les hautes classes, & qu'il commença à gouter la poësie, le genie qu'il avoit pour elle se developa, & il remporta en ce genre-là le prix dans les classes ou il se trouva. Son inclination se fortifia par l'exercice, & à en juger par ces commencemens, il devoit être un jour un des plus grands poëtes de son siecle, si l'amour de la peinture, dont il devint également épris, n'eut partagé son talent. Enfin il ne fut plus question de medecine, il se declara tout-à-fait en faveur de la peinture, malgré la resistance de ses parens, qui, sans avoir égard à la violente inclination de leur fils, se servirent de tous les mauvais traitemens dont ils purent s'aviser, pour le détourner de la resolution qu'il avoit prise, parce qu'ils n'avoient qu'une idée basse de la peinture, & qu'ils ne la regardoient que comme un vil metier, & non comme le plus noble de tous les arts. Cependant toute la resistance que l'on mit en usage, ne fit qu'acroître cette passion naissante, & sans perdre de tems à déliberer, du Fresnoi s'abandonna entierement à son genie. Il avoit environ vingt ans, lorsqu'il commença à prendre le crayon, & qu'il alla dessiner chez Perrier & chez Vouet. Mais à peine eut-il été deux ans dans cet exercice, qu'il partit pour aller en Italie. Il y arriva en 1634. & Mignard l'y étant allé trouver en 1636. ils lierent ensemble une amitié, qui dura jusqu'à la mort. Pendant les deux premieres années, que du Fresnoi passa à Rome, il n'étoit point en état de gagner de quoi subsister. Ses parens d'ailleurs, dont il avoit méprisé les avis sur sa profession, l'avoient abandonné, & le fonds dont il s'étoit pourvu avant que de partir, fut à peine suffisant pour faire son voyage. Ainsi n'ayant dans Rome, ni amis, ni connoissances, il se vit réduit à une telle extrêmité, qu'il ne se nourrissoit la plupart du tems que du pain & d'un peu de fromage. Cependant il étoit bien moins inquiet de cet état fâcheux, qu'occupé de ses études de peinture, qu'il continuoit avec chaleur, lorsque l'arrivée de Mignard le mit un peu plus au large. Comme l'esprit de du Fresnoi étoit d'une trempe à ne pas se contenter d'une connoissance mediocre, il voulut fouiller son art jusqu'à la racine, & en tirer toute la quintessence. Il étudia avec application Raphaël & l'Antique, il dessinoit tous les soirs aux académies avec une avidité extraordinaire : & à mesure qu'il avançoit dans la connoissance de son art, il en faisoit des remarques, qu'il écrivoit en vers latins. Une lumiere lui en donnoit une autre, & son esprit s'étant peu à peu rempli de toutes les connoissances necessaires à sa profession, il forma le dessein d'en composer un poëme, qui lui couta beaucoup de veilles & de reflexions. Il le communiqua à tous les habiles gens, dont il pouvoit tirer des lumieres ou de l'approbation. Il avoit un amour extraordinaire pour les ouvrages du Titien, auquel il donnoit la préference sur tous les autres, à cause, disoit-il, que de tous les peintres, le Titien étoit le plus grand imitateur de la nature. Il en copia à Rome tout ce qu'il y a de plus beaux tableaux, avec un soin incroyable. Il entendoit fort bien le grec & les poëtes : & le tems qu'il donnoit à la lecture & à parler de peinture aux gens d'esprit qu'il trouvoit disposés à l'écouter, lui en laissoit peu pour travailler. Il paroissoit d'ailleurs qu'il avoit de la peine à peindre, soit que sa profonde theorie lui retint la main, ou que n'ayant appris de personne à manier le pinceau, il eût contracté une maniere peu expeditive. Quoiqu'il en soit, ses ouvrages sont en petit nombre.

Comme il avoit fort étudié les élemens d'Euclide, & qu'il avoit un excellent gout pour l'architecture, il commença par peindre des restes d'architecture, qui sont aux environs de Rome. Il les vendoit pour subsister & les donnoit presque pour rien. Tous ses ouvrages se reduisent envi-

ron à cinquante tableaux d'histoires, & quelques paysages qu'il a peints pour des particuliers, sans compter toutes les copies, qu'il a faites d'après le Titien. De tous ses ouvrages, celui qu'il aimoit le plus étoit son poëme sur la peinture. Quelque envie qu'il eût de le faire imprimer, comme il sçavoit bien, qu'il étoit presque inutile de lui faire voir le jour, sans l'accompagner d'une version françoise, & que la longue absence de son pays, lui avoit, pour ainsi dire, fait oublier sa langue, il differa toujours de le rendre public. M. Mignard son ami le fit imprimer en 1666. & en 1684. M. de Piles, que nous citons souvent dans ce Dictionaire, en parlant des peintres, le fit paroître en notre langue, selon l'intention de l'auteur, & il a été imprimé trois fois dans la même année avec la traduction & des remarques. M. du Fresnoi alloit, disoit-il, travailler à un commentaire, pour éclaircir davantage ses pensées, quand il fut surpris d'une paralysie, dont il mourut chez un de ses freres à quatre lieues de Paris, en 1665. à l'âge de cinquante-quatre ans. Le grand nombre de connoissances, dont il avoit l'esprit rempli, & sa memoire, qui les lui fournissoit facilement, quand il en avoit la moindre occasion, faisoient que sa conversation, quoique très-utile, étoit si pleine de digressions, qu'il en perdoit souvent le sujet principal: ce qui a fait dire à plusieurs personnes, que cela venoit d'une abondance de pensées, que la vivacité de son imagination lui fournissoit. Il n'y a point eu de peintres François, qui ait tant approché du Titien, que du Fresnoi, à en juger entr'autres par les deux tableaux qu'il fit à Venise, pour le noble Marc Paruta, dont l'un represente une vierge à demi corps, & l'autre une Venus couchée. Ce qu'il a fait en France tient encore de ce goût-là, principalement ce qu'il a fait au Rainci, pour M. Bordier intendant des finances: cette peinture passant pour le plus beau de ses ouvrages, au jugement des connoisseurs. Mais si le peu de tableaux qu'il a faits ne sont pas suffisans pour répandre son nom en divers endroits de l'Europe; celui de son poëme sur la peinture le fera vivre, autant que cet art sera en quelque estime dans le monde.* De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

FRESSE, (Jean de) évêque de Bayonne, sous le regne d'Henri II. fut envoyé ambassadeur en Allemagne, où il harangua à la diete de Passau, en 1552. Il sçavoit les langues vivantes, & étoit assez bien instruit des affaires du tems. Il se trouva avec le duc d'Aumale, lorsqu'il fut attaqué par le marquis de Brandebourg en 1552. & se sauva par la fuite. Ce prélat composa divers ouvrages, & entr'autres un intitulé, *le livre des états & maisons plus illustres de la Chrétienté*, qu'on imprima l'an 1549. On publia aussi sa harangue prononcée à Passau.* De Thou, *hist. l. 8. 10. & 11.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* La Croix du Maine & du Verdier-Vauprivas, *biblioth. franc.*

FRETEL, archidiacre d'Antioche, vivoit sur la fin du XI. siecle, dans le tems que les princes Chrétiens entreprirent la conquête de la Terre-sainte, & en fit même la description. C'est de ce même ouvrage dont Adrichomius s'est servi, pour composer celui qu'il a fait du theatre de la Terre-sainte. *Voyez* ADRICHOMIUS.

FRETULPHE, ancien historien de Baviere, que Jean Aventin se vante de suivre, dans les annales du pays. On ne sçait pas bien en quel tems il a vécu. * Vossius, *de hist. Lat. pag.* 704.

FREUDENBERG, petite ville ou bourg de Franconie. Ce lieu situé sur le Mein, est le principal d'un petit pays, qui appartient à l'évêque de Wurtzbourg, & qui est enclavé entre le comté de Wetteim & l'archevêché de Mayence. * Mati, *dict.*

FRUDENBERG, bourg des états de Nassaw en Veteravie, à une lieue de la ville de Sigen, & aux confins des duchés de Berg, & de Westphalie. * Mati, *dict.*

FREUX, ou FRUSIUS, (André le) Jesuite de Chartres, mort à Rome en 1556. poëte Latin. On a estimé entre ses autres pieces l'*Echo*, qu'il a fait sur les adversités de l'église, & quelques épigrammes contre les heretiques de son tems. Le Freux a aussi corrigé Martial & les autres poëtes de leurs obscenités, comme le pere Edme Auger a purgé encore le même poëte après lui, le pere Matthieu Rader, après Auger, le pere Rodeille après Rader, & le pere Jouvenci après le pere Rodeille. Il a encore fait deux petits ouvrages, l'un de l'abondance des mots & des choses; l'autre est un abregé de la syntaxe latine. * Philip. Alegambe, *biblioth. soc. Jes.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes, & le même sur les grammairiens Latins.*

FREYMONIUS, (Jean Wolfgang) a fait sur le code, ce que Labith avoit fait sur le digeste. Il a fait aussi une suite des constitutions de chaque empereur, suivant l'ordre des consuls, des mois & des jours; & une bibliotheque de droit, sous le titre d'*Elenchus omnium autorum, qui in jure tàm civili quàm canonico, vel commentando, vel quibuscumque modis explicando, ad nostram usque ætatem claruerunt, nomina & monumenta complectens.* Ce dernier ouvrage parut en 1579. * Denys Simon, *bibliotheque historique des auteurs de droit.*

FREYSTADT. Il y a deux bourgs ou petites villes de ce nom en Silesie; province de la Bohême. L'un de ces lieux est sur la riviere d'Elsa, dans la principauté de Teschen, à trois lieues de la ville de ce nom du côté du nord. L'autre est sur la petite riviere de Siger, dans la principauté de Glogaw, & à six lieues de la ville de Glogaw, vers le couchant septentrional. * Mati, *dict.*

FREZEAU, ou FREZEL, de la Frezeliere, maison en Anjou, est une des plus anciennes du royaume, & des plus illustres de sa province, où elle possede de tems immemorial, la seigneurie de la Frezeliere. On remarque, par une distinction assez rare, que ceux qui ont porté ce nom ne se sont jamais mesalliés. Pour ce qui regarde l'ancienneté, peu de maisons peuvent se picquer de remonter aussi haut. Avant même que l'usage eût distingué les familles par des surnoms, c'est-à-dire, dès le XI. siecle, la maison de FREZELS ou FREZEAU devoit être très-considerable: puisque dans le cartulaire de l'abbaye de Noyers en Touraine, entre les donations qui furent confirmées par le roi Robert, vers l'an 1030. il s'en trouve une, où il est fait mention de deux FREZELS, pere & fils, qui tous deux sont appellés chevaliers: qualité qui ne se donnoit alors qu'à des gens également distingués par leur noblesse, & par leur valeur. Les guerres civiles qui ont agité la France, & les diverses révolutions qu'elles ont causées en Anjou, ont enlevé à la maison de Frézeau, ainsi qu'à plusieurs autres, les titres qui conservoient la suite de ses premiers ayeuls. Après ce vuide, causé par le malheur des tems, sa succession genéalogique se trouve constamment établie.

I. GEOFROI Frézel, chevalier, vivoit en l'an 1270. & fut pere de JEAN, qui suit.

II. JEAN Frézel, seigneur de la Frezeliere est qualifié *Monseigneur*, ainsi que *Geofroi* son pere, dans deux hommages-liges, qu'on lui fit le dernier Janvier 1300. & le jeudi d'après la fête de saint Vincent 1329. Il laissa deux fils, LUCAS Frézel qui suit; *Renaud* Frézel, qui traita pour son partage le 23. Mars 1365. avec *Jean* Frézel, son neveu.

III. LUCAS Frézel, seigneur de la Frezeliere, est nommé dans un acte du mois de Mars 1355. avec son épouse, *Guiote* de Morillan, dame de Morillan, & de Champagné. Leurs enfans furent, *Marguerite* Frézel, mariée à *Robert* le Vexel, seigneur de la Ronchiere, auquel elle porta en dot 300. florins d'or, & 60. livres de rente, en terres; JEAN Frézel, qui suit.

IV. JEAN Frézel II. seigneur de la Frezeliere en 1363. est appellé, *noble & puissant seigneur & monseigneur*, dans un hommage-lige, qu'il reçut le dimanche après la fête de saint Marc 1377. & dans un autre que lui rendit Pierre Quatre barbes, seigneur de la Rongere, le 28. Avril 1390. Il épousa 1°. *Marie* Pointel, dame de la Pointeliere & du Houssai, sœur de *Jeanne* Pointel, dame de Bois-Dauphin: 2°. *Marie* d'Arquenai, nommée executrice, dans son testament du 4. Octobre 1401. dont il n'eut point d'enfans. Ceux de son premier mariage furent 1. LANCELOT Frézeau, qui suit; 2. N... Frézeau, femme de *Jean* Dénouaut; 3. *Marie*, alliée le 8. Decembre 1390. à *Guillaume* Morin, seigneur de la Porte, & fils de *Guillaume* Morin, & de *Marie* d'Angennes; 4. *Jeanne* Frézeau.

V. LANCELOT Frézeau, chevalier, seigneur de la Frezeliere, de Champagné, & de la Buzardiere, donna son aveu de la Frezeliere en 1405. à Gilles Cholet. Par le cinquiéme compte rendu par Guillaume Chartier, receveur general des finances, il paroît que Lancelot étoit

capitaine du château de Laval, place importante qui lui avoit été confiée par le roi, pour la conserver à Anne de Vitré & de Laval, qui le nomme son cousin, dans une lettre qu'elle lui écrivit. La premiere femme qu'il épousa le 22. Novembre 1403. fut *Jeanne* de Tuebeuf, dame de Tuebeuf & de Villiers-Charlemagne, & la seconde à laquelle il étoit remarié en 1430. fut *Marie* Papin, dame de Chemiré & de Montejan, veuve de *Jean* de Feschal, chevalier, seigneur de Turé & de Bourgon, & épouse en troisiémes nôces de *Gui* de Laval, seigneur de Pomereux. Cette troisiéme alliance avec *Marie* Papin n'est point rapportée par du Chêne dans la généalogie de Laval, suivant laquelle *Gui* de Laval, seigneur de Pommereux mourut en 1430. laissant veuve *Catherine* Turpin de Crissé, sa seconde femme, laquelle se remaria avec *Gui* de la Roche-guyon. Du premier mariage nâquirent 1. LANCELOT Frézeau II. qui suit; 2. *Isabelle*, dame de la Volue, de Chasnai, de Tuebeuf & de Villiers Charlemagne épouse de *Jean* Quatre-barbes, chevalier, seigneur de la Rongere, conseiller & chambellan du roi; 3. *Marie*, femme de *Jacques* du Tertre, seigneur de la Jaille; 4. *Jeanne* Frézeau, mariée 1°. le 25. Mai 1442. à *Jean* Briand, seigneur de Brez & de S. Brice: 2°. en 1460. à *Jean* de Champagne, seigneur de la Motte-Ferchaut.

VI. LANCELOT Frézeau II. seigneur de la Frezeliere, de Champagné, de la Roche-Thibaud, porta les armes dès sa plus tendre jeunesse, & merita le nom de chevalier avant l'âge de 20. ans. Sa reputation étoit si bien établie, que Jean II. duc d'Alençon, l'un des plus braves de son tems, lui écrivit en ces termes de Château-Gontier, le 9. Juillet 1438. « Que pour aucunes entreprises hâtives, » esquelles il se trouveroit en personne, il se trouvât le » dimanche suivant à la Guierche, le mieux en point, & » accompagné qu'il pourroit, en tenant la chose secrette.» On lui donne les titres de *Monseigneur*, & de *très-noble & très-puissant seigneur*, dans un hommage-lige, qu'on lui rendit le 10. Novembre de l'année suivante. L'une de ses sœurs *Jeanne* Frézeau se plaignant de n'avoir eu pour dot que huit cens royaux d'or: au lieu qu'*Isabelle* sa sœur, épouse de *Jean* Quatre-barbes, avoit eu 1000. vieux écus d'or, outre plusieurs fiefs & domaines, le fit condamner à lui faire un supplément par sentence du lieutenant du bailli de Touraine a Chinon, rendue le 29. Juillet 1447. Le motif de ce jugement fut que, « Lancelot Frézeau leur pe- » re qui avoit été de son tems un très-notable chevalier, » étoit au tems de son decès, seigneur de beaux-domaines, » peages, & terres, comme de la Frezeliere, &c. quoi- » qu'il eût eu beaucoup de fortunes, par le moyen des en- » nemis de ce royaume. » Lancelot II. fut marié deux fois. De *Jeanne* Bouju, dame de Possons au Maine, sa premiere femme, il n'eut que RENE' Frézeau, qui suit; & d'*Anne* Hai, sa seconde femme, qui se remaria à *Jacques* du Chêne, seigneur du Pareneau & de Miré, il laissa 1. *Anne*; 2. *Catherine*; 3. *Ambroise*; 4. *Jeanne* Frézeau, mariée à *Philippe* de Charnacé, seigneur de Charnacé & de Beauchêne, en 1488; 5. *Gilles* Frézeau, seigneur de Champagné & de Miré, mort sans posterité de ses deux femmes, *Renée* du Chêne, & *Marquise* le Moine.

VII. RENE' Frézeau, seigneur de la Frezeliere, du Plessis, & de la Roche-Thibaud, servit avec la noblesse d'Anjou dans l'arriere-ban, qui fut commandé l'an 1471. par Gui de Laval, seigneur de Loué, sénéchal de cette province. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* Senéchale: 2°. *Catherine* Pierre, dame du Châtelet. De sa premiere femme il laissa LANCELOT III. qui suit. Du second lit il eut 1. *Jeanne* Frezeau, mariée 1°. à *Antoine* le Maire, seigneur du Plessis au-Maire: 2°. à *Abel* de Seillons, seigneur de Sévigné, au fils duquel *Aimar* de Seillons seigneur de Bernai, elle maria *Catherine* le Maire sa fille; 2. *Jean* Frézeau, mort sans posterité.

VIII. LANCELOT Frézeau III. seigneur de la Frezeliere, de Possons, de la Gannetiere, &c. épousa le 10. Aout 1489. *Françoise* de Bourrnan, fille de *Charles* de Bourrnan, seigneur du Coudrai, & de *Marguerite* de Valée, dame de Montejan, &c. dont il eut RENE', qui suit.

IX. RENE' Frézeau II. chevalier, seigneur de la Frezeliere, de la Gannetiere, &c. fut marié le 31. de Mai 1524. à *Françoise* Milet, fille de *Thomas* Milet, seigneur du Châtelet au Maine, & de *Marguerite* de la Barre, & fut pere de PHILIPPE Frézeau, qui suit; & de RENE' Frézeau, seigneur de la Gannetiere, *qui a laissé posterité, rapportée, ci-après.*

X. PHILIPPE Frézeau, seigneur de la Frezeliere, &c. partagea avec *René* Frézeau son frere, les biens de René leur pere le 30. Octobre 1561. & fut successivement guidon, enseigne, & lieutenant de la compagnie d'ordonnances du comte du Lude, gouverneur de Poitou, sous lequel il fit ses premieres armes. En 1568. le roi Charles IX. le fit capitaine d'une compagnie de 300. hommes de pied, & pour récompense de ses services, l'ayant créé chevalier de l'ordre, il lui donna le gouvernement de la ville de Niort, avec la lieutenance generale du gouvernement du haut & bas Poitou, & le commit en 1569. pour rétablir l'ordre & la tranquilité dans cette province. Ce fut Philippe Frézeau, qui défendit avec tant de bravoure, & de succès en 1574. la ville de Carentan contre le comte de Montgommeri, chef des Protestans en Normandie. Le roi Henri III. pour reconnoître sa valeur, le confirma dans la possession de ses charges, ausquelles il ajouta en 1581. celle de gentilhomme ordinaire de sa chambre, & en 1585. il renouvella sa commission, pour commander en Poitou, sous le seigneur de Malicorne, avec la même autorité qu'il avoit eue, sous le comte du Lude. Philippe Frézeau mourut en 1590. après avoir signalé, pendant tout le cours de sa vie, son attachement inviolable pour la religion Catholique. Il avoit épousé le 31. Aout 1560. *Guionne* du Pui, dame d'Amaillou, veuve d'*Annon* Goulard, seigneur de Marcé, & mere d'*Helene* Goulard, femme de *François* de la Rochefoucauld, baron de Montendre. Du mariage de *Philippe* & de *Guionne*, sortirent *François* Frézeau, seigneur de la Frezeliere, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & capitaine d'une compagnie de deux cens hommes de pied, mort sans alliance; JACQUES Frézeau, qui suit.

XI. JACQUES Frézeau, chevalier, seigneur de la Frezeliere, de la Roche-Thibaud, &c. soutint parfaitement la réputation que son pere s'étoit acquise. Dès l'an 1589. il avoit commandé sous le nom de seigneur d'Amaillou, des compagnies de chevaux-legers, & d'arquebusiers. Il eut ensuite une compagnie de cinquante hommes d'armes, & fut honoré par le roi Henri *le Grand* du gouvernement de la ville de Poitiers, d'une pension de trois mille livres, & d'une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre en 1614. Enfin il reçut en 1620. le brevet de maréchal de camp, & mourut en 1626. Il avoit épousé 1°. le 5. Mai 1594. *Suzanne* Berruyer dame de Tafonneau en Touraine, fille de *Pierre* Berruyer, seigneur de Courbalin, & de *Françoise* de la Vove: 2°. *Jacqueline* de Menon, fille de *François* de Menon, seigneur de Turbilli, & d'*Anne* de la Tremoille, & veuve de *Jean* de Savonnieres, seigneur de saint Germain. Du premier lit sortirent ISAAC, qui suit; *Diane* Frézeau, mariée le 7. Avril 1620. à *Hippolyte* de Linieres, seigneur de la Bourbeliere, & de la Rochette en Poitou.

XII. ISAAC Frézeau, seigneur de la Frezeliere, de Tafonneau, d'Amaillou, &c. se signala par de grandes actions, tant sur terre que sur mer, mais surtout au siege de la Rochelle, où il commandoit un vaisseau, & dans la Valteline, où Henri duc de Rohan, témoin de sa bravoure & de sa conduite, le jugea digne des plus grands emplois. Sa valeur l'avoit fait mettre à la tête du regiment de Touraine: la charge de maréchal de camp où elle l'avoit élevé, l'approchoit des premieres dignités militaires, lorsque, sur le point de les obtenir, il fut tué en 1639. au siege de Hesdin, dont le gouvernement lui avoit été promis, en attendant de plus amples récompenses. On peut juger du merite de ce seigneur par la lettre que le cardinal de Richelieu, connoisseur très-habile & très-délicat, lui écrivit de Ruel le 14. Janvier de la même année. En voici les termes: « Les amis de M. de la Frezeliere ne pouvant » souffrir que sa bravoure solaire & radieuse demeure » plus long-tems oisive en un tems comme celui-ci où le roi » a besoin de courages faits comme le sien, ont fait résou- » dre sa majesté de l'employer cette campagne prochaine » du côté de l'Espagne, afin qu'aucun de ses ennemis ne » puisse ignorer ce qu'il vaut: le promettant qu'il y réussi- » ra aussi avantageusement qu'il a fait jusqu'ici en Alle- » magne, à la Valteline, dans l'Italie, & autres lieux,

» où il a servi au contentement de sa majesté. M. de » Noyers lui envoye pour cet effet un secours de trois mille » écus, qui lui a été procuré auprès de sa majesté, pour le » mettre en état de supporter la dépense qu'il est obligé de » faire. Cependant il croira que je suis véritablement très-» affectionné à le servir, LE CARDINAL DE » RICHELIEU. » Isaac Frézeau avoit épousé en 1615. *Magdelaine* de Savonnieres, fille de *Jean* de Savonnieres gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & mestre de camp d'infanterie, & de *Jacqueline* de Menon. Cette dame se maria en secondes nôces, au mois de Fevrier 1642. avec *René* de Chaumejan, marquis de Fourilles, grand maréchal des logis de la maison du roi, après avoir eu de son premier mariage *Charlotte-Marie* Frézeau, dame de la Frezeliere, mariée le 18. Novembre 1648. à *François* Frézeau son cousin, marquis de la Frezeliere, dont nous parlerons plus bas; *Anne* Frézeau, épouse de *René* Rouxelle, baron de Saché, & de la Roche-Milet en Nivernois, marquis de Saché en Touraine, &c. fils de *René* Rouxelle, baron de Saché, &c. & de *Marguerite* de Montmorenci. Elle est morte le 7. Mars 1705. âgée de 72. ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de la GANNETIERE, *à present marquis de la* FREZELIERE.

X. RENE' Frézeau, second fils de RENE' Frézeau II. du nom, seigneur de la Frezeliere, & de *Françoise* Milet, fut seigneur de la Gannetiere, auprès du Lude, d'Azai en Touraine, & de Balou au Maine. Après avoir fait ses partages avec *Philippe* Frézeau son frere aîné, le 30. Octobre 1561. il fut nommé avec lui exécuteur du testament de *Françoise* Milet leur mere, le 10. Mars 1582. Depuis étant veuf de *Catherine* de Couffard, dame de Venuelles, & de *Jacqueline* Amenart, ses deux premieres femmes, il épousa en troisiémes nôces le 3. Septembre 1576. *Charlotte* de la Grandiere veuve de *Charles* Pinart, seigneur des Roches de Marson, & fille de *René* de la Grandiere, seigneur de Mont-Jouffrai, & de Mons, & de *Marguerite* de Sarcé. Il mourut le 27. Mai de l'année 1614. à l'âge de 84. ans, sans laisser d'enfans du premier lit. Du second il avoit eu *Claude* Frézeau, épouse de N. Descars, seigneur des Loges en Poitou. Du troisiéme lit il eut JACQUES, qui suit; *Charles*, tué l'an 1601. en Hongrie, où il servoit sous M. de Mercœur; *Renée*, mariée le 6. Septembre 1602. à *Charles* Fouquet, seigneur de Marcilli en Anjou; *Anne* Frézeau, femme de *Charles* de Montecler, seigneur du Plessis, & de Torchebet au Maine, morte sans enfans, après l'an 1626.

XI. JACQUES Frézeau, seigneur de la Gannetiere, des Rochettes & de Lublé, épousa le 28. Septembre 1621. *Marguerite* de Montmorenci, fille de *Pierre* de Montmorenci, seigneur de Lauresse, & d'Avaugour, & de *Suzanne* de Rieux-Acerac. Il fit son testament le 24. Mai 1644. & laissa *René*, seigneur des Rochettes, mort sans alliance à 21. ans, étant alors enseigne dans le regiment Royal; FRANÇOIS, marquis de la Frezeliere, qui suit; *Charles-François*, seigneur de Lublé, tué à la bataille de Lens en 1648. étant alors capitaine de cavalerie, dans le régiment de Chapes.

XII. FRANÇOIS Frézeau, seigneur de la Gannetiere des Rochettes, de Lublé, de la Frezeliere, &c. marquis de Mons en Loudunois, & baron de Lassé, & du Bouchet en Anjou, né le 10. Juin 1623. après avoir passé de degré en degré à l'emploi de colonel du régiment de Touraine, il s'éleva par sa valeur, & par sa conduite à la dignité de maréchal de camp en 1677. & fut revêtu l'année suivante de celle de lieutenant general de l'artillerie de France. Les services importans & continus qu'il rendit à l'état, dans les fonctions dangereuses de cette charge, tant en Flandres qu'en Allemagne, engagerent le roi à lui donner en 1682. le gouvernement de la ville & des forts de Gravelines, & en 1684. celui de la ville & des forts de Salins. Il fut encore nommé lieutenant general des armées de sa majesté en 1688. & mourut le 3. Mai 1702. âgé de 80. ans, ayant eu de *Charlotte-Marie* Frézeau sa cousine, fille aînée & heritiere d'*Isaac* Frézeau, seigneur de la Frezeliere, & de *Magdelaine* de Savonnieres, qu'il avoit épousée le 18. Novembre 1648. morte le 30. Decembre 1700. âgée de 70. ans, 1. *Antoine-François* Frézeau de la Frezeliere, colonel du régiment de Touraine, mort des blessures qu'il avoit reçues au combat de Senef, en 1674; 2. *Jean* Frézeau de la Frezeliere, chevalier de Malte & colonel du régiment de Touraine, tué en 1677. au siege de saint Omer, après avoir fait les fonctions de lieutenant general de l'artillerie, à la bataille de Cassel, au gain de laquelle il contribua extrêmement, selon le témoignage même qu'en rendit au marquis de la Frezeliere son pere, Monsieur, frere unique du roi; 3. *Charles-Madelon* Frézeau de la Frezeliere, né le 4. Septembre 1656. & reçu page du roi dans sa grande écurie. Il servit dans l'artillerie avec la même distinction que ses freres & renonça ensuite à tous les honneurs de sa maison, pour se consacrer à Dieu dans l'état ecclesiastique. Après avoir été pourvu de l'abbaye de saint Sever de Coutances en 1690. il s'acquitta très-dignement des fonctions de grand vicaire de Strasbourg en 1693. & fut nommé la même année à l'évêché de la Rochelle, où il mourut le 4. Novembre 1702. après avoir rempli, dans toute leur étendue, les devoirs les plus saints de l'épiscopat; 4. *Isaac* Frézeau de la Frezeliere, tué au service du roi en Allemagne, en 1673. à l'âge de 14. ans; 5. JEAN-FRANÇOIS-ANGELIQUE Frézeau, marquis de la Frezeliere, qui suit; 6. *Marie-Anne* Frézeau de la Frezeliere, mariée le 20. Octobre 1687. à *Georges-Henri* de Maillé, marquis de la Tour-Landri, & de Jalene; 7. *Marie-Catherine*, morte religieuse au Ronceray d'Angers.

XIII. JEAN-FRANÇOIS-ANGELIQUE Frézeau de la Frezeliere, marquis de la Frezeliere & de Mons, baron de Lassé, &c. lieutenant general des armées du roi & premier lieutenant general de l'artillerie de France, né le 17. Avril 1671. mourut le 19. Octobre 1711. Il avoit épousé le 11. Mars 1690. *Paule-Louise-Marie* Briçonnet fille de *Bernard* Briçonnet, marquis d'Oysonville, & de *Françoise* le Prevôt d'Oysonville, heritiere de sa famille. Leurs enfans sont *Felicité-Perpetue* Frézeau de la Frezeliere, née le 6. Janvier 1691. religieuse à Hautes-Bruyeres; 2. *François-Isaac-Lancelot* Frézeau, marquis de la Frezeliere, né le 9. Octobre 1692; 3. *Georges-Henri*, chevalier de Malte, né le 17. Septembre 1694. mort en 1701; & *Hilarion*, chevalier de Malte.

La maison de la Frezeliere porte pour armoiries, burelé d'argent & de gueules de deux pieces, a une cotice d'or, brochant sur le tout. Pour support deux lions d'or, & pour cimier un lion naissant de même.

FRIART, (Rolland) sçavant architecte, sorti d'une noble & ancienne famille de la province du Maine, nâquit en 1606. & au sortir du college, fut destiné au barreau. Après s'y être occupé quelque tems, il alla faire un voyage en Italie, & s'y appliqua à l'étude des mathematiques & des beaux arts; comme de la peinture, de la sculpture & de l'architecture. Lorsqu'il fut de retour en France, il s'attacha, avec ses deux freres, à M. des Noyers, son parent, qui étoit alors secretaire d'état, & qui l'employa dans plusieurs commissions, tant en Allemagne qu'en Italie, pour le service du roi. Il entreprit de traduire les livres d'architecture de Palladio; & comme il sçavoit la langue italienne en perfection, il réussit dans cet ouvrage, qu'il mit en lumiere en 1650. Dans ce même tems il donna au public un livre, sous le titre de *Parallele de l'architecture antique avec la moderne.*

FRIAS, duché & grandesse d'Espagne, appartenant à la maison de Velasco, est situé dans la vieille Castille, sur l'Ebro, à neuf lieues au-dessus de Miranda de Ebro. *Voyez* VELASCO.

FRIAS, (Pierre de) cardinal, natif de Medina dans la Castille, étoit évêque d'Osma, lorsque l'antipape Clement VII. le créa cardinal l'an 1394. Benoît XII. ou XIII. lui donna le titre de sainte Sabine; mais dès que ce cardinal eut connu la mauvaise foi de cet antipape, il persuada à Henri III. roi de Castille de se soustraire de son obéissance. Il assista ensuite au concile de Pise, & se trouva à l'élection d'Alexandre V. à celle de Jean XXIII. qui le fit évêque de Sabine, & à celle de Martin V. Il mourut à Florence le 4. Septembre 1420. * Ciaconius. Auberi, *hist. des Cardinaux.*

FRIBOURG, *Friburgum* ville d'Allemagne, capitale du Brisgaw, est située sur la petite riviere du Threisim, au bout d'une plaine fertile, & sous une hauteur qui est le commencement de la montagne Noire, à trois ou qua-

tre lieues de Brisac, à sept ou huit de Strasbourg, & un peu moins de Bâle. Cette ville est aussi la résidence du chapitre de Bâle, mais non pas de l'évêque. Il y a une celebre université, fondée vers l'an 1540. par Albert VI. dit *le Debonnaire*, duc d'Autriche; & une chambre souveraine, dont le ressort est d'une grande étendue. Fribourg a été autrefois aux ducs de Zeringhen. Agnès porta cette ville dans la maison de Furstemberg par son mariage avec le comte Hugues ou Egon; & ses descendans en furent les maîtres jusques vers l'an 1386. que les bourgeois séduits & mutinés se donnerent aux ducs d'Autriche. Les Suedois l'ont prise trois fois dans le XVII. siecle, sous le maréchal de Horn & sous le duc de Weymar, en 1632. 1634. & 1638. Elle est encore celebre, par le combat sanglant & opiniâtre de trois journées, que Louis de Bourbon, II. du nom, prince de Condé, alors duc d'Anguien, y gagna le 3. le 4. & 5. Août 1644. sur les troupes Bavaroises, dans les postes disputés de la montagne Noire, à une lieue de Fribourg. Une des armées de Louis XIV. commandée par le maréchal de Crequi, prit cette ville le 17. Novembre 1677. après un siege de sept ou huit jours. Il y avoit alors deux murailles, une citadelle à quatre bastions, de bons fossés, & quelques autres fortifications. Depuis, les François l'ont fortifiée plus regulierement; mais ils la rendirent par le traité de paix conclu à Riswick, en 1697. Fribourg est une assez grande ville, bien peuplée, avec diverses églises & maisons religieuses. Elle a été le lieu de la naissance de Thomas Freig, jurisconsulte, de Jacques Michel, & de Jean Schenk medecins, &c. * Cluvier, *de script. Germ.* Bertius, *l. 3. comment. Germ.* Bernard Hertzog, *chron. Alsac.* Zellier, *topogr. Germ. &c.*

FRIBOURG *ou* FRIBURG, *Friburgum*, ville & canton de Suisse, où l'on fait profession de la religion Catholique, est située sur la riviere de Sera, entre Lausane, Soleurre, Berne, & Iverdun, en partie sur le penchant d'une montagne, au pied de laquelle coule la riviere. De l'autre côté est un grand fauxbourg, qu'on doit plutôt considerer comme une partie de la ville, puisqu'il a ses murailles & ses portes, & qu'il est joint à la ville par trois ponts. C'est la residence de l'évêque de Lausane. La ville est bâtie un peu irrégulierement; il y a pourtant de grandes places, de jolis bâtimens, entr'autres celui de la maison de ville, & de belles églises, comme celle de saint Nicolas où l'évêque reside, celle des Augustins, &c. avec une commanderie de Malte, & un college de Jesuites, qui est l'ouvrage du pere Pierre Canisius, qui y mourut en 1597. Fribourg commença de s'affranchir en 1481. Il y a quelques bourgs dans le territoire de ce canton. Les plus considerables sont Romont & Griers, qui ont titre de comté; Favernach, Bersich, Joun, Plassei, Montenach, Pererlin gan, Cobers, &c. * Ranutio Scotto, *Helv. suc. Prof.* Josias, Simler, *Resp. Helvet.* François Guilleman, *De Reb. Helvet.* Plantin, *histoire de Suisse, &c.*

FRICENTO, *Frequentum* & *Fricentium*, ville d'Italie, du royaume de Naples, dans la principauté ulterieure, avec évêché suffragant de Benevent. *Frequentum* étoit des principales du pays des anciens Hirpins, & Pline en fait mention. Cette ville est située près de la riviere de Tripalto, au pied du mont Apennin, entre Benevent & Conza. Son évêché a été uni à celui d'Avelino. * Leandre Alberti. Sanson.

FRICHE, (Dom Jacques du) moine Benedictin de la congregation de saint Maur. Il étoit de Seez où il nâquit l'an 1641. & mourut à Paris le 15. de Mai 1693. Nous lui sommes redevables d'une édition nouvelle de S. Ambroise en 2. vol. *in fol.* dont le premier fut imprimé en 1686. & le second en 1690. On lui a associé pour ce travail dom Nicolas le Nourri. Cette édition achevée il entreprit de travailler sur saint Gregoire de Nazianze, mais la mort l'a empêché de continuer ce travail dont il avoit à peine formé le plan. On a encore de dom Jacques du Friche la vie de saint Augustin qui est en latin dans l'édition nouvelle des œuvres de ce pere; il l'avoit dressée avec dom Hugues Vaillant sur les memoires de M. Tillemont. * *Lettre de M.* Pinson, *sur dom Jacques* du Friche. *Biblioth. des aut. de la congregation de saint Maur par* dom le Cerf.

FRICHE, (Jean) c'est le nom qu'avoit avant sa profession le P. *Cesar*, Carme déchaussé. Il étoit d'une des meilleures familles de Vic, petite ville de l'évêché de Metz. Il avoit toutes les qualités d'un excellent directeur, un bon sens, une grande penetration, un esprit droit & éclairé, un cœur charitable, également tendre & pour Dieu, & pour le prochain, un zele ardent pour la conversion des pecheurs, mais discret & selon la science, de solides principes de religion, & un inviolable attachement à l'église. Il travailloit principalement à sa propre perfection en passant la plupart des nuits dans la priere, sans dormir guere plus de deux heures, & souvent sans se coucher. Etant prieur du couvent d'Arras, il se retira dans le desert de Namur y mena une vie semblable à celle des anciens solitaires. Sa réputation étoit grande à la ville & à la cour, parmi les gens d'épée & les gens de robe. Les docteurs & les évêques le consultoient sur les affaires de leur conscience. Il aima son état religieux, jusqu'à refuser constamment un évêché, qui lui fut offert en Savoye. Les dernieres années de sa vie furent pleines d'amertume, & ses souffrances le disposerent à bien mourir. On prétend qu'il prédit le jour de sa mort. On a de lui, *la priere du pecheur penitent*, *ou l'esprit avec lequel il doit reciter l'oraison dominicale*, *in 16.* à Paris 1690. * *Jour. des sç. tom. 81. p. 575. édit de Holl.*

FRIDBERG, ville dans la Misnie en Saxe, est la sepulture des ducs de Saxe, vers les montagnes de Bohême. Les Suedois l'assiegerent sans la pouvoir prendre. Bertius en fait mention, *l. 3. Germ.* * Ortelius.

FRIDEBERG ou FRIBERG, *Friberga*, ville d'Allemagne dans la Hesse, d'autres disent dans la Veteravie, a été autrefois imperiale, & est aujourd'hui soumise à l'archevêque électeur de Mayence. Friberg est situé à trois ou quatre lieues de Francfort: elle est peu considerable. * Ortelius. Sanson.

FRIDECK, bourg du royaume de Bohême, est sur la petite riviere d'Ostra, dans la principauté de Teschen, en Silesie. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne *Parienna*, petite ville des Gothins ou Goths, laquelle d'autres placent à *Parn*, bourg de la Moravie, située vers la source de l'Oder. * Baudrand.

FRIDEGODE, diacre Anglois, & moine Benedictin, vivoit sous le regne d'Edgard dans le X. siecle. Guillaume de Malmesburi témoigne qu'il avoit une grande connoissance de la langue grecque. Il écrivit la vie de quelques saints, * Simler & Vossius, *de hist. Lat.*

FRIDERIC, *cherchez* FREDERIC.

FRIDERICHSBOURG, en latin, *Fridericoburgum*, bourg de Dannemarck, dans l'isle de Zeelandt, pres de Cronembourg, & à quatre ou cinq lieues de Coppenhague. Son nom étoit autrefois celui d'*Ebelholt*, & il y avoit une Abbaye, dite du saint Esprit. Frederic II. de ce nom, roi de Dannemarck, y fit bâtir un palais Royal qui est une maison de plaisance. Elle est située au milieu d'un étang, environné de bois & de petites montagnes. * Sanson. Baud.

FRIDERICHSBOURG, nom que les Danois ont donné à un fort qu'ils ont dans la Guinée, sur la côte d'Or, vers le fort de Nassau, le cap Corso, & saint Georges de la Mine. * Sanson. Baudrand.

FRIDERICHSBOURG, citadelle du bas Palatinat en Allemagne, proche la ville de Manheim, à l'embouchure du Necre dans le Rhin, a été ainsi appellée du nom de Frederic IV. électeur palatin, qui la fit élever en 1610. Ensuite elle fut prise par les Espagnols, qui la ruinerent, & elle a été rétablie dans ces derniers tems par Charles Louis électeur de ce païs. * Baudrand.

FRIDERICHS-ODE, bonne petite ville de la Nort Jutlande, province de Dannemarck. Elle est située sur le detroit du petit Belt vis-à-vis de l'isle de Fyonie. Elle a pris son nom de Frederic IV. roi de Dannemarck, qui en est le fondateur. C'est le lieu ordinaire où l'on passe de la terre ferme du Dannemarck dans les isles. * Baudrand.

FRIDERICKS HENDRIK-SCHANS, bon fort des Provinces-unies. Il est dans le Brabant hollandois, à l'embouchure de l'Escaut entre le fort de Lillo & la ville de Sandtvliet, à trois ou quatre lieues au-dessous d'Anvers. * Mati, *diction.*

FRIDERICKSTADT, ville de Nortwege, sur les bords de la mer Baltique, dans la préfecture d'Aggerhus, est un ouvrage de Frederic roi de Dannemarck. Il y a encore une autre ville de ce nom, dans le duché de Holstein, bâtie en 1622. elle est à l'Orient de Slefwik, environ à cinq lieues de distance. * Baudrand.

FRIDERIKE,

FREDERIKE, ou FREDERICKSTADT, *cherchez* PARAIBA.

FRIDOLIN, abbé de saint Hilaire, près de Seckeng en Allemagne, dans le VI. siecle, étoit Irlandois. Il quitta sa patrie pour venir en France, & de-là passa en Allemagne, où il bâtit un monastere, en l'honneur de saint Hilaire dans l'isle de Seckeng. Il le gouverna pendant quelques années, & y mourut l'an 538. On fait sa fête au 6. de Mars. * Sa vie dans Bollandus. *Vies des saints, mois de Mars.*

FRIEDBERG, château assez fort. Il est situé dans la partie interieure de la baronie de Walbourg, en Souabe, entre les bourgs de Mengen & de Saulgen. * Mati, *dict.*

FRIEDBERG, bourg ou petite ville, capitale d'une seigneurie de même nom. Ce lieu est sur la riviere de Sala, dans le comté de Mansfeld, en Thuringe, aux confins de la principauté d'Anhalt. * Mati, *diction.*

FRIESACH, ou FREISACH, bourg avec un château, situé sur un rocher, & residence de l'évêque de Lavamynd. Ce lieu est au confluent de la riviere de Mamitz avec celle d'Olcza, dans la haute Carinthie; quoique quelques cartes le mettent dans l'archevêché de Saltzbourg; parce qu'il apartient à l'archevêque de ce nom. * Baudrand.

FRIESOITE, bourg d'Allemagne dans le cercle de Westphalie. Il est dans l'évêché de Munster, sur la petite riviere de Seste, à six lieues de la ville d'Oldenbourg, du côté du midi. * Mati, *diction.*

FRIGIMELICA, (François) vivoit dans le XVI. siecle, & professa la medecine dans l'université de Padoue, où il étoit né. Il mourut le 1. Avril 1559. âgé de 68. ans, & laissa divers ouvrages, qu'Antoine, un de ses freres eut soin de recueillir. * Thomasini, *in elog. illust. vir.* Patin, *Liceum Patavin.*

FRIGIUS, (Titus) commandant de la cinquiéme legion Romaine. Il se signala au siege de Jerusalem sous Vespasien. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. VI. chap. 24.*

FRIGNANA, petit pays d'Italie dans le duché de Modene, s'étend au pied de l'Apennin, avec quelques bourgs, qui sont, Frignano, Sestola, &c.

FRIOUL, (le) *il Friuli*, ou *Patria di Friuli*, province d'Italie, dans les états de la republique de Venise, *Forojulium & provincia Forojuliensis*, a porté autrefois titre de duché, & a été beaucoup plus étendue qu'elle n'est aujourd'hui. On prétend que c'est Jules Cesar, qui donna son nom au Frioul, où il avoit quelques unes de ses legions. Le Frioul dans l'état où il est aujourd'hui, a l'Istrie au levant; la mer Adriatique & la Marche Trevisane au midi; la Carinthie au Septentrion; & au couchant les Alpes, qui le separent du pays de Trente. Udine en est la ville capitale. Les autres sont, Città di Friuli, Marano, Palma nova, Venzone, Aquilée ruinée, &c. La maison d'Autriche y possede le comté de Goritz, ou Goritie. Le Frioul a servi de passage à presque toutes les nations barbares qui ont desolé l'Italie. Les Goths & les Herules s'en rendirent les maîtres; & les Lombards le prirent sous leur roi Alboin, qui y établit vers l'an 568. son neveu Gisulfe, en qualité de duc & de gouverneur. Charlemagne ayant éteint le royaume de Lombardie en 774. laissa le Frioul à un seigneur Lombard, nommé ROTGAUD, à condition seulement de l'hommage & du service, & à la charge de reversion, faute d'enfans mâles. Deux ans après, Adalgise, fils de Didier, dernier roi des Lombards, vint en Italie avec des troupes considerables, & débaucha Rotgaud, qui n'obéissoit que malgré lui à un étranger. Charlemagne y accourut en diligence, fit couper la tête à ce duc revolté, & donna à un seigneur François, nommé HENRI, le Frioul, auquel il ajouta la Stirie, & la Carinthie. C'est ce même Henri, duc de Frioul, qui attaqua l'an 796. les Huns Avarois. Il se rendit maître d'une de leurs principales *ringues*, qui est le nom que ces barbares donnoient à des clôtures bien palissadées, dans lesquelles ils s'enfermoient avec leur butin; & il y trouva de grands trésors qu'il envoya à Charlemagne. Henri fut assassiné par ceux de Frioul en 799. Charles pleura cette mort, & la vengea severement en 800. CADOLACH fut mis en sa place, & mourut l'an 819. Louis *le Debonnaire* donna alors ce duché à BALDRIC ou BAUDRI. Les Bulgares ravageoient en 828. toute la Pannonie superieure, sans que ce duc se mit en peine de les arrêter, comme il étoit obligé de le faire. On punit sa lâcheté; car on le déposa, & on divisa ce duché en quatre comtés ou petits gouvernemens. EVERARD ou EBERARD, qui épousa *Gisle* de France, fille du même roi Louis *le Debonnaire*, fut duc de Frioul, & fit en 837. dans le comté de Trevise, son testament, qu'on conserve en original dans l'abbaye de Cisoin en Flandre, qu'il avoit fondée, & où il est enterré. Il est parlé dans ce testament, de ses quatre fils, & de trois filles, *Unroch*, BERENGER, *Adalard*, & *Raoul*; *Ingeltrude, Judith, Heilvinch* ou *Heilweich*. L'histoire ne dit rien d'*Unroch*, fils aîné d'Everard. BERENGER le second prince ambitieux & emporté, se fit roi d'Italie, & fut assassiné en l'an 924. Le Frioul eut encore quelques ducs ou gouverneurs; car les historiens d'Italie parlent de GEROLDUS & d'ANSALDUS l'an 1000. L'empereur Conrard II. dit *le Salique*, le donna vers l'an 1028. avec l'Istrie, à *Popon* patriarche d'Aquilée, son chancelier. Les successeurs de ce prélat en ont joui jusques vers l'an 1420. que *Louis* Techio s'étant engagé temerairement à la guerre contre les Venitiens, ceux-ci conduits par le comte Philippe d'Arcelli leur general, se rendirent maîtres de Frioul, qu'ils ont toujours gardé depuis. *Voyez* AQUILE'E. *Jean Bonifacio, *hist. Trevis.* Leandre Alberti, *descrip. Ital.* Candido, *memor. d'Aquil.* Herodote Parthenopeo, *descr. del Friuli, con l'orig. dei popoli, citate, cast.* Sabellic, *antiq. d'Aquil.* Luitprand. Paul Diacre. Paul Emile. Blondus, &c.

FRIOUL, FRIULI, ou CITTA DI FRIULI, *Forum Julii*, ville d'Italie dans le Frioul, avec évêché suffragant d'Aquilée, est située sur la riviere de Natison, au pied des Alpes, & environ à quinze ou seize milles de Goritz ou Goritie. Quelques auteurs disent, que Jules Cesar fit bâtir *Citta di Friuli*, & qu'il lui donna son nom. Les autres en parlent diversement. * *Consultez* les auteurs que nous avons cités en parlant de la province de Frioul.

CONCILE DE FRIOUL.

Ce concile fut tenu l'an 791. par Paulin patriarche d'Aquilée: il commence par une longue explication de la doctrine de la Trinité & du symbole, dans laquelle il établit principalement ces deux dogmes; que le saint Esprit procede du Pere & du Fils, & que J. C. ne peut point être appellé fils adoptif. Cette exposition de foi est suivie de quatorze canons ou capitules sur la discipline. * Baronius, *A. C.* 794. Binius. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. VIII. siecle.*

FRISCH-HAFF, golfe de la mer Baltique, qui fait partie de celui que les anciens appelloient *Venedicus sinus*. Il est renfermé entre les côtes de la Prusse, de l'isle de Frisch-Nerung, & n'a de communication avec la mer, que par un petit détroit large environ de demi-lieue. La longueur de ce golfe du couchant meridional, au levant septentrional, est environ de vingt lieues; mais sa plus grande largeur ne passe gueres trois lieues. Il reçoit un grand nombre de rivieres, dont les principales sont les deux embouchures orientales de la Vistule & le Pregel. * Mati, *dict.*

FRISCH-NERUNG, isle de la Prusse. Elle est formée par les deux embouchures occidentales de la Vistule, par le golfe de Frisch-Haff, & par la mer Baltique. Il n'y a rien de considerable dans cette isle que la forteresse de Munde, ou de Weisselmunde, qui est sur l'embouchure la plus occidentale de la Vistule. * Mati, *diction.*

FRISCHING, est une maison fort ancienne du canton de Berne, & qui depuis près de IV. siecles a servi cet état souverain, dans les charges & dans les ambassades les plus importantes. PIERRE Frisching étoit prieur de Grafienried l'an 1390, & abbé de Chumnette l'an 1404. PIERRE, son neveu, fut tué à la bataille de Morat en 1476. JEAN, fils de Pierre, fut fait senateur & banderet en 1506. & 1512. JEAN, fils de Jean aussi senateur, fut un des chefs de l'armée de la republique à la conquête du Chablais. Il est compté parmi les heros. * Stettler, *chron.* Ses descendans ont été senateurs & banderets de pere en fils, jusqu'à SAMUEL, qui fut élevé en 1668. à la charge d'avoyer de Berne, qui est la principale de l'état. SAMUEL Frisching son fils senateur de Rumlingen, a aussi servi l'état en qualité de senateur & de banderet, haut commandant du pays conquis, envoyé extraordinaire & l'un des mediateurs de Neufchâtel & aux Grisons, &c. * *Memoire manuscrit.*

FRISCHLIN, (Nicodeme) né le 22. Septembre 1547. à Balingen, ville d'Allemagne, dans le duché de Wirtemberg, fut élevé avec soin dans les sciences par son pere,

qui étoit miniſtre, & fit de grands progrès dans les langues & dans les belles lettres, qu'il enſeigna avec reputation à Tubinge & ailleurs. Ce fut là qu'il publia les commentaires ſur les bucoliques & les georgiques de Virgile; mais en y faiſant l'eloge de la vie champêtre, il s'y emporta durement contre la conduite de diverſes perſonnes de conſideration, ce qui lui ſuſcita des affaires. On le pouſſa avec tant de force, qu'il fut obligé de ſortir de ſon pays; & après avoir couru diverſes villes d'Allemagne, il s'arrêta à Mayence, pour y faire imprimer quelques-uns de ſes ouvrages. Il ecrivit à Wirtemberg, afin de tirer quelque ſecours d'argent, ou de toucher du moins quelque partie de ſon patrimoine. Apparemment la reponſe ne fut pas favorable. Friſchlin recrivit d'une maniere ſi aigre & ſi injurieuſe, qu'on le fit arrêter à Mayence, & qu'on le transfera dans le duché de Wirtemberg, où il fut enfermé dans une Tour. Ce nouveau malheur l'accabla de douleur. Il chercha les moyens de recouvrer ſa liberté; & voyant que les prieres lui étoient inutiles, il ſongea à prendre un autre parti. Il coupa les draps & les couvertures de ſon lit par bandes, les attacha à des barres qui étoient à la fenêtre de ſa chambre, & ſe gliſſa par-deſſus durant la nuit; mais la peſanteur de ſon corps ayant fait rompre ces bandes, il tomba ſur des rochers, où on le trouva briſé le lendemain 29. Novembre de l'an 1590. âgé de 43. ans. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il laiſſa encore des commentaires ſur les ſatires de Perſe, & ſur les épîtres d'Horace; des traductions d'Oppien & d'Ariſtophane, de Callimaque & d'Heliodore, avec diverſes autres pieces; ſeize livres d'élegies, ſept comedies, deux tragedies, des odes, des anagrammes, ſept livres de vers heroïques ſur le mariage de Louis duc de Wirtemberg, cinq ſur les ducs de Saxe, &c. La comedie de Rebecca lui valut une couronne de laurier d'or, que l'empereur Rodolphe voulut lui donner ſolemnellement de ſa propre main, à la diéte de Ratisbonne, avec la qualité de poëte couronné; mais ceux qu'il fit pour le duc de Wirtemberg n'eurent point d'autre récompenſe que la priſon. Cet auteur avoit le genie tout à-fait tourné à la poëſie, & une facilité ſi grande, que les vers ne lui coutoient rien. Un de ſes freres nommé JACQUES Friſchlin, publia en 1599. un traité intitulé *Friſchlinus redivivus*, qu'on pourra conſulter, auſſi-bien que Melchior Adam, *in vit. Germ. philoſ. Elog. des homm. illuſt. de* M. de Thou, *par* Teiſſier.

FRISE, nom d'un ordre militaire, qu'on dit être le plus ancien d'Allemagne, & avoir été inſtitué par Charlemagne, en memoire de ce qu'il avoit défait Didier, roi des Lombards. Quelle qu'ait été ſon inſtitution, il fut mis ſous la regle de ſaint Baſile. Sa deviſe étoit une couronne imperiale d'or. * Jean Becan. Martin Acon. Jean Molan.

FRISE, grand pays, eſt diviſé en deux, en Friſe propre, ou en Friſe *occidentale*, qui eſt une province des Pays-bas, & en Friſe *orientale* ou comte d'Embden, qui eſt une province d'Allemagne dans la Weſtphalie. Avant que de parler de ces deux pays en particulier, on doit remarquer que les hiſtoriens rapportent diverſement l'origine du nom de Friſe. Nous ne nous arrêterons point aux fables de ceux qui le tirent des Phrygiens, de celui de Friſo, fils d'un roi des Francs nommé Crinitus. Peut-être ce nom vient-il du mot tudeſque *fris*, qui ſignifie *fort*; ce qui paroît à quelques-uns conforme au ſentiment de Tacite, qui, ſelon eux, avoue dans le 34. chapitre des mœurs des Germains, que le nom des Friſons marque leur force. *Majoribus minoribuſque Friſiis vocabulum eſt ex modo virium*: mais ce n'eſt point là le ſens de cet auteur, qui dit ſeulement, qu'on diſtingue les Friſons en deux peuples, dont les uns ſont appellés *Grands*, parce qu'ils ſont puiſſans; & les autres *Petits*, parce qu'ils ont moins de puiſſance. Dion les nomme, [illegible] Ptolomée [illegible] & [illegible] & les autres auteurs du moyen âge, *Freſiones* & *Freſones*, & leur pays *Freſica*.

FRISE OCCIDENTALE ou FRISE PROPRE, province des Pays-bas, fait partie des états generaux. Elle a l'Ocean, ou mer d'Allemagne au ſeptentrion; au couchant la mer du Sud ou Zuyderzée, qui la ſepare de la Hollande; le pays de Drenthe & l'Over-Yſſel au midi; & au levant la province de Groningue, qui la ſepare de l'Ooſt-Friſe ou Friſe orientale. Quelques auteurs diviſent cette province en quatre parties, qui ſont les comtés d'Oſtergo, de Weſtergo, des Sept-forêts, & la ſeigneurie de Groningue; mais cette derniere fait une province particuliere. Leuwarden eſt la ville capitale de la Friſe propre. Les autres ſont Dockum, Franeker, Bolſwaërt, Sneck, Ilſt, Harlingen, Staveren, &c. il ne faut pas confondre cette province de Friſe avec une autre FRISE OCCIDENTALE ou WEST-FRISE, que ceux du pays nomment auſſi HOLLANDE SEPTENTRIONALE, ou NORT-HOLLANDE, où ſont Alckmaër, Medemblick, Horn, Enchuyſen, Edam, Monickendam, Purmurend, &c. Leuwarden eſt le ſiege de la cour ſouveraine de la province de Friſe, & Dockum de l'amirauté. Il y a quelques iſles qui ſont ſur la côte de cette province, & qui en dépendent: les principales ſont, Schelling & Amelandt. Le pays eſt marécageux & ſans arbres: on n'y peut recueillir de grains qu'en quelques endroits vers le ſeptentrion; mais comme les pâturages ſont excellens, cette province nourrit de bons chevaux, & des bœufs d'une groſſeur exceſſive. Les Friſons donnent dans des contes peu dignes de foi, en parlant de leur origine, & de celle de leurs princes, qu'ils font remonter au tems d'Alexandre *le Grand*. Quinte-Curce marque dans le 9. livre de ſon hiſtoire, qu'Alexandre *le Grand* étant dans les Indes, y avoit trouvé Agrammon roi des Pharraſiens, dont le pere n'étant qu'un barbier avoit eu le bonheur de plaire à la reine, & s'étoit établi ſur le trône, après avoir fait mourir le roi & ſes enfans. Les Friſons diſent que ce roi avoit nom Adel. & que trois de ſes fils, qu'ils nomment Friſon, Saxon & Brunon, furent aſſez heureux pour ſe derober à la recherche du tyran; qu'ils ſuivirent Alexandre, & que depuis ils paſſerent en Allemagne, où Friſon donna ſon nom à la Friſe, Saxon, à la Saxe, & Brunon au pays de Brunſwic. Ces auteurs donnent enſuite des ſucceſſeurs à ces princes juſqu'à Ratbod. Celui-ci étoit roi ou duc des Friſons dans le VII. ſiecle. Pepin *le Gros* ou *de Heriſtel* le défit en diverſes occaſions. Vers l'an 689. il l'obligea à lui payer tribut, & à ſouffrir que la foi de J.C. fut prêchée dans ſes terres. On y envoya douze moines Anglois, dont les trois plus conſiderables étoient Wigbert, Wilbrot & Swidbert. Ratbod ne put s'accommoder d'une religion qui ne s'accordoit point avec ſon orgueil, & avec ſes diſſolutions. Il devint le perſecuteur de ceux qui la prechoient, & fit ſouffrir le martyre à Wigbert & à deux autres. Pepin vengea leur mort vers l'an 707. Charles *Martel* défit les Friſons vers l'an 736. tua leur duc Popon, qui avoit ſuccedé à Ratbod, ſubjuga toute la Friſe occidentale, abbatit tous leurs temples, leurs bois ſacrés & leurs idoles; & couvrit tout leur pays de cendres & de carnages. Ratbod avoit laiſſé divers enfans, entr'autres, Theuſinde, mariée l'an 698. à Grimoald, fils de Pepin *le Gros*, & maire du palais des rois Childebert II. & Dagobert III. Charlemagne défit encore les Friſons, réduiſit leur pays en province, & leur donna des podeſtats. On dit que le premier fut ſaint Magnus Fortema. Il eut divers ſucceſſeurs, qui eurent ſouvent la guerre avec les comtes de Hollande; & pluſieurs de ces comtes perdirent la vie, dans le deſſein qu'ils avoient de ſe rendre maîtres de la Friſe, dont le peuple farouche avoit naturellement une très grande averſion pour le gouvernement de ces princes. Albert de Baviere, comte de Hollande & de Hainaut, ſoumit la Friſe vers l'an 1403. & mourut l'année ſuivante. Suffrid Wierda, & Haring Marinxma, podeſtats, retablirent dans leur pays la liberté qui leur fut confirmée par l'empereur Sigiſmond en 1417. & par Frederic III. en 1447. Ce dernier donna auſſi la Friſe orientale, ou Eſt-Friſe en 1465. à Ulric Sircſena, ſous le titre de comté. Jules Dekma fut le dernier podeſtat de la Friſe, en 1494. Son élection fut ſuivie de tant de deſordres, que l'empereur Maximilien I. ne les ayant pu diſſiper nomma Albert, duc de Saxe, pour être gouverneur perpetuel de la Friſe; il laiſſa Georges ſon fils. Ce dernier ne put ſoumettre entierement ce pays; & ceda vers l'an 1515. les droits qu'il y avoit à Charles d'Autriche, depuis empereur V. du nom. Les Friſons s'étoient mis ſous la protection du duc de Gueldres, que Charles V. chaſſa, puis laiſſa cette province à Philippe II. ſon fils; & c'eſt ſous ce dernier que la Friſe ſe joignit avec les autres provinces des états generaux, en 1581. pour ſe ſouſtraire à la domination eſpagnolle. * Cornelius Kempius, *de orig. Friſ.* Suffridus Petri, *de antiq. & orig. Friſ. & de ſcript. Friſ.* Martinus Hamconius, *theat. reg. pont. & princ. Friſia & Friſc. ſeu de rebus utriſq. illuſt. Friſc.* Petit, *hiſt. de*

Holl. Guichardin, *desc. du Pays-bas.* Junius. Ortelius. Cluvier, &c. *Voyez* particulierement *Pierius Winsemius*, qui a écrit en latin l'histoire de ce qui s'est passé en Frise depuis l'an 1555. jusqu'à l'an 1581.

FRISE, ORIENTALE, comté d'Embden ou Est-Frise. *Voyez* EMBDEN ou OST-FRISE.

FRISE, LA NOUVELLE FRISE est le nom que les Hollandois ont donné à la partie orientale du Spitzberg, qui est un pays des terres arctiques; mais on n'y a établi aucune colonie; on n'en a même que fort peu de connoissance. * Mati, *diction.*

FRISENDORF (Jean Frédéric, baron de) conseiller de la cour & de la chambre du commerce du roi de Suede. La reine Christine l'envoya en Portugal en l'an 1649. en qualité de resident, pour y entretenir la bonne intelligence établie entre les deux couronnes par le traité d'alliance de 1641. & pour faciliter le commerce mutuel des deux nations reglé par le même traité. Il en revint en 1652. & la reine Christine ayant cedé son royaume à son cousin Charles Gustave, prince palatin du Rhin de la branche de deux Ponts, il suivit ce prince à la guerre de Pologne, où il fut fait conseiller du tribunal des appellations en Prusse, l'an 1655. Le roi de Dannemarck Frederic III. ayant attaqué la Suede pendant cette expedition, il fut depêché en 1657. envoyé extraordinaire au protecteur & au parlement d'Angleterre pour y negocier sur cette nouvelle guerre, qui se termina enfin par la paix de Roschild en 1658. & par celle de Coppenhague en 1660. après la mort de Charles Gustave. Etant en Angleterre, il y vit mourir Cromwel & monter sur le trône le roi Charles II. Ce prince fut d'abord felicité de la part de la reine douairiere & de la regente de Suede, durant la minorité du roi *Charles* XI. par le comte Nicolas Brahe, ambassadeur extraordinaire de Suede: ensuite de quoi ce ministre & le baron de Frisendorf renouvellerent l'alliance des deux couronnes par un traité, qu'ils signerent à Londres le 21. Octobre 1661. C'est aussi ce traité qui regle le commerce & les affaires de la marine des deux nations, & qui subsiste encore à present. Frisendorf fut rappellé en Suede en 1662. où il forma plusieurs projets pour le redressement du commerce, & mourut à Stockholm au mois de Mars de l'année 1669.

FRISINGEN ou FRESINGEN, sur le Mosach, ville de Baviere, entre Munich & Landshout, avec évêché suffragant de l'archevêché de Saltsbourg. Elle est très-bien bâtie, & est située sur une colline agreable, avec diverses églises & au milieu d'une campagne fertile. Othon, qui en étoit évêque, en a écrit l'histoire, & fait une description particuliere de cette ville. Elle a aussi donné naissance à Georges Eder, jurisconsulte, conseiller de trois empereurs; & à Martin Ruland, medecin. Nicodeme de l'Escale y fit en 1440. dix-sept constitutions synodales que nous avons dans les dernieres éditions des conciles. Saint Corbinien envoyé par Gregoire II. vers l'an 716. fut le premier des évêques qui y furent établis par saint Boniface, à la priere d'Odilon duc de Baviere. Erimbert son frere, lui succeda en 736. Conrad, chanoine de Freisengen écrivit l'histoire de cet établissement jusqu'en l'an 1187. auquel il vivoit. Elle a été depuis continuée jusqu'en 1521. * Hundius, *in metrop. Salisburg.* Le Mire, *geogr. eccles.* Aventin, *hist. Bojor.* Bertius, *l. 3. Comment. Germ. &c.*

FRISLANDE, grande isle, dont Nicolas Zavi, Venitien, parle dans ses découvertes, & qu'il dit être dans l'ocean septentrional, vers le Pôle arctique à l'opposite & au-dessous de l'Islande du côté du midi. Cet auteur ajoute qu'il y fait extremement froid; que les habitans n'y ont presque que du poisson, & que tout leur commerce consistoit en cette pêche, ou en celle des monstres marins; mais cette prétendue isle n'a point été apperçue d'aucun voyageur depuis Zavi, ni des pêcheurs qui vont tous les ans vers la Groënlande, proche de laquelle cet auteur place la Frislande. Ainsi on croit qu'elle n'est qu'une production de son imagination, & qu'il n'a vû à la place de cette isle, qu'une partie de la Groënlande. * Baudrand, *diction. geogr.*

FRISLAR ou FRITESLARD, ou FRITZLAR, ville d'Allemagne dans la Hesse sur la riviere de Wiper, appartient à l'électeur de Mayence. Conon évêque de Palestrine, legat du pape Gelase II. y tint un concile l'an 1118. * Conrad d'Ursperg.

FRISON, (Leonard) Jesuite, du Perigord, né en 1628. a publié en 1682. trois livres du poëme, dans le dessein de donner de nouvelles regles de l'art poëtique, ou de rendre quelques-unes de celles des anciens proportionnées à la portée de la jeunesse. Il s'applique particulierement à traiter du genre heroïque: il ne touche le lyrique & l'élegiaque qu'en passant, & ne veut point parler du dramatique, parce qu'on ne peut rien ajouter, selon lui, à ce qui s'en est dit dans ces derniers tems. Dans sa maniere de traiter les choses il s'est beaucoup servi de Ciceron dans son orateur, & de Quintilien dans ses institutions. On a aussi du pere Frison quatre volumes *in 8°.* de poësies latines, imprimées en 1676. Il est mort au college de Bourdeaux, le 22. Fevrier 1700. * Leon. Fris. *Praef. ad lib. de Poëmat. Journal des sçav. du 3. Août 1682.* Baillet, *jugement des sçavans, sur les auteurs de l'art poëtique.*

FRISONS, on ne donne aujourd'hui ce nom qu'aux habitans de la Frise; mais anciennement il étoit beaucoup plus étendu. Les anciens Frisons étoient renfermés dans l'Ems, le Rhin & l'Ocean, & distingués en grands & petits Frisons. Les grands Frisons étoient entre l'Ocean, la riviere d'Ems, & le lac Flavo, qui est le Zuiderzée, & les Bataves, avec les Marsatiens: ainsi ils occupoient la province de Frise, celle de Groningue, & le pays de Sallande & dans Drent, de l'Ower-Issel. Les petits Frisons étoient au couchant des grands Frisons, entre le lac Flavo, l'Ocean & le Rhin; ainsi ils occupoient toute la partie du comté d'Hollande, qui est au nord du Rhin, & en partie de la seigneurie d'Utrecht. * Baudrand.

FRITHONA, Anglois, *cherchez* THEODAT FRITHONA.

FRITIGERNES, roi ou capitaine des Goths, étoit Arrien. Il se donna à l'empereur Valens, & défit Athanaric en l'an 376. * Idace, *en sa chron.*

FRITIGILDE, reine des Marcomans dans le IV. siecle, ayant oüi parler de saint Ambroise, eut tant d'admiration pour sa vertu, qu'elle se fit Chrétienne l'an 396. & persuada à son mari d'en faire de même, & de s'allier avec les Romains. Ce saint évêque l'avoit exhortée à cette conversion par une grande lettre qu'il lui écrivit en forme de catechisme. L'année suivante elle vint à Milan pour voir saint Ambroise; mais elle trouva toute la ville en deuil, pour la mort de ce grand homme. * *En la vie de saint Ambroise.*

FRITSCHIUS, (Ahasuerus) conseiller à Rudelstad qui florissoit dans le XVII. siecle, a fait un très-grand nombre d'ouvrages, dont il y en a qui parurent dès l'an 1650. & d'autres en 1699. la liste seule en feroit fort longue: la plupart de ses ouvrages regardent le droit public d'Allemagne. Il a aussi augmenté l'index de Besoldus de ceux qui ont écrit sur les differentes matieres de droit, sous le titre de *Novus orbis*, où il en rapporte quelquefois jusqu'à cent, qui ont écrit sur une même matiere. * Denys Simon, *bibl. hist. des aut. de droit.*

FRITTOLA anciennement Myrteta, bains du royaume de Naples dans la terre de Labour, près de Bayes.

FRIZON (Pierre) docteur en theologie de la faculté de Paris, né dans le diocèse de Reims publia en 1629. une histoire des cardinaux François sous le titre de *Gallia purpurata*, & il en donna en 1638. une seconde édition, où il ajouta les grands aumôniers de France. Cet ouvrage estimé autrefois, fut attaqué en 1652. par M. Baluze, âgé alors de 21. ans qui dans un *Antifrizonius* y fit remarquer beaucoup de fautes. Depuis il en a relevé une infinité d'autres dans son excellente histoire des papes d'Avignon. Frison mort en 1650. ne put profiter des lumieres de ce sçavant homme. Il écrivit la vie d'Henri de Sponde, qui est à la tête de sa continuation des annales ecclesiastiques, imprimée en 1659. à Paris.

FROBEN, (Jean) imprimeur celebre, au commencement du XVI. siecle, étoit Allemand, natif d'Hammelburg dans la Franconie, & à la persuasion d'Amerbach, il s'établit à Bâle, où il fit du progrès dans les langues, & exerça la profession d'imprimeur. On dit qu'en 1521. cet habile imprimeur étant tombé d'un escalier, contracta par cette chute une incommodité, dont il se ressentit plus fortement en 1526. & dont il mourut l'année d'après. Il laiss-

fa un fils nommé *Jerôme* Froben, & une fille mariée à *Nicolas* Bifchop, en latin *Epifcopius*. Erafme fit l'épitaphe de Jean Froben en grec & en latin. Jean Froben fut le premier dans toute l'Allemagne qui apporta de la delicateffe dans l'art d'imprimer, & du difcernement dans le choix qu'il fçut faire des meilleurs auteurs. Il imprima d'abord avec fuccès les ouvrages de faint Jerôme. Ce grand ouvrage lui ayant réuffi, il imprima avec la même exactitude les œuvres de faint Auguftin, puis toutes celles d'Erafme en neuf tomes. On pretend que ces trois impreffions font des plus correctes de toutes celles de Froben. Erafme vint lui-même à Bâle, attiré par la reputation de Froben. Après avoir donné au public ces deux celebres peres Latins & un grand nombre d'autres livres, Jean Froben voulut donner les peres Grecs dont on n'avoit encore rien vu jufqu'alors dans toute l'Allemagne; mais la mort l'ayant empêché d'exécuter ce deffein, il fut obligé de laiffer ce foin à fes enfans, c'eft-à-dire, à Jerôme fon fils, & à Nicolas Epifcopius fon gendre, qui s'étant affociés, continuerent de maintenir leur imprimerie avec reputation. C'eft à ces deux excellens imprimeurs que nous devons les peres Grecs, & nous apprenons d'Erafme qu'ils commencerent par les ouvrages de faint Bafile *le grand*. Les Frobens avoient pour correcteur de leurs épreuves un habile homme appellé Sigifmond Gelenius, c'eft ce qui fait que les éditions des Frobens font fi exactes. Le catalogue des éditions de l'imprimerie d'Epifcopius fut imprimé en 1564. *Pantaleon, *l. 3. Profopogr.* Baillet, *jugement des fçav. fur les imprimeurs d'Allemagne.*

FROBERT, (faint) ou Flobert, abbé de Troyes en Champagne, né à Troyes, vers la fin du VI. fiecle, fous le regne de Clotaire II. entra jeune dans le monaftere de Luxeu, où il vécut dans une grande fimplicité. Après y avoir paffé plufieurs années, il retourna à Troyes, où l'évêque le retint. Il bâtit un monaftere près de cette ville, que l'on appelle à prefent *Montier la Celle*, qu'il gouverna pendant plufieurs années, & mourut en 673. * *Sa vie dans Mabillon fiecle II. Benedictin.* Bulteau, *hiftoire monaftique d'Occident.*

FROBISHER, (Martin) fameux pilote Anglois, né dans le duché d'Yorck vers le milieu du XVI. fiecle, étoit un des plus grands hommes de mer, & des plus heureux de fon tems. Il entreprit plufieurs voyages, pour tenter un paffage dans la Chine entre la Groënlande & la nouvelle France. La premiere de fes expeditions fut en 1576. Mais il découvrit feulement quelques ifles, où il ne put aborder à caufe des glaces. Il y retourna l'année fuivante, & y découvrit un nouveau promontoire ou cap, qu'il nomma *la Forlande de la reine*. Entre ce promontoire & une ifle qui eft à fon midi, il y a un détroit, auquel il donna fon nom, Il le paffa, & aborda au rivage d'une terre, d'où après avoir chargé fon vaiffeau d'un certain métal femblable à de l'or, qu'il y trouva, il revint en Angleterre. Frobisher fe mit en mer encore une fois en 1578. & apporta encore de ce métal, n'ayant pu faire aucun établiffement dans le pays de ces barbares. Lorfqu'il fut de retour en Angleterre, la reine Elifabeth le fit chevalier, & lui donna la charge de vice-amiral fous François Drack, lequel en 1585. fit l'heureufe expedition dans l'Amerique, dont il eft parlé dans fon article. Frobisher fe trouva auffi à la fanglante bataille, qui fe donna dans la Manche d'Angleterre, contre les Efpagnols, en 1588. Il fut encore envoyé avec dix navires, en 1594. contre ces mêmes ennemis; mais il reçut un coup dont il mourut quelques jours après à Plimouth, où il fut enterré. * *Herologia anglica.*

FROES, (Jean) natif de Conimbre en Portugal, chanoine regulier de faint Auguftin, étoit né vers l'an 1175. Il fit une partie de fes études à Paris, où il prêcha avec applaudiffement. Le 22. Fevrier 1220. il fut facré archevêque de Befançon, & à la fin de 1227. fut fait cardinal. Il étoit en Portugal l'année fuivante; & en 1230. il fut legat en Allemagne, & travailla avec fuccès à la reconciliation de Frederic II. avec le faint Siege. Ce cardinal mourut le 9. Août 1236. & laiffa des fermons qui n'ont pas été imprimés. * *Biblioth. Port. mf.*

FROES, (Pierre) Jefuite Portugais, natif de Beja, alla aux Indes dès l'an 1548. & en 1563. il fut envoyé au Japon, où il travailla avec beaucoup de zele & de fuccès jufqu'à l'année 1597. où il mourut à Nangafachi le 8. Juillet. On remarque qu'avant 1565. il avoit baptifé jufqu'à 60. bonzes à Omura, mais Meaco fut le lieu où il fit le plus de fejour, & auffi le plus de converfions, quoiqu'un bonze nommé *Nequijoxemin*, qu'il avoit confondu plufieurs fois, ne ceffât de travailler à le rendre odieux aux puiffances par fes calomnies. Dom Theotonio de Bragance, archevêque d'Evora, fit recueillir toutes les lettres qu'il avoit écrites du Japon, & les fit imprimer en 1598. *in fol.* à Evora. L'hiftoire du Chriftianifme du Japon y eft bien décrite. Balthafar Telles dans l'hiftoire de la compagnie de Jefus en Portugal, parle auffi d'une hiftoire du Japon, écrite par Froës. *Voyez* le part. 1. l. 2. ch. 35. n. 6. * *Biblioth. Port. mf.*

FROIDMONT, FREMONT, ou LIBERTUS FROMONDUS, profeffeur dans l'univerfité de Louvain, & doyen de l'églife collegiale, né en 1587. à d'Harcourt, petit bourg fur la Meufe entre Maftricht & Liege, enfeigna la philofophie à Anvers, puis la rhetorique & la theologie dans l'univerfité de Louvain. Il y eut la chaire royale d'interprête de la fainte écriture en 1635. lorfque Janfenius fut fait évêque d'Ypres. Froidmont fçavoit les langues, les mathematiques, & les belles lettres. Il compofa divers ouvrages, comme *Saturnalia. Differtatio de cometa anni 1618. meteorologicorum lib. V. Anatomia hominis. In act. Comment. Querimonia Jacobi regis. Homologia Auguftini Hipponenfis & Iprenfis. Chryfippus de libero arbitrio. Vincentii Lenis Theriaca. Novus Profper contra collatorem.* Un commentaire fur les épîtres de faint Paul, & quelques écrits de controverfe contre Voët. Il fut fait doyen de la cathedrale de Louvain en 1633. & mourut en 1654. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * *Confultez* la bibliotheque des écrivains du Pays-bas de Valere André. Voffius, *de Mathem.* Le Mire, *de fcript. fac. XVII. &c.*

FROIDMONT, abbaye du Beauvaifis, dans l'ifle de France, eft fur la petite riviere du Terrain à deux ou trois lieues de la ville de Beauvais, vers l'orient meridional.* Baudrand.

FROILA I. de ce nom, roi d'Efpagne, à Oviedo, à Leon, & dans les Afturies, étoit fils d'ALFONSE I. & commença de regner l'an 757. Il fit d'abord de belles ordonnances pour la police du royaume, & s'oppofa aux courfes des Maures. Depuis il remporta en l'an 759. une celebre victoire fur Jufaph ou Jofeph prince des Sarafins en Galice, & y tua cinquante-quatre mille de ces barbares; mais il fit affaffiner fon frere *Vimeran*, duquel il ne pouvoit fouffrir les bonnes qualités. AURELE fon troifiéme frere le fit tuer lui-même, & fe mit fur le trône, l'an 768.* Vafæus. Mariana.

FROILA II. dit, *le Lubrique & le Lepreux*, ufurpa le royaume fur fon neveu *Ordugno* I. en 923. C'étoit un prince debauché, & qui ne regna que quatorze mois. * Mariana.

FROISSARD, (Jean) né en 1333. à Valenciennes, dans le Hainaut, fut chanoine & treforier de Chimai dans le même pays. Il compofa, à la priere de Robert de Namur, feigneur de Beaufort, une chronique, qui comprend ce qui s'eft paffé en France, en Efpagne, & en Angleterre depuis l'an 1326. jufqu'à 1400. Cet hiftorien eut beaucoup de part à l'eftime de Philippe de Hainaut, reine d'Angleterre, fille de Guillaume I. furnommé *le Bon*, comte de Hainaut, &c. & de Jeanne de Valois, fœur du roi Philippe *de Valois*. On dit que fon ouvrage eft encore manufcrit à faint Martin de Tournai: nous en avons diverfes éditions. Enguerrand de Monftrelet le continua jufqu'en 1467. & Jean Sleidan en a fait un abregé en latin. Froiffard avoit encore compofé plufieurs pieces poëtiques d'amour, que Pafquier avoit vues manufcrites dans la bibliotheque du château de Fontainebleau. La Popeliniere accufe Froiffard d'avoir donné trop de louanges aux Anglois, & de n'en avoir pas affez donné aux François. * Le Mire, *in elog. Belg.* Valere André, *biblioth. Belg.* Du Chêne. Gefner. Voffius. La Croix du Maine. Simler. La Popeliniere, *hift. des hift. l. 8.* Bullart, *académie des arts & des fciences, tom. 1.* Pafquier, *recherches de la France, l. 7. c. 5.* Bayle, *dict. crit.*

FROMENT *Rôti*, nommé en latin *mola falfa*, c'étoit du froment rôti & enfuite pilé, qu'on détrempoit avec du fel & de l'encens mâle, qu'on répandoit entre les cornes de la victime avant que de l'égorger. Il en eft fouvent

parlé dans les poëtes & autres auteurs profanes. * *Ant. rom.*

FROMENTIERES DES ESTANGS, (Jean-Louis) évêque d'Aire. Son pere ayant reconnu que dès son enfance, il avoit une attention toute particuliere à écouter les prédicateurs, qu'il retenoit leurs pensées & leurs paroles, & qu'il imitoit leurs gestes & leurs mouvemens, se crut obligé d'entretenir d'aussi belles dispositions que celles-là, & de mettre son fils entre les mains de personnes capables de faire valoir ses talens & de les acroître. Il l'envoya pour cet effet au college des peres de l'Oratoire du Mans, & ensuite lui fit faire sa philosophie & sa theologie à Paris. Au sortir des écoles, il entra au seminaire de saint Magloire pour se former à la prédication sous la conduite du pere Senault, qui en étoit alors superieur, & qui fut depuis general. Il fit sous lui un si grand progrès, qu'il parut bientôt dans les principales chaires. Il prêcha un carême à Notre-Dame à Paris, un à saint André, & deux à saint Gervais. En 1672. il prêcha l'Avent devant le roi: & en 1680. étant évêque, il fut choisi par sa majesté pour y prêcher le carême. Depuis qu'il avoit été élevé à l'épiscopat, il s'étoit appliqué avec plus d'assiduité que jamais au ministere de la parole. Souvent il interrompit la messe, pour se tourner vers le peuple, & lui expliquer l'évangile. Ses instructions soutenues par son exemple changerent en peu de tems la face de son diocèse. Il étoit si éloigné de rechercher les louanges que ses prédications & ses vertus meritoient, que durant la maladie qui finit ses travaux, il ordonna que l'on brulât ses sermons & ses autres écrits; défendit qu'on lui fit d'oraison funebre, & choisit sa sépulture au cimetiere avec les pauvres. Il voulut que le lieu où il seroit enterré ne fût distingué que par un marbre noir, sur lequel on ne mettroit ni son nom, ni ses armes; mais seulement ces paroles du pseaume XXVI. *Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison, & le lieu où reside votre gloire. Ne perdez pas, ô mon Dieu, mon ame avec les impies.* Il entendoit par les premieres paroles son zele pour les fonctions de son ministere; par les secondes son attachement à son diocèse; par les dernieres sa crainte des jugemens de Dieu, & son esperance fondée sur les merites du Sauveur. Malgré ses ordres on a imprimé quelques volumes de ses sermons après sa mort, arrivée dans son diocèse au mois de Decembre 1684. c'est de la préface de cette édition qu'est tiré ce qu'on vient de dire de ce prelat. On peut hardiment assurer que de tous les sermons imprimés de nos jours, il y en a peu où il y ait plus d'élevation & de solidité.

FROMONDUS, *cherchez* FROIDMONT.

FRONSAC, en latin *Franciacum, Francianum, & Francicum*, bourg de France dans la Guienne, avec titre de duché, est situé sur la Dordogne, au-dessous de Libourne, à cinq ou six lieues de Bourdeaux. Aimoin & Eginhart parlent de Fronsac, ou *Francia*, qui est la forteresse que Charlemagne y fit bâtir en 769. Fronsac fut érigé en duché & pairie par le roi Henri IV. au mois de Janvier de l'an 1598. Ce duché passa dans la maison de *Louis* II. prince de Condé, par son mariage avec *Claude-Clemence* de Maillé, duchesse de Fronsac & de Caumont, marquise de Brezé, & est revenu au duc de Richelieu, dont le fils unique porta le titre de duc de Fronsac, du vivant de son pere.

FONSPERG, (George comte de) sorti d'une maison illustre du Tirol, où est le château de Fronsperg, vers la frontiere de l'archevêché de Saltzbourg, né en Souabe à Mindla près de Memminghen, étoit un homme d'une valeur & d'une force extraordinaire, & d'ailleurs très-bon capitaine. Il servit deux fois l'empereur Charles V. en Italie avec beaucoup de gloire, particulierement à la bataille de Pavie: mais ses emportemens allerent jusques à la fureur contre l'église Romaine, & l'on peut dire qu'il étoit en quelque façon plus Lutherien que Luther même. Lorsque l'archiduc Ferdinand lui proposa en 1526. de lever des troupes pour l'empereur contre le pape, il accepta cette commission de tout son cœur, & se chargea même de faire quelques levées à ses dépens, comme il fit en très-peu de tems, sans qu'il lui en coutât beaucoup; car ayant publié qu'il enrichiroit ceux qui le suivroient des dépouilles de Rome, les Lutheriens accoururent en foule pour s'enrôler sous ses enseignes; & sur l'esperance du sac de Rome, ils se contenterent d'un écu par tête. Ainsi ayant fait une armée d'environ dix-huit mille hommes, il se mit en marche au mois d'Octobre, pour entrer en Italie. Ce fut alors qu'il fit faire un cordeau tissu d'or & de soye, qu'il portoit en écharpe à la vue de tout le monde, disant à ceux qui lui en demandoient la cause, que c'étoit pour traiter le pape avec honneur, de la même maniere que les empereurs Ottomans avoient coutume de traiter leurs freres, pour ne pas repandre leur sang. Le comte de Fronsperg joignit l'armée du duc de Bourbon sur la fin du mois de Janvier de l'année 1527. mais il n'alla pas jusqu'à Rome, car pendant que les troupes étoient dans le Bolonois, il fut frappé d'une apoplexie, dont il revint neanmoins, & il fut porté à Ferrare, où peu de jours après il mourut, vers la fin du mois de Mars. * Sleidan, Maimbourg, *hist. du Lutheranisme.*

FRONT, (saint) premier évêque de Perigueux, suivant la tradition de cette église. Quelques-uns le font disciple de saint Pierre; mais les actes de ce saint sont absolument insoutenables. * Bosquet, *l. 5.* Tillemont, *memoire pour servir à l'histoire eccles. tom. 4.*

FRONTAC, (Pierre de) dont il est parlé dans le *Catholicon d'Espagne*, étoit un avocat du tems de *Jean*, roi de France, qui merita d'être fait cardinal, pour avoir défendu avec vigueur les droits de l'église. On trouve son épitaphe chez les Celestins d'Avignon. Elle est conçue en ces termes. *Hic requiescit bona memoria dominus Petrus de Fitiquiaco, utriusque juris doctor, qui advocatus parlamenti, & canonicus Parisiensis existens; & pugil ecclesiæ, inde non immeritus per dominum Clementem papam VII. assumptus fuit in beata Maria in aquis diaconum cardinalem, qui obiit anno domini 1392. die quarta Novembris.* * De Vigneul-Marville, *mélange d'histoire, &c. p. 201.*

FRONTEAU, (Jean) chanoine regulier de la congrégation de sainte Genevieve, & chancelier de l'université de Paris, né à Angers en 1614. s'est acquis une grande réputation, par son érudition & par sa pieté. Il entra en 1630. parmi les chanoines reguliers de saint Augustin. Depuis il étudia en philosophie dans le college de la Fleche; & il soutint sur la fin de 1636. des theses qu'il dédia à Charles Faure, abbé de sainte Genevieve, & superieur general de la congregation, qui le fit venir à Paris; où dès l'année suivante on l'employa à enseigner la philosophie. Ce fut quelque tems après qu'il publia l'abregé de celle de S. Thomas, sur le dessein du pere Côme Alemanni, Jesuite de Milan. En 1639. on l'obligea de professer la theologie qu'il enseigna pendant douze années avec une grande réputation. Il apprit non-seulement les langues grecque & latine, mais encore l'hebraïque, la syriaque & la chaldéenne. Ce sçavant homme parloit aussi les langues vivantes de l'Europe; & ce fut lui qui dressa la belle bibliotheque de sainte Genevieve. Il fut fait chancelier de l'université de Paris en 1648. Dans la suite on lui donna le prieuré de Benets en Anjou, & enfin la cure de Montargis. Il alla en prendre possession sur la fin du carême de l'an 1662. & comme son zele n'avoit point de bornes, il se donna tant de peine pendant les fêtes de Pâques dans l'administration des sacremens, & dans la visite des malades, qu'il en tomba malade le 12. Avril de la même année, & mourut le 17. suivant, n'étant qu'en la 48. année de son âge. Nous avons de lui une chronologie des papes en vers hexametres acrostiches: un écrit pour concilier les disciples de Jansenius avec les Jesuites, intitulé *Quæstionum de prædestinatione & gratia, concordia.* Il eut soin de l'édition des lettres d'Yves de Chartres, publiées en 1647. à laquelle il a mis la vie d'Yves de Chartres. Il a fait quelques ouvrages pour soutenir que l'imitation de Jesus-Christ est de Thomas à Kempis, & non pas de Gerson ni Gersen. En 1650. il composa un livre intitulé, *antitheses Augustini & Calvini.* En 1642. il fit imprimer un ancien calendrier de l'église Romaine, avec une préface & des notes pleines d'érudition. Il a aussi écrit plusieurs lettres sur des matieres curieuses. Il avoit encore travaillé à plusieurs ouvrages importans qui n'ont point vu le jour. Ce pere avoit joint l'érudition ecclesiastique & prophane, à une éloquence vive & naturelle. Il prêchoit & parloit facilement, avec agrément & succès. Il s'étoit acquis beaucoup de réputation par les panegyriques qu'il prononçoit, en donnant le bonnet de maître ès-arts aux actes de l'université; fonction qu'il a exercée pendant quinze ans. Il sçavoit neuf lan-

gues, l'hébraïque, la chaldaïque, la syriaque, l'arabesque, la grecque, la latine, l'italienne, l'espagnolle & la françoise, comme il le fit voir à une these dédiée au cardinal Mazarin, dans laquelle il fit paroître ces neuf langues comme neuf muses & neuf sœurs, pour expliquer chacune dans son idiome le nom de Mazarin. Il avoit de grandes liaisons, non-seulement avec tous les sçavans, mais encore avec les plus grands du royaume, & les personnes les plus considerables de la robe qui l'honoroient de leur amitié. Dans ses ouvrages il sçavoit unir le prophane avec l'ecclesiastique, & égayoit toujours sa matiere par quelques passages des peres, & des auteurs Grecs & Latins, ou par quelques traits curieux de l'histoire. Il ne s'attachoit pas à traiter les matieres à fonds; mais à faire de nouvelles découvertes, à donner des remarques curieuses, & à fournir des idées & des conjectures toutes neuves, & d'un tour tout nouveau. * *Consultez* l'abregé de la vie du pere Fronteau, que le pere l'Allemand chanoine regulier, publia en 1663. avec divers éloges que les amis de ce grand homme consacrerent à sa memoire. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XVII. siecle, tom. 2.*

FRONTENAC, ou le fort de Frontenac, citadelle de l'Amerique, dans la nouvelle France, fut bâtie en 1673. par le comte de Frontenac, gouverneur de ce pays, pour l'opposer aux courses des Iroquois. Elle est sur le bord d'un lac de même nom, a l'endroit d'où sort le fleuve de saint Laurent. * Baudrand. *Voyez* là-dessus la relation du chevalier de la Hontan, imprimée en Hollande en 1708.

FRONTIBUS, (Geofroi) religieux de l'ordre de saint François, étoit Anglois. On ignore en quel tems il a vêcu, mais on sçait seulement qu'il fut surnommé *le docteur venerable*, & qu'il composa divers ouvrages. *In magistrum sententiarum. Quodlibita. De infantia S. Edmundi, &c.* Willot, *in Ath. franc.* Pitseus, &c.

FRONTIGNAN, petite ville de France, dans le bas Languedoc, *Frontinianum*, a eu autrefois, selon quelques auteurs, le nom de *Forum Domitii*. Elle est située sur l'étang de Latte, entre Agde & Montpellier, & elle est renommée par ses vins muscats. On y en fait grand commerce à cause du voisinage de la mer. Les Calvinistes l'assiegerent en l'an 1562. sans la pouvoir prendre, comme le président de Thou le remarque dans le 32. livre de son histoire. * Baudrand. Audifret.

FRONTIN, (Sextus-Julius) auteur celebre, florissoit dès le tems de Vespasien. Il fut premierement preteur l'an 70. de Jesus-Christ, & abdiqua en faveur de Domitien. Quelques années après il commanda les armées en Angleterre avec beaucoup de succès: commission qui ne se donnoit qu'à des personnes consulaires; aussi Frontin avoit été consul, si l'on en croit Elien, & le fut même encore selon quelques autres, sous Nerva & sous Trajan. Il écrivit ses quatre livres des stratagêmes sous Domitien; ce qu'on conjecture par les flateries qu'il y prodigue en faveur de ce prince. Quoiqu'il se fût extrêmement appliqué au metier de la guerre, où il étoit très-habile, comme il fit paroître en domptant les Silures, il étoit encore très-habile jurisconsulte. Il fut uni d'amitié avec Martial, & fut comblé d'éloges par tous les illustres de son tems. Son testament fait vers l'an 85. portoit cette clause: *impensa monumenti superuacua est, memoria nostra durabit; si vita meruimus.* * Tacite, *hist. l. 4. c. 39.* Idem *in Agricol. vit.* Pline, *4. ep. 8. l. 9. ep. 19.* Elien.

FRONTO, (Marcus-Julius) consul pour la seconde fois, sous Nerva, l'an de Jesus-Christ 96. osa s'écrier en plein senat, au sujet des abus qui se glissoient dans la punition des délateurs; qu'il étoit dangereux d'être gouverné par un prince, sous qui tout étoit défendu, & plus dangereux de l'être par un prince sous qui tout étoit permis. Nerva, dont ce discours taxoit la facilité, remedia aux desordres qu'elle avoit causés. Fronto exerça encore le consulat, pour la troisiéme fois, sous Trajan, l'an de J.C. 100. Julius-Fronto, qui commandoit la flotte de Misene, sous Arien, pouvoit être son fils. * Dion, *l. 68.* Cassiodore. P. Pagi, *ann. 100.* Gruter. *inscript. Rom.*

FRONTO, (Cassius) avocat fameux sous les regnes de Nerva & de Trajan. * Pline, *l. 2. ep. 11.*

FRONTO, (Marcus Cornelius) celebre orateur, est loué par Aulu-Gelle, & par plusieurs autres auteurs, pour son éloquence, sa politesse & son érudition. Il s'étoit acquis la réputation d'être le plus habile avocat de Rome, dès le tems de l'empereur Adrien; & ce fut lui qui enseigna l'éloquence latine à M. Aurele, & à Lucius Verus. Le premier de ces princes lui fit élever une statue par ordre du senat, & le fit subroger consul pour deux mois. Ce fut apparemment dès le tems de l'empereur Antonin. Minutius Felix parle d'un Fronton de Cyrthe en Numidie, qui avoit fait un discours contre les Chrétiens; & quelques auteurs ont attribué ce discours à Fronton l'orateur. * Aulu-Gelle, *l. 2. c. 26. & l. 19. c. 8. & 10.* Dion. *l. 69. M. Aurel. Vit.* Sidon. *l. ep. 1.* Macrobe, *Saturn. l. 5. c. 1.* Minuc. Felix.

FRONTO Ducæus, *cherchez* DU DUC.

FROULAI dans le pays du Maine, est l'une des châtellenies les plus considerables qui relevent du duché de Mayenne. Ses premiers seigneurs en ont donné le nom à leur famille selon l'ancien usage, & cette famille qui la possede encore présentement est par-là veritablement de celles qu'on dit être nobles de nom & d'armes. Elle s'est conservée sans interruption jusqu'à nos jours dans la profession constante de la religion Catholique, & dans un attachement incorruptible au service du roi; ce qui a donné lieu à la devise de cette maison, qui est *pro rege & pro fide*. Ce qu'on a pu sauver de titres apres les désordres des guerres des Anglois, fait foi que,

I. Rolland seigneur de Froulai, vivant vers l'an 1140. fut pere de Gervais, qui suit; & de *Guillaume* de Froulai, qui avec sa femme nommée *Osanne*, fit une donation à l'abbaye de Savigni, près de Mayenne, en l'an 1182. où l'on en voit encore la charte scellée des armes de Froulai.

II. Gervais seigneur de Froulai, fit plusieurs donations pieuses, particulierement à la susdite abbaye de Savigni, & vivoit en 1222.

III. Guillaume seigneur de Froulai, chevalier, suivant l'exemple de ses prédecesseurs, signala sa pieté par les biens qu'il fit à l'abbaye de Fontaine-Daniel & à plusieurs autres églises, & son zele pour la foi, en se croisant en 1241. Il eut pour fils.

IV. Guillaume II. du nom seigneur de Froulai, chevalier, tué à la bataille de Blangi en 1317. & enterré dans la paroisse de Coësme, sous une tombe relevée, marquée seulement d'un écu de ses armes & de son épée. Il avoit épousé *Jeanne* des Planches, de la maison de Liscouet en Bretagne, & eut.

V. Michel seigneur de Froulai, Monflaus, Gastines, la Basmegnée, &c. chevalier, gouverneur du château de Pouancé. Il épousa en 1371. *Jeanne* de la Ferriere, fille de *Jean* de la Ferriere, chevalier, & de *Jeanne* de Mallemains, seigneur & dame de Vautorte. De ce mariage sortirent *Ambroise* de Froulai, tué sans enfans en un combat de trente François contre trente Anglois à Argentan en Normadie en 1436; Guillaume, qui suit; *Raoulette*, mariée en 1389. à *Guillaume* de Bois-Beranger, écuyer; & *Marie*, alliée en 1401. à *Jean* de Bouillé, chevalier.

VI. Guillaume III. du nom, chevalier, seigneur de Froulai, Monflaus, Gastines, Brauchêne, la Basmegnée, la Troussélaye, &c. est le premier par qui l'on commence la genealogie de cette maison, *dans l'histoire des grands officiers de la couronne, impr. en 1712. tom. 2. p. 867.* Il servit le roi Charles VII. sous le comte du Maine contre les Anglois, & fut tué à la bataille de Castillon en 1453. laissant de *Marguerite* le sénéchal, qu'il avoit épousée en 1442. fille de *Guillaume* le sénéchal, seigneur de la Sénéchaussiere & de la Vieuville, & de *Jeanne* de la Houssaye; *Jean* gouverneur de Domfront, & chambellan du duc d'Alençon en 1488, mort en Octobre 1505. sans enfans d'une fille de la maison de Marbœuf; *Michel*, qui n'en eut point aussi de N.... fille & heritiere de *Guion* Effirard, seigneur de la Palu & de Bonvouloir, & fut gouverneur de plusieurs places en Bretagne, & capitaine des archers de la garde de René, duc d'Alençon; *Ambroise*, mort aussi sans posterité d'une fille de la maison de Châteaubriant; Guillaume, qui suit; *Marie*, alliée à N..., seigneur de Houssemaine; *Guillemette*, mariée à *Jean* de Marcillé, seigneur de Brillehaut.

VII. Guillaume IV. du nom, chevalier, seigneur de Froulai, &c. épousa en Fevrier 1494. *Catherine* de Chauvigné, dame de saint Loup du Gast, laquelle après la mort

de son mari, prit une seconde alliance avec *Ambroise* de Megaudais, seigneur de Lespinoliere, ayant eu de son premier mariage, JEAN, qui suit; & *Françoise* de Froulai, mariée à *Jacques*, seigneur d'Anthenaise & du Fresne.

VIII. JEAN II. du nom, chevalier, seigneur de Froulai, &c. épousa le 13. Fevrier 1517. *Catherine* de Brée de saint Loup, fille de *Giles* de Brée, chevalier, seigneur de Fouilloux, & de *Claude* de Feschal; & petite fille de *Guion* de Brée, & de *Louise* de Laval. De ce mariage nâquirent LOUIS, qui suit; *Jean*, seigneur de Poillé; *Gilles*, qui fut d'église; & plusieurs filles religieuses.

IX. LOUIS seigneur de Froulai, Monflaus, saint Denys, Gastines, la Basmegnée, la Trousselaye, Poillé, &c. chevalier de l'ordre du roi, fut marié le 17. Mars 1540. à *Louise* de Vairie, fille de *Jean* de la Vairie, chevalier, seigneur de la Blotiere, & de *Julienne* de la Vairie sa parente, de laquelle il eut ANDRE', qui suit; *Jean*, seigneur de Poillé & du Plessis en Comté, mort sans enfans; & *Jeanne*, mariée en 1566. à *René* de Pinel, seigneur de Chaudebœuf en Bretagne.

X. ANDRE' seigneur de Froulai, Monflaus, Fouilloux, Montchevrier, Poillé, &c. chevalier de l'ordre du roi, servit au voyage de Loudun, à la journée de Moncontour, & à la défaite des Reiltres à Auneau en 1587. Il passa ensuite au service des Venitiens, qui le nommerent colonel general de leur infanterie. Il avoit épousé le 11. Juillet 1567. *Thomasse* de la Ferriere, dame heritiere de Tessé, d'Ambrieres, Raveton, Vernie, Sommain, &c. fille de *Jean* de la Ferriere, chevalier, baron de Vernie, & de *Françoise*, dame de Raveton & de Tessé, dont il eut RENE', qui suit; & *Marie*, alliée en 1598. à *Urbain* de Montecler, seigneur de Charné & de Launai, lieutenant de la compagnie d'ordonnance du maréchal de Bois-Dauphin.

XI. RENE' seigneur de Froulai, comte de Tessé, baron d'Ambrieres, Vernie, Monflaus, &c. chevalier de l'ordre du roi, en faveur duquel la terre de Tessé, fut érigée en comté, porta la cornette blanche en 1598. au voyage de Bretagne, pour la reduction de cette province. Il avoit épousé le 22. Juillet 1596. *Marie* d'Escoubleau-Sourdis, veuve de *Claude* du Pui, baron de Vatan, & fille de *François* d'Escoubleau, marquis de Sourdis, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Chartres & de Beausse; & d'*Isabelle* Babou de la Bourdaisiere, dont il eut RENE' II. qui suit; *François*, baron d'Ambrieres, capitaine de cavalerie, mort au voyage de Savoye en 1627; CHARLES, qui a fait la *branche des comtes de* FROULAI, *rapportée ci-après*; *Louis*, chevalier de Malte, mort dans l'armée du roi en Allemagne, en 1632; *Gabriel-Philippe*, évêque d'Avranches, mort en Mai 1689; *Emanuel*, chanoine & comte de Lyon, mort le 18. Avril 1698. âgé de 80. ans; *Françoise*, mariée à *Gabriel* de Falaise, baron de la Ferriere, lieutenant des gardes du corps du roi, morte en 1663; *Marie*, abbesse de la Saulsaye, près Paris; *Magdelaine*, abbesse de Vignats, diocese de Sées; & *Isabelle* de Froulai, religieuse Ursuline au Mans.

XII. RENE' sire de Froulai II. du nom, comte de Tessé, baron d'Ambrieres, &c. élevé enfant d'honneur du roi Louis XIII. puis mestre de camp de deux regimens de son nom, fut choisi par le roi pour être premier capitaine des dix compagnies, dont il augmenta le regiment de ses gardes, & puis nommé lieutenant general de ses armées. Il avoit épousé le 7. Novembre 1638. *Magdelaine* de Beaumanoir, dame de Maugé, fille d'*Henri*, marquis de Lavardin, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Maine, & de *Marguerite* de la Beaume-Suse, dont il eut RENE' III. qui suit; *Philibert-Emanuel*, dit *le chevalier de Tessé*, baron d'Ambrieres, maréchal de camp, & lieutenant general des armées du roi d'Angleterre, qui donna le fameux combat d'Akrem en Irlande, soutint le siege de Limerik, & ramena en France un corps de 20000. Irlandois. Il avoit été colonel de dragons, lieutenant general des armées du roi, gouverneur d'Ath, & est mort à Cremone en Italie le 20. Aout 1701; *Marie*, abbesse d'Avranches; *Marguerite*, abbesse de Vignats en 1678; *Gabrielle*, abbesse de la Trinité de Caën; & *Magdelaine* de Froulai, mariée en Mars 1681. à *François* Gautier, marquis de Chiffreville en Normandie.

XIII. RENE' sire de Froulai III. du nom, comte de Tessé, baron d'Ambrieres, &c. maréchal de France & general des galeres, grand d'Espagne, chevalier des ordres du roi, premier écuyer de madame la Dauphine, ci-devant ambassadeur extraordinaire à Rome, *dont on donnera l'éloge dans le Supplement*, épousa le 10. Juin 1674. *Marie-Françoise* Auber, morte le 30. Mars 1709. fille unique d'*Antoine* Auber, baron d'Aunai, &c. & de *Françoise* de Villette, dont il a eu 1. RENE'-MANS, qui suit; 2. *René-Louis*, marquis de Tessé, qui a épousé en 1711. N. Castan, dont il a *Casimire* de Froulai, née en Août 1714; 3. *René-François*, chevalier de Malte, abbé d'Aunai, mestre de camp du regiment de Champagne, gouverneur de la Fléche; 4. *Marie-Françoise*, alliée 1°. à *Guillaume* Fouquet, marquis de la Varenne, lieutenant general de la province d'Anjou, & gouverneur de la Fléche: 2°. en 1714. à *Jean-François* de Briqueville, comte de la Luzerne; 5. *Gabrielle*; 6. *Henriette-Marthe*, qui épousa le 15. Janvier 1698. *Jean Baptiste* Colbert, comte de Maulevrier; & 7. *Françoise-Gabrielle* de Froulai, abbesse de Vignats en 1716. puis de la Trinité de Caen en 1720.

XIV. RENE'-MANS de Froulai IV. du nom, comte de Tessé, &c. grand d'Espagne, lieutenant general des armées du roi, & des provinces du Maine, Perche & pays de Laval, a épousé le 13. Avril 1706. *Elisabeth-Marie-Claude-Petronille* Bouchu, fille unique d'*Etienne* Bouchu, marquis de Lessart, conseiller d'état, & d'*Elisabeth* Rouillé Messai, dont il a *René-Marie*, né en Decembre 1707; *René-Anne*, marquis de Lavardin, né en 1709. mort le 3. Juin 1716.

BRANCHE DES COMTES DE FROULAI.

XII. CHARLES de Froulai, troisiéme fils de RENE', seigneur de Froulai, comte de Tessé, & de *Marie* d'Escoubleau-Sourdis, nommé le comte de Froulai, fut seigneur de Monflaus, de Gastines, Launai, du Tremblai, sainte Soulaine, du Vigneau, &c. capitaine au regiment des gardes, grand maréchal des logis de la maison du roi, chevalier de ses ordres, & mourut le 26. Novembre 1671. âgé de 70. ans. Il avoit épousé le 18. Avril 1636. *Angelique* de Baudean, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche, & fille de *Charles* de Baudean de Parabere, comte de Neuillan, gouverneur de Niort, & de *Françoise* Tiraqueau, morte le 3. Novembre 1678. ayant eu pour enfans, *Louis* comte de Froulai, grand maréchal des logis de la maison du roi, après son pere, tué au combat de Consarbrick, près Treves en 1675. sans alliance; PHILIPPE-CHARLES, qui suit; *Louis*, capitaine de dragons, mort à Mons le 10. Juillet 1691. des blessures qu'il avoit reçues devant Hall; autre *Louis*, chevalier de Malte, officier de galere; *Pierre*, chevalier de Malte, commandeur d'Yvri le Temple, mort le 12. Juillet 1718; *Marie-Therese*, née en 1660. mariée 1°. en 1663. à *Claude* le Tonnelier-Breteuil, baron d'Escouché, conseiller au parlement: 2°. le 20. Avril 1716. à *René-François*, marquis de la Vieuville, chevalier d'honneur de la reine Marie-Therese d'Autriche, & gouverneur de Poitou; *Susanne*, abbesse d'Avranches, morte en 1689; & *Gabrielle-Anne* de Froulai, mariée le 15. Avril 1697. à *Louis Nicolas* le Tonnelier-Breteuil, baron de Preuilli, introducteur des ambassadeurs.

XIII. PHILIPPE-CHARLES marquis de Froulai, comte de Monflaus, &c. enseigne des gendarmes de la garde du roi, & lieutenant pour sa majesté ès province du Maine & comté de Laval, mourut le 7. Mai 1697. âgé de 34. ans. Il avoit épousé le 12. Fevrier 1680. *Marie-Anne* de Megaudais, dame de Marolles, fille & heritiere de *Bertrand* de Megaudais, seigneur de Marolles, conseiller en la cour des Aydes, & de *Catherine* de Langan-Bois Fevrier, dont sont issus, CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; *Louis*, prieur du Pertre en Bretagne; *Pierre-Gabriel*; *Charles-Louis*, aumônier du roi, abbé de S. Maur sur Loire, sacré évêque du Mans le 24. Fevrier 1724. *Emanuel-Charles*; & *Marie-Emerite-Louise* de Froulai.

XIV. CHARLES-FRANÇOIS comte de Froulai & de Monflaus, colonel d'un regiment d'infanterie, lieutenant du roi ès province du Maine & comté de Laval, brigadier des armées du roi, a épousé en Janvier 1713. N. du Clos, fille unique de N. marquis du Clos, brigadier des armées du roi. * *Voyez* le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne, &c.*

FRUART, bourg de Lorraine, situé au confluent de la Moselle & de la Meurte, à deux lieues au-dessous de Nanci. * Baudrand.

FRUCTUEUX, (Saint) évêque de Tarragone & martyr, fut arrêté avec les diacres Augur & Euloge en l'an 259. par ordre d'Emilien gouverneur de la ville. Il soutint courageusement avec ses deux diacres Augur & Euloge, la foi de JESUS-CHRIST, dans l'interrogatoire qu'ils subirent devant Emilien, & ils furent tous trois condamnés à mort, & brulés dans l'amphiteatre. On fait leur fête le 21. Janvier. * *Acta apud Bolland.* & Ruinart. S. Augustin, *serm. 273. l. 8. de civit. Dei, c. 27. l. 20. contra Faust. Manich. c. 21.* Baillet, *vies des saints 21. Janvier.*

FRUCTUEUX, évêque de Brague, dans le VII. siecle, tiroit son origine du sang royal des Visigoths. Après la mort de ses parens, il entra dans l'ordre ecclesiastique, distribua son bien aux églises, & se retira dans une solitude, qu'il appella *Complute*, ce qu'on appelle présentement *Alcala de Henarès.* Ce fut en ce lieu qu'il forma une communauté nombreuse, & y bâtit un monastere, auquel il donna une regle & un abbé. Il en construisit ensuite plusieurs autres, tant pour des hommes, que pour des filles. Il fut ensuite ordonné évêque de Dume, d'où il fut transferé à Brague l'an 656. Il gouverna cette eglise pendant près de dix ans, étant mort le 16. Avril 665. * *Sa vie dans le* P. Mabillon, *second siecle benedictin, & dans* Bollandus. Baillet, *vies des saints du mois d'Avril.*

FRUMARIUS, roi des Sueves en Galice, succeda à Maldras en 460. Ramismond le dént le 26. Juillet de la même année, & lui succeda peu après. * Idatius, *in chron.*

FRUMENTARIUS, religieux Anglois, *cherchez* WHETAMPTED.

FRUMENCE, *Frumentius*, apôtre de l'Ethiopie, étoit Tyrien de nation, & compagnon d'Edese, avec lequel il passa dans ce pays sous la conduite de Merope leur maître & leur parent, sçavant philosophe, qui y fut tué. Ces deux jeunes hommes étant demeurés seuls, furent amenés au roi, qui donna à l'un, une charge d'échanson, & à l'autre celle de Secretaire. Ce prince en reçut de si bons services, qu'il leur laissa en mourant la conduite de son fils, qui étoit encore fort jeune. Frumence travailla par ce moyen à l'établissement de la religion dans l'Ethiopie, permit aux marchands Chrétiens qui venoient de l'empire Romain, de tenir des assemblées ecclesiastiques, & les favorisa dans leur trafic. Quand le roi fut en âge de gouverner, il revint dans sa patrie; & étant arrivé à Alexandrie, il raconta à saint Athanase le succès de ses premiers travaux. Ce patriarche le consacra évêque en 331. & le renvoya dans l'Ethiopie, pour y prêcher encore l'évangile, & y étendre la religion Chrétienne qu'il y avoit déja établie. Frumence s'établit à Auxume capitale de l'Ethiopie, y fit un grand nombre de Chrétiens, & établit plusieurs églises en ce pays. Il vivoit encore en 356. Les Grecs font sa fête le 30. Novembre, les Ethiopiens ou Abyssins le 18. Decembre; les Latins le 27. Octobre. * Saint Athanase, *Apolog.* 1. Rufin *l. 10. c. 9.* Socrate, *l. 1. c. 15.* Sozomene, *l. 2. c. 20.* Theodoret. *Voyez* les notes de *Henri* de Valois, qui a fait voir que Frumentius a été en Ethiopie, & non dans les Indes proprement dites, comme quelques-uns l'ont cru. *La nouvelle vie des saints imprimée chez* Lottin, à Paris en 1730. au 27. Octobre.

FRUSINO ou FRUSINONE, petit bourg d'Italie, dans la Campagne de Rome, entre Alatri & Piperno, est le *Frusino* ou *Frusinum* de Strabon & de Ptolomée, dont Tite-Live & d'autres auteurs anciens ont fait mention. Il y a eu autrefois le siege d'un évêque. Frusino a aussi été le lieu de la naissance des papes Hormisdas & Sylverius. Silius Italicus parle de cette ville, *au liv. 8.*

FRUTER ou FRUITIER, (Luc) natif de Bruges, dans le XVI. siecle, étoit sçavant critique; ce que témoignent les ouvrages qu'il fit dans une grande jeunesse. Il suivit en 1566. Georges Cassander à Paris, avec Jean Douza, Hubert Gifan & Jean Lerneur. On dit qu'il tomba malade, après s'être échauffé en jouant à la paume, & qu'il en mourut la même année, ayant à peine 25. ans. Son corps fut enterré à saint Hilaire. Il avoit composé divers ouvrages; entr'autres un très-bon commentaire sur Aulu-Gelle, qu'il confia en mourant à Gifan. Celui-ci n'en usa pas, dit-on, avec fidelité; & ce ne fut qu'après que Douza se fut soulevé contre lui, qu'il donna au public une partie de ses notes, & le peu qui restoit d'une si grande perte. Nous avons encore *Verisimilium, lib. II. Julii Severiani Symptomata Rhetorices. Versus Miscelli, &c.* Parmi les lettres de Muret, il y en a une assez longue de Fruter, dans laquelle il corrige & explique fort bien quelques passages de Festus Pompeius. Luc Fruter, selon Juste-Lipse, étoit un des plus grands esprits que les Pays-bas ayent produits. Dans une grande jeunesse, il arriva à un degré d'érudition ou plusieurs sçavans ont peine de parvenir dans un âge avancé. Il écrivoit merveilleusement bien en prose & en vers. Ses ouvrages sont également polis & judicieux. Ils sont remplis d'une agreable diversité d'observations curieuses & subtiles, & l'on y remarque je ne sçai quoi de grand & de noble, qui instruit avec beaucoup de plaisir. * De Thou, *hist. l. 38.* Le Mire, *in elog. Belg.* Valere André, *biblioth. Belg.* Gruter. Douza, &c. Baillet *sur les critiques grammairiens.*

FRYBERG, anciennement *Cardabianca*, ou, *Cardobianca*, ancien bourg de l'archiduché d'Autriche. Il est dans la basse Stirie, vers les confins de la Hongrie, sur la riviere de Pinka, à douze lieues de la ville de Gratz, vers le levant septentrional. * Baudrand.

FU

FUCECHIO, bourg situé près d'un lac de même nom, dans le Florentin, en Toscane, entre la ville de Florence & celle de Pise à neuf lieues de la premiere, & à dix lieues de la derniere. * Mati *dict.*

FUCH, *cherchez* FUSCHIUS.

FUCITI, (Dominique) Jesuite Napolitain, missionnaire dans les Indes, demeura plus de trente ans dans ce pays, où il travailla pour la conversion des infideles. Il a fait un séjour de huit ans dans la Cochinchine, où il baptisa plus de quarante mille ames de sa propre main, & de seize ans dans le Tonquin, où il en baptisa dix-huit mille. Pendant les dix premieres années de son sejour au Tonquin, il se tenoit caché dans un petit bateau, & faisoit la nuit ses courses dans les villages du royaume, pour y visiter les Chretiens, administrer les sacremens, & baptiser ceux qu'il convertissoit. * Le P. Tachard Jesuite, *voyage de Siam en 1687.*

FUEGO, Isle de Fuego, *cherchez* TERRE DE FEU, l'une des isles du Cap verd.

FUENCHEU, c'est une des grandes villes de la Chine. Elle est la cinquiéme de la province de Xansi, & située sur la riviere de Fuen. Elle a sept petites villes sous sa jurisdiction. * Mati, *diction.*

FUENGIROLA, bourg d'Espagne sur la côte de Grenade, entre Marbella & Malaga, à trois lieues de la premiere, & à six lieues de la derniere. Quelques géographes mettent en ce lieu l'ancienne ville de *Salduba*, que d'autres croyent être entierement ruinée; & ils assurent qu'on en voit les masures à deux lieues de Fuengirola, tirant vers Marbella. D'autres mettent à Fuengirola, l'ancienne *Suel*, *Suea*, ou *Sivel*; que d'autres pourtant placent à *Molina*, ou *Terre de Molinos*, qui est un village situé entre Fuengirola & Malaga. * Baudrand.

FUENLEAL RAMIREZ, (Diego de) évêque de Cuença, né l'an 1459. dans un village du même diocèse de Cuença, dit *Villacuasa*. Il enseigna avec réputation à Salamanque, & fut depuis doyen de Grenade & de Seville. On l'envoya dans les Pays-bas, où il se trouva au baptême de Charles d'Autriche, depuis empereur; ensuite de quoi il fut évêque de Malaga, puis de Cuença, en 1518. On l'envoya ambassadeur en France & en Angleterre, quoique l'empereur ne l'aimât pas, parce qu'il ne s'étoit pas assez fortement oposé à la revolte des Espagnols, après la mort de Ferdinand son ayeul. Ramirez alla à Rome après l'élection d'Adrien VI. en 1522. & revint dans son évêché, ou il mourut l'an 1536. Il avoit composé plusieurs ouvrages qui n'ont pas été publiés. Divers auteurs parlent de lui. * *Consultez* Lucius Marinæus Siculus, *de reb. Hisp.* Nicolas Antonio, *bibl. scrip. Hisp.* Gilles Alfonse d'Avila, *de episc. Conchens. &c.*

FUENTE, (Jean de la) religieux de l'ordre de saint François, de la province de Castille, vers l'an 1570. & 1580. fit des commentaires sur l'évangile de saint Matthieu,

thieu, en XV. livres, XXVI. homelies sur le 50. pseaume, & quelques traités en Espagnol.

FUENTE, (Gaspard de la) de Tolede, Cordelier, publia en 1631. *Quæstiones dialectica & physica ad mentem Scoti*, & en 1649. *Armamentarium Seraphicum pro tuendo titulo Immaculata Conceptionis*. * Wadingue, *biblioth. Minor*. Le Mire, *de script. sæc. XVI. & XVII.* Nicolas Antonio, *bibl. Hisp. &c.*

FUENTES, (le fort de) bonne forteresse du duché de Milan. Elle est située dans le territoire de Como, à l'embouchure de la riviere d'Adda, dans le lac de Como. * Baudrand.

FUENTIDUEGNA, (Pierre) dit *Fontidonius*, natif de Segovie en Espagne, chanoine de Salamanque, archidiacre d'Albe, étudia à Alcala, & y enseigna la rhetorique & la theologie. Il accompagna Pierre Gonsalve de Mendoça, évêque de Salamanque au concile de Trente, & s'y fit estimer par son éloquence & par son érudition. On admira deux sermons qu'il prononça en 1562. le jour de la fête de la Trinité, & le jour de saint Jerôme. L'année suivante il y fit, au nom de Philippe II. roi d'Espagne, une harangue, où il releva le zele de son maître pour la religion; & loua particulierement la severité dont il s'étoit servi pour exterminer les sectaires. Toutes ces pieces sont imprimées, aussi-bien qu'une apologie latine qu'il fit pour le même concile de Trente, contre Joannes Fabricius Montanus, Protestant. Fuentiduegna revint ensuite en Espagne, dans le diocese de Salamanque, où il eut un canonicat, la dignité de penitencier, & ensuite l'archidiaconé d'Albe. Il mourut le premier Mai de l'an 1579. âgé de 63. ans. * De Thou, *hist. liv. 35.* André Schottus. Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.*

FUERTES, (Antoine de) né à Biota d'Uncastillo, dans le diocese de Pampelune en Aragon, fut professeur en droit à Boulogne au commencement du XVII. siecle, puis auditeur en la Calabre ulterieure, & juge criminel à Naples *della curia vicaria*. Il avoit suivi le marquis de Castel Rodrigo, dans les pays bas, & fut depuis employé dans le Milanez. Il a écrit sur differens sujets de droit, comme sur le titre au code *de Usucapione, pro emptore*, imprimé à Boulogne en 1626. *in quarto, de appellationibus à subdelegatis*, imprimé aussi dans la même ville en 1630. *Canonicarum lectionum libri 4.* imprimés à Boulogne en 1633. *Apologia pro successione regni Portugaliæ adversus Velascum de Gorea: Additiones ad speculum principum Petri Belluga cum additionibus Camilli Borelli*, imprimés à Anvers, *in fol.* en 1655. * Denys Simon, *bibl. hist. des auteurs de droit.*

FUESSEN, bourg avec un vieux château, est dans l'évêché d'Augsbourg, en Souabe, sur le Leck, à seize lieues au-dessus de la ville d'Augsbourg. On prend Fuessen pour l'ancienne petite ville de la Rhetie, qui portoit les noms d'*Abusiacum*, *Abusacum*, & *Abodiacus*. * Baudrand.

FUFIDIUS, jurisconsulte ancien, cité par Paul dans les Digestes, est peut-être celui dont Ciceron parle dans le Brutus, & qu'il dit avoir été au nombre des mediocres orateurs, auquel Marcus-Scaurus avoit adressé les trois livres de sa vie, comme Pline le rapporte, *liv. 33. chap. 1.*

FUGALES, fêtes que les Romains celebroient en mémoire de la liberté dont ils commencerent à jouir, après que les rois en eurent été chassés. Elles se celebroient au mois de Fevrier, & au même jour que Tarquin le *Superbe* s'enfuit vers Porsenna. On les appelloit autrement *Regifuges*. * S. Augustin, *liv. 2. de la cité de Dieu.*

FUGGER, (Huldric) né à Augsbourg d'une famille très-riche & très puissante, embrassa les dogmes des P. réformés, après avoir été camerier du pape Paul III. Il faisoit de très-grandes dépenses en manuscrits, qu'il recherchoit soigneusement pour les faire imprimer. Sa famille lui intenta procès à cette occasion, & lui fit ôter par sentence, l'administration de son bien. Cet affront le plongea dans un si violent chagrin, qu'il lui en couta la vie, selon quelques uns. Il paroît cependant par son épitaphe, qu'il fut rétabli dans la possession de son bien, & qu'il recueillit la succession d'un de ses freres. Il legua sa bibliotheque, qui étoit très-belle, au Palatinat, & du revenu pour l'entretien de six écoliers; & mourut à Heidelberg âgé de 58. ans, au mois de Juin de l'année 1584. * de Thou, *l. 80.* Bayle, *diction. crit.*

FUGGER ou FOUCKER, nom d'une famille considerable d'Augsbourg en Allemagne. Les Fouckers étoient les plus riches négocians de leur ville, du tems de l'empereur Charles-*Quint*, & ils obtinrent de cet empereur un privilege pour faire seuls passer de Venise en Allemagne, toutes les épiceries qui se distribuoient en France & dans les autres pays voisins. Comme elles ne venoient alors du Levant que par la mer rouge, & de là par la mer Mediterranée, elles étoient rares & fort cheres: ainsi les Fouckers firent une si grande fortune, qu'ils étoient estimés les plus opulens de toute l'Allemagne, où il y a encore un proverbe qui dit d'un homme fort accommodé, *qu'il est aussi riche que les Fouckers*. On rapporte de ces riches négocians comme une chose assez singuliere & curieuse à sçavoir, que l'empereur Charles-*Quint* au retour de Tunis, passant en Italie, & de-là par la ville d'Augsbourg, logea chez eux; que pour lui marquer leur reconnoissance, un jour entr'autres magnificences dont ils le régaloient, ils firent mettre sous la cheminée un fagot de canelle, qui étoit une marchandise de grand prix, & que lui ayant montré une promesse d'une somme très-considerable, qu'ils avoient de lui, ils y mirent le feu, & en allumerent le fagot, qui rendit une odeur & une clarté d'autant plus agreable à l'empereur, qu'il se vit quitte d'une dette que ses affaires ne lui permettoient pas alors d'acquitter. * Felibien, *entretiens des Peintres.*

FUGGERS, les terres des comtes de Fuggers. Etat d'Allemagne situé dans la Souabe. Il est divisé en deux parties. L'occidentale est au midi de la ville d'Ulm. Elle peut avoir dix lieues de long, & trois ou quatre de large. Weissenhorn, Babenhausen, & Kirchem en sont les lieux principaux. L'orientale est au confluent du Leck & du Danube entre la ville d'Augsbourg & celle de Donawert. Elle a six lieues de long, & trois de large. On n'y voit que des villages dont Biberbrach & Obendorf sont les plus considerables. Les Fuggers possedent encore plusieurs terres en Baviere, dans l'Hegow, dans le Thurgaw; mais particulierement dans la haute Alsace. Ils sont divisés en plusieurs branches, & ils passent pour les plus riches comtes d'Allemagne; mais leur noblesse n'est pas ancienne. *Jacques* Fugger bourgeois d'Augsbourg fut ennobli par l'empereur Maximilien I. auquel il avoit prêté des sommes considerables. Cette maison doit son élevation au commerce, & leur posterité & leurs alliances qui sont considerables, sont rapportées par Rittershusius, & par Imhof dans son livre intitulé, *Notitia imperii.*

FULBERT, moine de Gimiez, à qui son humilité fit prendre le nom de *Pecheur*, vivoit dans le VIII siecle. Il écrivit la vie de saint Aschard, abbé de ce monastere, que Surius rapporte dans le V. tome des vies des saints, sous le 15. Septembre. Elle commence ainsi: *Dominis suis Gimesiensis Cœnobii, scilicet fratribus sanctissimis, Fulbertus peccator salutem, &c.*

FULBERT, évêque de Chartres, celebre par son sçavoir & par sa sainteté, vivoit sur la fin du X. siecle, & au commencement du XI. Quelques auteurs le mettent entre les chanceliers de France, sous le regne du roi Robert. Au reste, il avoit été disciple de Gerbert, qui fut pape sous le nom de Sylvestre II. l'an 989. Il vint de Rome en France, & fit des leçons publiques dans les écoles de l'église de Chartres. Sa réputation lui attira des écoliers de toutes parts, qui sortirent de son école pleins de science & de pieté, & répandirent ces lumieres dans la France & dans l'Allemagne; de sorte que presque tous les habiles gens de ce tems-là faisoient gloire d'avoir été de ses disciples. Il succeda l'an 1007. à Rodulphe. sur le siege de l'église de Chartres. Ce fut le prelat de son tems qui avoit le plus d'amour pour la discipline ecclesiastique, & le plus de fermeté apostolique. Nous avons ses œuvres imprimées separément en 1608. par les soins de Charles de Villiers, docteur de Paris; & dans la bibliotheque des peres de Cologne, où l'on trouve 134. épitres, des sermons, des canons, des proses, des hymnes, & quelques vers. On lui attribue aussi la vie de saint Aubert évêque de Cambrai, rapportée par Surius, sous le 13. jour du mois de Décembre. L. P. dom Luc d'Acheri, nous a donné dans l'addition au 2. tome du Spicilege, une lettre de Fulbert de Chartres, sur les biens ecclesiastiques, dans laquelle cet auteur établit, que ces biens sont destinés pour la nourriture des pauvres, & traite ensuite de la vente des vases sacrés, dans la neces-

sité pressante des pauvres. Les épîtres de saint Fulbert sont écrites d'un stile assez châtié, & sont pleines de délicatesse & d'esprit: il n'a pas si bien réussi dans ses autres ouvrages. Fulbert mourut vers l'an 1028. ou 1029. le 10. Avril, après avoir gouverné son église 21. ans: ce qui est marqué dans son épitaphe, rapportée par Pietro della Valle. * Glaber, *l. 4. c. 4.* Guillaume de Malmesburi, *l. 2. c. 11. & l. 3. de Gest. Angl.* Adelman, *epis. ad Bereng.* Alberic, *en la chron.* Henri de Gand. Trithême. Sixte de Sienne. Possevin. Baronius. Bellarmin. Robert. Sainte-Marthe. Du Tillet. Vignier. Chopin. Miraulmont. La Noue, Vossius, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. XI. siecle.*

FULCHER, abbé, puis évêque de Tyr, & patriarche de Jerusalem, dans le XII. siecle, succeda à Guillaume vers l'an 1146. Il fit deux voyages à Rome, dont le second fut entrepris contre les religieux hospitaliers, qui ne se vouloient pas soumettre aux évêques; & il mourut l'an 1159. extrêmement âgé. Baronius dit qu'il étoit d'Aquitaine, peut-être étoit-il ce Fulcher de Chartres, qui écrivit l'histoire du roi Baudouin, dont il étoit chapelain. * Guillaume de Tyr, *hist. Bell. Sac. l. 14. 19. &c.* Baronius, *A. C. 1131. 1146. & seq.* Vossius, *des hist. Lat. p. 775.* Possevin, *in app. sacr. &c.*

FULCHER ou FULGOR, *voyez* LIMOGES.

FULCINIUS TRIO, celebre accusateur, sous l'empereur Tibere; mais étant lui-même à son tour accusé de quantité de crimes, il écrivit dans son testament plusieurs accusations contre Macron, & les principaux affranchis du prince: il reprochoit en même tems à Tibere son esprit devenu imbecile par l'âge. * Tacit. *annal. l. 2. c. 28.*

FULCRAN (saint) évêque de Lodeve en Languedoc, vivoit dans le X. & XI siecle. Il nâquit dans le territoire de Lodeve, au commencement du X. siecle, & fut élevé par Thierri, évêque de Lodeve, auquel il succeda en 949. Il fit plusieurs voyages à Rome. Il mourut le 13. Fevrier de l'an 1006. après 57. ans, & selon d'autres 62. ans d'épiscopat. * Sa vie par Bernard de la Guyonie dans Bollandus. Catel, *hist. de Languedoc.* Baillet, *vies des saints, mois de Fevrier.*

FULCUIN, *cherchez* FULQUIN.

FULDES, ville & abbaye celebre de l'ordre de saint Benoît en Allemagne, dans le pays de Hesse, est sur la riviere de Fuld, qui lui a donné son nom: & est capitale du pays de Buchoir, que ceux du pays nomment *Stiff Fuld.* Saint Boniface fonda cette abbaye en 744. & peu après obtint du pape Zacharie un privilege par lequel ce monastere fut soumis immédiatement au saint siege. Le P. Mabillon observe que c'est la premiere abbaye à qui un pareil privilege fut accordé. Il y en avoit eu auparavant d'autres qui étoient exemtes de la jurisdiction des ordinaires; mais ou elles étoient soumises au métropolitain, ou ce qui les concernoit étoit reglé dans les assemblées des évêques, qui étoient fréquentes en ces tems-là. Le roi Pepin *le Bref* confirma l'exemtion accordée à l'abbaye de Fuldes, & la prit sous sa protection: les évêques & les seigneurs l'enrichirent par leurs donations: on s'accoutuma à y prendre des évêques de Mayence, & cet usage se convertit en un droit, suivant lequel il fallut qu'entre trois prélats de cette église, il y en eût au moins un tiré de Fuldes. L'abbé acquit encore le droit de prendre place dans les assemblées, immédiatement après l'archevêque de Mayence; & vers l'an 1135. l'archevêque de Magdebourg ayant disputé la preséance à l'abbé de Fuldes, fut débouté de sa demande par l'empereur; mais depuis on a pris un expedient pour faire cesser ces sortes de disputes, en plaçant l'abbé de Fuldes dans les dietes, au bas du trône de l'empereur. Vers l'année 1130. Berth Schliz, abbé de Fuldes obtint du pape Honorius II. les ornemens pontificaux, & 20. ans après Marquart son successeur fit entourer Fuldes de murs, & en fit une ville, mais depuis ce tems-là les abbés ont eu des guerres à soutenir, & il y en a eu entr'eux qui se sont montrés de fort braves gens. L'abbé de Fuldes est prince de l'empire, archichancelier de l'imperatrice, & primat des abbés d'Allemagne. Il releve immédiatement du pape, auquel il paye quatre cens florins après son élection. Il précede les autres abbés, princes de l'empire dans les dietes. Les religieux de cette abbaye doivent être tous gentilshommes: & ont droit d'élire un d'entr'eux pour leur abbé; comme ils firent le marquis Gustave Adolphe de Baden Durlac qui fut ensuite cardinal; & mourut en 1677. * Heiss, *histoire de l'empire, l. 6.* Bruch. *chronol. Mon. Germ.* Brower, *antiquit. Fuld.* Mabillon, *ann. ord. Bened.*

FULDES, *cherchez* CANDIDUS.

FULGENCE, (saint) évêque de Ruspe en Afrique, né à Lepté, ville de la province Byzacene, vers l'an 463. ou 467. eut pour pere *Claude*, & pour ayeul *Gordien.* Ce dernier sortit de Carthage où il étoit senateur, pour se dérober à la tyrannie de Genseric roi des Vandales. Mariana mere de Fulgence, ayant perdu son mari, fit instruire son fils dans les lettres grecques & latines. Quelque tems après, il quitta le siecle, & se retira dans la solitude, où son merite le fit choisir pour conduire ses compagnons. L'an 500. il vint à Rome visiter le tombeau des bien-heureux apôtres, & s'étant trouvé dans une ceremonie où Theodoric haranguoit, il fut si surpris de la magnificence de la cour de ce prince, qu'il s'écria avec admiration: *Si Rome terrestre est si éclatante & si belle, quelle doit être la Jerusalem celeste, que Dieu promet à ses élus!* A son retour en Afrique, il bâtit un monastere, & le laissa pour se retirer dans une solitude, au milieu de la mer. On le rappella dans son monastere; & afin de l'empêcher d'en sortir une seconde fois, l'évêque l'ordonna prêtre. Quelque tems après, on lui donna le gouvernement de l'église de Ruspe, & Trasimond l'exila en Sardaigne, parce qu'il s'opposoit avec trop de zele, aux erreurs des Ariens. Durant son exil, il s'employa à écrire plusieurs beaux traités; & lorsqu'il fut rappellé, tout le peuple s'empressa à lui témoigner sa veneration. Il mourut en 529. ou, comme les autres croyent, en 533. On l'appella l'*Augustin de son siecle*, pour avoir défendu avec courage la doctrine de ce saint évêque, contre les semi-Pelagiens. Il composa plusieurs ouvrages, dont quelques-uns ne sont pas venus jusqu'à nous. On a imprimé ceux qui restent, à Paris, à Anvers & à Lyon. De tant d'homelies qu'il avoit prêchées, nous n'en avons eu d'abord que dix, l'on y a ajouté dans les dernieres éditions de ses œuvres, quatre-vingt autres qu'on lui attribue, avec quelques autres pieces, & sur-tout, le livre de la prédestination & de la grace, qui étoit dans le VII. tome de saint Augustin, entre les œuvres de ce pere. Bellarmin, les docteurs de Louvain, Possevin, & grand nombre d'autres, ne croyent pas, que ce livre, qui commence par ces mots; *Quum in sacris voluminibus litterarum, &c.* & qui contient seize chapitres, soit de lui. Le pere Jacques Sirmond, Jesuite, publia en 1643. quelques pieces de S. Fulgence: *Excepta contra Fabianum.* Il en avoit fait imprimer d'autres en 1612. Sigebert lui attribue un dictionaire historique.* On pourra consulter Ferrand Diacre, ou l'auteur de la vie de saint Fulgence, quel que soit son nom; saint Isidore, *c. 14.* Honoré d'Autun, *libel. 3. c. 16.* Sigebert, *c. 28.* Baronius. Bellarmin. Possevin. Le Mire. Labbe. Sirmon. Chifflet, &c.

FULGENTIUS PLANCIADES, que quelques-uns ont confondu avec Fulgence, évêque de Ruspe, florissoit vers l'an 520. & étoit, dit-on, évêque de Carthage. Il est auteur de trois livres de Mythologie adressés à un prêtre nommé Carus. Jerôme Commelin fit imprimer l'an 1599. cet ouvrage, avec les autres mythologistes, Hygin, Julius Firmicus maternus, & Alberic philosophe. Nous avons ce même ouvrage imprimé l'an 1517. à Ausbourg, avec les remarques de Jacques Locher. On attribue encore à Fulgentius Planciades, un livre des allegories de Virgile, adressé à Chalcide, grammairien.* *Voyez* Baillet, *jugemens des sçav. sur les gramm.*

FULGINATES, peuples anciens de l'Ombrie en Italie, dont la capitale étoit *Fulginium* ou *Fullinium*, à present *Foligni*, ville de l'état ecclesiastique, qui est au pied de l'Apennin, à 21. milles de Perouse, & à 10. d'Assise. Les confitures de cette ville étoient en reputation. * Plin. *l. 33. chap. 14.*

FULGOR, divinité des anciens payens, qui présidoit aux éclairs, aux tonnerres, & aux foudres, ainsi nommée du mot *Fulgor*, qui signifioit en vieux latin, *éclair*, aussi-bien que *Fulgur.* On l'invoquoit pour être preservé de la foudre. * S. Augustin, *de civ. Dei, l. 6. c. 10.* Seneque, *quaest. natur. 2. c. 1.*

FULGOSE ou FREGOSE, (Raphaël) celebre jurisconsulte dans le XV. siecle, vers l'an 1438. nâquit à Plaisance, comme les auteurs de ce tems-là le marquent expres-

sément, & comme l'assure son épitaphe, qu'on voit à Padoue dans l'église de S. Antoine. Les écrivains de Genes soutiennent qu'il avoit pris naissance dans leur ville, & peut-être en étoit-il originaire. Au reste, il étoit sçavant dans le droit canon & civil. Jean Galeas Visconti, duc de Milan, l'attira dans l'université de Pavie, où il donna des leçons durant six ans sur le droit canon. Il l'enseigna depuis à Plaisance, sa patrie, & à Padoue, où il mourut. On y voit son tombeau dans l'église de S. Antoine. Il fit divers ouvrages: *Super codice, lib. IX. Super ff. veteri, lib. XXIV. Super ff. novo. lib. XII. Opera Buletica, sive controversiarum Forensium, & quaestionum practicarum, decades IV. Consilia posthuma, criminalia, feudalia & testamentaria, &c.* * Trithéme, *de script. eccles.* Jacques-Philippe de Bergame, *Antr.* Gesner, *biblioth.* Foglietta, *in elog. Gen.* Bizarro, *hist. di Gen.* Ghilini, *theat. d'huom. Letter.* Sophrani, *scrip. della Liguria, &c.*

FULGOSE, *cherchez*, FLEGOSE.

FULGURITUM. Les Latins appelloient ainsi les lieux ou les choses sur qui la foudre étoit tombée, *quasi fulgure ictum*. Ces lieux aussi-bien que ces choses devenoient sacrés; il n'étoit plus permis d'en faire des usages profanes; on y élevoit un autel, & on y faisoit un sacrifice de brebis de deux ans, d'ou ces lieux étoient appellés bidentales, *bidentalia*. Les Grecs plaçoient sous cet autel une urne couverte, dans laquelle ils mettoient les restes des choses qui avoient été brulées ou noircies par le tonnerre, ce que les Romains ont imité. Les augures faisoient cette fonction: il y avoit même des hommes préposés pour purifier les arbres foudroyés, que l'on appelloit *Strufertarii*. Les corps de ceux qui avoient été tués par le tonnerre, n'étoient point brulés; on les enterroit suivant la loi de Numa, au même lieu, où ils étoient morts, & il n'étoit pas permis de marcher dessus. L'on distinguoit deux sortes de foudres, ceux de jour & ceux de nuit. Ils attribuoient les premiers à Jupiter, & les seconds au Dieu *Summanus*: si le tonnerre se faisoit entendre le jour & la nuit, ils l'appelloient *fulgur provorsum*, & l'attribuoient aux dieux. Les foudres servoient à prendre l'augure pour l'avenir, & prenoient de-là differens noms. * Juvenal, *sat. 6.* Plin. *liv. 15.* Artemidore, *l. 2.* Ammien Marcell. *l. 23.* Festus. Pausanias, *in eliacis.* Lucain, *de bell. Civil. l. 1.* Scholiaste de Perse. Stace, *Thebaid. l. 10.* Desiderius Herald. *animadversiones ad Arnob. lib. 2.* Salmas. *ad Solin.* Joseph Scaliger, *conjectanea ad Varronem. Antiquités Romaines.*

FULQUIN, FOLQUIN ou FULCUIN, moine de S. Bertin, puis abbé de Lobes, sur la fin du X. siecle, composa la vie des abbés de son monastere, & quelques autres pieces. Divers auteurs croyent qu'il y a eu deux Fulquins, un moine & l'autre abbé. * Valere André, &c. Suvert, *in athen. Belgic.*

FULVIA, (la loi) fut portée par Fulvius Flaccus consul, l'an de la fondation de Rome 628. Par cette loi il donna le droit de bourgeoisie aux habitans de l'Italie; ce qui déplut fort au senat. Quand le consulat de Fulvius fut fini, & qu'il fut allé en Provence, cette loi fut abrogée, & puis rétablie par Caius Gracchus. * Appian *de bello civil. l. 1.* Valere Maxim. *l. 9. c. 5.* Plutarque, *in Gracchis.*

FULVIA-PIA, fut mere de l'empereur Septimius Severus, comme nous l'apprenons de Spartien, dans la vie de cet empereur.

FULVIA MORATA, (Olympia) de Ferrare, fille de *Fulvio Peregrino* Morato, née en 1526. fut élevée auprès d'Anne d'Est, fille d'Hercule II. duc de Ferrare, & de Renée de France. Cette princesse qui épousa 1°. François de Lorraine, duc de Guise; 2°. Jacques de Savoye, duc de Nemours, avoit beaucoup d'amitié pour Fulvia Morata, qui en étoit très-digne. En effet outre qu'elle étoit naturellement éloquente, elle apprit en très-peu de tems le grec & le latin, & se fit admirer par son sçavoir, & par ses bonnes qualités. La duchesse de Ferrare aimoit les nouvelles opinions, au sujet de la religion, & avoit dans sa cour des personnes qui les enseignoient, quoiqu'en secret. Olympia Fulvia Mo[illegible] donna dans cette doctrine, & épousa un jeune med[illegible]in Allemand, nommé *André* Grunthler, qui en faisoit [illegible]ofession. Il étoit de Suinfort dans la Franconie, où il [illegible]ena sa femme. Cette place fut assiegée durant les guer[illegible]s, & reduite en cendres. Fulvia Morata, & Grunthler [illegible]e sauverent à peine. On les vit errer assez long-tems dans diverses villes d'Allemagne, & ils s'établirent enfin à Heidelberg, où cette femme sçavante mourut le 26. Octobre 1555. âgée de 29. ans, dont elle en avoit passé cinq dans le mariage. Nous avons des opuscules & quelques épitres de sa façon. * De Thou, *hist. sui temp.* Melchior Adam. *In vit. Germ. philosoph.*

FULVIE, *Fulvia*, dame Romaine, de l'illustre famille des Fulviens, épousa 1°. P. Clodius, si connu dans l'histoire par ses entreprises seditieuses: 2°. Curion qui fut tué en Afrique, où il soutenoit le parti de Cesar: 3°. M. Antoine le *Triumvir*, déja veuf de Fabia, & d'Antonia, & eut part à toutes les cruautés du Triumvirat. C'étoit une femme hardie, ambitieuse, entreprenante, qui vouloit dominer sur ses maris mêmes, & qui croyoit ne pouvoir trouver d'occupations dignes d'elle, que dans l'administration des affaires publiques. Après la bataille de Philippes gagnée sur Brutus & sur Cassius, par Octavien Auguste & par Marc-Antoine, Fulvie se brouilla avec Auguste qui venoit de repudier sa fille: revenue à Rome, elle prit les armes & les fit prendre à Lucius Antoine, frere de son mari. Auguste ayant été victorieux, elle se retira en Orient, & fut très-mal reçue de son mari qui désaprouvoit cette rupture; & qui d'ailleurs n'étoit pas bien aise d'être observé de si près dans ses amours avec Cleopatre, par une femme jalouse & vindicative. Les reproches que Fulvia essuya de la part de son mari la piquerent si vivement, qu'elle en tomba malade de chagrin, & mourut à Sicyonne l'an 714. de Rome, & 40. avant J. C. Elle laissa deux fils, Antillus fiancé à la fille d'Auguste, & puis massacré. C'est cette Fulvia qui eut tant de joye de la mort de Ciceron, que sa tête lui ayant été apportée, elle en tira la langue, la perça de plusieurs coups avec ses éguilles à coëffer, & vomit quantité d'injures contre lui; mais il la faut distinguer de cette Fulvie, qui découvrit à Ciceron la conjuration de Catilina, qu'elle avoit apprise de son galant, qui étoit des complices. * Appian, *bell. civil. l. 5.* Dio, *lib. 47.* Plutarch. *in Anton.* Velleius Patercul. *lib. 2 cap. 74.*

FULVIE, dame Romaine embrassa la religion des Juifs à la persuasion d'un de leurs docteurs, ce qui fut cause qu'on les chassa tous de Rome & de toute l'Italie; qu'on en prit quatre mille, qui furent envoyés en exil dans l'isle de Sardaigne, & que même on en fit mourir un grand nombre, qui ne voulurent pas obéir aux ordres de l'empereur Tibere. Voici ce qui donna lieu à ce traitement. Un Juif, qui étoit un des plus méchans hommes du monde, & qui s'en étoit enfui de son pays pour se derober aux justes châtimens que meritoient ses crimes, s'associa avec trois autres, qui n'étoient pas moins scelerats que lui. Ils firent profession d'interprêter la loi de Moïse, & comme ils étoient éloquens & persuasifs, ils convertirent quantité de payens. Fulvie les prenant pour des gens de bien, embrassa leur doctrine & se mit sous leur conduite. Ils lui persuaderent de leur donner de l'or & de la pourpre pour envoyer au temple de Jerusalem. Elle ne fit point de difficulté de leur donner ce qu'ils souhaitoient: mais bien loin de satisfaire à la devotion de Fulvie, ils retinrent ce qu'on leur avoit confié. Cette friponnerie étant venue à la connoissance de Saturnin son mari, il en fit ses plaintes à l'empereur Tibere, qui indigné de cette action, chassa les Juifs de Rome. * Josephe, *antiquit. liv. XVIII. chap. 5.*

FULVIO de la Corgnia, *cherchez* CORGNE.

FULVIUS, nom des FULVIENS, *gens Fulvia*, a été très-illustre à Rome, où ils se diviserent en differentes branches. L. FULVIUS CURVUS fut consul en 432. de Rome, & 322. ans avant J. C. avec Q. Fabius Rullus, & triompha des Samnites, qu'il défit encore en 437. étant general de la cavalerie sous le dictateur Q. Fabius. Il laissa un fils M. FULVIUS CURVUS, qui fut mis à la place de Titus Minutius Augurinus, consul l'an 449. de Rome, & 305. avant J. C. Un autre Cn. FULVIUS qui vivoit dans le même tems, laissa deux fils, Cn. FULVIUS qui suit; & M. FULVIUS, dont nous parlerons plus bas. Cn. FULVIUS MAXIMUS CENTUMALUS, fut consul en 456. & 298. ans avant J. C. avec L. Cornelius Scipio. Il défit les Samnites près de Boviano, & en triompha. Son fils de même nom que lui, fut dictateur en 490. & l'an 264. avant J. C. il soumit la Corse, défit les Illyriens & remporta d'autres grands avantages. Il laissa un fils qui fut consul en 541. &

543. M. Fulvius, second fils de Cneius, mérita le consulat en 455. & 299. avant J. C. & eut T. Manlius Torquatus pour collegue. Il prit par intelligence la ville de Nequino dans l'Ombrie, & fut pere de M. Fulvius, surnommé Nobilior. Celui-ci n'est point nommé entre les magistrats de son tems. Il fut pere de Ser. Fulvius Nobilior, qu'on éleva l'an 499. de Rome, & 255. avant J. C. à la dignité de consul avec Emilius Paulus. Ils signalerent ce consulat par leur victoire & par leur malheur; car après avoir appris l'infortune de Regulus, qu'on avoit fait prisonnier en Afrique, ils y allerent pour soutenir la réputation des armes romaines. Ils y chasserent les Carthaginois qui assiegeoient Clupea: & après avoir fait un grand butin, ils perirent dans un naufrage, avec près de deux cens navires. Fulvius laissa un fils de même nom que lui, dont les historiens ne parlent point; & ce dernier eut pour fils M. Fulvius Nobilior, qui en l'an 561. de Rome, & 193. avant J. C. fut envoyé en Espagne, où il rendit de grands services à la republique. Il fut consul en 565. avec M. Vulso; prit la ville d'Ambracie, près du golfe de Larta, & obligea les Etoliens à mandier la paix. Ce grand homme eut deux fils, 1. M. Fulvius Nobilior, consul avec Cn. Cornelius Dolabella, l'an 595. & 159. avant J. C; 2. Q. Fulvius Nobilior, consul en 601. & 153. ans avant J. C. avec Titus Annius. Ils commencerent d'entrer en charge aux kalendes de Janvier; ce qui se faisoit auparavant aux ides de Mars. Fulvius fut nommé pour entreprendre la guerre contre les Celtiberiens.

L'autre branche des Fulviens. *Fulvii Flacci*, a aussi été feconde en grands hommes. M. Fulvius Flaccus, consul en 490. & 264. ans avant J. C. avec Ap. Claudius Caudex, emporta de grands avantages, & fut depuis colonel de la cavalerie en 508. & 246. ans avant J. C. sous le dictateur T. Coruncanus. Il eut trois fils, 1. Q. Fulvius, qui suit: 2. Caius Fulvius, mort sans avoir exercé de magistrature; 3. Cn. Fulvius Flaccus, qu'on envoya en exil pour ne s'être pas bien acquité de son devoir contre Annibal. Ce dernier eut Q. Flaccus, qui fut fait consul en l'an 574. & 180. avant J. C. en la place de Calpurnius Piso, & qui laissa Ser. Fulvius qu'on éleva l'an 619. & 135. avant J. C. au consulat, avec Q. Calpurnius Piso. Q. Fulvius Flaccus devint un des plus celebres capitaines de son tems, & fut quatre fois consul, en 517. de Rome, & 237. ans avant J. C. & en 530. 542. & 545. de Rome. Ce fut pendant son second consulat, qu'il remporta une celebre victoire sur les Gaulois, habitans de Milan & de Boulogne. Il eut trois fils, 1. Q. Fulvius, qui triompha des Celtiberiens l'an 574. & 180. ans avant J. C. & qui fut consul l'année d'après, avec L. Manlius Acilius; & il merita encore le triomphe pour avoir soumis les Liguriens. Son fils fut consul; 2. Cn. Fulvius; 3. M. Fulvius. Ce dernier eut deux fils, M. & Q. Fulvius Flaccus. Le premier fut consul l'an 629. & 125. avant J. C. avec M. Plautius Hypsæus, & défit les Liguriens; mais s'étant joint avec C. Gracchus, tribun du peuple, & troublant la republique par leurs desseins violens, ils furent attaqués par L. Opimius Nepos, consul, l'an 633. & 121. avant J. C. dans la ville de Rome, où ils s'étoient retranchés sur le mont Aventin, & y furent tués tous deux. Fulvius y perdit aussi un de ses fils; un autre fut égorgé dans la prison, & on rasa sa maison. Ainsi sa famille perit entierement. Les auteurs ne marquent point que son frere ait eu de posterité. * Tite-Live. Polybe. Florus. Appien. Velleius Paterculus. Pline. Valere-Maxime. Ciceron. Plutarque. Cassiodore. Aulu-Gelle. Orose. Richard. Striennius, *in Stemmat. Gent. & famil. Roman. &c.*

FULVIUS NOBILIOR (M.) preteur en Espagne, puis consul romain en l'an 561. de Rome, & 193. avant J. C. remporta diverses victoires, prit Ambracie, & consacra les statues des Muses. On lui attribue un livre de Fastes, que Macrobe cite. *Voyez* ce que nous avons dit en parlant de la famille des Fulviens. * Macrobe, *l. 1 Saturn. c. 12. & 13.* Vossius, *de hist. Lat. l. 5. &c.*

FULVIUS ASPRIANUS, vivoit dans le IV. siecle, sous l'empire de Carus & de ses enfans, de Diocletien & Maximien. Il ne nous est connu que par un passage de Vopiscus, qui témoigne qu'il avoit écrit la vie de Carinus.

FULVIUS ou FULVIO, (André) natif de Palestrine, florissoit dans le XVI. siecle, du tems de Leon X. & vers l'an 1513. il donna au public les portraits des hommes & des femmes illustres, & cinq livres des antiquités de Rome. * Onuphre, *praef. in comment. Reip. Rom.* Vossius, *des hist. Lat. p. 680.*

FULVIUS URSINUS, ou FULVIO ORSINI, Romain, celebre dans le XVI. siecle, sçavoit les langues grecque & latine, & avoit une grande connoissance de l'antiquité. Il fut chanoine de saint Jean de Latran, & domestique des cardinaux Alexandre & Odoard Farnese, qui fut son heritier. En mourant il laissa une partie de ses manuscrits à la bibliotheque du Vatican, & 6000. liv. à la famille de Delfini, par motif de reconnoissance. On dit qu'il étoit bâtard de la maison des Ursins; & qu'étant abandonné de tout le monde, il fut élevé par les soins de Gentilio Delfini, chanoine de Latran, qui lui donna depuis son canonicat. Fulvius Ursinus mourut à Rome le 18. Juin 1600. âgé de 70. ans. Il a laissé un traité *de familiis Romanorum. comment. de Triclinio Romanorum*; des notes sur Ciceron, Varron, Columella, Festus Pompeius, &c. * Le Mire, *de script. sec. XVI.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. 1. Imag. illustr. c. 4.* Riccioli, *chron.* De Thou *hist. liv. 123.*

FULVIUS, senateur Romain, & ami de l'empereur Auguste, eut la foiblesse de découvrir à sa femme un secret du prince. Cette femme ne manqua pas de le divulguer aussi-tôt à toutes les dames de Rome: ce qui étant venu jusqu'aux oreilles de l'empereur, il en fit une si verte reprimande à Fulvius, que le mari & la femme pour se punir de leur indiscretion, se donnerent la mort. * Plutarque.

FUMAI, bourg des Pays-bas. Il est dans le petit pays de Faine, en Ardennes, contrée du pays de Liege, sur la Meuse, entre Charlemont & Charleville. * Mati, *dict.*

FUME'E, famille considerable dans la robe, qui a produit un garde des sceaux de France, descend de

I. Pierre Fumée, qui étoit receveur des deniers communs de la ville de Tours en 1448. Il fut pere d'Adam, qui suit; de *Jean*, contrôleur au grenier à sel de Perpignan en 1464. commis l'année suivante à faire les provisions & munitions de cette ville, & de celle de Collioure; de *Pierre* reçu conseiller clerc au parlement de Paris le 14. Juin 1467. mort le 7. Avril 1476; & de *Robine* Fumée, mariée à *Jean* du Chesnau, seigneur des Pruneaux & de Monteri.

II. Adam Fumée, seigneur des Roches, saint Quentin, Genillé, &c. Garde des sceaux de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, mourut à Lyon en Novembre 1494. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* Pelourde: 2°. *Thomine* Ruzé, veuve de *Jean* Bourdelot, conseiller au parlement, & fille de *Jean*, seigneur de Beaulieu, & de *Gillonne* Berthelot, morte à Lyon quinze jours après son mari. De son premier mariage, il eut Adam II. qui suit; *Hardouin*, chanoine de Paris, abbé de Beaulieu près Loches, & chambrier de l'abbaye de Deols en 1500; & François, qui fit la *branche des seigneurs des* Fourneaux, *rapportée ci-après*. Du second lit vinrent, *Louis*, seigneur de Genillé, mort sans enfans; *Antoine*, chanoine de Tours, vivant en 1523; & *Jean* Fumée, chanoine de saint Martin de Tours, mort avant l'an 1531.

III. Adam Fumée II. du nom, seigneur des Roches, &c. fut reçu conseiller au parlement le 22. Novembre 1492. & maître des requêtes le 9. Decembre 1494. juge commis pour tenir le sceau aux grands jours de Poitiers en 1531. & 1533. & exerça sa charge jusqu'au 16. Septembre 1536. Il avoit épousé *Catherine* Bourdelot, fille de *Jean*, seigneur du Plessis, conseiller au parlement, & de *Thomine* Ruzé, sa belle-mere, dont il eut 1. Martin, qui suit; 2. *Adam*, mort sans posterité; 3. Antoine, qui a fait la *branche des seigneurs de* Blandé' *& de* Bourdelles *rapportée ci-après*; 4. *Louis*, secretaire du roi, l'un des quatre notaires de la cour de parlement, puis conseiller au même parlement, mort le 23. Août 1532. laissant de *Perette* du Pré, fille de *Jean*, notaire & secretaire du roi au parlement, pour fille unique N. Fumée, mariée à N. seigneur de Poussé; 5. *Hardouin* Fumée, prieur de saint Nicolas d'Auneau, qui testa en 1554; 6. *Catherine*, alliée à N. de Fromentieres, seigneur des Estangs; 7. *Louise*

mariée 1°. en 1518. à *Pierre* Angenouft, lieutenant general de Troyes, puis conseiller au parlement : 2°. à *François* le Fevre, seigneur de Beaulieu, avocat du roi en la chambre des comptes, vivante en 1542 ; & 8. *Gaillarde* Fumée, qui épousa *Charles* Trousseau, écuyer seigneur de Chambon, vicomte de Bourges.

IV. MARTIN Fumée, seigneur des Roches, saint Quentin, &c. fut reçu maître des requêtes en survivance de son pere le 8. Août 1518. au mois de Mai de l'année suivante il fut fait conseiller au parlement, & fut installé maître des requêtes le 16. Decembre 1536. dont il fit les fonctions jusqu'à sa mort arrivée en 1562. Il avoit épousé *Martine* d'Alez, fille de *François*, seigneur de la Roche-d'Alez, premier medecin du roi, & de *Martine* le Gantier, dont il eut, 1. *Adam* III. du nom, seigneur des Roches, saint Quentin, conseiller clerc au parlement, puis conseiller lai en Decembre 1548. maître des requêtes en survivance de son pere par lettres du 25. Septembre 1553. après la mort duquel il l'exerça jusqu'à sa mort arrivée le 17. Octobre 1574. sans alliance ; 2. ANTOINE, qui suit ; 3. *François*, mort sans posterité de *Louise* le Voix, fille de *Claude*, conseiller au parlement, & de *Catherine* Vaillant de Guelis ; 4. *Nicolas*, seigneur de la Touche, abbé de la Couture, évêque & comte de Beauvais, pair de France, mort à Chartres le 23. Mars 1592 ; 5. *Jacques* ; 6. *François* ; 7. *Pierre*, morts sans alliance ; 8. *Claude*, conseiller au parlement sur la resignation d'*Adam*, son frere aîné, par lettres du 12. Avril 1561. dont il jouit jusqu'en 1566 ; & 9. *Martin* Fumée, seigneur de Genillé & de Marli-le-Châtel, gentilhomme de la chambre du duc d'Anjou en 1588. Il avoit épousé en 1573. *Marie* Louet, fille de *Clement* Louet, maître des requêtes, & de *Marguerite* Querlavoine, dont il eut pour fille unique *Magdelaine* Fumée, dame de Genillé, mariée à *Jean* de Menou, seigneur de Boussai.

V. ANTOINE Fumée, seigneur de Blandé & des Roches, saint Quentin, &c. conseiller au conseil privé du roi, son ambassadeur près l'empereur Charles V. fut employé pour la pacification des troubles de Languedoc. Il avoit succedé à son frere aîné en la charge de maître des requêtes dont il fit serment le 15. Octobre 1574. s'en démit en 1578. & mourut en 1583. Il avoit épousé *Claude*, de Riants, fille de *Denys* de Riants président au parlement, & de *Gabrielle* Sapin, dont il eut MARTIN, qui suit ; *Gui*, seigneur de la roche ; *Louis*, chevalier de Malte ; *Claude*, mariée à *Jean* de la Palu, seigneur de la Violaye-au-Perche, morte sans enfans ; *Magdelaine*, alliée à *Edmond* de Chasteignier, seigneur d'Andonville ; *Gabrielle*, religieuse à Gerci ; & *Louise* Fumée, religieuse à Fontaines.

VI. MARTIN Fumée II. du nom, seigneur des Roches, saint Quentin, maître des requêtes en 1592. dont il se démit en 1605. avoit épousé *Magdelaine* de Creuant, fille de *Louis*, seigneur de Cingé, & de *Jaquette* de Reillac, vicomtesse de Brigueil, dont il eut, *Louis*, seigneur des Roches, saint Quentin, la Touche, Fausse-Rousse, &c. aumônier du roi ; FRANÇOIS, qui suit ; *Martin*, chevalier de Malte, tué devant Genes, au combat des galeres de France contre celles d'Espagne ; autre *François*, seigneur de Belon, gentilhomme de la reine Marie de Medicis ; *Jacqueline*, religieuse à Fontaines ; *Marie* Fumée, alliée à *René* de Montbel, seigneur d'Ieure & de Champeron ; & *Magdelaine* Fumée, femme de *René* de Menou, son cousin issu de germain.

VII. FRANÇOIS Fumée, seigneur des Roches, S. Quentin, &c. page de la reine, fut enseigne au regiment des gardes, puis mestre de camp d'un regiment, & fut tué devant saint Omer au service du roi en 1638. Il avoit épousé en 1634. *Charlotte* de Vernou, fille de *Louis*, seigneur de la Riviere-Bonneuil, & de *Louise* de Marans. Elle prit une seconde alliance avec *Charles-Emanuel* de Crussol-Usez, marquis de Crussol, & mourut le 26. Janvier 1699. âgée de 89. ans, ayant eu de son premier mariage *Jean-Armand* Fumée, seigneur des Roches, saint Quentin, &c. abbé de Conques, de Figeac, & de saint Genous, mort le 30. Janvier 1712. âgé de 82. ans ; & *Angelique-Therese* Fumée, religieuse à Montargis.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BLANDE' & de BOURDELLES.

IV. ANTOINE Fumée, troisiéme fils d'ADAM II. du nom, fut seigneur de Blandé, & fut reçu conseiller au parlement sur la démission de son frere aîné le 15. Decembre 1536. Il fut second président au parlement de Rouen en 1563. maître des requêtes en Decembre 1567. dont il se démit en 1572. qu'il fut nommé premier président de Bretagne. Il avoit épousé *Françoise*, fille d'*Hardouin* seigneur du Fau, & d'*Antoinette* de Menou, dont il eut 1. *Adam*, seigneur de la Grassiere à cause d'*Anne* de Meaulce sa femme, dont il eut *Louis*, seigneur de la Grassiere ; 2. LOUIS, qui suit ; 3. *Jacques*, chevalier de Malte ; 4. *Marguerite*, alliée à *Antoine* Prevôt, seigneur du Chastelier-Portault ; 5. *Renée*, mariée à *Gabriel* de Beauregard, seigneur du Verger, vivante en 1595. étant alors gouvernante des filles d'honneur de Madame, sœur du roi ; & 6. *Magdelaine* Fumée.

V. LOUIS Fumée, seigneur de Bourdelles, baron de Laiguillon, lieutenant de l'amirauté de Guienne, avoit épousé *Louise* le Voyer, fille de *René*, vicomte de Paulmi, & de *Jeanne* Gueffaut, dont il eut, *Louis*, seigneur de Bourdelles ; *Louise*, mariée à *Jacques* de Buisson, seigneur de la Brunetiere près Châteaudun ; *Gabrielle*, vivante en 1621 ; & *Isabelle* Fumée, religieuse Carmelite à Tours.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE FOURNEAUX.

III. FRANÇOIS Fumée, troisiéme fils d'ADAM, garde des sceaux de France, fut seigneur des Fourneaux, & étoit marié en 1512. à *Catherine* Marques, fille de *Guillaume*, seigneur de la Folaine & de Chedigné, dont il eut FRANÇOIS, qui suit.

IV. FRANÇOIS Fumée II. du nom, seigneur des Fourneaux, épousa *Jeanne* Sauvage, dont il eut LOUIS, qui suit ; & *Antoine* Fumée, chanoine & archidiacre de Tours.

V. LOUIS Fumée, seigneur des Fourneaux, épousa *Marguerite* de la Rochefoucauld, dont il eut RENE', qui suit ; & *Cristophle* Fumée, chanoine & archidiacre de Tours après son oncle.

VI. RENE' Fumée, seigneur des Fourneaux, épousa *Claude* Rougemont, dont il eut entr'autres enfans, *René*, chanoine de Tours, & *Cecile* Fumée, mariée à *Artus* de Lestenou, seigneur de Bousserai.

FUME'E (Adam) seigneur des Roches, saint Quentin, Genillé, &c. garde des sceaux de France, fit profession de medecine en l'université de Montpellier, d'où le roi Charles VII. l'ayant fait venir, le choisit pour son medecin, & lui fit payer une somme pour faire venir ses meubles de Languedoc. Il le gratifia les deux années suivantes, en consideration de ses services, d'une somme de 3500. livres, outre une autre de 4125. livres, pour lui aider à acheter une terre qu'il avoit dessein d'acquerir. Après la mort de ce prince, le roi Louis XI. le retint aussi pour son medecin, & le pourvut de la charge de maître des requêtes en 1464. & l'envoya la même année en Bretagne pour traiter certaines affaires dont il l'avoit chargé. Il fut l'un des commissaires qui commencerent en Juillet 1477. le procès aux accusés d'avoir conspiré de faire évader le comte de Rouci, prisonnier au château de Loches ; fut envoyé en Bourgogne en Septembre 1479. pour affaires importantes & secretes que le roi lui avoit commises ; & en Août 1485. il fut commis à la garde des sceaux de France après la mort du chancelier Guillaume de Rochefort. Comme il ne tenoit cette charge que par commission, il conserva toujours celle de maître des requêtes, & exerça l'une & l'autre jusqu'à sa mort arrivée à Lyon en Novembre 1494. * Du Chêne, *hist. des chancel.* Blanchard, *hist. des présid. & des maîtres des req.* Le pere Anselme, *hist. des grands officiers, &c.*

FUME'E, *cherchez* REUCHLIN.

FUMOS, *Tierra de Fumos*, petite contrée de la côte orientale des Caffres en Afrique, est entre la terre de Natal au midi, & celle de Naonetas au nord. Les Portugais l'ont découverte, & lui ont donné le nom qu'elle porte. Il n'y a rien de remarquable. * Mati, *dict.*

FUNAMBULES, est le nom que l'on donnoit à Rome à ceux qui dansoient sur la corde. Cet art est très-ancien. Les grecs les nomment *Schenobates*, & en avoient dans les jeux sceniques, que Thesée établit à Athenes. Ils furent introduits à Rome sous le consulat de Sulpitius Petus, & de Licinius Stolon, l'an de la fondation de Rome 390. On les representa d'abord dans l'isle du Tibre, & ensuite Messala & Cassius censeurs les firent paroître sur le thea-

tre. Terence dans sa comedie de l'Hecyre, fait mention d'un Funambule, qui avoit empêché le peuple de faire attention à sa piece dans la premiere représentation qui en avoit été donnée. Horace fait aussi mention de Fenambules, & Juvenal des Schenobates qui jouent à Rome. Capitolin, rapporte dans la vie de Marc-Aurele, que cet empereur & Lucius Verus furent spectateurs des jeux ordonnés pour leur triomphe, dans lesquels on donnoit le spectacle des Funambules, & qu'un d'eux étant tombé en dansant, Marc-Aurele avoit ordonné que l'on mit des matelas sous la corde des danseurs, & que depuis ce temslà on tendoit un rets de corde sous eux. Il y avoit de quatre sortes de danseurs de corde : les premiers étoient ceux qui tournoient autour d'une corde, comme une roue autour de son essieu ; les seconds étoient ceux qui descendoient de haut en bas sur une corde, appuyés sur l'estomach, les bras & les jambes étendues ; les troisiémes, couroient sur une corde étendue orizontalement ou de haut en bas ; & les quatriémes, ceux qui sautoient & dansoient sur la corde. Manilius a fait une description fort élegante du danseur de corde ou du Funambule en ces vers.

——— Aut tenues ausus sine limite gressus,
Certa per extentos ponit vestigia funes ;
Et cœli meditatus iter, vestigia perdit ;
Per vacuum & pendens populum suspendit ab ipso.

Saumaise a trouvé dans un ancien manuscrit une espece d'énigme sur les Funambules, *Vidi hominem pendere cum via, cui latior erat planta quam semita*, c'est-à-dire, *j'ai vu un homme suspendu en l'air avec son chemin, qui avoit la plante du pied plus large, que le chemin par lequel il marchoit*, Saumaise a mis cette énigme en un distique grec.

Εἶδον ἐγὼ, μέγα θαῦμα, ἐν ἠέρι πεζὸν ὁδίτην.
Μείζονα ἐμβαίνοντ' ἴχνος ἀτραπιτοῦ.

* Salmasius, *Not. ad Vopisc. in Carina. Antiq. grec. & rom.*

FUNCCIUS ou FUNCH, (Jean) ministre Protestant d'Allemagne, étoit de Werden, près de Nuremberg, où il nâquit, en 1518. Il s'attacha à la doctrine d'Osiander, dont il épousa la fille, & fut ministre dans la Prusse. Funch composa divers traités, & entr'autres une chronologie, dont il donna la premiere partie en 1544. depuis Adam, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ. Dans une seconde édition il la conduisit jusqu'en 1552. & dans une troisiéme jusqu'en 1560. Comme l'auteur étoit Lutherien son ouvrage est partial dans les affaires de religion. Sa fin ne fut pas heureuse ; car étant convaincu de donner à Albert, duc de Prusse, dont il étoit ministre, des conseils desavantageux à l'état de Pologne, il fut condamné avec quelques autres, comme perturbateurs du repos public ; & il eut la tête coupée à Konisberg, le 28. Octobre de l'an 1566. On dit qu'il composa ce distique un peu avant qu'on le menât au supplice :

Disce meo exemplo, mandato munere fungi.
Et fuge, ceu pestem, τὴν πολυπραγμοσύνην.

C'est à-dire, *apprenez, à mon exemple, à ne vous mêler que de l'emploi dont vous êtes chargé ; & évitez comme la peste, l'envie de vous mêler de trop de choses.* * De Thou, *hist. l. 38.* Melchior Adam, *in vit. Germ. theol.* Vossius, &c. Bayle, *diction. crit.*

FUNCHAL, ville d'Afrique, capitale de l'isle de Madere, avec évêché suffragant de Lisbonne en Portugal. Elle a été ainsi appellée, comme qui diroit *Fenouil*, pour la grande quantité de cette herbe que l'on y trouva d'abord. Elle est située à l'orient de l'isle. * Sanson.

FUNCHOS, (Les) peuples d'Afrique, dans la basse Ethiopie, du côté du lac de Zaire, & dans le royaume de Macoco, suivant ce qu'en rapporte Jerôme Lobo, Portugais.

FUNEBRES, jeux que les Romains faisoient à l'honneur des défunts, & pour appaiser leurs manes. C'étoient des combats de plusieurs gladiateurs, qui se battoient auprès du bucher, pendant la ceremonie des funerailles ; ce que l'on avoit introduit au lieu des sacrifices que l'on faisoit autrefois des captifs, qu'on immoloit aux manes. On aima mieux les condamner à ces combats, les uns contre les autres, que de les égorger ; adoucissant la cruauté de ce spectacle, par la liberté qu'on leur donnoit de se défendre, & par l'esperance de la vie, qu'on leur accordoit s'ils étoient vainqueurs. On dit que ce fut Junius Brutus, premier consul de Rome, qui institua le premier ces sortes de jeux, pour honorer les funerailles de son pere. On y faisoit aussi des comedies, avec des dépenses excessives, que Tibere défendit aux particuliers d'entreprendre ces jeux, s'ils n'avoient quatre cens mille sesterces de bien. L'empereur Claudius avoit ordonné, que l'on celebrât tous les ans des jeux funebres dans le cirque, dont les édiles auroient soin ; mais il eut ensuite horreur de cette inhumanité. L'usage neanmoins en demeura permis aux particuliers, jusqu'au tems de Theodoric, roi des Ostrogots en Italie, qui l'abolit entierement vers l'an 500. de J.C. * Rosin, *antiq. rom. l. 5. c. 24.*

FUNEBRE, oraison fenebre. Les Romains avoient coutume d'accompagner les funerailles des grands de Rome de harangues funebres, qui se prononçoient dans la grande place de Rome sur la tribune aux harangues, où s'arrêtoit le convoi. Celui qu'on avoit choisi pour ce sujet, faisoit l'éloge du mort. Il les commençoit ordinairement par la noblesse de ses ancêtres, & par l'antiquité de sa race. Il parloit ensuite de ses vertus, de sa probité, de sa liberalité & des services qu'il avoit rendus à la republique, tant en paix qu'en guerre. Souvent les enfans ou les parens s'acquittoient de ce devoir, ou bien le senat choisissoit quelque orateur éloquent. Auguste à l'âge de douze ans loua publiquement son ayeule ; & son neveu Germanicus, étant empereur. Tibere, comme dit Suetone, en fit autant à neuf ans en l'honneur de son pere, & quelques années après qu'il fut parvenu à l'empire, il prononça l'oraison funebre de son fils. Caligula n'ayant pas encore pris la robe virile, loua Livia sa bisayeule, & Neron fit la même chose à l'égard de l'empereur Claude son prédecesseur. Le premier qui harangua à Rome aux funerailles, fut Valerius Publicola; car Polybe raconte qu'après la mort de Junius Brutus son compagnon dans le consulat, qui fut tué à la bataille contre les Etrusques, il fit apporter dans un lit son corps en la place publique, & qu'il monta sur la tribune, où il exposa au peuple les belles actions de ce grand homme. Nous lisons dans Alexander *ab Alexandro*, & dans Plutarque, que cette coutume fut suivie, & que Q. Fab. Maximus fit l'oraison funebre de Scipion, comme aussi celle de ses propres enfans. Les dames Romaines ne furent pas exclues de cet honneur a leur mort ; car Tite-Live nous apprend qu'on leur accorda ce privilege ; parce qu'elles avoient autrefois offert leurs colliers & leurs pierreries, lorsque les Romains furent obligés de donner de grosses sommes d'or aux Gaulois ; & pour reconnoître leur pieté, on ordonna qu'on pourroit faire pour elles des harangues funebres après leur mort. La premiere dame Romaine qui reçut cet honneur fut Popilla, dont Crassus son fils fit l'oraison funebre. Ciceron rapporte que Jules-César étant questeur, loua publiquement en la place de la tribune aux harangues sa tante Julia & sa femme Cornelie. * *Antiq. rom.*

FUNEN, *voyez* FUYNEN.

FUNERAILLES, derniers devoirs que l'on rend à ceux qui sont morts. Voici qu'elles en etoient les ceremonies chez les Romains. Après avoir fermé les yeux à celui qui venoit de rendre l'ame, ils l'appelloient plusieurs fois à haute voix, par divers intervalles pour connoître s'il n'étoit pas tombé dans quelque létargie. Ensuite ils le lavoient avec de l'eau chaude, & le frottoient de parfums. Alors on le revêtoit d'une robe blanche, on l'exposoit sur le pas de la porte, les pieds tournés du côté de la rue, & on plantoit un cyprès à l'entrée de la maison, parce que cet arbre étoit un symbole de la mort. Cette ceremonie se continuoit sept jours ; & le huitiéme, après avoir acheté les choses necessaires aux funerailles, (qui se vendoient dans le temple de la déesse Libitina) on portoit le corps au lieu où il devoit être brulé. Ce convoi étoit précedé d'un joueur de flute, qui jouoit d'une maniere lugubre, & publioit de tems en tems les louanges du défunt. On portoit ceux qui étoient riches, dans un lit couvert de drap de pourpre ; & les autres dans une biere découverte. C'étoient ordinairement les parens qui portoient le lit, ou le cercueil ; mais dans les funerailles des empereurs & des consuls, les sénateurs & les magistrats de la republique faisoient cet office. A l'égard des personnes du menu peu-

ple, ils étoient portés par des gens destinés à cette fonction, que l'on appelloit *Vespillones*. Dans le convoi de ceux qui étoient d'une ancienne noblesse, qui avoient exercé de grandes charges, & qui s'étoient rendus celebres par des actions illustres, on portoit devant le cercueil les marques de leur dignité, comme les faisceaux consulaires; les images de leurs ancêtres en cire, élevées sur des piques ou portées dans des chariots; les dépouilles qu'ils avoient remportées sur les ennemis; les couronnes qu'ils avoient meritées, & tout ce qui pouvoit contribuer à leur gloire. Les affranchis du défunt suivoient cette pompe, portant le bonnet, qui étoit la marque de leur liberté. Ensuite marchoient les enfans, les parens & les amis, vêtus d'habits noirs; les fils du défunt portoient un voile sur la tête;& les filles avoient les cheveux épars sans coëffures. Plutarque dit qu'elles étoient vêtues de blanc, peut-être parce qu'on donnoit au mort une robe de cette couleur. Il y avoit des femmes dont le métier étoit de faire des lamentations sur la mort du défunt, qu'ils appelloient *Præficæ*, & que nous pouvons nommer *Pleureuses*. Ces femmes entonnoient des airs lugubres que le peuple repetoit. Si le défunt étoit une personne illustre, on portoit son corps dans la place Romaine, où l'un de ses fils, ou bien quelqu'autre parent, faisoit son oraison funebre. De-là on alloit au lieu où le bucher étoit choisi pour sa sepulture, si on l'enterroit sans le bruler; car cela s'executoit selon la volonté du défunt qui l'avoit ordonné, ou des parens qui avoient soin des funerailles.

Servius dit que dans les premiers tems de la republique on enterroit les morts dans quelque endroit de leur maison; mais que par la loi des douze tables, il fut défendu d'enterrer, ni de bruler les corps dans la ville de Rome. Depuis neanmoins on accorda la sepulture dans la ville à plusieurs personnes illustres; & les Vestales furent exemptes de cette loi, aussi bien que les empereurs. Les autres avoient leurs sepulchres dans leurs terres, ou sur les grands chemins hors de la ville. Lorsque le corps devoit être brulé, on le mettoit sur le bucher, qui étoit un tas de bois de pins, d'ifs, de méleses, & d'autres arbres, semblables arrangés l'un sur l'autre en forme d'autel. Le corps vêtu de sa robe, & arrosé de liqueurs prétieuses, étoit couché dans un cercueil fait exprès, ayant le visage tourné vers le ciel, & tenant une piece d'argent dans sa bouche, qu'ils disoient être le droit de passage dû à Caron. Tout le bucher étoit environné de cyprès; parce que c'étoit un arbre funeste. Alors les plus proches parens tournant le dos au bucher, y mettoient le feu avec un flambeau qu'ils tenoient par derriere; & pendant que le feu s'allumoit, ils jettoient dans le bucher les habits, les armes & les autres choses que le défunt avoit le plus aimées durant sa vie; même de l'or & de l'argent. Anciennement on avoit coutume de sacrifier des captifs auprès du bucher; on y fit faire ensuite des combats de gladiateurs, & quelquefois même on y représentoit diverses pieces de theatre. *Voyez* JEUX FUNEBRES. Lorsque le corps étoit brulé, on lavoit ses os & ses cendres avec du lait & du vin, & on les enfermoit dans une urne. Le sacrificateur, qui étoit present à cette ceremonie jettoit trois fois de l'eau sur les assistans, avec une espece de goupillon fait de branches d'olivier, pour les purifier. Puis la principale pleureuse congedioit la compagnie par ce mot *Ilicet*, qui se disoit pour *Ire licet*, & qui signifie, *il est permis de s'en aller*. Alors les parens & amis disoient à haute voix ces paroles, dont voici le sens: *Adieu, adieu, adieu, nous te suivrons quand notre rang viendra*. On portoit l'urne, où étoient les os & les cendres, dans le sepulchre destiné pour le défunt, devant lequel il y avoit un petit autel, où l'on bruloit de l'encens & d'autres parfums. On terminoit cette ceremonie des funerailles par un festin que l'on faisoit aux parens & aux amis; & quelquefois on distribuoit des viandes au peuple. Le dueil duroit dix mois, qui étoit l'année romaine du tems de Romulus; mais il pouvoit finir par quelque réjouissance publique, ou pour quelque bonheur extraordinaire qui arrivoit dans la famille des survivans.* Rosin, *antiq. rom. l. 5. c. 39.* Jean Kirchman, *de funeribus Romanorum*.

FUNERE, en latin *Funera*: nom que les anciens Romains donnoient à la plus proche parente du mort, laquelle faisoit les regrets & les lamentations accoutumées dans cette ceremonie lugubre, étant enfermée dans la maison avec les autres parentes, tandis qu'une autre femme, nommée *Præfica*, & qui n'étoit point parente, faisoit les lamentations dehors & en public. Il en est parlé dans deux vers de l'épitaphe d'Ennius, rapportée par Ciceron, au I. des Tusculanes:

Nemo me lacrymis decoret, neque funera fletum
Faxit. cur? Volito vivu' per ora virûm.

D'autres neanmoins lisent *neque funera fletu faxit*, pour *funus cum fletu faxit*. * Varron, *de ling. lat. liv. 6.*

FUNERKICHEN, *cherchez* CINQ-EGLISES.

FUNGER, (Jean) natif de Leuwarden dans la Frise, dans le XVI siecle, étudia à Louvain, voyagea en France & en Allemagne, & revint dans son pays, où il fut recteur du college. Il sçavoit les langues, & publia quelques ouvrages, comme *Symbolorum Ethicorum explicationes. De conflagratione mundi. Etymologicum trilingue, &c.* * Valere André, *bibl. Belg.* Suffridus Petri, &c.

FUNGGIAN, ville des plus considerables de la Chine, dans la province de Kensi. Elle est d'une grande étendue & fort peuplée. Selon Martini elle a sept villes dans sa dépendance. * Baudrand.

FUNGI, on trouve deux villes de ce nom dans les cartes de l'Abissinie. L'une est sur le bord occidental du lac Zaflan, & dans le royaume d'Amara, au levant de la ville d'Amara. Il y a bien de l'apparence que ce ne sont que de fort petits lieux, puisque les relations modernes nous apprennent, qu'il n'y a point de ville dans l'Abissinie. * Mati, *dictionaire*.

FUNGYAN, ville de la Chine, est grande & belle, & tient le second rang dans la province de Nanquin. Elle est située sur la riviere d'Hoai, & elle a sous sa jurisdiction dix-sept de ces autres villes, que l'on nomme petites. * Mati, *diction.*

FUOA, anciennement *Nicii, Nicii Villa, Niciæ Vicus*, ancienne petite ville d'Egypte, dans le Delta, sur la branche occidentale du Nil, environ à treize lieues du Caire, vers le septentrion occidental. Baudrand.

FUQUIEN, *cherchez* FOCHIEN.

FURETIERE, (Antoine) Parisien, de l'académie Françoise, après avoir fait ses études avec succès, & s'être rendu sçavant en droit civil & en droit canon, se fit recevoir avocat en parlement, & exerça la charge de procureur fiscal de la justice de l'abbaye royale de saint Germain des Prés. Depuis étant entré dans l'état ecclesiastique, il fut gratifié de l'abbaye de Chalivoi & du prieuré de Chuines. Il s'est rendu recommandable par plusieurs ouvrages de litterature en prose & en vers, & s'est acquis de la réputation par son roman bourgeois & par ses poësies: mais il s'est sur-tout distingué par un dictionaire universel pour la langue françoise, où il explique les termes des arts & des sciences, imprimé à Rotterdam, par Reinier Leers. Il ne put gouter la satisfaction de voir cet ouvrage imprimé; car il mourut le 14. Mai 1688. âgé de 68. ans. On a donné en 1701. une nouvelle édition de son dictionaire fort augmentée par les soins de M. Basnage de Beauval. Les démêlés qu'il eut avec quelques membres de l'académie Françoise, firent beaucoup de bruit dans le monde; on dit qu'il employa ses amis pour se raccommoder avec eux avant sa mort, & qu'il se soumit à leur donner la satisfaction qu'ils pouvoient prétendre d'un homme, qui s'étoit extrêmement échappé dans la chaleur de la dispute. *Memoires du tems.*

FUREUR, (la) est representée par les poëtes, comme une divinité. Virgile & Petrone en font la peinture, le premier comme d'un homme chargé de chaînes & assis sur un monceau d'armes; & l'autre comme d'un furieux, qui a brisé tous ses liens. * Virgile, *l. 1. Æneid.* Petronius, *in Satiric.*

FURIA, (la loi) faite sur les testamens par Caïus Furius tribun du peuple, qui défendoit de leguer plus d'une certaine somme. Il y avoit encore une autre loi appellée *Furia Caninia*, faite par les consuls Furius Camillus, & Caius Caninius Gallus, l'an 651. de la fondation de Rome, qui défendoit aussi de donner par testament la liberté à plus de cent esclaves. * Ulpien, *institut. lib. 1.* Paulus, *sentent. 4.*

FURIES, trois déesses de l'enfer, que les anciens croyent être filles de l'Acheron & de la Nuit, étoient aussi appellées *Eumenides*, & par les Grecs *Erinnyes*: leurs noms

particuliers étoient, Megere, Tisiphone, & Alecton, noms qui signifient la *Vengeresse*, *l'Inquiete*, & l'*Odieuse*. Quelques autres en mettoient une quatriéme, qu'ils nommoient Lyssa, c'est-à-dire, *Rage*.

☞ * Il y a apparence qu'au commencement, ce ne fut qu'un culte qu'on vouloit rendre à la justice vengeresse des crimes; mais depuis que les poëtes ajouterent des circonstances propres à representer les horribles executeurs de cette justice; car Pausanias dit qu'à Athenes, près de l'Areopage, étoit le temple des déesses qu'on appelloit *Severes*, σεμναὶ θεαί, qu'Hésiode les appelle *Erinnyes*; que le poëte Eschile est le premier qui leur ait attaché des serpens; enfin que les statues de ces déesses & toutes les autres des dieux souterrains, qui sont dans ce même temple, n'ont rien d'affreux. Cet historien met encore ailleurs les statues de ces déesses severes avec celles de Jupiter, de Cerès, de Minerve & de Proserpine. Il dit ailleurs, que Cerès fut surnommée elle-même *Erinnys*, à cause de la fureur dont elle fut transportée contre Neptune, qui avoit attenté à sa pudeur, du mot ἐριννύειν, qui en Arcadie signifie *être en fureur*. Enfin il parle du temple des Manies, qu'il croit être les mêmes que les Eumenides ou les Furies. Il rapporte qu'elles apparurent vêtues de noir à Oreste, après qu'il eut tué sa mere; mais lorsque le tems de sa fureur fut passé, elles se montrerent à lui vêtues de blanc, & ce fut à ces déesses blanches qu'il bâtit un temple. Quelques historiens ont remarqué, que les Areopagites avoient les statues de ces déesses severes, près de leur tribunal, & que les prêtres de ces déesses, entre lesquels fut Demosthene, étoient choisis d'entre les Areopagites. Homere avoit fait mention des Erinnyes avant Hesiode, & en un endroit il les avoit proposées, comme les vengeresses des outrages faits aux pauvres. Virgile a suivi Eschyle dans la peinture qu'il nous en a laissée. *Voyez* EUMENIDES. * Virgile, *12. Æneid.* Euripide, *Hier. fur.* Suidas, &c.

FURINE, déesse des voleurs, autrement dite *Laverne*. Elle étoit honorée comme la déesse du hazard par les Toscans. On lui avoit consacré un bois, & institué ses fêtes nommées *Furinales*. * Rosin, *antiq. rom.*

FURIUS ANTIAS, poëte ancien, a été celebré par Macrobe & par Aulu-Gelle. Q. Lutatius Catullus, qui l'estimoit, lui envoya un traité de ce qu'il avoit fait pendant son consulat en l'année 652. de Rome, & 102. avant Jesus-Christ. Quelques auteurs, & sur-tout Lilio Giraldi, disent qu'il avoit composé des annales en vers; mais les autres les attribuent à Furius Bibaculus. * Vossius, *de hist. & poët. Lat.*

FURIUS BIBACULUS, (M.) poëte Latin, né à Cremone, où il nâquit en 651. ou 652. de Rome, 102. ou 103. avant J. C. Il écrivit des annales en vers, dont Macrobe rapporte quelques fragmens. Suetone en fait aussi mention, en parlant de Valere Caton, dans le livre des illustres grammairiens. Horace ne l'a pas épargné dans ce vers satirique :

Furius hybernas cana nive conspuit Alpes.

* Macrobe, *l. 6. Saturn. c. 1.* Aulu-Gelle, *l. 18. c. 10.* Vossius, *de hist. Lat. l. 1. c. 12. de poët. c. 1. Orat. institut. l. 4. c. 6. sect. 10. Voyez* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes Latins.*

FURIUS, (Frederic) surnommé *Carolianus*, natif de Valence, qui fleurissoit dans le XVI. siecle, étudia à Paris sous Omer Talon, sous Adrien Turnebe, & sous Pierre Ramus. Il alla de-là à Louvain, où il publia une rhetorique, & soutint contre un docteur Sicilien nommé Bononia, qui professoit la théologie à Louvain, qu'il falloit traduire l'écriture sainte en langue vulgaire. Ce traité fut imprimé en Allemagne. Il pensa lui faire des affaires, mais Charles-*Quint* le protegea, & le mit auprès de Philippe son fils en qualité d'historien. Furius fut attaché toute sa vie à ce prince, & l'ayant accompagné aux états d'Aragon, il mourut à Valladolid l'an 1592. âgé de plus de 60. ans. Il avoit dressé un projet de paix avec les Provinces-unies, qui ne fut point accepté. Il a fait un traité *du Conseiller*, dont il y a eu plusieurs traductions en latin. * De Thou, *hist. liv. 60. & 104.*

FURIUS, commandant d'une legion romaine, se signala au siege de Jerusalem & à la prise du Temple par Pompée *le Grand*. * Josephe, *antiq. l. 14. c. 8.*

FURLO, *il Furlo*, anciennement, *Intercisa*, ancien petit lieu du duché d'Urbin en Italie, est près de la riviere de Cantiano, entre Cagli & Fossombrone. On y voit une profonde caverne taillée dans le roc. * Baudrand.

FURNES, que les Flamans nomment *Veurnen*, ville des Pays-bas, dans le comté de Flandres, est située du côté de Nieuport, à trois lieues de Dixmude, à quatre de Bergue-Saint-Vinox, & un peu moins de Dunkerque. C'est entre cette derniere ville & Furnes, que les François battirent les Espagnols en 1658. Furnes est assez bien bâtie, & est une agreable ville quoique petite. On dit que Baudouin, surnommé *Bras de fer*, premier comte de Flandres, y repara le château qu'on avoit élevé contre les courses des barbares. On y bâtit ensuite des maisons; & c'est ce qui forma la ville, que Philippe *le Bon* fit entourer de murailles en 1390. Il y a une celebre collegiale, dite de sainte Walburge, où entre les chanoines, qui sont du clergé ecclesiastique, on a fondé une prébende pour un chanoine regulier de Prémontré, tiré de la maison de saint Nicolas, que cet ordre a dans la même ville. Les canaux y entretiennent le commerce; & on y voit diverses manufactures, sur-tout de draps. Cette ville a titre de vicomté, & est chef d'une châtellenie, dont le terroir est très-fertile. Les François l'ont prise trois fois, & la conserverent par le second article de la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668. Ils l'avoient depuis démolie; ce qui donna lieu à l'armée des confederés contre la France de s'en saisir en 1692. & de la palissader; mais les François la leur enleverent, par un siege, au commencement de l'année suivante, & l'ont rendue par la paix de Riswick en 1697. Ce qu'ils ont fait aussi aux Hollandois pour la maison d'Autriche, par la paix d'Utrecht en 1713.

FURNES, (Jocelin de) Anglois de nation & religieux de l'ordre de Cîteaux, dans le XII. siecle, vers l'an 1160. composa divers ouvrages, comme la vie de saint Walen, celle de saint Patrice, une histoire des évêques d'Angleterre, &c. * *Consultez* Charles de Visch, *bibl. Cist.* Manriquez. Pitseus, &c.

FURNIUS, *cherchez* FARNESE.

FURSTEMBERG, ville d'Allemagne en Souabe, avec titre de principauté, & autrefois de comté, est située dans la forêt Noire, au pays de Bor ou Baur; & a donné son nom à la maison de FURSTEMBERG, féconde en grands hommes, que les empereurs ont fait princes de l'empire, & qui sont celebres par leurs alliances. Ils possedent de grands biens dans la Souabe, le landgraviat de Bor ou Baur, le comté de Heiligenberg, & celui de Werdenberg, &c. & ils ont leur sepulture dans l'abbaye des religieuses de Nidengen. Sans nous arrêter à suivre la succession genealogique depuis HENRI comte de Furstemberg, qui vivoit dans le IX. siecle, & qui épousa *Agnès*, fille de *Gregoire*, élu roi d'Ecosse en 875. nous passerons à celui qui suit.

I. HENRI comte de Furstemberg, né en 1405. mourut en 1451. ayant eu trois femmes, *Veronique*, fille de *Rodolphe* marquis de Roteln : *Anne*, comtesse de Thengen : & *Elisabeth*, fille de *Jean*, comte de Lupfen, morte en 1456. Du premier lit, il eut 1. *Frideric*, mort sans enfans; 2. *Jean*, mort en 1443. laissant d'*Anne* fille d'*Eberard*, comte de Kirchberg, *Egon*, qui florissoit en 1484. mort sans être marié; & *Anne*, mariée à *Froben*, baron de Stoffen; & 3. *Anne*, mariée à *Conrad*, comte de Kirchberg, morte en 1497. Du troisiéme lit, il eut CONRAD, qui suit.

II. CONRAD VI. du nom comte de Furstemberg, mourut en 1464. ayant épousé *Elisabeth*, comtesse de Lupfen, & *Cunegonde*, fille d'*Henri*, comte de Matsch. De la premiere il eut VOLFANG, qui suit. De la seconde sont issus *Henri*, general de l'armée que l'empereur Maximilien envoya contre les Suisses, tué en 1499. à la journée de Swartzewalt, sans avoir été marié; & *Anne*, mariée 1°. à *Eberard*, comte de Sonnemberg : 2°. à *Sigismond*, baron de Schwarzemberg, &c.

III. VOLFANG comte de Furstemberg, Landgrave de Bor, fut chevalier de la toison d'or, conseiller & chambellan de l'empereur Maximilien I. son ambassadeur vers Philippe, archiduc d'Autriche, & roi d'Espagne son fils, duquel il fut gouverneur & compagnon inséparable de tous ses voyages, & conseiller tant de guerre que de police.

ce. Il mourut le 31. Octobre 1503. ayant épousé *Elisabeth* fille d'*Othon*, comte de Solms, morte en 1514 dont il eut *Guillaume*, mort en 1549. sans enfans de *Bonne*, fille de *Claude*, comte de Neubourg. Il avoit servi la France; mais le cardinal Granvelle l'attira dans le parti de l'empereur Charles V. & peu de tems après en 1544. il alla bloquer Luxembourg avec 12000. hommes de sa nation, qu'il avoit levés: mais le prince de Melfe qui s'approcha lui fit lever bientôt ce blocus. Il fut pris la même année sur les bords de la Marne, par un parti François & ne put obtenir sa liberté, qu'en payant trente mille écus d'or; FREDERIC, qui suit; *Marguerite*, mariée à *Jean-Jacques*, baron de Morsbourg & de Beffort; *Claire-Anne*, religieuse; & *Anne-Alexandrine*, morte en 1581. épouse d'*Ulric*, baron de Rapolstein.

IV. FREDERIC IV. comte de Furstemberg, chevalier de la Toison d'or, né en 1496. rendit de notables services à l'empereur Maximilien contre les Protestans d'Allemagne, & mourut le 8. Mai 1559. Il avoit épousé *Anne*, fille & heritiere de *Cristophle*, comte de Heiligenberg & de Werdenberg, morte en 1554. dont il eut 1. *Egon*, mort en 1553. au siege de Metz; 2. *Wolfang*, tué en 1544; 3. CHRISTOPHLE, qui suit; 4. *Henri*, qui signa à la diete de Spire en 1570. avec *Joachim* son frere. Il épousa *Amelie*, fille de *Rainhard*, comte de Solms, dont il eut *Anne-Marie*, épouse de *Cristophle* Truchses de Walpurg; 5. JOACHIM, *dont la posterité sera rapportée après celle de* Cristophle *son frere*; 6. *Elisabeth*, morte en 1553. femme de *Marquard*, comte de Konigsegk; 7. *Euphrosine*, religieuse; 8. *Anne*, mariée à *Jean-Christophle* de Galberstein, morte en 1554; 9. *Eleonore*, alliée à *Philippe*, dit le Jeune, comte de Hanaw, morte en 1544; 10. *Barbe*, qui épousa *Henri* de Montfort; 11. *Jeanne*, femme de *Guillaume* Truchses de Walpurg, morte en 1589; & 12. *Ursule*, alliée à *Claude*, comte de Corneubourg & de saint Albin.

PREMIERE BRANCHE DE FURSTEMBERG, *dite* DROSLEMBORG, *ou de* KINTSING.

V. CHRISTOPHLE comte de Furstemberg, né en 1535. eut pour son partage les biens de la vallée de Kintsing & Blomberg dans le landgraviat de Bor, & mourut en 1559. De *Barbe*, fille de *Hugues*, comte de Montfort, il eut *Vratislas*, conseiller de l'empereur Rodolfe; ALBERT, qui suit; & *Françoise-Hippolite*, mariée à *Leon-Burian* Berecka, comte de Daub & de Leippe, restée veuve en 1627. & morte en 1644.

VI. ALBERT comte de Furstemberg, né en 1557. mort le 13. Septembre 1599. laissa d'*Isabelle*, fille de *Vratislas*, libre baron de Bernstein, grand chancelier de Bohême, 1. CHRISTOPHLE, qui suit; 2. *Emmanuel*, mort à Prague; 3. *Vratislas*, chevalier de la Toison d'or, mort en 1631. ayant épousé 1°. *Anne* de Croi, duchesse d'Arschot: 2°. *Lavinie*, princesse d'Aremberg: 3°. *Lavinie* de Gonzague, fille de *Camille*, comte de Novellare. Il laissa du premier mariage *Albert* II. comte de Furstemberg, lieutenant colonel dans l'infanterie de l'empereur, lequel ne voulant point recevoir de quartier aux environs de Hohentwil en Lorraine, où les Bavarois furent battus en 1641. aima mieux mourir l'épée à la main que de se rendre; *François-Vratislas*; *Eleonore*, femme de *François-Guillaume*, comte de Hohenemps, de Galeran & de Vadus. Du second lit vint *Albertine*, épouse du comte d'Ill: *Anne-Polixene*, mariée 1°. à *Emmanuel-Gesvald*, comte de Composa, & prince de Venosa: 2°. à *André-Matthieu* d'Aquaviva, prince de Caserte, morte le 31. Mai 1649; 5. *Elisabeth*, religieuse à Vienne; & 6. *Anne-Marie*, femme de *N*. Poppel de Lobkowitz.

VII. CHRISTOPHLE II. comte de Furstemberg, fut tué le 2. Janvier 1614. Il avoit épousé *Dorothée*, fille d'*Ottocaire*, libre baron de Sternberg, dont il eut VRATISLAS, *tige du rameau de* MOESKIRCK, *qui suit*; *Pierre-Othon*; *Georges-Charles*, né en 1626; FREDERIC-RODOLPHE, *tige du rameau de* STULLENGEN, *rapporté après le suivant*; & *Elisabeth-Eusebie*, mariée en 1650. à *Frederic*, marquis de Bade-Dourlack.

RAMEAU, *dit de* MOESKIRCK.

VIII. VRATISLAS comte de Furstemberg, né l'an 1600. eut des biens paternels la seigneurie de Blomberg, & autres situés dans le landgraviat de Bor: mais par ses femmes il herita des biens des comtes de Helfenstein, parmi lesquels se trouverent les seigneuries de Moëskirck & de Giendelfingen, avec le château de Wildenstein, le bourg de Haingein, & une troisiéme partie du comté de Weisensteing. Il mourut en 1641. ayant eu deux femmes de la maison des comtes de Helfenstein. Il avoit épousé, 1°. *Jeanne-Eleonore*, fille du comte *George Froben*, & d'*Apollonie*, comtesse de Zimmeren, qui avoit apporté à son mari les biens ci-dessus mentionnés, morte en 1629: 2°. *Françoise-Charlotte*, fille du comte *Rodolphe* de Helfenstein. Du premier lit nâquirent FRANÇOIS-CHRISTOPHLE, qui suit; *Froben-Marie*, sous-doyen de Cologne, chanoine de Strasbourg, vice-président du conseil Aulique, envoyé de l'empereur chez divers princes d'Allemagne, né en 1627. & mort le 7. Mai 1685; *Jean-Maximilien*, mort jeune; & *Marie-Eleonore-Dorothée*, mariée à *Jean-Eusebe*, comte de Fugger-Kirchheim, dont elle resta veuve en 1672. Du second lit vinrent *Ferdinand-Guillaume*, *Rodolphe-Maximilien*, morts jeunes; *Jean-Martin*, nommé au sacrement de confirmation *Ferdinand-Rodolphe*, né en 1640. mort le 8. Septembre 1690. chanoine de Cologne & de Strasbourg; & *Françoise*, née en 1638. morte sans alliance.

IX. FRANÇOIS-CHRISTOPHLE comte de Furstemberg, né le 27. Mai 1625. mourut le 22. Septembre 1671. ayant eu de *Marie-Therese* d'Aremberg, fille de *Philippe*, duc d'Arscot, *Frederic-Christophle*, né en 1662. tué au siege de Bude le 28. Juillet 1684; FROBEN-FERDINAND, qui suit; *Charles-Egon*, comte de Furstemberg Moëskirck, lieutenant, maréchal de camp, general pour l'empereur, né en 1665. tué au combat de Fridlingen en Octobre 1702. Il avoit épousé en 1699. *Marie Françoise*, fille de *Ferdinand*, prince de Schawartzemberg, de laquelle il a laissé *Marie-Eleonor-Amelie*, née le 24. Novembre 1699; & *Marie-Ernestine-Amelie*, née le 10. Decembre 1700; *Philippe-Charles*, né en 1667. chanoine de Cologne, de Salsbourg, & de Strasbourg, camerier secret du pape, évêque & prince de Lavant en Carinthie, mort le 14. Fevrier 1718; *François-Ernest*, mort enfant; & *Marie-Therese*, chanoinesse du Buchaw, née en 1667.

X. FROBEN-FERDINAND comte de Furstemberg d'Heiligenberg & de Werdenberg, landgrave de Bor, baron de Gundelfingen, seigneur de Hausen dans la vallée de Kintsing, de Wildenstein, & de Moëskirck, nâquit en 1664. Il est condirecteur du cercle de Suabe, & conseiller d'état de l'empereur. Il a épousé en 1690. *Marie-Therese-Felicité*, fille de *Jean-Louis*, comte de Sulz, & d'*Eugenie-Marie* Manderscheid, sa seconde femme, dont il a *Marie-Anne-Therese* de Furstemberg, née le 9. Avril 1699.

RAMEAU, *dit de* STULLENGEN.

VIII. FREDERIC-RODOLPHE comte de Furstemberg, quatriéme fils de CHRISTOPHLE II. eut pour son partage les biens situés en la vallée de Kintsing, & mourut le 25. Octobre 1655. Il épousa 1°. en 1631. *Maximilienne*, fille de *Maximilien* comte de Pappenhein, morte en 1635: 2°. en 1636. *Anne-Magdeleine*, fille de *Rainhart*, comte de Hanau. Il eut du premier lit MAXIMILIEN-FRANÇOIS, qui suit. Du second vint *Marie-Françoise*, épouse d'*Herman-Egon* de Furstemberg, Heiligenberg.

IX. MAXIMILIEN-FRANÇOIS comte de Furstemberg, herita de son ayeul maternel du landgraviat de Stullengen, de la seigneurie d'Houven, & du bourg d'Engen. Il commanda long-tems les carabiniers du cercle de Suabe; mais il se tua malheureusement à Strasbourg en 1681. par sa précipitation à descendre un escalier, pour voir l'entrée du roi de France. Il avoit épousé *Marie-Magdeleine* baronne de Bernhausen, dont il eut *Antoine-Marie-Frederic*, né le 2. Août 1661. chanoine d'Aichstet & de Cologne, qui n'a retenu des biens paternels que la ville de Neustadt, & la sixiéme partie du landgraviat de Bor; PROSPER-FERDINAND, qui suit; *Leopold-Marquard*, né le 7. Janvier 1666. tué au siege de Mayence en Septembre 1689; & *Isabelle-Magdeleine*, mariée en 1686. à *Jean Weikar-Michel-Venceslas* comte de Sinzendorf.

X. PROSPER-FERDINAND comte de Furstemberg, d'Heiligenberg & de Werdenberg, landgrave de Bor & de Stullengen, seigneur de Heuven, Hausen, Lischau, Trackau & Kornhaus, chambellan du roi des Romains,

né en 1662. fut tué au siege de Landau le 21. Novembre 1704. Il avoit épousé le 30. Novembre 1690. *Anne-Sophie* fille de *Leopold-Guillaume* comte de Koëningseck-Rotenfels, dont il eut JOSEPH-GUILLAUME-EVRARD, qui suit; *Marie-Joseph-Antoinette*, née le 21. Mars 1692. morte en Mars 1711; *Eleonore*, née en 1693; *Auguste* & *Charlotte*.

XI. JOSEPH-GUILLAUME-EVRARD comte de Furstemberg, né le 12. Avril 1699.

DEUXIE'ME BRANCHE DE FURSTEMBERG, *dite des* EGONS.

V. JOACHIM comte de Furstemberg, l'un des fils de FREDERIC IV. nâquit le 25. Fevrier 1538. souscrivit avec *Henri* son frere aîné, à la diette de Spire en 1570. eut pour son partage le comté d'Heiligenberg, avec les seigneuries de Trochetelfingen & de Juguenau. Il eut encore celle de Donesching après la mort d'*Henri* son frere, & mourut en 1598. Il avoit épousé *Anne*, fille de *Froben-Christophle* comte de Zimbern, morte en 1602. dont il eut FREDERIC, qui suit; *Froben*, mort en France à 26. ans en 1591. sans avoir été marié; *Egon*, mort à Rome le 10. Août 1586. âgé de 16. ans; *Anne-Constance*, mariée 1°. à *Conrad* de Bemmelberg & de Hockembourg : 2°. à *Rodolphe*, dit le *Vieux*, comte de Helfenstein, Wisensteig; & onze autres enfans morts jeunes.

VI. FREDERIC V. comte de Furstemberg, né le 3. Mai 1563. fut en grand credit à la cour de l'empereur Matthias; & après y avoir rempli les premieres charges, mourut le 8. Août 1617. Il avoit épousé 1°. *Elisabeth*, fille d'*Albicius* comte de Sulz, & de *Barbe* comtesse de Helfenstein, morte le 24. Avril 1601 : 2°. *Marie*, comtesse d'Arch, veuve de *Wolfang* Rumpf, libre baron de Weitra, morte le 7. Septembre 1607. dont il herita la seigneurie de Weitren, sur les confins de la Bohéme & de la basse Autriche, quoiqu'il n'en eût point eu d'enfans. Il eut de la premiere *Guillaume*, né le 18. Novembre 1586. mort le 4. Fevrier 1618. étant président au conseil aulique, & âgé de 32. ans, sans enfans de *Polixene*, fille de *Cristophle* Poppel, comte de Lobkowitz; *Joachim-Albicius*, mort le 5. Mai 1617. âgé de 30. ans, sans avoir été marié; EGON, qui suit; trois filles mortes sans alliances; & *Jacques-Louis*, qui fut grand-maître de l'artillerie bavaroise, fit de grands exploits de guerre, mourut à Lawembourg le 13. Novembre 1626. n'ayant que 34. ans & fut generalement regretté. D'*Eleonore*, fille de *Guillaume* Schwend, seigneur de Hohenlandsberg, il laissa *François-Charles*, seigneur de Dowesching, mort en 1698. âgé de 72. ans, sans avoir été marié.

VII. EGON comte de Furstemberg, né le 21. Mars 1588. servit long-tems avec éclat dans les armées de l'empereur, dont il commandoit les troupes en Italie durant la guerre de Mantoue. Il revint en Allemagne en 1631. & après plusieurs exploits militaires faits en Souabe, en Franconie, & dans le duché de Wirtemberg, il força l'administrateur de ce duché de renoncer à la ligue de Leipsic, & commanda la même année l'aîle gauche de l'armée imperiale à la bataille de Leipsic. Ce grand homme mourut le 24. Août 1635. laissant d'*Anne-Marie*, fille de *Jean-Georges* prince de Hohenzollern, des enfans non moins illustres que lui; sçavoir, *Ferdinand-Frederic-Egon*, né le 6. Fevrier 1623. & mort en 1676. qui laissa de *Françoise-Elisabeth* comtesse de Montrechier en Lorraine, *Maximilien-Joseph* comte de Furstemberg, colonel d'un regiment d'infanterie du cercle de Souabe, tué au siege de Philisbourg le 14. Août 1686. sans enfans d'*Helene-Marie* de KOKORZOW, remariée au comte *Ernest* de Waldstein; *Marie-Therese*, chanoinesse de Buchaw; *Eleonore*, épouse de *Jean-François* comte de Bronchorst-Gronsfeld; & *Marie-Françoise*, fille d'honneur de la reine douairiere de Pologne, duchesse de Lorraine. Les autres enfans d'EGON comte de Furstemberg, furent *Leopold-Louis*, né le 23. Juin 1624. tué à Dietenhofen le 7. Juin 1639. dans sa seiziéme année; *François-Egon*, évêque de Strasbourg, *dont nous parlerons dans un article separé*; HERMAND-EGON, qui suit; *Guillaume*, cardinal, *mentionné dans un article separé*; *Ernest-Egon*, tué le 4. Mai 1652. âgé de 21. ans; *Elizabeth*, née le 15. Juin 1621. mariée en 1643. à *Ferdinand* d'Apremont, comte de Recheim, morte le 15. Septembre 1662; *Marie-Françoise*, née le 6. Juin 1633. mariée 1°. le 9. Mai 1651. à *Wolfang-Guillaume*, comte Palatin, duc de Neubourg, mort en 1653 : 2°. à *Leopold-Guillaume*, marquis de Bade, mort en 1670. & elle le . . . Mars 1702. âgée de 69. ans; *Anne-Marie*, née le 12. Septembre 1634. mariée en 1651. à *Ferdinand-Charles*, comte de Leveustein, morte en Janvier 1705. en sa 71. année.

VIII. HERMAN-EGON, comte, puis prince de Furstemberg, fut créé tel, lui à perpetuité, & ses freres à vie, par l'empereur en 1654. Il étoit né le 5. Novembre 1627. Après avoir été chanoine de Cologne & de Ratisbonne, il épousa sa cousine *Marie-Françoise* de Furstemberg, fille de *Frederic-Rodolphe* de Furstemberg, landgrave de Stullingen, il fut ensuite grand-maître de la maison de Maximilien de Baviere électeur, & son principal ministre, aussi-bien que chef du conseil de l'électeur de Cologne Maximilien-Henri de Baviere. Il mourut le 10. Septembre 1674. Ses enfans sont ANTOINE-EGON, qui suit; *Felix-Egon*, prince & abbé de Luders & de Mourbach, coadjuteur du cardinal son oncle dans la principauté & abbaye de Stablo, grand-maître & principal ministre de l'électeur de Cologne, Maximilien-Henri de Baviere, chanoine de Cologne de Strasbourg, de Spire & de Constance, mort le 15. Mars 1686. en sa 40. année; *Ferdinand-Maximilien-Caetan-Joseph-Egon*, né le 24. Octobre 1661. chanoine de Cologne & de Strasbourg, puis brigadier dans les armées du roi de France, mort le 5. Mai 1696. âgé de 35. ans; *Emanuel-François-Egon*, né le 2. Mars 1663. chanoine de Cologne & de Strasbourg, puis colonel de deux regimens au service de l'empereur, tué à l'assaut de Belgrade, le 6. Septembre 1686. âgé de 25. ans, sans laisser d'enfans de *Catherine-Charlotte*, comtesse de Wallenrod, veuve de *François-Antoine* comte de la Marck; *Anne-Adelaïde*, née en 1658. mariée en 1678. à *Eugene-Alexandre* de la Tour, prince de Taffis, general des postes de l'empire & de Flandres, morte le 14. Novembre 1701; & *Marie Faançoise*, qui épousa le 9. Avril 1687. *Guillaume-Hyacinthe*, prince de Nassau-Siegen, morte le 17. Juin 1691.

IX. ANTOINE-EGON prince de Furstemberg, comte de Heiligenberg & de Werdenberg, landgrave de Bor, seigneur de Hunsen dans la vallée de Kintsing, de Weëtra, Trochtelfingen & de Wehruwau, gouverneur general de l'électorat de Saxe, né le 3. Mai 1656. mort le 10. Octobre 1716. épousa à Paris le 23. Janvier 1677. *Marie* de Ligni, petite niece du chancelier Seguier, fille de *Jean* de Ligni, chevalier, seigneur de Grogneuil, Saint-Piat, maître des requêtes, & conseiller d'état, & d'*Elisabeth* Boyer, sœur de la duchesse de Noailles, morte à Paris le 18. Août 1711. âgée de 55. ans, dont il n'a eu que deux fils morts jeunes & trois filles; *Anne-Marie-Louise*, mariée à Louis de Gand de Merode, prince d'Isenghien, morte le 16. Janvier 1706; *Philippe-Louise*, alliée le 13. Mars 1704. à *Louis-Auguste*, comte de Lannoi; & *Marie-Louise-Maurice* de Furstemberg, mariée le 10. Janvier 1708. à *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Seignelai. * Ritterhusius, *geneal.* & Imhof. *Notitia imperii.*

FURSTEMBERG, (François Egon prince de) connu sous le nom de l'évêque de Strasbourg, fils d'EGON comte de Furstemberg, & d'*Anne-Marie*, princesse de Hohenzollern, nâquit le 27. Mai 1626. Il fut grand doyen & grand prévôt du chapitre de Cologne, prévôt de l'église de saint Gereon dans la même ville, grand prévôt de Hildesheim, abbé & prince de Stablo, de Malmedi, de Mourbach, de Luders, & l'un des principaux ministres de l'électeur de Cologne, Maximilien-Henri de Baviere, auquel il rendit de grands services. Ce prince fut élû évêque de Strasbourg, dont il étoit tresorier en 1663. après l'archiduc Leopold; & dès les premieres années de son épiscopat, il employa plus de trois cens mille écus pour retirer le bailliage d'Oberkerck, & d'autres biens ecclesiastiques dont les Lutheriens s'étoient emparés. Enfin il eut la satisfaction d'y voir rétablir la religion dans son église, & d'y faire les fonctions épiscopales, sous l'autorité du roi Louis XIV. ce qui étoit la plus forte passion qu'il eût jamais eue. Ce prélat mourut à Cologne le premier Avril 1682. & y fut inhumé dans la cathedrale. Son cœur fut porté dans son église de Strasbourg. * *Memoires du tems.*

FURSTEMBERG, (Guillaume Egon prince de) frere du précedent, a été long-tems connu sous le nom de *prince*

Guillaume. Il naquit en 1629. & fut comme son frere l'un des chefs du conseil de l'électeur de Cologne. Il s'attacha aussi bien que lui à la France, & soûtint les interêts de cette couronne avec une fermeté qui lui fit grand nombre d'ennemis. L'empereur même prétendit qu'il pouvoit être mis au banc de l'empire ; & quoiqu'il fût revêtu du caractere de plenipotentiaire de son maître l'électeur de Cologne aux conferences de la paix, qui se tenoient en la ville de Cologne, sa majesté imperiale le fit enlever par des officiers & soldats du regiment de Grana, & transferer dans les prisons de Vienne, puis de Neustad. Il y eut alors beaucoup d'écrits contre cette entreprise, & des réponses pour la justifier. Le roi justement indigné d'un pareil attentat, rappella de Cologne ses plénipotentiaires. Le procès fut fait au prince ; mais l'on n'osa jamais pousser plus loin, & la paix de Nimegue lui procura sa liberté. Après la mort de son frere évêque de Strasbourg en 1682. il fut élû à sa place le 8. de Juin, & succeda à ses dignités dans le chapitre de Cologne, à la prévôté de saint Gereon de la même ville, & à l'abbaye de Stablo. Le roi de France lui avoit donné autrefois l'évêché de Mets, dont il se démit en 1668. sa majesté lui donna depuis les abbayes de Gorze, de saint Evroul, de saint Vincent de Laon, & de Barbeaux. Elle le nomma ensuite au cardinalat, & le pape Innocent XI. confirma cette nomination le 2. Septembre 1686. Il en reçut le bonnet de la main du roi le 2. Janvier suivant. Le 7. Janvier 1688. le chapitre de Cologne assemblé au nombre de 21. capitulans, postula ce cardinal pour coadjuteur de cet archevêché. Il eut dix-neuf voix ; mais le pape refusa ses bulles ; & l'électeur archevêque de Cologne étant mort le 3. Juin suivant, le chapitre s'étant rassemblé lui donna un plus grand nombre de voix ; mais le prince Clement de Baviere, qui avoit eu aussi des voix, contesta cette élection & l'emporta par l'appui du pape. Le cardinal de Furstemberg s'étant retiré en France, s'appliqua à rétablir son abbaye de saint Germain des Prés que le roi lui donna alors. Il assista au conclave pour l'élection d'Alexandre VIII. fut fait commandeur de l'ordre du saint Esprit en 1694. Il mourut à Paris le 10. Avril 1704. en sa 75. année.

FURSTEMBERG, (Conrad, cardinal, crû par quelques-uns de la maison de) *Voyez* CONRAD.

FURSTEMBERG, maison noble & ancienne dans la Westphalie, differente de la précedente, y fleurit sur-tout depuis Frederic, qui vivoit en 1115. Une bulle de l'empereur Leopold du 26. Avril 1660. dit qu'elle fait remonter son origine jusqu'au tems de Charlemagne. Ensuite, ce prince créa barons libres tous ceux de cette famille. Elle a produit divers conseillers, des électeurs de Mayence, de Cologne, &c. des capitaines, grand nombre de chanoines dans les églises de Tréves, Cologne, Spire, Munster, tous amis des lettres, & défenseurs de la foi ; plusieurs chevaliers & commandeurs, tant de l'ordre Teutonique, que de celui de Livonie ; sans parler du grand maître dont nous faisons mention ci-après, & des prélats d'un merite singulier. Entre ceux-ci nous pouvons remarquer THEODORE & FERDINAND de Furstemberg, dont le nom s'est rendu plus recommandable que celui des autres prélats qui les ont devancés ; GASPARD de Furstemberg qui rendit dans le XVI. siécle de si grands services à l'église & à sa patrie, & qui mourut en 1618. Il étoit fils de Frederic, mort en 1567. & frere de *Theodore* de Furstemberg, chanoine de Tréves, prévôt & évêque de Paderborn, église qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse dans un tems assez difficile. Il rétablit la religion Catholique dans son diocese ; fonda un college de Jesuites dans sa ville épiscopale ; fit de grands biens aux églises, & mourut le 4. Decembre 1618. âgé de 71. ans. FREDERIC son frere laissa d'*Elisabeth* Spiegel de Peckelsheim, FREDERIC de Furstemberg, VIII. du nom, seigneur de Bilstein, de Waldenbourg, &c. qui mourut en 1647. & qui eut d'*Anne-Marie* de Kerpen, dame d'Illingen, FREDERIC de Furstemberg VIII. du nom, qui *a continué la posterité* ; *Theodore-Gaspard*, chanoine de Mayence & de Spire ; *Guillaume*, suffragant de Tréves, prévôt de Munster, chanoine de Saltzbourg, de Paderborn, & de Liege ; *Ferdinand*, *dont nous parlerons dans un article exprès* ; *François-Guillaume*, archicommandeur de l'ordre Teutonique dans la Westphalie ; *Jean-Adolphe*, camerier de Paderborn, chanoine de Munster & prévôt de Heildesheim, &c. * Crusius, *in annal. Suev.* Henningensius, *in geneal.* Paul Fursfens Wapenbuch, &c. Dimar Moller, *geneal. Furstemb.* Theodore Hopperg, *de Insig.* Jean Horrion, *in pan. Paderborn. lib. 5. cap. 2.* Monumenta Paderborn. &c.

FURSTEMBERG, (Guillaume) grand maître de l'ordre de Livonie, dit de *Portes-Glaives*, fils de GUILLAUME, seigneur de Nehemen, & de *Sophie* de Witen, se distingua par sa conduite dans son ordre, & en fut nommé le chef vers l'an 1555. Il s'opposa aux desseins que les Moscovites avoient sur la Livonie ; & fit la guerre à Guillaume de Brandebourg, archevêque de Riga, qu'il fit prisonnier avec son coadjuteur Christophle de Mekelbourg en 1557. Sigismond roi de Pologne, prit le parti de ce prélat, qui étoit son oncle, & obtint sa liberté. Depuis, les Moscovites se jetterent dans la Livonie, & y emporterent diverses places. Sur la fin du mois de Juillet 1560. ils attaquerent la forteresse de Vellin, où Guillaume de Furstemberg s'étoit retiré comme en un refuge assuré. Lorsqu'ils eurent brulé la ville qui étoit au-dessous, la garnison se mutina, parce qu'on ne la payoit pas : ce qui fut cause qu'ils prirent la forteresse à composition ; mais l'ennemi même vengea le grand maître de la perfidie des soldats, qui par une sédition affectée, avoient pillé ses trésors, & ceux de la noblesse voisine. En effet, les Moscovites leur enleverent leur butin, & en taillerent en pieces la plus grande partie. Quant au grand maître, vieillard venerable, il fut mené prisonnier en Moscovie, où il mourut. * Balthasar Russovius, *in chron. Livon.* David Chitræus, *in Saxon.* De Thou, *hist. l. 26. & 36.* Munster, *Cosm. &c.*

FURSTEMBERG, (Ferdinand de) issu de la maison des libres barons de ce nom en Westphalie, né à Bilstein le 21. Octobre 1626. s'est rendu des plus recommandables dans le XVII. siécle par ses vertus, sa pieté & son érudition. Il fit ses études à Cologne, où il lia une étroite amitié avec M. Chigi pour lors nonce apostolique en cette ville, puis à Munster. L'application qu'il avoit pour les belles lettres, & sur-tout la poësie latine, lui acquirent la bienveillance de ce prélat, qui étant de retour à Rome, & ayant été fait cardinal en 1652. l'attira auprès de lui. Trois ans après, ayant été élevé au pontificat sous le nom d'Alexandre VII. il fit M. de Furstemberg l'un de ses camerier secrets, & le pourvût des canonicats des églises cathedrales de Hildesheim, de Paderborn & de Munster. L'évêché de Paderborn étant demeuré vacant en 1661. par la mort de Theodore Adolphe de Ruk, le chapitre, à la recommandation du pape, lui donna M. de Furstemberg pour son successeur, & en cette qualité il fut sacré à Rome le 6. de Juin de la même année, par le cardinal Rospigliosi, depuis pape sous le nom de Clement IX. Quatre mois après il se rendit à son évêché, au bien duquel il donna tous ses soins, & où il fit quantité de reparations très-necessaires. Ses belles qualités, & sur-tout sa prudence & judicieuse conduite, lui acquirent une estime si generale, que le fameux évêque de Munster Christophle-Bernard Van Galen, le voulut avoir pour son coadjuteur, quoiqu'il ne fût ni son parent ni son allié. L'affaire ne fut pas sans difficulté de la part du chapitre de Munster ; mais l'évêque les leva, & vint heureusement à bout de faire faire l'élection le 19. de Juillet 1667. Il assura dans ce même tems à son évêché de Paderborn, la ville de Leger, & la future succession au comté de Pirmont. Enfin, après la mort de l'évêque de Munster en 1678. il prit possession de cet évêché, & fut déclaré par le pape vicaire apostolique dans tous les pays du Nord, où il travailla avec un empressement incroyable à y conserver la veritable religion, & à y ramener ceux qui en étoient les plus éloignés, par ses manieres douces & efficaces, conformément à la devise qu'il avoit prise *fortiter & suaviter*. Il étendit même son zele jusqu'aux extremités de l'Orient, faisant pour la conversion des infideles de la Chine & du Japon des fondations considerables, comme il en avoit fait de nombreuses dans son pays pour les peuples du Septentrion. Ses soins apostoliques ne l'empêchoient pas de cultiver cet amour pour les belles lettres, qui étoit né avec lui, & qu'il conserva jusqu'à la fin. On ne peut dire avec quelle profusion de bienfaits il protegea & avança les sciences non seulement en Allemagne, mais encore dans toute l'Europe. Il fut le *Mæcenas* de tous les hommes de lettres : non content

d'en avoir toujours quatre ou cinq à sa cour & dans son palais, qui l'entretenoient dans le tems qu'il avoit besoin de se relâcher du soin des affaires publiques, & qui travailloient sans cesse à de grands ouvrages, il aidoit même ceux qui en avoient entrepris d'importans dans quelque partie du monde qu'ils se trouvassent, tant en manuscrits, dont il avoit amassé un grand nombre, qu'en argent pour l'impression, & par tous les autres secours qui dépendoient de lui. On lui est redevable de beaucoup de monumens illustres d'antiquité, qui étoient dans son diocese de Paderborn, qu'il fit renouveller avec beaucoup de frais, & qu'il embellit de plusieurs doctes inscriptions, comme on les voit dans son ouvrage intitulé *Monumenta Paderbornensia*. On peut voir aussi dans le livre qu'il fit imprimer à Rome sous le titre de *septem virorum illustrium Poëmata*, plusieurs de ses poësies latines qui font avouer que, depuis le siécle d'Auguste, peu de personnes ont égalé dans ce genre d'écrire la pureté de son style, & la beauté de ses pensées. Enfin, ce grand prélat mourut le 26. Juin 1683. lorsque le roi de France venoit de faire achever à l'imprimerie royale une impression de ses poësies avec une magnificence digne de sa majesté, & d'un auteur si illustre en tant de manieres. C'est un *in fol.* qui parut en 1684. * *Memoires du tems. Journal des sçavans.* Baillet, *jugemens des sçavans, sur les poëtes modernes, &c.*

FURSTIUS, (Walter) Suisse du canton d'Uri, ancien & fidele ami de Werner Stouffacher, de Switz, se joignit avec lui, dans le dessein de secouer le joug des gouverneurs qui leur étoient envoyés par les archiducs d'Autriche, & de mettre leur patrie en liberté. Ils associerent à l'execution de cette entreprise, Arnoul Melchthal d'Underwald, & se jurerent une fidelité inviolable. Le lieu nommé vulgairement *in Grutli*, proche d'un lac au pays d'Uri, fut choisi pour l'assemblée ; & ces trois hommes prirent chacun avec eux quatre ou cinq fideles & vaillans compagnons, pour déliberer ensemble de ce qu'ils avoient à faire. Bientôt après ils furent suivis, non-seulement du peuple, mais aussi de la plus grande partie de la noblesse. Enfin le premier jour de Janvier de l'année 1308. ils commencerent de s'ouvrir le chemin de la liberté, en rasant tous les châteaux & fortes places des trois pays d'Uri, de Switz, & d'Underwald, qui dès le lendemain envoyerent des députés avec pouvoir de faire une ligue pour dix ans : ce qui a toujours duré depuis. * Plantin, *descr. de la Suisse.*

FURSI, ou FOURSI, (saint) abbé de Lagni, au VII. siécle, qualifié évêque dans quelques calendriers, étoit Irlandois de naissance, fils d'un petit prince du pays nommé Filtant, qui fut dans la suite roi de Mommonie. Il avoit pris l'habit de religieux dans le monastere de Kluaifert. Il s'appliqua en son pays à prêcher l'évangile aux idolâtres ; & étant passé en France, il fut bien reçû d'Archinoald ou Archambaud, maire du palais, & s'établit à Lagni, où il bâtit un monastere l'an 644. Après l'avoir gouverné pendant quelques années, il eut dessein de retourner en Angleterre ; & s'étant mis en chemin, il mourut à Mezieres, bourg de Ponthieu en Picardie, l'an 650. le 16. Janvier. * Dom Luc d'Acheri, *Spicileg. tom. 10.* Bollandus, 16. Janvier. Bulteau, *l. 3.* Baillet, *vies des SS.*

FURSTENAW, bon bourg des Grisons, est situé dans la Cadée, sur le bas Rhin, où il a un pont, environ à cinq lieues au-dessus de la ville de Coire. * Baudrand.

FURSTENOW, bourg d'Allemagne, dans la nouvelle marche de Brandebourg, est vers les confins de Pologne, sur la riviere de Trega, à deux lieues au-dessus de Kalis. On conjecture, que ce bourg est celui des anciens Bourguignons, lesquels on nommoit *Ascaucalis.* * *Dictionaire* de Baudrand.

FURSTENWALDE, petite ville d'Allemagne, dans la moyenne marche de Brandebourg. Elle est située sur la Sprée, aux confins de la Lusace, & à six lieues de Francfort du côté du couchant. * Mati, *dict.*

FURTADO DE MENDOÇA (Alfonse) Portugais né en 1561. dans un lieu de la province d'Alentejo, nommé *Montemoro novo*, étoit issu d'une famille noble. Après avoir été doyen de la cathedrale de Lisbonne, chantre de la collegiale de Gusmaréens, & recteur de l'université de Conimbre en 1597. Il fut fait conseiller d'état au conseil de Portugal par Philippe II. ensuite président du conseil de conscience, & en 1610. évêque de Guarda. Pendant cinq ans qu'il gouverna ce diocése, il y fit de bonnes constitutions synodales, & y reforma quantité d'abus. En 1616. il passa à l'évêché de Conimbre, & le 19. Novembre 1618. il fut transferé à l'archevêché de Braga, qu'il quitta encore en 1626. pour celui de Lisbonne. Il fut fait en même tems l'un des gouverneurs du royaume, & mourut à Lisbonne le 2. Juin 1630. âgé de 70. ans. Il avoit écrit une histoire de l'église de Braga, qu'il avoit envoyée en 1625. à Rome pour y être examinée. On ne dit point qu'elle ait vû le jour. * *Biblioth. Portug. Mſ.*

FUSCH, (Remacle) natif de Limbourg, docteur en medecine, & chanoine de Liége, s'acquit une grande réputation dans le XVI. siécle. Il laissa la vie des médecins illustres, & divers autres traités rapportés par Valere-André dans sa bibliotheque des écrivains des Pays-bas. Sa mort arriva en 1586. * Valere-André, *biblioth. Belg.*

FUSCHIUS ou FUSCH (Leonard) medecin Allemand, né en 1501. à Wembdingen, dans les états du duc de Baviere, se rendit celebre par la connoissance qu'il acquit de la medecine, & l'enseigna avec réputation à Munich, à Ingolstad, & ailleurs. Il mourut à Tubinge le 10. Mai 1566. âgé de 65. ans. Fuschius étoit versé dans la langue grecque, & dans les belles lettres. Il expliqua la medecine avec beaucoup de methode, de clarté & de politesse, & il passa pour un des plus habiles medecins de son siécle. Le grand duc de Toscane lui offrit six cens écus d'appointemens pour l'obliger à enseigner la medecine dans l'université de Pise : & l'empereur Charles-*Quint* l'annoblit pour lui marquer l'estime qu'il faisoit de son merite & de son sçavoir. Il traita les malades avec tant de succès, qu'il merita le nom de *l'Eginette d'Allemagne.* Il excella sur-tout en la connoissance des plantes, & son exemple a excité les Italiens & les François à l'étude de cette belle partie de la medecine. Il a laissé un grand nombre de bons ouvrages imprimés ; sçavoir, *compendiaria ad medendi artem introductio. Libri VI. Epidemicorum Hippocratis è græco in latinum translatus, cum commentariis. Paradoxorum medicinæ Libri III. Apologiæ II.* Le même livre contient l'explication de quelques paradoxes de medecine. *Institutiones medicæ, sive methodus ad Hippocratis, Galeni, aliorumque veterum scripta rectè intelligenda. Libri de humani corporis fabrica. Medicamentorum omnium præparandi, componendi, miscendique ratio, ac modus legitimus. Omnium membrorum à capite usque ad calcem medela. Paradoxorum medicinæ Synopsis. De medendi methodo libri IV. Hippocratis Coi de medicamentis purgantibus libellus, jam recèns in lucem editus. Medendi methodus, seu ratio compendiaria perveniendi ad veram solidam medicinam. De usitata hujus temporis componendorum miscendorumque medicamentorum ratione, libri III. De sanandis totius humani corporis ejusdemque partium tam externis quàm internis malis, libri V. ad quinque priores suos libros de curandi ratione, seu de sanandi totius humani corporis malis, Appendix in qua chirurgica maximè tractantur. Tabulæ aliquot universæ medicinæ summam & divisionem compendio complectentes. De historia stirpium commentarii,* c'est un de ses principaux ouvrages. *Errata recentiorum medicorum 60. numero, adjectis eorumdem confutationibus. Libri III. difficilium aliquot quæstionum, & hodie passim controversarum explicationes continentes. An morbifica aliqua sit de Galeni sententia causa continens. Apologia, quæ criminationibus ac calumniis Joannis Placotomi respondet. Adversus Christophori Egenolpi typographi Francofurtensis calumnias responsio, cornarius furens. Apologia adversus Gualterum Rysium. Hippocratis Aphorismorum sectiones VII. latinitate donata, & luculentissimis commentariis illustrata, adjectis annotationibus, in quibus quotquot sunt in Galeni commentariis loci difficiles explicantur.* Fuschius a aussi traduit en latin quelques traités de Galien, qu'il a accompagnés de notes & de remarques sur les endroits les plus difficiles, sçavoir *liber 1. de inæquali temperie, de differentiis & causis morborum, symptomatumque, libri VI. De judiciis, libri III. De curatione per sanguinis missionem. De temperamentis libri III. De laborantium locorum notitia.* Il a encore mis en latin un ouvrage touchant les médicamens, fait par Nicolas Mirepse d'Alexandrie, & l'a enrichi de notes. * Melchior Adam, *in vit. German. Medic.* Vander Linden, *de script. Med. &c. Les éloges des hommes sçavans par* M. de Thou, *avec les additions d'*Antoine Teissier.

FUSCIEN, est, à ce qu'on croit, un des premiers missionnaires de France, qui porterent l'évangile dans les Gaules. On donne à celui-ci pour compagnon Victoric, & on prétend qu'ils annonçoient l'évangile dans la Gaule

Belgique, & qu'ils furent martyrisés à Amiens sous Rictiovare. On fait leur fête au 11. Decembre; mais les actes de leur martyre, publiés, par M. Bosquet, sont recens, & ne meritent pas beaucoup de foi. * Bosquet, *hist. eccles. Gallican. l. 5.* Baillet, *vies des saints.*

FUSCUS, (Pallade) dit *le Noir* de Padoue, vivoit dans le XV. siécle vers l'an 1470. Sabellic parle très-avantageusement de lui. Il laissa des commentaires sur Catulle un traité des Isles; une relation de la guerre des Turcs; & divers autres ouvrages qu'il composa en partie à Justinopolis, ville d'Istrie, dite *Capo d'Istria*, où il étoit professeur, & où il mourut d'apoplexie. * Sabellic, *Ænead.* Scardeoni, *de Clar. Patav. l. 3. Classe 10.*

FUYNEN, ou FUNEN, *Fionia*, isle de Danemarck, est une des plus grandes du royaume, dans la mer Baltique, entre l'isle de Zéeland dont elle est separée à l'Est par le détroit appellé *le grand Belt*, de quatre milles d'Allemagne de large, & le Sud-Jutland, dont elle est aussi separée à l'Ouest par le détroit de Middelfard, ou le petit Belt, qui est fort étroit. Sa figure est presque ronde. Cette isle est fort peuplée & fertile, quoiqu'elle ait bien souffert pendant les dernieres guerres de Danemarck. Elle est sur-tout abondante en grains & en pâturages, qui nourrissent une très-grande quantité de bétail. Ses chevaux sont fort estimés en Allemagne. La ville capitale de Fuynen, est Ottensé, située au milieu de l'isle, après laquelle il y a la ville de Nybourg, à l'est de l'isle, & six autres moins considerables: sçavoir Suinbourg, Foborg, Ascens, Bœns, Middelfard, & Kartemunde, avec quatre châteaux, & deux cens soixante quatre paroisses, selon Ponsan & les autres. Elle se divise ordinairement en treize herrits ou territoires. * Baudrand.

GAB

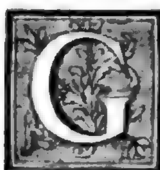

G CETTE lettre muette étoit changée par les Latins au preterit en C. comme dans *ago*, dont le participe du passé est *actus*; & quelquefois en S. ainsi *spargo*, a au preterit *sparsi*; ou en X. *rego*, *rexi*. Ils employoient indifferemment le C. pour le G. soit qu'il fût seul, soit qu'il fût joint avec un N. ainsi que dans ces mots, *Gaieta* & *Caieta*, *Gneius* & *Cneius*: enfin ils substituoient quelquefois le G. au K. des Grecs, comme dans le mot *cignus*, qui est formé de κύκνος. Les Espagnols mettent souvent N. avec un titre, *con tilde*, pour GN. comme dans *Segor* ou *Nigo*, pour *Segnor* ou *Nigno*. Les François font sonner quelquefois l'V pour le G, comme dans Gascons pour Vascons; Galles en Angleterre, pour Walles; Gap pour *Vapincum*, &c.

On croit que le G. latin n'a été inventé qu'après la premiere guerre de Carthage. Les Romains le prononçoient devant l'N. comme une lettre muette; ainsi que les Italiens & les Espagnols le prononcent encore, & que nous le prononçons dans les mots *agnès*, *magnifique*, *Espagne*. Chez les Grecs, quand il y a deux G. de suite, le premier se prononce comme un N. & se trouve même écrit par un N. dans les manuscrits, quoiqu'il ne soit pas certain que ce soit l'ancienne prononciation. Le G. en note numerale marquoit 400. * Varron, *lib. 1. Analog.* Scaurus, *de orth. &c.*

GA

GAAL, fils d'Obed homme puissant & de grand crédit parmi les Sichimites, qui ayant entrepris d'affranchir ses citoyens de l'oppression & de la tyrannie d'Abimelech fut trahi par Zebul, qu'il avoit fait gouverneur de la ville, & succomba sous la puissance d'Abimelech, avec qui le traitre Zebul étoit d'intelligence. * *Juges, 9.*

GAAS, nom d'une montagne qui paroit être une branche de celle d'Ephraïm dans la Palestine. * *Josué, 24. 30. Juges, 49.*

GAAS, torrent de la Palestine qui coule de la montagne d'Ephraïm, & se décharge dans la mer Mediterranée. * *II. Rois, 23. 30.*

GABAA, ville de Palestine dans la tribu de Benjamin où Saül faisoit sa demeure. C'est aussi dans cette ville que se commit ce crime énorme contre la femme d'un Levite rapporté. * *Juges, 19. I. Rois, 10.*

GABAA, ville de la tribu de Juda, bâtie par Aza, roi de Juda. * *Josué, c. 15. v. 57.*

GABAA, étoit aussi une ville de la tribu de Juda, par laquelle Sennacherib devoit aller à Jerusalem. * *Josué, 15. 57.* IV. *Rois, 23. 8.*

GABAATH, ville de Palestine sur la montagne d'Ephraïm, où Eleazar fut enterré. * *Josué, 24. 23.*

GABALIS (le comte de) *voyez* VILLARS.

GABAON, ville royale & metropole des Hevéens, située sur la montagne de Silo à plus de 50. stades de Jerusalem. Les villes de Caphira, de Beroth, & de Cariathiarim dépendoient de celle de Gabaon. Elle se trouva dans les terres de la tribu de Benjamin, & fut donnée aux Levites de la famille de Caat. Lorsque Josué fut entré dans la terre promise, les habitans de cette ville craignant d'essuyer le sort des villes de Jericho & de Haï, userent de finesse, & se servirent d'un stratagême pour obtenir l'alliance des Israëlites. Pour porter Josué à leur accorder sa protection, ils firent semblant d'être envoyés de leur nation, & afin de faire croire qu'ils venoient d'un pays fort éloigné, ils prirent de vieux sacs pour mettre leurs grains, des habits tout usés & tout rapetassés, vinrent trouver Josué à Galgala, & le prierent de faire alliance avec eux, & avec leur nation, assurant qu'ils venoient d'un pays fort éloigné. Josué leur accorda leur demande, & fit alliance avec les Gabaonites, sans consulter le Seigneur. Trois jours après les Israëlites arriverent sur les terres des Gabaonites, à qui Josué ne voulut point que l'on fit aucun mal; mais parce qu'ils l'avoient trompé, il les condamna à couper le bois & puiser l'eau necessaire pour le tabernacle. Plusieurs rois des Amorrhéens irrités de l'alliance que les habitans de Gabaon avoient faite avec les Israëlites, marcherent contr'eux avec une armée considerable, & vinrent mettre le siége devant Gabaon, dont les habitans demanderent du secours à Josué qui marcha contre leurs ennemis, qu'il poursuivit avec courage & qu'il défit entierement. C'est en cette occasion que Josué fit arrêter le soleil afin de continuer & d'achever sa victoire, qui se termina par la mort des cinq rois qu'il fit pendre à cinq potences de bois. Saül ne traita pas encore si favorablement les Gabaonites; car l'écriture rapporte que Dieu affligea les Israëlites d'une famine de trois ans, à cause des cruautés que Saül avoit exercées contr'eux. Ce fleau ne cessa même qu'après que David leur eut livré plusieurs enfans de Saül pour les mettre à mort, & leur tire par ce sacrifice une espece de satisfaction de l'outrage qu'ils avoient reçû de Saül.

Il y avoit aussi une fontaine qui s'appelloit GABAN, où douze soldats du parti d'Isboseth & douze de celui de David combattirent avec tant de chaleur, qu'ils y resterent tous vingt-quatre sur la place. On donna depuis à ce lieu le nom de *Champ des braves*. C'est auprès de cette fontaine que Joab tua Amasias. C'est en un lieu appellé Gabaon que Salomon sacrifia aux idoles. * *Josué, 9. 10. & I. Reg. 21. II. Reg. 3. 9. I. Paralip. 16. 12. & II. Paralip. 1. &c.*

GABATHON, ville de Palestine, dans la tribu de Dan, qui fut donnée aux Levites. * *Josué, 21. 23.*

GABBARA, geant de neuf pieds & huit pouces de haut, dont Pline fait mention: on l'apporta d'Arabie du tems de l'empereur Claude. Cette taille surprit tout le monde; la taille que l'on attribue d'ordinaire à Hercule n'étant que de sept pieds. * Saint Augustin, *de diversis serm. 120. c. 12.* Scaliger, *ep. 198.*

GABBATHA, mot hebreu, en grec λιθόστρωτος, c'est-à-dire, *pavé de pierres*. C'étoit un lieu assez élevé dans la ville de Jerusalem, qui servoit au juge pour prononcer ses sentences. * *Saint Jean, c. 19. v. 13.*

GABEL, Ifraëlite de la tribu de Nephtali fut mené captif en Affyrie avec le vieux Tobie fon parent. Il alla établir fon féjour en Ragés ville de Medie, & emprunta de Tobie dix talens d'argent, c'eft-à-dire environ quarante-fix mille deux cens foixante & dix livres, monnoye de France. Il les rendit fort fidélement lorfque le jeune Tobie & l'Ange Raphaël allerent exiger cette dette. Il affifta depuis aux nôces de fon neveu, qui époufoit Sara fille de Raguel. * *Tobie*, *l. IV. V. IX. X. XI. XII.*

GABELLA, petite ville de l'Herzegovine, en Dalmatie, eft fur le bord oriental de la riviere de Narenza, au-deffus de la ville de ce nom, & vis-à-vis de la forterefle de Ciclot. * Mati, *diction.*

GABELLE, impofition fur le fel, qui, felon Mezerai, fut inventée par les Juifs, dont le nom tire fon origine du mot hebreu *Kabbala*, qui vient de *Kibbel*, *donner*. La gabelle commença en France, à ce que rapportent quelques hiftoriens fous le regne de Philippe IV. dit *le Bel* l'an 1286. Philippe V. dit *le Long* fit une ordonnance fur le fait de la gabelle en 1318. Philippe *de Valois* en 1328. & Charles V. dit *le Sage*, en 1379. jufques alors cette impofition n'étoit que de quatre deniers fur chaque minot de fel, & paffoit pour un fubfide extraordinaire. Mais le roi Charles V. ordonna que ce droit feroit uni au domaine, & levé à perpetuité. Charles VII. augmenta ce droit de deux deniers. François I. à caufe des guerres qu'il avoit à foûtenir contre Charles-*Quint*, roi d'Efpagne, impofa vingt-quatre livres fur chaque muid de fel. Dans la fuite cette impofition a beaucoup augmenté: de forte qu'on peut dire que les gabelles font *la feconde fource des finances du roi*. Ce droit fe leve fur la vente qui fe fait aux greniers à fel, qui font impofés, ou non impofés; c'eft-à-dire que le fel s'y vend aux acheteurs qui s'y préfentent, ou à ceux qui font taxés à prendre une certaine quantité de fel pour leur provifion. * Defmaifons, *traité des aydes, tailles & gabelles.*

GABIANO, ancien bourg d'Italie, eft dans le Montferrat près du Pô, à une lieue au-deffous de Verue. * Baudrand.

GABIENS, peuples voifins de Rome, habitans de la ville de Gabie, *Gabii*, qui fut bâtie, dit-on, par deux freres, Bius & Galactus. Elle étoit fituée dans le *Latium*, qui eft aujourd'hui la Campagne de Rome, vers l'endroit dit *Campo Gabio*. Les Gabiens furent foumis au roi Tarquin *le Superbe*, par l'artifice d'un de fes fils, qui feignant d'avoir été maltraité par fon pere, fe retira chez eux, fit mourir les principaux, & ôta la liberté aux autres; mais dans la fuite les Gabiens vengerent cet outrage fur le roi Tarquin, qui s'étoit retiré dans leur ville, après avoir été chaffé de Rome, & le tuerent vers l'an de Rome 247. & 507. avant J. C. Leur ville étoit déja déferte, & prefque ruinée du tems d'Augufte. * Tite-Live. Florus, &c. Horace. Laët.

GABIENUS, vaillant foldat de la flotte d'Augufte-Cefar, étant tombé entre les mains de Sexte Pompée, fils du grand Pompée, fut laiffé pour mort fur le rivage, où il demeura tout le jour. Sur le foir il demanda à voir Pompée, ou quelqu'un de fes amis les plus familiers: ce qui lui fut accordé. Plufieurs le vinrent trouver de fa part, & il leur dit qu'il avoit été renvoyé des enfers pour annoncer à Pompée que fa caufe étoit favorifée des dieux des enfers, qu'il en devoit efperer un bon fuccès, & que, pour affurance de ce qu'il difoit, il expiroit en leur préfence, après avoir executé l'ordre qu'il avoit reçû: ce qui arriva en effet. Cependant l'évenement de cette guerre ne répondit pas à cette prédiction; car le jeune Pompée y fut défait deux ans après, & perdit même la vie par ordre de Marc-Antoine, l'année fuivante, qui étoit la 719. de Rome, & la 35. avant J. C. * Pline, *liv. 7. ch. 1.* Dion, *liv. 49.* Appien, *liv. 5.*

GABIN, ville de la baffe Pologne dans le palatinat de Rava, eft fituée fur la riviere de Bzura entre Uladiflau & Warfovie, du côté de Rava.

GABINIUS, (Aulus) commença à fe pouffer dans les emplois publics fous le dictateur Sylla, dès l'an 82. avant J. C. & fut envoyé en Afie vers Murena, pour lui dénoncer qu'il eût à laiffer Mithridate en paix, & à ménager la reconciliation de ce prince avec Ariobarzane roi de Cappadoce. Lorfque dans la fuite Gabinius eut été conful l'an 58. avant J. C. il brigua & obtint par les intrigues de P. Clodius tribun, le département de la Syrie, & partit, chargé des imprécations du peuple, pour y porter une guerre dont les commencemens furent très-malheureux. Il pouffa depuis avec plus de fuccès Alexandre fils d'Ariftobule roi de Judée, le reduifit à demander la paix, rétablit Hyrcan dans la dignité de grand pontife, & regla tout ce qui concernoit le gouvernement de la Judée; mais le roi Ariftobule s'étant échappé de Rome, revint en fes états avec Antigone fon autre fils, & y renouvella la guerre. Ils furent pris tous deux en fe défendant vaillamment dans la forterefle de Macheron, & menés à Gabinius, qui les renvoya à Rome. Ce general, après s'être enrichi des dépouilles de la Syrie, qu'il avoit ravagée impitoyablement, entreprit de faire la guerre aux Parthes, dont les richeffes immenfes excitoient fon avidité. Il avoit déja paffé l'Euphrate, lorfque Ptolomée *Auletes*, roi d'Egypte, appuyé de la recommandation de Pompée, s'adreffa à lui pour être rétabli dans fon royaume, d'où il avoit été chaffé. Les dix mille talens qu'offrit Ptolomée, firent oublier à Gabinius fes premiers deffeins, & transgreffer les loix, qui défendoient aux gouverneurs de provinces de fortir des limites de leurs gouvernemens, & d'entreprendre des guerres à leur fantaifie. Pendant que les Syriens portoient leurs plaintes à Rome fur les vexations de leur gouverneur, il paffa en Egypte, où les exploits de M. Antoine, qui commandoit la cavalerie, auroient bientôt fini la guerre, fi Gabinius, qui craignoit de n'être pas bien payé de Ptolomée, n'eût pris des fommes confiderables d'Archelaüs ennemi de ce prince, dont il avoit époufé la fille Berenice, & ne l'eût laiffé échaper; mais enfin, après quelques rencontres, où les Romains furent victorieux, Archelaüs fut tué dans un dernier combat, & Ptolomée fut mis en poffeffion de fon royaume: expedition dont Gabinius n'eut garde de rendre compte à Rome, où il fçavoit bien qu'on lui en feroit un crime, auffi-bien que de fes violences, & de fes concuffions. En effet, Ciceron le vouloit faire condamner quoique abfent; mais les deux confuls Pompée & Craffus fe déclarerent pour Gabinius. Enfin Gabinius arriva à Rome l'an 54. avant J. C. après avoir laiffé à Craffus le gouvernement de Syrie. La premiere accufation qu'on lui intenta, fut pour crime de leze-majefté, au fujet du rétabliffement de Ptolomée; mais le crédit de Pompée, & l'argent qui fut répandu, adoucit une partie des accufateurs, gagna le plus grand nombre des juges, & fit abfoudre Gabinius, malgré l'indignation du peuple, qui fut fur le point de mettre en pieces & les juges & l'accufé. Il fut encore mis en juftice pour crime de concuffion, & fut enfin condamné au banniffement. Ciceron le défendit dans cette derniere accufation, à la priere de Pompée, & ne fe fit pas beaucoup d'honneur, par ce trait d'inconftance & de legereté. * Appien, *in Mitrid. in Parth. & Syriac.* Cicer. *de provinc. confular. pro Rabir. pro Gabin.* Dion. *lib. 29.* Jofephe, *antiqq. l. 13. c. 10.*

GABINIUS, neveu de l'empereur Diocletien, vivoit fur la fin du III. fiécle, & fut pere de fainte Sufanne, qui donna fon fang pour la défenfe de la foi. Il ne faut pas le confondre avec Gabinius, hiftorien, dont Strabon fait mention, *l. 17. p. 829.*

GABINIUS, hiftorien Romain cité par Strabon, avoit fait une defcription de la Mauritanie, qu'il avoit remplie de beaucoup de fables. Il avoit écrit que Sertorius avoit découvert le corps d'un geant, dont les os avoient foixante coudées de haut. * Strabon, *liv. 17.*

GABIUS BASSUS, auteur, qui vivoit du tems de Trajan, vers l'an 102. eft apparemment le même dont Pline le jeune fait mention dans fes épîtres. Macrobe le nomme Gavius Baffus, & Aulu-Gelle parle très-fouvent de lui. Il avoit écrit quelques ouvrages hiftoriques. * Macrobe, *l. 1. Saturn. c. 9. & l. 3. c. 6.* Aulu-Gelle, *l. 2. c. 4. l. 3. c. 19. l. 5. c. 7. &c.* Pline, *l. 10. ep. 10. & 22.* Voffius, *de hift. lat. l. 1. 22. &c.*

GABON, royaume fitué dans le pays de Biafara, en Afrique. Il eft baigné au couchant par le golfe de faint Thomas, & il eft borné au nord par le royaume de Biafara, au levant par celui de Macoco, & au midi par celui de Loango. On n'en fçait aucunes particularités. * Mati, *diction.*

GABRIEL, Archange, dont le nom hebreu fignifie *Forces de Dieu*. Le Seigneur l'envoya à Daniel pour lui expliquer la vifion du belier & du bouc; & la prophetie des

soixante & dix semaines. Il fut chargé d'annoncer au sacrificateur Zacharie la naissance de saint Jean-Baptiste. Dieu lui ordonna aussi d'aller trouver Marie mere de Jesus, pour lui prédire qu'elle devoit mettre J. C. au monde. * *Daniel, 8. 16. cap. 9. &c. Luc, 1. 11. &c. vers. 26.*

GABRIEL de Spolette, religieux de l'ordre de saint Augustin, fondateur des chanoines reguliers du saint Esprit au XV. siécle, *cherchez* S. ESPRIT.

GABRIEL de Veronne, religieux de l'ordre de saint François & cardinal, prit son nom du lieu de sa naissance. Quelques auteurs ont prétendu, qu'il étoit bâtard de la maison de Rangon à Modene, & sur ce fondement ils en ont composé une fabuleuse histoire, dont Auberi a découvert la fausseté. Gabriel s'étant rendu recommandable parmi les religieux de son ordre, le pape Paul II. l'envoya inquisiteur general en Hongrie, où il rendit des services considerables au roi Matthias Corvin, qui furent recompensés par l'évêché d'Agria, & en cette qualité il donna l'an 1476. la benediction nuptiale à ce prince & à son épouse Beatrix d'Aragon, fille de Ferdinand, roi de Naples. Le pape Sixte IV. le nomma son nonce en Allemagne & en Hongrie, pour moyenner la paix entre l'empereur Frederic & Matthias Corvin; il negocia si heureusement, que l'empereur renonça à ses prétentions sur le royaume de Hongrie, & s'obligea de dédommager le roi des frais de la guerre par une somme de deux cens mille écus d'or. Ce monarque ne put mieux reconnoître un service si important, qu'en procurant au nonce un chapeau de cardinal, qui lui fut accordé par le pape Sixte IV. en 1477. Lorsque Gabriel de Veronne reçut la nouvelle de sa promotion, il se mit à pleurer de regret, dit-il, de se voir hors d'état de reconnoître jamais les bienfaits dont il étoit redevable à sa majesté Hongroise. Il se rendit quelque tems après à Rome, & y mourut l'an 1486. son corps y fut inhumé, dans l'église de son ordre, dite d'*Ara Celi*. * Auberi, *hist. des cardinaux*.

GABRIEL Biel de Spire, theologien, qui a composé des commentaires sur le Maître des sentences, *cherchez* BIEL.

GABRIEL, archevêque de Philadelphie, surnommé *Severe*, né à Monembasie, autrefois Epidaure, ville du Peloponnese, fut ordonné évêque de Philadelphie à Constantinople, l'an 1577. par le patriarche Jeremie; mais voyant qu'il y avoit peu de Grecs dans son église de Philadelphie, il se retira à Venise, où il fut évêque des Grecs qui étoient dans le territoire de Venise, & y fit imprimer ses ouvrages en grec; sçavoir un petit traité des sacremens en 1600. & une apologie en 1604. où il défend contre quelques theologiens Latins, le culte que les Grecs rendent aux symboles du pain & du vin, avant leur consecration. Le cardinal du Perron est le premier qui ait cité dans son livre de l'Eucharistie, un ouvrage de cet évêque Grec, pour montrer que les Grecs croyoient la transsubstantiation de la même maniere que les Latins, & qu'ils ont même inventé le mot *μετουσίωσις* qui est la même chose que celui de *Transsubstantiation*. M. Claude ministre s'étoit inscrit en faux contre cet ouvrage, dans sa réponse à M. Arnauld, docteur de Sorbonne; mais outre que les ouvrages de Gabriel de *Philadelphie* avoient déja été imprimés à Venise, M. Simon les a depuis fait tous imprimer à Paris en grec & en latin en 1671. sçavoir son apologie pour la défense du culte que les Grecs rendent au pain & au vin que l'on doit consacrer, dans le tems que les prêtres le portent dans le sanctuaire; un traité des particules que les Grecs offrent avec l'Eucharistie en l'honneur des saints; un discours de l'usage des colybes, ou des légumes cuites; & un traité des sacremens. On voit dans son apologie le mot de *μετουσίωσις* ou *Transsubstantiation*, repeté pour le moins vingt fois. Le même M. Simon a ajouté à cela des remarques, où il fait voir évidemment qu'on ne peut pas mettre cet évêque au nombre des Grecs latinisés, puisqu'il a écrit contre le concile de Florence: ce qu'il prouve encore plus particulierement dans un livre qu'il a fait imprimer à Paris intitulé, *La creance de l'église Orientale sur la Transsubstantiation*, où il refute Thomas Smith protestant de l'église Anglicane. Le P. Jean Morin de l'Oratoire a fait imprimer dans ses commentaires sur le sacrement de la pénitence, en grec & en latin, le chapitre de ce Gabriel qui regarde la pénitence; & dans son livre de l'ordination, il a aussi inseré le chapitre de cet archevêque, où il est traité de l'ordination. L'on peut voir dans le livre intitulé *Turco-Græcia*, publié par Martin Crusius professeur en langue grecque à Tubinge, & à la tête de l'édition de M. Simon, les éloges de Gabriel de *Philadelphie*. Il n'y a que quelques Calvinistes qui ayent mal parlé de ce prélat, parce qu'il a appuyé fortement la creance de la Transsubstantiation. * *Memoires des sçavans*.

GABRIEL DE BASRA, auteur Syrien, a composé dans sa langue un recueil de tous les canons des synodes, qu'il a divisé en deux tomes, & ausquels il a ajouté ses reflexions. * *Voyez* Ebed Jesu, *dans son catalogue des écrivains Chaldéens*.

GABRIEL SIONITE, sçavant maronite, étoit professeur des langues syriaque & arabe à Rome, lorsqu'il fut appellé à Paris pour travailler à la Bible de Le Jai. Il apporta avec lui des bibles syriaques & arabes, qu'il avoit décrites de sa main sur des exemplaires manuscrits à Rome, & qui ont été imprimées pour la premiere fois dans la grande bible de Le Jai; & il y ajouta, par un travail inconcevable, les points voyelles que nous y voyons, & qui n'étoient point dans les manuscrits qu'il avoit copiés. C'est un malheur qu'il ne nous ait point marqué la nature & la qualité de ces manuscrits syriaques & arabes, parce que s'étant brouillé avec Le Jai, qui pressoit trop ce grand ouvrage, il n'y mit pas la derniere main. Les Anglois ont réimprimé dans leur Polyglotte ces mêmes versions syriaques & arabes, que Gabriel Sionite avoit aussi traduites en latin. Il fut professeur royal à Paris dans les langues syriaque & arabe, & s'y fit admirer de plusieurs personnes sçavantes, qui se perfectionnerent sous lui dans ces langues. Il traduisit encore pendant ce tems-la quelques livres arabes, & entr'autres la geographie arabe, intitulée *Geographia Nubiensis*, qui avoit été imprimée à Rome en arabe. Il eut pour successeur dans la conduite de la bible ABRAHAM ECKHELLENSIS. *Voyez* l'article de ce dernier. * M. Simon.

GABRIELI, famille, est originaire de Gubio dans l'Ombrie, dont on voit encore aujourd'hui des actes anciens, qui parlent de quelques personnes de pieté de ce nom, qui y vivoient dans le III. siécle. De-là sont sorties diverses branches qui se sont établies à Rome, à Venise, à Padoue, à Fano & ailleurs, toutes fecondes en hommes illustres. On y compte des cardinaux, des évêques, des capitaines, des magistrats & divers hommes de lettres. FATIO Gabrieli, florissoit en 1154. & composa quelques traités de philosophie, comme *De quatuor elementis. De vera philosophia, &c.* qu'on trouve dans les bibliotheques des curieux. HUGOLINO Gabrieli, qui vivoit dans le XV. siécle, fut en 1438. grand-vicaire du cardinal Jean Vitelleschi, archevêque de Florence. Il composa un traité des sacremens. LOUIS Gabrieli, publia en 1562. quelques ouvrages de pieté. JULES Gabrieli, prêtre, avoit appris les langues & les belles lettres, & fut philosophe & orateur. Il servit de secretaire à Hercule de Gonzague, cardinal de Mantoue, qu'il accompagna au concile de Trente, où il prononça deux discours qu'on a imprimés. Il traduisit depuis de grec en latin la Cyropedie de Xenophon; quelques traités de Plutarque; trois oraisons de saint Gregoire de Nazianze; & après avoir composé d'autres ouvrages, il mourut à Gubio sa patrie le 12. Mai 1579. JERÔME Gabrieli, avocat consistorial, vivoit dans le même tems. Il composa deux livres de droit; le premier en 1573. fut dedié au pape Gregoire XIII. & le second en 1585. parut sous le nom de Sixte V. Il mourut à Rome le 27. Novembre 1587. âgé de 74. ans, & y fut enterré dans l'église des Dominicains de la Minerve, où l'on voit son épitaphe. JACQUES Gabrieli qui vivoit dans le XIV. siécle, fut podestat d'Orvieto en 1315. gonfalonnier de Florence en 1331. puis legat de Boulogne, gouverneur de l'état ecclesiastique, & eut d'autres emplois considerables. On peut ajoûter à ceux-ci, JULES Gabrieli, que le pape Urbain VIII. fit cardinal en 1641. mort évêque de Sabine le 31. Août 1677. en la 74. année de son âge, & la 37. année de son cardinalat; GRATIEN, évêque de Ferrare en 1070. ADON, évêque de Plaisance, en 1103. RODOLPHE, PIERRE & GABRIEL, qui l'ont été de Gubio, en 1059. 1326. & 1377. PAUL, évêque de Luques en 1375. &c. JEAN-MARIE Gabrieli, general des religieux de saint Bernard

d'Italie, natif de Citta di Castello, créé cardinal par le pape Innocent XI. le 14. Novembre 1699. mort le 17. Septembre 1711. âgé de 58. ans.* *Consultez* Sansovin, *Orig. delle case d'Ital.* Villani, *hist. Florent.* Luigi Jacobilli, *Annali della provincia del l'Umbra*, & *biblioth. Umbr.* Ughel, *Ital. sacr. &c.*

GABRIELI, dit GABRIEL DE GABRIELI, cardinal, évêque d'Urbin, natif de Fano, dans la Marche d'Ancone, s'attacha au cardinal Julien de la Rovere, qui étant devenu pape sous le nom de Jules II. lui donna l'évêché d'Urbin, & le fit cardinal en 1505. Il fut depuis legat de Perouse, & mourut le 6. Novembre de l'an 1511. à Rome, où il fut enterré dans l'église de sainte Praxede, qui étoit son titre. * Onuphre, *in Jul. II.* La Rochepofai, *Nomencl. card.* Auberi, *hist. des card. &c.*

GABRIELI, (Antoine) Romain, florissoit dans le XVI. siécle. Il fut jurisconsulte, avocat consistorial du fisc, & de la chambre apostolique, & composa un ouvrage de droit en huit livres, que quelques auteurs ont nommé le *Calepin de la jurisprudence.* MarioGabrieli son fils, qui avoit aussi beaucoup d'érudition, publia cet ouvrage en 1570. Antoine étoit mort dès le 25. Octobre 1555.* Jacobilli, *biblioth. Umb.*

GABRIELLE DE BOURBON, fille de Louis de Bourbon I. comte de Montpensier, & de *Gabrielle* de la Tour, épousa le 9. Juillet 1485 *Louis* de la Trémoille II. du nom, mort devant Pavie l'an 1525. De ce mariage nâquit un fils, *Charles*, comte de Talmond, tué à la bataille de Marignan l'an 1515. Cette princesse avoit infiniment d'esprit, aimoit les sciences, & composa divers ouvrages; sçavoir, *l'Instruction des jeunes pucelles*; *Le temple du saint Esprit*; *Le voyage du penitent*; *Les contemplations de l'ame devote sur les mysteres de l'Incarnation & de la Passion de* J. C. &c. Elle mourut au château de Thouars en Poitou, le 31. Decembre 1516. * Jean du Bouchet. La Croix du Maine. Possevin. Sainte Marthe. Vossius. Le P. Hilarion de Coste. Le P. Anselme, &c.

GABRIELLE D'ESTRE'ES, maîtresse de Henri IV. roi de France, de qui elle eut deux enfans, *voyez* ESTRE'ES

GABRIELLE DE JESUS-MARIA, *voyez* FOUCQUART (Gabrielle.)

GABRIN, (Nicolas) nom defiguré, *voyez* RIENZI.

GABRINUS FUNDULUS, est celebre dans l'histoire d'Italie par sa perfidie, & par sa cruauté. Après la mort de Jean, duc de Milan arrivée en 1411. les Cavalcabos, qui étoit une puissante famille de Cremone, se rendirent maîtres de cette ville, & Gabrinus fut un de leurs plus zelés partisans; mais depuis il aspira lui-même à l'autorité souveraine; & dans ce dessein, après avoir formé un parti, il invita Charles de Cavalcabos, chef de cette famille, avec neuf ou dix de ses parens, pour les regaler dans une maison de campagne, où il les assassina tous. Aussi-tôt il s'empara du gouvernement de la ville, & y exerça toutes sortes de cruautés pour se maintenir; mais il ne put éviter les embuches de Philippe Visconti, duc de Milan, qui avoit succedé à son frere Jean; car il fut pris & mené prisonnier à Milan, où il eut la tête tranchée. Avant l'execution, pendant que son confesseur l'exhortoit à se repentir de ses crimes, il le regarda fierement; & lui dit que, bien loin de se repentir de ce qu'il avoit fait, le seul regret qu'il avoit en mourant, étoit de n'avoir pas précipité du haut de sa tour le pape Jean XXIII. & l'empereur Sigismond, lorsqu'il les y avoit tenus après un festin qu'il leur avoit fait. * Fulgose, *lib. 9. cap. 11.*

GACES BRULEZ, auquel on donnoit le titre de *monseigneur*, vivoit dans le XIII. siécle en 1235. & eut grande part dans l'estime de Thibaud, roi de Navarre. Il étoit chevalier & l'un des excellens poëtes de ce tems-là. * Du Verdier-Vauprivas, & la Croix du Maine, *biblioth. Franç.*

GACHES, (Jean) nom defiguré, *voyez* GATTI.

GAD, dont le nom signifie *heureux*, septiéme fils de Jacob & le premier de Zelpha servante de Lia; nâquit vers l'an du monde 2287. & avant J. C. 1748. Nous ne sçavons point quand il fut marié, mais il est certain qu'il avoit plusieurs enfans, puisque son pere en le benissant, lui prédit ce qui lui arriveroit dans la personne de ses descendans, lorsqu'on entreroit dans la terre promise. Sa tribu faisoit environ quarante mille cinq cens cinquante hommes, lorsque Josué l'introduisit dans ce pays heureux. Elle eut en partage le pays des Amorrhéens, au-delà du Jourdain, depuis la mer de Tiberiade jusques à la mer Morte, où étoient vingt-huit villes, & entr'elles Rabba, qui étoit royale. * *Gen. 30. v. 11. c. 49. v. 19. Deut. 33. v. 20. Josué.*

GAD, prophete qui vivoit du tems de David. Ce fut un des plus fideles amis de ce prince, qui eut ordre d'aller lui dire que Dieu étoit extrêmement offensé de ce que David avoit fait un dénombrement de son peuple, & qui lui proposa le choix d'un des trois fleaux, de la guerre, de la peste, ou de la famine, l'an du monde 3018. & avant J. C. 1017. Il écrivit encore ce qui étoit arrivé durant le gouvernement de ce roi. Son livre est cité dans le premier livre des paralipomenes, *c. 29.* Les Talmudistes ont cru que la fin du second livre des rois étoit l'ouvrage de Gad & de Nathan, cités en cet endroit des paralipomenes; mais cette conjecture n'a point d'apparence, & il est plus vraisemblable, que les livres historiques de Samuel, de Gad, de Nathan, étoient des ouvrages differens, dont les auteurs des livres des rois & des paralipomenes se sont servis pour faire leur histoire. * *I. des Paralipomenes, c. 21. & 26.* Bellarmin, *des écrivains ecclesiastiques.* Du Pin, *dissertations préliminaires sur la bible.*

GAD, ville de la Palestine, dans la tribu de ce nom, qui a produit autrefois de très-vaillans hommes. Ils suivirent le parti de David contre le roi Saül, & lui furent fort utiles. Cette ville est aujourd'hui ruinée, & n'est plus qu'un village appellé *Niphas.* * *I. Paralip. XII. 8.* Baudrand.

GADARA, ville de Judée, au milieu de la tribu d'Aser, differente de celle qui étoit dans la tribu de Manassé, que les miracles de J. C. ont rendu celebre. Celle dont nous parlons dans cet article, fut la premiere ville de Judée qu'attaqua Vespasien, dès qu'il fut entré dans la haute Galilée. Elle fut emportée au premier assaut, parce qu'il ne s'y trouva que très-peu de monde pour la défendre. Les Romains tuerent tous ceux qui se trouverent en état de porter les armes: tant le souvenir de la honte qu'avoit reçu Cestius les animoit contre les Juifs. Vespasien ne se contenta pas de mettre le feu à la ville, il fit encore brûler tous les bourgs & les villages d'alentour, & quelques-uns de leurs habitans furent faits esclaves. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. III. cap. 10.*

GADARA ou GADARIS, ancienne ville de la Palestine, dans la tribu de Manassé, au-delà du Jourdain près de la riviere nommée aussi Gadara. Elle étoit située sur une montagne, & avoit, selon saint Jerôme, des bains fort renommés de son tems. C'étoit dans les plaines des environs de cette ville, qu'étoit le troupeau de cochons, que les demons précipiterent dans le lac de Genesareth, après être entrés dans leurs corps, en sortant de celui du possedé, que J. C. avoit délivré. Sur quoi il faut remarquer que le lac de Genesareth, nommé autrement *la mer de Tiberiade*, & *la mer de Galilée*, est aussi quelquefois appellée *le lac de Gadara*; & que neanmoins quelques interpretes ont pris le lac de Gadara pour un étang separé de la mer de Galilée; mais outre que ce sentiment est opposé à celui de tous les geographes qui ne font point cette distinction, il est encore contraire à l'opinion de saint Jerôme, qui dit expressément que ce fut dans la mer de Tiberiade, que ces porcs furent précipités. Gadara étoit une ville grecque, dont les Juifs se rendirent maîtres par force, selon ce qu'en ont écrit Josephe & Strabon. Ainsi étant habitée par des payens, on ne doit pas s'étonner, comme a fait Baronius, qu'il s'y trouvât des porcs, dont la viande étoit défendue aux Juifs; jusques-là que, selon la remarque des Rabbins, ils n'avoient pas même la liberté d'en nourrir. * Saint Jerôme, *de loc. Hebr.* Baronius, *ad ann. xxxj. num. 69.* Nier. *lib. de mirac. nat. terra promissa, cap. 54.*

GADAREUS, sophiste, qui voyageoit de côté & d'autre, comme les mandians, & enfin par la faveur de l'empereur Maximien obtint le consulat. * *Cherchez* THEODORE dans Hofman.

GADDER, ville de la tribu de Juda, que l'on appelle aussi Gedara dans Etienne de Byzance: elle est appellée Antioche. Cette ville étoit gouvernée par un roi, avant que les Israëlites entrassent dans la terre promise: Josué le fit mourir, au rapport de saint Jerôme. C'étoit la patrie de Balanam, qui sous le regne de David, avoit l'intendance

dance des oliviers & des figuiers qui étoient dans les campagnes. * *Josué*, *c.* 12. *v.* 13. *c.* 15. *v.* 36.

GADDI, famille. La famille de GADDI, alliée à celles de Medicis, d'Acciaioli & de Diacetto, a toûjours été en grande réputation à Florence. FRANÇOIS GADDI, fut secretaire de la republique en 1493. THADE'E GADDI, cardinal, étoit neveu de NICOLAS, *dont on va parler*, qui lui resigna l'archevêché de Conza & l'abbaye de saint Leonard dans la Pouille. Il avoit fait de grands progrès dans la jurisprudence civile & canonique, fut fait cardinal par le pape Paul IV. au mois de Mars de l'an 1557. & mourut le 22. Octobre de l'an 1561. JACQUES GADDI s'est acquis une grande réputation dans le XVII. siécle, par son érudition. Il a vécu sous le pontificat d'Urbain VIII. & d'Innocent X. Il fut fort avant dans les bonnes graces du premier, & eut beaucoup de part dans l'amitié de plusieurs sçavans de son tems. Nous avons divers ouvrages de sa façon, *Corollarium poëticum. Allocutiones & elogia historica, &c.* * Paul Jove, *hist. l.* 25. Scipione Ammirato, *famigl. Florent.* Jacques de Gaddi, *in elog.* Ughel, *Ital. Sacra.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Tristan l'Hermite, *Tosc. franç.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. p.* II. Onuphre. Petramellario. Auberi, &c.

GADDI, (Nicolas) cardinal, évêque de Fermo & de Sarlat, puis archevêque de Conza dans le royaume de Naples, étoit natif de Florence, & fils de THADE'E Gaddi. Il alla fort jeune à Rome, où s'étant avancé à la cour, il exerça diverses charges, comme celles de clerc de la chambre, & d'abbreviateur des lettres apostoliques. Depuis il fut élevé sur le siége épiscopal de l'église de Fermo, & fut nommé cardinal par le pape Clement VII. le 3. Mars de l'an 1527. Paul Jove dit que Gaddi fut un des ôtages, que les Imperiaux demanderent pour la rançon du pape. Ensuite ce cardinal témoigna une grande inclination pour la France: aussi le roi François I. l'employa dans quelques negociations importantes, & le nomma à l'évêché de Sarlat en 1533. Ses parens portoient en même tems les armes dans nos troupes d'Italie. Le cardinal Gaddi fut encore archevêque de Conza, & mourut à Florence au commencement de l'an 1552. Son corps fut enterré dans la chapelle de sa famille, dite *sainte Marie la Nouvelle*, qui est une des plus magnifiques de Florence.

GADDIS, (surnommé Jean) *cherchez* JEAN GADDIS.

GADDO GADDI, (Thadée) a été un peintre celebre, qui vivoit dans le XIV. siécle, qui fut disciple du fameux Giotto, & qui a peint dans sa maniere. * De Piles, *Abregé de la vie des peintres.*

GADDO, (Gaddi) peintre de Florence, s'adonna à la mosaïque, où il acquit beaucoup de réputation à Rome & dans la Toscane, parce qu'il dessina mieux que tous les autres peintres de son tems. Après avoir fait divers grands ouvrages en plusieurs endroits, il se retira à Florence, où il en fit de petits, comme pour se reposer. Il se servoit pour cela de coquilles d'œufs, qu'il faisoit teindre en diverses couleurs, & qu'il employoit avec beaucoup de patience. Il mourut en 1312. âgé de 73. ans. * De Piles, *Abregé de la vie des peintres.*

GADDO GADDI, (Ange) peintre de Florence, dans le XIV. siécle, eut pour pere & pour premier maître en l'art de peindre THADE'E Gaddo Gaddi, son pere. Il passa ensuite 24. ans sous la discipline du Giotto. Son caractere étoit de s'attacher sur-tout à bien exprimer les passions, en quoi il a assez bien réussi; c'est ce qu'on peut voir dans les ouvrages que l'on a de sa façon, entre lesquels on remarque un tableau de saint Nicolas agité de la tempête, prêt à faire naufrage; un autre où il a representé la verité toute nue, qui arrache la langue au mensonge, vêtu de noir, en présence de six sénateurs. Il avoit representé sur une muraille les sept arts liberaux, parmi lesquels la grammaire faisoit leçon à un enfant, qui avoit à ses pieds Donat *le grammairien*. On voyoit encore comme un chef-d'œuvre de son pinceau les quatre vertus cardinales, & les trois vertus theologales; mais il excella sur-tout dans un tableau du crucifiement de J. C. entre deux larrons, qu'il fit à Arezzo ville de Toscane, où il représenta tous les ministres de ce supplice, & sur-tout les soldats, qui partageoient la robe de Notre-Seigneur, dans une attitude si naturelle, qu'on ne pouvoit assez les admirer. Il partagea la gloire de ce dernier ouvrage avec Simon Memmius, qui avoit été élevé du Giotto avec lui. Cet habile peintre étoit encore sçavant architecte; c'est lui qui a fait à Florence la tour de Notre-Dame de la Fleur, où l'on voit quantité de sculptures d'assez bon goût; & le pont sur l'Arne où il y a 44. boutiques de marchands, dont la ville tire un grand revenu tous les ans. Cet ouvrage est beaucoup plus solide que celui qui y étoit auparavant, & qui fut entraîné l'an 1357. par les grosses eaux. * Academ. Pict. *part.* 2. *liv.* 2. *pag.* 101.

GADEMES ou GADEMESSE, grand pays d'Afrique, avec un desert de ce nom dans le Biledulgerid. Il est situé entre le desert de Frezzen & celui de Guerguela. On dit aussi qu'il y a un bourg du nom de Gademes. * *Consultez* Jean de Leon; Marmol; les cartes de Sanson, &c.

GADEROTH, ville de la tribu de Juda, elle fut prise par les Philistins du tems d'Achaz, roi de Juda, & ils y firent un grand butin. * II. *Paral. XXVIII.* 8.

GADES, GADIS ou CADIS, isle, & ville d'Espagne en Andalousie, d'où le fameux détroit de Gibraltar, fut nommé *Gaditanum fretum.* Cette isle touche presque la terre ferme de l'Andalousie, n'en étant separée que par un petit canal fort étroit, qui ressemble plûtôt à une riviere qu'à un bras de mer. Les Tyriens lui donnerent le nom d'Erythie, & les Carthaginois celui de Gadir. Bochart prétend neanmoins qu'Erythie etoit une autre isle près de Gadis, *voyez* CADIS.

GADHANFER, (Al Malek Al Modhaffer) dix-huitiéme sultan des Mamlucs Turcs en Egypte. Il étoit fils de *Malek al Nasser*, fils de *Calaoun*, & fut le sixiéme des huit freres, qui se succederent les uns aux autres dans le royaume d'Egypte. Celui-ci succeda immediatement à Melek al Kamel, & ne regna qu'un an, trois mois, au bout desquels les Mamlucs mirent à sa place son frere *al Malek al Nasser*, l'an de l'hegire 748. de J. C. 1347. * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

GADI, fut pere de ce Manahem, roi d'Israël, qui tua Sellum, roi d'Israël, & regna pendant dix ans en sa place. * IV. *Rois, XV.* 14.

GADOLUS, (Bernardin) general de l'ordre de Camaldoli, étoit de Bresce, ville d'Italie, & vivoit en 1510. Il sçavoit le droit, la theologie, & les lettres saintes, ce que ses ouvrages témoignent assez. Car outre qu'il recueillit les œuvres de saint Jerôme qu'il avoit dessein de publier, il laissa des commentaires sur toute la bible; des sermons, des épîtres; un traité intitulé *de fugiendo sæculo & amplexanda religione*. un autre *contra superbiam & ambitionem, &c.* * *Consultez* les additions à Trithéme; Gesner; Possevin, &c.

GADROIS, (Claude) Parisien, a été un des plus habiles & des plus zelés partisans de la philosophie de Descartes. Après s'être appliqué à la philosophie scholastique, pendant le cours ordinaire de deux années, & ensuite à la theologie pendant trois ans, il s'attacha entierement à la nouvelle philosophie, qu'il étudia avec soin, & sur laquelle il fit quantité d'experiences. Il étoit encore fort jeune, lorsqu'il donna au public des tables pour servir à la logique, & aux autres parties de cette philosophie. Il fit imprimer en même tems un petit traité des influences des astres, qui fut très-bien reçû, tant pour la maniere dont il est écrit, que pour les matieres curieuses qui y sont examinées, entre lesquelles il traite des Talismans, & des causes de leurs operations surprenantes. Quelques années après, il publia un autre ouvrage de physique, intitulé, *le systéme du monde*, qu'il dedia à l'académie royale des sciences; dans lequel après avoir donné de nouvelles demonstrations, du mouvement de la terre, il explique par les seules loix de la mechanique, la pesanteur, la legereté, la lumiere & plusieurs autres questions difficiles. Gadrois avoit l'esprit délicat, plein de feu, & se faisoit aimer de tous les honnêtes gens qui le connoissoient, pour la bonté de ses mœurs, & pour la droiture de son cœur. M. Basin maître des requêtes, intendant de l'armée d'Allemagne, le prit auprès de lui, en qualité de secretaire, & lui donna deux ans après la direction de l'hôpital de l'armée, établi à Metz. Dans cette fonction, Gadrois s'abandonna tellement à l'ardeur de sa charité envers les pauvres soldats & officiers malades, que menageant peu ses forces & sa santé, il y mourut en 1678. dans la fleur de son âge; car à peine avoit-il 36. ans. Il avoit com-

menoit un ouvrage, dans lequel il traitoit en dialogues, toutes les matieres contestées entre les anciens & les nouveaux philosophes; mais on n'a pû le trouver après sa mort. Ceux qui avoient vû ce qu'il y en avoit de fait, qui alloit à 25. ou 30. cahiers, témoignerent un fort grand chagrin de la perte de cet ouvrage; entr'autres le celebre M. Arnauld, qui l'avoit connu & estimé particulierement. * *Memoires du tems.*

GAETAN DE TIENE, (saint) né à Vicenze, ville de l'état de Venise en Italie, l'an 1480. étoit fils de *Gaspard* de Tiene, & sortoit d'une famille illustre, qui a produit plusieurs grands personnages, celebres dans la profession des armes, & dans l'état ecclesiastique. Car outre le fameux GAETAN de Tiene, chanoine de Padoue que quelques-uns nommoient le prince des theologiens de son siécle, il y a plusieurs prélats de cette maison; comme aussi de grands capitaines, des gouverneurs de Milan, & des vicerois de Naples: entr'autres NICOLAS de Tiene, qui après avoir été page du roi François I. fut capitaine d'une compagnie d'ordonnance sous Henri II. & fut fort consideré sous les rois François II. Charles IX. Henri III. & Henri IV. Quant à saint GAETAN, après avoir fait ses études, il fut protonotaire apostolique participant, qui est une considerable dignité de Rome. Il retourna à Vicenze, d'où il alla à Venise; puis il reprit le chemin de Rome, où il forma le dessein d'instituer un ordre de clercs reguliers. Jean-Pierre Caraffe, alors évêque de Chieti, puis cardinal & pape sous le nom de Paul IV. méditoit un semblable projet. Aussitôt qu'il sçut que Gaëtan avoit fait la proposition de cet établissement à Boniface de Colle, gentilhomme Milanois, il alla trouver ce saint homme, & lui déclara qu'il vouloit s'engager dans cette pieuse entreprise. Paul de la noble famille de Ghisleri, qui étoit le confident de tous les secrets de cet évêque, entra dans la même union. Ainsi le 14. Septembre 1524. jour de l'exaltation de sainte Croix, ces quatre fondateurs, dont Gaëtan étoit le chef, ayant renoncé à leurs benefices, firent leurs vœux dans l'église de saint Pierre au Vatican, entre les mains de l'évêque de Caserte. Dès le 24. Juin de la même année, le pape avoit fait expedier la bulle d'approbation de cet ordre, sous le nom de clercs réguliers. Après leurs vœux, ils élurent un superieur, qui fut l'évêque de Chieti, à qui le pape avoit conservé le titre d'évêque; & c'est de-là que l'on appelle communément les religieux de cet ordre *Theatins*, cette ville s'appellant en latin *Theate*, quoique leur propre nom soit celui de Clercs réguliers. Ils se retirerent au champ de Mars, dans une maison qui avoit appartenu à Boniface de Colle; & deux ans après ils choisirent une autre demeure sur le mont Pincio; mais ils furent contraints de chercher une autre retraite à Venise, lorsque Charles, duc de Bourbon, connêtable de France, s'étant jetté du côté de l'empereur Charles-*Quint*, prit d'assaut la ville de Rome. La republique de Venise recevant avec joie cette nouvelle compagnie de Clercs réguliers, leur donna l'église de sainte Euphemie, puis celle de saint Georges, & celle de saint Nicolas de Tolentin, où ils sont présentement. Pendant qu'ils étoient à saint Georges, les trois ans de la superiorité de l'évêque de Chieti étant expirés, saint Gaëtan fut élû superieur; & eut pour successeur le même évêque de Chieti. Saint Gaëtan s'étant acquité de sa charge avec un zele infatigable, fut envoyé à Naples par ordre du pape, pour y fonder une maison de Clercs réguliers, qu'il établit dans l'église paroissiale de saint Paul le Majeur, que le viceroi lui fit donner. Après y avoir fait éclater sa sainteté, par une infinité d'actions merveilleuses, il y rendit son esprit à Dieu, le 17. Août 1547. le 23. de la fondation de son ordre, & le 67. de son âge. Son corps fut solemnellement enterré dans l'église de saint Paul à Naples. Il fut beatifié par le pape Urbain VIII. en 1629. & canonisé par Clement X. On pourra voir sa vie que nous avons en diverses langues, & les annales de cet ordre. * Maurolycus, *in mari Ocean. relig.* Sponde, *A.C. 1524. n. 13. &c.* Jean-Baptiste de Tuffi, évêque d'Acerra, *histoire de l'ordre des Clercs réguliers.* Le P. Joseph de Silos, *annales de l'ordre. Hist. des ordres religieux.*

GAFFAREL, (Jacques) docteur en theologie & en droit canon, natif de Provence, fut bibliothecaire du cardinal de Richelieu, qui l'envoya en Italie pour y faire choix des meilleurs livres. Personne n'a penetré plus avant que lui dans les sciences mysterieuses des Rabbins, & toutes les manieres differentes d'expliquer l'écriture, dont se servent les cabalistes. *Voyez* son traité des Talismans, où il découvre les subtilités des cabalistes, pleines d'impostures & de sottises, dont on l'accuse neanmoins d'avoir été entêté. Cet ouvrage intitulé, *Curiosités inouies sur la sculpture Talismanique des Persans, &c.* fut censuré par la Sorbone. Il parloit dans son *histoire du monde souterrain*, des antres, grottes, mines, voutes & catacombes qu'il avoit observés pendant trente années de voyage en plusieurs parties du monde, & il avoit presque fini cet ouvrage, lorsque la mort l'enleva à Segovie en Espagne, l'an 1681. âgé de 80. ans. C'est aussi par les soins de cet auteur, qu'on imprima à Paris les notes faites par Imperiale, sur toutes les œuvres de Galien. Ses autres ouvrages sont, *Abdita divina cabala mysteria. De musica Hebraeorum stupenda. De stellis cadentibus opinio nova. Quaestiones hebraica philosophia. Utrum à principio mare salsum fuerit. Traité des bons & mauvais genies.* * Joan. Imperialis, *Mus. hist. Memoires du tems.* Bayle, *diction. critiq.*

GAGAN, nom des anciens rois des Avares, *cherchez* CAGAN.

GAGE, (Thomas) né en Irlande de parens Catholiques, entra dans l'ordre de saint Dominique en Espagne, & fut un de ceux que l'on choisit en 1625. pour aller prêcher la foi aux infideles dans le Mexique. Quoiqu'il eût d'abord montré beaucoup de zele, il s'ennuya bientôt d'une profession si laborieuse, & ayant pris la fuite, il se retira dans la province de Guatimala, où au défaut de sujets on crût se devoir servir de lui, & même ses superieurs furent si bien trompés aux apparences de pieté qu'il donnoit, qu'on le chargea de la conduite de deux bourgs fort riches. Lorsqu'il s'y fut suffisamment enrichi, il prit la fuite le 7. Janvier 1637. & alla à Carthagene, où il s'embarqua pour Cadix, d'où il passa en Angleterre; & ce fut là qu'il renonça à la religion Catholique. Il publia en 1655. à Londres, une relation des Indes occidentales, où il y a de fort bonnes choses; mais l'affectation d'y debiter de petits contes des religieux, les railleries des ceremonies ecclesiastiques, la haine qu'il montre contre les Espagnols ses bienfaiteurs, & la proposition qu'il fait dans l'épître dédicatoire à Cromwel d'entreprendre la conquête des pays qu'il décrit, tout cela a rendu le livre desagreable, même à ceux dont il avoit embrassé la communion: on en imprima pourtant en 1676. à Paris la traduction françoise, faite par de Beaulieu Hues-Oneil, & Melchisedech Thevenot a aussi inseré cette relation au III. tome de son recueil de voyages; mais il en a retranché une partie des choses inutiles. * Echard, *script. ord. Pred. tom. 2.*

GAGHETI, *voyez* KACHETI.

GAGLIANO, anciennement *Galaria*, *Galarina*, *Galerina*, bourg de la vallée de Demona en Sicile. Il est situé au sommet d'une montagne, à cinq lieues du mont Gibel, du côté du couchant. * Baudrand.

GAGLIARDI, (Achille) Padouan, se fit Jesuite en 1560. & enseigna la theologie à Rome & à Milan, dans les colleges de la societé. Il composa à la priere du cardinal Borromée, un catechisme en italien, & un livre intitulé, *de disciplina hominis interioris, &c.* Il mourut en 1607. âgé de 70. ans. * Ribadeneira, *cat. script. S. J.*

GAGO, ville & royaume d'Afrique dans la Nigritie, entre le fleuve Niger au septentrion, & la Guinée au midi. La ville de Gago qui est la capitale du pays, est peu considerable, & est située sur une riviere qui se jette dans le Niger au dessus de Tocrut. On dit que ce royaume est riche en or. Les autres villes après Gago, sont Dau, Tombi, &c. * Sanson. Baudrand.

GAGUIN, (Robert) general de l'ordre des Trinitaires, étoit natif de Calline, petit bourg sur les confins de l'Artois, sur la riviere de Lys, & non de Douai, comme l'ont écrit Guichardin, & après lui Le Mire, & Sanderus. Il étudia à Provins, prit l'habit de l'ordre de la Trinité, & ayant été envoyé à Paris pour y achever ses études, dans le couvent qu'on appelle des Mathurins, il y reçut le bonnet de docteur ès droits, & fut fait general de son ordre. Sa science & son merite le mirent si bien auprès des rois Charles VIII. & Louis XII. qu'on lui donna la garde de la bibliotheque royale, & qu'il fut employé en diverses

ambaſſades en Italie, en Allemagne & en Angleterre. Les ſçavans de ſon tems avoient beaucoup d'eſtime pour lui ; & quelques-uns d'entr'eux lui dédierent leurs ouvrages. Gaguin en a écrit pluſieurs, dont Trithéme fait le dénombrement. *De conceptione Virginis Deiparæ. De miſera hominis conditione. De arte metrificandi. Epigrammata, &c.* Le plus conſiderable eſt ſon hiſtoire de France, en douze livres, qu'il termina à l'an 1499. On prétend que cette hiſtoire eſt aſſez bonne pour les choſes de ſon tems ; on l'a réimprimée pluſieurs fois avec des ſupplémens, & on l'a miſe auſſi en françois. Gaguin travailla auſſi à pluſieurs traductions en notre langue, comme à celles de la vie de Charlemagne, & des commentaires de Ceſar. On dit qu'il mourut le 22. Juillet de l'an 1502. quoique d'autres diſent que ce fut le 22. Mai de l'an 1501. * Eraſm. *in Car.* Trithéme, *in catal.* Le Mire, *in elog. Belg.* Sanderus, *lib. 3. de ſcript. Flandr.* Swert, *Athen. Belg.* Chytræus, *in Itin. delic.* Voſſius, *de hiſt. Lat. l. 3. c. 11.* Valere André, *bibl. Belg.* Quenſtedt, *de patr. illuſt. Vir.*

GAIAN ou GAJAN, (*Gaianus*) vingt-uniéme évêque de Jeruſalem dans le II. ſiécle, étoit un prélat de grande pieté. Il ſucceda à Julien, & eut Symmaque pour ſucceſſeur. On ne ſçait pas poſitivement en quel tems il remplit le ſiege épiſcopal. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que ce fut dans une partie de l'intervalle qui s'écoula depuis l'an de J. C. 140. juſqu'à l'an 180.

GAJAN, heretique & chef des Gajanites, vivoit dans le VI. ſiécle, & fut mis ſur le ſiége épiſcopal d'Alexandrie par le peuple de cette ville, dans le tems que l'imperatrice Theodore avoit fait élire un moine heretique nommé Theodoſe, pour gouverner cette égliſe après Timothée autre heretique. Cette concurrence cauſa de grandes diſſentions à Alexandrie, juſqu'à ce que Gajan fût envoyé en exil l'an de J. C. 535. * Liberatus, *Breviar. c. 20.* Leonce Scholaſtique, *de ſect. Act. 5.* Baronius, *A. C. 535.*

GAJANITES, heretiques ſortis de la ſecte d'Eutychès, ſuivoient les erreurs de Julien d'Halicarnaſſe, chef des Incorruptibles & Phantaſtiques ; & reçurent de Gajan le nom de Gajanites. Ils ſoûtenoient qu'après l'union des deux natures en J. C. ſon corps avoit été incorruptible, & qu'il n'avoit ſouffert ni la faim, ni la ſoif, ni les autres infirmités, par la loi de la neceſſité naturelle, mais d'une autre façon. * Liberatus, *c. 20. Brev.* Prateole, & Sandere, *her. 109.* Baronius, *A. C. 535.* Godeau, *hiſtoire eccleſ. V. ſiéc. liv. 1.*

GAIATHEDDIN, (*Caikhoſrou*) fils d'*Aladin*, ſultan, de la dynaſtie des Selgiucides, qui regnoient dans la Natolie & pays voiſins. L'an de l'Hegire 640. de J. C. 1242. ce prince entreprit de faire la guerre aux Mogols ou Tartares, qui n'étant pas éloignés de ſes frontieres, vivoient en paix avec lui. Il leva pour ce ſujet, une très-groſſe armée compoſée de Grecs, de Francs, de Georgiens. Il s'avança juſqu'auprès d'Arſangian ville d'Armenie : mais dès qu'il fut en preſence des ennemis, tous les Chrétiens de ſon armée tournerent en arriere ; ce qui l'obligea auſſi à prendre la fuite. Les Mogols ſurpris de cette fuite, craignirent qu'on ne leur eût dreſſé quelques embuches, & ne le pourſuivirent pas auſſi vivement qu'ils euſſent pû faire. Ils ne laiſſerent pas de prendre les villes de Sebaſte & de Ceſarée, avant que de s'en retourner chez eux, & forcerent en paſſant la ville d'Arſangian. Après ce malheur Gaiatheddin envoya demander la paix aux Mogols, qu'il obtint, à condition qu'il payeroit tous les ans un gros tribut de chevaux, de munitions & d'étofes. Ce ſultan mourut l'an 641. de l'Hegire, & laiſſa trois enfans mâles, dont on declara l'aîné *Ezzeddin* ſon ſucceſſeur. * Khondemir.

GAIATHEDDIN, troiſiéme ſultan de la race ou dynaſtie des Gaurides, étoit couſin germain de Seifeddin ſon prédeceſſeur. Il fut honoré du ſurnom d'*Aboulfetab*, qui ſignifie le *victorieux* & le *conquerant*, à cauſe de ſes grands exploits. Il vengea la mort de ſon prédeceſſeur, en faiſant mourir celui qui l'avoit tué, & diſſipa par cette execution toute la faction des rebelles, qui s'étoient ſoulevés dans le pays des Gaures, & qui refuſoient de lui payer le tribut ordinaire. L'an de l'hegire 571. de J. C. 1171. il reprit ſur les Selgiucides la ville de Badghis, puis celle de Herat qui étoit alors capitale du Khoraſſan ; en un mot il ſe rendit le maître de toute cette province ; après quoi il ſe retira dans la ville de Gaznah, où plein de gloire & de bonheur, il finit ſes jours l'an de l'hegire 599. de J. C. 1202. âgé de 63. ans, après en avoir regné 43. On loue la moderation de ce prince envers ſon oncle qui s'étoit revolté contre lui ; car l'ayant en ſa puiſſance, il lui rendit tous les honneurs, qu'un neveu pourroit rendre à un oncle, dont il auroit tout ſujet de ſe louer. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

GAJAZO, *Calatia*, ville du royaume de Naples, *cherchez*, CAJAZZO.

GAIDARONISSI, anciennement *Patrocleia*, *Patrocli Inſula*. Petite iſle de l'Archipel. Elle eſt dans le golfe d'Egine, près de la côte de l'Attique, à une lieue & demie du cap delle Colonne, vers le midi, & à ſept lieues de la ville d'Egine vers le levant. * Baudrand.

GAIDUROGNISSE, petite iſle de la mer Mediterranée, eſt près de la côte méridionale de l'iſle de Candie, au midi de Girapetra. Quelques geographes prennent cette iſle pour l'ancienne *Letoa*, que d'autres mettent à *Chriſtiana*, *Cufogniſſa*, & *Lafognifſi*, trois petites iſles qui ſont fort près l'une de l'autre, & à huit lieues de la Gaidurogniſſe vers le levant.

GAIETE, CAETE ou CAIETE, *Cajeta*, ville d'Italie dans la terre de Labour, avec titre d'évêché ſuffragant de Capoue. Cette ville eſt ancienne ; & ſi l'on en croit Virgile, elle a reçû ſon nom de Cajete nourrice d'Enée, qui y mourut. Elle eſt ſituée ſur une preſqu'iſle, en partie ſur le panchant d'une colline, qui a la mer de Toſcane au pied, avec un beau port, qui eſt défendu par un fort château, & qui a d'un autre côté une bonne citadelle. Gaiete eſt une clef du royaume de Naples, ſur les frontieres de l'état eccleſiaſtique entre Capoue & Tarracine. On y voit une belle égliſe cathedrale ; une chapelle curieuſe, dans la fente du rocher, qui s'entrouvrit, diſent les bonnes gens du pays, à la mort du Sauveur du monde ; un ancien tombeau qu'on croit être celui de M. Minucius Plancus ; & le ſquelette de Charles de Bourbon, connétable de France, qui fut tué au ſiége de Rome en 1527. & dont le corps fut porté à Gaiete, où l'on voit auſſi ſon épitaphe. Cette ville a été ſujette à de grands changemens. Les François la prirent avec le reſte du royaume de Naples, en 1495. & la rendirent l'année ſuivante. Frederic II. roi de Naples la leur remit l'année 1501. lorſqu'ils venoient de forcer Capoue. Le Marquis de Saluces la rendit par compoſition à Gonçales le premier jour de l'an 1504. On a uni à ſon évêché ceux de Mola & de Mintorni. * Scipion Mazella, *deſcr. del reg. di Napoli.* Summonte, *hiſt. Nap.* Leandre Alberti, *deſc. Ital.* Guichardin. Paul Jove. Mezerai, &c.

GAIFER, *voyez* AQUITAINE & GASCOGNE.

GAIGNI, (Jean de) Pariſien, premier aumônier du roi François I. Il ſçavoit les langues, la theologie, & compoſoit aſſez bien en vers latins ; nous avons de lui, *Scholia in novum Teſtamentum*, les pſeaumes en vers latins, une traduction des commentaires de Primaſius ſur les épîtres de ſaint Paul, qu'il a mis en notre langue par ordre du même roi François I. & qu'il publia en 1540. une autre traduction des ſermons de l'abbé Gueric. Il étoit bachelier dès l'an 1526. où il fut fait procureur de la nation de France dans l'univerſité : il expliqua le livre des ſentences au college de Navarre l'an 1529. fut recteur de l'univerſité l'an 1531. reçut le bonnet de docteur en theologie la même année, & fut chancelier de l'univerſité depuis le 20. Juillet 1546. juſqu'à ſa mort, qui arriva le 25. Novembre 1549. * La Croix du Maine, & du Verdier-Vauprivas, *biblioth. franç.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVI.* Du Boulai, *hiſt. univ. Pariſ. tom. 6. p. 951.*

GAIL, en latin *Gaillius*, (André) né à Cologne l'an 1525. étudia à Louvain, & fut aſſeſſeur à la chambre de Spire, ſous les empereurs Maximilien II. & Rodolphe II. Divers auteurs parlent avantageuſement de lui ; quelques-uns le nomment le Papinien d'Allemagne, & le fidele interprete de la chambre imperiale. Gail fut auſſi chancelier de l'archevêque électeur de Cologne, & mourut le 11. Decembre 1587. Nous avons de lui, *Practicarum obſervationum lib. II. De pace publica, & proſcriptis ſeu bannitis Imperii lib. II. De Pignorationibus, &c.* * Melchior Adam, *in vit. juriſc. Germ.* Valere André, *bibl. Belg. &c.*

GAILLAC, bourg avec abbaye. Il eſt dans l'Albigeois,

contrée du Languedoc sur le Tarn, à quatre lieues au-dessus de la ville d'Albi. * Baudrand.

GAILLARD, (Michel) étoit fils de *Mathurin* Gaillard, qui se fit connoître au roi Charles VII. lorsque ce prince faisoit son sejour à Blois, pendant la guerre des Anglois, vers l'an 1450. & qui fut employé dans les finances. MICHEL se poussa dans les mêmes emplois, & fut commis à la recette des deniers destinés à la guerre que le roi Louis XI. vouloit faire au comte de Charolois. Ensuite il fut conseiller & maître d'hôtel de ce prince, puis capitaine general & gouverneur des galeaces de France, & general des finances: Louis duc d'Orleans (qui fut depuis roi de France) le fit chevalier de son ordre de Porc-Epic. Son fils aussi nommé MICHEL, eut en partage les seigneuries de Chilli & de Longjumeau, & passa ses premieres années au service du roi Louis XII. mais voyant que ce prince n'avoit point d'enfans, il fit sa cour à François, duc d'Angoulême, heritier présomptif de la couronne & s'étant insinué dans les bonnes graces de ce duc, il épousa *Souveraine* d'Angoulême, sœur *naturelle* de ce prince, lequel étant parvenu à la couronne, fit legitimer *Souveraine* à Dijon, l'an 1521. & honora Michel Gaillard de la charge de gentilhomme de sa chambre. Son épouse & lui vécurent jusques en l'an 1551. & furent inhumés dans l'église de Chailli, dit Chilli, près de Longjumeau. L'aîné de leurs enfans, aussi nommé MICHEL, continua la posterité, & acheta, dit-on, le prieuré de Longjumeau, que Theodore de Bere lui vendit, lorsqu'il fit profession du Calvinisme. * Bernier, *hist. de Blois*.

GAILLARD, (Auger) poëte Languedocien, étoit charon de son métier, & habitant de la ville de Rabasteins en Languedoc. Henri IV. roi de France recompensa, par quelques presens, les poësies qu'il lui présenta en langue vulgaire de son pays. Il avoit publié dès l'an 1582. une description du château de Pau, & de la ville de Lescar.

GAILLARDE, (Jeanne) de Lyon, vivoit dans le XVI. siécle, & composoit en vers. Du Verdier-Vauprivas rapporte dans sa bibliotheque françoise, un rondeau que Marot fit à la louange de cette fille, & un autre rondeau qu'elle fit pour réponse.

GAILLARDI, (Pierre) conseiller clerc au parlement de Toulouse dans le XVI. siécle, fut degradé de sa charge en 1542. pour des faussetés dont il étoit convaincu. L'arrêt de sa condamnation étoit émané du conseil privé du roi, & l'execution s'en fit le 11. Mai dans la salle d'audience du parlement de Toulouse, les portes ouvertes. Il y parut en robe rouge, & quand il fut à genoux, le premier président descendit de son siege, & lui alla ôter le chaperon du tour du col, & incontinent les huissiers le dépouillerent de sa robe rouge; après quoi il fit amende honorable la torche au poing. On le remena en prison à Paris pour y rester jusqu'à ce qu'il eût payé mille livres d'amende au roi, pareille somme à sa partie & tous les dépens, dommages & interêts. Cependant quoique sa charge eût été donnée aussitôt, & lui déclaré inhabile à jamais de tenir office royal, il fut remis en 1545. par un commissaire du grand conseil en son premier état de conseiller. * La Faille, *annales de Toulouse*.

GAILLON, château en Normandie, à huit lieues au-dessus de Rouen, & à deux lieues au-dessous de Vernon, est situé sur une colline, dans un lieu fort agreable, éloigné de la Seine d'environ une petite lieue. C'est une des maisons de plaisance de l'archevêque de Rouen, que le cardinal Georges d'Amboise fit bâtir. Il y a une chartreuse très-belle & très-riche. Les rois de France ont autrefois fait leur sejour à Gaillon, & nous avons des ordonnances de François I. & de Charles IX. qui sont datées de ce lieu. * Valesi, *notitia Galliæ*.

GAINAS, Got de naissance, s'avança par sa valeur à la cour des empereurs d'Orient, & devint general des armées de l'empereur Arcadius. Il fit tuer l'an 395. le traître Ruffin, qui avoit dessein de s'emparer de l'empire. Mais Eutrope profita de la plus grande partie des richesses de ce scelerat, & prit sa place dans l'esprit d'Arcadius. Cette faveur donna tant de jalousie à Gaïnas, qu'il appella les barbares qui étoient dans l'Asie, força le prince l'an 399. à lui remettre entre les mains Eutrope, & l'obligea encore à lui donner les têtes d'Aurelien, de Saturnin, & de Jean ses fidéles ministres. Gaïnas qui étoit Arien, demanda une église pour les Ariens de Constantinople; il avoit encore fait dessein de brûler le palais imperial; mais il en fut empêché. Il entreprit même de se rendre maître de la ville de Constantinople. Tous ces attentats obligerent l'empereur de le déclarer ennemi de la republique: ce qui jetta Gaïnas dans une si grande fureur, qu'il ravagea toute la Thrace. Pendant ces désordres saint Chrysostôme lui fit proposer des conditions de paix, qu'il accepta en consideration de celui qui les lui faisoit, comme dit Metaphraste. Socrate ajoûte que ce barbare continuant à faire la guerre aux Romains, perdit son armée navale dans l'Hellespont, & fut tué avec les siens, comme il fuyoit en l'année 400. de J. C. Sa tête fut apportée à Constantinople. * Theodoret, *l. 5.* Socrate *l. 6.* Zosime, *l. 5.* Sozomene, *l. 8.* Chronique d'Alexandrie, &c.

GAINIER, ou GAINERI, (Antoine) medecin de Pavie, vers l'an 1440. composa divers ouvrages qui lui acquirent beaucoup de réputation. *De ægritudine stomachi. De Febri. De Pleuresi. De arthritica in juncturis, &c.* Il mourut à Pavie, où l'on voit son épitaphe dans l'église de saint Michel. * Trithéme, *de script. eccles.* Gesner, *bibl.* Ghilini, *theatr. d'huom. Letter.* Vander Linden, *de script. Med. &c.*

GAIOBOMAR, roi des Quades, peuples de l'ancienne Germanie. Ce prince fut tué sur je ne sçai qu'elle accusation, par l'empereur Caracalla, qui se vantoit de cette action criminelle, & la comptoit au nombre des exploits prétendus de l'expedition chimerique, qu'il entreprit contre les peuples de Germanie l'an de J. C. 214. * Dion, *excerp. in Vales. p. 754.*

GAIOLA, anciennement *Euploia*, petite isle de la mer de Toscane, est dans le golfe de Naples, entre la ville de ce nom & celle de Pouzzol. * Baudrand.

GAINSBOROUGH, bourg avec marché, grand & bien bâti dans le comté de Lincoln, dans la division de Lindsei, dans la contrée de Gartree, sur la riviere de Trente. Il s'y fait un bon negoce. Ce bourg donne le titre de comte à la famille de Noëls. * *Diction. Angl.*

GAISENFELD, bourg d'Allemagne dans le cercle de Baviere, est situé sur la petite riviere d'Ilm, à une lieue du Danube, & à deux de la ville d'Ingolstad. Quelques geographes prennent ce bourg pour le *Vallatum* de l'ancienne Vindelicie, que d'autres mettent à *Feillenbach*, village de la même contrée. * Baudrand.

GAL, (Saint) évêque de Clermont en Auvergne, naquit vers l'an 489. dans la ville, à qui on a donné depuis le nom de Clermont. Il étoit fils d'un senateur nommé *George*, & de *Leocadie*. A peine fut-il en état de faire quelques reflexions sur la vanité du monde, qu'il forma la resolution de s'en séparer: il executa ce dessein en se renfermant dans le monastere de Cronom ou Cournom. Saint Quintien ayant eu connoissance de ses talens, le fit sortir de son monastere, le prit auprès de lui & lui confera les ordres sacrés. Thierri roi d'Austrasie ne laissa pas longtems ce trésor à saint Quintien, car l'ayant mandé, il l'obligea de venir à sa cour, & l'engagea de le suivre. Sitôt que saint Quintien fut mort, on choisit Gal pour remplir le siége épiscopal de Clermont; il mourut vers l'an 555. âgé de 65. ans, dont il en avoit passé 27. dans les travaux de l'épiscopat. Les martyrologes d'Adon & d'Usuard ne font aucune mention de ce saint. Sa fête est marquée au premier Juillet. * Le Cointe, *annal. eccles. Franc.* Mabillon, *sæc. 1. Bened.* Bulteau, *l. 2. c. 24.* Gregoire de Tours, *c. 6. Vit. PP. & hist. lib. 4. c. 5.* Baillet, *vies des SS. 1. Juillet.*

GAL, (Saint) Irlandois, disciple de saint Colomban, le suivit en France. Son rare merite le fit choisir pour être évêque de Constance; mais il fit élire en sa place Jean son disciple. Il fonda l'an 615. un monastere celebre en Suisse, qui porte son nom, & mourut l'an 640. âgé de 95. ans. On a de lui un sermon prêché à Constance dans l'église de saint Etienne, le jour de la consecration de Jean son disciple; & une lettre à Didier, évêque de Cahors. * *Antiq. lectiones Canisii.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du VII. siécle.*

GALAAD, étoit proprement la montagne où Laban rencontra Jacob, lorsque ce patriarche l'eut quitté. Cette montagne tomba dans le partage des terres que l'on accorda à la tribu de Ruben. On donna le nom de Galaad à toute la contrée voisine, & même à une ville dans la Trachonitide. Les Galaadites eurent soin d'enterrer Saül & ses fils, après la bataille où ces princes perdirent la vie.

* *Genese, 31. Josué, 13. I. des Rois, c. dern. I. des Paralipomenes, c. 10.* Torniel, *A. M. 2296. n. 3. & 9. 2997. n. 9. &c.*

GALAAD, fils de Makir, de la tribu de Manassé, donna son nom à la province delà le Jourdain, où étoit la tribu de Gad. * *Nomb. XXVI. 29.*

GALACTOPHAGES, peuples de la Scythie asiatique, ainsi nommés d'un mot grec γαλακτοφάγοι, qui signifie *mangeurs de lait.* Homere dans son Iliade, *l. 3.* en fait mention, comme d'une nation très-juste & très-équitable, qui n'avoit pour principale nourriture que du lait.

GALAZ, ou GALATZ, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Moldavie sur le Danube; entre les embouchures du Pruth & du Seret. * Mati, *dict.*

GALADIN, (Mahomet) empereur du Mogol dans le XVI. siécle, se rendit illustre par ses belles qualités, & sur-tout par sa grande application à écouter les demandes & les plaintes de ses sujets. Il leur donnoit audience deux fois le jour, & afin que les personnes de basse condition, qui pour l'ordinaire ne peuvent ou n'osent approcher du tribunal, eussent lieu d'exposer leurs griefs, il fit mettre une cloche auprès de lui, & attacher une corde qui répondoit dans la rue, & dès qu'il entendoit le son de la cloche, il sortoit ou bien il faisoit entrer celui qui avoit tiré la corde. Ce prince pensa à se faire Chrétien: mais les prêtres Mahometans l'en détournerent en lui disant qu'il faudroit renoncer à la pluralité des femmes. Il mourut l'an 1605. sans que l'on ait jamais pu sçavoir de quelle secte il étoit. * Bayle, *dict. crit.*

GALAMINI, (Augustin) cardinal, né en 1552. à Bresighella, petit canton de la Romagne, dans le diocese de Faenza, entra jeune dans l'ordre de saint Dominique. Après avoir enseigné la philosophie & la theologie en plusieurs couvens, il fut inquisiteur de Bresce, de Plaisance, de Genes, & de Milan. Clement VIII. l'appella à Rome, & le fit commissaire general du saint office. Paul V. le nomma maître du sacré palais, l'an 1607. L'année suivante, l'ordre de saint Dominique le choisit pour general. Il tint le chapitre general à Paris l'an 1611. & il étoit encore dans cette ville, lorsqu'il apprit que le 17. Août de cette année il avoit été nommé cardinal sous le titre de sainte Marie de *Ara-Cœli*, par le même pape, qui lui donna aussi l'évêché de Lorette ou de Recanati. Il gouverna cette église avec beaucoup de sagesse. Il fut transferé à celle d'Osimo, où il travailla jusqu'à sa mort, qui arriva le 6. Septembre 1639. âgé de 90. ans. Il a publié *Acta Synodalia*, pour ses églises, & des instructions adressées à son clergé. L'ordre de saint Dominique lui aura une éternelle obligation de l'érection de la congregation Occitaine dont se sont formées depuis les deux belles provinces de Toulouse & de saint Louis. * Mich. Pio, *de vir. illust. ord. Pred. 2. 4.* Ughelli, *Ital. sacr. tom. 1.* Fontana, *theat. Dominic. Bibl. Prov. Lombard. ann. 1607.* Echard, *script. ord. Pred. tom. 2.*

GALANTHIS, servante d'Alcmene, ayant pitié de sa maîtresse qui étoit en travail d'enfant; & soupçonnant que Junon, qui se tenoit les mains jointes sur les genoux à la porte de son logis, étoit-là pour l'empêcher d'accoucher, sortit avec un visage riant, & lui dit qu'Alcmene s'étoit heureusement délivrée d'un fils. Junon la crut & se leva, & Alcmene accoucha aussi-tôt d'Hercule. La déesse ayant reconnu la fourbe, en eut tant de dépit qu'elle changea Galanthis en Bellette, & qu'elle la condamna à faire les petits par la gueule, afin qu'elle fût punie par le même endroit, dont elle s'étoit servie pour la tromper. * Ovid, *liv. 9. Metam.*

GALANUS, (Clement) religieux Theatin, avoit demeuré plusieurs années chez les Armeniens, où il recueillit ce qu'il put d'actes écrits en langage armenien, qu'il traduisit en latin, & ausquels il ajoûta ses observations. Son ouvrage fut imprimé à Rome en deux volumes *in folio*, en 1650. dans l'imprimerie de la congregation *de propaganda fide.* Les écrits armeniens sont imprimés en armenien; & son ouvrage entier porte le titre de *conciliation de l'église Armenienne avec l'église Romaine, sur les témoignages des peres & docteurs Armeniens.* L'auteur remarque dans sa préface, que pour convaincre les Armeniens, il a plûtôt commencé par rapporter leurs histoires & leurs traditions, que par les controverses ou disputes; parce que tous les schismatiques du Levant ne veulent point disputer de la religion avec les Latins, & que, quand même ils sont convaincus, ils répondent qu'ils suivent la foi de leurs peres, & que les Latins sont des dialecticiens, qui ayant l'esprit subtil, peuvent prouver, comme des verités, les plus grandes faussetés du monde. Le même Galanus parle aussi dans son livre, des Iberiens & de ceux de la Colchide. On a imprimé cet ouvrage à Cologne en l'an 1686. *Cherchez* ARMENIENS.

GALARD DE BRASSAC, maison de Guienne, prétend tirer son origine des comtes de Condomois, selon, dit-on, la tradition du pays, confirmée par des actes que l'on conserve dans les archives de Condom, & par les vestiges du château qui servoit de demeure aux comtes. On nomme encore aujourd'hui, *Tours de Galard*, deux vieilles tours qui sont élevées sur une colline près de la ville. Voici la genealogie que l'on en a fournie; mais l'on ne prétend pas se rendre garand des premiers degrés.

I. HUGUES de Galard, épousa par contrat de l'an 1268. dans lequel il se qualifie, *noble & puissant*, *Eleonore* d'Armagnac, de laquelle il eut plusieurs terres, entr'autres celle de Brassac, qui a toujours demeuré de mâle en mâle dans la maison de Galard. Il eut pour enfans PIERRE de Galard, qui suit; *Bertrand* de Galard, lequel d'*Isabeau* de Tournon sa femme, n'eut qu'une fille *Marguerite* de Galard, mariée à *Gui* Roger, quatriéme fils de *Guillaume* Roger, comte de Beaufort, & frere de *Pierre* Roger, qui fut pape, sous le nom de GREGOIRE XI. du nom. Les enfans de *Gui* Roger & de *Marguerite* de Galard, prirent le nom de leur mere, qui avoit eu en partage le comté de Limeuil, lequel a passé depuis dans la maison de la Tour-Bouillon.

II. PIERRE de Galard, baron de Brassac, eut d'*Esclarmonde* de Tessac qu'il épousa en 1298. ENGUILLEM de Galard, qui suit.

III. ENGUILLEM de Galard, baron de Brassac, épousa *Isabeau* de Marsan, en 1332. & laissa pour fils GUILLAUME de Galard, qui suit.

IV. GUILLAUME de Galard, baron de Brassac, prit alliance en 1366. avec *Borgue* de Beauville, fille aînée de *Gaillard* de Beauville en Agenois, dont il eut *Gaillard* de Galard, mort sans posterité; & JEAN de Galard, qui suit.

V. JEAN de Galard, baron de Brassac, épousa en 1402. *Bertrande* de Manas, dont il eut *Pierre* de Galard, baron de Brassac, mort sans enfans d'*Antoinette* de Martini, fille de *Bernard* de Martini, & d'*Urbaine* d'Armagnac; JEAN, qui suit; & *Hector* de Galard en faveur duquel le roi Louis XI. créa une compagnie de gardes du corps.

VI. JEAN de Galard, baron de Brassac, est apparemment ce seigneur de Galard, qui fut député en 1440. avec le seigneur de Fimarcon, aux états d'Orleans, pour le comté d'Armagnac. Il épousa la même année *Miraille* de Valette, dont il eut HUGUES de Galard, qui suit.

VII. HUGUES de Galard, baron de Brassac, épousa 1°. l'an 1484. *Marie* de Grezolles: 2°. l'an 1508. *Jeanne* d'Antin, fille d'*Arnault* d'Antin, & veuve de *Jean* de Bearn, seigneur de saint Maurice. De son premier mariage, sortirent FRANÇOIS, qui suit; *Bertrand*, chanoine & écolâtre de l'église cathedrale de Bourdeaux, conseiller-clerc, puis président aux enquêtes de ce parlement, élû & nommé archevêque de cette ville par une partie du chapitre, en 1529. après la mort de Jean de Foix, son élection n'eut point d'effet; *Gui* de Galard, chanoine de saint André, conseiller-clerc, & président aux enquêtes après son frere.

VIII. FRANÇOIS de Galard, baron de Brassac, épousa en 1508. *Jeanne* de Bearn, fille unique de *Jean* de Bearn, & de *Jeanne* d'Antin. Par leur contrat de mariage, il fut stipulé que leurs descendans joindroient le nom de Bearn à celui de Galard: ce que les seigneurs de Brassac ont toujours observé depuis. Cette alliance porta dans leur maison les baronnies de Mont de Marsan, de Roquefort, saint Maurice, & autres terres qui étoient du partage des anciens seigneurs de Bearn. De ce mariage sortirent *Bernardin*, mort sans posterité; & JEAN, qui suit.

IX. JEAN de Galard de Bearn, baron de Brassac, chevalier de l'ordre du roi, & échanson de monseigneur le Dauphin en 1543. s'allia en 1553. avec *Jeanne* de la Roche Andri, fille de *Louis* de la Roche-Andri, & de *Renée* de Montbron, de laquelle il eut RENE', qui suit.

X. RENE' de Galard de Bearn, baron de Brassac, & chevalier de l'ordre du roi, prit pour femme *Marie* de la

Rochebeaucourt, petite-fille & heritiere de *François* de Rochebeaucourt, gouverneur d'Angoumois, & fut pere de JEAN, qui suit; de LOUIS, qui continua la posterité, *rapportée après celle de son frere aîné*; & de RENE' de Galard de Bearn, qui a formé la branche de la Vaure d'Argentine, dont quelques-uns étoient en 1706. dans le service; entr'autres *Charles* de Galard, seigneur d'Argentine, brigadier des gardes du corps du roi.

XI. JEAN de Galard de Bearn, comte de Brassac, chevalier des ordres du roi, capitaine de cent hommes d'armes, fut gouverneur de Nanci & de toute la Lorraine, puis de Saintonge & d'Angoumois. Il fut aussi ambassadeur à Rome, vers le pape Urbain VIII. chef du conseil de la reine, & sur-intendant de sa maison, & mourut le 14. Mars 1645. dans la 66. année de son âge sans enfans de son épouse *Catherine* de sainte Maure, dame d'honneur de la reine, fille de *François* de sainte Maure, baron de Montausier, second fils de RENE', comte de Brassac, & de *Marie* de la Rochebeaucourt.

XII. LOUIS de Galard de Bearn, chevalier, comte de Brassac, épousa en 1609. *Marie* de Rancornet, de laquelle il eut *Jean* de Galard de Bearn, connu sous le nom de seigneur du Repaire de Brassac, qui fut colonel d'infanterie à 18. ans, & mourut à 22. d'une blessure reçûe sur la bréche d'un fort, que le duc de Weimar fit attaquer sur les frontieres de l'Alsace, & de la Franche-comté; ALEXANDRE, qui suit; *Charles* de Galard de Bearn, seigneur de Mirende, ayeul de *Louis* de Galard de Bearn, marquis de Mirende; *René* de Galard de Bearn, seigneur de Faragorce, pere de *Philippe* de Galard de Bearn, comte de Galard, colonel d'infanterie.

XIII. ALEXANDRE de Galard de Bearn, comte de Brassac, servit très-long-tems dans le regiment de Navarre, & mourut le 8. Fevrier 1707. âgé de 98. ans. Il avoit pris alliance avec *Charlotte* de la Rochefoucaud, fille unique & heritiere de *Jacques* de la Rochefoucaud, baron des Salles, de Gente, &c. dont il eut FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui suit; *Daniel* de Galard de Bearn, de la Rochefoucaud, qui a épousé *Gabrielle* de Raimond.

XIV. FRANÇOIS-ALEXANDRE de Galard de Bearn, chevalier comte de Brassac, baron de la Rochebeaucourt, la Vaure des Salles, & Gente, ci-devant colonel d'un regiment d'infanterie, a épousé *Marthe-Magdeleine* Foullé, fille d'*Etienne* Foullé, marquis de Prunevaux, conseiller d'état, & sœur de *Guillaume* Foullé, marquis de Martangis, qui a été pendant 14. ans ambassadeur pour le roi vers les princes du Nord, dont il a eu GUILLAUME-ALEXANDRE, qui suit; & *René* de Galard de Bearn.

XV. GUILLAUME-ALEXANDRE de Galard de Bearn, comte de Brassac, chef du nom & des armes de cette maison, épousa le 26. Juillet 1714. *Luce-Françoise* de Cottentin, fille d'*Anne Hilarion*, comte de Tourville, maréchal de France.

La maison de GALARD, porte écartelé au 1. & au 4. d'*argent à trois corneilles de sable, becquetées & pattées de gueules, deux en chef, & une en pointe, qui est de* Galard; au 2. & au 3. *d'or, à deux vaches passantes & de gueules, accornées, accollées, & clarinées d'azur, qui est de Bearn*, avec *deux griffons* pour supports.

GALARZA, *cherchez* GALATREZA.

GALAS, (Matthieu) general des armées de l'empereur, étoit de Trente, fils de *Pancrace* Galas ou Galasso, & d'*Annunciata* Mercanti, & nâquit en 1589. Il fut page de Ferdinand Madruce, baron de Beaufremont, chambellan & colonel de l'infanterie du duc de Lorraine. Depuis ayant commencé de servir en Italie, il eut une compagnie d'infanterie, & le gouvernement de Rocca di Riva, dans le Milanez. Quelque tems après on l'envoya en Allemagne, où il se distingua sous le general Tilli dans la guerre de Bohéme; ensuite il suivit Colalto en Italie, & eut beaucoup de part à la prise de Mantoue. Il rendit de grands services au roi d'Espagne dans les Pays-bas, & à l'empereur, auquel il soûmit diverses places dans la Misnie, dans la Bohéme, & ailleurs. Galas étoit alors à la tête des troupes imperiales. Les projets de conquête qu'il fit en 1636. sur la Bourgogne ne lui réüssirent pas; car le duc de Lorraine & lui furent battus à saint Jean de Lône. Il fut plus heureux en d'autres occasions contre les Suedois. On l'accusa de n'avoir pas agi fidélement contr'eux en 1644. pour la défense du roi de Danemarck. Peu après il alla camper près de Magdebourg, où Torstenson ruina entierement son armée. Ses ennemis se servirent de ce prétexte pour le noircir auprès de l'empereur, qui l'avoit fait comte de l'empire, & qui lui ôta le commandement de ses troupes. On le lui rendit peu après, lorsqu'il se fut justifié; mais il n'en joüit pas long-tems; car il mourut à Vienne en Autriche, l'an 1647. âgé de 58. ans. Matthieu Galas, épousa 1°. *Elisabeth*, fille de *Ferdinand* comte d'Arco, dont il n'eut point d'enfans, 2°. *Dorothée*, fille de *Philippe* comte de Lodrone, & en eut quatre fils, & cinq filles. Ceux qui lui ont survécu, ont été *François* Galas, duc de Lucera; *Antoine* comte de Galas; *Marie-Victoire*, femme du comte de Collabrot en Bohéme; & *Therese-Annuntiata*, mariée au comte de Naccoth en Moravie. * Galeazzo Gualdo Priorati, *scena d'huom. illust. d'Ital.* Riccioli, *chron. reform.* Lotichius, *de reb. Germ.* Thuldenus, *hist. nostri temporis.*

GALASO, petite riviere de la terre d'Otrante, province du royaume de Naples. Elle a sa source dans l'Apennin près de la ville d'Oria, & se jette dans le golfe de Tarente, près de la ville de ce nom. * Mati, *dict.*

GALATA, ville, vis-à-vis de Constantinople, à l'égard de laquelle elle est une espece de fauxbourg. Elle est située de l'autre côté du port de Constantinople, d'où on y peut aller par terre, en faisant le tour du port, & passant une riviere qui se décharge dans le fonds du canal. Cette ville appartenoit autrefois aux Genois; & on y voit encore une grosse tour, qu'ils tinrent long-tems contre les Turcs, après qu'ils furent maîtres de Constantinople. Les maisons y sont fort bien bâties. il y a dans Galata cinq maisons de religieux francs, ou de l'église Latine; sçavoir, celle des Jesuites, que l'on nomme saint Benoît; celle des Capucins, dédiée à saint François; celle des Observantins, ou Cordeliers de l'Observance, qu'on appelle aussi saint François; celle des Cordeliers, appellée aussi sainte Marie; & celle des Dominicains qui a le nom de saint Pierre. Elle est habitée par quantité de Grecs, & la plûpart y tiennent cabaret: ce qui attire la canaille de Constantinople, qui y fait souvent du désordre. De Galata, en montant on va à Pera qui en est separé par des cimetieres. *Cherchez* PERA. * Thevenot, *voyage du Levant.*

GALATE, fils de l'empereur Valens, tomba malade, dans le tems que cet empereur étoit résolu de chasser saint Basile de Césarée, & même, si l'on en croit les historiens, comme il en dictoit l'ordre. Cette maladie lui fit changer de résolution; il envoya querir saint Basile, & à son arrivée l'enfant parut gueri; mais ayant été rebaptisé par les Ariens, il retomba malade & mourut. Cette histoire est rapportée par saint Gregoire de Nazianze, par saint Ephrem, par Socrate, par Sozomene, & par Theodoret, mais avec des circonstances differentes. Il est certain que Valentinien Galate étoit mort avant l'an 373. car Themistius haranguant l'empereur Valens en cette année, demande à Jupiter qu'il lui donne des enfans pour regner avec lui. S. Gregoire de Nazianze suppose que ce fait arriva à Césarée l'an 370. Il ne dit point que Galate fut gueri, mais qu'il l'auroit peut-être été, si Valens ne l'eût point fait baptiser par des Ariens. Saint Ephrem au contraire, dit qu'il fut gueri par les prieres de saint Basile; mais Socrate & Theodoret prétendent que Valens n'ayant point voulu promettre à saint Basile de faire baptiser son fils par des évêques orthodoxes, saint Basile avoit dit: *Il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu.* * Du Pin, *IV. siécle, tom. 2.*

GALATHÆUS, *cherchez* ANTOINE GALATHE'E.

GALATHE'E, reine des anciens Celtes, succeda à son pere Celtès. Sa beauté charma Hercule le Libyque, lorsqu'en venant d'Espagne il passa par la Gaule; & ce heros en eut un fils nommé Galathès, qui succeda à sa mere. * Diodore de Sicile, *l. 4.*

GALATHE'E, nymphe & divinité marine, étoit fille de Nerée & de Doris. Elle fut aimée de Cyclope Polypheme, fils de Neptune, & le méprisa pour le berger Acis, que ce geant écrasa sous un morceau de rocher. * Natal. Comes, *in Mytolog.*

GALATHE'S, roi des anciens Celtes, succeda à sa mere Galathea. Après avoir subjugué plusieurs peuples, il leur donna le nom de *Galates*, & appella *Galatie*, le pays qui fut depuis nommé Gaule. Ses descendans s'étendirent

jusques dans la Grece & dans l'Asie mineure, où ils porterent le nom de *Galates*.* Diodore de Sicile, *lib.* 4.

GALATIE, province de l'Asie mineure, fut ainsi nommée des *Gaulois*, qui après avoir brûlé Rome & desolé l'Italie, s'y vinrent habituer. On l'appelloit encore *Gallo-Grece*, pour marquer qu'elle étoit occupée par des Gaulois & des Grecs. La Galatie avoit pour bornes au levant la Cappadoce, la Pamphilie au midi, l'Asie mineure, le Pont & la Bithinie à l'occident, & le Pont-Euxin au septentrion. Ses villes étoient Ancyre, Sinope, Armise, Cybele, &c. Les Phrygiens avoient été d'abord maîtres de ce pays, dont une partie fut appellée *Paphlagonie*, où après la destruction de la ville de Troye, il y eut divers états. Crœsus soûmit la Paphlagonie, qui devint ensuite une province de l'empire des Perses, & après la destruction de cet empire, de celui des Macedoniens, mais vers l'an 280. avant J. C. une armée de Gaulois sous la conduite de Leonorie & de Lutaire, ayant traversé de vastes pays penetra jusques dans l'Asie, & s'empara du pays qui de leur nom fut appellé *Galatie*, où l'on parloit encore à peu près le même langage qu'à Tréves, au tems de saint Jerôme. Tite-Live (*Liv.* 38.) assure que ces Gaulois établirent si bien leur domination en très-peu de tems, que tous les peuples de l'Asie qui étoient en deça du Mont Taurus, recevoient la loi d'eux; ils furent pourtant soûmis peu après par les Romains qui leur laisserent une apparence de liberté sous des Tetrarques, jusqu'au tems d'Auguste, qui fit une province de la Galatie. Dans le IV. siécle, la Galatie étoit partagée en trois provinces sous le diocese Pontique dans le departement du préfet du prétoire d'Orient. La Galatie gouvernée par un consulaire, étoit au milieu des deux : Ancyre en étoit la principale ville : au midi étoit la Galatie salutaire, gouvernée par un président, où étoit Laodicée : au nord, & sur le Pont-Euxin, étoit la Paphlagonie, dont le gouverneur n'étoit appellé que correcteur; on y voyoit Sinope, Gangres, Pompeiopolis, &c. Saint Paul écrivit une épître aux Galates. *Pausanias. Ptolomée. Justin, &c. Cluvier, *lib.* 5. *Introd. geogr. cap* 17. Strabon.

GALATIN, (Pierre) religieux de l'ordre de S. François, vivoit au commencement du XVI. siécle vers l'an 1520. Il sçavoit les langues & la theologie, & s'acquit beaucoup de réputation par ses ouvrages, entr'autres par celui qu'il publia sous le titre, *de arcanis Catholicæ veritatis*, contre les Juifs. Galatin a copié sans scrupule un auteur appellé *Porchet*, dont le livre intitulé, *de victoria adversùs Judæos*, fut imprimé à Genes en 1520. par les soins d'Augustin évêque de Nebio. *Voyez* Chr. Cartwight, *dans la preface de ses notes sur la Genese*; mais Porchet lui-même avoit copié *Raimond-Martin*, imprimé depuis à Paris avec les notes de *Joseph de Voisin*, en 1651. & depuis à Leipsick en 1687. par les soins de Benoît Carpzovius. Porchet avertit lui-même ses lecteurs qu'il a profité de cet ouvrage : pour Galatin, il n'eut pas autant de bonne foi. **Biblioth. Sixt. Sen.* Possevin, *apparat. facr.* Le Mire, *&c.*

GALATRESA, connu sous le nom de PETRUS GARZIA DE GALARZA, évêque de Coria, natif de Benilla, bourg du diocese de Cuença dans la Castille-neuve, étudia à Siguença, puis à Salamanque, où il enseigna la philosophie, & où il reçut les honneurs du doctorat. Quelque tems après ses amis lui procurerent un canonicat, ou, selon d'autres, la chaire de theologal de l'église de Murcie; & Philippe II. le nomma à l'évêché de Coria dans l'Estramadoure. Les plus considerables sont *evangelicarum institutionum lib. VIII. & de Clausura Monialium*. Petrus Narzia de Galarza mourut le 4. Mai de l'an 1606. * Nicolas Antonio, & André Schottus, *biblioth. Hisp.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.*

GALAUP, la famille de GALAUP-CHASTEUIL, est originaire du royaume de Naples, selon quelques-uns, mais il est plus vraisemblable & peut-être même très-certain qu'elle est originaire de Languedoc, d'où Galaup vint s'établir en Provence l'an 1495. & s'étant arrêté dans la ville d'Aix il y épousa par contrat du 15. Fevrier 1498. *Marie* Desandreas, d'une noble famille de cette ville. Il avoit un de ses freres à Agen, nommé *Jacques* de Galaup; & il fit venir auprès de lui un de ses neveux, qu'il maria à une riche heritiere. Ce dernier laissa des enfans dont la posterité est finie. Antoine Galaup s'étoit signalé dans diverses occasions; & il y a apparence que, lorsqu'il s'arrêta en Provence, il revenoit avec sa compagnie, de la conquête du royaume de Naples, sous le roi Charles VIII. Galaup aimoit beaucoup les lettres : il composa même une histoire de son tems, & un abregé de celle de France jusques à Louis XII. qu'il adressa à son fils, & que ceux de sa famille conservoient parmi les pieces curieuses de leur bibliotheque. Il fit son testament le 15. Juin de l'an 1527. & mourut le 9. Juillet 1530. laissant un fils unique ANTOINE de Galaup II. de ce nom, qui eut les mêmes inclinations que son pere pour les lettres & pour les armes. Il composa des vers assez bons, pour le tems, & eut grand commerce avec Melin de saint Gelais, qui étoit un celebre poëte. Il avoit acquis une partie de la terre de Chasteuil, & le roi Charles IX. lui donna le gouvernement du château, par lettres datées du 4. Mars 1574. Antoine mourut en 1576. Il avoit épousé *Françoise*, fille de *Jean* de Juste, seigneur du Real, dame de beaucoup de pieté, qui contribua à la fondation de la maison de la Misericorde à Aix. Leurs enfans furent : *Antoine*, qui mourut sans posterité; LOUIS, qui suit; & *Sauveur*, capitaine d'une compagnie de cavalerie, qui se noya dans le Rhône. *Louis* Galaup, seigneur de Chasteuil, fut un des plus sçavans hommes de son tems. M. Fauchet, premier président en la cour des monnoyes de Paris, lui dédia son discours en forme de lettres, *des armes & bâtons des anciens chevaliers*. On lui attribue un merveilleux genie pour les inscriptions, pour les devises, & pour la poësie. Il traduisit plusieurs pseaumes en vers, qu'on imprima l'an 1595. à Paris, chez les Angeliers, en un volume *in quarto*, & sous le titre de *la penitence royale*. Il avoit commencé l'histoire de la ville d'Aix, dont le sieur Pitton fait mention, & il avoit composé l'histoire genéalogique de Savoye en vers, sous le titre, *des amours d'Apollon & de Cassandre*, qu'il dedia à Charles Emanuel I. de ce nom, duc de Savoye. Ce prince vint l'an 1590. en Provence, où M. de Chasteuil lui conseilla de suivre des desseins plus raisonnables, que ceux qui lui étoient suggerés par son ambition. Il rendit aussi de bons services à l'état durant ces années déplorables des guerres de la ligue. Le roi Henri IV. voulant reconnoître des soins si genereux, lui envoya en 1594. un brevet de conseiller d'état, dans le tems qu'il traitoit lui-même de la charge de procureur general en la cour des comptes; mais il ne put joüir long-tems de ces dignités étant mort en 1598. dans sa 43. année. Son corps fut enterré dans le tombeau de sa famille, qui est dans l'église des Dominicains d'Aix, où l'on voit son épitaphe, qu'il avoit composée lui-même. Il en a laissé plusieurs autres, avec divers recueils d'éloges, & de pieces en vers. Louis Galaup avoit épousé *Françoise* de Cadenet de Lamanon, & il eut huit fils, dont il en vit mourir cinq. Il en laissa trois, JEAN, qui suit; FRANÇOIS, *dont nous parlerons ci-après*; & *Honoré*, qui mourut âgé d'environ 25. ans. JEAN Galaup, seigneur de Chasteuil, procureur general en la cour des comptes, aydes & finances de Provence, s'acquit beaucoup de réputation par sa sagesse, par son érudition & par sa probité. Il sçavoit la jurisprudence civile & canonique, & les langues, & s'étoit acquis une grande connoissance de l'antiquité des inscriptions & des médailles anciennes. Le docte de Peiresc ne décidoit jamais rien sans avoir eu l'avis de ce sçavant homme, qui fut son ami particulier. Galaup eut aussi beaucoup de part en l'amitié du celebre Malherbe, & de M. Du-Vair, premier président au parlement de Provence, puis garde des sceaux de France, & évêque de Lisieux. Il composa de beaux vers, prononça des discours très-éloquens, & fit briller dans ses inscriptions toute la majesté de celles des anciens. C'est ce qu'on peut voir dans le discours qu'il fit par ordre du roi Louis XIII. sur les arcs triomphaux dressés à Aix pour l'entrée de ce même monarque; ouvrage qui fut imprimé dans cette ville en un volume *in folio* l'an 1624. L'auteur mourut au mois d'Août 1646. Il avoit épousé *Isabeau* de Puget de saint Marc dont il eut HUBERT, qui suit; & divers autres fils, qui se sont signalés dans les lettres & dans les armes. Entre ceux-là il ne faut pas oublier FRANÇOIS Galaup, chevalier de Chasteuil, major du régiment de la Croix-Blanche de Savoye, qui écrivoit si bien en prose & en vers, & qui traduisit Petrone, sans lui rien dérober de sa délicatesse & de ses graces. Il mourut à Verceil en l'an 1678. HUBERT Galaup, seigneur de Chasteuil, avocat general au parlement de Provence, fut reçû dès l'âge de

dix-neuf ans en la charge de procureur general en la cour des comptes, que son pere avoit exercée. Depuis il joignit à celle d'avocat general au parlement, une capacité digne de ce rang. Il étoit sçavant en tout genre de litterature, & a composé divers ouvrages qu'il n'a point donnés au public. * Fauchet, *antiquites de France* Nostradamus, *hist. de Provence.* Gassendi, *vita Peiresc.* Hilarion de Coste, *elog. de Dauphiné.* Guesnai, *hist. Marsil.* Bouche, *histoire de Provence.* Pitton, *hist. d'Aix.* Honorat Meynier, *principe & progrès de la guerre civile de Provence.* Le pere Besson, *Syrie sainte.* Le pere Philippe de la Trinité, dans son traité *de mirifico mundi contemptu.* L'auteur de la perpetuité de la foi, & du traité de l'Hemine. Marcheti & Augeri, *vie de François Galaup.* Sainte-Marthe. Malherbe. Colombi. *Mem. MSS. &c.*

GALAUP DE CHASTEUIL, (François) né à Aix en Provence, le 19. Août de l'an 1588. étoit fils de Louis Galaup, & de *Françoise* Cadenet de Lamanon. Il témoigna dès son enfance l'inclination qu'il avoit pour la pieté & pour les lettres, & fit de grands progrès dans l'un & dans l'autre. Il s'avança beaucoup dans la philosophie & dans la jurisprudence, & fut reçû docteur en droit. Il se perfectionna dans la langue hebraique:& joignit à cette étude celle des mathematiques & de l'astrologie, pour laquelle il eut beaucoup de passion durant quelque tems; mais Dieu lui fit la grace de lui faire connoitre la vanité des sciences humaines, & de l'en détacher pour l'appliquer à l'intelligence de l'écriture-sainte, particulierement selon le sens litteral. Il s'y appliquoit avec une assiduité surprenante. Quelque tems après il se retira à la campagne avec Nicolas-Claude Fabri de Peiresc son ami, & il y fit de très-doctes observations sur le pentateuque Samaritain, que le P. Theophile Minuti, religieux Minime, avoit apporté du Levant. On envoya ses observations avec le texte Samaritain à Gabriel Sionite, pour les inserer dans la bible qu'on imprimoit à Paris de l'impression royale du Louvre: mais comme les livres de Moïse étoient déja imprimés, on ne put s'en servir alors. Cependant l'étude de l'écriture détacha si parfaitement M. de Chasteuil du siécle; & même de ses parens, qu'il résolut d'aller mener une vie solitaire & penitente sur le Mont-Liban. Il partit en 1631. avec M. de Marcheville, qui alloit en ambassade à Constantinople; & après avoir vû les plus sçavans Rabins, & les gens de lettres qui se trouverent alors dans cette ville, il alla à Saide, & de-là au Mont-Liban. Il y eut d'abord quelques conferences avec l'archevêque d'Heden, puis avec le patriarche des Maronites, qui approuverent tous deux le dessein qu'il avoit de renoncer à toutes les choses du siécle, pour se consacrer au service de Dieu. Quelque tems après, il se mit sous la direction du pere Elie, religieux de saint Antoine & alors curé d'Heden; & se dépouillant generalement de toutes choses, il commença de mener une vie austere & très-penitente. Les courses des Turcs troublerent souvent le repos de sa solitude, durant les guerres contre l'émir Feckte-Edin; mais son merite faisoit impression sur l'esprit même des barbares. Il étoit si parfaitement connu de tous les Maronites, qu'après la mort de leur patriarche Georges Amira, ils le prierent d'accepter cette dignité. Il refusa cet honneur, & se retira à Mar-licha, dans un monastere des Carmes déchaussés, où il redoubla ses austerités. Elles lui causerent une maladie, dont il mourut la nuit de la fête de la Pentecôte, le 15. Mai de l'an 1644. Les Maronites témoignerent une douleur extrême, de cette mort & accoururent de toutes parts, pour rendre les derniers honneurs à son corps. Ce grand homme avoit composé quelques ouvrages sur la bible, qui resterent avec ses autres livres entre les mains des Carmes déchaussés. On mit sur son tombeau divers éloges en toutes sortes de langues. * *Consultez* sa vie écrite par le sieur Augeri, sous le nom de *Provençal Solitaire*; & depuis par M. Marchetti, prêtre de Marseille.

GALAURE, petite riviere de France dans le Dauphiné. Elle coule dans le bailliage de S. Marcellin, & se décharge dans le Rhône, à une lieue de S. Vallier, du côté du midi. *Mati, diction.*

GALBA, (Servius Sulpicius) empereur, étoit de la famille des Sulpices. Quelques auteurs le font descendre de Jupiter, & de Pasiphaé, femme de Minos, roi de Crete: on prétend même, mais sans beaucoup de fondement, que cet empereur s'étoit laissé aller à cette ridicule imagination, mais des écrivains dignes de foi assûrent qu'il descendoit par sa mere Mummia-Achaica, de la famille de Lucius-Mummius qui avoit pris Corinthe, du fameux L. Luctatius Catulus Capitolinus, dont elle étoit petite-fille. Galba nâquit le 24. Decembre 749. de la fondation de Rome, la 5. année avant l'ére commune de J. C. c'est-à-dire la veille même de la naissance de Notre-Seigneur, il fut adopté par Livia Occellina sa belle-mere qui étoit fort riche, & prit à cause d'elle le nom de *L. Livius Ocella.* Livia femme d'Auguste l'avança dans les dignités, où il fut admis avant que d'avoir atteint l'âge. On prétend que pendant sa jeunesse il s'appliqua à l'étude des sciences, pour lesquelles il n'avoit pas de disposition. Suetone rapporte diversement l'origine du surnom de *Galba* dans la famille des Sulpices. On dit qu'Auguste le faisant mettre à sa table, lui dit un jour: *Et toi Galba, tu goûteras aussi de l'empire*; & qu'il avoit répondu, *que ce seroit quand une mule deviendroit féconde.* Ce prodige étant effectivement arrivé, sous le regne de Neron, il le confirma dans le dessein de se révolter contre ce prince, & de se faire empereur. Il eût pû venir à bout de ce projet, après la mort de Caligula, s'il n'eût alors préferé la douceur de la vie privée, à l'éclat de la puissance souveraine. L'empereur Claude eut beaucoup de consideration pour lui. Il la meritoit par le soin qu'il avoit eu de maintenir la severité des mœurs anciennes dans les armées. Neron, sur la fin de son regne, avoit donné des ordres secrets, pour le faire tuer en Espagne où il commandoit: il en fut averti, & les sollicitations de Vindex le firent résoudre à la révolte. Ainsi il fut le premier, que les soldats élurent empereur, quoiqu'il ne fût pas de la famille des Césars, l'an 68. de J. C. Dès qu'il fut sur le trône, il fit tuer Macer en Afrique, & Fonteyus Capito en Allemagne, sur l'avis qu'on lui avoit donné qu'ils s'étoient déclarés contre lui. Ces actions de cruauté, jointes à son extrême avarice, & aux excès de ses trois favoris, Lacon, Vinius, & Icelus, & à son extrême vieillesse (car il étoit âgé de plus de 70. ans) le rendirent odieux au peuple, & à la milice. L'armée d'Allemagne indignée de ce que ce prince n'avoit pas tenu sa parole, sur les liberalités promises, & toutes les troupes offensées, de ce qu'il disoit qu'il avoit accoutumé de choisir des soldats, & non de les acheter, murmuroient hautement. On écrivit aux soldats de la garde prétorienne, qu'un empereur choisi par l'armée d'Espagne ne leur plaisoit pas, & qu'il en falloit élire un, qui fût agreable à toutes les armées. Galba croyant qu'on le méprisoit à cause de sa vieillesse, & de ce qu'il n'avoit point d'enfans, adopta Pison, jeune homme de grande esperance. Il le mena dans le camp, & déclara son choix aux gens de guerre: mais comme il ne parla point des liberalités, Othon cabala si puissamment dans cet intervalle parmi les soldats, que l'empereur & Pison furent assassinés six jours après, le 10. jour de Janvier de l'année 69. Galba étoit dans la 73. année de son âge, & dans le 7. mois de son regne commencé. Il avoit le visage charnu, & le front ridé. Ses débauches l'avoient rendu gouteux; & il avoit les jointures des pieds & des mains nouées, de sorte qu'il ne pouvoit tenir un livre, ni souffrir un soulier; mais ce qui étoit plus remarquable dans son visage étoit son nez véritablement aquilin, qui lui donnoit l'air de l'aigle, le roi des oiseaux; & c'est sur cette remarque, qu'Auguste lui avoit présagé qu'il auroit un jour le gouvernement souverain. Au reste il avoit beaucoup de droiture, de prudence, & plusieurs autres belles qualités qui lui acquirent l'estime de tout le monde, pendant qu'il n'étoit que particulier, & qui l'eussent fait juger très-digne de l'empire, s'il n'eût jamais été empereur. * Jacques Spon, *recherches curieuses d'antiquité.* Suetone & Plutarque, *en sa vie.* Tacite, *lib. 5. hist.* Aurelius Victor, *de Cesar.* &c. Tillemont, *histoire des empereurs, tom. 1.*

GALBA, (Sergius) avoit été consul, & un des plus éloquens hommes de son tems. Suetone dit qu'en sortant de la préture, il eut l'Espagne en gouvernement, & qu'ayant fait massacrer lâchement trente mille Portugais, il fut cause de la guerre de Viriathus. Asconius Pedianus dit que Caton l'accusa d'avoir pillé le Portugal, mais qu'il fut renvoyé absous. * Ciceron, *dans son Brutus.*

GALBA, (Caius Sulpicius) frere de l'empereur Galba, ayant mangé tout son bien, sortit de Rome, & se voyant haï de Tibere qui l'empêcha d'entrer dans les charges

ges, se donna la mort de désespoir. Ce fut sous le consulat de Q. Plautius & de Sextus Papinius, l'an 36. de J. C. * Tacite, 6. 40.

GALBA, roi des peuples appellés anciennement *Suessonnois*, estimé dans les Gaules, par sa prudence & par son équité, regnoit du tems de César sur douze villes dans un pays vaste & fertile. Les Belges lui défererent le commandement general de leur armée, lorsqu'ils marcherent contre César. Ses deux fils ayant été faits prisonniers, furent donnés en ôtage à César. * Jul. Cæs. *de bell. Gall. l. 11.*

GALE, ville de l'isle de Ceylan en Asie, dans la mer des Indes. La plus grande partie de l'isle de Ceylan obéissoit aux Portugais, vers l'an 1606. & la ville de Gale étoit pour lors très-florissante, non-seulement, parce qu'il faut que les vaisseaux qui viennent du Japon, de la Chine, de toutes les isles de la Sonde, de Malaca, de Bengala, & autres lieux vers l'Orient, passent par-là, & viennent reconnoître sa pointe; mais aussi, parce qu'ils y avoient un de leurs principaux comptoirs. Les Hollandois voulant faire la conquête de l'isle de Ceylan, jugerent que cette ville leur seroit d'un grand secours; & dans cette vûe, ils firent alliance avec le roi de Candi (qui est un des plus considerables de l'isle) & lui promirent dans le traité qu'ils firent, de lui remettre cette place, après qu'ils l'auroient conquise, à la charge qu'il les assisteroit de troupes par terre, pour s'opposer au secours que les Portugais pourroient envoyer des villes de Manar, Negombe, Colombo & autres lieux de l'isle, qui leur appartenoient, & qu'il leur donneroit pour recompense toutes les années certaine quantité de canelle. Ce traité étant conclu, les Hollandois attaquerent rudement cette place, & la prirent malgré la vigoureuse résistance des Portugais, qui virent ruiner la plûpart de leurs magasins & principales maisons avant que de parlementer. Aujourd'hui cette ville n'a qu'un petit nombre de maisons, que les Hollandois ont rétablies des ruines de celles que l'artillerie & l'effort des mines avoient renversées durant le siége. A l'égard des fortifications, ils les ont réparées, afin d'être en état de résister au roi du pays, en cas qu'il voulût les obliger à lui tenir parole. Le port de cette ville, quoique renommé, est estimé un des plus dangereux qui soit dans toutes les Indes, à cause de la grande quantité de rochers, qui s'y rencontrent à fleur d'eau. L'on ne peut y entrer sans le secours des pilotes de la ville, à moins que de s'exposer à quelque naufrage, principalement dans les basses marées. * Pyrard & Tavernier, *voyage des Indes.*

GALE, (Thomas) sçavant Anglois, a publié plusieurs ouvrages des anciens, sçavoir, *Palephatus & Heraclitus περὶ Ἀπίστων. Anonymus de iisdem; Phornutus de natura Deorum: Sallustius de Diis, Ocellus Lucanus; Timæus Locrus: Demophili, Democratis & Secundi sententiæ: Sextus Pythagoricus; Theophrasti caracteres Pythagoricorum fragmenta; Heliodori Larissæi opera:* à Cambridge, en 1671. *in 8°.* *Konig, *Biblioth.*

GALEA, (Augustin) theologal de l'église d'Alexandrie de la Paille, étoit de Loano dans l'état de Genes. Il vivoit vers l'an 1630. & publia des sermons. * Ghilini, *theat. d'Huom. letter. p. II.* Michel Giustiniani & Soprani, *Scrit. della Ligur.*

GALEAZ-MARIE-SFORCE ou SFORZE, duc de Milan, succeda à son pere FRANÇOIS Sforce I. l'an 1466. Il se rendit odieux par ses débauches, & fut assassiné dans l'église un jour de saint Etienne l'an 1476. De *Bonne*, fille de *Louis* duc de Savoye, il eut JEAN-GALEAZ-MARIE, qui lui succeda, & deux filles: *Anne*, mariée à *Alfonse* d'Est, marquis de Ferrare; & *Blanche-Marie*, alliée 1°. à *Philibert* I. duc de Savoye: 2°. à *Maximilien* I. empereur. * Corio.

GALECHUS (Nicolas) heretique Wiclefiste, dans le XV. siécle, est un de ceux que les Bohémiens envoyerent au concile de Bâle. Il soûtenoit, pour la défense de Jean Hus, & de Jerôme de Prague, que les juges séculiers ne pouvoient pas faire mourir les criminels, parce que le nouveau testament n'en parle point. * Prateole. Sander.

GALEJON, GALAJON, anciennement *Fossa Mariana*, canal que Caius Marius tira du Rhône à la mer Mediterranée. Il commençoit à quelques lieues au-dessous de la ville d'Arles, & aboutissoit à un petit golfe qu'on appelle *le port de Galajon*, & qui est entre les embouchures du Rhône, & la mer du Martigués. Ce canal a été bouché par les sables. * Baudrand.

GALEN ou GALIEN, (Matthieu) prévôt de saint Amé de Douai, & chancelier de l'université de cette ville, dans le XVI. siécle, étoit natif de Westcapel, petite ville de l'isle Walcheren dans la Zelande. Il étudia à Douai, & ayant été fait bachelier, il prêcha & enseigna la théologie avec applaudissement. Depuis, étant sorti de licence, il occupa dans l'université de Dilinghen, la chaire que Guillaume Lindanus venoit de quitter. Trois ans après, ayant été appellé à Douai, il y reçut le bonnet de docteur, & établit la réputation de cette université, qu'on avoit fondée depuis peu, s'employant à professer les sciences les plus sublimes, à enseigner les langues & à prêcher. Ce fut à la recommandation des citoyens de Douai, que le roi d'Espagne lui donna la prévôté de saint Pierre, puis celle de saint Amé, & qu'il le fit chancelier de cette nouvelle université. Quoiqu'il fût extrêmement occupé, il ne laissa pas de composer quelques ouvrages très-estimés; comme *Commentarium de Christiano & catholico sacerdote. De originibus monasticis. De missa sacrificio. De sæculi nostri choreis, &c.* Galen, publia encore en 1563. la vie de saint Denys, composée par Hilduin, avec quelques autres ouvrages. Il mourut l'an 1573. Le docteur Thomas Stapleton, son collegue, fit son oraison funebre. * Valere André, *biblioth. Belg. p. 655.* Le Mire, *de script. sæc. XVI. &c.*

GALEN, (Christophle-Bernard de) évêque de Munster, étoit d'une maison des plus considerables de la Westphalie. Dès qu'il fut sorti de ses études, il voyagea, selon la coûtume de la nation; & quelques années après il prit le parti des armes, & commanda même un regiment, au service de l'électeur de Cologne. Il fit quelques campagnes, & quitta les armes pour prendre un canonicat de Munster. Depuis il en obtint la prévôté, qui est la premiere dignité de l'église cathedrale. Et l'an 1650. il fut élû évêque & prince de Munster. Sept ans après il assiégea la ville de Munster, qui refusoit de se soûmettre à son autorité, & s'en étant rendu maître le 6. Août 1661. il y fit bâtir une citadelle, & la fortifia avec beaucoup d'art. En 1664. il fut choisi pour être un des directeurs de l'armée de l'empire, contre les Turcs. Cet emploi le fit aller en Hongrie; mais à peine y fut-il arrivé, que l'empereur conclut la paix avec le Grand-Seigneur. Il se ligua en 1665. avec le roi d'Angleterre contre les états des Provinces-Unies, & fit assez de peine aux Hollandois; mais le roi de France l'obligea en 1666. de faire la paix avec eux. L'an 1672. il se déclara contre les Hollandois, qui lui retenoient la seigneurie de Borklo, dépendante de son évêché; & ayant joint son armée à un détachement de celle du roi de France, il prit plusieurs villes & places fortes sur eux & sur l'électeur de Brandebourg qui soûtenoit le parti des Hollandois. Les armes de l'empereur l'obligerent ensuite de faire la paix avec les états en 1674. Il se vit même engagé d'entrer l'année suivante dans son alliance, avec le roi de Danemark, contre le roi de Suede, sur lequel il prit quelques places du duché de Bremen, & de la principauté de Ferden. Il mourut le 19. Septembre 1678. âgé de 74. ans, laissant pour successeur à l'évêché de Munster, son coadjuteur Ferdinand de Furstemberg, évêque de Paderborn, prince aussi pacifique, que son prédecesseur avoit été guerrier & grand capitaine. * *Memoires du tems.*

GALEOTA, (Jacques) gentilhomme Napolitain, se rendit celebre par sa valeur & sa fidelité dans le XV. siécle, quoiqu'il eût suivi, en differens tems, divers partis opposés. Il s'attacha à la maison d'Anjou, & particulierement à Jean duc de Calabre, & après sa mort à Charles duc de Bourgogne, & enfin à Charles VIII. au service duquel il fut blessé. Il est enterré en l'église des Cordeliers d'Angers, en la même chapelle où est le cœur de René roi de Sicile. * *Memoires de Philippe de Commines, l. 4. c. 13.* Denys Godefroi *dans ses annot. sur les mêmes aut.*

GALEOTA, connu sous le nom de FABIO CAPECE GALEOTA, jurisconsulte d'une des plus nobles familles de Naples, s'avança extrêmement dans l'étude du droit, & fut élevé aux charges les plus considerables de la justice. Philippe IV. roi d'Espagne le voulut avoir à Madrid où il fut regent du grand conseil d'Italie. Galeota revint à Naples, & y mourut le 15. Decembre de l'an 1645. Il a laissé des ouvrages considerables; *controversiæ juris*, en 2. vol. & *responsa fiscalia.* * Lorenzo Crasso, *élog. d'huom. Lett.*

GALEOTES, certains hommes en Sicile, qui se mê-

loient de l'art de deviner. Bochart écrit que ce nom vient du mot syriaque *Gala*, c'est-à-dire, *reveler*. Les mythologistes qui ont ignoré cette origine, ont eu recours à la fable, & tirent ce nom d'un certain Galeote, fils d'Apollon & de Themiste, dont Etienne de Byzance fait mention. Ciceron en parle aussi *au 1. de la divination*, & Elien, *l. 12. c. 46.* On dit que ces devins firent bâtir la ville de Telemesse en la Pisidie, par l'avis de l'oracle.

GALEOTI, (Albert) de Parme, jurisconsulte celebre, vivoit dans le XIII. siécle, vers l'an 1240. Il laissa divers ouvrages, & entr'autres un que nous avons sous le titre de *Margarita quaestionum*. On assure qu'il mourut vers l'an 1285. * Bonaventure Arrigi, *hist. di Parma*. Forster & Fischard, *in vit. jurisc.* Leandre Alberti, *descr. Ital.* &c.

GALEOTI MARTIO, ou GALEOTUS MARTIUS, natif de Narni dans l'Ombrie, a vécu dans le XV. siécle. Il enseigna à Boulogne depuis l'an 1462. jusques en 1477. & étant passé en Hongrie, il y fut secretaire du roi Matthias Corvin, & eut soin de l'éducation de son fils Jean Corvin, & de la bibliotheque de Bude. Il composa plusieurs traités, & entr'autres un des bons mots de Matthias Corvin, qu'il dédia à son fils Jean, & que nous avons dans le recueil des écrivains de l'histoire de Hongrie, sous ce titre, *De jocosè dictis ac factis regis Matthiae Corvini*. Leandre Alberti parle de Galeoti comme d'un grand philosophe & d'un excellent orateur: mais il l'accuse d'avoir eu quelquefois des sentimens peu orthodoxes. Son livre, *de homine interiore & de corpore ejus*, fit beaucoup de bruit. Les moines firent arrêter l'auteur à Venise, où il fut obligé de se dédire de ce qu'il avoit écrit, & de faire amende honorable; & peut-être auroient-ils poussé plus loin cette affaire, si le pape Sixte IV. qui avoit été disciple de Galeoti, ne l'eût protegé. Galeoti étant venu en France, à la priere du roi Louis XI. alla trouver ce monarque à Lyon, qu'il rencontra inopinément hors des portes de la ville. Voulant descendre de cheval pour le saluer, comme il étoit extrêmement gros, il tomba rudement, & se donna un coup à la tête dont il mourut en 1478. Paul Jove parle diversement de sa mort. * Paul Jove, *in elog. doct. c. 44.* Pierius Valerianus, *l. 1. de litter. infelic.* Leandre Alberti, *desc. Ital.* Vossius, *de hist. Lat. p. 659. 600.*

GALERA, GALLERA, GALLORA, anciennement *Cereia*. Bourg de l'état de l'église en Italie. Il est dans le patrimoine de saint Pierre sur la riviere d'Arone, entre Bracciano & Rome, environ à deux lieues de la premiere, & à quatre de la derniere. * Baudrand.

GALERA, *Punta della Galera*. C'est le cap le plus occidental de l'isle de Mindano, une des Philippines. La pointe la plus orientale de l'isle de la Trinité, une des Antilles, porte aussi le même nom. * Mati, *diction.*

GALERE ARMENTAIRE, (Galerius Valerius Maximianus) empereur, étoit natif de Dacie, près de Sardique. Il répudia sa premiere femme, pour épouser *Valerie*, fille de *Diocletien*, qui l'associa à l'empire, & le fit Cesar avec Constance Chlore, le 1. Mars de l'an 292. de J. C. Quelque tems après il défit un des chefs des Sarmates, & le prit en l'année 294. Depuis, étant envoyé contre Narsès, roi de Perse, il perdit une bataille par sa faute, l'an 296. Diocletien, qui étoit à Antioche, le reçut très-mal, le laissa marcher long-tems à pied après son chariot, & lui fit des reproches très-sensibles. Galere en fut si touché, que l'année suivante, ayant ramassé une armée nombreuse, il défit Narsès, le prit avec sa femme, ses enfans & ses sœurs, & lui enleva la Mesopotamie, & cinq provinces au-delà du Tigre. Après l'abdication volontaire de l'empire, que firent Diocletien & Maximien le 1. Mai de l'an 305. Galere & Constance Chlore le partagerent entr'eux. Le premier qui avoit déja excité une persécution contre les Chrétiens, la continua avec plus de fureur, lorsqu'il se vit seul maître d'une partie du monde. Il créa cesar Flave Valere Severe & Maximin fils de sa sœur, & leur donna une partie de l'empire à gouverner, dans le tems qu'il faisoit des entreprises sur le partage de Constance, le premier de ces Cesars fut tué par le tyran Maxence, ce qui obligea Galere de créer Licinius: mais lorsqu'il meditoit de grands projets contre Maxence, contre Constantin, qui avoit succedé à Constantin Chlore, & contre l'église, il fut frappé par tout le corps d'un ulcere qui engendroit une si grande quantité de vers, qu'on avoit peine à les nettoyer, & qui jettoit une odeur si puante, qu'on ne la pouvoit souffrir. Il connut que Dieu vengeoit contre lui la mort de ses serviteurs; & tâcha de l'appaiser par un édit favorable aux Chrétiens, dont il demandoit les prieres; mais ce fut trop tard. Il mourut l'an 311. au mois de Mai, ayant regné sept ans, depuis la demission de son beaupere. On l'enterra au lieu de sa naissance, qu'il avoit appellé *Romulien*, du nom de sa mere. * Eutrope, *l. 9.* Ammien Marcellin, *l. 16.* Orose, Eusebe, *l. 8.* Zosime, *l. 2.* Socrate, *l. 1.* Theodoret, *l. 7. l. 5.* Baronius, *t. II. & III. an.* De Tillemont, *hist. des emp.*

GALES, (Jean de) GALOIS ou GAULES, dit *Galensis* & *Gaulen*, Anglois & Cordelier, vivoit dans le XIII. siécle. Il étoit docteur de Paris, où il professoit en 1276. & il s'acquit par sa science le surnom d'*Arbor vitae*. On dit qu'il écrivit vingt volumes, qui sont divers ouvrages de philosophie & de théologie; sur le Maître des sentences, sur l'apocalypse, &c. * Pitseus, *de illustr. scriptor. Angl.* Wadingue, *in annal. & biblioth. Minor.* Fauchet, *des anciens poëtes françois*. La Croix du Maine, *bibliotheque françoise, &c.*

GALES, (Jean de) Anglois, a vécu en 1340. & a écrit sur le Maître des sentences. *Disputationes scholasticae, &c.* On doit distinguer ces deux Gales de Jean GALES, ancien poëte françois, qui vivoit en l'an 1260. Il étoit d'Aubepierre, & composa un poëme ou *Fabliau*, comme on parloit en ce tems. * Pitseus, *de illustr. script. Angl.* Wading. *in annal. & biblioth. Min.* Fauchet, *des anciens poëtes françois*. La Croix du Maine, *biblioth. franc. &c.*

GALÉS, (Pierre) sçavant Espagnol, sur la fin du XVI. siécle, fut mis en justice à Rome pour crime d'heresie, & perdit un œil à la question. Il alla ensuite à Genéve, où il professa la philosophie; à Bourdeaux, où il fut recteur du college de Guienne; & enfin en Flandres, où il fut brûlé par decret de l'Inquisition, si l'on en croit Meursius, *in Athen. Batav.* Colomiés dans son *Mélange curieux p. 836.* croit la relation de Meursius véritable; mais en même tems il rapporte ce que le P. Schottus, a écrit de Galés dans sa bibliotheque espagnole, *pag. 612.* & l'on ne voit pas ce qui lui déplaît dans le témoignage de cet auteur. Pierre Galés, dit Schottus, fut celebre à Rome & en France par la connoissance qu'il avoit acquise de la philosophie, de la langue grecque & de la jurisprudence; ayant été appellé à Bourdeaux, *ut Aquitanico Gymnasio praeesset*, dans un tems où la guerre civile de la ligue avoit mis la France en combustion, il fut enlevé par une troupe de soldats avec sa femme dans les Pyrenées, où il mourut, après avoir perdu une belle bibliotheque de manuscrits grecs. Cette relation paroît préferable à la premiere; Galés n'est point mis entre les recteurs du college de Guienne, par Darnal dans son supplement des chroniques de Bourdeaux; mais cet auteur observe qu'à Elie Vinet, mort en 1587. succeda Brassier. Or la maniere dont Schottus s'exprime, donne à entendre que ce fut en cette année-là qu'on choisit Galés pour recteur, mais qu'ayant été enlevé en chemin, parce que sa naissance le rendoit suspect, il ne put prendre possession de cette charge, & mourut avant que d'être entré pour cette fois-là en France. *Cherchez* FESCENNIA.

GALESE, riviere du royaume de Naples. Elle a sa source près d'Oria dans la terre d'Otrante, & après avoir coulé vers le couchant, elle entre dans le golfe de Tarente. * Mati.

GALESINI, (Pierre) de Milan, protonotaire apostolique, sur la fin du XVI. siécle, sous le pontificat de Gregoire XIII. & de Sixte V. avoit appris les langues, & avoit fait d'utiles découvertes dans les antiquités ecclesiastiques. Il procura une nouvelle édition du martyrologe romain, avec des notes de sa façon, qu'il dédia au pape Gregoire XIII. publié à Milan en 1577. mais ce martyrologe n'eut point l'approbation des censeurs Romains, à qui il parut trop long, pour être recité dans l'office canonial. On accusa outre cela l'auteur de négligence dans ses citations, & dans la confusion qu'il fait des personnes & des lieux. Il traduisit aussi de grec en latin quelques traités de saint Gregoire de Nisse, & de Theodoret, & publia l'histoire sacrée de Sulpice Severe; celle d'Aimon d'Halberstadt; & quelques autres ouvrages des anciens. Galesini donna encore au public un discours composé au sujet de l'obelisque, que le pape Sixte V. fit élever en 1586. Deux ans après, il fit imprimer un autre discours, qui avoit pour sujet, le nouveau tombeau que le pape Sixte fit

élever à Pie V. une histoire des papes sous le titre de *theatrum pontificale*; & une histoire des saints de Milan : il a aussi fait des notes sur la version des Septante. Il mourut vers l'an 1590. * Possevin, *in appar. Sacr.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Louis Jacob, *biblioth. Pontif.* Riccioli, *chron. reform. &c.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XVI. siécle.*

GALESTE gouverneur d'Agaba, grand ami & fidéle serviteur du roi Alexandre Jannée. Ce prince étant mort, Galeste reçut son fils Aristobule en sa place, & ce fut-là le commencement de la guerre qu'il y eut entre Hircan & Aristobule, & des malheurs, qui desolerent la Judée depuis ce tems-là. * Josephe, *Antiq. liv. XIII. Chap.* 24

GALESUS, riche laboureur du pays Latin, étant accouru pour appaiser le tumulte, qui s'étoit élevé entre Ascanius & Tirthée, enfans de celui qui avoit l'intendance des troupeaux du roi, & s'étant jetté au milieu de ces jeunes combattans pour les séparer, il fut tué malheureusement dans l'ardeur du combat. * Virgil. *Eneid. lib.* 7. *v.* 535.

GALETES, étoit un jeune homme si beau, que le roi Ptolomée, en sa faveur & à sa priere, pardonna à quelques criminels que l'on conduisoit au supplice. * Cœl. Rhodig. *l.* 7. *c.* 35.

GALFANACAR, autrefois *Gichtis*, ou *Gita*, ancien bourg de l'Afrique propre, est maintenant dans le royaume de Tripoli, sur le golfe de Capes, entre la ville de ce nom & l'isle des Gerbes. * Baudrand.

GALGACUS, chef de Chacedoniens, fort célebre par sa naissance & par son courage. * Tac. *Agricol. c.* 29.

GALGAL, ville royale, dans laquelle Goim, c'est-à-dire, les geans faisoient leur demeure, dans la tribu de Manassé. Josué tua leur roi, & prit la ville. Du tems de saint Jerôme, on y voyoit encore une métairie appellée *Galgalis*, éloignée de six milles de la ville d'Antipatre, du côté du septentrion.

GALGALA, ville de la Palestine dans la tribu de Benjamin, au-deçà du Jourdain, à trois lieues de Jericho. Josué étoit campé aux environs de cette ville, lorsque les Gabaonites lui envoyerent demander du secours contre les rois des Amorrhéens, qui vouloient les assieger. Ce fut dans cette ville que Saül fut confirmé & reconnu roi des Israëlites par Samuel. C'étoit en ce même endroit que ce prophete reprocha à Saül la criminelle complaisance qu'il avoit eue pour les Amalecites; & qu'il fit mettre en pieces Agag roi de ces peuples. Ce fut dans ce lieu qu'en l'an du monde 2584. & avant J.C. 1451. tous ceux qui étoient nés dans le desert, furent circoncis, par ordre de Josué, avec des couteaux de pierre; & on l'appella *Galgala*, nom qui signifioit qu'ils avoient été purifiés de l'opprobre d'Egypte. Quatorze jours après ils y celebrerent la Pâque : ce lieu qui avoit été sanctifié par ces actions, fut souillé depuis par une infinité d'idolâtries, comme saint Jerôme l'a remarqué. C'est un village habité par les Arabes qui le nomment *Galgal*. * S. Jerôme, *in c.* 4. Torniel, *ann. M.* 2584. *n.* 11. & 12. *Josué* 4. *v.* 19. 5. 10. *v.* 7. 1. *Reg.* 11. *cap.* 15. 35.

GALIBIS, peuples de l'Amerique meridionale, dans la Guaiane, que les modernes nomment la *France Equinoxiale*. Ils habitent vers la mer du nord, le long de la riviere de Courbo, & entre les rivieres de Suriname & de Marauvini, qui lui sont à l'occident, & celle de la Cayenne, & l'isle de ce nom, qu'ils ont au levant. D'autres cartes la placent dans la nouvelle Andalousie, au nord de la riviere de d'Orenoque. * Laët. Sanson.

GALICE, province d'Espagne, qui a porté autrefois titre de royaume, a l'ocean Atlantique, au couchant & au septentrion; le royaume de Leon & les Asturies, au levant; & le Portugal au midi. Cette province a été autrefois beaucoup plus étendue, qu'elle ne l'est aujourd'hui. On lui donne pourtant encore environ 100. lieues de côte sur l'ocean, 40. de largeur, & peut-être 50. de long. Les Espagnols l'appellent *Gallizia*; & les habitans sont nommés *Callejos*, qui sont les *Gallaci* ou *Callaici* des anciens : ils comprenoient ceux qui sont appellés *Amphilochi* par Justin; *Celtici* par Pomponius Mela & par Ptolomée, *Celti*, par Strabon; *Tamarices* & *Lucensis*, par Ptolomée; & *Lucentes*, par Pline. La Galice n'a aujourd'hui que six villes épiscopales, Compostelle, capitale de la Galice, est connue à cause des pelerinages, qui s'y font à saint Jacques. Les autres villes épiscopales, sont la Coruna, Orense, Mondonedo, Lugo, & Thui qui est la ville où mourut saint Elme, ou Telme, patron des gens de mer. La Coruna haute & basse ville, a un des meilleurs ports d'Espagne, où une grande armée navale peut demeurer en toute sûreté. L'on compte en cette province quarante autres ports. Vigo, le cap Finisterre, &c. y sont assez connus, & l'on y voit la source de la riviere de Lima autrefois *Lethé*, c'est-à-dire, *Oubli*. Elle passe ensuite dans le Portugal. Les autres sont, la Cilinca, la Miranda, l'Avia, le Cil, l'Ulla, la Tambre & le Minho, qui y a sa source. La Galice est un pays de montagnes, qui produit des bois & du vin, mais peu de bled. Le voisinage de la mer, & les sources d'eaux chaudes y rendent l'air mal sain. D'ailleurs on y trouve quelques mines; le pays est abondant en bétail, & la mer y est fort poissonneuse. Les Sueves qui passerent en Espagne dans le V. siécle, établirent en 409. un royaume dans la Galice sous leur roi HERMERIO, & ce royaume dura jusques vers l'an 583. qu'EBURICE ou EBURIC, fut détrôné par le tyran ANDECE; mais ce dernier ne jouit pas long-tems de son usurpation. LEUVIGILDE, roi des Wisigoths, le chassa de la Galice qu'il joignit à ses états l'an 585. Les Maures ayant soûmis la Galice avec le reste du royaume des Wisigoths en 713. s'y établirent sous des princes particuliers. JUSAPH ou JOSEPH, prince des Sarasins en Galice, y regnoit l'an 759. & ce fut en cette année que Froila, roi de Leon & des Asturies, lui tua cinquante-quatre mille hommes dans une bataille. Depuis, ses successeurs se rendirent maîtres de presque toute la Galice; & leur état ayant été uni en 1037. à celui de Castille, les fils puînés de ces princes eurent souvent pour appanage la Galice, avec titre de comté. Ainsi *Garcias*, troisiéme fils de *Ferdinand* I. roi de Leon & de Castille, étoit comte de Galice, lorsque son frere Alfonse I. le fit arrêter. * Ptolomée, *l.* 2. Strabon, *l.* 3. Pline, *l.* 4. *c.* 10. Jean évêque de Gironne, *in chron.* Idacius. Jean de Biclano, & saint Isidore, *in chron.* Molina de Malaga, *desc. del reino di Galicia.* Alphonsius de nova *hist. de Galicia.* Roderic de la Pegnuela *hist. de Galicia.* Mariana, *hist. hispan.* Botero, *relation d'Espagne.* Cluvier. Nonius. Merula, &c.

GALICE NOUVELLE, province du Mexique ou de la nouvelle Espagne, dans l'Amerique septentrionale, située le long de la mer. Ce pays est proprement la *Guadalajara*, ainsi appellé du nom de sa ville capitale, & d'une contrée qui comprend encore, selon quelques auteurs, celles de Xalisco, de los Zacatecas, de Chiametlan, de Cinaloa, &c. Plusieurs donnent à Nugnez Gusman, l'honneur d'avoir découvert ce pays; mais ce fut Gonsalve de Sandoval, qui le reconnut, après y avoir été envoyé par Cortez. * *Consultez.* Herrera, *c.* 11.

GALIEN, (Claude) celebre medecin de Pergame, fils de *Nicon*, habile architecte de la même ville, vivoit dans le second siécle sous l'empire de Marc-Antonin *le philosophe*. Après avoir appris la dialectique, & les autres parties de la philosophie, où il fit de grands progrès, il s'adonna à la medecine, & étudia sous les plus habiles medecins de son tems, qui étoient Satyron & Pelops. Il se rendit à Alexandrie, ville alors remplie de sçavans hommes, & s'appliqua à y connoître leurs études, & leurs sentimens. Il vint ensuite à Rome, y composa plusieurs ouvrages à l'âge de 34. ans. Il en sortit l'an 37. de J. C. pour aller en Asie; mais peu de tems après il fut rappellé en Italie, par les lettres obligeantes des empereurs Verus & Antonin. Après la mort de ce dernier, qui périt dans la guerre des Marcomans, Galien revint dans son pays, où il vieillit. Comme il étoit d'un temperament fort délicat, ainsi qu'il le marque lui-même dans ses écrits, il vécut d'une maniere si sobre & si frugale, qu'il soûtint la foiblesse de son temperament, & parvint à une grande vieillesse. Il avoit pour maxime de rester toûjours sur son appetit en sortant de table. C'étoit un homme incomparable, grand philosophe, qui avoit connoissance des secrets de toutes les sectes, & qui sçavoit parfaitement la medecine. Ayant detourné une fluxion trés-dangereuse, par une seule saignée, & guéri des épileptiques, en leur attachant au cou la racine de la peone, il fut soupçonné de magie, & fut contraint de sortir de Rome. Il enseigna la methode que la plûpart des medecins suivent aujourd'hui, & qui les

fait nommer *methodiques* & *galenistes*. On assure qu'il mourut dans le lieu de sa naissance, âgé de 70. ans, & selon les autres, de 140. vers l'an 200. Il étoit ennemi declaré des Juifs & des Chrétiens, qu'il accusoit de croire aveuglément des choses incompréhensibles. On dit de lui que pendant une peste violente il sortit précipitamment de Rome, sans vouloir se fier aux remedes de son art. Il paroît par les deux livres, où il traite de ses propres ouvrages, qu'il avoit composé deux cens volumes, qui furent brûlés dans l'embrasement du temple de la paix. Nous avons encore diverses éditions des traités qui nous restent de lui. On estime particulierement celle de Bâle de l'an 1538. en cinq tomes, chez André Cratandre, & celle de Venise de l'an 1625. en sept volumes. Cardan met Galien au nombre des douze plus subtils esprits qui ayent jamais paru dans le monde. * Cardan, *lib. 10. subtil.* Eusebe, *A. C. 140.* Volaterran, *l. 16. Autropol.* Vignier, *biblioth. hisp.* Philippe Labbe, *in elog. Chron. Galeni.* Castelland. *in vit. illust. Medic.* Boëcler, *de script. Græc. & Lat.* Vander Linden, *de script. Med.* Lambecius, *T. II. c. 7. Biblioth. Vindob. &c.*

GALIEN, *cherchez* GALEN.

GALILE'E, region de la Palestine, ou Terre-sainte, a été divisée en deux parties, dont l'une se nommoit la haute, ou Galilée des Gentils; & l'autre la basse. Ces provinces ont à l'occident la Mediterranée, à l'orient la mer de Tiberiade, au nord la Phenicie, & au midi la Samarie. Du tems de Josephe, elles étoient bornées du côté de l'occident par la ville de Ptolemaïde, par son territoire, & par le mont Carmel. Du côté du midi, elles avoient pour frontieres Samarie & Scythopolis, jusqu'au fleuve du Jourdain. Du côté de l'orient, leurs limites étoient Hippen, Gadaris & la Gaulanite; & du côté du septentrion, elles se terminoient à Tyr. La haute Galilée avoit les tribus d'Aser & de Nephtali; & la basse celles de Zabulon & d'Issachar. Les principales villes étoient la Tour de Straton, qu'Herode fit bâtir, & qu'il nomma Cesarée; Capharnaüm, Tiberiade, Nazareth, où J. C. fut conçu, & où il vécut pendant presque tout le tems qui précéda celui de sa prédication. Le long sejour que J. C. avoit fait dans ce pays donna sans doute lieu aux Juifs de lui donner & à ses apôtres le nom de *Galiléens*. La ville de Cana située dans cette province est celebre par le changement de l'eau en vin que J. C. y opera. Quelques-uns croient que l'on a nommé la Galilée superieure, *Galilée des Nations*, parce que ce pays étoit habité par des Egyptiens, des Arabes & des Pheniciens, comme le témoigne Strabon, *l. 15.* & parce que Josephe dit aussi que Tiberiade étoit remplie de divers peuples. D'autres disent que les anciens Hebreux nommoient ce pays-là *Geli gojim*, *la frontiere des Nations*, parce que c'étoit la frontiere de Phenicie; & que *Gelil*, qui étoit dans cette phrase un nom appellatif, est devenu ensuite un nom propre, après que les Septante l'ont conservé dans leur version. * Outre Strabon, Pline, Guillaume de Tyr & Adrichomius, *consultez* aussi Josephe, *l. 3. de la guerre des Juifs, chap. 4.* Cluvier, *l. 5. introd. geogr. &c.*

GALILE'E, la mer de Galilée, ou de Genezareth, ou de Tiberiade. C'est un grand lac de la Palestine en Syrie. Il est entre la Trachonite & la Galilée, le long du Jourdain, qui le traverse dans toute sa longueur, du septentrion au midi. Il peut avoir en ce sens sept lieues de longueur, & trois & demi du levant au couchant. Ce fut-là où J. C. calma miraculeusement deux tempêtes.

GALILE'E GALILEI, sçavant mathematicien, étoit de Florence & fils naturel de Vincent Galilei noble Florentin. Il avoit une violente inclination pour la philosophie, pour les mathematiques, & pour l'astrologie. Après avoir vécu quelque tems à Venise, il obtint une chaire de professeur à Padoue, où il enseigna pendant 18. ans, avec applaudissement. Il fut depuis professeur dans l'université de Pise, où il fut appellé par le duc de Florence son prince. On dit qu'étant à Venise il y vit une de ces lunettes, que Jacques Metius avoit inventées en Hollande l'an 1608. & qu'il rêva avec tant d'application sur la disposition de ce nouvel instrument, qu'il en fit un semblable, la suivante. Galilée fut de l'académie de *Gli Lyncei*, & mathematicien du duc de Florence. Il a fait de curieuses observations dans le ciel au sujet des taches du soleil; de Saturne qui paroît rond & tantôt ovale; des changemens de Venus, semblables à ceux de la lune; des satellites de Jupiter, qui sont quatre étoiles qu'il découvrit à l'entour de cette planete, & qu'il appella les Astres de Medicis, &c. Dès que Michel Mœstlin lui eut appris l'opinion de Copernic touchant le systême du soleil fixe & du mouvement de la terre, il l'embrassa & l'établit par des raisons très-solides. Cependant il y a une censure du pape Urbain VIII. qui condamne l'opinion du mouvement de la terre, comme contraire à l'écriture. Parce que Galilée avoit enseigné ce sentiment de bouche & par écrit, contre la défense qu'on lui en avoit faite, il fut mis à l'inquisition, tenu en prison cinq ou six ans, & contraint à l'âge de 60. ans de se dédire de ce qu'il avoit enseigné. Ceux qui sont de son sentiment, répondent, comme le remarque un sçavant prélat, que ce systême n'a rien qui soit contraire à l'écriture; qu'elle doit être une regle de la foi, & non des verités naturelles; que le S. Esprit ayant inspiré des hommes pour leur faire écrire les livres sacrés, les a fait parler, selon l'opinion commune, & qu'il a eu dessein de nous rendre fidéles & gens de bien, & non philosophes, astronomes & naturalistes. Galilée a composé d'excellens ouvrages. *Nuncius sydereus. L'Uso del compasso geometrico e militare. Differza contra Baldassar Capra. Discorso interno le cose sù l'acque. Dimostrazione delle marchie Solari. Dialoghi de Sistemi de Tolomeo & di Copernico*, qu'on a traduit en latin sous le titre de *Systema Cosmicum*, &c. Galilée mourut en 1642. âgé de 78. ans De grands hommes ont fait son éloge. * Fabius Longanilla, *epist. ad Jansen.* Godeau, *histoire de l'église, tome I. l. 2. p. 230.* Vossius, *de mathem.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. p. 1.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. 1. imag. illust. cap. 153.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. &c.*

GALILE'ENS. Ce nom, qui est le nom du peuple qui habitoit la Galilée, a été donné par quelques anciens à une secte prétendue des Juifs; mais il y a de l'apparence qu'ils se sont trompés, & qu'ils ont pris une nation pour une secte. * S. Justin, *Dial. cum Triphone.* Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. III. premiers siécles.*

GALINDIE, province de la Prusse Ducale. Elle est entre la Sudavie, la Pomesanie & la Mazovie. Le bourg Ortelsbourg en est le seul lieu de quelque consideration. * Mati, *diction.*

GALINDO, (Beatrix) de Salamanque en Espagne, fut demoiselle de la reine Isabelle de Castille, & épousa *François* Ramirez secretaire du roi. On la surnomma *la Latina*, pour marquer l'intelligence qu'elle avoit de cette langue, qui lui étoit aussi familiere que la castillane. Ce surnom qu'on lui donna, est resté à un hôpital qu'elle fonda l'an 1506. à Madrid, dit encore *El Hospital de la Latina*. Elle fonda aussi diverses maisons religieuses. Plusieurs auteurs parlent très avantageusement de Beatrix Galindo. Le fameux Lopez de Vega ayant fait mention de François de Ramirez, celebre les louanges de sa femme, & en parle encore dans son ouvrage intitulé, *Le Laurier d'Apollon*. Cette sçavante dame mourut le 23. Novembre 1535. * Jean Perez de Moia, *de illust. Hisp. mulier. l. 3. c. 48.* Gilles Gonçalez Davila, *hist. Salamant. lib. 3. c. 22.* Paul de Ribere, *Glor. immort. delle Done, liv. 13.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c.*

GALINDON, ou PRUDENCE, dit *le Jeune*, dont le veritable nom étoit *Galindon*, évêque de Troyes en Champagne, vivoit dans le IX. siécle. Il étoit Espagnol, & s'étant établi en France, merita par sa vertu de succeder à Adalbert XXXIII. évêque de Troyes. Il se trouva au concile de Paris en 846. à celui de Tours en 849. & à celui de Soissons en 853. On remettoit à son jugement les plus grandes affaires de son tems; comme nous le voyons dans les épîtres de Loup de Ferrieres, qui fut nommé par Charles *le Chauve*, avec Prudence, pour travailler au rétablissement de la discipline monastique en France. Hincmar de Reims étoit aussi ami intime de ce prélat, & le consultoit ordinairement, pour l'explication des passages les plus difficiles de l'écriture-sainte. Cet évêque écrivit un traité adressé à Hincmar archevêque de Reims, & à Pardulus évêque de Laon, dans lequel il soûtenoit l'autorité & la doctrine de saint Augustin, sur les questions de la grace. Il écrivit un autre traité sur le même sujet contre Jean Scot Erigene; & une lettre adressée aux évêques du concile de Sens, dans laquelle se repentant d'avoir souscrit aux articles du concile de Quiersi, il proposoit quatre articles sur la grace, pour les faire signer & approuver par les pe-

res du concile : sçavoir, 1. que le libre arbitre de l'homme, perdu par la désobéissance d'Adam est tellement réparé par la grace de J. C. que nous ne pouvons sans elle rien faire, penser, ni vouloir de bien ; 2. que Dieu a prédestiné les uns par sa pure misericorde à la vie éternelle, & les autres par un juste jugement à la damnation ; 3. que le sang de J. C. a été répandu pour ceux qui croiront en lui, & non pas pour ceux qui n'y croiront jamais ; 4. que Dieu sauve tous ceux qu'il veut sauver, & que personne ne peut sauver ceux qui ne sont pas sauvés. On ne sçait point quel effet eut cette lettre dans le concile de Sens ; mais il y a bien de l'apparence qu'elle y fut lue sans qu'on décidât rien sur ce sujet. On a encore plusieurs autres ouvrages de S. Prudence, entr'autres un sermon ou panegyrique de Ste. Maure, dont M. Braier chanoine de l'église de Troyes nous a donné une traduction françoise avec la vie de saint Prudence, en 1725. *in 12*. Les annales de France de saint Bertin mettent sa mort en 861. D'autres la placent en 864. * Loup de Ferrieres, *epist. 63. & 99*. Flodoard, *hist. Remens. l. 3. c. 21*. Camusat, *ann. de Troyes* Barthius, *Advers. l. 44. c. 19*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Vossius, *l. 3. de hist. Lat.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du IX. siécle*.

GALIOTE DE GOURDON GENOUILLAC, nommée en religion la mere de *Sainte-Anne*, réformatrice de l'ordre de saint Jean de Jerusalem en France, & prieure du monastere de Beaulieu, étoit fille de *Louis* de Gourdon de Genouillac, comte de Vaillac, & d'*Anne* de Montberon, sa premiere femme. Elle nâquit le 5. jour de Novembre 1589. & fut nommée *Galiote* au baptême, en memoire de *Jacques-Galiot* de Gourdon de Genouillac, grand écuyer de France. Elle n'avoit que cinq mois, lorsque pour l'élever hors du monde, on la mit chez les religieuses de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, du monastere de l'hôpital de Beaulieu. Dès l'age de sept ans on lui donna l'habit de cet ordre ; & elle fit sa profession, lorsqu'elle eut atteint l'âge de douze ans, ou environ. Elle n'avoit que quinze ou seize ans, lorsqu'on la fit coadjutrice de la prieure du monastere de Beaulieu. Quelques années après en étant prieure, elle entreprit d'y mettre la reforme, sur le modele de la regularité des filles de la congregation de sainte Claire : ce qu'elle executa heureusement, étant âgée d'environ 25. ans ; & continua d'animer les autres religieuses par son exemple, jusques en 1618. qu'elle mourut, le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, patron de son ordre. L'habit des religieuses de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, est une soutane, ou robe, avec un manteau noir, & sur le devant du manteau du côté gauche, à l'endroit du cœur, il y a une croix de toile blanche à huit pointes. Leur manteau fait comme une demi-tunique, se ferme au col avec deux cordons de soye blanche & noire. Leur voile est noir comme l'habit. Avant que Solyman II. eût pris l'isle de Rhodes aux chevaliers de cet ordre en 1522. la robe des religieuses étoit rouge, & leur voile blanc ; mais depuis cette perte, pour marquer leur deuil, elles ont changé la couleur de leur robe & de leur voile. *Voyez* GOURDON. * Hilarion de Coste, *des dames illustres*.

GALISTEO, bourg qui avoit autrefois titre de duché. Il est dans l'Estramadure d'Espagne, près de la ville de Coria. * Mati, *diction*.

GALITE, ou *Galata*, isle d'Afrique. Elle est dans la mer Mediterranée, à dix lieues de l'isle de Tabarca, & de l'embouchure du Guad-il-Barbar. Cette isle qui n'a pas plus de dix lieues de circuit, est l'ancienne Jalete, ou peut-être l'ancienne *Ægimurus Calathen*. * Baudrand.

GALLA, fille de l'empereur Valentinien & de Justine, fut mariée l'an 386. à Theodose, & fut mere de Galla Placidia, dont on va parler, & de Gratien, mort jeune : Philostorge dit qu'elle étoit Arienne, il est vrai que sa mere l'avoit fait élever dans les principes de l'Arianisme. Elle mourut en couches à Constantinople, vers le mois de Mai de l'an 394.

GALLA PLACIDIA, fille de Theodose le Grand & de Galla, suivit Honorius son frere en Occident, & après s'être trouvée aux deux siéges de Rome par Alaric roi des Goths, elle tomba en 410. au pouvoir de ce prince, qui la tint long-tems comme en ôtage. Ataulphe successeur d'Alaric l'épousa au mois de Janvier de l'an 414. à Narbonne, & l'année suivante elle accoucha d'un fils, qu'on nomma Theodose, mais qui mourut aussi-tôt. Ataulphe ayant été assassiné peu après, Sigeric qui lui succeda traita indignement Galla Placidia, mais Vallia successeur de Sigeric eut plus d'égard pour elle, & la rendit à Honorius, qui la maria au mois de Janvier 417. à Constance alors patrice, & depuis César. Les fruits de ce mariage furent Justa Grata Honoria, qui se deshonora par sa mauvaise conduite, & Placidius Valentinianus, autrement Valentinien III. Après la mort de Constance arrivée en 421. ayant encouru la disgrace d'Honorius, elle fut chassée de Ravenne, & se retira en 423. à Constantinople, mais l'année suivante Theodose le Jeune la renvoya avec son fils qu'il fit César, & prenant en main le gouvernement de l'empire d'Occident, il se fit estimer par sa prudence & par sa pieté. Cette princesse mourut le 27. Novembre de l'an 450. âgée au moins de 60. ans. * Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

GALLA, sainte veuve, fille de *Symmacus*, à qui saint Fulgence écrivit diverses fois, vivoit dans le VI. siécle. Saint Gregoire parle d'elle, & de la fermeté avec laquelle elle préfera la continence de la viduité, au mariage. * Saint Gregoire, *l. 4. dialog. cap. 13*.

GALLAND, (Auguste) procureur general du domaine de Navarre, & conseiller d'état, acquit une connoissance très-étendue des droits du roi, & de toute notre histoire, ainsi qu'on le voit par ceux de ses ouvrages qui ont vû le jour. Un des plus celebres est celui qu'il a écrit contre le franc-alleu sans titre, prétendu par quelques provinces de droit écrit, auquel il joignit les loix données au pays des Albigeois par Simon, comte de Montfort. La premiere édition de cet ouvrage fut faite à Paris en 1629. mais en 1637. l'auteur la donna plus ample d'un tiers, & y joignit des titres fort rares. Il publia en la même année 1637. plusieurs petits traités des anciennes enseignes & étendarts de France, de la chappe de saint Martin, de l'office du grand sénéchal, de l'oriflamme, de la baniere de France, & de la cornette blanche. On ne sçait pas quand cet auteur est mort. En 1648. son fils, pere de l'Oratoire, publia ses memoires pour l'histoire de Navarre & de Flandres. On garde aussi en diverses bibliotheques, & particulierement dans celle des missions étrangeres à Paris, un très-grand nombre de genealogies dressées par Auguste Galland. On y trouve entre-autres celles des familles nobles de Paris.

GALLAND, (Antoine) sçavant antiquaire de France, étoit membre de l'académie des medailles & des inscriptions. Il avoit fait un long sejour en Orient ; & y avoit acquis une grande connoissance de l'arabe, des mœurs & de la théologie mahometane. Il a fait diverses dissertations curieuses sur quelques medailles rares, & dont divers journalistes ont parlé avec éloge. Il fut fait professeur royal en langue arabe en 1709. & mourut l'an 1715. sans avoir eu la consolation de publier sa version de l'alcoran, à laquelle il a joint des notes très-curieuses & très recherchées & un systême de la théologie mahometane, plus exact qu'aucun qui ait paru. Il a laissé ce dernier ouvrage entre les mains de M. l'abbé Bignon. * *Memoires du tems*. Nous en parlerons plus au long dans notre supplément.

GALLAND ou GALAND, dit *Galandius*, (Pierre) principal du college de Boncour à Paris, & chanoine de Notre-Dame, étoit d'Aire en Artois. Il sçavoit les langues les belles lettres, la théologie, & fut en grande estime sous le regne de François I. qui l'honora d'une bienveillance particuliere. Galland eut aussi part à l'amitié de Turnebe, qui fut son disciple, de Budé, de Vatable, de Jacques Tusan, de Latomus & des plus sçavans hommes de son tems. Il mourut en 1559. & laissa divers traités de sa façon ; comme *Oratio de Francisci I. laudibus. Scriptores de agrorum limitibus. In Quintilianum argumenta. Oratio pro Aristotele & Parisiensi schola, contra Ramum*. Un de ses neveux nommé GUILLAUME Galland, & qui étoit un homme d'érudition, fut aussi principal du college de Boncour. Une histoire manuscrite qui est dans la bibliotheque du roi, marque que ce dernier mourut au mois de Janvier de l'an 1612. Elle ajoûte qu'il avoit été ami de Ronsard, & qu'il fut enterré dans l'église de son college. * La Croix de Maine, *biblioth. franç.* Turnebe, *Advers. lib. 2. cap. 1. & lib. 8. cap. 12*. Le Mire, *de script. sec. XVI*. Valere André, *bibl. Belg.* Du Boulai, *hist. univ. Paris. &c.*

GALLARATO, bourg d'Italie, dans le duché de Mi-

lan, & à huit lieues de la ville de Milan, vers le couchant, en tirant vers Sesto. * Mati, *dict.*

GALLARDON, petite ville de France, en Beausse, sur le ruisseau de Volse, au pays Chartrain, & à quatre lieues de Chartres, au levant, en allant vers Paris.

GALLARS, (Nicolas des) l'un des ministres qui assista au colloque de Poissi, exerça quelque tems le ministere; & se retira à Geneve, où il s'attacha très-étroitement à Calvin. Il a publié une édition de saint Irenée à Geneve, en 1570. une apologie de Farel, &c. * Gesner, *biblioth.* Beze, *hist. eccles. l. 2.* Bayle, *dict. crit.*

GALLAS, ou GALLANES, peuples d'Afrique, qui demeuroient autrefois sur les côtes orientales vers la mer des Indes. Ils attaquerent le royaume de *Bali*, en 1537. & ont fait depuis de grands ravages parmi les Abyssins, qu'ils auroient même entierement subjugués, sans leurs montagnes inaccessibles. Les Gallas ont autant de femmes qu'ils veulent. Il n'est pas permis parmi eux aux jeunes gens de se couper les cheveux, avant que d'avoir tué un ennemi, ou une bête farouche. Pour montrer le nombre des ennemis qu'ils ont tués, ils leur coupent les parties honteuses, qu'ils comptent ensuite à la vûe de toute l'armée, & ils partagent le butin également. Ils vivent de lait & de chair crue, & n'ont d'autres richesses que du bétail, qu'ils menent avec eux, soit en paix, soit en guerre. Quelques-uns s'y sont faits Chrétiens en frequentant les Abyssins, & se circoncisent comme eux. * Ludolf, *hist. Æthiop. lib. 1. cap. 16.*

GALLE, en latin *Galleus* (Theodore) étoit fils de Philippe Galle, natif d'Harlem, dessinateur, peintre, & graveur habile, qui après avoir travaillé pendant près de 50. ans, mourut en 1612. Theodore né à Anvers, grava aussi un grand nombre de portraits d'hommes illustres, & de monumens antiques; & entr'autres un recueil qui fut imprimé en 1606. à Anvers, avec les remarques de Jean Faber de Bamberg. Il y a eu encore un Corneille Galle, bon graveur Flamand, qui a vécu jusques vers le milieu du XVI. siécle. * Swertius, *Athenæ Belg.*

GALLE', (Servat) auteur d'un grand ouvrage sur les *livres sibyllins*, où il ramassa tout ce qu'on peut dire de plus fort sur cette matiere, mourut à Campen en Hollande vers la fin de 1709. Il avoit commencé peu avant sa mort une nouvelle édition de *Minutius Felix*, & il en avoit aussi presque achevé une de *Lactance*. Il laissa le soin de ce dernier à un de ses amis de Campen. * Mercure, *Avril 1710.*

GALLEGOS, (Manuel de) poëte Portugais dans le XVII. siécle, merita les éloges de Lope de Vega Carpio, qui l'appella l'*Orphée de Portugal*: il publia en 1628. un poëme heroïque de la guerre des geans contre Jupiter, & composa quelques autres poësies, dont on n'a imprimé que le *Templo de Memoria*, en l'honneur du duc de Bragance. Il mourut à Lisbonne le 9. Juin 1665. * *Bibliotheque Portug. manuscrite.*

GALLEGOS, ou GUALLEGUEL. *Valleci*, *Gallicii*, *Gallaïci*: anciens peuples d'Espagne. Ils occupoient la partie septentrionale du Portugal, avec toute la Galice, laquelle a conservé leur nom. * Baudrand.

GALLEMANT, (Jacques) docteur de Paris, fut le premier superieur des Carmelites en France. Il mourut à Besançon la nuit de Noël de l'an 1630. âgé de 72. ans.

GALLES, pays & principauté d'Angleterre, dans la partie occidentale du royaume, en étoit autrefois séparée, & faisoit un état particulier. Les Anglois l'appellent *Walles*, quoique les habitans & naturels du pays, en leur langue, le nomment *Cambrei* & *Zambre*, en latin *Cambria*. Ce pays a eu autrefois ses petits princes; & depuis que le pays fut soûmis aux Anglois, sous Henri III. roi d'Angleterre, les fils aînés de leurs rois ont porté le titre de princes de Galles. EDOUARD, fils du même HENRI III. est le premier qui l'ait eu. On prétend que la principauté de Galles, comprend le pays des anciens Demetes, des Ordovices, & des Silures. On la divisoit en trois parties. Aujourd'hui la riviere de Doweye la sépare en deux, qui sont Galles septentrionale, ou Norwales; & Galles meridionale ou Southwales. Chacune de ses parties est encore divisée en six provinces ou comtés. Ceux de la premiere, sont 1. Flint, avec une ville de ce nom, saint Asaph, Caerwis, &c. 2. Denbigh, dont la capitale est une ville de ce nom, Ruthyn, Aberconwai, &c. 3. Caërnavan qui est aussi une ville, & où l'on trouve encore celle de Bangor, qui a eu autrefois une abbaye celebre. 4. Merioneth, où sont, Harleg, Bala, Aberdoni, Barmouth, &c. 5. Mongomeri, avec une ville de ce nom, & Lanwilling, Lanyidos, &c. 6. Anglesei, qui est une isle, où sont Abertraw, Beaumaris, Newborough, &c. Les provinces ou comtés de Galles meridionale ou Southwalles, sont 1. Cardighan, avec une ville de ce nom, outre Lambeder, &c. 2. Pembrock, qui est aussi le nom d'une ville, & qui renferme celles de saint David, de Newport, &c. 3. Glamorgan, où sont Cardiff, Landaff, Aberavon, Swansel. 4. Radnor, ville, Knigton, &c. 5. Breknok, qui est aussi le nom d'une ville, avec celles de Bealt, Hai, &c. 6. La ville & comté de Caërmaden, où sont encore Arbermarle, Kidwellei, &c. Quelques Geographes mettent le duché de Montmouth, dans la principauté de Galles, mais il en a été séparé par Henri VIII. Les habitans de ce pays, dits les Gallois, ont une langue differente de l'anglois, d'où est derivé le bas breton. Tout ce pays est rempli de montagnes, & est très-mal peuplé. *Cherchez* ANGLETERRE. * Speed & Camden, *descr. Angl.* Du Chêne, *histoire d'Angl.*

GALLES ou NOUVEAU PAYS DES GALLES, pays de la partie septentrionale du Canada. Les Anglois l'ont découvert, & lui ont donné ce nom, en leur langue *New Southwalles*. Ils nomment ainsi cette terre pour la distinguer d'une autre septentrionale, séparée de l'autre par la mer Christiane ou golfe de Hudson, qu'ils appellent nouveau pays de Galles septentrionale *New Northwalles*. C'est celui que plusieurs de nos geographes modernes mettent entre les terres arctiques. * Sanson.

GALLES, peuples d'Afrique, *voyez* GALLAS.

GALLESIO, (Augustin) dit Gallesius de Boulogne, vivoit en 1570. & enseigna la philosophie à Pise, & à Boulogne. Il composa divers traités, & entr'autres un intitulé, *De terræ motu*, imprimé en la même ville de Boulogne en 1571. * Alidosius, *de script. Bonon.* Bumaldi, *biblioth. Bonon.*

GALLI, nom latin des prêtres de Cybele (mere des dieux.) Ils furent ainsi nommés du fleuve *Gallus* dans la Phrygie, dont ils buvoient, avant que de commencer leurs sacrifices; parce que les eaux de cette riviere, leur inspiroient une fureur qu'ils appelloient divine. Ils celebroient leurs fêtes en courant comme des insensés, & en faisant des postures extravagantes, pendant qu'ils battoient leurs tambours d'airain. Ils se coupoient les parties naturelles, après avoir bû de l'eau du fleuve Gallus, parce que cette déesse n'étoit servie que par des prêtres eunuques. Ce qui se faisoit en memoire d'Atys; favori de Cybele, qui s'étoit mutilé par désespoir, après avoir violé le vœu de chasteté, qu'il avoit fait à cette déesse, & avoir eu commerce avec la nymphe Sangaris. Les Romains adoroient aussi cette déesse, sous le nom d'*Idæa Mater*: ils lui sacrifioient, & celebroient des jeux en son honneur, avec les ceremonies romaines; mais ils choisissoient des Phrygiens & des Phrygiennes, pour faire les ceremonies des Grecs. Ces Phrygiens alloient par la ville sautant & dansant, battant leurs tambours, & jouant de la flûte. Ils portoient aussi la statue de Cybele, & faisoient une quête qu'on leur avoit permise. Denys d'Halicarnasse, remarque qu'il n'y avoit aucun citoyen Romain, qui se mêlât avec ces Phrygiens, & qui fût initié dans les mysteres de cette déesse. * Rosin, *antiq. rom. l. 3. c. 27. & l. 2. c. 4.*

GALLI, *Li Galli*, anciennement *Sirenusæ Insulæ*. Ce sont trois petites isles ou écueils de la mer Toscane. Elles sont près de la principauté Citerieure, province du royaume de Naples, dans le golfe de Salerne, entre Amalfi & le cap de la Minerve. * Baudrand.

GALLIA, (LANCIAROTTO) jurisconsulte, étoit d'Alexandrie de la Paille, dans le Milanez, & s'acquit une grande réputation dans le XVI. siécle. Il composa divers ouvrages, *In consuetudinem Alexandrinam, probibentem maritum ultra certum modum uxori relinquere, commentarium. Patrocinium pro Rep. Alexand. contra Mediol. statum. Consiliorum sive Respons. Volumen, &c.* Gallia mourut le 10. Decembre 1595. âgé de 63. ans, & fut enterré dans l'église de saint Martin d'Alexandrie. Il laissa un fils nommé Antoine Gallia, sçavant jurisconsulte, que Philippe IV. roi d'Espagne, fit conseiller du sénat de Milan. * Ghilini, *theat. d'huom. letter. &c.*

GALLICAN, tribun dans l'armée de Vespasien. Il fit des merveilles au siége de Jotapat. Après que cette ville fut prise, Vespasien l'envoya à Flave Josephe caché dans une caverne à côté d'un puits, pour lui persuader de se rendre; ce qu'il ne pût obtenir, parce que Josephe n'étoit pas encore bien instruit de la douceur & de l'humanité des Romains. * Josephe, *guerres des Juifs*, *l. 3. c. 24.*

GALLICAN, (Saint) martyr dans le IV. siécle, fut nommé, selon quelques auteurs, par l'empereur Constantin, general de son armée contre les Scythes, qui s'étoient jettés dans la Thrace, avec promesse s'il revenoit victorieux, d'être nommé consul pour la seconde fois, (car il l'avoit déja été) & d'épouser la princesse *Constance*, fille de l'empereur, quoiqu'il fût idolâtre. Gallican donna bataille aux Scythes, qui défirent une partie de son armée; de sorte qu'il ne songeoit plus qu'à se sauver, lorsque deux seigneurs Chrétiens nommés Jean & Paul, lui conseillerent de faire un voeu d'embrasser le Christianisme, s'il remportoit la victoire. Il le fit, & aussi-tôt les ennemis épouvantés, mirent les armes bas, & se rendirent à discretion. Il les obligea d'abandonner toutes leurs dépouilles, de se retirer en leur pays, & de payer tous les ans un tribut à l'empereur. Un succès si surprenant fut suivi de la conversion de Gallican, qui revint vers Constantin, non plus dans le dessein de prendre la robe consulaire, ni de s'allier à la princesse Constance; mais dans la résolution de recevoir le baptême, & de se retirer du monde, pour se donner entiérement à Dieu. L'empereur neanmoins le déclara consul, & lui décerna l'honneur du triomphe. Après son consulat, pendant lequel il affranchit cinq mille esclaves qu'il avoit, il alla s'établir à Ostie, ville à quinze milles de Rome, où il fit bâtir un grand hôpital, dont il prit le soin. L'empereur Julien l'Apostat, qui succeda aux fils de Constantin, l'an 361. ayant appris la retraite de Gallican, & avec combien de zele il soulageoit les Chrétiens, lui envoya un ordre ou d'adorer les idoles, ou de sortir d'Italie. Gallican se retira à Alexandrie, où il continua d'aider les fidéles par toute sorte de moyens; mais il y fut mis à mort pour la foi par le comte Raucien le 25. Juin de l'année 362.* Bollandus. Giri.

GALLICANO, bourg d'Italie, dans l'état de l'église. Il est dans la Campagne de Rome, à deux lieues de Rome, du côté du levant. On prend ce bourg pour l'ancienne *Gabii*, capitale des anciens Gabiens, ou, pour *Latomia*, petit lieu, qui étoit dans leur territoire. * Baudrand.

GALLICUS RUTILIUS, gouverneur de Rome, est devenu celebre par le poëme de Papirius Statius, intitulé *Soteria pro Rutilio Gallico*. * *Consultez* ce poëte, *l. 1. Sylv. Carm. 4.* avec les remarques de Gaspard Barthius.

GALLIEN, (Publicus Licinius Gallienus) fils de Valerien & de sa premiere femme dont on ignore le nom, fut fait premierement Cesar par le sénat, & ensuite empereur par son pere vers le mois d'Août de l'an 253. Sa conduite fut, dit-on, très-inégale, il donna quelquefois des preuves d'une valeur extraordinaire, d'autres fois il parut se livrer tout entier aux plaisirs, sans s'embarrasser du gouvernement, ce qui lui attira des reproches sanglants. Son pere le chargea d'abord de défendre les Gaules contre les peuples de Germanie, qui avoient penetré dans ces belles provinces, & l'on est sûr qu'il repoussa ces barbares, non-seulement parce qu'on lui donna le titre de *Germanicus Maximus*, mais parce que Zosime qui ne le flatte pas, l'assure expressément, & parce qu'Eutrope écrit que les commencemens de son regne furent très-heureux. Il laissa ensuite le gouvernement des Gaules, pour aller châtier Ingenuus qui s'étoit revolté dans la Pannonie, & après s'être défait de lui, il marcha contre les Sarmates qui avoient passé le Danube, & les chassa vers l'an 259. mais il arriva en même tems de si grands désordres, dans les provinces d'où il venoit de sortir, qu'il lui fut impossible d'y remedier. Les François & les autres peuples de la Germanie, ne virent pas plûtôt hors des Gaules, qu'ils y entrerent, sans que Postume pût les empêcher, & les traversant toutes entieres, ils passerent les Pyrenées, & allerent piller Tarragone. En même-tems les Scythes Juthunges, que quelques uns appellent Marcomans, passerent les Alpes, & se repandirent dans l'Italie, où au défaut des troupes reglées, chaque ville en leva comme elle put. On ne sçait pas bien ce que devinrent les barbares qui étoient entrés en Espagne; pour les Marcomans, Gallien les éloigna en leur cedant une partie de la haute Pannonie; ce qu'on auroit moins blâmé, s'il n'avoit épousé en même tems la fille de leur roi, quoiqu'il fût déja marié, & qu'il eût des enfans. Ce traité étoit honteux, mais necessaire. Valerien venoit d'être pris par les Perses, & son armée à la tête de laquelle il étoit allé pour combattre ces barbares, au lieu de penser à le délivrer, venoit d'offrir l'empire à Macrien, qui ayant quitté l'Orient, marchoit à grandes journées vers l'Italie pour détrôner Gallien, fort embarrassé d'ailleurs par la revolte de Postume, que toutes les Gaules avoient reconnu pour empereur, après qu'il eut fait mourir Cornelius Saloninus, fils de Gallien. Ce prince parut d'abord negliger celui-ci pour combattre avec plus d'avantage Macrien, à qui il opposa un de ses generaux, nommé Domitien; & lorsqu'il eut appris la défaite & la mort du tyran, il marcha contre Postume, qu'il pressa assez vivement, mais lorsqu'il venoit de gagner sur lui une grande bataille, il apprit que la ville de Bysance venoit d'égorger une de ses legions, & croyant qu'une partie de ses troupes suffisoit pour achever de ruiner le parti du tyran, il alla dans la Thrace, & fit passer au fil de l'épée tous les habitans de Byzance, en quoi il fut d'autant plus blâmable, qu'il leur avoit donné des assûrances de se contenter de la mort des plus coupables. Peut-être voulut-il par cette rigueur intimider les peuples trop faciles à favoriser les revoltes de leurs gouverneurs: car on vit sous le même regne Rigillien prendre le titre d'empereur dans la Mesie, Emilien dans l'Egypte, & Saturnin dans quelque autre province. Quoi qu'il en soit, Gallien toujours réduit à se défendre contre ceux qui vouloient le détrôner, fut contraint de laisser le soin de venger son pere à Odenat, qui s'étoit chargé de la guerre contre les Perses, & lorsqu'il vit que cet homme de fortune avoit chassé les barbares des terres de l'empire, & avoit porté la terreur dans leur propre pays, il crut ne pouvoir mieux reconnoître ses services, qu'en lui donnant le titre d'Auguste. On ne doit pas oublier que Gallien, quoique fort attaché à la religion de ses peres, estimoit les Chrétiens, & que non-seulement il fit cesser la persécution dans les provinces où il fut reconnu après la mort de son pere, mais qu'un de ses premiers soins lorsqu'il eut appris la défaite de Macrien, fut de rétablir la tranquilité dans les pays que ce tyran avoit envahis, jusqu'à donner aux évêques des lettres par lesquelles il les autorisoit à reprendre les lieux qu'on leur avoit enlevés. Saint Denys d'Alexandrie a conservé celles que ce prince lui envoya, & l'on ne peut douter que les autres évêques des grandes églises n'en ayent reçû de semblables: c'est peut-être cette attention pour les Chrétiens, qui a porté la plûpart des écrivains à mal parler de lui: du moins est-il certain que le reproche qu'ils lui font de n'avoir pas vengé la mort de son pere, est très-injuste. Il fut presque toujours en guerre contre les tyrans: Aureole qu'il avoit laissé dans les Gaules, avoit donné le tems à Postume de rétablir ses affaires, & Gallien le retrouva aussi fort que jamais, de sorte qu'après avoir essayé vainement de le reduire, & après avoir même été blessé au siége d'une place qu'on ne nomme point, il fut obligé de le quitter une seconde fois pour aller au-devant des Scythes, c'est-à-dire des Goths, qui avoient bien été battus plusieurs fois par ses generaux, mais après avoir fait de si grands désordres, qu'ayant appris qu'ils avoient fait une nouvelle irruption, il crut que sa présence étoit necessaire. Elle ne fut effectivement pas inutile: on travailla de deux côtés sous ses yeux à reparer les murailles des villes qui avoient été ruinées: les frontieres furent mieux gardées, & enfin il défit à platte coûture les barbares dans l'Illyrie. Cette victoire ne le fit pourtant pas plus respecter dans le pays où on ne le voyoit point. Les peuples d'Orient après la mort d'Odenat se soûmirent à Zenobie sa veuve, qui mit en fuite Heraclien, à qui Gallien avoit donné le gouvernement general de ces provinces, & dans la Rhetie Aureole prit le titre d'empereur, & se rendit maître de Milan. Gallien ne lui donna pas le loisir d'aller plus loin, il le battit auprès de cette ville, & ensuite l'y assiegea: mais ce scelerat ayant fait donner de faux avis aux principaux officiers, & leur ayant persuadé par ses émissaires, que Gallien avoit résolu de les faire mourir, ces gens prévenus resolurent de se défaire de lui, & pour en

venir à bout plus sûrement, on fit dans un quartier quelque tumulte, où Gallien étant accouru sans donner le tems à ses gardes de le suivre, il fut assassiné par le commandant de la brigade de Dalmatie, au mois de Mars de l'an 268. Il étoit âgé de cinquante ans, & en avoit regné près de quinze, mais les sept premieres années son pere avoit eu toute l'autorité. Il avoit épousé Salonine, de qui il eut deux fils, Com-Saloninus, tué dans les Gaules; & Julius Saloninus assassiné avec lui. On remarque qu'en 262. il y eut de grands tremblemens de terre dans presque tout l'empire, & que pendant tout son regne la peste y fit de prodigieux ravages. * Trebellius Pollio, *en sa vie*. Eutrope, *l. 9*. Aur. Victor. Zonare. Zosime. Eusebe. Tillemont, *hist. des emp. tom. 3*. Banduri, *Numism. imp. rom.*

GALLIENNE, cousine germaine de l'empereur Gallien; Trebellius Pollion en fait mention, en parlant de Celse, l'un des trente tyrans: ce fut cette femme qui lui procura l'empire: ou qui, selon les autres, le fit mourir: car le texte de Trebellius Pollion est équivoque. Quoi qu'il en soit, il n'en jouit pas long-tems, car il fut tué sept jours après.

GALLIGAI, (Leonora) Florentine, que quelques auteurs prétendent avoir été fille d'un menuisier & d'une blanchisseuse, qui fut nourrice de Marie de Medicis, suivit cette princesse en France, lorsqu'elle y vint épouser le roi Henri IV. Son veritable nom étoit Sophar, mais afin de cacher la bassesse de son extraction elle prit celui de *Dori*, celui de *Popenelli*, & puis, celui de *Galligai*. Etant arrivée en France, elle sçut si bien gagner l'esprit de la reine, qu'elle en disposoit absolument. Elle épousa *Concinio* Concini, qui depuis fut connu sous le nom de *maréchal d'Ancre*. Après avoir abusé de sa fortune prodigieuse, & de celle de son mari, elle eut part à sa disgrace; elle fut mise à la Bastille, d'où elle fut transferée à la conciergerie. Courtin & de Landes furent chargés d'instruire son procès; sur les informations, elle fut condamnée, pour crime de leze-majesté humaine, à avoir la tête tranchée, & à être brûlée en place de Greve à Paris le 4. Juillet 1617. Elle avoit pour frere *Sebastien* Galligai, archevêque de Tours, qui se demit de son archevêché après cette triste catastrophe. * Le Grain, *Decade de Louis le Juste*. Relation de la mort du maréchal d'Ancre. Bayle, *dict. crit.*

GALLIM, petit bourg de la Palestine, proche d'Acaron, d'où étoit un nommé Phalti, qui épousa Michol après la fuite de David. C'est encore le nom d'une ville, qui est sur les frontieres des Moabites. * *Is. c. 10. v. 30. I. Reg. c. 25. v. 44.* Elle est située dans un pays marécageux de la tribu de Ruben, le nom hebreu est *Eglaim*.

GALLINIQUE ou GALLINICUS, exarque de Ravenne, succeda l'an 598. à Romain, & gouverna l'Exarquat pendant quatre ou cinq ans. Saint Gregoire *le grand* qui étoit alors pape, lui recommanda les peuples d'Istrie, qui ayant quitté le schisme, s'étoient soûmis à l'église. Gallinique surprit & fit prisonniers le gendre & la fille d'Aigulphe, roi des Lombards, ce qui causa une nouvelle guerre entre l'empereur & Aigulphe. * Saint Gregoire, *l. 7. epist. 100. 101.* Baronius. Scaliger, &c.

GALLIO JUNIUS, ayant été d'avis que les cohortes prétoriennes après plusieurs campagnes, auroient le droit d'être assises parmi les quatorze ordres, il en fut rudement repris par l'empereur Tibere, qui sur le champ le fit sortir du sénat, & puis de l'Italie; & parce que l'on apprit qu'il supportoit avec plaisir son exil, ayant choisi l'agreable ville de Lesbos pour lieu de retraite, on le fit revenir à Rome, où il fut obligé de demeurer dans la maison des magistrats. C'est toute la récompense qu'il eut pour ses flateries étudiées, sous le consulat de Cn. Domitius & de Camillus Scribonianus. * Tacite, *l. 6. ann. c. 3.*

GALLIO, (Ptolomée) cardinal, archevêque de Siponte, ville ruinée dans le royaume de Naples, fut connu dans le XVI. siécle, sous le nom du cardinal de Como. Le desir de s'avancer le conduisit à Rome, où il fut domestique des cardinaux Antoine Trivulce, Thadée Gaddi, puis d'Ange de Medicis. Ce dernier ayant été élevé sur le trône pontifical, sous le nom de Pie IV. lui donna l'évêché de Martorana, puis l'archevêché de Siponte, & le fit cardinal au mois de Mars 1565. Il porta d'abord le titre de saint Theodore, qu'il changea depuis pour celui de sainte Agathe, & pour les évêchés de Sabine, de Frescati & d'Ostie. Le pape lui conserva la charge de secretaire de cabinet; & c'est en cette qualité qu'il gouverna en partie sous ce pontificat; mais son pouvoir fut bien plus étendu sous celui du pape Gregoire XIII. qui lui confia le soin de toutes les affaires de l'état. Gallio devint un des plus riches cardinaux de son tems, acheta diverses terres considerables dans le Milanez, fit diverses fondations pieuses, à Como, où il rebâtit l'église de saint Abundio, dont il étoit abbé commendataire, & laissa une somme de cent mille écus, pour marier des pauvres filles. Il mourut à Rome le 3. Fevrier 1607. âgé de 82. ans. Son petit neveu MARC GALLIO, évêque de Rimini, fut honoré de la pourpre le premier Septembre 1681. par le pape Innocent XI. après avoir été nonce à Naples, & vicegerent de Rome. Il mourut le 24. Juillet 1683. à l'âge de 71. ans. * Ughelli, *Ital. sacra*. De Foix, *dans ses lettres*. Auberi, *hist. des card.* Petramellario. Cabrera, &c.

GALLION, frere du grand Seneque précepteur de Neron. Il s'appelloit auparavant *Marcus Annæus Novatus*; mais ayant été adopté par Lucius Junius Gallion, il prit le nom de son bienfaiteur. Ce fut par la faveur de son frere Seneque, que l'empereur Claude le fit proconsul d'Achaïe. Il s'acquitta très-dignement de sa charge. S'y étant rencontré dans le tems que saint Paul y alla prêcher & établir la religion de JESUS-CHRIST, il ne voulut point se rendre le juge de cette nouvelle doctrine, ni en prendre connoissance, quelque instance que lui en fissent les Juifs, sur-tout les ennemis de cet apôtre. Il les renvoya toûjours leur disant qu'il ne s'agissoit point de l'interêt, ni de la gloire de l'empereur, que Paul n'ayant nullement prêché contre les loix & les ordonnances du prince, il ne s'en vouloit point mêler, & que ne s'agissant que de doctrine, ils vuidassent leurs interêts entr'eux. Cela a donné lieu de croire, que si Gallion n'étoit pas veritablement Chrétien, il avoit du moins quelque penchant pour le Christianisme. Sur cela on a bâti diverses conjectures: quelques-uns ont prétendu que cette rencontre donna occasion à la prétendue amitié, qui se noua entre saint Paul & Seneque, & aux lettres qu'ils s'écrivirent, comme l'assurent saint Jerôme & saint Augustin. Cependant ces lettres ne se trouvent plus, & l'on convient que celles que nous avons sont supposées. Il peut bien être aussi, que Gallion, sans aucun penchant pour le Christianisme, par un seul principe d'équité, n'ait point voulu se mêler de disputes, qui effectivement n'interessoient point l'empire Romain. Gallion fut condamné à mort par Neron, & Eusebe dit, qu'il se tua lui-même. Baronius assure, que son frere Seneque lui avoit dédié deux livres; le premier sur les accidens qui nous arrivent sans que nous y pensions, & l'autre de la vie bienheureuse.

GALLIPOLI, ville d'Italie, dans le pays des anciens Salentins, qui fait aujourd'hui partie du royaume de Naples, dans la terre d'Otrante. Elle est assez bien fortifiée, & située sur le golfe de Tarente, & le siége d'un évêché suffragant d'Otrante. Elle a un pont de pierre si fort qu'il résiste aux flots les plus impetueux de la mer: ensorte que les marchands peuvent facilement y entrer en tout tems par terre & par mer. Cette ville a l'air d'un marché public. * Leandre Alberti, *desc. Ital.*

GALLIPOLI, ville de Romanie, est située sur un détroit de même nom, dit autrement, bras de saint Georges, au détroit des Dardanelles, & autrefois de l'Hellespont, entre l'Europe & l'Asie. C'est une grande ville de cinq ou six milles de tour, avec un vieux château. Elle a été autrefois plus considerable. * Sanson.

GALLO, Monte Gallo, ou *S. Maria in Gallo*, bourg de l'état de l'église. Il est dans la marche d'Ancone, vers les sources du Tronto, & les montagnes de l'Apennin, à trois ou quatre lieues de la ville d'Ascoli. * Mati, *diction.*

GALLOGRECE, est un pays de l'Asie, borné par la Bithynie, la Cappadoce & la Pamphilie. On l'appelle autrement la *Galatie*, & les habitans s'appellent indifferemment *Gallogrecs* ou *Galates*: car les Gaulois ne pouvant rester dans leur patrie, à cause qu'ils étoient en trop grand nombre, en sortirent pour se jetter dans l'Italie, où ils mirent tout à feu & à sang; mais en ayant été entierement chassés par la valeur de Camillus, ils firent des courses dans la Grece & dans la Macedoine, d'où ils furent bientôt chassés. Alors s'étans mêlés avec quelques Grecs, ils passerent

Grecs, ils passerent en Asie, où ils fixerent leur demeure, après avoir reçû des terres de Bithynie. C'est ce qui leur a fait donner le nom de *Gallogrecs*. * Strabon, *l. 2. p. 130. & l. 12. p. 566. & 567.* Après la guerre contre Antiochus *le grand*, Vulso Manlius les soûmit entierement. Ensuite on laissa le pays à des Tetraques, Dejotarus, un d'eux s'étant rendu des plus puissans, se fit maître de tout le pays, jusqu'à ce que César Auguste eut entierement soûmis le pays, en réduisant ce royaume en province de l'empire Romain. *Voyez* GALATIE. * Velleius, *l. 2. c. 39.*

GALLOIS, (Jean) abbé de saint Martin de Cores au diocèse d'Autun, nâquit à Paris dans la paroisse S. Etienne du Mont, le 14. Juin 1632. Il fit paroître dès son enfance ce qu'il feroit quelque jour, & ses parens prirent un grand soin de son éducation : aussi fit-il un grand chemin en peu de tems. Il se distingua beaucoup par son assiduité, par sa diligence & par son application, & acquit une bonne réputation dans un âge peu avancé, laquelle augmenta toûjours. Il s'attacha principalement aux belles lettres, à la theologie, à la physique, & aux mathematiques, & s'acquit une réputation fort étendue, par la continuation du Journal des sçavans, que M. de Sales avoit entrepris & commencé le 5. Janvier 1665. & qu'il abandonna le 30. Mars suivant à M. Gallois. Celui-ci le recommença le 4. Janvier 1666. & y travailla pendant plusieurs années avec beaucoup de succès, & avec l'approbation universelle; mais il fut obligé de le quitter en l'année 1674. M. Colbert ministre & secretaire d'état, & contrôleur general des finances, qui l'avoit connu en quelques rencontres d'affaires, & avoit conçû beaucoup d'estime pour lui, voulut se l'attacher, & le prit auprès de lui d'une maniere très-obligeante. Il y demeura jusqu'à la mort de ce ministre arrivée en l'année 1683. étant toûjours avec lui, soit qu'il fût à la cour, à la ville, ou à la campagne. Lorsque le roi établit l'académie des sciences, il y eut l'emploi de secretaire, & fut élû quelques années après pour être l'un des quarante de l'académie Françoise. Après la mort de M. Colbert, le roi lui donna une chaire de professeur en langue grecque au college royal de France, & peu de tems après il le logea en ce même college, le chargeant de prendre soin de la discipline & de l'observation des reglemens. Il mourut d'hydropisie au college royal de France, le mardi 19. Avril 1707. âgé de 75. ans, & fut enterré le lendemain dans l'église de saint Etienne du Mont, auprès de ses pere & mere. * *Mem. du tems.*

GALLOLIGURES, peuples dont le pays étoit ce que nous appellons aujourd'hui la *Provence*, quoi qu'elle ait présentement plus d'étendue qu'elle n'en avoit du tems des Galloligures.

GALLONIUS AVITUS, ambassadeur en Thrace, à qui l'empereur Aurelien écrivit une lettre. * *Voyez* Flavius Vopiscus dans Bonose.

GALLONIUS PUBLIUS, homme si abandonné au luxe & à la bonne chere, que Lucilius assure qu'il n'avoit jamais fait un repas avec appetit; parce qu'il mangeoit toûjours avant que d'avoir appetit. * Cicero, *de Finibus.*

GALLONIUS, (Antoine) Romain, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, fleurit sur la fin du XVI. siécle, & mourut en 1605. S'étant appliqué en lisant les actes des martyrs, à la recherche des differens supplices qu'on leur faisoit souffrir, & des instrumens dont on se servoit pour les tourmenter, il publia sur ce sujet un livre italien en l'année 1591. avec des figures dessinées par Jean de Guerra de Modene, peintre du pape Sixte V. & gravées en cuivre par Antoine Tempesta de Florence. Il traduisit ensuite son ouvrage en latin, le dédia au pape Clement VIII. & le fit imprimer en l'an 1594. avec des figures en bois. Il a depuis été imprimé à Paris en 1659. par les soins de Raphaël Trichet du Frêne, avec les figures de Tempesta, & à Anvers en 1668. *in 12.* avec figures. Ce traité est curieux & fait avec beaucoup de soin. L'auteur n'a pas seulement recueilli ce qui se trouve des supplices des martyrs dans leurs actes, dont plusieurs pourroient être suspects, mais aussi dans les auteurs anciens, tant profanes qu'ecclésiastiques. Gallonius a encore composé une histoire des vierges, les vies de quelques martyrs, & celle de saint Philippe de Neri, avec un traité de Monachisme de saint Gregoire pour soûtenir contre Constantin Bellot moine Benedictin du Mont Cassin, l'opinion de baronius, que saint Gregoire n'a jamais été moine Benedictin. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII. siécle.* Bayle, *dict. critique.*

GALLOWAI, *Galliva* & *Duaca*, ville & comté d'Irlande, dans la Conacie ou Connaught. Le comté a la riviere de Shennon à l'orient; le comté de Maie au septentrion; celui de Clare au midi, & l'ocean au couchant. C'est un pays très-fertile, & riche par le commerce. On y trouve quelques villes, entr'autres Agorro & Gallowai ou Galwai, qui en est la capitale & qui lui donne son nom. Elle est assez bien fortifiée, & située sur le golfe que ceux du pays nomment *Bai of Galwai*, dans lequel le lac de Carble se décharge. Cette commodité sert à entretenir le commerce dans cette ville. * Camden. Sanson.

GALLOWAI ou GALLIUVAI, *Galloridia*, & *Galdia*, province d'Ecosse, avec titre de comté, est située sur la mer d'Irlande, qu'elle a au midi. Elle a les comtés de Carrike & de Kyle au septentrion; celui de Nithesdale à l'orient; & le golfe d'Arran au couchant. Elle a aussi de ce côté-là le Bec de Gallowai. C'est un Isthme fort étroit, que ceux du pays nomment *Te mul of Gallowai*, & que les anciens appelloient *Navantum Chersonesus*, comme les historiens d'Ecosse le remarquent. Withorn ou Withern est la ville capitale de ce pays. Les autres sont Kirkoubrigt, Wigthon, &c. Il y a aussi le fort de Cardines. * Camden. Sanson.

GALLUCCI, (Tarquin) Jesuite Italien, né en Italie l'an 1574. entra chez les Jesuites en 1590. enseigna la rhétorique dans le college Romain pendant 10. ans & la morale pendant 4. Il mourut à Rome le 28. Juillet 1649. dans le college des Grecs, dont il avoit été 18. ans directeur. Il a fait divers ouvrages concernant l'art poëtique, dont le plus considerable est sa *défense de Virgile*, où il tâche de le justifier de toutes les fautes que les critiques lui reprochent. C'est lui qui prononça l'éloge funebre du cardinal d'Ossat, qu'on a eu soin d'imprimer à la tête des lettres de ce grand homme d'état. * Bayle, *diction. crit.* Baillet, *jugemens des sçavans.*

GALLUCI, (Jean-Paul) sçavant astronome Italien, vivoit au XVI. siécle. Il inventa un instrument pour observer les phenomenes celestes; il publia encore d'autres ouvrages d'astronomie & quelques-uns de medecine. Il étoit académicien de Venise. * Vossius, *de scientiis mathematicis.* Bayle. *dict. crit. 2. édit.*

GALLUCCI, (Ange) natif de Macerata en Italie, entra chez les Jesuites en 1606. âgé seulement de 13. ans. Il enseigna la rhétorique dans le college Romain pendant 24. ans, & mourut à Rome le 28. Fevrier 1674. âgé de 80. ans. Il est auteur de quelques harangues latines & d'une histoire de la guerre des Pays-bas, depuis l'an 1593. jusqu'à la tréve conclue en 1609. Cette histoire qu'il a écrite en latin fut imprimée à Rome en 1671. en 2. vol. *in fol.* & en Allemagne l'an 1677. en plusieurs volumes *in 4°.* * Sotwel, *biblioth. scriptorum societatis Jesu.* Bayle, *dict. crit. 2. édit.*

GALLURA, étoit autrefois une province de Sardaigne, qui a eu ses princes particuliers, lesquels portoient titre de *juges*. C'est maintenant la partie orientale de la province de Logudori où l'on voit encore les contrées de *Gallura de Geminis*, & de *Gallura de Posada*, qui en ont conservé le nom. * Baudrand.

GALLUS, (Vibius Trebonianus) empereur. On place ordinairement sa naissance vers l'an 206. On ne sçait point positivement de quel pays il étoit, on le croit natif originaire de l'isle de Meninge sur les côtes d'Afrique, à qui on a donné depuis ce tems, le nom de Girba. Il est certain qu'il fut élû par les soldats en 251. pour succeder à l'empereur Dece qu'il avoit fait perir par trahison, dans la guerre contre les Scythes. Il associa son fils Volusien à l'empire, fit une honteuse paix avec les Scythes & persécuta l'église. Depuis il fit mourir un des fils de Dece, negligea le soin de l'empire, & souffrit lâchement que les barbares ravageassent les terres de l'empire. Les soldats le tuerent, lui & son fils, à Terni en Italie, ou à Forum Flaminii, lorsqu'ils alloient châtier la revolte d'Emilien, qui s'étoit soulevé dans la Mœsie. Ce fut au mois de Mai de l'an 253. après un regne de 18. mois. * Eutrope, *l. 9.* Aurelius Victor, *de Cæsar.* Zosime. Eusebe. Cassiodore,

&c. Tillemont, *histoire des empereurs*, *tome troisiéme*.

GALLUS, capitaine Romain. Ce fut lui, qui après ce grand assaut qu'il donna à la ville de Gamala, où les Romains furent repoussés avec perte, se cacha dans une maison avec dix-sept soldats Syriens pour sauver leurs vies. Caché dans ce lieu, où il ouit le soir, que plusieurs Juifs s'entretenoient pendant leur souper, de ce qu'ils avoient résolu de faire le lendemain contre les Romains leurs ennemis, il eut assez de résolution pour sortir sur ces Juifs, & les ayant chargés avec une extrême vigueur, il leur coupa à tous la gorge, & se retira avec ses compagnons dans le camp, sans avoir reçu aucun mal. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l. 4. c. 4.*

GALLUS, jeune homme confident de Mars dans ses amours avec Venus. Mars lui ayant un jour commandé de faire sentinelle à la porte de sa maîtresse, de peur que Vulcain son mari ne les surprît dans leurs amours, ce jeune homme s'endormit, & Venus & Mars furent surpris couchés ensemble par le Soleil, qui en avertit aussitôt son mari. Mars de dépit changea ce jeune homme en coq. Voici comment Lucien a rapporté cette fable, dans *le songe* ou *le coq*. « Mars avoit un beau garçon, qui lui servoit de confident en ses amours; & étant allé coucher avec Venus, il le laissa à la porte pour l'éveiller, quand le jour viendroit. Mais ce beau fils s'étant endormi, le Soleil découvrit tout le mystere, de sorte que Vulcain envelopa les deux amans dans les filets, de quoi Mars indigné, changea ce jeune homme en coq, qui garde encore la crête de l'armet & les éperons qu'il avoit lorsqu'il fut changé: & ses descendans depuis pour reparer son honneur, annoncent la venue du jour.

GALLUS, (César) fils de JULE-CONSTANCE, frere de Constantin *le Grand* & de Galla, & frere de Julien *l'Apostat*, fut élevé avec beaucoup de soin, fut instruit dans l'étude des lettres saintes, reçut même avec son frere la clericature, & exerça avec lui l'office de lecteur dans les assemblées ecclésiastiques; mais leurs sentimens sur la religion étoient bien differens. Car on rapporte que comme ils eurent entrepris de bâtir à frais communs un temple en l'honneur du martyr Mammas, la partie que faisoit faire Gallus fut bientôt achevée, au lieu que celle de Julien ne put jamais s'avancer; sans doute, parce que Dieu ne pouvoit agréer l'offrande d'un cœur devoué secretement au Paganisme. L'empereur Constance créa César Gallus son cousin, le 15. Mai de l'an 351. & lui donna en mariage sa sœur *Constantine*, veuve d'*Annibalien*. Ce prince signala le commencement de son administration, en abolissant l'oracle d'Apollon, qui étoit dans un fauxbourg d'Antioche, nommé *Daphné*; & pour en venir à bout il y fit transporter les os du saint martyr Babylas. Il brûla les villes des Juifs qui s'étoint revoltés, défit les Perses, & s'acquit beaucoup de réputation; mais les conseils de sa femme Constantine le perdirent, il s'abandonna à toutes sortes de vexations & de cruautés, fit massacrer Domitien préfet d'Orient, & Montius qui administroit les finances: on dit même, qu'il conspira d'ôter l'empire à Constance; de sorte que ce prince, quatre ans après l'avoir nommé César, lui fit couper la tête à Pola, ville d'Istrie, ou, selon Idatius, à Fianone dans la Dalmatie, en 354. Gallus étoit âgé de 29. ans, & sa femme Constantine étoit déja morte dans la Bithynie. * Socrate, *l. 3.* Sozomene, *l. 5.* Theodoret, *l. 3.* Gregoire de Nazianze, *Orat. 1. in Julian.* Idatius, *en la chron.* Eusebe. Liban.

☞ On ne sçait pourquoi ce prince est toûjours appellé *Gallus* par les historiens: on ne le connoit pas de son tems sous ce nom, ou du moins il ne se trouve jamais sur ses medailles, où il est toûjours appellé *Flavius Claudius Constantius*.

GALLUS, (Cornelius) de Frejus en Provence & non de Frioul, comme quelques Italiens l'ont crû, étoit chevalier Romain & très-bon poëte. L'empereur Auguste qui l'estimoit, le fit gouverneur d'Egypte; mais Gallus Cornelius ayant été accusé de concussion, & selon quelques-uns, de conspiration, fut condamné à l'exil, & se tua lui-même de desespoir l'an 782. de Rome, le 26. de Jesus-Christ, & le 43. de son âge. Ce poëte étoit ami d'Ovide & de Virgile, qui parlent souvent de lui & de ses maîtresses; & Parthenius lui dédia un ouvrage d'amour de sa façon, *ἐρωτικά*. On a sous son nom six élegies qui ne sont pas de lui. Properce parle dans ses élegies d'un CORNELIUS son parent, qui mourut à la guerre de Perouse en 714. de Rome, & 40. ans avant J. C. Pline fait aussi mention d'un CORNELIUS, qui avoit été préteur, & mourut dans l'instant qu'il s'abandonnoit au dernier plaisir de l'amour.* Pline, *l. 7. c. 53.* Properce, *in eleg.* Eusebe, *en sa chron. sous la 2. année de la CLXXXVIII. olympiade.* Crinitus, *des poëtes.* Vossius, *des poët. Latins.*

GALLUS, (Josse) né à Ruffach en Alsace, en 1459. après avoir été licentié en théologie à Heidelberg, fut plusieurs fois recteur de cette académie, & mourut enfin prédicateur de l'église cathedrale de Spire, en 1517. * Freherus, *theat. vir. illustr.*

GALLUS, (Nicolas) ministre Protestant d'Allemagne, né dans un village de Saxe, en 1516. goûta les nouvelles opinions, sous Melanchthon, & enseigna à Mansfeldt & ailleurs. Ceux de son parti l'envoyerent l'an 1542. à Ratisbonne, d'où il fut obligé de sortir pendant les guerres d'Allemagne. Il se retira à Wittemberg, où il écrivit contre Melanchthon même, & quelque tems après, il enseigna à Magdebourg. Gallus fut ensuite rappellé à Ratisbonne, & fut aussi ministre dans la Stirie vers l'an 1558. Il a écrit des notes sur l'épître de saint Paul aux Galates, des homelies, &c. * Sleidan, *hist. l. 21.* Chytræus, *in Saxon. chron.* Gesner, *biblioth.* Camerarius, *in vit. Melanchthon.* De Thou, *hist.* Melchior Adam, *in vit. theol. German.*

GALLUS, (Charles) né à Arnheim en Gueldres l'an 1530. fut ministre à Deventer & dans le duché de Cleves, puis professeur en théologie à Leide en 1587. où il mourut en 1616. Il a fait un commentaire latin sur l'apocalypse, & un livre allemand contre les Anabaptistes. * *Vit. prof. Leid.*

GALLUS, (Philippe) autrement nommé *Hahn*, qui signifie *Coq* en allemand, docteur en théologie, & premier ministre à Magdebourg en 1598. mourut en 1616. âgé de 59. ans. Il publia la confession d'Augsbourg en quatre langues, & divers ouvrages de théologie, en latin & en allemand. * Freherus, *theat. vir. illustr.*

GALLUS, (Jacques) jurisconsulte celebre, sur la fin du XVI. siécle, & au commencement du XVII. étoit né d'une famille noble de Naples, où on l'engagea d'enseigner quelque tems. Depuis, attiré par la république de Venise dans l'université de Padoue, il fit admirer son érudition & son éloquence. Il professa seize années dans cette même ville, & y mourut au mois de Mai de l'an 1618. âgé de 66. ans. Son corps y fut enterré dans l'église de saint Antoine. Ce professeur laissa divers ouvrages, dont une partie a été publiée par un de ses fils, nommé ALEXANDRE GALLUS, évêque de Massa. Ce dernier né le 3. Avril de l'an 1579. après avoir fait des progrès dans la jurisprudence civile & canonique, voyagea en France & en Italie, s'arrêta quelque tems à la Cour de Rome, & passa à Naples, pour y faire imprimer une partie des ouvrages de son pere, qu'il dédia au pape Urbain VIII. qui lui donna en 1632. l'évêché de Massa, & y mourut en 1643. * Jacques-Philippe Thomasini, *in elog. doct. P. I. & II.*

GALLUS, *cherchez* ASINIUS GALLUS.

GALOIS, *cherchez* GALES, (Jean de)

GALON ou GALLON, (Jacques) cardinal, que quelques modernes ont mal nommé *Gualla*, né à Becheria, ville de Lombardie, dans le XIII. siécle; entra chez des chanoines reguliers près de Pavie, & fut choisi pour être évêque de Verceil, sans vouloir accepter cette dignité. Le pape Innocent III. le fit cardinal en 1205. & ensuite l'envoya en France pour s'y employer contre les Albigeois, & pour y prêcher la croisade. Ce cardinal contribua à la paix, qui se fit l'an 1216. entre la France & l'Angleterre, après la mort de Jean, dit *Sans-Terre*. Il fut commis par le pape Honorius III. pour la reforme du clergé de Verceil; & fonda en cette ville le monastere de saint André. Enfin il fut légat dans la Pouille, auprès de l'empereur Frederic II. & y mourut en odeur d'une grande pieté, sous le pontificat de Gregoire IX. vers l'an 1235. Ce cardinal avoit publié des ordonnances synodales que nous avons dans le sixiéme volume de la bibliotheque des peres, & qu'on attribue sans raison à GALON, abbé du monastere de saint Quentin, puis évêque de Beauvais & de Paris. Ce dernier qui ne fut jamais cardinal, mourut vers l'an 1114. & est le même auteur qu'Yves de *Chartres* écri-

vit la 169. 218. & 283. de ses épîtres, & dont il a fait mention en la 104. 105. 144. 145. 193. &c. Les curieux consulteront sur ce fait Rigord, Sponde, Sainte-Marthe & Robert en la *France Chretienne*, & le seiziéme tome des conciles de l'impression du Louvre. * Auberi, *hist. des cardinaux*. Onuphre. Ciaconius. Ughel, &c.

GALOPE ou GULPE, petite riviere des Pays-bas. Elle coule dans le duché de Limbourg, près de sainte Croix, & se décharge dans la riviere de Geul, à une lieue & demie au-dessus de Fauquemont. * Mati, *dict.*

GALSA, (la) nom d'un ordre de chevalerie, *cherchez* CALZA.

GALSONTE ou GALESUINTE, reine de France, étoit sœur de *Brunehaud*, & fille d'*Athanagilde*, roi des Goths en Espagne. Ce prince maria ses deux filles en France, *Brunehaud*, qui étoit la cadette, à *Sigebert*, roi d'Austrasie, en 566. & *Galsonte*, sa sœur aînée, à *Chilperic* I. en 567. Elles étoient toutes deux Ariennes, & se convertirent en France. Galsonte fut d'abord bien traitée par son époux; mais l'amour qu'il avoit pour Fredegonde, le changea bientôt. Elle s'en plaignit souvent, & demanda permission de retourner en Espagne; on le lui refusa, & quelque tems après, on la trouva étranglée dans son lit. * Gregoire de Tours, *l. 4. c. 28.*

GALVANEUS, *voyez* FIAMMA.

GALVANI, (Jean) professeur dans l'université de Padoue, florissoit vers l'an 1640. * *Voyez* son éloge dans Imperialis, *in mus. histor.*

GALVANO, (Jean) Portugais, fils de Rodrigue Galvano, secretaire du roi Alfonse V. & de Blanche Gonsalvez, se fit chanoine régulier en 1448. dans le couvent de sainte Croix de Conimbre, & en 1452. il fut choisi pour accompagner en qualité d'aumônier l'infante Eleonore, qui alloit épouser l'empereur Frederic IV. Au retour de ce voyage, il fut prieur de son couvent, & en 1462. évêque de Conimbre, & légat du saint siége dans le royaume de Portugal. Il n'exerça cette legation, à laquelle plusieurs prélats s'opposoient, que jusqu'en 1464. Le roi Alfonse V. qui l'honoroit d'une affection particuliere, voulut qu'il l'accompagnât en 1471. en Afrique, où il prit les villes d'Arzila & de Tanger: puis après il lui donna le titre de comte d'Arganil pour lui & pour ses successeurs évêques de Conimbre, & en 1480. il le nomma à l'archevêché de Braga, mais Galvano ne pût en obtenir les bulles de Sixte IV. qu'on avoit prévenu contre lui. Ce prélat mourut à Conimbre le 5. Août 1485. On garde dans le couvent de sainte Croix la relation qu'il a écrite de son voyage à la suite de l'imperatrice Eleonore. * *Biblioth. Port. ms.*

GALVANO, (Edouard) frere du précedent, fut secretaire des rois Alfonse V. & Jean II. qui l'employerent dans leurs importantes affaires, & l'envoyerent en ambassade à Rome & à la cour de l'empereur Maximilien II. Dès l'an 1460. il avoit été fait premier historiographe du royaume. Il eut ensuite quelque emploi aux Indes, & il y étoit lorsque le roi dom Emanuel le choisit pour aller en ambassade auprès de David roi d'Ethiopie; mais il mourut en 1517. dans une isle de la mer Rouge, avant que d'arriver à la cour de ce prince. Il avoit travaillé à rectifier l'histoire du roi Alfonse Henri, & l'on garde ses observations dans le couvent de sainte Croix de Conimbre. * *Biblioth. Port. ms.*

GALVANO, (Antoine) fils naturel d'Edouard, dont on vient de parler, étoit né dans les Indes, dont le viceroi Nuno de Cunha le choisit en 1536. pour gouverner les isles Moluques. Il signala le commencement de son gouvernement par la victoire qu'il remporta dans l'isle de Tidore sur 20000. hommes, n'en ayant avec lui que 350. & en chassant tous les corsaires des mers voisines; mais ce qu'il y eut de plus louable en lui, ce fut sa bonté pour les naturels du pays, le soin qu'il prit de les faire instruire des verités de la religion, sa liberalité à leur égard, & son attention à faire bâtir à ses dépens des églises dans les divers lieux de son gouvernement, & même un seminaire à Ternate. On assure que pendant quatre ans que dura son gouvernement, il dépensa soixante & dix mille crusados; aussi acquit-il le glorieux titre d'apôtre *des Moluques*. Etant entierement ruiné en 1540. il quitta son gouvernement, & vint en Portugal, où il ne trouva pas de reconnoissance dans le roi Jean III. quoiqu'il eût augmenté les revenus de l'état de cinq cens mille crusados: peut-être que l'offre que les habitans de Ternate lui avoient faite de le reconnoître pour leur roi le rendoit odieux, quoiqu'il l'eût rejettée. Il fut réduit à se retirer dans l'hôpital de Lisbonne, où il vécut jusqu'au 11. Mars 1557. Il avoit écrit une histoire des Moluques, qui est perdue; mais on imprima en 1555. à Lisbonne un traité des divers chemins par où les marchandises des Indes ont été apportées en Europe, & des découvertes faites jusqu'en 1550. * *Biblioth. Port. ms.*

GALUMBATZ, petite ville de la Turquie en Europe, est dans la Servie sur le Danube, au-dessous de Semendria. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Tricornium*, petite ville de la haute Mœsie, que d'autres placent à Semendria. * Baudrand.

GALVUS CASLETA, ou SALVUS CASSETA, *cherchez* CASSETA.

GAMA, (Antoine) Portugais, natif de Lisbonne, vivoit sur la fin du XVI. siécle & au commencement du XVII. Il étudia à Boulogne dans le college des Espagnols, où il fit de grands progrès dans la jurisprudence civile & canonique, y fut reçû docteur, & depuis le roi Jean III. le fit conseiller au parlement de Lisbonne, & successivement conseiller d'état, & grand chancelier. Il mourut à Lisbonne le 31. Mars 1595. âgé de 75. ans. On a de lui *Decisiones supremi Lusitaniæ senatûs. Tractatus de Sacramentis præstandis ultimo supplicio damnatis, ac de testamentis, anatomiâ & eorum sepulturâ.* * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. Biblioth. Port. ms.*

GAMA, (Vasco de) natif de Sines, ville maritime de la province d'Alentejo dans le Portugal, étoit d'une naissance illustre. Le roi dom Emanuel l'ayant envoyé en 1497. dans les Indes orientales pour les reconnoître, il courut toute la côte orientale de l'Afrique, descendant en divers lieux pour essayer de faire amitié avec les rois, & il en fit de même sur la côte occidentale de l'Inde deça le Gange, mais il ne trouva de favorables dispositions que dans le roi de Melinde, qui le fit accompagner à son retour par un ambassadeur à la cour de Portugal. Gama revenu le 25. Août 1499. se prépara à faire un second voyage avec une flotte de vingt vaisseaux; mais auparavant il fut fait comte de Vidigueira, & amiral des mers des Indes, Perse & Arabie, titre que ses descendans conservent. Il partit le 10. Fevrier 1502. & s'étant vengé des insultes qu'il avoit souffertes la premiere fois, en bombardant quelques places, & battant plusieurs petites flottes, des princes barbares, il revint avec treize vaisseaux chargés de richesses le 1. Septembre 1503. Enfin le roi Jean III. l'ayant nommé viceroi des Indes en 1524. l'y renvoya pour la troisiéme fois, mais à peine avoit-il établi son siége à Cochim, qu'il y mourut le 24. Decembre 1625. Ses lieutenans venoient de défaire les flottes de Calicut & de Cananor. On dit qu'il publia la relation de son premier voyage dans les Indes, mais on ne la trouve point. * *Biblioth. Portug. ms.*

GAMACHES, autrefois ville, présentement bourg de Picardie en Vimeu, situé sur la riviere de Bresse, entre Dieppe & Abbeville, & à trois lieues de la ville d'Eu. Il y a un ancien château bâti par les princes du sang royal de la branche de Dreux, qui est environné d'un profond & large fossé rempli d'eau; au milieu duquel on voit une haute & forte tour, fameuse dans les histoires, qui servoit d'azile aux peuples circonvoisins durant les guerres de Bourgogne & d'Angleterre. C'est une des plus belles antiquités de Picardie. On remarque au milieu de cette tour une cave d'une hauteur surprenante, qui fut autrefois un magasin d'armes. Tous les premiers Mercredis de chaque mois on tient à Gamaches un grand marché franc, qui est l'un des plus renommés de France. Louis XIII. érigea en 1622. la terre de Gamaches en marquisat. Le sçavant Vatable, ou plûtôt Oüatteblé, étoit natif de cette ville. * Daviti, *memoires du tems.*

GAMACHES, (Philippe de) docteur en théologie de la faculté de Paris, maison & societé de Sorbonne, professeur de Sorbonne, & abbé de saint Julien de Tours, nâquit en 1568. fut reçû docteur en 1598. & professeur le 16. Mars de la même année. Après avoir enseigné plus de 25. ans, & passé pour un des bons théologiens scholastiques

ques de son siécle, il mourut le 21. Juillet de l'an 1625. âgé de 57. ans. On fait beaucoup de cas de ses commentaires sur la Somme de saint Thomas, imprimés à Paris en deux volumes *in folio*, l'an 1627.* Freher, *theat.* Bayle, *dict. crit.* Du Boulai, *hist. univ. Par. t. 6. p. 908.*

GAMACHES, *cherchez* ROUAUT.

GAMAHEZ, figures formées naturellement sur des pierres précieuses ou communes, comme des agathes, du jaspe, du marbre, ou sur des métaux. Pline parle d'une agathe du roi Pyrrhus, qui représentoit naturellement, & sans le secours de l'art, les neuf Muses & Apollon au milieu d'elles, tenant une harpe. Majolus assure qu'à Venise on garde une autre agathe, où l'on voit la figure d'un homme que la nature y a formée. On dit qu'à Pise, dans l'église de saint Jean, il y a une image de la même façon, qui représente un vieil hermite dans un desert, assis sur le bord d'un ruisseau, & tenant en sa main une clochette, comme on depeint ordinairement saint Antoine. Dans le temple de sainte Sophie à Constantinople, il y avoit autrefois sur un marbre blanc l'image de S. Jean-Baptiste, couvert d'une peau de chameau représenté au naturel, avec ce seul défaut que la nature ne lui avoit fait qu'un pied. A Ravenne dans l'église de saint Vital, on voit un cordelier naturellement figuré, sur une pierre de couleur cendrée. Quelques tems après la passion de Jesus-Christ, on trouva en Italie la figure d'un crucifix naivement représenté dans un marbre, avec les clous, les plaies, & toutes les particularités que l'art y auroit pû peindre. Gaffarel assure que ce Gamahez est à saint Georges de Venise. A Sneiberg en Allemagne, on a trouvé dans une mine un morceau de métail, sur lequel étoit la figure d'un homme qui portoit un enfant sur son dos, ainsi que l'on représente saint Christophle. * Thiers, *traité des superstitions.*

GAMALA, c'est-à-dire, la ville des cavaliers, parce qu'Herode *le Grand* y envoyoit tous ceux de ses troupes qu'il licencioit. Elle étoit dans la tribu de Zabulon.* Josephe, *guerres des Juifs, l. 3. c. 4.*

GAMALA, ville de la tribu de Manassé vers l'orient du lac de Genezareth, à la partie inferieure de la Gaulanite. C'étoit la meilleure place de cette province, & quoiqu'elle fût du royaume d'Agrippa, elle aima mieux se faire battre, que de le reconnoître pour son souverain. Il l'assiégea pendant sept mois avec si peu de succès, qu'il fut obligé de se retirer, après avoir vû perir la plus grande partie de ses troupes devant les murailles de cette place. Il crut que les Romains auroient plus de bonheur que lui, & pria Vespasien de lui donner du secours. Ce fameux capitaine grand ami du roi Agrippa voulut bien lui faire ce plaisir, il en commença le blocus le 21. Septembre, & l'emporta le 23. Octobre suivant. Jamais peuples ne se défendirent mieux que les habitans de Gamala, au rapport même de leurs ennemis qui furent contraints d'avouer, que si toutes les places de la Judée leur avoient tant donné de peine que celle-là, ils n'en seroient jamais venus à bout. Les habitans au lieu d'être loués de leur bravoure, porterent la peine de leur opiniâtreté; tout fut tué dans la ville, à la reserve de deux demoiselles, filles d'un nommé *Philippe*, qui avoit autrefois commandé les armées d'Agrippa. Elles se cacherent sous les ruines de la ville, où elles furent trouvées quelque tems après, & présentées à Agrippa, qui leur sauva & l'honneur & la vie. Ce roi fut blessé à ce siége d'un coup de pierre qu'il reçut au bras. Gamala étoit bâtie sur une colline, qui s'élevoit du milieu d'une haute montagne, ce qui lui avoit fait donner le nom de *Damel*, qui signifie *Chameau*: mais les habitans par corruption l'appelloient *Gamal*. Sa face & les côtés étoient remparés par des vallées inaccessibles. Celui qui étoit attaché à la montagne n'étoit pas naturellement si difficile à aborder: mais les habitans l'avoient aussi rendu inaccessible, par un grand retranchement qu'ils y avoient fait. La pente étoit couverte d'un grand nombre de maisons, & regardant du côté du midi, cette ville qui paroissoit bâtie comme sur un précipice sembloit aussi être toute prête à tomber. Il s'élevoit de ce même côté une colline extrêmement haute, dont la vallée qui est au pied est si profonde, qu'elle servoit de citadelle, & dans le lieu où cette ville finissoit, il y avoit une fontaine enfermée dans son enceinte.* Joseph, *guerre des Juifs, liv. IV. chap. II. III. IV. V. VI. VII.*

GAMALIEL, fils de *Phadassur*, fut le prince ou le chef de la tribu de Manassé. Il avoit sous son commandement trente-deux mille deux cens hommes portans armes tous au-dessus de vingt-ans, quand il sortit d'Egypte. Il fit son offrande pour le tabernacle le huitiéme jour, & offrit un bassin d'argent du poids de cent trente sicles, &c.* *Nomb. I. 10. II. 20. & VII. 59.*

GAMALIEL, docteur de la loi, & disciple secret de J. C. vivoit au commencement de l'ere chrétienne. Il se trouva dans un conseil que tinrent les Juifs pour faire mourir les apôtres, & empêcher que leurs disciples continuassent à annoncer l'évangile. Il opina d'une maniere si forte & si persuasive, que les Juifs convaincus des raisons qu'il leur allegua, ne firent point mourir les apôtres. La tradition nous apprend qu'il avoit instruit S. Paul & S. Etienne dans la loi de Moïse. Lucien prêtre remarque dans l'épître *de l'invention de saint Etienne*, que Gamaliel l'ayant enlevé la nuit après son martyre, l'avoit enseveli dans un monument neuf, où il fut depuis enterré lui-même avec Abibus son fils & Nicodéme. Ces corps saints furent trouvés l'an 415. comme Lucien l'apprend dans la lettre que nous venons d'alleguer. * *Actes des apôtres, c. 5.* Marcellin, *en la chron.* Nicephore, *l. 4.* Baronius, *an. ch. 34. 415.*

GAMBACURTA, (Pierre) natif de Palerme en Sicile, entra dans la societé des Jesuites en l'année 1559. qui n'étoit que la 14. de son âge, & ayant fait du progres dans les sciences, il se rendit capable de les enseigner, comme il fit en Sicile, puis en France, & ensuite à Rome. Il fut élevé aux premieres charges de son ordre, & mourut à Palerme le 1. Septembre 1605. âgé de 61. ans. Il a laissé divers ouvrages, dont il a été publié en 1622. *De immunitate ecclesiarum lib. VIII.* * Alegambe, *biblioth. soc. Jes.* Le Mire, *de script. sæc. XVII.*

GAMBARA, (Hubert) cardinal, natif de Bresce en Italie, & fils de JEAN-FRANÇOIS, comte de Pratalbuino, qui avoit abandonné le parti des Venitiens en 1509. après la bataille de la Chiara d'Adda, & s'étoit joint aux François, pour sauver la ville de Bresce sa patrie. Cette désertion irrita contre lui les Venitiens qui furent appaisés par le pape Leon X. ami particulier du comte. Ce pontife vouloit avoir auprès de sa personne le jeune Hubert Gambara, qu'il envoya Nonce en Portugal. Clement VII. l'envoya en 1527. en Angleterre, pour y solliciter une ligue contre l'empereur Charles V. qui tenoit ce pape prisonnier. Gambara s'acquitta si bien de cette commission, que Clement, pour lui témoigner sa reconnoissance, lui donna l'évêche de Tortonne, & la legation de Boulogne. Il fut créé cardinal en 1539. par le pape Paul III. exerça la legation de Parme & de Plaisance, & favorisa adroitement les desseins des Farneses, qui prirent possession de ces états. Leandre Alberti parle de Gambara, comme d'un grand politique, qui aimoit les lettres & les sçavans, & qui avoit une memoire si heureuse, qu'il n'oublioit rien de ce qu'il avoit appris. Ce cardinal mourut à Rome le 14. Fevrier 1549. d'où son corps fut porté à Bresce, où l'on voit son tombeau & son épitaphe dans l'église dite *La Donna delle Gratie.* * Guichardin, *hist. liv. 8. & 16.* Bembe, *hist. liv. 12. & lib. 14. epist. 24.* Paul Jove, *hist. lib.* Ughel, *Ital. Sacr.* Auberi, *histoire des cardinaux, &c.*

GAMBARA, (Jean-François) cardinal, évêque de Viterbe, étoit fils de BRUNERO II. comte de Pratalbuino, qui rendit de grands services à la maison d'Autriche, & neveu du cardinal *Hubert* Gambara. Il nâquit à Bresce en Italie le 17. Janvier de l'an 1533. & après avoir été élevé à Perouse & à Padoue, il fut envoyé à la cour de l'empereur Charles V. Il vint depuis à Rome, exerça divers emplois sous le pontificat de Jules III. & de Pie IV. dont le dernier le fit cardinal au mois de Fevrier de l'an 1561. Pie V. le pourvût de l'évêché de Viterbe. Gambara y fit son séjour ordinaire, & y fit bâtir une très-belle maison de campagne, dite *Bagnaja*. Un jour qu'il montroit cette maison à saint Charles, ce digne prélat lui dit naturellement, qu'il auroit mieux fait d'employer l'argent qui lui en avoit coûté, à fonder un monastere, qu'à bâtir un lieu profane. Le cardinal Gambara donna depuis cette maison à son église de Viterbe, où il fit diverses fondations, & qu'il répara avec un grand soin. Il mourut à Rome le 5. Mai de l'an 1587. âgé de 54. ans. * Zazzera, *della Nobilit. d'Ital.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Ciaconius, *in Contin.* Petramellario, &c.

GAMBARA, (Veronique) dame de Corregio, fille du comte *Jean-François* Gambara, & sœur d'*Hubert*, cardinal, fut mariée à *Gilbert* seigneur de Corregio, dont elle eut le cardinal *Jerôme* d'Autriche de Corregio. Elle excelloit dans les lettres, & faisoit des vers avec beaucoup de facilité. On en a fait des recueils qui ont été imprimés. * Hilarion de Coste, *des dames illustres.*

GAMBARA, (Laurent) de Bresce en Italie, bon poëte Latin, vécut long-tems à Rome chez le cardinal Alexandre Farnese, dans le XVI. siécle. Il avoit composé des ouvrages peu chastes, qu'il brûla après avoir reçu la prêtrise au tems du jubilé de l'an 1555. Il en fit de plus modestes, & entr'autres celui qui est intitulé, *De novi orbis inventione.* Ce poëte mourut l'an 1586. âgé de 90. ans. Laurent Gambara a fait un traité latin de la maniere de rendre la poësie parfaite, imprimé à Rome *in quarto*, l'année de sa mort. Il prétend faire voir dans cet ouvrage, qu'il y a une obligation indispensable à tout poëte, ou à tout versificateur & rimeur se disant poëte, de retrancher non seulement tout ce qui peut être contre l'honnêteté & la pudeur, mais encore tout ce qui sent la fable & le culte des fausses divinités. * Lilio Giraldi, *de poëtis.* Teissier, *in elog.* Bayle, *diction. critique.* Baillet, *jugemens des sçavans sur ceux qui ont écrit de l'art poëtique.*

GAMBARUTI, (Nicolas) Italien, natif d'Alexandrie de la Paille, où sa famille tient rang entre les plus nobles, apprit les belles lettres & la jurisprudence, & s'acquit par sa doctrine une si grande réputation, que le roi Louis XII. le choisit pour être conseiller au sénat de Milan. Gambaruti publia les œuvres de droit d'Angelo Perusio de Montepico, & mourut le 8. Juillet de l'an 1502. Son corps fut enterré dans l'église cathedrale d'Alexandrie. * *Voyez* les citations de l'article suivant.

GAMBARUTI, (Tibere) d'Alexandrie, de la même famille que Nicolas, & fils d'ADRIEN Gambaruti, sçavoit le droit civil & canon, la politique, les interêts des princes, les belles lettres; & avec ces qualités il alla à Rome, où il fut secretaire des cardinaux Santiquatro & d'Araceli. Mais ayant passé trente-deux ans dans la cour Romaine, sans y avoir rien fait pour sa fortune, il se retira à Alexandrie, où il s'occupa à composer les ouvrages que nous avons de lui. Il mourut le 6. Septembre de l'an 1623. & laissa entr'autres ouvrages *Discorsi & Osservazioni politiche*, des tragedies, des harangues, &c. * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter. part. I. &c.*

GAMBÉE, royaume d'Afrique dans la Nigritie, situé vers l'embouchure du fleuve GAMBIA, qui est un des bras du Niger. Ce fleuve est vers le Cap-verd, & a, dit-on, environ cinq lieues de large en son embouchure; & n'est navigable pour les barques, qu'environ soixante lieues, à cause de divers sables, écueils, & brisans qu'on y trouve.

GAMBOLAT, bassa ou gouverneur d'Alep en 1606. se révolta contre le grand seigneur, défit le bassa de Tripoli, le beglierbei de Mysie, & se rendit maître de Tripoli & de Damas. En 1607. il gagna une bataille contre le grand visir; mais il fut défait par Amurath Sedar grand visir, dans un second combat, mis en fuite & dépouillé de tous ses biens, dans lesquels il fut rétabli peu de tems après, par le moyen de Calender Ogli autre chef des rebelles d'Asie, qui fit la guerre au grand Seigneur, & l'obligea de rétablir Gambolat. * Giovani Sagredo, *memorie Istoriche di monarchi Ottomani.* Mercure françois.

GAMBRIVIUS, roi fabuleux des anciens Germains, monta sur le trône après son pere Marsus. On dit qu'il fit bâtir la ville de Cambrai & lui donna son nom. On le fait aussi fondateur de la celebre ville de Hambourg dans le Sut-Jutland, appellée depuis *le duché de Holstein.* * Henningus, *tom. 1.*

GAMBULO ou GAMBALO, *Gambolatum*, *Compolatum*, autrefois, *Ad Columnas* ou *Duæ Columnæ*, ancien bourg d'Italie. Il est dans le territoire du Vighean, contrée du duché de Milan, à une lieue de la ville du Vighean, du côté du midi. * Baudrand.

GAMER, capitaine des Arabes dans le VIII. siécle, fit des courses dans la Romanie, où il tua quantité de monde, & fit plusieurs prisonniers. Il prit entr'autres Pierre Hali évêque de Damas, auquel il fit couper la langue, parce qu'il s'opposoit à la doctrine des Arabes, & qu'il le crut Manichéen. Gamer emporta cette langue en Arabie, où il fut tué lui-même, dans un temple, sous le regne de Constantin *Copronyme.* * Paul Diacre, *lib. 22. ann. 761.* Sigeb. *in chron.*

GAMMACORURA, montagne de l'isle de Ternate; (l'une des Moluques dans la mer des Indes) jette continuellement des flammes. Elle fut presque toute renversée le 20. de Mars 1673. & il en sortit une si grande quantité de cendres, que l'air en fut tout-à-fait obscurci. * *Memoires historiques.*

GAMMALAMME, petite ville d'Asie, sur la côte méridionale de l'isle de Ternate, une des Moluques. Les Portugais s'en étoient emparés & l'avoient fortifiée; mais ils l'ont ensuite abandonnée. * Mati, *diction.*

GAMON, (Christophle de) est auteur d'un ouvrage qu'il publia l'an 1609. Il a pour titre, *la semaine ou creation du monde, contre celle du sieur du Bartas.* M. Bullart, *dans son académie des arts & des sciences, tome II. p. 354.* l'appelle un *personnage recommandable par sa doctrine.*

GAMPHASANTES, peuples d'Ethiopie, qui vont tout nuds, qui n'ont point de connoissance des armes ni d'aucun instrument de guerre, ils ne sçavent point lancer ni dards ni fleches, ni se défendre en aucune façon de ceux qu'on leur tire; c'est ce qui fait qu'ils évitent tous ceux qu'ils rencontrent. Ainsi ils n'ont aucune liaison ni habitude qu'avec ceux qui ont le même genie, & la même langue qu'eux. * Mela, *liv. 1.*

GAMUNDIAN, (*Vitus Miletus*) docteur en théologie de Mayence, florissoit vers l'an 1604. & a fait divers ouvrages de théologie en latin. * Serar. *de Reb. Mogun.*

GANABARA, *cherchez* JANEIRO.

GANACHE, ou la Garnache, bourg ou petite ville de France dans le Poitou sur les confins de la Bretagne à deux lieues de Machecou, & à trois lieues de la mer de Gascogne. * Baudrand.

GANAH, ville capitale du pays des Negres, située entre le premier climat & la ligne équinoctiale, sur une riviere semblable au Nil d'Egypte qui la sépare en deux parties presque égales. La partie septentrionale est habitée par des Mahometans; mais la partie meridionale n'est peuplée que de Caffres & d'Infideles. Il y a aux environs de cette ville plusieurs mines d'or, estimé plus pur & plus fin que celui qui se rencontre dans les autres mines; mais celui des rivieres le surpasse encore en bonté. * d'Herbelot, *biblioth. orient.*

GANAI, (Jean de) chancelier de France, chevalier, seigneur de Persan, la Bussiere près Gien, Belmont, & Montauglan, dont on voit encore le nom en lettres d'or, dans la chapelle qu'il fit bâtir, & qu'il fonda dans l'église de saint Merri à Paris, au bas d'un ancien tableau à la mosaique, qui représente la sainte Vierge, où il est écrit *Dominus Joannes De Ganai, præsidens Parisiensis, primus adduxit de Italia Parisium hoc opus Mosaïcum.* Il fut reçu conseiller en la cour des generaux des aydes le 30. Octobre 1481. & quatriéme président au parlement de Paris, le 27. Juin 1490. Ce fut par ses sages conseils, que le roi Charles VIII. donna un heureux commencement à ses conquêtes du royaume de Naples, où il accompagna ce prince en 1495. & où il fut choisi pour être son chancelier. Le roi Louis XII. l'honora l'an 1505. de la charge de premier président au parlement de Paris, & de celle de chancelier de France le 31. Janvier 1507. Il mourut à Blois l'an 1512. d'où son corps fut apporté à Paris, & inhumé le 8. Juin de la même année, dans sa chapelle en l'église S. Merri.

I. Il descendoit, selon M. du Chêne *en son histoire des chanceliers*, de GIRARD seigneur de Ganai qui vivoit en l'an 1300. & qui est qualifié chevalier dans l'inventaire manuscrit des titres de la maison de Nevers. Il épousa N. dont le nom est ignoré, & fut pere de GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME de Ganai, qui est qualifié écuyer dans le même inventaire, & fils de *Girard* de Ganai, chevalier, rendit aveu pour sa maison de Corrai l'an 1335. & fut pere de JEAN, qui suit.

III. JEAN de Ganai, chevalier, demeurant à Desise sur Loire, rendit aveu l'an 1376. pour la Grange de Chaumont, au nom de *Adette* sa femme, dont il eut JEAN, qui suit; & *André* de Ganai, mort sans alliance.

IV. JEAN de Ganai II. du nom rendit aveu l'an 1406. pour la terre de Chaumont, & la moitié de celle de Chassenai en Nivernois, au nom de *Sibylle* de saint Pere sa

femme, dont il eut GUICHARD, qui suit; *Jean*, chanoine de l'église d'Autun; & *Gui* de Ganai, seigneur de Chassenai, qui ayant été attiré par son frere aîné au service du duc de Bourgogne, fut pris par les gens du roi Charles VII. en obtint remission l'an 1433. à condition qu'il ne porteroit plus les armes pour le duc de Bourgogne, & s'établit à Autun en Bourgogne, où *Marie* de Ganai sa niece, fille de *Guichard*, avoit épousé *Etienne* de Montholon. Il forma une branche qui a produit des gens illustres, & qui y subsiste encore dans les personnes de *Jacques* de Ganai, seigneur d'Eschamps & de Marault, chevalier d'honneur en la chambre des comptes de Dijon; de *Jerôme* de Ganai, seigneur de Levault son frere, capitaine au regiment Dauphin, qui s'étant trouvé dans les occasions les plus considerables, tant en Flandres, Allemagne, Baviere, que Piémont où il a reçu plusieurs blessures, a été gratifié d'une pension; & de *Nicolas* de Ganai aussi capitaine au regiment Dauphin, qui s'y est distingué avec ledit *Jerôme* de Ganai, son cousin.

V. GUICHARD de Ganai, seigneur de Savigni en Charolois, conseiller de la chambre du conseil de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, & juge du comté de Charolois en 1423. avoit épousé en 1410. *Guillemette* Banchereau, fille de *Guillaume* Banchereau, capitaine de Parai-le-Monial, dont il eut *Nicolas* de Ganai, seigneur d'Azi & de Mancrei en Berri, où il se retira; GUILLAUME, qui suit; *Jean*, seigneur de Savigni; *Jeanne*, mariée à *Henri* de la Forêt en Nivernois; *Alix*, morte sans alliance; *Marie*, alliée à *Etienne* de Montholon; & *Marguerite* de Ganai, qui épousa *Philibert* Chopart de la ville de Nevers.

VI. GUILLAUME de Ganai, seigneur de la Tour-de-Savigni, de Belmont & de Montauglan, conseiller du duc de Bourgogne, & son avocat à Paris, fut retenu par le roi Louis XI. à son avenement à la couronne, pour son avocat au parlement, par lettres du 8. Septembre 1461. & l'exerça jusqu'à sa mort. Il fut commis au mois de Fevrier 1477. pour recevoir au nom du roi, l'investiture du comté de Bologne; fit son testament le 23. Avril 1479. & mourut en Juillet 1483. Il avoit épousé *Catherine* Rapiouft, qui le survécut, & dont il eut JEAN de Ganai, qui suit; *Germain*, chanoine de Bourges & de Tournai, conseiller-clerc au parlement en 1485. puis évêque de Cahors en 1509. & d'Orleans en 1514. mort le 8. Mars 1520; *Philippe*, mariée à *Nicolas* Tuelleu, seigneur de Celi; *Antoinette*, qui épousa *Pierre* Barthomier, seigneur d'Olivet, auditeur des comptes, morte en Septembre 1522; *Denyse*, morte sans alliance; *Perrette*, alliée à *Jean* Gaillard, aussi auditeur des comptes; & *Blaise* de Ganai, mariée à *Bertrand* Regnier, auditeur des comptes.

VII. JEAN de Ganai, chancelier de France, dont l'éloge vient d'être rapporté, acquit avec sa femme la seigneurie de Persan en 1490. & mourut en 1512. sans laisser de posterité de *Jeanne* Boilesve, dame de Chauvri, fille de *Mesmin* Boilesve, general des finances, & de *Marguerite* de Louviers, qu'il avoit épousée avant l'an 1481. * *Voyez* aussi la Croix du Maine & du Verdier-Vauprivas, *bibliot. franç.* Le Mire, *de script. sec. XVI.* Le Feron & Godefroi, *officiers de la couronne.* Blanchard, *hist. des présidens.* Le P. Anselme, &c.

GAND, en latin *Ganda*, *Gandavum* & *Gandavium*, ville du Pays-bas, capitale du comté de Flandres, avec évêché suffragant de Malines, est toute coupée par les eaux de l'Escaut, du Lis, & d'une quantité de canaux qui partagent la ville & les environs en plusieurs isles. Le circuit de Gand est extraordinairement vaste, & marque qu'elle a été une des plus grandes villes de l'Europe. On a vû ses habitans se soûlever contre leurs ducs, Philippe *le Bon*; Charles *le Téméraire*; contre la duchesse Marie de Bourgogne, & contre Charles-*Quint* qui étoit né en cette ville. Ils se vantent que leur ville fut bâtie par Jules César dans le tems qu'il étoit à Terouenne, & il est vrai qu'il parle d'eux sous le nom de *Gorduni*. Ils tiennent aussi qu'ils ont été convertis à la foi par saint Amand évêque de Tongres. Le pape Paul IV. y fonda l'an 1559. un évêché à la sollicitation de Philippe II. roi d'Espagne. Cornelius Jansenius assez connu par ses ouvrages & par sa vertu, en fut le premier prélat, & y tint un synode l'an 1570. L'église cathedrale de saint Bavon étoit autrefois l'abbaye de saint Jean; mais Charles V. ayant bâti une citadelle au même endroit où étoit saint Bavon, en transporta le nom & les revenus à celle de saint Jean, dont les moines furent sécularisés & faits chanoines. Outre cette église, il y a sept paroisses, & un très-grand nombre de monasteres, d'hôpitaux, & de maisons de Beguines, l'abbaye de saint Pierre, &c. Cette ville a le conseil provincial de Flandres, institué par Jean duc de Bourgogne en 1409. Il y a aussi la chambre dite *Legale* pour ceux qui ont des fiefs. La cour du prince est un ancien bâtiment, qui a autant de chambres que l'année a de jours. Le Bedfort est une tour des plus élevées: on y voit l'horloge appellée *Roland*, qui pese onze mille livres, & au-dessus un dragon de cuivre doré, que le comte Baudouin IX. envoya de Constantinople. Gand est illustre par la naissance de plusieurs grands hommes, comme de Henri de Gand, de Josse ou Jodocus Badius, d'Horstius; de Sanderus, &c. Les habitans de cette ville sous l'étendart de Gand, se sont autrefois rendus redoutables aux puissances voisines, & à leur prince même, sous les regnes de Philippe *de Valois* & de Charles VI. & leurs chefs Jacques, & puis Philippe d'Artevelle pere & fils, furent très-puissans en Flandres. Au reste, l'esprit des Gantois a toûjours été furieusement porté à la revolte. Ses habitans surchargés de frequentes impositions, voulurent se mettre sous la protection du roi François I. leur souverain seigneur en 1539. Ce monarque qui étoit le prince du monde le plus genereux, refusa non-seulement cette offre, mais en avertit l'empereur, & le laissa passer l'an 1540. par la France, pour aller dans les Pays-bas. Charles châtia si rigoureusement la ville de Gand, qu'elle eut sujet de se repentir de lui avoir donné naissance. Il y fit executer à mort vingt-cinq ou trente des principaux bourgeois, en proscrivit un plus grand nombre, confisqua tous leurs édifices publics, leur ôta leur artillerie, leurs armes & leurs privileges, & les condamna à plus de douze cens mille écus d'amende. Afin même qu'ils ne pussent jamais s'en relever, il y éleva une citadelle, & fit une solitude de la plus grande ville de l'Europe. Gand est commandée aujourd'hui par cette citadelle, & ne laisse pas d'être encore considerable par sa situation, & par ses richesses. Le roi Louis XIV. la prit le 9. Mars de l'an 1678. après un siége de six jours, & la rendit par la paix de Nimegue en la même année. Gand est à quatre lieues du Sas-de-Gand, & à une égale distance de dix lieues des villes d'Anvers, Bruxelles, Malines & Middelbourg, & à huit de Bruges. On appelle ses habitans les Gantois. * *Voyez* Sanderus, *lib. Flandr. illustr.* Marchantius; Cluvier; Gramai; Mayer; Aubert le Mire; Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* & les autres écrivains de l'histoire de Flandres.

GAND, (Le Sas de) *Clusulæ Gandavenses*, forteresse du Pays-bas, au comté de Flandres, avec une écluse sur un canal qui vient de Gand, proche du Hont ou bras de mer, qui separe la Flandres de la Zelande. Elle est ainsi nommée, comme qui diroit le reservoir pour retenir les eaux qui viennent des endroits inondés, & pour faire remonter les barques de la mer jusqu'à Gand. Elle fut bâtie par les Espagnols au commencement du siécle passé, & fut prise par les Hollandois en 1644. & leur a été cedée par le traité fait à Munster en 1648. Elle n'est qu'à quatre lieues de Gand vers le nord; mais elle n'est plus si considerable, ses fortifications étant en mauvais état, & les Espagnols ayant fait l'ouverture d'un autre canal pour écouler les eaux, & avoir la commodité de la navigation. * Baudrand.

GAND. La maison de Gand doit son établissement en Flandres à l'empereur Othon I. surnommé *le Grand*, fils de HENRI *l'Oiseleur*: ce prince fit édifier en l'année 949. le château de Gand dans un fonds appartenant au monastere de saint Bavon; on l'appella le *Château-Neuf*, ou le *Château d'Othon*, pour le distinguer de celui qui avoit été édifié ou rétabli plusieurs siécles auparavant par Jules César. Ce château fut mis sous la direction, non pas de châtelains, mais de comtes; on y annexa pour domaines quatre villes avec leurs dépendances; sçavoir, Assenede, Bocholt, Axel, & Hulst, qu'on appelle aujourd'hui *les quatre Métiers*, avec tout le pays de Waës, le comté d'Alost, la seigneurie de Termonde & celle de Bornhem.

I. Le premier comte qui y fut établi par cet empereur, fut WICHMANNUS, qui descendoit de l'ancienne maison

de Saxe, le frere de ce comte nommé *Herimannus* fut mieux traité par cet empereur, puisqu'il le fit duc de la basse Saxe. *Voyez* Lindanus. Arnoul le vieux comte de Flandres confirma à ce comte, la donation du château, des villes & dépendances ci-dessus marquées, & on trouve dans Witichind dans son livre des gestes des Saxons, ce bel éloge du comte Wichmannus, que c'étoit un homme puissant, courageux, magnanime, grand guerrier & d'une si haute science, que ses sujets le regardoient comme un homme surnaturel.* *Voyez* Meyerus, Aubert le Mire, Witichindus, Lindanus, Sander. Il épousa *Luitgarde*, fille d'*Arnoul*, dit *le Vieux*, comte de Flandres, dont il eut THEODORIC, qui suit; & *Wichman*, surnommé *le Jeune*. Ces deux seigneurs commanderent l'armée des Saxons sous leur oncle Herimannus contre les François du côté de Mayence; & *Wichman* fut tué comme il abandonnoit l'armée Saxonne pour passer dans celle des François.

II. THEODORIC eut le comté du nouveau château de Gand après la mort de son pere, & épousa *Hildegarde*, fille de *Theodoric* III. du nom, comte de Hollande, de laquelle il laissa un fils nommé *Arnoul* à qui Sigebert donne aussi le nom de Gand, & rapporte qu'il fut tué par les Frisons dans le tems qu'il vouloit reprendre sur eux la ville de Stavera pour son grand-pere maternel le comte de Hollande; THEODORIC donna en l'année 977. à l'abbaye de saint Pierre de Gand, le village de Keyem près de Dixmude: *Hildegarde* sa femme & ARNOUL, son fils, qui suit; souscrivirent à cette donation.

III. ARNOUL succeda à Theodoric son pere au comté de Gand, & épousa *Lietgarde* de Cleves, ce qui est justifié par les archives de saint Pierre de Gand, & par la donation de l'église de Materne qu'il fit à ce monastere en l'année 998. Il eut d'elle THEODORIC, qui suit; & ADELBERT de Gand, de qui sont descendus les comtes d'Alost. Ce qui paroît par les lettres de cette donation.

IV. THEODORIC comte de Gand, pour venger la mort d'Arnoul son pere, ravagea toute la Frise par le fer & par le feu, & remporta en l'année 1018. une victoire signalée sur l'armée imperiale près du vieux Confluent des rivieres de Waël & de la Meuse. Il épousa N. fille de N. comte de Luzignan, dont il eut LAMBERT, qui suit.* *Voyez* Baldericus, Egidius, Meyerus.

V. LAMBERT, châtelain de Gand, fut défait & tué auprès de Tournai par l'empereur Henri III. comme il vouloit pousser ce prince hors des frontieres du pays avec les troupes Flamandes qu'il commandoit en chef, ce qui arriva en l'année 1053. selon Meyer, mais le chronographe de S. Bavon & Sigebert dit que sa mort n'arriva qu'en 1054. Lambert fut pere de FOLCARDUS, qui suit; & de *Regnotus*, qui s'établit en Angleterre, & fut le chef de la maison des Talbots.

VI. FOLCARDUS, châtelain de Gand depuis l'année 1058. jusques en l'année 1073. qu'il déceda, avoit épousé *Landrade*, fille de *Balderic*, comte de Louvain, de laquelle il eut LAMBERT, qui suit.

VII. LAMBERT deuxiéme du nom, châtelain de Gand, mort vers l'année 1088. eut pour femme *Mathilde*, fille de *Guillaume* châtelain de S. Omer, de laquelle il eut entr'autres enfans WENEMAR, qui suit.

VIII. WENEMAR, châtelain de Gand, seigneur de Bornhem, &c. épousa 1°. *Lutgarde*, morte sans enfans avant l'année 1101. en memoire de laquelle il fonda un monastere de chanoines reguliers en la ville de Bornhem en l'honneur de Notre-Dame, & cette fondation fut confirmée par Manassez évêque de Cambrai, étant dans la ville de Gand le 2. Octobre 1101. & le pape Paschal II. en une bulle de l'an 1105. le nomme fondateur de cette église de Bornhem: 2°. *Gilles* de Guines, fille de *Baudouin* premier du nom comte de Guines. Il déceda en l'année 1138. & laissa de sa seconde femme entr'autres enfans ARNOUL, qui suit.* Voyez *l'histoire d'Ardres par* Lambert; l'Espinoi; Du Chêne.

IX. ARNOUL, châtelain de Gand, & comte de Guines, chef de la maison de Guines descendue de celle de Gand. Le comté de Guines lui fut dévolu par la mort de *Manassez* son oncle, dernier comte de Guines décedé sans enfans; dès qu'il fut en possession de ce comté, tous les barons & chevaliers qui en relevoient, lui prêterent la foi & hommage. Ce seigneur étoit fort puissant, & dans les actes qu'il passoit, il prenoit la qualité d'*Arnoul*, *par la grace de Dieu*, *comte de Guines*; il fit de grands biens aux églises de Terouenne, de S. Bertin, de Clairmarêts, &c. ès années 1150. & 1151. Il épousa *Mahaud* ou *Mathilde* de S. Omer, fille de N. châtelain de S. Omer, dont il eut entr'autres enfans SIGER, qui suit.

X. SIGER de Gand & de Guines, seigneur de Bornhem, eut en partage la châtellenie de Gand & de la ville de Bornhem; il fit de grands biens aux églises, & s'intitula à l'exemple de son pere, *Siger*, *par la grace de Dieu*, *châtelain de Gand*. Il épousa *Petronille* de Courtrai, fille de *Roger*, châtelain de Courtrai, dont il eut entr'autres enfans N. qui étoit l'aîné, mort sans posterité; & SIGER II. du nom, qui suit.

XI. SIGER II. du nom, dit *le Bon*, châtelain de Gand, seigneur de Bornhem, de S. Jean Steene & de Houdain, fut employé avec Jean de Neelle, châtelain de Bruges au maniement des affaires de Flandres pendant la minorité des filles de Baudouin empereur de Constantinople; & par une charte datée de l'an 1210. l'on voit qu'il assista alors Philippe, marquis de Namur frere de cet empereur, tant dans le gouvernement du pays, que pour établir Ferdinand de Portugal dans le comté de Flandres, après qu'il eut épousé Jeanne fille aînée de Baudouin. Il s'obligea & promit au nom dudit Ferdinand, à Philippe *Auguste*, roi de France, qu'il ne manqueroit pas de rendre bon & fidele service à sa Majesté, & se constitua Pleige pour l'observation du traité fait entr'eux, par lequel Ferdinand & la comtesse Jeanne sa femme, cederent à Louis fils aîné de Philippe, les villes de S. Omer & d'Aire, ce qui se voit par deux lettres, l'une passée à Paris au mois de Janvier 1211. & scellée du propre sceau de Siger châtelain de Gand, & l'autre passée entre Lens & le Pont-à-Vendin au mois de Fevrier suivant sous le nom du prince Louis de France; mais l'année suivante Siger fut si maltraité de Ferdinand, qu'il fut obligé de se retirer au pays d'Artois auprès de Louis de France qui en étoit souverain seigneur, d'où il ne retourna en Flandres qu'après la bataille de Bouvines où Ferdinand fut fait prisonnier, & après le traité fait par la comtesse Jeanne pour la délivrance de son mari, dans lequel il fut stipulé que Siger de Gand seroit rétabli dans toutes les villes, châteaux & terres à lui appartenantes. Ce Siger déceda vers l'année 1227. Il avoit épousé *Beatrix*, dame de Houdain, selon Meyer au *liv. 8.* de ses annales, dont il en eut HUGUES, châtelain de Gand, qui suit; *Siger*, *Gerard*, surnommé *le Diable*; ROGER, chef de la maison de Claërhout; *Gautier*, qui fut archidiacre d'Arras; *Guillaume*, surnommé *le Frison*; *Ferrand* & *Bernard*.

XII. HUGUES I. du nom, châtelain de Gand, seigneur de Bornhem, de S. Jean Steene, de Houdain, &c. On voit dans un acte de la chambre des comptes de Dijon, qu'en l'année 1228. Hugues vendit avec Ode sa femme à Guillaume de Vergi, frere d'Alix duchesse de Bourgogne, la ville & les appartenances de Champlite pour le prix de 7200. livres parisis. Hugues eut un grand different contre Ferdinand comte de Flandres, & se mit en état de lui resister par la force des armes, se confiant, tant en l'assistance de ses freres & autres parens, qu'en celle de ses amis & alliés; mais avant que l'on en vint aux actes d'hostilité, il y eut un accord fait entr'eux en la ville de Gand au mois de Juin 1229. par lequel Hugues s'obligea que de là en avant, ni lui, ni ses freres ne feroient point la guerre au comte, pendant qu'il les traiteroit selon les loix & les jugemens de la cour de Flandres. Il fit beaucoup de bien aux églises; exempta ses hommes de fiefs du pays de Waës, de toutes tailles & exactions, promettant de ne les plus mettre à la taille, eux ni leurs successeurs, sinon pour la nouvelle chevalerie de son fils aîné, pour le mariage de sa premiere fille, & pour la rançon de sa personne, s'il arrivoit qu'il fut pris en faisant la guerre pour son prince, de quoi il leur octroya acte passé au mois de Mai 1232. Il épousa *Ode* de Champagne ou de Champlite, qui descendoit des comtes de Champagne, dont il eut HUGUES II. qui suit; GAUTIER de Gand, dit *Villain*, seigneur de S. Jean Steene, lequel a donné commencement *à la branche de* GAND, *qui a depuis retenu le surnom de* VILLAIN, *rapportée ci-après*; *Siger* de Gand, qui se maria en Champagne à *Alix* de S. Sepulchre & de Chanlot, *Jean* de Gand, surnommé *le Bourguignon*; *Philippe*, & *Guillaume* de Gand

doyen de l'église de S. Pierre de Lille.

XIII. HUGUES II. du nom, châtelain de Gand après son pere, fut un des principaux seigneurs de Flandres, qui en l'année 1244. promirent d'observer le traité de paix fait entre saint Louis roi de France, & Thomas de Savoye comte de Flandres. Il déceda vers l'année 1265. & ne laissa de *Marie* de Gavre, qu'il avoit épousée vers l'an 1241. que HUGUES III. du nom, qui suit.

XIV. HUGUES III. du nom châtelain de Gand, fut marié à Marie de Reux, duquel mariage ne sortirent que des filles, dont l'aînée fut MARIE, châtelaine de Gand qui fut heritiere de son pere, lequel vivoit encore en l'année 1303.

XV. MARIE, châtelaine de Gand, dame de Houdain & de Sottenghien, &c. épousa vers l'an 1280. *Gerard* seigneur de Sottenghien issu de la maison d'Enghien : c'est par cette heritiere que la châtelenie de Gand a passé dans la maison de Melun.

XIII. GAUTHIER de Gand, dit *Villain*, seigneur de saint Jean Steene, second fils de HUGUES I. épousa *Avezoëte*, que Lindanus & Sueyro ont écrit être issue de la maison de Malstede : il prit lui-même ce nom de *Villain* dans une charte qu'il octroya à l'abbaye de saint Pierre de Gand en l'année 1254. & même en plusieurs autres actes : il laissa pour fils ALEXANDRE, qui suit.

XIV. ALEXANDRE de Gand, dit *Villain*, seigneur de saint Jean Steene, mourut vers l'année 1280. & laissa d'*Isabeau* d'Axelle GAUTHIER de Gand, dit *Villain*, II. du nom, qui suit; JOURDAIN de Gand, dit *Villain*, qui a continué *la posterité rapportée ci-après*; & *Philippe* de Gand.

XV. GAUTHIER de Gand, dit *Villain*, II. du nom, seigneur de saint Jean Steene, avoué de Tamize, épousa *Adelize* de Tamise heritiere du lieu. Il y a des lettres de l'année 1306. par lesquelles la veuve dudit Gauthier de Gand fonda une chapelle en l'église de Tamize pour l'ame de Gauthier, dit *Villain*, avec le consentement de Jean Villain son fils. Il laissa plusieurs enfans, sçavoir, *Jean* de Gand, dit *Villain*; *Philippe*; *Hector*; *Gerard* de Gand, & une fille, lesquels décederent tous sans posterité.

XV. JOURDAIN de Gand, dit *Villain*, seigneur de saint Jean Steene, second fils d'ALEXANDRE de Gand, dit *Villain*. Il est parlé de lui dans un titre de l'an 1299. & le necrologe de l'abbaye de Beaupré-lez-Grammont fait aussi mention de lui le 5. jour de Mai : les historiographes ne nomment point sa femme. Il laissa deux fils, *Wolfart* de Gand qui mourut sans posterité; & GAUTHIER, qui suit.

XVI. GAUTHIER de Gand, dit *Villain*, III. du nom, seigneur de saint Jean Steene, de Bouchout &c. épousa vers l'année 1330 . . . de Mortagne, & mourut en l'année 1339. Il laissa deux enfans; sçavoir, JEAN de Gand, dit *Villain*, qui suit; & *Hector* Villain.

XVII. JEAN de Gand, dit *Villain*, seigneur de Bouchout, &c. outre la seigneurie de Bouchout, qu'il eut de son pere, posseda aussi divers biens à Nieuweland, à Crubeque, aux quatre Mêtiers & ailleurs; il devint chef de la maison de Gand par la mort de *Philippe* & de *Gerard* de Gand, seigneurs de saint Jean de Steene, & enfans de *Gauthier* de Gand II. du nom. On voit par un registre des fiefs de Flandres dressé en l'an 1365. que Jean de Gand, dit *Villain*, vivoit encore alors, car il y est qualifié en termes exprès, fils de Gauthier de Gand, dit *Villain*, & déclaré qu'il tenoit du comte de Flandres divers fiefs & heritages à Crubeque, à Nieuweland, à Meerhaute près de Gand, & aux quatre Mêtiers. Il épousa 1°. *Marie* de Malstede sa cousine : 2°. *Claire* de Mirabelle. Du premier lit vinrent JEAN II. du nom, qui suit; *Philippe-Wolfard*; & N. de Gand fille. Du second lit sortit JEAN de Gand, qui suit.

XVIII. JEAN de Gand, dit *Villain*, II. du nom, seigneur de saint Jean Steene, avoué de Tamize, chevalier & conseiller du comte de Flandres. Froissart parle avec éloge de ce Jean II. en divers endroits de ses chroniques. En l'année 1379. il rapporte que les Gantois ayant attaqué le comte de Flandres dans Termonde, il fut un des principaux seigneurs qui le défendirent courageusement contre leurs efforts : puis décrivant la bataille, que ledit comte gagna sur eux au commencement de l'année 1381. il le met au nombre de ceux qui l'y accompagnerent, & y firent bien leur devoir. Il rendit aussi de grands services à Richard II. roi d'Angleterre, qui en recompense lui octroya cent marcs d'esterlins de pension à prendre sur son Echiquier par lettres expediées à Westmunster la troisiéme année de son regne. On apprend encore de Froissard, de Pierre Doudegerst, & de Jacques Meyer que ce même Jean de Gand, dit *Villain*, assista au traité de paix qui fut fait en l'année 1385. entre Monsieur Philippe de France duc de Bourgogne & comte de Flandres par sa femme d'une part, & les Gantois d'autre : il signa ce traité avec Hugues de Melun, seigneur d'Antoing, châtelain de Gand, & autres seigneurs. Il épousa en 1359. *Marguerite* Brisetête, dont il eut JEAN de Gand, dit *Villain*, III. du nom, qui suit; *Roger*, &c.

XIX. JEAN de Gand, dit *Villain*, III. du nom, seigneur de saint Jean Steene, de Huisse, avoué de Tamize, chevalier & chambellan de Philippe I. duc de Bourgogne, paya le 16. Juillet 1397. au duc de Bourgogne en qualité de comte de Flandres les droits seigneuriaux pour les quatre Mêtiers d'Assenede, Bocholt, Axel & Hulst à lui échus par la mort de Jean II. son pere, & servit glorieusement Jean I. duc de Bourgogne dans la guerre qu'il fit aux Liegeois en l'année 1405. Il épousa *Marguerite* de Gavre, dite *de Liedekerke & de Rassenghien*, fille d'*Arnoul* de Gavre, seigneur des mêmes terres, dont il eut ADRIEN de Gand, dit *Villain* I. du nom, qui suit; *Hector* & *Philippe* de Gand.

XX. ADRIEN de Gand, dit *Villain*, I. du nom, seigneur de saint Jean Steene, avoué de Tamize, patron & collateur des offices & benefices d'Assenede Mêtier, chevalier & chambellan de Jean I. duc de Bourgogne, &c. accompagna en l'année 1421. Philippe II. duc de Bourgogne lorsqu'il passa en France pour venger la mort de son pere qui avoit été assassiné sur le pont de Montereau en l'année 1419. & accorda à Pierre Henri, prêtre du pays de Zelande, la chapelle de saint Jean située à Moërkerke avec toutes ses dépendances pour y construire un nouveau couvent de l'ordre des religieux de sainte Croix. Il arriva que par le décès des parens de sa mere sans posterité, les terres de la maison de Gavre entrerent dans la sienne; sçavoir, Rassenghien, Liedekerke, Lieuve, la vicomté de Lombecke, saint Amand, Basserode & autres en l'année 1447. Il déceda en l'an 1449. & fut enterré à Tamize, il épousa *Jossine* de Praët, dite *de Marquerque*, dont il eut MARTIN de Gand, dit *Villain*, qui suit; *Colart*; & deux filles.

XXI. MARTIN de Gand, dit *Villain*, seigneur de Rassenghien, de saint Jean Steene, avoué de Tamize, chevalier & conseiller de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne. Les Gantois s'étant revoltés contre Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, se saisirent entr'autres forteresses de celle d'Arques près de Tamize sur l'Escaut; les ennemis de Martin de Gand, seigneur de cette place, insinuerent faussement à ce prince qu'il y avoit introduit les Gantois; ce que le duc croyant, il fut très-irrité, & confisqua son château d'Arques & sa terre de Tamize, mais en ayant appellé au parlement de Paris, il y obtint arrêt à son profit le 28. d'Août 1456. Il fit le voyage de Jerusalem avec dix hommes de suite à cheval en l'année 1458. Philippe *le Bon* lui donna des lettres de recommandation pour tous les princes & souverains, chez lesquels il devoit passer, afin qu'il en fût reçu favorablement. A son retour il passa par le royaume de Chypre, où Charlotte reine de Jerusalem, de Chypre & d'Armenie, le reçut avec de grands honneurs, & lui donna son ordre royal de l'épée, avec le pouvoir de conferer le même ordre à deux gentilshommes qui fussent au moins chevaliers, ce qui se voit par les lettres datées de Nicosie capitale du royaume de Chypre le 3. de Juillet 1459. Après son retour, sçavoir en l'année 1461. il transigea avec Colart son frere touchant la succession des biens de leur pere & mere. La terre de Liedekerke avec la vicomté de Lombeque échurent par le partage qu'ils firent audit Colart, à condition que si lui ou ses descendans venoient à les aliener, ledit Martin & ses descendans auroient le quart du prix de ces terres à chaque alienation. Martin mourut en l'année 1465. & fut enterré en l'église de Wachtebeque au milieu du chœur, & eut pour enfans ADRIEN de Gand, dit *Villain*, II. du nom, qui suit; *Jossine* & *Gertrude* Villain.

XXII. ADRIEN de Gand, dit *Villain*, II. du nom, chevalier seigneur de Rassenghien, de saint Jean Steene, &c. conseiller & chambellan de Maximilien archiduc d'Autriche, premier commissaire au renouvellement des loix de Flandres.

Flandres. Il y a une lettre de Charles duc de Bourgogne qui le qualifie fils de messire Martin Villain chevalier; c'est une déclaration donnée au grand conseil de Malines le 8. Janvier 1476. par laquelle le duc le maintient dans la possession & saisine de conferer les églises & benefices spirituels d'Assenede & d'Assenede Mêtier, ainsi que son pere & ses prédecesseurs en avoient paisiblement joui & usé. L'archiduc Maximilien faisoit grand cas d'Adrien; car non-seulement il le retint au nombre de ses conseillers & chambellans, mais aussi sur la résolution que prirent les trois membres du comté de Flandres de lever une armée de 150. mille hommes pour la défense du pays; il le déclara general des troupes qui seroient levées au quartier de Gand, de laquelle charge il fit serment entre les mains de l'archiduc même, le 19. de Fevrier 1480. Deux ans après il fut pourvû de la charge de premier commissaire au renouvellement des loix de Flandres, & en l'année 1483. le pape Sixte IV. lui adressa un bref en date du 10. de Decembre de ladite année, comme un des plus puissans seigneurs & des plus pieux du pays, pour lui recommander de favoriser la bulle & provision de l'évêché de Tournai, que ce pape avoit conferé à Jean Mouissart natif de Flandres. L'attachement qu'Adrien eut pour l'archiduc Maximilien & pour le prince Philippe d'Autriche son fils, lui coûta la vie, comme on voit dans les memoires d'Olivier de la Marche liv. 2. chap. 14. Cet auteur rapporte que Philippe de Cleves, seigneur de Ravestein le fit tuer, parce qu'il tenoit le parti de Maximilien d'Autriche roi des Romains, & de monsieur son fils qui étoit son prince naturel & legitime. Cette mort arriva le 12. de Juin 1490. Il avoit épousé *Marie* de Cuinghiem, autrement dite Marie de Courtrai, dont il eut ADRIEN de Gand, dit *Villain* III. du nom, qui suit; & une fille.

XXIII. ADRIEN de Gand, dit *Villain*, III. du nom, seigneur de Rassenghien, de saint Jean Steene, de Calxen, Wetteren, &c. né posthume au château de Lomme près de Lille le 14. Septembre 1490. Le seigneur de Ravestein envoya plusieurs députés vers les tuteurs du jeune Adrien pour traiter des reparations qu'il lui devoit pour la mort de son pere. La reparation suivante fut reglée par les grands seigneurs du pays, ses parens, sçavoir que le seigneur de Ravestein, déclareroit qu'il étoit fâché de tout son cœur de l'homicide commis en la personne du défunt seigneur de Rassenghien, dont il demanderoit humblement pardon, & protesteroit qu'au cas il ne seroit arrivé, jamais il n'arriveroit, & en signe du déplaisir qu'il en avoit, il s'obligeroit de faire dire & celebrer perpetuellement un anniversaire pour la memoire de son ame, à pareil jour qu'il étoit mort; qu'il fonderoit une messe quotidienne & perpetuelle à semblable fin, en telle église qu'il plairoit aux susdits tuteurs, parens & amis du défunt & du pupille son fils, & qu'il feroit ou feroit faire deux pelerinages en leur honneur, l'un à saint Pierre & saint Paul à Rome, & l'autre à saint Jacques en Galice; à quoi Philippe de Cleves, seigneur de Ravestein se soûmit, & dont il y eut acte passé le 21. Mars 1492. Quand Adrien III. fut parvenu en majorité, il contracta mariage en 1525. avec *Marguerite* de Stavele, par laquelle les terres d'Ysenghien d'Emelghen, de Havesquerque, d'Estaires & autres sont entrées dans la maison de Gand. Cet Adrien quoique jeune fut honorablement employé aux guerres d'Italie par l'empereur Maximilien; ensuite de quoi Adolphe de Bourgogne étant amiral de la mer de Flandres, Adrien eut sous lui en qualité de vice-amiral, la conduite des vaisseaux que les états du pays équiperent pour le service de leur prince. Ce seigneur déceda en la fleur de son âge, vers la fin de l'an 1532. Il laissa plusieurs enfans, dont l'aîné, nommé *Adolphe*, mourut sans laisser de posterité; le second fut MAXIMILIEN de Gand, qui suit; & quatre filles, deux legitimes & deux naturelles.

XXIV. MAXIMILIEN de Gand, dit *Villain*, comte d'Ysenghien, baron de Rassenghien, franc-seigneur de saint Jean de Steene, seigneur de Calken, de Lichtervelde, de Wetteren, de Hem, Lomme, Sailli, Forest, &c. collateur hereditaire des offices & benefices d'Assenede, &c. fut fait haut & souverain bailli des villes d'Alost & de Grammont en 1561. obtint le gouvernement de Lille, Douai & Orchies en 1556. fut fait conseiller d'état de Philippe II. roi d'Espagne au mois de Mars 1576. chef des finances du même roi au Pays bas dans le mois d'Avril de la même année, premier commissaire au renouvellement des loix de Flandres, & chef d'une troupe de 1200. hommes de pied pour le service de sa Majesté catholique. C'est en sa faveur que Philippe II. érigea la baronie, pairie & seigneurie d'Ysenghien en comte par lettres patentes expediées à Lisbonne en Portugal le 19. de Mai 1582. & enregistrées en la chambre des comptes à Lisle le 30. de Mars 1583. Par ces lettres Philippe II. exalte beaucoup la vertu, la haute naissance & le merite de Maximilien & de ses ancêtres les vicomtes de Gand, il fonda dans la ville de Lille les écoles où l'on instruit les jeunes enfans en la foi Catholique. Il épousa *Philippe* de Jausse, dite de Mastaing, dont il eut JACQUES-PHILIPPE, qui suit; *Lamoral* de Gand; *Philippe-Maximilien*, évêque de Tournai, qui est mort en odeur de sainteté; *Paul* de Gand; & autres.

XXV. JACQUES-PHILIPPE de Gand, comte d'Ysenghien, baron de Rassenghien, franc-seigneur de saint Jean de Steene, &c. fut fait conseiller d'état par l'archiduc Albert souverain des Pays-bas, dont il prêta serment le 19. Septembre 1603. & mourut le 5. de Janvier 1628. Il épousa 1°. le 2. Fevrier 1586. *Odille* de Claërhout fille de *Jacques* de Claërhout, baron de Maldeghem, & d'*Anne* de Merode: 2°. *Isabeau* de Berghes. Du premier lit sortirent, PHILIPPE LAMORAL de Gand, qui suit; *François* de Gand, chapelain major des archiducs, prevôt de saint Pierre de Lille, & chanoine de saint Lambert à Liege; *Adrien*, chanoine & chancelier de l'église cathedrale de Tournai. Du second lit vinrent *Guillaume* de Gand; & une fille.

XXVI. PHILIPPE-LAMORAL de Gand, comte d'Ysenghien, fut pourvû par l'archiduc Albert & l'infante Isabelle souverains des Pays-bas, de la charge de haut & souverain bailli des villes, pays & comté d'Alost, par lettres patentes données à Bruxelles le 22. de Juin 1607. fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre de l'archiduc, qui l'ayant armé chevalier de sa propre main le 18. de Mars 1618. l'envoya peu de jours après en ambassade vers Ferdinand, électeur de Cologne & prince de Liege; lequel il alla trouver à Liege, étant accompagné d'un grand nombre de seigneurs du Pays-bas. Le même archiduc lui donna une commission en l'année 1620, pour lever & tenir au service du roi d'Espagne & au sien, une compagnie de 100. chevaux cuirassiers pour en être le chef & le capitaine. Ensuite, sçavoir en l'année 1624. il eut la charge de gouverneur des villes & châtellenies de Lille, Douai & Orchies, & en l'année 1629. il obtint la charge de mestre de camp d'un terce de 3200. hommes repartis en dix-sept compagnies. Il avoit été nommé pour être chevalier de la toison d'or un an avant sa mort; mais comme on ne tint point chapitre de l'ordre pendant cette année, il ne fut point revêtu de cette dignité, & mourut à Lille en la fleur de son âge le 6. Janvier 1631. Il avoit épousé le 9. Octobre 1611. *Isabelle* de Merode, fille de *Philippe*, comte de Middelbourg, & de *Jeanne* de Montmorenci, dont il eut *Maximilien*, mort jeune & sans posterité; BALTASAR-PHILIPPE, qui suit; *Louis*, mestre de camp d'un regiment vallon, mort à Barcelone; *Isabelle-Claire*, mariée à *Philippe-Emanuel* de Croi, comte de Solre, chevalier de la toison d'or; *Magdeleine*, alliée 1°. à *Ferdinand-Philippe* de Merode, marquis de Westerloo: 2°. à *Albert* de Croi, comte de Meghem, gouverneur de Namur; & *Marie-Albertine* de Gand, alliée à *Guillaume* de Merode, marquis de Deynse.

XXVII. BALTASAR-PHILIPPE de Gand, prince & comte d'Ysenghien & de Masmines, comte de Middelbourg & d'Ognies, vicomte de la ville & châtellenie d'Ypres, baron de Rassenghien, de Croisilles & de Glajon, seigneur des villes de Lannoi, Waëten & Charleroi, &c. fut fait gentilhomme de la chambre de Philippe IV. roi des Espagnes, & reçut de sa main l'ordre de la toison d'or. C'est en sa faveur qu'en 1640. ce roi érigea en principauté la terre & seigneurie de Masmines, à laquelle plusieurs de ses terres des pays d'Alost & de Termonde furent annexées. Par les lettres patentes d'érection, le roi reconnut que cette maison est descendue des anciens ducs de Saxe, qui ont fait en ce pays la tige des comtes, princes & châtelains de Gand & d'Alost. Ce même roi le fit general de la cavalerie dans ses armées d'Estremadoure contre le Portugal; il fut du conseil suprême de guerre, & obtint

le gouvernement general du duché de Gueldres & comté de Zutphen. Il épousa en Espagne dona *Louise* Henriques de Sarmiento Salvatiera, de laquelle il eut JEAN-ALPHONSE de Gand, qui suit; *Charles-François*; *Marie-Therese*, mariée à *Louis* de Melun, marquis de Richebourg, chevalier de la toison d'or, gouverneur & grand bailli de Mons & du pays & comté de Hainaut; *Eleonore*, mariée à ... de Jausse, comte de Maftaing; *Isabelle*, mariée à dom *Ferdinand* de Tolede, marquis de Valleparayso; & *Louise* de Gand, mariée à dom *Alonzo* de Solis Oforio, duc de Montelliano, comte de Salduena, grand d'Espagne. Ce prince a été doyen de tout l'ordre de la toison d'or, & l'a conferé plusieurs fois à divers princes & seigneurs.

XXVIII. JEAN-ALPHONSE de Gand, prince d'Ysenghien & de Masmines, comte du saint empire, de Middelbourg, d'Ognies, & de Vianden, vicomte des ville & châtellenie d'Ipre, de Wahagnies & de Ledreghen, libre baron de Frentz, de Rassenghien, de Croisilles & de Glajon, seigneur des villes de Lannoi, Waëten, Charleroi, &c. nâquit à Bruxelles le 13. Juillet 1655. & mourut à Versailles le 6. Mai 1687. Il avoit épousé le 10. Fevrier 1677. *Marie-Therese* de Crevant d'Humieres, fille aînée de *Louis*, duc d'Humieres, pair, maréchal & grand maître de l'artillerie de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Flandres, &c. & de *Louise Antoinette-Therese* de la Chastre, dont il a eu LOUIS, qui suit; *Alexandre Maximilien-Balthasar-Dominique*, comte de Middelbourg, colonel du regiment de la Marine & brigadier des armées du roi; *Marie-Louise*, morte sans alliance le 21. Septembre 1714; & *Louise* de Gand.

XXIX. LOUIS de Gand, de Merode & de Montmorenci, prince d'Ysenghien & de Masmines, comte du saint empire, de Middelbourg, de Merode, d'Ognies & de Vianden, vicomte des ville & châtellenie d'Ipre, de Wahagnies & Ledreghem; libre baron de Frentz, de Rassenghien, de Croisilles, de Gajon & de Warmeton, seigneur des villes de Lannoi, de Waëten, Charleroi, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, né à Lille le 16. Juillet 1678. épousa 1°. le 11. Octobre 1700. *Anne Marie-Louise* princesse de Furstemberg, fille d'*Antoine Egon* prince de Furstemberg, comte de Diligemberg, de Verdenberg, landgrave de Bor, &c. gouverneur general de l'électorat de Saxe, morte le 17. Janvier 1706. dont un fils mort en enfance: 2°. le 20. Fevrier 1713. *Marie-Louise-Charlotte* Pot de Rhodes, fille unique de *Charles* Pot, marquis de Rhodes, grand maître des ceremonies de France & d'*Anne Marie-Therese* de Simiane-Gordes, morte en couches le 8, Janvier 1715. en sa 21. année: 3°. le 16. Avril 1720. *Marguerite-Camille* Grimaldi, fille d'*Antoine*, prince de Monaco, duc de Valentinois, & de *Marie* de Lorraine-Armagnac.

Il y a trois principales branches qui sont sorties de cette ancienne maison, sçavoir celle des comtes d'Alost, celle des comtes de Guines, & celle des princes d'Ysenghien; les deux premieres, sçavoir celle des comtes d'Alost & de Guines, ont eu plusieurs alliances avec les plus grands princes & souverains de l'Europe, tant avant la séparation de la branche d'Ysenghien qu'après. Cela est justifié par la plûpart des chartes des abbayes & monasteres de la Flandres. Cette maison porte, comme elle a toûjours porté, ses armoiries en sable au chef d'argent, avec deux quatorze en chiffre romain, dont on ne sçait pas bien l'origine. Lindanus croit que ces deux XIV. procedent de ce qu'il y a eu de cette maison six comtes de Gand & huit comtes d'Alost, & outre cela quatorze châtelains de Gand. * Lindanus, *dans son traité de Termonde, liv. 3. chap. 3.*

GANDERSUNT ou GANDERSHEIM, petite ville du cercle de la basse Saxe en Allemagne. Elle est dans la basse partie de la principauté de Wolfembuttel, aux confins de l'évêché d'Hildesheim, entre la ville d'Eymbecke & celle de Gostar, à trois lieues de la premiere, & à six de la derniere. Il y a dans Gandersunt une abbaye de filles nobles, fondée par Ludolphe *le Grand*, duc de Saxe, vers l'an 852. Elles furent soûmises dans leur premiere institution à la regle de saint Benoît, mais dès la fin du X. siécle le relâchement y étoit grand, & il augmenta considerablement, lorsqu'on y eut reçu la princesse Sophie, fille de l'empereur Othon II. Les troubles qu'elle excita pour s'exempter de la jurisdiction de l'évêque d'Hildesheim, & pour mettre le monastere sous celle de l'archevêque de Mayence y contribuerent beaucoup; elle les avoit commencés dès le tems de sa vêture, parce qu'elle se croyoit deshonorée de recevoir le voile d'un prélat qui n'eut pas le *pallium*. Après sa mort, qui arriva le 2. Fevrier 1038. les religieuses accoûtumées à vivre en seculieres, renoncerent à la regle de saint Benoît & aux voeux. Dans le XVI. siécle elles embrasserent l'heresie de Luther, & leur abbesse Claire, fille d'Henri III. duc de Brunswich, se maria à Philippe de Brunswich de Grubenhagen, son cousin: elle mourut en 1595. Ce monastere a été si considerable, qu'en 1550. il avoit encore pour vassaux non seulement des princes de la maison de Brunswich, mais de celles de Saxe & de Brandebourg. L'abbesse est princesse de l'empire, mais non pas immediate, & elle n'envoie pas des députés aux dietes.* Gaspar Bruchius, *Chronol. Monast. German.*

GANDIE, ville & duché d'Espagne dans le royaume de Valence, avec université fondée par le duc saint François de Borgia, depuis general des Jesuites. Elle est sur la mer Mediterranée à sept ou huit lieues de Valence.

GANDOLFE, (Dominique-Antoine) Genois, de l'ordre des hermites de saint Augustin, a donné à Rome l'an 1704. un traité sur les deux cens plus celebres auteurs de cet ordre. * Du Pin, *biblioth. ecclef. du XVIII. siécle.*

GANEI, (Jean) chancelier de France, & GANEI (Jean) aumônier de François I. *cherchez* GANAI, ou GAIGNI.

GANELON, dans les anciens romans est un traître fameux qui trompa souvent les François, & fut cause de leur défaite à Roncevaux, sous Charlemagne. Ce nom est peut-être tiré d'*inganner ingannare*, qui signifie *tromper*. Quelques-uns ont cru que Wenilon archevêque de Sens donna lieu à cette fable. Il avoit été abbé de Ferrieres, & clerc de la chapelle du roi Charles *le Chauve*, lequel après l'avoir fait archevêque l'an 832. voulut être couronné & sacré de ses mains, à sainte Croix d'Orleans. Cependant ce prélat ingrat & traître à son roi, appella Louis *le Germanique*, & l'introduisit dans sa ville. Dans un concile assemblé vers la mi-Juin de l'an 859. à Savonnieres au fauxbourg de Toul, Charles se plaignit de cet attentat. On donna quatre metropolitains pour juges à Wenilon, qui le firent assigner à comparoître devant eux, dans trente jours. On ignore ce qu'ils y déciderent, car ce prélat mourut en son archevêché, l'an 865. * Baronius, *A.C. 859.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

GANGARA, ville & royaume d'Afrique, dans la Nigritie ou pays des Negres. Il est fort étendu le long du Niger & du lac de Borno, entre le royaume de Cassena & celui de Borno. Il est riche en or, le roi y est fort absolu, & la milice du pays est estimée parmi les Negres. Ils combattent partie à cheval, & partie à pied; & se servent de fléches & de cimeterres. Outre la ville capitale de Gangara, il y a Marassa, Semegda, &c. * Sanut, *l. 7.* Marmol, *l. 9.* Jean de Leon, *p. 7.*

GANGARIDES, peuples d'Asie, vers les embouchures du Gange, peut-être dans le pays que l'on nomme aujourd'hui le royaume de Bengala, sous l'empire du grand Mogol de l'Inde. * Quinte-Curce. Baudrand.

GANGE, fleuve de l'Inde, est un des plus grands & des plus considerables du monde. On dit qu'il roule avec son sable des pailletes d'or, & des pierres prétieuses, & que sa plus petite largeur est au moins de deux milles, & sa plus grande de cinq. Quelques auteurs ont cru que le Gange étoit un des quatre fleuves qui sortoient du paradis terrestre; mais puisque ces fleuves doivent sortir du même lieu, il ne faut pas croire que le Gange soit le *Phison* de la Genese, lui qui a sa source à plus de douze cens lieues de celle d'Euphrate. Les Indiens croient qu'il y a quelque sainteté dans les eaux du Gange; & on y trouve ordinairement quantité de personnes qui s'y baignent: leurs rois mêmes y vont déguisés, & les étrangers y viennent puiser de cette eau de très-loin. On doit éviter de croire aveuglement tout ce que les anciennes relations nous ont débité de ce fleuve; parce que les voyageurs modernes qui sont plus exacts, & qui ont examiné les choses avec plus de bonne foi, en parlent très-differemment. Le Gange a sa source dans le mont Dalanguer, qui fait partie du mont Imaüs, vers les frontieres de la Tartarie. Il traverse tous les états du grand Mogol, passe à Hordu-

vare, à Serenagar, à Goro, &c. & après avoir reçu dans son cours les rivieres de Kanda, de Perseli, de Semena, de Tziotza, &c. Il se décharge dans le golfe de Bengala par diverses embouchures, & y forme plusieurs isles. On parle d'une pierre nommée Gangite. qui sert à plusieurs remedes, qui tire son nom du fleuve Gange. * Pline, *l. 10. c. 3.* Salmas. *ad Solin. p. 259.* Strabon. Ptolomée. Quinte-Curce. Vincent le Blanc, *P. 1. des rel. c. 22.* Linschot, *c. 16.* Texeira, *l. 1.* Torniel & Salian, *in ann.*

GANGEA, ville de Perse, fut considerable pour le commerce. Elle est située dans la Georgie, dans une belle plaine très-fertile, entre la ville d'Irvan & celle de Scamachie. * Avril, Jesuite, *voyage dans divers états d'Europe & d'Asie.*

GANGELA, royaume qu'on met dans la basse Ethiopie, vers le royaume d'Angola; mais on ne le trouve pas sur les cartes, à moins que ce ne fût le même que celui de Bengala qui est entre celui d'Angola & la côte des Cafres. * Mati, *dict.*

GANGINUOVO, bourg de Sicile. Il est au pied des montagnes de Madonia & à la source de la riviere de Salso, dans la vallée de Demona. On voit à une lieue de ce bourg les ruines de Gangi Vecchi, où quelques geographes mettent l'ancienne petite ville d'Enguyum ou Enguium, que d'autres mettent à Enguini, port du territoire de Leontini sur le golfe de Catania. * Baudrand.

GANGRES, que quelques-uns appellent *Cangria* ou *Castomoni*, ville archiépiscopale de Paphlagonie, province de l'Asie mineure, est nommée par les Turcs Kiengara. * Strabon. Ptolomée. Le Mire, *geogr. ecclef. &c.*

CONCILE DE GANGRES.

L'on ne sçait pas précisement le tems de ce concile. Quelques-uns croient qu'il a été tenu entre le concile d'Antioche, & celui de Seleucie; d'autres, suivant le témoignage de Socrate & de Sozomene, le mettent après le concile de Seleucie. Eusebe, qui a le premier signé les actes de ce concile, est apparemment l'évêque de Césarée en Cappadoce, prédecesseur de saint Basile, qui a tenu le siége de cette église, depuis l'an 362. jusqu'à l'an 371. Ce concile condamne les erreurs d'un nommé Eustathe, different de l'évêque de Sebaste, qui sous prétexte de mener une vie plus parfaite & plus austere, établissoit des pratiques contraires aux loix de l'église. Dans la lettre du synode, on l'accusoit, lui & ses sectateurs; 1. de condamner le mariage, & de séparer les femmes d'avec leurs maris; 2. de quitter les assemblées publiques de l'église, pour en faire de particulieres; 3. de reserver les oblations à eux seuls; 4. de séparer les serviteurs des Maîtres, & les enfans de leurs peres, sous prétexte de leur faire mener une vie plus austere; 5. de permettre aux femmes de s'habiller en hommes; 6. de mépriser les jeûnes de l'église, & d'en pratiquer d'autres à leur fantaisie, même le jour du Dimanche; 7. de croire qu'il étoit défendu en tout tems de manger de la viande; 8. de rejetter les oblations des prêtres mariés; 9. de mépriser les lieux saints & les tombeaux des martyrs; 10. de croire qu'on ne peut être sauvé sans quitter tous ses biens. Ces erreurs sont condamnées par vingt canons, qui ont été mis dans le code des canons de l'église universelle, & traduits en latin par Denys *le Petit*, & par Gentien Hervet. Après ces canons les évêques de ce concile protestent que leur dessein n'est pas de condamner ceux qui embrassent la vie continente, & qui observent les conseils de l'écriture, mais ceux qui abusent de cette profession pour satisfaire leur ambition, qui méprisent ceux qui menent une vie ordinaire, & qui introduisent des nouveautés contraires à l'écriture & aux loix ecclesiastiques. * Binius. Sirmond. Labbe, *in collect. conc.* Baronius, *A. C. 361. & in epist. 310.* Du Pin, *bibliotheque des aut. ecclef. du VI. siécle.*

GANHAI, fort de la province de Fokien, dans la Chine, vers le côté du sud-est, entre l'orient & le midi. Il y a une grande affluence de peuple, des édifices très-magnifiques, & quantité de vaisseaux qui y abordent pour commercer; mais parce que c'est une ville de guerre, les Chinois lui donnent le nom de fort. A l'orient de cette ville, on voit un pont de très-belle structure, qui a deux cens cinquante pas de long, & qui est bâti tout de pierre de taille sur de grandes arches fort hautes. * Martin Martini, *descr. de la Chine, dans le recueil de* Thevenot, *vol. 3.*

GANI, mine de diamans, dans l'Inde. *voyez* COULOUR.

GANIBASIUS, (Jean) natif de Volterre, sculpteur, dans le XVII. siécle, étant devenu aveugle à l'âge de 20. ans, s'avisa après dix ans de repos, d'essayer ce qu'il pourroit faire dans son art. Il toucha fort exactement une statue de marbre, qui représentoit Cosme I. grand duc de Toscane, & en fit après une d'argile, qui ressembloit si bien à ce prince, que tout le monde en fut étonné. Le grand duc Ferdinand envoya ce sculpteur à Rome, où il fit une statue d'argile, qui ressembloit parfaitement au pape Urbain VIII. * Aldourandus Zahn Premonstratensis, *oculus artificialis telediopticus en 1685.*

GANKING, grande ville de la province de Nanking dans la Chine, est capitale d'un territoire du même nom, & a jurisdiction sur cinq cités. Elle est très-riche & très-marchande; car tout ce qu'on fait venir à Nanking des autres endroits doit passer par Ganking. Comme c'est-là qu'aboutissent les provinces de Nanking, de Huquang, & de Kiangsi, & qu'elle est fort propre pour les expeditions de la guerre, l'empereur y met un viceroi different de celui de la province, outre une forte garnison dans le fort de Haymuen, qui commande le lac de Poyang, & la riviere de Kiang. On y voit une colonne de fer toute d'une piece, qui a trois perches de haut, & grosse à proportion. Proche de la cité de Tunching, est la montagne de Feu, d'où il tombe une fontaine de deux cens perches de hauteur. * Martin Martini, *description de la Chine, dans le recueil de* Thevenot, *volume 3.*

GANNASCUS, Caninefate de nation, qui avoit secouru les Romains, & leur avoit rendu de bons services. Les Chamiens, sous ce general, ne trouvant rien à faire dans leur pays, firent des courses dans la basse Germanie; mais Corbulon étant survenu dans le pays, il pacifia tout, repoussa les ennemis, & leur chef fut chassé. * Tacite, *annal. l. 11. c. 18.* Peu de tems après Gannasque fut tué par des gens que Corbulon avoit envoyés à ce dessein. *Id. c. 19.*

GANNAT, bourg de France dans le Bourbonnois, vers les frontieres d'Auvergne. Nos auteurs en parlent souvent sous le nom de *Gannatum* & *Gannapum*. Il est situé sur une petite riviere qui se jette peu après dans l'Allier, de l'autre côté de Vichi. * Sanson.

GANSFORT, (Jean Wessel, autrement nommé *Vesale*) docteur en théologie, *voyez* WESSELUS.

GANT, ou *Gan*, bourg de France situé dans le Bearn, sur la petite riviere de Nés, à une lieue & demie de la ville de Pau, du côté du midi. Ce lieu n'est connu que pour avoir donné naissance au celebre Pierre de Marca, archevêque de Paris. * Mati, *dict.*

GANYMEDE, fils de Tros, roi de Troye, fut aimé & enlevé, si l'on en croit les poëtes, par l'aigle de Jupiter, ou par Jupiter même, transformé en aigle: & servit d'échanson aux dieux, depuis le mariage d'Hebé avec Hercule. Ciceron remarque avec raison que c'est une fiction d'Homere qui transfere les passions des hommes aux dieux, suivant l'usage des poëtes, & ajoûte, qu'il auroit été à souhaiter qu'ils eussent plûtôt appliqué aux hommes les vertus des dieux; *Fingebat hæc Homerus, & humana ad deos transferebat: divina mallem ad nos*; mais il se trompe en ce qu'il suppose que Ganymede étoit fils de Laomedon, car il étoit fils de Tros, & frere d'Ilus, petit-fils d'Erichtonius & pere de Laomedon. Ce ne fut point Jupiter, mais Tantale, qui enleva Ganymede. Quelques-uns disent qu'il mourut entre les bras de son ravisseur. Il y a plusieurs écrivains qui rapportent ce fait comme étant réellement arrivé. Ils prétendent que Ganymede fut enlevé par Tantale qui en étoit amoureux. Ilus marcha contre Tantale pour arracher de ses mains son frere Ganymede. On en vint à une action qui fut assez vive, Ganymede perdit la vie dans ce combat: son corps que l'on chercha ne s'étant pas trouvé, on donna du merveilleux & du divin à son avanture, & on en fabriqua la fable que Jupiter l'avoit enlevé. * Herodien. Scaliger, *in Eusebium.* Orose. Eustathe. Saint Augustin, *de civitate Dei lib. 7. cap. 26. & alibi.* Bayle, *dict. crit. 2. édit.* Du Pin, *hist. prof.* 1. vol. Cicero, *Tusculan. quæst. l. 1.* Vossius, *de idol. lib. 1.* Barthius, *animadversion. ad Statium.* Ovide, *l. 10. metam.* Horat. *liv. 3. ode 10. sur la fin, & l. 4. ode 4.*

GANZ, (David) *cherchez* DAVID.

GAOGA ou KAUGHA, ville du royaume d'Afrique, en Nigritie, entre la Nubie, & le royaume de Borno, n'étoit autrefois qu'un désert qui s'est peuplé. Les rois y descendent d'un esclave negre, qui s'étant saisi des effets de son maître, après avoir acheté quelques chevaux, courut les pays circonvoisins, fit quelque tems négoce d'esclaves, en échange de chevaux, qu'il faisoit monter aux siens, & se rendit maître de cet état, il y a plus de deux cens ans. Partie de ces peuples ont été Chrétiens, comme ceux d'Egypte: mais ils sont très-ignorans, & presque tous nomades. Les autres sont idolâtres ou Mahometans. * *Consultez.* Jean de Leon, Sanut, & Marmol, *dans leurs descriptions de l'Afrique.*

GAONA, (Jean) religieux de l'ordre de saint François, Espagnol, & natif de Burgos, étudia à Paris, & étant de retour dans son pays, y parut avec réputation dans les chaires ecclesiastiques & dans les universités. Il passa dans la nouvelle Espagne, pour y travailler à la conversion des ames, & mourut à Mexique en 1559. Gaona a composé quelques ouvrages. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.* Wadingue, *biblioth. Minor.*

GAOXA, isle sur la côte de la province de Quantung, dans la Chine, où l'on voit une espece de poisson fort extraordinaire, que les Chinois appellent *Hoangcio Tu*, c'est-à-dire, *poisson jaune.* Depuis la fin de l'automne jusqu'en été il demeure dans la mer, où ceux du pays tâchent de le pêcher, parce que c'est un mets délicat, & d'un goût excellent; mais au commencement de l'été il se change en oiseau dont le plumage est jaune, & qui vole sur les montagnes, pour y chercher sa nourriture, comme les autres oiseaux. L'hiver approchant, il quitte ces lieux élevés, & se retire dans la mer, où il perd ses plumes & ses aîles, & paroît couvert de ses écailles, avec les aîlerons, jusqu'à ce que le printems lui laisse renaître ses aîles pour reprendre son essort comme l'année précedente: changeant ainsi d'espece, par une révolution continuelle. * Kircher, *de la Chine.*

GAP, ville de France en Dauphiné, avec bailliage & évêché suffragant d'Aix en Provence, est capitale d'un petit pays dit *le Gapançois*, & est située à deux lieues de la Durance, à cinq ou six lieues d'Ambrun, & à un peu plus de Sisteron. Gregoire de Tours la nomme *Vapincum*, & la Notice d'Honorius *Vapincensium Urbs.* On voit près de-là le fort de Puymore, sur une éminence. L'église de Gap est consacrée sous le titre de Notre-Dame, & le chef du chapitre porte le titre de doyen. Il y a encore un archidiacre, un prévôt, un sacristain, un préchantre & dix chanoines. L'évêque y prend le titre de comte; & met à côté de ses armes l'épée & la crosse en pal. Saint Demetrius est le plus ancien des évêques de Gap, dont nous avons connoissance. Il est reveré comme martyr dans son église. Tigris, Remedius ou Remi, Constantin & Constance, qui lui ont succedé, sont aussi reconnus pour saints. Le dernier se trouva au concile d'Epaune, ou de Ponas en 509. Saint Arigius vulgairement Arei, fut un des prélats assemblés au second concile de Mâcon en 588. & à celui de Valence en 589. l'église de Gap fait aussi la fête de saint Arnoux son évêque, que le pape Alexandre II. tira du monastere de la Trinité de Vendôme, & qui mourut le 19. Septembre de l'an 1074. Ces prélats ont eu d'illustres successeurs; Guillaume, qui acquit en 1184. la seigneurie de Gap; un autre Guillaume, qui fonda le couvent des Dominicains; Othon, qui donna la moitié de la jurisdiction temporelle de Gap à Charles I. roi de Naples, comte de Provence, pour se venger des habitans qui l'avoient long-tems tenu en prison; Henri de Poitiers; Gilbert de Mandegaches; Jacques d'Artaud; Louis d'Aiarques; Gautier de Forcalquier de Ceireste; Pierre Paparin de Chaumont; Artus de Lionne, &c. La ville de Gap souffrit beaucoup sur la fin du XVI. siécle, durant les guerres de religion. Elle fut souvent prise & reprise par les Catholiques & par les Huguenots. Les premiers s'opposerent avec grand zele en 1561. aux erreurs que Guillaume Farel y avoit semées, & se défendirent si bien, que l'avantage leur demeura. Ils chasserent les Huguenots, qui les avoient voulu chasser, & ne laisserent rien dans leur ville qui leur fut suspect. Depuis, après diverses révolutions, ceux de Gap se déclarerent pour la ligue. Lesdiguieres ne pouvant se rendre maître de cette ville, & n'étant pas assez fort pour l'assiéger, s'avisa d'occuper le fort Puymore, au commencement de l'an 1588. & y fit bâtir un fort, qui fut commencé le 5. Avril, & achevé dans treize jours. M. Juvenis de Gap nous avoit fait esperer une histoire de cette ville. Elle a été autrefois aux comtes de Forcalquier. GUILLAUME VI. dernier comte de Forcalquier, donna Gap pour dot de sa petite-fille *Beatrix* de Claustral, qui épousa *Guigue-André* dauphin de Vienne l'an 1202. Les anciens comtes de Provence y avoient de grands droits; & ce n'est que depuis le XVI. siécle qu'elle est du ressort du parlement de Grenoble. * Du Chêne, *recherches des villes de France.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Bouche, *histoire de Provence.* Ruffi, *histoire des comtes de Provence, chap. 5. n. 21.* Chorier, *histoire de Dauphiné, tom. 2. liv. 3. sect. 1.*

GAR OTTISCH, mot allemand, qui signifie, *tout Ottonique*, c'est un surnom de Primislas roi de Bohéme, parce qu'il s'étoit entierement dévoué au parti d'Otton IV. duc de Saxe, contre Philippe de Sueve, d'où il est arrivé qu'en transposant un peu les mots, Gar Ottisch a été nommé Ottogarus I. de ce nom, lequel nom il a transmis à son fils, & à son petit-fils. *Cherchez* OTTOGARE. * Georg. Horn. *Urb. Imp. p. 126.*

GARA, (Nicolas) palatin de Hongrie, quoique de basse naissance; s'éleva par sa valeur aux plus éminentes dignités du royaume de Hongrie. Après la mort de Louis I. roi de Hongrie, en l'année 1381. les Hongrois ayant reconnu pour reines, Elisabeth veuve du roi Louis, & Marie sa fille; Gara s'acquit un grand crédit auprès des deux reines, qui lui commirent le gouvernement de leur royaume; mais son ambition lui fit abuser de son pouvoir, & voulant opprimer les grands du royaume, il les obligea de prendre les armes contre les reines, pour couronner Charles de Duras roi de Naples, petit-fils de Louis I. roi de Hongrie; élection à laquelle les reines furent obligées de consentir. Cependant Gara n'abandonna point Elisabeth & Marie, & prit le parti de faire assassiner l'usurpateur. Il se servit de Blaise Forgats, qui prit le tems que le roi Charles étoit venu visiter Elisabeth, & lui donna un coup d'épée sur la tête, dont ce prince tomba par terre à demi mort. Le pauvre prince fut conduit à Wissegrade, où il fut étranglé en 1385. Alors les reines accompagnées de Gara & de Forgats, allerent dans les provinces pour se faire reconnoître de leurs peuples; mais le gouverneur de Croatie se servit de cette occasion pour venger la mort du roi Charles, dont il avoit été confident; & ayant assemblé la noblesse & le peuple, il alla au-devant d'eux, tua Forgats & Gara, fit mettre la reine mere dans un sac qu'on jetta dans la riviere de Bozola, & fit conduire la reine Marie sa fille dans une prison. Sigismond marquis de Brandebourg, fils de l'empereur Charles IV. qui étoit promis à cette jeune princesse, ayant appris le mauvais traitement que ce gouverneur avoit fait à ces reines, alla avec une armée dans la Croatie, où il délivra la reine Marie, qu'il épousa depuis; & fit souffrir une cruelle mort à ce gouverneur. * Bonfinius, *histoire de Hongrie.* Du Pui, *hist. des favoris.*

GARABUSA, ou GARABUSA SALVATICO, anciennement *Corsira Insula.* Ce sont deux petites isles dépendantes de celle de Candie, situées à demi-lieue de la côte occidentale, près du cap Buso. La Garabuse, qu'on nomme aussi *Grabuse*, a un bon port & une très-bonne forteresse. Les Venitiens l'ont conservée jusqu'en l'an 1691. que Lucca della Rocca Messinois, capitaine d'une des compagnies qui y étoient en garnison, se saisit du gouverneur, & ayant assommé ceux qui voulurent faire quelque resistance, livra la place au bacha de la Canée. Au reste, quelques geographes croient, que la Garabusa est le cap, que les anciens nommoient *Cryons Mons & Promontorium*, que d'autres placent à *la Punte di Corace*, & d'autres encore au cap *Buso.* * Mati, *dict.*

GARACK, est une isle des plus considerables du golfe Persique. On ne doute presque point, que ce ne soit la même que d'autres appellent *Garge*, & d'autres *Elchadr*, & qu'on nomme en latin *Ichara Insula*, ou, *Icarium.* Maphée & Golius, qui la confondent avec l'isle de Baharem se trompent. Garak est au nord de Baharem, à plus de douze ou quinze lieues de distance. Elle est également éloi-

gnée des côtes de Perse & de celles d'Arabie, environ à dix lieues de l'embouchure de l'Euphrate. Au nord elle regarde la ville de Berderrich, & appartenoit autrefois aux Juifs. On y voit encore les ruines de la ville qu'ils habitoient, qui, à en juger par les monumens qui en restent, devoit être fort grande & fort belle. La synagogue bâtie en forme de pyramide, sert présentement de Mosquée aux habitans. Mais ce pays, de même que bien d'autres, a été sujet à un très-grand nombre de révolutions. Les Portugais dans le tems qu'ils étoient les maîtres d'Ormus, reduisirent sous leur puissance tous les petits états du voisinage, au nombre desquels étoit l'isle de Garack, & le golfe Persique n'eut plus qu'un maître, qui fut le roi de Portugal. Le roi de Perse, le grand *Schach-Abas*, les en chassa, après leur avoir fait long-tems la guerre. Toutes ces isles sont maintenant habitées par les Arabes, & n'ont plus que les masures de leurs villes & quelques vestiges de leur ancienne grandeur. Cela paroît encore plus en l'isle de Garack qu'en nulle autre: puisqu'au lieu d'une grande ville, qui y étoit anciennement, on n'y trouve qu'une bourgade bâtie des masures des anciens édifices, qui est sur un côteau, dans une situation fort agreable. Le terroir de l'isle est sec & pierreux, brûlé par les ardeurs du soleil, élevé par le milieu, & presque tout découvert, sans qu'il y reste aucun bois, quoiqu'il paroisse qu'il y en a eu autrefois, puisqu'on y trouve des troncs d'une grosseur prodigieuse, & des racines, que la force des hommes n'a pû arracher. Il est vrai que du côté d'orient, il y a encore quelques bocages assez frais, & quelques palmiers, dont les habitans ne tirent pas grande utilité. On voit encore dans l'endroit où étoit l'ancienne ville, un grand aqueduc, qui passoit au milieu, tout de pierre de taille; & qui fait assez voir quelle étoit la puissance des rois, qui ont possedé l'isle de Garack. Ce qui la rend encore plus considerable aujourd'hui, c'est qu'on y fait le commerce des perles. Elle en fournit à l'Asie & à l'Europe, & les connoisseurs conviennent tous, qu'il y en a peu d'aussi belles que celles qui se pêchent sur les côtes de cette isle. Il y a aussi sur les rivages de la mer des coquillages de figures & de nuances differentes; mais toutes si belles & avec des proportions si justes, qu'elles peuvent servir d'ornement aux cabinets des curieux. * Baudrand. Carré, *voyage des Indes orientales*.

GARAMANTES, peuples de Getulie en Afrique, habitoient anciennement la partie orientale de Zara, & l'occidentale de la Nubie. On voit encore les ruines de la ville de Garama. On consideroit autrefois ces peuples comme étant à l'extrêmité de la terre de ce côté-là. * Virgile, *Æneid. lib. 6.*

Ultra Garamantas & Indos
Proferet imperium.
Eglogue 8.
Ismarus aut Rhodope, aut extremi Garamantes.

Pline (*l. 5.*) dit que le chemin pour aller chez eux étoit inconnu, & Tacite, (*l. 4.*) parle des Garamantes comme d'un peuple belliqueux, indomptable, & plein de grands voleurs. Lucain, (*de bello civil. l. 4.*) dit qu'ils étoient nuds. Aujourd'hui les habitans de ce pays, qui comprend le royaume de Borno sont partie blancs, partie noirs; ils sont assez humains, & font quelque negoce; mais ils ont leurs femmes & leurs enfans en commun, & vivent presque sans religion, comme les anciens Garamantes. On dit que les particuliers y reconnoissent pour enfans, ceux qui leur ressemblent, & que les plus camus y passent pour les plus beaux. * Pline, *l. 8.* Strabon, *l. 17.* Cluvier, *l. 6. c. 4.* Isidore. Jean Leon.

GARAMAS, roi de Lybie, de la fille duquel Jupiter *Ammon* abusa, & en eut un fils nommé Jarbas, ainsi que Virgile le dit.

Hic Ammone satus, raptâ Garamantide Nympha.

* Virgil. *Æneid. l. 4. v. 198.*

GARASSE, (François) natif d'Angoulême, entra chez les Jesuites l'an 1601. âgé de 15. ans. Il avoit du feu, du genie, de la lecture & quelque talent pour la chaire: il se signala particulierement par le zele qu'il témoigna contre les libertins & les athées: il les attaqua dans le livre intitulé la *doctrine curieuse des beaux esprits de ce tems, ou prétendus tels*, imprimé en 1623. Le caractere violent & peu serieux de ce livre ne convenoit gueres à l'importance de la cause, qu'il avoit entrepris de défendre. Le prieur Ogier celebre prédicateur, fit paroître aussi-tôt un jugement, ou une censure de cet ouvrage, adressée aux Jesuites sous le titre de *jugement & censure du livre de François Garasse*, dans lequel il accuse Garasse d'avoir plûtôt contribué à endurcir les athées & les libertins, qu'à les convertir, & d'avoir donné occasion de chûte & de scandale aux autres, en rapportant les maximes de ces impies, & en ne leur opposant que des raisons frivoles, & des contes facetieux, & prenant de-là occasion de médire de Pâquier, de Lipse, de Charron, & de plusieurs autres. Garasse se défendit par une apologie, & voulant montrer qu'il pouvoit refuter serieusement les athées & les libertins, il donna en 1625. un livre intitulé, *Somme de théologie, des veritès capitales de la religion Chrétienne*, contre lequel le celebre Jean du Verger de Hauranne, abbé de saint Cyran écrivit fortement. L'université en fit aussi ses plaintes à la faculté de théologie. Garasse se défendit, mais inutilement. Sa Somme fut condamnée par la faculté de théologie de Paris, dans l'assemblée du 1. Septembre 1626. Garasse avoit encore composé en 1620. un traité intitulé, *Rabelais reformé*, qui n'est point, comme quelques-uns ont cru, une réforme du livre de Rabelais; mais un ouvrage de controverse, contre le ministre Pierre du Moulin, qu'il accuse d'être imitateur de Rabelais. Il avoit aussi composé en 1622. un livre intitulé, *Recherches des recherches de Pâquier*, dans lequel il maltraitoit fort ce celebre avocat, qu'il n'épargne pas non plus dans sa *doctrine curieuse*, & dans son apologie. Enfin, ce Jesuite a encore fait quelques ouvrages profanes, comme *le banquet des sept sages*, imprimé en 1617. un poëme latin sur le sacre de Louis XIII. avec des élegies sur la mort de Henri *le Grand*, imprimées en 1611. qui prouvent qu'il étoit meilleur poëte que théologien. Garasse se déchaîna fort contre le poëte Theophile, & fut en partie cause des poursuites qui furent faites contre lui. Les enfans de Pâquier vengerent la mémoire de leur pere par un ouvrage très-violent contre Garasse, intitulé, *Défense d'Etienne Pot*, à Paris 1624. Ce Jesuite, après la censure de son ouvrage, se retira à Poitiers, où il répara par sa mort exemplaire les fautes qu'il avoit pû commettre par l'édition de ses livres, car la peste étant à Poitiers, il demanda à ses superieurs la permission d'assister les malades de l'hôpital, & mourut de la peste, qu'il gagna en exerçant cette fonction charitable, le 14. Juin 1631. âgé de 46. ans. Il étoit reconcilié avec le prieur Ogier & avec Balzac. * Alegambe, *bibl. script. soc. Jesu. Défense pour Etienne Pâquier*. Bayle, *dict. crit. Memoires du tems. Regiʃtres de la faculté de théologie de Paris.*

GARAT, (Martin de) jurisconsulte, *cherchez* MARTIN.

GARATON, (Christophle) vivoit dans le XV. siécle. Il fut secretaire du pape Eugene IV. qui l'envoya vers l'an 1435. à Constantinople pour les affaires qui regardoient l'union de l'église Grecque avec la Latine. * Sponde, *A. C. 1435. n. 17.* Rainaldi. Bzovius, &c.

GARAZU, bourg ou petite ville de Bresil dans l'Amerique septentrionale. Ce lieu est dans la Capitanie de Pernambouc, à six lieues d'Olinde, du côté du nord. Quelques-uns l'appellent *Ingaruza*; mais Garazu en est le veritable nom. * Mati, *dict.*

GARBO, *cherchez* DINUS DE GARBO.

GARCEZ ou GARCIAS, (Martin de) cinquante-deuxiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, résident pour lors à Malte, succeda en 1595. à Hugues de Loubens Verdale, étant âgé de plus de 60. ans. Il étoit auparavant châtelain d'Emposte, de la Langue d'Aragon. A cause de son âge, & du peu de tems qu'il a regné, on ne sçait rien de lui, sinon qu'il ôta les gabelles & les impôts, qui se levoient sur les habitans de l'isle de Malte; & qu'il défendit pour quelque tems les armemens à ses chevaliers, qui faisoient des courses en Levant pour leur butin & leur interêt particulier, & non pas pour le profit du commun trésor. Garcez mourut en Fevrier 1601. & eut pour successeur Alof de Vignacourt. * Naberat, *privileges de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.*

GARCEZ, (Julien) né en Aragon d'une famille no-

ble en 1460. entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs. Il vint à Paris pour y prendre le bonnet de docteur, & retourna en Aragon, où il enseigna la théologie plusieurs années avec applaudissement. L'empereur Charles-*Quint*, dont il étoit le prédicateur, le nomma en 1519. pour être le premier évêque de Tascala, ville de la province des Anges au Mexique; mais il s'y trouva des difficultés à la cour de Rome, & ce ne fut qu'en 1527. que Garcez prit possession de cet évêché par procureur. Il y alla lui-même deux ans après, étant âgé de près de 70. ans. Il donnoit avec profusion tous les revenus, pour soulager les pauvres de son évêché. Il bâtit un fameux hôpital entre Mexico & Vera-Cruz, pour y recevoir tous les malades qui venoient d'Espagne pour aller aux Indes, ou qui retournoient dans ces royaumes; & non content de leur fournir tout ce qui étoit necessaire pour leur entretien, il les servoit lui-même. En un mot, il fut regardé comme le pere des pauvres, & le protecteur des veuves & des orphelins. Son amour pour les Indiens, & son zele pour la justice, lui attirerent la haine des Espagnols conquerans du nouveau Monde, qui traitoient les Indiens, comme des bêtes. Il écrivit un traité contr'eux en forme de lettre au pape Paul III. que Padilla a traduite, & fait imprimer dans son histoire de la province de Mexique, & mourut en réputation de sainteté vers l'an 1547. * Diag. *Hist. prov. Aragon. lib. 2. 36.* Remez *Histor provin. Mexic. lib. 1. c. 42. theat. eccles. Hisp.* Pio, *de vir. illust. part. 2. lib. 4. col. 130.* Echard, *script. ord. Pred. tom. 2.*

GARCIA, (Jean) Espagnol, religieux de saint Dominique, étoit né à Moral dans la partie de la Castille neuve, qu'on appelle la Manche. Après avoir achevé ses études, il passa aux isles Philippines l'an 1632. avec un grand nombre de missionnaires de son ordre. Il alla d'abord dans l'isle Formose, pour travailler à la conversion des infideles; & il y bâtit quelques églises. Après qu'il eut travaillé quelque tems dans ce pays, il fut envoyé par ses superieurs dans la Chine, où il entra l'an 1636. avec deux autres religieux de son ordre. Ces missionnaires prêcherent l'évangile dans sa pureté aux Chinois; mais quelques gens mal intentionnés ayant irrité contr'eux les mandarins, ils furent contraints de se cacher pendant trois ans. Le pere Garcia fut maltraité à cause qu'il ne voulut pas approuver les ceremonies chinoises, il se sauva dans l'isle Formose. Les Chinois neanmoins le rappellerent, & il y retourna l'an 1641. huit mois après en être sorti. Comme il eut beaucoup plus de liberté dans cette seconde mission, il parcourut aussi plusieurs autres provinces de la Chine, & y convertit un grand nombre de Chinois. Après avoir travaillé fort utilement & avec des travaux infinis l'espace de trente ans dans cet empire; il mourut en réputation d'une grande pieté le 8. Decembre de l'an 1665. d'une maladie causée par les mauvais traitemens qu'il avoit reçus peu auparavant. Il a composé en langue chinoise un catechisme, & un traité de l'oraison mentale. Il eut part aussi à un traité sur le culte de Confucius, & entre plusieurs de ses lettres, on en imprima une de l'an 1648. en 1654. à Conimbre, qui a été traduite, & que le pere Tellier dans sa *défense des nouveaux Chrétiens*, a accusé à tort de supposition. * *Histoire du R. P. Grelon Jesuite, c. 28. Histor. Philipp 2. p. lib. 1. cap. 9. 10. 26.* &c. *& lib. 2. cap. 38.* Fontana, *Monum. Dominic. 1662. & 1665.* Echard, *script. ord. Pred. tom. 2.*

GARCIAS II. fils de SANCHE, & de sa seconde femme *Tuta*, lui succeda l'an 905. au royaume de Navarre, & mourut vers l'an 925. ou 926. ayant associé son fils SANCHE, qui fut surnommé *Abarca*.

GARCIAS III. roi de Navarre, fils de SANCHE *Abarca*, fut surnommé *le Trembleur*, parce qu'il trembloit en entrant au combat, quoiqu'ensuite il fût un de ceux qui y donnoient le plus de marques de courage. Il eut de *Ximene*, son épouse SANCHE *le Grand* son successeur, & mourut au commencement du XI. siécle.

GARCIAS IV. roi de Navarre, est surnommé par quelques auteurs *de Nagera*, parce qu'il fut élevé & enseveli dans une ville de ce nom. Il donna d'abord du secours à son frere Ferdinand I. contre Bermond ou Wermond, roi de Leon, mais s'étant depuis brouillé avec lui, il perdit la vie dans une bataille, l'an 1054. après un regne de 20. ans. * Mariana, *lib. 3.*

GARCIAS V. roi de Navarre, fils de RAMIR, seigneur de Monçon, & petit-fils de RAMIR, seigneur de Calahorra, qui étoit frere de *Sanche* IV. recouvra le royaume de Navarre l'an 1134. Il fit la guerre à ses voisins, qui le vouloient déposseder, & mourut d'une chute de cheval, étant à la chasse l'an 1150. après un regne d'environ 15. ans.

GARCIAS, roi d'Oviedo & de Leon, étoit fils d'ALFONSE III. surnommé *le Grand*, & de *Ximene* ou *Chimene*, à la sollicitation de laquelle, Garcias prit les armes contre son pere. Il perdit une bataille où il fut fait prisonnier. Ses freres & son beau-pere rompirent ses chaînes; & obligerent Alfonse d'abdiquer, en faveur de Garcias, qui ne regna qu'environ trois ans. Il mourut l'an 913. & eut pour successeur son frere ORDUGNO. * Mariana, *hist. Hisp.*

GARCIAS I. comte de Castille, dit *Fernandez*, fils de FERNAND ou *Ferdinand* Gonsalez, & de *Sanche* de Navarre, fut comte de Castille après son pere, en 942. & regna 48. ans. *Sanche* son fils se révolta contre lui, ce qui donna la hardiesse aux Maures de le venir attaquer. Garcias se défendit courageusement, & fut tué dans un combat l'an 990. * Mariana, *hist. Hisp.*

GARCIAS II. comte de Castille, succeda l'an 1028. à son pere SANCHE, fils de *Garcias* I. qu'il avoit eu d'*Urraque*. Il fut assassiné le 13. Mai, jour de ses nôces avec *Sanche*, sœur de *Wermond* III. roi de Leon. Sa sœur remariée à *Sanche* III. dit *le Grand*, roi de Navarre, porta la Castille dans cette maison. * Mariana. Turquet, *histoire d'Espagne.*

GARCIAS, (Martin) grand-maître de Malte, *voyez* GARCEZ.

GARCIAS, natif de Seville, jurisconsulte, vivoit sur la fin du XIII. siécle vers l'an 1290. & avoit fait de grands progrès dans le droit civil & canonique. Il est assez connu par les commentaires, qu'il a faits sur les decretales, & que nous avons en cinq livres. On lui en attribue quelques autres. * Trithéme, *de script. eccles.* Andreas Schottus, *biblioth. Hisp.* Gesner, &c.

GARCIAS-LASSO DE LA VEGA, connu sous le nom de GARCI-LASSO DE LA VEGA, natif de Tolede, étoit fils puîné de GARCIAS Lasso de la Vega, seigneur de Batres & de Los-Arcos, conseiller d'état des rois Ferdinand & Isabelle, qui l'avoient employé dans diverses négociations importantes; & entr'autres dans l'ambassade de Rome auprès du pape Alexandre VI. & de *Sanche* de Gusman. Le fils étoit brave, bienfait & avoit beaucoup d'esprit, & un penchant surprenant pour la poësie. Il avoit eu l'avantage d'être élevé auprès de Charles V. qu'il suivit en Allemagne, en Afrique, à l'expedition de Tunis, & en Provence, où il commmanda un bataillon dans l'armée de cet empereur en 1536. Quelques paisans qui s'étoient enfermés dans une tour, qui est apparemment celle du Mui, près de Frejus arrêterent toute l'armée de Charles. Garci-Lasso de la Vega voulant s'y distinguer par sa bravoure aux yeux de son maître, s'avança près de cette tour, & y fut blessé d'un coup de pierre. On le porta à Nice, où il mourut 20. jours après, en la 36. année de son âge. L'empereur témoigna une douleur extrême de sa mort. Il avoit épousé *Helene* de Zuniga, dont il eut *Garcias* Lasso de la Vega, tué au combat de Wlpian contre les François, à l'âge de 24. ans; & *Sanche* de Gusman, mariée à *Antoine* Portocarrero de Vega. Nous avons les poësies de Garci-Lasso sous ce titre, *Obras de Garsi-Lasso de la Vega, con annotatione.* Elles ont été souvent imprimées, & divers auteurs y ont fait des remarques. *Voyez* Imhof, *en ses vingt familles d'Espagne, pag. 131.*

☞ Ce Garcias est un de ceux à qui la poësie espagnole a le plus d'obligation, non-seulement, parce qu'il l'a fait sortir de ses premieres bornes, mais encore pour lui avoir procuré diverses beautés empruntées des étrangers. Il étoit le premier & le plus estimé des poëtes Espagnols de son tems, & il réüssissoit même assez bien en vers latins. Il employa l'art pour cultiver le naturel qu'il avoit pour la poësie: il s'appliqua à la lecture des meilleures d'entre les poëtes Latins & Italiens, & il se forma sur le modele des anciens & de quelques-uns d'entre les modernes. Ayant remarqué que Jean Boscan avoit réüssi dans les efforts qu'il avoit faits, pour faire passer la mesure & la rime des Ita-

liens dans les vers espagnols; il abandonna cette sorte de poësie, qu'on appelle *ancienne*, & qui est propre à la nation Espagnole, pour embrasser la *nouvelle*, qui est imitée des Italiens. Il quitta donc les couplets & les rondelets (*Coplas y Redondellas*) qui répondent à nos stances françoises, sans vouloir même retenir ceux de douze syllabes, ou d'onze, quand l'accent est sur la derniere du vers, qui étoient fort estimés dans les commencemens, c'est-à-dire, du tems de Jean de Mena, qui passe pour en être l'auteur. Il renonça même aux villanelles, qui répondent à nos ballades, aux romances, aux seguidilles, & aux gloses, pour faire des hendecasyllabes à l'italienne, qui consistent en des octaves, des rimes tierces, des sonnets, des chansons & des vers libres. Garcias réussit bien en toutes ces sortes de rimes nouvelles; mais particulierement en rimes tierces, qui sont 1. des stances de trois vers, dont le premier rime au troisiéme, le second au premier de la stance suivante, & ainsi jusqu'à la fin, où ils ajoûtent un vers de plus dans la derniere stance, pour servir de derniere rime; 2. des stances dont le premier vers est libre, & les deux autres riment ensemble. Cette nouvelle forme de poësie fut trouvée si étrange, que quelques-uns se mirent en devoir de la ruiner & de rétablir l'ancienne, comme étant propre & naturelle à l'Espagne. C'est ce qu'entreprit de faire particulierement Christophle de Castillejo entre les autres; mais ni lui ni les autres ne purent empêcher qu'elle n'eût le dessus à la gloire de Boscan & de Garcias. Les ouvrages de ce dernier sont animés par tout de l'esprit & du feu poëtique. Ils sont accompagnés d'une majesté naturelle & sans affectation; & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on y trouve de la subtilité & de la délicatesse jointe avec beaucoup de facilité. C'est le jugement qu'en porte dom Nicolas Antonio, & messieurs de Port-Royal dans leur nouvelle methode espagnole. Paul Jove prétend que ses odes ont la douceur de celles d'Horace. Sanctius ou Sanchez de Las-Brozas, le plus sçavant des grammairiens d'Espagne, a fait des commentaires sur toutes ses œuvres, & il a eu soin d'y remarquer les endroits imités des anciens, & d'en relever les beautés par des observations sçavantes & curieuses. D'autres critiques y ont aussi fait des notes. * Paul Jove, *ad calcem elogior.* A. S. Peregrin. *biblioth. Hispanic, tom. 3.* Nicol. Anton. *biblioth. scriptor. Hispan. Nouvelle methode espagn. 3. p. de la gramm. c. 3. & 4. de la poësie.*

Il ne faut pas confondre ce poëte avec un autre GARCIAS-LASSO DE LA VEGA, qui étoit de Cusco dans l'Amerique, fils d'un gentilhomme Espagnol & d'une femme du pays. Ce dernier a composé en espagnol l'histoire de la Floride, & celle du Perou, & des Incas qu'on a mise en notre langue. * Paul Jove, *in el. doct. cap. ult.* Bembo, *in epist.* Andreas Schottus, *biblioth. Hisp.* Lopez de Vega. Jacques Giron. Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. &c.*

GARCIAS DE SALCEDO CORONEL, Espagnol, natif de Seville, étoit chevalier de saint Jacques, gouverneur de Capoue, dans le royaume de Naples, & mourut à Madrid l'an 1651. Il a fait des commentaires sur les œuvres de Louis de Gongora, & a laissé deux volumes de ses poësies. On doit le distinguer de GARCIAS DE SALCEDO CORONEL, medecin du roi de Portugal, & chevalier de l'ordre de Christ, qui a aussi écrit. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.*

GARCIAS MATAMORE, *cherchez* MATAMOROS.

GARCIAS DE LOAYSA, *cherchez* GIRON GARCIAS DE LOAYSA.

GARCI-LASSO DE LA VEGA, Espagnol, *voyez* GARCIAS-LASSO de la Vega.

GARD, pont celebre, dont la structure est admirable, bâti entre Avignon & Nismes, sur la riviere du Gardon, est un ouvrage des Romains, & avoit été construit pour soûtenir un aqueduc, qui conduisoit des eaux dans la ville de Nismes. Ces eaux venoient d'une fontaine, qui se voit sur une colline proche de la ville d'Usez, à deux lieues du pont du Gard; & parce que sur les deux bords de la riviere du Gardon, il y a deux montagnes fort hautes, les Romains éleverent trois rangs d'arches les unes sur les autres, bâties de pierres de taille d'une grosseur & d'une longueur surprenante. Le premier rang qui soûtient les deux autres, n'a que six arches, qui font le premier pont. Le second rang a douze arches, de même hauteur & de même largeur que celles de dessous; mais le troisiéme en a trente-cinq, qui ne sont pas si hautes, ni si larges. Le premier pont a cent cinquante pas de longueur; le second en a deux cens soixante & quinze; & le troisiéme trois cens. Celui-ci porte un canal couvert de grandes pierres de taille, qui est conduit du haut d'une montagne à l'autre. Au haut d'un pillier de la troisiéme arche du second pont, on voit la figure d'un lievre représenté en bas-relief, dont ceux du pays font une histoire inventée à plaisir: c'est pourquoi on dit communément, *qui n'a pas vû le lievre, n'a point vû le pont du Gard.* * Jovin, *voyages d'Europe.*

GARDE, petite ville d'Italie dans les états des Venitiens. Elle est dans le Veronois, sur le bord oriental du lac de Garde, auquel elle donne son nom, & à six lieues de la ville de Verone. * Mati, *dict.*

GARDE, ville de Groënlandt, qui avoit un évêché suffragant de Drontheim. Elle étoit sur la mer, & il y a plus de deux cens ans qu'elle a été ruinée.

GARDE (le lac de) Il est dans l'état des Venitiens, entre le Veronois, le Bressan, & l'évêché de Trente. Il a environ dix lieues le long du sud au nord; & trois à quatre dans sa plus grande largeur. Il est sujet à de grandes tempêtes, comme la mer. Il abonde en anguilles, & en carpes; & il est la source de la riviere du Mincio, qui va arroser Mantoue. * Baudrand.

GARDELABEN, petite ville de la Vieille Marche de Brandebourg. Elle est près d'une grande forêt, qui porte son nom, sur la Melde, à six lieues de la ville de Stendel, vers le couchant. * Mati, *diction.*

GARDES DU ROI, officiers établis pour garder la personne de sa majesté, sont distingués en gardes du dedans, & gardes du dehors. Les premiers, qui servent principalement dans le palais du roi, sont les gardes du corps, les cent Suisses, & les gardes de la porte, ausquels on a joint les gardes du grand prevôt de l'hôtel. Les gardes du dehors sont les gendarmes, les chevaux-legers, les mousquetaires, les deux régimens des gardes françoises & suisses, les gentilshommes au bec de corbin. * *Etat de la France.*

GARDES-DU-CORPS DU ROI: officiers choisis pour défendre la personne de sa majesté contre ceux qui pourroient former le dessein d'attenter à sa vie. Nous lisons dans l'histoire de Tours, que Gontran roi d'Orleans, voyant que ses deux freres, l'un roi de Mets ou d'Austrasie, & l'autre roi de Soissons & de Paris, avoient été tués, fit garder sa personne par un nombre d'officiers, qui l'accompagnoient par tout; & même dans ses divertissemens. Philippe *Auguste* étant dans la Terre-sainte l'an 1192. établit des sergens-d'armes ou porte-masses, pour défendre sa personne contre les assassins, que leur prince, appellé le Vieil de la Montagne, envoyoit pour tuer les princes Chrétiens. La grande chronique en parle ainsi: « Quand » ledit roi oüit les nouvelles, si se douta formant, & prit » conseil de ses gardes. Il élut sergens à masses, garnis & » bien armés, qui nuit & jour étoient en tour de lui pour » son corps garder. » Il se servit de ces mêmes sergens, à la bataille de Bouvines en 1214. où ils firent paroître leur fidelité & leur courage. C'est pourquoi saint Louis en 1229. fonda pour eux l'église de sainte Catherine du Val des Ecoliers à Paris, comme il est écrit sur deux pierres qui sont à l'entrée de cette église. Voici les paroles: « A la » priere des sergens-d'armes, monsieur saint Louis fonda » cette église, & y mit la premiere pierre, & fut pour la » joie de la victoire, qui fut au pont de Bouvines l'an » 1214. les sergens-d'armes pour le tems gardoient ledit » pont, & vouerent que, si Dieu leur donnoit victoire, » ils fonderoient l'église de sainte Catherine: & ainsi fut-il. On y remarque quatre sergens-d'armes, representés sur ces deux pierres, dont deux tiennent en main leurs masses d'armes, & sont armés de pied en cap, qui étoit l'habillement de guerre; le troisiéme a une casaque à grandes manches, & porte un colier qui lui descend sur l'estomach, pour montrer l'habit des sergens-d'armes, qui gardoient le roi pendant le jour; & le quatriéme est enveloppé d'un long manteau fourré, avec un bonnet en tête, & la masse en main, pour representer les sergens-d'armes qui devoient faire garde la nuit. Du Tillet dit que les uns portoient la masse devant le roi, pendant le jour, & alors ils étoient appellés *huissiers-d'armes*; & que les autres gardoient sa chambre de nuit. Ces gardes ayant aussi pris l'arc, furent

aussi nommés *archers*. Le roi Charles VII. retint à sa garde un nombre d'Ecossois, tirés de ceux que les comtes de Boucan & de Douglas lui amenerent pour chasser les Anglois. Philippe de Commines les appelle *Orfavrisés*, parce que leurs hoquetons sont couverts de papillotes d'argent, & d'orfévrerie. Son successeur Louis XI. établit une compagnie de cent *lanciers* pour sa garde, qui devoient avoir chacun un homme d'armes & deux archers, puis il fit de deux cens archers la petite garde de son corps. Le même roi à la recommandation de Charles VII. retint aussi les Suisses à son service; & ayant fait un traité d'alliance avec eux en 1481. il prit une compagnie de cette nation pour la garde ordinaire de sa personne. Charles VIII. en 1497. institua une nouvelle compagnie de gardes François; & en 1514. François I. fit une compagnie de soixante archers, à laquelle il en ajoûta encore quarante-cinq, un an après.

Enfin, toutes ces compagnies de gardes ont été reduites à celles qui subsistent maintenant; sçavoir 1. les quatre compagnies des gardes-du-corps, Ecossois & François; 2. les cent Suisses, aussi gardes-du-corps ordinaires du roi. La colonelle & la premiere compagnie des gardes-du-corps represente celle des gardes Ecossois. Les trois autres sont des gardes François. Chaque compagnie est commandée par un capitaine, & deux lieutenans, & est divisée en six brigades, dont chacune a trois exemts, deux brigadiers, & deux sous-brigadiers. Ces quatre compagnies servent par quartier, & portent la bandouliere de la livrée de leur drapeau, c'est-à-dire, blanche, jaune, bleue, ou verte. Mais les vingt-cinq gentilshommes gardes de la manche, de la compagnie Ecossoise, y compris le premier homme-d'armes, servent toûjours deux ensemble, aux côtés du roi, ou bien six, aux grandes ceremonies, & ne sont ordinairement qu'un mois en service. Les capitaines, les lieutenans & les exemts des gardes-du-corps portent tous le bâton dans la maison du roi, & accompagnent sa Majesté tout le jour à pied & à cheval. Les brigadiers ont une pertuisane. Le capitaine des gardes-du-corps qui est en quartier, ne quitte point le roi, depuis qu'il est levé ou sorti de la chambre, jusques à ce que sa Majesté soit couchée; mais le capitaine ou le lieutenant Ecossois a toûjours sa place auprès du roi, quoiqu'il ne soit pas de quartier. Le capitaine des gardes François qui est en service, se tient & marche toûjours immediatement après le roi & proche de sa personne, quelque part qu'il soit, à table, à cheval, en carosse, & par tout ailleurs; & il n'est permis à qui que ce soit de se mettre, ou de passer entre lui & le roi, afin que rien ne l'empêche d'avoir toûjours la vûe sur la personne de sa Majesté. Il est toûjours logé dans l'appartement du roi, & la nuit il en garde les clefs sous son chevet. Quand le roi donne audience à un ambassadeur, le capitaine des gardes le reçoit à l'entrée de la salle, & le conduit jusqu'à la chambre, où il se tient près du balustre; & l'audience finie, il reconduit l'ambassadeur jusques à la porte de la salle des gardes, lesquels pour lors sont tous rangés en haye. Voici les principales fonctions des gardes-du-corps. Ils doivent toûjours faire garde immediatement devant l'antichambre du roi; & la nuit ils gardent aussi les portes du Louvre, ou autre logis du roi. Lorsque le roi marche, ils vont derriere & aux côtés du carosse, depuis l'ouverture de la portiere. Que s'ils sont à pied les deux plus avancés tiennent les boutons de derriere de la portiere; & deux valets de pied tiennent deux boutons de devant d'un côté & d'autre. Les gardes de la compagnie Ecossoise gardent seuls les portes du chœur des églises où est le roi; & si sa Majesté passe l'eau dans un bateau, il n'y a de tous les gardes que les Ecossois qui y entrent. Les gentilshommes gardes de la manche servent deux ensemble aux côtés du roi; & lorsqu'il veut entendre la messe, le sermon, ou l'office divin, deux gardes de la manche vont attendre le roi dans l'église, revêtus de leur hoqueton blanc, semé de papillotes d'or & d'argent, & tenant leur pertuisane. Quand sa Majesté est arrivée, ils se tiennent à ses côtés, toûjours debout (excepté à l'élevation de l'hostie) & tournés du côté du roi, pour avoir l'œil de toutes parts sur sa personne. Lorsque le roi mange, deux gardes de la manche sont pareillement à ses côtés. Quand le roi assiste aux processions, deux huissiers de la chambre portant leurs masses, marchent devant le roi; mais les deux gardes de la manche sont immediatement aux côtés de sa Majesté. Ils se trouvent au nombre de six, pour accompagner le roi dans les ceremonies extraordinaires, comme au sacre, à la création des chevaliers, aux seances de sa Majesté dans son lit de justice au parlement, & aux autres solemnités. Etant entrés en la grand'chambre, ils se tiennent à l'entrée du parquet & reconduisent ensuite sa Majesté jusqu'à son carosse. Aux funerailles du roi, ils gardent son corps jour & nuit, & doivent eux seuls le mettre dans le cercueil, & le descendre dans la cave. Il faut remarquer ici, que sur leur hoqueton on voyoit la devise de Henri IV. sçavoir une masse d'Hercule, avec ces paroles: *Erit hac quoque cognita monstris*; mais l'année 1671. le roi Louis XIV. y fit mettre sa devise, qui est un soleil eclairant au monde, avec ces mots: *Nec pluribus impar*. * Gregoire de Tours, *l.* 7. Du Tillet, *Memoires. Etat de la France.*

GARDES DE LA PORTE, officiers du roi, font garde à toutes les avenues du Louvre, ou autre maison royale, pendant le jour, (ce sont les gardes-du-corps qui font cette fonction la nuit.) Les gardes de la porte sont au nombre de cinquante, & portent une carabine, avec une bandouliere, chargée de deux petites clefs en broderie. Leur juste-au-corps est bleu avec des galons d'argent en onde. Ils portoient autrefois des hoquetons semblables à ceux des gardes de la prévôté de l'hôtel, excepté que sur les quatre grandes basques, il y avoit deux clefs brodées, passées en sautoir. Ils sont commandés par un capitaine, avec quatre lieutenans, qui servent par quartier. * Du Tillet, *Etat de la France.*

GARDES DE LA PREVOSTE' DE L'HOSTEL: officiers commandés par le prévôt de l'hôtel du roi, & grand prévôt de France, qui a quatre lieutenans servans par quartier, & un lieutenant general. Ces gardes portent le hoqueton d'orfevrerie, dont le fond est des livrées du roi, incarnat, bleu & blanc, & avec la devise de Henri IV. autour d'une masse d'Hercule: *Erit hac quoque cognita monstris*. Lorsque le roi va en carosse à deux chevaux, les gardes de la prévôté marchent devant les cent Suisses, qui marchent à la tête des chevaux du carosse. Ils vont & viennent dans la maison du roi, pour faire executer les ordres de police. Ce sont eux ordinairement qui ont ordre d'arrêter les prisonniers d'état. * *Etat de la France.*

GARDES, ou REGIMENT DES GARDES. On les distingue en gardes *Françoises* & gardes *Suisses*. Le regiment des gardes Françoises, qui est le premier & le plus considerable de l'infanterie, est composé de trente-deux compagnies, qui prennent le nom de leurs capitaines, & sont commandées par un colonel. Il y avoit un colonel general de l'infanterie; mais après la mort du duc d'Epernon en 1661. cette charge fut supprimée. La compagnie colonelle a trois lieutenans, trois sous-lieutenans, deux enseignes & six sergens. Les autres compagnies ont chacune un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, un enseigne & six sergens. Les gardes Françoises tiennent toûjours la droite sur les gardes Suisses; & leurs capitaines portent le haussecol doré, au lieu que les gardes Suisses le portent d'argent. Ils ont aussi leur juge particulier, qui est le prévôt des bandes. Le regiment des gardes Suisses n'est composé que de dix compagnies completes, & est commandé par un colonel particulier different du colonel general des Suisses, & des Grisons. Ce regiment a ses officiers de justice; mais la compagnie generale a son juge particulier, qui ne dépend que du colonel general. Il faut remarquer ici, que l'on dit capitaine des gardes-du-corps; & capitaines aux gardes, en parlant des gardes Françoises ou Suisses. * *Memoires du tems.*

GARDICHI, bourg de la Grece dans la Morée vers le golfe de Lepante. Quelques geographes croient que c'étoit autrefois la ville nommée *Clitor*.

GARDIE, (Pontus de la) gentilhomme François ayant quitté le village de la Gardie, où il étoit né, près de Carcassonne, dans le diocese de Narbonne, fit ses premieres armes sous le maréchal de Brissac en Piémont, & passa en Ecosse avec les troupes que le roi Henri II. y envoya sous la conduite d'Henri Clutin, seigneur d'Oysel, pour secourir la reine mere contre ses sujets. De-là, parce que la paix se fit peu de tems après, il passa au service du roi de Danemarck, qui faisoit la guerre en Suede. Il s'y distingua

distingua dans ses troupes, & fut fait prisonnier dans un combat, où le sieur de Varennes, gentilhomme Picard, qui commandoit en cette occasion les troupes de Suede, battit les Danois. Varennes conçut beaucoup d'estime pour Pontus de la Gardie, parce qu'il étoit François, & qu'il s'étoit signalé dans le combat. Il le presenta à Eric XIV. roi de Suede, qui le voulut avoir à son service, & le prit bientôt en affection, après que la Gardie eut obtenu un congé très-honorable du roi de Danemarck. Lorsqu'Eric declara le duc de Finlande son frere, lieutenant general du royaume, il lui donna la Gardie pour lui servir de conseil dans le gouvernement; & Pontus s'acquitta fort bien de son devoir. Il servit si fidelement ce prince, qu'il ne contribua pas peu, par son conseil & son courage, à le faire monter sur le trône, en 1568. après que le cruel Eric eut été dépossedé. C'est pourquoi il eut beaucoup de credit sur l'esprit de ce nouveau roi nommé Jean III. qui le fit chevalier, puis baron d'Ekholme, & qui le choisit pour aller en ambassade vers l'empereur Rodolphe, & à Rome, negocier avec le pape Gregoire XIII. la réduction de la Suede à l'obéissance de l'église. En 1580. la Gardie fut declaré general des troupes de Suede, contre les Moscovites, se rendit maître de la Carelie, fut declaré l'année suivante gouverneur d'Ingrie & de Livonie, & continua ses conquêtes avec beaucoup de valeur & de fortune. Enfin il fut nommé le second plenipotentiaire de Suede dans les conferences de paix, qui se tinrent à Pernovie avec les Polonois, en 1585. Elles furent bientôt rompues, & on entra en negociation avec les Moscovites. Dans cet intervalle la Gardie périt malheureusement; car voulant entrer dans le port de Revel, capitale de la Livonie Suedoise, la patache, à la poupe de laquelle il étoit assis dans un fauteuil, ayant donné contre un rocher, la proue se haussa si fort de ce coup, qu'il tomba dans la mer avec deux de ses gentilhommes, & ne parut plus. Il avoit épousé une fille *naturelle* du roi, de laquelle il eut deux fils, d'où sont descendus les comtes de la Gardie, qui sont des plus grands seigneurs de Suede. * De Thou, *liv. 83.* Mezerai. Oernielhm, *vie de la Gardie*. Bayle, *dictionaire critique*.

GARDINER, (Etienne) évêque de Winchester, & chancelier d'Angleterre, étoit né à Buri, village dans le comté de Suffolck. Il étudia dans l'université de Cambridge, dont il devint le chancelier, après avoir paru également sçavant dans les langues, le droit, la théologie, & les belles lettres. Ce fut lui qui fut envoyé à Rome par le roi Henri VIII. pour la dissolution de son mariage avec Catherine d'Aragon. Depuis il souscrivit à l'arrêt du divorce, & composa même pour la cause de Henri un livre intitulé, *De vera & falsa obedientia*. On assure que Gardiner se retracta dans la suite par un écrit public. Quoi qu'il en soit, lorsqu'on publia l'an 1548. en Angleterre un édit par lequel la messe fut entierement abolie dans ce royaume, Gardiner qui n'approuva pas cette nouveauté, introduite par ceux qui gouvernoient sous le regne d'Edouard VI. eut ordre de ne pas sortir de son logis. Depuis, sur la créance qu'on eut qu'il avoit changé de sentiment, il fut mis en liberté; mais ayant declaré le contraire dans un sermon qu'il fit en présence du roi & de toute la cour, il fut arrêté, & dépouillé de son évêché. Marie reine d'Angleterre, le rétablit en 1553. Il laissa divers traités pour la messe, pour l'eucharistie, &c. * Sanderus, *hist. schism. Angl.* De Thou, *hist. liv. 13. & 15.* Pitseus, *de script. Angl.* Godwin, *de episc. Angl. &c.* Du Pin, *bibl. des aut. eccles.*

GARDON ou GARD, (le) riviere de France en Languedoc, a sa source dans les Cevennes, & passe à Alets, dont elle prend le nom de Gardon d'Alets. Peu après elle se joint au Gardon, dit d'*Anduze*, & reçoit quelques petits ruisseaux avant que de se jetter dans le Rhône, vers Beaucaire. Cette riviere est celebre par son pont du Gard, entre Avignon & Nismes. C'est un ouvrage des Romains, dont la structure est admirable. Car il y a trois ponts voutés l'un sur l'autre. *Voyez* GARD pont.

GARELIEN, *Garelianus*, montagne d'Italie, dont les Sarrasins venus d'Afrique s'emparerent, & qu'ils fortifierent en 910. après avoir ravagé la Pouille & la Calabre. Ils en furent depuis chassés par le roi Berenger, qui étant soûtenu par les troupes du pape & des Grecs, remporta une victoire complette sur ces barbares. L'on assure que les apôtres saint Pierre & saint Paul parurent visiblement dans le fort de la mêlée, pour secourir les Chrétiens, ce qui arriva en 915. * Sigon, *lib. 6.*

GARET, province du royaume de Fez en Afrique, entre la riviere de Mulvia, qui la sépare du royaume d'Alger; le fleuve Nocor, qui la borne vers la province d'Errif, la mer Mediterranée au septentrion; & les montagnes des deserts au midi. Les auteurs Africains divisent cette province en trois parties. L'une comprend les villes avec leurs territoires; l'autre les montagnes habitées; & la troisiéme les deserts. Les principales villes sont Mellila Gaçaça, Tezote & Megée. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv. 4.*

GARET, (Jean) natif de Louvain, chanoine regulier de saint Augustin, dans le couvent de saint Martin, puis confesseur de religieuses près d'Anvers, & penitentier à Gand, où il mourut le jour de Pâques de l'an 1571. Il a écrit divers ouvrages: *De Eucharistia. De sacrificio missæ. De sanctorum invocatione, &c.* Ses ouvrages ne sont que des recueils de passages des peres sur chaque matiere: la recherche est grande, sa methode facile; mais sa critique n'est pas toûjours juste. Son frere HENRI Garet, medecin de l'électeur de Mayence, étoit docteur de Padoue, & a fait un recueil de diverses consultations. Il mourut le 7. Avril de l'an 1601. * Valere André, *biblioth. Belg.*

GARGAN, montagne de la Pouille, dans le royaume de Naples, près de la ville épiscopale de Siponte, ou *Monte-di-sant Angelo*. Pline, Strabon & Ptolomée en font mention. Elle est celebre par l'apparition de saint Michel qui fit connoître, dit-on, à l'évêque de Siponte, du tems du pape Gelase I. que ce lieu étoit sous sa protection. C'est la tradition des églises de ce pays, marquée dans le martyrologe Romain sous le 8. jour du mois de Mai.

GARGANO, (Jourdain) natif de Saluces, religieux de l'ordre de saint Dominique, florissoit à la fin du XVI. siécle, ou au commencement du XVII. & passoit pour un excellent orateur, & pour un délicieux poëte: François de la Chiesa dans son livre des écrivains Piémontois, assuroit en 1614. qu'il avoit vû entre les mains de Gargano, plusieurs pieces tant en vers qu'en prose, qui meritoient de voir le jour, & qu'on le pressoit de faire imprimer; mais il paroît que Gargano fut plus difficile que ses amis, puisqu'on ne connoît de lui qu'un poëme heroïque intitulé *la Partenia*, qui parut à Fermo en 1603. & un discours, qu'il donna la même année à Turin, où il traite des devoirs respectifs des princes & de leurs sujets. * Echard, *script. ord. præd. tom. 2.*

GARGARA, montagne & ville de Troade, abondante & fertile en grains. * Virgile, *Georg. l. 1.* Ovid. *de arte amandi*. Plin. *l. 5. c. 30.*

GARGARIS, roi des Curetes, est le premier qui a trouvé l'invention de faire du miel. Sa fille s'étant laissée surprendre, accoucha d'un fils, dont son grand-pere Gargaris chercha à se défaire par toute sorte de moyens; mais il n'en put venir à bout. Tournant enfin sa haine en admiration, de voir que son petit fils étoit échapé à tant de périls & d'accidens, ausquels il l'avoit exposé il le désigna pour son successeur dans le royaume, & lui donna le nom de Habide. Justin, (*l. 44. c. 4.*) dit que ce Gargaris est un des plus anciens rois.

GARGILIUS MARTIALIS, historien Latin, vivoit dans le III. siécle, & écrivit la vie d'Alexandre Severe. Il n'est connu que par un seul passage de Lampridius, dans la vie de cet empereur, & par un autre de Vopiscus en celle de Probus, où ce dernier historien témoigne qu'il n'a pas écrit avec tant d'élegance que de verité. Palladius & Servius font aussi mention d'un auteur de ce nom; mais il n'est pas assuré que ce soit le même que celui-ci. * Vossius, *de hist. Latin.*

GARIBAULD, *Garibaldus*, vingt-uniéme roi des Lombards en Italie, succeda à son pere Grimoalde, en 673. mais peu de tems après il fut deposé, & fit place à Bertaride ou Pertaride roi exilé.

GARIBAY, (Etienne) dit Zamalloa, natif de Mondragone dans la Biscaye, vivoit sur la fin du XVI. siécle, avec la qualité d'historiographe d'Espagne. Il publia l'an 1571. à Anvers une histoire generale d'Espagne en 40. livres, sous ce titre: *Los quarenta libros del compendio historial de las chronicas universals. Historia de todos los reinos di*

Espagna. Depuis, étant à Madrid, il fit imprimer ses illustrations genealogiques, sous ce titre; *Illustrationes genealogicas de los catholicos reyes de las Espagnas; y de los christianissimos de Fracia, y de los imperadores de Constantinopla hasta el roi D. Philippe II. & sus hijos*. Cet auteur avoit consulté les chartes de plusieurs monasteres en Espagne; mais il ne paroît pas avoir pû toûjours en faire un usage bien sûr. Garibai promettoit encore d'autres ouvrages que nous n'avons pas. * Le Mire, *de script. sec. XVI*. Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c.*

GARIGLIANI, (Pompée) chanoine de Capoue, sous le pontificat de Paul V. & d'Urbain VIII. vint à Rome vers l'an 1618. & entra chez le cardinal Perreti, & puis chez le cardinal François Barberin. On le trouva mort dans son lit. Il avoit écrit divers ouvrages, dont on n'a publié qu'un traité de la noblesse en italien, & des commentaires sur quelques dialogues de Platon. Ce dernier ouvrage est si obscur, que le cardinal Bellarmin disoit un jour, qu'il entendoit à la verité quelque chose au texte de Platon; mais qu'il lui étoit impossible de rien comprendre aux commentaires de Garigliani. * *Voyez* Jean Victor Rossi, connu sous le nom de Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. illust. c. 39*.

GARIGLIANO, riviere d'Italie, qui divise la terre de Labour de la campagne de Rome, se jette dans la mer de Toscane, près des ruines de l'ancienne ville de Minturne, en l'endroit que ceux du pays nomment *Barqua del Garigliano*. Les bords de cette riviere furent souvent couverts de troupes, durant les guerres des François & des Espagnols, dans le royaume de Naples en 1503. Le Garigliano est le *Liris* des anciens, dont Strabon, Pline, Tite-Live, &c. ont souvent fait mention, aussi-bien que Martial, *livre* 3. *epig. 83*.

GARIS, lieu près de Sephoris dans la tribu de Zabulon, où étoit campé Flave Josephe, & plusieurs Juifs, qui étoient avec lui, lorsque Vespasien entra dans la Galilée. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. 3. chap. 9*.

GARIS, étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'est qu'un village de France, situé dans la basse Navarre, à une ou deux lieues de saint Palais, du côté du couchant. * Mati, *diction*.

GARISENDA: nom que l'on a donné à une tour d'une admirable structure, bâtie dans une place de la ville de Bologne en Italie, parce que l'architecte s'appelloit ainsi. Elle est construite de maniere qu'elle panche à mesure qu'elle s'éleve; de sorte que son sommet, qui paroît prêt de tomber à tout moment, s'avance de neuf pieds au-delà du niveau des fondemens. Cette tour n'est pas achevée, parce que la jalousie que l'on conçut contre l'adresse de l'architecte, porta quelques ennemis à l'assassiner. * *Voyage d'Italie*.

GARISSOLES, (Antoine) ministre & professeur en théologie à Montauban. Il nâquit vers l'an 1587. fut reçu ministre à l'âge de 23. ou 24. ans, & déservit l'église de Puilaurens, & en 1627. il fut fait professeur en théologie à Montauban par le synode de Castres, fonction qu'il exerça avec une grande distinction jusqu'en l'année 1650. qui fut celle de sa mort. Il s'acquit beaucoup de crédit & de réputation parmi ceux de sa communion, & fut même moderateur du synode tenu à Charenton l'an 1645. On a de lui quelques traités: *de imputatione primi peccati Adæ. De Christo mediatore*; des sermons; & un poëme sur les victoires de Gustave Adolphe, roi de Suede. * Bayle, *dict. critique*.

GARIZIM, montagne de la Palestine, proche de Samarie, sur laquelle Josué, suivant l'ordre de Moïse, fit dresser un autel de pierre, où il offrit des sacrifices à Dieu, & fit publier par les prêtres la loi du décalogue, à la vûe de l'arche. Dans le tems qu'Alexandre *le Grand* subjuguoit l'Asie, Manassès, frere de Jaddus pontife des Juifs fut chassé de Jerusalem, pour avoir épousé une femme étrangere, fille de Sannabalath, gouverneur de Samarie. Il bâtit un temple sur ce mont, étant appuyé du secours de son beau pere, & s'en fit le premier pontife, vers l'an du monde 3704. & avant J.C. 331. Les Samaritains préferant ce temple à celui de Jerusalem, y alloient faire leurs sacrifices & offrir leurs prieres à Dieu: ce qui fut l'origine du schisme entre les Juifs & les Samaritains. C'étoit aussi de ce lieu que parloit la Samaritaine, lorsqu'elle s'entretenoit avec J. C. auprès du puits de Jacob, qui étoit situé au pied de cette montagne, & où depuis on bâtit une église, qui y étoit du tems de saint Jerôme, comme il le rapporte lui-même. Ce temple que Manassès avoit fait bâtir, fut détruit deux cens ans après par Jean Hyrcan, descendant de Judas Machabée. * Josephe, *liv. 2. antiqq.* Neanmoins les Samaritains y continuerent leurs adorations & leurs sacrifices, jusqu'au tems de l'empereur Justinien. Ce prince en convertit plusieurs à la foi Chrétienne, répara l'église, que l'empereur Zenon y avoit fait bâtir quelque tems auparavant en l'honneur de J. C. & y joignit une forteresse, pour tenir en bride ceux des Samaritains, qui oseroient se revolter, comme nous l'apprenons de Procope, *liv. 5*. Dans le I. siécle l'empereur Vespasien avoit tué sur la montagne de Garizim, onze mille Samaritains, qui s'y étoient refugiés, pendant les guerres des Juifs contre les Romains. * Josephe, *l. 8*. Joan. Euseb. Nieremberg. *lib. de Miracul. natur. Terra promissa, c. 74. Consultez*, touchant cette montagne, *collectanea samaritana Chr. Cellarii. Voyez* SAMARITAINS.

GARLANDE, famille originaire de la province de Brie, tiroit son nom de la terre de Garlande, qui est une portion de celle de la Houssaye.

I. GUILLAUME I. du nom seigneur de Garlande en Brie, & de Livri, fut pere de *Gilbert* de Garlande, dit *Payen*, qui fit le voyage de la Terre-Sainte avec Godefroi duc de Bouillon en 1096. & qui se distingua particulierement au siége de Nicée, où il est mal appellé *Gautier*, par Albert d'Aix, & par Guillaume de Tyr; d'ANSEAU, qui suit; de GUILLAUME II. du nom, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné*; d'*Etienne* de Garlande, chancelier & senéchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; & de GILBERT de Garlande, dit *le Jeune*, qui a fait *la branche des seigneurs de* TOURNEHAN *& de* POSSESSE, *rapportée ci-après*.

II. ANSEAU de Garlande, seigneur de Gournai-sur-Marne, fut revêtu de la charge de senéchal de France vers l'an 1108. & depuis fut un des principaux ministres du roi Louis *le Gros*. Il suivit ce monarque, dans toutes les guerres qu'il entreprit contre les seigneurs, qui s'érigeoient en tyrans dans leurs châteaux, & fut tué en 1117. d'un coup de lance par Hugues I. du nom, seigneur du Puiset en Beausse, au troisiéme siége du château de Puiset. Son corps fut enterré dans l'église du prieuré de Gournai. Il épousa N. fille de *Gui* de Montlheri II. du nom, comte de Rochefort, senéchal de France, dont il eut *Agnès* de Garlande, comtesse de Rochefort, dame de Gournai & de Gomets, mariée 1°. en 1120. à *Amauri* III. du nom, seigneur de Montfort-l'Amauri: 2°. à *Robert* de France, comte de Dreux.

II. GUILLAUME de Garlande II. du nom, fils puîné de GUILLAUME I. seigneur de Garlande, fut seigneur de Livri, & fut senéchal de France après la mort de son frere en 1118. Il étoit general de l'armée du roi au combat de Brenneville en Normandie, en 1119. & présent à la dédicace de l'abbaye de Morigni, faite par le pape Calixte II. en 1120. mourut peu de tems après, & fut enterré au prieuré de Gournai, laissant de sa femme, dont le nom est ignoré, *Manassès*, évêque d'Orleans en 1146; & GUILLAUME III. qui suit.

III. GUILLAUME de Garlande III. du nom, seigneur de Livri, épousa *Agnès* de Crespi, fille de *Thibault* de Crespi II. du nom, seigneur de Nanteuil-le-Haudouyn, & d'*Elisabeth* de Châtillon, dont il eut GUILLAUME IV. qui suit; *Robert*, surnommé *Mauvoisin*; & *Agnès* de Garlande, mariée à *Foucault* de saint Denys, chevalier.

IV. GUILLAUME de Garlande IV. du nom, seigneur de Livri, vivoit en 1181. & laissa de *Idoine* de Trie, sa femme, GUILLAUME V. qui suit: *Thibault*, seigneur de Neufchâtel en Vexin, par donation que lui en fit le roi Philippe *Auguste*, mort sans posterité; *Robert*, dont l'alliance est inconnue; *Anseau*, mort jeune; *Jean*, qui fut d'église; *Mahaud*, alliée 1°. à *Hugues* seigneur de Galardon: 2°. à *Matthieu* de Montmorenci, seigneur de Marli; & N. de Garlande, mere de *Hugues* de Pompone.

V. GUILLAUME de Garlande V. du nom, seigneur de Livri, épousa en 1193. *Alix* de Châtillon, dame de Clichi-la-Garenne, fille de *Gui* II. du nom seigneur de Châtillon-sur-Marne, dont il eut *Jeanne*, mariée à *Jean* comte de Beaumont-sur-Oyse; *Marie*, alliée 1°. à *Henri* V. comte

de Grampré : 2°. à *Geofroi* de Joinville, seigneur de Montcler, dit *Montesclair*, duquel elle fut separée : 3°. à *Anseric* IV. du nom, seigneur de Montreal, au duché de Bourgogne ; & *Elisabeth* de Garlande, mariée 1°. à *Gui* le Bouteiller de Senlis, seigneur de Chantilli & d'Ermenonville : 2°. à *Jean* de Beaumont, chambrier de France.

BRANCHE DES SEIGNEURS de TOURNEHAN & de POSSESSE.

II. GILBERT de Garlande, dit *le Jeune*, cinquiéme fils de GUILLAUME I. du nom, seigneur de Garlande & de Livri, fut bouteillier de France, vivoit en 1126. & laissa d'*Eustache* de Baudement, sa femme, veuve d'*Eudes* comte de Corbeil, & fille d'*André*, seigneur de Brenne, GUI, qui suit.

III. GUI de Garlande, fut seigneur de Tournehan, par l'acquisition qu'il en fit, & vivoit en 1184. Il avoit épousé N. sœur de *Hugues* seigneur de Possesse, dont il eut ANSEAU, qui suit ; *Hugues*, doyen, puis évêque d'Orleans en 1190 ; *Manassés*, chefcier de l'église d'Orleans ; & *Gui* de Garlande, seigneur de la Houssaye, qui d'*Helisende* dame de Chaumont, eut pour enfans *Gui* de Garlande, seigneur de la Houssaye, qui épousa une dame nommée *Agnès*, laquelle s'étoit remariée en 1223. à *Hugues* vidame de Chartres ; & *Jean* de Garlande, vivant en 1223.

IV. ANSEAU de Garlande, seigneur de Tournehan & de Possesse, épousa une dame nommée *Rance* dame du Mesnil. On lui donne aussi pour femme *Marie* d'Aunoi, dame de Mauregard, vivante en 1221. Il eut de la premiere ANSEAU II. qui suit ; *Jean* de Garlande, vivant en 1220 ; *Hugues*, archidiacre de Vendôme ; *Guillaume Manassés*, archidiacre de Verdun, puis souschantre d'Orleans ; *Agnes*, mariée 1°. à *Aubert* d'Andresel : 2°. à *Simon* de Poissi ; & *Ere* de Garlande, seconde femme d'*Anseau* seigneur de l'Isle.

V. ANSEAU de Garlande II. du nom, seigneur de Tournehan & de Possesse, vivoit en 1238. & laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, *Erard* de Garlande, vivant en 1241 ; & ROBERT, qui suit.

VI. ROBERT de Garlande, seigneur de Tournehan & de Possesse, étoit mort en 1250. & laissa d'*Alix*, sa femme, ANSEAU III. du nom, qui suit.

VII. ANSEAU de Garlande III. du nom, seigneur de Tournehan & de Possesse, vivoit en 1274. & eut d'*Isabelle* sa femme, *Anseau* de Garlande IV. du nom, seigneur de Tournehan & de Possesse, vivant en 1287. mort sans laisser de posterité d'*Haroise* de Montmorenci sa femme, fille de *Bouchard* V. du nom seigneur de Montmorenci, & d'*Isabeau* de Laval ; & JEAN, qui suit.

VIII. JEAN de Garlande, seigneur de Possesse, mourut avant son frere aîné, & laissa de N. sœur de *Jean* III. comte de Rouci, *Jean* de Garlande II. du nom, seigneur de Tournehan après la mort de son oncle, qu'il vendit en 1293. avec *Agnès*, sa femme à *Pierre* de Chambli, chevalier, & qui vivoit encore en 1336 ; & *Anseau* de Garlande V. du nom, seigneur de Charmont & de Possesse, vivant en 1364. *Alix* de Garlande, dite *de Possesse*, pouvoit être leur sœur. Elle épousa 1°. *Aubert* de Narcei : 2°. *Dreux* de Roye, seigneur de Germigni : 3°. *Rogues*, seigneur de Hangest, & d'Avesnecourt. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des gr. offic.*

GARLANDE, (Etienne de) quatriéme fils de GUILLAUME I. seigneur de Garlande, & frere d'*Anseau* & de *Guillaume*, senéchaux de France, fut nommé à l'évêché de Beauvais vers l'an 1100. comme nous l'apprenons d'Ives de Chartres, qui s'opposa à son élection, du tems du pape Paschal II. Depuis il fut doyen de saint Aignan d'Orleans, & devint archidiacre de Paris ; mais il n'en fut pas évêque, comme quelques auteurs l'ont avancé. Après la mort de ses freres, il succeda à leurs emplois, & fut senéchal de France en 1120. après avoir été chancelier, vers l'an 1108. du tems de Louis *le Gros*. Les auteurs l'accusent d'orgueil, d'ambition & de cruauté, & blâment sur-tout le scandale qu'il donna, lorsqu'on vit en sa personne un prélat métamorphosé en homme de guerre. Il eut l'administration des principales affaires du royaume durant neuf ans ; mais le roi n'ayant pas trouvé bon qu'il se défît de sa charge de senéchal en faveur d'Amauri III. seigneur de Montfort-l'Amauri, auquel il avoit fait épouser *Agnès* de Garlande sa niéce ; il osa prendre les armes contre son souverain. Il fut bientôt mis à la raison, & fit sa paix en 1130. à condition que lui & Amauri seigneur de Montfort, renonceroient aux prétentions qu'ils avoient sur la charge de senéchal. Il se retira à Orleans, où il fit sacrer en 1146. son neveu *Manassés*, évêque de cette ville ; & il y mourut le 14. Janvier 1150. * Yves *de Chartres*, *epist. 87. 89. 92.* Auteuil, *hist. des ministres d'etat.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Mezerai, *au regne de Louis le Gros.* Le Feron. Bouchel. Le pere Anselme, &c.

GARLANDE, (Jean de) Anglois, qui vivoit vers l'an 1041. écrivit un livre des miracles de la sainte Vierge & quelques autres traités, comme *de mysteriis ecclesiæ, &c.* * Pitseus, *de illust. script. Angl.*

GARNACHE (Françoise de Rohan, dame de la) étoit fille de *René* de Rohan I. du nom, & d'*Isabelle* d'Albret, fille de *Jean* d'Albret, roi de Navarre. Elle étoit par consequent cousine germaine de *Jeanne* d'Albret, mere de Henri *le Grand*. Une parenté aussi puissante & aussi recommandable que celle-là, jointe à la très-ancienne noblesse de la maison de Rohan, ne fut pas capable de la garantir de la plus désagreable injustice, qu'on puisse faire à une personne de son sexe. Le duc de Nemours lui avoit promis de l'épouser, & il avoit obtenu d'elle, moyennant cela, toutes les faveurs qu'il en pouvoit esperer, dont la suite fut qu'elle devint grosse. Lorsqu'il se vit sommé de tenir sa parole, il s'en moqua avec d'autant plus de hardiesse, qu'il ne voyoit pas qu'Antoine roi de Navarre, quoique premier prince du sang, eut ou assez de vigueur, ou assez d'autorité, pour le contraindre de réparer l'honneur de la demoiselle. Ce fut bien pis, après que le roi de Navarre, qui avoit eu quelque sorte de crédit pendant le triumvirat, eut été tué. Le duc de Nemours sorti de France, au commencement des troubles, à cause qu'on avoit découvert, qu'il avoit voulu enlever le duc d'Anjou, frere du roi Charles IX. avoit été rappellé bientôt, & avoit servi utilement contre ceux de la religion. Cela & la mort du roi de Navarre l'encouragerent a presser la cour de Rome de declarer nul son engagement. Il obtint tout ce qu'il voulut. Le bon droit de la demoiselle de Rohan fut entierement opprimé, à cause qu'elle s'étoit déclarée pour le parti reformé ; de sorte qu'il lui fallut avaler l'affront de se voir mere, sans avoir été mariée, & le deplaisir de voir son infidele galant marié avec la veuve du duc de Guise, & aussi honoré par tout & caressé des dames ; que s'il avoit été le plus honnête homme du monde. Toute la consolation qui lui resta, fut le titre de prince des Genevois, qu'elle fit porter à son fils ; & quant à elle, on la nomma madame de la Garnache, ou la duchesse de Loudunois. Elle se maintint adroitement dans ses terres pendant les guerres civiles. C'est apparemment de son avanture, que Brantome parle dans le second tome des dames galantes. Varillas en a parlé amplement, mais il a fait un grand nombre de fautes, qui ont été judicieusement relevées par M. Bayle, lequel nous a fourni cet article.

GARNENGUE, (Pierre) religieux de l'ordre des Carmes, dans le XV. siécle, natif de Bretagne, exerça diverses charges de son ordre, comme celle de provincial de Touraine. Il composa divers ouvrages, entr'autres une histoire de l'église, & mourut en 1471. * Possevin, *in app. sacr.* Lucius, *in biblioth. Carmel.* Marc-Antoine Alegre, *in parad. Carmel. &c.*

GARNESEI ou GUERNESEI, isle sur la côte de Normandie, appartenante au roi d'Angleterre, qui y possede aussi celle de Jersei. Elle a quatorze ou quinze lieues de tour, & contient dix paroisses ou bourgs, & entr'autres Château-Cornet, qu'on a fortifié. Garnesei est la *Sarnia* des anciens. * Camden. Sanson.

GARNET, (Henri) Jesuite Anglois, prit l'habit de la societé à Rome en 1575. & retourna en Angleterre, en 1586. où il fut provincial, & se distingua par sa science & par son zele. Le cardinal Bellarmin, dont il avoit été disciple, en parle avec éloge. Le P. Garnet travailla dix-huit ans en plusieurs lieux d'Angleterre, pour y rétablir la foi. Il fut pris, & condamné à mort comme criminel de leze-majesté, pour n'avoir pas découvert la conjuration faite contre le roi, qu'il avoit apprise en confession. Cette sentence fut executée à Londres en l'année 1606.

GARNIER, de Napoli de Syrie, grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, vivoit dans le XII. siécle, & fut élu après Moger de Molins. Il se trouva dans la sanglante bataille donnée l'an 1187. contre Saladin, où

le roi Gui de Lusignan fut pris. La plûpart des chevaliers de saint Jean y perirent, & Garnier y ayant reçu cinq ou six blessures, mourut 10. jours après à Ascalon, après avoir été grand-maître environ deux mois & 6. jours. * Bosio & Megiffier, *histoire de Malte.*

GARNIER, de la maison de Rochefort, prieur, puis abbé de Clairvaux après l'avoir été d'Aubepierre, vivoit dans le XII. siécle, & fut ensuite évêque de Langres. Il succeda à Manassés de Bar, vers l'an 1192. & fut très-consideré de plusieurs princes, sur-tout de Richard I. Ce prélat composa quelques homelies, que le pere Bertrand Tissier a données au public, dans la bibliotheque de Clairvaux. Quelques auteurs le confondent avec Geofroi aussi évêque de Langres. * Tissier, *biblioth. Clar. tom. 2. p. 75.* Alberic, *en la chron.* Sainte-Marthe.

GARNIER, chanoine & sous-prieur de saint Victor, dans le XII. siécle, a composé sur la fin de ce siécle, un traité intitulé, *Gregorien*, contenant des explications allegoriques sur la bible, tirées des œuvres de saint Gregoire *le Grand.* Il y a un autre Garnier du même tems, neuviéme abbé de Clairvaux, qui a composé plusieurs sermons. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XII. siécle.*

GARNIER, (Robert) poëte François, natif de la Ferté-Bernard au Maine, fut conseiller, puis lieutenant general au siége du Mans, & vivoit sous les regnes de Charles IX. de Henri III. & de Henri IV. Lorsqu'il étudioit en droit à Toulouse, il gagna le prix aux jeux floraux. Ensuite il forma son goût sur celui de Seneque *le Tragique*, quoique beaucoup moins juste que celui des Grecs; & affecta d'imiter cet auteur: en quoi il réussit parfaitement pour son tems. Au fond, le caractere de Garnier est fort mince. Il a laissé neuf tragedies, qui faute d'autres, ont été long-tems les delices de la France. Après avoir exercé avec réputation la charge de lieutenant general au Mans, lorsqu'il fut plus avancé en âge, le roi le pourvût d'une autre charge de conseiller au grand conseil. Peu s'en faillit que ce poëte ne perit d'une mort triste, & cruelle. Ses domestiques résolurent de l'empoisonner lui, sa femme, & ses enfans, pour piller sa maison pendant une peste qui ravageoit le pays, croyant qu'ils pourroient imputer leur mort à cette contagion, & cacher ainsi leur crime: ils donnerent en effet un breuvage empoisonné à la femme de Garnier, mais les signes du poison ayant paru aussi-tôt, firent soupçonner ces malheureux, qui furent pris & punis, après avoir avoué leur crime. Garnier se retira au Mans, où il mourut en 1590. âgé de 56. ans, & fut enterré, dans l'église des Cordeliers. * Sainte Marthe, *in elog. doct. Gall.* La Croix du Maine, *biblioth. &c. Voyez* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.*

GARNIER, (Jean) Jesuite, l'un des plus sçavans hommes de sa compagnie, né à Paris en 1612. entra dans la societé l'an 1628. qui étoit la seiziéme de son âge. Après y avoir enseigné les humanités & la rhetorique avec éclat, il professa la philosophie pendant dix ans, tant à Paris, qu'ailleurs, & la théologie pendant 26. ans. On dit de lui, que touché de la faveur que Dieu lui avoit faite de l'appeller dans la compagnie des Jesuites, il en renouvelloit tous les ans ses actions de graces dans l'église de Notre-Dame des Vertus, à deux lieues de Paris, où il ne manqua jamais d'aller exprès à pied & à jeun, même à l'âge de près de 70. ans. Il fut envoyé à Rome en 1681. pour les affaires de la societé; mais il ne put achever ce voyage; car étant arrivé à Bologne la Grasse, il y mourut après quinze jours de maladie, le 26. Octobre 1681. Le P. Garnier nous a laissé plusieurs ouvrages, qui sont des témoignages autentiques de sa capacité. Il fit imprimer en 1651. *Organi philosophiæ rudimenta*, qui fut augmenté & réimprimé en 1677. Il donna aussi la même année 1651. un volume intitulé, *Theses de philosophia morali.* En 1655. il publia à Bourges un livre sous ce titre, *Regulæ fidei catholicæ de gratia Dei per Jesum Christum.* Il fit des notes sur le livre de Julien évêque d'Eclane ou Fricento dans la principauté ulterieure, fameux Pelagien, qu'on imprima à Paris en 1668. avec ce titre, *Juliani Eclanensis episcopi libellus missus ad sedem apostolicam, notis illustratus.* Il donna en 1673. les œuvres de *Marius Mercator*, avec quantité de pieces, de notes, de dissertations & de préfaces sur les heresies de Pelage, & de Nestorius, avec des commentaires très-sçavans, & des dissertations d'une grande recherche. Deux ans après il publia de même, avec des commentaires, l'ouvrage de Liberat diacre de Carthage, qui contient un état succint de la cause des Nestoriens & des Eutychiens: le titre est, *Liberati diaconi breviarium, cum notis & dissertationibus.* Comme le pere Garnier s'étoit entierement appliqué, sur la fin de ses jours, à ranger & à augmenter la bibliotheque du college des Jesuites de Paris, il fit imprimer en 1678. *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesu.* C'est un volume *in quarto*, parfaitement bien disposé, & très-utile pour ceux qui voudroient travailler à mettre en ordre une bibliotheque. Le dernier ouvrage qu'il a fait imprimer pendant sa vie, est le journal des papes, accompagné de dissertations très-curieuses, qui parut en 1680. intitulé, *Liber diurnus Romanorum pontificum.* Il y a joint des notes historiques, & trois dissertations; la premiere sur la question fameuse, si le pape Honorius est tombé dans l'heresie des Monothelites; la seconde sur les subscriptions & souscriptions des lettres des papes; & la troisiéme sur l'usage du *pallium.* Depuis sa mort on a imprimé de lui le supplément des œuvres de Theodoret, *in fol.* avec de sçavantes notes, & quatre dissertations critiques; les trois premieres sur la vie, les écrits & la doctrine de Theodoret; & la quatriéme sur l'histoire du V. concile. Ce livre est intitulé, *Auctuarium Theodoreti Cyrensis episcopi, seu operum tomus quintus.* Le pere Hardouin, Jesuite, qui nous a donné cet ouvrage en 1684. a mis à la tête l'éloge du pere Garnier, & plusieurs doctes écrivains de ce tems-là ont loué son érudition depuis sa mort. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XVII. siécle, tom. 4.*

GARON, petite riviere de France, coule dans le Lyonnois, & après avoir baigné Brignais, elle se décharge dans le Rhône, à deux lieues au-dessus de la ville de Vienne. * Mati, *dict.*

GARONNE, (la) en latin *Garumna*, fleuve de France, a sa source dans les monts Pyrenées, sur les frontieres de l'Aragon, & près du petit village de Salarde, traverse la vallée d'Aran, qui appartient à l'Espagne, passe à saint Beat, à saint Bertrand de Comminges, à Valentine, proche de Rieux, à Muret, & à Toulouse, capitale du Languedoc, au-dessus de laquelle il reçoit l'Ariege, & au-dessous le petit Lers, étant déja grossie des eaux de diverses autres rivieres. Ensuite la Garonne reçoit encore le Tarn au-dessous de Moissac, puis le Gers, qui vient de Leictoure, & passe à Agen & Aiguillon, sur le confluent du Lot. Elle arrose Tonneins, Marmande, la Reole, reçoit le Drot, passe à Cadillac, puis va baigner les murailles de la ville de Bourdeaux, capitale de la Guienne; & de-là elle se joint à la Dordogne, à laquelle elle fait perdre son nom. De-là elle passe à Blaye, puis arrosant la rive droite de la Saintonge, elle passe du même côté à Cosnac, Montagne, Tallemond, &c. & de l'autre, qui est dans la Guienne, à Paulliac, Castillon, &c. & se jette enfin dans la mer. Son embouchure qui est extrêmement large, est entre Royan, dans la Saintonge, & Souillac dans la Guienne. La tour de Cordouan, qui est située au milieu de son embouchure, regarde du côté de la Saintonge le pas des ânes; & de l'autre vers la Guienne, le pas de Grave. * César. Pline. Pomponius Mela. Ausone. Papire Masson, *descr. flum. Gall. &c.*

GARRAF, bourg d'Espagne, situé sur la côte de Catalogne, entre Barcelone & Tarragone, à six lieues de la premiere & à neuf lieues de la derniere. Il y a près de ce bourg une montagne qu'on appelle, *la costa de Garraf*, & que l'on croit être le lieu appellé anciennement *Scala Annibalis.* * Baudrand.

GARRON, (Guillaume) *cherchez* GUILLAUME GARRON.

GARSIAS Ximenes, ou INNICUS I. roi de Sobrarbe & de Ribagorça, second royaume des Chrétiens dans l'Espagne, qu'il établit vers l'an 724. après avoir chassé les Maures, après la retraite de Pelage dans les montagnes d'Asturie, qui y fonda le premier le royaume de Galice & de Cantabrie en 716. Il choisit pour la capitale du royaume, la ville d'Insam; il portoit dans ses armes un arbre verd rehaussé d'une croix rouge, dans un champ d'azur, en memoire d'une semblable vision qui avoit paru dans l'air un peu avant le combat livré contre les Maures. C'est d'où vient, à ce que l'on croit, le nom de Sobrarbe

Tout cela est fabuleux. * Rittershusius, *Exeg. Gen. p. 66.*

GARSIAS INNICUS II. prit Pampelune, où après avoir transferé le siége royal, il lui ôta le nom qu'il portoit auparavant, & l'appella le royaume de *Navarre*, ou de Pampelune. * Georg. Horn. *Orb. Imp.*

GARSIS, bourg du royaume de Fez. Il est dans la province de Chaus, aux confins de celle de Gareta, sur la riviere de Mulvia. On prend *Garsis* pour l'ancienne *Gala* & *Galapha*, ville de la Mauritanie Tingitane. * Baudrand.

GARSTANG, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Lancastre, qu'on appelle, *Amounderneffe*, sur la riviere de Wire. * *Dict. anglois.*

GARTZ, bourg d'Allemagne, dans la Pomeranie, est situé sur l'Oder, à trois lieues de Stetin. Il a été autrefois très-bien fortifié; mais après qu'il eut été souvent pris & repris durant les guerres d'Allemagne, on ruina en 1638. ce qui lui restoit de fortifications. * Sanson. Baudrand.

GARZIA, (Martin) évêque de Barcelone, étoit de Gaspe, petit village du royaume d'Aragon, & vivoit sur la fin du XV. siécle, & au commencement du XVI. Après avoir étudié dans le college des Espagnols à Bologne, il fut chanoine de Sarragoffe, & archidiacre de Daroça dans la même église. Il fut même prédicateur des rois Ferdinand & Isabelle, & confesseur ordinaire de cette reine, qui lui procura l'évêché de Barcelone. Martin Garzia laissa quelques ouvrages; & entr'autres un volume de sermons, qu'Augustin Olivan, chanoine de Barcelone, fit imprimer en 1550. Divers auteurs parlent de ce prélat avec éloge: ce qu'on pourra remarquer dans la *bibliotheque des écrivains d'Espagne* de Nicolas Antonio.

GARZIA, (Dominique) d'Aragon, chanoine de sainte Marie del Pilar de Sarragoffe, enseigna avec réputation les langues, dans le college, appellé des trois langues, à Alcala. Il mourut en 1629. & a écrit quelques ouvrages, dans lesquels il prétend décider de toutes choses en maître. Le pere Morin a raison de se plaindre de la vanité de Garzia, qui nous a laissé *Propugnaculum Christianæ religionis contra perfidiam Judæorum. Recentiorum variarum & inextricabilium quæstionum, ex visceribus libr. Geneseos, discussio. Tesoro de los soberanos misterios, &c.* * Jean Morin, *exercit. bibl. l. 1. c. 2.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp. &c.*

GARZONI, (Jean) de Boulogne, vivoit sur la fin du XV. siécle, & eut pour disciple Leandre Alberti, & d'autres sçavans hommes. Il composa des annales de Misnie, de Turinge, &c. & quelques vies des saints de l'ordre de saint Dominique. * Leandre Alberti, *desc. d'Ital.* Vossius, *de hist. Latinis.* Georgius Fabricius, *lib. 6. orig. Saxon. &c.*

GARZONI, (Thomas) chanoine regulier de Latran, à Ravenne, nâquit en 1549. à Bagnacavallo dans la Romagne. On dit que dès l'âge de dix ans, il composoit des vers, & qu'il apprit presque de lui-même la langue hebraique & l'espagnole. Il prit l'habit parmi les chanoines reguliers de Latran à Ravenne, & mourut le 8. Juin de l'an 1589. âgé de 40. ans. Ce fut lui qui publia en 1588. à Venise les œuvres de Hugues de saint Victor; mais il s'est trompé en soutenant que ce sçavant homme avoit été chanoine de la congrégation de Latran, & abbé de saint Victor. Garzoni a composé divers ouvrages en sa langue naturelle, comme *l'hôpital des fous incurables. Les vies des dames illustres de l'écriture*; mais le principal de ses ouvrages, est celui qui parut sous le titre de *La place universelle de toutes les professions du monde.* Ce travail meriteroit beaucoup de louanges, suivant Fabien Justinien, si l'auteur avoit eu plus de discernement, & s'il avoit fait paroître un choix plus judicieux des écrivains qu'il n'a fait; s'il s'étoit plus attaché à l'essentiel des choses, & à la verité de l'histoire; s'il n'avoit point affecté tant de subtilités contre la bienseance, & l'honnêteté; & s'il n'avoit pas été si prodigue d'éloges pour certains heretiques. * Fab. Justin. *Præf. Ind. Univers. & Alphab. Item ex eo.* Phil. Labb. *Bibl. p. 161.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

GASABELA, on met une ville avec un pays de ce nom dans l'Abissinie, entre le lac de Zaflan & les montagnes de la Lune. Celui-la vers le nord, & celle-ci vers le midi. * Mati, *diction.*

GASCOGNE, province de France, que les auteurs Latins nomment *Vasconia*, n'est à proprement parler, que la troisiéme Aquitaine ou Novem-populanie des anciens, du moins depuis la division faite dans le IV. siécle. Elle comprend la Gascogne propre, dite la Chaloffe, ou cap de Gascogne, le pays des Basques, le Bigorre, le Comminge, &c. On dit qu'elle a pris son nom de certains peuples d'Espagne, appellés Vascons, ou Gascons, lesquels ayant quitté leur pays qui étoit la Navarre, au pied des Pyrenées, vinrent s'établir en ces contrées, non du tems de Louis *le Debonnaire*, vers l'an 815. comme quelques auteurs l'ont crû, mais dans le VII. siécle. Cette province est renfermée entre la Garonne, les Pyrenées, la mer Oceane & la Guienne d'aujourd'hui: de sorte qu'elle a le Querci, le Rouergue & le Languedoc au levant; l'Espagne & les monts Pyrenées au midi, la Guienne propre au septentrion; & la mer au couchant. La Gascogne propre ou Chaloffe, est renfermée entre le Bearn, l'Armagnac, la Guienne & les Landes, & ne produit que du ségle, des pâturages, du millet, &c. Elle comprend le Tursan, le Marsan, le Gavardan, le Nebousan. Ses villes principales sont saint Sever, dit aussi cap de Gascogne, & Aire ville épiscopale. Les autres sont, Mont de Marsan, Roquefort, Montaut, Grenade, &c. On dit que le bourg des Bascons, dans le diocèse d'Aire, conserve le nom du pays. Les habitans y prononcent l'V comme le B, & le B comme l'V; & c'est par cette raison que Scaliger parlant des Gascons, dit plaisamment, *Felices populi, quibus bibere est vivere!* Au reste, les Gascons en general sont gens d'esprit, adroits, bons soldats, patiens & courageux. On les accuse d'être trop vains, & de tenir en cela des Espagnols leurs voisins. Ils habitoient vers l'an 582. sur les confins de la Cantabrie, où est aujourd'hui la Biscaye & la Navarre, entre les terres des François & des Wisigoths, & par leurs courses continuelles ils se rendoient formidables aux uns & aux autres; car ils pilloient tous les pays voisins, & se retiroient dans les montagnes. Vers l'an 600. pendant les guerres des princes François, Clotaire II. Theodebert, roi d'Austrasie, & Thierri, roi de Bourgogne, ils vinrent s'établir dans le pays d'Oleron, de Bearn & de Soule. Ces rois y envoyerent des troupes qui remporterent quelques avantages, ensuite de quoi on se contenta de rendre les Gascons tributaires. On leur donna un duc nommé *Genialis*, pour les gouverner; mais ils recommencerent peu après à piller, & l'an 635. ils furent repoussés dans leurs montagnes, sous le regne de Dagobert I. Leur duc, nommé *Aighilna*, leur conseilla de demander grace au roi, qui leur pardonna. Dans la suite, vers l'an 663. les Gascons se jetterent dans la Novem-populanie, ou troisiéme Aquitaine. Les Aquitains firent alliance avec eux; & ennuyés des maux que leur causoient les guerres qui étoient entre les descendans de Clovis, & encore plus de l'ambition des maires du palais: ils se choisirent pour duc vers l'an 696. LOUP, qui avoit été officier du roi Childeric. Les Gascons, qui habitoient les montagnes, continuerent leurs brigandages. Ils avoient en 769. un duc nommé *Loup*, qui livra Hunaud duc d'Aquitaine à Charlemagne, & en 778. lorsque ce monarque revenoit d'Espagne, les Gascons lui enleverent son bagage qui étoit à l'arriere-garde, & lui tuerent un grand nombre de braves seigneurs, au passage de Roncevaux. Les grands du pays redoutant la colere du roi, leur livrerent une partie de ces brigans pour les faire punir. En 801. Louis, fils de Charlemagne, les châtia rudement, pour s'être revoltés, parce que le roi avoit établi dans Fesensac un comte qui ne leur plaisoit pas. Dans la suite la Gascogne a eu la même destinée que le reste de l'Aquitaine. *Voyez.* AQUITAINE & GUIENNE. * Pline. Tacite. Ptolomée. Gregoire de Tours. Ausone. Aimoin. Oihenart, *notit. utriusq. Vasc.* De Marca, *hist. de Bearn.* Mezerai, &c.

GASCOIN, (Jean) Anglois, sur la fin du XIV. siécle vers l'an 1382. étoit sçavant dans le droit, & fut un des docteurs d'Oxford, qui condamnerent la doctrine de Wiclef, contre lequel il a écrit. Il laissa aussi une vie de saint Jerôme. * Gesner, *biblioth.* Pitseus, *de script. Angl.*

GASELIC, fils naturel d'*Alaric*, fut reconnu roi après la mort de son pere, & fut ensuite chassé du trône. Almaric, fils de Theudeteuse fille d'Alaric, fut mis à sa place, & Theodoric de Verone fut établi son tuteur & regent de ses états, l'an 517. * Isidore, *chron.*

GASPAR SIMEONI, ou *de Simeonibus*, natif d'Aquila, au royaume de Naples, chanoine de sainte Marie

majeure, secretaire du pape Innocent X. a donné un volume de poësies lyriques en latin, & un de vers italiens, sans parler d'un troisiéme de piéces mêlées, qui sont en l'une & en l'autre langue, & des éloges des heros de son siécle. C'étoit un homme de grande réputation parmi les sçavans de son tems; & l'on peut dire qu'il a tâché de sauver dans ses écrits les restes de la veritable poësie latine: qui sembloit être bannie de l'Italie. L'exemple de Simeoni anima quelques autres particuliers, entr'autres Fabio Chigi, qui fut ensuite pape sous le nom d'Alexandre VII. & ceux qui composoient la Pleiade latine du tems de ce pape, à la remettre dans son ancienne vigueur. Ses vers ont de la force, du nombre & de l'harmonie, une certaine douceur & des beautés qui se font sentir aux personnes les plus indifferentes pour la poësie.* Hippolyt. Maraccius, *in biblioth. Mariana.* Leo Allatius, *in lib. de Apib. Urbanis; in elogio Gabrielis Naudai, & in elog. ejusdem Gaspar. de Simeonibus.*

GASPARINI, de Bergame, grammairien celebre, vers l'an 1420. composa divers ouvrages, & entr'autres des commentaires sur divers livres de Ciceron; un recueil d'épitres; un traité de l'orthographe, &c. * Trithéme, *de script. eccles.* Riccioli, *chron. in tab. p. ult.*

GASPESIE, baye à l'embouchure du grand fleuve de saint Laurent dans l'Amerique septentrionale, qui n'est éloignée que de sept lieues de l'isle Persée. Cette baye est pleine de montagnes, de bois & de rochers; la terre y est tout-à-fait sterile, & il ne laisse pas d'y avoir des sauvages qui habitent ce pays, & qui sont moins barbares que la plûpart des autres Sauvages. * *Voyez* la relation du pere le Clerc.

GASSENDI, (Pierre) chanoine & prevôt de l'église cathedrale de Digne, théologien & professeur royal des mathematiques à Paris, a été un des plus illustres ornemens de la France dans le XVII. siécle. Il nâquit l'an 1592. à Chantersier, bourg de Provence dans le diocese de Digne. Il étudia dans cette ville, & ensuite à Aix, où, après avoir achevé son cours de philosophie, il fut choisi pour enseigner. Depuis animé par les conseils de Nicolas Fabri de Peiresc, conseiller au parlement de Provence, & de M. du Vair qui en étoit premier president, il s'attacha plus fortement à l'étude de l'astronomie. Il apprit aussi les langues, & entre divers systêmes de philosophie des anciens, il choisit celui d'Epicure, qu'il a fait valoir. La grande érudition n'étoit pas la seule bonne qualité de Gassendi; il possedoit d'ailleurs toutes celles qu'on peut souhaiter, dans un parfaitement honnête homme. Il a donné au public trois volumes de la philosophie d'Epicure, & six autres qui contiennent sa philosophie; ses ouvrages astronomiques; la vie de Nicolas de Peiresc; celles d'Epicure, de Copernic, de Ticho-Brahé, de Peurbachius, de Regiomontanus; des épitres & divers autres traités. Gassendi, qui avoit été fait professeur royal de mathematique depuis 1645. mourut à Paris le 24. Octobre 1656. âgé de 65. ans. De Sainte-Marthe, la Mothe le Vayer, Menage, Sorbiere, de Rocoles, Vossius, Hobbes de Maroles, Riccioli, Bouche, Magnan, Mersenne, Lorenzo Crasso, & grand nombre d'autres auteurs parlent de lui avec éloge. Le cardinal de Richelieu, & le cardinal de Lyon son frere, Louis-Emanuel de Valois, comte d'Alets, gouverneur de Provence, François Bochart de Champigni, intendant en Provence, puis à Lyon, & un grand nombre d'autres personnes de qualité & de merite, se firent honneur d'être de ses amis, & de l'avoir auprès d'eux. Henri-Louis Habert de Montmort, maître des requêtes, qui s'est immortalisé par son attachement pour les sciences & pour les sçavans, a voulu posseder ce grand homme dans sa maison; & après sa mort il fit enterrer son corps dans sa chapelle qui est à saint Nicolas des Champs, où l'on voit son épitaphe sur un tombeau de marbre.

GASSION, noble & ancienne maison de Bearn, a donné son nom au château de Gassion dans la même province, & y a produit depuis plusieurs siécles, d'excellens hommes dans les armes & dans la robe. Le premier seigneur de cette famille, depuis lequel les titres qui ont échappé aux frequentes guerres qu'il y a eu autrefois dans ce pays, permettent de prouver la filiation, est ARNAUD GUILLEM, qui suit. * M. de Marca, *hist. de Bearn.*

I. ARNAUD GUILLEM de Gassion, rendit hommage le 5. Juillet 1385. pour le château de Gassion, & la terre de Goës, dont il étoit seigneur. De *Guirautine* d'Audax, qu'il avoit épousée en 1360. il laissa 1. BERNARD, qui suit; 2. *Arnaudine*, morte sans alliance. * *Tresor de la chambre des comptes de Bearn. Contrat de mariage du 15. Fevrier 1360.*

II. BERNARD de Gassion, I. du nom, fut marié le 3. Juillet 1388. à *Jeanne* de Montauser, dont il eut NAVARROT, qui suit; & *Guillem*, chanoine d'Oleron. * *Contrat de mariage du 3. Juillet 1388. Archives de l'église d'Oleron.*

III. NAVARROT de Gassion, rendit hommage le 15. Juin 1428. pour son château de Gassion, & sa terre de Goës, au comté de Foix & vicomté de Bearn. Son épouse fut *Gracie* de Bonnefont, de laquelle il laissa FORTANET; *Bertranet*; & *Jacqueline*. On ne sçait ce que devinrent les deux derniers. * *Contrat de mariage du 31. Juillet 1423. Tresor de la chambre des comptes de Bearn.*

IV. FORTANET de Gassion, épousa le 14. Fevrier 1450. *Jeanne* de Sainte-Coulomne, & en eut un fils appellé BERNARD II. qui suit. * *Contrat du 14. Fevrier 1450.*

V. BERNARD de Gassion, II. du nom, laissa deux fils de *Marianote* du Couteré, avec laquelle il s'étoit allié le 13. Avril 1467. sçavoir, GUILLAUME, qui suit; & ARNAUD, qui continua *la posterité, rapportée après celle de son frere aîné.* * *Contrat du 13. Avril 1467.*

VI. GUILLAUME de Gassion, senéchal des pays d'Oleron & de Sauveterre, eut de *Jacqueline* de Montaut, *Jean*, mort sans posterité; & *Gaillard* de Gassion, dont la fille unique, *Gracie* de Gassion, fut mariée à *Bernard* de Couloumies, conseiller au conseil souverain de Bearn, dans la maison duquel elle porta la terre de Goës.

VI. ARNAUD de Gassion, frere puîné de GUILLAUME, & second fils de BERNARD II. fut pourvû, en consideration de sa valeur, du gouvernement de la ville & du château de Sauveterre, place des plus importantes du pays, pendant les guerres avec les Espagnols. Ce seigneur, qui eut trés-grande part au gouvernement sous la reine Catherine de Navarre, prit alliance en 1499. avec *Raimonde* de Meritain, dont il eut, 1. JEAN I. qui suit; 2. *Michel*, colonel d'un regiment d'infanterie; 3. *Hugues*, commandant des gendarmes du connétable de Montmorenci: ces deux freres furent tués à la bataille de Saint Quentin en 1558; 4. *Raimond*, pere de *Jean*, seigneur d'une bravoure distinguée, qui fut tué en Ecosse à la tête de la cavalerie, dont il merita d'être nommé commandant general, après être parti de France en qualité de capitaine des chevaux-legers, dans les troupes auxiliaires que le roi Henri II. avoit envoyées à Marie de Lorraine reine d'Ecosse. * *Lettres patentes de la reine Catherine de Navarre, du dernier Mai 1499. Contrat de mariage du 18. Mai 1499. Histoire de M. de Thou. Histoire d'Ecosse par Buchanan.*

VII. JEAN de Gassion, I. du nom, fut employé dans les affaires les plus importantes par Henri II. roi de Navarre. Lorsque ce prince eut été pris avec François I. à la bataille de Pavie en 1525. Gassion fut choisi par les Etats de Bearn, pour traiter de sa rançon. Il passa en Espagne où il convint de trente-un mille écus sol; mais voyant que les ministres de Charles-Quint lui manquant de parole, prétendoient mettre à plus haut prix la liberté de son souverain, il se servit des sommes qu'il avoit entre les mains pour gagner ses gardes, avec le secours desquels il le tira de prison. De *Jacqueline* de Camou son épouse, il laissa JEAN de Gassion, II. du nom, qui suit; & *Hugues*, seigneur du Coin, &c. gouverneur du château de Nantes en 1589. & pere de *Henri* de Gassion, dont le fils, *Claude* de Gassion, ceda tous ses droits à *Jacques* de Gassion, seigneur de Bergeré son cousin, *ainsi que nous le verrons plus bas.* * *Contrat de mariage du 30. Janvier 1527. Histoire de M. de Thou, tom. III. pag. 410.*

VIII. JEAN de Gassion, II. du nom, après avoir été élevé par les soins de la reine Jeanne de Navarre, dans l'étude des belles lettres, fut nommé par cette princesse, procureur general du conseil souverain de Bearn. Quoique cet emploi le dispensât des fonctions militaires, il se jetta dans Navarreins, qui avoit été surpris par les ennemis de son roi, & y soûtint le siége avec beaucoup de courage, après la mort du gouverneur, resistance qui donna le tems au comte de Montgommeri de venir au secours. Le siége fut levé, & les ennemis furent poursuivis si vivement par Gas-

sion, qu'une partie se noya dans sa retraite, & que les autres assiégés dans Ortez, furent faits prisonniers de guerre. Gassion qui fut depuis maître des requêtes, chef du conseil secret de la reine Jeanne, & second president au conseil souverain de Bearn, signala son zele en d'autres occasions pour cette princesse, & pour le roi son fils, sur-tout lorsqu'il prit les armes, & chassa de Pau le comte de Soissons, qui étoit venu pour épouser la princesse Catherine, dont il étoit aimé. Henri IV. qui étoit extrêmement opposé à ce mariage, eut tant de reconnoissance de ce service, & des autres que lui avoit rendus le president de Gassion, que ne pouvant l'élever à la dignité de premier president, à cause du Calvinisme qu'il professoit, il laissa ce poste vacant, pendant la vie de cet illustre Magistrat. Jean de Gassion épousa 1°. *Jeanne* de Fraiche, fille d'un maître des requêtes de Navarre, & niéce de *Jacques bâtard* de Foix, évêque de Lescar, chancelier & lieutenant general de Henri II. roi de Navarre dans les pays de Foix, de Bearn & de Navarre: 2°. *Marie* de Fraiche de saint Goin. Du premier lit il eut JACQUES de Gassion, I. du nom, qui suit. Du second lit il laissa, outre deux fils morts jeunes dans le service; *Henri* de Gassion, filleul du roi Henri *le Grand*, époux de *Marie* de la Salle de Lendresse. Ce dernier fut pere de *Louis* & de *Gratien*, tous deux lieutenans generaux des armées du roi; & de trois autres fils tués au service du roi. De *Louis* de Gassion, sont sortis, 1. *Henri* de Gassion, conseiller au parlement de Navarre; 2. *Raimond* de Gassion d'Espan, lieutenant de roi dans la citadelle de Ré. De *Gratien* de Gassion, sont issus, 1. *Pierre* de Gassion, capitaine des chevaux-legers dans le regiment de Clermont; 2. *Jeanne* de Gassion, épouse de *Joseph* d'Esclaux-Mesplès, ancien baron de Bearn, avocat general au parlement de Navarre, & fils de *Dominique* d'Esclaux-Mesplès, lequel étant devenu veuf, fut élevé à l'évêché de Lescar. * *Lettres patentes du roi Henri le Grand du 3. Avril 1581. Contrat de mariage de 1563. & de 1573.*

IX. JACQUES de Gassion I. du nom, fils aîné de JEAN II. fut maître des requêtes du roi Henri *le grand*, roi de Navarre, puis president à mortier au conseil souverain de Bearn en 1583. & conseiller d'état en 1598. Il s'allia avec *Marie* d'Esclaux, dont il eut 1. JEAN III. qui suit; 2. *Jacob*, seigneur de Bergere, maréchal des camps & armées du roi, lieutenant de la ville & citadelle de Courtrai & pays circonvoisins, celebre par un grand nombre d'actions de valeur, mort en 1647; 3. JEAN, maréchal de France, *dont nous parlerons dans un article ci-après*; 4. *Pierre*, abbé de S. Vincent de Luc, évêque d'Oleron, & conseiller d'état, mort en 1652; 5. *Isaac*, qui épousa *Marie* de Bœil, & fut pere de *Jacob* de Gassion, baron de la Garde, seigneur du château d'Abere, d'Asson, capitaine des chevaux-legers, époux de *Sara* de Bellunce; 6. *Marie*, femme du sieur d'Espalungue, de Louvic; & 7. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Montesquiou d'Artagnan, lieutenant pour le roi au gouvernement de Bayonne.

X. JEAN marquis de Gassion, III. du nom, fut procureur general, puis president à mortier au parlement de Navarre en 1628. conseiller d'état en 1636. & intendant de justice dans le Bearn, & gouvernement de Bayonne en 1640. Il épousa en 1635. *Marie* de Besiade, fille de *Pierre* de Besiade, seigneur de Munein, & sœur du marquis d'Avarai, grand bailli d'Orleans, dont il eut 1. PIERRE marquis de Gassion, qui suit; 2. *Theophile* comte de Gassion, lieutenant aux Gardes, puis capitaine de chevaux-legers, qui après s'être distingué dans le service; mourut en Bearn, pendant un voyage qu'il y étoit allé faire: 3. *Henri* comte de Gassion, brigadier des armées du roi, & enseigne des gardes-du-corps de sa majesté, tué à la bataille de Nervinde en 1693; 4. *Jean*, connu d'abord sous le nom du chevalier de Gassion, puis sous celui du comte de Gassion, lieutenant general des armées du roi, gouverneur de Mezieres, lieutenant des gardes du corps de sa majesté: qui se signala en diverses occasions, commanda des corps separés, & mourut à Paris sans alliance le 26. Novembre 1713. âgé de 77. ans; 5. *Marie*, épouse de N. marquis d'Amon, lieutenant general au gouvernement de Guienne; 6. *Magdeleine*, mariée à *Gaston-Jean-Baptiste* de Montlezun, marquis de saint Lari; 7. *Jeanne*, mariée à *Antonin* du Pont, premier president en la chambre des comptes de Navarre; & 8. *Esther* de Gassion, alliée à *Henri* marquis de Poudens, brigadier des armées du roi. * *Contrat de mariage du 5. Janvier 1635.*

XI. PIERRE marquis de Gassion, president à mortier au parlement de Navarre, & conseiller d'état par lettres du 30. Janvier 1664. épousa le 20. Août 1670. *Magdeleine* Colbert du Terron, fille de *Charles* Colbert du Terron, marquis de Bourbonne, conseiller d'état, & de *Magdeleine* Hennequin. Leurs enfans sont 1. *Charles* marquis de Gassion, capitaine-lieutenant des gendarmes de monseigneur le duc de Bourgogne, brigadier des armées du roi, mort des blessures reçues à la journée d'Hocstet le 13. Août 1704; 2. *Jean* chevalier de Gassion, tué en Juillet 1704; 3. PIERRE-ARMAND, qui suit; 4. *Henri*, baron de Camon, conseiller au parlement de Pau, puis president au même parlement; 5. *Françoise*, mariée à *Jean-Armand* marquis de Monneins, gouverneur du pays de Soule, & grand senéchal de Navarre; & 6. *Marie* de Gassion. * *Contrat de mariage du 20. Août 1670.*

XII. PIERRE-ARMAND, vicomte de Montboyer, puis marquis de Gassion, premier baron en Perche, maréchal des camps & armées du roi, qui a épousé le 16. Avril 1708. *Marie-Jeanne* Fleuriau, fille de *Joseph-Jean-Baptiste*, seigneur d'Armenonville, garde des sceaux de France, & de *Jeanne* Gilbert, dont il a entr'autres enfans, N. né le 26. Septembre 1715; & *Jeanne* de Gassion, mariée le 22. Fevrier 1723. à *Joseph-Henri* de Mauret de Pagas, comte de Peyre.

La maison de GASSION porte écartelé au 1. & au 4. d'azur, à une tour d'or, au 2. d'or à trois pals de gueules; au 3. d'argent, à une tour de sinople, le tronc traversé d'un levrier courant, de gueules acollé d'azur, bordé d'or.

GASSION, (Jean de) maréchal de France, gouverneur de Courtrai & pays circonvoisins, troisiéme fils de JACQUES de Gassion I. du nom, nâquit à Pau le 20. Août 1609. Dès l'âge de 16. ans, entraîné par le penchant violent qu'il se sentoit pour la guerre, il entra dans la compagnie des gendarmes du prince de Piémont, & servit sous le duc de Rohan en 1627. & les deux années suivantes, pendant les guerres de la religion. Lorsque la paix eut été concluë à Alets, il retourna en Piémont, où il se signala au siége de Pignerol, au combat de Veillane, à la journée de Carignan, & au secours de Cazal. La réputation du grand Gustave, roi de Suede, l'attira en Allemagne, où sa valeur lui acquit bientôt l'estime de ce prince, qui lui confia le commandement de la compagnie destinée à la garde de sa personne. Dans la suite Gassion qui avoit été fait mestre de camp de cavalerie, combattit avec distinction aux prises de Donavert, d'Augsbourg & d'Ingolstad, mais sur-tout à la bataille de Leipsik, au gain de laquelle il contribua plus que personne. Il ne servit pas moins utilement à la journée de Nuremberg, où par une attaque inopinée, il ouvrit passage au roi de Suede, au travers des troupes du general Wallenstein, par lesquelles le camp des Suedois étoit investi. Cette action fut suivie de la prise de Fruistal, où les Imperiaux avoient toutes leurs munitions, & de la défaite du colonel Fiston, grand homme de guerre, dans un combat qui passa pour un prodige de valeur. Tant de services eussent acquis à Gassion des recompenses éclatantes, si le grand Gustave, qui l'honoroit de toute sa confiance, n'eût été tué malheureusement à la bataille de Lutzen en 1635. Cette perte l'obligea de retourner en France, suivi de son regiment, avec lequel il joignit l'armée du maréchal de la Force, en Lorraine. Il répandit aussitôt la terreur dans les troupes ennemies, défit quatorze cens hommes en trois combats, enleva le baron de Clinchamp & prit Charmes, Neufchastel, & d'autres places. Les années suivantes le virent paroître avec éclat, au combat de Ravon, au siége de Dole, à la prise de Hesdin, au combat de saint Nicolas, à la prise d'Aire; mais un des plus beaux endroits de son histoire, est sans doute la victoire de Rocroi, dont le duc d'Anguien même, depuis prince de Condé, se fit un devoir de partager tout l'honneur avec lui. Il fut blessé dangereusement à la prise de Thionville, & fut recompensé en 1643. du bâton de maréchal de France. L'année suivante il fut declaré lieutenant general de l'armée de Flandres, commandée par Gaston duc d'Orleans; & après avoir été blessé au siége de Gravelines, il eut tant de part aux prises du fort de Mardick, & des villes de Link, Bour-

bourg, Bethune, Saint-Venant, Courtrai, Furnes, Dunkerque, &c. que le roi ayant formé un gouvernement de ces differentes places, crut n'en pouvoir disposer plus sûrement qu'en sa faveur. Enfin, après avoir défait deux mille Espagnols, au combat d'Estaire, il fit le siége de Lens en 1647. & en visitant les gardes avancées, il reçut un coup de mousquet dont il mourut cinq jours après à Arras, le 2. Octobre de la même année. Telle fut la fin du maréchal de Gassion, l'un des plus grands hommes de guerre des derniers siécles, infatigable, ardent, intrepide, & dont le nom seul étoit redoutable aux ennemis de cette monarchie. Son corps fut porté à Paris, & enterré à Charenton, dans le temple de ceux de la religion P. R. dont il suivoit les sentimens. * *Vie du maréchal de Gassion. Hist. de Priolo. Mem. de la Regence, &c.*

GASTAL, ou GASTEREN, petite contrée de Suisse. Elle est bornée au levant par le comté de Sargans; au nord par celui de Toggenbourg, & au couchant par le canton de Zurich. Elle a au midi ceux de Swits & de Glaris, desquels elle dépend. Ce pays est divisé en trois bailliages, qui portent les noms de Gasteren, d'Utznach, & de Quarten, qui en sont les lieux principaux. * Mati, *dict.*

GASTE, ou GASTUS, sixiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, succeda en l'an 1169. à Gilbert d'Assali. Il ne gouverna que six mois, & eut pour successeur Joubert. * Bosio, *hist. de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

GASTINE, c'est une abbaye de France, située dans la Touraine à quatre lieues de Tours, du côté du nord. * Baudrand.

GASTINE, la Gastine, petit pays de France dans le Poitou. On le met vers les sources de la Toue, entre les villes de Niort, de Fontenai, & de Parthenois; mais on en ignore les bornes. * Baudrand.

GASTINOIS, en latin *Vastinium*, pays de France, voisin de la Beausse, dans le gouvernement de l'isle de France, est ainsi nommé, à ce que l'on croit, à cause des rochers, & des lieux sablonneux, que ceux du pays appellent *Gastines*. Il comprend le duché de Nemours, les comtés de Rochefort & de Moret, avec Montargis, Montlehери, & autrefois Milli, Fontainebleau, &c. * Guillaume Morin, *hist. du Hurepoix.* Rouillard, *hist. de Melun.*

GASTON, general des Lacedemoniens, qu'ils envoyerent au secours des Egyptiens contre les Perses. Ce general sçachant que le soldat Grec étoit plus ferme, & que les Perses l'appréhendoient plus que les Egyptiens, il fit changer d'armes à ces derniers pour les donner aux Grecs, qu'il mit à la tête de l'armée. Les Grecs & les Perses combattant d'égale force, Gaston envoya pour les soûtenir les Egyptiens. Les Perses ayant resisté jusqu'alors à ceux qu'ils avoient pris pour les Egyptiens, voyant survenir cette multitude, lâcherent pied, s'imaginant que ce ne pouvoient être que des Grecs. * *Voyez* Polien, *l. 2. p. 236.*

GASTON, (Jean-Baptiste) de France, duc d'Orleans, de Chartres, de Valois & d'Alençon, comte de Blois, &c. pair de France, gouverneur de Languedoc, étoit fils puîné du roi HENRI *le Grand*, & de *Marie* de Medicis, & frere puîné du roi LOUIS XIII. Il nâquit à Fontainebleau le vendredi 25. Avril 1608. & porta le titre de duc d'Anjou, & puis celui de duc d'Orleans. Ce prince eut pendant peu de tems le commandement de l'armée qui assiégea la Rochelle en 1628. puis celle de Picardie en 1636. Il donna des marques de mécontentement sous le ministere du cardinal de Richelieu, se retira plus d'une fois de la cour, & excita quelques troubles, poussé par ses favoris qu'on trouva moyen d'appaiser. Pendant la minorité du roi Louis XIV. son neveu, il fut lieutenant general de l'état, & commanda en 1644. & 1645. les armées qui prirent Gravelines, Bethune, Bourbourg, Armentiers, Courtrai, Mardick, &c. Depuis, Gaston se retira à Blois où il mourut le 2. de Fevrier 1660. Son corps fut porté à saint Denys, & son cœur fut mis dans l'église des Jesuites de Blois. Ce prince étoit extrêmement curieux, & avoit un riche cabinet de médailles, de bijoux, de mignatures, & d'autres pieces rares. *Voyez* sa posterité à FRANCE.

GASTON, dit PHOEBUS, III. du nom, comte de Foix, & vicomte de Bearn, fils de GASTON II. comte de Foix, & d'*Eleonore* de Cominges, porta le surnom de *Phœbus*, & se servit d'un soleil pour devise. Ce prince fut très-celebre par sa valeur, par sa generosité, par les bâtimens qu'il éleva, & par sa magnificence. Il composa divers ouvrages de la chasse, & un autre qui avoit pour titre, *Le miroir de Phœbus.* Le roi Jean le fit arrêter prisonnier à Paris, parce qu'il ne vouloit pas lui faire hommage de ses terres, & lui donna depuis la conduite d'une armée en Guienne. Gaston Phœbus mourut subitement à Ortez l'an 1391. comme on lui versoit de l'eau sur les mains pour souper, au retour de la chasse. Il avoit fait don de sa comté de Foix au roi Charles VI. qui ne voulant pas lui ceder en generosité, la rendit aux siens. Ce comte avoit épousé l'an 1348. *Agnès* de Navarre, fille de *Philippe* III. roi de Navarre, & de *Jeanne* de France, dont il eut GASTON, prince de Foix, dont la fin fut très-funeste. Le comte son pere entretenoit une maîtresse, & Agnès son épouse fut renvoyée, ou se retira en Navarre. Le fils qui souhaitoit extrêmement de les reconcilier, alla voir sa mere, & Charles II. roi de Navarre son oncle, lui donna d'une poudre pour mettre sur les viandes qu'on serviroit au comte, lui faisant croire que sitôt qu'il en auroit avalé, il rappelleroit sa mere. Le jeune prince, trop credule, prit pour un philtre, ce qui étoit un cruel poison; & agissant de bonne foi, il communiqua son dessein à un de ses freres naturels. Celui-ci en avertit le comte, qui ayant découvert par un essai la nature de cette poudre, fit de grands reproches au jeune prince son fils, & l'enferma dans une prison, où il mourut d'ennui en 1382. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à FOIX. * La Perriere, *annales de Foix.* Olhagarai, *hist. de Foix.* Froissard. De Marca. Le P. Anselme, &c.

GASTON DE FOIX, duc de Nemours, fils de JEAN de Foix, comte d'Etampes, vicomte de Narbonne, &c. & de *Marie* d'Orleans, fille de *Charles* duc d'Orleans, & d'*Isabelle* de France, & sœur du roi *Louis* XII. qui lui donna le gouvernement de Milan, & le fit general de son armée en Italie. Il y donna, quoique fort jeune, de grandes marques de bravoure; car en moins de quinze jours il remporta trois avantages très-considerables. Il entra dans Boulogne assiégée par l'armée des princes ligués, qui étoient le pape, le roi d'Espagne, & les Venitiens. Il défit Jean-Paul Baglioni qui conduisoit une partie de l'armée Venitienne, & entra dans la ville de Bresce, où il tua huit mille hommes des ennemis. Enfin, quelques jours après il gagna la bataille de Ravenne, donnée le 11. Avril jour de Pâques, l'an 1512. mais en poursuivant un gros de quatre mille Espagnols, qui faisoient retraite, il fut enveloppé & tué, n'étant âgé que de 24. ans. Le roi Louis XII. son oncle, en témoigna une douleur extrême. *Glaude de Seyssel & Jean d'Anton, *histoire de Louis XII.* Paul Emile. Paul Jove. Brantôme. Guichardin. Le pere Anselme, &c.

GASTON ou GASTE, gentilhomme de Dauphiné, vivoit dans le XI. siécle, & se joignant à *Girin*, ou *Guerin* son fils, bâtit avec lui sur la fin du XI. siécle, un hôpital pour y recevoir les malades, qui venoient visiter le corps de saint Antoine, que Josselin avoit apporté dans le Viennois. C'est ce qui donna commencement à l'ordre de saint Antoine, qui fut approuvé par Urbain II. au concile de Clermont, l'an 1095. Il a été gouverné près de deux cens ans par dix-sept superieurs, honorés seulement du titre de maîtres, jusqu'à Aimon de Montagni, qui reçut le premier celui d'abbé, de Boniface VIII. l'an 1297. *Cherchez* S. ANTOINE, ordre. *Aimar Falco, *hist. Anton.* Baronius, *A. C.* 1095. Sponde, *A. C.* 1297. Chorier, *hist. de Dauphiné, tom.* 2. *l.* 1. *sect.* 12. *l.* 6. *sect.* 15. *&c.*

GASTON, connu sous le nom de FLAMINIUS GASTO, medecin Allemand, né en 1575. en Silesie, étoit fils de *Gabriel*, & petit-fils de *Wolfgang* Gasto, qui mourut âgé de 90. ans, & qui avoit vû cent quinze de ses fils ou petits-fils. Flaminius étudia à Bologne en Italie, écrivit quelques ouvrages en allemand, & mourut le 5. Fevrier de l'an 1618. *Voyez* la vie écrite par Melchior Adam, parmi celles des medecins Allemans.

GASULES, peuples qui habitent aux environs des montagnes de Laalem Gesula, dans la province de Sus au royaume de Maroc en Afrique. Les cherifs de Fez & de Maroc les ont choisis pour la garde de leur personne, à cause de leur fidelité & de leur courage. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 5.

GATAKER,

GATAKER, (Thomas) Anglois, né à Londres le 4. Septembre 1574. & mort le 27. Juin 1654. a fait divers ouvrages de critique & de théologie. Ses ouvrages de critique, sont 1. un recueil d'observations diverses, principalement sur les livres sacrés, intitulé *Cinnus*; 2. une dissertation sur le style du nouveau testament; 3. des remarques sur le livre de *Marc-Antonin*; 4. *Adversaria Miscellanea*; & quelques autres de moindre consequence, dont on trouvera la liste après ce dernier ouvrage. Ses ouvrages de théologie & de controverse, sont presque tous en anglois. Son style est dur & affecté; mais d'ailleurs c'étoit un homme de beaucoup d'érudition, qui avoit beaucoup de lecture, & un jugement exact. Le sieur Colomiez prétend que de tous les critiques du XVII. siécle, qui ont écrit pour l'avancement, & la perfection des belles lettres, il ne s'en trouvera pas un qu'on lui puisse préferer pour la maniere de bien expliquer les auteurs, & que c'étoit un homme d'une diligence & d'une exactitude extraordinaire. Son livre des mélanges de remarques critiques, auquel il a donné le nom de *Cinnus*, fait voir son érudition. Sa dissertation sur le style du nouveau testament est sçavante & curieuse; mais il est si hardi en certains endroits de sa critique, que ceux-mêmes qui lui sont le plus attachés, sont obligés de l'abandonner dans la singularité de ses sentimens. Il a encore fait un traité des diphtongues & des lettres, avec deux dissertations sur le nom de Dieu, composé de quatre lettres; mais Gataker dans tous ses ouvrages a un style fort affecté. * *Vita Thomæ Gatakeri, partim ab ipso, partim ab alio conscripta.* Paul Colom. *Cimel. Literar. c. 3. Mel. hist. p. 71.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les crit. gramm.*

GATE, les montagnes de Gate. C'est une longue chaîne de montagnes. Elle est dans l'Inde, & s'étend du nord au sud, tout au travers de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange, depuis le royaume de Cambaye, jusqu'au cap Comorin. Elle separe ainsi cette grande presqu'isle en deux parties égales, dont l'une est au couchant, & l'autre au levant. * Mati, *dict.*

GATH-RIMMON. Il y a eu trois villes de ce nom. La premiere appartenoit aux Lévites de la famille de *Kaath*, & étoit ville de refuge dans la tribu de Dan. * *Josué, 19. 45. XXI. 24.*

La seconde étoit à l'occident de la tribu de Manassé deçà le Jourdain. Elle étoit aussi ville de refuge donnée aux mêmes Lévites. On l'appelloit aussi *Baleax* ou *Jeblaan.* * *Josué, 21. 25.*

La troisiéme étoit au milieu de la tribu d'Ephraïm. * *I. Chron. VI. 69.*

GATHYNIA, ville bâtie proche de la mer par le roi Lacon, comme Cedrenus le marque. * Nicol. Lloyd.

GATIEN, (Saint) apôtre de France, & premier évêque de Tours, fut un de ceux, qui, selon Gregoire de Tours, furent envoyés vers l'an 250. dans les Gaules pour y porter l'évangile. On tient qu'il s'arrêta à Tours, qu'il y fit plusieurs Chrétiens, & qu'il y mourut vers la fin du III. siécle. Sa mémoire y fut honorée, & dès le tems de saint Martin son corps fut transporté du cimetiere, où il avoit été enterré, dans l'église de saint Lidoire, que l'on prétend se trouver à present dans le choeur de l'église metropolitaine de Tours, qui porte le nom de saint Gatien depuis le XIV. siécle. Le corps de ce saint fut brûlé en 1562. par les Huguenots. On fait la fête de saint Gatien, le 18. Decembre. * Greg. *Tur. hist. Francor. l. 1. c. 30. & l. 10. c. 31. de gloria Conf. c. 30. Les martyrologes de* Saussai. Bollandus. Baillet, *vies des saints.*

GATTINARA, (Mercurin Alborio de) chancelier de l'empereur Charles-*Quint*, puis cardinal, étoit originaire de Bourgogne, & natif de Gattinara, ville de Piémont, & non pas de Verceil, comme quelques modernes l'ont assuré. Pour couvrir la bassesse de sa naissance, il obtint de Charles-*Quint* la seigneurie de Gattinara en titre de comté, qu'il donna à son frere *Charles*, n'ayant eu de son mariage qu'une fille nommée *Elize*, mariée au comte de Legnana. Il commença par se faire connoître à la cour de Savoye, où il entreprit d'établir les droits du douaire de Marguerite d'Autriche, femme du duc Philibert II. Ce prince en eut tant de reconnoissance, qu'il lui donna un brevet de conseiller d'état, qui fut suivi d'un autre de président, ou intendant en Franche-Comté, que lui donna l'empereur Maximilien I. Ensuite il passa au service de Charles, archiduc d'Autriche, puis empereur, qui l'envoya deux fois ambassadeur en Esgagne, le fit son chancelier, & l'employa aux plus importantes negociations. Depuis Gattinara ayant perdu sa femme, obtint le chapeau de cardinal de Clement VII. le 13. Août 1529. & mourut à Inspruc, capitale du comté de Tirol, âgé de 60. ans le 5. Juin de l'année suivante 1530. Son corps fut porté à Gattinara en Piémont, & enterré dans l'église des chanoines reguliers, où l'on voit sa statue, & un éloge funebre en prose & en vers. *Voyez* ZAZZERA. * Ughelli, *in elog.* Pierre Martyr, *in epist.* Auberi, *hist. des card.* Guichardin, *l. 6. hist.* Sandoval, *vita de Carolo.*

GATTON, ancien bourg d'Angleterre, dans le comté de Surrei, dans la contrée appellée *Kei Gate.* Il envoie deux membres au parlement. On y déterre souvent des médailles romaines. * *Diction. Anglois.*

GATTONISI, & AGATONISI, ce sont deux petites isles de l'Archipel. Elles sont près de la côte de la Natolie, vis-à-vis de la ville de Melazzo. On met à la premiere l'ancienne *Eleus* & à la derniere l'ancienne *Trogilia.* Elles n'ont rien de considerable. * Baudrand.

GATTOPOLI, anciennement *Andriaca.* Ancien bourg de la Turquie en Europe. Il est dans la Romanie sur la côte de la mer Noire, entre la ville de Salamydi, & l'embouchure de la riviere de même nom. * Baudrand.

GAUCHER DE CHASTILLON, *cherchez* CHASTILLON.

GAUCOURT, maison considerable originaire de Picardie, qui a donné de grands officiers à la couronne, tiroit son origine de

I. RAOUL I. du nom seigneur de Gaucourt & d'Argicourt, vivant en 1270. lequel mourut en 1305. laissant de sa femme, dont le nom est ignoré, RAOUL II. qui suit; *Jeanne*, vivante en 1338; & *Jean* de Gaucourt, seigneur de Villiers-le-Bel, à cause d'*Eustache* de Sailleville sa femme, veuve de *Pierre*, seigneur de Villiers-le-Bel, qui laissa des enfans dont la posterité est inconnue.

II. RAOUL II. du nom seigneur de Gaucourt & d'Argicourt, fut l'un des seigneurs de Picardie, qui se liguerent en 1314. pour empêcher le cours des subsides, & mourut le 23. Janvier 1333. laissant

III. RAOUL III. du nom seigneur de Gaucourt & d'Argicourt, qui épousa *Jeanne* de Poissi, dame de Maison-sur-Seine, fille de *Gasce* seigneur de Poissi, dont il eut

IV. RAOUL IV. du nom seigneur de Gaucourt, Maison-sur-Seine, &c. mort en 1370. Il avoit épousé 1°. *Beatrix*, fille d'*Eustache*, seigneur de Waugien & de Offonvilliers, dont il eut *Marie*, morte sans alliance: 2°. *Isabeau* de Cramailles, fille de *Pierre*, dit *Bureau*, seigneur de Cramailles & de Ville, & de *Roberte* de Thorote, laquelle se remaria à *Hugues* de Chastillon, seigneur de Porcean. De cette alliance vinrent *Hugues* seigneur de Gaucourt, vivant en 1383; JEAN, qui suit; & *Gilles* de Gaucourt, vivant en 1393.

V. JEAN de Gaucourt, seigneur de Maison-sur-Seine, de Viri & de Villiers en partie, maître d'hôtel du roi, mourut le 22. Fevrier 1393. laissant de *Jeanne* de Farinville sa femme, *Jeanne* de Gaucourt, mariée à *Robert*, seigneur de Waurin, Lillers, Malaunoi, &c. RAOUL V. qui suit; *Jean*, archidiacre de Joinville en l'église de Châlons; *Eustache*, seigneur de Viri, grand fauconnier de France, mort vers l'an 1415. sans posterité de *Jeanne* de Montmorenci, veuve de *Gaucher* de Thorote, seigneur du Chastellier, & fille de *Guillaume* de Montmorenci, seigneur de saint Leu, & de *Jeanne* d'Andrezel: & *Jean* de Gaucourt, seigneur de Maison-sur-Seine, de Villiers sous saint Leu, de Serans & de Viri, institué maître des eaux & forêts de France, Champagne & Brie en 1398. qui de *Marguerite* Augier sa femme, laissa *Colaye* de Gaucourt, mariée à *Jean* d'Avesnes, seigneur de Rotangi & de Lespine; & *Isabelle* de Gaucourt, femme de *Philippe* de Fouilleuse, seigneur de Noiron.

VI. RAOUL V. du nom seigneur de Gaucourt, chevalier, chambellan du roi, bailli de Rouen, où il fut tué lors d'une sédition qui y arriva en 1417. après avoir rendu des services considerables à l'état, avoit épousé 1°. *Marguerite* de Beaumont, dame en partie de Lusarches, veuve de *Charles* de Hangest, senéchal de Beaucaire, & de *Gilles*

Gallois, chevalier: 2°. *Aleaume* de Berghes, veuve de *Jean* de Roye, seigneur d'Aunoi, & fille de *N.* châtelain de Berghes, & de *Sibylle* de Gavre. Du premier lit sortirent *Guillaume* de Gaucourt, vivant en 1402. & RAOUL VI. du nom, qui suit. Du second vint *Isabeau* de Gaucourt, dame de Berghes, mariée 1°. à *Jean*, seigneur de Naillac, du Blanc & de Chasteaubrun, vicomte de Bridiers, senéchal du Limousin : 2°. à *Berangen* d'Arpajon, seigneur de Severac, morte avant 1479.

VII. RAOUL VI. du nom seigneur de Gaucourt, &c. premier chambellan du roi, grand-maître de France, dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article separé, épousa *Jeanne* de Preuilli, fille de *Gilles* seigneur de Preuilli, & de *Marguerite* de Naillac, dont il eut CHARLES I. qui suit; *Jean*, évêque & duc de Laon, mort le 10. Juin 1468 ; *Raoul*, seigneur de Lusarches, vivant en 1493 ; & *Marie* de Gaucourt, qui épousa 1°. le 5. Juin 1456. *Charles* de Tournon, seigneur de Belcastel : 2°. *René* Cossa, seigneur de Marignane, morte avant 1489.

VIII. CHARLES I. du nom seigneur de Gaucourt, Argicourt, Chasteaubrun, Naillac, vicomte d'Aci, lieutenant general, gouverneur de la ville de Paris, & isle de France, conseiller & chambellan du roi, rendit des services considerables au roi Charles VII. & Louis XI. mourut à Paris en 1482. & y fut enterré en l'église de S. Jean en Gréve. Il avoit épousé le 8. Octobre 1454. *Agnès* de Vaux, dite *Colette*, fille de *Jean*, seigneur de S. Yves, & de *Jeanne* le Bouteiller, dame de Saintines, dont il eut CHARLES II. qui suit; *Jean*, évêque d'Amiens ; *Louis*, évêque d'Amiens après son frere ; *François*, chevalier de Rhodes; *Anne*, mariée le 23. Octobre 1480. à *Jean* de Culant, seigneur de Chasteauneuf; *Catherine*, alliée le 10. Mars 1480. à *Louis* d'Aubusson, seigneur de Villeneuve; & *Marguerite* de Gaucourt, femme de *Pierre* du Pui, seigneur de Vatan, bailli & gouverneur de Berri.

IX. CHARLES II. du nom seigneur de Gaucourt, de Bouesses, Chasteaubrun, Naillac, Cluys, &c. vendit en 1498. le fief de Gaucourt, épousa 1°. *Anne* de Bar, fille de *Jean*, seigneur de Baugi, &c. 2°. le 20. Fevrier 1498. *Marguerite* de Blanchefort, fille de *Jean* de Blanchefort, & d'*Andrée* de Norroi. Du premier lit il eut CHARLES III. qui suit; *Joachim*, protonotaire du saint siége ; *Catherine*; & *François* de Gaucourt. Du second vint *Andrée* de Gaucourt, mariée le 17. Juillet 1519. à *Cosme* de Tiercelin, seigneur de Balon.

X. CHARLES de Gaucourt III. du nom, seigneur de Cluys, de Bouesses, &c. étoit mort en 1555. laissant de *Catherine* de Bigni, fille de *Claude*, seigneur d'Aisnay-le-vieil, & de *Jacqueline* de l'Hôpital, qu'il avoit épousée en 1524. LOUIS, qui suit; autre *Louis*, reçû chevalier de Malte en 1551 ; *Magdeleine*, mariée en 1547. à *Philippe* Grivel, seigneur de Grossaine ; *Jacqueline*, religieuse ; & *Charlotte* de Gaucourt, femme de *Gilbert* du Gué, seigneur de Ternes.

XI. LOUIS de Gaucourt, seigneur de Cluys, de Bouesses, &c. chevalier de l'ordre du roi, chambellan du duc d'Alençon, mourut le 3. Août 1589. de la blessure qu'il reçut en commandant pour la ligue. Il avoit épousé en 1564. *Jeanne* d'Escoubleau, fille de *Jean*, seigneur de Sourdis, maître de la garderobe du roi, dont il eut CHARLES IV. du nom, qui suit; *Jean*, abbé de Maubec ; JACQUES, qui a fait *la branche de* CLUYS *rapportée ci-après* ; & *Aimée* de Gaucourt, femme de *Gabriel* de Mallesec, seigneur de Chastelus.

XII. CHARLES de Gaucourt IV. du nom, seigneur de Ville-Dieu, & de Bouesses, épousa le 29. Septembre 1604. *Charlotte* de Rochefort, fille d'*Imbert*, seigneur de Beauvais & de Ville-Dieu, & de *Louise* de Crevant-Cingé, dont il eut *Joseph-Charles* comte de Gaucourt, seigneur de Ville-Dieu, mort sans alliance en 1684 ; *Magdeleine*, mariée en 1631. à *Louis* Gouffier, comte de Garavas, morte en couche en 1632 ; & *Aymée* de Gaucourt, abbesse de Rougemont.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CLUYS.

XII. JACQUES de Gaucourt, seigneur de Cluys, de Bouesses & de Gournai, fils puîné de LOUIS, seigneur de Cluys, & de *Françoise* d'Escoubleau, fut capitaine de chevaux-legers, & senéchal de la Marche. Il épousa en 1603. *Jeanne* d'Elbene, fille de *Guillaume*, seigneur de Lespinoux, conseiller au grand conseil, & d'*Isieux* Chamaire, dont il eut *Louis* & *Charles*, morts jeunes ; CHARLES V. du nom, qui suit ; *Guillaume*, prieur de Cluys ; *Aymée*, femme de *Frederic* de Gamaches, vicomte de Chasteaumeliand ; *Esther*, & *Magdeleine* de Gaucourt, religieuses.

XIII. CHARLES de Gaucourt V. du nom, seigneur de Cluys, mourut en Juin 1692. Il avoit épousé en 1656. *Guilberte* d'Assi, veuve de *Claude* de Troussebois, seigneur de Champaigre, & fille de *Hugues*, seigneur de Rochefolle, & de *Marguerite* de Murat, dont il laissa CHARLES VI. du nom, qui suit ; *Sylvain*, chevalier de Malte; *N.* & *N.* de Gaucourt.

XIV. CHARLES de Gaucourt VI. du nom, seigneur de Cluys, de Bouesses, &c. lieutenant de roi en Berri, mourut le 30. Mai 1713. Il épousa 1°. *Marguerite* de Tiercelin de Rance, fille de *Jean*, seigneur de Chapelle-Barlion, & de *Jeanne-Marie* Turpin, morte sans enfans en 1686. 2°. en 1687. *Albertine-Brigide* de la Beaume, fille de *Charles*, marquis de saint Martin, & de *Therese-Anne-Françoise* de Trasignies sa seconde femme, dont il eut entr'autres enfans,

XV. GUILLAUME marquis de Gaucourt, lieutenant de roi en Berri après son pere. * *Voyez* le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

GAUCOURT, (Raoul de) seigneur de Gaucourt & de Maisons-sur-Seine, chevalier, premier chanbellan du roi Charles VII. gouverneur de Dauphiné, & bailli d'Orleans, puis grand-maître de France, se trouva à la défaite des Anglois devant Montargis en 1427. contribua à la reprise de Chartres en 1429. & ayant été établi gouverneur de Dauphiné, il défit en 1430. au combat d'Anthon le prince d'Orange, qui tenoit le parti du duc de Bourgogne. L'an 1437. il se signala au siége de Montereau, & servit beaucoup à la conquête de la Normandie. Il assista en qualité de premier chambellan du roi à la magnifique entrée que Charles VII. fit dans la ville de Rouen ; & l'an 1456. il reçut de la part du roi, en qualité de grand-maître de son hôtel, les ambassadeurs envoyés par le roi de Hongrie pour demander la princesse Magdeleine de France en mariage. * Le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

GAUD, (Henri) né à Utrecht d'une famille illustre, se porta de lui-même au dessein, avec tant d'affectation, qu'il n'y avoit point de jeune peintre de son tems qui dessinât mieux que lui. Il alla à Rome du tems que le peintre Adam Elseimer y étoit : il fit grande amitié avec lui, & non-seulement il acheta de ce peintre ce qu'il trouva de fait de ses ouvrages, & ce qu'il put tirer de lui, pendant son séjour à Rome, mais il le paya encore d'avance sur ce qu'il devoit lui faire pendant quelques années. Henri étant de retour à Utrecht grava d'après les tableaux d'Adam les sept pieces, qui sont admirées des curieux, pour leur singuliere beauté. Une fille qui le vouloit épouser, lui donna en 1624. un philtre, qui au lieu de le rendre amoureux, lui fit perdre l'esprit ; en sorte qu'il étoit tout hebeté, quand on lui parloit d'autre chose que de la peinture, de laquelle il raisonna toûjours d'un très-bon sens, jusqu'à la mort. * De Piles, *abregé de l'histoire des peintres.*

GAUDENCE, évêque de Bresce, vivoit sur la fin du IV. siécle, & au commencement du V. & succeda à Philastre, qui a composé un livre des heresies, l'an 386. ou 387. Il fut élu par les prélats, & par le peuple de la province, dans le tems qu'il étoit allé voyager en Orient par devotion. Il avoit passé jusqu'à Césarée de Cappadoce, où il témoigne avoir vû les nieces du grand saint Basile, qui lui donnerent des reliques des 40. martyrs, comme nous l'apprenons du sermon qu'il fit au jour de son ordination, dans un monastere de vierges. Les évêques & la ville de Bresce, qui avoient député vers lui pour lui declarer son élection, craignoient qu'il ne revînt pas en Italie ; & ce fut pour cette raison qu'ils écrivirent aux prélats d'Orient, & les prierent de se servir de l'excommunication même pour le renvoyer, s'il refusoit de venir prendre soin de son diocèse. Ces instances l'obligerent de passer en Italie. L'an 405. il fut envoyé à Constantinople avec les légats du pape Innocent I. pour le rétablissement de saint Jean Chrysostôme dans son siége, & pour la celebration d'un concile general. Gaudence composa divers ouvrages ;

la vie de Philastre son prédecesseur, que Surius rapporte sous le 18. jour de Janvier; & dix-huit traités ou sermons que nous avons dans la bibliotheque des peres, outre d'autres ouvrages qu'on lui attribue. Quelques-uns disent qu'il mourut l'an 410. & les autres que ce fut en 427. On fait sa fête au 25. Octobre. * Bellarmin, *de script. eccles.* Baronius, *aux ann. & au martyr.* Possevin. Le Mire. Ferdinand Ughel, *tom. 4. Ital. sacr. &c.* Baillet, *vies des saints.*

GAUDENCE, évêque Donatiste de Numidie, vivoit au commencement du V. siécle. C'étoit un esprit violent, & séditieux. Il assista à une conference qui fut faite à Carthage, entre les orthodoxes & deux personnes de son parti; & écrivit au tribun Dulcitius deux lettres, ausquelles S. Augustin fit réponse. * Baronius. Tillemont, *hist. eccles.*

GAUDENCE, d'Aufinium, prélat, qui vivoit dans le V. siécle. C'est le même que le pape Felix III. priva de la puissance de l'ordination, parce qu'il en avoit abusé en faisant des choses illicites, & distribuant mal les revenus de son église. Ce qui se voit en la lettre qu'il adressa aux évêques Florentin, Equitius & Severe. * Baronius.

GAUDIN, (Jacques) docteur de la maison & societé de Sorbonne, chanoine de l'église de Notre-Dame de Paris, natif de Touraine, avoit de l'esprit & écrivoit poliment en latin. Il eut une dispute avec M. Joli son confrere, sur l'Assomption de la Vierge, dans laquelle on a donné l'avantage à ce dernier qui étoit en effet un homme fort habile. Il lui arriva étant encore jeune, un accident qui merite d'être rapporté: Le cardinal de Richelieu avoit demandé à M. des Roches un lecteur tel qu'il le falloit pour charmer ses fâcheuses insomnies. M. des Roches lui presenta le jeune Gaudin, bien-fait spirituel, & capable de servir & de plaire. Le cardinal qui ne manquoit jamais de mettre ses serviteurs à l'épreuve, ne fut pas long-tems sans tendre un piege à son nouveau domestique, lui laissant sous les yeux des lettres ouvertes, qui pouvoient exciter sa curiosité, & lui apprendre des nouvelles. Cependant cette éminence, qui faisoit semblant de dormir, mais qui veilloit exactement sur son homme, le surprit en défaut; &, comme s'il avoit voulu lui dérober la vûe de ses lettres, jetta promptement les mains dessus. Gaudin peu avisé ayant donné dans ce panneau, demeura tout étourdi, & arrêta sa fortune dans le milieu de sa course. Il fut congedié, & le cardinal dit à M. des Roches: *Ce jeune homme a trop d'esprit, apprenez-lui à en avoir un peu moins.* Il lui procura neanmoins dans la suite un canonicat de Notre-Dame, qui fut sa plus grande richesse jusqu'à la mort. M. des Roches, qui l'aimoit, lui avoit resigné sa grande chantrerie de Notre-Dame de Paris; mais le tems lui ayant manqué, il ne possеda point d'autre dignité, que celle d'official de l'archevêque de Paris (Perefixe) qui le consideroit. Il publia en 1679. un éloge historique du P. Lallemant, chanoine regulier de sainte Genevieve, & mourut le 18. Juillet 1695. en la 83. année de son âge. * De Vigneul Marville, *mêlanges d'hist. &c. p. 137.* Le Long, *biblioth. hist. de France.*

GAUDIN, (Jean) Jesuite, né en 1616. a publié un *dictionaire* françois latin, un *trésor* des mots & des façons de parler latines avec les françoises & les grecques, qui répondent aux latines. L'an 1678. il donna le *Trésor* des deux langues, françoise & latine, dont on a fait depuis deux ou trois éditions. Il a assez de pureté dans les mots qu'il emploie de l'une & de l'autre langue, & ses définitions sont courtes. Ses remarques sont d'ordinaire très-belles & très-judicieuses, & quelquefois assez singulieres sur quelques fautes de grammairiens, & des autres dictionaires. * *Memoires du tems.*

GAVE, le Gave de Pau, en latin *Gabarus Palensis*, riviere de Gascogne; elle se forme dans la Bigorre, par l'union des gaves d'Azun, de Cauteres, de Lavedan & le Baretge. Ensuite entrant dans le Bearn, elle arrose la ville de Pau qui lui donne le nom, elle baigne encore Lescar & Ourtes, & ayant reçu le gave d'Oleron, elle se décharge dans l'Adour, entre Bayonne & Dax. * Mati, *dict.*

GAVE, le gave d'Oleron, en latin *Gabarus Oleronensis*, riviere du Bearn en Gascogne. Elle se forme à Oleron par le gave d'Alpe, & par celui d'Osseau, reçoit celui de Suzon à Sauveterre, & peu après il se décharge dans le gave de Pau. * Mati, *dict.*

GAVERSTON, (Pierre de) favori d'Edouard II. roi d'Angleterre en 1307. étoit fils d'un gentilhomme Gascon, qui avoit rendu de grands services à Edouard I. Il fut élevé auprès du prince Edouard, lequel étant parvenu à la couronne après la mort d'Edouard I. son pere, donna à ce favori le comté de Cornouaille, avec l'isle de Man principale dépendance de la couronne. Quelque tems après, ce prince passant en France pour épouser Isabeau, fille de Philippe *le Bel*, laissa à Gaverston le gouvernement de son royaume. Cette grande élevation, jointe à l'orgueil de ce favori, attira sur lui l'envie des grands, qui vinrent à bout de le faire exiler par le roi; mais ce ne fut que pour un tems: car le roi ne pouvant souffrir son absence, le fit revenir pour épouser la sœur du comte de Glovernic, & engagea les seigneurs du royaume à approuver ce retour & cette alliance. Gaverston n'en parut pas plus moderé, & sa mauvaise conduite obligea les grands du royaume à se liguer encore une fois contre lui. Ils leverent une puissante armée, le poursuivirent à force ouverte, & se saisirent de lui dans le château de Scardebourg, où ils l'avoient assiegé. Lorsque le roi sçût qu'il étoit prisonnier il témoigna vouloir lui parler; mais le comte de Warvic, picqué des outrages qu'il avoit reçûs en son particulier, lui fit trancher la tête. * *Memoires historiques.*

GAUFRIDI, (Jean-François de) chevalier baron de Tretz, conseiller au parlement de Provence, étoit fils de M. Gaufridi, président à mortier au même parlement. Il donna à la lecture des bons livres & à la composition de l'histoire de son pays, le tems qui lui restoit, après s'être acquitté de tous les devoirs de sa charge. La perte de sa vûe, dont il fut privé dans les dernieres années de sa vie, & sa mort arrivée en 1689. vers la 60. année de son âge, l'empêcherent de la mettre au jour, c'est M. l'abbé Gaufridi son fils, qui a pris ce soin. Elle a été imprimée à Aix en 1699. en deux tomes *in folio.* * *Journal des sçavans de 1699. tome XXVII. p. 37. édition de Hollande.*

GAUGAMELA, nom d'une ville de Perse qui signifie *membres d'un chameau*, ou selon Strabon, *la maison d'un chameau*, ou selon d'autres, *le tribut d'un chameau.* Plutarque dit que ce fut en ce lieu qu'un ancien roi de Perse s'étant sauvé sur un chameau, imposa un tribut aux habitans pour nourrir cet animal. * Arrianus. Strab. Plutarch. Plin. Bochart. Strabon, au commencement de son livre XVI. dit que c'est un bourg dans l'Aturie region de la Perse, où Darius vaincu perdit ses états. Ce lieu étoit destiné pour la nourriture des chameaux fatigués, qui passoient en Scythie; & c'est de-là qu'il a pris son nom. Les Macedoniens, voyant que ce lieu étoit fort peu considerable, & qu'Arbelles ville voisine, étoit fort connue, firent courir faussement le bruit que la bataille avoit été donnée à Arbelles; quoique ce fût veritablement à Gaugamele. Ce recit de Strabon est d'autant plus sûr, qu'Arrien dit la même chose sur le témoignage d'auteurs contemporains, qui observent qu'Arbelles étoit éloignée de six cens stades du champ de bataille, & de Gaugamele. Ptolomée met Gaugamele à l'occident d'Arbelles.

GAVI, petite ville de l'état de Genes en Italie. Elle est sur la riviere de Lemo, vers les confins du Montferrat, & du Milanois, à six lieues de la ville de Genes, & environ à cinq d'Alexandrie de la Paille & de Tortone. Gavi est une place importante par sa situation; mais ses fortifications sont fort mal entretenues. * Mati, *dict.*

GAVI DE MENDOÇA, (Augustin) natif de Mazagan en Afrique, s'y distingua par sa valeur en 1562. lorsque cette ville fut assiegée par le cherif Mulei Abdalla. Il écrivit la relation de ce siége, qu'on a imprimée à Lisbonne en 1607. * *Biblioth. Portug. mss.* [illegible]

GAVIN ou GALVIN, Douglas ou Duglas, *cherchez* DOUGLAS.

GAULA, (Jean de) ou *Gaulensis*, *voyez* GALES.

GAULE, grand pays de l'Europe, celebre par sa situation heureuse, par sa fécondité, par le courage & le génie de ses habitans. Quelques auteurs fabuleux ont crû que les Gaulois furent autrefois nommés *Gomerites*, de Gomer, fils aîné de Japhet. Les autres ont dit qu'ils étoient *Aborigenes*, & qu'ils avoient emprunté le nom de Gaulois de *Galates*, fils d'Hercule; c'est l'opinion que Diodore de Sicile soûtient; mais elle n'en est pas moins ridicule. Ammien Marcellin dit qu'ils furent appellés *Celtes*, du nom d'un de leurs rois, & *Gaulois*, de celui de la mere de ce prin-

ce. Strabon croit que ce nom leur fut imposé pour exprimer leur noblesse, & leur réputation. S. Jerôme & Isidore ont écrit, que ce nom vient du grec γάλα, qui signifie *lait*, à cause que les Gaulois avoient le corps blanc comme du lait. Cluvier tire le nom de nos premiers Gaulois de l'ancien verbe celtique *Galleno*, qui veut dire *voyager*. Quoi qu'il en soit, il est du moins sûr qu'on leur donnoit déja ce nom du tems de Tarquin l'*Ancien*, cinquiéme roi de Rome, vers l'an 591. avant J. C.

DIVISION DES BORNES DES GAULES.

Les anciennes bornes des Gaules ont été au levant, le Rhin, les Alpes & le Var; au midi, la mer Mediterranée, & les monts Pyrenées; au couchant l'Ocean, & au septentrion, où elles étoient fort resserrées, le Rhin près de son embouchure. Depuis, les Gaulois s'étant rendus maîtres d'une partie de l'Italie, ce pays fut aussi appellé Gaule, mais on y ajoûta le surnom de *Cisalpine*, pour la distinguer de la grande ou ancienne, qu'on appella *Transalpine*, parce qu'elle étoit au-delà des Alpes à l'égard de Rome, de même que la nouvelle Gaule en deçà. Il y a eu des auteurs qui ont encore imaginé d'autres noms, pour mettre une distinction entre les diverses parties de ce pays, lorsque les Romains en furent maîtres. Parce que les Gaulois établis en Italie portoient de longues robes, à la façon des Romains, ils appellerent leur pays *Gallia Togata*. Ils donnerent le nom de *Gallia Braccata*, à cette partie de la grande Gaule, qui s'étend le long de la mer Mediterranée, & dont les Romains avoient fait une province, longtems avant que de pénetrer dans le reste des Gaules; à cause qu'on y portoit une espece de haut-de-chausses appellé par les naturels du pays *Bracca*, d'où vient le nom françois *Braies*. Et comme dans tout le reste des Gaules, on portoit de longs cheveux, il plût aux mêmes auteurs de l'appeller la Gaule Chevelue, *Gallia Comata*. Quand Jules César vint dans les Gaules, il trouva qu'outre ce que les Romains y possedoient déja, & qu'ils appelloient la Province, on distinguoit ce pays en Belgique, en Gaule propre, & en Aquitaine. La Belgique étoit renfermée entre le Rhin, la Marne, la Seine, & l'Ocean: La Gaule propre, autrement Celtique, au midi de la Belgique, étoit bornée par les mêmes rivieres de Marne & de Seine, par l'Ocean, par la Garonne, par les Cevennes, le Rhône & le Rhin: L'Aquitaine, qui étoit la plus meridionale, avoit au midi les Pyrenées, au nord & à l'orient la Garonne, & l'Ocean à l'occident. Peu de tems après, la conquête des Gaules étant assurée, Auguste voulut qu'elles fussent partagées en quatre provinces, qu'il nomma 1. La Gaule Narbonnoise, 2. l'Aquitaine, 3. la Lyonnoise, ou Celtique, 4. la Belgique. La premiere dont Narbonne, colonie romaine, fut la principale ville s'étendoit depuis les Pyrenées & la Garonne jusqu'aux Alpes, le long de la mer Mediterranée, dont elle tenoit toutes les côtes, mais elle étoit bornée au nord par les Cevennes, d'où remontant jusques fort près du confluent de la Saône & du Rhône, elle s'étendoit jusqu'à la source de cette derniere riviere. La seconde, beaucoup plus étendue que du tems de César, étoit bornée d'abord par la Garonne, mais dès le confluent de ce fleuve avec le Tarn s'étendant à l'orient le long des Cevennes jusqu'à la source de la Loire, elle suivoit à peu près le cours de cette riviere, tant à l'orient qu'au nord: l'Ocean la bornoit à l'occident, & Bourges, autrefois de la Gaule propre étoit devenue sa capitale. La troisiéme bornée au midi à peu près par le Rhône, depuis sa source jusqu'à son confluent avec la Saône, & par la Loire dans tout son cours, avoit l'Ocean à l'occident, & au nord la Seine, la Marne, & une ligne droite tirée de la source de cette riviere, à l'endroit où le Rhin commence à couler au nord, où est la ville de Bâle: Lyon en étoit la capitale. Enfin la quatriéme, dont Tréves étoit la principale, comprenoit tout ce qui est au nord de la Lyonnoise.

On ne s'en tint pas ensuite tout-à-fait à cette division; Ammien Marcellin dit que de son tems Bourges étoit dans la Lyonnoise, comme il étoit autrefois dans la Gaule propre; & il marque qu'alors les Gaules étoient partagées en douze provinces: elles le furent encore depuis en quatorze, & enfin en dix-sept. On ne sera pas fâché de voir ici quelles furent ces dix-sept provinces: on connoîtra leur étendue par les principales villes qui les composoient. 1. La premiere Lyonnoise gouvernée par un consulaire: Lyon *metropole*, Autun, Langres, Châlons sur Saône, Mâcon. 2. La seconde Lyonnoise gouvernée par un président: Rouen *metropole*, Bayeux, Avranches, Evreux, Séez, Lisieux, Coûtance, 3. La troisiéme Lyonnoise gouvernée par un président: Tours *metropole*, le Mans, Rennes, Angers, Nantes, Quimper, Vannes, Treguier, Mayenne. (Il est bon d'avertir qu'on ne prétend pas toûjours marquer la ville qui subsistoit alors, mais seulement celle qui tient la place de l'ancienne cité qui ne subsiste plus, & dont il ne reste aucun vestige.) La quatriéme Lyonnoise gouvernée par un président: Sens *metropole*, Chartres, Auxerre, Troyes, Orleans, Paris, Meaux. 5. La premiere Belgique gouvernée par un consulaire: Tréves *metropole*, Mets, Toul, Verdun. 6. La seconde Belgique gouvernée par un consulaire: Reims *metropole*, Soissons, Châlons sur Marne, Verman, Arras, Cambrai, Tournai, Senlis, Beauvais, Amiens, Terouanne, Boulogne sur mer. 7. La premiere Germanique gouvernée par un consulaire: Mayence *metropole*, Strasbourg, Spire, Wormes. 8. La seconde Germanique gouvernée par un consulaire: Cologne *metropole*, Tongres. 9. La grande Sequanoise gouvernée par un président: Besançon *metropole*, Avanches, Bâle, Kunigsfeld, Yverdun. 10. Les Alpes Graies gouvernées par un président; Monstier en Tarantaise *metropole*, Martinach. 11. La Viennoise gouvernée par un consulaire: Vienne *metropole*, Geneve, Grenoble, Auberive, Die, Valence, S. Pol Trois-Châteaux, Vaison, Orange, Cavaillon, Avignon, Arles, Marseille. 12. La premiere Aquitanique gouvernée par un président: Bourges *metropole*, Clermont, Rhodez, Albi, Cahors, Limoges, Mende, Pui en Velai. 13. La seconde Aquitanique gouvernée par un président: Bourdeaux *metropole*, Agen, Engoulême, Saintes, Poitiers, Perigueux. 14. La Novempopulanie gouvernée par un président: Eause *metropole*, (le siége a été transferé à Auch) Acqs, Leictoure, Comminges, Conserans, Bayonne, le Bearn, Aire, Bazas, Tarbe, Oleron, Auch. 15. La premiere Narbonnoise gouvernée par un président: Narbonne *metropole*, Toulouse, Beziers, Nismes, Lodeve, Uzez. 16. La seconde Narbonnoise gouvernée par un président: Aix *metropole*, Apt, Riez, Frejus, Gap, Sisteron, Antibes. 17. Les Alpes Maritimes gouvernées par un président: Embrun *metropole*, Digne, Senez, Glandeve, Vence. Ceci est pris de la notice des Gaules publiée par le P. Sirmond avec les conciles, & de la notice des dignités de l'empire Romain.

DE LA MILICE DES GAULOIS.

Les Gaulois ont eu tant d'inclination pour la guerre, que tous les anciens auteurs qui en ont parlé, ont loué leur courage, & leur bravoure. Ciceron avoue que les Romains les appréhendoient plus que toutes les autres nations de la terre; & Salluste ajoûte qu'avec eux, il ne falloit pas tant disputer de la gloire que de la vie. C'est pour cela que parmi les anciens Romains, il étoit ordonné que, quand il s'agiroit de faire la guerre aux Gaulois, les prêtres mêmes ne seroient pas exempts de prendre les armes. Chez les Gaulois, les plus vieux même n'étoient pas dispensés de les porter, & les enfans ne paroissoient point en public devant leurs peres, qu'ils ne fussent en âge d'aller à la guerre: enfin celui qui venoit le dernier au rendez-vous étoit puni de mort. On n'a jamais vû des Gaulois, dit Ammien Marcellin, se mutiler, pour s'exempter du service, comme faisoient souvent les Romains, qui se coupoient le pouce, ou cherchoient quelque autre artifice, pour être hors d'état de manier les armes. Il y avoit deux sortes de soldats dans les armées des Gaulois; les uns qu'on appelloit *Gesates*, du mot *Gesum*, qui étoit une espece de dard; & les autres qu'on nommoit *Soldurier*s. Les premiers étoient mercenaires, & servoient à peu près comme les Suisses. Les solduriers étoient des braves, qui s'attachoient au service d'un grand, pour avoir part à sa bonne & à sa mauvaise fortune: s'il arrivoit qu'il perît, ils mouroient tous avec lui, ou se tuoient après sa défaite. Il y avoit encore un grand nombre d'*Archers*, par toutes les Gaules, prêts à marcher aux premiers ordres. La cavalerie étoit assez bien reglée. Chaque homme d'armes étoit accompagné de deux autres hommes à cheval, qui suivoient leur maître, & le

secouroient dans le besoin, lui fournissant un cheval, s'il arrivoit que le sien fût tué ou blessé. Cet ordre s'appelloit *trimarkisie*, ou ordonnance de trois chevaux : du mot grec τρεῖς, qui signifie *trois*, & *march*, qui signifioit *cheval*, en langue celtique. *Les chevaux legers* ne portoient que le casque & la cuirasse ; au lieu que les autres nommés *cataphractaires*, ou *clibanaires*, étoient revêtus de fer, depuis la tête jusqu'aux pieds. *Cataphractaire* est un mot formé sur le grec κατάφρακτος, qui signifie *armé de toutes pieces*. *Clibanaire*, vient du mot grec κλίβανος, qui signifie *une cuirasse de fer*, & *une armure qui couvre tout le corps*; parce que les pieces de cette armure sont creuses, & comme voutées en forme de four, que les Grecs appellent κλίβανος.

Au reste, les Gaulois, quoique très-belliqueux, ne s'armoient pas avantageusement. Les soldats avoient des épées longues, pesantes, & sans pointe, l'acier étant de si mauvaise trempe, que le tranchant se rebroussoit aux premiers coups. Ils combattoient quelquefois nuds depuis la ceinture jusqu'en haut : ce que les étrangers regardoient comme une chose surprenante. La cavalerie s'armoit de lances & de haches ; l'infanterie de javelots, de piques, d'arcs & de frondes. Les grands seigneurs combattoient sur des chariots, garnis de faulx, aux deux bouts de l'aissieu, & tirés par deux ou par quatre chevaux. Leur façon de combattre étoit de courir çà & là, & de lancer des gezes ou dards, pour rompre, ou éclaircir les rangs des ennemis. De tems en tems ils mettoient pied à terre, & se servoient de leur épée, imitant par ce genre de combat la vitesse de la cavalerie, & la fermeté des gens de pied. Les troupes se partageoient, suivant les diverses provinces où elles avoient été levées, se séparant même les unes des autres, par quelque intervalle. Lorsque l'armée demeuroit en bataille, chaque soldat avoit une botte de paille, ou une fascine, sur laquelle il s'asseyoit. Les anciens Gaulois ne se retranchoient point dans leur camp ; & ce ne fut qu'après la perte d'Avaric, (aujourd'hui Bourges) qu'ils le firent pour la premiere fois, à l'exemple des Romains, dont ils imiterent bientôt après la discipline. Lorsqu'ils attaquoient une place, ils l'environnoient de toutes leurs troupes ; & après avoir fait leur décharge pour nettoyer le rempart, ils s'approchoient, couverts de leurs boucliers, & montoient à l'assaut. Ils se servoient aussi de boulets flambans, & de certains javelots qui portoient le feu par tout. Lorsque les Gaulois avoient tué dans le combat quelque ennemi de distinction, ils lui coupoient la tête, & l'attachoient au crin de leurs chevaux, ou la portoient au bout de leur lance. Si elle étoit d'un grand seigneur, ils l'embaumoient, & la conservoient avec soin pour la faire voir aux étrangers, ne la rendant jamais, quelque rançon qu'on leur offrît. Ils la garnissoient quelquefois d'or, & se servoient du crane comme d'un vase sacré, qu'ils destinoient à l'usage des sacrifices. Les gens de guerre juroient sur les étendarts, & ce serment étoit très solemnel dans les armées gauloises. Ils haussoient le bras nud à découvert, en signe de paix & d'alliance. Les Hedues (peuples de l'ancienne Lyonnoise premiere, aujourd'hui ceux d'Autun) le firent au siége de Gergovie, dans un tems, où les Romains se défioient d'eux.

DES MOEURS DES GAULOIS.

Les Gaulois étoient extrêmement hardis, entreprenans, & promts à prendre les armes ; mais on les accusoit de perdre cœur au premier désavantage ; & de manquer de force & de résolution dans l'adversité. Ils étoient genereux & francs, ne pouvant souffrir ni le mensonge, ni la supercherie. Ainsi Divicon, chef des Suisses, dit à Cesar qu'ils avoient appris de leurs ancêtres à mépriser la ruse & l'artifice, & à ne se fier qu'à leur valeur. Plutarque dit qu'ils étoient si intrépides, qu'ils ne craignoient point les tremblemens de terre ; & Strabon remarque qu'un d'eux répondit à Alexandre *le Grand*, qui lui demandoit ce que craignoient les Gaulois ; qu'ils n'appréhendoient rien, sinon que le ciel ne tombât sur eux. Nous apprenons d'Elien, que la chûte des bâtimens ne leur faisoit pas peur ; qu'ils ne reculoient point, quoiqu'on leur opposât des flâmes ; & qu'ils poursuivoient les ennemis jusques dans les rivieres. La chasse étoit, après la guerre, un de leurs emplois les plus ordinaires. Comme ils ne pouvoient souffrir l'oisiveté, il firent une ordonnance qui condamnoit à une amende les jeunes hommes, dont la grosseur faute d'exercice, excederoit une certaine mesure. On les accuse d'avoir été cruels, orgueilleux, méprisans, & mal-propres dans leur manger. Cesar dit qu'ils aimoient si fort les nouvelles, qu'ils se tenoient sur les grands chemins pour arrêter les passans, & sur-tout les étrangers, afin de sçavoir ce qu'il y avoit de nouveau hors de leur pays. Au reste, comme il n'y avoit parmi les Gaulois, que les prêtres, & les nobles qui fussent considerés, la condition du peuple étoit déplorable, & le réduisoit aux miseres de l'esclavage. On ne l'appelloit point aux déliberations publiques, & la plûpart étoient chargés de dettes & d'impôts, ou opprimés par la violence des grands. Les femmes Gauloises étoient tout-à-fait courageuses, & néanmoins soûmises à leurs maris, qui avoient puissance de vie & de mort sur elles, aussi-bien que sur les enfans. Leurs funerailles étoient magnifiques : l'on brûloit avec le corps du défunt ce qu'il avoit de plus cher, jusqu'aux animaux, & souvent jusqu'aux esclaves & aux affranchis. Une coutume de la nation, étoit aussi de sacrifier les prisonniers qu'ils avoient faits en tems de guerre.

DU GENIE DES GAULOIS.

Les Gaulois avoient beaucoup de disposition pour les arts, & les sciences. On peut juger par les témoignages des anciens Grecs & Romains, quelle a été la réputation des Druides, des Bardes, des Sarronides, & des Eubages, qui étoient non-seulement les philosophes & les théologiens du pays, mais encore les jurisconsultes, les mathematiciens, les astrologues, les medecins, & les orateurs. Depuis que les Phocéens venus de l'Ionie Asiatique eurent établi des colonies à Marseille, vers l'an 591. avant la naissance de J. C. les Gaulois se rendirent habiles dans les sciences des Grecs, & établirent à Marseille une école aussi celebre que celle d'Athenes. Dans la suite du tems, outre la langue Grecque & la Celtique ou Gauloise, on y enseigna encore la langue Latine : ce qui fit donner à Marseille le nom de, Τρίγλωττος par les Grecs, & de *Trilinguis* par les Latins, c'est-à-dire, *ville où l'on parle trois sortes de langues*. On y professoit encore publiquement l'éloquence, la philosophie, les mathematiques, la jurisprudence, la medecine, & la théologie fabuleuse : c'est pourquoi Ciceron l'appelle la nouvelle Athenes des Gaules ; jusques-là que Strabon nous témoigne que quantité de Romains, & plusieurs Grecs même quitterent la ville d'Athenes, pour venir étudier à Marseille. Pytheas & Eumenide, ou plutôt Eudimene, tous deux de Marseille avoient publié leurs ouvrages touchant les pays étrangers, avant que Livius Andronicus, Nævius & Ennius, les premiers des Romains qui ont rendu leurs écrits publics, eussent mis au jour ce qu'ils avoient composé sur leur propre pays. Jusqu'à l'irruption des Bourguignons, des Goths & des Vandales, la Gaule Narbonnoise & la Viennoise ont toûjours produit des hommes sçavans, soit à Marseille, soit à Arles, ou dans les autres villes. Il ne feroit pas même difficile de montrer de l'érudition grecque dans la Celtique, ou Lyonnoise, & dans l'Aquitaine, avant qu'on y eût introduit la langue des Romains ; mais il ne faut pas croire, sur le rapport d'Annius de Viterbe, que les Gaulois ayent appris aux Grecs & aux Asiatiques les belles lettres, les arts liberaux, & les sciences les plus sublimes, bien loin de les avoir reçûes d'eux ; car tout ce qu'il y a d'érudition, & de politesse dans les Gaules, est dû, pour la plus grande partie, à la Grece, & particulierement aux Ioniens. S'il y a au contraire quelque rudesse & quelque grossiereté parmi certains Grecs de l'Asie mineure, comme parmi les Galates, on peut attribuer la cause de ces defauts aux plus rustiques d'entre les Gaulois, qui y porterent leurs armes, & s'y établirent par droit de conquête. Depuis que les Gaulois eurent commencé de cultiver la langue Latine, ils s'y rendirent très-habiles ; & on remarque comme une chose singuliere, que ce fut un Gaulois qui introduisit le premier dans Rome l'art de bien parler la langue Latine, & qui y enseigna le premier la rhetorique. C'est à Lucius Plautius, Lyonnois, que la ville de Rome fut redevable de ses plus grands orateurs, jusqu'à Ciceron qui n'étoit encore qu'un enfant, lorsque ce Gaulois commença d'enseigner la rhetorique. Depuis le tems de ce chef des rheteurs Romains, les Gaulois ont produit

de sçavans hommes, & particulierement de celebres orateurs Latins, qui ont brillé, tant à Rome, dans le barreau & dans les écoles, que dans les villes de leurs provinces, jusques à la décadence de l'empire d'Occident. Votienus Montanus de Narbonne, & Vibius Gallus florissoient du tems d'Auguste; Domitius Afer, natif de Nîmes, & Clodius Quirinalis, d'Arles, sous l'empereur Tibere. Tandis que ce dernier professoit la rhetorique à Rome, Statius Ursulus de Toulouse, & Castor de Marseille l'enseignoient dans les Gaules avec beaucoup d'éclat. Quintilien appelle Julius Florus le *prince de l'éloquence des Gaules*, & lui donne un des premiers rangs entre les plus illustres de Rome. Depuis le tems de Neron jusqu'à Trajan, le barreau romain a été rempli d'orateurs Gaulois; & les écoles d'éloquence & de droit ont presque toûjours été gouvernées par des maîtres nés & instruits dans les Gaules. Quoique l'éloquence romaine eût été presque aneantie à Rome depuis le jeune Pline, elle ne laissa pas de se maintenir, aussi-bien que l'éloquence grecque, dans les principales villes des Gaules, comme à Marseille, à Arles, à Besançon, à Autun, à Lyon, à Narbonne, à Toulouse, à Bourdeaux & ailleurs. Les grammairiens Latins ont été aussi anciens dans les Gaules, que les rhetoriciens & les orateurs. Marc-Antoine Gniphon fut le maître de Jules Cesar, de Ciceron, & de plusieurs autres illustres Romains; & Valerius Caton, aussi Gaulois, se rendit en même-tems très-celebre en cet art.

A l'égard de la poësie, il faut avouer que les Gaulois n'y ont point excellé, quoiqu'il y ait eu parmi eux de tems en tems des poëtes qui n'ont pas laissé d'être estimés. Petrone, qui vivoit sous Claudius & Neron, étoit natif de Provence, selon quelques auteurs; & Pline le jeune témoignoit être charmé des poësies de Sentius Augurinus, poëte Gaulois qui vivoit de son tems. On peut encore compter entre les poëtes Gaulois Ausone de Bourdeaux, saint Paulin & saint Prosper, tous deux d'Aquitaine; Alcime Avite, archevêque de Vienne: Apollinaris Sidonius, évêque de Clermont; & quelques autres qui furent sans contredit les meilleurs poëtes de leurs siécles, quoiqu'ils ne fussent pas à comparer aux anciens. La Gaule a fourni d'habiles historiens comme Trogue Pompée, natif de la premiere Viennoise, dont Justin a abregé les ouvrages; & Sulpice Severe d'Aquitaine, qui est consideré comme le plus pur auteur de la latinité, depuis sa décadence. Entre un bon nombre de philosophes Gaulois, on distingue Phavorin d'Arles, qui vivoit sous l'empereur Adrien; & entre les medecins, le celebre Demosthene, que Galien admiroit pour sa grande experience, & pour son exactitude. La Gaule n'a pas manqué de sçavans jurisconsultes; & a été nommée par Juvenal, la nourrice des orateurs. Enfin depuis que le Christianisme a été reçu dans ce pays, on y a vû naître quantité de docteurs, & de sçavans théologiens, entr'autres saint Ambroise docteur de l'église; & saint Hilaire de Poitiers, qui s'étoit formé une éloquence tout-à-fait singuliere. Il est vrai que saint Ambroise étoit archevêque de Milan en Italie; mais il étoit né dans les Gaules, soit à Treves, soit à Lyon, ou même à Arles; comme au contraire, saint Irenée qui étoit évêque de Lyon, y étoit venu de Grece. Dans le V. siécle, au tems du déclin de l'empire Romain, les lettres humaines & les sciences trouverent comme une retraite dans la Gaule, où florissoient alors saint Eucher de Lyon, Salvien de Marseille, saint Prosper, saint Hilaire d'Arles, Sidoine de Clermont, saint Cesaire d'Arles, & quelques autres, qu'on peut appeller les derniers écrivains des Gaulois, & les premiers maîtres des François. Nous finirons cet article par le témoignage de saint Jerôme, qui assure que la Gaule étoit le seul pays qui n'avoit point produit de monstres ou d'heresiarques, & qui avoit toûjours été fecond en personnages sçavans & éloquens.

DU PAYS, ET DES CONQUESTES DES GAULOIS.

La Gaule étoit très-fertile, & quoique ses habitans fussent moins propres pour l'agriculture que pour la guerre, ils ne laissoient pas d'avoir soin de cultiver ler terres. Pline remarque que les lins & les vins des Gaules étoient transportés dans les provinces étrangeres, que le pays étoit très-bon, & que les Romains en tiroient des revenus très-considerables. Jules Cesar y amassa tant d'or & d'argent, qu'il eut de quoi payer ses dettes, qui étoient immenses; & de quoi faire subsister les troupes, qu'il employa ensuite contre la republique, pour se rendre maître de l'univers. Au reste, les Gaulois multiplioient avec tant de fecondité dans leur pays, qu'ils se virent souvent contraints, pour se décharger, d'aller conquerir d'autres terres. Ils se rendirent maîtres d'une partie de l'Italie, qu'on nomma Gaule *Cisalpine*, à l'égard des Romains: ils ruinerent plusieurs villes, & Rome même ne fut pas exempte de leurs ravages. Ils en bâtirent grand nombre d'autres, entre lesquelles on marque communement Milan, Aquilée, Genes, Verone, Sienne, Padoue, Crémone, Plaisance, Bergame, &c. quoique tous les auteurs n'en soient pas d'accord. Enfin ils étendirent leurs conquêtes en Allemagne, en Espagne, en Angleterre, en Esclavonie; & ils se répandirent dans la Grece, dans la Macedoine, & en Asie, où ils fonderent la province qu'on nomma *Galatie*, ou le pays des Gaulois Grecs.

LEUR GOUVERNEMENT.

Le gouvernement de la Gaule en plusieurs lieux étoit aristocratique; mais ceux qui gouvernoient n'étoient élûs que par le consentement du peuple. D'autres croient que l'administration y étoit démocratique; & que les Druides qui étoient les maîtres de la religion, y avoient beaucoup de part. C'étoient eux qui jugeoient des procès, & qui ordonnoient les peines & les recompenses. Lorsque quelqu'un ne vouloit pas acquiescer à leur jugement, ils lui interdisoient la communion de leurs sacrifices, ce qu'on apprehendoit extrêmement; car ceux qui étoient frappés de cette foudre, passoient pour scelerats & pour impies; chacun fuyoit leur rencontre & leur entretien; lorsqu'ils avoient reçu quelque injure, on ne leur faisoit point de justice; ils n'étoient point admis aux charges, & mouroient dans un état d'infamie. Les Romains furent maîtres des Gaules pendant près de cinq siécles, depuis que Jules Cesar eut soûmis leur pays, qu'on divisa en dix-sept provinces. Des gouvernemens de ces dix-sept provinces, il y en avoit six consulaires, & onze regis par des présidens envoyés par les empereurs. Constantin *le Grand* y mit des ducs & des comtes dans quelques villes frontieres. La justice s'y rendoit selon le droit romain; & apparemment on y conserva aussi quelques coutumes municipales. Lorsque le même Constantin divisa, vers l'an 330. la charge de préfet du pretoire en quatre, la Gaule en eut un, qui avoit sous soi trois vicaires, l'un dans la Gaule même, l'autre dans l'Espagne, & un troisiéme dans la Grande-Bretagne. La Gaule fut gouvernée de même jusqu'à ce qu'au commencement du V. siécle, les Bourguignons, les Goths & les François s'en rendirent maîtres. Depuis l'empire d'Auguste jusqu'à celui de Galien, la paix de ces provinces n'avoit été troublée que par quelques revoltes, comme celle de Sacrovir & de Florus, vers l'an 23. de J. C. celle de Civilis, Tutor & Classicus, vers l'an 70. & celle de Pacatien vers l'an 248. Après la mort de Dece, les Barbares firent irruption dans les Gaules. Les François & les autres Germains commencerent, & furent suivis, peu de tems après, par les Vandales, les Alains, les Bourguignons, les Sueves, les Visigoths & les Huns, dont les courses ne finirent que par la ruine de l'empire en Occident.

RELIGION DES GAULOIS.

Le culte des Gaulois étoit extrêmement superstitieux. Ils adoroient les mêmes dieux que les Romains, quoique sous divers noms; car Mercure étoit leur *Teutates*, *Hesus* ou *Hesus* Mars, & *Taramis* Jupiter. On dit aussi que Hercule s'appelloit *Ogmius* parmi eux, Apollon *Belenus*, & Pluton *Serapion*. Ils avoient un grand respect pour Mercure, qu'ils croyoient être inventeur de tous les arts. Ils attribuoient la guerison des maladies à Apollon; la conduite de toute sorte d'ouvrages à Minerve; à Jupiter le gouvernement des cieux; & à Mars l'intendance de la guerre. On dit même qu'il leur fut permis, par arrêt du sénat, d'instituer ce dieu heritier de tous les autres, comme celui qui leur étoit le plus cher. Ils respectoient aussi beaucoup Hercule, parce qu'ils croyoient qu'il les avoit policés; mais ils craignoient Saturne, & pour se le rendre favorable, ils lui immoloient des victimes humaines. Ils faisoient ces sacrifices, pour la conservation des per-

sonnes qu'ils consideroient, s'imaginant qu'on pouvoit conserver un homme par l'immolation d'un autre. Ce n'étoit pas seulement dans ces conjonctures que leur religion les rendoit cruels, ils en usoient de même, lorsqu'il falloit entreprendre quelque grande affaire; & les empereurs Romains furent obligés de leur défendre, par des arrêts très-severes, de faire à l'avenir de ces sacrifices, qui étoient autorisés par les Druides. La foi Chrétienne leur fut prêchée par les disciples des apôtres, dès le II. siécle. Lorsque les François fonderent leur monarchie, les Gaulois étoient presque tous Chrétiens, excepté ceux qui habitoient dans les lieux moins accessibles, comme sont des montagnes, des bois & des marecages, ou dans les autres lieux qui étoient troublés par les courses des barbares. Sulpice Severe, (*liv. 2.*) assure que l'on n'a vû des martyrs en France, que dans la cinquiéme persecution sous Marc-Aurele, que la religion Chrétienne avoit passé les Alpes un peu tard; *Seriùs trans Alpes Dei religione susceptâ.* Edouard Stillingfleet, dans les *origines britanniques, chap. 2.* soûtient que Sulpice Severe se trompe. Le P. Pagi est dans le même sentiment, dans sa critique sur Baronius, *ad ann. 25. n. 5.* neanmoins ce que dit Sulpice Severe s'accorde avec l'époque de la mission des premiers apôtres des Gaules, fixée sous le regne de Dece par Gregoire de Tours.

AUTEURS QUI PARLENT DE LA GAULE & des Gaulois.

Strabon, Ptolomée, Pline, Pomponius Mela, l'Itineraire d'Antonin, Cesar dans ses commentaires, Suetone, Plutarque, Tacite, Tite-Live, Florus, Polybe, Ammien Marcellin, Salluste, Elien, Ausone, Justin, Dion Cassius, Diodore de Sicile, Merula, Cluvier, Magin, Bonaventure Castillioni, *de Gall. Insub. ant. sedib.* Jean Picard, Pierre Ramus ou la Ramée, *de morb. veter. Gall.* Etienne Forcatule, *de Gall. imper. & Philos.* Jean Goropius Becan, *Galli.* Barthelemi Chasseneux, *catal. glor. mundi.* Fauchet, Du Chêne, Jean le Maire, Guillaume du Bellai, Noël Talepied, *hist. des Druides, Eubag.* &c. Les chroniques d'Idace, de Marcellin, de Prosper, les annales de Baronius, memoires des Gaules de Dupleix, Mezerai, Cordemoi, Marcel, *hist. de France*, Pithou, du Val, Sanson, le P. le Long, *bibliotheque historique de France*, &c. On pourra aussi consulter la bibliotheque des auteurs qui ont écrit l'histoire de France. Cesar du Boullai, *de acad. Massil.* S. Jerôme, *contra Vigilant.* Baillet, *jugemens des sçavans.*

GAULE NARBONNOISE. M. de Marca a composé un livre très-curieux, où il examine les limites qui séparent cette Gaule d'avec l'Espagne. On ne doute point que la nature n'ait elle-même marqué ces limites, par cette longue suite de montagnes qui s'étendent depuis la mer Mediterranée jusqu'à l'Ocean, & que l'on nomme *Pyrenées*, à cause, dit-on, de l'embrasement de leurs forêts; mais on ne convient pas de l'endroit précis où doit passer la ligne de séparation. M. de Marca soûtient, conformément à ce qu'en disent Strabon, Ptolomée, Pomponius Mela, Pline, que cet endroit doit se prendre sur le sommet du promontoire appellé *Aphrodisium*, où étoit le temple de Venus des Pyrenées; ou, ce qui revient à peu près à la même chose, que la ligne doit passer par l'endroit où les *trophées de Pompée* étoient élevés. Mais comme le tems a tellement ruiné les grandes & superbes tours où l'on avoit planté ces trophées, qu'on n'en voit plus aucun vestige, on n'a pas peu de peine à convenir du lieu où ils étoient placés. On forme là-dessus diverses conjectures. Quelques-uns ont pris pour ces trophées une cinquantaine de pointes de ces hautes montagnes, qui ont quelques figures de colones. D'autres ont cru qu'ils étoient dans les endroits, où l'on voit des boucles de fer attachées aux rochers avec du plomb. M. de Marca rejette ses pensées comme indignes d'être refutées; & remarque qu'il y auroit de l'absurdité à placer les monumens de la gloire d'un conquerant dans des lieux éloignés de la vûe & de la frequentation des hommes; & que ces boucles n'ont été mises-là, que pour distinguer ces montagnes. Il croit que ces trophées étoient posés sur les lieux les plus éminens des Pyrenées, près du grand chemin, à l'entrée du détroit qu'on appelle *Port* aujourd'hui & qu'autrefois on nommoit *les portes*; & en effet on y voit quelques restes de fondemens. C'est par ces raisons, & par plusieurs autres qu'il montre, que les comtés de Roussillon & de Conflent appartiennent incontestablement à la France. *Voyez* ROUSSILLON. * M. de Marca, en son livre intitulé, *Marca Hispanica.*

GAULENDA, montagne du royaume de Candie, dans l'isle de Ceylan. Elle est près de la ville de Déligyneur, où le roi de Candie fait sa residence. Elle n'est accessible que par une avenue, qui est défendue par trois forts. Le roi de Candie l'a fait fortifier pour s'y retirer, en cas de sédition, que sa tyrannie lui fait craindre. * Mati, *diction.*

GAULEON ou GAULOS, petite isle, dans la mer Mediterranée, vis-à-vis de la Libye, proche de Malte, arrosée de ruisseaux & abondante. Les anciens ont dit qu'il n'y peut naître aucun serpent ni autre bête venimeuse, & que la terre de cette isle a une telle vertu, que la poussiere seule portée dans tout autre pays peut tuer les serpens & les scorpions, pour peu que l'on en jette sur ces reptiles. Elle s'appelle à present *Gaudisch*, ou en françois *Goze*. Elle a trente milles de tour, & étoit dépendante du roi de Tunis. Charles-*Quint* la reprit. Les habitans sont presque tous Chrétiens, quoiqu'ils parlent turc. Sur la hauteur il y a une ville qui porte le même nom. *Cherchez* LA GOZE. * Solin. Pline, *l. 3. c. 8. & l. 5. c. 7.*

GAULMIN, (Gilbert) sieur de Montgeorges, natif de Moulins en Bourbonnois, doyen des maîtres des requêtes, & puis conseiller d'état, mourut le 8. Decembre 1665. âgé de 80. ans. On a de lui des commentaires & des notes sur l'ouvrage de *Psellus* des operations des demons; sur le roman d'*Eustathe*, contenant les amours d'Hysminias & d'Hysmine; sur celui de *Theodore Prodromus*, contenant les amours de Rhodante & de Dosicle; sur le traité de la vie & de la mort de Moïse, composé par un *Rabin*; & des remarques sur le faux *Callisthene*. Il avoit la réputation d'un des plus excellens critiques de son siécle, & il a reçu des éloges magnifiques de tous les sçavans de son tems. On en peut voir un recueil assez ample dans la France orientale de Colomiez. Il passoit pour un homme fort sûr dans ses corrections, & heureux dans ses conjectures. Il possedoit parfaitement, si l'on en croit M. Costar, toutes les langues que la confusion de la tour de Babel a introduites sur la terre; mais il excelloit particulierement dans la connoissance de la grecque, de l'hebraïque, de l'arabe, de la turque & de la persane. Il feroit à souhaiter qu'un si habile homme eût fait un emploi plus serieux, & plus solide des grands talens qu'il avoit reçus de Dieu: il étoit fort attaché au cardinal Mazarin, & fit contre le parlement de sanglantes épigrammes, dont on en trouve deux dans les lettres 39. & 74. de Gui Patin. Son curé ayant refusé de le marier, il declara en sa présence, qu'il prenoit une telle pour sa femme, & vécut depuis avec elle comme avec sa femme: de-là ces sortes de mariages condamnés par les loix, sont appellés mariages à la *Gaulmine*. * Paul Colom. *Gall. orient.* Baillet, *jug. des sçav.*

GAULON, ville de la Basanitide, dans la tribu de Manassés, qui donna le nom au pays de la Gaulonitide, que Moïse attribua à la tribu de Manassés, quand les Israëlites eurent conquis le royaume de Bazan. La ville fut donnée aux Levites, & nommée pour une place de refuge. * *Josué, c. 20. v. 8. I. Paralip. c. 6. v. 71.*

GAULONITES, nom d'une secte parmi les Juifs, ainsi nommée de Judas Gaulonite leur chef: c'est celui qui est appellé dans les actes, & par Josephe même, *Judas de Galilée*, qui attira un grand peuple après lui, dans le tems que Cyrenius faisoit le dénombrement dans la Judée; mais il périt, & tous ceux qui l'avoient suivi furent dispersés. Ces Gaulonites furent aussi appellés *Galiléens*, & ce sont apparemment eux, dont il est dit dans S. Luc, *chap. 13.* Quelques-uns vinrent rapporter à J. C. ce qui étoit arrivé aux Galiléens, dont Pilate avoit mêlé le sang avec celui des sacrifices. * *Actor. c. 5. v. 37. Luc, c. 13. v. 1.* Josephe, *antiqq. l. 18. c. 1. & de bello Jud. l. 7. c. 28.*

GAULOT, roi des Troëmiens peuple d'entre les Gaulois, qui passerent en Asie sous la conduite de Brennus, ayant resolu de donner du secours, aux Tolistoboges que le consul Cn. Manlius alloit attaquer; laissa les femmes & les enfans chez les Tectosages, qui s'étoient refugiés sous le mont Magaba, & marcha courageusement aux ennemis qu'il défit.

GAULT, (Jean-Baptiste) évêque de Marseille, né à Tours le 29. Decembre 1595. eut pour pere *Jacob* Gault

& pour mere *Marguerite* Poitevin ; l'un & l'autre des plus anciennes familles de Tours. On le mit pensionnaire au college des Jesuites à Lyon, où *Eustache* son frere aîné, qui revenoit de Rome, fit sa rhetorique avec lui. Ensuite leurs parens les envoyerent à la Flêche, pour étudier en philosophie. De-là ils vinrent à Paris, où ils prirent les leçons de Du-Val, & de Gamaches, celebres professeurs en théologie : puis ils allerent à Rome, où Jean-Baptiste soûtint des theses de théologie en présence d'un grand nombre de prélats & de seigneurs, qui admirerent son esprit & sa capacité. Après dix-huit mois de séjour à Rome, ils revinrent à Tours, où ils sçurent que leur pere étoit mort. Alors ils prirent la resolution d'entrer dans la congrégation de l'Oratoire, que le cardinal de Berulle avoit nouvellement établie à Paris. Jean-Baptiste Gault reçut l'ordre de prêtrise à Troyes, où il étoit allé demeurer, sous la direction du pere *Eustache* Gault son frere aîné, qui en étoit superieur. Ensuite il fut superieur de la maison de Langres ; puis il fut envoyé en Espagne avec son frere, pour y établir des maisons de leur congrégation. Au retour de cette commission, Jean-Baptiste fit un nouvel établissement de l'Oratoire à Dijon. Il fut depuis superieur au Mans : puis il alla faire une maison en Flandres. Après s'être acquité heureusement de ces saints emplois, il fut envoyé à Montauban par le cardinal de Berulle, pour travailler à la conversion des heretiques, suivant l'ordre du roi, qui avoit souhaité cette mission. Le zele & la douceur de Jean-Baptiste Gault, jointe à la force de ses discours, firent un tel changement dans l'esprit de ces heretiques, qu'ils disoient publiquement que, si tous les Catholiques eussent ressemblé à leur missionnaire, ils se seroient faits Catholiques Romains. De-là il revint au Mans, où il contribua beaucoup à la reforme de l'abbaye de saint Julien du Pré. Peu de tems après ; l'archevêque de Bourdeaux le demanda, pour être juge de sa primatie, & lui donna la cure de sainte Eulalie à Bourdeaux, afin de l'attacher auprès de lui. Son frere avoit alors la conduite du seminaire de cette même ville, où il reçut un brevet du roi, qui l'avoit nommé à l'évêché de Marseille ; mais il mourut le 13. Mars 1639. avant que de recevoir ses bulles de Rome. La nouvelle de cette mort étant sçûe à la cour, Jean-Baptiste fut nommé à l'évêché de Marseille en la place de son frere. Ses bulles étant arrivées, il fut sacré à Paris, dans l'église de saint Magloire ; puis il se rendit à Marseille, où son zele éclata d'une maniere extraordinaire pour la réforme de son diocèse, pour le soulagement des pauvres, pour le rachat des captifs, & pour la conversion des galeriens ; mais ce peuple ne posseda pas long-tems ce saint pasteur ; car il mourut le 25. Mai 1643. âgé de 48. ans. Il fut enterré dans sa cathedrale, avec beaucoup de magnificence, & l'assemblée du clergé de France, tenue à Paris l'an 1645. écrivit au pape pour le supplier de travailler à la beatification de cet admirable prélat. * Le pere Giri, *vies des grands serviteurs de Dieu.* M. Marchetti, *vie de Jean-Baptiste Gault.*

GAURA, anciennement *Cythnus*, c'est une isle de l'Archipel vers le détroit de Negrepont, entre l'isle de Sdilles & celle de Zea. Gaura est petite, fort montagneuse & mal peuplée. * Baudrand.

GAURE, (le pays de) ou le comté de Verdun, contrée de la Gascogne, province de France. Elle renferme le petit pays de Lomagne, est une partie de l'ancien comté de Fesensac, & selon quelques geographes, le pays des Garites, ancien peuple de l'Aquitaine. Verdun est la capitale. On y voit encore Lomagne. Ce pays est separé du haut Languedoc par la Garonne, & il est borné ailleurs par le comté de Cominges, & par l'Armagnac, auquel il est annexé. * Baudrand.

GAURE ou GAVERE, bourg avec un château & titre de principauté. Il est en Flandres, dans le comté d'Alost, sur l'Escaut, entre Oudenarde & Gand, à deux lieues de l'une & de l'autre, & a donné le nom à une très-ancienne maison, illustre par ses alliances & par les dignités tant dans l'eglise que dans les armées, & par les grandes terres qu'elle a possedées, dont les principales sont passées dans la maison d'Egmond. * Mati, *diction.*

GAURE, le mont Gaurus dans la Campanie, proche des Massiques & des Surrentins, qui produit un vin excellent. * Tite-Live, *l. 7. c. 32.* Plin. *l. 3. c. 5. & l. 14. c. 6.* Lucan, *civil. Bell. l. 2. v. 665.* Juvenal. *Sat. 1. v. 13. Sat. 9. v. 56.* Stat. *l. 3. Silv. v. 148.*

GAURES, peuple dispersé dans la Perse & dans les Indes, qui suit une religion particuliere. Ceux qui habitent aux Indes sont tous gens de métier, & la plûpart tourneurs en ivoire. Ceux de Kerman en Perse, où il y en a plus de dix mille, travaillent en laine. A quatre lieues de-là, ils ont un principal temple, où leur grand-prêtre fait sa residence ; & tous les Gaures sont obligés d'y faire une fois en leur vie un pelerinage. Il y a aussi des Gaures à Ispaham, ville capitale de la Perse.

DE LEUR ORIGINE ET DE LEUR PROPHETE.

Ils disent que le pere de leur prophete étoit Franc de nation, qu'il s'appelloit *Azer*, & qu'il étoit sculpteur ; qu'il sortit de son pays, pour venir habiter le leur, qui étoit alors la ville de Babylone, où il prit une femme qui se nommoit *Dogdon* ; que cette femme ayant été visitée par un ange que Dieu lui envoya du paradis, fut remplie d'une lumiere celéste, & ensuite se trouva grosse ; d'où nâquit le prophete qu'ils nomment *Ebrahimzer-Ateucht* ; que les Astrologues de ce tems-là connurent par contemplation des astres, que cet enfant devoit bientôt venir au monde ; & qu'ils en donnerent avis au roi nommé *Neubrout*, qui commanda qu'on tuât toutes les femmes qui se trouveroient enceintes dans l'étendue de son empire ; mais que la grossesse de la mere de leur prophete ne paroissant pas, elle échappa de la mort, & enfanta le prophete en son tems. Le roi de Babylone, disent-ils, sçut la naissance de cet enfant ; & l'ayant fait apporter en sa presence, voulut le tuer d'un coup d'épée ; mais Dieu le punit sur le champ, & lui fit secher le bras. Ce prince irrité par ce châtiment, fit allumer un grand feu pour y brûler l'enfant, qui y reposa comme sur un lit de roses. Ceux qui commençoient alors d'adorer ce petit prophete, prirent de ce feu qu'ils gardent, disent-ils, en memoire de ce grand miracle, & qu'ils ont en grande veneration ; parce qu'il a servi à faire connoître le merite de leur prophete. Le roi n'ayant pû être éclairé sur son impieté, par ces deux merveilles fit préparer de nouveaux supplices au petit enfant : mais Dieu châtia son incredulité, & envoya des moucherons si dangereux, que tous ceux qui en étoient piqués, mouroient peu de tems après. Un de ces moucherons entra dans l'oreille du roi, & le fit mourir comme enragé. Celui qui lui succeda, se nommoit *Cha-Glochtes* : il voulut aussi persecuter ce petit prophete ; mais enfin, il se rendit, après avoir vû les miracles qu'il faisoit, & l'adora comme tout le peuple. Ce prophete ayant fait plusieurs prodiges, se cacha aux yeux du monde, & disparut. Quelques-uns assurent qu'il fut élevé au ciel en corps & en ame. D'autres disent, qu'ayant trouvé auprès de Bagdat un cercueil de fer, il se mit dedans, & que ce cercueil fut emporté par les anges. Ils croient que tous les peuples recevront un jour la religion de leur prophete, & qu'alors se fera la resurrection universelle. Il est aisé de juger que ces Gaures ont une connoissance confuse de la religion Chrétienne, qu'ils ont corrompue par des fables.

DES LIVRES DES GAURES.

Lorsque Ebrahim-zer-Ateucht, fut monté au sejour de la gloire, ils reçurent, disent-ils, par son moyen, sept livres que Dieu leur envoya, pour les instruire dans la veritable religion. Ils en reçurent ensuite sept autres, qui contenoient l'explication de tous les songes, & enfin sept autres, où étoient écrits tous les secrets de la medecine. Mais Alexandre *le Grand* ayant conquis leur pays, fit brûler les sept livres qui traitoient de leur religion ; parce qu'ils étoient en une langue que personne n'entendoit, & emporta les autres pour s'en servir. Quelques prêtres & docteurs qui s'étoient retirés dans les montagnes pour sauver leur vie, se rassemblerent après la mort d'Alexandre, & composerent un nouveau livre, sur ce que la memoire leur put fournir de lecture qu'ils avoient faite des livres envoyés du ciel. Ce livre qui est assez gros, est écrit d'un caractere fort different de ceux des Perses, des Arabes & des Indiens. Aujourd'hui les prêtres des Gaures ne l'entendent que par les explications, qu'ils trouvent dans d'autres livres de leurs docteurs.

DE LEUR BATE'ME ET DE LEUR MARIAGE.

Les Gaures ne reçoivent point la circoncision, mais après

après la naiſſance de leurs enfans, ils les lavent dans de l'eau, où ils font bouillir quelques fleurs, & cependant leur prêtre fait quelques prieres ; ce qui leur ſert de batême. Le prêtre fait la ceremonie de leur mariage, en lavant le front de l'époux & de l'épouſe, avec une eau ſur laquelle il a fait quelques prieres. Quoique les Gaures puiſſent avoir cinq femmes, il y en a une qui eſt la maîtreſſe des autres.

DE L'ADORATION DU FEU.

Les Gaures ne rendent pas au feu les honneurs qu'on pourroit s'imaginer, ſous ce titre d'adoration. Ils reconnoiſſent un ſeul Dieu, createur du ciel & de la terre, & ils ont ſeulement de la veneration pour le feu, au milieu duquel leur prophete fut preſervé. Leurs prêtres, qu'ils nomment *Gazi*, leur diſtribuent de ce feu ſacré une fois le mois. Ils le prennent pour témoin de leurs ſermens, & perſonne n'oſe jurer fauſſement devant ce feu, qu'ils appellent celeſte. * Jean-Baptiſte Tavernier, *voyage de Perſe*. D'Herbelot, *biblioth. orientale*.

GAURIC, (Luc) évêque de Cività Ducale, celebre aſtrologue, vivoit dans le XVI. ſiécle, ſous le pontificat de Jules II. de Leon X. de Clement VII. & de Paul III. dont il fut extrêmement conſideré, ſur-tout du dernier, qui le faiſoit ſouvent manger à ſa table, & qui l'éleva à l'épiſcopat. Il étoit de Gifoni, bourg dans le royaume de Naples, & ſe rendit celebre dans les mathematiques, ſurtout dans l'aſtrologie judiciaire. Il fit des prédictions ſurprenantes : mais ce qui montre que lorſqu'il rencontra bien dans quelques prédictions, ce fut un pur effet du hazard, c'eſt qu'il ſe trompa lourdement à l'égard d'Henri II. roi de France. On dit que la reine Catherine de Medicis l'ayant fait conſulter ſur la fortune du roi Henri II. ſon mari, & de ſes enfans, il répondit que le roi étoit en danger de mourir dans un duel, d'une bleſſure qu'il auroit à l'œil. Mais Naudé a eu raiſon de remarquer que c'étoit un conte ; & afin de détromper les curieux, il ne ſera pas inutile de décrire ici l'horoſcope de ce prince, telle qu'on la trouve dans le *Tractatus Aſtrologicus* de Gauric, page 42. » Henri II. (dit cet aſtrologue,) ſera empereur de » quelques rois, & avant ſon decès, il parviendra à un » haut degré de puiſſance, & à une vieilleſſe très-heureu- » ſe & exempte d'infirmités, &c. Il acquerra un très-grand » pouvoir dans les villes qui ſont ſituées ſous le belier, & » s'il peut paſſer les années 56. & 64. de ſon âge, il vivra » heureuſement juſqu'à 69. ans, 10. mois & 12. jours. Il eſt bon de remarquer que ce traité fut imprimé en 1552. à Veniſe. Gauric mourut à Ferrare le 6. Mars 1559. les autres diſent l'an 1569. âgé de 82. ans. Il a compoſé divers ouvrages. *Calendarium eccleſiaſticum novum. De miraculoſa eclipſi in Paſſione Domini obſervata, &c.* * De Thou, *hiſtoire l. 6. 22. & 23.* Voſſius, *de mathem.* Le Mire, *de ſcript. ſec. XVI.* Riccioli, *chron.* Geſner. Ughel. Paul Colomiez, *mêlanges hiſtoriques, &c.*

GAURIC, (Pompone) connu ſous le nom de Pomponius Gauricus, ou Pomponio Gaurico, natif de Gifoni dans le royaume de Naples, étoit frere de Luc Gauric, évêque de Cività Ducale. Il compoſa divers ouvrages en vers, & publia auſſi divers traités d'architecture, de phyſionomie, outre les vies des poëtes Grecs, &c. On dit auſſi qu'il ſe mêloit de travailler en alchimie. Il diſparut un jour en 1530. après avoir été rencontré ſur le chemin qui va de Surrento à Caſtell' à mare, dit Stabia, qui eſt ſur le golfe de Naples. Comme on étoit perſuadé qu'il avoit une intrigue amoureuſe avec une femme de qualité, on crut auſſi que les parens de cette dame avoient fait aſſaſſiner Gauric, & avoient fait jetter ſon corps dans la mer. * Paul Jove, *in elog. doct. c. 75.* Cornelius Tollius, *append. ad Pier. Valer. infœl. Litter.*

GAURIC, (Le comte) l'un des plus grands ſeigneurs d'Ecoſſe, fut executé à mort pour pluſieurs crimes, ſous le regne du roi Jacques VI. vers la fin du XVI. ſiécle ; tous ſes biens furent confiſqués ſelon la coutume ; mais le roi ayant pitié de l'innocence de ſes enfans qui étoient en grand nombre, les leur rendit. Cette generoſité ne fut pourtant pas capable de les empêcher de nourrir dans leur cœur un eſprit de vengeance contre leur ſouverain. L'aîné des fils de ce comte, après avoir voyagé preſque par toute l'Europe, revint en Ecoſſe, où il aſſembla cinq autres de ſes freres, & leur propoſa de venger ſur la perſonne du roi, la mort de leur pere commun, à quoi ils acquieſcerent. Le roi de ſon côté, les croyant les plus fideles de ſes ſujets depuis qu'il les avoit rétablis dans la poſſeſſion de leurs biens, ne ſe défioit aucunement d'eux : il y en eut un donc qui vint de la campagne, où ils demeuroient tous, trouver ſa Majeſté à Edimbourg le 6. Août 1600. & lui dit en particulier qu'un homme l'étoit venu trouver, & l'avoit aſſuré de leur faire trouver dans leur château paternel, un treſor caché d'une richeſſe immenſe, & qu'il prioit ſa Majeſté de la part de tous ſes freres, de vouloir bien être preſent à cette découverte, étant tous reſolus de ne point toucher à ce treſor que devant lui : il pria auſſi le roi d'y venir avec le moins de perſonnes qu'il pourroit. Ce prince qui étoit naturellement franc & point ſoupçonneux, lui promit d'aller dîner le lendemain dans leur château, ſous prétexte de la chaſſe, & il ne prit avec lui que ſept ou huit perſonnes. Après le repas qui fut magnifique, le comte Gauric propoſa au roi d'aller voir pendant que ſes gens dîneroient, l'homme qui devoit découvrir le treſor : ce prince y acquieſça. Ces ſcelerats le firent paſſer par pluſieurs chambres, dont ils fermoient les portes à meſure qu'ils y entroient : de-là on l'introduiſit dans un cabinet, où étoit l'aſſaſſin qu'ils avoient pratiqué pour tuer le roi ; mais ce malheureux qui avoit marqué beaucoup de courage & de reſolution pour cette entrepriſe, n'eut pas plutôt vû ſon ſouverain, que ſaiſi de l'horreur du crime auquel il s'étoit engagé, il ſe trouva ſaiſi d'une ſueur froide, & devint immobile ſans pouvoir parler ni ſe ſervir de ſes bras ; cependant le comte Gauric, qui ne s'attendoit pas à ce changement, avoit déja commencé à reprocher au roi d'une maniere inſolente la mort de ſon pere ; & voyant l'immobilité de l'aſſaſſin, il lui prit ſon épée & hauſſa le bras pour faire lui-même le coup ; mais les forces lui manquerent auſſi-tôt : alors le roi mettant l'épée à la main tua le comte, & il courut en même-tems à une fenêtre pour appeller du ſecours. Les gens qui avoient accompagné ce monarque, l'entendant crier, ſortirent au plus vîte de table, & coururent en toute diligence, enfonçant les portes, pendant que les autres tâchoient à monter par les fenêtres. Quelques-uns des freres du comte furent tués ſur le champ ; les autres furent pris & punis des plus horribles ſupplices, & leur château fut razé. * Gregorio Leti, *vie de la reine Eliſabeth*.

GAUS, fils de Tamus, qui, contre la volonté de ſon pere, s'attacha au parti d'Artaxercès, & commanda enſuite ſes troupes. Diodore de Sicile, *l. 15.* l'appelle *Gaos*. Il commanda la flote des Perſes contre Evagore ; mais enſuite apprehendant le bonheur de Tiribaze, dont il avoit épouſé la fille, il quitta Artaxercès. Comme il ſe diſpoſoit à executer ſon deſſein, il fut tué par ordre de ce prince la deuxiéme année de la XCIX. olympiade. * Poliene, *l. 7.* en a fait auſſi mention & le nomme Glos.

GAUSSEN, (Etienne) profeſſeur en théologie dans l'académie que les P. R. avoient à Saumur, a compoſé quelques diſſertations recueillies en un volume *in 12.* réimprimées à Utrecht en 1687. Elles roulent 1. ſur la maniere d'étudier la théologie. 2. Sur la nature de la théologie. 3. Sur l'art de prêcher. 4. Sur l'utilité de la philoſophie dans la théologie. 5. Sur l'uſage des clefs envers les malades. 6. Sur l'écriture ſainte.

GAUTIER, archevêque de Sens, a vécu ſur la fin du IX. ſiécle, & au commencement du X. Il fut mis ſur le ſiége de l'égliſe de Sens en l'an 887. Ce fut lui qui ſacra Eudes comte de Paris, que les états avoient declaré roi après Charles *le Gros*, & qui couronna auſſi le 13. Juillet de l'an 923. Raoul duc de Bourgogne, à ſaint Medard de Soiſſons. Il mourut le 13. Decembre de la même année, & laiſſa des ordonnances ſynodales, que nous avons dans la bibliotheque des Peres. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. t. 1. pag. 624.*

GAUTIER, dit DE TEROUANE, parce qu'il étoit chanoine & archidiacre de cette égliſe, compoſa l'hiſtoire de la vie & du martyre de Charles de Danemarck, ſurnommé *le Bon*, comte de Flandres, qu'on tua l'an 1127. à Bruges dans l'égliſe de ſaint Donatien. Le pere Sirmond publia en 1615. ce traité, avec la vie du pape Leon IX.

GAUTIER DE CONSTANTIIS, ſurnommé *le Magnifique*, archidiacre d'Oxford, puis évêque de Lincoln en

Angleterre, & enfin archevêque de Rouen, vivoit sur la fin du XII. siécle. Les auteurs Anglois assurent qu'il étoit de leur pays; mais son nom latin, *Gualterus Constantiensis*, ou *de Constantiis*, persuade qu'il étoit de Coutance en Normandie. Ce prélat se croisa avec le roi Philippe *Auguste*, & Henri roi d'Angleterre, pour le voyage du Levant, dont il écrivit une relation, avec quelques traités, *Super negotiis juris, epistola, &c.* Pitseus parle de lui sous l'an 1199. * Rigord. Guillaume le Breton. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Vossius, *de hist. Lat.* Pitseus, *de script. Angl.*

Il y a eu dans le XII. siécle plusieurs autres auteurs de ce nom, comme GAUTIER, évêque de Maguelone depuis 1103. jusqu'à 1129. qui a publié un traité des fleurs des pseaumes, composé par Lierbert, abbé de saint Ruf; GAUTIER de Chastillon, de Lille en Flandres, auteur de l'*Alexandrie*, ou d'un poëme sur les actions d'Alexandre; GAUTIER de Mortagne, évêque de Laon, qui a fleuri vers l'an 1150. & écrit quelques lettres; GAUTIER, chanoine regulier de saint Victor, auteur d'un livre contre les premiers théologiens scholastiques, intitulé, *Des quatre labyrinthes de la France, Pierre Abaelard, Gilbert de la Porrée, Pierre Lombard & Pierre de Poitiers*; GAUTIER archidiacre d'Oxford, qui avoit traduit d'anglois en latin une histoire d'Angleterre, composée par Godefroi de Montmouth, & l'avoit continuée jusqu'à son tems; (celui-ci pourroit bien être l'archevêque de Rouen, dont on vient de parler) & GAUTIER le Chancelier, qui a fait l'histoire des avantures que les Chrétiens d'Occident eurent à Antioche, en 1115. & des malheurs qui leur arriverent, en 1119. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII. siécle.*

GAUTIER DE COVENTRE, ou DE CONVENTRI, ainsi nommé, parce qu'il étoit de cette ville en Angleterre, florissoit dans le XIII. siécle, vers l'an 1226. Il étoit religieux de saint Benoît, & composa une cronique de la Grand'Bretagne, une des Anglois-Saxons, des annales d'Angleterre, & quelques autres traités historiques. * Balæus & Pitseus, *de script. Angl.* Simler, *biblioth. Gesn.* Vossius, *de hist. Lat. l. 2. c. 58.*

Dans le même siécle, fleurirent GAUTIER de l'ordre des freres Mineurs, évêque de Poitiers, qui avoit composé une somme théologique, sur le livre du Maître des sentences, & qui a fait des constitutions synodales, en 1280. & 1284. GAUTIER CORNU, évêque de Paris; GAUTIER d'EXCESTER, de l'ordre des freres Prêcheurs, qui a fait la vie de Gui comte de Warwich, vers l'an 1301. GAUTIER MAPES, Anglois, archidiacre d'Oxford. * Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XIII. siécle.*

GAUTIER DE SAINT ALBAN, moine du monastere du même nom, a écrit aussi divers ouvrages, & entr'autres, une chronique. On ne sçait pas en quel siécle il vivoit.

GAUTIER DE WINTERBURN, cardinal, étoit Anglois, & natif de Salisburi. Dès sa plus tendre jeunesse il fit son plaisir de la poësie & des belles lettres; mais étant depuis entré dans l'ordre de saint Dominique, il changea d'inclination, & se consacra uniquement à l'étude de la théologie. Il s'y rendit très-habile, fut choisi pour être confesseur d'Edouard I. roi d'Angleterre; & en 1290. fut choisi pour gouverner les maisons de son ordre dans ce royaume, en qualité de provincial. Depuis, le pape Benoît X. dit XI. le fit cardinal au mois de Fevrier de l'an 1304. Ce prélat se trouva à l'élection de Clement V. & en revenant en France pour assister à son couronnement, qui se fit à Lyon, il mourut à Genes le 25. Septembre de l'an 1305. Son corps fut depuis transporté à Londres. Ce cardinal composa divers ouvrages; *Summa theologia. Quastiones theologica. Exhortatio ad Clerum Anglia, &c.* * Onuphre. Sixte de Sienne. Thomas Walsingham. Saint Antonin. Echard, *script. ord. Prad. tom. 1.*

GAUTIER, dit DE BRUGES, parce qu'il étoit natif de la ville de ce nom en Flandres, a vécu sur la fin du XIII. siécle. Il prit l'habit de frere Mineur, fut provincial de la province de Tours, & fut élû évêque de Poitiers, à la sollicitation du pape Nicolas III. Il donna des marques de son courage & de son zele, pour la défense de la Hierarchie, pendant les disputes qui s'éleverent de son tems, entre les archevêques de Bourdeaux & ceux de Bourges; l'un & l'autre prétendoient la primatie. Gautier s'attacha à Gilles de Rome, qui étoit archevêque de Bourges, & par son ordre excommunia Bertrand de Got, qui étoit archevêque de Bourdeaux. Mais ce dernier ayant été élû pape, sous le nom de Clement V. déposa Gautier, pour se venger, & le renvoya dans son couvent, où il mourut de déplaisir en 1306. On dit qu'en mourant il écrivit un billet, qu'il tint toûjours entre les mains, même après sa mort, par lequel il appelloit de la sentence du pape au prochain concile, ou au jugement de Dieu. On ajoûte que le pape l'ayant sçû, vint à Poitiers l'an 1308. & qu'ayant fait ouvrir son tombeau, il trouva cet acte d'appel; ce qui l'obligea de faire mettre ce corps en un lieu plus honorable. L'an 1604. le general des Cordeliers faisant la visite, ouvrit de son autorité privée ce tombeau: l'évêque Geofroi de saint Blin reclama contre cette action; ce qu'on peut voir plus au long dans l'histoire de M. de Thou, dans Sponde & ailleurs. Gautier de Bruges laissa divers ouvrages, des sermons, des commentaires sur les quatre livres du Maître des sentences, *Quodlibetorum, l. 1. &c.* * Trithéme, *de script. eccles.* Saint Antonin, *l. 3. P. T. 24. c. 9.* Sewert, *Ath. Belg.* De Thou, *histoire, l. 131.* Sponde, *A. C. 1308.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Meier, *l. 11. ann. Flandres.* Molan, *in natal. SS. Belg. ad 22. Jan.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

GAUTIER, dit RAINALDI, *voyez* RAINAUD.

GAUTIER, dit D'HEMINGFORD, Anglois, chanoine regulier de saint Augustin, vivoit dans le XIV. siécle, & composa une chronique d'Edouard III. l'histoire d'Angleterre, des sermons, &c. Il mourut en 1347. * Pitseus, *de script. Angl.*

GAUTIER DE DISSE, religieux de l'ordre des Carmes, natif de Disse, village du comté de Nortfolc, étoit fils d'un laboureur, & se sentant porté d'inclination aux sciences & à la pieté, il entra dans le monastere des Carmes de Norwich. Il fut reçu docteur à Cambridge, vint à Paris, & fit un voyage à Rome, où il s'acquit beaucoup d'amis. Urbain VI. & Boniface IX. l'employerent dans des légations importantes. Il prêcha aussi avec réputation, & composa divers ouvrages, des sermons, des commentaires sur le Maître de sentences, un traité du schisme contre les Wiclefistes, &c. On dit qu'il mourut l'an 1404. * Trithéme, *de script. eccles.* Lucius, *biblioth. carmel.* Alegre, *in parad. carmel.* Pitseus, *de script. Angl.* Sixte de Sienne. Balæus, &c.

GAUTIER STUART, comte d'Athol en Ecosse, fils de Robert II. roi d'Ecosse, ayant été convaincu l'an 1436. d'une conspiration contre Jacques I. roi de ce pays, fut puni pendant trois jours de supplices differens & bien rigoureux. On l'attacha le premier jour à une machine faite en forme de cigogne, avec quoi on tire de l'eau des puits, & l'élevant avec des cordes passées dans des poulies, on le laissa tomber plusieurs fois presque jusqu'à terre; ce qui est une espece d'estrapade. Après ce tourment, on l'exposa à la vûe du peuple sur une petite colonne, & on lui mit une couronne de fer toute rouge sur la tête, en l'appellant *le roi des traitres.* Le lendemain il fut attaché sur une claie à la queue d'un cheval, qui le traîna dans le milieu de la ville d'Edimbourg; & le troisiéme jour après l'avoir étendu sur une table élevée dans une grande place, on lui tira les entrailles du ventre, que l'on jetta dans le feu, pendant qu'il vivoit encore. Sa tête fut mise au haut d'une pique, & son corps coupé en quatre morceaux, que l'on envoya dans les quatre villes principales du royaume, pour y être exposés selon la coûtume du pays. * Henningues, *in geneal.* Imhoff, *en son histoire genealogique d'Angleterre, table XI. page 46.*

GAUTIER, surnommé duc d'Athenes, exerça un pouvoir tyrannique à Florence pendant dix mois, l'an de J. C. 1445. * Blondus.

GAUTIER DE BRIENNE, roi de Sicile, *cherchez* BRIENNE.

GAUTIER, *cherchez* BURLEI Gautier.

GAUTIER DANIEL, *cherchez* DANIEL.

GAUTIER D'EVEREUX, comte d'Essex, *cherchez* d'EVEREUX.

GAUTIER HILTON, *cherchez* HILTON.

GAUTIER HUNTE, *cherchez* HUNTE.

GAUVER, (Jean) Allemand, religieux de l'ordre des Carmes dans le XV. siécle, vers l'an 1440. composa divers ouvrages, comme des commentaires sur le Maître des

sentences; sur l'exode, la concordance des évangiles, &c. * Trithéme, *de script. eccles.* Lucius, *biblioth. carm. &c.*

GAUZLIN, GOZLIN, ou GAUSIOLIN, évêque du Mans, fils de *Roger*, seigneur Manceau, qui usurpa le comté du Maine, fut pourvû de cet évêché en 724. par la brigue de son pere, & après avoir été sacré par l'archevêque de Rouen, au mépris de son métropolitain, il fut installé sur le siége, par la force des armes, & malgré l'opposition du clergé & du peuple. Il se maintint dans cette dignité, par toutes sortes de violences & d'injustices; mais au bout de quelques années il fut dépossedé par ordre du roi Pepin. Pour s'en venger, il invita à un repas Herlemond qui avoit été mis en sa place, & lorsqu'il l'eut en son pouvoir, il lui arracha les deux yeux, lui coupa le nez, & le fit conduire par des gens armés hors de la province. C'est ainsi qu'il rentra dans son évêché. Pepin l'envoya prendre, & lui fit crever les yeux; mais dans la suite, il le renvoya dans son diocèse à la sollicitation pressante de ses parens & de ses amis. Gauzlin en jouit assez paisiblement, & eut un coadjuteur pour faire les fonctions de l'épiscopat; parce qu'il étoit aveugle & ignorant. Il continua toûjours à profaner son caractére par les mêmes désordres, & mourut d'apoplexie l'an 770. Son corps fut enterré dans l'abbaye de la Couture. * Jean Bondonnet, *des évêques du Mans.*

GAYLINGIUS, (Jean) né à Isfeld, étudia à Erford, puis à Wirtemberg, où il fit liaison avec Luther avant son apostasie. Ce changement, loin de causer entr'eux une rupture, les lia encore plus étroitement. Luther l'envoya en 1520. porter sa prétendue réforme à Isfeld, puis dans le duché de Wirtemberg. Il mourut le 27. Fevrier 1559. * Louis-Melchior Frischlin, *memoria theologorum Wirtembergensium ressuscitata.*

GAZA, (Theodore) né à Thessalonique dans le quinziéme siécle, se retira en Italie, dans le tems que la ville de Constantinople fut prise par les Turcs. Il trouva dans le cardinal Bessarion, un protecteur qui lui procura un benefice dans la Calabre. Theodore apprit en peu de tems la langue latine de Victorin de Feltre, & la parla avec autant de politesse & d'éloquence, que la Grecque qui lui étoit naturelle. Il traduisit de grec en latin, l'histoire des animaux d'Aristote; celle des plantes de Theophraste; les Aphorismes d'Hippocrate; & mit en grec le traité de la vieillesse de Ciceron & le songe de Scipion. On a de sa façon un traité latin des mois des Grecs, un de l'origine des Turcs, &c. Il avoit écrit d'autres ouvrages, qu'il vint présenter au pape Sixte IV. à Rome, dans l'esperance d'en tirer quelque présent; mais ne trouvant pas assez magnifique celui qui lui fut offert, il le jetta de dépit dans le Tibre, disant en colere, qu'il lui étoit plus avantageux de rester dans sa solitude de la Calabre, que de se donner la peine de venir à Rome, ou l'on avoit le goût si dépravé, & où les ânes les plus gras refusoient le meilleur grain. Il mourut à Rome l'an 1475. & non en 1478. comme l'a dit M. Baillet. Il étoit âgé de 80. ans. Quelques auteurs ont prétendu que l'on avoit reporté son corps en Grece, mais il n'y a rien de certain là-dessus. * M. de la Monnoye, *jugem. de Baillet, art. 306. tom. 2.*

GAZE, *Gaza*, aujourd'hui GAZERE, ou GAZARA, ville de la Palestine de la tribu de Juda, fut autrefois l'une des cinq Satrapies des Philistins. Samson y fut mené prisonnier, & en enleva les portes. Elle a été autrefois appellée diversement *Gazara*, *Gazer*, & *Gazaris* par les Hebreux, *Aza* par les Syriens, *Jone*, & *Minoé* par les Grecs, & étoit éloignée de sept stades de la mer. Elle fut prise & ruinée par Alexandre *le Grand*, & pour lors on bâtit dans le voisinage de l'ancienne Gaza une nouvelle ville, qui est celle d'aujourd'hui. Quelques-uns disent qu'elle fut rebâtie du tems de Constantin *le Grand*, & qu'on y établit un évêché. Les payens y traiterent les Chrétiens avec toute sorte d'indignités sous l'empire même des princes Chrétiens, & y rendirent un culte public à leur idole, nommée *Marnas*, qui étoit des plus celebres de l'Orient. Cette idole fut détruite par les soins de Porphyre, évêque de Gaze, sous le regne de l'empereur Arcade l'an 401. La ville de Gaze a été souvent pillée & ruinée, lorsque les Chrétiens faisoient la guerre en Orient, pendant le cours de differentes croisades dans le XI. & le XII. siécle. C'est à présent une ville assez petite & peu peuplée; quoiqu'elle soit le séjour du bacha ou emir de Gaze, à qui appartient le pays des environs, sous la puissance des Turcs. Elle est environ à soixante-cinq milles de Jerusalem au couchant d'hiver. * Adrichomius. Baudrand.

Il y a eu deux villes appellées de ce nom, l'une près d'Egypte & dépendante des rois d'Egypte; c'est celle qui est appellée déserte, dans les actes des apôtres, & où Ptolemée roi d'Egypte se retira. Une autre dans la Syrie, qui est la grande ville de Gaze: c'est celle-ci dont Samson enleva les portes, & ou il se fit perir lui-même. * *Josué, c. 10. 11. 15.* I. II. & III. *des Rois.* I. *des Machabées*, 11. & 13. Strabon, *l.* 16. Marc dans les actes de Porphyre de Gaze, rapportés par Metaphraste & Surius, *au 26. Fevrier.* Quinte-Curce, *l. 4.* Baronius, *A. C. 362. 401. &c.* Selden, *de Diis Syris.* Saumaise, *in hist. August.*

GAZE'E, GAZEI ou GAZE, (Guillaume) chanoine d'Aire, & curé de la paroisse de sainte Magdeleine de la ville d'Arras sa patrie, composa divers ouvrages en françois; *l'histoire ecclesiastique du Pays-bas; la bibliotheque sacrée des saints, &c.* & mourut à Arras le 24. Août de l'an 1602. âgé de 58. ans. Il avoit trois neveux qui étoient freres, qui ont tous trois écrit. * Valere André, *biblioth. Belgique.*

GAZE'E, GAZEI, ou GAZE, (Allard, Angelin & Nicolas) étoient neveux du précedent. Le premier qui se nommoit ALLARD Gazée, fut religieux de l'ordre de saint Benoît, dans le monastere de saint Wast d'Arras. Il étoit de petite taille, & de foible complexion; mais grand contemplatif, & théologien mystique: inclination qui lui donna de l'amour pour les ouvrages de Cassien, sur lesquels il fit des commentaires. Il mourut âgé de 60. ans. ANGELIN Gazée, entra parmi les Jesuites dès l'âge de 17. ans. Il s'y distingua par sa vertu, & par les poësies qu'il composa sur des matieres de pieté. Il mourut l'an 1630. dans le college que les Jesuites ont à Liege, où il étoit prefet des classes. NICOLAS Gazée, le plus jeune des trois freres, entra fort jeune dans l'ordre de saint François, où il se distingua par ses prédications. Il composa quelques petits ouvrages sur des matieres de pieté, & mourut à Liege, où il enseignoit la théologie, peu de tems avant son frere le Jesuite. * Valere André, *biblioth. Belg.* On trouve leur éloge, quoiqu'en abregé, à la tête des ouvrages de Cassien, sur lequel Allard l'aîné a fait des commentaires.

GAZELLI, ou ZAMBUD, MELIEMOR, étoit prince d'Apamée ville de Syrie, & gouverneur pour Campson sultan d'Egypte, du pays qui est autour du mont Amant. Il étoit fort attaché aux interêts de son prince, & fit tout son possible pour s'opposer aux conquêtes des Turcs; mais après la mort de Campson, la prise & le supplice de Tomenbei son successeur, en 1517. voyant qu'il ne pouvoit plus rien esperer des armes, il implora la clemence du vainqueur, qui lui donna le gouvernement de Syrie. Lorsque Selim fut mort, Gazelli se souleva, & voulant rétablir la puissance des Mammelus, il sollicita à la revolte Cayer-bei, ou Caët-beig, gouverneur d'Egypte; mais celui-ci, bien loin d'accepter ses offres, fit mourir ses ambassadeurs. Cette nouvelle ne fit point perdre courage à Gazelli, lequel, avec le peu de forces qu'il avoit ramassées, donna une bataille près de Damas contre le bassa Ferhat, où il fut tué en combattant vaillamment; l'an de J. C. 1520. & de l'hegire 925. Quelques auteurs Turcs disent qu'il ne fut point tué dans ce combat; mais qu'il se sauva en Armenie près d'Ismaël sophi de Perse. * *Speculum trag. regum, principum, &c.* Chalcondyle. Paul Jove.

GAZIE, (La) troupes assemblées par les princes Maures pour la propagation de leur religion, comme la croisade parmi les princes Chrétiens pour la foi. Almansor II. passa en Espagne avec une armée de quatre cens mille hommes qu'il avoit levée de cette maniere, vers l'an 1200. * Marmol, *liv. 2.*

GAZOLA, petite ville du royaume de Fez en Barbarie, est sur la côte de la province de Hea, près de l'embouchure de la riviere de Tesethna, du côté du midi. On prend Gazola pour l'ancienne *Tamusiga*, petite ville de la Mauritanie Tingitane. * Baudrand.

GAZULE, (Jean) astrologue celebre, natif de Raguse, a vécu dans le XV. siécle, vers l'an 1438. Il composa divers ouvrages. * Vossius, *de script. Math.*

GE.

GEADA, GEDA ou GETA, Dieu que les anciens Bretons honoroient. * Sedul, *opere paschali*. Vossius, *de idololatr. l. 1. c. 36.*

GEANS, hommes d'une taille prodigieuse, étoient, selon la fable, fils de la terre, ou fils de Saturne. Les poëtes ont feint qu'ils firent la guerre aux dieux, & qu'ils furent écrasés sous les monts qu'ils avoient entassés pour escalader les cieux. Les principaux de ces geans étoient Encelade, Alcyonée, Porphyrion, Briarée, qui avoit cent bras, Ephialte, Euryte, Polibote, Clitius, Orcus, Gration, Agrius, Thoon, &c. On dit qu'ils habitoient dans les champs Phlegréens. * Apollodore, *l. 1.* Hygin. Ovid. *metamorph. l. 1.*

Il est souvent parlé des geans dans l'écriture-sainte: quelques-uns ont cru qu'Adam en fut un; & d'autres se sont imaginés que ces geans étoient des demons: Philon le Juif en a composé un traité particulier. Sixte de Sienne, & quelques autres en font mention assez expressement. Quantité d'auteurs anciens & modernes ont soutenu comme une verité incontestable, qu'il y avoit eu des geans, & que les hommes étoient au commencement d'une taille gigantesque. D'autres soûtenoient que, generalement parlant, il n'y a pas eu plus de geans autrefois qu'aujourd'hui. *Voyez* la harangue de Theodore Rickius, *de gigantibus*, qui est à la fin des notes d'Holstenius sur Etienne de Byzance.* Torniel, *A. M. 6. n. 13. A. M. 987. n. 15. & seq. 2590. n. 4.* Salian, *in annal. &c.*

GEBHARD, archevêque de Saltzbourg, étoit d'une illustre famille de Souabe & fut pourvû de cette dignité en 1061. il soutint constamment le parti du pape Gregoire VII. contre l'empereur Henri IV. & en consideration de ce service, il fut honoré par sa sainteté du titre de legat né dans toute l'Allemagne, que ses successeurs ont aussi pris après lui. Il fut ensuite exilé par l'empereur, & mourut en 1091. dans le château de Wersten, qu'il avoit fait bâtir. * Wiguleus Hund à Sultzenmos, *metropolis Salisburgensis, &c.*

GEBELE, ancienne petite ville épiscopale de Syrie, est sur la côte, entre Tripoli & Antioche, environ à quinze lieues de l'une & de l'autre. Son évêché étoit suffragant de la derniere. * Baudrand. C'est peut-être la même que Gebole. *Voyez* ci-après.

GEBEL ELHADICH, anciennement *Phocra*, montagne du royaume de Maroc en Barbarie. Elle est dans la province d'Hea, aux confins de celle de Maroc & de Ducala. Elle s'étend beaucoup du midi au nord, le long de la riviere d'Asifnual, & forme le cap, qui est à l'entrée meridionale du golfe d'Azafia. * Baudrand.

GEBER, philosophe celebre entre les auteurs qui ont écrit sur la pierre philosophale. Il est aussi en grande veneration parmi les Alchimistes, qui l'appellent par honneur *le roi Geber*. Il vivoit environ cent ans après Mahomet, au commencement du VIII. siécle, & selon Blancanus, dans le IX. Il étoit Grec de nation & de religion; mais il abandonna, dit-on, le Christianisme, pour suivre, la loi de ce faux prophete. D'autres disent qu'il étoit né à Seville en Espagne, & originaire d'Arabie. Leon d'Afrique, dans son livre intitulé, *Descriptio Africæ*, au chapitre où il traite des chimistes, qui sont en très-grand nombre dans la ville de Fez, capitale du royaume du même nom, dit que le principal auteur que reconnoissent ces chimistes, qui sont comme une espece de secte religieuse, est ce Geber. Il a écrit en arabe, & d'une maniere enigmatique & pleine d'allegories. Quelques-uns ont attribué à ce Geber l'invention de l'algebre. Il a laissé quelques ouvrages de medecine, & une exposition sur le systême de Ptolomée, que Petreius fit imprimer en 1533.* Gesner, *tom. 1. bibl.* Simler, *in Epit.* Blancanus, *in chron. math. pag. 56.* Vossius, *de math. c. 35. §. 9. de philos. c. 14.* Riccioli, *chron reformat.*

GEBHA, ou GEBBA, bourg du royaume de Fez en Barbarie. Il est dans l'Errifis, sur le cap de Gebha, qui est à l'entrée occidentale du golfe de Mezemma, & qui est pris, ou pour l'*Oleastrum Promontorium*, ou pour le *sestiaria Extrema* de Ptolomée. * Baudrand.

GEBHARD, (Janus) étoit de Neubourg dans le Palatinat. Il nâquit en 1592. & mourut en 1632. n'ayant pas encore accompli l'âge de 40. ans. Après la mort d'Ubbo Emmius, il fut appellé à Groningue, pour être professeur en histoire & en langue grecque. Il accepta cet emploi avec plaisir, & s'en acquita avec grand soin & avec reputation. Il écrivit *Crepundia*: *Antiquæ lectiones*; *Commentarius in Catullum, Tibullum, Propertium*; *Notæ in Cornelium Nepotem*; *des poësies*, &c. * *Les vies des professeurs de* Groningue. Henning Wite, *in philos. &c.*

GEBHARD TRUSCHES, *cherchez* TRUSCHES.

GEBLOWA, petite ville de Moscovie. Elle est sur la riviere de Mologa, dans le duché de Biel-ozero, & aux confins de celui de Jeroslaw. * Mati, *dict.*

GEBOLE, petite ville de Syrie entre Alexandrie & Tripoli. Elle appartient aux Turcs, qui y ont une grande & belle mosquée, avec des restes de statues, qu'ils ont rompues; car c'étoit autrefois une église celebre & très-ornée tant au dehors qu'au dedans. Il y a au-devant une grande place avec une belle fontaine au milieu, ombragée d'arbres verds & toufus plantés tout au tour. Les murailles de la nouvelle ville sont beaucoup plus étroites que celles de l'ancienne, qui étoit grande & bien bâtie. Il n'y a plus aujourd'hui, que dix ou douze familles, qui ont bien de la peine à y vivre. L'avarice des Turcs acheve de dépeupler ce lieu, de même que presque tous les autres, qui sont sous leur domination. * Carré, *voyage des Indes orientales.*

GEDALE, disciple de Porphyre dans le II. siécle, auquel ce dernier adressa un grand ouvrage sur les cathegories d'Aristote, que Jamblique transcrivit en partie. * *Vit. Porphyr.*

GEDEON, fils de *Joas*, de la tribu de Manassé, cinquiéme juge d'Israël, gouverna le peuple à l'âge de quarante ans vers l'an 2790. du monde, & 1245. avant Jesus-Christ. Après la mort de Barach & de Debora, les Israëlites étant tombés dans l'idolâtrie, devinrent esclaves des Madianites. Cette servitude dura sept ans; & Dieu envoya Gedeon pour les en délivrer, & lui fit commander par un ange de dresser un autel au vrai Dieu, de renverser l'idole de Baal; & d'abattre le bois qu'on lui avoit consacré: ce qui le fit surnommer *Jerobaal*. Les Madianites, les Amalecites & plusieurs autres peuples irrités de ce que Gedeon avoit renversé leurs autels, leverent des troupes & marcherent contre les Israëlites. Gedeon fit assembler ceux de sa maison, & ordonna aux tribus de Manassé, d'Aser, de Zabulon & de Nephtali de venir se joindre à lui, & demanda un signe au Seigneur, afin de s'assurer que c'étoit veritablement lui qui l'établissoit juge de son peuple. Dieu lui accorda sa demande, en faisant tomber la rosée en abondance sur une toison sans que la terre qui l'environnoit en fût mouillée. Gedeon voulut s'assurer par un second miracle de la verité du premier. Il demanda & obtint du seigneur que la terre qui environnoit cette même toison fût humectée & mouillée d'eau, & que la toison demeurât seche. Après qu'il se fut assuré de sa mission, & qu'il eut assemblé jusques à trente mille hommes, Dieu lui ordonna de congedier ceux qui seroient assez timides pour apprehender l'évenement de la guerre. Plus de vingt mille hommes de son armée le quitterent. Dieu ordonna à Gedeon de prendre trois cens hommes des dix mille qui lui restoient, de renvoyer le reste chez eux, & d'attaquer les Madianites avec ces trois cens soldats. Il obéit avec exactitude, entra dans le camp des Madianites pendant la nuit, jetta l'épouvante dans leur armée, ensorte qu'ils s'enfuirent pour la plûpart dans un très-grand désordre. Ceux d'Ephraïm ayant appris cette victoire, poursuivirent les fuyards, prirent leurs chefs, & apporterent les têtes à Gedeon, qui passa le Jourdain, vint en Soccoth & à Phanuel, acheva de défaire les Madianites qui s'y étoient refugiés, & prit Zebée & Salmana, qu'il tua de sa propre main, après avoir dispersé & défait leur armée, & pillé tous leurs bagages. Il ne demanda de tout le butin que les pendans d'oreilles qui se trouverent peser plus de 1700. sicles d'or, dont il fit faire un ephod. Le peuple de Dieu jouit d'une profonde paix après cette victoire, dans laquelle l'écriture marque qu'il y eut plus de 140. mille hommes de Madianites de défaits. Gedeon vint ensuite demeurer dans sa maison. Il eut 70. fils de plusieurs femmes, & Abimelech qu'il eut d'une

concubine. Il mourut enfin dans un âge avancé ; & fut enseveli dans le sepulchre de son pere à Ephra, qui appartenoit à la famille d'Ezri l'an 1799. du monde, 1236. avant J. C.* *Juges*, *c.7. & 8.* Josephe, *l. 5. des antiquites judaiques.*

GEDICCUS, (Simon) docteur en théologie & ministre à Magdebourg répondit l'an 1595. à un petit livre, dans lequel on avoit voulu prouver, que les femmes n'appartiennent point à l'espece humaine, *de mulieribus, quod homines non sint*, par Valens Acidalius. * Bayle, *dict. crit.*

GEDROSIE, province d'Asie qui est le Khesimur ou Mackeran, ou le Circan & Macra d'aujourd'hui dans l'état de Perse. Elle est peu fertile, & a pour bornes au couchant la Carmanie, au septentrion la Drangiane, & l'Arachosie, à l'orient le fleuve Indus, & au midi la mer des Indes. On assura Alexandre *le Grand*, que ceux qui habitoient sur les rives, se servoient d'arrêtes de poissons monstrueux pour bâtir leurs maisons. * Pline, *liv. 8.* Cluvier, *liv. 5.*

GEELMUYDEN, GELEMUYDEN, ou GENEMUYDEN, anciennement *Manarmanis Portus*, bourg des Provinces-unies, situé dans l'Overissel, à l'embouchure de la riviere de Swarte-Water dans le Zuyderzée, à demi lieue au-dessous de la ville de Swarte-fluys. * Mati, *dictionaire.*

GEERTS-BERG, *voyez* GRANDMOND.

GEHAN-ABAD, ville de la province de Dehli, qui a autrefois porté le nom de royaume, dans l'empire du Grand-Mogol, en l'Inde, au deça du Gange. La capitale de cette province étoit aussi nommée Dehli ; mais cette ville est presque ruinée, depuis que Cha-gehan fit bâtir dans le voisinage la nouvelle ville de Gehan abad, à laquelle il donna son nom, & où il aima mieux faire sa résidence qu'à Agra ; parce que le climat y est plus temperé. Toutes les maisons des particuliers sont de grands enclos, au milieu desquels est le logis, afin qu'on ne puisse approcher du lieu, où les femmes sont renfermées. La plûpart des seigneurs ne demeurent pas dans la ville ; mais ils ont leurs maisons dehors, à cause de la commodité des eaux. Le palais du roi a une bonne demi lieue de circuit. Les murailles sont de pierre de taille, avec des creneaux, & de dix en dix creneaux il y a une tour. Les fossés sont pleins d'eau, & revêtus de pierre de taille. Les Omrhas, c'est-à dire, les grands seigneurs du royaume (comme les Bachas en Turquie, & les Kams en Perse) font la garde en personne, dans la seconde cour. Le Divan, ou Salle d'audience, est dans la troisiéme cour, la voute de ce Divan est soûtenue de trente-deux colonnes de marbre, & toute la salle est ornée de peintures, qui representent diverses fleurs. C'est où l'on dresse le magnifique trône du Grand-Mogol, dont on fait la description dans l'article MOGOL. Depuis que le roi est assis sur son trône, pour y donner audience, jusqu'à ce qu'il se leve, il n'est permis à qui que ce soit de sortir du palais. Vers le milieu de cette troisiéme cour, on trouve un petit canal, ou pendant que le roi est dans son lit de justice, ceux qui viennent à l'audience doivent s'arrêter : les ambassadeurs même ne sont pas exemts de cette regle. Lorsqu'un ambassadeur s'est avancé jusqu'au canal, l'introducteur crie vers le Divan, que tel ambassadeur demande audience à sa majesté. Alors un secretaire d'état le redit au roi, qui ayant jetté la vûe sur l'ambassadeur, lui fait faire signe par le même secretaire, qu'il peut s'approcher. A la gauche de la cour, où est le Divan, on voit une petite mosquée, dont le dôme est couvert de plomb, parfaitement bien doré, jusques-là que quelques-uns soûtiennent que le tout est d'or massif. C'est où le roi va faire ses prieres tous les jours, excepté les Vendredis, qu'il doit aller à la grande mosquée, qui est très-belle, située sur une grande plate-forme, plus élevée que les maisons de la ville, & sur laquelle l'on monte par plusieurs escaliers. Les écuries du roi, bâties à côté droit de la cour, sont toûjours remplies de très-beaux chevaux, dont le moindre a été payé trois mille écus : il y en a dont le prix va jusqu'à dix mille. On ne leur fait manger ni foin ni avoine ; mais le matin on leur donne des pelotes faites de farine de froment & de beurre, de la grosseur de nos pains d'un sol. Dans la saison des cannes de sucre, ou du millet, on leur en donne à midi ; & le soir ils ont une mesure de pois chiches écrasés entre deux pierres, & trempés dans de l'eau. * Tavernier *voyage des Indes.*

GEHAN-GUIR, roi des Indes, commença à regner en 1604. & mourut en 1627. Deux de ses fils déja avancés en âge, dont l'aîné se nommoit *Kosrou*, & le cadet *Kourom*, ennuyés de la longueur du regne de leur pere, firent tous leurs efforts pour monter sur son trône pendant sa vie. Kosrou leva une puissante armée ; mais il fut vaincu & fait prisonnier, avec les seigneurs qui avoient suivi son parti. Son pere ne voulant pas le faire mourir, se contenta de lui ôter la vûe, en lui faisant passer un fer chaud sur les yeux, de la maniere qu'on en use en Perse. Il le fit garder près de lui, dans le dessein de laisser le royaume à *Bolaki*, fils aîné de ce prince rebelle. Cependant Kourom, qui employoit tout son credit pour se faire roi, attira dans son gouvernement de Decan son frere aîné Kosrou, comme dans un lieu où il vivroit avec plus de douceur, & trouva le moyen de s'en défaire secretement. Après sa mort, il forma le dessein de prendre possession de l'empire, & de détrôner son pere, se faisant même appeller *Chagehan*, c'est-à-dire, *roi du monde.* Gehanguir marcha au-devant de son fils rebelle avec une armée fort nombreuse : mais il mourut en chemin, après avoir recommandé son petit-fils Bolaki, à Asouf kan generalissime de ses armées, & son premier ministre d'état. Ce ministre, qui avoit donné sa fille à *Chagehan*, trahit les interêts de *Bolaki*, legitime successeur de la couronne, & mit son gendre sur le trône. * Tavernier, *voyage des Indes.*

GEHENNE : saint Jerôme remarque dans son commentaire sur le chapitre 10. de saint Matthieu, que Jesus-Christ est le premier qui se soit servi de ce mot, & qu'il n'est point dans les livres de l'ancien testament. Ce qu'il faut entendre du sens que Jesus-Christ a donné à ce nom, le prenant pour l'enfer & pour les peines des damnés. En effet, on ne le trouvera point en ce sens-là dans l'ancien testament. Il n'est pas neanmoins croyable, que le Sauveur ait été le premier qui lui ait donné cette explication. Il a suivi l'usage de son tems, où plusieurs mots avoient une signification plus étendue qu'on ne leur donne dans le vieux testament. Il y avoit près de Jerusalem au pied du mont Moria, une vallée fort agreable appellée *Gehennon*, c'est-à-dire, *la vallée de Hennon.* Les Juifs dresserent en ce lieu-là un autel au Dieu Moloch, auquel ils sacrifioient leurs enfans, les jettant dans le feu. Mais le roi Josias, comme on voit dans le livre IV. des rois, *c. 23.* remplit ce lieu-là d'ossemens, pour le rendre abominable aux Juifs. Le prophete Jeremie menace aussi les Juifs, qu'il viendra un tems auquel on n'appellera plus ce lieu-là la vallée de Hennon ; mais la vallée des morts ; ce qui fut cause que dans la suite des tems, les Juifs, qui n'avoient point de mot dans les livres du vieux testament pour exprimer l'enfer, se servirent de celui-là, qui marquoit déja chez eux un lieu d'abomination, où l'on avoit brûlé autrefois les enfans qu'on sacrifioit à l'idole Moloch. C'est pourquoi Jesus-Christ ajoûte quelquefois au mot de Gehenne celui de feu, & il dit *la gehenne du feu*, pour exprimer les tourmens des damnés. Ce qui s'accorde parfaitement avec les paroles d'Isaïe, qui parlant de cette même vallée sous le nom de *Tophet*, qu'on lui donnoit aussi, dit que *sa nourriture est le feu avec quantité de bois, & que le souffle du seigneur, étant semblable à un torrent de soufre, l'allumera.* * *Memoires des sçavans.*

GEHON, nom d'un des fleuves qui arrosoient le paradis terrestre. * *Genese*, *1.* Les auteurs anciens & modernes sont fort partagés sur le lieu où ce fleuve est situé. Josephe croit que c'est le Nil. Sanson le met dans la grande Armenie, & dit qu'il se jette dans la mer Caspienne : ce qui s'accorde avec le sentiment de ceux qui tiennent que c'est l'Araxe. Il y a eu diverses autres opinions là-dessus, que M. Huet évêque d'Avranches, rapporte dans son traité du paradis terrestre. Il croit, après Samuel Bochart, que le Gehon est le Tigre, depuis l'endroit auquel il se sépare de l'Euphrate, pour couler vers l'orient, dans la mer de Perse. Un auteur moderne prétend que le Gehon est l'Oronte fleuve de Syrie. * M. Huet, *traité du paradis terrestre.* Baudrand. Jean le Clerc, *Comment. in Genes.*

GEILER, (Jean) prêtre Allemand, né à Schaffouse, le 16. Mars 1445. fut docteur en théologie à Bâle, & prêcha avec grand zele à Strasbourg, où il mourut le 10.

Mars 1510. Ses sermons & autres traités ont été imprimés à Strasbourg en l'an 1510. *Voyez* sa vie écrite par Beatus Rhenanus, & le Mire, *de script. sec. XVI.* Melchior Adam, &c.

GEILERUS (Martin) celebre théologien parmi les Lutheriens. Il a fait des commentaires sur l'ecclesiaste, sur les proverbes de Salomon, sur les pseaumes, un traité sur le deuil des Hebreux, publié en 1656. On a reimprimé tous ses ouvrages *in folio* en Hollande. * *Memoires du tems.*

GEILNHUSEN, (Henri de) religieux de l'ordre de saint Benoît, *cherchez* HENRI DE GEILNHUSEN.

GEISLINGUEN, petite ville du cercle de Souabe en Allemagne, & dans le territoire d'Ulme, à cinq lieues de la ville d'Ulme, vers le duché de Wirtemberg. * Mati, *diction.*

GEISMAR, petite ville d'Allemagne, est dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, à cinq lieues de la ville de Cassel du côté du nord. * Mati, *dict.*

GEIZA, roi de Hongrie, chassa Salon I. du trône pour s'y placer, l'an 1074. Il mourut en 1077. après trois ans de regne. *Ladislas* I. du nom, lui succeda. * *Hist. chron.*

GEIZA II. roi de Hongrie, succeda à *Bela* II. C'étoit un prince vaillant, genereux & entreprenant, qui eut diverses guerres à soûtenir. Il mourut l'an 1161. après 20. ans de regne. Etienne III. lui succeda. * *Hist. chronol.*

GELA, ville de Sicile, bâtie par les Rhodiens & par les Cretois, 45. ans après Syracuse. On dit qu'il y avoit dans cette ville un étang, qui jettoit une odeur si forte, qu'on ne pouvoit en approcher, & deux sources, dont l'une faisoit les terres fertiles, & l'autre les rendoit steriles. Cette ville étoit bâtie à l'embouchure du fleuve du même nom: & s'appelle presentement *Terra nova.* * Pline, *l. 3. c. 8.* Virgil. *Æneid. l. 3.* Etienne *de Byzance.* Suidas.

GELAIS, (Saint) nom d'une illustre famille de France, *cherchez* SAINT-GELAIS.

GELANOR, roi des Argiens, succeda à Stenelus, suivant Pausanias & Apollodore, vers l'an 1530. avant J. C. Castor, Eusebe, Tatien & Hygin, n'en font point mention entre les rois d'Argos, & donnent Danaüs pour successeur à Stenelus: peut-être parce que Gelanor ne fut que très-peu de tems sur le trône, ayant été chassé par Danaüs venu d'Egypte.

PAPES.

GELASE I. de ce nom, pape, étoit Africain, & fils de *Valere.* Il fut mis sur la chaire de saint Pierre le 2. Mars l'an 492. cinq jours après la mort de *Felix* II. Quelque tems après il reçut une lettre d'Euphemius, patriarche de Constantinople, par laquelle il se plaignoit de ce qu'il ne lui avoit point envoyé de lettres de communion. Gelase la lui refusa, parce qu'il s'obstinoit à ne vouloir pas effacer des dyptiques le nom d'Acacius. Depuis il tâcha en vain de ramener Euphemius à son devoir; & il écrivit aux évêques de Dalmatie, & de la Marche d'Ancone sur l'heresie arienne qui s'y renouvelloit. Il écrivit aussi à l'empereur Anastase, qui tourmentoit les orthodoxes, & soûtenoit les Eutychiens. Gelase assembla, dit-on, l'an 494. à Rome un synode de soixante & dix évêques, qui, après avoir déclaré quels étoient les livres canoniques, mirent au nombre des apocryphes les écrits de plusieurs auteurs, qui avoient vécu dans les siécles précedens, & condamnerent grand nombre d'heresiarques; mais on croit avec raison que le decret, qui, selon le titre, est émané de ce concile, est une piece supposée, parce qu'on y voit anathematisés avec leurs ouvrages plusieurs saints personnages, qui devant & après ont été honorés dans l'église; & parce que ce decret ne paroît pas avoir été connu dans le VI. siécle, même par les papes. Ce saint pontife mourut le 21. Novembre de l'an 496. ayant tenu le siége quatre ans, huit mois & onze jours, & eut ANASTASE II. pour successeur. Ses épîtres sçavantes & zelées l'ont fait mettre au nombre des écrivains ecclesiastiques. Gennade parlant de lui, dit qu'il composa quelques traités des sacremens, & sur l'écriture sainte; plusieurs hymnes à l'imitation de saint Ambroise; & un excellent volume contre Nestorius, & Eutychès. Les cardinaux Bellarmin & Baronius, Melchior Canus, Bini, Schottus, & quelques autres soutiennent que cet ouvrage est perdu; & que celui qui se trouve aujourd'hui sous le titre *des deux Natures*, ne peut être de lui; puisque cet ouvrage, au sentiment du même Gennade, contenoit cinq livres, & que celui que nous avons presentement n'est qu'un petit livret. Cependant le cardinal du Perron, le Mire, le pere Sirmond, & quelques autres, prouvent que ce livre est celui que le pape Gelase a composé. Le pere Sirmond a aussi fait imprimer un traité contre les Grecs, & une lettre aux évêques Orientaux, qui sont de ce pape. Quelques auteurs ont crû que Gelase étoit Romain de nation, se fondant sur ces paroles d'une de ses lettres à l'empereur Anastase, epist. 4. Tom. IV. collect du pere Labbe 1182. *Quia te, gloriose fili, sicut* ROMANUS *natus, gloriosum principem, amo, colo, &c.* mais le mot *Romanus* a une signification plus étendue, & veut dire en cet endroit, né sous la domination de l'empire Romain avant que l'Afrique fût soumise aux Vandales, comme elle l'étoit lorsque Gelase écrivoit. Nous avons remarqué qu'il étoit fils de Valere, ce qu'on ne doit point entendre de Valere, évêque d'Hippone, & prédecesseur de saint Augustin; car sur ce pied il eût fallu que Gelase fût né avant l'an 392. & qu'il eût été élû pape à l'âge de plus de 100. ans, & 62. ans après la mort de saint Augustin. Il ne paroît guere plus vrai que ce Gelase ait été disciple de ce saint, comme l'ont avancé quelques auteurs Italiens, pour le faire, avec quelque raison fondateur des chanoines reguliers de Latran. Quelques conjectures que l'on ait allegué pour prouver que l'ouvrage contre Eutyche & Nestorius n'est point de Gelase pape, mais de Gelase de Cyzique, il paroît certain qu'il est de lui. On a de ce pape quinze lettres entieres, quelques autres tirées de la collection des canons du cardinal *Deus dedit*; un traité de l'anathême; un discours contre Andromaque sénateur de Rome, & les autres personnes qui vouloient rétablir dans Rome les Lupercales; un ouvrage composé contre le dogme des Pelagiens, que les hommes peuvent passer leur vie sans commettre de pechés. * Gennade, *lib. 94. de script. ecclef.* Honoré d'Autun, *libel. 3. c. 93.* Baronius, *A. C. 492. 496.* Bellarmin, *de script. ecclef. p. 72. & 201.* Canus, *in locis theol. l. 6. c. 8. &c.* Louis Jacob, *bibl. pontif.* Du Pin, *bibliotb. des aut. ecclef. du V. siecle.*

GELASE II. nommé auparavant JEAN, natif de Gayete, prit l'habit de religieux dans l'ordre de saint Benoît. Le pape Urbain II. le fit cardinal en 1088. Depuis il fut nommé chancelier de l'église, & fut élû pape après la mort de *Pascal* II. le 25. Janvier 1118. Cincius Frangipani, qui avoit prétendu élever une de ses creatures sur le siége pontifical, le traita avec indignité, & le chassa honteusement de Rome. Le pape se retira à Gayete, où il fut ordonné prêtre, & consacré évêque universel de l'église, le 1. Mars de la même année. De-là étant retourné à Rome, il en fut encore chassé par l'empereur Henri V. qui fit élire Maurice Burdin ou Bourdin, nommé Gregoire VIII. Gelase vint en France, tint un concile à Vienne, & mourut à Cluni le 29. Janvier de l'an 1119. Ce pape composa quelques ouvrages, comme *la vie de saint Erasme évêque de Gayete, & martyr*, que Constantin Cajetan publia en 1639. un traité contre l'empereur Henri; l'histoire de quelques martyrs en vers: le registre de Pascal II. son prédecesseur; des épîtres, &c. Le corps du pape Gelase fut enterré dans l'église de Cluni, où l'on voit son tombeau à l'entrée du chœur, avec son épitaphe. Pandulphe de Pise a écrit sa vie, publiée par le même Constantin Cajetan. CALIXTE II. succeda à ce pape. * Baronius, *A. C. 1118. & 1119.* Pierre Diacre, *hist. Cass. &c.*

GELASE, évêque de Cesarée en Palestine, vivoit dans le IV. siécle, & étoit neveu de S. Cyrille de Jerusalem. Il succeda à Euzoius, & assista au concile de Constantinople, qui fut tenu le 25. Septembre de l'an 398. Theodoret parle avec éloge d'un discours de l'épiphanie, qu'il avoit composé. Saint Jerôme fait mention de lui, aussi-bien que Photius. Ce dernier dit que ce prélat traduisit en grec les deux livres, que Rufin avoit ajoûtés à l'histoire d'Eusebe. Le même Photius parle d'un autre GELASE, évêque de Cesarée, qui écrivit contre les heretiques Anoméens. * Theodoret, *dial. 1.* S. Jerôme, *de script. ecclef. c. 130.* Photius, *cod. 88. & 89.* Honoré d'Autun, *de lum. ecclef. c. 131.* Le Mire. Andreas Schottus, &c.

GELASE DE CYZIQUE, fils d'un prêtre de cette

église, comme il le déclare lui-même, florissoit du tems de Basilisque, qui tenoit l'empire l'an 476. Il écrivit l'histoire de ce qui se passa dans le premier concile general de Nicée en deux livres; car le troisiéme ne contient que quelques lettres de l'empereur Constantin. Son histoire du concile de Nicée fut publiée à Paris en grec & en latin par Belleforest, *in 8°.* & a été mise dans les recueils des conciles; mais cette histoire ne passe que pour un roman. L'auteur suppose qu'il ne fait que copier d'anciens actes du concile, qui avoient autrefois appartenu à Dalmatius évêque de Cyzique, & qu'il y a ajoûté plusieurs choses rapportées par divers auteurs, & principalement par Eusebe de Cesarée, & par Rufin qu'il fait prêtre de Rome, & qu'il dit faussement avoir assisté au concile de Nicée. En effet, cette histoire n'est presque qu'un recueil de traités & de pieces tirées d'Eusebe, de Socrate, de Sozomene, & de Theodoret: ce qui n'est point tiré de ces auteurs dans cette histoire, est ou douteux, ou manifestement faux, comme tout ce qui est rapporté depuis le chapitre 11. du II. livre jusqu'au chapitre 24. des disputes des philosophes sur la Trinité & sur la divinité du saint Esprit. Ces conferences sont une pure fiction. Il a fait aussi plusieurs fautes contre l'histoire, & il n'y a ni ordre dans sa narration, ni justesse dans ses reflexions, ni beauté dans son élocution, ni discernement dans le choix des choses, ni bon sens dans ses jugemens. * Photius, *biblioth. num. 15. 88. 89. &c.* Nicetas, *lib. 5. orth. fidei. c. 6.* Baronius. Bellarmin. Le Mire, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du V. siécle.*

GELBOE', montagne de la Palestine, autrefois dans la tribu d'Issachar, & puis dans la Galilée, est divisée en plusieurs parties, qu'on appelle encore aujourd'hui *les monts de Gelboé.* Ils ont environ dix ou douze lieues d'étendue, depuis la ville de Jezraël jusques au Jourdain. Au reste, ils sont steriles & presque tout couverts de pierres. Quelques-uns croient qu'il y avoit une ville nommée Gelboé, qui leur avoit donné le nom; l'on y voit encore un bourg assez considerable appellé *Gelbus.* Ce fut sur les montagnes de Gelboé, que Saül avoit fait camper son armée contre les Philistins, & où il fut tué avec son fils Jonathas. C'est ce qui porta le roi David à faire des imprécations contre ces montagnes, souhaitant que ni la pluye, ni la rosée n'y tombassent jamais. * Joan. Euseb. Nieremb. *lib. de miracul. nat. Terra promissa.*

GELDENHAUR, (Gerard) natif de Nimegue, vivoit dans le XVI. siécle. Il étudia les humanités à Deventer, & fit son cours de philosophie à Louvain; il fit quelque sejour à Anvers, d'où on l'appella à la cour de Charles d'Autriche, pour être lecteur & historien de ce prince. Son humeur sedentaire ne lui permit pas d'accompagner ce prince en Espagne, & le porta à s'en détacher, & à se mettre au service de Philippe de Bourgogne évêque d'Utrecht, dont il fut lecteur & secretaire pendant 12. ans, qui finirent en 1524. Il s'attacha ensuite à Maximilien de Bourgogne; on l'envoya à Wirtemberg en 1526. pour examiner l'état des écoles & de la religion de ce pays. Il se laissa surprendre aux nouvelles opinions de Luther que l'on y enseignoit; quitta le parti de l'église Catholique, & professa les erreurs de cet heresiarque; se maria à Worms, & enseigna dans la même ville, puis à Augsbourg, & à Marpurg, où il mourut de peste le 10. de Janvier 1542. à l'âge de 60. ans. Erasme qui étoit son ami, ne put souffrir son changement, sans lui témoigner son indignation. Il écrivit contre Geldenhaur un ouvrage, dans lequel il parle de lui sous le nom de Vautour, faisant allusion à la premiere syllabe de celui de Geldenhaur, qui a cette signification, selon le langage du pays. Geldenhaur écrivit l'histoire de Hollande; celle du Pays-bas; celle des évêques d'Utrecht; & quelques ouvrages contre l'église Catholique, &c. * Melchior Adam, *in vit. Germ. theol. biblioth. Belg. &c.*

GELDORP, (   ) peintre dont on ne parle pas ici pour son habileté dans son art, mais à cause de l'industrie qu'il avoit pour gagner sa vie. Comme il manioit passablement bien les couleurs, & qu'il avoit de la peine à dessiner, il avoit fait faire par d'autres peintres, plusieurs têtes, plusieurs pieds & plusieurs mains sur du papier, dont il avoit fait des poncis, pour lui servir dans ses tableaux, & vivoit ainsi aux dépens des ignorans. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

GELE'E, (Claude) dit *le Lorrain*, peintre celebre, qui fut tiré de la grande obscurité où il étoit, pour en faire un homme estimé par toute l'Europe, d'une maniere tout-à-fait surprenante. Dans sa jeunesse ses parens l'envoyerent à l'école; mais comme il n'y pouvoit rien apprendre, ils le mirent en apprentissage chez un patissier. Il y acheva son tems: mais comme ce fut sans avoir beaucoup profité, il se mêla parmi des gens de sa profession, qui alloient à Rome pour tâcher comme eux d'y gagner sa vie. Et comme il ne sçavoit pas la langue, & qu'il étoit fort grossier, ne pouvant trouver de pratique, il se mit par hazard au service d'Augustin Tasse, pour lui broyer ses couleurs, nettoyer sa palette & ses pinceaux, panser son cheval, faire sa petite cuisine, & les autres choses necessaires au service du ménage; car Augustin étoit seul dans sa maison. Ce maitre, dans l'esperance de tirer de son valet quelque service dans le plus gros de ses ouvrages, lui apprit petit à petit quelques regles de perspective. Le Lorrain eut d'abord de la peine à comprendre ces principes de l'art; mais lorsqu'il eut commencé à recevoir quelque petite retribution de son travail, le courage lui vint, son esprit s'ouvrit, & il se mit à étudier avec une ferveur opiniâtrée. Il étoit à la campagne depuis la matin jusqu'au soir à considerer les effets de la nature, à les peindre ou dessiner. Sandrat rapporte qu'étant à la campagne avec lui, pour étudier ensemble, le Lorrain lui faisoit remarquer, comme auroit fait un physicien, les causes de la diversité d'une même vûe, c'est-à-dire, qui paroît tantôt d'une façon, & tantôt d'une autre, pour ce qui regarde les couleurs, ainsi qu'il paroît par la rosée du matin, ou par le serein du soir. Il avoit la memoire si heureuse, qu'il peignoit avec beaucoup de fidelité, étant retourné chez lui, ce qu'il n'avoit fait que voir avec attention à la campagne. Il étoit si absorbé dans son travail, qu'il ne visitoit presque personne. Son divertissement étoit l'étude de sa profession, & à force de cultiver son talent, il a fait des tableaux, qui lui ont acquis dans le monde une réputation immortelle dans le genre de peinture qu'il embrassa. On peut voir par-là ce que peut la constance dans le travail contre la pesanteur de l'esprit. Il avoit de la peine à operer, & son ouvrage ne répondant pas à son intention, il étoit quelquefois huit jours à faire & redéfaire la même chose. Sa touche n'a point de maniere, & il brouilloit souvent par des glacis les arbres, qu'il avoit touchés. Quelque soin qu'il prit de dessiner à l'académie de Paris, il ne put jamais faire des figures de bon goût, pour accompagner ses païsages. Il mourut à Rome en 1678. extrêmement âgé. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

GELE'E (Theophile) a fait une anatomie françoise, qui est un excellent abregé de cette science. Tout y est necessaire, en bon ordre & plein de bon sens. Il n'a pris de du Laurens & de Riolan que ce qui y est bon, sçavoir, l'histoire; & leur a laissé les questions, qui sont assez inutiles. * Sorberiana.

GELENIUS, *cherchez* GHELEN.

GELESUINTE, reine de France, *cherchez* GALSONTE.

GELIDA, (Jean) Espagnol, de Valence, s'acquit une grande réputation dans le XVI. siécle. M. de Thou en parle ainsi: « Gelida ayant appris la philosophie dans son » pays, sous des maîtres presque barbares en cette science, » vint à Paris, dont l'université étoit déja la plus celebre » de toute la terre. Ennuyé de la chicane qu'on enseigne » dans l'école, & des questions inutiles qu'elle fait naître; » comme il avoit l'esprit excellent, il prit dans ces études » une voie differente de celle des autres. Ainsi ayant été » mieux instruit par Jacques le Févre d'Estaples, qui avoit » été, pour ainsi dire, le flambeau des lettres renaissantes, » il apprit plus parfaitement l'une & l'autre langue, & » travailla sur Aristote, qu'il interpreta avec réputation, » dans le college du cardinal le Moine. De là on le fit aller » à Bourdeaux, où il eut soin du college durant l'absence » de *Jean de Gouvea*, que le roi de Portugal, son prince, » avoit appellé en son pays, pour y faire l'ouverture de » l'université de Conimbre. Il y voulut mener Gelida avec » Buchanan, Nicolas Grouchi, Elie Vinet, Arnaud Fabri de Basas & quelques autres; mais comme Gelida » s'étoit accoutumé aux mœurs de la France, on ne lui put » persuader d'en sortir. Il demeura donc à Bourdeaux, en

» attendant le retour de Gouvea ; mais comme ce dernier » mourut, pendant le voyage qu'il fit dans son pays. Gelida fut confirmé dans la charge de principal qu'il exerça » sept ans de suite, avec la même gloire que son prédécesseur. Il mourut en cette ville le 19. Fevrier de l'an » 1556. dans une pauvreté assez grande, laissant sa femme » avec une fille unique. On se persuada qu'il avoit beaucoup d'ouvrages prêts à être imprimés ; mais on ne » trouva que quelques lettres de lui, avec d'autres d'Arnaud Fabri, que Jacques Busine fit imprimer en 1571. » à la Rochelle, plutôt pour témoigner par cette marque » d'amitié la reconnoissance qu'il avoit pour son maître, » que parce qu'il les crût capables de répondre à l'estime, » qu'on avoit conçûe pour un si grand homme. * De Thou, *hist. liv. 17.* Andreas Schottus, & Nicolas-Antonio, *biblioth. Hisp.* Le Mire, *de script. sec. XVI.*

GELLES, peuples de Médie, dans les confins des Parthes, dont la capitale est Gheilan.

GELLI, (Jean-Baptiste) natif de Florence, florissoit dans le XVI. siécle. Voici comme en parle M. de Thou. « On ne doit pas oublier, (dit-il,) Jean-Baptiste » Gelli de Florence d'une condition bien au-dessous de » son esprit; car il travailloit à la couture & étoit chaussetier de son métier & bien qu'il n'eût pas étudié, il fut » second fondateur, & un des plus grands ornemens de » l'académie de Florence. Il écrivit en sa langue des dia» logues, à l'imitation de Lucien ; mais avec plus de pru» dence & de modération ; neanmoins, comme l'on crut » qu'il avoit failli par une liberté qui étoit jusques-là in» connue, il fut censuré. » M. de Thou se trompe neanmoins, en ce qu'il dit que Gelli n'avoit pas étudié. Il mourut le 24. Juillet 1563. âgé de 64. ans, & fut enterré à sainte Marie, dans le tombeau de sa famille. L'abbé Ghilini qui met sa mort en 1586. s'est trompé. * De Thou, *hist. l. 35.* Ghilini, *theatr.* M. de la Monnoye, *Jugemens de Baillet, sur l'article 1004. tom. 3.*

GELLIUS, nom d'une famille patricienne à Rome. Cn. Gellius fut lieutenant de Pompée dans la guerre contre les Pirates. LUCIUS GELLIUS fut consul la même année, l'an de Rome 687. & 67. avant J. C. Cn. GELLIUS avec Lentulus Clodianus. Il fut pere de LUCIUS GELLIUS *Poplicola*, qui exerça le consulat avec M. Cocceius Nerva, l'an 718. de Rome, & 36. avant J. C. Voici de quelle maniere Dion parle de ce dernier Gellius, « Quoique convaincu d'avoir con» spiré, il n'en fut pas neanmoins puni, Brutus lui fit » grace, en consideration du rang qu'il avoit tenu parmi » ses plus chers amis, & des liaisons étroites de M. Messala son frere, avec Cassius : cela n'empêcha pas Gellius » d'entreprendre sur la vie de Cassius, & ce fut encore im» punément. Palla mere de ce traitre ayant penetré le » secret de cette intrigue, la découvrit à Cassius qu'elle » aimoit beaucoup, tant pour détourner sa perte, que » pour prévenir celle de son fils, dont elle obtint la grace » pour recompense, Mais Gellius n'en devint pas plus fi» dele ; au contraire il abandonna le parti de ses bien» faicteurs, pour se jetter dans celui d'Auguste & d'Antoi» ne. * Dion, *l. 47.* Flor. *l. 3.* Cicer. *in Pison. & ad Quirit. post. redit.*

GELLIUS, (Maximus) fils d'un medecin, & lieutenant d'une legion en Syrie s'étant soulevé contre Heliogabale, dans le dessein de se faire empereur, fut tué vers l'an 221. de J.C. * Dion, *liv. 79.*

GELLIUS, ami de Marc-Antoine, l'un des Triumvirs, étant allé en Judée pour quelques affaires, fut charmé de la beauté extraordinaire d'Aristobule & de Mariamne, & du bonheur d'Alexandra d'avoir mis au monde de tels enfans. Il lui conseilla d'envoyer leurs portraits à Antoine, ne doutant point qu'après les avoir vûs, il ne fit tout ce qu'elle desireroit. Elle le crut, & Gellius, à son retour auprès d'Antoine, lui exagera encore leur beauté, & lui dit, qu'ils ressembloient plutôt à des divinités qu'à des creatures mortelles, & n'oublia rien pour tâcher de lui donner de l'amour pour Mariamne. Mais Antoine jugea, qu'il ne lui seroit pas honnête d'obliger un roi son ami de lui envoyer sa femme, & craignit d'un autre côté de donner de la jalousie à Cléopatre. Il se contenta donc de demander Aristobule, qu'Hérode refusa sous un honnête prétexte, apprehendant tout d'Antoine également voluptueux & puissant. * Josephe, *antiq. liv. 14. c. 2.*

GELLIUS, (Aulus) *voyez* AULU-GELLE.

GELLIUS FUSCUS, historien Latin, dont parle Trebellius Pollio dans les vies des trente tyrans au sujet de Tétricus *le Jeune*. Il y a apparence qu'il vivoit dans le III. siécle. Quelques-uns le nomment *Agellius*, & on doute même s'il n'est pas le même qu'*Aurelius Fuscus* ; mais Vossius soûtient que Gellius Fuscus est son veritable nom. * Vossius, *de hist. Lat. l. 1. c. 4.*

GELLIUS, (Cneus) historien Romain, avoit écrit des annales de la ville de Rome, citées avec honneur par les anciens. Il vivoit vers l'an de Rome 630. & 124. avant J.C. * Pline, *l. 7.* A. Gellius, *l. 13.* & 18. Dionys. Halicarn. *l. 11.*

GELLO, selon quelques nouveaux historiens, étoit cousin de *Rollo*, premier duc de Normandie, fut le premier comte de Blois, & eut pour successeur THIBAUD *le Vieux*, son fils. Mais les auteurs de l'histoire de Normandie, ne font aucune mention de ce Gello ; & même Deniau, qui a écrit l'histoire de Rollo avec beaucoup d'exactitude, & qui a recherché tout ce qu'il y a de curieux sur ce sujet dans les bons auteurs, ne dit pas un mot de Gello. Il remarque simplement que Franco, archevêque de Rouen, ayant menagé la conference que Rollo eut avec Charles *le simple*, on convint que la Neustrie & la Bretagne demeureroient à Rollo, à condition qu'il se feroit Chrétien. Il n'est point parlé de Gello ni du nom de Blois, ni de celui de Montils, lesquels, selon les partisans de Gello, lui furent donnés pour son partage. D'ailleurs, si Thibaud avoit été fils de ce Gello, il n'auroit pas été ennemi irréconciliable des Normans, comme il le fut, & on ne l'auroit pas appellé prince du sang de France. * Bernier, *hist. de Blois.*

GELNHAUSEN, ville imperiale avec un château fort. Elle est enclavée dans le comté d'Hanaw, en Veteravie, située sur la riviere de Kints, environ à huit lieues de Francfort du côté de l'orient, & à quatre ou cinq lieues de celle d'Hanaw. Gelnhausen n'est pas une grande ville ; mais elle est bonne & bien peuplée. * Mati, *diction.*

GELON, capitaine, fils d'*Hippocrate* roi de Gela, usurpa la domination de l'état de Syracuse, & s'y maintint dix-sept années. Les Carthaginois sollicités par Xerxès, passerent en Sicile, avec une puissante armée, sous la conduite d'Amilcar, dans le dessein de lui faire la guerre ; mais il les repoussa & les défit près de la ville de Termini, dite pour lors *Himere*. Il mourut la 3. année de la LXXV. olympiade, & la 478. avant la naissance de J. C. * Diodore de Sicile, *l. 11.* Eusebe, *en la chron.* Herodote. Pausanias, &c.

GELON, fils de Dinomene, & frere d'Hieron, roi de Syracuse, mourut dans l'olympiade LXXVI. & laissa le royaume à son frere. Sous son regne Phormis passa d'Arcadie en Sicile. * Paus. *in arcad.*

GELON, fontaine de Sicile, qui est la source de l'étang Gelonien près de Celenes. * Pline, *l. 31. c. 2.*

GELONS, peuples de la Scythie-européenne, voisins des Agathyrses. Ils supportoient patiemment la faim étant à la guerre, & vivoient ordinairement d'un peu de lait mêlé avec du sang, qu'ils tiroient de leurs chevaux. Ils écorchoient leurs ennemis, & se faisoient des habits de leur peau, afin de paroître plus terribles. Ils se peignoient aussi le corps de differentes couleurs, pour se rendre plus formidables dans les combats. * Pline. Mela, *l. 1.* Alex. ab Alexandr. *l. 1. c. 19.*

GEM TCHELEBI & sultan Gem, étoit fils de Mahomet II. sultan des Turcs, & frere puîné du sultan Bajazeth II. Mahomet II. étant mort l'an 885. de l'hegire, de J. C. 1480. après la prise d'Otrante, Bajazeth, qui étoit dans son gouvernement d'Amasie, vint aussi-tôt à Constantinople & prit possession de l'empire ; mais il n'y avoit pas encore fait un long sejour, lorsqu'il apprit que Gem son frere, fortifié des troupes de Caramanie, s'étoit emparé de la ville de Burse en Natolie, où il prétendoit établir le siége royal de ses états. Sur cet avis Bajazeth rappella de la Pouille Ahmed, surnommé *Gheduc*, c'est-à-dire, *Brechedent*, general des troupes, qui étoient en Italie, pour combattre son frere, avant qu'il se fortifiât davantage. Ahmed défit ce jeune sultan, & l'obligea de se retirer en Caramanie avec les débris de ses troupes, l'an 886. de l'hegire. Ahmed fut soupçonné de collusion avec Gem, pour ne l'avoir pas poursuivi assez chaudement; ce qui obligea

gea Bajazeth de sortir de Constantinople, pour achever de ruiner les affaires de son frere. Il lui donna une seconde bataille en personne, & l'obligea à une seconde fuite, & à passer la mer, pour demander du secours au sultan d'Egypte. Bajazeth fit étrangler Ahmed peu de tems après. Gem fit courir le bruit, qu'il alloit faire le pelerinage de la Méque; mais il étoit allé chercher du secours en Egypte, avec lequel il tenta une troisiéme fois la fortune des armes contre son frere. Mais il fut encore battu & contraint de se réfugier à Rhodes auprès du grand-maître Pierre d'Aubusson, qui l'envoya à la commanderie de Bourgneuf en France. Bajazeth ayant appris que son frere étoit entre les mains des chevaliers de Rhodes, fit une paix perpetuelle avec eux, & promit de leur payer tous les ans, quarante mille écus d'or, à condition qu'ils le gardassent soigneusement, ce qu'il exécuta de bonne foi. Ces chevaliers mirent ensuite ce prince entre les mains du pape Innocent VIII. qui le leur demanda. Après la mort du pape, Gem passa en celles d'Alexandre VI. qui recevoit tous les ans de Bajazeth deux cens mille écus d'or pour le garder. Ce pape observa de son côté si fidelement sa parole, que lorsqu'il fut obligé par force de le donner à Charles VIII. roi de France, qui alloit à la conquête du royaume de Naples, on crut qu'il fit donner à ce prince un poison lent, dont il mourut à Terracine, à cause que le roi de France vouloit se servir de lui, pour exciter de nouveaux troubles dans l'Empire Ottoman. Cantacuzéne dit que Gem n'avoit que 28. ans lorsqu'il passa à Rhodes, & qu'il avoit laissé sa femme & son fils en garde au sultan d'Egypte; que ce fils se sauva aussi depuis à Rhodes, où s'étant fait Chrétien, il se maria & eut deux fils & deux filles. Soliman ayant pris Rhodes l'an 1522. de J. C. il fit chercher le fils de Gem, qui vivoit encore, & l'ayant trouvé avec ses enfans, il les fit mourir lui & ses deux garçons, pour n'avoir pas voulu retourner à la religion de leur pere, & emmena les deux filles avec lui à Constantinople. * D'Herbelot, *biblioth. orient. L'auteur de la vie de Cesar Borgia.* Thomas Cantacuzéne.

GEMBLOURS, ou GIBLOU, petite ville ou bourg avec une abbaye. Ce lieu est dans le Brabant, sur la riviere d'Orne, à trois lieues de Namur. Il a été appellé anciennement, *Geminiacum.* * Baudrand.

GEMEAUX, un des douze signes du zodiaque, composé de dix-huit étoiles, qui représentent, à ce que l'on dit, la figure de deux jumeaux. Le soleil entre dans ce signe au mois de Mai. Les poëtes feignent que ce sont Castor & Pollux, freres jumeaux, fils de Leda, lesquels furent enlevés au ciel, & changés par Jupiter en cette constellation. * Cæsius, *astron. poëtic.*

GEMINIANUS, ou GEMINIUS, prêtre d'Antioche, vivoit dans le III. siécle, sous l'empereur Alexandre, & écrivit quelques traités. S. Jerôme le met au nombre des auteurs ecclesiastiques. Nous n'avons aucune connoissance des ouvrages de cet auteur. S. Jerôme assure seulement, qu'ils étoient des monumens de son esprit. * Eusebe, *chron.* Saint Jerôme, *de script. eccles.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. III. premiers siecles.*

GEMINIUS VICTOR, Africain, vivoit dans le III. siécle, & fut excommunié après sa mort. Saint Cyprien fit assembler un synode contre lui, parce qu'il avoit institué un prêtre tuteur de ses enfans. Celui-là, dirent les évêques assemblés, ne merite pas d'être nommé à l'autel de Dieu dans la priere des prêtres, qui a voulu détourner de l'autel des ministres du Seigneur, & les embarasser du soin des affaires temporelles, tout-à-fait éloignées de leur profession. * S. Cyprien, *ep. 66. Graviter commoti sumus, &c.*

GEMINUS, de Rhodes, mathematicien celebre, qui vivoit du tems de Ciceron, vers l'an 700. de Rome, & 54. de J. C. Il composa plusieurs ouvrages d'Astrologie, de Sphere, de Géometrie, &c. Quelques-uns croient qu'il étoit affranchi. * Blancanus, *chron. math.* Brucæus, *in cat.* Peteau, *in not. ad Gem.* Vossius, *scient. Math.*

GEMINUS, (Livius) senateur Romain, fut assez lâche pour affirmer en plein sénat, avec sermens & imprécations contre sa personne & sa propre famille, en cas qu'il ne dit pas vrai, qu'il avoit vû monter au ciel la princesse Drusille après sa mort, en l'an 40. ou 41. de J. C. elle étoit sœur & maitresse de Caligula; & c'étoit pour flater l'infame passion de ce prince, que Geminus inventa cette fable. Seneque le raille de sa lâcheté, quoique sans le nommer, dans sa satire sur l'Apotheose de l'empereur Claude. * Dion, *l. 59.* Seneque, *Lud. in Claud.*

GEMINUS, (Picennius) fut consul subrogé sous Neron avec Pomp. Paulinus. Ils commencerent leur consulat au mois de Juillet. Geminus étoit encore en faveur du tems de Galba, qui le fit prefet de Rome, l'an 69. & qui l'appella au nombre de ceux en présence desquels il adopta L. Pison. * Onuphre, *in Fast.* Tacite, *hist. l. 1.*

GEMINUS, (Virbius) fut envoyé par l'empereur Vitellius contre Anicet, affranchi du roi Polemon, qui avoit excité des troubles dans le Pont en Asie, qui avoit pris Trebisonde, & avoit eu la hardiesse, après avoir brûlé les vaisseaux qui défendoient la côte, de venir piller jusques sur les bords de la mer. Geminus le défit au mois d'Octobre de l'an de J. C. 68. & le contraignit à chercher un azyle auprès du roi de Sedochezes, qui le trahit pour de l'argent. * Tacite, *hist. l. 3. c. 47. & 48.*

GEMINUS, (Antonius) fils de l'empereur *Marc-Aurele*, & frere jumeau de l'empereur *Commode*, nâquit l'an de J. C. 161. & mourut quatre ans après, malgré les prédictions des astrologues, qui promettoient aux deux freres une égale durée de vie. * Herodien, *l. 1.*

GEMISTE, (Georges) dit PLETHON, natif de Constantinople, philosophe platonicien & mathematicien, vivoit sur la fin du XV. siécle à la cour de Florence, où les Medicis attiroient les plus sçavans hommes de ce tems-là. Il s'étoit trouvé au concile de Florence sous le pape Eugene IV. en 1438. & s'y étoit fait admirer par sa prudence & par sa doctrine. On dit que Gemiste mourut âgé de près de cent ans, & laissa deux fils, *Demetrius* & *Andronic.* On a de lui un livre de la difference qu'il y a entre Platon & Aristote; un traité de l'interprétation; un commentaire sur les oracles magiques de Zoroastre; divers ouvrages; & quelques traités historiques. * Gesner, *biblioth.* Leo Allatius, *Diatr. de geog.* Vossius, *de phil. sect. cap. 16. §. 6. de histor. Græc. l. 2. cap. 30. &c.*

GEMMA, (Reinier) dit *le Frison*, parce qu'il étoit natif de Dokum dans la Frise, a vécu dans le XVI. siécle. M. de Thou parle ainsi de lui dans le 16. livre de l'histoire. « Gemma, (dit-il,) communément appellé *le Frison* « parce qu'il étoit de la Frise, mourut le 26. Mai de l'an « 1555. à Louvain, où il professoit la medecine: mais il ex- « cella sur-tout dans les mathematiques, qu'il enseignoit « en particulier, & qu'il enrichit, pour ainsi dire, par des « instrumens faits avec un merveilleux artifice. Il fut sou- « vent sollicité de venir à la cour de l'empereur Charles V. « Mais il s'en excusa toûjours modestement, faisant voir « qu'il préferoit le repos à la faveur des princes. Aussi finit- « il ses jours dans cette agreable tranquilité: que l'on trou- « ve parmi les lettres. Il mourut de la pierre âgé seulement « du 47. ans, & laissa un fils appellé *Corneille* Gemma, qui « enseigna à Louvain les mêmes sciences avec beaucoup « de réputation, & qui renouvella par ses ouvrages & par « son esprit la mémoire de son pere éteinte. » Le corps de Gemma *le Frison* fut enterré dans l'église des Dominicains de Louvain, où l'on voit son tombeau. Ses ouvrages les plus celebres sont, *Methodus Arithmetica. De usu Annuli Astronomici, &c.* * Le Mire, *in elog. Belg.* Castellan, *in vit. illust. medic.* Vossius, *de scient. mathem.* Melchior Adam, *in vit. Germ. Medic.* Suffridus Petri, *de script. Fris.* Valere André, *biblioth. Belg.* Quenstedt, *Patr. doct. p. 127.* Sponde, *An. Ch. 1555. n. 23.* Blancanus, *chron. mathem. &c.*

GEMMA, (Corneille) fils de *Reinier*, nâquit à Louvain l'an 1535. & fut poëte, philosophe & medecin. Il écrivit divers traités. *De arte cyclognomica tom. III. De natura divinis characterismis, seu cosmocritico. De prodigiosa cometa specie ac natura, &c.* Gemma composa ce dernier ouvrage au sujet de cette étoile extraordinaire, qui parut en l'an 1572. & dont les auteurs de ce tems-là ont tant parlé. Voici ce qu'en dit M. de Thou. « En même tems, (dit- « il,) parut le 8. Novembre dans la constellation de Cassio- « pée, une nouvelle étoile qui représentoit une losange, « avec la cuisse & l'estomac de la même Cassiopée, & qui « demeura immobile plus d'un an entier. Bien que d'abord « elle égalât Jupiter en grandeur & en clarté, elle diminua « peu à peu: de telle sorte qu'au commencement de l'année « 1573. elle disparut entierement. Au sentiment des astro- « logues, elle présageoit les malheurs qu'on vit naître ensui- «

» te. Ce fut la pensée de Corneille Gemma medecin, aussi » sçavant dans l'astronomie, qu'aucun autre de notre sié- » cle : c'est pourquoi le duc d'Albe le fit venir alors à Ni- » megue. » Il traite de cette étoile ; & il soutient que, depuis la naissance de J. C. à peine a-t-il paru aucun phénomene comparable à celui-la, soit que l'on considere sa hauteur, sa rareté, & sa durée, &c. Gemma mourut de peste le 12. Octobre 1579. * De Thou, *hist. l. 54.* Le Mire, *in elog. Belg.* Melchior Adam, *in vit. Med. Germ.* Castellan, *in vit. illustr. Med.* Valere André, *biblioth. Belg.* &c.

GEMMINGEN, petite ville du palatinat du Rhin. Elle est dans la préfecture de Bretten, entre Hailbron & Philisbourg, à trois lieues de la premiere & environ à neuf de la derniere. * Mati, *diction.*

GEMONA, ancien bourg des Carniens. Il est dans le Frioul, province de l'état de Venise en Italie, près du Tajamento, environ à quatre lieues de la ville d'Udine, vers le septentrion occidental. * Baudrand.

GEMONIES, étoient à Rome ce que nous appellons *gibet*, ou *fourches patibulaires*. Quelques-uns veulent qu'elles ayent été ainsi appellées d'un malfaicteur nommé *Gemonius*, qui y fut exposé le premier, ou du nom de celui qui les avoit construites. D'autres tirent ce nom plus vraisemblablement du verbe latin *Gemo*, parce que c'étoit un lieu de plaintes & de gemissemens. Quoi qu'il en soit, ce lieu qui étoit proche du mont Aventin, fut destiné par Camille après la défaite des Veiens, l'an de Rome 358. & avant J. C. 396. pour y exposer à la vûe du peuple les corps morts des criminels, qui étoient gardés par des soldats, de peur qu'on ne les vînt enlever pour les enterrer. Lorsqu'ils tomboient de pourriture, on les traînoit de-là avec un croc dans le Tibre. On peut voir là-dessus Pline, *l. 8. c. 40.* où il parle d'un chien qui n'abandonna jamais le corps de son maître pendu aux gemonies. Tacite & Suetone parlent aussi en plusieurs endroits des Gemonies, qu'ils appellent, *Scala Gemonia*, ou *Gradus Gemonii*, à cause qu'étant un lieu élevé il y falloit monter.

GEMUNDE, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, est dans l'evêché de Wurtzbourg aux confins du comté de Reineck, sur le Mein, à sept lieues au-dessous de la ville de Wurtzbourg. * Mati, *diction.*

GEMUNDE, ville imperiale d'Allemagne. Elle est dans la Souabe, à onze lieues de la ville de Stutgard, du côté d'orient. Cette ville a été originairement abbaye de l'ordre des Benedictins. L'empereur Frideric I. la fit ville imperiale ; & on dit qu'elle a pris son nom, qui signifie *la joie du monde*, de ce qu'elle étoit autrefois le lieu des carrousels de la noblesse de Souabe. Les Catholiques sont les seuls qui ayent part aux charges de cette ville. Son territoire ne renferme que douze villages, dont celui de Bergen, orné d'un fort beau château, est le plus considerable. * Baudrand.

GEMUNDE, bourg du cercle d'Autriche en Allemagne, est sur le bord du lac qui porte son nom, à huit lieues de la ville de Lintz, du côté du midi. Il y a un autre bourg de même nom dans le palatinat du Rhin, entre la ville de Simmeren & celle de Taun. * Mati, *diction.*

GEMUNDER-ZE'E, ou TRAUNZE'E, lac de la haute Autriche en Allemagne. Il prend son nom, ou de la riviere de Traun, qui le traverse, ou du bourg de Gemunde, qui est situé sur son bord. * Mati, *diction.*

GEMUNNEM, bourg du Palatinat du Rhin. Il est dans le duché de Spanheim, sur la riviere de Simmeren, à une lieue & demie de Binge, en tirant vers Tréves. * Baudrand.

GEMUSE'E, (Jerôme) connu sous le nom de GEMUSÆUS, étoit natif de Muhausen dans la haute Alsace. Il enseigna les langues à Bâle, où il mourut en 1545. âgé de 40. ans. Gemusée avoit composé divers ouvrages, & laissa deux fils, *Jerôme* & *Polycarpe*, imprimeur celebre. * Pantaleon, *lib. 3. prosop. German. &c.*

GENCA, connu sous le nom de GIROLAMO GENCA, peintre, natif d'Urbin, vivoit dans le XVI. siécle. Il étudia sous Pierre Perugin, & alla à Rome, à Florence & dans quelques autres villes d'Italie, où il s'acquit beaucoup de réputation. Francesco Maria, duc d'Urbin, l'employa dans divers ouvrages, où il fit voir qu'il étoit aussi intelligent dans l'architecture, que dans la peinture. Il mourut en 1551. âgé de 75. ans laissant un fils nommé *Barthelemi*, & un gendre appellé *Geovan Batista* Santo Marino, qui peignoient tous deux. * *Consultez* les vies des peintres de Vasari, & les entretiens de Felibien sur les vies des peintres.

GENDRE, (Jean le) natif d'Orleans, mathematicien & historien, a fleuri dans le XVI. siécle. Il composa divers ouvrages, & entr'autres une continuation de la mer des histoires, &c. Il est different d'un autre JEAN LE GENDRE Parisien, qui avoit aussi écrit. * *Voyez* la bibliotheque françoise de la Croix du Maine, & de du Verdier Vauprivas.

GENEBAUD, évêque de Laon, étoit fils d'une sœur de saint Remi archevêque de Reims. Quoiqu'il fût marié, & que sa femme fût encore vivante, son oncle ne laissa pas de le faire évêque, & de démembrer en sa faveur la ville de Laon & son territoire, de celui de Reims, pour en former un siége épiscopal l'an 497. Le nouveau caractere de ce jeune prélat ne l'empêcha pas d'user secretement des droits de son mariage : il eut deux enfans de sa femme, un fils nommé *Latro*, & une fille qu'il appella *Vulpecula*, c'est-à-dire, *Renardine*, parce qu'ils étoient nés d'un commerce fait à la dérobée, & menagé avec adresse. Mais depuis il se repentit & confessa sa faute à son oncle, qui le déposa, & le mit en pénitence sept ans durant, au bout desquels ce prélat le rétablit en son siége. Genebaud gouverna l'église de Laon encore quelques années, & son fils *Latro* lui succeda à l'évêché sans dispense : parce que l'ordination n'étant point encore un empêchement dirimant du mariage, quoique Genebaud eût violé la loi du celibat alors établie en Occident, cependant cela ne rendoit pas son mariage nul, & n'empêchoit pas que les enfans ne fussent légitimes, cet état leur étant acquis dès le contrat, & le sacrement subsistant toujours. Genebaud vivoit encore l'an 549. * Gregoire de Tours, *hist. lib.* Mezerai, *hist. de France, liv. 7.* Baillet, *vies des saints.*

GENEBRARD (Gilbert) François, archevêque d'Aix, en Provence, natif de Riom en Auvergne, prit l'habit de religieux Benedictin dans l'abbaye de Mausac en la même province d'Auvergne ; & alla étudier à Paris, où il eut pour maitres, Adrien Turnebe, Jacques Carpentier & Claude de Saintes. Il fit un si grand progrès dans les sciences & dans les langues, qu'il fut docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison de Navarre en 1563. puis professeur royal & interprete de la langue hebraïque. Pierre Danés, évêque de Lavaur, se démit en sa faveur en 1578. avec la permission du roi de son évêché ; mais n'ayant pu obtenir l'expedition de ses bulles parce que le président de Pibrac l'emporta pour Pierre du Faur son frere aîné, auquel il disoit qu'il étoit promis depuis long-tems, Genebrard piqué contre les ministres du roi prit le parti de la ligue, & dans la suite la faveur du duc de Mayenne lui fit obtenir du pape Gregoire XIV. en 1591. les bulles de l'archevêché d'Aix, dont il prit possession au mois de Septembre de l'an 1593. Il le gouverna durant cinq ans, toujours plein de son entêtement pour la ligue, & se déchaînant dans ses sermons contre le roi ; mais voyant que les choses tournoient mal pour ce parti, il se retira à Avignon, où il composa un ouvrage qui avoit pour titre, *De sacrarum electionum jure, ad ecclesiæ Romanæ reintegrationem*, livre injurieux aux droits de l'église de France, que le parlement de Provence condamna à être brûlé, par ordre du roi. On bannit en même tems Genebrard hors du royaume, avec défense d'y mettre le pied sous peine de la vie. Cet arrêt fut donné le 26. Janvier de l'an 1596. On lui permit pourtant de se retirer à Semur en Auxois, province de Bourgogne, dont il étoit prieur, & il mourut 13. mois après, le 14. Mars de l'an 1597. âgé d'un peu plus de 60. ans. Genebrard a été certainement un des plus sçavans hommes de son tems : mais il n'a pas été des plus judicieux dans le choix des opinions, & dans celui du parti qu'il a embrassé ; il a passé, dit fort bien M. de Thou, pour un homme plus reglé dans sa vie que dans ses écrits : il a composé plusieurs ouvrages de differens genres ; sçavoir une chronologie sacrée ; un commentaire sur les pseaumes, trois livres de la Trinité contre les Anti-trinitaires ; un commentaire sur le symbole de saint Athanase ; quelques traités contre les Juifs ; un traité des élections, pour soutenir les élections des évêques par le clergé & par le peuple contre la nomination du roi. Il a encore fait plusieurs traductions d'ouvrages grecs en latin, & la traduction des li-

vres de Josephe en françois. Il y a encore plusieurs ouvrages dont il a lui-même donné le catalogue, qui font voir combien il étoit laborieux. Il écrivoit facilement en latin, mais d'un style un peu dur, & rempli de synonymes & d'épithetes. Il a été fort estimé par les sçavans de son tems, & on lui a donné de grands éloges après sa mort. Saint François de Sales faisoit gloire d'avoir été son disciple. * De Thou, *hist. l. 119.* Sponde, *in annal.* Opmer, *Chron.* Saint François de Sales, *l. 1. c. 11. de l'amour de Dieu, &c.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVI. siécle.*

GENEHOA, royaume dans le pays des Negres, *cherchez* GHENEOA.

GENEP ou GENNEP, *Genepum* ou *Gennepium*, petite ville d'Allemagne, dans le duché de Cleves, est située sur la riviere de Niers, dans l'endroit où elle se jette dans la Meuse, à deux ou trois lieues de Cleves. Adolphe I. de ce nom, duc de Cleves, ajoûta l'an 1424. cette ville à son état. Elle est assez bien fortifiée, avec garnison hollandoise, quoiqu'elle appartienne à l'électeur de Brandebourg. Les Espagnols avoient pris Genep, & les Hollandois la leur reprirent en 1641. *Baudrand. Sanson.

GENEPE, ou GENAP, bourg des Pays-bas Espagnols, est dans le Brabant sur la Dyle, à sept lieues au-dessus de Louvain, & à six lieues de Bruxelles vers le midi. * Baudrand.

GENERAL DES GALERES DE FRANCE, officier de la couronne, qui a commandement sur la mer Mediterranée, & qui porte pour marque de sa dignité, un grapin en pal derriere l'écu de ses armes.

I. JEAN de Chambrillac, chevalier, chambellan du roi, est le plus ancien que l'on trouve avoir été pourvu de la charge de general des galeres en 1410.

II. PREGENT de Bidoux, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, & grand prieur de saint Gilles, fut nommé general des galeres en 1497. dont il se démit en 1518. pour aller servir sa religion. Il mourut à Nice en Août 1528. âgé de 60. ans.

III. BERNARDIN de Baux, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, commandeur de saint Vincent de Largnes, fut pourvû en 1518. de la charge de general des galeres, qu'il n'exerça qu'une année. Il mourut à Marseille le 12. Decembre 1527.

IV. BERTRAND d'Ornesan, chevalier seigneur d'Astarac, baron de saint Blancart, marquis des isles d'or, &c. fut nommé general des galeres en 1521.

V. ANDRE' Doria, noble Genois, fut créé general des galeres de France avant l'an 1525. Depuis il quitta le parti du roi en 1528. pour embrasser celui de Charles-*Quint*, qui le fit prince de Melphe & chevalier de la toison d'or.

VI. ANTOINE de la Rochefoucauld, seigneur de Barbesieux, fut pourvu de la charge de general des galeres en 1528. Il étoit chevalier de l'ordre du roi, sénéchal de Guienne, & lieutenant general au gouvernement de la ville de Paris, & de l'isle de France, & mourut en 1537.

VII. ANTOINE Escalin des Aimars, dit *le capitaine Polin*, baron de la Garde, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant pour sa Majesté en Provence, capitaine de cent hommes d'armes, fut fait general des galeres en 1544. il se signala contre l'armée navale des Anglois en 1545. & fut destitué, puis rétabli en 1566. Il mourut en 1578.

VIII. LEON Strozzi, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; prieur de Capoue, fut fait general des galeres en 1547. après la disgrace du baron de la Garde, & quitta le service de France en 1551. pour celui de sa religion.

IX. FRANÇOIS de Lorraine, grand prieur de France qui avoit été general des galeres de Malte, obtint la charge de general des galeres de France en 1557. & mourut le 6. Mars 1563. à l'âge de 29. ans.

X. RENE' de Lorraine, marquis d'Elbeuf, succeda en cette charge à François de Lorraine son frere, l'an 1563. & mourut en 1566. âgé de 30. ans.

XI. HENRI d'Engoulême, grand prieur de France, fils *naturel* du roi Henri II. fut pourvû de la charge de chef & capitaine des galeres & des armées de la mer du Levant en 1578. après la mort du baron de la Garde, dont il se démit peu après, ayant été fait gouverneur de Provence.

XII. CHARLES de Gondi, seigneur de la Tour, frere puiné d'Albert de Gondi, duc de Rets, fut pourvû de l'office de general des galeres, l'an 1578. & mourut en cette année.

XIII. CHARLES de Gondi, marquis de Belle-isle, fut pourvû de la charge de general des galeres en 1579. sous la direction & surintendance du maréchal de Rets son pere, attendu son bas-âge, & fut tué en 1596. âgé de 27. ans.

XIV. ALBERT de Gondi, duc de Rets, pair & maréchal de France, eut le commandement general des galeres, pendant la minorité de son fils aîné, par lettres de l'an 1586. & mourut en 1602.

XV. PHILIPPE-EMMANUEL de Gondi, comte de Joigni, fut nommé general des galeres de France en 1593. & créé chevalier du saint Esprit l'an 1620.

XVI. PIERRE de Gondi, duc de Rets, pair de France, chevalier des ordres du roi, fut pourvû de la charge de general des galeres en la place de son pere en 1626. & s'en démit l'an 1635. en faveur du marquis du Pont-de-Courlai.

XVII. FRANÇOIS de Vignerot, marquis du Pont-de-Courlai en Poitou, gouverneur du Havre de Grace, reçut les provisions de l'office de general des galeres en 1635. après la démission du duc de Rets, & mourut le 26. Janvier 1646. à l'âge de 37. ans.

XVIII. ARMAND-JEAN de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu, pair de France, prince de Mortagne, marquis du Pont-de-Courlai, &c. prêta le serment de la charge de general des galeres en 1643. dont il se démit en 1661.

XIX. FRANÇOIS marquis de Crequi, lui succeda en cet office l'an 1661. dont il se démit en 1669. ayant été nommé maréchal de France l'année précedente.

XX. LOUIS-VICTOR de Rochechouart, comte, puis duc de Vivonne, prince de Tonnai-Charente, &c. fut pourvû de cette charge après la démission du marquis de Crequi, l'an 1669. & en prêta le serment en Janvier 1670.

XXI. LOUIS de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, obtint la survivance de la charge de general des galeres, qu'avoit le maréchal de Vivonne son pere, & mourut le 3. Avril 1688.

XXII. LOUIS-AUGUSTE de Bourbon, legitimé de France, prince de Dombes, duc du Maine & d'Aumale, fut pourvû de la charge de general de galeres en 1688. après la mort du duc de Mortemart, & s'en démit en 1694. en faveur de

XXIII. LOUIS-JOSEPH duc de Vendôme, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Provence, qui fut pourvû de cette charge la même année 1694. & en prêta le serment entre les mains du roi le 24. Avril 1695.

XXIV. RENE' sire de Froullai, comte de Tessé, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. fut pourvû de la charge de general des galeres en Octobre 1712. après la mort du duc de Vendôme, dont il s'est démis en 1716.

XXV. JEAN-PHILIPPE chevalier d'Orleans, puis grand prieur de France a été pourvû en 1716. de la charge de general des galeres, sur la démission du maréchal de Tessé. * P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.* Ruffi, *histoire de la ville de Marseille.*

GENES, ou GENNES, que ceux du pays nomment *Genoua*, & les auteurs Latins *Genua*, ville d'Italie, avec archevêché, & republique souveraine sur la mer Mediterranée. Elle est capitale d'un petit pays, dit l'ETAT DE LA REPUBLIQUE DE GENES, la côte ou la riviere de Genes. Depuis le Var jusqu'à la Magre on compte plus de cent soixante milles. Ce pays est le même en partie que celui des anciens Liguriens, qui ont étendu leurs limites jusqu'aux rivieres du Pô & d'Arne. Il est divisé par les modernes en riviere de Ponent, & riviere du Levant. Dans la partie du Levant sont les villes de Pontremoli, de Brugneto, de Sarzane, de Spezze, &c. Vers le Ponent sont les villes de Genes, de Savone, d'Albenga, de Vintimille, &c. Genes capitale de la republique, est le siége d'un archevêque. Le marquisat de Final, qui est enclavé entre Savone & Albenga, appartient à l'empereur. Entre Albenga & Vintimille, est la principauté d'Oneglia, & le comté de Marro, qui appartiennent au duc de Savoye. La principauté de Monaco, qui est à l'occident de Vintimille, appartient au prince de ce nom, qui

est sous la protection du roi de France. La ville de Genes, comme maîtresse de toute la seigneurie, se trouve au milieu ; la largeur de cet état n'est pas étendue, & ne passe en aucun endroit vingt-cinq mille pas. Le dedans du pays est montueux ; mais la côte est agreable & fertile ; & la partie occidentale est couverte de citroniers, orangers, &c.

Genes est située sur le bord de la mer, du côté de son midi, partie dans la plaine, partie sur les collines qui aboutissent à l'Apennin. Elle est après Venise la ville la plus marchande de toute l'Italie. Son tour est d'environ cinq ou six milles, avec de fortes murailles, un bon rempart, & cinq portes du côté de terre ferme, la plûpart garnies d'artillerie. Le port de Genes étoit autrefois dangereux ; mais on y a bâti un trés beau mole qui est assez avancé dans la mer, & qui assure le port. Les bâtimens de la ville sont si magnifiques & si reguliers qu'elle est appellée *la superbe*. Elle a grand nombre de riches palais. Celui de Doria est le plus considerable, & s'étend depuis la mer jusqu'au haut de la montagne ; les appartemens sont vastes & magnifiques, les meubles très-riches, & tout y abonde avec profusion. On voyoit cette inscription sur les murailles du palais au dehors : *par la grace de Dieu & du roi, le tout est au maître du logis.* On dit que ces mots furent écrits pour démentir un gouverneur de Milan, qui disoit à une reine d'Espagne, laquelle devoit loger dans ce palais, que la plûpart des meubles avoient été empruntés des plus riches maisons. La rue neuve qui est la plus belle de Genes, n'est composée que de palais, & de maisons magnifiques. Dans le particulier, le palais de la seigneurie, qui sert de demeure au doge, la Casa del imperial, l'arcenal, le dome de l'église de saint Laurent qui est la métropole, où l'on voit un plat d'une seule émeraude, dans lequel on tient que notre-Seigneur fit la cene, l'annonciade qui est si renommée, saint Ambroise qui est l'église des Jesuites, celle des Theatins, dite de saint Cyr, & quelques autres, sont les plus beaux édifices saints & profanes de Genes. Les habitans qui ont toûjours été bons hommes de mer, se sont signalés en diverses occasions. Ils s'adonnent fort au negoce, & on dit qu'il y a plus de vingt mille familles qui travaillent aux étoffes & aux bas de soye. La republique entretient plusieurs galeres, & grand nombre de particuliers en ont aussi. Il y a deux sortes de familles nobles, les anciennes & les nouvelles. Les premieres sont au nombre de vingt-huit entre lesquelles il y en a quatre principales, Grimaldi, Fieschi, Doria & Spinola. Les autres vingt-quatre sont Calvi, Cattanei, Centurioni, Cibo, Cigala, Fornari, Franchi, Giustiniani, Grilli, Gentilli, Imperiali, Interiani, Lescari, Lomellini, Martini, Negro, Negroni, Pallavicini, Pinelli, Promontorii, Sauli, Salvahi, Vivaldi & Vesodimare. Les autres nobles familles de Genes, au nombre de 437. sont agregées à ces 28. principales. Il y a des seigneurs dans ces maisons si puissans & si riches, qu'ils ne sont pas admis au gouvernement, de peur qu'ils ne vinssent à s'en saisir. Plusieurs ont eu rang parmi les plus grands capitaines de leur siécle, sur terre & sur mer. La ville doit sa liberté à André Doria, qui abandonna le service du roi François I. pour la lui procurer. Genes est une ville très-ancienne, dont il est fait mention dans les histoires depuis plus de 1800. ans ; mais il est ridicule de tirer l'étymologie de son nom de Janus. Elle fut soûmise aux Romains, puis aux Lombards, & ensuite aux empereurs pendant quelque tems, & enfin aux François. Elle a été sujette à de grandes divisions populaires, & a éprouvé diverses revolutions. On remarque aussi que, depuis l'an 1494. jusqu'à 1528. la ville a été gouvernée de plus de douze manieres differentes, par des comtes, des consuls, des podestats, des capitaines, des gouverneurs, des lieutenans, des recteurs du peuple, des abbés du peuple, des reformateurs, des ducs nobles & populaires. Aujourd'hui les affaires y sont administrées par une espece d'aristocratie, dont le chef, nommé *doge* ou *duc*, n'est en charge que deux ans de suite. Elle a été gouvernée par des consuls, depuis environ l'an 1099. jusqu'en 1257. que Guillaume Boccanegra fut élû président & capitaine par le peuple. Il se maintint dans cette autorité jusqu'en 1262. que les nobles se rétablirent dans le gouvernement jusqu'en 1339. La même faction du peuple élut Simon Boccanegra, sous le titre de duc. Il fut chassé en 1344. & vit mettre en sa place Jean de Mutta qui mourut sur la fin de l'année 1350. Jean de Valenti élû après lui, abdiqua le 9. Octobre de l'an 1353. & les Genois se soûmirent à Jean Visconti, archevêque de Milan, qui donna le gouvernement de Genes à Guillaume marquis de Pallavicini. La republique venoit alors de perdre son armée navale dans une bataille donnée le 28. Août de la même année. Trois ans après on chassa le gouverneur, & Simon Boccanegra fut rétabli. Celui-ci ôta les armes aux nobles, relegua les plus puissans, fit la guerre aux Visconti, & fut empoisonné par ceux de son parti, dans un festin en 1363. Gabriel Adorne lui succeda jusqu'en 1370. Dominique Fregose, ou de Capofregose fut mis en la place de ce dernier : il rétablit la republique, & fut chassé en 1378. Nicolas de Guarco, Antoniot, Adorne & Leonard de Montardo gouverneurs successivement. Le dernier mourut de peste en 1384. Il eut dix ou douze successeurs jusqu'en 1396. que Genes se donna à la France. Le roi Charles VI. y avoit des gouverneurs, dont le dernier fut Jean le Maingre, dit Boucicaut. Son absence causa la perte de Genes en 1409. Les Genois massacrerent les François, & se donnerent au marquis de Montferrat jusqu'en 1413. Ils se choisirent des ducs en l'année 1421. Thomas Fregose, qui avoit cette charge, se soûmit à Philippe Marie Visconti duc de Milan qui y tint des gouverneurs. Erasme Trivulce y commandoit en cette qualité l'an 1435. lorsque les Genois gagnerent une bataille le 5. Août. Blaise Azereto grand amiral de Genes, qui commandoit l'armée, prit les rois d'Aragon & de Navarre, l'infant leur frere, le grand-maître de l'ordre de saint Jacques, le viceroi de Sicile, le duc de Sesse, le prince de Tarente, & cent vingt des plus grands seigneurs de Sicile & d'Aragon, que le duc de Milan renvoya sans rançon. Cette conduite fit prendre les armes aux Genois, qui se mirent en liberté. Ils eurent des ducs jusqu'en 1458. où ils se soûmirent encore aux François sous le roi Charles VII. Ce peuple inconstant le chassa encore en 1461. & on y vit sept ducs jusqu'en 1464. que la ville se donna à François Sforce, duc de Milan. En 1478. les Milanois furent chassés, & Baptiste & Paul Fregose furent successivement ducs. Ce dernier ceda encore au duc de Milan en 1488. & le roi Louis XII. conquit Genes en 1499. Elle se revolta en 1506. & l'année suivante on la reprit. François de Rochechouart, qui en étoit gouverneur, fut chassé en 1512. On y créa duc le 29. Juin Jean Fregose, que les François déposséderent le 25. Mai de l'année suivante. Ce fut avec le secours des Adornes, principalement d'Antonio, qui fut laissé gouverneur, & chassé par le peuple le 10. Juin suivant. Octavien Fregose qu'on fit duc, soûmit la ville aux François qui lui en laisserent le gouvernement. Il gouverna avec beaucoup de sagesse jusqu'en 1522. que la ville de Genes fut pillée par l'armée de l'empereur Charles-*Quint* commandée par le marquis de Pescaire. Le roi François I. reconquit Genes en 1527. André Doria la remit en liberté peu de tems après ; & depuis ce tems-la elle a été gouvernée par des ducs ou doges, qu'on y élit de deux en deux ans. Ce doge est assisté de huit sénateurs, qui gouvernent avec lui, & qui sont appellés gouverneurs & de quatre procureurs, dont il y en a deux qui logent avec lui tour à tour dans le palais ducal pendant quatre mois de l'année, & c'est ce que l'on nomme *le sénat* : mais le fondement & la base de la republique reside dans le *grand conseil*, qui est composé de 400. gentilshommes choisis parmi l'ancienne noblesse, ainsi que parmi la moderne. Ce conseil décide avec *la seigneurie*, c'est-à-dire, avec le doge & les sénateurs de tout ce qui peut regarder la paix & la guerre, & de toutes les plus importantes affaires de l'état. Le doge ne peut recevoir aucune visite, donner aucune audience, ni ouvrir les lettres qui lui sont adressées, qu'en presence de deux senateurs, qui demeurent avec lui dans le palais. L'habit que le doge porte dans les jours de ceremonies, est une robe de velours ou de damas rouge, fait d'une maniere antique, avec un bonnet pointu de la même étoffe que sa robe, & il est obligé de porter la fraise. La regence ne dure que deux années après lesquelles on fait une nouvelle élection, & l'ancien doge ne peut y rentrer qu'après douze années d'intervalle. Les doges vont à la fin de la regence à l'assemblée des colleges convoqués pour les dépouiller de leur dignité : le secretaire de l'assem-

blée se sert alors des termes suivans pour le remercier au nom de la republique, *vostra serenita ha fournita suo tempo, vostra excellenza sane vadi à casa*, c'est-à-dire, *puisque votre serenité a fourni son tems, que votre excellence s'en retourne à sa maison*. En effet le doge déposé part dans le moment, & lorsqu'il est à la porte, il remercie les sénateurs & les gentilshommes qui lui ont fait compagnie : il quitte ensuite la robe rouge pour se revêtir de celle de sénateur, qu'il porte le reste de sa vie. On procede quelques jours après à une nouvelle élection, & le doyen des sénateurs fait pendant l'interregne les fonctions de doge. On convoque pour cette élection le grand conseil, qui nomme quinze personnes que l'on juge les plus capables d'être élevées à cette dignité; cette liste ayant été portée dans le conseil secret, on les réduit à six personnes, puis étant rapportée au grand conseil, l'assemblée choisit un doge parmi ces six personnes; & ce doge est couronné peu de jours après. Les rois d'Espagne par un trait de fine politique, ont sçû l'attacher à eux, en lui empruntant de grandes sommes d'argent. Philippe II. emprunta jusqu'à douze millions qu'on n'a jamais rendus, & dont on se contente de payer l'interêt. Les mêmes rois ont eu les mêmes vûes dans la vente qu'ils ont faite à des Genois dans les états de Milan, de Naples & de Sicile, de diverses terres qu'ils ont érigées en comtés, marquisats & duchés. Cette conduite leur a été plus avantageuse que la possession même de Genes. Au reste, la ville de Genes a toûjours contribué aux entreprises de la Terre-Sainte, & elle a conquis sur les infideles le royaume de Corse, de Sardaigne & de Chypre, avec les isles de Metelin & de Chio; outre que les villes de Caffa & de Pera lui ont appartenu, qu'elle a donné trois ou quatre papes à l'église, & qu'elle a produit de grands hommes pour toutes choses. Cependant les Italiens disent de Genes : *Gente senza fide, Mare senza pesce, Monte senza legno, & Donne senza vergogna*. Cette ville a une académie dite *de gli adormentati*. On y a vû divers hommes de lettres, sur quoi l'on peut consulter la bibliotheque des écrivains de cet état, composée par Raphaël Soprani, & par l'abbé Giustiniani. Le premier a aussi composé les vies des peintres de l'état de Genes. Les François ayant juste sujet de se plaindre des Genois, bombarderent leur ville en 1684. ruinerent une partie de ses palais & le fauxbourg de saint Pierre d'Arene, & obligerent la republique d'envoyer en France le doge accompagné de quatre sénateurs, pour faire satisfaction au roi Louis XIV. * Leandre Alberti, *descr. Ital. pag. 14. & seq.* Augustin Giustiniani. Barthelemi Fascio. Jacques Bracelli. Jacques de Voragine. Paul Interiani. Pierre Bazaro. Hubert Folieta, *histoire de Genes*.

GENESE, premier livre de la bible, ainsi appellé par les Latins & par les Grecs, parce qu'il commence par l'histoire de la création du monde. Les Hebreux l'appellent *Bereschit*, du nom des deux premiers mots de ce livre, qui signifient, *au commencement*. Moïse est auteur de ce livre. Quelques-uns croient qu'il l'a écrit avant la sortie d'Egypte; mais il est plus vraisemblable qu'il l'a composé depuis la promulgation de la loi. Il contient l'histoire de la création du monde, la genealogie des patriarches, la narration du déluge, le catalogue des descendans de Noé jusqu'à Abraham, la vie d'Abraham, de Jacob & de Joseph, & l'histoire des descendans de Jacob, jusqu'à la mort de Joseph, & comprend ainsi l'histoire de 2399. ans, suivant le calcul des années des patriarches. Les Juifs défendoient aux jeunes gens de lire les premiers chapitres de la Genese, il falloit avoir vingt-cinq ou trente ans pour obtenir cette permission. Ce livre est à present en cinquante chapitres. * Du Pin, *dissert. Prel.*

GENESSANO, ou GENEZZANO anciennement *Juventianum*, bourg de l'état de l'église en Italie. Il est dans la Campagne de Rome entre Frescati & Palestrine, à deux ou trois lieues de l'une & de l'autre. * Baudrand.

GENEST D'ARLES (saint) ou plutôt Genès, *Genesius*, martyr, ainsi nommé de la ville d'Arles en Provence, où il nâquit, & où il exerçoit l'office de greffier. Il étoit catechumene, lorsque les empereurs, Diocletien & Maximien commencerent à persecuter les Chrétiens. Un jour pendant qu'il faisoit les fonctions de sa charge, le juge, pour obéir aux édits des empereurs, prononça un arrêt, par lequel il ordonna que tous les Chrétiens seroient mis à mort, s'ils ne sacrifioient aux dieux de l'empire. Genest loin d'écrire cet arrêt, laissa le registre, & s'enfuit, n'osant alors s'exposer au martyre, parce qu'il n'avoit pas encore reçu le batême; mais il fut batisé dans son sang; car les officiers du prevôt d'Arles le poursuivirent, & l'ayant vû passer le Rhône à la nage, l'allerent attendre à l'autre bord, où ils lui trancherent la tête, vers la fin du III. siécle. Il y a un autre saint GENEST, martyr & évêque de Clermont dans le VII. siécle, dont l'histoire est si remplie de fables, qu'il est inutile d'en parler. * Baillet, *vies des saints*, 3. Juin. S. Paulin. Surius, T. 4. Mart. rom. 25. Août.

GENEST DE ROME, (saint) comedien du tems de l'empereur Diocletien, jouoit souvent les mysteres des Chrétiens sur le theâtre, pour plaire à l'empereur & au peuple. Un jour il entreprit de representer les ceremonies du batême, & fit dans cette piece le personnage de celui qui vouloit être batisé; mais lorsque le prêtre & l'exorciste se presenterent pour faire la ceremonie du batême, il fut inspiré d'embrasser en effet le Christianisme. Il déclara qu'il vouloit recevoir la grace de J. C. & renoncer au culte des idoles, ce que l'on prit pour une feinte. On pratiqua sur lui toutes les ceremonies, & on le revêtit d'une robe blanche; puis des soldats parurent comme envoyés de la part de l'empereur pour se saisir de lui en qualité de Chrétien, & le menerent devant celui qui faisoit le juge de theâtre, où l'on avoit préparé une statue de Venus pour la lui faire adorer; mais Genest protesta hautement qu'il étoit Chrétien, qu'il adoroit le vrai Dieu, & non pas des statues de pierre. L'empereur crut d'abord qu'il ne faisoit ces protestations que pour mieux jouer son personnage; mais enfin voyant que Genest parloit en Chrétien & non pas en comedien, il le fit battre à coups de bâton en presence de tout le peuple, & l'envoya à un préfet nommé Plautien. Ce dernier l'appliqua sur un chevalet, puis lui fit déchirer le corps avec des ongles de fer, & brûler les côtes avec des flambeaux ardens. Enfin ne pouvant vaincre sa constance, il en écrivit à l'empereur, lequel ordonna qu'on lui tranchât la tête : ce qui fut executé le 25. Août de l'année 303. * Surius, *tom. 4.* Il y a eu encore deux comédiens, l'un nommé *Ardaleon*, & l'autre appellé *Porphyre*, qui se convertirent de la même maniere, voulant donner en spectacle au peuple les mysteres de notre religion. * Martyrologe romain, *14. Avril & 15. Septembre.*

GENESTE, nom d'un ordre de chevalerie, *cherchez* COSSE DE GENESTE.

GENET, (François) évêque de Vaison, né à Avignon le 18. Octobre 1640. étoit fils d'*Antoine* Genet, docteur en droit civil & canon, aggregé en l'université d'Avignon, & de *Catherine* de Chaissi. Après avoir fait ses premieres études, il s'appliqua d'abord à la philosophie de Scot, & puis s'attacha fortement aux principes de la philosophie, & de la théologie de saint Thomas. Enfin, il s'appliqua à l'étude du droit canonique, & fut employé par M. le Camus évêque de Grenoble, & par le cardinal Grimaldi archevêque d'Aix, au service de l'église. Le pape Innocent XI. le fit chanoine & théologal d'Avignon, & le nomma en 1685. à l'évêché de Vaison. Il fit quelques ordonnances contre les danses, les jeux de hasard, l'habit court des ecclesiastiques, eut une vigilance particuliere sur son clergé, & regla son diocèse par de frequentes visites. La guerre & les affaires qui lui survinrent en 1688. interrompirent le cours de ses fonctions pastorales : cette tempête étant calmée il les reprit avec plus d'ardeur, & fit un voyage à Rome à l'occasion de l'année sainte. Ce sçavant homme fut noyé le 17. Octobre 1702. en revenant d'Avignon à Vaison. Il a composé une théologie morale en françois, qui est d'un grand usage pour les ecclesiastiques, & que l'on enseigne dans plusieurs seminaires. C'est celle qui est connue sous le titre de *Théologie morale de Grenoble*. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XVII. siécle*.

GENETTE, nom d'un ordre de chevalerie, institué, dit-on, par Charles *Martel*, duc des François, & maire du palais de France l'an 726. après la victoire qu'il remporta sur Abderame, general des Sarasins. Quelques historiens rapportent que Charles *Martel* ayant gagné cette fameuse bataille, fit bâtir au même lieu, une chapelle en

l'honneur de saint Martin de Tours, second apôtre des Gaules, qui fut appellé saint Martin *de Bello*, puis par corruption, saint Martin *le bel*. On ajoûte que parmi les dépouilles des ennemis, on trouva grande quantité de riches fournitures de Genettes, & même plusieurs de ces animaux en vie, que l'on presenta à Charles *Martel*, qui en donna aux princes & aux seigneurs de son armée, & qui, pour conserver la memoire d'une bataille si considerable, institua, dit-on, un ordre qu'il nomma *de la Genette*. Cet animal est presque semblable à la fouine, & approchant d'un chat d'Espagne en grandeur & en grosseur. On en voit de deux sortes; la Genette rare, & la commune. Celle-ci est grise & marquetée de noir; l'autre qui est la plus estimée, a le poil noir & luisant comme du velours, & est tachetée de marques rouges fort éclatantes. Sa peau échauffée rend une odeur aussi agreable que le musc: c'est pourquoi les princes & les grands seigneurs se plaisoient autrefois à porter leurs robes fourrées de genettes; & il n'y a pas cent ans que l'usage en a cessé pour ceder à celui des Martes Zibelines, qu'on apporte de Russie & de Moscovie. La genette venoit de l'Afrique, des Indes, & des pays d'Orient. Pour revenir à l'institution de cet ordre on dit, que Charles *Martel* en donna le collier à seize chevaliers, dont les premiers & les plus considerables furent 1. Childebrand, surnommé *Prince d'Austrasie*, cousin germain de Charles; 2. Eudes, duc d'Aquitaine; 3. Carloman, prince d'Austrasie, fils aîné de Martel; 4. Pepin *le Bref* son puîné, depuis roi de France; 5. Luitprand, prince de Lombardie; 6. Odilon, duc de Baviere, &c. Charles *Martel* ayant le premier reçû le collier de cet ordre, s'en déclara le chef. Ce collier étoit d'or, à trois chaînes, entrelassées de roses émaillées de rouge; & au bout pendoit une genette d'or, émaillée de noir & de rouge, au collier de France bordé d'or; la genette posée sur une terrasse émaillée de fleurs. Cet ordre fut fort estimé en France pendant le regne des rois de la seconde race; mais Robert, fils de Hugues *Capet*, ayant institué l'ordre de l'Etoile, celui de la Genette demeura aboli. Cet ordre est tout-à-fait fabuleux. * Favin, *théatre d'honneur & de chevalerie*.

GENEVE, ville des anciens Allobroges, & sur les frontieres de la Savoye, située sur le Rhône, à l'extrémité du lac Leman, dit *de Geneve*. Elle donna son nom à la province de GENEVOIS, qui appartient aujourd'hui à la Savoye, & qui a le Chablais & le Foucigni au levant, le Rhône au couchant, & en partie au septentrion, & la Savoye propre au midi. On y trouve Anneci, la Roche, Albi, &c. La ville de Geneve, qui se gouverne en forme de république, étoit autrefois le siége d'un évêché suffragant de Vienne. L'évêque fait aujourd'hui sa residence à Anneci. Les auteurs Latins l'ont nommée diversement, *Januba*, *Genabum*, *Janoba*, *Genava*; mais son veritable nom est, *Civitas Genevensium*, & *Geneva*. C'est une très-jolie ville, assez bien fortifiée, & dont la situation est admirable. Elle est bâtie partie sur une colline, & partie dans la plaine qui a le lac au septentrion. Le Rhône qui sort de ce lac entoure la ville au couchant, & la divise de cette agréable partie, dite *Saint Gervais*, qui est proprement dans le pays de Gex. Au bout de la ville le Rhône reçoit la riviere d'Arve, qui est un autre rempart que Geneve a au midi. L'église de saint Pierre est bâtie sur la colline. C'est la cathedrale qui sert aujourd'hui de temple aux Calvinistes, qui sont maîtres de Geneve. On y voit diverses places, une belle maison de ville dont l'escalier est singulier, un arcenal en très-bon ordre, de vastes promenoirs, & de jolies rues, sur-tout le long du lac. Celles que l'on nomme *les rivieres*, ou *rues basses*, sont trois rues differentes; car elles ont dans le milieu un passage pour les chevaux & les carosses. On y voit entre deux des boutiques, qui font une nouvelle rue de chaque côté jusques aux maisons, avec de grands toits qui sont soutenus sur des pilliers: de sorte qu'on y est toûjours à couvert des injures du tems. Geneve est une ville marchande, & dont le terroir est fertile en vins. Elle étoit la derniere ville de la province des Romains, comme une forte barriere entr'eux & les Suisses, du tems de Jules-Cesar. Cet empereur fit tirer en quinze jours un retranchement depuis le lac de cette ville jusqu'au mont Jura, par l'espace de cinq lieues, avec un mur de seize pieds de haut, pour empêcher l'irruption de ces peuples feroces, qui vouloient entrer par-là dans la Gaule Celtique. Geneve fut soûmise aux empereurs Romains successeurs de Jules-Cesar, jusqu'au débris de l'empire. Depuis elle souffrit beaucoup, étant exposée aux courses des barbares qui venoient du septentrion dans les Gaules. Il y a même apparence que Crocus, capitaine des Allemans, la ruina presque entierement en 260. & que l'empereur Aurelien contribua à la rétablir. On dit que Gondebaud roi de Bourgogne y fit diverses réparations après qu'elle eut été assujettie par les Bourguignons. Elle tomba depuis sous la domination des François, du tems de Clovis & des rois ses enfans; mais dans le dénombrement qui se fit de la monarchie françoise sous Charles *le simple* en 888. cette ville retourna sous la puissance des nouveaux rois de Bourgogne, qui la possederent durant environ 144. ans, jusqu'à ce que Raoul II. laissa son royaume par testament au prince Henri son neveu, fils de l'empereur Conrad *le Salique*. Dans ce changement arrivé l'an 1032. la plûpart des évêques se rendirent maîtres des villes de leur residence, & les comtes ou gouverneurs s'emparerent de leurs provinces, que les empereurs d'Allemagne leur laisserent en fiefs. Ainsi depuis ce tems-là les évêques de Geneve d'une part, & les comtes de Geneve, ou du Genevois de l'autre, ont prétendu à la souveraineté de Geneve. Cette ville de son côté a toûjours soutenu qu'elle étoit libre, comme ayant été reconnue de tout tems pour ville imperiale par les empereurs, qui lui ont donné les mêmes franchises & privileges qu'ont toutes celles qui sont membres de l'empire. Cependant avant le changement de la religion, qui se fit dans le XVI. siécle, les habitans de Geneve reconnoissoient leur évêque pour prince; mais à peu près comme on reconnoit le doge de Venise; car le conseil & les quatre syndics élûs par le peuple, administroient conjointement avec l'évêque & son chapitre, le gouvernement temporel de leur ville & de son ressort, sans reconnoître pour seigneurs ni les comtes du Genevois, ni les ducs de Savoye, qui ont acquis les droits des évêques. Ces princes mêmes qui tenoient quelquefois leur cour à Geneve, & qui y rendoient la justice à leurs sujets, ont protesté plus d'une fois, par des actes authentiques, qu'ils n'en usoient de la sorte, que de la pure volonté des citoyens, & sans faire préjudice à leur liberté. Les choses étoient demeurées assez paisiblement en cet état, lorsque le duc Charles III. à qui l'évêque Jean de Savoye ceda ses droits pour le temporel, entreprit ouvertement en 1518. de se rendre maître de cette ville. Alors trois des plus résolus citoyens envoyerent à Fribourg leurs deputés, qui firent alliance avec ce canton, lequel prit les Genevois sous sa protection, & leur accorda le droit de bourgeoisie. Les partisans du duc de Savoye, qui étoient en grand nombre dans la ville, ne voulurent point accepter ce traité: de sorte que Geneve se trouva partagée en deux factions, l'une des *Eignots*, & l'autre des *Mammelus*. Voici quelle fut l'origine de ces noms. Les partisans du duc appelloient ceux qui avoient reçû l'alliance & la bourgeoisie de Fribourg, les *Eignots*, prononçant mal le mot allemand *Eidgnossen*, qui signifie *Alliés* ou *Confederés*. C'est ainsi qu'on appella les trois cantons d'Uri, de Schwits, & d'Undervald, qui combattirent les premiers pour leur liberté, & firent entr'eux alliance en l'année 1315. Les Genevois se glorifiant du nom d'*Eignots*, qui marquoit leur amour pour la liberté, appelloient ceux du parti contraire *les Mammelus*, leur reprochant par-là qu'ils se vouloient rendre esclaves du duc de Savoye, comme les Mammelus l'étoient du soudan d'Egypte.

Cependant le duc Charles attaqua ceux de Geneve: l'armée de Fribourg accourut au secours, & s'empara du pays de Vaux, qui appartenoit au duc. Alors il se fit un accord entre le duc & les alliés, par lequel il fut dit que le duc n'attenteroit rien de nouveau sur les Genevois, jusques à ce que l'on eût jugé leurs differents dans une assemblée generale des ligues. Quatre ou cinq ans après, *les Eignots* conclurent une nouvelle alliance avec Fribourg & avec le canton de Berne, & chasserent les *Mammelus* en 1526. Cette alliance ruina la religion Catholique à Geneve; car les Bernois y introduisirent l'heresie, que la jeunesse embrassa d'abord avec joie. Ce qui fit croître le mal, ce fut que les Genevois se défiant du duc, & se voyant de tems en tems attaqués par la noblesse du pays, qui avoit

fait ligue contr'eux, appellerent en 1530. leurs alliés de Berne & de Fribourg. Ceux-ci étant venus à leur secours, firent d'horribles profanations sur les terres du duc de Savoye, aux environs du lac, & même à Geneve. Ils abattirent les croix, briserent les images, jetterent les reliques par terre, rompirent les ciboires, & foulerent aux pieds les saintes hosties. Ils firent tous les jours prêcher dans l'église cathedrale de saint Pierre, leur ministre Guillaume Farel, qui avoit été un des principaux auteurs du changement de la religion de Berne. Ainsi cette ville, qui depuis plus de 1300. ans avoit reçu des évêques de Vienne la vraie foi qu'elle avoit toûjours conservée jusques alors, se trouva divisée en deux partis, de Catholiques & de Protestans, qui se firent la guerre pendant trois ou quatre ans dans l'enceinte de leurs murailles. Les deux cantons de Berne & de Fribourg prirent parti dans cette querelle. Ceux-ci, qui étoient Catholiques, comms ils le sont encore, menacerent la ville de rompre l'alliance, si l'on renonçoit à l'ancienne religion ; & les autres, qui étoient Zuingliens, faisoient de semblables menaces, si l'on ne permettoit à Farel & aux autres ministres d'y faire librement leur prêche. Enfin le conseil de Geneve, qui avoit tenu quelque tems assez ferme, permit que chacun embrassât celle des deux religions qui lui plairoit. Après cette résolution, on chassa de la ville en 1534. l'évêque Pierre de la Baume, qui se retira à Anneci, où depuis ses successeurs ont toûjours fait leur residence. Après avoir donné la liberté de professer la nouvelle religion, le conseil résolut en 1535. d'abolir la religion Romaine par autorité publique. Pour laisser à la posterité un monument éternel de ce schisme, les Genevois mirent l'année suivante en la maison de ville cette inscription gravée en lettres d'or sur une table d'airain, qu'on y voit encore aujourd'hui : *En memoire de la grace que Dieu leur a faite d'avoir secoué le joug de l'antechrist Romain, aboli ses superstitions, & recouvré leur liberté, par la défaite & par la fuite de leurs ennemis.* Il fallut après ce décret, que le peu de Catholiques qui restoient sortissent de la ville, avec les religieux & religieuses. Depuis, Charles-Emmanuel, duc de Savoye, tenta de surprendre Geneve. D'Albigni, son lieutenant general deça les monts, & gouverneur de Savoye, en avoit conçû le dessein. Bernoliere ou *Brunaulieu* gouverneur de Bonne acheva de le former. Le premier choisit 1200. hommes, le 22. Decembre de l'an 1602. les conduisit au pied des murailles, leur fit planter des échelles d'une merveilleuse structure, & en vit monter trois cens bien armés. C'étoit sur les deux heures après minuit. Bernoliere, qui conduisoit cette action, surprit celui qui faisoit sentinelle, lui arracha le mot, le tua & se mit en sa place. Il traita de même celui qui faisoit la ronde ; mais il laissa imprudemment échapper le garçon qui portoit la lanterne. Celui-ci donna l'allarme au corps-de-garde & à la ville, & les habitans chasserent les Savoisiens, dont il y en eut cinq cens de tués.

Geneve a eu des comtes particuliers depuis le IX. siécle. On croit que le plus ancien est RATBERT, qui vivoit en 880. & qui eut de *Richilde* son épouse, ALBITIUS qui a vécu en 931. & qui fut bienfaiteur du prieuré de Nantua. Il laissa d'*Odda*, CONRAD pere de ROBERT, qui eut ALBERT, qui suit ; & *Conrad* ALBERT comte de Geneve, mourut avant l'an 1001. Il eut d'*Eldegarde*, fondatrice de l'église de Versoi, *Renaud* comte de Geneve en 1004 ; & AIMOIN I. de ce nom, qui vivoit en 1016. & qui eut GERARD ou GEROLD I. vaincu par Conrad *le Salique* en 1034. Celui-ci prit alliance avec *Berthe*, qui est nommée dans une lettre de Renaud, comte de Pomte de Porcean, à Gui-Geoffroi duc de Guienne, d'après l'an 1060. dont il eut GERARD ou GEROLD II. qui suit ; *Robert*, comte de Geneve, mort sans enfans après l'an 1060 ; & *Jeanne*, femme d'*Amé* II. comte de Maurienne, & mere d'*Humbert* II. GERARD ou GEROLD II. comte de Geneve, vivoit en 1080. & eut de *Thetberge*, qui prit une seconde alliance avec *Louis*, seigneur de Foucigni, AIMOIN II. qui suit ; *Conon*, qui donna l'église de saint Marcel, au monastere de Lemens près de Chamberi ; & *Burchard*, moine, puis abbé d'Abondance, dans le Chablais. AIMOIN II. fonda l'abbaye de Bonmont, dans le pays de Vaux, l'an 1134. & eut d'*Ide* de Foucigni AME' I. qui suit ; *Gerard*, pere d'*Alix* de Geneve, mariée à *Gui*, Visconti, seigneur d'Albuzagne, &c. & *Guillaume*. AME' I. de ce nom comte de Geneve, vivoit encore en 1157. lorsqu'il traita avec Arducius de Foucigni, évêque de Geneve. Il eut guerre contre Conrad, duc de Zuringhen, & laissa de *Mathilde*, son épouse ; GUILLAUME I. qui suit ; & *Amé*, seigneur de Gex. GUILLAUME I. comte de Geneve & de Vaux, fondateur de la Chartreuse de Pommiers, dans le Genevois, l'an 1179. vivoit encore en 1192. & eut de *Beatrix*, fondatrice du monastere de sainte Catherine, sous Anneci, HUMBERT qui suit ; GUILLAUME, *dont nous parlerons après son aîné* ; *Aimoin*, évêque de Maurienne en 1220 ; *Pierre* ; & *Beatrix*, premiere femme de *Thomas* I. de ce nom, comte de Savoye, dont il n'eut point d'enfans. HUMBERT, comte de Geneve, prit alliance avec *Agnès*, fille d'*Amé* III. comte de Savoye, & en eut *Ebal*, mort en Angleterre l'an 1259. GUILLAUME II. oncle d'Ebal ou Ebles, fut comte de Geneve, & fit son testament le 18. Novembre de l'an 1252. Il épousa *Alise* de la Tour du Pin, dont il eut RODOLPHE, qui suit ; *Amé*, évêque de Die, mort le 2. Janvier 1276. après avoir consenti l'année précedente à l'union de l'évêché de Die & de Valence ; *Henri*, qui eut *Eleonore*, mariée à *Bertrand* de Baux III. du nom, prince d'Orange ; *Robert*, évêque de Langres en 1288 ; *Aimon*, prévôt de l'église de Lausane ; *Jean*, prieur de Nantua, puis évêque de Valence & de Die, après Amedée de Roussillon, mort en 1281 ; & *Beatrix*, mariée, selon Guichenon, à *Ronsolin*, seigneur de Lunel en Languedoc. RODOLPHE mourut avant l'an 1275. & eut de *Marie* de Coligni, dame de Varei, son épouse ; AIMON III ; AME' II. *dont on parlera après son aîné*. *Gui*, chanoine & trésorier de Senlis, puis abbé de saint Seine en Bourgogne ; *Jeanne*, que Guichenon fait femme de *Guichard*, seigneur de Beaujeu ; & *Marguerite*, mariée à *Aimar* de Poitiers, comte de Valentinois. AIMON III. comte de Geneve, mourut vers 1290. Il épousa 1°. *Agnès* de Montfaucon, dont il eut *Agnès*, femme de *Philippe* de Vienne, seigneur de Pagni en 1296 ; & *Contesson*, mariée à *Jean* de Vienne, seigneur de Mirebel : 2°. *Constance* de Bearn, fille aînée de *Gaston* VII. vicomte de Bearn, dont il n'eut point de posterité. Après lui, AME' II. son frere, fut comte de Geneve, & mourut le 22. Mai de l'an 1308. laissant d'*Agnès* de Châlon, son épouse, GUILLAUME III. qui suit ; *Hugues*, seigneur d'Anthon, qui laissa posterité ; & *Amé*, évêque de Toul en Lorraine. GUILLAUME III. comte de Geneve, fut tuteur du dauphin Guigues, & vivoit encore en l'année 1320. Il avoit épousé en 1297. *Agnès* de Savoye, fille d'*Amé* V. comte de Savoye, dont il eut AME' III. qui suit. Il eut un fils *naturel*, nommé PIERRE, *tige des marquis de* LULLIN. AME' III. comte de Geneve, chevalier de l'ordre de Savoye lors de son institution en 1362. lequel après s'être acquis l'estime de l'empereur Charles IV. qui le fit prince de l'Empire, mourut en 1367. Il avoit épousé en 1324. *Mahaud*, fille de *Robert* VII. comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Marie* de Flandres, sa seconde femme, dont il eut *Aimon* IV. seigneur d'Anthon & de Varei, qui fut fait chevalier de l'ordre de Savoye avec son pere, auquel il succeda dans le comté de Geneve, & mourut sans alliance depuis le 30. Août 1367 ; *Amé* IV. comte de Geneve, mort à Paris l'an 1368. sans avoir eu d'enfans de *Jeanne* de Frolois, dame de Savoisi, sa femme ; *Jean*, comte de Geneve mort sans avoir été marié en 1370 ; *Pierre*, comte de Geneve, mort peu après le 23. Mars 1393. sans enfans de *Marguerite* de Joinville ; ROBERT, qui suit ; *Marie*, alliée 1°. à *Jean* de Châlon II. du nom, seigneur d'Arlai : 2°. à *Humbert* VII. du nom, sire de Toiré & de Villars ; *Jeanne*, mariée à *Raimond* de Baux V. du nom, prince d'Orange, dont il n'eut qu'une fille ; *Blanche*, alliée à *Hugues* de Châlon, seigneur d'Arlai ; *Catherine*, femme d'*Amé*, de Savoye, prince d'Achaye ; & *Ioland*, mariée, selon Guichenon, à *Aimeric* VIII. du nom, vicomte de Narbonne. ROBERT de Geneve, fut cardinal, puis pape à Avignon, sous le nom de Clement VII. & mourut en 1364. Ce pontife prit le titre de comte de Geneve, après la mort de ses freres. *Humbert* de Villars lui succeda, & mourut sans enfans en 1400. laissant heritier *Odon* de Villars, son oncle, qui ceda par traité passé à Paris le 5. Août 1401. le comté de Geneve à *Amé* VIII. duc de Savoye. PHILIPPE de Savoye, second fils de *Philippe* duc de Savoye, surnommé *Sans-Terre*, & de sa seconde femme *Claudine* de Brosse Breta-

gne, eut en appanage le comté de Genevois. Nous avons remarqué que l'évêque de Geneve a droit sur la ville de ce nom. Il prend même le titre de prince de Geneve, parce que, dit-on, l'empereur Frederic *Barberousse* donna cette qualité en 1162. à l'évêque Arducius. *Cæsar, *de Bell. Gall.* Guichenon, *hist. de Savoye.* Maimbourg, *hist. du Calvinis.* Greg. Leti. J. Spon, &c.

Quant à la branche de LULLIN, *sortie de* PIERRE *bâtard de* Geneve, *fils naturel de* GUILLAUME III. *du nom, & d'*Emeraude, *de la Fraße, dame de Montjoye sa maîtresse, elle a été celebre.* THOMAS *de Geneve, fils de ce* Pierre *de Geneve, fut seigneur de Lullin, Montforché, Balaison, la Bastie, Willens, Palli, & de la vallée de Lutri, d'Aix, Marigni, Espagnes, & coseigneur de la vallée d'Aups; fut aussi lieutenant general des armées d'Amé VII. dit* le Rouge, *comte de Savoye aux guerres de Montferrat; & ce prince le fit chevalier de son ordre.* GUILLAUME de Geneve, seigneur de Lullin, &c. qui vivoit encore en 1472. fut chambellan du duc de Savoye, gouverneur du pays de Vaud, chevalier de l'ordre. JANUS de Geneve, seigneur de Lullin, baron de la Bastie, &c. fut aussi gouverneur du pays de Vaud, & chevalier de l'ordre. Il testa en 1496. & 1501. AMÉ de Geneve, seigneur de Lullin, baron de la Bastie, &c. fut conseiller d'état, chambellan de Charles III. duc de Savoye, gouverneur de Verceil, puis du pays de Vaud, chevalier de l'Annonciade en 1527. & gouverneur de la personne d'Emanuel-Philibert, prince de Piémont, & lieutenant general deçà & delà les monts. PROSPER de Geneve, seigneur de saint Lambert, de saint Germain d'Ambrieu, de Corsingue, &c. conseiller d'état, capitaine des archers, colonel de toutes les gardes, fut chevalier de l'Annonciade en 1569. GASPARD de Geneve, marquis de Lullin & de Pancalier, baron de la grande & petite Bastie, seigneur de Corsingue, &c. fut conseiller d'état & chambellan de Savoye, gouverneur du duché d'Aouste, & du comté d'Yvrée, colonel de toutes les gardes, & de 4000. Suisses, & chevalier de l'Annonciade en 1598. CLERIADE de Geneve, marquis de Lullin & baron de la Bastie, &c. fut conseiller d'état, capitaine de la garde des gentilshommes archers, colonel des Suisses, gouverneur de Chablais, & reçut le collier de l'ordre en 1618. ALBERT-EUGENE de Geneve, marquis de Lullin & de Pancalier, baron de la Bastie, &c. fut conseiller d'état, grand écuyer de madame royale, general de la cavalerie, gouverneur de Chablais, ambassadeur en Lorraine & en Allemagne, fut chevalier de l'Annonciade en 1638. & mourut sans posterité en 1663.

Les charges que les seigneurs de Lullin ont eues de pere en fils à la cour de Savoye, & l'attention que les ducs ont eue à les honorer du collier de leur ordre, marquent bien qu'ils les croyoient sortis veritablement des comtes de Geneve, dont ils ont toûjours porté les armes, qui sont *cinq pointes d'or équipollés à quatre d'azur.* *Capre, secretaire d'état de Savoye, *catalogue des chevaliers de l'ordre.*

GENEVE, (le lac de) *voyez* LEMAN, lac.

GENEVIEVE, (sainte) nâquit au bourg de Nanterre, à trois lieues de Paris, vers l'an 419. sous l'empire d'Honorius, & de Theodose *le Jeune*, & au commencement du regne de Clodion, premier roi de France. Son pere s'appelloit *Severe*, & sa mere *Geronce*. Saint Germain évêque d'Auxerre, & saint Loup, évêque de Troyes, allans dans la grande-Bretagne, nommée depuis Angleterre, pour y combattre l'heresie de Pelage qui y causoit de grands desordres l'an 429. passerent par le bourg de Nanterre, où saint Germain connoissant par une inspiration du ciel, la vertu de cette jeune fille, l'exhorta à se consacrer entierement à Dieu, & lui donna une piece de cuivre sur laquelle étoit gravée la figure de la croix, comme une marque de l'alliance qu'elle faisoit avec JESUS-CHRIST. Après le départ de ce prélat, Genevieve se perfectionna de jour en jour dans la pieté, passant la plus grande partie du tems dans l'église. Il n'y avoit point alors de monasteres de religieuses dans Paris, qui étoit sous la domination des Romains: les filles qui vouloient faire vœu de virginité, s'adressoient seulement à l'évêque, & en recevoient le voile. Genevieve se presenta pour cela à l'évêque de Paris, que l'on croit avoir été saint Marcel; puis elle retourna à Nanterre, d'où elle revint à Paris après la mort de ses parens, & se retira chez une dame qui étoit sa marraine. Pendant qu'elle pratiquoit des vertus extraordinaires, quelques malins esprits la voulurent faire passer pour une hypocrite, & eurent même la hardiesse de s'adresser, pour en médire, à Germain évêque d'Auxerre, lorsqu'il passa une seconde fois par Paris, cinq ou six ans après son premier voyage, pour retourner en Angleterre: mais ce saint homme méprisa ces fausses accusations, ce qui augmenta encore la réputation de Genevieve.

Attila roi des Huns étant entré dans les Gaules à la tête de cinq cens mille combattans, les Parisiens voulurent abandonner leur ville, & chercher quelque retraite ailleurs; mais Genevieve les en empêcha, & les assura qu'ils seroient en sureté dans leurs maisons. Ce qui arriva en effet; car ce barbare passa de la Champagne à Orleans, & retournant d'Orleans en Champagne, sans approcher de Paris, fut enfin chassé de toutes les Gaules par une signalée victoire que les Romains, les François & les Goths unis ensemble, remporterent sur lui auprès de Châlons-sur-Marne en 451. Cinq ou six ans après, Merouée, second roi des François, vint devant Paris, & après un long siége, s'en rendit le maître. Ce siége fut suivi d'une grande famine, que Genevieve appaisa par un secours miraculeux. Elle s'embarqua sur la Seine, & allant de ville en ville, elle amassa en peu de tems la charge de douze grands bateaux de bled, qu'elle distribua aux bourgeois, & principalement aux pauvres, pour qui elle fit cuire du pain. Sous le regne de Chilperic vers l'an 460. elle fit bâtir une église sur les tombeaux de saint Denys apôtre de la France, & des saints Rustique & Eleuthere ses compagnons, martyrs au village de Châteuil, à deux lieues de Paris, où est à present la ville de saint Denys. Cette église fut fort celebre sous le nom de saint Denys de l'Estrée, jusqu'à ce que le roi Dagobert fit bâtir près de-là le monastere de saint Denys. Après tant de saintes actions, elle mourut le 3. Janvier 499. Son corps fut inhumé dans la cave ou chapelle souterraine que saint Denys avoit autrefois consacrée à Paris en l'honneur de saint Pierre & de saint Paul, & sur laquelle Clovis avoit déja commencé un superbe édifice, à la priere de cette sainte fille.

Sous le regne de Louis VI. dit *le Gros*, vers l'an 1131. les Parisiens furent attaqués d'une maladie, que les medecins nommoient *feu sacré*, & dont quantité de personnes mouroient, sans qu'on y pût apporter de remede. Cela obligea le clergé & le peuple d'avoir recours à Dieu, & à l'instance d'Etienne I. alors évêque de Paris, il fut arrêté que la chasse où reposoient les reliques de sainte Genevieve, seroit solemnellement apportée à l'église de Notre-Dame. Pendant la procession, tous les malades qu'on nommoit *les Ardens*, furent gueris, à la reserve de trois qui manquerent de foi, ou que Dieu ne voulut pas guerir pour des raisons qui nous sont inconnues. On bâtit aussi tôt proche de l'église de Notre-Dame, une église pour memoire de ce miracle, laquelle fut appellée, *sainte Genevieve des Ardens.* Le pape Innocent II. étant informé de ce qui s'étoit passé, ordonna qu'on en feroit tous les ans la fête le 26. Novembre. La chasse de cette sainte est derriere le grand autel de l'église de l'abbaye de sainte Genevieve. Elle est élevée sur quatre grosses colonnes de jaspe, & soutenue par quatre cherubins. Robert de la Ferté-Milon, abbé de sainte Genevieve, fit faire l'an 1242. la chasse que l'on voit à present, qui est de vermeil doré, au lieu de l'ancienne qui n'étoit que d'argent blanc. Il y entra cent quatre-vingt-treize marcs & demi d'argent, & huit marcs & demi d'or. Le cardinal de la Rochefoucauld, abbé & reformateur de cette abbaye, assisté des liberalités de la reine Marie de Medicis, l'enrichit d'un grand nombre de perles & de pierres précieuses. Lorsqu'on la descend dans les nécessités publiques, cela se fait par un ordre du roi, & en vertu d'un arrêt du parlement, avec des ceremonies magnifiques. Il y a même une confrerie de bourgeois destinés pour porter cette chasse. Elle a été portée processionnellement dans le XVII. & XVIII. siécle ès années 1625. 1652. 1675. 1694. 1709. & 1725. *Bollandus. Sigebert. Pierre de Natalibus. *Memoires du tems.* Baillet, *vies des SS.*

GENEVRE, le mont Genevre, est une des montagnes des Alpes, & un des plus celebres passages de France en Italie. Elle est dans le Dauphiné, à une lieue de la ville de Briançon, sur le chemin de Suze & de Pignerol. *Mati, *dict.*

GENEZARTH,

GENEZARETH, ou ETANG DE GENEZAR, lac de la Palestine, que l'on nomme vulgairement aujourd'hui, *la mer de Galilée*, ou *la mer de Tiberiade*. Il a dix-huit milles de longueur, du septentrion au midi; & sept de largeur, de l'orient à l'occident. La petite ville de Tiberiade, nommée auparavant *Genezareth*, est sur la côte occidentale. Le Jourdain y entre proche de Capharnaüm; & l'ayant traversé, il en sort auprès de Bethsan, que les anciens appelloient *Scythopolis*. On dit que l'eau de ce lac est si froide, qu'elle ne perd pas même sa froideur, lorsqu'elle est exposée au soleil durant les plus grandes chaleurs de l'été. L'air est fort temperé aux environs, & le climat y produit toutes sortes de fruits. Les noyers qui se plaisent dans les pays froids, y sont fort beaux; les palmiers qui aiment la chaleur, les figuiers & les oliviers qui demandent un air moderé, y croissent en abondance; & les fruits s'y conservent si long-tems, que l'on y mange des raisins & des figues durant dix mois, & d'autres fruits pendant toute l'année. *Voyez* TIBERIADE. * Josephe, *guerre des Juifs contre les Romains*, *l*. 3. *c*. 35.

GENGENBACH, petite ville imperiale du cercle de Souabe, en Allemagne. Elle est située dans l'Ostnaw, sur la riviere de Kinsing environ à deux lieues d'Offembourg. Il y a dans Gengenbach, une abbaye, qui est sous la protection de la maison d'Autriche, de même que la ville. * Mati, *dict.*

GENGHISKAN, fils d'un can des Mogols nommé *Pisouca*, nâquit à Diloun l'an 549. de l'hegire, & l'an 1154. de J. C. Son pere fut enlevé par le roi de la Chine, & mis dans les fers, d'où il échappa avec peine. Il mourut dans le tems qu'il se preparoit à se venger. Genghiskan n'avoit alors que treize ans. Une conjuration presque generale de ses sujets & de ses voisins, l'obligea de se retirer près d'Avenk-Ungkhan can des Tartares, prince de la tribu de Kerit, que l'on croit avoir été Chrétien, & être celui que l'on appelle communément *le Prete Jean*. Genghiskan y fut d'abord bien reçu, & servit utilement Avenk-Khan, non-seulement dans les guerres qu'il eut contre ses voisins, mais encore contre son frere, qu'il avoit dépossedé de la couronne. Il le rétablit, & épousa sa fille Oisoungin; mais nonobstant qu'Avenck-Khan lui eût cette obligation, il résolut de le perdre. Genghiskan se sauva & fut poursuivi par Avenk-Khan & par son fils: Genghiskan les surprit tous deux, & défit leurs troupes. Ils furent obligés de se refugier vers Tabanck, roi des Tartares: celui-ci fit tuer Avenk-Khan. Son fils Schokoun s'étant sauvé au pays de Cacshgar, y fut aussi tué. Alors Genghiskan rassembla une grande armée, fit continuellement la guerre pendant vingt-deux ans, & se fit un grand empire, par les victoires qu'il remporta sur les Mogols & les Tartares, dont il subjugua toutes les tribus, sur les princes du Caracathaï, sur Mahammed, surnommé *Kouarezm-Schah* roi de Karisme, de la Transoxiane, de la Khovareme & du Chorasan, dont il conquit les états, après l'avoir défait lui & ses enfans dans plusieurs grandes batailles. Il soûmit le Tangut, qui s'étoit revolté, & attaqua la Chine. Enfin après avoir fondé un des plus grands empires du monde, il mourut l'an 624. de l'hegire, 1226. de J. C. laissant son fils Octaï son successeur dans le royaume des Mogols & de Zagathaï, de la Transoxiane & Tulican, du Chorasan, de la Perse & des Indes. Bathou, fils de Giougio leur frere aîné, qui étoit mort avant son pere, posseda le pays d'Alan, de Rous & de Bulgar, au-dessus de la mer Caspienne, imita la valeur de son grand-pere, & conquit plusieurs provinces. Ses descendans furent des rois puissans, jusqu'à ce que Tamerlan s'empara de ses états, aussi-bien que de ceux des descendans d'Agathaï. Mangoucan, fils de Tulican, & son frere Coblaican, s'étant emparés des états qui appartenoient aux descendans d'Octaï, firent la guerre aux Chinois. Le dernier fut reconnu pour empereur de la Chine, l'an 1280. & depuis cette branche a donné des rois à la Chine; mais l'ordre de la succession ne fut plus observé parmi les Mogols, qui prirent leur souverain, tantôt de la posterité d'Octaï, tantôt de celle de Coblaï, & tantôt dans celle d'Ortic Bouga. Hulacou, fils de Tuli & frere de Coblaï, succeda à son pere dans le royaume de Chorasan & de Perse, & conquit une partie de l'Asie. Son fils Abacas, prince Chrétien, lui succeda; mais son frere Amede Nicoudor Mahometan, le fit empoisonner l'an 1280. Ce traître ne jouit pas long-tems de sa perfidie; ses sujets le mirent en prison, & le firent mourir. Argoun fils d'Akabas, qui avoit été mis sur le trône après la mort d'Ameth, fut empoisonné par un Juif. Ghendgiatou son frere & son successeur, fut assassiné par Baïdou son cousin, qui ne garda que quatre mois l'empire qu'il avoit usurpé. Ghazan, fils d'Argoun, fut reconnu pour légitime empereur: il étoit Chrétien, & fit la guerre aux Mahometans. Il se rendit maître de la Syrie, & penetra jusqu'en Egypte; mais son armée y périt. Il continua neanmoins la guerre contre le sultan; mais avec peu de succès: il mourut en 1303. après s'être fait Mahometan. Mahomet Chodabende Oladgiatou son frere lui succeda, & laissa l'empire à son fils Abousaid, prince magnifique & vaillant, mais voluptueux & peu appliqué au gouvernement. Après sa mort arrivée en 1335. les grands partagerent l'empire. Les descendans d'Hulacou conserverent seulement un vain titre, & leur famille fut enfin entierement détruite par Cara Mehemed, prince Turcoman l'an 1410. *D'Herbelot, *diction. oriental*. Petis de la Croix, *histoire du grand Genghiskan I. empereur des anciens Mogols & Tartares, edit. Paris in douze 1710*.

GENIALIS, (Flavius) fut nommé préfet du prétoire l'an de Jesus-Christ 193. par Didius Julianus qui venoit d'être proclamé empereur. Il demeura fidele à son prince, & resta le dernier auprès de lui, lors même qu'il eut été proscrit par Severe qui s'empara de l'empire. * *Julian. Vit.*

GENIALIS, premier duc de Vasconie. Theodoric, roi de Bourgogne, l'établit en 602. & pour rendre son établissement plus ferme, outre les terres recouvrées en Espagne, sçavoir, Pampelune, & les contrées adjacentes, les vallées de Soule, la basse Navarre, Bassan & Labour, il lui donna l'étendue de cinq cités en la *Novempopulanie*, qui composerent le duché de Genialis, duc des Vascons. Ces cités étoient Oleron, Bayonne, Acqs, Aire & Bearn. Aighinan succeda à Genialis en 626. Amond fut le troisiéme duc en 630. Loup fut le quatriéme, & il accrut le duché des autres cités de la Novempopulanie. Les annales d'Eginhart parlent d'un autre Loup, duc des Vascons l'an 769. vers lequel se retira Hunaut, duc d'Aquitaine, après avoir été vaincu par Charlemagne. * Marca, *hist. de Bearn*, *l*. 2. *c*. 24. & 27.

GENIE, être spirituel, que les anciens Payens croyoient avoir soin de la personne, de la chose, ou du lieu où il s'étoit attaché. Selon la superstition des idolâtres, non-seulement chaque homme avoit son genie, mais aussi les arbres, les fontaines, les maisons, les villes & les royaumes. Il étoit appellé génie (de l'ancien mot latin *Geno*, qui signifie *engendrer*) parce qu'il commençoit ses soins dès la naissance de celui qui étoit sous sa protection; ou parce qu'il naissoit avec lui; ou parce qu'il présidoit à la naissance de toutes les choses du monde. Plutarque dit que ces génies étoient des démons ou esprits, qui tenoient le milieu entre les dieux & les hommes. Plusieurs ont cru que chaque homme en avoit deux, l'un bon qui l'excitoit à la vertu; & l'autre mauvais, qui le portoit au vice. D'autres n'ont donné deux génies qu'aux maisons où il y avoit des gens mariés.

Les historiens rapportent que Socrate avoit un génie familier. Ils assurent la même chose de Pythagore, & de plusieurs autres grands hommes. Plutarque dit dans le traité, dont le titre est, *Pourquoi les oracles ont cessé*, que ce silence des oracles venoit, de ce que les génies de ces lieux avoient changé de demeure. On representoit le génie sous differentes figures; quelquefois comme un vieillard; mais le plus souvent sous la forme d'un serpent. On le couronnoit de feuilles de plane. Dans les sacrifices qu'on lui faisoit, on ne lui offroit ordinairement que du vin, des fleurs, & de l'encens, parce que les anciens faisant des sacrifices à ce dieu le jour de leur naissance, ne vouloient pas répandre du sang, en immolant des victimes, le même jour qu'ils avoient reçu la vie. Quelquefois neanmoins on sacrifioit au génie un jeune porc. Les auteurs font mention de deux temples fort magnifiques, qu'on avoit bâtis aux génies, à Rome, & à Alexandrie. Au reste la coutume des Romains étoit de jurer par le génie de leurs empereurs, ce qu'ils faisoient avec tant de respect & de veneration, qu'ils n'osoient violer ce serment. D'ailleurs ceux qui se parjuroient, étoient condamnés au fouet: c'est pourquoi plusieurs faisoient difficulté de jurer par le génie

du prince. On remarque que l'empereur Caligula fit mourir quelques Romains, qui refusoient de faire ce ferment. * Plutarque, *lib. de orac. def.* C. Tacite, *liv. 5. hist.* Censorin, *lib. de Die natali, c. 3.* Servius, *in 1. Georg.* Amm. Marcellin, *liv. 21.*

GENISCHECHER, ou, GENISAR, anciennement *Neapolis*, c'étoit autrefois une ville de Bithynie; ce n'est maintenant qu'un petit bourg, situé dans la Natolie propre, sur la riviere de Sangar, au levant de Nicée. * Baudrand.

GENNADE, (Gennadius) premier patriarche de Constantinople, succeda l'an 458. à Anatolius. Il signala les commencemens de son épiscopat par la convocation d'un synode, où soixante & treize évêques se trouverent avec les legats du siége apostolique, pour y terminer les disputes qui divisoient l'église d'Orient, au sujet du concile de Chalcedoine. Gennade travailla aussi avec une assiduité incroyable, pour reformer les abus qui s'étoient glissés dans le clergé. A sa priere, Dieu punit un mauvais prêtre, qui ne se vouloit pas soûmettre à son devoir. Ce saint prélat mourut l'an 471. Les Grecs en font memoire dans leur menologe, le 25. jour du mois d'Août, comme d'un saint évêque. Gennade de Marseille, le met entre les écrivains ecclesiastiques, & dit, qu'outre beaucoup d'homelies prononcées devant son peuple, il avoit fait un commentaire litteral sur le prophete Daniel. Nous n'avons plus ses ouvrages; il nous reste seulement deux fragmens de ses écrits, l'un rapporté par Facundus, & l'autre par Leontius; le premier tiré d'un livre fait contre les douze chapitres de saint Cyrille, & le second d'un traité adressé à Parthenius; & il y a encore une lettre synodique de cet évêque contre les simoniaques. * Theodore le lecteur, *collect. 1.* Nicephore, *en la chron. & l. 15. c. 23.* Suidas, *V. Gennad.* Gennade, *c. 95.* Baronius, *A. C. 458. 71. &c.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du V. siécle.*

GENNADE II. *voyez* SCHOLARIUS, (Georges)

GENNADE, prêtre, & non évêque de Marseille comme quelques auteurs l'ont écrit, florissoit sur la fin du V. siécle. Il composa un livre des hommes illustres, où l'on croit que quelques chapitres ont été ajoûtés; & sur-tout ceux où il fait mention de saint Cesaire comme d'un homme déja mort, & d'Honoré de Marseille, ce qui est plus veritable, si Gennade est mort, comme on le suppose l'an 492. ou 493. Le pere Martianai dans la préface du V. tome des œuvres de saint Jerôme, prétend que le livre des hommes illustres de Gennade, a été alteré par quelque Pelagien, & il veut qu'on s'en tienne à un manuscrit dont il donne les differences; mais il n'a pas persuadé tout le monde. Pour ce qui concerne la vie de saint Jerôme, qu'il a donnée après D. Mabillon, il paroit certain qu'elle n'est pas de cet auteur. On croit que le livre des dogmes ecclesiastiques, qui se trouve dans les œuvres de saint Augustin & de saint Isidore de Seville, est de Gennade, outre quelques autres qu'on lui attribue, selon quelques auteurs. On a accusé ce sçavant prêtre, d'avoir adheré quelque tems aux erreurs des Pelagiens, qu'il abjura depuis. Il est certain que le livre des *dogmes ecclesiastiques*, qui se trouve parmi les œuvres de saint Augustin, est de Gennade. Il avoit encore composé huit livres contre toutes les heresies, six livres contre Nestorius, trois livres contre Pelage, & un traité du regne de mille ans & de l'apocalypse de saint Jean. Il n'a jamais été Pelagien; mais il n'étoit pas dans les sentimens de saint Augustin, sur la grace & sur le libre arbitre, & il suivoit le sentiment de Fauste de Riez, que l'on met au nombre des semi-Pelagiens. Il a ajoûté au traité des heresies de saint Augustin, quatre nouvelles heresies; sçavoir, celles des Prédestinatiens, des Nestoriens, des Euthychiens & des Timothéens. * Cassiodore, *divin. inst. c. 17.* Walafridus Strabo, *c. 20. de divin. offic.* Sixte de Sienne, *biblioth. sanct.* Bellarmin, *au cat.* Baronius, *in annal.* Vossius, *hist. Pelag. l. 1. c. 10. de hist. Lat. l. 2. c. 18.* Suarez, *opere trip. de grat. prol. 5. c. 5. n. 35.* Guesnai, *Cassian. illust. l. 1. c. 63.* Le Mire, *biblioth. eccl.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du V. siécle.*

GENNADES: nom que les Romains donnoient aux filles de qualité qui se mésallioient en épousant des hommes de basse condition; comme Virginie, qui étant de famille patricienne, devint plebeienne par un mariage inégal. * Tite-Live, *liv. 10.*

GENNEAS, pere d'*Apollonius*, grand ennemi des Juifs. * II. *Machab. XII. 2.*

GENNIM, grande plaine dans la tribu d'Ephraïm, qui se joint à celle d'Esdrelon. Il y a un fort bon bourg appellé de ce nom.

GENOSA, bourg du royaume de Naples. Il est dans la terre d'Otrante, près de la riviere de Brandano, & de la Basilicate, entre la ville de Matera, & le golfe de Tarente, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

GENOUILLAC, *voyez* GOURDON.

GENSDARMES DE LA GARDE DU ROI: compagnies de cavalerie de deux cens maîtres, qui servent par quartier. Après le roi, qui est le capitaine, il y a un capitaine-lieutenant; deux sous-lieutenans & autres officiers. A l'armée, le roi a encore des compagnies de gendarmes, dont il est aussi capitaine; mais ceux-ci ne sont pas pour la garde de sa personne. Les gendarmes de la garde portent une enseigne & un guidon, où sont peints des foudres qui tombent du ciel, avec ces mots, *Quo jubet iratus Jupiter.* Les places des gendarmes étoient autrefois des charges, dont ils pouvoient disposer, & se démettre en faveur d'un autre; ce que les chevaux-legers ne pouvoient pas faire.

GENSERIC, roi des Vandales en Espagne, étoit fils de *Geodegisile*, & d'une concubine. Il vainquit Hermongaire ou Hermenric roi des Sueves, & passa au mois de Mai de l'an 428. en Afrique, à la tête de quatre-vingt mille hommes, pour donner du secours au comte Boniface qui l'y avoit appellé. Ce general s'étant reconcilié avec l'empereur, combattit contre Genseric, & fut vaincu. L'empereur Theodose *le Jeune*, qui prévit les maux que souffriroit l'Afrique par cette irruption, envoya contre les Vandales une grande armée composée de toutes les forces de l'empire sous la conduite d'Aspar, qui fut encore défait. La plûpart des chefs furent même faits prisonniers, & Genseric resta maître de presque toute l'Afrique. Comme il faisoit profession de l'Arianisme, il entreprit de l'établir dans son nouveau royaume, & se porta à d'extrêmes cruautés contre les orthodoxes. Cependant Carthage qui s'étoit défendue contre les armes de ce prince, fut emportée par surprise le 19. ou 23. Octobre de l'an 439. pendant que l'empereur Valentinien III. n'apprehendoit rien de semblable, & qu'Aëtius étoit occupé dans les Gaules contre les rebelles. Genseric en saisit les dépouilles, après avoir fait souffrir à ses citoyens, des tourmens inconcevables, pour y établir son autorité. Il pilla les églises, en convertit la plûpart en lieux profanes, & choisit la cathedrale, pour y tenir des assemblées de ceux de sa secte: de sorte que, selon la pensée de Paul diacre, il eût été mal aisé de reconnoître s'il avoit plutôt fait la guerre aux hommes qu'à Dieu. Non content de ces progrès, il se mit sur mer en 440. & passa en Sicile, où il fit des désordres épouvantables. Cette isle eût été entierement désolée par ce barbare, s'il n'eût reçû la nouvelle que Sebastien, gendre du comte Boniface, étoit entré dans l'Afrique avec une armée. Cette nouvelle l'obligea d'y retourner; il s'accorda d'abord avec ce capitaine, puis le fit mourir en trahison, irrité de ce qu'il n'avoit pû lui persuader de se faire Arien. Valentinien fut obligé de faire la paix avec ce prince Vandale, qui continua de persecuter les fideles. Theodose fit partir une armée navale contre lui, sous la conduite d'Areobinde, d'Anaxile & de Germain; mais elle fut inutile par le long séjour qu'elle fit sur les côtes de Sicile. Cependant Valentinien ayant été tué le 17. Mars de l'an 455. par Maxime, qui se rendit maître de l'empire, & qui épousa par force sa veuve; cette princesse appella Genseric en Italie, pour venger la mort de cet empereur allié des Vandales, & pour la délivrer de la servitude, où Maxime la tenoit réduite, sous le nom de son mari. Le barbare mit aussi-tôt une grande armée sur pied, passa en Italie, prit Rome & pilla durant quatorze jours cette grande ville, n'épargnant pas même les églises, dont on emporta les richesses en Afrique, & sur-tout les vases d'or & d'argent, que l'empereur Tite avoit apportés du temple de Jerusalem, & qui s'étoient conservés jusques alors avec un grand soin. Eudoxie fut menée captive en Afrique, avec ses deux filles Eudoxie la jeune & Placidie. Genseric maria la premiere à Henneric son fils; & après beaucoup de prieres des empereurs, il renvoya l'autre

avec sa mere à Constantinople. Lorsqu'il fut de retour en Afrique, il recommença ses cruautés contre les orthodoxes, & sur-tout contre les évêques, dont il fit mourir plusieurs. Il défendit même aux Catholiques de subroger quelqu'un, à la place de Deogratias de Carthage. De tems en tems il faisoit des courses, tantôt sur les côtes d'Italie, tantôt dans la Pouille, dans la Dalmatie, dans l'Epire & dans la Sardaigne. Après avoir ravagé l'Occident, il entra dans l'Illyrie, dans le Peloponese, dans la Grece & dans plusieurs isles de l'Archipel, qu'il ruina entierement. L'empereur Marcien ne se sentant pas assez fort pour lui resister, fut contraint de dissimuler, & Leon son successeur leva en 468. une armée de cent mille hommes de pied, & mit mille vaisseaux en mer, sous la conduite de Basiliscus; mais le barbare corrompant ce general, fit périr toute cette armée. Avant cela l'empereur Majorien étoit entré au mois de Mai de l'an 460. en Espagne, d'où il devoit passer en Afrique, pour attaquer les Vandales. Genseric lui fit changer de dessein, ayant surpris par stratagême 300. vaisseaux qu'il avoit laissés à l'anchre près de Carthage en Espagne. Ce barbare attira encore Olybrius dans son parti, contre l'empereur Anthemius en Occident. Dieu délivra enfin le monde de ce cruel persécuteur de son église l'an 476. * Victor de Vite, *de persecut. Vand. l. 1. & 2.* Procope, *de Bell. Vandal. l. 1.* Idace. Marcellin. Prosper, *en la chron.* Paul Diacre. Nicephore. Evagre. Baronius, &c.

GENSFLEICH, (Jean) étoit domestique de *Jean* Mentel, qui inventa, selon quelques-uns, l'art de l'imprimerie en 1447. Quelques auteurs disent que Mentel se confia à Gensfleich; mais que ce valet le trahit, & découvrit son secret à Jean Guttemberg orfévre, demeurant à Strasbourg. Comme il n'y avoit pas d'apparence d'exercer ce nouvel art au lieu où cette trahison s'étoit faite, Guttemberg & Gensfleich s'en allerent à Mayence, où l'on imprima bientôt après un grand nombre de livres. Gensfleich devint aveugle; & une chronique de Strasbourg qui parle de la maniere dont il abusa de la facilité de son maître en 1447. remarque qu'il étoit à croire que cet aveuglement étoit un châtiment de sa perfidie, dont la justice divine l'avoit puni. Voilà ce que Jacques Mentel rapporte de Gensfleich, dans son traité *de vera typographiæ origine*, 1650. *Parisiis*, mais il paroît avoir mal prouvé ces faits. *Voyez.* GUTTEMBERG.

GENSUI, que quelques cartes nomment *Chalib*, & d'autres *Cobacquet*, anciennement *Melas*. Riviere d'Asie dans la Natolie. Elle a sa source dans la Natolie propre, où elle baigne Angouri; ensuite elle traverse la grande Caramanie & l'Aladulie, & elle se décharge dans l'Euphrate quelques lieues au-dessus de Malatiah, ou, selon d'autres cartes, quelques lieues au-dessous de cette ville. * Mati, *diction.*

GENTIEN, (Pierre) ancien poëte François, vivoit sous le regne de Philippe *le Bel*, en 1304. Il étoit de Paris d'une famille ancienne, & composa divers ouvrages en vers, qu'on trouve dans les bibliotheques des curieux. * *Consultez.* Claude Fauchet, dans son traité *des anciens poëtes François*, & *la bibliotheque des auteurs François*, de la Croix-du-Maine, & de du Verdier-Vauprivas.

☞ De la même famille de ce poëte il y avoit de son tems JACQUES GENTIEN, ou GENTIAN qui défendit avec beaucoup de courage la personne de *Philippe le Bel*, à la journée de Mons contre les Flamans, en 1304. En récompense de ce service, le roi lui permit de charger ses armes d'une bande d'azur, semée de fleurs de lys d'or. Lorsque le roi rétablit à Toulouse le parlement en 1444. JACQUES & JEAN GENTIAN, issus de cette famille, y tenoient place, le premier en qualité de conseiller lai; & le second en qualité de conseiller clerc, lequel mourut avant l'an 1460. La branche du premier passa par mariage dans l'ancienne famille des MALENFANS, & delà vient que ceux de ce nom portent dans leurs armes une bande d'azur fleurdelisée d'or. * La Faille, *annales de Toulouse, année 1443.*

GENTILE DA FABRIANO, peintre celebre, vivoit dans le XV. siécle, & s'acquit beaucoup de reputation. Le pape Martin V. le fit travailler à saint Jean de Latran. Michel Ange disoit de ce peintre, que les ouvrages de sa main convenoient fort bien au nom qu'il portoit. Il devint paralytique sur la fin de ses jours, & mourut âgé de 80. ans. * Vasari. Felibien, &c.

GENTILE, (Deodatus) natif de Genes, d'une illustre famille, se distingua par sa pieté & par sa doctrine dans l'ordre de saint Dominique, où il gouverna successivement diverses maisons, & fut reçû docteur en théologie. Le pape Clement VIII. l'ayant appellé à Rome, le fit commissaire general de l'inquisition, & en 1604. lui donna l'évêché de Caserte dans la terre de Labour. Paul V. le fit aussi nonce apostolique dans le royaume de Naples. Ce prélat mourut à Naples en 1616. étant âgé de 58. ans, & laissa deux ouvrages imprimés: *Aurea catena in novem annales distincta*, Boulogne, 1583. *Alma urbis mystica descriptio*, Genes 1589. Rovetta dit qu'on gardoit aussi dans la bibliotheque Borghese, trois traités de Gentile, 1. *De divinis auxiliis*; 2. *de potestate summi pontificis*; 3. *de immunitate ecclesiastica.* * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

GENTILI, (Luc) cardinal, évêque de Luceria, étoit de Camerino dans l'Ombrie, & se rendit habile dans le droit. Il fut fait cardinal par le pape Urbain VI. en 1378. fut gouverneur de l'Ombrie, & mourut vers l'année 1389. à Camerino. Quelques auteurs assurent qu'il en avoit été évêque. On y voit son épitaphe dans l'église cathedrale, qui témoigne que Luc Gentili étoit sçavant. * Onuphre. Ciaconius. Contelorio. Auberi, &c.

GENTILIS, ou GENTILIS DE GENTILIBUS; dit *de Foligno*, parce qu'il étoit natif de cette ville en Italie, étoit un sçavant medecin, disciple de Thadée de Florence, qui vivoit dans le XIV. siécle. Il étoit fils d'un autre medecin de ce nom, de Boulogne, & laissa divers enfans, dont l'un s'établit à Perouse, où sa famille subsiste encore. Gentilis composa divers commentaires sur Avicenne, qui sont encore fort estimés par les gens de lettres: *Commentaria super opera Avicennæ. Commentaria in arte Galeni, &c.* Ce sçavant homme mourut à Foligno, le 12. Juin 1348. * Trithéme, *de script. eccles.* Jacobilli, *biblioth. Ambr.* Leandre Alberti, *descrip. Ital. p. 90.* Genebrard & Gautier, *en la chron.*

GENTILIS, (Jean-Valentin) Calabrois, natif de Cosence, vivoit dans le XVI. siécle. Il se refugia à Geneve, pour éviter la peine du feu, dont il étoit menacé en son pays, pour fait d'heresie. Il y trouva quelques Italiens que le même sujet y avoit amenés, & entr'autres Georges Blandrat & Jean-Paul Alciat. Ces derniers avoient donné dans un nouvel Arianisme, en voulant subtiliser sur le mystere de la Trinité. Gentilis entra dans leurs erreurs, & fut mis en prison, après avoir été reconnu Arien, par les conferences qu'il eut avec Calvin: mais craignant qu'on ne lui fit son procès, il abjura son erreur, & fut mis en liberté, après qu'il eut fait amende honorable, brûlé lui-même ses écrits, & promis qu'il ne sortiroit point de Geneve. Sa sentence fut executée le 1. de Septembre 1558. mais il ne tint pas sa parole. Il s'évada peu de tems après; puis s'étant caché quelque tems dans le pays de Gex, où depuis il fut emprisonné, aussi-bien qu'à Lyon; après avoir couru la France & l'Allemagne, il se retira en Transsylvanie & en Pologne, où Blandrat devint son protecteur. Ce dernier enseignoit, avec Paul Alciat, un Arianisme rafiné. Gentilis soutenoit qu'il n'y avoit que le pere qui fût l'unique vrai Dieu, & qu'il n'avoit pas donné son propre Etre au Fils & au saint esprit; mais un autre qui lui étoit inferieur. Comme Sigismond Auguste, roi de Pologne, bannit de son royaume vers l'an 1566. tous les heretiques qui l'infectoient de leurs erreurs, Gentilis qui se retiroit en Italie ou en Savoye, passa à Berne en Suisse, où il eut la tête coupée la même année, en se vantant avec une extrême impieté, que les martyrs n'étoient morts que pour la gloire du Fils; mais qu'il étoit le premier à perdre la vie pour celle du Pere. Benedictus Aretius, ministre de Berne, publia l'histoire de ce qui s'étoit passé contre Valentin Gentilis, qui avoit écrit contre le symbole de saint Athanase & contre Calvin. * Sponde, *aux annal.* Prateole, *Valent.* Melchior Adam, *in vit. Calv.* Bayle, *dict. crit.*

GENTILIS, (Matthieu) medecin Italien, issu d'une noble famille dans la Marche d'Ancone, quitta sa femme & son pays, pour embrasser les opinions des Novateurs, sur la fin du XVI. siécle. Il emmena avec lui *Alberic* son fils aîné & *Scipion*, le penultiéme de sept enfans

qu'il avoit, & se retira dans la Carniole, où on lui donna le titre de medecin de la province, avec de bons appointemens. Il passa depuis en Angleterre, où il avoit envoyé son fils aîné.

GENTILIS, (Alberic) fils du précedent, avoit été reçu docteur en droit à Perouse dès l'âge de 21. ans, & avoit même été juge d'Ascoli avant que de sortir d'Italie avec son pere. Depuis il s'établit en Angleterre, où il obtint l'an 1581. une chaire de professeur en droit, & mourut à Londres le 19. Juin 1608. à l'âge de 58. ans. Il a laissé plusieurs écrits, dans lesquels il ne s'attacha pas toûjours aux sentimens reçus chez les Protestans. Ses principaux ouvrages sont trois livres *de jure belli*; trois *de legationibus*; d'autres *de juris interpretibus*; *de advocatione Hispanica*, qu'il composa parce qu'il avoit été établi l'avocat perpetuel de toutes les causes que les sujets du roi d'Espagne auroient en Angleterre. * Bayle, *dict. crit.*

GENTILIS, (Scipion) frere d'*Alberic*, & fils de *Matthieu*, nâquit en 1563. & fut un excellent jurisconsulte. Il n'étoit encore qu'un enfant lorsque son pere l'enleva d'Italie. Il fit ses études à Tubinge, où il s'acquit une grande connoissance de la langue grecque, & où il se distingua par ses heureuses dispositions pour la poësie. Delà il alla étudier à Wittemberg, & enfin à Leyden, où il fit des grands progrès, sous Hugo Donellus & sous Juste Lipse. En 1589. il fut reçu docteur en droit à Bâle, & enseigna d'abord la jurisprudence à Heidelberg, & enfin à Aldorf. Il fut aussi conseiller de Nuremberg, & mourut l'an 1616. C'étoit un homme d'une profonde érudition, & d'une grande politesse. On a de lui plusieurs ouvrages: *De jure publico populi Romani. De conjurationibus, lib. II. De donationibus inter virum & uxorem. De bonis maternis, & secundis nuptiis. De jurisdictione, lib. III.* * Bayle, *dictionaire critique.*

GENTILIS DE BECHIS, natif d'Urbin & chanoine de Florence, fut promû à l'évêché d'Arezzo le 21. Octobre 1473. Les Florentins en eurent bien de la joie. Ils le députerent souvent à la cour des princes, & ce fut lui qu'ils choisirent, pour aller faire à Charles VIII. roi de France, les complimens de condoléance sur la mort du roi son pere, & leurs complimens de félicitation sur son avenement à la couronne. Il se fit estimer par son éloquence, & il la fit paroître dans les harangues latines, qu'il prononça en divers endroits de l'Italie. Il eut part à l'éducation de Leon X. Il se mêla aussi de faire des vers. Quelques critiques parlent de ses productions avec assez de mépris, & ne lui sçauroient pardonner les termes de la mauvaise latinité, qui se glisserent dans ses ouvrages, ni souffrir que la meilleure de ses pieces contienne la phrase *prestare obedientiam*. La harangue où cette phrase se trouve, est celle qu'il fit au pape Alexandre VI. lors de l'ambassade d'obedience. On prétend, que l'envie qu'il eut de haranguer en cette rencontre fut une des causes, qui obligerent Pierre de Medicis à empêcher que les peuples d'Italie ne rendissent ce devoir au nouveau pape tous ensemble & par une seule députation. Gentilis fut député à Charles VIII. au tems de l'expédition de Naples, & regla les conditions, que les Florentins auroient à suivre dans cette situation délicate des affaires d'Italie. * Bayle, *diction. crit. avec les auteurs qu'il cite.*

GENTILLET, (Innocent) natif de Vienne en Dauphiné, ministre de la religion prétendue réformée, fit une apologie pour ce parti, & quelques autres livres de controverse contre l'église Romaine, entr'autres un ouvrage *in* 8°. intitulé, *Le bureau du concile de Trente*, qu'il dédia au roi de Navarre le 12. Juillet 1586. Il avoit été avocat au parlement de Toulouse, & devint président au parlement de Grenoble. Il fut obligé de quitter son pays à cause de la religion prétendue réformée dont il faisoit profession. Quelques auteurs prétendent qu'il fut ensuite Syndic de la république de Geneve. * Bayle, *dict. critique*, 2. *édit.* 1702.

GENTILLI, village à une petite lieue de Paris, sur la riviere de Biévre, autrement des Gobelins. On y celebra un concile en 767. sous le regne de Pepin, qui y fit préparer son palais pour recevoir l'assemblée des légats du pape, des évêques de l'église Grecque, & des prélats de son royaume. Il s'y trouva six légats du saint siége: sçavoir, George évêque, Martin & Pierre prêtres, Jean soûdiacre, Pamphile abbé, & Pierre défenseur de la sainte église, lesquels représentant la personne du pape, présiderent à ce concile. Les six patrices, ambassadeurs de Constantin *Copronyme*, y étoient d'un côté avec leurs évêques & leurs docteurs; & de l'autre, la plûpart des évêques des Gaules & de l'Allemagne, qui dépendoit en ce tems-là de la monarchie des François. Le roi même, pour donner plus d'éclat à une si auguste assemblée, s'y voulut trouver, accompagné des grands de son royaume. On y proposa les deux points pour lesquels on avoit assemblé le concile; sçavoir, l'article de la procession du saint Esprit, & celui des images. Les auteurs qui ont parlé de ce concile n'ont point dit qu'on prononça sur ces deux differends; ce qui a fait croire à quelques historiens modernes, que la chose avoit été laissée indécise; mais outre qu'on ne trouvera point d'exemple dans toute l'antiquité d'aucun concile qui se soit terminé sans rien conclure, il est aisé de voir par la suite, qu'on prononça sur ces deux articles, contre les erreurs de Copronyme; car pour celui de la procession du saint Esprit, il est certain que l'église Gallicane persista toûjours depuis ce tems-là à croire & à chanter solemnellement à la messe dans le grand symbole: *Que le saint Esprit procede du Pere & du Fils.* Quant à celui qui concerne les images on sçait que deux ans après, douze des plus sçavans évêques de France envoyés au concile de Rôme, au nom de l'église Gallicane, y parurent les plus zelés, pour la défense des images, ce qu'ils firent assurément conformément à la doctrine du concile de Gentilli. Aussi Pepin, prévenu des mêmes principes dans cette illustre assemblée, donna charge aux ambassadeurs de l'empereur Constantin, d'exhorter de sa part leur maître à retracter ses erreurs, & à suivre la créance des Orthodoxes. Quant aux deux autres points que les ambassadeurs avoient proposés touchant l'exarchat, & le mariage de la princesse Gisile avec l'empereur Leon, fils de Constantin; le roi répondit, qu'ayant conquis l'exarchat sur les Lombards, il avoit pû en ceder le domaine au pape; & qu'à l'égard de la princesse sa fille, il avoit résolu de ne lui point donner de mari, qui ne fût François & Catholique. * Maimbourg, *hist. des Iconoclastes.*

GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE DU ROI. François I. ayant supprimé l'office de grand chambrier de France en 1545. créa une charge de premier gentilhomme de sa chambre. Depuis, ses successeurs en ajoûterent une seconde; & le roi Louis XIII. en créa encore deux autres: ensorte qu'il y a présentement quatre premiers gentilshommes de la chambre, qui servent alternativement chacun une année, qui prêtent serment de fidelité entre les mains du roi. Le premier gentilhomme de la chambre, pendant son année d'exercice, fait les mêmes fonctions auprès du roi que le grand chambellan, lorsqu'il est absent; donne la chemise à sa majesté, & le sert lorsqu'il mange dans sa chambre. Le premier gentilhomme reçoit les sermens de fidelité de tous les officiers de la chambre; leur donne des certificats de service; donne les ordres aux huissiers, sur les personnes qu'ils doivent laisser entrer dans la chambre du roi; & regle toute la dépense de la chambre. Il se trouve au lever & coucher du roi. Il couchoit autrefois dans la chambre de sa majesté; mais à présent il a son appartement dans le Louvre, ou autre palais dans lequel le roi loge. Le premier gentilhomme de quartier fait faire pour le roi les premiers habits de deuil: tous les habits de masques, ballets & comédies; les theâtres & les habits pour les autres divertissemens de sa majesté; & ordonne aussi le deuil pour les officiers à qui le roi le donne. Il a la surintendance de toute la dépense ordinaire & extraordinaire; les menus plaisirs & autres affaires de la chambre, employés sur les états de l'argenterie pour la personne de sa majesté. Il a toûjours six pages de la chambre du roi auprès de lui, & il en peut avoir un plus grand nombre. * *Etat de la France.*

GENTILSHOMMES ORDINAIRES DE LA MAISON DU ROI. Ils furent créés par Henri III. au nombre de quarante-cinq, & réduits par Henri IV. à vingt-quatre, ausquels sous la minorité du roi Louis XIV. la reine sa mere en ajoûta deux. Ces gentilshommes servent par semestre, treize au semestre de Janvier, & treize au semestre de Juillet. Ils doivent être toûjours près de sa majesté, pour recevoir ses commandemens, soit pour porter ses ordres dans les provinces de son royaume, dans les parlemens & cours souveraines, aux generaux de ses ar-

mées ; soit pour négocier avec les princes étrangers. Le roi les envoye encore faire de sa part des complimens aux rois, princes & princesses étrangers, soit de joie, soit de condoléance. Lors même que ces derniers viennent en France, ce sont les gentilshommes qui les accompagnent. On les envoye encore en France, aux princes & princesses du sang, & aux grands du royaume pour les visiter, ou leur porter des marques des dignités, charges & emplois, ausquels sa majesté les aura nommés. Quand ils accompagnent le roi à l'armée, ils sont ses aides de camp, & on leur confie la conduite des prisonniers de guerre jusques dans les places & forteresses où ils doivent être gardés. Ils demeurent aussi auprès des princes & princesses exilés, ou autres personnes de distinction, détenus par ordre du roi. Ils assistent aux funerailles des enfans de France, dont quatre d'entr'eux portent les quatre coins du poile, & quatre autres portent le corps. Le roi les nomme quelquefois gouverneurs des princes. Ils ne prêtent point serment de fidelité, & n'ont point de chef qui les commande. Ils ont bouche à cour, à la table de l'ancien grand-maître, ou à celle des maîtres d'hôtel. * *Etat de la France.*

GENTILSHOMMES DU DRAPEAU COLONEL, DU REGIMENT DES GARDES FRANÇOISES. Le roi Louis XIV. créa en 1680. quatre gentilshommes qui devoient accompagner le roi en toutes occasions, & combattre pour la défense de sa personne. Ils portoient une pertuisanne dorée, & leur baudrier étoit de buffe bordé de deux galons d'argent fort larges. Depuis ce tems ils ont été supprimés. * *Memoires du tems.*

GENTILSHOMMES AU BEC DE CORBIN, *cherchez* BEC DE CORBIN.

GENTIUS, roi des Illyriens, vivoit sous la CLIII. olympiade, vers l'an 128. avant J. C. Il avoit peu de conduite & de prudence. On dit que pour dix talens qu'il reçût de Persée roi de Macedoine, il embrassa son parti, & fit arrêter les ambassadeurs Romains. Il tua son frere Plator, afin de regner seul ; mais il se rendit odieux à ses peuples par ses excès de vin. Anicius, prêteur, prit la ville de Scodra, capitale de l'Illyrie, obligea Gentius de se rendre à discretion avec sa femme, son frere & ses enfans. Ils furent envoyés sous une sure garde à Rome, où ils servirent de spectacle dans le triomphe du vainqueur. Cette guerre fut terminée en vingt ou trente jours. * Tite-Live, *livre 4.*

GENUA PASSARINI, ou DE PASSERIBUS, *cherchez* PASSERA.

GENUNIENS, peuple de la grande Bretagne. Ils habitoient dans la partie septentrionale du pays de Galles, qu'on appelle le Nort-walles. * Baudrand.

GENUTIUS ; nom d'une famille romaine, qui a eu les surnoms d'*Augurinus Aventinus* & *Clepsina*. Elle a eu divers consuls, que l'on peut voir dans les *fastes consulaires.*

GENZANO, ancien bourg d'Italie. Il est dans la Campagne de Rome, sur le lac de Narni, entre la ville de Rome & celle de Veletri, à six lieues de la premiere, & environ à une lieue de la derniere. * Baudrand.

GEOFROI I. de ce nom comte d'Anjou & senéchal de France, fils de FOULQUES II. dit *le Bon*, fut surnommé *Grisegonelle*, parce qu'il affectoit de se vêtir d'une robe grise, qu'on nommoit en ce tems une *gonelle*. Il rendit de grands services à l'état, sous le regne de Lothaire, & obtint en récompense la charge de senéchal pour lui, & pour sa posterité. Il mourut devant le château de Marson, le 21. Juillet de l'an 987. & fut enterré dans l'église de saint Aubin d'Angers. Les auteurs parlent avec éloge de sa pieté & de son courage. C'est lui qui fonda l'église collegiale de Loches, *voyez* sa posterité à ANJOU. * Chroniques de S. Nicolas d'Angers & de Maillezais. Alberic. Bourdigné, &c.

GEOFROI II. du nom, dit *Martel*, comte d'Anjou, premier ministre d'état, sous le roi Henri I. étoit fils de FOULQUES III. du nom, dit *Nerra*, & d'*Hildegarde*, & petit fils de GEOFROI, dit *Grisegonelle*. Il nâquit en 1006. & épousa par le conseil de sa mere, *Agnès* de Bourgogne, veuve de *Guillaume* IV. duc de Guienne. Quoiqu'encore jeune, il fit heureusement la guerre contre Guillaume V. duc de Guienne & comte de Poitou, qu'il défit en 1035. Il tua Eudes duc de Gascogne, devant le château de Mauzé, au pays d'Aunis l'an 1039. & gagna une signalée victoire sur Thibaud III. comte de Champagne en 1044. Le roi Henri I. lui confia toutes ses affaires, & se servit utilement de ses conseils. Quelques envieux voulurent mettre mal Geofroi avec son maître ; mais sa prudence le sauva de ce mauvais pas. On dit qu'il fit la guerre au roi, & qu'elle ne lui fut pas avantageuse, non plus que celle qu'il entreprit contre Guillaume *le Bâtard*. Enfin désabusé des grandeurs de la terre, il se retira en l'abbaye de saint Nicolas d'Angers, & y mourut en 1060. sans laisser de posterité. Geofroi fonda diverses maisons religieuses, les abbayes de la Trinité de Vendôme, de Nouzieres & de saint Pierre d'Angers, &c. * Alberic, *in chron.* Du Haillan & Bourdigné, *histoire d'Anjou.* Auteuil, *histoire des ministres d'etat.*

GEOFROI I. surnommé *Ferole*, comte de Gatinois, épousa *Ermengarde* d'Anjou, fille de *Foulques* III. & en eut GEOFROI, surnommé *le Barbu* ; & FOULQUES, dit *le Rechin* ; que Geofroi *Martel* fit heritier de son comté d'Anjou. FOULQUES *le Rechin* eut FOULQUES V. roi de Jerusalem, & un *Geofroi* qui fut aussi surnommé *Martel* IV. du nom, comte d'Anjou. * *Consultez* Du Haillan & Bourdigné, *histoire d'Anjou.*

GEOFROI V. dit *Plantegenest*, comte d'Anjou, fils de FOULQUES V. roi de Jerusalem, & de sa premiere femme *Eremburge*, que d'autres nomment *Sibylle*, fille & heritiere d'*Elie* comte du Mans. Il fut aussi duc de Normandie, par son mariage avec *Mahaud* d'Angleterre, fille unique de Henri I. roi d'Angleterre, & veuve de *Henri* V. du nom, empereur. Geofroi mourut le 7. Septembre de l'an 1150. âgé de 41. ans, ayant eu HENRI II. roi d'Angleterre ; *Geofroi* VI. comte d'Anjou, mort sans posterité ; & *Guillaume*, que quelques-uns ont confondu avec *Hamelin*, qui n'étoit que son frere naturel. *Voyez* la vie de Geofroi *Plantegenest*, écrite par un ancien auteur, & publiée par Laurent Bouchel. * Imhoff, *en sa genealogie des rois d'Angl.*

GEOFROI VII. comte d'Anjou, *cherchez* GEOFROI II. dit *le Beau*, comte de Bretagne.

GEOFROI I. de ce nom, comte de Bretagne, fils de CONAN I. auquel il succeda l'an 992. obligea Judicaël Berenger, comte de Nantes de lui faire hommage de ce comté, fonda le prieuré de Liwe, & mourut à son retour de Rome, le 20. Novembre de l'an 1008. Geofroi avoit épousé *Hedwige*, fille aînée de *Richard* I. dit *le vieil*, duc de Normandie, & en eut ALAIN III. dit *le Rebru*, comte de Bretagne ; *Eudes* vicomte de Porhoët, qui gouverna la Bretagne après son frere, qui eut sept fils, renommés dans l'histoire par leurs avantures ; & *Adelais*, abbesse de saint George de Rennes, morte en 1067. * *Consultez* Orderic Vitalis ; Guillaume de Jumieges ; Du Chêne, *histoire de Normandie, &c.*

GEOFROI II. de la maison d'Angleterre, étoit comte d'Anjou, surnommé *le Beau*, fils de HENRI II. roi d'Angleterre, & d'*Alienor* de Guienne. Il devint comte de Bretagne, par son mariage avec *Constance*, fille & heritiere de *Conan* IV. Ce prince né en 1158. fut accordé en 1166. marié l'an 1182. & mourut à Paris le 19. Août de l'an 1186. Son corps y fut enterré dans l'église de Notre-dame. Ce comte eut pour enfans *Artus*, né posthume, que son oncle Jean *Sans-Terre* fit mourir misérablement ; & *Eleonor* née en 1184. accordée au fils de *Leopold* duc d'Autriche. Son oncle Jean *Sans-Terre*, la retint long tems prisonniere, & l'enferma dans le monastere de Cerf à Bristol, où elle mourut en 1241. * Matthieu Paris. Roger de Houveden. Matthieu de Westmunster. Du Chêne, &c.

GEOFROI ou JOFRIDI dans les auteurs Latins (Jean) cardinal, évêque d'Albi, étoit natif de Luxeuil dans la Franche-Comté. Il prit l'habit de religieux, dans l'abbaye de saint Pierre de Luxeuil, & s'éleva aux premieres charges de son ordre ; car il fut prieur de Notre-dame du château sur Salins, puis abbé de saint Pierre de Luxeuil, & ensuite de saint Denys en France. Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, l'envoya ambassadeur à Rome, sous le pontificat de Nicolas V. & à son retour, lui procura l'évêché d'Arras. Cette élevation ne satisfit point l'ambition de Jean Geofroi, qui aspiroit au chapeau de cardinal & qui trouva moyen de l'obtenir. Le roi Louis XI. à son avenement à la couronne l'an 1461. le voulut avoir auprès de sa personne, & l'employa dans des affaires importantes. Pie II. qui étoit alors pape, souhaitoit extrêmement qu'on abolit la Pragmatique Sanction en France. Jean Geofroi n'oublia rien pour y faire consentir le roi, qui donna sur

ce sujet une déclaration au mois de Novembre. Le pape en voulant témoigner sa reconnoissance à ce prélat, n'en eut pas plutôt reçû la nouvelle, qu'il le fit cardinal aux quatre tems de Decembre de la même année 1461. Aussitôt Geofroi alla à Rome pour recevoir le chapeau; & ayant appris que l'archevêché de Besançon & l'évêché d'Albi vacquoient, il les demanda tous deux au pape Pie II. qui lui fit connoître que cette multiplicité de benefices étoit contraire aux canons, & lui donna le choix de l'une de ces dignités. Le cardinal choisit l'évêché d'Albi qui étoit d'un plus grand revenu, & ne laissa pas de conserver un ressentiment secret contre le pape. Cependant les remontrances de l'université de Paris & du parlement avoient empêché l'effet de la déclaration du roi contre la Pragmatique Sanction. Le pape envoya le cardinal Geofroi en qualité de légat en France, pour tâcher de faire vérifier cette déclaration. Paul II. lui donna le même emploi en 1465. mais ce fut inutilement. Les lettres furent reçûes au châtelet; mais dans le parlement, Jean de saint Romain, procureur general, y resista avec courage, & l'université alla chez le légat lui signifier son appel au futur concile, & le fit enregistrer au châtelet. Le roi Louis XI. se servit souvent de Geofroi. Il l'envoya vers son frere, puis en Castille; & l'an 1473. il lui donna le commandement de son armée contre Jean V. comte d'Armagnac, qui s'étoit rendu maître de la ville de Leictoure. On dit qu'après une capitulation, ce prélat lui manqua de foi, que la ville fut emportée, & que le comte fut tué dans sa maison. Quelque tems après on mena ces troupes dans le Roussillon, pour assieger Perpignan. Le cardinal d'Albi revenant à Paris, mourut au prieuré de Rulli, dans le diocèse de Bourges, le 11. Decembre de la même année 1473.* Gobelin *in comment. Pii II. lib. 12.* Gaguin, *l. 10.* Monstrelet, *tome III.* Frizon, *Gall. Purp.* Auberi, *hist. des card.* Onuphre. Ciaconius. Sponde. Mezerai, &c.

GEOFROI, Espagnol, & religieux de l'ordre de saint Benoît, vivoit environ l'an 1096. Il écrivit l'histoire de son tems, que Jerôme Surita a donnée au public, & dédiée à Antoine Augustinus, évêque de Tarragone.

GEOFROI, autre religieux Espagnol, de l'ordre de saint Benoît, a composé quatre livres de l'histoire de la conquête de la Sicile, de la Calabre, & de la Pouille, par Robert Guichard. Dominique Portanceri a donné cet ouvrage au public; & nous l'avons dans le IV. volume des auteurs de l'histoire d'Espagne, que les curieux pourront voir.

GEOFROI, dit DE SAINT AUMER, l'un des fondateurs de l'ordre des Templiers, se joignit avec Hugues de Paganis, & sept autres, dont les noms sont ignorés, & commença l'ordre des Templiers, l'an 1118. Ces neuf personnes se consacrerent au service de Dieu, à la façon des chanoines reguliers, & firent profession de garder les trois voeux de religion. Ce fut entre les mains du patriarche de Jerusalem. Baudouin II. leur donna pour quelque tems une maison proche du temple de Salomon, d'où ils porterent le nom de Templiers, ou de chevaliers de la milice du temple. Nous ne sçavons pas le tems de la mort de Geofroi. *Cherchez* TEMPLIERS. * Guillaume de Tyr, *l. 12. c. 7. hist. belli sacri.* Jacques de Vitri, *l. 1. hist. c. 65. &c.*

GEOFROI, cinquiéme abbé du monastere de la Trinité de Vendôme étoit d'Angers, issu d'une famille noble. Il fut élevé par Garnier archidiacre d'Angers, & entra fort jeune dans le monastere de Vendôme, qui avoit été fondé l'an 1050. par Geofroi *Martel* comte d'Anjou. Il en fut beni abbé à Chartres l'an 1093. mais l'évêque de cette ville exigea de lui un serment d'être soûmis à l'évêque de Chartres, dont Geofroi se repentit, & s'en fit relever par le pape. Dans le tems qu'il alla à Rome, il reçut l'ordre de prêtrise des mains du pape Urbain II. auquel il rendit un grand service, en lui fournissant de quoi racheter le palais de Latran, qui étoit tenu par une créature de l'antipape Guibert. Il fut fait cardinal de sainte Prisque, & revint en France en 1094. chargé de gloire & d'honneurs. Il fut ensuite employé dans les plus grandes affaires de l'église & de l'état, & fut mandé par les papes aux conciles, & choisi par le roi Louis *le Gros*, pour un differend que ce prince avoit avec le comte d'Anjou. Il soûtint fortement les interêts du saint siége, passa douze fois les Alpes pour son service, fut pris trois fois par ses ennemis, & eut enfin en son particulier un procès à démêler avec les évêques, les abbés & les seigneurs pour les droits de son monastere, qu'il conserva & augmenta considerablement. On ne sçait pas précisement l'année de sa mort: il vivoit encore sous le pontificat d'Honorius II. l'an 1129. On a de lui cinq livres de lettres; le premier contient les lettres adressées aux papes Urbain II. Pascal II. Calixte II. Honorius II. & aux légats du saint siége; le second, celles qui sont adressées à Yves de Chartres, & à son successeur Geofroi; le troisiéme, les lettres écrites à differens évêques; le quatrieme, celles qui sont écrites à des abbés & à des moines; le cinquiéme, les lettres adressées à divers particuliers. Ces lettres sont suivies de plusieurs opuscules, dont le premier est un traité du corps & du sang du Seigneur; le 2. le 3. & le 4. des élections des évêques, & contre les investitures; le 5. sur les dispenses; le 6. sur l'église; le 7. sur l'arche d'alliance; le 8. & le 9. sur les sacremens; le 10. contre les évêques qui exigent de l'argent pour les consecrations & les benedictions; le 11. sur des pratiques monastiques; le 12. sur les vertus des prélats; le 13. & le 14. des discours entre Dieu & le pecheur; le 15. & le 16. des prieres du pecheur; & enfin quatre hymnes ou proses, & onze sermons. Les autres de cet auteur ont été données au public par le pere Sirmond en 1610. La lettre écrite à Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de Fontevrauld, sur le bruit qui couroit touchant la familiarité que Robert avoit avec les femmes, est de son style, & se trouve dans des manuscrits de son tems. Ainsi c'est à tort qu'on l'a soupçonnée d'être fausse. * Bellarmin, *de script. eccles.* Le Mire, *in auct. de script. eccles. 243.* Sirmond, *in vita ejus.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Frizon, *Gall. purp.* Auberi, &c. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XII. siécle.*

GEOFROI DE MONMOUTH, surnommé ARTURUS, archidiacre de Monmouth en Angleterre, puis évêque de saint Asaph, florissoit dans le XII. siécle, vers l'an 1152. sous le regne d'Henri II. roi d'Angleterre. Il quitta son évêché, à cause de quelques troubles arrivés dans la province de Galles, & se retira près d'Henri II. roi d'Angleterre, qui lui donna en commande l'abbaye d'Abendon. Dans le concile de Londres de l'an 1175. le clergé de saint Asaph fit proposer à Geofroi par l'archevêque de Cantorberi de retourner à son évêché, ou de permettre que l'on mît un autre évêque en sa place. Il refusa de retourner, croyant garder son abbaye; mais on pourvût à l'abbaye, & il se trouva sans aucun titre. Les centuriateurs de Magdebourg disent qu'il vivoit du tems du venerable Bede, & qu'il fut mis au nombre des cardinaux; mais les auteurs Anglois n'en conviennent pas. Il a composé, ou plutôt traduit de l'anglois une histoire de la Grand'Bretagne, & la vie du roi Artus, par Merlin: ce qui est cause que Guillaume de Newbrige, Molanus, Copus, Possevin, Baronius, &c. le mettent au nombre des écrivains fabuleux. Ponticus Virunius, fit un abregé de son histoire, qui fut fort estimée. Geofroi composa d'autres ouvrages; *De exilio ecclesiasticorum; de corpore & sanguine Domini; Carmina diversi generis; commentaria in prophetias Merlini; in fragmentum Gildæ lib. I. &c.* * Balæus & Pitseus, *de script. Angl.* Gesner & Simler, *biblioth.* Vossius, *de hist. Lat. l. 2. c. 52.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XII. siecle.*

GEOFROI, abbé de Clairvaux, vivoit dans le XII. siécle. Il avoit été disciple d'Abailard; ensuite il fut moine de Clairvaux, & secretaire de saint Bernard; il fut depuis abbé d'Igni dans le diocèse de Reims, & succeda à Fastrede dans l'abbaye de Clairvaux l'an 1162. Il se retira l'an 1175. à Fossa-Nova en Italie, dont il fut abbé, puis de Hautecombe, où il mourut sur la fin du même siécle. C'est lui qui a écrit les trois derniers livres de la vie de saint Bernard. Il a aussi composé les discours sur les paroles de saint Pierre avec J. C. qui sont parmi les oeuvres de saint Bernard, & tirés de differens endroits des ouvrages de ce pere: un ouvrage sur le cantique des cantiques; la vie de saint Pierre de Tarantaise; & plusieurs autres traités ou sermons qui n'ont point été imprimés. Le cardinal Baronius nous a donné une lettre de Geofroi adressée à Henri cardinal évêque d'Albane, contre Gilbert de la Porrée, que le pere Mabillon a aussi mise à la fin de ce volume, avec un sermon de ce même auteur, pour l'anniversaire de la mort de saint Bernard, & une lettre

du même à Josbert sur l'oraison dominicale. C'est ce même Geofroi que Trithéme appelle d'Auxerre, & à qui il attribue un traité contre Pierre Abailard, un commentaire sur l'apocalypse, & diverses lettres. * S. Bernard. Trithéme, *de script. eccl.* Mabillon, *œuvres de S. Bernard.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XII. siécle.*

GEOFROI, évêque de Chartres dans le XI. siécle, assista au concile de Sens en 1080. Il fut déposé par Hugues évêque de Die, legat du saint siége; mais ayant porté ses plaintes à Rome touchant cette déposition, & s'étant purgé par serment devant Gregoire VII. de la simonie dont il étoit accusé, il revint occuper son siége. Cependant le pape Urbain ayant confirmé sa déposition, on élut un autre évêque en sa place, & il ne retint qu'une petite partie de son diocèse, qui dépendoit du duc de Normandie. * *Alberici chron. ad an 1092.* Gregoire VII. *Regist. l. 5. epist. 17.* Gregoire VII. *Rescriptum inter analect.* Urbanus Papa, *epist. 1.* Yvo Carnot. *Ep. 6. & 8.*

GEOFROI DE LIEVRES, évêque de Chartres, dans le XII. siécle, fut élevé à cette dignité l'an 1116. & nommé legat en Aquitaine par Innocent II. eut beaucoup de crédit & d'autorité en son tems, & fut consideré par saint Bernard, par Pierre de Cluni, par Geofroi de Vendôme, &c. Il assembla un concile à Jouare, à la sollicitation d'Etienne évêque de Paris, contre ceux qui avoient assassiné Thomas prieur de saint Victor. Il mourut l'an 1139. le 24. Janvier. Il y a parmi les lettres de saint Bernard deux lettres; sçavoir la 46. & la 127. de ce Geofroi, touchant l'interdit qu'Etienne, évêque de Paris, avoit prononcé contre un archidiaconé ou plutôt archidiacre de l'église de Paris, & sur un autre interdit que ce même évêque avoit prononcé contre Louis *le Gros.* * Robert de Monte, *in Appendice ad Sigebertum.* Theobaldus, *in vita sancti Guillelmi. Chron. Morniacense. Let. & vie de S. Bernard.* Pierre de Cluni, *Epist. ad Godefridum* Godefridus Vindocinensis, *l. 6. 2. epist. Martyrologium Carnotense.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du XII. siécle.*

GEOFROI de Langres, avoit composé quelques ouvrages, & on lui attribue des remarques sur la vie de saint Bernard. Il avoit pris l'habit de religieux à Clairvaux, où il fut prieur, & fut nommé en 1119. premier abbé de Fontenai dans le diocèse d'Autun. Depuis, l'église de Langres le choisit pour être son évêque en 1138. L'amour de la solitude le fit revenir à Clairvaux en 1161. & il y mourut saintement en 1165. * Baronius. Manriquez. Henriquez. Charles de Visch, &c.

GEOFROI, ou GODEFROI DE VITERBE, sçavant prêtre, natif de Viterbe, dans le XII. siécle, fut fort estimé des empereurs Conrad III. Frederic I. & Henri IV. On dit même qu'il fut secretaire des deux premiers, & aumônier du troisiéme. Geofroi avoit assez de connoissance des langues, & particulierement de la latine, de la grecque, de l'hebraïque & de la chaldéenne. Pendant quarante ans de voyages, il eut soin de voir les plus belles bibliotheques, & d'en recueillir ce qu'il jugeoit le plus curieux. On a de lui une chronique universelle, partie en prose & partie en vers, qui comprend l'histoire de tous les princes sous le nom de *Pantheon.* Elle est dédiée au pape Urbain III. & finit en l'année 1186. Martinus Polonus a recueilli une partie de sa chronique de celle de Godefroi de Viterbe, comme il l'avoue. * Trithéme & Bellarmin, *au Catal. &c.*

GEOFROI, dit DE CORNOUAILLE, Anglois, religieux de l'ordre des Carmes, vers l'an 1320. écrivit sur le Maître des sentences, sur la philosophie d'Aristote, un traité contre Gilbert de la Porée, & un autre contre Gerard de Boulogne, qui étoit son general. Ce dernier avoit voulu faire quelques changemens dans son ordre en Angleterre, que Geofroi n'approuva pas. On dit qu'on le surnomma *Doctor solennis,* & qu'il fut docteur d'Oxford, puis de Paris. Il est aussi connu sous le nom de *Godefridus Cornubiensis.* * Pitseus, *de script. Angl.* Lucius, *bibl. Carm.*

GEOFROI D'ALATRI, cardinal, *voyez* ALATRI.

GEOFROI DE BEAULIEU, *cherchez* BEAULIEU.

GEOFROI, du Luc, *cherchez* LUC. (Geofroi du)

GEOFROI RUDEL, *cherchez* RUDEL.

GEOFROI DE VILLE-HARDOUIN, *cherchez* VILLE-HARDOUIN.

GEOFROI VINESALF, ou DE VINOSALVO, *cherchez* VINESALF.

GEOFROI, prieur de Vigeois, dans le diocèse de Limoges, moine du monastere de saint Martial de Limoges, & ensuite prieur de Vigeois dans le même diocèse, fut ordonné prêtre l'an 1167. par Gerard évêque de Cahors. Il a écrit une chronique de l'histoire de France depuis l'an 996. jusqu'à l'an 1184. que le pere Labbe a donnée dans sa nouvelle bibliotheque des manuscrits, tome 2. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du XII. siécle.*

GEOFROI le Gros, moine de Tiron, a écrit vers l'an 1135. la vie de saint Bernard abbé de Tiron, rapportée par les Bollandistes, au 14. d'Avril. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. du XII. siécle.*

GEOGRAPIE, c'est-à-dire, *description de la terre*; du mot grec γῆ, ou γῆ, *terre* & γράφω, *écrire*, ou *décrire*: Cette science considere le globe terrestre, composé de la terre & de l'eau, & comprend l'*Hydrographie*, qui donne la connoissance des mers & des rivieres. On y rapporte aussi la *Chorographie*, c'est-à-dire, la description des regions, des royaumes & des provinces; & la *Topographie*, ou la description des lieux particuliers; comme de Paris & des environs. Aristote a crû qu'il y avoit dix fois plus de mer que de terre; mais on n'avoit pas encore découvert l'Amerique, & ce grand nombre d'isles & de côtes qui nous sont presentement connues; & l'on a maintenant sujet de croire que l'étendue de la terre égale celle de la mer. Les geographes donnent neuf mille lieues de circuit au globe terrestre. Ils comptent deux mille huit cens & trois lieues pour son diametre, c'est-à-dire, pour la distance & ligne droite depuis nous jusqu'à nos antipodes; & quatorze cens trente & une lieue & demie, depuis la superficie de la terre jusqu'au centre. Suivant ce calcul, ils trouvent que le globe terrestre a vingt-cinq millions sept cens soixante & treize mille lieues quarrées, pour toute sa superficie. L'écriture-sainte nous apprend, que le premier partage de la terre se fit entre les trois enfans de Noé. Sem eut presque toute cette partie, qui a été depuis nommée Asie; Cham, l'Afrique, & cette partie que nous appellons aujourd'hui Syrie & Arabie; Japhet, l'Europe, & ce que les geographes appellent Asie mineure ou Natolie. Ceux qui sont venus ensuite, ont divisé la terre en deux grandes parties dans un seul hemisphere, & séparées par l'Ocean; l'un des continens renfermant l'Asie, l'Europe, & une partie de l'Afrique; & l'autre continent, la terre des Antichthones vers le midi. A present on divise le globe terrestre en deux hemispheres; le premier hemisphere renferme l'Asie, l'Europe & l'Afrique; & l'autre hemisphere contient l'Amerique. A l'égard de la figure de la terre, quelques-uns des anciens ont crû que la terre unie avec l'eau, faisoit un corps plat comme une table; & d'autres lui ont donné la forme d'un tambour; mais Thales & les Stoïciens ont soutenu qu'elle étoit de figure ronde, & c'est le sentiment de tous les sçavans, lequel est fondé sur plusieurs experiences, qui montrent que la terre doit être ronde. Les principales raisons sont, que dans les éclipses de lune, l'ombre de la terre paroit circulaire; & que si la terre étoit plate, on pourroit voir en même-tems de dessus les hautes montagnes toute la superficie de la terre, ce qui est contraire à l'experience. On ajoûte qu'en voyageant du midi au septentrion, on remarque visiblement que le pole arctique s'éleve à mesure que l'on va vers le nord: ce qui n'arriveroit pas si la terre n'étoit ronde. Il est bon de remarquer encore ici la maniere dont les cartes de geographie sont orientées. Lorsqu'elles sont faites regulierement leur partie superieure est la septentrionale; celle de la main droite, l'orientale; l'inferieure la meridionale; & celle de la main gauche, l'occidentale. On trouve neanmoins de bonnes cartes, qui sont mal orientées, comme parlent les geographes, c'est-à-dire, où l'orient n'est pas au côté droit; mais ordinairement on supplée à ce défaut par les mots de *septentrion*, *midi*, *orient* & *occident*, que l'on met aux côtés de la carte: ou bien, l'on y met une rose marine, dont la fleur-de-lis marque le septentrion: de sorte que le côté qui lui est opposé, est le midi; à la main droite est l'orient; & à la gauche l'occident. * Briet, *Geograph.*

☞ Nos rois toûjours attentifs au progrès des sciences, se sont plû à honorer de la qualité de leurs geographes où

cosmographes, ceux de tous les pays qui s'appliquoient à perfectionner la geographie; & ils leur donnoient des pensions considerables, de même qu'à quelques-uns de leurs sujets, qu'ils employoient quelquefois sous les ordres des maréchaux de France, pour lever les plans des lieux. On en connoît quelques-uns par les registres de la chambre des comptes, qu'on ne sera pas fâché de voir ici. Le premier dont il est fait mention dans ces registres, est Jean *Eldar*, prêtre Ecossois, en 1560. En 1577. on y trouve Nicolas *Nicolai*, seigneur d'Arfeuille, premier geographe du roi: il est dit en même-tems valet de chambre ordinaire du roi & commissaire député par sa Majesté à la visite generale & particuliere du royaume. Il avoit pour ajoint dans cette commission Antoine *de Laval*, son gendre, sieur de Belair, geographe du roi. Celui-ci, qui étoit aussi capitaine du parc & château de Beaumanoir-lès-Moulins, publia un livre intitulé *Desseins, & professions nobles & publiques*, où il parle d'un ouvrage que Nicolai avoit fait sur le pilotage. Il vivoit encore en 1598. où il obtint des lettres dans lesquelles il est dit, qu'il avoit fourni aux rois Henri III. & Henri IV. plusieurs belles cartes & descriptions geographiques de plusieurs provinces du royaume & limitrophes, outre les autres qu'il avoit fournies aux lieutenans generaux conduisans les armées.

Dans le même tems, & en 1573. on trouve André *Thévet*, homme celebre dans son tems, mais présentement fort décrié, orné du titre de geographe du roi.

En 1591. Claude *de Châtillon*, avoit celui de topographe du roi, qui marquoit son engagement à lever des plans.

En 1604. Guillaume *de Nautonier*, sieur de Castel-franc, est mis au nombre des geographes du roi. On a de lui une mécometrie, c'est-à-dire, l'art de trouver des longitudes par la variation de l'aiguille.

En 1616. Hugues *de Châtillon*, fils de Claude, geographe & ingenieur du roi en Champagne, Brie, Mets, Toul & Verdun.

En 1618. André *du Chêne*, homme dont le nom ne mourra jamais.

En 1619. Louis *de Chabans*, sieur du Maine, cosmographe du roi.

En 1620. Pierre *Bertius*, Hollandois, cosmographe & lecteur du roi.

Dans la même année il y avoit cinq autres geographes du roi, René *Siette*, Jean *Bachelier*, Jerôme *Bachot*, dont il est encore fait mention en 1627. Jean *de Beins*, & François *Martelleur*. Ce dernier étoit geographe du roi en Normandie.

En 1621. Jean *Cavalier*, & Pierre *de Montmaur*.

En 1621. Didier *Donnot*, docteur ès droits.

En 1629. *Antoine Gautier*.

En 1644. Messieurs *de Sainte-Marthe*, freres.

En 1647. Nicolas *Sanson*, & après lui Guillaume *Sanson*, son fils.

En 1718. Guillaume *Delisle*, eut le 24. Août des lettres de premier geographe du roi. C'est lui qui a communiqué ce memoire.

GEORGE, (Saint) dit INALGA, ordre de chanoines seculiers, fut fondé à Venise par autorité du pape Boniface IX. l'an 1404. Barthelemi Colonna, Romain, qui prêcha l'an 1396. à Padoue, & dans quelques autres villes de l'état de Venise, donna lieu à cette congrégation par la conversion d'Antoine Corrario, depuis cardinal neveu du pape Gregoire XII. Gabriel Condelmeri, ensuite souverain pontife, sous le nom d'Eugene IV. & Laurent Justinien, depuis patriarche de Venise, qui en furent les instituteurs. Ils portoient la soutane blanche, & par dessus une robe ou chape de couleur bleue ou azur, avec le capuchon sur les épaules. Le pape Pie V. les obligea l'an 1570. de faire profession, & leur permît neanmoins de garder le nom de chanoines seculiers, afin de préceder les autres religieux. Le monastere chef-d'ordre, étoit à Venise. Il y avoit douze autres maisons en Italie, mais leur conduite devint enfin si scandaleuse, sur tout à Venise, que Clement IX. les supprima en 1668. & donna leurs biens à la republique. * Le Bullaire, *tom. I. Const. 1. Greg. XII. & tom. III Const. 90. Clem. VIII.* Le Mire, *hist. ordin. Monast. l. 1. c. 5.* Sponde, *A. C. 1404. num. 9.*

GEORGE, (Saint) ordre militaire, institué vers l'an 1468. par l'empereur Frederic IV. & confirmé cette année-là même par le pape Paul II. Cet empereur qui se proposoit par-là de donner un nouveau lustre à la maison d'Autriche, donna au nouvel ordre l'abbaye de Millestad, de l'ordre de saint Benoît, & quelques autres biens: il voulut qu'il fût gouverné par un grand-maître, élu par les chevaliers, du consentement du chef de la maison d'Autriche, & qu'il fût composé de chevaliers, & de prêtres soûmis à un prévôt, qui dépendroit lui-même du grand-maître; il ordonna aussi qu'ils feroient voeu d'obéïssance & de chasteté, mais non de pauvreté, & il voulut que leurs biens, meubles ou immeubles appartinssent après leur mort à l'ordre. Jean Sibenhirter, qui étoit grand-maître en 1493. donna un grand lustre à l'ordre en instituant une confrairie de saint George, où toutes sortes de personnes étoient reçues, les uns pour combattre les Turcs, & les autres pour contribuer à la construction du fort: l'empereur Maximilien I. approuva cette confrairie, le pape Alexandre VI. non content de la confirmer en 1494. voulut s'y faire inscrire. Les chevaliers qui en étoient les chefs, au lieu d'une croix rouge qu'ils portoient sur leurs soutanes, prirent une croix d'or avec la permission de l'empereur, qui leur donna aussi le droit de porter une couronne & un cercle d'or à leur chapeau, ou à leur bonnet, avec le titre de chevaliers couronnés, & voulut qu'ils précedassent tous les autres chevaliers. Une institution si magnifique subsista peu. Les guerres qui s'éleverent en Allemagne au sujet de la religion dans le XVI. siécle, en causerent la ruine. Les princes de la maison d'Autriche s'emparerent des biens qui étoient sur leurs terres, les autres princes en firent autant, & il n'en restoit plus en 1598. que la maison de Millestad, que l'empereur Ferdinand II. donna aux Jesuites. * Bolland. *Acta SS. Tom. 3. April.*

GEORGE, (Saint) confrairie de nobles, instituée dans le comté de Bourgogne l'an 1390. par Philbert de Miolans. Ce gentilhomme ayant fait bâtir une chapelle à l'honneur de saint George, proche l'église paroissiale de Rougemont, dont il étoit seigneur en partie, y fit transferer les reliques du saint qu'il avoit apportées du Levant, & fonda quelques services & offices, ausquels d'autres gentilshommes s'engagerent à assister. Il leur plut en même tems de faire quelques reglemens pour leurs assemblées, & de former une confrairie dont le fondateur même fut le chef, avec le titre de bâtonier. Elle n'auroit apparemment pas subsisté jusqu'à cette heure, si dans une assemblée de 1485. on n'avoit statué, que chaque confrere auroit rang selon l'ordre de sa reception dans la confrairie, sans égard aux dignités dont quelques-uns pourroient être revêtus. On fixa en même-tems ce que chacun devoit payer pour les frais des assemblées, & de l'office divin; & l'on regla que lorsqu'un confrere seroit mort, les autres qui seroient sur le lieu porteroient son corps à l'église, ou s'ils n'étoient pas en nombre suffisant, qu'ils l'accompagneroient au moins, jusqu'à ce qu'il fût enterré. On ne s'arrête pas à donner le détail de tous les reglemens qui furent faits alors. On y remarque autant de pieté & de frugalité que de sagesse: aussi le nombre des confreres qui ne devoient être que cinquante, étoit augmenté jusqu'à cent sept en 1504. L'an 1569. on ajoûta aux anciens statuts, que les confreres feroient serment de vivre & de mourir dans la religion Catholique, & l'on donna au bâtonier le titre de gouverneur. La confrairie a été appellée quelquefois de Rougemont, à cause que c'étoit à Rougemont que se tenoient les assemblées, mais présentement elles se tiennent dans l'église des Carmes de Besançon. On n'y reçoit personne qui n'ait fait preuve de noblesse. * Gollut, *Mem. de Bourg. Etat de la confrairie de saint George.*

GEORGE, (Saint) autre ordre militaire de la republique de Genes. Les chevaliers portent à leur cou une chaîne d'or, où pend au bout une croix d'or émaillée de rouge: sur leurs manteaux elle est en broderie. Cet ordre est different d'un autre qu'on voit encore en Aragon, sous le nom de chevaliers de saint GEORGE D'ALFAMA, fondés vers l'an 1201. Benoît antipape reconnu en Aragon pour legitime pontife, incorpora leur ordre à celui de Montesa. * Zurita. Sponde. Favin.

GEORGE-LOUIS, roi d'Angleterre, fils d'ERNEST-AUGUSTE de Brunswic, duc d'Hanover, électeur, & de *Sophie*, fille de l'électeur Palatin *Frederic V.* succeda aux états

états de l'électeur de Hanover son pere, & à ceux du duc de Zell son oncle & son beau-pere, après leur mort. Il a commandé l'armée imperiale avec beaucoup de réputation il fut proclamé roi de la Grand'Bretagne le 12. Août 1714. jour de la mort de la reine Anne Stuart. Cette proclamation se fit en vertu de divers actes du parlement qui établissent la succession à la couronne d'Angleterre dans la ligne protestante. Le nouveau roi partit de Hanover le 12. de Septembre, & arriva à la Haye le 16. du même mois avec le prince royal son fils, qui a été declaré depuis prince de Galles. Les états leur firent tous les honneurs qu'on peut faire à un prince allié, & cheri de tout le parti Protestant. Le roi partit avec le prince son fils pour l'Angleterre le 27. du même mois, & arriva dans la Tamise le lendemain. Le 30. il fit son entrée publique, & le 31. d'Octobre il fut couronné. Ce prince commença par dissoudre le parlement qui étoit sur pied, & en convoquer un nouveau, qui commença à rechercher les ministres du gouvernement précedent, dont plusieurs furent accusés d'avoir abusé de leur pouvoir aux dépens de la nation. Il ôta aussi les charges civiles & militaires à plusieurs personnes, & les donna à des sujets qui lui étoient attachés. On prétendit que l'on avoit découvert au mois d'Octobre 1715. une conspiration contre sa personne & contre toute sa famille royale; & pour établir le prétendant sur le trône. Ce prince mourut le 22. Juin 1727. *Voyez* sa posterité à ANGLETERRE. * *Mem. du tems.*

GEORGE, second fils de Bodin, roi de Servie, & de Jaquinte, succeda à Uladimir, vers l'an 1115. & suivant les conseils de sa mere, femme ambitieuse & violente, fit mettre en prison les princes de la famille royale, qui se trouverent dans ce tems-là à la cour. Ces princes étoient fils de Braniflas, que son pere avoit fait mourir : cinq d'entr'eux trouverent moyen de s'échapper deux ans après, & se refugierent à Durazzo auprès de Goislas leur oncle, qui avoit établi sa demeure dans cette ville. George avoit déja irrité contre lui l'empereur Jean Comnene, par l'invasion de quelques places; & cet empereur se préparoit à le détrôner, lorsque ses freres se mirent sous sa protection. Calojean, general des armées de l'empire, leur donna quelque commandement, & défit les troupes de George, qui fut obligé de se retirer dans la Rascie. Il y demeura sept ans, pendant lesquels Grubessa l'aîné des fils de Braniflas eut le titre de roi de Servie. Ayant attiré ensuite une grande partie des Rasciens à son service, il rentra dans la Dalmatie, & remporta une grande victoire contre Grubessa, qui fut tué sur le champ de bataille; mais craignant que les autres freres de ce roi n'armassent incessamment, il les invita à sa cour, & les combla de bienfaits. Draghille l'un d'entr'eux, le servit très-utilement, même contre Draghina son frere, qui avoit repris les armes dans la Rascie : & l'on dit que George pour récompenser sa fidelité, lui donna le gouvernement de cette province : mais venant ensuite à redouter sa puissance, il le fit arrêter. Une resolution si imprévûe fit prendre la fuite aux freres, & aux neveux de Draghille, qui n'eurent pas de peine à faire entrer les Grecs dans leurs interêts. Pirigorde, gouverneur de Durazzo, entra sans attendre l'ordre de l'empereur dans la Dalmatie, & par ce qu'il fit d'abord, on put juger qu'il y auroit fait de grands progrès, s'il n'avoit été revoqué. George pour se venger des desordres que les princes à la suite de Pirigorde avoient commis dans ses états, fit crever les yeux à Draghille, & par cette cruauté engagea l'empereur à prendre les Bannis sous sa protection. Alexis Concostephane successeur de Pirigorde, commandé pour envahir la Dalmatie, maltraita tellement dès la premiere rencontre les troupes de George, que les peuples desesperant de lui, demanderent Draghina pour roi; après quoi ce malheureux prince ne fit plus que fuir de montagne en montagne, jusqu'à ce qu'enfin ayant été surpris dans un château, il fut fait prisonnier & conduit à Constantinople, où il mourut quelque tems après. On ne peut déterminer l'année précise de ces évenemens : mais puisque Manuel Comnene regnoit quand George fut dépouillé de ses états, on voit qu'il ne le fut qu'après l'an 1143. & qu'il regna au moins seize ans depuis qu'il avoit été rétabli. * Ducange, *Familles Byzantines.*

HOMMES ILLUSTRES DE CE NOM.

GEORGE, (Saint) martyr, dont le culte est fameux en Orient, d'où il a passé en Occident; mais l'histoire de sa vie est pleine de fables, & ses actes composés par des heretiques, ont été pris de l'histoire de George de Cappadoce, ordonné par les Ariens patriarche d'Alexandrie contre saint Athanase, & mis par le pape Gelase au rang des livres défendus. Le tems de son martyre est aussi fort incertain; les uns l'ont placé sous Carin; & les autres sous Diocletien. On fait sa fête au 23. d'Avril. * Bollandus. Papebrok. Du Cange, *Constantinop. Christ.* Baillet, *vies des saints.* Il y a eu un autre GEORGE, diacre, l'un des martyrs d'Espagne, dans le IX. siécle, dont on fait la fête au 27. de Juillet.

GEORGE, prêtre d'Alexandrie, que les Ariens firent évêque de Laodicée, vivoit dans le IV. siécle. Il se trouva au concile d'Antioche, que les mêmes heretiques assemblerent en l'an 341. contre saint Athanase, & soûtint ce parti avec beaucoup de chaleur. On peut voir une lettre de cet évêque contre Aëtius dans *Sozomene, lib. 4. cap. 13.* quelques fragmens de la vie d'Eusebe d'Emese, qu'il avoit composée, dans Socrate, *lib. 2. cap. 9.* & touchant ses livres contre les Manichéens, Theodoret, *Her. fab. lib. 1. c. 28.* Phot. *Cod. 85.* Cave, *Chartophylax.* * *Consultez* aussi Nicephore, *en son hist. liv. 2. cap. 9. & 43.* Leo Allatius, *Diatr. de Georg. &c.*

GEORGE, évêque heretique, étoit de Cappadoce; & fut introduit dans le siége d'Alexandrie par les Ariens, contre saint Athanase, vers l'an 356. Avant cela, il avoit exercé des emplois seculiers; & on dit que, pour ses malversations, il avoit été contraint de s'enfuir à Constantinople. Sa naissance étoit obscure, son esprit cruel, ses mœurs impies, ses sentimens heretiques. Cependant c'étoit l'homme de l'empereur Constance; & les Ariens crurent ne pouvoir choisir un plus digne successeur de Gregoire, lequel, après s'être fait élire au préjudice de saint Athanase, avoit signalé son évenement par des cruautés extrêmes. George & ses partisans en exercerent d'incroyables contre les Orthodoxes; ils pillerent leurs maisons, brûlerent les monasteres, firent mille outrages aux vierges, tuerent grand nombre de prêtres, & en envoyerent d'autres en exil. Ils se porterent même à cette extrêmité, de défendre aux pauvres de recevoir les aumônes, de ceux qui n'étoient pas de la communion du faux prélat; mais George n'excita pas seulement contre lui la haine des Chrétiens par ses violences, il s'attira encore celle des idolâtres, par diverses vexations qu'il leur fit en leurs biens, & en leurs personnes, & par son indiscretion sur les matieres de religion. Il s'étoit rendu maître des salines, & des étangs, d'où l'on tiroit le jonc pour faire le papier. Il faisoit seul trafic de nitre; & ayant inventé une espece de litiere pour porter les corps morts, il obligeoit tout le monde à s'en servir en payant. Ayant passé devant un temple du génie, il avoit dit tout haut: *jusqu'à quand ce sepulchre demeurera-t'il debout?* Dans une autre occasion, en purifiant un temple dedié à *Mithra*, c'est-à-dire, au soleil, pour en faire une église, il trouva des têtes de mort dans un lieu secret, & découvrit ainsi les abominations des Gentils. Cela les porta à exciter une furieuse sédition contre les Chrétiens, & contre George en particulier, qu'ils traînerent par les rues, & dont ils brûlerent le corps, après l'avoir fait mourir, l'an 362. Les Semi-Ariens l'avoient condamné au concile de Seleucie, l'an 359. L'empereur Julien l'apostat ayant reçû les nouvelles de la mort de Georges, écrivit deux lettres, une aux habitans d'Alexandrie, & l'autre à Eudicius préfet d'Egypte, pour lui commander de faire une exacte recherche des écrits de ce faux évêque, afin de brûler ceux qui regardoient la secte des Galiléens, c'est-à-dire, des Chrétiens, & de se conserver les autres, qui traitoient des matieres de philosophie, & de rhetorique. Il donna aussi ordre à un magistrat nommé Porphyre, de rassembler sa bibliothéque, & de la lui envoyer à Antioche. * Saint Athanase, *epist. ad Solit. &c.* Saint Epiphane, *her. 76. 77.* Am. Marcellin, *l. 22.* Theodoret, *lib. 2. cap. 13. 14.* Socrate, *lib. 2. cap. 23. lib. 3. cap. 3.* Sozomene, *lib. 4. cap. 8.* Baronius, *A. C. 356. 359. 361.* Hermant, *vie de saint Athanase.*

GEORGE, patriarche d'Alexandrie, succeda à saint Jean l'*Aumônier*, l'an 620. On croit qu'il étoit neveu de ce saint, & le même qui ayant été maltraité par un hôtelier, prit de là occasion de faire une action de charité extraordi-

naire : ce qu'on peut voir dans la vie de saint Jean, écrite par Leonce évêque de Neapoli en Chypre, *au chap. 15.* Gregoire gouverna dix ans l'église d'Alexandrie, & Cyrus Monothelite lui succeda l'an 630. Baronius en fait mention sous les années 620. & 630. On croit aussi que George est auteur de la vie de saint Chrysostome, dont Photius fait mention, *cod. 96.*

GEORGE, patriarche de Constantinople, vivoit dans le VII. siécle. On le mit l'an 678. en la place de Theodore, qui suivoit les erreurs des Monothelites, & qui pour cela fut déposé. Il assista au VI. concile general, & mourut l'an 682. ayant gouverné 3. ans & 3. mois. * Nicephore, *en sa chron.* Baronius, *ann. Chr. 678. 682.*

GEORGE SCHOLARIUS, autre patriarche de Constantinople, *cherchez* SCHOLARIUS.

GEORGE, moine de Constantinople, vivoit dans le VIII. siécle. Il fut *syncelle*, ou vicaire du patriarche Taraise, & composa un livre de chronographie, où il suit Eusebe, qu'il blâme pourtant assez souvent. Il vivoit vers l'an 792. & a continué son livre jusques à l'empire de Maximin & Maxime. Comme il avoit beaucoup d'humilité, il a souvent pris le surnom de *Pecheur.* * Vossius, *de hist. Grec. lib. 2. cap. 24.*

GEORGE, moine & *chartophylax* à Constantinople, puis archevêque de Nicomedie, comme Leo Allatius l'a recueilli du titre de plusieurs de ses harangues, vivoit vers l'an 880. & étoit ami de Photius. Il a fait diverses harangues, que le pere Combefis a publiées en grec & en latin à Paris dans son *auctuarium biblioth. pat.* en 1648. * Oudin, *supplem. script. eccles.*

GEORGE, metropolitain de Corfou, florissoit vers l'an 1136. Il fut envoyé à Rome par l'empereur Manuel, pour y assister au concile ; mais étant tombé malade en chemin, il n'y alla pas. * *Voyez* Leo Allatius, *Dissertat. de Georgiis. Consens. Grec. eccles. lib. 2. cap. 11. de lib. eccles. Grec. dissert. II.*

GEORGE *Metochite*, diacre de la grande église de Constantinople, étoit lié d'amitié avec Beccus *chartophylax* de la même église, & vivoit vers l'an 1275. Il étoit du parti des Latins, & mourut en prison, *voyez* Allatius, (*de consensu, lib. 2. cap. 15.*) où il donne la liste de ses écrits. On trouve encore un fragment assez considerable de cet auteur dans Combefis, *auctuar. tom. 2. p. 1017.* Cave, *Chartophylax.*

GEORGE *Moschamper*, chartophylax de la grande église de Constantinople, vivoit vers l'an 1276. & fut grand ennemi des Latins, qu'il attaqua de bouche & par écrit. * Leo Allat. *de consensu, l. 2. c. 15.*

GEORGE de Chypre, se fit moine l'an 1283. par ordre d'Andronic : ensuite il prit les ordres, & fut consacré patriarche de Constantinople ; mais il abdiqua en 1290. peu de tems avant sa mort. Il a fait l'éloge de saint George martyr, que Bollandus a publié en grec & en latin sur le 23. Avril. On a de lui plusieurs épîtres manuscrites dans la bibliotheque du Vatican. * Oudin, *supplem. script. eccles.*

GEORGE, despote de Servie en 1440. étoit de la famille des Bulcovitzi, ou Bulc-ogli, nom affecté aux descendans de Lazare Bulcus, qui fut despote de Servie en 1390. Il étoit naturellement éloquent, & parloit avec beaucoup de gravité. Il suivoit la religion Grecque, aussi bien que ses peuples ; mais il étoit accusé d'y avoir mêlé quelques impietés de l'alcoran, par le grand commerce qu'il avoit avec les Turcs. La Servie étant alors la borne commune des Turcs & des Hongrois, leur servoit de champ de bataille, malgré tous les menagemens du despote, qui ne pouvoit faire aucune proposition de neutralité à l'un des partis, qu'elle ne fut prise pour une déclaration en faveur de l'autre. Dès sa jeunesse, il s'étoit vû reduit à porter les armes sous les drapeaux de Bajazet I. contre Tamerlan ; & s'étoit jetté, tantôt du côté des Chrétiens, & tantôt du côté des Ottomans, selon la necessité de ses affaires. Enfin il fut recherché par Amurat, qui épousa la despœne *Marie* sa fille. Le sultan s'étoit proposé d'usurper un jour la Servie pour la dot de son épouse, fit aveugler avec un fer ardent *Etienne* & *George*, fils du despote, dans le dessein d'en faire autant à *Lazare*, son troisiéme fils ; mais ce pere infortuné trouva moyen de le sauver des mains de ce barbare. En 1445. Mahomet II. vint en personne assieger la ville de Novograde en Servie, place d'autant plus considerable, qu'il y a dans son territoire des mines d'or & d'argent. S'en étant rendu maître, il se borna à cette conquête, parce que la despœne *Marie* négocia l'accommodement de son pere, & le détacha des interêts d'Hunniade, avec lequel il s'étoit joint pour soutenir la ligue. L'an 1456. le sultan passant par la Servie, pour aller en Hongrie, visita le despote George, qui le regala avec magnificence, mais avec une douleur secrete, dans la crainte des malheureuses suites de cette guerre, qui lui alloit ôter la communication & le secours de la Hongrie, & qui l'exposoit à toutes les violences du Sultan. Il mourut en 1457. d'une blessure, qu'il reçut à la main, en faisant combattre un petit corps d'armée contre les Hongrois, commandé par Michel Zillagi, beau-frere d'Hunniade ; & laissa la conduite de son état à *Irene* Cantacuzene son épouse, & à *Lazare* le plus jeune de ses fils. Les deux autres que Mahomet avoit fait aveugler, furent privés de la succession, & sortirent en même tems de Servie, sur le bruit que le sultan venoit pour s'en emparer. *George* qui étoit le cadet, se retira en Hongrie, & *Etienne* en Albanie. Leur frere *Lazare*, qui succeda à la couronne, mourut la même année, après avoir fait mourir de poison la despœne sa mere, pour regner seul. * Guillet, *histoire de Mahomet II.*

GEORGE de TREBIZONDE, ainsi nommé, parce qu'il étoit originaire de cette ville, du côté de son pere, quoiqu'il fût natif de Candie, florissoit dans le XV. siécle. Il vint à Rome du tems du pape Eugene IV. & y enseigna plusieurs années la rhetorique & la philosophie. Il fut secretaire du pape Nicolas V. successeur d'Eugene, & traduisit grand nombre de livres grecs, outre qu'il en composa d'autres en latin. Au reste il étoit si fort infatué de la doctrine d'Aristote, qu'il ne parloit de celle de Platon qu'avec un mépris extrême : prévention qui fut combattue par le cardinal Bessarion, grand partisan de ce dernier. On dit que les fils de George de Trebizonde, firent empoisonner Jean Regiomontanus, parce que sa science avoit obscurci celle de leur pere dans un ouvrage, & que George arrivé dans une extrême vieillesse, perdit entierement le souvenir de ce qu'il avoit sçû. Il mourut l'an 1486. *André* son fils, écrivit une assez foible apologie pour lui, contre Theodore de Gaze. * Paul Jove, *in elog. cap. 25.* Vossius, *de hist. Lat. lib. 3. cap. 8.* Leo Allatius, &c.

GEORGE DE GEMMINGEN, prévôt de l'église de Spire, très-sçavant personnage, dans le XV. siécle, sous l'empire de Maximilien I. a laissé entr'autres ouvrages un livre des machines de guerre ; un du soin des chevaux, & un des soldats. * Trithéme, *in catal.*

GEORGE, DUC DE CLARENCE, prince Anglois, frere d'*Edouard* IV. roi d'Angleterre, fut accusé d'avoir eu dessein de secourir la duchesse de Bourgogne, au préjudice du roi son frere, qui le fit arrêter prisonnier. Son procès lui ayant été fait, il fut condamné à être ouvert tout vif, pour lui arracher les entrailles & les jetter au feu, puis à avoir la tête tranchée, après quoi son corps devoit être mis en quatre quartiers ; mais sa mere ayant par ses prieres fait moderer cette sentence, on le jetta tout vif dans une pipe de biere, jusqu'à ce qu'il fut étouffé ; puis on lui coupa la tête, & son corps fut enterré aux Carmes de Londres, dans le tombeau de sa femme, en 1478. * Enguerran de Monstrelet, *hist. d'Angl.* Imhoff, *genealogie des rois d'Angleterre.*

GEORGE, (Jean-Antoine de saint) cardinal, évêque d'Alexandrie de la Paille, étoit de Milan, & enseigna le droit avec grande reputation. Depuis il fut prévôt de l'église de saint Ambroise, & fut pourvû de l'évêché d'Alexandrie à la recommandation du duc de Milan, qui l'avoit envoyé ambassadeur en Hongrie. Il fut fait cardinal par le pape Alexandre VI. en 1493. prit le surnom de cardinal d'Alexandrie, & mourut à Rome en 1509. Il a composé divers ouvrages de droit, & des pieces d'éloquence. * Raphaël Volaterran, *Anthrop. l. 22.* La Rocheposai, *Nomencl. card.* Auberi, *hist. des card.* Onuphre, Ciaconius. Ughel, &c.

GEORGE, dit AMIRA, demeura sur la fin du XVI. siécle à Rome dans le college des Maronites, & y publia en 1596. sous le pontificat du pape Clement VIII. cette grammaire syriaque & chaldaïque, dont les sçavans font

beaucoup d'estime. Depuis, étant retourné dans son pays, il fut élevé par ceux de sa nation à la dignité de patriarche. Quelque tems après il leur fit recevoir la reformation du calendrier, faite par le pape Gregoire XIII. C'est ce même patriarche, qui reçut au Mont-Liban François Galaup de Chasteuil, que les Maronites lui voulurent donner pour successeur après sa mort, arrivée vers l'an 1641. George Amira souffrit beaucoup avec son troupeau, durant la guerre que les Turcs firent aux Emirs, ou princes des Drusses. * *Consultez* la vie de M. de Chasteuil, composée par M. Marchetti.

GEORGE, (Dominique) abbé du Val-Richer, nâquit à Cutri, proche Longwi en Lorraine, au commencement de l'année 1613. Son pere & sa mere avoient un bien considerable, dont ils employoient une grande partie au soulagement des pauvres. Après leur mort Dominique se retira chez son frere aîné, curé de Wuxen au diocèse de Toul. Il étudia en philosophie dans l'université de Louvain, & en théologie au college des Jesuites de Pont-à-Mousson. En 1637. la cure de Circourt ayant vaqué, son frere le pressa de se presenter à l'examen, dans la créance qu'il seroit trouvé capable de la remplir. Il le fut en effet, & ordonné par l'evêque de Toul, sans attendre le tems ordinaire. Peu de jours après les Suedois commencerent leurs courses en Lorraine, ruinerent l'église & les maisons de Circourt, & obligerent le curé & ses paroissiens d'abandonner le pays. M. George se démit de sa cure entre les mains du grand-vicaire du chapitre de Toul, le siége étant vacant. Il se rendit à Paris, entra dans la communauté de saint Nicolas du Chardonnet, où il fut chargé de la conduite du seminaire. Entre les ecclesiastiques, qu'il y introduisit, se trouva M. de la Place, qui dès l'âge de quinze ans avoit été pourvû de l'abbaye du Val-Richer. Quelque tems après il donna à M. Georges la cure du Predauge dans le diocèse de Bayeux. Ce fut en ce lieu qu'il institua les conferences ecclesiastiques, qui se sont multipliées en plusieurs diocèses. M. de la Place abbé du Val-Richer, qui profitoit des exemples & des instructions de M. Georges, mit des religieux reformés de Cîteaux dans son abbaye, & s'engagea à prendre l'habit. A l'âge de 40. ans, il entra novice au monastere de Barberi, & après sa profession, il fut pourvû de l'abbaye en regle. En peu de tems il pourvut aux besoins temporels, rétablit la regularité & l'esprit des premiers instituteurs de l'ordre. En 1664. il fut deputé avec l'abbé de la Trape, pour aller solliciter à Rome la reforme generale de l'ordre de Cîteaux. Au retour de Rome, il établit cette reforme dans son abbaye du Val-Richer; mais plus par ses actions, que par ses paroles. Il se réduisit à ne point manger de poisson, & à ne point boire du vin. La plûpart des religieux voulurent suivre sa maniere de vivre; mais les maladies & même la mort de quelques-uns les porterent à moderer cette trop grande austerité. Il mourut le 8. Novembre 1693. Son caractere particulier étoit une inclination bien faisante, un zele ardent pour le salut de son prochain, un air modeste, & une humilité, qui l'ont fait aimer de tous ceux qui l'ont connu. Sa vie a été écrite par le pere Buffier, Jesuite, & imprimée à Paris, *in 12.* en 1696.

GEORGE, duc de Saxe, *voyez* SAXE.

GEORGE, heretique, *cherchez* DAVID (George.)

GEORGE ACROPOLITE, *cherchez* LOGOTHETE (George.)

GEORGE DE BARI, *cherchez* LA RENAUDIE.

GEORGE CASTRIOT, *cherchez* SCANDERBERG.

GEORGE CEDRENUS, *cherchez* CEDRENUS.

GEORGE CODIN, *cherchez* CODIN.

GEORGE GEMISTE, *cherchez* GEMISTE.

GEORGE JOACHIM, *cherchez* JOACHIM (George).

GEORGE DE LALAIN, *cherchez* LALAIN.

GEORGE PACHIMERE, *cherchez* PACHIMERE.

GEORGE PHRANZA, *cherchez* PHRANZA.

GEORGE PISIDES, *cherchez* PISIDES.

GEORGE THEOPHANES, *cherchez* THEOPHANES (George).

GEORGE ZEGABENE, *cherchez* ZEGABENUS.

GEORGIE. Ce mot se prend en general par les geographes pour tout le pays, qui est entre la mer Caspienne à l'orient, la mer Noire à l'occident, la riviere de Don vers le septentrion, & l'Armenie au midi. En particulier on appelle proprement Georgie, ce que les modernes nomment *Gurgistan*, qui est entre la mer Caspienne & la Mingrelie. La Georgie prise en general comprend la Georgie particuliere, la Mingrelie, l'Avogasie, la Circassie & la Comanie.

La Georgie proprement dite, où étoit autrefois l'*Iberie*, ne contient que quatre villes considerables; sçavoir; Teflis, Gori, Suram & Ali. L'air y est sec, fort chaud en été, & très-froid en hiver. Le beau tems n'y commence qu'au mois de Mai; mais il dure jusqu'à la fin de Novembre. Le terroir y est très-fertile, pourvû qu'il soit arrosé: le pain & le fruit y sont excellens, & les pâturages nourrissent quantité de bétail, gros & menu. Le gibier a un goût merveilleux, & le sanglier y est très-délicat. Le commun peuple ne vit presque que de cochon; & personne ne s'en trouve mal, quelque quantité qu'on en mange. La mer Caspienne & la riviere de Kur fournissent du poisson de mer & d'eau douce en abondance: On boit d'excellent vin & à bon marché. Les vignes croissent autour des arbres, & montent jusques aux plus hautes branches. On transporte de Teflis quantité de vin en Armenie & en Perse, & particulierement à Ispaham pour la bouche du roi. La charge d'un cheval, qui est de trois cens pesant, ne coute que huit francs, si c'est du meilleur vin: car le commun s'y donne pour la moitié. Ce pays produit beaucoup de soie que l'on porte à Erzerum & aux environs, parce que les gens du pays ne la sçavent pas assez bien travailler.

La Georgie particuliere étoit un royaume, dont tout le peuple étoit Chrétien; mais depuis l'an 1639. il s'y est mêlé des Mahometans, & le roi de Perse ayant conquis ce pays, en a fait deux royaumes, qu'il a donnés à deux princes du pays, qui se nomment rois, mais que le sophi appelle seulement gouverneurs ou viceroIs. Le plus puissant de ces deux rois est celui de Teflis, que l'on nomme dans la langue du pays, *roi de Cartelé*. Chacun de ces deux princes a d'ordinaire pour sa garde trois cavaliers Mahometans, qui sont à sa solde. Le roi de Perse les oblige à embrasser la religion de Mahomet, pour conserver leur dignité dans leur famille. Les Chrétiens suivent en partie la secte des Armeniens, & en partie celle des Grecs, & sont les plus traitables de tous les Chrétiens de l'Orient: La monnoye est marquée au nom du roi de Perse; mais la justice se rend par des magistrats Chrétiens. Les Georgiens ont une merveilleuse adresse à tirer de l'arc, & sont en réputation d'être les meilleurs soldats de toute l'Asie. Le roi de Perse en compose une partie de sa cavalerie, & se repose fort sur leur fidelité, & sur leur courage. Il y en a aussi beaucoup au service du grand Mogol. Tous ces peuples ont le teint vermeil, & leurs femmes sont estimées les plus belles de l'Asie. Dès qu'une fille est un peu grande, on tâche de la dérober; & d'ordinaire elle est enlevée par quelqu'un de ses parens, qui va la vendre en Turquie ou en Perse. C'est ce qui fait que les peres & les meres renferment leurs filles de bonne heure dans des monasteres, où la plûpart s'appliquent à la lecture, & y demeurent toute leur vie. On dit qu'après leur profession, lorsqu'elles sont parvenues à un certain âge, elles ont permission de baptiser, & même d'appliquer les saintes huiles, aussi bien qu'un évêque. La plûpart des hommes y sont très-ignorans, quoiqu'ils ne manquent pas d'esprit; parce qu'ils vont presque tous à la guerre, ou s'adonnent au labourage. Comme la Georgie produit des vins violens, les Georgiens sont de grands yvrognes; & aiment sur-tout l'eau-de-vie, tant les femmes que les hommes. Les femmes ne mangent point en festin avec leurs maris; mais lorsque le mari a regalé ses amis, sa femme traite le lendemain celles de son sexe.

Les mœurs & les coutumes des Georgiens sont un mélange de celles des peuples qui les environnent; car ils ont commerce avec diverses nations; & l'on voit en Georgie des Armeniens, des Grecs, des Juifs, des Turcs, des Perses, des Tartares & des Moscovites, qui vivent tous dans leur religion, avec beaucoup de liberté. Les Armeniens y sont en si grand nombre, qu'il passe celui des Georgiens. Ils y sont les plus riches, & exercent la plûpart de petites charges. Ces deux nations se haïssent fort, & ne s'allient jamais ensemble, à cause de la diversité de leur

créance. L'habit des Georgiens est presque semblable à celui des Polonois. Ils portent des bonnets pareils aux leurs; mais leur chaussure est la même que celle des Perses. L'habit des femmes ressemble entierement à celui des Persanes. Les maisons des grands & tous les édifices publics sont bâtis à la persane. Les nobles exercent sur leurs sujets un pouvoir tyrannique, & ont droit sur leurs biens, leur liberté & leur vie. La religion des Georgiens n'est gueres differente de celle des Mingreliens; aussi reçurent-ils la foi en même tems, c'est-à-dire, dans le IV. siécle. Le prince, quoique Mahometan de religion, nomme aux dignités ecclesiastiques, & y éleve ordinairement ses parens. Les Georgiens ont une coutume assez extraordinaire, de bâtir la plûpart des églises sur le haut des montagnes, où on les voit de loin, mais où l'on va rarement. Les principaux seigneurs de la Georgie sont exterieurement de la religion Mahometane. Les uns ont embrassé cette créance, pour obtenir des emplois à la cour, ou des pensions; & les autres pour avoir l'honneur de marier leurs filles au roi. Nous rapporterons ici ce que M. Simon a remarqué touchant leur religion. Le pape Urbain VIII. en 1624. envoya chez ces peuples des missionnaires Theatins, dont le pere Avitabolis étoit le chef. Ce religieux écrivit de ce pays-là au pape une lettre, où il lui marque les erreurs des Georgiens ou Iberiens, lesquelles sont les mêmes que celles qu'on attribue aux Grecs; sçavoir, qu'ils ne reconnoissent pas on Purgatoire à la maniere des Latins, parce qu'ils croient que les ames sont seulement dans un lieu obscur, sans y être tourmentées par le feu; qu'ils nient le jugement particulier des ames; car selon eux, lorsque quelqu'un meurt, son ame est portée par son ange gardien en la presence de Jesus-Christ; s'il est sans peché, elle est envoyée dans un lieu de lumiere; si c'est un impie elle est mise dans un lieu obscur; si cette personne est morte en faisant penitence, son ame est envoyée pour un tems seulement dans un lieu d'obscurité & d'horreur; d'où elle est ensuite tirée & conduite dans le lieu de lumiere & de joie: enfin tous attendent le jour de la resurrection generale.

Les Georgiens de plus, selon le P. Avitabolis, croient que les fideles sont jugés en un jugement particulier seulement, & qu'ils ne le seront pas dans le jugement general. Ils ont les mêmes sentimens que les Grecs, touchant la confession. Ils travaillent les jours des fêtes les plus solennelles, & même le jour de Noël. Voici de quelle maniere ils baptisent. Le prêtre recite un grand nombre d'oraisons sur l'enfant, tout d'une suite, & sans s'arrêter aux paroles dans lesquelles nous faisons consister la forme du baptême. Aussitôt que la lecture est achevée, l'on dépouille l'enfant, & il est baptisé par le parrain, & non par le prêtre. Ils rebaptisent ceux qui retournent à la foi après avoir apostasié. Ils ne baptisent jamais sans prêtre, même dans le cas de necessité; & il y a quelques-uns de leurs docteurs qui croient qu'en ce cas-là le baptême de la mere suffit pour l'enfant.

Ils se confessent pour la premiere fois lorsqu'ils se marient, ce qu'ils font aussi lorsqu'ils sont malades à l'extrêmité; mais leur confession n'est que de quatre mots. Ils donnent la communion aux enfans en mourant; mais les adultes ne la reçoivent que rarement, & plusieurs meurent sans la recevoir. Le prince contraint les ecclesiastiques, & même les évêques d'aller à la guerre. Ils croient qu'on ne doit dire qu'une messe par jour dans chaque église. Ils consacrent dans des calices de bois, & portent l'Eucharistie aux malades sans aucune lumiere, & sans convoi. Les ecclesiastiques ne recitent pas tous les jours le breviaire; mais un ou deux seulement le recitent, & les autres assistent à la recitation. Celui qui recite l'office est d'ordinaire prêtre, & ceux qui y assistent n'écoutent pas le plus souvent. Lorsqu'un Georgien n'a point d'enfans de sa femme, il la répudie avec la permission des prêtres, & en épouse une autre: ce qui se pratique aussi dans le cas d'adultere, & de querelle. Ils prétendent qu'il ne se fait plus de miracle dans l'église Romaine, & que le pape ne peut donner des dispenses, que dans les choses qui sont de droit positif: encore veulent-ils qu'elles ne soient pas de grande importance. Dans cette même lettre au pape Urbain VIII. le pere Avitabolis décrit l'état politique des Georgiens ou Iberiens. Il remarque entr'autres choses, la grande autorité des princes & des nobles sur les ecclesiastiques. Les princes se servent des prêtres comme des valets. Ils méprisent les évêques & les châtient. Ils n'obéissent point au patriarche, qui prend le titre de Catholique, c'est-à-dire, universel. Ce n'est point le patriarche qui tient le premier rang pour le spirituel; mais le prince, qui est le maître absolu, tant pour le spirituel, que pour le temporel. Les nobles exercent la même autorité dans les terres de leur dépendance, à l'égard des prêtres & des évêques. Le prince a son suffrage avec les évêques dans l'élection du patriarche, & tous élisent celui qu'il leur recommande. La volonté du prince & de chaque seigneur dans ses terres sert de loi, & il n'y a point de juges qui examinent le droit des parties, point d'ordonnances sur lesquelles on puisse se regler, & point d'égard aux dépositions des témoins. Le prince dispose selon sa volonté du bien de ses sujets & de leurs personnes. Le patriarche Grec de Constantinople envoie souvent en ce pays-là des Caloyers, pour entretenir les Georgiens dans le schisme avec le pape. La lettre au pape Urbain VIII. où le P. Avitabolis rapporte toutes ces particularités a été écrite en 1631. de Gori dans la Georgie ou Iberie. Galanus a inseré de plus dans son recueil, les lettres du prince des Georgiens au même pape; & ce prince y assure, que la foi a été conservée dans ses états, depuis Constantin *le Grand*, sans aucune interruption: sa lettre est datée de 1629. Le pape lui fit une réponse, & écrivit aussi en même tems au métropolitain nommé Zacharie. * Pline, *lib. 6. cap. 2.* Theodoret, *lib. 1. cap. 24.* Ruffin, *lib. 1. cap. 10.* Jacques de Vitri, *cap. 80.* Vincent, *l. 30. chap. 36.* Le chevalier Chardin. Tavernier. Clement. Galanus, *conciliation de l'église Armenienne avec la Romaine.*

GEPHYRE'ENS, Phenitiens venus avec Cadmus en Grece, lesquels chassés par les Beotiens, se retirerent à Athenes, & y bâtirent des temples, où ils rendoient à leurs divinités un culte different de celui des Atheniens. Il y en avoit entr'autres un dédié à la Cerès *Achaïenne*. Ils affectoient de cacher leur origine, apparemment parce qu'elle les éloignoit des charges. * Herodote, *l. 5. c. 57. & 61.*

GEPIDES, anciens peuples de Sarmatie en Europe, de la nation des Daces & des Getes, appellés *Gepides*, parce qu'ils combattoient à pied. * Isidor. *Origin.*

GERA, petite ville, avec un de ces colleges, qu'on appelle en Allemagne des *écoles illustres*. Elle est du cercle de la haute Saxe, située dans la Misnie, sur la riviere d'Elster, entre Plawen & Zeitz, à sept lieues de la premiere, & à quatre de la derniere. * Mati, *dict.*

GERALDI, (Hugues) archidiacre de Rouen, évêque de Cahors, fut élevé à cette dignité en 1312. par le pape Clement V. dont il étoit secretaire, & qui lui donna encore dix mille florins d'or. La fin de sa vie fut malheureuse: car ayant été accusé & convaincu de plusieurs crimes, & entr'autres d'avoir conspiré contre le pape Jean XXII. il fut déposé publiquement en 1317. par Berenger Fredoli, cardinal évêque de Tivoli, & mis entre les mains de la justice, qui le condamna à être écorché, puis traîné, & ensuite brûlé, ce qui fut exécuté à Limoges vers la fin du mois d'Août en 1317. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Almaric, *Acta pontif. Roman.*

GERANIE, *Gerania*, ancienne ville de la Mœsie vers la Thrace, & le mont Hæmus. C'étoit, dit-on, la patrie des Pygmées, dont il est tant parlé dans les poëtes qui les ont representés d'une si petite taille, qu'ils n'avoient pas tout-à-fait une coudée de haut. Ils ont feint que ces petits peuples ayant été attaqués par les grues, en furent vaincus & chassés de leur pays. On dit encore que leurs femmes concevoient dès l'âge de cinq ans, & qu'elles étoient vieilles, lorsqu'elles avoient atteint l'âge de huit ans. On fait plusieurs autres contes fabuleux, sur quoi, outre les poëtes, on peut voir Pline, *l. 4. c. 11.*

GERARD, surnommé THOM, gardien de l'hôpital de Jerusalem, puis instituteur & premier grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, étoit Provençal, natif de l'isle de Martigues. Les marchands d'Amalfi, ville du royaume de Naples, située sur la côte de la mer Mediterranée, entre Naples & Salerne, ayant obtenu de Bomensor, calife d'Egypte & de Syrie, la permission de celebrer le service divin dans la ville de Jerusalem, bâtirent vers l'an 1050. une église dédiée sous le nom de la Vierge que l'on appella *Sainte Marie la Latine*, pour la distinguer des

églises Grecques, & parce qu'on y faisoit l'office en latin. Ils y fonderent aussi un monastere de religieux de l'ordre de saint Benoît, qui eurent charge d'y recevoir les Chrétiens pelerins qui s'y présenteroient ; un autre monastere de religieuses, dédié au nom de sainte marie Magdeleine, pour y recevoir les femmes qui feroient le voyage de la Terre-Sainte. Comme la dévotion des fideles s'augmentoit de jour en jour, l'abbé de sainte Marie la Latine trouva le moyen de faire bâtir un hôpital, en 1080. pour loger les pauvres pelerins, & y traiter les malades ; & en donna l'administration à Gerard, qui étoit un homme fort estimé pour sa vertu & pour son zele. La chapelle de cet hôpital fut consacrée au nom de saint Jean-Baptiste, parce que l'opinion étoit alors parmi les Chrétiens, que Zacharie pere de saint Jean, avoit demeuré en ce lieu-là. Lorsque Godefroi de Bouillon fit la conquête de la ville de Jerusalem en 1099. Gerard avoit encore la conduite de cet hôpital ; mais il fut trouvé en prison, parce qu'il avoit été accusé d'avoir soulagé les soldats Chrétiens, & de leur avoir donné du pain. Quelques uns ont écrit que Dieu fit un miracle en sa faveur ; & qu'ayant été surpris en portant des pains pour les jetter aux Chrétiens par-dessus les murs, il fut mené devant le gouverneur Sarasin, où ces pains furent changés en pierres. Le roi Godefroi lui ayant donné la liberté, alla visiter l'hôpital, & y fit de grands presens. L'année suivante Gerard fonda l'ordre de S. Jean de Jerusalem, pour lequel il institua une regle particuliere. Il prit un habit religieux avec une croix de toile blanche à huit pointes, cousue vis-à-vis de l'estomach, & donna cet habit à plusieurs personnes qui s'engagerent dans cette sainte societé, faisant les trois vœux de chasteté, d'obéïssance, & d'abdication de propre, avec un vœu particulier de soulager les Chrétiens. Guillaume de Tyr, qui commença son histoire en l'année 1184. & Jacques de Vitri, qui l'a suivi en 1220. disent que l'hôpital dont Gerard étoit l'administrateur, portoit le nom de saint Jean *l'Aumônier*, patriarche d'Alexandrie ; mais c'est une erreur qu'il n'est pas difficile de détruire, puisque dans les lettres de la donation faite aux hospitalieres en 1099. Godefroi dit expressement, *qu'il s'achemina en l'église du saint hôpital fondé en l'honneur de Dieu, de sa benoiste mere, & de saint Jean-Baptiste*. Et dans la premiere bulle du pape Paschal II. en 1113. pour la confirmation de cet ordre, adressée au grand-maître Gerard, on lit ces mots : *Xenodochium, quod in civitate Jerusalem, juxta Beati Joannis Baptistæ ecclesiam instituisti*. C'est-à-dire, *l'hôpital que vous avez institué en ordre regulier dans la ville de Jerusalem, attenant l'église de S. Jean-Baptiste*. A l'égard de la patrie de Gerard, on ne peut douter qu'il ne fût François. Hugues le Chartreux, qui vivoit vers l'an 1140. & Jean *de Indagine*, l'assurent expressement : témoignage qui est confirmé dans la donation de Raimond, comte de Provence, faite un peu après celle de Godefroi de Bouillon, roi de Jerusalem. Le grand-maître Gerard mourut en 1118. après avoir saintement gouverné son ordre pendant dix-huit ans ; & eut pour successeur Raimond du Pui. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem*. Naberat, *privileges de l'ordre de Malte*.

GERARD, (saint) évêque de Toul dans le V. siécle, fut tiré du séminaire des clercs de Cologne, où il menoit une vie exemplaire, pour être élevé sur le siége de Toul, l'an 963. Il fit un voyage à Rome & mourut le 23. Avril de l'an 994. Leon IX. le reconnut pour saint en 1050. * *Vita apud Bolland*. Baillet, *vies des saints*.

GERARD, (saint) né à Corbie vers l'an 1030. fut donné étant encore enfant par ses parens à l'abbaye de ce nom, où il fit profession lorsqu'il fut en âge. Son habileté le fit choisir pour en être le procureur, & il exerça cette charge, sans rien perdre de l'amour pour la regularité & la retraite. Après avoir, quoique malade, accompagné son abbé à Rome, il fut fait sacristain, & rétablit l'église. Les religieux de saint Vincent de Laon le voulurent avoir pour abbé, mais après avoir essayé vainement de rétablir la regularité parmi eux, il les abandonna, & fut abbé de saint Medard à Soissons, d'où il fut chassé par un usurpateur nommé Ponce. Il se retira en Poitou avec quelques religieux zelés, & gagna les bonnes graces de Guillaume VII. duc de Guienne, qui lui permit en 1077. de bâtir un monastere à Sauve-Majeur, à six lieues de Bourdeaux. Gerard y reçut un grand nombre de religieux dont il établit une partie en divers prieurés, & mourut saintement le 5. Avril 1095. * Bolland, *Acta SS. 5. April*. Mabillon ; *acta SS. ord. Bened. sec. VI. tom. 2*.

GERARD, (Saint) moine de Clairvaux, frere de saint Bernard, embrassa d'abord la profession des armes : mais ayant été blessé & pris dans un combat, il resolut de se faire moine : ce qu'il executa dans la suite ; car à peine eut-il recouvré sa liberté, qu'il alla trouver ses freres à Cîteaux, & suivit saint Bernard à Clairvaux, où il fut long-tems celerier. Depuis ayant accompagné saint Bernard dans ses voyages ; & étant allé en Italie avec lui, il y mourut le 13. de Juin de l'an 1138. * *Hist. Cisterc*. Le Nain, *vies des saints de l'ordre de Citeaux. Vie de S. Bernard*. Baillet, *vies des saints*.

GERARD de Chonad, évêque de Chonad en Hongrie dans le XI. siécle, étoit né de parens Venitiens. Ayant entrepris le voyage de Jerusalem ; il passa par la Hongrie où le roi saint Etienne l'arrêta ; mais Gerard s'étant retiré dans une solitude, y travailla à la conversion des infideles. On le choisit encore ensuite pour être évêque de Chonad, ville de Hongrie, entre Lippa & Segedin, où il vécut en paix pendant tout le cours de la vie de S. Etienne ; mais après sa mort les troubles du royaume de Hongrie lui causerent divers chagrins ; & s'étant voulu opposer à la promotion d'André, fils de Ladislas, au royaume de Hongrie, il fut massacré en 1047. * *Anonym. apud Surium*. Bonfinius, *rerum Hungaric*. Baillet, *vies des saints*.

GERARD, premier abbé de Brogne au comté de Namur, dans le X. siécle, fut envoyé en France en 917. par le comte de Namur, vers le prince Robert. Il y fit profession de la vie monastique, dans l'abbaye de saint Denys. Etant retourné en son pays, il établit l'abbaye de Brogne en 930. & fut chargé bientôt après de la conduite de celle de saint Guilain en Haynaut, où il mit la reforme, aussi-bien que dans quantité d'autres monasteres des Pays-bas. Il mourut le 3. Octobre 959. * *Anonym. apud Mabillon. tom. 5. Actor. S. Bened*. Baillet, *vies des saints*.

GERARD, fils de *Hugues* comte de Metz, auteur des trois familles d'Alsace, des Lorrains, de Dagsbourg & d'Hasbourg. Gerard fut chef de la branche Lorraine, & vivoit vers l'an 1048. * *Genealog. familiæ Austriacæ*. Jacques Spenher.

GERARD, fils de CONRAD, comte d'Oldembourg ; fut tué avec son pere en 1368. Il y a eu un autre GERARD de la même famille, frere de Christien I. roi de Danemarck, qui défit son frere Maurice l'an 1462. & qui fut vaincu en 1482. & fait prisonnier par les évêques de Munster & de Bremen. * Jacques Spenher.

GERARD, de l'ordre des Hermites de saint Augustin, natif de Bergame, évêque de Savonne, théologien & canoniste, florissoit vers l'an 1340. il a composé un commentaire sur les sentences ; deux questions quodlibetiques ; un commentaire sur le cantique des cantiques & sur l'épître aux Hébreux ; & un ouvrage sur le sixiéme livre des décretales. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XIV. siécle*. Trithéme, *de script. eccl*.

GERARD ODONIS, de Rouergue, de l'ordre des Freres Mineurs, élû general de cet ordre l'an 1329. à la place de Michel de Césena, & depuis honoré de la qualité d'archevêque d'Antioche par Jean XXII. mourut à Catane l'an 1349. Il a composé un commentaire sur les dix livres de morale d'Aristote, imprimé à Venise l'an 1500. On lui attribue l'office des stigmates de saint François. Il y a dans le couvent des Cordeliers de Mirepoix, un traité manuscrit des figures de la bible, qui porte son nom ; & dans la bibliotheque vaticane un commentaire sur les livres des sentences ; deux questions philosophiques ; & des commentaires sur differens livres de l'écriture. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XIV. siécle*.

GERARD de Sienne, de l'ordre des Hermites de S. Augustin, scholastique, canoniste, & contemporain de Jean d'André, qui avoit composé un commentaire sur les sentences ; un traité des contrats & de l'usure ; & un livre des prescriptions. * *Biblioth. des auteurs eccles. de* Du Pin, *du XIV. siécle*.

GERARD, dit *de Blaye*, de *Blavia*, natif du diocèse de Bayeux, & fils de *Gerard*, fut élû évêque d'Angoulême dans le XII. siécle. Après son élection, il alla à Rome, où le pape

Paschal II. celebroit le concile de Latran l'an 1112. Il y proposa un expedient très-plausible, pour dégager le pontife de la parole qu'il avoit donnée à l'empereur Henri V. au sujet de l'investiture des benefices; & tous les peres assemblés s'écrierent unanimement, que ce n'étoit pas lui qui avoit parlé, mais le saint Esprit par sa bouche. Pour l'execution de ce conseil, si avantageux à l'église, il fut envoyé à cet empereur, & depuis il exerça la legation de l'Aquitaine, qui comprenoit alors la Touraine & la Bretagne, outre les trois Aquitaines. Gelase II. Calixte II. & Honorius II. lui conserverent cette dignité, qui lui fut ôtée par le pape Innocent II. Gerard en eut tant de dépit, que pour se maintenir dans cette legation, il suivit l'antipape Pierre de Leon, dit *Anaclet*. Rien ne put le retirer de ce parti, & les prieres de saint Bernard même furent inutiles. On dit qu'on le trouva mort dans son lit, vers l'an 1135. horriblement livide & boufi, & qu'il avoit tenu huit conciles, & bâti grand nombre d'églises. Bernard de Bonneval rapporte que Gerard s'étoit fait archevêque de Bourdeaux, & que son corps fut déterré par ordre du legat apostolique. Cependant, M. de Besli & quelques autres soutiennent le contraire, fondés sur l'histoire des comtes & des évêques d'Angoulême, publiée par le pere Labbe. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Labbe, *t. 2. bibl. nov. ms.*

GERARD, moine de saint Quentin, vivoit dans le XIII. siécle vers l'an 1270. Il a écrit un traité de la translation de la couronne d'épines, & des reliques que le roi saint Louis apporta en France; un des miracles de sainte Elisabeth de Thuringe, &c. * Henri *de Gand, in cat. c. 52.* Trithéme, &c.

GERARD, religieux de l'ordre de saint Dominique, vers l'an 1300. enseigna à Liege. Il composa divers traités; *de doctrina cordis; de testamento Christi; sermones de tempore, & de sanctis, &c.* * Henri *de Gand*, *de script. eccles. c. 53.* Le Mire, *biblioth. eccles.* Valere-André, *bibl. Belg.* Trithéme, &c.

GERARD de Boulogne XI. general de l'ordre des Carmes, sur la fin du XIII. siécle, & au commencement du XIV. fut docteur de Paris, & mourut à Avignon l'an 1317. Il travailla utilement pour son ordre, & se fit des affaires avec quelques religieux d'Angleterre, où il voulut établir diverses provinces de son institut. Geofroi de Cornouaille écrivit à Gerard de Boulogne, qui laissa divers ouvrages, des commentaires sur le Maître des sentences; des sermons; *Quæstiones ordinariæ; summa theologiæ, &c.* * Trithéme, *de script. eccles.* Lucius Alegre, &c. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XIV. siécle.*

GERARD, dit *le Grand*, vulgairement *Groot*, né à Deventer dans l'Over-Issel, en 1340. étudia à Paris dans le college de Sorbonne, où il prit les premieres semences de pieté & de doctrine. Lorsqu'il fut de retour dans son pays, il fut chanoine d'Utrecht, puis d'Aix-la-Chapelle; mais il quitta ces benefices, pour mener une vie plus évangelique. Il s'appliqua uniquement à la prédication, & se contenta d'être diacre, n'osant s'élever à l'ordre de prêtrise. Depuis, il établit une communauté de clercs, qui s'occupoient à instruire la jeunesse dans les lettres & dans la pieté. Au reste, ils vivoient en particulier, tiroient leur subsistance de leur travail, qui consistoit sur-tout à copier des livres. Florent qui avoit soin des membres de cette congrégation, persuada à Gerard de les faire vivre en commun; & c'est de-là qu'on leur donna le nom de *Freres de la vie commune.* Ainsi cette congrégation, appellée aujourd'hui de *Windesheim*, fut établie d'abord à Deventer, & se répandit en peu de tems dans le Pays-bas. Les clercs qu'on y recevoit ne faisoient point de vœux. Gerard mourut en réputation de sainteté le 20. Août de l'année 1384. en la 44. de son âge. Son institut avoit été confirmé par le pape Gregoire XI, dès l'an 1376. sous la regle de saint Augustin. On y unit l'an 1412. les chanoines reguliers du monastere de Groënendaël, situé dans une forêt proche de Bruxelles, & qui étoit chef-d'ordre, ayant six monasteres qui dépendoient de lui dans les Pays bas. Au commencement du XVI. siécle, on appella en France des chanoines de Windesheim, pour les mettre dans l'abbaye de Château-Landon. Ils fonderent aussi dans les Pays-bas jusqu'à quatorze monasteres de filles, dont ils avoient la direction. Cette congregation qui avoit beaucoup de maisons, en a perdu plusieurs, les unes ayant été ruinées en Allemagne & en Hollande par les heretiques; quelques autres ayant été données aux Jesuites & à d'autres congregations. Il leur en reste pourtant encore de très-celebres, où la regle est étroitement gardée, comme à Cologne, à Wezel, & ailleurs. Ces chanoines portent le camail, le rochet & le bonnet carré dans la maison & à l'église le surplis & l'aumusse sur les épaules, de la maniere de ceux de saint Victor de Paris. Gerard composa divers ouvrages; *Protestatio de veridica prædicatione; Conclusa & proposita; De studio in sacris libris.* Ces trois traités sont parmi les œuvres de Thomas à Kempis. Il y en a un très-grand nombre d'autres, qu'on trouve manuscrits dans les bibliotheques du Pays-bas, dont Aubert le Mire a donné le catalogue, que l'on peut voir en françois dans la bibliotheque des auteurs ecclesiastiques de M. Du Pin, XIV. siécle. * Valere André, *biblioth. Belg.* Thomas à Kempis, *de orig. Cœn. & congreg. Windes.* Le Mire, *in auct. in chron. & in orig. ordinis S. Aug.* Pennot, *lib. 2. cap. 63. 64. & 65.* Sponde, *A. C. 1384. n. 12.* Trithéme. Jodocus Badius. Hermant, *hist. des ordres religieux, &c.*

GERARD de Zutphen, clerc de la congregation des Freres de la vie commune sur la fin du XIV. siécle, mourut l'an 1398. âgé de 31. ans. Il laissa deux traités: *De reformatione virium animæ*; & *de Spiritualibus ascensionibus*: qui ont été imprimés à Paris, & à Cologne en 1539. Thomas à Kempis a fait son éloge dans la vie de Gerard *le Grand.* * *Consultez.* aussi Trithéme, le Mire, Valere André, Possevin, &c. Ce dernier semble douter que cet auteur ne soit le même que Gerard de Cologne, dont Trithéme fait mention dans le traité des hommes illustres d'Allemagne; mais il est sûr que celui-ci a vécu après l'an 1400. & qu'il a écrit *Quæstiones sententiarum notabiles, &c.*

GERARD, dit STREDAM, prieur des Chartreux de Liege dans le XV. siécle, mourut en 1433. Il a écrit, *De cura pastorali. De septem sacramentis. De virtutibus, &c.* Martin Aspicuelta, dit *Navarre*, cite dans le traité de l'oraison & des heures canoniques, un Chartreux de ce nom.

GERARD DE BREDA, Chartreux, & recommandable par sa pieté & par ses écrits, florissoit vers l'an 1470. Il écrivit la vie de Jesus-Christ en vers. *In psalmum 67. De septem horis canonicis, &c.* * Borstius, *cap. 33.* Dorland, *lib. 7. p. 577.* Petreius, *biblioth. Cart.* Valere André. Trithéme, &c.

GERARD, ou plutôt GEBHARD DE WALPURG, archevêque de Cologne, *voyez.* TRUCSCHES.

GERARD, assassin, qui tua le prince d'Orange, *cherchez.* BALTHASAR Gerard.

GERARD, (Charles) étoit arriere-petit-fils de *Gilbert* Gerard, chevalier de l'ancienne famille des Gerards de Brin dans le comté de Lancastre en Angleterre. Ayant été élevé dans les armes dès sa jeunesse, dans les Provinces-unies des Pays-bas, il se rendit près du roi d'Angleterre Charles I. à Shrewburi en Angleterre, peu après qu'il eut élevé l'étendart royal à Nottingham. Gerard leva en peu de tems à ses dépens un regiment d'infanterie, & une compagnie de cavalerie, & se conduisit avec beaucoup de valeur en diverses rencontres très-dangereuses. Premierement à la bataille de Kineton, où il reçut plusieurs blessures; & en plusieurs autres combats, comme à la prise de Litchfield, à l'escarmouche du pont de Nottingham, à la premiere bataille de Newburi, & au secours de Nerwak. Ensuite il servit comme general du prince Robert dans les quartiers du pays de Galles meridional, où sa grande valeur & sa prudence le rendirent celebre dans les victoires de Kaërdiffe, de Kidwelli, & de Kaërmarthen, & dans l'heureuse prise des châteaux de Cardignan, d'Emblin, de Langhorne, & de Roche, de même que de la ville forte d'Haverfordwest, & des châteaux de Picton & de Carrew. Il avoit aussi deux freres très-vaillans, *Edouard*, colonel d'infanterie, & *Gilbert* Gerard chevalier; & deux oncles *Gilbert* Gerard, chevalier, alors gouverneur de Worcester; & *Ratcliffe* Gerard, lieutenant colonel, lequel Ratcliffe avoit trois fils, *Ratcliffe*; *Jean*, qui fut mis à mort par Cromwel; & *Gilbert* Gerard, baronet, qui furent tous trois à la bataille de Kineton, & en plusieurs autres chaudes rencontres, durant la guerre civile. Charles Gerard, pour récompense de ses services, fut fait lieutenant general de la cavalerie, & baron du royaume avec le titre de lord Gerard de Brandon, dans le comté,

de Suffolc. Ensuite le roi Charles II. le fit comte de Macclesfield. * Dugdale. Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre*.

GERARD, (Jean) regardé comme un des plus celebres & des plus habiles théologiens qu'ayent eu les Lutheriens, nâquit l'an 1582. à Quedlimbourg en Saxe. Il enseigna la théologie à Iene pendant plusieurs années, & mourut en 1637. Il a fait un grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir la liste dans Henningius Witte, *en theol. pag. 401.* Les principaux sont, des lieux communs de théologie; la confession catholique; l'harmonie des quatre évangelistes en partie; le reste a pour auteurs, Chemnice & Lyserus; des commentaires sur la Genese, sur le Deuteronome; sur les Epitres de saint Pierre, sur l'Apocalypse; son patrologue, où il est traité de la vie & des ouvrages des auteurs de l'église primitive, &c.* *Voyez.* Adr. Beicrus, *in rect. Ien. pag. 415.*

GERASIME, (Saint) abbé en Palestine, dans le V. siécle, étoit de Lycie. Il s'étoit laissé surprendre par les erreurs d'Eutychès; mais l'abbé Euthyme l'en détrompa. Il bâtit une grande laure proche du Jourdain, où il assembla un grand nombre de solitaires. L'auteur du pré spirituel dit qu'il guérit un lion, qui s'étoit enfoncé une épine dans le pied, que ce lion le servit toûjours depuis, & qu'il mourut de tristesse après la mort de son maitre, qui arriva le 5. Mars 475. * Cyrill. *vita Euthymii.* Moschus, *c. 107.* Baillet, *vies des Saints, 5. Mars.*

GERASIME, patriarche de Constantinople, fut tiré d'un monastere pour succeder à Jean XIII. en 1320. mais étant déja cassé de vieillesse, il fut bientôt accablé par le poids des affaires, & mourut dès le 19. Avril de l'année suivante. On assure qu'il avoit peu de connoissance des lettres grecques. * Nicephore Gregoras, *l. 8.* Phrantz, *liv. 1. c. 9.* Banduri, *imp. Orient. l. 8 comm.*

GERAW, pays d'Allemagne, dans le palatinat du Rhin, entre le Rhin & le Mein. C'est où l'on trouve le bourg de Darmstadt, qui donne son nom à cette contrée, connue sous le nom de landgraviat de Darmstadt: elle a un prince de la maison de Hesse.* Baudrand.

GERBAIS, (Jean) docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison & societé de Sorbonne, né à Rupois, village du diocèse de Reims, vers l'an 1629. vint faire ses études à Paris. Il se poussa par la vivacité de son esprit, reçut le bonnet de docteur en théologie en 1661. fut pourvû d'une chaire de professeur en éloquence au college royal de France en 1662. & fut choisi par le clergé à la place de Nicolas le Maître, nommé à l'évêché de Lombez & mort en 1661. pour travailler à l'édition des reglemens du clergé de France touchant les réguliers, avec les notes de M. Hallier. Il la donna en 1665. c'est son premier ouvrage composé en latin. Il a depuis donné au public en 1670. un traité latin, *De causis majoribus*, pour prouver que les causes des évêques doivent être jugées en premiere instance, par le metropolitain & pas les évêques de la province; en 1690. un traité françois du pouvoir des rois sur le mariage, dans lequel il a pris un milieu entre le sentiment de M. de Launoi, qui donne aux seuls rois le pouvoir de mettre ces empêchemens, & celui de Galesius qui le réserve à l'église, en l'accordant aux princes & à l'église. On a encore de lui trois lettres françoises sur le pecule des religieux faits curés ou évêques; une lettre sur la dorure des habits des femmes; une autre sur la comedie; le traité du celebre Panorme touchant le concile de Bâle *in 8°.* &c. M. Gerbais mourut le 14. Avril 1699. âgé de 70. ans ou environ. Il avoit l'esprit vif, le raisonnement fort, beaucoup de délicatesse & de penétration: il écrivoit beaucoup mieux en latin qu'en françois. Il a laissé par son testament une fondation pour entretenir deux boursiers dans le college de Reims dont il étoit principal. * Du Pin, *bibliotheque des auteurs eccles. XVII. siécle.* Niceron, *mémoires, tome 14.*

GERBEL, (Nicolas) jurisconsulte Alleman, natif de Pforzheim, apprit les langues & le droit, qu'il enseigna à Vienne en Autriche. Ensuite il fut professeur en histoire à Strasbourg, & y mourut, fort vieux le 20. Janvier de l'an 1560. Il a composé divers ouvrages, entr'autres une description de la Grece, qui est assez estimée. *Pantaleon, *l. 3. Prosop.* De Thou, *hist. l. 26.* Melchior Adam, *in vit. Jurisc. Germ.*

GERBERGE, reine de France, femme du roi Louis IV. dit d'*Outremer*, étoit de la maison de Saxe, fille de Henri, dit l'*Oiseleur*, & sœur d'Othon I. tous deux empereurs. Elle épousa *Gilbert*, duc de Lorraine; & étant veuve, elle fut mariée au roi Louis d'*Outremer*, vers l'an 940. Pendant la prison de ce prince, elle agit avec un zele infatigable pour sa délivrance; & lorsque son fils *Lothaire* eut succedé à la couronne en 954. elle gouverna les affaires avec grand soin. Elle vivoit encore le 2. Fevrier 968. & fut enterrée dans le chœur de l'abbaye de S. Remi de Reims. *Voyez* FRANCE. * *Consultez* Flodoard, *in chron.* Aubert le Mire, *notit. eccles. Belg.* Sainte Marthe, *histoire geneal. de France*; le P. Anselme, &c.

GERBERGE de Lorraine, fille de *Charles* de France, duc de Lorraine, épousa *Lambert* II. comte de Mons & de Louvain, tige des ducs de Brabant & de Lothier. *Voyez* CHARLES I. duc de Lorraine.

GERBERON, (Gabriel) né à saint Calez dans le diocèse du Mans le 12. Août 1628. fit profession dans la congrégation de S. Maur le 11. Novembre 1649. Après y avoir enseigné la théologie durant quelques années avec beaucoup de succès, il publia en 1669. l'apologie de Rupert, abbé de Tui, auteur du XI. & du XII. siecle, au sujet de l'Eucharistie, les actes de Marius Mercator, avec des notes en 1673. sous le nom de *Rigberius*, & une nouvelle édition de tous les ouvrages de saint Anselme en 1675. S'étant trouvé ensuite engagé dans les disputes du tems sur les matieres de la grace, & s'expliquant en toutes occasions avec force, mais avec trop de chaleur, on inspira au feu roi de fâcheuses impressions contre lui, & ce prince donna ordre qu'on l'arrêtât au mois de Janvier 1682. dans l'abbaye de Corbie où il étoit sous-prieur. Mais ayant été averti qu'un exempt y étoit venu pour l'arrêter, il s'échappa & se retira en Hollande, où il prit le nom d'Augustin Kergré. Il y fit long-tems les fonctions de pasteur, & y composa un fort grand nombre d'ouvrages sur diverses matieres, mais principalement sur les questions agitées au sujet de la liberté & de la grace. Etant venu depuis en Flandres, il y fut arrêté par ordre du roi d'Espagne en 1703. & fut interrogé & condamné par l'archevêque de Malines. Il fut ensuite transferé par ordre du roi dans la citadelle d'Amiens, où il obtint permission de dire la Messe, & où il composa deux vies de Jesus-Christ, l'une abregée & l'autre plus étendue. Après la mort de M. Feydeau de Brou, évêque d'Amiens, qui avoit eu beaucoup d'attention & de charité pour lui, il y eut un ordre de sa majesté de le conduire au château de Vincennes, où il est demeuré enfermé jusqu'à l'année 1710. en laquelle le roi l'ayant remis entre les mains de ses superieurs, il fut envoyé dans l'abbaye de saint Denys en France. Il y vécut près d'un an au milieu de ses freres, qu'il édifia par sa pieté & par son zele pour toutes les verités catholiques. Il y mourut enfin le 29. Mars 1711. âgé de près de quatre-vingt-trois ans, sans qu'un âge si avancé, ni les fatigues & les traverses de sa vie lui eussent affoibli en aucune maniere l'esprit, ou diminué rien de son feu & de sa vivacité naturelle. On peut voir un catalogue assez ample des ouvrages qu'il composa en Hollande, dans le procès verbal de son interrogatoire, imprimé sous le titre de *Processus offic. Fiscal. Curiæ ecclesiæ Mechliniensis contra dominum Gabrielem Gerberon.* * Memoires du tems. D. le Cerf, *bibliotheque des auteurs de la congrégation de S. Maur.*

GERBEROI, bourg de France dans le Beauvoisis, à quatre ou cinq lieues de Beauvais, sur les frontieres de Picardie, est celebre par la bataille que les François y gagnerent l'an 1435. sur les Anglois. Saintrailles & la Hire, capitaines François, avoient entrepris de fortifier Gerberoi, & les Anglois les en voulurent empêcher. Ceux-ci, quoique trois fois plus forts, y perdirent 800. hommes, avec le comte d'Arondel leur Achille, qui mourut d'une blessure reçue au talon, & fut enterré dans l'église de l'abbaye de saint Lucien de Beauvais, qu'il avoit ruinée. * Du Chêne, *Recherches des antiquités.* Mezerai, *hist. de France.*

GERBERT, sçavant mathématicien, archevêque de Reims, puis pape, *cherchez* SILVESTRE II.

GERBES, isle d'Afrique sur la mer Mediterranée, dépend du royaume de Tripoli. Elle n'est separée de la terre ferme que par un petit espace, sur lequel il y a un pont. Les Arabes la nomment *Zerbi*, & les anciens l'ont nommée diversement; car c'est la *Lotophagitis* de Ptolomée, la

Myrmex de Polybe, & la *Menynx* de Strabon & de Pline. Les Espagnols en ont été maîtres, & furent défaits par les Infideles en 1560. Le corsaire Dragut y échappa aussi à André Doria. *Voyez* le vingt-sixiéme livre de l'histoire de Thou.

GERBEVILLER, *voyez* TORNIELLE.

GERBIER, (Balthasar) peintre d'Anvers, nâquit en 1592. Il peignoit à la gomme en petit. Ses ouvrages plurent tellement au roi d'Angleterre Charles I. que ce prince l'attira à sa cour. Le duc de *Buckingham* l'y ayant connu, & lui ayant trouvé de la penetration, en parla sur ce pié au roi, qui le fit chevalier & l'envoya à Bruxelles, où il a été long-tems en qualité d'agent des affaires de sa majesté Britannique. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

GERBRAND, (Jean) religieux de l'ordre des Carmes, étoit de Leyden, & mourut à Harlem en 1504. On lui attribue divers ouvrages; une chronique des évêques d'Utrecht & des comtes de Hollande; & une histoire de son ordre; *Collationes SS. De festis Dei-para, &c.* * Trithéme, *de vir. illustr. Carm.* Lucius, *in biblioth. Carm.* Valeré André, *biblioth. Belg.* Meursius, *in Athen. Belg. &c.*

GERENRODE, ou GERENSRODE, bourg avec une abbaye libre, dont l'abbesse a rang parmi les princes de l'empire, dans le cercle de la haute Saxe, & fournit un cavalier & six fantassins. Elle fut fondée en 965. par le duc Geron, & mise sous la regle de S. Benoît; mais Elisabeth comtesse de Wiede, qui en étoit abbesse, y fit recevoir la prétendue reforme l'an 1521. Ce lieu est situé dans la principauté d'Anhalt, environ à trois lieues de Quedlimbourg vers le midi. Les princes d'Anhalt ont depuis longtems l'avouerie de cette abbaye, & payent les charges qu'elle doit à l'empire. * Mati, *dict.* Audiffret, *geogr. t. 3.*

GERESTO, ancien bourg de la Turquie en Europe. Il est sur la côte meridionale de l'isle de Negrepont, à l'endroit où elle tourne vers l'orient, & au midi de la ville de Carysto. * Baudrand.

GERGAN, évêque d'Acride dans le XVII. siécle, ayant eu quelque commerce avec les Protestans, composa en grec vulgaire pour ceux de sa nation, un catechisme rempli de leurs erreurs: ce qui obligea Caryophyle de le réfuter amplement. Sa réfutation est écrite en grec vulgaire & en latin, & il rapporte quelques sommaires du catechisme de ce Gergan. Elle a été imprimée à Rome en 1631. * M. Simon.

GERGEAU ou JARGEAU, *Gergolium & Gergobeum*, ville de France sur la Loire avec un pont, à quatre lieues au-dessus d'Orleans. Les Anglois prirent Gergeau en 1420. & l'année suivante Jean II. duc d'Alençon, l'emporta d'assaut, & y prit le comte de Suffolc, & plusieurs autres chefs des ennemis. * Du Chesne, *antiquités des villes de France.* Mezerai, *histoire de France.*

GERGENTI ou AGRIGENTE, *Agrigentum & Agragas*, ville de Sicile avec évêché, qui a été autrefois suffragant de Syracuse, & qui l'est aujourd'hui de Palerme. Elle a tiré son nom du mont Agragas, qui étoit un nom commun à la montagne sur laquelle elle étoit bâtie, & à une riviere qui couloit au pied. Virgile par ce vers:

Arduus indè Agragas ostentat mœnia longè.

a designé, selon Servius, la citadelle de cette ville élevée sur le sommet de la montagne. Strabon la nomme Agrigente l'Ionienne. Thucydide, dit qu'elle fut fondée par les habitans de Gela, 108. ans après la fondation de leur propre ville, c'est-à-dire, la premiere année de la XLIX. olympiade, & 584. ans avant J. C. Platon disoit, au rapport d'Elien, que les anciens habitans de cette ville bâtissoient comme s'ils eussent crû ne devoir jamais mourir, & qu'ils faisoient des repas, comme s'ils eussent crû ne pouvoir plus vivre. Phalaris se fit tyran d'Agrigente sous la LII. olympiade, vers l'an 771. avant J. C. selon quelques-uns, & se maintint environ 16. ans dans cette tyrannie. Le commencement & la durée de son regne donnent matiere à de grandes contestations entre les chronologistes. Ce fut de son tems que Perille inventa le taureau d'airain. Depuis, cette ville fut soûmise aux Carthaginois; car sous la XCIII. olympiade, & vers l'an 407. avant J. C. leur armée ayant fait une descente en Sicile, surprit Agrigente au commencement de l'hiver. Mais les Romains ayant depuis chassé les Carthaginois, s'emparerent de cette ville. Elle avoit été des plus florissantes villes de la Sicile, grande, belle & extrêmement peuplée. Diodore de Sicile nous a laissé une description magnifique de son premier état. Ciceron parle d'une statue d'Hercule, qui étoit admirée à Agrigente, comme un des plus beaux ouvrages de l'antiquité, & qui avoit le nez & les lévres usés, par le grand nombre de baisers qu'elle avoit reçus de ses adorateurs. Cette ville fut encore illustre par la naissance d'Empedocle, philosophe & poëte; de Carcinus poëte tragique; d'Acron medecin; de Metellus musicien, & de quelques autres. Agrigente souffrit beaucoup par les courses des Sarasins en Sicile; & depuis que ces infideles furent chassés de cette isle, elle a été soumise aux princes qui y ont regné. Quoiqu'elle ne soit pas aujourd'hui si grande, ni si illustre qu'elle l'a été autrefois, c'est pourtant une ville assez considerable. Pline a parlé du sel d'Agrigente, comme d'une chose très-singuliere: il se fondoit dans le feu sans petiller, & petilloit au contraire dans l'eau. *Strabon, *l. 6.* Pline, *l. 31. c. 7.* Thucydide, *l. 5.* Diodore *de Sicile, liv. 13. & 15.* Tite-live, *l. 26.* Leandre Alberti, *descript. Ital.* Cluvier, *descript. Siciliæ.* Falcandus, *hist. Sicil.* Eusebe, *en sa chron.* Le Mire, *geogr. eccles.* Polyb. *apud Stephan. Bysant.* Bayle, *diction. crit.*

GERGETIE, nom que l'on donna à la Sibylle de Cumes, parce qu'elle étoit née dans la ville de Gergette.

GERGINES, nom d'une ou de plusieurs familles, employées dans l'isle de Chypre à la fonction de colaces. Clearchus de Soli, cité par Athenée, *liv. 6.* nous apprend que leur fonction étoit de se disperser dans les places publiques, dans les boutiques, de s'insinuer dans les familles, d'écouter tout, & de faire chaque jour aux anactes, un récit exact de ce qu'ils avoient remarqué d'interessant. Un de ces Gergines, ajoûte le même auteur, qui descendoit de ces Troyens, que Teucer avoit fait transporter dans l'isle de Chypre, trouva moyen peu après de s'évader avec ceux qui avoient la même origine que lui: quelques-uns d'entr'eux s'établirent à Cumes; les autres s'étant avancés jusqu'auprès du mont Ida, y bâtirent une ville qu'ils appellerent Gergine, & qui depuis fut connue sous le nom de Gergithe.

GERGOJE, montagne de France dans l'Auvergne, près de Clermont. On voit sur cette montagne les masures de la ville des Gaulois Boyens, qui porta les noms de *Gergobia*, *Gergovia*, *Arvernum*, & *Augustonemetum*, des ruines de laquelle, la ville de Clermont a été bâtie, ayant succedé à son évêché, suffragant de Bourges. * Baudrand.

GERING, (Ulric) Alleman, fut un des trois imprimeurs que les docteurs de la maison de Sorbonne firent venir à Paris vers l'an 1470. pour y faire les premieres impressions. Les deux autres étoient Martin Crantz & Michel Friburger. Ces trois imprimeurs travaillerent d'abord en Sorbonne en 1470. & les deux années suivantes; mais en 1473. ils quitterent cette maison, & en 1477. il paroît que Gering imprimoit seul, ce qu'il continua de faire jusqu'en 1479. où il s'associa Maynial. Rembolt prit la place de Maynial en 1489. & Gering travailloit encore avec lui en 1508. Gering ayant amassé de grandes richesses, fit des fondations très-considerables au college de Sorbonne & au college de Montaigu. Il y avoit dans l'ancienne chapelle de Sorbonne une lame de cuivre, sur laquelle étoit gravée cette inscription: *Ce college de Sorbonne, pour le grand legs testamentaire qu'il a accepté & reçû, à lui fait par feu de bonne mémoire maître Ulric Gering, en son vivant imprimeur de livres à Paris, où il trépassa le 23. jour d'Août 1510. est tenu & obligé de mettre & entretenir audit college aux dépens d'icelui, par chacun an, à toûjours, quatre bourses, de la qualité d'autres jadis fondées par Maître Robert de Sorbonne, & outre le nombre d'icelui.* Item *plus, de mettre & entretenir audit college de Sorbonne deux docteurs en théologie, qui seront tenus chacun jour ordinairement à toûjours lire publiquement ès écoles dudit college, la sainte Bible: l'un le matin, du vieil Testament: l'autre après midi, du nouvel.* Voici en françois le sens de l'inscription latine, qui est dans l'église du college de Montaigu, où Gering est enterré: *Ulric Gering, Alleman, un des premiers imprimeurs, qui avoit fait pendant sa vie plusieurs aumônes aux pauvres de cette maison, légua par son testament à la communauté des pauvres, en 1510. la moitié de ses biens, & le tiers de ce qui lui étoit dû par ses créanciers. Et de cet argent on a acheté le village d'Annet, proche la riviere de Marne, & les maisons de Veselai, qui est la partie*

rie de ce college où sont les classes des grammairiens. * Jac. Mentel, *de vera typographia origine*, 1650. *Parisiis.* Chevillier, *origine de l'imprimerie de Paris.*

GERION, (saint) ordre militaire fondé dans la Palestine, par l'empereur Frederic *Barberousse*, selon l'opinion commune. Les seuls gentilshommes Allemans étoient reçus au nombre des chevaliers, sous la regle de saint Augustin. Ils portoient l'habit blanc avec la croix pleine de sable dessus. * A. Favin, *théâtre d'honneur & de chevalerie.*

GERLAC, de Deventer dans le Pays-bas, chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin, dans le monastere de Windessem, a laissé des ouvrages d'une grande pieté, comme des soliloques, qu'on a mis en notre langue, &c. Il mourut en odeur de sainteté l'an 1411. âgé de 33. ans. * Valere André, *biblioth. Belg.*

GERLACH, (Etienne) ministre Protestant d'Allemagne à Tubinge, & principal de l'université de cette ville, né en 1546. mourut le 30. Janvier de l'an 1612. Il avoit fait le voyage de Constantinople avec l'ambassadeur de l'empereur; & à son retour il écrivit un abregé de l'histoire; un traité contre Lambert Daneau, &c. * Melchior Adam, *in vit. Germ. theol.*

GERMAIN, (saint) I. de ce nom, patriarche de Constantinople, fils du patriarche Justinien, qui fut tué par Constantin *Pogonat*, vivoit dans le VIII. siécle, & fut tiré en 715. de l'église de Cyzique pour gouverner celle de Constantinople. Il prédit, lorsque Constantin *Copronyme* salit les fonts baptismaux, qu'il seroit un méchant prince, & qu'il souilleroit sa vie par ses erreurs. Son zele pour le bien de la religion le porta à s'opposer genereusement à l'empereur Leon l'*Isaurien*, Iconoclaste. Ce prince le chassa du siége pontifical, qu'il avoit tenu quatorze années & environ six mois. Ce fut en 730. & ce saint prélat étoit alors âgé de plus de 90. ans. Plusieurs croient néanmoins qu'il ne mourut en éxil que vers l'an 740. Le ménologe des Grecs & le martyrologe Romain en font mention au même jour, qui est le 12. Mai. Ce saint prélat écrivit plusieurs traités, dont nous avons quelques-uns dans la bibliotheque des peres, & que nous devons en partie à Henri Canisius, & au pere Combefis. Les critiques croient pourtant qu'une partie de ceux qu'on lui attribue pourroit être d'autres prélats de Constantinople, du même nom que lui. Photius parle d'une apologie que Germain avoit faite pour saint Gregoire de Nysse, & qu'il nomme *Retribuens intelligens.* Les ouvrages que nous avons sous le nom de Germain de Constantinople, sont *Theoria seu contemplatio rerum ecclesiasticarum. Commentariolus in orationem dominicam. Fragmentum ex oratione contra hereses ad Anthimum. Encomium Dei-paræ. Tres epistolæ. Oratio in sacram B. Virginis vestem. De exaltatione S. Crucis. De S. Cruce & in dominicam orthodoxiæ. In S. Christi sepulturam, &c.* Nous avons trois lettres de ce patriarche dans les actes du VII. concile. La théorie qu'on lui attribue & les homelies, sont d'un autre Germain, patriarche de Constantinople, qui vivoit dans le XII. siécle, sous Alexis Comnene & du tems de Gregoire IX. à qui il écrit une lettre. Le traité le plus certain de ce Germain, est celui de la *Retribution*, dont Photius nous a donné des extraits: il y montroit qu'on imputoit faussement à saint Gregoire de Nysse, l'opinion d'Origene sur la fin des supplices des damnés. Photius loue le style de cet ouvrage, & les raisonnemens qu'il contenoit. * Photius, *cod.* 233. Nicephore, *en la chron.* Theophanes. Zonaras Cedrene. Bellarmin. Baronius, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XII. siécle.*

GERMAIN II. surnommé, *Nauphis*, patriarche de Constantinople, succeda à Manuël, & tint le siége environ dix-huit ans, depuis l'an 1221. jusqu'à la fin de l'an 1239. Il fit sa résidence à Nicée, Constantinople ayant été prise par les Latins. La plûpart des ouvrages attribués au premier, sont de celui-ci, entr'autres la théorie & plusieurs sermons donnés sous le nom de Germain, par Gretser & par Combefis, aussi-bien que les deux lettres aux Grecs de l'église de Chypre données par M. Cotelier; & d'autres traités de controverse contre les Latins. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. XII. & XIII. siécle.* Banduri, *imp. Orient. lib. 8. comm.*

GERMAIN III. fut transferé du siége d'Andrinople à celui de Constantinople le 5. Juin de l'an 1267. & le 14. Septembre de la même année ayant renoncé au patriarchat, il eut Joseph pour successeur. * Banduri, *imper. Orient. l. 8. comm.*

GERMAIN, évêque d'Auxerre, vivoit dans le V. siécle & étoit natif d'Auxerre. Son pere s'appelloit *Rustique* & sa mere *Germanille.* Après avoir puisé dans les Gaules toutes les lumieres & toutes les connoissances dont il avoit besoin, il alla à Rome pour se perfectionner dans l'étude de la jurisprudence, & y fit un si grand progrès, qu'il passa pour l'un des plus habiles avocats de son tems. Depuis il eut le gouvernement de la ville d'Auxerre, & le commandement des troupes qui étoient dans le pays; & quoiqu'il se fût opposé à l'évêque Amateur ou Amatre; il fut pourtant le seul qu'on trouva digne de lui succeder. Les prélats des Gaules & le pape S. Celestin l'envoyerent l'an 429. avec Loup de Troyes en Angleterre, pour y combattre l'heresie de Pelage & de Celestius: ce qu'ils exécuterent heureusement. Germain y repassa une seconde fois pour le même sujet, & Dieu signala sa mission par des miracles. Au retour du second voyage, étant allé en Italie, il mourut à Ravenne le 31. Juillet de l'an 448. ou 449. Constant prêtre de l'église de Lyon, écrivit, à la priere de son archevêque Patient, la vie de ce saint prélat, qu'Eric moine d'Auxerre, mit en vers heroïques, du tems de Charles *le Chauve.* Cet ouvrage est en six livres. * Prosper, *en sa chron.* Baronius, *in annal.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Usserius & Stillingfleet, *Antiquités Britanniques. Vies des Saints, imprimées* chez Lottin, *à Paris, en* 1730.

GERMAIN, évêque de Capoue, prélat d'un merite singulier, fut envoyé par Anastase en 497. légat à Constantinople avec Cresconius de Todi, pour faire abandonner à l'empereur Anastase la protection des Heretiques. Hormisdas lui donna ce même emploi auprès de Justinien en 519. & cette fois il eut le bonheur de réunir les églises d'Orient & d'Occident. S. Gregoire dit qu'il délivra du purgatoire un diacre de l'église Romaine, nommé Paschase, où il étoit condamné pour avoir pris le parti des Schismatiques. Germain mourut l'an 520. & l'église l'honore comme un saint. Le martyrologe romain en fait mention le 30. Octobre. * Saint Gregoire, *l. 4. dial. c. 40.* Baronius, *A. C. 497.* &c. M. Fleuri, *hist. eccles. liv. 31. n. 41.*

GERMAIN, (Saint) évêque de Paris, l'un des plus celebres prélats du VI. siécle étoit d'Autun, & fils d'*Eucher* & d'*Eusebie.* Scoplion, prêtre, son parent, l'éleva avec grand soin dans la vertu & dans les bonnes lettres. Agrippin, son évêque le fit diacre, puis prêtre; & Nectarius successeur d'Agrippin, lui donna le gouvernement de l'église de saint Symphorien. Après la mort de Libanius, on l'élut évêque de Paris, & le roi Childebert, qui approuva son élection, le fit son archichapelain, ou son grand aumônier. Germain fit un pelerinage en Orient; & en passant à Constantinople, il reçut de l'empereur grand nombre de reliques. Il mourut l'an 576. Baronius dit 579. Nous avons une excellente lettre de cet évêque adressée à la reine Brunehaut, par laquelle il l'exhorte en termes très-forts d'empêcher le roi Sigebert de faire la guerre au roi Chilperic, *tom. V. des conciles, pag.* 923. * Gregoire *de Tours.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques VI. siécle.* Le P. Jacques Bouillart Benedictin de la congrégation de saint Maur, a donné au public en 1724. *l'histoire de l'abbaye de saint Germain*, in folio.

GERMAIN, (Jean) natif de Cluni, & docteur de l'université de Paris, évêque de Nevers, puis de Châlon, dans le XV. siécle. Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, lui procura l'évêché de Nevers, puis celui de Châlon, le fit chancelier de son ordre de la toison, & l'envoya au concile de Constance, où il harangua avec beaucoup d'éloquence. Germain mourut le 11. Fevrier de l'an 1460. & fut enterré dans sa cathedrale, où son tombeau se voyoit avec sa statue, que les Huguenots briserent durant les guerres civiles. Il composa divers ouvrages; *de conceptione beatæ Mariæ lib. II. Adversùs Mahumetanos & Infideles. Adversùs Alcoranum lib. V. In lib. IV. Sententiarum. Thesaurus pauperum. Iter cœli, seu de regimine ecclesiasticorum & laïcorum: Mappa mundi, &c.* Ce dernier ouvrage est imprimé sous le nom d'un autre évêque de Châlon. * Barthelemi Chassanée, *in catal. Glor. Mundi, pag. 15. consi. 14.* Pierre de saint Julien, *in Miscel. hist. & de antiq. Cabil.* La Croix

du Maine, *biblioth. Franç.* Louis Jacob, *de script. Cabil.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

GERMAIN, (Dominique) de Silesie, religieux de l'ordre de saint François, & professeur des langues orientales dans le couvent de cet ordre a Rome, y fit imprimer en 1639. aux dépens de la congrégation *de propaganda fide*, un dictionaire arabe, sous le titre de *Fabrica linguæ arabicæ*. Ce dictionaire a été principalement composé pour l'usage des Missionnaires, qui vont dans le Levant, & il peut être utile à ceux qui veulent écrire en arabe; car il commence par l'italien, & interprete l'italien, en arabe. * *Memoires des sçavans.*

GERMAIN, *cherchez* AUDEBERT.

GERMAIN, (Dom Michel) religieux Benedictin de la congrégation de saint Maur, né à Peronne, l'an 1645. a été compagnon du pere Mabillon, & a travaillé à la diplomatique. Il en a fait le traité qui regarde les palais des rois, qui contient environ la cinquiéme partie du livre. Il a aussi composé en françois l'histoire de l'abbaye royale de Notre-dame de Soissons, qui a été imprimée *in folio* en 1675. & avoit commencé une histoire de tous les monasteres de la congrégation de saint Maur. Il a eu quelque part au VII. & VIII. siécles des actes Benedictins du P. Mabillon. Il mourut à Paris le 23. Janvier 1694. âgé de 49. ans. * Du Pin, *XVII. siécle.*

GERMAIN, abbé de Grandfel, martyr dans le VII. siécle, étoit fils d'*Optard* sénateur de Treves. Saint Modoald, évêque de cette ville, eut soin de son éducation. Germain le quitta pour aller voir saint Arnould évêque de Metz, qui étoit alors retiré dans l'hermitage de Remiremont, & il alla de-là à l'abbaye de Luxeuil, d'où saint Valbert l'envoya établir le nouveau monastere de Grandfel, au diocèse de Bâle. Il gouverna cette abbaye en paix pendant plusieurs années, jusqu'à ce que Boniface, duc d'Alsace, étant entré avec des troupes dans le pays, l'abbé de Grandfel alla au-devant de lui avec Randoald, & fut arrêté & tué avec son compagnon, en 666. * Babolenus, *apud Belland.* Baillet, *vies des saints au 21. Fevrier.*

GERMANICUS, fils de *Drusus* & d'*Antonia*, niece d'Auguste fut adopté par Tibere son oncle paternel, qui fut obligé d'obéir en cela à Auguste. Aussi-tôt après, quoiqu'il s'en fallût cinq ans qu'il n'eut l'âge porté par les loix, il exerça la questure, & fut consul l'an 12. de J. C. Ayant appris la mort d'Auguste, pendant qu'il commandoit les troupes d'Allemagne, en l'an 14. Il refusa l'empire, que l'armée lui vouloit déferer, & calma les esprits portés à la révolte. Ensuite après avoir battu les ennemis, il entra à Rome avec les honneurs du triomphe. En l'an 18. étant consul pour la seconde fois, il fut contraint de partir en diligence, pour aller appaiser les troubles d'Orient. Il y vainquit le roi d'Armenie, réduisit la Cappadoce en forme de province, & mourut peu après, en l'an 19. à Antioche, âgé de 34. ans. Ce ne fut pas sans soupçon de poison; car outre les taches noires & livides qui paroissoient sur son corps, & l'écume qui couloit de sa bouche après qu'on l'eut brûlé, on trouva, dit-on, parmi ses os son cœur encore tout entier. On ne douta point que Tibere n'eût été l'auteur de sa mort, & qu'il ne se fût servi du ministere de Pison, pour lors gouverneur de Syrie. La jalousie que l'empereur conçut des belles qualités de Germanicus, qui faisoit les délices du peuple Romain, le porta à cette barbarie. Il avoit épousé *Agrippine*, petite fille d'*Auguste*, dont il eut six enfans, trois fils & trois filles, *Neron*, qui étoit l'aîné, & qui fut tué par Tibere, dont il avoit épousé la petite fille, nommée *Julie Drusille*; *Drusus* aussi tué par le commandement de Tibere; *Caligula* qui fut empereur; *Agrippine* qui fut mariée trois fois, 1°. à *Domitius*, dont elle eut *Neron* empereur : 2°. à *Crispus Passienus*: & 3°. à l'empereur *Claude*; *Drusille*, seconde fille de Germanicus, fut mariée 1°. à *Lucius Cassius*: 2°. à *Marcus Lepidus*; *Livie*, sa troisiéme fille, fut mariée à *Marcus Vinicius*. * Tacite, *l. 1. & 2. Ann.* Suetone, *in Calig.* Dion, *livre 57.*

GERMANIE, ou l'Allemagne; car ce mot Allemagne est nouveau, vient de ceux qui passerent les premiers dans les Gaules, qui s'appelloient Tongres ou Germains, dit Tacite, ou du mot alleman *Gaar-Mannen*, qui veut dire *Germanie*, *cherchez* ALLEMAGNE.

GERMANION, patriarche de Jerusalem, vivoit dans le II. siécle, & gouverna quelque tems cette église; après Dius, qui avoit été mis en la place de saint Narcisse. Gordius lui succeda; & après ce dernier, saint Narcisse remonta sur le siege de cette église. * Eusebe, *l. 6. hist. 8. & 9.* Baronius, *A. C. 199.*

GERMASTE, ou ERMA, petite ville autrefois archiepiscopale, est dans la Natolie propre sur le Sangar, environ à huit lieues au-dessous de Pessin. * Mati, *dictionaire géographique.*

GERMEN, anciennement, *Gerenia.* Ancienne petite ville de Morée. Elle est dans la Zaconie sur une montagne, environ à une lieue de Chielisa, du côté du nord. Il y a pourtant des géographes, qui mettent l'ancienne Gerenia, à *Passava*, située à trois ou quatre lieues de Chielisa, du côté du Levant. * Baudrand.

GERMERSHEM, petite ville du bas Palatinat sur le Rhin en Allemagne, etoit autrefois libre & imperiale. L'empereur Charles IV. en fit don à Rupert électeur Palatin, aux successeurs duquel elle est demeurée depuis avec toutes ses dépendances, qui sont d'une très-grande étendue. Elle a beaucoup souffert pendant les guerres d'Allemagne, au commencement du XVI. siécle, & depuis encore en 1673. & en 1690. Ce fut-là que mourut l'empereur Rodolphe I. l'an 1290. * Baudrand.

GERMIAN, ou DARGUTILI. C'est une contrée de la Natolie, en Asie. Elle a le Chiangare au nord, le Sarcan au couchant; l'Aidinelli au midi; & la Caramanie au levant. On y voyoit autrefois les villes de Laodicée, de Hierapolis, & de Synnada, dont il ne subsiste plus que la derniere. On donne en particulier le nom de Germian, à la montagne, dont le Sangari prend sa source & qui est la même que les anciens appelloient *Dydimus*, *Dindymus*; *Dindyma*, & aussi *Cybelus*; parce que la déesse Cybéle y étoit adorée. * Baudrand.

GERMIGNI, village du diocèse d'Orleans, proche de Fleuri, sur la riviere de Loire, est celebre dans l'histoire, à cause d'un synode de plusieurs évêques de France, qui s'y assemblerent en 843. Ce synode ou concile avoit été inconnu jusqu'à notre tems. Le pere Mabillon en a donné le premier la connoissance. * Dom Mabillon, *De re diplomatica.* Vie des saints de l'ordre de saint Benoît, *Part. 2. Sacul. 4.*

GERMIGNI, autre village de France dans la Brie, sur la riviere de Marne, est un lieu fort agreable, où l'on voit la maison de plaisance des évêques de Meaux, bâtie magnifiquement, & embellie d'eaux & de jardins. Il est fait mention de ce lieu dans l'histoire, où l'on trouve des ordonnances de saint Louis de l'année 1253. & d'autres de Philippe *le Bel* de l'année 1319. datées de Germigni. * Mabillon, *de re diplomatica.*

GERMIN (Henri) comte de Saint-Albans, *cherchez* JERMIN.

GERMOIN, (Athanase) archevêque de Tarentaise étoit sçavant dans l'une & dans l'autre jurisprudence. Le duc de Savoye l'envoya ambassadeur en Espagne, où il mourut le 4. Août de l'an 1627. Ce prélat avoit composé divers ouvrages, & entr'autres un, *de jurisdictione ecclesiastica*, que nous avons en un volume *in folio.*

GERNIA, anciennement *Aegirum*, ancien bourg de l'isle de Metelin, une de celles de l'Archipel. Il est vers la côte orientale de l'isle, au septentrion de la ville de Metelin. * Baudrand.

GERNSHEIM, petite ville ou bourg du cercle électoral du Rhin en Allemagne, est dans le comté de Manderscheid, sur la riviere de Kyle, à dix lieues de la ville de Tréves, du côté du nord. * Baudrand.

GEROLD de Suaube, frere d'*Hildegarde*, femme de *Charlemagne*, fut fait duc de Baviere, au lieu de *Tassillon*, qui fut déposé l'an 788. Gerold fut défait & tué par les Huns, onze ans après. * *Ann. Fuld. Calvis.*

GERON, comte, à qui l'empereur Othon donna le marquisat de Brandebourg l'an 937. * Calvisius.

GERONCE, general des troupes du tyran Constantin, dans le IV. siécle, se brouilla avec cet usurpateur, & résolut de le dépouiller de la pourpre imperiale, pour en revêtir Maxime, une de ses créatures. Il assiégea Constantin dans Vienne; mais lorsqu'il vit approcher l'armée de l'empereur Honorius, conduite par Constance, il s'enfuit en Espagne. Les soldats, le méprisant, l'attaquerent l'an

411. dans sa maison, où voyant qu'il lui étoit impossible de se défendre, il tua un de ses amis, nommé Valens, ôta la vie à sa femme, & se la ravit à soi-même par un coup d'épée qu'il se donna dans le cœur. * Cassiodore & Prosper, *en la chron.* Orose, *l. 7. c. 40.* Sozomene, *l. 9. c. 11. 12. & seq.*

GERONCE, diacre de Milan, sur la fin du IV. siécle, & au commencement du V. se vanta qu'un *Onoscelide*, c'est-à-dire, un démon avec des cuisses d'âne, lui étoit apparu la nuit, & que l'ayant pris, il l'avoit rasé & attaché dans un moulin. Saint Ambroise ayant appris cette extravagance, suspendit ce diacre de son ministere, & le mit en pénitence dans sa maison; mais Geronce prit la fuite, & se retira à Constantinople pour y calomnier son évêque. La connoissance qu'il avoit de la medecine, lui acquit dans cette ville un grand nombre d'amis par le credit desquels il fut fait évêque de Nicomedie. Helladius de Cesarée l'ordonna, pour reconnoître l'obligation qu'il lui avoit d'avoir procuré à son fils un emploi militaire. Saint Chrysostome dans un synode qu'il tint à Ephese l'an 400. déposa Geronce, qui fut rétabli par les prélats assemblés dans les faux synodes *du Chêne*; mais ce rétablissement illegitime ne fut pas confirmé. * Sozomene, *l. 8. c. 6.* Socrate, *l. 6. c. 10.* Baronius, *A. C. 400.*

GERONTES, en grec γέροντες c'est-à-dire, *sénateurs* ou *Vieillards*, magistrats qui furent institués par Lycurgue legislateur des Lacedemoniens, sur le modele de l'Aréopage d'Athenes. Ils étoient au nombre de trente-deux, ou de vingt-huit, comme le prétendent quelques auteurs; & n'étoient reçûs qu'à soixante ans. Avant les éphores, ils gouvernoient avec les rois, & soutenoient les interêts du peuple, leur autorité & celle des rois étoient égales dans les suffrages: & ils ne pouvoient être déposés sans avoir été convaincus de crimes. * Meursius. Chevreau, *histoire du monde.*

GERRI, ancien bourg des Lacetains en Espagne, est en Catalogne, sur la riviere de Noguera, à six ou sept lieues de la Seu d'Urgel, du côté du couchant. * Mati, *dict.*

GERROPHORES. C'étoient des troupes des Perses armées d'un bouclier d'osier. Ce mot est composé de deux mots grecs, qui signifient, *ceux qui portent un bouclier d'osier.* Il est parlé de ces Gerrophores dans le *Lachès* de Platon. Voici ce que ce philosophe y fait dire à Socrate. *J'ai oui dire qu'à la bataille de Platée, quand les Lacedemoniens eurent affaire avec les* Gerrophores, *qui s'étant fait un rempart de leurs boucliers, tuoient beaucoup de leurs gens à coup de fléches, ils ne jugerent pas à propos de garder leur poste; mais ils prirent la fuite, & quand les rangs de ces Perses, se furent rompus pour les suivre, ils tournerent tête & combattirent comme la cavalerie dont vous parlez, & par-là ils remporterent cette celebre victoire.*

GERS, ou GIERS, riviere de France dans la Gascogne. Elle a sa source dans la Magnoac, traverse l'Esterac, & l'Armagnac, & après avoir baigné Aux, Florence & Leictoure, elle se décharge dans la Garonne, à une lieue au-dessus d'Agen. * Baudrand.

GERSON, ou JERSON, *cherchez* CHARLIER.

GERSTMAN, (Sébastien) jurisconsulte, Allemand, étoit de Breslaw en Silesie, où il naquit en 542. Il étudia en Italie, & en France, fut syndic de l'université de Francfort, puis conseiller du duc de Saxe. Il mourut en 1601. * *Consultez* Melchior Adam, dans les vies des jurisconsultes d'Allemagne.

GERTRUDE, (Sainte) abbesse de Nivelle en Brabant, fille de *Pepin* de Landen, prince de Brabant, maire du palais, & ministre des rois d'Austrasie, & de la bienheureuse *Itte* ou *Iduberge*, sœur de saint *Modoald*, évêque de Tréves, nâquit à Landen en Brabant l'an 626. & fut élevée d'une maniere fort chrétienne dans le palais de son pere. A peine eut-elle atteint l'âge de dix ans, que le fils du gouverneur de la haute Austrasie, se servit de la recommandation du roi Dagobert pour la demander en mariage; Gertrude refusa ce parti, & declara si affirmativement, & si vivement le desir qu'elle avoit formé de se consacrer à Dieu, que le roi ne voulut plus lui faire de semblables propositions. Elle perdit son pere à l'âge de 14. ans, & se retira dans le monastere de Nivelle au diocése de Namur, que sa mere avoit fait bâtir pour des personnes de son sexe; elle en devint abbesse en 647. & fut seule chargée de la conduite de toute cette grande abbaye, après la mort de sainte Itte sa mere, arrivée le 8. Mai 652. Elle se démit de ce fardeau l'an 656. en chargeant sa niéce Wilfetrude, & se prépara à la mort, qui l'enleva de ce monde le 17. Mars 659. âgée de 33. ans. Son monastere de Nivelle étoit changé en un chapitre de chanoinesses dès le XII. siécle. * *Acta SS. ord. S. Benedict.* Bulteau, *lib. 3. cap. 40.* Le Cointe, *annal. eccles. Fran.* Baillet, *vies des saints 18. Mars.*

GERTRUDE, (Sainte) religieuse d'une grande vertu, vivoit dans le XIII. siécle, & écrivit des ouvrages de pieté, dont Trithéme & Coccius font mention. Elle est differente d'une autre de ce nom, qui vivoit à Delft. * Jean de Leiden, *chron. Belg. l. 28.* Surius, *au 6. Janvier.* Coccius, *A. C. 1280. &c.*

GERTRUYDENBERG, ou MONT SAINTE-GERTRUDE, *Gertrudembergа*, & *S. Gertrudis mons*, ville de Hollande vers les frontieres de Brabant, sur la rive gauche de la Merwe, à deux ou trois lieues de Dordrecht, & autant de Breda. Elle est bâtie en forme de croissant, & fortifiée regulierement. Ceux du pays croient qu'elle a tiré son nom de *Gertrude*, fille de Pepin, maire du palais de nos rois, dont nous avons parlé ci-dessus; mais il y a plus d'apparence qu'elle doit son nom à *Ste* Gertrude, qui vivoit à Delft dans le XIV. siécle; car des actes anciens, qui sont rapportés par le Mire, nous apprennent que Gertruydenberg étoit nommée *Mons Littoris.* Quoiqu'il en soit, cette ville, qui est aujourd'hui du domaine des princes d'Orange, est renommée par la pêche des saumons, des esturgeons, des aloses, &c. Les Hollandois la surprirent en 1573. & depuis elle a été prise & reprise en divers tems. Il y eut inutilement en 1710. des assemblées de plenipotentiaires de France, de Hollande, d'Angleterre & d'Allemagne pour la paix. * Le Mire, *not. eccl. Belg. c. 73.* Guichardin, *descript. des Pays-bas.* De Thou, *hist. liv. 55.* Grotius. Strada, &c.

GERVAIS ET PROTAIS, (SS.) sont deux martyrs inconnus, dont les corps furent trouvés à Milan, du tems de saint Ambroise l'an 386. dans le tems qu'il se disposoit à dédier la grande église de cette ville. Il apprit par une revelation qu'il eut, étant endormi, que les corps de ces deux saints étoient dans l'église de saint Nabor & de saint Felix; il y fit fouiller, & y trouva les ossemens de ces deux martyrs, dont les noms étoient apparemment sur leurs cercueils, puisque saint Ambroise ne témoigne point qu'il les eût appris par revelation. Aussi-tôt que le tombeau fut ouvert, il s'y fit plusieurs miracles, & les corps des deux saints furent transportés dans la basilique de Fauste; & de-là dans l'Ambroisienne. Pendant cette translation, un aveugle, nommé Severe ayant touché le bord des ornemens qui couvroient les reliques des martyrs, recouvra la vûe à l'heure même: il se fit encore plusieurs autres miracles pendant le tems de la ceremonie, par lesquels les Ariens furent confondus, mais non convertis. La fête de cette translation a été celebrée à Milan, & en Afrique, dès le V. siécle, & le culte de ces saints s'est établi non-seulement dans l'église Latine, mais aussi dans l'église Grecque. * Ambrosius, *Epist. ad Marcellinam 54. vet. edit. 22. nova.* Augustin, *de civit. Dei, lib. 22. cap. 8. confess. lib. 9. c. 7. & de cura pro mort. cap. 17. serm. 286.* Paulin, *in vita Ambros.* Bolland. de Tillemont, *memoires pour l'hist. eccles. Tom. 2.* Baillet, *vies des saints, jour auquel on fait leur fête.*

GERVAIS, évêque du Mans, fils de *Hamon* ou *Aymon*, seigneur du Château-du-Loir, fut pourvû de cet évêché en 1036. Herbert Baccon, tuteur du petit Hugues, comte du Maine, fils d'Herbert *Eveille-chien*, s'opposa long-tems à sa reception; mais enfin Gervais fit son entrée dans le Mans, d'où il fut contraint de sortir bientôt après, pour éviter les violences de son ennemi. Il implora le secours de Geofroi *Martel*, comte d'Anjou, qui le lui refusa. Ce prélat, pour se venger de cette injustice, gagna l'esprit des habitans du Mans, & fit ensorte qu'ils chasserent Herbert Baccon, comme usurpateur, & reconnurent pour leur prince le jeune Hugues, que Gervais maria à *Berthe*, sœur de *Thibaud*, comte de Blois, & veuve d'*Alain*, prince de Bretagne. Ce mariage déplut au comte d'Anjou, qui mit le siége devant la ville du Château-du-Loir, où étoit Gervais. Il l'attira à une entrevue, sous prétexte de vo-

loir se reconcilier avec lui ; mais s'étant saisi de sa personne, il le retint prisonnier l'espace de sept ans, jusques à ce que cet évêque lui eût cedé le Château-du-Loir, & lui eût promis de ne plus rentrer dans la ville du Mans, qu'il avoit usurpée sur le prince Hugues. Ces conditions obligerent Gervais de se retirer vers Guillaume *le Conquerant* duc de Normandie, qui le reçut très bien, & lui donna une pension pour son entretien. Après la mort de Gui de Châtillon, archevêque de Reims, Henri I. roi de France, nomma Gervais à cet archevêché, où en 1059. il sacra Philippe I. qui n'avoit encore que sept ans, en presence du roi Henri son pere. Lorsque Henri fut mort, Philippe ayant commencé de regner sous la tutelle du comte de Flandre, l'archevêque Gervais fut fait chancelier du royaume. Enfin, après avoir gouverné l'archevêché de Reims 17. ans, & gardé les sceaux de France pendant 12. ans, il mourut le 4. Juillet 1084. Il avoit pour freres aînés *Burchard*, seigneur du Château-du-Loir, mort sans enfans ; ROBERT, qui suit ; & pour sœurs *Hildeburge*, mariée à *Gandin*, dit *le Vieil*, seigneur de Malicorne ; & *Rotrude*, alliée à *Gui* II. du nom, seigneur de Laval. ROBERT, seigneur du Château-du-Loir, fut pere de GERVAIS, seigneur du même lieu, qui eut *Hugues*, son successeur, mort sans enfans d'une fille *naturelle* du roi d'Angleterre ; & *Mathilde*, dame du Château-du-Loir, mariée à *Helie*, seigneur de la Fléche, comte du Mans. * Corvaisier. Jean Bondonnet, *des évêques du Mans*. Le P. Anselme.

GERVAIS, abbé du Parc, de l'ordre de Cîteaux, vers l'an 1150. étoit Anglois de nation. Il avoit pris l'habit de religieux de saint Benoît, & ensuite, il entra dans l'ordre de Cîteaux. On lui attribue quelques ouvrages. * Pitseus, *de script. Angl. &c.*

GERVAIS, dit *Chichester*, prêtre Anglois, vivoit en 1160. & fut estimé de saint Thomas de Cantorberi. Il étudia à Paris, & ailleurs, & composa divers ouvrages ; comme des commentaires sur la prophetie de Malachie, sur les pseaumes ; *De Sacerdotalis ordinis institutione, &c.* * Pitseus, *de script. Angl.*

GERVAIS de Tilisberi, Anglois, a tiré son nom d'un bourg d'Angleterre sur la Tamise. Il étoit neveu de Henri II. roi d'Angleterre, & s'insinua dans les bonnes graces de l'empereur Othon IV. qui le fit maréchal du royaume d'Arles. Gervais dédia à ce dernier une mappe-monde, ou description du monde. Il travailla sur l'histoire d'Angleterre, & composa celle de la Terre-sainte ; un traité de l'origine des Bourguignons, avec un autre qu'il nomme *Mirabilia Orbis* ; & une chronique qui a pour titre, *De Otiis Imperialibus*, qu'il adresse au même empereur. On lui attribue encore une histoire tripartite d'Angleterre, & quelques autres traités. Gervais florissoit dans le XIII. siécle en 1210. * *Voyez* son éloge dans l'histoire de Lyon de Symphorien Champier, dans celle de Dauphiné de Nicolas Chorier ; & *consultez* aussi Balæus ; Pitseus ; Aubert le Mire ; Possevin ; Gesner ; Vossius, *de hist. Lat. & de math.*

GERVAIS, de Cantorberi, religieux de l'ordre de saint Benoît, a vécu au commencement du XIII. siécle. Il composa l'histoire d'Angleterre, où il recherche l'origine des Bretons, des Saxons & des Normands, & travailla à la vie des archevêques de Cantorberi. Balæus, Gesner, Vossius & Pitseus parlent de lui. Il est different de GERVAIS, dit le *Melkeleja*, qui vivoit en 1219. & qui fut poëte, orateur, philosophe & mathematicien. Ce dernier écrivit ; *De saltu lacteo. Epitaphia virorum illustrium, &c.* * *Consultez* le même Pitseus ; Leland.

GERVAIS CHRETIEN, connu sous le nom de *Maître Gervais*, étoit natif de la paroisse de Vendes au diocèse de Baïeux en Normandie. A l'âge de quinze ans, le seigneur de Vendes l'envoya à Paris, pour mener un fort beau lévrier au dauphin Jean, fils du roi Philippe *de Valois*, & duc de Normandie. Ce prince charmé de l'air & de la physionomie de Gervais, commanda qu'on le fit étudier au college de Navarre, où il fit tant de progrès dans la medecine, qu'il fut choisi pour premier medecin du roi Charles V. Il étoit aussi chanoine de l'église de Paris. Nous parlerons du college de son nom, qu'il fonda dans l'université, l'an 1370. sous l'article UNIVERSITE' DE PARIS. * Daviti, *de la France*.

GERYON, fils de *Chrysaor*, étoit roi de trois isles de la côte d'Espagne, nommées les *Baleares* & *Ebuse*, maintenant appellées *Majorque*, *Minorque*, & *Iviça* ou *Evisse*, ce qui a donné lieu à la fable de dire que Geryon avoit trois corps. D'autres disent qu'on donnoit trois corps à Geryon, parce qu'il y avoit trois freres de ce nom, qui vivoient dans une si grande concorde, qu'il sembloit qu'ils n'eussent qu'une ame. On dit que ce Geryon fut tué par Hercule, qui emmena ses bœufs en Grece. Il y avoit autrefois un lieu à Pavie, que l'on appelloit *l'oracle de Geryon*, & qui se nomme aujourd'hui *S. Pietro*. Au reste la fable de Geryon est une tradition phenicienne, dont voici l'explication. L'hercule qui descendit dans l'isle de Gadis, fut attaqué par trois troupes des habitans de cette isle, qu'il battit. Les Pheniciens expriment cela en leur langue de cette sorte : *Hacche thelath resche Geryon*, ce qui signifie mot pour mot, *il défit les trois têtes de leurs habitans* : mais à prendre le dernier mot pour un nom propre, on peut traduire, *il défit ou tua les trois têtes de Geryon*. C'est de là qu'est née cette fable. Les Mythologistes disent que le chien de Geryon s'appelloit *Gargitius*, c'est-à-dire, *Gere chittha*, *la terreur des étrangers*. * Hesiode, *Theogon. bibl. univers. Tom. I. pag. 275.* Suetone. Baudrand.

GESALRIC, ou GISALRIC, bâtard d'*Alaric*, roi des Wisigots, qui fut tué par Clovis dans la bataille de Vouillé, succeda à son pere après la fuite de son frere *Amalric*, en 507. & s'enfuit lui-même en Espagne. Il y ramassa des troupes de Goths ; mais se voyant trop foible pour rien entreprendre, il alla en Afrique pour y implorer le secours des Vandales. N'en ayant pû rien obtenir, il passa secretement en France où il fut tué l'an 511. après un regne de quatre ans. Ce prince avoit laissé piller Narbonne à Gondebaud roi des Bourguignons. * *Calvisius.*

GESEKE, petite ville du duché de Westphalie en Allemagne. Elle est sur la riviere de Weyck, entre la ville de la Lippe, & celle de Paderborne, environ à trois lieues de la premiere, & à quatre ou cinq de la derniere. * Mati, *diction.*

GESNER, (Salomon) ministre Protestant d'Allemagne, natif de Boleslaw en Silesie, fils de *Paul* Gesner, qui avoit eu le même emploi, étudia à Breslaw & à Strasbourg, & se fit diverses affaires à Wirtemberg avec Samuel Hubert, & avec d'autres Protestans au sujet de la prédestination. Gesner étoit un esprit inquiet & pointilleux. Il sçavoit les langues, composa quelques ouvrages ; & mourut le 7. Fevrier 1605. âgé de 46. ans. * Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.*

GESNER, (Conrad) medecin, qu'on a surnommé *le Pline d'Allemagne*, nâquit en 1516. à Zurich en Suisse. Voici l'éloge que M. de Thou fait de lui, sous l'année 1565. qui fut celle de la mort de ce medecin. » La mort » de Conrad Gesner de Zurich, (dit-il,) acheva l'an» née. Elle doit être d'autant plus déplorée de tous les sié» cles, qu'à peine étoit-il âgé de 49. ans. Il étoit digne » d'une plus longue vie ; & ceux qui voudront mesurer » la sienne par le grand nombre de bons livres qu'il a com» posés, croiront sans doute qu'il a vécu fort long-tems. » Il commença en France, à Paris & à Bourges, à faire, » pour ainsi dire, le coup d'essai de ses études. De-là, » comme il excelloit en toutes sortes de sciences, & étoit » sçavant en grec & en latin, après avoir vû l'Italie, il » s'en retourna en son pays, où il professa la medecine ; » & gagé par le public, il y enseigna la philosophie, dont » il expliqua particulierement cette partie qui regarde » l'histoire naturelle. Il mit aussi le premier au jour quan» tité de vieux livres, principalement de théologiens. » Son érudition étoit soutenue d'une extrême passion de » contribuer à la facilité des études, qui lui dura jusqu'à » la mort. Enfin se sentant frappé de la peste, comme les » forces lui manquoient déja, il se leva de son lit, non » pour donner ordre à ses affaires domestiques, mais à » ses écrits, afin que ce qu'il n'avoit pû faire imprimer » pendant sa vie, pût l'être après sa mort, pour l'utilité » du public. Comme il étoit occupé à ce travail, plus que » ses forces ne le permettoient, la mort le surprit en tra» vaillant, lui qui n'avoit jamais été oisif : & on auroit » dit qu'elle nous envioit les derniers ouvrages de ce » grand homme. Ils ne périrent pourtant pas tous ; car » après sa mort on en tira plusieurs de sa bibliotheque, & » Gaspard Wolf en a publié un grand nombre, qui re-

» nouvellèrent encore la douleur qu'on a de sa perte.» Josias Simler prononça son oraison funebre, & Beze lui fit un éloge en vers. Gesner mourut le 22. Decembre de l'an 1565. Nous avons de lui la bibliotheque universelle, que Simler a mise en abregé. *Historia animalium, vol. IV. Hist. animal. seu de serpentum natura, lib. V. Catalogus plantarum. Epist. Medicin. lib. III. De thermis Germaniæ & Helvetiæ. De rerum fossilium, & gemmarum maxime figuris & similitudinibus. De lacte, operibus lactariis. Lexicon Græco-Latinum, &c.* * Simler, *in orat. de vita Gesn.* Pantaleon, *l. 3. Prosp. Germ.* De Thou, *Hist. lib. 38.* Melchior Adam, *in vit. Med. Germ.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. P. I.* Vander Linden, *de script. Medic. &c.*

GESSUR, ancienne contrée de la Palestine. Elle étoit dans le pays, qui fut appellé la Trachonite, le long du mont Liban, entre la source du Jourdain & le mont Hermon. Ce pays étoit du partage de la demi tribu de Manassé dela le Jourdain; mais elle n'en chassa pas les habitans naturels; puisque du tems de David, ils avoient encore leur roi, dont David épousa la fille, qui fut mere d'Absalon. * II. *Rois 3.* & 13.

GESTRICIE, province de Suede, vers le golfe de Bothnie au levant, & la Dalecarlie au couchant, est abondante en mines de fer. Gevals, ou Gevalie, qui est sa ville capitale, est située sur une riviere de ce nom, dans l'endroit où elle se jette dans le golfe de Bothnie, au midi d'Upsal. Les autres sont, Copperberg, &c. * Sanson, Baudrand.

GESUALDE, (Alfonse) cardinal, archevêque de Conza, puis de Naples, a vécu jusqu'au commencement du XVII. siécle. Il étoit natif du royaume de Naples, où sa maison ancienne & illustre, avoit autrefois été très-affectionnée aux princes de la maison de France. Alfonse II. roi de Naples, fit arrêter GESUALDO, comte de Conza. Son fils FABRICE, épousa la fille du prince de Melphe, & fut pris près de Tarente, en combattant pour le roi Louis XII. Il laissa GESUALDO, comte de Conza & prince de Venose, qui eut FABRICE II. & *Alfonse*. L'aîné épousa *Geronyme* Borromée, niéce de Pie IV. & ce fut en consideration de ce mariage, que ce pape donna l'archevêché de Conza & le chapeau de cardinal à Alfonse Gesualdo en 1561. Ce prélat fut depuis légat de la Marche d'Ancone, sous Sixte V. il fut nommé par Clement VIII. à l'archevêché de Naples, & mourut doyen des cardinaux le 14. Fevrier de l'an 1603. Son corps fut enterré dans l'église Metropole, où l'on voit son tombeau, que CHARLES Gesualdo, prince de Venose, son neveu, y fit élever. Ce dernier est different de CHARLES Gesualdo, prince de Venose, qui inventa des tons nouveaux pour la musique. Il mourut en 1549. * Blancanus, *Chron. des Math. au XVII. siécle.* Ughel, *Ital. sacr.* Mariana, *Hist. lib. 27. c. 16.* Zurita. Paul Jove. Cabrera. Auberi, &c.

GESULA, province du royaume de Maroc dans la Barbarie, en Afrique. Elle est bornée à l'orient par la province de Dara; à l'occident, par la montagne de Laalem, sur les frontieres de la province de Sus; vers le septentrion par la province de Maroc; & vers le midi, par le Teffet. Les habitans se vantent d'être les plus anciens peuples de l'Afrique, & se disent descendans des Getules. Il n'y a ni ville ni bourg fermé dans toute cette province; ce ne sont que de grands villages peuplés de mille habitans au plus. On tient tous les ans dans ce pays une foire qui dure deux mois, & pendant tout ce tems-là, ils donnent gratuitement à manger aux étrangers, qui y viennent faire commerce. Quoiqu'il y ait quelquefois dix mille marchands étrangers à cette foire, tant du pays des Negres, que d'ailleurs, ils sont tous nourris aux dépens du public avec leur attirail, & mangent sous des feuillages proche des tentes, où les vivres sont apprêtés par des gens que l'on commet pour ce sujet; mais quoique cela coûte beaucoup aux habitans du pays, ils le regagnent au double sur leurs marchandises. Les Gesules ont toujours été bien traités, depuis que les Cherifs regnent dans Maroc, parce qu'ils sont fideles, & manient bien l'arquebuse. Ce sont les premiers qui ont en ces lieux-là sçu fondre le fer, & le mettre en boule, vers l'an 1540. pendant la guerre du Cherif Hamet. * Marmol, *de l'Afrique*, *l. 3.*

GETA, (Septimius) fils de l'empereur *Severe*, & frere de *Caracalla*, fut declaré César par son pere, en même-tems que son frere. Ils apprirent la mort de Severe, lorsqu'ils étoient dans la Grand'Bretagne en 211. & revinrent ensemble à Rome, pour prendre possession du trône. L'animosité qui divisoit ces deux princes, les tenoit tous deux sur la défiance. Geta étoit fort aimé du peuple, à cause de ses manieres douces & honnêtes. Caracalla au contraire en étoit haï à cause de sa brutalité. Ce dernier après avoir inutilement dressé plusieurs embuches à son frere, prit le parti de s'en défaire à force ouverte; & lui passa son épée au travers du corps, entre les bras même de *Julie*, leur mere commune, selon quelques auteurs, & mere de Geta seulement, selon les autres. Geta fut assassiné à Rome à l'âge de 23. ans, l'an de J. C. 212. *Voyez* CARACALLA & JULIE. * Spartien, *in Septim. Severo.* Lamprid. *in Severo.* Dio, *l. 78.* Herodien, *l. 5.* Aurelius Victor, *in Epitom.* Xiphilin. Philostrat.

GETES, peuples de la Scythie, qui demeuroient de l'un & l'autre côté du Danube, entre la Mœsie & la Dacie. Il est souvent fait mention de ces peuples, dans les livres qu'Ovide écrivit *Tristium* & *de Ponto*, parce qu'il étoit en exil en ce pays. Ils se jetterent sur la Macedoine & sur la Thrace, l'an 505. & defirent le consul Sabinien, qu'Anastase avoit envoyé contre eux. L'empereur leur donna une grande somme d'argent pour les éloigner. * Strabon, *l. 7.* Cluvier, *Introd. Geogr. l. 4.* &c. Calvisius.

GETH, ville de la Palestine, dans la tribu de Juda. C'étoit une des cinq Satrapies des Philistins. On dit qu'elle étoit située sur une montagne, vers la mer de Syrie, & presque sur les frontieres de la tribu de Dan. Geth étoit le lieu de la naissance de Goliath, selon d'autres geographes. * Sanson.

GETHER, fils d'Aram, sixiéme fils de Sem, est nommé dans la Genese, *c. 10. v. 23.* Josephe dit que ses descendans ont peuplé la Bactriane. Saint Jerôme croit qu'ils sont les Cariens. Dans la vulgate I. *Reg. c. 30. v. 15.* le mot *Gether* est mis pour le mot hebreu *Jatthir*. Il y a un fleuve entre les Cadusiens & les Armeniens, nommé Gethri, que Xenophon & Diodore appellent Centrite; mais toutes ces allusions sont de foibles preuves, pour établir le lieu de la demeure des descendans de Gether. * *Critiques sur l'écriture.* Bochart, *Phaleg.*

GETHSEMANI, nom d'une vallée qui est au pied de la montagne des Olives, près de Jerusalem. * *Josué, c. 28. v. 1.* Il est dit dans les évangelistes que J. C. après sa derniere cêne, alla avec ses apôtres au-delà du torrent de Cedron, dans un village appellé Gethsemani, où il y avoit un jardin, & que ce fut le lieu où les Juifs vinrent avec Judas l'arrêter. * *Joan. c. 18. Matth. c. 26. Marc. c. 14.* Gethsemani signifie *une vallée grasse*, c'est-à-dire, *fertile*.

GETULICUS, surnom d'un *Lentulus*, qui fut consul du tems de Tibere. Il devoit donner sa fille au fils de Sejan; & fut le seul des amis de ce malheureux, qui se soûtint après sa mort, l'an 31. de J. C. * Tacit. *Ann. IV. 42. 46. VI. 30.*

GETULIE, grande region d'Afrique. C'est une partie du Biledulgerid, & du Zaara. Les Romains porterent autrefois leurs armes, jusques dans ces provinces éloignées. *Voyez* BILEDULGERID. * Salluste, *de Bello Jugurt.* Cluvier, *Introd. Geogr. l. 6.* Sanson, &c.

GEVALIE, ville de Suede, *voyez* GESTRICIE.

GEVART, (Jean) chanoine & official d'Anvers, originaire de Bruxelles, exerça la profession d'avocat, & s'acquit une grande réputation, par la connoissance qu'il avoit du droit & de l'histoire. L'archiduc Albert, & la princesse Claire Eugenie le nommerent l'an 1607. pour travailler à la tréve de dix années, qui fut conclue avec les états des Provinces-unies. Depuis ayant perdu sa femme, il obtint un canonicat à Anvers, où il fut official, & il y mourut en 1613. âgé de 60. ans. Il avoit préparé divers ouvrages pour l'histoire du Brabant, qu'on n'a pas publiés. * De Thou, *hist. l. 138.* Baudius, *l. 1. de ind. Belg.* Hareus, *annal. Belg. tom. 3.* Marco de Guadalachara, *hist. pontif. p. 5. l. 3. c. 2.* Le Mire, *de script. sæc. XVII.* Valere André, *bibl. Belg. &c.*

GEVIO, petite ville des Suisses. Elle est du Milanois, & située dans le gouvernement de Val-Madia, sur la riviere de Madia, à cinq lieues au-dessus de la ville de Locarno. * Mati, *dict.*

GEWINAR, le comté de Gewinar, contrée de la hau-

te Hongrie. Elle est entre les comtés de Capuff, d'Abankinar, de Torna & de Bistricz, vers les montagnes de Crapack. On n'y remarque aucun lieu considerable. * Mati, *dictionaire*.

GEX, ou le bailliage de Gex, petit pays, avec une ville du même nom, que l'on comprend souvent dans le Bugei, province de France. Il a au septentrion le comté de Bourgogne; à l'orient le pays de Vaux, dans le canton de Berne; le Bugei à l'occident, & est separé de la Savoye par le Rhône & en partie au midi par le lac de Geneve. Ce bailliage dépendoit du duc de Savoye; mais il fut cedé à la France, en échange du marquisat de Saluces, par le traité de paix, qui fut conclu à Lyon en 1601. * Baudrand.

GEYL ou GEYT, riviere d'Allemagne. Elle prend sa source vers les confins du Tirol, dans la haute Carinthie, qu'elle traverse toute entiere du couchant au levant. Elle se décharge dans la Drave, un peu au-dessous de Villac. * Mati, *dict.*

GEZAIRA, anciennement *Eden*, isle de la Turquie en Asie. Elle est de trois lieues de circuit & située dans le Tigre, à quatre lieues au-dessous de Bagda. On donne aussi le nom de *Gezaira*, qui signifie *une isle*, à tout le Diarbeck, parce qu'il est presque renfermé entre l'Euphrate & le Tigre. Ce qui fut cause, que les anciens l'appellerent *Mesopotamie*, c'est-à-dire, un pays situé entre les fleuves. * Baudrand.

GEZIRA, ancienne ville d'Assyrie dans l'Asie. Elle est dans la province de Diarbek en Turquie, sur une petite isle formée par le Tigre, entre la ville de Diarbekir & celle de Mosul, environ à trente lieues l'une de l'autre. * Baudrand.

GEZZA, (Philippe) *voyez* RUEINIS.

GH

GHAMMA, c'est un grand fleuve, que Sanson fait couler vers le milieu de la grande Tartarie, prenant sa source vers le lac de Garentia, & se jettant dans la mer des Kaimachites, qui, selon ce geographe, baigne la côte orientale de la grande Tartarie. Il y a beaucoup d'apparence, que c'est le même, que le pere Avril dans ses voyages, & Witsen dans sa nouvelle carte des parties septentrionales de l'Asie & de l'Europe appellent *Amur*, *Amoër*, ou *Yamour*. Voyez AMUR.

GHELENN, ou GESLEN, connu sous le nom de *Sigismundus Gelenius*, né à Prague dans le XVI. siécle, avoit appris les langues, & traduisit de grec en latin les œuvres de Josephe, de saint Justin martyr, Denys d'Halicarnasse, Philon, Appien, quelques homelies de saint Jean Chrysostome. M. de Thou en parle ainsi dans le 13. livre de son histoire, sous l'année 1554. qui fut celle de la mort de Ghelenn. » Sigismond de Ghelenn, (dit-il,) natif de Boheme, mourut à Bâle cette année, bien d'autres mettent sa mort sous l'année suivante. Il combattit toute sa vie contre la pauvreté. Erasme le jugea digne d'une fortune plus avantageuse. Il travailla particulierement à traduire la plûpart des auteurs Grecs, & à restituer Pline, suivant l'ancien original ». Il est different de GILLES GHELEN, qui publia en 1545. un ouvrage en quatre livres, *De admiranda sacra & civili magnitudine Colonia*. Erasme engagea Froben à prendre Sigismond Ghelenn pour son correcteur d'imprimerie. Il exerça cet emploi jusqu'à sa mort. * Bayle, *dict. crit. 2. edit.*

GHENARD, (Antoine) chanoine de Liege, & professeur en théologie dans le XVI. siécle, se trouva au concile de Trente, & fut inquisiteur de la foi dans le diocèse de Liege. Il publia quelques ouvrages, & mourut le premier Mars de l'an 1593. * Valere André, *bibl. Belg.*

GHENEOA, royaume ou province de la Nigritie en Afrique, vers l'embouchure du fleuve Niger. Ce pays a été sous la domination des Lumptunes, & leur payoit tribu pendant le regne de Soni-Heli; mais son successeur Yzchia vainquit le roi de Gheneoa vers l'an 1520. & l'emmena prisonnier à Gago, où il mourut. Depuis, ce royaume a été réduit en province, & la grande foire qui se tenoit à Gheneoa, fut transportée à Tombut. On ne trouve dans tout ce pays ni ville, ni château: le gouverneur demeure dans un grand village, avec les alfaquis ou magistrats, & les habitans les plus honorables. Le Niger, qui se déborde en même tems que le Nil, forme une isle de ce village aux mois de Juillet, d'Août & de Septembre; & lorsque l'eau commence à croître, les marchands de Tombut chargent leurs marchandises sur des barques & canots. La province de Gheneoa abonde en orge, en ris, en troupeaux & en poissons; mais il ne produit point de fruit. On y recueille beaucoup de coton: & les habitans échangent leurs toiles contre des draps d'Europe, qu'on leur porte de Barbarie, & contre du cuivre, du laiton, des armes & autres choses dont ils ont besoin. * Dapper, *description de l'Afrique*.

GHERARDO, (Maffeo) cardinal, patriarche de Venise, né d'une noble famille de cette même ville, renonça jeune encore aux vanités du siécle, & se retira à Camaldoli, où il reçut l'habit de religieux des mains de Paul Venerio, abbé de saint Michel de Murano, & lui succeda. Il fut élevé sur le siége patriarchal de Venise en 1466. & fut fait cardinal par le pape Innocent VIII. en 1489. Il se trouva à la création d'Alexandre VI. & retournant de Rome à Venise, il mourut à Terni le 14. Septembre 1492. Victorel. Auberi, &c.

GHET. Les Juifs appellent *Ghet* la lettre de l'acte de divorce, qu'ils donnent à leurs femmes lorsqu'ils les répudient: ce qu'ils font pour peu qu'ils en soient dégoutés, dans les lieux où les princes souffrent ces sortes de ruptures. Ils s'appuyent pour cela sur ces paroles du Deuteronome, *chap. 24. Si un homme a épousé une femme, & que cette femme ne lui plaise pas à cause de quelque défaut, il lui écrira une lettre de divorce, qu'il lui mettra entre les mains, & la congediera*. Pour empêcher qu'on abuse de ce privilege, les rabbins ont ordonné plusieurs formalités qui consument bien du tems; de sorte qu'il arrive souvent qu'avant qu'on puisse écrire la lettre de divorce, l'homme se repent & se reconcilie avec sa femme. Cette lettre doit être faite par un écrivain, en presence d'un ou de plusieurs rabbins. Elle doit être écrite sur du velin qui soit reglé, & ne contenir ni plus ni moins que douze lignes, & cela en lettres quarrées, avec une infinité de petites minuties, tant dans les caracteres que dans la maniere d'écrire, & dans les noms & surnoms du mari & de la femme. L'écrivain, les rabbins, & les témoins ne doivent être parens ni du mari, ni de la femme, ni entr'eux. Voici de quelle maniere est conçue cette lettre de divorce appellée *Ghet*. *Tel jour, mois, année, lieu, &c. moi tel te répudie volontairement, t'éloigne & te répudie, toi N. qui a été ci-devant ma femme; & te permet de te marier avec qui il te plaira*. La lettre étant écrite, le rabbin interroge avec subtilité le mari, pour sçavoir s'il est porté volontairement à faire ce qu'il fait; & on tâche que dix personnes au moins soient presentes à cette action, sans les deux témoins qui signent, & deux autres témoins de la date. Après quoi le rabbin commande à la femme d'ouvrir les mains, & de les approcher l'une de l'autre pour recevoir cet acte; & après l'avoir interrogé tout de nouveau, le mari lui donne ce parchemin, & dit: *Voilà ta repudiation; je t'éloigne de moi, & te laisse en liberté d'épouser qui tu voudras*. La femme le prend & le rend au rabbin, qui le lit encore une fois; & après cela elle est libre. Le rabbin avertit la femme de ne se point marier de trois mois, de peur qu'elle ne soit grosse. * R. Leon de Modene, *ceremonies des Juifs, part. 4. c. 6*

GHETALDI, (Marin) de Raguse, mathematicien, vivoit en 1607. & a publié plusieurs ouvrages qui lui ont acquis de la réputation; comme *Apollonius redivivus; collectiones problematum, &c.* Divers auteurs parlent de lui avec éloge. * *Consultez* Vossius, *de scient. math.*

GHEUHER CHANSULTAN, une des filles d'*Hibraim*, empereur des Turcs, qui regna depuis 1640. jusques en 1649. fut mariée dès l'âge de cinq ans, suivant la coutume du pays. Son époux étant mort peu de tems après, elle eut successivement cinq maris, dont le cinquiéme, qui fut *Gurgi-Mahomet*, bacha de Bude, avoit quatre-vingt-dix ans lorsqu'il épousa cette princesse, qui n'étoit pas encore en âge de consommer le mariage. *Gheuher* signifie *perle*, & *Chan-Sultan*, se disent aussi-bien d'une femme que d'un homme. Aussi son nom veut dire, *dame sultane de la Perle*. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

GHIABERT: nom que l'on donne en Perse aux idolâ-

tres de ce pays, qui ont retenu l'ancienne religion de ceux qui adoroient le feu. Ils y sont en grand nombre, & occupent un des fauxbourgs d'Ispahan tout entier. On les appelle aussi *Atech Peresi*, c'est-à-dire, adorateurs du feu. Il y a un proverbe qui dit : *Quoiqu'un Ghiabec allume & adore le feu cent ans durant, s'il y tombe une fois, il ne laisse pas de se brûler.* * D'Herbelot, *biblioth. orient.* Pietro della Valle, *vol. 2.* Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

GHIAOURS. Les Turcs donnent ce nom à ceux qu'ils regardent comme des payens, ou des infideles. Ils appellent presque toûjours ainsi les Chrétiens. L'origine de ce mot vient de Perse, où ceux qui retiennent l'ancienne religion des Persans, & qui adorent le feu, sont encore appellés *Ghiaours* ou *Ghiabers.* * Ricaut, *de l'empire Ottom.*

GHIERRA D'ADDA, petit pays d'Italie. Il est en partie dans le Milanois propre & en partie dans l'état de Venise, il est renfermé entre les rivieres d'Adda & de Serio. On y voit les bourgs de Calvenzano & de Caravaggio, & le village d'Agnadel, celebre par la bataille que Louis XII. roi de France y gagna sur les Venitiens, le 14. Mai 1509. * Mati, *dict.*

GHILINI, (Camillo) de Milan, fils de *Jean-Jacques*, secretaire d'état des ducs de Milan, se trouva à la tréve qui fut conclue à Bologne : il fut envoyé en Danemarck & en Espagne; & revenant à Milan, il fut empoisonné en Sicile l'an 1535. On lui attribue un recueil de divers exemples. Sa famille a été feconde en personnes illustres. PIERRE Ghilini d'Alexandrie fut professeur à Paris; & l'abbé JERÔME Ghilini a composé divers ouvrages, entr'autres le theâtre des hommes de lettres, qu'il publia en 1647. Cet ouvrage en italien est divisé en deux parties. Il fait lui-même le détail de sa vie dans la premiere, où il dit qu'il nâquit le 19. Mai 1589. qu'il se maria, & que s'étant fait prêtre après la mort de sa femme, il eut l'abbaye de saint Jacques de Chanteloup, & qu'il fut ensuite théologal de l'eglise de saint Ambroise de Milan. Ensuite il fait le dénombrement des ouvrages qu'il a publiés, & de ceux qu'il vouloit encore donner au public en latin & en italien.

GHINI MALPIGLI, (André) natif de Florence, cardinal; évêque d'Arras, puis de Tournai, vint fort jeune en France, où il étudia dans l'université de Paris. Il fut chanoine de Tournai, trésorier de l'église de Reims & aumônier du roi Charles *le Bel*, vers l'an 1325. Ce fut vers ce même tems qu'il fonda la chapelle de saint André dans l'église des Chartreux de Paris. En 1330. il fut fait évêque d'Arras, & en 1334. de Tournai. Il fonda la même année le college des Lombards à Paris. Philippe de *Valois* en 1342. obtint pour lui le chapeau de cardinal du pape Clement VI. qui envoya Ghini légat en Espagne. Ghini mourut dans ce voyage en 1343. C'est lui qui a fondé le college de Notre-Dame de Tournai à Padoue. * Villani, *hist. l. 12.* Jean Cousin, *hist. de Tournai.* Guillaume Gazet, *hist. eccles. du Pays-bas.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Auberi, *hist. des card.* Du Breuil, *antiquités de Paris.* Baluze, *vit. pap. Aven. tom. 1.*

GHINUCCIO, (Jerôme) cardinal, natif de Sienne, exerça divers emplois à la cour de Rome, tels que ceux de clerc, & auditeur de la chambre, de préfet de la signature des brefs, &c. sous le pontificat de Jules II. & de Leon X. Ce dernier lui donna l'évêché d'Ascoli, & le députa pour assister à conference de Calais, où l'on parla inutilement de la paix entre la France & l'Angleterre. Ghinuccio eut ensuite ordre d'aller, en qualité de nonce dans le dernier de ces états, où le roi Henri VIII. lui fit avoir l'évêché de Worchester. Il eut encore celui de Cavaillon, &c. & fut fait cardinal par le pape Paul III. en 1533. Le même pape l'envoya légat en Allemagne, auprès de l'empereur Charles V. en 1538. pour les affaires de la religion. Ce prélat mourut à Rome le 2. Juillet de l'an 1541.* Guichardin, *l. 16.* Ughel, *Ital. sac.* Sainte-Marthe. Auberi. Victorel, &c.

GHIRLANDAI, (Dominique) peintre Florentin du quinziéme siécle, fut premierement orfévre, & s'occupant plus à dessiner, qu'aux ouvrages ordinaires de cette profession, il s'abandonna au penchant, qu'il avoit pour la peinture. Il y fut habile : mais sa principale reputation ne vient pas tant de ses ouvrages, que d'avoir été maître du celebre Michel Ange. Il mourut en 1493. & eut trois fils, qui furent tous trois peintres. DAVID, BENOIT, & RODOLPHE. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

GHISLERI, ou CONSIGLIARI, (Jean-Baptiste) cardinal, étoit de Rome. Sa famille, qui étoit veritablement celle de Ghisleri, étoit originaire de la ville de Boulogne, dont les guerres civiles l'avoient éloignée. Une branche de cette famille se retira à Bolchi, prés d'Alexandrie, & c'est de celle-ci que sortit le pape Pie V. L'autre se retira à Rome, où elle prit le nom de CONSIGLIARI, que porta Jean-Baptiste, *dont nous parlons.* Il étoit fils de *Balthazar* & de *Marie-Anne* Sati, & se maria dans sa jeunesse; mais ayant survécu à sa femme, il embrassa l'état ecclesiastique. Son frere, nommé *Paul*, fut un des quatre premiers fondateurs des Theatins. Le pape Paul IV. autre fondateur de cet ordre, voulut l'avoir auprès de sa personne; & pour l'y attacher davantage, il le fit son camerier secret, & lui donna un canonicat de saint Pierre. Quelque tems après il voulut le revêtir de la pourpre de cardinal; mais Paul, qui étoit extrêmement modeste, le pria fortement d'en vouloir plutôt honorer son frere Jean-Baptiste Consigliari. Ce fut alors que le pape donna le chapeau à ce dernier en 1557. Le cardinal Ghisleri exerça divers emplois, sous le pontificat de Paul IV. auquel il ne survécut que de huit jours, & mourut en 1559.* Caraccioli, *in vita Paul. Consigl.* Auberi, *histoire des cardinaux, &c.*

GHISLERI, (Michel) *voyez* PIE V. pape. Un autre MICHEL GHISLERI de Rome, clerc regulier, a publié des commentaires sur le cantique des cantiques; *catena veterum patrum Græcorum & aliorum in Jeremiam & Baruch. &c.* Ce dernier ouvrage fut imprimé l'an 1625. à Lyon, *in fol.* * Le Mire, *de script. sac. XVII.*

GHIVIRA, petite ville du duché de Milan, en Italie. Elle est dans le comté d'Anghiera, environ à trois lieues de la ville de ce nom, vers le nord-est, sur le bord du lac de Ghivira, qui se décharge dans le lac Majeur par la riviere de Bozza. * Mati, *dict.*

GI

GIABARES ou JABARITES, secte des Mahometans, qui croient au destin : ensorte que, selon eux, les hommes n'ont aucune liberté d'agir, parce que, disent-ils, Dieu les force & les contraint de faire ce qu'ils font, tant pour le mal que pour le bien. Ce mot vient de *Giabbar*, qui signifie *forcer*, ou *craindre.* Ceux de la secte contraire s'appellent *Kadares*, & ne croient point la prédestination; mais soutiennent que l'homme use de sa liberté, comme il lui plait. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

GIAC, chancelier de France, *voyez* GYAC.

GIACOMINI, (Laurent) né à *Castel Fiorentino* en Toscane, vers l'an 1369. entra dans l'ordre de saint Dominique, où il se distingua tellement par sa pieté & par son érudition, que l'évêque Fano Jean Bertoldi voulut l'avoir en 1407. pour son grand-vicaire. Après la mort de ce prélat, il exerça divers emplois dans son ordre, & enfin en 1421. le pape Martin V. le fit évêque titulaire d'Achaie. Giacomini mourut le 15. Juin 1455. âgé de 86. ans, & laissa une histoire italienne de la B. Viridienne sa compatriote, qui n'a été imprimée sous le nom de son auteur qu'en 1692. à Florence. On a attribué long-tems cette vie au B. Atton, abbé de Vallombreuse & évêque de Pistoie, qui étant mort en 1155. n'avoit pû écrire la vie de cette sainte, morte au plutôt en 1222.* Echard, *script. ord. Præd. tom. 1.*

GIAMBULLARI, (Pierre-François) chanoine de S. Laurent de Florence, où il nâquit dans le XVI. siécle, sçavoit les belles lettres, la théologie, les mathematiques & les langues grecque, latine & hébraique. Il écrivit divers ouvrages, pour l'embellissement de la langue italienne, & commença l'histoire d'Italie; mais il ne put continuer que jusques à l'année 1200. prévenu par la mort qui l'enleva en 1564. * De Thou, *hist. l. 36.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. p. 2. &c.*

GIANCOLET DE CLINCHAMP, (Gervais) cardinal, natif de la province du Maine, & archidiacre de Paris, fut ami de Simon de Brie, trésorier de S. Martin de Tours, lequel étant devenu pape sous le nom de Martin II. le fit cardinal en 1281. Giancolet mourut de peste à

Rome en 1287. * Du Chesne. Frison. Auberi.

GIANICH, anciennement Nicopolis, ancienne ville fondée par Pompée *le Grand*. Elle a été épiscopale, & on la trouve dans l'Amasie, contrée de la Natolie entre la ville de Saustia & celle de Tripoli. * Baudrand.

GIANNINI, (Thomas) de Ferrare, celebre medecin, a enseigné avec beaucoup de réputation à Boulogne, à Padoue & à Pise. Il vivoit en 1630. * *Voyez* son éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. imag. illust. c. 108.*

GIANNOTTI, (Donato) secretaire de la republique de Florence, celebre par son sçavoir & par sa probité, mourut en 1572. De Thou parle ainsi de lui dans le 54. livre de son histoire. « Comme il avoit l'esprit grand, il » aima mieux sortir de son pays, que d'y rester, lorsqu'il » n'y eut plus de liberté, quoique Côme lui offrît des » conditions avantageuses, & même des dignités considerables, pour l'obliger à rester. Il avoit été très-bien in» struit dans les lettres, durant sa jeunesse; mais il étoit » principalement né pour les grandes affaires. Il employa » le tems de son exil volontaire à l'étude; & s'étant reti» ré à Venise, il se fit une republique, au milieu d'une » republique même, pour y respirer un air de liberté, » qui le combla de quelques plaisirs, après avoir perdu » celle, dans laquelle la nature l'avoit fait naître. Il publia » un ouvrage fait en faveur de Venise, & composa des » memoires curieux des affaires de son tems, qui n'ont » pas été imprimés, & qu'on trouve dans quelques biblio» theques. Giannotti mourut très âgé.

GIANUSOVIUS, (Jean) imprimeur Polonois, étoit de Cracovie, & fils de *Lazare*, que le roi Sigismond annoblit. Il se fit prêtre, après avoir perdu sa femme, & fut archidiacre de Sandech, & curé de Solech. Il continua à imprimer, & publia divers ouvrages, qu'il avoit lui-même composés. Gianusovius mourut l'an 1613. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Starovolscius, &c.

GIANUTI & JANUTI, petite isle de la mer de Toscane. Elle est à trois lieues de la côte de l'état delle Presidi, dont elle dépend; mais elle est presque déserte, pour être trop exposée aux courses des pirates. * Mati, *dict.*

GIAQUES ou GALLES, peuple d'Afrique, *voyez* GALLAS.

GIBEL, anciennement *Gabala*. C'étoit autrefois une ville de la Cœlesyrie. Elle étoit épiscopale, suffragante d'Antioche. Elle est maintenant peu considerable, & située sur la côte de la Phenicie. * Baudrand.

GIBEL, montagne de Sicile, *voyez* ETNA.

GIBELIN, patriarche de Jerusalem, archevêque d'Arles, fut placé sur ce dernier siége, vers l'an 1080. après Aicard de Marseille, que Hugues de Die, légat du saint siége avoit déposé. Les papes Urbain II. & Paschal II. le firent chef d'une celebre légation, qu'ils envoyerent en Orient contre Ebremar, intrus sur le siége patriarchal de Jerusalem. Gibelin tint un synode, où Ebremar fut déposé, en 1107. & fut nommé lui-même pour occuper une place, qui n'étoit point dûe à l'autre. Ce prélat qui étoit extrêmement âgé, souhaita de venir vivre en repos le reste de ses jours à Arles; mais il n'eut pas cette consolation; car il mourut au mois de Decembre 1111. Baronius dit en 1112. Arnould lui succeda, sur la chaire de Jerusalem; mais il n'est pas facile de déterminer quel fut son successeur sur celle d'Arles, quoique Saxi mette un certain Aripert après lui. * Guillaume de Tyr, *hist. bel. sacri, lib. 11. 14. & 15. & seq.* Baronius, *A. C. 1107. 1112.* Sainte-Marthe. *Gall. Christ. t. 1. p. 50.* Saxi, *pontif. Arelat.*

GIBELINS, faction, dont l'histoire a souvent parlé, étoit opposée à celles des Guelfes, & contribua à désoler l'Italie durant deux ou trois siécles. L'origine de ces noms est assez incertaine. Voici ce qui en paroît de plus vraisemblable. Le schisme qui troubla l'église l'année 1130. par la concurrence des deux papes, Innocent II. & Anaclet, avoit extrêmement partagé les esprits. Neanmoins la meilleure partie de la Chrétienté; & sur-tout les empereurs d'Occident reconnoissoient Innocent pour légitime pontife. L'antipape Anaclet avoit mis dans ses interêts Roger comte de Naples & de Sicile, prince belliqueux & descendu des Normands, qui avoient conquis ce pays-là. Le prétexte de cette double élection, ayant entretenu pendant huit années une guerre, qui fut toûjours favorable à Roger; l'empereur Conrad III. mena une armée d'Allemands en Italie, où il se fit suivre par le prince Henri son petit-fils. Roger, pour lui opposer des troupes de la même nation, attira à la défense de ses états, Guelfe duc de Baviere. Pendant le cours de cette nouvelle guerre, qui commença en 1139. il se trouvoit quelquefois que l'armée de l'empereur étoit commandée par son petit-fils Henri, prince élevé dans un petit bourg d'Allemagne, nommé *Gibelin*, dont le séjour lui plaisoit infiniment, & dont le nom même lui étoit fort cher. Un jour que les armées étoient en présence, les Bavarois, pour s'animer au combat, se mirent à crier en leur langue, *Hier Guelff*; & dans le même tems les troupes de l'empereur, voulant flater la passion qu'avoit le prince Henri pour sa patrie, crierent aussi *Hier Gibelin*. Les soldats Italiens, à qui ces mots parurent barbares, sçurent du duc de Baviere, que les partisans du pape étoient nommés *Guelfes*, & les autres *Gibelins*. Les Italiens se sont voulu faire honneur de cette étymologie; & par un jeu de mots un peu forcé, ils ont dit que celui de Guelfe venoit de *Guardatori di fe*, parce qu'ils défendoient la foi de l'église; & par corruption, le mot de *Gibelin* avoit été formé de *Guidabelli*, *cioé Guiatori di Bataglia*. D'autres tirent l'origine de ces noms de deux mots allemans, dont le premier signifie *porter la foi*, & l'autre *porter la guerre*; ou de deux freres, Guelphe & Gibel, qui combattirent dans une sédition à Pistoie, l'aîné pour le pape Gregoire IX. & le plus jeune pour l'empereur Frederic II. Quoi qu'il en soit, il est sûr que la fureur de ces factions commença à désoler l'Italie vers l'an 1228. sous le pontificat de Gregoire IX. & l'empire de Frederic II. quoique les autres assurent que ce ne fut que dix ans après. Maimbourg dans sa décadence de l'empire, rapporte ainsi l'origine de ces deux factions. « Il y » avoit sur les confins de l'Allemagne & de l'Italie, vers » la source du Rhin, deux maisons très-illustres & très» anciennes; l'une des Henris de Guibeling; & l'autre » des Guelphes d'Adorf, qui par une émulation de gloire » & une jalousie d'ambition, étoient presque toûjours en » querelle, & causoient souvent par leur dissention, un » grand désordre dans l'empire. Les empereurs Conrad » *le Salique*, & les trois Henris ses successeurs, étoient de » la premiere maison; & la seconde a produit les ducs de » Baviere, fort connus sous le nom de Guelphe». C'est-là sans doute la veritable origine des noms qu'on donna depuis dans le XII. siécle, à ces deux grandes factions qui partagerent toute l'Italie entre les papes & les empereurs, ceux qui tenoient pour l'empereur, étant appellés *Gibelins* du nom de la maison d'où étoient sortis les empereurs ducs de Suabe; & ceux qui suivoient le parti du pape, prenant le nom de *Guelphes*, qui étoit celui des ennemis declarés de cette maison. * Biondo, *2. dec. 7.* Sigonius, *l. 11. &c.* Cuspinien, *in Fred. II.* Villani, *lib. 4. cap. 78.* Krants, *lib. 8. Saxon. c. 8.* Paul Emile, *in Lud. IX.* Saint Antonin, *tit. 17.* Naucler, *gener. 38. & 42.* Sponde, *ann. chron. 1227. num. 4. & seq.* Maimbourg, *décadence de l'empire.*

GIBERTI, (Jean-Matthieu) évêque de Veronne, dans le XVI. siécle, étoit fils *naturel* de FRANCO Giberti, Genois, general de l'armée navale du pape, & naquit à Palerme. Il devint en peu de tems un des plus sçavans hommes & des plus pieux de son tems. Les papes Leon X. & Clement VII. le tinrent près d'eux en qualité de dataire, & il eut beaucoup de part aux affaires d'état pendant leur pontificat. Le second lui donna le gouvernement de Tivoli sur la fin de l'année 1523. Il fut en 1527. un des principaux ôtages donnés à l'armée de l'empereur Charles V. pour la personne du pape Clement VII. mais par l'adresse du cardinal Pompée Colonne, qui pourtant étoit contraire au pape, mais qui estimoit Giberti, il fut renvoyé. Peu après le saint pere lui donna l'évêché de Veronne; dans lequel il se montra un très-vertueux prélat; saint Charles même & quelques pieux évêques, s'appliquerent à conduire leurs églises sur le modele de l'évêque de Veronne, & ils établirent dans leurs diocèses les mêmes ordonnances qu'il faisoit observer dans le sien. Pierre-François Zini donna au public l'idée d'un parfait évêque sur la vie de Giberti. On dit qu'il ne fut point élevé au cardinalat, à cause du défaut de sa naissance, quoique pourtant le pape Clement VII. ne fit pas difficulté de revêtir

vêtir de la pourpre Hypolyte de Medicis son cousin, fils *naturel* de Julien de Medicis, dit *le Jeune & le Magnifique*, & que sa propre naissance fut fort suspecte. L'évêque de Veronne aimoit beaucoup les lettres & les protegea : il avoit chez lui une imprimerie, ou il entretenoit avec beaucoup de dépense plusieurs ouvriers pour l'impression des peres Grecs. C'est de là où sortit en 1529. cette belle édition grecque des homelies de saint Jean Chrysostome, sur toutes les épîtres de saint Paul. Jean della Casa, archevêque de Benevent & nonce apostolique, a reconnu avoir appris beaucoup de choses de Giberti, qui après avoir fait les fonctions de légat *à latere*, dans sa propre église, dont il fut un insigne bienfaicteur, termina glorieusement sa vie le 30. Decembre 1543. * Michel Justiniani, *histoire des gouverneurs de Tivoli*. Richard Simon, *lettres choisies*.

GIBIEUF, (Guillaume) de Bourges, prêtre de l'Oratoire, docteur de Sorbonne, éminent en doctrine & en pieté, vicaire-general du cardinal de Berulle, & superieur des Carmelites en France, composa en latin un traité de *la liberté de Dieu & de la creature*, imprimé à Paris en 1630. & en françois, *la vie & les grandeurs de la très-sainte Vierge*, en deux vol. *in* 8°. en 1637. Il soutint dans son livre de la liberté, qu'elle ne consiste pas dans l'indifference. Il mourut à saint Magloire le 6. Juin 1650. * Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVII. siécle, tome 2*.

GIBRALEON, anciennement *Onoba*, *Onora*, ancien bourg d'Espagne, & dans l'Andalousie, à l'embouchure de la Guadiane, vers le couchant. * Baudrand.

GIBRALTAR, nom commun à une ville d'Andalousie, à une montagne & à un détroit, dont on va donner une description exacte. L'espagne se diminuant insensiblement dans sa partie meridionale, forme un promontoire avancé dans la mer, & rencontrant un autre promontoire qui s'avance aussi de l'Afrique, ils laissent entr'eux un espace étroit de mer, par où l'Ocean se communique à la Mediterranée. C'est ce qu'on appelle le détroit de Gibraltar, en latin *Fretum Herculeum* ou *Gaditanum*. Il est long d'environ huit lieues, & large au moins de cinq. Les vaisseaux qui y passent ont au nord l'Espagne, dont la pointe se fait remarquer par trois principaux promontoires ou caps : celui de Gibraltar, anciennement *Calpe*, à l'extrêmité orientale ; celui de Tarife, au milieu du détroit ; & celui de Trafalgar, à l'extrêmité occidentale. Au midi, ils ont l'Afrique, dont la pointe se fait aussi remarquer par trois caps : celui de Spartel, dans le voisinage de Tanger à l'extrêmité occidentale ; celui d'Alcaçar, dans le milieu, vis-à-vis de Tarife ; & celui de Ceuta, autrefois *Abila*, vers l'extrêmité orientale. Ce dernier cap & celui de Gibraltar, où sont bâties deux villes celebres, sont ce que les anciens appelloient *les Colonnes d'Hercule*. Le promontoire de Gibraltar consiste en une montagne, qui s'avance trois quarts de lieue dans la mer par une langue de terre, longue d'environ deux cens pas, & si étroite qu'on ne la peut remarquer d'un peu loin. Au pied de cette montagne, du sommet de laquelle on découvre jusqu'à quarante lieues dans la Mediterranée, on a bâti la ville de Gibraltar du côté du couchant. Elle est passablement grande ; mais très-forte : à un quart de lieue, vers la mer, est un grand fort, qui couvre un mole bâti pour la sureté des vaisseaux ; du côté de la terre, il y a un autre mole qui couvre le port. On prétend que le nom de Gibraltar lui a été donné par Gibal-Tarik, l'un des chefs sous lesquels les Mores passerent en Europe.

GIBRALTAR, est un gros bourg bâti sur le bord du lac de Maracaibo, en la province de Venezuela, compris dans la Castille d'or, vers la côte de l'Amerique meridionale. On voit dans ce bourg quantité de belles habitations, où l'on fait le tabac si fort estimé en Espagne, que l'on nomme tabac de *Maracaibo*, parce qu'on le porte dans cette ville, pour le transporter en Europe. Il y croit aussi quantité de cacao, qui est le plus excellent qui croisse dans les Indes occidentales, & il s'y fait beaucoup de sucre. Ce bourg a communication avec plusieurs villes qui sont au-delà des grandes montagnes qu'on nomme *montes de Gibraltar*. La ville qui a le plus de commerce avec Gibraltar, est Merida. Tout le pays d'alentour est arrosé de belles rivieres, & produit les plus beaux arbres du monde. Il y a des cedres, que les sauvages des Indes nomment *Acajoux*, du tronc desquels on fait des vaisseaux tout d'une piece, qui portent en mer vingt-cinq à trente tonneaux ; mais l'air y est mal sain dans le tems des pluyes, c'est pourquoi il n'y reste alors que les gens de travail, & tous les marchands se retirerent à Merida, ou à Maracaibo. A six lieues de ce bourg, il y a une grande riviere, nommée la riviere des Epines, qui peut porter des vaisseaux de cinquante tonneaux, plus de six lieues avant dans les terres & qui se décharge dans le lac. * Oëxmelin, *histoire des Indes Occidentales*.

GIBRAMEL, bourg du royaume de Bugie, partie de celui d'Alger en Barbarie. Il est entre Gigeri & Colle, sur le cap de Gibramel, que l'on prend pour l'*Audum Promontorium* de Ptolomée.

GIE', maréchal de France, *cherchez* ROHAN.

GIEN, petite ville de la France dans la Beausse, avec titre de comté, est prise par quelques auteurs pour le *Genabum* de César. Elle est située sur la Loire, qu'on y passe sur un pont de pierre, au-dessous du canal de Briare, & environ à douze lieues au-dessus d'Orleans. Gien a beaucoup souffert durant les guerres civiles de la religion : on y rompit le pont vers l'an 1650. pour empêcher l'armée des princes d'y passer. *Voyez* du Pui, *des droits du roi*.

GIENGEN, petite ville imperiale du cercle de Suabe. Elle est enclavée dans les terres de Wurtemberg, & située sur la petite riviere de Brentz, entre Ulme & Norlingue, environ à six lieues de l'une & de l'autre. Quelques geographes prennent Giengen pour l'ancienne *Rhuisiava*, que d'autres placent à Rosenfeld, bourg situé dans le duché de Wurtemberg, environ à une lieue de Tubingue. * Baudrand.

GIERA, isle de l'Archipel, située près de la côte orientale de celle de Namphio, au nord de la ville de Candie. Elle est fort petite & déserte. * Mati, *dict.*

GIERACI, ville avec évêché dans la Calabre ulterieure, est le *Locri* des anciens, capitale de toute la grande Grece. On lui donna depuis le nom de *Giracum*, ou *Hieracium*. Son évêché est suffragant de l'évêché de Reggio. * Le Mire, *geogr. eccl.* Leandre Alberti, *de script. Ital.*

GIESSEN, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, partie au prince de Hesse-Cassel, & partie à celui de Hesse-Darmstad. On y a fondé depuis une université.

GIESSENBOURG, ou GIESSENDAM, bourg des Provinces-unies. Il est situé dans la Hollande meridionale sur le Wahal ou la Meuse, entre Gorcum & Dort, à deux lieues de l'une & de l'autre. Cluvier prend ce bourg pour l'ancienne *Caspingium*, ville des Bataves, laquelle Sanson met à Scherpenzeel, village de Welaw, à cinq lieues d'Utrecht, du côté du levant. * Mati, *dictionaire geographique*.

GIFANIUS, vulgairement GIFFEN (Hubert ou Obert) connu sous le nom d'*Obertus Gifanius*, étoit de Bure, ou Buren, dans le pays de Gueldres. Il étudia à Louvain, à Paris & à Orleans, où il fut reçu docteur en droit l'an 1567. Ensuite il accompagna l'ambassadeur de France à Venise ; & étant allé en Allemagne, il y enseigna avec beaucoup de réputation à Strasbourg, à Altorf & à Ingolstadt, jusques à ce que l'empereur Rodolphe II. le voulut avoir dans sa cour. Ce prince le fit conseiller, & referendaire de l'Empire, & l'envoya dans la Boheme, où Gifanius mourut à Prague en 1604. âgé de plus de 70. ans. Il fut accusé plus d'une fois d'être Plagiaire, & sur-tout par le celebre Denys Lambin, qui s'en vengea très-durement dans sa troisiéme édition de Lucrece, parce qu'il prétendoit qu'il l'avoit pillé. Il a laissé des notes & des commentaires sur la politique de la morale d'Aristote, sur Homere, sur Lucrece : *Comment. de imperatore Justiniano. Index historicus rerum Roman. Oeconomia juris. Comment. ad instit. juris civil. Disputationes difficiliorum materiarum juris. Nota in corpus juris. De jure feudorum. De ordine judiciorum. Explanatio difficiliorum & celebriorum legum. Collectanea in Lucretium*, réimprimés dans le Lucrece de M. Havercamp, à Leyde 1725. *&c.* * Valere André, *bibl. Belg.*

GIFFHORN, petite ville d'Allemagne, dans le duché de Lunebourg, située sur la riviere de l'Aller, à trois ou quatre lieues de Brunswic, & un peu plus de Zell. * Sanson. Baudrand.

GIFISSIA, ancien bourg réduit en village, qui donne cependant son nom à une petite contrée de l'Achaïe, en

Grece, & qui est située le long de la riviere de Cephiso. * Baudrand.

GIFONI, bourg du royaume de Naples. Il est situé dans la principauté citerieure, environ à deux lieues de Salerne, vers l'orient. * Mati, *dict.*

GIGAS, (Jean) ministre Protestant d'Allemagne, étoit de Northausen dans la Thuringe, où il nâquit en 1514. Il étudia à Wittemberg, enseigna ensuite en diverses villes d'Allemagne, fut ministre à Freistadt, & ailleurs, & mourut le 12. Juillet de l'an 1581. âgé de 67. ans. Il composoit des vers avec une grande facilité, & laissa quelques ouvrages. * *Consultez.* Melchior Adam, *in vit. Germ. theol.*

GIGAULT, famille. HELION Gigault, épousa en 1488. *Jeanne* Graffignon, dame de Bellefonds, fille de *Jean*, seigneur de Bellefonds, & de *Jacquette* de Boue, dont il eut JEAN, qui suit; autre *Jean* Gigault, conseiller au parlement, abbé de Beaugerais, mort en 1527; & *François* Gigault, prieur du Prieuré-Dieu de Tours & d'Yerres.

II. JEAN Gigault, seigneur de Bellefonds, épousa en 1520. *Clemence* Audet, fille d'*Hector*, seigneur de la Gaudiniere, capitaine de Sagonne, & de *Lyonne* de Mareuil, dont il eut JEAN, qui suit; *Gabriel*, seigneur de Labourie, vivant en 1574; & autres.

III. JEAN Gigault, seigneur de Bellefonds & de Varennes, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, & maître d'hôtel de François, duc d'Alençon, fut marié trois fois, 1°. à *Charlotte* de Voisines, fille de *Pierre*, seigneur de Laleu, & de *Jeanne* de Roui: 2°. en 1574. à *Claude* Greslet, veuve de *Georges* Cicogné, seigneur de Mauvers: & 3°. en 1584. avec *Marie* Mautrot, veuve d'*Honorat* Baraudin, seigneur de la Clousiere. Ses enfans du premier lit, furent JEAN Gigault, qui a continué la branche des seigneurs de Marennes & du Chaffin; BERNARDIN, qui suit; *François*, seigneur de Fresvinieres, tué pendant la ligue; & *Isabeau*, mariée à *Jean* Guerin, seigneur de Clavier. Ceux du second lit, furent *Françoise*, mariée à *Jean* Augier, seigneur de Maisonneuve; & *Anne*, alliée à *Olivier* Guerin, seigneur d'Homme. Ceux du troisiéme lit, furent *Charles*, seigneur de Merlus, lieutenant-colonel du regiment de Normandie, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur du Castelet, mort sans alliance; & *Honorat*, seigneur de Ladorée, qui laissa des enfans de *Catherine* Rossignol.

IV. BERNARDIN Gigault, seigneur de Bellefonds, gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Valogne, & de la ville & château de Caën, épousa en 1607. *Jeanne* aux Epaules, dame de l'Isle-Marie, fille de *Robert*, baron de Sainte-Marie-du-Mont, lieutenant-general pour le roi en Normandie, & de *Jeanne* de Bours, dont il eut HENRI-ROBERT, qui suit; *Magdeleine*, mariée en 1642. à *Charles* Castel, seigneur de saint Pierre-Eglise; *Jeanne-Françoise*, alliée à *François* Cadot, marquis de Sebeville, morte le 31. Octobre 1703. âgée de 85. ans; *Marie*, femme de *Pierre* marquis de Villars, chevalier des ordres du roi, morte le 24. Juin 1706. âgée de 82. ans; *Laurence* Gigault de Bellefonds, abbesse des Benedictines, dites *de Bellefonds* à Rouen, morte le 31. Octobre 1682. âgée de 72. ans; *Eleonor* Gigault de Bellefonds de sainte Marie, abbesse de Montivilliers en 1662; & *N.* Gigault, superieure des Carmélites du fauxbourg saint Jacques à Paris, morte le 24. Septembre 1691.

V. HENRI-ROBERT Gigault, seigneur de Bellefonds, de l'Isle-Marie, &c. gouverneur de Valogne, épousa en 1622. *Marie* d'Avoynes, fille unique de *Robert*, seigneur du Quesnoi & de Gruchi, & de *Jeanne* d'Achei, de Serquigni, dont il eut

VI. BERNARDIN Gigault II. du nom, marquis de Bellefonds, seigneur de l'Isle-Marie, &c. maréchal de France, chevalier des ordres du roi, *dont il sera parlé ci-après*, épousa en 1659. *Magdeleine* Fouquet, morte le 20. Mai 1716. fille de *Jean*, seigneur de Chaslain & du Boullai, & de *Renée*, dame de la Remort, dont il eut *Jean*, mort jeune en 1668; LOUIS-CHRISTOPHLE, qui suit; *Marie-Magdeleine*, religieuse à Montivilliers; *Armande-Marie*, fille d'honneur de madame la dauphine, mariée en Janvier 1688. à *Antoine-Charles* marquis du Chastelet, mestre de camp d'un regiment de cavalerie, & gouverneur du château de Vincennes; *Jeanne-Susanne*, mariée en Janvier 1691. à *Charles-François* Davi, marquis d'Amfreville, lieutenant general des armées navales du roi, morte le 17. Mars 1698. âgée de 33. ans; *Louise*, alliée à *Jean-François* du Fai, marquis de Vergetot, maréchal des camps & armées du roi; *Bernardine-Therese*, abbesse de Montmartre, morte le 30. Août 1717; & *Françoise-Bonne* Gigault de Bellefonds, morte sans alliance, le vingt-trois Novembre 1693.

VII. LOUIS-CHRISTOPHLE Gigault, marquis de Bellefonds, & de la Boulaye, gouverneur & capitaine des chasses du château de Vincennes, colonel du regiment royal Comtois, fut reçû en survivance du maréchal son pere, en la charge de premier écuyer de madame la dauphine, & mourut des blessures, qu'il reçut à la bataille de Steinkerque le 3. Août 1692. Il avoit épousé en 1681. *Marie-Olympe-Emmanuelle* Mazarini, fille d'*Armand-Charles* duc de Mazarin & de la Meilleraye, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Hortense* Mancini, dont il eut LOUIS-CHARLES-BERNARDIN, qui suit; & *Hortense* Gigault de Bellefonds, mariée le 17. Mars 1708. à *Anne-Jules* de Bullion, marquis de Fervaques, chevalier des ordres du roi, & lieutenant de roi au gouvernement d'Orleans, colonel du regiment de Piémont.

VIII. LOUIS-CHARLES-BERNARDIN Gigault, marquis de Bellefonds & de la Boulaye, mestre de camp du regiment de cavalerie de son nom, gouverneur des château, parc & gouvernement de Vincennes, mourut le 20. Août 1710. en sa 25. année. Il avoit épousé le 18. Fevrier 1706. *Anne-Magdeleine* Hennequin, fille d'*André*, seigneur d'Equevilli, capitaine des toiles & des chasses, & de *Magdeleine-Therese-Euphrasie* de Marillac, laquelle mourut le premier Juin 1708. âgée de 22. ans, laissant un fils unique qui suit.

IX. CHARLES-BERNARDIN-GODEFROI Gigault, marquis de Bellefonds, & de la Boulaye. * *Voyez* le pere Anselme.

GIGAULT, (Bernardin) marquis de Bellefonds, seigneur de l'Isle-Marie, &c. premier maître d'hôtel du roi en 1663. maréchal de France, premier écuyer de madame la dauphine, gouverneur du château de Vincennes, chevalier des ordres du roi, &c. étoit fils d'*Henri-Robert* Gigault, seigneur de Bellefonds, & de *Marie* d'Avoynes. Il signala son courage en plusieurs occasions importantes, sous le regne du roi Louis XIV. qui le fit maréchal de France en 1668. Il avoit été envoyé en ambassade par sa majesté en Espagne en 1665. puis en Angleterre en 1670. Il commanda dans l'armée que le roi envoya en Hollande en 1673. Sa majesté le nomma general de l'armée de Catalogne en 1684. où il battit les Espagnols. Il commanda encore depuis dans les guerres suivantes, & mourut le 5. Decembre 1694. âgé de 64. ans, & fut enterré dans le chœur de la sainte chapelle de Vincennes, où se voit son épitaphe.

GIGE, (Marguerite) Angloise, fut élevée dans la maison de Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, fut compagne des études, & imita la pieté de Marguerite Morus, fille de ce grand homme. Jean Clement, docteur en medecine, précepteur des enfans de Thomas Morus, charmé des perfections & de l'esprit de cette fille, la demanda en mariage au chancelier, qui la lui accorda. Pour éviter la persécution qui s'éleva en Angleterre, contre les défenseurs de l'autorité du pape, du tems de Henri VIII. ils se retirerent dans les Pays-bas, où Marguerite mourut à Malines en 1570. * Sandere, *lib. 7. de visib. Monarch.* Stapleton, *in vita Thomæ Mor.* Pitseus, *de script. Angl. pag. 567. & 568.*

GIGÉE, ou GIGÆA, fille d'Amyntas I. roi de Macedoine, qui commença de regner la deuxiéme année de la LXIII. olympiade, 527. ans avant Jesus-Christ, fut donnée en mariage à Bubares, Perse de nation. Ce chef étoit venu avec une puissante armée par ordre de Megabase, general de l'armée de Darius roi de Perse, pour venger le meurtre commis en la personne des ambassadeurs Persans. Alexandre, frere de Gigée, les avoit fait tuer à table, par sept jeunes Macedoniens, vêtus en femmes, parce qu'ils avoient fait quelque insulte à des dames de la cour. Bubares vit la princesse Gigée, & en devint amoureux. Amyntas saisissant cette occasion pour assoupir la guerre, donna sa fille à Bubares qui protegea son

beau-pere, au lieu de venger la mort des ambassadeurs.* Justin, *l. 7.* Eusebe, *in chron.*

GIGERI, ville d'Afrique en Barbarie, dans le royaume d'Alger, est une des principales de la province de Bugie, & est située sur la mer Méditerranée, entre la ville de Bugie, qu'elle a au couchant, & celle de Bone au levant. L'entreprise que les François firent sur cette ville en 1664. ne leur réussit pas.* Dapper, *description de l'Afrique.* Sanson.

GIGLIO, isle, *cherchez* EGILLE.

GIJON, ou GYON, étoit anciennement la ville capitale de l'Asturie d'Oviedo en Espagne : ce n'est maintenant qu'un petit bourg situé sur la côte, à sept lieues d'Oviedo, du côté du nord. Il est presque tout environné de la mer, & a un port défendu par un château. * Mati, *dict.*

GIL, (Jacques) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit natif de Xativa, dans le royaume de Valence. Il enseignoit la théologie à Tortose en 1436. & quatre ans après ayant rétabli la discipline reguliere dansplusieurs maisons de son ordre, il en fut fait vicaire general. En 1445. on le fit provincial d'Aragon, & en 1453. ayant été appellé à Rome par le pape Nicolas V. il fut fait maître du sacré palais. Il mourut en 1465. & laissa un traité de la Conception de la Vierge, qu'on garde manuscrit à Rome. C'est lui qui par ordre du pape Calixte III. composa l'office de la Transfiguration. Il y a des auteurs qui assurent qu'il assista au concile de Florence, mais ils paroissent se tromper, au moins en ce qu'ils disent qu'il y fut envoyé par Alfonse roi d'Aragon. * Echard, *script. ord. Pred. tom. 1.*

GIL, *cherchez* GILLES.

GILBERT ou GISLEBERT, prévôt de l'église de saint Germain de Mons, & chancelier de Baudouin IV. comte de Flandres, a vécu dans le XI. siécle, & composa une chronique du Hainaut. * Mejer, *ad ann. 1071.* Valere André. Vossius, &c.

GILBERT, Flamand, doyen de l'église de saint André, dans le bourg de saint Amand sur la Scarpe, laissa un poëme en quatre livres sur l'incendie de ce bourg, sous le titre *De incendio Elnonensi*; trois livres de la vie & des miracles de saint Amand; des commentaires sur les épîtres de saint Paul, &c. Il mourut en 1095. * Molan, *addit. ad Usuard. ad 6. Febr.* Valere André. Le Mire. Simler. Vossius, &c.

GILBERT, GISLEBERT ou GISELEBERT, religieux de l'ordre de saint Benoît, dans le monastere de Westmunster en Angleterre, vivoit sur la fin du XI. siécle, & au commencement du XII. On dit qu'il voyagea en France & en Allemagne, qu'il enseigna dans son monastere, dont il fut depuis abbé, & qu'il mourut en 1107. Selon quelques auteurs, Gilbert fut évêque en Irlande. Il composa divers ouvrages, entr'autres, *De fide ecclesiæ contra Judæos*; *De statu ecclesiæ*; *Super Jeremiam*; *Super Isaiam*, &c. Au reste, il avoit eu beaucoup de part en l'amitié de saint Anselme, dont il avoit été disciple, & auquel il écrivit plusieurs lettres. * Trithéme, *de script. eccles.* Arnoul Wion, *in ligno vitæ.* Sixte *de Sienne.* Possevin. Le Mire. Pitseus, &c.

GILBERT, évêque de Limerik en Irlande, & légat du saint siége en ce royaume, y tint un concile l'an 1110. Ne pouvant plus s'acquitter des fonctions de sa légation, il la remit entre les mains du pape en 1139. & mourut peu de tems après. Il a écrit un petit livre sur l'état de l'église, & deux lettres. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XII. siécle.*

GILBERT, dit DE HOLLANDIA, Anglois de nation, & religieux de l'ordre de Cîteaux, vers l'an 1160. fut disciple de saint Bernard, puis abbé de Sunfetin, dans le diocèse de Lincoln. Trithéme assure qu'il laissa plusieurs ouvrages, que Boston & Pitseus marquent dans leur catalogue. Nous avons encore la vie de saint Bernard de sa façon, & quarante-huit sermons sur les cantiques, qu'il commence par ces mots du troisiéme chapitre, *In lectulo meo*, &c. par où le même saint avoit fini. Il y a quelques-unes de ces pieces qui ont été publiées. *Voyez* l'édition de saint Bernard par Merlon-Horstius, & celle de dom Jean Mabillon.* Trithéme, *de script. eccles.* Balæus & Pitseus, *de script. Angl.* Charles Visch, *bibl. Cisterc.* Gesner. Vossius. Possevin. Le Mire, &c.

GILBERT, (saint) premier abbé de Neuffontaine en Auvergne, étoit un gentilhomme sorti d'une ancienne noblesse de ce pays, qui avoit passé la plus grande partie de sa vie au service des rois Louis *le Gros* & Louis *le Jeune.* Il se croisa sous le roi Louis *le Jeune* en 1146. & alla avec ce prince en Palestine. A son retour en France, il embrassa la vie monastique avec sa femme, & fonda deux monasteres en Auvergne, l'un pour des filles, l'autre pour des hommes. Petronelle sa femme, fut la premiere abbesse du monastere de filles dédiées sous le nom de saint Gervais & de saint Protais, qui est à present le prieuré d'Aubeterre de l'ordre de Prémontré, entre l'Auvergne & le Bourbonnois: l'autre monastere pour des hommes fut bâti dans un lieu appellé *Neuffontaines.* Il le fonda d'abord comme un hôpital; & ensuite ayant fait son noviciat dans l'ordre de Prémontré, il en fit un monastere, dont il fut le premier abbé. Il mourut l'an 1152. le 6. Juin. * Mariani, *chron.* Baillet, *vies des saints, au 3. Octobre, jour de la translation du corps de ce saint.*

GILBERT, dit *le Grand* & *le Théologien*, abbé de Cîteaux, vivoit dans le XII. siécle. Il étoit Anglois, & se distingua par son sçavoir & par sa pieté, non-seulement dans son ordre, mais dans les plus celebres universités de l'Europe, & sur-tout en celles de Paris & de Toulouse. On dit que Gilbert y professa. Il fut abbé d'Orcamp dans le diocèse de Noyon, & ensuite de Cîteaux, où il mourut en 1166. ou 1168. & non en 1280. comme Pitseus & d'autres l'ont crû. Gilbert écrivit sur les pseaumes & sur quelques autres livres de l'écriture. *Distinctiones Theologicæ Doctorum collectan. Quid sit Monachus, &c.* * Manriquez, *in ann. Cisterc.* Philippe de Bergame. Pitseus. Charles de Visch. Possevin. Sainte-Marthe, &c.

GILBERT, dit *de Sempringham*, fondateur de l'ordre des Gilbertins en Angleterre, étoit de Lincoln, & nâquit sous le regne de Guillaume *le Conquerant*, vers l'an 1084. Il fut consacré à Dieu dès sa jeunesse, & fut envoyé en France pour y faire ses études. A son retour en Angleterre, il entra dans le séminaire de Robert Blunt, qui de chancelier d'Angleterre étoit devenu évêque de Lincoln, en 1093. Il tint ensuite une école publique pour instruire la jeunesse, & fut élevé à la prêtrise par Alexandre, qui avoit succedé à Robert en 1123. qui le fit pénitencier de son église. Ce fut alors qu'il établit l'ordre qui fut nommé de *Sempringham*; du nom de sa maison paternelle, dans le comté de Lincoln. Etant retourné en Angleterre, il établit huit monasteres de filles, & deux d'hommes, sans compter les hôpitaux qu'il fonda. Cependant son institut fut sujet à des traverses, & on en porta des plaintes jusqu'au pape Alexandre III. Les freres lais de son ordre se souleverent contre lui. Ces troubles furent appaisés par l'autorité du pape & du roi Henri II. mais il fut enveloppé dans la disgrace de saint Thomas de Cantorberi. Sur la fin de sa vie, il se démit de sa charge de superieur, & y fit élire Roger l'un de ses disciples, auquel il obéit le reste de ses jours. Il mourut en 1189. âgé de 106. ans. Innocent III. permit dès l'an 1202 que l'on honorât sa mémoire, & son nom s'est trouvé peu de temps après dans les martyrologes, au 4. Février. On lui attribue quelques ouvrages. *Gilbertinorum statuta. Exhortationes ad fratres, &c.* Divers auteurs ont crû, que ce Gilbert de Sempringham, étoit religieux de Cîteaux; mais ils se trompent assurément. Il est vrai qu'il fut fort estimé de saint Bernard; mais il n'embrassa point son institut. * Harpsfeldt, *hist. Angl. cent. 12. cap. 37.* Charles de Visch, *bibl. Cisterc.* Pitseus, *de script. Angl. &c.*

GILBERT, auteur d'une chronique des empereurs & des papes, que Martin Polonus suit dans son ouvrage, comme il le marque dans sa préface.

GILBERT, (Nicolas) dit *Gabriel-Marie*, religieux de l'ordre de saint François, & premier visiteur de l'ordre de l'Annonciade, fut choisi par Jeanne de France, alors duchesse d'Orleans & de Milan, pour être son confesseur & directeur. Il l'accompagna depuis en Berri, après qu'elle eut été répudiée par le roi Louis XII. Ensuite il alla à Rome où il reçut le bonnet de docteur, & fut élû commissaire general de son ordre, dans les provinces de deça les monts. C'est lui qui dressa la regle, & qui obtint l'approbation de l'ordre des religieuses de l'Annonciade, que la bien-heureuse Jeanne de France institua & fonda, & dont il fut

nommé visiteur par le pape Alexandre VI. Il en fit même profession entre les mains de la princesse, sans neanmoins quitter la regle de saint François, qu'il garda toûjours exactement avec l'autre, portant sur son habit le scapulaire rouge. Après le decès de la reine Jeanne, il fit dédier l'église de l'Annonciade de Bourges (qui est la premiere de tout l'ordre) & jetta les fondemens de plusieurs couvens de cette nouvelle congrégation. Son zele fut très-ardent; le pape Alexandre VI. lui donna le nom de *Gabriel-Marie*, parce qu'il tâchoit d'inspirer à ces religieuses une devotion particuliere au mystere de l'Annonciation, dans lequel l'archange Gabriel annonça l'incarnation du Verbe divin à la Vierge Marie. Il mourut à Rhodez le 27. Août de l'année 1532. en allant à une assemblée generale de son ordre. * Hilarion de Coste, *dans ses hommes & dames illustres*.

GILBERT de la Porrée, *cherchez* PORRE'E.

GILBERT, *cherchez* LEGLEUS.

GILBERT de Tournai, *cherchez* GUIBERT.

GILBERT, secretaire des commandemens de la reine Christine de Suede, & son resident en France, a fait quelques pieces de theâtre, & a donné de son vivant un volume de poësies mêlées. Chapelain disoit de lui, que c'étoit un esprit délicat, dont on a des odes, de petits poëmes, & plusieurs pieces de theâtre pleines de bons vers. * *Mélanges tirés des lettr. de* Chapelain, *p. 162. Recueil des poëtes François depuis Villon jusqu'à Benserade*.

GILDAS, surnommé *le Sage*, abbé d'un monastere en Angleterre, vivoit dans le VI. siécle. Il écrivit une lettre de la ruine de la Grande-Bretagne, & un autre traité contre les dissolutions du clergé de son tems. Le cardinal Bellarmin, & après lui le pere Gautier, le placent dans le V. siécle. Gildas ne dit pas, comme Bede l'a crû, que les Saxons ayent été défaits 44. ans après leur arrivée en Angleterre, mais qu'au tems où il écrivoit, il y avoit 44. ans que les Saxons avoient été défaits. En effet, cette bataille fut donnée en l'an 530. c'est-à-dire, 70. ans après l'arrivée de ces peuples, comme divers historiens le témoignent. Selon ce calcul, Gildas a composé sa lettre l'an 564. & le 44. de son âge, puisqu'il étoit né la même année que les Saxons furent vaincus. Au reste, Gildas demeuroit dans la Bretagne Armorique, où les Bretons avoient mené une colonie, du tems de Merouée roi des Francs, lorsqu'il écrivit sa lettre, dans laquelle il censure cinq rois qui regnoient en même tems en divers lieux d'Angleterre. Outre le surnom de *Sage*, il porta encore celui de *Badonicus*. On doit le distinguer d'un autre GILDAS, surnommé *Albanius*, plus ancien que lui, qui mourut en 513. Il y a encore un autre GILDAS Anglois, religieux Benedictin, & auteur de plusieurs ouvrages. Avec les auteurs que nous avons allegués, *consultez* les sçavantes remarques d'Usserius, *in antiq. Britan.* & de Vossius, *vita per anonym. Monarch. Ruys, apud Mabillon. & Bollandum.* * Balæus & Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *de hist. Lat. c. 21. & 37.* Baillet, *vies des saints, 31. Janv.*

GILDON, fils de *Nubele*, seigneur très-puissant en Mauritanie, fut gouverneur & comte d'Afrique, dans le IV. siécle. Firmus un de ses freres, s'étant revolté contre Theodose *le Grand* en 373. Gildon servit si utilement contre lui, qu'il le reduisit à s'étrangler lui même, & obtint le gouvernement d'Afrique. Après la mort de Theodose, pendant la vie duquel il avoit commencé de remuer, il se revolta contre Honorius en 393. favorisa les heretiques & schismatiques, & défendit la traite des bleds en Italie, pour affamer cette grande province; mais Mascezel, son autre frere, qu'il avoit contraint de s'enfuir, étant rentré en Afrique avec une assez petite armée, tailla en pieces soixante & dix mille hommes de Gildon, qui de dépit s'étrangla l'an 398. Le poëte Claudien dit qu'il fut tué en Sicile. Il avoit une femme & une fille très-saintes, & une sœur qui se rendit celebre, en consacrant sa virginité à Dieu. Ces exemples domestiques ne le toucherent pas; car il étoit Payen. * Saint Augustin, *cont. litt. Petil. l. 1. c. 24.* Ammien Marcellin, *l. 29.* Marcellin le Comte. Jornandez. Zosime.

GILEMME, (Pierre) méchant prêtre, & magicien, eut la hardiesse de se presenter, pour guerir le roi Charles VI. qui étoit tombé dans une espece de démence. Quelques courtisans voulurent voir auparavant quelque effet de sa puissance magique; & cet enchanteur entreprit de délivrer par ses invocations douze hommes liés de chaînes de fer; mais ayant manqué son operation, il répondit que c'étoit parce que les hommes qu'on lui avoit amenés s'étoient munis du signe de la croix. Le prévôt de Paris ayant eu connoissance du déreglement de ce prêtre & de sa cabale, les condamna à être brûlés: ce qui fut executé le 24. Mars de l'an 1403. * Juvenal des Ursins, *histoire de Charles VI.*

GILGUL: ce mot qui se trouve souvent dans les livres des Juifs, sur-tout dans les auteurs allegoriques, signifie *roulement*. Ils croient que ceux de leur nation, qui sont dispersés par tout le monde, & qui meurent hors de la terre de Chanaan, ressusciteront au dernier jour du jugement, par le moyen de ce *Gilgul*: ce qu'ils expliquent de cette maniere. Ceux qui seront ensevelis dans un autre pays que dans la terre de Chanaan, rouleront par les fentes, & ouvertures de la terre, jusques en ce lieu-là, où ils doivent ressusciter. Ils sont si fort persuadés de cela, qu'il s'en trouve parmi eux, qui, quelque tems avant leur mort, se vont rendre en Chanaan; pour ne pas souffrir ce *Gilgul* ou *roulement*, dont il est parlé dans le Talmud, & dans les anciens *Medrascim*. C'est pourquoi il est dit dans le Zohar, qui est un de leurs plus anciens livres allegoriques, que Dieu ne ressuscite les morts que dans la terre d'Israël: ce qu'ils prouvent par ces paroles du prophete Ezechiel, *c. 37. vers. 12. Voici que j'ouvrirai vos sepulchres, & vous en tirerai pour vous mener dans la terre d'Israël.* Rabbi David Kimchi observe sur cet endroit d'Ezechiel, que ces docteurs ne conviennent pas entr'eux, touchant ceux qui meurent hors de la terre d'Israël; car quelques-uns tiennent, qu'ils sortiront de leurs sepulchres, dans les lieux où ils se trouveront alors; & d'autres croient qu'ils iront par des ouvertures, & par des cavernes jusques au pays de Chanaan. Le paraphraste chaldaïque appuie ce dernier sentiment sur le *c. 8. des cantiques, v. 5.* où il est dit que les justes qui sont morts dans la captivité, iront jusqu'en Israël, par des cavernes souterraines, & qu'ils sortiront de ces cavernes, sous le mont des Olives pour ressusciter. Rabbi Simon, dans le commentaire allegorique nommé *Tanchuma*, dit que Dieu fera exprès ces trous ou cavernes dans la terre, pour les justes, afin de les conduire dans la terre d'Israël. Buxtorf rapporte ces rêveries des Rabbins dans son dictionaire chaldaïque rabbinique; & Philippe d'Aquin explique cette même matiere au long, dans son dictionaire rabbinique. Cependant il y a bien de l'apparence, qu'il ne faut pas prendre à la lettre tout ce que les Rabbins disent là-dessus; mais selon le sens allegorique, comme Buxtorf même en demeure d'accord dans son dictionaire. Rabbi Leon de Modene explique ce *Gilgul* ou *roulement* d'une autre maniere, & l'applique à la metempsychose: voici ce qu'il en dit. Il y a des Juifs qui croient comme Pythagore, que les ames passent d'un corps à un autre, ce qu'ils nomment *Gilgul*, & qui tâchent d'appuyer leur opinion sur plusieurs passages de l'écriture, pris la plûpart de l'Ecclesiaste & de Job; mais ce sentiment n'est pas universel; & soit qu'on le défende entr'eux, ou qu'on l'attaque, on n'est point censé heretique pour cela. Voilà ce que dit ce Rabbin dans son livre des ceremonies des Juifs, *part. 5. c. 11.*

GILIMER, l'un des descendans du fameux Genseric, étoit fils de *Gelarede*, petit-fils de *Genton*, & cousin de *Hunneric* ou *Hilderic*, roi des Vandales en Afrique. Il devoit succeder à ce dernier, dont la vie parut trop longue à son ambition. Son impatience le fit cabaler avec tant de succès parmi les Vandales, qu'Hunneric fut détrôné, & Gilimer mis en sa place l'an 531. L'empereur Justinien, qui avoit ses desseins sur l'Afrique, démembrée de l'empire Romain depuis plus de cent ans, crut avoir trouvé l'occasion de la réunir. Il écrivit en faveur d'Hunneric à Gilimer, qui se mocqua de ses prieres & de ses menaces; mais l'empereur ayant fait la paix avec les Perses tourna toutes ses forces contre l'Afrique, & y envoya Belisaire à la tête de son armée. En moins de six mois ce general se rendit maître de toute l'Afrique l'an 533. & revint à Constantinople, où il reçut les honneurs du triomphe, dont Gilimer fut un des plus beaux ornemens. On dit que ce prince, qui étoit convaincu par sa propre experience de la vicissitude des choses du monde, ayant vû dans le cirque Justinien

assis sur le trône, & dans la pompe de la majesté imperiale, s'écria; *Vanité des vanités, toutes choses sont vanités.* L'empereur lui donna, à lui & à ses parens, quelques lieux dans la Galatie pour y habiter; il eût même fait Gilimer patrice, s'il n'eût été infecté de l'heresie Arienne, à laquelle il refusa de renoncer. *Procope, *lib. 1. & 2. de bello Vandal.* M. Victor. Isidore. Theophane. Baronius, &c.

GILLES, (Saint) abbé dans le VI. siécle, étoit, dit-on, d'Athenes, & d'une famille illustre. Il sortit de son pays étant encore jeune, & vint aborder sur les côtes de Marseille, en un endroit où le Rhône se décharge dans la mer Mediterranée. Ce lieu étoit appellé *cap de Sette*; & l'on y voit aujourd'hui une ville qui porte le nom de saint Gilles, & qui est la capitale d'un comté de même nom. Il se mit pendant deux ans, sous la conduite de saint Cesaire, archevêque d'Arles; puis il passa le Rhône, & se retira dans une forêt, qui a depuis été appellée la forêt *de saint Gilles*, où il se nourrissoit du lait d'une biche, qui venoit coucher dans sa grotte. Il arriva qu'un jour Childebert roi de France, étant à la chasse en ce pays, ses chasseurs poursuivirent cette biche jusques dans la caverne du saint, & tirerent une fléche au travers des buissons qui l'environnoient, dont saint Gilles fut fort blessé. Le roi voyant que les chiens aboyoient, sans néanmoins oser avancer, quitta ce lieu, pour y revenir le lendemain accompagné d'un évêque, avec lequel il entra dans la grotte par un passage. Il y trouva saint Gilles en prieres; & après avoir commandé qu'on le pensât soigneusement, il lui offrit plusieurs présens, que le saint ne voulut pas accepter. Le roi lui rendit d'autres visites, & l'obligea enfin de souffrir qu'on lui bâtit un monastere, dont il fut abbé. Alors il reçut l'ordre de prêtrise, & sa sainteté éclata toûjours de plus en plus, non-seulement dans son abbaye, mais aussi à Orleans, où Childebert le manda, & à Rome où il fit un voyage. Etant de retour en son monastere, il y mourut le 1. Septembre l'an 550. Son corps fut transporté dans l'église de saint Sernin de Toulouse, pendant les ravages des Albigeois. Tout ce qui est dit dans cet article, est tiré de trois vies qui sont fort suspectes & pleines d'anacronismes; & tout ce qui nous reste d'incontestable sur l'abbé saint Gilles, c'est qu'il vivoit sous le pontificat de Cesaire d'Arles, & qu'il présenta une requête au pape Symmaque en qualité de député de l'église d'Arles, pour la défense des droits & des privileges de l'église d'Arles, qui se trouve dans le IV. volume des conciles, avec la réponse du pape à Cesaire d'Arles. * Baronius, *martyrologe.* Fulbert de Chartres, *dans un éloge de ce saint.* Baillet, *vies des saints.*

GILLES, archevêque de Reims après Mappin, en 572. sacra Gregoire de Tours, se trouva au synode de Paris, en 573. & exerça à la cour divers emplois importans. Childebert son roi & son bienfaicteur, ayant sçû, par l'accusation de Sonnegisile, que Gilles avoit conspiré contre sa personne, le fit arrêter; mais sur la plainte des évêques, qui se formalisoient qu'on eût ainsi traité un de leurs confreres sans l'avoir oüi, le roi le relâcha pour lui faire son procès dans les formes. Pour cela ce prince convoqua un concile à Metz, le 15. de Novembre de l'an 590. & ce prélat convaincu par la déposition des témoins, & par son propre aveu, fut déposé & relegué à Strasbourg. * Gregoire de Tours, *liv. 6. c. 3. & seq.* Aimoin, *liv. 2. c. 50. 51.* Hincmar, *in vita S. Remigii.* Flodoard, *liv. 1. c. 2.* Fortunat, *liv. 3. Carm. 20.* où il fait son éloge en ces termes:

Actibus egregiis venerabile culmen, Egidi, &c.

* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

GILLES, cardinal, évêque de *Tusculum*, vulgairement *Frescati*, étant légat en Pologne, dans le X. siécle, sous le pape Jean XIII. fut le premier qui y établit des archevêques & évêques. Il les fit venir de France, d'Italie & d'Allemagne, & les départit dans les neuf églises de Gnesne, Cracovie, Posnanie, Smorogovie, (depuis nommé Wratislaw) Cruswik, Plosko, Culm, Lubusse & Camin, que Mieciflas, premier prince Chrétien des Polonois, avoit bâties. Ce légat érigea les deux premiers en archevêchés, & les sept autres en évêchés; & le roi ordonna par un édit, de payer à ces églises, à perpetuité, les dixmes de toutes sortes de fruits provenans tant de ses terres, que de celles de ses sujets. * Jean Herbert de Fulstin, *histoire des rois de Pologne.*

GILLES DE LESSINES, *voyez* LESSINES (Gilles de)

GILLES DE FERRARE, de l'ordre de saint Dominique, s'est acquis sur la fin du XIII. siécle beaucoup de réputation par sa vertu & par son érudition. Boniface VIII. l'ayant nommé patriarche de Grado l'an 1295. il remplit cette dignité d'une maniere édifiante. Le pape Clement V. informé de son merite, l'envoya avec le pere Lupus, religieux du même ordre, & le pere Athanase de l'ordre de saint François, vers le roi de Rascie, en qualité de légat l'an 1308. Le même pontife le nomma quelque tems après patriarche d'Alexandrie, où il mourut, après avoir gouverné cette église avec beaucoup de zele & de charité. * Ughelli, *Ital. sacr. Tom. V.* Pio, *de Vir. illust. ord. Præd. l. 2. pag. 2.* Fontan. *Theat. Dominic. pag. 44. & 48.*

GILLES, dit DE LIEGE, religieux de l'ordre de Citeaux, vivoit dans le XIII. siécle, & écrivit l'histoire des évêques de Liege, depuis l'an 1060. jusqu'en 1251. Il est un des auteurs dont Jean de Chappeauville recueillit les ouvrages, & desquels il forma son histoire de Liege en 1615.

GILLES (Jean) cardinal François, natif de la province de Normandie, & non pas Alleman, comme Onuphre se l'est persuadé, étudia la théologie & le droit, & fut chantre de l'église de Paris, qui suivoit pendant le schisme, le parti de Clement VII. Soit que Gilles ne le crût pas veritable pontife, soit pour quelqu'autre raison, il ne put se resoudre à lui rendre obéissance. On lui fit des affaires là-dessus, & il prit le parti d'abandonner son benefice, & de se retirer vers Urbain VI. en Italie. Celui-ci le reçût très-bien, & lui donna la prevôté de Liege, & un office d'auditeur de Rote. Depuis on l'envoya nonce dans les metropoles de Reims, de Tréves & de Cologne. Il fut fait cardinal par Innocent VII. en 1405. & se trouva à la création de Gregoire XII. mais sous prétexte que ce pape ne travailloit pas à finir le schisme, il l'abandonna pour venir en France, où il mourut peu après, vers l'an 1408. Thierri de Niem étoit son ami, & fait mention de lui dans l'histoire du schisme qu'il a écrite, sous le titre de *Labyrinthe.* * *Consultez* aussi Jean Juvenal des Ursins; Ciaconius. Onuphre. Auberi, &c.

GILLES, dit de VITERBE, general de l'ordre des Augustins, puis cardinal, patriarche de Constantinople, évêque de Viterbe, de Nepi, de Castro, de Sutri, florissoit dans le XVI. siécle, & préfera le nom de sa patrie, à celui de sa famille qui étoit obscure, & qui portoit le nom d'*Antonin.* Gilles cultiva son esprit avec soin dans l'ordre des Augustins, & devint un des plus habiles prédicateurs de son tems. Il se distingua avec tant de succès, entre les religieux de son institut, qu'ils le choisirent dans un chapitre tenu en 1507. à Naples, pour general de l'ordre. Depuis il fut employé par le pape Jules II. en 1512. pour faire l'ouverture du concile assemblé dans l'église de Latran, & s'en acquitta très-bien. Leon X. l'envoya en Allemagne, & lui donna le chapeau de cardinal en 1517. L'année suivante, Gilles alla en Espagne en qualité de légat, & mourut à Rome le 12. Novembre 1532. Ce prélat eut part à l'amitié des gens de lettres de son tems. Il sçavoit le grec, le latin, l'hebreu & le chaldéen; & étoit souvent consulté sur les difficultés qu'on trouvoit dans ces langues. Il composoit aussi de beaux vers latins. Nous avons de lui des remarques sur les trois premiers chapitres de la Genese; des commentaires sur quelques pseaumes; des dialogues; des épîtres; des odes à la louange de Jovianus Pontanus; *De ecclesiæ incremento, &c.* * Sadolet, *l. 3. epist.* Bembe, *ep. lib. 11. ep. 13. & 14.* Guichardin, *l. 12.* Paul Jove, *histor. l. 6.* & *in elog. doct. c. 85.* Curtius, *in elog. vir. illust. August.* Ughel, *Ital. sacr.* Auberi, *histoire des cardinaux, &c.*

GILLES (Nicole ou Nicolas) secretaire du roi Louis XII. & contrôleur du trésor vers l'an 1500. a écrit selon la maniere & le style de son tems, les annales & chroniques de France, depuis la destruction de Troie, jusqu'en 1496. L'auteur n'avoit pas d'abord conduit son travail jusqu'à cette année, puisque la premiere édition est de 1492. Tout ce qui precede le regne de Louis XI. n'est qu'un abregé des chroniques de saint Denys & de Guillaume de Nangis. Nicole Gilles étant mort en 1503. les libraires firent plusieurs éditions de son livre, en y faisant ajoûter l'histoire du tems; mais aucun de ceux qui firent ces ad-

ditions ne se nomma avant Denys Sauvage. Celui-ci y fit des corrections & des notes dans l'édition de 1560. & les suivantes : Belleforest les revit ensuite, & assura qu'il avoit corrigé selon la verité des registres & pancartes anciennes, ce qui est vrai en partie : enfin Gabriel Chappuis les continua jusqu'en 1585. & y ajoûta quelques pieces de sa façon. Henri Pantaleon, & Nicolas Falckner ayant traduit ces annales en latin, les firent imprimer en 1572. à Bâle. * Le Long, *biblioth. hist. de France.*

GILLES, (Pierre) dit GILLIUS, natif d'Albi dans le XVI. siécle, avoit une grande connoissance de la langue grecque & de la latine, & étoit bon philosophe. Le roi François I. qui aimoit les gens de lettres, l'envoya dans la Grece & dans l'Asie, pour y chercher les manuscrits qui n'avoient pas encore été imprimés. Il s'acquitta de cette commission ; mais il fut si malheureux sur mer, qu'il fut pris par les corsaires de Barbarie, & mené en Afrique, d'où il ne fut retiré que par les soins & les liberalités du cardinal d'Armagnac. Gilles eut beaucoup de reconnoissance pour son bienfaicteur, qu'il alla trouver à Rome où il mourut en 1555. âgé de 65. ans. Il avoit dessein de publier des relations de tout ce qu'il avoit observé de plus curieux ; mais il ne put donner que les descriptions du bosphore de Thrace, & de la ville de Constantinople. Il avoit aussi traduit de grec en latin les commentaires de Theodoret, sur les XII. prophetes ; les XVI. livres de l'histoire des animaux d'Elien, &c. *Cherchez* BELON. * De Thou, *hist. liv. 16.* Gesner, *in biblioth.* Sainte-Marthe, *l. 1. elog.* Sponde, *A. C. 1555. n. 23.*

GILLES ou GIL, (Christophle) Jesuite, natif de Bragance en Portugal, enseigna à Coimbre, à Evora & ailleurs, & mourut en 1608. âgé de 53. ans. Il a composé un volume de théologie, sous le titre de *Commentar. theolog. De sacra doctrina & essentia atque virtute Dei, lib. II.* * Alegambe, *biblioth. script. soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c.*

GILLES, dit de ROIA, *cherchez* ROIA.

GILLON ou ÆGIDIUS, Romain, étoit maître de la milice romaine dans les Gaules, & résidoit ordinairement à Soissons. Il fut mis en 457. sur le trône par les François, qui avoient chassé Childeric I. à cause de ses excès. Guiemans ou Guinomand, le plus fidele sujet de ce roi demeura près de Gillon, & s'insinua si avant dans son esprit, qu'il ne faisoit plus rien que par ses conseils. Il lui en inspira de très-violens ; en sorte que ce nouveau roi se rendit plus odieux que ne l'avoit été Childeric, dont la mauvaise fortune avoit adouci l'esprit & changé les mœurs. Guiemans fit rappeller celui-ci en 464. en lui envoyant pour signal la moitié d'une piece d'or qu'ils avoient partagée en se séparant. Gillon fut ainsi chassé & battu avec des troupes auxiliaires qu'il avoit fait venir. Idace met sa mort sous la même année 464. * Idacius, *in chron.* Gregoire *de Tours*, *l. 2.* Fredegaire. Aimoin. Sigebert, &c.

GILLOT (Germain) prêtre & docteur en théologie de la societé de Sorbonne, étoit d'une famille de Paris dans laquelle la noblesse & la probité avoient comme fait une étroite alliance. Il passa les jours dans la maison de Sorbonne, se réduisant à une vie pauvre, & se refusant même le necessaire, pour élever des pauvres garçons dans les études, leur faire apprendre les langues, & les rendre capables de servir l'église, ou le public dans quelque autre profession. Il en a élevé de cette sorte du moins cinq ou six cens en sa vie, & il y avoit peu de diocése en France, où il n'y en eût, qui étoient, ou curés, ou chanoines, ou même grands vicaires ou officiaux des évêques. Il y en eut qui se rendirent celebres dans le barreau dans des cours souveraines de France, & d'autres ont été reçus docteurs dans les facultés de théologie, de droit & de medecine. On les nommoit les *Gilotins*, & ce nom leur étoit devenu honorable & comme une preuve assurée de leur vertu. Germain Gillot n'étoit pas seulement sçavant en théologie ; mais il avoit de la fermeté & du courage, lorsqu'il s'agissoit de défendre des sentimens, qu'il croyoit veritables. Quand on fit en 1656. la censure de la seconde lettre d'Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne ; soutenant avec les autres docteurs que les explications qu'il donnoit étoient Catholiques & recevables, il condamna avec force les cinq propositions sur les matieres de la grace, qui avoient été proscrites à Rome par les papes Innocent X. & Alexandre VII. mais en même tems il assura que dans les questions de fait, personne ne pouvoit soutenir que les papes, & même les conciles generaux fussent infaillibles : il finit son suffrage en ces termes, *quòd Arnaldus hæreticus sit, satis non liquet*, & fut d'avis de ne point faire de censure. Il donna durant sa vie plus de cent mille écus aux pauvres. Il ne possèda jamais de bien d'église ; & il disoit ordinairement, qu'il n'en avoit jamais demandé ni refusé, parce qu'on ne lui en avoit jamais offert. Il n'a pas laissé de grands biens par son testament, l'ayant executé lui-même avant sa mort, & ayant presque donné tout ce qu'il pouvoit donner. Mais quelques docteurs de Sorbonne, entr'autres feu M. Durieux & autres ecclesiastiques, qu'il avoit élevés, & à qui il avoit fait du bien durant sa vie, se sont consacrés eux-mêmes, tant par reconnoissance que par justice, & ont crû ne pouvoir mieux faire que de donner leurs soins, leurs tems & leurs biens pour continuer cette bonne œuvre, jusqu'au 7. Octobre 1730. qu'elle a passé en de nouvelles mains. Il mourut à Paris le 20. Octobre 1688. à l'âge de 66. ans. * *Memoires du tems.*

GILLUS, trentiéme roi d'Ecosse succeda à *Evenus* & *Dorgallus*, fils de *Durstus* prétendant tous deux à la couronne ; cette dispute fut fomentée par la fraude de Gillus fils naturel du roi Evenus. S'étant assemblé avec la noblesse pour terminer ce differend, il suborna quelques scelerats pour susciter un tumulte dans le tems de l'assemblée, dans lequel les deux competiteurs furent tués. Alors Gillus feignant qu'on en avoit aussi voulu à sa vie, implora le secours de tous les assistans ; & avec une partie de la noblesse & quelques personnes subornées, il s'enfuit à *Evenium* château que le roi Evenus avoit fortifié. S'étant ainsi retranché dans cette forteresse avec une bonne garnison, il harangua le peuple du lieu le plus élevé de ce château, déclama contre l'opiniâtreté des deux freres, & fit des imprécations contre les assassins. Après il déclara que le roi Evenus l'avoit établi régent du royaume, jusques à ce qu'on eut élû un nouveau roi. Le peuple n'ajoûtoit pas beaucoup de foi à tout ce discours ; mais voyant Gillus si bien fortifié, & craignant quelque chose de plus, il le déclara pour roi. Gillus cependant ne se croyant pas en sûreté, tant qu'il resteroit quelqu'un de la posterité de Durstus, résolut de faire mourir ses neveux, ce qu'il exécuta à l'égard de deux ; mais un troisiéme échappa. Il étendit sa cruauté sur tous ceux du sang royal. Sur cela la noblesse s'unit contre lui, le défit & le contraignit de s'enfuir en Irlande. Etant là, il recommença la guerre. Mais on l'y poursuivit, il fut défait une seconde fois, & tué par Gadwallus general du roi Evenus, dans la troisiéme année de son regne, environ 40. ans avant J. C. * Buchanan.

GILOLO, isle de la mer des Indes, une des Moluques, a la terre des Papons au levant, & l'isle des Celebes au couchant. Elle est située sous l'Equateur au 165. degré de longitude, & est d'une forme extrêmement irreguliere ; car elle a quatre langues de terre qui avancent diversement, l'une d'environ vingt lieues, & l'autre de cinquante. La ville capitale de l'isle est Gilolo, qui donne aussi son nom à un royaume. Les autres villes sont Cuma, Maro, Tolo, &c. *Cherchez* MOLUCQUES.

GILOPOLO, (Gaspar) Espagnol, vivoit dans le XVI. siécle vers l'année 1568. Il composa la suite de la diane de George de Montemajor, sous le titre de *Diana enamorada.* Barthius a traduit cet ouvrage en latin, & en fait l'éloge. Gilopolo en composa d'autres de droit. Il y a du moins quelques traités qui portent son nom. * *Consultez*, la bibliotheque des auteurs d'Espagne de Nicolas Antonio, & cinq livres que Gaspard Barthius publia en 1625. sous le titre d'*Erotodidascalon.*

GILOT, (Jacques) chanoine de la sainte chapelle de Paris, & ancien des conseillers clercs du parlement, étoit d'une famille noble de Bourgogne. Il avoit été doyen de l'église cathedrale de Langres. Sa maison canoniale dans l'enclos du palais à Paris étoit le rendez-vous de tous les sçavans ; il y avoit une belle & curieuse bibliotheque : Nous avons de lui un éloge de Calvin en latin, qu'on trouve à la fin des hommes illustres de *Papyre Masson*, & un recueil de lettres. Il eut bonne part au *Catholicon d'Espagne*, composé pour tourner la ligue en ridicule. Ce fut lui qui inventa la procession, qui est rapportée dans ce livre, & qui en fit faire le tableau, dont l'original s'est trou-

vé chez M. Tardieu, lieutenant criminel de Paris, qui étoit son parent; & qui est tombé depuis entre les mains de M. le Boults, conseiller de la grand'chambre. La harangue du légat est aussi de sa façon. Les autres harangues, qui sont dans le même ouvrage, sont de *Florent Chrétien*, de *Nicolas Rapin*, & de *Pierre Pithou*, trois beaux esprits de ce tems-là, & amis de Gilot. Celui-ci mourut en 1619. comme il paroît par son épitaphe, qui est dans le chœur de la basse sainte chapelle du palais à Paris, du côté du septentrion.* *Voyez les mélanges d'hist. de Vigneul-Marville, p. 198.*

GILPIN (Bernard) Anglois, né à Kendall dans le comté de Westmorland, en 1517. fut envoyé à Oxford, en 1533. pour y faire ses études, dans lesquelles il fit un grand progrès. Il s'opposa d'abord aux nouveaux réformateurs, & sur-tout à Pierre martyr, qui enseignoit la théologie protestante à Oxford, & par lequel il se laissa enfin pervertir. Pendant qu'il méditoit d'abandonner la religion catholique, Curbert Moscal, évêque de Durham, oncle de la mere de Gilpin résolut de l'envoyer voyager. Gilpin obéit, après s'être défait, malgré Tonstal, d'une cure qu'il possedoit, & acheva dans ses voyages, de se livrer tout entier au sentiment des Protestans. Etant retourné en Angleterre sous le regne de Marie, il commença à les soutenir & à les débiter. Il s'attira beaucoup d'admirateurs; & sous le regne d'Elizabeth, il érigea une école, où il instruisoit la jeunesse. On le voulut faire évêque de Carlile; mais il refusa cette dignité, parce qu'il eût fallu l'exercer dans une province, où il avoit beaucoup de parens & d'amis, ausquels il n'eût pû accorder tout ce qu'ils auroient souhaité, sans agir contre sa conscience, ni leur refuser sans les choquer. On peut voir le reste de ses actions dans sa vie écrite en latin par George Charleton, évêque de Chichester. Gilpin mourut le 4. Mars 1583.* *Vitæ Selectæ Londin. 1681. in 4°.*

GIMONT, bourg avec abbaye. Il est dans le pays de Gaure en Gascogne, sur la riviere de Gimont, à quatre lieues d'Auch, du côté de l'orient. * Mati, *diction.*

GINEA, village de la Palestine, où commence le pays qui dépend de Samarie, & qui est situé entre la Judée & la Galilée. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. III. chap. 4.*

GINGER, ministre Protestant, *cherchez* RABUS Bar.

GINDI ou DGINDI, parmi les Turcs sont des cavaliers extrêmement adroits à cheval. Les subtilités qu'on leur attribue sont presque incroyables. Ils ramassent en courant une lance qu'ils ont jettée à terre; ils galopent quelquefois un pied sur un cheval, & un pied sur un autre; & en cet état tirent sur des oiseaux, qu'on met exprès sur les plus hauts arbres. Il y en a qui feignent de tomber; & se laissant glisser sous le ventre du cheval, puis se remettent en selle. On dit qu'Amurat voulant un jour se divertir, leur commanda de courir l'un contre l'autre les deux pieds sur la selle, & de changer de chevaux sans s'arrêter: ce qu'ils firent enfin après plusieurs chutes. Vigenere rapporte à peu près des choses aussi surprenantes d'un Italien, qui parut à Paris en 1585. & qui avoit été esclave huit ou dix ans à Constantinople, où il avoit appris à faire ces tours de souplesse. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

GINERCA, petite ville de l'isle de Corse, est près de la côte occidentale de l'isle entre le golfe de Calvi, & l'embouchure de Limone dans le petit golfe de Ginerca. * Mati, *diction.*

GINETTI, (Martio) cardinal, natif de Veletri, fut Majordome du pape Urbain VIII. son plenipotentiaire vers l'empereur pour la paix generale. Ce pontife le nomma cardinal le 19. Janvier 1626. declaré le 30. Août 1627. Il fut depuis légat de Ferrare, légat *à latere* en Allemagne, évêque d'Albano, de Sabine, de Porto, vicaire du pape, & mourut sous-doyen du sacré college, le premier Mars 1671. âgé de 86. ans, en la 45. année de son cardinalat.

GINETTI, (Jean-François) cardinal, archevêque de Fermo, neveu du précédent, étant tresorier general du pape, fut nommé cardinal par le pape Innocent XI. le premier Septembre 1681. & mourut à Rome le 18. Septembre 1691. âgé de 70. ans.

GINGA, reine d'Angola, pays d'Afrique, situé entre les royaumes de Congo & de Bengala, vengea dans le XVI. siécle par d'horribles cruautés, la mort de son pere auquel les Portugais avoient fait couper la tête. Elle courut le pays avec un bon nombre de ses sujets, & mit tout à feu & à sang, n'épargnant ni vieillards, ni femmes, ni enfans. Cette reine cruelle se nourrissoit de chair humaine avec ses barbares courtisans. Elle alloit toûjours habillée en homme avec six cens negres à sa suite, trois cens desquels étoient des hommes habillés en femmes. Bien loin que ces cruautés lui attirassent l'horreur & la haine de ses gens, ils la respectoient jusqu'à l'adoration; car ils ne se presentoient jamais devant elle que le visage contre terre. Cette fureur se ralentit avec le tems; & comme elle avoit été baptisée dans sa jeunesse, elle fit une nouvelle profession du Christianisme sur la fin de sa vie, & mourut avec de grandes marques de pénitence. * Louis Menezes, *histoire de Portugal.*

GINGI, ville & province des Indes, dans la presqu'isle en deça du Gange, sur les côtes de Coromandel. Cette province qui est aussi connue sous le nom d'état du *Naïque de Gagi*, est soumise à un prince particulier, que ceux du pays nomment *Naïque*, & qui est tributaire du roi de Visapour. Ce petit état a le golfe de Bengala au levant, le royaume de Bisnagar au septentrion, les montagnes de Malabar au couchant, & la province de Tanaor au midi. La ville de Gingi, qui donne son nom à la province, est grande, & bien peuplée. Il y a une forteresse, & le roi de Bisnagar en a été autrefois le maître. Les autres villes sont Coloran, Candabaran, &c.

GINGIRO, royaume d'Afrique. On le place dans la basse Ethiopie, vers la côte de Zanguebar, & le royaume de Melinde. * Mati, *diction.*

GINNASIO, (Dominique) cardinal, archevêque de Manfredonia, étoit de Castel Bolognese, qui est un bourg près de Boulogne. Il s'avança dans l'étude de la jurisprudence civile & canonique, & dans celle de l'écriture; & étant allé à Rome, il s'y fit connoître à des personnes de merite. Le pape Gregoire XIII. le fit referendaire de l'une & de l'autre signature, Sixte V. lui donna l'archevêché de Manfredonia; & Clement VIII. se servit de lui pour des affaires importantes; car il l'envoya nonce en Espagne, & le mit dans le sacré college dans sa derniere promotion de dix-huit cardinaux qu'il fit en 1604. Ginnasio étoit digne de cet honneur, par sa pieté & par sa doctrine. Il fut doyen des cardinaux, évêque d'Ostie, & mourut fort âgé en 1639. Nous avons des commentaires qu'il a faits sur les pseaumes, en deux parties. Il fonda aussi diverses maisons religieuses. * Ciaconius, *in Contin.* Argolus, *de dieb. crit. T. II. P. 81.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.* Leo Allatius, *in apib. Urb.* Janus Nicius Erythræus, *pin. I. imag. illust. cap. 99.* Hallervordius, *biblioth. cur.*

GINOPOLI, ville autrefois épiscopale, est dans la Natolie propre au nord de la ville d'Angauri. * Baudrand.

GINOPOLI, ou QUINOBI, anciennement *Cimolis*, *Cinolis*, petite ville autrefois épiscopale. Elle est dans la Natolie propre sur la mer Noire entre le cap de Pisello, & la ville de Sinabe, au couchant du bourg de Leesti. * Baudrand.

GIOACHINO, GRECO, connu sous le nom du CALABROIS, étoit le plus habile joueur d'échets de son tems. Il ne trouva point son pareil dans aucun endroit du monde, ayant voyagé exprès dans toutes les cours de l'Europe, & il s'y signala au jeu des échets d'une maniere surprenante. Il trouva de fameux joueurs à la cour de France, le duc de Nemours, Arnauld le Carabin, Chaumont de la Salle; mais quoiqu'ils se piquassent d'en sçavoir plus que les autres, aucun d'eux ne fut capable de lui resister: ils ne purent pas même lui tenir tête tous ensemble. C'étoit en fait d'échets un brave, qui cherchoit, si l'on peut se servir de ces termes, quelque fameux chevalier, avec qui il pût se battre & rompre une lance; & il n'en trouva point, dont il ne demeurât le vainqueur. Un homme de qualité fit sur ce sujet des vers, que l'on sera peut-être bien-aise de lire:

A peine dans la carriere
Contre moi tu fais un pas,
Que par ta demarche fiere
Tous mes projets sont à bas:
Je vois dès que tu t'avances,
Ceder toutes mes défenses;

Tomber tous mes champions ;
Dans ma resistance vaine ,
Roi , chevalier , roc & reine ,
Sont moindres que des pions.

* *Lettre inserée dans le Mercure galant du mois de Decembre 1693.* Il y avoit en 1702. à Amsterdam un officier Irlandois, qui jouoit si bien aux dames & aux échets, que tous ceux qui l'ont vû , assurent qu'il n'avoit pas son pareil dans l'Europe. * *Mem. du tems.* Bayle , *dict. crit. édit. 1702.*

GIOIA , bourg avec un château. Il est dans la Calabre ulterieure, province du royaume de Naples , à l'embouchure du Marro , ou Metauro, dans le golfe de Gioia , qui est entre celui de saint Euphémie , & le Fare de Messine, & qui répond à celui que les anciens appelloient *Sinus Brutus* , ou *Brutiorum Sinus.* On prend Gioia pour la petite ville des anciens Brutiens , qu'on nommoit *Metaurus* ou *Metaurum.* * Baudrand.

GIOIA , bourg du royaume de Naples , est dans la terre de Bari, entre la ville de Bari & le golfe de Tarente. * Baudrand.

GIOIA , (Jean) natif d'Amalphi , dans le royaume de Naples, vivoit vers l'an 1300. ayant ouï parler de la vertu de la pierre d'Aimant , il s'en servit, dit-on , dans ses navigations ; & peu à peu , à force d'experiences , il inventa & perfectionna la boussole. On ajoûte que pour marquer que cet instrument avoit été inventé par un sujet des rois de Naples , qui étoient alors cadets de la maison de France , & de la branche des ducs d'Anjou, il marqua le septentrion avec une fleur de lis : ce qui a été suivi par toutes les nations ; mais tout cela est fort suspect. *Voyez* BOUSSOLE. * M. l'abbé de Choisi , *vie de Salomon.*

GIONULLU : certains volontaires ou avanturiers dans l'empire du Turc , qui s'entretiennent dans les armées à leurs propres frais , dans l'esperance d'obtenir par quelque belle action , la succession des zaims ou des timariots, lorsque ces derniers sont tués à la guerre. Ces gens-là font souvent des choses presque incroyables, & signalent leur bravoure , en s'exposant aux plus grands dangers. On remarque qu'en un seul jour , on donna un même Timar à huit de ces braves, dont les sept premiers furent tués successivement l'un après l'autre , dans un assaut qui fut donné par les Turcs en 1663. au fort de Serin dans la Hongrie : de sorte qu'il n'y eut que le huitiéme qui profita du Timar , les autres n'en ayant reçu le titre que pour un moment. On croit que *Gionullu* vient de *Gionum* , qui signifie *une impetuosité furieuse* , d'où se forme *Gionullu* , c'est à-dire , *un furieux qui s'expose aux plus grands périls sans aucune consideration.* * Ricaut, *de l'empire Otteman.*

GIORAS , Juif, fils de *Simon.* Ce fut lui , qui après la bataille de Gabaon contre Cestius , qui commandoit les troupes romaines ; donna sur leur arriere-garde , en tua plusieurs , & prit grand nombre de chariots chargés de bagage , qu'il mena dans Jerusalem. * Josephe , *guerre des Juifs , liv. II. chap. 32.*

GIORGION , peintre celebre , né en 1478. à Castel-Franco , dans le Trevisan , étoit bien fait de sa personne, galant , aimoit la musique ; chantoit & jouoit fort bien des instrumens. Après avoir étudié d'après les desseins du Titien , il apprit à peindre sous Jean Bellin , & passa tout à coup de la maniere de ce dernier à une autre qu'il se fit lui-même , & qui surprit tous les connoisseurs ; car outre que son goût de dessein étoit délicat, il porta le coloris plus loin qu'aucun de ses concurrens , peignit avec force & suavité , & entendit fort bien le clair obscur , & l'harmonie du tout ensemble. Il imita parfaitement Leonard de Vinci , & se rendit très-habile , par le secret qu'il trouva de bien distinguer les jours & les ombres. Giorgion mourut à l'âge de trente-deux ans , en 1511. & eut la gloire d'avoir formé Sebastien de Venise , qu'on nomma à Rome *Fratel del Piomo* ; & le celebre Titien. * Ridolfi , *vit. Pittor. Venet.* Vasari. Felibien , &c.

GIOTTO , peintre celebre , qui vivoit dans le XIV. siécle , étoit natif d'un village , près de Florence. Cimabué l'ayant rencontré à la campagne , qui gardoit des moutons , & qui en les regardant paître , les dessinoit sur une brique , conçut une si bonne opinion de l'inclination de ce jeune enfant , qu'il le demanda à son pere pour le mettre au nombre de ses éleves. Giotto s'avança tellement dans la peinture , qu'il se rendit le plus habile homme de son tems dans cet art , qui commençoit à se dégrossir. Sa réputation se répandit bientôt dans toute l'Italie , & surtout lorsqu'il eut commencé à faire des portraits , dont l'usage étoit comme perdu. Le pape Benoît XI. avoit envoyé un homme à Sienne & à Florence , pour y voir les plus habiles peintres , & pour en rapporter quelque dessein de chacun d'eux. Cet envoyé s'adressa à Giotto , qui se fit d'abord donner un pinceau & du papier , puis sans le secours d'aucun autre instrument , traça un cercle qu'il donna à cet homme. On le trouva si également tracé , & si parfait dans sa figure , qu'il parut une chose admirable ; & c'est ce qui donna lieu à ce proverbe italien, *Tu se più tondo che l'O del Giotto* , pour marquer un esprit qui n'est pas trop subtil. Ce fut ensuite de cela que le pape le fit venir à Rome , où il peignit divers ouvrages , & entr'autres ce grand tableau de Mosaïque , qui est à present au-dessus de la grande porte de l'église de saint Pierre , qu'on appelle *la nave del Giotto.* C'est un saint Pierre marchant sur les eaux. Le Giotto suivit la cour de Rome à Avignon en 1306. & demeura en Provence jusqu'après la mort de Clement V. Il alla en 1316. en Italie , où il fit amitié particuliere avec le Dante. Il peignit à Naples & ailleurs , & mourut l'an 1336. à Florence , où on lui éleva depuis une statue de marbre sur son tombeau. Petrarque a parlé très-avantageusement de lui. Le Giotto eut divers éleves qu'on estima. On vit peu de tems après , un peintre nommé *Thomas* , natif de Florence , qu'on surnomma le GIOTTINO , à cause qu'il imitoit très-bien la maniere de Giotto. Les Florentins employerent ce dernier pour faire un portrait ridicule de Gautier de Brienne , duc d'Athenes , qu'ils n'avoient pas raison d'aimer. Le Giottino mourut jeune en 1356. âgé de 32. ans. * Vasari , *vit. de Pitt.* Felibien , *Entretiens sur la vie des peintres.* Petrarque , *epist. famil. l. 5. &c.* De Piles , *vies des peintres.*

GIOVAGNONI , (Horace) jurisconsulte , natif de Boulogne en Italie , vivoit sur la fin du XVI. siécle , vers l'an 1588. Il a composé divers ouvrages , & entr'autres un de consultations , qu'on a imprimé dans la même ville de Boulogne l'an 1615. * Bumaldi , *biblioth. Bonon.* Alidosi , *de script. Bonon. &c.*

GIOVAN-ANTONIO DA VERCELLI , dit le SODOMA , peintre vivoit dans le XVI. siécle , & peignit dans le Vatican divers ouvrages , que Jules II. fit depuis ruiner. Il aimoit à representer des actions deshonnêtes : ce qui lui fit donner le surnom de *Sodoma.* Giovan-Antonio fut connu du pape Leon X. qui le fit chevalier. Cependant son humeur bizarre & ses débauches le rendirent méprisable , & l'empêcherent d'acquerir ni biens , ni réputation. On dit qu'il mourut en 1554. âgé de 75. ans dans l'hôpital de Sienne. * Vasari. Felibien , &c.

GIOVENAZZO , ville du royaume de Naples en Italie , dans la terre de Bari , avec évêché suffragant de Bari. Les auteurs Latins la nomment *Juvenacium.* Elle est petite & peu considerable , à deux ou trois milles de Mollera. * Leandre Alberti. Sanson.

GIR , ou GHIR , grande riviere d'Afrique. Elle a deux sources , l'une dans le Daara , contrée du Biledulgerid , l'autre dans le desert de Ghir. Elles se joignent dans celui de Zuenziga. Cette riviere , ainsi formée , traverse le desert de Targa , & se jette dans le lac de même nom , d'où ressortant , selon quelques cartes , elle baigne le desert de Lempta , le royaume de Bórno , & entre dans le lac de Nuba , elle en sort sous le nom de Nubie , & va se décharger dans le Nil. * *Carte de l'Afrique par Wischer.*

GIRAC , (Paul Thomas , sieur de) étoit fils de *Paul* Thomas , seigneur de Maisonnette , qui étant natif de Jarnac , vint s'établir à Angoulême. Il avoit une parfaite connoissance de la langue hebraïque , & faisoit fort bien des vers. Le fils nâquit à Angoulême & fut intime ami de Balsac. Une critique de Voiture , qu'il avoit faite en latin , lui attira sur les bras Costar , archidiacre du Mans, qui entreprit la défense de son ami mort depuis quelque tems. Ce fut un flux & reflux d'écrits & d'injures de part & d'autre ; car ces messieurs n'eurent garde de dépouiller le caractere d'aigreur , trop ordinaire à quelques sçavans de profession , pour se renfermer dans les bornes de l'honnêteté. Girac paroît dans ses réponses plus docte & plus versé dans la connoissance de l'antiquité que Costar , mais il

il est moins poli & plus aigre que lui. Il mourut le 2. Janvier 1663. on a une belle édition de sa replique à Leyde in 8°. 1670. * Balsac, *dans un discours joint au Socrate Chretien*. Le P. Gaudin, *préface de son dictionaire*. Bayle, *dict. crit.*

GIRACUNDA, ou CACAGIONI, petite ville de Tartarie. Elle est sur la côte de la Crimée, au couchant du cap Carosqui, ou Imkermen. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Charax*, petite ville de la Chersonese Taurique, laquelle d'autres croient être entierement ruinée. * Baudrand.

GIRALDI, (Jean-Baptiste) né à Ferrare en 1504. étoit fils de *Christophle* Giraldi, homme de lettres, qui le fit élever avec soin, & parent du celebre Lilio Gregorio Giraldi. Il étudia sous Calcagnini; & après avoir fait de grands progrès dans les lettres, il s'attacha à la medecine, & prit le bonnet de docteur en cette faculté. Depuis il fut secretaire d'Hercule d'Est, duc de Ferrare, & il exerça cet emploi durant seize années, jusqu'à la mort de ce prince. Il y fut continué deux ans sous Alfonse II. fils d'Hercule; mais quelques envieux le mirent si mal dans l'esprit de ce prince qu'il fut comme contraint de sortir de sa cour. Il vint à Mondovi en Piémont, puis à Turin, où il s'arrêta quelque tems, jusques à ce qu'on l'engagea à aller enseigner la rhetorique à Pavie. Son érudition le fit considerer dans cette ville, où il fut reçu dans l'académie de *gli Affidati*, & où il publia divers ouvrages en prose & en vers. Il fut cruellement tourmenté de la goute, maladie qui étoit une espece d'heritage dans sa famille, S'imaginant que l'air de sa patrie contribueroit à lui faire recouvrer la santé, il se fit porter à Ferrare, où il mourut deux ou trois mois après, l'an 1573. âgé de 69. ans. * Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

GIRALDI, (Lilio Gregorio) l'un des plus sçavans hommes que l'Italie ait produit dans les derniers siécles, nâquit le 14. Juin 1478. & consacra toute sa vie à l'étude. Il composa divers ouvrages, que nous avons en deux volumes *in folio*, de l'impression de Leyde, en 1696. Les remarques de M. Colomiés sur le traité des poëtes de cet auteur, n'ont paru que dans cette édition. Son histoire des dieux des Gentils en 17. livres; celle des poëtes Grecs & Latins en dix; & celle des poëtes de son tems, qui en contient deux, sont les plus estimés. M. de Thou parle ainsi de lui dans l'onziéme livre de son histoire. » Il sçavoit très-bien la langue grecque & latine, & connoissoit parfaitement les belles lettres & l'antiquité, qu'il a éclaircie dans divers de ses écrits. Il est vrai qu'il eut le malheur de beaucoup souffrir, par les caprices de la fortune, qui ne lui fut jamais favorable, & par le chagrin que lui donnoit son peu de santé. Son merite le rendoit digne d'une plus heureuse destinée. Il étoit domestique du cardinal Rangoni, lorsque Rome fut prise par l'armée de l'empereur Charles V. en 1527. & il perdit tout son bien dans le pillage, même sa bibliotheque: ce qui lui fut le plus sensible. Quelque tems après, il se retira auprès de François Pic de la Mirandole qui l'aimoit beaucoup; & ce nouveau protecteur lui fut enlevé par la trahison de Galeoti. Alors Giraldi revint dans son pays, où il vivoit avec douceur, par l'union qu'il eut avec Jean Menard, & avec Celio Calcagnini. La goute l'incommoda si fort, qu'il ne pouvoit ni marcher, ni même tourner le feuillet d'un livre. Il vécut jusques à une extrême vieillesse; mais dans une grande pauvreté, quoique Renée de France, duchesse de Ferrare, lui eût fait quelquefois du bien.» Ce fut lui qui inventa les trente nombres épactaux, commençant à trente, au premier jour de Janvier, & allant toûjours en diminuant jusques à un pour suppléer le nombre d'or, & designer exactement les nouvelles lunes. Il fit aussi un traité pour la réforme du calendrier, que son frere Lilio Antonio Giraldi présenta au pape Gregoire XIII. & qui fut suivi, après l'avoir communiqué à tous les princes Chrétiens, & aux plus sçavantes universités de l'Europe. Lilio mourut au mois de Fevrier 1552. *Voyez* CALENDRIER GREGORIEN. * Gregorio Leti, *vie de Sixte V*. De Thou, *hist. l. 11.*

GIRALDO, prêtre Espagnol, fut auteur de l'histoire de Compostelle, qu'il entreprit, à la sollicitation de l'archevêque Didace. * Vasæus, *in chron. Hisp. c. 14.*

GIRAPETRA, GERAPETRA, GIERAPETRA, petite ville sur un cap & un golfe du même nom. Elle est sur la côte meridionale de l'isle de Candie, à huit lieues de la ville de Setia, vers le couchant méridional. * Mati, *dict.*

GIRARD, ou GIRAUD, (Silvestre) Anglois, du comté de Pembrok, vivoit dans le XII. siécle, & a été l'un des plus doctes personnages de son tems. Il apprit dans son pays les belles lettres, la philosophie & les mathematiques; & ensuite ayant visité les plus celebres universités de l'Europe, il s'arrêta dans celle de Paris, où il étudia en théologie, & où il professa. Henri II. roi d'Angleterre, l'appella à sa cour, où il lui donna le soin de l'éducation du prince Jean son fils, & le fit son secretaire. Silvestre Girard professa à Oxford; & ensuite ayant accompagné le prince en Irlande, il publia une description de ce royaume. Sa science lui fit des admirateurs; & sa faveur des envieux. On lui suscita diverses affaires, & un moine de Citeaux l'accusa même du crime de lezemajesté. Il se tira de ce pas dangereux, & prit le parti de s'éloigner de la cour. On lui donna l'archidiaconé de Brechin, puis celui de saint David, d'où il fut élevé sur le siége épiscopal de cette église. Il mourut en l'an 1210. ou 1214. selon d'autres, laissant un très-grand nombre d'ouvrages sur toutes sortes de sujets; comme des commentaires sur divers livres de l'écriture; des traités théologiques; des vies des saints, &c. * Leland & Pitseus, *de illust. script. Angl.* Balée, *de script. Britan.* Vossius, *de hist. Lat. &c.*

GIRARD, (Pierre) cardinal, évêque du Pui, natif de Saint-Saphorin-le-Chastel dans la province de Forez, fut fait évêque du Pui en 1384. & s'attacha à Clement VII. qui l'employa dans diverses affaires importantes, & lui donna le chapeau à Beaucaire, le 29. Octobre de l'an 1390. Girard, si l'on en croit quelques auteurs, avoit été évêque de Lodeve avant que de l'être du Pui; mais il n'y a pas d'apparence. On sçait seulement qu'il abandonna Benoît XIII. pour se retirer à Pise, où le concile assemblé dans cette ville, le confirma dans ses dignités. Il fut grand penitencier de l'église Romaine, & mourut vers l'an 1415. quoique Contelorio croye qu'il vivoit encore en 1417. On dit que son corps fut enterré dans l'église cathedrale d'Avignon. * *Consultez* la vie de Clement VII. publiée par Bosquet; Contelorio; Frison; Auberi; Baluze, *vita pap. Aven.*

GIRARD DE VILLETHIERRI, (Jean) prêtre de Paris, également recommandable par sa pieté & par sa science, a donné sur la fin du XVII. siécle plusieurs ouvrages de morale & de pieté; *le veritable penitent; le chemin du ciel; la vie des vierges, des gens mariés, des veuves, & des religieux & religieuses, des riches & des pauvres; la vie des clercs; un traité de la vocation à l'état ecclesiastique; le Chrétien etranger sur la terre; un traité de la flaterie*, & un *de la medisance; la vie de* JESUS-CHRIST *dans l'Eucharistie; le Chrétien dans la tribulation; un traité des églises & des temples du respect qui leur est dû; la vie de saint Jean de Dieu; & un traité des vertus théologales*. Tous ces traités étant ramassés peuvent faire un corps de morale pratique pour toutes les conditions & tous les états, tirée de l'écriture sainte, des canons, des conciles & des peres de l'église. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XVII. siécle.*

GIRARD, (Bernard de) seigneur DU HAILLAN, *cherchez* HAILLAN (Du.)

GIRARD BIANGHI, cardinal, *cherchez* BIANCHI.

GIRARD, ou GERARD, surnommé THOM, *cherchez* GERARD.

GIRARDIN D'AMIENS, ancien auteur, qui composa en vers un roman, qui a pour titre, *Meladius*. Il vivoit vers l'an 1260. * La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *biblioth.*

GIRAUD ou GEROLD, que d'autres nomment *Geraud & Geronde*, patriarche de Jerusalem, vivoit dans le XIII. siécle. Quelques-uns ont crû que c'étoit l'évêque de Valence, qui avoit été abbé de Molesme, & dont Alberic, fait mention. Ce dernier succeda à Humbert de Mirebel en 1230. * Alberic, *en la chron.* Sponde, *an. chron. 1227. n. 7.*

GIRCONA, ou MARTIANI, petite ville de la Natolie propre. C'est l'ancienne *Myrina*, ville de l'Eolide. On la trouve sur le golfe de Smyrne, entre Smyrne & l'embouchure du Girmasti; & elle a encore un évêché suffragant d'Ephese. * Baudrand.

GIRGIO, ville d'Afrique dans la haute Egypte, capitale d'une province, dite *le Cassif de Girgio*. Elle est située sur la riviere du Nil, entre Barbanda & Saïd. * *Voyez* Thevenot, *voyage du Levant*.

GIRINGBOMBA, royaume d'Afrique dans le Biafara, pays de la basse Ethiopie. Il a au nord le royaume de Metra; au couchant celui de Mujac; au midi celui de Macaco; & au levant les Giaques, le lac Niger, & l'Abissinie. On donne aussi à ce royaume le nom de *Giribuma*, & on dit que son roi est assez puissant, & qu'il a sous lui quinze rois tributaires, qui apparemment ne sont que des roitelets. On ne sçait rien de particulier de ce pays, sinon que les habitans sont noirs, payens, & anthropophages. * Mati, *diction*.

GIRMASTI, CASTRI, ou CHIAI, en latin, *Caycus*, riviere d'Asie dans la Natolie. Elle baigne la ville de Girmasti, & celle de Pergame, & se décharge dans le golfe de Smyrne, vis-à-vis de l'isle de Metelin.* Baudrand.

GIRMASTI, petite ville autrefois episcopale. Elle est en Asie, dans la Natolie propre, sur la riviere de Girmasti, au-dessus de Pergame.* Baudrand.

GIROLA, ou GEROLA, en latin *Girola*, village de la Laumeline, contrée du duché de Milan, en Italie. Il est près du Pô, entre la ville de Pavie, & celle de Valence. Quelques geographes prennent Girola, pour l'ancienne ville de la Gaule Cisalpine, qu'on appelloit *Acerra*, ou *Achera*, que d'autres placent à Acere, village du Pavesan, & d'autres à Ghierra, village situé dans le Lodesan, vis-à-vis de l'embouchure du Sario dans l'Adda. * Mati, *diction. geographique*.

GIRON, ancienne maison d'Espagne, considerable par ses dignités & par ses alliances, dont l'on ne rapportera la posterité que depuis

I. MARTIN Vasquez d'Acunna, comte de Valence, qui épousa 1°. *Therese*, fille d'*Alfonse* Tellez-Giron, seigneur de Frechoso: 2°. *Beatrix* de Portugal, fille de *Jean* infant de Portugal, comte de Valence. Du premier mariage vinrent ALFONSE, qui suit; *Therese* d'Acunna-Giron; *Leonore* d'Acunna-Giron, mariée à *Jean* de Castro, seigneur de Cadaval; *Genevre* d'Acunna-Giron, qui épousa 1°. *Sanche* Manuel: 2°. *Diegue* Lopez de Haro, seigneur de Busto & Ribilla.

II. ALFONSE Tellez-Giron, seigneur de Frechoso & de Belmonte, épousa *Marie*, fille & heritiere de *Jean* Fernandez-Pacheco, seigneur de Belmonte, dont il eut JEAN, qui suit; & PIERRE Giron, qui a fait *la branche des comtes d'*URENA, *marquis de* PENNAFIEL, *ducs d'*OSSONNE, *rapportée ci-après*.

III. JEAN Pacheco, marquis de Vilena, duc d'Escalone, maître de l'ordre de saint Jacques, mourut le 14. Octobre 1474. Il avoit épousé 1°. *Marie* de Porto-Carrero, fille & heritiere de *Pierre*, seigneur de Moguer & de Villanova: 2°. en 1471. *Marie* de Velasco, fille de *Pierre* Fernandez de Velasco, II. comte de Haro, connétable de Castille. Du premier mariage sortirent entr'autres enfans, DIEGUE Lopez-Pacheco, qui continua la branche des ducs d'Escalone; PIERRE Porto Carrero qui continua la branche des marquis de Villanueva; & ALFONSE Giron, qui suit.

IV. ALFONSE Tellez-Giron, seigneur de Montaluan, avoit épousé *Marianne* de Guevara, fille de *Ladron*, seigneur du Val d'Escalante, dont il eut entr'autres enfans JEAN, qui suit; *Pierre* Pacheco, évêque de Siguença, créé cardinal en 1545. viceroi de Naples, mort le 4. Mars 1560; *Anne* Giron, mariée à *Jean* de Ajala, seigneur de Cebolla; & *Catherine* Giron, alliée à *Pierre* Arias-Davila.

V. JEAN Pacheco II. seigneur de Montaluan, épousa *Marie* Chacon, fille de *Jean* Chacon, seigneur de Casarubios, & sœur du premier marquis de Los-Velez, dont il eut entr'autres enfans, ALFONSE, qui suit.

VI. ALFONSE Tellez-Giron, III. seigneur de Montaluan, commandeur de l'ordre de saint Jacques, épousa *Jeanne* de Cardenas, fille d'*Alfonse*, comte de Puebla, dont il eut entr'autres enfans, 1. JEAN, qui suit; 2. *Alfonse* de Cardenas, qui fut pere d'*Alfonse* Tellez-Giron; & de *Rodrigue* Giron; 3. *Gaspard* Giron, seigneur du Majorat de Berja-Munnez; & *André* de Pacheco, évêque de Segovie, puis de Cuença, inquisiteur general & archevêque de Seville.

VII. JEAN Pacheco, fut créé comte de Montaluan en 1563. & mourut le 2. Octobre 1590. Il avoit épousé *Jeanne* Suarez de Tolede & Silva, dame de Galves, fille de *François* Suarez de Tolede, dont il eut ALFONSE, qui suit; & autres enfans qui conserverent le nom de Pacheco.

VIII. ALFONSE Tellez-Giron, mourut avant son pere, le 5. Juillet 1590. Il avoit épousé *Marie-Magdeleine*, fille de *Ferdinand* de la Cerda, dont il eut JEAN, qui suit; *Jeanne* de Tolede, mariée à *Alfonse* d'Alvarado & Velasco, II. comte de Villamor; & *Anne* de la Cerda, alliée à *Pierre* Cortez-de Monroi, IV. marquis du Val-de-Guaxaca.

IX. JEAN Pacheco, II. comte de Montaluan, IX. seigneur de Galves, &c. né le 17. Mars 1590. mourut le 12. Juillet 1666. Il avoit épousé *Isabelle* de Mendoza-Aragon, fille d'*Henri* d'Aragon & Mendoza, dont il eut *Jean* Pacheco, né en 1610. mort jeune; ALFONSE-MELCHIOR, qui suit; *Baltazar* Pacheco, mort jeune; *Alfonse* Tellez-Giron, mort jeune; *Gaspard* Tellez Giron, grand collegial de saint Ildefonse d'Alcala; *Marie* Pacheco, alliée à *Louis* Laso-de-la-Vega, III. comte d'Annover; *Anne* Pacheco, religieuse; *Isabelle* de Mendoza & Aragon, mariée 1°. à *François* Galceran de Valdez & Cardonne, marquis de Mirallo: 2°. à *Ferdinand* de Vega, seigneur de Palencia: 3°. à *François* de Vega, IV. comte de Grajal, II. marquis de Montaos; *Jeanne* Suarez de Tolede, religieuse; *Françoise* de la Cerda, mariée 1°. à *François* Diego Lopez-de-Zuniga & Sotomajor, VIII. duc de Bejar: 2°. à *Alvare* Perez Osorio & Sarmiento, IX. marquis d'Astorga; & *Therese* Pacheco, qui épousa *Arias* Gonçalez-Davila & Bobadilla, V. comte de Punno-en-Rostro.

X. ALFONSE-MELCHIOR Tellez-Giron-Pacheco, Tolede & Mendoza, chevalier de l'ordre de Calatrava, gentilhomme de la chambre du roi Philippe IV. mourut avant son pere le 22. Août 1650. Il avoit épousé 1°. *Agnès Marie* de Haro-Avellaneda, fille de *Garcias* de Haro & Guzman, comte de Castrillo: 2°. *Victoire* Doria & Caretto, fille de *Charles* Doria, duc de Tursis, morte en 1648: 3°. *Jeanne* de Velasco, fille de *Bernardin* Fernandez de Velasco, duc de Frias, VII. connétable de Castille. De ce dernier mariage vinrent JEAN-FRANÇOIS, qui suit; & *Isabelle* Pacheco-d'Aragon & Velasco, mariée en Juillet 1664. à *Emanuel-Joachim* Alvarez de Tolede & Portugal, VIII. comte d'Oropesa.

XI. JEAN-FRANÇOIS Pacheco-Tellez-Giron-Tolede & Mendoza, né le 8. Juin 1648. III. comte de Montaluan, XI. seigneur de Galves, duc d'Uceda, marquis de Belmonte, grand de Castille, conseiller d'état, président des ordres, puis président du conseil des Indes, & ambassadeur à Rome; le roi de France le nomma en 1703. chevalier de l'ordre du S. Esprit. Il quitta depuis le parti du roi Philippe V. lorsque les Imperiaux s'emparerent du royaume de Naples, pour s'attacher aux interêts de l'empereur, qui lui donna le titre de vicaire imperial en Italie sans fonction, lui donna en Decembre 1713. une place de conseiller d'état à la premiere promotion qui s'en fit quand il fut arrivé à Vienne, où il mourut le 25. Août 1718. en sa 70. année. Il avoit épousé le 16. Juillet 1677. *Marie* de Sandoval & Giron, IV. duchesse d'Uceda, sa cousine germaine, fille de *Gaspard* Tellez-Giron, duc d'Ossonne, morte à Gennes le 23. Juillet 1711. dont il eut EMANUEL-GASPARD, qui suit; *Jean de Dieu*, mort à Rome le 2. Decembre 1703. âgé de 17. ans; *Antoine-Ignace*, mort jeune; *Pierre-Vincent*, chevalier de Malte; *Melchior*; & *Josephe* Giron.

XII. EMANUEL-GASPARD Tellez-Giron, marquis de Belmonte, &c. a épousé en 1697. *Josephe-Antoinette* de Tolede de Portugal sa cousine germaine, fille d'*Emanuel-Joachim-Alvarez* de Portugal Tolede, comte d'Oropesa, & d'*Isabelle* Pacheco d'Aragon-Velasco.

BRANCHE DES COMTES DE URENNA, marquis de PENNAFIEL, *ducs d'*OSSONNE.

III. PIERRE Giron, second fils d'*Alfonse* Tellez-Giron, seigneur de Frechoso, & de *Marie* de Pacheco, fut créé grand-maître de l'ordre de Calatrava en 1445. & mourut le 2. Mai 1466. Il avoit épousé *Isabelle* de Las-casas d'une noble famille de Seville, dont il eut ALFONSE, qui suit; JEAN, qui continua la posterité, *dont il sera parlé après son frere aîné*; *Rodrigue*, grand-maître de l'ordre de Calatrava après son pere, tué le 23. Juillet 1480. ou 1482.

à l'âge de 26. ans, laissant un fils *naturel*, dont la posterité finit la troisiéme generation ; & *Marie* Giron.

IV. ALFONSE Tellez-Giron, seigneur d'Urenna, Pennafiel, Gumiel, Offonne, Briones & Moron, fut créé comte d'Urenna par le roi Henri IV. & mourut peu après l'an 1469. sans laisser de posterité de *Blanche* de Herrera, dame de Pedraza.

IV. JEAN Tellez-Giron, frere du précedent, fut II. comte d'Urenna, seigneur de Pennafiel, &c. & mourut le 21. Mai 1528. âgé de 72. ans. Il avoit épousé *Leonore* de la Vega-Velasco, fille de *Pierre* Fernandez, II. comte de Haro, connétable de Castille, morte en 1522. dont il eut PIERRE, qui suit; JEAN, qui continua la posterité, *qui sera rapportée après celle de son frere ainé*; *Isabelle*, mariée à *Beltram* de la Cueva, III. duc d'Albuquerque; *Marie*, alliée à *Ferdinand-Henriquez*, V. amirante de Castille, duc de Medina de Rioseco; *Mencie*, qui épousa *Henri* d'Acunna & Portugal, IV. comte de Valence; *Leonore*, femme de *Louis* Fernandez-Portocarrero, comte de Palma; autre *Marie*, alliée 1°. à *Henri* de Guzman, IV. duc de Medina-Sidonia : 2°. à *Rodrigue* Ponce-de-Leon, premier duc d'Arcos; *Jeanne*, premiere femme du même *Rodrigue* Ponce-de-Leon, I. duc d'Arcos; & *Anne* Giron, abbesse de sainte Claire de Villafrechos.

V. PIERRE Giron, III. comte d'Urenna, seigneur d'Offonne, &c. mourut le 25. Avril 1531. Il avoit épousé *Mencie* de Guzman, fille de *Jean-Alfonse*, III. duc de Medina-Sidonia, morte le 29. Novembre 1526. dont il eut pour fille unique *Marie* Giron, alliée à *Innico* de Velasco & Touar, marquis de Berlanga.

V. JEAN Tellez-Giron, frere puîné du précedent, fut IV. comte d'Urenna, seigneur d'Offonne, &c. & mourut le 19. Mai 1558. ayant eu de *Marie* de la Cueva, fille de *François* Fernandez, II. duc d'Albuquerque, PIERRE, qui suit; *Marie*, alliée à *Manrique* de Lara, IV. duc de Nagera; *Leonore*, mariée à *Pierre* Faxardo, III. marquis de Los-Velez, morte le 6. Juillet 1566; & *Magdeleine* Giron, qui épousa *George* d'Alemcastro, II. duc d'Aveiro.

VI. PIERRE Giron, V. comte d'Urenna, fut créé duc d'Offonne en 1562. fut aussi viceroi de Naples, & mourut en ..... *Voyez* OSSONNE. Il avoit épousé 1°. *Leonore-Anne* de Guzman, fille de *Jean-Alfonse*, VI. duc de Medina-Sidonia, morte en 1573 : 2°. en 1575. *Isabelle* de la Cueva, fille de *Diego* de la Cueva, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, JEAN, qui suit; *Pierre*, chevalier de l'ordre de Calatrava, né le 24. Août 1557; *Marie*, née en 1553. alliée à *Jean* Fernandez de Velasco; & *Anne* Giron, née le 7. Decembre 1558. mariée à *Ferdinand* Henriquez de Ribera, IV. marquis de Tarifa.

VII. JEAN Tellez-Giron, né le 20. Octobre 1554. fut II. duc d'Offonne, marquis de Pennafiel, VI. comte d'Urenna, & épousa *Anne-Marie* de Velasco, fille d'*Innico* Fernandez de Velasco, connétable de Castille, dont il eut PIERRE, qui suit; *Leonore*, & *Anne* Giron, mortes jeunes.

VIII. PIERRE Giron, né le 17. Decembre 1574. fut III. duc d'Offonne, II. marquis de Pennafiel, VII. comte d'Urenna, viceroi de Sicile, puis de Naples, chevalier de la Toison d'Or, & mourut le 25. Septembre 1624. *voyez* OSSONNE. Il avoit épousé *Catherine* Henriquez de Ribera, fille de *Ferdinand*, II. duc d'Alcala, dont il eut pour fils unique, JEAN, qui suit.

IX. JEAN Tellez-Giron, IV. duc d'Offonne, III. marquis de Pennafiel, VIII. comte d'Urenna, &c. viceroi de Sicile, mourut à Palerme le 12. Octobre 1656. Il avoit épousé *Isabelle* de Sandoval & Roxas, fille de *Christophle* comte de Sandoval, & Roxas, duc d'Uceda, dont il eut pour fils unique, GASPARD, qui suit.

X. GASPARD Tellez-Giron, V. duc d'Offonne, IV. marquis de Pennafiel, IX. comte d'Urenna, &c. gouverneur du Milanez, conseiller d'état, président du conseil des ordres, & grand écuyer de la reine d'Espagne, mourut le 2. Juin 1694. Il avoit épousé 1°. *Felicie* de Sandoval des Ursins, duchesse d'Uceda, fille de *François* Gomez de Sandoval, duc de Cea, de Lerme, & d'Uceda, morte en 1671 : 2°. en 1673. *Anne-Antoinette* de Benavidés Carillo & Tolede, marquise de Formesta & Caracene, fille de *Louis* de Benavidés, marquis de Caracene. Du premier mariage vinrent; *Isabelle-Marie* de Sandoval & Giron, duchesse d'Uceda, mariée en 1677. à *Jean-François* Pacheco-Tellez-Giron-Tolede & Mendoza, III. comte de Montaluan, à cause de laquelle il fut duc d'Uceda, morte à Genes le 23. Juillet 1711. *ainsi qu'il a été remarqué ci-devant*; *Marie* de Las-Nieves-Giron & Sandoval, mariée à *Louis-François* de la Cerda & Aragon, IX. duc de Medina-Celi; *Marianne* Giron, dame d'honneur de la reine Louise, laquelle fit profession le 21. Decembre 1684. aux Carmelites de sainte Anne de Madrid; *Catherine-Marie* Giron, alliée en 1687. à *Antoine* Fernandez-Manrique-de-la-Cueva, XIV. comte de Castaneda, & IV. marquis de Flores-d'Avilla; & *Hiacinthe-Marie* Giron de Sandoval, qui épousa en 1689. *Jean* Henriquez de Guzman, XII. comte d'Alva-d'Aliste, morte en 1695. Du second mariage sortirent; FRANÇOIS-MARIE-DE-PAULE, qui suit; JOSEPH, qui a continué la posterité *rapportée ci-après*; *Marie-Anne* de Benavidés-Carillo-Tolede & Giron, née en 1674. mariée en 1705. à *Joseph* de Velasco & Carvajal, duc de Frias, connétable de Castille, &c. morte en Septembre 1717. âgée de 44. ans; & *Emanuele* Tellez-Giron, fille d'honneur de la reine, alliée le 7. Octobre 1703. à N. de la Cerda, comte de Paredes.

XI. FRANÇOIS-MARIE-DE-PAULE Tellez-Giron, VI. duc d'Offonne, V. marquis de Pennafiel, X. comte d'Urenna, &c. grand d'Espagne de la premiere classe, grand chambellan de sa majesté Catholique, grand notaire dans le royaume de Castille, commandeur de l'ordre de Calatrava, grand commandeur aux Clefs, & dans l'ordre de saint Jacques, l'un des grands assistans à la chambre du roi Catholique, fut general de ses armées, capitaine de la premiere compagnie de ses gardes du corps, son premier ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire à la paix d'Utrecht en 1714. & mourut à Paris la nuit du 2. au 3. Avril 1716. âgé de 38. ans. Il avoit épousé en Decembre 1694. *Marie* de Velasco & Benavidès, fille & héritiere d'*Innico* Fernandez-Velasco & Touar, IX. connétable de Castille, VIII. duc de Frias, VII. marquis de Berlanga, &c. dont il eut *Marie-Dominique* Giron-de-Velasco; & *Marie-Ignace* Giron.

XI. JOSEPH de Benavides-Carillo-Giron, marquis de Pinto, frere puîné du précedent, après la mort duquel il devint VII. duc d'Offonne, marquis de Pennafiel, comte d'Urenna, &c. Il fut nommé ambassadeur extraordinaire en France, & dans la premiere audience publique qu'il eut du roi, le 13. Novembre 1720. il fit les complimens à sa majesté sur la convention de son mariage avec l'infante d'Espagne, & demanda au nom de Philippe V. Louise-Elisabeth d'Orleans pour le roi Louis I. alors prince des Asturies. Dans le chapitre des ordres du roi tenu à Paris le 22. Janvier 1722. il fut proposé pour être reçu chevalier des ordres du roi à la premiere promotion que sa majesté feroit après son sacre, & cependant il fut décidé qu'en attendant sa majesté lui accorderoit un brevet pour porter le cordon bleu. Il a épousé le 20. Septembre 1721. N. de Guzman, fille de N. duc de Medina-Sidonia. * Imhoff, *en ses grands d'Espagne*, &c.

GIRON DE LOAYSA, (Garcias) archevêque de Tolede, étoit Espagnol, natif de Talavera, & fils de *Pierre* Giron, conseiller au conseil de Castille, & de *Mencia* de Caravajal, il étudia dans l'université d'Alcala; & après s'y être avancé dans la philosophie & dans la théologie, il acquit encore de grandes connoissances dans l'histoire & dans l'étude des conciles. Depuis il se retira à Tolede, dont il étoit chanoine, & où son oncle Lopez de Caravajal, lui résigna l'archidiaconé de Guadalajar, qui est une des dignités de cette église. Il y passa jusqu'à l'année 1585. que Philippe II. roi d'Espagne, le fit venir à la cour. Giron y fut aumônier du roi, & maître de sa chapelle, & peu de tems après, précepteur de son fils Philippe infant d'Espagne. Le cardinal Albert d'Autriche le laissa grand-vicaire de son archevêché de Tolede, lorsqu'il vint l'an 1596. gouverner les Pays-Bas. Depuis ce prince s'étant marié avec l'infante Elisabeth-Claire-Eugenie, Philippe II. fit donner cet archevêché à Giron, qui n'en jouit pas long-tems; car il mourut cinq ou six mois après, le 22. Fevrier 1599. On dit que ce fut du chagrin de voir que le roi Philippe III. qui venoit de succeder à son pere, ne

lui témoigna par toute la consideration qu'il devoit à ses services. Ce docte prélat a laissé un recueil des conciles d'Espagne sous le titre, *Collectio conciliorum Hispaniæ, cum notis & emendationibus*, qu'il publia en 1594. Il mit les traités suivans à la tête de cet ouvrage; *Ordo & chronologia Gothorum regum & Suevorum; Chronologia Toletanorum Præsulum & Conciliorum; De primatu ecclesiæ Toletanæ; De dignitatibus & officiis regis & domûs regiæ Gothorum.* Pantin étoit auteur de ce dernier traité. * De Thou, *hist. lib. 117.* Andreas Schottus, & Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Sponde. Vossius. Sirmond. Labbe, &c.

GIRONDA, anciennement *Carelha, Dionysia*: c'est une petite isle de la mer Mediterranée. Elle est sur la côte de la Natolie, près du cap de Cesidonia. * Baudrand.

GIRONNE, sur le Ter, ville fort ancienne d'Espagne en Catalogne, située sur la petite riviere d'Onhar; qui se jette tout près de-là, dans le Ter, qui lui sert de fossé, avec évêché suffragant de Terragone, & une petite université. Les Latins la nomment *Gerunda*. Pline, Ptolomée, l'itineraire d'Antonin, Prudence, &c. en font mention. Les fils aînés des rois d'Aragon prenoient le titre de comtes, ou de princes de Gironne, qui est capitale d'une viguerie de fort grande étendue, qui passe pour le quartier le plus fertile de la Catalogne, & où entre autres villes on voit Ampurias & Roses.

☞ Les auteurs du pays prétendent que S. Jacques établit premier évêque de Gironne saint Maxime, qui souffrit le martyre à Utique de Bœtique, vers l'an 67. il est au martyrologe au 4. Septembre, & que son successeur fut saint Anathalon, disciple de saint Barnabé, qui quitta l'évêché de Milan pour venir à Gironne, où il mourut le 25. Septembre. Ils mettent pour leur onziéme évêque saint Narcisse, qui fut martyrisé vers l'an 300. & qu'ils regardent comme le bouclier de leur ville. Pierre chanoine du Pui en France, fut instalé évêque de Gironne par Charlemagne en 778. ou, selon d'autres, en 785. Ce fut là proprement leur premier évêque, quoiqu'ils le comptent le trente-quatriéme. A son occasion fut établie une confraternité entre les deux églises du Pui & de Gironne, qui a duré long-tems, ensorte que les chanoines de l'une de ces cathedrales étoient reçûs dans le chœur de l'autre, & y avoient part aux distributions. Cet empereur fit de grands biens à cette église, à laquelle il donna entr'autres quatre villes, don qui fut confirmé par ses successeurs empereurs & rois de France. Cette église a huit dignités; trente-six chanoines, dont vingt-quatre doivent être gentilshommes de pere & de mere, & cent cinquante beneficiers qui entrent au chœur: il y a trois cens quarante-six paroisses dans le diocèse, dont deux sont dans la ville. Pierre du Pui eut des successeurs de grand nom, entr'autres Miron fils de Miron, comte de Barcelonne, mort en 984. Pierre Roger, fils de Roger, comte de Carcassonne: il obtint en 1030. du pape Jean XIX. le droit d'officier douze fois l'année avec le *Pallium*, & consacra en 1038. l'église cathedrale qu'il avoit fait bâtir. Berenger Wilfred, fils de Wilfred, comte de Cerdagne, lui succeda en 1050. & mourut en 1091. Berenger de Angularia, évêque de Gironne, fut fait cardinal par le pape Benoît XIII. en 1397. & mourut dans un concile tenu à Perpignan en 1408. Jean de Casanove, Dominicain, fut fait cardinal par le pape Martin III. en 1430. assista au concile de Bâle, & mourut en 1436. il étoit aussi évêque d'Elne. Jacques de Cardonne, évêque en 1459. fut cardinal. Jean de Margarit son successeur fut aussi cardinal. Autre Jean de Margarit fut évêque en 1534. Bernard de Cardonne le fut en 1656. & don Jean-Michel Taverner & Rubi en fut sacré le cent vingt-quatriéme évêque le 23. Decembre 1699. après avoir été grand archidiacre & chanoine de Tarragone, conseiller au conseil royal de Barcelonne, puis chancelier de Catalogne. Ce prélat lors de la révolution de la Catalogne en 1705. aima mieux se priver de tous ses revenus, que de manquer au serment de fidelité qu'il avoit fait au roi Philippe V. & ayant tout quitté se retira avec ses neveux à Perpignan; mais il rentra en possession de son évêché après le traité fait entre l'empereur & l'Espagne. Cette ville fut prise par les François en 1285. le roi Philippe III. dit *le Long*, y étant en personne; & ce fut alors, dit Zurita auteur Espagnol, qu'arriva le miracle des mouches sortis du tombeau de saint Narcisse patron de la ville, & qui endommagerent considerablement l'armée françoise. Cette place fut assiegée inutilement en 1653. 1675. & 1684. mais les François sous la conduite du maréchal de Noailles l'emporterent en 1694. Elle fut rendue aux Espagnols par la paix de Riswick en 1697. Le duc de Noailles commandant le troupes françoises la prit pour le roi Philippe V. le 25. Janvier 1711. sur les rebelles d'Espagne. * Diago, Roig, Romaguerra, qui ont travaillé successivement à l'histoire des évêques de Gironne, sous le titre d'*Opticon Gerundense*. Corbera, *Catalona illustrada, l. 1. cap. 20.*

CONCILE DE GIRONNE OU GIRONDE.

Ce concile fut tenu par les évêques d'Espagne l'an 517. Jean de Tarragone y présida, & on y fit dix canons pour regler la discipline ecclesiastique. On y établit l'observation des doubles litanies ou rogations; l'une qui se faisoit après l'Ascension, & qui étoit commune à toutes les églises; & l'autre qui se celebroit au mois de Novembre, depuis le Jeudi jusqu'au soir du Samedi, où elle finissoit par la celebration de la messe. Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orleans, a fait des remarques sur le sixiéme canon de ce concile, *T. VI. Concil.*

GIROU, petite riviere de Languedoc. Elle a sa source à Puylaurens, & se décharge dans le Lez. * Baudrand.

GIROUST, (Jacques) Jesuite, l'un des excellens prédicateurs du XVII. siécle, nâquit à Beaufort ville d'Anjou, & entra dans la compagnie de Jesus le 25. Octobre 1641. Après avoir fini les exercices ordinaires de la societé, il s'appliqua à la prédication, où sans chercher à se distinguer, il y parut pendant plusieurs années avec une singuliere distinction: aussi avoit-il des talens rares pour la chaire; droiture & solidité d'esprit, beaucoup de pénétration dans les matieres de theologie, une éloquence naturelle & forte, & enfin assez d'autorité en parlant pour convaincre l'esprit, & toucher même un auditeur attentif. Il excelloit sur-tout dans certains mouvemens pathetiques que son zele lui inspiroit, & qui lui concilioient une attention si parfaite, que rien n'étoit capable de l'interrompre. On pourroit cependant lui reprocher certains endroits de diction un peu trop négligée pour le siécle où il vivoit; mais c'est qu'en s'attachant beaucoup plus aux choses qu'aux paroles, il lui arrivoit souvent de se contenter de tracer legerement sur le papier les points capitaux qu'il vouloit traiter; & après les avoir bien medités, il s'abandonnoit pour l'expression à ce qui lui pouvoit venir dans le feu de sa déclamation. Sa maniere de prêcher étoit aisée & sans fard; mais dans sa simplicité, si on l'ose dire, ou plutôt dans sa facilité, elle étoit assez ordinairement si pleine d'onction, qu'en éclairant les esprits il gagnoit souvent les cœurs: aussi lui arrivoit-il souvent dans le choix de ses matieres, de ne s'attacher qu'à celles qu'il connoissoit les plus propres à inspirer de grands sentimens de religion & de pénitence. Le public content du pere Giroust pouvoit se flatter de l'entendre encore plusieurs années, lorsqu'une apoplexie qui dégenera en paralysie sur la moitié du corps, le mit hors d'état de continuer son ministere; mais sa tête étant demeurée saine, il crut devoir s'appliquer à la direction, & l'on venoit sans cesse le consulter de bien des endroits; & ses décisions étoient suivies avec d'autant plus d'assurance, qu'il étoit connu pour un homme d'une profonde érudition, d'un sens fort juste & d'un très-bon conseil. Enfin après avoir consacré particulierement les trois dernieres années de sa vie à se préparer à la mort, il en reçût le coup avec tranquillité à Paris le 19. Juillet 1689. âgé de 65. ans. Son dégoût pour toutes les choses de ce monde, sur-tout pour ce qui pouvoit lui conserver la haute réputation qu'il s'étoit acquise, devint si grand, qu'il fallut user d'autorité pour l'empêcher de supprimer ses écrits: le pere Bretonneau, de sa compagnie, les recueillit, & fit imprimer en 1700. son Avent & son Carême.

GIRY, (Louis) de l'académie Françoise, étoit de Paris, avocat au parlement & au conseil. Il mourut l'an 1665. Nous avons d'excellentes traductions de sa façon. *Nous en parlerons dans notre supplément.*

GIRY, (François) nâquit à Paris le 15. de Septembre 1635. de Louis Giry, dont on vient de parler. L'éducation qu'il reçût de lui ne pouvoit être meilleure, soit pour

les lettres, soit pour les mœurs. Au sortir du college il eut la pensée de se retirer du monde, & il choisit pour sa retraite l'ordre des Minimes. Après y avoir sollicité sa reception, il y fut reçu sans la participation de son pere, qui obtint un arrêt par lequel il lui étoit permis de retirer son fils du couvent de Chaillot, où il étoit entré, & de l'avoir quelque tems auprès de lui, pour examiner sa vocation. L'épreuve qu'il en fit durant trois mois ne pouvoit être plus rude. Mais voyant au bout de ce tems, que son fils étoit toujours ferme dans la même résolution, & jugeant probablement qu'il étoit appellé à ce genre de vie, il consentit qu'il s'y engageât. Il reçut donc l'habit le dix-neuf Novembre 1652. Il fit profession le trente de Novembre de l'année suivante; après quoi il se donna tout entier à la pieté & à l'étude. Le progrès qu'il fit en peu de tems en philosophie & en theologie, porta ses superieurs à le choisir pour soutenir une these publique dans la ville d'Amiens, où il surprit toute l'assemblée par la clarté & la solidité de ses réponses accompagnées d'une grande modestie. Bientôt après il fut chargé d'enseigner ce qu'il fit avec tant de succès, qu'en 1667. il fut destiné pour soutenir dans un chapitre general tenu à Marseille une these dediée au roi de France, & pour exposer aux yeux de tout son ordre & des nations étrangeres son profond sçavoir, qu'il sembloit que la modestie lui vouloit faire cacher. M. de Marinis, archevêque d'Avignon, qui présidoit à ce chapitre general, assura qu'il n'avoit jamais oui répondre avec tant de solidité. Après avoir enseigné long-tems, selon la théologie de saint Thomas, il se dévoua à la théologie mystique, & prit la plume pour consacrer son premier travail à l'enfance de Jesus-Christ. Cet ouvrage n'a pas encore vû le jour. Peu après il composa l'entretien de J. C. avec l'ame Chrétienne, qu'il joignit à une poësie d'aspirations saintes, dont il y a plusieurs éditions à Paris & dans les provinces. Son petit livre de cent points d'humilité a été fort répandu, & la duchesse de Vantadour l'a fait imprimer à ses dépens à Moulins. Les explications, les notes & les reflexions qu'il a faites sur la regle du tiers-ordre de saint François de Paule, sont recherchées par plusieurs personnes de pieté. Son plus grand ouvrage, *est la vie des saints*. Il le revoyoit encore peu avant sa derniere maladie, pour le rendre le plus parfait qu'il lui seroit possible. Il a laissé quantité de dissertations, les unes en latin, les autres en françois, parmi lesquelles il s'est trouvé un écrit contenant le dessein d'un livre, qui auroit eu quarante chapitres, sous le titre de *Singultus animæ pœnitentis*, & qui auroit été tout different de celui que le cardinal Bellarmin a fait *de Gemitu Columbæ*. Menageant parfaitement bien son tems, il en trouva pour composer tous ses ouvrages, au milieu des autres emplois qu'il eût dans son ordre. Il y fut maître des novices qui ne pouvoient manquer de profiter beaucoup sous sa conduite, parce qu'il ne leur ordonnoit rien qu'il ne fit avec eux. Il ne quitta qu'avec peine ces novices, pour aller conduire des profès, en qualité de superieur. Ensuite il fut assistant du provincial, & n'eut pas rempli trois mois cette charge, que le provincial, tout habile qu'il étoit, reconnut que ce jeune religieux avoit une plus grande pénétration que lui, & ce fut ce qui le fit élire peu d'années après, pour lui succeder. Quand le tems de la superiorité fut fini, & qu'il devint sujet, il se trouva dans son centre, content d'obéir & de ne se mêler d'aucune affaire. Le pere Barré, celebre religieux du même ordre se sentant proche de sa fin, jetta les yeux sur le pere Giri, pour continuer les écoles charitables, qu'il avoit instituées en faveur des pauvres enfans de la campagne. Le pere Giri ayant reconnu l'utilité de cet établissement, le continua après la mort du pere Barré avec une application infatigable, soulagé pourtant dans le gouvernement du séminaire des maîtresses d'école de Paris, par M. l'abbé Servient de Montigni, & par M. Blondeau, & se reposant du séminaire de Rouen sur les soins de M. Fumechon, conseiller-clerc au parlement de Normandie, de M. Tourens, conseiller au même parlement, & de M. de l'Epinai, secretaire du roi. Le pere Giri alloit trois fois la semaine, au séminaire de Paris, & prêchoit souvent les maîtresses d'école, pour les instruire de leurs devoirs. Il avoit une si grande facilité à concevoir & à s'exprimer, qu'il pouvoit prêcher sans préparation. Il se contentoit d'écrire seulement le dessein & l'ordre de ses sermons en latin, dont les expressions sont plus concises, que celles du françois. Le dernier sermon qu'il fit aux religieuses de la Visitation de la rue saint Antoine, le dimanche dans l'octave de la Toussaint de l'année 1688. il y parla du bonheur de tous les saints, & dans le même moment il sentit la premiere attaque de la maladie, qui l'emporta le 20. du mois de Novembre de la même année. A peine eut-il rendu le dernier soupir, qu'un peintre fit son portrait. Sa vie a été écrite par le pere Claude Raffron, Minime, assistant provincial de la province de France. Elle est *in 12.* & a été imprimée à Paris en 1691. * *Journal des sçavans, tom. 19. pag. 444.*

GISALDE, GISELE, ou GISLE, que quelques auteurs croient avoir été femme du roi *Childeric* III. dit l'*Idiot*. On dit que l'un & l'autre embrasserent l'état monastique; Childeric à Sithieu, ou saint Bertin de saint Omer; & non pas au monastere de saint Emmeran de Ratisbonne; comme disent quelques-uns; & Gisalde dans celui de Cochelse dans l'évêché de Frisinghem, si tant est que Childeric ait été marié, comme plusieurs l'ont crû. * Du Chêne, *t. 1. ant. hist. Franç. p. 793.* Aventin. Mezerai, &c.

GISCALA, (Jean de) ainsi nommé de la ville de Giscala dans la Galilée, se fit chef des factieux, qui défendirent cette ville contre Tite, fils de l'empereur Vespasien. Il se jetta depuis dans Jerusalem, où il attira à son parti la faction des zelateurs, avec lesquels il profana le temple, & exerça mille cruautés sur les sacrificateurs & sur le peuple. Après avoir soutenu le siége de Jerusalem jusqu'à l'extrémité, il tomba entre les mains des Romains, & fut condamné à une prison perpetuelle, l'an 70. de J. C. * Josephe, *guerre des Juifs, l. 4. 5. & 6.*

GISCON, fils d'Himilcon, capitaine des Carthaginois, après avoir fait la guerre en Afrique avec beaucoup de bonheur, fut banni par ses concitoyens, qui étant jaloux de sa gloire, l'accuserent d'avoir injustement fait mourir son frere, sous prétexte d'avoir aspiré à la tyrannie. Il fut ensuite rappellé dans sa patrie; & ses ennemis ayant été livrés à sa discretion par ordre du sénat de Carthage, il se contenta de les faire prosterner par terre, & de leur presser le coû sous l'un de ses pieds; voulant marquer par cette action, que la plus belle vengeance est d'abattre ses ennemis, & de leur pardonner. Peu de tems après, il fut nommé general d'une armée pour la Sicile, & fit envoyer des ambassadeurs en Sicile, qui conclurent la paix avec Timoleon, general des Corinthiens, à condition que toutes les villes, fondées par des colonies grecques, seroient entierement libres. Ce fut, selon Diodore, la quatriéme année de la CXVII. olympiade, & l'an 309. avant J. C. * Diodore, *l. 16.* Plutarque, *in Timol.*

GISELE, ou GISLE de France, fille du roi CHARLES *le simple*, fut mariée l'an 912. à *Raoul* ou *Rollon* le Normand, premier duc de Normandie. Charles l'avoit eue d'une premiere femme dont le nom est inconnu. Elle mourut sans posterité avant son mari, au sentiment de Dudon, doyen de saint Quentin.

GISELIN, (Victor) medecin du Païs-bas, né le 23. Mars 1549. à Sant-Fort, village de Flandres, près de Bruges, étudia à Louvain, puis en France, où il fit un grand progrès dans les belles lettres. Il mourut en 1591. dans sa 42. année, & laissa divers ouvrages en prose & en vers. Ce fut lui qui publia en 1564. les œuvres de Prudence, avec des notes de sa façon, & il en fit encore sur l'histoire sacrée de Sulpice Severe. Il fut ami particulier de Juste Lipse, qui lui écrivoit souvent, comme il paroît par ses lettres. * Le Mire, *in elog. Belg.* Melchior Adam, *in vit. Medic. Germ.* Valere André, *biblioth. Belg.*

GISLE, *voyez* HUGUES CAPET.

GISLEMERE, *cherchez* JESSEMLERE.

GISLENUS, *cherchez* BUSBEC.

GISORS, ville de France, avec bailliage en Normandie, dans le pays Vexin le Normand, est située sur la petite riviere d'Epte, à quatre lieues de Paris. Lorsque le roi Philippe *Auguste*, & Henri roi d'Angleterre, eurent la nouvelle de la prise de Jerusalem par Saladin, ils s'aboucherent l'an 1188. entre Gisors & Trie, & resolurent de prendre la croix avec grand nombre de princes, de seigneurs & de prélats, pour retirer les saints lieux d'entre les mains des infideles. En memoire de cette alliance, ils dresserent une croix dans le champ où ils s'é-

toient croisés, & promirent mutuellement de surpendre tous leurs differends jusqu'au retour de cette expedition. Les auteurs Latins la nomment *Casortium*, *Casarotium*, & *Gisorium*. * *Voyez* Roger, *in Phil. Aug.* Du Chêne, &c.

GIVA, anciennement *Chyda*, *Chida*, *Lyde*, petite ville de l'ancienne Lycie, est dans le Monteseli, sur le golfe de Macre. * Baudrand.

GIVAUDAN, ou GEVAUDAN, pays de France dans les Cevennes, a retenu le nom de ses anciens peuples, *Gavali*, *Gabales*, ou *Gabali*. Ce pays a au levant le Vivarez & le Velai; au midi les diocèses de Nîmes & d'Usez; au couchant le Rouergue; la haute Auvergne au septentrion. Il est distingué en haut & bas Givaudan, qui est presque enfermé tout entier dans les Cevennes: ce qui rend le pays sujet aux neiges. Mende en est la ville capitale; les autres sont Randon, connu par la mort du connêtable de Guesclin, Sialgues, Marege, Barres, renommé par ses foires, Florac, &c. Le Givaudan est assez fertile, & souffrit beaucoup dans le XVI. siécle, durant les guerres de la religion. Ce pays a eu autrefois des comtes particuliers. Le roi Pepin le prit sur *Gaifre*, duc d'Aquitaine. Les comtes s'y établirent depuis dans le IX. siécle, ou au commencement du X. ETIENNE, comte de Givaudan, qui vivoit vers l'an 980. fut pere de *Philippe*, mariée à *Guillaume* V. comte d'Auvergne: & de PONCE, comte de Givaudan & de Forez. Il est parlé de ce dernier dans une charte de l'an 1010. rapportée par Justel, dans son histoire d'Auvergne. C'est l'acte d'une donation que ce comte fait à l'église de saint Julien de Brioude, où il fait mention d'*Etienne* son pere, de sa mere *Alix*, de sa femme *Theorbergame*, de ses fils *Etienne* & *Ponce*, de ses freres *Bertrand* & *Guillaume*, &c. Peut-être qu'un de ses fils est ce comte de Forez, dont le nom nous est inconnu, qui fut pere de *Guillaume*, comte de Lyon & de Forez. Si l'autre fils posseda le Givaudan, il y a apparence qu'il ne laissa point de posterité, parce que *Thibauld*, comte de Rhodez, fut aussi souverain de ce pays. Ce dernier est crû pere de *Thiburge*, comtesse de Rhodez, & de Givaudan, mariée à *Gilbert*, comte de Provence. On prétend que Gilbert eut deux filles, *Douce* & *Faydide*, qui porta le Givaudan à *Alfonse* I. comte de Toulouse, mort en 1147. Ainsi ce comté fut depuis réuni à la couronne en 1271. après la mort de *Jeanne*, heritiere de la maison de Toulouse. Les évêques de Mende, qui prennent le titre de comtes de Givaudan y avoient quelques droits. Guillaume Durand appella en partage le roi Philippe *le Bel*, pour les droits de son église. * Justel, *hist. d'Auvergne*. Catel, *hist. de Toulouse* & *memoires du Languedoc*. Du Pui, *droits du roi*. Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence*. Ruffi, *histoire des comtes de Provence*. De Thou, *histoire*. Sainte-Marthe, *de Episc. Mimat.* Strabon. Pline. Cesar. Sidonius Apollinaris. Du Chêne, &c.

GIUDICE', (Batiste) né à Final d'une illustre famille, qui subsiste présentement avec beaucoup d'éclat en Espagne, & à Naples, se distingua tellement par sa pieté dans l'ordre de saint Dominique, où il étoit entré, que le pape Paul II. le fit évêque de Vintimille le 22. Avril 1469. Il fut depuis transferé le 23. Avril 1483. à l'archevêché d'Amalfi, mais ne l'ayant gardé que quelques mois, il retourna à sa premiere église, s'étant contenté d'avoir de plus le titre d'archevêque de Patras. On croit qu'il mourut peu après à Rome. Leandre Alberti assûre que de son tems le dialogue de la religion de ce prélat, étoit très-celebre, d'où on peut conclure qu'il a été imprimé. Le même loue son dialogue sur l'évangile des disciples d'Emmaüs; & d'autres disent qu'il a laissé des commentaires sur les évangiles. *L'on parlera dans le supplément* de la famille de Giudicé, & des deux cardinaux, & autres personnages illustres, qu'elle a produits dans ces derniers tems. * Echard, *script. ord. Præd. t. 1.*

GIULANOVA, petite ville du royaume de Naples, est dans l'Abruzze ulterieure sur une colline, à une lieue du golfe de Venise, & à six ou sept de Civita di Penna, du côté du nord. * Mati, *diction.*

GIULIA ou GIULA, en latin *Julia*, petite ville du royaume de Hongrie, sur le Kerez, & sur la frontiere de Transsylvanie, près du lac Sarchad, fut prise en 1566. par les Turcs, qui l'engagerent ensuite au prince de Transsylvanie. Les Turcs y conserverent garnison jusqu'en 1695. que les Imperiaux s'en rendirent maîtres. Elle est éloignée de vingt milles de Waradin, qu'elle a au midi, & autant de Segedin vers l'orient. Plusieurs croient que c'est la même que celle que les anciens ont appellée *Ziridava*. * Baudrand.

GIULIALA, petite ville & bourg de Sicile, est dans la vallée de Mazara, sur un rocher escarpé, près de Belice entre la ville de Palerme & celle de Xacca, à douze lieues de la premiere, & à cinq de la derniere. * Mati, *diction.*

GIVRI, cardinal, *cherchez* LONGVI (Claude.)

GIUSSANO, (Jean-Pierre) natif de Milan, étudia en medecine, & quitta cette profession pour se consacrer à Dieu dans l'état ecclesiastique. Saint Charles, qui avoit beaucoup d'estime pour sa vertu, lui offrit des benefices considerables, qu'il refusa, aussi-bien qu'un évêché qu'on lui offrit. Il vécut quelque tems en communauté avec de saints ecclesiastiques, & se retira à la campagne, où il mourut. Un de ses neveux fit rétablir son tombeau en 1638. Giussano a écrit divers ouvrages de pieté, & entre autres la vie de saint Charles. * *Consultez* le theatre des hommes de lettres de l'abbé Ghilini.

GIUS-CHON, en langue turque, signifie *lecteur de l'alcoran*. Il y en a trente dans les mosquées royales, qui lisent chacun par jour une des trente sections de l'alcoran: de sorte qu'ils font ensemble tous les jours la lecture de tout ce livre. *Gius* signifie *portion* ou *section*, & *chon* ou *chan* signifie *lecteur*, comme qui diroit, *lecteur d'une section*. Ils font cette lecture pour le repos des ames de ceux qui font quelque legs à cette intention: c'est pourquoi ils lisent proche des sépulchres, dans les mosquées, ou dans les tuibés. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

GIUSTANDIL, bonne ville avec un château fort, est située sur un rocher, dans la Servie, province de la Turquie en Europe. On la place diversement dans les cartes. Les unes la mettent aux confins de la Macedoine, entre les rivieres de Tempesca & Morawa; & les autres plus avant, dans la Servie, entre les rivieres de Lom & d'Agst, à dix-huit ou vingt lieues de Nissa, vers le levant, & environ autant de Widdin, vers le midi oriental.

GL

GLABER (Radulphe) religieux du monastere de saint Germain d'Auxerre, puis de Cluni, florissoit sous le regne des rois Robert & Henri I. son fils. Il travailla à une histoire qui contient ce qui s'est passé depuis environ l'an 980. jusqu'au tems auquel il vivoit, sçavoir l'an 1045. On lui attribue encore la vie de saint Guillaume, abbé de saint Benigne de Dijon, & quelques autres traités. Sigebert est presque le seul des anciens qui fasse mention de lui. * Bellarmin, *au cat.* Baronius, *aux annal.* Simler. Vossius.

GLABRIO, *cherchez* ACILIUS.

GLACIALE (Mer) *cherchez* MER-GLACIALE.

GLATON, (Roger) provincial des Augustins d'Angleterre, celebre par ses écrits, a laissé des sermons, des épîtres, &c. & mourut vers l'an 1340.

GLADIATEURS, étoient des esclaves, qui apprenoient à se battre à coups d'épée, ou de poignard, sous un maître d'armes, qui les achetoit pour les instruire, & s'en servir à divertir le peuple dans les jeux publics, & qui les vendoit souvent à ceux qui faisoient des jeux funebres. Il y avoit même des personnes libres, qui s'engageoient dans cette profession, pour gagner de l'argent. Le maître des gladiateurs leur faisoit faire serment de combattre jusqu'à la mort, sur peine de perdre la vie par le fer, ou à force des coups de fouets. Il n'étoit pas permis à ces gladiateurs de se plaindre, ou de jetter quelque cri, lorsqu'ils se sentoient blessés; & ils étoient obligés de recevoir le coup mortel sans se défendre, quand on leur commandoit de souffrir la mort. Ordinairement le prince & le peuple donnoit la vie à celui qui étoit blessé, lorsqu'il déclaroit qu'il étoit vaincu en levant le doigt, & en baissant les armes, & cette grace s'appelloit *missio*. Quelquefois néanmoins il n'y avoit aucune espece de grace; mais l'empereur Auguste défendit cette cruauté, & ordonna que la grace fût toujours accordée à celui qui la demanderoit. On donnoit au vainqueur une récompense en argent, ou une couronne de *lentisque*, dont les feuilles sont toujours vertes; ou une palme, entourée de branches de lentisque. Souvent on lui

accordoit une exemtion de combattre, en lui mettant à la main un fleuret de bois, ou un bâton d'escrime, qu'ils appelloient *rudis*. Quelquefois on l'affranchissoit, en lui donnant un bonnet, qui étoit le signe de la liberté. Les gladiateurs paroissant dans l'amphiteatre, portoient toûjours quelque marque qui les distinguoit des autres, comme des plumes de paon, & autres ornemens, qui se voient de loin. Neron ne se contenta pas de voir sur l'arêne, des gladiateurs esclaves, ou volontaires; il contraignit des sénateurs & des chevaliers Romains d'y combattre, pour se divertir par un nouveau spectacle, & pour assouvir sa cruauté d'une maniere qui ne pouvoit plaire qu'à ce monstre.

☞ * L'origine de ces combats, est venue des anciens Asiatiques, qui croyoient faire un grand honneur à leurs parens, en répandant ainsi le sang des hommes par un plaisir cruel. Cette superstition fut si grande parmi les Troyens, que les femmes même se faisoient des incisions sur le corps pour tirer du sang, dont elles arrosoient les sépulcres, ou le bûcher des morts. Junius Brutus fut le premier des Romains qui rendit à son pere ce devoir, l'an 490. de la fondation de Rome: & Tacite nous apprend que Tibere, pour honorer la memoire de ses ayeuls, donna deux combats de gladiateurs, l'un dans la grande place publique, & l'autre dans l'amphiteatre.

D'abord il n'y avoit que les personnes de consideration qui fissent représenter ces combats, dans la suite cela devint si commun que les personnes de basse extraction en firent représenter. L'usage de le stipuler dans les testamens, s'introduisit quelque tems après. Enfin le peuple étoit si accoutumé à cette cruelle cérémonie, qu'il la faisoit observer lorsque les parens du mort n'y avoient pas pourvû. Des funerailles & des jeux publics cela passa jusques dans les repas & les festins particuliers.

Ceux qui firent profession de cette brutale fureur, passerent toûjours pour infames; cela commença par des esclaves qui voulurent bien se sacrifier pour donner un spectacle au public. Il y eut depuis des personnes libres qui firent profession de ce métier, & les coupables condamnés à mort aussi-bien que les captifs pris à la guerre furent condamnés à le faire. A l'égard des coupables ils étoient exposés aux bêtes, quelquefois même liés à des poteaux. Quant aux gladiateurs ordinaires, on choisissoit des hommes bien-faits & vigoureux. On les instruisoit dans l'art de se bien battre, & on n'épargnoit rien pour leur conserver l'embonpoint & la vigueur afin qu'ils fussent plus en état de contribuer au plaisir du peuple. Si l'on en croit Pline, on ne les nourrissoit que de pain d'orge, ce qui les a fait appeller par dérision *Hordearii*, & leur boisson étoit de l'eau, dans laquelle on mettoit de la cendre; ce qui est hors d'apparence. On partageoit ces gladiateurs en plusieurs classes. On appelloit les uns *Sequatores*, *Retiarii*, *Thraces*, *Myrmillones*, *Hoplomachi*, *Samnites*, *Essedarii*, *Andabatæ*, *Dimacheri*, *Meridiani*, *Fiscales*, *Postulatitii*.

Les premiers avoient pour armes une épée & une masse, à bout plombé. Les seconds portoient un filet & une fuscine ou trident, dont ils tâchoient d'envelopper leur adversaire. Les troisiémes avoient une espece de coutelas ou cimeterre, & portoient le nom de leur pays. Les quatriémes furent appellés *Myrmillones* pour *Myrmidones*, qui étoient les braves d'Achille, & que les Romains estimoient être Gaulois, ayant un poisson sur le haut de leur casque. Le gladiateur rétiaire, ou porte filets lui crioit en le poursuivant, *Non te peto, Galle, sed piscem peto.* Ce n'est pas à vous à qui j'en veux, ce n'est qu'au poisson; ou, je ne veux que vous embarrasser la tête dans mon filet. Les cinquiémes, *Hoplomachi*, étoient armés de toutes pieces, comme porte le mot grec. Les sixiémes reçurent ce nom de haine des Samnites, à la maniere desquels ces gladiateurs étoient habillés. Les septiémes combattoient sur des chariots, ce qui les a fait appeller *Essedarii*. Les huitiémes combattoient à cheval, & les yeux bandés, & ont pris leur nom de cette façon de combattre. Les neuviémes se battoient tenant deux épées en main, & de-là on les a appellés *Dimachai*, mot grec qui veut dire *deux épées*. Les dixiémes étoient les restes des bêtes farouches à qui ils avoient été exposés, & que l'on engageoit à s'entretuer l'un l'autre pour divertir le peuple, après s'être échapés de la gueule des bêtes. Les onziémes prenoient leur nom de ce qu'ils étoient entretenus aux dépens du fisc public. Pour les douziémes, comme ils étoient les plus braves, & destinés aux plaisirs des empereurs, le peuple les demandoit souvent pour combattre. Tous ces gladiateurs s'efforçoient de tuer leur adversaire, ou de mourir de bonne grace, en défendant bien leur vie. Après s'être bien acquittés de leur devoir, ils obtenoient des empereurs, & de ceux qui donnoient des jeux, ou leur congé, ou leur liberté, ou quelque recompense considerable. Leur congé, qui n'étoit qu'une dispense de combattre & de servir, à moins qu'ils ne le fissent de leur bon gré, ou par complaisance, leur étoit accordé, & pour marque on leur donnoit une baguette qu'on appelloit *Rudis*, *rude donabantur*. On leur donnoit encore *pileatio*, qui étoit une espece de chapeau en signe de la liberté qu'on leur accordoit. Ce furent les édiles qui introduisirent ce cruel spectacle, & il est difficile d'en trouver l'usage dans les jeux publics avant l'an 600. de la fondation de Rome. Les préteurs se chargerent dans la suite d'avoir soin de ces jeux. L'empereur Claude en donna aussi l'inspection aux questeurs. Des questeurs ce droit passa aux consuls, des consuls aux pontifes & des pontifes aux empereurs. Ces derniers les faisoient représenter le jour de leur naissance, tous les cinq, dix, ou vingt ans, dans les dédicaces des édifices publics, dans les triomphes & dans plusieurs occasions dont ils étoient absolument maîtres. Constantin abolit les gladiateurs l'an 1067. de la fondation de Rome, & depuis lui les empereurs Arcadius & Honorius. Enfin Theodoric roi des Ostrogots, en Italie, abolit entierement les combats des gladiateurs, vers l'an 500. de J. C. * Rosin, *antiq. rom. l. 5. c. 24.* Pitiscus, *Lexicon antiquitatum*, &c.

GLAMORGAN ou GLAMORSGANSHIRE, province d'Angleterre dans le pays des Galles. Les auteurs qui écrivent en Latin le nomment *Glamorgania* & *Morganucia*. Elle est sur l'embouchure de la Saverne, entre les provinces de Monmouth & de Merioneth. Glamorgan a aussi titre de comté. Cardif est la ville capitale, & les autres sont Landaf, Swansei, &c.

GLAN, (Jean-Baptiste du) connu sous le nom de *Joannes-Baptista à Glano*, étoit de Liege, & alla fort jeune à Rome, où il prit l'habit de religieux parmi les Augustins. Son general l'ayant envoyé à Paris, il fut jugé digne d'y enseigner, & d'être reçû docteur dans l'université de cette ville. Depuis il fut élevé aux premieres charges de son ordre dans les Pays-bas, où il mourut à Liege en 1613. Du Glan a composé divers ouvrages; *Historia pontificum Romanorum. Oeconomia Christiana. Europa seu de primarum Europæ Provinciarum ritibus, ceremoniis & vestibus*, &c. Il a aussi traduit d'espagnol en françois l'histoire des Indes d'Antoine Gouvea. * Curtius, *de vir illust. Aug.* Valere André, *biblioth. Belg.* Herrera, *in alphab. Aug.* &c.

GLANDELEUR, ou GLENDALACH, *Glendalacum*, a été autrefois une ville épiscopale d'Irlande, dans le comté & métropole de Dublin; mais aujourd'hui ce n'est qu'un bourg. * Baudrand, *in lex. Geogr.* Le Mire, *Geogr. Eccl.*

GLANDEVE, ville de France en Provence, près du Var, avec évêché suffragant de la metropolitaine d'Ambrun. C'est la *Glandeva*, *Clanata*, ou *Glannatica* des Latins: & il en est fait mention dans la Notice des provinces sous le nom de *Glandata* & *Glannata*. Robert Cenalis, le pere Moret & Robert, ont crû que Glandeve est le *Glanum* dont Pomponius Mela, Pline, Ptolomée, l'Itineraire d'Antonin & les tables de Peutinger font mention: mais de sçavans géographes, comme Merula, réfutent ce sentiment, outre que Ptolomée met ce *Glanum* entre les villes des Saliens, & que Glandeve est tout-à-fait dans les Alpes maritimes. Cette ville étoit autrefois comté. Depuis environ cent ans, les débordemens continuels du fleuve du Var ont obligé les habitans de s'établir ailleurs, & sur-tout à Entrevaux, qui n'en est éloignée que d'un quart de lieue, & où l'on a transferé l'église cathedrale. Fraternus est le plus ancien évêque dont nous ayons connoissance. Il souscrivit à l'épître synodale des évêques du royaume au pape saint Leon. Cette ville a donné son nom à la maison de GLANDEVE, l'une des plus illustres de Provence. Il y a apparence que ceux de cette maison ont rétabli dans le X. siécle l'évêché, qui avoit été ruiné par les Sarasins. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Nostradamus & Bouche, *hist. de Prov. l. 4. & suiv.* Scaliger. Papyre Masson, &c.

GLANVILL, (Joseph) nâquit à Plimouth dans la

comté de Devon en Angleterre. Il fut reçu dans le college d'Excester à Oxford en 1652. d'où quatre ans après il passa au college de Lincoln, dans lequel il prit ses degrés de maître ès-arts. Après le rétablissement de Charles II. il entra dans les ordres sacrés, il fut fait membre de la societé royale, & en 1666. il fut presenté pour gouverner la grande église de Bath, après quoi il fut fait chapelain ordinaire du roi Charles II. & chanoine de Worcester. C'étoit une personne, qui avoit des dons extraordinaires, beaucoup de memoire & de penetration, & un esprit philosophique. Il écrivoit d'ailleurs parfaitement bien; y ayant dans tous ses discours beaucoup de netteté & beaucoup d'esprit. Il mourut à Bath, en 1680. Voici les ouvrages qu'il a publiés. Sur la vanité de dogmatiser, où il prouve la brieveté & l'incertitude de nos connoissances, & les causes, avec quelques reflexions sur le Peripatetisme. *Lux orientalis*, ou recherches de l'opinion des sages d'Orient sur la préexistence des ames, qui sert de clef pour penetrer dans les grands mysteres de la providence. *Scepsis Scientifica*, ou l'ignorance avouée servant de chemin à la science, &c. Réponses aux objections du sçavant *Thomas Albius*; ou la défense de l'auteur sur la vanité de dogmatiser. Quelques reflexions philosophiques sur l'existence des sorciers, & du sortilege, dans une lettre à Robert Hunt chevalier. La vanité du Sadduceisme moderne, dans quelques discours sur la sorcelerie. Relation du fameux désordre de la maison de M. Mumpesson. Reflexions sur la raillerie & sur l'Athéïsme. *Plus ultra*, ou les progrès ou l'avancement des sciences, depuis le tems d'Aristote. Divers sermons, un sur le martyre de Charles I. la charité universelle recommandée dans un sermon prêché devant le maire de Londres. Recommandation de saison & la défense de la raison dans les matieres de religion, contre l'incredulité, le septicisme, & toutes sortes de fanatismes. *Philosophia pia*, où l'on fait voir le but pieux & religieux de la philosophie experimentale, dont la societé royale fait profession. Réponse préliminaire à M. Henri Stubb, où l'on découvre la malignité, l'hypocrisie, & la fausseté de sa conduite, de ses prétentions & de ce qu'il a avancé dans ses remarques sur le *Plus ultra*; découverte plus étendue de l'esprit de M. Stubb. Reflexions & discours de saison, pour convaincre & guerir l'esprit moqueur & l'incredulité de ce siécle corrompu. Invitation sérieuse à la communion. Un essai sur l'art de prêcher. *Sadducismus triumphatus*, publié par le docteur Henri More avec des additions. * *Athen. Oxoniens.*

GLAPHYRE, *Glaphyra*, femme d'Archelaüs grand prêtre de Belonne à Comane en Cappadoce, se rendit celebre par sa beauté & par ses amours avec Marc-Antoine. Ce Romain, en consideration de Glaphyra, couronna ses deux fils Sisinna & Archelaüs, qui regnerent tous deux en Cappadoce. *Voyez* ARCHELAUS. * Appian, *l. 5. de bell. civil.* Dion, *l. 49.* Bayle, *dict. crit.*

GLAPHYRE, fille d'Archelaüs, roi de Cappadoce, & petite-fille de la précedente, fut mariée en premieres nôces au prince Alexandre fils d'Herode & de Mariamne. Cette princesse naturellement hautaine, en usoit très-fierement avec les femmes & la sœur d'Herode, & contribua beaucoup par ses discours vains & méprisans, à la disgrace du prince son époux. Lorsqu'il eut été accusé d'avoir conspiré contre Herode, elle fut interrogée avec lui, comme complice de son crime, qui ne consistoit pourtant que dans le dessein qu'ils avoient pris de se sauver en Cappadoce. Après la mort d'Alexandre, qu'Herode sacrifia à ses soupçons, elle fut renvoyée à son pere Archelaüs, & laissa auprès d'Herode ses deux fils, qui furent depuis élevés à la cour de leur ayeul Archelaüs. Glaphyre, selon Josephe, épousa en secondes nôces Juba roi de Libye, ce qui est manifestement faux, si on l'entend de Juba roi de Mauritanie, qui vivoit encore après que Glaphyre se fut mariée à Archelaüs autre fils d'Herode: quoique Josephe dise positivement que Juba, deuxiéme époux de Glaphyre, étoit mort, lorsqu'elle contracta un troisiéme engagement avec Archelaüs. Elle mourut peu de tems après être retournée en Judée, & un peu après le commencement de l'ere chrétienne. * Joseph, *de bell. Judaïc. l. 17. c. 1. & 15. l. 18. c. 7.* Bayle, *dict. crit.*

GLAPION, (Jean) François, de la Ferté-Bernard, dans le Maine, entra parmi les religieux de saint François, se distingua dans son ordre, & y exerça les premiers emplois dans les Pays-bas. Erasme, qui l'estimoit beaucoup & lui écrivoit souvent, fut depuis brouillé avec lui. Glapion fut confesseur de l'empereur Maximilien I. & l'on dit même qu'ayant été envoyé en Espagne, il y fut si consideré, qu'il fut nommé à l'archevêché de Tolede; mais avant que d'être installé, il mourut à Valladolid en 1522. * Le Courvaisier, *histoire des évêques du Mans.* La Croix du Maine, *biblioth. françoise*, &c.

GLAREANUS, *cherchez* LORIT.

GLARIS, bourg de Suisse, un des treize cantons alliés. C'est un petit pays, qui est presque tout entouré de montagnes, entre Altorf, Schwits & Appenzel. Il se ligua avec les autres cantons en 1342. & est habité aujourd'hui par des Catholiques & par des Protestans. Le bourg de Glaris est peu considerable. Les autres sont Nestel, Urnen, Quart, Wesen, &c. * Simler, *descr. Helvet.* Plantin, *histoire de Suisse*, &c.

GLASCO ou GLAOSQUOW, *Glasquum*, & *Glascovium*, ville d'Ecosse dans la province de Clydesdale, avec archevêché & université. C'est la seconde ville du royaume, située sur une colline, qui s'étend doucement sur le bord de la riviere de Clyd, qui y entretient le commerce, parce qu'elle est navigable. Les rues y sont grandes & belles, & les maisons sont de bois enduit de massonnerie. Il y a de jolies places, de bons marchés, une église qui est très-belle, & divers colleges. L'université de Glasco fut fondée en 1454. par les soins de l'archevêque Turnebulus. Cette ville qui est assez forte pour sa situation, a été très-souvent le theatre de la guerre, durant les malheurs de l'Ecosse, pendant le XVII. siécle. * Boëtius, *hist. Scot. l. 18.* Camden. Du Chêne. De Thou, &c.

GLASCON, maintenant *Glastenburi*, petite ville du comté de Sommerset, dans la partie occidentale de l'Angleterre, où il y avoit autrefois une abbaye fort celebre, qui fut détruite par le roi Henri VIII. On dit que c'étoit le lieu où aborda Joseph d'Arimathie avec les compagnons de son exil, quand il fut chassé de la Judée sous l'empire de Neron; & qu'en l'année 50. depuis J.C. Arviragus, roi des Bretons, lui permit de bâtir en cet endroit une chapelle au Dieu du ciel. Gildas, Breton, auteur Chrétien & surnommé *le docte*, à cause de sa science, l'a écrit ainsi il y a plus de douze cens ans, & toutes les annales d'Angleterre le confirment; mais les plus sçavans critiques de nos modernes ont peine à convenir de ce fait destitué du secours des preuves. Lucius, roi des Bretons, après avoir reçû le baptême, embellit ce lieu. Inas, roi des Anglois occidentaux, qui rendit son royaume tributaire au saint siége en 740. y fit construire un magnifique monastere, que les rois d'Angleterre doterent ensuite de grands revenus: ils appellerent ce lieu la premiere terre des Saints. * Sandere, *histoire du schisme d'Angleterre.*

GLASSEMBURI, en latin *Glasconia*, ou *Avalonia*, ainsi nommé de l'isle d'Avalon, dans lequel ce lieu est situé. C'est un bourg d'Angleterre, avec marché, au milieu du comté de Sommerset, situé sur la rive septentrionale de la riviere de Parret. Il étoit celebre avant le regne d'Henri VIII. pour la richesse & la beauté de son abbaye; c'étoit une retraite pour les Bretons Chrétiens quand ils étoient harassés, & persecutés par les Saxons Payens. Et selon le sçavant Stillingfleet, ce lieu étoit d'autant plus estimé, que le celebre roi des Bretons Arthur y étoit enterré. On en trouva le corps fort avant dans la terre sous le regne d'Henri II. avec une inscription latine sur une croix de plomb. qui marquoit que le roi Arthur étoit enterré dans cet endroit-là, dans l'isle d'Avalon. * *Dict. Angl.*

GLASSIUS (Salomon) docteur & professeur de théologie à Jene, & surintendant general des églises & des écoles du duché de Saxe-Gotha, né en 1593. est un auteur des plus celebres des Protestans dans le XVII. siécle, qui mourut à Gotha l'an 1656. âgé de 63. ans. On a de lui en latin cinq livres de *philologie sacrée* sur toute la sainte écriture, pour en examiner le style & la composition, le sens & la veritable maniere de l'interpreter. Cet ouvrage qu'il fit imprimer à Jene dès l'an 1623. qu'il n'avoit que 30. ans fut réimprimé *in 4°.* à Amsterdam l'an 1711. & si l'auteur avoit été moins entêté de son Lutheranisme, qui le fait à tout coup échapper en de frivoles déclamations & en des calomnies contre les Catholiques, toutes choses inutiles à son dessein;

dessein ; son ouvrage sur l'écriture meriteroit d'être recommandé. On a aussi de lui *Onomatologia Messia prophetica. Christologia Mosaïca & Davidica : disputationes in Augustanam confessionem : exegesis evangeliorum & epistol.* * Spizelius *in templo honoris, pag. 218.*

GLASTENBURI, petite ville d'Angleterre, *voyez* GLASCON.

GLATZ ou GLADSCO, *Glatium*, ville d'Allemagne dans la Bohéme, capitale d'une préfecture ou comté de ce nom. Elle est située sur la riviere de Miza, & est très-bien fortifiée, avec un bon château. Haberswerd est un bourg de la préfecture de Glatz. * Sanson.

GLAUGE', ou selon d'autres, CREUSE, fille de Creon roi de Corinthe, *cherchez* CREUSE.

GLAUCUS, fils d'Hyppolochus, & pere de Bellerophon, changea au siége de Troie ses armes d'or, avec celles de Diomede, qui n'étoient que de cuivre. C'est d'où est venu le proverbe de *Glauci & Diomedis permutatio.* C'est le troc de Glaucus & de Diomede.

GLAUCUS, fils de Sisyphe, natif de Potnie, ville de Béotie. La fable dit de lui, qu'ayant voulu empêcher que ses cavales ne fussent couvertes, afin qu'elles fussent legeres à la course, Venus leur inspira une telle fureur, qu'elles le déchirerent : ce que Virgile exprime d'une maniere noble dans ces vers, *Georg. l. 3. vers. 266.*

Scilicet ante omnes furor est insignis equarum,
Et mentem Venus ipsa dedit, quo tempore Glauci
Potniades malis membra absumpsere quadrigæ.

Voyez Strabon, *l. 9.* Palephate rapporte l'explication de cette fable, en disant que Glaucus ayant fait trop de dépense pour nourrir quantité de cavales, fut réduit à mourir de faim. Il a donné occasion à ce proverbe, *Glaucus alter*, contre ceux qui se ruinent pour entretenir des chevaux.

GLAUCUS, fils d'Hippolyte, duquel sont descendus les rois Ioniens, dont plusieurs ont pris ce nom, & entr'autres le fils de Minos, qui fut étouffé dans une tonne de miel, & ressuscité par Esculape. Palephate dit que la fable porte que ce fut par le moyen d'un dragon qu'il fut rappellé à la vie ; mais que la verité est que Glaucus étant tombé en pamoison, pour avoir trop mangé de miel, entre plusieurs medecins, il n'y en eut qu'un, nommé Dracon, qui eut un specifique qui le pût faire revenir. * Palephatus.

GLAUCUS de Caryste, ville de l'isle Eubée, autrement de Negrepont, fils de Demyle, tiroit son origine de ce dieu marin nommé Glaucus, & s'adonna dans sa jeunesse à labourer la terre. Son pere ayant un jour éprouvé sa force en le voyant redresser le soc de sa charue avec son poing, & le racommoder aussi-bien qu'il auroit fait avec un marteau, le mena aux jeux olympiques pour y combattre ; mais comme il n'étoit pas bien experimenté dans ces sortes d'exercices, il eut d'abord du desavantage. Demyle le voyant presque vaincu par le dernier qui le combattoit, lui cria tout haut de faire valoir cette force, dont il s'étoit servi à sa charrue. Cette voix l'excita si fort au combat, qu'il remporta la victoire sur son adversaire. Il fut ensuite deux fois victorieux dans les jeux Pythiens, & huit fois dans les Néméens, & les Isthmiens : en memoire de quoi on lui érigea une statue, faite par Glaucias de l'isle d'Egine, qui le représentoit en état de combattant & de gladiateur, à cause qu'il avoit montré cet art avec succès à ceux de son tems. Après sa mort les Carystiens l'enterrerent dans leur isle, qui fut ensuite appellée de son nom, *l'isle de Glaucus.* * Pausanias, *l. 6.*

GLAUCUS, natif de l'isle de Scio, est celui qui trouva le moyen de souder le fer, comme Eusebe le marque deux fois dans sa chronique. On ne sçait pas bien en quel tems il a vécu. C'est de ce Glaucus qu'est venu le mot *Glauci Ars.* * Eusebe, *in chron. MCCCXL.*

GLAUCUS LE PONTIQUE, pêcheur de la ville d'Anthedon, lequel ayant un jour pris force poissons, & les ayant étendus sur le rivage, s'apperçut que ces poissons ayant touché à une certaine herbe qui étoit sur le sable, reprenoient une nouvelle vigueur, & ressautoient dans la mer. Il s'avisa de manger de cette herbe, & il se sentit aussi-tôt porté à se jetter dans la mer, où il se vit transformé en triton, & admis au rang des dieux marins. C'est après cette avanture que les Latins ont dit en proverbe, *Glaucus comesa herba habitat in mari.* Pausanias appelle Glaucus, le génie de la mer. Palephate rapporte la chose autrement ; il fait Glaucus pêcheur & excellent plongeon, lequel pour se faire admirer comme une divinité, se jettoit souvent à la vûe de tout un peuple dans la mer du haut d'un rocher, & alloit reparoître plus loin ; puis se déroboit tout-à-fait à la vûe des hommes, se retirant dans quelque rivage écarté, d'où il revenoit à quelques jours delà, faisant accroire qu'il avoit conversé avec les dieux-Marins ; dont il leur racontoit des choses extraordinaires ; mais ayant enfin péri dans les eaux de la mer, le peuple se persuada aisément qu'il étoit devenu dieu. On dit qu'il fut changé en poisson ; d'autres en monstre marin ; & quelques-uns assurent, comme Philostrate, dans le tableau de Glaucus le Pontique, qu'il fut demi-homme & demi-poisson. Hyginus raconte qu'il fut fort aimé de Circé ; mais que la méprisant, il étoit devenu amoureux de Scylla. Circé devenue jalouse transforma Scylla en un monstre ; ayant empoisonné les eaux où elle avoit accoutumé de se baigner ; ainsi qu'Homere l'a décrit dans le douziéme livre de son odyssée.

GLAUCUS de Rhegio, a été, suivant Diogene Laërce, contemporain de Democrite. On avoit autrefois sous son nom un livre des poëtes ; mais la plûpart le croient plutôt d'Antiphon, comme il est remarqué dans le livre de Plutarque des dix rhéteurs : le même auteur en fait mention dans son livre de la musique, où il lui donne le titre de *poëte & de musicien.* C'est ce livre qui est cité par Laërce, dans la vie d'Empedocle. Il y rapporte quelque chose de cet auteur touchant le philosophe Empedocle. Harpocration, sous le nom de Musée, dit que Glaucus parle de Musée. * Du Pin, *biblioth. univ. des historiens profanes*, T. I.

GLAUCUS, roi des Messeniens, troisiéme des Heraclides, succeda à Egyptus dans ce royaume, pendant qu'Echestrate & Euriphon étoient rois de Macedoine, c'est-à-dire, vers l'an 1000. avant J. C. Il eut pour successeur Isthmius. * Pausanias, *in Messen.*

GLECINERO, *cherchez* AQUADOLCE.

GLEICHEN, comte Alleman, fut pris dans un combat contre les Turcs & mené en Turquie où il y souffrit une longue & dure captivité. On le fit travailler à la terre, &c. Voici de quelle maniere on dit qu'il fut délivré. Il fut abordé un jour, & fort questionné par la fille du roi son maitre, pendant qu'elle prenoit le plaisir de la promenade. Sa bonne mine & son adresse à travailler plurent si fort à cette princesse, qu'elle promit de le délivrer, & de le suivre, pourvû qu'il l'épousât. *J'ai une femme & des enfans*, répondit-il ; *Cela n'y fait rien*, repliqua-t-elle, *La coutume de Turquie est qu'un homme ait plusieurs femmes.* Le comte ne fit point l'opiniâtre, il acquiesça à ces raisons, il engagea sa parole. La princesse s'employa si promptement, & si adroitement à le tirer de captivité qu'ils furent bientôt en état de s'embarquer. Ils arriverent heureusement à Venise. Le comte y trouva un de ses gens, qui rodoit par tout pour apprendre de ses nouvelles. Il sçût de lui que sa femme & les enfans se portoient bien, & tout aussi-tôt il courut à Rome ; & après avoir narré ingenuement ce qu'il avoit fait, il obtint du pape une permission solennelle de garder ces deux épouses. Si la cour de Rome, ajoûte-t-on, se montra commode en cette occasion, la femme du comte ne le fut pas moins ; car elle fit beaucoup de caresses à la dame Turque, qui étoit cause qu'elle recouvroit son cher mari ; & conçut pour cette concubine une tendresse particuliere. La princesse Turque répondit de très-bonne grace à toutes ces honnêtetés. Elle fut sterile, & aima beaucoup les enfans, que l'autre femme faisoit à foison. On trouve encore à Erfort un monument de cette prétendue histoire. Il y en a bien d'autres qui ne sont pas plus veritables ; & ce n'est pas sur des inscriptions, ou d'autres restes des tems barbares, que les habiles gens font quelque fonds, quand il s'agit de choses aussi extraordinaires que celle qu'on vient de conter. * Hondorf, *théâtre historique.*

GLEICHEN, (le comté de) petit pays du cercle de la haute Saxe en Allemagne. Il est dans la Thuringe, au couchant du territoire d'Erfurt. Ce pays a eu ses comtes particuliers de la maison de Schwartburg ; mais après la mort du dernier comte de Gleichen, arrivée l'an 1639. l'archevêque de Mayence donna l'investiture des fiefs, dévolus à son église, au comte d'Hoazfeld, & les ducs de Saxe in-

vestirent du reste le comte d'Hohenloe. Ce qui, après de grandes contestations, est demeuré dans ce même état. Le château de Gleichen, qui est entre Erfurd & Gotha, donne le nom à ce comté. * Mati, *diction.*

GLEN, (Baudouin de) d'Arras, chanoine regulier de l'ordre de saint Augustin sur la fin du XVI. siécle, fut abbé de Hennin-Lietard dans le diocése d'Arras en 1562. après la mort de son oncle François de Glen; & mourut au mois de Decembre 1594. Divers auteurs parlent avantageusement de sa pieté & de son esprit. En 1584. il publia l'histoire de l'abbaye d'Hennin sous ce titre: *Chronicon, seu historia Abbatum Cœnobii Henniacensis.* Il composa encore *Monarchia & series regum Hispaniæ. Delineatio Belgicarum provinciarum, &c.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Gazei. Le Mire, &c.

GLICAS ou GLYCAS, (Michel) historien Grec, étoit de Sicile, & vivoit dans le XIII. siécle, vers l'an 1250. Il écrivit des annales en quatre parties, ouvrage mêlé d'histoire, de physique & de théologie. Dans la premiere partie il traite de l'ouvrage des six jours de la création; dans la seconde, de ce qui s'est passé depuis le commencement du monde, jusqu'à J. C. La troisiéme finit à Constantin *le Grand*; & la quatriéme contient ce qui s'est fait depuis cet empereur jusques à Alexis Comnene, qui mourut l'an 1118. Leunclavius y ajoûta depuis une cinquiéme partie, qui conduit jusques à la prise de Constantinople. * Vossius, *l. 1. de hist. Græc.*

GLIELMO, (Antonine) prêtre de l'oratoire de Naples, mort en 1644. âgé de 48. ans. C'étoit un bon prédicateur. Il a composé quelques ouvrages en prose & en vers. *Voyez* son éloge parmi ceux des gens de lettres de Lorenzo Crasso.

GLISCENTI, (Fabio) philosophe & medecin, natif de Vestone, petit village près de Bresce, composa divers ouvrages en latin & en italien. Il mourut à Venise vers l'an 1620. * *Theat. d'Huom. Letter.*

GLISKOVATZ, ville de la Turquie en Europe, est dans la Servie, environ à douze lieues de Novibazar, du côté du couchant, & sur la riviere de Veternitza, qui se décharge peu après dans celle de Lepanar. *Mati, *dict.*

GLISSON, (François) medecin de Cambridge, publia à Londres en 1654. l'anatomie du foye; & en 1672. un traité de la nature de la substance, ou de la vie de la nature. Il y a aussi un petit ouvrage de lui publié en 1671. *De Rachitide, sive morbo puerili.* * Konig, *biblioth.*

GLOCESTER, ville & comté d'Angleterre dans l'ancien royaume de Mercie, entre la province d'Oxford, & celle de Monmouth. La ville de Glocester est sur la Saverne; les autres sont Barklei, Cirencester, &c. Henri III. roi d'Angleterre y fonda le siége d'un évêché. * Camden. Godowin, &c.

GLOGAU, ou GROS GLOGAU, ville & duché d'Allemagne dans la Silesie, est située sur l'Oder, vers les frontieres de Pologne, & est fortifiée très-regulierement. Il ne faut pas la confondre avec une autre petite ville de ce nom, dite LE PETIT GLOGAU. Cette derniere est aussi de la Silesie, dans le duché d'Opelen * Sanson. Baudrand.

GLOMAQUES, c'étoit anciennement des peuples d'Allemagne. Leur pays qu'on appelloit *Delemania*, étoit le même que la Misnie d'aujourd'hui. * Baudrand.

GLORIERI, (Cesar) secretaire de divers papes, a vécu dans le XVI. siécle. Il étoit parent de JEAN Glorieri, qui acquit beaucoup de réputation par sa science; & pere d'ALEXANDRE Glorieri, clerc de la chambre sous Sixte V. Janus Nicius Erythræus parle de lui, & de ceux de sa famille, *Pinac. III. imag. illust. c. 14.*

GLORIOSO, (Jean Camillo) philosophe & mathematicien, né à Naples en 1572. s'acquit beaucoup de réputation par son sçavoir, & principalement dans les universités où il enseigna, comme à Padoue. Il mourut le 8. Janvier 1643. Nous avons divers ouvrages de sa façon. *Exercitationes mathematicæ. Dissertatio astronomica. Physica. De cometis, &c.* * Jacques Philippe Thomasini, *in elog. doct. P. II.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. P. II. &c.*

GLOSS, cardinal, *cherchez* CLESIUS.

GLOSSINE, ou GLOSINDE, (en latin *Chlodesendis*) abbesse de Mets dans le VIII. siécle, fille du duc Wintron, l'un des principaux seigneurs d'Austrasie, avoit été promise en mariage à un seigneur nommé Obolenus; mais ce mariage ayant été rompu, elle se consacra à Dieu; prit le voile, & se retira à Tréves auprès de sa tante Rotilde, & établit ensuite une communauté de filles à Metz, qu'elle gouverna pendant plusieurs années. Elle mourut vers l'an 780. * Joan. Gorze, *in vita apud Mabill. secul. II. Benedict.* Le Cointe, *annal. anno 749.* Bulteau, *hist. monast. d'Occident. l. 3.* Baillet, *vies des saints, 25. Juin.*

GLUCKSTADT, petite ville de Danemarck dans le Holstein. Elle est située sur la rive droite de l'Elbe, dans l'endroit où ce fleuve reçoit une petite riviere dite *Rhin.* Christian IV. roi de Danemarck fortifia cette place en 1629. * Sanson.

GLUCSBOURG, ou, LUCSBOURG, petite ville avec un château. Elle est dans le duché de Sleswick, en Danemarck, à deux lieues de Flensbourg, du côté du levant, & est capitale d'un petit pays, qui appartient aux ducs de Holstein-Gluesbourg, *voyez* HOLSTEIN. * Mati, *dict.*

GLUEL, (Jean) religieux de l'ordre des Carmes, natif d'Aix-la-Chapelle, fut prieur du monastere de Cologne, où il mourut en 1399. Il composa une histoire de son ordre; des sermons, &c. * Trithéme. Valere André. Lucius, &c.

GLURENS, bourg du comté de Tirol en Allemagne. Il est sur l'Adige, vers sa source entre Bolzano & Coire, à onze lieues de la premiere, & à dix-huit de la derniere. * Mati, *dict.*

GLUSIANO, ou *Glusian-Casate*, cardinal, natif de Milan, s'avança à la cour de Rome par sa doctrine & par son merite. Le pape Nicolas III. l'employa assez souvent dans des affaires importantes, & Martin II. le fit cardinal en 1281. Glusian mourut le 8. Avril 1287. Le cardinal Jacques Colonna son ami, lui fit dresser un tombeau dans l'église de Latran, qu'on voit encore avec son épitaphe. * Onuphre. Ciaconius. Auberi, &c.

GLYCERIUS, (Flavius) étoit un homme de qualité qui avoit eu quelques emplois considerables. Il se fit couronner à Ravenne le 5. Mars de l'an 473. après un interregne de quatre mois & 14. jours, depuis la mort d'Olybrius. Environ quinze mois après ce couronnement, Julius Nepos le déposa au port de Rome, près de l'embouchure du Tibre, & là il fut sacré évêque de Salone en Dalmatie, où il vécut jusques en l'année 480. * Cassiodore & le Comte Marcellin, *en la chron.* Evagre, *l. 4. c. 1.* Jornandez, *de rebus Got.*

GN

GNEPHACHTHE, ou GNEPHACTE, roi d'Egypte, & pere de Bocchoris, étant passé avec son armée dans l'Arabie, où les vivres lui manquerent en passant les deserts, fut contraint de manger ce qu'il rencontra chez les pauvres habitans de ce pays. Il prit ces viandes grossieres avec tant de plaisir, qu'il resolut de se contenter à l'avenir d'une semblable nourriture & fit mille imprecations contre Menès le premier roi d'Egypte, qui avoit introduit parmi les Egyptiens le luxe, & la bonne chere. Afin de rendre sa memoire odieuse, il fit graver ces maledictions sur une colomne, qu'il plaça à Thebes dans le temple de Jupiter *Ammon*, donnant en même tems un illustre exemple de frugalité aux princes ses successeurs, l'an du monde 3264. & 771. avant J. C. * Plutarque, *de Iside.* Diodore, *hist. l. 1.*

GNESNE, ville archiepiscopale & primatie de toute la Pologne, est située dans le palatinat de Kalish en la basse Pologne, entre Posna & Toren. Les auteurs Latins l'ont nommée *Gnesna* & *Limiosaleus.* Aujourd'hui cette ville n'est considerable que pour être la demeure du primat du royaume, qui a toûjours beaucoup de part dans toutes les affaires de l'état. C'étoit autrefois la capitale du royaume. On prétend que Lechus, premier prince du pays, la fit bâtir; & la tradition porte, que ce prince lui donna le nom de *Gnesne*, à cause d'un nid d'aigle, qu'il trouva dans ses fondemens; parce qu'en langue polonoise *Gnesiad* signifie *un nid d'aigle.* L'église metropolitaine de saint Albert y est enrichie de diverses reliques. Cette ville fut presque toute brûlée en 1613. L'archevêque de Gnesne est primat du royaume, & légat né du saint siége dans la Pologne. Il est regent du royaume après la mort du roi, & donne même audience aux ambassadeurs, si ce n'est au

tems de l'élection. C'est lui qui doit convoquer le sénat, qui fixe le jour de l'assemblée pour la même élection, qui propose les choses sur lesquelles on doit déliberer, qui couronne les rois & les reines, & qui fait leurs funerailles. Les états voulurent retrancher quelque chose de son pouvoir dans l'interregne, lorsque le roi Sigismond III. alla en Suede l'an 1594. mais Sigismond Karnkowiski, qui possedoit alors cette dignité, s'opposa genereusement à ce dessein. Les archevêques de Gnesne portent la qualité de premiers princes, & ne veulent pas même ceder aux cardinaux. L'histoire de Pologne en fournit divers exemples: comme en 1451. Nicolas Oporow, archevêque de Gnesne, disputa la préseance au cardinal Sbignée d'Olesniki, ministre d'état dans la diete de Petrichovie: & on leur donna seance alternative. L'archevêque de Gnesne a encore une autorité très grande: il est défendu de tirer l'épée devant lui, & de dire aucune parole indécente: il ne visite personne, pas même les ambassadeurs des têtes couronnées, quoiqu'ils l'ayent visité, excepté le nonce du pape, chez lequel il va une fois seulement. Lorsqu'il se rend chez le roi, son maréchal qui est sénateur Castellan du royaume, marche à cheval devant son carosse le bâton de maréchal levé, qu'il ne baisse que devant le roi: sa Majesté le fait recevoir au bas de l'escalier par le chambellan de la couronne & par les principaux officiers de sa cour, & ce prince va au-devant de lui jusques dans l'anti-chambre. * Cromer, *hist. Polon.* Starovolscius, *descr. Polon.* De Thou, *hist. l. 56.* Jordan, *Voyages historiques Tome VIII.* &c.

CONCILES DE GNESNE.

Les anciens prélats de Gnesne avoient celebré divers conciles, dont le pape Martin V. approuva les decrets l'an 1417. qui fut le premier de son pontificat. Depuis les évêques en ont encore tenu divers dans le XVI. siécle & dans le XVII. & quoique ces synodes n'ayent pas toûjours été assemblés dans la ville de Gnesne, ils l'ont pourtant été dans le diocèse ou le ressort de la metropole.

GNIDE, *cherchez* CNIDE.

GNIEW, qu'on nomme aussi *Meawe* ou *Mewe*, bourg de la Prusse royale, situé à l'embouchure du Fers dans la Vistule, à cinq ou six lieues au-dessus de la ville de Marienbourg, *voyez* MEVE. * Mati, *dict.*

GNIPHON, (Marc-Antoine) celebre grammairien, étoit Gaulois de nation, il étoit également versé dans les lettres grecque & latine, d'un esprit vif, & d'une memoire prodigieuse; il fit ses premieres leçons à Rome dans le palais de Jules Cesar, qui étoit encore très jeune dans ce tems-là Depuis il enseigna la rhetorique dans sa maison, où les plus grands personnages, soit pour l'esprit, soit pour la qualité, se faisoient honneur de le venir entendre. Ciceron lui-même, déja grand orateur, quoique préteur & chargé d'affaires, ne laissoit pas de lui rendre ses assiduités. Il se trouvoit tant de monde à ses déclamations, qu'il étoit obligé de les faire dans quelque place publique, n'y ayant point de salle capable de contenir tant d'auditeurs. Suetone, qui lui donne place parmi ses illustres grammairiens, remarque que son desinteressement étoit si grand, qu'il ne prenoit aucune retribution de ses écoliers; mais il ajoûte, que les écoliers aussi genereux que le maître, reconnoissoient ordinairement par des présens considerables, mais volontaires, les leçons d'éloquence qu'il leur avoit données. * Suetone, *de illust. grammat.*

GNOMONIQUE, ou HORLOGIOGRAPHIE, fait une partie des mathematiques: c'est la science de faire des cadrans au soleil. Elle est ainsi nommée du mot grec *γνώμων* qui signifie, *ce qui fait connoître*; parce que le *gnomon* est un style ou aiguille qui fait connoître par son ombre les heures, la hauteur du soleil, & les signes dans lesquels il est: ou pour parler plus exactement, elle enseigne à trouver la juste proportion de toutes sortes de cadrans au soleil, & à la lune, & pour connoître les heures par le moyen des ombres. Diogene *Laerce*, (dans la vie d'Anaximandre,) & Aulu-Gelle, (*l. 1. c. 9.*) rapportent que c'est à ce philosophe qu'est dûe l'invention des cadrans au soleil, & qu'il en fit un à Lacedemone vers la LVIII. olympiade. D'autres disent que cette invention est dûe à Anaximene Milesien. *Consultez* Saumaise sur Solin, *p. 632. & suiv.* où il montre que la gnomonique avec l'astrologie est venue de Babylone en Grece, vers la L. olympiade. Il n'est pas aisé de bien marquer le tems auquel l'horlogerie, ou la connoissance des heures a commencé à Rome. Pline dit que quatre cens sept ans s'étoient écoulés depuis que Marcus Valerius avoit posé un horloge dans la grande place à Rome. Les Grecs n'en ont pas eu l'usage guere avant le tems d'Alexandre *le Grand*. Clavius a fait un livre *in folio* de la *gnomonique*, qui comprend tout ce que l'on peut sçavoir sur les cadrans. M. de la Hire a fait un traité de la gnomonique. On a aussi écrit de la gnomonique speculaire ou reflexe, qui enseigne l'art de faire des cadrans, qui marquent l'heure par la reflexion de la lumiere sur toutes sortes de surfaces.

GNOSIMAQUES, heretiques, ennemis de la science, qui désaprouvoient l'empressement qu'on a pour l'acquerir. Ils s'imaginoient que les belles connoissances sont inutiles à ceux, à qui Dieu ne demande que de bonnes actions. Ces dogmes si déraisonnables eurent des sectateurs dans le VII. siécle. * Saint Jean de Damas, & Sandere, *V. Gnosim.* Gautier, *en la chron. VII. siécle, c. 2.*

GNOSSUS, étoit anciennement une des plus celebres villes de l'isle de Crete, fameuse par la fable de Minos & du Minotaure. Ce n'est aujourd'hui qu'un petit village nommé *Ginosa*.

GNOSTIQUES, c'est-à-dire, *sçavans*, ou *connoissans*, heretiques descendus des Nicolaites, se diviserent en diverses sectes, & furent nommés en Egypte, *Phibionites*, *Stratiotiques*, *Levitiques* & *Borborites*. Ils croyoient qu'il y a deux principes; l'un bon, principe des bonnes choses; & l'autre méchant, auteur des mauvaises. Ils s'imaginoient que l'ame est de la substance de Dieu; & niant la divinité de J. C. par l'union hypostatique, ils disoient seulement que Dieu avoit habité en lui. Ils soutenoient, que les plus illegitimes voluptés du corps étoient permises, & que l'on pouvoit manger des viandes offertes aux idoles. Les lieux où ils s'assembloient pendant la nuit, étoient profanés par toutes sortes de crimes & de saletés; & quand quelque femme en sortoit enceinte, ils tiroient le fruit de son sein, & l'ayant pilé dans un mortier, ils participoient tous à ce barbare festin, qui passoit chez eux pour un acte de la plus sainte religion. S. Epiphane parlant de ces miserables en décrit les ordures qu'on ne peut lire sans horreur; & que nous n'oserions rapporter dans un ouvrage écrit en langue vulgaire. Sous le pontificat du pape Anicet, c'est-à-dire, environ l'an 167. le demon introduisit cette secte dans Rome, par les artifices d'une femme qui en faisoit profession. Elle avoit nom *Marcelline*, & se servit de sa beauté & de son esprit, pour seduire plusieurs fideles, par l'amorce des voluptés brutales, dont elle faisoit des dogmes de religion. L'heresie des Gnostiques fut aussi portée en Espagne par un Egyptien. Un sçavant Anglois croit que les apôtres avoient déja vû les premiers auteurs de cette secte, & que saint Paul y fait allusion, I. Tim. VI. 20. & en plusieurs autres endroits. * Tertullien, *in Scorp.* S. Epiphane, *hær. 26.* Theodoret, *l. 1. hær. fab.* Baronius, *A. C. 68. 120. 143. 381. &c.* Henr. Hommond, *diss. proœm. de antichr. c. 3. & seq.*

☞ * Les Gnostiques ne sont pas une secte particuliere; mais un nom que les premiers heretiques prenoient; parce qu'ils se vantoient d'avoir des connoissances & des lumieres extraordinaires: ce qu'ils appelloient *gnoses*. Cette fausse science a commencé dès le tems des apôtres, & saint Paul l'a condamnée dans sa premiere épître à Timothée. La principale partie de la gnose consistoit à imaginer des combinaisons & des genealogies de ce qu'ils appelloient *Eons*, ou attributs de la divinité; mais comme ces combinaisons sont assez arbitraires, ils étoient fort partagés sur le nombre & l'ordre de ces Eons: ce qui faisoit differentes sectes parmi eux; mais voici les principales erreurs dont ils convenoient presque tous. 1. Ils admettoient tous une production chimerique d'Eons, qui sont autant de divinités, ou plutôt qui composent une même divinité, comme nous l'avons expliqué; 2. ils attribuoient la création & le gouvernement de ce monde à ces Eons, ou aux Anges qu'ils ont produits, & non pas au Dieu souverain; 3. ils croioient que la loi de Moïse, les propheties, & generalement toutes les loix, étoient l'ouvrage du createur de ce monde, qu'ils distinguoient du souverain, ou des Eons celestes, qui composoient la plenitude de la divinité;

4. ils enseignoient que le CHRIST envoyé d'enhaut pour sauver les hommes, n'avoit pas pris une veritable chair, ni souffert veritablement; mais seulement en apparence: ce qui les a fait appeller *doctes*; 5. Leurs principes les conduisoient tous au déreglement & au libertinage. Ils enseignoient qu'il étoit permis & même louable de s'abandonner aux plaisirs de la chair: ce qui leur faisoit commettre sans scrupule des impudicités, & des abominations horribles. Quelques-uns avoient des femmes communes entr'eux. Ils avoient tous le jeûne en aversion, & fuyoient ou désapprouvoient le martyre. Ils sont encore accusés d'autres abominations, comme d'offrir une eucharistie infame, & de piler un enfant nouveau né dans un mortier & de le manger, & de quantité d'autres infamies si extraordinaires, que saint Justin n'ose assurer qu'ils les commissent.

Les noms que l'on donnoit aux Gnostiques sont aussi differens que leurs dogmes: les plus anciens sont appellés *Eutuchiles*, ou *Eutuchites*, disciples des Simoniens, dont il est parlé dans le septiéme livre de stromates de saint Clement d'Alexandrie, & dans l'apologie de Pamphile pour Origene, où il est dit qu'ils opposoient le nom de l'évangile à celui de la loi & des prophetes, & qu'ils vouloient que J. C. fût fils non du Dieu qui avoit donné la loi, & fait parler les prophetes, mais d'un autre Dieu inconnu. On appelloit aussi les Gnostiques, *Barbelonites*, *Phibionites*, *Borborites*, *Stratiotiques*, *Zachéens*, *Coddiens*. Il y en avoit quelques-uns appellés *Levites*, qui ont été accusés de commettre des abominations horribles entr'eux.

Ils avoient parmi eux des livres apocryphes sur lesquels ils fondoient leurs impietés, comme le livre des *Revelations d'Adam*; *l'histoire de Noria femme de Noé*; plusieurs livres supposés, sous le nom de Seth, *la prophetie de Barsuba*; *l'évangile de perfection*, qui contenoit quantité d'impudicités; *l'évangile d'Eve*, où il y avoit diverses folies; *l'accouchement & les interrogations de Marie*, dont saint Epiphane rapporte quelques passages pleins de fables, d'infamies, & d'impietés; *l'évangile de Philippe* & divers autres évangiles qu'ils attribuoient aux apôtres.

La secte ou plutôt les sectes des Gnostiques furent répandues dans le monde, & durerent jusques bien avant dans le IV. siécle. Saint Epiphane nous assure qu'il avoit rencontré des femmes de cette secte qui l'avoient voulu pervertir, qu'il les avoit dénoncées aux évêques du pays où il étoit, & avoit fait chasser plus de quatre-vingt personnes de la ville, que l'on connut être de cette secte.* Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. trois premiers siécles.*

GNURE, roi de Scythie, fut fils de Lycus, auquel il succeda au royaume des Scythes. Il eut trois fils Saulie, Caduida, que quelques auteurs confondent avec son ainé, & Anacharsis, ce sage philosophe, qui alla en Grece du tems de Solon, & de Crœsus, vers la LVIII. olympiade, & 548. ans avant J. C.* Suidas.

GO

GOA, ville avec archevêché, capitale des pays que possedent les Portugais aux Indes orientales, & le sejour du viceroi, est située dans le royaume de Decan, en la presqu'isle de l'Inde de deçà la Gange, & est des plus belles, & des plus marchandes de l'Orient. Son assiete est dans une isle, que les rivieres de Madoua & de Guari forment à leur embouchure. Alfonse d'Albuquerque la prit dès l'an 1510. pour les Portugais, qui s'y sont depuis établis puissamment, malgré tous leurs voisins. Le viceroi, avec le conseil des Indes orientales, y font leur résidence. Outre le grand négoce, les richesses, & la police qui s'y observe, son hôpital est des plus beaux de l'univers; & Vincent le Blanc en fait plus d'état, que de celui du saint Esprit de Rome, & de l'infirmerie de Malte, quoique très-magnifiques. Les églises de Goa sont ornées superbement; & les vitres qu'on y voit, sont pour l'ordinaire de coquilles de nacre de perles. Les Portugais vivent à Goa avec un faste extrême, & s'abandonnent à toutes sortes de plaisirs. Outre l'église cathedrale de Goa il y a sept paroisses & divers monasteres. Le pape Paul IV. y fonda l'archevêché. On dit que le corps de saint Thomas se conserve en cette ville, où l'on voit divers peuples qui professent des religions differentes. Le port de Goa, celui de Constantinople & celui de Toulon, sont les trois plus beaux ports de notre grand continent. Le palais du viceroi est superbement bâti; & dans les salles on y voit plusieurs tableaux, dont chacun represente un des vaisseaux qui viennent de Lisbonne à Goa, & qui partent de Goa pour Lisbonne, avec le nom du vaisseau, & celui du capitaine, & la quantité de pieces d'artillerie, dont il est monté. Si la ville n'étoit pas si pressée entre les montagnes, elle seroit sans doute plus habitée, & le sejour en seroit plus sain; mais ces montagnes empêchent que les vents n'y rafraîchissent l'air: ce qui y cause de grandes chaleurs. Quoique Goa soit sur le bord de la mer, le poisson neanmoins y est rare. Il y a peu de pigeons, & une grande abondance de confitures, qui y sont excellentes. Les Jesuites sont connus à Goa, sous le nom de *Paulistes*, à cause de leur grande église dediée à saint Paul. Ils n'y portent point de chapeaux, ni de bonnets à cornes, comme en Europe; mais de certains bonnets qui ressemblent à la forme d'un chapeau, dont on auroit coupé les bords. Ils y ont cinq maisons, qui sont le college de saint Paul, le seminaire, la maison professe, le noviciat, & le Bon-Jesus. Les peintures du plat-fonds de cette derniere église sont très-belles. C'étoit ci-devant un des plus beaux postes du monde, que celui du viceroi de Goa. Il avoit cinq gouvernemens à sa disposition, dont le revenu égaloit celui des plus riches gouvernemens de l'Europe; sçavoir, le gouvernement de Mozambique en Afrique; celui de Mascaté sur la côte d'Arabie; celui d'Ormus, sur la côte de Perse; celui de Ceylan, vers le cap de Comori, à la pointe de la presqu'isle de l'Inde, au-delà du golfe de Bengala; & celui de Malaca, au midi de la presqu'isle de l'Inde au-delà du golfe. Outre ces cinq gouvernemens, il avoit encore à distribuer quantité d'offices dans Goa, & autres villes des Indes. Les Portugais étoient alors tous riches; la noblesse par le moyen des gouvernemens & des autres charges; & les marchands par le negoce qu'ils faisoient; mais depuis que les Hollandois & les Anglois ont mis le pied dans les Indes, la puissance & le commerce des Portugais sont fort diminués. Les naturels du pays d'autour de Goa sont idolâtres: il y en a plusieurs qui adorent les singes & leur bâtissent des pagodes ou temples, que l'on a rentés pour en nourrir un certain nombre.* Maffée, *hist. Ind.* Vincent le Blanc, *voyag.* Francisco Lopez de Gomera, *hist. de las Indias.* Gaspard Correa, *hist. des Ind.* Juan de Castro, *comment. da Ind. &c.*

CONCILES DE GOA.

Alexis Menezès, archevêque de cette ville & primat des Indes, y celebra l'an 1584. un concile. Dans un autre tenu l'an 1589. ou 1590. les Chrétiens qu'on nomme de saint Thomas, y firent profession de la religion Romaine, sans aucune reserve du culte ancien; & donnerent tous leurs livres à corriger à l'archevêque de cette ville, afin d'en ôter tout ce qui pourroit sentir le Nestorianisme.

GOAR, (Jacques) Parisien, né en 1601. religieux de l'ordre de saint Dominique, ayant été dans le Levant en qualité de missionnaire, y apprit à fond tout ce qui regarde la créance & les coutumes des Grecs. C'est ce qu'il fit paroître dans l'eucologe de cette nation, qu'il publia à Paris en grec & en latin en 1647. sur les exemplaires, tant imprimés que manuscrits, qu'il rechercha avec beaucoup d'exactitude. Il joignit à cet ouvrage de sçavantes remarques, où il éclaircit parfaitement la doctrine & les ceremonies des Grecs. Ce livre, qui est devenu rare, meriteroit bien d'être réimprimé, sur-tout dans ce tems, où l'on s'est beaucoup plus appliqué aux livres des nouveaux Grecs, qu'on ne faisoit lorsque cet ouvrage parut. Goar traduisit aussi quelques livres grecs de l'histoire Byzantine, qui ont été imprimés; mais les critiques remarquent qu'il n'a pas réussi en plusieurs endroits, qu'il n'a pas bien entendus. Il mourut en 1653.* Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

GOAR ou GOWERS, (Saint) prêtre solitaire du diocèse de Tréves, dans le VII. siécle, se retira aux extrêmités de l'évêché de Tréves sur le Rhin, & y passa plusieurs années dans la vie monastique, exerçant l'hospitalité envers les pelerins. On rapporte qu'étant calomnié devant Rustique évêque de Tréves, il se justifia en faisant déclarer à un enfant nouveau né, dont on ne connoissoit

point le pere, qu'il étoit fils de l'évêque. Sur quoi on dit que le roi Sigebert III. ayant sçû ce qui étoit arrivé, declara qu'il falloit déposer l'évêque, & mettre Goar en sa place; mais que Goar ne voulut point accepter ce parti, & se contenta de faire penitence pour l'évêque. Il mourut le 6. de Juillet de l'an 649. * *Anonym. apud Mabillon. sæcul. 2. Benedict.* Vandalbert, *vita Goari.* Bollandus. Baillet, *vies des saints.*

GOB, grande pleine au pays des Philistins, où furent donnés deux grands combats entre ce peuple & les Israëlites, qui furent la seconde & la troisiéme des quatre batailles, que David livra à ces incirconcis. * *II. Rois, XXI. 18. 19.*

GOBBO, (Pierre-Paul) natif de Cortone, ville de Toscane en Italie, étoit très-habile à peindre le paysage, & sur-tout les fruits: il les imitoit si parfaitement, que tout le monde les croyoit d'abord veritables. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

GOBELIN, (Jean) secretaire du pape Pie II. vivoit dans le XV. siécle, en 1460. & écrivit, selon quelques-uns, des commentaires ou memoires, qui comprennent l'histoire du pontificat de ce pape. Cet ouvrage est fort avantageux à la maison de Picolomini: & plusieurs auteurs assurent avec beaucoup de raison, que le pape même avoit publié ces livres sous le nom de *Gobelin*. François Picolomini, archevêque de Sienne, publia en 1584. à Rome *in 4°.* ces memoires qu'on a encore imprimés à Francfort en 1614. Divers écrivains ne distinguent point ce Jean Gobelin d'avec GOBELIN PERSONA, doyen de Bilefeldt, & official de Paderborn. Ce dernier qui vivoit aussi dans le XV. siécle, est auteur d'une histoire qu'il nomme *Cosmodromium*, & de divers autres traités comme de la vie de saint Meinulpe, archidiacre de Paderborn, que le pere Browers publia en 1616. Son histoire qui finit en 1418. fut publiée par Henri Meibom en 1599. à Francfort, avec des notes de sa façon. Le *Cosmodromium* de Gobelin a été imprimé à Helmstadt, dans le premier tome *rerum Germanicarum 1688. in folio.* On met encore un GOBELIN plus ancien que ceux-ci, qui florissoit du tems d'Albert d'Autriche, & qui fut envoyé légat en Angleterre. Il écrivit un traité de penitence, & d'autres ouvrages. * Possevin, *in app. sacr.* Vossius, *lib. 3. de hist. Lat. cap. 10. & seq.* Simler, *biblioth.* Gesner. Le Mire. Le Clerc, *bibl. univers. tom. 2.*

GOBELINS, maison fameuse de la ville de Paris; située au bout du fauxbourg saint Marcel, ou, comme on parle vulgairement, saint Marceau. Elle étoit autrefois occupée par de celebres teinturiers en laines, dont le premier appellé Gilles GOBELIN, sous le regne de François I. trouva, à ce qu'on dit, le secret de teindre la belle écarlate, qui depuis ce tems-là, a été nommée l'écarlate des Gobelins. Non-seulement la maison a retenu ce nom, mais aussi la petite riviere qui coule auprès, & qu'on appelle autrement la riviere de Bievre. Cette maison est aujourd'hui remplie d'excellens ouvriers en peinture, en tapisserie, en orfévrerie & en sculpture, sous la direction du directeur general des bâtimens, arts & manufactures de France. Tous ces ouvrages sont destinés pour la décoration & l'ornement des maisons royales. * Brice, *description de la ville de Paris.*

GOBINAN, petite ville de Perse, est dans la province de Sigistan, au midi de la ville de Sitzistan, ou Sistan. *Voyez* ARABA. * Mati, *dict.*

GOBLER, (Justin) jurisconsulte Alleman, étoit Saxon, & s'établit à Francfort, où il mourut en 1567. Il a laissé divers ouvrages; *Pileti Icti opus. Summa Othonis de ordine Judiciario. Speculum juris. Constitutio Caroli V. de capitalibus judiciis. In L. Respiciendum. ff. de pœnis. Speculum juris. Prosopographiarum lib. 4.* * Gesner, *in biblioth.* Pantaleon, *lib. 3. Prosopogr.* Melchior Adam, *in vit. jurisc. German. &c.*

GOBRYAS, un des sept seigneurs de Perse, qui s'unirent l'an du monde 3514. & 521. avant Jesus-Christ, pour chasser les mages, qui avoient usurpé l'autorité souveraine, après la mort de Cambyses. Son amour pour la patrie fut si violent, que dans le tems qu'on poursuivoit les mages, en ayant terrassé un qu'il tenoit embrassé dans un lieu très-obscur, il conjura ses compagnons de percer le mage à l'heure même, au hazard de recevoir lui-même les coups qui lui seroient portés. Il accompagna Darius dans son expedition contre les Scythes, & interpreta les presens que ces peuples lui firent: c'étoit un oiseau, un rat, une grenouille, & cinq fléches. Gobryas conjectura que cela signifioit: « O Persans, si vous ne vous envolez com» me les oiseaux, ou si vous ne vous jettez dans les marais » comme les grenouilles, ou si vous ne vous cachez sous » la terre comme les rats, vous serez percés de ces fléches. Gobryas étoit beau-pere de Darius, & c'est de sa fille que ce prince, avant que d'être élû roi, eut Artabazane, ou, selon d'autres, Artemenes, qui disputa vainement la couronne à Xerxès son cadet; mais né après le couronnement de son pere. Mardonius, gendre de Darius, & l'un de ses generaux, étoit fils de Gobryas. * Herodote, *lib. 3. & seq.* Justin, *lib. 1. cap. 9.* Valere Maxime, *lib. 3. cap. 2. ex. 30.*

GOCCELIN ou GOTZELIN, François, religieux de l'ordre de saint Benoît à saint Bertin, vivoit dans le XII. siécle, & fut appellé en Angleterre par saint Anselme évêque de Cantorberi, où il travailla à plusieurs vies des saints qui nous restent. On doit éviter de le confondre avec GOCCELIN ou GAUZLIN, évêque de Paris, qui mourut en 887. dans le tems que cette ville étoit assiegée par les Normans, ni avec d'autres religieux tous renommés dans diverses chroniques. * *Consultez.* Simler, *biblioth.* Gesner & Vossius, *lib. 2. de hist. Lat. cap. 48. &c.*

GOCH, bon bourg d'Allemagne dans la Westphalie. Il est dans le duché de Cleves, sur le Niers, entre la ville de Gueldre & celle de Nimégue, à cinq lieues de l'une & de l'autre. Quelques geographes prennent ce bourg pour le *Mediolanum*, des Gugerniens, lequel d'autres placent à *Mayland*, village situé à deux lieues de la ville de Cleves, vers le midi. * Mati, *dict.*

GOCIANO, ancienne ville de l'isle de Sardaigne, est dans la province de Lughodori, sur la riviere de Thyrso, à dix lieues d'Algher, du côté du levant. Gociano a un château, & elle est capitale d'un comté, qui porte son nom. * Mati, *dict.*

GOCLENIUS, (Conrad) né en 1485. dans un village de Westphalie, apprit les langues, & se distingua par son érudition. Il a fait des notes sur les offices de Ciceron; a procuré une nouvelle édition de Lucain; & a publié, entr'autres ouvrages, un traité des sectes des philosophes. Goclenius enseigna assez long-tems dans le college de Buslid à Louvain, & mourut le 25. Janvier 1539. d'autres disent en 1535. Erasme étoit son ami intime, & Petrus Nannius fit son oraison funebre. On voit son tombeau dans l'église de saint Pierre de Louvain. * Le Mire, *in elog. Belg.* Melchior Adam, *in vit. philosop. Germ.* Valere André, *bibl. Belg. & de profess. colleg. Triling.*

GODARD, (Mont saint) autrefois ADULA, partie des Alpes, dans le pays des Suisses. Les étrangers qui n'en connoissent pas les chemins, sont souvent en danger de s'y perdre quand ils y passent sans guides; parce que cette montagne est ordinairement couverte de neiges en plusieurs endroits.

GODARD, (Saint) archevêque de Rouen, nâquit en Picardie au village de Salenci, à une lieue de Noyon, sous le regne de Merouée. S'il est vrai qu'il fût frere de saint Medard, comme il y en a qui le prétendent, son pere, qui s'appelloit *Nectar*, étoit un gentilhomme François des plus illustres de la cour; & sa mere, qui se nommoit *Protagie*, descendoit d'une ancienne famille des Romains, qui s'étoient établis dans les Gaules. Godard, après avoir fait ses études, reçut l'ordre de prêtrise des mains de l'évêque de Vermand, qui étoit alors la capitale du Vermandois; & quelques années après il fut élû archevêque de Rouen, vers la fin du V. siécle. Lorsqu'il fut arrivé à Rouen, il y avoit encore beaucoup d'idolâtres, il travailla avec un zele merveilleux à leur conversion, & les attira presque tous au Christianisme. Il contribua, avec saint Remi, saint Waast, & saint Medard à l'entiere conversion du roi Clovis. Il assista l'an 511. au premier concile d'Orleans, qui est un des plus celebres que l'on ait jamais tenus en France, & il souscrivit en ces termes: *Godard, évêque de l'église métropolitaine de Rouen.* Enfin, il consacra saint Lô pour évêque de Coûtance, quoique ce fût un enfant de douze ans; à cause des revelations qui lui firent connoître la volonté de Dieu. Peu d'années après

il mourut le 8. Juin, vers l'an 530. & fut enterré dans la cathedrale, laquelle est aujourd'hui une paroisse qui porte le nom de saint Godard. Ses reliques furent depuis transferées en l'abbaye de saint Medard de Soissons, & furent placées dans la nouvelle église, au commencement du regne de Charles *le Chauve*. On remarque des deux freres saint Godard & saint Medard, qu'ils nâquirent en même jour, qu'ils furent baptisés, ordonnés prêtres & sacrés évêques en même jour; & qu'ils moururent aussi en même jour; mais tout cela est fort suspect, & sujet à bien des difficultés. * Fortunat de Poitiers, *Ratbodus apud Dacherium Rom. 8. Spicileg.* Baillet, *vies des saints.* Baronius. Nitard, abbé de saint Riquier, *hist. lib. 3.*

GODARD ou GOTHARD, évêque d'Hildesheim, dans le X. siécle, vint au monde vers l'an 960. dans un village de Baviere. Il embrassa l'état monastique dans l'abbaye d'Altaich à l'âge de 31. ans; & fut ensuite obligé malgré lui d'accepter la qualité d'abbé de ce monastere, l'an 997. qu'il gouverna pendant huit ans. Il fut ensuite employé à reformer plusieurs abbayes, & depuis élevé à l'évêché d'Hildesheim en 1021. Après avoir rétabli la discipline dans ce diocèse, il mourut l'an 1039. le 4. de Mai. Saint Godard fut canonisé au concile de Reims, l'an 1131. Sa vie a été écrite par Wolfer son disciple. Elle se trouve dans Bollandus. * Baillet, *vies des saints.*

GODDAM ou WODDHEAM, (Adam) religieux de l'ordre de saint François, a vécu dans le XIV. siécle. On dit qu'il étoit disciple d'Ocham, & Anglois de nation, mais Waræus soutient qu'il étoit d'Irlande. Il se distingua dans l'université d'Oxford, & écrivit sur le Maître des sentences, un ouvrage qui fut imprimé à Paris l'an 1512. Sixte de Sienne lui attribue des commentaires sur le cantique des cantiques; des apostilles sur l'ecclesiastique; & fixe sa mort en 1358. Il y a pourtant peu d'apparence; car Pitseus & Wading n'en parlent point, & même Gregoire d'Arimini, qui vivoit en 1344. semble citer l'ouvrage d'Adam Goddam. * Wading, *in annal. & biblioth. Minor.* Pitseus, *de script. Angl.* Waræus, *de script. Hibern.* Bellarmin, *de script. eccles.*

GODEAU, (Antoine) évêque de Grasse & de Vence, issu d'une des meilleures familles de la ville de Dreux, s'adonna dans sa jeunesse à la poësie, & y réussit: il fut un de ceux qui donnerent occasion à l'établissement de l'académie Françoise, en s'assemblant chez M. Conrart pour y conferer de leurs études, & y lire les pieces de leur composition. Le cardinal de Richelieu ayant approuvé ce dessein, établit l'académie Françoise. L'inclination & la pieté de M. Godeau le porterent à composer des poësies chrétiennes, & il commença par une paraphrase en vers du cantique *Benedicite opera omnia Domini Domino.* Ce poëme qui étoit d'une grande beauté, lui attira une estime generale. Il se remplit peu à peu des maximes les plus pures de la morale chrétienne; les debita dans la chaire avec l'éloquence qui lui étoit naturelle, & les pratiqua dans ses actions. C'est ce qui porta le cardinal de Richelieu à proposer M. Godeau au roi pour l'évêché de Grasse. Il fut nommé à cet évêché en 1636. & fut sacré à saint Magloire, au mois de Decembre de la même année, par Eleonore d'Etampes, évêque de Chartres, & depuis archevêque de Reims, assisté d'Etienne Puget, évêque de Dardanie, & depuis de Marseille, & de Bernard Despruetz, évêque de saint Papoul. Aussitôt après son sacre, il se retira dans son diocèse, pour s'appliquer uniquement aux fonctions de ses devoirs: il y tint plusieurs synodes, fit quantité d'instructions pastorales pour son clergé, & y rétablit la discipline ecclesiastique, dont il n'y restoit presque plus aucun vestige. Il obtint d'Innocent X. des bulles d'union de l'évêché de Vence avec celui de Grasse, comme son prédecesseur Guillaume le Blanc en avoit obtenu de Clement VIII. Cette union paroissoit bien fondée, parce que ces deux évêchés ensemble n'étoient que de dix mille livres de revenu, qu'ils n'avoient ensemble que trente paroisses, & que les villes de Vence & de Grasse, n'étoient éloignées l'une de l'autre que de trois lieues: cependant ayant reconnu que le peuple & le clergé de Vence s'opposoit à cette union, il aima mieux ceder son droit que de poursuivre un procès, & se contenta de l'église de Vence. Il assista aux assemblées generales du clergé tenues à Paris en 1645. & en 1655. dans lesquelles il soutint avec vigueur la dignité de l'épiscopat, & la pureté de la morale, contre ceux qui les attaquoient. Il passa le reste de ses jours dans son diocèse, continuellement occupé, soit à en faire la visite, soit à prêcher, soit à lire, ou à écrire, soit à vacquer aux affaires ecclesiastiques & temporelles de son évêché. Il fut attaqué d'apoplexie le 17. Avril jour de la fête de Pâques 1672. & mourut à Vence le 21. du même mois âgé de 67. ans.

Les occupations de son diocèse ne l'ont pas empêché de composer un grand nombre d'ouvrages considerables en françois, tant en prose qu'en vers. Le principal est son *histoire ecclesiastique* en trois volumes *in folio*, dont le premier parut en 1653. qui contiennent l'histoire des huit premiers siécles. Il avoit travaillé à la continuation de cette histoire, & ses memoires sont entre les mains d'un évêque de France; mais comme ils ne sont pas achevés, on ne les a point donnés au public. On est obligé à M. Godeau d'avoir le premier donné en françois une histoire de l'église, exacte, fidelle & agreable à lire. Quoique depuis lui, plusieurs habiles gens ayent travaillé sur le même sujet, cette histoire a & aura toûjours son merite, que les années ni les autres histoires n'effaceront point. *Les paraphrases des épitres de S. Paul, & des épitres canoniques*, sont encore un ouvrage très-utile pour l'instruction des fideles. En ajoûtant quelques paroles au texte, pour servir de liaison & de transition, il le rend intelligible, & en développe le sens, fait connoître le dessein de l'auteur, & découvre la suite de ses raisonnemens. *Sa version expliquée du nouveau testament*, est de même nature, mais beaucoup plus concise: il y traduit à la lettre les paroles du texte, & insere de tems en tems de petits mots imprimés en italique, qui l'expliquent & l'éclaircissent. Il faut joindre à ces ouvrages des *méditations sur l'épitre de saint Paul aux Hébreux*. M. Godeau a encore composé la *vie de saint Paul*, celle *de saint Augustin*, celle *de saint Charles*; *les éloges des évêques, qui dans tous les siécles de l'église ont fleuri en doctrine & en sainteté*; *les tableaux de la penitence*; *des homelies*; *des œuvres chrétiennes & morales*; *des homelies pour les fêtes & Dimanches de l'année*, sans parler de plusieurs autres petits traités, comme de l'*utilité des missions*, *des séminaires*; *de la tonsure clericale*; *des discours sur les ordres sacrés*; des *méditations sur le saint sacrement de l'autel*; *des instructions & des ordonnances synodales*; *des prieres & des instructions chrétiennes*; un *avis à M. de Paris pour le culte du saint sacrement dans les paroisses, & de la façon de le porter aux malades*. Il a enfin composé plusieurs ouvrages chrétiens en vers; celui qui a eu le plus de cours, est sa *traduction des pseaumes de David* en vers françois, dont ceux de la R. P. R. n'ont pas fait difficulté de se servir dans l'usage particulier à la place de ceux de Marot, qui paroissent consacrés parmi eux. On a aussi de lui en vers des éclogues chrétiennes, plusieurs poëmes & d'autres pieces poëtiques, qui sont encore plus recommandables par les sentimens de pieté qu'elles inspirent, que par la beauté & la facilité de leurs vers. Cependant malgré la grande réputation qu'ont eu les ouvrages, le pere Vavasseur, celebre Jesuite, a avancé que M. Godeau n'avoit aucun goût pour la poësie, dans un petit livre imprimé sous ce titre, *Godellus utrum poëta?* Et M. Despreaux si bon juge en ces matieres, trouvoit aussi bien que M. de Maucroix, qu'il manquoit bien des choses aux poësies de M. Godeau. Il y a encore un excellent ouvrage de M. Godeau, qui a été donné au public en 1709. C'est une *morale chrétienne*, pour l'instruction des curés & des prêtres du diocèse de Vence, qui peut être d'un grand usage pour les diocèses. En 1713. on a donné un volume *in-douze* de lettres imprimées chez Etienne. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Pelisson, *histoire de l'académie Françoise.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII. siécle.*

GODEFROI, dit *le Danois*, ou *le Normand*, duc de Frise, étoit frere de *Sigefroi*, & comme lui le chef des Normands, avec lesquels il fit de furieux ravages en France. L'empereur Charles *le Gros* les obligea de se retirer. Sigefroi se rembarqua avec plus de quarante mille hommes. Godefroi, ou par interêt, ou par dévotion, reçut le batême en 882. L'empereur voulut être son parrain, & lui fit épouser une fille naturelle, que l'empereur Lothaire I. avoit eue de Valdrade. Elle lui porta en dot deux mille quatre-vingt livres d'or, avec le duché de Frise. Hugues,

dit *le Bâtard*, frere de Gilles, avoit des prétentions chimeriques sur la Lorraine, & se joignit avec Godefroi son beau-frere pour la conquerir. L'empereur Charles se défit de l'un & de l'autre en 885. par un assassinat; car Henri duc de Saxe & Guillebert, archevêque de Cologne, ayant attiré Godefroi dans une isle du Rhin, sous pretexte d'une conference, le massacrerent cruellement, lui & tous ceux de sa suite. En même tems Hugues, qui étoit venu sous leur foi à Joinville, fut arrêté, eut les yeux crevés, & fut confiné dans l'abbaye de saint Gal, puis dans celle de Prum. * *Consultez* la chronique de Regnon. Mezerai, &c.

GODEFROI, dit de BOUILLON, roi de Jerusalem, étoit fils d'EUSTACHE II, comte de Boulogne, & d'*Ide*, sœur de *Gozelon*, ou de *Godefroi*, dit le Bossu, qui lui laissa la basse Lorraine. Il donna dans plusieurs occasions des marques d'un courage invincible, sur-tout dans les armées de l'empereur Henri IV. qu'il servit avec beaucoup de courage & de fidelité en Allemagne & Italie. Après que la croisade contre les infideles eut été resolue dans le concile de Clermont en Auvergne, où le pape Urbain II. s'étoit trouvé en 1095. les princes Chrétiens mirent plus de trois cens mille hommes sur pied, & Godefroi fut declaré chef de cette expedition sainte. Il étoit duc de la basse Lorraine; il institua un college de douze chanoines à Anvers, en l'honneur de saint Michel, rétablit les moines de Stenai, & vendit son château de Bouillon à Otbert, évêque de Liege. Les Grecs s'opposerent vainement au passage de l'armée des Chrétiens, qui alloient en Orient: Godefroi de Bouillon obligea l'empereur Alexis Comnene de leur ouvrir les chemins & de dissimuler son injuste jalousie. Il prit le 14. Juin de l'an 1097. après un mois de siége, la ville de Nicée; puis Antioche & quelques autres. L'armée Chrétienne assiegea Jerusalem le 9. Juin de l'an 1099. & l'emporta de force le 15. Juillet suivant. Tous les chefs convinrent de la donner avec ses dépendances en titre de royaume à Godefroi de Bouillon leur general. Ce prince, par humilité, ne souffrit jamais qu'on lui mît la couronne sur la tête, ni qu'on lui donnât le titre de roi, dans une ville où le roi des rois avoit été traité en esclave, & couronné d'épines. Le sultan d'Egypte apprehendant que les Chrétiens, après de si grands avantages, ne pénetrassent dans son pays; & les voyant tellement affoiblis, qu'il leur restoit à peine vingt mille hommes, assembla 100000. chevaux & quatre fois autant d'infanterie, dont il donna la conduite à un de ses lieutenans pour les accabler. Godefroi, le plus grand homme de son siécle, les chargea si vivement, qu'il les mit en désordre, & en tua plus de cent mille. Cette victoire lui donna la possession de toute la Terre-Sainte, à la reserve de deux ou trois places; mais il n'en jouit pas longtems: car il mourut au mois de Juillet de l'an 1100. après un an de regne. Son frere *Baudouin* lui succeda. Godefroi avoit un autre frere, qui continua la posterité des comtes de Boulogne. * Guillaume de Tyr, *l. 1. 2. & seq. Bell. sacr.* Guibert, *Gesta Dei per Francos.* Baronius, *tom. 2. & annal. &c.*

GODEFROI, évêque d'Amiens, dans le XII. siécle, très-illustre par son sçavoir, & par sa pieté, comme on le voit par la lettre de saint Hugues à l'abbé Ponce. Il fut religieux de saint Benoît dans le monastere de saint Quentin de Peronne; puis abbé de sainte Marie de Nogent, & enfin évêque. Le roi Philippe I. ayant appris son élection, en témoigna une joie extrême; aussi-bien que les évêques assemblés dans le même tems au concile de Troies, tenu l'an 1104. Son humilité & le soin qu'il avoit de son église, paroissent dans la lettre qu'il écrit à Balderic, évêque de Noyon, pour le prier de travailler à l'histoire de son église, après avoir achevé celles des églises de Cambrai, & de Terouane. Comme Godefroi avoit une passion extrême pour la solitude, il se retira à Cluni, puis chez les Chartreux; mais l'archevêque de Reims l'obligea de revenir prendre soin du troupeau, que Dieu avoit commis à sa garde. Il mourut au monastere de saint Crespin de Soissons, en 1118. Surius rapporte sa vie, écrite par Nicolas religieux du même monastere. * Surius, *ad d. 8. Nov.* Molan, *Natal. S. Belg.* Robert. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

GODEFROI, comte de Cappenberg, religieux de l'ordre de Prémontré, dans le XII. siécle, étoit né l'an 1097. dans le château de Cappenberg de Westphalie, du diocèse de Munster, qui étoit d'une qualité très-distinguée: mais il quitta le monde en 1121. distribua ses biens aux pauvres, embrassa la regle de saint Norbert, changea ses terres en monasteres, & mourut le 13. Janvier 1127. On l'honore comme un saint dans quelques monasteres d'Allemagne, quoiqu'il ne soit pas encore canonisé. * Bondus.

GODEFROI, duc de Brabant, *voyez* BRABANT.

GODEFROI, duc de Lorraine, *voyez* LORRAINE.

GODEFROI de Vendôme, & Viterbe, &c. *cherchez* GEOFROI.

GODEFROI ou GEOFROI DE LEIGNI ou LAGNI en Brie, ancien poëte François, vivoit en 1109. Il acheva un roman que Chrétien de Troyes avoit commencé. Cet ouvrage a pour titre, *La Charette* ou *Lancelot.* * La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *bibliotheque françoise.*

GODEFROI, moine de saint Pantaleon de Cologne, vivoit dans le XIII. siécle, & travailla à des annales qui contiennent ce qui s'est passé depuis l'an 1161. jusqu'en 1237. Freher a donné cette piece au public dans le recueil des écrivains de l'histoire d'Allemagne.

GODEFROI, (Denys) fils de Leon Godefroi conseiller au châtelet de Paris, jurisconsulte celebre, & l'un des plus sçavans hommes de son tems, étoit de Paris, où il nâquit le 17. Octobre 1549. Il s'acquit une grande réputation dans le parlement, il exerça divers emplois importans, & fut nommé pour remplir un office de conseiller en 1579. mais les guerres civiles l'ayant obligé de sortir du royaume, il se retira à Geneve, & enseigna le droit dans quelques universités d'Allemagne. On voulut le rappeller en France, pour y être professeur en jurisprudence après la mort de Cujas: mais sa religion & les engagemens qu'il avoit pris en Allemagne, l'empêcherent de prendre ce parti. L'électeur Palatin l'envoya l'an 1618. au roi Louis XIII. qui lui donna beaucoup de marques d'estime; & lui fit présent de son portrait, & d'une médaille d'or. Godefroi mourut au mois de Septembre 1622. la 73. de son âge. Juste Meier, jurisconsulte, a fait un éloge magnifique de lui en vers latins, il l'appelle:

Æqui medulla; Juris almi Phosphorus;
Scientiæ miraculum; historiæ penus;
Thesaurus orbis, Gratiarum corculum.

Nous avons divers ouvrages de sa façon; comme des notes sur le corps entier du droit; des commentaires sur les coutumes d'Orleans, de Bourges & de Tours; la pratique civile; l'origine du droit; les historiens Romains; le corps des poëtes; des notes sur Ciceron; l'histoire ancienne, &c. Divers auteurs ont travaillé à son éloge, & parlent avantageusement de lui.

GODEFROI, (Theodore) fils aîné de DENYS, nâquit à Geneve le 17. Juillet 1580. fit ses études dans cette ville & à Strasbourg, & lorsqu'il les eut finies, vint en 1602. à Paris, où il embrassa la religion Catholique. Il soutint parfaitement la réputation que son pere s'étoit acquise, & fit de grandes découvertes dans le droit, dans l'histoire & dans les titres du royaume. Il fut honoré en 1643. d'une charge de conseiller d'état, & servit les six dernieres années de sa vie en qualité de conseiller & secretaire de l'ambassade de France pour la paix generale de Munster: il mourut même en cette ville le 5. Octobre de l'an 1649. Outre diverses histoires de nos rois, nous lui devons la découverte des maisons de Portugal, d'Autriche, de Lorraine, de Bar & de Navarre. Il a publié quatre traités de la préseance des rois de France sur l'Espagne; un des droits du roi sur divers états de l'Europe; des doubles mariages de France & d'Espagne; de l'entrevûe du roi Charles V. & de l'empereur Charles IV. en 1378.

GODEFROI (Jacques) très-sçavant jurisconsulte, né à Geneve en 1587. étoit fils de *Denys* Godefroi, & frere puîné de *Theodore.* Il s'établit dans cette ville, où il possèda les premieres charges de la république, il en fut même cinq fois syndic & il y mourut l'an 1652. âgé de 65. ans. Antoine de Marville, professeur en droit à Valence, acheta de ses heritiers sa bibliotheque, dont il a tiré le code théodosien, qu'il fit imprimer en 1665. à Lyon en six

volumes. Il y avoit entre ses papiers, une histoire manuscrite de Geneve, qui a été suivie par Jacob Spon, dans son histoire de Geneve. Nous avons plusieurs autres ouvrages de Godefroi : *Fragmenta XII. Tabularum. Opuscula varia Juridica, Politica, Historica, Critica. Fontes Juris civilis. De diversis regulis juris. De famosis latronibus investigandis. De jure pracedentia. Tractatus de Salario. Animadversiones juris Civilis. Commentaria in Libanii orationem pro templis Gentilium. Comment. ad L.* Nullus omnino. *Cod. Theod. ad L.* Quisquis. *Ad L.* Jul. Majest. *De suburbicariis regionibus, &c.*

GODEFROI, (Denys) II. du nom, fils de Theodore *Godefroi*, conseiller & historiographe de France, naquit à Paris le 24. Août 1615. Il profita des memoires de son pere, & s'appliqua comme lui à la connoissance de l'histoire de France. Il fut envoyé par le roi Louis *le grand* en 1668. à Lille en Flandres, & fut commis pour la garde & direction de la chambre des comptes de cette ville. Il étoit consommé dans l'histoire & dans la science du droit, & nous a donné le ceremonial de France en deux volumes, qu'on doit faire suivre de deux autres. Les histoires des rois Charles VI. Charles VII. & Louis XI. composées par des auteurs comtemporains, Jean Juvenal des Ursins, Jean Chartier & Philippe de Commines, avec d'excellentes notes de sa façon, & l'histoire de Charles VIII. Nous avons aussi de lui celle des officiers de la couronne, corrigée, continuée & augmentée, depuis le tems auquel finit celle de Jean le Feron, &c.

Il mourut à Lille le 9. Juin 1681. en sa 66. année ayant eu de *Genevieve* des Jardins, issue du premier medecin du roi Louis XII. & morte le 7. Juillet 1718. âgée de 92. ans, 5. mois, 1. DENYS III. du nom qui suit; 2. *Denys*, sieur de Villiers, capitaine au regiment de Navarre; 3. *Jean*, procureur du roi au bureau des finances de Flandres, & directeur après son pere de la chambre des comptes de Lille, où il se maria; 4. *Charles*, sieur de la Chataigneraye, capitaine au regiment de Champagne, qui servit depuis dans la marine, & fut tué au bombardement d'Alger en 1682; 5. *Claude*, avocat au conseil; 6. *Achilles*, mort en 1710. en Flandres, où il étoit marié; 7. *Marie-Anne*, alliée à N. de Bouju, seigneur de Champagne près de Beaumont-sur-Oise; & autres filles non mariées. DENYS Godefroi III. du nom, avocat au parlement, & garde des livres & registres de la chambre des comptes de Paris, donna en 1706. en trois volumes *in 8°.* une belle édition des *memoires* de Philippe de Commines, & en 1712. des *remarques* de sa façon, sur l'addition à l'histoire du roi Louis XI. de Gabriel Naudé, qu'il fit réimprimer avec diverses pieces. Il avoit donné en 1711. une nouvelle édition en trois volumes *in 8°.* de la *satire* de Menippée, avec les notes de M. du Pui, celles de M. Duchat, & quelques-unes de lui; & en 1713. il donna une nouvelle édition des *traités* concernans l'histoire de France, recueillis par Pierre du Pui, garde de la bibliotheque du roi, augmentée de diverses pieces curieuses touchant les Templiers. Il mourut à Paris le 6. Juillet 1719. âgé de 66. ans. * *Memoires du tems.*

GODEGRAND, ou plutôt CHRODEGAND, évêque de Metz, étoit fils de la princesse *Landrade*, que plusieurs ont prise sans fondement pour la fille de *Charles* Martel, & la sœur du roi Pepin, & femme de *Sigram*, prince de Hasbain. Après avoir passé ses premieres années à la cour de Charles-Martel, il fut premier ministre sous le regne du roi Pepin, & en 742. il fut ordonné évêque de Metz, & alla depuis en ambassade vers Aistulphe, roi des Lombards, & vers le pape Etienne II. Ce pontife en consideration des services qu'il rendit alors au saint Siége, l'honora du *Pallium*, du titre d'archevêque, & lui donna le pouvoir de faire des évêques. Godegrand ordonna plusieurs prélats dans le royaume de Metz. Il est fondateur de la cathedrale de Metz, de la celebre abbaye de Gorze en Lorraine, & de celle de saint Pierre, toutes deux de l'ordre de saint Benoît. Cet illustre prélat mourut le 6. Mars 766. après avoir gouverné l'église pendant trente-trois ans, 5. mois & 5. jours. Il a été l'instituteur ou le restaurateur de la vie commune des Clercs; car après s'être mis en possession de son évêché, il fit demeurer ses clercs dans un cloitre, leur donna une regle, & leur fournit tout ce qui étoit necessaire pour la vie, afin que n'ayant plus de soin des choses de la terre, ils s'appliquassent uniquement au service de Dieu. Cette regle de Chrodegand a été donnée dans sa pureté par le pere Labbe, sur une copie faite sur un ancien manuscrit de la bibliotheque du Vatican. Le pere dom Luc d'Acheri en avoit donné une sous le nom de Chrodegand, dans son spicilege; mais celle-ci est une compilation de la regle veritable de Chrodegand, des statuts du concile d'Aix-la-Chapelle, & d'autres regles monastiques. La veritable ne contient que trente-quatre articles.* Meurisse évêque de Madaure.* Paul Diacre, *l. 6. de gestis Long. c. 16.* Baillet, *vies des saints, 6. Mars.*

GODELBERT, prêtre de Rome, vivoit au commencement du VI. siécle, sous l'empire d'Anastase. Il composa en vers des allegories sur toute l'écriture-sainte, & quelques autres ouvrages.* Sigebert, *de script. eccles. c. 23. in catal.* Lilio Giraldi, *Dial. 5. hist. poët.* Le Mire, &c.

GODELENE ou GODELIVE, martyre du XI. siécle, étoit née dans le diocèse de Terouanne, de parens nobles. Elle épousa Berthou, gentilhomme Flaman, avec lequel elle eut beaucoup à souffrir: elle fut obligée de se retirer chez son pere, qui porta ses plaintes du mauvais traitement de sa fille à Baudouin VI. comte de Flandres. L'affaire ayant été renvoyée à Ratbod, évêque de Noyon, & de Tournai, il condamna Berthou à reprendre sa femme, à lui faire satisfaction, & à la traiter mieux à l'avenir; mais Berthou ne changea point à son égard, & la fit étrangler par deux de ses valets vers l'an 1070. Elle a été mise au rang des saintes, & on fait sa fête au 6. de Juillet. *Drog. *Apud Surium.* Baillet, *vies des saints.*

GODELMAN, (George) jurisconsulte Alleman, né le 12. Mai 1559. à Thullingen, bourg près du Danube, enseigna dans divers lieux d'Allemagne, & mourut le 20. Mars 1611. Il commença divers ouvrages, entr'autres un en trois livres, *de Magis, Veneficis & Lamiis, deque his rectè cognoscendis & puniendis.** Crusius, *in annal. Suevic.* Melchior Adam, *in vit. Jurisconf. Germ.* &c.

GODESCALQUE, ou GOTTESCHALC, né en Allemagne, instruit dans le monastere d'Auge ou de Richenou, & surnommé *Fulgence*, fit profession de la vie monastique dans le monastere d'Orbais au diocèse de Soissons, & fut ordonné prêtre à l'âge de 40. ans, non par son évêque, mais par Rigbold, chorévêque de l'église de Reims, vers l'an 846. Il quitta son monastere pour aller à Rome visiter les saints lieux. En revenant il s'arrêta quelque tems en Lombardie, après avoir été en Dalmatie & dans la Pannonie, & repandit en ces lieux sa doctrine touchant la prédestination: il eut sur ce sujet l'an 847. une conference avec Notingue, évêque de Veronne, qui choqué de l'opinion de Godescalque, le défera à Raban archevêque de Mayence. Ce prélat fit un traité contre le sentiment de Godescalque, qui soutenoit que l'on pouvoit dire qu'il y a une prédestination à la damnation. Godescalque répondit à cet écrit, & proposa trois questions sur ce sujet. Il fut déferé au concile tenu à Mayence au mois d'Octobre de l'an 848. où son sentiment fut condamné, & sa personne renvoyée à Hincmar, archevêque de Reims son superieur. Ce prélat le défera au concile de Quiersi sur Oyse, qui condamna Godescalque l'an 849. le dégrada de l'ordre de prêtrise, & lui imposa pour correction, suivant les loix & la regle de saint Benoît, d'être battu de verges, & renfermé dans une étroite prison. Cette sentence fut executée. Godescalque fut obligé de jetter son livre au feu & renfermé dans le monastere d'Hautvillers, au diocèse de Reims. Hincmar l'exhorta de changer de sentiment; mais il soutint opiniatrement celui qu'il avoit avancé. Cette question partagea les théologiens de ce tems-là. Prudence évêque de Troyes, Ratramne moine de Corbie, Loup Servat, abbé de Ferrieres, Florus diacre de l'église de Lyon, traiterent cette question d'une maniere favorable à Godescalque, sans néanmoins se declarer pour lui. Amolon, archevêque de Lyon, & l'église de Lyon le condamnerent, en ne s'éloignant pas néanmoins beaucoup de ses sentimens, & sans approuver ceux d'Hincmar; & l'église de Lyon désapprouva la maniere dont on avoit procedé à la condamnation de Godescalque, & la cruauté avec laquelle on avoit executé la sentence prononcée contre lui. Mais Jean Scot Erigene se declara ouvertement pour Hincmar, & soutint des maximes sur la prédestination, qui furent refutées par ceux dont nous venons de parler. Hincmar fit dresser en 853. quatre capitules à l'assemblée

semblée de Quierfi, contre le sentiment de Godescalque. Prudence, évêque de Troyes, qui les avoit signés, en proposa quatre autres au concile de Sens; & Remi, archevêque de Lyon, refuta les capitules de Quierfi. Le concile de Valence tenu en 855. fit six canons sur cette matiere, & rejetta les capitules de Quierfi. Les canons du concile de Valence ayant été communiqués à Hincmar par Charles *le Chauve*, ce prélat s'y opposa. Ils furent lûs au concile tenu à Savonieres, dans le diocèse de Toul; & sur les contestations des évêques, l'affaire fut remise au prochain synode; mais Prudence ne s'en tenant pas là, porta lui-même la cause à Rome, & envoya au pape Nicolas les canons du concile de Valence, afin d'en tirer une confirmation. Prudence dit que ce pape les approuva; mais Hincmar n'en convient pas, & l'on ne voit point qu'il y ait eu de définition sur cette question. Hincmar nous represente Godescalque comme un homme rustique, inquiet & changeant, & nous assure que c'est le jugement qu'en portoit son abbé & les religieux de son monastere. On ne peut pas nier néanmoins qu'il n'eut de l'esprit, de l'étude & de la subtilité, quoiqu'il eût aussi de l'entêtement & de la prévention. Nous avons de lui deux confessions de foi; des fragmens de celle qu'il presenta au concile de Mayence; des fragmens de son traité des trois questions rapportés par Hincmar dans son traité de la prédestination; le sommaire d'un écrit rapporté par Amolon; un fragment d'une lettre écrite à Ratramne; le traité sur cette expression *Trina Deitas*, inseré par Hincmar dans sa réponse. Godescalque, après avoir été renfermé douze ou treize ans dans le monastere d'Orbais, y mourut attaché à ses sentimens. On dit qu'Hincmar lui refusa les sacremens à l'extrêmité, & même la sepulture après sa mort. Les erreurs que l'on impute à Godescalque, sont 1. que Dieu prédestine les hommes à la damnation; 2. que Jesus-Christ n'a point voulu sauver tous les hommes, & n'est point mort pour tous, mais seulement pour les élûs; 3. qu'il nie la liberté. Godescalque disoit sur le premier article, que l'on pouvoit dire que les reprouvés étoient prédestinés à la damnation, mais à cause de leurs pechés. Ses adversaires soutenoient au contraire, que le mot de prédestination ne devoit se prendre qu'en bonne part; sur le second, que Dieu ne veut que d'une volonté efficace sauver les élûs, & qu'il n'est mort finalement que pour eux; sur le troisiéme, que l'homme a perdu la liberté par le peché d'Adam, & qu'il ne devient libre pour faire le bien que par la grace de Jesus-Christ. * *Consultez* les annales de Fuldes & de saint Bertin; un traité intitulé *Controversia Gothesc.* le VIII. tome des conciles; Prudence *de Troyes*; Florus *de Lyon*; Loup de Ferrieres; Ratramne, *hist. Pelag.* Mauguin, *vindiciæ prædestinationis & gratiæ*; Usserius & Cellot, *hist. Godesc.* Canisius, *in chron.* Genebrard, *in Leone IV.* Baronius, *A. C. 848. 855. 859.* &c. *Les écrits modernes sur les questions de la grace*; Du Pin, *bibl. des aut. eccl. IX. siecle*; Brater, *chan. de Troyes, vie de saint Prudence, chapitre 4. & suiv.*

GODESCALQUE, diacre & chanoine de l'église de Liege, vivoit dans le huitiéme siécle, vers l'an 770. Il composa à la priere d'Algistride son prélat, la vie de saint Lambert, qui avoit aussi été évêque de Liege. Ses livres ont été donnés par Canisius dans ses *anciennes leçons*, & depuis imprimés dans le recueil des memoires de Liege, donnés par Chapeauville, & dans le III. siécle des saints de l'ordre de saint Benoît du pere Mabillon. * Molan, *de script. Belg.* Valere André, *bibl. Belg.* &c.

GODIA: nom que les Indiens donnent aux eunuques, qui servent les dames du serail du grand Mogol. * Mandeslo, *tom. 2.* d'Olearius.

GODIALT, *cherchez* GUILLAUME de saint Godialt.

GODIN, (Guillaume-Pierre) cardinal, évêque de Sabine, étoit natif de Bayonne, où il entra dans l'ordre de saint Dominique. Il enseignoit la philosophie dès avant 1282. & en 1287. il commença à enseigner la théologie, ce qu'il continua de faire jusqu'en 1292. qu'il fut envoyé à Paris pour y prendre les degrés. Il fut fait en 1306. lecteur du sacré palais, & enfin il merita le chapeau de cardinal, que Clement V. lui donna en 1312. Il eut depuis l'évêché de Sabine en 1317. & en 1321. il alla légat en Espagne, & celebra un concile à Valladolid. Godin mourut à Avignon le 4. Juin de l'an 1336. & fut enterré dans l'église de son ordre à Toulouse, qu'il avoit fait rebâtir, aussi bien que celle de Bayonne & d'Avignon. * Mariana, *hist. Hisp. l. 15. c. 17.* Frizon. Auberi. Ferdinand de Castille, &c. Echard, *script ord. Præd. tom. 1.*

GODIS, *cherchez* ANTOINE de Godis, jurisconsulte.

GODOLIAS fut établi par Nabuchodonosor, gouverneur de la Palestine après la conquête de la Judée, l'an du monde 3429. & 606. avant Jesus-Christ. Jeremie lui donna de bons avis, & l'avertit du dessein qu'Ismaël avoit sur sa vie. Ce séditieux qui se disoit descendu des rois de Judée, & qui ne pouvoit souffrir, disoit-il, qu'un autre que lui eût le gouvernement de ce royaume, tua Godolias en Malphat, avec tous ceux qui l'accompagnoient. Cela arriva la même année, sept mois après la prise, & l'embrasement de Jerusalem, & l'installation de Godolias. * IV. *des Rois, c. 25. Jeremie, 40. 41.* Torniel, *A. M. 3447. n. 9. & 10.*

GODRICUS, saint Hermite, qui vivoit en Angleterre, vers l'an 1170. ou 1171. * Pitseus, *de script Angl.*

GODWIN, (Thomas) sçavant Anglois, étoit de Sommerset. Il fut d'abord regent dans le college d'Aberdon, ensuite docteur & professeur en théologie à Oxford, & enfin, recteur de l'église de Brightwell. Il mourut le 20. Mars 1642. âgé de 55. ans. Il a composé quatre livres d'antiquités romaines, & un ouvrage qu'il appelle *Moses & Aaron*, où il explique en six livres tous les rites, tant ecclesiastiques que politiques des anciens Hébreux. Cet ouvrage a été imprimé plusieurs fois. Il y en a une édition d'Utrecht en 1690. à laquelle M. Jean-Henri Reizius a ajoûté des notes tirées de ce que plusieurs sçavans ont écrit sur ce sujet depuis Godwin. * *Actes de Leipsic*, 1691. pag. 109.

GOEDEN, connu sous le nom de HENNINCUS GOEDEN, jurisconsulte Alleman, étoit d'Avelberg en Saxe, & s'acquit tant de réputation, qu'on le surnomma *le Monarque du droit*. Il enseigna à Erford & à Wittemberg, dont il fut prévôt, & il mourut l'an 1522. On a de lui quelques ouvrages, *de processu judiciario; consilia, &c.* * Melchior Adam, *in vit. Jurisc. German.*

GOEGHI, nom d'une secte de Benjans dans les Indes, qui reconnoissent que Dieu, qu'ils appellent *Bruin*, a créé toutes choses, & les fait subsister par une puissance infinie. Ils ne croient point à la metempsycose, comme les autres Benjans; mais que leurs ames au sortir de leurs corps seront éternellement avec Dieu. Ils font leurs prieres & leurs adorations dans les villages ou dans les vieux bâtimens ruinés; car ils vivent à la campagne, dans les bois & dans les déserts; & n'ont aucunes mosquées. Ils n'entrent pas même dans les temples des autres sectes, si ce n'est en ceux de la secte de Samarath; mais ce n'est que pour y coucher, lorsqu'ils n'ont point d'autre retraite. Ils ne possedent aucuns biens, & vont tout nuds, couvrant seulement ce que la pudeur nous fait cacher. Ils se frottent le visage & tout le corps avec de la cendre, ce qui les défigure étrangement; aussi-bien que les jeûnes & les grandes austerités qu'ils pratiquent, encore plus souvent que ceux de la secte de Ceurewath. Ils honorent un certain *Mecis*, qu'ils appellent le serviteur de Dieu. Tous les autres Benjans ont de la veneration pour les Goëghis, excepté ceux de la secte de Ceurewath, qui fuient leur conversation. Ils ne se marient point, & vivent dans une si grande chasteté, qu'ils ne souffriroient pas qu'une femme les touchât. Il y a aussi des femmes qui se font Goëghis; mais elles sont en petit nombre, parce que ce sexe est trop délicat, pour s'accoutumer aux austerités de ces Benjans. * Mandeslo, *tom. 2.* d'Olearius.

GOERE'E, l'une des isles de la Zelande, où il y a une ville de ce nom. * Sanson. Baudrand.

GOERE'E, petite isle dépendante du royaume d'Alé, dans la Nigritie en Afrique, à trois lieues du cap verd. Il y avoit un fort auquel les Hollandois, qui l'avoient fait bâtir, avoient donné le nom de *Nassau*; mais en 1677. les François le prirent sous la conduite du comte d'Etrées vice-amiral de France, le raserent, & en bâtirent un autre dont ils sont les maîtres; ce qui a diminué le commerce des Hollandois le long des côtes du cap Verd. * Baudrand.

GOES, qu'on nomme GOUS, & quelquefois TER-GOUS,

en y joignant l'article, est une ville des Provinces-unies. Elle est dans le Zuyd-Bevelandt, en Zelande, entre Middelbourg & Berg-op-Zoom, à quatre lieues de la premiere & à cinq de la derniere. Goës est une ville assez grande & assez belle, & elle a un bon port sur l'embouchure orientale de l'Escaut. * Mati, *dict.*

GOEZ, (Jean baron de) cardinal, évêque de Gurck, avoit un talent particulier pour traiter les affaires d'état. Aussi l'empereur Leopold l'employa-t'il en plusieurs charges & ambassades, & le nomma pour traiter la paix avec la Porte, après la défaite des Turcs à saint Gothard en Hongrie. A son retour il embrassa l'état ecclesiastique, & fut nommé par l'empereur à l'évêché de Gurck en Carinthie. Il fut depuis choisi pour chef de l'ambassade au traité de paix de Nimegue. Le pape Innocent XI. le nomma cardinal, le 2. Septembre 1686. Après la mort de ce pape arrivée en 1689. il reçut ordre de l'empereur d'aller en diligence à Rome, nonobstant son grand âge, pour veiller dans le conclave aux interêts de la maison d'Autriche; mais en arrivant il apprit à la porte, que le cardinal Ottoboni venoit d'être élu pape, & avoit pris le nom d'Alexandre VIII. ce qui surprit tellement ce cardinal, qu'il s'en retourna sur ses pas; mais il en fut détourné par les personnes qui venoient au-devant de lui. Il assista au couronnement du nouveau pontife, & il fut depuis chargé des affaires de l'empereur à la cour de Rome, où il mourut d'apoplexie, le 19. Octobre 1696. en la 86. année de son âge, & la 10. de son cardinalat, & y fut inhumé en l'église des Capucins, ainsi qu'il l'avoit ordonné. * *Memoires du tems.*

GOEZ, (Damien de) Portugais, qui florissoit dans le XVI. siécle étoit né dans le bourg d'Alenquer, & fut élevé à la cour d'Emanuel, roi de Portugal, où il eut une charge, aussi-bien que *Fructo* de Goëz son frere, qui étoit gentilhomme de la chambre de ce roi. Damien étoit également né pour les lettres, & pour les affaires. Il fut chargé par les rois de Portugal de négociations importantes en France, en Allemagne, dans le Pays-bas & en Pologne; & il passa plus de quatorze ans dans ces voyages. En 1534. il alla à Padoue; où il étudia quatre ans de suite, & fit amitié pendant son séjour en Italie avec les cardinaux Bembo, Sadolet & Madruce. Lorsqu'il fut revenu dans les Pays-bas, il y épousa *Jeanne* d'Hargen de la Haye, & y gouta avec les gens de lettres, tout ce que la societé des esprits & la vie tranquille ont de plus doux & de plus charmant. Il aimoit la poësie & la musique, composoit des vers, chantoit bien, & étoit extrêmement consideré des sçavans du Pays-bas & d'Allemagne. Sigismond Gelenius lui dédia ses observations sur l'histoire naturelle de Pline; Henri Glareanus ses livres de la musique; & Petrus Nannius composa un poëme sur la naissance d'un fils de Goëz, nommé *Emanuel*. Il étoit établi à Louvain, qu'il défendit avec beaucoup de vigueur en 1542. contre les François, les autres officiers ayant abandonné cette place. Il fut arrêté peu après, quoiqu'il eût un sauf-conduit, & fut contraint de se racheter. Etant déja avancé en âge, il eut ordre de retourner en Portugal, pour écrire l'histoire de cet état; mais avant que d'y travailler, il fallut ranger les archives du royaume, qui étoient dans une très-grande confusion, ce qui ne lui permit de finir que la plus petite partie de ce grand ouvrage. Etant déja très-vieux auprès de son feu, il y tomba, & le lendemain on le trouva mort & à demi brûlé. Il fut enterré devant le grand autel de l'église de Notre-Dame à Alenquer, ce qui montre que ceux qui ont assuré que ses ennemis lui avoient fait donner la ville de Lisbonne pour prison, se sont trompés. Voici ses ouvrages: *Legatio magni Indorum imperatoris ad Emanuelem Lusitaniæ regem, anno 1513.* Louvain, 1532. *in 8°. Fides, religio, moresque Æthyopum, &c.* Louvain, 1540. *in 4°. Hispania laudatio,* Anvers, 1544. *in 4°. Urbis Lovaniensis obsidio,* Louvain, 1546. *in 4°. Commentaria rerum gestarum in India citra Gangem à Lusitanis, anno 1538.* Louvain, 1549. *in 8°. Urbis Ulissiponensis descriptio,* Evora, 1554. *in 4°. Historia del rey dom Manuel,* Lisbonne, 1566. *fol. Chronica de principe D. Juao II. de nome,* Lisbonne, 1567. *fol.* * *Biblioth. Portug. ms.* And. Schottus, & Nic. Antonio, *bibl. Hisp.* Jean Driedo. Paul Jove. Le Mire, &c.

GOG & MAGOG: noms qui se trouvent souvent dans l'écriture sainte, pour marquer des peuples de Scythie. * Josephe, *l. 1. c. 6. de ses antiq. Jud.* Saint Jerôme toutefois sur Ezechiel, croit qu'il les faut prendre en un sens allegorique, & qu'ils ne marquent aucune nation particuliere. Quelques autres théologiens tiennent, que les prophéties d'Ezechiel, de Daniel & de l'apocalypse touchant ce Gog, regardent principalement les Turcs, que le diable a suscités en ces derniers tems contre l'église de Dieu, comme anciennement les rois de Syrie & d'Asie étoient compris sous ce même nom, lorsqu'ils persécutoient les Juifs qui étoient le peuple de Dieu. *Voyez.* Sam. Bochart, *dans son Phaleg.*

GOGA, petite ville des Indes dans les états du grand Mogol, est dans le royaume de Guzarate sur le golfe de Cambaye. * Sanson. Baudrand.

GOGNA, riviere d'Italie, dans le duché de Milan. Elle a sa source dans le Novarois, où elle baigne la vallée de Gogna, ensuite elle traverse le Vigevanasque & la Laumeline, & se décharge dans le Pô, vis-à-vis du village de Girola. * Mati, *dict.*

GOGSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, est sur la riviere de Creicht, à cinq lieues de Philisbourg, du côté d'orient, & à six d'Heidelberg, du côté du nord. * Mati, *dict.*

GOHORRI, (Jacques) de Paris, surnommé *le Solitaire*, philosophe & professeur des mathematiques dans le XVI. siécle, composa divers ouvrages: *De usu & mysteriis notarum*; une histoire du Perou, &c. & mourut à Paris le 15. Mars de l'an 1576. Il prend quelquefois dans ses ouvrages, le nom de *Leo Suavius Solitarius.* * *Voyez.* la biblioth. de la Croix du Maine; De Thou; Vossius, &c.

GOIA, (Jean) que d'autres nomment FLAVIO GIAR, de Melfe, *voyez.* GIOIA & FLAVIO.

GOIAME, royaume d'Afrique, dans l'Abissinie ou haute Ethiopie, est situé sur la rive droite du Nil, dans l'endroit où il sort du lac de Dambea, selon le sentiment de Jerôme Lobo Portugais, & de Vossius. Il y a divers bourgs qui sont peu considerables, comme Quara, Agag, Marauma, &c. * Sanson.

GOIS, (** Les) bouchers de Paris, que le comte de saint Paul fit soulever en faveur du duc de Bourgogne, étoient trois freres natifs de Paris, fils de Thomas Gois, aussi boucher, demeurant lui & ses enfans à la boucherie de sainte Geneviéve de Paris, sous le regne de Charles VI. sur la fin du XIV. siécle, & au commencement du XV. La France étoit alors partagée en deux grandes factions, qui étoient celle d'Orleans, dite des Armagnacs, & celle des Bourguignons. Ces trois bouchers, ausquels plusieurs autres du même métier se joignirent, avec une troupe d'écorcheurs & autres artisans, & gens de néant, prirent le parti du duc de Bourgogne, & causerent de grands désordres dans Paris, pillant & tuant ceux qu'on soupçonnoit de favoriser les Armagnacs. * J. Juvenal des Ursins, *hist. de Charles VI.*

GOITO, bourg ou petite ville d'Italie dans le duché de Mantoue. Ce lieu est situé entre le lac de Mantoue & celui de Garda, vers les confins de l'état de Venise sur le Mincio, où il y a un pont. * Baudrand.

GOLAIN ou GOLEIN, (Jean) né en Normandie, religieux de l'ordre des Carmes, dans le XIV. siécle, fut docteur de Paris, & provincial de son ordre. Le roi Charles *le Sage* le voyoit avec plaisir, & l'engagea à traduire en notre langue le *rationale divinorum officiorum* de Durand. Il composa d'autres ouvrages; *super Magistrum sententiarum; super officio Missæ; quæstiones variæ, &c.* * Trithéme, *de script. eccles.*

GOLCONDE, royaume des Indes, dans la presqu'isle de deça le Gange, est situé sur le long de la mer qu'il a au levant. Le fleuve Guenga, qu'il a au septentrion, le sépare en partie des états du grand Mogol; une grande chaîne de montagnes, qu'il a au couchant, le divise du royaume de Decan; & celui de Bisnagar lui sert de borne au midi. Le roi de Golconde possede une partie de ce dernier état, avec la côte de Coromandel, jusques à Coloran. Il étoit autrefois maître du royaume d'Orixa; mais des relations modernes assurent que le grand Mogol a conquis cet état, vers le milieu du XVII. siécle. La ville de Golconde est une des plus grandes, & des plus belles des Indes. On la nomme ordinairement *Heider-Abad*, & par corruption *Hidraband.* On dit qu'elle fut bâtie par Heider-

Scha, qui lui donna son nom. Elle est bâtie au bas d'une montagne, sur laquelle on a élevé la forteresse dite Golconde. Le palais du roi y forme comme une troisiéme ville. Les autres sont Masulipatan, Narsingapatan, Petrapoli, Pahor, Vixnopatan, &c. qui sont toutes sur le bord de la mer. Cordipoli est extrêmement forte, & on y trouve un très-grand nombre d'autres places de défense. Le royaume de Golconde est renommé par ses mines de diamans, dont on fait un grand commerce, aussi-bien que du sel, du fer, de l'acier, &c. Les habitans y sont riches, & le pays, quoique couvert de montagnes, y produit beaucoup de ris. Le roi est Mahometan & de la secte des Perses. On voit à Golconde la plus superbe pagode, ou temple qui soit dans toutes les Indes; mais elle n'est pas achevée. Il y a sur-tout des pierres à admirer pour leur grandeur; & celle de la niche, c'est-à-dire, du lieu où l'on fait la priere, est une roche entiere, d'une si prodigieuse grosseur, qu'on a été cinq ans à la tirer, & qu'on a employé continuellement à ce travail cinq ou six cens hommes. Il en fallut encore davantage pour la rouler sur la machine sur laquelle on la transporta; & l'on dit qu'il y avoit quatorze cens bœufs à la traîner. Si cet ouvrage eût été achevé, il auroit passé avec raison pour l'édifice le plus admirable de toute l'Asie. A trois lieues de la ville il y a une très-belle mosquée, où sont les tombeaux des rois de Golconde; & tous les jours, sur les quatre heures après midi, on y fait l'aumône aux pauvres qui se presentent. Quand le roi rend la justice, il paroît dans un balcon qui regarde sur la place, & ceux qui veulent s'y trouver, se tiennent debout au bas, vis-à-vis du trône. Entre le balcon & le peuple, on plante en terre trois rangs de bâtons de la longueur d'une demi-pique, au bout desquels on attache des cordes qui croisent l'une sur l'autre; & cette sorte de barriere occupe toute la longueur de la place. Quand le roi fait appeller quelqu'un, on baisse la corde, pour faire un passage vis-à-vis du balcon, au-dessous duquel est un secretaire d'état, qui reçoit les requêtes; quand il en a cinq ou six en main, il les met dans un sac, qu'un eunuque qui est sur le balcon auprès du roi, descend avec une corde, & qu'il tire après en haut pour les presenter à sa majesté. Ce sont les plus grands seigneurs qui sont de garde tous les Lundis, chacun à son tour. Il y a de ces grands seigneurs qui commandent cinq ou six mille chevaux, & ils campent sous leurs tentes autour de la ville. Quand ils montent la garde, chacun va de chez soi au rendez-vous; mais quand ils la descendent, ils paroissent en bel ordre, & marchent avec pompe. On voit d'abord dix ou douze éléphans, puis trente ou quarante chameaux; ensuite plusieurs carosses, autour desquels les domestiques marchent à pied: après viennent les chevaux de main, & enfin le seigneur à qui appartient tout cet équipage. Il est précedé de dix ou douze courtisanes, qui sautent ou dansent devant lui, & suivi de sa cavalerie & de son infanterie.

Il y a dans Golconde une prodigieuse quantité de femmes publiques, qui sont toutes obligées de faire écrire leur nom, sur le livre du daroga, ou juge de la ville. Elles ne paient point de tribut au roi; mais tous les Vendredis, il en doit venir un certain nombre avec leur intendante, & leur musique, se presenter devant le balcon du roi, pour y danser en sa presence; s'il n'y est pas, un eunuque leur fait signe de se retirer. Ces sortes de femmes sont si souples, & si adroites, que le roi voulant aller un jour voir la ville de Masulipatan, neuf d'entr'elles representerent admirablement bien la figure d'un élephant, quatre formant les quatre pates, quatre autres le corps, & une la trompe. Le roi assis sur ce groupe dans une maniere de trône, fit de la sorte son entrée dans la ville. Voici d'où le roi de Golconde tire son origine. Sous le regne d'Akbar, roi des Indes, pere de Gehan-guir, le grand Mogol n'étendoit sa domination du côté du midi, que jusques à Narbeder, où la riviere, qui y passe, séparoit son empire d'avec les terres du Raja de Narsingue, qui alloient jusques au cap de Comorin, les autres Rajas étant comme ses sujets, & tenant de lui toute leur puissance. Ce Raja étoit si puissant, qu'il entretenoit quatre armées commandées par autant de generaux, dont le plus considerable avoit son quartier dans les terres qui composent aujourd'hui le royaume de Golconde; le second tenoit la province de Visapour; le troisiéme, celle de Dultabat; & le quatriéme, celle de Brampour. Le dernier Raja de Narsingue, qui vivoit du tems d'Akbar, étant mort sans enfans, ces quatre generaux se cantonnerent chacun dans le pays qu'il occupoit avec son armée, & se firent reconnoître rois. Quoique le Raja fût idolâtre, neanmoins ces quatre generaux étoient Mahometans, & celui de Golconde étoit de la secte d'Ali. Peu de jours après la mort du Raja de Narsingue, ils remporterent une fameuse victoire sur le grand Mogol, après laquelle rien ne les put empêcher de se rendre souverains; mais depuis ce tems-la, Gehan-guir fils d'Akbar, conquit les terres du nouveau roi de Brampour; Cha-gehan, fils de Gehan-guir, celles du roi de Dultabat; & Aureng-zeb, fils de Cagehan, une partie des états de celui de Visapour. Pour ce qui est du roi de Golconde ni Gehan-guir, ni Cha-gehan rois des Mogols, ne lui firent point la guerre; ils le laisserent en repos, à la charge de payer un tribut annuel de deux cens mille pagodes, c'est-à-dire, environ quatre cens mille écus de notre monnoie. Aujourd'hui le plus puissant des Rajas de la presqu'isle deça le golfe de Bengala, est le Raja de Velou, qui étend sa domination jusqu'au cap de Comorin, & qui a succedé à une partie des états du Raja de Narsingue: mais comme il n'y a point de commerce dans son pays, on en parle peu. * Emanuel de Costa, *de rebel. Indic.* Gaspar Correa, *hist. de Ind.* Texeira, *voyage des Indes.* Sanson & du Val, *cart. geog.* Robbe, *methode geogr.* Bernier, *memoires du grand Mogol.* Tavernier, *voyages des Indes.*

GOLDAST, (Melchior Haiminsfeld) jurisconsulte Allemand, au commencement du XVII. siécle en 1615. étoit natif de Bischoffell en Suisse, & fut conseiller du duc de Saxe. Il a laissé divers ouvrages, qui l'ont fait considerer parmi les Protestans. Le plus considerable est le recueil de divers traités, qu'il a fait en trois volumes *in folio*, imprimés en 1612. 1613. & 1614. sous ce titre: *Monarchia S. Romani imperii, sive tractatus de jurisdictione imperiali seu regia, & pontificia seu sacerdotali, deque potestate imperatoris sive regis, ac papa, cum distinctione utriusque regiminis, politici & ecclesiastici.* Goldast a publié d'autres livres, comme des écrivains de l'histoire de Bohéme, d'Allemagne, &c. Il mourut le 11. Août 1635. Divers auteurs parlent de lui avec éloge; c'étoit un homme extrêmement laborieux. *Voyez un recueil de lettres, qui lui ont été écrites par divers sçavans, & imprimées en 1688. à Francfort.*

GOLEIN, *cherchez* GOLAIN (Jean.)

GOLDBERG; c'est-à-dire, la montagne d'or, petite ville ou bourg du duché de Lignitz, en Silesie. Ce lieu a pris son nom d'une mine d'or, qu'on y trouva, vers l'an 1100. Il est sur la riviere de Katsbach, à cinq lieues de Lignitz, du côté du couchant, & à trois lieues de Jawer, du côté du nord. * Baudrand.

GOLDINGEN, ville du duché de Curlande, est capitale de la Curlande propre, & située sur la riviere de Weta, à onze ou douze lieues au dessus de la ville de Windaw. * Mati, *diction.*

GOLFE, est un grand bras de mer, qui s'enfonce fort avant entre deux terres. Il differe de l'*anse*, parce que l'enfoncement & le ventre de l'anse sont presque égaux; & il differe de la *baye*, parce que la bouche ou l'entrée de la baye a plus de largeur que d'enfoncement. Ces observations ne sont pas toûjours exactement observées par les pilotes, qui confondent souvent sous le nom de golfe, l'anse & la baye. Chaque golfe prend ordinairement son nom du pays principal qu'il borne. Jusques à present, on ignore le nom des golfes, que l'Ocean septentrional forme le long des côtes de la partie septentrionale de la Tartarie, les terres y étant encore inconnues pour la plûpart. Le principal golfe de l'Ocean oriental est celui de Nankin. Il est à l'orient de la Chine. On met aussi au midi de ce royaume le golfe de Cochinchine. Les golfes les plus remarquables de l'Ocean meridional, ou de la mer des Indes, sont ceux de Bengala, de Perse, & d'Arabie. Le golfe de Bengala est au midi de l'Inde; celui de Perse sépare la Perse d'avec l'Arabie; & celui de l'Arabie, ou de la Mecque, anciennement *mer Rouge*, sépare l'Arabie de l'Afrique. Les golfes les plus remarquables de l'Ocean occidental, sont la mer Baltique ou Oostzée, qui est un golfe, ou plutôt une mer entre la Suede, la Pologne, l'Allemagne & le Danemark. La mer Blanche, ou le golfe de saint Nicolas, est un golfe très-considerable de la mer de

Moscovie. Le golfe le plus considerable de l'Amerique, est celui de Mexique en l'Amerique septentrionale. Quelques auteurs ont mis entre les golfes la mer Mediterranée. * Magin. Linschot. Pirard. Tavernier, *Relation*.

GOLFE ARABIQUE, *voyez* MER-ROUGE.

GOLFE DE VENISE, *voyez* ADRIATIQUE (Mer.)

GOLFE DE MEXIQUE, partie de la mer du nord, dans l'Amerique septentrionale, entre les isles Antilles, la Floride & le Mexique, ou la nouvelle Espagne. Il y a cinq pêcheries de perles dans ce golfe, qui se suivent d'orient en occident. La premiere est le long de l'isle de Cubagua, qui n'a que trois lieues de circuit, & est éloignée d'environ cinq lieues de la Terre-Ferme. La seconde est à l'isle de la Marguerite, à une lieue de Cubagua. Les perles que l'on y trouve, surpassent les autres en perfection, tant pour l'eau, que pour la grosseur. La troisiéme pêcherie est à Comogote, assez proche de la Terre-Ferme. La quatriéme est au Rio de la Hacha. La derniere est à Sainte-Marthe, à soixante lieues du Rio de la Hacha. * Tavernier, *Voyage des Indes*.

GOLGOTHA : mot hebreu, qui signifie *Calvaire*, nom du lieu où JESUS-CHRIST fut crucifié, proche de Jerusalem. Quelques anciens ont crû que c'étoit l'endroit où Adam avoit été enterré, & qu'il étoit appellé Calvaire, parce que le crane du premier pere y étoit. Ils ont imaginé là-dessus une allegorie assez spirituelle, que le sang du nouvel Adam étoit coulé sur les ossemens du vieil Adam, pour expier le crime de celui-ci; mais saint Jerôme se mocque avec raison de cette crédulité, & croit avec vraisemblance que ce lieu étoit appellé Calvaire, parce que c'étoit une place où se faisoient les exécutions, & où restoient les cranes des suppliciés. * *Joan. cap. 19. vers. 17.*

GOLIATH, géant Philistin, natif de Geth, étoit bâtard, il avoit six coudées & une paulme de haut, ce qui peut faire environ 12. pieds six pouces. Ses armes répondoient à la grandeur de sa taille. L'écriture nous en fait la description, & nous dit que son casque étoit d'airain, & que sa cuirasse du même metail, pesoit 5000. sicles, ce qui fait plus de 156. livres de notre poids. Il avoit aussi des botes d'airain, & un bouclier de même métail, qui lui couvroit les épaules. Le fust de sa halebarde, étoit de la grosseur de l'ensuble d'un tisseran, & le fer dont elle étoit garnie, pesoit 600. sicles de fer, c'est-à-dire, près de 20. livres. Hostius, qui a fait le calcul de toutes les armures de Goliath, trouve qu'elles devoient peser au moins 272. liv. de notre poids; quoi qu'il en soit, il paroît que c'étoit quelque chose d'extraordinaire, puisque le saint Esprit nous en a fait un si grand détail; & que l'écriture sainte remarque que cet homme étoit si fort, que toute l'armée des Israëlites trembloit & fuyoit en sa présence. Goliath enflé de cette terreur qu'il avoit jettée parmi les Israëlites, continua à les insulter pendant 40. jours consecutifs, & défia le plus brave d'entr'eux de combattre seul à seul contre lui. David étant allé au camp de Saül pour voir ses freres, & ayant vû la fierté de Goliath contre lui, l'attaqua avec le bâton & la fronde; & d'un coup de pierre qui l'atteignit au front, il le jetta par terre; puis se jettant sur lui, il lui coupa la tête de sa propre épée, la porta à Jerusalem, la présenta à Saül, & fit mettre les armes de ce géant dans sa tente. Cela arriva l'an 2972. du monde, & 1063. avant J. C. On croit que ce fut dans cette occasion, que David composa le cent quarante-troisiéme pseaume : *Beni soit le Seigneur mon Dieu, qui dresse mes bras à la guerre, & forme mes doigts au combat.* Et en effet le titre est ; *Pseaume de David contre Goliath.* Il est encore fait mention d'un autre GOLIATH, frere du précedent, qui fut tué par Adeodat * II. *Reg. 21. 19. I. Paralip. 20. 5, I. des rois, cap. 17. & 18.* Torniel, *A. M. 2971. n. 1.*

GOLISANO ou GOLLISANO, petite ville ou bourg avec un vieux château. Il est en Sicile, dans la vallée de Demona, à trois lieues de celle de Mazara, de la mer de Toscane, & de la ville de Termini. * Mati, *diction.*

GOLIUS, (Jacques) professeur en Arabe dans l'université de Leyde, nâquit à la Haye en 1596. Il étoit disciple du celebre Thomas d'Erpe, ou Erpenius, auquel il succeda en sa chaire de professeur l'an 1624. & sçavoit aussi les mathematiques, qu'il enseigna avec les langues orientales. Golius voyagea en Orient en 1622. Il fit le voyage de Maroc avec un ambassadeur des Etats, & présenta au roi Mulei-Zidam, le grand Atlas, & le nouveau testament en arabe, qu'Erpenius lui envoyoit. Quelque tems après, il présenta au roi une requête, qu'il écrivit en arabe & en style chrétien, qui est tout-à-fait extraordinaire en ce pays, pour lui demander l'expedition de ce que l'ambassadeur souhaitoit. Le roi fut si charmé de cette écriture, qu'il la fit voir à ses plus habiles talips ou écrivains, & voulut s'entretenir avec Golius, qui ne lui répondoit qu'en espagnol, que ce prince entendoit. Il ne pouvoit pas bien prononcer l'arabe. Golius obtint permission sur la fin de l'année 1625. de passer au Levant : il s'arrêta plus d'un an à Alep, d'où il fit quelques courses dans l'Arabie & vers la Mesopotamie, & d'où il alla par terre à Constantinople, où il se fit des amis : il y trouva des Turcs qui le laisserent fouiller dans de belles bibliotheques, & qui l'y vouloient retenir en lui procurant de grands avantages. Pendant son absence il fut fait professeur des mathematiques, & il revint en 1629. en faire les fonctions à Leyde. Ce fut dans cet emploi qu'il mourut le 28. Septembre 1667. âgé de 71. ans, laissant deux fils qui furent, *Theodore* Golius, conseiller de Leyde, qui exerça une fois la charge de grand bailli, qui est la premiere des villes de Hollande. Il fut aussi député au college de l'amirauté d'Amsterdam, & mourut bourguemestre de Leyde pour la troisiéme fois l'an 1679; & *Matthieu* Golius, qui fut doyen des conseillers de la cour de Hollande. Jacques Golius leur pere publia en 1636. *l'histoire de Tamerlan*, composée en arabe par un écrivain de grand nom. Il donna aussi *l'histoire des Sarasins* par Elmacim; les *élemens astronomiques* d'Alferganus, ausquels il joignit une nouvelle version & de sçavans commentaires. Son *Lexicon Arabicum* vit le jour en 1659. Il composa aussi un très-ample *dictionaire Persan*; la langue chinoise ne lui fut pas inconnue. * Bayle, *Dictionaire critique*.

Un de ses freres PIERRE Golius, se fit Carme déchaussé, & fut nommé le P. *Celestin de sainte Lidwine*. Il sçavoit aussi les langues orientales, & demeura long-tems en Levant sur le mont Libad : il fut aussi à Rome professeur des langues orientales, & traduisit le livre de l'imitation de J. C. en arabe. Les amis que son frere s'étoit fait en Asie lorsqu'il y passa, furent d'une grande utilité à ce bon religieux dans ses voyages, lequel à l'âge de 74. ans entreprit de parcourir les côtes de Malabar, pour y travailler à la conversion des Infideles. Ces deux freres étoient neveux de Jean Hemelar, chanoine d'Anvers, dont nous parlerons ailleurs. * Valere André, *biblioth. Belg.* Hallervordius, *biblioth. cur. mélang. hist.* Bayle, *dict. crit. 2. édit.*

GOLNW, ville anseatique d'Allemagne, dans la basse Pomeranie, a été presque ruinée par divers incendies, & par les guerres d'Allemagne. * Sanson. Baudrand.

GOLO, c'est une des principales rivieres de l'isle de Corse. Elle prend sa source dans le lac de Crena, qui est vers le milieu de l'isle, passe près de *Mariana distrutta*, & se décharge dans la mer de Corse, au côté oriental de l'isle. * Baudrand.

GOLTSIUS ou GOLTS, (Henri) celebre graveur, nâquit en l'an 1558. à Mulbracht, petit bourg dans le duché de Juliers en Allemagne. Son pere, nommé Jean Golts, étoit habile à peindre sur le verre. Henri peignoit aussi fort bien, & a fait de beaux portraits; mais il s'est encore plus distingué par les choses qu'il a dessinées à la plume, & qu'il a gravées au burin. L'an 1591. il alla en Italie, & pendant son séjour à Venise & à Naples, il dessina quantité des plus excellens ouvrages de peinture, qu'il grava, lorsqu'il fut de retour en son pays. Il mourut en 1617. âgé de 59. ans. * Felibien, *Entretiens sur les vies des peintres*.

GOLTZIUS, (Hubert) excellent antiquaire, né à Venloo dans le duché de Gueldres, le 30. Octobre 1526. étoit fils de *Roger* Goltz, ou Goltzius, peintre de Wirtzbourg, qui demeuroit alors à Venloo, & qui l'éleva avec beaucoup de soin. Hubert qui avoit une grande inclination pour les lettres, pour les inscriptions anciennes, pour les tableaux & pour les médailles, se rendit extrêmement habile dans cette sorte de science. Il s'arrêta dix ou douze ans à Anvers; & en 1558. il alla à Bruges, où il trouva deux amis fideles, Marc & Gui Laurin freres, qui lui rendirent de bons services. Goltzius continua à chercher les preuves de l'histoire par les médailles, & mit la derniere main à

une partie des ouvrages que nous avons de lui. Ensuite il voyagea en France, en Allemagne, & en Italie, où son merite lui ouvrit tous les cabinets des curieux, & où la ville de Rome l'honora de la qualité de citoyen. A son retour dans les Pays-bas, il continua à travailler avec une grande application, & mourut à Bruges le 14. Mars 1583. en la 57. année de son âge. Nous avons de lui les images des empereurs, depuis Jules Cesar, jusques à Charles V. les fastes des magistrats & des triomphes des Romains, depuis la fondation de la ville, jusques à la mort d'Auguste; un catalogue des consuls; de l'origine & de l'état du peuple Romain & de leurs magistrats; un trésor d'antiquités; la vie de Jules Cesar; la vie d'Auguste; la Sicile & la grande Grece; le voyage d'Italie, d'Allemagne, de France, &c. Tous ces ouvrages sont en latin. On l'accuse de n'avoir pas souvent distingué les médailles supposées d'avec les veritables, mais on convient présentement qu'il y en a bien moins de fausses, qu'on ne croyoit autrefois. Goltzius étoit aussi imprimeur, mais il n'a gueres imprimé que ses ouvrages. * Valere André, *biblioth. Belg.* Melchior Adam, *in vit. philos. German.* L'abbé Ghilini. Le Mire, &c.

GOLUP, petite ville de la Prusse Ducale. Elle est sur la riviere de Dribentz, dans le palatinat de Culm, aux confins de la Pologne, environ à six lieues de la ville de Torn, vers le levant. * Mati, *diction.*

GOMARUS, (François) professeur en théologie, dans plusieurs universités, nâquit à Bruges le 30. Janvier 1563. son pere & sa mere se retirerent dans le Palatinat en 1578. afin d'y professer la R. P. réformée qu'ils avoient embrassée. Ils envoyerent leur fils étudier à Strasbourg, sous Jean Sturmius. Il y resta environ trois ans, après lesquels il alla continuer ses études à Neustad, où les professeurs d'Heidelberg s'étoient retirés. En 1582. il passa en Angleterre, & y étudia la théologie sous Witaker & Rainoldus: il reçut le degré de bachelier en 1584. Il demeura deux ans à Heidelberg, où il apprit le grec & l'hebreu. Il obtint l'an 1587. la charge de ministre de l'église flamande de Francfort, qu'il exerça jusqu'en 1593. On lui donna une chaire de professeur en théologie à Leyde en 1594. il voulut avant que d'en prendre possession, recevoir le bonnet de docteur en théologie. Il s'acquitta avec tranquilité de cet emploi jusqu'en 1603. Depuis ce tems Jacques Arminius son collegue ayant débité sur la predestination & sur la grace des principes differens de ceux que les Calvinistes avoient adoptés, Gomarus se crut obligé de s'y opposer. Il attaqua Arminius dans ses classes, & l'engagea dans plusieurs conferences, qui se tinrent en présence des états de Hollande l'an 1608. Gomarus irrité de n'avoir pû empêcher que Vorstius ne fût substitué à la place d'Arminius, quitta l'école de Leyde & se retira à Midelbourg l'an 1611. où il fit en même tems la fonction de ministre, & celle de professeur, jusqu'en 1614. qu'il fut appellé dans une chaire de théologie à Saumur. Il ne remplit cet emploi que pendant l'espace de quatre ans, au bout desquels il se retira à Groningue pour y enseigner la théologie & l'hébreu; où il resta jusqu'à sa mort arrivée le 11. Janvier 1641. âgé de 78. ans. Il se trouva au synode de Dordrect; & eut beaucoup de part aux décisions qui y furent dressées. Il eut un grand nombre de sectateurs, à qui on donna le nom de *Gomaristes*, *Rigides Calvinistes*, ou *Contre-Remontrans.* Gomarus se maria trois fois, & n'eût des enfans que de sa seconde femme, nommée *Marie* L'hermite, qu'il épousa à Francfort, dont il eut un fils, & deux filles. Le fils mourut avant son pere, & laissa des enfans. Gomarus le pere composa plusieurs ouvrages, que l'on imprima, *in folio*, à Amsterdam l'an 1645. * *Vita professorum Groning.* Bayle, *dict. crit. 2. édit.*

GOMATRUDE, reine de France, sœur de *Bertrade* & de *Brunulfe*, étoit de Neustrie. Le roi *Dagobert* I. l'épousa à Clichi, près de Paris, & la répudia depuis, sous prétexte de stérilité, vers l'an 629. *Consultez.* Fredegaire; Aimoin; la chronique de Beze, &c.

GOMBAULD, (Jean Ogier de) poëte celebre de la R. P. reformée, né à saint Just de Lussac, près de Brouage en Saintonge, sur la fin du XVI. siécle, étoit gentilhomme & cadet d'un quatriéme mariage. La reine Marie de Medicis lui donna 1200. écus de pension, qui fut réduite à 800. & enfin à 400. Le chancelier Seguier lui donna aussi pendant quelques années une pension sur le sceau. Il étoit de l'académie Françoise, & fut l'un des premiers qui, même avant l'institution de cette illustre compagnie, s'assembloient chez Conrart en 1629. Il fut un des trois qui furent chargés en 1634. d'examiner les statuts de l'académie naissante, & il donna depuis des memoires pour les dresser. Le 12. de Mars 1635. Il y fit un discours sur le *je ne sçai quoi*, qui fut le sixiéme des discours académiques qu'on y prononçoit au commencement de toutes les semaines. Gombauld mourut l'an 1666. âgé de près de 100. ans. Il avoit l'esprit délicat, & avoit composé plusieurs ouvrages, dont le premier fut *l'Endymion*, ou *les amours de la Lune*, qui lui attira de grands applaudissemens du public. C'est un Roman en prose. Les autres sont une pastorale intitulée *les Danaïdes*; une tragicomedie appellée *Cydipe*; trois livres d'épigrammes, & plusieurs autres poësies, lettres & discours en prose. Ses épigrammes sont estimées, & il y a des critiques, qui les préferent à ses sonnets. Paul Pellisson a parlé de lui dans son histoire de l'académie; & plusieurs autres sçavans en font aussi une mention honorable. Gombauld a fait des vers dans sa jeunesse & dans sa vieillesse. Son *Endymion* est le fruit de son premier âge, & l'approbation qu'il en reçut du public, lui augmenta le courage que le succès de ses poësies entretint presque jusqu'à la fin de ses jours. Il y a peu d'exemples de poëtes, qui ayent fini leurs travaux par des *épigrammes*, qui pour l'ordinaire sont formées de pointe d'esprit, & d'un feu qui convient mieux à un jeune homme qu'à des poëtes usés & avancés en âge; mais la plûpart de ses épigrammes sont plutôt des censures de la vie & des mœurs corrompues de son tems, que de ces galanteries qui se font ordinairement pour les dames. Quoique les épigrammes soient les dernieres de ses poësies, elles ne laissent pas d'en avoir le premier rang dans l'esprit de plusieurs personnes: elles ont même fait tort à celles du président Mainard. Parmi le grand nombre de sonnets qu'il a fait, M. Despreaux assure, qu'à peine il y en a deux ou trois qui méritent l'approbation publique. * Rosteau, *sentimens sur quelques livres qu'il a lus, p. 74.* Furetiere, *nouv. allegor. des troubles du royaume d'Eloq. p. 70.* Gueret, *de la guerre des poëtes, p. 177.* Boil. Despreaux, *art. poëtiq. chant. 2. & chant. 4.*

GOMBERVILLE, (Marin le Roi de) né à Paris sur la fin du XVI. siécle, fut de l'académie Françoise, & un de ceux qui furent choisis parmi les beaux esprits du royaume, lorsque le cardinal de Richelieu voulut former un corps de personnes pour composer cette académie. Elle s'assembla chez lui pendant quelque tems en 1635. proche l'église de saint Gervais; & cette même année il y fit un discours le 7. Mai, dont le sujet étoit, *que lorsqu'un siécle a produit un excellent heros, il s'est trouvé des personnes capables de le louer*, qui est le neuviéme des discours academiques, dont il est parlé dans l'histoire de l'académie, composée par M. Pellisson. Gomberville a fait divers ouvrages, dont les trois premiers sont des romans, qu'il composa dans le tems que ces sortes de livres étoient en vogue en France, sçavoir, *Polexandre* en cinq volumes; *la Cytherée*, en quatre volumes; & *la jeune Alcidiane.* La préface des poësies de Maynard est aussi de Gomberville, qui a fait outre cela un traité *des vertus & des vices de l'histoire*, où il reprend avec chaleur les historiens celebres. Il a expliqué, par des discours moraux, les tableaux dont Otho Venius a composé son *théâtre moral de la vie humaine.* Il a fait encore des *poësies chrétiennes & spirituelles*, & a donné une *histoire des Amazones*, les *memoires du duc de Nevers*, &c. Les poësies chrétiennes & spirituelles de Gomberville sont fort estimées. Son sonnet sur le *saint sacrement*, & celui sur la *Solitude*, sont excellens: il avoit fait ce dernier sonnet, pour le mettre au-devant du recueil des portraits des illustres solitaires du Port-Royal. Son *Noël* peut passer pour un chef-d'œuvre, encore que l'auteur n'y ait pas mis la derniere main, & que la premiere & la troisiéme partie soient imparfaites. C'est à lui qu'on est redevable des poësies latines de M. de Lomenie de Brienne, qu'il suffit d'avoir nommé pour en faire connoître le prix. Il n'est pas inutile d'observer, que le Polexandre a changé trois ou quatre fois de scenes & de personnages. Polexandre, qui dans la premiere édition étoit Charles-Martel, dans une autre est un prince de la cour de Charles IX. & est encore un grand seigneur François, qui vivoit sous Charles VIII. & Louis XII. Pour le roman de la Cytherée, il contient

sous des tems, des provinces, & des noms supposés, plusieurs rares & veritables histoires du tems de l'auteur. Gomberville mourut à Paris en 1674. âgé de 80. ans. Il avoit été marié, & laissa des enfans. * Henri Louis de Lomenie, comte de Brienne, *au premier tome du recueil des poësies, donné en 5. vol. sous le nom de* M. de la Fontaine, *p. 200. 201. Mem. du tems.*

GOMBETTE, loi établie & renouvellée par Gondebaud, roi de Bourgogne, qui mourut l'an 516. Elle étoit en usage chez les Bourguignons, comme la loi salique parmi les François. Voici quelques articles remarquables. Les personnes libres pouvoient racheter leurs crimes avec de l'argent, payant ce que la loi ordonnoit de réparation à la partie, & d'amende au prince. Le meurtre, le vol des grands chemins, & le larcin des bestiaux en étoient exceptés, & en ces trois cas il y avoit peine de mort. A quinze ans les Bourguignons jouissoient de leurs droits. Le mari achetoit sa femme cent soixante écus d'or, si elle étoit de qualité; & la femme achetoit son mari cent cinquante écus d'or. Si un mari trouvoit sa femme en adultere, il falloit qu'il tuât tous les deux coupables sur le fait: s'il n'en tuoit qu'un, il en devoit le prix. Il étoit défendu aux juges de prendre aucun present ni salaire, &c. * Mezerai, *hist. de France, sous Childebert I. livre VI.*

GOMER, ville du royaume de Fez. Elle est, selon quelques-uns, capitale de la province d'Errifis, aux confins de celle d'Haba sur le cap de Comer, que les anciens appelloient *Phœbi Promontorium.* * Baudrand.

GOMER ou LA GOMERE, isle d'Afrique, & l'une des Canaries, est située entre l'isle de Teneriffe qu'elle a à l'orient; & celle de Fer qu'elle a au couchant. Elle a un bourg de même nom & un port du côté de l'isle de Teneriffe. * Sanson.

GOMER, fils de Japhet, fut chef des Gomerites, peuples qui demeuroient dans l'Asie, près de la Syrie. * *Genese, c. 10.* Josephe, *lib. 1. antiqq. Jud.* Pererius, *in Gen. & Ezech. c. 38.* Eusebe, Zonare, & Isidore, rapportés par Dupleix, *aux Mem. des Gaules, l. 1. c. 1. Voyez.* Sam. Bochard dans son *Phaleg.*

GOMER, selon quelques auteurs, étoit pere des Italiens, & des Gaulois, sous divers noms de Gallus & d'Ogyges. Les Babyloniens le faisoient ayeul de Ninus. Quelques-uns le croient être Saturne. Il vint en Italie, à ce qu'on croit, l'an du monde 1860. de la periode Julienne 2539. & avant la naissance de Notre-Seigneur 2175. il peupla les isles de la Mediterranée, la Grece, l'Italie, la Gaule. Il enseigna à ses peuples la religion, comme il l'avoit reçûe de Japhet & de Noé.

GOMER, (Saint) étoit né en Brabant dans le VIII. siécle. Il fut à la cour du roi Pepin, y épousa une fille de qualité & riche, nommée Gwinmarie, femme de mauvaise humeur, qui pendant les voyages que son mari fit avec le roi Pepin, maltraita ses domestiques. Gomer ennuyé de l'humeur de sa femme, se bâtit un hermitage dans une isle où est presentement la ville de Lire, entre Malines & Anvers, & y passa le reste de ses jours dans la retraite, où il mourut l'an 774. le 11. Octobre, jour auquel on fait sa fête. * Molanus. Baillet, *vies des saints.*

GOMERE, (La) isle, *voyez* GOMER.

GOMERES, peuples de Barbarie en Afrique, *voyez* BEREBERES.

GOMERON, ville, *cherchez* BANDER-ABASSI.

GOMEZ DE CIUDAD-REAL, (Alvarez) Espagnol, natif de Guadalaxara, dans le diocése de Tolede, florissoit dans le XVI. siécle. C'étoit un gentilhomme qui avoit été mis comme enfant d'honneur auprès de l'Archiduc Charles, qui fut depuis empereur. Il a publié diverses poësies. Le premier ouvrage de sa façon est un poëme de l'ordre militaire de la toison d'or, divisé en cinq livres, & dédié à Charles V. un autre poëme en 25. livres qui étoit sur la vie de J. C. dédié au pape Adrien VI. intitulé *Thalia Christiana*; les épitres de saint Paul en vers, dans un ouvrage intitulé *Musa Paulina*, & adressé au pape Clement VII. les proverbes de Salomon, & les sept pseaumes de la penitence en vers. Il composa même d'autres ouvrages; *De profligatione bestiarum adversùs hæresiarchas; Satyras morales, &c.* Alvarez Gomez de Ciudad-Real, épousa une fille *naturelle* du duc de l'Infantado, & mourut le 14. Juillet de l'année 1538. âgé de 50. ans. Il étoit un assez bon poëte Latin, si nous en croyons les critiques Espagnols. Erasme même loue fort son poëme de *la toison d'or*, qui en effet passe pour le chef-d'œuvre de sa muse. La *Thalie Chrétienne* ou *le triomphe de J. C.* comprenant les mysteres de notre religion en 25. livres, a reçu beaucoup d'éloges d'Antoine de Lebrixa ou *Nebrissensis*, qui témoigne que toutes les personnes considerables, & sur-tout Jean-François Pic de la Mirandole, neveu de Pic de la Mirandole, avoient long-tems attendu & desiré cet ouvrage, dans l'esperance de le voir égal à celui de Virgile. Sa *Muse Pauline*, c'est-à-dire, *les épitres de saint Paul* en vers élegiaques, est un ouvrage très-vaste, & qui quoique fort spirituel, ne laisse pas de renfermer toutes les graces d'Ovide, au jugement de Nicolas Antonio. Il mit les proverbes de Salomon, & les sept pseaumes de la penitence en vers latins avec la même facilité. On dit qu'il a encore fait diverses poësies espagnoles; mais nous ne voyons pas que ceux du pays l'ayent mis au nombre des illustres de leur Parnasse. * Andreas Schottus & Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. &c.*

GOMEZ, (Louis) évêque de Sarno dans le royaume de Naples, étoit Espagnol, & natif d'Origuela, dans le royaume de Valence. Il étudia à Padoue, & s'y rendit si habile dans la jurisprudence civile & canonique, qu'il fut bientôt en état de l'enseigner. On le fit venir à Rome, où il eut des emplois importans dans la chancellerie, & en 1543. il fut élevé à l'évêché de Sarno, où il mourut en la même année. Louis Gomez, que ceux de son pays ont surnommé *le Subtil*, a composé divers ouvrages; *In Regulas Cancellariæ Apostolicæ Comment. Decisionum Rotæ Lib. II. De potestate & stylo officii sacræ pœnitentiariæ; De litteris gratiæ Comment. in nonnullos Lib. VI. Decret. Titulos; Compendium utriusque signaturæ; Clementina cum glossa: De nobilitate; Elenchi omnium scriptorum in jure; De Tiberis inundationibus, ab orbe condito ad ann. 1531.* * Guid. Pancirol, *lib. 3. de Clar. Leg. Interp. c. 4. 54.* Andreas Schottus, & Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.*

GOMEZ, (Antoine) professeur en droit dans l'université de Salamanque, étoit natif de Talavera, dans le diocése de Tolede, d'autres le disent Portugais. Il vivoit au XVI. siécle en 1550. & 1560. Il a composé divers traités; *Variarum resolutionum juris civilis, communis, & regii Lib. III.* Il traite dans le premier des dernieres volontés, dans le 2. des contrats; & dans le 3. des délits. Cet ouvrage fut imprimé à Salamanque en 1552. *in folio.* On le réimprima à Venise en 1572. & à Francfort en 1584. *In leges Tauri comment.* à Salamanque en 1555. à Lyon en 1602. & à Anvers en 1624. * Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

GOMEZ DE CASTRO, (Alvarez) connu par ses ouvrages, né à sainte Eulalia, village près de Tolede, étudia à Alcala, où il eut le bonheur d'avoir d'excellens maîtres, & fit du progrès dans les sciences, & dans la connoissance des langues grecque & latine. Pierre Ponce de Leon, évêque de Placentia, parla de lui au roi Philippe II. qui commanda à Gomez de travailler à une édition des œuvres de saint Isidore de Seville. Gomez commença par travailler aux origines; mais la mort l'empêcha de l'achever. Jean Grialus se prévalut de son travail, & publia depuis cet ouvrage. Gomez avoit composé plusieurs livres en prose & en vers; mais le plus excellent de tous est l'histoire de la vie du cardinal Ximenès, qu'on a mise depuis dans un recueil des auteurs de l'histoire d'Espagne. Il mourut en 1580. âgé de 65. ans. Son corps fut enterré dans l'église metropolitaine de Tolede, où l'on voit son épitaphe à côté de la chapelle royale. * Andreas Schottus, *biblioth. Hisp.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. T. I. &c.*

GOMEZ MEDIEZ, (Bernardin) évêque d'Albarazin, dans le royaume d'Aragon, étoit du même pays. Il passa près de dix ans à Rome. Depuis ayant voyagé en France, en Allemagne & dans les Pays-bas, il revint en Espagne, y fut archidiacre de Morviedro dans l'église de Valence, puis en 1585. évêque d'Albarazin, où il mourut le 30. de Novembre 1585. Dès l'an 1572. il avoit publié un traité intitulé *[illegible] seu Diacepsis de sale physico, medico, geniali & mystico.* Il composa encore la vie de Jacques I. roi d'Aragon; un traité intitulé, *De constantia*; un autre, *De apibus*, ou *De republica*, en cinq livres, &c. * Andreas Schottus, *biblioth. Hisp.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. &c.*

GOMEZ-PEREIRA, (Georges) medecin Espagnol,

né à Medina-del-Campo, qui vivoit dans le XVI. siécle, est le premier qui osa écrire que les bêtes sont des machines & n'ont point de sentiment. Il avança cette doctrine en 1554. dans un livre qui lui avoit coûté trente ans de travail, & qu'il intitula *Antoniana Margarita*, pour faire honneur au nom de son pere & de sa mere. Il fut là-dessus attaqué vivement par Michel de Palacio, théologien de Salamanque, auquel il répondit aussi vivement; mais il ne fit point de secte, & son opinion tomba aussi-tôt. On a prétendu que c'étoit de ce medecin Espagnol que Descartes avoit emprunté cette opinion: d'autres ont dit, qu'il y a beaucoup d'apparence que ce philosophe qui lisoit peu, n'avoit jamais ouï parler de Pereira, ni de son ouvrage. De plus, la question de sçavoir si les bêtes ont une ame, étoit deja un sujet de dispute du tems des Cesars; on prétend que les Stoiciens ne parloient d'autre chose, jusqu'à soutenir dans leurs écoles qu'il n'y avoit que de la ressemblance entre nos actions & celles des bêtes, & que dans les bêtes & les hommes il y avoit une nature absolument differente: ils ôtoient aux bêtes jusqu'à la passion de la colere, & disoient que les effets que nous en voyons en elles, n'étoient qu'une suite des fremissemens & des bouillons de leur sang, qui par malheur ou autrement avoient été brouillé & effarouché par des objets peu convenables à la nature de ces animaux. Non-seulement les Stoiciens de Rome eurent cette opinion, mais encore 300. ans auparavant un cynique que l'on croit être Diogene, avoit enseigné que les bêtes n'avoient ni sentiment ni connoissance. Si Pereira eût sçu tout cela, il l'auroit bien fait valoir contre ceux qui l'accusoient de débiter une nouveauté étrange, & il se seroit bien mocqué de la grande litterature de ses adversaires. Outre l'opinion que les bêtes sont des machines, il attaque encore dans son *Antonina Margarita*, la matiere premiere d'Aristote, & les sentimens de Galien sur la nature des fiévres. Il donna encore au public en 1558. un autre ouvrage *in folio*, intitulé: *Nova veraque medecina christiana, ratione comprobata*.* Bayle, *repub. des lettres*. Mars, Août & Septembre 1684. & Avril 1685. *Dictionaire critique*, au mot Pereira.

GOMEZ DE LUNA ET ARELLANO, (Michel) chevalier de l'ordre de saint Jacques, étoit Espagnol, & enseigna le droit. Depuis il fut conseiller à Grenade, & intendant de l'armée dans les Pays-bas, où il fut fait prisonnier à la bataille de Lens, que les François gagnerent le 20. Août de l'an 1648. Dans la suite, Gomez de Luna exerça divers emplois importans, & mourut conseiller du conseil des Indes, au mois de Mars 1672. Il a composé plusieurs traités: *Opera juridica tripartita: de juris ratione & rationis imperio, lib. IV. Singularium lect. liber: juris canonici Antilegomena, &c.* * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

GOMEZ DE OLIVEIRA (Antoine) Portugais, natif de Torres-Novas, se fit un grand nom dans son pays par ses poësies, & le servit aussi très-utilement lorsqu'on y prit la resolution de secouer le joug de l'Espagne. Le roi D. Jean IV. faisoit un cas particulier de ce poëte, que les plus habiles en ce genre se faisoient honneur de consulter. Il avoit publié dès l'an 1617. à Lisbonne quelques poësies intitulées, *Idylios maritimos*, & en 1644. il publia les autres; *sonetos heroicos concernentes ao Estado du muyalto & poderoso* Rey D. Joaõo IV.* *Biblioth. Portug. mss.*

GOMEZ DE BARROSO, *cherchez* BARROSO.

GOMORA, *cherchez* LOPEZ DE GOMORA.

GOMORRHE, une des villes infames qui furent abîmées dans la mer morte, & qui furent consumées par le feu du ciel, à cause des crimes de ses habitans, l'an du monde 2138. & avant J.C. 1897. A la place de ces villes, il se forma un lac qui s'appelle *Mer morte*, à cause de l'immobilité de ses eaux bitumineuses, dans lesquelles nul poisson ne peut vivre. Sur le rivage croissent, à ce qu'on dit, des arbres qui portent des pommes, dont la couleur est fort belle à l'œil; mais lesquelles, quand on vient à les toucher, se réduisent en cendres.* *Genes. c. 19.* Josephe, *l. antiqq. Jud.* Torniel & Salian, *in ann. vet. testam.* Sedulius, &c.

GONBIN, ville de Pologne, qui est peut-être la même que *Gobin*. Elle est dans le duché de Mazovie, à deux lieues de Gostin, & à cinq de Socachouf ou Sochaczou. Elle est bâtie dans un ovale enfermé d'une enceinte de grands bois, & ne merite le nom de ville, que parce qu'elle a une eglise, un curé, & un marché reglé certains jours de la semaine: car en Pologne tous ces lieux sont bâtis de bois, & l'on ne les distingue, que par les avantages dont je viens de parler. * *Memoires* du chevalier de Beaujeu.

GONÇALES, *cherchez* GONZALES.

GONDEBAUD ou GONDEMONT, roi des Vandales en Afrique, étoit fils de Genton ou Genzon, & succeda à son oncle Hunneric vers l'an 485. Il traita les Catholiques avec douceur, au commencement de son regne, & fit cesser la persecution qui les avoit si long-tems travaillés, mais cette clemence fut de peu de durée; car d'illustres prélats & saints moines furent bannis & tourmentés sous son regne. Gondemont ou Gondebaud, qui mourut l'an 495. eut son frere *Trasimond* pour successeur.* Procope, *de bello Vandal. l. 9. & 10. &c.*

GONDEBAUD ou GOMBAUD, roi des Bourguignons, étoit l'aîné des quatre fils de *Genderic* ou *Gondiochc*. Il partagea les états de son pere avec ses freres, l'an 473. & se ligua ensuite avec *Gondegisile* le second, pour dépouiller les deux autres, qui étoient *Chilperic* & *Gondemar*. Il fut vaincu près d'Autun vers l'an 476. & se tint même caché durant quelque tems; mais lorsque ses freres le croyoient mort, il mit des troupes en campagne, les surprit dans la ville de Vienne, fit mourir Chilperic, brûla Gondemar dans une tour, & traita avec une cruauté extrême toute la famille royale. Il fit saccager Vienne par ses soldats; & après avoir donné la paix à ses peuples, il leur donna des loix très-utiles. Gondegisile son dernier frere se ligua avec le roi Clovis contre lui, & le battit sur les bords de la riviere d'Ouche, auprès de Dijon l'an 500. Gondebaud ne perdit pas courage; il se retira à Avignon, où Clovis l'assiegea; il fit la paix avec lui par le moyen d'Aredius son ministre. Depuis, Gondebaud saccagea une fois Vienne, qu'il surprit avec le secours d'un fontainier; & s'étant encore brouillé avec Clovis, il alla en Italie demander des troupes à Theodoric; mais ce fut sans rien obtenir. Gondebaud mourut en Italie, dans les sentimens des Ariens, dont il faisoit profession l'an 516. selon la chronique de Marius d'Avanches. Il laissa deux fils, *Sigismond* & *Gondemar*. Frederic de Lindenbourg, dans son code des loix antiques, sous son ancien titre des loix des Bourguignons, a publié celles de Gombaud, que les historiens nomment communement la *loi Gombette*.* Gregoire de Tours, *l. 2.* Aimoin, *l. 1.* Paradin, *histoire de Bourgogne*, *l. 2.* Du Chesne. Delbene. Chorier, &c.

GONDEBAUD ou GONDEBALDE, general de l'armée de Sigebert, fut battu en Touraine vers l'an 570. & conduisit si heureusement Childebert à Metz, après la mort de son pere Sigebert, qu'il le fit reconnoître roi d'Austrasie par tous les états, l'an 575.* Mezerai. Cordemoi, *hist. de France*.

GONDEBAUD ou GOMBAUD, dit *Ballomer*, se disoit fils du roi *Clotaire* I. qui refusa de le reconnoître, même pour son bâtard. Le roi de Gontran disoit qu'il étoit fils d'un meunier, ou, selon Gregoire de Tours, d'un boulanger, qui se mêloit aussi de carder de la laine; & qu'il avoit usurpé le nom de fils de roi. Quoi qu'il en soit, il se retira vers l'an 583. à Constantinople, où l'empereur Tibere le traita avec beaucoup de civilité. Gontran-Boson fit peu après un voyage à la cour de l'empereur Grec, & persuada à Gondebaud, que les François le souhaitoient, & qu'il n'y avoit point de prince qui pût les gouverner que lui. Gondebaud flatté de ces esperances, & d'ailleurs assisté par Tibere, partit & arriva à Marseille; où l'évêque Theodore, & le patrice Mummol, le reçurent avec applaudissement; mais Gontran-Boson, qui l'avoit fait venir, lui vola ses trésors, & fut le premier à persecuter ceux qui le favorisoient. Après la mort de Chilperic, les grands du royaume porterent Gondebaud à prendre le titre de roi, & l'éleverent sur le Pavois à Brive-la-Gaillarde en Limousin. Gontran envoya contre lui des troupes, qui l'assiegerent dans Lyon de Comminge en l'an 585. Quinze jours après, ceux qui avoient pris le parti de Gondebaud, livrerent aux ennemis ce malheureux roi, qui fut assommé d'un coup de pierre.* Gregoire *de Tours*, *l. 7.* Aimoin. Paul Emile, &c.

GONDEBAUD, moine de sainte Radegonde de Poitiers, s'intrigua fort pour servir Louis *le Debonnaire*, que ses fils avoient enfermé dans un monastere l'an 833. Il alla de la part de ce prince vers ses deux fils Pepin & Louis, jaloux de leur aîné Lothaire, & réussit heureusement dans cette négociation; mais depuis, chagrin de voir que Pepin l'empêchoit de gouverner Louis *le Debonnaire*, il irrita l'esprit de ce monarque contre lui. * Mezerai.

GONDEGISILE ou GODEGISILE, second fils de *Gondioche* roi des Bourguignons, partagea en 473. ses états avec ses trois autres freres. Il se ligua avec Gondebaud l'aîné contre les deux cadets; & choisit Geneve pour le siége de son royaume. Depuis redoutant la puissance de son frere, il suscita contre lui Clovis, & l'attira dans son propre royaume l'an 500. Alors Gondegisile feignant d'en être épouvanté, appella Gondebaud à son secours; mais lorsqu'il fut question d'entrer au combat, qui se donna sur les bords de la riviere d'Ouche près de Dijon, il passa du côté des François. Gondebaud prit la fuite à Avignon; & ayant fait son accord avec Clovis, il assiegea Gondegisile dans Vienne. Un fontainier, que l'on avoit mis dehors parmi les bouches inutiles, lui enseigna l'ouverture d'un aqueduc, par où il fit entrer des gens qui surprirent la ville. Son frere s'étant sauvé dans une église des Ariens, y fut tué avec un évêque de cette secte, en la même année 500. * Gregoire *de Tours*, *liv. 2.* Paradin. Delbene. Du Chesne, *histoire de Bourgogne.*

GONDEMAR, ou GUNDOMARE, roi des Wisigoths en Espagne, succeda l'an 610. à *Vteric*, & regna deux ans & dix mois. Saint Isidore, saint Ildephonse, & les auteurs d'Espagne parlent de lui. Il assista au concile de Tolede, tenu en la même année 610. & y fit un decret pour la préseance de l'église de Tolede, qui commence ainsi: *Flavius Gondemarus venerabilibus patribus, &c.* ce que nous rapportons pour marquer qu'il avoit le nom de Flavius. *Sisebut* lui succeda.

GONDEMAR, ou GODEMAR, quatriéme fils de *Gondioche*, roi de Bourgogne, se joignit avec son frere Chilperic contre Gondebaud leur aîné, & se retira de cette ligue, pour vivre paisiblement dans le partage qu'il avoit eu des états de son pere. Gondebaud chercha à le dépouiller lui & son frere Chilperic, & à se venger en même tems. Il les attaqua dans Vienne, & Gondemar y fut tué, en l'an 477. dans une tour où il se défendoit. * Du Chêne, *hist. de Bourgogne.*

GONDEMAR, GODOMAR, ou GODEMAR, fils puîné de *Gondebaud*, roi des Bourguignons, & frere de *Sigismond*, fit la guerre aux François, & eut presque toûjours du pire en deux ou trois combats. Après la mort de Sigismond l'an 524. il rassembla quelques troupes du débris de son frere, & fut défait à la bataille de Voiron donnée la même année. Depuis Clotaire & Childebert l'attaquerent de nouveau & lui enleverent Autun. Ce malheureux prince fut fait prisonnier, dans un château, où il perit miserablement l'an 532. selon Procope & Gregoire de Tours, ou l'an 534. selon la chronique de Marius d'Avranches. *Voyez* BOURGOGNE, CLODOMIR, CLOTAIRE I. & CHILDEBERT I.

GONDI. La maison de GONDI, féconde en personnes illustres, est originaire de Florence, où elle brille encore, comme elle faisoit dans les premiers tems de la republique. On la tient sortie de celle de *Philippi*, une des plus anciennes de la Toscane; & l'auteur de l'histoire genealogique de cette maison l'a prouvé (en 1705.) après plusieurs auteurs Italiens, par des titres incontestables. L'antiquité des *Philippi*, se montre par Braccius Philippi, qui fut fait chevalier par l'empereur Charlemagne en 805.

V. GONDO Gondi, qui vivoit dans le XIII. siécle, fut le premier qui ajoûta à son nom, le surnom de GONDI, que ses descendans ont conservé. Il avoit pour bisayeul ORLANDO BELLICOZZO, l'un des anciens conseillers de Florence, ayant séance au grand conseil en 1199. qui avoit partagé en 1153. avec trois de ses freres, la maison tour, loge & portique de Bellicozzo leur pere qui vivoit l'an 1100. Un des fils d'*Orlando* fut nommé FORTE, & étoit sénateur de Florence en 1204. Il fut pere de RICOVERO, qui vivoit l'an 1251. & qui le fut de *Gondo* Gondi. Celui-ci fut un des anciens conseillers de Florence: & en cette qualité il signa le traité d'alliance entre cette republique & celle de Genes, l'an 1251. Ses fils furent, Cozzo Gondi, qui suit; *Baldo* Gondi, qui fut un des six approbateurs pour la sureté des grands de Florence, & ancien conseiller, l'an 1291. dont la posterité finit sur la fin du XV. siécle; & *Rinieri* Gondi, l'un des conseillers de la republique, qui signa le traité d'alliance entre elle & celle de Pise l'an 1256.

VI. Cozzo Gondi, vivoit ès années 1317. 1342. & 1350. comme on le voit par des actes. Il fut pere de

VII. GERI Gondi, qui fit son accord l'an 1341. avec Gautier IV. comte de Brienne, duc d'Athenes, puis connétable de France, pour lors seigneur de la republique de Florence. Il merita les bonnes graces de ses concitoyens, en avançant des sommes considerables pour les besoins de l'état. Ses enfans furent, SIMON, qui suit; *Bellicozzo*, qui abjura le parti Gibellin en 1351. & qui laissa des enfans de *Jeanne* de Castiglione, qui ne laisserent point de posterité; *Jean*, qui abjura aussi le parti Gibellin en même-tems que son frere, & dont la posterité finit à la seconde generation; & *Matea* Gondi, mariée l'an 1356. à *Philippe* Strozzi.

VIII. SIMON Gondi abjura conjointement avec son frere le parti des Gibellins, & l'acte en fut si considerable, que tous les seigneurs de la republique s'assemblerent pour le recevoir. En 1354. il prêta des sommes très-considerables à la republique, & acheta plusieurs terres dans la province de Mugello, ce qui fait connoître l'opulence de sa maison. Il épousa 1°. *Silvestra* Salleti vers l'an 1360: 2°. *Magdeleine* Lippi en 1378. Ses enfans furent, *Antoine*, qui épousa en 1388. *Magdeleine* Covoni, dont il eut des enfans qui ne laisserent point de posterité; *Geri*, religieux Dominicain en 1374; *Jacques*, surnommé *Papi* en 1400. qui ne laissa que des bâtards; *Lisa*, morte jeune en 1383: LEONARD, qui suit; *Dominique*, qui vivoit en 1403: & SILVESTRE Gondi, qui épousa *Alexandra* Donati en 1400. dont il eut plusieurs enfans; l'un d'eux nommé SIMON Gondi, fut haut-prieur de la republique en 1435. sa fille *Lena* ou *Magdeleine* Gondi, épousa *Jean* Salviati en 1455. dont vint *Jacques* Salviati, qui épousa *Lucrece* de Medicis, grande tante de *Catherine* de Medicis reine de France, & sœur du pape *Leon* X. Elle le rendit pere de *Marie* Salviati, mere de *Cosme* I. grand duc de Toscane, & ayeul de *Marie* de Medicis reine de France; CHARLES Gondi, autre fils de SILVESTRE, fut aussi un des hauts prieurs de la republique, en 1451. sa posterité subsiste encore à Florence dans la personne de *Ferdinand-Alexandre* Gondi, sénateur de Florence en 1695. qui d'*Octavia* Gondi, issue d'une autre branche de cette maison avoit cinq enfans vivans en 1705; *Charles-Antoine*, dit *l'abbé Gondi*, frere de *Ferdinand-Alexandre*, a été envoyé à la cour de France en 1671. & 1682. fut fait premier ministre & secretaire d'état, & mourut dans cette charge en 1718; *Mario* Gondi, dernier fils de SILVESTRE, fut aussi haut-prieur, comme ses freres, en 1461. sa posterité est entierement finie en 1699; *Bernard-Jerôme* Gondi, l'un des fils de *Charles*, sus-mentionné, & petit-fils de *Silvestre*, fut grand gonfalonier en 1525. mais sa posterité finit dans l'un de ses petits fils en 1615.

IX. LEONARD Gondi I. du nom, épousa en 1380. *Françoise* Belfredelli, dont il eut entr'autres enfans LEONARD II. qui suit.

X. LEONARD Gondi II. du nom, né en 1400. épousa en 1419. *Françoise* Bilioti, dont il eut *Julien* Gondi, surnommé *le Vieux* & *le Magnifique*, qui fut ambassadeur au comté d'Urbin en 1464. haut-prieur, & seigneur de la Liberté en 1468. Ce fut en sa faveur que Ferdinand roi de Naples, envoya un ambassadeur exprès en 1477. à la republique de Florence, pour demander le rétablissement de ce Julien dans tous ses honneurs, & son rappel du bannissement, où ceux du parti contraire l'avoient envoyé, ce qui fut accordé. Ce prince lui donna aussi pour l'ornement de son écu, la couronne persillée ou ducale, avec le cimier & cette devise que tous les Gondi ont portée depuis: *Non sine labore.* Alphonse, roi de Naples, fils de ce Ferdinand, offrit aussi une pension à Julien Gondi, dont ce genereux Florentin le remercia en ces termes tant vantés par l'historien Paul Mini, *qu'il n'étoit pas raisonnable qu'un citoyen d'une ville libre, reçût pension d'un prince étranger.* Julien épousa 1°. *Magdeleine* Strozzi: 2°. *Isabelle* Corsi: 3°. *Antoinette*

Antoinette Scolari. Sa posterité fit diverses branches. L'une est finie en 1626. & la seconde a subsisté jusqu'à *Frederic* Gondi, chevalier de l'ordre de saint Etienne, qui de *Catherine* de Medicis, qu'il épousa en 1666. n'a eu que des filles, l'une desquelles, *Ottave* Gondi épousa en 1687. *Ferdinand-Alexandre* Gondi, sénateur de Florence, sus-mentionné. Les autres enfans de LEONARD II. furent ANTOINE, qui suit; *Laurent*, qui vivoit en 1446; *Alexandra*, mariée en 1438. à *Bernard* Salviati; *Magdeleine*; & *Geneviéve*, alliée en 1451. à *Jean* de Medicis.

XI. ANTOINE Gondi I. du nom, né en 1443. fut élû l'un *des bons hommes*, c'est-à-dire, un des souverains magistrats de la republique l'an 1481. De *Magdeleine* Corbinelli, issue d'une des bonnes maisons de la republique, qu'il avoit épousée en 1463. il eut entre autres enfans, *Alexandre*, haut prieur de la republique en 1527. dont les enfans ne laisserent point de posterité. JERÔME, qui suit; & ANTOINE Gondi, qui fit la *branche des ducs de* RETZ, *rapportée ci-après.*

XII. JERÔME Gondi, né en 1471. & mort à Florence le 20. Janvier 1557. laissa de *Françoise* Tornaboni, entr'autres enfans FRANÇOIS, qui suit.

XIII. FRANÇOIS Gondi, fut envoyé par le grand duc de Toscane, son ambassadeur en Espagne, où il épousa *Anne* Velez de Guevara, fille de *Diegue* Velez de Guevara, & d'*Eleonore* de Herrera, dont il eut entr'autres enfans, JERÔME, qui suit.

XIV. JERÔME Gondi, fut ambassadeur à Rome avec le marquis de Pisani, pour solliciter l'absolution du roi Henri IV. qui lui accorda le brevet de chevalier de ses ordres; mais il mourut sans avoir reçu le collier de l'ordre. Il avoit épousé le 18. Avril 1575. *Louise*, fille d'*Antoine* Buonacorsi, dont il eut JEAN-BAPTISTE, qui suit; *Anne*, mariée à *Charles* Cauchon, baron du Tour & de Maupas; & *Marie* Gondi, mariée à *Leonor* de Pisseleu, seigneur de Heilli.

XV. JEAN-BAPTISTE de Gondi, né le 20. Août 1576. fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi & introducteur des ambassadeurs. Il avoit épousé le 24. Juillet 1602. *Polixene* de Rossi, fille d'honneur de la reine Marie de Medicis, & fille de *Ferrand* de Rossi, general de l'armée des Venitiens, & d'*Anne Polixene* de Gonzague, dont il eut JERÔME, qui suit. *Il eut aussi pour fille* naturelle Anne-Charlotte de *Gondi, mariée 1°. à* François *Colbert de S. Mars; dont elle fut separée par arrêt: 2°. à* Pierre *Stoppa, seigneur de Combreux, colonel du regiment des gardes Suisses, & lieutenant general des armées du roi, morte en Juin 1694.*

XVI. JERÔME baron de Gondi III. du nom, né le 2. Fevrier 1605. fut capitaine des chevaux-legers. Il avoit épousé le 19. Septembre 1644. *Hippolyte* de Cumont, du pays de Poitou, dont il eut, PIERRE-FERDINAND, qui suit; & *Marie-Antoinette* de Gondi.

XVII. PIERRE-FERDINAND de Gondi, comte de Vic, &c. né le 10. Decembre 1658. mourut le 20. Juillet 1699.

BRANCHE DES DUCS DE RETZ.

XII. ANTOINE de Gondi II. du nom, fils puîné d'ANTOINE Gondi, & de *Magdeleine* Corbinelli, étant venu en France, y acquit la terre du Perron, & fut maître d'hôtel du roi Henri II. Il avoit épousé en 1516. *Marie-Catherine* de Pierrevive, laquelle fut gouvernante des enfans de France, la reine Catherine de Medicis les ayant attachés à elle en consideration des alliances de la maison de Gondi avec celle de Medicis. Elle étoit fille de *Charles* de Pierrevive, seigneur de Lezigni, & de *Jeanne* de Thurin. De ce mariage vinrent, 1. ALBERT, qui suit; 2. *Jean*, chanoine de S. Paul de Lyon, abbé de S. Hilaire & de Chaumes, mort en 1574; 3. *Pierre* de Gondi, évêque duc de Langres, puis de Paris, prélat de grand merite, qu'on ne put jamais engager dans les complots de la ligue, & qui fut nommé cardinal en 1587. par le pape Sixte V. Le roi Henri III. le fit commandeur de l'ordre du saint Esprit à la premiere création du dernier Decembre 1578. il avoit été chancelier & premier aumônier de la reine Elizabeth d'Autriche, & s'étoit trouvé aux états de Blois: il alla aussi ambassadeur à Rome, & mourut à Paris le 17. Fevrier 1616. âgé de 84. ans, & fut inhumé dans la chapelle de Gondi, en l'église cathedrale de Paris; 4. *Charles*, seigneur de la Tour, né en 1536. qui fut chevalier de l'ordre du roi, general des galeres de France, maître de la garderobbe de sa majesté, & mourut le 15. Juin 1574. Il avoit épousé 1°. *Barbe* de la Haye, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Helene* Bon, fille de *Pierre* Bon, seigneur de Mcüillon, gouverneur de Marseille, & de *Marguerite* de Robins-Gravezon. Elle prit une seconde alliance avec *Charles* de Balsac-d'Entragues, seigneur de Clermont; ayant eu de son premier mariage, *Charles*, mort jeune; & *Alfonsine* de Gondi, mariée à *Humbert* de Marcilli, seigneur de Cypierre, chevalier des ordres du roi, bailli de Semur, maréchal de camp des armées du roi, & gouverneur de la personne du roi Charles IX; 5. *François*, mort sans posterité; 6. *Meraude*, qui épousa en 1533. *François* Rousselet, seigneur de la Pardieu, de la Batie, bisayeul de *François-Louis* Rousselet, comte de Châteaurenault, maréchal de France; (*Voyez* ROUSSELET.) 7. *Marie*, dame d'honneur d'Isabeau & de Claude filles de France, & premiere dame d'honneur de Marguerite de France, duchesse de Savoye, puis gouvernante de Charles-Emanuel, prince de Piémont, depuis duc de Savoye, mariée 1°. à *Nicolas* Grillet, seigneur de Pomiers, & de Bessei, dont elle eut une fille: *Isabelle* Grillet, épouse de *Bernardin* de Savoye, comte de Raconis, dernier de cette branche: 2°. à *Claude* de Savoye, comte de Pencalier, & chevalier de l'Annonciade, oncle du comte de Raconis. * *Les curieux consulteront sur cet article le premier Tome de l'histoire de Gondi & la préface du 2. Tome.*

XIII. ALBERT de Gondi, duc de Retz, marquis de Belle-isle, pair & maréchal de France, &c. illustra beaucoup sa maison, par les grandes charges ausquelles son merite le fit élever. Il eut beaucoup de part à la confiance de la reine Catherine de Medicis, & aux bonnes graces du roi Charles IX. qui l'honorant d'une bienveillance singuliere, le fit seul premier gentilhomme de sa chambre, puis son grand chambellan. Il se trouva à la bataille de saint Denys, à la tête de cent hommes d'armes qu'il commandoit l'an 1567. & à celle de Moncontour en 1569. Charles IX. le choisit pour conclure son mariage avec Elizabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II. & pour épouser cette princesse en son nom. Il l'avoit déja envoyé ambassadeur en Angleterre en 1566. & l'avoit honoré du bâton de maréchal de France l'année suivante. Le roi Henri III. choisit M. de Retz, pour representer la personne du connétable à son sacre, le fit general des galeres, chevalier de ses ordres en 1579. duc & pair, gouverneur de Provence, de la ville & château de Nantes, de Metz & du pays Messin, son lieutenant de roi au marquisat de Saluces, enfin generalissime de ses armées. Albert de Gondi répondit avec zele à la confiance de son maître. Ce fut lui qui lui conseilla de s'unir avec le roi de Navarre contre les entreprises de la ligue. Après la mort funeste de ce monarque, il s'attacha à Henri *le Grand*, qui le nomma pour representer le comte de Toulouse à son sacre l'an 1594. Il conduisit les troupes qui étoient postées à la rue & à la porte S. Martin de Paris, lorsque le roi y fit son entrée. Il se trouva aussi aux états de Rouen à la suite du même roi, qu'il servit avec fidelité jusqu'à sa mort, arrivée le 22. Avril 1602. Son corps fut enterré dans la chapelle de sa maison, en l'église cathedrale de Paris. Il avoit épousé le 4. Septembre 1565. la celebre *Claude-Catherine* de Clermont, baronne de Retz, & dame de Dampierre, fille de *Claude* de Clermont, seigneur de Dampierre, & veuve de *Jean* d'Annebaut, baron de Retz. Elle mourut en 1603. âgée de 60. ans. *Voyez* CLERMONT. Leurs enfans furent, CHARLES, qui suit; *Henri*, dit *le cardinal de Retz*, maître de l'oratoire du roi, commandeur de ses ordres en 1619. puis évêque de Paris, par la démission que lui en fit son oncle. Il officia aux obseques du roi Henri *le Grand*, en 1610. se trouva aux états tenus à Paris, en 1614. fut fait cardinal par le pape Paul V. en 1618. fut employé par le roi Louis XIII. dans les affaires, & mourut le 3. Août 1622. à Beziers, où il avoit suivi le roi, qui par son conseil marchoit les armes à la main pour reduire les Huguenots. Les autres enfans d'Albert de Gondi, duc de Retz, furent; PHILIPPE-EMANUEL, *mentionné après son frere*: *Jean-François*, premier archevêque de Paris, qui succeda à son frere, fut fait commandeur de l'ordre du saint Esprit en 1633. & mourut à Paris le 21. Mars

1654. âgé de 70. ans; *Françoise*, mariée en 1587. à *Lancelot* Grognet, seigneur de Vassé, baron de la Rochemabile, &c. chevalier des ordres du roi; *Claude-Marguerite*, alliée en 1588. à *Florimond* d'Halwin, marquis de Maigneletz, qui fut assassiné dans son gouvernement de la Fere pendant les troubles de la ligue, morte en 1650. âgée de 80. ans; *Gabrielle*, qui épousa en 1594. *Claude* de Boffut, seigneur d'Escri-Longueval; *Hippolyte*, mariée en 1607. à *Leonor* de la Magdeleine, marquis de Ragni; *Louise*, religieuse & prieure de Poissi; & *Magdeleine*, religieuse au même monastere, qui après la mort de sa sœur refusa d'en être élûe prieure.

XIV. Charles de Gondi, marquis de Belle-Isle, né en 1569. fut nommé general des galeres en 1579. donna des preuves de sa valeur dans les guerres civiles, où il prit divers partis suivant ses interêts, & fut tué en 1596. en voulant surprendre le Mont S. Michel. Il avoit épousé *Antoinette* d'Orleans, fille de *Leonor* d'Orleans, duc de Longueville, & de *Marie* de Bourbon, morte religieuse le 25. Avril 1618. dont il laissa

XV. Henri de Gondi, duc de Retz, pair de France, chevalier des ordres du roi, né en 1590. mourut le 12. Août 1659. Il avoit épousé le 15. Mai 1610. *Jeanne* de Scepeaux, fille unique de *Gui* de Scepeaux III. du nom, duc de Beaupreau, comte de Chemillé, & de *Marie* de Rieux, dont il eut *Catherine*, duchesse de Retz, née le 28. Decembre 1612. mariée en 1633. à *Pierre* de Gondi son cousin, morte le 30. Septembre 1679; & *Marguerite-Françoise* de Gondi, duchesse de Beaupreau, née le 18. Avril 1615. alliée en 1645. à *Louis* de Cossé, duc de Brissac, morte le 31. Mai 1670.

XIV. Philippe-Emanuel de Gondi, comte de Joigni, marquis des Isles d'Or, baron de Montmirel & de Villepreux, &c. troisiéme fils d'Albert de Gondi, maréchal de Retz, fut lieutenant general pour le roi, ès mers du Levant, general des galeres, capitaine de cent hommes d'armes, chevalier des ordres en 1619. Il seconda le duc de Guise à la bataille navale, gagnée sur les Rochelois en 1622. puis s'étant retiré parmi les peres de l'Oratoire, il se fit prêtre, & mourut à Joigni, en réputation d'une grande pieté, le 29. Juin 1662. âgé de 81. ans. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé dans l'église de saint Magloire. Il avoit épousé *Marguerite* de Silli, dame de Commerci, fille aînée d'*Antoine*, comte de la Rochepot, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Anjou, & de *Marie* de Lannoi sa premiere femme, dont il eut Pierre, qui suit; *Henri*, marquis des Isles d'Or; & *Jean-François-Paul*, cardinal de Retz, damoiseau de Commerci, prince d'Euville, docteur de Sorbonne; & quelques autres, morts jeunes. Celui-ci recommandable encore par son merite, & par la pieté avec laquelle il a fini sa vie, par sa naissance & ses dignités, fut fait cardinal par le pape Innocent X. en 1652. Il fut aussi créé archevêque de Corinthe, & coadjuteur de son oncle, auquel il succeda en l'archevêché de Paris; mais s'étant trouvé malheureusement engagé dans les troubles des guerres de Paris, où il fit une grande figure sous le nom de *Coadjuteur*, il fut arrêté, conduit à Nantes, d'où il se sauva, & se retira à Rome. En 1661. il fit sa paix & donna la démission de son archevêché de Paris. On lui donna l'abbaye de saint Denys en France. Il avoit déja celles de Buzai & de Kemperlé. Ce grand homme voulut rendre son chapeau de cardinal au pape Clement X. mais ce souverain pontife lui ordonna, à la sollicitation du roi, de le garder. Le cardinal de Retz avoit déja pris le parti de la retraite, dans laquelle il passa le reste de sa vie, comme simple particulier, pour acquitter trois millions qu'il devoit, & qu'il eut la consolation de payer avant sa mort, arrivée à Paris le 24. Août 1679. âgé de 66. ans. Son corps fut porté à saint Denys en France, où il est enterré.

XV. Pierre de Gondi, duc de Retz, pair de France, comte de Joigni, &c. fut general des galeres, par la démission de son pere, se trouva aussi avec M. de Guise dans les combats avec les Rochelois: il eut l'épaule cassée d'un coup de mousquet dans l'isle de Ré, & un cheval tué sous lui. L'an 1635. il se démit du generalat des galeres en faveur du marquis de Pontcourlai; fut fait chevalier des ordres en 1661. & mourut le 29. Avril 1676. Il avoit épousé en 1633. sa cousine *Catherine* de Gondi, duchesse de Retz, fille aînée de *Henri* duc de Retz, dont il eut *Marie-Catherine*, religieuse benedictine au Calvaire de Paris en consideration de laquelle ses pere & mere fonderent le couvent du Calvaire de Machecoul en Bretagne, morte superieure generale de l'ordre du Calvaire, le 1. Juillet 1716. âgée de 69. ans; & *Paule-Françoise-Marguerite* de Gondi, duchesse de Retz, marquise de la Garnache, comtesse de Joigni & de Sault, baronne de Mortagne, &c. qui épousa le 12. Mars 1675. *François-Emanuel* de Bonne de Crequi, duc de Lesdiguieres, pair de France, gouverneur de Dauphiné, dont elle resta veuve en 1681. & mourut le 21. Janvier 1716. en sa 61. année, (*Voyez* CREQUI) dame digne de veneration par tout ce qu'elle a fait pour la gloire de sa maison. C'est à ses soins qu'on est redevable de *l'histoire de Gondi, imprimée en 1705.* chez J. B. Coignard, que les lecteurs consulteront. *Voyez* aussi Ugolino Verini, *lib. 3. Flor. illust.* Paulo Mini, *hist. Flor.* Jean Cervoni; Jean Monaldi; Jean Villani; Richard Malespini; Scipio Ammirato; le fameux Dante, & autres auteurs cités dans ladite histoire, comme aussi Davila; De Thou; Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Abelli, *vie de Vincent de Paul*; le P. Anselme; Godefroi; Dupleix; Tristan l'Hermite, *Toscane Franç. &c.*

GONDIOCHE, GONDIOCH, ou GUNDICAIRE, roi des Bourguignons, s'établit dans les Gaules, & étendit ses conquêtes depuis le Rhône jusques à la Saone. Vers l'an 434. il perdit vingt mille de ses sujets qui faisoient du dégât dans la Belgique. Ensuite il demanda la paix au patrice Aëtius. Il fut depuis tué par Upar ou Octar, roi des Huns: les autres disent par Attila en 437. & laissa deux fils *Gondioche* ou *Gondiuque*, & *Chilperic*. * Prosper, *in fast. & chron.* Idacius, *en la chron.* Cassiodore. Jornandès. Sigonius, &c.

GONDIOCHE, GONDIUQUE, ou GONDERIC, fils du précedent, succeda au royaume de Bourgogne avec son frere *Chilperic* l'an 437. Ils obtinrent des Romains vers l'an 443. la Savoye. Depuis, en 452. ils secoururent Theodoric roi des Wisigoths contre Rechiare roi des Sueves en Espagne. En 455. Gondioche profitant de la division des Romains, prit Vienne & Lyon, & soumit une partie des Gaules. Il mourut vers l'an 475. laissant quatre fils, *Gondebaud*, *Gondegisile*, *Gondemar*, & *Chilperic*. * Jornandès, & Idace, *en la chron.* Du Chêne. Delbene, *hist. de Bourgogne.* Chorier, *histoire de Dauphiné.* Sidonius Apollinaris. Gregoire de Tours, &c.

GONDIODE, GONDIUQUE, ou GONDTHEUQUE, femme de *Clodomir*, fils de *Clovis*, roi d'Orleans, fut mere de *Thibaud*, de *Gontier*, & de saint *Cloud*. Clotaire tua les deux premiers, & l'on ne put sauver de cette execution barbare que le dernier qui se fit prêtre, & mourut saintement. Quelques genealogistes assurent qu'après la mort de Clodomir, l'an 524. le même Clotaire I. épousa *Gondiuque*; mais qu'il n'en eut point d'enfans. * Gregoire de Tours. Aimoin. Du Tillet. Sainte-Marthe, *hist. geneal. de la maison de France.* Le P. Anselme.

GONDOMADE, & Vadomaire, freres & rois des Allemans, firent souvent des courses dans les Gaules, dont ils étoient voisins, vers l'an de J. C. 354. L'empereur Constance qui regnoit alors, marcha contr'eux la même année; & ayant inutilement tenté de passer le Rhin, il traita avec ces barbares, après une seconde guerre. La paix fut observée quelque tems pendant la vie de Gondomade; mais lorsqu'il eut été tué, ses sujets se joignirent aux autres Allemans, pour faire la guerre aux Romains. * Amm. Marcell. *l. 14. & 16.*

GONDRECOURT, bourg de Lorraine, dans le duché de Bar, sur Orne, près de sa source, à huit lieues de saint Mihel, du côté du midi. * Mati, *diction.*

GONDRIN, ville de France, à quatre lieues de Condom, connue par le nom qu'elle a donné à une ancienne maison, dont le veritable nom est Pardaillan, qui tire son origine de la ville de ce nom dans l'Armagnac où elle a le titre de premiere baronie. Pons de Pardaillan, seigneur de Gondrin vivoit en 1070. & épousa *Navarre* de Lupé. Nous ne rapporterons sa posterité que depuis

I. Bernard seigneur de Pardaillan & de Gondrin, qui vivoit en 1230. & accompagna le roi saint Louis au siége de Tunis en Afrique. La tradition porte qu'il tua un Maure à la tête de l'armée, & que de-là vient qu'il somma ses

armes d'une tête de Maure. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré, ODET, qui suit.

II. ODET seigneur de Pardaillan, & de Gondrin, se trouva en 1276. aux états d'Armagnac & de Fezenzac, où le comte Bernard dressa des coutumes pour ses états : elles portent, *de consensu & assensu expresso nobilium dominorum Odonis de Pardaillano & Bartholomai de Callaveto*. Il épousa *Claire* de l'Isle, dont il eut ODET II. qui suit; *Bernard*, seigneur de Monsguel; *Bertrand*, seigneur de Beauregard, qui eut des enfans; *Mabille*, alliée à *Pierre*, seigneur de Poujols.

III. ODET de Pardaillan II. du nom, seigneur de Gondrin & de la Mothe, fit hommage au comte d'Armagnac en 1328. & donna des coutumes à la ville de Gondrin. Il épousa *Marguerite* de Biran, dont il eut HUGUES, qui suit.

IV. HUGUES de Pardaillan, seigneur de Gondrin, de la Mothe, &c. reçut l'hommage de plusieurs seigneurs ses vassaux, & des consuls de Pardaillan, de Gondrin, de Cazenave, & de la Mothe. Il épousa *Brune* de Montaut, dont il eut ODET III. du nom, qui suit; & HUGUES, qui a continué la posterité, *rapportée après celle de son frere aîné.*

V. ODET de Pardaillan III. du nom, seigneur de Gondrin, &c. plaida toute sa vie contre la maison de Castillon. Il épousa *Esclarmonde* de Bengue, dont il eut ODET, IV. qui suit.

VI. ODET de Pardaillan IV. du nom, seigneur de Gondrin, &c. servit Jean comte d'Armagnac, en la guerre qu'il eut contre Gaston Phoebus, comte de Foix. Le comte d'Armagnac fut défait, & pris prisonnier, avec le seigneur de Gondrin, & plusieurs autres seigneurs, dans le combat qui fut donné vers l'an 1361. selon Froissard, & donna un million de livres pour se racheter lui & ses barons. Il avoit épousé en 1360. *Jeanne* d'Aucion, fille de *Pierre*, seigneur de Larrumieu, dont il n'eut point d'enfans, & institua son heritier *Odet* de Pardaillan, son cousin germain.

V. HUGUES de Pardaillan, fils puîné de HUGUES de Pardaillan, seigneur de Gondrin, & de *Brune* de Montaut, épousa *Paule* de Montpezat, dont il eut ODET V. du nom, qui suit.

VI. ODET de Pardaillan V. du nom, seigneur de Gondrin, &c. après la mort d'*Odet* IV. son cousin, fit son testament le 26. Novembre 1401. & fonda la chapelle de sainte Catherine d'Eause. Il épousa 1°. *Agnès* de Castillon, fille de *Foulques* vicomte de Castillon, morte sans enfans: 2°. *Anne* de Goualard, fille de *N.* seigneur de Goualard, premier baron de Condomois, dont il eut BERTRAND, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Jean*, seigneur de Verdusan; & autre *Jeanne* de Pardaillan,

VII. BERTRAND de Pardaillan, seigneur de Gondrin, de la Mothe, &c. épousa *Bourguine* de Castillon, fille unique & heritiere de *Pons* III. du nom vicomte de Castillon en Medoc, & de *Jeanne* de Montesquieu, à la charge de porter le nom & les armes de Castillon. Par ce mariage les biens de cette maison passerent en celle de Pardaillan-Gondrin, & les procès qui avoient duré pendant plus de 80. ans, furent terminés. De cette alliance sortirent PONS, dit *Poncet* de Pardaillan, de Castillon, seigneur de Gondrin, qui suit; 2. *Pons*, seigneur de la Mothe-Gondrin, qui épousa en 1471. *Marguerite* d'Ornesan, qui a fait la branche des seigneurs de la Mothe-Gondrin, qui subsiste encore : le seigneur de la Mothe-Gondrin, gouverneur & lieutenant general pour le roi en Dauphiné, dont Varillas fait une honorable mention, & qui fut assassiné par les Huguenots, étoit de cette branche: 3. *Amanieu* de Pardaillan, seigneur de Caumont, qui épousa *Agnès* de Las, & a fait la branche des seigneurs de Caumont, de Dufort, Bonas, de Las, & de la Barthe; 4. *Bourguine*, mariée à *Jean* de Vilheres, seigneur de la Graulas & de Mouschan; & 5. *Clarmontine* de Pardaillan, mariée à *Jean* de Vernede, seigneur d'Arblade & de Contal, &c.

VIII. PONS, dit *Poncet* de Pardaillan-de-Castillon, seigneur de Gondrin, vicomte de Castillon, &c. fut tué l'an 1451. en un combat contre les Anglois près de Bourdeaux, *certando pro republica obdormivit in pralio*, dit un titre de la maison. Il épousa en 1441. *Isabeau* de Lomagne, fille de *Geraud*, seigneur de Fiemarcon, & de *Cecile* de Perilles, fille du vicomte de Rode en Catalogne. De cette alliance vint JEAN I. du nom, qui suit.

IX. JEAN de Pardaillan-de-Castillon I. du nom, seigneur de Gondrin, vicomte de Castillon, &c. eut de grands procès contre Jean de Foix, seigneur de Candale, & contre ses oncles; donna la seigneurie de Busca à Jean de Casfagnet, en reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus à la guerre, à la charge de lui rendre hommage d'une paire de gands. Les consuls de Gondrin lui prêterent serment de fidelité, & plusieurs seigneurs lui firent hommage. Il fit long-tems la guerre; fit son premier testament en 1477. en partant pour la guerre de Bourgogne, après la mort du dernier duc Charles; & le second en 1487. Il avoit épousé 1°. *Marie* de Riviere, fille de *Bernard*, vicomte de Labatut: 2°. *Marie* d'Aspremont, fille du vicomte d'Orthez. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Jean* de Pardaillan-de-Castillon, seigneur de Gondrin, &c. mort sans laisser de posterité de *Jacquette* de Bazillac; ARNAUD, qui suit; *Marguerite*; *Agnès*; & *Isabelle* de Pardaillan. Du second lit vint *Jean* de Pardaillan, mort jeune.

X. ARNAUD de Pardaillan de-Castillon, seigneur de Gondrin, vicomte de Castillon, &c. chevalier de l'ordre du roi, fut un des grands capitaines de son tems. Il commanda 4000. Gascons & 1000. chevaux, que le roi Louis XII. envoya à Jean d'Albret roi de Navarre, l'an 1514. pour aller contre les Espagnols. Trois ans après il fut envoyé par le roi François I. au roi de Danemarck, avec un secours de 2000. hommes pour combattre en son armée contre le roi de Suede : le combat fut donné sur la glace. Les François abandonnés des Danois, se battirent avec toute la valeur & la fermeté possible, & ne quitterent que lorsqu'ils furent accablés par le nombre. Il épousa *Jaquette* d'Antin, fille d'*Arnaud* baron d'Antin, Bonnefons, &c. & de *Catherine* de Foix, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Gui*, qui épousa l'heritiere de Viela; *Bertrand*, abbé; & *Marguerite*, alliée à *Carbon* de Lupé.

XI. ANTOINE de Pardaillan, seigneur & baron de Gondrin, de Pardaillan & de Montespan, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, lieutenant de la compagnie du roi de Navarre, gouverneur & sénéchal d'Albret, fit la guerre toute sa vie en Italie, où il fut pris à Pavie, puis contre les Huguenots. Il alla au siége de la Rochelle, secourut avec sa compagnie de gendarmes, & quantité de gentilshommes, & autres vassaux qu'il avoit assemblés, la ville de Toulouse surprise par les Huguenots. Les memoires de Montluc parlent de lui fort avantageusement, de sa noblesse & de son courage. Il épousa l'an 1521. *Paule* d'Espagne, dame de Montespan, fille & heritiere d'*Arnaud* d'Espagne, seigneur de Montespan, & de *Magdeleine* d'Aure. L'auteur de la vie des Bourbons fait sortir cette maison d'Espagne-Montespan, de celle d'Aragon. Dupleix la confond avec celle de Castille, dont étoit Alphonse d'Espagne, gouverneur de Languedoc & de Guienne, & Louis d'Espagne, son fils, couronné à Avignon par Clement VI. roi de Majorque. Voici ce qu'en dit Joinville en la vie de saint Louis, *c.* 32. « En cette bataille se montra vertueux » & hardi messire Arnaud de Cominge, vicomte de Couferan, dont j'ai ci-devant parlé pour cuider secourir le » comte, & portoit icelui de Cominge, une banniere, & » ses armes étoient d'or à un fond de gueules, lesquelles, » comme depuis il m'a conté, qui avoient été données à » ses prédecesseurs, qui portoient le surnom d'Espagne » anciennement, par le roi Charlemagne, pour les grands » services qu'eux vicomtes de Couserans lui avoient faits, » lui étant en Espagne contre les infideles ». Il y a neanmoins grande apparence que Leon d'Espagne, vicomte de Couseran, comte de Paillas en Catalogne, dont parle M. de Marca dans son histoire de Bearn, & qui est le chef de la maison de Montespan, dont il épousa l'heritiere, sortoit de celle de Castille, puisqu'il portoit les mêmes armes que le comte d'Armagnac, qui sortoit des rois de Castille. Les ducs de Cardonne, princes d'Espagne, les ont toûjours regardés comme leurs parens. D'ailleurs les alliances de cette maison avec les plus grandes maisons de ce tems en font une grande preuve. *Arnaud* d'Espagne, épousa *Philippe* de Foix; & par ce mariage il se trouvoit beau-frere de *Jacques* roi de Majorque, second fils du roi d'Aragon, lequel avoit épousé *Sclarmonde*, sœur de sa femme. Ses autres belles-sœurs furent mariées, l'une à *Aimeri* V. comte de Narbonne; l'autre à *Esquivat* comte de Bigorre. *Matthieu* d'Espagne, épousa en 1461. *Catherine* de Foix, dont il eut un fils, qui épousa *Marie* d'Aure, vicom-

tesse d'Aster, fille de *Jean*, vicomte d'Aster, & de *Jeanne* de Foix, laquelle étoit fille de *Gaston* comte de Foix, & de *Leonor* d'Aragon, reine de Navarre. Outre ces alliances illustres, les guerres que cette maison d'Espagne a eues en son propre nom contre le roi d'Aragon, pour le comté de Paillas en Catalogne, qui sont décrites dans M. de Marca, prouvent suffisamment sa grandeur. Le comte de Foix soutenoit le parti d'Arnaud d'Espagne; & le roi de France, à la priere de l'Aragonnois, arrêta les armes d'Arnaud d'Espagne-Montespan, & fit conclure une tréve de 50. ans. Du mariage du seigneur de Gondrin & de *Paule* d'Espagne sortirent HECTOR, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Michel* de Narbonne, fils d'*Aimeri* de Narbonne, & d'*Anne* de Lomagne; *Catherine*, mariée à *Michel* de Faudoas; *Françoise*, femme de *Corbon*, baron de Lau; *Antoinette*, & *Jacquette*, religieuses; & *Magdeleine* de Pardaillan, morte sans alliance.

XII. HECTOR de Pardaillan, seigneur de Gondrin, Antin & Montespan, chevalier des ordres du roi, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, servit sous cinq rois, Henri II. François II. Charles IX. Henri III. & Henri IV. Il servit d'abord en Allemagne, où il commandoit cent chevaux-legers au voyage de Mariembourg, où il fut lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes de son pere; fit ensuite la guerre en Piémont, Dauphiné, & Guienne contre les Huguenots, où il défit le comte de Curson qui les commandoit, lequel y fut tué avec deux de ses freres, & toute la cavalerie Huguenote taillée en pieces; le seigneur de Montespan y fut blessé au visage. Henri III. le fit chevalier du saint Esprit en 1585. Il épousa en 1561. *Jeanne*, dame d'Antin, fille unique & heritiere d'*Arnaud*, baron d'Antin, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur & sénéchal de Bigorre, & d'*Anne* d'Andouins, fille de *Gaston* d'Andouins, & de *Jeanne* de Levis. Il mourut en 1611. & sa femme en 1610. ayant vécu 49. ans ensemble: ils sont enterrés à Bonnefons, & eurent pour enfans ANTOINE-ARNAUD, qui suit; & *Paule*, mariée à *Louis* de Voisins, marquis d'Ambres, vicomte de Lautrec.

XIII. ANTOINE-ARNAUD de Pardaillan & de Gondrin, marquis de Montespan & d'Antin, chevalier des ordres du roi, capitaine de ses gardes du corps, premier maréchal de camp de ses armées, lieutenant general au gouvernement de Guienne, & gouverneur d'Agenois & de Condomois, leva des troupes à ses dépens, & fit toûjours la guerre aux Huguenots, jusqu'à l'abjuration du roi Henri IV. qu'il suivit en Franche-Comté, & au siége de la Fere; après quoi, il eut le commandement de l'armée de la Frontiere de Picardie; où, après avoir jetté du secours dans Montreuil, il battit avec le maréchal de Biron, le marquis de Varambon, gouverneur d'Artois, qui commandoit les troupes espagnoles. Il joignit le roi devant la ville d'Amiens, que sa majesté avoit assiegée, & y fut blessé à la tête, faisant la fonction de sa charge de premier maréchal de camp. De-là il passa en Savoye avec le roi, qui en quittant l'armée, lui en laissa le commandement jusqu'à la paix. S'étant ensuite retiré dans ses terres, il battit l'arriere-garde du marquis de la Force. Ce fut en sa faveur que le roi Louis XIII. érigea les terres de Montespan & d'Antin en marquisats l'an 1612. & 1615. & il fut nommé chevalier des ordres du roi l'an 1619. Il mourut à S. Leger, près Montfort-l'Amauri l'an 1624. après avoir établi des Capucins à Gondrin. Il épousa 1°. *Marie* du Maine, fille unique & heritiere de *Jean*, seigneur d'Escandillac, & de *Philippe* de Fumel: 2°. *Paule* de saint Lari, sœur de *Roger*, duc de Bellegarde, pair & grand écuyer de France. Ses enfans du premier lit furent, *Anne*, mariée à *Henri* d'Albret, baron de Miossens, &c; & *Jeanne*, alliée à *Henri-Gaston* de Foix, comte de Rabat. Ceux du second lit furent, 1. *Hector*, mort jeune; 2. *Jean-Antoine* de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, duc de Bellegarde, grand-maître de la garderobe du roi, lieutenant general en Guienne, mort le 21. Mars 1687. âgé de 85. ans sans laisser de posterité de *Marie-Anne* de saint Lari, sa cousine germaine, morte le 11. Mai 1715. en sa 94. année; 3. ROGER-HECTOR, qui suit; 4. *César-Auguste*, marquis de Termes, premier gentilhomme de la chambre de Gaston de France duc d'Orleans, qui eut des enfans de *Françoise* du Faur-de-Tarabel sa femme, dont il ne resta qu'une fille mariée au marquis de Cardaillac; 5. *Henri*, mort jeune; 6. *Jean-Louis*, marquis de Savignac, qui d'*Anne* de Beon, sa seconde femme, a laissé pour fils unique, *Louis* comte de Gondrin, qui a épousé en secondes nôces *Felice* de Crussol-Montalez; 7. *Anne*, chevalier de Malte; 8. *Louis-Henri*, archevêque de Sens, mort le 19. Septembre 1674; *Anne-Paule*, morte jeune; 10. *Marie-Claire*, alliée le 26. Octobre 1645. à *Pierre* Bouchard d'Esparbez de Lussan, vicomte d'Aubeterre; 11. *Louise-Octave*, morte sans alliance en 1690; 12. *Anne-Carisande*, abbesse de Notre-Dame des Prez de Troies, morte en 1686; & 13. *Angelique*, religieuse.

XIV. ROGER-HECTOR de Pardaillan, de Gondrin, marquis d'Antin, &c. chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Orleans, épousa *Marie-Christine* Zamet, fille unique & heritiere de *Jean* Zamet, baron de Murat, gouverneur de Fontainebleau, & de *Jeanne* de Goth, dame de Rouillac, fille de *Jacques* de Goth, marquis de Rouillac, &c. & d'*Helene* de Nogaret, sœur de *Jean-Louis*, duc d'Espernon, dont il eut *Roger*, mort à la guerre sans alliance; *N.* tué à sa seconde campagne; *Henri*, tué en duel; & LOUIS-HENRI, qui suit.

XV. LOUIS-HENRI de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, d'Antin, &c. mourut en Novembre 1702. Il avoit épousé *Françoise-Athenaïse* de Rochechouart, chef du conseil, & surintendante de la maison de la reine Marie-Therese, morte le 28. Mai 1707. âgée de 66. ans, fille de *Gabriel* de Rochechouart, duc de Mortemar, pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre, & gouverneur de Paris, & de *Diane* de Grandseigne, dont il eut LOUIS-ANTOINE, qui suit; & *N.* morte jeune.

XVI. LOUIS-ANTOINE de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin, pair de France, chevalier des ordres du roi, marquis de Montespan, &c. gouverneur d'Orleans, & province d'Orleanois, lieutenant-general des armées du roi, & de la haute & basse Alsace, gouverneur particulier de la ville & château d'Amboise, menin de M. le dauphin, surintendant des bâtimens du roi, arts & manufactures de France, a épousé en 1686. *Julie-Françoise* de Crussol, fille aînée d'*Emanuel* de Crussol, duc d'Uzez, premier pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Marie-Julie* de Sainte-Maure-de-Montausier, dont il a eu LOUIS, qui suit; *Louis-Marie*, mort mousquetaire du roi le 10. Juillet 1707; *Gabriel-François-Balthasar*, marquis de Bellegarde, capitaine des vaisseaux du roi, mort le 5. Decembre 1719. âgé de 30. ans, sans enfans de *Françoise-Elisabeth-Eugenie* de Verthamon, morte le 13. Octobre de la même année 1719. qu'il avoit épousée le 28. Janvier 1716. Elle étoit fille unique de *François* de Verthamon, marquis de Breau, commandeur des ordres du roi, & premier président au grand conseil, & de *Marie-Anne-Françoise* Bignon; & *Pierre* de Pardaillan de Gondrin, chanoine de l'église de Paris, puis de Strasbourg, abbé de Monstieramei & de Lire, nommé évêque & duc de Langres, pair de France, en Avril 1724.

XVII. LOUIS de Pardaillan, marquis de Gondrin, colonel d'un regiment d'infanterie, menin de monseigneur le dauphin, brigadier des armées du roi, mourut à Versailles le 5. Fevrier 1712. âgé de 23. ans 7. mois. Il avoit épousé le 25. Janvier 1707. *Marie-Victoire-Sophie* de Noailles, fille de *Anne-Jules* duc de Noailles, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, & de *Marie-Françoise* de Bournonville. Elle a pris une seconde alliance le 22. Fevrier 1723. avec *Louis-Auguste* de Bourbon legitimé de France, comte de Toulouse, duc de Damville, pair & amiral de France, &c. ayant eu de son premier mariage LOUIS, qui suit; & deux autres fils.

XVIII. LOUIS de Pardaillan de Gondrin, duc d'Epernon, surintendant des bâtimens, & gouverneur de l'Orleanois en survivance, a épousé le 29. Octobre 1722. *Françoise-Gillone* de Montmorenci-Luxembourg, fille de *Charles-François-Frederic* de Montmorenci-Luxembourg, duc de Luxembourg, de Pinei, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Normandie, &c. & de *Marie-Gillone* Gillier sa seconde femme. * *Voyez l'histoire de saint Louis par* Joinville. Favin. Dupleix. M. de Marca, *hist. de Bearn. Memoires de* Castelnau. Olhagarai, *hist. de Foix. Notitia utriusque Vasconia. Memoires des révolutions de Suede.* Le pere Anselme, &c.

GONDRIN, (Louis Henri de Pardaillan de) fils d'*Antoine-Arnaud*, marquis de Montespan & d'Antin, seigneur de Gondrin, viceroi de Navarre, capitaine des gardes du corps de Henri IV. chevalier de l'ordre du saint Esprit, & de *Paule* de saint Lari de Bellegarde, sœur de *Roger*, duc de Bellegarde, grand-écuyer de France, né en 1620. au château de Gondrin au diocèse d'Auch, fit ses études au college de la Flêche. Il alla fort jeune à Paris, où il recommença sa philosophie dans l'université, & étudia pendant trois ans en théologie dans les écoles de Sorbonne. *Octave* de Bellegarde, archevêque de Sens, son cousin, le demanda & l'obtint de la reine regente pour coadjuteur en 1644. dans le tems qu'il se disposoit à prendre les degrés. Il prit possession de cet archevêché le 16. Août 1646. & le gouverna avec beaucoup de soin jusqu'au 10. de Septembre 1674. qu'il mourut âgé de 54. ans. Il interdit les Jesuites, & leur fit observer par tout son diocèse cette interdiction pendant vingt-cinq ans, c'est-à-dire, tout le tems qu'ils refuserent de se soumettre à ses ordonnances. Ses successeurs ont levé l'interdit après qu'ils s'y sont soumis. Il défendit avec beaucoup de zele les interêts de l'église & de l'épiscopat en toutes occasions, dans les assemblées du clergé, & auprès de toutes les puissances, aux dépens de ses propres interêts. M. de Gondrin signa le 28. Mars 1654. la lettre de l'assemblée du clergé au pape Innocent X. où les prélats reconnoissoient que les cinq propositions étoient de Jansenius, & il signa aussi celle de l'assemblée aux autres évêques, où il étoit marqué que cela ne pouvoit être mis en doute. On remarque aussi sa signature à la lettre que l'assemblée écrivit le 2. Septembre 1656. au pape Alexandre VII. qu'il accorda; après quelques difficultés, qu'on leva si bien, qu'il avoua qu'il se croyoit obligé en conscience à signer; & il signa aussi le formulaire sans distinction ni explication; mais croyant devoir avoir quelque égard pour ceux qui n'étoient pas aussi bien persuadés que lui de l'obligation de souscrire au formulaire, il souhaita qu'on leur laissât passer la distinction *du fait* & *du droit*, s'ils faisoient profession de condamner la doctrine des cinq propositions; & ce fut pour cette raison, qu'il se joignit aux quatre évêques, & qu'il écrivit à Clement IX. qu'il étoit nécessaire de separer la *question de fait* d'avec *celle de droit*, qui étoient confondues dans le formulaire dressé pour la condamnation des cinq propositions attribuées à Jansenius. On peut voir ailleurs comment les quatre évêques d'Alet, de Pamiers, d'Angers, & de Beauvais sortirent des affaires qu'on leur avoit suscitées au sujet du formulaire, & demeurerent dans leurs siéges; & comment la paix fut alors rendue à l'église de France. Après être sorti de tous ces embarras, il se tint dans son diocèse, & s'y occupa sans relâche aux devoirs de sa charge. Il a donné plusieurs ordonnances pastorales sur les principaux points de la discipline ecclesiastique, & les principales matieres de la morale chrétienne. Il fut un des premiers évêques, qui censurerent l'apologie des casuistes. Il travailla & fit travailler à la réfutation des maximes qu'il avoit condamnées. Il mourut en son abbaye de Chaulmes qui est dans le diocèse de Sens: son cœur y est resté, & son corps a été porté dans la cathedrale & mis à côté du grand autel, dans le tombeau d'*Octave* son prédecesseur. * *Memoire manuscrit.*

GONET, (Jean-Baptiste) religieux Dominicain, natif de Beziers, fit profession vers 1633. âgé de 17. ans, & fut reçu docteur de l'université de Bourdeaux en 1640. Il professa la théologie depuis cette année la même jusqu'en 1671. qu'il fut fait provincial. En 1675. il reprit sa chaire, qu'il retint jusqu'en 1677. Il composa un cours de théologie qu'il intitula, *Clypeus doctrinæ Thomisticæ*, & qui parut d'abord en 16. vol. *in 12.* & à Paris en 1669. en 5. vol. *in fol.* mais la meilleure édition est celle de Lyon de 1681. aussi en 5. vol. *in fol.* Il fit aussi une dissertation sur la probabilité, qu'il publia en 1664. à Bourdeaux *in 12.* & un manuel des Thomistes, dont il y a eu plusieurs éditions; mais celle de Lyon de 1681. *in fol.* est la derniere & la plus exacte. Ce sçavant Dominicain mourut à Beziers le 24. Janvier 1681. âgé de 65. ans. * *Biblioth. ord. FF. Prædic.* Bayle, *diction. critiq.*

GONFALON, confrairie, *cherchez* GONFANON.

GONFALONIER, chef du gouvernement de Florence, dans le tems que cet état étoit republicain. Il y a encore à Sienne trois gonfaloniers, qui commandent chacun à l'un des trois quartiers de la ville.

GONFALONIER, nom de celui qui porte le gonfanon, ou la banniere de l'église.

GONFANON, ou GONFALON, banniere découpée par le bas en plusieurs pieces pendantes, dont chacune se nomme Fanon, de l'alleman *Fanen*, qui signifie, *une piece d'étoffe* & *une banniere*. On appelle ainsi les bannieres d'église qui sont portées par les gonfaloniers, lorsqu'il faut lever des troupes pour la défense de l'église & des biens ecclesiastiques. Aux assises du royaume de Jerusalem, (*liv. 2. c. 10.*) il est parlé de la maniere que le connétable & le maréchal devoient chacun à leur tour porter le gonfanon devant le roi, allant à cheval un jour de ceremonie. * Le P. Menetrier, *de l'origine des armoiries.*

GONGA, ancienne petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie, sur la mer de Marmara, à quatre lieues de Rudisto, du côté du midi. * Mati, *dictionaire.*

GONGORA, (Louis) né à Cordoue le 11. Juillet 1561. & que les Espagnols nomment le prince de leurs poëtes liriques, étoit fils de dom *François* des Argores, & de dona *Eleonore* de Gongora, issue d'une famille distinguée. Il fit ses études à Salamanque, où il se fit bientôt connoître par son esprit vif & ardent, & par le talent naturel qu'il avoit pour la poësie, à laquelle il s'attacha particulierement. Ayant embrassé l'état ecclesiastique, il fut fait chapelain du roi & prébendier dans l'église de Cordoue, où il mourut le 23. Mars 1627. en sa 66. année. On a un volume de ses ouvrages *in quarto*, sous le titre d'*Obras de dom Louis de Gongora-y-Argore*. Ses poësies sont pleines de pointes & d'expressions guindées. Les comparaisons en sont peu justes, & les metaphores dures & outrées: & enfin il est si obscur, que les Espagnols lui ont donné le surnom de *Merveilleux*. * S. Evremont, *tom. 5.*

☞ * Gongora étoit un des plus beaux génies pour la poësie, que l'Espagne eût jamais produit jusqu'alors; mais par un humeur bien differente de celle des poëtes du commun, il ne se fit connoître qu'après sa mort. On a ramassé ce qu'on a pû trouver de ses ouvrages qui ont été imprimés plusieurs fois *in 4°.* à Madrid, à Bruxelles, & ailleurs. Ils comprennent des sonnets; des chansons; des romances; des dizains, & des letrilles; quelques pieces de longue haleine; des vers liriques; quelques-uns d'heroïques; une comedie; & quelques morceaux d'ouvrage commencés. Il n'y a point de poëte de quelque espece que ce soit, auquel, suivant le sentiment de dom Nicolas Antonio, Gongora n'ait pû donner de la jalousie, parce qu'au lieu qu'ils ont partagé entr'eux les excellentes qualités que demande la profession de poëte, il avoit réuni en sa personne toutes ces perfections ensemble avec tant de bonheur, qu'il en porte encore aujourd'hui la qualité de prince des poëtes Espagnols. Sa maniere d'écrire est si nouvelle & si extraordinaire, & il est parvenu à un genre de sublime si particulier, que ses ennemis même n'ont pû lui faire l'injustice de le rabaisser jusqu'à le reduire à l'égal des autres, & qu'ils ont reconnu qu'ils n'avoient personne à lui opposer, soit pour la noblesse, l'élevation, & la force, dans ce qu'il a fait d'heroïque; soit pour la beauté du génie, la delicatesse & les agrémens qui charment les lecteurs dans ses pieces liriques; soit enfin pour le sel, la naïveté, l'enjouement, l'air naturel, & les rencontres ingenieuses qui se trouvent dans ses pieces satiriques & comiques. Il a fait peu d'ouvrages, par rapport à sa grande capacité poëtique; mais il a fait ce peu avec une exactitude achevée; & toutes les pieces ausquelles il a eu le loisir de mettre la derniere main, sont limées & fort polies. Il a introduit quantité de mots latins dans sa langue, & il les a employés fort à propos: les Espagnols comptent encore aujourd'hui parmi les obligations dont ils lui sont redevables, celle d'avoir étendu les bornes de leur langue, & de l'avoir enrichie de beaucoup de choses nouvelles. Quelques-uns trouvent que Gongora est tombé dans l'absurdité & dans l'embarras, par l'affectation qu'il a fait paroître pour remplir ses vers de figures, & de tous les artifices que la rhetorique peut suggerer, & par le frequent usage des fables qu'il y a fait entrer. M. Rosteau prétend aussi que ce fameux poëte s'est engagé dans un certain style, que les Espagnols appellent *culto*, qui veut dire, *relevé*

& poli, mais qui tombe tout en pointes, en metaphores, & en transpositions, qui pour la plûpart sont obscures & difficiles, même aux Espagnols naturels les plus entendus; mais dom Antonio estime que c'est ce caractere extraordinaire qu'il a pris, qui fait toute sa distinction & sa principale gloire. On peut dire que la partie dominante de Gongora est le caractere satirique; il n'a pas même épargné les têtes couronnées. Dom Nicolas soutient dans la préface de son excellente bibliotheque, que si cet heureux génie se fût tourné en genre épique, l'Espagne n'auroit pas sujet de porter envie à la Grece pour Homere, aux Romains pour Virgile, ni aux Italiens pour le Tasse. Comme notre poëte a eu beaucoup d'ennemis ou d'envieux, il a eu aussi des défenseurs en grand nombre. Un des premiers & des plus zelés, fut dom Joseph Pellizer de Salazar, qui, quoiqu'encore fort jeune alors, entreprit la défense de ses poësies, & de sa personne, dans un livre en langue vulgaire, qui a pour titre, *Leçons solemnelles sur les ouvrages de dom Louis de Gongora.* Christophle Salazar Mardonès fit la même chose, dans les commentaires qu'il donna en 1636. sur la tragedie de *Pirame & Thisbé* de notre auteur, dont il fit aussi une paraphrase avec une défense fort ample; mais personne n'a rendu un service plus signalé à Gongora que dom Garzia de Salcedo Coronel, qui donna une édition fort correcte de ses grands vers, c'est-à-dire, de tout ce qu'il a fait hors les vers de huit syllabes, & qui les expliqua par des doctes commentaires. C'étoit la premiere édition qu'on eût vû correcte: toutes les précedentes avoient été très-défectueuses, parce que la premiere étant posthume, & remplie de fautes, leur avoit servi de modele: & quoique l'édition de Bruxelles soit belle pour le papier & les caracteres, elle n'est pourtant pas assez fidelement imitée de celle de Salcedo, & il y manque quelques pieces. D. Antonio compte encore parmi ceux qui ont entrepris la défense & la justification du style figuré de Gongora, D. François d'Amaia; D. Martin d'Angulo & Pulgar; Martin Vasques Lirivela; & Jean-François-André Ustatrotz, qui a donné aussi une longue liste de tous ceux qui ont fait les éloges de Gongora. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. tom. 2. item in præfat. ejusd. operis, pag. 23. item in tom. 2. biblioth. & alibi non semel.* Roiteau, *memoires, ou sentimens sur quelques ouvrages qu'il a lus, pag. 71.*

GONNESSE, bourg ou village de l'isle de France, est au nord de Paris, à trois lieues de cette grande ville, à laquelle il fournit du pain fort renommé. * Baudrand.

GONNEVILLE, (***) gentilhomme normand; étant parti de la ville de Honfleur, pour aller aux Indes Orientales l'an 1503. fut jetté par la violence des vents dans la partie orientale des terres, que l'on appelle *Australes.* Ce capitaine, après avoir remarqué la qualité du terroir, & les mœurs des habitans, prit résolution de s'en retourner en Normandie; & pour autoriser sa découverte, il emmena avec lui un des fils du roi de ce pays; mais par malheur il tomba entre les mains d'un corsaire Anglois, à la vûe de l'isle de Jersei, proche des côtes de Normandie, où il rendit ses plaintes au siége de l'amirauté. Il y joignit une déclaration de son voyage, datée du 19. de Juillet 1505. qui porte entre plusieurs particularités, que ce pays, qu'elle nomme *les Indes Meridionales*, est très-fertile; que les habitans y sont dociles, & peu sauvages; & que chaque canton a son roi. * *Description de la terre Australe, imprimée à Paris.*

GONSALVE ou GONDISALVE, (Martin) Espagnol, qui vivoit l'an 1359. étoit devenu si extravagant, qu'il publioit qu'il étoit frere de saint Michel; & que Dieu lui conservoit la place que Lucifer avoit perdue par sa chûte. Il se vantoit d'être la premiere verité, l'échelle du ciel, & celui qui devoit venir combattre l'Antechrist. L'archevêque de Tolede ne l'ayant pû guerir de sa folie, le condamna à être brûlé. * Sponde, *A. C. 1359. n. 4.*

GONSALVE DE CORDOUE, *cherchez* CORDOUE.

GONTAUT, *cherchez* BIRON.

GONTHERE ou GUNTHERUS, moine de l'ordre de Cîteaux, dans le monastere de Parisis, au diocèse de Bâle, vivoit dans le XIII. siécle en 1210. & composa une histoire de Constantinople, que Canisius a publiée. C'est sur ce qu'il avoit appris de son abbé nommé Martin, qui s'étoit trouvé à la prise de Constantinople par les François. * Bellarmin, *de script. eccles.* Vossius. Charles de Visch. Le Mire. Possevin. Canisius, *T. V. antiq. lect. &c.*

GONTHAIRE ou GONTIER, second fils de CLODOMIR, roi d'Orleans, & de *Gondinque*, fut élevé avec ses freres *Thibaud*, & *Cloud*, auprès de sainte *Clotilde* leur ayeule. Clotaire I. leur oncle, les en ayant arrachés par adresse, massacra en 532. les deux premiers, qui furent enterrés dans l'église de saint Pierre & de saint Paul, dite aujourd'hui sainte Genevieve du Mont. * Gregoire de Tours, *l. 3. c. 18. hist.*

GONTHAIRE ou GONTIER, prince François, étoit fils de CLOTAIRE I. & d'*Ingonde*. En 534. le roi son pere le mit à la tête d'une armée qu'il envoyoit contre les Goths. Gontier, qui n'étoit alors âgé que de quinze ou seize ans, mourut peu de tems après. * Gregoire de Tours, *l. 4. c. 3.* Valois, *de Gest. Franc.*

GONTHAIRE ou GUNTHIER, *Guntherus*, religieux de saint Amand, de la congregation de Cluni, dans le XII. siécle, vers l'an 1160. fut estimé à cause de ses poësies, qui tenoient plus de la pureté des anciens, que de la barbarie de son tems. Il composa un poëme en dix livres, sur les expeditions de l'empereur Frederic *Barberousse* dans la Ligurie & la Lombardie, & donna à cet ouvrage le titre de *Ligurinus, seu de Gestis Friderici Barberossæ imperatoris.* C'est ce même poëme que le cardinal Baronius & d'autres citent sous le nom de *Ligurinus.* Nous en avons diverses éditions; de Strasbourg en 1531. de Bâle en 1569. de Francfort en 1584. & d'ailleurs: on l'a aussi mis dans le troisiéme volume des auteurs de l'histoire d'Allemagne. Jacques Spigelius & Conrad Ritterhusius y ont fait des notes. Gonthaire parle ainsi de lui-même sur la fin du dixiéme livre de son poëme,

> *Hoc quoque me fame, si desint catera, solum,*
> *Conciliare potest, quòd jam per multa latentes*
> *Sacula, nec clausis prodire penatibus ausas*
> *Pierides vulgare paro, priscumque nitorem*
> *Reddere carminibus, tardosque citare poëtas*, &c.

Vossius croit que Gonthier, moine de saint Amand, vivoit en 1090. & qu'il est different de celui qui a écrit le poëme de Barberousse. Il n'y a pourtant pas d'apparence, puisque l'un & l'autre étoient poëtes, & que le premier écrivit en vers la vie des saints Cyriaques & Julite. Gonthier composa aussi un ouvrage intitulé, *De oratione, jejunio, & eleemosyna* en treize livres, imprimé à Bâle en 1504. & 1507. *Voyez* LIGURINUS. * Sigebert, *de script. eccles. cap. 166.* Trithême, *in catal.* Vossius, *de hist. Lat.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

GONTHIER, archevêque de Cologne, premier chapelain, c'est-à-dire, grand aumônier du roi Charles *le Chauve*, fut mis sur le siége de Cologne en 851. Il se trouva l'an 859. aux conciles de Mets & de Toul, & s'acquit une grande réputation; mais la complaisance qu'il eut pour Valdrade sa sœur, fut une source de chagrins pour lui. Lothaire II. roi de Lorraine, aimoit cette dame; & pour l'épouser, il voulut répudier Thietberge, qui étoit sa femme. Gonthier se joignant à Teutgard, archevêque de Tréves, accusa la reine de plusieurs crimes, dans un concile, & la fit répudier. Thietberge en appella au pape Nicolas I. qui envoya des légats en France. Ceux-ci gagnés par les présens de Gonthier, dans le concile de Mets, approuverent le divorce. Le pape en étant averti, assembla l'an 863. un concile à Rome, & y condamna ses légats avec Theutgard & Gonthier. Ce dernier alla l'année d'après à Rome; mais n'ayant pû fléchir le pape Nicolas; il continua à faire les fonctions d'évêque, & mourut le 8. Juillet 870. * *Consultez* Othon de Frisinghen; Reginon; les annales de Fulde; les capitulaires de Charles *le Chauve*; Anastase; Sainte-Marthe; Gelenius; Cratepolius, &c.

GONTIER, ou GUNTHERUS, évêque de Bamberg, vivoit dans le IX. siécle, vers l'an 1060. Les auteurs qui parlent de lui, disent qu'il avoit une grande connoissance des langues, & des belles lettres. Il passa dans la Palestine, & fit la description de ce voyage. * *Consultez* Vossius; Simler; Riccioli; &c.

GONTIER, nommé empereur d'Allemagne, étoit auparavant comte de Schwartzembourg dans la Thuringe. On l'élût en 1346. pour l'opposer à Charles, roi de boheme, qu'un autre parti avoit élû empereur. Pendant que ces deux concurrens se disposoient à la guerre, pour se ren-

dre maîtres de l'Empire, Gonthier mourut de poison à Francfort, à l'âge de 45. ans, six mois après son élection. Ce fut un medecin qui le lui présenta comme une medecine. On l'enterra dans l'église de saint Barthelemi, & on lui fit des funerailles royales, ausquelles assista Charles son adversaire. Gonthier étoit un prince courageux, & digne de l'Empire. Ahasuerus Fritschius a fait imprimer en 1677. à Leipsick & à Jene, un petit livre, où les curieux apprendront non-seulement l'histoire de cet empereur: mais aussi plusieurs antiquités, tirées des archives d'Allemagne.

GONTRAN, fils de CLOTAIRE I. roi de France, eut pour son partage en 561. Orleans, Bourges & la Bourgogne, & établit le siége de sa domination à Châlon-sur-Saone. Les commencemens de son regne lui furent peu honorables, à cause du déreglement de ses mœurs, & de ses amours. Après avoir eu une servante nommée *Venerande* pour maîtresse, il épousa *Marcatrude*, fille du duc *Magnacaire*; mais parce qu'elle fit empoisonner un des fils de Venerande, il la quitta, & prit une de ses suivantes, dite *Austregilde Bobile*. Les Lombards étant entrés dans ses états, furent attaqués par le Patrice-Amat, qui fut défait l'an 571. Mummol fut plus heureux; car il les chargea, lorsqu'ils entroient en Italie, & les défit. Gontran se joignit aussi avec Chilperic, pour s'opposer aux armes de Sigebert. Il fit la guerre à Recarede roi des Goths, en Languedoc, mais sans succès, & fut vaincu près de Carcassone en 587. Après la mort de Chilperic, il prit son fils sous sa protection, & s'empressa de venger sa mort. Il eut aussi guerre contre Gondebaud, & sur la fin de sa vie il donna les états à son neveu *Childebert II.* Gontran fit assembler plusieurs conciles, & aima la justice & le bien public; mais on l'accusa d'être timide, soupçonneux, inconstant, & facile à se laisser vaincre aux flateries & à la colere. Il mourut à Châlon-sur-Saone, le 27. Mars de l'an 592. après un regne de 32. ans & fut enterré en l'église de saint Marcel, qu'il avoit fait bâtir, aussi-bien que plusieurs autres. La fin de sa vie fut si édifiante, que plusieurs lui donnent le nom de Saint. Gontran avoit eu de *Venerande*, jeune fille de bas lieu, *Gombaud*, empoisonné par les artifices de *Marcatrude*, sa seconde femme. D'*Austregilde*, dite *Bobile*, il eut *Clotaire* & *Clodomir*, morts en 577; *Clodeberge*, & *Clotilde*, mortes dans leur jeunesse. Il est parlé de la derniere dans un concile de Valence, que le roi Gontran fit assembler en 584. Quelques auteurs disent qu'elle survécut le roi son pere. *Gregoire de Tours. Fredegaire. Aimoin, &c.

GONTRAN, *cherchez* BOSON GONTRAN.

GONZAGUE, maison qui a donné dans la seule branche des ducs de Mantoue, deux imperatrices à l'Allemagne, une reine à la Pologne & deux archiduchesses à la maison d'Autriche, & il n'y a point de maison qui ait donné un si grand nombre de cardinaux à l'église. L'on n'en rapporte la posterité que depuis

I. LOUIS de Gonzague I. du nom, capitaine de Mantoue, qui étoit fils de GUI, avec lequel il se défit en 1327. ou 1328. de Passerino Bonicolsa, tyran de Mantoue. Il en obtint la seigneurie sous le nom de vicaire de l'empire, & mourut le 18. Janvier 1360. âgé de 93. ans, laissant posterité de ses trois femmes, entr'autres, *Philippin*, mort jeune; GUI, qui suit; & FELTRIN de Gonzague qui a fait la *branche des comtes de* NOVELLARE *rapportée ci-après*.

II. GUI de Gonzague, capitaine de Mantoue, mourut le 21. Octobre 1369. ayant eu de *Verde* Beccaire sa femme, *Ugolin*, qui fut assassiné par *Catherine* Visconti sa femme; *François*, mort en 1368; LOUIS II. qui suit; & *Beatrix* de Gonzague mariée en 1335. à *Nicolas* d'Est.

III. LOUIS de Gonzague II. du nom, capitaine de Mantoue, mourut en 1382. & eut entr'autres enfans d'*Alde* d'Est sa femme, FRANÇOIS, qui suit.

IV. FRANÇOIS de Gonzague I. du nom, capitaine de Mantoue, mourut le 8. Mars 1407. Il avoit épousé *Marguerite* Malatesta, dont il eut JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

V. JEAN-FRANÇOIS de Gonzague, premier marquis de Mantoue, né en 1390. s'acquit beaucoup de réputation par sa conduite & par son courage. Il fut general des troupes de l'église pour la défense de Boulogne sous le pape Jean XXIII. & de celles des Venitiens contre les Milanois. L'empereur Sigismond qu'il reçut dans ses états, le créa marquis de Mantoue le 22. Septembre 1433. Il mourut le 23. Septembre 1444. ayant eu de *Paule* Malatesta sa femme, morte en 1452. LOUIS III. du nom, qui suit; *Charles*, seigneur de Bozzolo, mort sans posterité de *Lucie* d'Est; *Alexandre*, seigneur de Castillon, Canette, & Castel-Giuffré; *Jean-Louis*, seigneur de Rodigo & de Capriana; & *Cecile* de Gonzague, qui fut instruite aux belles lettres par Victorin de Feltri, qui en fit une des plus sçavantes filles de son tems. Dès l'âge de huit ans, elle sçavoit le grec; & dans la suite elle se rendit religieuse, selon Bayle, *dict. crit.*

VI. LOUIS de Gonzague III. du nom, surnommé *le Turc*, marquis de Mantoue, né en 1414. fut un des plus grands capitaines de son tems. Les Florentins, les Venitiens & François Sforce duc de Milan, lui confierent la conduite de leurs armées. Il fut consideré comme l'arbitre de l'Italie, & reçut à Mantoue le 27. Mai 1459. le pape Pie II. qui y commença le 1. Juin suivant, la conference qu'il y avoit assignée pour déliberer de la guerre contre les Turcs. Il y reçut aussi avec beaucoup de magnificence l'empereur & le roi de Danemarck, & mourut le 12. Juin 1478. âgé de 64. ans. Il avoit épousé *Barbe*, fille de *Jean* I. du nom, marquis de Brandebourg & de *Barbe* de Saxe, morte en 1481. dont il eut FREDERIC I. du nom, qui suit; *François*, cardinal, *dont il sera parlé dans un article separé*, JEAN-FRANÇOIS, qui a fait *la branche des princes de* SABIONNETTE; BOZZOLO *&* S. MARTIN, *rapportée ci-après*; RODOLPHE, qui a fait *celle de* CASTIGLIONE, *aussi mentionnée ci-après*; *Louis*, évêque de Mantoue, mort en 1511; *Barbe*, mariée en 1474. à *Ebrard* surnommé *le Barbu*, duc de Wirtemberg, morte en 1503; *Susanne*, alliée à *Galeas-Marie* Sforce, duc de Milan; & *Dorothée* de Gonzague, qui épousa en 1451. *Galeas-Marie*, duc de Milan, morte en 1476.

VII. FREDERIC de Gonzague I. du nom, marquis de Mantoue, fut general des troupes du duc de Milan, c'étoit un prince genereux, craignant Dieu, & ami des lettres & de la justice. Il mourut le 13. Juillet 1484. ayant eu de *Marguerite* de Baviere son épouse, fille d'*Albert* III. du nom duc de Baviere, morte en 1480. FRANÇOIS II. du nom, qui suit; *Sigismond*, cardinal & évêque de Mantoue, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; *Jean*, mort sans posterité de *Laure* Bentivoglio; *Claire*, mariée le 24. Fevrier 1481. à *Gilbert* de Bourbon, comte de Montpensier, &c. morte le 2. Juin 1503; *Elisabeth*, alliée à *Gui* Ubalde, duc d'Urbin, celebre dans les ouvrages du cardinal Bembo; & *Magdeleine*, femme de *Jean* Sforce, comte de Catignola, seigneur de Pesaro.

VIII. FRANÇOIS de Gonzague II. du nom, marquis de Mantoue, né le 9. Août 1466. eut beaucoup de part aux guerres d'Italie au commencement du XVI. siécle. Il fut general des Venitiens; & se signala au combat donné sur le bord du Taro, à la prise de Novarre, & à la défense de Ferdinand II. roi de Naples. Depuis en 1503. le roi Louis XII. lui donna le commandement des troupes Françoises en Italie, parce que le seigneur de la Tremoille qui en étoit general, tomba dans une maladie qui le mit hors d'état de les pouvoir conduire. Il n'y avoit pas lieu de se fier au marquis de Mantoue, qui n'étoit qu'un ennemi reconcilié; & le roi même avoit défendu l'année précedente aux Florentins de le prendre pour leur general: cependant les premiers exploits de ce marquis furent assez heureux; il dressa un pont sur le Gariglian, & à la faveur de son canon, il fit passer son armée à la vûe de celle du grand capitaine Gonçales, qui s'étoit vanté de l'en empêcher: mais dès ce même jour les capitaines François conçurent des défiances de sa conduite, parce qu'il leur sembloit que le marquis avoit épargné les ennemis, que s'il eût voulu les pousser, comme il le pouvoit, il les eût entierement défaits, & eût reconquis le royaume de Naples. Il y en eut même qui l'accuserent de secretes intelligences avec Gonçales; c'est pour cette raison que se voyant suspect, il feignit une maladie, pour avoir sujet de se retirer; & la plus grande partie de la cavalerie Italienne se retira avec lui. Depuis en 1509. il se trouva à la bataille de la Chiera-d'Adda: il fut ensuite general des troupes de l'empereur Maximilien I. de celles de Louis dit *le More*, duc de Milan, puis des troupes de l'église sous le pape Jules II. Les Venitiens honorerent son merite, en le mettant à la

tête de leur armée. Enfin il fut fait gonfalonier de l'église & mourut le 29. Mars 1519. en sa 53. année. Il avoit épousé en 1490. *Elisabeth* d'Est, fille d'*Hercule* I. du nom, duc de Ferrare, morte en 1539. dont il eut FREDERIC II. du nom, qui suit; *Hercule*, cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; FERDINAND, qui fit *la branche des princes de* MELFE & de GUASTALLA *rapportée ci-après*; *Eleonore*, mariée 1°. à *Antoine* seigneur de Montalte : 2°. à *François-Marie* de la Rouere, duc d'Urbin, morte en 1570; *Hippolyte*, & *Paule*, religieuses; *Marguerite* & *Theodore* de Gonzague, mortes sans alliance.

IX. FREDERIC de Gonzague II. du nom, duc de Mantoue & de Montferrat, né le 16. Mai 1500. se ligua en 1526. avec le roi François I. & avec les autres princes d'Italie, contre l'empereur Charles-*Quint*, pour la délivrance du pape Clement VII. mais il se jetta depuis dans le parti de cet empereur, qui passa l'an 1530. à Mantoue, où il fut reçu très-magnifiquement par Frederic, auquel il donna le titre de duc de Mantoue. Charles V. ajoûta un nouveau bienfait à cette gratification, en lui conservant le marquisat de Monferrat. Frederic avoit épousé en 1531. *Marguerite* Paleologue, fille de *Guillaume* Paleologue, marquis de Montferrat, mort l'an 1518. pere de *Boniface*, qui mourut en 1530. & institua son heritier *Jean Georges* son oncle. Ce dernier qui avoit été évêque de Cazal, mourut sans posterité vers l'an 1533. L'empereur mit alors garnison dans les places de Montferrat, pour les tenir en sequestre, & les donna depuis au duc de Mantoue, sans avoir égard aux demandes du duc de Savoye, & du marquis de Saluces, qui y avoient des prétentions. Frederic mourut le 28. Juin 1540. & sa veuve en 1565. laissant FRANÇOIS III. qui suit; GUILLAUME, qui continua la posterité, *rapportée après celle de son frere aîné*; LOUIS qui fit la *branche des ducs de* NEVERS *& de* RHETELOIS, *rapportée ci-après*; *Frederic*, cardinal, *dont il sera parlé dans un article separé*; *Alexandre*; & *Isabelle* de Gonzague, mariée à *Ferdinand-François* d'Avalos, marquis de Pescaire.

X. FRANÇOIS de Gonzague III. du nom, duc de Mantoue & de Montferrat né en 1533. mourut le 21. Fevrier 1550. sans laisser de posterité de *Catherine* d'Autriche, fille de l'empereur *Ferdinand* I. du nom.

X. GUILLAUME de Gonzague, duc de Mantoue, & de Monferrat, né le 14. Avril 1536. succeda à son frere aîné, sous la tutelle de sa mere, & du cardinal *Hercule* son oncle. En 1567. chagrin de ce que le duc de Nevers son frere puîné, levoit des troupes en Italie pour le service du roi Charles IX. il s'imagina que ce duc avoit quelques desseins sur le Montferrat, dont il demandoit sa part; ou qu'il vouloit favoriser les desseins de ceux de Cazal, qui pretendoient que leur ville n'avoit rien de commun avec le reste de la province de Montferrat; mais la conduite du duc de Nevers lui fit connoître qu'il s'étoit trompé. Guillaume reçut en 1574. dans ses états le roi Henri III. qui revenoit de Pologne, & mourut le 14. Août 1587. en sa 52. année. Il avoit épousé en 1561. *Eleonore* d'Autriche, fille puînée de l'empereur *Ferdinand* I. du nom, morte le 5. Août 1594. dont il eut VINCENT I. du nom, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Alfonse* d'Est II. du nom, duc de Ferrare; & *Anne-Catherine* de Gonzague, seconde femme de *Ferdinand* d'Autriche son oncle, comte de Tyrol, morte en 1620.

XI. VINCENT de Gonzague I. du nom, duc de Mantoue & de Montferrat né le 21. Septembre 1562. s'acquit beaucoup de réputation par sa pieté, par sa justice, & par son amour pour les lettres. Il institua l'an 1608. l'ordre des chevaliers du sang de Christ, dit *du précieux sang*, & mourut le 18. Fevrier 1612. âgé de 48. ans. Il avoit épousé 1°. *Marguerite* Farnese, fille d'*Alexandre*, duc de Parme, qu'il répudia en 1580. à cause de sa sterilité : 2°. en 1584. *Eleonore* de Medicis, seconde fille de *François*, grand duc de Toscane, & de *Jeanne* d'Autriche, & sœur de *Marie* de Medicis, reine de France, dont il eut FRANÇOIS IV. qui suit; FERDINAND & VINCENT II. du nom, *dont il sera parlé après leur frere aîné*; *Guillaume*, mort jeune; *Marguerite*, seconde femme d'*Henri* duc de Lorraine, morte le 7. Fevrier 1632; & *Eleonore* de Gonzague, seconde femme de l'empereur *Ferdinand* II. du nom, mariée le 4. Fevrier 1622. & morte sans enfans le 27. Juin 1655.

XII. FRANÇOIS de Gonzague IV. du nom, duc de Mantoue & de Montferrat, né en 1586. mourut peu de tems après son pere le 21. Decembre 1612. âgé de 26. ans. Sa mort causa du trouble dans l'état de Mantoue, & principalement dans le Montferrat. Il avoit épousé par traité du 29. Fevrier 1608. *Marguerite* de Savoye, fille aînée de *Charles-Emanuel* duc de Savoye, & de *Catherine-Michelle* d'Autriche, dont il eut *Louis*, mort le 2. Decembre 1612. âgé de deux ans; & *Marie* princesse de Gonzague, née en 1609. mariée en Decembre 1627. à *Charles* de Gonzague, duc de Rhetelois, morte en 1667.

XII. FERDINAND de Gonzague, né en 1587. frere du précedent, lors de la mort duquel il étoit cardinal, lui succeda dans les états de Mantoue & de Montferrat. Il prit la tutelle de la princesse *Marie* sa niece; & le duc de Savoye croyant que c'étoit une injure qu'on faisoit à la duchesse Marguerite sa fille, se servit de ce prétexte pour faire valoir les droits qu'il prétendoit avoir sur le Montferrat. Il courut aux armes, prit Trin & quelques autres places; mais parce que les princes alliés de la maison de Mantoue, se préparoient à envoyer du secours à Ferdinand, qui quitta sa qualité de cardinal, & prit celle de duc, il fit la paix en 1613. Les Espagnols firent ensuite des entreprises sur le Montferrat, ce qui servit encore de prétexte au duc de Savoye, pour prendre de nouveau les armes; mais le traité d'Ast de l'an 1615. finit ces differends pour quelque tems. La guerre recommença, & les traités de Madrid & de Pavie en 1617. la terminerent. Cependant le cardinal Ferdinand devenu duc, épousa le 7. Fevrier 1617. *Catherine* de Medicis, fille de *Ferdinand*, grand duc de Toscane, & de *Christine* de Lorraine, après avoir fait déclarer nul un premier mariage qu'il avoit contracté, & mourut sans enfans en 1626.

XII. VINCENT de Gonzague II. du nom, né en 1594. frere des précedens, fut duc de Mantoue & de Montferrat après la mort du duc *Ferdinand*. Il avoit épousé en 1617. *Isabelle* de Gonzague-Novellare, dite la princesse de Bozzolo; mais parce qu'elle étoit hors d'âge d'avoir des enfans, il poursuivit à Rome la dissolution de son mariage, pour tâcher d'épouser la princesse *Marie* sa niece, fille de *François* son frere aîné; mais se voyant lui-même d'une santé très délicate, & désesperant d'avoir des enfans, il la maria à son cousin *Charles* duc de Rhetelois, & mourut le 26. Decembre 1627. âgé de 33. ans.

BRANCHE DES DUCS DE NEVERS, devenus ducs de MANTOUE.

X. LOUIS de Gonzague, prince de Mantoue né en 1538. troisiéme fils de FREDERIC II. du nom, duc de Mantoue, & de *Marguerite* Paleologue, devint duc de Nevers, &c. Par son mariage avec *Henriette* de Cleves, qu'il épousa le 4. Mars 1565. qui étoit restée heritiere de *François* de Cleves II. du nom, duc de Nevers & de Rhetelois son frere, tué à la bataille de Dreux en 1561. & fille de *François* de Cleves I. du nom, & de *Marguerite* de Bourbon Vendôme. Il fut gouverneur de Champagne; s'acquit beaucoup de réputation en France, & rendit de grands services sous les regnes de Charles IX. de Henri III. qui le fit premier chevalier de l'ordre du saint Esprit à la premiere promotion du 31. Decembre 1578. & de Henri IV. Il fut blessé d'un coup de pistolet à la cuisse en 1567. en combattant contre les Huguenots. D'autres blessures qu'il avoit reçûes en diverses occasions se rouvrirent, dont il mourut à Nesle le 23. Octobre 1595. On dit que ce fut de déplaisir de ce que le roi Henri IV. lui avoit dit quelque chose de fâcheux dans le conseil. Ses enfans furent CHARLES I. qui suit; *Catherine*, mariée le 27. Fevrier 1588. à *Henri* d'Orleans, duc de Longueville, morte le 2. Decembre 1629; & *Marie* de Gonzague, alliée en 1599. à *Henri* de Lorraine, duc de Mayenne, &c. morte en 1601.

XI. CHARLES de Gonzague-Cleves I. du nom, duc de Nevers & de Rhetel, devint duc de Mantoue & de Montferrat après la mort de *Vincent* II. du nom, son cousin, lequel se voyant valetudinaire, ne songea plus à épouser *Marie* de Gonzague sa niéce, & persuadé par le marquis de saint Chaumont, ambassadeur de France, il résolut de la donner en mariage à *Charles*, duc de Rhetelois, fils du duc de Nevers. On en obtint la dispense de Rome, & le mariage s'étant fait la veille de Noël de l'an 1627. le duc Vincent

Vincent mourut le lendemain. Le duc de Nevers en ayant reçu la nouvelle, prit la poste, & arriva le 27. Janvier 1628. à Mantoue, où il se mit en possession de cet état, & de celui de Montferrat. L'empereur Ferdinand II. le roi d'Espagne, & le duc de Savoye en témoignerent leur chagrin, le premier refusant de donner l'investiture de ces duchés, s'en voulut rendre maître, sous prétexte de les tenir en sequestre, pour les donner à ceux à qui ils appartiendroient; mais le roi Louis XIII. qui se déclara pour le duc de Mantoue força le pas de Suze en 1629. & fit lever le siége de Cazal à Gonsalve de Cordoue, gouverneur du Milanez. Le 18. Juillet de l'année suivante la ville de Mantoue fut prise par Colalto, general des Imperiaux, & le marquis Spinola réassiegea Cazal. Louis XIII. délivra une seconde fois cette ville, & obligea les ennemis du duc de Mantoue d'accepter le traité de Querasque le 19. Juin 1631. L'empereur donna l'investiture des états de Mantoue & de Montferrat à ce prince, qui mourut le 21. Septembre 1637. en réputation d'un des plus grands hommes de son tems, & fut enterré dans l'hermitage des PP. réformés de l'ordre de saint François, qui est hors de la ville de Mantoue, *voyez* CHARLES. Il avoit épousé en Fevrier 1599. *Catherine* de Lorraine, fille de *Charles*, duc de Mayenne, &c. & d'*Henriette* de Savoye, marquise de Villars, morte le 8. Mars 1618. âgée de 33. ans, dont il eut, *François de Paule*, duc de Rhetelois, mort avant son pere le 13. Octobre 1622. âgé de 16. ans; CHARLES, qui suit; *Ferdinand*, duc de Mayenne, mort jeune en Italie en 1631; *Marie-Louise*, reine de Pologne, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; *Anne*, mariée le 24. Avril 1645. à *Edouard* de Baviere, prince Palatin du Rhin, morte le 6. Avril 1684. *qui aura aussi son article ci après*; & *Benedicte* de Gonzague-Cleves, abbesse d'Avenai, morte à Paris le 21. Septembre 1637.

XII. CHARLES de Gonzague-Cleves II. du nom, duc de Rhetelois, né en 1609. étoit un prince d'une grande esperance, mais d'une foible santé, & mourut avant son pere au mois de Septembre 1631. âgé de 22. ans. *Voyez* CHARLES. Il avoit épousé avec dispense, la veille de Noël de l'an 1627. *Marie* de Gonzague, princesse de Mantoue sa cousine, fille unique de *François* IV. du nom, duc de Mantoue & de Montferrat, & de *Marguerite* de Savoye, dont il eut CHARLES III. qui suit; *Eleonore*, troisiéme femme de l'empereur *Ferdinand* III. du nom, qu'elle épousa le 30. Avril 1651. morte le six Decembre 1686; & *Marguerite*, née posthume le 16. Février 1632.

XIII. CHARLES de Gonzague III. du nom, duc de Mantoue & de Montferrat, né en 1629. mourut le 14. Août 1665. Il avoit épousé en 1649. *Isabelle-Claire* d'Autriche, fille de *Leopol*, archiduc d'Inspruk, morte en 1685. dont il eut CHARLES, qui suit.

XIV. CHARLES de Gonzague IV. du nom, duc de Mantoue & de Montferrat, naquit le 31. Août 1652. Ayant reconnu Philippe V. pour roi d'Espagne, il reçût garnison françoise & espagnole dans la ville capitale de ses états, qui furent pendant quelque tems le theatre de la guerre. Il passa en France en 1704. & resta quelque tems à Paris. Les Imperiaux s'emparerent de ses états en 1707. après que les François furent sortis de l'Italie; & sans avoir été cité ni entendu, il fut mis au ban de l'empire le 30. Juin 1708. & mourut à Padoue le 5. Juillet suivant, sans posterité legitime. Il avoit épousé 1°. en Septembre 1670. *Anne-Isabelle* de Gonzague, fille de *Ferdinand* III. du nom, prince de Guastalla, & de *Marguerite* d'Est-Modene, morte le 18. Novembre 1703: 2°. le 8. Novembre 1704. *Susanne-Henriette* de Lorraine, fille de *Charles*, duc d'Elbeuf, & de *Françoise* de Montaut-Navailles sa troisiéme femme, morte à Paris le 16. Novembre 1710. en sa 25e année.

BRANCHE DES PRINCES DE GUASTALLA.

IX. FERDINAND de Gonzague, né le 28 Janvier 1507. fils puîné de FRANÇOIS de Gonzague II. du nom, marquis de Mantoue, & d'*Elisabeth* d'Est, fut duc de Molfette, prince d'Ariano & de Guastalla, viceroi de Sicile, chevalier de la toison d'or, gouverneur du Milanez, &c. & en reconnoissant pendant la nuit la ville de saint Quentin, il tomba de cheval, dont il mourut à Bruxelles le 15. Novembre 1557. Il avoit épousé en 1529. *Isabelle* de Capoue fille & heritiere de *Ferdinand*, duc de Molfette, & d'*Antoinette* des Baux, dont il eut entr'autres enfans CESAR, qui suit; *François*, nommé cardinal en 1560. mort en 1566; *Jean Vincent*, nommé cardinal en 1576. mort en 1591; *Octave*, dont la posterité finit en 1617. par la mort d'*Octave*, son petit-fils; & *Hippolyte* de Gonzague, mariée 1°. à *Fabrice* Colonne: 2°. à *Antoine* Caraffa, prince de Stigliano, duc de Mondragone.

X. CESAR de Gonzague, prince de Guastalla, &c. épousa *Camille* Borromée, sœur de saint *Charles*, cardinal & archevêque de Milan, & fille de *Gilbert* Borromée, comte d'Arone, & de *Marguerite* de Medicis, sa premiere femme, dont il eut FERDINAND II. qui suit; & *Marguerite*, alliée à *Vespasien* de Gonzague, prince de Sabionette.

XI. FERDINAND de Gonzague II. du nom, prince de Guastalla, &c. mourut en 1632. Il avoit épousé *Victoire* Doria, fille de *Jean-André*, prince de Melphes, dont il eut CESAR II. du nom, qui suit; ANDRÉ, *qui a continué la posterité rapportée ci-après*; & *Vincent* de Gonzague, viceroi de Sicile en 1677. mort à Madrid en 1694.

XII. CESAR de Gonzague II. du nom, duc de Guastalla, épousa *Isabelle* des Ursins, fille de *Paul*, duc de Bracciano, chevalier de la toison d'or, & de *Fulvia* Peretti, dont il eut FERDINAND III. qui suit; & *Vespasian* de Gonzague, viceroi de Valence, mort en 1687. ayant eu de *Marie-Louise* Manrique de Lara, fille d'*Emanuel* Manrique IX. comte de Paredes, pour fille unique, *Marie-Louise* Manrique de Lara & Gonzague X. comtesse de Paredes, mariée à *Thomas* de la Cerda, marquis de Laguna, grand d'Espagne, viceroi du Perou, morte à Milan en Septembre 1721. où elle avoit embrassé le parti de l'Empereur, qui lui avoit accordé une grosse pension, ses biens situés en Espagne ayant été confisqués.

XIII. FERDINAND de Gonzague III. du nom, duc de Guastalla, mourut en Janvier 1678. Il avoit épousé en 1647. *Marguerite*, fille d'*Alfonse*, duc de Modene, morte en 1692. dont il eut *Anne-Isabelle*, mariée en Septembre 1670. à *Charles* de Gonzague IV. du nom, duc de Mantoue, morte le 18. Novembre 1703; & *Marie-Victoire* de Gonzague, mariée en 1679. à *Vincent* de Gonzague, duc de Guastalla.

XII. ANDRÉ de Gonzague, comte de saint Paul, fils puîné de FERDINAND II. du nom, duc de Guastalla, & de *Victoire* Doria, fut pere de *Jean*, mort sans enfans d'*Hippolyte* Cavaniglia; & de VINCENT, qui suit.

XIII. VINCENT de Gonzague né en 1634. devint duc de Guastalla après la mort de ses cousins germains de la branche aînée, dont il n'entra en possession que l'an 1692. Il reçut aussi de l'empereur en Août 1708 l'investiture des duchés de Sabionette & de Bozzolo, du marquisat d'Ostiano, du comté de Pomponesco, & des fiefs en dépendans, & mourut le 28. Avril 1714. âgé de 80. ans. Il avoit épousé 1°. *Porcia*, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. en 1679. *Marie-Victoire* de Gonzague, fille de *Ferdinand* III. du nom, duc de Guastalla, dont il eut *Antoine-Ferdinand*, duc de Guastalla, de Sabionette, & de Bozzolo, né le 8. Decembre 1687; *Joseph-Marie*, né le 30. Avril 1690; *Marie-Elizabeth*, née en Mars 1680; & *Eleonore* de Gonzague, née le 13. Novembre 1686. mariée en Juillet 1709. à *François-Marie* de Medicis, frere de *Cosme* III. du nom, grand duc de Toscane, & restée veuve le 3. Fevrier 1711.

BRANCHE DES DUCS DE SABIONETTE.

VII. JEAN-FRANÇOIS de Gonzague, fils puîné de LOUIS III. du nom, marquis de Mantoue, & de *Barbe* de Brandebourg, fut duc de Sabionette. Il avoit épousé *Antoinette* des Baux, fille de *Pyrrhus*, duc d'Andrie, dont il eut LOUIS qui suit; *Frederic*, prince de Bozzolo, mort sans enfans; PYRRHUS, qui a fait la *branche des princes de* BOZZOLO *&* de SAINT MARTIN, *rapportée ci-après*; & *Eleonore* de Gonzague, mariée à *Christophle*, comte de Werdenberg.

VIII. LOUIS de Gonzague, duc de Sabionette, servit l'empereur Maximilien I. Il avoit épousé *Françoise* de Fiesque, dont il eut *Jean-Frederic*, duc de Sabionette, mort sans enfans de *Louise* Pallavicini; LOUIS II. du nom, qui suit; *Pyrrhus*, cardinal en 1527; & *Hippolyte* de Gonzague, mariée à *Galeot* Pic, comte de la Mirandole, morte en 1571.

XI. LOUIS de Gonzague II. du nom, surnommé *le Rodomont*, duc de Sabionette laissa d'*Isabelle* Colonne, VESPASIAN, qui suit.

X. Vespasian de Gonzague, duc de Sabionette, mourut le 13. Mars 1591. Il avoit épousé 1°. *Diane* de Cardone : 2°. *Anne* d'Aragon : 3°. *Marguerite* de Gonzague, fille de *Cesar*, duc de Guastalla. De l'une d'elles étoit issue Isabelle, qui suit.

XI. Isabelle de Gonzague, duchesse de Sabionette, morte en 1637. Elle avoit épousé *Louis* Caraffe, prince de Stigliano, chevalier de la toison d'or, &c. morte en 1630. de ce mariage vint entr'autres enfans, Antoine, qui suit.

XII. Antoine Caraffe, duc de Montdragon, mourut avant son pere. Il avoit épousé *Helene*, fille de *Jean-François* Aldobrandin, morte le 2. Janvier 1663. dont il eut entre autres enfans *Joseph* Caraffe, duc de Montdragon & de Sabionette, mort jeune ; & *Anne* Caraffe, princesse de Stigliano, duchesse de Sabionette, &c. mariée en 1637. à *Philippe* Ramirez de Guzman, duc de Medina-de-las-Torres, morte en Octobre 1644. Les princes de Gonzague de la branche de Bozzolo, disputerent au duc de Medina-de-las-Torres le duché de Sabionette, qui leur revint en 1644. après la mort de sa femme.

BRANCHE DES PRINCES DE GAZZALO, Bozzolo & S. Martin.

VIII. Pyrrhus de Gonzague, fils puiné de *Jean-François*, duc de Sabionette, & d'*Antoinette* des Baux, fut prince de Gazzolo & de S. Martin, & mourut en 1529. ayant eu de *Camille* Bentivoglio, Charles, qui suit; *Frederic*, mort sans posterité ; & *Isabelle* de Gonzague, mariée à *Rodolphe* de Gonzague.

IX. Charles de Gonzague, prince de S. Martin, general des armées de l'empereur Charles V. mourut en 1555. Il avoit épousé *Emilie* de Gonzague, dont il eut *Scipion*, cardinal en 1587. qui fonda l'académie de Padoue, & mourut en 1593; *Pyrrhus*, general des armées de l'empereur en 1594; *Annibal*, general de l'ordre de S. François, puis évêque de Mantoue, mort en 1620; Ferdinand, qui suit ; & *Jules-Cesar* de Gonzague, prince de Bozzolo, mort en 1605. sans enfans de *Flaminia* Colonne.

X. Ferdinand de Gonzague, prince de S. Martin, general des armées de l'empereur Maximilien, mourut en 1603. Il avoit épousé *Isabelle* de Gonzague, fille d'*Alfonse*, duc de Novellare, dont il eut 1. Scipion, qui suit ; 2. *Alfonse*, mort en 1669 ; 3. *Charles*, né en 1597. mort en 1637 ; 4. *Louis*, né en 1599. qui fut gouverneur de Raab, & mourut en 1660. ayant eu d'*Isabelle*, fille d'*Alexandre* de Ligne, prince de Chimai, *Charles Ferdinand*, mort en 1665 ; & *Isabelle* de Gonzague ; 5. *Camille*, né en 1600. general des Venitiens, mort en 1658 ; 6. *Isabelle*, mariée en 1617. à *Vincent* de Gonzague II. du nom, duc de Mantoue; & 7. *Annibal* de Gonzague, né en 1602. qui fut prince de l'empire, grand maréchal de l'imperatrice *Eleonore*, & mourut en 1668. Il avoit épousé 1°. en 1636. *Hedwige-Marie*, fille de *François* duc de Saxe-Lawembourg, morte en 1650 : 2°. en 1653. *Barbe* Czaki, dame Hongroise, morte en 1668. Du premier lit vinrent *Charles-Ferdinand*, né en 1637. mort en 1652 ; & *Marie-Isabelle* de Gonzague, née en 1638. mariée 1°. en 1656. à *Claude* comte de Colalto : 2°. en 1666. à *Sigismond Helfried* comte de Dietrichstein, chevalier de la toison d'or, morte le 26. Avril 1702.

XI. Scipion de Gonzague, prince de Bozzolo, né en 1595. fit ses efforts pour rentrer dans les états du duché de Sabionette, qui revint à sa maison en 1644. après la mort d'*Anne* Caraffe, princesse de Stigliano & duchesse de Sabionette, duchesse de Medina-de-las-Torres, ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus, & mourut en 1674. ayant eu de *Marie-Anne* de Paganica, veuve du marquis de Popoli, *Ferdinand*, prince de Bozzolo, mort en 1672 ; *Charles*, prince de S. Martin, mort en 1666 ; & *Jean-François* de Gonzague, prince de Bozzolo, lequel étant mort en Avril 1703. sans enfans, ses états vinrent à la branche des ducs de Guastalla.

BRANCHE DES PRINCES DE CASTIGLIONE & de Solferina.

VII. Rodolphe de Gonzague, fils puiné de Louis de Gonzague III. du nom, marquis de Mantoue, fut prince de Castiglione & de Solferina, general de l'armée des Venitiens, & mourut en 1494. Il avoit épousé *Catherine* Pic de la Mirandole, dont il eut Louis, qui suit ; & *Jean-François* de Gonzague.

VIII. Louis de Gonzague, prince de Castiglione & de Solferina, vivoit en 1521. Il avoit épousé *Paule* Anguiscola, dont il eut Ferdinand, qui suit ; *Alfonse* ; & *Horace* de Gonzague.

IX. Ferdinand de Gonzague, prince de Castiglione & de Solferina s'attacha au service d'Espagne ; vivoit en 1579. & eut pour enfans, le B. *Louis* de Gonzague, Jesuite, né en 1568. mort en 1592 ; *Rodolphe*, prince de Castiglione, tué en 1593. sans laisser de posterité d'*Helene* Alipranda ; François, qui suit ; & Christian, qui a continué la posterité *qui sera rapportée après celle de son frere aîné*.

X. François de Gonzague, prince de Castiglione, épousa *Bibiane* de Bernstein, dont il eut 1°. *Louis*, prince de Castiglione, qui eut pour fille unique *Jeanne* de Gonzague, mariée à *Jean* Doria, duc de Tursis ; 2. *Ferdinand*, prince de Castiglione, mort en 1675. ayant eu d'*Olympe* Sforce, *Louise*, mariée à *Frederic* de Gonzague ; & *Bibiane* de Gonzague, qui épousa *Charles-Philbert* d'Est ; & 3. *Jeanne* de Gonzague, mariée à *Georges-Adam* comte de Martinitz.

X. Christian de Gonzague, prince de Solferina, frere du précedent, avoit épousé *Marcelle* Malaspina, dont il eut pour fils unique Charles, qui suit.

XI. Charles de Gonzague, prince de Solferina, herita en 1675. du marquisat de Castiglione, après la mort de *Ferdinand*, son cousin, & eut pour enfans Ferdinand, qui suit ; *François*, né en 1652. qui épousa le 26. Novembre 1716. *Isabelle* Ponce de Leon, veuve d'*Antoine-Martin* de Tolede, duc d'Albe, & fille d'*Emanuel*, duc d'Arcos ; *Louis*, Jesuite ; *Christian* ; & *Louise* de Gonzague, mariée à *Hippolyte* Malaspina.

XII. Ferdinand de Gonzague, prince de Castiglione & de Solferina, viceroi de Valence, né en 1649. se retira à Venise, & y mourut le 19. Fevrier 1723. âgé de 75. ans. Il avoit épousé en 1680. *Laure* Pic, fille d'*Alexandre* II. du nom, prince de la Mirandole, dont il eut Louis, qui suit ; N. dit *l'Abbé de Castiglione*, qui s'est établi à Madrid, & qui avec la permission du pape pour conserver ses benefices, épousa 1°. la duchesse d'Albe ; 2°. *Julie* Caraccioli, princesse de San-Bueno ; & *Americ* de Gonzague, general de la cavalerie de la république de Venise.

XIII. Louis de Gonzague, prince de Castiglione & de Solferina, né en 1681.

BRANCHE DES COMTES DE NOVELLARE.

II. Feltrin de Gonzague, fils puiné de Louis, capitaine de Mantoue, mourut en 1371. & fut pere de Gui, qui suit ; & de *Guillaume* de Gonzague.

III. Gui de Gonzague, seigneur de Novellare, eut pour fils Jacques, qui suit.

IV. Jacques de Gonzague, seigneur de Novellare, eut pour fils François, qui suit.

V. François de Gonzague, seigneur de Novellare, laissa Jean-Pierre, qui suit.

VI. Jean-Pierre de Gonzague, seigneur de Novellare, épousa *Catherine* Torella, dont il eut Alexandre, qui suit.

VII. Alexandre de Gonzague, seigneur de Novellare, eut pour enfans Alfonse, qui suit ; & *Camille*, mort sans enfans de *Barbe* Borromée.

VIII. Alfonse de Gonzague, comte de Novellare, avoit épousé *Victoire* de Capoue, dont il eut Camille, qui suit ; & *Isabelle*, mariée à *Ferdinand* de Gonzague, seigneur de Bozzolo.

IX. Camille de Gonzague, comte de Novellare, laissa de *Catherine* d'Avalos, Alfonse, qui suit.

X. Alfonse de Gonzague, comte de Novellare, mourut en 1679. Il avoit épousé *Richarde* Cibo, fille de *Charles*, prince de Masse, marquis de Carrare, & de *Brigitte* Spinola, dont il eut, Camille, qui suit ; & *Catherine* de Gonzague, mariée à N. Giustiniani, prince de Bassano, morte le 17. Juillet 1723.

XI. Camillo de Gonzague, comte de Novellare, né en 1649. épousa en 1695. *Mathilde* d'Est, fille de *Sigismond-François*, marquis de saint Martin, prince de l'Empire, & de *Therese-Marie* Grimaldi, dont il a eu *Richarde*, née le

24. Mars 1697. morte en Avril 1698 ; & N. né en Août 1702.* Antoine Possevin, *in Gonzag. & Mant. hist.* Sansovin, *orig. di Famig. d'Ital.* Francisco Nigro & Frederico Bussio, *Ducat. Mant. Disq. Jurid.* Ludovico Arrivabene, *vita del Ducat. Guill.* Mario Equicola, *chron. di Mant.* Sainte-Marthe, *hist. geneal. de France.* Guichenon, *hist. geneal. de Savoye.* Guichardin. Paul Jove. De Thou. Auberi. Riccioli. Le Laboureur. Gomberville, *mem. du duc de Nevers.* Rittershusius. Heubner, &c.

GONZAGUE, (François) cardinal de Mantoue, fils puîné de LOUIS III. marquis de Mantoue, & de *Barbe* de Brandebourg, fut fait cardinal par le pape Pie II. en 1461. & peu après fut évêque de Mantoue. Après avoir été employé dans diverses négociations importantes, il mourut en 1483.

GONZAGUE, (Sigismond de) cardinal, s'étoit fait estimer dans les armées, & augmenta sa réputation, après avoir embrassé l'état ecclesiastique ; car ayant accepté le commandement des troupes de *François* II. marquis de Mantoue son frere, destinées pour le secours de l'empereur Maximilien I. & ayant donné de nouvelles marques de conduite & de valeur, il s'acquit l'estime des cardinaux schismatiques, qui voulurent inutilement l'engager dans leur parti. Ce prélat soutint contre le concile de Pise les interêts du pape Jules II. qui l'avoit fait cardinal en 1505. Ce même pape lui envoya le bonnet rouge à Mantoue, & lui donna le chapeau à Rome, dans un consistoire tenu à sa consideration. Il l'envoya depuis légat en la Romagne, où ayant pris la ville de Boulogne sur les Bentivoglio, il les réunit au saint siége. Pendant sa légation de la Marche d'Ancone, il fit bâtir un magnifique palais à Macerata, pour les légats de cette province. On dit qu'il fut aussi légat dans le Montferrat, sous le pontificat de Leon X. & qu'il étoit alors évêque de Mantoue, où il fit rebâtir l'hôpital épiscopal, tel qu'il est à present. Il assista à l'élection du pape Adrien VI. auquel il donna sa voix ; mais il s'en repentit bientôt après, & mourut à Mantoue, sous le pontificat de Clement VII. en 1525. Son corps fut enterré dans l'église cathedrale de cette ville. Ce prélat qui avoit beaucoup de pieté, fut protecteur de l'ordre des Carmes, & eut aussi de l'attachement pour celui de saint François.* Sainte-Marthe. Bemb. Onuphrius, *Julii II. vita.* Possevin, *Hist. de Bayard.* Garimbert. Victorelle. Auberi, *hist. des cardinaux, &c.*

GONZAGUE, (Pyrrhus) cardinal, évêque de Mantoue, petit fils de JEAN-FRANÇOIS, marquis de Mantoue, & frere de *Louis* de Gonzague, dit *le Turc*, s'avança dans les lettres, & s'attacha au pape Clement VII. qui le fit cardinal en 1527. pour récompenser ses services & ceux de son frere, qui avoit procuré la liberté de ce pontife, retenu prisonnier par les Imperiaux. Le cardinal de Mantoue mourut au mois d'Avril 1529. On dit qu'il portoit pour devise un Hercule, qui frappoit de sa massue les têtes renaissantes de l'Hydre, avec ces mots : *Tu ne cede malis.** Possevin, *in Gen. Gonz.* Petra Sancta, *Symb. heroi. l. 6.* Mascardi & Rossio, *elog. d'illustr. capit.* Onuphre. Auberi, &c.

GONZAGUE. (Lucrece de) une des plus illustres femmes qui ayent vécu au XVI. siécle, releva la noblesse de sa naissance par l'éclat de son esprit, par son sçavoir, & par la délicatesse de sa plume. Les beaux esprits de ce tems-là ne manquerent pas de la louer. Elle écrivoit de si belles lettres, qu'on les ramassa avec un extrême empressement, pour les donner au public, dont le recueil parut à Venise l'an 1552. On y apprend que son mariage avec *Jean-Paul* Manfrone fut fort malheureux. C'étoit un homme, qui n'étoit pas digne d'elle par ses richesses, & qu'elle épousa à 14. ans à regret. Elle se consola aisement de ne vivre pas chez lui avec tout l'éclat, que sa qualité demandoit. On ne sçauroit voir une plus belle morale, que celle qu'elle étale dans une lettre, qu'elle écrivit à un moine, qui la plaignoit d'avoir été mariée à un si petit campagnard ; mais elle fut fort chagrine & fort désolée de la conduite de son mari. Il étoit fort brave & altier, & il fit certaines actions, qui ne demeurerent pas impunies. Le duc de Ferrare le fit enlever, & le detint plusieurs années dans une dure prison. Par le procès qu'il lui fit faire, il le trouva digne du dernier supplice, mais il usa de clémence & ne voulut pas le faire mourir. Notre Lucrece travailla autant qu'elle put à lui procurer la liberté. Elle tâcha d'attendrir le duc de Ferrare par une lettre fort touchante. Elle implora l'intercession de Paul III. celle de Jules III. celle du Sacré College, celle de l'empereur, celle du roi de France, celle de tous les autres potentats de la Chrétienté. Elle recourut à l'assistance de la cour celeste par ses oraisons, & par celles qu'elle fit faire dans tous les couvens, & dans les autres églises : &, quand elle vit que tout cela ne servoit de rien, elle forma la résolution de s'adresser au grand Turc, & lui écrivit une lettre flateuse & respectueuse ; pour le supplier de s'emparer de la forteresse, où son mari étoit prisonnier, & de ne faire point d'autre mal aux autres Chrétiens. Cette derniere tentative fut encore inutile, & Manfrone mourut dans sa prison, après avoir témoigné de sa disgrace une impatience, qui fit juger qu'il avoit perdu l'esprit. Sa femme ne voulut point se remarier. De quatre enfans qu'elle avoit eus, il ne lui resta que deux filles, qu'elle mit dans le couvent. On eut tant d'estime pour toutes les productions de sa plume, que l'on ramassa jusques aux billets qu'elle écrivoit à ses domestiques ; on en trouvera plusieurs dans l'édition de ses lettres. On y verra aussi beaucoup de marques de sa vertu & de sa pieté. Les censures qu'elle fait à quelques personnes impudiques, ou avares, ou arrogantes, sont très-belles, & ne méritent pas moins d'être lûes que celles qu'elle adressa à un prêtre, qui s'adonnoit à des plaisirs criminels. On peut lire aussi avec édification ce qu'elle écrivit à une mere, qui avoit besoin d'être consolée, pour n'avoir pû persuader à sa fille, d'aimer mieux le cloître que le mariage. Elle lui débita en peu de mots, toutes les meilleures raisons, que les Protestans alleguent en faveur du mariage. Elle étoit fille de *Pyrrhus* de Gonzague, & eut des freres & des sœurs.* *Voyez ses Lettres.*

GONZAGUE, (Julie de) qui épousa *Vespasien* Colonne, duc de Trayette, & comte de Fondi, dans le XVI. siécle, est celebre par sa beauté, par sa chasteté, & par son sçavoir, & enflamma la curiosité, & peut-être les desirs de Soliman II. empereur des Turcs. Il chargea Barberousse, roi d'Alger & son amiral, d'enlever *Julie*, qui faisoit son séjour à Fondi. Ce general y arriva la nuit, prit la ville par escalade, & ne manqua que d'un moment la proye qu'il étoit venu chercher. Julie au premier bruit, se sauva nue en chemise; & s'étant engagée dans les montagnes, essuya mille dangers, avant que d'arriver en lieu de sureté. Cette heroïne, que son amour pour la memoire de son vieux mari, empêcha de se remarier, fut, dit-on, moins constante en matiere de religion, & se laissa entraîner dans les nouveaux sentimens des sectaires d'Allemagne.* Hilarion de Coste & Brantôme, *dames illustres.* De Thou, *l. 39.* Bayle, *diction. crit.*

GONZAGUE, (Hercule de) cardinal de Mantoue, fils de FRANÇOIS II. du nom, duc de Mantoue, nâquit en 1505. fut nommé évêque de Mantoue à l'âge de 15. ans, par la resignation de Sigismond de Gonzague son oncle, & fait cardinal à l'âge de 22. ans en 1527. par le pape Clement VII. Il fut fait aussi archevêque de Tarragone, & eut encore l'administration des églises de Fano & de Soana ; mais il resigna ce dernier benefice au cardinal Farnese qui fut depuis pape sous le nom de Paul III. Pendant la minorité de ses neveux François III. du nom, & Guillaume, successivement ducs de Mantoue, il gouverna leurs états l'espace de seize ans avec beaucoup de douceur & de prudence ; mais il n'abandonna pas le soin de son église : il prit pour l'aider à la conduire Philippe Arriva-bene, noble Mantouan, évêque de Jeropoli, & Leonard de Marin, patrice Genois, habile Dominicain & évêque de Laodicée, à l'aide desquels il fit imprimer un *catechisme* pour l'instruction des curés de son diocèse. Il fut aussi légat de la Campagne & de la Marche ; il le fut aussi vers l'empereur Charles V. en 1530. lorsqu'il arriva à Boulogne pour recevoir la couronne imperiale. Le pape Pie IV. le nomma son premier légat au concile de Trente, où en qualité de premier président il fit un éloquent discours aux peres pour la continuation de ce concile ; mais il ne fut pas assez heureux pour en voir la fin, étant mort après la VI. session, le 2. Mars 1563. On transporta son corps dans sa cathedrale de Mantoue, qu'il avoit rebâtie & beaucoup ornée après qu'elle eut été brûlée. Il concourut aux élections des papes Paul III. Jules

III. Marcel II. & Pie IV. de qui il obtint la pourpre pour son neveu Frederic, malgré les oppositions qu'y formoit le cardinal Gisleri, depuis Pie V. fondées sur la jeunesse de ce prince. Le cardinal Hercule avoit été gouverneur de Tivoli en 1530. On remarqua toûjours en lui une grande tendresse pour les pauvres, & beaucoup d'inclination pour les gens de lettres ; aussi étoit-il lui-même très-sçavant ; & les auteurs en parlent avec éloge. * Possevin, *in Gonzag.* Sadolet, *l. 2. & 15. epist.* Sponde, *an. Chr. 1563. n. 9.* Garimbert. Petramellarius. Michel Justiniani, *histoire des gouverneurs de Tivoli, &c.*

GONZAGUE, (Frederic) cardinal, évêque de Mantoue, né en 1540. fils posthume de FREDERIC, duc de Mantoue, & de *Marguerite* Paleologue, étudia dans l'université de Boulogne ; & à peine en fut-il sorti, que le pape Pie IV. le créa cardinal en 1563. Ce prince mourut âgé de 25. ans, le 21. Fevrier 1565.

GONZAGUE, (Scipion) cardinal, qui vivoit sur la fin du XVI. siécle, étoit fils de CESAR, marquis de Gazolo. Il avoit beaucoup d'esprit, étoit très-bien fait, & fit un très-grand progrès dans les lettres grecques & latines. Le celebre Marc-Antoine Muret lui dédia quelques-unes de ses oraisons. Scipion Gonzague composa lui-même quelques ouvrages ingenieux, & entr'autres des poësies italiennes, qu'on a publiées avec quelques autres ouvrages des academiciens de Padoue qu'il avoit fondés. Il protegea le Tasso & le Guarini. Au reste, ce prélat se fit une affaire à Rome avec *Guillaume*, duc de Mantoue, & fut arrêté par ordre du pape Gregoire XIII. mais depuis, Sixte V. non-seulement le mit en liberté, mais lui donna le chapeau de cardinal en 1587. Un de ses freres, FRANÇOIS de Gonzague, a été un des plus sages prélats du XVII. siécle. Il fut general de l'ordre de saint François ; puis Nonce en France, où il accompagna le légat Alexandre de Medicis, depuis pape sous le nom de Leon XI. Ensuite François de Gonzague travailla à remplir les devoirs d'un saint prélat, dans son évêché de Mantoue, qu'on l'avoit contraint d'accepter, après avoir eu celui de Cifalu en Sicile & celui de Pavie. Il mourut en réputation d'une grande pieté en 1620. âgé de 74. ans. * *Voyez* l'histoire de sa vie que nous avons ; Ughel ; la continuation de Ciaconius ; & Janus Erythræus, *Pin. II. Imag. illustr. c. 11. & 66.*

GONZAGUE, (François) cardinal, archevêque de Conza, & évêque de Mantoue, fils de FERDINAND, prince d'Ariano & de Guastalla, & d'*Isabelle* de Capoue & de Baux, & frere de *Jean-Vincent*, aussi cardinal sous Gregoire XIII. fut élevé dès son bas âge dans les lettres, & principalement dans la jurisprudence. Le pape Pie IV. qui étoit allié à la maison de Gonzague, lui donna l'abbaye d'Aquanegra, & le fit cardinal au mois de Fevrier de l'an 1561. Quelque tems après il le déclara légat dans la Campagne de Rome, & le pourvût de l'archevêché de Conza dans la Pouille, puis de l'évêché de Mantoue. On avoit conçu de grandes esperances de ce jeune prince, qui mourut peu de jours après Pie IV. le 6. Janvier 1566. âgé de 26. ans 6. mois & 25. jours. Son corps fut enterré dans l'église de saint Laurent *in Lucina*, qui étoit son titre. * Cabrera, *l. 4. c. 12.* Possevin *in tabul. Gonzag.* Ughel, *de episc. Mant.* Auberi, *hist. des card. &c.*

GONZAGUE, (Ferrand ou Ferdinand de) l'un des generaux de l'empereur Charles V. & fils de FRANÇOIS, II. du nom, marquis de Mantoue, nâquit en 1506. Dès l'année 1532. il servoit dans l'armée de cet empereur en Hongrie, contre Soliman, empereur des Turcs. Il étoit en 1536. un de ses officiers generaux à sa descente dans la Provence, & remporta l'avantage sur les François à Brignole ; mais il ternit sa gloire la même année, par l'empoisonnement que lui & Antoine de Leve firent faire du Dauphin, fils aîné du roi François I. par Sebastien Montecuculi, ainsi que ce malheureux déclara avant que de finir ses jours par la main du bourreau. En 1543. il commanda sous les ordres de l'empereur, une armée de soixante mille hommes dans la Gueldre, & fit le siége de Duren ; après quoi il tenta avec sa Majesté imperiale, le siége de Landrecies, qu'ils furent obligés de lever. L'année suivante il fut un des plenipotentiaires de ce prince au traité de Crespi, & fut recompensé par le gouvernement du Milanez. En 1547. il surprit la ville de Plaisance, après que Pierre-Louis Farnese, duc de Parme, eut été assassiné par des conjurés, que l'on prétendit avoir été poussés à ce crime par Gonzague ; du moins les fils de ce duc le regarderent toûjours comme l'auteur du meurtre de leur pere. En 1551. il bloqua Parme, esperant de prendre cette place par famine ; mais malgré ses soins elle fut ravi taillée. La même année il exerça une barbarie inouie & contre le droit des gens, que Gosselin auteur de sa vie, avec toute son adresse, n'a pû excuser : ce fut sur des soldats François, qui à la faveur de la paix, passoient par le Milanez pour se rendre deux à deux sans armes ni équipages, & par des routes differentes, dans le Parmesan & dans la Mirandole. Il pouvoit se contenter de les empêcher de continuer leur route, & les renvoyer avec défenses de revenir sur peine de la vie ; mais son ame cruelle le porta à les faire assassiner ou noyer, & à envoyer les plus robustes aux galeres d'André Doria. Brissac gouverneur de Piémont : reçut ordre du roi Henri II. d'en tirer raison par la force des armes ; & ce fut ce qui ralluma la guerre en Italie. L'an 1554. l'empereur ennuyé des plaintes que l'on lui faisoit coup sur coup contre ce gouverneur du Milanez, le déposa en l'appellant près de lui en Flandres, sous prétexte de vouloir se servir de lui dans ses conseils. La même année il engagea le secours de Renti ; & si ses avis eussent été bien suivis, & les ordres qu'il avoit donnés ponctuellement executés, les troupes imperiales n'auroient pas été battues, comme elles le furent, & au hazard d'être entierement défaites par le duc de Guise, si le connétable de Montmorenci eût secondé ce prince Lorrain. On voulut ensuite faire des affaires à Gonzague au conseil de l'empereur ; il fallut qu'il s'y défendit juridiquement sur des accusations formées contre lui, touchant sa conduite dans le Milanez : il n'y eut point de jugement, ni pour le condamner, ni pour l'absoudre ; mais l'empereur ne le vit plus de bon œil. Enfin après s'être trouvé à la bataille de saint Quentin, le 10. Août 1557. il eut tant de chagrin de ce que l'on ne suivoit pas son avis, qui étoit de profiter de cette victoire, en poussant jusqu'à Paris sans s'arrêter aux autres places, qu'il en tomba malade, & mourut peu après âgé de 51. ans. Son attachement aveugle aux interêts de l'Espagne, au préjudice même de son pays, fut mal reconnu : & toute la récompense de tant de services considerables qu'il avoit rendus, aboutit au commandement de la cavalerie milanoise, qui fut donné au prince de Molfette son fils. * Varillas, *histoire de Henri II.*

GONZAGUE, (Louis de) fils de FERDINAND de Gonzague, marquis de Castiglione, prince du saint empire, & de *Marthe* Santane de Quiers, né à Castiglione le 9. Mars 1568. sous le pontificat de Pie V. eut pour parrain Guillaume, duc de Mantoue. A l'âge de huit ans son pere le conduisit à Florence avec *Rodolphe*, son frere puîné, pour les faire élever tous deux à la cour de François de Medicis, grand duc de Toscane. Louis y mena toûjours une vie fort retirée, & consacra son innocence dans un lieu si dangereux. Quatre ans après ayant quitté Florence pour aller à Mantoue, il résolut d'embrasser l'état ecclesiastique, & de ceder à son cadet tout ce qui lui appartenoit par droit d'aînesse : ce qu'il ne put pas neanmoins executer si-tôt. Ensuite il retourna à Castiglione, où saint Charles Borromée, passant par-là, l'entretint plusieurs fois, & admira sa vertu. En 1581. le marquis son pere le mena avec lui en Espagne, à la suite de l'imperatrice Marie, fille de Charles *Quint*. Il n'y fut pas plutôt, que le roi Philippe II. le donna pour page au prince Jacques son fils. Au milieu des embarras de la cour, il ne laissa pas d'apprendre la philosophie, & de continuer ses exercices de pieté. Lorsqu'il se vit à l'âge de seize ans, il jugea que le tems étoit venu d'executer le dessein qu'il avoit pris de se faire religieux, & demanda à son pere la permission d'entrer dans la compagnie de JESUS. Le marquis lui ordonna de differer jusques à son retour en Italie ; mais lorsqu'il y fut, il lui fit faire plusieurs voyages vers les princes d'Italie, pour le retenir dans le monde. Enfin il consentit que Louis allât à Rome pour entrer dans la societé ; ce que ce jeune seigneur fit avec joie, après avoir cedé ses biens à *Rodolphe* son cadet. Dès qu'il fut arrivé à Rome, il entra au noviciat des Jesuites en 1585. n'ayant pas encore dix-huit ans accomplis ; & depuis ce tems-là il ne cessa point de pratiquer des vertus tout-à-fait heroïques. Il fut

obligé de faire un voyage chez ses parens, afin d'appaiser un grand procès qui étoit entre le marquis de Castiglione son frere, & le duc de Mantoue, pour l'état de Sol-Farino, qui de droit appartenoit au marquis, mais dont *Horace* Gonzague, son oncle, avoit disposé en faveur du duc. Il fut reçu à Castiglione comme un ange de paix, & termina heureusement ce grand differend, à la satisfaction des deux parties. De-là il retourna à Rome en 1591. où il demanda la permission de secourir les pestiferes, qui y étoient en grand nombre. Sa charité le faisant approcher de ceux qui étoient attaqués de ce mal avec plus de violence, il en fut saisi lui-même; mais parce qu'on employa toutes sortes de remedes pour le soulager, il ne lui resta qu'une fiévre lente, dont il mourut trois mois après, le 20. Juin 1592. à l'âge de 22. ans & quelques mois. Son corps fut inhumé dans l'église du college Romain, dédiée sous le titre de l'Annonciation. Le pape Gregoire XV. le beatifia l'an 1621. & donna pouvoir aux religieux de la compagnie d'en faire la fête au jour de son decès, que l'on celebre en plusieurs endroits le 21. Juin, parce qu'il mourut sur la fin du 20. jour de ce mois. * Le pere Cepari, *vie du bienheureux Louis de Gonzague.*

GONZAGUE, (Louise-Marie) reine de Pologne, fille de CHARLES de Gonzague, duc de Nevers, puis de Mantoue, & de *Catherine* de Lorraine, fut mariée 1°. par procureur à Paris, dans la chapelle du palais royal, le Dimanche 6. Novembre 1645. à *Ladislas-Sigismond* IV. du nom, roi de Pologne; & lorsqu'elle partit pour ce royaume, elle fut accompagnée par la maréchale de Guebriant pendant ce voyage, dont nous avons une relation particuliere écrite par M. le Laboureur. Cette reine fut couronnée à Cracovie, le 16. Juillet de l'an 1646. Depuis elle épousa le 30. Mai 1649. par dispense du pape Innocent X. *Jean-Casimir*, roi de Pologne, frere du roi *Ladislas*. Cette princesse avoit un grand fonds d'esprit & de pieté: elle ranima avec beaucoup de fermeté le courage du roi & celui des Polonois dans des tems assez fâcheux; & rétablit par son adresse & sa constance, la paix & la tranquilité dans ce grand état, que les Suedois & les rebelles avoient mis en de grands dangers. Elle mourut d'apoplexie à Varsovie le 10. Mai 1667. & fut enterrée dans l'église de saint Stanislas de Cracovie, sans laisser de posterité.

GONZAGUE, (Anne de) dite la princesse Palatine, fille de *Charles* de Gonzague, duc de Nevers & de Rhetel, puis duc de Mantoue en 1627. & de *Catherine* de Lorraine, épousa le 4. Avril 1645. le prince *Edouard*, comte Palatin du Rhin, cinquiéme fils de *Frederic* V. électeur Palatin, & d'*Elisabeth* Stuart, fille de *Jacques* I. roi d'Angleterre, dont elle eut trois filles; la princesse *Anne*, épouse de *Henri-Jules* de Bourbon, prince de Condé; *Louise-Marie*, princesse Rhingrave de Salms; & *Benoite Henriette Philippe*, veuve du duc *Jean-Frederic* de Brunswic, duc d'Hanover. Elle mourut à Paris le 6. Juillet 1684. âgée de 68. ans, celebre par son esprit, par sa pieté, & par sa charité envers les pauvres.

GONZAGUE, (Isabelle) femme de *Gui-Ubalde* de Montefeltro, duc d'Urbin, vécut pendant vingt ans avec son mari, quoiqu'il fût accusé d'impuissance, sans se séparer d'avec lui, & eut un grand regret de sa mort. Elle demeura veuve avec toute l'estime que peut attirer à une dame une vertu à l'épreuve. * Hilarion de Coste, *dames illustres.*

GONZAGUE, (Cecile) fille de FRANÇOIS I. de Gonzague, marquis de Mantoue, femme sçavante du XV. siécle, fut instruite dans les belles lettres par Victorin de Feltri. *Paule* Malatesta sa mere, dame d'une illustre vertu, lui inspira le mépris du monde, & la porta à être religieuse. Son pere s'y opposa inutilement: elle lui fit un discours, pour lui montrer qu'elle avoit raison d'embrasser cet état. * Bayle, *dict. critiq.*

GONZAGUE, (Eleonore) fille de FRANÇOIS II. marquis de Mantoue, & femme de *François-Marie* de la Rovere, duc d'Urbin, dans le XVI. siécle, suivit la fortune de son mari, quand il fut dépouillé par Leon X. du duché d'Urbin, qu'il donna à Laurent de Medicis. Elle eut une grande aversion pour les femmes, dont la réputation étoit équivoque. Son mari & elle furent rétablis dans le duché d'Urbin en 1520. après la mort de Laurent de Medicis. Elle eut cinq enfans, deux fils & trois filles; GUI-UBALDE de la Rovere son fils aîné, fut duc d'Urbin; le puîné fut duc de Sore, & cardinal; *Hippolyte* l'aînée des filles, fut alliée à *Antoine* d'Aragon, duc de Montalte; *Julie* la seconde, épousa *Alfonse* d'Est, marquis de Montechio: *Isabelle* la plus jeune de toutes, fut mariée à *Alberic* Cibo, prince de Malespine, & marquis de Massa. * Leandre Alberti. Hilarion de Coste, *dames illustres*. Bayle, *dict. crit. 2. édit. 1702.*

GONZALEZ ou GONÇALES de Castiglio, (Jean) né le 24. Juin 1430. à Sahangun, ou saint Facond, au royaume de Leon, dans la province des Asturies, fut élevé par les religieux de l'ordre de saint Benoît, dans un monastere fondé par Alfonse troisiéme du nom, roi de Leon, qui commença à regner en 843. & qui dans le cours de son regne fit beaucoup de bien & de mal. Car d'un côté il éleva les églises de S. Jacques en Galice, d'Oviedo & d'Astorga; & de l'autre il creva les yeux à ses freres. Jean Gonçalez n'eut pas plutôt achevé ses études de philosophie & de théologie, que son pere le présenta à la cure du village de Dornilie, de laquelle il étoit patron. Mais n'ayant pû le disposer à la retenir, il songea à obtenir pour lui un canonicat, ou une dignité dans l'église cathedrale de Burgos; & dans cette vûe il le mit auprès de l'évêque Alphonse de Carthagene, fils de Paul fameux rabin, converti à la religion Chrétienne par saint Vincent Ferrier. L'évêque le chargea du soin de ses affaires, & de la distribution de ses aumônes. Sa tendresse pour les pauvres les lui fit répandre en une telle abondance, que ses envieux en prirent occasion de dire qu'il étoit imprudent, & de publier qu'il ruineroit bientôt son maître & le mettroit hors d'état de satisfaire ses créanciers. Alphonse de Carthagene, bien loin de prêter l'oreille à ces mauvais bruits, en témoigna plus d'estime qu'auparavant pour Jean Gonçalez, lui confera l'ordre de prêtrise, & le pourvut d'un canonicat de l'église de Burgos. Un de ses oncles, son pere & sa mere étant morts bientôt après, il fit le partage de leurs biens, & donna à deux de ses sœurs, la part qui lui appartenoit, après quoi il demanda à son évêque la permission de quitter ses benefices & de se retirer. Quand il l'eut obtenue il alla desservir une chapelle de l'église de sainte Agathe, qui est une paroisse de Burgos. Cette église étoit autrefois en grande veneration par toute l'Espagne, à cause que quand un homme étoit accusé ou soupçonné de quelque crime, il s'y purgeoit, en protestant en présence de tout le monde qu'il étoit innocent. Jean Gonzalez visitoit souvent l'église des Augustins, qui est au fauxbourg de Burgos, & y faisoit ses prieres aux pieds du crucifix, qui est appellé le *Miraculeux*. Voici ce qui se raconte de la maniere dont il fut trouvé. Un bourgeois de Burgos étant sur le point de partir pour aller par mer aux Pays-bas, fit vœu de faire un présent au couvent des Augustins si son voyage étoit heureux. A son retour il fut battu d'une furieuse tempête, durant laquelle il ne manqua pas de renouveller son vœu, pour échaper du péril qui le menaçoit. Quand la tempête fut appaisée, il apperçut une caisse qu'il prit, & dans laquelle il trouva un crucifix d'une merveilleuse beauté, lequel il donna aux Augustins. Jean Gonçalez faisant donc un jour ses prieres aux pieds de ce crucifix, un estropié qui ne marchoit qu'avec des potences se présenta à lui, & lui demanda du secours. Il demanda sa guerison à Dieu, & l'obtint, si son historien en est crû: & le pauvre pour témoigner à Dieu sa reconnoissance s'engagea à son service, par la profession qu'il fit dans le même couvent où il avoit reçu cette grace. Quelque tems après Jean de Gonçalez partit de Burgos pour aller à Salamanque. Il y prêcha d'abord dans l'église de saint Sebastien. Le recteur & les regens du college de saint Barthelemi fondé dans l'étendue de cette paroisse furent tellement édifiés de ses sermons, qu'ils souhaiterent de l'avoir dans leur college, & lui offrirent l'administration de la chapelle. Il ne la garda pas long-tems, & la quitta pour un emploi plus important, qui fut celui de prédicateur de Salamanque, lequel l'engagea à des travaux & des périls incroyables, pour éteindre deux factions, dont la fureur troubloit souvent la tranquilité, & causoit de sanglans carnages. Deux grandes maisons, sçavoir celle de Monroi & celle des Manzani tenoient alors les premiers rangs dans la ville. Deux freres de la premiere jouerent un jour une partie à la pau-

me contre deux freres de la seconde, prirent querelle sur le jeu, se battirent, & furent tués par les deux de Manzani, qui se sauverent promptement en Portugal. Marie de Monroi mere des deux freres tués en duel, ne put se consoler de leur perte, qu'elle n'en eût tiré une cruelle vengeance. Ayant découvert le lieu où les deux freres Manzani s'étoient retirés, elle assembla ses parens & ses amis, & leur déclara que la vie lui seroit à l'avenir insupportable, à moins qu'ils n'eussent le courage de l'aider à se venger. Quand ils lui eurent promis de le faire, elle se mit à leur tête, & les mena à un village des frontieres de Portugal, où les deux meurtriers s'étoient sauvés. La porte de leur maison fut ouverte durant la nuit par un valet qu'elle avoit suborné pour les trahir. Elle fit enfoncer la porte de leur chambre, entra dedans avec six des plus hardis de sa troupe, commanda de les percer de plusieurs coups, & de couper ensuite leurs têtes, qu'elle rapporta chacune au bout d'une pique. Cette sanglante execution alluma dans Salamanque un feu plus violent que jamais. La noblesse & le peuple prirent part ou à la douleur des Manzani, ou aux interêts des Monroi, & presque tous les habitans attachés à l'un ou à l'autre parti, en vinrent plusieurs fois aux mains, & se seroient entretués si Jean de Gonçalez n'eût arrêté leur fureur & étouffé enfin les factions. Ses travaux joints à ses austerités lui causerent une maladie, durant laquelle il fit vœu d'entrer en religion. Dès qu'il fut gueri, il choisit le couvent des Augustins de Salamanque, pour l'accomplissement de son vœu. On croit qu'ils y avoient été établis dès l'an 1202. Mais il est certain qu'ils y furent reformés en 1558. par le pere Jean de Salamanque, & que leur vie étoit alors fort austere. Ils n'avoient dans leurs cellules, qu'une paillasse & & deux couvertures. Leur habit étoit d'une grosse étoffe, sans linge. Ils jeûnoient depuis la Toussaint jusqu'à Noël, & commençoient leur carême à la Quinquagesime. Ils faisoient maigre les Mercredis. Il est vrai qu'ils pouvoient manger du poisson : mais il est si rare dans ce pays-la, qu'ils n'en avoient presque jamais. Le pere Jean de Salamanque qui a introduit la réforme de cette maison, en étoit prieur lorsque Gonçalez y demanda l'habit. Il l'obtint sans toutes ces remises, dont il faut user pour éprouver de jeunes postulans dont la vocation est douteuse. Il passa dans le noviciat par tous les exercices de l'humilité & de l'obéissance, & peu de tems après sa profession, il fut jugé si bon religieux, qu'il eut la charge d'instruire les novices. Peu de mois après il fut élevé à celle de définiteur de la province, & partagea le soin d'élire les superieurs des maisons particulieres, celui de maintenir la regle & les constitutions dans leur vigueur, & de l'opposer au relâchement. Les troubles de Salamanque ayant recommencé, le pere Jean Gonçalez redoubla son zele pour en prevenir les funestes effets. Un jour qu'un des plus séditieux avoit menacé de l'assassiner, il fit porter la chaire du prédicateur devant sa maison, y monta ; & parla avec tant de force, que plusieurs de ses auditeurs en furent touchés, & conçurent le dessein de travailler à la paix. Le séditieux irrité de la liberté du prédicateur envoya des gens armés, pour lui faire insulte. Mais on dit que quand ils furent en sa présence, ils perdirent tout d'un coup l'usage de leurs bras & de leurs mains, qu'ils ne recouvrerent qu'à sa priere. Ce ne fut pas cette seule fois que sa hardiesse lui attira des affaires. Dom Garcias Alvarez de Tolede le pria d'aller à Albe, petite ville distante de quatre lieues de Salamanque, & d'y prêcher le jour de la fête du patron. Ayant appris que ce seigneur étoit extrêmement violent, & qu'il faisoit le souverain dans ses terres, il dit en prêchant, que les seigneurs devoient aimer leurs vassaux, comme leurs enfans, & ne les pas traiter comme leurs esclaves. Dom Garcias Alvarez, piqué de cette parole, le menaça de s'en ressentir, & envoya deux hommes pour le maltraiter durant le chemin. Mais quand ils voulurent s'approcher de lui & de son compagnon, ils sentirent que leurs chevaux s'effarouchoient & se cabroient de telle sorte, qu'il leur étoit impossible d'avancer. Ils furent donc obligés de mettre pied à terre, & de demander pardon au prédicateur. Depuis dom Garcias Alvarez tourmenté de grandes douleurs envoya querir le pere Jean Gonçalez, pour le supplier d'obtenir de Dieu sa guerison ; le pere l'obtint, & le comte pour témoigner sa reconnoissance, fit de beaux présens au couvent, entre lesquels il y a encore aujourd'hui une robe fourrée, qui s'est conservée, & qui sert à l'infirmerie. Le pere Jean Gonçalez continua d'attaquer ainsi tous les vices, & pendant qu'il les combattoit pour les détruire dans les autres, il ne négligea pas les moindres imperfections qui lui pouvoient échapper, & veilla avec tant de soin à s'en corriger, qu'il s'en confessoit plusieurs fois en un seul jour, dont le superieur lui fit une correction assez seche, qu'il reçut avec une profonde humilité. Cette pratique continuelle des vertus chrétiennes & religieuses le fit élire deux fois prieur du couvent de Salamanque. Il ne se réjouit de cette élevation qu'autant qu'elle lui pouvoit donner le moyen d'exercer sa charité envers ses freres, & de redoubler sa propre ferveur pour l'observation de sa regle. Ayant appris de la voix publique un commerce de galanterie qu'un cavalier & une veuve entretenoient ensemble, au grand scandale de toute la ville, il les avertit en particulier de le rompre, & n'ayant rien pû gagner sur leur esprit, il les invita à un sermon, où il parla avec tant de force contre leur malheureux engagement, que le cavalier prit la résolution d'y renoncer : & en effet ; il alla trouver le prédicateur, se soumit à sa conduite, & par son avis, prit l'habit dans le couvent des Augustins de Salamanque, où il expia les pechés de sa jeunesse par une pénitence qui dura autant que sa vie. La veuve transportée de fureur, jura qu'elle porteroit sa vengeance au dernier excès & qu'elle ôteroit la vie à celui qui lui avoit ôté son amant. La menace n'eut fut pas vaine, & l'execution la suivit de près. Le P. Jean Gonçalez fut empoisonné à l'autel par une hostie consacrée. La langueur dont il se sentit attaqué ne l'empêcha pas au commencement de continuer ses fonctions ; mais dans la suite il fallut ceder à sa violence. Il rendit l'esprit l'onziéme Juin 1479. la quarante-neuviéme année de son âge. La dame qui l'avoit fait empoisonner reconnut son crime, & en demanda pardon par l'effet d'une grace qu'il obtint pour elle, au moment de sa mort. Le concours du peuple fut extraordinaire à ses funerailles, & les guerisons, dit-on, fort frequentes à son tombeau. Sa canonisation fut sollicitée auprès d'Alexandre VI. par Ferdinand *le Catholique* ; auprès de Paul III. par Charles-*Quint* ; auprès de Clement VIII. par Philippe III. La vie du pere Jean Gonçalez a été écrite entr'autres auteurs par F. Nicolas Robine, religieux de l'ordre de saint Augustin, & docteur en théologie de la faculté de Paris. Elle a été imprimée dans cette ville, *in 12.* en 1692. * *Journal des sçavans, tom. 20. p. 626.*

GONZALES, ou GONSALVE DE CORDOUE, *cherchez* CORDOUE.

GONZALES DE AZEBEDO, (Pierre) évêque d'Orense, puis de Placentia, né à Mornejon, dans le diocèse de Palença en Espagne, étoit éloquent, sçavoit les langues, la théologie ; & après avoir été curé dans son pays, & enseigné la philosophie dans l'université de Salamanque, il fut fait théologal de Siguença, & fut élevé sur le siége épiscopal d'Orense en 1587. On le transfera l'année 1594. à celui de Placentia, où il mourut en 1606. âgé de 77. ans. Il a composé des éloges à la sainte Vierge & quelques autres ouvrages. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp.*

GONZALES DE SALAS, (Joseph-Antoine) Espagnol, natif de Madrid, sçavoit les langues & les belles lettres, & mourut en 1651. âgé de 63. ans. Il a laissé des remarques sur Petrone ; un abregé de geographie ; des tragédies ; *De duplici viventium terra*, &c. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. &c.*

GONZALES DE MENDOZA, *cherchez* MENDOZA.

GONZALES DE D'AVILA, *cherchez* AVILA.

GONZALES, (Pierre) de l'ordre de saint Dominique, patron des matelots Espagnols, qui le nomment *saint Elme*, vint au monde vers l'an 1170. dans la ville d'Astorga. Il fut nommé chanoine, puis doyen du chapitre de cette ville ; mais une chute qu'il fit de cheval en prenant possession de cette dignité, le fit rentrer en lui-même & renoncer au monde. Il entra dans l'ordre de saint Dominique à Palenza, & réussit ensuite dans la prédication. Ferdinand III. l'appella auprès de lui : il mourut le 15. Avril 1240. dans la ville de Tui en Galice. Il a été beati-

sé par le pape Innocent IV. en 1254. On fait memoire de lui au 15. Avril. * Bollandus, *en Sampaio*. Baillet, *vies des saints*, 14. *Avril*.

GONZALEZ, (Thyrse) Espagnol, general des Jesuites, mort à Rome le 24. Octobre de l'an 1705. a combattu la probabilité soutenue par plusieurs de sa compagnie, dans un traité qu'il fit imprimer à Rome, étant general en 1687. Il a montré que ce n'étoit pas une opinion generalement reçue dans sa societé, en citant quelques auteurs Jesuites qui s'en sont éloignés. Il la refute ensuite très-fortement, sans néanmoins obliger les peres de sa societé à suivre son sentiment. Il a encore fait un traité contre les propositions de l'assemblée du clergé de France, tenue en l'année 1682. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII. siécle*.

GOODMAN, (Christophle) Anglois, qui vivoit dans le XVI. siécle, se retira en 1552. à Geneve sous le regne de Marie, fille de Henri VIII. princesse Catholique, & là il eut la hardiesse de publier un livre, par lequel il prétendoit prouver que les femmes ne peuvent pas gouverner les peuples. Cependant lorsque Elisabeth, qui étoit de son parti, parvint à la couronne, il s'efforça de prouver ce qu'il avoit tâché de condamner. *Sander, *Her.* 222.

GOPHNA, seconde Toparchie de la Judée, est une ville située en la partie occidentale de la tribu d'Ephraim.

GOR, royaume, province du Mogolistan, est au-delà du Gange, entre les pays de Kanduana, de Pitan & la grande Tartarie. On y voit une ville du même nom qui en est la capitale. * Mati, *dict.*

GORANE, roi d'Ecosse, succeda l'an 501. à *Congalle* I. Il étoit juste, pieux & débonnaire, & mourut en 558. après 57. ans de regne, *Congalle* II. lui succeda. * Sainte-Marthe, *hist. chronol.*

GORANTO, anciennement ANDRIACE, Ancienne petite ville de la Natolie, est dans le Menteseli, sur la côte, environ à dix lieues de Patera, du côté du nord-est. * Baudrand.

GORANTO, montagne de la Natolie, *cherchez* CHIMERE, montagne.

GORÇOPA, GORZOPA, ville de la presqu'isle de l'Inde, deçà le Gange, est dans la contrée de Canara, environ à treize lieues de la ville d'Onor, du côté du levant, & est capitale d'un petit royaume, qui porte son nom. * Baudrand.

GORCUM ou GORCKUM, *Gorcomium & Gorichemium*, ville du Pays-Bas, en Hollande, est située sur la Meuse, à cinq lieues au-dessus de Dort. Comme elle est fortifiée à la moderne, on peut dire que c'est une des meilleures places des Provinces-unies. La riviere de Linghe passe au milieu de cette ville, & se jette ensuite dans la Meuse. Jean seigneur d'Arkel fit bâtir cette ville en 1230. après y avoir élevé un bon château qu'on y voit encore. Au reste Gorcum est bien peuplée, & est fameuse par le siége que les Hollandois y mirent, pour s'en rendre maîtres. C'est la capitale du pays d'Arkel, que les habitans nomment *t'landt van Arkel*. Le château de Louvestein n'en est pas éloigné. On dit que du haut du clocher de Gorcum, on découvre vingt-deux villes murées, & un grand nombre de bourgs & de villages. *Cherchez* HENRI & JEAN DE GORCUM. * Petit, *hist. de Hollande*. Zurius, *in theat. Holland.* Junius, *in Batav. desc.* Guichardin, *descr. du Pays-Bas*. Valere André, *Topogr. Belg.* &c.

GORDAS, roi des Huns, qui étoient vers le Bosphore dans le V. siécle, vint trouver l'empereur Justinien pour embrasser la foi Chrétienne; & après avoir été baptisé, & traité fort honorablement, il s'en retourna chargé de presens. * P. Diaconus.

GORDIEN, (M. Antonius Gordianus) empereur, né vers l'an 157. d'un pere appellé *Metius Marcellus*, & d'une mere qui avoit nom *Ulpia Gordiana*, tiroit, dit-on, son origine des Gracques du côté de l'un, & de Trajan du côté de l'autre, & avoit eu son pere, son ayeul, & son bisayeul consuls. On dit qu'il fut le premier qui eut un habit consulaire à lui; les autres & quelquefois même les empereurs se contentant de celui que l'on gardoit dans le Capitole. Il exerça lui-même cette dignité, & fut envoyé proconsul en Afrique, par ordonnance du sénat. Sa bonté lui fit tant d'amis dans ce pays-là, que lorsqu'on eut appris que Maximin avoit usurpé le trône imperial, il fut salué empereur l'an 236. Gordien, qui avoit près de 80. ans, quand il fut élu empereur, associa à l'Empire son fils de même nom que lui; mais Capellien, préfet de Mauritanie, qui avoit toujours conservé une haine secrette contr'eux, les attaqua deux ans après avec des troupes très-aguerries. *Gordien* le fils fut tué dans cette bataille, âgé de 46. ans, & le pere se tua de desespoir, âgé de plus de 80. ans, vers l'an 238. Gordien fut le plus riche & le plus magnifique des Romains, pendant sa questure: il donnoit tous les mois des jeux au peuple d'une dépense immense. Il avoit un parc où l'on voyoit toutes sortes de bêtes fauves, qu'il avoit fait venir de tous les pays du monde; & donna un jour une chasse publique, où chacun tuoit & emportoit sa chasse. Les deux Gordiens étoient hommes de lettres, & fort studieux. Le pere écrivit un poëme de la vie des Antonins, qu'on nomma *Antoniade*. * Jules Capitolin, *de tribus Gordianis*. Herodien, *liv.* 7. Tillemont, *hist. des empereurs*, *tom.* 3.

GORDIEN, *le Jeune*, fils du jeune Gordien, dont nous venons de parler, ou, selon les autres, fils d'une fille du vieux Gordien, peut être né vers l'an 225. le 20. Janvier. Après la mort de ces deux princes, les partisans qu'ils avoient à Rome, se declarerent pour lui en 238. & le saluerent empereur à l'âge d'environ 16. ans. Quoique très-jeune, il ne manqua ni de prudence, ni de conduite; car la seconde année de son regne, ayant étouffé la guerre, qui commençoit en Afrique par la revolte de Sabinien, il redonna à l'Empire une tranquillité generale. Il punit aussi l'insolence des Perses, qui étoient venus fondre dans la Syrie, où ils avoient pris Antioche. Misithée grand philosophe, dont il avoit voulu épouser la fille: & quelques autres personnes fort moderées, étoient les seuls dont il suivoit les conseils; mais Philippe, homme de basse naissance, auquel il avoit donné la charge de préfet du prétoire, après la mort de Misithée son beau-pere, le fit assassiner sur les frontieres de Perse, comme il poursuivoit Sapor, qui étoit descendu dans la Syrie, l'an 244. après un regne de cinq ans & huit mois. * Tillemont, *histoire des empereurs*, *tom.* 3. Jules Capitolin, *de trib. Gord.* Herodien. Aurelius Victor, &c.

GORDIEN, Romain, celebre par la grande connoissance qu'il avoit de la langue grecque, vivoit dans le VI. siécle. Il se soûmit à la discipline de saint Benoît, & écrivit par ordre de l'empereur Justinien, la vie de saint Placide & de ses compagnons martyrisés en Sicile par les Pirates l'an 539. Lipoman rapporte cette vie dans le quatriéme tome, & Surius, au cinquiéme sous le cinquiéme jour du mois d'Octobre. Baronius en fait mention dans le martyrologe romain, & doute de l'inscription de cette vie. Les curieux le consulteront avec Possevin, Simler, Vossius, &c.

GORDIENNE, THARSILLE & EMILIENNE, étoient trois sœurs du sénateur GORDIEN, pere du pape S. Gregoire *le Grand*, qui firent toutes trois profession de virginité. Elles n'entrerent pas néanmoins dans le cloître; mais elles se contenterent de vivre dans leur maison d'une maniere très-exacte. Enfin, l'une d'elles, nommée *Gordienne*, commença de se lasser de cette sorte de vie, & de retourner, dit S. Gregoire, à l'amour des choses du siécle. Lorsque Tharsille & Emilienne la reprenoient de ce qu'elle ne gardoit pas avec fidelité sa premiere résolution, s'épanchant dans les choses exterieures, par une conduite opposée à la vie qu'elle devoit mener, elle affectoit une façon grave & serieuse: mais un moment après, quittant toutes ses manieres affectées, elle retournoit aux vains discours & aux amusemens du monde, & ne prenoit plaisir qu'en la compagnie des filles seculieres, la conversation des autres lui étant pénible & à charge. Tharsille, au contraire, se faisant admirer entre ses sœurs, continue saint Gregoire, par l'amour des afflictions, par la pratique d'une severe abstinence & d'une oraison continuelle, étoit arrivée à un sublime degré de perfection; & Dieu voulant couronner ses grands merites, l'avertit de sa mort, par une apparition de Felix, ayeul de saint Gregoire, & évêque de l'église de Rome, qui lui montra la demeure des clartés éternelles, lui disant, *Venez promptement pour habiter dans ce lieu de lumiere*. Le lendemain la fiévre l'ayant prise, elle se trouva à l'extrêmité; & comme plusieurs étoient autour de son lit, elle s'écria d'une voix sévere; *Retirez-*

vous promptement, car voici JESUS-CHRIST *qui vient*; & comme elle consideroit avec attention celui qu'elle voyoit, elle rendit l'esprit, & en même-tems une odeur si suave se répandit dans la chambre, que les assistans ne douterent plus de la presence de Jesus-Christ. Peu de jours après cette mort, Tharsille apparut à sa sœur Emilienne & lui dit, *Puisque je n'ai point passé avec vous la fête de la naissance du Seigneur, j'y veux celebrer celle de l'Epiphanie.* Mais Emilienne toujours inquietée de ce que deviendroit leur sœur, Gordienne, lui répondit avec un visage triste: *Venez seulement, car pour elle, vous la devez considerer comme étant dans le rang des séculiers & laïques*: & étant tombée malade ensuite de cette vision, elle mourut, comme sa sœur lui avoit prédit. Dès que Gordienne se vit maîtresse de ses biens & de ses actions, la dépravation de son ame éclata publiquement; car ayant oublié la crainte de Dieu, elle épousa un homme qui étoit receveur du revenu de ses terres. * Saint Gregoire, *au 4. livre de ses dialogues & dans l'homelie 38. c. 16.*

GORDIUM, ancienne ville de la grande Phrygie, province de l'Asie mineure, sur le fleuve Sangar, est celebre par ce nœud indissoluble, qui y étoit conservé comme une chose sacrée, & que l'on appelloit pour cela le *Nœud Gordien.* Alexandre *le Grand*, étant en cette ville, voulut voir ce nœud mysterieux; & n'ayant pû, non plus que les autres venir à bout de le dénouer, prit le parti de le couper avec son épée.* Xenophon. Baudrand. Quinte-Curce, *liv. 3.*

GORDIUS, roi de Phrygie, & pere de Midas, avoit été laboureur, & n'avoit eu pour tout bien que deux attelages de bœufs, dont l'un lui servoit à labourer, & l'autre à traîner son chariot. Un jour qu'il labouroit, un aigle se vint percher sur le joug, & y demeura jusqu'au soir. Etonné de cette merveille, il alla consulter les Telmissiens, sçavans en l'art de deviner; & une fille de ce pays lui ayant dit de sacrifier à Jupiter sous le titre de roi, il l'épousa, & en eut *Midas*. Cependant les Phrygiens, avertis par l'oracle de recevoir pour souverain celui qu'ils trouveroient en chemin sur un char, rencontrerent Gordius avec sa femme & son fils, & le mirent sur le trône. Midas, pour recompense de la faveur reçue de Jupiter, lui consacra le chariot de son pere. On assure que le nœud qui attachoit le joug au timon, étoit fait si adroitement d'une écorce de cornouillier, qu'on n'en pouvoit découvrir les bouts. Le bruit couroit par tout que celui qui le pourroit dénouer posséderoit l'empire de l'Asie. On sçait de quelle maniere Alexandre accomplit cet oracle. * Quinte-Curce, *liv. 1.* Arien, *l. 2. & l. 3.*

GORDIUS, évêque de Jerusalem, dans le II. siécle, fut élû après Germanion. Saint Narcisse fut son successeur. * Eusebe, *en la chron.* Baronius, *A. C. 186.*

GORDON, (Bernard) professeur en medecine à Montpellier, après avoir enseigné vingt ans dans cette université, mourut vers l'an 1305. Il publia un livre intitulé, *Lilium Medicinæ*; & quelques autres, dont on peut voir les titres dans Petrus Castellanus *de vitis illustrium medicorum.*

GORDON, (Jacques) Jesuite, né d'une des premieres familles du royaume d'Ecosse, sortit de son pays à cause de la religion, & alla à Rome, où il entra chez les Jesuites le 20. Septembre 1563. Il sçavoit la philosophie, la theologie, les langues, & particulierement l'hébraïque, qu'il enseigna avec grande réputation à Paris, à Bourdeaux, & à Pont-à-Mousson. Il voyagea en Allemagne, en Danemarck, & dans les isles de la Grande-Bretagne pour la religion, & s'y signala parce qu'il y souffrit pour la foi, & par l'integrité de sa vie. Il mourut à Paris le 16. Avril 1620. âgé de 77. ans, & laissa un abregé des controverses en trois parties, sous le titre *Controversiarum Christianæ fidei Epitome.* * Alegambe, *de script. soc. Jes.*

GORDON, (Jacques) Ecossois, Jesuite a fait des remarques sur toute la bible. Il fait profession de s'attacher au sens litteral du texte; mais il a ajoûté à ses notes des raisonnemens de theologie & de controverse, & y a inseré ce qui regarde la chronologie, sur laquelle il a aussi fait des ouvrages separés. Il mourut à Paris le 17. Novembre 1641. âgé de 88. ans, & étoit entré dans la société des Jesuites à 21. ans. * Alegambe, *de script. soc. Jes.* Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XVII. siécle.*

GORDON, est le surnom d'une ancienne & noble famille d'Ecosse, qui a pris son nom de la baronie de Gordon dans le comté de Berwick ou de Mers, dans la partie meridionale de ce royaume, laquelle baronie étoit l'ancien patrimoine de cette famille. Le duc de Gordon en est le chef, & il y a plusieurs siécles qu'elle fait sa résidence ordinaire dans le nord d'Ecosse. JEAN Gordon ne laissa qu'une fille heritiere de ses grands biens, qui épousa *Alexandre* Setoun, qui par autorité du parlement, prit le nom de Gordon, afin de conserver la memoire de cette famille. Jacques II. roi d'Ecosse le créa comte de Huntlei en 1449. Le roi Jacques VI. donna le titre de marquis à GEORGE Gordon, comte de Huntlei, lord Gordon de Badenoch. C'étoit un gentilhomme distingué & de beaucoup de réputation, tant pour son ancienne noblesse, que pour le grand nombre de ses vassaux. Il fut envoyé par Jacques V. contre les Anglois, avec ceux de sa propre famille, pour empêcher leurs courses sur les frontieres, & il réussit dans cette entreprise, avec le secours du lord Hume; car il les repoussa avec perte. Il commanda ensuite mille hommes contr'eux, & à son approche ils se retirerent avec confusion; mais il ne profita pas de ces avantages: & le roi fut fort irrité contre lui & contre la noblesse, qui dans ce temslà n'avoit pas beaucoup d'inclination à la guerre contre les Anglois. Du tems de la reine Marie il fut employé à réduire les chefs des Ecossois nommés *Mac-Reynalds*, qui avoient pillé sur les terres de leurs voisins. Mais n'ayant pas réussi, il en fut blâmé, & sur-tout pour avoir été la cause de la mort de Guillaume le chef des *Clan-Chattam*, qui n'avoit pas voulu se mettre sous son patronat. (*Clan-Ship.*). Cependant le comte en fut quitte pour quelque-tems de prison, & pour la perte de quelques-uns de ses privileges. La noblesse ne voulant pas permettre, que les François, qui étoient toutpuissans alors en Ecosse sous la reine regente, s'accoûtumassent à répandre le sang des gentilshommes Ecossois. Gordon, qui étoit un fin politique, conseilla alors à la reine de donner des emplois profitables aux étrangers, afin de femer la mésintelligence entre cette reine & la noblesse. Ce seigneur qui étoit grand ennemi de la prétendue réforme, entreprit avec les oncles de la reine Marie de remettre le Nord sous l'autorité de l'église Romaine. Le pape & les Guises sçachant qu'il avoit beaucoup de pouvoir, le mirent dans leurs interêts par de grandes promesses, & entr'autres, que la reine Marie leur niece épouseroit son fils Jean. Ces grands avantages l'animerent tellement, qu'il entreprit de tuer le comte de Murrai frere de la reine, & le chef des Protestans, & de se saisir de la reine elle-même, quand elle seroit dans le Nord, où elle avoit beaucoup de pouvoir. Son fils *Jean* étoit dans le même tems à la tête de mille chevaux, pour favoriser ces grands desseins. Mais dans le tems que la reine étoit en chemin pour se rendre à son château de Strathbogi, le comte lui tint quelques discours, qui l'offenserent, & les Fragers & les Monroses avec quelques montagnards vinrent au secours de cette princesse. Cependant Huntlei, qui avoit beaucoup d'amis auprès de la reine, esperoit toujours d'effectuer ses mauvais desseins contre le comte de Murrai, après quoi il ne doutoit point de réussir dans le mariage qu'il avoit en tête. Mais son dessein étant découvert par des lettres interceptées, il tomba dans le désespoir, & se vit contraint de hazarder une bataille. Il étoit superieur en nombre, ce qui n'empêcha pas que le comte de Murrai ne le défît, & ne le fit prisonnier avec deux de ses fils. Le pere, qui étoit fort gros, mourut entre les mains de ceux qui l'avoient pris, son fils *Jean* eut la tête tranchée. On pardonna à l'autre nommé *Adam* & l'aîné se mit sous la protection d'Hamilton, son beau-pere. Nous avons vû comment cette famille obtint le titre de marquis du roi d'Ecosse Jacques VI. Charles II. roi d'Angleterre l'honora du titre de duc, en la personne du duc de Gordon, qui prit si chaudement le parti du roi Jacques II. contre le roi Guillaume. Il défendit le château d'Edimbourg, pour le premier contre le second, mais il agit avec beaucoup de moderation avec la ville qu'il auroit pû entierement ruiner; aussi obtint-il une capitulation fort honorable. Mais étant ensuite allé en France, il fut pris dans le tems qu'il vouloit passer en Allemagne, & mené prisonnier dans le château d'Edimbourg, dont il avoit été gouverneur. Il y a encore de la même famille le comte de Sutherland, le vicomte de

de Kenmure, & plusieurs autres. George Gordon, premier marquis d'Huntlei, dont il vient d'être parlé, eut une fille nommée *Jeanne*, qui épousa le general *Felix* Oneill de l'illustre famille des Oneills, un des souverains en Irlande, dont le pere avoit été décapité en 1632. à cause de son attachement pour la personne de Charles I. contre les partisans de Cromwel. Cette famille a toûjours été fort attachée à la religion Catholique, & l'a soutenue pendant plusieurs années contre la reine Elisabeth. *Jeanne* Gordon, fille de *George* Gordon, & de *Henriette* Stuart, fille de *Catherine* de Balsac de la famille d'Entragues en France, & d'*Edme* Stuart, duc de Lenox & de Richemont, cousin de *Marie* Stuart, reine d'Ecosse, & du comte d'Arnlei pere de *Jacques* VI. roi d'Ecosse & I. du nom, roi d'Angleterre, eut un fils du general Felix Oneill, qui fut nommé *Gordon* au baptême. Dans le tems de la révolution arrivée en Angleterre sous le regne du roi Jacques II. Gordon Oneill, étant gouverneur de la province de Tyrone en Irlande, leva avec ses parens, qui portoient le même nom, douze regimens, qu'ils entretinrent à leurs dépens pendant plus de trois mois, contre Guillaume III. roi d'Angleterre. Après la bataille d'Akrime, où plusieurs de ces colonels furent tués, Gordon Oneill passa en France avec son regiment composé de 1400. hommes, qu'il commanda jusqu'à la paix de Riswick, qu'il fut mis au nombre des colonels reformés. Gordon Oneill a donné dans plusieurs occasions des preuves de sa valeur & de son courage, & a toûjours été très attaché à la religion Catholique, & à Jacques II. roi d'Angleterre. * *Histoire chronologique & genealogique de la maison des* Stuarts. *Memoires manuscrits.*

GORDON, (Marguerite) Ecossoise, comtesse de Forbes, très illustre par sa pieté, étoit sœur du pere *Jacques* Gordon, Jesuite, & de deux autres GORDON, marquis de Hyntlei en Ecosse. Son merite & sa pieté la firent considerer.

GORE'E, ou GOURE, isle à trois lieues du cap Verd en Afrique, *cherchez* GOERE'E.

GORGIAS, étoit frere de Periandre, roi de Corinthe, de Cypselus second, des Cypselides: le fils de Gorgias succeda à Periandre selon Aristote, Elien & Strabon. la IV. année de la XLVIII. olympiade. * Aristot. *l. 5. Politic. c. ult.* Strabon, *l. 8.* Elien, *Variar. histor.* Marsham, *Canon. chronic.* Du Pin, *bibl. univers. de hist. profan.*

GORGIAS, dit *le Leontin*, parce qu'il étoit natif de Leontium, aujourd'hui *Lentini*, ville de Sicile, étoit docte sophiste & orateur celebre par sa fécondité à s'expliquer sans préparation sur toutes sortes de sujets. Les Leontins ayant guerre contre ceux de Syracuse, l'envoyerent avec Tisias aux Atheniens, pour demander du secours, sous la LXXXVIII. olympiade, & l'an 427. avant J. C. Gorgias obtint ce qu'il souhaitoit. On dit qu'il vécut 108. années. * Diodore de Sicile, *l. 12.* Thucydide. Athenée. Plutarque. Quintilien. Ciceron, &c.

GORGIAS, sophiste, qui vivoit dans le II. siécle, du tems d'Antonin *le Débonnaire*, écrivit quatre livres des figures de rhetorique, que Rutilius Lupus mit en abregé. Un autre de ce nom, Athenien, composa, au rapport d'Athenée, un traité des femmes de mauvaise vie de son pays. * Athenée, *lib. 13.*

GORGIAS, gouverneur de l'Idumée & grand ennemi des Juifs, fut souvent battu par Judas *Machabée*, qui lui tua cinq mille hommes de pied, & mille de cheval. Il eût été pris par le brave Bacenor, s'il n'eût été promptement secouru par un chevalier Syrien. * I. *Machab. IV. 20. 23.* II. *Machab. XII. 37.*

GORGONNE, isle de la mer de Genes, située près du Pisantin, dont elle dépend, & peu considerable, n'ayant que trois ou quatre lieues de circuit, un terroir montagneux, où l'on ne voit qu'un village, & un petit fort, où il y avoit autrefois un monastere celebre, sous le nom de sainte Marie. * Baudrand.

GORGONES, trois sœurs, filles de *Phorcus* & de *Ceta*, étoient nommées *Meduse*, *Euryale*, & *Sthenio*. Elles demeuroient près du jardin des Hesperides, & transformoient en pierre ceux qui les regardoient. Persée les vainquit, & tua *Meduse*, avec le secours de Minerve. * Virgile, *l. 6. Æneid.* Natalis Comes, *l. 7.* Ovide, &c.

☞ * Hesiode en sa theogonie, & Hygin, disent que les Gorgones étoient trois sœurs, filles de Phorcus, dieu marin, qui n'avoient à trois qu'un seul œil, dont elles se servoient tour à tour. Elles avoient de grandes aîles, & étoient coëffées de couleuvres, ayant des dents grandes comme les défenses d'un sanglier, qui leur sortoient de la bouche, & des griffes crochues & bien acerées. Leurs noms étoient STHENYO, qui veut dire, *Force*, *Puissance*; MEDUSE, c'est-à-dire, *soin de l'état*; & EURYALE, c'est-à-dire, *ayant commandement sur mer*. Il y en a qui tirent leur nom du mot grec γοργότης, qui signifie *cruauté*, *truculentia*; ou de γοργὼν, nom d'un animal dangereux d'Afrique.

Fulgence raconte, après Theocrite, ancien historiographe, que Phorcus fut un roi, qui laissa trois filles fort riches; que Meduse étoit l'aînée & la plus puissante; qu'on l'appella *Gorgone*, parce qu'elle s'appliqua fortement à faire cultiver les terres; qu'on lui attribua une tête de serpent, à cause de sa prudence; que Persée l'étant venue attaquer avec une flotte (raison pour laquelle les poëtes lui donnent des aîles) enleva ses états, & lui ôta la vie; qu'il se servit de la tête, c'est-à-dire, des forces & des richesses de Meduse, pour subjuguer le royaume d'Atlas, qu'il mit en fuite l'ayant forcé de se retirer dans les montagnes, on dit qu'il l'avoit metamorphosé en montagne.

Diodore de Sicile, dit que c'étoient des femmes fort belliqueuses, qui habitoient en Afrique, contre lesquelles Persée combattit: qu'il les vainquit, & tua leur reine Meduse, par le secours de Minerve, c'est-à-dire, de son courage & de sa valeur, dont cette déesse est le symbole.

GORGONIE, (sainte) sœur de saint Gregoire *de Nazianze*, dans le IV. siécle, fut mariée à un homme qualifié de la province de Pisidie, que quelques-uns appellent *Melece*, & que d'autres croient être *l'italien*. Elle eut de ce mariage trois filles; l'aînée, nommée Alipienne, fut mariée à Nicobule: les deux autres Eugenie & Nonê se consacrerent à Dieu. Gorgonie vécut saintement, & fut guerie, à ce que rapporte saint Gregoire *de Nazianze*, d'une maladie, en mêlant des antitypes du corps & du sang de Jesus-Christ avec ses larmes, & s'en faisant une onction. Elle mourut saintement comme elle avoit vécu, & son frere, saint Gregoire *de Nazianze*, fit son oraison funebre, où sa vie est rapportée. Les Grecs font sa fête au 23. Fevrier, & au 9. de Decembre. Les Latins s'en font tenus à ce dernier jour. * S. Gregor. Nazianz. *Oratione II.* Baillet, *vies des saints.*

GORGONZOLA, bourg d'Italie dans le Milanois, est sur le canal de Martesana, à quatre lieues de Milan, vers le nord-est. * Mati, *dict.*

GORGOPAS, vainquit Eunome, proche de Zostere, lui prit quatre navires: mais il fut à la fin vaincu lui-même par Chabrias. * Xenophon, *l. 5.*

GORGOPHONE, fille de Persée & d'Andromede, & femme de Perieres roi des Messeniens, se remaria après la mort de son époux, avec Oebalus; & fut la premiere que l'histoire prophane remarque s'être engagée dans de secondes nôces. Elle eut deux fils de son premier mariage, Apharée & Leucippe; & du second Tyndare pere d'Helene; & Arene, femme de son frere Apharée, qui regna à Messene. * Pausanias. Bayle, *dict. critiq.*

GORGOPHORE, est un surnom, qui fut donné à Pallas, parce qu'elle portoit gravée dans son bouclier, la tête de Meduse une des Gorgones. * Ciceron, *dans la harangue qu'il fit avant que d'aller en exil.*

GORGUS, homme habile dans l'épreuve & la séparation des métaux, duquel Alexandre se servoit. * Strabon, *lib. 15.*

GORGUS, fils d'Aristomene, Messenien, dont le pere ayant été pris & garotté par sept arbalêtriers de Crete, fut conduit dans une cabane du pays de Messene, où habitoit une veuve avec sa fille. Celle-ci qui avoit songé la nuit que des loups avoient amené chez elle un lion lié, & qu'ayant délié ce lion, il avoit mangé les loups, donna du vin à boire aux Cretois, les enyvra, prit un de leurs poignards pendant qu'ils étoient endormis, & délia Aristomene, qui tua ces bandis. En récompense Aristomene donna son fils Gorgus en mariage à cette fille, qui n'avoit que neuf ans. Gorgus se fit depuis chef de la colonie des Messeniens, qui passerent en Sicile, & qui s'étant emparés de la ville de Zanclé, lui donnerent le nom de Messine. * Pausan. *in Messeniacis.* Athenée, *l. 3. Dipnosophistes.*

Il y a un autre Gorgus, fils de Theron, tyran d'Agrigente, qui aida son pere à se rendre maître du pays des Agrigentes. * Polyæn. *l.* 6. Pausan. *Messen.* Athen. *l.* 3. *p.* 92. & *l.* 7. *p.* 322.

GORI, (Dominique) religieux de l'ordre de saint Dominique, natif de Florence, où il s'acquit une solide réputation par son éloquence, enseigna la théologie dans son ordre, & mourut au mois de Septembre de l'an 1620. âgé de 49. ans. On a de lui la premiere partie de ses considerations morales sur la vie de Jesus-Christ qui sont également sensées, & bien écrites en italien; & la vie du P. Sanctes Tosinio, dans la même langue. * Echard, *script. ord. FF. Prad. tom.* 2.

GORICHEME, (Henri de Cologne) théologien d'une grande réputation, *cherchez* HENRI.

GORION, fils de *Nicodeme*, l'un des plus ardens factieux de Jerusalem du tems de la guerre des Juifs contre les Romains. * Josephe, *guerre des Juifs, liv.* 2. *c.* 32.

GORION, fils de *Joseph*, Juif de nation, fut grand ennemi de ceux qu'on nommoit les *Zélateurs*; & fit soulever le peuple contr'eux. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. IV. chap.* 12.

GORITZ ou GORITIA, ville d'Italie, dans le Frioul, capitale d'un comté de ce nom, est située sur la riviere de Lisonzo, à trois ou quatre milles d'Aquilée & autant de Palma. Goritz appartient à la maison d'Autriche.* Sanson. Baudrand.

GORLÆUS ou GORLN, (Abraham) né à Anvers l'an 1549. demeura à Delft en Hollande, où il mourut le 15. Avril 1609. Il étoit extrêmement curieux en medailles, en monnoyes anciennes & autres antiquités, & a laissé divers ouvrages sur ces matieres, comme *Dactilyotheca, seu annulorum sigillorumque è ferro, ære, argento atque auro Promptuarium. De annulorum origine. Thesaurus Numismatum familiarum Roman. Paralipomena Numismatum, &c.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Bayle, *dict. crit.* 2. *édition.*

GORLÆUS, (David) natif d'Utrecht, fut l'un de ces philosophes qui dans le XVII. siécle, abandonnerent les sentimens de l'école, pour se faire un nouveau systême. Voëtius professeur en théologie, & celebre partisan de l'ancienne philosophie entre les Protestans, a condamné comme heretique l'opinion de Gorlæus, sur l'union de l'ame & du corps. Ce fut Regius Cartesien, qui en renouvellant cette opinion, attira sur Gorlæus, aussi bien que sur lui, les foudres impuissans de Voëtius, juge & partie dans sa propre cause. * Baillet, *vie de Descartes.* Bayle, *diction. critique.*

GORLITZ, en latin, *Gorlitium*, ville d'Allemagne dans la haute Lusace, est située entre les marais vers la Neise, à quatre ou cinq lieues de Bautzen, sur les frontieres de la Bohéme. Cette ville est bien fortifiée. Elle a été autrefois dépendante de la Bohéme, & elle appartient aujourd'hui à l'électeur de Saxe.

GORMAZ, ou S. STEPHAN DE GORMAZ, bon bourg d'Espagne dans la Castille vieille. Il est sur le Douro à deux lieues au-dessus de Borgo d'Osma. * Mati, *dict.*

GOROPIUS, (Jean) surnommé *Becanus*, parce qu'il étoit natif d'un village de Brabant, nommé *Hilvarenbec*, en latin *Hilvaren-beca*, florissoit dans le XVI. siécle, étoit estimé de l'empereur Charles *Quint*, & fut medecin d'Eleonore, reine de France, & de Marie, reine de Hongrie, sœurs de ce monarque. Il sçavoit la philosophie, les langues & les belles lettres, & écrivit divers ouvrages, qui ne répondirent pas à l'opinion qu'on avoit de son sçavoir. Il a soutenu assez bisarrement, que la langue teutonique étoit celle d'Adam, & que toutes les autres en étoient venues. Nous avons de lui, *origines Antuerpianæ*, en neuf livres. Goropius mourut à Mastricht le 27. Juin 1572. âgé de 53. ans, & fut enterré dans l'église des Cordeliers, où l'on voit son tombeau. * Juste Lipse, *Cent.* 3. *ad Belg. ep.* 34. Scaliger, *l.* 2. *ep.* 146. Le Mire, *in elog. Belg.* Valere André, *bibl. Belg.* Suffridus Petri. Cluvier, &c.

GORRAN, (Nicolas de) celebre religieux de l'ordre de saint Dominique, dans le XIII. siécle, selon quelques auteurs, nâquit à Gorrain près de Tournai; d'autres assurent qu'il étoit Anglois; mais il est certain par les manuscrits de ses ouvrages, écrits de son tems même, qu'on garde en Sorbonne, qu'il étoit né dans le Maine. Il fit son sejour ordinaire à Paris, où il enseigna la théologie avec beaucoup de succès, sans y avoir pris les degrés: il fut aussi prieur de la maison de saint Jacques, & Philippe *le Hardi* roi de France le choisit pour être le confesseur de Philippe *le Bel* son fils, sur l'esprit de qui il eut assez de credit, pour lui persuader en 1286. de faire porter le cœur du roi son pere dans l'église de saint Jacques. Nicolas de Gorran fut un celebre prédicateur dans son tems, & composa un très-grand nombre d'ouvrages, entr'autres des commentaires sur l'écriture, mais on n'en a imprimé qu'une petite partie; sçavoir les commentaires sur les 4. évangiles, à Cologne en 1537. *fol.* & depuis à Anvers en 1617. ceux sur les sept épîtres canoniques, à Anvers en 1620. avec des commentaires sur les épîtres de saint Paul qui lui sont attribuées faussement; & ceux sur l'apocalypse dans le même volume. Entre ces commentaires, ceux qui sont sur les sept épîtres canoniques, ont été attribués, mais mal à propos à saint Thomas d'Aquin, ce qui n'est venu que de ce que Claude de l'Epine dans le XVI. siécle ayant trouvé ces commentaires sans nom d'auteur, s'est imaginé en devoir faire honneur à saint Thomas; en quoi il a été suivi d'autant plus aisément par de fort habiles gens, que dans son manuscrit il avoit trouvé plusieurs fois ces deux lettres *ly* ou *li*; qu'il crut signifier *Lyranus*, auteur du commencement du XIV. siécle; quoiqu'en effet ces lettres ne signifient autre chose que le τὸ grec, li *quasi*, τὸ *quasi*. Pour ce qui regarde le commentaire sur les actes des apôtres, imprimé à Haguenau en 1502, à Paris en 1521. & à Anvers en 1620. sous le nom de Gorran, il est certain qu'il n'est pas de cet auteur, mais d'Hugues de saint Cher; le vrai commentaire de Gorran est dans le manuscrit 419. de la bibliotheque de saint Victor: le commentaire sur les épîtres de saint Paul, est aussi conservé dans la bibliotheque du college de Navarre; car celui qui a paru sous son nom à Cologne en 1478. à Haguenau en 1502. à Paris en 1521. & à Anvers en 1617. est de Pierre de Tarentaise, depuis pape sous le nom d'Innocent V. On a encore les sujets de sermons qu'il a laissés, imprimés à Paris en 1509. & 1523. & à Anvers en 1620. Ses autres ouvrages qui sont en très-grand nombre, sont conservés en diverses bibliotheques. Gorran mourut vers l'an 1295. Wading dans sa bibliotheque franciscaine, veut faire honneur de cet écrivain à son ordre; mais il ne peut pas même marquer le tems où il a vécu; & il est très-certain qu'il s'est trompé. * Echard, *script. ord. FF. Prad. tom.* 1.

☞ Il y a eu de grandes varietés dans ce qu'ont écrit les auteurs de Gorran, religieux Dominicain. Les uns l'ont fait confesseur du roi Philippe *le bel*; les autres de Philippe de Valois, l'un & l'autre rois de France. On croyoit que les uns ou les autres s'étoient trompés; cependant ils ont dit la verité. Gorran auteur, fut en effet confesseur de Philippe *le Bel*; & Gorran dont on ne connoît point d'ouvrages, le fut de Philippe de Valois. Il étoit sans contredit religieux Dominicain, comme le sçavant dont on vient de parler, & son nom a été conservé dans les registres de la chambre des comptes extraits par M. Archon dans son histoire de la chapelle de nos rois. Mais ce seroit peu que son nom, si le continuateur de la chronique de Nangis n'avoit immortalisé sa mémoire, en observant que ce fut le confesseur du roi, de l'ordre des FF. Prêcheurs, qui l'avertit que les Flamands étoient entrés dans son camp, ce qui sauva l'armée qui avoit aussitôt pris les armes, de sorte qu'il remporta la celebre victoire de Mont-Cassel. * *Voyez* le à l'année 1328.

GORREVOD, (Laurent de) frere aîné du cardinal LOUIS Gorrevod, *dont il sera parlé ci-après*, fut comte de Pont-de-Vaux, vicomte de Salins, baron de Montanai, chevalier de la Toison d'or, &c. Il étoit grand écuyer du duc de Savoye, & chevalier d'honneur de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, qui le fit executeur de son testament en 1508. fut gouverneur de Bresse en 1516. fut chambellan de l'empereur Charles V. maréchal du comté de Bourgogne, & son grand maître d'hôtel en 1522. & député de sa part en la ville de Tolede pour la délivrance de François I. roi de France, qui avoit été fait prisonnier à la bataille de Pavie. Ses services furent recompensés par le même empereur, qui lui donna le duché de Nole en Sicile, & les mines de Biscaye, qui fut un present estimé un million de livres. Il fit son testament le 6. Mai 1527. & mourut à Barcelone, d'où son corps fut transporté en l'é-

glise de Brou en Bresse, où il fut inhumé sous un magnifique tombeau de bronze. Il avoit épousé 1°. *Philiberte* de la Palu, fille d'*Hugues*, comte de Varax, & d'*Antoinette* de Polignac : 2°. *Claudine* de Rivoire, fille de *Louis*, seigneur de Gerbais & de Lai, & de *Marguerite* d'Albon, morte le 28. Decembre 1535. desquelles il n'eut point d'enfans; & laissa son heritier son cousin JEAN de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, qui avoit épousé *Claude* de Semur, laquelle prit une seconde alliance avec *Jacques* de Susanne, comte de Cerni, ayant eu de son premier mariage LAURENT, qui suit; & *Antoine* de Gorrevod, évêque de Losanne, abbé de saint Paul de Besançon, mort en 1598.

LAURENT de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, vicomte de Salins, baron de Marnai, seigneur de Chalamont & du mont saint Sorlin, conseiller d'état du duc de Savoye, chevalier de l'ordre de l'Annonciade en 1568. & lieutenant general pour ce prince de Bresse, Bugei, & Valromei, se noya au siége de Geneve, en passant un torrent. Il avoit épousé *Perronne* de la Baume, fille de *Claude*, seigneur du Mont saint Sorlin, & de *Guillemette* d'Igni, dont il eut CHARLES-EMANUEL de Gorrevod, duc de Pont-de-Vaux, &c. chevalier de la Toison d'or, né le 13. Decembre 1569. qui fut élevé en Espagne, & suivit en son pays l'infante Catherine, duchesse de Savoye. Il eut une compagnie de chevaux legers au siége de Geneve, & à l'âge de 17. ans, il commanda deux fois toute la cavalerie de Savoye. Il servit depuis l'archiduc Albert, en qualité de grand chambellan, lequel en consideration de ses services érigea la baronnie de Marnai en marquisat, & le fit gouverneur de la province de Limbourg. Ce seigneur se signala aussi à la journée de Nieuport, où l'archiduc ayant été démonté, il le remonta, & tua celui qui le poursuivoit. Ce fut en sa faveur que le roi Louis XIII. érigea en duché son comté de Pont-de-Vaux, situé en Bresse, par lettres du mois de Fevrier 1623. lesquelles ne furent registrées au parlement de Dijon, que le 17. Decembre 1627. deux ans après son decès, étant mort le 4. Novembre 1625. âgé de 56. ans. Il avoit épousé *Isabelle* de Bourgogne, fille d'*Herman*, comte de Fallais, & d'*Ioland* de Longueval, dont il eut *Philippe-Eugene* de Gorrevod, duc de Pont-de-Vaux, prince du saint Empire, vicomte de Salins, &c. mort sans posterité le 26. Juillet 1681 : *Charles Emanuel*, archevêque de Besançon, mort en 1659; & *Magdeleine* de Gorrevod, morte sans alliance. * Maurice, *chevaliers de la Toison d'or*, &c.

GORREVOD, (Louis de) cardinal évêque de saint Jean de Maurienne, & de Bourg, prince du saint Empire, & abbé d'Ambronai, étoit fils de JEAN de Gorrevod, gentilhomme d'une des meilleures maisons de Bresse, & de *Jeanne* de Loriol, & non pas, comme dit Auberi, de *Laurent*, qui étoit son frere. Le pape Alexandre VI. lui donna l'évêché de saint Jean de Maurienne en 1499. & Leon X. ayant fondé l'an 1515. un évêché à Bourg, en donna l'administration à ce prélat, que le duc de Savoye avoit envoyé pour se trouver au concile de Latran, en qualité de son ambassadeur. Le pape Clement VII. le créa cardinal en 1530. & le nomma son légat *à latere* dans tous les états de Savoye. Le testament du cardinal de Gorrevod, qui mourut, selon Onuphre, en 1537. est daté deux années auparavant. Il fit diverses fondations saintes, comme de la collegiale de Pont-de-Vaux, &c.* Onuphre. Ciaconius & Auberi, *hist. des card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Guichenon, *hist. de Bresse.*

GORRIS, (Jean de) en latin *Gorreus*, medecin, dans le XVI. siécle, étoit de Paris, & fils de *Pierre* de Gorris de Bourges, aussi medecin. On peut dire, dit Scevole de Sainte-Marthe, qu'il possedа parfaitement les deux choses les plus necessaires pour former un excellent medecin; car il sçavoit très-bien le grec, & avoit une parfaite connoissance de secrets de la nature. Il parloit aussi très-bien latin, & composoit de beaux vers en cette langue. Il traduisit les œuvres du poëte Nicandre, de grec en latin, accompagnés des notes, & publia les définitions de la medecine. Il a aussi composé un petit traité du *liévre marin*, & avoit préparé d'autres ouvrages, dont il auroit enrichi la posterité; mais un fâcheux accident qui lui arriva, en empêcha la publication. Des soldats armés qui arrêterent un carosse dans lequel il étoit, lui firent tant de peur, qu'il en devint comme tout perclus de ses sens. Ce sçavant homme vécut plusieurs années dans cet état déplorable, & mourut en 1577. âgé de 62. ou 72. ans. Il eut pour fils *Louis* de Gorris avocat au parlement. * Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l. 3.* La Croix du Maine, &c.

GORSKIUS, (Jacques) archidiacre de Gnesne, chanoine & archiprêtre de Cracovie, vice-chancelier & professeur en l'université de la même ville de Cracovie, a fleuri dans le XVI. siécle. Il étoit né dans un bourg de la province de Masovie en Pologne, fut un des plus illustres ornemens de l'université de Cracovie, où il se distingua par sa doctrine, par le progrès qu'il fit dans les langues, dans la théologie, & dans la jurisprudence civile & canonique. Il y enseigna le droit, & y mourut le 17. Juin 1585. Nous avons de lui divers ouvrages comme; *De usu legitimo Eucharistiæ; de pastore; de baptismo Prædestinatorum; Crusius seu animadversio in theologos Wirtemberg. Præmunitio adversus insanum dogma Francken Arriani; victoria regis Stephani; præstantissimorum Polonorum epistolæ, lib. XXX. &c.* * Starovolscius, *in elog. Polon.* Ghilini, *theat. d'huom. letter*, &c.

GORTHENIENS, secte prétendue des Samaritains; suivant le témoignage de saint Epiphane: ou des Juifs, selon Thebutis, rapporté par Eusebe, *l. 4. c. 22.* mais on ne sçait ce que c'étoit que cette secte, dont aucun autre auteur ne parle. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. des III. prem. siecles.*

GORTINA, province d'Asie, dont il est parlé, I. *Machab. XV. 23.*

GORTINA, autrefois ville considerable & épiscopale de l'isle de Candie, étoit dans le territoire de la ville de Candie à quatre lieues de la côte meridionale de l'isle. Elle est entierement ruinée. * Baudrand.

GORY, petite ville du Gurgistan, ou de la Georgie proprement dite, est située dans une plaine entre deux montagnes, sur le bord du fleuve Kurs, au bas d'une éminence, sur laquelle il y a une forteresse gardée par des Persans naturels. Elle fut bâtie pendant les dernieres guerres du Gurgistan, dans le XVII. siécle, par Rustan Can, general de l'armée des Perses. Un Augustin missionnaire, qui étoit alors à Gori, en fit le plan. Sa situation est avantageuse : c'est pourquoi il n'y a que cent hommes de garnison. Les habitans de la ville sont tous marchands & assez riches. On y trouve abondamment & à bon marché tout ce qui est necessaire à la vie. * Le chevalier Chardin, *voyage de Perse en 1673.*

GORZE, bourg avec une abbaye. Il est sur une petite riviere, qui porte son nom dans le pays Messin, à une lieue de la Moselle, & à trois de Metz, du côté du sud-ouest. * Mati, *dict.*

GOSACHO, ancienne petite ville ou bourg de Thrace, est dans la Romanie, sur la mer Noire, près de la ville de Mesembria, & de la montagne d'Argentaro. * Mati, *dictionaire.*

GOSEN, ville de la tribu de Juda dans la Palestine. * *Josué, XV. 15.*

GOSES: nom des principaux marchands qui trafiquent pour le grand duc de Moscovie. Lorsqu'on donne audience à quelque ambassadeur, on prend dans la garderobe du grand duc des habits magnifiques, pour en revêtir ces marchands, qui paroissent dans une salle avec des tuniques de brocard, & de grands bonnets de marte. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

GOSIO, (Martin) jurisconsulte de Boulogne en Italie, & disciple du celebre Irnerius, a été un des premiers qui ont travaillé à faire des gloses & des commentaires sur le droit civil. Il fut conseiller de l'empereur Frederic, & fut en réputation vers l'an 1150. dans le même tems que florissoit Bulgare, autre celebre jurisconsulte, aux sentimens duquel il étoit opposé. Cette contrarieté d'opinions partagea presque tous les docteurs de droit en deux partis; & ceux qui suivirent les opinions de Gosius, furent appellés *Gosiani*, comme le témoigne Cino, qui rapporte que Gosius fut chassé du pays avec sa famille, parce qu'il étoit du parti des Gibelins. * Nicolas Alidosi, *dott. Bologn. di leg. Canon è Civil.*

GOSLAR, ville imperiale & anseatique de la basse Saxe, dans le diocèse d'Hildesheim, située sur la riviere de Gose, dont elle prend son nom, & au pied du mont Romersberg, fut fondée l'an 923. par Henri I. roi d'Al-

lemagne, surnommé l'*Oiseleur*. En 968. on découvrit dans son voisinage & dans la montagne de Romensberg des mines d'argent, ce qui attira des ouvriers experts pour mettre ces mines à profit, & contribua à peupler cette nouvelle ville. Henri II. s'y fit construire un palais dès son avenement à l'empire l'an 1002. & par là elle devint une ville royale. Henri IV. y nâquit en 1050. la même année Henri III. y avoit reçû le pape Leon IX. & il y reçut encore le pape Victor II. en 1056. cette affection particuliere des empereurs pour Goslar dura jusqu'en 1253. que Guillaume de Hollande y alla, & ce fut la derniere fois que cette ville fut honorée de la présence des empereurs. Son église collegiale fut fondée par Henri III. en 1039. sous le nom des SS. Simon & Jude, en memoire de sa naissance arrivée le jour de la fête de ces deux apôtres : les empereurs l'ont considerée long-tems comme leur propre chapelle, & l'ont gratifiée de grands privileges : elle fut rendue indépendante de toute autre puissance que celle des empereurs pour le temporel, & le pape Leon IX. la soumit immédiatement au saint siége, ce qui fut confirmé par Alexandre IV. en 1257. & par Sixte IV. en 1483. Les empereurs tirerent dans la suite un grand nombre de prélats de cette collegiale, & plusieurs des prévôts de cette église furent honorés jusqu'au tems de Frederic I. qui fut élû en 1152. de la dignité de chancelier de l'empire. Il y avoit outre cela proche de Goslar trois monasteres de chanoines reguliers, & une abbaye de religieuses de l'ordre de Citeaux fondée en 1160. laquelle subsiste encore & est remplie de filles Lutheriennes. Les Cordeliers furent aussi établis à Goslar par l'empereur Othon IV. en 1208. ou 1209. leur maison est à present un hôpital pour de vieilles femmes. L'an 1365. Goslar entra dans la confederation des villes anseatiques avec Brunswick, Magdebourg, Hildesheim, Hannover & quelques autres. En 1528. le Lutheranisme y fut établi par un decret du sénat. Les premieres étincelles de cette heresie y avoient été jettées dès 1521. & on l'y avoit prêchée ouvertement en 1523. Le clergé presque seul se soutint contre la séduction ; mais enfin la doctrine & la discipline de Luther fut introduite dans la collegiale en 1566. & les Cordeliers se virent obligés d'abandonner leur maison. Ils y revinrent en 1629. en vertu du decret de Ferdinand II. qui venoit d'ordonner la restitution des biens ecclesiastiques, & les Jesuites furent mis en possession de l'église des saints Simon & Jude. Le peuple écoutoit leurs prédications avec plaisir, & revenoit de ses erreurs, mais les armes victorieuses de Gustave Adolphe roi de Suede, arrêterent de si belles dispositions, il fallut évacuer ces lieux sacrés, & Goslar se replongea dans le Lutheranisme. * Jean Michel Rainucius, *antiquitatum Goslariensium & vicinarum regionum libri sex*, à Francfort 1707. *Memoires de Trevoux*, Septembre 1711.

GOSSELIN, (Jean) garde de la bibliotheque royale, a vécu sur la fin du XVI. siécle, sous le regne de Charles IX. & de Henri III. Il étoit natif de Vire en Normandie, sçavoit les langues, les belles lettres, les mathematiques. Il composa des éphemerides en l'an 1571. *historia imaginum cœlestium, la main harmoniaque, ou les principes de musique antique & moderne*, & autres ouvrages. Il mourut fort âgé au commencement du XVII. siécle, à demi brûlé, étant tombé dans son feu dont il n'eut pas la force de se retirer à cause de sa vieillesse. Casaubon lui succeda dans l'emploi de garde de la bibliotheque royale. * *Consultez* la Croix du Maine ; du Verdier Vauprivas ; Vossius, &c. Bayle, *dictionaire critique*.

GOSSELIN. Il y a encore deux auteurs de ce nom, GUILLAUME Gosselin, natif de Caën, mathematicien ; & ANTOINE Gosselin de la même ville, professeur royal en histoire & en éloquence, & principal du college du Bois, qui a fait en latin l'histoire des anciens Gaulois, qu'il publia en 1636. * Bayle, *dict. crit*.

GOSSELINI, (Julien) né à Rome l'an 1525. & originaire de Nice de la Paille dans le Montferrat, florissoit dans le XVI. siécle, dès l'âge de 17. ans il fut secretaire de Ferdinand de Gonzague, viceroi de Sicile, & gouverneur de Milan, puis du duc d'Albe, du duc de Sesse, & de quatre ou cinq autres, aussi gouverneurs de Milan. Gosselini fut gratifié d'une pension de 200. écus par le duc de Sesse & par le marquis de Pescaire son successeur. Le duc d'Albuquerque qui succeda à ce dernier loin d'être aussi favorable à Gosselini, s'anima si fort contre lui, que peu s'en fallut qu'il ne lui ôtât l'honneur avec la vie. Cette disgrace n'empêcha pas le duc de Terranova & le marquis d'Aimonte gouverneur du Milanois de se servir de lui en qualité de secretaire. Il mourut le 12. Fevrier 1587. âgé de 62. ans. Il a écrit la vie de Ferdinand de Gonzague ; l'histoire de la conjuration des Pazzi & Salviati à Florence, de Jean-Louis de Fiesque, &c. * *Voyez* le theatre des hommes de lettres de l'abbé Ghilini. Bayle, *dict. crit*.

GOSSENPROT ou GOSSENBROT, (Sigismond) religieux de l'ordre de S. Benoît, vivoit en Allemagne, dans le XV. siécle vers l'an 1483. Il composa la chronique d'Augsbourg, que Jean Pistorius a publiée entre les écrivains de l'histoire d'Allemagne.

GOSTININ, ville & chatellenie de la basse-Pologne : avec un bon château, dans le palatinat de Rave, à deux ou trois lieues de Vistule, & autant de Ploczko. Demetrius Suiski, grand duc de Moscovie, que ses sujets avoient remis à Stanislas Zolkiewski, general des troupes de Sigismond roi de Pologne, fut mené en 1611. à Gostinin, où il mourut peu de tems après. * Sanson. Baudrand.

GOSWIN ou GOSSUIN BOSSUT, religieux de l'ordre de Citeaux, laissa quelques traités d'histoires ; surtout les vies de deux ou trois personnes de grande pieté comme celle d'un frere convers nommé *Arnoul*, & une d'un abbé appellé *Abundus*. On ignore en quel tems il a vécu. * Charles de Wisch, *biblioth. Cisterc.* Aubert le Mire, *in chron. Cisterc.* Possevin, *appar. sacr.* Vossius, *de hist. Lat.*

GOSWIN DE CISTEAUX religieux de cet ordre, vivoit du tems de saint Bernard, & fut prieur de Clairvaux, puis abbé d'Ebirbac dans le diocèse de Mayence, où il mourut l'an 1201. Il écrivit la vie de la B. Asceline, niéce de saint Bernard ; un livre des miracles de son tems, &c. * Charles de Wisch, *biblioth. Cisterc. &c.*

GOSWIN HEXIUS, de Flessingue, religieux de l'ordre des Carmes, dans le XV. siécle, devint docteur de Paris, évêque d'Hierapolis & suffragant d'Utrecht, où il mourut le 31. Mars de l'an 1475. Il composa divers ouvrages, comme des commentaires sur le premier & le second livre des sentences ; des sermons ; *directorium perturbatæ conscientiæ ; quæstiones de virtutibus theologicis & cardinalibus ; de decem præceptis ; de modo prædicandi ; de exemplorum copia, &c.* * Lucius, *in biblioth. Carmel.* Alegre, *in parad. Carm.* Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

GOTARZES, frere d'Artaban II. qu'il fit mourir avec ses enfans ; mais ayant été chassé par Vardane, un de ses freres, il revint encore sur le trône après la mort de Vardane. Sous le regne de l'empereur Claude, Meherdates, fils de Vonon, fut envoyé contre lui ; mais ce fut en vain : car Gotarzes gagna la bataille. Vologeses I. lui succeda. * Tacit. *annal. lib. 11. cap. 8. & seqq.*

GOTEMBOURG, ou GOTHEBOURG, *Gothoburgum*, ville de Suede, sur la mer Baltique, avec un beau port, est située dans la Gothie occidentale ou Westrogothland, à deux ou trois lieues de Bahus. C'est en cette ville que le roi de Suede, Charles Gustave, mourut en 1660. Le feu ayant pris en cette ville en Avril 1721. elle souffrit une perte considerable, l'église Suedoise, le college de cette nation & plus de 300. maisons ayant été consumées en six heures de tems. * Sanson, Baudrand.

GOTEMBOURG, ville de l'Amerique septentrionale, dans la nouvelle Suede, fut bâtie par les Suedois, sur qui les Hollandois la prirent. Les Anglois l'ont enlevée à ces derniers. * Sanson. Baudrand.

GOTESCALC, diacre, *cherchez* GODESCALQUE.

GOTHA, ville d'Allemagne, dans la Thuringe, entre Erfort & Eisenach, appartient à une branche des princes de la maison de Saxe. Cette ville souffrit beaucoup dans le XVI. siécle, pendant les guerres d'Allemagne. Jean-Auguste de Saxe la prit en 1567. & on y arrêta Jean Frederic son frere, qui fut mené prisonnier à Vienne en Autriche. Cette ville fut presque réduite en cendres en Janvier 1711. par le feu qui y prit par accident. *Cherchez* SAXE. * *Consultez* le 41. livre de l'histoire de M. de Thou.

GOTHALIE, *cherchez* ATHALIE.

GOTHARD, Kettler, *cherchez* KETTLER.

GOTHESCALC, *cherchez* GODESCALQUE.

GOTHIE. La Gothie, que ceux du pays appellent

Gothland, c'est-à-dire, *pays des Goths*, est une province de Suede, qui est entre la Suede propre, la Norwege, & la mer Baltique. Elle est divisée en occidentale Westrogothland, orientale Ostrogothland, & meridionale Sudgothland. Les provinces de la Gothie occidentale sont, Westrogothland, qui lui donne son nom, Dalie & Wermeland. Celles de la Gothie orientale sont Ostrogothland, qui lui donne encore son nom, Dalie & Wermeland. Celles de la Gothie orientale sont Ostrogothland, qui lui donne encore son nom, Smaland, Oeland, & l'isle de Gothland. Enfin les provinces de la Gothie meridionale sont Skonen, Halland, Bleking, ces trois dernieres, qui étoient autrefois du royaume de Danemarck, appartiennent aujourd'hui à la Suede. C'est de ce pays qu'on assure que sont venus les Goths: mais tous les auteurs n'en tombent pas d'accord, *voyez* GOTHS, ci-dessous. * Mercator. Sanson. Baudrand.

GOTHLAND, en latin *Gothlandia*, isle de Suede, dans la mer Baltique. Sa longueur du septentrion au midi, est de douze lieues; & sa largeur du levant au couchant, de cinq. Elle a la ville de Wisbi, autrefois renommée par le négoce, & elle est differente de GOTHLAND, *Gothiscandia*, region de la Scandinavie, autrefois aux Suedois, & présentement au roi de Danemarck. * Sanson. Baudrand.

GOTHS, anciens peuples de la Germanie, qui habitoient le long de la Vistule jusques à son embouchure dans la mer Suevique ou Baltique, où est située la celebre ville de Dantzik. Leur origine est fort contestée, ainsi que celle de beaucoup d'autres peuples, qui se sont rendus celebres dans le monde, & dont pour l'ordinaire on rend la naissance incertaine & obscure, en voulant leur faire honneur. L'opinion commune les fait venir de la partie meridionale de la Suede, où Jornandès & Joannes Magnus leur donnent des rois, même avant la guerre de Troye, & dès le tems d'Hercule, par des narrations sans preuves, & tout-à-fait fabuleuses. Cluvier au contraire, veut qu'ils soient originaires de ce pays même, qu'ils ont tenu aux environs de la Vistule. Cette nation s'étant étendue par les armes jusqu'au-de-là de l'Oder, s'associa par ses conquêtes les Herules, qui occupoient la Cassubie, les Rugiens, les Sidins, les Carins, & quelques autres peuples Vandaliques, qui ne firent plus ensemble qu'un peuple sous le nom de Goths, distingué des autres nations de la Vandalie, qui retinrent le nom de Vandales. Alors les Goths se trouvant trop resserrés dans les bornes de ce petit pays, qu'ils occupoient dans la Germanie, entre l'Oder & la Vistule, en sortirent enfin pour faire la conquête d'autres terres. Ce fut sous l'empire de Marc-Aurele, sur la fin du II. siécle, que ces peuples assemblés se diviserent en deux parties, dont la moindre demeura dans le pays, & principalement dans les isles Electrides, à l'embouchure de la Vistule. Ceux-ci furent appellés *Gépides*, d'un nom gothique, qui signifie *paresse*, parce qu'ils sortirent les derniers, & ne suivirent que long-tems après les premiers conquerans. L'autre partie, composée des plus vaillans & des plus braves, passa la Vistule, sous la conduite de leur roi Filimer. Après avoir traversé toute la Sarmatie jusques aux Palus Meotides, ces guerriers ne trouverent pas où s'établir commodément parmi les barbares, qui étoient pour le moins aussi feroces qu'eux: (car c'est de-là que sont venus les Alains, & les Huns:) ainsi ils retournerent du côté de l'occident, passerent le Borysthene; & s'étant accrus par la jonction de plusieurs Bastarnes, peuples de la Sarmatie, ils s'emparerent de la Dacie, qui étoit le pays des Daces & des Getes. C'est pourquoi ils sont confondus par les historiens & par les poëtes, tantôt avec les Scythes, tantôt avec les Getes ou les Daces.

Les Goths se partagerent là en deux nations; ceux qui habitoient les parties les plus orientales vers le Pont-Euxin, jusqu'au fleuve Tyras, furent les OSTROGOTHS ou GOTHS ORIENTAUX, gouvernés par les princes de la maison des Amales; & les autres qui demeuroient vers l'occident jusques au fleuve Tibiscus, s'appellerent WISIGOTHS ou GOTHS OCCIDENTAUX, commandés par les princes de la race des Balthes. Les auteurs disent qu'ils furent les uns & les autres assez fideles aux Romains pendant quelque tems; mais depuis ils passerent souvent le Danube, & firent de grands ravages sur les terres de l'Empire: ils assiegerent même Martianopolis, en Thrace, sous l'empire de Claudius II. près de cent ans après leur arrivée dans la Dacie; & ce fut alors que les Gépides sortant de leurs isles, sous leur roi Fastida, se jetterent dans la Dacie Mediterranée, & ne firent plus qu'un seul peuple avec les Goths. Ils continuerent à passer le Danube, & firent de grandes incursions dans la Thrace, dans l'Illyrie & dans la Pannonie, jusqu'à ce qu'ayant été domptés par le grand Constantin, ils demeurerent paisibles dans leurs limites. Ce fut vers ce tems-là, que par le commerce qu'ils eurent avec les Romains, plusieurs d'entr'eux renonçant aux idoles, embrasserent la religion Chrétienne. Ils eurent même un évêque nommé *Theophile*, qui souscrivit au grand concile de Nicée; mais peu de tems après la foi Catholique fut alterée chez eux par l'heresiarque Audæus, qui donnoit une figure humaine à Dieu, ce qu'on appelle l'heresie des *Antropomorphites*. Un autre de leurs prélats, nommé Ulphilas, très-consideré parmi eux, étant tombé dans les erreurs d'Arius, les leur fit recevoir, & depuis les Goths furent Ariens. Sous le regne de Dece, ils ravagerent la Mœsie & la Thrace; du tems de Gallien, ils désolerent la Grece, la Macedoine & l'Asie; & en divers autres tems plusieurs provinces de l'empire romain furent aussi ruinées par les courses qu'ils y firent. Ils se rendirent même si redoutables, que Procope ne se servit que de leurs forces, pour faire réussir les mesures qu'il avoit prises d'envahir l'Empire l'an 365. Depuis, l'empereur Valens, qui les avoit épargnés mal-à-propos, fut tué dans la bataille qu'il leur donna l'an 378. ALARIC, avec ses Goths, prit Rome, & désola toute l'Italie du tems d'Honorius l'an 409. Il mourut en 410. & ATAULPHE, qui lui succeda, commença le royaume des Wisigoths ou Goths Occidentaux, dans l'Aquitaine & dans la Gaule Narbonnoise, nommée depuis *Languedoc*, & fut tué l'an 415. SIGERIC, son successeur, eut la même destinée sept mois après. VALLIA regna ensuite jusques vers l'an 429. THEODORIC, qui lui succeda, mourut l'an 461. & laissa son fils THORISMOND, suivi l'an 453. de THEODORIC II. tué l'an 466. par son frere EVARIC. Celui-ci eut pour successeur l'an 484. son fils ALARIC, tué dans une bataille par le roi Clovis l'an 506. ou 507. Il est vrai que cette souveraineté fut raffermie en Espagne, où l'on en avoit déja jetté les fondemens; & qu'elle y dura près de trois cens ans, jusqu'à ce que *Roderic* en fut chassé par les Maures & Sarasins d'Afrique l'an 713. THEODORIC adopté par l'empereur Zenon, pour faire la guerre à Odoacre, roi des Herules en Italie, y établit le royaume des Ostrogoths, ou Goths Orientaux. Theodoric mourut l'an 526. laissant ATHALARIC, son petit-fils, mort l'an 534. *Amalasonthe*, qui étoit sa mere, regna ensuite, & fut tuée par ordre de l'ingrat *Theodat*, sur la fin de la même année. Belisaire fit prisonnier *Theodat*, & prit ensuite l'an 539. *Vitigès*, qu'on lui avoit substitué. On couronna *Hildebalde*, qu'*Ultat* massacra; il fut suivi d'*Evaric*, aussi tué; & après lui on reconnut *Totila* l'an 541. *Narsés* vainquit *Totila*, & son successeur *Teia* l'an 552. Ainsi ce royaume ne dura qu'environ cinquante-huit années. Les principaux auteurs qui ont fait mention de la Gothie & des Goths, sont Agathias, Procope, Jornandès, Cassiodore, Sidonius Apollinaris, Isidore, Jean & Olaüs Magnus, Baronius, Cluvier, Sanson, Maimbourg, *hist. de l'Arianisme*.

GOTIUS DE ARIMINIS, c'est-à-dire, *de Rimini*, fut ainsi nommé du lieu de sa naissance, le nom de sa famille étoit BATTAGLIA. Il enseignoit le droit dès l'an 1310. En 1335. il fut fait patriarche de Constantinople pour les Latins. Le pape Benoît XII. l'envoya légat en Sicile en 1338. avec Ratier, évêque de Vaison; & la même année, le 18. Decembre, il le fit cardinal. Gotius fonda une chapelle dans l'église de Rimini, & mourut vers l'an 1345. * Baluze, *Vita Pap. Aven.*

GOTO, petite isle, avec une ville de même nom. C'est une de celles du Japon, & on la trouve dans la mer de la Chine, entre la côte occidentale de Ximo, & la pointe de la presqu'isle de Corée. * Mati, *diction.*

GOTTINGHEN, ville de la basse Saxe en Allemagne, dans le duché de Brunswic, que quelques auteurs prennent pour la *Munition* des anciens, est située sur la riviere de la Leine, vers les frontieres de la Hesse, du côté de Duderstadt. * Sanson.

GOTTORP, forteresse dans le Jutland, près de Sles-

wick. C'est le séjour ordinaire des ducs de la maison de Holstein, qui portent pour cela le nom de ducs de Holstein Gottorp. *Voyez* HOLSTEIN. * Sanson. Baudrand.

GOTZELIN, *cherchez* GOCCELIN.

GOUALIAR, ou GOUALEOR, ville d'une province de même nom, dans l'empire du grand Mogol en l'Inde, au-deça de Gange, à l'orient d'Agra. Cette place, qui passe pour une des meilleures des Indes, est celle où l'on garde les trésors de l'empereur. La forteresse de Goualeor est aussi le lieu où le grand Mogol envoie les princes & les grands seigneurs, quand il veut s'assurer de leurs personnes, ou les faire mourir secretement. * Tavernier, *voyage des Indes.*

GOUAVE, le grand Gouave, bourg & colonie françoise. Il est sur la côte meridionale d'un grand golfe, qui s'avance dans la côte occidentale de l'isle de saint Domingue. Les François ont une autre colonie avec un bon port de même nom, sur la côte septentrionale du même golfe. Pour le distinguer de celui-ci, ils l'appellent *le petit Gouave.* * Baudrand.

GOUDE, en latin *Gouda*, ville du Pays-bas en Hollande, est située sur l'Issel, qui y reçoit deux rivieres, dont l'une dite *de Gou*, donne son nom à cette ville. On dit qu'elle fut bâtie en 1272. sous Florent V. comte de Hollande, & qu'elle a eu des seigneurs particuliers de la maison de Blois, dont le dernier la remit l'an 1398. aux comtes de Hollande. Goude fut brûlée l'an 1420. Il y a une belle église, & un hôtel de ville magnifique. La situation de cette ville est non-seulement agreable, mais aussi extrêmement avantageuse, à cause des écluses. Goude est à cinq lieues de Leyden, & à sept d'Amsterdam. * Mercator. Ortelius. Sanson.

GOUDE, (Jean de) religieux de l'ordre des Carmes sur la fin du XV. siécle, vers l'an 1490. composa divers traités, & entr'autres un de la conception immaculée de la sainte Vierge. Il est different de JEAN DE GOUDE, Jesuite, natif d'Utrecht, & mort en 1630. à Bruxelles. Ce dernier a écrit divers traités de controverse, de l'invocation des saints, de la transubstantiation, &c. * Valere André, *biblioth. Belg.* Lucius, *biblioth. Carmel.* Alegre, *in Parad. Carmel.* Alegambe, *de script. Societ. Jesu*, &c.

GOUDELIN, (Pierre) poëte Gascon, dans le XVII. siécle, nâquit à Toulouse d'un pere chirurgien, & fut reçû avocat; mais il n'en fit jamais les fonctions, ayant tourné tous ses talens du côté de la poësie. Il fit tous ses vers dans la langue naturelle de son pays, & il y réussit si bien, qu'on peut le regarder comme original en ce genre, & croire qu'il n'aura jamais que de très-foibles copistes. Par ce talent, par ses bons mots & reparties, il s'attira l'affection du duc de Montmorenci, d'Adrian de Montluc, comte de Carmain, du premier président Bertier, & de plusieurs autres personnes de considération, qui lui faisoient l'honneur de l'admettre souvent à leurs tables, mais il songea si peu à profiter de leurs bonnes graces pour son établissement, qu'il seroit tombé dans une vieillesse necessiteuse, si la bonté de ses concitoyens n'y eût pourvû. Ils lui assignerent donc une pension viagere de 300. livres sur les deniers publics, qu'il toucha jusqu'à sa mort arrivée le 10. Septembre 1649. à l'âge de 70. ans. La maison de ville lui fit l'honneur de placer son buste dans sa galerie des hommes illustres Toulousains, avec une inscription de la composition de M. de la Faille, qui eut la direction de la construction de cette galerie. On a un volume des ouvrages de Goudelin, imprimé trois fois à Toulouse, & une fois à Amsterdam l'an 1700. L'on y voit que cet auteur ayant écrit en toutes sortes de caracteres, il y a également réussi. Par tout on y découvre beaucoup de douceur & d'agrément, joint à une grande élegance; des fictions heureuses employées avec adresse; des métaphores ingenieuses, mais diversifiées, qui ont un rapport facile & naturel à ce qu'il traite; & tout cela dans une langue provinciale, qui n'eut jamais aucun écrivain, & qui ne fait que ramper dans le vulgaire. Cette circonstance doit faire connoître combien il en a dû coûter à cet auteur, pour faire le choix des mots & des expressions qui lui étoient convenables, & pour se former, dans une langue non usitée, un style non-seulement enjoué & badin, mais encore noble & élevé, toûjours parfait dans son genre. L'on y voit qu'il avoit lû les anciens poëtes, puisqu'il sçait se rendre propres plusieurs de leurs pensées, & toujours par un nouveau tour. M. Doujat de l'académie françoise, composa un dictionaire, pour faire mieux goûter quelques-unes des expressions de Goudelin son compatriote, qui se trouve à la fin des œuvres de celui-ci. *Voyez* aussi une lettre qui est à la tête de ce volume, qui contient un abregé de la vie de ce poëte: cette lettre anonyme est sortie de la plume de M. de la Faille, annaliste de Toulouse, qui fut adressée à M. de Fieubet, pour lors chancelier de la reine, depuis conseiller d'état, & est suivie d'un curieux fragment de Cazeneuve, à l'avantage de la langue toulousaine.

GOUDIMEL, (Claude) excellent musicien, fut tué à Lyon en 1572. & enveloppé dans le massacre des Calvinistes. Les Protestans en ont fait un de leurs martyrs. Il avoit mis les pseaumes de Marot en musique. Quelques auteurs ont avancé, mais sans fondement, que Goudimel avoit été tué à Paris le jour de saint Barthelemi. * Bayle, *diction. crit.*

GOUDIN, (Antoine) religieux de l'ordre de saint Dominique, natif de Limoges, se fit religieux en 1658. & se distingua tellement, que Dominique de Marinis, archevêque d'Avignon, le choisit pour remplir dans cette ville la chaire des arts qu'il y avoit fondée. Goudin lui en témoigna cette reconnoissance en 1669. en faisant son éloge funebre. Il fut élû peu après prieur de Brivas, & en 1672. il fut chargé d'enseigner la théologie dans le noviciat general de Paris, d'où il fut tiré plusieurs années après pour demeurer au couvent de saint Jacques, dont il devint prieur, après avoir été reçu docteur en théologie. Il n'étoit point encore sorti de charge, lorsqu'il mourut le 25. Octobre 1695. n'étant âgé que de 56. ans. Il a donné une philosophie suivant les principes de saint Thomas, qui a été imprimée plusieurs fois à Paris. La derniere édition est de l'an 1692. en 4. vol. *in 12.* son cours de théologie n'a pas été imprimé. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

GOUEL, riviere du royaume de Bengala, où l'on trouve des diamans.

GOUELLE, petite contrée de l'isle de France. Dammartin est le lieu principal de ce petit pays, dont on ignore les bornes. * Baudrand.

GOVERNO, en latin, *Acroventum*, bourg de la seigneurie de Venise sur le Pô, à l'endroit où ce fleuve reçoit le Mincio.

GOVERNOLO, dans le duché de Mantoue, entre Mantoue & Concorde, près de Mirande. * Sanson.

GOWER, (Jean) chevalier Anglois, poëte & historien, florissoit dans le XIV. siécle, & écrivit divers traités en françois, en anglois & en latin. Il composa en cette derniere langue, une chronique en sept livres, sous ce titre, *vox clamantis in deserto*, & travailla à celles de Richard II. & d'Henri IV. laissa divers traités, & mourut à Londres en 1402. Une statue qu'on lui fit élever après sa mort, avec un collier d'or, est un témoignage de la justice qu'on rendoit à son merite. * Pitsæus & Balæus, *de script. Angl.* Simler, *biblioth. Gesn.* Vossius, *lib. 3. de hist. Latin.*

GOUFFIER, maison. La famille de GOUFFIER en Poitou, a été feconde en personnes illustres.

I. JEAN Gouffier, écuyer, seigneur de Bonnivet, Lavau-Gouffier, Bellessaye, &c. fut exécuteur testamentaire de *Aymonet* Gouffier chevalier, son oncle, en 1347. Il suivit le parti du prince de Galles, qu'il quitta pour suivre celui du roi, au service duquel il étoit en 1381. & 1383. Il avoit épousé *Jeanne*, sœur de *Jean* de Chardonchamps, dont il eut JEAN II. qui suit; *Jacques*, vivant en 1370; *Marguerite* Gouffier, mariée à *Thibaut* de Mavau; & *Guion* Gouffier, seigneur de Lavau-Gouffier, écuyer d'écurie du roi & du duc de Bourbon, qui laissa de *Jeanne* de Néez, *Louis* Gouffier, seigneur de Lavau-Gouffier, mort sans posterité.

II. JEAN Gouffier, II. du nom, chevalier, seigneur de Bonnivet, étoit mort en 1414. On lui donne pour premiere femme, *Jeanne* d'Aloigni, après la mort de laquelle il épousa *Jeanne* Fretard, dame de Pussé, fille de *Huet* Fretard, & d'*Agnès* Boivin. Du premier lit vinrent *Guillaume* Gouffier, chevalier, vivant en 1436; *Hardi* Gouffier, mort sans alliance; & AIMERI, qui suit. De sa se-

conde femme sortirent JEAN Gouffier, III. du nom, qui a fait *la premiere branche des seigneurs de* BONNIVET, *rapportée ci-après*; *Marie* Gouffier, dame de Pussé, mariée le 3. Juin 1401. à *Huet* Rabaste, seigneur de la Rasiliere; & *Jeanne* Gouffier, mariée le 3. Juillet 1408. à *Jean* Prevôt, seigneur de Verdigni.

III. AIMERI Gouffier, seigneur de Roussai, étoit mort en 1436. & laissa de sa femme dont le nom est ignoré,

IV. GUILLAUME Gouffier, chevalier, seigneur de Boisi, baron de Roannois, de Maulevrier, &c. premier chambellan du roi, sénéchal de Saintonge, gouverneur de Languedoc, de Touraine, & du roi Charles VIII. pendant sa jeunesse. Il s'attacha dès son jeune âge au service du roi Charles VII. duquel il gagna les bonnes graces, & en reçut de grands biens. Il fut d'abord son valet de chambre en 1444. (ce qu'on ne doit point imputer à deshonneur, puisque le grand connétable Anne de Montmorenci fut encore depuis dans sa jeunesse premier valet de chambre du roi François I.) fut pourvû en 1451. de la charge de sénéchal de Saintonge, puis de celle de premier chambellan en 1454. Après la mort du roi Charles VII. il fut démis de ses charges sur de faux rapports, à la sollicitation de ses ennemis, & se retira auprès du duc de Bourbon, jusqu'à ce que s'étant justifié il fut rétabli en Octobre 1465. en ses terres, & dans ses charges & emplois en 1467. Le roi Charles VII. lui avoit donné les terres de Roche-Cerviere en Rouergue, d'Oiron, de Rochefort, de Rougnon, de la Chaussée, de Champagné-le-Sec, & de Sonai près Chinon; il acquit celle de Bonnivet & autres de JACQUES Gouffier son cousin, le 10. Janvier 1490. & mourut à Amboise le 23. Mai 1495. où il est enterré en l'église des Cordeliers, & où se voit sa sepulture. Il avoit épousé 1°. le 8. Avril 1450. *Louise* d'Amboise, fille de *Pierre*, seigneur de Chaumont, & d'*Anne* de Bueil: 2°. le 15. Juin 1472. *Philippe* de Montmorenci, veuve de *Charles* de Melun, grand-maître de France, & fille de *Jean* baron de Montmorenci & de *Marguerite* d'Orgemont, morte le 15. Novembre 1516. Il avoit eu de sa premiere femme, *Pierre* Gouffier, seigneur de Boisi, tué à Marignan en 1515. sans alliance; *Magdeleine*, mariée le 16. Mai 1481. à *René* le Roi, seigneur de Chavigni; & *Louise* Gouffier, religieuse à Poissi. De sa seconde femme, vinrent, ARTUS, qui suit; *Louis*, conseiller au parlement, chanoine de la Sainte-Chapelle & abbé de saint Maixant; *Adrian*, doyen de Thouars, abbé de Bourgueil, de Cormeri, de S. Florent, & de Deols, évêque d'Albi, & enfin cardinal, *dont l'éloge sera rapporté ci-après*; *Pierre*, religieux de Cluni, prieur de saint Julien le Pauvre, abbé de saint Denys en France, & de saint Pierre sur Dive; GUILLAUME, qui a fait *la branche des derniers seigneurs & marquis de* BONNIVET, *rapportée ci-après*; *Aimar*, évêque de Coutances puis d'Albi, abbé de Lagni, mort en 1528; *Catherine*, religieuse à sainte Claire de Moulins; *Charlotte*, mariée en 1503. à *René* de Cossé, seigneur de Brissac, premier pannetier du roi; & *Anne* Gouffier, mariée l'an 1507. à *Raoul* Vernon, seigneur de Montreuil-Bonin, & du Châtelier.

V. ARTUS Gouffier, seigneur de Boisi, de Maulevrier, &c. grand-maître de France, &c. *dont l'éloge sera rapporté ci après*, mourut en Mai 1519. Il avoit épousé en 1499. *Helene* de Hangest, dame de Magni, fille de *Jacques*, seigneur de Genlis, Magni, &c. & de *Jeanne-Marie* de Moi, dont il eut CLAUDE, qui suit; *Helene*, mariée 1°. l'an 1517. à *Louis* de Vendôme, vidame de Chartres, prince de Chabanois: 2°. l'an 1527. à *François* de Clermont, seigneur de Traves; & *Anne* Gouffier, religieuse à Fontevrault.

VI. CLAUDE Gouffier, duc de Roanès, marquis de Boisi, comte de Maulevrier, & de Caravas, seigneur d'Oiron, &c. grand écuyer de France, chevalier de l'ordre du roi, premier gentilhomme de sa chambre, capitaine des cent gentilshommes de sa maison, &c. Ce fut en sa faveur que la terre de Maulevrier fut érigée en comté en Août 1542. celle de Boisi en marquisat en Mai 1564. & celle de Roanès en duché l'an 1566. Il mourut fort âgé l'an 1570. Il fut marié cinq fois, 1°. le 13. Janvier 1526. à *Jacqueline* de la Tremouille, dame de Château-Renard, fille unique de *Georges*, seigneur de Jonvelle, & de *Magdeleine*, dame d'Azai, morte à Chinon, où elle avoit été transferée par ordre du roi, le 4. Octobre 1544: 2°. le 23. Decembre 1545. à *Françoise* de Brosse, dite *de Bretagne*, fille de *René*, comte de Penthievre, baron de Laigle, & de *Jeanne* de Grussi, sa seconde femme, morte en couches le 26. Novembre 1558: 3°. le 25. Juin 1559. à *Marie* de Gaignon, morte le 15. Mars 1565. fille de *Jean*, seigneur de saint Bohaire, &c. & de *Marguerite* Chastaigner: 4°. l'an 1567. à *Claude* de Beaune, dame de Châteaubrun & de la Carte, l'une des dames de la reine, & veuve de *Louis* Burgensis premier medecin du roi, fille de *Guillaume*, baron de Samblançai, & de *Bonne* Cottereau: 5°. à *Antoinette* de la Tour-Landri, dame d'honneur de la reine Catherine de Medicis, fille de *Jean* comte de Châteauroux, & de *Jeanne* Chabot. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes. Du premier lit vint, *Claude* Gouffier, mariée le 15. Fevrier 1549. à *Leonor* Chabot, comte de Charni, grand écuyer de France. Du second lit sortirent, GILBERT, qui suit; *Artus* Gouffier, comte de Caravas & de Passavant, mort sans posterité de *Catherine* de Mars, veuve de *François* de Daillon, seigneur de Château-Bouchet, & fille de *Mathurin* de Mars, seigneur de sainte Agathe, & de *Perronelle* du Cambout; & CLAUDE Gouffier, qui a fait *la branche de* CARAVAS *rapportée ci-après*. Il eut du troisiéme lit, *François* Gouffier, chevalier de Malte; *Leon*, abbé de Genesson; *Paul*, & *Claude* Gouffier, morts jeunes.

VII. GILBERT Gouffier, duc de Roanès, marquis de Boisi, comte de Maulevrier, &c. épousa l'an 1572. *Jeanne* de Cossé, fille d'*Artus*, comte de Secondigni, seigneur de Gonnor, maréchal de France, & de *Françoise* du Bouchet, & mourut à l'âge de 28. ans, le 16. Octobre 1582. & sa veuve se remaria le 20. Fevrier 1592. à *Antoine* de Silli, comte de la Rochepot, ayant eu de son premier mariage,

VIII. LOUIS Gouffier, duc de Roanès, pair de France, &c. né le 25. Novembre 1575. mort le 16. Decembre 1642. Il avoit épousé, par contrat du 6. Juillet 1600. *Claude-Eleonore* de Lorraine, fille de *Charles* de Lorraine I. du nom, duc d'Elbeuf, & de *Marguerite* Chabot, morte le premier Juillet 1654. dont il eut *Marie-Marguerite* Gouffier, mariée le 17. Juillet 1641. à *André* de Châtillon, marquis d'Argenton; HENRI, qui suit; *Louis*, qui fut d'église; *Artus*, mort jeune; & *Charles* Gouffier, comte de Gonor & de Maulevrier, mort en 1671. laissant de *Magdeleine* d'Absac, fille de *Gabriel*, marquis de la Douze, & d'*Esther* de Larmandie, qu'il avoit épousée le 27. Août 1645. *Louis-Charles-Leonor* Gouffier, comte de Maulevrier, & de Gonor; & *Louis* Gouffier, chevalier de Roanès.

IX. HENRI Gouffier, marquis de Boisi, comte de Maulevrier, seigneur d'Oiron, &c. né en 1603. fut tué au combat de saint Iberquerque le 24. Août 1639. du vivant de son pere. Il avoit épousé, par contrat du 2. Juin 1625. *Anne-Marie* Hennequin, dame du Perai, fille de *Nicolas*, seigneur de Chavigni, président au grand conseil, morte le 2. Avril 1676. dont il eut *Artus* Gouffier, duc de Roanès, pair de France, gouverneur de Poitou, lequel ayant embrassé l'état ecclesiastique, passa la plus grande partie de sa vie dans la retraite, & mourut le 4. Octobre 1696; *Marguerite-Henriette*, abbesse de la Trinité de Caën, puis de Reaulieu & d'Origni, morte; *Charlotte* Gouffier, duchesse de Roanès, &c. mariée le 9. Avril 1667. à *François* d'Aubusson de la Feuillade, duc, pair & maréchal de France, &c. morte le 13. Fevrier 1683; & *Marie-Marguerite* Gouffier, religieuse aux Filles-Dieu de Paris, morte le 27. Août 1687.

COMTES DE CARAVAS.

* VII. CLAUDE Gouffier, troisiéme fils de CLAUDE Gouffier, duc de Roanès, grand écuyer de France, & de *Françoise* de Brosse, dite *de Bretagne*, sa seconde femme, fut seigneur de Passavant, saint Loup, &c. & comte de Caravas, après la mort d'*Artus* son frere. Il épousa *Marie* Myron, fille de *François* Myron, general des finances en Bretagne, & de *Marie-Renée*, de Chefdebien, dont il eut *Charles*, comte de Caravas, mort sans alliance; LOUIS, qui suit; & *Françoise* Gouffier, morte jeune en 1618.

VIII. LOUIS Gouffier, comte de Caravas après son frere, mourut le 27. Octobre 1650. Il épousa 1°. en Mai 1631. *Magdeleine* de Gaucourt, fille de *Charles*, seigneur

de Boiffe, & de *Charlotte* de Rochefort : 2°. le 4. Juin 1635. *Eleonore-Angelique* de Brouillart, fille de *Jean*, baron de Courfan, & de *Charlotte* Damas, morte en Mars 1684. De fa premiere femme fortirent, LOUIS-ARMAND, qui fuit ; & deux autres enfans. De fa feconde femme, il laiffa *Jules* Gouffier, comte de Paffavant, né en 1636 ; *Anne*, née l'an 1638. mariée à *Balthafar* de Buffilet, comte de Meximieu ; & *Jacqueline-Charlotte* Gouffier.

IX. LOUIS-ARMAND Gouffier, comte de Caravas, cornette de la compagnie des chevaux-legers de M. le Prince, époufa en 1656. *Elifabeth* de Riperda, dont il a eu *Artus-Armand* Gouffier, comte de Caravas, mort à la bataille de Nervinde le 29. Juillet 1693.

BRANCHE DES DERNIERS SEIGNEURS ET marquis de BONNIVET.

V. GUILLAUME Gouffier, fils puîné de GUILLAUME Gouffier, feigneur de Boifi, de Bonnivet, d'Oiron & de Maulevrier, fénéchal de Saintonge, gouverneur de la jeuneffe du roi Charles VIII. & de *Philippe* de Montmorenci fa feconde femme, fut feigneur de Bonnivet, &c. dont il fera parlé dans un article feparé, perdit la vie le 24. Fevrier 1525. à la bataille de Pavie, dont il avoit été le principal auteur, contre le fentiment des plus anciens capitaines. Son corps fut porté à Oiron. Il avoit époufé 1°. en 1506. *Bonaventure* du Pui-du-Fou, fille unique de *Geofroi*, feigneur d'Amaillou, & de *Marguerite* de faint Gelais : 2°. l'an 1517. *Louife* dame de Crevecœur, de Thois, &c. fille de *François* feigneur de Crevecœur, & de *Jeanne* de Rubempré, laquelle fe remaria à *Antoine* de Halluyn, feigneur de Piennes. Du premier lit vint *Louis* Gouffier, feigneur de Bonnivet, tué au voyage que fit M. de Lautrec à Naples l'an 1527. fans avoir été marié. Il eut de fa feconde femme *François* Gouffier, feigneur de Bonnivet, colonel general de l'infanterie françoife en Piémont, fort renommé dans la guerre contre l'empereur, tant en France qu'en Italie. Il fe trouva à la bataille de Cerifolles, & au ravitaillement de Therouanne, fe jetta dans faint Ya, après avoir forcé les lignes des ennemis, & aida à défendre cette place contre les Efpagnols, qui l'avoient affiegée en 1555. & mourut fans alliance en Decembre 1556. de la bleffure qu'il reçut au fiége de Wlpian en Piémont ; FRANÇOIS, qui fuit ; & autre *François* Gouffier, chevalier de Malte, nommé à l'évêché de Beziers, l'an 1547. mort l'année fuivante, après avoir été ambaffadeur extraordinaire en Angleterre.

VI. FRANÇOIS Gouffier, dit *le Jeune*, feigneur de Crevecœur, de Bonnivet, de Thois, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant general au gouvernement de Picardie, fut élevé enfant d'honneur des enfans de France, & commença de fervir lorfque l'empereur defcendit en Provence ; fuivit le Dauphin en Piémont, & au fiége du Pas de Sufe ; fe trouva en Picardie à l'affaut de Hefdin, d'où il retourna en Piémont au fiége de Coni, & de là en Rouffillon à celui de Perpignan ; fe fignala aux batailles de Cerifolles, de Dreux, & de faint Denys, & aux fiéges de Landrecies, de Metz, de Calais, de Thionville, & d'Orleans. En recompenfe de tant de fervices, il fut fait lieutenant general, vice-amiral de Picardie, en 1577. & chevalier des ordres à la promotion du 31. Decembre 1578. Il mourut fort âgé le 24. Avril 1594. laiffant d'*Anne* de Carnazet, fille d'*Antoine*, feigneur de Brazeux, & de *Marguerite* de Brillac, qu'il avoit époufée le 10. Fevrier 1544. *Henri*, né & mort l'an 1546 ; HENRI, qui fuit ; *Odet*, né & mort l'an 1549 ; *Annibal*, né & mort l'an 1550 ; *Afdrubal*, né & mort l'an 1551 ; TIMOLEON Gouffier, qui a fait *la branche des marquis de* THOIS *rapportés ci-après* ; *Charles*, abbé de Valloires, né l'an 1559 ; CHARLES-MAXIMILIEN Gouffier, qui a fait *la branche des marquis d'*ESPAGNI, *auffi rapportée ci-après* ; *Claude* Gouffier, née en 1548. mariée le 10. Août 1562. à *Antoine* de Halluyn, feigneur d'Efclebecq, Wailli, &c ; *Anne*, née & morte l'an 1552 ; *Charlotte*, née en 1553. morte l'an 1554 ; *Françoife*, née l'an 1560. mariée 1°. à *Jacques* d'Orfonvilliers, baron de Courci : 2°. à *Adrien* feigneur de Boufflers & de Cagni ; & *Anne* Gouffier, née l'an 1565. mariée à *Nicolas* d'Amerval, feigneur de Liencourt.

VII. HENRI Gouffier, feigneur de Crevecœur, & de Bonnivet, marquis des Deffends, fut élevé enfant d'honneur du roi Charles IX. Le roi Henri III. le fit chevalier de l'ordre de S. Michel, gentilhomme de fa chambre, & capitaine de cinquante hommes de fes ordonnances. Il fuivit le duc d'Alençon en fon voyage de Flandres, comme fon confeiller & chambellan ; furprit la ville d'Eindhowen en Brabant, où il foutint un long fiége, & qu'il ne rendit qu'à l'extrémité par une capitulation très-honorable. Au retour il alla en Italie au fervice des Venitiens, qui le firent general de leurs troupes, & lui donnerent la terre de Cafabel près de Venife, en recompenfe de fes fervices. Etant revenu en France, il fe trouva à la bataille de Senlis ; & fut affaffiné fur la fin de l'année 1589. dans une émotion populaire de la ligue, dans l'églife de Breteuil en Picardie. Il avoit époufé le 10. Août 1576. *Jeanne* de Bocholt, dame de Thiennes, de Calonne, &c. fille de *Godefroi* de Bocholt, baron de Grewembars, au duché de Gueldres, & d'*Anne* de Wittenhorft, dont il eut *François-Alexandre* Gouffier, feigneur de Crevecœur & de Bonnivet, né l'an 1577. tué en duel l'an 1596 ; HENRI-MARC-ALFONSE-VINCENT, qui fuit ; *Jacqueline-Emanuelle*, née l'an 1579. mariée à *Charles* de Crequi, baron de Bernieulles & de Cleri, morte l'an 1615 ; & *Anne-Antoinette* Gouffier, dame de Thiennes, née l'an 1580. mariée à *Ernest* de Linden, libre baron, puis comte imperial de Rechem près de Maftrick, grand écuyer de l'électeur de Cologne.

VIII. HENRI-MARC-ALFONSE-VINCENT Gouffier, feigneur de Crevecœur, Bonnivet, Cafabel, né à Venife le 4. Juin 1586. fut tenu fur les fonts par les ambaffadeurs de France & de Portugal, au nom de leurs princes, & par la republique de Venife & le duc de Mantoue, qui lui impoferent chacun un nom. Il vendit le château de Bonnivet à Aimé de Rochechouart, feigneur de Tonnai-Charente, & fut brûlé par accident au château de Bernieulles, la nuit du 22. au 23. Mars 1645. avec *Anne* de Monchi, fille de *Jean*, feigneur de Moncaurel, &c. & de *Marguerite* de Bourbon-Rubempré, qu'il avoit époufée le 30. Juin 1615. ayant eu pour enfans *Henri-Marie* Gouffier, marquis de Crevecœur, né l'an 1619. mort l'an 1640. fans alliance ; *Charles-François*, marquis de Crevecœur, mort en Juin 1651. fans laiffer de pofterité d'*Anne* de faint Simon fille d'*Ifaac*, feigneur de Vaux, & de *Marie* d'Amerval, laquelle mourut l'an 1671 ; NICOLAS-ALEXANDRE, qui fuit ; *Jean*, mort jeune ; *Marguerite* Gouffier, née l'an 1618. mariée 1°. l'an 1636. à *Aloph* de Vignacourt, feigneur d'Eftoui : 2°. à N. premier veneur du duc de Lorraine ; & *Magdeleine* Gouffier, abbeffe de fainte Auftreberte de Montreuil.

IX. NICOLAS-ALEXANDRE Gouffier, comte de Gouffier, &c. mourut le 17. Mars 1705. âgé de 85. ans. Il avoit époufé *Elizabeth* du Faur de la Roderie, fille de *François*, feigneur de la Roderie & de la Curée, capitaine au regiment des gardes, & d'*Anne* de Gyvez, dont il eut pour enfans, CHARLES-LOUIS, qui fuit ; *Marguerite-Antoinette*, religieufe à fainte Auftreberte de Montreuil ; *Marie-Anne* & *Catherine-Angelique* Gouffier.

X. CHARLES-LOUIS Gouffier, marquis de Bonnivet, page de la grande écurie, puis capitaine de cavalerie au regiment de Villars, époufa *Elizabeth-Claude* de Brouilli, veuve de *Jerôme* comte de Gonnelieu, morte le 1. Juillet 1678. dont il a eu des enfans.

BRANCHE DES MARQUIS DE THOIS.

VII. TIMOLEON Gouffier, cinquiéme fils de FRANÇOIS Gouffier, feigneur de Crevecœur & de Bonnivet, & d'*Anne* de Carnazet, fut feigneur de Thois, de Brazeux & de Montaubert, chevalier de l'ordre du roi, & vice-amiral de Picardie. Il fervit les rois Henri III. & Henri IV. dans les guerres civiles & de la ligue, fut capitaine des ordonnances, & meftre de camp d'un regiment, & mourut l'an 1614. Il avoit époufé l'an 1578. *Anne* de Lannoi, dame de Morvilliers, fille de *Louis*, feigneur de Morvilliers, Folleville & Paillart, & d'*Anne* de la Viefville, dame du Freftoi, dont il eut FRANÇOIS, qui fuit ; *Guillaume-François*, abbé de Valloires, puis Capucin, dit le pere *Bernardin de Crevecœur* ; CHARLES-ANTOINE Gouffier, qui a fait *la branche des feigneurs de* BRAZEUX *& de* HEILLI *rapportée ci-après* ; *Anne* Gouffier, mariée à *Jean* de Biville, feigneur de Boiffi ; *Magdeleine*, religieufe à faint Paul, près

près Beauvais ; & *Catherine* Gouffier, mariée à *René* Gouffier, seigneur d'Espagni son cousin, morte l'an 1651.

VIII. François Gouffier, seigneur de Thois & de Morvilliers, épousa l'an 1605. *Jeanne* d'Ausse, fille d'*Antoine*, seigneur de Dominois, & de *Françoise* du Biez, dont il eut Thimoleon, qui suit ; *Antoine*, seigneur de Morvilliers & de Loueuses en Beauvoisis, qui épousa l'an 1641. *Magdeleine* des Mares, fille d'*Antoine*, seigneur de Bellefosse, & de *Marie* de Canonville, dont il eut *Claude-François* Gouffier, seigneur de Morvilliers ; *François-Louis* Gouffier, page du roi l'an 1677 ; & *Catherine-Françoise* Gouffier ; *Anne* Gouffier, mariée l'an 1628. à *Adrien* de Limoges, seigneur de Sainsens, près Rouen ; & *Claude* Gouffier, mariée en 1638. à *Claude* Frerot, seigneur de Beaufort & de Guyencourt.

IX. Thimoleon Gouffier II. du nom, seigneur de Thois & de Morvilliers, épousa l'an 1628. *Catherine* de Roncherolles, fille de *Pierre*, baron du Pont-saint-Pierre, & de *Marie* Nicolaï, de laquelle il eut pour fils unique,

X. Antoine Gouffier, marquis de Thois, qui de *Louise* d'Estampes, fille de *Jean*, seigneur de Valencei & de Bellebrune, & de *Charlotte* d'Elbene, eut pour enfans Thimoleon Gouffier III. du nom, marquis de Thois, qui suit ; *Leon* Gouffier, capitaine de cavalerie, tué à la bataille de Sentzheim ; & *Magdeleine* Gouffier, fille.

XI. Thimoleon Gouffier III. du nom, marquis de Thois, mestre de camp d'un regiment d'Infanterie, a épousé *Henriette-Mauricette* de Penencouet-de-Keroualle, veuve de *Philippe* Herbert, comte de Pembrock en Angleterre, sœur de la duchesse de Porsmouth, fille de *Guillaume*, seigneur de Keroualle en Bretagne, & de *Marie-Anne* de Ploëuc du Timeur, dont il a plusieurs garçons & filles.

BRANCHE DES MARQUIS DE BRAZEUX & de Heilli.

VIII. Charles-Antoine Gouffier, troisiéme fils de Thimoleon Gouffier, seigneur de Thois, &c. & d'*Anne* de Lannoi, fut seigneur de Brazeux, &c. épousa en 1621. *Françoise* de Pisseleu, fille de Leonor, seigneur de Heilli, & de *Marie* de Gondi, il mourut l'an 1654. laissant pour enfans, Honoré-Louis, qui suit ; *Marie*, née en 1622. mariée 1°. à *Leonard*, comte Fabroni ; 2°. à *Charles* Dudlei, duc de Northumberland ; *Catherine-Angelique*, mariée à *Leonor* de Lamet, seigneur de Conteville ; & *Françoise-Isabelle* Gouffier, religieuse à Variville.

IX. Honoré-Louis Gouffier, marquis de Heilli & de Brazeux épousa l'an 1647. *Germaine* Martineau, fille de *Jacques* Martineau, tresorier des parties casuelles, greffier du conseil, & de *Magdeleine* Payen, dont il eut Charles-Antoine, qui suit ; *Jean-Alexandre*, seigneur de Brazeux, colonel d'un regiment de dragons, mort en 1704. des blessures, qu'il reçut à la bataille d'Hochstet, laissant des enfans de *Marie-Marguerite* de Brieft d'Aillies, dame de l'Etoile, son épouse ; *Catherine*, *Magdeleine*, *Françoise*, religieuses à Variville ; *Gabrielle Angelique*, mariée à *Cesar* de Blottefiere, marquis de Vauchelles, lieutenant de roi en Picardie ; *Angelique*, & *Germaine* Gouffier, religieuses à Variville.

X. Charles-Antoine Gouffier, marquis d'Heilli, maréchal des camps & armées du roi, enseigne des gendarmes de la garde, mourut le 23. Mai 1706. des blessures qu'il avoit reçûes à la bataille de Ramillies en Flandres. Il avoit épousé le 25. Janvier 1694. *Catherine-Angelique* d'Albert, fille de *Louis-Charles* d'Albert, duc de Luynes, & d'*Anne* de Rohan-Montbazon, dont il a eu *Charles-Antoine* ; *Jean-Alexandre*, mort ; & *François* Gouffier.

BRANCHE DES MARQUIS D'ESPAGNI.

VII. Charles-Maximilien Gouffier, dernier des fils de François, seigneur de Crevecœur, & d'*Anne* de Carnazet, nâquit le 1. Janvier 1561. fut seigneur d'Espagni, près Amiens, & mourut l'an 1588. Il avoit épousé l'an 1582. *Marguerite* de Hodic, fille de *Claude*, seigneur de Courteville, & de *Françoise* de Hallwin, dont il eut *François* Gouffier, mort sans alliance ; &

VIII. René Gouffier, seigneur d'Espagni, de Courteville, &c. mestre de camp d'un regiment d'infanterie, & maréchal de camp, mort l'an 1670. âgé de 84. ans, laissant de *Françoise* Gouffier sa cousine, fille de *Thimoleon* ; seigneur de Thois, & d'*Anne* de Lannoi, *Charles-Henri* ; marquis d'Espagni, lieutenant colonel du regiment de son pere, mort devant Bapaume l'an 1641 ; *René*, capitaine au regiment de son pere, mort au retour de sa prison de saint Omer ; *François*, mort au berceau ; *Honoré*, abbé de Valseri ; Maximilien, qui suit ; *Henri*, seigneur de Catheu en Beauvoisis, mestre de camp d'un regiment de cavalerie, & brigadier d'armée, mort en 1675. sans alliance ; *Augustin*, seigneur de Rosamel, sous-lieutenant des gendarmes de Flandres, puis capitaine-lieutenant des chevaux legers d'Anjou, commandeur de l'ordre de saint Lazare ; *Anne*, morte religieuse à saint Paul, près Beauvais ; *Françoise-Marie*, aussi religieuse à saint Paul de Beauvais ; *Françoise-Marie*, alliée à N. de Montejan, seigneur de Niecourt, près Chaulnes ; *Charlotte-Claire*, religieuse ; & *Gabrielle* Gouffier, morte jeune.

IX. Maximilien Gouffier, marquis d'Espagni, mestre de camp d'un regiment d'infanterie, épousa *Renée* de la Roche-Cousin, fille de *Jean* seigneur de la Roche-Cousin, dont il a eu sept enfans, & entr'autres *Françoise-Josephine*, mariée à *Charles* d'Ailli, baron d'Anneri.

PREMIERS SEIGNEURS DE BONNIVET.

III. Jean Gouffier III. du nom, fils de Jean Gouffier II. du nom, seigneur de Bonnivet, & de *Jeanne* Fretard, sa seconde femme, fut seigneur de Bonnivet, Bellefaye, Gleynouse, &c. chambellan du roi Charles VII. & étoit mort en 1450. Il épousa 1°. *Jeanne* Chauderon : 2°. *Mathurine* de Linieres, veuve de *Jean* Rossignac, seigneur de Jarzai, & fille d'*Amauri* de Linieres, & de *Marie* de Chaufferoye, dame d'Ervault. Du premier lit vinrent, *Jeanne* Gouffier, mariée à *Louis* Pouvreau ; & *Marie* Gouffier ; qui épousa *Archambault* Pouvreau, seigneur de Gournai. Du second lit vinrent Jacques, qui suit ; *Louise*, femme de *Jean* Fretard, seigneur de la Baffariere ; *Jeanne* ; *Magdeleine* ; & *Mathurine* Gouffier, mariée à *Jean* Briant, seigneur d'Orval.

IV. Jacques Gouffier, seigneur de Bonnivet, Gleynouse, &c. échanson du roi l'an 1453. transporta ses terres de Bonnivet, Lavau Gouffier, &c. le 18. Janvier 1490. à Guillaume Gouffier, chevalier, seigneur de Boisi, pour demeurer quitte des sommes qu'il lui devoit & à son fils, s'en reservant seulement l'usufruit, & mourut l'an 1495. sans avoir été marié. * Du Bellai, *Memoires*. Guichardin. Paul Jove. De Thou. Auberi. Sainte-Marthe. Brantôme. Le Laboureur. Du Chêne. Le Feron. Godefroi. Le P. Anselme. Mezerai, &c.

GOUFFIER, (Artus) comte d'Estampes, & de Caravas, seigneur de Boisi, d'Oiron & de Maulevrier, grand-maître de France, & chevalier de l'ordre du roi, fut en grand crédit en France sous le regne de François I. Il étoit fils de Guillaume Gouffier, seigneur de Boisi, &c. sénéchal de Saintonge, & de *Philippe* de Montmorenci, sa seconde femme. Artus Gouffier ayant été élevé auprès du roi Charles VIII. dont son pere avoit été gouverneur ; suivit ce prince à la conquête du royaume de Naples en 1495. Depuis, en 1499. il accompagna encore le roi Louis XII. en son voyage d'Italie, & fut gouverneur du roi François I. pendant sa jeunesse. Ce monarque se fit un plaisir de le combler de biens & d'honneurs. Il lui donna en l'année 1515. la charge de grand-maître, qu'il avoit ôtée à Jacques de Chabannes, & lui confia l'administration de ses principales affaires. Il le fit en 1516. gouverneur du Dauphiné, & l'envoya ambassadeur vers les princes d'Allemagne. Artus Gouffier, connu sous le nom du seigneur de Boisi, conclut en la même année 1516. à Noyon un traité entre le roi, & Charles d'Autriche, roi d'Espagne, puis empereur. Guillaume de Croi-Chievres, négocioit pour ce dernier, dont il avoit aussi été gouverneur. Ce traité ne termina pourtant pas tous les differends qui étoient entre ces monarques. Il en naissoit même tous les jours de nouveaux. Les deux ministres s'assemblerent encore à Montpellier, pour les terminer entierement ; mais la mort du seigneur de Boisi empêcha la conclusion de cette grande affaire, qui auroit été si avantageuse aux deux états. Il mourut d'une fiévre continue au mois de Mai 1519. *Nous avons parlé ci devant de sa posterité.*

GOUFFIER, (Adrien) dit le cardinal de Boisi, cardinal, évêque de Coutances, puis d'Albi, grand-aumônier de France, abbé de Bourg-Dieu, &c. étoit troisiéme fils de GUILLAUME, seigneur de Boisi, & frere du grand-maître & de l'amiral. La faveur de ses freres contribua beaucoup à son élevation. Il porta d'abord le titre de protonotaire de Boisi, puis fut évêque de Coutances l'an 1509. le roi François I. demanda lui-même le chapeau de cardinal pour ce prélat, au pape Leon X. dans la conference de Boulogne; & ce pontife le lui accorda dans un consistoire secret le 14. Decembre de l'an 1515. On lui procura ensuite l'an 1519. la qualité de légat en France. Il étoit déja grand aumônier, outre qu'il possedа encore l'évêché d'Albi, & divers autres benefices considerables. Il mourut au château de Villendren sur Indre, dans le ressort d'Issoudun, le 24. Juillet de l'an 1523.

GOUFFIER, (Guillaume) connu sous le nom de l'*amiral de Bonnivet*, seigneur de Bonnivet, de Crevecœur, de Thois, de Querdes, chevalier de l'ordre de saint Michel, amiral de France, gouverneur de Dauphiné & Guienne, fils puiné de GUILLAUME Gouffier, seigneur de Boisi, & de *Philippe* de Montmorenci, se signala en diverses occasions dans sa jeunesse, comme au siege de Genes l'an 1507. à la journée des Esperons en 1513. & ailleurs. Il fut envoyé par le roi François I. ambassadeur extraordinaire en Angleterre l'an 1519. & eut grande part à la faveur de ce prince après la mort du grand-maître de Boisi son frere; mais il s'en falloit beaucoup qu'il eût autant de conduite & de sagesse que lui. Le roi qui l'avoit honoré de la charge d'amiral de France le 31. Decembre de l'année 1517. lui donna au mois d'Octobre de l'année 1519. le gouvernement de Dauphiné, que son frere avoit possedé. Bonnivet commanda l'an 1521. l'armée qu'on avoit destinée pour le recouvrement de la Navarre. Il feignit de marcher vers Pampelune; puis tournant vers saint Jean de Luz, & ayant passé la riviere de Bidassoa, il força le château de Behobie, aujourd'hui ruiné, & alla assieger Fontarabie, qui se rendit après le premier assaut le 18. Octobre. Dans le même tems les députés du roi & de l'empereur étoient à Calais avec le roi d'Angleterre, pour terminer les differends de leurs maîtres; ils étoient même déja convenu de toutes choses; la nouvelle de cette prise empêcha l'empereur de ratifier le traité. On n'eût pas été en cette peine si on eût démoli Fontarabie, comme les plus sages étoient d'avis; mais l'amiral jaloux de conserver la memoire de sa conquête, persuada au roi de maintenir cette place: & ainsi l'ambition d'un favori, fut la cause d'une guerre extrêmement funeste à la France & à la Chrétienté. La complaisance qu'il eut pour Louise de Savoye, qu'on nommoit la regente, l'obligea à se déclarer contre le connétable de Bourbon. On dit que l'amiral de Bonnivet agissoit en cette occasion par interêt, & se flattoit de pouvoir obtenir l'épée de connétable. Il commanda en 1523. l'armée en Italie; mais son retardement lui fit manquer Milan, qu'il assiegeoit. L'hiver, & la peste qui se mit dans son armée, le contraignirent de lever le siége. Il se retira à Biagras, où il subsista près de deux mois; ensuite de quoi la prise de Verceil, & celle de Biagras même, l'obligerent de se retirer vers Turin. Il fut blessé au bras dans cette retraite, dont il laissa la conduite à Bayard & à Vandenesse, frere de la Palisse, qui y furent tués. Etant de retour en France, il conseilla au roi de remettre une armée sur pied, pour aller continuer la guerre en personne. Cette expedition fut fatale à l'état: sur-tout lorsque le roi, persuadé par Bonnivet, résolut de donner la bataille de Pavie, contre l'opinion des plus vieux, & des plus experimentés capitaines. L'amiral Bonnivet y fut tué le 24. Fevrier 1525. Le connétable de Bourbon le chercha dans cette bataille, comme Brantôme le remarque en ces termes: « On dit que M. de Bourbon » chercha fort ce jour-là ledit sieur de Bonnivet, & l'a» voit fort recommandé aux siens, pour le pouvoir pren» dre vif, & lui faire un parti & affront ignominieux, si» non, le tuer, car il lui en vouloit; & l'ayant vû étendu, » il ne dit autre chose, sinon, *Ah malheureux! tu es la can» se de la ruine de la France & de la mienne.* La fin en fut très» belle, comme il avoit toûjours été fort vaillant par tout » où il s'étoit trouvé. Il avoit fait son apprentissage aux » armées & aux guerres de-là les Monts, sous M. le grand » maître de Chaumont, où il fut toûjours en bonne répu» tation, & pour ce le roi le prit en grande amitié. Il » étoit de fort gentil & subtil esprit, & très-habile, fort » bien disant, fort beau & agreable, comme j'ai vû par » son portrait.

GOULAMS, en Perse, sont des esclaves ou fils d'esclaves de toutes sortes de Nations, & principalement des Georgiens renegats, qui forment le second corps d'armée du roi de Perse. Il y en a environ quatorze mille à son service. On appelle leur general Koullard Agasi; & ils ont plusieurs grands seigneurs de leur corps. * Thevenot, *voyage du Levant. t. 2.*

GOULART, (Simon) natif de Senlis, & ministre de Geneve, dans le XVI. siécle, vers l'an 1580. composa divers ouvrages, & en traduisit plusieurs autres en notre langue. Ce fut lui qui après la mort d'Illyricus ministre Lutherien, retoucha son catalogue des témoins de la verité. On peut remarquer par les éditions de 1597. & 1608. les changemens considerables, & les additions qu'il a faites à cet ouvrage. Il mourut ministre à Geneve l'an 1628. âgé de 85. ans, puisqu'il écrivoit le 17. Octobre 1606. qu'il étoit au bout de sa 63. année. Scaliger remarque qu'il n'avoit commencé à apprendre les langues que tard, c'est-à-dire, en 1573. étant déja âgé de 28. ans; ce qui ne l'empêcha pas d'écrire assez bien en latin. D'où il paroît que Bayle s'est trompé, en assurant sur le témoignage de Spon, que Goulart fut le successeur immediat de Calvin dans le ministere en 1564. Goulart laissa un fils né à Senlis, qui fut un zelé partisan d'Arminius. Il mourut à Frederic-stad en 1628. âgé de 52. ans. * La Croix du Maine, *bibl.* Du Verdier Vauprivas. Bayle, *dict. crit. 2. édition. Nouveau Scaligerana.*

GOULETTE, (La) forteresse entre la mer Mediterranée, & le lac de Tunis. Avant que Barberousse fortifiât cette place en 1535. ce n'étoit qu'une tour quarée, située à l'embouchure du canal; par où l'eau de la mer entroit dans le lac. Ce canal a de longueur la portée d'un trait d'arbalêtre; mais il est si étroit, qu'une galere n'y peut passer en ramant. L'étang a environ trois lieues de long sur deux de large, & ce ne sont par tout que bancs de sable: de sorte que l'on n'y passe qu'avec des barques le long des canaux, qu'on a fait en suivant le courant de l'eau. Le port se rétrecit en forme de gueule, & se termine en une embouchure fort étroite, où l'on a élévé cette forteresse, qui pour ce sujet a été nommée *la Goulette.* Barberousse considerant qu'on ne pouvoit fortifier Tunis, qui est commandée de divers endroits du côté de l'occident, résolut de faire promptement travailler aux fortifications de la Goulette; mais l'empereur Charles V. la prit d'assaut, pour la remettre entre les mains du roi de Tunis, que Barberousse avoit détrôné. Cet empereur prit ensuite la ville de Tunis, qu'il rendit à son prince légitime la même année 1535. Les Turcs s'en sont rendus maîtres en 1574. & y ont fait un havre capable de contenir beaucoup de navires, une douane pour la gabelle, & deux mesquites ou temples, avec des prisons pour les esclaves Chrétiens. * Marmol, *de l'Afrique, l. 6.*

GOULU, (Nicolas) professeur royal en langue grecque dans l'université de Paris, en 1567. étoit fils d'un vigneron près de Chartres. Il fit de si grands progrès dans les lettres & dans les langues, que le celebre poëte Jean Dorat, lui donna sa fille *Magdeleine* en mariage, & lui ceda sa chaire de professeur. Nicolas Goulu traduisit quelques traités des saints peres de grec en latin, & mourut en 1596. Il eut deux fils, l'un nommé JEAN, qui suit; & l'autre *Jerôme* Goulu: ce dernier fut professeur royal en langue grecque après son pere, auquel il succeda à l'âge de 18. ans l'an 1595. Il fut depuis medecin de la faculté de Paris, & laissa des enfans. * Bayle, *dict. crit.*

GOULU, (Jean) fils aîné de *Nicolas* Goulu dont nous venons de parler, étoit né à Paris le 25. Août 1576. Il fut élevé avec soin dans l'étude des belles lettres. Il fut d'abord avocat au parlement de Paris; mais étant demeuré court dans sa premiere cause en 1604. il entra chez les Feuillans à l'âge de 28. ans où il prit le nom de *Jean de saint François.* Il s'éleva par son merite aux premieres charges, & fut même general de sa congregation. Son nom est devenu celebre, par la dispute qu'il eut contre Balsac. Ce religieux écrivit divers ouvrages, en prose & en vers;

une réponse à la vocation des ministres de Du Moulin; l'oraison funebre de Nicolas le Févre; la traduction des œuvres de saint Denys, de grec en françois, &c. Le cardinal du Perron estima extrémement une épigramme latine, que ce religieux avoit faite au sujet de la statue du roi Henri *le Grand*, qui est sur le pont neuf à Paris: Saint François de Sales parle aussi avantageusement de lui. Il mourut à Paris le 5. Janvier 1629. * Sainte Marthe, & Papire Masson, *in elog. Joan. Aur.* Dom Pierre de saint Romuald, *thres. chron.* Charles de Visch, *biblioth. Cisterc. &c.* Bayle, *dict. crit. 2. edit.*

GOUPIL, (Jacques) Poitevin, étoit medecin, & enseigna à Paris avec beaucoup de réputation vers l'an 1560. Les doctes observations qu'il a faites sur Dioscoride, sur Trallien, & sur quelques auteurs Grecs, sont des preuves de son érudition. Il avoit commencé d'expliquer les livres d'Hippocrate, & il eut tant de chagrin de voir que des soldats avoient enlevé tous les papiers de son cabinet, qu'il en mourut de déplaisir. * Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall.*

GOURA, château dans la Nigritie sur le bord de la mer Atlantique, bâti & fortifié depuis peu par les Hollandois, il est à trois lieues du cap Verd, dans une petite isle tout proche du continent. * *Diction. Anglois.*

GOURA, ville de Pologne à cinq lieues de Varsovie. Elle prend son nom de sa situation sur une hauteur, les Polonois appellant *Gouri* ou *Guri*, tous côteaux, toute montagne, tout lieu un peu élevé. Celui-ci est une montagne de sable faite en demi-ovale, & formant une espece d'amphiteatre au dessus de la prairie de la Vistule applanie en terrasse, sur laquelle est bâtie la ville de Goura, dont le château n'est que de bois. L'évêque de Posnanie, appellé *Wirsbicki*, l'acheta & en employa tout le revenu & beaucoup d'autre argent à faire des fondations de religieux, ausquels il a fait bâtir des couvens de brique, magnifiques pour le pays. Ce prélat fit de Goura sa ville bien-aimée, & lui changea son nom en celui de *Calvaire*, ou *Kalvarija*, pour parler à la polonoise, par rapport aux monasteres & aux personnes, dont il l'a peuplée. Elle ressemble, en effet, à ces déserts du Mont-Liban, remplis d'hermitages & de cellules de moines. Ce nom est si fort établi en Pologne, qu'on ne connoit presque plus l'autre; en sorte qu'on ne feroit pas mal de le marquer désormais sur les cartes de ce pays. * *Memoires* du chevalier de Beaujeu.

GOURDON de Genouillac, maison considerable en Querci, tire son origine de

I. PONS Ricard, chevalier, capitaine de Gourdon, qui servit en la guerre de Languedoc, sous le sire de Craon en 1352. On le croit pere de JEAN I. qui suit.

II. JEAN Ricard I. du nom, coseigneur de Gourdon, seigneur de Genouillac, transigea en 1383. avec Jean comte d'Armagnac, de quelques droits dûs à Gourdon. Il épousa *Cecile* de Cazeton, fille de *Fortaner*, seigneur de Salviac & de Cazeton, dont il eut PIERRE, qui suit; *Pons*, *Jean* & *Raimond* Ricard, chanoines de Cahors.

III. PIERRE Ricard, coseigneur de Gourdon, seigneur de Genouillac, servoit en 1421. & se trouva à la levée du siége d'Orleans, & au recouvrement d'Yenville l'an 1429. On lui donne pour femme, *Anne* de la Tor, dont il eut JEAN II. qui suit; autre *Jean* Ricard, seigneur en partie de Genouillac, *qui a fait la branche d'*ACIER, *rapportée ci-après*; & *Jacques* Ricard, de Genouillac, dit *Galiot*, seigneur de Brusac, Ansac, & saint Projet, conseiller & chambellan du roi, qui étoit le second fils, lequel fut homme d'armes de la compagnie du comte de Dunois en 1465. Le roi le pourvût de la charge de maître, visiteur & general reformateur de l'artillerie de France, dont il prêta le serment le 14. Decembre 1479. Il étoit sénéchal de Beaucaire l'an 1480. & lorsque le roi Charles VIII. parvint à la couronne, il fut confirmé dans la charge de maître de l'artillerie, par lettres du 13. Septembre 1483. qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée le 10. Mars 1493. Il avoit épousé *Catherine* Flamen, dame de Brusac, dont il eut deux filles, *Anne*, l'aînée fut mariée par ses pere & mere par contrat du 21. Mars 1491. reconnu le 26. Mars 1492. avec *Foucaud* de Salignac, seigneur de Magnac; & *Marguerite* de Gourdon de Genouillac, la cadette, fut mariée 1°. avec *Pierre* de Durfort, seigneur & baron de Boissieres, qui se fit separer d'avec elle sous prétexte de consanguinité au quatriéme degré. Elle se remaria par contrat du 13. Novembre 1496. avec *Antoine* de Salignac, seigneur de Vertillac, frere puîné du mari de sa sœur.

IV. JEAN Ricard II. du nom, coseigneur de Gourdon, seigneur de Genouillac, Baumat, Reilhac, saint Projet, &c. fit son testament le 8. Avril 1456. Il avoit épousé le 29. Juin 1445. *Jeanne* de Rassials, dame de Vaillac, veuve d'*Anger* du Bos, seigneur d'Acier, & fille de *Bernard*, seigneur de Vaillac, & de *Jacquette* du Caylar, dont il eut JEAN III. qui suit; *Matheline*, femme d'*Aimeri* Pellegrin, seigneur du Vigan; *Jeanne*, mariée à *Martial* de Vernol, seigneur de Peyrat; *Marguerite*, alliée à *Bertrand* de Desne, seigneur de la Brugiere; *Jacquette*, religieuse; & *Matheline*, femme de *Jean* de la Valette, seigneur de Parisot.

V. JEAN Ricard III. du nom, coseigneur de Gourdon, seigneur de Genouillac, &c. épousa 1°. le 10. Juin 1482. *Marguerite* Ebrard, fille de *Raimond*, seigneur de saint Ilpice, & d'*Agnès* d'Estaing: 2°. le 29. Août 1495. *Marguerite* d'Aubusson, fille de *Gilles*, seigneur de Villac, & de *Françoise* de la Force, dame de Castelnouvel. Du premier lit il eut *Isabeau* Ricard, mariée à *Pons* de Castelnau, seigneur de Reyrevignes; & *Agnès* Ricard de Gourdon, alliée à *Antoine* de Lolive, seigneur de Reniez. Du second lit sortirent JEAN IV. qui suit; *Louis* Ricard de Gourdon Genouillac, abbé de saint Martial, & de saint Romain de Blaye, puis de saint Lo, doyen de Carennac, évêque de Tulles l'an 1560. qui assista au concile de Trente, & mourut l'an 1583; *Flotard* Ricard de Gourdon, prieur de la Faye, abbé de saint Romain de Blaye, évêque de Tulles après son frere, mort en 1586; *Jacquette*, prieure de l'hôpital de Beaulieu, ordre de saint Jean de Jerusalem; *Jacquette* de Gourdon *la jeune*, mariée à *Jean* de Beaumont, seigneur de Pierretaillade; *Sobirane*, alliée à *Jean* de Guiscard, seigneur de la Coste; *Marie*, femme de *Jean* seigneur de Vallon; *Françoise*, mariée à *Jean* Jubert, seigneur de Nantiac; & *Isabelle* de Gourdon, alliée à *N.* seigneur de Gordiegues & de Maizieres.

VI. JEAN Ricard de Gourdon IV. du nom, coseigneur de Gourdon, seigneur de Genouillac, de Vaillac, &c. chevalier de l'ordre du roi, l'un des cent gentilshommes de sa maison, gouverneur du château Trompette, & de la ville de Bourdeaux, se trouva à la journée de saint Laurent en 1557. & vivoit en 1573. Il fut marié trois fois 1°. le 12. Decembre 1538. à *Jeanne* Brun, fille & heritiere de *Romain*, seigneur de Boisset, & de *Louise* de Fronsac: 2°. à *Marguerite* de Segur, fille de N. seigneur de Pardaillan; 3°. à *Antoinette* de Carbonnieres. Ses enfans du premier lit furent LOUIS, qui suit; & *Galiotte* de Gourdon, mariée à *François* de Lostanges, seigneur de saint Alvaire en Perigord. Du second lit il eut *Charlotte* de Gourdon, mariée à *Claude*, seigneur de Roquemorel. Du troisiéme lit vinrent *Jean-Jacques* de Gourdon, seigneur de Reilhac, qui de *Catherine* de Corn, dame de Sonac & de Corn, laissa un fils & une fille mariée à *Hugues* de Lostanges, seigneur de Beduer; *Jean-Charles* de Gourdon, seigneur de saint Cler, mort sans enfans de *Marguerite* Bosquet; *Galliotte*, mariée à *Antoine* de Montegu, seigneur de la Lande en Querci; N. abbesse de la Daurade à Cahors; *Louise*, alliée à *René* de Gallard, seigneur de Brassac; *Anne*, femme de *Jean* de Lascazes, baron de Roquefort; & N. de Gourdon, mariée à N. seigneur du Bosquet en Gascogne.

VII. LOUIS de Gourdon, de Genouillac I. du nom, comte de Vaillac, &c. chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Bourdeaux & du château Trompette, servit au siége de la Rochelle, & fut mestre de camp de la cavalerie en Poitou sous M. de Montpensier, fut nommé à l'ordre du saint Esprit en 1611. & mourut avant que de l'avoir reçû en 1615. Il épousa 1°. en Janvier 1573. *Anne* de Montberon, fille de *Louis*, seigneur de Fontaine-Chalandrai, & de *Claude* Bloffet, dont il eut 23. enfans: 2°. *Françoise* de Carbonnieres, fille de *Charles*, seigneur de la Chapelle-Biron, chevalier de l'ordre du roi, député de la noblesse de Guienne aux états de France, sous Charles IX. & de *Françoise* de Breuil, dame de Fraisse, & du Pin, dont il eut cinq filles mortes jeunes: 3°. en 1606. *Jeanne-Marie* de Foix, morte l'an 1617. fille de *Gaston*, marquis de Trans, comte de Gurson, & de *Marguerite* Bertrand. Les enfans qui resterent de sa premiere femme furent, *Louis* de Gourdon, de Genouillac, Carme déchaussé; *Jean*,

abbé de Roquemadour, évêque de Tulles l'an 1597. député du clergé aux états tenus à Paris l'an 1614. mort le 13. Janvier 1652; LOUIS II. qui suit; *Jean-Paul*, abbé de saint Romain de Blaie; *Bertrand*, baron de Miremagne; *Louis*, seigneur de saint Cler; *Jacquette*, mariée, 1°. à *Jean*, baron de Lazech: 2°. à *Jean* Chat, seigneur de Rastignac; & *Galiotte* de Gourdon, prieure de l'hôpital de Beaulieu, morte en odeur de sainteté, le 24. Juin 1618. *dont il est parlé sous le mot de* GALIOTTE. Du troisiéme lit sortirent *Charlotte* de Gourdon, prieure d'Espagne en Querci; & une autre fille.

VIII. LOUIS de Gourdon III. du nom, seigneur de Genouillac, comte de Vaillac, &c. fut député de la noblesse de Guienne à l'assemblée tenue à Rouen en 1617. & fit son testament en 1642. Il fut marié trois fois comme son pere, 1°. le 22. Juillet 1606. à *Françoise* de Cheiradour, dame d'Aubepeyre, fille de *Jacques*, seigneur d'Aubepeyre, & de *Françoise* de Carbonnieres, qui s'étoit remariée à son pere: 2°. à *Antoinette* de Grignols, fille de *Jean* marquis de Grignols, & d'*Antoinette* d'Esparbes de Lussan: 3°. à *Marie-Magdeleine* Jaubert, fille d'*Aimeri*, seigneur de Barrault, & de *Guyonne* de la Motte. Ses enfans du premier lit furent, JEAN-PAUL, qui suit; *Louis*, marquis de Vaillac, tué en duel par le marquis de Canillac; *François* baron de Gourdon, mestre de camp du regiment de la reine; *Jean-Louis*, capitaine dans le regiment de son frere; *Galiotte*, grande prieure de l'hôpital de Beaulieu, morte le 7. Janvier 1702. âgée de 94. ans; & *Claude* de Gourdon, mariée à *Flotard* de Turenne, baron d'Aynac. Du troisiéme lit vinrent *Guyonne* de Gourdon, alliée à *Jean* du Bouzet, comte de Poudenas; & *Galiotte* de Gourdon.

IX. JEAN-PAUL de Gourdon, de Genouillac, comte de Vaillac, baron de Montferrand, premier baron de Guienne, né le 12. Mai 1621. premier écuyer, & capitaine des gardes françoises de Philippe de France, duc d'Orleans, puis chevalier d'honneur de madame, duchesse d'Orleans, lieutenant general des armées du roi, & chevalier de ses ordres en 1661. mourut le 18. Janvier 1681. ayant été marié deux fois, 1°. à *Marie-Felice* de Voisins, fille de *François*, baron de Montaut, & de *Jacqueline* de Beauxoncles: 2°. à *Elizabeth* de la Vergne-Montenar de Tressan, sœur de *Louis*, évêque du Mans, laquelle prit une seconde alliance avec *Charles* comte de la Mothe-Houdancourt, lieutenant general des armées du roi. Ses enfans du premier lit furent, JEAN-FRANÇOIS, qui suit; *Alexandre* vicomte de Gourdon, mort sans alliance; *François*, comte de Vaillac, seigneur de Montferrand, colonel du regiment de cavalerie de son nom, chevalier de l'ordre de saint Louis l'an 1694. lieutenant general des armées du roi en 1704. mort sans alliance le 22. Juin 1707. en sa 55. année; *Michel-Ange*, Capucin; *Charles-Gaston*, chevalier de Malte, mort l'an 1664; *Jean-Baptiste*, abbé de saint Romain de Blaie; *Marie-Galiotte*, coadjutrice de l'hôpital de Beaulieu, morte le 22. Octobre 1701; *Claude*, prieure de la Motte-Sainte-Heraye en Poitou, puis grande-prieure de l'hôpital de Beaulieu; *Magdeleine*, femme de *François* de Lestang, seigneur de Pommerol, & de Belpech; *Marie-Felice*, dame de Montaut, mariée à *Gaspard* le Secq, marquis de la Motte-Sainte-Heraye, comte de Montaut, ci-devant conseiller au parlement de Paris, morte en 1705; & *Guyonne* de Gourdon, prieure d'Espargnac, puis des filles de Rouen.

X. JEAN-FRANÇOIS de Gourdon, de Genouillac-Montferrand, comte de Vaillac, premier baron de Guienne, seigneur de Cançon, Casseneuil, Moullinet, &c. mestre de camp du regiment de Vaillac cavalerie, mourut le 16. Decembre 1696. âgé de 51. ans. Il avoit épousé le 19. Decembre 1683. *Marie-Louise* du Cambout, fille d'honneur de Mademoiselle, duchesse de Montpensier, & fille de *Pierre* marquis du Cambout, comte de Carheil, & de *Jeanne* Raoul, morte en 1693. laissant pour fils unique

XI. ARMAND de Gourdon, de Genouillac-Montferrand, comte de Vaillac, premier baron de Guienne, &c. qui a épousé en Septembre 1710. *Henriette* de saint Gelais, fille & heritiere de *Jean* marquis de saint Gelais, seigneur de Montchaude, & de *Henriette* de la Rochefoucauld-Roissac.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ACIER.

IV. JEAN Ricard, fils puiné de PIERRE Ricard, coseigneur de Gourdon, seigneur de Genouillac, fut seigneur de Genouillac en partie, & épousa *Catherine* du Bos, dame d'Acier, fille d'*Auger* du Bos, seigneur d'Acier en Querci, & de *Jeanne* de Raffials, dame de Vaillac, depuis remariée à *Jean* Ricard II. du nom coseigneur de Gourdon, &c. dont il eut JACQUES, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Jean* de la Roque, seigneur de Bouilhac; *Catherine*, alliée à *Raimond* de Torlon, seigneur d'Orlionach; *Jacquette*, femme d'*Annet* de Turenne, baron d'Aynac, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant de l'artillerie; & *Anne* de Genouillac, grande-prieure de l'hôpital de Beaulieu.

V. JACQUES de Genouillac, dit *Galiot*, seigneur d'Acier, Reillanet, baron de Capdenac, &c. chevalier de l'ordre du roi, son conseiller & chambellan, sénéchal d'Armagnac & de Querci, viguier de Figeac, fut élevé par *Jacques* Ricard, dit *Galiot*, son oncle, maître de l'artillerie, qui le prit auprès de lui. Il se trouva à la bataille de Fornoue en 1495. & fut l'un des preux du roi Charles VIII. servit au siége de Capoue, & combattit à la journée d'Aignadel en 1509. Il fut commis pour desservir la charge de maître de l'artillerie, par lettres du 16. Mai 1512. & depuis en fut pourvû en chef, & la tint jusqu'à sa mort; se trouva à la bataille de Marignan en 1515. & au ravitaillement de Mezieres; se signala à la journée de Pavie en Fevrier 1525. après laquelle il fut nommé grand écuyer de France, par le roi François I. en reconnoissance de ses services. Il servit encore au siége de Luxembourg, & fut pourvû du gouvernement de Languedoc l'an 1545. qu'il ne conserva pas long-tems, étant mort l'année suivante. Il avoit épousé 1°. *Catherine* d'Archiac, dame de Lonzac, fille de *Jacques* d'Archiac, baron de Lonzac, & de *Marguerite* de Levis, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. *Françoise* de la Queille, fille de *François* seigneur de la Queille & de *Marguerite* de Castelnau sa seconde femme, dont il eut *Jeanne* de Genouillac, qui devint heritiere de sa maison, après la mort de son frere, mariée 1°. à *Charles* de Crussol, vicomte d'Usez, d'où sont sortis les ducs d'Usez: 2°. à *Jean-Philippe* Rhingrave, comte sauvage du Rhin; & *François* de Genouillac, seigneur d'Acier, &c. reçû en survivance de la charge de grand-maître de l'artillerie, mort en 1544. des blessures qu'il reçut à la bataille de Cerisoles sans laisser de posterité de *Louise* d'Estampes, dame de la Ferté-Nabert, qu'il avoit épousée en 1534. fille de *Claude*, seigneur de la Ferté-Nabert, & d'*Anne* Robertet. Elle prit une seconde alliance la même année 1544. avec *Jacques* seigneur de Menou, de Boussai, &c. & mourut le 22. Juillet 1575. * *Voyez* Brantôme, *dans ses hommes illust.* Le pere Anselme, *histoire des grands offic. &c.*

GOURGUES, (Dominique de) natif du mont de Marsan en Gascogne, homme de cœur & de résolution, offensé de ce qu'autrefois les Espagnols l'ayant pris dans les guerres d'Italie, l'avoient mis aux galeres, entreprit de venger cette injure, dans un tems où le conseil du roi Charles IX. étoit résolu de ne pas rompre avec les Espagnols. Ceux-ci avoient égorgé une colonie des François, établie sur les côtes de la Floride, sous la conduite de Jean Ribaud, qui avoit bâti au bout du détroit de sainte Helene un fort, qu'il avoit nommé *Charlefort*, en l'honneur du roi. Gourgues vendit une partie de son bien, emprunta une somme de son frere, président en la generalité de Guienne, équipa trois vaisseaux à ses dépens, monta le premier, donna le commandement du second au chevalier de Montluc, & celui du troisiéme à Caseneuve, & ayant mis à la voile en 1567. il alla descendre à la Floride; où s'étant joint à ceux du pays, qui regardoient les Espagnols comme leurs tyrans, il les attaqua genereusement, & reprit non-seulement Charlefort, mais encore deux autres forts qui avoient été bâtis en deux endroits assez éloignés. Il y avoit dedans plus de 800. Espagnols, qui pensant se sauver dans les bois, furent assommés par les Indiens. Ceux qui se rendirent à discretion ne furent pas traités plus favorablement, parce que Gourgues crut qu'il y alloit de la gloire de la France, de ne point donner de quartier à des gens qui avoient fait pendre les François, sous prétexte, disoient-ils, qu'ils étoient Lutheriens. A son retour, au lieu des éloges & des récompenses qu'il meri-

toit, pour avoir ainsi vengé sa patrie, il trouva des accusateurs. L'ambassadeur d'Espagne demanda même sa tête avec tant d'instance, qu'il fut obligé de se tenir caché jusqu'à la paix. Alors l'amiral de Châtillon le tira d'affaire. La reine Elisabeth le demanda dans la suite au roi Henri IV. pour commander la flotte angloise, qu'elle envoyoit au secours des Portugais contre les Espagnols, qui s'étoient emparés de leurs états; mais en passant à Tours pour aller monter sur cette flotte, il y mourut l'an 1593.

DOMINIQUE de Gourgues étoit troisiéme fils de JEAN de Gourgues, seigneur de Gaube, & de Montlezun, qui comparut parmi les nobles du ban, & arriere-ban du Mont de Marsan le 4. Mars 1537. & qui avoit été marié le 14. Juillet 1527. avec *Isabeau* du Lau, fille de *Carbonneau* du Lau, & de *Galienne* de Lavenat, de laquelle outre DOMINIQUE, *qui a donné lieu à cet article*. Il eut encore *Jean* de Gourgues, general des finances du roi de Navarre, qui ne laissa que des filles; & *Ogier* de Gourgues, seigneur de Montlezun, vicomte de Juillac, baron des Vayres, qui fut tresorier de France, & general des finances à Bourdeaux, maître d'hôtel ordinaire du roi, & conseiller en son conseil d'état & privé. Il mourut le 20. Octobre 1594. après avoir servi dans les finances sous cinq rois. Il avoit été marié le 16. Août 1574. avec *Finette* d'Aspremont, dame de Rococor, laquelle testa le 5. Janvier 1611. & étoit fille de *Jean* d'Aspremont, chevalier, seigneur & baron de Rococor en Agenois, & de *Marguerite* de Mondenard. Il en laissa 1. MARC-ANTOINE, qui suit; 2. *Pierre*, qui eut un fils président à mortier au parlement de Bourdeaux; & 3. *Armand* de Gourgues, conseiller au même parlement, dont le fils y fut aussi président à mortier. MARC-ANTOINE de Gourgues, après avoir été conseiller au parlement de Bourdeaux, & maître des requêtes, devint président à mortier, puis premier président du parlement de Bourdeaux. Il fut chargé de toute la conduite & de la direction de tout ce qu'il convenoit de faire sur la frontiere d'Espagne pour le mariage du roi Louis XIII. & mourut en 1623. Il avoit épousé *Marie* Seguier, sœur de *Pierre*, chancelier de France, dont il eut *Jean* de Gourgues, marquis de Vayres, &c. président à mortier au parlement de Bourdeaux, qui de *Marie* Larcher, fille de *François*, seigneur de Bajacourt, maître des comptes, & de *Claude* Godet, dame de Pocanci, eut pour enfans, JACQUES-ARMAND, qui suit; *Jacques-Joseph*, évêque de Bazas en 1684; & *Michel-Jean* de Gourgues, président à mortier au parlement de Bourdeaux; JACQUES-ARMAND de Gourgues, marquis de Vayres, après avoir été lieutenant general au présidial de Bourdeaux, fut reçu maître des requêtes en 1679. & fut fait intendant de Limoges en 1684. & de Caën en 1686. Il épousa *Marie-Elisabeth* le Cler de Cottier, dame d'Aulnai, fille unique de *Louis* le Cler de Cottier, marquis d'Aulnai, & de *Magdeleine* Larcher, morte le 11. Mars 1709. dont il eut JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit; & *Louis-Armand*, conseiller-clerc au parlement, mort le 27. Juillet 1708. âgé de 35. ans. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH de Gourgues, marquis d'Aulnai, reçu conseiller au parlement en 1691. & maître des requêtes en 1696. avoit épousé en Septembre 1696. *Gabrielle-Elisabeth* de Barillon, fille d'*Antoine*, seigneur de Morangis, maître des requêtes, & de *Catherine-Marie* Boucherat, morte le 15. Avril 1700. âgée de 22. ans.* Mezerai, *hist. de Charles IX.* On peut voir encore la relation particuliere de l'expedition de *Charlefort*.

GOURNAI, bourg de France en Normandie. Les auteurs Latins le nomment *Gornacum*. Il est situé sur l'Epte dans le pays de Brai, à cinq ou six lieues au-dessus de Gisors. Il ne faut pas le confondre avec GOURNAI sur Aronde, autre bourg dans l'isle de France, sur les frontieres de Picardie, entre Compiegne, Noyon & Clermont en Beauvoisis.

GOURNAI, *cherchez* JARS DE GOURNAI.

GOURO, ville du Mogolistan, en Asie. Elle est dans le royaume de Bengale, sur le Gange, environ à trente-cinq lieues au-dessus de l'endroit, où ce fleuve se partage en plusieurs branches. Gouro est une ville assez grande.* Mati, *dict.*

GOUSSAINVILLE, (Pierre) né à Chartres mourut en 1683. dans une extrême pauvreté. Il avoit étudié les antiquités ecclesiastiques, & a publié les œuvres de Pierre de Blois à Paris, *in folio*, en 1667. & celles de saint Gregoire pape en 1675. avec des leçons diverses & des remarques. Il a profité du secours & des lumieres de divers sçavans hommes, entr'autres de Mrs. de Tillemont, Bigot, Julien, de Bosquet, le Tonnelier, &c.* *Memoires du tems.*

GOUSSET (Jacques) professeur en théologie, en philosophie, & en langue grecque à Groningue, né à Blois le 7. Octobre 1635. fut ministre de l'église prétendue réformée à Poitiers en France, dès 1662. Après la révocation de l'édit de Nantes, il alla à Calais, de-là en Angleterre, & ensuite en Hollande, en 1687. fut fait ministre de Dordrecht, d'où il fut appellé, pour être professeur à Groningue. Il est mort le 4. Novembre 1704. âgé de 69. ans. Il étoit fort sçavant, sur-tout dans la langue hebraïque, dont il a donné des preuves dans le dictionaire hébreu qu'il a composé, & qui est son principal ouvrage. Il a fait aussi des dissertations contre les Juifs, des remarques contre le projet d'une nouvelle version de la bible de M. le Cene; des dissertations sur la foi vive & morte, une pour prouver que le systême de Descartes n'est pas dangereux; & une harangue sur l'existence de Dieu. * *Memoires du tems.*

GOUSTE' (Claude) prevôt de la ville de Sens, & non pas magistrat de Sienne, comme quelques-uns ont crû, composa aux états d'Orleans, sous le regne de Charles IX. un traité *de la puissance royale dans l'église*; ce qui donna occasion à cet ouvrage, fut la proposition que l'on faisoit de tenir une conference sur la religion. La question étoit de sçavoir qui devoit présider à cette assemblée. Les ecclésiastiques prétendoient que cela n'appartenoit qu'à eux, & que les laïques ne devoient pas entrer en connoissance de ce qui regardoit la religion. Gousté soutient au contraire dans cet écrit, que c'est au roi d'y présider, de conclure, de décider, & de faire exécuter les choses qui y sont arrêtées. Du Verdier observe que Gousté s'y montre Calviniste. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccles.*

GOUT, c'est un terme qui est fort en usage dans la peinture, & que les maîtres dans cet art définissent ordinairement, *l'idée habituelle d'une chose conçûe comme la meilleure dans son genre.* Ils enseignent qu'il y a quatre choses à considerer dans le gout. 1. L'esprit qui goûte. 2. Les choses qui sont goûtées. 3. L'application de ces choses à l'esprit, ou le jugement que l'esprit en porte. 4. L'habitude, qui se fait de plusieurs jugemens réïterés, de laquelle il se forme une idée qui s'attache à notre esprit. De ces quatre choses l'on peut inferer. 1. Que l'esprit peut être appellé gout, en tant qu'il en est consideré comme l'organe. 2. Que les choses peuvent être appellées de bon & de mauvais gout, à mesure qu'elles contiennent ou qu'elles s'éloignent des beautés que l'art, le bon sens & l'approbation de plusieurs siécles ont établies. 3. Que le jugement, que l'esprit fait d'abord de son objet, est un premier gout naturel, qui dans la suite peut se perfectionner ou se corrompre, selon la trempe de l'esprit & la qualité des objets qui se présentent. 4. Enfin, que ce jugement réiteré produit une habitude, & cette habitude une idée fixe & déterminée, qui nous donne un penchant continuel pour les choses qui ont attiré notre approbation & qui sont de notre choix. C'est ainsi que se forme peu à peu dans l'esprit de chaque particulier, ce qu'on appelle plus ordinairement gout dans la peinture, & dont j'ai donné la définition. Il y a trois sortes de gouts, le gout naturel, le gout artificiel, & le goût de nation.

LE GOUT NATUREL est l'idée qui se forme dans notre imagination à la vûe de la simple nature. Il paroît que les Flamans & les Allemans sont rarement sortis de cette idée, & la commune opinion est, que le Corrège n'en a point eu d'autre. Ce qui fait que toute la difference de celui-ci à ceux-là, c'est que les idées sont comme les liqueurs, qui prennent la forme des vases où elles sont reçûes, & qu'ainsi le gout naturel peut être bas ou élevé selon les talens des particuliers, & selon le choix qu'ils font capables de faire des objets de la nature.

LE GOUT ARTIFICIEL est une idée qui se forme par la vûe des ouvrages d'autrui, & par la confiance que nous avons aux conseils de nos maîtres, c'est-à-dire en un mot par l'éducation.

LE GOUT DE NATION est une idée que les ouvrages qui

se font ou qui se voient en un pays, forment dans l'esprit de ceux qui l'habitent. Les differens gouts de nation se peuvent réduire à six, le *gout romain*, le *gout venitien*, le *gout lombard*, le *gout alleman*, le *gout flaman*, & le *gout françois*.

Le Gout romain est une idée des ouvrages qui se trouvent dans Rome. Or il est certain que les ouvrages les plus estimés qui soient dans Rome sont ceux que nous appellons antiques, & les ouvrages modernes qui les ont imités, soit en sculpture, soit en peinture. Toutes ces choses consistent principalement dans une source inépuisable des beautés du dessin, dans un beau choix d'attitude, dans la finesse des expressions, dans un bel ordre de plis, & dans un stile élevé, où les anciens ont porté la nature, & après eux les modernes, depuis près de deux siécles. Ainsi ce n'est pas merveille si le gout romain étant extrêmement occupé de toutes ces parties, le coloris, qui ne vient que le dernier, n'y trouve plus de place. L'esprit de l'homme est trop borné, & la vie est trop courte, pour approfondir toutes les parties de la peinture, & pour les posseder parfaitement tout à la fois. Ce n'est pas que les Romains méprisent le coloris, car ils ne peuvent mépriser une chose dont ils n'ont jamais eu une idée bien juste; c'est seulement qu'étant prévenus d'autres parties, où ils tâchent de se perfectionner, & n'ayant pas le tems de s'appliquer à connoitre le coloris, ils ne l'estiment pas tout ce qu'il vaut.

Le Gout venitien est opposé au gout romain, en ce que celui-ci a un peu trop negligé ce qui dépend du coloris, & celui-la ce qui dépend du dessin. Comme il y a très-peu d'antiqués à Venise, & très-peu d'ouvrages du gout romain, les Venitiens se sont attachés à exprimer le beau naturel de leur pays. Ils ont caracterisé les objets par comparaison, non-seulement en faisant valoir la veritable couleur d'une chose, par la veritable couleur d'une autre; mais en choisissant dans cette opposition une vigueur harmonieuse de couleurs & tout ce qui peut rendre leurs ouvrages plus palpables, plus vrais, & plus surprenans.

Le Gout lombard consiste dans un dessin coulant, nourri, moëleux, & mêlé d'un peu d'antique, & d'un naturel bien choisi, avec des couleurs fondues, fort approchantes du naturel & appuyées d'un pinceau leger. Le Correge est le meilleur modéle de ce gout; & les Caraches qui ont tâché de l'imiter, ont été plus corrects que lui dans le dessin; mais lui ont été inferieurs dans le gout de ce même dessin, dans la grace, dans la délicatesse, & dans la fonte des couleurs. Annibal, dans le séjour qu'il fit à Rome, prit tellement le gout romain, qu'on ne peut compter pour lombards, que les ouvrages qui ont precedé celui de la galerie Farnese.

Le Gout alleman est celui qu'on appelle ordinairement *goût gottique*. C'est une idée de la nature, comme elle se voit ordinairement avec ses défauts, & non comme elle pourroit être dans sa pureté. Les Allemans l'ont imitée sans choix, & ont seulement vêtu leurs figures de longues draperies, dont les plis sont secs & cassés. Ils se sont plus arrêtés à finir leurs objets qu'à les bien disposer: les expressions de leurs figures sont ordinairement insipides, leur dessin sec, leur couleur passable, & leur travail fort péné. Il y a eu néanmoins parmi les Allemans des peintres, qui meritent d'être distingués, & qui ont été en certaines parties comparables aux plus habiles d'Italie.

Le Gout Flaman ne differe de l'alleman, que par une plus grande union de couleurs bien choisies, par un excellent clair obscur, & par un pinceau plus moëleux. On excepte des Flamans ordinaires, trois ou quatre Flamans disciples de Raphaël, qui rapporterent d'Italie la maniere de leur maître dans le dessin & dans le coloris. On en excepte encore Rubens & Vandeik qui ont regardé la nature par des yeux pénetrans, & qui ont porté ses effets dans une elevation peu commune; quoiqu'ils ayent retenu quelque chose du naturel du pays dans le gout du dessin.

Le Gout françois a toûjours été si partagé, qu'il est difficile d'en donner une idée bien juste: car il paroit que les peintres de cette nation ont été dans leurs ouvrages assez differens les uns des autres. Dans le séjour qu'ils ont fait en Italie, les uns se sont contentés d'étudier à Rome, & en ont pris le gout. D'autres se sont arrêtés plus long-tems à Venise, & en sont revenus avec une inclination particuliere pour les ouvrages de ce pays-la, & quelques uns ont mis toute leur industrie à imiter la nature telle qu'ils la croyoient voir. Parmi les plus habiles peintres François, qui sont morts depuis quelques années, il y en a qui ont suivi le gout de l'Antique, d'autres celui d'Annibal Carache pour le dessin, & les uns & les autres ont eu un coloris assez trivial; mais ils ont d'ailleurs tant de belles parties, & ils ont traité leurs sujets avec tant d'élevation, que leurs ouvrages serviront toûjours d'ornemens à la France, & seront admirés de la posterité. * De Piles, *abregé de la vie des peintres*.

GOUVEA (Christophle de) Portugais, natif de Porto, prit l'habit de Jesuite le 10. Janvier 1556. eut divers emplois dans sa societé, entr'autres celui de provincial de Portugal, & fut nommé évêque du Japon; mais la foiblesse de sa santé ne lui permit pas d'accepter cette prélature. C'étoit un homme d'une grande pieté, & qui ne voulut jamais profiter de l'estime qu'on avoit conçûe de lui pour l'avancement de sa famille. Il mourut à Lisbone le 13. Fevrier 1622. âgé de 84. ans, & laissa une histoire Portugaise du Bresil, qu'on conserve manuscrite dans le college de Conimbre. * *Bibliotb. Portug. Ms.*

GOUVEA, (Antoine de) Portugais, natif de Beja, étant entré dans l'ordre des Hermites réformés de S. Augustin, fut envoyé à Goa pour y enseigner la théologie, & en 1602. fut choisi par le viceroi Ayres de Saldanha pour aller en ambassade auprès de Scha Abbas, roi de Perse. Le fruit de ses négociations fut une permission que le roi accorda aux missionnaires de prêcher l'évangile dans ses états, & à ses sujets Mahometans & autres d'embrasser la religion Chrétienne. Ce prince à la persuasion de Gouvea, s'engagea aussi à faire la guerre au Turc, & il envoya en même tems Gouvea avec un ambassadeur à la cour de Rome, & à celle d'Espagne pour engager le pape & le roi Catholique à se liguer avec lui; mais cette négociation n'eut pas le même succès que la premiere, & Gouvea n'en rapporta que le titre d'évêque de Cyrene; & de vicaire apostolique dans la Perse, dont il ne put se servir, Scha Abbas irrité ayant revoqué toutes les permissions qu'il avoit données, & retenu l'Augustin en prison pendant quelque tems. Gouvea ayant obtenu son élargissement, crut devoir revenir en Europe, il traversa les déserts de l'Arabie, & s'embarqua à Alep pour Marseille; mais les vents contraires l'arrêterent en Sardaigne, où il fut pris par les corsaires d'Alger avec plusieurs autres, à qui il fut d'une grande consolation dans leur captivité. On le racheta en 1620. il revint à Madrid, & aussi-tôt après on le renvoya à Oran pour traiter d'une affaire importante. Lorsqu'il l'eut finie il se retira à *Mancanares de Membrillo*, où il vécut jusqu'au 18. Août 1638. On a de lui la vie du B. Jean de Dieu, imprimée en 1624. 1632. & 1674. à Madrid; la relation des victoires remportées par Scha Abbas sur les Turcs, qui parut à Lisbonne en 1611. le martyre de deux Portugais & d'un Castillan, à Madrid en 1623. &c. * *Bibliotb. Portug. Ms.*

GOUVEA, (Antoine de) né dans une famille noble de Béja en Portugal, dans le XVI. siécle, étoit frere cadet de *Martial*, & d'*André* de Gouvea, qui ont été tous deux sçavans. Un de leurs oncles, nommé André', le fit étudier à Paris dans le college de sainte Barbe, dont il étoit principal. Voici de quelle maniere M. de Thou parle d'Antoine de Gouvea, sous l'an 1565. » Antoine de Gouvea, (dit-il,) mourut au mois de Septembre. Il étoit Portugais de naissance; mais comme il avoit beaucoup de » franchise, & de bonne foi, il avouoit qu'il étoit François par adoption. Il fut emmené en France, encore » enfant par André de Gouvea son oncle, & étudia si bien » les humanités, que personne n'écrivoit plus purement » que lui en latin, & ne faisoit de meilleurs vers. D'ailleurs » il fit de si grands progrès dans la philosophie d'Aristote, » que, jeune comme il étoit, il entreprit de la défendre » contre Ramus son adversaire, & remporta de la gloire » dans ce combat. Depuis, comme si son esprit eût été également capable de toutes les sciences, & qu'il eût pû » faire lui seul en toutes, ce que chacun pouvoit en » chacune: Emilio Ferreti qui enseignoit le droit à » Avignon, l'invita d'y venir apprendre cette science » difficile & laborieuse, puisqu'aussi bien il étoit alors » inutile à Lyon, où il étudioit en particulier. Gouvea le » crut, & s'avança tellement en peu de tems, qu'il trouva moyen d'expliquer par l'antiquité les questions épi-

» neuses du droit. Cujas avoua que ce jeune homme étoit » celui qui avoit donné le plus juste dans le sens de Justi» nien, & qu'il craignoit que la réputation que Gouvea » se devoit acquerir dans la jurisprudence, n'obscurcît la » gloire qu'il y avoit acquise lui-même. » Depuis Gouvea enseigna à Toulouse, à Cahors, puis à Valence, & à Grenoble. La guerre civile le chassa de la France qu'il aimoit uniquement; & il se retira en Piémont, où il fut conseiller du conseil secret de Philibert, duc de Savoye. Il mourut l'an 1565. à Turin, d'une maladie contractée, dit-on, pour avoir trop mangé de melons. Ce sçavant homme a été le seul, qui par une gloire assez rare dans son siécle, a été estimé d'un commun consentement, excellent poëte, grand philosophe, & sçavant jurisconsulte. Il attribuoit ces avantages à l'air de France, où il avoit été élevé dès sa premiere jeunesse. Nous avons quelques épigrammes avec quatre épitres de sa façon, les corrections sur Virgile, sur Terence, & sur quelques traités de Ciceron; *ad titulum de jurisdictione omnium judicum; variarum juris lectionum, lib. II. De substitutionibus; ad legem falcidiam; ad legem Gallus, D. de liberis & posthumis; in Trebellianum, &c.* Il laissa un fils nommé MAINFROI de Gouvea, qui mourut en 1613. après avoir été conseiller d'état de Charles-Emanuel duc de Savoye, & conseiller au sénat de Turin. Celui-ci a écrit des poësies, des consultations, des commentaires sur Julius Clarus, & d'autres ouvrages. Quant à ses deux oncles, MARTIAL & ANDRE' de Gouvea, l'aîné devint bon poëte Latin, & publia une grammaire latine à Paris. Le puîné, après avoir été principal au college de sainte Barbe, à Paris, & du college de Guienne à Bourdeaux, fut appellé en 1547. à Conimbre en Portugal, par le roi Jean III. pour l'établissement d'un college. Il fut occupé deux ans à s'en acquitter, & il méditoit son retour à Bourdeaux, lorsqu'il mourut en 1548. âgé de 50. ans & plus. * De Thou, *hist. l. 33. 38. 52. & 76.* Andreas Schottus & Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. &c.*

GOUVERNEUR ou *préfet de la ville de Rome*, distingué du *préfet du pretoire*. C'étoit autrefois un des premiers magistrats de Rome, qui la gouvernoit en l'absence des consuls & des empereurs. Il avoit l'intendance des vivres, de la police, des bâtimens & de la navigation. Son pouvoir s'étendoit à cent milles hors de Rome, selon Dion, & il avoit jurisdiction & droit de vie & de mort sur les cinq provinces, appellées *Urbicaires*, ou *Suburbicaires*, ou *Urbaines*. On jugeoit devant lui les causes des esclaves, des patrons, des affranchis. Il convoquoit le sénat, jugeoit les sénateurs, défendoit leurs droits & prérogatives, comme veut Cassiodore. Au premier jour de l'an il étoit obligé de faire un présent à l'empereur, au nom de tout le peuple, de coupes d'or, avec cinq sols de monnoie, comme dit Symmaque. *Vobis solemnes pateras cum quinis solidis, ut Numinibus integritatis offerimus.* * Antiq. romaines.

GOWRAN, bourg d'Irlande, situé en Lagenie, dans le Comté & à quatre lieues de la ville de Kilkenni, du côté du Levant. Ce bourg a séance au parlement d'Irlande. * Mati, *diction.*

GOUX, (le) famille noble & ancienne est originaire de Nuys en Bourgogne. JEAN le Goux, seigneur de la Berchere, terre qu'il acquit l'an 1463. épousa *Claire* Paisseau, fille de *Jean*, seigneur de Maupas & de Crussilles, & d'*Aglantine* de Cluni, dont il eut, entr'autres enfans, PHILIPPE le Goux, seigneur de la Berchere, &c. qui épousa *Anne* Moreau, fille de *Gui*, second président au parlement de Bourgogne, dont il eut JEAN le Goux, seigneur de la Berchere, Corboin, Curlei, Concœur & de Charconduit. Celui-ci épousa *Anne* de Thesut, fille de *Jacques*, seigneur de Ragi, &c. & fut pere d'HUMBERT le Goux, seigneur de la Berchere, &c. mort à l'âge de 27. ans, ne laissant qu'un fils unique de *Benigne* Ocquidant, fille de *Jean*, seigneur de Marcelais, de Nanteuil & de saint Prix, conseiller au parlement de Dijon, qu'il avoit épousée l'an 1567. Ce fils fut JEAN-BAPTISTE le Goux, seigneur de la Berchere, &c. premier président au parlement de Bourgogne, qui prit alliance le 10. Octobre 1592. avec *Marguerite* Brulart, fille de *Denys*, marquis de la Borde, &c. aussi premier président au même parlement, & en eut PIERRE le Goux, qui suit; & *Denys* le Goux de la Berchere, marquis de Santenai, conseiller d'état, maître des requêtes, & premier président au parlement de Dauphiné, après le decès de son aîné, mort sans alliance, le 4. Mars 1681. PIERRE le Goux, seigneur de la Berchere, premier président au parlement de Bourgogne, puis de celui de Dauphiné, épousa par contrat du 15. Août 1627. *Louise* Joli, fille d'*Antoine*, baron de Blezi & d'Escutigni, greffier en chef du parlement & des états de Bourgogne; & en eut *Jean-Baptiste-Bernard* le Goux de la Berchere, marquis d'Inteville, comte de la Rochepot, baron de Toisi, &c. mort à Paris le 6. Fevrier 1660. à l'âge de 22. ans; URBAIN le Goux de la Berchere, qui suit; *Charles* le Goux de la Berchere, baron de Pouilli, docteur de Sorbonne, ci-devant aumônier du roi, évêque de Lavaur, nommé à l'archevêché d'Aix, depuis archevêque d'Albi, & ensuite archevêque de Narbonne, plus illustre par la doctrine & par son merite, que par sa dignité, mort le 2. Juin 1719. âgé de 72. ans; *Claude Catherine* le Goux, mariée le 11. Août 1650. à *Joachim*, comte d'Estaing, &c. morte le 13. Avril 1657; *Louise-Charlotte*, mariée le 15. Mai 1657. à *Jean-François* le Coq, marquis de Goupillieres, conseiller au parlement de Paris, morte le 15. Fevrier 1699; *Anne*, mariée le 27. Octobre 1663. à *Emanuel* de Pellevé, marquis de Bouri, &c. tué le 12. Juin 1672. au passage du Rhin à Tolhuis, morte le 4. Octobre 1715; *Marguerite*, & *Marie*, religieuses Carmelites à Dijon. URBAIN le Goux de la Berchere, &c. maître des requêtes, intendant à Moulins, en Auvergne, à Montauban, & à Rouen, mort le 31. Août 1721. avoit épousé l'an 1675. *Antoinette* le Févre d'Eaubonne, morte le 29. Decembre 1708. dont il a eu LOUIS le Goux de la Berchere, conseiller au parlement, maître des requêtes, & chancelier de monseigneur le duc de Berri, puis conseiller d'état en 1715. qui a épousé le 25. Janvier 1706. *Magdeleine-Charlotte* Voysin, fille de *Daniel-François* Voysin, alors conseiller d'état, puis ministre & secretaire d'état du département de la guerre, & chancelier de France, & de *Charlotte* Trudaine; & *Charles* le Goux. * Chorier, *état. polit. de Dauphiné.* Palliot, *hist. du parlement de Bourgogne*, &c.

GOUX, (Jean-Baptiste le) chevalier, seigneur de la Berchere, Bosne, Flagei, Santenai, &c. premier président au parlement de Bourgogne, fils unique de JEAN le Goux, seigneur de la Berchere, & de *Benigne* Ocquidant, voyagea en Allemagne, en Italie, en Espagne; & à son retour il fut pourvû l'an 1595. d'un office de président aux requêtes. Depuis, l'an 1604. il fut second président au parlement de Bourgogne; & peu après sa reception, il fut député par le parlement au roi Henri *le Grand*, pour l'assurer de la fidelité de ce corps dont on lui avoit parlé peu avantageusement. Ce monarque satisfait de la conduite du sieur de la Berchere, non-seulement entra dans tout ce qu'il lui dit pour le parlement, mais le nomma encore dans la suite, pour traiter avec les députés du roi d'Espagne, sur les limites, terres & fiefs du duché de Bourgogne, du comté d'Auxonne & de la Franche-Comté. Le traité fut ratifié par le roi Louis XIII. au mois d'Avril 1612. Ce sage magistrat fut pourvû le 21. Janvier de l'an 1617. de la charge de premier président dans le même parlement, vacante par la mort de Nicolas Brulart, baron de la Borde, &c. son beau-frere. Il remplit très-bien les esperances que l'on avoit conçues de son merite & de sa probité; & mourut au mois de Juin 1631. Son corps fut enterré dans l'église des Cordeliers de Dijon, où l'on voit dans la chapelle de sa famille, son tombeau de marbre noir, sur lequel il est représenté en marbre blanc.

GOUX, (Pierre le) chevalier, seigneur de la Berchere, Boncour, Vosne, &c. marquis d'Inteville, comte de la Rochepot, baron de Toisi & de Cipiere, premier président au parlement de Bourgogne, puis en celui de Dauphiné, étoit fils de JEAN-BAPTISTE le Goux, & fut digne imitateur des vertus de son pere, qui se démit en sa faveur de sa charge, l'an 1630. & l'eut pour successeur l'année d'après. Il en remplit les devoirs avec une merveilleuse assiduité, & devint le pere des pauvres, & l'exemple d'un veritable magistrat. On l'ôta à la Bourgogne pour quelque tems; & la douleur que cette province en témoigna, fut un nouveau sujet de gloire pour lui. Le roi Louis XIII. lui commanda l'an 1637. de se retirer à Saumur; mais il fut rétabli l'an 1644. dans l'exercice de sa charge. Les lettres patentes de ce rétablissement sont du premier

Juillet, & sont extrêmement glorieuses à la memoire de ce magistrat. Celles que Louis XIV. écrivit pour ce sujet à monsieur le prince, gouverneur de Bourgogne, & au parlement, témoignent aussi qu'il avoit une grande idée du merite, des services, & de la fidelité du sieur de la Berchere. Sa majesté le nomma peu de tems après premier président au parlement de Dauphiné, après la mort de Louis Frere. Le brevet du roi, qui est du 4. Août de la même année 1644. parle de l'experience, de la probité, de la prudence, & de la fidelité de Pierre le Goux. Il conserva le repos à la province de Dauphiné, lorsque toutes les autres étoient dans le trouble, & mourut le 29. Novembre 1653. à Grenoble, où il est enterré. *Denys* le Goux de la Berchere, son frere, fut pourvû de sa charge le 16. Octobre de la même année.

GOYLAND, petit pays de la province de Hollande, est entre l'Amstelland, la province d'Utrecht & le Zuiderzée. Naërden en est le lieu principal. * Mati, *diction.*

GOZA, petite ville du royaume de Maroc en Barbarie. Elle est dans la province de Hea, aux confins de celle de Ducala, sur la côte. Quelques géographes l'appellent *Abet*, & on y met l'ancienne *Surgia*, ville de la Mauritanie Tingitane. * Baudrand.

GOZADINO, ou GOZZADINI (Marc-Antoine) cardinal, issu des seigneurs de Sifante & autres isles de l'Archipel, étoit patrice de Boulogne, & cousin du pape Gregoire XV. qui le retira du poste de collateral de Campidoglio, pour le revêtir de la pourpre en 1622. Il lui donna aussi l'évêché de Tivoli, & peu après celui de Faënza, qu'il garda peu de tems, étant mort à Rome au mois de Septembre 1623. âgé de 49. ans. Son neveu ANGE Gozadino, fut archevêque de Nissia, puis évêque de Castellano, & suffragant de Louis Ludovisio archevêque de Bologne. FRANÇOIS Gozadino, leur parent, étoit évêque de Zante & de Cephalonie en 1665. & ULISSE-JOSEPH Gozzadini, secretaire des brefs aux princes, fut nommé cardinal le 15. Avril 1709. par le pape Clement XI.

GOZAN, lieu de la Medie, où Nabuchodonosor transporta les Juifs. GOZAN est aussi le nom d'un fleuve d'Asie, sur les confins de la Medie & de l'Armenie. * IV. *Rois*, 17. 6. & 19. 12.

GOZE, (la) isle d'Afrique, que ceux du pays appellent *Gaudisch*, & les auteurs Latins *Gaulos*, est situé au couchant de celle de Malte, & n'en est séparée que par un trajet d'environ quatre milles. Il y a une fortereffe sur une colline, avec un petit bourg. Cette isle n'est pas grande. Elle appartient aux chevaliers de Malte. Strabon & Pline en font mention. Il ne la faut pas confondre avec Gozo, isle de la mer de Candie, près du cap Crio. C'est celle que les anciens ont nommée *Claudus & Claudos.*

GOZON, (Deodat ou Dieu-donné) vingt-septiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui résidoit alors à Rhodes, obtint cette dignité l'an 1346. étant grand-commandeur de la langue de Provence. Il fut un des chevaliers choisis pour l'élection du grand-maître après la mort d'Elion de Villeneuve: opinant à son tour, il eut l'assurance de se nommer lui-même, & persuada si fortement les électeurs, qu'il obtint cette dignité. C'est pourquoi on ordonna depuis, qu'aucun des grands-croix ne seroit du nombre des électeurs. Il étoit très-digne de la grand-maitrise, & avoit donné des preuves d'un courage extraordinaire dans cette belle action, qui le fit surnommer *l'Exterminateur du dragon*, dont voici l'histoire. Il y avoit dans l'isle de Rhodes un dragon, qui se retiroit dans une caverne, d'où il infectoit l'air de son haleine, & tuoit les hommes & les bêtes qu'il rencontroit: de sorte qu'il étoit défendu expressément à tous les chevaliers & freres de l'ordre, de passer auprès de ce lieu, qui s'appelloit *Maupas*, sous peine d'être privés de l'habit de la religion. Ce dragon étoit de la grosseur d'un cheval moyen & avoit à sa tête de serpent, de longues oreilles couvertes d'une peau écaillée. Ses quatre jambes ressembloient à celles d'un crocodille: ses deux aîles étoient noires par-dessus, & d'un jaune mêlé de verd par-dessous, & sa queue faisoit plusieurs plis & retours sur son corps. Il couroit battant de ses aîles, & jettant le feu par les yeux, avec un sifflement épouvantable. Le chevalier de Gozon ayant entrepris de le combattre, s'en alla à Gozon en Provence; où il fit faire un fantôme qui representoit ce dragon, accoutumant son cheval & deux gros chiens à l'approcher, & à l'attaquer sans crainte. Ensuite il retourna à Rhodes: & ayant choisi son jour, il monta à cheval, accompagné de ses domestiques, dont un menoit ses deux chiens. Lorsqu'il fut sur un côteau, proche Maupas, il y laissa ses gens, & leur commanda de le venir secourir, s'il étoit besoin; ou de s'enfuir, s'ils le voyoient vaincu & tué. Aussi-tôt étant armé de toutes pieces, & ayant la lance en main, il s'avança vers la caverne avec ses deux chiens, & apperçut le dragon qui venoit à lui, avec sa furie ordinaire. D'abord il lui porta un coup dans l'épaule, dont sa lance fut mise en piéces, sans offenser ce monstre à cause de la dureté de ses écailles; mais les deux chiens qui ne craignoient pas plus ce veritable dragon que le fantôme, contre lequel on les avoit exercés, l'assaillirent vivement, pour le prendre par le ventre, comme on les y avoit accoutumés, & donnerent le loisir au chevalier de mettre pied à terre. Il approcha de ce monstre, & lui plongea son épée sous la gorge, où la peau étoit plus tendre; & l'enfonçant toûjours de plus en plus, il lui trancha le gosier. Le dragon perdant ses forces avec son sang tomba à terre & renversa par sa chûte ce genereux chevalier. Les valets accoururent aussi tôt, & voyant le dragon mort, ils releverent leur maître, le rafraichirent de l'eau d'un ruisseau, & lui firent revenir les esprits, que la fatigue & la puanteur avoient comme assoupis. Alors Gozon remonta à cheval, & retourna victorieux à Rhodes, où il se presenta au grand-maître, auquel il fit le récit de ce combat. Le grand-maître, ravi d'un si heureux succès, lui en témoigna de la joie; mais en louant son courage, il blâma sa désobéissance; & pour observer la sévérité de la discipline, il le fit mettre en prison, & lui ôta l'habit. Comme ce n'étoit qu'une formalité, peu de jours après il lui rendit l'habit avec la liberté, & le remit en possession de son ancienneté, & de ses commanderies. Depuis ce tems-la on eut beaucoup d'estime dans l'ordre pour le commandeur de Gozon, & cette belle action contribua beaucoup à l'élever à la dignité de grand-maître. Le pape Clement VI. le felicita de son élection, & témoigna l'opinion qu'il avoit de sa vertu & de son courage. Après avoir heureusement gouverné sept ans, Gozon mourut au mois de Septembre 1353. On mit sur son tombeau *Draconis Extinctor*, c'est à-dire, *l'Exterminateur du dragon.* Cette histoire vraie ou fausse, se voit encore representée en de vieilles tapisseries de la religion. Le chevalier Foxan écrit que, dans la famille de Gozon, l'aîné conservoit une pierre sortie de la tête de ce dragon, de la grosseur d'une olive, & de plusieurs couleurs éclatantes, qui avoit une vertu singuliere contre toutes sortes de venins. Il remarque aussi que cette pierre faisoit bouillir la liqueur où elle étoit plongée; & qu'on l'appelloit *la pierre du grand-maître.* Gozon eut pour successeur Pierre de Cornillan. * Bosio, *hist. de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.*

GR

GRAATANLETTERE ou GRATANLE'EN, bourg d'Angleterre, en latin *Gratalea.* Il est renommé par un concile qu'on y assembla l'an 928. On y fit neuf chapitres, ou douze, comme l'assurent les autres. * Bini. Sirmond. Labbe, *Collect. concil.*

GRABE, (Ernest) Protestant de Prusse, où son frere étoit conseiller privé de Prusse, est mort vers 1711. ou 1712. Il s'étoit beaucoup attaché à l'antiquité ecclesiastique; il passa plusieurs années en Angleterre, où il avoit une pension de la reine Anne, & mourut dans le dessein, à ce qu'ont dit quelques-uns, de se faire Catholique. Il a publié un spicilege des écrits des peres de l'église & des heretiques des trois premiers siécles en plusieurs vol. *in* 8°. Il a donné une édition des LXX. sur le manuscrit Alexandrin; mais qui n'est pas achevée. Il a publié en 1700. la grande apologie de saint Justin martyr en grec & en latin de la version de Langus, avec des notes; il a fait aussi des notes sur l'ouvrage du docteur Bull, pour défendre le concile de Nicée, & a publié encore quelques autres ouvrages. * *Memoires du tems.*

GRABON ou GRABEEN, (Matthieu) religieux de l'ordre de saint Dominique, de la province de Saxe, vivoit dans le XV. siécle. Il soutenoit en 1418. des opinions

ertonées; sçavoir, que les seculiers, ni les ecclesiastiques qui vivent en commun, ne peuvent observer meritoirement les vœux de chasteté, pauvreté & obéissance. Le cardinal d'Ailli & Jean Gerson eurent ordre du pape Martin V. d'examiner ces propositions; ensuite de quoi on en condamna vingt-cinq; de sorte que Grabon fut contraint d'abjurer ses erreurs devant le pape au concile de Constance, où il avoua qu'il avoit parlé de la sorte, pour s'opposer à ceux qui vivoient en congregation. * Gerson, *tome I*. Sponde, *anno Christi 1418. n. 6.*

GRABOWISE, ville du royaume de Pologne, est dans le Palatinat de Belczo dans la Russie rouge, entre la ville de Belozo, & celle de Chelm, à quatorze lieues de la premiere, & à dix de la derniere. * Mati, *dict.*

GRACCHUS : surnom d'une branche des Semproniens, famille très-illustre à Rome, d'où sont sortis plusieurs illustres Romains, qui ont toûjours soutenu le parti du peuple contre la noblesse, y posseda les plus beaux emplois de la république. TITUS SEMPRONIUS GRACCHUS, qui fut consul avec P. Valerius Falto, l'an 516 de Rome, & 238. avant J. C. Il fut pere de T. SEMPRONIUS GRACCHUS, qui fut general de la cavalerie sous le dictateur M. Junius l'an 538. & 216. avant J. C. L'année suivante, il fut consul avec L. Posthumus Albinus, que les Gaulois tuerent en passant dans une forêt, nommée *Litane*. Il eut pour successeur Q. Fabius Maximus, qui aida par son conseil, SEMPRONIUS GRACCHUS à maintenir les affaires publiques, sans rien hazarder contre Annibal. Le proconsul Gracchus, l'année suivante, défit Hannon Carthaginois près de Benevent. Il fut une seconde fois consul l'an 541. & 213. avant J. C. avec le jeune Q. Fabius, reprit la ville d'Arpino sur les Carthaginois, & fut tué un an après dans une embuscade. Annibal fit rendre son corps aux soldats Romains: ce que Tite-Live remarque expressément dans le 35. livre de son histoire, & Valere Maxime dans le 5. Il laissa un fils de même nom que lui, qui fut pere de T. SEMPRONIUS GRACCHUS, deux fois consul, & une fois censeur. Il merita deux fois le triomphe, & fut plus illustre encore par sa vertu que par ses honneurs. Etant préteur l'an 575. & 579. de Rome, il prit & ruina trois cens villes des Celtiberiens dans l'Espagne citerieure, & en triompha l'année suivante. Il fut consul l'an 577. avec Claudius Pulcher, fut envoyé dans la Sardaigne, qu'il soumit entierement l'année d'après, & en tira un si grand nombre d'esclaves, que la vente en étant trop longue, donna sujet à ce proverbe : *Sardi venales*. Il épousa *Cornelie*, fille de *Scipion*, dont la vertu est un exemple illustre à la posterité. On dit que Gracchus ayant trouvé deux serpens dans son lit, un mâle, & l'autre femelle, l'oracle lui répondit qu'il mourroit, s'il tuoit le mâle; & que Cornelie mourroit, s'il tuoit l'autre. C'est ce qui l'obligea de tuer le premier, pour conserver la vie à sa femme, qu'il laissa avec douze enfans. TIBERIUS GRACCHUS, épousa *Claudia*, fille d'Appius Claudius, & donna en diverses occasions des marques de son courage. Etant tribun du peuple, il fit une loi contre ceux qui possedoient plus de cinq cens arpens de terre : parce que son collegue Octavius s'opposoit à l'établissement de cette loi, il le contraignit de se défaire de sa charge. Il ordonna aussi que les biens qui proviendroient de la succession d'Attalus, roi de Pergame, fussent distribués au peuple. Ce ne fut pas la seule chose qu'il fit pour s'attacher la populace, & obtenir une seconde fois la charge de tribun. Il se retira un jour au capitole, où touchant plusieurs fois sa tête, il vouloit faire connoître qu'il lui recommandoit sa défense; mais les nobles l'accusant d'aspirer au diadême, le firent assassiner l'an 621. de Rome, & 133. avant J. C. CAIUS GRACCHUS, fils de Sempronius, & frere de ce dernier, fut aussi tué l'an 633. de Rome, après avoir eu divers emplois, pour avoir affecté d'être trop populaire. Un autre GRACCHUS avoit été autrefois general des Sabins. C'est le même que Quintius Cincinnatus fit prisonnier, & qu'il mena en triomphe l'an 296. de Rome, & 458. avant J. C. * Plutarque, *en la vie des Gracques*. Aurelius Victor, *c. 57. 64. & 65. de vir. illustr.* Tite-Live. Florus, *l. 2.* Orose, *l. 5.* Valere Maxime, *l. 4. 5. & 6.* Velleius Paterculus. Ciceron. Eutrope, &c.

GRACCHUS, (Rutilius) sorti d'une noble, mais pauvre famille de Rome, sur la fin du X. siécle, ne laissa pas de s'appliquer pendant sa jeunesse à l'étude, & fit des vers qu'on eût pû comparer à ceux de plus habiles poëtes de son tems. Il eut le malheur de tomber dans une folie outrée, & dont on rapporte plusieurs exemples, entre lesquels on peut remarquer l'invention dont il s'avisa pour saluer les personnes de differente qualité, en differentes manieres. Il fit faire trois chapeaux, enchassés l'un dans l'autre, & en ôtoit un seulement devant les moins qualifiés; deux à ceux qui l'étoient davantage; & tous les trois aux personnes les plus relevées en dignité. De plus, il crut avoir rendu par-là un si grand service à l'état, qu'il osa demander d'être entretenu aux dépens du public. Il vécut long-tems dans cet égarement d'esprit, & mourut malheureux. * Janus Nicius Erythræus, *pinac. vir. illustr.*

GRACCHUS, (Sempronius) vivoit du tems d'Auguste. Il étoit d'une famille illustre, & avoit une grande penetration d'esprit; mais faisant un mauvais usage de son éloquence, il eut un mauvais commerce avec Julie, fille d'auguste, que cet empereur avoit donnée en mariage à Marcus Agrippa son favori, & ne borna point-là sa passion. Julie après la mort d'Agrippa, ayant été mariée à Tibere, Gracchus inspiroit à cette princesse du mépris & de la haine contre son nouveau mari, & la porta même à écrire des lettres contre lui à Auguste. On découvrit qu'il en étoit l'auteur. Gracchus fut alors relegué dans une isle de la mer d'Afrique, nommée *Cerime*, où il souffrit un exil de quatorze ans. Tibere ayant succedé à Auguste fit mourir Julie, dans l'isle Pandataire, & envoya les mêmes ordres à Gracchus, qui tendit le col à ses meurtriers. * Tacit. *annal. l. 1. c. 53.* Velleius Patercul. *l. 2.* Son fils, Gracchus, souffrit la même peine, parce qu'il avoit tenu le parti de Tacfarinas contre Tibere. * Tacit. *annal. l. 4. c. 13.* Flor. *l. 2. c. 6. & 17.*

GRACE PRINCIPALE. La reine Marguerite, dit dans ses memoires, qu'on donnoit de son tems le titre de *Grace* à l'évêque de Liege, qui est prince de l'Empire : aujourd'hui il n'y a point de baron dans la haute Allemagne, & sur-tout dans la haute Autriche, qui ne se fasse donner ce titre d'honneur. Les Anglois s'en servent à l'égard des évêques, & des personnes de la premiere qualité après les princes. On donne en Allemagne le titre de *Grace principale* aux princes, qui ne sont pas princes du premier rang. Les ambassadeurs de France le donnerent d'abord à l'évêque d'Osnabruk, qui étoit ambassadeur du college électoral à Munster; mais ensuite ils le traiterent d'*Altesse*, à present le titre de *Grace principale*, n'est point de l'usage de notre langue. * *Memoires curieux.*

GRACE ou GRASSE, village avec abbaye. Il est dans le Languedoc, à quatre lieues de Carcassone, vers le sud-est. Charlemagne est le fondateur de cette abbaye. * Baudrand.

GRACES, appellées Χάριτες par les Grecs, étoient, selon les poëtes, filles de Jupiter & d'Eurynome : d'autres disent de Jupiter & de Venus. Il y en avoit trois, nommées Aglaye ou Pasithée, Euphrosyne, & Thalie. Ce sont des noms grecs, dont le premier, Ἀγλαΐα signifie *joie*, Εὐφροσύνη veut dire *gaïeté*; & Θάλεια *beauté, agrément*. Les poëtes regardent les Graces, comme les déesses de la beauté & de la bonne grace, lorsqu'ils les placent à la suite de Venus, & qu'ils les représentent nues, & se tenant toutes les trois par la main. Ils disent que la premiere rend les yeux fins & brillans; que la seconde embellit la bouche, & donne à la langue une douceur charmante; & que la troisiéme remplit le cœur de tendresse & de sensibilité. On les fait aussi compagnes des Muses, & de Mercure, dieu de l'éloquence. * Hesiode, *in Theogon.* Seneque, *l. 1. de Benef.* Fulgence, *l. 2. Mytol.* Aristænet, *l. 1. epist. 10.*

GRACIA À DIOS, ville & cap des Hondures, province de la Nouvelle Espagne, dans l'Amerique septentrionale. Il y a aux environs un grand nombre de ces Indiens, que les Espagnols appellent *Indios bravos*, parce qu'ils sont fort genereux, & qu'ils n'ont point encore été réduits. Ils se sont néanmoins accommodés avec les François & les Anglois, & ne font point de difficulté de s'embarquer sur les vaisseaux de ces deux nations. Quand ils ont servi trois ou quatre ans, & qu'ils sçavent bien parler la langue françoise ou angloise, ils retournent chez eux, sans demander d'autre récompense, que quelques instrumens de fer, méprisant l'argent, les habits, & les autres choses que les peuples de l'Europe recherchent avec tant d'empressement. Ils se gouvernent à peu près en république, car ils

ne reconnoissent ni roi ni prince. Lorsqu'ils vont en guerre, ils choisissent pour les commander, le plus courageux & le plus experimenté d'entr'eux; & lorsqu'ils reviennent du combat, ce commandant n'a pas plus de pouvoir que les autres. Le pays qu'ils habitent a environ cinquante lieues d'étendue, & n'est peuplé que de quinze à seize cens hommes separés en deux troupes, qui forment comme deux colonies. Les uns sont au cap de Gracia de Dios; & les autres à Moustique. Ils n'ont aucune religion : leurs ancêtres sacrifioient aux faux Dieux, & leurs sacrifices avoient quelque chose de fort extraordinaire. Ils donnoient tous les ans un esclave à leurs prêtres, pour représenter l'idole qu'ils adoroient. Les prêtres ou sacrificateurs le lavoient, & le revêtoient de tous les ornemens de l'idole, dont ils lui donnoient le nom : de sorte que pendant toute l'année il etoit honoré comme leur Dieu. Il avoit toûjours avec lui douze gardes pour le servir, & empêcher qu'il ne s'enfuît. Il étoit logé dans un temple, où tous les principaux d'entre ce peuple venoient lui rendre leurs devoirs. Quand il alloit par les rues, il étoit accompagné des seigneurs & des sacrificateurs ; il portoit une petite flute en main, dont il jouoit de fois à autre, pour faire entendre qu'il passoit. Aussi-tôt les femmes sortoient avec leurs petits enfans, & les lui présentoient pour les benir. Le reste du peuple se prosternoit & l'adoroit comme leur Dieu. La nuit ils le gardoient avec plus de soin que le jour, dans une étroite prison. Ce culte duroit un an, après lequel ils sacrifioient cet esclave, qui avoit servi d'idole, avec beaucoup de ceremonies, & donnoient un autre esclave aux prêtres, pour être adoré comme leur dieu pendant l'année suivante. * Oëxmelin, *hist. des Indes Occidentales.*

GRACIAN, (Diego) Espagnol, florissoit dans le XVI. siécle, & fut secretaire & interprete des langues sous Charles-*Quint*, & sous Philippe II. s'acquit beaucoup de réputation dans son pays, par diverses traductions qu'il fit de l'histoire de Xenophon ; & de quelques traités de Plutarque, &c. On dit qu'il mourut âgé de 90. ans. Il avoit épousé *Jeanne* Dantisco, fille de *Jean* Dantisco, Polonois, ambassadeur auprès de l'empereur Charles-*Quint*. Gracian eut quatre fils ; ANTOINE & THOMAS, secretaire de Philippe II. roi d'Espagne ; LUC Gracian, qui composa *El Galatheo espagnol*, à l'imitation de la Galathée de Balthazar, comte de Castiglione ; JERÔME Gracian, dont les avantures sont singulieres. Après avoir étudié dans l'université d'Alcala, il prit l'habit de religieux dans l'ordre des Carmes déchaussés, où il s'acquit beaucoup d'autorité, & exerça même la charge de visiteur. Depuis, poussé par quelque sujet de chagrin, il voulut sortir de cet ordre, pour entrer dans quelque autre. Il alla pour ce sujet à Rome, où il se presenta chez les Chartreux, chez les Dominicains, chez les Observantins, & chez les Capucins, qui le refuserent tous. Les Augustins déchaussés furent les plus complaisans, & donnerent lieu à Gracian de vivre chez eux avec assez de douceur. Ses superieurs lui ayant commandé d'aller en Sicile, il s'embarqua pour passer dans cette isle, & fut pris par les pirates, qui le menerent à Tunis, où il languit durant plus de deux ans, dans une très-fâcheuse captivité. Il se racheta neanmoins, aidé de quelque secours d'argent que ses parens lui envoyerent. Ensuite il revint à Rome, où il se jetta aux pieds du pape Clement VIII. qui lui permit d'entrer chez les anciens Carmes. C'est ce qu'il avoit souhaité en sortant de chez les déchaussés, & ce que ces derniers avoient empêché. Gracian fut théologien du cardinal Deza, & revint en Espagne l'an 1600. Quatre ans après, on l'envoya dans les Pays-bas, pour les affaires de son ordre, & il mourut à Bruxelles l'an 1614. âgé de plus de 70. ans. Il a composé divers traités de pieté que nous avons en un volume *in folio*. * *Consultez* les épîtres de sainte Therese avec les notes de Jean de Palafox, *in Cœnob. Brabant.* Nicolas Antonio, *de script. Hisp.* Alegre, *in Parad. Carmel. &c.*

GRACIAN, (Balthazar) de Calatayud autrefois *Bilbilis*, patrie de Martial, en Aragon, religieux de la compagnie de JESUS, se distingua par un grand nombre de livres espagnols, qu'il mit au jour, sous le nom de Laurent, que l'on avoit cru faussement un de ses freres. Le catalogue des écrivains de sa compagnie ne l'appelle que Balthasar, & le reconnoit pour l'auteur des traités, qu'on attribue à Laurent Gracian. Le premier qui parut l'an 1637. sous le titre *del Heroë*, fut traduit par un medecin, nommé Gervaise, & a été traduit encore depuis peu par le P. de Courbeville Jesuite ; le second, fut *el Politico Don Fernando el Catolico*, qui est un éloge de Ferdinand *le Catholique*, & au sentiment de quelques politiques, le meilleur ouvrage qu'il ait fait. On en a une bonne traduction françoise *in 4°.* 1729. & *in 12.* 1730. par M. Silhouet, à Paris ; le troisiéme, *l'Agudeza, y arte ingenio* ; le quatriéme, *el Discreto*, traduit par le P. de Courbeville Jesuite ; le cinquiéme, *el Criticon*, qui est une espece de satire, où sont décrits la plûpart des vices des hommes ; le sixiéme est, *el Oraculo manual*, ou *Arte de prudencia*, que M. Amelot de la Houssaye a traduit en françois, sous le titre d'*Homme de Cour*. Quand au *Comulgador*, ou méditations pour la communion, elles ont paru sous son veritable nom, & voici comment il en parle dans la préface : *De divers livres dont on m'a fait le pere, je ne reconnois que celui-ci pour mon fils legitime, aimant mieux cette fois-ci satisfaire ma tendresse, que mon esprit.* Il fut recteur du college de Tarragone en Catalogne, & mourut en sa 54. année, le 6. Decembre 1658. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.* Alegambe, *biblioth. script. Soc. Jesu.* Le P. Bouhours *Entretiens d'Ariste & d'Eugene.* La Houssaye, *dans la préface de l'Homme de Cour. Les préfaces du heros, & l'homme universel*, traduits par le P. de Courbeville, Jesuite.

GRACIANI, *cherchez* GRATIANI.

GRADENIGO, (Pierre) doge ou duc de Venise, fut élû l'an 1290. Ce fut lui qui par sa prudence découvrit la conjuration de Bajamont Tiepolo ; & qui en prévint les suites malheureuses. La republique, pour récompenser un si grand service, & pour honorer la memoire de son liberateur, ordonna de fêter à Venise le jour de sainte Catherine, auquel Gradenigo avoit été nommé à la dignité de doge. Il mourut l'an 1303. après avoir gouverné la republique pendant près de treize ans avec beaucoup de prudence & de bonheur. * Egnat, *l. 5. c. 2.*

GRADENIGO, (Barthelemi) doge de Venise, élû l'an 1339. soumit les Candiots qui s'étoient revoltés, & mourut l'an 1342. Ce fut de son tems qu'arriva cette celebre avanture du pêcheur, que Bourdon a représentée dans un tableau, qu'il fit pour les confreres de l'école de saint Marc de Venise. Ceux qui ont écrit l'histoire de cette republique, rapportent que le 25. Fevrier 1339. la mer s'enfla de telle sorte, qu'il sembloit que la ville dût être submergée. Dans ce tems un vieux pêcheur, disent-ils, qui s'étoit retiré dans sa barque, au bord de la place S. Marc, vit venir à lui trois hommes, qui le prierent de les conduire à saint Nicolas *del Lido*. Comme il craignoit de faire naufrage, il les refusa ; mais étant entrés dans sa barque, ils l'obligerent de prendre la rame & de voguer. Il surmonta facilement la violence & l'impetuosité des flots, & les conduisit où ils vouloient aller. Lorsqu'ils furent arrivés à la fosse du port, ils lui montrerent un vaisseau rempli de démons, qui agitoient la mer, lequel fut aussi-tôt englouti ; ensuite de quoi la mer demeura calme. Aussi-tôt après, un de ces trois hommes se fit descendre proche de l'église de saint Nicolas, un autre à celle de S. Georges, & le troisiéme fut ramené par le pêcheur, au lieu où ils s'étoient tous embarqués. Le pêcheur lui demandant son payement, cet homme lui dit qu'il n'avoit qu'à aller trouver le doge & les sénateurs, qui le recompenseroient au-de-là de ce qu'il prétendoit. En même tems il tira une bague de son doigt & la lui donna pour la montrer au sénat, & pour autoriser ce qu'il rapporteroit. Afin de l'encourager davantage, il l'assura que les deux hommes, qui l'avoient accompagné, étoient saint Nicolas & saint Georges, & qu'il étoit saint Marc l'évangeliste. Il disparut à l'instant ; & lorsque le jour fut venu, le pêcheur se presenta au conseil, où il fit le recit de ce qu'il avoit vû, & où il montra l'anneau, pour autoriser ce qu'il disoit. Le sénat lui assigna une pension considerable, pour vivre honnêtement le reste de ses jours ; & la bague fut mise dans l'église de saint Marc parmi les autres reliques. Il faut beaucoup de foi, pour croire cette histoire ; on n'en doute pas neanmoins à Venise ; & l'aventure du pêcheur y est exposée à la vûe du public, dans le tableau dont on vient de parler. Jean Gradenigo, fut aussi élû doge en 1354. & fut surnommé *Nason*. La guerre se renouvella de son tems contre les Genois ; elle dura peu :

mais elle fut plus violente contre le roi de Hongrie, qui assiegea Trévise, où le doge alla en personne, & y mourut n'ayant gouverné qu'un an, trois mois, quatorze jours. * Ant. Sabel. *hist. Ven. Decad. 2. lib. 2.* Felibien, *Entretiens sur les vies des peintres.*

GRADISK, ou GRADISKA, en latin, *Gradiscia*, ville de l'Esclavonie, qui a été au Turc jusqu'en 1688. que les troupes imperiales la prirent. Elle est située sur la Save, vers les frontieres de la Croatie, au-dessus de Possega. Quelques auteurs la prennent pour le *Servitium* des anciens. Il ne la faut pas confondre avec une autre du même nom, qui est une forteresse dans le Frioul, appartenant à la maison d'autriche. Elle est sur la riviere de Lisonzo, dans le comté de Goritz.

GRADO ou GRADE, ville du Frioul, bâtie dans les marais du golfe de Venise. Elle a été autrefois le siége du patriarchat, qui depuis environ 250. ans, a été transferé à Venise. C'est aussi le lieu dépositaire de la chaire de S. Marc, qui y fut envoyée par l'empereur Heraclius. Le pape Alexandre IV. ajoûta l'an 1256. de nouveaux privileges à ceux que le patriarche avoit déja obtenus de Leon IX. l'an 1050. Mais comme les évêques de Venise, qui ne prenoient d'abord que le titre d'évêque d'Olivolo, à cause que leur église est située dans l'isle d'Olivolo à Venise, & qui depuis l'an 1091. prirent celui de Castel, qui est le nom d'un des six quartiers de cette ville, avoient souvent des differends avec les patriarches de Grade leurs metropolitains; le pape Eugene IV. ordonna que l'une des parties alors vivantes, venant à mourir, les deux églises resteroient dévolues au survivant, avec tous leurs titres & leurs droits : de sorte que le patriarche Dominique Michieli étant mort le premier, saint Laurent Justinien, qui étoit pour lors évêque de Castel, se trouva investi de la dignité patriarchale qu'il a transmise à ses successeurs, qui ont pris depuis ce tems la qualité de patriarches de Venise. L'an 602. un évêque nommé Elie, tint à Grade un synode, dont les actes sont rapportés par André Dandoli. * Baron. *A. C. 602.* Robert, *Gall. Christ.* André Dandoli, *en la chron.* Amelot de la Houssaye, *hist. du gouvernement de Venise.*

GRADUEZ : nom que l'on donne à ceux qui ont obtenu le titre de docteur, de licentié, de bachelier, ou de maître en quelque faculté; sçavoir de théologie, de droit civil ou canonique, de medecine, ou des arts. Le droit des gradués vient du concile de Bâle fini l'an 1438. Les docteurs de Paris & des autres universités fameuses, servirent très-utilement l'église pour l'extinction du schisme, & eurent grande autorité dans les conciles, qui se tinrent à cette occasion. En traitant de la reformation de la discipline, ils se plaignirent que les benefices étoient mal distribués; soit par le pape, à cause des reserves & des expectatives; soit par les ordinaires, qui conferoient souvent les benefices à des gens incapables & ignorans. Ils demanderent que l'on eût égard aux personnes sçavantes, & qu'on leur fit part des benefices ecclesiastiques. Sur quoi le concile de Bâle ordonna, que la troisiéme partie de tous les benefices seroit affectée aux gradués des universités fameuses, & que les collateurs ordinaires ne les pourroient conferer à d'autres. Ce decret du concile fut inseré dans la pragmatique sanction; & l'on y ajoûta que du tiers affecté aux gradués, les deux tiers seroient pour les suppôts de l'université de Paris. Ensuite de quoi on ordonna que l'université nommeroit ceux qu'elle vouloit être préferés. On appelle ceux-ci gradués *nommés*, & les autres gradués *simples*. La pragmatique obligeoit encore tous les collateurs & les patrons ecclesiastiques, à tenir des rôles de tous les benefices, qui étoient à leur disposition, afin d'en conferer un des trois aux gradués, à tour de rôle. Le concordat a conservé ce droit; mais il a ôté ce tour de rôle, & a affecté aux gradués les benefices, qui vacqueroient pendant les quatre mois de l'année, dont nous parlerons ci-après; & ce droit subsiste encore aujourd'hui. Pour en jouir, le docteur en théologie doit avoir dix ans d'étude, commençant à la philosophie. Le docteur en droit civil ou canonique, ou en medecine, sept ans. Le licentié est consideré dans le même rang que le docteur. Le bachelier en théologie doit avoir six ans d'étude. Le bachelier en droit ou en medecine, cinq ans, excepté les nobles, à qui trois ans suffisent. Et le maître ès arts aussi cinq ans. Le gradué est encore obligé d'avoir la tonsure ou d'être engagé dans les ordres, & d'être séculier, ou régulier, selon la qualité du benefice. De-là vient qu'on ne le sert plus gueres des degrés en medecine, parce qu'il y a peu de clercs qui s'y appliquent. Les quatre mois des gradués sont Janvier, Avril, Juillet & Octobre. Janvier & Juillet sont mois *de rigueur*, où le collateur est obligé de conferer aux gradués nommés, suivant l'ordre de leur nomination; & en cas de concurrence, il doit suivre l'ordre des degrés & des facultés, préferant la théologie au droit, les docteurs aux bacheliers, & les bacheliers aux maîtres ès arts. Avril & Octobre sont mois *de faveur*, pendant lesquels le collateur peut choisir, même entre les gradués simples, celui qu'il lui plaît. Toutes sortes de benefices sont sujets aux gradués, excepté les benefices consistoriaux, les benefices électifs, les dignités des chapitres, & les benefices qui sont en patronage laïque. Le droit des gradués n'a lieu qu'en vacance par mort. Ils peuvent être prévenus par le pape; & s'ils ne requierent dans les six mois de la vacance, l'ordinaire peut conferer librement. Il n'est pas permis à un gradué d'accumuler benefice sur benefice, & il est censé rempli quand il a obtenu un benefice, de 400. livres de revenu: ce qu'il faut entendre du gradué séculier; car le régulier est réputé rempli par le moindre benefice, dont il est pourvû en vertu de ses grades, parce qu'il a fait vœu de pauvreté. Le droit des gradués n'a jamais eu de lieu en Bretagne, non plus que la pragmatique sanction. Le concile de Trente l'avoit même supprimé avec les autres expectatives, *Sess. 24.* mais il l'a rétabli ensuite, *Sess. 25.* * M. l'Abbé Fleuri, *Institution au droit ecclesiastique.*

GRAEF, (Reinier de) celebre medecin de Delft en Hollande, publia en 1694. un traité de la matiere & de l'usage du suc pancreatique. Il a aussi écrit sur les organes des deux sexes, qui servent à la propagation, & a tâché de prouver que tous les animaux, sans en excepter l'homme, venoient des œufs. * Konig, *biblioth.*

GRÆVIUS, (Jean George) né à Numbourge en Saxe le 29. Janvier 1632. a été un des plus grands critiques du XVII. siécle: sans orgueil, sans faste, & sans cet air de pedanterie, qui deshonore si souvent les belles lettres. Après avoir étudié le latin & le grec dans un celebre college d'Allemagne, il frequenta l'université de Leipsic où il continua ses études sous André Rivinus & Jean Strauchius. Il passa de-là en Hollande; & trouvant à Deventer le celebre Jean Frederic Gronovius, il fut si charmé de son sçavoir & de ses manieres honnêtes, qu'il étudia deux années sous lui; & il a dit bien des fois qu'il étoit très-redevable de ce qu'il sçavoit à cet habile homme. Il alla de Deventer à Amsterdam où enseignoient alors Alexandre Morus & David Blondel. En 1656. n'ayant encore que 24. ans, il fut appellé par l'électeur de Brandebourg pour être professeur à Duisbourg, & deux ans après il succeda à la place de Gronovius à Deventer, celui-ci ayant été appellé à Leyde. La réputation qu'il s'acquit, fit que les états de la province d'Utrecht l'appellerent pour être professeur dans leur université. Il fut souvent depuis sollicité pour remplir des places de professeur, à Amsterdam, à Leyde, & même à Padoue; mais les états d'Utrecht, qui connoissoient le tresor qu'ils possedoient, le retinrent toûjours, & le comblerent de leurs faveurs. Il exerça donc pendant 41. ans dans la ville d'Utrecht la charge de professeur en politique, en histoire, & en éloquence. Il attira de toutes parts un grand nombre de disciples; parmi lesquels on a compté souvent des princes distingués. Il mourut enfin subitement le 11. Janvier 1703. âgé de 71. ans, moins 18. jours. Il y a peu de sçavans, qui ne connoissent le grand nombre d'auteurs grecs & latins, qu'il a publiés: *Hesiode*, la plus grande partie des œuvres de *Ciceron*, *Florus*, au-devant duquel il a mis une préface, qui est une marque de son jugement & de son bon goût, *Suetone*, &c. C'est à lui aussi que nous devons ce grand recueil des antiquités romaines, avec les préfaces. * Voyez *sa Harangue funebre, par* M. Pierre Burman.

GRAFFIO, connu sous le nom de JACOBUS DE GRAFFIIS, abbé du Mont-Cassin, de l'ordre de saint Benoît, & grand penitencier du diocése de Naples, a vécu l'an 1575. Il étoit de Capoue, & s'attacha à la théologie mo-

rale, dont il publia divers volumes, *Decisiones aureæ casuum conscientiæ, Libri IV*. La premiere partie fut imprimée à Venise l'an 1593. & la seconde à Turin l'an 1597. *Consilia seu responsa casuum conscientiæ: De arbitrariis confessariorum, quæ attinent ad casus conscientiæ, &c.*

GRAFTON, petit bourg d'Angleterre dans le comté de Northampton, dans la contrée de Clelei, a trois milles de Toulter vers l'orient. Il y a près de ce bourg un beau parc, & une maison seigneuriale très ancienne, dont la meilleure partie fut brûlée & ruinée en 1643. durant les guerres civiles. Ce château est remarquable parce que ce fut là où fut consommé le mariage entre Edouard. IV. & la Ladi Grei, le premier qui se fit entre un roi d'Angleterre & une de ses sujettes, depuis la conquête des Normands. C'est aussi l'ancien séjour de la famille de Wideville, comtes de Rivers. RICHARD, le dernier de cette ligne mourant en 1490. le legua avec d'autres terres par testament à THOMAS Grei, marquis de Dorset. Et il continua sous ce nom, jusques au regne d'Henri VIII. qui l'échangea pour d'autres terres dans le comté de Leicester, & depuis ce tems, il a toûjours appartenu à la couronne. Le même lieu donna le titre de duc à *Charles*, fils du dernier duc de Grafton, qui fut tué devant Cork en Irlande. * *Diction. anglois.*

GRAILLI, (Jean de) III. du nom, captal de Buch, dans les landes de Bourdeaux, fils de Pierre, seigneur de Grailli, fut un des plus grands capitaines de son tems. Il commandoit l'an 1364 les troupes de Philippe roi de Navarre, contre Charles V. roi de France, à la bataille de Cocherel en Normandie, où il fut fait prisonnier par Bertrand du Guesclin. Il ne fut mis en liberté, que par le traité de paix entre le roi de France & le roi de Navarre; ensuite de quoi il passa au service des Anglois contre la France. Après avoir donné des marques de son courage en plusieurs rencontres, il fut pris devant Soubize l'an 1372. & amené dans la tour du temple à Paris, d'où le roi d'Angleterre employa tout pour le retirer. Charles V. y consentit, à condition que le captal feroit serment de ne porter jamais les armes contre la France; mais il refusa de faire ce serment, & aima mieux demeurer dans sa prison, où il mourut l'an 1377. & fut enterré en l'église du temple. Il avoit épousé *Jeanne* de Suffolck, qui le rendit pere de *Jean* IV. du nom seigneur de Grailli, captal de Buch, qui se voyant sans enfans de *Rose* d'Albret, fille de *Bernard Ezi*, sire d'Albret, institua heritier de tous ses biens, *Archambault* de Grailli, son oncle, qui fut aussi comte de Foix, à cause d'*Isabelle* sa femme, sœur & heritiere de *Matthieu*, comte de Foix. *Voyez* FOIX.

GRAIN, (Baptiste le) François de nation, conseiller & maître des requêtes de l'hôtel de la reine Marie de Medicis, publia *in folio* à Paris, 1610. & *in* 4°. à Rouen 1633. une histoire sous ce titre: *Decade contenant la vie & gestes du roi Henri* le Grand *IV. de ce nom, en laquelle est representé l'état de la France, depuis le traité de Cambrai l'an 1559. jusques à la mort du roi.* Il composa aussi une seconde *Decade, qui contient l'histoire du regne de Louis XIII. jusqu'à la mort du maréchal d'Ancre en 1617.* Ce maréchal est fort maltraité dans cet ouvrage. * *Memoires du tems.* Gomberville, *traité des vertus & vices de l'histoire.*

GRAINDORGE, (André) natif de la ville de Caen, dans le XVII. siécle, a été le premier qui a donné l'invention de faire des figures sur les toiles, qu'on appelle communement *ouvrées*. Il ne mit pas cet ouvrage dans la perfection où nous le voyons aujourd'hui; car il n'y faisoit d'abord que des quarreaux & des fleurs; mais son fils *Richard*, qui vécut jusqu'à l'âge de 82. ans, eut le loisir de perfectionner ce que son pere avoit inventé. Celui-ci trouva le moyen d'y representer toutes sortes d'animaux, & plusieurs autres figures assez bien travaillées. Il donna à cet ouvrage le nom de *Hautelice*, peut-être du nom des lices ou fils entrelacés dans la trame; & nous l'appellons vulgairement *toile damassée*, à cause de la grande ressemblance qu'elle a avec l'étoffe qu'on nomme damas blanc. Cet habile ouvrier donna aussi le premier la methode de faire des serviettes de table de ces toiles; & son fils *Michel*, qui exerça après lui la même profession, établit plusieurs manufactures de ces ouvrages en differens endroits de la France, où ils sont depuis devenus fort communs. * *Elog. civium Cadomens.*

GRAIS, fils d'Echelare, petit-fils d'Oreste, fut un des principaux de ceux, qui sortirent de l'Eolie, & qui s'avancerent jusqu'au fleuve du Granique: il s'empara de la contrée, qui est entre l'Ionie & la Mysie, que l'on appelle *Eolie*. Les Lacedemoniens, sous leur roi Agis, lui prêterent une flotte, pour y conduire sa colonie. Ce voyage des Eoliens, qui avoit déja été tenté par son ayeul Oreste, mais inutilement, réussit sous son petit-fils. * Strabon, *l. 13. p. 581. & 582.* Pausanias, *l. 3.*

GRAITZ, petite ville ou bourg du cercle de la haute Saxe, est dans le Voigtland, en Misnie, sur l'Elster, à trois ou quatre lieues au-dessous de la ville de Plawen. * Mati, *diction.*

GRAMAYE, (Jean-Baptiste) protonotaire apostolique & prevôt d'Arnheim, né à Anvers d'une famille originaire de Gueldres, étudia à Louvain, où il enseigna la rhetorique. Depuis il fut historiographe des Pays-bas, voyagea en Allemagne & en Italie. De-là il voulut passer en Espagne, & fut pris par des corsaires d'Alger, qui le menerent en Afrique. Il y trouva moyen de voir divers pays, dont il nous a donné la description dans deux ouvrages, que nous avons de lui, sçavoir, *Africa illustrata Lib. X.* & *Diarium Algeriense*. Lorsqu'il fut revenu dans les Pays bas, il fit encore un voyage dans la Moravie & dans la Silesie, où le cardinal Dietrichstein lui donna la conduite d'un college. Il revint quelque tems après à Anvers, pour quelque affaire, & retournant en Silesie il tomba malade à Lubec, où il mourut l'an 1635. Jean-Baptiste Gramaye, sçavoit les langues, étoit poëte & historien, & composa divers ouvrages en vers; des ouvrages historiques, qui sont outre ceux qui sont nommés plus haut *historia Brabant. Antiquitates Ducatûs Brabantiæ; Antiquitates Flandriæ; Namurcum, &c.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. sæculi XVII.* Sweert, *in Athen. Belg. &c.*

GRAMBUSIA, petite isle de la mer Mediterranée, est sur la côte de la Natolie, près du cap de Celidonia, & du golfe de Satalie. * Baudrand.

GRAMMAIRE, dans les tems les plus anciens, n'étoit que l'art de lire & d'écrire, *ars legendi & scribendi.* C'est la définition qu'en donne Diodore de Sicile, (*l. 12*) en parlant des loix de Charondas. Cet art n'étoit pas autre chose du tems d'Aristote, mais dès que l'on commença à observer les regles de l'art, à rechercher les origines & les étymologies, la force, la signification propre des termes de chaque langue, & que certaines personnes se destinerent à expliquer les auteurs; on donna pour lors plus d'étendue au terme de grammaire, qui resta à cette seule profession. La methode de lire & d'écrire, se trouvant dépouillée de son premier nom, s'appelloit *Grammatistica*, & étoit regardée plutôt comme le prélude, que comme une partie de l'art. *Voyez* au mot GRAMMAIRIENS. L'on prétend que la grammatistique, ou l'art de lire & d'écrire est dû à Promethée. Pour ce qui est de la grammaire, qui (selon la signification que nous donnons aujourd'hui à ce mot) est un art qui enseigne à bien parler, c'est à dire, à bien exprimer ses pensées, par des signes que les hommes ont institués, Platon est le premier qui en a parlé dans son *Philebe* & *Cratyle*; mais dans les commencemens cet art étoit fort imparfait, & ne traitoit que des origines ou de l'étymologie, & non pas de la methode ni des préceptes de l'art. Aristote passe avec justice pour le premier auteur de cette science, puisqu'il distribua les mots en certaines classes, qu'il examina aussi les differens genres de ces mots, & qu'il expliqua quelques autres choses de cette nature, comme on le peut voir dans son traité de la poëtique. Theodecte a aussi traité de cette methode, & peut-être que l'un & l'autre devoient à Lampius & à Ileus, ce qu'ils en sçavoient. Diogene Laërce, fondé sur le témoignage d'Hermippe, dit qu'après Aristote, Epicure enseigna la grammaire, avant que de s'adonner à l'étude de la philosophie. Les Stoïciens sur tout ajouterent beaucoup de choses, à ce qu'Aristote & Theodecte en avoient laissé; & à la fin cet art atteignit à peu près son point de perfection, par le secours particulierement de ceux d'Alexandrie, qui se picquoient même de bien entendre la grammaire, comme les Thebains de bien jouer de la flute, & ceux de Mitylene de toucher délicatement de la harpe. Le premier qui introduisit à Rome l'étude de la grammaire, fut Crates Mallote, ambassadeur du roi Attalus.

On est surpris comment les Hebreux, dont la langue est si ancienne, ne se sont point avisés d'écrire plutôt sur les regles de la grammaire, & comment ils se sont laissés prévenir par les Arabes, qui sont beaucoup plus modernes qu'eux. Le premier d'entre les Juifs qui en ait écrit, est Rabbi Juda, fils de David, surnommé *Chiug*, natif de la ville de Fez en Afrique. Il vivoit vers l'an 140. Le second qui a écrit sur cette matiere depuis lui, est Rabbi Jonas de Cordoue; le troisiéme Aben-Esra, Espagnol; le quatriéme Rabbi David Kimchi, qui ont tous vécu entre le dixiéme & le douziéme siécle. Parmi les Juifs modernes, ceux qui se sont distingués dans cette sorte de litterature, sont Rabbi Abraham de Balmis, & Elias Levita. * *Consultez* sur cela Gerard Jean Vossius, *de arte grammatic. l. 1. c. 1. 2. 3. & 4.* La grammaire hebraique, grecque, latine, a été beaucoup perfectionnée dans ces derniers siécles, quantité d'habiles gens s'y étant appliqués.

GRAMMAIRIENS; titre que l'on donnoit non-seulement à ceux qui s'appliquoient à la grammaire, & à la connoissance des langues; mais aussi à tous ceux qui faisoient profession des belles lettres, & qui se distinguoient par leur érudition. Tout ce qu'on appelle philologie, comme la critique des auteurs, la rhetorique, l'histoire, étoit du ressort des grammairiens, dont le nom devint si illustre dans la suite des tems, qu'on l'attribua comme un titre d'honneur à ceux qui avoient la réputation d'être sçavans dans toutes sortes de sciences. Vossius témoigne qu'on donnoit auparavant à ces sortes de sçavans le nom de *Polyhistor*, qui signifie *sçavant en quantité de choses, ou qui possede plusieurs connoissances.* Entre ceux qui ont porté le titre honorable de grammairiens, comme une marque de leur grande litterature, sans pourtant avoir fait aucune profession particuliere de grammaire; sont Cornelius Alexander; Apion d'Alexandrie, contre qui Josephe l'historien a écrit; Hygin, affranchi d'Auguste, & Solin, qui avoit donné le titre de *Polyhistor* à son livre. On remarque encore particulierement Jean *Philopone*, celebre philosophe du tems de Justinien, que l'on prétend avoir été très-versé en toutes sortes de connoissances, mais qui étoit de la secte impie des Tritheites. Chrétien Druthmar, moine de Corbie en Picardie, au IX. siécle, a été qualifié aussi du surnom de grammairien, quoiqu'il n'ait écrit que sur l'écriture-sainte. Jean Tzetzes, frere d'Isaac, dans le XII. siécle, paroît avoir acquis ce titre, non pas tant pour ses scholies sur Hésiode, qui sont assez peu de chose, que pour son histoire diverse, qu'il a écrite en vers politiques grecs. Rolandin de Padoue, qui vivoit au XIII. siécle, n'a peut être point écrit autre chose que l'histoire de la tyrannie des quatre Ezzelins dans son pays; on lui donne pourtant le titre de grammairien, & il y a apparence qu'il ne l'a acquis, que parce qu'il a composé son ouvrage avec plus d'industrie, plus de jugement, plus de prudence & plus de capacité, que le commun des écrivains n'en faisoit paroître dans ce tems-là. Dans le même siécle un historien de Danemarck, nommé Saxon, se rendit recommandable dans cet art, & merita par son habileté d'être surnommé *Saxon le grammairien.* Il étoit d'autant plus estimable, que son stile ne sent gueres la barbarie de son siécle & de son pays. Enfin il n'y a gueres que cent ans, que ce titre de grammairien, se communiquoit encore aux personnes de merite, pour marquer l'estime qu'on faisoit de leur érudition, quoiqu'elles ne fissent aucune profession de grammaire, comme il paroît en Thomas d'Aversa, jurisconsulte Napolitain, vivant l'an 1580. dont nous n'avons point d'autre écrits, que sur le droit, & qui neanmoins n'a point aujourd'hui d'autre surnom, que celui de grammairien. * Gerard. Joan. Vossius *lib. 1. de arte grammat. c. 6. 10. p. 5. 6. 28.* Diomede, *l. 2. de arte grammat.* Du Cange, *gloss. latin. col. 646.* Alex. Polyhistor, *cité par Josephe, & autres sur Appion*, dit *Cymbalum mundi.* Vossius, *de hist. Grec.* C. Julius Hyginus *Polyhistor* est appellé Polyhistor par Suetone, *in illust. grammat.* & par Eusebe dans sa chronique, *Photii bibl.* & le *Lexicon* de Suidas. Voss. *De scient. mathem. parte 2. c. 1. 7. 311.* Joan. Jons. *histor. philosoph. liv. 3. c. 18. p. 302.* Baillet, *jugement des sçavans, des préjugés des titres d'honneur, tom. 1. p. 189.*

GRAMMAN, (Nicolas) fils d'un cordonnier de Helmerits, village du pays de Brandebourg, nâquit en 1541. Ayant été berger dans son enfance, il étudia aux dépens du marquis de Culembach, & devint enfin l'an 1577. surintendant des églises de ce marquisat. * Freher. *theatr. vir. ill.*

GRAMONT, est une maison ancienne & illustre dans la Navarre. Blanche, reine de Navarre, fille aînée & heritiere de Charles III. dit *le Noble*, roi de Navarre, épousa en secondes nôces Jean II. du nom, roi d'Aragon, dont elle eut un fils nommé Charles. Cette reine mourut l'an 1441. & le prince son fils demanda le royaume, que son pere lui refusa. Ce fut un sujet de guerre. La maison de Gramont prit le parti du pere, & celle de Beaumont se déclara pour le fils. Ces deux factions étoient extrémement puissantes. Les Gramonts furent toujours attachés à leur roi, & quitterent leur pays, lorsque Ferdinand roi d'Aragon & de Castille, obligea par ses usurpations injustes, Jean d'Albret roi de Navarre, de se refugier en France. Ils y furent eux-mêmes extrémement considérés par leur qualité, & par leur merite. GRAMONT, qui porte aujourd'hui titre de duché, depuis l'an 1663. est un bourg de la basse Navarre, ou pays de Labour, situé sur la riviere de Bidouse, entre saint Palais & Bidache, & a donné son nom à cette maison. ROGER de Gramont, seigneur de Bidache, fut en réputation sous le regne de Louis XII. qui l'envoya ambassadeur à Rome, & le fit sénéchal de Guienne. Il épousa *Eleonore* de Bearn, fille unique de *Bernard* de Bearn, seigneur de Jarderest, & d'*Isabeau* dame de Gramont sa seconde femme, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Louis*, vicomte de Castillon, la Marque, Sansac, &c; *Charles*, évêque de Conserans, puis d'Aire, & ensuite archevêque de Bourdeaux, mort l'an 1545; *Gabriel*, cardinal de Gramont, *dont nous parlerons*; *Jean*, seigneur de Roquefort; *Helene*, femme de *Jean*, seigneur d'Andouins; *Quiterie* de Gramont, qui prit alliance avec *Pierre* d'Aspremont, vicomte d'Ortez; & *Isaur*, mariée à *Jean* de Setchecoin, seigneur de saint Per. FRANÇOIS de Gramont mourut dans les guerres de Naples, & laissa de *Catherine* d'Andouins, *Jean*, mort sans posterité; & *Claire*, mariée par contrat du 23. Novembre 1525. à *Menaud* d'Aure, vicomte d'Aster, morte l'an 1534. en même tems que le cardinal de Gramont, son oncle. Ce MENAUD de la famille d'Aster, noble & ancienne, descendoit de

I. SANCE GARCIE d'Aure, seigneur de Hautfaget, sénéchal de Bigorre, qui fut tué au siége du château de Garris en Navarre, l'an 1458. Il avoit épousé le 23. Avril 1417. *Anne* vicomtesse d'Aster, fille de *Jean* III. du nom, vicomte d'Aster, & de *Marie* de Caupene, dont il eut JEAN I. qui suit; & *Tristan* d'Aure, évêque de Conserans, puis d'Aire, mort le 31. Octobre 1509. âgé de 90. ans.

II. JEAN d'Aure I. du nom, vicomte d'Aster en Bigorre, épousa *Jeanne* de Bearn, dont il eut *Jean* d'Aure II. du nom, vicomte d'Aster, mort sans alliance; MENAUD, qui suit; *Jacques*, archidiacre des Angles, & archiprêtre de Bagnieres l'an 1525; *Catherine-Marie*, alliée à N. de Mauleon, duquel elle fut séparée, puis mariée à *Charles* d'Espagne, seigneur de Ramefort, duquel elle étoit veuve l'an 1534; *Françoise*, mariée le 2. Fevrier 1517. à *Antoine* de Carmain, seigneur de Negrepelisse; & *Agnesse* d'Aure.

III. MENAUD d'Aure, vicomte d'Aster, épousa, ainsi qu'il vient d'être remarqué, *Claire* de Gramont, sœur & heritiere de *Jean* seigneur de Gramont, & fille de *François* de Gramont & de *Catherine* d'Andouins, servit le roi François I. dans toutes les guerres d'Italie, & mourut le 5. Juin 1534. laissant de son mariage, ANTOINE I. qui suit; & *Catherine* d'Aure, mariée à *François* baron de Mauleon.

IV. ANTOINE d'Aure I. du nom, dit *de Gramont*, vicomte d'Aster, substitué au nom & armes de Gramont, fut nommé gouverneur & lieutenant general au royaume de Navarre & pays de Bearn, par lettres du 16. Octobre 1572. avoit servi le roi en la guerre contre l'empereur, à la prise de Calais, & à la conquête du Boulonois; appuya puissamment le parti Huguenot pendant les troubles, & fut en grand crédit auprès de la reine de Navarre: mais ayant abjuré les nouvelles opinions, il servit fidellement son prince jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1576. Il avoit épousé le 29. Septembre 1549. *Helene* de Clermont, dame de Traves & de Toulongeon, fille unique de *François* de Clermont, seigneur de Traves & de Toulongeon, & d'*Anne* Gouffier, dont il eut PHILIBERT, qui suit; *Jean-Antoine*, vicomte d'Aster, mort jeune; *Theophile*, dit *Amedée*, seigneur de

Mucidan, mort sans posterité de *Charlotte* de Clermont, dame de Toulongeon; *Marguerite*, mariée à *Jean* de Durfort, seigneur de Duras; & *Claire-Suzanne* de Gramont, alliée à *Henri* des Prez, seigneur de Montpezat.

V. PHILIBERT de Gramont & de Toulongeon, comte de Gramont & de Guiche, vicomte d'Aster, gouverneur & maire de Bayonne, sénéchal de Bearn, mourut au siége de la Fere l'an 1580. âgé d'environ 28. ans, laissant de *Diane*, dite *la belle Corisande* d'Andouins, vicomtesse de Louvigni, fille unique de *Paul*, vicomte de Louvigni, seigneur de Lescun, qu'il avoit épousée par contrat du 7. Août 1567. ANTOINE II. qui suit; & *Catherine* de Gramont, mariée à *François* de Caumont, comte de Lauzun, chevalier des ordres du roi.

VI. ANTOINE de Gramont II. du nom, comte de Gramont, de Guiche, & de Louvigni, souverain de Bidache, vicomte d'Aster, chevalier des ordres du roi, viceroi de Navarre, gouverneur & maire perpetuel & hereditaire de Bayonne, se trouva au siége de Laon l'an 1594. se signala au combat de Fontaine-Françoise l'an 1595. servit le roi Louis XIII. en differentes occasions contre les Huguenots, & contraignit les Espagnols de lever le siége de devant Bayonne l'an 1636. Depuis il fut honoré du brevet de duc par le roi Louis XIV. le 13. Decembre 1643. & mourut en Août 1644. Il avoit épousé 1°. par contrat du premier Septembre 1601. *Louise* de Roquelaure, fille d'*Antoine* seigneur de Roquelaure, maréchal de France: 2°. le 29. Mars 1618. *Claude* de Montmorenci, fille de *Louis*, baron de Bouteville, gouverneur & bailli de Senlis, & de *Charlotte-Catherine* de Luxé. Il eut du premier lit ANTOINE III. qui suit; *Roger*, comte de Louvigni, tué en duel en Flandres le 18. Mars 1629. Du second lit, sortirent *Henri* de Gramont, comte de Toulongeon, lieutenant au gouvernement de la basse Navarre, mort sans alliance le premier Septembre 1679; *Philibert*, comte de Gramont, chevalier des ordres du roi, gouverneur du pays d'Aunis, qui se distingua au siége de Trin l'an 1643. au combat de Fribourg l'an 1644. à la bataille de Nortlingue l'an 1645. à celle de Lens l'an 1648. & à la levée du siége d'Arras l'an 1654. Il suivit le roi à la conquête de la Franche-Comté, l'an 1668. & en la guerre de Hollande en 1672. se trouva au siége de Mastrick l'an 1673. de Cambrai l'an 1677. & de Namur en 1678. Le comte de Toulongeon son frere, l'institua son heritier; & le roi lui donna la lieutenance generale du gouvernement de Bearn, dont il se démit en faveur du marquis de Feuquieres son neveu: il mourut le 30. Janvier 1707. âgé de 86. ans. Il avoit épousé *Elisabeth* Hamilton, dame du palais de la reine Marie-Therese d'Autriche, fille de *George* comte d'Hamilton en Ecosse, & de *Marie* Butler, morte le 3. Juin 1708. âgée de 67. ans, dont il eut *Claude Charlotte* de Gramont, mariée le 6. Avril 1694. à *Henri* Howard, comte de Stafford, dit *le Mylord Stafford*; & *Marie-Elisabeth* de Gramont, née le 27. Decembre 1667. abbesse de Pouffai en Lorraine, morte en 1706. Les autres enfans d'ANTOINE II. comte de Gramont, furent *Suzanne-Charlotte* de Gramont, mariée à *Henri* Mitte de Miolans, marquis de saint Chaumont, morte le 31. Juillet 1688; *Anne-Louise*, mariée le 26. Juin 1647. à *Isaac* de Pas, marquis de Feuquieres, lieutenant general des armées du roi, gouverneur de la ville & citadelle de Verdun, conseiller d'état d'épée, & ambassadeur extraordinaire en Suede & en Espagne, morte le 21. Septembre 1666; *Françoise-Marguerite-Bayonne*, alliée à *Philippe* marquis de Lons en Bearn, & *Charlotte Catherine* de Gramont, abbesse de saint Ausoni d'Engoulême, puis de Ronceraí à Angers, morte en 1714.

VII. ANTOINE III. du nom, duc de Gramont, pair & maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, épousa le 28. Novembre 1634. *Françoise-Marguerite* de Chivré, fille de *Hector*, seigneur du Plessis, de Frazé & de Rabestan, & de *Marie* de Cohan, morte en Mai 1689. dont il eut *Armand* de Gramont & de Toulongeon, comte de Guiche, lieutenant general des armées du roi, reçû en survivance au gouvernement de Navarre, & de Bearn, & mestre de camp du régiment des gardes, né l'an 1638. lequel fit ses premieres campagnes au siége de Landrecies l'an 1655. de Valenciennes l'an 1656. & deux ans après à la prise de Dunkerque. Il se signala au combat naval, donné au Texel par les Hollandois contre les Anglois, le 11. Juin 1666. & au passage du Rhin, près du fort de Tolhuis, le 12. Juin 1672. & mourut à Creutzenach, au palatinat du Rhin, le 29. Novembre 1673. en sa 36. année, sans laisser de posterité de *Marguerite-Louise-Suzanne* de Bethune, fille de *Maximilien-François*, duc de Sulli, & de *Charlotte* Seguier, qu'il avoit épousée le 23. Janvier 1658. laquelle se remaria en Fevrier 1681. à *Henri* de Daillon, duc du Lude, grand-maître de l'artillerie de France; ANTOINE-CHARLES IV. qui suit; *Catherine-Charlotte* de Gramont, mariée le 30. Mars 1660. à *Louis* de Grimaldi, prince souverain de Monaco, duc de Valentinois, pair de France, chevalier des ordres du roi, morte le 4. Juin 1678. âgée de 39. ans; & *Henriette-Catherine* de Gramont, mariée à *Alexandre* de Canonville, marquis de Raffetot, après la mort duquel arrivée en Janvier 1682. elle se rendit religieuse aux filles du saint Sacrement à Paris, & y mourut le 25. Mars 1695.

VIII. ANTOINE-CHARLES IV. du nom, duc de Gramont, pair de France, comte de Guiche & de Louvigni, viceroi de Navarre & de Bearn, chevalier des ordres du roi, &c. se distingua à la conquête de la Hollande l'an 1672. portant alors le nom de comte de Louvigni, & au siége de Besançon l'an 1674. il fut nommé ambassadeur extraordinaire, près du roi d'Espagne l'an 1704. qui le nomma chevalier de la Toison d'or l'an 1705. & mourut le 25. Octobre 1720. Il avoit épousé le 15. Mai 1668. *Marie-Charlotte* de Castelnau, fille de *Jacques* marquis de Castelnau, maréchal de France, & de *Marie* Girard, morte le 29. Janvier 1694. âgée de 46. ans, dont il eut ANTOINE V. qui suit; & *Catherine Charlotte*, mariée le 17. Decembre 1693. à *Louis-François* duc de Boufflers, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Flandres.

IX. ANTOINE de Gramont V. du nom, duc de Gramont, pair de France, d'abord colonel d'un régiment d'infanterie, & créé brigadier en 1694. fut nommé mestre de camp general des dragons l'an 1698. maréchal de camp en Janvier 1702. servit en Flandres les campagnes suivantes, fut fait colonel general des dragons l'an 1703. se signala au combat d'Eckeren le 30. Juin de la même année, fut nommé colonel general des gardes françoises, & lieutenant general en Octobre 1704. chargea plusieurs fois les ennemis à la bataille de Ramillies le 23. Mai 1706. fut blessé dangereusement la veille de la sanglante bataille de Malplaquet l'an 1709. & servit à la prise de Fribourg en 1713. Le roi Lois XV. le nomma maréchal de France le 2. Fevrier 1724. dont il prêta serment le 10. du même mois. Il mourut le 16. Septembre 1725. âgé de 53. ans, 8. mois. Il avoit épousé le 13. Mars 1687. *Marie Christine* de Noailles, fille d'*Anne-Jules* duc de Noailles, pair & maréchal de France, &c. & de *Marie Françoise* de Bournonville, dont il a eu LOUIS-ANTOINE-ARMAND, qui suit; *Louis* de Gramont, comte de Lesparre, dit *le comte de Gramont*, né le 29. Mars 1689. colonel du régiment de Bourbonnois, brigadier des armées du roi le premier Fevrier 1719. qui a épousé le 12. Mars 1720. *Genevieve* de Gontaut, fille de *Charles-Armand*, duc de Biron, &c. *Marie-Adelaïde*, mariée le 30. Decembre 1715. à *François-Armand* de Gontaut de Biron, duc de Gontaut, pair de France; & *Catherine-Charlotte-Therese*, alliée le 27. Mars 1719. à *Philippe-Alexandre*, prince de Bournonville, mort en 1727.

X. LOUIS-ANTOINE-ARMAND de Gramont, duc de Gramont, pair de France, né le 20. Mars 1688. a épousé par contrat du 2. Mars 1710. *Louise-Françoise* d'Aumont, fille unique de *Louis* d'Aumont de Crevant-d'Humieres, duc d'Humieres, lieutenant general des armées du roi, & de *Marie-Julie* de Crevant-d'Humieres, dont il a *Louis-Marie* de Gramont, né le 7. Août 1713; *Marie-Louise-Victoire*, née en Juillet 1723; & *Louise-Charlotte* de Gramont, née le 11. Juillet 1725. * Garibai, *hist. l. 29.* Favin, *hist. de Navarre*. Turquet & Gabriel Chapuis, *hist. de Navar.* De Thou, *hist.* Du Bellai, *l. 3.* Le Laboureur. Le pere Anselme. Du Chêne. Godefroi, &c.

GRAMONT, (Gabriel de) cardinal, évêque de Tarbes, puis archevêque de Bourdeaux & de Toulouse, fils de ROGER de Gramont, & d'*Eleonore* de Bearn, eut après un de ses freres nommé *Charles*, l'évêché de Conserans, & réussit très-bien dans toutes les négociations qu'on lui confia. De l'évêché de Conserans il passa en celui de Tar-

bes; & c'est sous ce nom qu'il a été très-long-tems connu. Il fut très-consideré à la cour du roi François I. & fut un des ambassadeurs qu'on envoya l'an 1526. en Espagne, pour ménager la délivrance du roi. Il y étoit encore l'année suivante, & l'empereur Charles V. l'y fit arrêter, lorsqu'il eut appris la ligue du même roi François I. avec Henri VIII. roi d'Angleterre; mais comme les ambassadeurs qu'il avoit lui-même dans les cours de ces deux princes, furent arrêtés dans le même tems, il se vit obligé de mettre en liberté l'évêque de Tarbes. Celui-ci revint en France, & fut aussi-tôt renvoyé par le roi en Angleterre, avec ordre de négocier secretement la dissolution du mariage de Henri VIII. & de Catherine d'Aragon, & de proposer celui de Marguerite d'Orleans, veuve de Charles duc d'Alençon. Elle étoit sœur du roi, & fut mariée sur la fin de la même année, avec Henri d'Albret, roi de Navarre. Sanderus & quelques autres ont cru que le cardinal Volsei avoit persuadé à l'évêque de Tarbes de faire cette proposition. Quoi qu'il en soit, le même prélat alla peu de tems après ambassadeur à Rome, où le pape Clement VII. lui donna le chapeau de cardinal le 8. Juin de l'an 1530. Ensuite il proposa le mariage du duc d'Orleans, second fils du roi avec Catherine de Medicis, niéce du pape & persuada même à Clement de venir jusques à Marseille: ce qu'il fit au mois d'Octobre de l'an 1532. Le cardinal de Gramont se rendit par ses services de plus en plus agreable au roi, qui lui avoit donné l'évêché de Poitiers & qui lui donna depuis les archevêchés de Bourdeaux & de Toulouse. Il fut attaqué d'une fiévre lente, dont il mourut au château de Balma près de Toulouse, le 26. Mars de l'an 1534. Son corps fut porté à Bidache, où il fut enterré dans le tombeau de sa maison. Jean du Bouchet & d'autres auteurs remarquent que le roi témoigna un déplaisir extrême de la mort de ce cardinal.* Guichardin, *l. 14. & 20.* Sadolet, *l. 6. epist. 17.* Le Feron, *en Franç.* J. Bouchet, *ann. d'Aquit. p. 2.* Catel, *memoires du Languedoc.* Sainte Marthe. Auberi, &c.

GRAMONT, (Antoine III. de) duc de Gramont, pair & maréchal de France, souverain de Bidache, comte de Guiche & de Louvigni, &c. viceroi de Navarre & de Bearn, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bayonne, &c. né à Hagermau l'an 1604. porta les armes fort jeune, & se signala l'an 1630. à la défense de Mantoue, où il fut blessé. Quelque tems après il alla en Allemagne, & se trouva aux combats d'Hautrement, de Vaudrevange, & de Lessons l'an 1635. & l'année suivante au secours de Colmar, de Schelestat, & de Haguenau. Il assista au siége de Landrecies, & au combat du Pont de Vaux l'an 1637. L'année d'après, étant allé en Piémont, il secourut Verceil, & servit au siége de Chivas, l'an 1639. Il fut fait en la même année 1639. mestre de camp du regiment des gardes, & servit en cette qualité au siége d'Arras l'an 1640. Il fut lieutenant general de l'armée qui prit l'an 1641. Aire, la Bassée & Bapaume. Le roi le fit maréchal de France le 22. Septembre de la même année. Il fut défait au combat d'Honnecourt au mois de Mai de l'an 1642. & se distingua à celui de Fribourg, & à la prise de Philisbourg l'an 1644. Il fut pris à la bataille de Nortlingue l'an 1645. & à son retour il servit très-bien au siége de Lerida l'an 1647. & à la bataille de Lens l'an 1648. & témoigna une grande fidelité pour son souverain, pendant les guerres civiles. Le roi l'envoya l'an 1657. comme ambassadeur extraordinaire à la diete tenue à Francfort, pour l'élection de l'empereur. Deux ans après, il l'envoya encore en Espagne, pour le mariage de sa majesté avec Marie-Therese, infante d'Espagne, dont il fit la demande. Il lui donna le collier de ses ordres l'an 1662. & le 15. Decembre 1663. il le fit recevoir duc & pair de France. Il suivit le roi en la campagne de Flandres l'an 1667. & mourut à Bayonne le 12. Juillet 1678. âgé de 74. ans. C'étoit un seigneur d'un merite singulier, honnête, genereux, qui parloit agreablement, qui railloit de bonne grace, & qui a fait de son tems l'ornement de la cour de France.

GRAMMONT, (Gabriel de Barthellemi, seigneur de) & de Montlaur, conseiller au grand conseil, puis président aux enquêtes du parlement de Toulouse, avec brevet de conseiller d'état ordinaire, publia en 1643. une histoire latine *en 18. liv.* du regne de Louis XIII. depuis le regne d'Henri IV. jusqu'en 1639. qui est comme la suite de l'histoire du président de Thou; mais il est fort au-dessous des ouvrages de ce grand homme, soit pour le style, soit pour la fidelité. Gui Patin lui reproche les basses flateries qui défigurent cet ouvrage. Ce président qui mourut en 1654. sortoit d'une ancienne famille de Rouergue, qui a possedé long-tems la terre de Grammont.

I. Il eut pour quatriéme ayeul, PIERRE de Barthellemi, seigneur de Puymaurin en Auvergne, & de Grammont en Rouergue, bailli de Carladés, vivant sous le regne du roi Charles VIII. & qui eut pour fils GUILLAUME, qui suit; & *Jean* de Barthellemi, chantre & chanoine de l'église de Toulouse, qui fut président aux enquêtes du parlement de la même ville, & fonda en 1527. en partie le chapitre de Mur-de-Bones au diocèse de Rhodez. Il fut en 1547. l'un des députés du parlement pour prêter le serment de fidelité au roi Henri II. & mourut après l'an 1559.

II. GUILLAUME de Barthellemi, seigneur de Puymaurin, Grammont & Pomairol, fut pere de

III. FRANÇOIS de Barthellemi, seigneur de Grammont & Pomairol, baron de Nusens, qui après avoir été conseiller au grand conseil, & président ès enquêtes au parlement de Toulouse, fut reçu maître des requêtes le 22. Septembre 1554. & mourut en Octobre 1557. Il avoit épousé *Catherine* de Tournoir, fille de *Guillaume*, président à mortier au parlement de Toulouse, & de *Catherine* de Ganai, de la famille de *Jean* de Ganai, chancelier de France, dont il eut 1. GABRIEL, qui suit; 2. *Isabeau*, mariée, à *Jean* Sabateri ou Sabatier, seigneur de la Bourgade, conseiller au parlement de Toulouse, qui fut le premier officier de ce corps, qui dans le tems de la ligue se déclara pour le roi: il quitta Toulouse sur la fin du regne de Henri III. & fut se rendre auprès du duc de Montmorenci, gouverneur de Languedoc. Le roi Henri IV. récompensa sa fidelité par une charge de président au parlement que ce prince établit à Carcassonne, puis à Beziers. Dans la suite ce parlement fut réuni à celui de Castel-Sarazin, qui étoit composé de plusieurs membres du parlement de Toulouse, qui s'étoient separés de ceux qui tenoient encore le parti de la ligue dans cette capitale du Languedoc. Sabatier se rendit à Castel-Sarazin, & en 1595. le roi le nomma président de la chambre mi-partie que sa majesté établit à Castres, & ce président fut à la tête de cette chambre jusqu'à sa mort; 3. *Jacquette*, mariée 1°. à *Pierre*, seigneur de Montfort: 2°. à *N.* de Brages, conseiller au parlement de Toulouse; 4. *Catherine*, alliée à *Jerôme* Bandinelli, issu d'une noble famille de Sienne; & 5. *Françoise* de Barthellemi, qui épousa *Jean* du Pon, seigneur de Noal, conseiller au même parlement.

IV. GABRIEL de Barthellemi, seigneur de Grammont & Pomairol, baron de Nusens, conseiller & président ès enquêtes du parlement de Toulouse, dont il fut député en 1559. auprès du nouveau roi François II. fut reçu maître des requêtes à la place de son pere, & exerçoit encore cette charge en Janvier 1574. Il avoit épousé *Antoinette* de Custos, sœur de *Jeanne* de Custos, femme de *Gui* du Faur, seigneur de Pibrac, président au parlement de Paris, fille de *Jean* de Custos, baron de Tarabel; dont il eut 1. *François*, seigneur de Pomairol, qui commanda un regiment pour la ligue sous le duc de Joyeuse, & qui mourut sans posterité; 2. PIERRE, qui suit; 3. *François*, capitaine d'une compagnie de chevaux-legers, qui fut pere de *François*; de *Pierre*; & de *Jean* de Barthellemi, tous trois morts en divers combats pour le service du roi, sans alliance; 4. *Isabeau*, mariée à *Antoine* de Bruyeres, baron de Chalabre; & 5. *Marie* de Barthellemi, alliée à *Pierre* Bernard, conseiller au parlement de Toulouse.

V. PIERRE de Barthellemi II. du nom, seigneur de Grammont, &c. conseiller & président au parlement de Toulouse, mourut en 1630. étant doyen de la grand'chambre. Il avoit épousé *Jacquette* de Sabatier, dont il eut GABRIEL, qui suit; *François*, conseiller-clerc au parlement de Toulouse, abbé d'Eaunes, & agent general du clergé de France en 1645. & 1647; *Amans*, seigneur de Grammont, baron de Lanta & Lantarois (baronnie qui donne entrée aux états de Languedoc) & chambellan de Gaston de France, duc d'Orleans; *Antoinette*, mariée à *Pierre* de Malenfant, conseiller au parlement de Toulouse; & *Isa-*

beau de Barthellemi, religieuse Ursuline.

VI. GABRIEL de Barthellemi II. du nom, seigneur de Grammont, &c. qui a donné lieu à cet article, épousa vers l'an 1620. *Anne* de Malecoste, dont il eut PIERRE, qui suit; *Amans*, mort sans alliance; *François*, docteur de la maison & societé de Sorbonne, abbé de Calers, diocèse de Rieux, & d'Eaunes, diocèse de Toulouse, agent general du clergé de France, puis évêque de saint Papoul, mort en Fevrier 1716; *Jacquette*, mariée en 1639. à *Antoine* de Paule, vicomte de Calmont, baron de Gibel, seigneur de Grandval, de Terragause, de saint Marcel, &c. gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII. & conseiller d'état par brevet, neveu d'*Antoine* de Paule, grand-maître de Malte; *Marie*, alliée à N. de Cambon, seigneur de Roussi, conseiller au parlement de Toulouse; & *Henriette* de Barthellemi, mariée en 1654. à *Leonard* du Bourg, seigneur de la Peyrouse, de la même famille que le chancelier du Bourg.

VII. PIERRE de Barthellemi III. du nom, seigneur de Montlaur, conseiller au parlement de Toulouse, épousa *Magdeleine* d'Aignan-d'Orbessan, dont il eut entr'autres enfans, JACQUES, qui suit.

VIII. JACQUES de Barthellemi de Grammont, baron de Lanta après son oncle, mourut en Août 1713. Il avoit épousé *Catherine* Riquet, fille de *Paul*, seigneur de Bonrepos, dont l'invention & la construction du canal de Languedoc, ont rendu leur nom immortel. *Voyez* RIQUET. Leurs enfans furent PIERRE, qui suit; *Jean-Matthias*, chanoine de saint Sernin de Toulouse, & abbé de Calers en 1717. nommé évêque de Perpignan, le 17. Octobre 1723. & sacré le 26. Mai 1726; N. sous ayde-major du regiment des gardes en Janvier 1720. chevalier de l'ordre de saint Louis; *Anne*, mariée à *Pierre* du Gaulegat, marquis de Fevrals, diocèse de saint Papoul; & N. de Barthellemi-Grammont, alliée en 1712. à N. Bertier, seigneur de Pinsaguet, comte de Châtelus en Auvergne, baron de la Rochedagon.

IX. PIERRE de Barthellemi-Grammont IV. du nom, baron de Lanta, capitaine d'infanterie au regiment du roi. * Blanchard, *hist. des maitres des requêtes*. La Faille, *annales de Toulouse*.

GRAMPOND, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Cornouaille, qu'on appelle *Powde*. Il député deux membres au parlement. Les marchands de ce bourg font un grand commerce de gands. Il est à deux cens milles anglois de Londres. * *Dictionaire anglois*.

GRAN, riviere de la haute Hongrie, prend sa source vers les monts Krapaxs, & coulant vers le midi; elle baigne Lipeze, New Sol, ou Bistricz, Teplicz, Bars, Lewenc, & se décharge dans le Danube à Parkam, vis-à-vis de la ville de Strigonie ou de Gran. * Mati, *diction.*

GRAN, ou STRIGONIE, ville archiepiscopale de Hongrie, *cherchez* STRIGONIE.

GRANACCI, peintre de Florence, dans le XVI. siécle, qui fut employé aux décorations qu'on fit à Florence, pour l'entrée du pape Leon X. faisoit aussi des desseins pour des mascarades, & y réussissoit assez bien. Il en composa une par ordre de Laurent de Medicis, qui fut le premier inventeur de celles, où l'on represente des actions heroïques & serieuses: ce que ceux de Florence nomment *Canti*. Le triomphe de Paul Emile lui servit de sujet, & il s'y acquit beaucoup de réputation. Granacci travailla sous Michel-Ange, & mourut l'an 1543.

GRANADA, ou NOUVEAU ROYAUME DE GRENADE, dans la partie de l'Amerique méridionale, que les geographes appellent *Castille-neuve*, ou *Castille-d'or*. Ce pays à cent trente lieues de long, trente de large, aux endroits qui ont le plus d'étendue, & vingt aux plus étroits. Il y a plusieurs forêts épaisses, & de bons pâturages, qui nourrissent quantité de chevaux & de vaches. On y a trouvé des mines d'or, des émeraudes & d'autres pierres précieuses. L'air y est assez temperé, & l'on n'y sent presque aucune difference entre l'été & l'hiver, non plus qu'entre le jour & la nuit, qui sont ordinairement égaux, à cause de la proximité de l'équateur. Il y a neanmoins des provinces où il fait très-chaud. Les principales provinces du nouveau royaume de Grenade, sont Bogota & Tunia, au midi, desquelles sont les sauvages nommés *Panches*, comme les Bogotes & les Tuniens sont appellés *Moxes*. Les Panches retiennent encore beaucoup de leur ferocité ancienne; mais les Moxes ont toûjours plus d'humanité. Ceux-ci, c'est-à-dire, les Bogotes & les Tuniens, sont de grande stature, & agiles du corps. Leurs femmes sont belles & blanches. Ils se couvrent de manteaux bigarrés de diverses couleurs, serrés d'une ceinture. Ils ornent leurs cheveux avec des chapeaux de fleurs faites de coton, & teintes d'une maniere fort agreable. Leur plus forte inclination est de danser & de chanter. Avant que les Espagnols y arrivassent, la plûpart des Tuniens se nourrissoient de fourmis. Les environs de la riviere de Rio Grande de la Madalena, sont habités par les sauvages Canapeyes, distingués en Musos & en Colymas. Les Espagnols habitent la ville capitale de Santa-Fé, avec le bourg de S. Michel, & les villes de Tocayma, la Trinidad, Tunia, Pampelona, Merida, Belez, Marequita, Ybague, Vittoria, saint Jean de los Lanos, & les bourgs de Palma & de saint Christophle. La ville de Santa-Fé de Bogota est le siége du parlement & la residence du gouverneur. Il y a une église cathedrale, dont l'archevêque a pour suffragans les évêques de Carthagene, de Sainte-Marthe & de Popayan; & deux beaux couvens, l'un de Dominicains, & l'autre de Cordeliers. Proche de la ville est le lac de Gutavita, au bord duquel les sauvages avoient coutume de sacrifier à leurs idoles, & de leur offrir beaucoup d'or & d'autres choses de grand prix. Les Canapeyes, divisés en Musos & en Colymas, habitent vers le fleuve nommé Rio Grande de la Madalena, dans un pays, qui a deux étés & deux hivers. Le premier été commence aux premiers jours de Decembre, & dure jusques à la fin de Fevrier. Le premier hiver commence au mois de Mars, & dure jusques à la fin de Mai. Le second été occupe les mois de Juin, de Juillet & d'Août; & le second hiver ceux de Septembre, d'Octobre & de Novembre; non que ces saisons soient distinguées par le froid & par le chaud; mais parce que dans les mois d'hiver, il y pleut très-fort, & qu'en ceux d'été, il y fait toûjours beautems. Les pluyes tombent ordinairement la nuit, & rarement le jour. Les ouragans y soufflent avec violence, & sont souvent accompagnés de tonnerres & d'éclairs. Dans ce pays des Canapeyes, il n'y a que deux colonies d'Espagnols, l'une en la ville de Trinidad, & l'autre au bourg de la Palma. * De Laët, *histoire du nouveau monde*.

GRANCEI, bourg de France, situé dans la Champagne, vers les confins de la Franche-Comté, à huit lieues de Châtillon sur Seine & autant de Langres. *Voyez* ROUXEL. * Baudrand.

GRANCOLAS, (Jean) Parisien, docteur de théologie de la faculté de Paris, après avoir fait sa licence, & soutenu ses actes avec distinction, reçut le bonnet de docteur le 17. Mars 1685. Ayant beaucoup étudié les livres des ceremonies, & remarqué soigneusement les passages des anciens, qui y ont rapport, il resolut de donner au public ses observations sur ces matieres. Le premier ouvrage qu'il fit paroître sur ce sujet, est un traité *de l'antiquité des ceremonies des sacremens*, imprimé l'an 1692. Il donna l'année suivante un autre traité, *de l'intinction, ou de la coutume de tremper le pain consacré dans le vin*. L'affaire du quietisme faisant beaucoup de bruit dans le monde, M. Grancolas, après avoir lû les livres des mystiques quiestites, & s'être informé des particularités de cette histoire, fit une histoire de cette heresie, & la refuta dans un petit livre, qu'il intitula: *Le quietisme contraire à la doctrine des sacremens*, pour avoir droit de le publier sous le privilege qu'il avoit obtenu pour son livre des sacremens. On trouve dans cet ouvrage une histoire des particularités de la vie de Molinos, de sa doctrine, & de sa condamnation. M. Grancolas y expose ensuite les principes de ce prêtre Espagnol, & de ceux qui l'ont suivi, & les refute solidement par des principes établis sur l'écriture-sainte, & sur la tradition des saints peres. Il a encore donné quelques ouvrages, sur la discipline & la morale, comme l'an 1693. *des instructions sur la religion, tirées de l'écriture sainte*: l'an 1696. *la science des confesseurs, ou la maniere d'administrer le sacrement de penitence*; l'an 1697. *l'ancienne discipline de l'église sur la confession, & sur les pratiques les plus importantes de la penitence*: l'an 1698. *l'ancien penitentiel de l'église, ou, les penitences que l'on imposoit autrefois* pour

pour chaque peché, & les devoirs de tous les états & professions prescrits par les saints peres & par les conciles: l'an 1697. *des heures sacrées*, ou, *l'exercice du Chrétien, pour entendre la messe & pour approcher des sacremens, tiré de l'écriture sainte. La tradition de l'église sur le peché originel, & sur la réprobation des enfans morts sans baptême*, en 1698. Mais les principaux ouvrages de cet auteur sont: *le traité des Liturgies*, ou, *la maniere dont on a dit la messe dans chaque siecle, dans les églises d'Orient & d'Occident*, qui parut en 1698. & l'ancien *Sacramentaire de l'église*, où sont toutes les anciennes pratiques qui s'observoient dans l'*administration des sacremens, chez les Grecs & les Latins*, imprimées l'an 1698. & 1699. L'on peut dire qu'il a traité ces matieres à fonds, & recueilli assez exactement ce qu'il y a là-dessus dans l'antiquité: ainsi son ouvrage est une compilation de quantité de passages des peres & des auteurs ecclesiastiques, de canons, d'extraits de liturgie, & d'autres monumens de tous les siécles, qui peuvent servir à éclaircir la discipline ancienne & nouvelle des Grecs & des Latins. Il a donné depuis ce tems-là un traité de la messe & de l'office divin, & quelques autres ouvrages, entr'autres une traduction françoise de toutes les catecheses de saint Cyrille de Jerusalem; une *critique des auteurs ecclesiastiques*, en deux volumes *in 12*. un *commentaire historique sur le Breviaire romain*, à Paris chez Lottin, en 1727. deux volumes. Il avoit fait une histoire abregée de l'église de Paris, & des vies de ses évêques & archevêques, dont l'impression a été arrêtée, à cause des traits injurieux qui y étoient répandus contre M. le cardinal de Noailles. Il seroit à souhaiter qu'il y eût plus d'ordre, de suite & de methode dans ses ouvrages. * Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du XVIII. siécle.*

GRAND, (Denys le) évêque de Senlis, *cherchez* DENYS.

GRAND, (Nicolas le) de Paris, medecin du roi Henri II. vivoit dans le XVI. siécle, & mourut le 24. Septembre 1583. âgé de soixante-trois ans. Il laissa divers ouvrages & de grands biens. *Voyez* la bibliotheque de François de la Croix-du-Maine. On doit le distinguer d'un autre NICOLAS LE GRAND ou GRANDIS, Cordelier, docteur de Paris, qui dédia l'an 1537. au roi François I. des commentaires sur les épîtres de saint Paul aux Romains & aux Hebreux.

GRAND, (Pierre le) seigneur du Pouset, étoit de la famille des le Grand de Touraine. L'an 1622. il eut le commandement du régiment de Bourdeille, au siége de la Force; & continua de commander sept heures, ayant les deux bras cassés de divers coups de mousquet & de piques. Ce fut pour soutenir un pont contre le maréchal de la Force, & par cette action genereuse il facilita la prise de cette place. Le roi lui donna depuis l'an 1625. une commission pour mettre sur pied une compagnie de mousquetaires à cheval, & une de carabins sous les ordres du maréchal de camp de Bourdeille, gouverneur de Perigord, pour s'opposer aux assemblées qui se faisoient contre sa majesté. * Le chevalier l'Hermite-Souliers, *histoire de la noblesse de Touraine.*

GRAND, (Pierre le) natif de Dieppe, celebre avanturier de l'Amerique, ayant découvert un grand vaisseau espagnol vers la pointe occidentale de l'isle de Saint-Domingue, fit force de voile pour lui donner la chasse, quoi qu'il n'eût qu'un vaisseau monté de quatre petites pieces de canon, & de vingt-huit hommes. Lorsqu'il eut abordé ce bâtiment, il y entra avec ces gens, armé de deux pistolets & d'un coutelas, & passa dans la chambre du capitaine, où il lui mit le pistolet sur la gorge, & lui commanda de se rendre. Cependant ses gens se saisirent des munitions, & firent descendre les Espagnols dans le fonds de calle. Ainsi Pierre le Grand se rendit maître de ce navire, monté de cinquante-quatre piéces de canon avec quantité de vivres & de richesses. C'étoit le vice-amiral des gallions d'Espagne, qui s'étoit égaré de sa flotte. Cet heureux avanturier conduisit ce vaisseau en Europe, vers l'an 1640. & y profita de cette prise, sans se soucier de retourner davantage en Amerique. * Oëxmelin, *hist. des Indes occidentales.*

GRAND: (Antoine le) quelques-uns l'ont appellé l'*Abreviateur de Descartes*. Il a publié l'histoire de la nature, expliquée par les experiences selon les principes de la nouvelle philosophie, à Londres en 1673. Il a encore fait un livre, pour établir l'opinion de Descartes, que les bêtes n'ont point de sentiment. Il a aussi fait des notes sur la physique de Rohault, qui ont souvent été imprimées. * *Memoires du tems.*

GRAND-AMIRAL, dans l'ordre de Malte: nom & titre du pilier ou chef de la langue d'Italie, *voyez* MALTE.

GRAND-AUMOSNIER DE FRANCE: officier de la couronne. Il dispose du fonds destiné pour les aumônes du roi, celebre le service divin dans la chapelle de sa majesté, quand il le juge à propos, & est évêque de la cour, faisant toutes les fonctions de dignité à la cour dans quelque diocèse qu'il se trouve, sans en demander permission aux évêques des lieux. Il donnoit les provisions des maladreries de France. Il a l'intendance de l'hôpital des Quinze-Vingts de Paris. Il prête le serment de fidelité entre les mains du roi; & est à cause de sa charge, commandeur des ordres de sa majesté. Voici la suite historique de ceux que l'on sçait avoir possedé cette dignité, suivant les anciens titres.

I. EUSTACHE, chapelain du roi Philippe I. se trouva à la dédicace de saint Martin des Champs à Paris, & autorisa de son seing la charte du roi, l'an 1067.

II. ROGER, évêque de Sées, est qualifié aumônier du roi Louis VII. l'an 1160.

III. PIERRE, chapelain du roi Philippe *Auguste*, souscrivit une charte pour l'abbaye d'Herivaux, l'an 1183.

IV. Frere CHRETIEN, dit *le Pieux*, est nommé aumônier du roi, dans des titres des années 1220. & 1230.

V. Frere SIMON de la Chambre, étoit aumônier du roi Philippe *le Bel*, l'an 1296. & 1298. & mourut vers l'an 1307.

VI. Frere JEAN des Granges, prieur de Reaulieu, de l'ordre du Val-des-Ecoliers, étoit aumônier du roi Philippe *le Bel*, l'an 1307. & étoit mort l'an 1314.

VII. PIERRE, est nommé aumônier du roi Philippe *le Bel*, au journal du trésor du 15. Fevrier 1309.

VIII. Frere JEAN du Tour, Templier, fut aussi aumônier du roi Philippe *le Bel*, & vivoit encore l'an 1328.

IX. Frere JEAN de Grandpré, de l'ordre du Val-des-Ecoliers, fut aumônier des rois Philippe *le Bel* & Louis *Hutin*.

X. Frere GUILLAUME de Lynais ou d'*Igni*, fut clerc de l'aumône du roi Philippe *le Bel*, puis aumônier du roi Philippe *le Long*, depuis 1315. jusqu'au 8. Janvier 1321. jour de la mort de ce prince. Il vivoit encore l'an 1326.

XI. Frere JEAN de Brumez, religieux de l'ordre de la Trinité, étoit aumônier du roi Charles *le Bel*, l'an 1321. & 1325.

XII. GUILLAUME Morin, étoit aumônier du même roi en 1326.

XIII. NICOLAS de Neuville, fut clerc de l'aumône, puis aumônier du roi l'an 1327.

XIV. GUILLAUME de Feucherolles, après avoir été maître de la chambre aux deniers du roi Philippe VI. lorsqu'il n'étoit que comte de Valois, fut depuis son aumônier l'an 1329. jusqu'en 1343. qu'il fit son testament le 4. Decembre, par lequel il prend cette qualité.

XV. REGNAUD Saget, sous-aumônier, fit l'office d'aumônier en la guerre de Bretagne l'an 1342.

XVI. PIERRE de Saint-Placide, étoit aumônier du roi l'an 1344. & 1350.

XVII. MICHEL de Breiche, docteur en théologie, fut aumônier du roi depuis 1351. jusqu'au premier Juillet 1355. C'est lui qui fit rebâtir l'église de l'hôpital des Quinze-Vingts de Paris, laquelle a été depuis ce tems-là sous la jurisdiction des grands-aumôniers. Il fut depuis évêque du Mans, & mourut le 3. Juin 1363.

XVIII. GARNIER de Berron, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, après avoir été sous-aumônier, fut fait aumônier du roi le premier Juillet 1357. & mourut le 17. Septembre 1380.

XIX. SYLVESTRE de la Cervelle, étoit aumônier de Charles dauphin, duc de Normandie, l'an 1356. & continua les mêmes fonctions dans la maison de ce prince, lorsqu'il fut parvenu à la couronne. Il est qualifié aumônier de France, dans un compte de l'an 1365. Il fut depuis évêque de Coutances l'an 1371. & mourut en Septembre 1386.

XX. PIERRE de Prouverville, est qualifié sous-aumônier de monseigneur le dauphin, régent du royaume l'an

1358. & aumônier de France l'an 1366. & il le fut jusqu'en 1380.

XXI. Denys de Collours, clerc & secretaire du roi Jean, chanoine de la Sainte-Chapelle, chantre & chanoine de Meaux & de S. Quentin, fut nommé l'an 1371. aumônier du dauphin, lequel étant parvenu à la couronne, le fit son aumônier le premier Octobre 1380. & mourut le 26. Fevrier 1382.

XXII. Michel de Crené, chanoine de la Sainte-Chapelle, après avoir été sous-aumônier du roi, fut nommé aumônier l'an 1382. il le fut jusqu'au premier Janvier 1388. qu'il fut confesseur du roi, puis évêque d'Auxerre, l'an 1390. Il mourut le 13. Octobre 1419. & fut inhumé en l'église des Chartreux de Paris.

XXIII. Pierre d'Ailli, trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, évêque du Pui & de Cambrai, puis cardinal, avoit été élevé à la dignité d'aumônier du roi l'an 1388. dont il fit les fonctions jusqu'en 1395. Il mourut en Allemagne le 5. Octobre 1425. d'autres disent le 8. Août. Son corps fut porté à Cambrai, où il gît.

XXIV. Pierre Mignot, fut nommé aumônier du roi le premier Juin 1395. dont il faisoit les fonctions l'an 1397.

XXV. Hugues Blanchet, chanoine de Paris, archidiacre de Sens, trésorier de la Sainte-Chapelle, & maître des requêtes, exerçoit la charge d'aumônier du roi l'an 1397. & 1399. & mourut le 24. Avril 1406.

XXVI. Pierre Profete, fut nommé aumônier du roi le premier Août 1408.

XXVII. Gilles des Champs, fameux docteur en théologie, fut nommé aumônier du roi au retour de son ambassade vers l'empereur Venceslas. Il fut depuis évêque de Coutances & cardinal, & mourut le 15. Mai 1413. suivant son épitaphe, qui est en l'église de Rouen.

XXVIII. Jean de Courtecuisse, docteur en théologie étoit aumônier du roi l'an 1418. Il fut depuis évêque de Paris, puis de Geneve.

XXIX. Philippe Aymenon, fut nommé aumônier du roi le 8. Octobre 1422.

XXX. Etienne de Montmoret, étoit aumônier du roi Charles VII. les années 1418. 1422. 1429. & suivantes, & mourut l'an 1446.

XXXI. Jean d'Aussi, docteur & professeur en théologie, fut nommé aumônier du roi, après la mort d'Etienne de Montmoret, & trésorier de la Sainte-Chapelle l'an 1449. puis évêque de Langres l'an 1542. étant toujours aumônier. C'est lui qui, au rapport de M. de Sainte-Marthe, dressa un catalogue de tous les hôtels-Dieu & maladreries du royaume.

XXXII. Jean Balue, évêque d'Angers, cardinal, évêque d'Albe & de Preneste, après avoir été aumônier du roi Louis XI. mourut en Octobre 1491. étant alors septuagenaire. Son corps gît en l'église de saint Praxede à Rome, où se voit son épitaphe, ayant éprouvé en sa vie la bonne & mauvaise fortune.

XXXIII. Angelo Catho, natif de Supin au diocèse de Benevent, s'attacha au service du roi Louis XI. qui le fit son medecin & son aumônier. Il fut archevêque de Vienne l'an 1482. se retira depuis en Italie, & mourut à Benevent l'an 1497.

XXXIV. Jean Thuyer, étoit aumônier du roi Charles VIII. l'an 1483. & mourut en Fevrier 1485.

XXXV. Geofroi de Pompadour, évêque d'Angoulême, puis de Perigueux & du Pui en Velai, est le premier qui ait porté la qualité de grand-aumônier du roi, dont il fut pourvû l'an 1486. & mourut l'an 1514.

XXXVI. François le Roi-Chavigni, protonotaire du Saint-Siége, étoit grand-aumônier du roi François I. & mourut le 18. Octobre 1515.

XXXVII. Adrien Gouffier, évêque de Coutances & cardinal, abbé de Fescamp, &c. fut nommé grand-aumônier par le roi François I. l'an 1519. Il en fit les fonctions jusqu'à ce qu'il fut nommé légat en France, & transferé la même année à l'évêché d'Albi. Il mourut le 24. Juillet 1523.

XXXVIII. François des Moulins, dit *de Rochefort*, fut fait grand-aumônier du roi François I. le 8. Octobre 1519. & en fit les fonctions jusqu'en 1526. & fut nommé à l'évêché de Condom, qu'il n'obtint pas.

XXXIX. Jean le Veneur, cardinal, évêque & comte de Lisieux, fut nommé grand-aumônier par le roi François I. l'an 1526. & mourut le 7. Août 1543.

XL. Antoine Sanguin, dit *le cardinal de Meudon*, évêque d'Orleans, & archevêque de Toulouse, fut nommé grand-aumônier de France le 7. Août 1543. & est le premier qui en ait porté le titre; ses prédecesseurs n'ayant pris que la qualité de grands-aumôniers du roi, d'aumôniers du roi, d'aumôniers de France. Il se démit de sa charge l'an 1547. & mourut à Paris le 22. Decembre 1559. Il est enterré en l'église de sainte Catherine du Val-des-Ecoliers.

XLI. Philippe de Cossé, évêque de Coutances, fut pourvu de la charge de grand-aumônier de France l'an 1547. & mourut le 24. Novembre 1548.

XLII. Pierre du Castel, natif de Langres, évêque de Tulles, puis de Mâcon & d'Orleans, fut pourvu de la charge de grand-aumônier de France, par lettres du 25. Novembre 1548. & mourut le 3. Fevrier 1551.

XLIII. Bernard de Ruthye, abbé de Pontlevoi, fut pourvu de la charge de grand-aumônier de France, par lettres du premier Juillet 1552. & mourut le dernier Mai 1556. L'on apprend des titres de la chambre des comptes que le roi Henri II. écrivit au pape une lettre, pour le prier d'accorder à Bernard de Ruthye, abbé de Pontlevoi, grand-aumônier, non évêque, & ses successeurs grands-aumôniers de France, qu'ils fussent créés, nommés & sacrés évêques de la cour.

XLIV. Louis de Brezé, évêque de Meaux, trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, fut pourvu de la charge de grand aumônier de France, par lettres du premier Juin 1556. & l'exerça jusqu'à la mort du roi Henri II. arrivée l'an 1559. & mourut le 15. Septembre 1589.

XLV. Charles de Humieres, évêque de Bayeux, fut nommé grand-aumônier de France le 22. Juillet 1559. & l'exerça jusqu'au 6. Decembre 1560. Il mourut le 5. Decembre 1571.

XLVI. Jacques Amyot, évêque d'Auxerre, fut pourvu de la charge de grand-aumônier de France le 6. Decembre 1560. dont il fut privé l'an 1591. Il mourut le 6. Fevrier 1593. âgé de 79. ans. Le roi Henri III. le fit commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, lors de la création de l'ordre en Decembre 1578. avec cette prérogative, pour les grands-aumôniers ses successeurs, d'être commandeurs-nés sans faire aucune preuve de noblesse, suivant l'article XVIII. des statuts de l'ordre.

XLVII. Renault de Beaune, archevêque de Bourges, puis de Sens, fut nommé grand-aumônier de France le 12. Juillet 1591. & mourut le 27. Septembre 1606. âgé de 79. ans.

XLVIII. Jacques Davi du Perron, cardinal & archevêque de Sens, fut nommé grand-aumônier de France l'an 1606. & mourut le 5. Septembre 1618. âgé de 63. ans.

XLIX. François de la Rochefoucaud, cardinal, évêque de Clermont, puis de Senlis, fut grand-aumônier de France l'an 1618. dont il se démit l'an 1632. & mourut à Paris le 14. Fevrier 1645. âgé de 88. ans.

L. Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, cardinal & archevêque de Lyon, fut grand-aumônier de France l'an 1631. & mourut le 23. Mars 1653.

LI. Antoine Barberin, cardinal & archevêque de Reims, grand-aumônier de France l'an 1653. mourut le 3. Avril 1671.

LII. Emmanuel-Theodose de la Tour, cardinal de Bouillon, doyen du sacré college, fut nommé grand-aumônier de France le 10. Decembre 1671. & fut privé de cette charge & de l'ordre du Saint-Esprit l'an 1700. & mourut à Rome le 2. Mars 1715.

LIII. Pierre du Cambout, cardinal de Coislin, évêque d'Orleans, grand-aumônier de France en Septembre 1700. mourut à Versailles le 5. Fevrier 1706. âgé de 70. ans.

LIV. Toussaints de Forbin, cardinal de Janson, évêque & comte de Beauvais, pair de France, fut nommé grand-aumônier de France l'an 1706. & mourut le 24. Mars 1713. âgé de 83. ans.

LV. Armand-Gaston de Rohan, cardinal & évêque de Strasbourg, a prêté le serment de grand-aumônier de

France le 10. Juin 1713. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

GRAND-BAILLI, dans l'ordre de Malte, titre du pilier, ou chef de la langue allemande, *voyez* Malte.

GRAND-CHAMBELLAN DE FRANCE, *cherchez* CHAMBELLAN.

GRAND-CHANCELIER de l'Empire, *cherchez* ARCHI-CHANCELIER.

GRAND CHANCELIER de la république de Venise, *voyez* en l'article de VENISE.

GRAND-CHANCELIER dans l'ordre de Malte, titre du pilier, ou chef de la langue de Castille, *voyez* MALTE.

GRAND-COMMANDEUR dans l'ordre de Malte, titre du chef de la langue de Provence, *voyez* MALTE.

GRAND-CONSERVATEUR dans l'ordre de Malte, titre du chef de la langue d'Aragon, *voyez* MALTE.

GRAND-CROIX dans l'ordre de Malte. On donne ce nom aux piliers, ou chefs des langues, qui sont baillifs conventuels, aux grands-prieurs, aux baillifs capitulaires, à l'évêque de Malte, au prieur de l'église, & aux ambassadeurs du grand-maître, auprès des souverains.

GRAND-ECHANSON, *cherchez* ECHANSON.

GRAND-ECUYER, *cherchez* ECUYER.

GRAND-FAUCONNIER : *cherchez* FAUCONNIER.

GRAND-HOSPITALIER, dans l'ordre de Malte, titre du chef de la langue de France, *voyez* MALTE.

GRAND-MAITRE DES ARBALETRIERS DE FRANCE : grand officier de la couronne qui avoit la surintendance sur tous les officiers des machines de guerre, avant l'invention de l'artillerie.

I. THIBAUD de Montlear eut cette qualité sous le roi saint Louis, & est nommé dans un arrêt du parlement de Paris de l'an 1230. entre les grands seigneurs du royaume.

II. RENAUD de Rouvroi possedoit cette charge en 1274.

III. JEAN de Burlas, sénéchal de Guienne, exerça cet office dans les années 1284. 1287. & 1301. suivant les anciens états de la maison du roi.

IV. JEAN le Picard en jouissoit l'an 1298.

V. PIERRE de Courtisot, étoit pourvu de cette charge en l'an 1303.

VI. THIBAUD sire de Chepoi, chevalier, amiral de France, étoit grand-maître des arbalêtriers du roi, dans les années 1303. 1304. & 1307.

VII. PIERRE de Galart, chevalier, seigneur d'Espieux & de Limeil, possedа cet office depuis 1310. jusques à sa mort.

VIII. ETIENNE de la Beaume, dit *le Galois*, seigneur de Mont-Revel, en jouit depuis 1338. jusques en 1346.

IX. MATHIEU II. du nom, seigneur de Roye, en fut pourvu l'an 1346. & la possedoit encore en 1349.

X. ROBERT sire de Houdetot, fut créé grand-maître des arbalêtriers, au mois de Mai 1350.

XI. BAUDOUIN de Lens, sire d'Annequin, exerçoit cette charge en l'an 1358.

XII. NICOLAS de Ligne, seigneur d'Ollignies, étoit maître des arbalêtriers en 1364.

XIII. HUGUES de Châtillon, seigneur de Dampierre, étoit maître des arbalêtriers en 1364. & en 1369. Il fut destitué l'an 1379. & rétabli trois ans après dans cette charge, qu'il exerça jusqu'en 1388.

* MARC de Grimaud, seigneur d'Antibes, fut nommé capitaine general des arbalêtriers, tant de pied que de cheval, en 1373.

XIV. GUICHARD Dauphin I. du nom, seigneur de Jaligni, petit-fils de Robert III. comte de Clermont, & dauphin d'Auvergne, étoit grand-maître des arbalêtriers l'an 1379. le seigneur de Dampierre ayant été rétabli. Depuis il fut remis en possession de cette charge, l'an 1388. & l'exerça jusqu'en 1394. que Renaud de Trie en fut pourvu, & ensuite Jean sire de Bueil, après lequel il jouit encore de cet office, depuis 1399. jusqu'en 1403.

XV. RENAUD de Trie, seigneur de Serifontaine, &c. exerçoit l'office de grand-maître des arbalêtriers en 1394. & fut amiral de France en 1397.

XVI. JEAN IV. sire du Bueil, possedoit cette charge en 1396. 1397. & 1398.

XVII. JEAN de Hangest, seigneur de Hugueville, en fut pourvu à la place de Guichard Dauphin, l'an 1403.

XVIII. JEAN sire de Hangest & d'Avenescourt, fut créé maître des arbalêtriers du roi en 1407. & fut déposé en 1411.

XIX. DAVID sire de Rambures, prêta le serment de cette charge en 1411.

XX. JEAN de Torsai, seigneur de la Motte-Sainte-Heraye, fut nommé grand-maître des arbalêtriers, l'an 1415. mais il fut destitué en 1418. par la faction de Bourgogne, parce qu'il avoit embrassé le parti de Charles dauphin de Viennois, regent du royaume. Il vivoit encore l'an 1423. & prenoit toujours la qualité de grand-maître des arbalêtriers.

XXI. JACQUES de la Baume, seigneur de Labergemont, Montfort, &c. succeda à Jean de Torsai en 1418.

XXII. HUGUES de Lannoi, seigneur de Santes, reçût les provisions de cet office en 1421.

XXIII. JEAN Malet V. du nom, seigneur de Graville & de Marcoussis, grand pannetier & grand fauconnier de France, étoit grand-maître des arbalêtriers en 1425.

XXIV. JEAN d'Estouteville, seigneur de Torci, exerça cette charge depuis 1449. jusqu'en 1460.

XXV. JEAN, sire & ber d'Auxi, IV. du nom, en jouit depuis 1461. jusqu'en 1466.

XXVI. AIMAR de Prie, seigneur de Montpoupon, fut le dernier grand-maître des arbalêtriers de France en 1523. * P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

GRAND-MAITRE DE L'ARTILLERIE DE FRANCE, *cherchez* ARTILLERIE.

GRAND-MAITRE DE FRANCE : officier de la couronne, appellé autrefois souverain-maître d'hôtel du roi. Il a le commandement sur les officiers de la maison & de la bouche du roi, qui lui prêtent tous serment de fidelité, & dont il dispose d'une partie des charges. Voici ce que l'on peut recueillir des anciens titres touchant la suite de ceux qui ont rempli cet office.

I. ARNOUL de Wesemale, est qualifié souverain-maître d'hôtel du roi Philippe *le Bel*, vers l'an 1290.

II. MATTHIEU de Trie II. du nom, seigneur de Fontenai, pannetier de France en 1298. & chambellan du roi en 1306. est qualifié souverain-maître d'hôtel dans un état de la maison du roi Philippe *le Bel*.

III. JEAN de Beaumont, souverain-maître d'hôtel du roi, mourut en l'année 1337.

IV. GUI, seigneur de Ceriz, dit *le Borgne*, capitaine souverain dans le pays de Poitou & de Saintonge en 1337. étoit souverain maître de l'hôtel du roi, l'an 1343. & vivoit encore en 1369.

V. ROBERT de Dreux III. du nom, seigneur de Beu, souverain-maître d'hôtel du roi, fut choisi pour être un des executeurs du testament du roi Philippe *de Valois*, l'an 1347. & mourut l'an 1350.

VI. JEAN de Châtillon I. du nom, seigneur de Châtillon-sur-Marne, fut pourvu de la charge de souverain-maître d'hôtel du roi, l'an 1350. Il avoit representé le grand queux de France au sacre du roi Philippe *de Valois*, l'an 1328. & mourut en 1363.

VII. JEAN de Melun II. du nom, comte de Tancarville vicomte de Melun, succeda à Jean I. vicomte de Melun son pere, en la charge de grand-chambellan de France, l'an 1350. fut fait grand-maître de France en 1351. & mourut en 1382.

VIII. PIERRE de Villiers I. du nom, seigneur de l'Isle Adam, Porte-Oriflamme de France, l'an 1372. fut grand-maître de France, depuis cette année jusqu'à sa mort, arrivée en 1386.

IX. GUI, seigneur de Cousan, étoit grand-maître d'hôtel du roi, dans les années 1386. 1388. & 1395: & fut ensuite grand-chambellan de France, depuis 1401. jusqu'en 1407.

X. JEAN le Mercier, seigneur de Noviant, exerça la charge de grand-maître l'an 1388. & fut disgracié l'an 1392.

XI. LOUIS, duc de Baviere, dit *le Barbu*, frere d'Isabelle de Baviere, reine de France, fut grand-maître d'hôtel du roi, depuis 1402. jusqu'en 1405. & mourut l'an 1407.

XII. JEAN de Montagu, fut élevé à cette charge en 1408. mais le duc de Bourgogne & le roi de Navarre ayant entrepris sa perte, lui firent couper la tête, l'an 1409.

XIII. Guichard, dauphin, II. du nom, seigneur de Jaligni, gouverneur du Dauphiné, fils de Guichard dauphin, I. grand-maître des arbalêtriers de France, fut pourvû de l'office de souverain-maître d'hôtel du roi l'an 1409. & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

XIV. Louis de Bourbon, comte de Vendôme, grand-chambellan de France, fut créé souverain-maître d'hôtel du roi l'an 1413. & mourut en 1446.

XV. Thibault, I. du nom, seigneur de Neufchâtel, exerçoit l'office de grand-maître d'hôtel du roi en 1418. & 1425. & mourut en 1458.

XVI. Tannegui du Châtel, maréchal des guerres de Charles dauphin duc de Guienne, exerça quelques années la charge de grand-maître de France, & mourut fort âgé en 1449.

XVII. Charles, seigneur de Culant, chambellan du roi, posseda la charge de grand-maître, en 1449. & l'exerça jusqu'en 1451.

XVIII. Jacques de Chabannes, I. du nom, seigneur de la Palice, fut pourvû de cet office en 1451. & mourut en 1453.

XIX. Raoul, seigneur de Gaucourt, premier chambellan du roi Charles VII. reçut de la part du roi, en qualité de grand-maître de son hôtel, les ambassadeurs envoyés par le roi de Hongrie, pour demander en mariage la princesse Magdelaine de France, l'an 1456.

XX. Antoine, sire de Croi & de Renti, fut élevé à la dignité de grand-maître de France l'an 1463. dont il se démit en 1465. & mourut en 1475.

XXI. Charles de Melun, I. du nom, seigneur de Nantouillet, fut fort en crédit auprès du roi Louis XI. qui le fit son lieutenant general dans tout le royaume, & grand-maître de France, l'an 1465. mais ses envieux conspirerent sa perte; & l'ayant accusé d'avoir intelligence avec les ennemis de l'état, ils firent ensorte qu'il fut condamné, & eut la tête tranchée le 20. Août 1468.

XXII. Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, fut pourvû à la charge de grand-maître de France en 1467. & mourut le 25. Decembre 1488. âgé de 77. ans.

XXIII. François, dit *Gui*, XIV. du nom, comte de Laval, assista en qualité de grand-maître de France au sacre du roi Charles VIII. l'an 1484. & mourut l'an 1500.

XXIV. Charles d'Amboise, II. du nom, seigneur de Chaumont, obtint cette charge l'an 1502. & fut créé depuis amiral de France, & mourut en 1511.

XXV. Jacques de Chabannes, II. du nom, seigneur de la Palice, fut honoré de cette dignité en 1511. puis destitué par le roi François I. qui le fit maréchal de France.

XXVI. Artus Gouffier, comte d'Estampes, fut gouverneur du roi François I. qui l'honora de la charge de grand-maître de France en 1514. & mourut en 1519.

XXVII. René' de Savoye, comte de Villars, fils *naturel* avoué de Philippe II. duc de Savoye, s'étant retiré à la cour de France, fut créé grand-maître par le roi François I. en 1519. & mourut en 1525.

XXVIII. Anne, duc de Montmorenci, connétable de France, fut créé grand-maître de France, l'an 1526.

XXIX. François, duc de Montmorenci, fut pourvû de cette charge, par la résignation d'Anne, duc de Montmorenci son pere, l'an 1558. s'en démit l'année suivante, & mourut en 1579.

XXX. François de Lorraine, duc de Guise, qui fut fort estimé du roi Henri II. ne le fut pas moins de François II. lequel étant parvenu à la couronne, lui donna la charge de grand-maître de France, & l'établit lieutenant general du royaume en 1559. & mourut en 1563.

XXXI. Henri de Lorraine I. du nom, duc de Guise, reçut en qualité de grand-maître de la maison du roi, les ambassadeurs qui vinrent en France, apporter au duc d'Anjou la nouvelle de son élection à la couronne de Pologne en 1573. & fut massacré à Blois en 1588.

XXXII. Charles de Lorraine, duc de Guise, avoit été nommé grand-maître en survivance de son pere; mais il renonça aux prétentions qu'il avoit sur cette charge, par les articles secrets conclus en Octobre 1594. avec le roi Henri IV. qui le fit gouverneur de Provence.

XXXIII. Charles de Bourbon, comte de Soissons, fut pourvû de l'office de grand-maître en 1589.

XXXIV. Louis de Bourbon, comte de Soissons, succeda à son pere l'an 1612. & mourut en 1641.

XXXV. Henri de Bourbon, II. du nom, prince de Condé, fut grand-maître de France, après Louis, comte de Soissons.

XXXVI. Louis de Bourbon, II. du nom, prince de Condé, prêta le serment de cette charge en 1647. & mourut en 1686.

XXXVII. Thomas-François de Savoye, prince de Carignan, fut nommé grand-maître de France, par le roi Louis XIV. l'an 1654. après que le prince de Condé se fut retiré en Flandres.

XXXVIII. Armand de Bourbon, prince de Conti, fut pourvû de cette charge en 1656.

XXXIX. Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, en prêta le serment l'an 1660. n'étant encore que duc d'Anguien, après la démission du prince de Conti.

XL. Louis, duc de Bourbon, fut pourvû de cette charge le 24. Juillet 1685. en survivance du prince de Condé son pere.

XLI. Louis-Henri, duc de Bourbon, fut nommé à cette charge en 1710. après la mort de son pere. * Le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne*.

GRAND-MAISTRE DES CEREMONIES DE FRANCE, officier du roi. Cette charge étoit autrefois attachée à celle de grand-maître de la maison du roi, qui l'exerçoit lui-même dans les grandes actions; & dans celles de moindre importance, il commettoit des maîtres d'hôtels ordinaires des plus anciens, & qui avoient le plus de connoissance de la cour, & de l'usage qui s'y observoit. Mais comme la faveur y eut fait employer de jeunes gens, qui faute d'experience & de jugement, causerent souvent des désordres; le roi Henri III. qui aimoit d'ailleurs à faire de nouveaux réglemens pour sa maison, institua cette charge en titre d'office l'an 1585. & la donna au seigneur de Rhodes, dans la maison duquel elle a été très-long-tems. Le grand-maître des cérémonies a soin du rang & de la séance que chacun doit avoir dans les actions solemnelles, comme au sacre des rois, aux receptions des ambassadeurs, aux obseques & pompes funebres des rois, des princes & des princesses. Il a sous lui un maître des cérémonies & un aide des cérémonies. La marque de sa charge est un bâton couvert de velours noir, dont le bout & le pommeau sont d'yvoire. Quand le grand-maître, le maître, ou l'aide des cérémonies vont porter l'ordre & avertir les cours souveraines, ils prennent place au rang des conseillers, avec cette difference, que, si c'est le grand-maître, il a toujours un conseiller après lui; si c'est le maître, ou l'aide des cérémonies, il se met après le dernier conseiller; puis il parle assis & couvert, l'épée au côté, & le bâton de cérémonie en main. * *Memoires historiques*. Mezerai, *histoire de France*.

GRAND-PANETIER DE FRANCE, *cherchez* PANETIER.

GRAND-PREVOST DE FRANCE, *cherchez* PREVOST DE L'HOTEL DU ROI.

GRAND-QUEUX, *cherchez* QUEUX.

GRAND-TURCOPELLIER, dans l'ordre de Malte, titre du chef de la langue d'Angleterre. On lui donna ce nom, parce qu'en 1166. il commandoit une troupe de chevaux-legers appellés *Turcopelles*. * *Voyez* MALTE.

GRAND-VENEUR, *cherchez* VENEUR.

GRAND-CONSEIL: jurisdiction souveraine dans Paris, qui connoit particulierement de tous les procès & differends pour raison des archevêchés, évêchés, abbayes, prieurés, & autres benefices, qui sont à la nomination du roi (excepté le droit de Regale, dont la connoissance appartient au parlement.) Le grand conseil connoit aussi des indults des cardinaux, & autres prélats du royaume; de l'indult des officiers du parlement de Paris; des évocations concernant les biens & les privileges des grands ordres du royaume, comme Cluni, Cîteaux, Prémontré, Grandmont, la Trinité, Fontevrault, & saint Jean de Jerusalem: des retraits des biens ecclesiastiques, & des immunités & franchises des ecclesiastiques. Sa jurisdiction s'étend dans tout le royaume. Au commencement il connoissoit des réglemens de juges, & des contrarietés d'arrêts, ce qu'il fait encore assez souvent. Le grand-conseil étoit en son origine le seul conseil des rois, & dont les princes, les

officiers de la couronne, & les premiers présidens des cours souveraines se qualifioient conseillers. Il fut réduit par le roi Charles VIII. à dix-sept conseillers, & un procureur general; & depuis il fut augmenté par Louis XII. de trois conseillers, pour faire le nombre de vingt, & servir par semestre. Depuis, les avocats generaux, & ensuite les présidens y ont été ajoûtés; & le nombre des conseillers a augmenté de tems en tems par de nouvelles créations: de sorte qu'aujourd'hui cette compagnie est composée d'un premier président, créé par édit du mois de Fevrier 1690. de huit présidens, de cinquante-quatre conseillers, de deux avocats generaux, & du procureur general qui exerce toute l'année, les autres servans par semestres. Les présidens étoient pris du corps des maîtres des requêtes; mais en Fevrier 1690. le roi créa, ainsi qu'il vient d'être remarqué, huit charges de présidens, pour servir quatre par semestre, & attribua depuis à leurs charges le rang de maître des requêtes. Ils entrent en Janvier & en Juillet, & avec eux les avocats generaux, l'un après l'autre. Les semestres des conseillers commencent en Octobre & en Avril. Le premier est le semestre d'hiver, & l'autre est celui d'été. Ainsi les présidens & les avocats generaux servent trois mois au semestre d'hiver, & trois mois au semestre d'été. Les habits de cérémonie du grand conseil, sont pour les présidens, la robe de velour noir: pour les conseillers, les avocats generaux, & le procureur general, la robbe de satin noir. Le chancelier étoit le premier président né du grand-conseil; mais il n'y a point été depuis la création de la charge de premier président. * Davity, *de la France*.

GRANDE, l'*Isola Grande*, ou l'*Isola sacra*; c'est une petite isle de la campagne de Rome. Elle est formée par les deux embouchures du Tibre, entre la ville de Porto & celle d'Ostie, & à quatre lieues de la ville de Rome. * Baudrand.

GRANDFELDT (Geofroi) Anglois, religieux de l'ordre de saint Augustin, dans le XIV. siécle, fut un très-habile prédicateur. Il alla à Avignon, fut domestique d'un cardinal, fut fait évêque par le pape Benoît XI. & mourut en 1340. On lui attribue quelques ouvrages. *Sermones Dominicales. Determinationes. Lectura theologia*, &c. * *Consultez* Joseph Pamphile; Herrera; Pitseus, &c.

GRANDIER, (Urbain) curé & chanoine de Loudun, fils d'un notaire royal de Sablé, fut brûlé pour crime de magie au commencement du XVII. siécle. Il étoit bien fait, agréable, beau parleur: mais d'une conduite peu chaste & peu réguliere. Il avoit été accusé d'impudicité, & condamné par l'official de Poitiers, en 1629. mais il fut absous par sentence du présidial de Poitiers, où le parlement de Paris le renvoya. L'affaire qu'on lui intenta trois ans après, lui fut plus funeste. Les religieuses Ursulines de Loudun passerent pour être possedées; Grandier fut chargé d'avoir causé cette possession par ses malefices. M. de Laubardemont conseiller d'état le fit prendre prisonnier au mois de Decembre 1633. Le 8. Juillet 1634. on expédia des lettres patentes pour faire le procès à Grandier. M. de Laubardemont & douze juges de Loudun, que l'on disoit être ennemis de ce curé, furent chargés d'instruire & de faire son procès. Le 18. Août 1634. sur la déposition de plusieurs religieuses du monastere des Ursulines de Loudun, qui se dirent possedées de plusieurs démons, Grandier curé de l'église de S. Pierre du marché de Loudun, & chanoine de sainte Croix, fut déclaré atteint & convaincu du crime de magie, &c. & condamné à être brûlé vif. Il demanda pour confesseur le gardien des capucins. On refusa de le lui donner, & on lui offrit un recollet, dont il ne voulut point, parce qu'il le regardoit comme la cause de sa perte. Ainsi il fut obligé de mourir sans le secours & la consolation qu'il pouvoit recevoir d'un confesseur. Une des causes de sa perte fut, dit-on, un libelle qui avoit couru contre le cardinal de Richelieu, intitulé; *La cordonniere de Loudun*. On trouva moyen de l'attribuer à Grandier, ce qui détermina ce ministre à le faire poursuivre. M. Menage prend hautement le parti de ce curé, qu'il s'efforce de justifier, & traite de chimerique la possession des religieuses de Loudun. M. Renaudot fit la même chose. * *Consultez-le* dans ses *remarques sur la vie de G. Menage*, & le *dictionnaire critique de* Bayle.

GRANDIN, (Martin) né à saint Quentin, le 11. Novembre de l'an 1604. étudia les humanités d'abord à Noyon, & ensuite à Amiens. A l'âge de 17. ans il vint à Paris, où il étudia la théologie sous le P. le Mairat, Jesuite; il demeura ensuite au college du Cardinal-le-Moine, y enseigna la philosophie, & la societé de Sorbonne l'ayant reçu dans son corps, il acheva sa licence dans cette sçavante maison, ou, après quelques années données aux fonctions pastorales, il fut rappellé en 1638. pour y enseigner la théologie, ce qu'il continua de faire pendant plus de 50. ans jusqu'au 6. Novembre 1691. qu'il mourut âgé de 87. ans. M. Grandin avoit beaucoup d'esprit, il parloit aisément, purement, & ces talens étoient soutenus d'un grand fonds de pieté, & d'un profond respect pour ses superieurs. Il a fait un cours de théologie qui a été imprimé à Paris, par les soins de M. du Plessis d'Argentré.

GRANDMONT, ou GEERSTBERG, petite ville du Pays-Bas, dans le comté de Flandres. Baudouin VI. comte de Flandres, surnommé de *Mons*, la fit bâtir vers l'an 1065. Elle est située sur une colline qui a la riviere de Dender au pied, à trois lieues d'Oudenarde, & à cinq de Dender-monde. Grandmont a été souvent prise par les François dans le XVII. siécle. Les auteurs Latins la nomment *Gerardi-mons*.

GRANDMONT, abbaye, chef d'un ordre religieux fondé par saint Etienne, est dans le diocése de Limoges. Ce saint se retira à Muret; mais après sa mort ses religieux s'établirent à Grandmont, où plusieurs princes leur firent de grands biens. Cet ordre fut fondé vers l'an 1076. & fut d'abord gouverné par des prieurs jusqu'en l'an 1318. que Guillaume Belliceri fut nommé abbé, & en reçut les marques, des mains de Nicolas, cardinal d'Ostie. On n'y suivoit au commencement aucune autre regle, que celle des exemples de saint Etienne; mais vers l'an 1150. on mit en écrit ce qui s'étoit pratiqué jusqu'alors, pour servir de regle dans l'ordre, où le nombre des freres convers fut d'abord bien plus grand que celui des peres. Cette regle fut approuvée dès l'an 1156. par Adrien IV. mais ses successeurs y firent de grands changemens, & quoiqu'ils tendissent tous à diminuer les austerités, les religieux ont peine à s'en accommoder; de sorte qu'il n'y a qu'un petit nombre de maisons réformées qui suivent la regle mitigée par Innocent IV. Il y a trois couvens de religieuses de l'ordre de Grandmont, Drouille la Blanche, Drouille la Noire, & Castenette. *Cherchez* SAINT ETIENNE DE GRANDMONT. * Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*.

GRAND-PONT, ou PONTE-GRANDE, anciennement *Athyra*, pluriel, est une petite ville autrefois épiscopale, maintenant archiepiscopale. Elle est dans la Romanie, sur la mer de Marmara, entre la ville de Selivrée & la riviere d'Acqua-Dolce. * Baudrand.

GRANDPRE', bourg avec un château. Il est en France, dans la Champagne, sur la riviere d'Aisne, entre la ville de Reims & celle de Stenai, à douze lieues de la premiere & à cinq de la derniere. * Mati, *diction*.

GRANDS-VISIRS, *voyez* VISIRS.

GRANELLO, ou SPIGETTO; (Ambroise) de l'état de Genes, vivoit dans le XIV. siécle, & écrivit en vers la guerre que les Venitiens firent à Albert & Mastin de la Scale pour la ville de Trevise, qu'ils remirent enfin par traité le 24. Janvier de l'an 1339. Cet ouvrage de Granello a été dans la bibliotheque de Petrarque, & est aujourd'hui dans celle de saint Marc de Venise. * Thomassin, *biblioth. venet.* Soprani, *scrit. della Ligur.*

GRANGE, (Jean de la) cardinal, évêque d'Amiens, fut ministre d'état & surintendant des finances sous le regne de Charles V. dit *le Sage*. Il nâquit d'une famille noble du Beaujolois qui subsiste encore aujourd'hui, & prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. Benoît, où il fit un grand progrès dans la jurisprudence civile & canonique. Depuis il fut abbé de Fescamp, & fut envoyé en Espagne par le pape Innocent VI. & employé dans d'autres affaires. Vers le même tems le roi Charles *le Sage* connoissant son habileté, lui donna place dans son conseil, le choisit pour être ministre d'état, & lui confia la surintendance de ses finances. Depuis il lui donna l'évêché d'Amiens, & lui procura un chapeau de cardinal, que le pape Gregoire XI. lui accorda le 20. Decembre de l'an 1375. On remarque une chose assez singuliere de ce cardinal: c'est que le roi l'ayant fait président en la cour des aydes, puis conseiller au parlement, il jugea plusieurs procès dans cette cour, même

après avoir été revêtu de la pourpre de cardinal. Les auteurs l'accusent de dureté, d'ambition, & de s'être trop enrichi dans les finances. La mort du roi Charles V. en 1380. apporta un grand changement à la fortune de ce cardinal. Le jeune roi Charles VI. se souvenant que la Grange lui avoit parlé rudement du vivant de son pere, en témoigna son ressentiment, en s'entretenant un jour avec Pierre de Savoisi son chambellan. *Dieu merci*, lui dit-il, *nous voilà délivrez de la tyrannie de ce Capelan*. Jean de la Grange en ayant eu avis, se retira près de Clement VII. à Avignon, & y mourut le 24. Avril de l'an 1402.* Bosquet, *in Greg. XI.* Juvenal des Ursins, *hist. de Charles VI.* Frizon, *Gall. purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Auberi, *hist. des card.* Mezerai. Onuphre, &c.

GRANGE, (Etienne de la) président au parlement de Paris, & frere de *Jean*, cardinal, évêque d'Amiens, fut élevé l'an 1373. à la charge de quatriéme président en cette auguste cour. Le roi Charles V. qui avoit une estime particuliere pour ce grand homme, le donna pour conseiller à la reine sa femme, lorsqu'il la laissa tutrice des princes ses enfans, & le choisit pour l'un des executeurs de son testament. Il n'eut pas moins de faveur auprès de Charles VI. auquel il continua de rendre ses services avec la même fidelité qu'il avoit fait à son pere. Ce président mourut en 1388. & ne laissa qu'une fille, mariée au fameux Jean de Montaigu, seigneur de Marcoussis. * François Blanchard, *hist. des présidens du Parlement de Paris*.

GRANGE. La maison de la Grange a donné un maréchal de France, un cardinal, des chevaliers des ordres, & une reine de Pologne.

I. JEAN de la Grange s'habitua en Berri, vivoit encore en 1442. & eut de *Marie* sa femme, *Jacques* de la Grange, qui fit son testament l'an 1442; & JEAN, qui suit.

II. JEAN de la Grange, seigneur de Vesvre, la Reculée, du bas Fouilloi, du Chaumoi, des Barres, & de Bercheres, acquit la terre de Montigni, & étoit mort en 1491. On lui donne pour femme *Helene* de la Riviere, dont il eut GEOFROI, qui suit; JEAN, qui a fait *la branche des seigneurs de* VIEUX CHASTEL, *rapportée ci-après*; & N. de la Grange, morte sans posterité.

III. GEOFROI de la Grange, seigneur de Montigni, de Vesvre, &c. épousa en 1474. *Jeanne* Guytois, fille aînée de *Robert* Guytois, seigneur de la Prebandiere, & d'Arquien en partie, & de *Marie* de Laage, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Simon* de la Grange, dit *Guytois*, seigneur d'Arquien en partie, & de la Prebandiere, qui épousa en 1512. *Jacqueline* de la Porte-Pesseliere, dont il eut *Claude*; & *Gilbert* de la Grange, dit *Guytois*, seigneur d'Arquien, morts sans posterité; 3. *Leonard*, chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges, & vivoit en 1541; 4. *Anne* de la Grange, mariée 1°. à *Charles* du Mesnil-Simon, seigneur de Beaujeu, panetier du roi: 2°. à *Jean* Trousse-bois, seigneur de Fays, & de Lormet; & 5. *Jeanne* de la Grange, mariée en 1516. à *Pierre* d'Assigni, seigneur de la Motte Jarri.

IV. FRANÇOIS de la Grange, seigneur de Montigni, &c. épousa le 20. Mai 1515. *Anne* de la Marche, fille de *François*, seigneur de Verni, & de *Marguerite* d'Archiac, dont il eut CHARLES, qui suit; *François*, seigneur de Puvanson; *Anne*, mariée le 11. Août 1529. à *Jean* Patoufleau, seigneur de Fecei; & *Aymée* de la Grange, mariée le 10. Fevrier 1535. à *Pierre* de Contremoret, seigneur de Savoye.

V. CHARLES de la Grange, seigneur de Montigni, Vesvre, bas Fouilloi, & d'Arquien en partie, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de la Charité, & lieutenant de la compagnie d'ordonnance du comte de Brienne, épousa 1°. le 3. Mai 1541. *Louise* de Rochechouart, dame de Boiteaux, fille de *Guillaume* de Rochechouart, seigneur de Jars & de Breviande, chevalier, premier maître d'hôtel du roi, gouverneur des enfans de France, & de *Louise* d'Autri: 2°. *Anne* de Brichanteau, fille de *Louis*, seigneur de S. Martin de Nigelles. Il eut du premier lit FRANÇOIS II. qui suit; ANTOINE de la Grange, qui a fait *la branche des marquis d'*ARQUIN, *rapportée ci-après*; *Charles*, seigneur de Vesvre, gouverneur de Vierzon, commandant à Issoudun, en l'absence de ses freres, qui épousa 1°. *Renée* de la Loë, morte sans enfans: 2°. *Renée* Chevalier, fille de *Pierre*, seigneur de la Chopiniere, dont il eut deux filles, l'aînée N. de la Grange, mariée à *Melchisedech* de Rigault, seigneur du Londel & d'Aigrefeuille; & la cadette, nommée *Catherine*, mariée à *François* de Maillé, seigneur de Valesnes; *François*, mort à Brouage; *Jean*, seigneur du Fouilloi, mort au siége d'Issoire; *Aimée*, mariée le 8. Janvier 1568. à *Marc* de Contremoret, seigneur de Marcilli; & *Françoise* de la Grange, mariée 1°. à *Georges* de la Chapelle, seigneur d'Asnieres; 2°. à *André* de Tollet, seigneur du Bois-Sire-Amé. Du second lit de CHARLES, seigneur de Montigni, vinrent CHARLES-ETIENNE de la Grange, qui a fait *la branche des seigneurs de* VILLEDONNÉ, *rapportée ci-après*; *François*, abbé de Fontmorigni, & primicier de l'église de Mets; *Pregente*, abbesse de Charenton, *Marguerite*, abbesse de Charenton après sa sœur; & *Guyonne* de la Grange, mariée à *Claude* de Cleves, seigneur d'Aligni.

VI. FRANÇOIS de la Grange, II. du nom, seigneur de Montigni, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. dont les actions seront rapportées ci-après dans un article separé, épousa le 1. Août 1582. *Gabrielle* de Crevant, fille de *Claude* de Crevant, seigneur de Beauvais en Touraine, & de *Marguerite* de Halluyn: elle mourut fort âgée le 6. Mai 1643. ayant eu pour enfans *Aimé* de la Grange, mort le 1. Juillet 1590. âgé de trois ans; HENRI-ANTOINE de la Grange, qui suit; & *Jacqueline* de la Grange, mariée à *Honorat* de Beauvillier, comte de saint Aignan, baron de la Ferté-Hubert, mestre de camp de la cavalerie-legere de France, lieutenant general au gouvernement de Berri, morte en Mai 1604. & dont les enfans succederent à tous les biens de la maison de Montigni.

VII. HENRI-ANTOINE de la Grange, seigneur de Montigni, lieutenant general au gouvernement de Metz, Toul & Verdun, & gouverneur particulier de la ville de Verdun, épousa le 11. Octobre 1621. *Marie* le Cirier, dame de Neufschelles, fille de *Louis*, seigneur de Neufchelles, & de *Marie* d'Aubrai, dont il eut, *Gabrielle* de la Grange, premiere femme de *Louis Chalon* du Blé, marquis d'Uxelles, morte sans enfans.

*BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS d'*ARQUIEN.

VI. ANTOINE de la Grange, second fils de CHARLES de la Grange, seigneur de Montigni, &c. & de *Louise* de Rochechouart-Jars sa premiere femme, fut seigneur d'Arquien, gouverneur des villes de Metz, de Calais, de Sancerre & de Gien, lieutenant colonel du régiment des gardes Françoises, & capitaine des gardes de la porte. Il fut marié trois fois, 1°. à *Marie* de Cambrai, dame de Soulangis, fille de *Jean*, seigneur de Villemenart, & de *Geneviéve* le Maréchal: 2°. à *Louise* de la Chastre, fille de *Claude*, baron de la Maisonfort, maréchal de France: 3°. à *Anne* d'Ancienville, dame de Prie, fille de *Louis*, baron de Reveillon, vicomte de Souilli, & de *Françoise* de la Platiere dame des Bordes, & baronne d'Epoisses. Du premier lit vinrent JEAN-JACQUES, qui suit; *Antoinette* de la Grange, mariée 1°. à *Antoine* Puchot, seigneur de Gerponville: 2°. à *Pierre* Bouju, seigneur du Bosc-le-Borgne; *Aimée*, mariée 1°. à *Louis* d'Assigni, seigneur du Pont-Marquis: 2°. à *Gilles* Brachet, seigneur de Villars, Senan, &c; & *Marie* de la Grange, qui épousa le 20. Octobre 1621. *Arnaud*, seigneur de Lange & de Château-Renaud, baron de Villemenart. Du troisiéme lit vinrent deux fils, qui furent *Achille* de la Grange, comte de Maligni, marquis d'Epoisses, qui épousa *Germaine-Louise* d'Ancienville sa cousine germaine, dame des Bordes, & n'en eut qu'une fille nommée *Louise* de la Grange, marquise d'Epoisses, mariée le 21. Mars 1661. à *Guillaume* Peichpeyrou de Cominges, comte de Guitault, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Châtillon-sur-Seine, & des isles de saint Honorat, morte en 1667. sans posterité; & *Henri* de la Grange, marquis d'Arquien, capitaine des gardes Suisses de Philippe fils de France, duc d'Orleans, chevalier des ordres du roi, qui épousa *Françoise* de la Chastre, fille de *Jean-Baptiste*, seigneur de Brillebaut, & de *Gabrielle* Lami sa seconde femme, après la mort de laquelle, arrivée en 1672. il passa en Pologne auprès de la reine sa fille, qui lui procura le chapeau de cardinal, qu'il reçut le 12. Novembre 1695. du pape Innocent XII. Il mourut à Rome le 24. Mai 1707. âgé de 96. ans onze mois;

ayant eu pour enfans Anne-Louis de la Grange, marquis d'Arquien, comte de Maligni, lequel étant passé en Pologne, obtint de la république des lettres d'indigenat en 1690. & fut colonel d'un régiment de dragons du roi de Pologne, & capitaine de ses gardes; *Louis*, dit *le chevalier d'Arquien*, tué au siége d'Orsoi en 1672; *Louise-Marie*, dame d'atour de la reine Marie-Therese d'Autriche, mariée le 20. Janvier 1669. à *François* de Bethune, dit le marquis de Bethune, comte de Selles, chevalier des ordres du roi, ambassadeur en Pologne & en Suede; *Marie-Casimire* de la Grange, mariée 1°. à *Jacob* Radzewil, prince de Zamoski, palatin de Sandomir: 2°. le 6. Juillet 1665. à *Jean* Sobieski, grand-maréchal & grand-general de Pologne, élû roi de Pologne le 20. Mai 1674. dont elle eut plusieurs enfans, *qui sont rapportés en parlant de* JEAN III. roi de Pologne leur pere. Après la mort du roi son mari, elle se retira à Rome en 1699. avec le cardinal d'Arquien son pere. Elle y demeura jusqu'à l'année 1714. qu'elle vint faire son séjour en France, où le roi lui donna pour demeure le château de Blois, où elle mourut le 30. Janvier 1716. âgée de 77. ans; *Jeanne* de la Grange, religieuse Ursuline à Nevers; *Françoise*, religieuse en l'abbaye de saint Laurent de Bourges; & *Marie-Anne* de la Grange, mariée le 19. Juin 1678. à *Jean*, comte de Wielopolski, grand chancelier de Pologne, & ambassadeur extraordinaire en France.

VIII. JEAN-JACQUES de la Grange, chevalier, vicomte de Soulangis, seigneur d'Arquien, & de Breviande, lieutenant de roi en la ville de Calais, &c. épousa 1°. le 14. Juin 1602. *Gabrielle* de Rochechouart, dame de Breviande, fille de *Gui*, seigneur de Châtillon, gouverneur de Blois, & de *Gabrielle* d'Alonville, dame de saint Cyr: 2°. *Catherine* Estrelin, fille d'*Antoine*, seigneur de Pigni, dont il eut *Gilles* de la Grange, seigneur de la Bretoche. Les enfans du premier lit furent *Jeanne* de la Grange, mariée 1°. le 17. Mai 1643. à *François* de la Haye, baron des Salles & de Curel: 2°. à *François* Hennequin, seigneur de Pullenoi, intendant des affaires du prince François de Lorraine: ANTOINE, qui suit; & *François* de la Grange, marquis de Breviande, seigneur de Preli, &c. lieutenant colonel du régiment du comte d'Arquien son frere, qui épousa 1°. *Anne* Brachet, dame de Senan, Forest & Lugni, fille de *Gilles*, seigneur de Villars, & de *Marie* du Puys: 2°. *Marie* le Roi, dame de Poulangi, dont est venu un fils. De la premiere sont issus, *Lazare* de la Grange, seigneur de Senan; & *Louise* de la Grange.

VIII. ANTOINE de la Grange, comte d'Arquien, vicomte de Soulangis, après avoir été page de la reine, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mestre de camp d'un régiment, gouverneur de Mont-Cassel, & premier chambellan de Philippe de France duc d'Orleans. Il épousa 1°. *Charlotte* Morand, veuve de *Jean* Feidith, seigneur de Clarmond, fille de *Thomas* Morand, trésorier de l'épargne, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Louise* Charpentier, fille de *Claude* Charpentier, seigneur de Moulineau, & de *Magdeleine* Gousseau, dont il a eu *Alexandre*, comte d'Arquien; *Jean-Claude*; *Marguerite-Louise*; & *Louise*, de la Grange, morts sans posterité; & PAUL-FRANÇOIS, qui suit;

IX. PAUL-FRANÇOIS de la Grange, comte d'Arquien, chevalier de l'ordre de S. Louis, capitaine des vaisseaux du roi, gouverneur de l'isle sainte Croix, & commandant au Cap François, côte de saint Domingue, a épousé en 1706. *Lucrece* Jousselin de Marigni, dame d'honneur de la reine douairiere de Pologne, fille de *Robert* Jousselin, chevalier, seigneur de Marigni, morte le 26. Juillet 1717. âgée de 42. ans, dont il a eu LOUIS-HENRI, né le 4. Mars 1707. mort le 2. Juillet 1723; *Paul-François*, né le 8. Juin 1708; *Marie-Jeanne*; *Victor*; & *François-Marie*, né le 16. Mars 1710. mort en bas âge.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VILLE-DONNÉ.

VI. CHARLES-ETIENNE de la Grange, fils de CHARLES, seigneur de Montigni, & d'*Anne* de Brichanteau sa seconde femme, fut seigneur de Ville-Donné, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, maréchal de ses camps & armées, & chambellan du duc d'Orleans. Il épousa *Isabelle* de la Chasque, fille de *Charles* de la Chasque, seigneur de Dompremi, & d'*Isabelle* de la Haye, dame de Curel, dont il eut *François*, seigneur de Ville-Donné, colonel du régiment de saint Aignan, mort à Epinal; *François*, capitaine au régiment de saint Aignan, tué à Mouzon; CHARLES, qui suit; *François*, abbé de Fontmorigni & de Sulli, aumônier du duc d'Orleans; & *Joachim*, abbé de Fontmorigni après son frere.

VII. CHARLES de la Grange, seigneur de Ville-Donné, & de Dompremi, épousa *Claire* de Sumermont, veuve de deux maris, & fille de *Christophle*, seigneur de l'Epoisse, & d'*Helene* de Preci, dont il eut JOACHIM, qui suit; & *Louise-Elisabeth* de la Grange.

VIII. JOACHIM de la Grange, seigneur de Ville-Donné, après avoir été page de la chambre du roi, fut capitaine major au régiment de Roquelaure, & mourut le 20. Juin 1686. à l'âge de 34. ans. Il avoit épousé le 11. Fevrier 1679. *Magdeleine* Bretel, dont il eut CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; *Pierre*, tué au siege de Turin en Septembre 1706; *Charles-Joachim*, seigneur de Sessei, chevalier de l'ordre de saint Louis, lieutenant-colonel du régiment de saint Simon; *Marie-Angelique*, & *Edmée* de la Grange.

IX. CHARLES-FRANÇOIS de la Grange, seigneur de Ville donné, Domremi, Cormononcle, &c. chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, capitaine de cavalerie au régiment royal des Cravates, a épousé le 5. Mai 1710. *Marie-Josephe* de Chauvirei, dame de Bouzingue, &c. fille de *Nicolas-François* de Chauvirei, general major des troupes du duc de Lorraine, colonel de ses Suisses & maréchal de Lorraine & Barrois, & de *Marie-Gertrude* de Dongelberge, dont il a eu N. né le 12. Mars 1721. mort au berceau; & quatre filles.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VIEUX-CHASTEL & de FOUILLOI.

III. JEAN de la Grange, fils puîné de JEAN, seigneur de Montigni, & d'*Helene* de la Riviere, fut seigneur de Vieux-Châtel, Roussillon, &c. maître d'hôtel du roi, lieutenant general de l'artillerie, & bailli d'Auxonne, fit la fonction de maître de l'artillerie à la journée de Fournoue le 6. Juillet 1495. & y fut tué. Il avoit épousé *Claude* Robol, fille d'un maire d'Auxonne, dont il eut CHARLES, qui suit; & *Anne* de la Grange, mariée à *Edme* d'Artvillars, seigneur de Lesnel.

IV. CHARLES de la Grange, seigneur de la Reculée, de Fouilloi, Vesvre, &c. épousa le 15. Janvier 1517. *Edmée* Cottin, morte en 1528. dont il eut CHARLES II. qui suit; & *Jeanne* de la Grange.

V. CHARLES de la Grange, II. du nom, seigneur du haut & bas Fouilloi, &c. vivoit en 1550. & pourroit être le même que le précedent; quoi qu'il en soit il fut pere de FRANÇOIS, qui suit.

VI. FRANÇOIS seigneur de la Grange, du haut & bas Fouilloi, de Chanterenne, &c. vivoit en 1564. & laissa de *Anne* de la Porte Pesselieres, FRANÇOIS II. qui suit; & *Charlotte* de la Grange, dame de Chanterenne, mariée 1°. à N. de Bar, seigneur de Baugi: 2°. à N. seigneur de Savoye.

VII. FRANÇOIS de la Grange, II. du nom, seigneur du haut & bas Fouilloi, épousa 1°. *Catherine* de Crevecœur: 2°. *Isabelle* Ragueau, veuve de *Robert* Garnier, conseiller à Bourges, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de sa premiere femme furent, *Marguerite* de la Grange, religieuse au Château-du-Loir; *Anne*, mariée à *Louis* du Parai, seigneur de la Grange d'Artuis; & *Marie* de la Grange, alliée à *Gabriel* des Prez, seigneur de la Pointe. * *Voyez* l'histoire de Berri, par M. de la Thaumassiere; le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne*; De Thou; Geofroi; Du Chêne, *memoires manuscrits de la maison de la Grange, &c.*

GRANGE, (François la) dit le MARECHAL DE MONTIGNI, seigneur de Montigni, de Seri, & maréchal de France, fils de CHARLES de la Grange, & de *Louise* de Rochechouart, fut élevé auprès du roi Henri III. qui l'honora de sa bienveillance. Il fut successivement gentilhomme ordinaire de la chambre de ce roi, capitaine de cent gentilshommes de sa maison & des gardes de la porte; premier maître d'hôtel, gouverneur de Berri, de Blois, de Dunois, de Vendôme & de Gien; chevalier du Saint-Esprit en 1595. mestre de camp general de la cavalerie legere, gouverneur de Metz, Toul & Verdun, & maréchal

de France. Il se signala à la bataille de Coutras, où il commandoit une compagnie de gendarmes, & fut pris par le roi de Navarre, qui le renvoya genereusement. Depuis il servit en diverses autres occasions : fit lever le siege d'Aubigni à M. de la Châtre l'an 1591. servit à celui de Rouen en 1592. puis au combat d'Aumale, & à la journée de Fontaine-Françoise en 1595. Il commanda la cavalerie legere en 1597. au siége d'Amiens, fut fait maréchal de France le 14. Septembre 1615. par le roi Louis XIII. & mourut le 9. Septembre 1617. âgé de 63. ans. Son corps fut enterré dans l'église de saint Etienne de Bourges.

GRANIQUE, riviere d'Asie dans la Troade ou Phrygie mineure. Elle a sa source au mont Ida, & se jette dans la Propontide, ou mer de Marmora, entre Cyzique & Lampsaque. Le Granique est célebre par la victoire qu'Alexandre *le Grand* remporta sur ses bords, contre les Satrapes de Darius roi de Perse, sous la LXI. olympiade, & l'an 334. avant l'ére chrétienne.

GRANIUS, (Petronius) fut pris en Afrique par Scipion, qui lui offrit la vie, mais il répondit que les soldats de César étoient accoutumés non d'accepter la vie, mais de la donner aux autres : immédiatement après il se donna de l'épée au travers du corps. * Plutarque, *vie de César*.

GRANNUS, roi fabuleux de Danemarck, enleva la fille de Sigthun roi des Goths, & tua ce prince dans un combat. Sibdager roi de Nortwege, entra à son tour dans le Danemarck avec une armée, fit prisonnieres la sœur & la fille de Grannus, viola la premiere & épousa l'autre, qu'il emmena à Nortwege. Grannus fit les derniers efforts pour se venger, & leva une puissante armée, avec laquelle il livra une bataille à Sibdager ; mais il y fut tué, & ses sujets devinrent tributaires des Goths. Joan. Maynus, (*l. 2.*) l'annaliste qui place ces évenemens vers la guerre de Troye, seroit fort embarrassé s'il falloit les justifier ; mais la plûpart des historiens du Nort croient n'avoir pas besoin de preuve, lorsqu'il s'agit de donner un relief d'ancienneté à leur nation.

GRANSON, ou GRANÇON, *Gransonium*, bourg & bailliage de Suisse, appartenant aux cantons de Berne & de Fribourg, est situé près du lac de Neuf-Châtel, & est renommé par la bataille que les Suisses y gagnerent en 1476. sur Charles *le Hardi* ou *le Temeraire*, dernier duc de Bourgogne.

GRANTHAM, bourg du comté de Lincoln en Angleterre, il a droit d'élire deux députés pour le parlement, & il est situé à sept lieues de la ville de Lincoln, du côté du midi. * Baudrand.

GRANVELLE, *cherchez* PERRENOT, cardinal de Granvelle.

GRANVILLE, en latin *Grandisvilla* & *Magnavilla*, ville de France en Normandie, entre Coutances au septentrion, & Avranches & le mont saint Michel au midi. Elle est située sur la mer, avec un port, à sept lieues de l'isle de Jersei, & est bâtie en partie sur un rocher de difficile accès, & en partie dans la pleine, où est le port. * Sanson.

GRANVILLE, ou plûtôt GRENEVIL, (Richard) comte de Corboile, baron de Torigni & de Granville en Normandie, étoit, (dit un Auteur Anglois,) issu de ROLLON premier duc de Normandie, mort l'an 920. qui eut pour fils, GUILLAUME, surnommé *Longue-Epée*, de qui sont descendus les autres ducs de Normandie & rois d'Angleterre, auquel on ajoute ROBERT, comte de Corboile, &c. qui eut entr'autres enfans HAMON, surnommé *Dentatus* ou *le Dentu*, qui fut pere de ROBERT-Fitz, comte de Corboile, baron de Torigni & de Granville, & de RICHARD, *dont nous parlons*, qui, selon la coutume de ce pays, prit le nom de Granville, l'une des seigneuries de son pere, qui fut appellée par corruption selon la prononciation angloise, *Genville*, autrement *Grenevílle*, *Grayfeld*, & *Genavilla*, surnom qui est demeuré à sa posterité jusques à présent. Ces deux freres Robert Fitz Hamon & Richard de Granville accompagnerent Guillaume *le Conquerant* dans son expédition en Angleterre l'an 1066. Ils se trouverent avec ce prince à la bataille d'Hastings ou le roi Harald fut tué, & pour leurs grands services, le roi Guillaume donna à Fitz Hamon l'aîné, les comtés, honneurs & seigneuries de Glocester & de Bristol, avec toutes les terres, les prérogatives & les dépendances y jointes, & diverses autres grandes seigneuries & terres, qui appartenoient à Brithrick, grand seigneur Saxon, avant que ce prince l'en dépossedât. Il donna à Richard de Granville qui étoit le cadet, le château & la seigneurie de Bidefort, avec autres seigneuries, pays & possessions dans les comtés de Devon, de Cornouaille, de Sommerset & de Buckingham, plusieurs desquelles sont encore possedées par sa posterité. Après la mort de Guillaume *le Conquerant* & sous le regne du roi Guillaume *le Roux*, Robert Fitz Hamon choisit douze vaillans & celebres chevaliers pour ses compagnons, dont son frere Richard fut l'un : il entra avec une armée dans le pays de Galles, défit les troupes des habitans du pays, tua Rhese leur prince, fit la conquête de tout le comté de Glamorgan, & obligea le reste des Gallois à payer un tribut au roi d'Angleterre. Le roi pour récompenser ses services, & aussi parce qu'il étoit son parent, le créa prince libre de toutes les terres conquises dans le pays de Galles, pour les tenir lui & ses heritiers à foi & hommage du roi le seigneur souverain. Après quoi Fitz-Hamon partagea ses conquêtes entre lui & les douze seigneurs, qui l'avoient accompagné à la guerre. Après la mort de Guillaume *le Roux*, Fitz-Hamon qui par ses exploits, avoit acquis le surnom de *Grand*, fut envoyé par le roi Henri I. comme general de son armée contre la France. Dans cette guerre, il fut blessé à la tempe, d'un coup de pique, dont il mourut, laissant de *Sibylle*, fille de *Roger* de Montgommeri, comte de Shrewsburi, *Mabille*, qui fut mariée à *Robert*, comte de Glocester, à cause de sa femme, fils *naturel* de *Henri* prémier du nom, roi d'Angleterre. Ce fut ce celebre comte de Glocester, qui dans la suite, soutint avec tant de fermeté & de valeur les prétentions de l'imperatrice Mahaud ou Mathilde. Il herita de sa femme, outre les comtés de Glocester & de Bristol, toutes les terres & possessions, que Fitz-Hamon avoit en Angleterre & au pays de Galles, que sa femme avoit heritées de son pere, au préjudice de la ligne masculine. Tous les Lords suivans descendirent de Fitz-Hamon, sçavoir les comtes de Glocester, de Clare, de Spencer, de Beauchamp, de Neville ; & d'une fille de Neville vint enfin le roi Richard III. Voici les titres de Fitz-Hamon suivant le même auteur ; *Robert Fitz-Hamon, par la grace de Dieu, prince de Glamorgan, comte de Corboile, baron de Torigni & de Granville, seigneur de Glocester, Bristol, Tewksburi & Cardiffe, conquerant du pays de Galles, cousin du roi & general de l'armée de sa Majesté en France.* Après la mort de Fitz-Hamon, RICHARD de Granville son frere, comme le plus proche heritier mâle, herita par les loix de Normandie de tous les biens & de toutes les dignités de la famille dans cette province, & devint, par consquent, comte de Corboile, baron de Torigni & de Granville. Il épousa *Isabelle*, fille unique de *Gautier* Gifford, comte de Longueville en Normandie, & de Buckingham en Angleterre, coheritiere de sa tante *Robesia*, & il recouvra par ce moyen tous les biens en Angleterre & dans le pays de Galles, que sa niece *Mabille* avoit alienés de sa famille. Il fonda dans sa ville de Neath, dans le comté de Glamorgan, une abbaye de religieux, & leur donna toutes les terres du pays de Galles, qui lui étoient échûes en partage, lors de la conquête de ce pays. Sur ses vieux jours, il se croisa suivant la coutume de ce tems-là, prit la route de la Terre-sainte, & mourut dans ce voyage. Il laissa d'*Isabelle* sa femme, RICHARD de Granville, comte de Corboile, baron de Torigni, & de Granville, qui épousa *Adeline*, veuve de *Hugues* de Montfort, & fille aînée de *Robert* de Beaumont, comte de Meullent en France, & premier comte de Leicester en Angleterre, après la conquête de Guillaume I. & d'*Elisabeth*, fille de *Hugues*, surnommé *le Grand*, comte de Vermandois, fils de *Henri*, roi de France, mêlant par cette alliance le sang de la maison de Normandie avec le sang royal de France ; & c'est de-là qu'est descendue directement l'ancienne & noble famille des Granvilles, dans les comtés de Devon & de Cornouaille. Aucuns sujets ne les surpasserent en valeur, en ancienneté de noblesse, & en fidelité envers la couronne, qu'ils ont montrée dans tous les siécles depuis la conquête des Normands. On doit sur-tout remarquer parmi eux, le fameux *Richard*, qui étant amiral d'Angleterre sous le regne d'Elisabeth, rencontra avec un seul vaisseau toute la flote d'Espagne, &

combattit

combattit avec cent hommes contre dix mille. Gautier Rawleigh en a écrit la relation dans un traité particulier; & BEVIL, qui prodigua si genereusement son sang & tout son bien dans la défense du roi & du pays, pendant la guerre de Charles I. contre le parlement. Il mourut de même que son illustre ancêtre, Fitz-Hamon, combattant la pique à la main dans la bataille de Lanldown. Il eut pour son successeur JEAN son fils aîné, chef de cette illustre famille, qui vivoit encore en 1701. lequel par une succession immediate de pere en fils, depuis l'an 876. & depuis Robert fils de Rollo, pendant l'espace de 800. ans est le trentiéme comte de Corboile, baron de Torigni & de Granville. Il fut créé par Charles II. le 20. Avril 1661. comte de Bath, vicomte de Lansdown, baron de Brideford & de Granville, maître de la garderobe, gentilhomme de la chambre, gardien des mines d'étain, lord lieutenant des comtés de Cornouaille, gouverneur de Plymouth, &c. & un des membres du conseil privé de sa majesté. Il reçut toutes ces dignités pour les grands services qu'il rendit, & pour ce qu'il souffrit dans le tems de la guerre civile. Après la mort de son pere il avoit pris le commandement de son regiment, quoiqu'il n'eût encore que seize ans, il avoit reçu plusieurs blessures, principalement à la bataille de Newburi, où il fut laissé pour mort. Mais ce qu'il fit de plus considerable, c'est qu'il fut le premier instrument de cette fameuse negociation avec le general Monk, pour le rétablissement du roi Charles II. & de toute la famille royale. Cela obligea ce prince à passer ce que les Anglois appellent *warrant*, qui portoit qu'au défaut d'enfans mâles du general Monk, le titre de duc d'Albemarle, passeroit audit comte, & seroit continué dans sa famille. Le prince passa un autre warrant, pour le comté de Glamorgan, qui étoit le premier titre, dont jouit en Angleterre son illustre ancêtre Fitz-Hamon, &c. Ce comte avoit un frere *Denys* Granville, docteur en théologie, que Charles II. fit doyen de Durham. C'étoit une personne de merite, & qui se distingua fort dans son poste. Ce comte a eu pour fils CHARLES, vicomte de Lansdown & baron de Granville, vivant en 1701. qui s'est distingué dans les armées comme ses ancêtres. Il fut present lorsque le duc de Lorraine fit lever le siége de Vienne, & dans les autres batailles & siéges considerables qui suivirent. En récompense de quoi l'empereur le créa comte de l'Empire, avec permission d'écarteler dans ses armes l'aigle romaine; *Jean*, second fils dudit comte, qui a aussi choisi le parti des armes, s'est distingué en plusieurs occasions par mer & par terre. * Dugdale, Imhoff, *hist. geneal. des rois d'Angleterre, &c.*

GRANZEBAIN, c'est une grande chaîne de montagnes, qui traverse l'Ecosse du couchant au levant. Elle commence au lac Lomond, dans le comté de Lenoc, & finit à l'embouchure de la Dée, dans celui de Mernis. * Baudrand.

GRAPALDUS, (François Marius) fut député de la ville de Parme sa patrie, vers le pape Jules II. après la réduction de cette ville sous l'obéissance de ce pontife. Il harangua devant lui sur ce sujet, qu'il traita dans la suite en vers. Le pape le couronna publiquement de laurier poëtique, ce qui l'encouragea à produire plusieurs autres pieces de vers. Il mourut d'une retention d'urine, âgé de plus de 50. ans. * Paul Jove, *in elog.* Bayle, *dictionaire critiq.*

GRAPHÆUS, (*Cornelius Scribonius*) poëte & musicien, né à Alost, mourut secretaire de la ville d'Anvers en 1558. il a laissé quantité de poësies & d'ouvrages d'éloquence. * Ghilini, *Theatro.* Freher, *Theatr.*

GRAPTA, princesse illustre & très-devote, étoit cousine d'Izate, roi des Adiabeniens. S'étant convertie à la religion des Juifs, ou, selon d'autres, à celle de J. C. elle fit bâtir un très-beau palais dans Jerusalem que Jean de Giscala prit pour y faire sa demeure, & y retirer tout son argent & tout le profit qui lui revenoit des brigandages qu'il commettoit dans la ville. * Josephe, *guerre des Juifs, Liv. IV. ch. 34.*

GRAS, (Louise de Marillac, veuve de M. le) fondatrice avec le venerable Vincent de Paule, des sœurs de la charité, dites les *sœurs Grises*, vivoit dans le XVII. siécle. Cette dame nâquit à Paris le 12. Août 1591. & étoit fille unique de *Louis* de Marillac, seigneur de Ferrieres, & de *Marguerite* Camus, qui étoit frere de *Michel* de Marillac, garde des sceaux de France, & du maréchal de Marillac. Elle épousa en 1613. *Antoine* le Gras, natif de Montferrand en Auvergne, secretaire des commandemens de la reine Marie de Medicis, dont elle resta veuve en 1625. Jean-Pierre Camus, évêque du Bellei, qui avoit été son directeur, la confia au P. Vincent de Paul, qui s'en servit utilement, pour les établissemens de charité; il l'envoya en 1629. dans les villages visiter les confrairies de charité, qu'il y avoit établies pour le secours des pauvres malades; & comme on ajouta à ces confrairies, qui s'établirent dans plusieurs paroisses de Paris, des servantes pour soulager les dames qui s'employoient à ces charitables exercices, il jugea à propos d'en former une espece de communauté, qui fut établie sur la paroisse de saint Nicolas du Chardonnet l'an 1633. & il leur donna madame le Gras pour superieure. Elle donna ensuite ses soins au soulagement des malades de l'Hôtel-Dieu, & y employa le secours de ses nouvelles filles: elle y fit tant de fruit par ses visites & les instructions qu'elle faisoit à ces pauvres qu'un nombre extraordinaire de Catholiques y fut mis en état de bien mourir, ou de commencer une bonne vie, & & plus de 700. Heretiques avec quelques Infidelles, se convertirent à la foi. Le nombre des filles de cette dame s'augmentant, elle acheta une maison plus vaste à la Chapelle près Paris, & elle s'y transporta avec elles en 1636. Deux ans après ses vues charitables s'étendirent sur les Enfans-Trouvés, & secondée de son directeur & d'autres dames de son caractere, elle loua une maison dans le fauxbourg saint Victor, pour loger ces pauvres orphelins. En 1639. elle s'appliqua au soulagement des galeriens, que l'on renferme dans une tour proche de la porte saint Bernard, jusqu'à ce que le tems de les envoyer à Marseille soit arrivé, & elle leur donna de ces filles pour les servir dans leurs necessités. Sur la fin de la même année, elle conduisit elle-même malgré les rigueurs de l'hiver, quelques-unes de ses filles à Angers, d'où on lui en avoit demandé pour le service de l'hôpital de cette ville. En 1641. elle transporta sa communauté au fauxbourg saint Lazare, & y acheta une maison pour les loger commodement: ce fut de-là qu'elle repandit ces filles charitables dans les paroisses, les hôpitaux, & toutes les prisons de Paris, dans les paroisses des maisons royales, dans les campagnes, & dans les villes des provinces, & même jusques dans les royaumes étrangers. La ville de Nantes lui en demanda en 1646. pour son hôpital, & elle y en conduisit elle-même huit. En 1652. elle en donna à la Pologne, à la priere de la reine Louise-Marie. En 1653. le P. Vincent de Paul la chargea encore d'un hôpital, qu'il établit au fauxbourg saint Laurent, pour servir de retraite à quarante pauvres vieillards de l'un & de l'autre sexe, qui n'étoient plus en état de gagner leur vie: ce fut sur ce plan que l'on forma peu après l'hôpital general de Paris; & l'on se servit beaucoup pour cela des avis & des lumieres de cette dame. Enfin sa charité s'étendit jusques sur les pauvres aliénés d'esprit renfermés dans l'hôpital des Petites-Maisons; L'assemblée du grand bureau des pauvres, la pria de vouloir bien prendre soin de ces insensés, & elle s'en chargea avec plaisir en 1655. Elle continua tous ses charitables exercices avec le même zele jusqu'au 15. Mars 1662. qu'elle en alla recevoir la récompense dans le ciel. *Voyez* CHARITE', (sœurs de la) * Hermant, *hist. des ordres religieux, tome IV.*

GRAS: on donne communément ce nom aux embouchures du Rhône dans la mer Mediterranée: & on a encore appellé ainsi les embouchures d'autres rivieres; parce que c'est ordinairement en ces lieux qu'il y a des ports que les Latins nommoient *Gradus*, c'est-à-dire, *Degrés*, à cause qu'il y en avoit pour monter sur le port, & pour descendre dans les vaisseaux. C'est par cette même raison que les ports celebres qui sont sur les côtes de l'Asie, où les vaisseaux ont coutume de s'arrêter pour prendre des rafraîchissemens, sont nommés *Echelles*. Les sept bouches du Rhône sont appellées le Gras Neuf, le Gras d'Orgon, le Gras du midi, le Gras du Paulet, le Gras d'Enfer, le Grand le Gras, & Gras du Passon. * Baudrand.

GRASSE, ville de France dans la haute Provence avec évêché & siege de justice, sous la metropole d'Ambrun, & le parlement d'Aix. Le siége épiscopal y fut transferé

d'Antibe, par le pape Innocent IV. vers l'an 1250. à cause du mauvais air, & des courses des pirates, qui n'y laissoient pas l'évêque en sureté. Certains auteurs ont crû que L. Crassus, consul Romain, lui donna son nom; cette opinion n'est pas sans difficulté. Grasse est une bonne ville, peuplée, riche, & la situation très-belle, & le terroir très-fertile. Elle est féconde en bons soldats, & hommes d'esprit. Outre la cathedrale, il y a diverses églises, & plusieurs maisons religieuses. *Cherchez* ANTIBE. * Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence*. Papire Masson, *Not. Diœc. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Tom. II. pag.* 600. *& seq.* Le Mire, *geogr. eccles.* Godeau, *hist. ecclesiast. tom. I. l. 2.*

GRASSER, (Jean-Jacques) de Bâle, poëte, historien & théologien Protestant, mourut en sa patrie l'an 1627. & laissa divers ouvrages de poësie, de critique, de politique & d'histoire. * Freher, *Theatr.*

GRASSI, (Achille) cardinal, évêque de Bologne & de Civitta di Castello, fils de *Balthazar* Grassi, gentilhomme Boulonnois, il fit du progrès dans la jurisprudence civile & canonique; exerça à Rome une charge d'auditeur de Rote, & obtint ensuite l'évêché de Civitâ di Castello. Le pape Jules II. l'envoya nonce en France, puis en Suisse, & enfin à la cour de Maximilien I. empereur. Ce pontife voulant récompenser ses services, le fit cardinal en l'an 1511. puis le nomma à l'évêché de Boulogne. Ce choix fit un plaisir extrême à ses concitoyens, qui le reçurent avec des marques extraordinaires de joie. Le pape Leon X. donna la charge de trésorier du conclave au cardinal Grassi, qui proposa de faire toutes les années un service solemnel pour tous les cardinaux défunts, ce qui s'observe encore aujourd'hui. Il mourut à Rome le 22. Novembre 1523. âgé de 60. ans. * Sigonius, *de episc. Bonon. l. 4.* Onuphre. Guichardin. Ughel. Auberi, &c.

GRASSI, (Paris) maître des ceremonies de Rome sous Leon X. & ses successeurs, au commencement du XVI. siécle, & évêque de Pezaro, s'éleva contre l'édition qu'avoit donnée Christophle Marcel, nommé à l'archevêché de Corfou, d'un livre qu'Augustin patrice, qui avoit été maitre des ceremonies, sous le pontificat d'Innocent VIII. avoit composé sur les ceremonies des papes, & que Marcel avoit fait imprimer à Venise en 1516. & dédié au pape Leon X. Paris Grassi en fit ses plaintes au pape le 11. Mars 1517. prétendant que ces ceremonies étoient un secret qu'il ne falloit pas revéler, & que le livre devoit être brûlé. Le pape ayant reçu son memoire, fit rapporter la chose en plein consistoire, & il y eut trois cardinaux nommés pour examiner l'affaire. L'évenement ne fut pas favorable à Paris Grassi: le livre ne fut point brûlé, ni celui qui l'avoit donné au public puni, comme il le prétendoit. Ce même Paris fit un autre tour pour tromper les antiquaires, il composa une épitaphe qu'il supposa que Publius Crassus avoit dressée pour sa mule, laquelle commençoit par ces mots: *Diis pedibus Saxum, &c.* Il la fit graver sur un vieux marbre usé, qu'il fit ensuite enterrer dans sa vigne. Quelque tems après il fit remuer la terre dans l'endroit où il avoit fait enfouir ce marbre, & quand on l'eut découvert, comme par hazard, il fit venir des antiquaires, & voulut leur persuader que c'étoit un ancien monument: peut-être qu'ils n'y furent pas trompés dans le tems; mais dans la suite cette inscription passa pour antique. Thomas Porcacchi l'a inserée dans son livre des funerailles, comme une piece legitime & ancienne, & Alexandre VII. a crû qu'on l'avoit trouvée proche l'église de saint Pierre. * Mabillon, *Musæum Italic. Tom. I. & II.* Bayle, *dict. crit.*

GRASWINKEL, (Theodore) natif de Delft, sçavant jurisconsulte du XVII. siécle, publia à la Haye en 1642. un livre *De jure majestatis*, qu'il dédia à la reine de Suede. Il y établit les principes les plus favorables aux monarques, & les plus opposés aux maximes republicaines de Buchanan. Il prit le parti de la republique de Venise contre le duc de Savoye dans la dispute de la préseance: car il publia un livre l'an 1644. *De jure præcedentiæ inter Serenissimam Venetam rempublicam & Sereniss. Sabaudiæ ducem*, ou il réfute la dissertation, qui avoit paru là-dessus en faveur du duc de Savoye. Il y avoit long-tems qu'il avoit donné des marques de zele pour la republique de Venise. Dès l'an 1634. il avoit fait une réponse au *Squittinio*, laquelle il intitula, *Libertas Veneta, seu Venetorum in se ac suos imperandi jus.* L'an 1652. il écrivit contre un Genois, nommé *Burgus*, qui prétendoit la même chose que Seldenus, c'est-à-dire, que la mer fût soumise de même que la terre à l'empire de certains états. *Maris liberi vindiciæ adversus Petrum Baptistam Burgum Ligustici maritimi dominii assertorem*, est le titre de l'ouvrage de Graswinkel, qui l'année suivante publia un pareil traité contre Velvodus. Il a fait aussi un traité, *De præludiis justitiæ & juris*, imprimé l'an 1660. où il refute un Jesuite Portugais. Il y a joint une dissertation *De fide hæreticis & rebellibus servanda.* Il a encore publié des *Stricturæ adversus Felden*; un commentaire sur Salluste, & sur un auteur Espagnol *De vita & nece Cassii & Bruti*; une traduction des pseaumes en vers heroïques: une version de Thomas à Kempis en vers élegiaques; & un poëme en vers hexametres où il décrit la vie d'André Canterus natif de Groningue, qui fut un prodige de sçavoir dans ses plus tendres années. Il a fait aussi quelques livres en flaman, l'*Art de bien vivre*, un commentaire sur les édits *de Annonis*, & deux volumes *in 4°.* de *la souveraineté des états de Hollande.* Graswinkel étoit non-seulement bien versé dans les matieres de droit; mais aussi dans les belles lettres, & dans la poësie latine. Son merite fut reconnu: car il fut fiscal des domaines des états de Hollande, & greffier & secretaire de la chambre mi-partie, de la part des états generaux. La republique de Venise le fit chevalier de saint Marc. Il mourut d'apoplexie à Malines, le 12. Octobre 1666. âgé de 66. ans, & fut enterré dans la grande église de la Haye, où l'on voit son épitaphe, qui lui donne de très-grands éloges. * Bayle, *diction. crit.*

GRATAROLE, (Guillaume) medecin celebre dans le XVI. siécle, natif de Bergame, mourut à Bâle le 6. Mai 1562. âgé de 52. ans. Il a composé divers ouvrages, dont il y en a quelques-uns pour la conservation de la santé des magistrats, de celle des voyageurs, de celle des hommes d'étude, & pour la conservation & augmentation de la memoire. * De Thou, *hist. l. 43.* Vander Linden, *de script. medic.* Bayle, *diction. crit. 2. édit.*

GRATIANI, (Antoine-Maria) évêque d'Amelia, étoit de Civitella dans la Toscane, & fut élevé dans un college du Frioul, où il apprit très-bien la langue latine. Depuis, Jean-François Commendon, qui fut depuis cardinal, & qui avoit connu particulierement Louis Gratiani son frere, le voulut avoir au nombre de ses domestiques. Il voulut bien former l'esprit de ce jeune homme, qu'il voyoit capable de grandes choses; & lui fit lire la rhetorique & la morale d'Aristote, qu'il se donnoit la peine de lui expliquer lui-même avec beaucoup de soin. Gratiani devint secretaire de ce cardinal, qu'il suivit dans les grands emplois qu'il exerça en Allemagne, en Pologne, & ailleurs. Le roi Henri III. qui avoit connu Commendon en Pologne, tâcha d'attirer Antoine-Maria Gratiani à son service; mais son attachement pour Commendon, lui fit négliger des offres si obligeantes. Il agissoit aussi par reconnoissance pour Commendon qui le traitoit en ami plûtôt qu'en domestique, lui confiant toutes ses affaires, prenant conseil de lui, & cherchant les occasions de l'employer pour faire valoir son merite. Ce fut dans cette intention qu'il le laissa en Pologne, comme nonce apostolique. Le même cardinal voulant récompenser ses longs services, commanda à l'intendant de sa maison de lui donner douze mille livres. Gratiani les refusa genereusement, & son désinteressement fit que le cardinal l'obligea d'accepter une abbaye considerable. Après la mort de Commendon, en 1584. Gratiani fut secretaire du pape Sixte V. Le pape Clement VIII. avoua qu'il devoit en partie la tiare à Gratiani. Il lui donna l'évêché d'Amelia, & l'envoya nonce à Venise. Ce prélat y composa un traité pour prouver le droit que les papes ont sur la mer Adriatique, & empêcha en 1597. que la republique ne se declarât pour Cesar d'Est, après la mort d'Alfonse II. duc de Ferrare. Clement voulut récompenser le merite de Gratiani par le cardinalat; mais le cardinal Aldobrandin l'en empêcha, ne voulant pas mettre des sujets du duc de Florence dans le sacré college. Comme ce prélat étoit extrémement incommodé de la goute, & que l'air de Venise ne lui étoit pas favorable, il pria le pape de lui permettre de se retirer à Amelia. Il y remplit tous les devoirs d'un bon évêque, & y mourut l'an 1611. âgé de 75. ans. Il publia des or-

donnances synodales en 1575. & composa encore la vie du cardinal Commendon, *De bello Cyprio; De casibus adversis illustrium virorum sui ævi, &c.* * Ughel, *Ital. sacr.* Janus Nicius, *Pinac. II. imag. illust. c. 62.*

GRATIANI, (Thomas) religieux de l'ordre de saint Augustin, étoit de Liege. Son merite l'éleva aux premieres charges de son ordre dans le Pays-Bas, où il ouvrit des colleges, dans lesquels les Augustins enseignent. Il mourut à Anvers l'an 1627. Nous avons de lui, *Anastasis Augustiniana, seu de scriptoribus ordinis S. Augustini*, dans lequel il donne souvent dans les fables. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. sæc. XVII.*

GRATIANI ou GRAZIANI, (Jerôme) comte de Sarzana, natif de Pergola, dans le duché d'Urbin, sortoit d'une famille originaire de Perouse, & eut pour pere *Antoine* Gratiani, que César d'Est, duc de Modene fit conseiller d'état. Il étudia à Parme & à Boulogne, où il fut reçu docteur en droit; mais il suivit l'inclination qu'il se sentoit pour la poësie. Gratiani publia peu de tems après son poëme de Cleopatre, puis celui de la conquête du royaume de Grenade, sous le titre de *Conquisto di Granata*. François duc de Modene le choisit pour son secretaire d'état en 1647. & lui donna depuis le comté de Sarzana. Cette récompense étoit dûe aux services de Jerôme Gratiani, qui eut toujours un grand attachement pour les princes de la maison d'Est. Il étoit avec le cardinal de ce nom au conclave, dans lequel Alexandre VII. fut fait pape en 1655. Outre les deux poëmes dont nous avons parlé, nous avons de lui un recueil de sonnets, de panegyriques, &c. * Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. pag. 2.*

GRATIEN, pere de l'empereur Valentinien, étoit de Cibale, & fut appellé *le Cordier*; parce que portant une corde qu'il avoit achetée, il tint bon contre cinq soldats qui ne lui purent jamais arracher des mains, quelques efforts qu'ils fissent. Aurelius Victor en fait mention dans la vie de Valentinien.

GRATIEN, empereur, fils de *Valentinien* I. & de *Severa* sa premiere femme, nâquit à Sirmich le 18. Avril 359. selon Idace, ou le 23. du mois suivant selon la chronique d'Alexandrie. Il n'avoit guere que huit ans, lorsqu'il fut declaré Auguste par son pere, dans la ville d'Amiens, le 24. Août de l'an 367. Il n'étoit âgé que de seize ans lorsqu'il lui succeda le 17. Novembre 375. Son jeune frere *Valentinien*, fut aussi proclamé Auguste, dans le tems que leur oncle Valens regnoit en Orient. Tous les auteurs ecclesiastiques & profanes qui ont parlé de Gratien, disent qu'il avoit beaucoup d'esprit, d'éloquence, de modestie, de chasteté & de courage. Après la mort de Valens il rappella les évêques que ce prince Arien avoit chassés de leurs sieges; fit divers édits contre les Priscillianistes & les Ariens en particulier, & contre tous les heretiques en general l'an 379. & abolit entierement l'idolâtrie. Il associa Theodose à l'empire, & donna le consulat à Ausone. Son courage parut contre les Goths; & dans les guerres qu'il fit heureusement aux Allemans, qui ravageoient les Gaules, & dont il tua trente mille. Il refusa constamment la qualité de souverain pontife des Payens, que ces prédecesseurs avoient retenue par raison politique. Cependant Maxime s'étant fait déclarer empereur, il débaucha les légions de Gratien, & défit à Paris cet empereur, par la trahison de Merobaud. Gratien fut obligé de fuir, & fut assassiné à Lyon par Andragathius, le 25. Août 383. âgé de vingt-quatre ans & trois ou quatre mois, après avoir regné seize ans & un jour depuis qu'il avoit été fait Auguste, & sept ans neuf mois depuis la mort de son pere. * Aurelius Victor, *de vir. illustr.* Ammien Marcellin, *l. 27. & seq.* Marcellin, *en sa chron.* Saint Jerôme, *epist. 3.* Saint Ambroise, *de obitu Valent. & in Psalm. LXI.* Ruffin, *l. 2.* Sozomen, *liv. 7.* Zosime, *liv. 4.* Ausone, *in grat. pro Consul.* Baronius, *A. C. 367. 375. & seq.* Tillemont, *hist. des empereurs, tome 4.*

GRATIEN, étoit un simple soldat, que les légions Romaines, revoltées dans la grande Bretagne, éleverent à l'empire, & opposerent à Honorius vers l'an 407. Il avoit épousé dès l'an 374. ou 375. *Constance*, fille posthume de l'empereur *Constance*, & se maria ensuite à *Lata*. Quatre mois après, ceux-mêmes qui l'avoient couronné empereur, le tuerent, pour élever Constantin *le Tyran* en sa place. * Zosime & Sozomene, *l. 6.*

GRATIEN, natif de Clusi ou Chiusi dans la Toscane, dans le XII. siécle, fut religieux de l'ordre de saint Benoît, dans le monastere de saint Felix & de saint Nabor de Boulogne. C'est là qu'il écrivit son livre, qu'on appelle le decret, ou *Concordia discordantium canonum*, parce qu'il tâche de concilier les canons, qui semblent contraires les uns aux autres. Il se sert pour cela des écrits des saints peres, des decrets des conciles, des épîtres des papes, & même des loix des princes; mais il se repose trop souvent sur la foi des anciens collecteurs des canons. On assure que le pape Eugene III. approuva cet ouvrage, & que les professeurs du droit canon, le suivirent d'abord dans l'université de Paris. Nous n'avons point de preuve de ce fait. Si cela étoit vrai, Gratien auroit pû voir à Paris Pierre Lombard, dit *le Maître des Sentences*; & Pierre Comestor, ou *le Mangeur*. Ce qui auroit donné lieu à cette fable qui suppose que ces trois grands hommes ont été freres. Gratien ne rangea pas les canons dans sa collection, suivant l'ordre des conciles, ni des papes; mais il s'en fit un, selon certaines matieres qu'il voulut traiter, ainsi qu'en avoient usé, après Reginon, les derniers compilateurs, Burchard évêque de Wormes, & Yves évêque de Chartres. Comme les choses, les actions & les jugemens sont l'objet du droit, Gratien divise aussi son ouvrage en trois parties. La premiere comprend cent & une distinctions, où il est traité des personnes ecclesiastiques. La seconde contient trente six causes, où il est parlé de la matiere, & de la forme des jugemens; la troisiéme, qui traite des choses sacrées, est composée de cinq distinctions, qu'il appelle *De consecratione*. On croit que Gratien employa plus de vingt-quatre ans à composer son ouvrage, depuis environ l'an 1127. jusqu'en 1151. qu'il le publia, comme on le croit communément. Comme il n'avoit pas puisé dans les sources mêmes des conciles, des decrets des papes, & des ouvrages des peres, & qu'il n'avoit lû que les dernieres compilations, il s'est trompé quelquefois en prenant un canon d'un concile, ou un passage d'un pere pour un autre; & en rapportant pour certaines toutes les épîtres des papes, qui avoient été inserées dans le corps des canons d'Isidore Mercator, sous le nom de saint Clement & des pontifes Romains, qui ont vécu dans les trois premiers siécles. Divers auteurs ont travaillé à corriger ses défauts, & principalement Antonius Augustinus, dans son ouvrage intitulé, *De emendatione Gratiani*, dont nous avons une excellente édition par les soins de M. Baluze. Avant Antonius Augustinus, trois docteurs François, Antoine de Mouchi ou Demochares, Antoine le Comte & Pierre du Moulin, avoient travaillé sur le même sujet. Les papes Pie IV. & Pie V. employerent, pour la correction de cet ouvrage divers sçavans hommes, dont nous avons les noms à la fin de celui d'Antonius Augustinus. Gregoire XIII. qui avoit été de ce nombre, lorsqu'il n'étoit encore que professeur en droit, fit imprimer ce même ouvrage en 1580. * Tritheme, *au Cat.* Henri de Gand, *de vir. illustr. c. 49.* Antonius Augustinus, *in dial. de decreti emend.* Baronius, *A. C. 1151.* Bellarmin, *de script. eccl.* Doujat, *hist. du droit canon.* Baluze, *in præf. Anton. August.*

GRATIOSA, ou, LA GRATIEUSE, petite isle de l'Océan Atlantique, est une des Açores, & est située à quinze lieues de la Tercére du côté du nord. Cette isle est petite; mais elle est bien cultivée & agréable, & c'est de là qu'elle a pris son nom. * Mati, *diction.*

GRATIUS, poëte Latin, contemporain d'Ovide, avoit fait un poëme intitulé: *Cynegeticon*, ou *de la maniere de chasser avec les chiens*. Ce poëme a été imprimé plusieurs fois; mais il n'y en a point de meilleure édition que celle de Hollande, *in douze*, avec de sçavantes notes de *Janus Vlitius*. * Voyez *le premier volume du nouveau Menagiana, page 15*

GRATIUS, connu sous le nom d'*Orthuinus Gratius*, Allemand, né dans le diocése de Munster, fut surnommé de *Deventer*, parce qu'il y étudia. Depuis, il enseigna à Cologne, & y mourut le 18. Mai de l'an 1542. Il composa & ramassa divers traités. *Fasciculus rerum expetendarum & fugiendarum. Triumphus B. Job. Apologia adversus Joannem Reuchlinum, &c.* * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. sæc. XVI. &c.*

GRATUS, évêque de Carthage, se trouva au concile de Sardique l'an 347. avec quelques autres évêques de sa province; & étant de retour en Afrique, s'inscrivit en

faux contre les lettres que les Ariens écrivoient aux Donatistes, après le faux synode tenu en la même ville de Sardique. Il en assembla un l'année suivante dans sa ville, où les Donatistes furent condamnés avec la réiteration du batême. Les prélats y firent aussi quatorze canons pour le reglement de la discipline ecclesiastique dans leurs provinces. Il mourut avant l'an 359. * Saint Athanase, *apol. 2.* Baronius, *A. C. 347. 348.*

GRATUS, (Julius) mestre de camp general dans l'armée de Vitellius, fut pris & mis en prison par ceux mêmes de son armée, comme étant soupçonné de découvrir tout ce qui se passoit à son frere, qui étoit dans l'armée d'Othon. * Tacit. *hist. l. 2. c. 26.*

GRATUS, (Severianus) consul, collegue de Claudius Seleucus, dans la troisiéme année de l'empire d'Antonin *Elagabale*. Julius Africanus a conduit sa chronique jusqu'à ce consul, sçavoir, jusqu'à l'olympiade CCL. qui est l'année où Philinus étoit archonte à Athenes. * Syncell, *pag. 212. 6.*

GRATUS, surnommé *Valerius*, cinquiéme gouverneur de la Judée pour les Romains, succeda à Rufus, exerça très-sagement cette charge durant onze ans, & la remit à Ponce Pilate. Il n'y a guere eu de rois ou de gouverneurs en Judée qui ayent fait de si frequens changemens dans la sacrificature. A peine fut-il arrivé à Jerusalem, qu'il l'ôta a Ananus & la donna à Ismaël, fils de Fabée. Il ne la laissa qu'une année à Ismaël & l'obligea à la ceder à Eleazar, fils d'Ananus. Celui-ci ne la garda pas davantage. Il fut contraint de la remettre à Simon, fils de Camit. Ce Simon s'en démit une année après par son ordre en faveur de Caiphe, qui la garda plus long-tems & presque jusqu'à la mort de Jesus-Christ. Gratus étoit un très-vaillant homme. Du tems qu'Archelaus étoit à Rome, pour plaider la royauté devant Auguste, les Juifs firent divers soulevemens dans la province contre l'autorité royale & contre les Romains: mais Gratus les battit toujours & les remit enfin dans leur devoir. Ce qu'il executa de plus remarquable fut de faire mourir Athronge & quatre de ses freres, qui avoient commis des cruautés énormes. Athronge même avoit eu l'effronterie de se mettre la couronne sur la tête. * Josephe, *antiquités, l. 17. ch. 12. l. 18. chap. 3.*

GRATZ ou GRETS, *Graiacum, Gracium & Savaria*, ville d'Allemagne dans la basse Stirie, est la capitale de tout le pays. Il y a un beau château, qui a été le séjour ordinaire de l'empereur Ferdinand II. lorsqu'il n'étoit encore que simple archiduc d'Autriche. Gratz est située sur la riviere de Meur, & à douze ou treize lieues de Vienne en Autriche, cinq lieues au dessus du confluent de la Meur, dans le Drave. * Sanson. Baudrand.

GRAUDENTZ & GRUDZANCHZ, petite ville de Pologne dans la Prusse royale. Les auteurs Latins la nomment *Grudentum* & *Graudentium*. Elle est située dans le Palatinat de Culm, sur le confluent de la petite riviere d'Osse dans la Vistule, à neuf lieues de Torn, & un peu plus de Mariembourg. Graudentz est assez bien fortifiée. Il y a un bon château. * Sanson. Baudrand.

GRAVE, en latin *Gravia*, ville forte du Pays-Bas, dans le Brabant, est située sur la rive gauche de la Meuse, dont les eaux remplissent ses larges fossés, qui environnent sept grands boulevards, avec des demi lunes. Elle est à quatre lieues de Bosleduc, & à deux de Ravestein, sur les frontieres de la province de Gueldres. Jean III. duc de Brabant, la donna en 1323. à Othon seigneur de Cuick & d'Heverle, qui la rendit en 1328. Depuis elle fut un grand sujet de guerre, entre les ducs de Brabant & les comtes de Hollande qui prétendoient y avoir droit. Grave est capitale du pays de Cuick ou Kuicland, qui est assez fertile, & appartient aujourd'hui aux Hollandois. * Guichardin, *description des Pays-Bas*. Le Mire, *donat. Belg. lib. 2. cap. 69.*

GRAVEDONA, bourg d'Italie dans le duché de Milan. Il est dans le territoire de Como, & sur le bord occidental de son lac, à deux lieues du fort de Fuentes, & du comté de Chiavennes. * Baudrand.

GRAVELINE ou GRAVELINGEN, *Gravelinga & Gravelina*, ville des Pays-Bas en Flandres, est située près de la mer, sur la riviere d'Aa, entre Calais & Dunkerque, à trois lieues de l'une & de l'autre, & à deux de Bourbourg. Les Normands la ruinerent, ensuite de quoi on la répara. Ce fut par ordre de l'empereur Charles V. qu'on y bâtit un fort château en 1528. Aujourd'hui c'est une place très-réguliere & des plus fortes de l'Europe. On prétend que Thierri d'Alsace, comte de Flandres, avoit fait bâtir ou rétablir Graveline, où il mourut en 1168. Elle dépend des François, qui la prirent en 1568. & ausquels elle fut cedée par la paix des Pyrenées. * Marchantius, *in Fland.* Meyer, *Flandr. Ann.* Guichardin, *descript. des Pays-Bas.*

GRAVELINE, (Jean-Pierre de la Roque, marquis de) cadet de lancienne maison de la Roque-Budos en Guienne, dès sa jeunesse fut fait mestre de camp d'un régiment d'infanterie. L'an 1642. il fut envoyé en Portugal par Louis XIII. roi de France, en qualité de colonel general des François, pour secourir le duc de Bragance qu'on venoit de mettre sur le trône. Il fit là de si belles actions, que sa majesté lui donna le titre de marquis. Il se signala encore en Catalogne, & à la bataille de Lens sous le prince de Condé, & mourut en 1685. âgé de 75. ans.* *Memoires du tems.*

GRAVENECK, gros bourg d'Allemagne, dans la Souabe, à trois lieues de Retling, vers l'orient meridional, est chef d'un comté qui porte son nom, situé entre le comté d'Hohenzollern & le duché de Wirtemberg. Ses maitres obtinrent à la diete d'Augsbourg l'an 1555. d'avoir séance & suffrage dans les dietes, parmi les comtes de la Souabe. * Mati, *diction.*

GRAVER, (Albert) nâquit à Mesecour, village de la Marche de Brandebourg, en 1575. de *Joachim* Graver, ministre du lieu. Après avoir étudié à Francfort sur l'Oder, & à Wittemberg, il eut divers emplois chez les Lutheriens de Hongrie, après quoi il revint en Allemagne, où il exerça plusieurs charges l'une après l'autre. Enfin il fut surintendant general des églises du duché de Weimar en 1616. & mourut le 30. Novembre 1617. âgé de 43. ans, laissant quantité d'ouvrages de théologie & de controverse en latin & en allemand. Mais la plûpart contre les Calvinistes. Ce théologien est un de ceux qui ont écrit avec le plus de vivacité contre la confession de foi de Geneve. Il a écrit contre les Sociniens. * Freher, *theat.* Bayle, *diction. crit. 2. édit.*

GRAVESANDE. C'étoit autrefois une ville considerable; ce n'est maintenant qu'un village du comté de Hollande, situé à une lieue de l'embouchure de la Meuse, & à deux de Delft & de la Haye. * Mati, *diction.*

GRAVESENDE, petite ville d'Angleterre, dans le comté de Kent sur la Tamise, à six lieues au-dessous de Londres, est défendue par un bon château, vis à vis duquel il y a une grosse tour. On tend entre ces deux lieux, qui sont bien garnis d'artillerie, une chaîne pour fermer le passage de la Tamise. * Baudrand.

GRAVINA, ville épiscopale d'Italie en la terre de Bari, avec titre de duché, possedée par la maison des URSINS. Elle est sous la métropole de Matera, & très-peu considerable. * Le Mire, *geogr. eccles.*

GRAVINA, (Pierre) poëte Italien, originaire de Gravina, ville du royaume de Naples en la terre de Bari, d'où sa famille avoit pris le nom de *Gravina*, & natif de Palerme en Sicile, se fit estimer à la cour des princes d'Aragon, qui regnoient en son pays. Depuis il eut pour Mecene le grand capitaine Gonzalve, qui lui procura un canonicat à Naples, vers l'an 1500. Ensuite il s'attacha à Prosper Colonne. La douceur de ses vers, & la finesse de son expression, avoient quelque chose de si naturel & de si touchant, que Sannazar disoit que Gravina étoit l'homme du monde qui tournoit le plus agréablement en vers, & qui faisoit le mieux une épigramme. On croit que la plupart de ses ouvrages se perdirent, lorsque les François allerent à Naples sous Louis XII. en 1501. Gravina mourut l'an 1528. dans sa soixante-quinziéme année. On dit que ce fut par accident: il étoit à la campagne, où il s'endormit sous un châtaignier. Une écorce hérissée d'une châtaigne lui tomba sur la jambe & le piqua: il s'y forma un ulcere dont il mourut. Pierius Valerianus ne parle point de cet accident: il dit au contraire que Gravina mourut de peste à Rome en 1528. Quoi qu'il en soit, Scipione Capucci recueillit quelques poësies de Gravina, & les publia. Il y a un recueil de vers de cet auteur imprimé à Naples en 1532. *in quarto.* * Paul

Jove, *in elog. c. 74.* Pierius Valerianus, *de infelic. Litterat. &c.*

GRAVINA, (Dominique) religieux de l'ordre des Dominicains, procureur general, & deux fois vicaire general de son ordre, s'est distingué par sa doctrine, & mourut à Rome le 16. Août 1643. âgé de 70. ans, après 47. ans de profession. Il a composé divers traités de théologie, sous le titre: *De catholicis præscriptionibus*, en quatre volumes; des opuscules, &c.

GRAVUS, ou RUYSS, (Gautier) est connu sous le nom de *Gualterus Gravius*. On le nomma ainsi, parce qu'il étoit de Grave. Il fut religieux de l'ordre de S. Dominique, & prieur du monastere de Nimegue, où il mourut le 10. Mai 1534. Il écrivit contre Erasme dont il étoit ami, & sous le nom de Godefridus Ruisius Taxander, *apologia de confessione* & *de usu carnium*. Nous avons aussi de lui, *de Ritibus olim circa baptizatos & confitentes observatis* qu'il publia en 1530. à Cologne. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 2.*

GRAVIUS, (Henri) de Louvain, sçavant imprimeur, étoit fils de *Barthelemi* Gravius, qui s'étoit rendu habile dans la même profession. Le fils enseigna la théologie à Louvain pendant vingt ans, & le pape Sixte V. l'ayant appellé à Rome, il lui confia le soin de la bibliotheque & de l'imprimerie du Vatican. Il y mourut âgé de 55. ans le 2. Avril 1591. & le cardinal Baronius qui étoit son ami, fit son épitaphe. Gravius avoit fait ses notes sur le VII. volume des œuvres de saint Augustin, où il parle souvent d'un traité historique des Donatistes qu'il avoit composé. * Valere André. Le Mire, &c.

GRAVIUS, ou GRAFIUS, (Wolfgang) né à Sarbruk dans le comté de Nassaw, en 1555. s'appliqua à l'étude de la jurisprudence, & fut reçu docteur à Heidelberg, en 1584. Depuis il fut avocat à Spire & à Norlingue, où il mourut en 1608. * Freher, *in theatr.*

GRAVIUS, (Louis) medecin Alleman, natif d'Heidelberg, où il fut professeur, puis medecin de l'électeur palatin Frederic IV. mourut le 28. Decembre 1615. & laissa quelques ouvrages. * Melchior Adam, *in vit. Medic. Germ.*

GRAVIUS, *cherchez* HENRI DE GRAVE, & IDSARCUS GRAVIUS.

GRAVIUS, (Jean) ou comme on écrit son nom en Anglois GREAVES, fils de *Jean* Greaves, recteur de l'église de Calmoor près d'Airfort, dans le comté de Hant en Angleterre, nâquit dans ce lieu en 1602. Son pere lui enseignoit le latin & le grec, & à trois de ses freres, qui se rendirent celebres dans la suite. A l'âge de quinze ans, il alla à Oxford, où il étudia en philosophie en 1621. il fut reçu bachelier dans les arts liberaux, & auroit reçu le degré de docteur trois ans après, si le Custos & les associés du college de Merton ne l'eussent reçu dans leur corps après un severe examen, & s'il n'eût dû, selon les loix, s'y attacher pendant quatre ans à l'étude. Après donc avoir lû & relû les auteurs classiques, il s'attacha à l'étude de la philosophie naturelle & des mathematiques, & fut reçu docteur au mois de Juin de 1628. Il ne se contenta pas de profiter de ce que les auteurs modernes avoient écrit sur les mathematiques, il feuilleta aussi les livres des Grecs, des Arabes & des Persans, possedant fort bien la langue de ces peuples. Son merite fit qu'il obtint une charge de professeur en géometrie dans le college établi par Thomas Gresham, pour avancer les sciences naturelles. Ce même merite le fit connoître, & lui acquit l'estime du celebre Guillaume Laud, archevêque de Cantorberi. Ce prélat contribua beaucoup au voyage que Gravius, qui avoit déja été à Paris, fit en Turquie & en Egypte, pour en rapporter tout ce qu'il y trouveroit de curieux & d'utile, pour avancer les sciences & les arts. Il partit en 1637. Etant à Rome, il y vit toutes les antiquités remarquables, & sur-tout celles qui concernoient les anciens vases, les poids, & les mesures, sans négliger les médailles, les monnoies anciennes, & les autres curiosités de cette nature. Il fit les mêmes recherches à Genes, à Ligourne, à Pise, à Sienne, à Padoue, à Florence, à Venise, & ailleurs. Il arriva à Constantinople, au mois d'Avril 1638. & y amassa plusieurs manuscrits grecs, en quoi il fut beaucoup aidé par Pierre Wich, ambassadeur d'Angleterre à la Porte, & par le patriarche Cyrille Lucar. Il demeura six mois à Constantinople, après quoi il partit pour Rhodes, & alla de-là à Alexandrie, où il demeura cinq mois, examinant tout ce que le ciel & la terre, les cavernes souterraines, &c. pouvoient lui fournir de secours, pour découvrir la nature du terroir & du climat, & tout ce qui concernoit l'art & le génie des rois & des anciens habitans de ce pays. Il examina sur-tout en habile géometre les fameuses piramides d'Egypte, dont tous les anciens historiens ont tant parlé. Enfin, enrichi de manuscrits, de pierres gravées, de médailles, & de monnoies anciennes, & de plusieurs autres choses utiles & curieuses, il partit de ce pays en 1639. passa par Florence, où il fut parfaitement bien reçu du grand duc Ferdinand II. & de Robert Dudlei, très-habile dans la géographie, dans l'astronomie & dans la navigation. Il repassa par Rome, où il fit encore quelques recherches, & fut de retour dans sa patrie en 1640. Il n'y fut pas long-tems en repos. La guerre civile s'alluma entre le roi Charles I. & son parlement. Guillaume Laud son patron eut la tête tranchée, tous ces fâcheux contre-tems retarderent beaucoup les progrès de ses études. Enfin le celebre Jean Brainbrige, docteur en medecine, & professeur en astronomie de la fondation de Savill, étant mort, Gravius fut mis à sa place, en conservant toujours les avantages dont il jouissoit dans le college de Merton. Dans ce poste, il travailla par ordre du roi, à corriger le calendrier Julien, & il eût achevé cet ouvrage, s'il n'eût été dépossedé de son emploi avec bien d'autres par le parlement, pour avoir paru trop fidéle à son prince. S'étant rendu à Londres, il y publia les livres qu'il avoit projettés dans ses voyages & dans ses études, & le premier fut *Pyramidographia*, ou description des piramides d'Egypte, en Anglois, à Londres *in 8°.* en 1646. Quelqu'un ayant voulu rendre sa relation suspecte par quelques observations, il revit son ouvrage, & reconnut qu'il avoit donné à la grande piramide moins de hauteur qu'elle n'en avoit, & qu'elle étoit haute de 499. pieds. 2. *Syntagma de pede Romano & denario, ex quibus tanquam ex duobus principiis, mensura & pondera antiquarum deduci possint.* A Londres, *in 8°.* en 1647. 3. *Clar. V. Joannis Brinbrigii Canicularia, unà cum demonstratione Ortus Sirii Heliaci, pro parallelo inferioris Egypti*, à Oxford en 1648. *in 8°.* 4. *Elementa linguæ Persicæ. His additur anonymus Persa de siglis Arabum & Persarum astronomicis*, à Londres en 1649. *in 4°.* 5. *Epochæ celebriores, astronomis, historicis, chronologis, Chatojorum, Syrogræcorum, Arabum, Persarum, Chorasmiorum, usitatæ, ex traditione Ulug-Beigi, Indiæ citra extraque gangem principis, persicè & latinè*, à Londres en 1650. *in 4°.* 6. *Astronomica quadam, ex traditione Shah Cholgii Persæ, unà cum hypothesibus planetarum, & cum excerptis quibusdam ex Alfergani elementis astronomicis & Alii Kushgii de terræ magnitudine & sphærarum cœlestium à terra distantiis*, à Londres en 1652. *in 4°.* 7. *Lemmata Archimedis apud Græcos & Latinos jam pridem desiderata, è vetusto codice manuscripto Arabico à Joanne Gravio traducta, & cum Arabum scholiis publicata.* Forterus les a inserés dans ses miscellanées, à Londres en 1657. *in folio.* 8. *De modo pullos ex ovis in fornacibus lento & moderato igne calescentibus apud Kabirenses excludendi.* On trouve ce petit écrit dans les transactions philosophiques des mois de Janvier & Février 1677. 9. *Epistola de latitudinibus Constantinopoleos & Rhodi.* Cette lettre est inserée dans les mêmes transactions du mois de Decembre 1685. Voici les livres que Gravius avoit préparés pour l'impression, 1. *Tabulæ integræ longitudinis & latitudinis stellarum fixarum juxta Ulug-Beigi observationes.* Il les avoit conferées avec cinq manuscrits. M. Hyde les a publiées traduites en latin, en 1665. 2. *Versio Georgii Chrysococcæ à manuscriptis persicis græcè facta, prout repererat in MS. Codice. Item tabella longitudines & latitudines Stellarum insignium XXV. continens*; Κανόνιον τῶν μήκων, καὶ πλάτων τῶν ἐπισήμων ἀστέρων. 3. *Descriptio peninsulæ Arabicæ ex Abulfeda, cum descriptione maris Persici & Rubri arabicè & latinè.* Narration géographique des montagnes de la terre, selon les Arabes, tirée d'Abulfeda, en anglois. 5. Des Tartares ou Mogols, tiré de Texeira, qui a emprunté plusieurs choses du Persan Emircond, en anglois. 6. Commentaires sur les époques dont il est parlé ci-dessus, au num. 5. qu'il avoit omis dans ses époques, quoi qu'il en soit il fait mention dans le titre. 7. Une version entiere des cartes geographiques d'Abulfeda. 8. Elemens de toutes les sciences, & sur-tout des mathematiques.

9. Quelques cartes de geographie, tirées des cartes de Naffireddin, d'Abulfeda, d'Ulug-Bei, avec une carte chorographique de l'Asie mineure. 10. L'apparat d'un dictionnaire persan, où l'on a ramassé environ six mille mots. 11. Plusieurs autres écrits sur les géographes Arabes, sur les poids, les mesures des Arabes, les mumies, &c. Gravius mourut à Londres en 1652. à l'âge de 50. ans. * Voyez *sa vie écrite par* Thomas Smith.

GRAUNSON, (Jean) Anglois, aumônier d'Edouard III. roi d'Angleterre, puis évêque d'Excester, vivoit dans le XIV. siécle. Il composa des sermons, la vie de saint Thomas de Cantorberi, le martyrologe de son église, &c. & mourut l'an 1369. * Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *de hist. Lat.*

GRAUSO, general d'armée de Cunibert roi d'Italie, remit la couronne sur la tête de son maître, qui lui avoit été ôtée par les menées secrettes d'Alachus, & qui s'en étoit emparé, par le moyen & les secours d'un nommé Aldon. * Paul Diac. *Long. l. cap. 40. & 41. l. 6.* Signon. *lib. 2. &c.*

GRAVURE, art de graver sur les pierres, sur le cuivre & sur le bois. Les anciens Grecs n'ont pas moins excellé en ce qui regarde la gravure des pierres, des agathes & des crystaux, qu'en sculpture & en peinture. Lorsque ces arts se sont relevés en Italie, l'art de graver sur les pierres a commencé aussi d'y renaître. Plusieurs modernes s'adonnerent à graver sur des cornalines, sur des agathes & autres pierres précieuses; mais ces ouvrages ne commencerent à se perfectionner, que du tems du pape Martin V. au commencement du XV. siécle. Un des premiers qui s'adonna à cet art, fut *Jean delle Corgnivole*, de Florence, qui eut ce surnom, parce qu'il grava excellemment des cornalines. Il eut ensuite pour concurrent, *Dominique de Camei*, Milanois, qui grava sur un rubi balais le portrait du duc Louis, surnommé *le More*. Sous le pape Leon X. parurent *Pierre-Maria da Pescia* & *Michelino* qui se rendirent recommandables par ces sortes d'ouvrages. Depuis *Jean da Castel Bolognese*, *Valerio Vincentino*, *Matthao dal Nasaro*, & plusieurs autres firent des piéces achevées dans ce genre.

A l'égard de la gravure sur cuivre & sur bois, il y a lieu de s'étonner de ce que les anciens, qui ont gravé tant d'excellens ouvrages sur les pierres précieuses & sur les crystaux, n'ont point découvert un si beau secret, qui n'a paru qu'après celui de l'imprimerie; car l'impression des figures & les estampes n'a commencé à être en usage que dans le XV. siécle. L'invention en fut trouvée par *Maso Finiguerra*, orfévre de Florence, qui travailloit à émailler sur de l'argent. *Albert Durer*, & *Lucas* furent des premiers qui perfectionnerent l'art de graver sur le bois & sur le cuivre. Ils furent suivis de près par *Marc-Antoine*, qui fit de grands progrès dans cet art, avec le secours de Raphaël. *Hugues Carpi* inventa alors la gravure en taille de bois, & de clair obscur, qui fait paroître une estampe, comme si elle étoit rehaussée de blanc au pinceau. Enfin vers le même-tems, *le Parmesan* & *le Beccafumi* trouverent l'art de graver à l'eau forte; maniere beaucoup plus expeditive que la gravure au burin; mais l'une & l'autre ont été portées depuis beaucoup au-delà de ce qu'elles étoient dans leurs commencemens. Pour le burin, *Augustin Carache* frere d'*Annibal*, semble lui avoir donné le premier ce gout de cette perfection qu'il retient encore aujourd'hui. Et pour l'eau forte, on la grave à présent d'une maniere à faire honte aux premiers ouvrages qui ont paru dans ce genre.

NOMS DES ILLUSTRES GRAVEURS sur pierre.

Jean delle Corgnivole, de Florence, parut dans le XV. siécle.

Dominique de Camei, Milanois, vers la fin de ce même siécle.

Pierre-Maria da Pescia, au commencement du XVI. siécle.

Michelino, travailla en même-tems.

Jean da Castel Bolognese, grava pour le pape Clement VII. & pour l'empereur Charles-*Quint*. Il mourut en 1555.

Matthieu dal Nasaro, de Verone, vint en France, & travailla pour le roi François I.

Valerio Vincentino, étoit très-habile à graver nettement, & imitoit fort la belle maniere des anciens.

Marmita, natif de Parme, acquit beaucoup de réputation dans cette sorte d'ouvrages.

Luigi-Amichini, de Ferrare, a travaillé avec une grande délicatesse.

Jean-Antonio de Rossi, Milanois, excelloit dans cet art.

Benevento Cellini, orfévre, travailloit à Rome, du tems de Clement VII.

Pietro Paolo Galeotto, Romain, *Pastino*, de Sienne, & plusieurs autres se rendirent celebres par leurs belles gravures sur pierre.

NOMS DES ILLUSTRES GRAVEURS sur cuivre, & sur bois.

Maso Finiguerra, Florentin, qui travailloit en orfévrerie en 1460. commença à graver sur cuivre.

Baccio Baldini, de Florence, fit encore paroître quelque chose de mieux.

Martin, peintre d'Anvers, se mit aussi à graver ses ouvrages.

Gherardo, de Florence, les imita parfaitement bien.

Albert Durer ou *Dure*, celebre peintre, s'adonna aussi à graver, & ses estampes furent fort recherchées, parce qu'il étoit meilleur dessinateur, & qu'il travailloit avec beaucoup plus de science & de jugement.

Marc-Antoine, surnommé *Franci*, grava sur le cuivre les planches qu'Albert Dure avoit gravées en bois, & y réussit si bien, qu'on prenoit ses estampes pour celles d'Albert.

Lucas, de Hollande, se mit aussi à graver, & manioit le burin avec beaucoup de délicatesse. Ses premiers ouvrages parurent en 1509.

Marc de Ravennes, ou *Ravignano*, disciple de Marc-Antoine, fit des estampes d'après les dessins de Raphaël & de Jules Romain.

Augustin Venitien, autre disciple de Marc-Antoine, travailla de même maniere. Augustin Carache, &c.

Il y a plusieurs autres graveurs, qui les ont imités, & qui se sont très-distingués par quantité d'ouvrages qu'ils ont mis au jour. *Ugo de Carpi* se mit en réputation; & *Balthazar Penezi* suivit sa maniere de graver dans quelques planches. Après ceux-là ont paru *Batiste*, peintre Venitien; *Batiste del Moro* de Verone; *Jerôme Cock*, Flaman; *Batiste de Venise*; *Batiste Franc*; *Jean-Jacques Caraglio*, de Boulogne, qui imitoit la maniere de Marc-Antoine; *Jean-Batiste Mantuan*, disciple de Jules Romain; *Eneas Vico*, de Parme; & quantité d'autres, dont les estampes se voient dans le recueil qu'en a fait l'abbé de Maroles. A l'eau forte; *Jacques Callot*, de Nanci; *Etienne Labelle*, de Florence; *Sebastien le Clerc*, de Metz; les *le Pautre*, pere & fils; les *Audran*; les *Perelle*, pere & fils; *Simoneau*, à l'eau forte, &c. & au burin, les *Sadelers*; *Westerman*; *Pontius*; *de Tode Bolsvert*; *Nanteuil*; *Rousselet*; *Chauveau*; les *Poilli*; *Edelinck*; *Drevet*, &c. dont quelques-uns sont encore vivans. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres, & principes des arts.*

GRAY, en latin *Granum*, ville de Franche-Comté de Bourgogne, est située sur la Saone, à cinq ou six lieues de Dole, & est très agréable, quoiqu'elle ne soit pas grande. Le roi Louis *le Grand* la prit en 1668. & fit ruiner les fortifications & le château.

GRAY, (Jean) évêque de Norwick en Angleterre, vivoit dans le XIII. siécle: & mourut en 1216. ou 1217. Son nom est passé à la posterité par une chronique qu'il composa, par des épîtres, &c. Il avoit été nommé à l'archevêché de Cantorberi, qui lui fut contesté, & il fut depuis viceroi d'Irlande. * Godwin & Pitseus, *de script. angl.* Vossius, &c.

GRAY, (Jeanne) autrement *Jeanne de Suffolk*, proclamée reine d'Angleterre en 1553. étoit fille de HENRI GRAY, duc de Suffolf, & petite fille de *Marie*, sœur du roi *Henri VIII*. Elle étoit mariée à *Gilford* Dudlei, fils aîné du duc de Northumberland, quoiqu'elle n'eût que dix-sept ans, lorsqu'Edouard VI. roi d'Angleterre, avant que de mourir, la déclara par son testament, legitime heritiere de sa couronne. Après la mort de ce prince, arrivée en 1553. elle fut aussi reconnue dans Londres pour reine par une partie des Anglois; mais la plûpart des nobles, soit par haine contre le duc de Northumberland, beau-pere de cette princesse, qu'ils soupçonnoient avoir été auteur de la mort du jeune roi, soit parce que Jeanne de Suffolk étoit

Calviniste, & qu'ils ne vouloient obéir qu'à une princesse Catholique, se rangerent du parti de Marie fille de Henri VIII. qu'ils proclamerent reine. Leur parti se trouvant plus fort que celui du duc de Northumberland, ils se saisirent de Jeanne, de son mari, de son pere, & de son beau pere, & firent trancher la tête à cette infortunée princesse, & à son mari le 6. Fevrier 1554. & à son pere le 7. du même mois. Jean Dudlei duc de Northumberland son beau pere avoit eu le même sort quelques jours auparavant. Cette jeune princesse, qui meritoit un meilleur sort, étoit sçavante dans les belles lettres. * *Hist. d'Angl.* Imhoff, *en ses familles des pairs d'Angleterre.*

GRAY, (Henri) gentilhomme Ecossois, changea son nom de famille, qui étoit *Douglas*, lorsqu'il alla dans les Pays-bas; & fit croire à Cologne qu'il y venoit comme ambassadeur du roi d'Angleterre. Il y fut très bien reçû; mais on découvrit bientôt son imposture. Par ordre de l'électeur, on le conduisit en Angleterre, où il fut pendu l'an 1605. & son corps mis en quatre quartiers. * Emmanuel de Meteren, *hist. des Pays-bas.*

GREBAN, (Simon) natif de Compiegne, & chanoine du Mans, vers l'an 1450. traduisit les actes des apôtres en vers françois. SIMON Greban son frere, qu'on nomma *Simon de Compiegne*, travailla à cet ouvrage. Ce dernier qui étoit secretaire de Charles d'Anjou, comte du Maine, composa d'autres pieces, & fit la traduction d'un livre intitulé, *Le cœur de la philosophie.* Il avoit été composé autrefois par ordre du roi Philippe *le Bel*, & fut imprimé à Paris l'an 1520. * La Croix du Maine, *biblioth. franç.*

GREBEN, village de Pologne, dans le palatinat de Russie, & situé dans les bois. Les Polonois écrivent *Grezben.* * *Memoires* de Beaujeu.

GRECE, grand pays de l'Europe, est aujourd'hui sous la domination du Turc. Le nom de Grece se prend diversement; car il comprenoit deux petits pays, dont l'un s'appelloit *Thessalie*, & l'autre l'*Hellas*, ou Grece proprement dite. Depuis, on comprit sous ce nom, la Macedoine, & les provinces méridionales, sçavoir l'Achaye, le Peloponnese, & tout ce qu'il y a d'isles à l'entour de cette extrémité de la terre ferme. Outre cela on donna le nom de *grande Grece* à la Sicile, & à une partie de la basse Italie. Enfin le continent de l'Asie voisine fut appellé *Grece Asiatique.* L'HELLADE, ou Grece proprement dite, entre, l'Epire, la Thessalie, la mer Egée, & le golfe de Corinthe, comprenoit l'Etolie, la Doride, la Phocide, l'Attique, la Megarie, la Béotie & le pays des Locriens. LA GRECE ASIATIQUE comprenoit la Mysie, la Phrygie, l'Eolie, l'Ionie, la Doride, la Lydie & la Carie; & la GRANDE GRECE comprenoit la Calabre & la Sicile. Les Grecs étoient si celebres par leur esprit & par leur courage qu'on venoit chez eux de toutes les parties du monde, ou pour s'instruire dans les sciences ou pour apprendre à faire la guerre. Si on les en croit, ils ont inventé les plus beaux arts; ils ont cultivé & perfectionné les sciences, ont reçû les premieres loix, & ont appris les moyens de se conduire soi-même, ou de gouverner les autres, mais tout cela convient mieux aux Egyptiens de qui les Grecs tirent les principes de tout ce qu'ils ont eu de bon; & aux autres nations orientales. Le pays étoit si fécond en gens de lettres, qu'il se trouva une fois entr'autres, trois cens auteurs qui firent la description d'une bataille. Cecrops, Dragon & Solon donnerent des loix à la ville d'Athenes; Lycurgue à Lacedemone; Zaleuque à Locres, & Minos à l'isle de Crete. Les Romains en tirerent leur jurisprudence, après y avoir envoyé Spurius Posthumius, Aulus Manlius, & Publius Sulpitius, pour apprendre les mœurs & les coutumes des Grecs. Ces peuples étoient extrémement superstitieux pour le culte des dieux, & furent les inventeurs de presque toute la théologie fabuleuse des Payens, telle que nous l'avons, & qui n'est qu'un mélange confus de la théologie des Egyptiens, des Scythes & des autres peuples. On les accusa aussi d'aimer trop le vin; d'ailleurs la legereté, la tromperie dans le commerce, & le peu de foi dans l'exécution de leurs paroles & de leurs traités, leur ont été reprochés comme des vices ordinaires à leur nation. La Grece renfermoit plusieurs republiques, entre lesquelles Athenes & Lacedemone étoient les plus considerables. Elle combattit long-tems pour la liberté; mais elle fut contrainte de se soumettre aux Romains puis aux empereurs de Constantinople; aujourd'hui elle est esclave des Turcs. Outre Athenes & Lacedemone, les Grecs comptoient encore entre les plus fameuses villes, Argos, Corinthe, Thebes, Sicyone, Megalopolis, Megare, Mycenes, &c. La Macedoine, la Thessalie & l'Epire ont eu titre de royaume. La plûpart des autres états ont été gouvernés par des rois, puis sont devenus républiques, & ont obéi dans la suite aux Macedoniens, aux Romains, à quelques seigneurs particuliers, & enfin aux Turcs. Les anciens Grecs ont envoyé plusieurs colonies en Italie & en Asie, & ont laissé leurs noms à la plûpart des pays, qui se trouvent sur l'Archipel. Ils bâtissoient leurs villes assez éloignées du bord de la mer, de peur qu'elles ne fussent exposées au pillage des corsaires; & de peur que les habitans ne se corrompissent par la fréquentation des gens de mer. Aujourd'hui ce pays est extrémement changé, depuis qu'il gémit sous la tyrannie des Infideles: presque toutes les places y sont ruinées & sans défense: on en conserve quelques-unes sur la côte, pour entretenir le commerce, & pour résister aux galeres des Chrétiens. La Grece est aujourd'hui divisée en six grandes provinces, qui sont, la Macedoine, l'Albanie, l'Epire, la Thessalie, l'Achaye, & le Peloponnese. Tous ces noms sont anciens, hors celui d'Albanie; mais on n'y connoît plus que ceux de Romelie, Livadie, &c. On appelloit Grecs dès le tems de Ciceron, tous les habitans de l'Asie mineure; & en ce sens, on peut dire que les Grecs ont été des premiers qui ont reçû la foi, & qu'ils ont eu un très-grand nombre de saints docteurs, comme saint Ignace, Origene, saint Denys de Corinthe, Clement Alexandrin, Eusebe, S. Athanase, S. Gregoire de Nazianze, saint Basile, saint Jean-Chrysostome, &c. Mais la religion y a été combattue par diverses heresies, & les Grecs se sont ensuite séparés de l'église Latine.

GENIES DES AUTEURS GRECS.

Aristote, faisant le parallele des peuples de l'Asie, & de ceux de l'Europe, dit que les Grecs possedoient la force & la valeur des Européens, sans en avoir la grossiereté d'esprit; & que d'ailleurs ils avoient l'industrie & la délicatesse des Asiatiques, sans en partager la molesse & la lâcheté. Il attribuoit ces bons effets à la situation de leur pays, qui se trouve entre les extrémités du froid & du chaud. Ciceron dit que les lieux de la Grece, où l'air étoit subtil, produisoient des esprits plus subtils, comme à Athenes; & que dans les endroits où l'air étoit plus grossier, les esprits étoient plus stupides, comme à Thebes en Béotie. Mais ces reflexions ne peuvent pas faire de regle trop juste; car Pindare, le philosophe Cebes, Hesiode, Plutarque, & plusieurs autres grands hommes étoient Béotiens & de Thebes. Il en faut dire autant des Arcadiens, qui passoient pour des gens d'une simplicité rustique, parce qu'ils respiroient un air grossier, & qui cependant ne laissoient pas d'être excellens musiciens & bons poëtes. Au reste il faut convenir que les Grecs ont toujours eu l'avantage sur les autres nations en ce qui regarde les sciences; que la sagesse humaine sembloit être leur partage. La ville d'Athenes sur-tout comme l'école de toute la Grece; & les Atheniens se distinguoient également par la beauté de leur génie, & par l'élegance de leur style. Mais si les Grecs ont surpassé les autres peuples en délicatesse, on ne peut les justifier d'avoir été trop amateurs de fictions & de mensonges. Presque tous les auteurs ont été fort superstitieux, & leurs poëtes sont considerés comme les peres de la plupart des fausses divinités, & comme les principaux inventeurs de la théologie du Paganisme. Les historiens Grecs ne se sont gueres plus attachés à la verité que les poëtes, si l'on en excepte Herodote, qui néanmoins a pris plaisir à débiter de petits contes; mais d'ordinaire en ne les garantissant pas, Thucydide, Xenophon, Plutarque, & un petit nombre d'autres. Le Christianisme même n'a pû reformer entierement ce caractere de la nation; & à la réserve des saints peres & d'un petit nombre d'auteurs ecclesiastiques, on voit presque toujours ces mêmes défauts dominer dans les écrits des Grecs. Les anciens donnoient dans les fables, & les modernes ont souvent eu recours aux visions & aux avantures extraordinaires, pour satisfaire leur génie: ce qui est cause en partie que la connoissance qui nous reste de ce qui est arrivé dans le bas empire de Constantinople, n'est pas fort sure, ni fort exacte,

quoiqu'on en ait un assez grand nombre d'historiens.

DES ANCIENNES EGLISES DES GRECS.

Elles étoient divisées en trois parties, outre le portique ou vestibule; la premiere qu'on appelloit le *Beme*, βῆμα étoit la partie la plus élevée de l'église, où l'on celebroit les saints mysteres & où le patriarche seul entroit avec l'évêque, les prêtres & les diacres qui servoient à l'autel. C'est ce que dans nos anciennes églises, on appelle le *chevet*. Elle étoit fermée d'une balustrade à trois portes, une grande au milieu, & deux plus petites à droite & à gauche; la seconde partie, qu'on appelloit la *Nef*, ναὸς étoit celle dans laquelle se tenoit le cœur, composé de chantres qui faisoient l'office divin. On y voyoit à droite le trône imperial, & à gauche étoit le pupitre ou la tribune. Cette partie étoit de figure ronde & fermée aussi d'une balustrade à trois portes. *L'avant Nef*, νάρθηξ étoit destinée pour les hommes laïques; car les femmes étoient en haut dans les galeries voutées, qui regnoient tout autour de l'église. Il y avoit dans l'enceinte du grand palais de Constantinople plusieurs belles églises, dont la principale étoit comme la sainte chapelle des empereurs. Aux jours solemnels, les ecclesiastiques destinés pour faire l'office, alloient en procession dans la grande salle de l'appartement imperial, d'où l'empereur les suivoit en son habit ordinaire jusqu'à son trône, qui étoit placé dans la nef de l'église. Là il assistoit aux heures canoniales; puis il alloit se revêtir de ses habits imperiaux, pour assister avec plus de majesté à la liturgie, c'est-à-dire, au saint sacrifice de la messe.

RELIGION DES GRECS MODERNES.

L'ancienne Grece étoit extrémement superstitieuse, & a été comme la source des cerémonies idolâtres, qui s'étoient repandues dans le monde, quoique les Grecs en eussent emprunté une partie des Egyptiens. Apotheoses, sacrifices, jeux, divination, fables, métamorphoses, toutes ces choses doivent leur origine ou à la superstition des anciens Grecs, ou à la fécondité du génie de leurs poëtes. Lorsque le monde fut éclairé des lumieres de l'évangile, la Grece sortit bientôt des tenebres de l'idolâtrie. Dans la suite, quoiqu'affligée très-souvent & déchirée par les heresies, qui naissoient dans son sein, elle conserva longtems la pureté de la foi orthodoxe: mais aujourd'hui la plûpart des Grecs sont schismatiques, & se sont séparés plusieurs fois de l'église Romaine, après s'y être réunis. Leur pays est ce que nous appellons aujourd'hui la *Turquie Meridionale* en Europe; mais ils sont dispersés en plusieurs autres endroits, comme dans la Moldavie, la Valachie, la Pologne, la Moscovie, & dans la Natolie ou Asie Mineure. Ils parlent grec, turc & arabe, se conforment au langage des peuples parmi lesquels ils vivent, & font l'office en plusieurs lieux dans la langue vulgaire du pays, excepté l'évangile & quelques autres prieres qu'ils récitent en grec. Il y a parmi eux bon nombre de Catholiques obéïssans à l'église Romaine, particulierement dans les isles de l'Archipel, où ils sont instruits par les Jesuites, & par les Capucins. Les Heretiques & Schismatiques ne reconnoissent point la primauté du pape, & ne le regardent que comme le patriarche des Latins. Ils ont quatre patriarches pour leur nation, celui de Constantinople qui se dit le premier; celui d'Alexandrie qui est administrateur de Constantinople pendant la vacance du siége; celui d'Antioche; & celui de Jerusalem, qui est le moins considerable. Le patriarche d'Alexandrie réside ordinairement au grand Caire; & celui d'Antioche à Damas. Les Chrétiens qui sont dans le veritable pays de la Grece, ne reconnoissent pour leur chef que le patriarche de Constantinople, qui y fait sa résidence, & qui est élû par les métropolitains & archevêques, puis confirmé par le grand Seigneur, à qui l'on paye le droit d'élection. Tous leurs patriarches & évêques sont religieux de l'ordre de saint Basile, ou de saint Chrysostome; ce qui est venu de ce qu'ils ne doivent point être mariés, & que la plûpart des prêtres séculiers le sont. Les prélats & les religieux Grecs portent les cheveux longs comme les séculiers en Europe; & different en cela des autres nations orientales, qui se les coupent tous les huit ou dix jours, tant les ecclesiastiques que les séculiers. Leurs habits pontificaux & sacerdotaux sont entierement differens de ceux dont on use dans l'église Romaine. Ils ne se servent point de surplis, ni de bonnet quarré, mais seulement d'aubes, d'étoles, & de chapes. Ils celebrent la messe avec une espece de chape qui n'est point ouverte ou fendue par le devant. Le patriarche se revêt d'une dalmatique en broderie avec des manches de même, & porte sur la tête une couronne royale, au lieu de mitre. Les évêques ont une certaine toque à oreilles, semblable à un chapeau sans rebords. Ils ne se servent point de crosse, mais d'une bequille d'ébene, ornée d'yvoire, ou de nacre de perles.

On ne celebre qu'une seule messe par jour, en chaque église grecque, & deux les fêtes & les dimanches. Ils n'ont point d'autre traduction de la bible, que celle des septante. Ils nient que le saint Esprit procede du Fils, mais ils le croient comme nous consubstantiel au Pere & au Fils, & ils batisent au nom des trois personnes de la Trinité. Ils ont la même créance que les Latins, à l'égard du saint Sacrement de l'Autel; & ils ne different de nous à cet égard, qu'en ce qu'ils se servent de pain levé, & qu'ils administrent l'Eucharistie au peuple sous les deux especes. Ils admettent un purgatoire, & avouent dans leur martyrologe, qu'il y a un étang de feu, par lequel les ames, qui ont quelques souillures doivent passer pour se purifier. Ils prient Dieu pour les défunts, & celebrent des messes à leur intention, pour les délivrer de ces peines; selon d'autres, c'est pour fléchir la misericorde de Dieu, qui ne doit juger personne qu'à la fin du monde. Il y en a aussi qui croient que plusieurs Chrétiens ne sont condamnés qu'à être punis pendant un certain tems en enfer; mais ces deux dernieres opinions sont celles que quelques particuliers adoptent sans l'aveu des églises, qui ne souffriroient pas qu'on voulût leur donner cours. Il y en a parmi eux qui traitent d'heretiques ceux qui ne font pas le signe de la croix comme eux, en portant premierement la main au côté droit, puis au gauche, parce que, disent-ils, Notre-Seigneur donna la main droite la premiere pour être crucifiée. Ils ne veulent point, dit-on, d'images en bosses ou en relief; mais seulement en peinture, ou gravées sur des tables de cuivre ou d'argent; cependant il y en avoit dans l'église de sainte Sophie. Quant à ce qu'on dit qu'ils ne se servent point de musique dans leurs églises, c'est qu'ils ne pourroient s'en servir qu'à trop grands frais; ce qui attireroit sur eux l'avare attention des Turcs. Ils tiennent les femmes séparées des hommes par des treillis. A Constantinople la plupart des Chrétiens ont des chapelets; mais dans la Grece il n'y en a guere qui sçachent le *Pater* & l'*Ave*. Les religieux y vivent dans une grande austerité, principalement sur le mont Athos. C'est une presqu'isle qui tient à la Macedoine, & qui a près de vingt lieues d'étendue. Elle n'est occupée que par des caloyers ou religieux Grecs: c'est pourquoi on l'a nommée *la montagne sainte*. Ils sont divisés en vingt-quatre monasteres, dont la regularité est si exacte, qu'ils sont même en veneration aux Turcs. C'est de là, qu'on tire la plûpart des prélats de l'église Orientale. On trouve parmi les Grecs plusieurs societés ou sectes chrétiennes, qui ont leur évêque & leur patriarche à part; commme les Maronites, les Armeniens, les Georgiens, les Jacobites, les Nestoriens & les Cophtes. Ces diverses sortes de Chrétiens viennent tous les ans en assez grand nombre à Jerusalem, où l'on voit leurs chapelles particulieres dans l'église du saint Sepulcre. Les Catholiques se trouvent aussi mêlés avec les Schismatiques; & chaque église ou secte suit ses cerémonies particulieres. A l'égard des patriarches des sectes differentes des Grecs, il est bon d'observer que le patriarche des Maronites & celui des Jacobites prennent tous deux le titre de patriarche d'Antioche: & que celui des Cophtes s'appelle aussi patriarche d'Alexandrie. Le patriarche Armenien réside ordinairement à Constantinople.

DES JEUNES DES GRECS.

M. Spon, qui fit le voyage de Grece l'an 1675. prétend que personne peut-être n'a encore bien expliqué ce qui regarde leurs jeûnes. Les Grecs, dit-il, ont quatre carêmes l'année; le plus grand & le premier est celui de Pâques, qu'ils appellent μεγάλη τεσσαρακοστὴ, *la grande Quarantaine*, qui dure huit semaines. La premiere semaine, ils ont la liberté de manger du poisson, des œufs, du lait & du fromage; c'est pourquoi ils nomment cette semaine la *Tyri*, du grec τυρὸς

qui

qui signifie *fromage*. Pendant sept semaines qui suivent, ils ne peuvent point manger de tous ces alimens : néanmoins il y a quelques poissons qui leur sont permis, comme ceux qui n'ont point de sang, tels que sont les huitres, les polypes, les seches, les moules, les orsins, les escargots de mer, les petalides, les gaideropoulas & les pinais, qui sont des poissons à coquilles, la boutargue, qui est faite des œufs sechés du poisson appellé *tétard*, & le caviard, composé d'autres œufs de poisson, appellé *maroni*, qui vient de la mer Noire. Ainsi leur nourriture pendant ce tems là, est de ces choses mal saines & de dure digestion, avec des légumes, du ris, du miel, des olives, & des herbages. A Zante la plûpart des Grecs ne veulent pas même user d'huile, parce qu'elle est grasse, quoiqu'ils ne fassent pas scrupule de manger des olives ; mais en Grece, il n'y a que les hommes & les femmes qui ont embrassé la vie monastique, & quelques autres dévots qui s'en abstiennent. Le second carême est celui de Ἁγίων Ἀποστόλων, ou *des saints Apôtres*. Il commence huit jours après la Pentecôte, sans être borné par des jours fixes ; car en certaines années il dure trois semaines, & quelquefois plus. Les Grecs mangent du poisson dans ce carême ; mais non pas des laitages, ni autre chose qui ait quelque rapport avec la viande. Le troisiéme carême τῆς ἁγίας Παρθένου, *de la sainte Vierge*, commence le 1. Août, & dure 14. jours, pendant lesquels les Grecs ne mangent ni viande ni poisson, si ce n'est le 6. d'Août, qui est le jour de la Transfiguration de J. C. appellé μεταμόρφωσις τοῦ Χριστοῦ ; car ce jour-là il leur est permis de manger du poisson. Il faut remarquer que dans le grand carême de Pâques, ils ont aussi deux jours ausquels ils ont la même liberté de manger du poisson ; sçavoir le 25. Mars, jour de l'Annonciation, qu'ils appellent Εὐαγγελισμὸς *Evangelismos*, pourvû que ce jour-là se rencontre avant la semaine sainte : l'autre jour est le dimanche des Rameaux. Le quatriéme carême, τῶν Χριστουγέννων, *des Avents*, commence quarante jours avant Noël, & dure jusqu'à cette fête ; mais les Grecs peuvent manger du poisson tout ce carême-là, excepté les mercredis & les vendredis. Les Caloyers ou religieux ont outre cela trois jeûnes ; le premier avant la fête de S. Demetrius, qui dure 26. jours ; le second avant la fête de l'Exaltation de la Croix, qui commence le premier Septembre, & dure quatre jours ; le troisiéme huit jours avant la fête de S. Michel. Tous les Grecs observent encore les mercredis & les vendredis ; & quelques-uns plus austeres gardent aussi les lundis. Cependant la semaine d'après Pâques, & celle d'après la Pentecôte, ils mangent de la viande toute la semaine, & après Noël douze jours entiers, comme aussi une semaine entiere avant le grand carême. Ils n'observent que trois vigiles chaque année. La premiere est la veille de l'Epiphanie ou fête des Rois ; au lieu que les Latins font ce jour-là une réjouissance extraordinaire. Cette vigile s'appelle παραμονὴ, *Paramoni* ; & alors les Grecs vont baptiser la mer avec beaucoup de cérémonies. Ils attachent un petit vase au bout d'un bâton, avec une croix ; & l'ayant plongé dans la mer, ils en tirent de l'eau douce, à ce qu'ils disent. La seconde vigile est celle de saint Jean-Baptiste ; & la derniere, celle de l'Exaltation de la Croix. Ils ne mangent ni viande ni poisson dans ces jours-là. Ainsi il n'y a en l'année qu'environ cent trente jours où ils peuvent manger de la viande. Ni les vieilles gens, ni les enfans, ni même les malades ne font point exemts de ces jeûnes. Ces grandes abstinences les rendent secs, bilieux, prompts & coleres.

AUTEURS QUI PARLENT DE LA GRECE & des GRECS.

Strabon. Pomponius Mela. Ptolomée. Pline. Ortelius. Briet. Thucidide. Xenophon. Pausanias. Diodore de Sicile. Justin. Theophane. Dion. Zosime. Xiphilin. Nicephore Gregoras. Sabellic. Baronius. Sponde. Rainaldi. Leo Allatius. Arcudius. Vossius, *de arte hist.* Le P. Rapin, *Instruction pour l'histoire.* Baillet, *Jugemens des sçavans.* Jovet, *Histoire des religions.* Michel le Fevre, *Théâtre de Turquie.* Spon, *Voyage d'Italie & de Grece l'an 1675.* Maimbourg, *Histoire des Iconoclastes.* Cherchez EGLISE GRECQUE & SCHISME DES GRECS.

GRECINUS, (Julius) de l'ordre des senateurs, se distingua fort à Rome par son amour pour la vertu, & son application à l'éloquence. L'empereur Caius Caligula le condamna à mourir, parce qu'il refusa genereusement d'accuser M. Silanus, qui n'étoit coupable d'aucun crime. * Seneque, *l. 2. de Benefic.* Il a écrit quelque chose touchant l'agriculture & les vignes, comme on en peut juger par ce que Columelle en dit, *l. 1. c. 1.*

GRECO, Porto Græco, anciennement *Agasus.* Bourg avec un port du royaume de Naples. Il est au pied du mont Gargan, à la pointe de la presqu'isle de la Capitanate à trois lieues de la Vieste vers le midi. * Baudrand.

GRECOSTASE, *Græcostasis*, palais à Rome, contigu au mont Palatin, où logeoient les ambassadeurs des princes étrangers. Il prit ce nom de la Grece, parce que ces peuples étoient les plus considerables de tous les étrangers. * *Hôtel des ambassadeurs.*

GREENWICH, bourg d'Angleterre dans la contrée Nord-West ou comté de Kent, qu'on appelle *Black-Heath*, à cinq milles anglois de Londres. C'est un lieu fort sain, agréablement situé sur un terrain sabloneux : sur le bord de la Tamise, & fort frequenté des personnes de qualité. Il y a près de-là une maison royale, avec un parc, dans un très-bel aspect. C'est le lieu de la naissance du roi Henri VIII. & de la mort du roi Edouard VI. son fils, & son successeur. Il y a un autre palais du côté de la riviere, bâti par Humphroi, duc de Glocester, & agrandi & embelli par plusieurs rois. Etant tombé en ruine, le roi Charles II. entreprit de le rétablir, mais il ne l'acheva pas.* *Dict. Angl.*

GREGEOIS : ce nom signifioit grec, & a été donné au *feu Gregeois*, dont les Grecs se servirent les premiers, vers la fin du VII. siécle. Il fut inventé par un ingenieur d'Heliopolis en Syrie, nommé *Callinique*, qui l'employa heureusement dans la bataille, que les generaux de l'armée navale de l'empereur Constantin *Pogonat* livrerent aux Sarasins ; auprès de Cysique en l'Helespont. L'effet en fut si promt, que trente mille hommes qui montoient leur flotte, furent tous consumés avec leurs navires au milieu des eaux ; car c'est le propre de ce feu de brûler jusques dans la mer, & d'augmenter sa force dans l'eau. Il se porte aussi en bas, à droit & à gauche avec impetuosité, selon l'expression qu'il reçoit de ceux qui sçavent l'art de le jetter. On le lançoit autrefois avec des machines à ressort, comme un trait avec une arbalête. On le soufloit aussi par de longues sarbacanes ou tuyaux de cuivre, par lesquels ce feu liquide s'élançant impetueusement, alloit se répandre sur les corps que l'on vouloit embraser, & s'y attacher si fort, qu'on ne pouvoit l'éteindre qu'avec de l'huile, (qui sert de nourriture à l'autre feu) ou avec du vinaigre mêlé d'urine & de sable. Il étoit composé de souffre, de naphthe, de poix, de gommes, de bitumes, & de quelques autres drogues qui servoient à produire un effet si merveilleux. Cette invention s'est perdue, particulierement depuis qu'on a trouvé l'usage de la poudre, qui sert aux feux d'artifice, & fait par le moyen des canons & autres pieces d'artillerie, ce que ne pouvoit faire ce feu gregeois, que par les arbalêtes à tour par le souffle, ou par les tuyaux. * Jacques de Vitri, *l. 3.* Maimbourg, *hist. des Croisades, l. 8.*

PAPES.

GREGOIRE, (Saint) premier de ce nom, pape & docteur de l'église, surnommé *le Grand*, étoit Romain, fils du senateur Gordien & de Sylvie, & arriere-petit-fils du pape Felix II. Il fit ses études à Rome avec beaucoup de succès. Sa qualité & son mérite le firent bientôt élever à la charge de gouverneur de la ville de Rome. Après la mort de son pere, il se consacra au service de Dieu, & donna tous ses biens pour construire & pour entretenir des monasteres. Il en fit bâtir six en Sicile, & un septiéme dans Rome, où il se retira. Pelage II. l'ordonna diacre l'an 581. & le tira de sa retraite, pour l'envoyer à Constantinople en qualité d'apocrisiaire à la cour de l'empereur Tibere, c'est-à-dire, d'*Agent* ou de *Nonce*, comme on parle aujourd'hui. Il s'acquitta heureusement de cet emploi, & disputa avec le patriarche Eutychien, sur la nature des corps des bienheureux, soûtenant contre lui, qu'ils ne seroient pas, comme il le croyoit, d'une nature d'air & de vent, mais palpables & solides par leur nature, quoique subtils par miracle. Etant de retour à Rome avant l'an 584. il rétablit le monastere de saint André, & servit de secretaire au pape Pelage II. & après la mort de *Pelage*, il fut mis sur le siége pontifical, le 4. Septembre de

l'an 590. Il écrivit d'abord à l'empereur Maurice, pour faire desapprouver son élection ; mais les lettres de Germain préfet de la ville de Rome, engagerent le prince de la confirmer. Saint Gregoire alla pour lors se cacher dans une caverne, où on l'auroit cherché inutilement, si Dieu ne l'eût découvert par une colonne de feu, qui se posa sur le rocher où il s'étoit enfermé : ce qui l'obligea d'accepter le fardeau qu'on lui imposoit, le 9. Septembre de la même année. Jean, évêque de Ravenne lui avoit fait des reproches de sa résistance. Pour en rendre raison, il composa cet excellent livre qu'il appella *le Pastoral*, ou *le devoir des Pasteurs*. Avant cela pendant que la peste faisoit d'étranges ravages à Rome, il avoit ordonné diverses processions. Le saint Pasteur portoit l'image de la sainte Vierge, que l'on croit communément avoir été peinte de la main de saint Luc ; & lorsqu'il fut près du mole d'Adrien, on vit, selon quelques auteurs, un Ange qui remettoit l'épée dans le fourreau ; & dès-lors la peste diminua ; & le château, qui est aujourd'hui à la place où se fit cette apparition, a été nommé, en memoire de cet évenement, *le château saint Ange*. La plus grande affaire qui occupoit alors l'église, étoit la dispute qu'entretenoient les évêques du Milanez, de l'Istrie, & des états de Venise, au sujet des trois chapitres. Le saint Pontife n'oublia rien pour éteindre ce schisme, & travailla en même-tems à la conversion des heretiques. Il envoya aussi l'an 596. le moine Augustin en Angleterre, pour prêcher l'évangile. Il tâcha de ramener à la communion de l'église Romaine Theudelinde, reine des Lombards, qui étoit devenue schismatique : il s'employa à la conversion des Juifs & de quelques barbares dans la Sardaigne : il écrivit aux évêques de France contre la simonie, & quoique malade, il ne se dispensa point de prêcher, & de prendre les soins necessaires pour le gouvernement de son troupeau. Il s'opposa sur-tout à une loi que l'empereur Maurice avoit publiée l'an 592. pour défendre aux soldats de se faire religieux, & il combattit le titre de patriarche œcumenique ou universel, que prenoit Cyriaque, patriarche de Constantinople. Ces occupations ne l'empêcherent pas de travailler à plusieurs ouvrages que nous avons de lui. Ce saint Pontife mourut le 12. Mars 604. ayant gouverné l'église 13. ans 7. mois & 19. jours. Baronius & quelques autres auteurs ont crû que saint Gregoire n'avoit jamais professé la vie monastique, suivant la regle de saint Benoît, mais suivant celle de saint Equice. Leur sentiment a été combattu par de sçavans personnages, entre-autres par le pere D. Jean Mabillon, religieux Benedictin, dans une dissertation expresse, inserée dans le second volume de ses annalles de l'ordre de saint Benoît. Nous avons diverses éditions des œuvres de saint Gregoire, comme de Pierre Tussiniani, évêque de Venise, qui y travailla par ordre du pape Sixte V. On les imprima à Paris l'an 1640. en six parties. Goussainville nous en a procuré une nouvelle édition en 1695. les curieux pourront voir ce qu'il y remarque dans la préface. Le pere de Sainte-Marthe, mort general des Benedictins de la congrégation de saint Maur, en a donné en 1705. une autre plus ample & plus correcte. Saint Gregoire eut pour successeur SABINIEN. Il avoit commencé ses morales sur Job, étant à Constantinople, & il ne les acheva que vers 590. à la priere de saint Leandre, évêque de Seville. Pendant son Pontificat, il fit plusieurs homelies, nous avons celles qu'il a composées sur le prophéte Ezechiel & sur les évangiles. Les dialogues que nous avons sous son nom sont le fruit des retraites qu'il faisoit de tems en tems, s'il est vrai que cet ouvrage soit de lui, mais les douze livres de lettres qu'il écrivit, pendant les quatorze indictions de son pontificat, sont le principal & le plus utile de ses ouvrages, & contiennent des régles & des décisions très-sages sur quantité de points de la discipline. Les autres ouvrages attribués à saint Gregoire, ne sont point de ce pape, quoiqu'il y en ait quelques-uns qui soient tirés de ses écrits, ou composés à son imitation. Ce saint avoit le génie propre pour la morale ; & il s'étoit fait un fonds inépuisable de pensées spirituelles & morales. Il les exprimoit d'une maniere assez noble, & les renfermoit plûtôt dans des periodes que dans des sentences. Ses termes ne sont pas fort choisis, & sa composition n'est pas beaucoup travaillée ; mais elle est facile, bien suivie, & se soutient toujours également. Il n'a rien de bien élevé ni de bien vif ; mais ce qu'il dit est vrai & solide. Il est plein de lieux communs & de grandes maximes. Il est diffus, & quelquefois trop long dans ses explications de morale, & trop subtil, selon quelques-uns, dans ses allegories, qu'il justifie néanmoins fort bien par l'exemple de J. C. lui-même. * Saint Isidore *de Seville*, *c.* 27. S. Ildefonse *de Tolede*, *de vir. illust. c.* 1. Sigebert, *c.* 41. Honoré d'Autun, *libel.* 3. *c.* 32. Le VII. concile de Tolede, *c.* 2. Jean Diacre, *en sa vie*. Gregoire *de Tours*. Bede. Adon. Paul Diacre. Leon d'*Ostie*. Trithéme. Sixte *de Sienne*. Possevin. Bellarmin. Baronius. Louis Jacob, *biblioth. Pontif. &c.* Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du VI. siécle*.

GREGOIRE II. (Saint) Romain, succeda à *Constantin* le 21. ou le 22. Mai 714. Avant son élection, il avoit été envoyé à Constantinople, & s'y étoit opposé courageusement aux canons du synode nommé *Quini-Sexta*. Après son ordination, il travailla à faire quitter aux Lombards les terres qu'ils avoient usurpées sur l'église, & à rétablir le monastere du Mont-Cassin. L'an 715. il publia un capitulaire datté du 15. Mars, en la seconde année de l'empire d'Anastase, & reprit la ville de Cumes, que le duc de Benevent avoit enlevée au saint Siege. Il celebra divers conciles ; un entr'autres en l'an 721. contre les mariages illicites ; & un autre l'an 726. contre les iconoclastes ou brises-images, dont l'empereur Leon étoit le chef. Ce prince lui écrivit des lettres pleines de menaces, ausquelles le saint pontife ne répondit qu'avec une extrême bonté, par une épître dogmatique. Gregoire fit alliance avec les François, & porta Charles-*Martel*, par des lettres très-puissantes à défendre la cause de l'église. Il sçut aussi gagner Luitprand roi des Lombards, qui venoit pour surprendre Rome, & l'engagea à prendre d'autres mesures. Ce fut par ses soins que saint Boniface prêcha en Allemagne. Gregoire II. mourut le 11. jour de Fevrier de l'an 731. ayant tenu le siége 16. ans 8. mois & 20. jours. Ses vertus, son zele, & ses soins l'ont fait mettre au catalogue des saints. On a quinze lettres de lui, & un memoire donné à ses envoyés en Baviere, sur divers points de la discipline ecclesiastique ; GREGOIRE III. lui succeda. * Anastase, *de vit. Pont.* Sigebert, *c.* 74. *de vir. illust.* Paul Diacre. Onuphre. Genebrard. Ciaconius. Baronius. Bellarmin, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiast. du VIII. siécle*.

GREGOIRE III. natif de Syrie, fut élû cinq jours après la mort de *Gregoire* II. le 16. Fevrier de l'an 731. Aussi-tôt après son ordination, il écrivit une lettre à l'empereur Leon, pour le rétablissement des images. Le prêtre Gregoire, qui en étoit porteur, n'ayant osé la rendre à l'empereur, revint à Rome, où cette lâcheté lui fut reprochée, & il pensa être déposé : il fut renvoyé une seconde fois à Constantinople ; mais l'empereur le fit maltraiter en Sicile, & le renvoya en exil. Le pape l'ayant appris, tint un synode à Rome, dans lequel il excommunia les Iconoclastes. Il envoya deux défenseurs l'un après l'autre, Constantin & Pierre, porter les lettres de remontrance à Leon, qui eurent le même sort que le premier député. Ces differends rendant l'empereur odieux en Italie, on s'y souleva contre lui, & on résolut de s'y mettre en liberté, ce qui fut executé malgré les remontrances du pape, qui fut enfin obligé de gouverner en souverain l'exarchat de Ravenne. Il ne put le faire tranquillement, & fut inquieté aussi-tôt par Luitprand roi des Lombards, qui assiegea Rome l'an 739. Le pape eut recours à Charles-*Martel*, dont il implora le secours : il ne vit pas la fin de cette entreprise, étant mort le 10. Novembre 741. Gregoire eut toujours très-grand soin des pauvres, & répara plusieurs églises. On a de lui sept lettres qui sont suivies d'un recueil de canons, tirés des penitentiels qui paroît plus récent que Gregoire III. & que l'on ne croit pas être l'ouvrage d'un pape. Saint ZACHARIE tint le siége après lui. * Anastase, *de vit. Pont.* Sigebert, *de vir. illust. c.* 76. Petrus de Natalibus, *l.* 1. *c.* 110. Louis Jacob, *biblioth. Pontif.* Du Chêne, *vies des papes*. Trithéme. Ciaconius. Bellarmin. Baronius. Possevin, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du VIII. siécle*. Pagi, *critic. historico. chron. ad ann. Baron. an.* 738.

GREGOIRE IV. Romain, fils de *Jean*, recommandable par son sçavoir, & plus encore par sa pieté, fut élû

le 24. Septembre 827. après *Valentin*. D'abord il se cacha pour ne pas être mis sur le Saint-Siége; mais il fut découvert, & fut contraint de ceder à la volonté divine. Ce délai fit qu'il ne fut sacré que le 26. Janvier de l'an 828. Il vint en France pour favoriser les entreprises des enfans de Louis *le Débonnaire* contre leur pere, menaçant d'excommunier les évêques, qui ne prendroient pas leur parti; mais nos évêques lui répondirent avec fermeté, que s'il venoit pour les excommunier, il s'en retourneroit lui-même excommunié, *si excommunicaturus veniret, ipse excommunicatus abiret*. Ce pape écrivit une lettre sur ce sujet, qui se trouve parmi les œuvres d'Agobard. L'on a encore deux lettres de ce pape; l'une sur l'affaire d'Alderic, évêque du Mans, dont il voulut que la cause fût portée au Saint-Siege, & que cependant la qualité d'évêque lui restât; & l'autre sur la déposition d'Ebbon, qu'il désapprouve & condamne comme une violence. La premiere est accusée de fausseté par des personnes d'érudition, & est fort suspecte. Par ses soins, la fête de tous les Saints, qui n'étoit celebrée qu'à Rome, le fut par tout le monde Chrétien. Ce pape mourut le 25. Janvier 845. sous les empereurs Lothaire & Michel, fils de Theophile. Son corps fut enterré dans l'église du Vatican, ou l'on voit l'épitaphe que Boniface VIII. y fit mettre. Elle est commune à Gregoire IV. & à Boniface IV. qui travaillerent tous deux à établir la fête des Saints. Gregoire eut pour successeur SERGE II. * Anastase. Ciaconius & Baronius, *A. C. 827. 832. 835. 843.* Louis Jacob, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du IX. siécle*.

GREGOIRE V. Allemand, nommé auparavant *Brunon*, cousin ou neveu de l'empereur Othon III. succeda à Jean XV. le 11. Juin de l'an 996. Crescentius consul de Rome, que Gregoire avoit protegé, lui opposa Jean évêque de Plaisance, qui fut chassé par l'empereur Othon. Gregoire étant rétabli, celebra l'an 996. & 999. des synodes à Rome. On croit que dans le premier il fit une constitution pour l'élection des empereurs, dans laquelle il établit des princes Allemans, qui devoient être électeurs des empereurs. Ce qu'il fit à la sollicitation & par l'autorité de l'empereur Othon, & pour favoriser ceux de sa nation, apparemment du consentement des Romains. Il restitua à Jean, archevêque de Ravenne, l'église de Plaisance, qui avoit été érigée par son prédecesseur en archevêché: il donna le *Pallium* à Gerbert, archevêque de Ravenne, qui fut son successeur, il accorda un privilege à l'abbaye de S. Ambroise de Milan, & demanda à la reine Constance femme de Robert roi de France, la punition de ceux qui avoient brûlé les terres d'un évêque. C'est le sujet des quatre lettres que nous avons de lui. Il mourut le 18. Fevrier de l'an 999. & son corps fut enterré dans l'église du Vatican, auprès de celui de saint Gregoire. SILVESTRE II. fut élû après lui. * Gregorius Polydorius, *in Greg. de quatuor. Greg.* Baronius, *A. C. 996. & seq.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccl. du X. siécle*.

GREGOIRE VI. nommé auparavant *Jean* Gratien, étoit Romain & archiprêtre de l'église de Rome. Il se mit en possession du Saint-Siége, en conséquence de la cession, qui lui en fut faite par Benoît IX. fils d'Alberic, comte de Frescati, moyennant une somme d'argent. Ce Benoît avoit pour antagoniste Sylvestre III. ainsi ils se trouverent alors trois prétendans au saint siége, Benoît IX. Sylvestre III. & Gregoire VI. L'empereur Henri étant arrivé en Italie, fit déposer ces trois papes dans des synodes, comme intrus, simoniaques & coupables de crimes. Benoît se sauva, Gregoire VI. fut arrêté, puis envoyé en exil en Allemagne, où il mourut; & Sylvestre renvoyé à son évêché de sainte Sabine. Henri fit élire en sa place l'an 1046. par le concile de Sutri qui déposa Gregoire VI. Suidger, évêque de Bamberg, qui prit le nom de CLEMENT II. & fut reconnu par tout le monde pour pape légitime. * Othon de Frisingen, *en la chron.* Glaber, *l. 5. c. ult.* Guillaume de Malmesburi, *liv. 2. c. 13.* Ciaconius, *Greg. VI.* Baronius, *A. C. 1044. 1046. &c.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XI. siécle*.

GREGOIRE VII. natif de Soane en Toscane, nommé auparavant *Hildebrand*, étoit fils d'un charpentier. Il passa les premieres années de sa vie à Rome, où il eut pour maître Laurent, archevêque de Melphe dans le royaume de Naples, & fut lié très-particulierement avec Benoît IX. & Gregoire VI. il accompagna ce dernier dans son exil en Allemagne, & se retira après sa mort dans l'abbaye de Cluni, où il fut prieur, & y demeura jusqu'au tems que Brunon, évêque de Toul, designé pape par l'empereur Henri, passant par la France, l'emmena à Rome avec lui ne doutant point qu'avec les connoissances & le crédit que Gregoire avoit en cette ville, il ne lui pût rendre beaucoup de services. En effet, étant venu à Rome avec Brunon, il fit en sorte qu'il fut reconnu des Romains, sous le nom de *Leon* IX. Benoît IX. consentit lui-même à cette élection, par le conseil d'Hildebrand; mais celui-ci ayant renoué les liaisons qu'il avoit avec Benoît, se rendit en peu de tems si riche & si puissant, qu'il devint maître des affaires, & tint les papes dans une espece de dépendance. Ce fut lui qui négocia entre l'empereur & les Romains l'élection de Victor II. sous le pontificat duquel il fut envoyé en France en qualité de légat: il chassa Benoît IX. & fit élire en sa place Nicolas II. qui le fit archidiacre de l'église de Rome. Enfin, ce fut par son moyen que Cadaloüs fut chassé, & Anselme évêque de Lucques, élû pape sous le nom d'*Alexandre* II. Il eut tant de pouvoir sous le pontificat de ce dernier, qu'après sa mort il fut proclamé pape par le peuple, le jour même de l'enterrement d'Alexandre. Son élection fut confirmée par l'empereur Henri IV. & il fut ordonné évêque de Rome au mois de Juin de l'an 1073. sous le nom de *Gregoire* VII. Il ne fut pas plutôt parvenu au pontificat, qu'il conçut le dessein de se rendre le maître spirituel & temporel de toute la terre, le juge & l'arbitre souverain de toutes les affaires ecclesiastiques & civiles, le distributeur de toutes les graces de quelque nature qu'elles fussent, & dispensateur non seulement des benefices, mais aussi des royaumes. Il eut de grands démêlés avec l'empereur Henri IV. & avec les évêques d'Allemagne, & au sujet des investitures. Il fit divers reglemens utiles dans les conciles, contre les clercs simoniaques & concubinaires, & proceda contre les évêques accusés de ces crimes, & il voulut réformer plusieurs autres abus, ce qui lui attira en partie la haine des princes & des ecclesiastiques. Il fut arrêté dans Rome par Cincius, fils d'Alberic, gouverneur de Rome, & relâché quelque tems après. L'empereur Henri se déclara aussi contre Gregoire, & fit déclarer dans l'assemblée de Wormes, tenue l'an 1076. qu'on ne devoit point le reconnoître pour pape. Gregoire VII. tint de son côté un concile à Rome, dans lequel poussant trop loin son ressentiment, il excommunia Henri, & le déclara déchu de ses états. Henri fut obligé par les princes d'Allemagne, de venir trouver le pape à Canosse en état de suppliant, & de recevoir de lui les conditions que Gregoire voulut lui imposer; mais Henri s'étant repenti de ces promesses extorquées par force, Gregoire fit élire pour empereur Rodolphe, duc de Souabe, dans une assemblée des princes d'Allemagne, tenue à Forcheim l'an 1077. Henri repassa en Allemagne, malgré les excommunications de Grégoire VII. qui l'excommunia de nouveau, & le déposa dans un concile tenu à Rome l'an 1080. Après s'être appuyé d'un concile tenu à Bresse la même année, Henri défit Rodolphe, qui mourut de ses blessures: il vint ensuite en Italie, assiegea la ville de Rome, dans laquelle Gregoire VII. tint un synode pendant le siége; mais la ville fut enfin rendue à ce prince, qui avoit fait élire pape Guibert, archevêque de Ravenne, sous le nom de *Clement* III. dès le 25. Juin 1080. Il assiegea le pape Gregoire, qui s'étoit retiré dans le château Saint-Ange; mais Robert Guiscard, prince de la Pouille, étant venu au secours du pape, & les Allemans ayant élû dès l'an 1082. Hermant en la place de Rodolphe, Henri sortit de Rome, emmena Guibert avec lui, & repassa les monts, pour se rendre en diligence en Allemagne. Les années suivantes se passerent en assemblées, pour discuter les droits du pape & de l'empereur. Celle de Berchach laissa la chose indécise; celle de Quintinelebourg jugea en faveur de Gregoire, & celle de Mayence contre Gregoire. Pendant que ces choses se passoient en Allemagne, ce pape ne se trouvant pas en sureté dans Rome, parce que les Romains le considéroient comme la cause de la misere où ils étoient, s'en alla au mont Cassin, où il mourut le 4. Mai de l'an 1085. Ce ne fut pas seulement avec l'empereur Henri, que Gregoire VII. eut des affaires à démêler, il s'en fit aussi avec les rois de France & d'Angleterre: Il

étendit ses prétentions sur l'Espagne, sur la Hongrie, sur le Danemarck, sur la Pologne, sur la Norwege & la Dalmatie: il eut des differends avec les Normands, touchant les terres qu'ils possedoient en Italie, & s'accommoda avec eux: il envoya des légats dans la plupart des royaumes de l'Europe, pour y tenir des conciles, & établir son autorité: il nomma des vicaires du siege, & érigea des primats en divers endroits: il s'arrogea le jugement des causes des évêques & des chapitres: il fit divers reglemens sur la discipline ecclesiastique & monastique. Enfin il fut le premier des papes, qui entreprit de s'assujettir d'une maniere despotique les églises & les royaumes. On a de lui un registre de lettres divisé en neuf livres, qui contient 359. écrits depuis le mois d'Avril 1073. jusqu'en 1082. Il y avoit un dixiéme livre, qui ne se trouve plus; ce que l'on appelle l'onziéme, ne contient qu'une lettre entiere, & le fragment d'une autre, que l'on peut joindre avec sept ou huit autres lettres, tirées de Lancfranc ou de quelques autres monumens. Il y a parmi ces lettres un traité, intitulé *Dictatus Papæ*, contenant des prétentions exorbitantes. On doute avec raison que cette piece soit de Gregoire VII. il y a apparence qu'elle a été fabriquée, ou par un ennemi qui vouloit rendre odieuses les prétentions de ce pape, ou par un flateur entêté des maximes de la cour de Rome, qui a cru pouvoir tirer des lettres de Gregoire VII. les vingt-sept propositions dont cet écrit est composé. Le commentaire sur les pseaumes pénitentiels, attribué par quelques-uns à ce pape, est plus vrai-semblablement de S. Gregoire *le Grand*, comme les Benedictins l'ont prouvé dans leur édition des œuvres de S. Gregoire. * Les auteurs des vies des papes. De Lauroi, *epist. part. 6.* Le pere Lupus. Moratori, *tom. 2. Anecdot. dissert. 1. &c.*

GREGOIRE VIII. natif de Benevent, étoit nommé auparavant *Albert* de Mora. Le pape Adrien IV. le fit cardinal l'an 1155. Alexandre III. le fit chancelier de l'église, l'envoya légat en Espagne, & puis en Angleterre. Ce prélat succeda le 21. d'Octobre 1187. à *Urbain* III. Il écrivit aussi-tôt après son élection aux princes Chrétiens, pour les porter à une guerre sainte; mais ces desseins furent interrompus par sa mort qui arriva le 16. Decembre, après deux mois ou environ de pontificat. CLEMENT III. fut élu après lui. * Baronius, *A. C. 1187.*

GREGOIRE IX. d'Anagnia, nommé auparavant *Hugolin* ou *Huguetin*, de la famille des comtes de Segni, étoit neveu du pape Innocent III. qui le fit cardinal, évêque d'Ostie l'an 1198. Ensuite ce prélat alla en qualité de légat en Allemagne, fut employé en Italie, & fut élu pape après *Honorius* III. le 16. Mars de l'an 1227. Aussi-tôt après son élection il pressa l'empereur Frederic de faire le voyage de la Terre-Sainte. Ce prince feignit d'y aller, & s'embarqua; mais il revint peu de tems après. Gregoire IX. renouvella contre lui le jugement rendu par son prédecesseur. Frederic se défendit par des manifestes, & partit l'an 1228. pour la Syrie. Après son départ, la guerre s'étant allumée entre le pape & ses sujets, il fit un traité avec le sultan, revint en Italie, eut quelques avantages sur les troupes du pape, & fit enfin son accommodement avec lui; mais ils se brouillerent bientôt ensemble: Frederic fit la guerre au pape, & le pape le déposa. Cette sentence n'empêcha pas Frederic de continuer la guerre, & de la porter en Italie. Le pape voulut assembler un concile, Frederic fit arrêter les prélats qui s'y rendoient. Gregoire accablé de douleur de ces fâcheux accidens, en tomba malade & mourut à Rome le 30. Septembre 1241. Il eut pour successeur CELESTIN IV. qui ne fut que dix-huit jours sur le Saint-Siége. Nous avons plusieurs lettres de Gregoire IX. qui sont mieux écrites que la plûpart des lettres des autres papes de son tems. Il fit faire une collection des decretales, par Raymond de Pennafort, il l'approuva, & fit défense de se servir d'aucune autre dans les écoles & dans les tribunaux ecclesiastiques. Il travailla l'an 1233. à la réunion des Grecs & des Latins; mais la conférence qui se fit entre les députés qu'il nomma & ceux des Grecs, fut sans succès. * Genebrard & Onuphre, *en la chron.* Sigonius. Sponde. Bzovius & Olderic Raynaldi, *aux annales ecclef.* Du Boulai & Hemeré, *de acad. Parif.* Louis Jacob, *biblioth. Pont.*

GREGOIRE X. natif de Plaisance, de la famille des Visconti, nommé auparavant *Thibaud*, étoit archidiacre de Liege. Il fut élû par compromis, & à la persuasion de saint Bonaventure, le premier Septembre 1271. après que le siége eut vacqué deux ans, neuf mois & deux jours, depuis la mort de CLEMENT IV. Thibaud étoit alors dans la Terre-Sainte, avec Edouard fils du roi d'Angleterre, qui s'étoit croisé pour cette expédition. Ayant appris les nouvelles de sa promotion, il monta en chaire, & fit un sçavant discours, où il prit pour texte ces paroles du pseaume 136. *Si je t'oublie jamais, ô Jerusalem, que ma main droite seche & soit en oubli: Que ma langue demeure attachée à mon palais, si je ne me souviens toujours de toi. Si je ne me propose toujours Jerusalem comme le premier objet de ma joie.* Il arriva à Viterbe, où les cardinaux l'attendoient, le 10. Fevrier de l'an 1272. & de là à Rome, où il fut consacré & couronné le 27. Mars suivant. Gregoire agit d'abord, pour porter les princes à une croisade contre les Infidéles. Pour en venir plus facilement à bout, il travailla à accorder les Guelphes & les Gibelins, & à finir les guerres d'Italie. Il assembla le II. concile general de Lyon en l'an 1274. pour la réunion des Grecs & des Latins, pour le secours de la Terre-Sainte, & pour la réforme de la discipline ecclesiastique, & y présida en personne. A son retour en Italie, il mourut à Grezzo le 10. Janvier de l'an 1276. & eut INNOCENT V. pour successeur. Divers auteurs rapportent les miracles qui se firent à son tombeau. On a plusieurs de ses lettres. C'est lui qui a fait le premier la loi d'enfermer après la mort du pape, les cardinaux dans un lieu qu'on appelle *Conclave*, & de les y tenir jusqu'à ce qu'ils ayent élû un pape, pour les obliger par-là à faire plus promptement une élection, afin de ne pas laisser le siége aussi long-tems vacant qu'il l'avoit été après la mort de son prédecesseur. Ce reglement fut revoqué par ses successeurs Adrien V. & Jean XXI. mais ayant été renouvellé par Celestin V. & par Boniface VIII. il fut observé dans la suite. * Ptolomée, *en la chron.* S. Antonin, *tit. 20. cap. 2. §. 4.* Blondus. Sanut. Onuphre. Genebrard. Bzovius. Sponde. Louis Jacob. Du Chêne, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du XIII. siécle.*

GREGOIRE XI. nommé *Pierre* Roger, fils de *Guillaume*, comte de Beaufort en Vallée, & neveu du pape Clement VI. étoit né au château de Maumont, dans le Limosin. Après avoir été fait cardinal à l'âge de dix sept ans par son oncle, il se distingua par son merite & par son sçavoir. Il fut pourvû du prieuré de Raye-les-Angers, de l'archidiaconé de Sens, du doyenné de Bayeux, d'un canonicat dans l'église de Paris, & dans la suite il succeda à *Urbain* V. le 29. Decembre 1370. Gregoire fut ordonné prêtre le 4. Janvier, & couronné le lendemain veille des Rois de l'an 1371. Il retint près de lui Balde fameux jurisconsulte, qui lui avoit enseigné le droit, & depuis il se servit utilement de son conseil, dans les décisions importantes. Après son couronnement, il tâcha de reconcilier les princes Chrétiens, d'envoyer du secours aux Armeniens attaqués par le Turc, & de réformer les ordres religieux. L'an 1375. il envoya des troupes contre les Florentins, qui avoient aidé les Romains à chasser les légats apostoliques. Le pape croyant remedier à ces désordres, & d'ailleurs étant vivement pressé par sainte Brigitte de Suede, & par sainte Catherine de Sienne, résolut de reporter le Saint-Siége d'Avignon à Rome, d'où il avoit été transferé depuis 72. ans. Il partit d'Avignon le 13. Septembre 1376. s'embarqua, comme l'on croit, à Marseille; & après avoir essuyé de très-grands périls sur mer, arriva à Rome le 7. Janvier suivant. A peine y eut-il resîdé quatorze mois, qu'accablé de mélancolie de se voir méprisé par les Romains & les Florentins, il mourut le 27. Mars 1378. ayant gouverné l'église sept ans, trois mois & deux jours. On voit son épitaphe à Rome dans l'église de sainte Marie la Neuve. URBAIN VI. lui succeda. * François Bosquet, *in vita Gregorii X.* S. Antonin, *3. part. tit. 22. c. 1.*

GREGOIRE XII. natif de Venise, nommé *Ange* Corario, avoit été évêque de Venise & de Chalcide, & patriarche de Constantinople. Il fut envoyé nonce dans le royaume de Naples par le pape Boniface IX. & fut fait cardinal par le pape Innocent VII. le 2. Novembre de l'année 1405. Il fut élu pape l'année suivante dans le tems que l'église étoit affligée d'un fâcheux schisme. Avant son élection, les cardinaux avoient tous signé un écrit, dans lequel ils s'obligeoient par serment, que celui qui feroit

élû pape renonceroit à la papauté, lorsqu'il en seroit requis par le sacré college, pour la paix de l'église. Corario ayant été élû, confirma solemnellement cette promesse, & envoya trois ambassadeurs à Benoît XIII. pour convenir des moyens de l'executer. Il fut arrêté que les deux contendans se trouveroient au mois de Septembre à Savonne avec les cardinaux des deux colleges, pour consommer cette affaire. Cependant Gregoire ne voulut pas se rendre à Savonne, quelque disposé qu'il parût à abdiquer, & quoiqu'il eût été obligé de sortir de Rome. Les cardinaux de son parti voyant qu'il n'agissoit pas de bonne foi, l'abandonnerent, appellerent des jugemens qu'il rendit contr'eux, & s'assemblerent à Pise. Benoît ayant écrit des lettres injurieuses au roi de France, ce prince fit proceder contre ceux qui les avoient apportées, & déclara que la neutralité sur l'obéissance à l'égard des deux contendans, seroit observée dans son royaume. Les cardinaux des deux colleges assemblés à Pise l'an 1409. avec d'autres prélats, ayant cité Benoît & Gregoire, les condamnerent par contumace, les déposerent, & élurent en leur place Alexandre V. Cependant Gregoire tint un concile à Udine, dans le Frioul, dans lequel il indiquoit un autre concile. Aussitôt après il se sauva travesti, & se retira dans le royaume de Naples, où le roi Ladislas le protegea quelque tems; mais ce prince l'ayant abandonné, il se refugia dans la Marche d'Ancone, sous la protection de Charles Malatesta, qui étoit le seul qui lui fût demeuré fidéle. Il fit présenter à la XIV. session du concile de Constance, tenue le 4. de Juillet 1415. par Jean cardinal de saint Sixte & par Malatesta une cession au pontificat. Le concile en reconnoissance de sa soumission, ordonna qu'Ange Corario seroit doyen des cardinaux, & exerceroit durant sa vie la légation de la Marche d'Ancone. Il mourut à Recanati, près de Lorette, l'an 1417. un peu avant la création de Martin V. Son corps fut enterré dans l'église cathédrale de la même ville de Recanati, où l'on voit son épitaphe. * Thierri de Niem, *lib. 2. & 3. hist. schism.* Binius, *tom. 8. concil.* Gregorius Polydorius, *in suo Gregor. &c.* Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclef. du XV. siécle.*

GREGOIRE XIII. natif de Boulogne, nommé auparavant *Hugues* Buoncompagno, cardinal du titre de saint Sixte, fut élu pape à l'âge de 70. ans, le 13. Mai 1572. & après la mort de *Pie* V. C'étoit un des hommes de son tems, qui avoit le plus de connoissance de la jurisprudence civile & canonique, qu'il avoit professée avec beaucoup de réputation. Il eut soin de fonder grand nombre de colleges & de missions dans les pays des heretiques & dans ceux des idolâtres, tâchant de les ramener les uns & les autres dans le sein de l'église. Il reçut aussi diverses ambassades des patriarches schismatiques d'Orient, qui lui rendirent obéissance, & d'autres des payens convertis dans le Japon. Il approuva des congrégations religieuses, en réforma d'autres, éleva divers bâtimens, & assembla les plus sçavans mathematiciens de son tems pour travailler à la réforme du calendrier: l'on acheva cette réforme l'an 1582. en ôtant dix jours du mois d'Octobre, & fixant l'équinoxe du printems, comme avoient fait les peres de Nicée. Ce pape mourut le 10. Avril 1585. après avoir gouverné treize ans, moins trente-deux jours. Le peuple Romain lui fit élever une statue de marbre. Nous avons remarqué en parlant de Gratien, que Gregoire XIII. avoit fait publier le corps du droit. On a encore diverses autres pieces de sa façon, des épîtres, des harangues, &c. qu'on trouve dans les cabinets des curieux. SIXTE V. monta sur le trône pontifical après lui. * *Consultez* les auteurs cités par Louis Jacob, *biblioth. Pont.* & par Sponde, *A. C. 1572. & seq.*

GREGOIRE XIV. nommé auparavant *Nicolas* Sfondrate, de Milan, & dit *le cardinal de Cremone*, parce qu'il étoit originaire & évêque de cette ville, fut élû le cinquiéme jour de Decembre de l'an 1590. le siége ayant vacqué deux mois & sept jours depuis la mort d'*Urbain* VII. Gregoire qui fut couronné le jour de la fête de la Conception de la sainte Vierge, ne tint le pontificat que dix mois & dix jours. Il étoit fort dévot, ami des pauvres, & grand ennemi des heretiques. On dit qu'il avoit employé des sommes immenses pour maintenir la ligue en France; parce qu'on lui avoit persuadé qu'elle avoit pour but de maintenir la foi orthodoxe. Il donna le chapeau rouge aux cardinaux réguliers, & mourut le 15. Octobre de l'an 1591. INNOCENT IX. fut élû après lui. *Voyez* SFONDRATE. * Beyerlinck. Paul Bombini. Hilarion de Coste, &c. Sponde, *A. C. 1590. 1591.*

GREGOIRE XV. natif de Boulogne, nommé auparavant *Alexandre* Ludovisio, succeda à *Paul* V. le 9. Fevrier 1621 âgé de 67. ans. Il publia une bulle touchant l'élection des papes par les suffrages secrets, & canonisa l'an 1622. saint Ignace, saint François Xavier, saint Philippe de Neri & sainte Therese. Ce pape contribua avec beaucoup de zele à la guerre que l'empereur & le roi de Pologne soutenoient, le premier contre les heretiques en Allemagne, & l'autre contre les Turcs. Il érigea aussi l'évêché de Paris en métropole, & fonda la propagation de la foi. Son pontificat ne fut que de deux ans & cinq mois, au bout desquels il mourut le 8. Juillet 1623. URBAIN VIII. fut son successeur. * Sponde, *A. C. 1621. n. 1. 1622. n. 14.* Villani. Bzovius. Victorel, &c.

ANTIPAPES.

GREGOIRE, antipape, fut élû par quelques Romains, qui chasserent de la ville Benoît VIII. légitime pontife. Celui-ci alla trouver en Allemagne l'empereur Henri, & par son secours fut rétabli sur le trône pontifical, & Gregoire fut chassé l'an 1013. *Cherchez* BENOIST VIII. * Baronius, *A. C. 1012.*

GREGOIRE, cardinal & antipape, Romain de nation, fut mis par le pape Calixte II. dans le sacré college l'an 1122. Il favorisa le parti d'Anaclet II. faux pontife, & après la mort de cet antipape, arrivée au commencement de 1138. il fut élû par les schismatiques contre Innocent II. légitime pape, sous le nom de Victor II. Roger roi de Sicile, approuva & soutint cette élection. Quelque tems après, Gregoire se trouvant abandonné de tout le monde, se soumit à Innocent: ainsi la paix fut donnée à l'église, par les soins de saint Bernard, qui y travailla avec un zele extraordinaire. Ce fut le premier Dimanche après la Pentecôte de l'année 1139. * S. Bernard, *epist. 320.* Baronius, *A. C. 1138.*

GREGOIRE, antipape, *cherchez* BURDIN.

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

GREGOIRE DE NEOCESARÉE, (Saint) évêque de cette ville dans le Pont, où il étoit né, vivoit dans le III. siécle, & fut surnommé le *Thaumaturge*, à cause de ses miracles. Il portoit le nom de Theodore avant son baptême; (car il avoit été élevé dans le Paganisme, & poussé du desir d'apprendre les lettres grecques & latines, il alla avec Athenodore son frere, à Beryte, puis à Césarée, où il fut disciple d'Origene. Un saint prélat nommé *Phedime*, qui connoissoit parfaitement sa vertu, le créa évêque de Neocesarée pendant son absence en l'an 240. Gregoire prit d'abord la fuite, pour éviter cet honneur, & fut ensuite contraint de se soumetre à ce que Dieu vouloit de lui. Avec le signe de la croix, il chassa les démons d'un temple, & les y fit rentrer: il transporta un rocher de sa place en une autre: dessecha miraculeusement un lac, arrêta une riviere débordée, & fit divers autres miracles. Les saints peres en parlent comme d'un homme comparable aux prophétes & aux apôtres. Il mourut le 17. Novembre de l'an 265. & en mourant il eut la consolation de ne laisser que dix-sept idolâtres dans son diocèse, où il n'avoit trouvé que dix-sept Chrétiens à son avenement. Gerard Vossius, prevôt de Tongres, fit imprimer ses œuvres in 4°. à Mayence l'an 1604. avec sa vie. On doute si tous les traités qu'il y a inserés, sont de ce saint docteur. Nous avons aussi ses œuvres avec celles de quelques autres saints, imprimées à Paris l'an 1621. en un volume *in folio*. Entre ses œuvres, le discours de remercîment fait à Origene, est veritablement de lui. Eusebe & saint Jerôme lui attribuent une paraphrase sur l'Ecclesiaste, qui est celle que l'on trouve parmi les œuvres de saint Gregoire de Nazianze. Saint Gregoire de Nysse & Ruffin, rapportent une formule de foi, qu'ils lui attribuent: il y en a une autre plus longue, qui n'est point de lui, quoiqu'elle porte son nom. L'épître canonique est certainement de lui, à l'exception du dernier canon touchant les degrés de la pénitence, que le pere Morin croit ajoutés, & qui ne se trouvent point dans Zonare. La dif-

pute de l'ame adressée à Tatien, & les sermons qui portent le nom de Gregoire Thaumaturge, ne sont certainement pas de lui. * Eusebe, *liv. 6. c. 23. liv. 7. c. 13. & 25.* S. Basile, *c. 29. l. de Spiritu Sancto. & epist. 64.* S. Gregoire *de Nysse.* Socrate. Theodoret. S. Jerôme, *de script. eccl. c. 65.* Ruffin. Evagre. Suidas. Bellarmin. Baronius, &c. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. des III. premiers siécles.*

GREGOIRE DE CAPPADOCE, Arien, fut ordonné évêque d'Alexandrie par le concile d'Antioche, tenu par les Ariens l'an 341. Il persécuta les Orthodoxes, qui suivoient saint Athanase leur légitime prélat: fit fouetter de saintes vierges publiquement, & viola les lieux les plus sacrés. Les évêques assemblés l'an 347. dans le concile de Sardique, le déposerent, ajoutant à la déposition une exclusion perpétuelle de l'épiscopat, cassant toutes ses ordinations, & interdisant à tous les clercs qu'il avoit faits, l'exercice de leur ordre. Gregoire mourut à Alexandrie, l'an 349. * Socrate, *l. 2.* Theodoret, *l. 2.* Sozomene, *l. 3.* Baronius. Hermant, *vie de S. Athanase, &c.*

GREGOIRE DE NAZIANZE le pere, (Saint) vivoit dans le IV. siécle. Il étoit engagé dans la religion de certains heretiques, que l'on appelloit *Hypsistaires*; parce qu'ils faisoient profession de n'adorer que le grand Dieu, & observoient néanmoins les ceremonies des Juifs & des Payens. Il fut converti à la religion Catholique par les prieres de sa femme *Nonne*, reçut le baptême en 325. & en 329. il fut fait évêque de la même église de Nazianze en Cappadoce. Il délivra sa ville des soldats de l'empereur Julien l'*Apostat*, & resista à ce même empereur pour l'élection de l'évêque de Césarée. En d'autres occasions il donna des marques d'un courage admirable; & eut l'avantage d'être pere de saint Gregoire de Nazianze, surnommé *le Theologien*, de S. Césaire & de sainte Gorgonne. Il gouverna son église environ 45. ans, & mourut âgé de cent ans, vers l'ans 374. selon M. de Tillemont, qui a tiré ces époques de S. Gregoire son fils. * S. Gregoire *le Theologien, orat. funeb. patr.* Baronius, *A. C. 325. 326.* Hermant, *374. vie de S. Gregoire* de Nazianze. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du IV. siécle.*

GREGOIRE DE NAZIANZE le fils, (Saint) dit *le Theologien*, qui a gouverné quelque tems l'église de Constantinople, a été un des plus illustres ornemens de l'église Grecque dans le IV. siécle. Il nâquit dans le bourg d'Arianze, proche de la ville de Nazianze, l'an 318. Après avoir fait ses premieres études à Césarée de Palestine & à Alexandrie, il alla à Athenes pour achever ses études avec saint Basile, qui fut le plus cher de ses amis. C'est-là qu'ils connurent Julien l'*Apostat*, qui depuis voulut les attirer près de sa personne, mais inutilement. Gregoire vécut long-tems dans la solitude avec saint Basile, & travailla pour lui procurer l'évêché de Césarée. Basile l'ordonna évêque de Sazimes, mais contre son gré; & cette ordination causa de la froideur entr'eux durant quelque tems. Gregoire étant retourné dans son pays, fut coadjuteur de son pere, dans le commencement de l'église de Nazianze; mais ce fut à condition, comme il le dit lui-même, qu'il ne lui succederoit point, & qu'après la mort de son pere, il pourroit se retirer où il voudroit. En effet, quand son pere fut mort l'an 374. après avoir demeuré quelque tems à Nazianze, il s'en alla à Seleucie, & de-là Constantinople, où il arriva vers l'an 378. il la trouva pleine d'Ariens, qui souleverent presque toute la ville contre lui: il entra dans l'église d'Anastasie, qui étoit la seule qui restoit pour lors aux Orthodoxes: il se mit à leur tête, & prit soin d'instruire & de conserver ce petit troupeau, qu'il augmenta même beaucoup par la conversion de plusieurs Ariens. Comme il étoit ainsi en possession du siége de Constantinople, Maxime le philosophe fut ordonné évêque de cette église, par Pierre d'Alexandrie l'an 379. mais le peuple de Constantinople, qui étoit attaché à Gregoire *de Nazianze*, empêcha Maxime de se mettre en possession de cette église. Quand Theodose arriva à Constantinople l'an 380. il reconnut saint Gregoire *de Nazianze* pour évêque, ce saint évêque continua de gouverner l'église de Constantinople; il fut même confirmé par la premiere assemblée des évêques du concile de Constantinople, étant soutenu par Melece, évêque d'Antioche; mais après la mort de Melece, les Egyptiens s'étant déclarés contre lui, & les Orientaux ayant lâché pied, il offrit de se retirer. Sa proposition fut reçue avec plus de facilité qu'il n'esperoit. Il se démit entierement de l'évêché de Constantinople, & se retira en son pays, où il mourut le 9. de Mai, vers l'an 389. On a cinquante-cinq discours ou sermons de saint Gregoire *de Nazianze*, plusieurs poësies & quantité de lettres. Toutes ses œuvres ont été imprimées à Bâle l'an 1550. avec la version de Bilibalde Perkimer. Depuis ce tems, l'abbé de Billi, très-habile dans la langue grecque, en fit une excellente version, qui fut imprimée avec le texte grec à Paris chez Morel l'an 1609. en deux volumes *in folio*. On y joignit le commentaire d'Elie de Crete, de Nicetas, de Psellus, de Cyrus, & les notes de Morel & de l'abbé de Billi, sur les œuvres de saint Gregoire de Nazianze. Le cardinal Baronius a publié le testament de saint Gregoire *de Nazianze*, corrigé par le pere Jacques Sirmond. D. Louvard, Benedictin de la congrégation de S. Maur, a promis une nouvelle édition de tous les ouvrages de ce pere.

On ne peut contester à saint Gregoire le prix de l'éloquence. Il l'emporte assurément sur tous ceux de son siécle, pour la pureté de ses termes, pour la noblesse de ses expressions, pour l'ornement de son discours, pour la varieté de ses figures, pour la justesse de ses comparaisons, pour la beauté de ses raisonnemens, & pour l'élevation de ses pensées. Saint Jerôme & Suidas disent, qu'il a imité un ancien, nommé Polemon; mais nous pouvons dire que son style approche fort de celui d'Isocrate. Quelque élevé qu'il soit, il est naturel, coulant & agréable; ses periodes sont pleines & se soutiennent jusqu'à la fin. Il a une merveilleuse abondance de paroles, une facilité non pareille à s'exprimer, & un tour très-agréable; ses oraisons sont composées avec beaucoup d'art & de methode, il y prend le caractere qui convient à son sujet & à ses auditeurs. Enfin, l'on peut dire qu'il est un des plus parfaits orateurs de la Grece. Néanmoins il affecte trop les antitheses, les allusions, les similitudes, les comparaisons, & certaines autres délicatesses du discours qui semblent le rendre effeminé. L'on trouve même quelquefois du faux dans ses pensées & dans ses raisonnemens; mais il est couvert du brillant de ses expressions, & enveloppé dans la multitude de ses paroles. Ses sermons sont mêlés d'un grand nombre de pensées philosophiques, & pleins de traits de l'histoire & de la fable. Il enseigne la morale d'une maniere, qui est plus pour les philosophes que pour le peuple; mais il est très-sublime & très-exact dans l'explication des mysteres, qualité qui lui a fait meriter le nom de *Theologien* par excellence. Il avoit beaucoup de pieté, mais il étoit peu propre aux affaires civiles. Il aimoit beaucoup la retraite. Il a eu en sa vie trois évêchés, & cependant on ne peut pas dire qu'il ait été proprement évêque d'un seul; car il ne voulut point de celui de Sazimes, pour lequel il avoit été ordonné. Il n'accepta celui de Nazianze que pour un tems, afin d'être coadjuteur de son pere, mais à la charge qu'il ne lui succederoit point. Quand il vint à Constantinople, il n'avoit aucun dessein d'être évêque de cette église, & il n'en prenoit point la qualité. Il est vrai qu'il fut mis ensuite sur le trône épiscopal par l'empereur, & par quelques évêques; mais il fut enfin obligé d'en sortir. Il s'est élevé avec force contre les évêques, qui n'étoient pas dignes de leur ministere, ou qui ne menoient pas une vie conforme à l'état ecclesiastique. * *Orat. ad patr. epist. 6.* Saint Jerôme, *c. 117. de script. eccl.* S. Basile, *epist. 141. &c.* Tillemont, *hist. eccles.* Hermant, *vie de S. Gregoire de Nazianze.* Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du IV. siécle.*

GREGOIRE, prêtre de l'église de Césarée, dans le X. siécle, est auteur d'une vie de saint Gregoire *de Nazianze*. On croit qu'il a aussi composé un discours historique sur le concile de Nicée, cité par Metaphraste, & donné par Surius & par le pere Combefis, mais peu digne de foi. Il est different de GREGOIRE, évêque de Nicomedie, à qui on attribue un discours de la présentation de la sainte Vierge, & quelques autres traités. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du X. siécle.*

GREGOIRE DE NYSSE, (Saint) évêque de Nysse, ville de Cappadoce, vers l'an 330. dans le IV. siécle, étoit frere de saint Basile *le Grand*, de saint Pierre, évêque de Sebaste en Armenie, & de sainte Macrine vierge, abbesse d'un monastere de filles. Nous apprenons de lui-même,

& plus particulierement de Nicetas métropolitain d'Heraclée, & de Nicephore Calliste, qu'il étoit marié à une sainte femme, nommée Theosebie, & que lorsqu'il se consacra au sacerdoce, elle se consacra aussi au service de l'église, dans l'office de diaconesse. Il fut fait évêque de Nysse, l'an 372. puis envoyé en exil par l'empereur Valens l'an 374. parce qu'il soutenoit la foi orthodoxe. Il assista au concile d'Antioche, tenu l'an 380. & fut chargé de visiter les églises d'Arabie. Avant que de s'acquitter de cette commission, il alla visiter sainte Macrine sa sœur, & lui rendit ses derniers devoirs. De-là il revint à Nysse, & fit ensuite sa visite en Arabie. Il passa par Jerusalem, il y visita les saints lieux, & travailla à la réunion des Schismatiques de l'église de Jerusalem. Il parut ensuite avec éclat, dans le concile general de Constantinople de l'an 381. où il fut choisi pour faire l'oraison funebre de S. Melece, patriarche d'Antioche, & désigné pour être un des évêques, qui devoient veiller sur le diocése de Pont, comme il paroît par la loi de l'empereur Theodose, & comme saint Gregoire le témoigne lui-même dans son épître à Flavien. On croit qu'il assista au concile tenu dans cette ville l'an 383. & qu'il y prononça ce discours contre les Anoméens, qui est intitulé : *Discours sur Abraham, ou de la divinité du Fils & du Saint-Esprit*. L'an 385. il prononça encore à Constantinople l'oraison funebre de l'imperatrice Flacille. Enfin, son nom paroît au rang des métropolitains, dans le concile tenu à Constantinople, pour la dédicace de l'église de Ruffin, en l'an 394. Il faut qu'il soit mort quelque tems après. Ce saint Prélat vécut jusques à la derniere vieillesse, & tant à cause de sa pieté & de son érudition, que de son grand âge, fut appellé *le pere des Peres* : ce que nous apprenons du VII. concile general, tenu à Nicée, *Act. 6.* Il mourut le 9. Janvier ou le 9. de Mars, vers l'an 396. Le pere Fronton du Duc a recueilli ses œuvres, & les a fait imprimer à Paris, l'an 1605. Claude Morel y en fit une autre édition l'an 1615. & l'on y ajoûta encore quelque chose l'an 1618. Les ouvrages de saint Gregoire de Nysse, sont des *commentaires sur l'Ecriture* ; des *traités dogmatiques* ; des *sermons sur les mysteres* ; des *discours de morale*, des *panegyriques des saints* ; des *oraisons des saints* ; & quelques lettres sur la discipline de l'église. Quoique saint Gregoire de Nysse ait fait la profession de rhetoricien, & que Photius assure que son style est élevé & agréable, on peut dire néanmoins qu'il n'approche pas de l'éloquence de saint Basile & de saint Gregoire de Nazianze. Sa composition est affectée, & son style n'est point naturel : il parle plûtôt en déclamateur qu'en orateur : il est toujours enfoncé dans l'allegorie, ou dans les raisonnemens abstraits : il mêle la philosophie avec la théologie, & se sert des principes des philosophes, & dans l'explication des mysteres, & dans les discours de morale. Ainsi ses ouvrages ressemblent plus aux traités de Platon & d'Aristote, qu'à ceux des autres Chrétiens. Il a suivi & imité Origene dans l'allegorie. Il y a bien de l'apparence, que les endroits dans lesquels on trouve les erreurs d'Origene, ont été ajoûtés. C'est ce que Germain, patriarche de Constantinople, montroit dans un livre, dont Photius rapporte un extrait dans le volume 218. de sa bibliotheque, dans lequel il justifioit, tant par ce qui précedoit ces endroits, que par la suite, & une infinité de passages contraires, que les endroits conformes à la doctrine d'Origene, sur la fin des peines des damnés avoient été ajoutés ou corrompus par les disciples de cet auteur : il remarque encore que cela étoit arrivé au dialogue de l'ame avec Macrine, à la grande catechese, & au livre de la perfection d'un Chrétien : il devoit y ajoûter le traité des enfans qui meurent avant l'âge de raison. L'on pourroit encore dire que saint Gregoire de Nysse, étant plein des livres & des principes d'Origene, ne pouvoit pas s'empêcher de laisser glisser par mégarde quelques-unes des erreurs de cet auteur dans ses raisonnemens, quoiqu'il ne fût pas effectivement de son avis, & qu'il le rejettât quand il y faisoit attention. Il est néanmoins visible qu'il y a une addition à la fin de la grande catechese, dans laquelle il est parlé de l'heretique Severe. Les curieux consulteront ces éditions, où l'on trouve la vie de ce Saint. * Saint Basile, *ep. 43.* Saint Gregoire *de Nazianze*, *orat. 6. & in ep.* S. Jerôme, *de script. ecclef. c. 129.* Socrate, *lib. 3. c. 8. lib. 4. c. 21. lib. 5. c. 9.* Sozomene, *lib. 7. c. 10.* Theodoret, *lib. 4. c. 21. & in Polymor. dial. 1. 2.* Photius, *bibl. cod. 6. & 7.* Leon le Sage, *conft. 88.* Honoré d'Autun, *l. 1. c. 129.* Suidas. Nicephore Calliste, *lib. 11. c. 29. & lib. 12. c. 13.* Herman, *vie de saint Basile*. Sixte *de Sienne*. Trithéme. Bellarmin. Possevin. Baronius. Le Mire, &c. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du IV. siécle*.

GREGOIRE, (saint) évêque & apôtre de l'Armenie majeure, vivoit dans le III. siécle. Les actes de sa vie, portent qu'il étoit fils d'un seigneur, que le roi d'Armenie fit mourir ; qu'étant encore enfant, il fut transporté sur les terres de l'empire Romain, & élevé dans la ville de Césarée en Cappadoce, où il fut instruit dans la religion Chrétienne, qu'ensuite il retourna dans son pays, où il fut mal reçu de Tiridate, fils de celui qui avoit fait mourir son pere ; que ce prince, après lui avoir fait souffrir divers tourmens, se convertit à la religion Chrétienne, & obligea une grande partie de ses sujets à l'embrasser ; que l'empereur Maximin Daia voulut obliger les Armeniens de quitter le Christianisme, & leur fit la guerre pour ce sujet ; que Gregoire qui avoit été ordonné évêque d'Armenie par Leonce, évêque de Césarée en Cappadoce, non seulement maintint la religion dans ce pays, mais même la fit passer dans les nations voisines, & qu'il mourut quelque tems avant que Constantin se fût rendu maître de l'Orient ; mais les actes de ce saint sont de la composition de Metaphraste, sur la foi duquel on ne peut rien assurer. A l'égard du Christianisme des églises Orientales, on a de plus sûrs garants, sçavoir, Eusebe, *hist. ecclef. l. 6. c. 46.* & Sozom. *l. 2. hist. c. 8.* Les Grecs font la fête de ce saint au 30. de Septembre, & le martyrologe romain moderne en fait memoire au même jour.

GREGOIRE, (saint) évêque de Langres, dans le V. & VI. siécle, fils d'un des premiers sénateurs d'Autun, fut élevé tout jeune à la dignité de comte, ou de gouverneur de la ville : il quitta cette charge pour mener une vie retirée & penitente, & fut ordonné évêque de Langres à l'âge de 57. ans. Il mourut vers l'an 539. après avoir été 33. ans évêque. On fait memoire de lui au 4. Janvier. * Gregoire *de Tours*, *vies des Peres*, *c. 7. hist. Francor. l. 3. c. 15. & 19.* Le Cointe, *annal.* Bollandus, *au 4. Janvier*. Baillet, *vies des saints*.

GREGOIRE, (saint) d'Armenie, reclus à Pluviers en Beausse, vivoit dans le X. & XI. siécle. Après la mort de ses parens il renonça à leur succession, & distribua ce qu'il avoit aux pauvres, pour se consacrer au service de Dieu, dans un monastere près de la ville de Nicople. Il fut élevé au sacerdoce par l'évêque de cette ville, travailla à la conversion des Manichéens, des autres heretiques & des infideles, qui se trouvoient dans ce diocése. Son merite le fit choisir pour coadjuteur de l'évêque, auquel il succeda ; mais après avoir fait pendant quelques années les fonctions de l'épiscopat, il se retira, passa en Occident avec deux religieux Grecs, & après avoir long tems voyagé en Italie & en France, & il s'arrêta près de la ville de Pluviers en Beausse, au diocése d'Orleans, & ayant trouvé à trois quarts de lieue de-là une petite église, dédiée sous le nom de saint Martin de *Verton*, il s'y retira dans une petite loge, où il demeura réclus le reste de sa vie, y vivant très-austerement. Il mourut le 16. de Mars vers le commencement du XI. siécle. Les reliques de saint Gregoire qu'on gardoit à Pluviers dans une belle chasse d'argent, ont été presque entierement brûlées en 1717. le feu ayant pris dans la sacristie ; on n'en a sauvé que quelques os à demi brûlés, qu'on a remis dans une nouvelle chasse d'argent. * Anonymus, *apud Henschenium*. Baillet, *vies des Saints*.

GREGOIRE LE BETIQUE, fut ainsi appellé, parce qu'il étoit né dans cette partie d'Espagne, qu'on appelle *la Betique*, à cause de la riviere de Guadalquivir, nommée en latin *Batis*. Il étoit évêque d'Eliberis en Espagne, que les uns prennent pour Elvire, & les autres pour Colioure, & florissoit dans le IV. siécle. On croit que c'est à lui, qu'Eusebe de Verceil écrivit une épître ; & qui est le même qui s'opposa à Osius. Marcellin & Faustin, prêtres Luciferiens, rapporterent qu'Osius étant prêt de le condamner, fut renversé par terre, & qu'il perdit la parole ; mais cette relation est fort suspecte. Saint Jerôme joint cet évêque à Lucifer de Cagliari, & il y a apparence qu'il a été du parti des Luciferiens. Il a fleuri depuis

l'an 357. jusques vers la fin du IV. siécle. Saint Jerôme en parle comme d'un homme vivant, dans son traité des hommes illustres écrit en 392. où ce pere assure que ce Gregoire avoit fait un traité de la foi, & on a crû que cet ouvrage n'étoit pas different des sept petits traités contre les Ariens, imprimés à Rome sous le nom de Gregoire en 1575. mais l'on a depuis découvert qu'ils sont de Faustin diacre Luciferien, à qui Gennade les attribue. Ils sont adressés à l'imperatrice Galla Placidia, sœur de l'empereur Honorius, qui n'a été imperatrice que long-tems après la mort de Gregoire *le Betique*. On croit que le traité de la foi, de Gregoire *le Betique* est celui de la divinité du fils, qui se trouve parmi les œuvres de saint Gregoire *de Nazianze*. Le style de cet auteur n'est pas fort élevé, si nous en croyons saint Jerôme. L'église fait memoire de lui le vingt-quatre Avril. L'histoire que Faustin & Marcellin, prêtres Luciferiens en font dans leur requête est trop suspecte, & trop flateuse pour meriter aucune croyance. Ce qu'en dit saint Isidore, venant de la même source ne demande pas plus d'égard. Ainsi on ne peut compter que sur ce que saint Athanase, saint Eusebe *de Verceil*, & saint Jerôme en ont écrit. * Saint Jerôme, *de script. eccl. c. 105.* Gennade. Honoré d'Autun, *l. 1. de lumin. eccles. c. 206.* Saint Isidore, *de vir. illust. c. 1.* Bellarmin, *de script. eccles.* Le Mire, &c. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. IV. siécle.* Baillet, *vies des saints, 24. Avril.*

GREGOIRE DE TOURS, l'un des plus fameux évêques & écrivains de son tems, florissoit dans le VI. siécle. Il s'appelloit George-Florent-Gregoire, & étoit issu d'une famille illustre d'Auvergne, & fils de Florent, frere de Gallus, évêque de Clermont & d'Armentaire. Saint Nifier de Lyon l'ayant vû encore au berceau, le recommanda à ses parens, comme un enfant de qui Dieu se serviroit un jour dans son église. Gallus qui étoit évêque de Clermont, & frere de Florent, pere de Gregoire, se chargea de son instruction, aussi-bien qu'Avitus, successeur de Gallus. Gregoire fit tant de progrès dans les sciences & dans la pieté, qu'après la mort d'Euphrone, évêque de Tours, il fut mis en sa place par le clergé & le peuple l'an 572. ou 574. selon le cardinal Baronius. Il résista autant qu'il put à l'autorité du roi Sigebert & de la reine Brunehaut, qui le contraignirent d'accepter cette dignité. Gilles de Reims l'ordonna aussitôt, de peur qu'il ne prît la fuite. Ce saint fut un veritable pasteur des ames, & il n'épargna rien pour ramener celles qui s'égaroient, & pour conserver les fideles. La résistance qu'il fit, en la cause de Prétextat, aux violences de Chilperic & de Fredegonde, est une marque de sa constance & de son integrité. Malgré cela il fut aimé & estimé de ses rois. Il se trouva au synode de Paris, tenu l'an 577. en la cause de Prétextat de Rouen, & à celui de Braine tenu l'an 580. où il se justifia sur quelques discours qu'on l'accusoit d'avoir fait, au desavantage de la reine Fredegonde. Il alla à Rome visiter les lieux saints, y lia amitié avec saint Gregoire *le Grand*, & mourut le 27. Novembre 595. Il a écrit l'*histoire de France* en dix livres, qui contiennent l'histoire ecclesiastique & profane depuis l'établissement du Christianisme dans les Gaules, par Pothin évêque de Lyon jusqu'à l'an 595. il a encore composé huit livres des miracles, ou de la vie des saints; sçavoir, un livre de la gloire des martyrs; un livre de la passion & des miracles du martyr saint Julien; un livre de la gloire des confesseurs; quatre livres de la vie & des miracles de saint Martin, & un livre de la vie des peres. Il avoit composé un commentaire sur les pseaumes, qui se trouve manuscrit; & un traité du cours ecclesiastique, ou de l'office divin. Cet auteur avoue lui même que son style est grossier & rustique. Il étoit crédule & simple sur le fait des miracles, & débitoit hardiment des histoires incertaines ou fabuleuses. Cela n'empêche pas que son histoire ne soit d'une grande utilité, & ne contienne plusieurs faits de conséquence. Sigebert fait mention de quelques autres pieces de sa façon, & nous avons diverses éditions de ses ouvrages; mais la plus parfaite est celle que le pere dom Thierri Ruinart Benedictin de la congrégation de saint Maur, a donnée en l'année 1699. * Hilduin, *in Areopag.* Hincmar, *praf. in vit. S. Remigii.* Aimoin, *l. 1. c. 18.* Honoré d'Autun, *l. 3. c. 23.* Trithéme & Bellarmin, *au catalog.* Possevin, *in appar. sacr.* Baronius, *A. C. 566. 574. &c.* Vossius, *de hist. Lat. l. 2. c. 22.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tom. 1. p. 739. &c.* Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du IV. siécle.*

GREGOIRE I. de ce nom, solitaire du mont Sina, fut mis en la place d'Anastase *le Sinaïte*, patriarche d'Antioche, qb'on déposa dans un synode l'an 572. Les éloges que divers auteurs lui donnent font connoître qu'il n'avoit pas été intrus sur ce siége, comme quelques-uns l'ont pensé. Il gouverna cette église jusqu'à l'an 594. que le même Anastase *Sinaïte* fut encore rétabli. Il a fait un discours sur les femmes qui porterent des parfums pour embaumer le corps de Jesus-Christ après sa mort. * Evagre, *l. 5. c. 6. & 23.* Baronius, *A. C. 527. num. 16. & seq. 594. n. 2.* Du Pin, *bibl. eccles. du VII. siécle.*

GREGOIRE II. patriarche d'Antioche, succeda à Anastase II. martyrisé l'an 609. Il gouverna cette église environ vingt années, jusqu'à ce qu'Anastase III. Jacobite fut mis en sa place. * Baronius, *in annal.* Genebrard, *en sa chron.*

GREGOIRE, évêque de Syracuse, surnommé *Asbesta*, vivoit sur la fin du IX. siécle. Saint Ignace, patriarche de Constantinople, & le pape Nicolas le trouverent toujours opposé à leurs sentimens. Baronius le traite fort mal, aussi bien que Photius; surquoi l'on peut voir Montaigu sur les épîtres de Photius.

GREGOIRE PALAMAS, archevêque de Thessalonique dans le XIV. siécle, donna dans l'erreur des Grecs, qui disoient que la lumiere que les apôtres virent sur le Thabor, étoit une lumiere increée. Barlaam, moine Grec de Calabre, défera Palamas, & les autres moines qui tenoient ses opinions, à l'empereur & au patriarche de Constantinople. On tint un concile l'an 1341. en cette ville, où le sentiment de Palamas fut approuvé; & celui de Barlaam rejetté. Quelque tems après un autre moine nommé *Gregoire Acyndinus*, ayant renouvellé les accusations contre les accusateurs de Palamas, fut condamné avec Barlaam dans un second synode; mais dans un troisiéme tenu en 1347. Jean, patriarche de Constantinople, condamna les Palamites. L'empereur Cantacuzene irrité de cette décision, fit déposer Jean, & élire en sa place Isidore, ami de Palamas, qui fut archevêque de Thessalonique. Ces deux prélats furent déposés dans un IV. concile de Constantinople tenu la même année, & composé d'évêques orthodoxes. Néanmoins Isidore demeura en possession du siége de Constantinople, & Calliste, qui lui succeda, tint le même parti, & fit condamner les Barlaamites dans un V. concile tenu vers l'an 1354. où la doctrine des Palamites fut expliquée & approuvée. Barlaam s'étoit retiré en Occident dès l'an 1342. & la même année il avoit été fait évêque de Gieraci dans la Calabre. On a de lui des écrits pour & contre les Latins. Il étoit mort lorsqu'on tint ce dernier synode, & Barlaam l'étoit aussi. Palamas a aussi composé plusieurs écrits, tant pour défendre son opinion sur la lumiere du Thabor, que contre les Latins, sur la procession du Saint-Esprit. * Gregoras dans son histoire, & particulierement dans les traités qui sont à la fin de la derniere édition du Louvre. Cantacuzene, *l. 1.* Sponde, *A. C. 1337. n. 11.* Leo Allatius, *de Perpet. eccles. Consensu. Gracia orthodox.* Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XIV. siécle.*

GREGOIRE D'ARIMINI, ou DE RIMINI, general de l'ordre des Augustins, & l'un des grands scholastiques de son tems, a vécu dans le XIV. siécle. Il enseigna avec réputation dans l'université de Paris, où l'on dit qu'il porta le nom de *docteur authentique*. Gregoire fut proposé au gouvernement de son ordre l'an 1357. après Thomas, dit *de Strasbourg*, & mourut l'année suivante. Il laissa des commentaires sur les quatres livres des sentences, sur les épîtres de saint Paul, sur l'épître canonique de saint Jacques, & un traité des usures. On lui attribue aussi des sermons. Il combattit les théologiens qui soutenoient que par la toute-puissance divine, il peut arriver que deux propositions contradictoires soient veritables touchant un même sujet & en même-tems. * Trithéme, *au cat. A. C. 1359.* Sixte *de Sienne*, *biblioth. sanct.* Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar. sacr.* Cornelius Curtius, *in elog.* Sabellic. Thomas Gratien. Elissius, &c. Bayle, *diction. crit.*

GREGOIRE MAMAS, protosyncelle de l'église de Constantinople, c'est-à-dire, *premier vicaire du patriarche*, &

& celui qui lui succedoit ordinairement, vivoit dans le XV. siécle. Il avoit été confesseur de l'empereur Jean Paleologue, & assista au concile general de Florence, en qualité de vicaire du patriarche d'Alexandrie. Il le fut depuis du patriarche de Constantinople, & fit divers recueils des écrits des peres; mais ce ne fut pas lui qui composa la défense des cinq chapitres du même concile de Florence, comme quelques-uns l'ont cru; car ce recueil est de George Scholarius. On ne sçait si ce prélat est le même que GREGOIRE Melissene, qui fut fait patriarche de Constantinople en 1445. après la mort de Metrophanes II. & qui ayant renoncé à cette dignité en 1451. se retira chez les Latins, où il mourut en odeur de sainteté, l'an 1459.* Leo Allatius, *Diatr. de Geogr. & de consens.* Sponde, *A. C. 1440. n. 15. & 1453. n. 22.* Bellarmin, *de script. eccl.*

GREGOIRE, (Martin) natif de Tours, professeur en medecine à Paris, qui vivoit en 1542. traduisit quelques traités de Gallien, & publia d'autres ouvrages. * Justin, *in chron. Med.* Vander Linden, *de script. medic.* La Croix du Maine & Vauprivas, *bibl. franç.*

GREGOIRE, protosyncelle de la grande église de Chio, a composé en grec vulgaire, un petit ouvrage qui explique en abregé la créance de l'église Grecque, & qui a été imprimé à Venise en 1635. avec ce titre: *Abregé des divins & sacrez dogmes de l'église, pour l'utilité des Chrétiens, composé en langue vulgaire, par Gregoire, prêtre, moine & protosyncelle de la grande église, faisant sa résidence dans le saint monastere nouveau de Chio.* M. Simon dans son livre de la créance de l'église Orientale, sur la transubstantiation, prouve que cet auteur étoit de l'église Grecque contre Thomas Smith, qui nie que ce soit un veritable Grec.

GREGOIRE DE SUSASTRA, écrivain Syrien, a composé dans sa langue, un ouvrage nouveau, contre les fausses religions; un livre de l'histoire ecclesiastique; un autre où il explique les causes & les raisons des fêtes; & quelques cantiques. *Voyez* Ebed-Jesu, dans son catalogue des écrivains Chaldéens.

GREGOIRE PAULI, de Cracovie, fameux antitrinitaire, vivoit au dernier siécle. *Voyez* PAULI.

GREGOIRE, prêtre, auteur de la collection des canons que l'on appelle Polycarpe.

GREGOIRE RHEHORZ, fut un des principaux fondateurs de l'unitié des Freres Bohémes, après avoir vécu dans un monstere de Prague avec la réputation d'un saint homme: ayant été pris il souffrit de grands tourmens avec le même courage que si ç'eût été pour une bonne cause. Il mourut en 1474. * Lætus, *comp. hist. univ.*

GREGOIRE REICHIUS, *cherchez* REISCH.

GREGOIRE SONDEREITER, Allemand de nation, a mis en vers latins, *la vie de l'empereur Constantin.* * Vossius, *de hist. Latin. p. 705.*

GREGOIRE TIPHERNAS, *cherchez* TIPHERNAS.

GREGOIRE, Ben Elebri, Arabe, a écrit plusieurs ouvrages.

GREGOIRE Bersman, Allemand, *cherchez* BERSMAN.

GREGOIRE Cairguent, de l'ordre de saint Benoît, a composé des ouvrages historiques. * Simler & Vossius, *de hist. Lat. l. 2.*

GREGOIRE Characondius, *cherchez* CHARACONDIUS.

GREGOIRE, soixante & treiziéme roi d'Ecosse, fils de DONGALL, fut mis à sa place, après avoir gagné l'affection de tous ceux qui s'opposoient à son élevation, & rétablit les anciennes loix, concernant l'immunité des ecclesiastiques. Il marcha contre les Pictes, que les Danois avoient laissés dans le comté de Fife, pendant qu'eux-mêmes employoient leurs forces contre les Anglois. Il les chassa de ce comté, de même que de la Lothiane & de Merch, & étant entré de nuit dans Berwick, il y fit passer la garnison danoise au fil de l'épée. Il marcha de là dans le Northumberland, & gagna une bataille contre Hardeknute, & leur enleva tout ce pays. Il tourna ensuite ses armes contre les Bretons, qui possedoient quelques pays dépendans de l'Ecosse; mais il fit la paix avec eux, & leur laissa le pays qu'ils avoient, sous promesse qu'ils firent de le secourir contre les Danois, s'ils retournoient. Mais se repentant de cet accord, ils entrerent en Ecosse à main armée, & dans le tems qu'ils s'en retournoient avec grand butin, Gregoire les rencontra à Loch Maban, & après un sanglant combat, il les vainquit eux & leur roi Constantin. Une paix ferme, qui suivit cette bataille, laissa en possession les Ecossois de ce qu'ils avoient gagné sur les Danois. Peu de tems après les Irlandois firent une irruption dans le Galwai, & en emporterent quelque butin, sous prétexte que les habitans de Galwai s'étoient saisis de quelques vaisseaux, appartenans aux habitans de Dublin, qui avoient été chassés sur les côtes d'Ecosse & les avoient pillés. Gregoire les poursuivit en Irlande avec une nombreuse armée, & ayant défait leurs troupes commandées par Brienus & Corneille, deux des plus puissans de la noblesse, qui, profitant de la minorité de leur roi Dunachus, avoient divisé tout le pays en deux factions, il prit Dundalke, Drogheda & Dublin. Il y donna la charge du jeune roi son cousin aux anciens conseillers qu'il jugea lui être les plus fideles, & après avoir fait prêter serment à la noblesse, qu'elle ne recevroit ni Anglois, ni Danois, ni Bretons dans l'isle sans sa permission, il retourna triomphant en Ecosse, menant avec lui 60. ôtages, pour l'execution de ce traité. Il mourut en 892. qui étoit le 18. de son regne. * Buchanan.

GREGOIRE Abulpharage, Arabe, *cherchez* ABULFARAGE.

GREGOIRE, (Pierre) natif de Toulouse, enseigna d'abord le droit à Cahors & ensuite à Toulouse. Il composa un grand nombre d'ouvrages, entr'autres: *Syntagma juris universi atque legum pene omnium. in fol.* imprimé plusieurs fois. *De republica lib. 26.* Ces deux ouvrages sont fort estimés des sçavans, aussi bien que les autres que Gregoire a composés. Le duc Charles l'attira en Lorraine, & lui donna une chaire de professeur en droit civil & canonique, dans l'académie de Pont-à-Mousson. Il se distingua dans cet emploi jusqu'en l'année 1597. qui fut celle de sa mort. Etant à Pont-à-Mousson il fit une réfutation de la consultation de Charles du Moulin contre le concile de Trente. * Doujat, *prænot. Canonic.* Bayle, *diction. critique 2. édition.*

GREGOIRE le Syrien, a composé en syriaque des scholies abregées sur tous les livres de l'ancien & du nouveau testament. Son ouvrage est intitulé, *le tresor des mysteres.* Bootius reprend cet auteur de s'arrêter trop dans ses explications, aux minuties de grammaire. Il ajoute néanmoins qu'il est plus étendu sur les pseaumes, & qu'on y trouve des choses utiles. Hottinger a aussi parlé de ce commentateur Syriaque dans sa bibliotheque orientale.* Bootius, *en son catalogue des auteurs Syriens.*

GREGOIRE LOPEZ, *cherchez* LOPEZ.

GREGOIRE DE VALENTIA, Jesuite, *cherchez* VALENTIA.

GREGORAS, *cherchez* NICEPHORE GREGORAS.

GREGORI, (Jean) né à Amersham, dans la province de Bukingham, le 10. Novembre 1607. fit ses études à Oxford, où il s'appliqua principalement à l'étude des langues & de la théologie. Il mourut prébendaire de Salisburi, & de Chichester, dans un lieu nommé Kidlington, près d'Oxford, le 13. Mars 1646. On a de lui des notes sur le droit civil & canonique, avec des remarques angloises sur quelques passages de l'écriture, que l'on a imprimées plusieurs fois à Oxford & à Londres; outre quelques autres ouvrages dans la même langue.* Wood, *Ant. Oxon.*

GREIFENBERG, bourg de Silesie. Il est dans la principauté de Jawer, à six lieues de Gorlitz, vers le sud-est. * Baudrand.

GREIFIUS, (Fridericus) fameux chymiste de Tubinge, né en 1601. inventa la theriaque celeste, & fit heritier le duc de Wirtemberg de son secret. Il mourut en 1668. après avoir composé quelques écrits de chymie, & diverses poësies pieuses en allemand. * Freheri *theatrum.*

GREMPIUS, (Louis) jurisconsulte Allemand, étoit de Studgard, où il nâquit en 1509. Il étudia à Tubinge, fut depuis syndic de la république de Strasbourg, & mourut en 1583. Il avoit une très-belle bibliotheque, qu'il laissa à l'université de Tubinge. * Sleidan, *in comment. l. 3.* Pantaleon, *in Prosop. &c.*

GRENADE, royaume, avec une ville du même nom, en la partie meridionale d'Espagne. Les auteurs Latins nom-

ment la ville *Granata* & *Granatum*, & le royaume, *regnum Granatense*. Il a la Murcie au levant; la nouvelle Castille au septentrion; l'Andalousie à l'occident, & la mer au midi. Ce royaume a été très-long-tems sous la domination des Maures, qui y bâtirent la ville de Grenade. On croit que ce fut BEDIS, fils d'*Aben Habus*, qui vivoit vers le IX. siécle. On voit dans les annales des Arabes que depuis ce tems-là les rois Maures demeurerent en cette ville jusques à *Abenbul*, qui chassa les Almoades d'Espagne. Celui-ci s'établit à Almerie, & y fut tué. MAHAMET-ALAMAR, qui lui succeda, rétablit sa demeure à Grenade. La ville s'augmenta extrêmement, & les auteurs assurent qu'on y comptoit soixante mille maisons. BULHAR roi de Grenade, fit élever des édifices si magnifiques, & d'une si grande dépense, que ses sujets crurent qu'il avoit trouvé l'art de faire de l'or. Il eut dix successeurs jusques à *Mulei-Assen*. Ferdinand & Isabelle chasserent son fils nommé *Mahomet* Boabdili, dit *Chiquitot*; ou *le petit*, & mirent fin à la domination des Maures en Espagne, l'an 1492. Ce royaume étoit alors mieux peuplé & plus riche qu'il n'est aujourd'hui. La situation de la plupart de ses villes & la disposition de ses tours, se rapportent à ce qu'en dit César dans ses commentaires. La ville de Grenade est la plus grande ville d'Espagne, & la plus commode en été, à cause de la pureté de son air, & du grand nombre de ses fontaines. Les Maures avoient coutume de dire que le paradis étoit en cette partie du ciel, qui est sur cette ville. Ils la délivrerent une fois du siége que Jean II. roi de Castille y avoit mis en 1431. par un present qu'ils lui firent de douze mulets chargés de figues, dont chacune étoit garnie d'un double ducat. Les autres villes sont Munda renommée par la bataille que César y gagna contre les enfans de Pompée; Malaga, qui l'est par ses bons vins; Guadix; Almerie; Ronda; Antequera, &c. La ville de Grenade est le siége d'une celebre université, érigée par Charles V. en 1537. & d'un archevêché, que le pape Alexandre VI. y fonda, après qu'on eut chassé les Maures. Cette ville est située, partie sur des collines, & partie dans la plaine. Elle est arrosée de la riviere de Daro, qui reçoit peu après le Xenil, & divers autres ruisseaux. On divise ordinairement cette ville en quatre parties, qui sont, Grenade; l'Albembre; l'Albaizin: l'Antiquerula, ainsi nommé, à ce qu'on croit, parce que les Maures y étoient venus d'Antequera. Grenade a plus de quatre lieues de circuit, & est entourée de murailles, où l'on compte mille trente tours avec leurs creneaux. L'église métropolitaine, qui est un ouvrage à la moderne, renferme les tombeaux des rois Ferdinand & Isabelle. Cette ville a un grand nombre d'autres églises magnifiques, divers monasteres, de belles places, &c. Mais elle est peu habitée, aussi-bien que le reste du royaume. Les Maures s'y révolterent en 1570. & furent depuis chassés de toute l'Espagne en 1609. * Diego de Muros, *hist. rer. gestar. contra Maur. Gran.* Damien de Fonseca, *glor. Scacian. delli mer.* Louis de la Cueva, *de las cosas notables de Grenad.* Francisco Bermudez de Pedrasa, *hist. de la Ciud. de Grenada.* Domingo Baltanas, *de la Conq. del reino de Gran.* Bartholomeo Nugno Velascas, *disc. sobre la antiq. de Gran.* Mariana, *hist. l. 3. c. 1. l. 24. 25. & seq.* Garibai, *l. 40.* Mayerne Turquet. Nonius, *disc. Hisp.* De Thou, *hist. l. 48.* Merula, &c.

GRENADE, ou NOUVELLE GRENADE, *cherchez* GRANADA.

GRENADE, ville du Mexique, ou nouvelle Espagne en l'Amerique septentrionale, est située dans le Nicaragua en l'audience de Guatimala, vers la mer du nord & le golfe de Nicaragua. *Cherchez* MEXIQUE.

GRENADE, isle de l'Amerique septentrionale, & l'une des Caraïbes, est aujourd'hui soumise aux François. Elle est située entre les isles de la Trinité, de Tabago, & de la Barbade. * *Consultez* l'histoire des Caraïbes du pere Tertre.

GRENADE, ville de France, dans le gouvernement de Guienne, sur la Garonne, à trois lieues au-dessous de Toulouse, est la premiere du comté de Gaure, & a été celebre dans le XIII. siécle, durant les guerres de Albigeois. * Du Chêne, *antiquitez des villes de France.* Catel, *hist. des comtes de Toulouse*, & *memoires de Languedoc.*

GRENADE, (Louis de) religieux de l'ordre de saint Dominique, dans le XVI. siécle, nâquit à Grenade en 1504. d'un pere originaire de Saria, & fut élevé dans la maison du marquis de Mondejar. Il fut nommé pour remplir les premiers emplois de son ordre, & fut très considéré des rois de Portugal & de Castille. Son éloquence, qui étoit solide & chrétienne, brilla également dans la chaire & dans ses écrits, qui font encore aujourd'hui l'admiration des sçavans, & la consolation des ames pieuses. Aussi le pape Gregoire XIII. sous le pontificat duquel Grenade composa ses livres, témoigna que ce saint religieux, en les publiant, avoit operé de plus grands miracles que s'il eût rendu la vie aux morts, & la vue aux aveugles. Grenade refusa constamment les dignités ecclesiastiques, & ordonna, par un principe de conscience, à son celebre ami dom Barthelemi des martyrs, d'accepter l'archevêché de Brague en Portugal. Il mourut le 31. Decembre 1588. Nous avons aussi la vie au commencement de ses ouvrages traduits en françois par M. Girard. Ils sont en deux volumes *in folio*, & en dix *in octavo*.

GRENADINS ou GRENADILLES. Ce sont plusieurs petites isles de la mer du nord. Elles sont parmi les Antilles, en l'isle de saint Vincent, & celle de Grenade, dont elles ont pris leur nom. Celle de Bequia en est la plus considerable. * Mati, *dict.*

GRENAILLE, (François de) né à Uzerche dans le Limosin l'an 1616. Après s'être fait moine à Bourdeaux, il quitta son monastere à Agen, & devint historiographe de Gaston, duc d'Orleans. En peu de tems il publia quantité d'ouvrages françois, comme *l'honnête fille*; *l'honnête garçon*; *l'honnête veuve*; *l'honnête mariage*; *l'honnête maîtresse*; *la bibliotheque des dames*; *le sage résolu contre la fortune*; *la révolution du Portugal*; *le theatre du monde*; *la mode ou le caractere de la religion*, &c. M. Sorbiere remarque que dans ces livres les bonnes choses y sont fort rares, & que le style en étoit assez fade, ce qui faisoit juger que l'auteur n'écrivoit que pour écrire. Il fit mettre son portrait en taille douce à la tête de ces livres avec ces mots. *Hac mortales evadimus immortales.* Il nous apprend dans une préface qu'il fut accusé de crime d'état, & en danger de mort. * Sorberiana. Gueret, *guerre des auteurs.* Bayle, *dict. crit.*

GRENEZAI, isle, *voyez* GARNESEI.

GRENIER, (Dominique) religieux de l'ordre de saint Dominique, natif de Toulouse, fut professeur en theologie avant 1313. en 1324. lecteur du sacré palais, & en 1326. évêque de Pamiers. Il succeda dans cette église à Jacques du Four, depuis pape sous le nom de Benoît XII. Nous avons encore une lettre que ce pape lui écrivit en 1335. & une autre que Jean XXII. lui avoit écrite en 1330. Il vivoit encore en 1342. mais il étoit mort en 1347. Grenier composa des apostilles sur les cinq livres de Moïse, & sur les autres livres historiques de la bible. * Jean-Michel Pio, *p. 2. lib. 2. de vir. illustr. ord. prad.* Nicolas Bertrand, *comment. de gest. Tolosan.* Sainte Marthe, *Gall. Christ. tom. 2.* Echard, *script. ord. Prad. tom. 1.*

GRENOBLE, sur l'Isere, ville de France, aujourd'hui capitale du Dauphiné, avec évêché suffragant de Vienne, parlement & chambre des comptes, étoit autrefois l'une des plus celebres de la Gaule Narbonnoise. Ptolomée la nomme *Accusium*, & les anciennes inscriptions lui donnent le nom de *Cularo*. Maximien envoyé dans les Gaules par Diocletien, la fortifia; & depuis l'empereur Gratien l'ayant agrandie, y ayant mis une garnison, lui laissa le nom de ville de Gratien ou *Gratianopolis*, d'où l'on a formé celui de Grenoble. Le premier évêque de cette ville, dont nous avons connoissance, est saint Dommin, qui assista au concile d'Aquilée l'an 381. Isarne chassa les Maures de son diocèse vers l'an 967. Saint Hugues vivoit en 1080. & ce fut de son tems qu'on adjugea à l'évêché de Grenoble, la moitié du comté de Salmorene. Les prélats de cette ville prennent le titre de princes de Grenoble, à cause de plusieurs donations que les seigneurs du pays leur ont faites en divers tems. En 1453. Louis XI. qui n'étoit encore que dauphin de Viennois, érigea le conseil delphinal de cette province en parlement, & en nomma François Potier premier président. Grenoble souffrit beaucoup dans le XVI. siécle, pendant les guerres civiles. Cette ville qui a eu autrefois université est grande, assez bien bâtie, ornée de diverses églises, & distinguée par le merite de ses habitans, qui sont generalement honnêtes,

polis, gens d'esprit & fort menagers. La fontaine qui brûle, à trois lieues de cette ville, au delà du Drac, n'est autre chose qu'une exhalaison sulfurée, qui sort de terre près d'un petit ruisseau, & que l'on enflamme avec de la paille allumée. Autrefois étant enflammée, elle échauffoit l'eau du ruisseau, qui en étoit plus proche qu'aujourd'hui; ce qui lui fit donner le nom de *Fontaine qui brûle*. La grande Chartreuse, n'est éloignée aussi que de trois lieues de Grenoble. * Ptolomée, *l. 2. c. 10*. Ciceron, *l. 10. Ep. famil. 23*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tom. 2. p. 603*. Du Chêne, *antiq. des villes*. Sincerus, *Itin. Gall*. Chorier, *hist. de Dauph. & état polit. de Dauph.*

GREPI, nom des prêtres du royaume de Pegu, dont il est parlé dans la relation des voyages de Ferdinand Mendez Pinto, où l'on trouve un discours remarquable d'un de ces prêtres, sur les deux états du premier homme, rapporté par Tobie Pfaimer. * *System. Theol. Gentil. Pur. c. 7. §. 10.*

GRESIVAUDAN, vallée de Dauphiné, aux environs de Grenoble, étoit habitée par les peuples appellés *Tricollores*, chez les anciens, & fut nommée Gresivaudan comme qui diroit, *chemin des Grecs*. On lui donna depuis celui de *province de Grenoble*. Elle a eu des seigneurs particuliers. * Chorier, *hist. de Dauph. l. 1. 3.* &c.

GRET, ou GRETSIL, bourg avec un port. Il est dans le comté d'Embden, en Westphalie, environ à trois lieues de la ville d'Embden, vers le nord. * Mati, *dict.*

GRETSER, (Jacques) Jesuite, né à Marckdorf en Allemagne, entra dans la société des Jesuites à l'âge de 17. ans, en 1577. & fut professeur pendant 24. ans dans l'université d'Ingolstad. Il ne s'appliqua pas seulement à la theologie & à la controverse, mais encore à l'étude de l'antiquité ecclesiastique & prophane. Il sçavoit les langues, & avoit beaucoup de facilité d'écrire & d'érudition. Il mourut à Ingolstad le 29. Janvier 1625. âgé de 63. ans passés. Le nombre d'ouvrages qu'il a composés ou traduits est prodigieux. Il en a fait un grand nombre de controverses contre les heretiques pour la défense de la religion; plusieurs pour la défense de son ordre en particulier; & quelques-uns sur des matieres d'érudition. Outre cela il a donné un très-grand nombre d'ouvrages grecs au public, avec des versions latines, & des ouvrages latins accompagnés de notes. Il n'y a guere d'auteur qui ait plus travaillé que lui sur la Croix. Il a donné trois tomes *in-4°.* sur ce sujet, imprimés en 1607. & depuis en un seul volume *in-folio* en 1616.

☞ * Gretser étoit certainement un homme très-sçavant, qui a travaillé beaucoup sur l'antiquité ecclesiastique & prophane. Il auroit été à souhaiter qu'il eût répandu dans ses ouvrages un peu plus de critique, & qu'il n'eût pas adopté des pieces & des histoires fausses ou douteuses. Cependant on peut dire que c'étoit un des plus habiles controversistes de son tems. Il écrivoit avec une grande facilité, & réfutoit ses adversaires avec beaucoup de vehemence. Ce qu'on doit le plus estimer dans ses ouvrages, est la varieté prodigieuse des matieres qui s'y trouvent, & l'exactitude avec laquelle il recueille sur chaque matiere tout ce qui peut y avoir rapport. Enfin ses livres sont de bons memoires pour ceux qui veulent travailler sur les matieres qu'il a traitées. * Sponde, *in annal.* Alegambe, *bibl. script. soc. Jesu*. Le Mire, *de script. sec. XVII. &c.* Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XVII. siécle.*

GREVE, (Philippe de) chancelier de l'université de Paris, *cherchez* PHILIPPE DE GREVE.

GREVEN-MACHREN, petite ville des Pays-bas, située dans le duché de Luxembourg, sur la Moselle, entre la ville de Luxembourg & celle de Treves, à cinq lieues de la premiere, & environ à trois de la derniere. * Mati, *dict.*

GREVIN, (Jacques) medecin natif de Clermont en Beauvoisis, acquit beaucoup de réputation dans le XVI. siécle. Il sçavoit les langues, les belles lettres, la philosophie, & fut medecin, non de la duchesse de Ferrare, comme le marque la Croix du Maine, mais de la duchesse de Savoye. Voici de quelle maniere M. de Thou en parle sous l'an 1570. « Quelque tems après, (dit-il,) Jacques Grevin mourut à Turin, le 5. de Novembre, n'ayant pas encore 30. ans. Il avoit beaucoup d'esprit, d'érudition, & après s'être heureusement appliqué dès son enfance à la poësie, comme le témoigne sa *Geladacrye*; & ses autres ouvrages en vers, il s'attacha à la medecine, où il réussit avec le même bonheur. Il mit en vers françois toutes les œuvres de Nicandre, que Jean de Gorris avoit traduites en latin, ce qu'il fit avec tant de politesse, que son ouvrage ne cede ni au grec, ni au latin. Il y ajouta un traité des *poisons*. Grevin en a composé d'autres qui ne sont pas si achevés, parce que sa mort précipitée l'empêcha d'y mettre la derniere main. Ses bonnes qualités, & la douceur de son esprit, lui firent des amis de tous ceux qui le connoissoient. Marguerite de France, duchesse de Savoye, qui l'avoit mené en Piemont avec elle, le fit depuis son medecin & son conseiller. La perte de Grevin l'affligea beaucoup; elle lui fit faire de magnifiques funerailles, & retint toujours auprès d'elle la femme & la fille de ce sçavant homme, qu'elle nomma Marguerite Emmanuelle.* De Thou, *liv. 46. de son histoire*. La Croix du Maine, *bibl. Franç. &c.*

GREVIUS, (Henri) Saxon, de la ville de Gotha, enseigna la jurisprudence, au commencement du XVI. siécle, & laissa quelques ouvrages de droit & de logique. * Freher, *in theatro.*

GREVIUS, (Jean) ministre Armenien, natif du pays de Cleves, fut déposé & banni, pour n'avoir pas voulu souscrire aux décisions du synode de Dordrecht; & comme il ne garda point son ban, il fut condamné à une prison perpetuelle. On le sauva de prison en 1621. Il y avoit commencé un ouvrage contre l'usage de la *question*, qu'il publia dans la suite. Sa captivité dura un an & demi. *Dissertatio de tortura*. * Bayle, *dict. critique.*

GRIBAULT, (Matthieu) jurisconsulte de Padoue, quitta l'Italie vers le XVI. siécle, pour professer ouvertement les erreurs de Calvin. Il embrassa ensuite ceux de Servet, & fut un des partisans des Antitrinitaires. Il disoit qu'il n'y avoit qu'une personne en Dieu, & soutenoit ses blasphêmes avec une opiniâtreté qui le rendit l'abomination de son tems. Ses dogmes le firent mettre au nombre de ceux qu'on appelle *Unitaires & nouveaux Ariens*. Il quitta la place de professeur en droit, qu'il avoit à Tubinge, & s'enfuit en Suisse. On l'arrêta à Berne; on l'engagea à retracter ses erreurs. Il y consentit pour éviter la peine qui auroit suivi son refus. Mais il ne laissa pas peu de tems après de favoriser ouvertement ceux qui donnoient dans ce qu'il y a de plus impie. Il avoit des liaisons très-étroites avec Servet & avec Valentin Gentilis.* Sponde, *in annal. A. C. 1561. n. 33. & 35.* Bayle, *dict. crit. 2. édit.*

GRIETHUYSEN, petite ville ou bourg du cercle de Westphalie. Ce lieu est dans le duché de Cleves, près du Rhin, à une lieue de la ville de Cleves. * Mati, *dict.*

GRIFENFELD, (Pierre Schuleémacher, comte de) Danois, & favori de Christian V. roi de Danemarck, étoit fils d'un marchand de vin. Le roi Frederic III. s'étant servi de lui pour écrire son testament, Christian son fils commença à le connoître & à l'aimer. Etant sur le trône, il le fit son premier secretaire d'état, & dans la même semaine le créa comte de Grifenfeld en Norwege & de Samsoë en Danemarck, grand-chancelier du royaume, & chevalier de l'ordre de l'Elephant. Quelque tems après les princes de la maison de Holstein lui voulurent donner en mariage une princesse de Sunderbourg, sortie de leur sang; mais il n'en voulut point, & les traita avec tant de mépris, qu'ils se déclarerent ses ennemis, & firent tant, qu'ils le rendirent criminel dans l'esprit du roi, qui le fit arrêter, & le retint prisonnier long-tems dans la citadelle de Coppenhague, d'où il le fit transferer à Elseneur, & de-là dans le château de Wardhus, lieu le plus septentrionnal de Norwege, où il mourut en arrivant l'an 1680. *Gazette du 12. Juin 1680.*

GRIFE, ou GRYPHINE, *voyez* TRYPHENE.

GRIFFENBERG, petite ville de la Pomeranie propre en Allemagne. Elle est sur la riviere de Rega, entre Treptow & Regenwolde, & à cinq lieues de Camin, vers l'Orient. * Baudrand.

GRIFFENHAGUE, petite ville de la Pomeranie Suedoise. Elle est sur le bord oriental de l'Oder dans le duché de Stettin, à trois ou quatre lieues de la ville de Stettin, vers le midi. * Mati, *diction.*

GRIFFENZEE, petite ville de Suisse, est située sur le lac

de Griffenzée, dans le canton de Zurich, & à l'orient de la ville de Zurich. * Baudrand.

GRIFFON, ou GRYPHON, animal ailé, que l'on représente avec quatre pieds, le devant du corps semblable à celui d'un aigle, & le derriere à celui d'un lion. Les auteurs en parlent diversement, & en content des choses si extraordinaires, que l'on peut assûrer que cet animal ne subsiste que dans les fables. Outre Mela, Solin & Apulée, qui croient qu'il y a des animaux de cette nature, Mandeville dit qu'un de ces oiseaux a plus de force que huit lions & que cent aigles, & est capable d'enlever avec ses griffes, un cavalier & son cheval. D'autres, comme Goropius, disent avoir vû en Hongrie un ongle de griffon enchassé dans de l'argent, que l'on faisoit servir de coupe pour boire. Matthias Michovius se mocque de ceux qui ont dit que dans le Septentrion il y avoit des mines d'or & d'argent gardées par des griffons, qui empêchoient qu'on y fouillât; & dit que comme il n'y a point de mines dans ces pays froids, il ne s'y trouve point aussi de ces animaux, non plus qu'ailleurs. Aldroandus qui a traité expressément cette matiere, croit que ce nom de griffon, doit être appliqué à toutes sortes de grands oiseaux, & non point à un oiseau particulier, tel qu'on le représente. L'histoire que Benjamin, Juif de Tudella en Espagne, a rapportée des griffons il y a plus de 400. ans, dans son Itineraire, traduit de l'hebreu en latin par Arias Montanus, ne prouve point qu'il y ait de ces animaux; non plus que ce que l'on allegue, que quelques rois de l'Amerique portoient des griffons dans leurs armoiries, d'où l'on a voulu conclure qu'il y en avoit dans le pays. * Joan. Euseb. Nieremb. *hist. nat. l. 5. c. 23.*

GRIFFON, fils de CHARLES *Martel*, & de sa seconde femme *Sonichilde* ou *Sunnhilde*, se révolta contre ses freres Pépin & Carloman, & se retira dans la forteresse de Laon, où il fut assiegé, & pris; ensuite de quoi on l'enferma dans Châteauneuf en Ardenne. Pepin, qui fut surnommé *le Bref*, son second frere, le mit en liberté, & lui donna quelques comtés pour son entretien; mais l'ambition de ce jeune prince, qui n'avoit pû être domptée par la prison, ne le fut point par les bienfaits. Il s'échappa, il fuit en Saxe pour émouvoir ces peuples, & les obliger de prendre son parti; & en 749. étant entré dans la Baviere, il en chassa Tassillon & se fit duc. Pepin ayant réduit les partisans de ce jeune prince, l'emmena lui-même en France, & lui donna la ville du Mans & douze comtés en Neustrie. Griffon se déroba une troisiéme fois, & se retira près de Gaïfre duc d'Aquitaine; mais en 753. il fut assassiné dans la vallée de Maurienne, en allant en Italie, soit par des gens de Pepin, comme le dit un auteur de ce tems-là, soit par ceux de Gaïfre même, jaloux de ce que Griffon avoit été trop bien auprès de sa femme. * Aimoin, *liv. 4. c. 58. & seq.* Othon de Frisingen, *l. 5. c. 21.* Adon *de Vienne, en la chron.* Eginar. Rheginon. Paul Emile. Le pere Anselme, &c.

GRIFFON ou GRYPHON, patriarche, Flaman de nation & religieux de l'ordre de saint François dans le XV. siécle, fut professeur en théologie à Paris. Le pape Sixte IV. l'envoya au Levant pour tâcher de réunir les Maronites du mont Liban à l'église Romaine. Le pape Calixte III. lui avoit donné le même emploi, & l'avoit nommé patriarche de l'Orient. Griffon laissa un itineraire de la Terre-Sainte, & mourut en 1475. * Vossius, *des hist. Lat. l. 2.* Valere André, *bibl. belg.* Willot, *in Athen. Fr.*

GRIGNAN, ville & comté de Provence, dans les terres, dites *Adjacentes*, est située à deux ou trois lieues du Rhône, vers S. Paul & Montelimar. Grignan a porté autrefois titre de baronie & a été érigée en comté par lettres du roi Henri II. du mois de Juin 1558. vérifiées le 12. Octobre suivant. Il y a une église collegiale fondée en 1512. & un château très-ancien.

GRIGNAN, maison illustre & ancienne en Provence, dont les seigneurs de Grignan ont eu droit de souveraineté dans cette ancienne baronie, & se sont fait connoître sous le nom d'ADHEMAR DE MONTEIL. Ce sont eux qui ont donné leur nom à la ville de Montelimar en Dauphiné, dite en latin *Mons* ou *Montilium Adhemari*. Cette maison extrêmement distinguée, a été feconde en grands hommes, & étoit déja très-illustre dans le X. & dans le XI. siécle. Nostradamus parle de GERARD ou GIRAUT Adhemar, seigneur de Grignan, qui fit hommage pour les terres de sa baronie, à Raymond Berenger II. en 1164. L'empereur Frederic, I. du nom, dit *Barberousse*, lui donna divers privileges; & c'est de lui que sont descendus de pere en fils les autres seigneurs de la maison d'Adhemar, barons & comtes de Grignan, &c. GAUCHER Adhemar de Monteil, baron de Grignan, Apz, Marsanne, &c. épousa *Diane* de Montfort, fille de *Nicolas*, comte de Campobasse & de Termoli, & d'*Altebelle* de Sangio, dont il eut Louis Adhemar, qui suit; *Giraud*, mort sans alliance; *Anne*, mariée en 1495. à *Jean* de Belmont, seigneur d'Illet, &c; *Blanche*, alliée par contrat du 6. Janvier 1498. à *Gaspard* de Castellane, baron d'Entrecasteaux; *Gabrielle*, mariée par contrat du 12. Septembre 1506. à *Claude* Urre, seigneur du Puisaint-Martin, &c; & *Françoise*, qui épousa *François* de la Queilhe, baron d'Isles en Auvergne. Gaucher, baron de Grignan, fonda en 1512. le chapitre de S. Sauveur de Grignan. Louis Adhemar de Monteil, premier comte de Grignan, fut très-consideré sous le regne de François I. qui l'envoya ambassadeur en Allemagne. Il se trouva en 1545. à la diéte de Wormes. Depuis il fut lieutenant general dans les gouvernemens de Provence, Lyonnois, Forez & Beaujolois, chevalier de l'ordre du roi, &c. Il avoit épousé en 1508. *Anne* de Saint-Chaumont, & mourut sans posterité en 1557. Son neveu GASPARD de Castellane, fils de sa sœur *Blanche*, fut son heritier, & fut substitué au nom & aux armes d'Adhemar. Nous avons remarqué ailleurs, que la maison de CASTELLANE est une des plus nobles & des plus anciennes de la Provence. La branche de l'aîné eut de pere en fils REFFORCIAT de Castellane, II. du nom, seigneur de Foz & de la Vallée, qui fit son testament en 1424. & eut deux fils de *Marguerite*, fille de *Bertrand* de Vintimille, seigneur d'Oulioules; BONIFACE, *qui continua la posterité*, d'où sont descendus les seigneurs de la Verdiere, les marquis de Castellane, & les seigneurs de la Val de Chanant, &c; & HONORE' de Castellane, I. de ce nom, seigneur d'Entrecasteaux, &c. Ce dernier épousa *Anariette* de Villeneuve, fille d'*Elion*, seigneur des Arcs, &c. & de *Marguerite* de Montauban, dont il eut HONORE' de Castellane, II. du nom, mari de *Jeanne* de Glandevès, fille d'*Elion* de Glandevès, dit *le chevalier sans reproche*, chevalier de l'ordre du Croissant; &c. & de *Marguerite* de Villemur. De cette alliance sortit GASPARD de Castellane, I. du nom, qui epousa en 1498. *Blanche* d'Adhemar de Monteil. Leur fils, substitué au nom & aux armes d'Adhemar, fut GASPARD de Castellane-Adhemar de Monteil, comte de Grignan, baron d'Entrecasteaux, de Moisac, &c. chevalier de l'ordre du roi, qui mourut en 1573. Il avoit épousé 1°. en 1529. *Anne* de Tournon: 2°. en 1546. *Lucrece* de Grimaldi. Il laissa de sa premiere femme LOUIS Adhemar, qui suit; ANTOINE Adhemar de Castellane, qui fit la branche de Montolieu les-Noyon; & *Françoise*, mariée en 1575. à *Gaspard* de Brancas, baron d'Oise. Louis Adhemar de Montiel, comte de Grignan, &c. chevalier des ordres du roi en 1584. lieutenant general au gouvernement de Provence, eut beaucoup de part aux affaires de son tems, dans les guerres civiles. Il rendit de très-bons services au parti Catholique, & fut aussi ardent défenseur de l'église, que fidele sujet de nos rois. Ce comte épousa par contrat du 24. Mai 1559. *Elisabeth* de Pontéves-Carces, & mourut le 1. Août 1590. Il eut LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; *Jean Gaucher*, mort avant son pere, âgé de 23. ans; *Louis* Adhemar de Castellane, qui épousa *Anne* de Bouliers, dame de Pierre-rue, tige de la branche de Pierre-rue; *Jean-Louis*, chevalier de Malte, commandeur de la Basse en Querci; *Marguerite*, abbesse de la Celle; *Claire* ou *Clarice*, femme en premieres nôces de *Jean* de Guers, baron de Castelnau en Languedoc, & en secondes de *Jean* de Veirac, seigneur de Paulhan; *Lucrece*, mariée en 1606. à *Antoine* de Forbin, seigneur de la Gardane; & *Claude*, femme de *François* de Foresta, seigneur de Rogiez, conseiller au parlement de Provence. LOUIS-FRANÇOIS Adhemar de Monteil, comte de Grignan, &c. épousa par contrat du 4. Juin 1595. *Jeanne* d'Ancezune de Venejan, & mourut en 1620. Leurs enfans furent LOUIS-GAUCHER, qui suit; *Rostaing*, qui mourut en 1621. à Toulouse, revenant du siége de Montauban; *François*, abbé de Notre-Dame d'Aiguebelle, évêque de saint Paul-trois-Châteaux, puis archevêque d'Arles, commandeur des ordres du roi en 1662. mort le 9. de Mars 1680. âgé

de 86. ans, ayant été 13. ans évêque de S. Paul-trois-Châteaux, & 46. ans archevêque d'Arles; *Jean-Baptiste & Charles*, morts jeunes; *Philippe*, capitaine & lieutenant-colonel au regiment de la Marine, puis capitaine au régiment des gardes, qui fut tué au siége de Mardich en 1657; *Jacques*, agent du clergé de France, abbé de Fontdouce & de S. Georges en Anjou, évêque de S. Paul, puis d'Usez, mort à Grignan le 13. Septembre 1674; *Jeanne*, mariée en 1614. à *Louis* Escalin des Aimars, baron de la Garde, morte le 9. Septembre 1660; *Louise*, alliée en 1626. à *Jean-François* de Fiote, baron de la Bastie-Monsalem; *Marguerite*, mariée en 1630. à *Ange* de Pontéves, marquis de Buous, S. Martin, Castillon, &c; & *Marie*, qui épousa en 1635. *Honoré* de Brancas, baron de Ceireste. Louis-Gaucher Adhemar de Monteil, comte de Grignan, &c. fut mestre de camp du régiment d'Adhemar, capitaine d'une compagnie de chevaux-legers, maréchal de camp, &c. épousa le 20. Mai 1628. *Marguerite* d'Ornane, fille de *Henri-François*, seigneur de Mazargues, & de *Marguerite* de Montlor, & mourut le 4. Août 1668. Il eut de cette alliance François Adhemar, qui suit; *Ange*, abbé d'Aiguebelle, coadjuteur d'Arles, mort en la mission de Dourdan, âgé de 26. ans; *Jean-Baptiste*, mort jeune; un autre *Jean-Baptiste*, archevêque de Claudiopolis, coadjuteur, puis archevêque d'Arles, abbé d'Aiguebelle, de Larivour, &c. mort le 11. Novembre 1697. âgé de 59. ans; *Joseph*, dit *le chevalier de Grignan*, nommé depuis *le comte d'Adhemar*, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, puis maréchal de camp en 1688. & l'un des seigneurs choisis par le roi, pour être assidus auprès de monseigneur le Dauphin, mort le 15. Novembre 1713. âgé de 69. ans. Il avoit épousé en 1704. *Gabrielle-Therese* d'Oraison, fille d'*André* seigneur d'Oraison, & de Cadenet; *Charle-Philippe*, chevalier de Malte, mort à Paris en 1672; *Jacques*, mort jeune; *Louis-Joseph*, abbé de S. Hilaire de Carcassone, agent general du clergé de France en 1675. évêque d'Evreux, puis de Carcassonne, mort le 1. Mars 1722. en sa 78. année; *Marie*, religieuse de la Ville-Dieu; *Marguerite*, mariée le 6. Juin 1661. à *Laurent* de Varadier, marquis de S. Andiol; & *Therese*, mariée le 22. Octobre 1668. à *Charles* de Châteauneuf, comte de Rochebonne, vicomte d'Oing, commandant pour le roi dans les provinces de Lyonnois, Forets & Beaujolois, ci-devant colonel du régiment de la Reine. François Adhemar de Monteil, comte de Grignan, &c. ci-devant colonel du régiment de Champagne, capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux-legers de la reine Anne d'Autriche, puis lieutenant general du roi en Languedoc, & en Provence, chevalier des ordres du roi, mourut le 30. Decembre 1714. âgé de 82. ans. Il épousa 1°. en 1658. *Angelique-Claire* d'Angennes, fille de *Charles*, marquis de Rambouillet, &c. & de *Catherine* de Vivonne-Pisani, morte en Janvier 1665. dont il a eu deux filles, *Françoise-Julie*, qui fut mariée le 6. Mai 1689. à *Henri-Leonor* Hurault, marquis de Vibraye, lieutenant general des armées du roi; & *Louise-Catherine*. M. le comte de Grignan se remaria à *Marie-Angelique* du Pui-du-Fou, dont il eut un fils né en 1667. & mort la même année. Il prit en 1669. une troisiéme alliance avec *Françoise-Marguerite* de Sevigné, fille de *Henri* marquis de Sevigné, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur de Fougeres, &c. & de *Marie* de Rabutin, morte le 13. Août 1705. dont il eut *Louis-Provence* Adhemar de Monteil, appellé le marquis de Grignan, né en 1671. mestre de camp d'un régiment de cavalerie, brigadier des armées du roi, mort de la petite verole en 1704. sans enfans de *Anne* de S. Amand; & *Blanche*, demoiselle de Grignan. * Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence*. Chorier, *histoire du Dauphiné*. De Thou, *hist. mem. manuscrits des maisons de Castellane & des Adhemar*. Le pere Anselme, &c.

GRILLO, (Angelo) Gênois, abbé de la congregation du Mont-Cassin, fils de *Nicolo*, seigneur de Montescagioso dans le royaume de Naples, & d'une dame de la maison de Spinola, avoit été destiné aux premieres dignités de la république de Genes; mais il renonça aux esperances du siécle, pour se consacrer à Dieu, dans l'ordre de S. Benoit, de la congregation du Mont-Cassin. Il étoit philosophe, théologien, orateur, & poëte, & fut élevé aux premieres charges de sa congrégation, dont il fut abbé general, ou président. Il eut grande part à l'amitié du Tasso, du Marini, & du Guarini, & fut aimé du pape Urbain VIII. & de Fabio Chigi, depuis pape sous le nom d'Alexandre VII. Urbain VIII. lui voulut donner l'évêché d'Aleria en Corse, puis celui d'Albengue dans l'état de Genes; mais il les refusa genereusement quelque pressantes que fussent les sollicitations du cardinal Pinelli, qui vouloit l'obliger de les accepter. Grillot fut directeur de l'académie des humoristes de Rome, & mourut en 1629. dans l'abbaye de saint Jean de Parme, dont il étoit abbé. Les ouvrages que nous avons de lui, sont *J. Pietosi affetti. Le Rime morali. Le Lettere. Lacrime del Penitente. Pompe della morte, &c.* * Giustiniani & Soprani, *Script. della Ligur.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter. I.* P. Lorenzo Crasso. *Elog. d'Huom. Letter. II.* P. Janus Nicius Erythr. *Pinac. I. Imag. illust. c.* 131.

GRILLON, *cherchez* CRILLON.

GRILLUS, ou GRIL, (Laurent) medecin, Alleman, natif de Landshud en Baviere, apprit les langues & la medecine, & après avoir assez long-tems voyagé, enseigna dans l'université d'Ingolstad, où il mourut en 1561. Il a composé divers ouvrages. *De sapore dulci & amaro. De componendis medicamentis, &c.* * Pantaleon, *in Prosop. German.* Gesner & Simler, *in bibl.* Melchior Adam. Vander Lind. &c.

GRIM, petite ville du cercle de la Haute Saxe, est dans la Misnie, sur la Mulde, au midi oriental de Leipsic, à la distance de quatre lieues. Grim est défendue par une citadelle. * Mati, *diction.*

GRIMALDI. La maison de Grimaldi originaire de Genes, une des plus illustres d'Italie, & très-ancienne, & justifie, dit-on, plus de 600. ans de possession de la principauté de Monaco. Elle prit autrefois le parti des Guelfes, & s'est divisée en plusieurs branches, qui ont possedé les principautés de Salerne, d'Hierace & de Sainte-Catherine, les duchés d'Eboli, & de Terrenove, &c. On prétend que cette maison tire son origine de Grimoald, maître du palais, sous le roi Childebert II. ce qui paroît peu assuré. Il fut assassiné en 714. & laissa Theobalde, ou Thibaud, qui eut d'*Aliarde*, Hugues, qui suit; & *Ramire*, qui fit la guerre en Espagne contre les Maures, où il fut tige des Grimaldi d'Espagne. Hugues, seigneur d'Antibes en Provence, qui vivoit l'an 800. fut, dit-on, un des capitaines de Charlemagne, & laissa Passanus, qui suit; & *Thibaud* ou *Thado*, archevêque de Milan après Angibert en 861. mort en 869. Passanus, seigneur d'Antibes, fut pere de Grimaldi I. qui vivoit en 920. On prétend que l'empereur Othon I. lui donna la forteresse de Monaco, d'où il avoit chassé les Sarasins, & il épousa une *Crispine*, dont il eut Gui, qui suit; *Crispin*, dit *Ansgot*, qu'on fait tige de la maison du Bec-Crespin; & *Gibalain* Grimaldi. Guillaume I. comte de Provence employa ce dernier contre les Sarasins de Fraxinet, & lui donna le pays que les barbares occupoient, qu'on a depuis nommé golfe de Grimaut. Il le laissa à son neveu Grimaldi. Jusques ici tous les faits auroient besoin de preuves, ce qui suit n'est guere plus certain, puisqu'on n'a point de titres sûrs de cette maison avant le XIII. siécle.

VI. Gui Grimaldi, prince de Monaco, vivoit dans le XI. siécle, & fut pere de Grimaldi II. du nom, qui suit; d'*Alphant*, évêque d'Apt en 1050; & de *Borel*, qui s'établit en Languedoc, & dont Catel fait mention dans son histoire des comtes de Toulouse.

VII. Grimaldi II. du nom, prince de Monaco, seigneur du Golfe de Grimaut, se déclara pour le saint siége contre l'empereur Henri III. & eut plusieurs enfans, entr'autres Gui II. qui suit; *Charles*, évêque de Sisteron; & *Thibault*, qu'on fait cardinal.

VIII. Gui Grimaldi, II. du nom, prince de Monaco, &c. fut amiral de l'empereur Henri IV. Il eut pour enfans Grimaldi III. qui suit; *Luc* & *Gui*, qu'on fait cardinaux; *Humbert*, évêque de Frejus; *Mainfroi*, évêque d'Antibes; *Bozon*, abbé de Lerins; & *Albert* Grimaldi, chevalier de S. Jean de Jerusalem, commandeur de Puimoisson en 1168.

IX. Grimaut, ou Grimaldi III. du nom, prince de Monaco, seigneur du Golfe, de Grimaut, amiral de Genes, &c. qui vivoit en 1160. fut pere d'Obert, qui suit; de *Raymond*, évêque d'Antibes; de *Pierre* Grimaldi, évêque de Vence, &c.

X. Obert Grimaldi, prince de Monaco, &c. grand-

maître d'hôtel de l'empereur Frederic I. & son ambassadeur en France & en Angleterre, eut pour enfans. GRIMALDI IV. du nom, qui suit; NICOLAS, tige des seigneurs de Grimaldi, de Carignan en Piémont; *Obert*, qui a fait celle des seigneurs de Châteauneuf & de Guartieres dans le comté de Nice; & *Ingo* Grimaldi, dont la posterité fut nombreuse. C'est de lui que descendent les ducs d'Eboli, princes de Salerne, marquis de Theano, comtes de Polo, &c. *Nicolas*, dernier de la branche des aînés, mourut en 1639. & ses biens entrerent dans les maisons de Spinola & Doria, parce que trois de ses tantes avoient été mariées dans ces maisons; *Polixene* Grimaldi, à *Philippe* Spinola; *Eliz* Grimaldi, à *Sinibaud* Doria, seigneur de Cremorino; & *Aurelia* Grimaldi, à *Nicolas* Doria; *Borel*, fils puiné d'*Ingo*, fit la branche de Grimaldi de Genes, dite *de Castro*; & *Gabriel* un de ses descendans au cinquième degré, fit celle de Grimaldi, surnommés Cavalleroni, barons de Monte-Peloute & de San-Feli, dont étoit *Jerôme* Grimaldi, cardinal & archevêque d'Aix, mort en 1685. & *dont il sera parlé dans un article séparé.*

XI. GRIMALDI IV. du nom, prince de Monaco, &c. étoit intendant general de l'armée des Genois au siége de Damiette. Il eut de *Oriette* sa femme, fille de *Merle* de Castre, FRANÇOIS, qui suit; *Devotus*, évêque de Grasse; & *Luchet* Grimaldi, qui surprit Vintimille sur les Gibelins, qui a fait la branche des marquis de Maudunio au royaume de Naples, des barons de Beaufort, & de Grimaldi établis à Seville en Espagne, dont il y avoit en 1722. *Joseph* Grimaldi, secretaire d'état pour les affaires de la guerre, de Philippe V. roi d'Espagne. *François* Grimaldi, prince de Lixen, mort au château de Sampigni en Lorraine, prétendoit être le vrai descendant de *Luchet*, aussi bien que ses cousins de Genes, assurant que ce que l'on disoit de la branche d'Espagne étoit faux, & que leur établissement a toujours été à Genes.

XII. FRANÇOIS Grimaldi, prince de Monaco, &c. s'attacha au pape & à Charles roi de Naples, comte de Provence, contre les Gibelins, & mourut vers l'an 1275. laissant entre autres enfans, d'*Aurelie* de Carretto, RAINIER I. du nom, qui suit; *Antoine*, qui servit Charles II. roi de Naples; & *Andaro* Grimaldi, qui a fait la branche des barons & comtes de Beuil, dont il y a eu des hommes illustres, entre autres *Honorat* Grimaldi, baron de Beuil, gouverneur & lieutenant general pour le duc de Savoye au comté de Nice, son ambassadeur extraordinaire près du roi François I. & chevalier de l'ordre de l'Annonciade en 1518. son fils *Honorat*, lui succeda au même gouvernement & fut fait chevalier de l'ordre de l'Annonciade en 1576. *Annibal* Grimaldi, comte de Beuil, fils de celui-ci, fut chevalier de S. Maurice & de S. Lazare, conseiller d'état, chambellan, gouverneur du comté de Nice, general des galeres, & reçut le collier de l'Annonciade en 1602. *Louis*, frere de ce dernier, fut évêque de Vence, grand-prieur de S. Maurice & de S. Lazare, grand-aumonier du duc de Savoye, son ambassadeur en France, & chancelier de l'ordre de l'Annonciade en 1602. Il y a encore le baron de Grimaldi de Beuil, qui après avoir été long-tems lieutenant colonel du regiment de Nice, au service de France, & avoir servi en differentes occasions avec distinction, en qualité de brigadier d'armée, fut fait maréchal de camp après la défense d'Aire en Novembre 1710.

XIII. RAINIER Grimaldi I. du nom, prince de Monaco, &c. servit Charles II. roi de Naples, & mourut vers l'an 1300. On lui donne pour femme *Specieuse* Caretto, fille de *Jacques*, marquis de Final, & eut entre autres enfans RAINIER II. du nom, qui suit; *Bertonius* ou *Barthelemi*, que Robert roi de Naples, fit gouverneur de Calabre, où il laissa la posterité des seigneurs de Missimerio en Sicile; & *François* Grimaldi, qui enleva aux Spinola, Gibelins, la forteresse de Monaco, qu'ils avoient usurpée.

XIV. RAINIER Grimaldi II. du nom, prince de Monaco, seigneur de Neuville en Normandie, exerça l'office d'amiral de France ès années 1302. 1303. 1304. & 1307. Il se trouva à la bataille de Mons-en-Puelle contre les Flamans en 1304. au gain de laquelle il contribua beaucoup, & mourut en 1314. ayant eu de *Marguerite* sa femme, CHARLES, qui suit; ANTOINE, qui fit *la branche des seigneurs d'*ANTIBES *& de* CORBON, *rapportée ci-après*; & *Lucien* Grimaldi, seigneur de Villefranche, grand chambellan de Jeanne reine de Naples, comtesse de Provence.

XV. CHARLES Grimaldi I. du nom, dit *le Grand*, prince de Monaco, seigneur de Vintimille, de Cagnes, &c. fut gouverneur de Provence, & amiral de Genes. Il commanda aussi l'armée navale de France, & arma 20. galeres pour le secours du roi Philippe *de Valois* en 1338. & 30. autres vaisseaux en 1346. Il fut dangereusement blessé à la bataille de Creci, & mourut en 1363. laissant une nombreuse posterité de *Luchinette* Spinola sa femme, entre autres RAINIER III. du nom, qui suit.

XVI. RAINIER Grimaldi III. du nom, prince de Monaco & de Menton, baron de Vence, &c. conseiller & chambellan du roi, vint du vivant de son pere, servir le roi en ses guerres sous Geofroi de Charni, & au siege de Loudun sous le seigneur de Beaujeu en 1350. & 1351. Il commanda avec Baude Doria 3000. arbalêtriers, & 3000. épavesiers en l'armée de mer, depuis le 3. Decembre 1354. jusqu'au 28. Juillet 1355. reçut le 4. Mai 1369. une somme de 16000. liv. pour le payement des gages & des services de dix galeres, qu'il avoit amenées au roi pour la sureté du royaume, desquelles il y en avoit 5. ordonnées sur les côtes de Provence & de Narbonne. Il s'obligea en 1371. à faire certain voyage pour le fait du passage de la mer, & reçut 10000. francs d'or le 3. Janvier de la même année (vieux style) pour distribuer aux arbalêtriers, mariniers & officiers des galeres, qui servoient en l'armée de mer. Le roi lui fit donner le 21. Novembre 1372. 3500. francs d'or, pour récompense de ses services, frais & missions, & pour lui aider à payer ses creanciers. Le roi Charles VI. le retint de son grand conseil à 500. liv. de gages & de pension, par lettres de 28. Janvier 1396. & il etoit mort en 1406. ayant eu pour enfans, *Ambrosin*, qui se noya en pêchant l'an 1422; JEAN, qui suit; *Henri*, chambellan des rois de Sicile, qui a fait *la branche des princes de sainte* CATHERINE *dans cet état*; & *Griffette* Grimaldi, mariée à *Louis* de Lascaris, seigneur de Brigue.

XVII. JEAN Grimaldi, prince de Monaco, &c. prit part aux guerres des Genois, & mourut en 1454. il avoit épousé *Lamelline*, sœur de *Thomas* Fregose, doge de Genes, dont il eut CATALAN, qui suit; *Constance*, mariée à *Antoine* Carretto, marquis de Final; & *Barthellemie* Grimaldi, alliée à *Pierre* Fregose, doge de Genes.

XVIII. CATALAN Grimaldi, prince de Monaco, &c. mourut en 1457. laissant pour fille unique *Claude*, princesse de Monaco, mariée à *Lambert* de Grimaldi, de la branche, qui suit.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ANTIBES & de CORBON, *devenus princes de* MONACO.

XV. ANTOINE Grimaldi, second fils de RAINIER II. du nom, prince de Monaco, fut seigneur de Prata, &c. conseiller de Jeanne premiere du nom, reine de Naples, pour laquelle il arma six galeres à ses dépens, & mourut en 1356. laissant pour enfans, MARC, qui suit; & LUC Grimaldi, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné.*

XVI MARC Grimaldi, seigneur d'Antibes, fut établi capitaine general de tous les arbalêtriers tant de pied que de cheval, qui étoient au service du roi, par lettres données à Vincennes le 16. Decembre 1373. On lui donne pour femme *Sibylle* de Saluces, & pour enfans, *Honorat*, seigneur d'Antibes, mort sans posterité de *Marie*, de Lascaris; GEORGES, qui suit; *Antoine*, chevalier de saint Jean de Jerusalem; & *Argentine* Grimald.

XVII. GEORGES Grimaldi, seigneur d'Antibes, coseigneur de Grasse, gouverneur de saint Paul, fut pere de *Catherine*, mariée à *Pierre* Lascaris, frere du comte de Tende; de *Barthellemie*, alliée à *Nicolas*, des marquis de Ceve; & de *Sauvagine* Grimaldi.

XVI. LUC Grimaldi, second fils d'ANTOINE, seigneur de Prata, fut seigneur d'Antibes, de Cagnes, &c. & pere de NICOLAS, qui suit.

XVII. NICOLAS Grimaldi, seigneur d'Antibes, Cagnes, &c. eut de *Césarine* Doria, *Gaspard*, qui continua la branche des seigneurs d'Antibes, dont sortit au cinquiéme dégré *Jean-Henri* Grimaldi, marquis de Corbon, &c. que son mérite, son amour pour les lettres, sa prudence,

& sa fidelité pour la France ont rendu celebre. Il fut lieutenant general pour le roi à Monaco, & s'y employa avec son cousin, à remettre sa principauté sous la protection de la France, & en chasser les Espagnols; & 2. LAMBERT, qui suit.

XVIII. LAMBERT Grimaldi, prince de Monaco, à cause de sa femme, s'attacha à René d'Anjou, comte de Provence, & au roi Charles VIII. & mourut en 1493. Il avoit épousé sa cousine *Claude* Grimaldi, princesse de Monaco, du vivant de *Catalan*, prince de Monaco, pere de cette dame, dont il eut JEAN II. qui suit; LUCIEN, *qui continua la posterité, qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; *Augustin*, évêque de Grasse, abbé de Lerins, mort en 1532. & *qui aura son article ci-après*; *Philibert*, prévôt de l'église de Nice; *Louis*, chevalier de Malte; *Françoise*, mariée à *Luc* Doria; *Cesarine*, alliée à *Charles*, marquis de Ceve; *Isabelle*, alliée à *Antoine* de Châteauneuf, de Rendon, vicomte de Tornielle; & *Blanche* Grimaldi, qui épousa *Honoré* de Villeneuve, baron de Tourettes.

XIX. JEAN Grimaldi II. du nom, prince de Monaco, fut tué en 1505. par *Lucien*, son frere, laissant d'*Antoinette* de Savoye sa femme, fille *naturelle* de *Philippe*, duc de Savoye, & de *Bonne* de Romagne, pour fille unique *Marie* Grimaldi, alliée à *Renaud* de Villeneuve, baron de Vence.

XIX. LUCIEN Grimaldi, prince de Monaco, frere du précedent, fut chambellan des rois Louis XII. & François I. Il resista aux Pisans & aux Genois, qui avoient assiegé Monaco, & enleva Menton & Roquebrune aux derniers, qui s'y étoient établis depuis peu. Barthelemi Doria son neveu, seigneur de Douces-Aigues, l'assassina l'an 1523. Il avoit épousé *Anne* de Pontevez, dame de Cabannes, dont il eut HONORE' I. du nom, qui suit.

XX. HONORE' Grimaldi I. du nom, prince de Monaco, marquis de Campagna & comte de Canouse, dans le royaume de Naples, eut recours à la protection du roi François I. en 1533. Depuis il suivit le parti de l'empereur Charles V. se trouva à la bataille de Lepante, & mourut en 1581. C'étoit un seigneur bien fait, sage, vaillant, ami des lettres, & qui sçavoit beaucoup. Il avoit épousé en 1545. *Isabelle* Grimaldi, fille de *Jean Baptiste*, seigneur de Montaudion, créé comte Palatin en 1525. par l'empereur Charles V. & de *Magdeleine* Pallavicini, dont il eut *Charles* II. du nom, prince de Monaco, mort en 1589. sans alliance; *François*, mort en 1583; HERCULE, qui suit; *Horace*, mort à Naples en 1620; *Genevre*, mariée à *Etienne* Grillo de Genes; *Aurelie*, alliée à *Augustin* de Franco; *Virginie*, religieuse à Genes; & *Claude* Grimaldi, morte sans alliance.

XXI. HERCULE Grimaldi I. du nom, prince de Monaco après son frere, avoit été destiné à l'église; avoit étudié en droit, & fut assassiné en 1604. Il avoit épousé *Claude* Landi, fille de *Claude*, prince du saint Empire & de Valdetare, & de *Jeanne* d'Aragon, dont il eut, HONORE' II. qui suit; *Jeanne*, mariée à *Theodore* Trivulce, prince de Misochio, grand d'Espagne, & viceroi de Sicile; & *Marie-Claude* Grimaldi, religieuse Carmelite à Genes.

XXII. HONORE' Grimaldi II. du nom, prince de Monaco, marquis de Campagna, comte de Canouse, chevalier de la toison d'or, chassa l'an 1641. les Espagnols de Monaco, & secoua leur joug, pour vivre sous la protection de la France. Le roi Louis XIII. le fit chevalier de ses ordres au camp devant Perpignan le 22. Mai 1642. après qu'il eut renvoyé le collier de la toison d'or au roi d'Espagne: lui donna le duché de Valentinois, le comté de Carladez en Auvergne, la baronnie de Calvinet dans la même province, celle de Baux en Provence, & celle de Buis en Dauphiné. Ce prince avoit de très belles qualités, beaucoup de sçavoir, une grande douceur, une prudence admirable, & beaucoup de valeur. Il dressa l'histoire de sa maison, publiée par Charles de Venasque son secretaire, & mourut le 10. Janvier 1662. en sa 65. année. Il avoit épousé *Hippolite* Trivulce, fille de *Theodore-Charles*, comte de Melcio, & de *Catherine* de Gonzague, morte en 1638. dont il eut HERCULE II. du nom, qui suit.

XXIII. HERCULE Grimaldi II. du nom, marquis de Baux, seconda son pere lorsqu'il fallut chasser les Espagnols de Monaco, & fut tué d'un coup de fusil débandé inopinément des mains d'un de ses gardes en tirant au blanc, l'an 1651. en sa 27. année. Il avoit épousé en 1641. *Marie-Aurelie* Spinola, fille de *Luc*, seigneur de Molfette, morte le 29. Septembre 1670. dont il eut LOUIS, qui suit; *Marie Hippolite*, née le 8. Mai 1644. mariée en 1659. à *Charles-Emanuel-Philibert* de Simiane, marquis de Pianezze, chevalier de l'ordre de l'Annonciade; *Jeanne-Marie*, née le 4. Juin 1645. alliée à *André* Imperiali, premier prince de Franqueville; *Devote-Marie-Renée*, née le 4. Septembre 1646. religieuse Carmelite; & *Therese-Marie* Grimaldi, née en 1648. qui épousa en 1671. *Sigismond-François* d'Est, marquis de S. Martin & de Lanzo.

XXIV. LOUIS Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois, pair de France, marquis de Baux, &c. chevalier des ordres du roi, né le 25. Juillet 1642. fut tenu sur les fonts par le comte d'Alets, gouverneur de Provence, au nom du roi. Il suivit Louis XIV. dans les guerres des Pays-Bas, & s'y distingua dans plusieurs occasions. Il fut nommé ambassadeur à Rome en 1698. où il donna le 19. Decembre 1700. le collier de l'ordre du saint Esprit aux deux princes Sobieski, fils de Jean roi de Pologne, en vertu des pouvoirs qui lui avoient été envoyés, & y mourut le 3. Janvier 1701. Il avoit épousé le 30. Mars 1660. *Catherine Charlotte* de Gramont, fille d'*Antoine* duc de Gramont, pair & maréchal de France, & de *Françoise-Marguerite* de Chivré, morte à Paris le 5. Juin 1678. âgée de 39. ans, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Honoré*, né le 31. Decembre 1669. chevalier de Malte, puis abbé de S. Maixant en Poitou en 1717. & nommé archevêque de Besançon, en Octobre 1723. ayant renoncé en faveur de son frere aîné aux prétentions qu'il pourroit avoir dans la suite sur le duché de Valentinois; *Marie-Therese*, née le 14. Janvier 1662. religieuse de la Visitation à Monaco; & *Anne-Hippolite* Grimaldi, mariée le 18. Janvier 1696. à *Jacques-Charles* de Crussol, duc d'Uzez, pair de France, morte le 23. Juillet 1700. âgée de 38. ans.

XXV. ANTOINE Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois, pair de France, marquis de Baux, chevalier des ordres du roi, &c. né le 27. Janvier 1661. a épousé le 13. Juin 1688. en presence du roi, *Marie* de Lorraine, fille de *Louis*, comte d'Armagnac, grand écuyer de France, & de *Catherine* de Neufville, Villeroi, dont il a eu *Catherine Antoinette*, née le 7. Octobre 1690. morte le 18. Juin 1696; LOUIS HIPPOLITE, qui suit; *Marguerite-Camille*, née le 1. Mai 1700. mariée le 16. Avril 1720. à *Louis* de Gand de Merode de Montmorenci, prince d'Isenghien & de Masmimes, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées; & *Marie-Pauline-Therese* de Grimaldi.

XXVI. LOUISE-HIPPOLITE de Grimaldi, duchesse de Valentinois, née le 10. Novembre 1697. a épousé le 20. Octobre 1715 *Jacques-François-Leonor* de Matignon, comte de Thorigni, à la charge par lui de prendre le titre de duc de Valentinois avec les armes de Grimaldi, sans pouvoir ni lui, ni ses descendans ajoûter aucun autre nom à celui de Grimaldi, ni écarteler d'autres armes. Le roi Louis XV. lui accorda de nouvelles lettres d'érection en duché pairie en Decembre 1715. registrées au parlement en 1716. & y eut rang de pair de France du 14. Decembre suivant, jour de sa reception. De ce mariage sont issus, *Antoine-Charles-Marie*, marquis de Baux, né le 16. Decembre 1717. mort en Fevrier 1718; *Honoré-Camille-Leonor*, marquis de Baux, né en Septembre 1720; *Marie-Charles-Auguste*, comte de Carlades, né le 1. Janvier 1722; & *Charlotte* Grimaldi, damoiselle de Valentinois, née en Mai 1719. * Charles de Venasque, *Geneal. & hist. Grim. Gentis Arbor.* Riccioli, *I P. Almag.* Nostradamus & Bouche, *hist. de Provence.* Le Laboureur, *voyage de la reine de Pologne.* Giustiniani. Le P. Anselme, &c.

GRIMALDI, ou GRIMAUD, (Luc de) gentilhomme de Genes, dans le XIII. siécle, est auteur de plusieurs pieces en vers provençaux. On dit qu'il fut amoureux d'une fille de la maison de Villeneuve, qu'elle lui donna un philtre, qui le mit en telle fureur, qu'il se tua lui-même, étant âgé de 35. ans, vers l'an 1308. Il avoit fait les vers très sanglans en façon de comedie, contre le pape Boniface VIII. On l'obligea de les jetter au feu; mais peu après il les récrivit, les augmenta considerablement, & en fit present à Gambaleza, gouverneur de Provence. * Nostradamus, *Vies des poëtes Provençaux.* La Croix du Maine *biblioth. franç.* Soprani, *Scritt. della Ligur.* &c.

GRIMALDI, (Augustin) évêque de Grasse, abbé de Lerins, conseiller & aumônier du roi, dans le XVI. siécle, fils puîné de LAMBERT Grimaldi, prince de Monaco, & de *Claude* Grimaldi, heritiere de la même principauté, sçavoit les belles lettres, la théologie, & étoit ami particulier des cardinaux Bembo & Sadolet. Ce dernier lui écrivit l'an 1529. une lettre, qui est la quatorziéme du livre quatriéme des épîtres de ce sçavant homme. Nous avons la réponse dans le recueil des lettres de Gregorio Corte, & c'est la quarante & uniéme, qui commence par ces mots, *Gravissimo mihi.* Lorsque Lucien Grimaldi, prince de Monaco, fut assassiné l'an 1523. Augustin Grimaldi son frere, poursuivit le meurtrier à la chambre imperiale de Spire, & pour trouver quelque faveur en cette cour, il se déclara pour l'empereur Charles *Quint*, & mit sous la protection d'Espagne la principauté de Monaco, dont il s'étoit rendu maître, comme tuteur de ses neveux. Ce procedé offensa extrémement le roi François I. qui le priva de tous les biens qu'il avoit en France. Charles-*Quint* lui donna l'évêché de Majorque, & l'archevêché d'Oristan, & le nomma pour être cardinal; mais il mourut avant sa promotion le 12. Avril 1532. On croit que ce fut de poison. Il s'étoit trouvé au concile de Latran & avoit uni l'abbaye de Lerins à la congrégation de sainte Justine de Padoue, du Mont-Cassin. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Giustiniani, *Scritt. della Ligur. &c.*

GRIMALDI, (Jerôme) cardinal archevêque de Bari, natif de Genes, fils de BENOIST, fut employé dans les plus importantes affaires de la republique. Depuis ayant perdu sa femme, il embrassa l'état ecclesiastique, & fut fait cardinal par le pape Clement VII. l'an 1527. Outre l'archevêché de Bari, il eut les évêchés de Venafre, d'Albenga, &c. Depuis il fut envoyé légat à Genes, où il mourut l'an 1543. Il avoit eu trois fils, *Luc, Jean-Baptiste & Antoine.* * Auberi, *hist. des cardinaux.* Onuphre & Ciaconius, *in vit. Pontif.* Giustiniani, *Scritt. della Ligur.* Charles de Venasque, *Geneal. & hist. Grim. Gent. Arbor.* Riccioli, *I. P. Almag.* &c.

GRIMALDI, (François-Marie) Jesuate, natif de Boulogne, & originaire de Genes, vint au monde l'an 1518. & entra chez les Jesuates l'an 1532. Il fit un grand progrès dans les sciences, particulierement dans les mathematiques, qu'il enseigna avec beaucoup de réputation, & mourut le 28. Decembre 1563. Nous avons de lui un ouvrage posthume; *De Lumine, Coloribus & Iride.* * Riccioli, *I. P. Almag. & Chronol. refor.* Giustiniani, *Scritt. della Ligur.*

GRIMALDI, (Dominique) archevêque & vicelegat d'Avignon, abbé de Montmajour-lez-Arles, &c. fils de JEAN-BAPTISTE, seigneur de Montaldeo, & chevalier de la Toison d'or, fut nommé par le pape Pie V. commissaire general des galeres de l'église, & se trouva à la bataille de Lepante l'an 1571. Depuis, il fut évêque de Savonne l'an 1581. sous Gregoire XIII. qui le transfera trois ans après à l'évêché de Cavaillon dans le comté de Venaissin, & peu après le nomma à l'archevêché & à la vicelegation d'Avignon. On y avoit besoin d'un homme de tête & d'experience, pendant les fureurs des guerres civiles. Dominique Grimaldi y agit avec beaucoup de zele contre les Heretiques, & mourut l'an 1592. Il a laissé un volume de lettres qui n'ont pas été publiées. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Ughel, *Ital. sacr.* Charles de Venasque, *Geneal. Grim. Gent.* Riccioli, *in Almag.* Nouguier, *histoire des évêques d'Avignon.* Giustiniani, *Scritt. della Ligur.*

GRIMALDI, (Jerôme) noble Génois, cardinal du titre de la sainte Trinité *in monte pincio*, archevêque d'Aix en Provence & évêque d'Albano, fils de JEAN-JACQUES Grimaldi, baron de saint Felix au royaume de Naples, fut vicelegat du patrimoine, gouverneur de Rome, nonce en Allemagne l'an 1632. nonce en France l'an 1641. & fut créé cardinal par Urbain VIII. l'an 1643. Par le decès du cardinal Fachinetti, il étoit devenu doyen du sacré college; mais l'attachement qu'il avoit pour son église, l'empêcha d'aller à Rome jouir des honneurs attachés à cette dignité. Il fut extraordinairement regretté, particulierement des pauvres, à cause de sa charité, & mourut dans son palais archiepiscopal le 4. Novembre 1685. âgé de 90. ans.

GRIMALDIN, (Jacques de) docteur de l'université de Boulogne en Italie, enseignoit vers la fin du XIII. siécle. Le pape Boniface VIII. avoit demandé l'an 1294. à cette université un habile homme, pour résoudre quelques difficultés qu'il avoit sur les decretales. On fit choix de Grimaldin, pour aller trouver sa sainteté. Comme il étoit de petite taille, on dit que le pape l'ayant apperçû dans sa chambre, crut qu'il étoit assis, & lui dit de se lever & d'approcher de lui. * Gio. Nicol. Pasquali Alidosi, *di Legge canonica & civile.*

GRIMANI, famille de Venise, a été feconde en grands hommes. ANTOINE Grimani, pere de *Dominique* Grimani cardinal, fut rétabli dans la charge de procurateur de saint Marc, après avoir été destitué, pour s'être laissé vaincre par les Turcs. Il fut même élû doge de la république après Leonardo Loredano l'an 1521. & mourut 22. mois après, âgé de 90. ans. MARIN Grimani, neveu du cardinal, fut coadjuteur du patriarchat d'Aquilée l'an 1517. & fut fait lui-même cardinal par le pape Clement VII. l'an 1527. Il fut employé en diverses légations, mourut à Orviete au mois de Septembre 1546. MARC Grimani, son frere, avoit été fait coadjuteur d'Aquilée l'an 1529. & mourut l'an 1545. Le cardinal ceda ensuite le patriarchat à JEAN Grimani, qui mourut l'an 1592. Un autre MARIN Grimani, fut doge de la république l'an 1595. & mourut l'an 1610. ANTOINE Grimani, évêque de Toricello dans l'état de Venise, fut coadjuteur l'an 1618. d'Hermolao Barbaro, patriarche d'Aquilée. Il lui succeda l'an 1622. & mourut à Venise l'an 1628. âgé de plus de 70. ans. De notre tems VINCENT Grimani de la même famille, a été fait cardinal par le pape Innocent XII. l'an 1697. à la recommandation de l'empereur, aux interêts duquel il étoit aveuglement devoué, & mourut viceroi de Naples, le 24. Septembre 1710. âgé de 58. ans. * Candido, *hist. d'Aquil.* Sigonius. Giustiniani. Paul Jove. André Dandoli. Ughel, &c.

GRIMANI, (Dominique) de Venise, cardinal, évêque de Porto, & patriarche d'Aquilée, & fils d'*Antoine* Grimani, fut employé fort jeune dans les charges & fut nommé par la république entre les quatre nobles, qui devoient accompagner l'empereur Frederic IV. sur les terres de la république. Le pape Alexandre VI. le fit cardinal au mois de Septembre 1493. Il a merité des éloges éternels, par l'amour qu'il témoigna à son pere Antoine Grimani. Ce dernier qui étoit procurateur de saint Marc, & general d'une armée navale, ayant été défait par les Turcs, & ayant perdu la ville de Lepante, fut mis en prison, & traité avec beaucoup de rigueur. Son fils s'offrit pour être mis en sa place; & ne pouvant obtenir cette grace des juges, rendit tous les devoirs imaginables à son pere. Il eut le plaisir de le voir rétabli. Le cardinal Grimani servit très-utilement la république de Venise, & mourut le 27. Août 1523. en la 63. année de son âge. Ce prélat aimoit les lettres, & avoit dressé une bibliotheque de huit mille volumes. Il traduisit de grec en latin quelques homelies de saint Chrysostome, & laissa d'autres ouvrages, qu'on trouva dans la bibliotheque du cardinal Sirlet, & depuis dans celle de Colonna. * Paul Jove, *l. 5. & 6.* Justinien, *l. 2. hist. de Ven.* Ciaconius, *aux add. dans la vie d'Alex. VI.* Bembo. Guichardin. Auberi. Onuphre. Le Mire, *de script. sec. XVI.*

GUIMAUT, (le golfe de) anciennement *Sambracitanus Sinus*, petit golfe de la Mediterranée dans la côte orientale de Provence, à cinq lieues de Draguignan, & à deux de Frejus du côté du midi. La petite ville de S. Tropez est bâtie sur ce golfe, qui prend son nom du bourg de Grimaud, qui en est éloigné d'une lieue. Quelques geographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Athenopolis*, que d'autres placent à Napoule, & d'autres encore à Antibe. * Baudrand.

GRIMBERG, GRIMBORG, bourg avec un château, qui le domine, est chef d'un des vingt-cinq bailliages de l'archevêché de Treves, & situé aux confins de la Lorraine & du Palatinat du Rhin & à trois lieues de Birkenfeld. * Mati, *diction.*

GRIME, *cherchez* EDMOND, &c.

GRIMME, ancienne petite ville de la Pomeranie Suedoise, est dans le duché de Bardt, à cinq lieues de la ville de Stralsund, du côté du midi. * Mati, *diction.*

GRIMMI, ville de la Georgie en Asie, est dans le royaume

royaume de Zacheti, & assez bonne pour le pays où elle se trouve. * Baudrand.

GRIMMUS, le plus jeune des fils de Micislas, roi des Herules, frere de Mistevon & de Mizdrache, passe communément pour le premier des princes Rugiens. Il fut pere de ce *Criton*, qui bâtit la ville de Lubec, & fut un persecuteur des Chrétiens : ayant tué Buthue, roi des Obotrites, il s'empara de son royaume ; mais ayant été à son tour tué par Henri, frere du prince détrôné, il eut pour successeur son fils ou son parent *Razon*, prince belliqueux, & fondateur de la ville de Razembourg. Après lui *Jaromare* I. regna : il bâtit Stralsund, & meprisant l'idole Stantevite il fut le premier de sa race, qui embrassa la religion Chrétienne. Son petit fils *Wizlavv*, se fit connoître par le zele qu'il eut à établir la foi dans la Livonie: celui-ci eut un fils nommé *Jaromare*, qui bâtit la ville de Damgarte. Jaromare laissa *Vizlere* II. qui mourut sans laisser d'enfans, l'an de J. C. 1325. Les princes de Pomeranie, comme descendans en ligne directe de Mistevon, frere de Grimmus, se porterent pour heritiers, & entrerent en possession des états, quoique les Danois s'y opposassent, aussi-bien que les princes de Mekelbourg, qui viennent de la même branche, mais de plus loin. * Jac. Spener, *Syllog. Gen. hist. in famil. Vandal.*

GRIMOALD, duc de Benevent, se fit élire roi des Lombards l'an 662. ou 663. après Aripert. Godebert & Pertharit, fils de ce dernier se disputoient la couronne, & Grimoald se servit de cette division pour la leur enlever. Le premier fut massacré, & Pertharit se retira chez Chagan, roi des Avarois. Grimoald se soûtint par son esprit & sa conduite. Il défit les François par stratagême, & surprit de même l'empereur Constant, qui avoit attaqué son fils, duc de Benevent. Le duc Loup s'étoit rendu maître de Frioul, Grimoald engagea le même Chagan à le chasser de cette province, ensuite il l'en chassa lui-même. Il gagna aussi les François qui étoient en état de secourir Pertharit, & mourut après 9. ans de regne, vers l'an 673. Pertharit remonta sur le trône.* Paul Diacre, *l. 5.* Sigonius, *de reg. Ital.*

GRIMOALD, fils de *Pepin* de Landen ou *le Vieux*, lui succeda en 642. en sa charge de maire du palais d'Austrasie. Oton qui étoit bail ; ou qui avoit charge de porter le jeune Sigebert, prétendoit à cet emploi, & le disputa durant trois mois à Grimoald, qui le fit tuer par Leutaire, duc des Allemans. Après la mort de Sigebert, arrivée l'an 656. Grimoald fit tondre un fils qu'il laissoit, nommé *Dagobert*, par Didon, évêque de Poitiers,& le relegua dans un monastere en Irlande. Non content d'avoir dépouillé ce prince, il voulut mettre son propre fils sur le trône ; mais cet attentat inspira tant d'horreur aux Austrasiens, qu'ils se revolterent contre Grimoald. Ils le furprirent avec son fils, & les menerent à Paris au roi Clovis II. qui fit mourir Grimoald, ou qui, selon d'autres, le fit confiner en une prison perpetuelle, la même année 656.* Aimoin, *liv. 4. c. 35. & suiv.* Fredegaire, *c. 38. & suiv.* Dupleix & Mezerai, *au regne de Clovis II.*

GRIMOALD, fils de *Pepin* le Gros, dit *de Heristel*, succeda à Norbert en 695. & fut maire du palais des rois Childebert II. & Dagobert III. Il épousa vers l'an 711. *Teutsinde* ou *Theodesinde*, fille de *Rabot*, duc des Frisons, & n'en eut point d'enfans. Un Frison,nommé Rangaire, l'assassina à Liege, sur le tombeau de S. Lambert, au mois d'Avril 714. Il fut enterré dans l'église de S. Jacques de la même ville, *& laissant un fils naturel nommé* Thibaud, *qui fut maire du Palais sous Dagobert III. & qui fut assassiné en l'an 741. Voyez* l'auteur des gestes des François, les annales de Mets, &c.

GRIMOARD, famille connue sous le nom du Roure. La maison de Grimoard, illustre, & d'une ancienne noblesse, a été féconde en grands hommes. Nous laissons cette genealogie telle qu'elle a été fournie dans la precedente édition ; mais nous la donnerons plus autentique & plus exacte dans notre supplement.

I. GRIMOARD I. du nom, chevalier, seigneur du château de Beauvoir en Gevaudan, d'où dépendoit & dépend encore le pays, appellé *la plaine de Montbel*, vivoit dans le X. siécle, il donna à l'église de Mende certains fiefs, & à divers benefices de son voisinage des ténemens de bois considerables. Il épousa *Gertrude*, dame du Roure, & ses dépendances, dont il eut GRIMOARD, qui suit.

II. GRIMOARD II. du nom, sire du Roure & de Beauvoir, seigneur de Montbel, Salamones, l'Hermet, Serres, &c. épousa *Hermessinde* de Narbonne, fille de *Guillaume*, dit *Preles*, baron d'Alais, cadet des vicomtes de Narbonne ; & passa une transaction, l'an 1008. avec le seigneur de Randon, son voisin, pour les limites de leurs terres. De son mariage sortit, GRIMOARD, qui suit.

III. GRIMOARD III. du nom, dit *Aimeric* de Beauvoir, chevalier, sire du Roure & de Beauvoir, seigneur de Montbel, épousa l'an 1014. *Dragonette* de Randon, fille de *Guillaume* baron de Randon, qui lui porta diverses seigneuries, contigues à la terre du Roure, & eut pour fils GUILLAUME, qui suit.

IV. GUILLAUME de Grimoard I. du nom, chevalier, seigneur du Roure & de Beauvoir, &c. épousa l'an 1042. *Adelaide* de Luc, fille de *Guerin* baron de Luc, qui lui porta la terre de la Garde Guerin, contigue à sa terre du Roure, & fut pere de GUIGON, qui suit.

V. GUIGON de Grimoard I. du nom, chevalier, &c. épousa *Resplandine* de Châteauneuf, laquelle lui porta les baronies de Grisac, Verfeuil, Bellegarde, Randon, Bedorese, &c. Il fit son testament l'an 1108. & laissa PIERRE, qui suit.

VI. PIERRE de Grimoard I. du nom, chevalier, &c. épousa l'an 1113. *Antoinette* d'Alegre, de laquelle il eut RAIMOND, qui suit. Il fit son testament l'an 1143.

VII. RAIMOND de Grimoard, chevalier, &c. épousa l'an 1154. *Jeanne* d'Anduse, de laquelle il eut GUILLAUME, qui suit ; & *Jacques*, recteur du saint Palais. Il fit son testament l'an 1177.

VIII. GUILLAUME II. du nom, dit *Hughet* de Grimoard, chevalier, &c. épousa l'an 1196. *Catherine* de Joyeuse, fille de *Guillaume* baron de Joyeuse ; & fit son testament l'an 1228. instituant son heritier, GUIGON, qui suit.

IX. GUIGON de Grimoard II. du nom, chevalier, baron du Roure, &c. épousa l'an 1236. *Sibylle*, fille de *N.* seigneur de la Tour d'Oliergues. Il reçut une donation considerable, l'an 1249. de Dragonet de Joyeuse son cousin. Il eut entr'autres enfans, MAURICE, qui suit ; & GUILLAUME, que l'on dit faussement être le chef de la maison du ROURE, en Italie, *rapportée ci-après*. Il fit son testament, l'an 1292. instituant heritier, ledit Maurice son aîné.

X. MAURICE de Grimoard de Beauvoir, &c. I. du nom, épousa, l'an 1280. *Aigline* de Naves, dont il eut, GUILLAUME, qui suit ; & *Maurice*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, en faveur duquel il établit une pension viagere dans son testament, qui est de l'année 1313. declarant que ce fils ayant fait profession dans ledit ordre, il ne peut pretendre qu'une pension.

XI. GUILLAUME de Grimoard de Beauvoir, chevalier, baron du Roure, &c. III. du nom, épousa l'an 1305. *Felice-Amphelise* de Sabran, dame de Montferrand, fille du comte d'Arian, de la maison de Sabran en Provence, sœur d'*Elzear* de Sabran, comte d'Arian, canonisé sous le nom *de S. Elzear*, par Urbain V. son neveu, l'an 1368. Elle étoit aussi parente de Charles II. roi de Jerusalem & de Sicile ; comme il paroît par la qualité de parent, que ce roi donne à S. Elzear, frere de ladite Amphelise, en lui commettant ses affaires à la cour de France. Il eut plusieurs enfans de ce mariage ; sçavoir, 1. GUILLAUME, l'aîné, qui fut pape sous le nom d'URBAIN V ; 2. ETIENNE, qui suit ; 3. MAURICE, auquel il donna en faveur de mariage, la baronnie du Roure, Montbel, Serres, & autres seigneuries, formant par-là deux branches, qui furent reunies, l'an 1478. comme il sera dit ci-après ; 4. ANGELIC, cardinal, dont il est parlé dans un article séparé ; *Dauphine*, mariée au baron de Rocheblave, mere de *Pierre* de Rocheblave, cardinal, dont le corps repose dans un tombeau, en l'église des Benedictins de Villeneuve d'Avignon, avec une belle inscription. Guillaume III. fit son testament, l'an 1364. Son fils aîné Guillaume se consacra à Dieu dès sa plus tendre jeunesse dans l'ordre de S. Benoît, dont il n'a jamais quitté l'habit, quoiqu'élevé au souverain pontificat. Sa pieté fut soûtenue par une profonde érudition : docteur en droit canon & en théologie, il les professa à Avignon, à Montpellier & à Toulouse. Il fut abbé de

S. Pierre de Montpellier, dont il fit rebâtir l'église, lorsqu'il fut pape, où l'on voit ses armes en plusieurs endroits, & principalement aux deux éguilles qui sont devant le grand portail. Ensuite il fut abbé de S. Germain d'Auxerre, où l'on voit ses armes à la voûte de l'église, & aux chaires du chœur, & enfin, abbé de S. Victor de Marseille, dont il fit rebâtir le monastere, l'enfermant de bonnes murailles, garnies de tours. De cette abbaye il fut élevé à l'église de Mende, dont le pape Innocent VI. le tira pour lui confier les légations les plus importantes, & auquel il succeda, le 28. Octobre 1362. ayant été élû, quoiqu'absent, comme il est dit en son lieu. Le roi Jean, pénetré de sentimens d'estime & de reconnoissance pour les services qu'Urbain V. lui avoit rendus, soit durant sa prison en Angleterre, soit pour les impositions & alienations des biens d'église qu'il avoit permises pour fournir à sa rançon; l'étant allé visiter à Avignon, lui offrit de grands biens pour son pere: ce que le pape refusa, disant que son pere étoit assez riche & assez puissant pour se passer de ces bienfaits. Le roi neanmoins affranchit à sa consideration les vassaux, sujets, & ressortissans des terres & seigneuries du pere de ce pape, pour lui & ses successeurs à perpetuité, de tailles, subventions, impositions, subsides, & generalement de toutes charges, *ab omnibus subventionibus, impositionibus, talliis, focagiis, cavalcatis, angariis, perangariis, aliisque omnibus oneribus quibuscumque, ut in perpetuum fœlix & inclyta memoria habeatur ipsius Urbani papæ, & ejusdem papæ contemplatione exempti sint, &c.* C'est ainsi que s'exprime ce roi dans ses lettres patentes, datées de Villeneuve-lez-Avignon, l'an 1363. dans lesquelles Guillaume de Grimoard, pere dudit Urbain V. est qualifié *chevalier de l'ordre du roi*, qui étoit celui de l'étoile. Charles V. successeur du roi Jean son pere, confirma le même privilege, par ses lettres patentes de l'année 1366. duquel privilege, confirmé par tous nos rois, le comté du Roure & marquisat de Grisac, composés d'environ vingt paroisses, jouissent depuis ce tems-là. Le même pape fonda encore deux chapitres, l'un à Quesac, & l'autre à Bedouez, qui étoient deux terres de son pere. Sa mere avoit été enterrée audit Bedouez. Ces deux chapitres subsistent encore, avec dignité, & font hommage au comte du Roure.

XII. ETIENNE de Grimoard I. du nom, baron de Grisac, Verfeuil, Bellegarde, Randon, &c. épousa *Magdeleine* de Sennaret, dame de Montferrand, sa cousine, & eut de ce mariage, GRIMOARD de Grimoard, qui suit; *François*, évêque de Mande, puis archevêque d'Avignon, & cardinal, légat en Italie, vicaire general du pape, son oncle, &c. Il fit son testament l'an 1373.

XIII. GRIMOARD de Grimoard IV. du nom, chevalier, &c. épousa l'an 1369. *Dauphine* de Montfaucon, fille du baron d'Usez. Il fit son testament l'an 1397. & fut pere d'ANGELIC, qui suit.

XIV. ANGELIC de Grimoard I. du nom, chevalier de l'ordre du roi, épousa l'an 1414. *Isabeau* de Cadouane, dont il eut ANTOINE, qui suit, & fit son testament l'an 1439.

XV. ANTOINE de Grimoard I. du nom, chevalier, &c. épousa l'an 1450. *Marguerite* de Montlaur, dont il n'eut qu'une fille nommée *Urbaine*, qui fut heritiere des baronnies de Grisac, Verfeuil, Bellegarde, Randon; des seigneuries de S. Privat, Queserac, Bedouez, S. Andiol, Prunet, &c. qui fut mariée à *Guillaume* de Grimoard de Beauvoir du Roure V. du nom, comme il sera dit ci-après. Il fit son testament l'an 1494.

SECONDE BRANCHE.

XII. MAURICE de Grimoard de Beauvoir, baron du Roure II. du nom, chevalier, &c. fils de GUILLAUME III. frere du pape URBAIN V. d'*Angelic*, cardinal, & d'*Etienne*, *dont il est parlé ci-dessus*, épousa l'an 1332. *Aymarde* de Poitier, dont il eut *Heliffatre*, qui se fit Chartreux, fut general de son ordre, refusa la pourpre de cardinal, & mourut en odeur de sainteté. L'auteur du catalogue des prieurs generaux des Chartreux se trompe, lorsqu'il l'appelle *Elzeard de Grimoaldi*. Ledit Maurice II. eut encore de son mariage, ARMAND, qui suit; *Julien*; & *Guillaume*, évêque de Mende.

XIII. ARMAND de Grimoard, chevalier, &c. épousa l'an 1369. *Antoinette* de Villates, & eut sous le regne de Charles VI. l'an 1396. un titre autentique, & qui certainement fait beaucoup d'honneur à la maison du Roure. Ce roi voulant s'assûrer des seigneurs riches & puissans en Languedoc pour s'opposer aux incursions des Anglois voisins de cette province, y envoya des commissaires, députés à cet effet; lesquels reconnurent 1. *Que la noblesse dudit Armand étoit si ancienne, que la memoire en avoit toujours été conservée, & que les plus anciens instrumens en faisoient mention; 2. Que lui & ses prédecesseurs avoient toujours servi les rois dans les guerres contre les Anglois, & autres ennemis de l'état, en menant leurs vassaux avec armes & chevaux; 3. Qu'il avoit des terres & des seigneuries considerables, pour soutenir sa qualité, & fournir gendarmes au roi; 4. Que la vie & les mœurs de lui & de ses prédecesseurs avoient toujours été sans reproche.* Ces quatre articles furent attestés par serment sur les saints évangiles, pardevant lesdits commissaires, seans à Marvejols en Gevaudan, par quatre gentilshommes de distinction. Dans le même titre, ledit Armand *promet pour lui & pour ses successeurs, de servir fidelement le roi & ses successeurs avec armes & chevaux, en menant ses vassaux.* Il eut de son mariage, GUILLAUME, qui suit, & fit son testament l'an 1400.

XIV. GUILLAUME de Grimoard, &c. chevalier, &c. & IV. du nom, épousa l'an 1392. *Smarade* de Beaumont, fille & heritiere de *Jean* de Beaumont, dont il eut GUIGON, qui suit; & FOULQUES, qui a fait *la branche des marquis de* BRISON, *rapportée ci-après*. Ledit Guillaume fit son testament l'an 1415.

XV. GUIGON de Grimoard de Beauvoir III. du nom, chevalier, &c. épousa l'an 1438. *Antoinette* de Gardies, fille & heritiere de *Guiraud* de Gardies, & de *Sibylle* de Guilafret, laquelle lui porta plusieurs terres & seigneuries. C'est de lui que la Rocheflavin, dans *son histoire des parlemens*, dit qu'en 1443. lors de la fixation du parlement de Languedoc à Toulouse, la premiere seance fut employée à examiner un procès entre les seigneurs du Roure & de Montlaur; pour lequel y ayant des faits à verifier sur les lieux, le premier président, nommé *Isnarel* Bletereus, fut député. Chose extraordinaire, dit cet auteur; mais qui fut faite par la consideration & qualité des parties. Ledit Guigon eut GUILLAUME, qui suit; & fit son testament l'an 1449.

XVI. GUILLAUME de Grimoard de Beauvoir, baron du Roure V. du nom, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant general de l'armée de Charles III. roi de Naples & de Sicile, vers l'an 1480. épousa l'an 1478. *Urbaine* de Grimoard, sa cousine, fille unique & heritiere de toutes les baronnies, seigneuries & terres d'*Antoine* I. de Grimoard, baron de Grisac, de Verfeuil, &c. & de *Marguerite* de Montlaur. Par cette alliance les deux branches d'ETIENNE & de MAURICE II. furent réunies, & les biens sont parvenus à leurs descendans. Le testament dudit Guillaume V. est de 1499. Urbaine sa femme, fit aussi le sien l'an 1530. Ils eurent de leur mariage *Antoine*, qui mourut jeune sans posterité; & CLAUDE, qui suit.

XVII. CLAUDE de Grimoard, de Beauvoir, du Roure, chevalier, capitaine de cent hommes d'armes, succeda par le décès d'*Antoine*, son aîné, à toutes les terres de son pere. Il épousa en 1520. *Fleurie* de Porcelet, fille de *Pierre*, seigneur de Maillanes, qui descendoit du fameux *Guillaume* de Porcelet, gouverneur en Sicile lors des vêpres Siciliennes, auquel seul les Siciliens laisserent la vie, dit l'histoire, à cause de ses rares vertus & de sa probité. Elle étoit sœur de *Louise* de Porcelet, femme de *Jacques* de Budos, marquis de Portes, de laquelle est venue *Louise* de Budos, seconde femme du connétable de Montmorenci mere de madame la princesse de Condé. Claude eut de son mariage, 1. ANTOINE, qui suit; 2. LOUIS, baron de S. Florens, qui a formé la branche de S. Florens & de Beauvoir; 3. *Pierre*, chevalier de Malte; 4. *Claude*, baron de Vans; 5. JACQUES, qui a formé la branche d'Elze, & qui épousa *Suzanne* d'Isard, fille de *Jacques* d'Isard de Crussoles, & de *Louise* de Cardaillac, dont il eut, *Baltazar* du Roure, qui épousa *Helene* de Sanson; & *Jacques*, seigneur de S. André, prieur de S. Victor des Crecieres, de S. Pierre des Vans & des Saleles. Celui-ci eut *Claude*, dit l'*Abbé de Malons*, prieur de Vans & de Gravieres, lequel voulant réparer le désordre causé dans la ville des Vans par un autre Claude du Roure, dans le XVI. siécle, qui ayant eu le malheur de donner dans les erreurs

des religionnaires, avoit fait abattre l'église prieurale & paroissiale au son des instrumens: celui-ci precisement cent ans après, fit abattre le prêche des Calvinistes au son des instrumens, & élever sur ses ruines, la grande & belle église prieuriale & paroissiale; & *Louis*, seigneur d'Elze, Brahi, la Vigere, baron des Baumes, qui epousa *Jacqueline* d'Heral, fille de *Jacques* d'Heral, vicomte de Bresis, & d'*Anne* de la Tour-du-Pin la Charce, sœur du marquis de la Charce, lieutenant general des armées de sa majesté, & tante de l'illustre *Philis* de la Tour-du-Pin-la-Charce, qui en 1692. lors de l'irruption du duc de Savoye en Dauphiné fit armer, sous les ordres de M. le maréchal de Catinat, les communes de son canton, & s'étant mise à leur tête repoussa plusieurs fois les ennemis, qui s'étoient avancés pour piller & brûler. Cette action la fit recevoir du roi avec les dernieres marques d'estime, & sa majesté l'honora d'une pension. Ils ont eu de leur mariage, *Jacques*, qui épousa 1°. *Marie-Anne* de Colonne, fille du sieur de Colonne d'Aubenas, qui descend de la maison des Colonne de Rome: 2°. *Jeanne* de Morangiers, fille du sieur de Morangiers, seigneur de la Vigere, de l'Hermet, &c. *Scipion*, dit *l'abbé de S. Jean*, dont l'humilité & le détachement de ce monde, lui ayant fait refuser des benefices, qui lui étoient offerts, a toujours vécu dans les exercices d'une pieté la plus édifiante, & en même tems la plus penitente, ayant été trouvé après sa mort revêtu de la haire & du cilice, qu'il avoit toujours portés depuis plus de vingt ans qu'il étoit engagé dans l'état ecclesiastique. Son zele enfin pour l'instruction de la jeunesse, lui fit donner tout son bien, pour fonder des écoles Chrétiennes dans la ville des Vans, voulant par son testament, que si cette fondation ne pouvoit pas réussir, son bien allât à l'hôpital general de Lyon; *César-Augustin*, religieux réformé de Cluni; *Louise*, mariée à *N.* d'Audibert, sieur de la Calmette; *Marie*, religieuse de la congregation de Notre-Dame; *Louis*, qui a epousé *N.* de la Garde; *Antoine*, prieur & coseigneur de la ville des Vans. Ledit CLAUDE du Roure eut encore *Françoise*, mariée au baron de Barri de S. Aunays, gouverneur de Leucate, laquelle l'an 1580. ayant reçû une lettre de son mari pris en une sortie sur les Espagnols, qui assiegeoient Leucate, par laquelle il lui défendoit de rendre la ville, quelques menaces qu'ils lui fissent, aima mieux qu'ils lui ôtassent la vie, que de rendre cette place, en consideration de quoi le roi Henri *le Grand* en la premiere année de son regne, donna le gouvernement de Leucate à cette dame, héréditaire de ses descendans; *Jeanne*, mariée à *N.* d'Heral, vicomte de Bresis; *Françoise*, mariée à *N.* baron de Morangiers, ambassadeur à Constantinople. Le testament dudit Claude est de l'année 1547.

XVIII. ANTOINE de Grimoard, chevalier de l'ordre du roi, comte du Roure, marquis de Grisac, par brevet du roi Charles IX. capitaine de cent hommes d'armes, lieutenant de la garde écossoise, épousa l'an 1556. *Claudine* de la Fare, fille de *Pierre* de la Fare-Montclar, &c. Il fut fait chevalier de l'ordre l'an 1572. comme il paroît par une lettre du roi Charles IX. où il dit: *Que par ses vaillances, vertus & merites, il a été élu chevalier, & qu'il lui envoïe le collier par le sieur de Joyeuse, chevalier de son ordre.* Il eut de son mariage, 1. JACQUES, qui suit; 2. *Antoine*, comte de saint-Remese, maréchal de camp des armées du roi, qui d'*Anne* d'Ornano, fille d'*Alfonse*, maréchal de France, & sœur de *Jean-Baptiste*, aussi maréchal de France, eut deux enfans mâles, dont l'un fut marié, & eut deux fils; *N.* baron d'Aigueze; & *Jean-Baptiste*, abbé régulier de S. André de Villeneuve-lez-Avignon. Il fut tué au service du roi, de même que son frere. Ledit baron d'Aigueze n'eut qu'une fille, mariée à *N.* de Felis; & un fils page du roi, mort sans posterité; 3. *Helene*, mariée à l'aîné de la maison de Cambis, dont l'aîné a épousé la sœur de M. le cardinal de Janson; 4. *Claude* de Grimoard, &c. seigneur de Bonneval & de Combalet, gouverneur d'Amiens & de Soissons, qui épousa *Marie* d'Albert de Luynes, sœur du connétable de Luynes, du duc de Luxembourg & du maréchal de Chaulnes. Il eut de son mariage *Antoine*, seigneur de Combalet, colonel du regiment de Normandie, qui épousa *Marie-Magdeleine* de Vignerod de Pontcourlai, niéce du cardinal de Richelieu, laquelle fut dans la suite duchesse d'Aiguillon. il fut tué au siége de Montpellier; & 5. *Anne* de Grimoard du Roure, mariée à *Charles* de Crequi, mestre de camp du regiment des gardes, fils du marechal de Crequi, qui fut tué à Chamberi l'an 1630. morte le 18. Fevrier 1686. Ils eurent de leur mariage trois enfans mâles; *Charles*, duc de Crequi, pair de France, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Paris, &c; *Alfonse*, comte de Canaples, mort duc de Lesdiguieres, l'an 1711; & *François*, maréchal de Crequi, gouverneur de Lorraine. Ledit Antoine fit son testament l'an 1575.

XIX. JACQUES de Grimoard-de-Beauvoir, chevalier, comte du Roure & marquis de Grisac, par lettres patentes du roi Henri IV. portant érection, l'an 1608. avec prérogatives d'un juge d'Apau, ressortissant immédiatement au parlement de Toulouse, baron de Barjac, les Vans, Verfeuil, Bellegarde, Randon, &c. capitaine de cent hommes d'armes, gentilhomme de la chambre, maréchal de camp, colonel d'un regiment de cavalerie, épousa l'an 1599. *Jacqueline* de Montlaur, fille aînée de *Louis* dernier marquis de Montlaur, & de *Marie* de Maugiron, lesquels ne laisserent point d'enfans mâles. Elle eut deux sœurs: l'une *Marguerite* de Montlaur, alliée à *Henri-François*, colonel d'Ornano, fils puîné d'*Alfonse*, maréchal de France, duquel elle a eu deux filles; *Anne*, epouse de *François* de Lorraine, prince de Harcourt, mere d'*Alfonse* de Lorraine; & *Marguerite* d'Ornano, mariée à *Louis-François* Adhemar, comte de Grignan, mere du comte de Grignan, chevalier des ordres du roi, lieutenant general en Provence; de feu M. l'archevêque d'Arles; de M. le comte d'Adhemar, maréchal de camp, menin de monseigneur le dauphin; & de M. l'evêque de Carcassonne. L'autre, *Marie* de Montlaur, mariée 1°. à *Philippe* d'Agoult, comte de Saut: 2°. à *Jean Baptiste* d'Ornano, maréchal de France, fils d'*Alfonse*, I. maréchal de ce nom. Ledit Jacques de Grimoard, &c. eut de son mariage, 1. *Louis*, colonel d'un regiment de cavalerie, mort dans la guerre d'Italie sans être marié; 2. SCIPION, qui suit; 3. *Gabrielle*, mariée à *Anne* de Borne, comte de Laugere & de Mirandole; 4. *Jeanne*, mariée à *Jacques* d'Audibert, seigneur de Lussan, pere de *Jean*, comte de Lussan, chevalier des ordres du roi, qui de *Marie-Françoise* Raymond, a eu pour fille unique, *Marie-Gabrielle* d'Audibert, mariée en 1700. à *Henri* Fitz-James, duc d'Albemarle, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, fils naturel de *Jacques* II. roi d'Angleterre; 5. *Françoise*, mariée à *George*, comte de Vaugué; 6. *Marguerite*, abbesse de Tarascon. Il fit son testament l'an 1637.

XX. SCIPION de Grimoard-de-Beauvoir-de Montlaur, comte du Roure, marquis de Grisac, & colonel de deux regimens, cavalerie & infanterie, chevalier des ordres du roi, lieutenant general des armées de sa majesté, & de la province de Languedoc, gouverneur de la ville & citadelle de Montpellier, & de la ville & citadelle du Pont-Saint-Esprit, avoit été élevé dans sa jeunesse auprès de Gaston de France; parce que le maréchal d'Ornano, son oncle, gouverneur de ce prince, avoit mis ce neveu à étudier avec lui. Il sçut lui plaire, & fut toujours honoré de son estime, de son amitié & de ses bienfaits. Il épousa, 1°. en 1639. *Grefinde* de Baudan, fille unique & heritiere de *Pierre* de Baudan, président en la cour des comptes de Montpellier: 2°. l'an 1664. *Jacqueline* de Borne de Laugere, veuve de *Charles-Auguste*, marquis de la Fare, sa niéce, par la dispense qu'Alexandre VII. lui accorda de son plein pouvoir, sans frais ni procedures, comme son parent, morte en Janvier 1712. âgée de 86. ans, dont il n'eut point d'enfans. Il reçut ses provisions de lieutenant general des armées du roi l'an 1650. & servit en cette qualité dans l'armée de Flandres, commandée par le maréchal d'Aumont. Il appaisa souvent par sa conduite & par les armes, les mouvemens des Religionnaires dans la province, & fit exécuter avec tant de fermeté & de conduite l'ordre du roi, qui excluoit les Huguenots du consulat de Montpellier & de Nimes, qu'il mérita le gouvernement de la ville & citadelle de Montpellier, où il reçut le roi, la reine mere & le cardinal Mazarin, avec toute la cour l'an 1660. d'une maniere magnifique, dont leurs majestés lui témoignerent leur satisfaction. Le roi l'honora du collier de ses ordres l'an 1661. Il mourut à Paris l'an 1669. Il eut de son premier mariage, 1. *Jacques*, tué en Hongrie, à la bataille de Raab, l'an 1664; 2. *Jacques*

line, mariée à *Armand*, vicomte de Polignac, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la ville du Pui, duquel mariage sont issus, *Sidoine-Apollinaire*, vicomte de Polignac; & *Melchior*, cardinal de Polignac; 3. Louis-Pierre-Scipion, qui suit; 4. *François*, abbé régulier de S. André de Villeneuve-lez-Avignon; 5. *Louis*, marquis de Grisac, marié à *N.* d'Apcher; 6. & 7. *Charles* & *Gaston*, chevaliers de Malte, morts.

XXI. Louis-Pierre-Scipion de Grimoard-de-Beauvoir, & de Montlaur, II. du nom, chevalier, comte du Roure, marquis de Grisac, &c. seigneur de toutes les places susdites, trois fois baron des états generaux de Languedoc, lieutenant general pour le roi en ses armées & province de Languedoc, gouverneur de la ville & citadelle du Pont-Saint-Esprit, colonel d'un regiment de cavalerie, épousa l'an 1666. *Claude-Marie* du Gast, fille d'*Achille* du Gast, seigneur d'Artigni & de Montgauger en Touraine, & de *Marie* Le-Coutellier, petite fille d'*Antoinette* de Montmorenci-Fosseuse, & du fameux marquis du Gast, colonel des gardes sous les rois Charles IX. & Henri III. à qui ce dernier confia la garde du cardinal de Guise à Blois, après la mort du duc son frere. Le roi Louis *le Grand* eut la bonté de proposer & conclure ce mariage, & de signer au contrat avec de grands bienfaits. Il fit l'honneur à M. le comte du Roure de lui donner la chemise le soir de ses nôces à l'hôtel de Crequi, où le duc donna une fête magnifique à sa majesté, tant pour faire sa cour, que pour faire plaisir à Anne du Roure, sa mere. L'an 1670. n'étant âgé que de 22. ans il eut le commandement de l'armée du roi, composée principalement de sa maison, & dissipa les rebelles du Vivarais; & depuis en toute occasion, il a sçû gouverner les peuples soumis à son autorité, jusques à faire poser les armes aux Huguenots plusieurs fois, & notamment l'an 1684. à ceux du Vivarais, à ceux des Cevennes, pour lesquels il obtint amnistie. Il suivit le roi, & servit à la tête d'un regiment de cavalerie, à la campagne de Lille en Flandres, l'an 1667. à la premiere conquête de la Franche-Comté, l'an 1668. aux guerres de Hollande, l'an 1672. & 1673. puis en Roussillon, jusques à la paix de Nimegue. Il a eu de son mariage, 1. Louis-Scipion, qui suit; 2. *Marie-Elisabeth*, mariée à *Antoine*, marquis de Longaunai; 3. *Fleurie-Therese*, épouse d'*Antoine-Denys-Auguste*, comte de la Fare-Tornac, colonel de dragons, brigadier des armées du roi; 4. *Louise-Dauphine*, abbesse de la Ville-Dieu d'Aubenas; 5. *Ange-Urbain*, né l'an 1682. colonel du regiment du Roure infanterie, lequel fort jeune, a donné des marques de sa valeur à la bataille de Fridelingue, au dernier siege de Brisac, & à la funeste bataille d'Hochstet.

XXII. Louis-Scipion de Grimoard, III. du nom, chevalier, marquis du Roure, capitaine de chevaux-legers, lieutenant general pour le roi en sa province de Languedoc, gouverneur de la ville & citadelle du Pont-Saint-Esprit, épousa l'an 1688. *Louise-Victoire* de Caumont de la Force, fille de *Jacques* Nompar de Caumont, duc de la Force. Le roi fit l'honneur aux parties de signer leur contrat de mariage, en faveur duquel sa majesté accorda au marquis du Roure les charges & dignités de son pere, avec survivance à sondit pere, auquel elles sont restées par sa mort à la bataille de Fleurus le premier Juillet 1690. Il a laissé *Adelaïde*, épouse de *Gabriel* comte de Laval-Montmorenci; & Louis-Claude-Scipion, qui suit.

XXIII. Louis-Claude-Scipion de Grimoard-de-Beauvoir de Montlaur, marquis du Roure, né posthume, cornette de la premiere compagnie des mousquetaires du roi, a épousé le 16. Juillet 1721. *Marie-Antoine-Victoire* de Gontaut de Biron, fille de *Charles-Armand* de Gontaut, duc de Biron, pair de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, gouverneur de la ville de Landau, & premier écuyer de Philippe petit-fils de France, duc d'Orleans, & de *Marie-Antoine* de Bautru.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Beaumont, *seigneurs de* Brison.

XV. Foulques de Grimoard, du Roure, second fils de Guillaume IV. du nom, & de *Smaragde* de Beaumont, fut nommé par sa mere heritier de toutes les terres & seigneuries dont elle avoit herité de son pere à la charge de porter le nom & les armes de Beaumont, quitta le nom & les armes de Grimoard & prit celles de Beaumont; ce qu'ont fait ses successeurs jusques aujourd'hui: ils ont néanmoins toujours soutenu avec honneur & avec distinction leur illustre naissance. Ledit Foulques épousa *Catherine* de Montbrun, dont il eut Jean I. qui épousa *Anne* Adhemar de Grignan, qui eut de son mariage Jean II. lequel épousa *N.* de Châteauneuf de Rochebonne, de la maison de Rochebonne de Lyon, qui eut de son mariage Jean III. qui épousa *Anne* de Comtes. De ce mariage vint Rostaing I. qui épousa *Jeanne* de Caires de la Bastide d'Antraigues, dont il eut Joachim, maréchal des camps & armées du roi, connu dans l'histoire sous le nom *du brave Brison*. Il épousa *Isabeau* de Fortia-d'Urban, eut Rostaing II. lequel épousa *Françoise* d'Eure du Puy-Saint-Martin. De ce mariage est venu François, lequel a épousé *Françoise* Desbocz de Salignac; ils ont eu de leur mariage Joseph, capitaine de cavalerie dans le regiment du roi; *Joseph-Laurent*, & *Anne-Joseph*, tous deux chevaliers de Malte.

BRANCHE DU ROURE EN ITALIE.

X. Guillaume de Grimoard-de-Beauvoir-du-Roure, second fils de Guigon II. du nom, & de *Sibylle* de la Tour, ayant suivi Charles de France, comte d'Anjou & de Provence, roi de Naples & de Sicile, lorsque ce prince passa de France en Italie, s'attacha ensuite à Charles II. dit *le Boiteux*, son successeur, auprès duquel il fit une assez grande fortune. Il épousa une riche heritiere à Turin & fut chef de la maison du Roure en Italie, si connue & si illustre par les grands hommes qui en sont sortis; parmi lesquels on peut compter François du Roure, cardinal, puis pape, sous le nom de Sixte IV. lequel, l'an 1477. donna le chapeau de cardinal à *Christophle* du Roure, archevêque de Tarentaise; & l'an 1480. à *Dominique* son frere, archevêque de Turin; Raphael du Roure, frere de ce pape, & pere de Julien, cardinal, qui dans la suite fut pape, sous le nom de Jules II. Ce fut lui, qui avant son pontificat, fit bâtir & dota le college du Roure à Avignon; *Clement* du Roure, neveu de ce dernier pape, évêque de Mende, puis cardinal l'an 1503; *Leonard* du Roure, évêque d'Agen & cardinal, l'an 1505. Celui-ci fit bâtir la maison épiscopale d'Agen, autour de laquelle on voit encore les armes du Roure.

De cette maison sont sortis les ducs d'Urbin, desquels la posterité mâle a fini l'an 1694. dans la personne de *Julie-Victoire* du Roure, épouse de *Ferdinand* II. grand-duc de Toscane. Il reste encore aujourd'hui en plusieurs villes d'Italie, comme à Genes, à Turin, & autres villes, diverses branches de la maison du Roure, qui ont toujours reconnu le comte du Roure en France, pour chef de leur maison. Le pape Alexandre VII. de la maison de Chigi, qui par sa mere descendoit de la maison du Roure, envoya un bref, après son exaltation, à Scipion comte du Roure, l'an 1660. par lequel le reconnoissant pour son parent, il lui offre ses services; & en cette consideration, il lui accorda l'an 1664. de sa propre autorité, sans frais & sans procedures, la dispense d'épouser sa niece.* Bousquet, *in not. ad vitam Urban IV.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Nouguier, *des évêques d'Avignon.* Auberi, *hist. des cardinaux.* Mariana, *l. 27. c. 11.* Onuphre. Sponde. Du Chêne, &c.

GRIMOARD, (Anglic ou Angelic de) cardinal, évêque d'Avignon, dans le XVI. siécle, étoit fils de Guillaume de Grimoard, baron de Grisac, &c. en Gevaudan, & de *Felice* de Montferrand, & frere du pape Urbain V. Il abandonna le siécle fort jeune, & se consacra à Dieu, parmi les chanoines reguliers de S. Augustin, où il passa par divers degrés. Depuis *Guillaume* de Grimoard son frere, abbé de S. Victor-lez-Marseille, ayant été fait pape l'an 1362. sous le nom d'Urbain V. éleva Angelic aux dignités de l'église. Ce pontife le pourvut de l'évêché d'Avignon, & le mit au nombre des cardinaux le 18. Septembre 1366. Angelic de Grimoard, prit alors le titre de S. Pierre aux Liens, & opta l'évêché d'Albano. Mariana ajoute qu'il alla légat ou vicaire general dans la Romagne, dans la Marche d'Ancone, & dans la Lombardie, & prit possession de cet emploi à Bologne, l'an 1368. accompagné de Galeoto & Pandolfe Malatesta, des princes de la maison d'Est, & de divers autres seigneurs Italiens. Après la mort d'Urbain V. l'an 1370. le cardinal de Grimoard vint rendre compte de sa légation à Gregoire XI.

son successeur. Il suivit depuis le parti de Clement VII. & mourut à Avignon le 18. Avril 1388. Ce prélat employa presque tous ses revenus, en fondations saintes. Les plus celebres sont celles de l'abbaye des religieuses de sainte Croix d'Apt, de l'ordre de Citeaux; les monasteres des religieuses du Four à Avignon, de l'ordre de S. Benoît; & le college des chanoines de S. Ruf à Montpellier.

GRIMSBI, bourg d'Angleterre, avec marché, près de la mer, dans le comté de Lincoln, dans la division qu'on appelle *Brodlei*. Il avoit autrefois un bon commerce, avant que le port eût été comblé. Il y avoit un château pour sa défense & deux églises paroissiales. Il n'y en a maintenant qu'une; mais qui est si grande, qu'elle ressemble plutôt à une église cathédrale, qu'à une simple paroisse. Il est gouverné par un maire & par douze aldermans. Il est à 124. milles anglois de Londres. * *Dict. angl.*

GRINAA ou GRINSIAT, petite ville de Danemark, est dans la Jutlande septentrionale, sur la pointe d'une presqu'isle, qui s'avance dans le Categat, à sept ou huit lieues de la ville d'Arhus, vers le nord-est. * Mati, *dict.*

GRINBOURG, *cherchez* GRINBERG.

GRINDALL, (Edmond) Anglois, né l'an 1519. fut chapelain de Ridlei, évêque Protestant de Londres, lequel se recommanda à Edouard VI. mais ce prince étant mort bientôt après, Grindall alla en Allemagne, pour éviter les peines que l'on faisoit souffrir en Angleterre aux Protestans, sous le regne de Marie. Lorsqu'il fut de retour, la reine Elisabeth lui donna l'évêché de Londres l'an 1560. l'archevêché d'Yorck l'an 1570. & cinq ans après celui de Cantorberi. Il mourut l'an 1583. * *Herool. anglican.*

GRINSTEAD, (Oriental) ou GREENSTEAD, bourg avec marché dans le comté de Sussex en Angleterre, & contrée nommée *Pevenzei*. Il députe deux membres au parlement, & les assises s'y tiennent quelquefois. Il y a une belle église. Il est sur les limites du comté de Surrei.

GRIPSWALT, ville anseatique d'Allemagne, dans la Pomeranie, est située à demi lieue de la mer Baltique, avec un assez bon port, sur la mer Baltique, entre Wolgast & Stralsund. Gripswalt est bien fortifiée, & a été anciennement ville libre & imperiale; mais depuis elle fut tirée de la matricule de l'empire. Son université fut fondée par Vratislas IX. duc de Pomeranie l'an 1456. Les Suedois la prirent l'an 1631. & l'ont gardée par la paix de Munster l'an 1648. L'électeur de Brandebourg Frederic Guillaume, la prit l'an 1678. sur la fin de l'année, & fut contraint de la rendre à la Suede l'année suivante.

GRIS, (Jacques le) écuyer & favori de Pierre II. comte d'Alençon, étant devenu amoureux de la femme de Jean de Carouge officier du même prince, trouva les moyens de satisfaire sa passion, lorsque Jean de Carouge étant allé faire un voyage en la Terre-sainte, eut laissé sa femme dans son château d'Argenteuil sur les frontieres du Perche. Le Gris rendit visite à cette jeune dame, qui le reçut civilement comme un ami de son mari: mais après s'être rendu maître du château, il la força dans sa chambre. Cette dame pour tirer vengeance de cet outrage, le déclara à son mari lorsqu'il fut de retour. Carouge en porta sa plainte au comte d'Alençon, mais n'en ayant point tiré de satisfaction, il cita le Gris au parlement de Paris, qui faute de preuves convaincantes, ordonna que les deux parties vuideroient leur querelle dans un champ de bataille seul à seul. Le roi avec toute sa cour voulut être présent à ce duel, qui se fit à Paris l'an 1387. en la place de sainte Catherine, derriere le temple, où l'on avoit dressé quantité d'échaffauts pour placer le peuple qui s'y trouva en foule. La victoire que Jean de Carouge y remporta, persuada tout le monde de la justice de sa cause, & de l'innocence de sa femme. Son adversaire fut livré mort au bourreau, qui le traîna & le pendit à Montfaucon. * Froissard, *vol. 3. c. 45.*

GRISAC, bourg de France dans le Languedoc. Il est situé dans le Gevaudan, près de la montagne de Losere. Il est considerable, pour avoir donné la naissance au pape Urbain V. *Voyez* GRIMOARD. * Baudrand.

GRISANT ou GRISAUNT, (Guillaume) Anglois de nation, medecin & mathematicien, vivoit dans le XIV. siécle l'an 1350. & est celebre par divers traités; *De quadratura circuli: De qualitatibus astrorum; De significationibus eorum; De magnitudine solis; Speculum astrologiæ; De causa ignorantiæ; De judicio patientis*, &c. Vossius, Balæus, Pitseus, & presque tous les auteurs Anglois se sont trompés au sujet de ce Grisant; car ils disent qu'il vint en France, qu'il enseigna à Montpellier, & qu'il s'établit à Marseille, où il fut pere de Guillaume, abbé de S. Victor, & depuis pape sous le nom d'Urbain V. Ces faits sont démentis par le témoignage de tous les auteurs de ce même tems, qui assurent tous que le pere d'Urbain V. étoit Guillaume Grimoard, baron de Grisac, &c. dans le Gevaudan. * *Consultez* la vie de ce pape publiée par Bousquet, Gilles de Rome; Simphorien Champier; Du Chêne, Sponde, &c. *Cherchez* aussi GRIMOARD & URBAIN V.

GRISANO, anciennement *Cremena*. Ancien bourg de la Grece, est dans la Thessalie, aux confins de la Macedoine, au couchant de Larissa. * Baudrand.

GRISKA, (Demetrius) grand duc de Moscovie, *cherchez* DEMETRIUS.

GRISLER, gouverneur des pays de Switz & d'Uri, dans la Suisse, y avoit été employé par l'empereur Albert I. fils de Rodolphe, pour retenir ce peuple dans le devoir; mais abusant de son autorité, il se rendit odieux par ses vexations & par ses cruautés. Il fit bâtir à Altorf un fort qu'il nomma *le Joug*, & fit élever dans la place publique de cette ville au haut d'une pique, un chapeau, avec ordre à tous ceux qui passeroient devant, de lui rendre les mêmes honneurs qu'à l'empereur: ce qui donna lieu à Stoufacher & à Teil de se révolter. Celui-ci tua Grisler d'un coup de flêche l'an 1307. *Voyez* l'article TEIL. * Simler, *de Rep. Helvet.*

GRISO, GRISSO, anciennement *Colone*. Ancien bourg de la Messenie, est sur la côte de Belvedere en Morée, entre la ville de Coron & celle de Modon. * Baudrand.

GRISONS, peuples d'Allemagne, dans l'ancienne Rhetie, vers les sources du Rhin & de l'Inn. Leur pays a pour bornes le Tirol au levant; l'état de Venise & le Milanez au midi; la Souabe & la Suisse au septentrion & au couchant. Les Grisons qui vivent en république, se liguerent entr'eux l'an 1471. puis avec les Suisses l'an 1491. On les divise en six parties, qui sont la ligue grise, la ligue de la maison-Dieu, la ligue des dix droitures; la Valteline, & les comtés de Chiavena & de Bormio. Tout ce pays est situé entre des montagnes inaccessibles & des précipices. Les Grisons sont les plus puissans des alliés des Suisses. On leur donne ce nom à cause de la premiere de leurs ligues, dont les habitans avoient accoutumé de porter des écharpes grises. Coire est leur ville capitale. On y voiture des marchandises d'Italie & d'Allemagne à cause de la commodité du Rhin, qui commence d'y porter bâteau. Les autres villes sont Chiavenne, Tirranno, Majenfeldt, Sandrio, Morbegno, Bormio Ilandts, Casaccia, &c. *Cherchez* SUISSES.

GRITTI, (André) doge de Venise, s'éleva par son merite aux plus importantes charges de la république. Il fut élû duc après la mort d'Antoine Grimani, l'an 1523. & gouverna près de seize années, avec beaucoup de prudence, dans un tems extrêmement fâcheux. On rapporte de lui un mot excellent. L'ambassadeur de l'empereur Charles V. étoit entré dans le sénat avec une vanité insupportable, pour y parler de la prise du roi François I. dans le tems que l'évêque de Bayeux, ambassadeur de France, venoit annoncer le malheur de la bataille de Pavie. Gritti adressant la parole au premier, dit *que dans cette occasion la republique devoit suivre les sentimens de S. Paul*, c'est-à-dire, *pleurer avec ceux qui pleureroient, & se réjouir avec ceux qui se réjouissoient.* Il mourut l'an 1539.

GRODECK, petite ville de Pologne, est dans la Russie Rouge, entre la ville de Lembourg & celle de Sanock, à trente lieues de la premiere, & à quinze de la derniere. * Mati, *dict.*

GRODECKI ou GRODECIUS, (Jean) Polonois, chanoine de Varmie, dans le XVI. siécle, étoit domestique du cardinal Hosius, qu'il accompagna à Rome & au concile de Trente. Il traduisit de grec en latin les catecheses de saint Cyrille de Jerusalem, qu'il publia l'an 1564. dont Jean Prévôt de Bourdeaux, donna depuis l'an 1608. une édition plus exacte, qui a été suivie de plusieurs autres,

dont la meilleure est celle qu'Augustin Tourtée à publiée. * Starovolscius, *in elog. doct. Polon.* Le Mire, *de script. sec. XVI.*

GRODNO, ville de Pologne, dans la Lithuanie, l'une des principales du Palatinat de Troki, est située en partie sur une colline, & en partie dans la plaine, sur les bords de la riviere de Memel, avec un château où l'on tient souvent les dietes de Lithuanie. Elle fut bâtie par Etienne Batori, roi de Pologne, qui y mourut le 12. de Decembre 1586. Elle a eu autrefois titre de duché. Les Moscovites la prirent l'an 1655. & la ruinerent presque entierement. Elle n'est qu'à vingt milles de Vilna au couchant d'Hi, & à sept d'Augustou.

GROENLANDT ou GROENLANDE, c'est-à-dire, *terre verte*, pays ainsi nommé à cause de la mousse, qui se voit le long de son rivage. Nos cartes le placent proche de l'Islande, du côté du couchant d'eté. On n'en peut pourtant rien dire de sûr; & on ne sçait si c'est une isle, ou une partie du grand continent de l'Amerique septentrionale, dont elle est plus proche que de l'Europe. Les rois de Danemarck se sont assujettis ce que l'on en a decouvert jusqu'à ce jour. Les historiens de ce pays disent, que dès l'an 800. ou selon d'autres, l'an 982. un Eric *le Roux* passa de la Norwege dans l'Islande, puis en Groënlandt. Il en donna avis au roi de Norwege, qui y envoya une colonie, à la charge de lui payer quelque tribut; mais l'an 1256. les Groënlandois refuserent de payer ce tribut au roi Magnus, qui envoya une armée navale en ce pays, & le remit sous son obéïssance. Depuis l'an 1383. la reine Marguerite, qui regnoit alors en Norwege, fit défenses de trafiquer en Groënlande sans sa permission: ce qui empêcha les marchands d'y aller; & peu à peu on en a tellement oublié la route, qu'il n'a pas été possible de retrouver les habitations de cette colonie. Plusieurs ont tenté inutilement cette seconde découverte. Martin Forbisser, Anglois, l'entreprit en 1577. & après lui Magnus Heigninghen l'an 1588. Christien IV. roi de Danemarck, y envoya dans les années 1605. & 1606. La derniere tentative a été faite l'an 1636. par une compagnie de marchands qui s'étoient associés pour cette découverte; mais tous ces efforts ont été inutiles. On y a seulement fait quelques habitations sur les côtes. L'air y est si froid, que les Danois qu'on y avoit envoyés en sont tous morts. La terre ne produit que de la mousse & quelques pâturages. Les originaires boivent de l'eau de la mer, & du pain fait d'os de poissons. On y envoie des vaisseaux pour la pêche des baleines. Ce pays est tout à-fait inconnu aujourd'hui. * La Peyrere, *terre de Groenlande.* Sanson, *description de l'Amerique, &c.*

GROESBECK, (Girard) cardinal, évêque de Liege, étoit de la famille des barons de Groësbeck, dans le duché de Gueldres. Il fut chanoine, puis doyen, & enfin évêque de Liege l'an 1546. Le voisinage des Protestans dans le Pays-bas, fut contagieux dans son diocèse, & il travailla avec succès pour y maintenir la religion orthodoxe. Hasselt se révolta à la persuasion d'un ministre Protestant, mais Groësbeck soumit en peu de tems cette ville. Celle de Liege fut depuis assiegée inutilement. Le pape Gregoire XIII. voulant honorer le zele de ce prélat, le fit cardinal l'an 1578. Il mourut le 28. ou le 29. Decembre de l'an 1579. Son corps fut enterré dans la cathédrale de S. Lambert, où l'on voit son tombeau.

GROLAYE de Villiers, (Jean la) François de nation, religieux de S. Benoît, puis cardinal, évêque de Lombés, abbé de S. Denys, &c. fut mis dans le sacré college par le pape Alexandre VI. l'an 1493. Il avoit exercé des charges importantes dans le royaume; & avoit soutenu avec éclat deux ambassades, l'une auprès du même pontife, & l'autre auprès de Ferdinand V. roi d'Espagne. Le roi Louis XI. l'envoya en ambassade en Espagne, où il fit la paix avec Ferdinand l'an 1477. & le roi Charles VIII. l'envoya à Rome, où il mourut l'an 1499. Le cardinal la Grolaye laissa un ouvrage sur le Maître des sentences, des conferences, &c. * *Consultez* les antiquités de S. Denys. Onuphre. Frison. Auberi. Sainte-Marthe, &c.

GROLIER, ou GROSLIER, (Jean) trésorier de France, dans le XVI. siécle, étoit de Lyon, où sa famille a toujours tenu un rang distingué. Voici comment en parle M. de Thou. « L'on peut mettre justement en la compagnie de » tous ces grands hommes, Jean Grolier qui étoit de Lyon, » d'une ancienne famille, d'où sont sortis Imbert Grolier du » Soleil, & Antoine Grolier de Servieres, qui durant ces » derniers troubles de la France, défendirent constamment » la cause du royaume & l'autorité du roi. Comme Jean Grolier avoit eu dès sa jeunesse une grande passion pour les lettres, il fit amitié avec Budé; & depuis étant trésorier des » troupes Françoises dans le Milanez, il fit imprimer à Venise par Alde Manuce l'excellent ouvrage *De Asse*, que le » même Budé a fait. Ce fut en l'an 1522. Il avoit tant d'inclination pour les hommes doctes, que bien qu'il fût étranger en Italie, il s'y attira l'estime & la bienveillance des sçavans. Cœlius Rhodiginus lui dédia son ouvrage des anciennes leçons comme à celui qui après le prince, étoit le » plus illustre Mecene des gens de lettres. Depuis Grolier » étant revenu en France, y exerça la charge de trésorier, » avant qu'elle eût été avilie par le nombre, conservant la » même passion qu'il avoit toujours eue pour les lettres, & » recueillant plusieurs médailles anciennes, & quantité de » bons livres. Il n'épargnoit rien pour cela; & comme il étoit » extrêmement propre, sa bibliotheque l'étoit aussi beaucoup, » de sorte qu'on auroit pû la comparer à celle d'Asinius Pollio, qui fut la premiere qui se fit à Rome. Il avoit même » tant de livres, qu'après les grandes liberalités, qu'il en fit à » ses amis, & les divers accidens qu'ils éprouverent, les plus » belles bibliotheques qu'on voit à Paris & dans les autres » endroits du royaume, ne reçoivent leur ornement que des » livres de Grolier. Ce sçavant homme mourut à Paris, le 22. » Octobre 1565. âgé de 86. ans, & fut enterré dans l'église » de S. Germain des Prés. » On transporta après sa mort son cabinet en Provence pour l'aller vendre en Italie. Le roi qui le sçut le fit racheter à grand prix, afin que la France ne fût pas privée d'un si grand trésor; & commanda qu'on joignît ces pieces rares à divers autres monumens de l'antiquite, qu'il avoit deja. La famille des Groliers a produit d'autres sçavans hommes, entr'autres M. de Servieres qui étoit habile dans les méchaniques, & avoit un cabinet extrêmement curieux. * De Thou, *hist. l. 38.* La Croix du Maine, *biblioth. franç.* Louis Jacob, *des biblioth.* Le P. Menestrier, *éloges de Lyon.* Spon, *antiquités de Lyon, &c.*

GROLL, GROL, ou GROENLO, ville du Pays-bas, dans le comté de Zutphen, vers les frontieres de la Westphalie, & du diocèse de Munster. C'est une place très-forte, défendue par de bonnes murailles, avec cinq gros bastions à cornes, environnés de fossés remplis d'eau de la petite riviere de Sling. Groll est à quatre lieues de Zutphen & à deux de Bredevoërde. Le marquis de Spinola la prit sur les Hollandois vers l'an 1605. & ceux-ci la reprirent l'an 1617. Bernard Van-Galen, évêque de Munster, allié pour lors avec les François, la prit aussi l'an 1672. * *Consultez* le livre de Grotius, intitulé *Obsidio Grollæ.*

GROMA, ou GRUMA, nom d'une machine, qui servoit à arpenter ou à prendre la mesure d'un camp. C'étoit une espece d'arbaletrille, ou plutôt de perche ou piéce de bois d'environ vingt pieds, plus ou moins, soutenue en équilibre par le milieu, comme un fleau de balance, qui servoit chez les anciens à mesurer les endroits d'un camp, pour poser les tentes: aux deux extrémités pendoient des cordeaux, au bout desquels il y avoit attachés des poids de plomb, qui tombant à terre faisoient le niveau. Cette machine étoit plantée au milieu du camp, & proche la tente du general. Les Latins ont appellé cette espece de science, l'art gromatique, *gromatica ars*; & les livres qui en traitent, *gromatici libri.* On disoit aussi *Gruma*, c'est ce que les Grecs appelloient γνώμων [illegible], pied de roi. * *Voyez là-dessus* Saumaise, *qui en traite au long sur Solin, p. 679. & suiv.*

GRONINGUE ou GROENINGEN, ville & seigneurie; l'une des Provinces-unies du Pays-bas, est enclavée dans la province de Frise, & est néanmoins un état particulier & séparé, qui a sa jurisdiction & ses loix. Autrefois elle a été soumise aux évêques d'Utrecht, aux ducs de Gueldres, puis à l'empereur Charles V. jusqu'au tems qu'elle s'est mise en liberté. Cette Province a la derniere voix dans les assemblées des états generaux. Il n'y a que la ville de son nom & Dam, avec de bons bourgs; mais la contrée des Omelandes lui est unie. La province de Gro-

ningue est abondante en pâturages, & a un grand nombre de canaux, dont la clef semble être à Delfzil, à l'embouchure de l'Ems. La ville est grande, belle, riche, forte & bien peuplée. Louis de Nassau la manqua l'an 1568. & depuis elle fut unie aux états generaux. L'évêque de Munster ne la put pas prendre l'an 1672. Groningue a eu siége d'évêché, fondé l'an 1559. par le pape Paul IV. * Guichardin, *description des Pays-bas.* Ubbo Emmius, *de Groninga.* Strada & Grotius, *de Belg.* De Thou, *hist. l. 43.* Valere André, *in typog. Belg. &c.*

GRONOVIUS, (Jean-Frederic) jurisconsulte & historien très-celebre, étoit de Hambourg, où il nâquit en 1611. Il étudia de bonne heure, avec ardeur & avec succès. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Italie, en France, où il vit tout ce qu'il y avoit de sçavans, & s'en fit estimer. Etant venu dans les provinces-unies, il fut arrêté à Deventer, où il s'acquit beaucoup de réputation. De-là il fut appellé à Leide, pour remplir la place de professeur en grec & en litterature, vacante par la mort de Daniel Heinsius. Il a publié divers ouvrages, & nous a donné un bon nombre d'anciens auteurs corrigés & commentés. En voici quelques-uns des uns & des autres. En 1637. il donna une dissertation sur les *Silves* de Stace. Deux ans après il publia trois livres d'observations, qui furent fort estimés. En 1651. il en donna un sur les écrivains ecclesiastiques. Il publia un excellent livre des Sesterces en 1656. qui a paru depuis *in-4°.* sous le titre de *De vetere pecunia.* Nous avons par ses soins, *Plaute, Salluste, Tite-Live, Seneque, Pline, Quintilien, Aulu-Gelle, &c.* Il mourut à Leide, en 1671. regretté de tous les sçavans. Il a laissé deux fils; *Jacques* Gronovius, qui après avoir occupé glorieusement pendant plusieurs années la place de son pere à Leide; & avoir donné un grand nombre d'ouvrages au public, entr'autres en 1715. une excellente édition d'*Herodote*, est mort en 1716; & *Theodore-Laurent* Gronovius, qui s'est aussi appliqué aux sciences avec succès. *Nous donnerons un article de Jacques* Gronovius *dans notre supplément.** Konig, *biblioth. Memoires du tems.*

GROOT, *cherchez* GERARD, dit le GRAND.

GROPALLO, (Jean-François) né à Genes l'an 1580. mourut l'an 1625. Il sçavoit les langues & les belles lettres, & avoit une bonne bibliotheque. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacot. III. imag. illust. c. 63.* Giustiniani, *Scrit. della Ligur.*

GROPPER, (Jean) Allemand, natif de Zoëst, prevôt de l'église de Bonn, & archidiacre de Cologne dans le XVI. siécle, sçavoit la théologie, la jurisprudence civile & canonique, & acquit une grande reputation par son zele pour la défense de l'église, & par son amour pour la verité. Il fut un de ceux qui défendirent le parti Orthodoxe contre les Protestans au colloque de Ratisbonne l'an 1541. Etant retourné dans son pays, il soutint fortement les interêts de l'église & du clergé de Cologne contre l'électeur Herman, qui voulut y introduire la prétendue réforme. Il fut revêtu l'an 1547. de la prévôté de l'église de Bonn, dont Frederic, évêque de Munster, frere de l'électeur avoit été dépouillé. Il étoit aussi archidiacre de Cologne: il alla au concile de Trente avec le nouvel archevêque de cette ville, & y opina très-fortement sur les appellations. Le pape Paul IV. lui envoya l'an 1555. le chapeau de cardinal, que Gropper refusa par modestie. Ce pape l'appella depuis à Rome, où il mourut au commencement du mois de Mars l'an 1558. âgé de 57. ans. Nous avons de lui *Institutio catholica.* Des ordonnances du diocèse de Cologne, &c. Son institution est un des meilleurs ouvrages de controverse que nous ayons. Il avoit un très-grand amour pour la pureté & il poussoit l'attention sur ce point jusqu'à refuser de recevoir d'une servante les services qu'il ne pouvoit se rendre à lui-même. * Sponde, *in annal.* Le Mire, *de script. sec. XVI.* Auberi, *hist. des cardin.* Possevin, &c. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. XVI. siécle.*

GROS (Pierre le) sculpteur, *cherchez* LE GROS.

GROSLIEU, (***) chevalier de l'ordre de Notre Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare, a été très-estimé pour sa valeur. L'an 1666. cet ordre ayant fait équiper quelques frégates, pour le service du roi de France contre les Anglois; le chevalier de Groslieu fut nommé pour commander celle qu'on nommoit la Notre-Dame de Mont-Carmel montée seulement de 80. hommes, & de 12. piéces de canons. Ce vaillant capitaine étant sorti de S. Malo le 1. Août, fut jetté quelques jours après sur les côtes d'Angleterre, proche le cap de Lesar, en l'abbaye de Montrebet, & rencontra en divers tems quatre vaisseaux marchands ennemis armés en guerre, qu'il enleva les uns après les autres. Il en fit ensuite échouer deux qu'il trouva, & donna enfin un rude combat contre deux frégates angloises, dont il fut séparé par la nuit, après avoir eu l'avantage. Il fit ces trois belles actions le neuviéme du même mois; & le lendemain ayant encore fait rencontre de trois autres frégates, & se voyant contraint de s'engager au combat, il se défendit long-tems avec toute la valeur imaginable. Il soutint deux fois l'abordage, & tua 24. hommes sur une fregate, & 17. sur l'autre; mais après une si glorieuse résistance, il fut tué sur le bord de sa fregate, défendant genéreusement son pavillon.* *Relat. du 24. Septembre 1666.*

GROS RUSTE, *Grossus Rusticus*, nom qui fut donné à un certain prince Sarazin, qui possédoit les contrées contigues à l'Egypte & au pays des Sarasins, lorsque les Chrétiens firent leur premiere croisade dans ces pays. Ce prince fut ainsi nommé, à cause qu'il étoit d'une corporance épaisse & fort chargé d'embonpoint; ce qui lui fit donner le nom de *Gros ruste.* * Albertus Aquensis, *l. 7. c. 11. & l. 10. c. 25.* Carol. du Fresn. *in gloss.*

GROSSA, ou GRANDE ISLE, isle du Golfe de Venise vers les côtes du comté de Zara, en Dalmatie, duquel elle dépend. Elle appartient aux Venitiens, & elle est assez étendue du couchant au levant, mais fort peu du nord au sud. Il n'y a que quelques bourgs ou villages. * Mati, *dict.*

GROSSETE, que les Italiens nomment *Grosseto*, *Grossetum*, autrefois *Rosetum*, ville d'Italie en Toscane, avec evêché suffragant de Sienne. Elle est située dans le Siennois.* Leandre Alberti, *Descrip. Ital.* Le Mire, *Geog. Ital.*

GROSSIUS, (Jean) general des Carmes, natif de Toulouse, se rendit considerable dans son ordre, dans le XV. siécle. Il composa un ouvrage touchant l'institution & le progrès de l'ordre du Mont-Carmel ou plûtôt des Carmes sous le titre de *Viridarium Ordinis Carmeli.* Ce traité a été imprimé dans le recueil du Pere Phil. Riboti. Le pere Grossi ou Grossius donna encore un livre des hommes illustres, & un autre des saints de son ordre; imprimés dans le *Speculum Carmelitarum* du pere Daniel Carme; & mourut l'an 1424. * Aubert le Mire, *lib. de Ordin. Carm. pag. 219.*

GROTESQUES, petites figures d'hommes & d'animaux, que l'on représente mêlés d'ornemens chimeriques, & ridicules. On les appelle ainsi, parce que l'on trouva de ces sortes de peintures sous terre dans des grottes à Rome. Ce fut le celebre peintre Jean d'Udine qui fit cette découverte, pendant que l'on fouilloit dans les ruines du palais de Tite. En remuant la terre, on découvrit certaines chambres peintes de ces figures, avec de petits tableaux d'histoires, accompagnés d'ornemens en bas-relief, faits de stuc. Jean d'Udine les alla voir avec Raphaël, & tous deux furent surpris de la beauté de ce travail, que le tems n'avoit point gâté, parce que l'air n'y étant point entré, toutes les couleurs s'étoient conservées. Jean commença de copier ces sortes de peintures, & à l'imitation de ces originaux en fit depuis plusieurs autres. Il trouva ensuite le secret de faire le stuc, tel qu'il le voyoit dans ces restes de l'antiquité; & fit avec cette matiere, des ornemens grotesques, qui furent ainsi appellés; parce qu'ils étoient semblables à ceux qui avoient été trouvés dans les grottes ou chambres sous terre. * Felibien, *Entretiens sur la vie des peintres.*

GROTIUS, en Flaman, *de Groot*, c'est-à-dire, *le Grand*, nom d'une famille établie dans les Pays-bas depuis plus de 400. ans. Ils étoient originaires de France, porterent le nom de *Cornetz*, & ne le quitterent que lorsque *Hugues* Cornetz, épousa la fille de *Dideric* de Groot, bourguemestre de Delft vers l'an 1430. Ce mariage se fit à condition que Hugues prendroit le nom de *Groot*: ce qu'il fit. Il fut lui-même cinq fois bourguemestre de Delft, & mourut l'an 1567. laissant deux fils. *Corneille* Grotius nâquit à Delft le 25. Juillet 1544. se rendit celebre par la connoissance qu'il s'étoit acquise dans les langues, la philosophie & les mathematiques; il fut échevin & conseiller de Delft, maître des requêtes de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, & enfin professeur dans l'aca-

démie de Leyde, qualité qu'il préfera à tous les autres emplois dont on voulut l'honorer. Il mourut en 1601. & ne laissa point d'enfans. Son frere nommé *Jean* de Groot, fut pere de l'illustre *Hugues* Grotius, *dont nous parlerons après l'article suivant.* * Bayle, *dict. crit.*

GROTIUS, (Corneille) en flaman, *de Groot*, nâquit le 25. de Juillet 1544. à Delft, où sa famille étoit illustre depuis quatre siécles. Il y fit ses premieres études, après quoi, il fut envoyé à Louvain, où il étudia pendant quatre ans en philosophie. Il s'attacha principalement à celle de Platon. Il apprit aussi le grec & l'hebreu, & même les mathematiques. A l'âge de 20. ans, il alla à Paris, & y continua l'étude des belles lettres & celle de la philosophie. Il fut très-particulierement aimé de Jean Daurat, professeur royal. Ensuite il s'en alla à Orleans, pour y étudier la jurisprudence; & lorsque les professeurs le jugerent digne du doctorat, il se contenta de prendre le degré de licentié, & s'en tint-là toute sa vie. Etant retourné en son pays, il s'appliqua au barreau. La ville de Delft le fit conseiller & échevin tout à la fois, & comme il donna de belles preuves de sa vertu & de son érudition, le prince Guillaume le fit maître des requêtes. Il remplit très-bien les devoirs de cette charge, jusqu'en 1575. qu'il fut appellé à d'autres fonctions, c'est-à-dire, à celles de professeur dans l'université de Leyde nouvellement érigée. Il y enseigna la philosophie quelques années, puis la jurisprudence. Il se plut de telle sorte à cet emploi, qu'il ne voulut point le quitter, pour la charge de conseiller au grand conseil, qui lui fut offerte diverses fois. Il mourut l'an 1601. & ne laissa point d'enfans. Il laissa quelques ouvrages de Jurisprudence, qui n'ont pas été imprimés. Il avoit un frere nommé Jean de Groot, qui fut pere du sçavant & celebre Hugues de Groot ou Grotius. Ils étoient fils l'un & l'autre de *Hugues* de Groot le premier de sa famille, qui porta ce nom, & qui mourut l'an 1567. étant bourguemestre de Delft pour la cinquiéme fois. * *Illustrium Hollandiæ & Westfrisiæ Ordinum Alma Academia Leidensis*, imprimée à Leyde l'an 1614.

GROTIUS, (Hugues) fils de Jean de Groot, dont nous venons de parler, nâquit à Delft en Hollande le 10. Avril 1583. Il répondit à l'excellente éducation que lui donna son pere, d'une maniere qui l'a distingué parmi les plus sçavans hommes de son tems: car il n'avoit que huit ans lorsqu'il commença à faire des vers latins: & il soûtint des theses sur toute la philosophie en l'année 1597. qui n'étoit que la quatorziéme de son âge. Grotius vint en France en 1598. avec Barneveld ambassadeur des états, & travailla aux notes qu'il a laissées sur Marcianus Capella & qu'il publia n'ayant pas encore 16. ans accomplis. Il plaida avant l'âge de 17. ans, & il n'en avoit que 24. lorsqu'on le fit avocat general. Ce sçavant homme s'établit à Roterdam, dont il fut syndic en 1613. La consideration particuliere qu'il avoit pour Barneveld lui suscita des affaires fâcheuses. Deux théologiens, Arminius & Gomar, avoient divisé tout le Pays-bas Protestant en deux partis, d'Arminiens ou *remontrants*, & de Gomaristes, ou *contre remontrants.* Barneveld qui avoit le plus travaillé pour l'établissement de la république de Hollande, se déclara pour la tolerance en faveur des Arminiens, & Grotius ayant suivi le même parti, le soûtint par ses écrits & par son credit. Leurs ennemis se servirent de ce prétexte pour les perdre. Le premier eut la tête tranchée en 1618. Grotius fut arrêté prisonnier au mois d'Août 1618. condamné à une prison perpetuelle le 18. Mai 1619. & enfermé dans le château de Louvenstein le 6. Juin de la même année. *Marie* Regerberg sa femme l'en tira par adresse. Elle avoit obtenu la permission de faire porter à son mari des livres, qu'elle lui envoyoit dans un grand coffre. Grotius se mit dans le coffre même, que ses gardes porterent hors du château. Il se retira dans les Pays-bas Catholiques, puis en France, où le roi Louis XIII. lui donna une pension. Grotius crut ensuite pouvoir se rétablir en Hollande, sur les promesses de Frederic-Henri, prince d'Orange; mais ses ennemis détournerent les effets qu'auroit pû produire en sa faveur la bonne volonté de ce prince. Christine reine de Suede l'envoya ambassadeur en France, où il résida onze ans, & le roi lui donna souvent des marques de son estime. Grotius revenant de Suede en Hollande, après avoir obtenu son congé, tomba malade à Rostok dans le Mekelbourg, & y mourut le 28. Août 1645. dans sa 63. année. Il laissa trois fils & une fille. L'aîné d'entr'eux & le plus jeune suivirent le parti des armes, & moururent sans enfans. Le second, nommé Pierre, dont nous allons parler, fut ministre de plusieurs princes dans differentes cours. Grotius a publié un grand nombre d'ouvrages presque en tout genre. *De veritate religionis Christianæ, lib. VI.* qu'on a traduit plusieurs fois en françois, & dont la derniere traduction qui a été donnée avec des notes, en 1724. à Paris chez Lottin, est de M. Goujet, chanoine de S. Jacques de l'Hôpital. Cet ouvrage a été traduit aussi en françois, en grec, en arabe, en anglois, en allemand, en persan, & en flamand. *Mare liberum*, qu'il composa contre Selden Anglois, qui avoit écrit un traité intitulé, *Mare clausum. De jure belli ac pacis lib. III.* dont M. Barbeyrac, professeur à Groningue a donné une belle traduction françoise, enrichie de notes utiles. *De antiquitate reipublicæ Batavæ*; *De imperio summarum potestatum circa sacra: Annales & historia de rebus Belgicis; historia Gothorum, Vandalorum & Longobardorum; Dissertatio de origine gentium Americanarum; Annotationes in totam scripturam sacram; De satisfactione Christi, adversus Socinum; Apologeticus; Poemata, &c.* On peut consulter sa vie, qui est à la tête de ses œuvres théologiques, & qui a été imprimée à part, & dans un recueil *in*-4°. des vies de quelques hommes illustres, imprimé à Londres, en 1681. On trouvera encore son apologie dans la XVII. lettre des *Sentimens de quelques théologiens de Hollande, sur l'histoire critique*; & dans le II. tome des œuvres angloises de H. Hammond. * Bayle, *dict. crit. 2. edit. 1702.*

☞ Grotius a été sans contredit un des plus grands hommes de son tems, soit pour son érudition profonde, soit pour la beauté de son esprit, soit pour la pureté de sa diction. Il sçavoit les langues en perfection, possédoit parfaitement la fable & l'histoire, étoit très-versé dans l'antiquité ecclésiastique & profane, & consommé dans la science du droit public. Son livre du droit de la guerre & de la paix, est un chef-d'œuvre en ce dernier genre. Ses commentaires sur l'écriture-sainte, surpassent de beaucoup ceux des autres critiques. Il a été accusé par quelques-uns d'avoir donné dans le Socinianisme & le Pelagianisme: en effet il faut avouer qu'il y a des endroits dans ses commentaires, où il leur paroit favorable. Néanmoins il a combattu le sentiment de Socin, en soûtenant la préexistence du Verbe, & la satisfaction de J. C. Il étoit un des moderés Protestans, & avoit en vue de les rapprocher de l'église Romaine. C'est pour ce sujet qu'il a fait ses notes sur la consultation de Cassandre, qui ont été attaquées par Rivet, auquel il a fait plusieurs répliques; on prétend même qu'il avoit résolu de se faire Catholique à son retour de Suede, & quelques-uns ont dit qu'il étoit mort Catholique, & qu'il n'avoit pas voulu écouter le ministre Lutherien qui l'étoit venu exhorter à la mort. Quoi qu'il en soit, on doit autant louer la moderation de Grotius, qu'admirer son esprit & sa science.* Meursius, *in Athen. Batav.* Valere André, *biblioth. Belg.* Hallervordius, *biblioth. Curiosa.* Imperialis, *in Musæo hist.* Melchior Adam. *in vit. Jurisc. Germ. &c.* Louis Auberi du Maurier, *Mem. pour la vie de Grotius.*

GROTIUS, (Pierre) *de Groot*, second fils de Hugues, a été l'un des plus habiles ministres du XVII. siécle. L'électeur Palatin, rétabli par la paix de Munster, le fit son résident auprès des Etats Generaux. Il fut fait pensionnaire de la ville d'Amsterdam en 1660. & exerça cet emploi pendant 7. ans. Il fut nommé ambassadeur vers les couronnes du nord en 1668. puis en France, où il s'acquit une très-grande réputation. Il y étoit encore lors de la déclaration de la guerre en 1672. L'amour qu'il avoit pour sa patrie lui attira bien des persécutions; ensorte qu'après avoir souffert plusieurs insultes, & avoir couru risque de sa vie plus d'une fois, il se vit contraint, après avoir été privé de la charge de pensionnaire de Roterdam, qu'il exerçoit depuis son retour de l'ambassade de Suede, d'abandonner une patrie, qu'il avoit toujours fidelement & utilement servie, & qui paroissoit encore plus ingrate à son égard, qu'elle ne l'avoit été à l'égard de son pere. Ainsi ayant fait adroitement sortir de Roterdam & de la Haye toute sa famille le 23. Juillet 1672. il se retira à Anvers; d'où il écrivit aux états de Hollande, & aux magistrats de

de Rotterdam, pour leur exposer le sujet de sa retraite, & les assurer du zele & de la fidelité, qu'il conserveroit toujours pour sa patrie. Il passa ensuite à Liege, & de là à Cologne. Etant retourné trois ou quatre ans après en Hollande, il s'y justifia de tous les crimes d'état dont on l'accusoit, devant la cour, où il fut solemnellement absous sur la fin de l'an 1676. Il mourut pendant les dernieres négociations de la paix de Nimegue dans une maison de campagne, où il s'étoit retiré, en sa 70. année de la violence de la goute selon les uns, ou selon d'autres par l'effet d'un poison lent, que lui firent donner les partisans du prince d'Orange, qui ne pouvoit souffrir son rétablissement. Jean de Barton, comte de Montbas, son beau-frere, commissaire de la cavalerie des états, eut part aux persécutions que l'on lui fit, & auroit perdu la tête sur un échafaut en 1672. s'il ne se fût sauvé adroitement du camp de Bodegrave, où le prince d'Orange l'avoit fait arrêter prisonnier. *N.* Grotius son fils étoit en 1695. drossart de Berg-op-zoom, charge considerable en Hollande.* *Vie des Hugues Grotius*. Wicquefort, *Traité des ambassadeurs*. Bayle, *dict. crit. Histoire de Hollande*.

GROTKAW, petite ville de Silesie, située sur la riviere de Neiss, à 4. lieues de son embouchure dans l'Oder. Elle est capitale de la principauté de Grotkaw. * Mati, *dict.*

GROTKAW, le duché ou la principauté de Grotkaw ou de la Neisse, contrée du royaume de Bohéme. Elle est dans la Silesie, au couchant du duché d'Oppelen, aux confins de la Bohême propre, & de la Moravie. Grotkaw capitale de Neisse, qui donne quelquefois le nom à la contrée, en sont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

GROTTA DEL CANE, (la) c'est-à-dire, la *Grotte* ou *Caverne du Chien*, sur le rivage du lac d'Agnano, à deux lieues de Naples, & à deux lieues de Pouzzoles, a reçû ce nom, parce qu'on se sert plutôt de cet animal, que d'un autre, pour faire l'experience de la vertu singuliere de cette grotte, qui est de faire mourir quelqu'animal que ce soit, pour peu de tems qu'il y respire les exhalaisons pestilencielles qui sortent de la terre, & qui feroient mourir les hommes aussi-bien que les autres animaux, s'ils en approchoient de trop près; mais comme ces exhalaisons ne s'élevent pas à la hauteur d'un pied, c'est ce qui fait que ceux qui y vont voir les experiences de la mauvaise qualité de ce lieu, y entrent hardiment sans en être incommodés. Celui qui fait l'experience du chien, est assis sur ses talons, & ayant la tête élevée il tient le chien par le cou, & lui met le museau contre terre. En moins d'une minute cet animal perd tous ses sens, & ses membres se roidissent comme s'il étoit près de mourir, ce qui arriveroit effectivement, si on ne le retiroit bien vîte, & toute l'eau du lac d'Agnano ne le pourroit pas ressusciter; mais étant jetté dans ce lac après qu'on l'a retiré de la grotte, où il a été pendant environ une minute, la fraîcheur des eaux de ce lac le fait revenir au bout de quelques autres minutes. Charles VIII. roi de France, ayant conquis le royaume de Naples, & étant venu en ce lieu pour voir ces curiosités, en voulut faire l'experience sur un âne qui y mourut en peu de tems. Dom Pierre de Tolede, viceroi de Naples, voulut aussi faire cette experience sur deux esclaves, qu'il vit mourir dans le même tems. On fait encore une autre experience avec un flambeau allumé, qu'on y fait passer en le baissant contre terre; & ayant atteint les exhalaisons, non seulement la flamme s'éteint; mais encore le lumignon, & la fumée se dissipe sans s'élever; & se faisant un chemin parallele à la terre, elle sort de la grotte & s'éleve au grand air, & lorsqu'on tire des armes à feu, en frisant la superficie de ces exhalaisons, l'amorce ne prend point de feu. Cette grotte est peu profonde: elle n'a que quatorze pieds de longueur, six de largeur, & sept de hauteur. * Le P. Kircher, *Mundi subterran. tom. 1.* Pompes Sarnelli, *Guid de Forestieri di Pozzoli, &c.*

GROTTA FERRATA, celebre monastere de la Campagne de Rome, situé près de la ville de Frascati. * Baudrand.

GROTTAROSSA, bourg de l'état de l'église, en Italie. Il est dans le patrimoine de S. Pierre, sur le Tibre à deux lieues au-dessus de Rome. * Baudrand.

GROTTARIA, ancien bourg de la grande Grece, est dans la Calabre ulterieure, sur la riviere de Proteriate, à deux lieues de Girace, vers le nord. * Baudrand.

GROTTE-DU-LAIT, caverne ou petite carriere celebre, à deux cens pas de Bethléem. Son entrée est fort basse, & on y descend par six marches. Sa voûte est soûtenue de trois colonnes qui empêchent qu'elle ne tombe en ruine; parce que non-seulement les Chrétiens; mais aussi les Turcs & les Maures en tirent continuellement de la terre, laquelle a la proprieté de guerir souvent les fiévres, & de rendre le lait aux femmes, qui l'ont perdu par quelque maladie, ou de l'augmenter à celles qui en ont peu. On dit qu'elle a contracté cette vertu, depuis que la sainte Vierge s'y étant un jour retirée, donna sa mammelle au petit JESUS, & laissa tomber quelques gouttes de son lait sur la terre. Au milieu de cette grotte, il y a un autel, où les religieux de Bethléem celebrent quelquefois la messe. On y avoit bâti une église, dédiée à S. Nicolas, dont il ne reste que les ruines. A 250. pas de là, on voit une petite chapelle ruinée, qu'on dit être la place d'une petite maison, où S. Joseph travailla pendant les 40. jours qu'il demeura à Bethléem. Quelques-uns croient que la Vierge s'y retira aussi avec le petit JESUS; & que ce fut-là, où les Mages vinrent l'adorer.* Doubdan, *Voyage de la Terre-sainte.*

GROTTE DE POUZZOLES, que quelques-uns nomment, la grotte de Naples, a été appellée de Pouzzoles, parce qu'elle a été creusée en forme de chemin au travers de la montagne de Pausilipo, pour abreger le voyage de Naples à Pouzzoles, sans être contraint d'y aller par mer, ou de monter & descendre cette montagne. Cette ouverture a bien mille pas ou demi-lieue de longueur, cent pieds de hauteur, & trente ou quarante de largeur; mais comme nonobstant deux soupiraux qui sont sur le haut de la montagne, & l'entrée de la grotte qui a plus de cent pieds de hauteur, il y fait encore assez obscur, & que la grande poussiere que les passans, les chevaux & les voitures élevent, l'obscurcissent encore davantage, les cochers & les chartiers ont coutume quand ils se rencontrent, d'éviter le chocq, en criant l'un à l'autre *alla Marina*, ou *alla Montagna*, pour dire qu'ils sont du côté de la mer ou du côté de la terre. La plus commune opinion, est que l'auteur de cette grande entreprise fut un nommé Cocceius; mais tous les historiens qui en ont parlé n'ont rien dit de sa qualité & de ses emplois, ni du tems auquel il l'exécuta. Il y en a d'autres qui prétendent que ce fut Lucullus, qu'il y employa plus de cent mille hommes, & que cette grotte fut faite en quinze jours; mais outre que ce ne fut pas Lucullus qui l'entreprit, c'est qu'il est impossible que tant de monde eût été employé à cet ouvrage. Il ne s'agissoit pas de porter des materiaux; au contraire, il ne falloit que faire ouverture dans le roc à coup de ciseau; & comme cette ouverture n'avoit pas pour lors plus de quinze ou vingt pieds de largeur, tant d'ouvriers se feroient plutôt nui les uns aux autres, qu'ils n'auroient avancé l'ouvrage. Il est bien vrai que Lucullus a fait aussi percer cette montagne; mais c'étoit dans la mer à l'endroit où est situé *Nisita*, qui est une petite isle présentement détachée de cette montagne, & qui en faisoit une partie avant que Lucullus y eût fait travailler. La grotte de Pouzzoles fut toûjours fort étroite jusques au tems du roi Alphonse I. d'Aragon, qui la fit élargir en l'état où elle est maintenant; & Dom Pierre de Tolede, étant viceroi, fit élargir les soupiraux, & reduire au niveau le terrain qu'il fit revêtir de pierres larges, comme sont pavées les rues de Naples. On voit à l'entrée de cette grotte, sur le haut de la montagne du côté de Naples, le sepulchre de Virgile. * Schrad, *Monument. Ital.* Pompes Sarnelli, *Guid. de Forestieri di Pozzoli & di Napol.*

GROTTO, (Louis) natif d'Adria, dans l'état de Venise, florissoit dans le XVI. siécle. Il avoit perdu la vue huit jours après sa naissance, ce qui ne l'empêcha pas de faire un grand progrès dans les langues, dans la philosophie, & dans les belles lettres. Grotto harangua le roi Henri III. lorsqu'il passa à Venise. Il s'étoit établi en cette ville, où il fonda l'académie de *gli illustrati*, & où il mourut le 13. Decembre 1585. âgé de 50. ans. On a de lui des lettres, des poësies, &c. *Voyez* la premiere partie du théatre des hommes de lettres de Ghilini.

GROUCHI, en latin *Gruchius* (Nicolas de) celebre dans le XVI. siécle, étoit fils d'une noble famille de Rouen, & devint très-habile dans les langues, & en toute sorte de scien-

ces. C'étoit un esprit aigre & très-critique. Il attaqua Joachim Perion, sur la véritable interprétation d'Aristote ; & Sigonius, sur les antiquités romaines. Ces disputes firent naître divers ouvrages de part & d'autre. Sigonius le craignoit, & ne parla contre lui, que lorsqu'il eut appris les nouvelles de sa mort. Grouchi fut le premier qui expliqua Aristote en grec. La réputation de sa doctrine le fit suivre d'un grand nombre de disciples à Paris, puis à Bourdeaux, où il enseigna. Quelque tems après, Jean roi de Portugal, l'attira dans l'université de Conimbre. Lorsqu'il fut de retour en France, il alla à la Rochelle où l'on vouloit établir un college, & il y mourut en arrivant au mois de Janvier 1572. Il traduisit l'histoire des Indes, & composa divers autres ouvrages ; *De Comitiis Romanorum Lib. III. &c.* * La Croix du Maine, *bib. franç.* De Thou, *hist. lib. 54.* Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. lib. 2. &c.*

GRUBENHAGUE, bourg, avec un château & titre de duché. Il est dans la principauté de Grubenhague, sur la Leine, environ à 4. lieues de Gottingen vers le nord.* Mati, *dict.*

GRUBENHAGUE. (la principauté de) C'est une contrée du duché de Brunswic, en basse Saxe. Elle est divisée en deux parties séparées l'une de l'autre. L'occidentale est entre la principauté de Calemberg, & l'évêché d'Hildesheim ; Eimbecke en est la ville principale, à deux lieues de laquelle du côté du midi, on voit le château de Grubenhague, qui donne le nom à toute la principauté. La partie orientale est vers les confins de la principauté d'Anhalt & de la Thuringe. C'est un pays montagneux ; mais considerable par ses bonnes mines de fer. Ses principaux lieux sont Lutterberg, Osterode, & Andreasberg. Le duc d'Hanover possede toute cette principauté, de même que celle de Calemberg. * Mati, *dict.*

GRUBESSA, l'aîné des fils de Branislas, que Bodin roi de Servie fit mourir aux pieds des murs de Raguse, soutint avec ses oncles & ses freres un siége de sept années dans cette ville ; & s'étant retiré ensuite à Constantinople, il y vécut paisiblement jusqu'à ce que le roi Vladimir fit revenir à la cour tous les princes de la famille royale. George qui succeda à Vladimir vers l'an 1115. signala le commencement de son regne par l'emprisonnement de Grubessa, & de ses freres qui se sauverent de prison deux ans après. Grubessa resté seul au pouvoir de George, auroit apparemment été maltraité, si les Grecs n'étoient pas entrés aussi-tôt dans la Dalmatie. Il sortit de prison avec le titre de roi, & fut obligé de laisser emmener aux Grecs les prisonniers qu'ils avoient faits, & qu'ils établirent aux environs de Nicomédie pour cultiver ce pays. On ne dit rien de ce qui se passa dans le royaume de Servie pendant les sept années que Grubessa le gouverna : George retenoit toûjours une partie de la Rascie, & après s'y être tenu long-tems sur la défensive, il se trouva assez puissant pour oser attaquer. Il pénetra jusques dans les plaines d'Antibari, où il se donna un combat funeste à Grubessa, qui fut tué sur le champ de bataille, vers l'an 1127. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

GRUDIUS, (Nicolas) de Louvain, chevalier, & poëte, eut pour pere *Nicolas Everhard*, qui fut jurisconsulte & président en Brabant. Le fils fut conseiller de Philippe II. & secretaire de l'ordre de la Toison d'or. Il composa quantité de poësies, & mourut à Venise l'an 1571. où Philippe l'avoit envoyé. * Swert, *Athen. Belg.*

GRUE, *Corvus*, *cherchez* CORBEAU DE MOLISSUN.

GRUITROEDE, (Jacques) Chartreux, prieur du monastere de Liege, dans le XV. siécle, est auteur de vingt-sept traités, dont on peut voir le dénombrement dans Trithéme & dans Petreïus. Il mourut l'an 1472. * Petreïus, *biblioth. Carthus.* Trithéme, *de scriptoribus ecclesiasticis.*

GRUMBACH, (Guillaume) Allemand, fut auteur de la guerre civile, qui s'alluma dans la Saxe l'an 1566. Après avoir assassiné l'évêque de Wirtzbourg dans la Franconie, il pilla la ville, & exerça toute sorte d'hostilités : ce qui obligea l'empereur Maximilien II. de le mettre au ban de l'empire, lui & tous ceux qui suivoient son parti. Auguste électeur de Saxe, fut nommé pour faire exécuter ce ban ; mais voyant que ces rebelles ne vouloient point se soûmettre, il assiegea la ville de Gotha, avec la citadelle de Grimmestein, où Grumbach s'étoit retiré. Après quatre mois de siége, la ville & la citadelle furent prises & rasées. Grumbach fut écartelé vif, & les principaux de son parti furent aussi écartelés, ou décolés l'an 1567. * Chytr. *chron. lib. 13.*

GRUNDIER, *voyez* FULVIA MORATA.

GRUNDILES, ou *Grunduli*, sont des especes de Dieux lares, que l'on dit avoir été établis par Romulus, en l'honneur d'une truie, qui avoit porté trente petits pourceaux. * Cassius Hemina, *hist. l. 2.* Diomedes, *l. 1.*

GRUNEWALT, (Matthieu) peintre Allemand fort estimé de son tems, & qui peignoit dans la maniere d'Albert Dure. * De Piles, *abregé de la vie des Peintres.*

GRUNFELDS, petite ville du cercle de Franconie, en Allemagne. Elle est dans l'évêché de Wurtzbourg, à trois lieues de Marienthal, vers le Nord. * Mati, *dict.*

GRUNINGUEN, bourg ou petite ville d'Allemagne. Ce lieu est situé dans la principauté d'Halberstat, en basse Saxe, sur la riviere de Selke, à trois lieues de la ville d'Halberstat, du côté de l'orient. * Mati, *dict. geogr.*

GRUNINGUEN, petite ville ou bourg de Suisse, est dans le canton de Zurich, sur la riviere d'Aa, à quatre lieues de la ville de Zurich, vers l'orient meridional. * Mati, *dict.*

GRUNO, duc de Frise, frere du roi des Sicambres, vivoit l'an de la fondation de Rome 375.

GRUNSTAT, petite ville du Palatinat du Rhin en Allemagne. Elle est dans le comté de Linange, entre le nouveau Linange & la ville de Wormes, à trois lieues de celle-ci, & à une demie de l'autre. * Baudrand.

GRUS, en grec γέρανος, espece de danse oblique, & à diverses reprises, étoit en usage parmi les jeunes filles d'Athenes, qui la dansoient tous les ans dans leur fête, appellée Delies *Delia*. Cette danse se faisoit à Delphes, autour de l'autel d'Apollon, pour exprimer les tours & les retours du labirinthe où étoit renfermé le Minotaure, que Thesée avoit mis à mort. Julius Pollux, (*l. 4.*) dit la chose un peu autrement. Il rapporte que c'est une nombreuse assemblée de gens pour danser, qui imitent le vol des grues, se partagent en deux bandes, & ont à leur tête quelqu'un qui les mene. Le même assûre que Thesée pour exprimer sa sortie du labirinthe, dansa cette même danse avec ses gens autour de l'autel de Delos ; usage qui s'est toûjours conservé depuis chez les Atheniens. Les danseurs avoient coutume de frapper l'autel, & de mordre à une branche d'olivier, ayant les mains pliées derriere le dos. * Callim. *Hymno*, *in Del. Consultez* Franc. Rossæum, *Archeol. Att. l. 7. c. 1.*

GRUTER, (Thomas) étant sorti des Pays-bas pour la religion protestante, se retira dans le Palatinat, où il fut professeur à Duisbourg l'an 1560. Il eut trois fils, tous celebres dans la république des lettres. JACQUES, qui fut professeur en histoire dans l'école de Middelbourg l'an 1604. Il a composé quelques lettres qui sont imprimées, & quelques autres ouvrages qui n'ont point encore été donnés au public ; PIERRE qui suit ; REINIER, qui fut principal du college de Casimir à Heidelberg. On trouve quelques lettres de ces deux derniers, à la fin de la seconde centurie de celles de leur frere. Thomas Gruter mourut de maladie au retour d'un voyage d'Italie. Il avoit été obligé de s'en sauver, de peur de tomber dans les mains de l'inquisition, qu'il avoit irritée par quelques disputes témeraires sur l'Eucharistie. * Bayle, *dict. crit.*

GRUTER, (Pierre) nâquit au palatinat. Il pratiqua la médecine dans diverses villes de Flandres, à Dixmude, à Ostende, &c. & ne se loua pas beaucoup des Flamans. Il fit imprimer à Leide l'an 1609. une centaine de lettres latines, qui furent fort maltraitées par l'imprimeur & par les critiques. Il y affecta un style tout plein de vieux mots & de phrases surannées. Il quitta Ostende l'an 1620. & se retira à Middelbourg. On ne sçait s'il s'y arrêta long-tems ; mais on croit qu'il chercha des établissemens en divers lieux, avant que de se fixer à Amsterdam, où les magistrats lui firent du bien. Il y publia une centaine de lettres l'an 1629. & y mourut l'an 1634. Swertius le fait natif de Ziriczée ville de Zelande, & dit qu'il séjourna en Italie quelques années. * Valere André, *biblioth. Belgique.*

GRUTER, (Jean ou Janus) celebre par son sçavoir dans le XVI. siécle, né à Anvers le 3. Decembre 1560. étoit fils de *Gaulthier* Gruter, qui avoit été Bourguemestre

ftre d'Anvers, & étoit un de ceux qui avoient figné la requête fameufe préfentée à la ducheffe de Parme, & qui donna l'origine au mot de *gueux*. Il fut profcrit; paffa à Norwick en Angleterre, où il refta quelque tems, & revint à Middelbourg, d'où il rentra dans Anvers, lorfque les états s'en furent rendus maîtres. Pendant le fiége qu'en fit le duc de Parme, Gaukhier fut capitaine de fon quartier, & l'un des quatre intendans des vivres. Sa femme *Catherine* Tishem, qui étoit Angloife, poffédoit non-feulement fa langue naturelle, mais encore la françoife, l'italienne, la latine, & la langue grecque même lui étoit fi familiere, qu'elle lifoit facilement Galien en original. Cette femme fçavante fut le premier précepteur du jeune Gruter, lorfque fon mari & elle profcrits d'Anvers, menerent cet enfant en Angleterre. Ils l'envoyerent étudier dans l'univerfité de Cambridge, d'où il paffa à Leide, où il s'appliqua pendant fept ans à la jurifprudence, & où il reçut le bonnet de docteur. Il revint à Anvers; mais parce que le duc de Parme affiégea en même-tems cette ville, il fut obligé de paffer en France où il s'arrêta quelques années. Dans la fuite, il alla à Heidelberg où il enfeigna avec beaucoup d'applaudiffement, après avoir déja profeffé dans l'univerfité de Wittemberg. Il avoit une très-belle bibliotheque, qui valoit plus de douze mille écus d'or: il la perdit avec prefque tout ce qu'il avoit de bien, lorfque la ville d'Heidelberg fut prife l'an 1622. Gruter qui s'étoit retiré à Bretten avant la prife d'Heidelberg fe retira après cette prife à Tubinge, où il refta quelque tems; puis après avoir changé fouvent de demeure, il revint encore dans le Palatinat, & mourut le 20. Septembre 1627. à Berhelden, maifon de campagne de *Smendius* fon gendre, à une lieue d'Heidelberg, après avoir été marié quatre fois. Il étoit dans fa 67. année. Il a laiffé un recueil de poëfies, des notes fur Seneque, fur Stace, Martial, Tite-Live, Florus, Velleïus Paterculus, Pline le jeune fur les écrivains de l'hiftoire d'Augufte, &c. Il a auffi publié les œuvres de Ciceron; un recueil d'infcriptions anciennes; *Sufpicionum lib. IX. Lampas, feu Thefaurus criticus; Florilegium magnum feu Polyanthea; Ethicopoliticorum, Tom. III. Bibliotheca exulum; Chronicon Chronicorum*, publié fous le nom de Joannes Gualterus. Il dédia fon recueil d'infcriptions à l'empereur Rodolphe, qui lui remit le choix de fa récompenfe: Gruter répondit qu'il s'en remettoit lui-même à la bonté de ce prince, & qu'il prendroit tout ce qu'il voudroit bien lui donner, pourvû que ce ne fût pas de l'argent: l'empereur lui donna un privilege général pour tous les livres qu'il publieroit, avec pouvoir d'accorder lui-même des privileges aux autres auteurs. Ce monarque lui deftina auffi la dignité de comte du faint Empire; mais étant mort avant que d'en avoir figné les lettres patentes, Gruter le furvequit fans jouir de cet honneur. Son *Thefaurus criticus* eft en 6. volumes *in-8°.* fes *deliciæ poëtarum Gallorum, Italorum, Belgarum* en 8. volumes. Son premier *Florilegium*, en 4. volumes *in-8°.* & le fecond, qui eft la fuite de *Polyanthea* de Langius en un volume *in fol.* & fon *Chronicon Chronicorum, &c.* en 4. Tomes *in-8°.* * Valere André, *bibl. Belg.* Barthius, *Adverf.* Ghilini, &c. Balth. Venator, *in Panegyrico Gruteri.* Bayle, *diction. crit. 2. édit.* Flayderus, *vita Gruteri.*

GRUYERES, ou GRIERS, petite ville de Suiffe, fur le Sana, dans le canton de Fribourg, à fix lieues de la ville de Fribourg, vers le midi. Ce lieu avoit autrefois fes comtes particuliers, dont le domaine s'étendoit jufqu'au lac de Geneve. Il eft maintenant chef du principal bailliage de Fribourg, & il a un beau château où le bailli fait fa réfidence. C'eft de-là que viennent les bons fromages de Gruyeres. * Mati, *dict.*

GRYLLUS, compagnon d'Ulyffe, duquel Plutarque a fait mention dans un dialogue, où il difpute fi les bêtes ont quelque ufage de raifon. Ce philofophe y rapporte la fable des poëtes, qui difent que plufieurs Grecs, compagnons d'Ulyffe, furent changés en divers animaux par Circé. Ulyffe ayant prié cette magicienne de leur rendre leur premiere figure, elle y confentit; mais Gryllus, qui avoit été changé en pourceau, ne voulut jamais quitter fa condition, quoiqu'Ulyffe employât toute fa fubtilité & fon éloquence, pour le perfuader de revenir en fon premier état. * Plutarque.

GRYLLUS, Athenien fut pere de l'illuftre *Xenophon*, dont le fils fut auffi nommé *Gryllus*, comme fon grand pere. * Suidas.

GRYLLUS, fils de *Xenophon*, fut envoyé avec fon frere *Diodore*, pour fe joindre aux Atheniens, commandés par Agefilaüs, roi de Sparte, pour fecourir les Lacedemoniens contre les Thébains. Gryllus combattant vaillamment, fut bleffé à mort, & malgré cette bleffure, eut affez de courage pour porter un coup mortel à Epaminondas, general des Thébains, à la bataille de Mantinée, la deuxiéme année de la CIV. olympiade, & 363. avant J.C. Xenophon ayant appris, en facrifiant, la nouvelle de la mort de fon fils, ôta une couronne de fleurs qu'il avoit fur la tête; mais lorfqu'on lui eut appris qu'il avoit tué le chef des ennemis, avant que de mourir, il reprit fa couronne, *difant que la mort de fon fils méritoit des marques de joie, plûtôt que de deuil & de regret.* * Diogene Laërce. Suidas.

GRYMS-EY, petite ifle de l'Ocean feptentrional, fur la côte feptentrionale de celle d'Iflande, eft peuplée & cultivée. * Mati, *dict.*

GRYNEUM ou GRYNIUM, ville des Myrinéens, proche Clazomene, dans laquelle il y avoit un temple d'Apollon, & un bois facré fort ancien, où l'on recevoit les réponfes des oracles. Le temple en étoit fort fomptueux, puifqu'il n'étoit bâti que de marbre blanc: il étoit dédié à Apollon, qui s'appelle *Grynéen*, dans Virgile, *Eglogue 6. v. 72.* * Strabon, *l. 13. p. 622.*

GRYPHINE, *cherchez* THYPHENE.

GRYPHIANDER, (Jean) né au pays d'Oldenbourg, fut profeffeur en poëfie & en hiftoire dans l'académie d'Iéne, après *Elie Rufnerus* décédé l'an 1612. Il fut reçu docteur en droit dans la même académie en 1614. & s'en retourna 15. ans, après en fon pays, pour y exercer une charge de judicature. Il mourut au mois de Décembre 1632. On a de lui un traité des ifles, qui a pour titre *Joannis Gryphiandri JCti* DE INSULIS *Tractatus, ex JCtis, Politicis, Hiftoricis, & Philologis collectus, ut omnibus hifce ufui poffit, in quo plurima cognita Quæftiones de mari, fluminibus, lacubus, littoribus, portubus, aquaductibus, aggeribus, navigationibus, alluvionis alveique incremento, &c. excutiuntur.* à Francfort, *in-4°.* 1624. Il fit un ouvrage fur le Phenix l'an 1618. Celui qu'il publia l'an 1625. eft fort curieux. Il traite d'un certain droit qui a lieu dans quelques villes de Saxe. C'eft qu'on y érige des ftatues de *Roland*, qui font d'une taille gigantefque. Voici le titre du livre, *Commentarius de Weichbildis Saxonicis, five Coloffis Rulandinis urbium quarumdam Saxonicarum.* Konig donne à Gryphiander un traité *de Oeconomia legali*, dont Fifcher ne parle point. * *Voyez ces deux auteurs.*

GRYNÉE, dit *Grinæus*, (Simon) Allemand, fils d'un païfan, dans la Souabe, où il nâquit l'an 1493. dans un petit village du comté de Zolleren, dit *Veringen*, fut ami de Luther & de Melanchthon, & enfeigna les langues & les fciences à Vienne en Autriche, à Bude en Hongrie, à Heidelberg, à Tubinge & à Bâle. Grynée fe trouva à la conférence de Wormes l'an 1540. & mourut de pefte à Bâle le premier Août de l'année fuivante, âgé de 48. ans. Il a traduit de grec en latin quelques homelies de faint Jean Chryfoftome, & divers traités de Plutarque: il a laiffé des notes fur les œuvres de Platon, fur les huit livres des topiques d'Ariftote, fur Juftin, fur Euclide, fur Julius Pollux, &c. Il a auffi écrit la vie d'Oecolampade, & grand nombre d'autres petites pieces. Son fils SAMUEL GRYNÉE jurifconfulte, né le 29. Juin 1539. enfeigna le droit à Bâle, & y mourut le 3. Avril de l'an 1599. âgé de 60. ans. * Pantaleon, *lib. 3. Profop.* Gefner, *biblioth.* Reufner, *in Icon.* Melchior Adam, *in vit. Germ. Phil. & Jurifc.*

GRYNÉE, (Thomas) miniftre Proteftant d'Allemagne, fils de *Jacques*, neveu de *Simon*, fut avancé par ce dernier dans les lettres, qu'il enfeigna à Berne, à Bâle, &c. Il mourut le 2. Août 1564. âgé de 52. ans, & laiffa quatre fils. JEAN-JACQUES Grynée, qui étoit le troifiéme, fe rendit célebre parmi les Proteftans, & donna dans les opinions des Ubiquitaires; mais depuis ayant abandonné leur fecte, il fut miniftre à Bâle, & y mourut le 30. Août 1616. Jean-Jacques Grynée a compofé divers ouvrages. * Pantaleon, *lib. 3. Pro-*

sop. Melchior Adam, *in vit. Theolog. Germ.*

GRYNEE, (Samuel) fils de *Samuel*, & petit-fils de *Simon*, né l'an 1595. fut parmi les Protestans d'Allemagne, un célebre théologien, & enseigna à Bâle. Il accompagna Abraham Scultet, en son voyage d'Heidelberg, & se fit estimer parmi les grands du Palatinat. Etant de retour à Bâle, il fut fait ministre de l'église de saint Leonard, où il enseigna la théologie l'espace de trente années. Il sortit de son école grand nombre de disciples, dont plusieurs, selon les Protestans d'Allemagne ont été de grands théologiens. Grynée mourut l'an 1656. âgé de 63. ans. * *Voyez* au sujet de quelques autres Grynées, la préface de Paul Freher, *Theat. Vir. erudit. clarer.*

GRYPHIUS, (Sebastien) imprimeur de Lyon, natif de Reuthlingen ville de Suede, se rendit dans le XVI. siécle fort célebre par la beauté & l'exactitude de ses impressions. Gesner pour témoigner l'estime qu'il faisoit de son habileté, lui dédia le 12. livre de ses pandectes, & fit son éloge dans l'épître dédicatoire. Quelques auteurs ont prétendu que Jules Scaliger lui avoit aussi dédié les treize livres des causes de la langue latine; mais ils se sont en cela écartés de la vérité. Antoine Gryphius s'est aussi distingué parmi ceux de sa profession, par les belles éditions qu'il a faites, & surtout par la bible *in fol.* qu'il imprima en 1550. Gryphius est un des imprimeurs qui se soit le plus appliqué à sa profession, & qui rechercha avec plus d'empressement de bons correcteurs. Adam Knouf médecin de Cologne a exercé pendant longtems cette fonction dans son imprimerie. C'est à son occasion que Jean Vouté de Reims disoit, que Robert Etienne corrigeoit fort bien les livres; que Colinet les imprimoit très-bien; mais que Gryphius sçavoit fort bien & les corriger & les imprimer. On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici cette épigramme:

Inter tot norunt libros qui cudere, tres sunt
Insignes; languet cætera turba fame.
Castigat Stephanus, sculpit Colinaus, utrumque
Gryphius edocta mente manuque facit.

Gryphius mourut le 7. Septembre 1556. âgé de 63. ans. Son fils Antoine Gryphius continua avec honneur la profession de son pere. * Chevillier, *origine de l'imprimerie.* Menage, *Antibaillet.* Vauprivas, *protopographie.* Bayle, *dict. crit. 2. edit.*

GUADAGNE, famille. La maison de GUADAGNE, noble & ancienne, est originaire de Florence, où elle a eu douze gonfaloniers de la république, & seize prieurs & seigneurs de la liberté. BERNARD condamna Côme de Medicis à l'exil, & ce dernier bannit dans la suite les Guadagne. THOMAS de Guadagne, fils de *Vieri*, s'établit à Lyon, aussi bien que son frere, nommé *Philippe*, qui laissa *Jean-Baptiste*, dit l'abbé de Guadagne, dont Davila fait souvent mention. Thomas acheta plusieurs terres en France, rendit de bons services au roi François I. & lui prêta même cinquante mille écus après la bataille de Pavie. Ce monarque l'honora de la charge de son maître-d'hôtel ordinaire, & lui fit d'autres graces. Guadagne fonda la chapelle de sa famille, aux Dominicains de Lyon, & dota dans la même ville l'hôpital des pestiférés, & un autre à Avignon. Un autre THOMAS de Guadagne, dit *le Magnifique*, fut maître-d'hôtel du roi Henri II. eut de *Pernette* de Berti, GUILLAUME, dont nous parlerons plus bas; & THOMAS de Guadagne III. du nom. Celui-ci fut pere de BALTHAZAR, qui suit; de *Claude*, seigneur de Beauregard; d'un autre dit *le chevalier de Guadagne*; & de plusieurs filles. BALTHAZAR, laissa de *Renée* de Clos, *Thomas* & *Guillaume* de Guadagne, lieutenant general des armées du roi, & honoré par le pape de la qualité de duc, qui s'est signalé dans les armées en diverses occasions, ayant commandé la cavalerie légere de France, & les armées des Venitiens. * *Consultez* de Thou; Davila; la Toscane françoise de Tristan; l'éloge historique du P. Menêtrier, &c.

GUADAGNE, (Guillaume de) seigneur de Botheon, de Verdun, &c. gouverneur du Lyonnois, & chevalier des ordres du roi sur la fin du XVI. siécle, commença de porter les armes dès l'âge de 18. ans. Il fit le voyage d'Allemagne avec le maréchal de S. André; se trouva à la bataille de Renti l'an 1554. au siége de Thionville; à la prise de Calais l'an 1558. & en diverses occasions importantes. Le roi Henri II. lui donna ensuite la charge de sénéchal, & de lieutenant de roi dans le Lyonnois; & le reçût au nombre des gentilshommes de sa chambre, qui n'étoit alors que de vingt-quatre. Guillaume de Guadagne, se signala encore sous le regne de Charles IX. au recouvrement des villes de Blois, Tours, Amboise, Poitiers & Bourges; à la bataille de Dreux l'an 1562. & commanda l'armée sous le duc de Nemours, dans le Lyonnois, & sous Charles maréchal de Brissac, à la prise du Havre de Grace. Ensuite il leva une compagnie de deux cens hommes pour le service du roi, qui le fit chevalier de son ordre. Henri III. l'envoya ambassadeur en Allemagne & à Venise, & à son retour le fit conseiller d'état & gouverneur du Lyonnois, Forez & Beaujolois. Le roi Henri IV. le fit chevalier du S. Esprit l'an 1597. & l'employa en diverses occasions importantes. Il mourut peu de tems apres, du déplaisir de la perte de son fils unique *Gaspard* de Guadagne, qui fut tué dans une embuscade, que lui dresserent les ligueurs à Verdun sur Saone. Il avoit épousé *Jeanne* de Sugni, & laissa cinq filles. L'aînée nommée *Diane*, mariée à *Antoine* d'Hostun, baron de la Baume, sénéchal de Lyon, &c. eut *Balthazar*, qui fut substitué au nom & aux armes de Guadagne. C'est lui qui fit commencer dans la chapelle de Guadagne, en l'église des Dominicains de Lyon, le tombeau de son ayeul, qu'Antoine marquis de la Baume, a fait achever. * *Voyez* le P. Anselme.

GUADAGNOLO, (Philippe) lecteur en arabe, & caldéen, dans le college de la Sapience, au XVII. siécle, fut un de ceux que la congrégation *de Propaganda fide* employa à traduire l'écriture sainte en arabe, avec l'archevêque de Damas, & le P. Guadagnolo, sous le pontificat d'Urbain VIII. Il mourut à Rome le 27. Mars 1656. Il est auteur d'une apologie pour la religion Chrétienne, imprimée à Rome en 1631. dont plusieurs sçavans ont fait beaucoup de cas, contre un docteur Mahometan nommé Ahmed-Ben-Zin Alebedin. * Bayle, *diction. crit.*

GUADALAJARA, province ou audience de l'Amerique septentrionale, dans la nouvelle Galice, avec une ville de même nom. Cette ville capitale du pays, est grande & belle, & a un évêché suffragant du Mexique. Elle fut bâtie l'an 1531. par un seigneur de la maison des Guzmans; & dans la suite, l'évêché qui avoit été établi à Compostelle, y fut transferé l'an 1570. Elle est située dans une plaine agréable & fertile, arrosée de divers torrens & fontaines, non loin de la riviere de Baranja. L'air du pays est temperé, & la terre est si fertile, qu'elle rend souvent cent pour un. Tous les fruits de l'Europe y viennent aussi abondamment. La province de Guadalajara est entre Zacateca, Mechoacam & Xalisco. Ses villes après la capitale, sont Zaporaco, Churiquipaque, Quaxacatlan, &c. GUADALAJARA, est aussi un bourg d'Espagne en la Castille la vieille, capitale du pays d'Algarria, & sur la riviere de Henares. * A Costa, *liv.* 7. Herrera, *c.* 11. *&c.*

GUADALAVIAR, riviere d'Espagne. Elle naît aux confins de l'Aragon, & de la Castille nouvelle, près des sources du Tage & du Xucar, & ayant baigné Albarazin & Tervel dans l'Aragon, elle traverse le royaume de Valence, baigne la ville de ce nom, & peu après se décharge dans le golfe de Valence. * Baudrand.

GUADALAXARA, (Marc) religieux de l'ordre des Carmes, Espagnol de nation, est mort l'an 1631. & a écrit divers ouvrages en sa langue naturelle, entr'autres la IV. & la V. partie de l'histoire pontificale; celle de la trahison & du bannissement des Maures, &c. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.* Le Mire, *de script. sac. XVII.*

GUADALENTIN, anciennement, *Chrysices fluvius*, riviere d'Espagne. Elle a sa source dans la Sierra Neveda, en Grenade, où elle baigne Guadix & Baëca, & ayant passé à Lorca en Murcie, elle se décharge dans le golfe de Carthagene. * Baudrand.

GUADALETE, petite riviere d'Espagne. Elle coule dans l'Andalousie, & baigne Xeres de la Frontera, & Puerto de S. Maria, où elle se décharge dans le golfe de Guadix. * Mati, *diction.*

GUADALOUPE, ou LA GUARDELOUPE, l'une des Antilles qu'on met entre les Caraïbes, dans l'Ame-

rique septentrionale appartient aux François depuis 1635. Ceux du pays l'appelloient *Caracucira* & *Caracueira*. Elle est située entre l'isle de saint Domingue, qu'elle a au midi, & la Marigalante au Levant. Les Castillans lui ont donné le nom de Guadaloupe, à cause de Guadaloupe, dans la nouvelle Castille, où se fait un grand concours de Pelerins. Leurs histoires font mention de deux missionnaires, qui passant dans les Philippines, pour y prêcher l'évangile, furent martyrisés dans l'isle de la Guadaloupe l'an 1603. & de six autres qui eurent le même sort l'an 1604. & qui devoient aller dans la Chine & au Japon. Cette isle est divisée en deux parties ou presqu'isles. La plus grande qui est à l'Orient de l'autre, & s'appelle *la grande Terre*, est la vraie Guadaloupe. L'autre au couchant de celle-ci, ou entre le couchant & le midi, est encore subdivisée en deux parties, ou territoires. Les François commencerent à s'y établir l'an 1635. & aujourd'hui ce pays est extrêmement peuplé, & très-fertile en cannes de sucre. Il y a une ville de ce nom, qui est assez belle, & trois ou quatre forts sur la côte. * Du Tertre, & Rochefort, *hist. des Antilles*. Mappeus, *Palma fidei*. Sanson, *description de l'Amerique*.

GUADALQUIVIR, en latin *Betis*, est l'une des grandes rivieres d'Espagne: aussi son nom, que les Maures lui donnerent, signifie *grande riviere*. Elle a sa source dans les montagnes de Castille, vers les frontieres de la Murcie, traverse l'Andalousie & passe à Seville, qui en est la capitale, après avoir arrosé Cordoue, & se jette dans l'Ocean à saint Lucar. * *Consultez* Pline, Pomponius Mela, Nonius, Merula, &c.

GUADAMAR, bonne forteresse d'Espagne. Elle est sur la côte du royaume de Valence, à l'embouchure de la Segura. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne *Longuntina*, petite ville des Contestans, que d'autres placent à *Oliva*, village de la même côte, à deux lieues de Denia, vers le Nord. * Baudrand.

GUADARRAMA, riviere de la Castille nouvelle en Espagne, prend sa source à la Sierra Tablada, passe à Guadarrama, & à l'Escurial, & se décharge dans le Tage, & environ à trois lieues au-dessous de Tolede. * Mati, *dict.*

GUADAVARI, ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est dans le royaume de Golconde, sur le cap de Guadavari, à l'orient de la ville de Masulipatan. Baudrand assure qu'on doit nommer cette ville & ce cap Gudavari.

GUADEL, ville d'Asie en Perse dans la province de Kheirman. Elle est située sur le golfe d'Ormus, avec un assez bon port. * Sanson.

GUADIANA, ANA ou ANAS, riviere d'Espagne, a sa source dans la Castille neuve, à Rio Roydera, dans la campagne que ceux du pays nomment *Campo de Montiel*. Un peu plus bas elle se perd environ une lieue sous terre, au-delà de Calatrava. Cette circonstance a donné lieu à des fables, dans lesquelles presque tous les modernes ont donné. Voici comme en parle un de nos plus célebres géographes. » L'Anas » se perd près de Medellin durant dix lieues, puis se fait voir » de nouveau près d'Argamasilla. C'est pour cela que les Es» pagnols, qui mettent cette particularité entre les trois cho» ses remarquables de leur pays, se ventent d'avoir un pont, » sur lequel on voit paître pour l'ordinaire dix mille mou» tons. Ce nom d'*Anas*, que les anciens lui avoient donné, » & qui veut dire *canard*, fait voir que cette riviere est com» me un de ces animaux aquatiques, qui tantôt paroissent sur » terre, & tantôt se cachent sous l'eau. Les Espagnols la » nomment aujourd'hui *la Guadiana*, peut être comme s'ils » vouloient dire *Agua di ana* ou *anade*, *eau de canard*. « Ce sentiment est presque celui de la plûpart des modernes, qui se sont laissé tromper par Pline, Jerôme Girava & Gaspard de Barros; mais Antoine Augustin, Ambroise Moralès, Mariana, Garibai, Surita & Louis Nonius, qui nous ont donné une description d'Espagne, se sont inscrits en faux contre cette erreur populaire; aussi-bien qu'Ortelius, Merula, & autres sçavans géographes. La Guadiana passe à Calatrava, à Medellin, à Merida, à Badajox; & après avoir reçu le Xiguela, l'Estena, Zuia, la Guadaxira, Caja, Ardila, Gama, & quelques autres rivieres peu importantes, elle se jette dans l'Ocean, près d'Ayamont entre l'Algarve & l'Andalousie. Festus Avienus parle ainsi du fleuve Ana, *in Iamb.*

Ana amnis illic per Cynetas effluit,
Sulcatque glebam.

Mais Ortelius a très-bien remarqué que les anciens Cynetes sont éloignés des lieux que la Guadiane arrose. Ausone fait mention de ce fleuve en parlant de Merida; & Prudence dans l'hymne de sainte Eulalie. * *Consultez* aussi Strabon, *l. 3.* Pline, *l. 3. c. 6. & l. 4. c. 1.* Garibai, *l. 3 c. 2. Hisp. hist.* Nonius, *in descr. Hisp. p. 313.* Merula, *Cosmogr. P. II. l. 2.* Ortelius, *theatr. geogr.* Du Val. *descr. d'Espagne*, &c.

GUADIERA, ou GUADIARA, petite riviere d'Espagne. Elle baigne Ronda en Grenade, & ensuite traversant une petite partie de l'Andalousie, elle se décharge dans la mer Mediterranée, entre la ville de Gibraltar & celle d'Estepona. Quelques géographes prennent cette riviere pour la Barbesola des anciens, que d'autres mettent au *Rio Verde*, qui se décharge dans la mer à Marbella, dans le royaume de Grenade. * Baudrand.

GUADILBARBAR, ou MAGRADA, grande riviere d'Afrique. Elle prend sa source dans le Biledulgerid propre, aux confins du Techort; puis ayant baigné Borgio, Pescare & Tebesse dans le pays de Zeb, elle entre dans le royaume de Tunis, y baigne Masti, & se divise en deux branches. L'Orientale, sous le nom de Magrada, va se décharger dans la mer à Porto Farina, & l'Occidentale, après avoir baigné Beja, se décharge aussi dans la mer, près de Tabarca, sous le nom de Guadalquivir. Quelques géographes croient que le Guadalquivir est le *Rubricatus* des anciens, que d'autres prennent pour le *Jadog*, riviere du royaume d'Alger, qui se décharge dans la mer à Bone, du côté de l'orient. * Baudrand.

GUADIX, ville & évêché d'Espagne, dans le royaume de Grenade, est le *Guadicium* ou *Acci* des Latins, sous la métropole de Seville, quoique d'autres la mettent sous celle de Grenade. Elle est située vers les sources de la riviere de Guadalentin, à neuf ou dix lieues de la même ville de Grenade. Cette ville fut conquise sur les Maures l'an 1489. par Ferdinand & Isabelle, roi & reine de Castille. * Ortelius. Merula. Sanson.

GUAGIDA, petite ville du royaume d'Alger, en Barbarie. Elle est sur la riviere d'Aresgol, dans le Telensin entre la ville de ce nom & celle de Batha. * Mati, *dict.*

GUAGNIN, (Alexandre) natif de Verone, & naturalisé Polonois, se distingua en Pologne dans les guerres de Livonie, de Moldavie, & dans celle de Moscovie. Il fut honoré de l'*Indigenat*, ou du privilege d'être censé noble Polonois, sous le regne de Sigismond Auguste, & fut pourvû du gouvernement de la forteresse de Witebsk qu'il posseda pendant 14. ans. Il composa en latin l'an 1578. une histoire de Pologne sous ce titre: *Rerum Polonicarum tomi tres: quorum primus omnium Polonia regum à Lecho primo gentis duce, ad Stephanum Bathoreum*, &c. Elle fut imprimé à Francfort en 1584. & traduite en polonois par Martin Pascowski l'an 1611. Guagnin ne fut jamais marié, il mourut à Cracovie l'an 1614. âgé de 76. ans. * Bayle, *diction. crit. 2. édit.* Starovolscius, Ἑκατοντὰς *Scriptorum Polonicorum*.

GUAHAM, ou *Guan*, la plus grande & la plus meridionale des isles Marianes ou des Larrons. Elle a quarante lieues de circuit. Les Espagnols l'appellent *l'isle de saint Jean*. Elle est à treize dégrés vingt-cinq minutes de latitude septentrionale, & à sept lieues de l'isle Zarpane. * Charles le Gobien, *hist. des isles Marianes*.

GUAIRA, province de l'Amerique meridionale, dans le Paraguai, est située à l'orient du Paraguai propre, aux environs de la riviere de Parana, & elle s'étend jusques à la mer. La ville capitale est Ciudad-Real, dite aussi *Gueras & Oliveros*. Les Espagnols sont maîtres de ce pays. * Laët. Sanson.

GUALATA, royaume de la Nigritie, ou du pays des Negres en Afrique, vers l'Ocean occidental ou Atlantique. La ville capitale porte le même nom, & les peuples sont appellés *Benais*. Outre la capitale, il y a une ville nommée *Hoden*, à six journées du cap Blanc, laquelle a été bâtie pour la commodité des Arabes, & des caravanes qui vont de Tombut en Barbarie. Dans le reste du pays, on ne trouve que des bourgs, ou grands villages. La terre n'y produit que du ris,

du millet & de l'orge outre quantité de palmiers, dont les dattes sont assez bonnes. La viande y est extrêmement rare, si ce n'est à Hoden, où les habitans nourissent du bétail. On y voit beaucoup de chameaux, de chevres & d'autruches, dont les œufs sont bons à manger. Mais les lions & les léopards y font de grands dégats. Ces peuples sont assez francs dans le commerce, quoique d'ailleurs grossiers & de peu d'esprit. Les hommes & les femmes ont accoûtumé de se cacher une partie du visage. A Hoden les hommes portent une petite robe blanche, & les femmes ne se couvrent que le ventre. Lorsque les Senegues étoient maîtres de ce royaume & des autres qui sont voisins, la ville de Gualata étoit le séjour des rois, & grand nombre de marchands de Barbarie y venoient trafiquer; mais sous le regne de Soni-Heli, qui fut fort puissant, le commerce passa à Gaogo, & Tombut. Cependant ceux de Hoden font encore quelque trafic, parce qu'ayant beaucoup de chameaux, ils transportent du cuivre, de l'argent & d'autres marchandises à Tombut, & en rapportent de l'or. Vers l'an 1526. le roi de Tombut conquit cet état, & le rendit ensuite à son prince légitime, moyennant quelque tribut. Ces peuples parlent la langue de Zungai, dont il est fait mention dans l'article d'AFRIQUE, & adorent le feu; mais ceux de Hoden, qui sont issus des Arabes, sont Mahometans & grands ennemis des Chrétiens. * Dapper, *descript. de l'Afrique.*

GUALBERT, (saint Jean) fondateur de l'ordre de Val-Ombre, ou Val-Ombreuse, étoit de Florence. Il abandonna le monde, pour se faire religieux de saint Benoît, dans le monastere de saint Miniat, de la congrégation de Cluni. Ensuite il passa & se retira quelque tems à Camaldoli, près de saint Romuald, & vint à Val-Ombreuse l'an 1040. pour y jetter les premiers fondemens de son institut, que le pape Alexandre II. approuva l'an 1070. Ce saint que ses vertus & ses miracles rendent célebre, mourut le 12. Juillet 1073. Il a été canonisé par le pape Celestin III. l'an 1193. * Afor, *Inst. Moral. l. 12. c. 21.* Genebrard, *in Alex. II.* Onuphre, *in chron.* S. Antonin, *P. II. tit. 5. c. 17.* Baronius, *A. C. 1051. 1073.* & *in martyr. ad 12. Jul.* Baillet, *vies des SS. Nouvelles vies des saints, à Paris chez* Lottin, *en 1730.*

GUALDI ou GUALDO, (Paul) de Vicenze, archiprêtre de Padoue, docte jurisconsulte & bon théologien, étoit d'une famille ancienne, & fils de *Joseph* Gualdi célebre jurisconsulte. Il fit du progrès dans les sciences, & fut lié d'amitié avec les sçavans de son tems, sur-tout avec Vincent Pinelli, dont il écrivit depuis la vie. Paul Gualdi mourut l'an 1621. âgé de 73. ans, après avoir résigné son archiprêtré à *Joseph* Gualdi, son neveu. Celui-ci étoit sçavant & mourut l'an 1640. *Voyez* leur éloge parmi ceux des hommes de lettres de Jacques-Philippe Thomasini.

GUALDO, (Galeasso) né à Vienne en Autriche, d'une famille noble originaire d'Italie, & historiographe de l'empereur, s'est rendu célebre dans le XVII. siécle par ses ouvrages historiques. Le premier de tous est un *in folio* où il décrit en 16. livres les guerres entre les empereurs Ferdinand II. & III & Philippe IV. roi d'Espagne d'une part, & Louis XIII. & Gustave Adolphe d'autre part, depuis 1630. jusqu'en 1640. Cet ouvrage fut imprimé à Boulogne en 1641. à Geneve en 1643. & à Venise en 1644. Le second est une histoire des troubles de France, depuis 1648. jusqu'en 1654. avec la continuation de la guerre entre les deux couronnes, qui après avoir paru en 1655. à Venise, fut réimprimé l'année suivante à Paris: ce qui montre qu'on en faisoit quelque cas: cependant les auteurs du journal des sçavans du 16. Mars 1665. assurent qu'ils y ont remarqué autant de fautes que de mots. Gualdo ne fut pas découragé par ce jugement, continua son histoire jusqu'à la paix des Pyrenées, & la fit imprimer avec cette augmentation en 1670. à Cologne: le duc de Montmouth crut aussi qu'elle méritoit d'être traduite en anglois; la mort l'ayant empêché de finir cette traduction, Guillaume Brant la continua. Gualdo publia encore en 1663. à Breme, une relation italienne de la paix des Pyrenées, qui fut si bien reçue, qu'on en fit une nouvelle édition plus ample en 1669. à Cologne, & que Contreius a donné place à la traduction latine qu'on en a faite, dans le IV. tome du corps du droit public de l'Empire, publiée à Francfort en 1710. On l'a traduite aussi en françois. Il publia aussi en 1669. à Cologne, l'histoire du ministere du cardinal Mazarin, jusqu'en 1653. dont il a été fait deux éditions en françois, & dès 1662. il avoit publié la vie & les qualités de ce cardinal: son ouvrage même avoit tellement plu, qu'on le vit bientôt paroître en françois, en allemand, & en anglois, & il est vrai qu'il méritoit de plaire. Tout ce qu'a fait cet auteur Italien, est écrit d'une maniere très-agréable. Il mourut à Vienne en 1678. * Le Long, *bibl. hist. de France.*

GUALDO, bourg de l'état de l'église en Italie. Il est dans la Marche d'Ancone, vers les confins du duché de Spolete & de celui d'Urbin, à trois lieues de Nocera vers le couchant. Ce bourg a été bâti des ruines de la ville de *Tadinum*, qui étoit épiscopale, & qui fut détruite par les Lombards. * Baudrand.

GUALDRADE, dame Florentine, illustre par sa chasteté dont elle donna des preuves par le refus qu'elle fit de consentir à la passion de l'empereur Othon IV. qui voulut la violer. Ce prince surpris, & en même tems charmé de la résistance de Gualdrade, procura à cette vertueuse fille une alliance fort considérable avec un baron appellé *Guido*, à qui il accorda en considération de ce mariage, le Cassentin, une partie de la Romagne, & le titre de comte. C'est de cette alliance que les comtes de Guido tirent leur origine. * Bayle, *dict. crit. 2. édit.*

GUALID ou GALID, huitiéme calife ou successeur de Mahomet, regna après la mort d'Abdulmalic ou Abdalmalec, son pere, l'an 705. de Jesus-Christ, & 86. de l'hégire. Les auteurs Arabes l'appellent *le glaive de Dieu* & *le chef des présomptueux*. Les Musulmans, qui donnent des noms à tous les personnages ausquels l'écriture-sainte n'en donne point de particulier, nomment Valid, celui que l'écriture appelle *Pharaon*, d'un nom, ou titre qui étoit commun à tous les rois d'Egypte. Ils appellent Firâoun Valid, ce roi d'Egypte qui regnoit du tems de Moyse, & de Manougeher, roi de la premiere dynastie de Perse. Le Tarikh Khozideh, à l'imitation de tous les autres Musulmans, qui ne nomment jamais ce prince sans lui donner quelque malédiction, lui donne le sobriquet rimé, selon la coûtume des Musulmans, de *Valid nam pelid*, Valid de qui le nom est abominable. L'on peut dire que ce calife s'est rendu le plus célebre de tous par les grandes conquêtes, que les Arabes firent sous son califat: car en neuf ans & demi qu'il regna, l'Espagne, la Sardaigne, les isles de Majorque & de Minorque, avec une partie de la Gaule Narbonnoise, furent subjuguées par les Musulmans. La grande province de Mavaralnahar, ou de la Transoxane, avec le Turquestan, reçurent aussi la loi des Mahometans, & une bonne partie des Indes d'au-deça du Gange, fut rendue tributaire. Ce même calife rebâtit le temple de Medine, où sont les sépultures de Mahomet & des premiers califes beaucoup plus grand, & plus magnifique qu'il n'étoit, & fit encore construire la grande & fameuse mosquée de Damas qui porte le nom des Ommiades, à laquelle il joignit la superbe église de saint Jean-Baptiste, que les empereurs Grecs avoient enrichie pendant plusieurs siécles, obligeant les Chrétiens de la lui vendre. Khondemir & l'auteur du Leb Tharikh, remarquent au sujet du bâtiment que ce calife fit faire à Medine, qu'ayant commandé à Omar, fils d'Abdalâziz, qui étoit gouverneur pour lui en Arabie, l'an 88. de l'hégire, de faire démolir les maisons des femmes de Mahomet qui demeuroient encore sur pied à Medine, pour en agrandir la mosquée, les habitans de cette ville trouverent cette résolution du calife fort mauvaise, & lui reprocherent qu'il ôtoit aux Musulmans, qui venoient à Medine de diverses parties du monde, le plus bel exemple que Mahomet leur avoit laissé de sa modestie, lorsqu'ils considéroient la bassesse & la petitesse des maisons, où il avoit logé ses femmes. On remarque touchant la mosquée de Damas, que ce fut Valid, qui y fit bâtir le premier ces tours fort élevées appellées en arabe, *Menarat*, & en turc *Minaret*, du haut desquelles les Muedhins publient la priere solemnelle. Khondemir écrit que la plûpart des historiens Musulmans sont contraires à ceux de Syrie, sur le sujet de Valid; car ceux-ci font passer ce calife pour le plus grand

personnage de la dynastie des Ommiades; mais tous les autres écrivent qu'il étoit d'un naturel violent & cruel, imitant parfaitement le Pharaon d'Egypte, dont il portoit le nom. Valid mourut l'an 96. de l'hegire, de Jesus-Christ 714. après un regne de près de 10. ans, & eut pour successeur Solyman Ben Abdalmaleck, son frere.* *Ben Schunhnach*. D'Herbelot, *biblioth. orient.*

GUALID BEN IEZID ou VALID II. du nom, onziéme calife de la dynastie des Ommiades. Ce prince vivoit en retraite dans la Palestine, & il y mena une vie très-louable pendant le regne de Hescham, fils d'Abdalmalek, son prédecesseur; mais aussitôt qu'il eut appris sa mort, il vint à Damas prendre possession du califat, & changea tellement de vie, qu'on le vit s'abandonner à toutes sortes de débauches. Il étoit de son naturel fort prodigue, & n'avoit jamais rien refusé à personne. Ben Schûhnah dit de lui, qu'il ne parloit jamais sur quelque sujet que ce fût, à moins qu'il ne fût interrogé; mais ses débordemens allerent enfin jusqu'à un tel excès, qu'ils causerent la revolte de ses plus proches, qui mirent à leur tête Iezid, fils de Valid I. du nom, son cousin germain, & vinrent l'attaquer jusques dans son palais. Valid s'y défendit pendant quelque tems; mais enfin il y fut forcé, & peu de tems après tué l'an 126. de l'hegire, & 743. de J. C. après un regne de 14. ou 15. mois seulement. Il ne se passa rien de memorable sous le regne de Valid II. sinon la défaite & la mort de Zeïd, fils de l'Iman Zeïn Alâbedin, petit fils d'Ali, qui s'étoit cantonné dans le Chorassan, où il fut tué par les troupes du calife. Il eut pour successeur le même Iezid, fils de Valid, qu'il avoit détrôné.* D'Herbelot, *bibliotb. orient.*

☞ On peut voir par ces deux articles extraits des auteurs Orientaux par d'Herbelot, avec quelle défiance on doit lire Marmol sur les califes d'Orient, non-seulement à l'égard des faits, mais encore à l'egard des dates. Nous nous sommes crûs obligés de faire cette remarque, en retranchant les articles des deux califes GUALID, copiés de Marmol, pour lui en substituer de plus exacts & de plus justes.

GUALID, ou BENI-GUALID, montagne, *cherchez* BENI-GUALID.

GUALTERI, (Charles) cardinal, natif d'Orviette, fut avocat consistorial, referendaire de l'une & l'autre signature. Le pape Innocent X. le nomma cardinal dans le consistoire du 6. Mars 1654. & lui donna l'archevêché de Fermo, dont il se démit l'an 1668. Il fut surpris d'apoplexie le premier Janvier 1673. dont il mourut le même jour en la 19. année de son cardinalat, & la 58. de son âge. Son corps fut enterré à S. Agnès.

GUALTERIO, (Philippe-Antoine) cardinal, né à Orviette le 20. Mars 1660. après avoir été referendaire des deux signatures, fut vice-légat d'Avignon, depuis le 7. Juin 1696. jusqu'au 16. Juillet 1700. qu'il passa nonce en France, & créé cardinal par le pape Clement XI. le 17. mai 1706. Il fut depuis évêque d'Imola & de Todi, abbé de S. Remi de Reims en 1710. protecteur des Catholiques d'Angleterre en 1712. abbé de S. Victor de Paris en 1716. & nommé commandeur de l'ordre du S. Esprit le 2. Fevrier 1724. & mourut vers l'an 1728.

GUALTERUS, (Rodolphe) théologien de Suisse, nâquit à Zurich en 1529. Il épousa la fille de Zuingle, & fit les fonctions de prédicateur dans sa patrie, depuis 1542. jusqu'en 1575. où il fut choisi pour succeder à Bullingerus, premier ministre de cette église Protestante. Il mourut en 1586. dans sa patrie, âgé de 67. ans. Il a commenté les pseaumes, Isaïe, les douze petits prophetes, les trois premiers évangelistes, les actes des apôtres, & l'épître aux Romains. Gerhard Meyer assure dans les *Pseudonymes* de Placcius, que Gualterus est l'auteur de la version de la bible, qu'on attribue à Vatable. Il a laissé aussi quelques ouvrages de grammaire, de belles lettres, & d'histoire, une traduction latine des sermons de Theodoret sur la providence, & des homelies en latin.* Verbeihen, *in elog. prestant. theolog. pag.* 201. Melchior Adam, *de vit. theolog. illustr.* De Thou, *additions de Theissier aux hommes illust.*

GUALTERUS GRAVIUS, *cherchez* GRAVIUS, ou RUYSS, (Gautier)

GUALTIER DE SLUSE ou SLUSIUS, (Jean) cardinal, gentilhomme Liegeois, d'une famille illustre, nâquit avec une inclination naturelle pour l'étude; après avoir fait son cours de philosophie & de theologie, il étudia la jurisprudence, & y fit un tel progrès, que le docteur Sanvort en lui donnant le bonnet de docteur, dans un âge peu avancé, lui prédit, qu'il *feroit un jour une belle figure dans l'église, & qu'il en feroit une des principales colonnes*: ce que l'évenement a verifié. Il fut appellé à Rome par son oncle J. Gualtier, secretaire des brefs, pour être son coadjuteur; il le fit par son testament son legataire universel. Clement IX. reçut Slusius au nombre de ses prélats domestiques, & après l'avoir fait referendaire de l'une & l'autre signature, il lui confia la charge de secretaire des brefs, qu'il exerça pendant plusieurs années. Ce pape lui communiquoit les plus secrettes affaires, & se servoit souvent de ses conseils, aussi-bien qu'Innocent XI. qui voulant recompenser ses longs travaux, le fit cardinal dans la promotion du 2. Septembre 1686. le jour de la prise de Bude. Il avoit beaucoup d'esprit, d'érudition, de probité & de tendresse pour les pauvres. Content de son patrimoine, & du revenu de sa charge, il ne voulut jamais accepter de benefice. Les brefs & constitutions apostoliques qu'il a adressés, sont écrits d'un style vif & nourris de passages de l'écriture sainte, & des peres. Son application aux fonctions de sa charge, jointe à sa complexion délicate abregea notablement ses jours. Il mourut à Rome, après une longue maladie le 7. Juillet 1687. âgé de 59. ans, 5. mois, 24. jours. On lui fit des obseques magnifiques en l'église de l'*Anima*, en présence du sacré college; il fut inhumé dans la chapelle de sainte Anne, où le baron de Sluse, son frere, qui vint à Rome, lui a fait élever un tombeau de marbre, avec sa figure en relief. Le cardinal Slusius a eu encore un frere abbé d'Amai, & chanoine de la cathedrale de Liége, sçavant mathématicien, & habile théologien, qui est mort.* *Mem. du tems.* Arnaud, *lettres t. 4. lett. 337. 338.*

GUAMANGA, ou SAN JUAN DE LA VITTORIA, ville du Perou, à 70. lieues de Lima vers le sud-est, est composée de maisons presque toutes bâties de pierres, & couvertes de tuiles. Il y a trois belles églises, plusieurs couvens de religieux, & un riche hôpital. Elle est le siége d'un évêque suffragant de Lima, la résidence d'un gouverneur, & la capitale d'une petite province. L'air y est sain & fort temperé, la terre y produit de très-bon froment, & les pâturages y nourrissent quantité de bétail. On a trouvé dans cette province des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, de souffre, & d'aimant. Les originaires du pays ont l'esprit pesant pour les beaux arts; mais ils l'ont fort subtil pour le mal. Les Espagnols y comptent trente mille tributaires.* Laët, *histoire du nouveau monde.*

GUANAHANI, isle de l'Amerique, & l'une des isles Lucayes, situées à l'orient de la Floride, fut la premiere terre découverte en 1492. par Christophle Colomb. Il lui donna le nom de S. Sauveur, à cause que cette découverte lui sauva la vie, qui lui auroit été ôtée par les Espagnols, lesquels ennuyés par ses promesses, menaçoient de le tuer, s'il ne leur découvroit quelque lieu où ils puissent prendre terre. Cette isle étoit alors fort peuplée, & les Espagnols traiterent humainement les habitans; mais depuis ils ont fait périr une partie des originaires, & ont enlevé le reste, pour travailler dans la terre ferme aux mines d'or. Le terroir de cette isle est assez fertile, & propre aux pâturages: dans le milieu il y a un grand lac, auquel on donne cinq lieues de circuit.* Ferd. Colomb, *de l'Amerique.*

GUANCABELICA, ou EL ASSIENTO DE DROPESA, celebres mines de vif argent, proche la ville d'Oropesa, à neuf ou dix lieues de Guamanga, dans le Perou. Elles furent découvertes par les Espagnols en 1566. & l'on en tire tous les ans un million de livres de vif argent, qu'on transporte par terre à Lima, puis à Arica, & de là à Potosi; d'où il revient le plus souvent au trésor du roi d'Espagne quarante mille ducats, outre les autres droits. Ce vif argent sert à Potosi pour fondre & affiner l'argent; car on en tire plus par ce moyen, qu'à force de feu.* De Laët, *hist. du nouveau monde.*

GUANEGUIR, ange exterminateur, selon la superstition des Mahometans, *cherchez* NEKIR.

GUANIMA : c'est une des isles Lucayes. Elle a environ douze lieues du nord au sud ; mais elle est beaucoup moins large. Christophle Colomb la découvrit & l'appella *la sainte Marie de la Conception.* * Baudrand.

GUANUGO, *Guanuco de los Cavaleros, Leon de Guanuco.* Petite ville du Perou, est située au pied des Montagnes, à la source de Xauca, ou Maragnon, au nord de la ville de Lima. * Mati, *dict.*

GUARDA, en latin *Guardia*, ville & évêché de Portugal, en la province de Beïra, sous la metropole de Lisbonne. L'évêché y fut transferé de l'*Igadita* des anciens, qui étoit de la métropole de Brague. * Sanson. Baudrand.

GUARDAFUN, ou GUARDAFUI, cap d'Ethiopie en Afrique. Il est à l'extrémité orientale de la côte d'Ayan, vis-à-vis de l'Arabie heureuse, & de l'isle de Zocotora, de laquelle il n'est éloigné que d'environ 40. lieues. * Mati, *dict.*

GUARDE, (le lac de) ce lac est dans la Nigritie en Afrique, sur les confins des royaumes de Cago, de Guber, de Cano, & des Agades. Il est assez grand & est traversé par le Niger. * Mati, *dict.*

GUADELOUPE, *voyez* GUADALOUPE.

GUARDIA ALFERES, ou ALFENES, *Guardia Alferia*, ville d'Italie, dans le royaume de Naples, avec évêché dans le comté de Molisse, & sous l'archevêché de Benevent. * Leand. Alberti. Sanson.

GUARDIA GIRARDO, bourg du royaume de Naples. Il est dans le comté de Molise, à quatre lieues de la ville de Molise, vers le couchant. * Baudrand.

GUARDIA, bourg de Belvedere en Morée. Il est sur le golfe de Zonchio, du côté septentrional de la riviere de Guardia, que Sanson nomme *Mudari*, & à onze ou douze lieues de Navarin du côté du nord.

GUARGALA, ou GUERGUELA, royaume de Biledulgerid en Afrique. Il est entre les pays de Guademes, de Techort, de Lempta, & il prend son nom de sa ville capitale. * Mati, *dict.*

GUARIMARE, prince Normand de Salerne, qui fut tué par ses gens en 1049.

GUARIMOND, (François) du diocèse d'Amiens, vivoit au commencement du XII. siécle, & suivit les croisés dans l'expédition de la Terre-Sainte. Après la mort d'Arnoul en 1118. il fut mis sur le siége patriarchal de Jerusalem, qu'il remplit pendant dix ans, & il mourut en 1128. * Guillaume de Tyr, *l. 12. & 13.* Baronius, *A. C. 1118. & 1128.* Genebrard, *en la chron.*

GUARIN, selon d'autres, GUERIN, natif de Verone, disciple d'Emmanuel Chrysoloras, a été un des premiers hommes qui ait rétabli les belles lettres dans l'Italie au XV. siécle. Il étoit sçavant dans les langues latine & grecque, & il les enseigna avec beaucoup de succès à Venise & à Ferrare. Il a traduit la geographie de Strabon, quelques vies & quelques opuscules de Plutarque, & publia quelques ouvrages de grammaire, des lettres, des harangues, & des vers. Il mourut à Ferrare le 14. de Decembre 1460. * Bayle, *diction. crit.* Poggio. Leandre Alberti. Vossius. Gesner. Naudé.

GUARIN, (Baptiste) fils du precedent, suivit les traces de son pere, & enseigna long-tems les langues à Ferrare. Il a donné quelques ouvrages au public ; sçavoir *de secta Epicuri ; de ordine docendi : de regno administrando* ; des notes sur les fastes d'Ovide, & sur Catulle ; des harangues ; des lettres ; des vers ; & la traduction de quelques harangues de Demosthene, & de S. Gregoire de Nazianze. Il vivoit encore en 1494. & avoit 33. ans. * Gesner, *biblioth.* Henric. Stephanus, *in dial. de bene instituendis græca lingua studiis.* Bayle, *dict. crit.*

GUARINI, (Jean-Baptiste) poëte Italien, arriere-petit-fils de Guarin le Veronois, nâquit à Ferrare l'an 1538. Alphonse II. son souverain, le choisit pour être son secretaire, & l'envoya en Allemagne, en Pologne, & à Rome où il prononça, en la presence du pape Gregoire XIII. une harangue latine qu'on estima beaucoup. Il fut aussi envoyé à Venise, où il harangua en italien devant le sénat ; & encore à Rome, après la mort d'Alphonse, pour feliciter le pape Paul V. sur son avenement au Pontificat. Guarini avoit enseigné la philosophie à Ferrare. Il sçavoit les belles lettres, & s'est acquis par ses vers italiens, une réputation immortelle. On doit distinguer entre ses ouvrages, son *Pastor fido.* Nous avons encore de lui un volume de lettres ; *Rimè varie : Il Segretario ; L'idropica, &c.* Après la mort d'Alphonse II. il fut secretaire de Vincent de Gonzague ; de Ferdinand de Medicis, grand duc de Toscane, qui le fit chevalier de S. Etienne ; & de François-Marie de la Rouere, duc d'Urbin. Les académies d'Italie lui donnerent place parmi les académiciens, comme celle des humoristes de Rome, de la Crusca de Florence, des *gli Olympici* de Vicenze, des *gli Innominati* de Parme, & des *gli Elevati* de Ferrare sa patrie. Il s'y retira sur la fin de ses jours ; & quelque tems après il alla à Padoue, puis à Venise, où il mourut en 1613. âgé de 75. ans. * Imperialis, *in Musæo hist.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter. part. II.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. part. I.* Le Mire, *de script. sæc. XVI.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. imag. illust. c. 51.*

GUARINI, moine Théatin, & mathematicien du duc de Savoye, étoit de Modene, & florissoit dans le XVII. siécle. On a imprimé à Paris deux de ses ouvrages *in-folio* en 1666. un intitulé *Placita philosophica* ; & l'autre après sa mort en 1683. sous le titre de *Cœlestis mathematica.* * *Memoires du tems.* Bayle, *dict. critiq.*

GUARINONE, (Christophle) de Verone, s'acquit une grande réputation sur la fin du XVI. siécle. Il fut medecin de François-Marie duc d'Urbin, puis de l'empereur Rodolphe II. & mourut fort âgé à Prague. Nous avons divers ouvrages de sa façon ; *de natura humana ; de sententiis Arist. de principio venarum ; disputatio de methodo doctrinarum*, *&c.* * Vander Linden, *de script. medic.* Ghilini, *theat. d'huom. letter. part. II.*

GUARNELLI, (Alexandre) Romain, fut excellent orateur, & très-bon poëte dans le XVI. siécle, comme on le peut connoître par les vers qu'il a composés en italien. Le duc de Savoye le fit chancelier de ses ordres de S. Maurice & de S. Lazare ; & Alexandre Farnese, cardinal, neveu du pape Paul III. le prit pour son secretaire. Guarnelli étant malade de la pierre, & se voyant condamné à la mort par les medecins, voulut employer ce qui lui restoit de force, pour aller rendre visite à ses amis, & leur dire adieu, comme un homme qui alloit faire un long voyage. Il alla aussi se jetter aux pieds du pape Gregoire XIII. qui ne le peut voir sans jetter des larmes, admirant la constance d'un homme si résolu à la mort. Un peu après qu'il fut de retour en sa maison, il y mourut. * Janus Nicius Erythræus.

GUARRIC, *cherchez* GUERRIC.

GUASCO, PORTO GUASCO, petite ville située sur un petit golfe, & à l'embouchure d'une riviere, qui portent tous deux son nom. Elle est dans la contrée de la Serena, province du Chili dans l'Amerique meridionale, entre la ville de Serena, & celle de Copiapo. * Mati, *dict.*

GUASTALDI, (Jerôme) cardinal, archevêque de Benevent, originaire de Taggia, sur la côte de Genes, étant trésorier de la chambre apostolique, fut nommé cardinal du titre de sainte Potentiane, par le pape Clement X. dans le consistoire du 12. Juin 1673. Il fut depuis legat de Boulogne, archevêque de Benevent, & mourut à Rome le 8. Avril 1685. où il est inhumé, en l'église de Notre-Dame des miracles, des religieux François de Nazareth.

GUASTALLE, *Guastalla*, sur le Pô en Lombardie, en latin *Guardastallum*, & *Vastalla*, ville & duché d'Italie, dans l'état de Mantoue a été extrémement embellie par le duc Ferdinand de Gonzague, & donne son nom à une branche de cette maison. On y assembla un synode en 1106. du tems du pape Paschal II. pour ramener dans le sein de l'église quelques prélats & clercs schismatiques. *Cherchez* GONZAGUE. * L'abbé d'Usperg, *chron.* Gratian, *part. II. decr. c. 16.* Domnizon, &c.

GUASTECAN, grand pays dans le royaume de Mexique, dans l'Amerique septentrionale. Il comprend les provinces de Panuco, de Guaxaca, & la partie septentrionale de celle de Tlascala, jusqu'à la ville de Los Angelos exclusivement. * Mati, *dict.*

GUASTO, ou GUASTO DI AMONE, étoit autrefois une ville des Freptaniens, en Italie, maintenant c'est un bourg, avec titre de marquisat, situé dans l'Abrusse citerieure, à l'embouchure du Trigno, & à douze lieues de Molise & de Civita di Chieti. * Baudrand.

GUATIMALA

GUATIMALA, grand gouvernement de la nouvelle Espagne, dans l'Amerique septentrionale, est ainsi nommé de la principale province, nommée *Guatimala*. Ce gouvernement s'étend depuis la province de Chiapa jusques à l'Isthme de Panama, & contient les provinces de Vera-Paz, de Soconusco, de Guatimala proprement dite, de Honduras, de Nicaragua, de Costa-Rica, & de Veragua. La province de Guatimala, en langage indien, *Quatuemallac*, qui signifie *arbre pourri*, est située vers la côte de la mer du Sud. Le terroir est très-fertile en mayz, & en bleds d'Europe, & abondant en coton. Les pluyes y sont rares; mais elles tombent avec beaucoup de violence, principalement depuis le mois d'Avril jusques en Octobre, où les vents y soufflent du midi, ou du nord: celui-ci ne dure qu'environ quinze jours; mais il est froid & impétueux. Le pays est rempli de montagnes & de forêts, & traversé de plusieurs rivieres: c'est pourquoi la chasse & la pêche y sont fort commodes. Les pâturages y sont excellens, & nourrissent quantité de bétail; mais l'air n'y est pas trop sain; & l'on n'y fait du sel qu'avec beaucoup de peine. Il y a force mouches à miel, qui font leur miel blanc, aussi bien que leur cire. On y trouve du baume, & d'excellent pastel, nommé de Guatimala. Les originaires de ce pays sont dociles; mais après avoir embrassé la religion Chrétienne, ils retournent aisément à leurs superstitions, si on n'a soin de les retenir. Il y a dans la vallée de San-Jago un volcan, qui vomit de tems en tems des flammes & des cendres, qui font de grands dégats dans toutes les campagnes voisines. Dans un lieu que les sauvages nomment d'un nom qui signifie *l'enfer*, on voit une source d'eaux bouillantes, qui sortent par plusieurs endroits, & sont de diverses couleurs, l'une claire, l'autre trouble, l'autre rouge, & une autre jaune; ce qui vient apparemment des différentes veines de métaux, ou de minéraux par où ces eaux passent. De tous ces ruisseaux se forme une petite riviere, que l'on nomme *Chaude*, parce qu'elle conserve sa chaleur presque une lieue au-dessous de sa source. La ville capitale de la province de Guatimala proprement dite, est nommée *San-Jago* de Guatimala, & est le siége d'un évêque suffragant de l'archevêque de Mexique. C'est aussi où se tient le parlement. Elle est située au milieu d'une vallée, qui est coupée d'une belle riviere, entre deux volcans, dont l'une est proche de la ville, & jette rarement des flammes; & l'autre est à deux lieues, & vomit quelquefois des feux & des cendres, avec des pierres brûlées. Le terroir est si fertile en mayz, qu'il rend jusqu'à cinq cens pour un, dans les campagnes arrosées, & ailleurs jamais moins de cent. Les environs sont plantés de quantité d'arbres fruitiers, ce qui forme un paysage fort agréable. Les pâturages y nourrissent un grand nombre de bestiaux. L'air y est sain, quoiqu'il soit sujet aux tonneres & aux foudres. Les officiers du roi y font presque tous leur demeure; & c'est où l'on fond tous les métaux. Les habitans de cette ville font un grand trafic avec les peuples de Veragua, qui sont vers l'Isthme de Panama, ce qui les rend fort riches. En 1541. la ville de San-Jago fut presque toute renversée par une horrible tempête, qui s'éleva une nuit au-dessous du volcan, qui en est proche, & qui roulant un grand déluge d'eaux avec de grosses pierres, bouleversa la plus grande partie des maisons, dont les ruines ensevelirent un grand nombre d'habitans, entr'autres la femme du gouverneur de Guatimala. La ville a été rétablie depuis. * De Laët, *hist. du nouveau monde*.

GUAXACA, province de l'Amerique septentrionale en la nouvelle Espagne, est située entre les mers du Nord & du Sud, & a la province de Tlascala au couchant & celle de Chiapa au levant. Le plan de la province fait une lozange, dont les quatre côtés contiennent chacun environ soixante & quinze lieues. Ses villes sont Antequera, évêché suffragant de l'archevêché de Mexique, qui communique quelquefois son nom à la province, S. Ildefonse, San-Jago, & Spirito sancto. La vallée de Guaxaca est célebre, parce qu'elle donne le nom de marquis *del Valle* à Fernand Cortez, qui fit la conquête de ce pays. Il y a plusieurs mines d'or & d'argent, & plusieurs roches de cristal. Le terroir est fertile en froment & en mayz, & rapporte quantité de cacao & de cochenille. L'air y est sain & serain. Les Espagnols y ont trouvé un grand nombre de meuriers, & y en ont transporté quantité d'autres de l'Europe: c'est pourquoi le revenu qui s'y tire de la soie est très-considérable. On y compte trois cens cinquante principales bourgades, & trois cens villages; six-vingts couvents de Dominicains, & plusieurs colléges ecclésiastiques. * De Laët, *hist. du nouveau monde*. Herrera, *c. 10*.

GUAOXINGO, ou GUACOCINGO, petite ville de la nouvelle Espagne, dans la province du Mexique, entre la ville de ce nom & celle de Los Angeles, est habitée par des Espagnols & par des Indiens, jouit de plusieurs privileges, parce qu'elle se joignit à Fernand Cortez contre les Mexiquains, avec lesquels elle étoit en guerre. * Baudrand.

GUAYAQUIL, ville du Perou, dans l'Amerique méridionale. Elle est dans la province de Quito, environ à 50. lieues de la ville de ce nom, & a un fort grand port à l'embouchure de Guayaquil dans la mer du Sud; vis-à-vis de l'isle de Puna. * Baudrand.

GUAZZI, (Marc) originaire de Mantoue, & natif de Padoue, vivoit dans le XI. siécle. Il se signala dans les armées, aussi-bien que dans les lettres, & mourut en 1556. On a de lui une histoire du roi Charles VIII. une histoire de son tems; la chronique des hommes de lettres; diverses poësies, &c. Il est différent d'ETIENNE GUAZZI de Casal, qui fut secretaire de la duchesse de Mantoue, & qui a composé des dialogues, des poësies, &c. Ce dernier mourut à Pavie en 1593. *Voyez* la seconde partie du théatre des hommes de lettres de l'abbé Ghilini.

GUBEL-HAMAN, royaume, avec une ville de même nom, ou, comme parlent les habitans du pays, *Sultanie*, dans l'Arabie heureuse, est située près du royaume de Fartach, vers l'Arabie. * Sanson, *descript. de l'Asie*.

GUBEN, petite ville du royaume de Bohéme, est dans la basse Lusace, aux confins de la Silesie, sur la Neisse, entre les villes de Cotbus, de Crossen, & de Soraw, desquels elle est éloignée de six à sept lieues. * Baudrand.

GUBER, royaume d'Afrique, dans le pays des Negres, entre le Nil, le lac de Guardia & la Guinée, contient des villes fort peuplées, où l'on trouve cinq ou six mille familles. Guber en est la capitale. On y trouve encore Milet, & quelques autres. Les rois y sont fort absolus. * *Consultez* Marmol.

GUBIO, & EUGUBIO, ancienne petite ville & épiscopale de l'état de l'église en Italie, est capitale d'une petite contrée du duché d'Urbin, & située entre la ville de ce nom, & celle d'Assise, à quatre lieues de celle-ci, & à neuf de l'autre, dont elle est suffragante. * Baudrand.

GUCHEU, grande ville de la province de Quangsi dans la Chine, est capitale d'un territoire de même nom, & a jurisdiction sur neuf cités. Cette ville est une clef de la province, & est célebre par le trafic qui s'y fait très-commodément, parce qu'elle reçoit plusieurs rivieres qui s'y assemblent, & dont la principale est celle de Takiang. On tire du cinnabre, ou du vermillon des montagnes de ce pays, & on y voit des serpens, qui ont quelquefois dix perches de longueur, à ce qu'écrivent les Chinois. Il y a aussi des Rhinoceros, & des singes, qui ont le poil jaune, le visage comme celui d'un homme, & la voix déliée & perçante, comme l'est d'ordinaire celle des femmes. Proche d'Yolin, une des cités de ce territoire est la montagne de Han, qu'on appelle *la Froide*, parce qu'il y fait un froid excessif, quoiqu'elle soit dans la Zone torride. Aux environs de la cité de Pelieu, on trouve la montagne de Ho, ou *de Feu*, ainsi nommée, parce qu'il y paroît de la lumiere toutes les nuits, comme si c'étoient des chandelles allumées. Il y a apparence que ce sont des vers luisans, qui y rendent cette clarté. A l'orient du Gucheu est le petit lac de Go, où le roi de Pegao nourrissoit autrefois dix crocodilles, ausquels il exposoit ceux qui étoient accusés de crimes. On dit que ceux qui étoient innocens, n'en recevoient aucun mal: mais que les coupables ne manquoient pas aussitôt d'être dévorés. * Martin Martini, *descript. de la Chine*, *dans le recueil de* Thevenot, *vol. 3*.

GUE', (Claude du) dit VADIANUS, prêtre natif de la paroisse d'Anvers le Hamont dans le Maine, près de Sablé, & a vécu dans le XVI. siécle en 1580. Il sçavoit les langues, & composa divers ouvrages. * *Voyez* la bibliotheque françoise de la Croix du Maine & celle de du Verdier Vauprivas.

GUEBELHAMAN, ville de l'Arabie heureuse, en Asie,

est dans la principauté d'Alibinali, environ à trente lieues de la ville de ce nom, vers le midi, & à 50. lieues de celle de Fartach, du côté du levant. * Mati, *dict.*

GUEBRIANT, (Jean-baptiste Budes,) comte de Guebriant, maréchal de France, lieutenant general des armées du roi en Allemagne, & gouverneur d'Auxonne, nâquit au château du Plessis-Budes en Bretagne, le 2. Février 1602. de CHARLES Budes, seigneur du Hirel, baron de Sacé, & d'*Anne* Budes, dame de Quatrevaux. Il fit ses premieres armes en Hollande; & étant de retour en France, il servit dans la guerre contre les Huguenots au siége d'Alets & de Vigon, où il fut dangereusement blessé à la joue. En 1630. il fut capitaine dans le régiment de Piémont, & deux ans après dans celui des gardes. Il alla en Allemagne en 1635. & y servit dans l'armée du roi. Il se distingua en diverses occasions importantes, & l'année suivante, après le secours de Guise, il fut créé maréchal de camp, & conduisit l'armée de la Valteline dans la Franche-Comté, pour l'unir à celle que le duc de Longueville y commandoit. Depuis le comte de Guebriant eut ordre de joindre le duc de Weimar en Allemagne, & contribua beaucoup à la victoire remportée sur les Impériaux en 1638. & à la prise de Brisac. L'année suivante, il prit diverses places dans la Franche-Comté, il s'assura de Brisac, après la mort du duc de Weimar, & secourut Binguen. Il fut cause de l'heureux succès de la bataille de Wolfembutel en 1641. & du combat de Clopenstat. En 1642. étant lieutenant general de l'armée du roi, il gagna la bataille d'Ordingen, ou *de Kempen*, donnée le 17. Janvier près de Cologne. Lamboi, general des Imperiaux, y fut fait prisonnier avec Merci, & fut conduit au bois de Vincennes. Depuis, le comte de Guebriant, prit Ordingen, Nuits, Kempen, &c. Le roi Louis XIII. voulant récompenser ses services, lui envoya le bâton de maréchal de France au mois de Mars; mais ce general ne jouit pas long-tems de cet avantage; car ayant assiégé Rotweil, le 7. Novembre 1643. il fut blessé le 17. d'un coup de fauconneau, dont il mourut le 24. après avoir emporté cette place. Son corps fut apporté à Paris, & enterré avec pompe dans l'église de Notre-Dame par ordre du roi. Son cœur fut mis aux Incurables. Ce maréchal mourut sans postérité, de *Renée* du Bec son épouse, *dont il est parlé dans l'article suivant*. Le maréchal de Guebriant étoit troisiéme fils de *Charles René* Budes. *Yves*, son frere, laissa Budes, qui a porté l'héritage de la maison de Guebriant, dans celle de Rosmadec, lorsqu'elle épousa en 1655. *Sebastien*, marquis de Rosmadec & de Molac, gouverneur de Nantes. * *Consultez* la vie du maréchal de Guebriant, composée par le Laboureur; le P. Anselme; Bayle, *dict. crit.*

GUEBRIANT, (Renée du Bec, maréchale de) étoit fille de *Renée* du Bec, marquis de Vardes, & sœur de *René* du Bec, qui épousa la comtesse de *Moret*, maîtresse du roi Henri IV. Elle avoit eu un frere aîné, qui fut tué en Italie par les bandis. Elle fut chargée de mener au roi de Pologne la princesse Marie de Gonzague, qu'il avoit épousée à Paris par procureur; & on la revêtit d'un caractere nouveau, ce fut celui d'ambassadrice extraordinaire. Elle soutint dignement son caractere. C'étoit une femme d'intrigue & douée de fort grandes qualités. On ne doit pas croire tout ce que Gui Patin en a dit. Il ne faut pas oublier, que cette dame se croyant mésalliée par le mariage qu'on lui avoit fait contracter avec un homme qui avoit beaucoup de biens, fit declarer nul son engagement, & se remaria à *Jean-Baptiste* Budes de Guebriant, cadet d'une ancienne famille de Bretagne, auquel elle fut fort utile, pour parvenir au bâton de maréchal. Elle mourut à Perigueux le 2. Septembre 1659. étant désignée premiere femme d'honneur de la reine. * *Consultez* pour en sçavoir plus de particularités M. Bayle, *dans son dictionnaire: les auteurs qu'il cite, & la critique qu'il en fait.*

GUEGUERE, isle de l'Ethiopie, dans le Nil, est encore appellée *Meroé* de son ancien nom. *Cherchez* MEROE'.

GUEI, eunuque, favori de Tienki, empereur de la Chine, s'étant acquis l'amitié de ce prince, devint si puissant, qu'il gouvernoit tout l'état. Il abusa de cette grande autorité, faisant mourir pour de légeres fautes, ceux qui ne lui plaisoient pas. Tienki étant mort en 1628. sans laisser d'enfans, Guei voulut empêcher que son frere *Zunchin*, héritier de la couronne, ne montât sur le trône; mais il ne put réussir dans cette entreprise; & ce prince étant maître de la monarchie, éloigna de sa cour ce ministre insolent, dans le dessein de le perdre avec plus de facilité. Il lui donna la commission de visiter les tombeaux de ses ancêtres, emploi qui étoit fort honorable; mais Guei ne fut pas plutôt arrivé en un lieu que le prince avoit marqué, qu'on lui présenta une boëte d'or, où étoit un cordon de soie, dont il fut étranglé à l'instant. * Martin Martini, *histoire de la guerre des Tartares.*

GUEIHOEU, c'est une des grandes villes de la Chine. Elle est la quatriéme de la province d'Honan, sur le Guai, & capitale d'un territoire, qui renferme cinq autres villes. * Mati, *dict.*

GUELDRES, duché qui fait l'une des dix-sept provinces du Pays-bas, avec une ville de ce nom, tire, à ce qu'on prétend, son ancienne origine de la petite ville de *Guelduba*, dont parle Tacite. Ses bornes sont la Frise au septentrion, avec un golfe de la mer Germanique appellé *Guederzée*; au midi la Meuse & la province de Juliers; à l'orient une partie du Rhin, & du duché de Cleves; & à l'occident la Hollande, & le pays d'Utrecht. Ce pays a peu de montagnes, & contient vingt-deux villes, outre le comté de Zutphen. Nimegue, Ruremonde & Arnheim, sont les plus considérables. Elles appartenoient aux états generaux, aussi bien que Bommel, Harderwick, Hattem, le fort de Skink, &c. Le roi Louis XIV. prit diverses de ces places en 1672. La province de Gueldres est divisée en quatre quartiers. La ville de Gueldres est située dans le haut quartier. Nimegue est dans la Betuwe; Arnheim, dans le quartier de la Veluwe; & Zutphen fait le quatriéme. Cette province est assez fertile, & enferme quantité de bois & de pâturages. Elle a eu autrefois ses seigneurs particuliers, qui s'en rendirent les maîtres, sous nos rois de la seconde race. On prétend que le premier se nommoit WICHARD, ou RICHARD de Pont en 878. & qu'il mourut en 910. Il laissa son fils GERLAC I. mort en 937. & suivi de GODEFROI, à qui WICHARD II. son fils puîné succeda en 958. Ce dernier épousa la fille du comte de Zutphen, & mourut en 973. laissant MENGOSE, son fils, mort en 1001. WIKINGE, fils & successeur de ce Mengose, mourut en 1025. ou 1035. laissant WICHARD III. qui succeda en 1061. Il eut une fille unique nommée ALIX, ou ADELAIDE, qui porta le pays de Gueldres à *Othon* de Nassau, son mari, que l'empereur Henri IV. en fit comte. OTHON épousa en secondes nôces *Sophie*, héritiere du comté de Zutphen. Il eut du premier lit GERARD comte de Gueldres; & du second *Gerlac*, comte de Zutphen, mort sans postérité. GERARD son aîné hérita de ses biens, & mourut en 1131. ayant eu HENRI de Nassau, qui épousa *Seynarde*, fille de *Godefroi* duc de Brabant. Henri mourut en 1161. ayant eu *Gerard* II. mort sans postérité en 1180; & OTHON II. qui décéda en 1202. & qui laissa GERARD III. mort en 1229. OTHON *le Boiteux*, fils de ce dernier, acquit de grands biens; entoura de murailles plusieurs de ses villes, qui étoient auparavant peu considérables; acheta Nimegue, & une partie de Betuwe, qu'il unit au comté de Gueldres, & mourut en 1271. laissant RENAUD I. qui perdit le comté de Limbourg qu'il avoit acquis. RENAUD II. son fils, dit *le Roux*, lui succéda en 1326. & fut créé duc par lettres de l'empereur Louis IV. du nom, données à Francfort le 19. Mars 1339. avec le privilege de revêtir l'empereur de ses vêtemens royaux dans les cérémonies solemnelles, & de poser la couronne sur la tête des empereurs dans la cérémonie de leur couronnement, soit à Aix, soit à Milan, soit à Rome; de l'ôter & de la porter dans leurs mains; & lui donna quatre principaux officiers comme aux autres ducs, & le pouvoir de battre de la monnoye d'or. Il laissa EDOUARD son fils, qui fut tué en 1371. & ce dernier fut suivi de *Renaud* III. qui mourut quatre mois après sans postérité. *Guillaume & Renaud* IV. duc de Gueldres, & de Juliers, fils de *Marie* de Gueldres, succéderent à leurs oncles, & moururent sans lignée, le premier en 1402. & l'autre en 1423. ARNOUL comte d'Egmont, recueillit ces états, & épousa *Catherine*, fille d'*Adolfe* IV. duc de Cleves, dont il eut ADOLFE. Celui-ci fit la guerre à son pere; l'ayant pris, il le tint long-tems prisonnier. Cette conduite barbare chagrina si fort

Arnoul, qu'il desherita son fils ; il vendit à Charles, surnommé *le Temeraire*, duc de Bourgogne, les droits qu'il avoit sur le duché de Gueldres, & sur le comté de Zutphen, & mourut le 23. Fevrier 1372. Marie de Bourgogne, fille de Charles, remit ces états à ADOLFE, qui épousa le 18. Decembre 1463. *Catherine* de Bourbon, fille de *Charles* I. duc de Bourbon, & fut tué en 1477. il eut de ce mariage CHARLES qui suit ; & *Philippe*, femme de *René* II. duc de Lorraine, morte le 26. Fevrier 1547. Charles fut troublé dans la possession de ses états par Charles V. empereur, petit-fils de Marie de Bourgogne ; car la maison d'Autriche fait valoir toute sorte de pretentions. Ce duc consentit pour la paix, que Gueldres & Zutphen entrassent dans la maison de Charles V. à l'exclusion des collateraux, s'il mouroit sans enfans. La chose arriva ainsi, & *Charles* mourut sans lignée d'*Elisabeth* de Brunswic, sa femme en 1538. *Guillaume*, duc de Cleves avoit des droits plus anciens que cette donation ; mais il succomba contre Charles V. & c'est sous ce dernier & sous Philippe II. son fils, que les états generaux se sont rendus maîtres de presque tout le duché de Gueldres, & du comté de Zutphen : ce qui s'est fait avec le consentement des peuples de tout le pays, qui se sont unis à eux. La ville de Gueldres, que ceux du pays nomment *Gelre*, est située près de Venloo dans un lieu marécageux, sur la riviere du Niers, qui lui sert de fossé. Son château est extrêmement fort, & passe pour imprenable. Les Espagnols entreprirent en 1627. de faire venir le Rhin jusques à la ville de Gueldres, & de le joindre à la Meuse, pour ôter le commerce d'Allemagne aux Hollandois. Ce dessein ne réussit pas. * Cluvier, *Germ. antiq. lib. 2.* Ortelius, *in Thesaur. Geogr.* Guichardin, *Description du Pays-bas.* Strada, *de Bello Belg.* Grotius, &c.

GUELDRIA, fort de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange. Il est le long de la côte de Coromandel, dans le royaume de Bisnagar, entre Caletur, Narsingue & Paliacate. Il appartient aux Hollandois. * Mati, *dict.*

GUELFES, nom de parti, *voyez* GIBELINS.

GUEMARA, glose du Talmud, *voyez* TALMUD.

GUENEGAUD, (Henri de) marquis de Planci, comte de Montbrison, vicomte de Semoine, baron de S. Just, seigneur du Plessis & de Fresne, secretaire d'état, & garde des sceaux des ordres du roi, étoit fils de GABRIEL de Guenegaud, trésorier de l'épargne, &c. Il servit si utilement dans sa jeunesse, & sur-tout dans le voyage que la cour fit en 1632. en Languedoc, que le cardinal de Richelieu lui procura la survivance de la charge de son pere, qui mourut peu après, le 6. Fevrier 1638. Depuis en 1643. le roi agréa la démission que le comte de Brienne fit en sa faveur de la charge de secretaire d'état. Guenegaud rendit de très-bons services pendant les guerres de Paris, & en d'autres occasions. Le roi le revêtit de la charge de garde des sceaux de ses ordres, & lui en donna le collier en 1656. On l'obligea ensuite de se défaire de celle de secretaire d'état, & il mourut à Paris le 16. Mars 1676. âgé de 67. ans.

GABRIEL de Guenegaud, pere de *Henri*, avoit épousé le 24. Novembre 1604. *Marie* de la Croix, fille unique & heritiere de *Claude*, vicomte de Semoine, morte en Janvier 1655. dont elle eut trois fils & quatre filles, 1. HENRI, qui suit ; 2. *Claude* de Guenegaud, seigneur du Plessis, &c. trésorier de l'épargne, mort en Decembre 1686. qui avoit épousé en 1647. *Claude-Alfonsine* Martel, morte le 10. Mars 1710. dont il eut *N.* marquis de Elville, tué dans Bonne, avec son frere le chevalier Guenegaud en 1689 ; *Claude-François*, dit l'abbé de Guenegaud ; & *Alfonsine*, mariée le 27. Mars 1692. à *Hardouin* de l'Isle, marquis de Marivaut, lieutenant general des armées du roi ; 3. *François* de Guenegaud, seigneur de Lonsac, conseiller au parlement de Paris, & président aux enquêtes, mort sans posterité en Janvier 1661 ; 4. *Renée*, femme de *Jean* de Seve, seigneur de Plottart, président en la cour des aides de Paris, morte en Août 1651 ; 5. *Marie*, femme de *Claude* Loup, seigneur de Bellenavé, maréchal de camp ; 6. *Jeanne*, prieure de l'Hôtel-Dieu de Pontoise ; & 7. *Magdeleine*, mariée en 1645. à *César-Phebus* d'Albret, comte de Miossens, &c. maréchal de France. HENRI de Guenegaud, *dont nous avons parlé*, épousa en 1642. *Isabelle* de Choiseuil, fille puînée de *Charles*, marquis de Praslin, chevalier des ordres du roi, & maréchal de France, & de *Claude* de Gazillac, morte en Août 1677. dont il eut 1. *Gabriel*, comte de Montbrison, blessé le 24. Novembre 1668. devant Candie, d'une grenade, dont il mourut le 9. Decembre suivant ; 2. *Roger*, marquis de Planci, mestre de camp du regiment royal de cavalerie, mort à Fresne le 7. Septembre 1672 ; 3. HENRI, marquis de Planci, qui suit ; 4. *César*, vicomte de Semoine, mort en 1668. âgé de 18. ans ; 5. *Emanuel*, de Guenegaud, chevalier de Malte, dit le chevalier de Planci, capitaine-lieutenant des gendarmes de Bourgogne, maréchal de camp, qui fut blessé dangereusement à la bataille d'Hochstet en 1704. & se fit porter à Ulm, où sa blessure l'obligea de rester après la reddition de la place ; mais il y fut retenu contre ce que portoient les articles de la capitulation, jusques vers la fin de 1705. qu'il trouva les moyens d'en sortir. Il ne jouit pas long-tems de la liberté qu'il s'étoit procurée, étant mort à Paris le 5. Avril 1706 ; 6. *Claire-Benedictine*, née en 1646. & mariée en 1665. à *Just-Joseph François* de Tournon, de Cadar d'Ancezune, duc de Caderousse, morte en Decembre 1675 ; 7. *Elisabeth-Angelique*, alliée à *François*, comte de Boufflers, lieutenant general au gouvernement de l'Isle de France, morte le 11. Janvier 1710. HENRI de Guenegaud, marquis de Planci, &c. né en 1647. mourut le 22. Mai 1722. âgé de 81. ans. Il avoit épousé le 11. Octobre 1707. *Anne-Marie-Françoise* comtesse de Merode, fille de *Claude-François* comte de Merode, marquis de Trelon, lieutenant general des armées du roi, & d'*Anne-Dieu-donnée* de Fabert, morte le 21. Janvier 1723. en sa 43. année. * Fauvelet du Toc, *hist. des secretaires d'état.* Le pere Anselme, &c.

GUENETLAN, ville de l'audience de Guatimala dans l'Amerique septentrionale. Elle est capitale de la province de Soconusco, & située sur la mer du sud, environ à 35. lieues de S. Jago de Guatimala, du côté du couchant. * Mati, *dict.*

GUENGA, fleuve des Indes, dans la presqu'isle en deça du Gange, a sa source dans le royaume de Decan, & coule d'occident en orient. Il passe dans le royaume de Golconde, qu'il sépare des états du Grand Mogol, & a son embouchure près de celle du Gange, dans le golfe de Bengala. * Sanson.

GUEONIM, ou GEHONIM : mot qui signifie *excellens*, est le titre qu'ont pris certains rabbins, qui demeuroient dans le territoire de Babylone, comme M. Simon l'a remarqué dans son supplément aux ceremonies des Juifs. Il observe en même-tems, que les Arabes s'étant rendus les maîtres de ce pays-là, & ayant détruit les écoles des Juifs, les Gueonim se retirerent en Europe, & principalement en Espagne, où R. Isaac Alfes qui vivoit sur la fin des Gueonim, fit un excellent recueil des décisions de la *Guemara*, (glose du Talmud) sans s'arrêter aux questions & aux disputes inutiles. Buxtorf a parlé fort au long de cette compilation de R. Alfés dans sa bibliotheque des rabbins.

GUERANDE, ville de France en Bretagne, dans le comté de Nantes, est située près de l'Ocean, entre les embouchures de la Vilaine & de la Loire, à quatorze ou quinze lieues au-dessous de Nantes. Il y a quelques salines. Cette ville est renommée dans l'histoire, par le traité qui y fut fait l'an 1364. entre les enfans de Charles de Blois & Jean comte de Montfort, par lequel la Bretagne, qui étoit le sujet de la contestation, qui s'étoit élevée entre ces princes, demeura à ce dernier, à la charge d'en faire hommage au roi de France. Le droit de succeder à cet état fut accordé aux princes de Blois, au défaut des enfans du comte de Montfort. * Argentré, *hist. de Bretagne.* Mezerai, *hist. de France.*

GUERARD, (dom Robert) moine Benedictin de la congrégation de saint Maur, étoit de Rouen où il nâquit en 1641. il fit profession en l'abbaye de S. Pierre de Jumieges le 23. Septembre 1659. âgé de 18. ans. Il a aidé dom François Delfau conjointement avec dom Jean Durand, dans la revision des œuvres de S. Augustin : mais ayant été accusé d'avoir fait conjointement le livre intitulé, *L'abbé commendataire*, ils furent separés. Dom Robert Guerard fut relegué à Ambournai dans le Dauphiné, où il s'appliqua à la recherche des anciens manuscrits dans les bibliotheques de cette province. Il en trouva un assez grand nombre dans la Chartreuse des Portes, entr'autres l'ouvrage de

S. Augustin contre Julien, intitulé, *Imperfectum Opus*, qu'il copia tout entier. On avoit cru jusques alors, qu'il n'y avoit en Europe que deux exemplaires de cet ouvrage, sçavoir celui de Clairvaux, & celui du college des Prémontrés, de Paris. D. Guerard fut envoyé après quelque séjour dans le Dauphiné, à Fescamp, puis à Rouen où il est mort le 2. Janvier 1715. On a de lui un excellent abregé de la bible dont on a quatre éditions. * De Vigneul-Marville, *mélanges d'histoires, &c. pag. 68. Biblioth. des aut. de la congr. de S. Maur.*

GUERCHIN, (le) dont le nom étoit *François* Barbieri da Cento, fameux peintre de Boulogne en Italie, florissoit vers l'an 1640. & fut nommé *le Guerchin*, parce qu'il étoit louche. Dès l'âge de huit ans, il donna des marques de son inclination pour la peinture; & comme il n'eut pour maîtres que certains peintres de son pays, qui n'avoient pas beaucoup de capacité. Il a tiré de son génie ce qu'il a fait de plus beau. Il aima mieux donner à ses tableaux plus de force & de fierté, que de suivre la maniere de Guide & d'Albane qui lui parut foible. Au reste, il étoit inventif, & dessinoit avec une merveilleuse facilité. On voit plusieurs de ses ouvrages à Rome, & en France chez le roi, dans le palais royal, & en divers autres lieux. Le Guerchin avoit la taille médiocre, mais bien faite. Il étoit infatigable au travail, sincere dans ses paroles, ennemi de la raillerie, humble & civil à tout le monde, charitable, dévot, & d'une chasteté reconnue. Il ne sortoit presque jamais de chez lui, sans être accompagné de plusieurs peintres, qui le suivoient comme leur maître, & qui le respectoient comme leur pere; car il étoit toujours prêt de les assister de son conseil & de son crédit, ou même de les secourir genereusement, lorsqu'il connoissoit qu'ils avoient besoin d'argent. Il fut chéri & estimé de plusieurs princes & grands seigneurs, & amassa de grands biens, qu'il n'employoit qu'à faire plaisir à tout le monde. Pendant sa vie il donna de grandes sommes pour bâtir des chapelles & autels, & fit de belles fondations à Boulogne & ailleurs. Il mourut l'an 1667. âgé de 70. ans, sans avoir été marié, & laissa pour heritiers de tous ses biens deux de ses neveux. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres, 4. partie.*

GUERET, ville capitale de la haute Marche, avec élection & siége présidial, officialité & maréchaussée, du diocèse de Limoges, éloigné de cette ville de quatorze lieues.

GUERET, (Gabriel) avocat au parlement de Paris, né dans cette ville l'an 1641. s'est distingué en France par son esprit, par son érudition, & par les ouvrages qu'il a donnés au public. Il fit beaucoup de vers dans sa jeunesse, & n'en fit jamais imprimer, se contentant de les lire à ses amis. Le premier ouvrage qu'il mit au jour, étant encore fort jeune, fut; *Les sept Sages de la Grece*, qu'il dédia à M. de Caumartin, alors maître des requêtes; le second fut, *Les entretiens sur l'éloquence de la chaire & du barreau*, qu'il publia l'an 1666. & qu'il dédia à M. Colbert; le troisiéme fut, *Le Parnasse réformé*, qui est une satire très-ingénieuse, qu'on a beaucoup estimée, & qu'il dédia à M. l'abbé des Roches, qui étoit à Rome. *La guerre des Auteurs*, qu'il fit imprimer en 1671. est la seconde partie du *Parnasse réformé*, à laquelle néanmoins il donna un titre different, pour des raisons particulieres, & ce titre, aussi-bien que l'idée de ce livre, a servi depuis de modéle à celui qui a écrit *la guerre des Auteurs anciens & modernes*. Il avoit fait encore quelques autres piéces de même caractere, qui n'ont jamais vû le jour, entre lesquelles il y avoit une satire en prose, qui étoit très-fine, & qu'il avoit intitulée, *La promenade de S. Clou*; mais parce qu'elle étoit écrite contre un particulier celebre qui y étoit désigné d'une maniere à le connoître, il la condamna à demeurer manuscrite. Les autres ouvrages de Gueret, ne regardent que la jurisprudence, à laquelle il s'attacha uniquement, après avoir laissé échapper ces premiers traits de vivacité de son esprit. Gautier celebre avocat au parlement de Paris, étant mort n'ayant donné au public que le premier tome de ses plaidoyers, Gueret donna le second tome, sur les memoires manuscrits du défunt, qu'il avoit achetés l'an 1669. & ausquels il fut obligé de suppléer beaucoup du sien. Il dédia ce volume à M. le Pelletier, alors président aux enquêtes, & prévôt des marchands, depuis contrôleur general des finances, & ministre d'état. L'an 1672. Gueret, de concert avec Claude Blondeau aussi avocat au parlement, projetta de recueillir les principales décisions de tous les parlemens & cours souveraines de France, à mesure qu'elles seroient faites. Ils travaillerent à ce grand ouvrage, si utile à tout le public, sous le titre de *Journal du palais*, qu'ils dédierent à M. Jean-Jacques de Mêmes, président au parlement, & qu'ils ont toujours continué, en ayant fait imprimer conjointement dix volumes *in* 4°. jusqu'à la mort de Gueret, qui arriva le 22. d'Avril 1688. en la 47. année de son âge. Il a aussi augmenté les arrêts notables du parlement, recueillis par M. le Prêtre, & réimprimés l'an 1679. & y a mis des notes très-sçavantes. Gueret plaida peu; mais il fut extrémement occupé dans le cabinet, où il réussit parfaitement. Il étoit d'un goût excellent; & avoit un discernement fin: sa critique étoit toujours judicieuse, sa conversation très-agréable, & il mérite sur-tout d'être loué par une égalité d'humeur, qu'on vit toujours en lui très-constante, sans que les occupations pénibles de son emploi, ayent jamais alteré la gaieté de son esprit. Il s'étoit marié l'an 1677. & a eu plusieurs enfans dont M. Gueret, aujourd'hui curé de S. Paul, à Paris, est un. Dans sa jeunesse étant recherché par toutes les personnes de mérite qui le connoissoient, il avoit été un des premiers de l'assemblée, que l'abbé d'Aubignac avoit faite d'esprits choisis, & pour laquelle même on demanda des lettres patentes, pour l'établir en académie. Gueret en fut le sécretaire tant qu'elle dura, & il prononça, entr'autres deux discours académiques; dont l'un a pour titre, l'*Orateur*; & l'autre, *Si l'empire de l'Eloquence est plus grand que celui de l'Amour*, qui sont tous deux insérés dans un volume intitulé, *Divers traités d'histoire, de morale & d'éloquence*, imprimé chez P. Esclassan l'an 1672. * *Memoires du tems.*

GUERIKE (Otton de) bourguemestre de Magdebourg, s'est rendu celebre par les experiences sur le Vuide, qu'il publia *in folio*, en 1672. * Konig, *biblioth.*

GUERIN, gentilhomme François, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, fut très-consideré des rois Philippe *Auguste*, Louis VIII. & Louis IX. ou saint Louis. Il fut conseiller d'état l'an 1190. garde des sceaux l'an 1203. puis chancelier de France, & évêque de Senlis l'an 1213. Ce grand homme donna en plusieurs occasions des marques de son courage; mais sur-tout à la bataille de Bovines, où quoiqu'il ne combattît pas, il rangea les troupes, & les anima à bien faire. Il releva l'éclat de la charge de chancelier de France, en faisant ordonner qu'il auroit séance parmi les pairs, avec les autres officiers de la couronne. Depuis il remit les sceaux entre les mains du roi saint Louis, & se retira en l'abbaye de Chalais, ou Châlis, où il prit l'habit de religieux, vers l'an 1228. & y mourut l'an 1230. âgé de 70. ans. D'autres auteurs ne parlent point de cette retraite, & disent au contraire, qu'il mourut dans l'exercice de sa charge l'an 1227. fort regretté du roi S. Louis, qui ne nomma point d'autre chancelier pendant le reste de son regne. * Rigord, *en la vie de Philippe Auguste*. Guillaume le Breton, *liv. 10. Philip.* d'Auteuil, *hist. des Minist.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tom. II. p. 1019. 1020.* Le Feron. M. de la Chaise, *hist. de S. Louis* Le P. Anselme.

GUERIN ou GERIN, XVI. grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, qui résidoit alors à Ptolemaïde où saint Jean d'Acre, fut élû l'an 1240. après Bertrand Texi. Les Corasmins, peuples sortis de Scythie ayant été chassés de Perse, traverserent l'Arabie, & vinrent assieger la ville d'Ascalon, dans la Palestine, qui étoit gardée par les Templiers. Le grand-maître Guerin, sans avoir égard à la haine que les Templiers portoient à son ordre, & ne considerant que l'interêt public des Chrétiens, se joignit avec Gautier, comte de Jaffe, frere du roi de Jerusalem, & présenta la bataille aux Corasmins, lesquels après un combat fort opiniâtré, furent mis en deroute. Mais les Chrétiens s'étant écartés pour piller le butin, les Corasmins revinrent au combat, & les défirent. Le grand-maître Guerin, & le comte de Jaffe, furent faits prisonniers, & envoyés au Soudan d'Egypte. Guerin mourut l'an 1244. & l'on ne sçait s'il étoit encore en esclavage, ou s'il fut racheté. Il eut pour successeur BERTRAND de Comps. * Bosio, *l'histoire de l'ordre*

de saint Jean de Jerusalem. Naberat, *privileges de l'ordre*.

GUERIN DE GUI-L'EVESQUE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, se fit religieux dans l'ordre de S. Dominique, au commencement du XIV. siécle, & étoit docteur en théologie, de la faculté de Paris dès l'an 1333. puisqu'il fut un de ceux que Philippe le Bel appella à la fin de cette année pour donner leur avis doctrinal sur une nouvelle opinion touchant la vision béatifique. Trois ans après il enseignoit la théologie à Paris, & en 1338. il fut un des théologiens qui accompagnerent le general à Avignon, où Benoît XII. l'avoit appellé pour déliberer sur les changemens qu'il avoit projetté de faire dans la discipline de l'ordre. Guerin, qui demeura long-tems dans cette ville, où il eut la conduite des études, en fut tiré en 1343. pour gouverner la province de France, & en 1346. on l'élut general de tout l'ordre. Il mourut le 31. Juillet 1348. à Montmeillan après avoir fait de bons réglemens dans trois chapitres generaux. On a de lui la vie de la B. Marguerite fille du roi d'Hongrie, qu'il ne faut pas lire dans Surius, mais dans Bollandus, au 2. tome de Janvier page 900. * Echard, *script. ord. Præd. tom. 1.*

GUERIN, de Verone, *voyez* GUARIN.

GUERIN, (Guillaume) avocat general au parlement d'Aix en Provence, fut un des commissaires députés pour faire exécuter l'arrêt de 1540. contre les Vaudois de Merindol. Il poursuivit avec fureur ces malheureux, pendant le carnage qu'on en fit dans les villages circonvoisins; jusques-là que ne s'étant trouvé à Merindol qu'un jeune paysan qui tâchoit de se sauver, & que les soldats laissoient échaper par compassion, Guerin s'écria, dit-on, de toute sa force: *tolle tolle* (ce que les Juifs crierent à Pilate contre J. C.) ensuite de quoi ce pauvre villageois fut arquebusé. Il fit paroître la même cruauté après la prise de Cabrieres; néanmoins il osa se porter partie contre le président d'Oppede; mais ayant été convaincu de plusieurs excès & du crime de faux, il eut la tête coupée en gréve à Paris, l'an 1551. On dit que le jour & à l'heure même de cette exécution, sa femme qui étoit à Aix, vit la figure de la tête de son mari empreinte sur sa main. *Voyez* MERINDOL. * Maimbourg, *histoire du Calvinisme*.

GUERIN DE MONTAIGU, grand-maître de S. Jean de Jerusalem, *cherchez* MONTAIGU.

GUERRE, (Martin) natif d'Andaye au pays des Basques, & mari de *Bertrande* de Rols, du bourg d'Artigat, au diocèse de Rieux en Languedoc, est fort celebre dans l'histoire par l'embarras extraordinaire où le jetta l'imposture d'Arnaud du Tilh, dit *Panette*, natif de Sargans, qui fit le personnage de Martin, & passa pour mari de *Bertrande* pendant plus de trois ans. Les circonstances de ce fait sont surprenantes. En 1539. *Martin* Guerre épousa *Bertrande* de Rols, & après avoir demeuré environ dix ans avec elle, il passa en Espagne, puis en Flandres, où il prit les armes. Huit ans s'étant écoulés, *Arnaud* du Tilh, vint à Artigat, & se présenta à *Bertrande*, disant qu'il étoit son mari. Cette femme fut trompée d'abord, par la ressemblance qu'il en avoit; & la joie de posseder un mari qu'elle aimoit, la confirma dans cette erreur. Tous les parens de Guerre & de Bertrande, furent dans la même illusion, & l'imposture passa pour une verité incontestable; parce que le fourbe avoit eu l'adresse de s'instruire de toutes les particularités, dont la connoissance pouvoit autoriser sa supposition. Du Tilh avoit une cicatrice au front, une goute de sang à l'œil, & un ongle du premier doigt enfoncé, comme Martin Guerre. Il sçavoit les choses les plus secrettes qui s'étoient passées entre Guerre & sa femme; parce qu'il avoit été long-tems son camarade, & qu'il avoit adroitement tiré les secrets de sa bouche, dans des entretiens familiers; mais enfin Bertrande avertie de cette imposture, en fit informer le juge de Rieux, poursuivit le procès, & fit condamner du Tilh à être pendu & mis en quatre quartiers. Du Tilh appella de cette sentence au parlement de Toulouse, où l'on trouva de grandes difficultés, dans le jugement de cette affaire; parce qu'il y avoit quantité de témoins de part & d'autre, dont les uns assuroient que l'accusé étoit le véritable Martin Guerre, & d'autres affirmoient le contraire. Enfin, par un effet de la providence, le vrai mari parut sur le point qu'on alloit juger le procès. Quoiqu'il eût une jambe de bois; parce qu'il avoit perdu la sienne à la fameuse bataille de S. Laurent, devant S. Quentin, on ne laissa pas de le reconnoitre; & du Tilh ayant été convaincu d'imposture, d'adultere, & de sacrilege, fut condamné à être pendu & brulé; ce qui fut exécuté à Artigat devant la maison de Martin Guerre, au mois de Septembre 1560. * De Rocoles, *des imposteurs insignes*.

GUERREIRO, (Alfonse Alvares) Portugais, docteur en droit, dans le XVI. siécle, fut conseiller du roi & président en la chambre des comptes de Naples, puis evêque de Monopoli dans le même royaume en 1582. Il gouverna sagement son église jusqu'en 1587. qui est l'année de sa mort, & laissa divers ouvrages, *thesaurus christianæ religionis, & speculum summorum pontificum, imperatorum, regum & SS. episcoporum; Venise, 1559. fol. De modo & ordine generalis concilii celebrandi Naples, in 4°. 1545. De administratione justitiæ; de bello justo & injusto, Naples 4. 1543.* * André Schottus, & Nicolas Antonio, *biblioth. hisp. biblioth. Portug. Ms.*

GUERREIRO CAMACHO DE ABOIM, (Diogo ou Jacques) Portugais, natif d'Ourique dans la province d'Alentejo, étudia le droit canon dans l'université de Conimbre, & s'étant acquis une solide réputation, fut fait juge des orphelins à Lisbonne, & successivement fiscal de la ville d'Evora, conseiller au parlement de Porto, & l'un des présidens de celui de Lisbonne. Il fut un juge également integre & sçavant, & mourut à Lisbonne le 15. Août 1709. On a de lui quelques traités de droit. *De munere judicis orphanorum: de recusationibus omnium judicium: de privilegiis familiarum sanctæ inquisitionis.* Ces trois traités parurent en 1699. à Lisbonne, le suivant en 1700. *de divisionibus.* * *Bibl. Portug. Ms.*

GUERRIC ou GUARRIC, dans le XII. siécle, né à Tournai, chanoine de cette église, puis religieux de Cîteaux, & enfin abbé d'Igni, dans le diocèse de Reims. Il se mit sous la direction de S. Bernard, & mourut en 1558. Guerric composa divers ouvrages, dont il ne nous reste que quelques sermons, que nous avons parmi les œuvres du même S. Bernard, & dans la bibliotheque des peres. * *Consultez* Trithéme, *au catal.* Possevin, *in appar.* Sixte de Sienne, *biblioth. san.* Valere André, *biblioth. Belg.* Charles de Vich, *biblioth. Cisterc. &c.*

GUERRY, (***) Parisien, appellé communément *le capitaine Guerry*, donna de grandes marques de bravoure, dans la guerre contre les Huguenots en 1567. Les ennemis, après la bataille de S. Denys, étant venus attaquer un moulin de pierre de taille, environné d'un bon fossé & bien percé de tous côtés, d'où l'on tiroit sur eux forces arquebusades, l'environnerent avec toute leur infanterie, commandée par leurs plus braves capitaines Vallefreniere & Beauregard; mais ils en furent toûjours repoussés par le capitaine Guerry, qui défendoit ce moulin avec peu de soldats: de sorte qu'après avoir perdu leurs plus vaillans hommes à cette attaque, ils furent contraints de retourner à S. Denys. Ce moulin fut depuis appellé *le moulin Guerry*, du nom de ce capitaine, que le roi, en récompense de cette action, éleva à de plus hautes charges dans l'armée. * Maimbourg, *histoire du Calvinisme*.

GUERSANS, (Jules ou Julien) natif de Gisors en Normandie, avocat, puis sénéchal de Rennes en Bretagne, étoit sçavant, & composa diverses piéces en prose & en vers. François de la Croix du Maine parle de lui, & dit qu'il mourut de peste à Rennes le 5. Mai 1584. âgé de 38. ou 40. ans.

GUERVA, riviere d'Espagne. Elle coule dans l'Aragon, & se décharge dans l'Ebre à Saragoce, vis-à-vis de l'embouchure de Gallego. * Baudrand.

GUESCAR, ou HUESCAR, petite ville du royaume de Grenade en Espagne. Elle a un château avec un titre de duché, & elle est située sur la riviere de Guadadar, à quatre lieues de Baëça, vers les confins de l'Andalousie, & du royaume de Murcie. Quelques-uns prennent Guescar pour l'ancienne ville des Turdules, nommée *Vesci* ou *Faventia*, que d'autres mettent à *Velez el Rubio*, village situé sur le Guadalentin, à trois lieues de Guescar, vers le midi. * Baudrand.

GUESCLIN, (Bertrand du) connétable de France, duc de Molina, comte de Burgos & de Longueville, très-celebre en France, sous les regnes des rois Jean, & Charles V. né en 1311. étoit Breton, fils d'ROBERT du Guesclin, seigneur

de Broon, & de *Jeanne* de Malesmains, dame de Sens. Dès l'âge de quinze ou seize ans, il reçut le prix à un tournoi qui fut fait à Rennes, où il étoit allé inconnu, & contre la volonté de son pere, après avoir emprunté le cheval d'un meunier. Depuis il ne cessa jamais de porter les armes, & de donner dans toutes les occasions des preuves continuelles de son courage. Il emporta par surprise le château de Fougerai, fit lever le siége de Rennes au duc de Lancastre; & dans le même tems vainquit à la joute Guillaume de Blambourg, chevalier Anglois. Ensuite étant à Dinant il vainquit encore en champ clos, & en présence du même duc, Thomas de Cantorberi; lequel nonobstant les tréves, avoit fait prisonnier *Olivier* du Guesclin, frere de *Bertrand*. Il prit encore diverses places sur les mêmes Anglois, & eut le gouvernement de Guinguamp. Pendant la prison du roi Jean après la funeste bataille de Poitiers en 1356. Il vint au secours de Charles de France, duc de Normandie, fils aîné du roi, & regent du royaume. D'abord il lui servit à forcer Melun, à rendre libre la riviere de Seine, & à lui soumettre diverses autres places. Ce sage prince conçut dès-lors pour du Guesclin une estime particuliere, dont il lui donna souvent des marques, lorsqu'il eut succedé à la couronne en 1364. Ce fut en cette même année, que Bertrand se trouva à la bataille de Cocherel, où il contribua le plus à la victoire que les François y remporterent le 23. de Mai. Du Guesclin combattit encore le 29. Septembre suivant à la bataille d'Aurai, où il avoit la conduite de l'avant-garde; mais il y resta prisonnier. On lui avoit déja donné le comté de Longueville. Lorsqu'il fut en liberté, il conduisit le secours qu'on envoya en Espagne à Henri comte de Tristemare, qui avoit pris le titre de roi de Castille contre Pierre *le Cruel*. Bertrand y fit diverses conquêtes. Il fut pourtant défait & arrêté prisonnier par Edouard prince de Galles à la journée de Navaret le 3. Avril 1367. Ce prince avoit pris le parti de Pierre *le Cruel*. Du Guesclin sortit de prison après s'être obligé de payer une grosse rançon. On dit qu'elle fut de soixante mille florins d'or, & qu'il en avoit même offert cent mille. Ensuite il se mit en campagne, & contribua à tous les avantages que remporta Henri contre Pierre, & sur-tout à la victoire de Montiel le 14. Mars 1369. Elle assura la couronne à Henri, lequel voulant témoigner sa reconnoissance à du Guesclin, le fit connétable de Castille, duc de Molina, & comte de Burgos. Le roi Charles V. reçut avec beaucoup de bonté ce brave chevalier, & l'honora de la dignité de connétable de France, dont Robert, dit *Moreau*, seigneur de Fiennes, se démit en sa faveur, à cause de sa vieillesse: il en prêta serment le 2. Octobre 1370. Il eut part à toutes les guerres qui se firent contre les Anglois; & contribua à leur enlever le Poitou, le Rouergue, le Limosin, avec diverses places en Normandie & en Bretagne. En 1380. ayant mis le siége devant Château-neuf de Randon, dans le Gevaudan, il y tomba malade, & mourut le 13. Juillet âgé de 66. ans. Il fut enterré dans l'abbaye de S. Denys, auprès du tombeau que le roi Charles V. qui mourut au mois de Septembre de la même année avoit fait élever pour lui même, & depuis le roi Charles VI. lui fit faire des obseques magnifiques, au mois de Mai de l'an 1389. Il y a à S. Denys une lampe de son nom, qui brûle toujours. Bertrand du Guesclin épousa 1°. *Tiphaine* Raguenel: & 2°. *Jeanne* de Laval; mais il n'eut des enfans ni de l'une ni de l'autre, *& laissa seulement un fils naturel nommé* Michel *du Guesclin*. *Françoise* de Broon sa niéce épousa *Guillaume* de Beaupoil, issu d'une ancienne maison de Bretagne. * Froissard. Monstrelet. Du Tillet. Mezerai & du Chastelet, *vie de du Guesclin*. Le pere Anselme.

GUESLE, (Jean de la) président au parlement de Paris, a été un des plus illustres magistrats du XVI. siécle. Il étoit d'une bonne famille d'Auvergne. FRANÇOIS de la Guesle son pere, qui s'étoit avancé auprès de la reine Catherine de Medicis, dont il fut maître-d'hôtel, eut deux fils, *Antoine* & JEAN, ce dernier étoit destiné à l'église; mais après la mort de son aîné, on le poussa dans la robe. Il avoit étudié avec succès sous les plus fameux maîtres de France & d'Italie; & lorsqu'il eut été reçu conseiller au parlement de Paris, il fit paroître beaucoup de brillant & de force d'esprit, soutenue par une probité à l'épreuve. La reine Catherine de Medicis lui fit donner la charge de premier président au parlement de Bourgogne; & le roi Charles IX. son fils, l'envoya depuis en diverses négociations. La Guesle s'en acquitta si bien, que ce monarque le voulant avoir à Paris, l'y nomma son procureur general en 1570. Depuis Henri III. successeur de Charles son frere, se servit encore de lui; & pour le récompenser de ses services, l'honora d'une charge de président à mortier dans le même parlement en 1583. Cinq ans après l'attentat des barricades, arrivé à Paris le 12. Mai 1588. ayant obligé le roi de se retirer à Chartres, le parlement indigné contre les perturbateurs du repos public, donna ordre au président de la Guesle, de témoigner à sa Majesté le ressentiment qu'elle en avoit. Ce magistrat s'acquita de cette commission; & prévoyant les suites funestes de la guerre civile, se retira dans sa maison de Laureau en Beausse, près de la ville d'Espernon, où il mourut quelques mois après, vers la fin de l'année 1588. Il eut de *Marie* Poiret, dame de Laureau, &c. son épouse, cinq fils dignes heritiers des vertus d'un si illustre pere. 1. JACQUES de la Guesle, procureur general au parlement de Paris, *aura un article separé*; 2. *François* de la Guesle archevêque de Tours en 1579. mort à Paris durant l'assemblée du clergé, le 30. Octobre 1614; 3. *Alexandre* de la Guesle, marquis d'O, colonel du regiment de Champagne, mort sans avoir été marié; 4. *Jean* de la Guesle, seigneur de la Chaux, syndic de la noblesse d'Auvergne, qui de *Marguerite* de Beraut, eut pour fille unique, *Marie*, alliée le 16. Avril 1628. à *René* de Vienne, comte de Châteauvieux; & 5. *Charles* de la Guesle, tué au siége de Dreux en 1593. * Blanchard, *hist. du parlement de Paris*. Sainte-Marthe, *t. I. Gall. Christ. de archiepisc. Turon. & in elog. doct. Gall. &c.*

GUESLE, (Jacques de la) fils du précédent, lui succeda dans sa charge de procureur general au parlement de Paris, & s'y distingua par son attention au service du roi Henri III. mais il eut le déplaisir d'être en quelque sorte l'instrument de sa mort, en introduisant dans sa chambre Jacques Clement, qui l'assassina. Ce malheur lui troubla même tellement l'esprit, qu'oubliant les consequences d'une pareille action, il donna de son épée dans le corps du parricide, qu'il renversa mort de ce seul coup. La lettre que la Guesle écrivit à ce sujet, a été imprimée avec le journal d'Henri III. n. 8196. On publia en 1610. les remontrances qu'il fit à Nantes en présence d'Henri IV. pour demander justice de cet assassinat. La Guesle quoique fort attaché à la religion Catholique, demeura auprès d'Henri IV. & le servit avec beaucoup de zele. Il mourut à Paris le 3. Janvier 1612. laissant de *Marie* Rouville, dame de Chars, *Marie* de la Guesle, qui fut mariée à *Henri* de la Chastre, comte de Nancei; & *Marguerite*, marquise d'O, alliée à *Pierre* Seguier, seigneur de Sorel. Il avoit publié l'année précedente une partie de ses remontrances en un gros vol. *in 4°.* & long-tems après sa mort on rendit publics quelques ouvrages qu'il avoit laissés; sçavoir en 1634. un traité en forme de contredits, touchant le comté de S. Paul: l'année suivante des remarques curieuses sur le même comté; & la même année 1635. le récit du procès fait au maréchal de Biron à la suite du 1. tome des memoires de Phil. Canaye.

GUET, compagnie d'hommes à pied, que l'on appelle ordinairement *archers du Guet*. Ils sont commandés par un capitaine, que l'on nomme le chevalier du Guet; parce qu'il porte le collier de l'ordre de l'étoile. Le Guet a été établi, pour avoir soin qu'il ne se commette aucun désordre pendant la nuit. Il y en a à Paris, & dans quelques autres villes du royaume. Il y a aussi une compagnie d'ordonnance du Guet à cheval, qui fut établie le 1. Decembre 1666. sous les ordres du sécretaire d'état, qui a le département de la maison du roi. Cette compagnie a un commandant particulier.

GUET, (Jacques-Joseph du) né le 19. Decembre 1649. à Mont-Brison en Forès, est du nombre de ces auteurs très-connus, quoiqu'il prenne soin de se cacher. Il a été long-tems prêtre de l'Oratoire; mais en étant sorti, M. le président de Menars le choisit pour être son bibliothecaire. Il a sçû allier l'érudition & la noblesse du style, avec l'onction & la pieté. On a imprimé, en 1707. deux traités de lui, l'un *sur la priere publique*; l'autre *sur les dis-*

positions requises pour offrir les saints mysteres, & y participer avec fruit. Ils sont composés en forme de lettres. Depuis ce tems on a imprimé trois volumes de *lettres spirituelles*, du même auteur, le premier en 1718. les deux autres en 1726. On a de plus de la même main, une lettre sur l'étude des humanités dans la derniere édition des entretiens sur les sciences du pere Lami de l'Oratoire en 1694. *Réfutation du système de M. Nicole sur la grace generale*, ou *lettre à un ami* sur ce sujet, en 1707. *Traité des devoirs des évêques*, fait en 1684. & imprimé à Caën en 1710. on n'a que la premiere partie. *Traité des scrupules*, en 1717. *Conduite d'une dame Chrétienne*, en 1725. *Explication des qualités*, ou *des caracteres que S. Paul donne à la charité*, en 1727. & souvent réimprimé depuis. *Jesus crucifié*, 2. vol. en 1728. la suite de J. C. crucifié, contenant *les blasphèmes*, &c. en 1730. une autre suite, contenant *le mystere de la sépulture*, en 1731. une autre contenant, *le côté percé*, &c. en 1731. *Lettre sur la signature du formulaire à M. de Montpellier.* On lui attribue *l'explication de l'histoire de la création*, ou, *de l'ouvrage des six jours*, en 1731. *les regles pour l'intelligence de l'écriture sainte*, en 1716. &c. Ses ouvrages sont favorablement reçûs du public, & sont écrits avec beaucoup d'esprit, de délicatesse & de solidité. * Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XVII. siécle.*

GUETARIA, GAJETARIA, petite ville avec un grand port, & une citadelle, est située sur la côte du Guipuscoa, en Espagne, à quatre lieues de S. Sebastien, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

GUETE, ou HUETE, petite ville avec un ancien château. Elle est dans la nouvelle Castille à la source de la riviere de Cauda, & à sept lieues au dessus de Cuença. * Baudrand.

GUETTE, (Girard de la) natif de Clermont en Auvergne, & de très-bas lieu, fut élevé à la charge d'intendant des finances, sous Philippe *le Long*, roi de France. Il fit de grandes concussions, & introduisit plusieurs impôts : c'est pourquoi au commencement du regne de Charles *le Bel*, il fut arrêté & mis à la question, qu'il ne put souffrir; de sorte qu'il mourut dans les tourmens. On traîna ensuite son corps par les rues, & enfin il fut pendu à Montfaucon. * Mezerai, *en l'an 1322.*

GUETTE, (Charles) docteur en théologie de la faculté de Paris, chanoine de Luçon, a composé un gros ouvrage, *de usura, de fœnore, item de usuraria trium contractuum pravitate*, imprimé à Paris en 1688. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XVII. siécle.*

GUEVARA, (Antoine de) religieux de l'ordre de saint François, prédicateur & historiographe de Charles *Quint*, puis évêque de Mondonedo, étoit Espagnol, né dans la petite province d'Alava, qui est aujourd'hui de la Castille. Il avoit été élevé à la cour, & après la mort d'Isabelle de Castille, il prit l'habit de religieux dans l'ordre de S. François, où il se distingua par les progrès qu'il fit dans les sciences & dans la pieté. Il avoit naturellement beaucoup d'éloquence, & parloit avec tant de force, que l'empereur Charles-*Quint* le choisit pour être son prédicateur ordinaire. Il lui donna depuis la charge de son historiographe, & enfin le nomma à l'évêché de Guadix, puis à celui de Mondonedo. Guevara en jouit peu de tems, & mourut le 10. Avril 1544. Il a écrit plusieurs ouvrages, qu'on a traduits en diverses langues; cependant on peut dire, sans lui faire tort, que jamais personne n'a moins merité le titre d'historiographe, puisqu'il ne se faisoit point une affaire de défigurer les histoires les plus connues, par les fables & par les chimeres qu'il substituoit sans pudeur, en la place de la verité : outre que l'affectation qu'il avoit de parler par antitheses, l'a souvent fait donner dans le ridicule. Nous avons encore de lui, *l'horloge des princes, ou le Marc-Aurele : les épitres dorées : du mépris de la cour, &c.*

Divers auteurs l'ont confondu avec un autre ANTOINE GUEVARA, son neveu. Ce dernier, prieur de S. Miguel, de Escalada avoit été aumonier de Philippe II. roi d'Espagne. Il abandonna la cour, & laissa des commentaires sur Habacuc, & sur les pseaumes, avec un traité pour prouver l'autorité de la Vulgate, le tout en latin. * Alfonse Garcias Matamore, *de acad. & doct. vir. Hisp.* Andreas Schottus & Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.* Wadinge, *in biblioth. Minor.* Ghilini, *I. P. theat. d'huom. letter. &c.* Bayle, *diction crit.*

GUEVARA, (Jean Beltran) archevêque de Compostelle, étoit Espagnol, & natif de Medina de las Torres. Il se rendit habile dans le droit, & fut employé dans les affaires publiques. Depuis on l'envoya dans le royaume de Naples, & le pape Paul V. lui donna l'archevêché de Salerne. Guevara avoit écrit pour ce pontife, contre la république de Venise, un ouvrage intitulé, *Propugnaculum ecclesiasticæ libertatis adversus leges Venetiis latas.* On lui donna depuis l'évêché de Badajox, & enfin l'archevêché de Compostelle. Il mourut au mois de Mai 1622. âgé de plus de 80. ans. On lui attribue divers traités, & un entr'autres contre le cardinal Baronius, au sujet de la Sicile. Guevara étoit d'un caractere emporté, & donnoit beaucoup à son imagination. Il est different d'un autre JEAN GUEVARA de Tolede, religieux Augustin, professeur en théologie à Salamanque. Celui-ci écrivit sur le Maître des sentences, &c. & mourut en 1660. âgé de 96. ans. * Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.* Herrera, *Alphab. Aug. &c.*

GUEULE, petite riviere des Pays-bas. Elle coule dans la Flandre espagnole, & se décharge dans la mer à Ostende. * Mati, *diction.*

GUEUX, nom que l'on donna aux mécontens des Pays-bas en 1566. La duchesse de Parme, gouvernante des Pays-bas, ayant reçu un ordre de Philippe II. roi d'Espagne, pour faire publier le concile de Trente, & établir l'inquisition, les états de Brabant s'y opposerent, & le peuple menaça de se jetter sur la noblesse: de sorte que les seigneurs du pays craignant leur fureur, ou feignant de la craindre, s'assemblerent à Gertruidemberg, & firent une ligue entr'eux, pour la conservation de leurs franchises. La gouvernante étant étonnée de cette conspiration, le comte de Barlaymont, qui haïssoit ceux qui y étoient entrés, lui dit que ce n'étoit que des *gueux*. Les conjurés l'ayant sçu, prirent ce nom pour le nom de leur faction, & commencerent à porter sur leurs habits la figure d'une écuelle de bois, avec ces mots: *serviteurs du roi jusqu'à la besace.* Aussi tôt, comme si c'eût été le signal du soulevement, les religionaires se déchaînerent par tout le pays, & commencerent à se saisir de quelques villes, comme avoient fait les Huguenots de France. Brederode & le prince d'Orange, chef des Gueux, furent chassés d'Anvers en 1567. & se retirerent en Allemagne, d'où ils revinrent dans les Pays-bas; mais le duc d'Albe les contraignit de passer en Angleterre; où ayant équipé une armée d'environ quarante voiles, sous la conduite du comte de Lumei, ils firent quelques tems des courses continuelles sur la côte, ce qui les fit appeller *Gueux de mer*, ou *Oyes de mer.* De là ils passerent en Enchuysen, puis à l'isle de la Brille, dont ils se rendirent maîtres en 1572. & ayant fortifié la ville, ils s'y établirent pour se défendre contre la domination du duc d'Albe: ce qui fut le commencement de la république de Hollande. * De Thou, *hist. l. 54.* Mezerai, *hist. de France.*

GUGERNIENS, anciens peuples de la basse Allemagne, qui porterent ensuite le nom de *Sicambres.* Ils avoient les Usipétes au nord, & les Ubiens au sud. Ils occupoient le pays, qu'on nomme maintenant le duché de Cléves. * Mati, *dict.*

GUGLIELMINI, (Dominique) nâquit à Boulogne d'une honnête famille, le 27. Septembre 1655. Il étudia en mathématiques sous M. Geminiano Montanari, Modenois; & en medecine, sous l'illustre Malpighi. Il entra dans la dispute qui s'éleva entre M. Montanari & M. Cavina sur un météore aussi lumineux que la lune en son plein, qui parut dans une grande partie de l'Italie en 1676. & soutint le parti de son maître. M. Guglielmini fut reçu docteur en medecine dans l'université de Boulogne, en 1678. La comete de 1680. & 1681. lui fit composer un ouvrage *de cometarum natura & ortu, epistolica dissertatio, Bononia, 1681.* Il y donne un nouveau systéme sur les cometes; qu'il croit capable de répondre à tous les phénomenes, quoiqu'il déclare qu'il ne le croit ni vrai, ni même vraisemblable. Il donna de nouvelles preuves de son sçavoir dans l'astronomie par l'observation qu'il fit à Boulogne de l'éclipse solaire du 12. Juillet 1684. & qu'il imprima en latin la même année. Le sénat de Boulogne le fit premier professeur de mathématique, & lui donna en 1686. l'intendance generale des eaux de cet état. Pour se rendre plus

digne de ce dernier emploi, il tourna une partie de ses études de ce côté-là, & donna dès l'année 1690. la premiere partie, & en 1691. la seconde d'un traité d'hydrostatique, intitulé: *Aquarum fluentium mensura nova methodo inquisita.* Il y établit un principe fondamental reconnu de tous les philosophes modernes, & il en tire des conséquences très-importantes. Suivant son calcul le Danube jette dans le Pont-Euxin dans une minute près de 42. millions de pieds cubiques boulonois d'eau. Il eut sur ce traité une espece de dispute avec M. Papin. Cette dispute & une autre avec le même sur les syphons, produisirent deux lettres imprimées sous le titre d'*epistola due Hydrostatica.* Il fut employé dans le differend sur les eaux entre les villes de Boulogne & de Ferrare; il fit sur ce sujet & sur les eaux du territoire de Ravenne des desseins de differens travaux utiles ou necessaires; mais qui ne furent point exécutés. Il donna occasion à la ville de Boulogne de fonder dans son université en 1694. une nouvelle chaire de professeur en hydrometrie, qu'elle lui donna. Il aida M. Cassini à racommoder en 1695. la fameuse meridienne qu'il avoit tracée 40. ans auparavant dans l'église de sainte Petrone, & publia un memoire des opérations qu'on avoit faites pour la construction & pour la verification de ce prodigieux instrument. En 1697. il publia son grand ouvrage *Della natura de' Fiumi*, qui passe pour son chef d'œuvre. Il le dédia à M. l'abbé Bignon, qui l'année précedente l'avoit fait associer à l'académie des sciences. Ce livre original en cette matiere, eut un grand éclat. Cremone, Mantoue, & quelques autres villes eurent recours à lui. Il ordonna des travaux, qui leur étoient nécessaires; mais son art brilla principalement dans les levées, qu'il fit au Pô, au-dessus de Plaisance, où ce fleuve faisoit de grands ravages & menaçoit d'en faire encore de plus grands. La république de Venise l'enleva à l'état de Boulogne, & lui donna en 1698. la chaire de mathématique à Padoue. Mais, quoiqu'il acceptât ce nouvel emploi, Boulogne voulut qu'il gardât le titre de professeur dans son université, & lui continua même ses appointemens. Venise l'envoya en 1700. en Dalmatie, reparer les ruines de Castelnovo, & quelque tems après dans le Frioul, où un torrent très-impetueux, qui avoit déja détruit plusieurs villages, étoit prêt à tomber sur l'importante forteresse de Palme. Il prit en 1701. la chaire de professeur en medecine theorique à Padoue, & quitta celle qu'il avoit auparavant. Il avoit publié l'année précedente une dissertation *de sanguinis natura & constitutione.* Peu après, il donna son livre intitulé, *De salibus dissertatio epistolaris physico-medico-mechanica*, imprimé à Venise en 1705. Il répondit à M. Hombert, qui n'étoit pas de son sentimens sur la raison qui fait que les sels acides reçoivent des figures constantes dans leur cristalisation. Il fit encore deux ouvrages de physique, l'un intitulé, *Exercitatio de idearum vitiis, correctione & usu ad statuendam & inquirendam morborum naturam* en 1707. & l'autre, *de principio sulphureo* en 1710. qui est la date de sa mort. Sa vie entiere a été dévouée aux sciences. Il avoit cet extérieur, que le cabinet donne ordinairement; quelque chose d'un peu rude & d'un peu sauvage, du moins pour ceux à qui il n'étoit pas accoutumé. *Il méprisoit*, dit le journal des sçavans d'Italie, *cette politesse superficielle, dont le monde se contente, & s'en étoit fait une autre, qui étoit toute dans son cœur.* * *Hist. de l'acad. royale des sciences, de 1700.*

GUGUAN, ou l'*isle de S. Philippe*, l'une des isles Marianes ou des Larrons, n'a que trois lieues de tour, & est sous le dix-septiéme degré, quarante-cinq minutes de latitude septentrionale. Elle est à six lieues de l'isle Sarignan, & à trois lieues & demi de celle d'Alamagnan. * Charles le Gobien, *hist. des isles Mariannes.*

GUI, empereur, fils de LAMBERT, duc de Spolete, & d'une fille de Pepin roi d'Italie, se fit déclarer empereur après la mort de Charles III. dit *le Gras* en 888. Berenger duc de Frioul, & lui, jouissoient des terres dont Charles *le Chauve* les avoit investis: & parce qu'ils étoient sortis du sang de France, quoique par femmes, ils crurent qu'au défaut de mâles capables de gouverner, ils devoient prendre & partager la succession de Charlemagne. Ils s'accorderent donc, & convinrent que Gui auroit le titre d'empereur avec la France, & Berenger l'Italie. Le premier differant long-tems à venir en France, y trouva les affaires changées. Depuis, s'étant brouillé avec Berenger, il le vainquit en deux sanglantes batailles en 890. & lui enleva Pavie. Le regne de Gui ne fut pas trop heureux dans la suite. Quelques-uns ont écrit qu'il avoit été couronné à Langres; mais tous les auteurs n'en conviennent pas. Luitprand assure qu'il le fut par le pape en 892. Arnoul, fils de Carloman, qui avoit été déclaré empereur en France, chassa Gui de toute la Lombardie en 893. & le contraignit de se retirer à Spolete. Alors Gui travaillant à rassembler une armée, mourut d'une hemorragie, ou épanchement de sang, l'an 894. Les auteurs le font vivre encore plus long-tems. * Luitprand, *l. 1.* Othon de Frisingen, *l. 6. c. 10. & seq.* Leon d'Ostie, *l. 1. chron. Crass.* Sigonius, *l. 3.* Aventin, *l. 4.* Baronius, &c.

GUI DE RAVENNE, prêtre, florissoit dans le IX. siécle, sous le regne de Charles *le Gros.* Il composa une histoire des Goths, que nous avons encore; & les vies des papes. * Volaterran. Simler. Possevin. Vossius, &c. en font mention.

GUI D'AMIENS, évêque de cette ville, étoit fils de GAUTIER II. comte d'Amiens, & frere de *Foulques* évêque de cette ville, auquel il succeda, vers l'an 1058. Il se trouva au sacre du roi Philippe I. & son nom se voit encore dans plusieurs actes. Ce prélat composa plusieurs ouvrages en vers, & sur-tout celui de la conquête d'Angleterre, par Guillaume, surnommé *le Conquerant.* Il mourut vers l'an 1076. * Guillaume de Jumieges, *l. 7. hist. de gest. Norman.* Orderic, *l. 3. hist.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tom. II. p. 96.* Simler. Possevin. Vossius, &c.

GUI ou GUIGUES I. dit *le Chartreux*, parce qu'il fut le cinquiéme general de cet ordre, né au château de S. Romain dans le Valentinois, succeda vers l'an 1109. à Jean I. & gouverna environ 27. ou 28. ans son ordre, pour lequel il fit de nouveaux statuts. Il composa aussi la vie de S. Hugues, & merita l'estime des plus grands personnages de son tems. S. Bernard lui écrivit deux épîtres, qui sont la onziéme & la douziéme. Outre les ouvrages dont nous avons fait mention, on lui en attribue divers autres. Il mourut en 1137. * Bostius, *c. 2.* Dorland, *l. 4. chron. c. 3.* Sutor, *de vita Cartus.* Petreius, *bibl. Cart.* Possevin, *in appar.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tom. III.* Chorier, *etat de Dauphiné.*

GUI, ou GUIGUES II. general des Chartreux, surnommé l'*Ange*, à cause de son esprit, succeda en 1174. à Basile. Il renonça à sa dignité, après en avoir porté le poids environ deux ans, & en vécut encore quinze jusqu'à l'année 1188. On a de lui un traité *de Quadripartito exercitio Cellæ*, que Pierre-François Chifflet a donné au public. * Dorland. Petreïus. Chorier, &c.

GUI de Lezignem, roi de Jerusalem en 1184. épousa *Sibylle* fille du roi *Almeric.* Il fut chassé de Jerusalem, & de presque toute la Terre-sainte, par Saladin. Il vendit le titre de ce royaume à Richard, roi d'Angleterre, pour l'isle de Chypre, que ses successeurs ont gardée jusqu'à l'an 1473. Gui mourut en 1194. & laissa quatre fils, qui moururent tous au siége d'Acre. Il eut pour successeur son frere *Aimeri.* * Guillaume de Tyr, *l. 12. & 15.* Sanut, *l. 3. c. 10. c. 8. p. 201. hist. de Lezignem.*

GUI, ou GUIMARE D'ESTAMPES, évêque du Mans, étoit d'une illustre maison d'Angleterre, & fut disciple de S. Anselme, abbé du Bec, depuis archevêque de Cantorberi. Il excelloit en toutes les sciences qu'il professa avec applaudissement, en France & en Angleterre. Hildebert évêque du Mans l'attira auprès de lui, & le pourvût des plus hautes dignités de sa cathédrale, dod il parvint en 1126. à l'évêché du Mans, après que Hildebert eut quitté cette église pour prendre possession de l'archevêché de Tours. Dès le commencement de son élevation à l'épiscopat, il eut quelques démêlés avec Foulques, comte du Maine, qui depuis rechercha son amitié. Gui défendit la pluralité des benefices aux chanoines du Mans, & eut l'honneur de marier Geofroi *le Bel*, fils de Foulques, avec Mathilde fille unique de Henri I. roi d'Angleterre, & veuve de l'empereur Henri V. & de baptiser leur premier enfant, Henri. Ce qui lui attira l'amitié du roi d'Angleterre, qui lui donna dans son royaume une terre d'un grand revenu. Il mourut en 1135. & avant sa mort il fit donner tout ce qu'il possedoit aux pauvres. * Jean Bondonnet, *des évêques du Mans.*

GUI, dit DE SUZARIA, docteur en droit & en philosophie, dans le XIII. siécle, vers l'an 1250. s'acquit beaucoup

beaucoup de réputation par sa doctrine & par ses ouvrages, qui sont, *de actionibus causarum super causarum ordinatione, &c.* dont Trithéme fait mention dans le catalogue des écrivains ecclesiastiques.

GUI, cardinal, natif de Bourgogne, abbé & chef de l'ordre de Citeaux, alla à Rome du tems du pape Urbain IV. qui le créa cardinal en 1262. Clement IV. l'envoya légat dans les pays septentrionnaux, avec pouvoir de terminer le differend qui s'étoit élevé entre le roi de Danemarck & l'archevêque de Lunden. Lorsqu'il y fut arrivé, il fit remettre en liberté l'archevêque de Lunden, que l'on retenoit en prison, depuis le regne du roi Christophle I. & il leva l'interdit qui avoit été jetté sur le royaume. Ce prelat mourut en 1273. peu d'années après son retour en Italie. * Ughellus. Krantz. Auberi, *hist. des cardinaux.*

GUI DE FERRARE, prêtre, & , selon quelques-uns, évêque de Ferrare, vivoit dans le XIV. siécle en 1310. Il est auteur d'un commentaire en vers sur la bible qu'il appelle, *Marguarita bibliorum.* * Trithéme, *de script. ecclef.*

GUI DE HAINAUT, évêque d'Utrecht, fils de JEAN d'Avesnes, & neveu de *Marguerite* de Constantinople, comtesse de Flandres, fut traversé dès le commencement de son élection, & eût eu de la peine à se maintenir dans son église, sans le secours de son frere *Jean* II. comte de Hollande. Ce prélat fit élever trois châteaux pour défendre la province d'Utrecht, & s'opposer aux incursions des ennemis. Il fut ensuite mandé par le pape Clement V. pour assister au concile de Vienne en 1311. & refusa le chapeau de cardinal, qui lui fut offert: de sorte qu'il se contenta de l'évêché d'Utrecht, dont il jouit jusqu'à sa mort, qui arriva en 1317. * Guillaume Gazei, *hist. eccl. du Pays-bas.*

GUI TERRENI DE PERPIGNAN, étoit natif de cette ville, dans le comté de Roussillon, & fut aussi surnommé *le Carmelite*, parce qu'il fut general de l'ordre des Carmes en 1318. puis évêque de Majorque en 1321. & ensuite d'Elne, vers l'an 1330. Le pape Jean XXII. estimoit fort ce prélat, qui lui avoit dedié un ouvrage intitulé, *De perfectione vitæ catholicæ.* Il en écrivit d'autres, *super sententias; quodlibeta IV. quæstiones ordinaria: de concordia evangelistarum; correctorium decreti, &c.* Il a encore composé une *somme des heresies avec leur réfutation*, adressée à Gosselin, cardinal évêque d'Albane, imprimée à Paris en 1528. M. Baluze a donné des statuts synodaux de cet évêque à la fin de *Marca Hispanica.* Gui de Perpignan mourut à Avignon le 21. Août 1342. * Trithéme, *de script. eccl.* Bellarmin. S. Antonin. Gibellius. Lucius, *in biblioth. Carm. &c.* L'auteur du *Fasciculus temporum, &c.* Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIV. siécle.*

GUI D'EVREUX, de l'ordre des freres Prêcheurs, avoit composé vers l'an 1390. des *sermons, & une regle pour les marchands*: ouvrage que l'on trouve manuscrit dans quelques bibliotheques. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XIV. siécle.*

GUI, abbé de S. Denys en France, fleurit vers l'an 1320. & fut abbé de cette abbaye entre Gilles de Pontoise mort en 1325. & Gauthier de Pontoise, qui succeda à Gui en 1333. Il a composé des *Notes sur le Martyrologe d'Usuard*, que l'on trouve manuscrites dans la bibliotheque de S. Victor. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XIV. siécle.*

GUI DE MONT-ROCHER, théologien François, composa vers l'an 1333. une *Instruction pour les Curés*, adressée à Raymond, évêque de Valence, & imprimée dès l'an 1473. par Gering à Paris. Pierre *Cæsaris* publia ce livre la même année: Gering le réimprima en 1478. & Pierre Levet en 1484. Il fit aussi un traité de *la maniere de celebrer la Messe*, imprimé dans la même ville l'an 1570. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIV. siécle.*

GUI DE BOULOGNE ou D'AUVERGNE, cardinal, archevêque de Lyon, étoit fils de ROBERT VIII. comte d'Auvergne & de *Marie* de Flandres, sa seconde femme. (Quelques auteurs le confondent avec un autre GUI D'AUVERGNE, fils de *Robert* VI. & d'*Eleonore* de Baffie, qui fut évêque de Tournai & de Cambrai, vers l'an 1285.) *Celui dont nous parlons dans cet article*, fut comte, puis archevêque de Lyon en 1340. & fut fait cardinal deux ans après par Clement VI. Ce pape après avoir réduit le jubilé de cent ans à cinquante, envoya en 1350. le cardinal de Boulogne à Rome, avec le cardinal de Ceccan, pour y faire l'ouverture de l'année sainte. Ils y appaiserent une sedition, que l'interêt avoit fait émouvoir. Peu après, Gui de Boulogne alla légat en Hongrie, & en Espagne. On l'employa encore en France, & Gregoire XI. l'envoya une seconde fois en Espagne, pour y reconcilier les rois de Castille & de Portugal, qui étoient en guerre. Il en vint heureusement à bout; & à son retour il mourut à Lerida le 25. Novembre 1373. Son corps fut porté en France, & enterré dans l'abbaye du Val-luisant, dite du Bouchet en Auvergne, où étoit le tombeau de ses prédecesseurs. L'église de Lyon a eu entre ses prélats un autre GUI D'AUVERGNE, élû en 1233. * Bosquet, *in vita Clementis VI.* Justel, *hist. d'Auvergne.* Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *histoire des cardinaux.* Sainte-Marthe. Onuphre. Ciaconius, &c.

GUI-PAPE, conseiller au parlement de Dauphiné, & celebre jurisconsulte dans le XV. siécle, étoit né à Lyon, & fut attiré en Dauphiné par Etienne Guillon, natif de S. Simphorien d'Ozon, président unique du conseil Delphinal. Il fut fait conseiller de ce conseil en 1442. étant âgé de 40. ans, & épousa *Louise* Guillon, fille du président. Depuis, lorsque Louis XI. n'étant encore que dauphin de Viennois eut érigé ce conseil Delphinal en parlement, Gui y fut pourvû d'une charge de conseiller. Ce prince l'employa en diverses négociations, & sur-tout auprès du roi Charles VII. son pere. Gui mourut en 1487. étant âgé de 85. ans, après avoir publié six cens trente-deux questions de droit, qui contiennent presqu'autant d'arrêts rendus au parlement de Dauphiné, & divers autres ouvrages, comme un commentaire *ad Statutum Delphinale*, un traité du benefice d'inventaire, &c. * Chorier, *histoire de Dauphiné, T. II. liv. 13. 14.* Denys Simon, *bibl. des aut. de Droit.*

☞ Divers auteurs ont confondu ce Gui-pape, avec GUI *le Gros*, aussi jurisconsulte, qui fut depuis pape, sous le nom de Clement IV. Entre ces derniers on peut nommer Quenstedt Lutherien professeur à Wittemberg, qui dit dans le livre qu'il a donné au public, *De patriis illustrium doctrinâ virorum, p. 59.* que Gui pape étoit natif de Narbonne, qu'il fut fait conseiller au parlement de Dauphiné, puis pape nommé Clement IV. Mais il est constant que Gui *le Gros*, natif de S. Gilles sur le Rhône, nommé par Durand, & par d'autres, *la Lumiere du Droit*, florissoit du tems de S. Louis IX. qu'il fut élû pape en 1265. & qu'il mourut en 1268. Qu'au contraire Gui-pape dont nous venons de parler ici, ne vivoit que deux cens ans après; & que le parlement de Dauphiné ne fut établi que par le Dauphin Louis, depuis roi XI. de ce nom, sous le regne de Charles VII. son pere.

GUI, comte d'Auvergne, *voyez* AUVERGNE.

GUI ARETIN, ou d'Arezzo, *cherchez* ARETIN.

GUI BASIUS, *cherchez* BASIUS (Gui.)

GUI DE CREME, antipape, *voyez* PASCHAL, autre antipape.

GUI DE DAMPIERRE, comte de Flandres, *cherchez* DAMPIERRE (Gui.)

GUI LE GROS, *cherchez* CLEMENT IV.

GUI DE MONTLEHERI, *cherchez* MONTLEHERI.

GUI, GUYOT DE PROVINS, *voyez* GUYOT.

GUIANE, ou GUAIANE, pays de l'Amerique meridionale, entre la mer du nord, vers le septentrion & l'orient; le royaume des Amazones, vers le midi; & la Castille d'Or, aux environs de la riviere d'Orinoque, du côté de l'occident. Le pays des Caribes est renfermé dans la Guiane, & est situé vers la mer du nord. En 1535. Belalcazar étant dans la résolution de découvrir les provinces voisines de Popajan, qu'il avoit subjuguées, fit rencontre d'un sauvage, qui se disoit être de la province de Condirumarca, dans la Guiane, laquelle abondoit en or & autres richesses; jusques-là que les habitans faisoient la guerre armés de lames d'or. Cela donna lieu aux Espagnols de nommer ce pays *El Dorado*. En 1540. Gonzales Pizarre ayant reçu de son frere François, le gouvernement de la province de Quinto, amassa des troupes pour aller à la conquête d'*El Dorado*; mais il ne trouva point cette ville. On dit que dès l'année 1531. un Espagnol nommé Jean Martinez, qui pour quelques crimes avoit été abandonné dans un canot sur une riviere, fut pris par ceux du

pays, & mené dans une grande ville, qui servoit de séjour à un inca, ou empereur; qu'ensuite s'étant sauvé, il rapporta que cette ville étoit appellée *Manoa*, & qu'il la surnomma *El Dorado*, à cause de la grande quantité de poudre d'or, qu'il vit jetter sur des statues de même métail; qu'après avoir dit des merveilles de la grandeur & des richesses de cette ville, il ajoûta qu'elle étoit située sur le bord d'une mer longue de deux cens lieues, qui n'est jointe à aucune autre, qui est renfermée dans les terres, & qui ne peut être que celle que l'on nomme *lac de Parime*, dans la Guiane; mais les derniers voyageurs prennent tout ce recit pour une imagination de cet Espagnol. Les peuples les plus considerables de la Guiane, sont les Caribes, les Arvaques, les Yaos, les Galibis. On croit que les Caribes sont les originaires du pays, & que les autres habitans s'y sont retirés de l'isle de la Trinidad, ou des provinces de l'Orinoque, pour fuir la cruauté des Espagnols; car il y a guerre perpetuelle entre les Caribes, qui demeurent au dedans du pays & sur la côte, & les autres sauvages qui habitent vers le rivage de la mer. Ils obéissent tous à des caciques, mais qui n'ont aucune autorité souveraine. Ils ont fort peu de religion, principalement les Caribes, qui vivent sans loi, & même sans aucune créance d'une divinité. Quelques-uns néanmoins ont des prêtres, qu'ils nomment *Pecaïos*, & croient l'immortalité de l'ame. Lorsque quelque cacique ou commandant meurt, ils tuent ses esclaves, afin qu'ils aillent servir leur maître en l'autre monde.

Ces nations aiment la guerre, faute d'autres exercices. Les Caribes étant en marche pour quelques entreprises sur leurs voisins, craignent si fort qu'on n'enleve quelqu'un des leurs par surprise, que faisant des détachemens à toute heure, ils postent des corps-de-garde dans les lieux de difficile accès, aussi ingenieusement que les troupes d'Europe. Les Galibis sont un peu plus pacifiques, & n'entreprennent la guerre, que lorsqu'ils se croient fort offensés, comme quand leurs voisins refusent de danser leurs danses, & de chanter leurs chansons. Leurs armes sont l'arc & les fléches. Ceux qui sont sur la côte ont appris des Espagnols à se servir des armes à feu. Les habitans de ce pays sont bien faits, & ont la taille avantageuse, & le corps robuste. Ils sont la plupart bazanés, & vont nuds; mais il y en a qui mettent devant les parties naturelles un tissu de plumes, & sur leur tête un *tonsi* ou *bonnet*, fait aussi de plumes d'oiseaux, fort belles; ce qui leur donne un grand air. Leur nourriture est la cassave & l'ozacou. La *cassave* est le pain du pays, fait d'une racine qu'on rape, & dont on fait sortir l'eau; parce que c'est un poison, qui néanmoins perd sa malignité quand il a bouilli quelque tems dans l'eau. L'*ozacou* est une pâte faite de patates ou figues du pays, que l'on délaye dans de l'eau, pour en faire une boisson qui a la couleur du lait. Mais la plupart des Caribes sont boucaniers & se nourrissent de chair humaine, grillée au feu. Les Galibis sont laborieux, & cultivent des terres à proportion de leurs besoins, & de la grandeur de leur famille. Ces peuples ne font pas grand cas de l'or ni de l'argent. Ils troquent des hamacs, ou lits de coton, du bois d'aloës, des singes & des perroquets, contre quelques haches, coûteaux, miroirs & autres piéces de clincaillerie, mais principalement contre les yades, ou pierres vertes qu'ils estiment beaucoup, & qu'ils croient être un souverain remede contre le mal caduc, auquel ils sont fort sujets. L'air du pays est assez temperé; le terroir y produit le maiz en abondance. Les arbres fruitiers y sont fort communs. Les ananas & les plantins y rapportent des figues grosses comme un œuf, & longues comme le doigt, qui ont un goût très-excellent. Il y a beaucoup de bois d'aloës, de bresil, de baume, de coton, de soie & d'épiceries. Il se trouve en plusieurs endroits un arbre qui porte un fruit nommé *Marcenille*, semblable à une petite pomme, très-agréable à la vûe, mais si venimeux, qu'il fait mourir sur le champ ceux qui en mangent tant soit peu. On y voit quantité de singes & de marmots, qui sont extrêmement gros & fort camards, avec de longues queues. Les poules d'inde, y ont sur la tête des plumes noires, semblables à celles des herons. * De Laët, *hist. du nouveau Monde*. Relation *de la riviere des Amazones*.

GUIBE', (Robert de) cardinal, évêque de Rennes en Bretagne, étoit fils d'*Adenet* de Guibé, gentilhomme Breton, & d'*Olive* Landais, sœur de *Pierre* Landais, tailleur d'habits, qui fut favori du duc de Bretagne. Robert de Guibé eut part à la fortune de son oncle; & par son crédit obtint les évêchés de Treguier, de Nantes & de Rennes. Depuis, après la mort de François II. duc de Bretagne, il suivit la reine Anne, femme du roi Charles VIII. puis de Louis XII. Ce dernier l'envoya ambassadeur à Rome, pour y soûtenir les interêts de la France contre les Anglois, & lui procura le chapeau de cardinal, que le pape Jules II. lui donna en 1505. Au reste, le pape tourna si bien l'esprit du cardinal Guibé, qu'il le gagna contre le roi même. Ce prince le priva du revenu des benefices qu'il avoit en France: de sorte qu'à peine pouvoit-il subsister à Rome, où il mourut en 1513. * Guichardin, *hist. liv. 9. & 10.* D'Argentré, *hist. de Bret. liv. 30.* Frison, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card. &c. Gall. Christ.* de M. de Sainte-Marthe, &c.

GUIBERT, antipape, natif de Parme, fut chancelier de l'empereur Henri IV. dit *le Vieil*. Ce fut par ses soins qu'après la mort d'Alexandre II. quelques prélats de son parti, élurent pour antipape Cadalous, évêque de Parme. Guibert eut l'archevêché de Ravenne pour prix de la complaisance qu'il avoit pour Henri. Sous le pape Gregoire VII. à la fin du mois de Juin 1080. dans un conciliabule tenu à Brixen, Gregoire fut déposé par quelques prélats de la faction de l'empereur, & Guibert fut mis en sa place, sous le nom de Clement III. & couronna Henri le jour de Pâques de l'an 1084. Il s'introduisit par force dans Rome, & dans la suite éprouva une fortune assez diverse; car il fut excommunié dans divers conciles, tantôt maître de Rome, tantôt chassé de cette ville, & mourut enfin miserablement l'an 1099. qui étoit la 20. de son usurpation. Après sa mort, du tems du pape Paschal II. ses os furent déterrés & jettés dans la riviere qui passe à Ravenne. * Leon d'Ostie, *l. 1. & suiv.* L'abbé d'Usperg, *en la chron.* Baronius, *A. C. 1061. 1071. 1080. & suivans.*

GUIBERT ou WIBERT, archidiacre de Toul, vivoit dans le XI. siécle. Il écrivit la vie du pape Leon IX. son ami, qui avoit été évêque de Toul, avant que d'être mis sur la chaire de S. Pierre. Le pere Sirmond fit imprimer cette vie l'an 1615. Bartius y a fait des notes, *Adversf. l. 45. c. 19.* * Oudin, *Supplem. script. eccles.*

GUIBERT, abbé de Nogent sous Couci, né dans un village du diocèse de Beauvais, d'une famille riche & puissante, perdit son pere *Everard*, n'ayant encore que six mois, & sa sa mere s'étant retirée dans un monastere, lorsqu'il eut atteint l'âge de douze ans, il entra dans l'abbaye de saint Germer du diocèse de Beauvais. Guibert y prit l'habit monastique, & fut élû l'an 1104. abbé de Nogent sous-Couci, à l'extrémité du diocèse de Laon, où il mourut l'an 1124. Ses œuvres ont été données au public l'an 1651. par dom Luc Dacheri. On y trouve un excellent traité *de la Prédication*; deux livres *des Reliques des Saints*, & plusieurs autres traités utiles & curieux, avec une histoire intitulée *Gesta Dei per Francos*, qui contient une relation de la premiere croisade des François, & des conquêtes qu'ils firent en Orient & dans la Terre-sainte, particulierement sous la conduite de Boëmond, duc de la Pouille, & de Godefroi de Bouillon roi de Jerusalem. * Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XIII. siécle.*

GUIBERT, ou GILBERT DE TOURNAI, religieux de l'ordre de S. François, & docteur de Paris sur la fin du XIII. siécle, vers l'an 1270. composa divers ouvrages, comme des sermons; des commentaires sur le Maître des Sentences; *De Officio Episcopi & Ecclesiæ ceremoniis; Hodæporicon primæ profectionis S. Ludovici Galliarum Regis in Syriam: Rudimentum doctrinæ; De modo edificandi; Regula Regum; De voto, &c.* On voit encore son épitaphe à Tournai. Il est auteur des vies de Jean, évêque de Tournai, & de S. Eleuthere, données par Bollandus, au 20. Février. * Valere André, *Biblioth. Belg.* Du Boulai, *hist. Univers. Paris.* Willot, *in Athen. Francisc.* Wading, *in annal. & biblioth. Minor.*

GUICHARD, (Simon) quinziéme general de l'ordre des Minimes, dans le XVI. siécle, nâquit à Etampes, & étant deja prêtre, il prit l'habit de religieux dans le cou-

vent de Nigeon, près de Paris, que l'on appelle *les Bons-Hommes*. Lorsqu'il fut general de son ordre, il ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât le titre de reverendissime, que l'on donne ordinairement aux autres generaux; parce que disoit-il, il n'est pas bien séant à ceux qui se nomment les plus petits des hommes, de prendre ces titres magnifiques. Pendant le cours de son generalat, il assista au concile de Trente, où il fit une harangue, qui fut admirée de toute l'assemblée; mais parce que son tems alloit expirer, il n'y put demeurer jusqu'à la conclusion du concile, & il n'y signa pas avec les autres. Passant à Grenade pendant sa visite, il chanta la messe aux obseques du B. Jean de Dieu, qui fut enterré dans l'église des Minimes de cette ville l'an 1550. Ce fut à sa considération, que le cardinal de Tournon, archevêque de Lyon fonda le couvent des Minimes de Lyon l'an 1551. & Guillaume du Prat, évêque de Clermont fils du chancelier du Prat, fonda celui de Beauregard en Auvergne. Guichard excelloit dans les langues latine, grecque, hebraïque, chaldaïque & arabe, & étoit sçavant dans la controverse. Il mourut l'an 1574. à Aix en Provence, d'un coup de pommeau d'épée, que lui donna un gentilhomme de la maison d'un évêque, auquel il alloit faire des remontrances, sur le dessein que ce prélat avoit pris de se faire hérétique, afin de se marier. * Hilarion de Coste, *hist. Cat. des Hommes & des Dames illustres*.

GUICHARD, (*Claude*) seigneur d'Arandas, d'Argit & de Tenei, bon politique, & poëte latin & françois, dans le XVI. & XVII. siécle, étoit natif de saint Rambert en Bugei, où il a fondé un college, appellé *du saint Esprit*. Il fut historiographe de Savoye, & s'éleva par son mérite aux charges de secretaire d'état, de maître des requêtes, puis de grand referendaire de cet état. On a de lui une traduction de Tite-Live, faite par ordre de Charles-Emanuel duc de Savoye, auquel il dédia aussi son traité des Funerailles. Alphonse d'Elbene, évêque d'Albi, lui dédia son livre; *De Gente ac Familia Hugonis Capetis origine*. Il mourut à Turin le 15. Mai l'an 1607. * Guichenon, *en l'histoire de Bresse & du Bugei, part. I. p. 36*. Ant. Du Verdier, *biblioth. Franç. p. 182*. Gautier, *en la chron. du XVII. siécle*.

GUICHARDIN, (François) né à Florence le 16. Mars 1482. enseigna le droit à 23. ans, se distingua depuis dans le barreau, & fut en ambassade vers Ferdinand roi d'Arragon, au mois de Janvier 1512. Il entra trois ans après au service du pape Leon X. qui lui donna le gouvernement de Modene & de Reggio, & il défendit Parme avec beaucoup de succès. Après la mort de ce pape, Guichardin retint son gouvernement sous Adrien VI. fut même gouverneur de la Romagne sous Clement VII. lieutenant de l'armée du saint siége, où il servit avec habileté, & enfin gouverneur de Boulogne. Le pape Paul III. lui ôta ce gouvernement; ce qui l'obligea de se retirer à Florence, où il rendit de grands services à la maison de Medicis. Il fut fait conseiller d'état par Alexandre, duc de Florence, & se retira à la campagne pour y travailler à son histoire, qui lui acquit beaucoup de réputation. On le blâme néanmoins d'avoir marqué trop de partialité contre les François, & contre le duc d'Urbin. D'ailleurs il faut avouer que sa plume étoit sincere, désinteressée; & que son style est fort pur. Il mourut l'an 1540. Jean-Baptiste Adriani son ami & son concitoyen, a continué son ouvrage en italien, qui contient XXII. livres. L'on remarque que les IV. derniers livres ne sont ni de la force ni de l'autorité des XVI. premiers; qu'ils sont imparfaits en plusieurs endroits: aussi Guichardin lui-même ne les avoit-il pas jugés dignes d'être imprimés, & ils ne le furent qu'après sa mort; ses héritiers les ayant fait insérer dans la troisiéme édition. L'histoire de Guichardin est écrite en italien, & a été traduite en latin & en françois. Elle comprend ce qui s'est passé depuis l'an 1494. jusqu'en 1532. * Possevin, *bibl. selecta, l. 16. c. 41*. Sponde, *A. C. 1534. n. 18*. Imperialis, *in Mus. hist.* Just-Lipse. Ghilini, &c.

GUICHARDIN, (Louis) fils de *Jerôme*, & neveu de *François*, fut élevé dans les lettres, & fit honneur à la ville de Florence sa patrie. Il passa une partie de sa vie dans le Pays-bas, & mourut à Anvers le 21. Mars 1589. âgé de 66. ans. On voit son épitaphe dans l'église cathédrale. Il composa en italien une description très-exacte du Pays-bas qui a été traduite en françois par Belleforêt, & en latin par Jean Brantius, & par Rainier Vitelli. Nous avons encore de lui les mémoires de ce qui s'est passé dans l'Europe principalement dans le Pays-bas, depuis l'an 1530. jusqu'en 1560. &c. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *de script. sec. XVI.* Beyerlinck, *in continuat. chron. Opmeri*. Ghilini, *theat. d'huom. letter. part. 1. &c.*

GUICHE, famille noble & ancienne. Le premier de cette maison, dont on a connoissance, étoit

I. RENAUD seigneur de la Guiche, qui vivoit l'an 1200.

II. HYDRAN son fils, seigneur de la Guiche, chevalier vivoit l'an 1270. & fut pere de

III. HUGUES seigneur de la Guiche, que l'on fait pere de

IV. JOCERAND seigneur de la Guiche, qui vivoit l'an 1326. & qui fut pere de

V. GUILLAUME seigneur de la Guiche, vivant l'an 1349. qui laissa d'*Isabeau* dame de Nanton, JEAN, qui suit.

VI. JEAN seigneur de la Guiche, mourut l'an 1390. Il avoit épousé l'an 1365. *Marie* de l'Espinace, laquelle vivoit l'an 1413. & eut GERARD, qui suit.

VII. GERARD seigneur de la Guiche, de Nanton & de Chaumont en Charolois, fut fait chevalier par le duc de Bourgogne, dont il étoit sujet, à la bataille de Liege l'an 1408. fut depuis chambellan du roi, bailli de Macon, & sénéchal de Lyon. Il avoit épousé l'an 1401. *Marguerite* de Pocquieres, de laquelle il eut *Jean* de la Guiche, mort au service du roi; CLAUDE, qui suit; & *Catherine*, mariée à *Robert* de Damas, seigneur de Digoine, auquel elle apporta une partie de la terre de Nanton.

VIII. CLAUDE seigneur de la Guiche, &c. chevalier, conseiller & chambellan du roi, bailli de Mâcon, & sénéchal de Lyon, vivoit l'an 1497. Il avoit épousé 1°. le 14. Juillet 1455. *Claude* de la Baume, fille de *Claude*, seigneur de Montrevel, & de *Gasparde* de Levis: 2°. *Agnès* ou *Anne* de Jaucourt, fille d'*Aubert*, seigneur de Ville-Arnoul, & de *Renée* le Roux des Aubiers. Ses enfans du premier lit, furent *Jeanne* de la Guiche, prieure de Marcigni-les-Nonains; *N.* religieuse à Marcigni; *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Chandieu, seigneur de Paule en Beaujolois; & *Marguerite*, mariée 1°. à *Merand*, seigneur de Franchelins: 2°. à *Guillaume* de Roussillon, seigneur de Mespilia. Ceux du second lit, furent *Jean* seigneur de la Guiche, mort sans alliance; PIERRE, qui suit; *Philibert*, prieur de Saucillanges; *Guillaume*, grand archidiacre de Mâcon; *Jean*, prieur de Losne; *Catherine* de la Guiche, alliée l'an 1502. à *Philippe* de Vienne, seigneur de Clervaut; & GERARD de la Guiche, troisiéme fils, qui fut seigneur, de Martigni-le-Comte, de Sainte-Foi, &c. Il acquit aussi la terre de Noyers en Briennois, suivit le roi Charles VIII. à la conquête de Naples, fut lieutenant au gouvernement de Savonne, & épousa l'an 1513. *Anne* de Jaucourt, fille de *Hugues*, seigneur de Marault & de Migé, & de *Marguerite* de la Fayette, sa seconde femme, dont il eut *Edme* de la Guiche, seigneur de Martigni, &c. mort l'an 1547. à 22. ans à l'entrée que le roi Henri II. fit à Paris; & *Anne* de la Guiche, mariée à *François* de Choiseul, baron de Clermont.

IX. PIERRE seigneur de la Guiche, de Chaumont, &c. chevalier, conseiller & chambellan du roi, bailli d'Autun & de Mâcon, rendit des services considérables, aux rois Louis IX. Charles VIII. Louis XII. & François I. qui l'envoyerent en ambassade à Rome, en Espagne, en Angleterre & en Suisse. Il se retira en sa maison de Chaumont, où il mourut l'an 1544. chargé d'honneur & d'années, âgé de 80. ans, & fut enterré en l'église de la Guiche qu'il avoit fait bâtir. Il avoit épousé l'an 1491. *Marie*, dite *Françoise* de Chazeron, fille d'*Antoine*, ou *Jacques* seigneur de Chazeron, & d'*Anne* d'Amboise, sœur de *Georges* cardinal d'Amboise, premier ministre d'état, de laquelle il eut dix fils & trois filles; sçavoir, *Jacques* de la Guiche, né le 28. Septembre 1496. mort à 16. ans; *Pierre*, né le 14. Décembre 1500. prieur de Notre-Dame de Losne, mort à la fleur de son âge; *Jean*, né le 24. Juin 1504. homme d'armes de la compagnie du seigneur de Montmorenci, tué au combat de la Bicoque l'an 1522; GABRIEL, qui suit; *Claude*, qui fut successivement prieur de Losne & de saint Pierre de Mâcon, abbé de Beaubec & de Hautecombe, évêque d'Agde, puis de Mirepoix, ambassa-

deur à Rome & en Portugal, & qui mourut à Rome le 9. Avril 1553; *François*, archidiacre de Tours, abbé de la Luserne & de saint Satur, doyen & chanoine de Mâcon; *Philibert*, prieur d'Aulgerolles & Saucillanges; Georges, *qui a fait la branche des seigneurs de* Sivignon, *rapportée ci-après: Charles*, né le 25. Mai 1510. seigneur de saint Aubin & de la Perriere, enseigne des cent gentilshommes de la maison du roi, chevalier de son ordre, mort sans alliance à la journée de Montcontour; *Sebastien*, né le 17. Octobre 1513. prieur de Losne, & administrateur de l'abbaye de Gaillac, où il mourut; *Jeanne*, née le 9. Mai 1501. mariée l'an 1514. à *Jacques* Palatin de Dyo; *Marguerite*, née le 1. Avril 1502. mariée à *Antoine* de Montmorin, seigneur de Châtelár; & *Jeanne* de la Guiche, née le 7. Juillet 1506. religieuse à Marcigni.

X. Gabriel seigneur de la Guiche, de Chaumont, &c. chevalier de l'ordre du roi, bailli de Mâcon, échanson du roi, gouverneur de Bresse, se signala en plusieurs occasions. Il avoit épousé le 9. Août 1540. *Anne* Soreau, fille unique & héritiere de *Charles*, seigneur de saint Geran, & d'*Agnès* de Brie, dame de Coudun, dont il eut Philibert, qui suit; Claude, *qui a fait la branche de saint* Geran, *rapportée ci-après: Jean*, prieur de Saucillanges, puis baron de Bournoncle l'an 1603. qui fut marié à *Gabrielle* de Lastic, fille & héritiere de *Thibault* seigneur de Lastic & Rochegoude, chevalier de l'ordre du roi, dont il eut pour fille unique, *Susanne* de la Guiche, dame de Lastic, mariée à *Louis-Antoine* de la Rochefoucaud, marquis de Langheac; *François* de la Guiche, abbé de saint Satur, prévôt de saint Pierre de Mâcon, & prieur de Monstiers; & *Perrone* de la Guiche, mariée le 2. Juillet 1570. à *Louis* vicomte de Pompadour.

XI. Philibert seigneur de la Guiche & de Chaumont, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la ville de Lyon, & du Lyonnois, Forez & Beaujolois, fut fait grand maître de l'artillerie l'an 1578. par la démission du maréchal de Biron. Il servit les rois Henri III. & Henri IV. combattit à la bataille d'Ivri l'an 1590. & mourut l'an 1607. Il avoit épousé 1°. *Eleonore* de Chabannes, dame de la Palice: 2°. *Antoinette* de Daillon du Lude, fille de *Gui* de Daillon, comte du Lude, gouverneur du Poitou, &c. & de *Jacqueline* de la Fayette, dame de Pontgibaut, dont il eut *Henriette* de la Guiche, dame de Chaumont, mariée 1°. l'an 1619. à *Pierre* de Matignon, comte de Torigni: 2°. l'an 1629. à *Louis-Emanuel* de Valois, duc d'Angoulême, morte le 22. Mai 1682. âgée de 84. ans; & *Anne* de la Guiche, mariée l'an 1631. à *Henri* de Schomberg, comte de Nanteuil, maréchal de France, &c. morte le 20. Avril 1663.

BRANCHE DES COMTES DE SAINT GERAN.

XI. Claude de la Guiche, deuxiéme fils de Gabriel seigneur de la Guiche, de Chaumont, &c. & d'*Anne* Soreau, dame de saint Geran, fut seigneur de saint Geran, chevalier de l'ordre du roi, & mourut le 2. Juillet 1592. Il épousa par contrat du 3. Juillet 1566. *Suzanne* des Serpens, dame de Chitain, fille unique de *François*, seigneur de Chitain, & de *Jacqueline* de Changi, dame de Lallieres, laquelle vivoit l'an 1628. Il eut pour enfans *Philibert* & *Antoine*, morts jeunes; Jean-François, qui suit; *Godefroi*, seigneur de Chitain, tué en duel en Janvier 1627. qui avoit épousé le 15. Août 1626. *Antoinette* d'Albon, fille de *Pierre*, seigneur de saint Forgeux, dont il n'eut point d'enfans; *François*, abbé de saint Satur; *Françoise*, mariée l'an 1584. à *Gaspard* de Coligni I. du nom, seigneur de Saligni, lieutenant general en Bourbonnois; *Marguerite*, mariée l'an 1588. à *Philibert* de Serpens, seigneur de Gondras; *Claudine*, mariée le 11. Février 1597. à *Helie* de Gaing, baron de Linas; *Diane*, abbesse de Cusset, morte le 23. Juillet 1657. âgée de 80. ans; & *Perrone* de la Guiche, prieure de Marcigni.

XII. Jean-François de la Guiche, seigneur de saint Geran, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, & gouverneur du Bourbonnois, mourut en son château de la Palice le 2. Decembre 1632. âgé de 63. ans. Il épousa 1°. l'an 1595. *Anne* de Tournon, dame de la Palice, fille & héritiere de *Just* seigneur de Tournon, & d'*Eleonor* de Chabannes, dame de la Palice, morte l'an 1614: 2°. *Suzanne* aux Espaules, veuve de *Jean*, seigneur de Longaunai, & fille aînée de *Georges*, seigneur de sainte Marie du Mont, lieutenant de roi en Normandie. Il eut du premier lit, Claude-Maximilien, qui suit; *Marie-Gabrielle*, mariée 1°. l'an 1614. à *Gilbert*, baron de Chazeron, gouverneur du Bourbonnois: 2°. le 12. Juin 1627. à *Timoleon* d'Espinai, marquis de saint Luc, maréchal de France, morte le 27. Janvier 1632; *Jacqueline*, mariée l'an 1632. à *Renée* marquis de Bouillé, comte de Créance, morte en Janvier 1651; *Marie*, *Suzanne* & *Louise* de la Guiche, religieuses à Marcigni. Du second lit, vint *Marie* de la Guiche, mariée le 8. Janvier 1645. à *Charles* de Levis, duc de Ventadour, pair de France, gouverneur du Limousin, morte le 3. Juillet 1710. âgée de 78. ans; & *Suzanne* de la Guiche, morte sans alliance en Novembre 1647. âgée de 11. ans.

XIII. Claude-Maximilien de la Guiche, comte de saint Geran, de la Palice & de Jaligni, gouverneur sénéchal & maréchal de Bourbonnois, mourut le 31. Janvier 1659. en sa 56. année. Il avoit épousé le 17. Février 1619. *Suzanne* de Longaunai, fille unique de *Jean* de Longaunai, seigneur d'Amigni, & de *Suzanne* aux Espaules, sa belle-mere, morte l'an 1679. dont il eut

XIV. Bernard de la Guiche, comte de saint Geran, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, ambassadeur à Florence en Angleterre & Brandebourg. L'histoire de son enlevement au moment de sa naissance l'an 1641. est singuliere. Il fut depuis reconnu par son pere & sa mere; il eut cependant un grand procès à soutenir pour son état, qui fut jugé en sa faveur par arrêts du parlement des 19. Juillet 1663. & 5. Juin 1666. & mourut le 18. Mars 1696. âgé de 55. ans. Il avoit épousé l'an 1667. *Françoise-Magdeleine-Claude* de Warignies, fille unique de *François*, seigneur de Montfreville, & de *Marguerite-Jourdaine* Carbonnel-Canisi, dont il eut pour fille unique *N.* de la Guiche, née vers l'an 1688. qui est religieuse.

SEIGNEURS DE SIVIGNON.

X. Georges de la Guiche, huitiéme fils de Pierre seigneur de la Guiche, & de *Françoise* de Chazeron, né le 17. Août 1507. porta d'abord le titre de seigneur de la Perriere; fut pannetier du roi, & écuyer d'écurie de la reine Eleonore; & après la mort de son pere il eut en partage les terres de Sivignon, Nanton, &c. fut capitaine du château de Semur en Auxois, & bailli de Châlon. Il épousa le 9. Novembre 1549. *Marguerite* de Beauveau, fille de *René*, seigneur de Manonville, & de *Claude* Baudoche, dont il eut *Antoine*, lieutenant de la compagnie colonelle du seigneur Strozzi, tué à l'assaut de saint Lo en Normandie l'an 1574. âgé de 24. ans; *Jean-Baptiste* de la Guiche, capitaine au régiment de Languedoc, tué devant Montpellier à un combat contre les Huguenots; *Jean-Gabriel*, chevalier, de Malte, tué sur les galeres de la religion l'an 1570; *Pierre-Calais* de la Guiche, seigneur de Nanton, comte de S. Jean de Lyon, chanoine de Mâcon, tué en duel le 29. Mai 1581; Jacques, qui suit; *N. N.* morts jeunes; & *Françoise* de la Guiche, dame de Corcheval, mariée l'an 1578. à *Guillaume* d'Amanzé, seigneur de Chofailles.

XI. Jacques de la Guiche, seigneur de Sivignon, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, fut député aux états de Blois l'an 1588. Il avoit épousé *Renée* de Châteauvieux, dame d'Arbent, fille de *Claude* baron de Fromentes, & d'*Anne* de Rochechouart, dont il eut

XII. Philibert de la Guiche, comte de Sivignon, mestre de camp d'infanterie, mort en Decembre 1636. laissant de *Dele* de Rye, veuve d'*Ermenfroi* de Cusance, seigneur de saint Julien, & fille de *Christophle*, marquis de Varambon, comte de Verax, & de *Leonore* Chabot, Henri-François, qui suit; *Ferdinand*, seigneur de Garnerans, dit le chevalier de Sivignon; *Philiberte*, Ursuline à Lyon; *Catherine*, religieuse à Cusset; *Marie*; & *Renée-Henriette* de la Guiche, mariée l'an 1656. à *François* de sainte Colombe, seigneur de l'Aubespin & de Larrei.

XIII. Henri-François de la Guiche, comte de Sivignon, &c. capitaine de cavalerie, épousa l'an 1654. *Claude-Elisabeth* Damas, dame de Montmor, fille de *Jean*, seigneur de Montmor, & d'*Antoinette* Bouton, dont il a

eft *Nicolas*, comte de Sivignon; *Henri*, comte de Marrigni; *Henri*, chevalier de Malte; *Gabriel-Antoine*, feigneur de Chafli; *François-Leonor*, baron de Communs; & *Henriette* de la Guiche. * Pierre de saint Julien, *antiq. de Mâcon*. Du Bellai, *l. 3*. Godefroi. Le P. Anfelme. De Thou. Sainte-Marthe. Du Chêne. Guichenon, *mem. MS. de la maison de la Guiche*, &c.

GUICHE, (Jean-François de la) comte de la Palice, feigneur de faint Geran, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, & gouverneur du Bourbonnois, fils de CLAUDE, feigneur de faint Geran, & de *Suzanne* des Serpens, fervit fous le roi Henri IV. puis fous le roi Louis XIII. qui lui donna le bâton de maréchal de France le 24. Août 1619. & le fit chevalier de fes ordres. Depuis il commanda les armées du roi au fiége de Clerac, de Montauban, de faint Antonin, & de Montpellier. Ce feigneur eut beaucoup de part aux affaires de fon tems, & mourut en fon château de la Palice en Bourbonnois, le 2. de Décembre 1632. âgé de 63. ans. Son corps fut enterré dans la paroiffe de faint Geran, qu'il avoit eu foin de faire rebâtir.

GUICHENON, (Samuel) natif de Mâcon, & avocat à Bourg en Breffe, eft un des auteurs du XVII. fiécle qui s'eft le plus diftingué par fes profondes recherches dans l'hiftoire. Il publia en 1642. *in-4°.* à Paris une fuite chronologique des évêques du Bellei: & en 1650. il fit paroître *in-fol.* à Lyon une hiftoire de Breffe & de Bugei, Gex, & Valromei, qui ne comprend pas feulement ce qu'il y a de general, mais les fondations des églifes, l'origine des villes, & des fiefs, & les généalogies des familles nobles avec les preuves. L'auteur jouiffoit dès-lors du titre d'hiftoriographe du roi, & il ne voulut pas faire imprimer tout ce qui étoit venu à fa connoiffance, mais fe contenta de le décrire dans un exemplaire qu'il fe réferva, & qu'on conferve dans la bibliotheque des Auguftins au fauxbourg de la Guillotiere à Lyon. Philibert Collet, natif de Châtillon-lès-Dombes, & avocat au parlement de Bourgogne, a écrit contre cette hiftoire, mais fon ouvrage qui n'a pas paru, fe trouve entre les mains de plufieurs perfonnes. Guichenon écrivit auffi une hiftoire de la principauté de Dombes, qui n'a pas été imprimée, & que le préfident Pianelli de la Valette garde à Lyon. En 1660. le même auteur publia *in-4°.* un recueil des actes, & des titres les plus curieux de la province de Breffe & du Bugei, fous le titre de *bibliotheca Sebufiana*; & la même année il donna en 2. volumes *in fol.* l'hiftoire généalogique de la maifon royale de Savoye, qui plut beaucoup au duc, qui combla cet auteur de biens. Guichenon avoit été Huguenot, mais il fe fit Catholique, & eft reconnu pour judicieux écrivain. Il mourut en 1664. Son hiftoire de Breffe a été abrégée par Germain Guichenon, religieux Auguftin, dont l'ouvrage parut en 1709. *in-8°.* à Lyon & qui avoit publié dès l'an 1695. à Trevoux la vie de Camille de Neuville de Villeroi, archevêque de Lyon. * Le Long, *bibl. hiftor. de France*. Bayle, *dict. crit.*

GUIDE, (le) fameux peintre d'Italie, fils de *Daniel* Reni, excellent muficien, étudia les principes de la peinture fous Denys Calvart, Flamand, puis s'attacha près des Caraches, & travailla fous eux à différens ouvrages. Il prit une maniere de peindre contraire à celle de Michel Ange de Caravage. Celui-ci affectoit l'obfcurité, & les ombres, pour y cacher les chofes les plus difficiles de l'art, & le Guide peignoit fes figures dans le grand jour, pour faire mieux connoître la beauté de fes ouvrages. Cette oppofition fit naître plufieurs differends entre ces deux peintres, qui en feroient venus aux dernieres extrémités, fi le Guide n'eût été plus retenu & modéré que le Caravage. Entre quantité d'excellens tableaux du Guide, on diftingue le S. Michel, qui eft à Rome dans l'églife des Capucins. Le démon qui eft fous les pieds de l'ange, reffemble, dit-on, au pape Innocent X. Quelques-uns affurent que le Guide affecta cette reffemblance, pour fe venger de ce pape alors cardinal, dont il avoit fujet de fe plaindre; mais le comte Malvezzi, témoigne que le Guide, bien loin d'avoir eu cette penfée, fut fort fâché du bruit qui en courut alors. Le Guide amaffa beaucoup de bien, & auroit fini fes jours comblé d'honneurs, & fort accommodé des biens de la fortune, fi dans les dernieres années de fa vie, il ne fe fût abandonné au jeu, qui lui fit prefque perdre tout le grand amour qu'il avoit pour la peinture. Les grandes pertes qu'il fit l'ayant réduit à la pauvreté, il ne fongea plus à rendre fes tableaux confidérables par l'étude & par le travail; mais il peignit à la hâte pour tirer de l'argent plus promptement. Ce peintre mourut l'an 1642. âgé de 67. ans. * Felibien, *entretiens fur les vies des peintres*, 4. *partie*. M. de Piles, *vies des peintres*.

GUIDOCCIONI, ou GUIDUICCIONI, (Barthelemi) cardinal, évêque de Luques, dans le XVI. fiécle, fortoit d'une des meilleures familles de la ville de Luques en Tofcane, où il nâquit l'an 1470. Après avoir fait du progrès dans les fciences humaines, dans la théologie & dans la jurifprudence, il fe fit connoître à la cour de Rome, où il fut domeftique du cardinal Farnefe, qui le fit vicaire general dans l'évêché de Parme. Ce cardinal étant devenu pape fous le nom de Paul III. rappella Guidiccioni, qui s'étoit retiré à la campagne, près de Luques, où il ne s'occupoit qu'à l'étude des belles lettres & aux exercices de piété. Il lui donna l'an 1539. le chapeau de cardinal, avec les évêchés de Chieufi, de Theramo & de Luques, & le fit gouverneur de Rome, dataire & grand pénitencier, &c. Il remit les deux premiers évêchés au pape, & réfigna le dernier à fon neveu. Il mourut le 28. Août 1549. âgé de 80. ans. Son corps fut porté dans fon églife de Luques, où l'on voit fon tombeau. On a recueilli de lui vingt volumes de droit, avec plufieurs petits traités. Il eut pour fucceffeurs dans l'évêché de Luques deux de fes parens, tous deux nommés *Alexandre* Guidiccioni. Un autre de ce nom & furnom, fut maître du palais du pape Paul III. gouverneur de Tivoli en 1540. évêque d'Ajacio, dans l'ifle de Corfe, & commandeur de l'hôpital du S. Efprit de Rome, où il mourut le 7. Octobre 1552. âgé de 64. ans. * Ughel, *Ital. facra*. La Rochepofai, *Nomencl. card.* Onuphre. Auberi. Michel Juftiniani, *hiftoire des gouverneurs de Tivoli*, &c.

GUIDOCCIONI, (Jean) de même famille que le cardinal, fut évêque de Foffombrone, dans le XVI. fiecle, fous le pontificat du pape Paul III. vers l'année 1535. & 1540. Il paffa par divers emplois à la cour de Rome, & laiffa des poëfies, des lettres & des harangues. LELIO GUIDOCCIONI, qui mourut le 7. Juillet 1643. eut beaucoup de part en l'eftime du cardinal Borghefe, & en celle du cardinal Antoine Barberin, qui lui donna un canonicat à fainte Marie Majeure. Il a écrit la vie du pape Paul V. & divers autres ouvrages en profe & en vers, dont plufieurs ont été recueillis en un volume, imprimé à Rome en 1637. * Ghilini, *theat. d'Huom. letter. p. 1*. Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Le Mire, *de fcript. fac. XVII.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. II. imag. illuft. c. 40.* &c.

GUIDO ARETINUS, *voyez* ARETIN.

GUIELME, (Jean) de Lubec, jeune homme très-poli & très-fçavant, alla à Bourges pour entendre Cujas. A peine fut-il arrivé en cette ville-là, qu'il endura une chaleur fi exceffive, qu'elle lui caufa une maladie qui l'emporta avant qu'il eût atteint l'âge de trente ans, au mois de Juillet 1584. Jofeph Scaliger, dit qu'il mourut d'une fiévre ardente, pour avoir bû dans les jours caniculaires, un pot de vin pur. Il fut d'autant plus regretté, qu'il étoit en état de donner au public plufieurs bons livres, & fur-tout une nouvelle édition des œuvres de Ciceron, qu'il avoit corrigées fur divers exemplaires manufcrits; ayant même fuppléé & rempli plus de fix cens endroits, où les éditions communes manquoient. M. de Thou, dans fon hiftoire dit, que Guielme étant venu à Paris, il lui avoit montré ce travail exact & curieux, qui eft perdu ou fupprimé, ajoute le même hiftorien, au grand préjudice de la république des lettres. Jufte-Lipfe affure, qu'il n'y avoit point d'homme de fon fiécle, qui eut l'efprit plus jufte, ni plus droit que Guielme; qu'il a donné au public plufieurs écrits; que l'on ne pouvoit rien voir de plus achevé dans fon genre que le livre qu'il a fait intitulé, *Quæftiones Plautinæ*, & que l'on y remarque une profonde érudition, & un jugement exquis: fes autres œuvres imprimées, font *De Magiftratibus populi Rom. dum in libertate Urbs fuit; Libri Verifimilium; Affertio adversùs C. Sigonium, non effe aut Marci Tullii aut fatis dignam M. Tullio, quæ illius nomine venditatur Confolationem: Manes Palmeriani. Poëmata.* Il a auffi traduit en latin quelques tragédies d'Euripide, qui n'ont pas été publiées. Jerôme Groflot de Lille, après avoir loué la candeur

de Guielme, sa probité, sa sobriété, son urbanité, sa piété, son érudition, dit qu'il avoit corrigé ou expliqué plus de trois mille endroits, dans les œuvres de Ciceron. * De Thou, *hist. Scaligerana.* Juste-Lipse, *elect. l. 1. c. 16. & epist. cent. 1. epist. 8. & 47.* Teissier, *addit. Eloges des hommes sçavans.*

GUIEMANS, ou VIOMADE, seigneur François & fidele conseiller du roi Childeric I. supporta avec un extrême déplaisir l'exil de ce prince, que ses sujets avoient chassé l'an 457. à cause de ses excès. Pour le remettre sur le trône, il s'insinua dans la confidence de Gillon, qu'on avoit mis en la place de Childeric, & lui donna des conseils violens, qui le rendirent odieux aux François. Alors il envoya au roi Childeric pour signal, la moitié d'une piece d'or, qu'il avoit partagée avec lui en le quittant, & lui conseilla de venir se rétablir sur le trône; ce qui s'executa heureusement. *Cherchez* CHILDERIC & GILLON. * Gregoire de Tours, *l. 2.* Aimoin. Sigebert. Gaguin.

GUIENNE, province de France, avec titre de duché, a été autrefois nommée *Aquitaine*, quoiqu'elle ne comprenne pas aujourd'hui tous les pays differens, que cette Aquitaine renfermoit anciennement. Pline lui donne le nom d'*Aremorica*. La Guienne particuliere est proprement la sénéchaussée de Bourdeaux; mais celle qui porte ordinairement ce nom, est bornée au couchant par la mer Oceane; au midi par les Landes de la Gascogne; au levant par le Perigord & le Querci; & au nord par la Saintonge. Le pays est agréable & fecond, l'air doux & tempéré, & les peuples braves, ingénieux; mais vains & bouillans. Dans la Guienne sont contenus le Bourdelois, l'Entre-deux-mers, le Medoc, le Bazadois, l'Agenois, & le Condomois. Bourdeaux est la capitale de la province, avec archevêché & parlement. Les autres villes sont Agen, Condom & Bazas avec évêchés; Marmande, Sainte-Foi, Libourne, Bourg-sur-mer, Nerac, &c. Les Romains donnerent à cette province le nom d'*Aquitaine*, à cause de ces eaux; elle ne s'étendoit, avant Auguste, qu'entre l'Ocean, les Pyrenées & la Garonne. Ce fut cet empereur qui étendit ses limites. Les Visigots la prirent sur les Romains, jusqu'à ce que le roi Clovis les en chassa. La Guienne eut depuis des ducs particuliers. Avant cela, les auteurs parlent d'un certain BASOLE, que Clovis fit mettre en prison à Sens. Aimoin parle de WILLICHAIRE, pere de *Calthé*, qui fut mariée à *Chramne*; & Gregoire de Tours fait mention de *Regnovaud* & d'*Ennodius*. On trouve ensuite *Sandregisile*, *Bertrand*, *Boggis*, ou *Bugise*, *Agalsius*, *Abbon* & *Ricuin*; mais on ne peut rien rapporter de ces ducs que par conjecture. Nous nommons ailleurs les rois & les ducs d'Aquitaine. Ceux de Guienne, ou de la seconde Aquitaine descendoient des comtes héréditaires de Poitou. RENAUD comte d'Herbauge ou Herbanges, est qualifié comte de Poitiers & marquis de Bretagne. Il combattit contre les Normans, dans l'isle de Noirmoutier, le 10. Août 835. se trouva à la funeste bataille de Fontenai l'an 841. & fut maître du comté de Nantes, usurpé sur Lambert qui le tua le 23. Juin 843. Il eut pour fils *Hervé* comte d'Auvergne, qui fut tué par le même Lambert l'an 844. ou 845; & BERNARD comte de Poitiers. Celui-ci épousa *Bilichilde*, sœur de *Goslin*, évêque de Paris, & eut RANULFE I. qui suit; *Bernard*, comte d'Auvergne après Hervé son oncle, & qui fut pere de *Guerin*, comte d'Auvergne; & de GUILLAUME, surnommé *le Débonnaire*, aussi comte d'Auvergne, marquis de Nevers, & duc d'Aquitaine, qui fonda l'abbaye de Cluni en 910. bâtit l'église du prieuré de Saucillanges en 916. & mourut sans postérité en 917. GUILLAUME *le Débonnaire* avoit une sœur nommée *Adelinde*, mere de *Guillaume*, surnommé *le Jeune*, & d'*Acfred*, qui furent après la mort de leur oncle, successivement ducs d'Aquitaine & comtes d'Auvergne; *Emenon*, que le pape Jean VIII. excommunia pour s'être alliée avec Hugues *le Bâtard*, fils du roi Lothaire & de Valdrade; & *Gauzberg*, selon M. Besli. RANULFE I. fut comte de Poitiers & abbé de S. Hilaire. Plusieurs auteurs modernes disent, que le roi Charles *le Chauve*, le fit duc de Guienne. Il fut défait en combattant contre les Normans à Brillac, le 6. Novembre 852. L'année suivante il remit au même Charles *le Chauve*, le jeune Pepin, de la personne duquel il s'étoit rendu maître; & combattant les Normans avec Robert *le Fort*, dans un village d'Anjou nommé *Brisert*, il y reçut une blessure, dont il mourut au mois de Juillet 867. il laissa RANULFE II. qui suit; *Gozbert*, dont Reginon fait mention; *Ebles*, abbé de S. Denys, de S. Hilaire de Poitiers, &c. qui defendit Paris contre les Normans & qui fut tué l'an 892. en assiégeant le château de Brillac en Poitou. RANULFE II. se brouilla avec le roi Eudes, qui porta la guerre dans son pays, & depuis étant à la cour de ce prince, fut empoisonné vers l'an 892. On croit qu'il épousa *Adelaïde*, qu'on fait fille du roi *Louis*, dit *le Begue*, de laquelle il eut EBLES, qualifié comte de Poitou & duc de Guienne. Son pere le recommanda en mourant au comte saint Geraud, seigneur d'Aurillac, qui l'envoya à Guillaume *le Pieux*, comte d'Auvergne & duc de Guienne. Ebles épousa 1°. *Aremburge*: 2°. *Emiliane*, qui vivoit l'an 912: & 3°. *Adele* ou *Edwige*, fille d'*Edouard*, dit *le Vieux*, roi d'Angleterre, dont il eut GUILLAUME, *Tête d'Estoupes*; & *Ebles*, évêque de Limoges, abbé de S. Maixent, &c. mort vers l'an 975. GUILLAUME III. du nom, *Tête d'Estoupes*, à cause de sa chevelure blonde, comte de Poitou, & duc de Guienne, fut aussi comte d'Auvergne. Le roi Lothaire excité par son oncle Hugues *le Blanc*, lui fit la guerre; mais depuis il se réconcilia avec lui, & le secourut au siége de Vitri sur la fin du mois d'Octobre l'an 963. Le duc à son retour, prit résolution de se faire religieux en l'abbaye de S. Cyprien de Poitiers, puis à S. Maixent, où il mourut la même année, ou la suivante 964. Ce fut lui qui rebâtit l'abbaye de Jean d'Angeli, ruinée par les Normans. Il épousa *Adele* de Normandie, dite *Gerloc*, fille de *Rollon*, premier duc de Normandie, & de *Pope*, & en eut GUILLAUME IV. qui suit; *Jocelin*, qu'on fait comte de Diois & de Valentinois; *Adele*, femme du roi *Hugues*, surnommé *Capet*, &c. GUILLAUME IV. dit *Fierabras*, eut peine de suivre le parti de Hugues *Capet*, & de Robert, quoique l'un fût son beau-frere, & l'autre son neveu. Il lui rendit ensuite obéissance, défit Geofroi, dit *Grisegonelle*, comte d'Anjou; & à l'imitation de son pere, prit l'habit de religieux à S. Maixent, où il mourut le 3. Février 993. Il laissa d'*Emme* ou *Emeline* de Blois, GUILLAUME V. surnommé *le grand*, à cause de son courage, de sa prudence & de sa piété. Le roi Robert, les rois d'Espagne, de Navarre, de Danemark, l'empereur Henri, &c. le considéroient extrémement. Il faisoit presque tous les ans un voyage à Rome, ou à S. Jacques en Galice. Ce prince fonda l'abbaye de Maillezais, depuis évêché dans le Bas-Poitou, & y prit l'habit de religieux quelque tems avant sa mort, & qu'on met au 31. Janvier 1030. ou 1031. qui étoit la 71. de son âge. Il épousa 1°. *Almodie*, dont il eut GUILLAUME VI. qui suit; 2°. *Prisque* ou *Brisque*, fille de *Sanche-Guillaume*, duc de Gascogne, & héritiere de ses freres dont il eut *Eudes* ou *Odon*, comte de Gascogne, qui voulut prendre possession du duché de Guienne, après la mort de son frere aîné, mais il fut tué devant Mauzé, château au pays d'Aunis, le 10. Mars 1039; & *Thibaud*, mort jeune. Guillaume V. épousa en troisiémes nôces *Agnès* de Bourgogne, fille du comte *Othe-Guillaume*, & en eut PIERRE, dit GUILLAUME VII; GUI-GEOFROI, dit GUILLAUME VIII; & *Agnès*, seconde femme de *Henri* III. empereur, dit *le Noir*. GUILLAUME VI. dit *le Gros*, fit la guerre contre Geofroi *Martel*, comte d'Anjou, qui avoit epousé *Agnès* troisiéme femme de son pere: il fut défait l'an 1035. & mourut l'an 1038. sans laisser d'enfans de sa femme *Eustache*. Son frere PIERRE, dit GUILLAUME VII. fils d'*Agnès*, lui succeda, & mourut l'an 1058. ayant été attaqué d'une dyssenterie au siege de Saumur. Il ne laissa point d'enfans d'*Ermesinde*, son épouse. GUI-GEOFROI, dit GUILLAUME VIII. autre frere de ces derniers, fut ensuite duc. Il donna secours à Henri I. roi de France, fut battu par les Angevins, défit les Sarasins en Espagne, fit plusieurs fondations, & mourut au château de Chizé en Septembre l'an 1086. Son corps fut enterré dans l'abbaye de Monstier-Neuf de Poitiers, qu'il avoit rebâtie. Il épousa la fille d'*Audebert*, comte de Perigord, qu'il répudia pour cause de parenté, & s'allia avec *Mathe*, qu'il quitta encore, quoiqu'il en eût une fille, mariée à *Alfonse* VI. roi de Castille. Ensuite il prit une troisiéme alliance avec *Aldearde*, fille de *Henri* duc de Bourgogne, & en eut GUILLAUME IX. qui suit; *Hugues*, comte; *Agnès*, femme de *Pierre Sanche*, roi d'Aragon. GUILLAUME IX. gouverna long-tems ses

états. Il se croisa à Limoges l'an 1100. assista Alfonse d'Aragon contre les Maures, & passa plusieurs fois les Pyrenées à cette occasion. Il mourut le 10. Fevrier 1127. Ce duc épousa, 1°. *Ermengarde*, fille de *Foulques*, dit *Rechin*, comte d'Anjou, & de sa premiere femme *Hildegarde* de Baugenci; mais depuis il la répudia l'an 1090. & elle se remaria à *Alain* III. du nom, dit *Fergent*, comte de Bretagne: 2°. l'an 1094. avec *Philippe*, dite *Mahaud*, fille héritiere de *Guillaume* IV. comte de Toulouse, & en eut GUILLAUME X. qui suit; *Raimond* de Poitiers qui épousa *Constance*, fille unique & héritiere de *Boemond*, duc & prince d'Antioche, & qui fut tué le 26. Juin 1148; *Henri*, religieux, puis prieur de Cluni; *Agnès*, nommée *Mahaud*, mariée 1°. à *Aimeri* V. vicomte de Thouars: 2°. à dom *Ramir* II. roi d'Aragon; & quatre autres filles. GUILLAUME IX. épousa en troisiémes nôces *Hildegarde*, qui se plaignit au concile de Reims, tenu l'an 1119. en présence du pape Calixte II. de ce que le duc son mari l'avoit quitté pour prendre *Maubergeon*, femme du vicomte de Châtelleraud. Ce qu'Orderic Vitalis a remarqué dans le second livre de son histoire ecclésiastique. Son fils GUILLAUME X. ou IX. selon ceux qui n'admettent pas le II. lui succéda, & fut aussi comte de Toulouse de par sa mere *Philippe*, dite aussi *Mahaud*, fille & héritiere de *Guillaume* IV. comte de Toulouse & niéce de *Raimond* comte de saint Gilles; ce qui lui fut pourtant disputé. Ce duc à la persuasion de Gerard, évêque d'Angoulême, soutint les interêts de l'antipape Pierre de Leon, dit *Anaclet* II. contre Innocent II. S. Bernard le remit dans le bon parti. Depuis, faisant un voyage à Compostelle, il mourut le jour du vendredi saint de l'an 1137. & fut enterré devant le grand autel. Plus de vingt auteurs contemporains parlent de cette mort; cependant des faiseurs de légendes le font vivre jusqu'au 10. Fevrier 1157. & le font fondateur des *Guillemites*. *Voyez* GUILLAUME. Il avoit épousé *Aenor* ou *Alienor*, sœur du vicomte de Châtelleraud. On croit qu'il eut une seconde femme nommée *Emme*, fille du vicomte *Aimar*; & qu'elle fut enlevée par Guillaume *Taillefer*, fils de Wlgrin, comte d'Angoulême. Il eut de la premiere *Guillaume*, dit *le Courageux*, mort avant son pere; ALIENOR, qui suit; & *Alix*, dite *Perronelle*, mariée à *Raoul*, dit *le Grand* & *le Vieil*, comte de Vermandois. ALIENOR de Guienne fut mariée l'an 1137. au roi *Louis* VII. dit *le Jeune*, qui n'étant pas satisfait de sa conduite, s'en fit séparer sous prétexte de parenté, au concile de Boisgenci sur Loire, le 18. Mars 1152. Elle épousa le 19. Mai suivant, *Henri*, comte d'Anjou, depuis roi d'Angleterre, second de ce nom, *Richard*, dit *Cœur de Lion*, son troisiéme fils, fut comte de Poitiers, & mourut sans enfans. *Geofroi*, qui étoit le quatriéme fils, laissa *Artus*, qui fut comte de Bretagne. *Jean*, dit *Sans terre*, son oncle, cinquiéme fils d'*Alienor*, usurpa ses biens, & le fit mourir. C'est pour ce crime, que Jean, par arrêt de la cour des pairs, fut privé de tout ce qu'il tenoit en France, & que la Guienne fut unie à la couronne sous les rois Philippe *Auguste*, Louis VIII. & S. Louis. Ce dernier, par une facilité très-désavantageuse à l'état, céda une partie de l'Aquitaine aux Anglois, l'an 1259. sous le titre de duché de Guienne; car c'est seulement depuis ce tems-la, que le nom de Guienne est connu. On croit qu'il vient de celui d'Aquitaine, & qu'on a dit *Aquitaine*, puis *Guyaine*, & enfin *Guienne*. Quoi qu'il en soit il y eut encore divers changemens au sujet de ce duché, qui fut confisqué sur les Anglois par le roi Philippe *le Bel*. Ensuite on le leur céda encore, & ils en jouirent jusqu'à ce qu'ils en furent chassés entierement sous le regne du roi Charles VII. Le roi Louis XI. donna l'an 1469. la Guienne pour appanage à son frere *Charles*; mais ce prince étant mort sans enfans l'an 1472. la Guienne fut réunie pour la derniere fois à la couronne de France. * Aimoin. Gregoire de *Tours*. Annales d'Aquitaine. Lurbeus, *in onomast. & de illustr. vir. Aquitan.* Jean Besli, *geneal. des ducs de Guienne*. De Thou, *droits du roi*. Du Chêne. Sainte-Marthe. Justel. Catel. Labbe. *Miscel. p. II. p.* 506. Andoque. Le P. Anselme, &c.

GUIFFREI, (Guigues) seigneur de Boutieres, gentilhomme de Dauphiné, a été l'un des plus célebres capitaines du XVI. siécle. Il commença à porter les armes en Italie, sous le chevalier Bayard, du tems de Louis XII. & n'étant encore qu'en sa quinziéme année, il se distingua par son courage. Depuis il servit dans toutes les guerres d'Italie, fut pris à la bataille de Pavie, défendit Marseille contre l'empereur Charles V. & contribua beaucoup, l'an 1544. au gain de la bataille de Cerizoles, où il commandoit l'avantgarde. L'année suivante, il commanda une escadre de l'armée de 36. vaisseaux, que le roi François I. envoya contre les Anglois. La famille de Guiffrei a produit d'autres grands hommes. * *Consultez* les mémoires de du Bellei, & de Brantôme; le premier livre de l'histoire de Thou; celle de Dauphiné de Chorier, &c.

GUIGUES, *cherchez* GUI.

GUIGUES-ANDRE' de Bourgogne, *cherchez* ANDRE', &c.

GUIGUES, dauphin du Viennois, *voyez* DAUPHINE'.

GUIJENO ou SILICEO, (Jean Martinez,) cardinal, archevêque de Tolede, étoit de Villagarcia en Castille, & fils d'un pauvre laboureur, nommé *Jean Martinez* Guijeno, & de *Jeanne* Mugnos. Il changea depuis son nom de Guijeno, en celui de Siliceo, ou *du Bois*, qui signifie la même chose. Il commença à apprendre la grammaire à Llerena, petite ville près de Villagarcia, où il revenoit les samedis prendre du pain pour toute la semaine. On dit même que ses parens n'ayant pas de quoi lui en fournir, il fut obligé de servir de sacristain dans l'église de son village. Depuis il fit son cours de philosophie à Seville, & résolut d'aller à Rome; mais en passant à Valence, il fut contraint de s'y arrêter quelque tems, à la priere d'un gentilhomme, qui lui confia la conduite de ses enfans. Ce fut dans cette ville qu'il fit amitié avec un religieux qui lui conseilla de venir à Paris, plutôt que de tourner ses pas vers Rome, où il avoit dessein d'aller. Il suivit ce conseil, & eut sujet de s'en louer; car outre le secours qu'il trouva dans cette ville pour subsister, il obtint une place de régent & de maître-ès-arts, & fit de grands progrès dans la théologie. Depuis, étant revenu en Espagne, il y enseigna la philosophie dans l'université de Salamanque, fut théologal de Coria, & fut choisi pour être prédicateur de Philippe infant d'Espagne, fils de l'empereur Charles V. Il fut aussi aumônier & confesseur du prince, qui lui fit donner l'évêché de Carthagene, & l'envoya l'an 1543. pour recevoir à Badajox D. Marie, infante de Portugal, sa fiancée. Le même infant qui fut le roi Philippe II. lui fit donner l'archevêché de Tolede. Siliceo fit de grands présens à son église, & fonda deux maisons; l'une pour l'éducation de quarante jeunes garçons, qu'on élevoit dans la pieté pour le service divin: & l'autre pour autant de pauvres filles de naissance irréprochable. Il fut fait cardinal l'an 1555. par le pape Paul IV. & mourut le 31. Mai 1557. âgé de près de 80. ans. Ce prélat a composé des paraphrases sur le *Pater noster*, & sur l'*Ave Maria*, pour l'instruction de ses diocésains. *Lorenço* son frere, prit alliance dans la maison de Carvajal, & épousa D. *Francisca*, dame de Medina Suerte; mais il mourut sans postérité. Le cardinal eut aussi deux sœurs, dont l'aînée laissa un fils, qui fut chanoine de Tolede, & abbé de San Leocadia. * Auberi, *hist. des card. &c.*

GUIJON, (Jacques) poëte Latin, celebre en France, étoit né à Autun, & non à Saulieu, l'an 1542. & exerça la profession d'avocat au parlement de Dijon. Il avoit trois freres, qui se distinguerent aussi par leur érudition. *Jean*, l'un de ses freres, étoit procureur du roi du domaine, & a laissé entr'autres ouvrages une dissertation sur les magistrats d'Autun. Entre un assez grand nombre de poësies que Jacques Guijon a composées, on a sur-tout estimé la sçavante version, qu'il a faite du commencement du poëme géographique de Denys *le Periegete*, qui contient une description de l'Ocean. Ce qu'il y a de remarquable dans cette traduction, c'est qu'il a exprimé son auteur vers pour vers, & quasi mot pour mot, sans être tombé dans aucun des défauts qui sont ordinaires à ceux qui traduisent en vers, & à ceux même qui suivent pied à pied les auteurs qu'ils tournent en prose. L'on est redevable de l'édition de ses ouvrages, & de ceux de ses trois autres freres, sçavoir, *Jean*, *André* & *Hugues* à M. Philibert de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, qui publia aussi sa vie l'an 1658. Jacques Guijon mourut âgé de 83. ans l'an 1625. * Baillet, *jugem. des sçavans, tom. VIII.* ou *V. de l'édit. de* M. de la Monnoie.

GUILANDIN, (Melchior) medecin de Konisberg, dans

la Prusse, l'étudia dans son pays, & étant allé à Venise, il suivit un marchand qui le mena dans les Indes. A son retour, il fut fait esclave, & fit pendant ce tems une recherche exacte des plantes les plus rares. Depuis il recouvra la liberté, & étant venu à Padoue, il eut soin du jardin des simples, & mourut l'an 1589. Il s'éleva entre Mathiole & lui une grande dispute, & ils écrivirent l'un contre l'autre. Nous avons de Guilandin cinq épîtres: un traité intitulé *Theon*; un de l'oiseau de paradis; & un du papier, qui est comme un commentaire sur trois chapitres de Pline. Joseph Scaliger & Jerôme Mercurialis ont combattu ce dernier ouvrage. * Gesner, *biblioth.* De Thou, *hist. l. 96.* Melchior Adam, *in vit jurisc. Germ.* Paschal. Gallus & Vander Linden, *biblioth. med.*

GUILFORT, capitale du comté de Surrei, en Angleterre, dans la contrée appellée Woking. Elle envoie deux députés au parlement. Elle est agréablement située sur la riviere de Wei, elle a trois paroisses, est bien fréquentée, belle & pourvûe de toutes choses. Les rois Saxons y avoient un palais, & alors la ville étoit fort grande. On peut encore y voir près de la riviere les ruines d'un ancien & grand château. En 1660. le roi Charles II. créa Elizabeth, vicomtesse de Kinelmalki en Irlande, comtesse de Guilfort pour sa vie. En 1672. le même prince accorda le titre de comte de Guilfort à *Jean* Maitland, duc de Lautherdale en Ecosse. Après lui *François* North fut fait baron de Guilfort par le même roi: honneur dont jouissoit *François* North son fils en 1701. Cette ville est à 30. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

GUILIEM ou GUILLAUME, *voyez* GUIELME.

GUILLARD, (Charles) président au parlement de Paris, étoit fils de JEAN, notaire & secrétaire du roi, conseiller trésorier, & receveur general de toutes les finances du comté du Mans, qui fut annobli par lettres données au mois de Février 1464. L'auteur de l'histoire du Gatinois qui est fort fécond en fables, assure, que ceux de cette famille, qui se disent descendus de saint Hubert, prétendent que, par son intercession, ils guérissent de la rage. Quoi qu'il en soit, Charles Guillard parut avec tant d'applaudissement dans le barreau, qu'il fut élu conseiller au parlement l'an 1482. puis maître des requêtes. Il rendit de grands services aux rois Charles VIII. & Louis XII. qui le nomma président à Mortier l'an 1508. Ce fut dans cet emploi, qu'il fit paroître son érudition & sa profonde expérience. L'an 1534. improuvant la vénalité des offices, il quitta le sien, & s'étant retiré dans sa maison de l'Espicheliere au Maine, il y mourut le 13. Novembre 1537. âgé de plus de 80. ans. Il laissa deux fils ANDRE', conseiller d'état, & *Louis* Guillard, évêque de Tournai, puis de Chartres, de Châlon & enfin de Senlis, prélat d'un grand mérite, & très-zélé pour l'église, qui mourut le 19. Novembre 1565. ANDRE' son frere, fut pere d'un autre ANDRE' Guillard, premier président au parlement de Bretagne, qui fut envoyé ambassadeur à Rome, depuis l'ouverture du concile de Trente. *Charles* Guillard son frere, fut évêque de Chartres après son oncle *Louis*, & composa un traité des principes de la foi, &c. Il testa le 18. Fevrier 1573. * Morin, *hist. du Gatinois.* Blanchard, *hist. des présidens du parlement.* Sainte-Marthe, &c.

ROIS D'ANGLETERRE.

GUILLAUME I. de ce nom, roi d'Angleterre, dit *le Bâtard & le Conquerant*, étoit fils *naturel* de ROBERT, duc de Normandie, & de la fille d'un bourgeois de Falaise, pelletier de son métier, nommée *Herleve*. Lorsque Robert fut mort l'an 1035. à Nicée en Bithynie, au retour d'un pélerinage de la Terre-Sainte, Guillaume son fils unique, qu'il avoit institué son héritier, lui succéda. Deux de ses oncles s'opposerent à son élevation, & son pays fut en proie aux troubles & aux factions causées par sa minorité & par le défaut de sa naissance: mais il triompha des rebelles avec le secours de Henri I. roi de France; il battit le comte d'Arques, prit le pays du Maine, & porta la guerre en Anjou. L'an 1066. Edouard III. roi d'Angleterre, mourut sans enfans, & laissa son royaume à *Guillaume*, soit parce qu'il étoit son parent, soit en reconnoissance des bons traitemens qu'il avoit reçus de son pere, pendant son exil, mais les Anglois déférerent le royaume à *Harand* ou *Harald*, fils de *Goduvin*, grand seigneur du pays. Le duc mit d'abord des troupes sur pied, passa dans la Grand'Bretagne; & le 14. Octobre de la même année 1066. gagna la bataille dans laquelle Harald fut tué. Cet avantage fut suivi de quelques autres qui lui firent mériter le nom de *Conquerant*; & c'est depuis lui que l'Angleterre a été dominée par des rois du sang des ducs de Normandie. Guillaume reçut hommage du roi d'Ecosse, fit la guerre en Bretagne, & vit son propre fils *Robert* III. duc de Normandie, dit *Courtecuisse*, prendre les armes contre lui. On dit que c'est de-là qu'un auteur du tems prit sujet de faire le roman de *Robert le Diable*. Le duché de Normandie fut cédé à Robert l'an 1087. ou 1088. Guillaume étoit devenu valétudinaire, & faisoit diete à Rouen, pour se décharger du trop de graisse qui l'incommodoit. Philippe I. roi de France, avec lequel il avoit eu quelque démêlé, lui fit demander en raillant, quand il releveroit de ses couches. Le Normand lui envoya dire, qu'au jour de sa sortie, il l'iroit visiter avec dix mille lances, en forme de chandelles. En effet, sitôt qu'il put monter à cheval il désola le Vexin-François, & brûla Mantes; mais il se fatigua tellement à l'attaque de cette place, qu'étant retourné malade à Rouen, il y mourut le 10. Septembre de la même année 1087. & fut enterré en l'abbaye de S. Etienne de Caen, qu'il avoit fondée. Waces, ancien poëte contemporain de Henri II. roi d'Angleterre, & auteur des vies des ducs de Normandie en vers, marque que ce fut après avoir été duc 32. ans & six mois. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à ANGLETERRE. * Guillaume de Preaux, dit *de Poitiers*, archidiacre de Lisieux, *Gesta Guil. I.* Olderic Vital. La chron. de Normandie. Froissard. Du Chêne, *hist. d'Angl.* Le P. Anselme, &c.

GUILLAUME II. dit *le Roux*, second fils de GUILLAUME I. succéda à la couronne d'Angleterre, à l'exclusion de *Robert*, son aîné, qui fut duc de Normandie. Il s'acquit d'abord l'affection de ses sujets, par des libéralités considérables qu'il fit aux principaux, & fut couronné par Lanfranc, archevêque de Cantorberi, le dimanche 26. Septembre 1087. Ensuite il dissipa une conspiration faite contre lui, châtia les conjurés, & prit les armes l'an 1088. contre son frere qui avoit des prétentions sur son état, comme son aîné. Cette guerre fut suivie d'un traité de paix, qui ne dura pas longtems, & qu'on ne confirma, que quand Robert entreprit le voyage de la Terre-Sainte, par les soins de Pierre l'Hermite. Guillaume, qui étoit extrêmement promt, entreprit des guerres assez legerement. Il persécuta S. Anselme, archevêque de Cantorberi, & l'an 1095. il se réconcilia avec lui, & obtint même pour ce prélat *le pallium*, que le pape lui envoya le 4. du mois de Juin 1100. ou 1101. Chassant dans la nouvelle forêt de Normandie, il y fut blessé d'un coup de flêche, tiré sans dessein par Gautier Tirel, l'un de ses courtisans, & en mourut le jeudi 2. Août 1100. sans postérité. *Henri* son frere lui succéda. * Guillaume de Poitiers, *de gestis Guillelmi II.* Guillaume de Malmesburi. Roger. Matthieu Paris. Du Chêne, *hist. d'Angl.* Chron. de Normandie, &c.

GUILLAUME III. roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, prince d'Orange, &c. fils posthume de GUILLAUME de Nassau, prince d'Orange, & de *Henriette-Marie*, fille de *Charles* I. roi d'Angleterre, nâquit à la Haye le 14. Novembre 1650. La mort prématurée de son pere, qui venoit de mettre le siége devant Amsterdam, lui fut extrêmement desavantageuse. Les vrais républicains convaincus par leur propre expérience, que la trop grande puissance des princes d'Orange causeroit infailliblement la ruine de leur liberté, se lierent ensemble, & dépouillerent le jeune prince des charges de gouverneur general, & amiral des provinces de Hollande, Zélande & Utrecht, s'engageant par serment de ne les point réunir ensemble. Ainsi ce prince, fut réduit à passer sa jeunesse en personne privée. Il avoit atteint l'âge de 22. ans, lorsque les Hollandois, par leurs brigues, & leurs cabales, firent tourner contre eux l'an 1672. les armes du roi Louis XIV. La rapidité des conquêtes de ce monarque jetta leurs provinces dans la derniere consternation, & le jeune prince sçut habillement se prévaloir de leur terreur, pour se faire restituer l'autorité que ses ancêtres avoient possédée. Corneille & Jean de With freres, le premier bourguemestre de Dordrecht, & l'autre pensionnaire, c'est-à-dire, premier mi-

niftre d'état de Hollande, chefs de la faction des Louvenftein, grands zelateurs de la liberté, & par conféquent ennemis des princes de Naffau, furent mis en piéces par le peuple, furieux de fes pertes, & foulevé par les partifans de cette maifon. Ce maffacre applanit au jeune prince le chemin du commandement, après lequel il foupiroit, & le mit en état d'agir à la tête d'une armée de 25. mille hommes. Ses premieres tentatives furent la garde des bords de l'Iffel qu'il abandonna après le celebre paffage du Rhin par les François, le fiége de Woërden, que le duc de Luxembourg lui fit lever avec un corps de trois mille hommes; & celui de Charleroi, d'où la défenfe du brave comte de Montal le força de fe retirer. L'année 1673. que le roi ouvrit par la prife de Maftricht, fut un peu plus heureufe pour le prince d'Orange; car après avoir repris la petite ville de Naërden, il vit l'empereur fecondé de la plûpart des princes de l'Empire, joindre fes forces à celles des états. L'armée formidable de ces puiffances, qui montoit à 60. mille hommes, ne laiffa pas d'être battue à Senef l'an 1674. par le prince de Condé, qui n'en commandoit que 40. mille, & à qui cette victoire eût coûté moins cher, s'il fe fût contenté de fes premiers avantages. Il eft conftant que le prince d'Orange, l'un des trois generaux ennemis, donna dans cette occafion des marques d'une valeur & d'une prudence diftinguée; mais ni l'une ni l'autre ne purent l'empêcher d'échouer encore avec les autres alliés devant Oudenarde. Il tâcha de s'en confoler par la prife de Grave, que le comte de Chamilli, qui s'étoit défendu avec une vigueur inconcevable, ne put fe réfoudre à rendre, que fur un ordre exprès du roi, & après avoir fait perir près de 12000. hommes des affiegeans. La campagne de 1675. leur coûta quelques villes, & entr'autres celles de Limbourg, que le prince d'Orange, uni au gouverneur des Pays-bas, tenta inutilement de fecourir à la tête d'une armée de 50. mille hommes. Il eut le même chagrin l'année fuivante au fujet de Bouchain, & en reçut un autre beaucoup plus fenfible, lorfqu'il fut contraint le 26. Août de décamper précipitamment de devant Maftricht, après un fiége de 50. jours. Valenciennes & Cambrai furent prifes par le roi au commencement de l'année 1677. & S. Omer fut affiegé par Philippe duc d'Orleans, frere unique de fa majefté. Le prince y accourut avec les alliés, & perdit une bataille près de Caffel le 11. d'Avril. La paix fe traita l'année fuivante à Nimegue, pendant que les François faifoient de nouveaux progrès. Le prince d'Orange que fes interêts engageoient à défaprouver cette négociation, obfervoit cependant le duc de Luxembourg qui tenoit Mons invefti, & qui avoit eu nouvelles que les Hollandois avoient figné le traité; mais le prince, auffi bien inftruit que lui de cette circonftance, fe flata d'obtenir par rufe une victoire, que la force avoit toujours refufée à fes armes, & attaqua brufquement les François campés à S. Denys. Leur general quoique furpris, ne fut pas long-tems à fe remettre; & repouffa avec beaucoup de carnage les ennemis qui s'étoient d'abord emparés de S. Denys, & lui avoient taillé en pieces quelques régimens. Ainfi finit cette premiere guerre, où le prince d'Orange, quoique très-fouvent vaincu, ne laiffa pas de fe fignaler dans toutes les occafions. Ce prince qui venoit d'époufer *Marie* Stuard, fille du duc d'Yorck, s'ennuia de vivre en républicain; & ne fe fervit du loifir que lui donnoit la paix, que pour fonger à foulever de nouveaux ennemis contre la France. Quelques années fe pafferent fans qu'il pût trouver lieu de faire réuffir fes deffeins; mais enfin, à force d'intrigues & de mouvemens, tant de fa part que de celle du duc de Neubourg, & des autres miniftres de l'empereur, il vint à bout de faire figner à Augfbourg au mois de Juillet 1686. une ligue entre l'empereur, la plupart des princes d'Allemagne, le roi d'Efpagne & les Etats generaux. Plus d'une année fe paffa avant que les alliés euffent achevé leurs préparatifs; mais l'an 1688. le roi Louis XIV. les prévint & fit affieger Philifbourg par monfeigneur le Dauphin, qui foumit cette forterefffe importante, peu auparavant que le duc de Savoye entrât dans la ligue. Cependant le prince d'Orange étoit attentif à l'execution d'un projet, auffi flateur pour fon ambition, que flétriffant pour fa memoire. Jacques, duc d'Yorck, fon beau-pere, étoit monté fur le trône d'Angleterre l'an 1685. fous le nom de *Jacques* II. après la mort de fon frere *Charles* II. L'ardeur de fon zele pour la religion Catholique fouleva contre lui un parti factieux, dont le prince d'Orange, foulant aux pieds les devoirs du fang & de l'alliance, ne manqua pas de nourrir le mécontentement. La trame fut conduite avec tant de fecret & de bonheur, que le prince ayant fait une defcente en Angleterre avec 20000. hommes, fur la fin de l'année 1688. le roi fon beau-pere fe vit abandonné de tous fes fujets, & fut contraint de chercher fon afile en France. Après fa retraite, le prince fe fit couronner l'an 1689. avec fon époufe, & paffa peu après en Irlande, dont une partie étoit demeurée fidelle à fon roi legitime, qui fe mit lui-même à la tête du fecours qu'il avoit obtenu du roi Louis XIV. Cette campagne ne produifit rien de décifif, & celle de l'année fuivante 1690. fut remarquable par la bataille de la Boyne, dont la perte obligea le roi Jacques à quitter l'Irlande. Le prince d'Orange ayant fait inutilement le fiége de Limerik, qui ne fut prife que l'année fuivante fe rembarqua pour l'Angleterre, où il s'appliqua tout entier à feconder les efforts de fes alliés contre la France. Une partie de ces princes fe rendirent au commencement de l'année 1691. à la Haye, pour y tenir avec lui confeil de guerre fur les projets de la campagne; mais pendant qu'ils déliberoient, le fiége de Mons fut pour eux un coup de foudre qui les diffipa. Ce fut en vain que le prince d'Orange s'avança à fix lieues de la ville avec une armée de quarante mille hommes. Cette démarche n'aboutit qu'à le rendre témoin de la prife de cette place, qui fe rendit après un fiége de feize jours: perte qui fut fuivie quelque mois après de celle du combat de Leuze, où prefque toute fa cavalerie fut taillée en piéces par le maréchal de Luxembourg. Namur fut pris l'année fuivante par le roi Louis XIV. & le fut encore aux yeux du prince d'Orange, qui commandoit une armée de cent mille hommes. Il effaya de s'en venger le 3. Août, à la bataille de Steinkerque, & tout fembla pour lors flatter fes efperances. Il étoit infiniment plus fort en infanterie que le duc de Luxembourg, qui n'avoit pas même la fienne près de lui, & dont l'artillerie n'étoit arrivée que la veille. D'ailleurs l'attaque fut inopinée, & le feu des alliés fut d'abord fuperieur à celui des François, qui perdirent même quelque terrain, & quatre piéces de canon. Cependant animés par les princes, qui chargerent à leur tête, à peine eurent-ils tiré l'épée que la fortune changea. Une partie des ennemis fut taillée en piéces, au nombre de huit à neuf mille hommes; & l'autre fe fauvant par la fuite, laiffa fur le champ de bataille dix pieces de canon, & neuf étendarts: non fans perte du côté des vainqueurs, qui eurent près de trois mille hommes de tués & de deux mille de bleffés. La bataille de *Nerwinde*, qui fut donnée le 29. Juillet 1693. ne fut pas moins fanglante. Le duc de Luxembourg, qui avoit fait faire une fauffe marche aux alliés, étoit arrivé le foir précedent à la vûe de leur armée, qui étoit de 60. mille hommes. Le prince en habile general, profita de la nuit, pour former fon camp de paliffades, fortifier deux villages, qui couvroient fa droite & fa gauche, & de tirer un retranchement de front, bordé de près de cent pieces de canon: ce qui n'empêcha pas les François de donner un affaut general le lendemain après avoir effuyé un feu terrible jufques à quatre heures après midi. Jamais attaque ne fut plus opiniâtre, ni mieux foutenue. Enfin les alliés furent forcés dans leurs retranchemens, qu'ils abandonnerent avec perte de 12. mille hommes tués ou noyés dans la Ghete, de 2000. prifonniers, de 76. piéces de canon, de 8. mortiers, de grand nombre de drapeaux & de timbales. Cette victoire couta aux François 3000. tués & 4000. bleffés. Toute l'année 1694. fe paffa fans aucune action confiderable en Flandres; mais l'année fuivante, le prince d'Orange, après avoir tenté inutilement de forcer les lignes des François, rabbatit devant Namur qu'il affiegea le 12. Juillet, pendant que le maréchal de Villeroi prit Dixmude & Deinfe, où il fit prifonniers de guerre 8. à 9. mille hommes de troupes reglées. Le fiége de Namur fut pouffé avec une ardeur & un fracas inconcevable. 130. piéces de canon, & 80. mortiers tiroient jour & nuit, ruinerent tellement les déhors & les chemins couverts, que les affiégés furent contraints de rendre la ville après 24. jours de fiége, & le château le premier Septembre.

Le prince d'Orange avoit perdu son épouse, dès le 7. Janvier 1695. & avoit été assez heureux pour n'essuyer aucun mouvement en Angleterre, dans une conjoncture si délicate : il s'y forma neanmoins, l'an 1696. une conspiration, qu'il étouffa avec beaucoup d'habileté. Il n'eut pas cette année de grandes occupations en Flandres, où l'on se tint de part & d'autre sur la défensive; mais l'an 1697. il laissa prendre Ath par le maréchal de Catinat, pendant que l'on traitoit de la paix à Riswich. Le traité fut signé avec l'Espagne, l'Angleterre & la Hollande, le 20. Septembre; avec l'Allemagne six semaines après ; & le prince d'Orange fut reconnu roi d'Angleterre, par le roi Louis XIV. que le roi Jacques II. lui-même porta à cette reconnoissance, pour procurer la paix à l'Europe. On conçoit aisément que cette paix ne pouvoit être agréable au prince d'Orange, dont elle diminuoit l'autorité en Hollande, où il falloit déposer la qualité de Stathouder ; & en Angleterre, où elle ne lui laissoit presque que le titre de roi. Dailleurs elle l'exposoit aux caprices de ses sujets, naturellement séditieux, qui ne manquerent pas en effet de l'attaquer indirectement quelque têms après, dans la personne de ses créatures, & de ses favoris. La mort de Charles II. roi d'Espagne survint à propos le 1. Novembre 1700. pour le tirer de cet embarras, en lui donnant lieu d'embarquer toute la Chrétienté dans une nouvelle guerre. Le roi d'Espagne, par son testament avoit institué pour son heritier, Philippe de France, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Les Espagnols reconnoissant la justice de cette disposition, & craignant le démembrement de leur monarchie, avoient reçû ce jeune prince avec des transports de zele & d'affection. C'en fut assez pour ranimer le chagrin des souverains, jaloux du pouvoir de la France, qu'ils prévoyoient devoir s'augmenter par son alliance avec l'Espagne. Ils eurent recours aux cabales, & aux intrigues, pour répandre leurs vaines défiances dans l'esprit des princes qu'ils vouloient séduire, & le roi Guillaume rappella tous les efforts de sa politique, pour mettre en mouvement les ressorts de cette nouvelle ligue. Son plan étoit même dressé, & il n'attendoit que la belle saison pour agir, lorsque la mort qui succeda à ses infirmités continuelles, le 19. Mars 1702. lui ôta la satisfaction de voir éclore ses projets dangereux, en lui laissant celle de voir presque toute l'Europe embrasée du feu qu'il avoit pris soin d'y entretenir pour ses interêts, pendant tout le cours de sa vie, prince né avec la plupart des qualités nécessaires à un souverain, brave, genereux, prudent, habile dans l'art de regner; mais sombre, caché, artificieux, & sacrifiant tout à son ambition. ANNE Stuard, seconde fille de Jacques II. & épouse du prince Georges de Danemarck, lui succeda.

GUILLAUME, (Saint) duc d'Aquitaine, vivoit du tems de Charlemagne : il étoit fils du comte *Thieri* & d'*Aldane*. Charlemagne l'honora du titre de comte, & le fit servir en qualité de general dans ses armées. Il défit plusieurs fois les Sarasins, qui s'étoient répandus dans le Languedoc. Charlemagne lui donna pour recompense le comté de Toulouse, & le titre de duc d'Aquitaine. Après avoir gouverné ce pays pendant quelque tems, il se retira l'an 806. dans la vallée de Gelone, au diocèse de Lodeve, où il avoit bâti un monastere, & y fit profession, y ayant fait consentir la duchesse sa femme. Il y mourut le 28. Mai l'an 812.* *Anonym. apud Mabillon secul. IV. Benedict. part. 1.* Orderic. Vital. *l. 6. hist.* Bolland. Henschen. Bulteau, *hist. Benedict. l. 5.* Baillet, *vies des Saints.*

GUILLAUMES COMTES D'AUVERGNE & ducs de Guienne.

GUILLAUME I. du nom, surnommé *le Debonnaire*, comte d'Auvergne, marquis de Nevers, & duc d'Aquitaine, fondateur de l'abbaye de Clugni au commencement du X. siécle, prit sous sa protection, & éleva Ebles, comte de Poitiers, son parent, après la mort de Ranulfe II. comte de Poitiers, son pere. *Ebles* étant mort vers l'an 935. eut pour successeur GUILLAUME III. du nom, son fils, surnommé *Tête d'Estoupes*, qui joignit au titre de comte de Poitou, celui de duc de Guienne. Il mourut sur la fin de l'an 963. GUILLAUME IV. son fils, dit *Fier à bras*, mourut le 3. Fevrier 993. GUILLAUME V. surnommé *le Grand*, fils de celui-ci, mourut en 1030. & laissa 4. fils, qui furent successivement ducs de Guienne, & comtes de Poitou, le 1. GUILLAUME VI. surnommé *le Gros*, mourut en 1038. sans posterité; le 2. *Eudes* ou *Odon*, fut tué le 10. Mars 1039; le 3. nommé *Pierre*, qui prit le nom de *Guillaume* VII. mourut aussi sans enfans en 1058; & enfin le 4. GUI GEOFROI, dit *Guillaume* VIII. mourut le 24. Septembre 1086. laissant pour successeur GUILLAUME IX. son fils, mort le 10. Fevrier 1126. celui-ci fut pere de GUILLAUME X. dernier de sa race duc de Guienne & comte de Poitou. Ce Guillaume X. fut dans sa jeunesse un prince violent & cruel, & s'abandonna à toutes ses passions. Après le décès du pape Honorius II. en 1130. il s'éleva un schisme dangereux, dans lequel il s'interessa pour Pierre-Leon antipape, qui se fit nommer Anaclet II. contre le pape Innocent II. Ce pape se réfugia en France, où il assembla un concile à Etampes, qui déclara canonique l'élection d'Innocent, & le reconnut pour pape légitime. Louis *le Gros*, roi de France, Henri I. roi d'Angleterre, & presque tous les princes Chrétiens, se soumirent à cette décision. Il n'y eut que Gerard évêque d'Angoulême, & Guillaume duc de Guienne, qui demeurerent opiniâtres, & qui protestant contre le concile, en appellerent à l'antipape Anaclet. Innocent leur envoya des deputés, pour les ramener par les voies de douceur; mais ce fut sans succès. C'est pourquoi le pape usa de son pouvoir & les excommunia. Guillaume en fut si irrité, qu'il publia un édit par toutes ses terres en faveur d'Anaclet; il bannit les évêques qui suivoient le parti d'Innocent, & s'empara de leurs biens. Pour remedier à ces désordres, le pape députa S. Bernard en 1135. avec Josselin évêque de Soissons, & leur donna la qualité de légats en Guienne. S. Bernard trouva le duc très obstiné : ce qui l'obligea de se retirer dans un monastere de son ordre, où quelque tems après Guillaume lui rendit visite, mais sans se rendre aux remontrances de ce S. abbé. Le pape en étant averti, joignit aux autres légats Godefroi, évêque de Chartres, & plusieurs autres prélats celebres en doctrine & en sainteté. Alors le duc prit jour pour se trouver à Parthenai ville de Poitou, après plusieurs conferences, il consentit de quitter Anaclet, & de reconnoître Innocent, pourvû que les évêques qu'il avoit nommés en la place de ceux qu'il avoit chassés, fussent maintenus dans leurs siéges parce qu'ayant annexé la plupart des biens ecclesiastiques à son domaine, il n'avoit pas envie de les restituer. Comme on désesperoit de rien gagner sur l'esprit du duc, S. Bernard crut qu'il étoit necessaire d'avoir recours à Dieu. Toute l'assemblée entra dans l'église, excepté le duc & ses partisans, parce qu'ils étoient excommuniés. Après la consecration, le S. abbé prit l'hostie sur la Patene, & sortant de l'autel, alla vers la porte de l'église, où d'un ton plein de zele, il demanda au duc s'il vouloit toujours persécuter J. C. qu'il voyoit devant lui. Guillaume saisi de frayeur, tomba par terre; puis s'étant relevé par ordre du S. declara qu'il étoit prêt de reconnoître Innocent pour légitime pape, de remettre les évêques en leurs siéges, & de restituer les biens qu'il avoit usurpés, ce qu'il fit. Il ne laissa pas quelque tems après de commettre de nouvelles violences contre les chanoines de S. Hilaire de Poitiers, & contre d'autres ecclesiastiques, qui ne vouloient pas reconnoître l'antipape. S. Bernard l'en reprit, & le remit dans le bon chemin. L'année suivante il se trouva engagé dans la guerre que Geofroi, comte d'Anjou fit en Normandie contre Etienne roi d'Angleterre. Les désordres que les troupes y commirent le toucherent si fort, qu'il quitta ses états pour aller en pelerinage à S. Jacques en Galice. Avant que de partir il donna des tuteurs à ses filles, & destina l'aînée *Eleonore* à épouser le roi Louis *le Jeune*, afin que par ce moyen ses états fussent réunis à la monarchie françoise. Quelques-uns disent qu'il mourut en chemin; d'autres que ce fut à Compostelle. Quoi qu'il en soit, l'époque de sa mort est certaine, ce fut le 10. d'Avril que l'on comptoit alors en France 1137. c'est-à-dire, selon notre maniere de compter 1138. *Voyez* GUIENNE.* Suger, *vie de Louis VI.* Baronius, *an. 1136.*

GUILLAUME, hermite de Maleval en Toscane, au XII. siécle, que quelques-uns ont confondu avec le precedent, étoit à ce qu'on croit, un gentilhomme François, lequel après avoir mené une vie licentieuse, prit la résolution de se convertir, & alla trouver un solitaire, qui lui conseilla de faire le voyage de Rome. Etant arrivé en cette

ville, il se jetta aux pieds du pape Eugene III. qui lui ordonna de faire le voyage de Jerusalem. Il lui obéit; & après avoir visité les saints lieux, il revint en Toscane vers l'an 1153. & embrassa la profession d'hermite. Il se retira dans la vallée que l'on appelloit alors l'*etable de Rhodes*, nommée depuis *Maleval*, dans le territoire de Sienne, au diocèse de Grosseto. Il se renferma dans cette affreuse solitude au mois de Septembre de l'an 1155. L'année suivante, un nommé *Albert* le vint trouver, & ils pratiquerent l'un & l'autre des austerités extraordinaires. Guillaume mourut le 10. Février 1157. Albert resté seul eut un autre compagnon nommé Renaud. Quelques autres personnes étant venues dans cette solitude pour s'y retirer, ils y bâtirent un hermitage, qui fut l'origine des *Guillemins* ou *Guillemites*. Cet ordre s'étendit en beaucoup de provinces de France, de Bohéme & de Saxe. * Baillet, *vies des saints*.

GUILLAUME, (saint) chanoine regulier, soûprieur de sainte Genevieve du Mont à Paris, puis abbé d'Eschil en Danemarck, vivoit dans le XII. siécle. Il nâquit à Paris vers l'an 1105. & fut élevé dans l'abbaye de S. Germain des Prés, sous la conduite d'Hugues son oncle qui en étoit abbé. Il fut nommé chanoine de l'église collegiale de sainte Genevieve du Mont; & ne pouvant souffrir le déreglement qui étoit alors dans cette maison, il accepta la prévôté d'Espinai. La réforme & la régularité ayant ensuite été établies dans l'église de sainte Genevieve par les religieux de l'abbaye de S. Victor, Guillaume y revint, & fut fait soûprieur de la maison en 1148. Absalon, évêque de Roschild en Danemarck, ayant dessein de réformer un monastere de chanoines reguliers, qui étoit dans l'isle d'Eschil, il demanda à l'abbé de sainte Genevieve des sujets. Guillaume fut envoyé avec trois autres chanoines en ce pays; mais ayant été abandonné de ses trois compagnons, il y travailla seul à la réforme des chanoines reguliers de ce monastere, & eut le bonheur d'en venir à bout. Après avoir passé quarante ans entiers en Danemarck, il y mourut âgé de 98. ans, l'an 1203. * *Anonym. apud Bolland.* Baillet, *vies des saints*, 6. *Avril.*

GUILLAUME (Saint) fondateur de la congrégation religieuse, appellée du *Mont-Vierge*, natif de Verceil en Piémont, vivoit dans le XII. siécle. Il entreprit à l'âge de 15. ans le pelerinage de S. Jacques en Compostelle, & après l'avoir fait, son dessein étoit d'aller en Palestine; mais il changea de sentiment, & se retira dans une solitude au royaume de Naples. Y ayant trouvé une montagne, qui s'appelloit le *Mont-Virgilien*, il y fit bâtir une église, & ce lieu fut appellé le *Mont-Vierge*. Plusieurs personnes y étant venues, il jetta l'an 1119. les fondemens de la congrégation, qui a porté ce nom. Ceux qui composoient cette communauté s'étant revoltés contre lui, à cause de l'austerité de la regle, il les abandonna, établit plusieurs autres monasteres d'hommes & de filles, passa en Sicile, & y fonda un monastere à Salerne, où il mourut le 25. de Juin 1142. * *Sa vie écrite par* Felix Renda, & *abregée par* Sylvestre Marulli. Baillet, *Vies des saints*.

ROI D'ECOSSE.

GUILLAUME, dit *le Lion*, roi d'Ecosse, fils de Henri, succeda à son frere *Malcolme* IV. en 1165. Il fit la guerre à Henri II. roi d'Angleterre, occupé pour lors d'une guerre domestique que lui faisoient ses fils; mais après quelques legers avantages, il fut défait, & pris prisonnier en 1174. dans le pays de Northumberland. L'anglois le contraignit de racheter sa liberté sous des conditions fort dures en 1175. car il fut obligé de mettre Barwic & Roguesburi entre les mains de son ennemi, pour être incorporées à la couronne d'Angleterre, & de consentir que ses états en relevassent. Il eut encore quelques differends avec Richard I. & avec Jean *Sans-terre*; mais ils furent de peu de durée, & ne l'empêcherent pas de regner paisiblement jusqu'en l'an 1214. qui fut celle de sa mort, en la 74. année de son âge: il avoit porté la couronne 49. ans. Alexandre II. son fils lui succeda. * Leslé & Buchanan, *histoire d'Ecosse*.

ROI DES ROMAINS.

GUILLAUME, roi des Romains, comte de Hollande, II. de ce nom, étoit fils de Fleuri ou *Florent* IV. du nom, comte de Hollande, & de *Mathilde* de Brabant. Le pape Innocent IV. & les Romains opposés à l'empereur Frederic II. firent si bien qu'après la mort de Henri de Thuringe, roi des Romains, le comte Guillaume lui fut subrogé, par élection de quinze princes ecclesiastiques, & de trois seculiers à Voringen au diocèse de Cologne, le jour de S. Michel l'an 1247. D'autres disent que ce fut à Nuits en 1246. L'année suivante, Guillaume assiegea Aix-la-Chapelle au mois de Mai, la prit après six mois, & y fut couronné un dimanche, jour de la fête de la Toussaints. Il étoit alors âgé de vingt années, & choisit pour ses ministres Othon évêque d'Utrecht, & Henri duc de Brabant son oncle. Ensuite il épousa la fille du duc de Brunswic. Depuis après la mort de Frederic, arrivée en 1250. Hugues légat du saint siege le confirma dans la possession de l'empire qu'on continua neanmoins de lui disputer. Il défit les Flamans, & au commencement de l'an 1256. faisant la guerre aux Frisons occidentaux, qui s'étoient revoltés contre lui, il fut assommé par des paysans cachés dans des roseaux, en un marais, où son cheval s'enfonça dans la glace. Florent V. son fils unique lui succeda aux comtés de Hollande. * Jean de Leyden, *l. 23*. Nangis, *en la vie de S. Louis*. Meyer, *liv. 9. Ann. Flandr.* Steron. Siffred. Cuspinien, &c.

ROIS DE SICILE.

GUILLAUME I. de ce nom, dit *le Mauvais*, roi de Sicile, succeda en 1152. ou, selon d'autres, en 1154. à Roger son pere. Il regna avec tant d'injustice; d'avarice & de tyrannie, qu'on lui donna le surnom de *Mauvais*. Peu après la mort de son pere, il prit & pilla Tanes en Egypte, & défit une flotte de Grecs de plus de 140. vaisseaux. Il usurpa diverses terres, qui dépendoient de l'église, & fut excommunié en 1155. par le pape Adrien IV. mais ayant assiegé ce pape dans la ville de Benevent, il l'obligea de lui donner l'investiture du royaume de Sicile, du duché de la Pouille, de la principauté de Capoue, avec les droits extraordinaires, qu'on a appellés *la Monarchie de Sicile*. Il fut souvent brouillé avec les papes de son tems, & se retira toûjours très-heureusement d'intrigue. Il fit un accord avec le pape Alexandre III. en 1165. & mourut le 30. Avril 1166. après 13. ans, 2. mois & trois jours de regne. * Roger, *in Ann.* Baronius, *A. C. 1155. & seq.*

GUILLAUME II. dit le *Bon*, parce qu'il avoit des qualités toutes contraires à celles de Guillaume son pere, herita de sa couronne à l'âge de 12. ans. Il eut pour précepteur le fameux Pierre de Blois, qu'il fit garde des sceaux de son royaume, & prit le parti du pape Alexandre III. contre l'empereur Frederic en 1177. ensuite de quoi il les reconcilia. Il n'épargna pas lui-même les biens de l'église. En 1185. il fit la guerre à Andronic Comnene, empereur de Constantinople avec assez de succès, & prit Salonique & plusieurs autres places qu'il perdit bientôt après. Il mourut à Palerme, au mois de Novembre 1189. comme il n'avoit point d'enfans legitimes de *Jeanne*, fille de *Henri* II. roi d'Angleterre, *Tancrede* son fils *naturel*, comte de la Liche, s'empara du royaume, contre la foi qu'il avoit donnée à *Constance*, tante de *Guillaume*, & femme de *Henri*, depuis empereur VI. du nom. Ce qui causa de grandes guerres en cet état. * Pierre de Blois, *ep. 131*. Collenutio, *hist. Neap.* Fazel, *de Rep. Sicul.* Sigonius, &c.

GUILLAUME III. fils de Tancrede, bâtard de *Guillaume* II. lui succeda, & fut reconnu roi de Sicile, sous la tutelle de sa mere *Sibylle* en 1192. ou 1193. L'année suivante l'empereur Henri VI. étant entré en Italie avec une puissante armée, prit par composition, Cajette & Naples, & fit prisonnier *Sibylle*, qu'il condamna à une captivité perpetuelle, & *Guillaume* auquel il creva les yeux. * Roger, *in Ann.* Collenutio *histoire Neapolitaine*. Hugues Falcanpus, &c.

DUCS DE BRUNSWIC.

GUILLAUME, duc de Brunswic, voyez BRUNSWIC.

DUCS DE GUIENNE.

GUILLAUME, duc de Guienne, voyez GUIENNE.

COMTES DE BOURGOGNE.

GUILLAUME, comte de Bourgogne, *voyez* BOURGOGNE-COMTE'.

COMTES DE HOLLANDE.

GUILLAUME I. de ce nom, comte de Hollande, fils de FLORENT III. du nom, comte de Hollande, & frere de *Thierri* VII. porta d'abord le titre de comte d'Ostfrise, & usurpa la Hollande en 1204. sur *Ada* ou *Adelle*, sa niéce, fille de *Thierri* VII. Avant cela il avoit fait la guerre dans la Terre-sainte. Il la soutint dans ses états contre l'évêque d'Utrecht, & la porta en Ecosse, prétendant avoir quelques droits sur ce royaume; mais ayant appris que le comte de Los, mari de sa niéce *Ada*, s'étoit mis en campagne, pour soutenir les droits de sa femme, il revint en son pays, & mourut en 1223. Guillaume avoit épousé 1°. *Alix* ou *Alide*, fille d'*Othon* II. duc de Gueldres, dont il eut FLORENT IV. qui lui succeda; *Othon*, évêque d'Utrecht; *Guillaume*; *Ada*, abbesse de Rhinsburg; & *Richarde*, religieuse. Il prit une seconde alliance avec *Marie*, fille d'*Edmond*, duc de Lancastre, dont il n'eut point d'enfans. * Petit, *Annales d'Hollande*. Junius Grotius, &c.

GUILLAUME II. comte de Hollande, *cherchez* GUILLAUME, roi des Romains.

COMTES DE HAINAUT ET DE HOLLANDE.

GUILLAUME III. dit *le Bon*, comte de Hainaut, de Hollande, Zelande, &c. souverain de Frise, succeda en 1304. à JEAN d'Avesnes, son pere. Il épousa par traité passé à Cluni le 19. Mai 1305. *Jeanne* de Valois, fille de *Charles* de France, comte de Valois, & sœur du roi Philippe *de Valois*. Il fonda l'église de S. Pierre de Middelbourg, se trouva à la bataille de Mont-Cassel, & donna en plusieurs occasions des marques de son courage & de sa justice. Il mourut le 7. Juin 1337. ayant eu GUILLAUME IV. qui lui succeda; *Marguerite*, seconde femme de *Louis* de Baviere, empereur; *Jeanne*, femme de *Guillaume*, comte de Juliers; *Philippe*, femme d'*Edouard*, III. roi d'Angleterre; & *Elisabeth*, morte sans alliance. La comtesse *Jeanne* se fit religieuse à Fontenelles, & mourut très-âgée. Elle fut mediatrice de la tréve conclue à Tournai, entre les rois de France & d'Angleterre en 1340. comme Froissard nous l'apprend.

GUILLAUME IV. qui succeda à son pere l'an 1337. mena du secours au roi d'Espagne contre les Maures, visita la Terre-sainte, & s'employa très-utilement pour la conversion des Russiens. Il prit la ville d'Utrecht, & refusa l'empire que les electeurs lui offroient. Depuis faisant la guerre contre les Frisons, il fut tué l'an 1345. Sa sœur *Marguerite* lui succeda, n'ayant point laissé de posterité de *Jeanne* de Brabant son épouse, fille de *Jean* III. duc de Brabant.

GUILLAUME V. fils de Louis de Baviere, empereur, & de *Marguerite*, comtesse de Hainaut, de Hollande, &c. fit la guerre contre sa mere, qu'il chassa de Hollande en 1351. & depuis étant tombé en frenesie, fut nommé *le Comte enragé*. Il arriva même qu'ayant tué de sang froid un seigneur en 1358. il fut mis en prison au Quesnoi, où il mourut en 1377. ALBERT de Baviere son frere, fut comte après lui. Guillaume avoit épousé *Mahaud* ou *Mathilde* de Lancastre, dont il n'eut point d'enfans.

GUILLAUME VI. comte de Hainaut de Hollande, &c. étoit fils d'ALBERT de Baviere, & de *Marguerite* de Silesie sa premiere femme; & succeda à son pere en 1404. il avoit été accordé en 1377. avec *Marie* de France, fille du roi *Charles* V. mais elle mourut avant que d'être mariée. Il épousa depuis en 1386. *Marguerite*, fille de *Philippe*, surnommé *le Hardi*, duc de Bourgogne; & de ce mariage il n'eut qu'une fille nommée *Jacqueline*, qui lui succeda. Guillaume fit la guerre contre le duc Gueldres, avec lequel il se reconcilia, & mourut en 1417. On dit que ce fut à Bohaia, & qu'on enterra son corps dans l'église des Cordeliers de Valenciennes.

COMTES DE PROVENCE.

GUILLAUME I. comte de Provence, d'Arles & de Toulouse, & fils de BOZON II. commença de regner vers l'an 971. Il chassa entierement les Sarasins de la forteresse de Frainet, qui est aujourd'hui la Garde du Frainet, dans le golfe de Grimaud, diocèse de Frejus, & les battit encore ailleurs. Ce prince fit de grands biens à diverses églises, & prit l'habit de religieux des mains de saint Mayeul, abbé de Cluni. C'est ce que quelques auteurs ont inferé d'un passage de S. Odilon qui ne semble pas prouver assez. Il laissa GUILLAUME II. qui mourut en odeur de sainteté, vers l'an 1020. âgé de 50. ans. GUILLAUME III. son fils, aussi nommé *Guillin Bertrand*, lui succeda, & mourut vers l'an 1054. * De bene. Guichenon. Du Chêne. Ruffi. Nostradamus & Bouche, *histoire de Provence*.

COMTES DE TOULOUSE.

GUILLAUME I. comte de Toulouse, *voyez* TOULOUSE.

GUILLAUME, lantgrave de Hesse, *voyez* HESSE.

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

GUILLAUME, dit *le Bibliothequaire*, parce qu'il avoit soin de la bibliotheque des papes, vivoit sur la fin du IX. siécle, selon quelques auteurs. Il continua l'histoire des pontifes Romains d'Anastase, que Busée publia en 1620. à Mayence, avec l'histoire du même Anastase.

GUILLAUME DE CISTEAUX, ancien abbé de l'ordre de Cîteaux, auteur d'un sermon de l'Assomption, que Charles de Visch a publié. Il est different de GUILLAUME DE CISTEAUX, qui mourut vers l'an 1520. ou 1521. & qui ecrivit quelques ouvrages, dont le même de Visch fait mention. On ne sçait pas en quel tems le premier a vécu.

GUILLAUME D'HIRSAUGE, (Saint) un des plus grands hommes du XI. siécle, fut tiré en 1069. de l'abbaye de S. Emmeran à Ratisbonne, où il étoit religieux pour gouverner l'abbaye d'Hirsauge, & merita le titre de restaurateur de la discipline monastique en Allemagne. On ne sçut jamais mieux allier la pieté, avec l'amour pour les sciences & & pour les arts. Quoiqu'il n'eût d'abord avec lui qu'un très-petit nombre de religieux, sa réputation attira auprès de lui tant de gens de toutes sortes de conditions, qu'il fut en état de fonder jusqu'à 23. monasteres nombreux, sans garder moins de 150. religieux à Hirsauge: il les occupoit tous differemment suivant leurs differens talens: il y en avoit qui ne vacquoient, qu'à la contemplation: d'autres travailloient des mains, quelques-uns s'appliquoient à l'étude de l'écriture-sainte & des peres, que douze jeunes étoient occupés à transcrire sous les yeux d'un habile homme qui revoyoit les copies qu'ils avoient tirées. Il y avoit outre ces 150. religieux un grand nombre de freres barbus, ou convers, qui travailloient à toutes sortes de métiers, & ce fut parmi eux que Guillaume trouva des ouvriers pour bâtir & mettre en bon état tous les monasteres qu'il fonda. Les reglemens qu'il leur donna étoient proportionnés à leurs occupations. Ensuite la réputation de Cluni le porta à desirer d'établir à Hirsauge les coutumes de cette celebre abbaye, & ce fut à sa priere qu'Ulric les mit en écrit: il y envoya aussi quelques-uns de ses disciples, & ce fut sur les memoires des uns & des autres, qu'il en dressa de plus convenables au pays, & qu'il appella les coutumes d'Hirsauge. Saint Guillaume laissa outre ces coutumes, quelques ouvrages de mathematique, & mourut le 5. Juillet 1091. * Trithéme, *Chronic. Hirsaug.* Mabillon, *Acta. SS. Ord. S. Bened. sec. VI. tom. 2.*

GUILLAUME DE LA POUILLE, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de cette province dans le royaume de Naples, florissoit vers la fin du XI. siécle, sous l'empire de Henri IV. il a rendu son nom celebre par un poëme, en vers heroïques, des conquêtes des Normands en Italie & dans le royaume de Naples. On voit par l'argument de cet ouvrage, qu'il le composa à la priere d'Urbain II. qui gouverna l'église depuis 1088. jusqu'en 1099. & à celle de Roger Bussi, frere de Robert Guischard, comte de Sicile, d'où il avoit chassé les Sarasins. Jean Tirene, avocat de Rouen, le fit imprimer en 1582. Simler, *in bibl. Gesn.* Possevin. Vossius, *l. 3. de hist. Lat. p. 770.*

GUILLAUME, abbé de saint Thierri de Reims, l'un des plus saints & des plus grands personnages de son tems

vivoit dans le XII. siécle, & fut uni d'amitié avec S. Bernard. Il écrivit le premier livre de la vie de ce saint qui vivoit encore, & fut empêché de l'achever, par la mort qui le surprit, ainsi qu'il l'avoit prevû dans sa préface. On lui attribue aussi d'autres ouvrages recueillis dans la bibliotheque des peres, comme *Speculum fidei*; *Enigma fidei*; *de contemplando Deo*; *de natura & dignitate Amoris*; *de Sacramento Altaris*, &c. * Philippe de Bergame, *in chron. supp. lib.* 22. Trithéme, *au Catal.* Henri de Gand, *chap.* 10. Charles de Visch, *biblioth. Cisterc.* Possevin. Le Mire, &c.

GUILLAUME DE TYR, archevêque de cette ville, en Phenicie, dans le X. siécle, étoit François, selon François de Baudouin, jurisconsulte. Quelques autres assurent qu'il étoit Allemand: & d'autres le font Syrien; ce qui a le plus d'apparence. Il passa fort jeune en Occident, où il fit ses études, & retourna en Orient où il fut fait archidiacre de l'église de Tyr l'an 1167. Il fut ensuite employé aux négociations que les rois de Jerusalem firent avec les empereurs Grecs, & enfin il fut élevé l'an 1174. au mois de Mai à la dignité d'archevêque de Tyr. Il assista l'an 1179. au concile de latran, dont il dressa les actes. Il revint d'Italie par Constantinople, & après avoir demeuré quelque tems dans cette ville auprès de l'empereur Comnene, il arriva à Tyr vingt mois après son départ. Le siége patriarchal de Jerusalem etant venu à vacquer, Guillaume de Tyr fut proposé pour le remplir; mais un clerc d'Auvergne, nommé Heraclius, archevêque de Cesarée, lui ayant été preferé, Guillaume ne voulut point le reconnoître, & le cita à Rome où il se rendit incontinent, & y fut favorablement reçû du pape. Heraclius, avant que d'y arriver, y envoya un medecin, qui empoisonna Guillaume de Tyr, lequel prétendit avant sa mort que les Chrétiens perdroient & la ville de Jerusalem & la vraie croix, sous le patriarchat d'Heraclius: ce qui arriva peu de tems après. Guillaume de Tyr a écrit son histoire à la priere d'Amauri roi de Jerusalem. Il s'est servi jusqu'au regne de Baudouin III. des memoires des autres, & dans la suite il rapporte des choses dont il avoit été lui-même témoin. Le vingtroisiéme livre n'est pas achevé. Son style est simple & naturel: il est prudent, judicieux, modeste & sçavant, pour le tems où il écrivoit. Il avoit aussi fait *l'histoire des princes d'Orient depuis l'an 614. jusqu'à l'an 1184.* mais elle n'est pas venue jusqu'à nous. Un autre GUILLAUME, évêque de Tyr, plus ancien que celui dont nous venons de parler, est le même, à ce qu'on croit, dont il nous reste quelques épîtres à Bernard patriarche d'Antioche, qui mourut environ l'an 1129. * Henri Pantaleon, *en sa vie.* Jacques Bongars, *præfat. ad Gesta Dei per Francos.* Roger Hoveden. Matthieu Paris. Vossius. Possevin. Simler. Le Mire. Baronius, *A. C.* 1179. 1185. 1188. &c. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XII. siécle.*

GUILLAUME DE S. ALBAN, ainsi nommé, parce qu'il étoit religieux de ce celebre monastere, florissoit vers l'an 1170. Il écrivit en anglois la vie & le martyre de S. Albin, & d'autres traités.

GUILLAUME, moine de S. Denys en France de l'ordre de S. Benoît a vécu dans le XIII. siécle. Il est auteur de plusieurs épîtres, écrites à diverses personnes, & d'une histoire en trois livres. Un autre de ce nom a laissé cinq livres de la vie de la sainte Vierge. * Trithéme, *de script. eccles.*

GUILLAUME D'AUXERRE, évêque de cette ville, & l'un des plus illustres & des plus sçavans prélats de son tems, étoit de la maison de Seignelai, ou Senlenai, frere de Manassès, évêque d'Orleans, & parent de S. Bernard. Il eut quelques differends avec les chanoines de son église; ce qui obligea le pape Honorius III. de le transferer à l'évêché de Paris. Ce prélat mourut à S. Cloud le 23. Novembre 1223. & non 1240. comme l'a crû Bellarmin. On lui attribue ordinairement une somme de theologie, qui a été souvent imprimée sous le nom de *Guillaume d'Auxerre*: Cependant quelques auteurs croient avec assez de fondement que cet ouvrage n'est point de l'évêque Guillaume de Seignelai, mais d'un autre Guillaume, qui étoit peut-être chanoine de la même église, posterieur à cet évêque. * *Hist. de l'eglise d'Auxerre*, p. 479. *& suivans t. I. biblioth. mss. lib.* Rigord, *in vit. Philipp. August.* Vincent de Beauvais, *l.* 31. *c.* 24. où il le nomme *Libertatis ecclesiæ defensor mirabilis.* La chronique de Flandres, de Tours & d'Auxerre. Pierre Moine des Vaux de Cernai, *hist. Albig. cap.* 69. 120. 121. Trithéme & Bellarmin, *de script. eccles.* Robert & Sainte-Marthe *Gall. Christ. Dissert. sur* Guillaume d'Auxerre *dans les memoires recueillis par le* P. Desmolets, *t.* 3. *p.* 2. Voyez *notre supplement.*

GUILLAUME, dit LE BRETON, prêtre, natif de la province de Bretagne, dans le XIII. siécle, mit en abregé des annales de Rigord, dont Mayer rapporte quelques fragmens dans celles de Flandres. Il composa aussi un poëme en douze livres, qu'il nomme *la Philippide*, ou *des Gestes de Philippe Auguste.* Pierre Pithou est le premier qui donna cet ouvrage au public dans le corps des historiens françois, *édition de Francfort en* 1596.

GUILLAUME, dit DE JUMIEGES, ou de Fescamp, parce qu'il avoit été moine en ces deux abbayes, vivoit vers le XIII. siécle. Il étoit Normand, & laissa six livres, *De Gestis Normanorum.* * Vossius, *lib.* 2. *de hist. Lat. c.* 49.

GUILLAUME DE S. GODIALT, celebre mathematicien dans le XIII. siécle, composa divers ouvrages. * *Consultez* Vossius, *de Math. &c.*

GUILLAUME DE PARIS, évêque de cette ville, & l'un des plus celebres prélats de son tems, avoit été medecin du roi Philippe II. & étoit né à Aurillac en Auvergne, d'une famille nommée *Bauffets.* Il enseigna la théologie, fonda un monastere de filles, & convertit par des sermons grand nombre de femmes de mauvaise vie. Aussi ce fut à la sollicitation de tous les gens de bien, qu'il fut mis en 1228. sur le siége épiscopal de l'église de Paris. On dit qu'en 1238. il assembla les théologiens de Paris, pour faire condamner la pluralité des benefices. L'année 1240. dans une assemblée de docteurs, il condamna quelques erreurs touchant l'Essence divine, le S. Esprit, les Anges, & le lieu des ames après la mort, & plusieurs autres propositions fausses ou téméraires, qui toutes, comme le dit un auteur moderne, provenoient de la subtilité contentieuse des docteurs scholastiques. Cette censure est dans le quatriéme volume de la bibliotheque des peres. Ce sçavant prélat mourut le mardi de la semaine sainte de l'an 1248. Nicolas de Braye qui a écrit la vie de Louis VIII. en vers, fait l'eloge de Guillaume de Paris, qu'il nomme *Gemma Sacerdotum*, *Cleri decus*, &c. Nous avons plusieurs ouvrages de ce prélat en 2. volumes *in-folio*, de l'impression de Venise de 1591. la derniere édition imprimée à Orleans en 1674. a été augmentée de quatre traités par Blaise le Feron, chanoine de Chartres, & quelques autres qu'on a donnés au Public, comme *sermones per annum*; *de collatione & pluralitate beneficiorum ecclesiasticorum*, &c. Sixte de Sienne lui attribue encore divers commentaires sur l'écriture. On le pourra consulter. Il y a des gens qui doutent, si les sermons sont de Guillaume de Paris, & s'ils ne sont pas plutôt de Guillaume PERRAULT, de l'ordre des freres prêcheurs, sous le nom duquel ils ont été imprimés plusieurs fois. Il est même plus vraisemblable selon eux, qu'ils sont de ce dernier, puisqu'ils sont d'un style different de celui de Guillaume de Paris: mais ils ne sont ni de l'un ni de l'autre, & leur veritable auteur est Guillaume Paris, Dominicain. Les dialogues des sept sacremens, imprimés sous le nom de Guillaume de Paris, sont encore apparemment du même & certainement d'un auteur plus recent que Guillaume de Paris. Le style de Guillaume de Paris est simple, intelligible, naturel, & bien moins barbare que celui de la plupart des scholastiques de son tems: il n'a neanmoins rien d'élegant ni de délicat: il traite beaucoup moins de questions métaphysiques que les autres théologiens de son tems, & s'attache particulierement à celles qui concernent la morale, la discipline ou la pieté. Il refute quelquefois Aristote, & se sert souvent des raisonnemens & des principes de Platon. Il sçavoit très-bien les sentimens des philosophes profanes, avoit bien lû & medité l'écriture-sainte; mais il n'étoit que mediocrement versé dans les ouvrages des peres. * Sixte de Sienne, *lib.* 4. *bibl. sac.* Thomas de Cantimpré, *l.* 1. *apum. cap.* 19. *& l.* 2. *c.* 55. Gerson, *epist. ad studios. theolog.* Trithéme & Bellarmin, *de script. eccles.* Genebrard, *en la chron.* Sponde, *aux annal.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. I. p.* 444. Du Pin. *bibl. des aut. eccl. du XIII. siécle.* Echard, *script. Ord. Præd. Tom. I. p.* 517.

☞ * Ce Guillaume évêque de Paris, étoit le troisiéme de ce nom. Le premier fut GUILLAUME de Montfort, qui succeda à Geofroi de Boulogne, & qui mourut vers les fêtes de Pâques de l'an 1000. Ives de Chartres parle de son élection, *epist.* 50. Le deuxiéme est GUILLAUME d'Auxerre, dont nous avons parlé en son lieu. GUILLAUME de Chanac, qui est le quatrieme, mourut en 1410. GUILLAUME Chartier est le cinquiéme, *cherchez* CHARTIER. GUILLAUME Viole, qui a été le sixiéme, mourut en 1565.

GUILLAUME DE TRIPOLI, religieux de l'ordre de S. Dominique, demeuroit à S. Jean d'Acre, & vivoit vers l'an 1270. Il adressa un livre de l'état des Sarasins à Thibaud, qui fut depuis le pape Gregoire X.

GUILLAUME DE SAINT AMOUR, *voyez* AMOUR, (Guillaume de saint) celebre docteur de Paris.

GUILLAUME DE BRAI, natif de la ville de ce nom dans le diocèse de Sens, a vécu dans le XIII. siécle. Il fut doyen de Laon, archidiacre de Reims, fut fait cardinal par le pape Urbain IV. en 1262. & mourut à Orviete le 19. Avril 1282. Godowin s'est trompé en soutenant que Guillaume de Brai étoit Anglois de nation. Son épitaphe qu'on voit aux Dominicains d'Orviete, marque que ce cardinal étoit jurisconsulte, mathematicien & poëte. * Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card.* La Rochepozai, *Nomencl. Card.* Ciaconius, &c.

GUILLAUME PERRAULT, *voyez* GUILLAUME DE PARIS.

GUILLAUME DE PUY-LAURENS, *cherchez* PUY-LAURENS.

GUILLAUME DE RISHANGER, moine de S. Alban, *cherchez* RISHANGER.

GUILLAUME DE RUSBROK, de l'ordre des freres Mineurs, a vécu sur la fin du XIII. siécle: il a écrit un itineraire, ou la relation d'un voyage en Orient. * Du Pin, *bibl. des aut. eccles.*

GUILLAUME SANWIC, Anglois, religieux de l'ordre des Carmes, demeura sur le Mont-Carmel dans la Terre-Sainte, d'où il revint l'an 1251. en Angleterre. Il a composé une chronique de la multiplication de l'ordre des Carmes, & en Syrie & en Palestine, de la ruine de leurs monastéres en ce pays, & de leur passage en Europe. Ce livre a été imprimé sous le titre de *Miroir des Carmes*, à Anvers en 1680. & dans les Bollandistes. Trithéme dit qu'il avoit aussi composé un commentaire sur le Maître des Sentences, des remarques sur la regle de son ordre, & des decretales pour les religieux. * Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XIII. siécle.*

GUILLAUME LE MAIRE, évêque d'Angers, après avoir été penitencier de l'église d'Angers, il la gouverna en qualité d'évêque depuis l'an 1290. jusqu'à l'an 1314. Il a écrit l'histoire de ce qui s'est passé dans son église pendant qu'il étoit évêque, & a fait un recueil des statuts synodaux de son predecesseur Nicolas Gelan, & des siens. Ses ouvrages ont été donnés par dom Luc d'Acheri dans son spicilege. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIV. siécle.*

GUILLAUME, abbé d'Andres, dans le diocèse de Terouane, a composé une chronique de son monastere depuis l'an 1082. jusqu'à l'an 1234. elle se trouve dans le IX. tome du spicilege. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl.*

GUILLAUME, Juif converti, & diacre de l'église de Bourges, a fleuri dans le XIII. siécle, & étoit disciple de Guillaume qui fut archevêque de Bourges depuis l'an 1199. jusqu'à l'an 1210. ce Guillaume composa un ouvrage contre les Juifs.

GUILLAUME DE CHARTRES, Dominicain, chapelain du roi S. Louis, a écrit le second livre de la vie de ce saint.

GUILLAUME GARRON, Anglois, de l'ordre des Freres Mineurs, maître de Scot, vivoit dans le XIII. siécle. Il avoit écrit un commentaire sur les 4. livres des sentences. Trithéme, *de script. eccles.* Du Pin, *bibl. eccles. du XIII. siécle.*

GUILLAUME DE LA MARE, de l'ordre des Freres Mineurs, fameux dans le XIII. siécle, pour avoir attaqué la somme de S. Thomas, dans un livre intitulé, *Correctorium Operum Fratris Thomæ.* Il avoit aussi fait un commentaire sur le Maître des sentences. * Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XIII. siécle.*

GUILLAUME DE PARIS, de l'ordre des freres Prêcheurs, qui fut établi inquisiteur en France par Clement V. & qui instruisit le procès des Templiers, est auteur des *Dialogues sur les sacremens*, imprimés à Paris dès le XV. siécle, à Lipsic en 1512. à Lyon en 1567. & à Paris en 1587. sous le nom de Guillaume évêque de Paris; & d'une postille sur les épitres & évangiles de l'année, imprimée à Paris en 1509. & à Strasbourg en 1513. & 1521. * Du Pin, *bibl. des aut. du XIV. siécle.*

GUILLAUME DE MONTLEDUN, abbé de Monstierneuf à Poitiers, celebre Jurisconsulte du XIII. & du XIV. siécles, fleurit dans l'université de Toulouse, vers l'an 1300. & composa plusieurs ouvrages de droit canonique, qui se trouvent manuscrits dans diverses bibliotheques, & dont M. Baluze a donné le catalogue. * Baluze, *not. au chap. 4. l. 6. de Concordia*, & dans les notes sur les vies des papes d'Avignon. * Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XIV. siécle.*

GUILLAUME DE NOTINGHAM, chanoine & chantre de l'église d'York, & ensuite religieux de l'ordre de S. François, a fleuri en Angleterre vers l'an 1320. & est mort le 5. Octobre de l'an 1336. On trouve plusieurs ouvrages de pieté de lui dans les bibliotheques d'Angleterre. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIV. siécle.*

GUILLAUME DES MONTS, Anglois, chanoine de Lincolne, a fleuri vers le même tems que le precedent, & a aussi fait plusieurs ouvrages de pieté. * Du Pin, *bibl. des aut. eccles. &c.*

GUILLAUME D'OPPENBACH, Allemand, docteur de Paris, avoit écrit sur les sentences, & composé des questions & des sermons. * Du Pin, *bibl. des aut eccl. du XIV. siécle.*

GUILLAUME, (saint) archevêque de Bourges dans le XIII. siécle, étoit de la maison des anciens comtes de Nevers. Il fut élevé sous la discipline de Pierre l'Hermite, son oncle maternel. Il fut d'abord chanoine des églises de Soissons & de Paris; mais ensuite il se retira dans la solitude de Grammont, d'où il passa dans l'ordre de Cîteaux, fut prieur de l'abbaye de Pontigni, & abbé de Fontaine-Jean, ensuite de Chalis au diocèse de Senlis. Il fut élû le 24. Novembre 1199. archevêque de Bourges, & gouverna cette église jusqu'à l'an 1209. qu'il mourut le 10. de Janvier. * *Vita per Anonym. apud* Bolland. Baillet, *Vies des Saints.*

GUILLAUME DE WODFORD, ou DE WILFORD, Anglois, de l'ordre des Freres Mineurs, docteur d'Oxford, choisi l'an 1366. dans le concile de Londres pour refuter par écrit les propositions tirées du trialogue de Wiclef, & condamnées dans ce concile, composa un traité sur ce sujet adressé à Thomas, archevêque de Cantorberi, qui est imprimé dans le *Fasciculus rerum expetendarum.* Il y refute dix-huit articles. On trouve aussi dans les bibliotheques d'Angleterre quelques autres traités manuscrits de cet auteur, entr'autres une *Apologie contre* Richard d'Armach, *touchant la mendicité de* J. C. un extrait des erreurs de cet auteur; un *traité du sacrement de l'Autel*; & une *somme des Vertus.* Guillaume de Wodfort mourut à Glocester l'an 1397. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIV. siécle.*

GUILLAUME de HOUPELANDE, *cherchez* HOUPELANDE.

GUILLAUME DE LINDEVOODE, celebre jurisconsulte Anglois dans l'université d'Oxford, fleurit sous le regne d'Henri V. roi d'Angleterre, & fut envoyé par ce prince ambassadeur en Espagne & en Portugal l'an 1422. Après le decès de ce prince, qui mourut en France, dans le château de Vincennes, il quitta la cour, & se retira en Angleterre, où il fut fait évêque de S. David l'an 1434. & mourut l'an 1446. Il a composé un *Recueil des Constitutions des archevêques de Cantorberi*, depuis Etienne de Langton jusqu'à Henri Chichlei, divisé en cinq livres, imprimé à Paris en 1505. à Londres en 1557. & à Oxford en 1579. & 1663. * Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XV. siécle.*

GUILLAUTE DE VORILONG, religieux Flaman, de l'ordre des Freres mineurs, fleurit vers le milieu du XV. siecle. Il fut appellé à Rome sous le pontificat de Pie II. pour soutenir la dispute des Cordeliers contre les Dominicains, touchant le sang de Notre-Seigneur. Il mourut l'an 1464. Il a composé un *Commentaire sur les quatre*

livres des sentences, imprimé à Lyon en 1484. à Paris en 1503. & à Venise en 1519. un *abregé des questions de théologie*, intitulé *Vade mecum*, imprimé à Strasbourg en 1507. * Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XV. fiécle.*

GUILLAUME FORLEON, de l'ordre des freres Mineurs, docteur de Paris, maître d'Etienne Brulefer, qui avoit écrit sur les sentences, vivoit sur la fin du XV. siécle. * Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XV. fiécle.*

GUILLAUME DE NANGIS, que Baronius appelle *Nangius*, & Possevin *Nannius*, religieux de l'abbaye de S. Denys, vivoit dans le XIII. fiécle. Le premier de ses ouvrages est une chronique depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1301. auquel il vivoit: cette histoire fut continuée jusques à l'année 1368. par deux religieux de la même abbaye. L'autre ouvrage est une chronique des rois de France, que quelques-uns prennent pour une suite de Flodoard. Il l'a conduite de la même maniere que le premier, jusques en l'an 1301. Il écrivit encore la vie de S. Louis, & de ses fils Philippe *le Hardi*, & de Robert, chef de la maison de Bourbon. Pithou fit imprimer ces traités en 1596.

GUILLAUME, prieur du monastere d'Afflighem, de l'ordre de S. Benoît, dans le XIV. fiecle, vers l'an 1303. composa quelques ouvrages de pieté, comme la vie de S. Lutgarde, &c. * Henri de Gand, *de script. eccl. c. 57.* Trithéme. Valere André, &c.

GUILLAUME DE GUILLEVILLE, moine de Citeaux, vers l'an 1310. est connu sous le nom de *Guevilla & de Caroloco*, parce qu'il fut religieux de Chalis. Il écrivit en vieilles rimes un livre qu'il appelle *le Roman des trois pelerinages*; qui est 1. de l'ame avec le corps; 2. de l'ame séparée du corps; & 3. de J. C. Cet ouvrage fut imprimé à Lyon en 1499. & à Paris en 1511. Guillaume de Guilleville en composa d'autres. * La Croix du Maine, *bibl. franç.* Charles de Visch, *bibl. Cisterc. &c.*

GUILLAUME D'IVRE'E, Dominicain, puis Chartreux, dans le XIV. fiécle, a eu place à cause de ses livres, dans la bibliotheque de cet ordre, que Petreius a donnée au public, *p. 121.*

GUILLAUME, dit HILACENSIS, Chartreux, auteur de quelques sermons sur l'oraison dominicale, comme nous l'apprenons de Possevin & de Simler, de qui Petreius l'a recueilli, *p. 120. bibl. Cart.*

GUILLAUME, dit LE BRETON, religieux de S. François, & Anglois de nation, vivoit dans le XIV. fiécle, vers l'an 1356. Il voyagea en France, en Italie, s'acquit beaucoup de réputation par sa doctrine, & laissa divers ouvrages de philosophie & de theologie. * *Consultez* Willot, *in Athen. Franç.* Pitseus, *de script. Angl. &c.*

GUILLAUME DE COVENTRI, Anglois & religieux Carme, dans le XIV. fiécle, vers l'an 1360. composa divers ouvrages: *De laude Religionis; Elucidarium fidei; Annales breviores: Compendium Historiarum.* * Lucius, *in biblioth. Carm.* Pitseus, *de script. Angl. &c.*

GUILLAUME, surnommé de GILINHAM, lieu de sa naissance en Angleterre, & moine de S. Benoît à Cantorberi, florissoit vers l'an 1390. Il donna au public un livre des écrivains de son ordre; une histoire de Cantorberi. * Pitseus. Vossius, &c.

GUILLAUME de WORCESTER, Anglois, auteur de divers ouvrages, est confondu par quelques-uns avec Guillaume Botoner, qui vivoit en 1460. & qui a écrit *Antiquitates Angliæ; Abbreviationes Doctorum, &c.* * Pitseus, *de script. Angl.* Vossius, *l. 3. de hist. Lat.*

GUILLAUME, dit D'AIX, chanoine de l'église d'Aix-la-Chapelle, vivoit sur la fin du XV. fiécle en 1485. & sortoit d'une famille dont le nom étoit ZWERS ou TEXTOR. Il fut chanoine d'Aix, théologal de Bâle, professeur en théologie à Erford, & laissa des commentaires sur l'évangile de S. Jean, sur le canon de la messe; *De passione Dominica; Quæstiones disputatæ, &c.* * Trithéme, *de script. eccl.* Petreius à Beeck, *in Aquisgr.* Valere André, *bibl. Belg.*

GUILLAUME, dit DE MARSEILLE, frere-lai de l'ordre de S. Dominique, étoit excellent peintre. Le pape Jules II. souhaitoit avoir quelqu'un qui peignît sur verre. On lui fit venir de Marseille un peintre nommé Claude, qui amena avec lui ce frere Guillaume, encore plus excellent ouvrier que lui. Ils travaillerent d'abord aux vitres du Vatican: après la mort de Claude; l'autre continua & réussit très-bien. Ensuite il alla à Cortone, puis à Arezzo, où vivant doucement d'un prieuré que le pape lui avoit donné, il fit de très-beaux ouvrages, & mourut en 1537. âgé de 62. ans. * Felibien, *Entretiens sur la vie des peintres.*

GUILLAUME SCHOUTEN, isle, *cherchez* SCOUTEN.

GUILLAUME ALAIN, *cherchez* ALAIN.

GUILLAUME DE BERCHEN, *cherchez* DE BERCHEN. (Guillaume)

GUILLAUME DE BONGEVILLE, *cherchez* DE BONGEVILLE. (Guillaume)

GUILLAUME DE CHAMPAGNE, *cherchez* CHAMPAGNE.

GUILLAUME CHARTIER, *cherchez* CHARTIER.

GUILLAUME ou GUILIEM, *cherchez* GUILIEM.

GUILLAUME DE LA MOTTE, *cherchez* DE LA MOTTE. (Guillaume)

GUILLAUME DE MALMESBURI, *cherchez* SOMMERSET.

GUILLAUME RAINAUD, *cherchez* RAINAUD. (Guillaume)

GUILLEMETTE de Bohéme, fut chef d'une secte infame, qui parut en Italie, dans le XIII. fiécle. Elle s'étoit si bien contrefaite, qu'elle mourut en odeur de sainteté l'an 1281. mais ses impostures furent découvertes après sa mort. On déterra son corps & on le brûla l'an 1300. Bossius accuse la secte de cette Guillemette d'impudicité. Puricellus ne l'a soupçonnée que de phanatisme, & le procès verbal de l'inquisition, porte seulement que les sectateurs de cette fille, soutenoient qu'elle étoit le S. Esprit incarné, sous le sexe feminin, & née de Constance, femme du roi de Bohéme; qu'elle n'étoit morte que selon la chair; qu'elle ressusciteroit avant la resurrection generale, & monteroit au ciel à la vûe de ses disciples; qu'elle avoit laissée pour son vicaire sur la terre Maifreda, religieuse de l'ordre des Humiliés, qui celebreroit la messe sur le tombeau de Guillemette, & qui occuperoit enfin à Rome le saint siége apostolique, en chasseroit les cardinaux, & auroit quatre docteurs qui feroient quatre nouveaux évangiles. Ses disciples celebroient tous les ans trois fêtes à son tombeau; le jour de S. Barthelemi, qui étoit celui de sa mort; le jour de la translation de son corps du cemetiere de Milan, au couvent de Caravalla; & le jour de la Pentecôte. L'an 1306. un certain Dulcinius de Verceil, avança des dogmes semblables, & Guillaume Postel a dit à peu près la même chose de la mere Jeanne. * Mabillon, *Iter. Ital. tom. 1.*

GUILLELMINE, nom de deux cloches d'une grosseur extraordinaire, lesquelles un certain évêque, nommé Guillaume, fit faire & placer à Famagouste, dans l'église metropole de l'isle de Chypre, qui est dédiée à Dieu, sous le nom de S. Nicolas. Il est parlé de ces deux cloches dans le traité latin des cloches de Jerôme Macius, *c. 14.*

GUILLELMITES, congrégation religieuse, instituée par S. Guillaume de Malaval, que quelques-uns prennent mal-à-propos pour un des Guillaumes ducs d'Aquitaine, dont ils débitent beaucoup de fables. Ce S. dont on ne sçait, ni où il nâquit, ni quelle étoit sa famille, au retour d'un pelerinage s'arrêta vers l'an 1153. en Toscane, & choisit sa demeure dans une petite isle du territoire de Pise, nommée Lupocavio, où il eut d'abord quelques disciples, de qui il eut peu de satisfaction. Il les quitta, & alla demeurer sur le mont Pruno, où il n'eut pas plus de sujet d'être content de ceux qui se joignirent à lui. Enfin il se retira en 1155. dans une vallée déserte, que l'on appella *Malavalle*, dans le territoire de Sienne, au diocèse de Grosseto, & il y vécut jusqu'au 10. Fevrier 1157. avec un seul disciple nommé Albert, qui a écrit tout ce qu'on vient de rapporter. Ce disciple bâtit peu après une petite chapelle sur le tombeau du saint, avec le secours d'un medecin nommé Renaud, qui l'étoit venu trouver dans le tems même de la mort de S. Guillaume: il en vint d'autres se joindre à eux, & ceux-ci dès le XIII. fiécle avoient fait des établissemens, en Italie, en France, en Allemagne, n'ayant pour toute regle que l'exemple de S. Guillaume, dont Albert avoit décrit les pratiques. Le pape Gre-

goire IX. qui leur fit prendre la regle de S. Benoît modera en même-tems leurs austerités, & leur permit de se chausser; car auparavant ils alloient nuds pieds. En 1248. Innocent IV. leur accorda beaucoup de privileges; mais dès l'an 1256. il arriva une chose qui pensa ruiner leur congregation. Alexandre IV. sans faire attention à la bulle de Gregoire IX. avoit compris les Guillelmites entre les Hermites, qui n'ayant point de regle, devoient être unis aux Hermites de S. Augustin; aussitôt qu'on lui eut fait remarquer la méprise, il voulut la corriger; mais les Augustins se prévalant de la premiere bulle de ce pape, usurperent le plus qu'ils purent de monasteres de Guillelmites; & on ne put les arrêter qu'en 1266. Depuis l'institut des Guillelmites fut approuvé par le concile de Constance. Il ne subsiste plus que dans les Pays-bas, où ils ont environ 12. maisons, gouvernées par un superieur, qu'on appelle provincial, & qu'on élit tous les 4. ans. Ils s'étoient établis en 1256. au village de Montrouge, près de Paris, où le roi Philippe le Bel les transfera en 1298. leur ayant donné le monastere des Blancs-Manteaux. Ils y resterent jusqu'en 1618. que le prieur de ce monastere y introduisit les Benedictins de la congregation de S. Maur, sous prétexte de les réformer.* Bollandus, *Acta SS. Tom. 2. Febr.* Baillet, *vies des saints*, *10. Fevrier*. Henriquez, *Fascic. SS. ord. Cisterc.* Crunellius, *Monast. August.*

GUILLERI, nom des trois freres d'une maison noble de Bretagne, qui après plusieurs belles actions, se firent voleurs de grands chemins. Ils suivirent le parti de la ligue sous le duc de Mercœur, & s'y signalerent en braves soldats; mais lorsque la paix fut faite, ils se retirerent dans un bois sur le chemin de Bretagne & de Poitou, & y firent bâtir une forteresse qui leur servoit de retraite. Ils faisoient des courses jusqu'en Normandie & à Lyon, & avoient affiché aux arbres sur les grands chemins, *Paix aux gentilshommes, la mort aux prévôts & aux archers, & la bourse aux marchands.* Dix sept prévôts à la tête de près de 5000. hommes allerent par ordre du roi les assieger dans leur forteresse, & l'ayant abattue à coups de canon, les prirent avec ceux de leur parti. Ils furent rompus l'an 1608.* Louis Coulon, *hist. univers.*

GUILLIAUD, (Claude) de Villefranche en Beaujolois, docteur de Paris, de la maison & societé de Sorbonne, dont il avoit été prieur pendant sa licence, & où il enseigna l'écriture-sainte, chanoine & théologal d'Autun, fleurit vers l'an 1540. Il est auteur des *Commentaires sur les évangiles de Saint Matthieu & de S. Jean*, imprimés à Paris en 1550. & 1562. & d'un commentaire sur les épitres de S. Paul, & sur les épitres canoniques qu'il a donné sous le titre de *Collationes in omnes D. Pauli Epistolas*, imprimé à Paris en 1543. & 1548. Il n'a fait que recueillir dans ces ouvrages les explications les plus litterales des peres & des autres commentateurs. Il suit le texte de la vulgate, & a cependant mis en marge quelques differences du grec, tirées de la version d'Erasme. Il s'attacha au sens litteral; mais dans les endroits qui peuvent être pris en mauvais sens, il explique en peu de mots le dogme de l'église. Il y a encore de cet auteur des *homelies pour le Carême*, imprimées à Paris l'an 1568. Guilliaud vivoit en 1550. lorsque son commentaire sur S. Jean fut imprimé, mais il étoit mort en 1562. où parut son commentaire sur S. Jean. C'est de sa préface sur les épitres de S. Paul, qu'on a tiré les particularités de sa vie. * Du Pin, *bibl. des auteurs ecclef. du XVI. siécle. part. IV.*

GUIMARAENS, petite ville de Portugal. Elle est dans la province d'Entre Douro & Minho, à trois lieues de Braga, du côté du levant. Cette ville, qui a été la patrie du pape Damase & d'Alfonse-Henri, premier roi de Portugal, est prise pour le lieu nommé anciennement *Egira* ou *Aegira*.*Baudrand.

GUIMENE', (la princesse de) Colomiez l'a mise entre les personnes qui ont sçû la langue hébraïque, dans sa *Gallia Orientalis*. Ménage conte que le prince de Guimené voyant un homme (c'étoit M. des Vallées) avec un haut de chausses tout dechiré entrer tous les matins dans la chambre de madame la princesse de Guimené, lui demanda un jour ce qu'il y venoit faire: elle lui dit: *Il me montre l'hébreu*; il lui repliqua, *Madame, il vous montrera bientôt le derriere.* * Menagiana.

GUIMOND, ou plutôt GUITMOND, évêque d'Averse, dans le XI. siécle en 1080. sous le pape Gregoire VII. avoit été religieux Benedictin, dans le monastere de la Croix de S. Leufroi en Normandie, diocése d'Evreux: Orderic Vitalis dit qu'il fut cardinal; mais cela est peu probable. Il écrivit un traité en trois livres: *De la verité du Corps & du Sang de Jesus-Christ contre Berenger.* Erasme publia le premier, l'an 1550. ce traité avec celui d'Alger, contre les sacramentaires. Nous l'avons aussi imprimé à part dans la bibliotheque des peres. On attribue encore à Guimond d'autres traités insérés dans la même bibliotheque, comme *De S. Trinitate; de Humanitate Christi; de corporis & sanguinis D. N. J. C. veritate, Confessio, &c.* La lettre de la Trinité à Erfaste est dans le II. tome du spicilege du pere dom Luc d'Acheri. Il a vécu jusqu'à l'an 1080. Guillaume de Malmesburi le loue comme le plus éloquent personnage de son tems; & Ives de Chartres lui donne le nom de pieux & sçavant personnage, *Religiosus & Litteratus.* * Ives de Chartres, *ep. 78.* Orderic Vitalis, *l. 5. hist. ecclef. c. 17.* Pierre le Venerable, *in epist.* Trithéme. Bellarmin. Baronius. Possevin. Auberi. Arnoul Wion. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XI. siecle.*

GUINDANO, (Sigismond) natif de Cremone, composa un poëme sur les actions de Charles-*Quint*, qu'il présenta à ce prince, sans en recevoir aucune récompense. Il ne choisit pas un tems favorable; car il fit son compliment, le manuscrit à la main, lorsque Charles *Quint* soutenoit en Allemagne une grosse guerre. Il fut tellement indigné d'un accueil si peu profitable, qu'il jetta son poëme au feu, & priva, peut-être le public d'un méchant ouvrage. * Lancelot *de Perouse au Disinganno 27. du premier tome de l'Hoggidi, pag. 273.*

GUINE'E, royaume d'Afrique, entre la Nigritie, au septentrion; la mer Atlantique ou de Guinée au midi; les royaumes de Congo & de Biafara au levant; & le mont de la Lionne ou Sierra Leona au septentrion. Le pays est très-vaste, du levant au couchant, & les peuples d'Europe y font grand commerce. Les François furent les premiers qui le découvrirent vers l'an 1346. & y établirent même quelques colonies; mais ayant été traversés par les guerres civiles de France, sous les regnes de Charles VI. & Charles VII. ils furent chassés de ce pays par les Portugais, les Anglois, les Hollandois, les Danois & les Suedois, qui s'y sont presque tous établis. Les Portugais ont été autrefois maîtres de S. Georges de la Mine. Cette place est aujourd'hui aux Hollandois, qui y ont encore les forts de Nassau, Cormentin, &c. Les Anglois y ont Cabo Corse; & les Danois Frederisbourg. La terre y est fort grasse & fertile; mais les chaleurs y sont insupportables. On y recueille du coton, du ris, des canes de sucre, &c. On y trouve des mines d'or, des élephans, des paons, des singes, de l'ivoire, &c. La Guinée se divise en trois parties; en Guinée propre, Malaguette, & le royaume de Benin. La premiere a la côte d'Or, la côte des Dens & la côte de Malaguette. Villaud du Bellefond a fait imprimer une relation curieuse des côtes de Guinée, où il parle de la fertilité du pays, des marchandises qu'on en apporte, des coutumes des habitans & de leur religion, sans oublier ce funeste attachement qu'ils ont à leurs *Fetiches*, qui sont une espece d'idoles, ou plutôt de caracteres que leurs prêtres leur donnent. On pourra encore consulter Leon d'Afrique, Marmol, &c.

GUINE'E NOUVELLE, terre au levant des Indes orientales, dans l'hemisphere meridional. On ne sçait pas bien si c'est une isle, ou un continent de la terre Australe. Elle est séparée par un petit détroit ou courant de mer, de la terre des Papous, qui est une isle à l'orient de Ceram & de Gilolo, assez étendue, au premier & cinquiéme degré de latitude au delà de l'équateur. * Laët. Sanson.

GUINES, ville de France dans le pays reconquis, en Picardie, avec titre de comté. Elle est située à deux lieues de la mer, & presque autant de Calais, dans un pays de marais, où l'on dit qu'on trouve des isles flotantes.

GUINES, maison celebre d'où sont sortis les comtes souverains de ce nom, a eu, dit-on, pour tige SIFRID, seigneur Danois, qui passa en France avec les Normans, & qui occupa sur l'abbaye de saint Bertin la contrée où est le comté de Guines, où il bâtit un fort pour sa défense. Selon d'autres auteurs, Guillaume comte de Ponthieu, ayant soumis le Boulonnois, & les pays de Guines & de saint

saint Paul sur Arnoul comte de Flandres, ce dernier appella les Normans à son secours, & alors SIFRID, qui étoit parent du roi de Danemark, reconquit la terre de Guines, qu'Arnoul lui donna en fief, lui faisant épouser une de ses filles, nommée *Elstrude*, dont nâquit ADOLPHE, premier comte de Guines, qui vivoit en 996. Il épousa *Mahaud*, fille d'*Ernucle*, comte de Boulogne, dont il eut RAOUL, qui suit; & *Roger* de Guines. RAOUL, comte de Guines, s'allia à *Robelle*, fille de *Hugues*, comte de saint Paul, dont il eut EUSTACHE comte de Guines, qui mourut vers l'an 1052. ayant eu de *Susanne*, fille de *Soger* de Gramines, chambellan de Flandres, BAUDOUIN, qui suit; *Guillaume; Ramelin; Adele; & Beatrix* de Guines. BAUDOUIN I. du nom comte de Guines, étoit à la cour de Philippe I. roi de France en 1065. & épousa *Adele* de Lorraine, dont il eut MANASSES, qui suit; *Foulques*, comte de Barut; *Gui*, comte de Forois; *Hugues*, archidiacre de Terouanne, *Gisle*, mariée à *Venemar*, châtelain de Gand; & *Alix* de Guines, qui épousa *Godefroi*, seigneur de Semur. MANASSES comte de Guines, dit aussi *Robert*, à cause de Robert *le Frison*, comte de Flandres son parain, mourut en 1137. laissant d'*Emme*, fille de *Robert*, seigneur de Tancarville SIBYLLE ROSE, qui suit. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Adele, *laquelle épousa* Eustache, *seigneur de Balinghem*. SIBYLLE ROSE comtesse de Guines, épousa *Henri*, châtelain de Bourbourg, dont elle eut BEATRIX de Bourbourg, comtesse de Guines, mariée à *Albert* ou *Alberic*, dit *le Sanglier*, seigneur Anglois, dont elle n'eut point d'enfans. GISLE de Guines, qui avoit épousé *Venemar*, châtelain de Gand, laquelle étoit sœur de *Manasses* comte de Guines, hérita de ce comté. Elle fut mere d'ARNOUL I. de ce nom comte de Guines, qui mourut en Angleterre, l'an 1169. & qui eut entr'autres enfans de *Mahaud* de saint Omer sa femme, BAUDOUIN II. marié avec *Christine*, héritiere d'Ardes, & pere d'ARNOUL II. comte de Guines, seigneur d'Ardres, châtelain de Bourbourg. Ce fut de son tems que le roi Philippe *Auguste*, épousa en 1180. *Isabelle* de Hainaut, qui lui apporta en dot la partie occidentale de Flandres, où étoient les terres du comte de Guines, qui devint ainsi vassal direct de la couronne de France. Arnoul eut entr'autres enfans, BAUDOUIN III. comte de Guines, &c. qui épousa en 1220. *Mahaud* de Fiennes, & qui fut pere d'ARNOUL III. Celui-ci épousa *Alix* de Couci, fille d'*Enguerrand* III. sire de Couci, surnommé *le Grand*, & de sa troisiéme femme *Marie* de Montmiral. Elle resta héritiere de ses freres *Raoul* II. & *Enguerrand* IV. & de sa sœur aînée *Marie* qui s'allia 1°. à *Alexandre* II. roi d'Ecosse: 2°. à *Jean* de Brienne, dit d'*Acre*, grand bouteiller de France; mais le comte Arnoul étant resté prisonnier de Guillaume II. comte de Hollande, roi des Romains, & ayant fait de grandes dépenses fut obligé de vendre le comté de Guines & autres terres au roi Philippe III. dit *le Hardi*, par contrat passé à Paris au mois de Février 1282. Il laissa entr'autres enfans BAUDOUIN, qui suit; & ENGUERRAND V. comte de Couci, qui a fait la seconde branche des seigneurs de Couci. BAUDOUIN de Guines, châtelain de Bourbourg, seigneur d'Ardres, &c. intenta procès au roi, pour rentrer dans les terres que son pere lui avoit vendues, mais il en fut débouté par arrêt du parlement de la Toussaints en 1283. Il épousa *Catherine*, ou, selon d'autres, *Jeanne* de Montmorenci, fille de *Matthieu* III. sire de Montmorenci, & de *Jeanne* de Brienne, dont il eut JEANNE, qui suit; & *Blanche*, morte sans alliance. JEANNE de Guines épousa *Jean* de Brienne II. du nom, comte d'Eu, qui obtint en 1295. la restitution du comté de Guines. Leur postérité est rapportée à BRIENNE. En 1351. le roi Jean le céda à l'anglois par le traité de Bretigni l'an 1360. Edouard III. roi d'Angleterre, étoit maître de Guines depuis l'an 1351. qu'il avoit surpris durant la tréve, ayant corrompu par argent le gouverneur nommé Guillaume de Beaurocecroi. On dit qu'il s'excusa de cette surprise par un plaisant mot, disant que les tréves étoient marchandes, & que le roi Philippe de *Valois* avoit voulu en agir de même pour avoir Calais. Cependant le traître ayant été pris, fut tiré à quatre chevaux. Depuis le roi Charles VI. conquit le comté de Guines, qui fut réuni à la couronne. * Du Chêne, *hist. de Guines*. Chopin, *l. 3. du domaine, c. 12. §. 20.* Du Pin, *droits du roi, &c.*

GUINISUS (Vincent) Jésuite Italien, né à Lucques l'an 1588. a fait des vers latins. Les poësies mêlées de cet auteur furent imprimées à Rome l'an 1627. *in*-8°. à Anvers l'an 1633. *in*-24. puis avec des augmentations, entre lesquelles est le *Drame de S. Ignace*, l'an 1638. *in*-12. & à Paris *in*-12. l'an 1639. Il mourut l'an 1653. Balzac dit dans sa 19. lettre du 4. *liv.* que les vers de cet auteur ne valent pas le papier de l'impression. * Baillet, *jugem. des sçav. tom. 8.*

GUINTHER, (Jean) medecin, né à Andernach dans l'archevêché de Cologne en 1487. étudia dans son pays, puis vint en France, où il fut fort consideré du cardinal du Bellai, par le moyen duquel il devint medecin du roi François I. Les guerres civiles l'ayant fait sortir de France, il alla à Wirtemberg, ensuite à Mets, & enfin à Strasbourg, où il mourut le 4. Octobre 1574. âgé de 87. ans, & fut enterré dans l'église de saint Gal. Il composa divers ouvrages, & traduisit plusieurs livres des anciens, comme de Galien, d'Oribasius, de Paul d'Egine, &c. Nous avons aussi de lui, *De medecina veteri & nova: de Balneis: de peste: de compositione medicamentorum, &c.* * Georgius. Calaminus, *in vita Gunth.* De Thou, &c.

GUIPUSCOA, petite province d'Espagne, autrefois dans la Navarre, & depuis trois cens ans dans la Biscaye, est un pays fort peuplé, avec plusieurs jolies villes. Les principales sont Tolosa, qu'on nomme aussi *Tolosette*, S. Sebastien, & Fontarabie.

GUIR, anciennement *Dyas*, riviere du royaume de Fez, en Barbarie. Elle coule dans la province de Temesna, & se décharge dans l'Ocean Atlantique, au midi de la ville de Salé, & de l'embouchure du Buragrag. * Baudrand.

GUISCARD, est un nom patronymique, que l'on dit être devenu le surnom des seigneurs de la Coste & de la Bourlie, en mémoire du premier de leurs ancêtres appellé GUISCARDUS: la notoriété de leur noblesse est si constamment établie dans le Querci, d'où ils sont originaires, que leur famille y a toujours été reconnue comme une des plus anciennes & des plus considérables de cette province.

I. BERNARD de Guiscard, chevalier, seigneur de la Coste & de la Bourlie, &c. est le premier dont la mémoire se soit conservée par des titres, & la qualité de chevalier lui est donnée dans des actes des années 1247. & 1255.

II. BERNARD de Guiscard, son fils, II. du nom, chevalier, seigneur de la Coste, & de la Bourlie, l'an 1280. laissant pour enfans BERNARD III. du nom, qui suit; *Bertrand* Damoiseau; *Gaillard*, fils de *Bertrand*, ayant mérité de même que ses peres, d'être fait chevalier dans les guerres de Gascogne, où il servoit encore l'an 1339. fut prié l'an 1334. par un particulier, appellé Pierre de la Tour, de lui conferer sa noblesse en le faisant chevalier à l'article de la mort; & par un honneur, dont il y a peu d'exemples le roi Philippe *de Valois* confirma cet annoblissement & cette chevalerie, par des lettres du mois d'Août 1337. qui se trouvent, dit-on, dans le trésor des chartes.

III. BERNARD de Guiscard III. du nom, chevalier, seigneur de la Coste, de la Bourlie, &c. dont il fit hommage à l'évêque de Cahors l'an 1301. fit son testament le 15. de Juin 1323. & entre les enfans qu'il laissa:

IV. BERNARD de Guiscard IV. du nom, son fils aîné, chevalier, seigneur de la Coste, &c. fut marié le 28. Avril 1315. à *Helix* de Montagu, fille de *Bertrand* de Montagu, seigneur de Montcuc en Querci. Comme son château de la Coste, étoit alors une forteresse importante contre les courses des Anglois, il s'obligea de le garder pour le service du roi Charles V. & pour le défendre avec plus de sureté, il fut retenu aux gages de ce prince, au mois de Mai 1348. avec douze sergens de pied & six hommes d'armes, dont il fut établi capitaine. Le testament qu'il fit le 27. d'Avril 1353. apprend qu'il ordonna que l'on fit un tombeau dans l'église de Notre-Dame de Belac, pour y mettre les ossemens de monseigneur *Bernard* de Guiscard son pere, & de tous ceux de son lignage.

V. BERNARD de Guiscard V. du nom, qu'il avoit institué son héritier, fit hommage de ses châteaux de la Coste, & de Bélac à l'évêque de Cahors, le 6. de Juin 1368. & laissant de *Naussant* de Narcès, sa premiere femme, GUILLAUME-BERTRAND, qui suit; & *Bertrand* de Guiscard, chevalier de Rhodes l'an 1416.

VI. GUILLAUME-BERNARD de Guiscard, chevalier, seigneur de la Coste & de la Bourlie, &c. épousa le 8. Février 1372. *Marie* d'Aragon, fille de *Bertrand* d'Aragon, damoiseau, & d'*Helix* de Salviac.

VII. GUILLAUME-BERTRAND de Guiscard II. du nom, leur fils, chevalier seigneur de Monteuc, de la Coste, &c. fut allié 1°. le 5. Octobre 1415. à *Marguerite*, de Verac: 2°. à *Helix* de Landore. Du premier lit sortit entr'autres enfans,

VIII. GUILLAME-BERTRAND de Guiscard III. du nom, que son pere maria le 4. Octobre 1454. à *Aldette* de Valette, de laquelle il laissa

IX. ANTOINE de Guiscard, chevalier, seigneur de la Coste, de Monteuc, & de la Bourlie, &c. qui épousa le 16. Octobre 1492. *Isabelle* de Lomagne, dont il eut

X. JEAN de Guiscard I. du nom, chevalier, seigneur de la Coste, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi l'an 1546. Il fut mariée le 11. Août 1528. avec *Souveraine* de Genouillac, fille de *Jean*, baron de Gourdon, & de Vaillac, & de *Marguerite* d'Aubusson.

XI. JEAN de Guiscard II. leur fils aîné, épousa le 12. de Novembre 1554. *Françoise* de la Barthe, fille de *Mathieu* de la Barthe, baron de Montcornel, & premier baron d'Astarac, & de *Catherine* de Lomagne. Il eut entr'autres enfans, JEAN de Guiscard III. du nom, qui suit; autre *Jean* de Guiscard, seigneur de la Varcantiere, qui épousa en 1625. *Anne* de Themines, fille de *Pons* de Lausieres, maréchal de France, & de *Marguerite* du Cairon, *son amie*; & GABRIEL de Guiscard, qui a fait la *branche des seigneurs de la* BOURLIE, *rapportée ci après*.

XII. JEAN de Guiscard III. du nom, chevalier, seigneur de la Coste, &c. l'an 1591. épousa *Isabelle* de la Sudrie, fille de *Bertrand*, seigneur de Galveirac, & de *Jeanne* de Galard, dont il eut,

XIII. JEAN de Guiscard IV. du nom, chevalier, seigneur de la Coste, l'an 1605. qui épousa *Jeanne* du Tillet, fille du baron d'Orgueil en Querci, & de *Gabrielle* d'Abzac de la Douze, dont il eut,

XIV. GEORGES de Guiscard, chevalier, seigneur de la Coste, qui épousa en 1666. *Heliete* d'Alart, dont

XV. FRANÇOIS de Guiscard, leur fils unique, qui épousa *Catherine* le Breton, fille de *Pierre*, baron de Mornac, &c. dont des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA BOURLIE.

XII. GABRIEL de Guiscard, chevalier, seigneur de la Bourlie, &c. troisiéme fils de JEAN de Guiscard II. & de *Françoise* de la Barte, épousa le 7. de Mai 1589. *Anne* de Laquai.

XIII. GEORGES de Guiscard son fils, né le 9. Août 1606. chevalier, comte de la Bourlie, de Neuvi sur Loire, &c. fut successivement capitaine d'infanterie & de cavalerie, dans les régimens de Vaillac & de Coislin: il eut une jambe cassée d'un coup de mousquet à la descente des isles de sainte Marguerite & de saint Honorat; le bras percé d'un coup de pique à la bataille de Rocroi, & se signala à celle de Lens, au siége d'Arras, & en plusieurs autres occasions. Il fut sergent de bataille, & gouverneur de Courtrai, l'an 1647. La reine Anne d'Autriche, mere du roi Louis *le Grand*, le choisit en 1648. pour sous-gouverneur de sa majesté. Il fut conseiller d'état l'an 1649. maréchal de camp l'an 1651. & la satisfaction que sa majesté eut des services qu'il avoit rendus dans toutes ses charges, l'obligea de lui donner l'an 1661. le commandement des villes & souveraineté de Sedan, Raucourt & saint Mange. Il fut pourvû l'an 1671. du gouvernement de cette importante place, dont il avoit été fait grand bailli; & sa majesté crut qu'elle ne pouvoit remettre dans de plus fidelles mains le commandement des villes & citadelles de Dunkerque, de Bergues, de Furnes & de Gravelines, & des troupes destinées pour la défense de cette frontiere, dont elle le chargea avec le pouvoir de lieutenant general l'an 1672. L'année suivante, il battit près de Furnes avec 500. maîtres, 800. hommes des ennemis, dont il resta une partie sur la place, & il ramena 140. prisonniers à Dunkerque. Enfin comblé de la réputation que sa sagesse & sa valeur lui avoient justement acquise durant une très-longue vie, il mourut le 9. de Décembre 1673. âgé de 87. ans & 4. mois. Il avoit épousé dans le palais royal en présence du roi & de la feue reine mere, le 28. Novembre 1648. *Gertrude* de Longueval, dame de Foudrinoi en Picardie, fille d'*Antoine* de Longueval, seigneur de Tenelles & de Lemont, & d'*Elizabeth* de Margival, dont il eut quatre enfans, 1. LOUIS, comte de Guiscard, &c. qui suit; 2. *Jean-Georges*, né le 27. Septembre 1657. capitaine dans le régiment aux gardes, puis colonel du régiment de Normandie; & 3. *Antoine*, abbé de Bonnecombe en Rouergue, *dont il sera parlé dans un article séparé*; 4. *Genevieve-Catherine* de Guiscard, alliée le 30. Octobre 1683. avec *Camille* Savari, comte de Breves.

XIV. LOUIS de Guiscard, chevalier, comte de la Bourlie, marquis de Magni, &c. né le 27. de Septembre 1651. commença de se faire connoître en qualité de capitaine dans le régiment des vaisseaux, lorsque le roi assiégea en 1672. & en 1673. les places de Hollande & la ville de Mastrick. L'année suivante il fut fait colonel du régiment de Normandie; & ce fut à la tête de ce régiment qu'il partagea pendant le siége de Grave la gloire que les assiégés s'acquirent dans la défense de cette place. L'infanterie qu'il rallia à la bataille de Consarbrick, & les actions qu'il fit aux siéges de Bouchain, de Fribourg, du fort de Kell, de Luxembourg, & de Philisbourg; les charges de brigadier, d'inspecteur general, de maréchal de camp, & de lieutenant general, le commandement dans diverses places de Flandres, & sur la frontiere de la Meuse; les gouvernemens de Sedan & de Namur; le combat de Bossu, où il défit entierement les ennemis, qui l'avoient attaqué avec un nombre fort superieur, & la défense de Namur en 1695. sont les dégrés par où il monta aux honneurs dont sa valeur & ses services l'avoient rendu digne. Le roi lui donna l'ordre du S. Esprit en 1695. & par un nouveau témoignage d'estime & de considération il le nomma en 1698. à l'ambassade de Suede. Il mourut le 10. Decembre 1720. en sa 70. année. D'*Angelique* de Langlée sa femme, & fille de *Claude* Langlée, seigneur de l'Epicheliere, maréchal des logis, general des camps & armées du roi, & de *Catherine-Rose*, il a eu, *Louis-Auguste* de Guiscard, colonel du régiment de son nom, mort de la petite vérole à Vienne le 22. Decembre 1699; & *Catherine* de Guiscard, mariée le 5. Juillet 1708. à *Louis-Marie* duc d'Aumont, pair de France, premier gentil-homme de la chambre du roi, gouverneur de la ville & citadelle de Bologne & du Bolonois, morte le 9. Juillet 1723. en sa 35. année.

GUISCARD, (Antoine de) abbé de Bonnecombe en Rouergue, nâquit le 27. Septembre 1658. Par mécontentement, ou pour quelques raisons, qu'on ne sçait pas, il voulut faire soulever les gens de Rouergue, du tems que les Camisards faisoient du bruit en Languedoc. Cela n'ayant pas réussi, il quitta la France & passa en Hollande. Il communiqua aux puissances ses prétendus exploits & ses projets qui, quoique dans un tems de guerre ouverte, ne furent pas approuvés. Il les fit ensuite imprimer, & ils ne furent pas plus au gout du public, qu'ils l'avoient été du souverain. Il passa en Angleterre, où il obtint de la reine Anne une pension de 500. livres sterling. Mais il fut arrêté le 19. Mars 1711. & conduit à l'office de M. de S. Jean, secretaire d'état, où il y avoit un commité du conseil assemblé; entr'autres les ducs d'Ormond, de Buckingham, & d'Argyle, M. Harlei, & quelques-uns du conseil privé. On l'examina sur une correspondance criminelle, qu'on prétendoit qu'il entretenoit avec la France. Il nia tout: & M. Harlei lui ayant montré les lettres, & reproché son ingratitude envers la reine, il devint furieux, prit un canif, qui étoit sur la table, & en donna deux coups à M. Harlei, il tâcha d'en porter un troisiéme au duc de Buckingham que ce seigneur para. Les seigneurs mirent l'épée à la main, & tâcherent de le saisir. Il fit de la résistance, & dans la confusion, il reçut trois coups d'épée, dont deux lui furent portés par M. de saint Jean. Enfin, on se rendit maître de sa personne, & on l'envoya dans les prisons de Newgate. On prétend, qu'il avoit dessein de tuer la reine. On lui offrit sa grace, s'il vouloit avouer son complot. Mais niant toujours, on l'avertit qu'il n'y avoit plus de grace à attendre. Cela le fit tomber dans une espece de fureur. Il craignoit d'être pendu, & il demandoit qu'on lui tranchât la tête. Il ne répondit pas quatre paroles de suite aux seigneurs du conseil, mais la mort le tira d'em-

barras. Il mourut le 28. de Mars. Son corps fut d'abord salé & mis dans du vinaigre, & l'on croyoit qu'il seroit gardé pour en faire un exemple; mais la reine voulut qu'il fût enterré. On l'appelloit *l'abbé de la Bourlie*. * *Mem. du tems*. Bayle, *dict. crit.*

GUISE, ville de Picardie, située dans le pays de Tierache, sur la riviere d'Oise, au-dessus de la Fere, fut érigée en duché pairie par lettres de l'an 1527. vérifiées au parlement l'année suivante. Les troupes de Charles-*Quint* la prirent d'assaut l'an 1536. les capitaines qui rendirent lâchement le château furent notés d'infamie. Etant revenu au pouvoir du roi François I. Ferdinand de Gonzague l'assiegea en 1543. mais l'approche du roi fit lever le siege avec perte de 2000. hommes de son arriere-garde, & quantité de prisonniers. L'an 1636. les Espagnols voulurent l'assieger; mais la vigoureuse résistance du comte de Guebriant, les obligea de se retirer: ils l'assiegerent encore inutilement en 1650. elle a été long-tems le patrimoine des puînés de la maison de Lorraine; & le premier duc de Guise, fut Claude de Lorraine, fils puîné de René II. duc de Lorraine. * *Voyez* LORRAINE.

En Août 1718. le nom de comte de Guise fut renouvellé en la personne d'Anne-Marie-Joseph de Lorraine, comte d'Harcourt, fils d'Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, prince d'Harcourt, & de *Marie Françoise* de Brancas, lequel ayant acheté quelques terres en Lorraine, ausquelles le duc de Lorraine en ayant ajoûté d'autres, dont il lui fit présent, ce duc érigea le tout en comté, sous le nom de Guise-sur-Moselle.

GUISE, (Jacques) Cordelier, natif de Mons dans le Hainaut, vivoit dans le XIV. siécle, & est auteur des chroniques & annales du Hainaut, dont nous n'avons qu'un abregé. Il mourut en 1398. ou, selon d'autres, en 1399. * Valere André, *biblioth. Belg.* Le Mire, *in elog. Belg.*

GUISTANDIL, ville, *cherchez* ACHRIDE.

GUISTRES, village avec château & abbaye. Il est dans la Guienne propre, contrée de France, sur la riviere de l'Isle, à trois lieues au-dessus de Libourne. * Baudrand.

GUITMOND, *voyez* GUIMOND.

GULFE, anciennement *Lissia*, petite isle de la mer de Bretagne, est située entre les isles Sorlingues & la côte occidentale de Cornouaille, province d'Angleterre. * Baudrand.

GULISTAN, signifie en langue turque, *jardin de roses*. C'est le titre d'un livre turc fort fameux, qui a été traduit en diverses langues. Du Ryer l'a traduit en françois: il contient quantité d'apophtegmes, de sentences, de proverbes, & d'histoires agréables, qui peuvent servir à la conduite de la vie. Son auteur s'appelloit *Saadi*. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

GUMANAPI, isle de l'Asie. Elle est dans l'Archipel des Moluques, au nord de celles de Nera & de Banda. Il y a dans cette isle une ville qui porte son nom, & qui est située au pied d'une montagne qui vomit des flammes. * Mati, *dict.*

GUMOHAIRE, trahit Vetranion, qui s'étoit élevé à l'empire vers le milieu du IV. siécle & fut fait general de la cavalerie par l'empereur Constance, qu'il suivit contre Julien l'*Apostat*. Ce dernier étant parvenu à l'empire, priva Gumohaire de sa charge, qui fut donnée à Lupicin. * Ammien Marcellin, *l. 21.*

GUNCZ, bourg d'Allemagne. Il est dans la basse Autriche sur la riviere de Gunz, aux confins de la Hongrie, à cinq lieues au-dessus de Sarvar. On croit que Guncz est l'ancienne *Basiana*, ville de la haute Pannonie, laquelle pourtant quelques géographes placent à *Possega*, & d'autres à Bantz. * Baudrand.

GUNDAMUND, petit-fils de GIZERICHE ou GENSERIC III. roi des Vandales, dans l'Afrique, succeda à HUNNERICH, & ne fut pas moins favorable que lui aux orthodoxes. Après avoir regné 12. ans, il eut pour successeur son frere TRASIMOND. * *Voyez* cela plus au long dans Procope & Grot. *hist. Vandal.*

GUNDELFINGEN, gros bourg du cercle de Souabe, en Allemagne. Il est situé sur le Danube, à trois lieues de la ville de Burgaw vers le nord, & il est chef d'une baronnie qui appartient aux comtes de Furstemberg-Blomberg. Mati, *dict.*

GUNDIS, GONDES, ou GONTHEI, bourg du pays de Valais allié des Suisses. Il est sur le Rhône un peu au-dessous de la ville de Sion; & il est considérable par ses mines de cristal, & par le safran & les bons vins qu'on y recueille. * Mati, *dict.*

GUNDOMARE, roi, *cherchez* GONDEMAR.

GUNNING, (Pierre) fils de *Pierre* Gunning, ministre de How dans le comté de Kent en Angleterre, & d'*Eleonore* Trest, descendoit d'une bonne famille de ce comté. Il nâquit à How en 1613. il fit ses études à Cambridge. Quand le parlement se souleva contre Charles I. il pressa fortement l'université dans un sermon de publier une protestation contre la *ligue solemnelle*, ce qui fut fait dans la suite. Peu de tems après ayant refusé de prêter le serment, il fut privé de la place qu'il avoit dans un college; & l'université tombant en la puissance du parlement, il se retira à Oxford. Enfin, les affaires de Charles I. étant ruinées, & l'usurpation ayant tout le crédit, M. Gunning, après avoir souvent changé de demeure; se retira à Londres, où il tint des assemblées dans une chapelle. Il eut souvent des conférences avec des Catholiques R. des Presbytériens, des Indépendans, des Anabaptistes, des Quakers, &c. pour defendre l'église Anglicane. Charles II. étant rétabli, il fut fait chanoine de Cantorberi; & s'étant fait recevoir docteur en théologie, il fut nommé maître du college de saint Jean, à Cambridge. De cet emploi il passa à celui de professeur royal en théologie. Il succeda à l'évêque de King dans l'évêché de Chichester en 1669. & fut transferé de là à celui d'Eli, en 1674. où il mourut en 1684. Ses ouvrages sont *A Contention for Truth*, *defense de la verité*: ce livre étoit la substance de deux disputes publiques entre lui & M. Denn pour soutenir le batême des petits enfans. *Le schisme démasqué*, ou conférence entre Pierre Gunning & Jean Pearson d'une part, & deux Catholiques de l'autre. Ce livre fut imprimé à Paris en 1658. par les Catholiques, puis deux fois en Angleterre par les soins de ceux de l'église Anglicane. *Le jeûne de Pâques ou le carême apostolique & perpetuel*, en anglois, &c. * *Discours prononcé en deux sermons à Eli, par le docteur Gower*. Athen. Oxon.

GUNTHAIRE, évêque de Ratisbonne en 958. avoit été religieux de l'ordre de S. Benoît, dans le couvent de S. Emmeran, près de cette ville. L'empereur Othon I. eut une vision qui l'exhortoit d'élever à l'évêché vacant, le premier religieux qu'il rencontreroit en entrant dans ce couvent. Il y alla le lendemain matin, & Gunthaire fut le premier qui se présenta à lui. Alors cet empereur demanda, dit-on, à ce bon religieux ce qu'il voudroit donner pour être évêque; à quoi Gunthaire répondit en riant, qu'il donneroit ses souliers. En même tems l'empereur ayant déclaré sa vision aux religieux & au clergé, fit élire Gunthaire pour évêque. * Wiguleus Hund à Sultzenmos, *metropolis Salisburgensis*, &c.

GUNTZ, riviere d'Allemagne, dans le cercle de Souabe. Elle a sa source dans l'abbaye de Kempten, près le bourg de Guntzen, ou Guntzberg, baigne la petite ville de Guntzburg, & peu après elle se décharge dans le Danube. * Mati, *dict.*

GUNTZBERG, ville d'Allemagne. Les auteurs Latins la nomment *Guntia*, parce qu'elle est située sur une riviere, dite, *Guntz*. Elle est differente d'une autre près d'Augsbourg.

GUNTZBURG, petite ville du cercle de Souabe en Allemagne. Elle est dans le marquisat de Burgaw, sur la riviere de Guntz, environ à deux lieues de la ville de Burgaw, vers le nord. Il y a dans Guntzburg un magnifique château, où les anciens marquis de Burgaw faisoient leur résidence, & où l'on tient encore la chancellerie du marquisat. * Mati, *dict.*

GUNTZENHAUSEN GUTSENHAUSEN, petite ville du cercle de Franconie, en Allemagne. Elle est sur la riviere d'Altmulr, dans le marquisat d'Anspach, aux confins de l'évêché d'Aichstet. * Mati, *dict.*

GUPLO, lac de la basse Pologne. Il est dans la Cujavie, entre la ville de Gnesne, & celle de Brezestie. On voit sur le bord septentrional de ce lac le château de Kruswick, où l'on dit que Popielus II. roi de Pologne fut dévoré par les rats. * Baudrand.

GURA, *voyez* GOURA.

GUR-BAAL, ville & pays d'Arabie, contre les habitans de laquelle Ozias roi de Juda combattit, & sur lesquels il remporta de grands avantages. * *II. Paral. 26. 7.*

GURCK, anciennement *Corcoras*, riviere du cercle d'An-

riche en Allemagne. Elle coule dans le Windifmarck, contrée de la carniole, arrose Seiffenbourg, & Rudolfwerd, & se décharge dans la Save, aux confins de la Croatie & du comté de Cillei. * Baudrand.

GURCKFELDT, petite ville d'Allemagne dans la Carniole. Elle est dans le Windifmarck, sur la Save, à quatre lieues de Rudolfwerd, du côté du nord. Quelques géographes prennent Gurckfeldt, pour l'ancienne *Quadrata* ou *Quadratum*, ville de la haute Pannonie, que quelques-uns pourtant mettent à Radmansdorf, village de la même contrée à l'embouchure du Gurck dans la Save. * Baudrand.

GUREIGURA, ou GUREGRA, montagne à treize lieues de Fez, en Afrique, vers le mont Atlas. Les habitans sont fort riches, parce qu'ils y recueillent beaucoup de bled & d'orge, & nourrissent quantité de gros & de menu bétail. Ils ont plusieurs villages fort peuplés; mais il n'y a ni ville, ni château, ni bourg fermé; parce que la difficulte des avenues leur sert de defense. On trouve dans les forêts un grand nombre de lions & de léopards si privés, ou si lâches, que les femmes les font fuir à coups de bâtons; comme des chiens. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

GURGI, (Mehemet) visir, puis caïmacan ou gouverneur de Constantinople, exerçoit cette charge en 1626. lorsque sa conduite déplut aux Janissaires, & aux Spahis, qui demanderent sa tête au grand seigneur. Pour empêcher la révolte de ces troupes, le sultan lui envoya demander son sceau; & parce qu'il étoit eunuque, il lui fit dire qu'il se retirât dans le serrail, où il fut etranglé quelque tems après, étant âgé de 68. ans. Son corps fut mis à la grande porte du serrail, & exposé à la rage des Janissaires, qui lui couperent le nez, les oreilles, & mirent tout son corps en piéces. * *Mercure françois.*

GURGISTAN, pays de la Georgie en Asie. Cette derniere partie est divisée en Georgie propre, Mingrelie & Gurgistan, qui étoit l'Iberie des anciens, *cherchez* GEORGIE & IBERIE.

GURIE & SAMONE, (saints) martyrs & confesseurs d'Edesse dans le IV. siécle, étoient nés dans le territoire d'Edesse dans la Mésopotamie. Gurie se retira dans la campagne, où il vécut jusqu'à une grande vieillesse, dans la pratique d'une vie fort austere. Samone & le diacre Abibeli vinrent le joindre, ils furent tous trois arretés en 304. pendant la persécution de Diocletien. Gurie & Samone furent retenus longtems en prison, ils souffrirent divers tourmens en 306. & eurent enfin la tête tranchée le 15. Novembre de la même année. * Aretas. *apud Surium.* Metaphraste. De Tillemont, *mem. pour l'histoire ecclésiastique tom.* 5. Baillet, *vies des SS.* au 15. Novembre.

GURIEL, ou GAURIA, c'est une partie de la Georgie en Asie. C'étoit anciennement la partie méridionale de la Colchide, & aujourd'hui on la comprend quelquefois sous la Mingrelie, dont elle est séparée au nord par le Phase. Elle a le royaume d'Imirette au levant; la Turcomanie au midi; & la Natolie avec la mer Noire au couchant. Ce pays a son prince particulier, qui est sous la protection du grand-seigneur. Il n'y a point de ville; & ses lieux principaux sont les bourgs de Warthi & de Guni ou Gonie. * Baudrand.

GURK ou GORIZ, *Gurcum*, ville d'Allemagne, dans la Carinthie, avec évêché suffragant de l'archevêché de Saltzbourg. Ce siége épiscopal fut fondé en 1073. par Gebehard archevêque de Saltzbourg. Lazius a fait l'histoire de ses prélats: l'évêque est aujourd'hui prince de l'empire. * Lazius, *l.* 12. *de repub. Rom.* Imhoff. *Not. Imperii.*

GURREA, bourg d'Espagne dans l'Aragon, est situé sur le Gallego, entre la ville de Saragosse & celle d'Huesca. On prend Gurrea pour l'ancienne *Gallicum*, ou *Forum Gallorum*, ville de l'Espagne tarragonoise. * Baudrand.

GUSMAN, *cherchez* GUZMAN, &c.

GUSTAVES ROIS DE SUEDE.

GUSTAVE. I. de ce nom, roi de Suede, de la branche de Waza, étoit fils d'Eric de Waza, duc de Gripsholm. Christierne II. dit *le Cruel*, roi de Danemarck, qui s'étoit rendu maître de la Suede en 1518. le fit arrêter prisonnier dans la ville de Coppenhague, & l'auroit traité aussi cruellement que les Suedois qu'il fit mourir, s'il n'eût trouvé moyen de prendre la fuite, sous prétexte d'aller à la chasse. Il se retira en son pays, & fut depuis soutenu par les habitans de Lubec. Cependant Christierne ayant defait Stenon roi de Suede, se fit couronner à Stokolm au mois de Novembre 1520. mais ses tyrannies l'ayant fait chasser, Gustave fut declaré prince & gouverneur de Suede. Ensuite il fut élu roi près d'Upsal en 1523. & ce royaume qui n'étoit qu'electif, devint héréditaire dans sa famille. Gustave introduisit les sentimens de Luther dans son etat, chassa les évêques qui ne voulurent pas lui obéir, & mourut en 1560. peu aimé du peuple, & haï de la noblesse; parce qu'il avoit ôté les biens aux uns, & la vie aux plus illustres des autres. *Voyez* sa postérité à SUEDE. * Jean Magnus, *histor Suec. l.* 24. Chytræus, *l.* 9. 20. Louis Guichardin, *l.* 3. Florimond de Raymond, *de l'origine de l'hérésie*, *l.* 4. *c.* 15. De Thou, *hist. l.* 26.

GUSTAVE ADOLPHE, II. du nom, surnommé *le grand Gustave*, étoit fils de CHARLES qui s'étoit fait roi de Suede au préjudice de Sigismond, qui l'étoit de Pologne, & de *Christine* de Holstein. Il succéda à son pere en 1611. à l'âge de 18. ans, après avoir été élevé avec beaucoup de soin. Les Protestans d'Allemagne firent alliance avec lui, pour se soutenir contre la maison d'Autriche & la ligue Catholique, & lui frayerent le chemin aux conquêtes qui le rendirent formidable à toute l'Europe. Il avoit déja paru invincible aux rois de Danemarck, de Moscovie & de Pologne, qui l'avoient attaqué en même tems: & après avoir fait la paix avec les premiers, il avoit fait quitter la Livonie à l'autre. En 1621. il prit Riga le 16. Septembre. Il passa la mer en 1630. & secourut lui-même la ville de Stralsund dans la Pomeranie, assiégée par les Impériaux. Il les attaqua ensuite dans la même province, dans le Mekelbourg & ailleurs, remportant victoire sur victoire. Ce fut avec le même succès qu'il parcourut en deux ans & demi les deux tiers de l'Allemagne, depuis la Vistule jusqu'au Danube & au Rhin. Après avoir ravagé le Palatinat, la Souabe, la Baviere & quelques autres provinces, chassé Tilli au passage de Lech, il livra bataille à Walstein près de Lutzen, & y fut tué de deux coups de pistolet le 16. Novembre 1632. Quelques speculatifs ont débité que ce fut par des gens qu'avoit subornés le cardinal de Richelieu; mais Puffendorff dans son histoire de Suede, marque précisément que Gustave périt par la main de François-Albert, duc de Lawembourg, l'un de ses chefs, gagné par les Impériaux. Ce conquérant laissant pour héritiere sa fille unique *Christine*, âgée alors de cinq ans. * *Consultez* l'histoire de Suede par *Samuel Puffendorff*, & l'histoire de ce prince, composée par *de Prade*.

GUSTROW, ville d'Allemagne dans le Mekelbourg en Saxe avec une forteresse, est la residence des ducs du même nom. Elle est à six ou sept lieues de Wismar, & à quatre de Rostok. Elle a eu ses ducs qui commencerent vers l'an 1255. par NICOLOT, prince de Vandalie, qui résidoit à Gustrow, & après sept degrés de génération, elle finit en 1630. à *Guillaume*, qui ne laissa qu'une fille nommée *Catherine*, mariée à son cousin *Ulric*, prince de Stugar de la lignée de Mekelbourg. *Voyez* MEKELBOURG.

GUTELS, *Gutels*, espece de démons familiers & domestiques, connus parmi les allemans, l'on croit que ce nom leur a été donné du mot alleman, qui signifie *bonté*; parce qu'ils viennent d'ordinaire dans les maisons sans faire de mal, qu'ils ont soin de plusieurs choses du ménage; mais particulierement des chevaux & des autres bêtes de charge: ils ne sont pas differens de ceux qu'on appelle *Trulles*, qui prenant l'un & l'autre sexe, font l'office de valets & domestiques; ce que l'on a souvent vû dans la Sueonie, autrement la Suede propre. * *Voyez* Jean Vier dans son traité *de prestigiis demonum*, *l.* 1. L'on trouve une histoire assez plaisante de ces deux sortes de démons dans l'auteur Anonyme. *Sina* & Europe.

GUTES, anciens peuples de la Scandie. Ils habitoient dans les provinces de Suede, qui portent maintenant le nom de Gothie. Quelques géographes prétendent que les anciens Goths prirent leur origine d'eux. * Baudrand.

GUTHIERES, (Jaques) avocat au parlement de Paris, & sçavant jurisconsulte, natif de Chaumont en Bassigni, composa en 1612. quatre livres des anciens Romains Cet

ouvrage fut si bien reçu à Rome, que le sénat, pour témoigner l'estime qu'il en faisoit, donna à l'auteur la qualité de citoyen Romain, pour lui & pour sa postérité. Cette qualité fut confirmée par Louis XIII. roi de France, & par la reine mere Marie de Medicis, qui lui en fit expédier des lettres. Ayant passé quarante ans dans le barreau avec honneur, il se retira à la campagne, pour y vivre en repos, & s'adonner uniquement à l'etude. Il y mourut en 1638. après avoir donné au public plusieurs ouvrages sur les antiquités romaines. * Hank, *de Rom. rer. scriptor.*

GUTIERREZ (Jean) Jurisconsulte Espagnol, vers l'an 1590. etoit de Plaisance, où il exerça pendant quelque tems la profession d'avocat, & fut ensuite théologal de Ciudad-Real. Il composa divers ouvrages qu'on a recueillis en huit volumes *in folio*, imprimés à Lyon en 1661. Il est different d'un autre JEAN GUTIERREZ de Godoi, medecin Espagnol, qui a composé en 1629. divers traités ingenieux, tels que ceux dont voici le titre: *An possibile sit, in rabentium urinis canes parvos generari: de ministranda aqua nive refrigerata ægrotis expurgationis*, &c. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

GUTORIN, livra une bataille sanglante en Danemarck à Eric, frere de Heralde qui étoit venu l'attaquer avec une grosse flotte, ils périrent tous deux dans le combat, & il y eut tant de sang royal répandu, qu'il n'y eut qu'un seul petit enfant nommé *Eric*, qui resta en vie: il étoit petit-fils de Regnerus. * Ubbo Emmius, *in hist. Fris. A. C.* 854.

GUTTEMBERG, (Jean) inventeur de l'imprimerie, dans le XV. siécle, étoit citoyen de Mayence. Après avoir essayé quelque tems d'exécuter seul l'idée qu'il en avoit conçue, il s'associa avec Jean Faust, homme riche de la même ville; & avec l'aide de Pierre Schoëffer, aussi nommé Opilio, qui étoit alors domestique, & qui depuis fut gendre de Faust, ils travaillerent à exécuter leur dessein en 1450. Il étoit d'abord très-imparfait, puisqu'ils ne firent que tailler des lettres sur des planches de bois, comme on fait quand on veut écrire sur les vignettes gravées en bois; mais ayant remarqué la longueur du travail qu'il leur avoit couté pour imprimer ainsi un vocabulaire latin intitulé *Catholicon*, ils inventerent des lettres détachés & mobiles, qu'ils firent d'abord de bois jusqu'à ce que Schoëffer, s'avisât de frapper des matrices pour avoir des lettres de métail fondu. Trithéme de qui l'on apprend ces particularités, les écrivoit dès l'an 1514. dans sa chronique d'Hirsaugen, où il assure qu'il les avoit appris de Schoëffer lui-même: & son témoignage pour ce qui concerne les inventeurs de l'imprimerie, est confirmé par l'auteur d'une chronique allemande, qui écrivoit en 1499. & qui dit qu'il avoit appris ce fait d'Olric Zel d'Hanover encore vivant en cette année, & imprimeur à Cologne. On peut prouver que ses auteurs ne se trompent pas, parce que de toutes les premieres impressions qui portent quelque date, on n'en connoit point de plus anciennes que celles de Faust & Schoëffer, qui se sont toûjours donnés pour les premiers imprimeurs, en marquant que Dieu avoit favorisé la ville de Mayence de l'invention de ce bel art, sans qu'on voie que personne les ait démentis, ni ait attribué cette invention à d'autres. Cependant la ville de Harlem l'attribue à Laurent Coster, l'un de ses citoyens, dont on ne produit aucun ouvrage; & Jacques Mentel, medecin de la faculté de Paris, a prétendu prouver que le premier inventeur de cet art admirable est Jean Mentel, gentilhomme de Strasbourg, qui se servit d'un valet nommé Gensfleich, lequel le trahit & revela son secret à Jean Guttemberg, orfévre demeurant alors à Strasbourg. Cela se trouve en effet dans une chronique de Strasbourg que ce medecin n'a fait que copier; & il observe aussi que Jerôme Gebwiler dans un panégyrique de Charles V. imprimé en 1521. met Jean Mentel entre les hommes illustres de la ville de Strasbourg, pour avoir inventé l'art d'imprimer avec des caracteres de plomb, 74. ans auparavant, c'est-à-dire, en 1447. mais afin de donner plus de vrai-semblance à son opinion, il auroit dû produire quelque ouvrage de Mentel, ce qu'il n'a pû faire.

Il y a des auteurs qui prétendent que le premier ouvrage, qui sortit de l'imprimerie de Guttemberg, & de ses associés, fut une bible, mais ils se trompent du moins en assurant qu'elle fut achevée en 1450. On peut voir à l'article de Fauste, ce qu'on en conte. Celui qu'on connoit ensuite est un pseautier, imprimé en 1457. par Fauste & Schoëffer: on parlera des autres anciennes impressions à l'article IMPRIMERIE. Sixte de Ressius ou Ressinger, Conradus & Ulric Haën, porterent bientôt cette nouvelle invention à Rome, où les premiers ouvrages qu'on y mit sous la presse, furent les livres de la cité de Dieu de S. Augustin, & les institutions de Lactance, puis les offices de Ciceron. C'est ce qui a donné le nom au caractere, dit le *S. Augustin*, & au *Cicero*. Ce fut Guillaume Fichet, & Jean de la Pierre, prieur de Sorbonne, qui firent venir à Paris les premiers imprimeurs qui furent établis dans la maison de Sorbonne, où l'on imprima plusieurs livres en 1470. & les deux années suivantes. Deux autres Allemans instruits par Gering; sçavoir Pierre Cæsaris & Jean Stole, établirent à Paris une seconde imprimerie en 1473. L'imprimerie passa de France en Italie. Les premieres impressions étoient en caracteres romains, le gothique succeda: il commença en Allemagne: dura pendant plus d'un siecle; mais on revint ensuite au caractere romain. * *Voyez* Chevillier, *Dissertation sur l'origine de l'imprimerie*, qui a été donnée au public en 1694. Serrarius, *lib. 1. c. 37. hist. Mogunt.* Junius, *in sua Batav.* Polydore Virgile, *de rer. invent. lib. 2. c. 7.* Wimpheling, *in epist. rer. Germ. cap. 65.* Aventin, *Annal. Boiorum. lib. 7.* Palmerius, *in chron.* Melchior Guilandin, *tract. de Papyro, memb. 26.* Chassanée, *Catal glor. mundi P. 11. Conf. 39.* Jean de Barros, *Asi. dec. 1. l.* Paul Jove, *l. 19. hist.* Osorius, *de reb. gest. Emman. l. 11.* Pancirol, *rer. invent. tom. 12.* & Salmuth, *in not. supra Pancirol.* Volaterran, *l. 33.* Opmer, *in chron.* Sponde, *A. C. 1440. n. 43.* Eman. de Metren, *hist. des Pays-Bas.* Melchior Adam, *in vit. philos. Germ.* &c.

GUTTENZELL, abbaye de Souabe. Elle est dans un beau pays, sur la riviere de Rost, à trois lieues de Biberach, vers le levant. Cette abbaye fondée vers l'an 1350. a été fort riche; mais elle est extrêmement déchue. * Mati, *diction.*

GUTURVATE, prince de Chartres & du pays Chartrain, ayant excité la rebellion & la guerre contre les Romains, fut pris & d'abord fort maltraité. Après plusieurs tourmens il eut la tête tranchée. * Hirt. *l. 6. c. 8. de bello Gal. c. 38. l. 7. c. 3.* D'autres l'appellent *Cotuate*, & quelques manuscrits *Gutuate*.

GUTZKOW, ville & comté d'Allemagne dans la haute Pomeranie, aux Suedois, est située sur la riviere de la Pene vers Gripswaldt. * Sanson.

GUYER ou GIAER, petite riviere de France en Dauphiné. Elle prend sa source à la grande Chartreuse, coule le long des confins de la Savoye, arrose le Pont-Beauvoisin & Saint-Genis, & se décharge peu après dans le Rhône. * Mati, *diction.*

GUYET, (François) prieur de saint Andrade dans le diocèse de Bourdeaux, critique du XVII. siécle, né à Angers l'an 1575. de parens de bonne famille, mais pauvres, vint à Paris en 1599. & y fit liaison avec tout ce qu'il y avoit d'habiles gens, entr'autres avec M. de Thou, & Du Pui: il fit un voyage à Rome en 1608. y apprit l'italien en perfection, & se rendit capable de faire d'excellens vers en cette langue. Etant revenu à Paris, il entra chez le duc d'Epernon, pour avoir soin des études de l'abbé de Grand-selve, qui fut depuis le cardinal de la Valette. Il alla avec lui à Rome, & étant de retour à Paris, il aima mieux demeurer au college de Bourgogne que chez le cardinal de la Valette. Il continua ses liaisons avec les sçavans, & avoit des conferences reglées avec M. du Pui à la bibliotheque du roi: il entreprit un ouvrage, pour montrer que la langue latine étoit dérivée de la grecque; mais il est demeuré imparfait. Il avoit écrit des notes marginales sur son Horace, son Virgile, son Lucain, son Plaute, son Martial, son Philoxene, son Hesychius, &c. M. Menage acheta ses livres: on n'a publié que ses notes sur Terence, qui ont été inserées dans l'édition de Strasbourg de 1657. Il mourut le 12. Avril 1655. âgé de 80. ans. Sa vie a été écrite en latin par M. Portner, senateur de Ratisbonne, sous le nom d'Antoine de Periander Rhoëtus.

GUYET, (Charles) Jesuite François, né à Tours l'an 1601. entra dans la societé en 1621. y enseigna les belles

lettres pendant cinq ans, & la théologie morale pendant deux ans. Il s'attacha ensuite à la prédication & à l'étude des ceremonies de l'église, sur lesquelles il a donné deux ouvrages, l'un intitulé: *Ordo generalis & perpetuus divini officii recitandi*; & *Eortologia, sive de festis propriis locorum*. Il mourut à Tours le 30. Mars 1664. * Sothwel, *bibl. script. societ.*

GUYONIE, en latin *Guidonis*, (Bernard de la) évêque de Thui en Espagne, & ensuite de Lodeve en Languedoc, étoit François, & religieux de l'ordre de saint Dominique. Il nâquit dans un petit village du Limosin, près de la Roche-Abeille; & étant entré vers l'an 1280. ou 1285. dans l'ordre de saint Dominique, il enseigna avec succès, prêcha avec applaudissement, composa plusieurs livres, & passa par toutes les charges de son institut. Le pape Jean XXII. l'employa en diverses négociations importantes, & lui donna en 1324. l'évêché de Thui en Galice, & non pas celui de Tulles en Limosin, *Tudensis*, & non pas *Tutelensis*, comme quelques modernes l'ont crû. Dès la même année on le transfera à l'évêché de Lodeve, vacant par la mort de Jean de Texandria, Cordelier de Cahors. Le même pape l'avoit nommé auparavant inquisiteur de la foi, contre les restes des Albigeois en Languedoc; & la Guyonie lui avoit dedié sa chronique, sous le titre de *Speculum historiarum Romanorum Pontificum, Imperatorum & Regum Gallorum*, qu'il conduisit depuis jusqu'à l'an 1330. On dit qu'il y avoit travaillé par ordre du pere Berenger de Toulouse, general de son ordre. Ce prélat composa divers traités: *De Conciliis; De officio Missæ*; une chronologie des évêques de Toulouse & de Limoges; un catalogue de ceux de Lodeve; des vies des Saints, &c. Il mourut le 13. Novembre 1331. âgé de 71. ans, & son corps fut porté dans l'église des Dominicains de Limoges, comme il l'avoit ordonné. * Plantavit de la Pause, *de episc. Lodev.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Sixte de Sienne. Leandre Alberti. Alfonse Fernandez. Possevin. Gesner. Echard, *script. ord. Præd. tom.* 1.

GUYOT DE PROVINS, ancien poëte François, vers l'an 1200. composa un roman, qu'on a appellé *la bible Guyot*. C'est un poëme satyrique, où l'auteur blâme les vices de tous les états, sans épargner les princes, non plus que le peuple. On croit qu'il mourut religieux de l'ordre de saint Benoît. * Fauchet, *Recueil, l.* 2.

GUZARATE, province de l'empire du Grand-Mogol, dans la Terre-Ferme de l'Inde, à l'orient du Decan, est appellée ordinairement de *Cambaye*. Ce pays qui avoit autrefois ses rois particuliers, est aujourd'hui soumis au Grand-Mogol. Achobar l'usurpa vers l'an 1545. pendant la minorité de Madof-her, qui n'avoit que douze ans, lorsque son pere, sultan Mamoët, lui laissa la couronne. Le tuteur de ce jeune roi, qui se nommoit *Ebamet-Chan*, se vit obligé de demander la protection du Mogol contre les grands du royaume qui s'étoient revoltés, & de s'engager à lui promettre la ville d'Amadabat, Achobar entra aussi-tôt dans le Guzarate avec une puissante armée; mais au lieu de maintenir Madof-her sur le trône, qui lui appartenoit légitimement, il se rendit maître de tout le royaume, & emmena prisonniers Madof-her & son tuteur. Les principales villes de Guzarate, sont Amadabat, Cambaye, Surate, Diu, Broitschia, &c. qui sont les plus riches & les plus marchandes des Indes. Le Grand-Mogol fait gouverner le royaume de Guzarate par un viceroi ou gouverneur general, qui a sa résidence ordinaire à Amadabat. Quelques voyageurs disent, qu'il n'y a point de roi en Europe, dont la cour soit si magnifique. Les montagnes servent de retraites à certains Radjas ou petits princes, qui ne vivent que de leurs courses & de celles que leurs sujets font sur les terres du Grand-Mogol, qui ne peut les faire sortir de ces lieux inaccessibles. * Mandeslo, *tome* 2. d'Olearius.

GUZMAN, Alphonse (Perez) fameux capitaine Espagnol vers l'an 1293. avoit servi long-tems en qualité de lieutenant general, dans les armées des princes de Maroc. Après y avoir acquis beaucoup de réputation & de richesses, il passa en Espagne, où il donna commencement à la maison des *ducs de Medina Sidonia*. Il étoit gouverneur de Tarif, lorsque cette ville fut assiegée par Jean infant de Castille. Ce prince qui avoit en sa puissance un des fils de Guzman, menaça le pere de lui couper la gorge à ses yeux, s'il ne rendoit la place qu'il défendoit; mais Guzman méprisant ses menaces lui répondit, que plutôt que de commettre une trahison, il lui donneroit lui-même de quoi égorger son fils, & en même-tems lui jettant son épée par dessus les murailles, il s'alla mettre à table avec sa femme. Cette fermeté inflexible irrita la cruauté de l'infant, qui fit couper la tête au jeune Guzman. Un spectacle si barbare fit jetter des cris aux soldats assiegés, qui en étoient les témoins. Guzman qui les entendit, craignant qu'ils ne fussent causés par quelque assaut, quitta son dîné pour courir aux remparts; mais ayant appris dequoi il s'agissoit. *C'est peu de chose*, dit-il, *veillez seulement à la garde de la place*. Alors il retourna se mettre à table avec la même constance, sans marquer aucun trouble, & sans rien témoigner à *Marie* Coronel sa femme de ce qui s'étoit passé. * Turquet, *histoire d'Espagne*. Imhoff, *en ses vingt familles d'Espagne, imprimées en* 1712.

GUZMAN, (Ferdinand Nunnez de) connu dans le XVI. siécle, sous le nom de FERDINANDUS NONNIUS, PINCIANUS, parce qu'il étoit de Valadolid, en latin *Pincium*, étoit fils d'un autre FERDINAND de Guzman, intendant des finances du roi d'Espagne. Il apprit les premiers principes des langues sous Elio-Antonio de Lebrixa, il alla ensuite à Bologne en Italie pour se perfectionner, il y étudia sous Philippe Beroaldi, & étant de retour dans son pays, il les enseigna avec applaudissement dans l'université d'Alcala, où le cardinal Ximenez l'avoit attiré. Il y enseigna aussi la rhetorique, & expliqua l'histoire naturelle de Pline. Ferdinand Nunnez de Guzman eut de celebres écoliers, entr'autres Leon de Castro, Jerôme Zurita, Christophle de Horosco medecin, François de Mendoza, cardinal, tous celebres par leur érudition. Le cardinal de Ximenez l'employa pour l'édition des bibles qu'il fit faire à Alcala, & lui fit mettre en latin la traduction grecque des Septante. Nous avons aussi de Pincianus des notes sur les œuvres de Seneque le philosophe; des observations sur Pomponius Mela, & sur l'histoire naturelle de Pline, *Glosa sobre las obras de Juan Mena: Refranes y proverbios glosados, &c.* Ce sçavant homme legua sa bibliotheque à l'université de Salamanque, ordonna qu'on mît ces paroles sur son tombeau: *Maximum vitæ bonum, mors.* Il mourut l'an 1552. ou 1553. âgé de plus de 80. ans. * Juste-Lipse, *Elect. l.* 2. *c.* 8. *Præf. in Senec.* Alvarez de Gomez, *in vit. card. Ximen.* Andreas Schottus, *in not. ad Pomp. Mel. & biblioth. Hispan.* Le Mire, *de script. sæcul. XVI.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan. &c.*

GUZMAN, (Louis) Jesuite Castillan, fut recteur en divers colleges de sa société, puis provincial de la province de Seville & de celle de Tolede. Il mourut l'an 1605. le 10. Janvier à Madrid. On a de lui une histoire espagnole, divisée en quatorze livres, qui traite de ce que les Jesuites ont fait dans les Indes, & des succès de leurs missions dans le Japon. * Ribadeneira, *Catal. script. societ.*

GUZMAN, (Diego de) cardinal, archevêque de Seville, étoit sorti de la noble maison de Guzman en Espagne. Il fut aumônier des rois Philippe III. & Philippe IV. président du conseil de la croisade, & exerça diverses autres charges considerables. Ensuite il fut nommé patriarche des Indes, archevêque de Tyr, cardinal en 1629. par le pape Urbain VIII. puis archevêque de Seville l'an 1630. & mourut le 21. Janvier 1631. Ce prélat a composé en espagnol la vie de Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan.* Ciaconius, *contin.* &c.

GUZUNTINA, c'est une partie du royaume d'Alger en Barbarie. Elle comprend les royaumes de Bugie & de Constantine. * Mati, *diction.*

GYAC, (Pierre seigneur de) chancelier de France en 1373. après l'avoir été du duc de Berri, se démit de la charge de chancelier de France en 1388. & fut fort consideré du duc de Bourgogne, qu'il accompagna au voyage qu'il fit en Bretagne en 1395. Il mourut en 1407. & est enterré en l'église des Cordeliers de Riom en Auvergne, ayant eu de *Marguerite* de Campendu, veuve de *Guillaume* de Narbonne, Louis de Gyac, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Arnaud* seigneur de Langheac; & *Catherine* de Gyac, mariée 1°. en 1387. à *Jacques* de Tournon,

seigneur de Melun, Beaucastel, &c. 2°. en 1398. à *Louis* de Poitiers, seigneur de saint Valier.

II. Louis de Gyac, seigneur de Châteaugai, fut échanson de France, depuis l'an 1386. jusqu'en 1387. & chambellan du duc de Bourgogne. Il demeura prisonnier au voyage que le roi fit aux pays de Juliers & de Gueldres en 1388. fit un voyage en Prusse, avec l'agrément du roi, puis fut en Hongrie en 1396. où il mourut du vivant de son pere. Il épousa en 1376. *Jeanne* de Peschin, dame de Brion, fille d'*Imbault* seigneur de Peschin, &c. & de *Blanche* le Bouteiller, dont il eut Pierre seigneur de Gyac, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Louis* des Barres; & *Marguerite* de Gyac, alliée en 1404. à *Philibert* de S. Palais.

III. Pierre seigneur de Gyac, de Châteaugai, &c premier chambellan & favori du roi Charles VII. abusant de la bonté de ce Prince, disposa à son profit des finances qu'il administra pendant les plus grandes nécessités de l'état. Le connétable Artus de Bretagne, comte de Richemont, & Georges, seigneur de la Trimouille, ne pouvant souffrir son insolence, le firent arrêter à Issoudun, en Berri en Janvier 1426. pendant la nuit & à l'insçû du roi, lui firent attacher une pierre au col, & le jetter dans la riviere à Dun-le-Roi, après lui avoir fait faire son procès sur les crimes dont ils l'accusoient. Il épousa 1°. *Jeanne* de Naillac, dame de Châteaubrun, fille de *Guillaume* seigneur de Naillac, &c. & de *Jeanne* Turpin. L'histoire dit qu'il avoua qu'il l'avoit empoisonnée pour épouser *Catherine* de l'Isle-Bouchard, veuve de *Hugues* de Châlon, comte de Tonnerre. Il n'eut point d'enfans de sa seconde femme; & laissa de la premiere, Louis, qui suit; & *Louise* de Gyac, mariée à *Jacques* de la Queille, seigneur de Lon.

IV. Louis seigneur de Gyac, Châteaugai, &c. poursuivit criminellement en 1445. le seigneur de la Tremouille, & depuis Catherine de l'Isle-Bouchard sa veuve, touchant l'homicide commis en la personne de son pere, & pour la restitution des biens qui lui avoient été pris. Il vivoit en 1472. & avoit épousé *Alips* de la Roche-Tornoëlle; mais on ne sçait pas s'il laissa de posterité. * *Voyez* l'histoire de Jean Chartier, & celle de la Pucelle d'Orleans. Jean Bouchet, *ann. d'Aquitaine*. Mezerai, *hist. de France*. Le P. Anselme, &c.

GHYFHORN, petite ville avec un beau château, est dans le duché de Lunebourg en basse Saxe, au confluent de l'Isa dans l'Aller, à neuf lieues de Zell, du côté du levant & de Wolfenbutel vers le nord. * Mati, *diction.*

GYGES, roi de Lydie, avoit été garde-du-corps du roi Candaule, qui en fit son favori. Le roi éperduement amoureux de la reine sa femme, & la croyant la plus belle personne de son sexe, la voulut faire voir toute nue à Gygès: en effet l'ayant fait cacher dans la chambre de la reine, il se donna cette bizarre satisfaction: mais comme parmi les Lydiens, c'étoit une chose honteuse à un homme même d'être regardé nud, la reine en conçut un si grand dépit, qu'elle obligea Gygès de tuer le roi. Il lui obéit, & après l'avoir épousée il monta sur le trône l'an du monde 3337. & 698. avant J. C. Son regne fut de 38. ans. *Voyez* LYDIE.

☞ * On dit que ce Lydien se défit de son maître par le moyen d'un anneau, qui le rendoit invisible lorsqu'il en tournoit la pierre en dedans par devers lui; car il voyoit tout sans être vû de personne. *Voyez* la dessus l'histoire plus détaillée dans Ciceron, *au troisiéme livre de ses Offices*.

GYLIPPE, *Gylippus*, capitaine Lacedemonien, fut envoyé en Sicile, pour donner du secours aux Syracusains, la premiere année de la XCI. olympiade, & 416. avant J. C. vainquit en divers combats Demosthene & Nicias, généraux des troupes atheniennes en cette isle, & les fit enfin prisonniers, avec promesse de leur sauver la vie, & les ramener en Grece; mais lorsqu'il fut arrivé à Syracuse les habitans tuerent ces captifs malgré lui. D'autres disent, que Demosthene se tua lui-même avant que d'être pris. Gylippe accompagna depuis Lysandre à la prise d'Athenes: & ce general lui confia tout l'argent qu'il avoit pris au pillage de la ville, consistant en mille talens enfermés dans trente sacs, cachetés par dessus. L'avarice de Gylippe lui fit alors commettre une lâcheté. Il ouvrit les sacs par dessous, & prit un talent de chacun par l'endroit de la couture qu'il refit adroitement. Les Ephores ne trouvant pas la somme, qui étoit marquée par la lettre de Lysandre, attendoient quelque éclaircissement, lorsqu'un esclave de Gylippe découvrit le larcin. Il sçavoit que son maître avoit caché les trente talens; dont on étoit en peine, sous le toit de sa maison; & ne voulant pas déclarer ouvertement ce secret il dit en presence de quelques-uns, qu'il y avoit bien des hibous cachés sous le toit de la maison, *multas sub ceramico cubare noctuas*. Comme la monnoie d'Athenes étoit marquée d'un hibou, les Ephores conçurent l'explication de cette énigme, & ayant fait fouiller chez Gylippe, ils retrouverent l'argent qui manquoit. Cette découverte donna tant de chagrin à Gylippe, qu'il s'exila volontairement, & alla passer le reste de sa vie dans un pays étranger. * Plutarque, *in Lysandro*. Diodore, *l. 13.* Justin, *l. 4.*

GYMNETES, anciens peuples d'Ethiopie, ainsi appellés parce qu'ils alloient nuds. Ils étoient obligés de coucher la nuit sur des arbres, pour éviter la fureur des bêtes sauvages; mais le jour, cachés dans d'autres arbres, sur le bord des rivieres, ils alloient attendre les bœufs sauvages, les léopards & les autres animaux féroces, que la grande chaleur obligeoit de venir se désaltérer; & après les avoir tués à coups de fléches, ils les partageoient entre leur famille, & se nourrissoient de leur chair. Comme c'étoit-là leur unique ressource, ils s'exerçoient de très-bonne heure à tirer de l'arc, & ne donnoient même à manger à leurs enfans, que lorsqu'ils avoient atteint de leurs fléches le but qui leur avoit été marqué. *Voyez* BALEARES. * *Consultez* Diodore de Sicile, *antiquit. lib. 4.*

GYMNIQUES, les *Jeux Gymniques*, qui se donnoient en Grece. Entre les combats qui se donnoient dans ces jeux, il y avoit 1, *la course*, qui a été le plus ancien & le principal de tous les exercices; 2. *le saut*: 3. *le disque* ou *le palet*, qui étoit de pierre, de fer, ou d'airain, taillé en rond, d'une assez grande pésanteur; & ceux qui le jettoient ou plus haut ou plus loin remportoient le prix; 4. *la lutte*, quand les deux combattans, le corps tout nud & tout dégoutant d'huiles, se prenoient l'un l'autre, chacun s'efforçant de coucher par terre son adversaire; 5. *l'escrime* à coups de poings, qu'ils couvroient de grosses lanieres de cuir garnies de plomb ou de fer, qu'on appelloit des *cestes*. Lucien parle de ces jeux dans le dialogue des exercices du corps.

Ces jeux se donnoient en Grece quatre fois l'année; sçavoir, à Olympie en la province d'Elide, & pour cela furent appellés les jeux *olympiques*, en l'honneur de Jupiter *olympien*; en l'isthme de Corinthe, appellés pour cela *Isthmiens*, dédiés à Neptune; en la forêt de Numée, dits pour cela *Numéens*, à Hercule; & les *Pythiens*, à Apollon, pour avoir tué le serpent Pithon. Ceux qui avoient l'intendance de ces jeux s'appelloient Gymnastes, *Gymnastæ*. * *Voyez* cela plus au long dans les mots *Gymnasium*. Hof. *Gymnastes* & *Gymnastica*.

GYMNOSOPHISTES, philosophes des Indes, divisés en deux sectes, en *Brachmanes*, ou *Germanes*, ou *Sermanes*. Il y en avoit aussi qu'on nommoit *Hylobiens*, qui vivoient dans les forêts, pour y contempler plus à loisir toutes les merveilles de la nature. Ces philosophes en general croyoient la métempsycose, ou transmigration des ames, faisoient consister le bonheur de l'homme à mépriser les biens de la fortune, & se glorifioient de donner de bons conseils aux rois & aux magistrats, pour le gouvernement & la conduite des états. On dit que les Hylobiens se couvroient d'écorces d'arbres, & choisissoient les creux des chênes pour retraite ordinaire. Ils alloient nuds, renonçoient au vin & aux femmes, & menoient une vie très-farouche. Les Germanes étoient plus humains: ils professoient la médecine, & quelques-uns se mêloient d'enchantemens & de prédictions. Les Gymnosophistes se brûloient souvent eux-mêmes, pour éviter l'ignominie qu'ils trouvoient à se laisser accabler par une maladie. Il faut remarquer qu'outre les Gymnosophistes des Indes, il y en avoit d'autres en Afrique, sur une montagne d'Ethiopie, assez près du Nil, qui vivoient sans communauté, & en vrais solitaires. *Voyez* BRAMINES. * Philostrate, *in vita Apollon.* Tertullien, *apol. c. 24.* Clement Alexandrin, *l. 1. des Tapiss.* S. Augustin, *l. 15. de Civit.* Strabon, *l. 15.* Sotion rapporté par Laërce. Apulée. Aristote. Solin, &c.

GYNDES, un des grands fleuves de l'Assyrie après l'Euphrate, qui descend avec rapidité des monts Mantianes, cou-

le dans le pays des Dardaniens, se décharge dans le Tygre & perd son nom dans la mer Rouge. Ce fleuve ayant arrêté l'armée de Cyrus, qui venoit fondre à Babylone, & un des soldats que ce prince cherissoit ayant été noyé au passage, le roi jura que puisqu'il avoit fait périr un si brave homme de ses troupes il feroit bientôt en sorte, que ce fleuve pourroit à peine atteindre aux genoux d'une femme. Il déclara donc la guerre au fleuve, & après y avoir fait faire quarante-six saignées ou canaux en differens endroits, d'autres disent trois cens soixante, il y fit passer son armée presque à pied sec. D'autres historiens disent que le sujet de cette grande colere de Cyrus contre ce fleuve, fut parce qu'il y perdit un fier coursier, dont il se servoit dans les batailles. * Herod. *l. 1.* Senec. *l. 3. du traité de la colere.* Tibul. *l. 4. Eleg. 1. v. 14.* dit en parlant de cet évenement.

Rapidus Cyri, dementia Gydes

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'au tems d'Herodote ce fleuve étoit rentré dans son lit, qu'il remplissoit, de sorte qu'on le passoit sur un pont de bateaux.

GYNECONOMES, étoit le nom d'une sorte de magistrats ou d'inspecteurs établis à Athenes, qui avoient droit d'examiner les repas, & de voir si le nombre des conviés étoit conforme aux loix & aux coutumes de la république. Ces inspecteurs étoient au nombre de vingt, ils prenoient garde sur-tout aux femmes, & quand ils les mettoient à l'amende, ils avoient soin de l'exposer aux yeux du public, dans un endroit destiné pour cela. * Jullius Paulus.

GYNÆCRATUMENIENS, ancien peuple de la Sarmatie européenne. Il habitoit autour du Tanaïs. Il devoit n'y avoir point de femmes entr'eux, comme leur nom le porte, ils ne se marioient avec les amazones, qu'à condition, que les mâles seroient à eux, & que les femelles resteroient aux Amazones. Il y a au reste beaucoup d'apparence, que ce peuple est fabuleux. * Mari, *diction.*

GYPSATES, nom que l'on donnoit aux esclaves exposés en vente dans les places publiques; non pas parce que, comme l'a crû un sçavant, ils avoient les souliers frottés de blanc ou de craie (c'est la signification du mot latin *Gypsum*) mais parce que les esclaves exposés en vente avoient les pieds nuds & couverts de blanc ou de craie. Ceux que l'on faisoit venir de Bythynie ou de Cappadoce, pour être vendus à Rome, étoient exposés de cette maniere, comme Juvenal le fait connoître. *Sat. 7. l. 3. v. 16.*

Altera quos nudo traducit Gallia talo.

* Pline, *l. 5. & l. 35. c. 17.* nous marque clairement cette coutume, & au *c. 18.* encore, & dans Juvenal, *Sat. 1. l. 1. v. 3.* Ovide, *Amor. l. 1. Eleg. 8. v. 63.* Propert, *l. 4. Eleg. 5. v. 51. Voyez* Pignorius, *de Servis.* Balduin, *de Calceo.* Negron, *de Caliga*, &c.

GYRON, petite riviere de France dans le haut Languedoc. Elle a sa source près de Puylaurens, & se décharge dans la Garonne entre Toulouse & Verdun. * Baudrand.

GZERSKO, ville ruinée en Pologne. *Voyez* CHERS.

FIN DU TROISIEME VOLUME.